Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

XVIII-231
MOR dic

Digitized by Google

9(2)(03)

BIBLIOTECA D...
VOLUMEN 2081
ESTANTE 2
TABLA 6
RAFAEL DE UREÑA

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORERI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A.

Digitized by Google

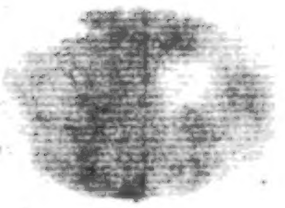

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AC032
I2 6
M85L

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; des Grands Capitaines; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Héresiarques & des Schismatiques:

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens:

Des Conciles généraux & particuliers:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante:

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples:

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET,

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME PREMIER.

36274
17643

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AU ROY,

SIRE,

La protection dont VOTRE MAJESTÉ *a toujours honoré les Sciences & les Arts, & la bonté avec laquelle Elle s'eſt attachée à les faire fleurir, même au milieu du bruit de ſes armes victorieuſes, nous inſpirent la hardieſſe de nous approcher de ſa Perſonne ſacrée, pour lui offrir le Recueil d'Hiſtoire le plus riche & le plus amplé que l'on ait encore vu paroître. Nous ſommes obligés de l'avouer, SIRE, ce préſent eſt moins un hommage de notre zèle, qu'un tribut que nous ne pouvions nous diſpenſer de payer à* VOTRE MAJESTÉ. *En effet, ces rares productions d'eſprit, où la Poëſie, l'Eloquence, les Mathématiques, la Phyſique, & la Théologie même, ont déployé dans ce ſiécle ce qu'elles renfermoient de plus vif, de plus ſublime, de plus curieux & de plus ſolide: ces chefs-d'œuvres ſur-*

prenans, où la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & les autres arts ſemblent avoir épuiſé tous leurs efforts pour ſe ſurpaſſer eux-mêmes : tant d'autres monumens éclatans qui rendront célébre à jamais le regne de VOTRE MAJESTÉ, *& qui enrichiſſent aujourd'hui l'Ouvrage que nous lui préſentons ; c'eſt à Elle ſeule que nous en ſommes redevables. Ses ſoins prévenans les ont fait naître, & ſes libéralités leur ont donné leur perfection. Mais s'il nous eſt permis de ſuivre* VOTRE MAJESTÉ *dans tout le cours de ſon illuſtre vie, combien d'autres merveilles offre-t-elle à décrire ? Quelle moiſſon pour l'Hiſtoire, qu'un regne ſi glorieux dans toute ſon étendue ? Des provinces entieres, ſoumiſes en moins de temps que d'autres conquérans n'en euſſent employé à les parcourir ; un nombre infini de victoires entaſſées chaque jour ſur d'autres victoires ; l'hydre de l'Héréſie abattue, exterminée pour jamais ; des Souverains vaincus & humiliés ; d'autres ſecourus & protégés ; la Paix tant de fois accordée à des ennemis, vainement enorgueillis de leur nombre : ce n'eſt là,* SIRE, *qu'une partie des grands événemens que ceux qui ont eu part à ce livre ont oſé emprunter de* VOTRE MAJESTÉ : *non pour immortaliſer des actions immortelles d'elles-mêmes, mais pour s'en faire un appuy, qui pût être reſpecté du Temps & de l'Envie. Dans un ouvrage qui embraſſe l'hiſtoire des grands Hommes de tous les ſiécles, la Poſtérité rendra juſtice à la valeur des Alexandres & des Céſars, à la ſageſſe & à la modération des Auguſtes & des Trajans, à la piété des Conſtantins & des Théodoſes ; mais elle n'y pourra voir ſans admiration l'auguſte nom de* LOUIS LE GRAND, *paré lui ſeul de tant d'illuſtres vertus, que les autres héros n'ont fait que partager entre eux. Comment ſe défendroit-elle de la ſurpriſe, en apprenant un jour tant de faits incroyables dans tout autre que dans* VOTRE MAJESTÉ : *puiſque ceux qui ont le bonheur d'en être témoins, & qui ſont chargés d'en parler, ſont réduits à s'étonner eux-mêmes qu'ils puiſſent débiter des vérités, en annonçant des prodiges ? Pour nous,* SIRE, *frapés de tant de grandeur & de tant d'éclat, nous nous ſerions contentés d'admirer dans un ſilence reſpectueux, ſi nous n'avions cru être engagés de rendre compte à* VOTRE MAJESTÉ *d'un Ouvrage qui lui appartient par tant de titres, & qui lui a même été déja conſacré ; quoique moins digne alors du plus ſage & du plus éclairé de tous les Rois. Trop heureux, ſi* VOTRE MAJESTÉ *veut bien le recevoir, comme un témoignage du zèle ardent & du reſpect très-profond avec lequel nous ſommes,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-obéiſſans, & très-fidéles ſerviteurs & ſujets, LE MERCIER, DESAINT & SAILLANT, HERISSANT, BOUDET, VINCENT, & LE PRIEUR.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

LE grand DICTIONAIRE HISTORIQUE, connu ſous le nom de MORÉRI, eſt parvenu à un tel point de célébrité, que nous croyons pouvoir nous diſpenſer d'en détailler ici les avantages. Nous nous bornons à rendre compte du plan que nous avons ſuivi dans cette nouvelle édition.

I. On a refondu dans le corps du Dictionaire les deux Supplémens donnés par M. l'abbé Goujet, en 1735, & en 1749. On a fait uſage des corrections qui y ſont indiquées, & on a placé, dans leur ordre, les différens articles qu'ils contiennent.

II. On a ajouté un très-grand nombre d'articles intéreſſans ſur l'hiſtoire civile, eccléſiaſtique & littéraire. La plupart ont pour objet les Hommes illuſtres, les Savans, les Artiſtes célébres, & les Littérateurs en tout genre morts depuis le dernier Supplément, ou omis dans les éditions précédentes. D'exactes recherches nous ont mis en état de donner des vies aſſez étendues du plus grand nombre. Il s'en trouve cependant quelques-uns ſur leſquels on n'a pu avoir les détails néceſſaires; & dans ce cas on s'eſt contenté de les faire connoître par leurs ouvrages.

III. A l'exemple de nos prédéceſſeurs, nous avons cédé à l'empreſſement de pluſieurs familles, qui ont demandé que leurs généalogies fuſſent compriſes dans cette édition. Celles qui ſe trouvoient déja dans le Dictionaire & ſes Supplémens, ont été continuées, ſuivant qu'on s'eſt trouvé à portée de le faire, ou que les familles ont fourni les additions convenables. Des ſecours plus abondans nous auroient mis en état de les compléter toutes. C'eſt pour nous les procurer que long-temps avant qu'on commençât l'impreſſion, nous avons fait annoncer cette édition dans les ouvrages périodiques. Mais toutes les perſonnes intéreſſées n'y ont pas fait une égale attention.

IV. En augmentant ce Dictionaire de beaucoup, nous y avons fait auſſi pluſieurs retranchemens, ſans néanmoins en altérer le fonds. Une multitude étonnante d'articles ſe trouvoient répétés ſous différens noms, & quelquefois ſous la même dénomination. On a pris le parti de les refondre enſemble, quand l'un contenoit ce qui n'étoit pas dans l'autre. Un ſimple renvoi indique le nom le plus en uſage ſous lequel l'article a été placé.

V. La réforme d'un aſſez grand nombre d'autres, qui étoient extrêmement défectueux, ou par les mépriſes qu'ils contenoient, ou par leur peu d'étendue qui les rendoit obſcurs, forme encore un objet important dans cette nouvelle édition. On s'eſt vu obligé d'en refaire tout de nouveau la plus grande partie. La Géographie, objet conſidérable dans le Moréri, non par l'étendue, mais par le nombre des articles, en fourniſſoit beaucoup de défectueux. On s'étoit d'abord propoſé de les retrancher; mais, tout conſidéré, il a paru plus raiſonnable de les laiſſer, en les rectifiant. Il eſt des perſonnes à qui le Moréri tient lieu de tout.

VI. Pour indiquer les corrections ou additions, on s'eſt ſervi de cette figure ☞ qu'on a placée à la tête des articles nouveaux, de ceux qu'on a refaits entierement, & de ceux qui contiennent quelque addition ou correction conſidérable. Il auroit fallu la multiplier à l'infini, ſi l'on avoit voulu indiquer en détail toutes les réformes qu'on s'eſt vu obligé de faire.

Digitized by Google

On trouve, par exemple, dans le Moréri des listes chronologiques des Souverains des différens états, où les époques du commencement & de la fin de leurs regnes sont indiquées. Ces époques ne s'accordent pas toujours avec celles qu'on donne dans les articles particuliers de chacun d'eux. Tantôt on suit, pour les années des Consulats, la supputation de Varron, tantôt on suit celle des Marbres Capitolins. Les années qu'on fait répondre aux Olympiades sont le plus souvent fautives. En parlant des Conciles tenus dans une ville, on leur assigne des dates souvent différentes de celles sous lesquelles on les a rangés dans la liste même des Conciles. Beaucoup de renvois sont défectueux, & n'indiquent pas les titres qu'il faut consulter. Une lecture assidue du Moréri & de ses Supplémens; la comparaison des différens articles relatifs à un même objet; la vérification de la plupart des époques, nous ont fourni l'occasion de remarquer tous ces défauts & de les corriger: mais on n'a pas cru devoir en avertir par la figure, que nous n'avons employée que pour des articles plus considérables.

Ceux qui ont donné les éditions précédentes, plus attentifs à augmenter ce Dictionaire, qu'à le corriger, paroissent avoir négligé ces différens objets. Effectivement, la discussion en est très-pénible; elle fait même peu d'honneur, parceque très-peu de personnes en apperçoivent le travail. Pour en juger avec connoissance, & être en état de l'apprécier, il faudroit se donner la peine de comparer une édition avec les précédentes.

On s'est fait un devoir de citer avec exactitude les auteurs qu'on a suivis dans les additions & dans les corrections. Nous avons d'ailleurs apporté toute l'exactitude possible dans le choix des mémoires, des critiques, & des remarques manuscrites que quelques personnes ont fournies. Le soin que nous avons pris de citer leurs noms à chaque article où l'on en a fait usage, nous dispense de les nommer ici.

Tel est le plan qu'on a suivi dans la nouvelle édition qu'on présente au Public. On s'est appliqué à la rendre la plus exacte & la plus complette qu'il a été possible. Ce seroit, sans doute, trop présumer de soi-même, de prétendre qu'il ne soit échapé aucune inexactitude. La refonte des Supplémens dans le corps de l'ouvrage étoit l'unique objet que nous nous étions d'abord proposé. Ce n'est qu'en examinant l'ouvrage de plus près qu'on s'est apperçu que bien des choses demandoient à être réformées, & qu'on s'est déterminé à faire les augmentations dont on a parlé. On doit donc nous savoir gré des améliorations que nous avons faites à l'ouvrage, sans nous rendre responsables des fautes qui ont pu échaper à nos prédécesseurs. La plupart étoient de très-habiles gens: cependant ils se sont corrigés successivement les uns les autres, même dans des choses importantes. Nous avons encore trouvé à corriger après eux. Nos successeurs nous corrigeront sans doute, & seront eux-mêmes corrigés dans la suite. C'est le sort des ouvrages d'une certaine étendue. On peut appliquer à celui-ci en particulier le mot d'Horace, *Optimus ille est qui minimis urgetur.*

Digitized by Google

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE MDCCXVIII.

L'Art de diſpoſer les faits hiſtoriques ſuivant l'ordre alphabétique, eſt le moyen le plus commode pour faciliter aux hommes la connoiſſance de l'Hiſtoire. Toute autre méthode eſt ſujette à des recherches difficiles & ennuyeuſes. Si l'on ſuit l'ordre chronologique, il ſera néceſſaire, quand on voudra être éclairci de quelque fait, ou de la vie de quelque homme illuſtre, de ſavoir auparavant le temps dans lequel ce fait eſt arrivé, & le ſiécle dans lequel cet homme a vécu. On n'a pas toujours ces époques préſentes, & c'eſt ſouvent ce qu'on cherche. Il en eſt de même dans la Géographie. Voulez-vous ſavoir en quel pays une ville eſt ſituée? Il vous faudra parcourir tout le monde, ſi vous n'avez un Dictionnaire, où vous puiſſiez trouver ſon nom ſans peine, & qui vous indique en même temps la ſituation de cette ville, & les circonſtances les plus remarquables pour vous la faire connoître.

Cependant, cet art ſi commode & ſi utile a été long-tems ignoré, non ſeulement pour ce qui regarde l'Hiſtoire, mais auſſi pour la Grammaire. Ce ſont les Grammairiens qui l'ont mis les premiers en uſage, pour chercher les mots. Phrynicus & Julius Pollux, qui vivoient ſous l'empire de Commode, s'en ſont ſervis, & après eux Héſychius d'Alexandrie, Erotien & Harpocration. Etienne de Byzance qui vivoit avant l'empire de Juſtinien, employa cette méthode pour donner une Géographie des peuples & des villes, qui fut abrégée ſous le regne de Juſtinien par Hermolaüs. Suidas, qui vivoit long-temps après, ſous le regne d'Alexis Comnéne, dans l'onziéme ſiécle, ayant entrepris de faire une compilation de pluſieurs dictionnaires, dont il a nommé les auteurs à la tête de ſon ouvrage, ajouta aux interprétations des mots, la vie des ſavans & des princes, & divers points d'Hiſtoire: enſorte que l'on peut regarder ſon ouvrage comme le premier *Dictionnaire hiſtorique*, mais fort imparfait. Son exemple a été long-temps ſans être ſuivi; & ce n'eſt que dans le ſiécle paſſé que l'on a fait revivre cette méthode, de rapporter *l'hiſtoire, les vies des empereurs, des rois, des auteurs, des hommes illuſtres, les faits remarquables, la fable, les peuples & les villes*, dans l'ordre alphabétique. C'eſt ce qu'entreprit le premier Charles Etienne, dans ſon *Dictionnaire latin hiſtorique, géographique & poëtique*, ſur les mémoires de Robert Etienne, imprimé pour la premiere fois l'an 1566, & depuis en 1621 & en 1638. Ce Dictionnaire, tout imparfait qu'il eſt, n'a pas laiſſé d'être d'un grand uſage. L'an 1670, Nicolas Lloyd, Anglois, l'augmenta, le perfectiona, & le fit imprimer à Oxford. On peut dire que cet Ouvrage eſt le premier des *Dictionnaires hiſtoriques* qui ſoit parvenu à quelque degré de perfection; car celui de Juigné, qui avoit été imprimé à Paris dès l'an 1664, & dont il ſe fit huit éditions juſqu'en 1672, n'eſt preſque qu'une traduction françoiſe de celui de Charles Etienne. Le Dictionnaire de Lloyd, auquel il avoit travaillé près de trente ans avec ſoin, fut bien reçu du Public, qui devoit avoir obligation à un homme d'avoir conſacré la plus grande partie de ſa vie à ramaſſer des faits hiſtoriques, pour les expoſer dans une méthode facile à tous ceux qui vouloient s'en inſtruire. Ce fut ſur le plan de Lloyd, que M. Moréri travailla à ſon *Dictionnaire hiſtorique*, dont il donna la premiere édition à Lyon en un volume *in-fol.* l'an 1674. Quelque temps après, Moréri entreprit une ſeconde édition beaucoup plus ample, qui fut commencée à Lyon l'an 1681. Mais il mourut avant qu'elle fût achevée. Moréri ayant été précepteur des enfans de M. de Pomponne, miniſtre & ſecrétaire d'état, le ſieur Parayre, premier commis de ce miniſtre, prit ſoin de faire achever l'impreſſion du ſecond volume, qui n'eſt pas à beaucoup près ſi rempli que le premier, & il dédia ces deux volumes au roi, en ſon nom.

Comme les Dictionnaires ne ſont jamais parfaits, & qu'il eſt preſque impoſſible qu'on n'y omette beaucoup de choſes, on fit travailler à un *Supplément*, qui compoſa un troiſiéme Volume, imprimé à Paris, l'an 1689. Il ſe fit auſſitôt en Hollande pluſieurs éditions du *Dictionnaire hiſtorique*, dans leſquelles on inféra le *Supplément*, en mettant chaque article à ſon rang, avec beaucoup d'additions, dans les éditions de 1696, 1698 & 1702, en quatre volumes *in-fol.* Le ſieur Bayle, recommandable dans la république des lettres, par ſon érudition, & par ſa maniere agréable d'écrire, entreprit de ſon côté un *Dictionnaire*, pour ſervir de Supplément & de correction à celui de Moréri. La premiere édition de ce Dictionnaire eſt de l'an 1697, & la ſeconde plus ample, de 1702. Jean-Jacques Hofman, profeſſeur à Baſle, donna vers l'an 1680, un *Lexicon univerſel*, auquel il fit depuis des additions, & qui a été imprimé en Hollande l'an 1698: édition dans laquelle on a fondu les Dictionnaires hiſtoriques & le Gloſſaire de Ducange. Cependant on fit travailler à Paris à une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri, qui fut achevée l'an 1699. Voici de quelle maniere l'auteur de cette édition s'explique dans ſa Préface.

Digitized by Google

» Il y a peu de livres dans la république des lettres dont l'utilité s'étende plus loin que » celle d'un *Dictionnaire hiſtorique*. Tout le monde en eſt convaincu par ſa propre expérience; » car quel plus grand ſecours pour ceux, qui, ſans avoir la force d'eſſuyer les fatigues inſépa- » rables de l'étude, ne peuvent néanmoins ſe réſoudre à tout ignorer? Cherchent-ils à » s'inſtruire d'un point d'Hiſtoire? l'ordre alphabétique le préſente d'abord à la vue, & leur » en dévelope les circonſtances avec aſſez de netteté, pour leur donner lieu de s'en faire » honneur dans les converſations, unique & foible avantage où ſe bornent la plupart d'en- » tr'eux. Quoique les ſavans, beaucoup moins faciles à ſatisfaire, pouſſent ordinairement » plus loin leurs recherches, ils ne trouveront pas moins leur compte dans l'uſage de ce » Dictionnaire. Ont-ils à ſe plaindre d'un défaut de mémoire? un nom propre, une époque, » un fait leur eſt-il échapé? c'eſt-là qu'ils ſont ſurs de le retrouver. Veulent-ils creuſer & » même épuiſer une matiere? les citations leur en facilitent les moyens, en leur apprenant » quels auteurs ils doivent prendre pour guides. C'eſt envain qu'ils voudroient ſe flater; » quelque habiles qu'ils ſoient, ils ne peuvent tout ſavoir par eux-mêmes, & la vie n'eſt pas » aſſez longue pour leur permettre d'embraſſer tant de notions différentes. L'art ſeul étoit » capable de ſuppléer à leur foibleſſe, dans un ouvrage tel que celui-ci, où l'on a prétendu » raſſembler les connoiſſances de tous les ſiécles & de toutes les nations. *Fable, hiſtoire*, » & ce qui en dépend néceſſairement; *religions, cérémonies, gouvernemens, mœurs, coutu-* » *mes, événemens de paix & de guerre, généalogies, monumens de peinture, de ſculpture,* » *d'architecture, critique, productions d'eſprit*, tout eſt du reſſort d'un Dictionnaire hiſtori- » que. Pour porter une ſi grande diverſité de matieres à leur derniere perfection, il ne fau- » droit pas moins qu'un génie univerſel & infatigable, mais où le rencontrer? De ſi grands » efforts ſont infiniment au-deſſus des forces d'un ſeul homme. »

C'EST ainſi que cet Éditeur s'étoit expliqué dans la préface qu'il mit à la tête de l'édition qui parut l'an 1699. » Dans la ſuite, chargé, dit-il, du ſoin d'une ſeconde réviſion, & con- » ſidérant le Dictionnaire hiſtorique, comme un vaſte bâtiment, compoſé de pluſieurs par- » ties inégales & bizarement aſſemblées, il commença par former un plan ſur lequel il pût » travailler ſurement, & crut devoir preſſentir le gout du public, en lui communiquant un » projet, que voici.

» Les habiles gens ſont trop inſtruits des défauts qui ſe trouvent dans le Dictionnaire » de Moréri, pour ne pas ſouhaiter qu'on s'applique ſérieuſement à les réformer. On a tenté » pluſieurs fois de le faire, ſoit en Hollande, ſoit à Paris, & toujours avec trop peu de ſuc- » cès, pour répondre à l'idée que les ſavans en avoient conçue. Il n'y aura pas lieu de s'en » étonner, ſi l'on fait attention ſur la maniere dont les quatre volumes de cet ouvrage ont » été formés. Différentes perſonnes y ont travaillé à diverſes fois, & les mémoires des uns » & des autres y ont été employés indifféremment: de-là vient ce grand nombre de fautes » & de contradictions, qui frapent les moins éclairés. Pour y remédier, il falloit reprendre » cet ouvrage par le fonds, & garder un ordre certain dans la diſtribution des articles; il fal- » loit n'en laiſſer paſſer aucun, ſans le vérifier ſur les auteurs originaux, & c'eſt ce que l'on » n'a point fait juſques ici. Ceux qui ont été chargés de revoir les éditions de Hollande, ſe » ſont contentés de corriger quelques fautes des plus ſenſibles. Peu ſoigneux d'entrer dans » le détail de tous les articles, ils en ont épargné un très-grand nombre, où les bévues n'é- » toient pas moins fréquentes, que dans ceux qu'ils ont corrigés. A l'égard du fonds, ils ne » s'en ſont guères embaraſſés; & ils ont cru que ce ſeroit un travail trop étendu, d'y réta- » blir la chronologie ſur un calcul uniforme, & d'y ranger les articles dans un ordre plus clair » & plus précis.

» L'engagement où je me ſuis trouvé de revoir après eux le *Dictionnaire hiſtorique*, dans » l'Edition qui s'en eſt faite à Paris en 1699, m'avoit fait dreſſer une eſpece de plan, pour » tâcher de rendre le corps de cet ouvrage plus régulier; mais il me fut impoſſible de ſuivre » ces idées, parceque l'impreſſion étoit commencée lorſque je me chargeai de ce travail. » Ainſi, pour éviter une trop grande inégalité, je me vis ſouvent contraint de m'en tenir au » deſſein ſur lequel on avoit ébauché les premieres feuilles. D'ailleurs, j'avois trop peu de » temps devant moi; on imprimoit chaque jour deux feuilles, & je m'étois impoſé l'obliga- » tion de fournir à meſure les corrections & les augmentations que je jugeois les plus néceſ- » ſaires: une ſi grande rapidité m'empêcha de profiter de mes réflexions. Aujourd'hui que » la carriere m'eſt ouverte de plus loin, je vais raſſembler quelques remarques dans ce projet, » que j'abandonne à la critique: prêt à réformer mes idées, lorſqu'on m'en fera connoître le » défaut, & réſolu de mettre en œuvre les nouvelles découvertes qu'on voudra bien me » communiquer.

Chronologie. » I. Je commence par la CHRONOLOGIE. Pour peu que l'on ait fait de progrès dans l'Hiſ- » toire, on ſait aſſez qu'à moins de l'y prendre pour guide, on eſt à tout moment en danger » de s'égarer. Si cette ſcience eſt utile dans une hiſtoire complette, dont la ſuite & l'en- » chaînement ſemblent marquer à peu près la date des faits qui y ſont rapportés, elle eſt » abſolument néceſſaire dans un ouvrage tel que celui-ci, où les évenemens de pluſieurs

Digitized by Google

» siécles, qui sont rassemblés quelquefois dans une même page, doivent du moins être dis-
» tingués les uns des autres par des époques fixes: ordre auquel Moréri & ses continuateurs
» se sont rarement assujétis. Quelquefois ils débitent les faits les plus importans, sans les
» accompagner d'aucune date. Presque par-tout, même dans l'histoire sacrée & dans l'his-
» toire grecque, la plus proche des temps fabuleux, ils n'emploient point d'autre époque
» que celle de la fondation de Rome; ce qui ne paroît pas moins irrégulier, que s'ils se
» servoient de l'hégire dans l'histoire de France. Quant aux années du monde, ils n'em-
» brassent point de supputation uniforme. Quoiqu'ils s'attachent ordinairement à celle de
» Torniel & de Salian, ils ne laissent pas en d'autres occasions de suivre indifféremment
» Scaliger, le P. Petau, Riccioli, & même les chronologistes les plus opposés entr'eux, tels
» que sont ceux qui comptent suivant la version des Septante, & ceux qui s'en tiennent au
» calcul de la Vulgate. Outre que ce mélange de chronologies différentes répand une dif-
» formité *visible* dans tout le corps de l'ouvrage, il y jette encore une confusion qu'il est
» presque impossible de débrouiller. Car comme il y a peu d'histoires dont il ne soit fait
» mention plus d'une fois dans le Dictionnaire, par rapport aux différens noms des ac-
» teurs qui y ont eu part, souvent la même action dans ces différens articles, y est rangée
» sous différentes dates, parceque les extraits ont été empruntés de divers auteurs, dont
» chacun supputoit à sa maniere.

» Pour remédier à ce désordre, j'ai jugé qu'il seroit bon de réduire l'histoire sacrée &
» l'histoire ancienne sous les loix d'une même chronologie, des plus approuvée: telle pa-
» roît être aujourd'hui celle d'Usserius, dont les annales ne s'étendent que jusqu'au com-
» mencement de l'empire de Vespasien. A l'égard des siécles qui ont suivi la naissance de
» Jésus-Christ, j'ai observé dans la distribution de leurs années l'ordre qu'a gardé M. de
» Tillemont dans ses ouvrages historiques; & depuis le point où ces mémoires nous man-
» quent, jusqu'à notre temps, c'est sur l'*Abrégé chronologique* du P. Labbe que j'ai cru de-
» voir me regler. Bien plus, pour suivre la maniere de compter la plus usitée, j'ai regardé
» l'ére chrétienne comme le centre où doivent être rappellées les autres époques. J'ai donc
» employé par tout cette ére, ou plutôt l'ére que nous appellons *vulgaire*; mais j'ai cru de-
» voir lier ce calcul universel, avec celui qui convenoit le plus aux peuples & aux em-
» pires, dont j'étois obligé de rapporter quelques traits d'histoire. Sur ce plan, chaque
» événement de l'histoire sacrée, de l'histoire des premiers empires, & même de l'histoire
» grecque, jusqu'à la premiere olympiade, sera rangé sous certaine année du monde, ré-
» duite à l'ére de Jesus-Christ. Ainsi Abraham mourut l'an du monde 2183, & 1821
» avant J. C. Am-Essis, sœur d'Aménophis, commença de regner en Egypte l'an du monde
» 2239, & avant l'ére chrétienne 1765. Acrise, roi d'Argos, succéda à son frere Boëtius vers
» l'an 2661 du monde, & avant l'ére chrétienne 1343. Quoique ce dernier article dépende
» de l'histoire grecque, je m'y sers encore des années du monde; mais depuis l'institution
» des olympiades, c'est par elles seules que je compte dans l'histoire grecque, sans pour-
» tant omettre l'ére chrétienne. Par exemple, Abydos, ville d'Asie, sur le détroit du Bos-
» phore ou de Constantinople, fut prise par Philippe, roi de Macédoine, la premiere année
» de la CXLV olympiade, 200 ans avant J. C. Dans l'histoire romaine, j'ai recours à l'épo-
» que de la fondation de Rome, & aux consulats. Accius, Actius ou Attius, poëte la-
» tin, naquit sous le consulat d'Hostilius Mancinus, & d'Attilius Serranus, l'an de Rome
» 583, & avant l'ére chrétienne 171. Depuis Jésus-Christ, je suppute simplement par les
» années de l'ere chrétienne. Abgar, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, vivoit sous
» l'empire de Trajan, lorsque ce prince soumit l'Arménie, l'an 107 de l'ére chrétienne.
» Abgar, roi d'Edesse, vivoit sous l'empire d'Antonin *le pieux*, vers l'an de J. C. 138.
» Comme j'ai cru, dans un ouvrage tel que celui-ci, ne devoir pas citer la Période Julien-
» ne, qui semble n'être faite que pour les savans, je me suis aussi dispensé d'employer les
» éres particulieres de quelques princes & de quelques peuples, telles que celles de Nabo-
» nassar, des Seleucides, de Dioclétien, &c. Il n'en est pas de même de l'ére de Mahomet,
» appellée l'hégire: je m'en suis toujours servi dans l'histoire de ses sectateurs, parceque leurs
» historiens l'ont employée par-tout; mais je l'ai toujours unie à l'ére chrétienne, suivant
» la réduction qu'en a fait Gravius. Aaron, cinquiéme calife de la maison des Abbassides,
» appellé par nos historiens *Aaron, roi de Perse*, vivoit du temps de Charlemagne, & mou-
» rut l'an de l'hégire 193, & de l'ére chrétienne 808. Voila les changemens qui m'ont paru
» nécessaires dans la chronologie.

» II. La Géographie n'étoit guères mieux traitée. La plupart des articles qui regardent Géographie.
» l'ancienne géographie, avoient été puisés, non dans les premieres sources, mais dans des
» auteurs modernes, qui souvent n'ont pas eux-mêmes consulté les originaux: ce qui paroît
» visiblement par les bévues dont on charge les anciens auteurs, par l'infidélité des cita-
» tions, & par l'obscurité qui confond l'histoire des villes de même nom, quoique ces
» villes soient exactement distinguées par Strabon, & par les autres anciens. Je ne char-
» gerai point ce projet d'un nombre d'exemples inutiles, & je me contenterai de ceux qui

Digitized by Google

» ſe préſentent dès l'entrée même du Livre; tels que ſont les articles ABANDO, fleuve de » la haute Ethiopie; ABA, montagne de l'Arménie; ABA, ou ABÉE, ville de la Phocide; » & ABÉE, ville du Péloponnèſe. Il paroît encore que l'on a trop négligé de débrouiller » les noms différens que les changemens de domination ont fait prendre aux villes : er- » reur qui tantôt multiplie les articles inutilement, & tantôt confond ceux qui devroient » être diſtingués. Ce n'eſt qu'avec une extrême exactitude qu'il eſt poſſible de réparer ces » défauts; & l'on prétendroit vainement y réuſſir, ſi l'on s'en rapportoit à la bonne foi de » nos Dictionnaires géographiques. Leurs auteurs, peu ſcrupuleux, s'embaraſſent rarement » de nommer leurs garants, & ſemblent affecter de vouloir toujours être crus ſur leur pa- » role. Pour éviter de s'égarer ſur leurs traces, c'eſt aux anciens Géographes qu'il faut avoir » recours; encore faut-il ſouvent ſe défier de leurs commentateurs.

» On croiroit que la Géographie moderne eſt expoſée à de moindres difficultés. Un grand » nombre de Voyageurs ont du l'éclaircir dans ces derniers ſiécles; cependant la diverſité » de leurs relations ne laiſſe pas d'embaraſſer extrêmement ceux qui s'attachent à les ſui- » vre. L'unique moyen de marcher ſurement, c'eſt de faire une très-grande différence en- » tre ceux qui ſe ſont légitimement acquis la réputation de gens éclairés & ſinceres, & » ceux qui ſemblent n'avoir écrit que pour impoſer à la crédulité de leurs Lecteurs. Les » compilateurs du Dictionnaire hiſtorique n'ont pas été fort exacts dans ce diſcernement : ce » qui paroît dans l'article AA, riviere, & dans un grand nombre d'autres, dont la diſcuſſion » groſſiroit trop ce projet.

Ordre des articles.

» III. C'eſt à la DISTRIBUTION DES ARTICLES qu'il faut maintenant paſſer. Il ſemble » d'abord qu'elle ne ſouffre aucune difficulté, & que les différentes matieres devroient ſe » ranger d'elles-mêmes par l'ordre alphabétique; mais cet ordre, tout naturel qu'il eſt, ne » laiſſe pas d'être ſuſceptible de certain choix : je m'explique. Une même ville, une même » province, eſt appellée de pluſieurs noms, qui commencent par différentes lettres de l'al- » phabet. Il m'a paru qu'il falloit toujours placer l'article ſous le nom le plus connu, ſans » néanmoins ſupprimer les autres noms dans leur rang alphabétique, mais en les y con- » ſervant ſans ſuite, & ſeulement pour les renvoyer au nom principal. J'avoue que Mo- » réri & ſes continuateurs ont connu cette méthode; & je me ſuis fait un devoir de la » pratiquer plus conſtamment qu'eux. Ils ont été plus négligens ſur le choix qu'ils de- » voient faire entre deux ou trois noms différens, que porte une même perſonne chez les » anciens. Souvent ils rangent un Romain ſuivant la lettre de ſon premier nom, qui lui eſt » commun avec un million d'autres Romains; au lieu qu'ils devoient le placer ſous la pre- » miere lettre de ſon nom de famille, moins général & même plus connu. Ainſi MARC- » ANTOINE, qui, dans la derniere édition de Hollande, tomboit ſous la lettre M, devoit » être employé à la lettre A, ſous laquelle je l'ai rappellé dans la derniere édition de Paris : » reſte à faire dans cette édition grand nombre de changemens ſemblables. Les noms des » modernes, ſur-tout, ſe ſentent de ces tranſpoſitions; le Dictionnaire hiſtorique les diſtri- » bue ſouvent ſous leurs noms propres, PIERRE, FRANÇOIS, &c. au lieu de les faire venir » par ordre de ſurnom, qui pourtant eſt celui par lequel on peut les diſtinguer.

Noms défigurés.

» IV. Quelque incommodes que ſoient ces tranſpoſitions, elles ſont encore moins dé- » fectueuſes que les changemens eſſentiels qui ſe ſont gliſſés dans les noms propres. L'af- » fectation d'habiller à la françoiſe ces noms étrangers, les a rendus preſque méconnoiſ- » ſables dans mille & mille endroits. Non ſeulement les terminaiſons grecques & latines » y ont été quelquefois bizarement transformées, contre l'uſage reçu; mais dans le corps » des mots mêmes, on a changé des lettres, qui ſouvent déterminoient la ſignification, ou » caractériſoient la langue. Pourquoi, par exemple, ôter à des mots grecs l'*y*, qui leur eſt » ſi naturel, pour lui ſubſtituer l'*i*, qui forme un autre ſens? Si c'eſt pour s'aſſujétir au » caprice d'une orthographe moderne, & ſouvent vicieuſe, on poura peut-être paſſer » cette licence à ceux qui ſe la ſont donnée, dans les mots ordinaires; mais dans les noms » appellatifs, on aura toutes les peines du monde à la ſouffrir, parcequ'elle les métamor- » phoſe abſolument. Cependant, pour me conformer, autant que le bon ſens le peut per- » mettre, aux manieres les plus générales, quoique peut-être les moins ſures, lorſque je » me vois obligé de traveſtir les noms étrangers, je tâche au moins de les donner enſuite » dans leur langue naturelle, entre deux crochets, comme on l'a judicieuſement obſervé » dans les éditions de Hollande. Je n'ai pas jugé devoir uſer de la même indulgence à » l'égard des noms qui ont été groſſierement altérés; je me ſuis contenté de les conſerver » ſeuls, & ſans aucun corps d'article, en la place qu'on leur a fait uſurper mal à propos, » pour leur donner ailleurs, avec plus d'étendue, celle qui leur appartient de droit. Ainſi » je renvoie ACHIAS, petit-fils d'Hérode, à ACHIAB ou AQUIAB; ACHOLIUS, au mot ACO- » LIUS; ACHREDE, au mot ACHRIDE.

Narrations imparfaites.

» V. Un autre défaut qui ſe rencontre dans le Dictionnaire hiſtorique, c'eſt que la plu- » part des hiſtoires n'y ſont pas toujours complettes. On ſe contente de rapporter quel- » ques circonſtances de la vie d'un héros, ſans conduire la narration juſqu'au dénoument

Digitized by Google

» qui doit la terminer. Rien n'eſt plus rebutant pour le lecteur, qui voit tromper à regret » les juſtes mouvemens de ſa curioſité, qu'un début éclatant avoit fait naître. La cauſe de » cette mutilation n'eſt pas difficile à deviner. Lorſque les faiſeurs d'extraits ont trouvé » dans un auteur quelque trait d'hiſtoire qui pouvoit être allégué, ils s'en ſont accommo- » dés, tout imparfait qu'il étoit, ſans ſe mettre en peine, pour lui donner la derniere » main, de fouiller chez d'autres hiſtoriens. Ce n'eſt qu'à force de travail qu'on peut ſup- » pléer à leur négligence; & c'eſt une obligation que je m'impoſerai toujours, ſur tout » dans les évenemens, dont la ſuite méritera le plus d'être éclaircie.

» VI. Il ſemble que les auteurs du Dictionnaire aient trop ſouvent négligé l'hiſtoire de Hiſtoire Mo- » leur ſiécle, pour ne moiſſoner que dans celle des ſiécles les plus reculés. Les recherches derne. » de l'antiquité ſont très-curieuſes, on en convient, mais elles ne doivent pas exclure la » connoiſſance des événemens importans qui ſe ſont paſſés, ou de notre temps, ou de celui » de nos peres. Un héros, pour avoir vécu de nos jours, n'en eſt pas moins héros; au con- » traire, ſes aventures nous intéreſſent d'autant plus, que le temps nous en approche de » plus près, & nous le fait connoître plus diſtinctement. C'eſt ſur ce principe que je crois » devoir donner quelque ſoin à conſerver la mémoire des grands hommes qui ont vécu preſ- » que à nos yeux, ſoit en France, ſoit ailleurs, & à marquer les dernieres révolutions des » états qui nous ſont les plus connus.

» VII. La Fable mérite à ſon tour quelques réflexions. Outre que la diverſité d'opinions Fables. » des anciens mythologiſtes la rend d'elle-même aſſez confuſe, ce n'eſt point d'eux que les » compilateurs du Dictionnaire ont tiré leurs mémoires; c'eſt de quelques modernes, la » plupart de peu d'autorité. Souvent même ils en ont retenu les allégories forcées, qui don- » nent la torture au bon ſens, & qui font languir le lecteur le plus avide. De peur de tomber » dans les mêmes défauts, je n'ai conſervé du ſens moral des fables, que ce qui m'en pa- » roiſſoit de plus naturel & de plus utile; & j'ai préféré par-tout Homere, Héſiode, » Apollodore, & les Scholiaſtes, à Noël le Comte, à Baudouin, & à d'autres modernes de » même trempe.

VIII. On ne peut nier que les citations ne ſoient en quelque maniere la baſe & le fonde- Citations. » ment de tout un Dictionnaire. C'eſt par elles ſeules qu'un auteur ſe diſculpe, & qu'un » ſavant peut s'éclaircir des faits qui ſont rapportés dans le corps de l'ouvrage. On ne peut » donc y être trop exact, & ce n'eſt pas un petit travail de rétablir les citations fauſſes, » obſcures, ou équivoques, qui terminent la plupart des articles. C'eſt alors, ſur-tout, qu'il » faut ne ſe repoſer qu'à bon titre ſur les ouvrages de la ſeconde main, & qu'il faut remon- » ter, autant que faire ſe peut, aux ſources originales.

» IX. Ce ſeroit ici le lieu d'examiner s'il eſt à propos de faire quelque retranchement dans Retranchemens. » le Dictionnaire, pour le rendre plus parfait. Tous les ſavans décideront ſans héſiter, qu'un » ſemblable ouvrage ne devroit être groſſi que de faits curieux ou utiles. J'en conviens avec » eux; mais ils doivent auſſi m'accorder que dans la réviſion d'un Dictionnaire, qui eſt de » la portée de tout le monde, on doit ſur-tout éviter d'effaroucher les foibles, qui ſe paient » plus d'apparence que de raiſon. Supprimez quelques bagatelles, ils ne manqueront pas » d'inférer de-là que vous en avez uſé de même à l'égard des choſes les plus eſſentielles. » Vous aurez beau vous récrier, & citer pour vous trois ou quatre ſavans du premier ordre, » vos raiſons ne ſeront point entendues, ce ſera le public qui vous jugera, & vous ſerez » condamné à la pluralité des voix. Ainſi, pour m'épargner les reproches qu'une conduite » trop ſévere m'attireroit infailliblement, je conſerverai, même malgré mon penchant, quel- » ques faits de peu d'importance, qui auront été inférés dans cet ouvrage par ceux qui » m'ont devancé; & je me contenterai, en réformant par-tout l'élocution, d'en retrancher » quelques ſuperfluités de mots & de phraſes, qui font traîner le ſtyle, & qui le jettent dans » une langueur inſupportable.

» X. Reſte à parler ici des *Généalogies*, auſquelles Moréri a donné rang dans ce Diction- Généalogies. » naire. Le public eſt extrêmement partagé ſur le droit qu'elles peuvent avoir d'y entrer. » Quelques beaux Eſprits de profeſſion, gens accoutumés de trancher, leur donnent net- » tement l'excluſion, & prétendent qu'elles enflent mal-à-propos un Livre deſtiné pour des » recherches plus ſolides. Les autres, beaucoup moins rigides, regardent les généalogies » comme une partie eſſentielle d'un Dictionnaire, où l'on doit découvrir d'un ſeul coup » d'œil tout ce qui concerne l'hiſtoire univerſelle & l'hiſtoire particuliere. Sur ce pied, » pour céder au plus grand nombre, bien loin de retrancher abſolument les généalogies, » je m'attacherai à les perfectioner: & ſi je ſuis réduit à en ſupprimer quelques-unes, je » n'uſerai de cette rigueur que contre quelques familles obſcures, que l'intérêt ou la faveur » auront fait gliſſer entre les autres plus illuſtres.

C'eſt ſur ce projet que parut l'édition de ce Dictionnaire l'an 1704. Il y en a encore eu une depuis, qui parut en 1707, dans laquelle on a inſéré pluſieurs nouveaux articles.

L'édition de 1712 a été augmentée d'un volume entier. Non ſeulement on y a inſéré pluſieurs articles nouveaux, mais on y a retouché & réformé pluſieurs articles anciens, &

Digitized by Google

on a comme refondu le corps de l'ouvrage. L'hiſtoire eccléſiaſtique, qui étoit la partie la plus négligée dans le Dictionnaire, & cependant la plus importante, ſe trouve dans cette édition très-fidélement écrite. On y a réformé & étendu pluſieurs articles qui la concernent. Les vies des peres & des auteurs eccléſiaſtiques, & les choſes qui regardent leurs ouvrages y ſont rapportées avec exactitude : celles des ſaints, dont il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre dans le Dictionnaire, y ſont inſérées. La chronologie y eſt réformée en pluſieurs endroits. On y a ajouté quantité d'articles ſur l'hiſtoire & ſur la géographie ancienne & moderne ; & on y a même inſéré les antiquités grecques & romaines. On y a mis des notes critiques, ſoit pour éclaircir les difficultés qui ſe rencontrent dans les faits rapportés, ſoit pour fixer la chronologie, ſoit pour indiquer ce qu'il y a de faux ou de douteux dans les articles. Les généalogies ont été revues, reſtituées & continuées par un homme très-habile ſur cette matiere. Le ſtyle a été corrigé en pluſieurs endroits. Enfin on a pris tous les ſoins poſſibles pour rendre cette édition correcte, & en retrancher les fautes, qui s'étoient gliſſées dans les autres éditions, ſoit dans les articles, ſoit dans les citations.

Les Dictionnaires ſont ſemblables à ces fleuves qui reçoivent continuellement de nouvelles eaux. Celui-ci, depuis ſon commencement, s'eſt ſi prodigieuſement accru, qu'on auroit eu lieu d'eſpérer qu'il n'y avoit plus rien à ajouter à l'édition précédente : cependant le *Supplément* imprimé en Hollande en 1716, contenant un très-grand nombre d'articles nouveaux, a donné lieu d'augmenter conſidérablement cette derniere édition. On a examiné & retouché avec ſoin ce *Supplément*, & on en a extrait tous les articles qui pouvoient raiſonnablement entrer dans ce Dictionnaire, où ils ont été inſérés dans leur ordre alphabétique.

On a encore revu, corrigé & augmenté pluſieurs articles, pour les rendre plus parfaits. La *Bibliothéque orientale* de M. d'Herbelot, & quelques Dictionnaires chronologiques & géographiques, n'y ont pas été oubliés, non plus que les généalogies des étrangers. On a eu ſoin de corriger exactement les fautes qui auroient pu s'être gliſſées dans les autres éditions. Enfin on n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre cette édition plus complette que les précédentes. Si quelqu'un entreprend d'y ajouter quelque choſe, on lui dira avec raiſon, *In ſylvam ne ligna feras.* En effet, c'eſt ici une forêt de toute ſorte d'arbres, où l'on peut cueillir des fruits de toute ſorte de nature. Ce qui concerne la *théologie*, *la philoſophie*, *l'hiſtoire*, qui en fait le principal objet, *les ſciences & les arts*, *la vie des hommes illuſtres*, & une infinité d'autres matieres, s'y trouvent traitées avec exactitude & avec aſſez d'étendue. En un mot, c'eſt un livre pour les ſavans & pour les ignorans, dans lequel on trouve un fonds de ſcience qui inſtruit les derniers, & qui met les premiers au fait des choſes qu'ils ſavent déja. Le ſuccès que ce Dictionnaire a eu juſqu'à préſent, ne donne pas lieu de douter que cette derniere édition, beaucoup plus parfaite que les précédentes, ne ſoit bien reçue du Public.

Digitized by Google

PRÉFACE

DES EDITIONS DE *MDCCXXV*, ET DE *MDCCXXXII*.

L'UTILITÉ du *Dictionnaire historique* de Moréri est si connue présentement, qu'on croit pouvoir se dispenser d'en parler. On se contentera de décrire ici le plan qu'on s'est proposé de suivre pour le conduire dans cette nouvelle édition le plus près qu'il est possible de sa perfection.

La derniere édition qui parut en 1718, est certainement la meilleure & la plus ample de toutes. Cependant comme il s'y est encore glissé une infinité de fautes, & qu'il y est resté plusieurs articles défectueux, voici comme on s'y est pris pour les corriger.

La CHRONOLOGIE a d'abord attiré toute l'attention des réviseurs. Ils ont reconnu qu'on avoit eu dessein de suivre celle d'Ussérius, & qu'on l'avoit suivie en effet presque par-tout; mais comme on avoit laissé en plusieurs endroits des dates qui ne s'y accordoient pas, ils ont cru devoir refondre toute cette partie sur un système qui leur est propre, & ils l'ont fait avec toute l'exactitude possible.

L'idée d'un nouveau système ne doit effrayer personne. On ne s'y est point livré à des soupçons injurieux aux anciens historiens : l'étude qu'on en a faite, a engagé seulement à mettre une différence entre eux, & à respecter l'autorité des uns plutôt que celle des autres. On les a conciliés avec l'écriture-sainte, & on a eu le bonheur de se rencontrer sur chaque point avec quelqu'un de ceux d'entre les modernes qui ont acquis le plus de réputation dans ce genre de littérature. La version Vulgate est le fonds de la nouvelle chronologie, qui s'écarte peu de celle d'Ussérius.

On a coutume de partager tout le temps qui précéde l'ére chrétienne en six âges, qui se terminent tous à une époque célébre.

Le premier âge, dont le déluge universel est le terme, n'est pas sujet à contestation; mais le second, qui comprend tout le temps écoulé depuis le déluge jusqu'au temps qu'Abraham entra dans le pays de Chanaan, souffre plus d'une difficulté. On a cru trouver plus de solidité dans les opinions du P. Labbe & de plusieurs autres savans, que dans celles d'Ussérius & du P. Pétau; c'est-à-dire qu'en admettant entre les patriarches de ce second âge le jeune Caïnan reconnu par saint Luc, malgré l'opinion d'Ussérius, & croyant, malgré celle du P. Pétau, que l'écriture assure expressément qu'Abraham étoit âgé de soixante-quinze ans quand Tharé son pere mourut; on a compté quatre cens cinquante-sept ans pour cet espace de temps.

Le troisiéme âge, qui finit à l'année où les Israélites sortirent d'Egypte, est de quatre cens trente ans, du consentement de tous les Chronologistes qui s'attachent au texte hébreu ou à la Vulgate.

A l'égard du quatriéme âge, comme la plupart d'entr'eux s'accordent aussi à compter quatre cens soixante dix-neuf ans jusqu'à la quatriéme année du regne de Salomon, on les a suivis d'autant plus volontiers, que l'écriture ne paroît pas permettre de douter de la vérité de ce qu'ils assurent. On a cru aussi que le public, satisfait de la maniere dont Ussérius a disposé les années des Juges des Israélites, seroit bien aise de la retrouver dans cette nouvelle édition, exécutée avec plus de soin que dans les précédentes.

Il ne reste plus que le cinquiéme âge, qui s'étend jusqu'au retour des Juifs de la captivité de Babylonne; car celui qui le suit jusqu'à JESUS-CHRIT est incontestablement de cinq cens trente-huit ans. Après avoir compté avec l'écriture même trois cens quatre-vingt-dix ans depuis la mort de Salomon jusqu'à la destruction du royaume de Juda, & après avoir employé les expédiens que le P. Pétau a proposés pour concilier les livres des Rois avec ceux des Paralipoménes, on a fixé comme lui, & comme Ussérius, le commencement des soixante-dix années de captivité, à la quatriéme année de Joakim, & on a compté quatre cens soixante-seize ans pour la durée de cet âge. De sorte que la premiere année de l'ére chrétienne est suivant le nouveau système, la 4035 du monde.

Ce système a plusieurs avantages, & principalement celui de vérifier ce qui a été assuré par un bon auteur, que Callisthènes trouva à Babylone des observations de mille neuf cens trois ans. On y a ajusté ce qu'on peut dire de plus certain de l'empire des Assyriens, & de celui des Médes, avec plus de succès que n'avoit fait Ussérius, dans lequel on a observé une erreur de calcul, qui détruit tout ce qu'il avoit imaginé de la durée & des révolutions de ces deux empires.

L'antiquité grecque n'a pas été négligée dans ce travail. L'époque de la prise de Troye

étoit la ſeule à laquelle on fit attention, on en négligeoit deux autres, de la ſortie des deſcendans d'Hercules, & de leur retour dans le Péloponnèſe, depuis que Scaliger avoit déterminé le temps où il jugeoit qu'on devoit les placer, & l'on ſe privoit par-là de tout le fruit qu'on en pouvoit tirer. L'autorité de ce ſavant n'a pas impoſé aux réviſeurs, & la lecture des meilleurs auteurs leur a fait connoître le temps auquel on devoit placer ces événemens : d'où il eſt arrivé que comme ils changerent autrefois toute la face du Péloponnèſe, ils ont été obligés auſſi de réformer les idées qu'on avoit d'une infinité de choſes. Ils ont eu en cela l'avantage de s'accorder parfaitement avec le célébre chronographe Caſtor, dont tous nos modernes étoient contraints de s'écarter, quoique la plupart d'entr'eux avouaſſent que ſon autorité faiſoit une eſpéce de loi.

Voila ce qu'on a fait pour rétablir dans le Dictionnaire les temps qui ont précédé la venue de N. S. J. C. Ceux qui la ſuivent n'ont pas été oubliés : les empereurs romains, tant ceux qui regnerent en Occident, que ceux qui firent leur ſéjour à Conſtantinople, ont paru mériter l'attention des réviſeurs. On s'eſt auſſi attaché à rectifier ce qu'il y avoit de défectueux, ſoit dans les liſtes des patriarches des grands ſiéges, ou dans les articles de chacun d'eux en particulier, & on a eu ſoin par-tout d'établir l'uniformité dans la chronologie.

La maniere dont on a employé les diverſes dates des olympiades, & des années de Rome, comparées avec les années du monde, & avec les années avant Jésus-Christ, paroîtra auſſi très-commode. Les olympiades n'étant d'uſage que dans la Gréce, ne devoient trouver place que dans les articles hiſtoriques de la Gréce, & des pays plus orientaux, qui ont été ſoumis aux Macédoniens : les années de Rome ſe trouvoient employées mal-à-propos, lorſqu'il ne s'agiſſoit pas de l'hiſtoire de cette grande ville. On a ſuivi ce qui étoit conforme à la raiſon, parceque l'uſage contraire étoit un défaut qui défiguroit le Dictionnaire.

Quoique le travail des réviſeurs ſur la Géographie ne ſoit pas ſi étendu, les perſonnes judicieuſes trouveront qu'ils n'auront pas peu contribué à éclaircir cette ſcience. On n'a point encore eu dans le Dictionnaire une deſcription tant ſoit peu juſte de divers pays, & l'on ne s'étoit pas embaraſſé d'y donner au moins une légere idée des provinces de l'empire romain. Un lecteur curieux qui croyoit y apprendre ce que c'étoit que la *Dacie*, ne trouvoit rien ſur ce mot qui l'inſtruiſit, ou plutôt il n'y trouvoit rien qui ne le jettât dans l'erreur, & il étoit trompé de même dans toutes les occaſions où ceux qui avoient travaillé au Dictionnaire, n'avoient pas eu des modernes à copier. On a donc tâché de remédier à ce défaut, & l'on a même donné une ſuite des changemens & des révolutions arrivées dans chaque pays, toutes les fois qu'on a pu le faire.

Les Additions qu'on a faites à cette occaſion ſont en très-grand nombre : il y en a une infinité d'autres de toutes eſpeces; mais il y en a deux ſur-tout dont il eſt néceſſaire de dire un mot. La Bulgarie & la Dalmatie avoient été négligées juſqu'à préſent, comme ſi les rois de ces pays ne faiſoient aucune figure dans l'hiſtoire. On n'avoit rien dit de ceux-ci, & on s'étoit contenté d'avouer qu'on ne ſavoit rien de ceux-là, quoiqu'une infinité de gens ſachent que les François de Conſtantinople eurent à traiter avec de puiſſans rois de Bulgarie, qui ne contribuerent pas peu à détruire leur empire; & que l'hiſtoire des royaumes de *Dalmatie*, de *Croatie* & de *Servie* ſoit remplie d'une foule d'événemens d'autant plus importans, que ſans elle l'hiſtoire de l'empire Grec eſt très-imparfaite.

M. Du Cange avoit donné des ſuites hiſtoriques de ces royaumes, mais ſi défigurées par de fréquens anachroniſmes, que la vérité y étoit méconnoiſſable. C'eſt à quoi on a ſuppléé. On a débrouillé les divers rois, bans, archijupans de ces vaſtes pays; on a montré en quel temps chacun d'eux a vécu; on a fait obſerver l'étendue de leurs états dans les divers temps; & ce détail ſe trouve non-ſeulement dans les articles particuliers de chaque prince, mais dans les articles généraux de la *Bulgarie*, *Croatie*, *Dalmatie*, *Servie*, &c. De ſorte que cette partie de l'hiſtoire qu'on avoit omiſes dans le Dictionnaire, parcequ'elle étoit abſolument inconnue, y eſt peut-être une de celles qu'on trouvera la mieux traitée.

Il y a d'autres additions dont il eſt preſque inutile de parler, parce qu'une nouvelle édition les ſuppoſe toujours: l'hiſtoire moderne s'y trouve plus étendue & plus amplement traitée. On y avoit oublié des ordres & des congrégations très-célébres; on n'avoit rien dit de pluſieurs autres, qu'on n'eût copié dans des écrivains peu exacts. Tout eſt rectifié dans cette nouvelle édition; chaque article eſt court, quoiqu'on n'ait rien omis de ce qui peut inſtruire & ſatisfaire le lecteur.

Après avoir expoſé à peu près ce que le public trouvera de nouveau dans cette édition ſur la *chronologie*, la *géographie* & l'*hiſtoire*, il eſt néceſſaire de l'avertir que la *mythologie* & la connoiſſance des uſages des anciens ont été auſſi l'objet des ſoins des réviſeurs. Pluſieurs articles ſur ces matieres n'étoient pas capables de ſatisfaire ceux qui ont quelque connoiſſance de l'antiquité, & ils en donnoient une idée très-imparfaite à ceux qui les liſoient

Digitized by Google

ſoient ſans en avoir une teinture, parceque ſouvent on n'avoit fait que tranſporter dans le Dictionnaire, ce qu'on avoit trouvé dans des ouvrages peu propres à inſtruire. On a puiſé dans les ſources, & l'on n'a conſulté entre les modernes que ceux dont l'exactitude, le jugement & la pénétration ſont reconnues de tout le monde.

L'hiſtoire des hommes qui ſe ſont rendus illuſtres par leurs écrits, eſt traitée ſi différemment de ce qu'elle étoit dans les éditions précédentes, que cette partie du Dictionnaire ſe trouve complette. On ne verra plus le même homme ſous deux ou trois différens noms ſouvent défigurés; mais on verra ſon hiſtoire entierement décrite ſous ſon véritable nom: on y trouvera le lieu & la date de ſa naiſſance, le temps de ſon entrée dans les charges, & dans les dignités de l'égliſe & de l'état; & enfin l'année de ſa mort.

Outre les grands hommes qui étoient dans ce Dictionnaire, on en remarquera quantité d'autres qui ne méritoient pas moins d'y avoir place. Les articles nouveaux ſont extraits des meilleurs auteurs, & des mémoires très-ſurs qui ont été fournis par les ſavans. Ce qui regarde en particulier l'hiſtoire littéraire de Portugal, ayant été oublié dans toutes les éditions de ce Dictionnaire, & l'académie que le roi de Portugal vient d'établir avec tant de gloire dans ſa capitale, ayant attiré l'attention des réviſeurs ſur les ſavans de ce royaume, qui, quoiqu'en grand nombre, ſont preſque inconnus en France; un écrivain portugais, homme judicieux & d'une érudition très-étendue, a fourni des mémoires tirés d'une *bibliothéque portugaiſe* que cet auteur eſpere publier inceſſamment dans ſa langue naturelle.

Les généalogies des maiſons ſouveraines & des maiſons illuſtres de l'Europe, ont été rectifiées en pluſieurs endroits. On en a ajouté de nouvelles d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre, d'Italie & de France; mais on a pris ſoin de n'y ajouter que celles qui ayant un rapport néceſſaire à l'hiſtoire générale, ne devoient pas être oubliées dans ce Dictionnaire, & toutes ſont conduites juſqu'à ce jour. On a ajouté auſſi une table chronologique de tous les Cardinaux juſqu'à préſent: & l'on s'eſt appliqué à perfectioner le Dictionnaire dans toutes ſes parties.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les VI premiers volumes de la nouvelle édition du *grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri*. Cette immenſe collection que les éditions précédentes n'ont pas ceſſé d'améliorer, paroit avoir reçu dans celle-ci toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible. La refonte des deux ſupplémens, des corrections ſans nombre, des augmentations judicieuſes, un catalogue plus exact des ouvrages des grands hommes, la Religion reſpectée comme elle doit l'être, l'eſprit d'équité & de modération, les jugemens toujours dictés par l'impartialité, ſans aigreur ni ſatire; tout promet à l'Editeur & aux Libraires l'accueil le plus favorable de la part du Public, qui ne ſauroit manquer d'empreſſement pour ſe procurer la jouiſſance d'un ouvrage infiniment utile aux progrès des connoiſſances humaines. Fait à Paris, dans l'hôtel de la Bibliotheque du Roi, ce 17 Mars 1759.

Signé, SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT, notre amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur & Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre *Le Dictionnaire de Moreri, tant en Langue Françoiſe, qu'en Langue Eſpagnole*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le temps de trente années conſécutives*, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de *trois mille livres d'amende* contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur D'AGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le ſieur D'AGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité deſdites préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le vingt-huitiéme jour du mois de Mars mil ſept cent quarante-neuf, & de notre Regne le trente-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Je ſouſſigné reconnois que Monſieur Vincent, pere, a un tiers au préſent Privilége du Dictionnaire de Moréri François, & Meſſieurs Coignard & Jean-Thomas Heriſſant, chacun un ſixiéme; à l'égard du Dictionnaire de Moréri Eſpagnol, Meſſieurs de Tournes, Libraires à Lyon, y ſont intéreſſés pour un quart, & Meſſieurs Vincent, Coignard, Le Mercier, Hériſſant, Saillant & Gendron, de Liſbonne, pour chacun un huitiéme. A Paris ce trente-un Mars mil ſept cent quarante-neuf.

Signé, LE MERCIER.

Regiſtré enſemble la Ceſſion ci-deſſus, ſur le Regiſtre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 110. fol. 96. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce premier Avril 1749.

Signé, G. CAVELIER, Syndic.

LE GRAND

Digitized by Google

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

A A

CETTE lettre eſt la premiere de l'alphabet dans toutes les langues qui nous ſont connues, excepté l'éthiopienne, où elle eſt la treiziéme, & tient lieu de toutes les voyelles. Elle eſt voyelle dans les langues grecque & latine, & dans les autres qui ont cours en occident. Elle l'étoit auſſi autrefois dans les langues orientales, comme dans le ſamaritain & dans l'hebreu, où elle tenoit lieu de notre A. Mais depuis l'invention des points, les Juifs en ont fait une conſonne muette qui ne ſert que d'aſpiration, & à laquelle on donne le ſon de l'A, de l'E, de l'I, de l'O & de l'U, ſelon les différens points que l'on y joint pour déterminer ſa prononciation. Il ſemble que de tous les ſons il n'y en ait point de plus naturel que celui de cette lettre : il ne faut qu'ouvrir la bouche pour la prononcer. En effet, c'eſt le premier ſon que les enfans commencent à former ; & chez tous les peuples qui différent même entr'eux d'idiome & de langage, il ſert naturellement à exprimer quelques mouvemens de l'ame : tels que ſont ceux de l'admiration, de la douleur, &c.

Les Hebreux & les Arabes emploient leur Aleph ; & les Grecs leur Alpha, pour déſigner le nombre premier 1. Les Latins ſe ſont auſſi ſervi de cette lettre comme d'un chiffre, mais non pas ſi fréquemment. Elle ſignifie chez eux 500, comme on le voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt

Poſſidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au-deſſus de l'A, il ſignifioit cinq mille.

Cette lettre étoit hiéroglyphique chez les anciens Egyptiens, dont les lettres étoient repréſentées par des animaux différens. On conjecture que celle-ci repréſentoit l'*Ibis*, parceque la marche triangulaire de cet animal a beaucoup de rapport au triangle, qui eſt la figure de l'A. Dans le langage de l'Ecriture *Alpha* marque le commencement & le principe de toutes choſes. C'eſt

en ce ſens que Dieu dit dans l'Ecriture qu'il eſt l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A chez les Latins dans les jugemens ſignifioit *abſolvo* : ce qui l'a fait appeller une lettre ſalutaire ou de grace, parcequ'on s'en ſervoit pour déclarer innocent celui qui étoit accuſé. Dans les inſcriptions ou médailles, A ſe met pour *Auguſtus*, *ædes*, *ædilis*, *ædilitas*, *æra*, *ærarium*, *ager*, *albo*, *amicus*, *anima*, *anni*, *annis*, *anno*, *antiquo*, *argentum*, *aula*, &c.

Dans les noms propres A eſt ſouvent mis pour *Aulus*.

On ſe ſert de la lettre A chez les Grecs & les Latins dans la compoſition des mots. Les Grecs l'emploient ſur-tout pour ſignifier une négation ou privation de ce que ſignifie ordinairement le terme à la tête duquel il eſt ajouté.

Sur les différentes ſignifications de la lettre A, * conſultez Iſidore, *etym. lib.* 1. Pierius, *hieroglyph. lib.* 47. Ludolphus, *hiſt. ethiop.* Voſſius. Sanctius. La *méthode latine de Port Royal*, *au traité des Lettres*.

A. D. dans les lettres que les anciens s'écrivoient, ſignifioit *ante diem*. Des copiſtes ignorans n'en ſachant pas la ſignification, en ont fait *ad*. C'eſt ce qu'on voit dans pluſieurs éditions des lettres de Ciceron, où on lit *ad iv. Kal. ad vj. Id. ad iij. Non.* &c. au lieu d'*ante diem iv.* &c. comme il faut lire, ainſi que Paul Manuce l'a remarqué. On trouve dans Valerius Probus A. D. P. pour dire *ante diem*, *pridie*.

A A

AA tiré du mot grec Αα, eſt le confluent ou l'amas de diverſes eaux : car c'eſt ainſi qu'on doit entendre la définition qu'en donne Heſychius. χύσμα ὕδατος. Ce nom eſt commun à beaucoup de ruiſſeaux & de rivieres.

☞ AA, riviere de France, dont le nom latin eſt *Agnio*, & *Eunena*. Elle prend ſa ſource dans le haut Boulonnois, au nord du village de Bourte. Elle arroſe le bourg de Renty en Artois ; & au-deſſous de Wime, elle ſe ſépare en deux branches qui ſe rejoignent dans les foſſés de Saint-Omer qu'elle traverſe. Plus bas elle reçoit pluſieurs ruiſſeaux, & inonde les marais où ſont les iſles flotantes. Ses divers rameaux ſe réuniſſent au-deſſus de Wate, & elle ſe partage enfin en trois branches, dont la gauche communique au canal de Calais ; la droite que l'on appelle la *Colme*, ſe répand par pluſieurs coupures dans les canaux de Bourbourg, de Mardyk, de Furnes, & de Dunkerque. La branche du milieu conſerve ſon nom d'Aa, ſépare la Flandre d'avec la Picardie, & va ſe jetter dans l'Océan un peu au-deſſous de Gravelines, dans le lieu où les François furent défaits l'an 1558, après avoir repris Calais. * Strada, *guerres des Pays-Bas*, *l.* 1. La Martiniere, *diction. géograph.* Apollinaris Sidonius appelle cette riviere *Velicer* : mais il eſt probable que c'eſt une faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée, au lieu de *Vel-Nicer*, comme on le peut voir dans les éditions de Sirmond & de Colvius.

☞ AA, nom de trois rivieres de Suiſſe.

La premiere a ſa ſource au midi de la petite ville de Gruninghen, dans le Turgow qu'elle baigne. Groſſie enſuite par un ruiſſeau qui deſcend du village de Noſſicken, elle ſe jette dans la partie méridionale du lac de Griffen, nommé en la langue du pays Griffenzée.

La ſeconde, qui s'appelle auſſi *Alpha* ou *Alph*, a ſa ſource au pied du mont Brunnick, proche le village de Lungeren, dans le canton d'Underwald : après quoi elle forme trois petits lacs ; & ſe déchargeant de l'un dans l'autre, elle va enfin ſe perdre dans le lac de Lucerne. Elle y forme à ſon embouchure un petit golfe, à qui elle donne le nom d'*Alp-zée*, ou *lac d'Alph*.

La troiſiéme, qui ſort d'une montagne au nord-oueſt de la ville de Lucerne, coule vers le ſeptentrion ; forme deux petits lacs, arroſe la ville de Lentbourg, & ſe perd dans l'Aar, à deux lieues au-deſſus de Bruck. * La Martiniere, *diction. géograph.*

☞ AA eſt auſſi le nom de pluſieurs rivieres des Pays-Bas, dont la plupart joignent à leur nom d'Aa, celui d'un des lieux qu'elles baignent. Les plus conſidérables ſont,

Steenwicker-Aa. Elle a ſa ſource & ſon cours dans l'Ower-Yſſel, paſſe près de Stéenwick, dont elle reçoit ſon nom, & ſe décharge dans le Zuyderzée à Blockzill, où elle prend le nom de Blockzill-Aa.

Hawelter-Aa, prend ſa ſource dans le Comté de Drente : elle coule vers le ſud-oueſt, paſſe à deux lieues de Hawette qu'elle laiſſe au couchant, baigne la ville de Meppel, où elle eſt groſſie d'une autre riviere : & un peu plus bas elle en reçoit une autre, dont elle va porter les eaux avec les ſiennes à Swarte-Sluys, où elle ſe joint au Vecht, qui tombe près de-là dans le Zuyderzée. * La Martiniere, *dict. géograph.*

AA, nom de cinq rivieres de la Weſtphalie.

La premiere paſſe à Munſter, & ſe jette dans l'Ems, quelques lieues plus bas, vis-à-vis de Greven.

La ſeconde arroſe la petite ville de Stéenfort, & deux lieues au-deſſous confond ſes eaux avec celle de Vecht.

La troiſiéme, appellée *Velicer-Aa*, prend ſa ſource près de Velen, dans l'évêché de Munſter, coule à Bockholt, & ſe perd dans l'Iſſel, au-deſſous d'Anholt, bourg du comté de Zutphen dans les Pays-Bas.

La quatriéme naît dans le comté de Lippe, un peu au-deſſus de Hom, ſur les frontieres de l'évêché de Paderborn ; enſuite elle arroſe Dethmold, & entre dans le Wehrn, près d'Herford.

La cinquiéme, dans l'évêché de Munſter, paſſe par la ville d'Aahus, & perd ſon nom dans le Regge.

AA, riviere de Livonie, eſt appellée par quelques-uns *Teyder-Aa*. Elle paſſe par les villes de Adſel, de Wolmar & de Segewoldt, & ſe jette dans le golfe de Livonie, à douze mille pas de l'embouchure du fleuve Duna.

AA ou AAS, fontaine en Béarn dans la vallée d'Oſſau. Elle eſt appellée dans le pays *Fontaine des Arquebuſades*, à cauſe de la vertu de ſon eau, qu'on prétend être excellente pour la guériſon des bleſſures faites par les armes à feu. * Davity, *deſcript. de l'Europe*.

AACH, petite ville de la Souabe en Allemagne dans le comté de Nellembourg, ſous la domination de la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée ſur une colline entre le Danube & le lac de Conſtance, à ſix mille pas de l'un & de l'autre.

AAD, petite riviere du Brabant Hollandois, qui après avoir paſſé à Helmont & à Bolduc, s'unit près de cette derniere ville à la Dommelle, avec laquelle elle forme la Dieſe, qui ſe perd dans la Meuſe à Crevecœur. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ AAGARD (Chriſtian) auteur Danois, connu par quelques poëſies latines, entre leſquelles il y en a une imprimée *in-fol.* qu'il publia aux funérailles de Chriſtiern IV, roi de Danemarck, en 1648. Il l'intitula *Threni hyperborei : les plaintes du Nord*. Chriſtian Aagard étoit de Wibourg. Il fut profeſſeur en poëſie à Sora d'abord, & enſuite à Copenhague. Il fut enfin lecteur en théologie, & miniſtre à Ripen en Jutlande. Il eſt mort en 1664, âgé de 48 ans. Pluſieurs de ſes poëſies ont été inſérées au tome II des *Delicia poëtarum Danorum*. * *Chriſtiani Aagardi vita*, *in Roſtgaardii tom.* 1 *Deliciar. poët. Danor. Bartholini bibliotheca ſeptentrionis eruditi*, p. 23, & 182.

AAGARD (Nicolas) frere du précédent, & auſſi de Wibourg, floriſſoit en même temps que lui, & étoit profeſſeur dans l'académie de Sora, en Danemarck, où il avoit auſſi l'emploi de bibliothécaire, & où il mourut le 22 janvier 1657, âgé de 45 ans. Il

Digitized by Google

publia divers ouvrages : *De ſtilo novi Teſtamenti. De uſu ſyllogiſmi in theologia. De optimo genere oratorum. Diſputationes in Tacitum. Animadverſiones in Ammianum Marcellinum. De ignibus ſubterraneis. De nido phœnicis*, &c. * Voyez un plus grand détail dans *Bartholini bibliotheca ſeptentrionis eruditi*, p. 101 & 103.

AAHUS, ville de l'Evêché de Munſter, & capitale d'une contrée qui porte ſon nom. Elle eſt ſituée près de la ſource d'une petite riviere appellée *Aa*, qui ſe jette dans l'Iſſel. La ville d'Aahus eſt fortifiée d'un bon château, & eſt ſituée à trois milles d'Allemagne de Coësfeld, & à cinq d'Oldenſéele vers le nord.

AAIN-CHARIN, village fameux dans les montagnes de la Judée, environ à deux milles de Jéruſalem. Les pélerins y vont viſiter une égliſe, qui eſt, dit-on, bâtie au même lieu où étoit la maiſon de Zacharie & d'Elizabeth, pere & mere de S. Jean-Baptiſte. * Davity, *deſcript. de l'Aſie.*

AALAM, Arabe, eſt auſſi nommé Ebno-la-Alam, fils d'*Aalam*, ou *Ali* Ebno l'Hoſain. Ce fut un aſtrologue très-célébre dans le IX ſiécle, & fort chéri des grands de ſa nation, entr'autres de l'émir Adadoddaula. L'indifférence que Sanſon, ſucceſſeur de ce prince, eut pour le ſavant Aalam, l'obligea à ſe retirer dans une ſolitude. Il en ſortit pour voyager, & mourut à ſon retour dans la ville d'Aloſayla. * Pocock, *hiſt. orient.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

AALAND, iſle de Suéde, eſt plus ſouvent appellée ALANDT, *cherchez* ALANDT.

AALBOURG, ville de Danemarck, *cherchez* ALBORG.

AALST, (Everard d') né à Delft en 1601, & mort en 1658, étoit un peintre habile. Il réuſſiſſoit principalement à repréſenter des fruits, des cuiraſſes, des caſques, &c. * *Dict. hiſtor. de Hollande*, 1740.

AALST, (Guillaume d') neveu du précédent, & fils de Jean Aalſt, notaire à Delft. Il ſurpaſſa ſon oncle dans l'art de la peinture, & après avoir voyagé en France & en Italie, il vint s'établir en Hollande, où il fut admiré de tous les connoiſſeurs. * *Ibid.*

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée, large de vingt pas ſeulement, & longue de quinze mille, eſt extrêmement périlleuſe. Deux rivieres appellées *les mers de Pharaon*, coulent le long de ce paſſage, dont le ſable mouvant ſe répand ſur les eaux voiſines, & en couvre tellement la ſurface, qu'il eſt ſouvent impoſſible de diſtinguer la terre ferme d'avec leur courant; enſorte que les voyageurs ſont obligés de marcher toujours la ſonde à la main. * *Révolut. de Tunis.*

AANEYA, province d'Ecoſſe, *voyez* ANGUS.

AAR, fleuve le plus conſidérable de la Suiſſe, connu des anciens ſous le nom d'*Arula*. Il tire ſa ſource du mont Saint-Gothard peu éloignée de celles du Rhône & du Teſin. Enſuite il prend ſon cours au nord dans le canton de Berne, traverſe les lacs de Brientz & de Thun, au ſortir deſquels il ſe rend navigable, arroſe la ville de Berne, s'accroît des eaux de la Sane, coule à Soleurre; & après avoir reçu l'Emme, paſſe à Aarbourg & à Aarberg: enfin s'étant groſſi des rivieres de Ruſt & de Limath, près de Baden, il perd ſon nom dans le Rhin où il ſe jette ſur les frontieres de la Souabe & de la Suiſſe, entre Schaffouſe & Bâle, un peu au-deſſus de Waldshuſt, l'une des quatre villes Foreſtieres. Le pays qui eſt arroſé par l'Aar, en tire le nom d'Aargow, & eſt diviſé en haut & bas Argow. * Stumpf. *lib.* 4. Plantin, *deſcription de la Suiſſe.* Guillelman, *de rebus helvetic.* Coulon, *deſc. des rivieres.* Baudrand, &c.

☞ AAR, riviere d'Allemagne, qui a ſes ſources dans le comté de Blanckenheim, entre les états de Trèves, de Cologne & de Juliers. Elle arroſe Aremberg, Aldenaar, Saffemberg, Arwyller, & Zinzigh. Au-deſſous de cette derniere ville, elle ſe perd dans le Rhin, un peu au-deſſus de la ville de Lentz, qui eſt preſque vis-à-vis de ſon embouchure. Les Ripuariens étoient autrefois aux deux côtés de cette riviere, que quelques-uns appellent *Ahr*. Ptolémée l'appelle *Obringa*, & Marcien d'Héraclée la nomme *Abrinca* ou *Abricca*: tous deux conviennent que c'eſt cette riviere qui ſépare la Germanie ſupérieure d'avec l'inférieure. * La Martiniere, *dictionn. géograph.* Cellarius, *orb. antiq. notit.* t. 1, p. 297.

AAR, iſle de la mer Baltique, *cherchez* ARROE.

AARASSUS, ville de Piſidie, ſelon Strabon, *lib.* 12, qui cite Artemidore pour ſon garant. On croit que c'eſt l'Ariaſſis de Ptolémée: mais cette Ariaſſis eſt placée dans la Phrygie ou dans la Pamphylie, & elle eut un évêque dont il eſt parlé dans les conciles. * Ortel. *dict. géogr.*

AARBERG, ville de Suiſſe dans le canton de Berne, avec un château où réſide un bailli. Elle eſt ſituée dans une iſle que forme la riviere d'Aar. Elle fut entierement brulée l'an 1419, & depuis encore l'an 1477, à la réſerve de l'égliſe. Cette ville appartenoit autrefois à des comtes, qui étoient cadets de la maiſon de Neuf-Châtel. Pierre comte d'Aarberg vendit ſa ſouveraineté aux Bernois l'an 1351; & ſes deſcendans ſe retirerent en Autriche, où ils bâtirent un château, auquel ils donnerent le même nom de Aarberg. * Plantin, *deſcript. de la Suiſſe.*

AARBOURG, ville, château & bailliage du canton de Berne, prend ſon nom de la riviere de Aar ſur le bord de laquelle elle eſt ſituée. Quoique le bailliage ſoit de peu d'étendue, & n'ait que quelques villages dans ſon reſſort, il eſt néanmoins de très-grande importance, parcequ'il joint le haut Argow à ce que les Bernois poſſedent dans le bas Argow, & qu'il coupe la communication des cantons de Soleurre & de Lucerne. La ville eſt petite, mais agréable & marchande. Le château qui eſt aſſez grand, & ſitué ſur un roc eſcarpé, a été fortifié par les Bernois, qui en ont fait une très-bonne place. * Plantin, *deſcr. de la Suiſſe.*

AARDALFFIOERD, *Aardalius Sinus*, golfe de l'Océan ſeptentrional, qui s'inſinue dans les côtes du gouvernement de Bergen en Norwége, près de la ville de Stavanger. Quelques cartes le nomment *Bulen fioerd*. * Baudrand.

AARE, riviere d'Allemagne, *cherchez* AAR.

AARON, dont le nom ſignifie *montagne* ou *montagne forte*, premier grand pontife des Juifs, ſortoit de la tribu de Levi, & étoit fils d'Amram & de Jocabed. Amram étoit fils de Caath, Jocabed étoit fille de l'oncle paternel d'Amram, l'un des freres de Caath; & ce dernier étoit fils de Levi. Aaron naquit en Egypte trois ans avant Moïſe, la 83 année avant la ſortie des enfans d'Iſraël de l'Egypte, l'an 2430 du monde, 1574 avant Jeſus-Chriſt, 3140 de la période julienne. Il épouſa Eliſabeth, fille d'Aminadab, ſœur de Naaſſon, de la tribu de Juda. Dieu qui avoit choiſi Moïſe pour délivrer les Iſraélites de la ſervitude d'Egypte, élut Aaron ſon frere aîné qui s'exprimoit facilement, pour porter la parole à Pharaon, parceque Moïſe étant bégue, avoit peine à s'énoncer. Aaron joignit Moïſe par l'ordre de Dieu au pied de la montagne d'Horeb, & ils allerent enſemble en Egypte pour délivrer les Iſraélites. Aaron accompagna toujours Moïſe, & porta la parole pour lui, tant au peuple qu'au roi. Ce fut la verge qu'il portoit qui opéra les premiers prodiges: elle fut changée en ſerpent, fit changer les eaux en ſang, remplit toute l'Egypte de grenouilles, & couvrit enſuite tout le pays de moucherons. En un mot, Aaron eut part à tout ce que Moïſe fit pour la délivrance du peuple d'Iſraël: l'écriture le nomme *le prophéte de Moïſe*. Il continua cette fonction après le paſſage de la mer Rouge. Ce fut lui qui recueillit la manne dans un vaſe, qui fut mis depuis dans le tabernacle. Il ſoutint avec Hur les bras de Moïſe pendant le combat que Joſué donna

aux Amalécites. Il monta auſſi ſur la montagne de Sinaï avec ſes deux enfans, Nadab & Abiu, & ſoixante-dix anciens d'Iſraël; mais ni lui, ni les autres ne s'avancerent que juſqu'à moitié de la montagne, d'où ils virent la gloire de Dieu. Moïſe & Joſué ſeuls monterent juſqu'au ſommet de la montagne, & y demeurerent quarante jours. Pendant ce temps-là Aaron ſe laiſſant vaincre aux inſtances des Iſraélites, éleva le veau d'or qu'ils adorerent de ſon conſentement. Moïſe étant deſcendu de la montagne lui reprocha cette action, dont il s'excuſa ſur la violence que le peuple lui avoit faite. Tout ceci ſe paſſa le troiſiéme mois après que les Iſraélites furent ſortis d'Egypte. Le premier mois de l'année ſuivante, Aaron déclaré & conſacré grand pontife par l'ordre de Dieu, reçut l'onction ſacerdotale, & fut revêtu des habits pontificaux. Ses quatre fils furent faits prêtres en même temps, & ils exercerent depuis les fonctions du ſacerdoce; mais peu de temps après Nadab & Abiu, fils aînés d'Aaron, ayant apporté à l'autel du feu étranger dans leurs encenſoirs, contre l'ordre exprès du Seigneur, ils périrent par le feu du ciel. Marie & Aaron ayant eu enſuite un démêlé avec Moïſe leur frere, à l'occaſion de ſa femme Sephora, Madianitide, ou comme il eſt dit ailleurs Ethiopienne, ſelon l'expreſſion des ſeptante & de la vulgate, ſelon l'hebreu à la lettre *Chuéſta*, c'eſt-à-dire, d'Arabie, Marie fut frapée de lépre, & cette punition ouvrit les yeux à Aaron, qui reconnoiſſant ſa faute, demanda pardon à Moïſe pour lui & pour ſa ſœur. Coré, Dathan & Abiron, de la tribu de Levi, envieux de l'honneur du ſacerdoce, s'étant révoltés contre Moïſe & Aaron, Dieu fit éclater ſa colere contre ces rebelles, en faiſant entr'ouvrir la terre, qui les engloutit avec toute leur famille. Ce châtiment fut ſuivi d'un autre contre deux cens cinquante hommes de ce parti, qui eurent la témérité d'offrir de l'encens à l'autel: il ſortit un feu qui les dévora tous. Le lendemain le peuple ayant murmuré de la mort de tant de perſonnes conſidérables, & la ſédition commençant à ſe former, Dieu envoya un feu qui conſuma le peuple, & qui l'eût entierement exterminé, ſi Aaron, ayant pris un encenſoir & offert de l'encens, ne ſe fût mis entre les morts & les vivans pour appaiſer la colere de Dieu. Le nombre de ceux qui furent frapés de mort fut de quatorze mille ſept cens hommes, ſans compter ceux qui étoient péris dans la ſédition de Coré. Le ſacerdoce fut encore confirmé à Aaron par un nouveau miracle: car après que tous les princes des tribus, par ordre de Moïſe, eurent mis dans le tabernacle chacun une baguette, pour reconnoître la volonté de Dieu par la diſtinction qu'il en feroit: lorſqu'on les en tira, on trouva que celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, avoit pouſſé des feuilles & des amandes. Cette verge fut conſervée dans l'arche en mémoire de la rebellion des enfans d'Iſraël. Ceci arriva dans le déſert de Cadès la troiſiéme année de la ſortie de l'Egypte. Depuis ce jour-là Aaron exerça paiſiblement les fonctions ſacerdotales pendant tout le temps que le peuple fut dans le déſert. La quarantiéme année après la ſortie d'Egypte, étant proche de la montagne de Hor, ſur les confins de l'Idumée, le troiſiéme jour du cinquiéme mois, dit l'Ecriture, Aaron monta, par ordre de Dieu, ſur le haut de cette montagne; Moïſe le dépouilla, en préſence de tout le peuple, de ſes habits ſacerdotaux, en revêtit Eleazar fils aîné d'Aaron, & l'établit ſon ſucceſſeur. Cette cérémonie étant achevée, Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, l'an 2552 du monde, 1452 avant l'ére chrétienne, & 3262 de la période julienne. Le peuple pleura trente jours la mort d'Aaron, qui fut privé, auſſi-bien que Moïſe, du bonheur d'entrer dans la terre de Chanaan, pour avoir douté comme lui de la fidélité & de l'effet des promeſſes de Dieu. Les Juifs font la fête d'Aaron le premier jour de leur cinquiéme mois qu'ils appellent *Ab*: & les Chrétiens dans leur martyrologe au premier de juillet. * Exod. 4 & *ſuiv.* Nomb. 16. 17. 20. 27. 33. Lev. 9. Deuter. 10. Joſephe, *antiq. Jud.* 2. 3. & 4. Philon, *de monarch. lib.* 2. Lactance, *de vera ſapient. lib.* 4. Baillet, *vies des ſaints de l'ancien teſtament.*

AARON, fils de *Mahadi*, eſt appellé par les Arabes Haroun Al Raſchid, & par nos hiſtoriens, Aaron, roi de Perſe: il fut le cinquiéme calife de la maiſon des Abbaſſides, ſur la fin du VIII ſiécle & au commencement du IX. La nuit même où il commença à régner, c'eſt-à-dire, le 14 octobre de l'an 786 de J. C. 170 de l'hégire, on vint lui annoncer qu'il lui étoit né un fils, qui fut appellé *Maimon*: peu après il paſſa dans l'Aſie mineure avec une armée de trois cens mille hommes: il y fit des progrès ſurprenans, & réduiſit l'empereur Nicephore à accepter un traité très-honteux, par lequel ce prince étoit obligé de faire tous les ans au calife trois cens mille écus de préſent, outre trois mille écus de tribut pour lui, & trois mille autres pour ſon fils. On aſſure qu'Aaron fut en commerce de civilité avec l'empereur Charlemagne, dont il reçut des préſens, & à qui il en envoya réciproquement de magnifiques, entr'autres un éléphant, & une horloge d'un travail ſurprenant. On ajoute qu'Aaron, non content d'accorder à cet empereur la permiſſion qu'il lui avoit demandée d'offrir des préſens dans les lieux ſaints à Jéruſalem, lui envoya les clefs du ſaint ſépulcre. Ce caliſe, dont le regne ne fut qu'une ſuite continuelle de proſpérités & de conquêtes, mourut l'année de l'hégire 193, & du chriſtianiſme 809, après avoir vécu quarante-ſept ans, & en avoir gouverné environ vingt-trois. Il s'étoit rendu maître de toute l'Aſie depuis la Romanie juſqu'à l'Oxus: & les Maures d'Afrique, d'Eſpagne & des iſles de la mer Méditerranée lui étoient ſoumis. On faiſoit la priere ou *Corbet* en ſon nom, & l'on frapoit la monnoye à ſon coin dans cette vaſte étendue de pays: ce fut environ ſous ſon régne que les Arabes entrerent dans la Chine pour le commerce. * Eginhard. *in Carol.* Sigebert, *chron.* Elmacin. *hiſt. Saracen. l.* 2, *c.* 6. D'Herbelot, *bibl. orient.* Renaudot, *relat. des Indes*, &c.

AARON BEN ASER, rabbin, eſt célébre pour avoir travaillé à inventer les points & les accens des Hébreux. Jacob Ben Nephthali a eu part à cet ouvrage, qui a rendu leurs noms immortels; ils vivoient dans le V ſiécle. * Genebrard, *in chron. ad an.* 476. Serrarius, *lib.* 1, *c.* 8. *de rabb.*

AARON ou AHRON, prêtre d'Alexandrie, médecin, vivoit dans le VII ſiécle, vers l'an 622, ſous le regne de l'empereur Héraclius. Il écrivit en langue ſyrienne un ouvrage de médecine, diviſé en trente traités, que Sergius augmenta de deux autres. En 683, Maſerjawaih, Juif de naiſſance, & médecin de Baſſora, compila les écrits d'Aaron, & les traduiſit en arabe par ordre du calife Merwan. Aaron eſt le plus ancien auteur qui ait parlé de la petite vérole. * Pocok, *hiſt. orient.* Abulfarag. Freind, *hiſt. de la médecine*, & *in epiſt.*

AARON (Iſaac) Grec de nation, fut fait priſonnier à Corinthe, lorſque cette ville fut ſoumiſe par Roger, roi de Sicile, vers l'an de Jeſus-Chriſt 1148. Il fut mené en Italie où il apprit la langue vulgaire; ce qui lui donna lieu d'exercer depuis la fonction d'interpréte pour l'empereur Manuel Comnéne. Il cauſa, par ſes calomnies, la diſgrace d'Alexis, l'un des principaux ſeigneurs de l'empire, qui avoit épouſé une niéce de Manuel: mais ſa perfidie ne reſta pas long-temps impunie: peu de temps après il fut convaincu de s'adonner aux ſecrets de la magie; & outre un livre attribué à Salomon, qui ſervoit, dit-on, à invoquer les malins eſprits, on lui trouva dans une tortue le portrait d'un homme qui avoit les fers aux pieds, & l'eſtomac percé d'un cloud. Ce crime, quelque grand qu'il parût, ne l'eût peut-être pas perdu dans l'eſprit de l'empereur,

Digitized by Google

qui avoit une inclination violente pour les devins : mais on s'apperçut en même temps qu'Aaron trahiſſoit les intérêts de ce prince, lorſqu'en ſa préſence il expliquoit ſes volontés aux ambaſſadeurs des peuples d'occident : ce fut l'impératrice qui découvrit cette trahiſon, en punition de laquelle Aaron eut les yeux crévés, & tous ſes biens furent confiſqués. Ce ſcélérat ne put même en cet état oublier l'inclination violente qu'il avoit au mal ; car entr'autres mauvais conſeils qu'il donna à Andronic Comnéne, qui avoit uſurpé le gouvernement, il lui inſinua qu'il ne devoit pas lui ſuffire d'aveugler ſes ennemis, qui, quoique ſans yeux, pouvoient encore lui nuire par la langue. Une des ſuites de ce conſeil barbare fut qu'Aaron dans la ſuite eut lui-même la langue coupée, par ordre d'Iſaac l'Ange qui détrôna Andronic, & ſe mit en ſa place l'an de J. C. 1203. * Nicétas, *hiſt. de Manuel Comnene*, *l.* 2, *n.* 1, *l.* 4, *n.* 6 & 7.

☞ AARON, *fils de Joſeph*, dit *Aaron Caraïte*, & *Aaron I*, célébre Juif Caraïte, & médecin, fleuriſſoit vers l'an 1299. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages ſur l'ancien Teſtament : entr'autres un *commentaire en hébreu ſur le pentateuque*, écrit en 5054, c'eſt-à-dire 1294 de l'ere chrétienne, que l'on trouve manuſcrit *in-folio* à Paris dans la bibliothéque du roi, & dans celle de l'Oratoire, & qui eſt auſſi indiqué dans le catalogue de la bibliothéque de Leyde. Il a été traduit en latin par Jean Danzius, & imprimé *in-folio* à Iéne en 1710. Richard Simon, qui fait grand cas de ce commentaire, le cite ſouvent, & rapporte avec éloge pluſieurs de ſes principes dans ſon *hiſtoire critique du vieux teſtament*, liv. 1, c. 29. Aaron a fait auſſi en arabe un *commentaire ſur la genèſe*, que l'on trouve dans la bibliothéque Bodleïenne ; un autre, *ſur Joſué, les Juges ; Samuel, les Rois & Iſaïe :* cet ouvrage, traduit d'arabe en hébreu, eſt dans la bibliothéque de Leyde. On y voit encore un commentaire du même auteur, en hébreu, *ſur les pſeaumes*. Ce ſavant eſt nommé *Aaron I*, à cauſe d'un autre Caraïte nommé AARON *fils d'Elie*, Juif de Nicomédie, qui vivoit ſoixante ans après Aaron fils de Joſeph, & qui en conſéquence porte le nom d'*Aaron poſtérieur*. Ce dernier a auſſi compoſé un commentaire ſur le Pentateuque, dans lequel il ſuit exactement la méthode des Caraïtes. C'eſt peut-être ce qui l'a fait confondre avec le précédent. *Voyez* le P. le Long, *biblioth. ſac.* t. 2, p. 590. Le *ſupplement au dict.* de Bayle de M. Chauffepied.

☞ AARON-HARISÇON, ou AARON, fils de Joſeph, Juif Caraïte, eſt auteur d'un *abrégé de grammaire hébraïque* intitulé *Chelil Jophi*, c'eſt-à-dire *le parfait en beauté*. Cet abrégé, qui eſt devenu très-rare, a été imprimé *in*-12. à Conſtantinople, en 1581. Il eſt auſſi manuſcrit dans la bibliothéque de Leyde. (*Voyez* le P. le Long, *biblioth. ſac.* t. 2, p. 1169.) Richard Simon dit que cet auteur explique beaucoup de choſes en peu de mots. Outre cet éloge qui ſe trouve dans ſon *catalogue des auteurs Juifs*, à la ſuite de *l'hiſtoire critique du vieux teſtament*, ce critique donne une idée plus détaillée de ce petit ouvrage dans l'*hiſtoire critique*, l. 1, ch. 31, p. 378. Quelques-uns confondent cet AARON avec le précédent : mais d'habiles gens, tels que R. Simon, les diſtinguent.

AARSENS, *cherchez* ARSENS.

AARWANGEN, *cherchez* ARWANGEN.

AAB, fontaine de Béarn, *cherchez* AA.

AAS, en latin *Aaſa*, forteresſe du gouvernement d'Aggerhus en Norwége, eſt ſituée à l'extrémité de la preſqu'iſle méridionale de ce royaume, & a un bon port à l'embouchure de la riviere de Lindals. * Baudrand.

AASBAI, fils de Machati, pere d'Eliphelet. Ce dernier étoit l'un des braves qui accompagnoient David. * II. Reg. *cap. xxiij*, *v.* 34.

AAZIR, ville de l'Arabie heureuſe, dans le pays de Baharim, à deux lieues de la ville d'Hemz, vers le nord-oueſt. * *Dict. Anglois.*

A B

AB. C'eſt le nom du onziéme mois de l'année civile des Hébreux, & le cinquiéme ſelon l'ordre de l'année eccléſiaſtique. Il a trente jours, & répond aux mois de juillet & d'août. Il étoit conſidérable par un jeûne dont parle le prophéte Zacharie, inſtitué ſelon quelques-uns pour faire ſouvenir les Juifs du murmure qui avoit empêché leurs peres d'entrer dans la terre promiſe ; lorſque Moïſe eut envoyé de Cadesbarné des eſpions dans la terre de Chanaan ; ou plutôt établi en mémoire de l'incendie du temple par les Chaldéens, au dixiéme jour de ce mois. Le ſecond temple fut brulé au même jour par les Romains. Les Juifs tiennent que leur grande ſynagogue d'Alexandrie fut auſſi diſperſée dans ce même mois. On a remarqué qu'ils avoient été chaſſés en ce mois d'Angleterre, de France & d'Eſpagne. * Nombres, 13 & 14. Deut. 1. Zachar. *c.* 7. *calend. Judaïc.* Calmet, *dict. de la bible*, & *comment. ſur Zacharie.*

AB en langue ſyriaque eſt le nom du dernier mois de l'été. Le premier jour de ce mois eſt nommé dans le calendrier des Syriens *Saum-Mariam*, *le jeûne de Notre-Dame*, parceque les chrétiens d'orient jeûnoient depuis ce jour-là juſqu'au 15, qu'ils nommoient *Fithr-Mariam*, *la ceſſation du jeûne ou la pâque de Notre-Dame.* * D'Herbelot ; *bibl. orient.*

☞ Nous obſerverons ici que comme les Orientaux, Arabes, Perſans & Turcs, dont l'année vulgaire eſt purement lunaire, ſe ſervent néanmoins dans leurs calculs aſtronomiques de l'année ſolaire, ils ont recours au calendrier ſyriac, & ſe ſervent des noms qu'ils y trouvent à chaque mois. Ainſi *Schahar-ab*, en arabe, *Ab-mah*, en perſien, & *Ab-aj*, en turc, ſignifient notre mois d'août, qu'ils appellent auſſi quelquefois *Agoſtos*, nom pris du latin *Auguſtus*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AB chez les Hébreux ſignifie *pere*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *abba* : d'*abba* les Grecs ont formé *abbas*, que les Latins ont conſervé ; & c'eſt enfin de-là qu'eſt venu le nom d'*abbé* en notre langue. Saint Marc & ſaint Paul ont gardé le mot ſyriac ou chaldaïque *abba*, pour dire *pere*, parcequ'il étoit alors commun dans les ſynagogues & dans les premieres aſſemblées des chrétiens. C'eſt pourquoi *abba*, *pater*, chapitre xiv de ſaint Marc, v. 36, eſt le même mot expliqué, comme s'il diſoit *abba*, id eſt, *pater*, *abba*, c'eſt-à-dire *pere*. Ce terme ſe trouve auſſi employé dans le même ſens au ch. viij de l'épître de ſaint Paul aux Romains, v. 15, & au chap. iv de l'épître aux Galates, v. 6. Les évangéliſtes & les apôtres ont ainſi conſervé dans leurs écrits pluſieurs mots ſyriacs qui étoient en uſage : & comme ils écrivoient en grec, ils ont en même temps ajouté l'interprétation de ces mots en grec, comme ſaint Jérôme le remarque dans ſon commentaire ſur le iv chapitre de l'épître aux Galates, où il dit que c'eſt un uſage aſſez ordinaire aux écrivains ſacrés, dont il cite des exemples. Ce nom d'*abba*, qui ſignifioit un *pere naturel*, a été pris dans la ſuite pour un pere d'affection & de reſpect, & enfin pour un pere en dignité. Les docteurs Juifs le prenoient par orgueil, ce qui fait dire à J. C. dans S. Matthieu, chap. xxiij, v. 9, *N'appellez perſonne ſur la terre votre pere, parceque vous n'avez qu'un pere qui eſt dans le ciel.* Les chrétiens ont donné communément le nom d'abbé aux ſupérieurs des monaſteres. Il a été auſſi quelquefois attribué en France à des ſeigneurs temporels, ſous les ſucceſſeurs de Charlemagne, parcequ'ils poſſedoient de grandes abbayes. On les appelloit *abbates comites* ou *abbates milites*. Chez les Génois il y avoit un principal magiſtrat que l'on appelloit *abbé du peuple*.

ABA ou ABBA, en ſyriac, en chaldéen & en éthio-

Digitized by Google

pien ſignifie *pere*. C'eſt le titre que les égliſes ſyriennes, coptites & éthiopiennes donnent à leurs évêques, & leurs évêques le donnoient à leur patriarche. Les peuples commencerent à donner le titre de baba ou ſopa, c'eſt-à-dire, *grand pere*, au patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les autres patriarches.

ABA, fille de Xénophane, l'un des tyrans de la ville d'Olbe en Cilicie, fut mariée dans la famille des Teucers, ſouverains & grands pontifes d'Olbe; & à la faveur de cette alliance, trouva le moyen d'établir ſa domination dans cette ville, & ſur le pays qui en dépendoit. Marc-Antoine & Cléopatre en conſerverent depuis la propriété à Aba, qui ſut parfaitement bien leur faire ſa cour : mais après la mort d'Antoine, qui arriva l'an 724 de Rome, 30 ans avant Jeſus-Chriſt, la ſouveraineté & le grand pontificat d'Olbe rentrerent dans la famille des Teucers. * Strabo, *lib.* 14.

☞ ABA, ALBONIUS, ou OVON, épouſa la ſœur de S. Etienne I, roi de Hongrie; & en conſéquence, fut proclamé roi après la dépoſition de Pierre en 1041. Celui-ci vint en 1042 fondre en Hongrie avec des forces conſidérables que lui donnerent les Allemans. Aba fut l'éloigner à force de préſens. Mais ſe prévalant de ce ſuccès, il en uſa ſi mal avec la nobleſſe de Hongrie, que ſes ſoins & ſes faveurs ſembloient n'être prodigués que pour le menu peuple. Cette mauvaiſe politique excita des conſpirations, qui le porterent à des cruautés par leſquelles il ſe rendit encore plus odieux. Il en éprouva les ſuites en 1044, dans un ſanglant combat que ſes troupes eurent à eſſuyer de la part des mécontens ſoutenus de l'empereur Henri III. Après de premiers efforts de valeur, ſes propres troupes ſe tournerent contre lui, foulerent aux pieds ſes enſeignes, & le tuerent à Scoebe où il s'étoit ſauvé, de l'autre côté du Danube. On a remarqué que c'étoit le lieu même où précédemment il avoit fait périr beaucoup de nobleſſe. On lui donna la ſépulture dans l'égliſe la plus prochaine. Quelques années après, lorſqu'on leva de terre ſon corps pour le tranſporter dans un monaſtere qu'il avoit fait conſtruire près de Saar, on le trouva ſans corruption, ainſi que les choſes qui avoient été miſes avec lui dans le cercueil : ſes plaies étoient refermées, & il n'en reſtoit que les cicatrices. Pierre remonta ſur le trône, avec l'agrément de la nation, auſſitôt qu'Aba fut mort. * Bonfinius, *Rer. hungar. dec.* 2, *l.* 2. Bakſchay, *chronol. de regib. hungar.*

ABA, ville de la Phocide, *cherchez* ABÉE.

ABA, royaume de l'Inde, *cherchez* AVA.

ABA, montagne de l'Arménie majeure, ainſi appellée par Pline, fait partie du mont Taurus, & c'eſt-là qu'eſt la ſource de l'Euphrate & de l'Araxe. Elle eſt nommée *Abus*, Ἄβος, par Ptolémée & par Strabon : c'eſt auſſi la même, ſi on en croit Thevet, que les Georgiens appellent aujourd'hui Caicol. * Pline, *lib.* 5, *cap.* 24. Ptolém. Strab. *lib.* 11.

ABABA ou ABAQUA, mere de l'empereur MAXIMIN. *Voyez* l'article de cet empereur.

☞ ABAALARZ. C'eſt ainſi qu'Abailard eſt nommé dans un calendrier françois du Paraclet, cité par Ducheſne, dans ſes notes ſur la premiere lettre d'Abailard, pag. 1142. Et à la pag. 1195, il cite de même un calendrier françois du Paraclet, qui met *Abaelardus*.

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, près du fleuve Madore, qui ſe décharge dans la riviere des Amazones, vers la Guyane ou Guajane. * Teixeira.

☞ ABACH, *Abacum*, bourg d'Allemagne dans la baſſe Baviere, ſur le Danube, dans le département de Straubing, à deux petites lieues au-deſſus de Ratisbonne. Les habitans de cette ville brulerent Abach en 1297. Ce bourg eſt aujourd'hui conſidérable, enſorte qu'on y tient marché public. Il y a des ſources d'eaux minérales, où l'on va ſe baigner pour pluſieurs maladies; telles que ſont la mélancolie, la paralyſie, les nauſées, les battemens de cœur, le mal des yeux & des dents, le ſcorbut, la gravelle, &c. mais il faut les faire chauffer. Ces eaux ont la même odeur que des œufs. Quelques géographes ont pris ce bourg pour l'ancien *Abudiacum Danubianum*. Cellarius & d'autres ſavans aiment mieux placer cette ancienne ville à Fuſſen, lieu ſitué à l'autre côté du Danube. * *dict. géogr.* de la Martiniere, qui cite Zeyler, *Topogr. Bavar.* pag. 71.

ABACISTES, que les Italiens nomment aujourd'hui, *Abbachiſtes*, & que les Grecs appelloient anciennement *Logiſtiques*, étoient ceux qui faiſoient leurs comptes ſur une table nommée en grec Ἄβαξ. On la tenoit ſuſpendue à la muraille, à peu près comme ces tables d'ardoiſe que les marchands ont dans leurs comptoirs, ſur leſquelles ils marquent & ſupputent de certaines ſommes avec de la craye. Cette table étoit quelquefois poſée horiſontalement, comme nos tables ordinaires, & couverte d'une légere pouſſiere, ſur laquelle les arithméticiens & les géométres traçoient leurs figures. * Guill. de Malmesbury, *l.* 2, *c.* 10 *de l'hiſt. d'Angl.* Urſin. Ciacconius.

ABACOA, l'une des iſles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale : elle a environ douze lieues de longueur, & n'eſt éloignée que de dix-huit lieues de la Lucaïoneque, entre Jabaquein & les écueils de Bimini. Les Anglois ſont aujourd'hui les maîtres d'Abacoa. * Oviedo, *liv.* 2, *chap.* 6 Herrera. Sanſon. Duval, &c.

ABACUC, *cherchez* HABACUC.

ABADAN, ville de l'Irac babylonienne, ſituée ſur le golfe perſique, à l'embouchure du Tigre, à une journée & demie de la ville de Baſſora, ſelon le géographe Perſien. Naſſiredolin détermine mieux ſa poſition : Abadan & Baſſora, ſelon lui, ſont au quatre-vingt-quatriéme degré de longitude : mais Abadan un peu plus méridionale eſt au vingt-neuviéme degré vingt minutes de latitude, & Baſſora ſeulement au trentiéme degré. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABADANI, homme illuſtre en ſavoir & en piété parmi les Muſulmans, étoit natif d'Abadan, dont on vient de parler. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AB-ADDIR, ſi l'on en croit les fictions des poëtes, eſt le nom de cette pierre envelopée de langes que Saturne dévora au lieu de ſon fils Jupiter. On avoit prédit à Saturne que ſes fils le dépoſſéderoient; pour prévenir ce malheur, il réſolut de tuer tous les enfans mâles qui lui naîtroient. Il le fit à l'égard des premiers : mais Rhéa ſon épouſe le trompa dans la ſuite, en lui donnant, non des pierres emmaillotées, mais des enfans qui n'étoient pas d'elle, & qu'il faiſoit tuer, croyant que ce fuſſent ceux de ſa femme. Ces myſteres ſe découvrent par le moyen de la langue phénicienne qui étoit alors en uſage. En phénicien *aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, ſignifie également un *fils*, & une *pierre*. Le mot *achal* dans les langues orientales ſignifie *tuer* & *manger*; de ſorte que pour dire que Saturne *tuoit les enfans* que Rhéa lui faiſoit remettre entre les mains, on a dit qu'il *mangeoit des pierres*. On a appellé ces prétendues pierres, *ab-addir*, ce qui eſt un mot formé de ces deux *Aben-dir*, qui ſignifient *l'enfant d'un autre*; car, *dir* peut être la même choſe que *zar*, c'eſt-à-dire, *alienus*, parceque le *daleth* & le *zain* ſe changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. Les Grecs nommoient cette pierre βαιτύλος : ce mot vient de *batal* ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *mépriſé*, ce qui convient fort bien avec l'hiſtoire que l'on vient de rapporter, puiſque les enfans que Saturne faiſoit mourir n'étoient pas de Rhéa, mais apparemment de quelque eſclave. Ceux qui cherchent quelque moralité dans cette fable, croient que Saturne déſigne le temps qui dévore &

Digitized by Google

conſume tous les corps : car Κρόνος ſignifie chez les Grecs Saturne, & χρόνος ſignifie le temps. Chez les Latins le temps eſt auſſi appellé *Saturnus*, parceque comme dit Ciceron, *Saturatur annis*, il ſe raſſaſie d'années, ou bien de ſes propres enfans, qui ſont toutes les choſes que le temps produit & conſume. Lactance dit que cette pierre étoit le Dieu *Terminus* : ce qu'Heſychius dit auſſi; & ſelon Lactance, le Dieu *Terminus* eſt le même que *Jupiter*. Pauſanias dit que la pierre ab-addir étoit gardée dans le temple qu'Apollon avoit à Delphes.

Priſcien, & Iſidore dans ſes gloſes, font mention d'ab-addir ; & Papias, dans ſon gloſſaire, témoigne que ce terme de mythologie a autrefois ſignifié Dieu, puiſqu'*ab-addir* veut autant dire que *pater magnificus*. C'eſt pourquoi S. Auguſtin écrivant à Maxime de Madure, dit que les Carthaginois avoient des dieux nommés *ab-addirs*, & leurs prêtres *euccaddires : In ſacerdotibus euccaddires & in numinibus ab-addires*. Ainſi les dieux ab-addires des Carthaginois étoient ſans doute ceux que les Grecs & les Latins nommerent autrefois *magnos, potentes, ſelectos deos* * Cicer. *de natura deor. l.* 2, *n.* 64. Priſcian, *lib.* 1, & 7. Lactant. Firmian. *de falſ. relig. l.* 1, *c.* 11. Cartari, *de imag. deor.* &c. Bochart, *in Chanaan*, *lib.* 2. Pauſ. *in Phoc.* M. le Clerc.

ABADDON, nom que ſaint Jean dans ſon Apocalypſe donne au roi des ſauterelles, ange de l'abyme, & qu'il explique par le mot grec Ἀπολλύων (c'eſt-à-dire, *qui fait périr*) en latin *exterminans*, qui ſignifie *exterminateur*. Ce roi ange eſt la figure de ſatan ou du démon. * S. Jean, *Apoc. c.* 9, *v.* 11.

ABADI ou EBN-AL-ABADI, fut auteur d'un livre arabe, intitulé *Aacab Alketab*, où il eſt traité des différens degrés de peines dont les pécheurs ſont menacés dans l'Alcoran. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABAELARD, *cherchez* ABAILARD.

ABAFFI, ou APAFFI, (Michel I) prince de Tranſilvanie. Le comte Jean Bethlen, qui avoit été chancelier de Tranſilvanie ſous le gouvernement de ce prince, dit dans ſon hiſtoire de cette contrée en allemand, intitulée *La Tranſilvanie opprimée*, qu'Abaffi étoit d'une famille très-diſtinguée, & d'une des plus ancienne nobleſſe de ce royaume. Son pere GEORGE Abaffi avoit été conſeiller de Gabriel Bethlen, prince de Tranſilvanie. Ali Baſſa, qui commandoit en chef l'armée turque l'an 1661, ſentant qu'il étoit trop foible pour ſoutenir les Tranſilvains contre les entrepriſes de Jean Kimin, que les habitans avoient élu pour leur prince ; craignant d'ailleurs que Kimin ne tentât de rentrer dans le royaume, qu'il avoit été forcé d'abandonner, il forma le deſſein d'élire, conjointement avec les villes de la Tranſilvanie qui lui étoient ſujettes, un prince qui fût ſous la protection de la Porte ottomane. Il comptoit par-là affoiblir & diviſer le parti de Kimin. Ayant fait part de ſon deſſein, & demandé un ſujet capable aux députés des villes de Tranſilvanie, ils lui indiquerent Michel Abaffi. Il étoit dans ſon château d'Ebeſtwalve, où il achevoit de ſe remettre des incommodités qu'il avoit ſouffertes chez les Tartares qui l'avoient fait priſonnier de guerre, & dont il ne s'étoit délivré que par une groſſe rançon, lorſque les cavaliers envoyés pour l'eſcorter, vinrent le chercher au nom d'Ali Baſſa. Cette miſſion, du ſujet de laquelle on ne lui rendoit point compte, l'effraya d'abord, & il crut qu'une mort certaine l'attendoit. Il fut détrompé lorſqu'il vit le rang auquel on vouloit l'élever. Ali Baſſa lui ayant donc conféré la principauté de Tranſilvanie, Kimin, quoique ſoutenu du comte de Montecuculli & de nouvelles forces de l'empereur, ne put plus rentrer dans ſes états; il fut même tué dans une bataille que les Turcs gagnerent l'année ſuivante 1662, le 23 janvier, près de Schesbourg en Tranſilvanie. Abaffi fut dans la ſuite contraint d'unir ſes forces à celles de la Porte, pour chaſſer les Impériaux des places qu'ils avoient conquiſes dans ſes états. La même année il fit le ſiége de Clauſenbourg, mais il fut obligé de le lever, cette place s'étant bien défendue ſous la conduite d'un habile ingénieur Vénitien, nommé David Rettan. En 1663 il y eut une nouvelle guerre où les Turcs eurent l'avantage. Mais en 1664, la bataille qu'ils perdirent près S. Gothard, obligea le grand viſir à faire avec l'empereur des Romains une trêve de 20 ans. La même année Abaffi recouvra Zeckelheit, Clauſenbourg & Zatmar. Durant la trêve il régna ſous la protection de la Porte ottomane, ſans aucune dépendance de la cour de Vienne. Pendant les troubles élevés en Hongrie il ſe montra favorable aux mécontens qui combattoient, diſoient-ils, pour cauſe de religion; il leur fit de grandes avances, ſans rompre cependant ouvertement avec l'empereur. Ce ne fut qu'en 1681, qu'il lui déclara la guerre, & il tâcha alors de juſtifier ſa conduite par un manifeſte latin qu'il adreſſa à tous les princes chrétiens. Les Turcs rompirent pareillement avec l'empereur, & ayant pénétré en 1683 en Hongrie avec une puiſſante armée, ils s'avancerent juſqu'aux portes de Vienne. Mais les pertes multipliées qu'ils eſſuyerent, & qui ſuivirent de fort près ce premier ſuccès, obligerent la Tranſilvanie à recourir en 1687 à la protection de l'empereur. Clauſenbourg ouvrit ſes portes aux Impériaux, à condition qu'on laiſſeroit aux habitans pleine liberté d'exercer la religion qu'ils profeſſoient, & qu'on leur conſerveroit leurs priviléges. Les villes de Weiſſembourg, Hermanſtadt, Biſtriz & autres, imiterent l'exemple de Clauſenbourg. Alors le prince Abaffi & les principaux de ſa domination firent avec le duc de Lorraine, généraliſſime de l'armée impériale, un traité compris en dix articles, dont l'un portoit que le prince Abaffi, & ſon fils aîné, déja déclaré ſon ſucceſſeur, conſerveroient & exerceroient ſuivant les coutumes & les loix du pays, l'autorité que la Porte ottomane & les principaux de Tranſilvanie leur avoient confiée. Par un autre article, on permettoit un libre exercice aux quatre religions tolérées en Tranſilvanie, la réformée, la luthérienne, la catholique, & la ſocinienne. En 1688 la Porte envoya au prince Abaffi un chiaoux pour l'engager à rompre de nouveau avec l'empereur; mais ayant vu que toutes les promeſſes du chiaoux ſe réduiſoient aux paroles, il refuſa de ſe rendre aux propoſitions qu'on lui faiſoit. Il mourut dans ſa réſidence de Weiſſembourg, aujourd'hui Carlsbourg, au mois d'avril 1690, dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge. Ce prince aimoit les lettres & les ſavans : il ſavoit pluſieurs langues, & entendoit entr'autres & parloit bien la latine. Il avoit épouſé *Anne* Bornemicza, dont les hiſtoriens louent les bonnes qualités.

ABAFFI, ou APAFFI, (Michel II) dernier prince de Tranſilvanie, fils du précédent, né l'an 1677, fut reconnu par l'empereur, après la mort de ſon pere, pour héritier légitime de ſa couronne, & on lui donna des tuteurs à cauſe de ſa minorité. L'empereur Turc avoit nommé pendant ce temps-là à la principauté de Tranſilvanie, Emeric Techeli ou Tekeli, comte Hongrois, lequel entra en Tranſilvanie l'an 1690 même, avec une armée de ſeize mille hommes, battit & fit priſonnier le général Heuſler par qui le défunt, en mourant, avoit fait recommander à l'empereur ſa famille & ſes états, & s'empara de beaucoup de places. Mais l'empereur ayant envoyé des troupes au ſecours du jeune Abaffi, Tekeli fut contraint de rendre ce qu'il avoit pris, & d'abandonner la Tranſilvanie. Au mois de juillet 1694 Abaffi épouſa *Catherine*, fille de *George* Bethlen, comte de Tranſilvanie. Mais ce mariage s'étant fait contre la volonté de l'empereur, Abaffi fut mandé à Vienne, & contraint de céder à l'empereur Léopold ſon droit à la principauté de Tranſilvanie, moyennant quinze mille florins de penſion annuelle, & le titre de prince du ſaint Empire. Depuis ce temps-

Digitized by Google

là, ce pays eſt demeuré ſous la dépendance de l'empereur, & lui a même été entierement remis par le traité de paix de Carlowitz, fait l'an 1699. Le prince Abaffi vécut tranquillement à Vienne juſqu'à ſa mort qui arriva le premier février 1713, après avoir vécu 56 ans. En lui s'eſt éteinte la famille des Abaffi, qui avoit été depuis long-temps une des plus floriſſantes de Tranſilvanie. Sa femme, *Catherine* Bethlen, mourut à Vienne le 4 janvier 1725. * *Ces deux articles ſont extraits du Supplément françois de Baſle.*

ABAGA, roi des Tartares, ſur la fin du XIII ſiécle, attaqua les Perſes, qu'il ſoumit, & ſe rendit redoutable par ſes victoires ſur les chrétiens établis dans la Terre-ſainte. Il envoya des ambaſſadeurs au pape Grégoire X, qui les reçut à Lyon, où ſe tenoit le ſecond concile général de cette ville en 1274. Nicolas III lui écrivit en lui envoyant cinq miſſionnaires. * Genebrard. Calviſius, *in chron.* Sabellic. &c.

ABAGARE, *cherchez* ABGARE.

☞ ABAGES, ou ABASGIENS, peuples qui furent convertis à la foi ſous le regne de l'empereur Juſtinien, dans le VI ſiécle. Cet empereur fit bâtir dans leur pays une égliſe ſous l'invocation de la ſainte Vierge, & y envoya des prêtres zélés & inſtruits. Juſqu'alors c'étoit la coutume des Abaſgiens, de faire eunuques la plupart de leurs enfans, & les eunuques qui ſervoient dans les palais des empereurs, étoient preſque tous tirés d'entre eux; mais Juſtinien leur défendit de plus outrager ainſi la nature. Procope, *l.* 4, *de Bell. Goth. c.* 3, place ces peuples depuis les bords du pont Euxin, juſque vers le Caucaſe; c'eſt à peu près le pays qu'on nomme préſentement la Georgie. * Evagre. *l.* 4, *c.* 21. Voyez ci-après les articles ABASCHES, & ABCASSES: il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le même peuple.

ABAHIUS, ABAHUIS, & ABANHI, *cherchez* NIL, fleuve.

ABAI-HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'hégire. Il eſt l'auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'alcoran, & qui a pour titre, *Aſſar fil Kleiaſ.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ ABAILARD, (Pierre) fameux docteur, nommé auſſi ABAYELART, ABEILLARD, ABULART, ABELLART, ALLEBART, ABELARD, ABAALARZ, & ABAULART, en latin *Abaelardus, Abailardus, Bailardus, Balardus*, auſquels noms Thomaſius joint encore *Aballardus, Abelhardus, Adelhardus, Abbajalarius, Bajulardus*, & *Baliardus*, leſquels il dit avoir trouvés en différens auteurs (*Hiſt. Pap. & Stult. c.* 1.) Abailard qui fut l'un des plus délicats & des plus ſubtils eſprits du XII ſiécle, naquit à Palais près de Nantes en Bretagne, l'an 1079, comme il paroît par un ancien calendrier du Paraclet, écrit en françois, d'où Ducheſne (pag. 1195 de ſes notes ſur la 1 lettre d'Abailard) a copié ce qui ſuit: *maiſtre Pierre Abailard, fondateur de ce lieu, & inſtituteur de ſainte religion, trépaſſa le* 21 *avril* 1142, *aagé de* 63 *ans.* Son pere nommé Berenger, qui étoit d'une famille illuſtre, ainſi que Luce ſon épouſe, n'avoit eu qu'une légere teinture des belles lettres dans ſa jeuneſſe, cependant il les aimoit; & il n'eut rien tant à cœur que d'y appliquer ſes fils, avant de leur faire apprendre les exercices convenables à l'art militaire, auquel il les deſtinoit. Abailard, qui étoit l'aîné, & qui avoit une grande facilité pour les ſciences, s'y livra autant que ſon pere pouvoit l'eſpérer: peut-être même plus qu'il n'eut ſouhaité; car laiſſant à ſes freres tous les avantages que ſon droit d'aineſſe lui aſſuroit, il réſolut de s'occuper uniquement de l'étude. La dialectique, qu'on croit communément qu'il avoit étudiée ſous Roſcelin, fut de toutes les ſciences celle pour laquelle il ſe ſentit plus d'attrait, & il embraſſa avec chaleur l'opinion des nominaux. Il s'y livra tout entier. Les auteurs de l'Hiſtoire littéraire de la France (*Tome IX, p.* 359.) prétendent que l'ardeur avec laquelle Abailard embraſſa l'opinion des nominaux, eſt le ſeul motif qui a porté à dire qu'il avoit été diſciple de Roſcelin, lequel on a regardé auſſi fauſſement comme le pere de cette ſecte; & que s'il étoit vrai qu'Abailard eût jamais fréquenté l'école de Roſcelin, il n'auroit pas manqué de le compter au nombre de ceux de qui il nous apprend lui-même qu'il prit des leçons.

Après avoir parcouru diverſes provinces, s'arrêtant pour diſputer partout où il rencontroit quelque école; il vint à Paris, dans le deſſein d'y prendre les leçons de Guillaume de Champeaux, archidiacre de l'égliſe de cette ville, qui paſſoit pour le plus grand dialecticien de ſon temps. Comme il étoit prévenu en faveur de cet homme célebre, il chercha d'abord à s'en faire aimer par ſa docilité, & y réuſſit; mais dans la ſuite il combattit avec vivacité quelques-unes de ſes opinions; & l'avantage qu'il eut dans pluſieurs diſputes, lui attira l'averſion de ſon maître, & l'envie de ſes condiſciples. Abailard ſe ſépara d'eux, pour aller ouvrir une école à Melun, où le roi Philippe I tenoit alors ſa cour; & il s'y acquit en peu de temps une réputation qui fit beaucoup diminuer celle de Guillaume. Il s'établit enſuite à Corbeil, afin d'être plus à portée d'en venir ſouvent aux priſes avec ſon antagoniſte. Le dérangement de ſa ſanté l'ayant obligé à paſſer quelques années en Bretagne, il revint à Paris plein d'une nouvelle ardeur pour la diſpute. Et une fois ayant attaqué le ſentiment de Guillaume ſur les univerſaux, il le fit avec tant de ſubtilité, qu'il l'obligea à le réformer, ou plutôt à l'abandonner. Ce nouvel échec décrédita abſolument Guillaume, enſorte que la plupart de ſes diſciples le quitterent pour ſuivre Abailard, dont la réputation s'accrut à un tel point, que le ſucceſſeur de Guillaume dans l'école de Paris lui offrit ſa chaire, & ne rougit pas de ſe mettre au nombre de ſes diſciples. Le ſentiment de Guillaume ſe trouve détaillé dans la premiere lettre d'Abailard. (p. 5. edit. de 1616.) Bayle l'a copié dans ſon dictionnaire, & en a fait une remarque à l'article d'*Abailard.*

Lorſque Guillaume fut nommé évêque de Châlons, Abailard abandonna la dialectique, pour étudier la théologie; ce qu'il n'avoit pas voulu faire juſqu'alors, de crainte qu'on ne lui reprochât d'avoir quitté en préſence de l'ennemi. Dans cette vûe, il alla écouter Anſelme de Laon, qu'on regardoit comme le plus habile théologien qu'il y eût alors. Mais ayant connu en quoi conſiſtoit la prétendue ſcience de ce vieillard, il ſe dégoûta bientôt de prendre ſes leçons; & piqué par le défi que lui firent quelques-uns de ſes condiſciples, de mieux enſeigner que ne faiſoit Anſelme, comme il s'en étoit hautement vanté, il ouvrit lui-même une école de théologie, où il commença à expliquer le prophéte Ezéchiel, avec un grand concours d'auditeurs. Mais contraint de céder aux vexations qu'exciterent contre lui l'envie d'Anſelme, & l'animoſité de quelques zélés diſciples de ce docteur, Abailard ſe rendit à Paris, & y acquit tant de gloire, que ſes ennemis furent réduits au ſilence. Abailard étoit alors chanoine de la cathédrale de Sens, ſelon Ducheſne, qui, *page* 1150 de ſes notes, rapporte l'extrait d'une chronique manuſcrite des archevêques de Sens où cela ſe voit clairement. Dom Gervaiſe, t. 1, p. 24, & 66 de la vie d'Abailard, prétend qu'il fut chanoine de Paris. Son application à l'étude ne le défendit pas d'une paſſion qui fut en partie la ſource de ſes malheurs. Il devint amoureux d'Héloïſe, niéce de Fulbert, chanoine de Paris. Cette jeune fille avoit beaucoup de gout & de diſpoſition pour les ſciences, & ſon oncle, qui l'aimoit tendrement, entretenoit la paſſion qu'elle avoit de devenir ſavante. Abailard trouvant dans ces diſpoſitions de l'oncle & de la niéce, un

moyen

moyen de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour Héloïſe, propoſa à Fulbert de le prendre en penſion, ſous prétexte qu'étant logé chez lui, il pouroit conſacrer ſon temps à l'inſtruction de ſa niéce. Ce bon homme qui ne ſe défioit ni de la vertu d'Héloïſe, ni de la ſageſſe d'Abailard, qui juſque-là avoit vécu d'une maniere très-réglée, accepta volontiers cette propoſition, & lui confia Héloïſe, à laquelle Abailard fit l'amour d'autant plus facilement, que le prétexte de l'étude lui fourniſſoit l'occaſion d'être ſouvent ſeul avec elle. Il trouva Héloïſe plus diſpoſée à entrer dans ſa paſſion qu'il ne ſe l'étoit promis. Cependant il lui enſeigna l'hébreu, le grec, & le latin; & elle fit de grands progrès dans la philoſophie, les mathématiques, & la théologie qu'il lui enſeigna. Le public s'apperçut bientôt que l'attachement mutuel du maitre & de l'écoliere ſortoit des bornes de la bienſéance; & Fulbert en ayant été averti enfin, chaſſa Abailard de ſa maiſon, & lui défendit de voir Héloïſe. Mais celle-ci ne tarda pas à informer ſon amant qu'elle ſe ſentoit enceinte, & à le preſſer de l'enlever. Ils ſe retirerent en Bretagne, chez une ſœur d'Abailard, où Héloïſe accoucha d'un fils qu'on nomma *Aſtrolabe*. Ce fils ſurvéquit à Abailard : il paroit qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Héloïſe le recommande à Pierre de Cluni, dans une lettre qui eſt la 24 de l'édition de 1616.

Abailard, pour appaiſer Fulbert, lui fit propoſer d'épouſer Héloïſe, pourvû que leur mariage demeurât ſecret. L'oncle accepta les offres, & le mariage ſe célebra à Paris en ſa préſence; mais pour mettre à couvert l'honneur de ſa niéce, il crut ne devoir point tenir la condition du myſtere. Héloïſe, qui, par une délicateſſe ſinguliere, n'avoit conſenti à cette union qu'après une longue réſiſtance, & à qui la prétendue gloire d'Abailard étoit plus précieuſe que ſa propre réputation, nia le fait avec ſerment; & Fulbert, fâché de ſon obſtination, la traita ſi mal, qu'Abailard la retira de chez lui, pour la mettre au monaſtere d'Argenteuil, où elle avoit été élevée, & où il lui fit prendre l'habit de religieuſe à l'exception du voile. Fulbert s'imaginant qu'Abailard vouloit faire Héloïſe religieuſe pour s'en débaraſſer, en fut ſi irrité, qu'il apoſta des gens qui entrerent dans ſa chambre pendant la nuit, & le priverent des parties par leſquelles il l'avoit déſhonoré. Abailard ſentant toute la honte qui ſuivoit ce mauvais traitement, alla ſe cacher dans l'abbaye de S. Denys en France, où il prit l'habit de religieux. Mais il ne s'y engagea qu'après que ſon épouſe eut fait profeſſion dans le monaſtere d'Argenteuil; ce qu'elle ne fit que par pure complaiſance pour lui. Cependant les diſciples d'Abailard le preſſoient de reprendre ſes leçons publiques. Son abbé & ſes confreres y conſentirent; mais comme ils craignoient que l'affluence de ſes diſciples ne troublât la tranquillité & le bon ordre établi dans leur maiſon, ils lui conſeillerent de ſe retirer à S. Ayoul de Provins, dont le prieur étoit ſon ami particulier. Abailard tranſplanté dans cette ſolitude vers 1120, y ouvrit une école, & y enſeigna de nouveau la dialectique & la théologie. L'affluence des étudians qui y accoururent fut très-grande, & quelques auteurs en font monter le nombre juſqu'à trois mille. (*Hiſt. litter. de la Fr. tome IX*, p. 84, 85, 93.)

Cette nombreuſe école fut bientôt diſſipée. Les ſuccès d'Abailard réveillerent la jalouſie des autres maitres, & particulierement celle de Lothulphe & d'Alberic, ſes anciens rivaux, qui enſeignoient à Rheims, & s'étoient autrefois montré ſes ennemis à Laon. Soit zèle, ſoit vengeance, ils ſe déclarerent contre un livre qu'il avoit compoſé ſur la Trinité. Ils prétendirent y trouver des erreurs, & ſolliciterent l'archevêque Raoul *le verd* d'indiquer un concile à Soiſſons, de concert avec le légat Conon, évêque de Paleſtrine, pour examiner le traité. Le concile ſe tint en effet; mais on ne ſait préciſément en quelle année, les auteurs ne s'accordant point ſur cela. Abailard y comparut, & fut condamné à bruler lui-même ſon ouvrage, & à être renfermé pour toujours dans le monaſtere de S. Médard. Il ne fut pas long-temps dans cette eſpece de priſon; le légat lui permit quelques jours après de retourner à S. Denys. Mais il fut bientôt obligé d'en ſortir une ſeconde fois; car ayant entrepris de prouver que le patron de cette abbaye n'étoit pas S. Denys l'Aréopagite, l'abbé & les moines le menacerent de porter leurs plaintes au roi, & de le mettre entre ſes mains pour être puni comme criminel de leze-majeſté. Ces menaces l'effrayerent; & ayant trouvé moyen de s'échaper pendant la nuit, il retourna à Provins au monaſtere de S. Ayoul. Il y reprit ſes leçons, & les continua en ce lieu juſqu'à ce que l'abbé Suger, ſucceſſeur d'Adam en 1122, lui permit de vivre monaſtiquement partout où il voudroit, lui enjoignant néanmoins de ne paſſer ſous l'obéiſſance d'aucun autre ſupérieur. Alors Abailard quitta S. Ayoul, & s'étant choiſi une ſolitude près de Nogent ſur Seine, au diocèſe de Troyes, il y bâtit un oratoire en l'honneur de la ſainte Trinité ſous le titre du *Paraclet*. Ses diſciples découvrirent bientôt le lieu de ſa retraite. Ils vinrent l'y trouver, & l'engagerent à continuer ſes leçons. Mais la liberté qu'il ſe donnoit de traiter en philoſophe plutôt qu'en théologien les myſteres de la religion, lui attira encore de nouvelles affaires. Il ſe vit attaqué de nouveau par Lotulphe & Alberic. S. Bernard & S. Norbert devinrent auſſi ſes accuſateurs. Outre nombre d'erreurs dont on le chargeoit, on lui fit un crime d'avoir donné à ſon oratoire le nom de *Paraclet*, qui étoit celui d'une ſeule des trois perſonnes de la Trinité. C'eſt dans ces circonſtances que les moines de S. Gildas de Ruis le choiſirent pour leur abbé. Il eſpéra que ce ſeroit pour lui un aſyle; mais leur mauvaiſe conduite, & la violence d'un ſeigneur qui leur enlevoit la meilleure partie de leur revenu, l'expoſerent à mille chagrins & aux plus grands dangers, deſorte qu'il ſe crut obligé d'abandonner cette maiſon. En ce même temps Suger abbé de S. Denys, perſuadé que les religieuſes d'Argenteuil ne vivoient pas avec toute la régularité convenable à leur état, les fit ſortir de ce monaſtere, & établit à leur place des moines de S. Denys. Abailard offrit le Paraclet à Héloïſe, qui ſe trouvant ſans aſyle, s'y retira avec les religieuſes qui l'avoient ſuivie, & qui voulurent qu'elle continuât à les gouverner, ayant déja été leur prieure à Argenteuil. L'établiſſement de ce monaſtere fut d'abord confirmé par l'évêque de Troyes, & enſuite par le pape Innocent II. Héloïſe & ſa nouvelle communauté s'attirerent l'eſtime de tout le pays, & les aumônes abondantes les tirerent de l'extrême pauvreté où elles étoient d'abord. Abailard qui les y avoit placées, ſe crut obligé de leur rendre de temps en temps quelques viſites, autant pour entretenir leur ferveur, que pour leur procurer des aumônes par ſes prédications. A en juger par ce qu'il en dit lui-même, il ſemble que la charité ſeule l'y conduiſoit; mais tout le monde n'en jugea pas auſſi favorablement, & on attribua ces viſites à un reſte de tendreſſe pour Héloïſe. D'un autre côté, Guillaume abbé de S. Thierry, excita de nouveau le zèle de S. Bernard contre Abailard. On voit par la lettre 336 de S. Bernard, *édition de D. Mabillon*, que le ſaint parla pluſieurs fois à Abailard pour l'engager à une rétractation. Mais celui-ci demanda à ſe juſtifier dans une aſſemblée publique, comme le témoigne le même ſaint dans ſa 189e lettre *n.* 4. S. Bernard invita donc les prélats de France à s'aſſembler à Sens, pour examiner les erreurs dont l'abbé de S. Gildas étoit accuſé. Ils s'y rendirent en 1140, & tinrent un concile, où le roi Louis VII ſe trouva en perſonne. S. Bernard y aſſiſta auſſi, & allégua des textes de S. Auguſtin & d'autres peres, pour faire voir la fauſſeté de la doctrine qu'il s'agiſſoit de condamner. Lorſqu'on lut les propoſitions extraites par

S. Bernard, & qui ſont détaillées dans la 326ᵉ lettre de ce ſaint, *n.* 3, Abailard, ſans vouloir répondre ſur aucun chef, interjetta appel à Rome. Le concile ne laiſſa pas de le condamner; mais cependant ſans rien décerner contre ſa perſonne. Les peres rendirent au pape Innocent II un compte exact des motifs qui les avoient fait agir. Le pape confirma le jugement du concile, par un reſcrit rapporté dans la 197ᵉ épitre de S. Bernard. Il ordonna de plus que les livres d'Abailard fuſſent brulés, & qu'on l'enfermât dans un monaſtere, avec défenſe d'enſeigner, comme on le voit par un autre reſcrit du même pape, qui ſe trouve dans les œuvres d'Abailard, p. 301, & au 27ᵉ tome des conciles du Louvre, p. 133. Innocent s'appaiſa quelque temps après, à la ſollicitation de Pierre *le vénérable*, qui avoit reçu fort humainement Abailard dans ſon abbaye de Cluni, & qui l'ayant trouvé très-ſoumis à la doctrine de l'Egliſe, l'avoit réconcilié avec S. Bernard. *(Ep. Pet. Cluniac. ad Innoc.)* Abailard y donna juſqu'à ſa mort de grands exemples de vertu, ſe montrant toujours fort laborieux, & parfaitement humble. Enfin ſes grandes auſtérités l'ayant extrêmement affoibli, l'abbé l'envoya au prieuré de S. Marcel, lieu agréable ſur la Saone, près de Châlons, où il mourut le 21 avril 1142, âgé de 63 ans. *(Ep. Pet. Cluniac. ad Heloiſſ.)* On accorda à Héloïſe la demande qu'elle fit de lui donner la ſépulture au Paraclet; ce que lui-même avoit auſſi ſouhaité. Pierre *le vénérable* lui fit, dit-on, deux épitaphes en vers latins, que l'on trouvera dans la collection des œuvres d'Abailard, par François d'Amboiſe, après la préface.

Quoiqu'Abailard ſe fût fait moine, comme il l'avoue, plutôt par honte que par piété, ſes lettres à Héloïſe ſemblent atteſter qu'il ne tarda pas à prendre l'eſprit de cet état; car on n'y voit que des ſentimens religieux, & dignes du caractere ſacerdotal, dont il eſt certain qu'il fut honoré, quoiqu'on ne ſache point le temps de ſon ordination. On trouve entre ſes ouvrages deux profeſſions de foi, la premiere, au commencement du recueil de ſes œuvres, & adreſſée à Héloïſe; la ſeconde dans l'épitre 20 qu'il adreſſe à tous les fidéles. Ces deux profeſſions de foi paroiſſent très-ſinceres, & il ſemble qu'on pouroit en conclure qu'il n'avoit jamais penſé à la plupart des erreurs dont on l'a accuſé. Mais comme il étoit extrêmement préſomptueux, ainſi qu'on le voit dans tout ce qui nous reſte de ſes écrits, il eſt très-poſſible que, ſans s'en appercevoir, il ſe ſoit expoſé à la cenſure, en avançant des propoſitions ſcandaleuſes. D'ailleurs il ſubſiſte dans ſes écrits quelques endroits véritablement répréhenſibles, ſelon la judicieuſe cenſure qu'en ont fait les docteurs de Paris. Cette cenſure ſe trouve dans le recueil des ouvrages d'Abailard & d'Héloïſe, qui a été imprimée à Paris en 1616, en un gros volume *in*-4°. ſur les manuſcrits de François d'Amboiſe. La troiſiéme, la cinquiéme, la ſeptiéme, & la huitiéme des lettres contenues dans ce recueil ſont adreſſées à Héloïſe; mais elles n'ont aucune affinité avec celles qu'on a données comme des traductions, & qui ont été faites dans le même eſprit qui fait compoſer les romans. A la fin du recueil dont nous parlons ſont des notes latines d'André Ducheſne, ſur la premiere lettre, dans laquelle Abailard fait une narration de ſes malheurs, & de tout ce qui le regarde juſque vers le temps du concile de Sens. Le P. le Long, *biblioth. ſacra*, t. 2, p. 591, fait mention de quelques ouvrages d'Abailard qui n'ont pas été publiés, ſavoir, une explication du pſeautier, & des commentaires ſur les épitres de S. Paul. D. Martenne, *theſ. anecd.* t. 5, p. 1361, a donné le traité d'Abailard ſur les ouvrages de la création, *hexameron in geneſim*, où cet auteur débite des idées ſingulieres ſur l'ame du monde, ſur celles des planetes & des autres aſtres. D. Gervaiſe, ancien abbé de la Trape, a donné dans la vie d'Abailard, une idée d'un autre livre du même, intitulé *ſic & non*, le oui & le non, que Guillaume, abbé de S. Thierry, traite de monſtrueux, dans une lettre à S. Bernard, qui eſt la 326ᵉ parmi celles du ſaint. Ce livre traite des contradictions apparentes de l'écriture ſainte, & s'applique à les concilier. Le même Dom Gervaiſe fit imprimer à Paris en 1723, en deux volumes *in*-12, les *véritables lettres d'Abailard & d'Héloïſe*, ſur l'édition de 1616, avec des notes hiſtoriques & critiques. La vie d'Abailard a été écrite par divers auteurs. Bayle, à l'article *d'Abelard*, cite Jacques Thomaſius, profeſſeur à Leipſick, qui a compoſé une vie d'Abailard, inſérée au premier tome du livre intitulé *hiſtoria ſapientiæ & ſtultitiæ, collecta à Chriſtiano Thomaſio*, & imprimé à Hall, en 1693. Dom Gervaiſe a donné en 1720, en 2 volumes *in*-12, la vie d'Abailard & d'Héloïſe, & on en a fait une nouvelle édition en 1728. M. de Beauchamps a mis en vers françois les trois lettres ſuppoſées d'Abailard & d'Héloïſe. Il les publia la premiere fois en 1714, & pour la troiſiéme fois en 1737. C'eſt auſſi la premiere de ces mêmes lettres que l'on trouve en vers anglois, imprimée diverſes fois ſous le nom de Pope. Jean de Salisburi déſigne Abailard par la qualification de *péripatéticien Palatin*, ce qui a trompé beaucoup de ſavans, qui en ont ignoré la véritable ſignification. Mais ceux qui ſont au fait de la vie d'Abailard ne peuvent s'y méprendre. Il eſt qualifié *péripatéticien* à raiſon de la profeſſion particuliere qu'il faiſoit de la philoſophie péripatéticienne; & *Palatin*, parcequ'il étoit né à Palais ou Palet, dans le voiſinage de Nantes. *(Hiſt. littéraire de la France, tome IX*, p. 66, 67. *)* * Lorſque je ne cite aucun auteur particulier dans tout cet article, c'eſt François d'Amboiſe que je copie, ou Ducheſne, ou enfin je parle d'après Abailard lui-même dans ſa premiere lettre.

ABAKA-KHAN, huitiéme empereur des Mogols de la race de Gengiz-khan, étoit fils d'Holagou, auquel il ſucceda l'an de l'hégire 663, & de J. C. 1264. Les Muſulmans jouirent d'un grand repos ſous le regne de ce prince: les ruines de Bagdad furent réparées; les Mogols vécurent dans une exacte diſcipline; on vit refleurir les ſciences & les beaux arts, & tout l'empire gouta les fruits de la ſageſſe & de la clémence du prince qui les gouvernoit. Abaka-khan eut quelques guerres à ſoutenir: la premiere fut contre Barka-kan, l'un des deſcendans de Giagathai, qui voulut entrer en Perſe par les détroits du mont Caucaſe; mais il fut défait à Derbend par Schamar frere d'Abaka, l'an de l'hégire 664, & de J. C. 1265, ce qui ne l'empêcha pas de revenir peu après avec une armée de trois cens mille chevaux. Il avoit déja pénétré juſqu'à Teflis, & étoit ſur le point de livrer bataille aux Mogols, lorſque ſa mort, heureuſe pour la Perſe, l'enleva tout à coup de ce monde, & diſſipa ſon armée. Quatre ans après Abaka remporta une grande victoire aux environs de la ville de Hérat ſur Barack-Oglan, autre prince de la race de Giagathai, qui étoit entré dans la Perſe dès l'année précédente & qui s'y étoit emparé du Khoraſan. L'expédition qu'entreprit Abaka l'an de l'hégire 669, contre Seifedden ſultan d'Egypte, ne fut pas ſi heureuſe: l'armée des Mogols commandée par Mangou Timur, fut taillée en piéces, & ſon général y périt. Cette diſgrace excita de grands troubles à la cour d'Abaka, qui fut empoiſonné à ce qu'on croit, l'an de l'hégire 681, & de J. C. 1282, après un régne de dix-ſept ans, par Schamſeddin ſon premier miniſtre. Abaka étoit chrétien ſelon quelques auteurs, au moins célébra-t-il la pâque avec les Chrétiens dans la ville de Hamadan, un peu avant ſa mort; & on lit dans l'hiſtoire des Neſtoriens, qu'il envoya Jahabalaha, depuis catholique, de Bagdad, pour viſiter les lieux ſaints de Jéruſalem, & mettre des robes précieuſes ſur le ſaint ſépulcre. Les états de ce prince avoient une très-grande étendue: car ils comprenoient le Khoraſan, l'Irac perſien-

Digitized by Google

tie, l'Irac babylonienne, l'Adherbigian ou Médie, la province de Farſi ou la Perſe proprement dite, le Khuziſtan ou la Suſiane, la province de Diarbekir ou Méſopotamie, & la province de Rum ou Aſie mineure. * D'Herbelot, *biblioth. oriental.* Renaudot, *relation des Indes.*

ABALA, port de mer, où Ceſar aborda avec un ſeul homme de ſa ſuite, après avoir eu un échec contre Pompée. Appien qui en parle, *liv. 5 de la guerre civ.* ne le fait connoître qu'en diſant qu'il étoit près de Sicile. Il y a eu un autre lieu de ce nom en Afrique près de la mer Rouge, au pays des Troglodites. * Pline *lib. 6, ch. 9.*

☞ ABALPHAT, d'Hiſpahan, géométre Arabe ou Perſan, qui avoit traduit en arabe les côniques d'Apollonius. Il vivoit dans le dixiéme ſiécle. Sa verſion eſt plutôt une traduction libre, qu'une copie exactement conforme à ſon original. C'eſt cette verſion qui a procuré aux ſavans trois des quatre derniers livres d'Apollonius. * *Hiſtoire des Math.* t. I, ch. 4.

ABALUS, iſle de la mer d'Allemagne, ſur les bords de laquelle quelques-uns ont cru que l'ambre étoit amené par les vagues de la mer. * Pline, *lib. 37, cap. 2.* Timée la nomme *Baltia.* Si quelqu'un ſe noyoit près de cette iſle, & ne paroiſſoit plus au deſſus de l'eau, les anciens païens employoient cent ans à appaiſer ſes manes. * *Diction. anglois.*

ABAN, roi de Hongrie, *cherchez* ABA.

☞ ABANA, riviere d'Aſie, dans la Syrie de Damas. Il eſt fait mention d'Abana & de Pharphar, rivieres de Damas, au IVe livre des *rois*, chap. V, v. 12. Henri Maundrel dit qu'étant ſur les lieux en 1697, il ne put trouver aucune trace ni même les noms d'Abana & de Pharphar. D'où il conjecture qu'il faut que ce n'aient été que des branches de la riviere de Barradi, ou Chryſorrhoas, laquelle prenant ſa ſource au pied & à l'orient du liban, coule autour & au-dedans de Damas, & va perdre ſes eaux dans le déſert, à quatre ou cinq lieues au midi de cette ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ABANBO ou ABANHI, riviere de la grande Ethiopie, que quelques-uns ont nommée en latin *Abanhus* & *Abana.* Strabon, *lib. 17, p. 786*, qui le diſtingue du Nil, où il va ſe perdre, le nomme *Aſtapus.* Ptolémée qui le nomme de même, le fait ſortir du marais Coloé, ſous la ligne équinoctiale, & entrer dans l'Aſtaboras, à 11 d. 3 min. de latitude ſeptentrionale. Méla, liv. 1, chap. 9, regarde ces deux rivieres comme deux branches ou deux diviſions du Nil, & appelle la riviere dont il s'agit dans cet article *Aſtapes*: & Pline, qui la nomme *Aſtapus*, dit que c'eſt le Nil, qui n'eſt nommé Nil, qu'après qu'il a joint les eaux de ſes diverſes ſources. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ABANÇAI, riviere de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Elle a ſa ſource dans l'audience de Lima, dans les montagnes qui ſéparent le pays des Chumbibilcas de la mer du Sud, au nord du village de Parinacocha. Elle donne ſon nom au bourg d'ABANÇAI, au nord duquel elle paſſe pour ſe jetter dans le Maragnon. Ce bourg ſe nomme auſſi ABANÇAYO, & eſt ſitué près d'une haute montagne, que l'on croit pleine de veines d'argent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABANDO, *voyez* ABANBO.

ABANHI, *voyez* NIL, fleuve.

☞ ABANO, village d'Italie dans le Padouan, à cinq milles de Padoue, dans le territoire qu'on appelloit anciennement *Aponus.* C'eſt la patrie de Pierre d'Apon, médecin ſi célébre à la fin du XIIIe ſiécle, & au commencement du XIVe. Quelques auteurs ont cru que c'étoit auſſi la patrie de Tite-Live; Martial le fait ſeulement originaire du territoire d'*Aponus.*

Cenſetur Apona Livio ſuo tellus.
L. 1, épig. 62.

Il y a à Abano des fontaines d'eau chaude, qui ont été fort célebrées par les anciens. Claudien, entr'autres, a compoſé un poëme entier à la louange de ces eaux. On les a toujours fort eſtimées pour la conſervation de la ſanté, & la guériſon de pluſieurs maladies. Suétone, *in Tiberio*, c. 14, dit que l'empereur Tibere fit employer quelques enchantemens à l'égard de ces eaux, ſur le bruit qui couroit qu'on en pouvoit tirer quelque connoiſſance de l'avenir. Théodoric, roi des Oſtrogoths, ayant établi le ſiége de ſon empire à Ravenne, fit conſtruire de beaux édifices aux environs de ces eaux, par un célebre architecte nommé *Aloiſius.* De Seine dans ſon Nouveau voyage d'Italie, l. 1, c. 5, dit qu'on y voit deux fontaines dont les qualités ſont bien différentes; que l'une pétrifie tout ce que l'on met dedans; que l'autre eſt minérale, & que ſes eaux ſont excellentes pour diverſes maladies, à cauſe qu'auprès de cette fontaine il y a une mine de ſoufre & de ſel. Ces bains, aujourd'hui appellés *bagni d'Abano*, ont été nommés par les Latins, *fontes Aponi, Patavina aqua*, & *Patavini fontes.* * Joann. de Donis, *tract. de fontib. cal. Patav.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ABANTA ou ABANTIS, ville près du mont Parnaſſe: c'eſt la même qu'Abée. Voyez ABEE.

☞ ABANTES, peuple de la Gréce qui paſſerent de la Thrace dans la Phocide, & y bâtirent une ville nommée *Aba, Abée*, ou *Abea, Abanta* ou *Abantis*, près le mont Parnaſſe, lui donnant le nom d'un de leurs rois, qui étoit fils de Neptune. Apollon avoit un temple dans cette ville, & y rendoit des oracles, bien avant qu'il fût connu à Delphes. Cette ville & ce temple furent brulés en la premiere année de la LIV olympiade, par Xercès, roi de Perſe, & fils de Darius le Méde. Ils furent rétablis dans la ſuite; mais le temple de Delphes s'étant mis en réputation, acquit de grands tréſors, par le concours général des nations qui venoient conſulter l'oracle. Les Phocéens en guerre contre les Locriens & les Béotiens, le pillerent pour s'aider des richeſſes qui y étoient renfermées: cette guerre en devint plus animée. On l'appella la *guerre ſacrée*, & elle continua juſqu'à ce que Philippe de Macédoine, pour venger ce ſacrilége, raſa toutes les villes de la Phocide, & les réduiſit en villages. Les Abantes, quoiqu'épargnés dans cette punition, parcequ'ils n'avoient point eu de part au pillage, furent pourtant contraints par la ſuite de quitter la Phocide. Ils paſſerent dans l'iſle alors nommée *Macris*, & depuis *Abantide, Chalcis*, ou *Eubée*, à cauſe de ſes excellens pâturages, & aujourd'hui appellée *Negrepont.* Ils y prirent la coutume que les Curetes y avoient introduite, de ne porter de cheveux qu'au derriere de la tête: d'où vient qu'Homere les nomme ὀπιθεν κομόωντας, c'eſt-à-dire, *qui n'ont des cheveux qu'au derriere de la tête*: coutume qu'ils adopterent, parcequ'étant braves & belliqueux, & aimant à ſe mêler, & à ſe battre d'homme à homme, ils ne vouloient pas donner priſe à leurs ennemis, qui auroient pu les ſaiſir par les cheveux de devant; c'étoit auſſi pour cela que les Grecs ſe raſoient la barbe. Mais par la même raiſon de bravoure, les Abantes ſe laiſſoient croître les cheveux au derriere de la tête, pour s'impoſer la néceſſité de ne jamais fuir devant l'ennemi. Ces peuples envoyerent une colonie dans l'iſle de Chio, où avoit regné Hercule. Amphitus, qui deſcendoit de ce héros, en défit une partie; mais l'autre lui réſiſta, & s'y établit. * Hérodote, VIII, ch. 28 & 33. Pauſanias, *Phoc. ch. 35.* Strabon, *liv.* X. A. Pierius, *Hieron. fol°* 230.

ABANTIDAS, fils de Paleas, après la mort de Clinias, pere du célebre Aratus, & premier magiſtrat de Sicyone, s'empara de la tyrannie la quatriéme année de la CXXVIII olympiade, qui eſt la 265 année avant Jeſus-Chriſt. Il fut tué par Dinias & par Ariſtote le *dialecticien*, ſur la place publique, où il

avoit coutume de ſe trouver avec eux pour les entendre parler de philoſophie. Paſeas ſon pere lui ſucceda dans la tyrannie, & périt lui-même par les mains de Nicocles qui ſe mit à ſa place: mais celui-ci ne gouverna que quatre mois, & prit la fuite lorſqu'Aratus ſe rendit maître de la ville. * Pauſan. *in Corinth.* Plutarch. *in Arat.*

Quoique ces hiſtoriens ne marquent point l'année en laquelle Abantidas ſe fit tyran de ſa patrie; il eſt ſûr néanmoins que c'eſt en celle qu'on a rapportée, puiſqu'Aratus fils de Clinias avoit alors ſept ans ſelon Plutarque, & qu'il affranchit Sicyone à l'âge de vingt ans, c'eſt-à-dire, treize ans après qu'Abantidas eut commencé de regner, la premiere année de la CXXXII olympiade, 252 ans avant Jeſus-Chriſt. * Plutarch. *ibid.* Polyb. *l.* 2.

ABANTIDE, *Abantis*, ancienne contrée de l'Epire, qui reçut ſon nom des Abantes, peuple dont nous venons de parler. Après la priſe de Troye les troupes des Locriens & des Abantes, après avoir erré longtemps, furent jettées par la tempête dans la Theſprotide, au pied des monts Cerauniens en Epire, aujourd'hui *Monti della Chimera* dans l'Albanie. Ils s'y établirent; & les Locriens, après avoir nommé *Thronium* la ville qu'ils y bâtirent en mémoire d'une ville de leur pays qui portoit le même nom, conſentirent en faveur des Abantes que tout le pays d'alentour fut nommé Abantide. * Pauſan. *l.* 5, *in Eliac.*

ABANWIVAR, *cherchez* ABAWIWAR.

* ABAQUA, *cherchez* ABABA.

ABARANER, bourg de la grande Arménie, *cherchez* ABRENER.

ABARBAREE, nom d'une Naïade, de laquelle Bucolion fils aîné de Laomédon, eut Eſepe & Pedaſe. * Homere, *l.* 6, *Iliad.*

ABARBENEL, *cherchez* ABRABANEL.

ABARCA (Pierre) naquit en 1619, à Jacca, en Aragon, & entra chez les Jéſuites en 1641. Il enſeigna la théologie pendant plus de vingt-cinq ans, & mourut à Palencia le premier octobre 1693. M. d'Hermilly, dans la préface du quatriéme tome de l'hiſtoire générale d'Eſpagne, p. 3, dit qu'Abarca paſſoit en Eſpagne pour le plus grand théologien de ſon temps. On a de lui une *hiſtoire des rois d'Aragon*, écrite en eſpagnol, & que M. d'Hermilly dit être univerſellement eſtimée en Eſpagne. Il a auſſi donné en latin des traités *ſur la ſcience & la volonté de Dieu, la prédeſtination, la trinité, l'incarnation & les perfections de Jeſus-Chriſt.* * Nicol. Anton. *biblioth. hiſpan.* tome II, p. 130.

ABARES, peuples, *cherchez* HUNS.

☞ ABARIM, montagne de l'Arabie *pétrée*, dans le partage de la tribu de Ruben, bornoit le pays des Ammonites & des Moabites, & fut une des dernieres ſtations des Iſraélites, après leur ſortie d'Egypte. Ce fut de-là qu'ils allerent camper dans la plaine de Moab vers le Jourdain. Les monts Phégor & Nebo faiſoient partie de cette montagne, & le ſommet de Nebo étoit appellé Phaſga. Ce fut là que Moïſe mourut, après que Dieu lui eut fait voir de deſſus cette montagne la terre de Chanaan. * *Num.* 23 & 33. *Deuter.* 34.

☞ ABARIMON, contrée de la Scythie en Aſie, dans une grande vallée entre les montagnes d'Imaüs. Pline dit que ces Scythes vivoient comme des ſauvages, qu'ils couroient avec une extrême légéreté, & erroient çà & là avec les bêtes féroces. Beton, qui ſuivit Alexandre *le grand* dans ſes voyages pour meſurer les chemins, dit que les Scythes de ce pays-là ne pouvoient vivre hors de leur air natal. Une autre circonſtance que rapporte Pline, & qui ne s'accorde point avec l'expérience moderne, eſt que cette nation avoit les pieds tournés en arriére au rebours des nôtres. Cette obſervation peut tomber ſur quelque chauſſure extraordinaire, que n'examinerent point aſſez ceux qui répandirent ce bruit. * Pline, *hiſt. nat.* l. 7, c. 2. *dict. géogr.* de la Martiniere.

ABARIS, fils de Seuthus, étoit Hyperboréen de nation: c'eſt ce qu'aſſurent Herodote, Diodore, Jamblique, Apollonius, & pluſieurs autres anciens auteurs. Suidas & Euſebe lui donnent le nom de Scythe, parce qu'ils ont confondu le pays des Hyperboréens avec la Scythie. Rien n'eſt plus fabuleux que la vie de cet Abaris, que Jamblique dit avoir été prêtre d'Apollon l'*Hyperboréen.* Outre l'eſprit de divination, il avoit reçu de ce Dieu une fléche volante, que le même auteur dit avoir été d'or, ſur laquelle il traverſoit les airs, comme s'il eut été monté ſur un Pegaſe: ce qui lui donnoit cette facilité merveilleuſe avec laquelle il faiſoit les longs voyages qu'on lui attribue. Le plus célebre eſt celui qu'il fit à Athénes en qualité d'ambaſſadeur de ſa nation, dans un temps où tous les peuples de la terre affligés d'une cruelle peſte, & d'une famine univerſelle, reçurent pour réponſe de l'oracle, que ces maux ne ceſſeroient point juſqu'à ce que les Athéniens euſſent offert certains ſacrifices dont ils s'étoient chargé pour les autres nations. Il paroit qu'Abaris avoit auſſi été à Lacédémone, puiſque, ſelon quelques-uns, il étoit fondateur du temple conſacré à Proſerpine ſalutaire. Il parloit très-bon grec, & fut un de ces barbares dont la Gréce admira la ſageſſe & l'équité; d'ailleurs habile devin, principalement à prédire les tremblemens de terre & les tempêtes, il parcouroit le monde en rendant des oracles. Il avoit compoſé quelques ouvrages dont on nous a conſervé les noms, ſavoir, *l'arrivée d'Apollon chez les Hyperboréens*, en vers; *les nôces du fleuve Hebrus*; un livre *de la génération des dieux*; un recueil d'oracles, & un autre d'expiations. Quant au temps où a vécu cet homme, il n'eſt pas aiſé d'accorder les auteurs entr'eux; les uns le font vivre avant la guerre de Troye, & diſent que ce fut lui qui fabriqua le *palladium*, qu'il vendit aux Troyens. Les autres placent le temps de ſon ambaſſade à Athénes vers la V olympiade, c'eſt-à-dire vers l'an du monde 3275, avant J. C. 760; d'autres la mettent 64 ans plus bas, vers la XXI olympiade. D'autres enfin, & c'eſt la plus commune opinion, croient qu'Abaris fut contemporain de Crœſus & de Phalaris; d'où il faut conclure qu'il auroit vécu ſous la LIV olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an du monde 3471, & 564 ans avant J. C. Si les lettres qui courent ſous le nom de Phalaris étoient véritables, on ſeroit aſſuré du temps qu'Abaris a vécu; car ſuivant ces lettres ce tyran vivoit ſous la LII olympiade, mais on ne peut faire aucun fonds ſur ces lettres qui ſont ſuppoſées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſelon cette opinion le même Abaris eſt plus ancien que Pythagore, dont néanmoins Jamblique a écrit qu'il fut diſciple. * Apollonius, *in admir. hiſt.* ſect. 4. Proclus, *in Timæum Platon.* p. 141. Diodor. Sicul. *l.* 3, *c.* 11. Pauſan. *in Laconic.* Scholiaſt. Ariſtophan. *in equit.* Philoſtrat. *in vita Apollonii*, l. 3. Hymerius, *apud Photium*, *pag.* 1136. Clemens Alex. *l.* 1. *ſtromat.* Jul. Firmic. Maternus, *edit. Scalig. l.* 3, *c.* 11. Valeſi, *note in notas Mauſſaci in Harp.* p. 33.

ABARITH, bourg de Galilée, dont les habitans ſe rendirent recommandables dans la guerre des Juifs contre les Romains. Ils pillerent un jour tout le bagage du roi Agrippa, leur ennemi, & de la reine Berenice ſa ſœur, & y firent un butin conſidérable. * Joſephe, *l. II, c.* 43 *de la guerre.*

ABARUS, nom d'un prince Arabe ſelon Appien, ou Syrien ſelon Florus, qui engagea Craſſus à entrer dans le pays des Parthes, où il périt avec ſon armée. * Appian. *in Parth.* Florus, *l.* 3, *c.* 11. Plutarque l'appelle Ariamne, *in vita Craſſi. Cherchez* ABGARE.

ABAS, douziéme roi des Argiens, fils de Lyncée & d'Hypermneſtre, monta ſur le thrône après la mort de ſon pere Lyncée, l'an du monde, 2650 de la période julienne 3329, & avant J. C. 1385. Il fut pere de Prœtus & d'Acriſius, & eut le premier pour ſucceſſeur,

Digitized by Google

après avoir régné 23 ans, ſelon Euſebe. Néanmoins Pauſanias dit qu'Acriſius ſecond fils d'Abas, fut roi d'Argos après lui, & que l'autre fut roi de Tyrinthe, & du pays maritime de l'Argolide. L'opinion la plus commune eſt qu'Acriſius ſuccéda à Prœtus ſon frere aîné. * Euſebe, *in chron.* Pauſanias, *l.* 2, *&c.*

ABAS, fils d'Hypothoon & de Metanira, fut changé en lézard par la déeſſe Céres, offenſée des railleries piquantes qu'il avoit faites de ſes ſacrifices. Elle jetta ſur lui certaines liqueurs mixtionnées, avec leſquelles on dit qu'elle imprima ſur ſa peau ces taches que l'on voit encore ſur cet animal. Ovide rapporte que la colere de Céres vint de ce que ce jeune homme l'ayant vû boire avec trop d'avidité, ſe mocqua d'elle. * Ovide, *lib.* 5. *métam. fabul.* 77. Cælius Rhodiginus, *lib.* 19. *cap.* 4.

L'inſolence d'Abas exprime la malice du lézard, qui eſt l'animal le plus ennemi de l'homme, ſi l'on en veut croire Pline, *l.* 30, *c.* 3, 10, *&c.* Les Latins l'appellent *ſtellio*, d'où les juriſconſultes ont tiré le mot de ſtellionat qui ſignifie *tromperie & fraude dans les actes ou contrats. Digeſt. lib.* 47, *tit.* 20, *c.* 9, 34.

ABAS, roi de Perſe, *cherchez* SCHAH ABBAS.

ABAS, centaure, fils d'Ixion, & d'une nuée, grand chaſſeur. *Voyez* IXION. * Ovid. *lib.* 12, *métam.*

ABAS, capitaine des Latins en Italie, fit alliance avec Enée, & lui mena des troupes de Populonie, ville maritime de l'ancienne Etrurie, aujourd'hui *Toſcane*, vis-à-vis l'iſle d'Elbe. * Virgile, *lib.* 10. *aneid.*

ABAS, devin, fils de Lyncée & d'Hypermneſtre, fille de Danaüs, fondateur de la ville d'Abaar. Le célébre Lyſander, général des Lacédémoniens, ſe ſervoit de lui dans ſes expéditions, & il mérita par ſes ſervices d'être honoré d'une ſtatue qui lui fut élevée dans le temple d'Apollon à Delphes. Elle étoit de la main de Paiſon, natif de l'iſle de Calaurée, appellée aujourd'hui *la Sidra*, ſur la côte de Péloponnèſe ou de la Morée. * Pauſanias, *in Phoc.*

ABAS, ancien écrivain, qui avoit compoſé une hiſtoire de Troye, que Servius cite *(in lib.* 9. *aneïd.)* ſur la foi d'autrui, ce qui montre qu'elle étoit déja perdue. Je ne ſais ſi cet Abas eſt le même dont Suidas dit qu'il fut ſophiſte de profeſſion, & qu'outre un art de parler, il laiſſa des commentaires hiſtoriques; mais je ne doute pas que celui-ci ne ſoit l'auteur cité par Photius, (*biblioth. cod.* 190,) où il dit que ſuivant cet écrivain, la femme de Candaules dernier roi de Lydie, de la famille d'Hercule, s'appelloit Abro.

ABAS, que Ptolémée appelle *Albanus*, riviere de la grande Arménie, près de laquelle Pompée défit les Albaniens. Elle ſort des montagnes d'Albanie, & tirant vers l'orient, ſe va rendre dans la mer Caſpienne. * Plutarque, *vie de Pompée.* C'eſt auſſi le nom d'une montagne au même pays, appellée auſſi ABA.

☞ ABASCANTE, exerçoit la médecine à Lyon, vers les commencemens du ſecond ſiécle. Galien, qui ne fleuriſſoit que pluſieurs années après lui, & dans des lieux aſſez éloignés de Lyon, a eu connoiſſance de ſa perſonne & de ſes écrits. Il paroît même qu'il en faiſoit quelqu'eſtime, puiſqu'il lui donne rang entre les médecins dont il avoue avoir profité. Cependant il en rapporte peu de choſe, ne nous ayant conſervé que le ſecret de ſon antidote ou contrepoiſon. (Gal. de ant. L 2, c. 11, p. 235.) C'eſt tout ce que l'on ſait, & peut-être même tout ce qu'on peut ſe flater de ſavoir de certain touchant Abaſcante. Le reſte ſe réduit à de ſimples conjectures. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, *t.* 1, 2, *p.* 250.

☞ ABASCANTOS. On trouve ce mot dans le dixiéme chapitre du livre de Tertullien, intitulé *Scorpiacus, ſive adverſus gnoſticos.* Beatus Rhenanus, & pluſieurs autres, ont cru que c'étoit le nom d'un des Æons de Valentin. Mais Abaſcantos n'eſt point dans la liſte exacte que Pamélius nous a donnée des Æons: & ce critique penſe que c'eſt un nom inſéré avec les autres par Tertullien en cet endroit, pour ſe mocquer de ſes adverſaires avec plus d'avantage.

ABASCHES, *Abaſſi*, peuples d'Aſie dans la Georgie, ſur les confins de la Mingrelie au levant. Ils ne vivent que de rapine, & font continuellement des courſes ſur les terres de leurs voiſins pour les endommager, enſorte qu'on a été obligé de faire une muraille de ſoixante milles de circuit pour les arrêter, ſelon qu'écrit le pere Archange Lamberti, Théatin, qui a demeuré long-temps en ce pays. On les appelle auſſi les *Abaſſas.* Il en eſt fait mention dans les novelles de Juſtinien & dans Procope. *Voyez* ABCASSES. * Baudrand.

ABASCIE, riviere de la Mingrelie en Aſie. Elle ſe décharge dans le Faze, & on prétend que c'eſt la même que les anciens géographes nommoient *Glaucus.* * Baudrand.

☞ ABASÈNES, peuples d'Arabie, voiſins des Adramites, dont le chef étoit Abrahah, ou Abrahéte, qui, la même année que Mahomet vint au monde, alla, avec des forces conſidérables, monté ſur un éléphant, pour bruler la Mecque. Mais on lit dans l'Alcoran, qui ne les nomme point, qu'ils furent tous aſſommés en chemin, par des troupes volantes, qui leur jetterent des pierres, ſur chacune deſquelles étoit imprimé le nom de celui ſur qui elle devoit tomber. * *Stephan, de urbibus.* Bochart, *hieroz. part. poſt. l.* 1, *c.* 10. Alcoran, trad. par du Ryer, au chap. *des éléphans*, p. 484, édit. de la Haye 1685, *in*-12. *Voyez* le détail de cette hiſtoire à l'article ABRAHAH.

ABASSARE, un des capitaines de Cyrus, qui fut envoyé à Jéruſalem pour le rétabliſſement du temple. * Joſeph. *antiq. lib.* 11. *ch.* 1.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, peuples, *cherchez* ABISSINIE.

ABASTANES, peuple libre d'Aſie, vers le fleuve Indus. Il en eſt parlé dans *Arrien*, *l.* 6.

ABATIA, (Bernard) *cherchez* ABBATIA.

ABATON, édifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer: il fut ainſi nommé du mot grec ἄβατος, qui ſignifie *où on ne va point.* Voici à quelle occaſion cet édifice fut conſtruit. Après la mort de Mauſole, roi de Carie, la reine Artémiſe, ſa femme, ayant pris le gouvernement du royaume, les Rhodiens ne purent ſouffrir qu'une femme régnât ſur toute la Carie, & ils armerent une flotte pour ſe rendre maîtres de ce royaume. Artémiſe, avertie de leur deſſein, fit entrer ſecretement une armée navale dans le petit port d'Halicarnaſſe, couvert d'une montagne, qui déroboit à la vue ce qui s'y paſſoit. Les Rhodiens ayant fait aborder leurs vaiſſeaux proche du grand port, qu'ils trouverent libre, la reine fit donner un ſignal de deſſus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit ſe rendre. Alors les Rhodiens ſortirent de leurs vaiſſeaux pour entrer dans la ville; & auſſitôt Artémiſe fit ouvrir le petit port, d'où ſortit ſon armée navale, qui entra dans le grand port; & trouvant les vaiſſeaux des Rhodiens dégarnis de ſoldats, les emmena en pleine mer. Ainſi les Rhodiens, hors d'état de ſe retirer, furent tous tués dans la place publique, où ils ſe trouverent enfermés. Alors la reine mit de ſes ſoldats & de ſes matelots ſur les vaiſſeaux des Rhodiens, & alla droit à l'iſle de Rhodes, dont elle s'empara aiſément; car les habitans voyant venir leurs vaiſſeaux ornés de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artémiſe, après avoir pris Rhodes, ſe fit élever un trophée dans la ville avec deux ſtatues de bronze dont l'une repréſentoit cette reine, & l'autre la ville de Rhodes en habit d'eſclave. Long-temps après les Rhodiens n'oſant abattre ces ſtatues, parceque les trophées étoient des choſes ſacrées, que leur religion, ne permettoit pas de détruire; ils s'aviſerent, pour en ôter la vûe, de bâtir autour de ces ſtatues un édifice fort élevé, qu'ils appel-

lerent *Abaton*, parceque l'entrée en étoit défendue à toutes ſortes de perſonnes. La priſe de Rhodes par Artemiſe doit être arrivée la quatriéme année de la CVIII olympiade, ou la premiere année de la CIX; c'eſt-à-dire, 345 ou 344 ans avant J. C. puiſque Mauſole après lequel Artemiſe ne régna que deux ans, mourut la premiere année de la CVIII olympiade, & non pas la ſeconde année de la C, comme on le lit dans Pline, que le pere Hardouin a corrigé ſur cet endroit. M. Chevreau s'eſt trompé, lorſque dans ſon hiſtoire univerſelle il a attribué la priſe de Rhodes à une autre Artemiſe, auſſi reine de Carie, mais épouſe d'Hécatomne, *voyez* ARTEMISE. * Vitruv. *l.* 2, *c.* 8. Diodor. Sicul. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 36, *c.* 5. Cœlius Rhodig. *l.* 13, *c.* 33.

ABATOS, c'eſt-à-dire, *inacceſſible*, iſle d'Egypte, dans le palus de Memphis, ou lac de Mœris. Elle étoit renommée par le tombeau du roi Oſiris, & par le fin lin qui y croiſſoit, de même que par les arbriſſeaux que l'on nommoit *papyrus*. De l'écorce de cette plante on faiſoit des tablettes à écrire; & c'eſt d'où eſt venu le nom du papier dont nous nous ſervons à préſent. Lucain en fait mention, *l.* 10.

Hinc Abaton *quam noſtra vocat veneranda vetuſtas*
Terra potens.

ABAUCAS, certain philoſophe, qui dans un incendie aima mieux ſauver ſon ami des flammes, que ſa femme & ſes deux enfans, dont l'un n'avoit que ſept ans, & l'autre étoit encore à la mammelle. Ce dernier fut étouffé par la vapeur du feu, & l'autre échapa avec ſa mere. L'ami qu'il avoit chargé ſur ſes épaules, avoit été bleſſé à la cuiſſe le ſoir précédent par des voleurs. Comme on reprochoit à Abaucas qu'il avoit abandonné ſes enfans pour ſauver un étranger: *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres, mais je n'aurois jamais recouvré un ſemblable ami.* Cette penſée eſt fauſſe en plus d'une maniere, comme il ſeroit facile de le faire voir. * Lucien, au *dialogue de Toxaris*, ou *de l'amitié.*

ABAUNAS, *cherchez* VAN, lac d'Arménie.

ABAUNZA (Pierre de) docteur en droit, né à Séville en Eſpagne, pratiqua & enſeigna avec réputation la juriſprudence dans cette ville, où il mourut l'an 1649, n'ayant pas encore cinquante ans. Il n'étoit pas moins habile dans les humanités que dans le droit, comme on le voit par les écrits que nous avons de lui. Ces écrits ſont, *prælectiones ad titul.* XV, *libri* V *decretalium*, imprimées à Séville en 1627; des commentaires en eſpagnol ſur quelques livres des épigrammes de Martial, que ſes héritiers trouverent manuſcrits parmi ſes papiers. Il avoit entrepris ces commentaires principalement pour défendre ſon compatriote Laurent Ramirez de Prado, contre les injures d'un certain François nommé Muſambert. C'eſt ce qu'on lit dans la bibliotheque eſpagnole de Nicolas Antoine, citée dans le ſupplem. franc. de Baſle. Laurent Ramirez de Prado avoit fait, étant très-jeune, des commentaires ſur Martial, que l'on trouve dans l'édition de ce poëte *in-fol.* à Paris 1607. Le prétendu Muſambert étoit Théodore de Marcilly, profeſſeur à Paris, de qui on a pluſieurs ouvrages.

☞ ABAWI. Ce nom, qui veut dire le *pere des fleuves*, eſt celui que les Abiſſins du pays d'Amhara donnent au Nil, ſelon M. Ludolf, dans ſa belle hiſtoire d'Ethiopie. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ ABAWIWAR, comté de la haute Hongrie, ſur les frontieres de Pologne, entre les comtés de Saros, d'Ungwar, de Zemplin, de Borſod, de Torna & de Gemer. La capitale eſt Caſſovie, ou Caſchaw. Cette province reçoit ſon nom du château nommé Abawiwar, ſitué à quatre milles d'Allemagne de Caſſovie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABAZEA ou ABAZEIA, cérémonies anciennes, inſtituées par Denys, fils de Caprée, roi d'Aſie, ainſi appellées du mot grec ἀβάσιος qui ſignifie *taciturne*, parceque ces fêtes ſe faiſoient dans un grand ſilence. Ciceron en parle dans ſon troiſiéme livre de la nature des dieux, *voyez* SABAZIE.

ABAZ-HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'hégire. Il eſt auteur d'un livre qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, *Aſſar fil Khelàf.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABBADIE (Jacques) né en 1654, à Nay en Béarn, donna dès ſon bas âge des indices de beaucoup d'eſprit. C'eſt pourquoi la province ſe chargea de ſon éducation, & de lui procurer tous les ſecours que l'indigence mettoit ſes parens hors d'état de lui accorder. Il parut avec diſtinction à Saumur en 1680, n'étant encore que *propoſant*, & il avoit dès-lors conſidérablement avancé l'ouvrage qui l'a rendu ſi célébre: je veux dire ſon traité touchant la vérité de la religion chrétienne. En 1684 l'électeur de Brandebourg l'appella à Berlin, pour y être miniſtre de l'égliſe françoiſe. Puis ayant paſſé en Angleterre vers 1690, il acquieſça aux inſtances qu'on lui fit de s'aſſocier aux miniſtres des égliſes dites *de la Savoye* à Londres. Il avoit en un degré ſupérieur le talent de la parole. Mais il ſe laſſa d'apprendre des diſcours. Ce dégout, joint à la défiance où il étoit de ſa mémoire, lui fit donner ſa réſignation. Il alla alors en Irlande, où le régent Galway partagea entre lui & la veuve du doyen de Killalow les revenus du doyenné. Cette reſſource délivra Abbadie de la néceſſité de prêcher. Cependant il ne laiſſa pas de monter quelquefois dans les chaires de Dublin, pour parler ſur des ſujets qui étoient de ſon gout. L'étude aſſidue lui avoit donné une grande connoiſſance de la ſcience eccléſiaſtique & de l'hiſtoire profane: il poſſédoit bien les langues ſavantes & les auteurs claſſiques. Il mourut à S. Mary-la-Bone près de Londres, le 25 de ſeptembre 1727. Voici la liſte de ſes ouvrages.

I. Quatre *ſermons ſur divers textes de l'écriture.* Leyde 1680, *in-8°.*

II. *Panégyrique de M. l'électeur de Brandebourg.* Rotterdam 1684, *in-8°.* Greg. Leti en a fait une traduction italienne, qu'il a inſerée dans ſon hiſtoire de la maiſon de Brandebourg.

III. *Traité de la vérité de la religion chrétienne.* Rotterdam 1684, deux volumes *in-8°*, dont il y eut en 1688 une ſeconde édition augmentée. Cet ouvrage a été ſouvent réimprimé & traduit en différentes langues.

IV. *Réflexions ſur la préſence réelle du corps de J. C. dans l'euchariſtie*, compriſes en pluſieurs lettres. La Haye 1685, *in-12.* On les a réimprimées à Rotterdam en 1713, dans un recueil de traités touchant l'euchariſtie; Abbadie a déſavoué ces deux éditions, comme pleines de fautes d'impreſſion, qui ſouvent renverſent le ſens, ou le rendent inintelligible.

V. *Les caracteres du chrétien & du chriſtianiſme, marqués dans trois ſermons ſur divers textes de l'écriture, avec des réflexions ſur les afflictions de l'égliſe.* La Haye 1685, *in-12.*

VI. *Traité de la divinité de N. S. Jeſus-Chriſt.* Rotterdam 1689, *in-8°.* On le joint ordinairement au traité de la vérité de la religion chrétienne.

VII. *L'art de ſe connoître ſoi-même, ou la recherche des ſources de la morale.* Rotterdam 1692, *in-8°.* Ce livre a été ſouvent réimprimé & traduit en diverſes langues. Un philoſophe de Paris ayant cru trouver dans cet ouvrage quelques principes dangereux, fit communiquer ſes remarques à M. Abbadie, qui y répondit en peu de mots, par une lettre datée de Londres le 20 janvier 1694. Cette lettre ſe trouve dans le recueil des piéces fugitives de l'abbé Archimbaud, *tom.* 2, *premiere partie.*

VIII. *Défenſe de la nation Britannique, où les droits de Dieu, de la nature & de la ſociété ſont clairement établis, au ſujet de la révolution d'Angleterre* (lorſque

Digitized by Google

Jacques II fut détrôné) ; *contre* (Pierre Bayle) *l'auteur de l'avis important aux réfugiés.* Londres 1692, *in*-8°. On l'a réimprimée en Hollande.

IX. *Panégyrique de Marie* Stuar, *reine d'Angleterre, d'Ecoſſe, &c*, décédée à Kenſington le 28 décembre 1694, à la Haye 1695, in-4°.

X. *Hiſtoire de la derniere conſpiration d'Angleterre, avec le détail des diverſes entrepriſes contre le roi & la nation, qui ont précédé ce dernier attentat.* Londres 1696, *in*-8°. Ce livre fut compoſé par ordre du roi Guillaume, & extrait des mémoires & titres originaux communiqués à l'auteur par le comte de Portland, & M. Willaume Trumbal, ſecrétaire d'état. Il fut réimprimé en Hollande, & traduit en anglois.

XI. *La vérité de la religion réformée.* Roterdam 1718, 2 vol. in-8°. L'auteur ne s'attache à prouver la vérité de la religion réformée, que contre les catholiques romains ſeulement. Le docteur Lambert, évêque de Dromore en Irlande, ayant engagé un eccléſiaſtique de ſes amis à le traduire en anglois, ne fut pas content de cette traduction, & le traduiſit lui-même.

XII. *Le triomphe de la providence & de la religion*, ou *l'ouverture des ſept ſceaux par le fils de Dieu : où l'on trouvera la premiere partie de l'apocalypſe clairement expliquée, par ce qu'il y a de plus connu dans l'hiſtoire, & de moins conteſté dans la parole de Dieu. Avec une nouvelle & très-ſenſible démonſtration de la vérité de la religion chrétienne.* Rotterdam, 1723, 4 *vol.* in-12. Dans cet ouvrage, Abbadie entreprend de réfuter ſur pluſieurs points l'explication de l'Apocalypſe par feu M. Boſſuet, évêque de Meaux.

Abbadie a revu la *traduction françoiſe de la liturgie anglicane*, imprimée à Londres en 1719, *in*-8°, & y a mis une longue épître dédicatoire au roi d'Angleterre, qui a été inſérée dans le x vol. des nouvelles littéraires de du Sauzet, *page* 475. Le même auteur a laiſſé manuſcrits : 1. *Nouvelle maniere de prouver l'immortalité de l'ame.* 2. *Notes ſur le commentaire philoſophique* (apparemment de Bayle.) 3. D'autres ſermons que ceux qui ont été imprimés. En 1727, l'année même de la mort de l'auteur, il ſe propoſa de réunir tous ſes ouvrages imprimés & manuſcrits, qu'il avoit pour cela revus, corrigés & augmentés. Ils devoient s'imprimer ſous ſes yeux, & former quatre volumes *in*-4°. Le projet en fut publié à Londres ; & on le trouve dans la bibliotheque angloiſe tome xv, premiere partie, art. VIII. Mais la mort de l'auteur en a arrêté l'exécution. * Voyez l'éloge d'Abbadie, dans les *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la républ. des lettres, tome* XXXIII, p. 381. *& ſeq.*

ABBARUS, pontife d'Aſtarte à Tyr, ſuccéda à Baal, qui avoit regné deux ans dans cette ville : mais il n'eut que le titre de juge, celui de roi ayant déplu aux habitans, & il ne le conſerva même que trois mois. * Joſephe, *contre Appion, liv.* I. *c.* 7.

ABBAS, fils d'Abdalmothleb, & oncle de Mahomet, fit d'abord la guerre à ſon neveu, qu'il regardoit comme un impoſteur & comme un traître à ſa patrie ; mais ayant été vaincu & fait priſonnier en la bataille de Bedre, qui ſe donna la ſeconde année de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 623, il ſe réconcilia enfin avec Mahomet, & devint un de ſes principaux capitaines ; il ſe trouva près de lui à la bataille de Honain, qui ſe donna contre les Thakefites, l'an huitiéme de l'hégire, après la priſe de la Mecque. Mahomet y auroit perdu toute ſon armée, & peut-être la vie, ſi Abbas d'une voix extrêmement forte n'eût rappellé & ranimé les fuyards. Abbas fut encore un de ces docteurs Mahométans qui devinrent ſavans en fort peu de temps ; car toute leur ſcience conſiſtoit alors à entendre & à expliquer les verſets de l'Alcoran, & à conſerver dans leur mémoire certaines hiſtoires apocryphes, qui ont paſſé depuis parmi les Turcs pour des traditions prophétiques. Abbas fut toujours en fort grande vénération chez les Muſulmans ; les califes Omar & Othman ne paſſoient jamais à cheval devant lui qu'ils ne miſſent pied à terre pour le ſaluer : il mourut l'an 32 de l'hégire, qui répond à l'année 652 de Jeſus-Chriſt. Cent ans après ſa mort Aboul-Abbas, ſurnommé *Saffah*, un de ſes petits-fils, fut proclamé calife, & donna le commencement à la dynaſtie des Abbaſſides, qui ont poſſédé le califat l'eſpace de 524 ans : il y a eu 37 califes de cette famille qui ont ſuccédé ſans interruption les uns aux autres. * D'Herbelot, *biblioth. oriene.*

ABBAS, (Ebn-Abbas Abdallah) couſin germain de Mahomet, étoit fils du précédent Abbas ; il eſt un des plus conſidérables entre les docteurs de la ſecte de Mahomet, qui ſont appellés Sahabah, c'eſt-à-dire, *les compagnons du prophéte* ; & ſon autorité eſt la plus grande de toutes en matiere de traditions. Les Mahométans diſent que l'ange Gabriel qu'ils prétendent avoir apporté l'Alcoran à Mahomet, apparut à Abbas dès l'âge de dix ans, & qu'il lui donna une parfaite intelligence de ce livre : d'où vient qu'il fut qualifié du titre de *targiuman Alcoran*, c'eſt-à-dire, *l'interpréte de l'Alcoran.* Il mourut l'an 68 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 687. Les Turcs publierent alors que le grand rabbani, c'eſt-à-dire, *docteur*, & le grand maître des Muſulmans, étoit mort. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABBASSA, ſœur de Aaron, ou Haroun Raſchid, cinquiéme calife de la race des Abbaſſides, fut mariée par ſon frere à Giafar, à condition qu'ils ne coucheroient pas enſemble. L'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'ils avoient reçu ; & ils eurent bientôt un fils qu'il envoyerent ſecretement élever à la Mecque. Le calife en ayant eu connoiſſance, Giafar perdit la faveur de ſon maître, & peu après la vie ; & Abbaſſa chaſſée du palais, fut réduite à l'état le plus miſérable. Pluſieurs années après une dame qui la connoiſſoit, touchée de ſon malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens eſclaves, & qu'elle ſe trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui ſervoient, l'une de chemiſe & l'autre de robe ; qu'elle attribuoit ſa diſgrace à ſon peu de reconnoiſſance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu ; qu'elle reconnoiſſoit ſa faute, en faiſoit pénitence, & vivoit contente. La dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent auſſi joyeuſe, que ſi elle eût été rétablie dans ſon premier état. Abaſſa avoit beaucoup d'eſprit, dit-on, & faiſoit fort bien des vers. *Ben Abou Hagelah* en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafar ſon époux, avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de ſon frere. Elle exprime ainſi ſa paſſion pour lui dans ce ſixain :

J'avois réſolu de tenir mon amour caché dans mon cœur,
Mais il échape & ſe déclare malgré moi :
Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration, ma pudeur ſe perdra avec mon ſecret.
Mais ſi vous la rejettez, vous me ſauverez la vie par votre refus.
Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas ſans être vengée,
Car ma mort déclarera aſſez qui a été mon aſſaſſin.

* D'Herbelot, *biblior. orient.*

☞ ABBASSIDES (les) Nom d'une famille illuſtre qui a poſſedé long-temps l'empire des Arabes. Les Abbaſſides deſcendoient, & prenoient leur nom d'Abbas, oncle du fameux Mahomet. Ils ne reconnurent jamais les Ommiades pour légitimes califes, & les regarderent toujours comme des uſurpateurs & des tyrans contre leſquels ils ne ceſſerent de tramer des intrigues. Mais leurs efforts furent d'abord aſſez infructueux, & ils ne commencerent à prendre de la ſupériorité que ſous le regne de Mervan II, dernier calife de la maiſon des Ommiades. Celui-ci s'étant emparé du trône, après en avoir dépouillé Ibrahim, ceux qui lui étoient oppoſés ſe joignirent aux Abbaſſides, & les rendirent aſſez puiſſans pour oſer proclamer calife Ibrahim, petit-fils d'Abbas, l'an de l'hégire 128, de J. C. 745. Leurs pre-

mieres démarches ne furent pas heureuſes. Cet Ibrahim fut fait priſonnier par les troupes de Mervan, qui le fit mourir. Son frere Aboul-Abbas lui ſuccéda, & fut unanimement reconnu calife par les Abbaſſides, & leurs partiſans. Il ne jouit pas d'abord de beaucoup d'autorité; mais enfin ſes troupes ayant défait l'armée de Mervan, & celui-ci ayant péri dans l'action, avec ceux qui lui étoient le plus attachés, l'an de l'hégire 134, de J. C. 762. Aboul-Abbas fut reconnu calife dans tout l'empire des Arabes, & c'eſt lui qu'on compte pour le premier de la dynaſtie des Abbaſſides. Il y a eu trente-ſept califes de cette maiſon, dont la domination a duré 524 ans arabiques ou lunaires, deux mois & vingt-trois jours, depuis l'an de l'hégire 132 juſqu'en 656. Voici la ſuite de ces califes:

I. *Aboul-Abbas-Saffah*, fut reconnu calife l'an de l'hégire 132, de J. C. 749. Il mourut l'an 136-754.

II. *Abou-Giaffar-Almanzor*, ſon frere, monta ſur le trône l'an 136-754, & mourut l'an 158-775.

III. *Mahadi*, ſon fils, regna juſqu'à l'an 169-785.

IV. *Hadi*, ſon fils, juſqu'à l'an 170-786.

V. *Aaron*, ou *Haroun-al-Raſchid*, ſon frere, juſqu'en 193-809.

VI. *Amin*, ſon fils, juſqu'en 198-813.

VII. *Mamon*, ſon frere, juſqu'en 218-833.

VIII. *Motaſſem*, ſon frere, juſqu'en 227-841.

IX. *Vathek*, fils du précédent, juſqu'en 232-846.

X. *Motavakel*, autre fils de Motaſſem, juſqu'en 247-861.

XI. *Montaſſer*, fils de Motavakel, juſqu'en 248-862.

XII. *Moſtain*, petit-fils de Motaſſem, juſqu'en 252-866.

XIII. *Motaz*, frere de Montaſſer, juſqu'en 255-869.

XIV. *Mothadi*, fils de Vathek, juſqu'en 256-870.

XV. *Motamed*, autre frere de Montaſſer, juſqu'en 279-892.

XVI. *Mothaded*, neveu du précédent, juſqu'en 289-902.

XVII. *Moktaphi*, fils du précédent, juſqu'en 295-908.

XVIII. *Moctader*, autre fils de Mothaded, juſqu'en 319-931.

XIX. *Caher*, troiſiéme fils de Mothaded, juſqu'en 322-934.

XX. *Rhadi*, fils de Moctader, juſqu'en 329-941.

XXI. *Motaki*, autre fils de Moctader, juſqu'en 333-944.

XXII. *Moſtakfi*, fils de Mokaphi, ne regna qu'un an & quatre mois.

XXIII. *Mothi*, autre fils de Moctader, depuis 334-945. juſqu'en 363-973.

XXIV. *Thaï*, ſon fils, juſqu'en 381-991.

XXV. *Cader*, petit-fils de Moctader, juſqu'en 403-1013

XXVI. *Caïem*, ſon fils, juſqu'en 422-1031.

XXVII. *Moſtadi*, petit-fils du précédent, juſqu'en 487-1094.

XXVIII. *Moſtader*, ſon fils, juſqu'en 512-1118.

XXIX. *Moſtarched*, ſon fils, juſqu'en 529-1134.

XXX. *Raſched*, ſon fils, juſqu'en 530-1135.

XXXI. *Moktaphi II.* fils de Moſtader, juſqu'en 555-1160.

XXXII. *Moſtanged*, ſon fils, juſqu'en 566-1170.

XXXIII. *Moktadi*, ſon fils, juſqu'en 575-1179.

XXXIV. *Naſſer*, ſon fils, juſqu'en 622-1225.

XXXV. *Dhaher*, ſon fils, ne regna qu'environ neuf mois.

XXXVI. *Moſtanſer*, ſon fils, juſqu'en 640-1242.

XXXVII. *Moſtazem*, ſon fils, dernier calife, fut détrôné par les Tartares, l'an de l'hégire 656, de Jeſus-Chriſt 1258.

Environ trois ans après, l'an de l'hégire 659, Ahmed fils de Dhaher, fut reconnu pour calife en Egypte par les Mammeluks, prit le ſurnom de Moſtanſer, & fonda une ſeconde dynaſtie des Abbaſſides. Mais ceux-ci ne furent proprement que les ſouverains pontifes des Muſulmans, & n'eurent aucune autorité temporelle ſur les états des Mammeluks qui les créoient & les dépoſoient à leur gré. Le dernier de tous fut Motavakel, que Selim I, ſultan des Turcs, emmena avec lui à Conſtantinople vers l'an de l'hégire 923, de J. C. 1517, lorſqu'il eut conquis l'Egypte.

L'hiſtoire de ces derniers califes Abbaſſides d'Egypte a été écrite par Diarbecri, & inſérée dans ſa chronique. Mais pour l'hiſtoire des premiers, elle a été écrite par pluſieurs auteurs dont le principal eſt Moſſouli, qui eſt comme le fondement ſur lequel tous les autres ont bâti. Mag'd-Eddin-ben-Saleh l'a ſuivi. * D'Herbelot, *bibl. orient. art. Tarik-al-Abbas.* Dans celui d'*Akhbar-Beni-al-Abbas*, il dit qu'Ahmed-ben-Joſef Meſri, & Abdallah-ben-Houſſain Beot-al-Karob ont auſſi écrit l'hiſtoire des Abbaſſides. Article *Soiouthi*, il indique un livre particulier de Soiouthi ſur l'excellence de cette famille. Abou-al-Azher, qui a travaillé ſur cette hiſtoire, eſt regardé comme peu véridique. Voyez encore ſur les Abbaſſides les tomes III & IV de *l'Hiſtoire des Arabes ſous le gouvernement des califes*, imprimée en 1750 chez Heriſſant rue S. Jacques, &c. Cette hiſtoire, en quatre volumes *in*-12, a été compoſée ſur la Bibliothéque orientale de d'Herbelot, & l'Hiſtoire d'El-Macin, rectifiés par l'hiſtoire des patriarches d'Alexandrie de M. l'abbé Renaudot.

ABBATIA (Bernard) de Toulouſe, médecin, juriſconſulte & mathématicien, floriſſoit ſur la fin du XVI ſiécle, en 1583. Il étoit habile dans les langues. Il enſeigna le droit, les mathématiques & autres ſciences à Paris & ailleurs. Bernard Abbatia a compoſé divers traités dont les auteurs parlent avec éloge, entr'autres la Croix du Maine, *biblioth. franç.*

ABBATIUS ou ABBOT, (Baldus) Anglois, publia un traité ſous ce titre, *Diſcuſſarum concertationum opus*, qui fut imprimé à Piſe en 1594. Il a auſſi écrit un livre de la nature admirable de la vipere, & de ſes propriétés merveilleuſes, qui fut imprimé à Urbin en 1591. * G. Matth. Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ABBAYE, nom qui fut donné aux monaſteres d'hommes & de femmes, lorſque leurs ſupérieurs prirent le titre d'abbés ou d'abbeſſes. Dans l'empire d'Allemagne on diſtingue les abbayes en *ſingulieres* & *collégiales*. Les Allemands nomment les premieres *Gefurſtete* & *Abteyen*, parceque l'abbé de chacune de ces abbayes eſt prince de l'empire, & a ſa voix dans le collége des princes. L'abbé de Fulde, qui eſt auſſi chancelier de l'impératrice, eſt le plus conſidérable, & comme le primat de tous les abbés d'Allemagne: enſorte que dans les diétes de l'empire, il a pluſieurs fois diſputé le rang à l'évêque d'Hildesheim, & même à l'archevêque de Cologne.

ABBAYES SINGULIERES D'ALLEMAGNE.

FULDE.

Kempten.	Pruym.
Saint Gall.	Stavelo.
Elwangen.	Weiſſembourg.
Bergteſgaden.	Luterbourg.
Corvey.	Morbach.

ABBAYES COLLEGIALES.

WEINGARDEN.

Salamonſweyer.	Saint Heimeran.
Schuſſenriedt.	Urſperg.
Peterhauſen.	Quedelimbourg.
Zwyfalten.	Eſſen.
Marchtal.	Hervorden.
Saint Peter.	Andelaw.

Outre ces abbayes il y en a d'autres qui ont été ſéculariſés & ajoutées aux états de quelques princes; comme l'abbaye

Digitized by Google

l'abbaye d'Hirſeld, avec le titre de principauté, qui a été cédée à la maiſon de Heſſe-Caſſel par le traité de Munſter. *Voyez* Otton Mencken dans ſes notes ſur Hornius, où il remarque que le grand-maître de l'ordre de ſaint Jean a auſſi ſéance avec ces abbés princes. Sous les colléges des prélats dans l'empire, ſont compriſes les abbeſſes, à qui la bienſéance ne permet pas de ſe trouver en perſonne dans les diétes, où l'on traite des affaires d'état, mais elles y envoient des députés qui agiſſent en leur nom. Il y a quinze de ces abbayes que je mets ici ſelon l'ordre où elles ſe trouvent dans Imhoff, *en ſa notice des princes de l'empire, liv. 3, ch. 29.*

Eſſenden.	Herford.	Heggenbach.
Buchauw.	Gerenrod.	Gutenzel.
Quedelimbourg.	Ratisbonne. 2. Ab.	Roten Munſter.
Andlaw.	Bortſcheid.	Baindt.
Lindaw.	Gandersheim.	

L'abbaye de Lindaw & les quatre derniers ſont du banc des prélats de Souabe, les dix autres ſont des cercles du Rhin.

Il y a auſſi des abbayes royales ou impériales, qui ſont des monaſteres bâtis & fondés par la libéralité des rois ou des empereurs, dont ils dépendent immédiatement, & qui ſont exempts de la juriſdiction des évêques. Elles ont ce privilége, que les abbés ne peuvent être nommés ni inveſtis que par les mêmes princes de qui ils reçoivent la croſſe, comme on voit que cela ſe faiſoit anciennement, par la charte de l'empereur Henri II, en date de l'an 1012, & par le témoignage de Suger dans l'Hiſtoire de Louis VI roi de France. Suger, après la mort d'Adam, abbé de ſaint Denys, fut élu par tous les moines; mais cette élection n'eut point d'effet, qu'après que le roi, qui n'en avoit rien ſu, l'eût établi de ſon autorité, comme une perſonne qui lui étoit agréable. Comme ces abbayes étoient l'effet de la libéralité des rois, les abbés étoient tenus à de certains ſervices, & ſur-tout d'aller ou d'envoyer quelqu'un pour eux à la guerre: ce que du Freſne nous apprend par pluſieurs exemples des mêmes abbés de ſaint Denys & de ceux de ſaint Sulpice de Bourges. Dans la cérémonie de l'hommage qu'ils rendoient au roi, ils s'exprimoient en ces termes: *Sire, je deviens votre homme lige, & vous promets loyauté juſqu'à la mort.*

Les abbayes de femmes, du moins en France, n'ont commencé que vers l'an 567, après que la reine Radegonde, quatriéme femme de Clotaire I, qui aimoit la ſolitude, eut fondé un monaſtere à Poitiers ſous le titre de *ſainte Croix*. Cet exemple fut ſuivi de pluſieurs femmes, & peu à peu le royaume s'eſt rempli d'abbayes, parmi leſquelles il y en a de très-riches & de fondation royale, comme *Chelles*, *Poiſſi*, &c. Dès le troiſiéme ſiécle il y a eu des filles qui prenoient la réſolution de ne ſe point marier, comme nous l'apprenons de Tertullien & de ſaint Cyprien; mais elles demeuroient dans la maiſon de leurs peres ou de leurs proches parens; elles n'étoient point recluſes à part, & ſe contentant de porter un voile, elles ſe trouvoient aux aſſemblées publiques de piété avec les autres fidéles. Telles étoient *Paule* & *Euſtochie* à qui ſaint Jerôme écrivoit ſouvent. Depuis la fin du VI ſiécle ſeulement, comme nous venons de dire, on commença de bâtir des abbayes de filles, & on croit que celle de Jouare en France eſt une des plus anciennes; qu'elle fut fondée au commencement du ſeptiéme ſiécle, & que ſa premiere abbeſſe fut *Thelechilde*, ſous laquelle vécut long-temps ſainte *Bertille*, premiere abbeſſe de Chelles. On a donné des abbayes aux femmes mariées, comme l'a remarqué Chriſtophe Juſtel, dans ſon *hiſtoire de la maiſon d'Auvergne, l. 1, c. 6.* Il en produit pour preuve une charte du monaſtere de Brioude de l'année 879. » Comme les ſeigneurs, dit-il, pre-» noient alors le nom des bénéfices eccléſiaſtiques dont » ils jouiſſoient par bénéfice des rois, & ſe diſoient ab-» bés, *abbates laici*, *abbates milites*, *abbatioli*, *abbatia-» rii*, quoiqu'ils n'en euſſent pas le titre, ains la ſeule » jouiſſance du revenu; & comme ceux qui avoient la » dignité de comtes étoient quelquefois appellés *abbi-» comites*, dont l'hiſtoire fournit pluſieurs exemples, » les bénéfices ſe bailloient auſſi aux femmes mariées. » Alpaïs, femme de Begon comte, fut abbeſſe de ſaint » Pierre de Reims: Thietberge, femme de Lothaire, » abeſſe d'Avenai l'an 864; Berthe, belle-mere d'Othon » premier, abbeſſe de Merenſtein, l'an 952; Rhotilde, » belle-mere de Hugues le Grand, abbeſſe de Chelles; » Ogine, mere de Louis IV, & Gerberge ſa femme, » abbeſſes de ſainte Marie de Laon. » *Voyez* le titre d'ABBE & de FRANCE.

ABBAYE BLANCHE, fameux monaſtere dans l'iſle de Marmoutier, près des côtes de Poitou: il y a un autre monaſtere de ce nom, lès Quimperlai en Bretagne, dans le diocèſe de Vannes; il appartient à l'Ordre des freres prêcheurs, & étoit occupé auparavant par des moines de Citeaux. Il eſt ainſi nommé par oppoſition à un monaſtere de bénédictins qui en eſt proche, de l'autre côté de la riviere, dans le diocèſe de Cornouaille, & appellé communément *l'ABBAYE NOIRE*. Ce qui eſt venu apparemment de la différence de couleurs des habits des moines. * Davity, *tome I.*

ABBE. Nous avons déja remarqué que le nom d'abbé vient du mot hébreu *ab*, qui ſignifie *pere*, & du chaldéen & du ſyriac *abba*, qui a la même ſignification: il a été donné particulierement aux chefs des communautés de moines, que les Grecs ont auſſi appellés *archimandrites*. Ces anciens abbés étoient des moines qui avoient établi des monaſteres qu'ils gouvernoient, comme ont fait ſaint Antoine & ſaint Pacôme, ou qui avoient été préposés par les inſtituteurs de la vie monaſtique dans un pays, ou enfin qui étoient choiſis par les moines d'un monaſtere. Ces abbés & leurs monaſteres, ſuivant la diſpoſition du concile de Calcedoine, étoient ſoumis aux évêques, tant en Orient qu'en Occident. A l'égard de l'Orient, le quatriéme canon de ce concile en fait une loi; & en Occident, le canon 21 du I concile d'Orléans, le 19 du concile d'Epaone, le 22 du II concile d'Orléans, les capitulaires de Charlemagne, & le canon *monaſteria* 18. *queſt.* 2. Mais tous ces canons n'empêcherent pas qu'il n'y eût dès-lors des monaſteres exempts de la juriſdiction des Ordinaires; & il paroît par le concile de Carthage, tenu l'an 525 ſous l'archevêque Boniface, qu'en Afrique le fondateur d'un monaſtere, s'il n'étoit pas dans les ordres ſacrés, pouvoit le ſoumettre à l'archevêque de Carthage, ou à tel autre d'Afrique qu'il jugeoit à propos, malgré l'oppoſition de l'évêque dioceſain. Le concile d'Arles de l'an 455 confirma auſſi le monaſtere de Lerins dans l'exemption de la juriſdiction de l'évêque de Fréjus. Depuis ce temps-là quelques abbés ont obtenu des exemptions des Ordinaires pour eux & pour leurs abbayes. Ordinairement ce privilége leur étoit accordé du conſentement des évêques, à la priere des rois ou des fondateurs. Les abbés ont eu ſéance dans les conciles après les évêques. Quelques-uns ont obtenu la permiſſion de porter la croſſe & la mitre: il y en a même qui ont prétendu avoir une juriſdiction épiſcopale; quelques-uns ont eu le droit de donner non-ſeulement la tonſure, mais auſſi les ordres mineurs. Innocent VIII a même, à ce qu'on prétend, accordé à l'abbé de Citeaux le pouvoir d'ordonner des diacres & des ſoudiacres, & de faire diverſes bénédictions, comme celles des abbeſſes, des autels, des calices, &c.

Les biens des monaſteres étant devenus conſidérables, exciterent la cupidité des ſéculiers pour les envahir. Dès le V ſiécle en Italie & en France, les rois s'en emparerent ou en gratifierent ceux qui leur rendoient ſervice. Les papes & les évêques eurent beau s'y oppoſer, cette licence dura juſqu'au regne de Dagobert, qui fut

plus favorable à l'égliſe; mais elle ſe renouvella pendant le regne de Charles *Martel*, ſous lequel les laïcs ſe mirent en poſſeſſion d'une partie des biens des monaſteres, & prirent même le titre d'abbés. On voit dans l'hiſtoire des rois & des ſeigneurs qui prennent le nom d'abbé, & des femmes même mariées qui prennent celui d'abbeſſe, à cauſe des abbayes de leur ſexe dont elles étoient en poſſeſſion. Pepin & Charlemagne renouvellerent les défenſes d'uſurper le bien des égliſes, & néanmoins ces loix n'empêcherent pas que les biens des monaſteres ne demeuraſſent entre les mains des laïcs, malgré les défenſes & les remontrances des évêques. Les princes donnoient eux-mêmes les revenus des monaſteres à leurs officiers pour récompenſer leurs ſervices, & de-là vint le nom de *bénéfice*. Charles *le Chauve* fit des loix pour modérer cet uſage, qui ne laiſſa pas de continuer ſous ſes ſucceſſeurs. Les rois Philippe I & Louis VI, & enſuite les ducs d'Orléans ſont appellés abbés du monaſtere de ſaint Agnan d'Orléans, dans l'hiſtoire de cette égliſe, compoſée par Hubert. Les ducs d'Aquitaine prirent le titre d'abbés de ſaint Hilaire de Poitiers: les comtes d'Anjou celui d'Abbés de ſaint Aubin, & les comtes de Vermandois celui d'abbés de ſaint Quentin. Cette coutume ceſſa ſous le regne des premiers rois de la troiſiéme race. Ces grands ſeigneurs ne dédaignoient pas de ſe nommer abbés, titre qui étoit auſſi honorable que celui de comte & de duc. Ils choiſiſſoient un des religieux pour gouverner les autres, & ce religieux s'appelloit *doyen*. Il y avoit des monaſteres où les moines ſe choiſiſſoient un ſupérieur qu'ils nommoient *abbé*. Hugues, duc & gouverneur d'Orléans & de la Marche d'Anjou, qui fut en grand crédit ſous le roi Charles *le Chauve*, Louis *le Begue* & ſes enfans, ſont fort ſouvent nommés abbés dans l'hiſtoire de ce temps-là. Le clergé tâcha d'empêcher ce déſordre: & dès l'an 892 les prélats de France tinrent un concile provincial à Reims, où ils menacerent des cenſures eccléſiaſtiques Baudouin, comte de Flandre, qui s'étoit emparé de l'abbaye de ſaint Waaſt d'Arras, & qui s'en nommoit abbé. Dans la ſuite on ne donna plus le revenu des abbayes à des laïcs; mais les clercs ſéculiers les demanderent en commende, & les obtinrent, du conſentement même des papes. Ces commendes naturellement ne doivent être que pour un temps; mais l'uſage les a rendu perpétuelles: le pape ne les accorde que comme une grace ſinguliere & par diſpenſe, à la charge que l'abbé nommé ſe fera prêtre dès qu'il aura atteint l'âge. L'uſage de donner à des ſéculiers des abbayes en commende perpétuelle, qui étoit d'abord plus rare, eſt devenu ſi commun, que la plupart des abbayes ſont en commende, c'eſt-à-dire, qu'un eccléſiaſtique ſéculier a le titre d'abbé, & poſſede deux tiers des revenus de l'abbaye, comme tenant la place de l'abbé régulier, ſans avoir néanmoins aucune autorité ou juriſdiction ſur les moines. Suivant le concordat de François I & de Leon X, les abbés commendataires ſont nommés par le roi, & ſont pourvus des abbayes en commende par les bulles des papes.

☞ Les ſupérieurs des abbayes qui n'ont point été miſes en commende, ſont appellés abbés *réguliers*, parce qu'ils ſont ſoumis par leur profeſſion ſolemnelle à la regle qui s'obſerve dans leur abbaye. Tels ſont les abbés de Grandmont, de Citeaux, de Clairvaux, de Morimond, de Pontigny, de Ste Geneviéve, &c. C'eſt à ces abbés que le nom convient proprement, eu égard à ſon origine, puiſqu'ils adminiſtrent les biens de la communauté, qu'ils ont ſoin de donner aux religieux les ſecours ſpirituels, & qu'ils font toutes les fonctions de vrais *peres*. Auſſi n'y a-t-il que les abbés réguliers qui jouiſſent des prérogatives, dont anciennement, & encore aujourd'hui on a décoré la dignité abbatiale. Les abbés ont été appellés aux conciles, & y ont ſouſcrit avec les évêques, & les autres perſonnes dont le ſuffrage étoit néceſſaire. (Le P. Thomaſſin, *anc. & nouv. diſcipl. de l'égliſe*, part. 1, *l.* 3, *c.* 13, *n.* 1, 2, 11, 16, *c.* 15, *n.* 1, 5, 6, 8, *c.* 17, *n.* 16.) Mais les papes ont conſtamment reglé, que les abbés commendataires devoient n'y avoir ſéance qu'après les abbés réguliers. (*defin. du dr. can.* p. 610.) Il n'y a auſſi que les abbés réguliers qui aient juriſdiction ſur les perſonnes de leur communauté: les abbés commendataires n'en ont aucune, & ne peuvent diſpoſer d'aucun office clauſtral. Comme ils ne ſont point ſupérieurs ſpirituels, ils ne peuvent recevoir les novices, leur donner l'habit, admettre à la profeſſion, donner des obédiences, &c. Des auteurs élevent les cardinaux au-deſſus de ces bornes du pouvoir des abbés commendataires; mais cette définition n'eſt pas bien établie. * *Defin. du droit canon*, éd. de Paris 1679, *in-fol.* p. 18. 135.

Quelques abbés ont été appellés abbés cardinaux: tel étoit un abbé en chef lorſque deux abbayes qui avoient été autrefois unies venoient à être ſéparées, & qu'il en gouvernoit une en particulier. Le titre d'abbé cardinal a été accordé par honneur à quelques abbés. C'eſt ainſi que le pape Calliſte l'accorda par une bulle expreſſe à l'abbé de Cluni, qui s'eſt auſſi fait quelquefois appeller *abbé des abbés*. Ce nom fut pris par Ponce, abbé de Cluni, dans le concile de Rome tenu en 1116: ce que Jean Cajetan, chancelier du pape, n'approuva pas, parceque ce titre étoit nouveau, & qu'il appartenoit plus proprement à l'abbé du mont-Caſſin, ce monaſtere ayant été le premier où l'on ait obſervé la régle de S. Benoit, & cet abbé ayant été appellé le vicaire de S. Benoit dans tout l'ordre par les ſouverains pontifes & les empereurs. L'abbé de la Trinité de Vendôme a auſſi le titre d'*abbé cardinal*, depuis Geoffroi de Vendôme, dont on pourra conſulter l'article.

Les chanoines réguliers ont auſſi donné le nom d'abbé à celui qui étoit à leur tête. Il eſt fait mention de ces abbés dans le concile II d'Aix-la-Chapelle, où ils ſont diſtingués des abbés des moines, & il en eſt parlé en divers endroits des capitulaires de Charlemagne: il y a eu même des chapitres de chanoines réguliers, où par honneur on donnoit le titre d'abbé à des eccléſiaſtiques qui n'étoient point du chapitre.

Chez les Grecs il y a eu des abbés qui ont pris la qualité d'abbés univerſels, *œcumenicus*, *univerſalis*, à l'imitation des patriarches de Conſtantinople. On appelloit abbé le grand maître de la chapelle royale. Dans la regle de ſaint Benoit il eſt parlé de moines qui veulent s'arroger la qualité de ſeconds abbés. Dans l'origine les abbés des monaſteres n'étoient point prêtres; dans la ſuite il y en a eu qui l'ont été, mais ils ne l'étoient pas tous. On a quelquefois donné le nom d'abbé aux curés primitifs: & ſi l'on en croit M. Du Cange, les paroiſſes avoient d'ordinaire trois principaux officiers; ſavoir, l'abbé ou le gardien, qui eſt préſentement le curé; les prêtres ou chapelains; & le ſacriſtain qui étoit au-deſſous de l'abbé & des prêtres. Les prêtres ou chapelains étoient chargés du ſoin des ames & de l'adminiſtration de la cure; & la fonction de l'abbé étoit d'avoir l'œil ſur tous les beſoins de ſa paroiſſe, & ſur la conduite des prêtres. Il y a eu des évêques qui parceque leurs évêchés étoient originairement des abbayes, ont été appellés abbés, comme l'évêque de Catane & celui de Mont-Real en Sicile, qui étoient élus par les moines.

Il n'eſt pas hors de vrai-ſemblance, que le rapport qui ſe trouve entre le devoir d'un pere, & celui d'un homme qui gouverne les autres, ſoit ce qui a fait appeller *abbé du peuple* le chef de la république de Gènes, dans le XIV ſiécle, comme il paroît par le traité fait entre Charles, roi de Sicile, & cette république, où Nicolas Frambe eſt ſouvent nommé *abbas populi*.

Dans le même XIV ſiécle, en Angleterre, on qualifia d'*abbé de bataille*, un homme que l'on ne connoît point ſous un autre nom, lequel voyant les François avancer dans le comté de Suſſex, aſſembla la milice, & ſe retrancha à Winchelſey, dont il ſoutint le ſiége, & obligea les aſſiégeans à ſe retirer. *Dictionn. anglois.* C'eſt cet *abbé* dont il étoit fait mention dans l'édition précédente de

Digitized by Google

ce dictionnaire, ſous le nom d'*Abbot of batle.* * Blondeau, *biblioth. can.* Pierre Diacre, *chron. lib.* 4. Hugues, moine de Cluni. Beſli, *hiſt. des comtes de Poitou.* L'abbé commendataire. Ducange, *gloſſarium latinitatis.*

ABBE (Louiſe l') ſurnommée *la belle Cordiere*, étoit de Lyon, & a laiſſé ſon ſurnom à la rue où elle demeuroit. Elle floriſſoit dans le XVI ſiécle. Elle avoit épouſé un marchand qui négocioit en cables & en cordes; pour elle, elle cultivoit la poëſie, & fréquentoit les beaux eſprits de ſon temps. Il n'y a point de louanges que les auteurs contemporains ne lui aient données. Elle avoit un cabinet rempli de livres curieux, écrits en italien, en françois & en eſpagnol, & elle faiſoit des vers en ces trois langues. Elle ſavoit auſſi la langue latine. Jacques Peletier, principal du collége du Mans, qui l'avoit connue, en parle dans ſon ode à la louange de Lyon, & lui donne de grands éloges. Mais ſi elle en méritoit pour ſon eſprit, on prétend qu'elle s'étoit rendue mépriſable par ſes mauvaiſes mœurs. Elle ſe livroit, dit-on, ſans ſcrupule à la paſſion des gens d'eſprit, ſans autre intérêt que celui de les ſatisfaire & de ſe contenter avec eux. Ses écrits furent imprimés à Lyon en 1555, par Jean de Tournes, ſous ce titre, *Les œuvres de Louiſe l'Abbé, Lyonnoiſe*, &c. On eſtime particulierement ſon dialogue en proſe, intitulé, *Débat de folie & d'amour*, dans une querelle qu'ils prirent enſemble en ſe diſputant le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avoit invité tous les dieux à un feſtin. Louiſe l'Abbé dédia à ſa bonne amie Clémence de Bourges cette fiction poëtique, qu'on a depuis tournée en tant de manieres, & que divers poëtes ont voulu s'approprier. A la tête du recueil des œuvres de cette femme, on voit quantité de vers françois, italiens, latins & grecs, que divers poëtes firent à ſon honneur. * Le P. Colonia Jéſuite, *hiſt. litt. de Lyon, tome. II.*

ABBE (Pierre l') Jéſuite, né à Clermont en Auvergne, eſt mort à Lyon dans le collége de la Trinité, dont il avoit été recteur, & dans lequel il avoit profeſſé long-temps. Il a fait bien des poëſies latines, dont il y en a peu de bonnes. Ses ouvrages ſont un recueil d'*éloges* (Elogia) imprimé à Grenoble *in-fol.* en 1664: des deviſes, des diſſertations hiſtoriques, &c. Le P. Colonia, auſſi Jéſuite, dit dans le *tome II de ſon hiſt. litt. de Lyon*, qu'il ne tint pas au P. l'Abbé que notre ſiécle n'oubliât cette noble ſimplicité qui nous charme dans les ouvrages des anciens.

ABBESSE. Comme on a nommé les ſupérieurs des moines & des chanoines réguliers abbés, on a donné le nom d'abbeſſes aux ſupérieures des religieuſes & des chanoineſſes. Quoique les communautés de vierges conſacrées à Dieu ſoient plus anciennes dans l'Egliſe que celles des moines; néanmoins les abbés ſont connus long-temps avant les abbeſſes. Les premieres vierges qui ſe ſont conſacrées à Dieu, demeuroient dans leurs maiſons paternelles. Depuis (dans le IV ſiécle) elles s'aſſemblerent dans des monaſteres; mais elles n'avoient point d'égliſes particulieres, & elles alloient à l'office dans les égliſes cathédrales ou paroiſſiales, avec leurs ſupérieurs. Du temps de ſaint Gregoire elles avoient preſque toutes des égliſes dans leurs monaſteres. L'abbeſſe étoit autrefois élue par la communauté: on choiſiſſoit les plus anciennes religieuſes & les plus capables de gouverner: elles recevoient la bénédiction de l'évêque, & étoient abbeſſes pour le reſte de leur vie. Il y a eu des abbeſſes qui ont voulu s'arroger des droits qui ne leur convenoient pas; comme d'exercer la juriſdiction ſur des clercs, & de confeſſer leurs religieuſes.

ABBEVILLE, *Abbatis villa*, capitale du comté de Ponthieu en Picardie, ſur la riviere de Somme, à cinq lieues de la mer, au diocèſe d'Amiens, n'étoit autrefois qu'une métairie des abbés de Centule, ou de ſaint Riquier, qui eſt à deux lieues de-là. On en fit enſuite un château, & on y fonda un prieuré. Mais Hugues Capet en voulant faire une place forte pour arrêter les courſes des barbares, l'ôta aux moines de ſaint Riquier, dont il avoit été auparavant abbé ſéculier; & l'ayant fortifiée, la donna à Hugues ſon gendre, qui prit le titre d'avoué ou de défenſeur, parcequ'on lui avoit confié la défenſe de ſaint Riquier. Angelram ſon fils, après avoir tué le comte de Boulogne dans une bataille, & épouſé ſa veuve, prit le titre de comte de Ponthieu. Depuis ce temps-là elle eſt devenue une ville conſidérable. Elle eſt la patrie de Nicolas & de Guillaume Sanſon, géographes, de Pierre Duval fils de leur ſœur, & du pere Philippe Briet Jéſuite, auſſi géographes. Abbeville a un préſidial, douze ou treize grandes paroiſſes, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les barques qui y arrivent de la mer par la Somme rendent cette ville fort commerçante. Elle a de très-beaux priviléges; & comme elle n'a jamais été priſe, on l'appelle *la pucelle du pays*, & elle ſe nomme dans ſa deviſe *ſemper fidelis*, toujours fidéle. Pour connoître amplement tout ce qui concerne cette ville, les priviléges de ſes mayeurs ou maires, les hommes illuſtres qui y ſont nés, ou qui y ont fini leur vie, on peut conſulter l'hiſtoire généalogique des comtes de Ponthieu, imprimée à Paris chez François Clouſier l'an 1657. Les reliques de ſaint Vulfran, autrefois évêque de Sens, y furent apportées l'an 1205, de l'abbaye de ſaint Wandrille au pays de Caux, où il étoit mort. On y fonda un chapitre de chanoines & une paroiſſe en ſon honneur. * Baillet, *topographie des ſaints.* Hariulphus, *in chron. Centul. lib.* 4. *c.* 12. Ducheſne, *antiquités des villes de France, & hiſtoire de Guienne, liv.* 1. Sainte-Marthe, *hiſt. généalogique de France, liv.* 12. Le P. Ignace Joſeph, *hiſt. eccl. Abbav.* Sanſon qui en a donné les antiquités. Briet. Duval. M. de Valois *dans ſa notice des Gaules.* Le pere Labbe, *tableau géographique.* Sirmond, *note ſur l'épitre* 36. *d'Alexandre III.* Hiſtoire des comtes de Ponthieu. Bayle, *diction. critiq.*

ABBEVILLE, cardinal, *cherchez* ALEGRIN.

ABBON, évêque de Nevers, qui vivoit dans le IX ſiécle, a ſouſcrit au III concile de Soiſſons, tenu en 866, à ceux de Troyes, de 867 & 878, & à celui de Pontion de 876.

ABBON, moine de ſaint Germain des prés de Paris, vivoit dans le IX & le X ſiécle, & fut un des diſciples d'Aimoin l'*Ancien*, qui étoit alors en grande réputation. Abbon étoit à Paris en 885 & 887, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'hiſtoire de ce ſiége, dont il avoit été témoin oculaire. Pithou, Ducheſne, Du Bouchet, & le P. du Breul ont donné des éditions de cet ouvrage. Les meilleures qu'on en ait, ſont celle que D. Bouquet a donnée au VI tome de ſa collection des hiſtoriens de France, & celle que D. Touſſaint du Pleſſis a inſérée à la fin de ſes *nouvelles annales de Paris*, vol. *in*-4. imprimé en 1753. Nous avons auſſi quelques-uns de ſes ſermons qui ont été trouvés dans un manuſcrit de l'abbaye de ſaint Germain des prés. Quelques auteurs ont confondu cet Abbon moine de ſaint Germain, avec l'autre Abbon abbé de Fleuri, dont nous allons parler. Il y a pourtant un ſiécle de diſtance entre l'un & l'autre. * Pithou. Ducheſne. Du Breul, *in præf. oper. Abbon.* Voſſius, *de hiſtor. Lat. lib.* 2, *c.* 38. Dom Luc d'Acheri, *ſpicileg. præf. tom.* 6. M. du Pin, *biblioth. des auteurs eccl.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tome V, p. 643, & tome VI, p. 189 & ſuiv.

ABBON, évêque de Soiſſons, ſucceſſeur de Rodoin, qui ſouſcrivit au concile de Troſli en 909, & à celui de Reims en 923. Il fut chancelier du roi Raoul, & mourut l'an 937. * Flodoard, *lib.* 4, *cap.* 20.

☞ ABBON (S.) dit *de Fleuri*, que quelques-uns nomment par erreur ALBON, naquit au territoire d'Orléans, d'où ſes parens le menerent encore enfant à l'abbaye de Fleuri, aujourd'hui S. Benoît ſur Loire, pour qu'il y reçût l'habit religieux. Après qu'Abbon ſe fut formé dans Fleuri à la piété, & à une partie des ſcien-

ces qui étoient alors en uſage, il ſe tranſporta à Paris, puis à Reims, pour apprendre l'aſtronomie & la dialectique, & revint à Orléans. Il apprit auſſi en ſon particulier la muſique, la géométrie, & la rhétorique. Ces études occupoient Abbon à Fleuri, lorſque S. Oſwald, Evêque de Worceſter, qui connoiſſoit ce monaſtere pour y être venu ſe former aux exercices qu'on y pratiquoit, demanda en 985 qu'on lui envoyât quelque ſavant moine pour inſtruire dans la piété & dans les lettres, ceux de l'abbaye de Ramſey dont il étoit le fondateur. On jetta les yeux ſur Abbon, qui n'étoit encore que diacre. Son mérite fut reconnu & honoré du roi Ethelrede & des grands du royaume d'Angleterre. S. Oſwald l'ordonna prêtre, peu après ſon arrivée, jugeant qu'il convenoit de diſpenſer de la loi un homme doué de tant de ſavoir & de vertu, dans un âge auquel les canons ne ſuppoſent pas que l'on ait ordinairement acquis cette perfection. Sur la fin de l'an 987, il revint à Fleuri; & l'abbé étant mort peu de temps après, la communauté l'élut pour lui ſuccéder. Cette dignité n'interrompit point ſes études. Il étoit continuellement occupé à lire, écrire ou dicter: montrant en cela l'exemple de ce qu'il preſcrivoit à ſes religieux, à qui il recommandoit l'étude comme étant utile à la piété, & comme une pratique très-propre à les faire avancer dans la voie de la vertu, & à les y ſoutenir. Ses études pour lors furent totalement dirigées vers les objets qu'il avoit à traiter comme abbé. Il ne négligea rien pour ſe remplir de la doctrine qui eſt contenue dans l'écriture ſainte, & dans les ouvrages des ſaints peres. Il en tira quantité de ſentences choiſies, dont il fit un recueil, afin d'avoir toujours en main de quoi ſe défendre contre Arnoul, évêque d'Orléans, prélat reſpectable, mais qui non content de la juriſdiction ſpirituelle ſur le monaſtere de Fleuri, exigeoit encore que l'abbé ſe reconnût pour ſon vaſſal, & comme tel lui prêtât ſerment de fidélité. Le refus conſtant d'Abbon lui attira de la part d'Arnoul quelques mauvais traitemens, auxquels il n'oppoſa que la douceur & la patience, alléguant pour raiſon, que ſon abbaye ne dépendoit que du roi pour le temporel. Bientôt après il eſſuya une autre diſgrace, à l'occaſion d'un concile de pluſieurs évêques tenu vers 995 à S. Denys en France, auquel il étoit invité. Comme il vit qu'au lieu de traiter les matieres de la foi & de la diſcipline eccléſiaſtique, comme on l'avoit annoncé; on parloit ſeulement d'ôter aux moines & aux laïcs les dixmes qu'ils poſſédoient, & de les donner aux évêques, il s'y oppoſa fortement; & la populace ayant outragé les évêques, qui furent contraints de ſe ſauver ſans rien conclure, on rejetta cette violence ſur Abbon. Mais il fut ſe juſtifier pleinement auprès des princes regnans, Hugues Capet & Robert ſon fils; par un écrit apologétique, qui ſe trouve imprimé à la tête du recueil de ſes lettres, publié en 1687 *in-folio*, ſur les manuſcrits de P. Pithou, & imprimé au Louvre avec l'ancien code des canons de l'égliſe romaine. Comme Abbon n'y traitoit que du fait dont on l'accuſoit, il crut devoir préſenter aux mêmes princes un autre écrit ſur la matiere qui avoit donné lieu au ſoulevement. Il s'agiſſoit de leur perſuader qu'ils devoient ſoutenir les priviléges accordés aux monaſteres. C'eſt ce qu'il fait, en établiſſant les devoirs des rois, & ceux de leurs ſujets, comme auſſi les droits de l'ordre monaſtique, & ce qui regarde les avoués (*advocati*) ou défenſeurs & protecteurs des égliſes & monaſteres. Cet ouvrage eſt un tiſſu de maximes puiſées dans les conciles, les ecrits de quelques peres, le code théodoſien, les novelles de Juſtinien, les capitulaires de nos rois, &c. Et il eſt à remarquer qu'Abbon n'y a fait aucun uſage des fauſſes décrétales. Le P. Mabillon l'a donné dans le deuxiéme tome de ſa collection intitulée *Vetera analecta*. Abbon avoit déja paru avec diſtinction dans deux conciles; celui de S. Baſle en 991, & celui de Mouſon en 995; l'un & l'autre aſſemblés contre Arnoul archevêque de Reims, dont il ſe rendit le défenſeur, & qu'il réuſſit quelque temps après à faire rétablir entierement, pendant ſon ambaſſade vers le pape Grégoire V de la part du roi Robert. Dans le cours de ſa négociation, il s'acquit l'eſtime du pape, qui dans les lettres qu'il lui écrivoit enſuite, l'honoroit du titre d'*ami*. Sa ſcience & ſa ſageſſe univerſellement reconnues, le firent reſpecter des grands & des ſavans, & le rendirent l'arbitre de preſque tout ce qui concernoit la diſcipline monaſtique, pour laquelle il étoit très-zélé. Il fut la victime de ſon amour pour le bon ordre: car étant allé à la Réole, abbaye ſoumiſe à Fleuri, pour y rétablir la diſcipline, il s'excita une ſédition, dans laquelle il reçut un coup de lance, dont il mourut le même jour 13 de novembre 1004. Il y fut enterré, & honoré comme martyr. Les actes du concile de Limoges de l'an 1031, atteſtent que dès-lors ſon culte étoit établi dans pluſieurs égliſes. Celles de Fleuri & de la Réole en font une fête ſolemnelle. Aimoin ſon diſciple a écrit ſon hiſtoire, que le P. Mabillon a inſérée dans la premiere partie du ſixiéme ſiécle des actes des ſaints de l'ordre de S. Benoit.

Abbon avoit beaucoup écrit; mais il ne reſte qu'un petit nombre de ſes ouvrages, dont pluſieurs ſont même encore manuſcrits. Nous avons déja parlé du recueil de ſes lettres imprimé. Nous ajouterons ſeulement quelques ſingularités qui s'y trouvent, & qui ne ſont pas indifférentes pour l'hiſtoire: c'eſt 1° qu'en écrivant au pape, il ſe ſert des termes de *majeſté*, *ſainteté*, *révérence*, & *ſérénité*, 2° que dans des lettres adreſſées au roi Robert, il fait revivre la qualité de *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, que prenoient anciennement les abbés & même de ſimples moines, à la tête de leurs lettres & autres écrits. Son *apologetique* (dont il a été fait mention ci-deſſus) quoiqu'aſſez bien fait pour ſa juſtification, eſt blâmable à pluſieurs égards. Son *recueil de canons* contient de fort bonnes choſes, mais dont la plupart ſemblent ne point venir à ſon but. Le P. Jean Buſée, Jéſuite, publia à Mayence en 1602 *in-4°* ſon *abregé des vies des papes*, finiſſant à Grégoire II. Surius a donné la *vie de S. Edmond* roi d'Angleterre, compoſée par Abbon; & M. Arnauld d'Andilly l'a traduite en françois. Ce ſavant abbé travailla auſſi ſur les cycles de Victorius & de Denys le Petit, ſur le comput, ſur l'aſtronomie, la dialectique, la grammaire, &c. Il écrivit contre une erreur populaire, qui ſe répandoit de ſon temps, & annonçoit la fin du monde comme prochaine; & ſur d'autres ſujets que les circonſtances lui fournirent; & dont il eſt parlé très au long dans le ſeptiéme tome de l'*Hiſtoire littéraire de la France*, d'où cet article eſt tiré. Voyez auſſi le tom. VI, p. 65, 70, &c. & les *vies des ſaints* de M. Bailler, au 13 de novembre.

ABBOT (Robert) évêque de Salisburi, né en 1560, fils d'un tondeur de draps de Guilford, dans le comté de Surrey. Après avoir fait ſes études, il devint miniſtre, ſe fit recevoir docteur en théologie à Oxford, où il fut enſuite principal du collége de Baillol, & profeſſeur royal en théologie. Il étoit déja chapelain du roi Jacques I, dont il s'acquit la bienveillance par les leçons qu'il fit de la ſouveraine puiſſance des rois, en faveur de laquelle il écrivit contre Bellarmin & Suarez. Son zèle lui valut l'évêché de Salisburi, auquel il ne fut pourtant élevé que trois ans avant ſa mort, qui arriva l'an 1618. Outre ſon livre *de ſuprema poteſtate regia*, & une réponſe à l'apologie de Jean Eudæmon, il a laiſſé quelques traités de controverſe. * *Athenæ oxonienſes*. M. Bayle, *dict. critiq.*

ABBOT (George) frere puîné du précédent, né en 1562, à Guilford, fit ſes études à Oxford, & devint principal du collége de l'univerſité de cette ville en 1597. Deux ans après il fut pourvu du doyenné de Winchester, qu'il garda juſqu'en 1609 qu'il ſuccéda à Thomas Morton dans celui de Gloceſter; il paſſa preſque en trois mois de l'évêché de Licht-field à celui de Londres,

Digitized by Google

& enfin à l'archevêché de Cantorberi, auquel il fut élevé au mois de mars 1610. C'étoit un homme ſavant & éloquent; mais les zelés l'accuſoient de trop d'indulgence pour les non-conformiſtes. Le malheur qu'il eut de déplaire au roi Jacques, pour s'être oppoſé au mariage du prince de Galles avec l'infante d'Eſpagne, lui fit ſuſciter un procès criminel par ſes ennemis. On voulut le faire paſſer pour irrégulier, parcequ'autrefois il avoit tué un homme par mégarde; mais il fut renvoyé abſous l'an 1621. Sept ans après il ſuccomba dans une autre attaque; car le duc de Buckingham, dont il avoit encouru la diſgrace, le fit ſuſpendre des fonctions de ſa primatie, parcequ'il avoit refuſé de donner ſon approbation à un ſermon du docteur Sibthorp ſur l'obéiſſance apoſtolique. Abbot ſe retira au lieu de ſa naiſſance, puis au château de Croyden, où il mourut le 4 août 1633. On a de lui *quæſtiones ſex theologicæ*, & en anglois, *des ſermons* ſur Jonas; *une géographie*, & d'autres ouvrages dont on pourra voir le detail dans le *ſupplément au dict. de Bayle*, par M. Chauffepied.

Il ne faut pas confondre ces deux freres avec un Robert Abbot, natif de Cambridge, & miniſtre à Londres, qui a publié divers livres en anglois, ni avec un George Abbot, qui vivoit en 1640, & qui a mis au jour une paraphraſe ſur Job en anglois, de courtes notes ſur les pſeaumes, *vindiciæ ſabbati, &c.* * *Athenæ oxonienſes, vol.* 1. Bayle, *dict. critiq.* & *ſupplément* à ce dict.

ABBOT, *cherchez* ABBATIUS.

ABBOT OF BATLE, *voyez* l'article ABBÉ, tout à la fin.

ABCASSES ou ABASCHES, peuple du mont Caucaſe, au ſeptentrion & à l'occident de la Mingrelie. Ils ſont bien faits, ils ont le teint beau, & ſont adroits & vigoureux. Leur pays eſt agréable, & entrecoupé par des collines fertiles. Ils ont des troupeaux nombreux, & ne vivent que de la chaſſe & de laitage; car quoiqu'ils aient du poiſſon en abondance ils n'en mangent point, & ſur-tout ils ont en horreur les écreviſſes, dont au contraire les Mingreliens ſont un de leurs mets les plus délicieux. Ils n'habitent point dans les villes ni dans les châteaux; mais pluſieurs de leurs familles s'attroupent enſemble; & ayant choiſi le ſommet de quelque colline, elles y dreſſent des chaumieres & les fortifient de hayes & de foſſés, pour n'être point ſurpris par ceux même de leur pays; car ils tâchent de s'enlever les uns les autres, & de faire des eſclaves pour les vendre aux Turcs qui eſtiment beaucoup ceux de cette nation, à cauſe de leur beauté & de leur induſtrie. Ces peuples ont à l'égard des morts une coutume particuliere; ils ne les enterrent ni ne les brulent point; mais ils mettent leurs corps dans un tronc d'arbre creuſé qui ſert de bière, & ils l'attachent avec du ſarment de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre; ils y ſuſpendent auſſi les armes & les habits du défunt; & pour lui envoyer ſon cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride proche de cet arbre juſqu'à ce qu'il creve. * Lamberti, *relation de la Mingrelie dans le recueil de* M. Thevenot, *vol.* 1.

☞ ABCOUDE, village des Pays-Bas, dans la ſeigneurie d'Utrecht, à trois petites lieues d'Amſterdam. Quelques auteurs latins le nomment *Abekewalda*, qui ſemble l'étymologie d'*Abcoude*, qui a enfin dégénéré en Abcou. Il en eſt fait mention dans l'acte de permutation paſſé entre les égliſes de S. Jean & de S. Martin d'Utrecht, l'an 1085. * La Martiniere, *dictionn. géogr.*

ABDA, pere d'Adoniram. * *III. reg.* 4, *v.* 6.

ABDAGÈSES, homme illuſtre entre les Parthes, ſous le régne de Tibere, devint ennemi du roi Artaban, & contribua beaucoup à le détrôner en livrant les tréſors de l'état à Tiridate, que les Romains favoriſoient, & à qui Sinnaces ſon fils avoit livré un corps conſidérable de troupes. De ſi grands ſervices furent récompenſés par la confiance que le nouveau roi donna à Abdagèſes, qui devint bientôt l'objet de la jalouſie des autres ſeigneurs: ils ménagerent adroitement les eſprits des peuples, & leur donnerent de Tiridate une idée qu'il ne confirma que trop par le peu de courage qu'il fit voir, lorſqu'Artaban ſe préſenta ſur la frontiere, pour lui diſputer la couronne. Abdagèſes & Sinnaces ne purent jamais le raſſurer, il fut long-temps ſans prendre de parti: & ayant donné le temps à ſon rival de pénétrer dans le centre de l'empire, il fut contraint de s'approcher des frontieres de l'empire romain, d'où il abandonna peu après Abdagèſes, & tous ceux qui lui étoient le plus attachés. Tacite qui nous apprend (*lib. 6 annal.*) ce qu'on vient de dire, ne parle plus enſuite d'Abdagèſes; mais ſi Artaban lui accorda une amniſtie, il y a bien de l'apparence qu'il ne lui rendit pas le rang qu'il avoit occupé.

ABDALA BENI, ville du royaume de Tremecen en Afrique, qui reçoit ce nom d'un peuple qui l'habite. On la nommoit autrefois *Siſſi*. * Marmol, *liv.* 5, *ch.* 37.

ABDAL-ATA, *cherchez* ATA.

ABDALCADER, ſurnommé *Ghiſli* & *Ghilani*, parcequ'il étoit de la province de Ghilan en Perſe, étoit ſcheikh ou docteur d'une très-grande réputation parmi les Muſulmans, pour la ſainteté de ſa vie. Jafei a écrit ſon hiſtoire dans un ouvrage particulier, & différent de celui où il a ramaſſé la vie des hommes illuſtres en piété, & il lui a donné pour titre, *aſna al mecaſſed*, c'eſt-à-dire, *l'hiſtoire excellente*. Noureddin-al-Kahami l'a auſſi écrite, ſous le nom de *bahugiat-al-aſrar*, comme qui diroit, *les ſecrets de la vie ſpirituelle*. Cette vie a été auſſi compoſée en turc par Mohammed Ben Aſſan Gian & par Ebn-Hagi-Haſſan, natif d'Andrinople. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ABDALCAHER, célébre grammairien Arabe, auteur des *Aouamel*. Ce livre qui a été commenté par Ebn Heſcham, ſe trouve manuſcrit dans la bibliothéque du roi, *num.* 1086, & a été imprimé à Rome avec la traduction latine ſous le titre de *centum regentes*, c'eſt-à-dire, les cent particules arabiques, qui régiſſent après elles des noms de différens cas dans la conſtruction de cette langue. Ce même auteur a auſſi compoſé un abrégé du dictionnaire arabique de Giauhari, & l'a intitulé *Mohktar al Sehah*, qui ſe trouve auſſi dans la bibliothéque du roi, *num.* 1088. Le nom entier de cet auteur eſt M. Ben Aboubecr Ben Abdalcaher al Razi. Il étoit natif de la ville de Rei ſituée dans l'Iraque perſienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALGAFER, auteur de la chronique de la ville de Niſchabour. On le nomme auſſi Ibrahim ben Ibrahim. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ABDALHOKM, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Fotûh Méſr*, c'eſt-à-dire, *les différentes conquêtes qui ont été faites de l'Egypte.* Cet auteur eſt auſſi quelquefois appellé *Ebn*, ou *Ben-Abdalhokm.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAL-KHALEK, *cherchez* AGDUANI.

ABDALLAH, pere de Mahomet, étoit, ſelon quelques auteurs, un eſclave qui gagnoit ſa vie à conduire les chameaux des marchands Arabes, ſur la fin du VI ſiécle. Il n'eſt connu que pour avoir été le pere de ce fameux impoſteur, auteur de la religion des Mahometans. Abdallah étoit païen: il épouſa Emira, Juive. Les Mahometans ont inſéré dans la vie de ſon fils quantité de fables; ſavoir, qu'il avoit été recherché en mariage par une reine de Syrie, &c. * Paul diacre, Theophanes, Zonaras, Cedrenus, Baronius, *A. C.* 630. D'Herbelot.

ABDALLAH, fils de Moavie, petit-fils de Giafer, frere d'Ali. Il crut avoir droit au califat, à cauſe de la proximité de ſon ſang avec la famille d'Ali: de ſorte que dans le temps que les peuples commencerent à ſe dégouter du gouvernement des Ommiades, & à jetter les yeux ſur les Abbaſſides, pour les élever à la ſouveraine dignité du califat; fortifié d'un gros parti qui s'étoit formé dans la ville de Couſah, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération, il ſe fit proclamer calife; mais ceux qui commandoient dans le pays au

nom de Mervan, ſecond du nom, l'en chaſſerent bientôt. Alors il fut obligé de s'enfuir dans la province de Khoraſan, où Abou-Moſlem, qui fomentoit le parti des Abbaſſides, le fit aſſaſſiner. Pendant ſon ſéjour en Khoraſan on lui demanda comment il avoit joint dans ſa perſonne les noms d'Abdallah & de Giafer, qui étoient héréditaires dans la famille d'Ali, avec celui de Moavie, leur ennemi. Il répondit que ſon grand-pere étant en la compagnie de Moavie, premier calife de la race des Ommiades, reçut nouvelle de la naiſſance d'un fils, & que Moavie lui dit alors : *Je te ferai préſent de mille dinars ou pieces d'or, ſi tu veux lui donner mon nom : mon aieul pour lors conſentit à ce marché, & je ſuis ainſi devenu le fils de Moavie.* On lui dit alors: *Vous vous êtes chargé d'un vilain nom pour fort peu d'argent*, ce qui a paſſé depuis en proverbe. Ce nom de Moavie qu'Abdallah portoit, étant devenu odieux à tous ceux de la famille & parenté d'Ali, l'emporta ſur le privilége de la naiſſance, & fut la principale cauſe de ſa mort. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Zobeïr. Après la bataille de Kerbela, dans laquelle Houſſain fils d'Ali fut tué, les habitans de la Mecque & de Médine voyant que Ieſid II, caliſe de la race des Ommiades, employoit toutes ſes forces pour exterminer la maiſon d'Ali, ſe ſouleverent contre lui, & proclamerent pour caliſe des Muſulmans Abdallah fils de Zobeïr, l'an 62 de l'hégire, 681 de Jeſus-Chriſt. Ieſid ayant appris cette révolte, envoya un de ſes prévôts à la Mecque avec un colier ou joug d'argent, pour dire de ſa part à Abdallah, que s'il vouloit demeurer dans l'obéiſſance, on le laiſſeroit vivre paiſiblement à la Mecque ; mais que s'il refuſoit de le reconnoître pour caliſe, il lui mettroit le colier au cou, & le conduiroit dans cet état à Damas. Abdallah refuſant ces offres, Ieſid fut obligé d'envoyer en Arabie un groſſe armée, qui pilla la ville de Médine, & vint aſſiéger la Mecque, où Abdallah s'étoit retiré & fortifié. Cette ville fut alors battue ſi rudement, que le temple même en fut ébranlé; mais la mort de Ieſid étant arrivée pendant ce ſiége, ſavoir l'an 64 de l'hégire, 683 de J.C. ſon armée retourna vers Damas, & Abdallah, délivré des attaques d'un ſi puiſſant ennemi, demeura paiſible poſſeſſeur du califat. Il fut reconnu en cette qualité de toutes les provinces de l'empire, à la réſerve de la Syrie & de la Paleſtine, qui rendirent hommage à Moavie, fils de Ieſid. Abdallah jouit de cette dignité pendant neuf ans, juſqu'à l'année 73 de l'hégire, 692 de J. C. qui étoit la ſoixante-douziéme de ſon âge ; car il fut le premier qui naquit à Médine après l'arrivée de Mahomet en cette ville. Ce fut donc en cette année 73 que le calife Abdalmelek, fils de Marvan, ſucceſſeur de Moavie II, qui régnoit en Syrie, envoya Hégiage, général de ſes armées, pour former le ſiége de la Mecque, & pour forcer Abdallah qui s'y étoit renfermé. Abdallah la défendit pendant ſept mois, & donna toutes les marques d'un grand courage tant à ſoutenir les aſſauts, qu'à endurer les dernieres extrémités de la faim & de la ſoif. Mais enfin ne pouvant tenir plus long-temps, après avoir pris un breuvage de muſc, que ſa mere âgée de 90 ans lui préſenta elle-même pour l'encourager à la défenſe, il fit un dernier effort pour repouſſer les aſſiégeans : il en tua véritablement un grand nombre de ſa propre main : enfin ſuccombant ſous la multitude de ſes ennemis, il fut obligé de ſe retrancher dans le temple, où ayant été abattu par un coup de pierre, qui lui ôta la vie, ſa tête fut auſſitôt coupée & envoyée au caliſe Abdalmelek. Abdallah étoit très-vaillant, mais avare au dernier point, ce qui fit dire depuis aux Arabes en forme de proverbe, qu'*il n'y a point eu de vaillant homme qui n'ait été libéral, juſqu'à Abdallah fils de Zobéir.* Il fut auſſi fort eſtimé pour ſa piété, & l'on dit de lui qu'il demeuroit debout, & tellement immobile pendant ſa priere, qu'un pigeon ſe poſa ſur ſa tête, & y demeura long-temps ſans qu'il s'en apperçût. La famille de Zobéir, pere de notre Abdallah, paſſoit parmi les Arabes pour être ſujette à la folie. Cette famille n'étoit pas moins ennemie de celle d'Ali, que de celle d'Ommiah. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABDALLAH, fils d'Abbas, & oncle des deux premiers caliſes de la maiſon des Abbaſſides, travailla efficacement à établir ſa maiſon ſur les ruines de celle des Ommiades, & affermit ſon neveu Aboul-Abbas dans le califat qu'il lui avoit procuré. Le voyant mort, il prétendit lui ſuccéder ; il prit les armes, & ſe fit proclamer caliſe. Mais ayant été défait par le général qui commandoit les troupes d'Abou-Giaffar, ſon concurrent, & auſſi ſon neveu, il s'enfuit à Baſrah, & y reſta caché pendant pluſieurs mois. Abou-Giaffar, pour le faire ſortir de ſa retraite, feignit d'avoir oublié tout le paſſé, & ne ſouhaiter qu'une réconciliation ſincere avec Abdallah. Celui-ci ſe laiſſa enfin ſéduire par ſes artifices, & ſe rendit à la cour du caliſe, où il fut reçu avec les démonſtrations de l'amitié la plus ſincere. Mais peu de temps après, le plancher de la chambre où Abdallah étoit, s'écroula tout à coup, & le fit périr avec ſes amis qui étoient auprès de lui. On prétend que cet évenement avoit été concerté par le caliſe ; & que c'étoit lui qui avoit fait diſpoſer ſon appartement de façon, qu'au premier ordre on étoit ſûr de le faire enfoncer ſans beaucoup de peine. Sa mort eſt marquée à l'an 136 de l'hégire, de J. C. 754. Ses troupes avoient défait en bataille rangée le dernier caliſe des Ommiades, & il avoit exercé des cruautés inouies contre tous ceux de cette maiſon qui étoient tombés entre ſes mains. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Hiſt. des Arabes, *tomes* II & III.

ABDALLAH-MOHAMMED. Nom du premier caliſe de la maiſon des Abbaſſides, plus connu ſous celui d'ABOUL-ABBAS-SAFFAH, *cherchez* ce mot.

ABDALLAH, fils d'IBRAHIM, & petit-fils de TAMERLAN, eſt ordinairement qualifié, comme tous les autres deſcendans de ce conquérant, du titre de *Mirza*, c'eſt-à-dire, fils de prince. Ibrahim ſon pere étant mort, il poſſeda en ſouveraineté la province de Fars, ou Perſe proprement dite, dont Schiraz eſt la capitale ; mais il en fut dépouillé quatre ans après par Mohammed Mirza ſon couſin germain, l'an de l'hégire 854, de J. C. 1450. Cet accident l'obligea de ſe réfugier auprès d'Ulug-Beig ſon oncle, qui lui donna ſa fille en mariage. Ulug-Beig ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre Abdallathif ſon fils, avec un autre de ſes enfans ; & Abdallathif n'ayant joui que ſix mois de ſon parricide, Abdallah, fils d'Ibrahim, gendre d'Ulug-Beig, prit poſſeſſion de la Transoxane, où regnoit ce dernier ; mais il n'en jouit qu'une ſeule année, car Abu-Saïde Mirza, ſon couſin germain, qui regnoit dans le Khoraſan, lui déclara la guerre, & le défit dans une bataille rangée, où il périt l'an 855 de l'hégire, 1451 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils d'Omar, eſt un des plus ſavans Arabes entre les contemporains de Mahomet, qui ſont qualifiés du titre de *Sahabah*, c'eſt-à-dire compagnons du prophéte. Il ſe rendit auſſi très-célébre par ſa libéralité ; car il donnoit juſqu'à trente mille drachmes en une ſeule fois, & il mit en liberté plus de mille de ſes eſclaves. Il mourut l'an 73 de l'hégire, 692 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Mobarek, eſt en grande vénération chez les Muſulmans. Il eſt enterré dans la ville de Hit, ſituée dans l'Iraque Babylonienne, où l'on viſite ſon ſépulcre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Saba, porta le reſpect qu'il avoit pour Ali juſqu'à l'adoration. Il fut néanmoins ſuſpect de judaïſme, enſorte qu'il eſt également l'horreur des Sunnites & des Schites, c'eſt-à-dire, des orthodoxes & des hérétiques parmi les Muſulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Salam, auteur des Queſtions faites à Mahomet, ſur le ſujet de ſa prophétie, eſt auſſi auteur d'un ouvrage tiré d'un livre apocryphe du pro-

Digitized by Google

phéte Daniel, dans lequel ſont cités les livres d'Adam ſur l'hiſtoire de le création du monde. Cet ouvrage ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 410. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, ſurnommé *Alhafdh*, à cauſe de ſon excellente mémoire, étoit très-ſavant dans les traditions mahométanes : il les citoit à point nommé, & attribuoit ce don, quoique naturel, à l'eau du puits de la Mecque appellé *Zemzem*, dont il avoit bu avec une grande dévotion. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Ravend, eſt l'auteur d'une ſecte d'impies parmi les Arabes, qui furent nommés du nom de ſon pere, *les Ravendites*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Sarasins d'Espagne.

ABDALLAH, fils de *Lope*, roi de Tolede, vers l'an 870 de Jeſus-Chriſt, & de l'hégire 257, ayant été obligé de ſuivre ſon pere, que Mahomet avoit chaſſé de ſes états, reprit Saragoce ſur l'uſurpateur de ſon trône, où il regna avec ſa poſtérité, malgré les efforts du même Mahomet & d'Alfonſe III, roi d'Oviedo. Il fit même des conquêtes ſur les Chrétiens. * Mariana, *hiſt. Hiſp.*

ABDALLAH, fils de *Mahomet*, & frere de Mondir ou Al-Mondir, eſt le ſeptiéme caliſe de la race des Ommiades en Eſpagne ; il fut proclamé dans Cordoue l'an 267 de l'hégire, de J. C. 880, & il y regna 25 ans juſqu'à la 73 année de ſon âge. Il ſoumit à ſon obéiſſance la ville de Seville, qui s'en étoit ſouſtraite pendant les troubles de la guerre civile, allumée par Omar. Toute ſa vie fut un cours de guerres continuelles contre les princes chrétiens. Abdallah mourut l'an de J. C. 905, & de l'hégire 293. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils de Mondir ou Al-Mondir, huitiéme caliſe d'Eſpagne, commença à regner l'an 295 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 907, & mourut l'an 300. Son frere nommé Abdalrahman ou Abderam troiſiéme du nom, lui ſucceda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, général des Saraſins, qui s'empara du royaume de Tolede vers l'an de Jeſus-Chriſt 1009, & de l'hégire 400, épouſa Thereſe, princeſſe catholique, & ſœur d'Alfonſe V, roi de Leon. Cette princeſſe n'entra que malgré elle dans cette alliance ſi diſproportionnée, & Abdallah n'en put jouir que par force : de ſorte qu'il fut contraint de la renvoyer à Leon, où elle ſe retira dans un monaſtere pour y paſſer le reſte de ſes jours dans la pratique d'une vertu exemplaire. Abdallah, peu de temps après cette retraite, eut guerre avec Hiſſem ; & y perdit la bataille avec la couronne & la liberté. Il ne ſurvécut guères à cette diſgrace. * Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

ABDALLAH-ABEN-ABO de Medina, fut élu roi de Grenade par les Maures d'Eſpagne, l'an 1570 de J. C. & de l'hégire 978. Ces peuples s'étoient révoltés contre Philippe II, & avoient élu Aben-Humeya ſous le titre de roi de Grenade & d'Andalouſie. Abdallah Aben-Abo de Medina fut mis en ſa place. Il avoit du courage & de la conduite, ce qui fit qu'on eſpéra beaucoup de lui, & ce ne fut pas en vain ; car il commença par aſſiéger la ville d'Orgiva : & non-ſeulement il l'emporta en très-peu de temps, mais encore il repouſſa les troupes eſpagnoles qui furent contraintes de ſe retirer avec beaucoup de perte. Ces premiers avantages lui acquirent tout le pays aux environs d'Almançora Filabre & le territoire de Baça. Il n'y avoit que les villes de Seros & de Tijola qui reſtaſſent au marquis de Villaine : & l'on croyoit que Tijola étoit imprenable par ſa ſituation, mais elle manquoit d'eau. Seros ſe rendit à Abdallah, qui y trouva quarante piéces de canon, & Tijola ſuivit cet exemple : auſſi-bien que la forteresſe de Malaça. Ce furent preſque là les dernieres conquêtes d'Abdallah, qui depuis perdit Guejar qui étoit ſa place d'armes. Il fit enfin diverſes entrepriſes ſans ſuccès, & périt miſérablement. * Mariana, *hiſt. Hiſp.* De Thou, *hiſt. liv.* 48.

ABDALLAH, roi de Tremecen, vers l'an de J. C. 1529, & de l'hégire 936, regna après ſon frere Buhamu, que les Eſpagnols avoient remis ſur le trône, à la charge de leur payer toute ſa vie une reconnoiſſance qu'il leur avoit promiſe. Mais ce ſucceſſeur par les conſeils de quelques alfaquis, & par celui de Barberouſſe, qui l'aſſuroit de la protection du grand-ſeigneur, rompit ce traité ſans vouloir rien payer. * Marmol, *l.* 5, *c.* 11.

ABDALLAH, fils du précédent, eut le chagrin, après la mort de ſon pere, de voir mettre ſur le trône Hamet ſon frere puîné. Abdallah eut recours à l'empereur Charles-Quint, & s'offrit d'être ſon vaſſal aux mêmes conditions que ſon pere. L'empereur manda au comte d'Alcaudete gouverneur d'Oran, de lui donner ſix cens ſoldats pour l'accompagner à Tremecen : mais ils furent tous tués, excepté vingt. Enſuite Charles-Quint ayant donné ordre à ce comte de remettre lui-même Abdallah ſur le trône, il marcha avec plus de neuf mille hommes ; & ayant remporté une grande victoire, il la pouſſa juſqu'à Tremecen qui fut ſaccagée. Depuis Abdallah pourſuivit les ennemis qui ſe cantonnoient dans les montagnes du royaume. Mais après que le comte fut retourné à Oran, un jour qu'Abdallah qui étoit ſorti de la ville pour faire quelque courſe, voulut y rentrer, les habitans, indignés des déſordres que les Eſpagnols avoient faits dans tout le pays, lui fermerent les portes. Il s'approcha vainement pour les appaiſer ; & voyant que ſes gens même l'abandonnoient, il prit la route des déſerts avec ſoixante chevaux, pour ſoulever les Arabes de ſon parti, qui le tuerent depuis en trahiſon l'an 1546 de J. C. & de l'hégire 953. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

Maures d'Afrique.

ABDALLAH, ſurnommé *Muley*, roi de Fez & de Maroc, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſuccéda à ſon pere *Mahomet* ſcherif, prince admirable pour ſon courage & pour ſa conduite, qui fut tué par la trahiſon des Turcs en 1557. Abdallah ne lui reſſembla point. Après avoir perdu diverſes batailles durant la vie de ſon pere, il voulut vivre ſur le trône dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté. Il s'y établit par la mort de ſes proches, & par celle d'Ali Budcar, qui étoit celui des gouverneurs du royaume qui avoit le plus d'autorité. Les freres d'Abdallah avoient du courage & de l'eſprit, mais ils furent malheureux. Ce roi n'avoit aucune de ces bonnes qualités ; cependant le bonheur l'accompagna toujours, & il ſe maintint paiſiblement ſur le trône preſque juſqu'au dernier moment de ſa vie : car depuis qu'il ſe fut mis en poſſeſſion de l'état, il le partagea entre ſes trois fils, leur aſſignant à chacun un gouvernement. Enſuite il ſongea à ſe défaire d'un de ſes freres nommé Abel-Mumen ou Abul-Omen, lequel ayant devant les yeux l'exemple de ſon oncle, qui dans un âge décrepit avoit été cruellement égorgé avec ſes fils, & craignant qu'on ne lui en fit autant, s'étoit refugié à Alger. Quelques-uns diſent qu'un des fils d'Abdallah le fit tuer à Tremecen. C'eſt ce même roi de Fez & de Maroc qui attaqua & combattit l'armée d'Eſpagne à ſon retour du Pignon de Velez en 1564. Deux ans avant ſa mort il entreprit témérairement la guerre contre Mazagan, à la perſuaſion d'un certain Corſe renégat, qui au milieu des femmes & du vin, lui conſeilla de ne pas laiſſer vieillir ſa gloire plus long-temps, mais de la renouveller par quelque action digne d'un grand prince comme lui. Cette entrepriſe fut mémorable par quantité de rencontres de part & d'autre ; mais Abdallah n'eut aucun ſuccès ; il ſe repentit bientôt d'avoir ſuivi trop légérement un conſeil donné à contre-temps. Il revint à Maroc, où il paſſa tranquillement le reſte de ſes jours, & il y mourut l'an 1574 de J. C. & de l'hégire 981, dans la dix-ſeptiéme année de ſon regne. Paul Jove le confond avec ſon frere. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Muley Mahomet, à qui auparavant il avoit donné le gouvernement de Fez.

* Diego de Torres, *hiſt. des ſcherifs.* De Thou, *hiſt. liv.* 20, 36 & 37.

ABDALLAH, prince mahométan, ſe rendit célébre par ſes entrepriſes & par ſes deſſeins durant la guerre des ſcherifs en Afrique. Il fit alliance avec Philippe III, roi d'Eſpagne, par le moyen de Janeti Mortara Genois, l'an de l'hégire 1016, & de J. C. 1607, & il fut aſſaſſiné deux années après par l'artifice d'un ſanton ou religieux mahométan nommé Sidri Hamet Ben Abdallah, magicien, que Muley Zidan, oncle & ennemi d'Abdallah, avoit apoſté pour le faire mourir.

ABDALLAH Berebere, ſurnommé le *Mouahedin*, natif de Tenmellet en Barbarie, étoit un maître d'école. Il fut auteur de la ſecte des Mouahedins ou Almohades, qui dans le XII ſiécle ſuivoient en partie la doctrine d'Ali, gendre de Mahomet. Il fut eſtimé pour ſes ſermons, qui lui acquirent l'affection & l'eſtime des Africains de la tribu de Muçamuda dont il étoit. Après avoir aſſemblé grand nombre de peuple, il eut l'inſolence de s'attaquer à Abraham, roi de Maroc en Afrique, lequel ayant négligé d'étouffer cette rebellion dans ſa naiſſance, ſe vit arracher & la couronne & la vie par Abdul-Mumen, chef des troupes, qui avoient embraſſé la créance de cet impoſteur. Abdallah mourut peu de jours après avoir reçu la tête d'Abraham, que lui avoit envoyé Abdul-Mumen. Ce fut vers l'an de J. C. 1148, & de l'hégire 543. * Marmol, *liv.* 2, *c.* 33. De Thou, *hiſt.*

ABDALLAH, alfaqui, ou prédicateur mahométan, de la ſecte des Almohades, ſe ſouleva l'année de J. C. 1543, & de l'hégire 950, contre le ſcherif Mahamet, qui étoit roi de Maroc, & aſſembla pluſieurs barbares ſur la montagne de Neſuſa, qui eſt une branche du grand Atlas, qu'on nomme maintenant *Derenderen*, ou *Adren*. Le ſcherif envoya des troupes contre ce rebelle, qu'on croyoit un des plus fameux magiciens de l'Afrique. Les gens de guerre qui monterent ſur le roc où il s'étoit retiré, trouverent ſur le chemin des moutons égorgés, dont la laine étoit grillée, les piés coupés & enfoncés dans leurs yeux, avec d'autres marques ſemblables qu'ils prirent pour des ſortiléges. Mais les Chrétiens qui étoient parmi ces troupes ne s'en étonnerent point, & les brulerent. Ce qui fit dire à Abdallah, lorſqu'il fut pris, que ce n'étoient pas les Maures qui l'avoient vaincu, mais les Chrétiens, parcequ'il n'avoit pas eu la penſée de faire des enchantemens contr'eux. On lui promit de le renvoyer dans le royaume de Fez avec ſa ſuite & ſes enfans; mais malgré cette promeſſe, le ſcherif lui fit couper la tête. * Marmol, *l.* 3, *c.* 43.

ABDALLAH, dit *Mohtaſeb Billah*, chaſſa d'Afrique les Aglabites, & mit ſur le trône Obeidallah, de la famille d'Ali, lequel étant bien établi, le fit mourir. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, fils d'Iaſſin, premier docteur des *Almoravides* ou *Marabouths*, étoit natif de Cairoan en Afrique. Ce fut lui qui condamna à la mort Giauhar Gedali, premier chef & prince des Marabouths, pour avoir contrevenu à la loi qu'il s'étoit impoſée lui-même. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLAH, prince des Tartares Uzbeks, *voyez* l'article d'ABBAS, fils de Mohammed Khodabendeh.

ABDALLAH *al-Adib-al-Raimi*, cherchez ABDUN.

ABDALLAH *ben Houſſain Bedr-al-Karob* a écrit l'hiſtoire des Abbaſſides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* article *Akhbar Beni-al-Abbas.*

ABDALLAS, ou ABCAL, religieux en Perſe, *voyez* CALENDER.

ABDALLATHIF, fils d'Ulug-Beg, qui étoit de la race de Tamerlan, fit la guerre à ſon pere, lequel fut tué dans la bataille qui ſe donna entr'eux, & prit auſſitôt poſſeſſion des états de la Tranſoxane; mais il n'en put jouir que ſix mois, après leſquels il fut tué à coups de fléche par ſes propres ſoldats, ſoit par haſard, ſoit en punition de ſon parricide, l'an de l'hégire 854, qui eſt de J. C. 1485. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAL-MAAL, eſt auteur d'une géographie univerſelle, écrite en perſien, & qui a pour titre, *la meſure de la terre.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMAGID, chef de la ſecte des Keramiens, qui ayant été convaincu & rendu confus dans une diſpute par le fameux docteur FAKHREDDIN RAZI, ſuſcita une ſédition populaire pour le faire chaſſer de la ville. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Il y a eu un autre homme de ce nom, auteur d'un livre arabe, qui traite de la maniere de ſe ſervir de l'arbalête. * *Idem.*

ABDALMALEK, fils de *Saleh*, fils d'*Abdallah*, fils d'*Abbas*, étoit petit-couſin du faux prophéte Mahomet. Le calife Aaron lui donna le gouvernement d'Egypte, & lui dit en l'envoyant pour exercer cet emploi: *Regardez-vous dans cette charge comme un homme qui négocie avec Dieu pour ſes ſerviteurs. Un ſage négociant, lorſqu'il n'apperçoit point de profit dans ſon commerce, ſe retire avec ſon capital. Lorſque vous ſerez à la tête des troupes, ne leur permettez jamais le pillage, que vous ne les ayez miſes en ſureté; & défiez-vous toujours plus de vos propres ruſes, que de celles de vos ennemis.*

Ce gouverneur demeura en Egypte juſqu'en l'an 178 de l'hégire, & de J. C. 794, qu'il fut dépoſſedé par le même calife, parcequ'il le ſoupçonna de briguer l'empire, & d'être du parti des Barmecides. Il fut fait enſuite priſonnier, & donné à la garde de Fadhel viſir de Aaron, juſqu'à ce qu'Amin ayant ſuccedé à ſon pere, le délivra, & lui donna le gouvernement de Syrie, où il mourut. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils de MARVAN, cinquiéme calife de la race des Ommiades, commença ſon regne l'an 65 de l'hégire, 684 de J. C, & le finit l'an 86 - 705. On lui donna pour ſobriquet le ſurnom de *Raſch-al-hegiarat*, c'eſt-à-dire, *la ſueur de la pierre*, à cauſe de ſon extrême avarice, & celui d'*Aboulzebbab*, à cauſe de ſon haleine ſi puante, que l'on prétend qu'elle faiſoit mourir toutes les mouches qui s'arrêtoient ſur ſes levres. Il ſurpaſſa en puiſſance les califes qui l'avoient précédé; car ce fut ſous ſon regne que les Indes furent conquiſes en orient, & ſes armées pénétrerent juſque dans l'Eſpagne en occident.

Ce fut dans cette province qu'il fit chercher un château, que l'on diſoit avoir été bâti par les Fées dans les montagnes les plus reculées du pays. La fable porte que ce château fut découvert, & que l'on y trouva ces vers écrits ſur la porte en caractéres fort anciens.

Ce n'eſt pas une entrepriſe facile d'ouvrir la porte de ce château,
La dent de fer que tu y vois, paſſant téméraire, n'eſt pas celle de la ſerrure, mais bien celle d'un vieux dragon:
Sache donc qu'aucun ne ſera en état de rompre ce charme,
Si le deſtin ne met la clef à la main de celui qui entreprendra de l'ouvrir.

Ce calife étendit auſſi ſon empire vers le midi, en ſe rendant maître de la Mecque, où Abdallah, fils de Zobeir, s'étoit cantonné. Il étoit dans le château de Couſah quand on lui apporta la tête de Moſſab, qui avoit été défait & tué par ſes troupes, & un de ceux qui étoient près de ſa perſonne lui dit: *Je fais maintenant réflexion à une aventure qui me paroît fort ſinguliere, c'eſt que j'ai vu apporter dans ce même château la tête de Houſſain, fils d'Ali, à Obeidallah, qui l'avoit défait, celle d'Obeidallah à Mokhtar ſon vainqueur, celle de Mokhtar à Moſſab, & celle de Moſſab que l'on vous préſente maintenant.* Abdalmalek fut troublé de ce diſcours, & commanda à l'heure même qu'on démolît ce château pour en détourner le mauvais augure.

Ce calife ayant ſongé une nuit qu'il urinoit dans le portique

portique ſacré de la Mecque, & ce ſonge lui étant arrivé quatre fois conſécutivement, Saad qui ſe mêloit de vouloir expliquer les ſonges, lui prédit que quatre de ſes enfans jouiroient du califat l'un après l'autre, ce qui arriva dans la ſuite. Ce prince étoit ſi grand ennemi de la maiſon d'Ali, qu'il ne put ſouffrir que Ferozdac, poëte illuſtre parmi les Arabes, l'eût loué en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. Abdalmalek regna vingt & un ans, & eut pour ſucceſſeur ſon fils *Valid*, qui fut l'aîné des ſeize enfans mâles qu'il laiſſa, dont trois autres, ſavoir Soliman, Iezid & Heſcham regnerent auſſi. Il fut enterré hors de la porte de Damas: & l'on remarque ſa modération, en ce qu'il ne voulut pas ôter aux Chrétiens une égliſe qu'il leur avoit demandée, & qu'ils lui refuſerent. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK, fils de Nouh ou *Noé*, cinquiéme ſultan de la dynaſtie des Samanides, ſuccéda à ſon pere, & eut à ſoutenir de grandes guerres contre Rocneddoulah prince de la maiſon des Bouides. Après pluſieurs combats, celui-ci fut obligé de lui payer enfin le tribut de deux cens mille drachmes d'or, qui avoit été autrefois ſtipulé avec Noé ſon pere. Sous le regne de ce prince Alpteghin ou Olupteghin, duquel les ſultans Gaznevides tirent leur origine, parvint de ſimple ſoldat qu'il étoit d'abord, juſqu'au généralat des armées, & obtint le gouvernement de la province de Khoraſan. Abdalmalek regna ſept ans, & mourut d'une chute qu'il fit en travaillant ſon cheval dans le manége, ou, ſelon quelques-uns, jouant au mail à cheval dans l'hippodrome, l'an 350 de l'hégire, de J. C. 961. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK, fils de *Nouh*, eſt le ſecond du nom, & le neuviéme ou dernier prince des Samanides. Il ſuccéda à ſon frere Manſor ſecond du nom, après qu'il lui eut fait crever les yeux, & ôter la couronne par le crédit de deux capitaines Turcs nommés Faik & Tozon qui avoient toutes les forces de l'état entre leurs mains. Cependant Mahmond fils de Sebekteghin ſultan des Gaznevides, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, s'avança avec une puiſſante armée juſqu'en la province de Khoraſan. Faik & Tozon réſolurent d'aller au-devant de lui, & de lui demander la paix. Ils menerent avec eux leur roi Abdalmalek, & ſe tinrent tous deux à ſes étriers, marchant à pied pour lui faire honneur. Mahmoud les reçut fort bien, & leur accorda d'abord la paix qu'ils lui demanderent, mais elle ne fut pas de longue durée: car Mahmoud s'étant bientôt brouillé avec eux, il leur fit une ſi rude guerre, qu'il les obligea de ſe ſauver, l'un dans la ville de Bokhara, & l'autre dans celle de Niſchabour.

Abdalmalek, à qui Mahmoud n'en vouloit point, demeura paiſible dans ſes états ſous la protection du ſultan; mais Ilkhan roi du Turqueſtan, étant entré, ſous prétexte de le ſecourir contre Mahmoud, avec beaucoup de troupes dans ſes états, & s'approchant de la ville de Bokhara, qui en étoit la capitale, fut cauſe de ſa ruine entiere. Car Abdalmalek ſe voyant accablé plutôt que ſoulagé par un ſi puiſſant ſecours, & n'ayant pas de quoi ſe défendre contre de ſi grandes forces, prit la fuite, & alla ſe cacher dans un endroit retiré de la province. Ainſi Ilkhan ſe rendit facilement maître de la ville capitale; & ayant découvert le lieu où Abdalmalek s'étoit retiré, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'envoya priſonnier au château de Dizghend, ſitué aux extrémités du Turqueſtan. Ceci arriva l'an 389 de l'hégire, de J. C. 999, année fatale à l'empire des Samanides; car Mahmoud ayant chaſſé Ilkhan de la province dont il venoit de s'emparer, s'y établit lui-même & la ſoumit à ſa domination. Abdalmalek n'avoit encore regné que ſix mois & dix-ſept jours, lorſque Mahmoud, fils de Sebekteghin, fit paſſer ainſi la monarchie des Samanides, qui avoit donné à l'orient de très-puiſſans & de très-vaillans princes, en celle des Gaznevides, cette même année 389. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils d'Abdallah, ſurnommé *Aladbrami-Alſabri*, natif de la ville de Ceuta en Afrique, eſt auteur d'un commentaire ſur le poëme d'*Ebn Abdoun*. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABDALMALEKC, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDAL-MUTALIB ou ABDAL-MOTHLEB, fils d'Haſchem, fut aïeul de l'impoſteur Mahomet. Il laiſſa un grand nombre d'enfans, dont le dernier fut Abdallah, pere du faux prophéte. On dit qu'Abdal-Mothleb étoit l'homme le mieux fait de ſon temps. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALONYME, *cherchez* ABDOLONYME, prince Sidonien.

ABDALRAHMAN, *cherchez* ABDERAME I du nom.

ABDALRAIM ALFENDI MEULEVI, eſt auteur d'un livre arabe, qui contient un formulaire de lettres miſſives ſelon le ſtile des Arabes. Il ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1134. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALRASCHID, fils du ſultan Mahmoud. Ce prince avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie en priſon; mais s'en étant ſauvé, il fut proclamé ſultan des Gaznevides après Ali fils de Meſſoud ſon neveu, & fut le ſeptiéme prince de cette dynaſtie, ou le huitiéme, ſi l'on compte Mahomet l'*Aveugle*. Ce fut lui qui donna le gouvernement de la province de Segeſtan à Togrul, qui avoit été nourri à la cour de Maudoud, fils de Maſſoud, ſultan de Gazna. Ce prince le prit tellement en affection, qu'il lui laiſſa un pouvoir preſque abſolu. Togrul abuſa de cette facilité, agiſſant par tout en ſouverain; il pouſſa même l'ingratitude juſqu'à détrôner ſon maître & ſon bienfaiteur. Pour faire réuſſir promptement ſon entrepriſe, il vint attaquer Abdalraſchid dans ſa ville capitale de Gazna. Le prince ſurpris d'une attaque ſi imprévue, ſe retira dans le château avec ce qu'il y avoit de gens auprès de lui. Togrul ſe rendit maître en peu de temps de la ville, prit le château d'aſſaut, & maſſacra impitoyablement le ſultan avec ceux de ſa famille, à la réſerve d'Anca, fille de Maſſoud, qu'il prit pour femme, & s'empara ainſi de la couronne & des états de ſes maîtres. Cet uſurpateur fut ſurnommé par tous les peuples Kafernamet, c'eſt-à-dire, l'*Ingrat*; & ſa perfidie fut ſi odieuſe à ſes nouveaux ſujets, que Kharkhir, qui gouvernoit les provinces des Indes dépendantes de la couronne de Gazna, ayant appris la nouvelle de cette étrange révolution, écrivit ſi fortement aux grands de cette ville, & même à la princeſſe Anca, qu'il les ſoulevâ contre ce tyran, qui fut peu après mis à mort dans ſon palais & ſur le trône. On fit ſavoir auſſitôt cette exécution à Kharkhir, lequel s'étant rendu à Gazna, fit proclamer, du conſentement de tous les principaux ſeigneurs de l'état, Ferokhzad fils de Maſſoud échapé à la cruauté du tyran, pour ſultan légitime de ce grand empire. Abdalraſchid fut dépouillé de ſes états l'an 445 de l'hégire, de J. C. 1053 ſelon Khondemir. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALSALAM BEN GENGHIDEST AL-GIABALI, natif de Bagdet, & originaire de la province nommée Gebal, étoit philoſophe & médecin ſous le califat de Naſſer. Il fut accuſé d'être Motazale, & comme tel on l'empriſonna, & ſes livres furent brulés. Ahmet ſon petit-fils fut un juriſconſulte célébre, dont nous avons deux livres ſur le droit des Muſulmans. Il mourut à Damas l'an 847 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALSAMAD, oncle des deux premiers califes de la maiſon des Abbaſſides, a vécu fort long-temps, & n'eſt mort qu'en l'année 185 de l'hégire, ſous le califat d'Aaron. On dit que ſes deux machoires, tant la

ſupérieure que l'inférieure, étoient chacune d'une ſeule piece. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALVAHED BEN ABDALRAZAK, ſurnommé *Khathib-Neſſaovi*, prédicateur muſulman, de la ville de Neſſa, en la province de Khoraſan, eſt auteur d'un livre ſpirituel intitulé, *Tage ſi keifiet al alage*, c'eſt-à-dire, *de la qualité des remedes de l'ame.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALVAHED BEN ZEID, homme d'une vie religieuſe & retirée, dont la ſainteté eſt célébre parmi les Muſulmans. Jafei a écrit ſa vie dans les pages 5 & 6 de ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDAR, nom de l'officier du roi de Perſe, qui lui ſert de l'eau à boire, & qui la garde dans une cruche cachetée, de peur que l'on n'y mêle du poiſon. * Olearius, *voyage de Perſe.*

ABDAS, évêque dans la Perſe, vivoit du temps de l'empereur Théodoſe *le jeune*, & ſous le regne d'Iſdegerde, roi de Perſe. Les Chrétiens jouiſſoient ſous ce prince du libre exercice de leur religion, lorſqu'Abdas, animé d'un zèle, peut-être trop ardent, renverſa l'un des temples conſacrés au Feu. Le roi lui ordonna de le rétablir, ſous peine de voir démolir toutes les égliſes des Chrétiens. L'évêque ayant rejetté cet ordre, auquel il croyoit ne pouvoir obéir ſans crime, l'empereur ordonna qu'on le fît mourir, & qu'on raſât toutes les égliſes des Chrétiens. Ce prince livra ceux-ci aux Mages, qui allumerent contre eux une perſécution très-cruelle, qui dura plus de trente années, & qui fut la ſource d'une longue guerre entre l'empire & les Perſes. Socrate place l'origine de cette perſécution, mais moins vraiſemblablement que Theodoret, ſous le roi Vararane, fils & ſucceſſeur d'Iſdegerde, qui mourut l'an de J. C. 420. * Theodoret, *hiſt. eccleſ. l.* 5, *c.* 39. Socrate, *l.* 7, *c.* 18. Nicephore, *l.* 14, *c.* 19. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDASTRATE, quatriéme roi de Tyr, ſucceda à ſon pere Baleaſar dans le royaume de Tyr, l'an 3735 de la période julienne, 979 avant J. C. regna neuf ans, & fut tué à l'âge de vingt-neuf ans par les enfans de ſa nourrice, dont l'un lui ſucceda. * Joſephe *contra Appion*, *l.* 1.

ABDECALLAS, martyr, ſouffrit avec Simon, évêque de Séleucie & de Cteſiphonte, ſous le regne de Sapor, roi de Perſe, grand ennemi des Chrétiens. *Hiſt. trip. liv. III. ch.* 6.

ABDEGASUS, general des armées d'Artabane, roi des Parthes. L'envie qu'il conçut contre le vaillant Aniléus, lui fit concevoir le deſſein de le tuer; mais ſon maître l'empêcha de commettre une action ſi lâche & ſi indigne d'un homme d'honneur. * Joſephe, *liv. XVIII. ch.* 12. *des antiquités.*

ABDELARIS ou ABDALLATHIF, grand kan des Tartares Usbecks, fils d'Abdallathif, étoit le dernier de la race de Genghis-Khan, deſcendu de ce fameux Tamerlan, qui fit trembler l'empire des Ottomans. Abdelaris mourut l'an 948 de l'hégire. * Texeira, *hiſt. des rois de Perſe*, *liv.* 2, *ch.* 58. D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABDEL-CADER, ſixiéme roi de Maroc, de la race des Almohades, ſucceda à ſon neveu Céyed Barrax en 1213 de J. C. & de l'hégire 610, mais il fut obligé de partager l'empire avec d'autres de ſes parens, ce qui fit naître pluſieurs ſouverains. Ces princes Almohades perdirent une bataille contre Abdulaich qui s'étoit fait proclamer roi de Fez; & Abdel-Cader fut tué dans Segelmeſſe, ville de Numidie, par un des chefs de Mahamet Budobuz, oncle de Céyed, qui prétendoit à la couronne. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. Garibai, *liv.* 26. J. Leon. *part.* 1.

ABDELMELIK, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDELMESSIAS, patriarche d'Egypte, publia une profeſſion de foi, & une députation au pape Clément VIII, qui ſe trouvent dans Baronius, *tom. VI. annal. ſur la fin.*

ABDEL-MON, *cherchez* ABDUL-MUMEN.

ABDELQUIVIR, étoit fils aîné de Haſcen ſcherif, ou Mahomet-Ben-Mahomet Numide, natif de la province de Dara. Ce Haſcen ſcherif étoit fort verſé dans la philoſophie & la magie; & voulant acquérir du crédit parmi les peuples, ſe vantoit d'être deſcendu de Mahomet leur prophéte, & affectoit auſſi une grande ſainteté de vie. Cet impoſteur avoit trois fils, dont Abdelquivir étoit l'aîné. Il les éleva à ſa mode, & les ayant envoyés à la Mecque, ils témoignerent à leur retour qu'ils étoient dignes ſucceſſeurs d'un tel pere: car feignant d'être tranſportés d'enthouſiaſme, ils attirerent après eux quantité de monde, deſorte qu'il n'y avoit perſonne qui ne s'eſtimât heureux de baiſer le bas de leur vêtement. Vers l'an 1505 de J. C. & de l'hégire 911, Haſcen conſeilla aux deux cadets d'aller à Fez, où regnoit alors Mahomet Oataz. Ils y furent aſſez heureux, l'un pour obtenir une chaire dans le collége de Modaraſe, & l'autre pour être gouverneur des enfans du roi. Lorſqu'ils eurent acquis quelque autorité, ils s'adreſſerent au roi, par le conſeil de leur pere, & lui demanderent permiſſion de manger avec quelques gardes, & de faire porter avec eux un tambour & une banniere, pour liguer les Mahometans contre les Chrétiens. Mulei-Nacer frere du roi, n'approuva pas ce deſſein, mais le roi leur accorda leur demande. Le premier voyage fut heureux, les peuples les ſuivirent de tous côtés: mais Yahai-Ben-Tafut, Maure tributaire du roi de Portugal, & ennemi juré des ſcherifs, leur oppoſa les Portugais, qui les chaſſerent. Après divers ſuccès, Abdelquivir fut tué dans un combat devant la ville d'Anega. * Diego de Torrés. Marmol. De Thou.

ABDEMELECH, eunuque Ethiopien, de la maiſon du roi Sédécias, obtint la délivrance du prophéte Jeremie, que ce prince aveugle avoit fait jetter dans une priſon affreuſe, pour contenter les ennemis de ce ſaint homme. Dieu récompenſa la généroſité d'Abdemelech, & le délivra lui-même des mains des Chaldéens, dont le prophéte avoit annoncé la venue. * Jeremie, *c.* 38, 39.

ABDEMELECH ou MULEI-MOLUC, dépouillé des royaumes de Fez & de Maroc par Mahomet ſon neveu, mendia le ſecours de Selim, empereur des Turcs, pour le recouvrer. Mahomet de ſon côté implora celui de Sébaſtien, roi de Portugal, lequel ayant levé une puiſſante armée, paſſa en Afrique, & aborda à Tanger le 9 juillet de l'an de J. C. 1578, & de l'hégire 986. La bataille s'étant donnée un lundi 4 d'août 1578, le roi de Portugal diſparut, ſans qu'on ait pu ſavoir ce qu'il devint. Les Eſpagnols ont ſoutenu qu'il avoit été tué; d'autres ont prétendu qu'il avoit été fait eſclave. Mahomet expira dans un marais, & Abdemelech dans ſa litiere. * Petau, Riccioli. *Vie de dom Barthelemi des Martyrs, &c.*

ABDEMON, jeune homme qui avoit, dit-on, le don d'expliquer les énigmes propoſées par Salomon. Ménandre, auteur Grec cité par Joſephe, en parle ainſi: *Il y eut de ce temps un jeune homme nommé Abdemon, qui expliquoit les ſonges que Salomon, roi de Jéruſalem, lui propoſoit.* Dion, auſſi cité par le même auteur, ajoute qu'Hiram, roi des Tyriens, n'ayant pu expliquer les énigmes qui lui avoient été propoſées par Salomon, lui paya une ſomme très-conſidérable; mais que depuis il envoya à Salomon un Tyrien nommé Abdemon, qui lui expliqua toutes ſes énigmes, & lui en propoſa d'autres qu'il ne put expliquer. * Joſephe, *antiq. Judaic. l.* 8. *c.* 2. & *l. contre App.*

ABDEMON, Tyrien, ami des Perſes, ſe rendit maître de l'iſle de Chypre, après qu'Evagoras en eut été chaſſé: mais Evagoras étant rétabli, Abdemon fut à ſon tour chaſſé la ſeconde année de la XCVII olympiade, 391 avant J. C.

ABDENAGO, c'eſt le nom que le chef des eunuques du roi Nabuchodonozor impoſa à AZARIAS, l'un des trois compagnons de Daniel, dont nous rapportons l'hiſtoire à l'article d'ANANIAS, un d'entr'eux.

Digitized by Google

☞ ABDERAME. Dans les hiſtoriens ce nom eſt le même que ceux d'*Abdalrachman*, *Abdalrahman*, *Abdarrahman* & *Abderrahman*. Nous mettons ici ceux qui ſont plus communément nommés *Abdérame*. Ce nom eſt celui d'une famille deſcendue des Ommiades, qui ayant été preſque détruite en Aſie, paſſa en Eſpagne, où les Saraſins la mirent ſur le trône dans le ſecond ſiècle de l'hégire. Elle y regna juſque vers la fin du quatriéme, comme on le verra par les articles ſuivans.

ABDERAME I du nom, ou ABDALRAHMAN, roi des Arabes en Eſpagne, étoit petit-fils du calife Heſcam, de la race des Ommiades. Abderame, après la ruine de ſa famille en Aſie, fut appellé d'Afrique en Eſpagne l'an de J. C. 754 par les Saraſins révoltés contre leur roi Joſeph. Il vainquit ce dernier en pluſieurs rencontres; & après l'avoir défait dans un dernier combat où il fut tué, il prit le titre de roi de Cordoue en 756. Enſuite il ravagea toute la Caſtille avec une armée des Maures venus d'Afrique, que quelques-uns font monter à trente mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pied. Le roi de Léon n'étant pas aſſez fort pour lui réſiſter, Abderame recouvra en peu de temps toutes les places que les Chrétiens avoient reconquiſes ſur les Arabes. Après avoir conquis les royaumes de Caſtille, d'Aragon, de Navarre & de Portugal, & n'avoir épargné que la partie ſeptentrionale d'Eſpagne, qui eſt fortifiée par la nature, il alla aſſiéger la ville de Tolede, mais il fut contraint de lever le ſiége. Il fit de ſi grands ravages durant cette campagne, que les écrivains le nomme *le ſecond deſtructeur d'Eſpagne*. Il recommença l'année ſuivante le ſiége de Tolede, qu'il prit, & où il laiſſa ſon fils pour la gouverner. Quelques hiſtoriens diſent qu'il eut de longues guerres contre Charlemagne, que Pepin ſon pere avoit envoyé en Eſpagne pour s'oppoſer aux conquêtes de ce barbare. Mais comme ces mémoires ſont tirés de l'hiſtoire de l'archevêque Turpin, on n'y peut faire aucun fond. Il eſt ſeulement vrai qu'il déſola preſque toute l'Eſpagne, & que pluſieurs rois, comme Aurelius & Mauregat, acheterent la paix de lui à des conditions honteuſes; le premier, en lui payant un tribut de cent jeunes filles tous les ans. Depuis, Abderame ſe voyant paiſible poſſeſſeur d'un état indépendant des Miramamolins d'Afrique, & des califes d'Aſie, il fit bâtir la grande moſquée de Cordoue, & mourut avant qu'elle fût achevée, après avoir regné 32 ans, trois mois & quatre jours; c'étoit l'année 788 de J. C. & de l'hégire 172. Il fut ſurnommé *Abdel* ou *le Juſte*, & laiſſa onze fils & neuf filles. Son fils Oſmen lui ſuccéda. * Mariana, *hiſt. d'Eſp. l.* 7, *c.* 5. Marmol, *l.* 2, *c.* 20.

ABDERAME II, roi de Cordoue, fils d'Aliaran, ſucceda à ſon pere l'an de J. C. 821, & de l'hégire 206. Il fit trève avec Ramire, roi de Caſtille; mais depuis ayant été ſollicité par les Afriquains de prendre les armes, & en ayant reçu un des plus grands ſecours qui eut jamais paſſé la mer, il ſe mit en état de pourſuivre les Chrétiens. Le roi Ramire en étant averti, le fit prier de ne pas rompre le traité de paix, qui avoit été obſervé pendant onze ans; mais le Maure ayant demandé cent filles de tribut toutes les années, comme on les avoit données à ſes prédéceſſeurs, Ramire eut horreur de cette demande, prit lui-même les armes, & ſe confiant en la bonté de Dieu, vainquit Abderame par un ſecours extraordinaire du ciel, l'an de J. C. 834, & de l'hégire 219. Après cette bataille, dans laquelle Abderame perdit 70000 hommes, il vécut en paix, & ne s'occupa qu'à embellir & fortifier les places de ſon obéiſſance, faiſant conduire de l'eau dans la ville, bâtiſſant des moſquées; & faiſant venir des ouvriers de Damas pour y établir des manufactures de ſoye. Ce fut le premier qui mit ſon nom ſur la monnoie arabeſque de ſon temps. Les Anglois étant venus en Eſpagne pour ſecourir les Chrétiens, aſſiégerent Liſbonne; mais ils furent obligés de lever le ſiége, & allerent prendre Cadis & Séville en 840. Ces deux villes furent repriſes la même année par Abderame, qui mourut en 852, laiſſant la couronne à Mahomet, l'aîné de 42 fils qu'il avoit. D'autres lui donnent 45 fils & 42 filles. * Marmol, *l.* 2, *c.* 23.

ABDERAME III, ſurnommé l'*Exaltateur de la foi*, neuviéme calife d'Eſpagne, fut préféré à ſon aîné pour ſuccéder à Abdallah, auſſi ſon frere & fils de Mondir, par le crédit du roi d'Afrique, qui le fit inſtaller l'an de J. C. 912, & de l'hégire 300. Il fit venir du ſecours d'Afrique à pluſieurs fois. Dans la ſuite attribuant la cauſe de ſes pertes à la permiſſion qu'il donnoit dans ſes états aux Chrétiens & aux Mahométans de s'allier enſemble, il voulut que tous les Chrétiens qui avoient fait alliance avec les Maures, fiſſent eux & leurs enfans profeſſion de la loi de Mahomet. Dans cette perſécution, qui dura ſept ans, pluſieurs ſouffrirent le martyre, comme ſaint Victor, ſaint Pelage, &c. Deux ans après, Abderame fut défait à Talavera par Ordogno roi de Léon. La guerre continua long-temps, mais avec peu de ſuccès pour Abderame, qui mourut enfin l'an 961 de J. C. après avoir régné près de 50 ans. * Mariana, *hiſt. de reb. hiſp.* Marmol, *l.* 2, *c.* 26.

ABDERAME IV, fils d'*Almanzor*, parvint à la couronne après la mort d'Abdulmalic ſon frere aîné. Il fut le dernier de la race des Abderames qui régna à Cordoue. Ses débauches lui firent diſcontinuer la guerre. Les Arabes ſe ſouleverent, & ſe partagerent en deux factions; ceux d'Afrique d'un côté, commandés par Soliman; ceux d'Eſpagne de l'autre, par Mahomet. Ce dernier avoit renfermé le calife dans une priſon, ſans que perſonne en murmurât, à cauſe de ſes vices & de ſa lâcheté. Pour faire croire qu'il étoit mort, il fit égorger un chrétien, dont il fit expoſer le cadavre à la vûe des peuples, diſant que c'étoit celui du roi, ce qui lui réuſſit & ſervit à le faire monter ſur le trône. Cela arriva l'an de J. C. 1002, & de l'hégire 393. * Mariana, Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

ABDERAME, ſe fit ſouverain de Safie dans le royaume de Maroc, après avoir fait aſſaſſiner ſon neveu Amedux qui gouvernoit cet état. Il régna long-temps en paix, & fut aſſaſſiné à ſon tour, lorſqu'il y penſoit le moins; car ayant une fort belle fille aimée d'un jeune homme des principaux de la ville, nommé Ali-ben-Guecimin, ce jeune homme la connut par l'entremiſe d'un eſclave, & même de ſa mere. Abderame le ſut, & réſolut de s'en venger; mais la fille & la femme qui s'en doutoient, en donnerent avis au jeune homme, qui réſolut de ſe défaire de lui. Abderame qui avoit les mêmes vûes, envoya prier un jour de fête Ali de venir à la moſquée, & qu'ils iroient à la promenade, où il lui communiqueroit une affaire de grande importance. Ali y vint avec ſon ami Yahaya, auquel il avoit fait part de ſon deſſein; & poignarda Abderame dans la moſquée, lorſqu'il faiſoit ſon oraiſon près de l'alfaqui, vers l'an de J. C. 1505, & de l'hégire 911. * Marmol, *l.* 3, *c.* 53.

ABDERAME, nommé par les Arabes *Abdalrahman*, fut capitaine général & gouverneur d'Eſpagne dans le VIII ſiécle pour le calife Heſcham, & ſe rendit célébre par les courſes & les conquêtes qu'il fit en France dès l'an 725. Les Saraſins s'étoient jetté ſur la Septimanie en Languedoc, & s'y étoient emparé de Narbone & de Carcaſſone. Eudes, duc d'Aquitaine, ſecouru par les François, avoit arrêté leurs progrès devant Toulouſe, & s'étoit au moins conſervé cette ville avec celle d'Uſez. Dans la ſuite, craignant de nouvelles irruptions de la part de ces barbares, & voulant d'ailleurs ſe faire un rempart contre la puiſſance des François qui lui diſputoient ſa nouvelle ſouveraineté, il fit alliance avec Munuza, Maure de naiſſance, qui étoit alors gouverneur de Catalogne & de Septimanie: il lui donna même ſa fille en mariage, pour l'obliger à ſe révolter contre le calife & ſes généraux. Eudes profitoit de cette diverſion pour

Digitized by Google

attaquer la Neuſtrie, lorſqu'Abderame paſſa les monts, pouſſa Munuza juſque dans une ville de Cerdagne qui portoit anciennement le nom de *Julia-Livia*, près des ruines de laquelle on a bâti depuis la forteresſe de Puicerda. Munuza fut bientôt forcé dans cette ville, & obligé de ſe refugier auprès d'Eudes ſon beau-pere, qui de ſon côté avoit été vaincu plus d'une fois par Charles *Martel*. Mais les Saraſins pourſuivirent de ſi près le malheureux Munuza, qu'il fut contraint de ſe précipiter du haut d'un rocher, pour éviter de tomber entre leurs mains. Sa femme, très-belle princeſſe, fut faite priſonniere, & envoyée à Damas, pour être miſe dans le ſerrail du caliſe. Abderame ne manqua pas d'attaquer Eudes à ſon tour: il entra en France par le pays des Gaſcons, où il prit Bourdeaux; & de-là, après s'être avancé juſqu'à la Dordogne, il paſſa cette riviere, & préſenta la bataille au duc, qui fut vaincu, n'ayant pas attendu les François, avec leſquels il avoit fait ſa paix, & prit enſuite le parti d'aller au-devant de Charles *Martel*, qui étoit près de paſſer la Loire pour le ſecourir. Abderame qui le ſuivoit, fit des ravages incroyables dans le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois & le Poitou. Pluſieurs villes furent pillées, un grand nombre d'égliſes miſes en cendres, & celle de S. Martin de Tours auroit eu le même ſort, ſi Abderame n'eût trouvé ſur ſa route Charles *Martel*, auquel Eudes s'étoit joint avec des troupes aſſez nombreuſes. Les deux armées en préſence proche de Poitiers paſſerent près de ſept jours à s'éprouver par des eſcarmouches: enfin le ſeptiéme on en vint à un combat général, où les Saraſins qui attaquoient avec aſſez peu de précaution, furent entierement défaits par les François. Abderame y fut tué avec un très-grand nombre des ſiens, que quelques auteurs font monter juſqu'à trois cens ſoixante mille. Il n'y a point de doute que le duc d'Aquitaine n'ait eu grande part au péril de cette journée, puiſqu'il partagea les riches dépouilles des vaincus avec les François, qui le laiſſerent paiſiblement ſe rétablir dans ſes états. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les anciens hiſtoriens ne nous aient pas laiſſé un détail plus exact de cette grande action, qui termina le cours de la proſpérité des Saraſins, & qui commença la ruine de leur puiſſance en Europe. Cette bataille fut livrée l'an de J. C. 732, & de l'hégire 114.* Roderic. Tolet. *hiſt. arab. c.* 10. Marmol, *de l'Afriq. l.* 2. Iſidorus Pacenſis, *chron.* Mezerai, Cordemoi, *hiſt. de France.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Voyez auſſi les auteurs cités dans le 1 tome de *l'hiſt. de Niſme*, par M. Menard, p. 103 & 104.

ABDERE, compagnon d'Hercule, qui lui donna à garder les cavales de Diomédes qu'il avoit enlevées, pour aller contre les Biſtons, qui avoient pris les armes. A ſon retour, il trouva que les cavales avoient mis Abdere en piéces. Pour ſe conſoler, il bâtit une ville auprès du tombeau de ce jeune homme, & lui donna le nom d'Abdere. * Bayle, *dict. crit.*

ABDERE*, ville maritime de Thrace, ſituée près de l'embouchure du fleuve Neſtus. Quelques-uns veulent qu'elle ait été bâtie par Abdera ſœur de Diomède, ancien roi de Thrace, qui nourriſſoit, dit-on, ſes chevaux de chaire humaine. D'autres croient qu'elle devoit ſon origine à Hercule, qui, ſelon eux, la ſurnomma Abdere, en faveur d'Abdere, l'un de ſes compagnons, qui avoit été dévoré par les jumens de Diomède. Quoi qu'il en ſoit, elle fut rebâtie par Timeſius, chef d'une colonie de Clazomeniens, habitans d'une ville d'Ionie, la ſeconde année de la XXXI olympiade, 655 ans avant J. C. Les Clazomeniens ne purent néanmoins jouir de leur nouvelle fondation; car avant même que de l'avoir achevée, ils furent chaſſés par les Thraces. Ainſi ce ne fut que 112 ans après, qu'Abdere fut véritablement rétablie. Ses nouveaux fondateurs furent les Teïens, qui voyant leur ville ſur le point d'être priſe par Harpagus, lieutenant du jeune Cyrus, abandonnerent tous l'Ionie, & paſſerent dans la Thrace, où ils choiſirent Abdere pour ſéjour, la ſeconde année de la LIX olympiade, 543 ans avant J. C. Cette ville eſt célébre dans l'hiſtoire pour les plaies dont elle a été frapée en différens temps. L'air en étoit contagieux, & communiquoit aux hommes une eſpece de folie extraordinaire: les bêtes même qui goutoient les pâturages des environs, & les eaux du fleuve Coſſinite, entroient dans une eſpece de rage; fléaux qui peut-être donnerent lieu au proverbe ironique des Grecs ſur le nouvel établiſſement des Teïens: Ἄβδηρα, καλὰ Τήιων ἀποικία, *Abdere la belle colonie des Teïens*, quoique Strabon ſemble néanmoins citer cet éloge très-ſérieuſement. On remarque encore que ſous le regne de Caſſander, roi de Macédoine, les Abderitains furent inondés d'un déluge de grenouilles & de rats, qui les contraignit de déſerter pour un temps; mais rien n'eſt plus étonnant que la maladie dont ils furent affligés ſous le régne de Lyſimachus dans la Thrace. Un certain Archélaüs, excellent acteur, avoit repréſenté à Abdere l'Andromede d'Euripide. Ce ſpectacle qui ſe donna dans l'été, remua tellement l'imagination des Abderitains, qui pendant ſa durée avoient été expoſés à de violentes chaleurs, qu'au ſortir du théatre la plupart furent ſaiſis d'une fiévre ardente. Les ſymptômes en étoient extraordinaires; car ceux qui en étoient ſaiſis couroient les rues, en déclamant des morceaux entiers d'Euripide à l'imitation d'Archélaüs. Cette maladie, qui ne ceſſoit qu'au bout de ſept jours par une eſpece de criſe, paſſa des uns aux autres, & régna dans cette ville juſqu'à l'hyver ſuivant. Si l'on en croit Ovide, les habitans de cette ville avoient coutume de dévouer à certain jour, pour le ſalut de tous les autres, quelques malheureux citoyens qu'on aſſommoit à coups de pierre. On fait le jugement peu favorable que pluſieurs anciens ont porté des Abderitains, qui paſſoient pour des gens groſſiers & ſans génie, à cauſe, ſans doute, de la groſſiereté de l'air qu'ils reſpiroient: d'où eſt venu cette expreſſion de Martial:

Abderitane pectora plebis habes.

pour dire, *vous êtes un ſtupide*, Leur ville a néanmoins donné naiſſance à de grands hommes, tels que Démocrite, Anaxarque, Hecatée, le poëte Nicænetus, &c. * Herodot. *l.* 1, *c.* 2, 168, *l.* 7, *c.* 109 & 126. Solin. *c.* 10. Pompon. Mela, *l.* 2, *c.* 2 & 6. Strabon, *l.* 14. Apollodor. Juſtin. *l.* 15, *c.* 2. Plin. Lucian. *in tractatu quomodo hiſtoria ſit ſcribenda.* Cicero, *de natura deorum, in epiſt. ad Attic. l.* 4, *epiſt.* 16 & *l.* 7, *epiſt.* 7. Juvenal, *ſatir.* 10. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDIA, montagne dans la tribu de Manaſſé au-deça du Jourdain. On lui a donné ce nom parcequ'on prétend que c'eſt celle où Abdias cacha cent prophétes, pour les ſauver de l'impie Jezabel, & les y nourrit à ſes dépens, juſqu'à la mort de cette méchante reine. Cette montagne eſt toute percée de cavernes, qui du temps d'Herode *le grand*, ſervirent de retraite aux voleurs. Ce prince les en fit ſortir par la force; & pour empêcher qu'ils n'y puſſent retourner, il les fit preſque toutes combler. * *III Rois, chap. XVIII.* Joſephe, *antiq. Jud.*

ABDIAS, prophéte, dont le nom ſignifie *ſerviteur du Seigneur*: c'eſt le quatriéme de ceux qu'on appelle *petits prophétes*, ſelon l'ordre des exemplaires hébreux & de la vulgate; le cinquiéme dans les exemplaires des ſeptante. S. Jerôme ſemble croire, avec les Hébreux, qu'il eſt ce même Abdias intendant de la maiſon d'Achab, qui cacha les prophétes que Jezabel vouloit faire mourir. *III Reg. c.* 18, *v.* 3. L'auteur du livre intitulé *de vitis prophetarum*, qu'on attribue à S. Epiphane, aſſure qu'Abdias eſt ce capitaine auquel Ochozias commanda de ſe ſaiſir d'Elie, *IV Reg. c.* 1, *v.* 9. D'autres ſoutiennent que cet Abdias avoit été le mari de cette veuve qu'Eliſée délivra de la pourſuite de ſes créanciers, en multipliant le peu d'huile qui lui reſtoit. *IV Reg. c.* 4, *v.* 2. Mais ſi l'on en juge par les

Digitized by Google

expreſſions mêmes de ce prophéte, il paroît qu'il prophétiſoit après la ruine de Jéruſalem par les Chaldéens, c'eſt-à-dire, vers l'an 588 avant l'ere chrétienne vulgaire. Il s'éleve contre les Iduméens, & leur reproche de s'être trouvé au milieu des ennemis de Jéruſalem lorſque les étrangers réduiſoient ſon peuple en captivité, entroient en poſſeſſion de ſes villes, & jettoient le ſort ſur Jéruſalem même. Il leur reproche d'avoir alors porté une main violente ſur les enfans de Jacob, & leur annonce les vengeances que le Seigneur exercera ſur eux. On doit prendre garde de ne pas confondre ce prophéte, comme quelques-uns ont fait, ni avec ABDIAS pere de Jeſmaïas, dont il eſt parlé dans le premier livre des Paralipomenes, *ch.* 27, *v.* 19, ni avec un autre de ce nom qui étoit lévite & intendant du temple. 2. *Paralip. c.* 34, *v.* 12. * S. Jerôme, *comment. in Abd.* le faux Epiphane, *dans le traité de la vie des prophétes.* Nouv. Calmet, *préf. ſur Abdias.*

ABDIAS, de Babylone, auteur fabuleux ſous le nom duquel on lit une hiſtoire apocryphe, intitulée, *hiſtoria certaminis apoſtolici*, ou du combat des apôtres. Cet impoſteur ſe vante dans ſon ouvrage d'avoir vu Jeſus-Chriſt, d'avoir aſſiſté aux actions & à la mort de pluſieurs apôtres, & d'avoir ſuivi en Perſe les apôtres S. Simon & S. Jude, par leſquels il prétend avoir été ordonné premier évêque de Babylone. Il ne paroît point qu'Euſebe, S. Jerôme, ni les autres anciens aient eu connoiſſance de cette hiſtoire ſuppoſée. Elle a été déterrée dans ces derniers ſiécles par Wolfang Lazius, qui en trouva le manuſcrit dans une caverne de la Carinthie, & qui le publia à Baſle en 1551, *in-folio.* Le manuſcrit annonçoit que l'ouvrage étoit originairement écrit en hébreu, & avoit été traduit en grec par Eutrope, & en latin par Africanus. Lazius en fit tant de cas, qu'il ne feignit point de mettre ſon autorité en paralléle avec celle de S. Luc même: mais les plus habiles furent frapés des contradictions groſſieres qui ſe rencontrent dans l'hiſtoire d'Abdias. Cet auteur qui ſe dit contemporain des apôtres, cite néanmoins un paſſage du V livre des commentaires d'Hegeſippe, qui n'a vécu qu'environ 130 ans après l'aſcenſion du Sauveur, du temps de S. Juſtin & d'Athenagoras. Dailleurs il allegue dans ſon V livre un diſciple des apôtres appellé Crathon, dont l'hiſtoire fut, dit-il, miſe en latin par l'Africain l'hiſtoriographe. Ce ne peut être que le célébre Jules Africain: or qui ne ſait que c'étoit un auteur grec, qui conduiſit ſa chronique juſqu'à l'an 221 de J. C. On laiſſe à part les fables dont le livre d'Abdias eſt ſemé, & les fautes qu'y a remarquées Jean Heſſels. Les critiques les plus éclairés, tant catholiques que proteſtans, conviennent unanimement de la ſuppoſition de cet ouvrage, qui a été rejettée comme apocryphe par le pape Paul IV.

☞ Il y a eu autrefois dans la bibliothéque de M. de Thou, un manuſcrit d'Abdias, qui différoit beaucoup de celui de Lazius. Ce manuſcrit ne ſe trouve point dans la bibliothéque du roi, où il auroit dû être apporté avec les autres qui ont appartenu à M. de Thou. Mais les curieux pourront en voir les variantes dans la bibliothéque des Feuillans de Paris, où on les a écrites ſur un exemplaire d'Abdias, imprimé à Paris en 1560, *in-8°*, par les ſoins de Jacques Lefévre docteur de Sorbonne. Fabricius fait auſſi mention d'un manuſcrit d'Abdias, qui a appartenu à Claude d'Eſpence, & qui n'étoit point celui de Lazius. * Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Poſſevin, *apparat.* Heſſel. *cenſ. de quibuſd. ſanctor. hiſt.* Molan. *l. de ſacris picturis*, c. 38. *Præfat. ad Martyrol. edit. Lovan.* 1568, & l. 1. *de fide hæret. ſerv.* c. 6. 6. Voſſius, *hiſt. gr.* p. 200. Dupin, *bibl. des aut. eccl.* Bayle, *dict. crit.* J. A. Fabricius, *cod. apocr. N. T.* part. 2, p. 389, 393, 395. Rivet. *crit. ſacr.* l. 1, c. 6.

ABDILA, cruel perſécuteur des chrétiens, en Eſpagne, du temps de l'empereur Juſtin. * Antonin, *liv. XV*, en fait mention.

ABDIRAN, roi des Saraſins, réſiſtant vaillamment à Charlemagne, paſſa la Garonne, pilla & ſaccagea la ville de Bourdeaux, s'abandonnant à toutes ſortes de débauches. * Sabell.

ABDISSI, ABDISU, ou ABDIESU, nommé auſſi *Hebed-Geſu*, patriarche de la ville de Muzal, dans l'Aſſyrie orientale, étoit fils de Jean, de la ville de Geſire ſur le Tigre, & avoit été moine de S. Pacôme, ſelon quelques-uns, & de S. Antoine, ſelon d'autres. Il vint à Rome ſous Jules III, fit abjuration du neſtorianiſme entre l'an 1550 & 1555, & fut déclaré patriarche des neſtoriens après la mort de Simon Julacha. Il fit un ſecond voyage à Rome ſous le pontificat de Pie IV, qui le confirma dans ſa dignité, & lui donna le *pallium* le 7 de mars 1562. Fra-Paolo rapporte qu'Abdiſſi avoit écrit une lettre au concile de Trente; mais ce fait lui eſt conteſté par le cardinal Pallavicin, & n'eſt pas bien vérifié. Abdiſſi poſſédoit parfaitement le chaldéen, l'arabe, le ſyriac; il répondoit pertinemment aux queſtions les plus difficiles. Il diſoit que ſes ancêtres avoient reçu leur doctrine de S. Thomas, de S. Thadée, & de leur diſciple S. Marc; que leur créance étoit entierement conforme à celle des catholiques romains, & que leurs ſacremens étoient les mêmes, auſſi-bien que la plupart de leurs cérémonies, qui étoient écrites dès le temps des apôtres dans les livres qu'ils gardoient depuis ces temps-là. Avant ſon abjuration, Abdiſſi avoit écrit pluſieurs ouvrages en ſyriac, pour appuyer là créance des neſtoriens. Abraham Echellenſis en fait mention dans le catalogue des écrivains Syriens, qu'il fit imprimer en ſyriac à Rome en 1653, avec une verſion latine & des notes. Il en parle auſſi dans la préface qu'il a miſe à la tête de ce catalogue. On garde dans la bibliothéque du vatican deux poëmes d'Abdiſſi, écrits de ſa main, où il rend raiſon de ſa réunion à l'égliſe romaine. Abdiſſi attira pluſieurs neſtoriens à la communion romaine. Ahathalla lui ſuccéda, & ayant vécu fort peu de temps, il eut pour ſucceſſeur Denha Simon, qui étoit auparavant archevêque de Gelu. Celui-ci fut obligé d'abandonner Caremit, où ſon prédéceſſeur avoit fait ſa réſidence. Il ſe retira dans la province de Zeinalbech, à l'extrémité de la Perſe, pour céder au patriarche de Babylone. Son ſucceſſeur, nommé auſſi Simon, réſida au même lieu. * De Moni, c'eſt-à-dire Richard Simon, *hiſt. crit. des égliſes du Levant.* Thuan. *hiſt.* l. 32. Spond. *ad an.* 1562. Aubert le Mire, *polit. eccleſ.* l. 2, c. 5. Onuphr. Panvin. *in vit. Pii V.* Fra-Paolo & Pallavicin, *hiſt. du concile de Trente.* Bayle, *dict. crit.*

ABDOLLATIF, Arabe, médecin du grand Saladin, auteur d'une hiſtoire d'Egypte. Il en avoit fait deux fois le voyage, pour rendre ſa deſcription plus parfaite. Le célébre Edoward Pococke, profeſſeur d'hébreu à Oxford, apporta d'orient cet ouvrage, vers la fin du XVIIe ſiécle; & en 1748 Thomas Hunt, profeſſeur en arabe à Oxford, en a donné une édition avec le texte original, à Oxford *in-4°.* Le titre eſt: *Abdollatiphi hiſtoria Ægypti compendium, quod ſexaginta abhinc annis ab Edwardo Pocockio, ex linguâ arabicâ in linguam latinam verſum, nunc primum utrâque edidit notiſque illuſtravit Thomas* HUNT, *S. T. P. linguæ arabicæ profeſſor.* Cet ouvrage eſt partagé en deux traités, dont le premier préſente ſix chapitres. 1. *De proprietatibus Egypti.* 2. *De plantis quæ ipſi propria ſunt.* 3. *De animalibus quæ ipſi propria ſunt.* 4. *De explicatione monumentorum antiquorum quæ in eâ cernuntur.* ¶. *De ædificiis miris, & navigiis quæ in eâ cernuntur.* 6. *De miris ejus cibis.* Le ſecond traité n'a que trois chapitres. 1. *De Nilo, deque modo incrementi hujus & de cauſis hujus canonibuſque aſſignandis.* 2. *De accidentibus anni* 597 *hegiræ.* 3. *De accidentibus anni hegiræ* 598.

☞ ABDOLMELEC de Shiras, géométre Perſan, traducteur, ou plutôt abréviateur des côniques d'Apollonius. Ravius apporta ſon ouvrage d'orient, & en publia en 1669 une traduction des 5, 6 & 7e livres,

que M. Halley appelle *barbare* à juſte titre : car ce ſavant, très-habile dans les langues orientales, & qui a travaillé utilement dans ce genre, ſavoit mal le latin. * *Pref.* de M. Halley ſur ſon édition d'Apollonius.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, prince Sidonien, quoiqu'iſſu du ſang royal, étoit tombé dans une ſi grande pauvreté, qu'il étoit contraint pour vivre de travailler dans un des jardins des fauxbourgs de Sidon. Alexandre *le grand* ayant chaſſé de cette ville Straton, partiſan de Darius roi de Perſe, éleva Abdolonyme ſur le trône. Quelques envieux blâmant ce choix, Alexandre fit venir le nouveau roi en ſa préſence, & ayant admiré ſa bonne mine, il lui demanda avec quel eſprit il avoit ſupporté ſa miſere. A quoi Abdolonyme répondit : *Je prie le ciel que je puiſſe ſupporter de la même façon la grandeur : au reſte mes bras ont fourni à tous mes deſirs, & je n'ai jamais manqué de rien tant que je n'ai rien poſſédé.* Cette réponſe fit concevoir à Alexandre une ſi grande eſtime pour ce prince, qu'outre les états & les meubles précieux de Straton, il lui fit donner une partie du butin qu'il avoit fait ſur les Perſes, & ajouta même une des contrées voiſines à ſon état. * Quint. Curt. *l.* 4. Juſt. *l.* 11, *c.* 10. Diod. Sicul. qui l'appelle BALLONYME, *l.* 17, *c.* 46. Plutar. *oratione.* 2, *de fortuna Alexandri*, lui donne le nom d'Alynome, & le fait roi de Paphos.

ABDON, nom d'une ville de la tribu d'Aſer, accordée aux lévites de la famille de Geſſon. Elle paroît être la même qu'ABRAN qui ſe trouve dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aſer. * Joſué, *c.* 19, *v.* 28, *& c.* 21. *v.* 30. & 2. *paral.* c. 6, v. 74. Nouv. Calmet, *géogr. ſacrée.*

ABDON, fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, né dans la ville de Pharathon, fut l'un des ſucceſſeurs de Jephté, juge d'Iſraël. Il paroît qu'il ne gouverna que les tribus qui habitoient au-delà du Jourdain : & que ce fut vers l'an 1110, avant l'ere chr. vulg. Il gouverna pendant huit ans. Il eut quarante fils, & trente petits-fils, qui l'accompagnerent toujours durant ſa vie, montés ſur ſoixante & dix poulains d'ânesſes, ce qui marque que ce juge étoit très-opulent. Il n'y avoit aucun de ces enfans de morts lorſqu'Abdon mourut, dans un âge fort avancé. Il fut enſeveli à Pharathon ſur la montagne d'Amalec. * *Judic* 12. Joſephe, *l.* 5, *antiq. cap.* 9. Nouv. Calmet, *pref. ſur les juges, & chron. ſacrée.*

ABDON, ADDON ou JADON, nom que quelques auteurs donnent à cet homme de Dieu, dont il eſt parlé dans le III livre des Rois, qui menaça de mort Jéroboam, parceque ce prince encenſoit & ſacrifioit aux idoles à Bethel, & qui lui prédit que Joſias démolitoit l'autel, & qu'il y immoleroit les prêtres des faux dieux. Jéroboam irrité, ayant étendu la main pour commander que l'on arrêtât ce prophéte, cette main devint ſeche, & ne fut guérie qu'à la priere de l'homme de Dieu. Jéroboam lui offrit des préſens, & voulut l'engager à manger avec lui ; l'homme de Dieu refuſa l'un & l'autre, à cauſe de la défenſe expreſſe du Seigneur. Comme il s'en retournoit chez lui, il ſe laiſſa ſurprendre par un faux prophéte, & mangea avec lui. Dieu, pour le punir de cette déſobéiſſance, permit qu'il fut dévoré par un lion ; le faux prophéte l'ayant appris, l'alla chercher, le fit apporter à Bethel, & l'enſevelit dans le ſépulcre de ſa famille. Cela arriva la premiére année du regne de Jéroboam, vers l'an 974 avant l'ere chr. vulg. * *III Reg. c.* 13. S. Jerôme.

ABDON, fils de Micha, *II Paralipp. c.* 34, *v.* 20, eſt appellé ACHOBOR, *IV Reg. c.* 22, *v.* 12.

ABDON & SENNE ou SENNEN, qui ſe trouvent dans les martyrologes au 30 de juillet, ſont des ſaints dont l'hiſtoire n'eſt appuyée ſur aucun monument certain : elle eſt rapportée dans la premiere partie des actes de S. Laurent, qui ſont entierement fabuleux. Il y eſt dit que l'empereur Dece les fit priſonniers en Perſe ; & que les ayant connus pour chrétiens, il les fit conduire chargés de chaînes à Rome, où ils eurent la tête tranchée en ſa préſence. La fauſſeté de cette hiſtoire paroît en ce que Dece n'a point porté la guerre en Perſe, & que dans les deux ans qu'il a regné il n'a pas eu même le loiſir de faire un voyage en orient. Bede, Uſuard, Adon, & les autres auteurs des martyrologes, ont ſuivi ces faux actes, à l'exception de Florus, qui s'eſt contenté de dire que ces deux ſaints étant venus à Rome y avoient ſouffert le martyre. On tient que leurs corps, qui y avoient été enterrés dans la maiſon d'un ſoudiacre nommé *Quirin*, furent découverts du temps de Conſtantin *le grand*, & levés de terre pour être tranſportés ſur le chemin de Pouzo, au quartier de l'*Ours coëffé* ; qu'on les mit dans le cimetiere de Pontien, qui a depuis été ſouvent appellé de leur nom, & où l'on voit aujourd'hui leurs images avec leur nom ; que le pape Gregoire IV les fit transferer de-là dans l'égliſe de S. Marc, quoique d'autres prétendent que le pape Damas les avoit donnés à S. Zenobe, évêque de Florence, vers l'an 370 ou environ ; ce qui ne peut pas être, s'il eſt vrai que le corps de ces deux ſaints furent envoyés de Rome en France l'an 828, avec celui de S. Tiburce & de pluſieurs autres martyrs, comme le rapporte Eginhard, & mis dans l'abbaye de ſaint Medard de Soiſſons, ſuivant l'hiſtoire qu'en a compoſée le moine Odilon, au commencement du X ſiécle. Ils ne ſe trouvent plus néanmoins préſentement dans cette abbaye, & l'on croit qu'ils ont été brulés dans le XVI ſiécle par les prétendus réformés. On honoroit ces ſaints en France dès le temps de Louis *le Debonnaire*, & à Rome ſur la fin du IV ſiécle. Il y avoit une égliſe de leur nom à Rome du temps du pape Adrien I, qui la rétablit vers l'an 780, ſi l'on en croit Anaſtaſe le Bibliothécaire. * Act. S. Laur. *apud Sur.* 10. *Aug.* Bollandus, *acta Martii, tom.* 2, *p.* 27. Martyrologes de Florus, d'Uſuard, d'Adon, S. Jerôme, &c. Martyrologe romain de Baronius, Odilon, Mabillon, *dans le ſiécle IV, part.* 1. Calendrier dreſſé ſous Charlemagne, *tom. x du ſpicilege.* Ancien calendrier romain rapporté par Bucherius. Aringius, *in Roma ſubterranea, l.* 2, *c.* 19 & 22. Le ſacramentaire de S. Gregoire. Le miſſel de Thomaſius. Le calendrier du P. Fronteau. Du Sauſſai. Tillem, *tom.* 3 *de l'hiſt. eccleſ. tit. de la perſecution de Dece, art.* 11. Baillet, *vies des SS. au* 30 *juillet.*

ABDULA, calife de Bagdet, *cherchez* MOSTADHEM, c'eſt le même prince.

ABDULA, khan des Tartares, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il ravagea toute la frontiere de Perſe, s'empara d'Heri & de trente-deux autres villes du Khoraſan, entre leſquelles fut Mazed. Il prit néanmoins la fuite, ſachant la venue de Schach-Abbas, ſophi de Perſe ; & depuis il revint avec deux cens mille Tartares, & prit Turbeth. Il ne voulut jamais en venir à une bataille déciſive, à laquelle le ſophi tâchoit de l'attirer. Abdula diſoit ſur cela, qu'il ne vouloit pas changer la coutume de ſes ancêtres. * *Relation* de dom Juan de Perſia.

ABDULACH, roi de Fez, de la famille des Beni-Merinis, très-illuſtre parmi les Maures, vivoit dans le XII ſiécle. Il étoit gouverneur de Fez pour les Almohades : & après avoir pris quelques villes du royaume de Tremecen, vaincu les Almohades dans une bataille, & s'être rendu maître abſolu de Fez vers l'année 1210, il mit le ſceptre dans ſa maiſon, & étendit fort loin les bornes de ſon empire. Il y a eu pluſieurs princes de cette famille.

ABDULACH, roi de Fez, un des deſcendans du précédent, fut tué par ſes propres ſujets, à cauſe de ſes débauches & de ſa tyrannie, vers l'an de J. C. 1430, & de l'hégire 834. Son aſſaſſin, qui étoit ſcherif, lui ſuccéda. Cet Abdulach étoit fils d'Abu-Sayde, ſur qui les Portugais prirent la Ceuta en 1409, & qui fut aſſaſſiné par ſon viſir avec ſes ſix fils. * Marmol, *l.* 4, *c.* 47 & 55.

ABDULASSIS, gouverneur d'Eſpagne pour les Arabes, établit ſon ſéjour à Seville. Ayant appris la mort

Digitized by Google

de ſon pere Muça, il attira pluſieurs de ſes amis d'Afrique, & ſe fit reconnoître partout. On croit qu'ayant inutilement fait tous ſes efforts pour chaſſer du pays les Chrétiens, il épouſa la veuve du roi Rodrigue, qui étoit Africaine. Ce fut elle qui lui conſeilla de prendre la qualité de roi, & qui lui mit une couronne d'or ſur la tête; mais Abdulaſſis ayant été apperçu avec cet ornement par deux Arabes de condition, ils eurent tellement en horreur une parure défendue par la loi de Mahomet, qu'ils aſſaſſinerent Abdulaſſis & ſa femme dans une moſquée, vers l'an de J. C. 723, & de l'hégire 105. * Marmol, *l.* 2, *c.* 12.

ABDULMALIC, ſe fit caliſe des Arabes en Eſpagne, & vainquit Abul-Agek ſon compétiteur, qui s'étoit emparé de Cordoue: mais Abul-Agek après ſa défaite fit venir un ſi puiſſant ſecours d'Afrique, qu'il fit forcer Abdulmalic par Abderame un de ſes capitaines, l'an de J. C. 1333, & de l'hégire 734, Abdulmalic eut la tête coupée. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABDULMALIC, fils du roi de Fez, paſſa en Eſpagne: il débarqua à Algezire pour donner du ſecours au roi de Grenade, contre les princes chrétiens de Caſtille & de Léon, dont il ſe fit appeller roi. Il s'empara d'Oran; & après d'autres exploits, il fut rappellé par ſon pere qui avoit guerre avec le roi de Tremecen, & qui ayant conquis ce royaume avec celui de Tunis, devint un des plus puiſſans princes qui aient regné en Afrique. Au retour de ſes conquêtes, Abdulmalic repaſſa en Eſpagne; mais après quelques déſavantages, il fut ſurpris par les Chrétiens, dans une attaque où n'ayant pas eu le temps de monter à cheval, il ſe ſauva à pied; & craignant d'être reconnu, il ſe cacha dans des ronces, où il contrefit le mort; mais inutilement, car un Chrétien en paſſant lui donna deux coups de lance, dont il mourut l'an 1339 de J. C. & de l'hégire 740. * Marmol, *l.* 2, *c.* 18.

ABDULMALIC, prince Arabe, s'étant rendu maître du pays que ceux de ſa nation tenoient en Eſpagne, vers l'an de l'hégire 742, & de J. C. 1341, paſſa en Afrique pour continuer le ſiége de Tanger. L'ayant priſe, il fit main baſſe ſur la plupart des habitans, & aſſujétit pluſieurs autres villes. Puis ayant ſu qu'Abeci s'étoit fait roi de Cordoue, il rebrouſſa chemin, & le tua. Il étoit accompagné d'un grand nombre d'Arabes, qui l'avoient ſuivi d'Afrique, leſquels s'habituerent en Eſpagne, & y bâtirent pluſieurs villes. Enſuite il alla aſſiéger Carthagene, qui tenoit encore pour les Chrétiens; & après l'avoir priſe, il mourut en retournant à Cordoue. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABDULMALIC, frere de Mulei Haſcen, ſe rendit maître du royaume de Tunis vers l'an de J. C. 1546, & de l'hégire 953. Il en chaſſa ſon neveu, qu'il fit aveugler avec un baſſin ardent, pour le punir de la barbarie qu'il avoit eue de faire ſouffrir le même ſupplice à Mulei Haſcen ſon pere. Abdulmalic ne regna que trente-ſix jours. * Marmol, *l.* 2, *c.* 6.

ABDUL-MUMEN, de la ſecte des Almohades ou Mouahédites, étoit fils d'un potier de terre, ou, ſelon d'autres, d'Abdallah Berebere. Ce dernier s'étant ſoulevé contre Abraham roi de Maroc, fit marcher contre lui Abdul-Mumen, lequel défit ce malheureux prince, & envoya ſa tête à Abdallah, qui mourut peu de temps après. Alors les Almohades élurent pour roi en 1121 leur général Abdul-Mumen, qui prit le titre d'Emir-al-Moumenin (d'où l'on a fait Miramamolin) nom qu'Aba-Techſien avoit pris le premier. Incontinent après ſon élection, il prit d'aſſaut la ville de Maroc, & ſe ſaiſit d'Iſaac fils d'Abraham, ſucceſſeur de la couronne, qu'il étrangla de ſes propres mains. Et parcequ'il avoit juré qu'il ne quitteroit point cette ville qu'il ne l'eût priſe & criblée, il fit réduire une partie des maiſons en poudre, pour la paſſer par le crible. Il fit auſſi démolir le palais des rois & les moſquées, pour ne laiſſer aucune mémoire de leurs fondateurs, & porta les choſes juſqu'au point, qu'il fit exterminer ce qu'il en reſtoit de ſa connoiſſance, ou de celle de ſes officiers. Ainſi, après avoir éteint, autant qu'il le put, toute la race des Almoravides dans l'Afrique, il ſe rendit maître d'une grande partie du pays, & étendit ſon empire juſqu'à Tripoli, & ſur toutes les provinces voiſines des Almoravides. Il fit bâtir de ſomptueux édifices, auſquels il donna de nouveaux noms. Mais les vicerois & les gouverneurs ne voulurent point ſe ſoumettre aux Almohades; ſi bien qu'il s'éleva pluſieurs petits ſouverains. Il y avoit des rois à Alger, à Tremecen, à Tenez, à Tunis, à Tripoli, & en d'autres villes: & outre ceux-la, les Africains des montagnes élurent des ſeigneurs particuliers. Néanmoins Abdul-Mumen s'étant rendu maître de Maroc & de Fez, le fut auſſi en peu de temps de toute la Mauritanie Tingitane, & conquit peu à peu les royaumes de Tunis & de Tremecen. Cependant la puiſſance des Arabes ſubſiſta toujours dans une partie du royaume de Tunis, juſqu'au temps de Jacob Almanſor, quatriéme roi des Almohades. En 1163 de J. C. & de l'hégire 558, Abdul-Mumen mourut dans le temps qu'il ſe préparoit à paſſer en Eſpagne, deſſein qui fut exécuté par ſon fils Joſeph II. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2, *chap.* 34.

ABDULUATES, nom d'un ancien peuple originaire d'Afrique, qui ſubſiſta long-temps dans le royaume de Tremecen. Ses rois, qui avoient été chaſſés par les Romains, furent depuis remis ſur le trône à la faveur des Goths, juſqu'à ce que les ſucceſſeurs de Mahomet s'emparerent de l'Afrique. Depuis, s'étant rétablis par leurs propres forces, ils regnerent long-temps, & s'étendirent plus loin, après avoir chaſſé les Abderames de toute l'Afrique, l'an de J. C. 986, & de l'hégire 386. On appella pour lors *Abduluates*, ceux de ce peuple qui étoient de la famille des Magaraos. * Marmol, *liv.* 2, *ch.* 28, & *liv.* 5, *ch.* 11.

ABDUN ou EBN-ABDUN, eſt le même qu'*Abdallah al Adib al Raimi*, mort l'an 299 de l'hégire, auteur de *Ekhtelaf Abi Hanifah*. C'eſt un livre qui critique pluſieurs points de la doctrine du célébre docteur Abou Hanifah. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUN ou *Ebn-Abdun Abdallah al Hatemi*, auteur d'un livre intitulé, *Adab al hokama*, c'eſt-à-dire, *des mœurs & des manieres des philoſophes & des médecins.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUN ou *Ebn Abdun Abou Mohammed Abdalhamid*, ou *Abdalmagid*, auteur d'un commentaire arabe ſur le poëme intitulé, *Al-Baſamah*. Il a auſſi compoſé un poëme fort connu ſous le nom d'*Abdunia*, qui a été commenté par Abdalmalek, fils d'Abdallah al Adhrami al Sabti. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUS, eunuque Parthe, qui fut complice de la conſpiration d'Innace contre Artaban, pour faire revenir Phraate de Rome, & le remettre ſur le trône à la place d'Artaban; mais il fut invité par ce prince à un feſtin, dans lequel on lui donna du poiſon dont il mourut. * Tacite, *liv.* 6, *chap.* 3.

ABEA, *cherchez* ABÉE.

ABEAC, roi des Sirques, peuples qui ſont au pied du mont Caucaſe. * Strabon, *l.* 11.

ABEATES, peuples d'Achaïe, proche des Aliphiréens & des Gyrgiens. * Pline, *l.* 4, *c.* 6.

ABECI, Maure d'Eſpagne, ſe mit ſur le trône de Cordoue en l'abſence d'Abdulmalic qui en étoit roi. Il fit beaucoup de mal, & occaſionna une guerre conſidérable, où tout ce qu'il y avoit d'illuſtre en Eſpagne entra, ce qui fit appeller cette guerre, la guerre des Grands. Abdulmalic qui alloit en Afrique ayant rebrouſſé chemin, l'attaqua & le tua. * Marmol, *liv.* 2, *chap.* 14.

☞ ABECOUR, *Alba curia*, abbaye de France, de l'ordre de Prémontré, au diocèſe de Chartres, aſſez près de Saint-Germain en Laye. Elle fut fondée en 1180 par Guaſcon de Poiſſi, beau-frere de Bouchard de Mont-

morenci, dont il avoit épouſé la ſœur, nommée Alix. L'égliſe en fut conſacrée à la ſainte Vierge vers l'an 1191, par S. Thomas, archevêque de Cantorberi, qui y ſéjourna quelque temps pendant ſon exil en France. Les premiers religieux qui s'y établirent étoient de l'abbaye de Marcheroux, diocèſe de Rouen, c'eſt pourquoi elle en releve. Le revenu de l'abbaye d'Abecour eſt d'environ ſix mille livres. L'abbé eſt un religieux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABÉE, ABA, ou ABÉA, ville de la Phocide en Gréce, fut autrefois fameuſe par les oracles que l'on prétend qu'Apollon rendoit dans un de ſes temples, & c'eſt de-là que cette fauſſe divinité a eu le ſurnom d'*Abæus*. Xerxès, roi de Perſe, brula cette ville avec ce temple, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Depuis, Philippe roi de Macédoine, ruina les villes de la Phocide, parceque les Phocéens avoient pillé le temple d'Apollon à Delphes, ſous la conduite de Philomele, & épargna celle d'Abée, dont les citoyens n'avoient point eu part à ce ſacrilége. Les peuples de cette ville, que l'on nommoit *Abantes*, paſſerent dans l'iſle Eubée, aujourd'hui Negrepont, & lui donnerent le nom d'*Abantis*. * Juſtin, *liv.* 8. Pauſanias, *liv.* 10, &c. Strab. *liv.* 9. *Cherchez* ABANTES.

ABÉE, ville du Peloponnèſe, ſur le golfe Meſſéniaque, dit aujourd'hui le *golfe de Coron*. Quelques auteurs placent mal-à-propos dans cette ville le temple d'Apollon brulé par Xerxès, dont nous venons de parler dans l'article précédent. Cette derniere ville eſt appellée *Æpea* par Strabon, qui a peine à décider quel eſt ſon ancien nom. Pauſanias ne cite qu'une ville appellée *Abia* ſur le golfe Meſſeniaque. Pauſan. *in Meſſeniac.* Strab. *l.* 8. Moletius dit que le nom d'Abée eſt à préſent changé en celui de *Chiores*. Sophien la nomme *Calamata*. * Pline, *l.* 1, *c.* 6. Baudrand.

☞ ABEILLARD. C'eſt ainſi que le nom d'Abailard eſt changé par l'auteur de ſa vie imprimée à Paris en 2 volumes *in*-12 en 1720.

ABEILLE (Scipion) né à Riez en Provence, cultiva la chirurgie avec ſuccès, & ne négligea pas la poëſie, pour laquelle il avoit un talent naturel. Quand il ſe fut inſtruit ſolidement dans ſa profeſſion, il s'appliqua d'abord à l'inſtruction des commençans; & ce fut en leur faveur qu'il fit une hiſtoire abrégée des os, qui lui fit beaucoup d'honneur. Scipion Abeille fut enſuite chirurgien d'armée, & il fit en Allemagne deux campagnes en qualité de chirurgien major du régiment de Picardie. Etant de retour à Paris, il y mourut le 9 de décembre 1697. * Devaux. *Index funer. Chirug. Pariſ. p.* 78.

ABEILLE (Gaſpard) frere du précédent, né en 1648, ſortit de bonne heure de ſon pays, & vint à Paris ſans patron, & preſque ſans connoiſſances. Son mérite le fit bientôt connoître; & ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il eut le prieuré de Notre-Dame de la Merci. Il avoit quelque talent pour la poëſie françoiſe, & ce fut preſque l'unique qu'il cultiva. Il lui mérita une place à l'académie françoiſe, où il fut reçu le 11 d'août 1704, après la mort de Charles Boileau, abbé de Beaulieu. Il a été ſecrétaire général de la province de Normandie, & fut toujours attaché à M. le duc de Vendôme, & au maréchal de Luxembourg. M. le prince de Conti l'eſtimoit beaucoup, & le menoit ſouvent avec lui à l'Iſle-Adam. Il a fait pour M. de Luxembourg une ode ſur la valeur, qui a des beautés, mais qui néanmoins a été aſſez vivement critiquée; elle eſt de 1714. Il a fait auſſi une épître en vers à M. de Saci de l'académie françoiſe, ſur l'amitié dont ce dernier a publié un excellent traité. Cette épître eſt de 1704. Les autres piéces de l'Abbé Abeille ſont, *La conſtance* ou *fermeté de courage*; ode, à M. le Duc, prononcée dans l'académie françoiſe, le 1 de mars 1708: *Epître ſur l'eſpérance*, à M. le prince de Conti, prononcée dans le même lieu en 1707: *Epître ſur le bonheur* à M. Subtil, auditeur des comptes, en 1713: *Les ſciences*, ode, à M. l'abbé Bignon, en 1714: *La prudence*, ode à M. de Sillery, en 1715. *Ode contre les Stoiciens*, la même année. *Diſcours à ſa réception à l'académie françoiſe*, en 1704. Toutes ces piéces ſe trouvent dans les recueils de l'académie françoiſe. L'abbé Abeille a donné auſſi pluſieurs tragédies: ſavoir, *Argélie*, *Soliman* & *Hercule*, & la comédie intitulée, *Criſpin bel eſprit*, qui ont été repréſentées & imprimées ſous le nom de *la Thuillerie*, comédien. Enfin, *Coriolan* repréſentée en 1676, & imprimée en 1716: & *Silanus*, *Lincée*, & *la mort de Caton*, tragédies non imprimées, de même que la comédie de *la Fille valet*. L'abbé Abeille a auſſi cultivé le dramatique lyrique, & il a fait en ce genre *Hezione* & *Ariadne*, deux opéra. Il eſt mort en 1718, le 22 de mai, dans un âge très-avancé. * *Mém. du temps.* Titon du Tillet, *Parn. Fr. in-fol. p.* 564. M. de Beauchamp, *Recherches ſur les théâtres de France, tome* 2, *in*-12. p. 389. Le pere Niceron a donné un article de l'abbé Abeille dans le tome XLII de ſes *mémoires*, que les auteurs de l'*Hiſtoire du théâtre françois* ont copié en partie, dans le tome XI de leur ouvrage, p. 440.

☞ ABEIN, ſource d'eau minérale, en Auvergne, dans les montagnes, à quatre lieues de la Cuillie. Ces eaux qui ſont chaudes, ſont bonnes contre la lepre & autres maladies. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABEL, dont le nom ſignifie *affliction*, étoit le ſecond fils d'Adam & le cadet de Caïn. Caïn s'appliqua à l'agriculture, & Abel fut paſteur. Dans une occaſion où Caïn offrit à Dieu des fruits de la terre, en même temps qu'Abel offrit auſſi des prémices de ſon troupeau, c'eſt-à-dire, des premiers nés & des plus gras, le Seigneur regarda d'un œil favorable Abel & ſon offrande, & ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert: ce qui irrita tellement le dernier, qu'il s'éleva contre ſon frere & le tua. C'eſt tout ce que Moïſe nous apprend de cette hiſtoire; mais la curioſité de l'eſprit humain a donné lieu de faire ſur ce ſujet pluſieurs queſtions. On demande premierement, quelle ſorte de ſacrifice Caïn & Abel offrirent. L'écriture marque que Caïn offrit *des fruits de la terre*, & qu'Abel offrit *les premiers nés de ſon troupeau & de leur graiſſe*: mais les mots hébreux ſe peuvent traduire *des prémices* & *du lait*. En effet le mot de *Cheleb*, qui eſt traduit en cet endroit par *la graiſſe*, eſt rendu en d'autres endroits par la verſion des ſeptante par celui de *lait*. Ceux qui expliquent ainſi cet endroit de la Genèſe, remarquent que comme on ne doit offrir à Dieu que les choſes qui ſont en uſage parmi les hommes, ceux de ce temps-là ne mangeant point d'animaux, il n'y a pas d'apparence qu'ils en aient offert au Seigneur, outre que la coutume de n'offrir que des fruits de la terre, du lait, de la laine, des herbes, des fleurs, eſt la plus ancienne & la plus ſimple. Cependant toutes les verſions & les interpretes conviennent qu'Abel offrit les premiers nés de ſon troupeau: & ce qui eſt dit enſuite qu'il offrit de leur graiſſe, eſt un hébraïſme, pour ſignifier qu'il offrit des plus gras & des meilleurs; car les Hébreux, pour ſignifier la bonté & l'excellence d'une choſe, ſe ſervent de cette épithete: ainſi la graiſſe du froment, *adeps frumenti*, ſignifie le meilleur bled. Il eſt incertain ſi Abel offrit la victime entiere, ou ſeulement une partie; ſi ce fut un ſacrifice de paix ou un holocauſte. Les Talmudiſtes aſſurent que ce fut un holocauſte.

On demande en ſecond lieu, quelle fut la raiſon pour laquelle Dieu agréa le ſacrifice d'Abel, & rejetta l'offrande de Caïn. Pluſieurs croient que ce fut parceque Caïn n'offroit que ce qu'il avoit de plus vil & de plus mépriſable, ce qui paroît déſigné par ces paroles, *de fructibus terra*: au lieu qu'Abel offroit le premier né & le plus gras de ſon troupeau. On peut appuyer ce ſentiment ſur la verſion des ſeptante, qui porte v. 5. *Si vous avez bien offert, & que vous n'ayez pas bien partagé, vous avez péché.* Ce que l'on croit avoir rapport au

partage

partage que Caïn avoit fait de fruits, dont il n'avoit offert que la moindre portion au Seigneur. Mais S. Paul, dans l'épître aux Hébreux, nous assure que ce fut la foi d'Abel qui rendit son offrande préférable à celle de Caïn : *Ce fut*, dit-il, *par la foi qu'Abel offrit une plus excellente*, ou selon la force du texte grec, *une plus abondante offrande au Seigneur*. Voilà la véritable raison & la plus naturelle.

On demande en troisiéme lieu, de quelle maniere Dieu fit connoître qu'il agréoit les offrandes d'Abel, & qu'il rejettoit celles de Caïn. On croit communément qu'un feu du ciel tomba sur les victimes offertes par Abel, & qu'il ne parut rien de semblable sur les offrandes de Caïn. S. Jerôme a rapporté cette tradition des Juifs, & la confirme par la version de Théodotion, qui porte que Dieu consuma par le feu le sacrifice d'Abel, & non celui de Caïn. Cette opinion a été suivie par la plupart des peres de l'église & des commentateurs de l'écriture. Quoique cela ne soit pas exprimé dans la Genèse, les autres occasions où Dieu a témoigné par ce signe qu'il agréoit des sacrifices, ont donné lieu à cette conjecture. C'est ainsi que le sacrifice offert à la consécration d'Aaron fut consumé par un feu céleste : la même faveur fut accordée à Gédéon, à David & à Salomon, dans quelques-uns de leurs sacrifices. Elle est certainement plus vrai-semblable que ce que quelques-uns ont imaginé, qu'un lion parut au milieu des flâmes sur le sacrifice d'Abel. Mais après tout, ce n'est qu'une conjecture qui n'est point appuyée sur les livres saints. Peut-être la différence dont Dieu recevoit ces offrandes ne fut-elle connue que par la prospérité de l'un, & le peu de succès de l'autre. C'est apparemment ce qui chagrina si fort Caïn, qu'il en conçut une animosité cruelle contre son frere, qui le porta à tremper ses mains dans son sang.

On demande encore de quelle maniere Caïn commit ce fratricide. Ce fut d'un coup de pierre, selon quelques-uns; d'autres disent qu'il déchira son frere à belles dents; d'autres qu'il le tua avec une machoire d'âne; quelques-uns lui mettent une fourche en main; S. Chrysostome une épée, S. Irenée une faulx, & Prudence un rateau. Ce sont toutes conjectures frivoles. La seule chose que nous apprend l'écriture, c'est qu'il mourut d'effusion de sang.

On ne convient pas de l'âge qu'avoit Abel quand il mourut, & il est impossible de le savoir, parceque le temps de sa naissance n'est point marqué dans l'écriture sainte; cependant quelques-uns veulent que Caïn soit né la premiere année du monde, & Abel la seconde. Quelques rabbins les font freres jumeaux. Le temps de la mort d'Abel paroît plus certain; car quoique l'écriture ne marque point précisément l'année qu'il fut tué, elle remarque que sa mere ayant depuis sa mort enfanté Seth, dit en le mettant au monde : *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Caïn a tué*. Cela marque visiblement que la mort d'Abel étoit toute récente, puisque la naissance de Seth étoit une consolation pour la mere. Or l'année de la naissance de Seth est marquée à l'an 130 du monde, 3874 avant J. C. 840 de la période julienne.

Jesus-Christ donne à Abel la qualité de premier juste, dont le sang a été répandu; la mort qu'Abel a souffert, étant innocent, lui peut aussi mériter celle de martyr. Mais on ne voit pas sur quoi est fondée l'opinion de quelques peres, qui ont assuré qu'il étoit mort vierge, car il est vrai-semblable qu'Abel ayant vécu 128 ans, dans un temps où il étoit nécessaire de multiplier le genre humain, a eu une femme & des enfans. Quoiqu'Abel mérite autant qu'aucun autre des patriarches d'être mis au rang des saints, & que son offrande soit alléguée dans le canon de la messe avec les sacrifices d'Abraham & de Melchisedech, on ne voit pas que dans l'ancienne église on ait célébré sa mémoire. Les Grecs, qui ont honoré par des fêtes particulieres les patriarches & les prophétes, n'ont point mis Abel en ce rang; & son nom ne paroît dans aucun des martyrologes latins avant le X siécle, ni même dans le nouveau martyrologe romain. Cependant il y a long-temps qu'on l'invoque dans les litanies dressées pour la recommendation de l'ame des mourans. Quelques martyrologes ont fait mémoire de lui au 25 de mars, comme ayant été la figure de J. C. mourant, dont les anciens avoient fixé la mort en ce jour : il est mis au second jour de janvier dans le calendrier julien. Pierre de Natalibus a fixé sa fête au 30 de juillet. * Genèse, 4. S. Jérôme, *trad. hebr. in gen.* Eurychius patriarche d'Alexand. *in annal.* Pererius & les autres commentateurs, *in genes.* Bayle, *dict. crit.* Baillet, *vies des saints de l'anc. testam.*

ABEL, roi de Danemarck, étoit fils de VALDEMAR II, & frere d'ERIC VI, qui avoit succedé à la couronne. Abel qui étoit le puîné se persuada qu'il y devoit avoir part, & ayant gagné quelques séditieux qui tuerent Eric, il s'empara de son trône l'an 1250 : mais il ne jouit pas long-temps de son parricide & de son usurpation; car deux ans après il fut tué par des paysans en la guerre de Frise. On dit que le lieu où on l'enterra étoit toutes les nuits couvert de spectres. * Krants, *l.* 7, *c.* 21. Spond. *A. C.* 1250.

☞ ABEL (Pierre) avocat au Parlement, a fait des *observations sommaires sur la coutume de Bretagne*, 1 vol. in-4°, imprimé à Laval en 1689. René de la Bigotiere, sieur de Perchambaut, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, en a donné une nouvelle édition en 1694, revue par lui, & corrigée & augmentée. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

ABEL (Thomas) *cherchez* ABLE.

ABELA, ville située au milieu de la tribu de Nephthali. Cette ville étoit moins illustre par ses fortifications, qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui la délivra d'un grand siége & de sa ruine, & qui remit ses habitans dans les bonnes graces du roi. Voici comment la chose arriva. David étant retourné victorieux de la bataille qu'il donna à son fils Absalom, & voyant les rebelles ou dissipés ou remis dans leur devoir, croyoit n'avoir plus rien à appréhender, lorsqu'un nommé Seba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, fit encore révolter toutes les tribus, à la réserve de celle de Juda, sonna de la trompette, qui est le signal d'une guerre ouverte & déclarée, & vint s'enfermer en cette ville, à dessein d'y faire périr l'armée royale. David qui vit les suites pernicieuses que cette révolte pouvoit avoir, ne lui donna pas le temps de se fortifier, & le fit suivre de près par toutes les troupes, dont Joab étoit le général. Le siége fut mis devant Abela; & les habitans ayant refusé à Joab l'entrée dans leur ville, & de lui remettre le rebelle, il commença de faire le dégât dans la campagne, menaça de faire tout passer au fil de l'épée, & de ne laisser pierre sur pierre dans cette grande ville, s'ils s'opiniâtroient à la défendre. Ces menaces auroient eu leur effet, si une femme de grand esprit, voyant le péril où les habitans s'étoient engagés par leur imprudence, & animée par l'amour de sa patrie, ne fût montée sur la muraille, & n'eût demandé à la garde la plus avancée des assiégeans de lui faire parler à Joab. Ce général s'étant avancé, elle lui demanda pourquoi le roi employoit une puissante armée pour les détruire, lui qui ne devoit porter les armes que pour leur défense? Joab répondit que le roi n'en vouloit aux habitans que parce qu'ils donnoient retraite dans leur ville au rebelle Seba; & que si on vouloit le lui remettre entre les mains, il leveroit incontinent le siége, & les délivreroit de la misere où ils étoient réduits. Cette femme le supplia de se donner un peu de patience, & lui dit que dans un moment les choses tourneroient de maniere qu'il pouroit être satisfait. Ensuite étant retournée dans la ville, & ayant fait assembler les habitans, elle leur représenta si bien le tort qu'ils avoient de protéger un rebelle, & de s'exposer

Digitized by Google

à périr avec leurs femmes & leurs enfans pour l'amour d'un méchant homme, que même ils ne connoiſſoient pas, qu'enfin elle les porta à ſe ſaiſir de la perſonne de Seba, & à lui couper la tête qu'ils jetterent dans le camp de Joab, qui ſurpris, & ravi tout enſemble de cette action, leva incontinent le ſiége. Ce fut l'an du monde 3013, & 1022 avant J. C. * *II Rois*, *XX*. Cette ville fut détruite vers l'an 3095 du monde, 940 avant J. C. par Benadad roi de Syrie, fils de Tabermon, qui vint au ſecours d'Aſa, roi de Juda, contre Baaſa, roi d'Iſraël. * *III Rois*, *XV*, 20.

☞ ABELARD, c'eſt ainſi que Bayle, les auteurs de l'hiſtoire littéraire de la France, & d'autres, écrivent le nom d'ABAILARD, *cherchez* ce mot.

ABELE (Chriſtophe comte d') ſeigneur de Hœcking, &c. préſident du conſeil aulique de l'empereur Léopold, & miniſtre d'état, étoit Autrichien de naiſſance, & fils de Chriſtophe Abele, dont les aïeux furent ennoblis par Charles-Quint l'an 1547. Sous les regnes des empereurs Ferdinand III & Léopold, il fut conſeiller aulique, membre de la chambre du commerce, & référendaire de l'Autriche intérieure. L'an 1665, il fut créé chevalier de l'empire ſous le titre de ſeigneur de Hoecking; il obtint enſuite celui de baron, & enfin celui de comte. L'empereur s'en eſt ſervi utilement dans les plus importantes affaires. L'an 1671 il fut un des juges des trois comtes Serini, Frangipani, & Tattenbach; il aſſiſta en qualité de commiſſaire à l'exécution du dernier, faite à Grœtz le 1 décembre 1671. L'an 1680 le préſident du conſeil aulique ayant été caſſé, on lui donna cette charge l'année ſuivante; mais il la céda au mois de mai 1683, au comte André de Roſenberg. Le 10 janvier 1684, l'empereur l'envoya à la ſuite du duc de Lorraine à Presbourg, pour y publier un pardon général, & pour procurer le calme parmi les rebelles, en leur promettant la continuation de leurs priviléges. Il mourut à Vienne le 12 d'octobre 1685. Lorſqu'il étoit encore référendaire, il publia un livre *in-fol.* pour ſoutenir les droits de la maiſon d'Autriche contre l'évêque de Bamberg.

ABELE (Matthias) de Lilienberg, docteur en droit & comte Palatin, *frere du précédent*, a été conſeiller & hiſtoriographe de l'empereur. Il fut auſſi membre d'une ſociété qui s'étoit formée autrefois pour la langue allemande. L'an 1667 & 1668, il publia divers ouvrages dont il s'eſt fait pluſieurs éditions, & qui ont été traduits en anglois, en hollandois & en françois. L'empereur Léopold aimoit ce qui ſortoit de ſa plume.

ABELIENS, ABELOITES ou ABELONIENS, ſecte d'hérétiques, qui s'établirent d'abord proche d'Hippone en Afrique. Cette ſecte ne ſouffroit point que l'homme fût ſeul: il falloit qu'il eût un aide ſemblable à lui; mais il ne lui étoit pas permis de s'unir corporellement avec ſa femme. Ces hérétiques regloient le mariage ſur le pied du paradis terreſtre, prétendant qu'il n'y a eu entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils ſe regloient auſſi ſur l'exemple d'Abel, qu'ils prétendoient avoir été marié, ſans néanmoins avoir jamais connu ſa femme. C'étoit de lui que leur ſecte avoit pris ſon nom. Lorſqu'un homme & une femme étoient entrés dans leur ſecte, ils adoptoient deux enfans, un garçon & une fille, qui ſuccédoient à leurs biens, & qui ſe marioient, à condition de ne point avoir d'enfans de leur mariage, mais d'en adopter deux qui fuſſent de différent ſexe. Ils ne manquoient pas de trouver de pauvres gens dans le voiſinage qui leur fourniſſoient des enfans à adopter. Voilà ce que S. Auguſtin nous en apprend; & comme il eſt preſque le ſeul qui en parle, il y a apparence que cette ſecte ne fut connue qu'en peu d'endroits, & qu'elle ne dura pas long-temps. Le même S. Auguſtin dit que de ſon temps il n'y avoit plus perſonne de cette ſecte; que tous ceux qui en avoient ſuivi les erreurs s'étoient réunis à l'égliſe. On croit qu'elle commença ſous l'empire d'Arcadius, & qu'elle finit ſous celui de Théodoſe *le jeune*. * S. Auguſtin. *de hæreſ.* c. 87. Bayle, *dict. crit.*

ABELLA, ville de la Campanie, ſelon Ptolémée & Strabon. Virgile en parle, *Æneid.* 7, *v.* 740.

Et quos maliferæ deſpectant mœnia Abellæ.

& Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 544.

Surrentum & pauper ſulci Cerealis Abella.

Juſtin *liv.* 20, dit que ceux d'Abelle & de Nole ſont une colonie de Chalcidiens. Ambroiſe Léon, qui a fait trois livres ſur cette ville, ſa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Ἄβλα, parcequ'elle étoit expoſée aux coups de vent, & que les Latins, pour adoucir ce nom, y ont ajouté un *b*. Ce *b* a été changé en *u*, & on l'appelle vulgairement *Avella*, d'où eſt venu le nom d'*Avelines*, ſelon Macrob. *Saturnal*, *l.* 3.

ABELLI (Antoine) religieux de l'ordre de S. Dominique, & docteur en théologie de la faculté de Paris dans le XVI ſiécle, fut abbé de Notre-Dame de Livri, dans la forêt de Bondi, & confeſſeur de la reine Catherine de Médicis. Il fit imprimer à Paris en 1582 des ſermons ſur les lamentations de Jérémie. * La Croix du Maine, du Verdier.

☞ ABELLI (Louis) né dans le Vexin françois, docteur en théologie, mais non de la faculté de Paris. Il fut grand vicaire de Bayone vers l'an 1640, curé de S. Joſſe à Paris, vers 1650 juſqu'en 1663 qu'il fut nommé à l'évêché de Rhodez, où il ſuccéda à M. de Perefix. Il ſe démit de cet évêché en 1667, où, ſelon d'autres, en 1664, & ſe retira à S. Lazare, où il mourut le 4 d'octobre 1691, âgé de 88 ans. Voici le catalogue de ſes ouvrages, 1. *Medulla theologica ex ſacris ſcripturis, conciliorum, pontificumque decretis & ſanctorum patrum ac doctorum placitis expreſſa. Pariſ.* 1650, *in*-12. 2 tomes. C'eſt la premiere édition qui a été ſuivie d'un grand nombre d'autres en même forme. Cette théologie eſt fort ſuperficielle, & Abelli y a adopté pluſieurs relâchemens des nouveaux caſuiſtes ſur la probabilité, ſur l'amour de Dieu, & ſur la pénitence. 2. *Tradition de l'égliſe touchant la dévotion des chrétiens envers la ſainte Vierge.* Paris 1652, *in*-8°. Il y en a eu en 1672 une nouvelle édition augmentée. Bayle prétend que cet ouvrage fit plaiſir aux proteſtans, qui s'en ſervirent pour l'oppoſer à l'*expoſition* de M. Boſſuet. 3. *Sentimens & maximes du bienheureux François de Sales, évêque de Genève touchant la véritable piété, & les moyens de parvenir à la perfection du chrétien.* Paris 1653, *in*-12. 4. *De l'obéiſſance & ſoumiſſion qui eſt dûe à N. S. P. le pape en ce qui regarde les choſes de la foi.* Paris 1654, *in*-8°. Caen 1686, *in*-12. Cet ouvrage eſt un effet du zèle qui animoit l'auteur contre le janſéniſme, de même que pluſieurs autres qu'il a publiés dans la ſuite. 5. *Sacerdos chriſtianus, ſeu ad vitam ſacerdotalem piè inſtituendam manuductio.* Paris 1656, *in*-4°. *Romæ* 1658, *in*-12. *Pariſ.* 1685, *in*-12. 6. *Præcipuorum conſecrationis epiſcopalis rituum myſticus & moralis ſenſus.* Paris 1656, *in*-12. 7. *Défenſe de la hierarchie de l'égliſe & de l'autorité légitime du pape & des évêques, contre un libelle anonyme; avec des reflexions ſur la relation des délibérations du clergé touchant la conſtitution d'Innocent X.* Paris 1659, *in*-4°. 8. *Les lettres de S. François Xavier traduites en françois*, Paris 1660, *in*-8°. 9. *Traité des héréſies, contenant les cauſes des héréſies, & les mœurs & les artifices des héretiques depuis la publication de l'évangile juſqu'à préſent.* Paris 1661, *in*-4°. 10. *La vie du vénérable ſerviteur de Dieu Vincent de Paul*, &c. *diviſée en trois livres.* Paris 1664, *in*-4°. Cette édition eſt préférable aux ſuivantes, dans leſquelles on a retranché pluſieurs choſes que l'auteur y avoit fait entrer ſur le janſéniſme. Cet ouvrage a été traduit en italien par Dominique Acami, & imprimé à Rome en 1677. Il déplut à quelques perſonnes, à cauſe de ce que l'auteur avoit dit ſur le janſéniſme; & il fut attaqué par un écrit intitulé: *Défenſe de feu M. Vincent de Paul contre le faux diſcours de ſa vie, publié par M. Abelli.* Paris 1668, *in*-4°. 11. Abelli répondit

Digitized by Google

par un ouvrage qui fut réfuté par une *réplique à l'écrit publié par M. Abelli pour défendre ſon livre de la vie de M. Vincent.* Paris 1669, *in*-4°. 12. *Défenſe de l'honneur de la ſainte mere de Dieu, contre un attentat de l'apologiſte de Port-Royal, avec un projet d'examen de ſon apologie.* Paris 1666, *in*-12. 13. *Eclairciſſement des vérités catholiques touchant le très-ſaint ſacrement de l'euchariſtie, contre un livre intitulé :* Réponſe aux deux traités de la perpétuité. Paris 1667, *in*-12. 14. *Epiſcopalis ſollicitudinis enchiridion, ex inſignium antiſtitum, præſertim D. Caroli Borromæi, theoria & praxi collectum.* 15. *Les fleurs de la ſolitude chrétienne, ou méditations ſur divers ſujets de piété, propres pour les exercices ſpirituels des retraites.* Paris 1673, *in*-12. 16. *Sentimens des peres & des docteurs de l'égliſe touchant les excellences, les prérogatives, & le culte de la ſainte Vierge, ou réponſe aux* avertiſſemens ſalutaires, &c. Paris 1674, *in*-8°. Cet ouvrage ayant été attaqué dans une *lettre à M. Abelli touchant ſon livre des excellences & prérogatives de la ſainte Vierge*, 1674, *in*-4°. Abelli y répondit par le ſuivant, 17. *Réponſe de M. Abelli à la lettre qu'on lui a écrite au ſujet des avertiſſemens.* Paris 1674, *in*-8°. 18. *Les vérités principales & les plus importantes de la foi & de la juſtice chrétienne expliquées clairement & méthodiquement* : derniere édition, Paris 1675, *in*-4°. 19. *Eclairciſſement utile pour la paix des ames & le ſoulagement des conſciences, touchant la néceſſité de la contrition ou la ſuffiſance de l'attrition, pour l'effet du ſacrement de pénitence.* Paris 1675, *in*-12. 20. *Le viſiteur ſpirituel des religieuſes.* Paris 1676, *in*-12. 21. *La conduite de l'égliſe catholique touchant le culte du très-ſaint Sacrement de l'euchariſtie.* Paris 1678, *in*-12. 22. *Couronne de l'année chrétienne, ou méditations ſur les plus importantes vérités de l'évangile, in*-12. 4 vol. Paris 1679, Bourdeaux 1684. Il y a eu des éditions précédentes. 23. *Conſidérations ſur l'éternité, in*-12. Paris 1684, Bruxelles 1710. 24. *Idée d'un véritable prêtre, en la vie de François Renar, prêtre, directeur des religieuſes de S. Thomas.* Paris 1691, *in*-12. M. Dupin, dans ſa *table des auteurs eccléſiaſtiques*, lui a donné encore les ouvrages ſuivans. 25. *Opuſcules ſpirituels.* 26. *Manuel de prieres.* 27. *Inſtruction ſommaire pour la confeſſion.* 28. *Inſtitution chrétienne.* 29. *De la vénération & du culte qui eſt dû aux neuf chœurs des anges.* 30. *Vies de S. Joſſe & de S. Fiacre.* 31. *Avis ſpirituels.* 32. *Aſſurance du ſalut.* 33. *Adreſſe au ſalut.* * Mémoires du P. Niceron, tome XLI. Voyez ſur Abelli les *remarques critiques ſur le dictionnaire de Bayle*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle au Riche de Dijon. On y fait de très-bonnes obſervations ſur ce prélat, pour rectifier ce que Bayle en a dit de peu correct.

ABELLINAS, *Abellina Vallis*, grande & belle vallée de la Syrie, ſituée entre les montagnes du Liban & de l'Anti-Liban, eſt arroſée par la riviere de Farfar, & renferme la célebre ville de Damas. * Baudrand.

ABELINATES, nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent nommés *Marſes*, les autres *Protropes*, aux environs de la Pouille. * Pline.

ABELLION, divinité dont il eſt fait mention dans quelques inſcriptions trouvées en Aquitaine. Il eſt probable que c'eſt un nom du ſoleil. Les peuples de Pamphilie, & les habitans de l'iſle de Crete, l'appelloient *Abelion*, ſelon quelques auteurs; & c'eſt peut-être delà que vient le nom d'Apollon, qui dans les premiers temps étoit appellé Apellon par les Romains. * Voſſius *de Idolol. lib.* 2, *cap.* 17.

ABELLIUS, fils de Romulus, & d'une Sabine nommée *Herſilie*. Son pere l'appella d'abord *Aollius*, à cauſe du grand amas de citoyens qu'il avoit fait, & ſon nom fut enſuite changé en celui d'*Abellius*. C'eſt l'opinion de Zenodote de Trezene, qui, à ce que nous dit Plutarque, n'eſt pas reçue de tout le monde. D'autres diſent qu'il fut fils d'Hoſtilius & de la même Herſilie. * Plutarque *dans la vie de Romulus.*

ABELMAIN, dans les Paralipoménes, où ABELMEA dans S. Jerôme, *in locis hebraicis*, eſt une ville de la Paleſtine, entre Néapoli de Samarie, & Scythopolis de Galilée. Il eſt parlé, *II Paral. XVI*, d'un autre lieu de ce nom, dit autrement *Abelmaïm*, dont Benadad roi de Syrie ſe rendit maître pour le roi Aſa, qui l'avoit appellé à ſon ſecours. M. Sanſon, *Index géogr.* croit que cette ville eſt la même que celle qui eſt appellée *Abel-domus Maacha*, III *Reg.* c. 15, & la même encore qui dans l'écriture eſt appellée *Abela*, & dont nous avons parlé à ſon rang.

ABELMEULA, ABELMAULA ou ABELMEHULA, ville de la demi-tribu de Manaſſé en-deçà du Jourdain, près de laquelle Gédéon remporta une célébre victoire ſur les Madianites. Il y a lieu de croire que cette ville étoit conſidérable, puiſque Salomon en donna le gouvernement à un de ſes favoris. C'étoit le lieu de la naiſſance du prophéte Eliſée, qui y fut oint par le prophéte Elie ſuivant l'ordre de Dieu. * *Judic.* 7, 25. *III. Reg.* 4, 12, & *c.* 19, *v.* 16.

ABELOITES ou ABELONIENS, *cherchez* ABELIENS.

ABELSATIM, grande plaine dans la tribu de Ruben, où fut fait le quarante-quatriéme campement des Hébreux, qui s'y arrêterent pour pleurer la mort de Moïſe; ceux de Ruben y bâtirent dans ce temps une ville qu'ils nommerent *Abela.* * *Num. XXXIII*, 49.

ABEMERIC, roi de Spazin en Arabie, prit grand ſoin d'Iſak, fils de Monobaze & d'Helene, l'éleva & lui donna ſa fille, la princeſſe Samachoa, en mariage, avec une belle province de ſon royaume pour ſa dot. * Joſephe, *l.* 20, *c.* 2 *des antiq.*

ABEN-BOHEN, c'eſt-à-dire, *pierre du pouce*, nom que les Iſraélites de la tribu de Ruben donnerent à la borne qui les ſéparoit de ceux de la tribu de Juda. C'étoit une grande pierre qui avoit la forme d'un four, & qui paroiſſoit être de marbre. Elle étoit placée vers l'orient, ſur le grand chemin qui menoit à l'Adonis riviere de Phénicie. * Bridenbach. *itiner.* 6. Hieron. *de locis hebr.* Maſius, *in Judic. c.* 5.

ABENCHAMOT, capitaine Arabe, & commandant d'un *aduard* ou bourg dans la Mauritanie, ſe diſtingua ſouvent par ſa valeur au commencement du XVI ſiécle contre les Portugais. Dans une occaſion où un de leurs chefs appellé Nugno Fernand d'Atoye, avoit pillé l'aduard d'Abenchamot, & emmenoit priſonniere une de ſes femmes; ce brave Maure raſſembla quelques-uns des ſiens, pourſuivit les Portugais de près; & les harcelant à tout moment, juſqu'à porter ſa lance dans leurs eſcadrons, conſoloit ſa femme en lui promettant de la tirer de leurs mains. Mais elle demandant permiſſion aux ſoldats qui la gardoient, de parler à ſon mari : » Cavalier, qui t'eſtimes ſi brave, lui dit-elle, ſou» viens-toi de ce que tu m'as promis tant de fois, lorſ» que tu me contois ton amour : délivre-moi, ou meurs » en ma faveur, & je ſuivrai ton deſtin; mais il y » a grande différence entre promettre & tenir. » A ces mots Abenchamot branlant une lance qu'il portoit : » Yoto, lui dit-il, (c'eſt ainſi qu'on nommoit la belle » Maure) je n'ai jamais rien promis que je n'aie exécuté, » & je ne changerai jamais; le jour eſt encore grand, » la victoire eſt en la main de Dieu, & la force en ce » bras. » La Maure déſeſperée de ces paroles, prend de la pouſſiere, la jette en l'air, & lui répond : » Tout ce » que tu dis là n'eſt que du vent, il n'y a plus d'Yoto » pour toi. » Alors Abenchamot déchauſſant un de ſes ſouliers le lui jetta pour gage, & retourna vers ſes gens pour les encourager au combat. Animés par ſes nouvelles remontrances, ils fondent ſur l'arriere-garde des chrétiens, les obligent plus d'une fois à retourner face, & engagent une furieuſe eſcarmouche. Nugno chef des Portugais, preſſé par la chaleur qui étoit grande, avoit detaché ſon hauſſecol; Abenchamot qui l'obſervoit, prend ſon temps, & lui lance à la gorge un javelot, dont

Digitized by Google

il tomba mort. Les Portugais retirerent auſſitôt le corps de leur général; & pendant qu'ils diſputoient entre eux à qui lui ſuccéderoit, Abenchamot profitant de leur diviſion, enfonce leur eſcadron, délivre ſa chere Yoto, tue les plus braves des ennemis, & en emmene grand nombre d'autres priſonniers. Cette action de valeur fit grand bruit dans le pays, & fut ſuivie de pluſieurs autres ſemblables pendant quelques années, juſqu'à ce que les Maures de Fez tuerent le vaillant Abenchamot d'un coup de javelot. Son corps fut porté à ſa femme, qui ſe laiſſa mourir de faim & de regret, & qui fut miſe avec lui dans un même tombeau. Ce brave homme mourut environ l'an 1524 de J. C. & de l'hégire 931. * Diego Torrez, *hiſt. des ſcherifs, chap.* 20, 21 & 31.

ABEN-EL-HACH, Arabe de Damas, qui dans le XIV ſiécle fut élevé ſur le trône de Cordoue par les Arabes ſes compagnons, qui s'étant révoltés, pendirent Alcataran, ſouverain légitime de Cordoue. Il défit enſuite les enfans de ſon prédéceſſeur, qui venoit de Narbonne pour venger la mort de leur pere. Aben-el-Hach mourut lui-même de fatigue ou de poiſon, après avoir regné ſix mois. * Marmol, *l.* 2, *c.* 14.

ABENEPH, hiſtorien Arabe, a écrit un livre des myſteres des Egyptiens, dans lequel il prétend montrer que les Hébreux en ont reçu une partie de ces peuples. * Kircher fait ſouvent mention de cet auteur dans ſon *Oedipus agyptiacus*, principalement *tom.* 1. *fintag.* 4. *pag.* 249.

ABEN-EZER ou EBEN-EZER, lieu de la Paleſtine, entre Maſpha & Sen, eſt célébre par la victoire que les Philiſtins remporterent ſur les Iſraélites, lorſque ces ennemis du peuple de Dieu prirent l'arche. Ils furent depuis eux-mêmes battus au même endroit, & le lieu de leur défaite fut appellé de ce nom, qui veut dire *pierre de ſecours.* * *I. Reg.* 4, 7.

ABEN-EZRA, fameux rabbin d'Eſpagne (dont le nom propre étoit Abraham) a mérité d'être ſurnommé *le Sage* par les Hébreux ſes compatriotes. Il a compoſé de très-bons livres ſur l'écriture, ſur la grammaire, l'arithmétique, l'aſtronomie, & ſur pluſieurs autres ſujets. Son ſtyle eſt fort concis, ce qui a donné occaſion de faire quelques livres nommés *Biurim* ou *Eclairciſſemens*, pour expliquer ſes commentaires ſur l'écriture. Ces commentaires ont été imprimés dans les grandes bibles de Veniſe & de Baſle: & ceux qui en ont lu quelques exemplaires manuſcrits, ont obſervé qu'il y a beaucoup de fautes dans les imprimés. Ses livres de grammaire ont été imprimés à Veniſe en 1546, avec ceux de quelques autres grammairiens. Le plus rare des livres d'Aben-Ezra, qui a auſſi été imprimé à Veniſe, eſt intitulé, *Jeſud mora*, c'eſt-à-dire, *le fondement de la crainte.* Buxtorf témoigne ne l'avoir jamais vu; mais le pere Morin & M. Simon en ont vu des exemplaires manuſcrits. Ce dernier dit que ce n'eſt point un livre de grammaire, comme Buxtorf l'a cru; mais plutôt un livre de théologie, dont le but eſt d'exhorter à l'étude du Talmud. Ce rabbin vivoit dans le XII ſiécle, & mourut à Rhodes l'an 1174, âgé de ſoixante & quinze ans. On tranſporta ſes os dans la terre-ſainte. Il étoit excellent philoſophe, aſtronome, médecin, poëte, cabaliſte & interprète de l'écriture. Ses commentaires ſur la bible ſont fort eſtimés. Il y avance néanmoins quelques ſentimens que les critiques n'approuvent point; il prétend que Moïſe ne paſſa pas au travers de la mer Rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit baſſe, afin que Pharaon fût ſubmergé. Il n'eſt pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans l'écriture, & qu'elle eſt contraire aux termes dont Moïſe s'eſt ſervi pour rapporter ce miracle. * Genebrard. *in chron.* Sixt. Senn. *bibliot. ſacr. l.* 4. Buxtorf *de abb. Ely.* M. Simon, *hiſt. critiq.* le P. Morin, *exerc. bibl.* Nouvelle hiſtoire des Juifs, ou ſuite de Joſeph, depuis J. C. juſqu'à préſent.

ABEN-HUMEYA, fut élu ſous ce nom roi de Grenade & de Cordoue, par les Maures *révoltés.* Il s'appelloit auparavant *Ferdinand de Valor*, & avoit pris ce nom d'un village qui lui appartenoit, dans la montagne d'Alpuxara; d'ailleurs il étoit eſtimé parmi les ſiens le premier en biens & en naiſſance. Il n'avoit que 25 ans, & étoit courageux, hardi & capable de ſoutenir cette dignité, moins toutefois par ſes mœurs que par ſon audace. Après qu'il eut renoncé à ſon baptême, ſon élection ſe fit avec toutes les cérémonies qui ſont obſervées par les Maures. D'abord il ſe cacha, courant de côté & d'autre; mais enfin il parut, & marcha avec une pompe royale. Il épouſa trois femmes, & commença la guerre avec aſſez d'ardeur. Ses entrepriſes lui réuſſirent en diverſes occaſions: il eut du pire dans les autres; & enfin ayant perdu Aben-Xauhar, qui étoit ſon couſin, il ſe vit entraîner dans d'étranges embaras par la jalouſie des ſiens. Un certain Diégo aguazil réſolut de le faire périr, non qu'il eût été gagné par la récompenſe que les Eſpagnols promettoient à ceux qui l'aſſaſſineroient, mais parcequ'il ne pouvoit le ſouffrir pour rival dans l'amour d'une femme de condition, qu'ils aimoient l'un & l'autre. Ce Diégo ſuppoſa des lettres, comme ſi elles avoient été écrites par Aben-Humeya, dans le deſſein de faire égorger les Turcs qui étoient dans ſes troupes. Abdalla-Aben-Abo, qui les reçut, le vint ſurprendre, & le fit étrangler. Aben-Humeya, étant près de mourir, déſavoua les faits dont on l'accuſoit: il proteſta qu'il mouroit chrétien, & qu'il n'avoit jamais eu deſſein de ſe faire Maure, mais ſeulement d'accepter la qualité de roi pour ſe venger des Eſpagnols. Ce fut en l'an 1570 de J. C. & 978 de l'hégire. * Marmol. *de l'Afrique.*

ABEN-HUT, Maure très-ſavant & des principaux du pays de Grenade, s'étant rendu maître de Cordoue, & des plus fortes villes de ce royaume, fut élu roi à la place des Almohades qu'il en avoit chaſſés, & ſe fit appeller *réformateur de la loi de Mahomet.* Il fut depuis tué par un des ſiens, faiſant la guerre aux chrétiens, l'an 1234 de J. C. & 632 de l'hégire. * Marmol. *l.* 2, *c.* 28.

ABEN-JOSEPH, de la race des Beni-merins, en Afrique, uſurpa le royaume de Fez & de Maroc ſur les Almohades, après avoir vaincu Mahomet Budobus, & étendit enſuite ſes conquêtes dans toute la Mauritanie. Il ſe fit appeller roi de Fez, qu'il choiſit pour capitale au lieu de Maroc, & prit encore le nom de Mulei Chec, c'eſt-à-dire, *maître & ſeigneur*, ou *roi ancien.* L'an 1275 Aben-Joſeph entra en Eſpagne avec dix-ſept mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pied, & ſe rendit maître de Tarife & d'Algezire, puis il repaſſa en Afrique. Il fit encore pluſieurs autres expéditions en Eſpagne contre les chrétiens, ou contre les Maures révoltés, juſqu'en l'année 1285 de J. C. & 684 de l'hégire. Il y mourut laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils *Abu-Said.* * Marmol, *de l'Afrique l.* 2.

ABEN-ISMAEL, roi de Grenade, ſe rendit tributaire du roi de Caſtille; mais après ſa mort, arrivée en 1465 de J. C. & 870 de l'hégire, ſon fils Muley Albohacen rompit le traité, ce qui fut cauſe de la ruine des Maures en Eſpagne: car Ferdinand prit la ville de Grenade en 1492, & mit ainſi fin à la domination de ces infidéles en ce pays. * Daviti.

ABEN-MAHOMET, fameux Arabe, ſe fit roi de Cordoue, de Tolède & de Baëca l'an 1212 de J. C. & 609 de l'hégire. Il s'oppoſa courageuſement à tous ceux qui voulurent lui diſputer cette couronne, & qui s'oppoſoient aux Almohades, dont il ſoutenoit le parti. * Marmol, *l.* 2, *c.* 38.

ABEN-MALLER, ſavant rabbin, a enſeigné le ſens grammatical de l'écriture, dans un commentaire qu'il a fait ſur toute la bible. C'eſt un petit *in-folio* intitulé, *Michal jophi*, c'eſt-à-dire, *la perfection de la beauté.* Il renferme les interprétations littérales & grammaticales des rabbins Juda, Jona, Kimhi, & de quelques au-

Digitized by Google

tres ; mais principalement celles du rabbin David Kimhi, dont il rapporte le plus ſouvent les mots. Il y en a eu deux éditions, la premiere à Conſtantinople, & la ſeconde en Hollande. Cette derniere eſt la meilleure, à cauſe de quelques remarques d'Aben-Dana qu'on y a ajoutées. * M. Simon, *hiſt. crit.*

ABEN-NEDIN, auteur Arabe, qui a fait un ouvrage contenant la vie des philoſophes de ſa nation, dont il allégue fidélement les écrits. Ce que le pere Merſenne a obſervé *dans la préface des chroniques d'Apollonius.*

ABENSPERG, en latin *Abuſina* ou *Aventinum*, ville & château conſidérable de la haute Baviere, ſur la riviere d'Abenſt, de laquelle ils ont pris leur nom. Le fameux comte BABON d'Abenſperg & de Rohr, burgrave de Ratisbone, a fait ſa réſidence dans cette ville & en a porté le nom. De ſes fils ſont deſcendus pluſieurs familles illuſtres du Nordgow, de la Franconie, de la Carinthie, de la Baviere, & ſur le Rhin, mais la plupart ſont éteintes. Eberhard doit avoir perpétué la famille d'Abenſperg : c'eſt de lui que deſcendent les comtes de Rotteneck & de Hippolſtein. Le dernier d'entr'eux, Nicolas d'Abenſperg, fut tué l'an 1485 par Chriſtophe duc de Baviere, avec lequel il eut de grands différends. Albert de Baviere, frere de Chriſtophe, eut la plupart de ces ſeigneuries, & en particulier celle d'Abenſperg. Les comtes de Traun ont toujours porté le titre d'Abenſperg : ils font deſcendre leur branche de WOLFFRAM, un des fils de BABON. Wolffram eut trois fils, *Conrad*, qui mourut archevêque de Salzbourg l'an 1147 ; *Wolffram* II, dont la branche s'éteignit à la troiſiéme génération ; & OTTON. C'eſt de ce dernier qu'eſt deſcendu, dans la dixiéme génération, *Wolffgand*, pere de *Jean* & de *Michel*, qui ont donné naiſſance aux branches d'Eſchelberg & de Meiſſeau. JEAN eut pour arriere-petit-fils, *Otton-Bernard*, qui mourut l'an 1605, & laiſſa deux fils *qui continuerent la branche* d'ESCHELBERG. Celle de Meiſſau a été continuée par *Sigmond-Adam*, arriere-petit-fils de *Michel*, qui laiſſa trois fils, *Jean-Chriſtophe*, *Erneſt* & *Ehrenreich*. Le premier eut pour fils *Sigmond-Gottfried*, qui mourut ſans héritiers. *Erneſt* étoit fort eſtimé par l'empereur Ferdinand III, à cauſe des grands ſervices qu'il lui avoit rendus : il le fit comte de l'Empire, & après qu'Erneſt eut acheté la baronie d'Egloſt, dans la Souabe, la diéte de l'empire tenue à Ulm l'an 1662, lui adjugea voix & ſéance parmi les comtes de la Souabe. Il eut pour ſucceſſeur l'an 1667, ſon fils *Ferdinand-Erneſt*, qui mourut l'an 1685, & laiſſa ſon fils *Joſeph* mineur, lequel étant mort l'an 1690, ſon couſin *Otton-Ehrenreich* (fils du troiſiéme fils de *Sigmond-Adam*) comte d'Abenſperg & de Traun lui ſuccéda. Ce dernier a eu de grands emplois : il étoit chambellan de l'empereur, conſeiller privé, landmarſchall de l'Autriche ſous l'Ens, & chevalier de la toiſon d'or. L'an 1709, après que l'électeur de Baviere eût été mis au ban de l'Empire, on lui donna la ville & la ſeigneurie d'Abenſperg ; mais il fut obligé de la remettre à l'électeur en vertu d'un article de la paix de Bade. Il mourut le 8 de ſeptembre de l'an 1715. * Aventin, *l.* 2, *p.* 58, *l.* 5, *p.* 313. Imhoff, *notit. Imper. l.* 7, *c.* 16. Zeiler, *topog. Bavar.*

ABEN-TAAMON, prince de la famille d'Abdallah ſixiéme caliſe de la race d'Ommiah, qu'Abdulmalic fit mourir, paſſa en Afrique pour éviter la colere de ce caliſe, qui faiſoit main baſſe ſur toutes les perſonnes de ſa famille. Etant arrivé en la Mauritanie Tingitane, il y fut élevé ſur le trône à cauſe de ſa naiſſance & de ſon mérite, vers l'an de J. C. 689, & 70 de l'hégire. Il eut de grandes guerres contre les Romains & les Goths, qui tenoient la côte de Barbarie. Après pluſieurs victoires il ſe fit appeller Emir-al-Moumenin, pour braver les caliſes d'Arabie. On croit qu'il fit bâtir la ville de Maroc, mais les Arabes diſent le contraire. * Marmol, *l.* 2, *c.* 9.

ABEN-TESPHIN, *cherchez* ABU-TECHIFIEN.

ABEN-TIBBON, fameux rabbin du XIV ſiécle, dit autrement *R. Moyſe Aben-Tibbon*, ſelon Ganz *in Zemach. David*, *p.* 142, traduiſit Euclide d'arabe en hébreu. Il compoſa auſſi une phyſique hébraïque qu'il intitula *l'eſprit de grace*. On dit qu'il étoit né en Eſpagne ; & qu'il mourut à Rhodes en 1190, ou 1217. * Konig. *bibl. vetus & nova.* Sixt. Senenſ. *lib. IV*, *bibl.* Genebrard. *in chron.* Buxtorf. *de Ab. Elv. pag.* 34.

ABENVIRGÆ, rabbin, auteur de tables aſtronomiques. * Voſſius, *de mathematicis*, *c.* 25, §. 50.

ABEN-XAUHAR, eſt un de ces malheureux Moriſques d'Eſpagne qui ſe révolterent dans le XVI ſiécle, & renierent leur baptême pour relever la ſecte de Mahomet. Il fut un des premiers qui conſeilla aux Moriſques de prendre les armes ; & il le fit avec plus d'ardeur que les autres. On voulut le faire roi de Grenade, quelques-uns même l'avoient déja reconnu, mais il aima mieux faire donner cette qualité à ſon couſin Ferdinand de Valor, qu'on nomma *Aben-Humeya*. Aben-Xauhar fut ſon lieutenant général ; mais n'étant pas ſatisfait de la conduite du nouveau roi, il mourut de déplaiſir, l'an 1569 de J. C. & de l'hégire 977. * Thuan. *hiſt. l.* 48.

ABEN-ZOAR, *cherchez* AVEN-ZOAR.

ABEONE & ADEONE, nom de deux divinités que les païens avoient en grande vénération, parcequ'elles préſidoient aux voyages. * S. Auguſtin, *de civit. Dei*, *lib.* 4 & 7.

ABER ou HABER, Cinéen, deſcendu d'Abab, allié de Moïſe. Il s'étoit ſéparé des autres Cinéens, & s'étoit campé juſqu'à la vallée appellée Sennim, près de Cedis. Ce fut ſa femme Jaël qui tua Siſara, général de l'armée de Jabin, roi d'Azor, en lui perçant la tête d'un clou. * *Judic.* 4.

ABER, grand lac de la province de Loch-Aber, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale : on l'appelle auſſi Loch, ou Coch ; c'eſt ce qui a donné le nom à la province. Il a quinze ou ſeize lieues de longueur, & il communique par un canal avec la mer d'Irlande. Il y a eu autrefois ſur ce lac une ville aſſez forte, qui a été détruite par les Danois & les Normans. * Beverell, *delic. de la Gr. Bret. p.* 1261.

ABERCE ou ABIRCE, évêque d'Hiéraples en Phrygie, du temps de l'empereur Marc-Auréle, ſi l'on en croit Métaphraſte. Son nom eſt célébre parmi les Grecs, qui en font la fête le 22 octobre, & lui donnent la qualité d'ἰσαπόστολος, c'eſt-à-dire, *égal aux apôtres*. Mais ſa vie compoſée par Métaphraſte eſt ſi pleine de fables ridicules, que Baronius a été obligé de la condamner, ainſi l'on ne peut y ajouter foi. On le met entre Papias & Apollinaire, tous deux évêques d'Hiéraples, mais il eſt fait mention dans ſes actes d'un ſecond ABERCE ſon ſucceſſeur. Cependant il eſt difficile de trouver un temps aſſez conſidérable entre Papias & Apollinaire, pour y placer ces deux évêques ; & tout ce qu'on dit d'Aberce n'étant fondé que ſur des actes manifeſtement ſuppoſés, ne mérite aucune croyance. Il eſt parlé dans Euſebe d'un Avircius Marcellus, à qui un auteur anonyme adreſſe un livre contre la ſecte des montaniſtes ; mais on ne ſait rien de cet Avirce ou Abirce, & ce n'eſt que par une ſimple conjecture qu'on le croit le même que ſaint Aberce, évêque d'Hieraples. Si cela étoit, il faudroit qu'il eût ſuccédé à Apollinaire, car ce dernier a écrit contre les montaniſtes dans le temps de la naiſſance de cette héréſie ; au lieu que l'auteur anonyme qui a écrit par ordre d'Avirce Marcelle, n'a compoſé ſon livre qu'après la mort de Montan & de Maximille. * Euſebe, *l.* 5, *c.* 16, & les notes de Valois. Les *menologes* des Grecs. La vie de ſaint Aberce, dans Lipoman, Surius. La même vie donnée par Haloix. Baronius, *ad ann.* 163. Allatius, *de Simeonibus.* Tillemont, *tome* 2 *des mémoires pour l'hiſt. eccléſiaſt.* Baillet, *vies des ſaints.*

ABERCOBAB, ville de la province d'Arragian,

ſituée entre le pays de Fars & d'Ahovaz, fut bâtie par Kaicobad, premier roi de Perſe, de la race des Kaianides dont elle porte le nom. Le mot perſien *Aber*, qui ſignifie *au-deſſus*, marque qu'elle eſt ſituée ſur une montagne, de même que les autres villes, dont le nom commence par *Aber*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABERCONWEY, qu'on appelle auſſi *Conwey*, en latin *Aberconovium*, petite ville ou bon bourg d'Angleterre, dans le comté de Carnarvan, province de la principauté de Galles. Il eſt ſitué à l'embouchure du Conwey, dont il a pris ſon nom. Edouard I le fit bâtir des ruines de l'ancienne *Conovium*, cité des Ordovices, de laquelle il reſte encore un petit village nommé *Caerhean*, environ à une lieue & demie d'Aberconwey, & ſur la même riviere. * Baudrand.

ABERCOUH, ou ABERCOUEH, ville de l'Iraque perſienne, dont le nom ſignifie chez les Perſans le ſommet d'une montagne. Elle commande une campagne, qui paſſe pour la plus fertile & la plus riche de toute la Perſe, & qui s'étend juſqu'au territoire d'Iſtekhar, que l'on croit communément être l'ancienne Perſepolis. On compte d'Abercouh juſqu'à Iſpaham vingt paraſanges, qui ſont quatre-vingt mille pas. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABERDON, ville maritime d'Ecoſſe dans la province de Marr, avec évêché, qui y fut transferé de Murtlac en 1100, & avec univerſité fondée en 1480 par le roi Alexandre II. Cette ville appellée en latin *Aberdonia*, *Aberdonium* ou *Aberdona*, & en écoſſois *Aberdéen*, eſt partagée en deux villes, dont chacune a une univerſité. La premiere, nommée *Old Aberdéen*, eſt ſituée à l'embouchure de la Done, & n'eſt éloignée que de mille pas de la nouvelle, ou *New Aberdéen*, qui eſt ſur la Dée, & eſt plus marchande que l'autre. L'ancienne Aberdéen eſt le ſiége de l'évêché, ſuffragant de l'archevêché de S. André. Boëtius, *hiſt Scot.* Ortelius. Baudrand. Bayle, *diction. crit.* La Martiniere, *diction. géogr.*

ABER-FRAW, en latin, *Gudivia* ou *Aberfravia*, ville de l'iſle d'Angleſey, vis-à-vis du pays de Galles, en Angleterre. Elle étoit autrefois la réſidence des rois Venedotiens, qu'on appelloit auſſi *rois d'Aber-Fraw*. On y voyoit autrefois de ſuperbes palais, dont il ne reſte aujourd'hui que des maſures. * Cambden. Sanſon.

ABERGEVENNI, *cherchez* FISHGARD.

ABERNETHY, *Abernatum* & *Abernata*, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Strath-Erne. Elle a été autrefois capitale des Pictes, avec un évêché que le roi Kennet ou Canut III fit transferer à S. André, *cherchez* S. ANDRÉ. * Boëtius, *l.* 2, *hiſt. Scot.* Cambden. *deſcript. magn. Britan.* Le Mire, *geograh. eccleſ. &c.*

ABESAN, *cherchez* ABZAN.

ABESKOUN & ABKOUN ou ABGOUN, iſle de la mer Caſpienne, qui n'eſt éloignée de la ville d'Eſterabad que de trois paraſanges, dans laquelle il y a une ville & une riviere qui porte le même nom, ſelon Ebn-Caſſem. Quelques-uns veulent que l'iſle ſoit ſituée à l'embouchure de la riviere qui porte le nom d'*Abés* & d'*Abeskoun*. Ce fut dans cette iſle que le malheureux prince Mohammed ſultan de Khouarzem ſe retira, & mourut après ſa déroute. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABETHARIM, qui eſt traduit dans les verſions grecques d'Aquila & de Symmaque, & dans notre vulgate, *le chemin des eſpions*, par lequel les Iſraélites étoient entrés dans les terres d'Arad, roi des Chananéens, eſt, ſelon S. Jérôme, le nom du lieu où ce roi vint à leur rencontre, & où il fut défait. Le même lieu fut depuis appellé *Orma*, c'eſt-à-dire, *anathême*. Les Septante ont auſſi pris ce mot pour le nom propre, & ont traduit Atharim. * *Num.* 21, *v.* 1. Hieron. *de locis hebr.*

ABEX (la côte d') pays de la haute Ethiopie en Afrique, s'étend beaucoup le long de la mer Rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abiſſinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la diviſe en deux parties; la *ſupérieure*, qui eſt au ſeptentrion, porte le nom de *Beglierbegli d'Habeleth*, & dépend de l'empire du Turc. Ses principales villes ſont Ercoco, & Suaquem, qui en eſt la capitale & le ſiége du gouverneur. Elle eſt fort ſabloneuſe, manque d'eau, & eſt par conſéquent peu fertile. L'*inférieure*, qui contient le royaume de Dancali, l'eſt beaucoup plus. Elle eſt poſſédée par les Maures. Les villes de Degibeldara & de Degibelcora en ſont les lieux principaux. Ce pays eſt une partie de l'ancienne Trogloude, & ſes habitans ſuivent la religion mahométane. * Baudrand.

ABGAR ou ACBARE, AGBARE, ABGARE, ABAGARE ou AVGARE, nom, ou plutôt titre commun à pluſieurs rois d'Edeſſe, Arabes d'origine. Quoiqu'on liſe *Abgare* dans quelques médailles, on devroit néanmoins préférer la prononciation du terme *Agbar*, parceque c'eſt le ſon du mot arabe, qui ſignifie *très-puiſſant*; auſſi lit-on dans les manuſcrits les plus corrects *Agbar*. Il y a eu pluſieurs princes de ce nom qui ont régné, non-ſeulement à Edeſſe, ville de l'Oſroëne, dans la Méſopotamie, mais encore ſur quelques tribus ou nations des Arabes.

ABGAR, roi des Arabes, fut cauſe par ſa perfidie, de la défaite du célébre Craſſus, dans la bataille qu'il livra aux Parthes, l'an avant J. C. 52. Il avoit été allié des Romains ſous Pompée; & dans la ſuite il eut l'habileté de ſe mettre parfaitement bien dans l'eſprit de Craſſus, tant par les empreſſemens d'un zèle affecté, que par ſa facilité à lui fournir des ſecours d'argent, mais il n'entra dans la confidence de ce général que pour révéler aux Parthes ſes deſſeins les plus ſecrets. Il eut encore l'adreſſe de faire improuver à Craſſus les conſeils ſalutaires que lui donnoient d'un côté le queſteur Caſſius, & de l'autre Artabaze roi d'Arménie. Enfin, lorſqu'il eut engagé l'armée romaine dans des lieux déſavantageux, craignant de voir ſa trahiſon découverte, il prit les devants, & ſe retira parmi les Parthes, ſous prétexte de vouloir reconnoître & inſulter leur armée. Ce prince eſt nommé par Plutarque *Achare*, dans quelques manuſcrits, quoique dans la plupart on liſe *Ariamnes*. Les manuſcrits de Sextus Rufus ne varient pas moins au ſujet du nom de ce prince; mais dans quelques-uns, auſſi-bien que dans Appien & Dion, il eſt appellé *Abgare* ou *Achare*. * Plutarch. *in Craſſo.* Sextus Rufus, *in breviar.* Dio, *lib.* 40. Appian. *in parthic.* Procop. *bell. perſic. lib.* 2. *Cherchez* CRASSUS.

ABGAR, roi des Arabes, & ſouverain d'Edeſſe, fils d'Ucanie ou d'Ucame. C'eſt peut-être le même que Joſéphe nomme Abia, & il n'y a pas de doute que ce ne ſoit celui que Procope dit avoir été chéri de l'empereur Auguſte, qui le retint à ſa cour à force de careſſes. Euſebe rapporte que ce prince inſtruit des prodiges que Jeſus-Chriſt opéroit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuſe, dont il étoit tourmenté: c'étoit de la goute ſelon Procope, & de la lépre ſelon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes:

ABGAR ROI D'EDESSE,

A JESUS, *Sauveur plein de bonté, qui paroît à Jeruſalem*,

SALUT.

On m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites, guériſſant les malades ſans herbes ni médecines. Le bruit eſt que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les eſtropiés, que vous nettoyez les lépreux, que vous chaſſez les démons & les eſprits malins, que vous remettez en ſanté ceux qui ont de longues & incurables maladies, & que vous redonnez la vie aux morts. Entendant cela de vous, je crois que vous êtes Dieu, qui avez voulu deſcendre du

ciel, ou que vous êtes le fils de Dieu ; qui opérez ces choſes ſi miraculeuſes. C'eſt pourquoi j'ai oſé vous écrire cette lettre, & vous ſupplier affectueuſement de prendre la peine de me venir voir, & de me guérir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai ſu que les Juifs vous perſécutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire périr. J'ai ici une ville qui eſt belle & commode ; encore qu'elle ſoit petite, elle ſuffira pour tout ce qui vous ſera neceſſaire.

Jeſus-Chriſt retenu dans la Judée par la néceſſité d'y accomplir les myſteres pour leſquels il avoit été envoyé, fit cette réponſe par écrit au roi Abgar :

Vous êtes heureux, Abgar, de croire en moi ſans m'avoir vu ; car c'eſt de moi qu'il eſt écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu croient & reçoivent la vie. *Quant à ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accompliſſe ici toutes les choſes pour leſquelles je ſuis envoyé, & qu'enſuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y ſerai retourné, je vous enverrai un de mes diſciples, afin qu'il vous guériſſe de votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous, & à ceux qui ſont avec vous.*

Abgar ne fut pas long-temps ſans voir l'accompliſſement de la promeſſe que Jeſus-Chriſt lui avoit faite. S. Thomas lui envoya S. Thadée, non celui des douze apôtres qui eſt auſſi appellé Jude, mais l'un des ſeptante diſciples. Dès qu'il fut arrivé à Edeſſe, il ſe logea chez un particulier nommé Tobie, où ſa réputation éclata bientôt, par un ſi grand nombre de miracles, qu'elle parvint juſqu'aux oreilles du roi, qui lui demanda s'il étoit le diſciple promis. Thadée lui répondit que oui, & lui dit qu'il venoit pour récompenſer la foi que ce prince avoit eue en Jeſus-Chriſt ; à quoi le roi répliqua dans les premiers mouvemens de ſon zèle, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que ſans les Romains il eût voulu tailler en piéces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profeſſion de foi S. Thadée guérit le prince, en lui impoſant les mains ; & ce miracle, auſſi-bien que les autres qu'il opéra, diſpoſa tellement les habitans d'Edeſſe à recevoir la doctrine de Jeſus-Chriſt, qu'ils l'embraſſerent dès qu'elle leur eut été annoncée par S. Thadée, & qu'ils la retinrent depuis très-conſtamment.

Voilà les principales circonſtances de la converſion d'Abgar, qu'Euſebe de Céſarée dit être tirées des archives de l'égliſe d'Edeſſe, & dont il a cru devoir enrichir ſon hiſtoire eccléſiaſtique. Quant au temps auquel Thadée fut envoyé à Edeſſe, il eſt aſſez difficile de le déterminer. L'édition d'Euſebe faite à Genève, *pag.* 25, & la traduction de Muſculus, *pag.* 15, auſſi-bien que la traduction de Rufin, *pag.* 17, placent cette miſſion ſous l'an 43, date qui devoit marquer les années du regne d'Abgar, puiſqu'il paroît que c'étoit celle des regiſtres d'Euſebe ; mais M. de Valois dit que les manuſcrits portent l'an 340 & non 43, calcul qui forme une difficulté que nous développerons plus bas.

Quoique l'autorité d'Euſebe ſoit d'un grand poids, & que S. Ephrem ait reçu cette hiſtoire après lui, en quoi ils ont été ſuivis par le comte Darius dans une épître à S. Auguſtin, par Théodore Studite dans une autre au pape Paſcal, par Cedrene, Procope, S. Jean de Damas, Evagre, & par le pape Adrien dans une épître à Charlemagne ; quelques modernes n'ont pas laiſſé d'attaquer la réponſe de Jeſus-Chriſt à Abgar, & l'hiſtoire de ſa converſion. Tels ſont Caſaubon, auquel Greſſer a répondu ; & après lui le pere Alexandre & M. Du-Pin, que M. de Tillemont a réfutés. Les objections du pere Alexandre ſur la lettre de Jeſus-Chriſt ſont, 1. Que ſi cette lettre étoit véritable, elle eût été reçue dans l'Egliſe comme canonique ; au lieu que dans le concile de Rome ſous le pape Gelaſe, elle a été miſe entre les écrits apocryphes. M. de Tillemont, qui avoue que cette difficulté eſt très-conſidérable, y répond néanmoins, en diſant que l'Egliſe, qui n'a reçu cette lettre que par une voie purement humaine, comme tirée des archives d'Edeſſe, n'a pas cru devoir la ranger au nombre des écritures ſacrées & canoniques, & que par cette raiſon elle l'a déclarée apocryphe, mais non fauſſe. La ſeconde difficulté du P. Alexandre roule ſur ce que ces paroles de la réponſe où il eſt dit, *c'eſt de moi qu'il eſt écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu, croient & reçoivent la vie*, ne ſe trouvent nulle part dans l'écriture, & ne peuvent regarder que les paroles de Jeſus-Chriſt à S. Thomas, prononcées depuis ſa réſurrection : *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru* : citation d'où l'on pouroit conclure que cette lettre eſt ſuppoſée. M. de Tillemont fait remarquer au P. Alexandre, & à M. Du-Pin, après lui, que les paroles conteſtées dans la réponſe de Jeſus-Chriſt contiennent manifeſtement le ſens de pluſieurs prophéties, telles que ſont celles d'Iſaïe, *chap.* 52, *v.* 15, & *chap.* 65, *v.* 1 & 2. Les autres difficultés formées par le P. Alexandre ſont moins conſidérables. *On n'a pas objecté*, dit-il, *cette épître aux ariens ; eſt-ce qu'on la croyoit fauſſe* ? Non, puiſqu'Euſebe lui-même l'a autoriſée ; mais outre qu'elle n'a rien qui prouve la nature divine de Jeſus-Chriſt, où s'engageroit-on, ſi l'on vouloit rendre compte de cette omiſſion & de mille autres de cette nature ? Enfin le P. Alexandre remarque que S. Auguſtin & S. Thomas après lui, ont ſoutenu que Jeſus-Chriſt n'avoit rien écrit, & que S. Jérôme n'a point parlé d'Abgar dans ſon traité des écrivains illuſtres. Mais, pour ce qui regarde les écrits de Jeſus-Chriſt, qui peut aſſurer que S. Auguſtin & S. Thomas euſſent pour alors en vûe la réponſe du Sauveur ? & quand même ils l'auroient eue, auroient-ils dû changer de ſentiment, puiſque cette lettre n'a point de rang entre les écritures ſacrées, & que d'ailleurs elle ne contient ni dogmes, ni témoignages de la divinité de Jeſus-Chriſt ? Quant à l'objection tirée de S. Jerôme, on ne doit pas être ſurpris que ce pere n'ait pas compté le roi Abgar entre les écrivains eccléſiaſtiques pour une lettre de quelques lignes ſeulement : au contraire il y auroit lieu d'être ſurpris qu'il en eût fait mention.

Venons à M. Du-Pin. Il abandonne tous les argumens du P. Alexandre, hors le ſecond, auquel on a répondu. Le dernier de ceux qu'il forme ſur la miſſion de S. Thadée, eſt celui qui mérite le plus d'attention. *Il eſt marqué*, dit-il, *à la fin des actes de la ville d'Edeſſe, que cette hiſtoire étoit arrivée l'an 430 des Edeſſeniens ; or cette année 430 eſt la XV de Tibere, en laquelle les anciens ont cru que Jeſus-Chriſt étoit mort & reſſuſcité, & il faudroit dire, ſuivant cette époque, que cela arriva auſſitôt après la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & qu'ainſi Abgar & pluſieurs autres gentils d'Edeſſe ont reçu l'evangile avant Corneille ; ce qui eſt manifeſtement contraire aux actes des apôtres, & par conſéquent il eſt comme aſſuré que cette hiſtoire eſt fauſſe, & que ces lettres ſont ſuppoſées.* Cette date de 430 s'eſt gliſſée ſans doute par une faute d'impreſſion dans l'objection de M. Du-Pin, au lieu de 340, qui eſt la véritable. M. de Tillemont convient avec lui qu'il eſt hors d'apparence que cette hiſtoire ſoit arrivée l'an 340 des Edeſſeniens ; ce qui ſuppoſeroit que Jeſus-Chriſt eſt mort la vingt-neuviéme année de l'ére chrétienne, contre l'opinion généralement reçue. Auſſi, ſans s'attacher à ſoutenir ce calcul, il conjecture qu'il faut lire la 43 année, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, ou bien qu'il s'eſt gliſſé quelque erreur de chiffre dans le nombre 340, au lieu duquel il faut lire 346 ou 347 : conjecture d'autant plus vaiſemblable, qu'Euſebe, qui étoit habile chronologiſte, n'a pas laiſſé d'autoriſer cette hiſtoire, malgré la difficulté de cette date qu'il ne pouvoit ignorer, puiſqu'il a connu l'ére d'Edeſſe, & qu'il l'a même citée au ſujet de l'héréſie des manichéens. Les autres objections de M. Du-Pin paroiſſent

Digitized by Google

bien moins difficiles à réſoudre. *Qui peut s'imaginer*, dit-il, *que le roi d'Edeſſe, ſur le ſimple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jeſus-Chriſt, ſoit d'abord perſuadé de ſa divinité*? Mais en vérité eſt-ce une choſe impoſſible qu'Abgar, inſtruit par la renommée des merveilles éclatantes de la vie de Jeſus-Chriſt, ait cru en lui, lorſque les démons même publioient qu'il étoit le fils de Dieu? Prétend-on ainſi borner le pouvoir de la grace ſur les cœurs, & l'effet de ces paroles prononcées par J. C. lui-même: *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru? Enfin quelle extravagance*, pourſuit M. Du-Pin, *de faire dire à ce petit roi, qu'il eût fait la guerre aux Juifs ſans la crainte des Romains*? Mais il n'y a rien de cela dans la lettre d'Abgar.

Ce ſont-là les réponſes de M. de Tillemont aux conjectures alleguées par M. Du-Pin. On laiſſe à juger ſi elles levent entierement les difficultés propoſées par le dernier. L'autorité d'Euſebe n'eſt pas à conſidérer ſur cette hiſtoire, car il eſt viſible qu'il ne rapporte ce fait que ſur la foi de quelques archives prétendues de l'égliſe d'Edeſſe: on ſait combien ces ſortes de monumens ſont ſujets à caution dans des hiſtoires de cette nature. Il eſt viſible que ce qui eſt dit dans la lettre attribuée à Jeſus-Chriſt, eſt une alluſion aux paroles de Jeſus-Chriſt à S. Thomas: *Heureux ceux qui n'ont point vu & qui ont cru*: & il n'y a rien de ſemblable dans les deux paſſages d'Iſaïe cités par M. de Tillemont; au contraire, il y eſt marqué que ceux qui ne connoiſſoient pas le Seigneur, & qui ne le cherchoient pas, l'ont vu, & l'ont trouvé. La réforme de M. de Tillemont de la date de l'an 340 n'eſt fondée ſur aucune autorité, & le texte d'Euſebe porte expreſſément 340. Ce ne peut être que pour accorder cette hiſtoire avec l'évangile, que les traducteurs ont changé 340 en 43. Quelque bon chronologiſte qu'ait été Euſébe, il ſe peut faire qu'il n'ait pas fait d'attention à l'anachroniſme du mémoire qui lui avoit été fourni. Ce que l'on fait écrire par Abgar à Jeſus-Chriſt ſur le ſimple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jeſus-Chriſt: *Je ſuis perſuadé que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu*, marque viſiblement que c'eſt un chrétien qui fait parler Abgar à peu près comme il parleroit lui-même; & il n'y a point d'apparence qu'un prince qui n'avoit point la connoiſſance du vrai Dieu, ait eu ces ſentimens, & ſe ſoit ſervi de ces expreſſions. Quelque zèle que pût avoir Abgar, quand Thadée le vint trouver, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'affectation dans les paroles qu'on lui met à la bouche, & qu'elles ne ſoient plutôt de l'invention d'un conteur de fables, que l'expreſſion naturelle des ſentimens d'un prince.

Reſte à parler d'une image que l'on prétend avoir été faite de la main de Dieu, & avoir été envoyée par Jeſus-Chriſt au roi Abgar. Euſebe n'avoit rien trouvé ſur cette image dans les actes de la ville d'Edeſſe, & il n'en fait aucune mention dans ſon hiſtoire. Evagre eſt le premier qui en ait parlé, *liv. 4 de ſon hiſtoire, c.* 27, où il rapporte qu'Edeſſe étant aſſiégée par Coſrhoès, les aſſiégés porterent cette image ſur les murs de leur ville, d'où elle opéra un miracle, en mettant le feu au bois qui ſoutenoit le rempart que les ennemis avoient élevé pour entrer dans la ville. Le P. Combefis nous a donné en grec un traité attribué à Conſtantin Porphyrogenete, dont l'auteur rapporte la tranſlation de cette image à Conſtantinople ſous l'empereur Romain Lécapene; mais c'eſt une piéce pleine de fables, & qui n'eſt d'aucune autorité. Cependant les Grecs ont inſtitué une fête en l'honneur de cette image. Le comte Darius dans ſa lettre à S. Auguſtin, parlant de la lettre de Jeſus-Chriſt à Abgar, dit que Notre-Seigneur lui avoit déclaré que ſa ville ne ſeroit jamais priſe par ſes ennemis, oracle que Procope prétendoit convaincre de faux dans ſon hiſtoire. Evagre remarque qu'on ne lit point cela dans la lettre de Jeſus-Chriſt à Abgar, quoique les chrétiens le croient communément, & que l'évenement ait fait voir la vérité de cette prédiction: en quoi Evagre s'eſt trop avancé; car outre que cette ville eſt tombée ſous la puiſſance des Saraſins, & ſous celle des Turcs, elle avoit été priſe & brulée par les Romains dès l'an de J. C. 116 ou 117 ſous l'empire de Trajan. * Joſéphe, *antiq. l.* 20. Euſebe, *hiſt. eccleſ. l.* 1, *c.* 13, & *l.* 2, *c.* 1. Le comte Darius, *dans une épître à S. Auguſtin, p.* 231, *edit. Bened.* Procop. *de bello perſic. l.* 2, *c.* 12. Dio, *l.* 68. N. Alexandr. *hiſt. eccleſ. t.* 1. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſt. eccleſ. tom.* 1.

ABGAR, roi des Arabes, & ſouverain d'Edeſſe, ſe joignit ſous l'empire de Claude aux ſeigneurs Parthes qui refuſoient de reconnoître Gotarze, & avoient député ſecrétement à Rome pour avoir un autre roi. C. Caſſius gouverneur de Syrie, conduiſit par ordre du ſénat, & mit entre leurs mains, Meherdate fils de Vonone, & petit-fils de Phraate. Abgar qui favoriſoit ſecretement le parti de Gotarze, amuſa quelque-temps Meherdate à Edeſſe, enſuite de quoi ils ſe joignirent avec Jazate roi de l'Adiabene. Mais lorſque Meherdate, après avoir pris Ninos ou Ninive, fut près de livrer bataille à Gotarze, ces deux traîtres l'abandonnerent & paſſerent du côté de l'ennemi: perfidie qui cauſa la ruine & la défaite de ce malheureux prince. * Tacit. *annal. l.* 12, *c.* 12, 13, & 14.

ABGAR, roi des Arabes & ſouverain d'Edeſſe, qui vivoit ſous l'empire de Trajan, tâcha long-temps de ſe ménager entre les Romains & les Parthes; & lorſque Trajan ſoumit l'Arménie l'an 107 de J. C. Abgar différa long-temps de l'aller trouver en perſonne, ſe contentant de lui envoyer des députés, & de lui faire des préſens. Peut-être en eut-il été puni, ſi le prince Arbande ſon fils, qui avoit été trouver l'empereur, & qui s'étoit parfaitement bien mis dans ſon eſprit, n'eût pris ſoin de l'appaiſer. En effet, lorſque cet empereur vint à Edeſſe après ſa victoire, il reçut les excuſes d'Abgar, & le traita comme ami. * Dio, *l.* 68 & 69.

ABGAR, roi d'Edeſſe, qui vivoit ſous l'empire d'Antonin *le Pieux*, vers l'an de Jeſus-Chriſt 138, eſt peut-être fils du précédent, & le même que le prince Arbande dont nous venons de parler. Les auteurs nous le dépeignent comme un prince très-religieux, & l'on dit qu'il défendit aux Syriens de ſe faire eunuques pour ſervir leur déeſſe Ops, ou Rhea. * Epiphan. *hæreſ.* 56, *c.* 1. Euſeb. *præparat. evang. l.* 6.

ABGAR, roi d'Edeſſe, qui eſt apparemment ſucceſſeur du précédent, mena du ſecours à l'empereur Severe dans ſon expédition contre les Parthes, & lui donna même ſes enfans pour ôtage de ſa fidélité, l'an de J. C. 197. Six ans après ce prince fit un voyage à Rome avec une ſuite ſi magnifique, qu'on ne feignit point de la comparer à celle de Tyridate ſous Neron. Spartien s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que ce prince avoit été vaincu & ſoumis par Severe. * Herodian. *l.* 3. Spartian, *in vita Sever.* Dio, *l.* 79.

ABGAR, roi d'Edeſſe & ſucceſſeur du précédent, allié des Romains, fut arrêté en trahiſon par l'empereur Caracalla, qui l'avoit invité de le venir trouver comme ami. On le dépouilla de ſes états, & il fut mené à Rome avec ſes deux fils Abgar & Antonin. L'aîné y mourut à vingt-ſix ans, & ſon épitaphe, qui a été faite par ſon frere, eſt venue juſqu'à nous. Caracalla mit une colonie à Edeſſe; ainſi l'on pouroit croire que ce royaume fut éteint dans ce temps-là, c'eſt-à-dire, l'an 216 de J. C.

On trouve encore un portrait d'un Abgar avec une couronne ou thiare en tête ſur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien, qui regnoit vers l'an 240. D'ailleurs, George le *Syncelle*, après Jules Africain, parle d'un Abgar, qui regnoit encore à Edeſſe du temps d'Héliogabale. Cela pouroit faire conjecturer que le fils

du

Digitized by Google

du dernier Abgar avoit été rétabli par l'empereur Macrin. Quoi qu'il en ſoit, dans le IV ſiécle, Edeſſe & toute l'Oſrhoëne étoit abſolument ſoumiſe aux Romains, & n'avoit plus de princes particuliers, * Dio, *l.* 77. Sidon. Apollin, *l.* 2, *epiſt.* 8. Occo, *in numiſmat.* Syncell. *in chronograph.* Ezech. Spanheim, *diſſert. de uſu & præſtantia numiſmatum.*

ABGILLE (Jean) nom que s'eſt donné l'auteur d'un ouvrage rempli de fables. *Suffridus Petri*, qui étoit Friſon, & fort entêté de ſa patrie, en parlant des écrivains célébres de la Friſe, n'a pas oublié Abgille. Il étoit, dit-il, fils d'un roi de Friſe, & mena une vie ſi exemplaire, qu'on lui donna le ſurnom de prêtre. On doit ſavoir bon gré à cet auteur de nous avoir appris que la Friſe étoit gouvernée alors par des rois; mais il ne ſe borne pas à cette ſeule découverte; il croit fermement ce que l'impoſteur caché ſous le nom d'Abgille dit de lui-même, qu'il accompagna Charlemagne dans la Paleſtine, & que de-là il paſſa dans les Indes, où il fonda l'empire des Abiſſins, dont le ſouverain à cauſe de lui a été appellé depuis Prêtre-Jean. Rien n'eſt plus indigne de créance que toute la relation d'Abgille; tout y eſt faux, & le fond & les circonſtances.

ABGOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABHER, ville de la province appellée *Gebal* ou *Iraque Perſienne*, ſituée au quatriéme climat, à 84 degrés 30 minutes de longitude, & à 36 degrés 45 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABHERI étoit natif de la ville d'Abher. On le nomme autrement *Athir-Eddin Moſadhel ben Omar.* C'eſt le meilleur auteur Arabe qui ait écrit ſur l'*Iſagoge de Porphyre:* nous avons auſſi de lui un livre intitulé, *Eſcharat Al-Abheri.* Il fut pere de Saadeddin, viſir du ſultan Aliſchah, fils de Tagaſch, de la dynaſtie des Khouarezmiens. Son commentaire ſur Porphyre ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *n°* 908. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIA. Il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom.

Le premier fut le ſecond fils de *Samuel.* Il fut établi avec ſon frere Joël par ſon pere pour l'aſſiſter dans le gouvernement du peuple Juif & l'adminiſtration de la juſtice, l'an du monde 2908. Mais leurs violences & leurs débauches furent cauſe que le peuple ſe ſouleva, & obligea Samuel de lui donner un roi, qui fut Saül. * *I Reg. VIII.* 2.

Le ſecond fut le premier fils de Jeroboam, premier roi de Samarie, qui fut frapé d'une cruelle maladie pour les péchés de ſon pere. Sa mere vint conſulter le prophéte Ahias, & lui demander quelque ſecours du ciel pour ſa guériſon. Il lui dit qu'elle s'en retournât au plutôt; qu'à peine auroit-elle le pied ſur la porte de la ville, que ce fils pour lequel elle s'intéreſſoit ſi fort mourroit, qu'il ſeroit le ſeul de ſa race qui ſeroit inhumé dans le ſépulcre des rois; & que tous les autres ſeroient ou dévorés par les chiens, ou mangés des oiſeaux. Cela arriva comme l'avoit prédit le prophéte, l'an du monde 3031. * *III. Reg. XIV.*

Le troiſiéme fut fils de *Bechor.* * *I. Paralipomenes, VII.* 8.

Le quatriéme dont nous parlons plus bas, fut fils & ſucceſſeur de *Roboam.*

Le cinquiéme étoit roi des Parthes. Il vint faire la guerre à Izate roi des Adiabeniens, à la ſollicitation des grands de ſon royaume, qui s'étoient ſoulevés contre lui, parcequ'il avoit embraſſé la religion des Juifs, & ſelon d'autres, celle des Chrétiens. Il fut auſſi malheureux dans cette guerre, qu'il fut injuſte à l'entreprendre. Il fut défait; & s'étant enfermé dans un château, il y fut incontinent aſſiégé par l'armée d'Izate, qui le preſſa ſi vivement, qu'il fut contraint de ſe tuer de déſeſpoir, de peur de tomber entre les mains de celui qu'il avoit ſi injuſtement attaqué. * Joſéphe, *Ant. liv. XX, chap.* 2.

ABIA, ABIAH ou ABIAM, roi de Juda, étoit fils de Roboam & de Maacha, fille d'Abſalom. Il commença de regner à l'âge de dix-huit ans, & gouverna pendant trois ans. La ſeconde année de ſon regne il remporta une inſigne victoire ſur Jéroboam roi d'Iſraël, qui avoit levé une armée de huit cens mille hommes. Abia qui en avoit quatre cens mille, tua cinq cens mille hommes de ſes ennemis. L'hiſtorien ſacré, *dans les Paralipomenes*, eſt d'accord pour le nombre prodigieux avec Joſephe; mais le livre des Rois nous peint Abia comme un prince impie, adonné aux vices de ſes peres, au lieu qu'il eſt repréſenté dans Joſéphe comme un prince juſte & craignant Dieu. Abia, après ſa victoire ſur Jéroboam, emporta d'aſſaut Bethel, Iſſan, & pluſieurs autres places, & s'empara de tout le pays qui en dépendoit, &c. Il laiſſa de quatorze femmes qu'il eut, vingt-deux fils & ſeize filles, & mourut l'an du monde 3080, avant J. C. 955, après en avoir regné trois ſeulement. * *III des Rois*, 15. *II des Paralipomenes*, 13. Joſéphe, *liv.* 8, *antiq. c.* 11.

ABIA, chef d'une des 24 claſſes des prêtres des Juifs, ſuivant la diviſion qui en fut faite par David. Chacune de ces claſſes a depuis ſervi ſucceſſivement à ſon tour pendant ſept jours d'un ſabbat à l'autre dans le temple, & a retenu le nom du chef qu'elle avoit au temps de David, & le même rang. Le premier échut à la claſſe de Joïarib, & le huitiéme à celle d'Abia. Les tours de ces 24 claſſes étoient achevés en 168 jours. La claſſe de Joïarib entra l'an 4709 de la période julienne, le 15 de juillet. On le prouve, parceque ſuivant les Juifs la claſſe de Joïarib étoit en tour, quand la ville de Jéruſalem fut priſe par Tite l'an 4783 de la période julienne, la 70 de l'ére chrétienne, le 9 ou le 10 du mois *Ab*, qui avoit commencé le 27 juillet au ſoir ſixiéme férie. Ainſi la claſſe de Joïarib a du commencer un jour de ſabbat quatriéme août. En remontant de cette année 4783 de la période julienne, & comptant 161 cycles de tours entiers du ſervice des familles ſacerdotales dans le temple, de 168 jours chacun, on tombe au 15 juillet de l'année de la période julienne 4709, qui eſt un ſamedi, dans lequel la claſſe de Joïarib a commencé à entrer en miniſtere. Celle d'Abia qui étoit la huitiéme, y eſt entrée par conſéquent 50 jours après, le ſamedi 2 ſeptembre ſelon le calendrier julien, ou le 31 d'août ſelon la réforme d'Auguſte. Cela ſert à fixer le temps de la conception de S. Jean-Baptiſte fils de Zacharie, prêtre de la claſſe d'Abia, qui étoit entré en miniſtere dans le temple peu de jours avant que ſa femme eût conçu. * *I Paralip.* 24, *v.* 10. *Luce* 1, *v.* 5. Thoinart. *harm. évang. imprimée à Paris en* 1707.

ABIA, fille d'Hercule, nourrice d'Hyllus, qui ſe retira dans la ville d'Ira en Meſſenie, où elle bâtit un temple. Cette ville fut depuis appellée de ſon nom ABIA. Ira étoit une des villes qu'Agamemnon avoit promiſes à Achille, ſelon Homere.

ABIASARES, *cherchez* ABISARES.

ABIATHAR, grand ſacrificateur des Juifs, étoit fils d'Achimelech, qui avoit poſſédé la même dignité, & avoit reçu David chez lui. Ce procédé parut ſi offenſant à Saül, qui n'aimoit pas David, qu'il fit mourir Achimelech, & quatre-vingt-cinq prêtres. Abiathar fut le ſeul qui échapa de ce terrible maſſacre. Il fut depuis grand ſacrificateur, & donna ſouvent à David des marques de ſa fidélité, ſurtout durant la révolte d'Abſalom, lorſqu'il voulut ſuivre le roi & emporter l'arche; mais depuis, Abiathar s'étant engagé de ſervir Adonias pour le mettre ſur le trône de David ſon pere, Salomon irrité contre lui le priva de ſa dignité, & l'envoya en exil l'an du monde 3021, & avant Jeſus-Chriſt 1014. Ainſi s'accomplit en ſa perſonne ce que Dieu avoit prédit à Heli, que ſa poſtérité ſeroit détruite à cauſe des crimes de ſes deux fils. * *I. Regum* 22. *III. Regum* 2. Joſéphe, *l.* 7 & 8. *antiq.* Uſſer. *annal.*

ABIBAL, roi de Tyr, fut pere de cet Hiram qui entretint une parfaite intelligence avec Salomon. Joſéphe parle de lui dans le premier livre contre Appion, où il rapporte les témoignages de Ménandre & de Dius ſur Abibal & ſur ſon fils, & ſur les autres rois de Tyr. Abibal regna 53 ans. Il commença à regner la 65 année avant la fondation du temple de Jéruſalem, l'an 2962 du monde, 1073 avant Jeſus-Chriſt; car Joſéphe nous aſſure que Salomon commença à bâtir le temple de Jéruſalem la 11 ou la 12 année du regne d'Hiram, fils d'Abibal. * Joſéphe, *contra Appion*, *l.* 1, *c.* 5. Marsham. Du Pin, *biblioth. des auteurs proph.*

ABIBAS ou ABIBON, que l'on prétend avoir été fils de Gamaliel, dont il eſt parlé dans les actes des apôtres, fut baptiſé, élevé dans le chriſtianiſme, & paſſa ſa vie en prieres dans le temple. On tient qu'il mourut avant ſon pere Gamaliel, & qu'il fut enterré à Caphargamal dans le même tombeau que S. Etienne. Cette hiſtoire eſt fondée ſur une révélation que Gamaliel fit en ſonge à Lucien, prêtre de Caphargamal, le 3 décembre 415. Lucien en a écrit la relation. * Lucien, *de Stephano.* Avitus. Chronique d'Idace & de Marcellin. Photius, *cod.* 171. Bed. *in acta.* Les martyrologes. Combefis, *de Chryſ.* Pezron, *défenſe de l'antiquité des temps*, *c.* 2. Tillemont, *mém. pour ſervir à l'hiſt. eccléſiaſt. tom.* 2. Baillet, *vies des ſaints*, *au 3 août.*

ABIDANAB, *cherchez* AMINADAB.

ABIDON, *cherchez* ABILON.

ABIENS, peuples de Scythie, leſquels ayant toujours conſervé leur liberté depuis Cyrus, vinrent ſe ſoumettre à Alexandre *le Grand*, lorſqu'il étoit à Maracande, à préſent Samarcand. Ce qui fut d'autant plus glorieux à ce conquérant, que les Abiens, extrêmement jaloux de leur liberté, n'avoient jamais fait la guerre qu'à ceux qui avoient voulu y attenter. Homere, qui fait mention de ces peuples, témoigne qu'ils ſe nouriſſoient de lait de cheval. * Homer. *iliad.* 2. Quint-Curt. *l.* 7. Strab. *l.* 7.

ABIGAIL, épouſe de *Nabal*, lequel demeuroit dans le déſert de Maon, & qui avoit ſon bien ſur le Carmel, homme avare, brutal & malfaiſant. David pourſuivi par Saül, avoit toujours eu de grands égards pour tout ce qui appartenoit à Nabal. Dans une grande néceſſité, ce Prince lui envoya demander quelques rafraîchiſſemens pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Nabal ne répondit que par des paroles offenſantes: ce qui fit prendre à David le deſſein de l'exterminer lui & toute ſa maiſon. Mais Abigail étant venue au-devant de lui avec des vivres qu'elle lui apportoit, calma ſon juſte reſſentiment. David en fut charmé, & ne tarda pas à lui témoigner combien elle lui avoit été agréable; car Nabal étant mort dix jours après, il lui manda qu'il vouloit l'épouſer. Abigail témoigna d'abord qu'elle ſe croyoit indigne de cet honneur: enſuite elle vint trouver David, qui l'épouſa la même année de la mort de Samuel, l'an du monde 2975 & 1060 avant Jeſus-Chriſt. * *I Regum*, 25. Il y a eu auſſi ABIGAIL, fille de Naab, ſœur de Servia, & mere de Joab. *II Regum.*

ABIHAIL, pere de Suriel, chef de la famille des Moholites, dont il eſt parlé dans le livre des *Nombres*, *ch.* 3. C'eſt auſſi le nom de la femme de Roboam, ſucceſſeur de Salomon, *II Paralipomenes*, 11, & d'un des fils de Simei, *I Paral.* 2, *v.* 29. C'eſt encore le nom d'un fils d'Uri fils de Jara, *I Paral.* 5, *v.* 14. Eſther étoit auſſi fille d'Abihail. * *Eſther*, 2, *v.* 15, & 9, *v.* 29.

ABIK, SALAHEDDIN BEN ABIK SAFADI, auteur d'un commentaire fort ample ſur le poëme intitulé: *Lamiat Al-Agen*, compoſé par Tograi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIL, ancienne tribu des Arabes, du nombre de celles qu'on nomme *Perdues.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABILA. Il y a eu en Aſie trois villes de ce nom. La premiere dans la Celeſyrie, dont Ptolémée, Polybe, & autres anciens auteurs font mention. Euſebe dit qu'elle fut auſſi appellée *Lyſanie*, du nom de Lyſanias ſon gouverneur. Son territoire eſt nommé *Abilène* dans S. Luc, *chap. III*; *v.* 1, & dans Pline, *liv. V*, *chap.* 18, en parlant des villes de cette partie de la Syrie que l'on appelloit *Decapolis.* Abila devint la capitale d'un petit pays érigé en royaume ſous le nom de *Tétrarchie.* *Voyez* Saumaiſe ſur Solin. La ſeconde ABILA étoit dans la Phénicie; la troiſiéme vers le Jourdain. * Joſéphe, *antiq. liv. XXIX. chap.* 5.

ABILA ou ABILAP, montagne du royaume de Fez, *cherchez* ABYLA.

ABILAMERODAC, roi de Babylone, eſt le même que Evilmerodach, *cherchez* EVILMERODACH.

ABILE ou AVILE, ſecond évêque d'Alexandrie, ſuccéda à Anien l'an 85, & gouverna cette égliſe pendant treize ans, juſqu'à la premiere année de Trajan, & 98 de Jeſus-Chriſt. * Euſebe, *hiſt. & chronique oriente.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques des trois premiers ſiecles.*

ABILON ou ABIDON, ville d'Egypte, où l'épine blanche eſt toujours fleurie. * Athenée, *l. XIII.*

ABIMELECH, c'étoit un nom commun à tous les rois de Gerare, comme le nom de Pharaon l'étoit à ceux d'Egypte, & ce nom ſignifie *mon pere eſt roi.* Achis roi de Geth, vers lequel David s'étoit retiré, *III. Reg.* 21, *v.* 12, eſt appellé ABIMELECH dans le titre du pſeaume 33.

ABIMELECH, roi de Gerare, ville entre les déſerts de Sur au couchant, & de Cadés à l'orient, dans l'Arabie Pétrée. Abraham s'étant retiré dans ce pays, fit paſſer Sara pour ſa ſœur: elle étoit alors agée de 90 ans, mais elle conſervoit encore toute la fraîcheur de la jeuneſſe. Abimelech la fit enlever pour en jouir; mais le Seigneur lui apparut en ſonge pendant la nuit, & lui dit qu'il ſeroit puni de mort à cauſe de la femme qu'il avoit enlevée. Abimelech, qui ne l'avoit point touchée, la rendit auſſitôt à ſon mari, ſe plaignant de ce qu'il lui avoit diſſimulé qu'elle étoit ſa femme, & de ce qu'il diſoit qu'elle étoit ſa ſœur. Abraham s'excuſa ſur ce qu'elle étoit auſſi véritablement ſa ſœur, étant fille de ſon pere, & non pas de ſa mere, & ſur l'habitude où elle étoit de ſe nommer par-tout ſa ſœur. Abimelech en rendant à Abraham ſa femme, lui fit des préſens de brebis, de bœufs, de ſerviteurs, de ſervantes, & lui donna mille piéces d'argent, reprochant à Sara la diſſimulation dont elle avoit uſé avec lui. Il lui permit auſſi de demeurer en tel lieu de ſon royaume qu'il voudroit choiſir. Abraham fit des prieres pour Abimelech. Dieu l'exauça, & la femme & les ſervantes d'Abimelech furent guéries de la plaie dont Dieu les avoit affligées: car Dieu les avoit toutes rendues ſtériles à cauſe de l'enlevement de Sara. *Geneſ.* 20. Joſéphe, à ſon ordinaire, a ajouté à cette hiſtoire des circonſtances de ſon invention. Il dit que Dieu, pour éteindre l'ardeur de la convoitiſe d'Abimelech, lui envoya une grande maladie qui mit à bout toute la ſcience des médecins; & qu'averti en ſonge de ne rien faire à cette femme, il déclara à ſes amis la cauſe de cette maladie. Cela ne s'accorde nullement avec la narration de Moïſe, qui ne parle point de cette punition, & dit au contraire qu'auſſitôt qu'Abimelech fut éveillé, quoiqu'il fût encore nuit, ce prince appella tous ſes ſerviteurs pour leur communiquer ce que Dieu lui avoit appris en ſonge pendant la nuit. Il ne paroît pas même par le texte qu'Abimelech ait été frapé d'aucune incommodité: car quoiqu'il ſoit dit dans le verſet 17, *Dieu guérit Abimelech, ſa femme & ſes ſervantes, & elles enfanterent*, il n'eſt fait mention dans le verſet ſuivant que de l'incommodité des femmes: *Concluſerat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram uxorem Abrahæ.* La guériſon conſiſte, en

Digitized by Google

ce que les femmes conçurent ou enfanterent comme auparavant, & la maladie, en ce qu'elles ne pouvoient concevoir ou enfanter : je dis l'un des deux, parceque le texte hébreu peut s'expliquer de l'un & de l'autre. Les rabbins ont encore encheri ſur la penſée de Joſéphe : ils diſent que tous les hommes du pays d'Abimelech ſe trouverent non-ſeulement hors d'état d'exercer aucune fonction virile, tant envers Sara, qu'envers toute autre femme, mais même que tous les conduits du corps furent bouchés dans les hommes & dans les femmes de la maiſon d'Abimelech : de ſorte que rien ne pouvoit y entrer ni en ſortir ; on ne pouvoit plus ni manger ni boire, ni ſoulager les néceſſités de la nature. En rejettant ces imaginations, il reſte une difficulté, ſavoir comment on connut que les femmes ne pouvoient plus concevoir ou enfanter. Si l'on entend le texte de la faculté de concevoir, il faudroit que Sara eût demeuré plus long-temps avec Abimelech ; ſi on l'entend de la difficulté d'enfanter, il ſemble que l'on devroit ſuppoſer que toutes les femmes de la maiſon d'Abimelech ſe trouverent groſſes au temps de l'enlevement de Sara. Le moyen le plus facile de réſoudre cette difficulté, eſt de dire que Dieu frapa de ſtérilité les femmes de la maiſon d'Abimelech, auſſitôt après l'enlevement de Sara : que cette punition dura encore quelque temps, même après qu'il l'eut rendue, & que la priere que fit Abraham de leur rendre la fécondité, ne fut faite que quelques mois après qu'Abimelech lui eût rendu ſa femme. * *Geneſ.* 20. Joſéphe, *cap.* 22, *l. I. antiq. Judaïc.*

ABIMELECH. Ce nom étant commun à tous les rois de Gerare, il eſt difficile de ſavoir ſi celui qui vint trouver Abraham avec Phicol général de ſon armée dans le deſert de Pharan pour faire alliance avec ce patriarche, & qui la conſomma à Berſabée, étoit le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il étoit ſon ſucceſſeur. Ce traité fut fait après qu'Abraham eut renvoyé Iſmaël, c'eſt-à-dire, environ dix ans après que Sara eût été enlevée par Abimelech. Il ſe peut faire que pendant ce temps-là le premier Abimelech ſoit mort, & que ſon fils lui ait ſuccédé. Ce qui pouroit le faire croire, c'eſt qu'il étoit accompagné de Phicol ſon général d'armée, qui ſe trouva auſſi préſent au traité d'alliance qui fut fait entre Abimelech & Iſaac fils d'Abraham ; mais Phicol peut être le nom commun des généraux d'armée de Gerare, comme Abimelech celui des rois. Pour l'Abimelech qui traita avec Iſaac, il eſt différent de celui qui avoit enlevé Sara, & on ne doit pas les confondre, comme a fait Joſéphe ; car ce traité ne fut fait que long-temps après la mort d'Abraham, & eſt rapporté dans la Geneſe au temps qui ſuivit la vente que fit Eſaü de ſon droit d'aîneſſe à Jacob, & par conſéquent 80 ans après qu'Abimelech eut enlevé Sara ; car alors Iſaac n'étoit pas encore né ; il n'eut Eſaü & Jacob qu'à l'âge de ſoixante ans : & lorſqu'Eſaü vendit ſon droit d'aîneſſe, il étoit déja grand, & pouvoit avoir l'âge de vingt ans, puiſqu'il alloit à la chaſſe. Ainſi ſi c'étoit le même Abimelech, il faudroit qu'il eût eu environ ſix-vingts ans, ce qui n'eſt pas probable : outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'il ſe fût laiſſé ſurprendre par Iſaac, de la même maniere qu'il l'avoit été autrefois par Abraham, en prenant la femme d'Iſaac pour ſa ſœur, parcequ'il lui donnoit ce nom, comme ſon pere l'avoit donné à Sara. S. Chryſoſtôme, qui croit que c'eſt le même Abimelech qui fut ſurpris deux fois, lui fait faire des reproches à Iſaac de ce qu'il l'avoit trompé de la même maniere qu'avoit fait ſon pere Abraham ; mais c'eſt un ornement que ce pere a imaginé pour embellir la narration, qui n'a aucun fondement dans le texte de l'écriture. Elle dit ſimplement, qu'Iſaac dans le temps d'une grande famine vint à Gerare avec ſa femme Rebecca, & qu'il y demeura par l'ordre de Dieu ; qu'il dit aux habitans que Rebecca étoit ſa ſœur, de peur qu'ils ne la fiſſent mourir à cauſe de ſa beauté ; qu'après y avoir demeuré un temps conſidérable, Abimelech roi de Gerare ayant apperçu Iſaac & Rebecca qui en uſoient enſemble familierement comme mari & femme, lui avoit fait des reproches de ce qu'il l'avoit appellée ſa ſœur, & de ce qu'en lui impoſant ainſi, quelqu'un auroit pu abuſer de ſa femme, & attirer par-là un grand crime ſur la nation : qu'en même temps il défendit ſous peine de mort à tous ſes ſujets de faire aucune injure à Rebecca ; qu'Iſaac ayant ſemé dans ce pays, y fit une abondante récolte, s'y enrichit, & y eut un grand nombre de troupeaux, de ſerviteurs & de ſervantes ; que les Philiſtins, jaloux de ſa proſpérité, comblerent les puits que les eſclaves de ſon pere Abraham avoient creuſés ; qu'Abimelech lui-même dit à Iſaac de ſe retirer : qu'Iſaac ayant quitté ce pays, vint au torrent de Gerare pour y demeurer ; qu'il y fit déboucher les puits que ſon pere avoit creuſés ; qu'il en creuſa deux autres dont les paſteurs de Gerare s'emparerent, & un troiſiéme qui ne lui fut point diſputé ; qu'il retourna de-là à Berſabée, où le roi Abimelech, Ochozath ſon favori, & Phicol général de ſon armée, vinrent faire alliance avec lui. * *Geneſ.* 26. Ce qu'il y a de remarquable dans ces hiſtoires, c'eſt qu'il paroît par-là que la connoiſſance du vrai Dieu n'étoit pas encore entierement éteinte dans cette nation.

ABIMELECH, fils naturel de Gédéon, qui l'avoit eu d'une ſervante nommée *Druma*. Après la mort de ſon pere il alla à Sichem, lieu de la naiſſance de ſa mere. Ses parens, pour lui faciliter les moyens de regner, lui donnerent une ſomme d'argent, qu'il employa à gagner les plus méchans hommes du pays. Enſuite étant revenu dans la maiſon de ſon pere, il tua ſoixante & dix fils légitimes, que Gédéon avoit eu de diverſes femmes : on cacha Joathan, qui fut le ſeul qui ſe ſauva. Alors Abimelech uſurpa la domination, & exerça les dernieres violences. Quelques jours après, le jeune Joathan, ayant appris que les Sichimites étoient aſſemblés à la campagne, près de la montagne de Garizim, parut tout-à-coup ſur le haut de ce mont, & leur reprocha leur ingratitude, ſe ſervant de la comparaiſon des arbres d'une forêt, qui voulant avoir un roi, s'adreſſerent d'abord à l'olivier, enſuite au figuier, & après à la vigne, ſans que pas un de ces trois arbres voulût accepter leur demande : ce qui les obligea enfin de s'adreſſer au buiſſon, qui accorda toutes choſes, & leur promit de les couvrir de ſon ombre. Il termina ſon diſcours, en ſouhaitant que ſi Dieu n'approuvoit pas le choix des Sichimites, il ſortît d'eux un feu qui dévorât Abimelech, & d'Abimelech un feu qui dévorât les habitans de Sichem & la ville de Mello. Dieu exauça ſes prieres. Trois ans après, les Sichimites laſſés des cruautés d'Abimelech, le chaſſerent de leur ville, & crurent être à couvert de ſon reſſentiment, en ſe mettant ſous la protection d'un ſeigneur nommé Gaal. Mais Abimelech ſurprit Gaal, mit ſon armée en fuite, paſſa les habitans au fil de l'épée, détruiſit cette ville de fond en comble, & ſema du ſel à l'endroit où elle avoit été bâtie. Enſuite il fit bruler la tour de Sichem, & le temple de leur dieu Berith, autour duquel Abimelech fit mettre le feu, qui conſuma plus de mille perſonnes, tant hommes que femmes. Il aſſiégea enſuite une autre ville nommée *Thèbes*. Comme il vouloit mettre le feu à une tour, dans laquelle les plus conſidérables des habitans s'étoient renfermés, il fut bleſſé mortellement d'un éclat de meule de moulin, qu'une femme jetta ſur lui, & qui lui fit ſortir la cervelle de la tête ; mais ne voulant pas qu'il fût dit qu'il étoit mort de la main d'une femme, il commanda à ſon écuyer de le tuer. L'écuyer lui obéit. Il périt ainſi l'an du monde 2081, avant Jeſus-Chriſt 1234. * *Juges* 9. Joſephe, *l.* 5, *antiq. chap.* 9, *&c.*

ABIN, château ſitué à l'orient de la ville d'Aden, dans l'Iemen ou Arabie heureuſe, à douze milles du rivage de la mer. Ses habitans paſſent pour de grands ma-

giciens. On prend ordinairement le chemin de ce château pour aller à Sanaa, ville capitale de l'Arabie heureuſe. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ABINADAB, lévite, reçut l'arche dans ſa maiſon, lorſqu'elle fut ramenée de Cariathiarim, & fut conduite par ſes deux fils Ahio & Oza, lorſque David la fit tranſporter chez Obed Edom. * *Reg.* 7, *v.* 1. *II Reg.* 6, *v.* 4. *I Paralip.* 13, *v.* 7.

ABINADAB, ſecond fils d'Iſaï, pere de David. * *I. Reg.* 16, *v.* 8. *cap.* 17. *v.* 13.

☞ ABINGTON, en latin *Abingtonia*, ville d'Angleterre en Berch-Shire, ſituée ſur la Tamiſe, entre Wallingford & Oxford, à cinq milles de cette derniere, en tirant vers le midi. Jacques de Bartue fut fait comte d'Abington par Charles II, le 30 novembre 1682. Cette ville eſt du nombre de celles qui n'envoient qu'un député au parlement. Elle n'eſt remarquable que par l'abbaye de ſainte Marie d'Abington, fondée vers l'an 675, par Ciſſa ou Liſſa, roi des Saxons occidentaux, qui l'établit pour ſatisfaire aux deſirs d'Héane, ſon neveu, lequel ayant entendu un prédicateur inſiſter beaucoup ſur cette maxime de l'évangile, *il eſt difficile qu'un homme riche ſe ſauve*, en fut tellement touché, qu'il réſolut de quitter le monde. Voici quelques particularités touchant l'obſervance primitive d'Abington. Ce monaſtere étoit compoſé de douze petites maiſons qui avoient chacune leur chapelle, & étoient habitées par un ſeul religieux. Ces maiſons étoient environnées d'une haute muraille qui leur ſervoit de cloître. Les moines étoient vêtus de noir, & n'uſoient point de linge. Ils dormoient ſur des cilices, & ne mangeoient point de chair, s'ils n'étoient fort malades. Les dimanches & les fêtes ils portoient des ſcapulaires, ou du moins des capuces de ſoie. Les femmes n'entroient point dans leur monaſtere. Nul religieux n'en ſortoit que par la permiſſion de l'abbé, & pour une cauſe néceſſaire, ou pour les beſoins de la communauté. Il y avoit près de la porte un petit logis, où ils alloient parler à ceux qui venoient leur rendre viſite. Rethun, qui gouvernoit ce monaſtere au commencement du neuviéme ſiécle, eſt qualifié d'évêque, dans des lettres de l'an 821, indiction XIV, par leſquelles Genulphe, roi de Mercie, accorde un privilége à ce monaſtere. * La Martiniere, *dict. géogr.* art. *Abingdon. dict. anglois.*

ABIOSI (Jean) de Naples, médecin & mathématicien, ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1494, laiſſa divers ouvrages très-eſtimés. Il y a entr'autres un dialogue de l'aſtrologie judiciaire, qu'il dédia à Alfonſe roi de Naples, & qui a été mis au nombre des ouvrages cenſurés. * *Index expurgat.*

ABIOURD ou ABIURD, ville du Khoraſan, qui a donné la naiſſance à pluſieurs grands hommes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIOURDI, poëte Arabe, qui ſe piquoit d'une grande nobleſſe. Il ſe qualifioit *Amovi & Moavi*, c'eſt-à-dire, de la race d'Ommie & de la famille de Moavie, prétendant deſcendre en ligne directe d'Othman, troiſiéme calife des muſulmans. Il étoit natif d'Abiourd en Khoraſan; de-là vient qu'il porte auſſi le titre de *Tage-al-Khoraſan*, c'eſt-à-dire, *la gloire de la province de Khoraſan.* Il eſt auteur d'un divan, qu'il compoſa en vers arabes, à la tête duquel il y a une préface en proſe. Cet ouvrage eſt dans la bibliothéque du roi, nº 1073. La mort de ce poëte tombe dans l'année 507 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIRAM, fils aîné d'Hiel, rebâtit Jericho, & perdit ſon fils aîné Abiram, lorſqu'il en jetta les fondemens, & Segub le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes. Cela vérifia & accomplit ce que le Seigneur avoit prédit à Joſué. * *III Reg.* 16, *v.* 34.

ABIRCE, *cherchez* ABERCE.

ABIRON, lévite ſéditieux, s'éleva avec Coré & Dathan contre Moïſe & Aaron. Le motif de leur révolte fut l'ambition de partager avec Moïſe & Aaron le gouvernement du peuple hébreu. Dieu voulut les punir par lui-même; Moïſe, plein de douceur & d'équité, les ayant invités à ſe préſenter avec leurs encenſoirs, devant l'autel pour s'aſſurer de la volonté de Dieu; la terre s'ouvrit ſous les pieds de ces rebelles, & les engloutit avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit. En même temps le feu du ciel conſuma deux cens cinquante de leurs partiſans. Cette punition arriva dans le déſert, à la ſtation de Cadès-Barné. * *Num.* 16.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté, fut choiſie pour ſervir & pour échauffer David en ſa vieilleſſe. Elle dormoit auprès du roi, qui ne donna aucune atteinte à la chaſteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permiſſion de l'épouſer, comme étant encore vierge; mais Salomon, qui ſavoit qu'Adonias ne demandoit Abiſag en mariage, que dans le deſſein d'uſurper la couronne, le fit mourir l'an du monde 3021, avant Jeſus-Chriſt 1014. * *III Reg.* 1. Joſephe, *l.* 7 & 8 *antiq.*

ABISAI, fils de Sarvia ſœur d'Abigail, & frere de Joab & d'Azahel, eſt célébre entre les braves qui vivoient ſous le regne de David. L'écriture remarque que lui ſeul tua de ſa lance trois cens hommes. Il fut toujours dans les intérêts de David, & il ne tint pas à Abiſaï que Séméi ne fût puni des inſultes qu'il faiſoit à ce roi, & que Saül ne fût tué. Il ſe trouva à la bataille qui fut donnée contre les partiſans d'Iſboſeth, où il ſe ſignala par ſon courage. Depuis il tailla en piéces dix-huit mille des Idumæens dans une bataille, & rendit ce peuple tributaire. Dans une bataille contre les Philiſtins, il tua un géant nommé Jesbibenoc, fils d'Arapha, qui avoit une lance dont le fer peſoit trois cens ſicles, & une épée qui n'avoit point encore ſervi, dont ce géant étoit ſur le point de tuer David. * *I Reg. c.* 26. *II Reg. c.* 23. Joſephe, *l.* 7, *c.* 1, 7 & 10.

ABISARES ou ABISARIS, ABISARUS & ABISSARES, roi d'une partie des Indes, au-delà de l'Hydaſpe, ſe détacha de Porus ſon allié, & ſe ſoumit par ambaſſadeur à Alexandre. Après la défaite de Porus, il fit faire de nouvelles ſoumiſſions au vainqueur; mais ſans le venir trouver. Alexandre le menaça pour lors de ſes armes; mais ayant ſu que ce prince étoit malade & allité, il le diſpenſa de ce devoir, & après avoir reçu de lui de grands préſens, & entr'autres trente éléphans, il le maintint dans ſes états, & les augmenta même conſidérablement. Cette expédition d'Alexandre au-delà de l'Hydaſpe, ſe fit la deuxiéme année de la CXIII olympiade, & avant Jeſus-Chriſt 327. Ce prince eſt nommé diverſement, *Abiaſares*, *Embiſares*, *Biaſarus*. * Diodor. Sicul. *l.* 17. Strabon, *l.* 15. Arrien, *l.* 5. Quinte-Curce, *l.* 8.

ABISSINIE, pays des ABISSINS, ou HAUTE ETHIOPIE, *Abaſſia* ou *Abiſſinia*, royaume d'Afrique, que quelques-uns nomment encore l'*empire du Negus*, ou du *Prête-Jean.* Pluſieurs auteurs ont écrit *Abaſſinie*, *Abiſſinie* ou *Habiſſinie.*

Les Abiſſins ou Ethiopiens prétendent deſcendre de Habach, arriere-petit-fils de Noé: car Habaſc ſignifie chez eux l'*Ethiopie.* D'autres ſoutiennent que ce ſont les Egyptiens qui leur ont donné ce nom; parceque dans leur langue ce mot ſignifie *pays entouré de déſerts.* Ludolf, dans ſon hiſtoire d'Ethiopie, veut qu'il vienne du mot arabe *habeſch*, qui ſignifie *mêlange*; parceque l'Ethiopie eſt habitée par un mêlange de diverſes nations. Ces peuples ne ſe donnent pas à eux-mêmes le nom d'Abiſſins, mais celui d'Ethiopiens.

On n'eſt pas encore d'accord ſur le titre de l'empereur des Abiſſins, que quelques-uns nomment *Prêtre-Jean*, *Prieſter-Johan*, par abus, & par corruption du mot, *Prête-Jean.* Mais le véritable Prêtre-Jean n'eſt autre que le Dalai-Lama, chef de la religion des Tartares, qui a ſes états dans le royaume de Tangut, en Aſie. *Voyez* DALAI-LAMA. Pour le grand Negus

Digitized by Google

ou empereur des Abiſſins, il a le titre de *Beyre-Jan* ou *Belulgian*, qui veut dire *Jean eſtimé*. D'autres ajoutent que les Chaldéens le nomment *Jean-Ancone*, c'eſt-à-dire, *précieux & grand*; & qu'à proprement parler, ce titre lui eſt donné par rapport à un anneau que donna Salomon à la reine de Saba, & qui eſt héréditaire dans la famille du Negus. L'Abiſſinie a été autrefois bien plus grande, plus riche & plus conſidérable, qu'elle ne l'eſt depuis environ deux ſiécles. Car les Arabes, les Turcs, & principalement les Galois ou Gales, en ont enlevé depuis les meilleurs royaumes. Les Maures y avoient déja uſurpé tout ce qui eſt le long du golfe arabique. On comprenoit autrefois ſous le nom d'Abiſſinie, tous les pays qui s'étendent depuis le lac Niger juſqu'au détroit de Babelmandel, en largeur du couchant au levant; & ceux qui ſont ſitués depuis les montagnes de la lune juſqu'aux cataractes du Nil en longueur, du midi au ſeptentrion. L'Abiſſinie avoit au midi le Monomotapa; au levant le Zanguebar & la mer Rouge ou de la Mecque; au ſeptentrion l'Egypte & la Nubie; & vers le couchant le pays des Negres & le royaume de Congo. Aujourd'hui les choſes ſont entierement changées. Les Abiſſins n'ont plus de port, & ils ne ſauroient aller à la mer ſans paſſer par les terres qui obéiſſent aux Turcs. Les états qui leur reſtent ſont, Tigré, Dambea, Begamedri, Goyame, Amhar, Narea, Magaza, Ogara, Saiait, Holacit, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba, & quelques autres provinces. Ils avoient autrefois Angole, Doare, Adea, Balli, Alemali, Ogge, Gans, Oxello, Botexamorá, Curague, Buzania, Bugamo, Marabet, Mantz, Bizamo, Oifate, Gedem, Gambato, Doxa, Aura, Conch, Gumar, Mota, Damut, Holeia, &c; mais l'an 37 du XVI ſiécle, les Gales, peuples voiſins des Abiſſins, étant entrés dans la province de Ballé, ſe rendirent maîtres d'une partie de l'Abiſſinie. Le Turc y a Suaquen & Erquico, ſur la mer Rouge.

Le pays d'Abiſſinie eſt fertile en quelques endroits, & l'on y trouve grande quantité de grains, & particulierement du millet & des légumes. On dit auſſi qu'on y trouve en quelques cantons des vignes qui ſont élevées comme des treilles, & qui produiſent de bons vins. Cependant la boiſſon la plus ordinaire des Abiſſins, dans les pays fertiles, eſt du cidre fait de pomes ſauvages. Quelques relations particulieres diſent que dans les provinces fertiles on moiſſonne trois fois l'année, parcequ'on y ſeme d'abord après avoir fait la récolte; c'eſt principalement dans celles qui ne manquent point d'eau. On y fait une boiſſon que les Abiſſins appellent *Tzed*; elle eſt très-agréable, & c'eſt proprement de l'hydromel. L'air y eſt aſſez tempéré, ſi ce n'eſt dans les vallées où il fait ordinairement chaud. Le pays étant rempli de montagnes, il doit être riche en mines, & ſurtout en or. On trouve par-ci par-là des grains de ce métal de la groſſeur d'un pois, dans le royaume de Damota, & ſurtout dans celui d'Enaréa. Les Abiſſins n'ont point d'argent, ſoit que la nature ne leur en ait point donné, ſoit qu'ils ne ſachent point le tirer de la mine & le ſéparer. Ils ont de l'averſion pour ce travail, & diſent qu'il y auroit de la folie à amaſſer des richeſſes, qui porteroient les Turcs avares à leur faire la guerre.

Mœurs et gouvernement des Abissins.

Les Abiſſins en général ſont adroits, vigoureux, & ne manquent point d'eſprit; mais ils ſont fort pareſſeux, & l'oiſiveté les rend inutiles preſque pour toutes choſes. Les Portugais les ont un peu animés pour le commerce. Ils ſont ou noirs ou baſanés, & vivent longtemps. Les guerres qu'ils ont été obligés de ſoutenir contre leurs voiſins, & principalement contre les Gales, les ont rendus moins oiſifs, & leur ont inſpiré plus d'ardeur pour l'exercice des armes. Leurs forces conſiſtent en cavalerie. Ils ont coutume d'aller au combat armés de morions, de cottes de mailles, de boucliers, & de piques ferrées par les deux bouts. L'infanterie combat avec des fléches & des dards, pluſieurs avec des frondes, & d'autres montent des éléphans, d'où ils tirent contre les ennemis. Ils n'ont connu l'artillerie & les armes à feu que par le commerce des Portugais, qui les ont ſervi utilement dans leurs guerres. Dans l'empire des Abiſſins on ne voit aucunes forteresſes, parceque ces peuples ne mettent point, diſent-ils, la force d'un pays dans les pierres & les murailles, mais dans les bras & dans les armes des combattans; auſſi demeurent-ils toujours à la campagne pour être plus aguerris. Il n'y a dans chaque province qu'un logis de pierre, qui ſert de douane & d'hôtel de ville, où demeure le gouverneur; & quand il eſt ailleurs, ce logis demeure ouvert, & perſonne n'oſeroit y entrer, parcequ'il ſeroit châtié comme un rebelle. On dit que les Abiſſins ſont naturellement bons, & outre cela religieux juſqu'à la ſuperſtition. Ils ſont fidéles & ſoumis à leur prince, & l'aiment avec beaucoup de tendreſſe & d'attachement. Ils ſe piquent de cette même fidélité pour les prêtres, auſquels ils portent un très-grand reſpect, auſſi-bien qu'aux égliſes & aux lieux ſaints. La langue éthiopienne eſt fort ancienne & très-belle, c'eſt la langue ſavante du pays; mais la langue vulgaire eſt différente & partagée en différens dialectes, qui ſont ceux d'Amhar, de Tigré, de Dambéa, & de Gonch ou d'Enaréa.

Les Abiſſins comptent une très-grande ſuite de leurs empereurs, même avant la reine de Saba, qui vint viſiter Salomon; mais ce qu'ils en rapportent eſt rempli de trop de fables, pour en fatiguer l'eſprit du lecteur. Dans le VI ſiécle, vers l'an 522, & ſous l'empire de Juſtin, un certain Elesban, roi des Abiſſins, fit la guerre à un prince Juif qui perſécutoit les chrétiens, & il le défit. Les princes de ce pays ſe diſent deſcendus d'un David très-ſage & très-puiſſant. Vers l'an 1265 ou 1270, Jeum Nuamlach ſe rétablit ſur le trône que la famille de David avoit poſſédé, & qu'on avoit uſurpé ſur elle depuis quelque temps. David ſuccéda en 1507 à ſon pere Nahu, & ſe fit admirer par ſes victoires & par ſa ſageſſe. C'eſt lui qui envoya des ambaſſadeurs au pape Clément VII, & à Emanuel, roi de Portugal. Il prenoit ces titres, ſelon Marmol: *David, aimé de Dieu, colonne de la foi, du ſang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la ſemence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les royaumes & états qui en dépendent, &c.* L'empereur donne ou ôte, quand il lui plaît, le gouvernement des pays de ſon obéiſſance. Mais la charge de viceroi de Tigré eſt héréditaire: le gouvernement du royaume de Dambea demeure toujours dans la famille des Cantibas, qui deſcendent des princes à qui ce pays appartenoit anciennement; & il y a encore quelques autres provinces, dont les gouverneurs poſſedent cette qualité par droit de ſucceſſion. L'empereur vend ordinairement les gouvernemens; & les gouverneurs font enſuite d'étranges exactions ſur les peuples, qui n'oſent s'en plaindre. Autrefois les deux betaudets ou favoris, avoient preſque toute l'autorité entre les mains; mais l'empereur a établi un raz ou premier miniſtre en leur place, dont le pouvoir s'étend ſur tous les vicerois, ſur les xumos ou gouverneurs, & ſur les azages & les umbares, c'eſt-à-dire, *les conſeillers de l'empereur & les juges ſouverains*. Le généraliſſime même des armées eſt au-deſſous du raz. L'empereur prend pour ſes pages des eſclaves de différentes nations, comme Agaus, Gongas, Cafres ou Ballous, qu'il éleve enſuite aux plus grandes charges de l'empire, parceque ces gens ſervent avec plus de fidélité que les nobles du pays. L'empereur donne des terres aux officiers & aux ſoldats, dont ils jouiſſent tant qu'ils ſont à ſon ſervice; c'eſt la ſeule

ſolde qu'ils reçoivent. Tous ſes ſujets portent les armes, à la réſerve des artiſans & des laboureurs. Leurs principales armes ſont des zagayes ou demi lances. Les gentilshommes portent l'épée, mais ils s'en ſervent peu; la poignée eſt ordinairement d'argent, & le fourreau couvert de quelque riche étoffe : ils tiennent leur épée à la main pendant qu'ils parlent à quelqu'un, ou lorſqu'ils ſe promenent; mais un de leurs valets la porte ſous le bras, quand ils vont par les rues. Les armées que l'empereur d'Abiſſinie met en campagne ſont ordinairement d'environ 35000 hommes de pied, & de 5000 chevaux, dont il y a bien 1500 de la taille & de la force des genets d'Eſpagne. On fait état dans ces troupes de 1000 mouſquetaires entretenus, mais il ne s'en trouve guères que 500 quand l'armée eſt en marche. Le terrein qu'occupe leur camp eſt d'une prodigieuſe grandeur : car le nombre des vivandiers & des autres gens qui ſuivent l'armée, eſt deux fois plus grand que celui des ſoldats.

L'empereur & l'impératrice vont à la guerre avec toute leur maiſon. Tous les grands ſeigneurs & toutes les dames de la cour les accompagnent. Les tentes ſont rangées dans un très-bel ordre; les quatre ou cinq tentes de l'empereur ſont dreſſées au milieu du camp, avec deux autres qui ſervent d'égliſes; plus loin ſont celles de l'impératrice & des dames, des grands officiers, des chefs de l'armée, des officiers & des ſoldats diſpoſés à l'avant-garde, à l'arriere-garde, & ſur les aîles. En paix ou en guerre le camp de l'empereur eſt comme la ville capitale de l'empire; car il n'y a point dans l'Abiſſinie de ville où il faſſe ſon ſéjour. Accum ou Auxum y étoit anciennement célebre, parceque les empereurs y ont autrefois tenu leur cour : on les y couronne encore aujourd'hui. Auxum n'eſt plus qu'un village d'environ cent feux, ſitué à trois lieues de Fremone, & environ à quarante-cinq de Maçua, ſous la hauteur de quatorze degrés trente minutes; on y voit des ruines d'anciens edifices, & d'une égliſe qui paroit avoir été magnifique, avec des obéliſques ou pyramides, qui ſervoient d'ornement aux ſépulcres des princes. L'empereur change preſque tous les ans de demeure; quelquefois pourtant il s'arrête pendant pluſieurs années en un même lieu; lorſqu'il change de ſéjour on tranſporte auſſitôt tout ce qui ſert à l'égliſe. Quatre prêtres ſont employés à porter l'autel ſur lequel on dit la meſſe. Cet autel a la forme de l'arche de l'ancien teſtament, que les Abiſſins prétendent être encore aujourd'hui dans l'égliſe d'Auxum. Quoiqu'il n'y ait point de villes dans la haute Ethiopie, il y a néanmoins un ſi grand nombre de villages dans certaines provinces, qu'il ſemble que toute la campagne ne ſoit qu'une ville, tant ils ſont bâtis près l'un de l'autre. Les maiſons ou cabanes n'ont qu'un étage, & ces peuples regardent comme une merveille les édifices qui en ont deux. Le P. Païez, Jéſuite, fit bâtir un ſacala ou palais de pierre, à la maniere des Européens, ſur le bord du lac de Dambea, pour ſervir d'égliſe; & ce bâtiment ne fut pas ſeulement admiré en ce temps-là; mais encore tous les jours, les Ethiopiens le vont voir des extrémités de l'empire, & l'appellent *Babet-Laybet*, c'eſt-à-dire, *maiſon ſur maiſon*. L'empereur porte une couronne ou toque, couverte d'ornemens d'or ou d'argent, avec quelques perles; car on ne connoît point là d'autres pierreries. Il tient une petite croix à la main, qui n'eſt pas un ſceptre, comme quelques-uns ont dit, mais une marque de l'ordre de diacre, qu'il prend toujours, afin qu'il lui ſoit permis de communier avec les prêtres dans le chœur des égliſes, & non dans la nef comme ſont les ſéculiers. Les grands ſeigneurs même portent auſſi cette ſorte de croix pour le même ſujet. Autrefois l'empereur ne paroiſſoit point devant ſes ſujets, & lorſqu'il mangeoit, il y avoit un rideau tiré devant lui, de ſorte que perſonne ne le voyoit, ſinon deux ou trois pages qui le ſervoient à table. A préſent le prince ſe rend viſible, principalement à ſes troupes.

Religion des Abissins.

Ces peuples ſe vantent d'avoir été inſtruits en la véritable religion par deux de leurs reines, Macqueda & Candace. La premiere ſous le nom de la reine de Saba, leur apprit les myſteres de la loi judaïque, & l'autre ceux de la foi de Jeſus-Chriſt. Jean de Barros, François Alvarez, Ortelius, Vechiet, Malvenda, & quelques autres, ont écrit conformément à la tradition des Abiſſins, que Macqueda leur reine eut de Salomon un fils, que quelques-uns nomment David, & d'autres Melic ou Menilehec, & que ce prince regna après ſa mere. Ils oſent dire que c'eſt de celle-ci dont Salomon a dit dans le cantique des cantiques : *Nigra ſum, ſed formoſa, filia Jeruſalem; ideò dilexit me rex, &c.* & que ce prince la fit accompagner par 12000 Iſraélites, dont il tira 1000 de chaque tribu. Ils ajoutent qu'étant accouchée de ce fils nommé *Menilech, fils du ſage*, elle l'envoya à Salomon, pour le faire élever dans la religion des Juifs, ce qu'il fit; & qu'enſuite ce roi l'envoya chargé de préſens, ſous la conduite de Sadoc, fils d'Azarias, & de divers autres docteurs, qui maintinrent la loi judaïque parmi les Abiſſins. Ces fables ſont ſoutenues par d'autres auſſi ridicules, & c'eſt avec raiſon que Pineda blâme Malvenda d'avoir donné dans de ſemblables contes. En effet, outre que ni Joſéphe, ni les autres auteurs anciens ne parlent point de ces avantures extraordinaires, il eſt certain que les Abiſſins ont été les peuples du monde les plus ſuperſtitieux, & qui ont eu le plus de penchant à l'idolâtrie. Ils adoroient le ſoleil levant, & ils maudiſſoient cet aſtre à ſon couchant. On dit même que leurs prêtres obligeoient juſqu'à leurs rois de ſe tuer, en leur faiſant croire que Jupiter ne vouloit pas qu'ils vécuſſent davantage. Diodore de Sicile nous apprend qu'un roi d'Egypte extermina ces miſérables prêtres. Quoi qu'il en ſoit, s'il eſt vrai qu'ils aient reçu la religion des Juifs, ce n'a pas été pour long-temps. Il eſt plus probable que l'eunuque de la reine Candace baptiſé par le diacre Philippe a été leur apôtre. Divers auteurs le rapportent. Dans la ſuite des temps ils furent pervertis par des hérétiques, & ſur-tout par ceux de la ſecte d'Eutychès & de Dioſcore qui vivoient ſous un patriarche Jacobite. On dit qu'ils donnoient la circonciſion, même aux femmes; qu'ils baptiſoient les enfans mâles à quarante jours, & les filles à ſoixante; que cette cérémonie ne ſe pouvoit faire que le dimanche ou le ſamedi, qui étoient les jours auſquels on diſoit la meſſe, & qu'on donnoit l'euchariſtie aux petits enfans. Ils ont ſuivi preſque tous la foi orthodoxe, après avoir été inſtruits par les miſſionaires qui ont ſuivi les Portugais dans leurs conquêtes, depuis la fin du XV ſiécle. On aſſure qu'ils avoient parmi eux un très-grand nombre de religieux de S. Antoine, avec des égliſes bien ornées. Vers l'an 1177 les Abiſſins envoyerent des ambaſſadeurs au pape Alexandre III. Ils en ont depuis envoyé à Clément V, au concile de Florence, à Clément VII, & à d'autres papes qui ont reçu la ſoumiſſion qu'ils rendoient à l'égliſe romaine, & leur ont donné des métropolitains. Jean Bermades fut fait patriarche d'Ethiopie, & fut ſacré à Rome à la ſollicitation des Abiſſins. Ils feignirent de ne vouloir plus avoir d'autres métropolitains à l'avenir que ceux qui leur ſeroient envoyés de Rome; mais auſſitôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejetterent ces patriarches, pour ſe conformer à leur ancien uſage, ſuivant lequel ils reçoivent leur métropolitain du patriarche d'Alexandrie, réſidant au grand Caire, comme il eſt porté dans le canon arabe fauſſement attribué au concile de Nicée. Ils comptent cent ſeize métropolitains reçus des patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius, qui fut envoyé par S. Athanaſe. Ils ſuivent la religion des cophtes, ou chrétiens d'Egypte. Ils ont une langue

Digitized by Google

particuliere, qu'ils nomment *chaldéenne*, bien qu'elle ſoit fort éloignée du chaldéen : ils s'en ſervent dans l'office divin, & elle differe de l'ethiopien vulgaire. Alexis Meneſès, archevêque de Goa, lequel, en qualité de primat des Indes, prétendit autrefois étendre ſa juriſdiction juſqu'en Ethiophie, a accuſé les Ethiopiens de judaiſer. Cette erreur qui lui eſt commune avec pluſieurs autres ſavans hommes, eſt fondée ſur ce que ces peuples obſervent la circonciſion ; qu'ils célébrent le ſamedi auſſi-bien que le dimanche, & qu'ils s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées. Mais ces pratiques ne prouvent pas qu'ils judaïſent ; car la circonciſion des Ethiopiens eſt bien différente de celle des Juifs, qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la conſiderent que comme une coutume qui n'appartient point à la religion. Pour ce qui eſt du ſamedi, cela n'eſt point ſingulier aux Abiſſins ; toute l'égliſe orientale eſt dans la même pratique. A l'égard de ce qu'ils ne mangent point de ſang ni de viandes étouffées, c'eſt un reglement du nouveau teſtament, qui a même été long-temps en uſage dans les égliſes d'occident. D'ailleurs on attribue aux Abiſſins pluſieurs choſes qui ſont fort éloignées de leur créance. Par exemple, il n'eſt pas certain qu'ils conviennent avec les Latins, dans la créance que le S. Eſprit procéde du Pere & du Fils, & on peut dire qu'en cela ils ſuivent l'erreur des Grecs.

Auteurs qui parlent de l'Abissinie.

Jean Leon & Marmol, *deſcription d'Afrique.* François Alvarez, Baltazar Tellez, Bernard Aldrette, Louis Urretta, Pierre de Meſquitta, Pierre Païz, Vechiet, Marianus Victor, &c. *hiſt. d'Ethiop.* Nicolas Codiho, *de rebus Abiſſin.* Damien de Goëz, *de moribus Æthiop.* Jean-Baptiſte Gramaye, *Afric. illuſt. Voyages* de Thomas Herbert, de Jean de Barros. Baronius, *in annal.* Malvenda, *de antiq. l. 5. c. 13.* Iſaac Voſſius, *de orig. Nili.* Ortelius, Sanſon, du Val, &c. *Geogr. & in tab. géogr.* Baudrand, la Martiniere, *dict. géogr.* Le P. d'Almeida, Jéſuite, *hiſt. de la haute Ethiop. dans le recueil de Thevenot, vol. 4.* M. Simon, *hiſt. des religions du Levant.* Ludolf. *Æthiop. hiſt. orient. des progrès de l'égliſe catholique, en la réduction des chrétiens de ſaint Thomas.* Nicole, *perpétuité de la foi.*

ABISSUE, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron I. *Paralip. 6, v. 4.* Un autre fils de Balé, grand pontife des Juifs, fils de Benjamin. * *Paralip. 8, v. 4.*

ABISTAME ou ABISTAMANES, établi par Alexandre, gouverneur de la Cappadoce, dans le temps que ce prince alloit en Cilicie. * Quint-Curce, *liv. 3, chap. 4.*

ABITEN ou ABTIN, pere de Feridoun, ſeptiéme roi de Perſe, de la dynaſtie des Piſchdadiens, prétendoit tirer ſon origine de *Giamſchid*, roi de Perſe, de la même dynaſtie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIU, ou ABIHU & NADAB, fils aînés d'*Aaron*, avoient eu le bonheur de monter avec leur pere ſur le mont Sinaï, & d'y être témoins de la gloire de Dieu. Depuis ils négligerent de prendre du feu ſacré dont Dieu vouloit qu'on ſe ſervît pour les encenſemens ; & ils remplirent leurs encenſoirs d'un feu étranger. Cette déſobéiſſance fut bientôt punie ; ils moururent ſubitement dans le tabernacle près du mont Sinaï, l'an du monde 2545, & avant J. C. 1490. Moïſe fit porter leurs cadavres hors du camp, pour y être enterrés honorablement. Quoique tout le monde pleurât cette mort ſi ſurprenante, il défendit à Aaron & à ſes deux fils, Eléazar & Ithamar, de la pleurer, afin de faire connoître qu'étant honorés de la dignité du ſacerdoce, la gloire de Dieu leur étoit plus ſenſible que leur affliction particuliere. * *Exod. 24. Levit. 10.* Joſéphe, *liv. 3, antiq. c. 9.*

ABIUD, fils de Zorobabel, pere d'Eliacim, que S. Matthieu nomme parmi les ancêtres du Sauveur. Matth. *ch. 1.* Il y en a un autre de ce nom, petit-fils de Benjamin, & fils de Balé. * *Paral. 8. v. 3.*

ABKOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABLANCOURT (Nicolas de Fremont d') *cherchez* FREMONT D'ABLANCOURT.

ABLANCOURT, *cherchez* PERROT.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, fameux rhéteur, vivoit ſous Théodoſe *le jeune*, & avoit été diſciple du ſophiſte Troïle. Chryſante, évêque des novatiens à Conſtantinople, l'ordonna prêtre, & dans cet emploi il publia divers ſermons, qui ſe ſont perdus. Il fut depuis évêque des novatiens à Céſarée, où il enſeigna en même temps la rhétorique. * Socrate, *l. 7, c. 12.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, que quelques-uns font Egyptien, mais ſans fondement, fut préfet du prétoire ſous Conſtantin *le Grand*, depuis l'an 326 juſqu'à l'an 337. Il eut beaucoup de crédit à la cour de cet empereur, & ſe défit de Sopatre ſon concurrent ; il avoit quelques charges dans l'Afrique dès l'an 314, s'il eſt vrai que la lettre de Conſtantin, portant ordre d'envoyer les évêques d'Afrique au concile d'Arles, lui ſoit adreſſée ; mais le manuſcrit porte le nom d'Ælaphius, qui eſt plus vraiſemblablement Ælianus, alors proconſul d'Afrique, qu'Ablavius. Ce dernier fut conſul en 331. Il avoit une maiſon ſuperbe à Conſtantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Théodoſe. Conſtantin le laiſſa en mourant pour ſervir de conſeil à Conſtance ; mais cet empereur le dépoſa auſſitôt de ſa charge, ſous prétexte de céder aux ſoldats. Ablavius ainſi dépoſſedé ſe retira dans une maiſon de plaiſance qu'il avoit en Bithynie, mais il n'y demeura pas long-temps en repos : car Conſtance lui envoya des officiers de l'armée, qui lui rendirent une lettre, par laquelle il ſembloit l'aſſocier à l'empire ; au moins Ablavius ſe l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit ; d'autres officiers entrerent en même temps qui le tuerent. Il ſemble même qu'il ait été privé de la ſépulture. Il laiſſa une fille nommée *Olympiade*, fiancée à l'empereur *Conſtant*, qui l'éleva & la conſidéra comme ſa femme tant qu'il vécut ; mais ce prince ayant été tué en 350, Conſtance la maria dix ans après à *Arſace*, roi d'Arménie. * Eunap. *c. 4.* Zozime, *l. 2.* Ammien Marcellin, *l. 20.* Tillemont, *tom. 4 de l'hiſt. des emp.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, avoit compoſé une hiſtoire des Goths, citée par Jornandès, dans ſon hiſtoire *de rebus Geticis, c. 4, 14 & 23.* On ne ſait pas le temps auquel il a vécu.

ABLAVIUS MURENA, préfet du prétoire ſous Valerien, à qui cet empereur a adreſſé une lettre, rapportée par Trebellius Pollion, *in Claudio, c. 15.*

ABLE ou ABEL (Thomas) fut créé bachelier à Oxford, le 4 juillet de l'an 1513, & obtint le degré de maître-ès-arts le 27 juin 1516. On ignore quels titres il a pris en théologie ; il fut dans la ſuite chapelain de *Catherine*, femme du roi Henri VIII. Thomas Bouchier, dans ſon *hiſtoire eccléſiaſtique des martyrs de l'ordre de S. François*, loue la ſcience d'Able dans les langues & dans la muſique inſtrumentale. Il donna des preuves de ſon zéle, lors de la ſéparation que le roi projettoit d'avec ſon épouſe l'an 1529 & l'an 1530. Il écrivit à cette occaſion un traité, *De non diſſolvendo Henrici & Catharinæ matrimonio.* On l'accuſa l'an 1534, d'avoir eu connoiſſance de ce qui s'étoit paſſé avec Elizabeth Barthon de Kent, dite la fille ſainte ; & n'ayant pas voulu reconnoître le roi pour chef de l'égliſe, il fut étranglé, écartelé & éventré à Smithfield le 30 juillet 1540. Il y a eu encore un autre *Thomas* Able, qui a vécu environ un ſiécle après celui-ci, l'an 1646, & qui a écrit contre la *Gangræna* de Thomas Edward. * Wood, *Athenæ Oxonienſes, vol. 1, pag. 54. Supplém. franç. de Baſle.*

ABLON, village de France, avec un château ſur la riviere de Seine, à trois lieues au-deſſus de Paris, où les prétendus réformés ont eu pendant quelque temps

l'exercice de leur religion, avant qu'ils euſſent leur temple de Charenton, qui eſt maintenant détruit.

ABNAQUIOIS, ou plutôt ABENAQUIS, *Abnaquii*, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle France, que l'on appelle autrement *Canibas*. Ils ſont entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre, ſur le bord de la mer à ſoixante lieues de Quebec. On les appelle auſſi ſouvent les *Abenaquis*. * Baudrand, *dict.* Le P. Charlevoix.

ABN-ARRAHEB, c'eſt-à-dire, en langage arabe, *fils de moine*, étoit Egyptien, & de la ſecte des cophtes. Il a compoſé un livre intitulé; *la chronique orientale*, qui a été traduit en latin par Abraham Ecchellenſis, & imprimé à Paris dans l'imprimerie royale en 1651, avec un ſupplément de l'hiſtoire des Arabes. * M. Simon, *hiſt. critiq.*

ABNER, fils de *Ner*, beau-pere & général des armées de Saül, ſervit ce prince dans toutes les occaſions avec beaucoup de fidélité & de courage. Après la mort de Saül, Abner mit ſur le trône Iſboſeth, qui étoit reſté ſeul des enfans mâles de ce roi, & qui regna deux ans paiſiblement ſur Iſraël; mais après ce temps la guerre s'étant émue entre Iſraël & la tribu de Juda, qui avoit choiſi David pour roi, Abner marcha contre ce prince avec ſes meilleures troupes, & fut mis en déroute. La principale reſſource d'Iſboſeth conſiſtoit en la valeur & en la prudence d'Abner, lequel ayant reçu quelque chagrin de ce prince, paſſa du côté de David, & lui fit renvoyer Michol ſon épouſe. Enſuite ayant fait aſſembler les chefs de l'armée, & les principaux du peuple d'Iſraël, il leur repréſenta que, puiſque Dieu avoit fait ſacrer David roi, il étoit inutile de réſiſter à ſa volonté, & il les diſpoſa à ſe déclarer pour ce dernier. Il alla auſſitôt trouver David, qui le reçut avec tous les témoignages d'affection qu'il pouvoit ſouhaiter. Mais Joab craignant que le mérite d'Abner ne lui fit obtenir le commandement de l'armée à ſon préjudice, le ſuivit lorſqu'il retournoit pour achever auprès des Iſraélites ce qu'il avoit commencé, & l'ayant tiré à l'écart, ſous prétexte de vouloir lui parler, le tua en traiſon, l'an du monde 2987, & avant J. C. 1048. David reſſentit une douleur extrême de cet aſſaſſinat, & proteſta hautement devant Dieu qu'il n'y avoit point de part. Il ordonna un deuil public pour Abner; il lui fit faire des obſeques ſolennelles, & lui éleva dans Hebron un magnifique tombeau, ſur lequel on grava une épitaphe que David compoſa à ſa louange. Quelques auteurs ont même cru que ce fut dans cette occaſion que David compoſa le pſeaume CXLIII, *Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu*, pour témoigner devant Dieu & devant les hommes, qu'il n'avoit point commandé une action ſi infâme. * *II des Rois*, *ch.* 3. Joſéphe, *liv.* 7. *ant. ch.* 1.

ABO, *Aboa*, ville maritime, capitale de la Finlande, avec évêché ſuffragant d'Upſal. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la riviere d'Aurojoki ſur la mer Baltique, & a un très-bon port. On dit qu'au ſud-eſt de ce port, dans le golfe de Finlande, il y a un rocher au milieu de la mer, & que les mariniers ont obſervé que lorſqu'ils paſſent auprès, l'aiguille de leur bouſſole ne regarde plus le nord, comme ſi elle avoit perdu ſa qualité. Ce qui fait croire qu'il y a quelque mine d'aimant dans ce rocher, comme il y en a dans le reſte du pays. L'évêché y fut établi en 1158 par le pape Adrien IV, & la reine Chriſtine y fonda auſſi une univerſité en 1640. Cette ville fut preſque toute conſumée par un incendie qui y arriva l'an 1678: mais depuis on l'a rétablie.

☞ Ce fut en cette ville que ſe conclut le traité de paix entre la Suéde & la Ruſſie, le 7 août 1743. La Ruſſie céda la plupart de ſes conquêtes, en faveur de l'élection qui avoit été faite de l'évêque de Lubeck, oncle du duc de Holſtein, pour ſucceſſeur au trône de Suéde. * *Hiſtoire abr. de l'état préſent de la Suéde.*

ABOASSAR, Arabe, *cherchez* ALBUMAZAR.

ABOCHARANA, ville de l'Arabie heureuſe, ſituée ſur une haute montagne. On ne peut y aborder que par un chemin étroit, qui a ſept mille pas de longueur, & qui peut à peine ſouffrir deux hommes de front. C'eſt le lieu où ſe garde le tréſor du ſultan dans l'Arabie. * Barth. *hiſt. de l'Arabie heureuſe*, *l.* 1, *c.* 8.

ABODRITES, peuples d'Allemagne, du temps de Charlemagne. Ce ſont proprement ceux qui habitent préſentement dans le duché de Meckelbourg, & aux environs, près de la Mer Baltique. * Bertius, *dans ſa carte de l'empire de Charlemagne.*

ABOECRITE, chef des Béotiens, tué avec mille autres Béotiens dans la bataille de Cheronée, contre les Etoliens. * Plutarch. *in Arat.*

ABOLIAB, *cherchez* BESELEEL.

ABOMASUS, coſmographe, un peu plus ancien qu'Alhazen, ſavant Arabe de l'onziéme ſiécle. * Riccioli.

ABON, ABONA ou ABONIS, ville & riviere de l'ancienne Albion, vers la mer d'Irlande, vis-à-vis du lieu où eſt préſentement Briſtol. La ville ſe nomme aujourd'hui *Avington*, & la riviere *Avon*, ſelon Cambden, les noms de l'une & de l'autre ayant peu changé. Quelques-uns croient que c'eſt le lieu nommé *Porshut*, à l'embouchure de cette riviere. * Hoffman, *lexic. univ.*

ABONDANCE, ou *Notre Dame de l'abondance*, abbaye du Bugei, petite province de France, autrefois de la Savoye. Cette abbaye étoit anciennement poſſedée par des chanoines réguliers de S. Auguſtin: à préſent elle eſt de la congrégation des Feuillans. * Daviti, *tom.* 5.

ABONIS, *cherchez* ABON.

ABONITEICHOS, c'eſt-à-dire, *la muraille d'Abonus*, ville de la Galatie, ou de la Paphlagonie ſur le Pont-Euxin. C'eſt d'où étoit ſorti un fameux impoſteur nommé *Alexandre*, dont Lucien fait mention dans ſon dialogue du faux prophéte. Ses peuples furent nommés *Abonotichetes*, c'eſt-à-dire, *habitans du mur d'Abonus.* L'impoſteur Alexandre demanda aux Romains qu'on changeât le nom de cette ville, & qu'elle fût appellée déſormais *Ionopolis.* * Ptolémée en fait mention dans la premiere carte de l'Aſie, *chap.* 6. Elle étoit entre Sinope & Theutrania.

ABORIGENES ou ABORIGINES, anciens peuples d'Italie dans le Latium. On croit qu'ils furent ainſi nommés, comme qui diroit *ſans origine*, c'eſt-à-dire, *originaires du pays.* Le Bérofe ſuppoſe par Annius de Viterbe, & quelques autres auteurs, fondés ſur ſon témoignage, croient qu'ils vinrent en Italie par ordre de Cham fils de Noé. Genebrard ſoutient avec auſſi peu de vraiſemblance que ceux que Joſué avoit chaſſés de Chanaan, étoient de ces peuples. Tite-Live s'attache au ſentiment de ceux qui les font venir d'Arcadie, & Denys d'Halicarnaſſe ajoute que ce peuple fut nommé *Aborigines*, comme qui diroit *ab origine*, parcequ'ils furent les ancêtres des peuples du *Latium*, qui les déſignerent par ce nom, pour marquer que c'étoit d'eux qu'ils tiroient leur origine. Juſtin prétend que Saturne fut leur premier roi; mais d'autres croient que Janus avant Saturne, ayant ſéparé ſes ſujets ſelon leurs différentes inclinations, bonnes ou mauvaiſes, nomma Janigenes, ou deſcendans de Janus, ceux qui avoient de la vertu; & qu'au contraire renvoyant au-delà du Tibre les vicieux, il les appella *Aborigenes*, comme qui diroit peuple déteſtable, *abhorrenda gens*, ou *Aberrigenes*, peuples errans & vagabonds, étymologie que ſuit Aurelius Victor. Ce qui paroît de plus vraiſemblable, c'eſt ce qu'aſſurent Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe, que les premiers Aborigenes vinrent d'Arcadie. L'on ne ſait point certainement de quelle ville, dans quel temps, ni ſous quel chef ils entreprirent cette expédition. Il y a quelques auteurs qui ont cru qu'ils étoient venus en Italie ſous la conduite d'Oenotrus, fils de Lycaon, & qu'ils apprirent les lettres de l'alphabet à Evander, qui en étoit roi. Ils furent depuis appellés Latins,

Digitized by Google

Latins, du nom de *Latinus* leur roi; ils ſe joignirent à Enée, & la ville de Rome fut bâtie dans le pays qu'ils habitoient. * Juſtin, *l.* 43. Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'Halicarnaſſe, *de orig. gent. Rom.* &c.

ABOTRITES, nommés communément *Predenecentres*, peuples voiſins des Bulgares, qui habitoient la partie de la Dace la plus proche du Danube. Le moine anonyme qui a écrit les *annales des Francs*, en fait mention. Ils ſont mal nommés *Arboriques* dans Procope, mais Adrien Junius prétend que c'eſt la faute du traducteur.

ABOU-AFEDH, Arabe, auteur d'un livre en vers arabes qui traite des points principaux de la religion mahométane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU BACA BEN HOUSSAIN, appellé auſſi *Aſferi* ou *Oſferi*, eſt auteur d'un traité d'arithmétique en arabe. Il mourut l'an de l'hégire 616, de J. C. 1219. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUBECRE ou ABUBEKER, fut le premier calife ou ſucceſſeur de Mahomet dont il étoit beaupere. Mahomet ſur le point de mourir, l'an 11 de l'hégire, & de J. C. 632, déclara pour ſucceſſeur ſon gendre Ali, qui avoit épouſé Fatime, ſa fille ainée, ajoutant que c'étoit un ſaint, & qu'il étoit de la race des prophétes. Il dit qu'Aboubecre, Omar & Oſman, Odman ou Othoman, n'avoient pas moins de ſainteté; mais que l'ange lui avoit commandé de faire Ali & Fatime les défenſeurs de la foi, & qu'on devoit l'élire après ſa mort, pour maintenir ſa religion. Mais Aboubecre, qui étoit le plus puiſſant de tous, fut élu par les docteurs de la loi, & par les officiers de l'armée, à la pourſuite même d'Omar & d'Oſman qui favoriſoient par-là leurs prétentions, pour pouvoir être élus à leur tour, parce qu'Aboubecre étoit fort vieux. Celui-ci ayant donc été reconnu calife, s'appliqua d'abord à diſſiper les partis de différens princes, qui s'érigeant en prophétes, à l'exemple de Mahomet, vouloient établir des religions à leur mode, & refuſoient de reconnoître ſon autorité. Y ayant réuſſi au-delà de ſes deſirs, il envoya ſes troupes en Syrie pour en faire la conquête. Elles s'emparerent de Damas, & d'autres places, & gagnerent pluſieurs batailles ſur les armées de l'empereur Héraclius. Aboubecre mourut dans le cours de ces ſuccès, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné, lorſqu'il méditoit de plus hautes entrepriſes. Il fut enterré en la ville de Médine, à l'âge de 63 ans, après un regne de deux ans, trois mois & neuf jours, l'an 13 de l'hégire, 634 de J. C. Omar fut ſon ſucceſſeur. Aboubecre fut le premier qui raſſembla les verſets de l'alcoran, & les diviſa en certain nombre de chapitres, ouvrage qu'il nomma *Almoshaf*; c'eſt-à-dire, *livre par excellence.* Il fit encore un recueil de la doctrine de Mahomet, lequel fut appellé *Melquia*, du nom d'Ib-dil-Melic, qui le mit en ordre. Omar en fit un autre nommé *Hanefia*, ou *Aſafia*, c'eſt-à-dire, *loi de dévotion & de religion.* Oſman en compoſa encore un troiſieme, qui fut nommé *Cheſaya*, ou *Buanefia*, du nom des auteurs qui l'ont compilé & réduit en ordre. Ali forma une autre ſecte, par le recueil nommé *Hambelia*, d'Ambeli qui le commenta. Dans la ſuite du temps le recueil d'Aboubecre, & ceux d'Omar & d'Oſman furent ramaſſés enſemble par Leshari, chef des théologiens Arabes; & ce nouveau livre fut appellé *Lesharia*, ou *l'Alcoran* de *Leshari.*

Les Perſans ont en horreur ces trois califes & interprétes de l'alcoran, parcequ'ils croient que la ſucceſſion appartenoit à Ali & à ſes deſcendans. Pour marquer leur haine, ils ont accoutumé, lorſqu'ils célébrent quelques mariages, de mettre les ſtatues de ces trois docteurs, faites de ſucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariés, afin que ceux qui ſont conviés aux nôces les regardent attentivement, & jettent ſur eux les impreſſions magiques qui pourroient ſortir de leurs yeux, de crainte qu'elles ne nuiſent aux mariés; car ces peuples ſe perſuadent qu'il y a des perſonnes qui ont dans les yeux une vertu naturelle d'enſorceler ceux qu'ils regardent attentivement; & ils craignent que parmi les conviés il ne ſe trouve de ces ſortes de gens. Lorſque les conviés ont arrêté leurs yeux ſur ces ſtatues d'Aboubecre, d'Omar & d'Oſman, ils les briſent auſſitôt, & les mettent en piéces. Peut-être ne pratiquent-ils cette cérémonie, que pour marquer qu'ils ſont profeſſion de la doctrine d'Ali, qui eſt oppoſée à celle de ces trois califes. * Ricaut, *de l'emp. Ottom.* D'Herbelot, *biblioth. orient. Hiſt. des Arabes.*

ABOUBECRE *Mohammed*, fils de Thagage, Turc de nation, ſurnommé *Achſchid*, ſe rendit ſi redoutable ſous l'empire des Abbaſſides, que Radhi, vingtiéme calife de cette famille, ne put pas empêcher qu'il ne ſe rendît maître de la Syrie & de l'Egypte. Caher, prédéceſſeur de Radhi, lui avoit autrefois donné le gouvernement d'Egypte, puis l'en avoit dépoſſedé. Mais les forces & l'autorité des califes s'étant beaucoup affoiblies, Achſchid, qui étoit très-vaillant & très-vigilant, s'empara de ces provinces, & les gouverna avec un pouvoir abſolu. Il prit le ſurnom d'*Achſchid*, titre que portoient les rois de Fargana en Turqueſtan, deſquels il prétendoit deſcendre. Quelques-uns même diſent que Radhi le lui donna par une patente expreſſe. Il entretenoit près de quatre cens mille hommes à ſa ſolde, dont huit mille qui étoient tous *Mammelucs*, c'eſt-à-dire, *eſclaves achetés & aguerris*, montoient la garde devant ſon palais. On dit de lui, que pour s'aſſurer contre les embuches de ſes ennemis, il ne couchoit pas deux jours de ſuite dans un même endroit; deſorte que ſoit qu'il fût dans les villes ou dans les camps, on ne ſavoit préciſément quelle étoit la chambre, ou la tente dans laquelle il paſſoit la nuit. Il commença à regner l'an de l'hégire 325, de J. C. 936, & mourut l'an de l'hégire 334, de J. C. 945, en la ville de Damas. Il laiſſa pour ſucceſſeur de ſon pouvoir *Mohammed* & *Ali*, ſes enfans ſous la conduite & tutelle de Cafor eunuque. Cafor, de tuteur de ces princes, devint bientôt leur maître: car il ne leur laiſſa aucune autorité, & fut enfin leur héritier & leur ſucceſſeur. Cependant Cafor étant mort, Ali petit-fils d'Achſchid, reprit le titre de prince, que Cafor avoit uſurpé: mais il jouit peu de temps de cette principauté, car ce fut ſous ſon regne que les Fatimites conquirent l'Egypte. Ce fut ſur Achſchid que Saïf-Aldoulat, prince de la race de Hamadam, prit Alep, où il établit le ſiége de ſa principauté, l'an de l'hégire 333. Achſchid alla pour le combattre auprès de la ville de Hems ou Emeſſe; mais il fut défait & mis en fuite, ce qui l'obligea de ſe retirer à Damas. Saïf-Aldoulat, après s'être ſaiſi de la ville d'Emeſſe, ſe préſenta devant Damas, qu'il croyoit devoir lui ouvrir ſes portes; mais ſe voyant fruſtré de ſon eſpérance, & n'étant pas en état de l'aſſiéger dans les formes, il prit le parti de retourner à Alep. Toutes ces choſes arriverent ſous le califat de Moſtacfi, que Tozun le Turc avoit mis ſur le trône, après en avoir fait deſcendre Motaki, auquel il fit crever les yeux. Mais ce nouveau calife n'ayant regné que ſeize mois, & Mothi lui ayant ſuccédé l'an 334 de l'hégire, qui fut fatal à Achſchid & à Toxun, Saïf-Aldoulat prit Damas. Cafor, tuteur des enfans d'Achſchid, ſe trouvoit pour lors en Egypte, où ayant été informé de la nouvelle de la priſe de cette importante ville, il partit auſſitôt avec une puiſſante armée, & en chaſſa Saïf-Aldoulat, avant qu'il eût eu le temps de s'y bien établir. * D'Herbelot, *biblioth. orient. Hiſt. des Arabes, tom. IV.*

ABOUBECRE, *cherchez* AGIARI.

ABOUBECRE ou ABUBECRE, fils d'Abdallah, ſurnommé *al-dharir*, c'eſt-à-dire, *l'aveugle*, muſulman dont la vie eſt écrite par Jaféi, dans la ſection huitiéme de ſon hiſtoire. L'auteur du *Rabialabrar* cite de lui cette ſentence: *Celui qui croit pouvoir contenter ſes deſirs par la poſſeſſion des choſes qu'il ſouhaite, eſt ſemblable à celui*

qui veut étouffer du feu avec de la paille. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUBECRE ou ABUBECRE, Arabe, auteur d'un livre intitulé, *Tacdim Abubecre*, c'eſt-à-dire, *le préſent d'Abubecre*; c'eſt un commentaire ſur un poëme intitulé, *Al-Bediar.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN AL BEDR, médecin des chevaux de l'écurie de Malec al-Naſſer Kelaoun, ſultan d'Egypte. Il eſt auteur d'un livre intitulé, *Kamel al ſanatem*, ou *médecin des chevaux*, qui eſt un traité d'hippiatrique. Il eſt dans la bibliothèque du roi, *num.* 940. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN SAAD, ſurnommé *Moadhaffereddin*, étoit de la famille nommée *Zenghi*, & prince de la dynaſtie des Atabeks. C'eſt à lui que Sadi, auteur célèbre parmi les Perſans, dédia ſon livre intitulé, *Guliſtan.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE AL-DAKKAD, muſulman, dont Jaféi a écrit la vie dans la ſection 86 de ſes vies des Saints. C'eſt lui qui, au rapport de Zamakſchari, étant interrogé quelle étoit la plus petite choſe que Dieu eût créée, répondit: *C'eſt le monde, puiſque, ſelon l'alcoran, il ne peſe pas plus auprès de Dieu que l'aîle d'un moucheron*; puis il ajouta: *Mais celui qui l'eſtime, & qui le recherche, eſt encore plus petit, & plus léger que lui.* * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN IBRAHIM, auteur du livre *Akhbar Mouabed-al-Akhbar* dans lequel il explique cent trente de ces traditions ou hiſtoriettes, reçues de main en main, en remontant juſqu'à Mahomet. Elles avoient été omiſes par les autres auteurs qui avoient traité de cette matiere. Ce docteur mourut l'an 776 de l'hégire. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE MIRZA, fils de Miran-Schak, & petit-fils de Tamerlan, fut établi par ſon pere, ſeigneur de Bagdet. Ce prince, après s'être délivré de ſon frere, fit la guerre à Carah Joſeph Turcoman, chef de la famille de Mouton-Noir. Cette guerre ne lui fut pas heureuſe; car il fut défait deux fois ſur l'Euphrate par les Turcomans, dans l'année 810 de l'hégire, & de J. C. 1407, & contraint de s'enfuir dans la province de Kerman, & de-là en celle de Segeſtan, où il mourut, après avoir fait inutilement quelques efforts pour rentrer dans ſes états. * D'Herbelot.

ABOUBECRE ou ABUBECRE BEN-OMAR LAMETHOUNI, prince des Marabouts ou Almoravides, que les hiſtoriens Arabes appellent auſſi *Molatemin*. Il établit ſon empire dans cette partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Sahra*, c'eſt-à-dire, *le deſert*, & que nos géographes connoiſſent ſous le nom de *Saara*. Les villes de Ségelmeſſe & de Sous tomberent ſous ſa puiſſance, l'an de l'hégire 462, de J. C. 1069. Il eut pour ſucceſſeur Joſeph Ben Taſſofin, qui pouſſa ſes conquêtes beaucoup plus loin.* D'Herbelot, *biblioth. or.*

ABOUBECRE ou ABUBECRE SCHASBANI, nom d'un très-vaillant homme de la province de Mazanderan, qui naquit dans un village nommé *Schasban*. On le met au nombre des trois capitaines, qui donnerent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Aſie. Celui-ci étoit craint à un tel point par les troupes de ce prince, qu'un cavalier Tartare, voyant que ſon cheval appréhendoit de ſe mettre à l'eau, ou ſe retiroit de la mangeoire, diſoit ordinairement: *Il ſemble que mon cheval ait vu Abubecre Schasbani dans l'eau ou dans ſon avoine.* * D'Herbelot, *biblioth. or.*

ABOUCAIS, montagne à trois milles de la Mecque, où, ſelon les traditions des muſulmans, Adam eſt enterré, * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN BEN OCBAH, interprète & commentateur d'Euclide en arabe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN AL SEGESTANI, auteur d'un livre arabe intitulé *Sonan*, qui traite de la pratique & des exercices de la religion mahométane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-FADHL GIAFAR, fils du calife Moctafi, étoit grand aſtronome. On prétend qu'il prédit à Adhadleddoulat, ſultan de la dynaſtie des Bouides, pluſieurs choſes qui lui arriverent. * D'Herbelot, *bibliothèque orient.*

ABOUGEHEL, un des plus grands ennemis de Mahomet & de ſa religion. Dans le chapitre de l'Alcoran, intitulé *Anaam*, Dieu dit, *Je ferai revivre celui qui eſt mort.* Les interprètes diſent que ce verſet fut publié au ſujet des deux Arabes idolâtres, dont l'un étoit Abougehel, & l'autre Omar, parcequ'un jour Mahomet les ayant vu enſemble, pria le Seigneur qu'il fît la grace à l'un des deux d'être muſulman. Omar fut celui qui fut éclairé, & Abougehel demeura dans l'infidélité. Joſeph fils d'Abdelber, dans ſon traité intitulé *Hegiat-al-megiales*, c'eſt-à-dire, *l'entretien des compagnies*, rapporte que Mahomet en rêvant ſe trouva un jour en paradis, & qu'il y vit d'abord une machine fort uſitée dans le levant, de laquelle on ſe ſert pour tirer de l'eau d'un puits. Les Latins l'ont appellée *Tolleno*. Elle eſt faite en maniere de baſcule. Mahomet demanda à qui appartenoit cette machine, & on lui répondit qu'elle appartenoit à Abougehel: Mahomet fut ſurpris d'entendre ce nom. *Qu'eſt ce qu'Abougehel a de commun avec le paradis*, diſoit-il? *il n'y doit jamais entrer.* Il arriva cependant quelque temps après ce ſonge, qu'Acramas, fils d'Abougehel, ſe fit muſulman: Mahomet en eut une très-grande joie, & comprit alors l'explication de ce ſonge. Car Abougehel avoit été comme la machine de laquelle Dieu s'étoit ſervi pour tirer ſon fils du fond du puits de l'incrédulité, pendant que lui-même s'y étoit plongé & enfoncé. Les muſulmans, pour témoigner le mépris qu'ils font de ce perſonnage, appellent la *coloquinte*, que les Latins nomment *cucumis aſininus*, *le melon*, ou *le concombre d'Abougehel.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-GIAFAR AL HADDAD, & ABOU-GIAFAR AL SOFFAR, deux grands maîtres de la vie ſpirituelle parmi les muſulmans, dont l'un étoit ſerrurier, & l'autre chaudronnier. Le premier eut pour diſciple le fameux Gioneid. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABOU-GIAFAR, ſurnommé *al-Manzor*, c'eſt-à-dire, le victorieux, ſecond calife de la dynaſtie des Abbaſſides, ſuccéda à ſon frere Aboul-Abbas-Saffah, l'an de l'hégire 136, de J. C. 754. Il eut un dangereux rival en la perſonne d'Abdallah, ſon oncle, qui prétendoit ſuccéder à Aboul-Abbas, & ſoutint ſes droits à la tête d'une puiſſante armée, ne ſe croyant pas indigne de porter une couronne qu'il avoit ſu procurer à ſa famille. Abou-Giafar fut cependant aſſez heureux pour abattre cet ennemi, que ſa valeur & ſon habileté rendoient redoutable: une victoire que ſes troupes remporterent ſur Abdallah, lui aſſura le trône; & pour n'avoir plus rien à craindre de la part de cet ambitieux, il prit le parti de s'en défaire de la maniere que nous l'avons dit à l'article Abdallah. Ce fut Abou-Giafar qui bâtit la ville de Bagdet, l'an 145 de l'hégire, de J. C. 763. Il vint y établir ſon ſéjour l'an 150 de l'hégire, de J. C. 768, & depuis cette ville a été, preſque ſans interruption, la demeure des califes, juſqu'à la deſtruction de leur empire par les Tartares. Ce prince mourut l'an 158 de l'hégire, 775 de J. C, après un regne d'environ 21 ans. Les hiſtoriens lui reprochent une avarice inſatiable, qui occaſionna quelques révoltes dont ſon regne fut troublé, & qui lui attira le mépris de ſes ſujets. Les habitans de Couffah, où il demeura pluſieurs années, lui donnerent le ſurnom de *Douanek*, c'eſt-à-dire, *le pere des oboles*, parcequ'il avoit établi la taxe d'une obole par tête, pour creuſer les foſſés de la ville de Bagdet. * *Hiſt. des Arabes, tom. IV.*

ABOU-GIAFAR AL NAHAS, auteur Arabe, qui a fait un commentaire ſur les *Moallacat*. Les ha-

Digitized by Google

bitans du Caire le précipiterent dans le Nil l'an de l'hégire 338, 949 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-GIAFAR BEN ZOBAIR, docteur illuſtre, maître d'Ebn Hallan. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ABOU-HAGELAH-BEN ABI-HAGELAH, Arabe, eſt auteur du livre intitulé, *Succardan*, qui ſignifie proprement en langue perſienne *un ſucrier*. L'auteur y traite de pluſieurs choſes différentes, de l'Egypte, du nombre de ſept, &c. Il mourut l'an 776 de l'hégire, 1374 de J. C. Il avoit compoſé un autre ouvrage ſous le titre de *Thari-al al Sukkardan*, qui étoit une augmentation ou un ſupplément du premier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HAIAN ou EBN-HAJAN, eſt le même qu'Athirreddin Mohammed ben-Joſeph al Andalouſi, docteur Arabe, né en Eſpagne, qui a fait pluſieurs ouvrages ſur la grammaire arabique, & qui a travaillé auſſi ſur la langue des Atraks, ou Turcs orientaux, que nous appellons ordinairement *Tartares*. Ce même docteur attaqua auſſi les ſophis ou religieux mahométans de ſon temps, & fit une ſatyre ſanglante contr'eux. Il mourut l'an de l'hégire 745, 1344 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU HAMZAH AL-BABELI, docteur célébre & grand prédicateur parmi les muſulmans. Expliquant un jour le verſet du chapitre *Aaràf* dans l'alcoran, où il eſt dit, *qu'il faut pardonner à ſes ennemis, faire du bien à tous, & fuir les ignorans*, il aſſura que le plus ignorant de tous ceux dont il falloit éviter la compagnie, étoit l'amour propre; que c'étoit cependant celui qui s'attache le plus, & qui ne nous quitte preſque jamais. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HAMZAH AL-KHORASANI, homme célébre par ſa piété parmi les Arabes. Jaſéi a écrit ſa vie dans l'article 118 de ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HANIFAH, ſurnommé *Al-Nooman*, étoit fils de *Thabet*, & naquit à Couſah l'an 80 de l'hégire, 699 de J. C. C'eſt le plus célébre docteur des muſulmans orthodoxes ſur les matieres de leur loi: car il tient le premier lieu entre les quatre chefs de ſectes particulieres, que l'on peut ſuivre indifféremment dans les déciſions des points de droit. Il ne fut pas cependant beaucoup eſtimé durant ſa vie; & le calife Al-Manſor le fit empriſonner à Bagdet, pour avoir refuſé de ſouſcrire à l'opinion de la prédeſtination abſolue & déterminante, que les muſulmans appellent *cadha*: mais Abou Joſeph juge ſouverain, & pour ainſi dire, chancelier de l'empire ſous le calife Hadi, mit ſa doctrine tellement en crédit, que pour être bon muſulman, il falloit être *Hanifite*, c'eſt-à-dire, diſciple de Hanifah. Ce docteur mourut cependant dans les priſons de Bagdet l'an 150 de l'hégire, 767 de J. C. Ce ne fut que 335 ans après ſa mort que Mélikſchah, ſultan de la race des Seljoucides, lui fit bâtir un ſuperbe mauſolée dans la ville, auquel il joignit un collége deſtiné particulierement à ceux qui faiſoient profeſſion de ſa ſecte. Ce fut l'an 485 de l'hégire, de J. C. 1092.

Les principaux ouvrages de ce docteur ſont *Meſnad*, c'eſt-à-dire, *l'appui*, dans lequel il établit tous les points du muſulmaniſme ſur l'autorité de l'alcoran & de la tradition. Un traité *Filkèlam*, c'eſt-à-dire, *de théologie ſcholaſtique*; & un catéchiſme ou inſtruction, qui porte le titre *Moallèm*, c'eſt-à-dire, *le maître*, où il ſoutient que le fidéle qui ſe maintient dans la foi, ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en pluſieurs péchés; que les péchés ne font point perdre la foi, & que la grace n'eſt pas incompatible avec le péché. Ces propoſitions & autres ſemblables donnerent ſujet à Abdun ou Ebn Abdun d'écrire contre lui, & cet auteur intitula ſon livre, *Ekhtelaf Abi-Hanifah, les contradictions d'Abou-Hanifah.*

Pluſieurs auteurs des plus illuſtres ont écrit avec éloge la vie de ce docteur; & il y en a même qui ont prétendu trouver ſon nom dans l'ancien teſtament, & qui ſoutiennent qu'il a été prédit dans les livres ſaints, auſſi-bien que leur prophete Mahomet. Tous les hiſtoriens conviennent qu'il a excellé, non-ſeulement dans la connoiſſance, mais auſſi dans la pratique de la loi muſulmane, car ſa vie étoit fort auſtere & détachée des choſes du monde; c'eſt ce qui le fait conſidérer comme le premier chef & iman de la loi muſulmane par tous les orthodoxes; & il n'y a que les ſchiites, ou ſectateurs d'Ali, qui le rejettent.

Hanifah converſant familierement avec Malek chef d'une autre ſecte, natif de Medine, celui-ci dit qu'Ali parlant des habitans de Couſah diſoit qu'ils étoient querelleux & ſéditieux: Abou-Hanifah lui repartit auſſitôt que les Medinois étoient taxés d'hypocriſie dans l'alcoran. Lamai rapporte cette petite raillerie. Un autre rapporte auſſi le ſentiment de ce docteur touchant l'autorité de la tradition. « Pour ce qui regarde, *dit-il*, les choſes que nous avons reçues de Dieu & » de ſon prophéte, nous les reſpectons avec une entiere » ſoumiſſion. Quant à ce qui nous eſt venu des com- » pagnons ou contemporains du prophéte, nous en choiſiſſons ce qu'il y a de meilleur: mais pour ce que » les autres docteurs qui les ont ſuivi, nous ont laiſſé, » nous le regardons comme venant de gens qui étoient » hommes comme nous. » Houſſain-Vaëz expliquant ce verſet du chapitre d'*Amram*, où Dieu dit qu'il a préparé le paradis *à ceux qui retiennent leur colere, & qui pardonnent à ceux qui les ont offenſés*, rapporte un fait qui mérite d'avoir place ici. Abou-Hanifah ayant reçu un ſoufflet, dit à celui qui avoit eu la témérité de le fraper: « Je pourois vous rendre injure pour injure, » mais je ne le ferai pas: je pourois auſſi en porter » ma plainte au calife, mais je ne m'en plaindrai pas: » je pourois au moins repréſenter à Dieu dans mes » prieres l'outrage que vous m'avez fait, mais je m'en » garderai bien. Enfin, je pourois au jour du jugement » en demander la vengeance à Dieu; mais bien loin de » le faire, ſi ce jour terrible arrivoit en ce moment, » & que mon interceſſion pût avoir lieu, je n'entrerois » point en paradis qu'en votre compagnie. » Un poëte Arabe a dit ſur ce ſujet: *Ne croyez pas que la valeur d'un homme conſiſte ſeulement dans le courage & dans la force; ſi vous ſavez ſurmonter votre colere & pardonner, vous êtes d'un prix ineſtimable.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HASCHEM, ſurnommé *Soſi*, c'eſt-à-dire, *religieux*, à cauſe de la profeſſion qu'il faiſoit d'une vie fort retirée & réguliere, docteur Arabe. On rapporte de lui qu'il diſoit ſouvent à ſes diſciples: « Il eſt » plus aiſé de déraciner & d'enlever une montagne avec » la pointe d'une aiguille, que d'arracher l'orgueil & » la vaine eſtime de ſoi-même du cœur de l'homme. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-HATEM, ſurnommé *Al-Aſſam*, c'eſt-à-dire, *le ſourd*, docteur célebre en piété & en doctrine parmi les muſulmans, étoit natif de la ville de Balch en Khoroſan, où il mourut l'an de l'hégire 237. Il avoit une femme ſi timide, qu'elle ne pouvoit parler ſans rougir. Pour la guérir de ce défaut, il s'aviſa de contrefaire le ſourd, & de lui faire répéter & à haute voix tout ce qu'elle lui diſoit. Cet artifice lui réuſſit, & le ſurnom de *ſourd* lui demeura. Il étoit fort pauvre, & un de ſes amis lui demandant de quoi il ſubſiſtoit, il lui répondit: » Le ciel & la terre ne ſont-ils pas les » magaſins & les tréſors de la providence? mais le mal- » heur eſt que les hommes, faute de confiance, n'y ont » point de recours, & ne comprennent pas ce grand » myſtere. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JACOB AL-BASRI, natif de Baſrah. Il eſt réputé ſaint parmi les muſulmans, & Jaſéi en a écrit la vie dans la ſection 98 de ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JACOB NEHERGIOUZI, docteur célebre parmi les Arabes par ſa doctrine & par ſa piété. Il dit ſur le chapitre *Anaam*, pag. 61, expliquant ce verſet: *Ceux qui prient Dieu ſoir & matin cherchent ſa face:* » Voulez-vous ſavoir quel eſt celui qui cherche » Dieu? ce verſet vous l'apprendra, car il ſignifie que » ceux qui perſévérent dans la priere, cherchent véritablement Dieu, & qu'ils s'uniront infailliblement à » lui, & c'eſt ce qui ſe doit entendre par ſa face. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-IESID, prince de Chaldée ou Iraque Babylonienne, Arabe de nation, & fils d'*Amrou ben Hobeirah*. Il vivoit du temps du calife Mervan, dernier des Ommiades. Il fit bâtir une ville dans la Chaldée, qui a retenu ſon nom, car elle eſt encore aujourd'hui appellée *Caſr-ben-Hobeirah*. * Géogr. perſ. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-IESID, *Mektebdar*, ſecrétaire d'état en Egypte, ſe révolta contre Caïem, ſecond calife de la race des Fatimites. Il ne fut puni de ſa rébellion que par Iſmaël Al-Manzor, fils de Caïem, lequel ayant ſuccédé à ſon pere, & défait Abou-Ieſid, le fit priſonnier, & l'enferma dans une cage de fer, où il finit ſes jours. *D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-JOSEPH, eſt le même que *Jacob ben Ibrahim-ben-Habib-al-Kouſi*, qui fut compagnon de GIONEID, & diſciple des fameux docteurs AMASCH & JAHIA BEN SAÏD-AL-ANSARI. Les califes Hadi & Aaron le firent grand juſticier de Bagdet; & ce fut lui qui porta le premier le titre de *Cadhi-al-Codhat*, c'eſt-à-dire, *juge des juges*, qui eſt une dignité approchante de celle de chef de juſtice & de chancelier en France. Ce fut auſſi lui qui donna un habit particulier aux docteurs de la loi, & qui mit en vogue la doctrine & la ſecte d'Abou-Hanifah. Il amaſſa de fort grands biens en très-peu de temps; & il les devoit plutôt à ſon induſtrie qu'à la fortune, car il étoit déciſif & fertile en expédiens. Voici un exemple de ce qu'il ſavoit faire.

Le calife Aaron ou Haroun al-Raſchid étant devenu amoureux d'une des eſclaves & concubines de ſon frere Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent: il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or; mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit ni donneroit à perſonne. Cependant comme le calife ſon frere le preſſoit fort, & vouloit avoir cette eſclave à quelque prix que ce fût, il conſulta Abou-Joſeph ſur ce qu'il avoit à faire en cette occaſion. Ce docteur lui dit: » Si » vous voulez éviter le parjure, donnez-la à moitié, & » vendez-la à moitié au calife. Ibrahim fut ravi de cet expédient, & envoya auſſitôt ſon eſclave à ſon frere, lequel ne laiſſa pas de lui envoyer la ſomme entiere qu'il avoit offerte: mais Ibrahim qui étoit ravi d'être ſorti d'un ſi grand embaras, en fit préſent auſſitôt au cadhi. Aaron ayant en ſa poſſeſſion la fille qu'il avoit tant deſirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit; mais la loi s'oppoſoit à ſes deſirs, car ſelon le droit des muſulmans, un frere ne peut pas coucher avec la concubine de ſon frere, ſi elle n'a auparavant paſſé par les mains d'un autre. Abou-Joſeph conſulté ſur cette difficulté, conſeilla au calife de faire épouſer cette femme à un de ſes eſclaves, à condition qu'il la répudieroit auſſitôt, & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut exécuté; mais l'eſclave devenu amoureux de ſa nouvelle épouſe, ne voulut point entendre parler de divorce, & voulut la retenir, nonobſtant l'offre qui lui fut faite de dix-mille dinars. Ce fut alors qu'Abou-Joſeph eut beſoin de toutes les ſubtilités de ſa juriſprudence, pour ſatisfaire en même temps à la conſcience & aux deſirs de ſon maître. Mais il ſortit encore de ce mauvais pas, en lui conſeillant de donner cet eſclave, dont il étoit toujours le maître, à la femme qu'il avoit épouſée; car par ce moyen le lien du mariage ſeroit rompu, puiſque, ſelon la loi muſulmane, une femme ne peut être mariée à ſon propre eſclave. Ceci ayant été exécuté, le divorce ſuivit, & la femme retourna entre les mains du calife. Ce prince fut ſi bon gré à ſon cadhi des expédiens qu'il lui avoit donnés, que les dix mille dinars qu'il avoit offerts à l'eſclave lui furent auſſitôt comptés: mais ce n'eſt pas là tout le gain que fit notre docteur dans cette conſultation, car le calife ayant fait préſent de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperdument amoureux, celle-ci en reconnoiſſance des offices que le cadhi lui avoit rendus, la délivrant des mains d'un eſclave, pour la faire paſſer en celles d'un ſi grand prince, lui fit préſent de dix mille autres dinars, deſorte que cet habile juriſconſulte gagna cinquante mille écus d'or en une ſeule nuit. Ce docteur ayant avoué un jour ſon ignorance ſur une queſtion qui lui fut propoſée, on lui reprocha qu'il recevoit de fort groſſes penſions du tréſor royal, & que cependant il ne s'acquittoit pas de ſon devoir, puiſqu'il ne décidoit pas les points de droit ſur leſquels on le conſultoit; il répondit agréablement: *Je reçois du tréſor à proportion de ce que je fais; mais ſi je recevois à proportion de ce que je ne fais pas, toutes les richeſſes du calife ne ſuffiroient pas pour me payer.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-ISHAK AL-FARSI, c'eſt le même qu'*Ibrahim Ebn Al-meskin*, qui étoit un des principaux officiers de la cour du roi de Khoraſan, & qui alla de la part de ſon maître en ambaſſade à la Chine. Ebn-Aluardi cite la relation de ſon voyage, dans le livre qu'il a intitulé, *Kheridat al-agiaib*, où il traite de la Chine. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ABOU-ISHAK-AL-SCHIRAZI, docteur inſigne du collége appellé *la Nézamie*, fondé par Nézam-al-molk, dans la ville de Bagdet. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABOUKIR, iſle que fait le Nil auprès d'Alexandrie, qu'on appelle aujourd'hui communément le *Biker* & le *Biké*, commença à avoir des habitans depuis que ceux d'Alexandrie y furent tranſportés par Thamal, amiral du calife Moctader, pour ôter à Aboulcaſſem, fils d'Obeidallah, qui s'étoit rendu maître du pays, la commodité d'y rafraichir ſon armée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ABOUL-ABBAS-SAFFAH, premier calife de la dynaſtie des Abbaſſides, fut déſigné par ſon frere Ibrahim pour lui ſuccéder, & proclamé calife par tous ceux de ſon parti l'an de l'hégire 132, de J. C. 749. Ses troupes, commandées par Abdallah, ſon oncle, après avoir remporté pluſieurs avantages, gagnerent enfin une bataille où Mervan II, dernier calife des Ommiades, fut tué. Cette victoire abattit ſans reſſource la puiſſance des Ommiades, & aſſura la couronne à Aboul-Abbas, qui fut reconnu calife dans tout l'empire des Arabes, l'an de l'hégire 134, de J. C. 752. Les cruautés qu'Abdallah avoit exercées ſur les Ommiades, firent donner à Aboul-Abbas ſon neveu, le ſurnom de *Saffah*, c'eſt-à-dire, *qui répand le ſang*. Ce n'eſt pas qu'on reproche à ce calife d'avoir eu aucune part au maſſacre des Ommiades; on n'en a jamais accuſé qu'Abdallah. Au reſte, on convient que ce fut à la politique ſanguinaire de ce prince, qu'Aboul-Abbas fut redevable de la tranquillité qui regna dans l'empire muſulman, pendant le peu de temps qu'il occupa le trône. Ce calife mourut l'an de l'hégire 136, de J. C. 754, n'étant encore âgé que de dix-huit ans, ſelon quelques-uns, & de trente-deux ans & demi, ſelon El-Macin. Les auteurs ſont également partagés de ſentimens ſur ſa poſtérité. El-Macin dit qu'il laiſſa un fils nommé *Mahomet*, & une fille nommée *Rabéte*: d'autres lui donnent un fils nommé *Muſa*, lequel eut un fils appellé *Iſſa*, en faveur duquel il s'éleva dans la ſuite un parti pour le mettre ſur le trône: enfin, d'autres aſſurent qu'Aboul-Abbas ne laiſſa point d'enfans, & qu'il n'y eut de troubles au ſujet du califat, que ceux qui furent excités par Abdallah, lorſqu'Abou-Giaffar fut reconnu ſouverain

Digitized by Google

à la place de ſon frere. * *Hiſtoire des Arabes, tomes II & III.*

ABOUL-ABBAS-AHMED AL-TENOUCKHI AL-COTHRI, Arabe, auteur d'un livre arabe ſur *l'excellence & les priviléges des eſclaves noirs qui ſont eunuques.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-ABBAS-CASSAB, docteur muſulman, célébre pour ſa piété, ſupérieur d'une maiſon religieuſe, s'appercevant un jour qu'un de ſes diſciples, qui couſoit ſa robe de derviſch, recommençoit ſouvent ſon ouvrage, parcequ'il ne le trouvoit pas fait aſſez proprement, lui dit tout bas à l'oreille : *Voilà votre idole* ; & il s'exprima enſuite plus au long en ces termes : » Le » religieux qui s'occupe à coudre ſa robe fait une bon» ne œuvre, s'il le fait par un eſprit de pauvreté ; mais » ſi c'eſt le caprice ou quelque autre paſſion qui donne » le mouvement à la main, l'ouvrage qu'il fait eſt ſon » idole, & le fil qu'il emploie le tient auſſi fortement » attaché à lui-même, que pouroit faire la ceinture » d'un païen. » * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS BEN MASROUK', homme réputé ſaint parmi les muſulmans. Sa vie a été écrite par Jaſéi, *ſection 132 de ſon hiſtoire.* * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS SCHEHABEDDIN, auteur d'une géographie intitulée *Maſſalec-al-Abſar*, &c. Il la compoſa un peu avant l'an de l'hégire 700, qui eſt de J. C. 1301. * D'Herbelot.

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, étoit fort riche & grand perſécuteur de ſon neveu. Il alla un jour avec pluſieurs Coraïſchites ſes parens, qui étoient tous idolâtres, à la montagne de Safa, où Mahomet s'étoit retiré, pour éviter leur colere. Il ſe l'étoit attirée par les menaces qu'il leur faiſoit des châtimens de Dieu, s'ils ne renonçoient à l'idolâtrie. Auſſitôt qu'il les eut apperçus, il leur dit : *Si je vous avertiſſois qu'il y a au pied de cette montagne des gens qui vous attendent, & qui doivent vous aſſaſſiner à votre retour à la Mecque, ne me croiriez-vous pas ?* Ils lui répondirent : *Pourquoi non, puiſque vous ne paſſez pas parmi nous pour un menteur ?* Mahomet répliqua : *Je ne vous dis pas cela préſentement, mais je vous annonce de la part de Dieu, que ſi vous ne vous convertiſſez, vous tomberez dans le plus grand malheur qui vous puiſſe arriver, qui eſt celui de l'enfer.* Aboulahab entendant ces paroles, fut tellement tranſporté de colere, qu'il leva de ſes deux mains une fort groſſe pierre, avec laquelle il prétendoit aſſommer ſon neveu, & lui dit : *Le malheur dont tu nous menaces tombera ſur toi.* Mais ſi les muſulmans en doivent être crus, il arriva par la toutepuiſſance de Dieu qu'en prononçant ces paroles, il tomba mort aux pieds de Mahomet. * D'Herbelot.

ABOULAINA, docteur célébre parmi les Arabes, & qui diſoit ſouvent de bons mots. Moyſe, fils du calife Abdalmalek, ayant fait mourir ſecrétement dans la priſon un des amis de ce docteur, & ayant fait courir le bruit qu'il s'étoit évadé, Aboulaïna interrogé ſur ce qu'étoit devenu ſon ami, répondit avec les mêmes termes qui ſont couchés dans l'hiſtoire de Moyſe le légiſlateur des Hébreux, lorſqu'il y eſt parlé de cet Egyptien qu'il tua, *Moyſe le frapa, & il en mourut.* Le prince ayant appris ce qu'Aboulaïna avoit dit, le fit venir, & le menaça de le punir, s'il ne retenoit ſa langue. Aboulaïna, ſans s'étonner, lui répliqua par cet autre verſet, qui ſuit dans la même hiſtoire : *Voulez-vous me tuer aujourd'hui comme vous tuâtes hier cet autre homme ?* Le prince trouva cette citation ſi à propos, qu'il modéra ſa colere, & réſolut de fermer plutôt la bouche de ce docteur par des préſens que par des menaces. Une autre fois le calife ſe plaignit de ce qu'il le faiſoit paſſer pour timide, mais ce docteur l'appaiſa bientôt par ces paroles : *L'homme véritablement noble eſt ordinairement modeſte & retenu : au contraire, l'homme vil & de baſſe extraction eſt le plus ſouvent imprudent & téméraire.*

Aboulaïna étoit fort pauvre, & faiſoit tous les jours ſa cour au viſir Iſmaël, fils de Bélal. Un jour ſa fille, d'une beauté exquiſe & de beaucoup d'eſprit, lui dit : *Mon pere, vous allez tous les jours chez le viſir, ne lui parlez-vous point de vos beſoins ? Oui*, lui répondit le pere, *mais il n'écoute pas ſes diſcours. Mais*, lui répliqua-t-elle, *ne voit-il pas votre pauvreté ? Comment la verroit-il ?* dit le pere, *il ne me regarde pas ſeulement.* Alors ſa fille lui cita fort à propos ce verſet contre les idoles : *Ne ſervez point ce qui n'entend point, ce qui ne voit point, & ce qui ne vous apporte aucun profit.* Il y a des vers turcs ſur ce ſujet, dont le ſens eſt :

C'eſt une choſe digne d'étonnement, que les gens du monde ſont la cour aux créatures, & abandonnent celle du créateur,
Ils oublient de demander à celui qui eſt riche ;
Et ils cherchent à être ſecourus de ceux qui ſont eux-mêmes dans la néceſſité de demander. * D'Herbelot.

ABOULAITH *Candi*, iman & juriſconſulte célébre parmi les muſulmans, diſoit que l'homme ſavant ne doit jamais s'aſſujétir à l'homme riche, parcequ'il a reçu beaucoup de Dieu, & que l'autre a reçu très-peu ; & il fondoit ſa maxime ſur ce paſſage du *chapitre des femmes*, où il eſt dit : *Les biens de la terre ſont peu de choſe ; mais celui à qui la ſcience eſt donnée a reçu un grand don.* Ce docteur a compoſé un petit livre fort ſpirituel des préparations à la priere, qui a pour titre *Mocaddemat alſalat*, & qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 606. On lui attribue auſſi un livre intitulé *Boſtan* qui peut être l'ouvrage d'un autre auteur. * D'Herbelot.

ABOULALIAH, juriſconſulte, dont les déciſions ſont fort eſtimées parmi les muſulmans. Il eſt cité par les interprétes du chapitre *Anfal*, où il eſt traité du partage qu'il faut faire du butin remporté ſur les ennemis. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULCASSEM, fils d'Obéidallah, premier calife des Fatimites en Afrique, fut envoyé par ſon pere avec une puiſſante armée en Egypte pour la conquérir ; mais il fut défait par les généraux de Moctader, calife de la race des Abbaſſides. Il retourna une ſeconde fois en Egypte, & prit la ville d'Alexandrie ; mais il ne put la conſerver, car il fut défait par Mounas l'eunuque, & contraint de retourner à Caïroan, d'où il étoit parti. Cette ſeconde déroute arriva l'an de l'hégire 308, ſelon le témoignage d'Ebn Batrik. Cette année arabique correſpond à la 920 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULCASSEM *ſofi*, homme fort eſtimé pour ſa doctrine & pour ſa piété par le ſultan Adhad-eddoulat. Il étoit chef d'une ſociété de religieux muſulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULDEM, eſt le même auteur Arabe, qui eſt auſſi nommé *Ibrahim Ben Abdallah al-Hamaovi*, natif de la ville de Hama en Syrie, duquel nous avons un *tarikh* ou *hiſtoire arabique.* Il mourut l'an de l'hégire 652 ou 642, & de J. C. 1254 ou 1244. Cet auteur eſt auſſi connu ſous le nom d'*Abu Iſhak Ebn Abildem* ; & c'eſt ſous ce nom qu'il a compoſé un autre ouvrage intitulé *Adab al Cadhi*, c'eſt-à-dire, *des devoirs & des obligations d'un bon juge*, ſuivant les principes de la doctrine de Schaféi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFADHL-AMED-BEN-MOUSSA-AL-ARBELI, natif d'Arbela en Méſopotamie, auteur de l'abrégé du livre de Gazali, nommé *Ahia al Oloum*, qu'il a intitulé *Rouh-al-Ahia*, ce qui ſignifie l'*eſprit du livre de Gazali.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFARAGE, *cherchez* ABULFARAGE.

ABOULFARAH, poëte Perſien, originaire de la province de Segeſtan, d'où vient qu'on lui donne fort ſouvent le ſurnom d'*Al Segeſtani* ; il étoit très-ſavant, particuliérement dans l'art poëtique, dont il a compoſé pluſieurs traités, & fut maître d'Onſeri, qui paſſe pour le prince des poëtes Perſiens. Il s'étoit attaché au ſervice des princes de la famille de Sangiour, qui commau-

doient dans le Khoraſan. Cet attachement le mit en un fort grand danger, lorſque Mahmoud eut défait & pris priſonnier Abou-Ali, dernier prince de cette famille. Car Aboulfarah, qui avoit compoſé pluſieurs beaux ouvrages à la louange des Sangiourides, avoit laiſſé échaper pluſieurs traits piquans contre le ſultan Mahmoud; enſorte que ce ſultan l'ayant entre ſes mains, vouloit le punir de ſon inſolence & le faire mourir. Mais Onſeri qui avoit beaucoup de credit près du ſultan, obtint ſa grace, & partagea même avec lui un préſent conſidérable qu'il venoit de recevoir de la libéralité de ce prince. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFEDA, *cherchez* ABULFEDA.

ABOULFETAH, ſurnommé *Al Nahovi*, c'eſt-à-dire, *le grammairien*, eſt auteur de la vie de *Giafar Barmeki*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH, ſurnommé *Al Samari*, c'eſt-à-dire, *le Samaritain*, eſt auteur d'une hiſtoire, qui porte le nom de *Tarikh*. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABOULFTAH-AHMED, fils d'*Inal*, roi d'Egypte, & le troiſiéme des Circaſſiens, ne regna que quatre mois, l'an de l'hégire 865, de J. C. 1460. Il fut détrôné par les Mamelucs, qui ne purent le ſouffrir plus long-temps, parcequ'il étoit trop homme de bien. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH - MOHAMMED - BEN - BEDREDDIN, qui deſcendoit en droite ligne d'Aoun, un des dix compagnons de Mahomet, eſt auteur d'un livre intitulé *Tohfat-al-labib*, qui ſignifie *préſent de l'homme d'eſprit*. Il eſt dans la bibliothéque du roi, *num.* 1068. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH-MAHOMET, fils d'*Abdalkerib*, natif de la ville de Schehereſtan, Aſchaarien de ſecte, homme excellent dans la ſcholaſtique des muſulmans, mourut l'an de l'hégire 549, de J. C. 1154. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH-TATAR, ſixiéme roi des Mamelucs Circaſſiens d'Egypte, qui ne regna que trois mois, l'an de l'hégire 824, de J. C. 1420. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-GEISCH-ABOU-ABDALLA-MAHOMET, fils de *Houſſain-Al-Anſari*, Eſpagnol de nation, auteur d'un traité de proſodie arabique, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1144. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULGIOVAL-AL-MAGREBI, eſt un de ceux que les muſulmans révérent comme ſaints. Jafei a écrit ſa vie dans ſon hiſtoire, *ſect.* 25. Il eſt ſurnommé *Al-Magrebi*, c'eſt-à-dire, l'*Africain*, à cauſe de ſon pays. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN, théologien myſtique parmi les muſulmans, & ſouvent cité dans leurs livres ſpirituels. On a de lui cette ſentence ou maxime ſpirituelle: *Celui à qui Dieu ſe cache ne peut jamais avoir aucune connoiſſance de lui.* Un poëte Perſien l'a expliqué ainſi. *Juſqu'à ce que le bien-aimé leve de lui-même le voile de ſa face, il n'eſt au pouvoir d'aucune créature de le lever; & quand tout l'univers ſerviroit de voile pour le cacher, il n'y a rien à craindre pour ceux à qui il veut la découvrir.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-HASSANAL-KARKHI, maître d'Ahmed al-Razi al-Giaſſas, auteur du *Mokhtaſſar-al-Karkhi*, livre qui a été expliqué par ſon diſciple Razi-al-Giaſſas. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN-BEN-JAHIA AL-ZEIDI, deſcendant de la famille d'Ali, fut deſtiné au califat par Moézeddoulat, à cauſe de ſon ſavoir & de ſa grande piété. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN-SARRAGE, c'eſt un des ſaints du muſulmaniſme, dont parle Jaféi dans ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHELM, natif de Murcie en Eſpagne, grand mathématicien, vint s'établir à Damas, où il ſe fit droguiſte pour gagner de l'argent, & y exerça long-temps la médecine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-HOUSSAIN-BEN-ALI-AL-BASRI, théologien ſcholaſtique de grande réputation parmi les muſulmans, mourut l'an 436 de l'hégire, de J. C. 1044. On le ſurnomme *al-Baſri*, à cauſe qu'il étoit natif de la ville de Baſſora en Chaldée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL HOUSSAIN-AL-SOFI, religieux de profeſſion, & natif de la ville de Rei en Perſe, mourut l'an de l'hégire 376, de J. C. 986. Il eſt eſtimé un des plus grands maîtres de la vie ſpirituelle & dévote parmi les muſulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULIEMEN, auteur d'un livre intitulé *Echaf Alzair*. Il traite des tours & retours qui ſe font, en viſitant le temple de la Mecque, que les Arabes appellent *Athuaf*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, auteur d'un livre arabe, intitulé, *Naovader al-Akhbar*, où il eſt fait mention de pluſieurs auteurs fort anciens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, fils de *Hebat-allah*, archidiacre de l'égliſe d'Antioche, & frere d'Ebn-al-Maſſih, qui en étoit patriarche: il avoit auſſi un autre frere nommé *Saël*, & ils étoient tous deux médecins du calife Naſſer, l'an de l'hégire 600, de J. C. 1203 ou environ. Il eſt auteur de quelques livres arabes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAALI, le plus éloquent des Perſans ſous le regne de Baharam-Schah, fils de Maſſoud ſultan de la dynaſtie des Gaznévides. Il traduiſit par l'ordre de ce prince de l'arabe en perſien le livre le plus fameux de tout l'orient, intitulé, *Humaiun Nameh, le livre royal*, & c'eſt cette traduction perſienne qui eſt ordinairement appellée *Kalila & Damna*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOULMAALI, fils d'*Aboulcaſſem*, fut ſurnommé *Seif-al-Monadherin Hoggiat-al-Motekallemin. L'épée des controverſiſtes, & l'arbitre des docteurs ſcholaſtiques.* Il mourut l'an de l'hégire 749, de Jeſus-Chriſt 1348. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAHAN & GHIL-MIRSAH, derniers princes de la race de Tamerlan, qui regnerent dans la province Tranſoxane & dans celle de Khoraſan, entreprirent mal-à-propos avec le ſecours d'Argoun, prince de Candahar, de faire la guerre à Schei-beg, roi des Uzbeks. Ce ſultan les défit dans une bataille, qu'ils lui livrerent trop légérement: ils y perdirent la vie & leurs états, qui paſſerent en la poſſeſſion des Uzbeks. Une autre branche des *Timurides*, c'eſt-à-dire, de la poſtérité de Tamerlan, ſe retira cependant aux Indes, & y établit la puiſſante monarchie des Mogols, qui y regnent aujourd'hui. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-MIAMIN-MOSTHAFA, médecin célebre parmi les Arabes, qui a travaillé ſur le livre intitulé, *Eſcharat-val-nadhair*, qui eſt un ouvrage de phyſionomie. Il mourut l'an de l'hégire 1015, qui eſt de J. C. 1606. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMOUTHI-MAKHOUL-BEN-AL-FADHAL, auteur d'un livre intitulé *Alredd-ala-ahel-albeda. Réponſes aux hérétiques*, tels que ſont les *Motazales, Cadariens, Morgiens*, &c. * D'Herbelot.

ABOULOLA, prénom d'*Ahmed ben Soliman*, qui eſt auſſi ſurnommé *Al-Tenoukhi Al-Maarri*, parcequ'il étoit d'une tribu des Arabes nommée *Tenoukh*, dont la plupart étoient chrétiens, & de plus natif de la ville de Maarra. On lui donne auſſi le titre d'*Alami*, c'eſt-à-dire l'*aveugle*, à cauſe qu'il étoit aveugle né, ou que la petite vérole lui fit perdre la vûe à l'âge de trois ans. C'eſt le plus habile des poëtes Arabes, au jugement des ſavans en cette langue. Etant venu de ſon pays à la ville de Bagdet, il y ſéjourna un an & demi, & jouit pendant ce temps-là de la converſation des gens ſavans de cette fameuſe académie; mais il ne ſe fit diſciple d'aucun d'eux, & retourna à Maarra, d'où il ne

Digitized by Google

ſortit plus. Il étoit né l'an de l'hégire 363, de J. C. 973. A l'âge de 45 ans il quitta l'uſage de la viande, peu après celui des œufs & du lait, & tomba enfin dans la créance des Indiens qui n'eſtiment pas qu'il ſoit permis de tuer les animaux. Khakani & Feleki, poëtes Perſiens, furent ſes diſciples, & il leur lut le principal de ſes ouvrages intitulé *Sekth-al-zend*, poëme arabe fort eſtimé dans l'orient, & qui a été commenté par Khathib-al-Tabrizi. Les muſulmans croient qu'Aboulola n'étoit pas bon mahométan, & ils le qualifient du nom de *Sabi*, c'eſt-à-dire, d'une autre religion que la muſulmane. Quelques-uns même l'ont cru chrétien. Il diſoit cependant que dans ſon intérieur il étoit muſulman, quoiqu'il fit paroître au-dehors quelque libertinage. Voici des vers de ſa façon, ſur leſquels on lui auroit pu faire ſon procès.

Iſſa eſt venu qui a aboli la loi de Mouſſa.
Mahomet l'a ſuivi, qui a introduit ſes cinq prieres par jour.
Ses ſectateurs diſent qu'après lui il n'y a plus d'autre prophète à attendre, & ils s'occupent ainſi inutilement depuis le matin juſqu'au ſoir.
Dites-moi maintenant, depuis que vous vivez dans l'une de ces loix,
Jouiſſez-vous plus ou moins du ſoleil ou de la lune?
Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous:
Mais ſi vous me parlez de bonne foi, je continuerai à parler tout bas.

Mais voici quatre vers qui déclarent aſſez ouvertement ſon impiété.

Les chrétiens errent çà & là dans leurs voies, & les mahométans ſont tout-à-fait hors du chemin.
Les Juifs ne ſont plus que des momies, & les mages de Perſe que des rêveurs.
Le partage du monde eſt donc réduit à deux ſortes de gens, dont les uns ont de l'eſprit & n'ont point de religion:
Les autres ont de la religion & peu d'eſprit.

Ce poëte mourut l'an 449 de l'hégire, de J. C. 1057. * D'Herbelot.

ABOULOLA-AHMED-BEN-ABDALLAH, ſurnommé *Al Meſri l'Egyptien*, eſt l'auteur du livre intitulé, *Adab-al-abourin*, & d'un autre nommé *Eſuaf-al-Seddik*. Il mourut l'an 449 de l'hégire, 1057 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULON, roi des Zenges ou Cafres, qui attiroit les pierres, c'eſt-à-dire, les cœurs les plus durs par ſon chant, vivoit ſous Gédéon Abulfar. C'eſt l'Apollon des Grecs. * D'Herbelot.

ABOULSCHOKR-JAHIA-BEN-MEGMA-ALMAGREBI, auteur Africain d'un livre intitulé *Ekhthiarat. Jugemens, & élections aſtronomiques.* * D'Herbelot.

ABOULVAFA-ALI, Arabe, auteur d'un *divan* en vers arabes, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1180. * D'Herbelot.

ABOU-MACSOUM, *cherchez* ABRAHAH.

ABOU-MAHER-MOUSSA-BEN-JASSER, célébre médecin, maître d'*Ali ben Abbas*, & auteur d'un cours de médecine intitulé *Maleki*. Les orientaux s'en ſont toujours ſervi, juſqu'à ce que le canon d'*Avicenne* ait paru. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-MANZOR-MAUHOUB, auteur d'un des trois poëmes arabiques, qui portent le nom de *Lamiat*, à cauſe que la lettre finale de chaque vers eſt une L, que les Arabes appellent *Lam.* * D'Herbelot.

ABOU-MASSAB, poëte Arabe, compagnon d'Abou-Navas. Il vivoit ſous le califat d'Aaron, & demeuroit dans ſon palais. * D'Herbelot.

ABOU-MOSLEM, grand capitaine qui étant gouverneur du Khoraſan pour les Ommiades, fit révolter contr'eux cette province, & y fit proclamer pour légitimes califes les Abaſſides, l'an 132 de l'hégire, de J. C. 746. Cette révolte fut ſuivie de celle des autres provinces de l'empire; mais ce ne fut pas ſans de grandes guerres, dans leſquelles Abou-Moſlem ſignala ſon courage & ſa conduite en faveur du calife Aboul-Abbas-Saffah. Lorſque le calme fut rétabli, il ſe retira dans ſon gouvernement, où il vivoit comme indépendant, & d'où il ne ſortoit que pour le voyage de la Mecque. Un jour il vint à la cour, & demanda au calife la dignité de chef des pélerins de la Mecque. Aboul-Abbas, à qui ſa trop grande puiſſance étoit ſuſpecte, le refuſa, & lui préféra le prince ſon frere Abou-Giafar, depuis ſurnommé *Al-Manzor*. Abou-Moſlem regardant ce refus comme un affront, prit les devans; & pour piquer Abou-Giafar, qui étoit naturellement avare, il mena avec lui un équipage ſuperbe, & tint une table magnifique à la Mecque, pour les principaux pélerins. Cette bravade lui couta cher: car après qu'Abou-Giafar fut parvenu au califat, quoiqu'il eût obligation à Abou-Moſlem de la défaite d'Abdallah, ſon oncle, qui lui avoit diſputé la couronne; dans la ſuite, toujours irrité contre ce général, qui s'étoit comme cantonné dans ſon gouvernement, il trouva moyen de l'attirer à la cour, & le fit maſſacrer l'an de l'hégire 136, de J. C. 754. On dit qu'Abou-Moſlem avoit cauſé la mort de ſix cens mille hommes. Quelques auteurs l'ont accuſé de magie. * El-Macin, *hiſt. Sarac.* l. 2. D'Herbelot, *bibl. or.* Bayle.

ABOU-NAIM-ALI-MOSLEM, Arabe, auteur de deux ouvrages, dont le premier porte le titre de *Heliat*, & l'autre celui de *Moſtakhrege.* * D'Herbelot.

ABOU-NASSER, fils de *Bakhtiar*, prince de la race des Bouides, ſe trouva priſonnier avec ſon pere, & cinq de ſes freres, dont il étoit l'aîné, entre les mains d'Adhadeddoulat leur couſin, qui avoit envahi leurs états. Mais leur vainqueur étant mort, Abou-Naſſer ſe ſauva de la priſon, fit la guerre à Samſameddoulat, qui avoit ſuccédé à Adhadeddoulat ſon pere, & il fut ſi heureux dans cette guerre, que la mort de ſon ennemi le rendit maître de toute la Perſe; mais la fortune ne le favoriſa pas long-temps. Il eut affaire à Bahaeddoulat frere de Samſam, qui lui fit une cruelle guerre, & le pouſſa juſque dans le Kerman, province limitrophe des Indes. Ce fut là qu'il tint bon pendant quelque temps, & défendit la ville de Gireft, que quelques-uns appellent *Sireft*, contre les attaques des troupes de ſon ennemi. Cette réſiſtance vigoureuſe d'Abou-Naſſer fit réſoudre Bahaeddoulat d'employer toutes ſes forces contre lui, & d'envoyer en Kerman le plus expérimenté de ſes généraux nommé Moufik fils d'Iſmaël. Dès qu'Abou-Naſſer apprit la marche de ce général, il quitta la ville de Gireft, où il ne ſe croyoit pas aſſez fort pour tenir la campagne. Moufik étant arrivé à Gireft, apprit qu'Abou-Naſſer étoit campé à huit paraſanges ou ſeize lieues françoiſes plus loin: il alla l'y chercher; mais il ne put l'atteindre qu'après pluſieurs journées de marche. Enfin ſe trouvant aſſez près de ſon camp, il détacha trois cens chevaux choiſis de toute ſon armée, qui ſurprirent ſon ennemi ſi à propos, qu'il eut à peine le loiſir de ſe ſauver avec une fort petite troupe de ſes gens. Ce fut dans cette retraite précipitée, que ce prince infortuné trouva la fin de ſes jours, car il y fut tué par un de ſes propres domeſtiques. Moufik avoit dans ſon armée un aſtrologue qui lui avoit, dit-on, prédit depuis long-temps qu'un tel jour, qui étoit juſtement celui qu'Abou-Naſſer prit la fuite, devoit être fatal à ce prince; de ſorte que Moufik lui dit: *Vous n'avez pas bien rencontré cette fois-ci, car Abou-Naſſer nous a encore échapé.* Mais ayant appris peu après qu'il étoit péri par la perfidie d'un des ſiens, il connut que la prédiction de ſon aſtrologue avoit été juſte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-NAVAS, régnoit dans l'Iemen ou Arabie

heureuſe, avant le temps du faux prophéte Mahomet, & étoit grand ennemi des chrétiens, dont le nombre s'étoit fort multiplié dans ſes états. On dit que ſon fils, inſtruit par un hermite, embraſſa le chriſtianiſme, ſe rendit célébre par beaucoup de miracles, & qu'enfin ſon pere le fit mourir. D'autres diſent qu'il fit préparer des foſſes pleines de feu, pour y jetter les chrétiens, & les autres de ſes ſujets qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à la loi qu'il avoit fait publier, qu'il ſeroit permis au frere d'épouſer ſa propre ſœur; loi qu'il n'avoit faite, que pour mettre à couvert la honte de l'inceſte qu'il avoit commis avec ſa ſœur. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-NAVAS, poëte Arabe de la premiere claſſe, auſſi nommé *Haſſan Ben Abdelaoval Ben Ati Al-Hakemi*, naquit dans la ville de Baſſora, l'an de l'hégire 145, & mourut l'an 195, ſous le califat d'Amin. Il ſortit de ſon pays pour établir ſa demeure à Couſah, mais il n'y fit pas un long ſéjour; car le calife Aaron voulut l'avoir auprès de ſa perſonne à Bagdet, & lui donna un appartement dans ſon palais avec Abou-Maſſaab, & Rehaſchi, deux autres poëtes excellens. Le ſurnom d'Abou-Navas lui fut donné à cauſe de deux toufes de cheveux qui lui tomboient ſur le cou. Ses principaux ouvrages ont été recueillis en un ſeul corps, que les Arabes appellent *divan*. Différentes perſonnes y ont travaillé. Ce qui a cauſé une grande variété dans les exemplaires de cet auteur. On raconte une hiſtoire ſur ſon ſujet, qu'on a jugé à propos d'inſérer ici. Le calife Aaron faiſant la ronde autour de ſon palais pendant la nuit, trouva une des filles de la reine qui s'étoit endormie. Il voulut profiter de cette occaſion pour obtenir d'elle ce qu'elle lui avoit déja refuſé pluſieurs fois. Cette fille ſe trouvant à ſon réveil extrêmement preſſée par ce prince, ne put faire autre choſe pour s'en délivrer, que de le prier d'attendre juſqu'au lendemain, & qu'elle ſatisferoit pleinement ſes deſirs. Aaron la quitta ſur ſa promeſſe, & ne manqua pas le lendemain de lui envoyer un meſſage pour lui demander l'aſſignation. La fille, qui avoit autant d'eſprit que de ſageſſe, lui envoya pour réponſe un vers arabe, qui a paſſé depuis en proverbe :

Les paroles de la nuit ne ſe donnent que pour faire venir le jour.

Le calife bien ſurpris de cette réponſe, commanda auſſitôt de ne laiſſer ſortir du palais aucun des poëtes qui y demeuroient: puis les ayant fait venir en ſa préſence, il leur dit ce vers, & leur ordonna de faire quelque ſtance ou quelque chanſon où ce vers fût compris. Chacun des poëtes y travailla: mais Abou-Navas y réuſſit le mieux de tous: car il enchâſſa ſi à propos ce vers dans les ſiens, qu'il ſembloit décrire naïvement la choſe qui s'étoit paſſée entre le prince & cette fille. Son habileté cependant penſa lui couter la vie: Aaron ayant fait des préſens aux autres poëtes, lui dit qu'il méritoit la mort, pour avoir vu ce qui s'étoit paſſé dans l'appartement ſecret de ſon palais entre lui & cette fille. Abou-Navas bien étonné de ce diſcours, proteſta au calife qu'il n'étoit point ſorti ce jour-là de ſon appartement, & qu'il pouvoit produire des témoins ſur ce fait; les témoins furent écoutés ſur ſa juſtification, & le calife appaiſé lui fit des préſens comme aux autres. On raconte auſſi que ce poëte voyageant en Egypte, y fut fort régalé par les principaux ſeigneurs de cette cour; mais qu'un jour ayant préſenté un de ſes poëmes au prince & à Safia ſa maîtreſſe, qui étoit de nation Abiſſine, & parfaitement belle, il fut reçu fort froidement, & ne remporta aucune gratification. Le poëte piqué contre l'un & l'autre, & ayant appris que le prince avoit donné à ſa maîtreſſe une riche robe fort chargée de pierreries, ſe laiſſa échaper ces vers, qui diſoient au prince,

Mes vers ont été perdus à votre égard, comme vos pierreries à l'égard de Safia.

Le prince en ayant eu connoiſſance, manda le poëte, pour ſavoir de lui s'il en étoit l'auteur. Abou-Navas lui dit qu'il avoit fait quelques vers à ſa louange & à celle de Safia; mais que peut-être ſes ennemis les auroient corrompus pour lui rendre un mauvais office, & il récita les mêmes vers, dont le ſens étoit en y changeant ſeulement une lettre, ſavoir un *ain* pour un *hamſa*,

Mes vers ont brillé ſur votre ſujet, de même que les pierreries éclatent ſur l'habit de Safia.

* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-OBEID-AL-CASSEM-BEN-SALAM, qualifié *Allagui*, *l'humaniſte*, c'eſt-à-dire, *le grammairien* & *le rhétoricien*, eſt auteur d'un livre intitulé, *Amthal-al-Sairat*, apologues ou fables ſur la vie humaine. Il mourut l'an 224 de l'hégire, de J. C. 838. Il y en a un exemplaire dans la bibliothéque du roi, *num.* 1128. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

'ABOU-OBEIDAH, général des troupes d'Omar en Syrie, puis en Chaldée où il fut défait & tué par Ferokhſad, qui commandoit l'armée de Tourand-Dokht, reine de Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-OBEIDAH-MAMAR-BEN-ALMOTHANI, de la tribu de Téim, & natif de la ville de Baſſora, fut célébre particuliérement dans la grammaire arabique, ſur laquelle il a compoſé deux ouvrages intitulés *Al Moccaddemat*, que le calife Aaron voulut ſe faire expliquer par l'auteur même. Abou-Otman fut auſſi du nombre de ſes écoliers. Il a fait un autre ouvrage qu'il intitula, *Megiaz alcoran*, c'eſt-à-dire, *traité des métaphores qui ſe trouvent dans l'alcoran.* Il paſſoit pour être libertin, & mourut à Baſſora l'an 209 de l'hégire, de J. C. 824. Il avoit 99 ans, & perſonne n'accompagna ſon cercueil, parcequ'en toute ſa vie il n'avoit converti perſonne au muſulmaniſme par ſa parole. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-OSSAIBA-BEN-ABI-OSSAIBA, auteur de l'hiſtoire des médecins, intitulée, *Oiun-al-enba-fi-thabacat-al-athebba.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-RIHAN, ſurnommé *Al-Khouarezmi*, *Al-Birouni*, à cauſe qu'il étoit natif de la ville de Biroun, ſituée dans la province de Khouarezm, & non pas de celle qui eſt dans les Indes, comme quelques-uns l'ont écrit. Il excelloit dans la géographie & dans l'aſtronomie, & avoit voyagé aux Indes pendant quarante ans. Il vint à la cour des ſultans Mahmoud & Maſſoud Gaznévides, où il fut envoyé par Maamoun, roi de Khouarezm, en compagnie d'Abou-Naſſer, & d'Aboulkair. Avicenne devoit auſſi être de la partie; mais il s'excuſa ſur ſa ſanté, qui ne lui permettoit pas de faire un ſi long voyage, quoique la véritable raiſon fût pour éviter les conteſtations qu'il avoit avec ce docteur, qui le ſurpaſſoit en ſubtilité. En effet, Abou-Rihan eſt qualifié du titre *Al-Mohakkak*, qui ſignifie *très-ſubtil*, & eſt eſtimé par les muſulmans, non-ſeulement pour ſon habileté dans les ſciences ſpéculatives, mais encore dans les pratiques, comme dans la magie naturelle, l'aſtrologie judiciaire, l'art des taliſmans, &c. On dit que Mahmoud voulut éprouver un jour ce qu'il ſavoit faire, & lui donna audience au milieu d'un ſalon, qui étoit ouvert des quatre côtés, & qu'il lui demanda s'il ſauroit bien deviner par quel endroit il ſortiroit de ce lieu. Abou-Rihan demanda auſſitôt du papier & de l'encre, & écrivit ce qu'il en penſoit ſur un billet qu'il cacha ſous le couſſin du ſultan. Cela étant fait, le ſultan commanda qu'on abattît une partie de la muraille du ſalon, par laquelle il ſortit, & l'on trouva préciſément dans le billet d'Abou-Rihan que le ſultan devoit ſortir de ce ſalon par une bréche. Auſſitôt Mahmoud commanda qu'on le jettât par la fenêtre comme magicien: mais il avoit fait préparer ſous la fenêtre du ſalon un apentis, par le moyen duquel Abou-Rihan gliſſa juſqu'en bas ſans ſe faire aucun mal: puis l'ayant fait remonter, il lui dit: *Je ſuis aſſuré que vous n'aviez pas prévu aujourd'hui cet accident;* mais Abou-Rihan ayant envoyé querir ſes éphémérides

éphémérides par un des domeſtiques du ſultan, on trouva dans la direction qu'il avoit dreſſée de ce jour-là, que ce même accident y étoit marqué. Entre les ouvrages de ce docteur le plus renommé eſt celui qu'il a intitulé *Canoun Al-Maſſoudi*, qui eſt une géographie complette, qu'il dédie au ſultan Maſſoud; & c'eſt cet ouvrage qui eſt ſouvent cité par Abulfeda & par Aboulmoal. Il publia enſuite la théorie des étoiles fixes, *Taſhim ſi Tangim*, l'an de l'hégire 421, & de J. C. 1030. Nous avons auſſi de lui un *traité de la ſphere*, & une *introduction à l'aſtrologie judiciaire*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-SAHAL, ſurnommé *Al-Maſſihi*, c'eſt-à-dire, *le Chrétien*, fut maître d'Avicenne en médecine, & compoſa un livre, qu'il intitula *Miat*, c'eſt-à-dire, *Centiloquium*, *les cent traités*. * D'Herbelot.

ABOU-SAHAL, fils de Naubakht, étoit Perſan de nation, & eut la charge de premier ou de grand aſtrologue du calife Abou-Giafar Al-Manſor. * D'Herbelot.

ABOU SALAH, dit *Al-Armeni*, c'eſt-à-dire, l'*Arménien*, auteur de l'hiſtoire des égliſes d'Egypte, de Nubie, d'Ethiopie, d'Arabie, de Lybie, Numidie, Mauritanie, des Indes orientales, &c. en langue arabique, depuis l'an 564 de l'hégire, & de J. C. 1168, juſqu'en 738, qui eſt l'année 1054 des martyrs ou de Dioclétien, & de J. C. 1337. Ce livre ſe trouve dans la bibliothéque du roi. * D'Herbelot.

ABOU-SAID, *cherchez* ABU-SAID.

ABOU-SALEM, médecin chrétien, jacobite de ſecte, ſurnommé *Ben Caraba*, natif de Malatie, ou Mélitenne en Arménie, ſervoit Aladin le Selgiucide, ſultan d'Iconie. Il s'empoiſonna lui-même par deſeſpoir, croyant avoir perdu les bonnes graces de ce prince. * D'Herbelot.

ABOU-SCHAMAH. C'eſt *Schehabeddin Ben Iſmaël*, natif de Damas, qui eſt auteur des vies de deux grands princes; ſavoir de Noureddin, que les hiſtoriens appellent Noradin; & de Salaheddin, qui eſt Saladin. Il a intitulé cet ouvrage *Azhar-al-raoudhatin*, *&c.* c'eſt-à-dire *les fleurs des deux parterres*, *&c.* Le même auteur a fait auſſi un *commentaire ſur les ſept poëmes de Sakhaovi*. * D'Herbelot.

ABOU-SEIF, fils de Dhou Izen roi de l'Iemen ou Arabie heureuſe, peu avant le temps de Mahomet. Il fut chaſſé de ſes états par les Abiſſins, & rétabli par Choſroës, ſurnommé *Nouſchirvan*. * D'Herbelot.

ABOU-SOLIMAN, chef des ſofis ou religieux muſulmans. C'eſt auſſi en arabe un des noms appellatifs du coq; comme qui diroit l'*oiſeau de Salomon*. * D'Herbelot.

ABOU-TAMAM, c'eſt *Habib Ben Aous-Al-Hareth Ben Cais*, ſurnommé *Al-Thaii*, à cauſe qu'il étoit d'une tribu des Arabes, ſurnommée *Thaï*, de laquelle ſont ſortis trois des plus célébres perſonnages de cette nation; ſavoir, Harem, Daud, & Abou-Tamam. Le premier eſt le modéle de la généroſité & de la libéralité. Le ſecond eſt illuſtre par ſa probité & par ſa piété. Le troiſiéme, dont nous parlons, paſſe pour le prince des poëtes Arabes; & il n'y a que Motanabbi qui puiſſe lui conteſter cette prééminence. Ce grand poëte naquit l'an 190 de l'hégire, de J. C. 806, à Giaſſem, bourgade ſituée entre Damas & Tibériade. Il fut élevé en Egypte, & mourut à Mouſſal ou Moſul, l'an 231 de l'hégire, de J. C. 845. Sa vie fut courte, comme Filſof lui avoit prédit, diſant que la vivacité de ſon eſprit conſumeroit ſon corps, de même que la lame d'une épée indienne mange ſon fourreau. Il fut le panégyriſte de pluſieurs califes, deſquels il reçut de grands bienfaits. Il ramaſſa toutes ſes poëſies dans un volume ou divan, qu'il intitula *Al-Hamaſſah*. Bakhteri, autre poëte Arabe fort eſtimé, étant interrogé quel étoit le meilleur poëte, Abou-Tamam, ou lui; répondit: » Ce qui eſt bon » dans Abou-Tamam ſurpaſſe ce que j'ai de meilleur, » & ce qu'il y a de mauvais dans mes ouvrages eſt plus » ſupportable que ce qu'il y a de bas dans les ſiens. » Bakhteri vivoit à peu près dans le même-temps qu'Abou-Tamam. Il reçut un jour de la main d'un prince cinquante mille piéces d'or, pour un poëme qu'il lui avoit préſenté, avec ce compliment: *Mon préſent eſt au-deſſous de celui que vous m'avez fait*; & ayant compoſé une élégie ſur la mort d'un autre, on lui donna cet éloge: *Celui-là n'eſt pas mort, dont les vertus ont été louées par un tel poëte*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-THAHER, *cherchez* ABU-THAHER.

ABOU-THALEB, pere d'*Ali*, gendre du faux prophéte Mahomet. * D'Herbelot.

ABOU-TIGE', ville de la Thébaïde, où il croît beaucoup de pavot noir, dont ſe fait le meilleur opium que les Arabes appellent *alfioun*. C'eſt de ce lieu qu'il ſe tranſporte dans tout le levant juſqu'aux Indes. * D'Herb.

ABOU-ZACARIA-AL-MAGREBI, homme réputé ſaint par les muſulmans, & dont le ſépulcre fut viſité par Saladin; il étoit Africain de nation. * D'Herbelot.

ABOU-ZOBAIDAL-THAII, eſt auteur d'un traité ſur les noms différens qu'a le lion dans la langue arabique. Ce traité ſe trouve dans la bibliothéque du roi, n° 1120. * D'Herbelot.

ABOU-ZOHAL, auteur qui a travaillé ſur Euclide, que les Arabes appellent *Oclides*. * D'Herbelot.

☞ ABOY & ATHBOY, en latin *Aboya*, *Atboya*, petite ville d'Irlande, dans la province de Linſter, au comté d'Eaſt-Meath. Elle eſt bien peuplée & d'un grand abord. Elle a droit de tenir un marché public, & d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABRABANEL, ABRAVANEL ou ABARBENEL (Iſaac) Juif Portugais, né à Lisbonne l'an 1437, s'avança à la cour d'Alfonſe V, roi de Portugal, qui lui confia des emplois très-importans. Après la mort de ce prince, il fut accuſé d'être entré dans une conſpiration pour livrer le Portugal aux Eſpagnols, & il évita par la fuite le danger qui le menaçoit. Il ſe ſauva en Caſtille l'an 1481. Il y enſeigna publiquement, & y compoſa ſes commentaires ſur le livre de Joſué, ſur celui des Juges, & ſur ceux de Samuel. Il fut même honoré de la faveur du roi Ferdinand & d'Iſabelle; mais en 1492 il fut obligé de ſortir d'Eſpagne avec les autres Juifs. Il ſe retira d'abord à Naples, où il s'attacha à Ferdinand roi de Naples, & après ſa mort à Alfonſe ſon ſucceſſeur, avec lequel il paſſa en Sicile. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1495, il ſe retira à Corfou, où il commença ſon commentaire ſur Iſaïe. De-là il repaſſa en Italie l'année ſuivante, & alla ſe confiner à Monopolie, ville de la Pouille, où il acheva ſes commentaires ſur le Deutéronome & ſur Iſaïe, & compoſa deux traités; l'un intitulé *le ſacrifice de la pâque*, & l'autre *l'héritage des peres*. Quelque temps après il fit un voyage à Veniſe, où il écrivit ſes commentaires ſur Ezéchiel, ſur les petits prophétes & ſur l'Exode. Il mourut l'an 1508, à l'âge de 71 ans. Il a fait encore pluſieurs autres livres, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés. Il laiſſa trois fils, Judas, Joſeph, & Samuel. L'aîné a été médecin & aſſez bon poëte; Joſeph l'accompagna juſqu'à la mort; Samuel embraſſa le chriſtianiſme à Ferrare, & reçut du duc de Ferrare ſon parain le nom d'Alfonſe. Abrabanel eſt regardé comme un des plus ſavans rabbins; il eſt cependant fort emporté contre les chrétiens. Ses commentaires ſont recherchés & eſtimés par les ſavans; il s'y applique particuliérement au ſens littéral. Son ſtyle eſt fort diffus. On a imprimé à Veniſe ſes commentaires ſur le Pentateuque, ſur Joſué, les Juges & les Rois, avec le texte hébreu de la bible; mais il étoit très-difficile de les trouver, ce qui fait qu'on les a réimprimés en Allemagne. Ses commentaires ſur les prophétes ne ſont pas rares, parce-qu'on en a fait une ſeconde édition en Hollande. Ce Juif paroît en quelques endroits de ſes ouvrages avoir une très-grande vanité, & avoir été fort entêté de la nobleſſe de ſa famille, qu'il croyoit venir de David. Il y a des Juifs de la ſynagogue eſpagnole à Amſterdam qui por-

rent le nom d'*Abravanel*, qui apparemment eſt commun chez eux. * Buxtorf, *de abbrev. hebr.* Plantavitius, *bibl. rabbinic.* Nicol. Antonio, *bibl. hiſpan.* Bartolocci. Simon, *hiſt. crit.* Journal de Leipſic, *mois de janvier 1684*, & *mois de novembre 1686.* Bayle, *dict. crit.*

ABRACADABRA, ou plutôt ABRASADABRA, car on le trouve écrit ainſi en caracteres grecs ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ où le C eſt l'ancien Σ qui vaut S. C'eſt un mot myſtérieux, auquel les ſuperſtitieux attribuoient une vertu magique pour chaſſer les maladies, en le portant au col écrit de cette maniere,

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Serenus Sammonicus, ancien médecin, ſectateur de l'héréſiarque Baſilides, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, a compoſé un livre des préceptes de la médecine, en vers héroïques, où il marque ainſi la diſpoſition de ces caracteres :

Inſcribes chartæ quod dicitur ABRACADABRA,
Sæpius & ſubter repetes, ſed detrahe ſummam,
Et magis atque magis deſint elementa figuris,
Singula quæ ſemper rapies, & cætera figes,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethaleſque abigent (miranda potentia) morbos.

Wendelin, Scaliger, Saumaiſe & le pere Kircher, ſe ſont donné beaucoup de peine pour découvrir le ſens de ce mot. Ce que l'on en peut dire de plus vraiſemblable, c'eſt que Serenus, qui ſuivoit les ſuperſtitions magiques de Baſilides, forma le nom d'ABRACADABRA ſur celui d'ABRASAX, & s'en ſervit comme d'un préſervatif & d'un reméde infaillible contre les fiévres. *Voyez* l'article ſuivant.

ABRACAX, Αβρακαξ, étoit un nom que Baſilides donnoit à Dieu, voulant marquer par-là les trois cens ſoixante-cinq proceſſions divines qu'il inventoit : car Α vaut 1, Β 2, Ρ 100, Α 200, Ξ 60.

Α	1
Β	2
Ρ	100
Α	1
Α	200
Α	1
Ξ	60
fait le nombre de	365.

Pluſieurs peres de l'égliſe, comme S. Irenée, Tertullien, S. Auguſtin, liſent ABRAXAS; ce qui revient au même pour le nombre de 365. Mais on trouve fort diſtinctement écrit ΑΒΡΑCΑΞ en grec ſur l'un des deux taliſmans qui ont été trouvés dans le XVII ſiécle, & dont le cardinal Baronius nous a donné la figure dans le II tome de ſes annales, à l'année 120. L'on en voit un dans le cabinet de ſainte Geneviéve, dont voici l'inſcription.

ΑΒΡΑCΑΞ. ΑΔΩΝΑΙ ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΞΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙC. ΦΥΛΑΞΑΤΕ, ΟΥΡΙΑΝ, ΠΑΥΛΕΙΝΑΝ, ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟC. ΚΑΚΟΥ. ΔΑΙΜΟΝΟC : c'eſt-à-dire, *abraſax adonai ou ſeigneur des démons, bonnes puiſſances, préſervez Ulpie Pauline de tout méchant démon.*

S. Epiphane rapporte auſſi qu'il a lu ΑΒΡΑCΑΞ où le C eſt un ancien ſigma grec. L'héréſiarque Baſilides, & ſes ſectateurs tiroient de ce nom quantité d'erreurs extravagantes; entr'autres ils diſoient que J. C. étoit venu ſur la terre comme un fantôme, non pas qu'il eut fait le monde, mais qu'il étoit envoyé de cet Abraſax. Les ſaints docteurs ont aſſez réfuté les abominations de ces viſionnaires, dont S. Auguſtin a fait voir la vanité, en expliquant tout le myſtere des ſept lettres qui forment le mot Abraxas. S. Jerôme dit qu'Abraxas étoit peut-être le nom de Mitra ou du ſoleil, qui étoit le dieu des Perſes, & qui dans ſa courſe annuelle fournit le nombre de 365 jours; mais comme l'année des Perſes étoit de 360 jours, ainſi que celle des Egyptiens, & de tous les autres anciens peuples, il faut que l'auteur d'où ſaint Jerôme a tiré ce qu'on vient de dire, ait lu non *Abraſax*, mais *Abraxas*. Ces impies ſe vantoient d'avoir reçu leur doctrine des apôtres; & c'eſt principalement d'eux que Tertullien diſoit qu'ils étoient de faux imitateurs des apôtres, puiſqu'au lieu que ces premiers faiſoient revivre les morts, ceux-ci au contraire faiſoient doublement mourir les vivans. Que ceux-là, ajoutoit-il, qui oſent faire monter leur héréſie juſqu'au temps des apôtres, afin de la rendre en quelque façon apoſtolique, nous montrent l'origine de leurs égliſes, & la ſucceſſion de leurs évêques; & qu'ils nous découvrent quelqu'un des apôtres qui ait été leur inſtituteur, & dont la doctrine ait paſſé juſqu'à eux, par une ſuite de leurs ſucceſſeurs. * S. Irénée, *l.* 1, *c.* 2. Tertul. *de præſ. c.* 46. Euſeb. *hiſt. eccleſ. l.* 4, *c.* 7. S. Jerôme, *adv. Luciſer. l.* 2, *in amore.* S. Epiphan. *hæreſ.* 24. S. Auguſtin, *de hæreſ. ad Quod vult Deus, c.* 4, 24. Baronius, *anno* 120. Spond. *epitom. ibid.* Peireſc, *dans la vie de Gaſſendi.* Chifflet.

ABRACES, capitaine général des armées d'Artaxercès, dont il eſt fait mention dans * Xenophon, *cirop. liv. I.*

ABRACONIS, *Abraconium*, petite ville de la grande Arménie ou Turcomanie, ſituée ſur la riviere d'Alingeac. On aſſure qu'il y a beaucoup d'Arméniens qui reconnoiſſent le pape, & qu'on appelle catholiques. * Baudrand.

ABRADATE, roi de la Suſiane, dans l'empire des Perſes, fut un des princes alliés de Cyrus, dans la guerre entrepriſe contre les Babyloniens & les Lydiens. Il fut tué dans la premiere bataille, & Panthée ſon épouſe en eut tant de déplaiſir, qu'elle ſe tua elle-même ſur le corps de ſon époux, la premiere année de la LVIII olympiade, & avant l'ére chrétienne 548. Cyrus leur fit des funérailles magnifiques, & leur érigea un ſuperbe tombeau. * Xenoph. *cyroped. l.* 6, & 7.

ABRAHAH, ou ABRAHETE, eſt celui qu'on appelle auſſi *Abou-Maſcoum*, avec le ſurnom d'*Al-Aſchram*, qui ſignifie en arabe *le balafré*, & de *Dhou Alphil*, c'eſt-à-dire, *maître de l'éléphant.* Il étoit gouverneur ou prince de l'Iémen ou Arabie heureuſe, ſous l'empire de Negiaſchi, empereur des Abiſſins, du temps d'Abdalmothleb, aïeul de Mahomet. Dans le *chapitre CV de l'alcoran*, intitulé *Sourat Alfil*, c'eſt-à-dire *le chapitre de l'éléphant*, il eſt parlé de la punition de ce prince, qui avoit dans ſon armée pluſieurs éléphans, lorſqu'il vint aſſiéger la ville de la Mecque. Voici l'hiſtoire entiere de cette expédition, comme elle eſt rapportée par les principaux interprétes de ce chapitre.

Abrahah, qui commandoit dans Sanaa ville capitale de l'Iémen, voyant que la plupart des Arabes prenoient en une certaine ſaiſon de l'année le chemin de la province nommée *Hégiaz* ſur les confins de l'Arabie déſerte, pour viſiter la *caabah* ou *maiſon quarrée*, qui eſt le *temple de la Mecque* : crut qu'il falloit détourner les ſujets d'un culte, qu'il eſtimoit ſuperſtitieux, en ſubſtituant un autre lieu qui attirât également leur cu-

Digitized by Google

rioſité & leur dévotion. Il réſolut donc de faire bâtir dans la ville de Sanaa un temple dont la ſtructure & les ornemens ſurpaſſaſſent de beaucoup celui de la Mecque. Ce temple étoit une égliſe magnifique; car les Abiſſins faiſoient profeſſion de la religion chrétienne, & l'avoient étendue dans tout leur voiſinage. Cependant le deſſein d'Abrahah ne put réuſſir ſans y employer la force, parceque ceux d'entre les Arabes qui n'avoient pas embraſſé le chriſtianiſme, avoient une grande pente à l'idolâtrie, & trouvoient dans les pierres mêmes du territoire de la Mecque & de ſon temple de quoi nourrir leur ſuperſtition.

Les Coraiſchites cependant, qui avoient l'intendance de ce temple, voyant diminuer le concours & la dévotion des peuples, & par conſéquent les avantages qu'ils tiroient de leur miniſtere, décrierent tant qu'ils purent le temple de Sanaa, & uſerent enfin d'une inſigne ſupercherie, pour en bannir le reſpect de l'eſprit des Arabes. Ils envoyerent un homme de la famille de Kenanah, lequel étant devenu officier de ce temple, prit l'occaſion d'une fête ſolennelle, dans laquelle on devoit le parer extraordinairement, pour y entrer de nuit, & le profaner par des ordures. Dès qu'il eut commis cet attentat, il prit la fuite, & publia partout où il paſſoit la nouvelle de cette profanation. Abrahah ayant appris comment la choſe s'étoit paſſée, fut tranſporté d'une ſi grande colere contre les Coraiſchites, qu'il réſolut, pour venger cette injure, de leur faire la guerre, d'aſſiéger la ville de la Mecque, & d'en démolir le temple. Pour cet effet il fit marcher ſon armée, dont les éléphans faiſoient la principale force, vers la province de Hégiaze, & ſe mit lui-même à la tête monté ſur un de ces animaux nommé *Mahmoudi*. Cet éléphant ſe faiſoit diſtinguer par ſa groſſeur & par ſa blancheur, & ces deux qualités lui avoient acquis le titre de chef & de maître de tous les autres. Auſſitôt que les Coraiſchites eurent appris la marche de ce prince, & qu'il menoit contr'eux de ſi terribles bêtes, qui n'avoient point été vues dans l'Arabie juſqu'alors, ils déſeſpérerent de pouvoir défendre leur ville ni ſon territoire avec leurs propres forces: ils réſolurent donc de l'abandonner, & de ſe retirer avec ce qu'ils avoient de meilleur, en la montagne voiſine. Abrahah, ne trouvant aucune réſiſtance dans le pays, pilla & ravagea tout ce qu'il rencontra dans ſa marche; & s'étant enſuite approché de la ville, il diſtribua les quartiers à ſes troupes. Mais lorſqu'il voulut s'avancer lui-même pour reconnoître la place, ſon éléphant à la ſeule vue des murailles de la ville, tourna la tête du côté du camp ſi bruſquement, & avec tant d'impétuoſité, qu'il fut cauſe que tous les autres éléphans de l'armée, qui le ſuivoient comme leur chef, firent le même mouvement, & la mirent entierement en déroute.

Les Coraiſchites, retranchés dans des forts eſcarpés ſur la montagne, voyant ce qui ſe paſſoit, ne ſavoient à quoi attribuer cette contremarche de leurs ennemis, lorſqu'ils apperçurent une groſſe troupe d'oiſeaux, qui s'élevoit comme une nuée du côté de la mer, & qui vint fondre tout-d'un-coup ſur l'armée d'Abrahah. Le plumage de ces oiſeaux étoit noir, le bec verd, & ils étoient ſuivis d'une autre bande dont le plumage étoit verd & le bec jaune. Tous ces oiſeaux étoient armés chacun de trois pierres: ils en tenoient une au bec & deux autres avec leurs ſerres: on dit que chacune de ces pierres portoit écrit le nom de celui qu'elle devoit fraper, & elles tomberent toutes en même-temps avec une telle violence ſur les Abiſſins, qu'ils en furent aſſommés, à la réſerve d'Abrahah qui devoit porter lui-même en Ethiopie la nouvelle d'une ſi terrible défaite.

En effet, Abrahah, après avoir vu ſon armée périr par un ſi étrange accident, repaſſa la mer, & alla trouver le Negiaſchi pour lui faire ſavoir ſon malheur. Mais la juſtice divine, qui vouloit laiſſer un exemple mémorable de la punition de ceux qui avoient oſé entreprendre la ruine d'un temple bâti par Abraham, ne quitta pas ce malheureux prince d'un ſeul pas; car un de ces oiſeaux, exécuteur de la vengeance du ciel, le ſuivit dans toute la route avec ſa pierre au bec, de ſorte que lorſqu'il fut devant l'empereur des Abiſſins, & qu'il lui faiſoit le récit de ſa triſte avanture, ce prince lui ayant demandé la forme & la figure de ces oiſeaux, Abrahah lui montra celui qui voloit ſur ſa tête; & dans le même temps cet oiſeau lui lança la pierre, & le fit tomber ſur le champ au pied du trône de l'empereur. C'eſt-là une fable des moins ridicules de celles qui ſont rapportées dans l'alcoran & dans les livres de ſes commentateurs * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM, nommé d'abord ABRAM, patriarche, pere des croyans, naquit en la ville d'Ur dans la Chaldée, l'an 383 depuis le déluge, du monde 2039, & avant J.C. 1996, 2718 de la période julienne. Il étoit l'onziéme depuis Noé, par Sem, & le vingt-uniéme depuis Adam. Son pere Tharé étoit âgé de 130 ans accomplis quand il engendra Abraham; il avoit eu auparavant deux fils, Nachor & Aran: ce dernier mourut avant Tharé. L'écriture nous apprend que Tharé & ſes ancêtres avoient adoré des dieux étrangers. Joſué, *chap.* 24, *v.* 2. Mais Abraham reconnut, & adora le vrai Dieu, épouſa Sara en Chaldée, d'où il ſortit par l'ordre de Dieu avec ſon pere Tharé, ſa femme Sara & Lot ſon neveu, & vint s'établir à Haran ville de Méſopotamie. Tharé y mourut âgé de 205 ans. Le Seigneur ordonna enſuite à Abraham de ſortir de ſon pays, de ſa parenté, de la maiſon de ſon pere, & d'aller dans le pays qu'il lui montreroit. Abraham obéiſſant à l'ordre de Dieu, ſortit de Haran âge de 75 ans, emmena Lot avec lui, traverſa le pays de Chanaan, s'arrêta dans un lieu appellé Sichem, étendant ſes tentes juſqu'à la vallée illuſtre. Le Seigneur apparut à Abraham dans cet endroit, & lui promit de donner à ſa poſtérité le pays où il étoit. Paſſant de-là vers la montagne qui eſt à l'orient de Bethel, il y dreſſa ſes tentes, ayant Bethel à l'occident, & Haï à l'orient, y éleva un autel au Seigneur, & invoqua ſon nom. Il s'avança enſuite encore plus loin vers le midi pour y demeurer: mais la famine qui ſurvint l'ayant obligé de paſſer en Egypte avec ſa famille; prévoyant que la beauté de ſa femme Sara pouroit lui nuire parmi les peuples du pays, qui ne feroient aucun ſcrupule d'ôter la vie au mari pour poſſéder la femme, il conſeilla à Sara de dire qu'elle étoit ſa ſœur, ce qu'elle pouvoit faire ſans menſonge, étant fille de ſon pere, ſelon l'écriture: d'ailleurs c'étoit un uſage dans ce temps-là de donner le nom de frere & de ſœur aux proches parens. Ce qu'Abraham avoit prévu ne manqua pas d'arriver; les plus conſidérables d'entre les Egyptiens, épris de la beauté de Sara, en ayant donné avis à Pharaon, qui étoit roi du pays, ce prince fit enlever & emmener Sara à ſon palais; envoya à Abraham des préſens conſidérables de brebis, de bœufs, d'ânes, de chameaux, de ſerviteurs & de ſervantes. Mais le Seigneur irrité contre Pharaon, frapa ce prince, & tous ceux de ſa maiſon de très-grandes plaies, à cauſe de l'enlevement & de la détention de Sara. Pharaon fit venir Abraham, ſe plaignit de ce qu'il ne lui avoit pas déclaré que Sara étoit ſa femme; & qu'en diſant qu'elle étoit ſa ſœur, il l'avoit expoſé à la tentation d'épouſer Sara. Pharaon la rendit à Abraham, à qui il enjoignit de ſortir de ſes états, & ordonna à ſes gens de l'accompagner & de prendre garde que ce patriarche ne manquât de rien. Abraham ſortit donc d'Egypte avec Sara ſa femme & Lot, & tout ce qui leur appartenoit, & revint à Bethel, où il avoit demeuré avant cette famine, & s'y établit avec Lot ſon neveu. Comme ils avoient l'un & l'autre de grandes richeſſes & quantité de troupeaux, le pays ne ſuffiſant pas pour les contenir, Abraham ſe ſépara d'avec Lot ſon neveu, qui alla demeurer à Sodome; pour lui il reſta dans le pays de Chanaan. Dieu lui renouvella la promeſſe de lui donner ce pays & à ſa

poſtérité, & de multiplier ſa race comme la pouſſiere de la terre. Il vint demeurer près de la vallée de Mambré, vers la ville d'Hebron, qui étoit au midi, & y dreſſa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen deſcendant d'Amorrhée, quatriéme fils de Chanaan : il avoit deux freres, Eſcol & Aner : ils firent tous trois alliance avec Abraham. Cependant Chodorlahomor roi des Elamites, Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi d'Elaſſar ou du Pont, & Thadal roi de Goim ou des Nations, étant venu faire la guerre aux rois de Sodome & de Gomorre, les défirent dans la vallée des Bois, & ayant enlevé tout ce qu'ils trouverent à Sodome & à Gomorre, ils emmenerent Lot priſonnier, & prirent tout ce qui lui appartenoit. Abraham en ayant été averti, fit armer 318 de ſes domeſtiques, pourſuivit ces rois juſqu'à Dan, les défit, & ramena Lot ſon neveu avec tout ce qui lui appartenoit, & tous les priſonniers & le butin, dont il donna la dime à Melchiſedech roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut, & rendit au roi de Sodome ce qui lui appartenoit. Quelque temps après Dieu ſe fit entendre à Abraham dans une viſion, & lui promit qu'il auroit un fils, duquel ſortiroit une nombreuſe poſtérité. Il fit alliance avec lui, & lui prédit qu'il mourroit en paix dans le pays de Chanaan : & que ſes deſcendans, après avoir demeuré 400 ans en ſervitude dans un pays étranger, reviendroient dans le pays où il étoit, & qu'ils le poſſéderoient en entier. Cependant Sara n'ayant point encore d'enfans, donna pour femme à ſon mari une eſclave Egyptienne, nommée Agar, qui conçut, & eut un fils appellé Iſmaël. Abraham avoit alors 86 ans. Treize ans après, la 99 année d'Abraham, Dieu lui apparut encore, renouvella ſon alliance avec lui, & changea ſon nom d'Abram, qui ſignifie *pere élevé*, en celui d'*Abraham*, qui ſignifie *pere de pluſieurs nations*, & lui ordonna de ſe circoncire, lui & toute ſa poſtérité, en ſigne de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il changea auſſi le nom de ſa femme, qui s'appelloit *Sarai* en celui de *Sara*, & promit qu'elle auroit un fils qui ſeroit nommé Iſaac. Abraham exécuta l'ordre de Dieu, ſe circoncit lui-même, & circoncit ſon fils Iſmaël, ſes eſclaves & tous les mâles qui étoient dans ſa maiſon. Le Seigneur apparut encore à Abraham dans la vallée de Mambré, ſous la forme d'un homme, accompagné de deux autres. Abraham les reçut dans ſa maiſon, & leur donna à manger ; ils lui prédirent que Sara auroit un fils l'année ſuivante. Deux de ces hommes s'en allerent de-là à Sodome pour en retirer Lot & ſa famille ; & le Seigneur prédit à Abraham la deſtruction de cette ville & de celle de Gomorre. Peu de temps après Abraham fit un voyage à Gerare, où Sara ſa femme, qu'il faiſoit paſſer pour ſa ſœur, lui fut enlevée par Abimelech, roi de ce pays, qui la lui rendit avec de grands préſens, lorſqu'il eut appris qu'elle étoit ſa femme. L'année d'après, du monde 2139, & avant J. C. 1896, Iſaac naquit, ſon pere étant âgé de cent ans, & ſa mere de quatre-vingt-dix. Abraham chaſſa de chez lui Agar & ſon fils Iſmaël. Depuis ce temps Iſaac vécut en paix dans la maiſon de ſon pere, juſqu'à l'âge de 25 ans. Alors Dieu voulant éprouver la fidélité d'Abraham, lui commanda de ſacrifier ſon fils Iſaac ſur la montagne de Moria. Ce ſaint patriarche alla avec ſon fils au lieu que Dieu lui avoit marqué, & ſe mit en état d'exécuter ſes ordres. Dieu fut touché de la fermeté, & de la ſoumiſſion du fils ; & ne voulant pas que ce ſacrifice fût teint du ſang de l'hoſtie, il arrêta, par un ange, la main d'Abraham. Ce patriarche ayant trouvé près de ce lieu un belier embaraſſé par les cornes dans un buiſſon, il l'offrit à Dieu & l'immola au lieu de ſon fils. Le Seigneur renouvella l'alliance qu'il avoit déja contractée avec Abraham, qui revint à Berſabée, où il demeura. Sara mourut quelque temps après âgée de cent vingt-ſept ans, dans Arbé ou Hebron, ville du pays de Chanaan, & fut enterrée par Abraham dans le champ d'Ephron près de Mambré. Il envoya enſuite Eliezer, natif de Damas, intendant de ſa maiſon, dans la Méſopotamie, pour chercher une femme à ſon fils Iſaac, qui avoit alors 40 ans. Eliezer fit heureuſement ce voyage, & emmena Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, & de Nachor ſon mari, ſœur de Laban. Abraham prit enſuite pour femme Cethura : il en eut encore quelques autres, que l'Ecriture ne nomme point, dont il eut pluſieurs enfans. Enfin Abraham mourut en paix à l'âge de 175 ans, l'an du monde 2213, & avant J. C. 182, de la période julienne 2892. Il fut enterré avec ſa femme Sara dans la caverne d'Ephron, fils de Sehor Hethéen, vis-à-vis de Mambré, qu'il avoit acheté des enfans de Heth, pour ſervir de lieu de ſépulture.

Après cette hiſtoire véritable, il eſt inutile de rapporter toutes les fables que les rabbins ont inventées touchant Abraham. Ils veulent que ce patriarche ait été élevé dans l'idolâtrie par ſon pere Tharé ; qu'il ait reconnu dès l'âge de 14 ans la vanité des idoles ; qu'il les ait briſées à l'inſu de ſon pere ; qu'il ait été jetté par les Chaldéens dans un feu, d'où il ſortit ſans être endommagé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette derniere fable, c'eſt que le nom d'*Ur*, qui eſt celui de la ville des Chaldéens, d'où il ſortit, ſignifie auſſi le feu. Ils prétendent qu'il convertit pluſieurs perſonnes à Haran. Ils content auſſi des merveilles de ſa ſcience. Beroſe, ſi nous en croyons Joſéphe, en avoit fait un parfait aſtronome. On veut auſſi qu'il ait enſeigné l'aſtronomie & l'arithmétique aux Egyptiens : Joſéphe l'aſſure, mais Nicolas de Damas ne le dit pas. Eupoleme, Artaban & Alexandre Polyhiſtor, cités par Euſébe, aſſurent auſſi qu'il enſeigna l'aſtronomie aux Phéniciens & aux Egyptiens. Mais ces auteurs ajoutent beaucoup de fables à ce récit ; l'un (Nicolas de Damas) dit qu'Abraham regna à Damas ; un autre (Artaban) aſſure qu'il ſéjourna vingt ans en Egypte ; Alexandre Polyhiſtor lui fait faire un voyage à Héliopolis : Joſéphe prétend qu'un des motifs de ſon voyage en Egypte, fut le déſir de connoître les dogmes des Egyptiens.

La plupart des Juifs, & ſur-tout ceux qu'on nomme cabaliſtes, font Abraham auteur du livre *Sepher Jetſira*, dont il eſt fait mention dans le Talmud. Ils prétendent qu'Abraham écrivit ce livre à l'occaſion des ſages de la Chaldée, qui ne convenoient point entr'eux des premiers principes de la religion ; les uns établiſſant deux premieres cauſes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettant juſqu'à trois. Ce fut, diſent les Juifs, ce qui obligea le patriarche Abraham de compoſer ce petit ouvrage *Jetſira* ou *de la création*, qui a été imprimé à Mantoue, avec les commentaires de R. Saadias Gaon, de R. Abram Ben-David Rauter, de R. Moyſe Botrel, de R. Moyſe Bar-Nahmam, & de R. Eliezer en l'année 1562, & après traduit en latin par Poſtel dans la même année. Rittangel, Juif converti, & profeſſeur à Conisberg, en a donné depuis une traduction latine imprimée à Amſterdam, avec des corrections en 1642. Buxtorf remarque dans ſa bibliothéque, que quelques Juifs l'ont attribué à rabbin Akiba. M. Simon, qui a vu pluſieurs exemplaires manuſcrits de ce livre, qui eſt très-petit, aſſure qu'ils varient extrémement entr'eux, & qu'ils différent beaucoup de l'imprimé. Il dit de plus, que les minuties de cabale dont il traite, montrent aſſez qu'il a été compoſé par quelque impoſteur, qui a emprunté le nom du patriarche Abraham. Les hérétiques Sethiens débiterent une Apocalypſe d'Abraham, comme le remarque S. Epiphane. Origène cite un prétendu ouvrage de ce patriarche, où un bon & un mauvais ange diſputent du ſalut d'Abraham. L'*aſſomption* de ce patriarche étoit auſſi un ouvrage ſuppoſé ; il eſt cité dans la ſynopſe attribuée à S. Athanaſe. Les mahométans ont auſſi débité bien des rêveries ſur le patriarche Abraham. Hécatée, ſi l'on en croit Joſéphe, avoit compoſé un livre ſur la vie d'Abraham.

Digitized by Google

Dans le nouveau teſtament, *Luc* 16, *v.* 22, le lieu où les ames des juſtes repoſoient en attendant le Meſſie, eſt appellé le ſein d'Abraham. Les martyrologes marquent la fête d'Abraham au 9 d'octobre. Les chrétiens avoient bâti une égliſe ſur le lieu où l'on prétendoit qu'étoit ſa ſépulture, & les Turcs l'ont depuis convertie en une moſquée. Le prétendu chêne de Mambré a été honoré par les païens & par les chrétiens juſqu'au temps de l'empereur Conſtance, comme le témoigne S. Jerôme. Conſtantin avoit néanmoins défendu les cultes ſuperſtitieux qui s'y pratiquoient, & y avoit fait bâtir une égliſe. On a auſſi recherché l'endroit où Abraham offrit ſon fils Iſaac; c'étoit, ſelon les Juifs, ſur la montagne de Sion, à laquelle ils avoient donné le nom de Moria; & les chrétiens ont joint ce Moria au Calvaire, pour rapprocher l'immolation d'Iſaac de celle de Jeſus-Chriſt ſur la croix, c'eſt-à-dire, le type ou la figure, de la vérité. Quelques-uns même ont voulu faire croire que l'on avoit conſervé la pierre ſur laquelle Abraham avoit placé ſon fils pour être immolé, & ont oſé écrire que par les ſoins d'Héléne elle avoit été portée à Rome, où en effet l'on prétend avoir cette eſpéce de relique dans l'égliſe de S. Jacques, appellée *Schoſſa-Cavalli.* * *Geneſ. depuis le chap.* 11 *juſqu'au chap.* 26. *Joſué* 24, *verſ.* 2 & 24. Philon. *l. de Abrah.* Joſéphe, *lib.* 1, *cap.* 6, 7 & *ſeq.* Euſeb. *præp. evang. liv.* 9, *c.* 17. Epiph. Hiddeger. Simon, *hiſt. crit.* Bayle, Baillet, *vies des Saints de l'ancien teſtament.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM (ſaint) abbé en Auvergne, naquit vers la fin du IV ſiécle dans la haute Syrie, ſur les bords de l'Euphrate, quitta ſon pays étant encore fort jeune, & alla en Egypte viſiter les anachorétes: il fut pris par les Sarafins, qui faiſoient alors des incurſions dans la Paleſtine, & en fut fort maltraité. Dès qu'il ſe fut échapé de leurs mains, il vint dans les Gaules vers la fin de l'empire de Valentinien III. Il s'arrêta en Auvergne, y fonda un monaſtere, où il forma & perfectionna pluſieurs diſciples dans la vie religieuſe, & mourut l'an 472. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Cirgues, une des paroiſſes de la ville de Clermont, où le culte de S. Abraham ſubſiſte encore aujourd'hui. * Baillet, *vies des Saints*, 15 *juin.* Gregorius Turon. *l.* 2, *c.* 21. *Vita patrum*, *c.* 3.

ABRAHAM, fils de Zera, ou de Zaraat, ſurnommé *Al-Soriani*, c'eſt-à-dire, *le Syrien*, ſoixante-deuxiéme patriarche d'Alexandrie, depuis S. Marc. Il ſuccéda à Mina, ſous le regne de Moëz Ledinillah, premier caliſe de la race ou dynaſtie des Fatimites en Egypte, & mourut le ſixiéme jour du mois coihak, ſelon le calendrier des Cophtes. Ce patriarche eſt tenu pour ſaint par l'égliſe d'Alexandrie, qui en fait la fête le jour de ſa mort. Entre les miracles qu'on prétend qu'il fit durant ſa vie, on raconte que par ſes prieres il tranſporta une montagne, comme on dit qu'avoit fait autrefois S. Grégoire, ſurnommé *Thaumaturge.* La vie de ce patriarche a été écrite en ſyriac & en arabe. On trouve celle-ci jointe à celle de Barſuma dans la bibliothéque du roi, *num.* 795. Ebn Amid donne à ce patriarche le nom d'*Ephrem*, & dit qu'il fut établi patriarche par les Jacobites l'an des martyrs 693, qui eſt la troiſiéme année du regne d'Aziz Billah, fils de Moez Ledinillah, & la 367 de l'hégire, qui correſpond à l'an 977 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAHAM, archevêque de Baſſora, a écrit en langue ſyriaque pluſieurs épitres, & un livre ſur les mots obſcurs qui ſe trouvent dans les ouvrages de Théodore de Mopſueſte. * *Voyez* Ebed Jeſu, *dans ſon catalogue des écrivains Chaldéens.*

ABRAHAM, ermite, s'étant retiré en Egypte dans un déſert, & ſes parens étant morts, il ordonna que tout leur bien fût vendu & diſtribué aux pauvres, ne ſe réſervant de tout un grand héritage, qu'un habit de toile & un cilice. * Marulli, *l.* 1, *cap.* 16. Sabellicus, *l.* 8, *c.* 5.

Hoffman fait mention dans ſon *Lexicon univerſel*, d'un certain ABRAHAM évêque, qui durant tout le temps de ſa prélature, n'uſa point de feu, d'eau, de pain, de vin, ni d'aucune autre boiſſon, ni de chair, ni de poiſſon, ni de fruits, ni de légumes, & qui pour toute nourriture ne mangeoit que des herbes crues, quoiqu'il fît d'ailleurs très-bonne chere à ceux qui venoient le voir; mais il ne nous dit point d'où il a tiré ce qu'il en a dit.

ABRAHAM, roi d'Ethiopie, dans le V ſiécle, commença à regner en 448, & regna pendant 27 années; ſavoir, 13 ans avec ſon frere Azba, & 14 ans ſeul, ſelon Marius Victorius. Ce prince fut très-zélé pour la religion chrétienne. On tient qu'il fit mettre en lieu d'aſſurance tous les fils de la famille royale, de peur que l'ambition ne leur inſpirât des crimes; & qu'il ordonna que celui qui étoit deſtiné à regner, ſeroit le ſeul qui jouiroit de la liberté. Ce qui s'obſerve encore, dit-on, en Ethiopie. Les Ethiopiens ont eu pluſieurs autres princes de ce nom. * Genebrard. *in chron.* Alvarez, *c.* 58, *hiſt. Æthiop.*

ABRAHAM, empereur des Maures d'Afrique, vivoit dans le XII ſiécle. Il ſuccéda à ſon pere Ali, qui étoit mort dans une ſanglante bataille, qu'il perdit dans l'Andalouſie contre Alfonſe VII roi d'Eſpagne, dit le *Batailleur.* La fin d'Abraham fut tragique; car un étranger nommé *Abdallah Berebere*, de maître d'école & de pêcheur qu'il étoit, ſe mit en état de le détrôner. Abraham le mépriſa d'abord, mais le voyant ſoutenu de très-fortes troupes, il fut obligé de lui donner bataille. Le ſort ſe déclara contre Abraham: il eut le malheur de la perdre; & les portes d'Agmet lui ayant été fermées après ſa défaite, il fut contraint de ſe réfugier à Oran, ne trouvant point de retraite aſſurée. On l'y pourſuivit; & cet infortuné prince qui s'étoit échapé de nuit, ne ſachant à quoi ſe réſoudre, piqua ſon cheval, & ſe précipita de déſeſpoir avec ſa femme, laiſſant ſon empire à Abdulmumen, général du parti d'Abdallah. * Jean de Leon, Marmol, de Thou, &c.

ABRAHAM. Il y a eu pluſieurs rabbins de ce nom, qui ſe ſont rendu célébres par leurs écrits, entr'autres celui qui eſt auteur du livre qu'on nomme *Faiſceau de myrrhe*, qui vivoit dans le XV ſiécle, ſelon Génebrard. ABRAHAM lévite dans le XII; ABRAHAM Peritſol dans le XIV; ABRAHAM de Baulmes dans le XVI: auſſi-bien qu'un autre lévite, & auteur du livre *Abodath levi*; ARAHAM Caï qu'on fait auteur de l'algébre, que Cardan met au nombre des douze eſprits ſubtils du monde. * Cardan, *de ſubtilit. lib.* 16.

ABRAHAM *à Sanctâ Clara*, de la famille des Mégrelins, que l'empereur Ferdinand III a ennoblie, naquit l'an 1642 à Krahenheimſtatten, bourg de la Souabe. Il entra dans l'ordre des Auguſtins à l'âge de dix-huit ans, & prêcha pendant plus de quarante ans à Vienne en Autriche avec applaudiſſement. Il a fait un grand nombre d'écrits qui ſont tous imprimés en allemand. Il mourut à Vienne le premier de décembre 1709. Il avoit paſſé par les charges les plus conſidérables de ſon ordre.

ABRAHAM ECCHELLENSIS, *cherchez* ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, Juif Portugais, a traduit la fameuſe bible eſpagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à Renée de France, ducheſſe de Ferrare. Elle eſt traduite mot pour mot ſur le texte hébreu; ce qui la rend très-obſcure, parceque les mots n'en ſont pas toujours purement eſpagnols, mais d'un certain langage eſpagnol, qui n'eſt en uſage que dans les ſynagogues. Il y en a une ſeconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui eſt d'un beau caractere, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & pour les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiere édition, qui approche du gothique, eſt beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que l'on

Digitized by Google

voit, ſur-tout dans cette premiere édition, un aſſez grand nombre d'étoiles marquées ſur certains mots, qui deſignent que ces mots ne s'entendent point dans la langue hébraïque, & qu'on peut les expliquer en différens ſens. Ceux qui ont fait imprimer pour la ſeconde fois cette bible eſpagnole en 1630, ont retranché une partie de ces étoiles. * M. Simon, *hiſt. crit. l.* 5, *chap.* 19.

ABRAHAM-ZACUT, ſavant rabbin, a fait un recueil ſous le nom de *Juhaſin*, ou *Sepher juhaſin*, c'eſt-à-dire, *le livre des familles*. Ce recueil contient pluſieurs piéces qui regardent l'hiſtoire & la chronologie, qu'il a jointes enſemble, & dont il y en a quelques-unes qui ont été tirées des livres arabes. On en voit deux éditions; l'une de Conſtantinople, & l'autre de Cracovie. On juge que la derniere eſt plus correcte; mais il y a bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement dans les noms propres, ce qui arrive ordinairement dans tous les livres des rabbins. * M. Simon, *hiſtoire critique*.

☞ ABRAHAM (Jacques) reçu au ſerment d'avocat le 23 novembre 1643, fut un des plus célébres de ſon temps. Il nous reſte de lui pluſieurs mémoires curieux, entre autres un qui a pour titre *défenſe de la vérité de Jean Maillard*, imprimé à Paris en 1672, *in*-4°. Il eſt parlé de lui avec éloge dans la préface de M. Huſſon *de advocato*, où il dit que ce fut M. Abraham qui l'engagea à finir ſon *traité de l'avocat*, & qu'il fut un de ceux auxquels il le communiqua avant de le rendre public. Il mourut le 3 octobre 1679. * *Mem. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

ABRAHAMI (Gerard) capitaine Flamand, & lieutenant d'Antoine de Gronsbendonk, gouverneur de Bos-le-Duc pour les Eſpagnols, a ſignalé ſon nom par un combat ſingulier, dont voici le ſujet. Breauté gentilhomme Normand, qui commandoit en 1600 une compagnie de François au ſervice des Hollandois, ſe vanta que vingt de ſes ſoldats étoient capables de défaire quarante Flamans. Abrahami, piqué de cette bravade, lui fit un défi, & lui marqua qu'il étoit prêt d'éprouver dans un combat ſingulier la force de leurs armes, avec un nombre de ſoldats égal de part & d'autre. Au jour donné, les chefs vinrent ſur le champ, accompagnés chacun de vingt-deux hommes; & s'y battirent vaillamment. Breauté y fut tué, avec ſeize des ſiens. Abrahami demeura auſſi ſur la place, avec ſon frere, & deux autres Flamans, & fut enterré magnifiquement à Bos-le-Duc, où l'on voit ſon épitaphe qui contient cette hiſtoire. * Beyerlink, *in opere chronogr. an.* 1600. *Hiſtoire des guerres de Flandre.* On donne cette hiſtoire telle que les Eſpagnols l'ont décrite; mais il eſt néceſſaire d'avertir qu'il y en a une relation toute différente, & bien circonſtanciée à l'article BREAUTÉ.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES, ſecte de nouveaux hérétiques, que les Arabes nommerent *Ibrahimiah*, à cauſe de leur auteur, qui portoit le nom d'*Ibrahim* ou *Abraham*. Cet héréſiarque renouvella dans Antioche, dont il étoit natif, la ſecte des Pauliciens ou Paulianiſtes. Il avoit déja corrompu une grande partie des Syriens; mais Cyriaque, patriarche orthodoxe de cette égliſe, lui réſiſta puiſſamment, & fit tant par ſes ſoins, que cette ſecte ſe diſſipa. Ces Paulianiſtes reconnoiſſoient pour auteur de leur ſecte Paul de Samoſate, évêque d'Antioche, qui nioit la divinité de J. C. Le patriarche Cyriaque, dont nous venons de parler, tenoit le ſiége d'Antioche ſous le regne d'Aaron, ſurnommé *Al-Raſchid*, calife de la race des Abbaſſides, environ l'an 190 de l'hégire, qui eſt le 805 de J. C. Nicéphore tenoit pour lors l'empire d'orient, & Charlemagne celui d'occident. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABRAM (Nicolas) jéſuite, étoit Lorrain, né l'an 1589 à Cherval, au diocèſe de Toul. Il entra chez les jéſuites le 10 novembre 1606, & y fit ſes quatre vœux le 10 décembre 1623, étant à Pont-à-Mouſſon. Il enſeigna pendant quatre ans la rhétorique dans l'univerſité de la même ville, alors célébre; & il y eut un grand nombre de diſciples. Le P. Abram méritoit ce concours par ſes talens, & par ſa maniere d'enſeigner. Il fut enſuite appliqué à la controverſe, & on le vit ſucceſſivement en différentes villes expliquer les vérités de la religion, réfuter ceux qui les combattoient, & s'efforcer de ramener à l'égliſe ceux qui avoient eu le malheur de s'en écarter. Revenu à Pont-à-Mouſſon, il expliqua l'écriture ſainte dans l'univerſité de cette ville pendant dix-ſept ans. En 1652 & 1653 il avoit exercé les mêmes fonctions à Dijon. Il mourut à Pont-à-Mouſſon le 7 de ſeptembre de l'an 1655. Bayle parle de ce ſavant jéſuite dans ſon *dictionnaire critique*, & fait mention de quelques-uns de ſes ouvrages, croyant les détailler tous. En voici une liſte plus exacte & plus complette que nous tenons du P. Oudin, confrere du P. Abram. 1. *Epitome præceptorum græcorum verſibus latinis comprehenſa.* La premiere édition eſt de 1612: & en 1657 cet écrit avoit été imprimé cinquante fois en différens lieux. Dans les *remarques critiques ſur Bayle*, au lieu de 1657 on dit 1651. 2. *Nonni Panopolitani paraphraſis ſancti Evangelii ſecundum Joannem, græcè & latinè, cum notis & ex editione Nicolai Abrami*, à Paris, Sébaſtien Cramoiſy, 1623, *in*-8°. François Nanſius, qui dès 1589 avoit publié l'ouvrage de Nonnus, y avoit ajouté de lui-même trois cens ſoixante-neuf vers grecs. A ſon exemple, le P. Abram a inſéré pareillement quelques additions au texte grec. Comme Nonnus avoit omis l'hiſtoire de la femme adultere, ou que cette hiſtoire manquoit à ſon texte, le ſavant jéſuite y a ſuppléé par ſoixante-onze vers grecs, bien différens de ceux de Nanſius, & en eux-mêmes, & pour le ſtile. Voyez l'article de NONNUS. 3. *Commentarius in tertium volumen orationum Ciceronis*, à Paris, Sébaſtien Cramoiſy, 1631, *in-fol.* deux tomes. Le ſecond finit avec la ſeconde Philippique. Ce commentaire eſt plein d'érudition. Jean-George Grævius qui a fait imprimer les oraiſons de Cicéron à Amſterdam en 1699, en a beaucoup profité, de même que l'éditeur de Cambridge, dont l'ouvrage a paru en 1699, 1710 & 1717, & M. l'abbé d'Olivet, à qui l'on doit une édition entiere des ouvrages de Cicéron. Voyez ce qu'en dit ce ſavant académicien, page 9 de la préface de l'édition citée. 4. *Diſpoſitio analytica aliquot orationum Ciceronis brevibus tabulis comprehenſa*, à Pont-à-Mouſſon 1633, *in*-4°. Ces tables loüées de ceux qui les connoiſſent, furent détachées du commentaire dont on vient de parler, afin que plus de perſonnes puſſent en profiter, & plus commodément. 5. *Commentarius in P. Virgilii Maronis Æneidem*, à Pont-à-Mouſſon, 1633, *in*-8°. deux tomes. 6. *Commentarius in P. Virgilii Maronis Bucolica & Georgica*, à Pont-à-Mouſſon, 1635, *in*-8°. Le tout fut depuis réuni en un ſeul volume, ſous ce titre: *Commentarius in Publii Virgilii Maronis opera omnia*, à Rouen, 1637, 1648, 1710; à Toulouſe, 1644; à Lyon, 1647; à Paris, 1668, *in*-12. Cette édition de Paris paſſe pour la plus eſtimée. 7. *Theophraſtus, ſive de quatuor fluviis, & loco Paradiſi, diatriba, ad explicationem verſ.* 290 *libri IV georgicon*, à Pont-à-Mouſſon, 1635, *in*-8°. On trouve cet écrit dans la premiere édition du commentaire de l'auteur ſur les géorgiques, mais non dans des éditions poſtérieures. On le trouve auſſi, mais retouché par l'auteur, dans le *Pharus veteris teſtamenti*, dont il fait le ſecond livre. 8. *Epitome rudimentorum linguæ hebraïcæ verſibus latinis breviter & dilucidè comprehenſa*, à Paris, 1645, *in*-4°. & à Dijon 1651, *in*-4°. 9. *Pharus veteris teſtamenti, ſive ſacrarum quæſtionum libri* 15. *Quibus acceſſerunt ejuſdem auctoris de veritate & mendacio libri* 4, à Paris, Jean Joſt, 1648, *in-fol.* 10. *Diſſertatio de tempore habitationis filiorum Iſrael in Egypto, excerpta ex Pharo veteris teſtamenti.* Cette diſſertation eſt tirée du neuviéme livre du Pharus. Le P. de Tournemine l'a inſérée dans le tome ſecond de ſa belle édition de Me-

Digitized by Google

nochius, en 1719, *in-fol.* page 428. 11. *Axiomata vitæ chriſtianæ*, à Pont-à-Mouſſon, 1654, *in*-4°. & à Dijon, 1657, & encore depuis en différentes villes. 12. *Hiſtoria univerſitatis Muſſipontanæ*, manuſcrit *in*-4°. conſervé au collége de Pont-à-Mouſſon. L'auteur a laiſſé cet ouvrage imparfait. 13. *Commentationes in epiſtolas ſancti Pauli* : c'eſt encore un manuſcrit, conſervé pareillement au collége de Pont-à-Mouſſon. 14. Pluſieurs écrivains ont attribué au P. Abram une traduction françoiſe faite d'après l'italien du P. Daniel Bartoli, de la vie du P. Vincent Caraffe, & de deux autres ouvrages du même ; ſavoir, l'*homme de lettres*, & *la pauvreté contente*. Le P. Sotwel l'avoit dit le premier, & a trompé les autres. Mais ce bibliothécaire, mieux informé, a rendu ces traductions à Thomas le Blanc, auſſi jéſuite, à qui elles appartiennent. * Extrait d'un *mémoire latin*, communiqué par le P. Oudin, jéſuite. On peut auſſi conſulter les *remarques critiques ſur le dictionnaire de Bayle*, par M. l'abbé Joly.

ABRANTES, grand bourg de Portugal dans la province d'Eſtrémadure, à douze lieues de Portalegre, & à cinq de Thomar. C'eſt le *Tibucci* ou *Tibuci* des anciens. On prétend qu'Abrantes eſt une corruption d'Aurantes, par alluſion à la quantité d'or que le Tage apportoit à Abrantes. C'eſt, dit-on, une fondation des Gaulois Celtes, 308 ans avant J. C. Bernard de Brito dans la *monarchia Luſitana*, *l.* 4, *cap.* XXIX, *part.* 1, rapporte une ancienne inſcription qui marque qu'Abrantes étoit un lieu riche, & renommé du temps d'Auguſte. Aben Jacob, fils de Miramamolin, roi de Maroc, aſſiégea inutilement le château d'Abrantes. Alfonſe I, roi de Portugal, lui accorda des priviléges en 1179. L'infant dom Louis, fils du roi Emanuel & de la reine Marie, y naquit en 1506. Alfonſe V, dit l'*Africain*, érigea Abrantes en comté en faveur de dom Louis d'Almeida, fils de Diego-Fernandes d'Almeida ricohombre de Portugal, alcayde mayor, & ſeigneur d'Abrantes, & de *Thérèſe* de Nogueyra, lequel eut pour femme doña *Beatrix* de Silva, fille de dom *Pierre Gonzales* de Malaſaya, dont il eut pluſieurs enfans.

Jean d'Ameleyda qui en étoit l'aîné, & deuxiéme comte d'Abrantes, ſe maria avec doña *Agnès* de Neroyna, dont il eut Loup d'Amaleyda troiſiéme comte d'Abrantes. Loup étant mort ſans poſtérité, Abrantes fut érigé en duché par Philippe IV, roi d'Eſpagne en 1645, en faveur de dom Alfonſe d'Alencaſtro, marquis de Porto-Seguro, grand juſticier de Portugal, & grand commandeur de l'ordre militaire de S. Jacques en ce royaume ; mais cette érection n'a point été reconnue ni confirmée par les rois de Portugal de la maiſon de Bragance.

La maiſon de Lancaſtre, ou d'Alencaſtro, eſt ſans contredit une des plus illuſtres de tout le Portugal, puiſqu'elle tire ſon origine de George de Portugal, fils *naturel* de Jean II, roi de Portugal. Sa poſtérité prit le nom d'Alencaſtro en mémoire de la reine doña *Philippa d'Alencaſtro*, femme du roi Jean I, & ſœur aînée de Henri IV, roi d'Angleterre, & biſaïeule du roi Jean II.

XIII. George *bâtard* de Portugal, né en 1481, fils *naturel* de Jean II du nom, roi de Portugal, & d'*Anne* de Mendoza, fut nommé grand adminiſtrateur des ordres militaires de S. Jacques & d'Avis, le 12 avril 1492, puis prieur de Crato. Le roi Jean II ſon pere, après avoir perdu ſon fils unique, mort en 1491, vouloit lui laiſſer ſa couronne, mais il fut traverſé dans ce deſſein par la reine Léonore ſa femme, qui fit agir le roi d'Eſpagne pour empêcher à Rome ſa légitimation, de ſorte qu'il ſe contenta de le ſubſtituer à ſon cousin germain Emanuel, au cas que ce prince ſon ſucceſſeur vînt à mourir ſans enfans. George, après la mort de ſon pere arrivée le 25 octobre 1495, étant venu trouver le nouveau roi, en fut reçu avec tendreſſe, & obtint de lui le titre de duc de Coimbre avec les ſeigneuries des Tours-neuves, d'Avéiro, & de Monte-Mayor, le 25 mai 1500. Il mourut après l'an 1549, & avant l'an 1555. Il avoit épouſé *Béatrix* de Mello & de Portugal, fille d'*Alvarez* de Portugal, comte de Tentugal, & de *Philippe* de Mello, comteſſe d'Olivença, dont il eut Jean qui ſuit ; Alfonse, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné* ; Louis qui a fait *la branche des commandeurs d'Avis*, *rapportée ci-après* ; *Jacques*, évêque de Septe ; *Héléne*, qui eut la commanderie du couvent de l'ordre des Saints ; & trois autres filles religieuſes à Sétuval.

XIV. Jean de Portugal prit le ſurnom d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il fut premier duc d'Avéiro, marquis des Tours-Neuves & de Porto-Seguro, & épouſa *Julienne* de Meneſès, fille de *Pierre* de Meneſès, marquis de Villareal, & de *Béatrix* de Lara, dont il eut George II du nom, qui ſuit ; & *Pierre-Denys*, qui épouſa *Philippe* de Silva, fille de *Jean* de Silva, dont il eut *Julienne*, morte jeune.

XV. George d'Alencaſtro II du nom, duc d'Avéiro, &c. mort en Afrique, en l'an 1578, avoit épouſé *Magdelene* Giron, fille de *Jean Tellez* Giron comte d'Urena, ſeigneur d'Oſſone & de Pennafiel, & de *Marie* de la Cueva, d'où vint *Julienne* d'Alencaſtro, ducheſſe d'Avéiro, mariée à *Alvares* d'Alencaſtro, ſon couſin.

XIV. Alfonse de Portugal d'Alencaſtro, ſecond fils de George *bâtard* de Portugal, & de *Béatrix* de Mello & de Portugal, fut grand commandeur de S. Jacques, & épouſa *Iolande* Henriquès, fille de *Jean* Coutinho, comte de Redondo, & d'*Iſabelle* Henriquès dont il eut Alvares, qui ſuit ; *Manuel*, grand commandeur de S. Jacques, & gouverneur des Algarves ; *Iſabelle*, promiſe à *Roderic* de Mello, comte de Tentugal ; *Béatrix*, qui eut la commanderie du monaſtere des Saints ; *Héléne*, dont l'alliance eſt ignorée ; & trois autres filles religieuſes à Sétuval.

XV. Alvares de Portugal d'Alencaſtro, duc d'Avéiro & des Tours-Neuves, épouſa *Julienne* d'Alencaſtro, ducheſſe d'Avéiro, ſa couſine, fille de *George* II du nom, duc d'Avéiro, &c. & de *Magdeléne* Giron, dont il eut George III du nom, qui ſuit ; Alfonse, qui a fait *la branche des ducs d'*Abrantes *rapportée ci-après* ; *Jean* religieux de l'ordre de ſaint Dominique, dit le *pere Hyacinte* ; *Pierre*, évêque de Guarda, nommé à l'archevêché de Braga en 1649, inquiſiteur général du royaume de Portugal, puis duc d'Avéiro & des Tours-Neuves en 1665, après la mort de Raimond ſon petit neveu, mort en 1675 ; *Antoine-Louis*, meſtre de camp & général de l'artillerie de Philippe IV, roi d'Eſpagne, qui ſervit en Italie, en Eſpagne & en Flandre, & mourut en 1664, ſans laiſſer poſtérité de *Thérèſe-Marie* de Saavedra ; *Marie-Anne*, religieuſe à Notre-Dame de Lisbonne ; *Béatrix*, prieure de S. Jean de Sétuval ; *Louiſe*, religieuſe à Sétuval ; *Marie*, troiſiéme femme de *Manrique* de Silva, comte de Portalégre, grand-maître d'hôtel de Jean IV, roi de Portugal ; *Iolande*, mariée à *Laurent Perez* de Caſtro, comte de Baſto ; & *Magelène* de Portugal d'Alencaſtro, qui épouſa *Denys*, comte de Faro, morte en 1680, âgée de 90 ans.

XVI. George de Portugal d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, troiſiéme du nom, duc d'Avéiro & des Tours-Neuves, mort en ſeptembre 1631, épouſa, 1°, *Anne* Doria-Colonne, fille d'*André* Doria, prince de Melphe & duc de Turſis, & de *Jeanne* Colonne, dont il n'eut point d'enfans : 2°, *Anne-Marie* Manrique de Cardenas-Lara, fille de *Bernardin* de Cardenas, duc de Maqueda & de Najara, dont il eut Raymond, qui ſuit ; *Jean* mort jeune ; *Marie* de Guadeloupe d'Alencaſtro, mariée en Eſpagne à *Emanuel* Ponce de Léon, duc d'Arcos ; & *Julienne* de Portugal-d'Alencaſtro, morte jeune.

XVII. Raymond de Portugal-d'Alencaſtro, duc d'Avéiro, & des Tours-Neuves, aſſiſta à l'aſſemblée des états généraux de Portugal en 1642, ſe jetta dans le parti d'Eſpagne en 1661, & mourut en octobre

Digitized by Google

1665, âgé de 38 ans, ſans poſtérité. Il avoit épouſé le premier avril 1664 *Claire-Louiſe* de Ligne, fille de *Claude Lamoral*, prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau. Elle prit une ſeconde alliance avec don *Inigo* Velez-Ladronde Guevarra, comte d'Ognare, grand d'Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or.

Après la mort de Raymond, Marie de Guadeloupe de Lancaſtre, ſa ſœur, prit le titre de ducheſſe d'Avéiro & des Tours-Neuves. Le duché d'Avéiro lui fut diſputé par pluſieurs ſeigneurs de la maiſon d'Alencaſtro, & il fut adjugé à D. Pierre de Lancaſtre, grand inquiſiteur de Portugal. A la mort de celui-ci, la ducheſſe obtint un arrêt du parlement de Lisbonne, par lequel le duché lui fut adjugé, à condition de venir s'établir en Portugal, avec ſon fils cadet D. Gabriel d'Alencaſtro, ce qu'elle a toujours refuſé; mais elle céda ſes droits à ce fils qui étoit duc de Bagnos, qui alla lui-même les défendre à Lisbonne contre la marquiſe d'Unham, le comte de Villa-nova, & le marquis de Gouvea. Le duc ayant gagné, ſe ſoumit aux conditions de l'arrêt, de s'établir en Portugal; de baiſer la main du roi; & de le reconnoître pour ſon véritable ſouverain, avant de prendre poſſeſſion de ſon bien: c'eſt ce qu'il fit par un acte qu'il ſigna au mois de mai 1732. Il a pris le titre de duc d'Avéiro.

Ducs d'Abrantes.

XVI. Alfonse de Portugal-d'Alencaſtro ou de Lancaſtre, grand commandeur de ſaint Jacques, marquis de Porto-Seguro, & de Val-de-Fuentes, ſecond fils d'Alvares, duc d'Avéiro, & de *Julienne* d'Alencaſtro, ducheſſe d'Avéiro, fut créé duc d'Abrantes par Philippe IV, roi d'Eſpagne, en 1645, embraſſa l'état eccléſiaſtique après la mort de ſa femme, & mourut le 28 mars 1654. Il avoit épouſé *Anne* de Sande-Padilla Bobadilla, marquiſe de Val-de-Fuentes, fille unique d'*Alvares* de Sande, marquis de Val-de-Fuentes en Caſtille, & de *Marie* de Padilla, morte le 26 janvier 1649, dont il eut Augustin, qui ſuit; *Louis*, & *Marie* d'Alencaſtro, qui épouſa le 22 octobre 1654 *Pierre* de Leyva, & de la Cerda, comte de Bannos, marquis de Landrada.

XVII. Augustin d'Alencaſtro, que quelques-uns nomment *Conſtantin*, duc d'Abrantes, marquis de Val-de-Fuentes, comte de Mezarada, grand d'Eſpagne, mort au mois de février 1720, âgé de 83 ans. Il fit toujours paroître beaucoup d'attachement & de zéle pour les rois d'Eſpagne, & beaucoup de mépris pour la domination du roi de Portugal: enſorte que pour ne pas s'y ſoumettre, il ſacrifia de puiſſans états qu'il poſſédoit dans le Portugal, & ſe retira à Madrid, où il ne jouiſſoit que d'une penſion de 2000 piaſtres que le roi lui donnoit, & d'un équipage qu'il lui entretenoit. Il épouſa *Jeanne* de Norogna, fille de *Ferdinand* duc de Linares dont il eut Ferdinand, qui ſuit; *Jean-Emanuel*, nommé à l'évêché de Malaga au mois de novembre 1717, & pourvu de celui de Cuença en mars 1721; *Anne-Auguſtine*, religieuſe de l'Incarnation à Madrid; *Iſabelle*, mariée à *Bernard* de Carvajal, comte d'Enpeſada; *Emanuele-Françoiſe*, alliée en 1689 à *Jean-Bernardin* de Bazan & Benavides, marquis de Santa-Crux & de Bajone; puis carmelite déchauſſée à Madrid; & *Joſephe* d'Alencaſtro, mariée en 1686 à *Bernard* de Carvajal Sande & Vivero.

XVIII. Ferdinand de Portugal-d'Alencaſtro, marquis de Val-de-Fuentes, & duc de Linares par la mort de Michel de Norogna, a ſervi en Italie en qualité de lieutenant général, juſqu'à ce que les troupes eſpagnoles en ſortirent, après la perte du Milanez. En conſidération de ſes ſervices, le roi d'Eſpagne l'a fait gentilhomme de ſa chambre, & gouverneur du Mexique, d'où il a envoyé de puiſſans ſecours pour ſubvenir aux beſoins de l'état. Il épouſa le 26 janvier 1685, *Eleonore* de Silva, dame d'honneur de la reine Marie-Louiſe d'Orléans, & fille d'*Iſidore* de Silva, marquis d'Oran, morte en 1692, dont il eut *Auguſtin*, mort jeune; & *Ignace*, auſſi morte jeune.

Grands commandeurs d'Avis.

XIV. Louis de Portugal d'Alencaſtro, ou de Lancaſtre, premier du nom, troiſiéme fils de George *bâtard* de Portugal, marquis d'Avéiro, & de *Béatrix* de Mello, fut grand commandeur de l'ordre d'Avis, & épouſa *Magdelene* de Grenade, fille de *Jean* infant de Grenade, gouverneur de Galice, & de *Béatrix* de Sandoval, dont il eut Louis II du nom, qui ſuit; Jean qui a fait *la branche des commandeurs de* Coruche, *rapportée ci-après*; *Béatrix* ſeconde femme de *Théodoſe* de Portugal, premier du nom, duc de Bragance; *Anne*, qui eut la commanderie des Saints, de l'ordre de ſaint Jacques; *Marie* alliée à *Jean* Gonçales de Camera, comte de Calleta gouverneur de l'iſle de Madere; & *Magdelene*, mariée à *Jean* de Silveira, comte de Sortella.

XV. Louis d'Alencaſtro, ſecond du nom, grand commandeur d'Avis, mort en 1613, avoit épouſé *Philippe* de Meneſes, fille de *Jacques* de Silveira, comte de Sortella, & de *Marie* de Meneſes, dont il eut François-Louis, qui ſuit; & *Magdelene* d'Alencaſtro, mariée à *Jean* Lobo, baron d'Alvito en Portugal.

XVI. François-Louis-d'Alencaſtro, grand commandeur d'Avis, comte d'Alcanede, mort en 1662, avoit épouſé *Philippe* Mendoce, fille de *Manuel* Vaſconcellos, & de *Louiſe* de Mendoce, dont il eut Pierre, qui ſuit; *Antoine*, religieux de l'ordre de Chriſt; *Charles*, qui ſuivit l'état eccléſiaſtique; *Veriſſimo*, archevêque de Brague & de Lisbonne, & grand inquiſiteur de Portugal, nommé cardinal le 2 ſeptembre 1686, par le pape Innocent XI, mort le 12 décembre 1692, âgé de 82 ans; *Joſeph*, évêque de Miranda, puis de Leiria en Portugal, grand inquiſiteur du royaume, mort en ſeptembre 1706, & *Magdelene* d'Alencaſtro.

XVII. Pierre d'Alencaſtro, grand commandeur d'Avis, épouſa *Magdelene*, fille aînée de *Louis* de Silveira, comte de Sortella, dont il eut *Joſeph-Louis*; Louis, qui ſuit; & *Marie* d'Alencaſtro.

XVIII. Louis d'Alencaſtro, comte de Villanova, a épouſé D. *Magdelene*, fille de dom *Etienne* Meneſès, comte de Tarouca.

Commandeurs de Coruche.

XV. Jean d'Alencaſtro, fils puîné de Louis I du nom, grand commandeur d'Avis, & de *Magdelene de Grenade*, fut commandeur de Coruche, & mourut en 1614. Il épouſa, 1° *Paule* de Tavora, fille de *Laurent Perez* de Tavora: 2° *Philippe* de Caſtro, fille d'*Alfonſe* de Caſtelblanco-Merino, mayor de Portugal, & d'*Iſabelle* de Caſtro. Du premier lit vint *Catherine* ſeconde femme de *Fernand* Martinez-Maſcaregnas; & du ſecond lit ſortirent, *George* tué par les infidéles à Mozambique; & Laurent qui ſuit.

XVI. Laurent d'Alencaſtro, commandeur de Coruche, épouſa *Agnès* de Norogna, dont il eut Roderic, qui ſuit; *Pierre*, mort ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Ferdinand* Tello-Meneſès, comte d'Unnon; & *Marie-Anne* d'Alencaſtro, mariée 1° à *George* de Caſtelblanco, comte de Villanova: 2° à *Louis* de Silva Tello, comte d'Avéiro.

XVII. Roderic d'Alencaſtro, commandeur de Coruche, épouſa *Agnès* de Caſtro, fille de Jean de Silva Tello-Meneſès, comte d'Avéiro, dont il eut 1. Laurent II du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, gouverneur & capitaine général du Bréſil en 1699. Il avoit eu le même emploi à Angola, & depuis il fut conſeiller de guerre, & général de la cavalerie en Portugal. Il a eu de *Marie* de Portugal ſa femme, dom *Pierre* d'Alméyda d'Alencaſtro, capitaine de cavalerie, lequel épouſa *Agnès-Joſephe* de

Digitized by Google

de Tavora, fille d'Ayres de Saldanha de Souſa de Meneſès, gouverneur d'Angola, de laquelle il eut pour enfant unique, dom Joseph d'Alencaſtro. 3. *Jeanne-Louiſe*, mariée 1° à *Roderic* Tellez de Meneſès, comte d'Unnon: 2° à *François* de Saa de Meneſès, comte de Penaguſan, marquis de Fontez; & 4. *Marie-Anne* d'Alencaſtro, qui épouſa *Louis-Ceſar* de Meneſès, châtelain d'Alenquer.

XVIII. Laurent d'Alencaſtro II du nom, commandeur de Coruche, épouſa *Iſabelle* de Meneſès, fille d'*Antoine-Louis* de Meneſès, comte de Cantanhede, marquis de Marialva, dont il eut Roderic II du nom qui ſuit, & *Jean*, qui étant allé ſervir aux Indes orientales, eſt mort ayant mouillé devant l'iſle de Zanzibar, près la Cafrerie, vers 1698.

XIX. Roderic d'Alencaſtro II du nom, commandeur de Coruche, a été colonel d'infanterie, maréchal de camp, & gentilhomme de la chambre de l'infant D. François, frere puîné du roi de Portugal. Il eſt mort à Lisbonne le 26 juin 1723. Il avoit épouſé, 1° *Vicence* de Meneſès, fille de D. *Roderic* Meneſès, de laquelle il a eu *Antoine* d'Alencaſtro, & dona Guiomar d'Alencaſtro, qui ſuit. 2° *Anne* de Vaſconcellos, fille d'*Alfonſe* de Vaſconcellos, grand-maître de la garde-robe du roi de Portugal, & de *Pélagie-Sophronie* de Rohan-Soubiſe: il n'en a point eu de poſtérité.

XX. Guiomar d'Alencaſtro, hérita de la maiſon de Coruche à la mort de ſon pere Roderic, *Antoine* ſon frere n'ayant point laiſſé de poſtérité. Elle épouſa au mois de Mars 1724 *Alfonſe* de Norogna, troiſiéme fils de *Marc* de Norogna, comte des Arcos, grand de Portugal, & de *Marie* de Tavora, duquel elle a eu *Roderic* d'Alencaſtro, né en 1731, & mort de la petite-vérole le 7 novembre 1733, & une fille née en 1733. Cette dame mourut en 1735, étant accouchée de D. Laurent d'Alencaſtro, né à Lisbonne la même année 1735.

Le 12 août 1718, le roi de Portugal donna à dom Rodrigo de Saa-de-Meneſès, marquis de Fontès, qui avoit été ambaſſadeur à Rome, le domaine de la ville d'Abrantes, à condition de changer le nom de marquis de Fontès en celui d'Abrantes, avec pouvoir de nommer les officiers de juſtice, & un juge de robe dans l'étendue de ce domaine. *Cherchez* PORTUGAL.

Les armes d'Abrantes ſont *d'azur à quatre fleurs de lys entremêlées d'autant de courbeaux; & une étoile au milieu: le tout d'or.*

La maiſon d'Alencaſtro porte *de Portugal*, qui eſt *d'argent à cinq écuſſons d'azur poſés en croix, chacun chargé de cinq beſans d'argent, mis en ſautoir, chacun ayant un point de ſable: la bordure de l'écu de gueules, chargée de huit châteaux d'or, l'un briſé en chef d'un lambel à deux pendans.* * Imhoff, *regnum luſitanicum*, Anſelme, *hiſt. de la maiſon de France. Mémoires manuſcrits* de M. le comte d'Ericeyra.

ABRASADABRA, *cherchez* ABRACADABRA.

ARAVANEL, Juif Portugais, *cherchez* ABRABANEL.

ABRAXAS, *cherchez* ABRACAX.

ABRECH, c'eſt le nom que Pharaon donna à Joſeph, lorſque l'événement eut juſtifié la vérité de l'explication qu'il avoit donnée aux ſonges de ce roi. Les interprétes ſont partagés ſur le ſens qu'on doit donner à ce mot. Quelques-uns prétendent qu'il ſignifie *le pere du roi*, & ils le prétendent avec d'autant plus de vraiſemblance, que Joſeph lui-même dit à ſes freres, qu'il étoit établi *pere de Pharaon*. D'autres diſent que Pharaon ayant égard en même temps aux ſervices de Joſeph, & à ſa grande jeuneſſe, lui donna ce nom, qui ſignifie *pere tendre*: explication qui a plu à S. Jerôme, lequel l'a préférée à une autre qu'Aquila & l'interprète de la Vulgate ont embraſſée. Selon ceux-ci, *Abrech* ne ſeroit qu'une acclamation, pour ordonner aux Egyptiens de fléchir le genou devant Joſeph. Jonathan, & l'auteur de la paraphraſe de Jeruſalem, reconnoiſſent qu'*Ab* ſignifie *pere*; mais ne pouvant ſe déterminer ſur le choix des deux interprétations qu'on donne de la ſyllabe *Rech*, ils les ont jointes enſemble, comme ſi le mot *Abrech* ſignifioit *le jeune pere du roi*. Cette maniere de concilier deux interprétations ſi différentes, ne plaira pas aux perſonnes de bon gout. C'eſt peut-être trop haſarder que de dire, que du mot *Abrech*, eſt venu celui d'Apis, divinité égyptienne, qui n'eſt autre choſe que Joſeph adoré par les peuples qu'il avoit délivrés de la famine. * *Geneſ. ch.* 41, *v.* 43, *& ch.* 45, *v.* 8. Voſſius, *de idol. lib.* 1, *c.* 29.

ABRECIE ou ABRETTANE, ABRITENE, ABRITENCE, nymphe qui avoit donné ſon nom au pays depuis appellé *Myſie*, que l'on nommoit auparavant *Abretane*. * Favorin.

ABRENER, bourg d'Arménie, à cinq lieues de Naxivan. Ce nom ſignifie *champ fertile*. Les habitans de ce bourg, & de ſept autres des environs, ſont catholiques romains. Leur évêque, & leurs curés font le ſervice en langue arménienne: ils ſont de l'ordre de S. Dominique, parceque ce fut un religieux de cet ordre, natif de Boulogne en Italie, qui réduiſit ce petit pays ſous l'obéiſſance du pape, dans le XIV ſiécle. Plus de vingt autres villages circonvoiſins s'y étoient auſſi ſoumis; mais le patriarche d'Arménie les obligea de reconnoître ſa juriſdiction. Le pape envoya un dominicain en Perſe l'an 1664, en qualité d'ambaſſadeur, pour obtenir que ces Arméniens catholiques fuſſent déclarés exempts de la juriſdiction du gouverneur, & des autres officiers de Naxivan, qui les opprimoient, ſous prétexte d'exiger les tributs & les taxes qu'on levoit ſur eux. Le roi de Perſe accorda cette grace à ces pauvres gens; mais cela n'empêche pas que les officiers du roi ne les perſécutent toujours, en haine des plaintes qu'ils ont faites au Sophi, & à la ſuſcitation du patriarche d'Arménie. * Chardin, *voyage de Perſe*, 1673.

ABRENTIUS, capitaine qu'Annibal laiſſa pour gouverneur de Tarente en Italie. Etant devenu paſſionnément amoureux d'une belle fille, dont le frere étoit dans l'armée des Romains, il livra la ville à Q. Fabius Maximus, à la perſuaſion de ſa maîtreſſe. * Polien. *liv.* 8.

ABRE-OJOS ou BAXOS de BABUECHA, *cherchez* ABROLHOS.

ABRETTANE, ou ABRETTENE, ou ABREXTINE, eſt un des noms de la Myſie, qui fut ainſi appellée de la nymphe Abretia. De-là vient que Jupiter eſt appellé *Abrettanus*; qui eut pour ſacrificateur Cleon, lequel fut un inſigne voleur, & commanda dans les troupes d'Antoine, puis dans celles d'Auguſte. * Nicol. Lloyd.

ABREU (Alexis) né à Alcaçovas dans la province d'Alentejo en Portugal, fut un des plus illuſtres médecins de ce royaume, à la fin du XVI ſiécle, & au commencement du ſuivant. Dom Alfonſe Hurtado de Mendoza, viceroi d'Angola, ayant voulu l'avoir auprès de lui, Abreu le ſervit non-ſeulement en qualité de médecin, mais quelquefois en homme de guerre; il joignit auſſi l'exercice de la chirurgie à celui de la médecine. Mais enfin s'étant ennuyé de demeurer ſi loin de ſa patrie, il revint au bout de neuf années, en 1606, à Lisbonne, où il fut nommé médecin du roi. Ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1662, un traité *de ſeptem infirmitatibus.* * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Philippe) né en 1614, de parens nobles, à Torres-Vedras en Portugal, entra dans la congrégation des auguſtins réformés, & fut fait profeſſeur de théologie dans l'univerſité d'Evora par ordre du roi Jean IV. On conſerve dans la maiſon de ſon ordre à Lisbonne un traité où il explique le myſtere de l'échelle

de Jacob, dont il fait l'application à la morale. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU, ou ABREGE (Pierre d') franciſcain Eſpagnol, a enſeigné la théologie à Séville; il a écrit au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle quelques traités; comme, *Explanatio eorum verborum quæ deiparam virginem feciſſe prodierunt uſquàm evangeliſta: Expoſitio cantici, Magnificat anima mea, &c: Expoſitio cantici trium puerorum.* * Voyez le *ſupplément franc.* de Baſle, *tom.* 1. On y cite la *bibliothéque eſpagnole* de Nicolas Antonio.

ABREU (Sebaſtien d') né en 1573 au bourg de Crato, dans l'Alentéjo en Portugal, entra chez les jéſuites au collége d'Evora le 7 janvier 1610. Il y profeſſa avec réputation les humanités durant quatre ans, la philoſophie durant le même nombre d'années, & la théologie pendant 15 ans. Il y avoit pris le dégré de docteur en théologie le 25 juillet de l'an 1633. Il fut cenſeur des livres à Rome. Revenu à Evora, il y fut chancelier de l'univerſité, & il y mourut le 18 octobre de l'an 1674. Nous avons de lui, *Parocho perfecto: Vida do P. Joanne Cardim.* le premier imprimé à Evora en 1651, *in-fol.* le 2e dès 1649, *in-4°.* Il a compoſé une théologie en ſept volumes qui n'ont point encore été imprimés. * *Memoires manuſcrits de* M. le comte d'Ericeyra.

ABREU DE MELLO (Louis) Portugais, né à Villa-Viçoſa, écuyer, commandeur de l'ordre de Chriſt, alcayde mayor de Melgaço, s'eſt fait un nom dans ſon pays par divers poëmes, ſur la naiſſance de Notre-Seigneur, ſur l'aſſomption de la ſainte Vierge, &c. imprimés à Lisbonne en 1621, 1642 & 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU-MOSINHO (Manuel) né à Evora, fut auditeur de la chancellerie des Indes orientales, & fit imprimer en 1607 à Lisbonne une hiſtoire de la conquête du royaume de Pegù par les Portugais, depuis 1600 juſqu'en 1603. * *Mémoires de Portugal.*

ABREXTINE, *cherchez* ABRETTANE.

ABRIL ou AVRIL (Pierre-Simon) grammairien Eſpagnol, vivant en 1580, étoit né à Alcaraz, village du diocèſe de Tolède. Il enſeigna les lettres grecques & latines avec applaudiſſement durant vingt-cinq ans. C'étoit un homme de bon ſens, & il en a donné des marques en écrivant ſes préceptes en langue vulgaire, pour les rendre plus faciles & plus utiles aux Eſpagnols. On a de lui pluſieurs grammaires, entr'autres une latine (*De arte grammatica, ſeu lingua latina, lib. IV, in-8°. Cæſar-Aug.* 1576.) Il a fait auſſi un grand nombre de traductions d'auteurs grecs & latins en eſpagnol, particuliérement de Démoſthène, de Cicéron, (in-4°, à Barcelonne 1600) de Platon, d'Ariſtote, d'Eſope, du tableau de Cebès, de Tacite, de Térence (*in-4°*, à Alcala 1588) & de divers autres auteurs qu'on a coutume de faire voir aux jeunes gens. On croit qu'Abril mourut à la fin du XVI ſiécle. * Nicol. Anton. *bibl. Hiſp. t.* 2, *p.* 192, 193. Baillet, *jugem. des ſav. édit.* in-4°, *t.* 2, *p.* 572, *& t.* 3, *p.* 198.

ABRINATES, peuples du Pont. * Steph. *de urbibus.*

ABRIS, nation des Talantiens ſur la mer Adriatique proche des Chelidoniens. * Stephanus, *de urbibus*, ſur le récit d'Hecaté.

ABRITES, ARBITES ou ARABITES, nation des Indes, qui prit ſon nom du fleuve *Arbis* ou *Arabius.* Ces peuples occupoient le pays qui eſt entre l'Inde & l'Arbis, & avoient un langage particulier, tout différent de celui des Indiens. Ils chériſſoient ſi précieuſement la liberté, qu'ils aimerent mieux s'enfuir, que de ſe rendre à Alexandre, qui alla juſqu'à eux avec ſon armée. * Pline. Arrien.

ABRITTON, lieu dans la Mœſie, où l'empereur Décius ſe noya dans un marais. * Pomponius Lætus. La chronique d'Alexandrie parle d'un autre lieu du même nom ſitué dans la Thrace; & il eſt incertain auquel des deux cet empereur trouva la mort.

ABROCONE, fils de Darius, *cherchez* ABRONOME.

ABROD, montagne de Perſe, *cherchez* ABROUZ.

ABRODIÆTUS, ſurnom du peintre Parrhaſius, *cherchez* PARRHASIUS.

ABROLHOS, ou ABRE-OJOS. Ce mot, qui ſignifie, *ouvrez les yeux*, eſt le nom que les Portugais ont donné à pluſieurs écueils; les François écrivent *Abrolles.*

Le premier de ces écueils eſt au couchant méridional de Brava, l'une des iſles du cap verd. Le ſecond eſt ſitué vers l'équateur, entre le Penedo, ou rocher de San Pedro, & l'iſle de Fernand de Norogna. Le troiſiéme eſt un banc de ſables & roches de la mer du Breſil, entre *Porto Séguro* & *Spiritu ſanto*, qui ſelon Pyrard, a environ 70 lieues de longueur. Ce banc eſt fort dangereux pour les vaiſſeaux. Il y en a encore un autre auſſi dangereux, à ſeize lieues de l'iſle de S. Domingue. Les Eſpagnols nomment ce dernier *Baxos de Babueca*, & les François l'appellent le *mouchoir carré*, à cauſe de ſa figure. Il peut avoir vingt lieues communes dans ſa longueur, & un peu moins dans ſa largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABRON, Argien, fit échouer le deſſein que Phidon, ſouverain d'Argos, avoit formé de réduire tout le Peloponnèſe ſous ſa puiſſance. Pour y réuſſir, Phidon devoit commencer par affoiblir les Corinthiens: il leur fit demander un ſecours de mille jeunes gens qui lui furent envoyés ſous la conduite de Dexandre. Cette troupe auroit été maſſacrée en trahiſon, ſi Abron, qui étoit inſtruit de ce complot, ne l'eût révélé à Dexandre ſon ami. Les mille Corinthiens ſe retirerent ſains & ſaufs; & Abron, pour ſe ſouſtraire à la vengeance de Phidon, les ſuivit à Corinthe, où il s'établit peu après, l'an du monde 3241, avant J. C. 794, puiſque que Phidon, comme nous l'apprenons du ſcholiaſte de Pindare, eſt celui à qui Caranus céda le royaume d'Argos. Il eut pour fils Meliſſus, & pour petit-fils Actéon Corinthien, *dont il ſera parlé en ſon rang.* * Plutarch. *in amator.* Scholiaſte de Pindare.

ABRON, Athénien, fils de Lycurgue, l'un des dix orateurs dont Plutarque a fait un traité. Sa mere, qui ſe nommoit *Caliſto*, étoit fille d'un autre ABRON. Le premier mourut ſans enfans, après avoir manié avec beaucoup d'honneur les affaires de la république. * Plutarch. *in decem orator.*

ABRON, Athénien, natif d'un bourg de la tribu Egéide, compoſa un traité des fêtes & des ſacrifices, cité par Etienne de Byzance, qui nous apprend encore (*in v.* Βατή) qu'il avoit commenté les comédies de Callias. Il eſt aiſé de juger de-là qu'il fut grammairien; ce qu'on apprend encore d'autres endroits, où Etienne lui attribue un traité des paronymes, (*in* Ἄρρυξ, Ἄβιννα, *&c.*) * Stéphan. *de urbib.* Voſſius, *de hiſt. gr.*

ABRON, auſſi grammairien, dont les parens avoient été eſclaves, enſeigna la rhétorique à Rome. Il étoit ou de Phrygie ou de l'iſle de Rhodes, ainſi que l'avoit écrit Hermyppe, cité par Suidas; & c'eſt celui de qui Apollonius d'Alexandrie parle ſouvent dans ſes livres de la ſyntaxe.

ABRON, Argien très-riche, qui faiſoit une fort grande dépenſe, & ſe traitoit magnifiquement. Quelques-uns croient qu'il a donné occaſion au proverbe Ἀβρώνειος βίος, *vie abronienne*, pour ſignifier une *vie molle & délicate.* * Suidas, *in littera* A.

ABRONOME ou ABROCONE, fils de Darius, qu'il avoit eu de Pratogune fille d'Artanes ſon frere. Il fut tué par les Lacédémoniens au paſſage des Thermopyles, la premiere année de la LXXV olympiade, avant J. C. 480. * Herodote. *Polym. l.* 7.

ABRONUS Silo, *cherchez* SILO.

ABROTA, Béotienne, femme de Niſus, le dernier

Digitized by Google

des quatre fils d'Egée, fut ſi regretée de ſon mari, à cauſe de ſa prudence & de ſa vertu, qu'il ordonna aux femmes de Megare de porter toujours le même habillement qu'elle avoit porté, qui fut appellé *Aphabrome*. Les Megarides l'ayant voulu changer depuis, en furent empêchés par l'oracle. * Plutarc. *qu. grec.*

ABROTONE, mere de Thémiſtocle. * Elien. *Var. hiſt. livre* 11, *in Themiſtocle.*

ABROTONE, ville maritime d'Afrique ſur la Méditerranée, près de la petite Syrte. Strabon & Pline en font mention. Selon le géographe Etienne, c'eſt la même que *Néapolis*; mais Strabon confond Néapolis avec Leptis. Pline & Mela font trois villes de Leptis, de Néapolis & d'*Abrotonum*. Samuel Bochart, dans ſon *Phaleg*, *ch.* 24, ſoupçonne qu'*Abrotonum* eſt dit pour *Abaritanum*; & que celui-ci vient d'*Abara*, mot hébreu qui ſignifie un *gué*, *un trajet*, à cauſe des gués qui ſe trouvoient près du lac voiſin. On peut voir le reſte de ſes remarques au lieu cité.

ABROUZ & ABROZ, montagne de Perſe près de la ville de Hamadan, qui a été autrefois remplie de pyrées ou temples, dans leſquels les mages entretenoient un feu perpétuel, pour lequel ils avoient une ſi grande vénération, qu'on acru qu'ils l'adoroient. On la nomme communément par corruption *Alborz*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABRUPALIS, allié du peuple Romain, chaſſé par Perſée roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 2, *decad.* 5.

ABRUZZE ou ABRUSSE, en latin *Aprutium*, province du royaume de Naples, entre la Pouille, la terre de Labour, l'état eccléſiaſtique, & le golfe de Veniſe. Cette province faiſoit anciennement la plus grande partie du Samnium; on la diviſe aujourd'hui en citérieure & ultérieure. L'Abruzze citérieure comprend Chieti, Lanciano, renommée par ſes foires; Cazoli, principauté; Sulmone, patrie du poëte Ovide, & quelques autres villes. L'Abruzze ultérieure contient Aquila, bâtie à cinq milles des ruines d'Amiterne, lieu de la naiſſance de Salluſte; Ajello, & pluſieurs autres villes conſidérables. Cette province eſt fertile, l'air y eſt tempéré, & la terre y eſt très-abondante en toutes ſortes de fruits, mais ſurtout en ſafran, dont on dit que les habitans des environs d'Aquila tirent tous les ans plus de quarante mille ducats d'or. * Mazella, *reg. de Nap.* Mercator. Leandre. Alberti. Baudrand.

ABRUZZO, *cherchez* ARPINO.

ABSALOM, fils de David, & de Manacha, fille de Tolomaï, roi de Geſſur, étoit frere de Thamar, fille de David, laquelle fut violée par Amnon leur frere aîné, mais d'une autre mere. Abſalom, irrité de cet outrage, attendit deux ans après pour s'en venger, & prit l'occaſion d'un feſtin qu'il fit à tous ſes freres, enfans du roi, dans un jour de réjouiſſance, au milieu duquel il fit aſſaſſiner Amnon. Il ſe retira à Geſſur chez Tolomaï ſon aïeul maternel; & après y avoir demeuré trois ans, par l'adreſſe de Joab il obtint de David ſon pardon & ſon retour, à condition néanmoins qu'il retourneroit droit à ſa maiſon ſans ſe préſenter devant lui. Abſalom reſta deux ans à Jéruſalem ſans voir le roi. Au bout de ce temps il engagea Joab d'aller vers David, & d'obtenir de ce prince la permiſſion de le voir. A peine Abſalom eut-il eu cette conſolation, qu'il conſpira contre ſon pere. Il feignit d'avoir fait vœu de ſacrifier à Hébron pendant ſon exil; il y alla, & auſſitôt qu'il y fut arrivé, il ſe fit déclarer roi, & porta les Iſraélites à ſe révolter contre David. Ce prince âgé de plus de 60 ans, 40 ans après avoir été ſacré par Samuël, ſe vit obligé de s'enfuir de Jéruſalem, n'ayant avec lui que quelques ſoldats de ſa garde. Abſalom vint bientôt après à Jéruſalem, & commença par violer les femmes de ſon pere, ſuivant l'avis d'Achitophel, qui lui conſeilla auſſi de pourſuivre David, pendant que ſes troupes étoient encore foibles & en déſordre. Chuſaï, qui étoit ſecretement d'intelligence avec David, détourna Abſalom d'exécuter le ſecond projet, lui repréſentant le danger qu'il y avoit de pourſuivre des gens déſeſperés: & ſon ſentiment fut ſuivi. Achitophel ſe pendit de déſeſpoir, & Chuſaï fit avertir David de paſſer le Jourdain. L'armée d'Abſalom, quoique la plus nombreuſe, fut battue dans la forêt d'Ephraïm; vingt mille de ſes gens demeurerent ſur la place, & lui-même ayant pris la fuite, ſes cheveux qui étoient extrêmement grands s'embaraſſerent dans les branches d'un chêne, où il reſta ſuſpendu. Joab l'ayant trouvé en cet état, lui perça le cœur de trois dards, contre les défenſes expreſſes que David avoit faites de le tuer. Il fut pleuré par ſon pere. Ceci arriva l'an du monde 3012, & avant J. C. 1023. Joſéphe dit qu'Abſalom avoit fait élever dans une vallée à deux ſtades de Jéruſalem une colonne avec une inſcription, dans l'intention de conſerver ſa mémoire, ſi ſa race venoit à périr. Il ajoute qu'il laiſſa trois fils & une fille, appellée *Thamar*, qui étoit très-belle. Elle épouſa le roi Roboam, fils de Salomon, & fut mere du roi Abia. * II *des Rois*, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, Joſéphe, *liv.* 7. *antiq.*

Il y a une difficulté ſur le poids des cheveux d'Abſalom, qu'il eſt bon d'éclaircir. Le texte porte qu'ils peſoient deux cens ſicles, ſuivant le poids du roi, II *Reg.* 14, *v.* 26. Si l'on prenoit ces ſicles ſuivant le poids que les Juifs leur donnoient, les cheveux d'Abſalom auroient peſé cinq livres douze onces de notre poids. Mais ſi l'on entend ce paſſage des ſicles babyloniens, leur poids n'étoit que de trente onces, & quelque choſe de plus, ce qui revient à deux de nos livres moins deux onces. Ce poids de cheveux n'eſt pas exhorbitant, par rapport à tous les cheveux de la tête d'une perſonne, puiſque l'on trouve encore des femmes dont les cheveux peſent juſqu'à trente-deux onces. Mais il le ſeroit par rapport aux cheveux coupés, particulierement ſi l'on ſuppoſe qu'il n'en faiſoit couper qu'une partie, ou qu'il ſe les faiſoit couper tous les huit mois, comme dit Joſéphe, ou de deux mois en deux mois, ſelon l'auteur des queſtions hébraïques, ou même une fois l'an, comme il eſt porté dans la vulgate; mais le texte hébreu ne marque point de temps précis, & n'exprime point, non plus que la vulgate, que ce fuſſent les cheveux qu'il faiſoit couper qui fuſſent de ce poids, mais ſeulement que de temps en temps, il faiſoit couper ſes cheveux, quand ſa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cens ſicles, c'eſt-à-dire, tant de ceux qui reſtoient à ſa tête, que de ceux qui étoient coupés. * Diſſert. de M. Pelletier, de Rouen.

ABSALOM, évêque de Roſchild en Danemarck, a fleuri dans le XII ſiécle. On ne ſait pas préciſément où il naquit, quoiqu'on ſoit aſſuré qu'il étoit Danois. Sa doctrine & ſa piété le rendirent célébre, & lui procurerent l'évêché de Roſchild. Le zèle qu'il fit voir, engagea Waldemar I, roi de Danemarck, à l'employer pour prêcher la foi dans les pays ſeptentrionaux, & principalement dans l'iſle de Rugen, que ce prince avoit nouvellement ſoumiſe. Abſalom s'en aquitta avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude. On le transfera enſuite à l'archevêché de Lunden en 1178, & en 1185 il fut un de ceux que Waldemar donna pour tuteurs à ſon fils Canut. Etant évêque de Roſchild, il avoit donné des preuves de ſon attention pour la diſcipline eccléſiaſtique, par la réforme des chanoines réguliers de ce diocèſe. Guillaume, chanoine régulier de ſainte Geneviéve à Paris, qu'il avoit connu dans cette ville, fut celui à qui il confia le ſoin de cette réforme. Abſalom mourut fort âgé en 1201. Il avoit été archevêque 23 ans, & évêque au moins dix; car il l'étoit dès l'an 1168. * Saxon *le gramm. l.* 4.

ABSALOM, chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin dans l'abbaye de S. Victor-les-Paris, floriſſoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1210. Il fut depuis abbé de Spinchirbac dans le diocèſe de Trèves. Il écrivit cinquante-un ſer-

Digitized by Google

mons, que Daniel Scilincus, abbé du même monaſtere, fit imprimer *in-fol.* à Cologne l'an 1534, ſous ce titre, *Sermones feſtivales* 51. * Le Mire, *biblioth. eccl.*

Il y eut encore ſur la fin du XII ſiécle dans l'abbaye de S. Victor-les-Paris, un abbé de grand mérite nommé ABSALOM, lequel mourut le 17 ſeptembre 1203. Et le P. Jean de Touloufe, dans un livre intitulé, *Fondation de l'abbaye S. Victor*, prétend que c'eſt de celui-ci que ſont les 51 ſermons.

ABSANDER, archonte d'Athènes, *cherchez* APSANDER.

ABSAR ou APSAR, riviere de l'Iberie, ou de la petite Arménie. Ptolémée l'appelle *Apſorus*, d'autres *Apſarum* & *Apſarus*. Elle ſe décharge dans le Pont-Euxin. C'eſt auſſi le nom d'une ville ſituée à ſon embouchure que quelques-uns croient être maintenant *Arcani* de Mingrelie. * Pline, *l.* 6, *c.* 4.

ABSCHATZ, famille noble, célébre depuis le XII ſiécle dans la Siléſie, & dont les deſcendans ont été faits barons. Elle s'eſt partagée en trois branches; celle d'ABSCHATZ-REUTHE; celle d'ABSCHATZ-SOBOR, qui ſont l'une & l'autre dans la principauté de Glogau; & enfin celle d'ABSCHATZ-COMMERNING, dans la principauté de Leignitz. *George* d'Abſchatz-Commerning, conſeiller du prince d'Oels l'an 1612, & *Jean-Eraſme* d'Abſchatz-Reuthe, ſe ſont rendus célébres dans le XVII ſiécle.

ABSCHATZ (Jean Aſſmann baron d') de la famille précédente, ſeigneur de Mœrbitz, &c. né le 4 février 1646, mort l'an 1699, le 22 avril, poſſéda de grands emplois dans ſa patrie, & fut deux fois député à l'empereur Léopold qui le fit baron. Il laiſſa trois fils, dont le premier *Wolff* Aſſmann fut pere de *Jean* Aſſmann. Il vivoit du temps de MM. Hoffman Waldaw & de Lohenſtein, les deux plus grands poëtes que la Siléſie ait jamais eus, & leur mérite lui donna de l'émulation. Il a traduit le *Paſtor fido* de Guarini, & a fait pluſieurs piéces de poëſie qui ont été imprimées enſemble à Leipſick, l'an 1704.

ABSELIUS (Guillaume) de Breda, chartreux, vécut dans cet ordre pendant quarante ans. Il fut prieur de la Chartreuſe de Bruges, & compoſa divers traités de piété, comme *de vera pace*, un ouvrage en vers ſur l'oraiſon dominicale, des épitres, &c. Il mourut l'an 1471. * Boſtius. *de illuſt. Cart. cap.* 30. Dorlandus, *in chron. lib.* 7, *c.* 28. Petreius. *bibl. Carth.* Voſſius, *lib.* 3. *de hiſtor. Lat.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

ABSEUS, géant, fils de la Terre, & du Tartare. * Hygin. *in præf. fabul.*

ABSIE, abbaye de l'ordre de S. Benoît en Poitou, dans le diocèſe de la Rochelle, ci-devant de Maillezais. Elle fut fondée l'an 1120, par les ſeigneurs de Parthenai, de Chabot, Châtainier, d'Apelvoiſin, & autres. Un hermite, nommé *Pierre de Bunt*, en avoit jetté peu auparavant les premiers fondemens. Elle eſt entre la ville de Thoüars & celle de Fontenai-le-Comte. * Daviti, *deſc. de la France.* Sainte-Marthe.

ABSIMARE, ou TIBERE ABSIMARE, empereur d'orient, étoit un capitaine fort aimé des ſoldats & du peuple. Lorſque Léonce gouvernoit l'empire qu'il avoit uſurpé ſur Juſtinien *le jeune*, ſurnommé *Rinotmete*, ce Léonce ayant envoyé contre les Saraſins d'Afrique une armée navale, à deſſein d'en chaſſer les barbares; & cette flotte n'ayant preſque rien fait, les chefs craignant le reſſentiment de Léonce, ſaluerent en 698 Abſimare en qualité d'empereur. Celui-ci fit d'abord couper le nez & les oreilles à l'uſurpateur Léonce, & il le confina dans un monaſtere. Les troupes d'Abſimare remporterent enſuite divers avantages ſur les Saraſins en Syrie; ce qui le rendit tout-à-fait inſolent, ſe faiſant un plaiſir de troubler le repos de l'Italie, & de perſécuter le pape Jean VI; par le moyen de Theophylacte ſon exarque. Mais dans le temps que ſes armées triomphoient en orient, Juſtinien qui n'avoit quitté le trône que par violence, cherchoit des amis pour le ſervir dans la vengeance qu'il méditoit. Il fit alliance avec le Chagan ou roi des Avares, dont il épouſa la fille, puis il ſe retira auprès de Tarbagi roi des Bulgares. Ce prince lui donna des troupes, qui entrerent par un aqueduc dans Conſtantinople, où Juſtinien ſe rendit abſolu. Il ſe ſaiſit d'abord de Léonce, d'Abſimare, d'Heraclius ſon frere, & de quelques autres; & les ayant fait traiter avec ignominie dans la place de l'Hippodrome, il leur fit couper la tête en 705. * Théophane, Cedrene, Zonaras.

ABSINTHIENS, *cherchez* ABSYNTHIENS.

ABSOLUTION. On donne ce nom à l'action par laquelle le prêtre remet aux pénitens leurs péchés, en vertu du pouvoir que J. C. a donné à ſes apôtres, & à leurs ſucceſſeurs, de lier & de délier les péchés. Dans l'ancienne égliſe, on ne l'accordoit guéres aux pénitens qu'après une ſatisfaction publique. Il y a eu des lieux où on l'a refuſée pour certains crimes; mais ce n'a jamais été dans les grandes égliſes, & le concile de Nicée ordonna qu'on l'accordât aux pénitens coupables de toutes ſortes de crimes. Juſqu'au ſixiéme ſiécle de l'égliſe on ne l'accordoit qu'une ſeule fois. Par cette abſolution les pénitens, qui juſqu'alors avoient été exclus de la communion de l'égliſe, y étoient rétablis. La forme de l'abſolution a été déprécatoire juſqu'au treiziéme ſiécle. L'indicative dont on ſe ſert à préſent dans l'égliſe latine, n'a commencé à être en uſage que dans le treiziéme ſiécle, & la déprécatoire a ſubſiſté long-temps, & ſubſiſte même encore à préſent dans l'égliſe grecque. On peut donner l'abſolution avant que la pénitence ſecrete ſoit accomplie, quoiqu'il ſoit ordinairement plus ſage de remettre à la donner après la ſatisfaction. Il étoit auſſi d'uſage de remettre aux pénitens publics une partie du temps de leur pénitence, & de leur donner l'abſolution avant que ce temps fût expiré, lorſqu'ils paroiſſoient mériter cette grace par leur ferveur. L'uſage de l'égliſe de Rome, & de la plupart des égliſes d'occident, étoit de donner l'abſolution aux pénitens le jour du jeudi ſaint, appellé à cauſe de cela, *le jeudi abſolu*. Dans l'égliſe d'Eſpagne & dans celle de Milan, cette abſolution publique ſe donnoit le vendredi ſaint; & dans l'orient, c'étoit le même jour, ou le ſamedi ſuivant, veille de Pâque. C'étoit l'évêque dans les premiers temps qui donnoit l'abſolution aux pénitens; depuis, cette fonction a été communiquée aux prêtres. * Morin, *de pœnitentiâ, lib.* 8, 9 & 10. Witaſſe, *de pœnit. ſacram. quæſt.* 5, *art. III*, & *quæſt.* 6, *art. II.*

L'abſolution de l'excommunication eſt à préſent différente de celle des péchés. C'eſt un acte de juriſdiction dans le for extérieur de l'Egliſe.

Abſolution *ad cautelam*, eſt une abſolution qui ſe donne à une perſonne qui a été excommuniée par une ſentence, dont elle a interjetté appel, afin qu'elle puiſſe être en état de ſe défendre pardevant les juges ſupérieurs. Abſolution *ad cautelam* eſt auſſi une abſolution générale que le pape donne à ceux auxquels il accorde des bénéfices, afin que les bulles aient leur effet.

ABSORIS, iſle, *cherchez* ABSYRTIDES.

ABSTEMIUS (Laurent) né à Macerata, ville de la Marche d'Ancone, dans le XV ſiécle, enſeigna les belles lettres à Urbin, & y fut bibliothécaire du duc Guido Ubaldo, à qui, ſous le pontificat d'Alexandre VI, il dédia un petit livre, où il explique quelques paſſages difficiles des anciens auteurs. C'eſt cet ouvrage que l'on trouve ſous le titre de *annotationes variæ*, dans le tome I du *Theſaurus criticus* de Jean Gruter, à Francfort 1602 *in*-8°. On a encore d'Abſtémius *Hecatomythium* ou *recueil de cent fables*. Il l'augmenta dans la ſuite, & le dédia au comte Octavien Ubaldini. Il y a 198 fables dans l'édition faite à Francfort en 1580, *in*-8°, laquelle édition contient auſſi les fables d'Eſope, & pluſieurs piéces de même genre: en voici le titre: *Fabulæ Æſopi Phrygis, ex optimis ac probatiſſimis autoribus ſumma*

Digitized by Google

induſtriâ concinnata, &c. *quibus jam recens adjecta ſunt lepidiſſima aliquot fabellæ, & narrationes jocoſæ*, &c. Les fables d'Abſtemius ſont avec ce titre : *Laurentii Abſtemii, viri elegantiſſimi, & amœni ingenii, fabulæ elegantiſſimæ, nuper per clariſſimum poëtam & philoſophum Gargetium emaculatæ.* Abſtemius eſt auſſi auteur de la préface qui eſt à la tête de l'Aurelius Victor, imprimé à Venise en 1505. On ne ſait pas s'il a ſurvecu de beaucoup à cette édition. * Gruter, *Theſ. crit.* Geſner, *epitome bibl.* Bayle, *dict. crit.* Voyez encore ſur cet auteur les *remarques critiques ſur le diction. de Bayle*, imprimées en 1748.

ABSTINENS, nom que l'on donne à certains hérétiques qui s'éleverent dans les Gaules & en Eſpagne ſur la fin du III ſiécle, dans le même temps que l'égliſe étoit affligée par la perſécution des empereurs Dioclétien & Maximien. Cette ſecte étoit ſortie des gnoſtiques & des manichéens. Ceux qui la profeſſoient décrioient le mariage, condamnoient l'uſage des viandes, comme créées par le démon ; & mettoient le S. Eſprit au rang des créatures. Le cardinal Baronius ſemble croire que ces Abſtinens étoient les mêmes que les Hiéracites, ou diſciples d'Hierax. Ce que Philaſtre dit des Abſtinens, ne convient pas néanmoins en tout aux Hiéracites, ſelon la deſcription qu'en fait S. Epiphane ; au contraire, il peut s'appliquer parfaitement aux Encratites, dont le nom ne ſe peut mieux traduire que par celui d'*Abſtinens* ou *Continens*. * Philaſtrius, *c.* 84. Baronius *A. C.* 228. Prateole.

ABSYNTHIENS ou ABSINTHIENS, peuples de Thrace qui habitoient vers le Pont-Euxin. Hérodote en fait mention, *liv.* 6, & met en leur pays une montagne nommée *Abſynthe*.

ABSYRTE, fleuve de Colchos, qui ſe décharge dans la mer Adriatique, & qui tire ſon nom d'Abſyrte, tué par Medée. * Lucain, *l.* 3. Pline, *l.* 3, *c.* 26. Strab. *l.* 7.

ABSYRTE, nommé auſſi ÆGIALÉE, fils d'Aëte roi de Colchos & d'Ipſée, fut, ſelon quelques-uns, enlevé par ſa ſœur Medée, qui s'enfuyoit avec Jaſon. On dit que le roi Aëte la pourſuivant, elle déchira par morceaux le corps de ſon frere Abſyrte, & qu'elle les jetta de diſtance en diſtance ſur le chemin, afin que ſon pere occupé à ramaſſer ces triſtes reſtes, ne pût l'atteindre. C'eſt ainſi qu'Apollonius, Cicéron & Ovide rapportent la choſe. Valerius Flaccus, *liv.* 8 *des Argonautes*, dit qu'Aëte envoya Abſyrte avec une flotte pour pourſuivre ſa ſœur, & que l'ayant atteint à l'embouchure du Danube, lorſque Jaſon étoit ſur le point de l'épouſer, il troubla leurs nôces, en menaçant de les bruler avec leurs vaiſſeaux. Orphée dit qu'Abſyrte en pourſuivant ſa ſœur, tomba dans le Phaſe où il ſe noya. Pline rapporte qu'il fut tué ſur les côtes de Dalmatie, où ſont les iſles que l'on appelle *Abſyrtes*. Hygin prétend qu'il ſuivit Medée & Jaſon juſqu'à la mer Adriatique, & qu'il l'atteignit ſur les terres du roi Alcinoüs ; qu'étant prêt d'en venir aux mains, ce roi ſe rendit médiateur entr'eux, & promit de rendre Medée à ſon pere, ſi Jaſon n'en avoit point joui. Jaſon averti de cette réſolution, coucha la nuit même avec Medée. Enfin Abſyrte continuant à les pourſuivre, fut tué par Jaſon. Quelques-uns diſent qu'Abſyrte n'étoit pas frere uterin de Medée ; mais qu'il étoit né d'Idea, fille de l'Océan, & premiere femme d'Aëte. * Apollonius, *l.* 4. *Argon.* Ovide, 3. *triſt. eleg.* 9. Pline, *l.* 3, *c.* 26. Ciceron, *l.* 3. *de nat. deor. & orat.* Le même, *de lege Manilia.* Hyginus.

ABSYRTE, de Nicomédie, combattit en qualité de ſoldat dans les armées de Conſtantin *le Grand*, & écrivit un livre très-utile, du ſoin qu'on doit avoir des animaux, & de l'art de guérir les chevaux. Cet ouvrage étoit autrefois dans la bibliothéque des ducs de Milan. * Suidas, Calepin.

ABSYRTIDES, nom de deux iſles ſituées dans l'ancienne Liburnie, vers l'embouchure de l'Abſyrte dans la mer Adriatique, ou golfe de Veniſe, entre la Dalmatie au levant, & l'Iſtrie au couchant. Elles ſont ainſi appellées, ſi l'on en croit quelques anciens, parcequ'Abſyrte, fils d'Aëte roi de Colchide, y fut tué, ou par ſa ſœur Medée, ou par Jaſon. Ce fut dans la principale de ces deux iſles, qui étoit conſacrée à Minerve, & qui a été diverſement nommée par les anciens géographes, *Abſirtus*, *Abſoris*, *Abſorus*, *Abſorrus* ou *Abſirtium*. Les nouveaux géographes prétendent que l'ancienne Abſoris eſt la petite iſle appellée *Oſero*, qui dépend aujourd'hui de la république de Veniſe, & qui a une ville épiſcopale, ſous l'archevêché de Zara en Dalmatie. L'autre Abſyrtide, eſt la petite iſle de *Cherſo*, ſi voiſine de la premiere, qu'elle communique avec elle par le ſecours d'un pont. * Strabon, *l.* 8. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *fab.* 23. Ptolem. Pline. Baudrand.

ABU, *cherchez* ABUHENUM.

ABU-ABDALLAH. Il y a trois muſulmans de ce nom dont Jaféi a écrit les vies. Le premier eſt ſurnommé *Coraiſchi*, parcequ'il étoit natif de la Mecque, & de la famille des Coraiſchites. Le ſecond porte le nom d'*Eskanderi* ou d'*Alexandrie* ; & le troiſiéme celui de *Giouaheri*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU AHMED BEN CASSEM, natif de la ville d'Amaſie en Natolie, expliqua publiquement l'an 888 de l'hégire, le livre que ſon pere nommé *Ahmed Ben Athaallah Al-Crimi* avoit compoſé ſur les points fondamentaux de la religion muſulmane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU ALI, géometre Arabe excellent, & qui paſſoit auſſi pour bon poëte, floriſſoit en Egypte l'an 530 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU ALI AL-MODHAFFER, ſurnommé *Al Alaoi*, Arabe, eſt auteur de *Nadhrat Al Agridh*, qui eſt un traité de l'art poëtique. Il eſt dans la bibliothéque du roi, *num.* 1143. * D'Herbelot.

ABU ALIATTALI, auteur d'un ouvrage ſur la grammaire arabique, qui porte le titre de *Bari*. * D'Herbelot.

ABU ALI BEN MASSIHI, médecin chrétien fort riche & fort débauché. * D'Herbelot.

ABU ALI EMIR, dernier prince de la maiſon de Sangiour, qui fut défait & pris par le ſultan Mahmoud *le Gaznevide*. Ce prince avoit été beaucoup loué par le poëte Aboulfarah. * D'Herbelot.

ABU ALI OMAR, eſt le plus ſavant des grammairiens Arabes. * D'Herbelot.

ABU ASCHRAF, auteur du *Tarikh Al Abbas*, c'eſt-à-dire, *de la chronique des Abbaſſides*. * D'Herbel.

ABU-BASCHAR MATTA, Arabe qui a traduit du grec en ſa langue les livres de l'interprétation de la poëtique d'Ariſtote. * D'Herbelot.

ABUCARA (Théodore) métropolitain de la province de Carie, avoit été ordonné par Méthodius, & eut grande part aux troubles qui agiterent l'égliſe de Conſtantinople, au ſujet de S. Ignace & de Photius. Abucara ſuivit le parti de Photius, & fut envoyé avec Zacharie, évêque de Chalcedoine, à la cour de l'empereur Louis II. Il devoit préſenter à ce prince les actes du conciliabule de Conſtantinople, & la lettre circulaire de Photius contre l'égliſe de Rome, afin de l'exciter à ſe ſéparer de ſa communion. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, que Baſile le *Macédonien*, qui avoit uſurpé l'empire, après avoir fait mourir l'empereur Michel, rappella ſes députés. En 869 Abucara ſe préſenta au concile de Conſtantinople, dans la ſeconde ſéance, & reconnut la faute qu'il avoit faite, en ſuivant le parti de Photius. Il obtint le pardon qu'il ſouhaitoit, le patriarche lui accorda la paix, & lui donna place dans l'aſſemblée.

Gretſer, qui a donné quelques ouvrages d'un Théodore Abucara, croit qu'ils ne ſont pas du prélat dont on vient parler, mais d'un autre, que les uns font diſciple de S. Jean Damaſcène, & que les autres diſent avoir

Digitized by Google

vécu dès le ſeptiéme ſiécle. Nous avons de cet Abucara divers traités ſur différentes matieres de théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les mahométans, contre les hérétiques, & ſur d'autres ſujets. Genebrard mit en latin quinze de ſes dialogues, & les publia. Gretſer les joignit aux autres, que le P. Turrien ou lui avoient traduits, & donna une édition qui ſembloit complete. Mais Arnoldus fit imprimer pour la premiere fois à Paris en 1685 un traité d'Abucara, qu'il avoit trouvé dans la bibliothéque d'Oxford. On a inſéré les œuvres de cet auteur dans le ſupplément de la bibliothéque des peres à l'édition de Paris de 1624, & dans les éditions ſuivantes. Son traité vingt-cinquiéme du Fils de Dieu, conſubſtantiel à ſon Pere, contre les Saraſins, a été donné en grec par M. Cotelier, dans les notes ſur les conſtitutions apoſtoliques. * Nicetas Paphlagon. *in vit. S. Ignatii.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſt. du IX ſiécle.* Bayle, *dict. crit.*

ABU-CAUAM THABET, frere de Nureddulat, ſurnommé *Dobaïs*, prince Arabe, de la famille & dynaſtie des Aſſadites, eut de longs démêlés avec ſon frere pour la principauté de la ville & du territoire de Hellah : car ils étoient fomentés par le calife Caiem, qui lui envoya des troupes ſous le commandement de Baſaſiri. Mais enfin les deux freres s'accorderent aux dépens du calife, l'an de l'hégire 425, de J. C. 1033. Les califes Abbaſſides de ce temps-là s'étudioient particuliérement à entretenir des guerres domeſtiques parmi les princes muſulmans, qui ne reconnoiſſoient plus en eux que la puiſſance ſpirituelle. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

ABUDACNUS (Joſeph) eſt auteur d'une hiſtoire des jacobites ou cophtes d'Egypte, de Lybie, & de Numidie, imprimée à Oxford *in*-12. en 1675. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ABUDHAHER, *cherchez* ABU-THAHER.

☞ ABUDIACUM, ancienne ville de la Vindelicie. La table de Peutinger la nomme *Abodiacum*, & la place à dix-huit mille pas d'*Eſco*, que l'on croit être aujourd'hui *Schonga*. Nous avons remarqué au mot *Abach*, que quelques-uns prennent ce bourg pour l'*Abudiacum Danubianum*; mais que d'autres auteurs ſoutiennent que c'eſt aujourd'hui *Fuſſen*, ville ſituée de l'autre côté du Danube: d'autres préſument que c'eſt *Apping*, bourgade du duché de Baviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ABUDIUS RUFO, après avoir ſervi ſous Lentulus Gerulicus, qui commandoit les légions en Allemagne, voulut lui faire des affaires, parce qu'il avoit donné ſa fille en mariage au fils de Séjan; mais au lieu de faire condamner Lentulus, il fut lui-même proſcrit & chaſſé de Rome, après avoir été dépouillé de la charge d'édile. * Tacite, *annal. l. 6.*

ABUHENUM ou ABULHEON, fils d'*Abul Haſcen*, roi de Maroc, fit la guerre à ſon pere durant pluſieurs années; & l'ayant vaincu dans quelques batailles, par le ſecours que lui donna Pierre roi de Caſtille, rendit le royaume de Tunis & de Tremecen tributaire de ce dernier. C'eſt lui qui pour ſe venger d'Abdallah de Grenade, l'empoiſonna, par le moyen d'une caſaque empoiſonnée, qu'il lui envoya l'an 1496 de J. C. & de l'hégire 799, & qui le fit mourir trente jours après. Abuhenum eut pour ſucceſſeur ſon fils Mahomet. * Marmol, *liv.* 3.

ABU-JACOB, roi de Maroc, *cherchez* AL-MANSOR. (Jacob)

ABU-ISAAC BEN-ASSAL (peut-être *Aſſai*) ſavant Maronite, a recueilli les conſtitutions de l'égliſe d'Alexandrie en deux livres, dont le premier traite de tout ce qui regarde le gouvernement de l'égliſe; & l'autre, de ce qui concerne les laïcs. Abraham Ecchellenſis a cité ce livre, dont il y a un ancien exemplaire dans la bibliothéque du collége des Maronites à Rome. * Simon, *hiſt. crit.*

☞ ABUL-FARAGE (Gregoire) ou *Gregoire Ebn Hacim Abul-Faraghi*, fils d'un médecin chrétien jacobite, nommé Aaron, étoit natif de Melitene, ville voiſine de la ſource de l'Euphrate, dans l'Arménie. Son pere étoit d'extraction juive : c'eſt pour cela qu'Abul-Farage eſt ſurnommé *bar-Hebraus*, *fils d'un Hébreu*. Dès ſon enfance Abul-Farage s'appliqua aux langues ſyriaque & arabe. Il s'attacha enſuite à la philoſophie & à la théologie : il étudia la médecine ſous ſon pere, & s'y rendit très-habile. A l'âge de vingt ans, il fut ordonné évêque de Guba, par Ignace, patriarche des jacobites. Il le dit lui-même dans ſa chronique. En 1247, le même patriarche le transféra au ſiége de Lacabena, & quelques années après à celui d'Alep. Vers l'an 1266 il fut fait primat des jacobites de l'orient, & il poſſeda cette dignité juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1286, dans la ſoixantiéme année de ſon âge. Son nom ſeroit moins célébre aujourd'hui ſans l'abrégé de l'hiſtoire univerſelle, qu'il compoſa depuis le commencement du monde juſqu'à ſon temps. Sa diviſion eſt en dix parties ou dynaſties, dont la premiere contient l'hiſtoire des anciens patriarches, depuis Adam juſqu'à Moïſe. La ſeconde renferme ce qui s'eſt paſſé ſous Joſué & ſous les autres juges d'Iſraël. La troiſiéme, ce qui eſt arrivé ſous leurs rois. La quatriéme, comprend l'hiſtoire des rois Chaldéens. La cinquiéme, celle des mages ou Perſans. La ſixiéme, celle des rois Grecs qui ont été idolâtres. La ſeptiéme, celle des Romains. La huitiéme, celle de l'empire des Grecs ſous les empereurs chrétiens. La neuviéme, celle des commandans Arabes, ſur laquelle il s'étend plus que ſur toutes les autres. Enfin, la dixiéme dynaſtie contient l'hiſtoire des Mogols. Il eſt beaucoup plus exact ſur ce qui regarde les Sarazins & les Tartares, que ſur l'hiſtoire des autres monarchies. Edouard Pocock publia ce livre d'Abulfarage en 1663 à Oxford, avec la verſion latine qu'il en avoit faite. Il avoit déja publié en 1650, avec beaucoup de ſavantes notes, un petit extrait de la neuviéme dynaſtie de cet auteur. C'eſt ce qu'il intitula : *Specimen hiſtoriæ Arabum, ſive Gregorii Abul-Faragii, Malatienſis, de origine & moribus Arabum ſuccincta narratio.* » [Abulfarage n'a aucun crédit parmi les Turcs. C'eſt ce qui fait dire au prince Demétrius Cantimir, qu'il eſt ſurprenant » qu'Abulfarage ait pu en impoſer à tant de ſavans, » qui d'ailleurs ne manquent pas de pénétration. » * Cantimir, *hiſt. othom. t.* 1, *p.* 7.] R Simon. Pocok. Bayle, *dict. crit. Supplément* à ce dict. par M. Chauffepied.

ABULFARAGE-AL-ESFAHANI, étoit de la race des Ommiades. Cependant rien ne put l'empêcher d'embraſſer la ſecte des ſchiites, ou partiſans d'Ali, de laquelle les Ommiades avoient été les plus grands ennemis. Il compoſa un livre de chanſons arabiques, intitulé, *Ketab ab algani*, qu'il préſenta à Seifeddoulat ſultan de la maiſon de Hamadan. Ce prince le récompenſa de mille dinars ou écus d'or; ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât dans une extrême pauvreté, laquelle jointe à une paralyſie qui lui ſurvint, le contraignit de vendre ſes ouvrages à Schekiki. Celui-ci les porta en Eſpagne au calife Monſtanſer, fils de Naſſer : c'eſt ce qui les a rendu fort rares, & qui fait qu'on ne les trouve point encore aujourd'hui qu'en ce pays-là. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 356, de J. C. 966. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABUL-FARAGE ou ABOUL-FARAGE-ALI-ESFAHANI, natif de la ville d'Iſpaham, a écrit l'hiſtoire des Barmécides. * D'Herbelot, *biblioth orient.*

ABUL-FARAGE, ſurnommé *Biga*, & ABUL-FARAGE AL-KHALEDI, nom de deux grands poëtes, qui tenoient le premier rang dans la cour du ſultan Seifeddoulat, de la maiſon de Hamadan. Ce prince fut en ſon temps protecteur des gens de lettres : il avoit coutume de leur donner de fort groſſes penſions. * D'Herbelot, *biblioth. orient. Voyez* AMAK.

ABUL-FARAGE-BEN-ALI-BEN-AL-GIOUSI, nom d'un docteur que l'on qualifie encore du titre ou

Digitized by Google

ſurnom de *Hanbali*, parce qu'il étoit Hanbalite de ſecte; & de celui de *Vaez* ou *Prédicateur*, parce qu'il l'emportoit ſur tous les autres prédicateurs de ſon temps. En effet, on eſtime fort les homélies ou ſermons qui nous reſtent de lui. Il naquit l'an de l'hégire 510, & mourut l'an 597. Omadeddin parlant de lui, dit qu'il a été celui de tous les gens de ſa profeſſion, qui s'eſt trouvé en plus d'occaſions. En effet, il accompagnoit preſque toujours Saladin, & les autres princes de ſa maiſon, dans leurs expéditions militaires. * D'Herbelot, *biblioth. oriene.*

ABUL-FARAGE-SANGIARI, poëte Perſan, qui vivoit du temps de la grande irruption que firent les Tartares ſous Genghiskan. Voici la deſcription qu'il fait de ce ſiécle malheureux. » Ce fut un temps auquel » le ſoleil ne ſe levoit que du côté du couchant. Toute » ſorte de joie fut alors bannie de l'univers, & les hom- » mes ne paroiſſoient être faits que pour ſouffrir. Dans » tous les pays que je parcourus, où je n'y trouvai point » d'hommes, ou je n'en rencontrai que de miſérables. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*.

☞ ABULFEDA (Iſmaël) roi & prince de Hamath, ville de Syrie, étoit le ſixiéme deſcendant d'Aiub, pere du fameux Saladin. Celui-ci ayant quitté l'Egypte, pour faire une invaſion en Syrie, l'an de l'hégire 570, de J. C. 1174, & s'étant rendu maître de cette province, il donna Hamath & quelques autres villes & terres à ſon neveu Takieddin-Omar; & ſa poſtérité en droite ligne en a joui juſqu'à l'an de J. C. 1298. Cette année, Mahmud, fils de Mohammed, couſin germain d'Abulféda, & prince de Hamath, étant mort, Salar & Bibars al Jashenkir, qui étoient à la tête des affaires en Egypte, ôterent Hamath & ſes dépendances aux Aiubites, & en donnerent le gouvernement à des lieutenans établis par la cour d'Egypte. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'à l'an de J. C. 1310, que Naſer, après s'être mis l'année précédente en poſſeſſion du trône dont Bibars l'avoit chaſſé il y avoit onze mois, rendit à Abulfeda les états de ſes ancêtres, dont il jouit paiſiblement juſqu'à ſa mort qui arriva l'an de l'hégire 733, de J. C. 1332. Il étoit âgé de ſoixante ans. Les douze dernieres années de ſa vie, il eut le titre de ſultan, ou roi, qui lui fut donné par Naſer, mais ſans aucune augmentation de ſes états. Tous ces faits ſont bien diſcutés dans le *ſupplément au dictionnaire de Bayle*, par M. Chauffepied.

Abulféda étoit un prince très-ſavant, principalement dans l'hiſtoire & la géographie. Il a compoſé ſur cette derniere un grand ouvrage intitulé: *Géographie univerſelle partagée en tables, ſelon les climats & les pays, avec les longitudes & les latitudes des villes, des lieux les plus célebres, & leurs deſcriptions, conformément aux idées des plus habiles géographes d'orient, au nombre de plus de 60.* C'eſt ſous ce titre que cet ouvrage, écrit en arabe, & traduit en latin par Jean Gagnier, François, profeſſeur des langues orientales à Oxford, a été imprimé à Londres en 1732, *in-fol.* en arabe & en latin avec des cartes géographiques & des notes critiques. M. Gagnier a profité du travail que le ſavant Guillaume Guiſe, qui avoit eu deſſein de donner lui-même une édition d'Abulféda, avoit déja fait ſur cet ouvrage, lorſque la mort l'empêcha de le conſommer. Il n'a pas négligé non plus les ſecours qu'il pouvoit tirer de Jean Gravius, profeſſeur d'aſtronomie dans l'univerſité d'Oxford, qui avoit appris l'arabe dans l'orient même, & traduit en latin toute la géographie d'Abulféda, dont il avoit publié même quelques parties: ſavoir, en 1650 deux tables géographiques; l'une du perſan Naſſir Eddin, l'autre d'Ulugbeg, prince Tartare, petit-fils de Tamerlan. L'on a prétendu que le reſte du travail de Gravius ſur Abulféda avoit été perdu dans les déſordres des guerres civiles qui occaſionerent le pillage du ſavant Anglois: cependant il eſt certain que Gravius a fait encore imprimer vers 1650, en Angleterre, une verſion latine avec l'arabe à côté, de la deſcription de deux vaſtes pays, nommés en arabe *Khuareſme*, & *Mawaralnhar*, autrement la *Tranſoxane*, parcequ'ils ſont ſitués au-delà du fleuve Oxus. Ce livre eſt devenu très-rare. Cette deſcription de la Tranſoxane a été réimprimée avec les deux tables dont on a parlé plus haut, par les ſoins de M. Hudſon, ſi connu par ſon érudition orientale, dans le troiſiéme volume *in-4°* des petits géographes grecs, à Oxford, en 1712. Ce volume contient de plus la deſcription de l'Arabie faite par Abulféda, & traduite de l'arabe en latin par Gravius, qui n'avoit pu faire imprimer ſa traduction. On a donné une traduction françoiſe de cette deſcription, revue ſur deux manuſcrits, en 1717, *in-12.* à Paris, à la ſuite d'un ouvrage intitulé: *Voyage fait par ordre du roi Louis XIV dans la Paleſtine, vers le grand émir, chef des princes Arabes du déſert*, lequel fut réimprimé la même année à Amſterdam, & l'année ſuivante à Londres, traduit en anglois, par M. Stroder, médecin de cette ville. Abulféda eſt auſſi auteur de la vie de Mahomet, que M. Gagnier a fait imprimer en arabe & en latin en 1723, à Oxford. Ce prince avoit encore compoſé la vie des premiers califes, ſucceſſeurs de Mahomet, dont M. Gagnier nous promet pareillement une édition; un abrégé de l'hiſtoire univerſelle juſqu'à ſon temps, & quelques autres ouvrages. * Voyez *le Proſpectus de l'édit. de la Geogr. univ.* donné *in-fol.* en 1728. & *les réflexions & remarques des auteurs du Mercure ſur ce* Proſpectus. *Merc. de décembr.* 1731, *part.* 1. Voyez l'article de GRAVIUS. (Jean)

☞ ABULGASI-BAYADUR, kan de Charaſm, auteur d'un excellent ouvrage ſur l'hiſtoire des Tartares, naquit dans la ville d'Urgens, capitale du pays de Charaſm, l'an de l'hégire 1014, ce qui revient à l'an 1605 de l'ére chrétienne. Il étoit le quatriéme dans l'ordre de la naiſſance, de ſept freres qu'ils étoient, & ſa mere deſcendoit en ligne directe de Zingiskan, tout comme ſon pere, nommé Arap-Mahamet-Kan, mais par une autre branche. Il eut beaucoup de traverſes à eſſuyer en ſa jeuneſſe, ce qui ne contribua pas peu à le former & à le rendre capable de bien gouverner ſes états, lorſqu'il parvint enfin à la ſouveraineté du pays de Charaſm, ce qui arriva l'an de l'hégire 1054. Par ſa conduite & ſon courage il ſe rendit redoutable à tous ſes voiſins. Il regna 20 ans. Peu de temps avant ſa mort, il céda le trône à ſon fils Anuſcha-Mahamet Bayadur-Kan, pour employer le reſte de ſa vie à ſervir Dieu. Ce fut dans ſa retraite qu'il écrivit ſon ouvrage; mais la mort l'ayant ſurpris dans la même année 1074 de l'hégire, qui revient à l'an 1663 de l'ére chrétienne, avant que d'avoir pu le mettre en perfection, il chargea en mourant ſon fils qui lui ſuccédoit d'y mettre la derniere main: ce qu'il ne manqua pas d'effectuer deux ans après. Cet ouvrage eſt intitulé *hiſtoire généalogique des Tatars.* L'illuſtre auteur y traite de la maiſon de Zingiskan & de ſon origine; des lieux où elle s'eſt établie; des royaumes & des provinces qu'elle a conquis; & ce qu'elle eſt devenue finalement. Le manuſcrit tartare de cette hiſtoire parvint à des officiers Suédois priſonniers en Sibérie, qui l'acheterent d'un marchand Buchare à Tobolskoi, & le firent traduire à leurs dépens en langue ruſſe. Le comte de Strahlenberg qui l'avoit traduit en allemand le fit connoître en Europe. On en a fait une traduction françoiſe, qui a été imprimée à Leyde en 1726 en un volume *in-12*, avec des remarques très-longues & très-intéreſſantes ſur l'état préſent de l'Aſie ſeptentrionale. * *Hiſtoire généalogique des Tatars, préface de l'auteur.* On a fait de ces remarques une deſcription ſuivie dans le Xe volume du *recueil des voyages au nord*, & encore mieux dans le tome VII de l'*hiſtoire générale des voyages*, *in-4°*. La Martiniere les a inſérées preſqu'en entier dans ſon *dictionnaire géographique*. Pour ſe procurer une connoiſſance plus exacte de ce qui concerne l'hiſtoire des Tartares, il eſt bon de joindre à l'ouvrage d'Abulgaſi les récits tirés des hiſtoriens Chinois, parceque,

comme le remarque le P. Gaubil, dans ſon *hiſtoire de Gengis-Kan*, ſi ceux d'Abulgaſi ſont exacts & abondans lorſqu'il eſt queſtion des conquêtes de Gengis-Kan à l'occident, il n'en eſt pas de même pour celles de l'orient & du côté de la Chine, dont les hiſtoriens, à leur tour, traitent peu exactement ce qui s'eſt paſſé loin d'eux, n'étant exacts que dans ce qui les touche. De plus, pour les antiquités de la nation Tartare, il faut réformer Abulgaſi par ce qui ſe voit dans les hiſtoriens Chinois. On peut conſulter à ce ſujet l'*hiſtoire des Huns*, &c. par M. Deguignes, de l'académie des inſcriptions.

ABULGUALID, *cherchez* GUALID.

ABUL-HEON, *cherchez* ABUHENUM.

ABULHUSENIENS, peuples de la province de Darha, en Afrique, près le royaume de Maroc. Ce ſont des Arabes logés ſous des tentes. * Hoffman, *Lexic. univ.* La Martin. *dict. géogr.*

ABULITES, gouverneur de la Suſiane. Ayant livré cette province à Alexandre *le Grand*, ce prince fit ſon entrée à Suze, où il trouva des richeſſes immenſes, & cinquante mille talens d'or & d'argent en lingots. Quinte-Curce prétend que Darius avoit donné ordre d'en uſer de la ſorte, pour amuſer Alexandre, qui laiſſa le gouvernement de la Suſiane à Abulites. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ABULLA, une des deux petites rivieres faites à la main, qui renferment le terroir des environs de Baſrha ou Balſera, ville de l'Arabie heureuſe, aux confins de la Déſerte, & aux embouchures du Tigre & de l'Euphrate dans le golphe Perſique. L'autre riviere s'appelle *Mocali*. Le pays que l'Abulla arroſe eſt le plus fertile & le plus délicieux de tous ceux de la domination ottomane. * Huet, *traité de la ſituation du Paradis terreſtre, ch.* 17.

ABULNAGIB-AL-BOKHARI, célébre poëte Perſien, *cherchez* AMAK.

ABULNUS-LIMUS, nom défiguré, *cherchez* ABOU-MOSLEM.

ABU-MESLEM, ABUMUSLIMUS, } *cherchez* ABOU-MOSLEM: c'eſt le même.

ABUNA, qui ſignifie *notre pere*, eſt le nom que les Abiſſins ou chrétiens d'Ethiopie donnent à leur métropolitain. Ils reçoivent ce prélat de la main du patriarche des Cophtes, qui réſide au Caire, parcequ'ils ſont de même religion que lui. Les Abiſſins étant dans l'oppreſſion, eurent recours au pape & aux Portugais pour en être ſecourus, proteſtant de ne plus recevoir de métropolitain de la part du patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point: car auſſitôt que leurs affaires furent rétablies, ils maltraiterent Jean Bermudés, qui avoit été fait patriarche, & conſacré à Rome à leur ſollicitation; deſorte que leur Abuna leur eſt toujours donné par les Cophtes d'Egypte. * M. Simon, *hiſt. des religions du Levant.*

ABUNDANTIUS, homme illuſtre dans l'empire d'orient, eut de grands gouvernemens ſous le regne de Théodoſe, qui voulut même qu'il fût conſul avec lui l'an 393. Mais il vint à déplaire à Arcadius ſon fils, qui le relégua premierement à Sidon, puis à Pityonte dans la Colchide, où il vivoit encore l'an 400. Aſtere, dans l'homélie ſur les calendes, le propoſe avec Rufin & Timaſe pour exemple de l'inconſtance des choſes humaines. * Pagi, *critic. hiſtorico-chr. ad ann.* 395.

ABUNDIUS, évêque de Côme en Italie, vivoit dans le V ſiécle, & fut un des plus pieux & des plus ſavans prélats de ſon temps. L'égliſe d'orient étant troublée par les héréſies de Neſtorius & d'Eutychés, le pape S. Leon choiſit Abundius pour y ſoutenir la foi catholique, & pour regler ce qui regardoit l'ordination irréguliere d'Anatole, évêque de Conſtantinople. Il l'envoya en qualité de légat à Conſtantinople, avec Aſtérius, autre évêque, & deux prêtres, Baſilius & Senator. Abundius étant arrivé à Conſtantinople en 450, peu après l'élection de l'empereur Marcien, aſſiſta au concile aſſemblé par Anatole, qui s'appuyoit de la faveur de Marcien & de Pulcherie, pour ſe réconcilier avec l'égliſe romaine. Anatole y invita les légats, & y fit lire la lettre de S. Leon à Flavien, avec de grands éloges, & il y prononça anathême avec tout le concile contre Neſtorius & Eutychés. Lorſqu'Abundius fut de retour dans ſon évêché, il procura en 451 l'aſſemblée du concile de Milan, où l'on ſouſcrivit la même lettre de S. Leon à Flavien évêque de Conſtantinople, touchant le myſtere de l'Incarnation du Verbe, & contre les erreurs de Neſtorius & d'Eutychés. Abundius mourut le 2 avril 469. * S. Leo, *epiſt.* 33. *Act. Abundii, apud Baronium, ad ann.* 449 & *ſeq. Acta IV concilii Chalcedonenſis.*

ABU-RASCHID, ſurnommé *Akhſebki*, & qui eſt auſſi nommé *Ebn-Raſchid*, a compoſé un *Tarikh*, c'eſt-à-dire, une hiſtoire marquée par l'ordre des temps. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABUSAC, ſoudan d'Egypte, donna bien de l'exercice aux chevaliers de Rhodes, par une guerre de cinq années. Il mourut l'an 1499 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 905. * Elmacin.

ABUSAID, roi de Maroc & de Fez, paſſa en Eſpagne avec une puiſſante armée; mais ayant été repouſſé, il fut obligé de repaſſer en Barbarie, où il mourut l'an 1302 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 702. * Marmol, & Jean de Leon, *deſcr. Afric.*

ABUSAID, fils d'*Algiaptou*, que l'on ſurnomme auſſi Behadirkan, ſultan des Mogols, de la race de Genghiskan, ſuccéda à ſon pere l'an de l'hégire 717, de J. C. 1317. Il choiſit pour généraliſſime de ſes armées l'émir Giouban Novian, auquel il donna ſa ſœur en mariage, après en avoir reçu de très-grands ſervices; mais dans la ſuite ce prince étant devenu amoureux de Bagdad-khatoun, fille de cet émir, mariée à l'emir Haſſam Ilkhani, fils du ſheickh Houſſain, il demanda vainement qu'elle fût répudiée, pour avoir la liberté de l'épouſer, ce qui étoit permis par la loi des Mogols. Giouban s'oppoſa à ce divorce, refus qui dans la ſuite coûta la vie à ſon fils & à lui. Haſſam prit enfin le parti de céder ſa femme au ſultan qui l'épouſa, & qui lui laiſſa preſque toute l'autorité. On dit qu'elle s'en ſervit contre lui; car craignant ſon changement, elle lui donna du poiſon, dont il mourut à l'âge de 32 ans, après en avoir regné 19, l'an de l'hégire 736, de J. C. 1335. Elle fut punie de ce crime par Arbah, ſucceſſeur d'Abuſaïd. Selon d'autres auteurs, Abuſaïd mourut de maladie. Il fut enterré à Sultanie, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire: ſon empire, après pluſieurs révolutions, fut enfin ſoumis aux Tartares. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID-MIRZA, fils de Mahomet, fils de Miranſcha, fils de Tamerlan, ſuccéda dans les états de la province Tranſoxane ou Turqueſtan, à Abdallah fils d'Ulug-Beg ſon couſin. Il poſſédoit déja le pays de Khoraſſan: & depuis l'an 855 de l'hégire, de J. C. 1451, juſqu'à l'an 873 qu'il mourut, il étendit ſon empire depuis Caſchgar juſqu'à Tauris du levant au couchant, & depuis le Kerman & le Multan aux Indes juſqu'en Kouareſm ſur la mer Caſpienne. Mais après pluſieurs guerres qu'il fit heureuſement, ayant trop pouſſé Haſſan-Beg, que nos hiſtoriens appellent Huſun-Caſſan, qui lui demandoit la paix, il fut ſurpris & tué en une embuſcade qu'on lui dreſſa dans les montagnes de Carabag près de la ville de Tauris. Il vécut 42 ans, & en régna 20. Voyez ſon hiſtoire fort au long dans la *bibliotheque orientale* de d'Herbelot.

☞ ABU-SAID (ou ABOU-SAID) HABAH, chef & prince des Karmates, qui ſe rendit fort puiſſant ſous le califat de Mothaded, trente-cinquiéme calife des Arabes. Abu-Saïd gagna une grande victoire ſur les troupes de ce calife, l'an de l'hégire 286, de J. C. 899. Cette défaite mit Mothaded hors d'état de rien entreprendre contre les Karmates, juſqu'en 289

de

de l'hégire, 902 de J. C. que ceux-ci ayant porté leur brigandage à un point qu'on ne pouvoit plus ſupporter, le calife envoya contr'eux de nouvelles troupes. Elles ſurprirent & taillerent en piéces un parti de Karmates commandé par Abou-Saïd lui-même, qui fut fait priſonnier, & envoyé ſous bonne eſcorte au calife, lequel le fit mourir. Les Karmates lui choiſirent pour ſucceſſeur, un homme auſſi brave & auſſi expérimenté que lui, nommé *Zacharviah*. * Hiſt. des Arabes, *tome III.*

☞ ABU-SAID, ou ABOU-SAID, autre chef des Karmates qui ſuccéda à Zécroune, ſous le califat de Mockader. Il fit des conquêtes dans la Chaldée, la Syrie, la Méſopotamie; & enfin il s'établit ſouverain dans la ville de Hagiar, ancienne capitale de l'Arabie pétrée. Son regne ſe termina par cette conquête; car il fut aſſaſſiné dans cette capitale par un de ſes eſclaves, dans le temps qu'il prenoit le bain, l'an de l'hégire 301, de J. C. 913. Il eut pour ſucceſſeur Saïd ſon fils aîné, qui dans la ſuite remit le commandement à Abou-Thaher. * Hiſt. des Arabes, *tome III.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID ABOULKAIR, ſupérieur d'une maiſon de ſophis ou religieux muſulmans, homme fort ſpirituel & fort dévot, duquel on cite pluſieurs belles ſentences touchant la vie ſpirituelle & la contemplation. Une des plus remarquables eſt celle ci en langue perſienne, *Allah ù pes, Dieu, & c'eſt aſſez.* * D'Herbelot, *biblioth or.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHARRAZ, homme réputé ſaint par les muſulmans, duquel Jaféi a écrit la vie dans la *ſection* 75 de ſon hiſtoire. Il eſt beaucoup cité ſur le ſujet de la prédeſtination. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID SOLTHAN, général d'armée de Mirza Babur, tué en bataille par Hindughé. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, ſixiéme fils de Cara Joſef Turcoman, premier ſultan de la famille du Mouton Noir. Emir Eſcander, ſecond fils de Cara Joſef, & qui avoit ſuccédé à ſes états l'an de l'hégire 824, le fit mourir pour quelque ſoupçon qu'il eut de ſa conduite l'an de l'hégire 830, de J. C. 1426. Mais la véritable cauſe de la mort de ce prince fut que ſon frere voulut s'emparer de la province d'Adherbigian, comme il fit; ce qu'il ne pouvoit exécuter ſans la mort d'Abou-Said qui y commandoit. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHAN, fils de Khouſchangi roi des Uzbeks, ſuccéda à ſon pere dans les états de la province Tranſoxane, qu'il gouverna pendant quatre ans ſans aucun ſuccès remarquable. * D'Herbelot.

ABU-TECHIFIEN, Africain morabite, ſe ſouleva en 1051 de J. C. dans la partie méridionale de l'Afrique, où eſt le Biledulgerid. Il s'étoit retiré en ces quartiers pour ſe ſouſtraire à la domination des Arabes, & il attira à lui une infinité de peuple, ſous prétexte de ſecouer le joug, tant des mahométans de Barbarie, que de ceux d'Eſpagne; & avec une puiſſante armée, il traverſa les montagnes du grand Atlas près de la ville d'Agmet, & ſe rendit maître de la province de Maroc. Puis ayant ſoumis les Arabes qui poſſédoient quelque partie de la Mauritanie Tingitane, il établit ſon ſiége dans Agmet, & ſe fit appeller Emir-el-Moumenin, c'eſt-à-dire, empereur ou commandant des vrais fidéles, prétendant que ce nom lui appartenoit, à cauſe de ſa ſecte. Ses ſucceſſeurs ont été appellés Almoravides par les hiſtoriens, parcequ'ils étoient Morabites, changeant le *b* en *v*; & joignant l'article arabe *al*. Abu-Téchifien ayant fait une cruelle guerre aux Arabes d'Afrique & aux autres chefs, & les ayant défaits en pluſieurs batailles, ſe rendit paiſible poſſeſſeur du royaume de Maroc. Il mourut l'an 1086 de J. C. de l'hégire 479, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Joſeph. * Marmol. *de l'Afrique, liv. 2. c. 30.*

ABU-THAHER, ABUDHAHER, ou ABOU-THAHER, chef des Karmathes, ou Karmatiens, ſecte qui s'éleva en Arabie, vers l'an 278 de l'hégire, de l'ére chrétienne 891. Cette ſecte fut établie par un blaſphémateur & impoſteur, qui attira à ſon parti pluſieurs habitans de la campagne. Ils étoient en petit nombre dans le commencement; mais ils firent de grands progrès, & s'emparerent de la plus grande partie des provinces d'Erexi & de Héjaci, & pouſſerent leurs conquêtes juſqu'en Syrie, & juſqu'au grand Caire. Abu-Thaher, dès l'âge de 18 ans, ſuccéda à ſon pere Abu-Saïd; il prit les villes de Baſſora, de Cuſa, & fit pluſieurs autres conquêtes. Enfin, il contraignit le calife Rhadi à lui payer un tribut annuel de cinquante mille dinars d'or. Ce fut ſous la conduite d'Abu-Thaher, que les Karmathes prirent & pillerent la ville de la Mecque où ils tuerent trente mille perſonnes, l'an de l'hégire 329, & de J. C. 940. Ils abattirent la porte du temple, comblerent de trois mille corps morts le célébre puits appellé Zemzem, maſſacrerent mille ſept cens pelerins, juſque dans l'enceinte du ſanctuaire de cette moſquée, lequel fut profané par le cheval d'Abu-Thaher; & emporterent la pierre noire appellée *Bhamat*, que les mahométans réverent comme un préſent du ciel. C'étoit dans l'eſpérance d'attirer chez eux les pélerinages des muſulmans; mais lorſqu'ils virent que le temple de la Mecque n'en étoit pas moins fréquenté, ils reprirent cette pierre myſtérieuſe, après l'avoir gardée vingt-deux ans. Abu-Thaher étoit déja mort paiſible poſſeſſeur d'un grand état l'an de l'hégire 343, & de J. C. 953. **Pocock. *not. in ſpecim. hiſtor. Arab.* Bayle, *diction. crit. Voyez* KARMATH.

ABUTIN, *cherchez* ABITIN.

ABYDENE. On connoît ſous ce nom Palephate, l'un des diſciples d'Ariſtote, né à Abydos, & de qui Philon & Theodore d'Ilion ont écrit qu'il plut trop à ce philoſophe pour ſon honneur. Euſebe, en citant Palephate, le déſigne toujours par le nom de ſa patrie; & les copiſtes d'Euſebe ont altéré ce nom en pluſieurs manieres différentes; ce qui a fait croire à quelques ſavans, qu'Abydene fut différent de Palephate. Suidas lui attribue des traités hiſtoriques de l'iſle de Chypre, de celle de Delos & de l'Arabie; mais Euſebe ne parle que de ſes hiſtoires de Chaldée & d'Aſſyrie. On peut voir, ſoit dans la *chronique* de cet auteur, ſoit dans ſon ouvrage de la *préparation évangélique*, les fragmens qu'il a conſervés de ces hiſtoires; & l'on n'aura pas de peine à ſavoir ce qu'on doit penſer de la perte qu'on a fait du reſte. S. Cyrille, dans ſon traité contre Julien, cite auſſi l'hiſtoire d'Aſſyrie; & Scipion Tetti a aſſuré qu'il étoit entier en manuſcrit dans quelque bibliothéque d'Italie, ce qui paroît fort douteux. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ABYDOS, ville de l'Aſie mineure ou Natolie, ſur le Boſphore de Thrace. Cette ville, qui, quoique ruinée, retient encore le nom d'Avido, étoit bâtie ſur la côte vis-à-vis de celle de Seſtos, dont elle n'étoit ſéparée que par un trajet d'environ une demi-lieue. On dit que c'eſt aujourd'hui un village près duquel les Turcs pour garder l'embouchure de la mer de Marmara, ont fait bâtir un des deux châteaux appellés les Dardanelles; (*Voyez* DARDANELLES) ſituation qui eſt néanmoins conteſtée par quelques ſavans. Il y a eu évêché à Abydos, & l'évêque qui fut d'abord ſuffragant de Cyzique fut enſuite fait métropolitain. Long-temps auparavant cette ville avoit été célébre, même du temps des fables, par l'aventure d'Hellé, & par les amours de Léandre & de Hero. Elle fut bâtie par les Miléſiens, apparemment en même temps que Boryſthene dans le Pont, autre colonie du même peuple; c'eſt-à-dire, du temps de Gygès, roi de Lydie, & ſouverain du Pont, auſſi-bien que de la Myſie, qui regna 38 ans, depuis l'an 716 avant J. C. qui eſt la premiere année de la XVI olympiade. Xerxès, dans ſa premiere expédition en Gréce, joignit les deux rivages de Seſtos & d'Aby-

dos. Cette derniere ville avoit été brulée par Darius, pere de ce prince, & elle fut miſérablement ruinée ſous Philippe roi de Macédoine. Ce prince l'aſſiégea la premiere année de la CXLV olympiade, 200 ans avant l'ére chrétienne. Les Abydeniens voyant qu'il refuſoit de les recevoir à compoſition, s'engagerent avec ſerment de périr plutôt que de ſe rendre. Pour cet effet les uns reçurent ordre de ſe faire tuer ſur la bréche, les autres de mettre le feu en divers quartiers de la ville, & les autres de faire main baſſe ſur les femmes & les enfans. Il y en eut qui fauſſerent leur ſerment, & qui accepterent les conditions que le roi de Macédoine leur offrit. Cette foibleſſe redoubla la fureur des autres; deſorte qu'après s'être fait cent reproches, & avoir injurié leurs prêtres, ils s'entre-tuerent tous, ſans reſpect d'âge ni de ſexe, & ſans être touchés par la tendreſſe qu'ils devoient avoir pour leurs peres, leurs femmes & leurs enfans. Abydos étoit renommée pour ſes huitres qui étoient excellentes. Ses habitans paſſoient pour grands calomniateurs, d'où naquit le proverbe, *ne temerè Abydam*. Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 4, *c.* 11. Herodote, *l.* 7. Suidas. Belon, *l.* 2, *obſervat.* Sanſon. Le Mire, *notit. orbis epiſcop.*

ABYDOS, ville d'Egypte, & ſéjour ordinaire du roi Memnon, étoit célébre par le palais de ce prince, par l'oracle du dieu Beſa, & par le temple & le tombeau d'Oſiris. La vénération des Egyptiens pour cette fauſſe divinité, faiſoit ſouhaiter aux plus grands ſeigneurs d'entr'eux d'y être enterrés. Cette ville étoit ſituée au-deſſus de Dioſpolis & de Tentyris, & au-deſſous de Prolémaïde, à ſept mille cinq cens pas du Nil, qui lui communiquoit ſes eaux par un canal. On dit que ſes habitans avoient en horreur le ſon des trompettes, & que les buiſſons de ſon territoire portoient des fleurs en forme de couronne. Elle ſe nomme aujourd'hui *Elſium*, ſelon Ortelius; ou *Aboutich*, ſelon quelques autres. * Pline, *l.* 5, *c.* 9. Plutarch. *de Iſide & Oſiride.* Strabon, *l.* 17. Bayle, *dict. critiq.*

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à l'oppoſite de Calpé montagne d'Eſpagne, ſur le détroit de Gibraltar. Ces deux montagnes ſont ce que l'on appelle *les Colonnes d'Hercule*; parceque ce héros, comme dit la fable, trouvant ces montagnes unies, les ſépara, & ouvrit par ce moyen un paſſage aux eaux de l'océan pour former ce grand golfe, qu'on a nommé la Mer Méditerranée à cauſe que dans toute ſon étendue elle eſt renfermée entre deux terres. D'autres diſent qu'Hercule croyant que c'étoit-là le bout du monde, y éleva ces deux colonnes. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ces montagnes paroiſſent de loin comme deux colonnes, à ceux qui ſont voile vers le détroit. Quelques-uns aſſurent que dans l'iſle de Cadis il y avoit deux colonnes d'airain de huit coudées de haut, où ceux qui avoient achevé leur navigation avoient coutume d'aller ſacrifier à Hercule. Encore aujourd'hui on voit deux tours proche de-là qu'on appelle *Torres de Hercole.* Abyla eſt appellée *Montagne des ſinges*, par les François; *Sierra de los monas*, par les Eſpagnols; & *Scheminckelberg*, par les Flamans, à cauſe de la grande quantité de ſinges qu'on y trouve. * Pline, *l.* 3, *c.* 1. Pomponius Mela, *lib.* 1, *cap.* 5. Strabon, *l.* 3. Stephan. Marmol. Jean de Leon, &c.

ABYLIENS, peuples le long du Nil, voiſins des Troglodytes. * Steph. *de Urbib.*

ABYSSO, riviere de Sicile, *cherchez* ATELLARI.

ABZAN, APZAN, IBZAN, ou ABESAN, de la tribu de Juda, fut juge des Iſraélites pendant ſept ans, après la mort de Jephté. Nous ne trouvons rien de remarquable de lui, ſinon qu'il eut trente fils, qui furent tous mariés, & qui demeuroient chez lui avec leurs femmes, & trente filles auſſi mariées, qui demeuroient avec leurs maris hors de la maiſon de leur pere Abzan. Il fut enterré à Bethléem vers l'an du monde 2860, & avant J. C. 1175. Quelques rabbins, comme Salomon & le Paraphraſte Chaldéen, ont cru que ce juge des Iſraélites eſt le même que Booz; mais ils ont été ſans doute trompés, ſur ce que l'un & l'autre étoient de Bethléem. * *Judic.* 12. Uſſer. *annal.*

AC

☞ ACA, ou ACCHA, habitation d'Afrique ſur les confins de la Lybie & des Zenegues, ou peuple du Senega. Elle conſiſte en trois villes fermées qui ſont aſſez proches l'une de l'autre. Ce pays appartient aux Hileles, race d'Arabes qui entra dans l'Afrique ſous le regne de Caïm, calife de Carvan. Voyez l'article HILELA. Les guerres civiles dépeuplerent ce pays, qui étoit autrefois fort riche. Un Morabite appellé Viçaaden, les appaiſa, en alliant les partis diviſés les uns avec les autres pour pacifier leurs différends: deſorte que la contrée ſe repeupla. Il en fut ſeigneur, & ſes enfans y commanderent après lui ſous l'autorité du ſcherif. Les habitans de ce pays ſont fort pauvres, principalement ceux des villages, tout leur revenu conſiſtant en dattes, qu'ils échangent contre du bled que les Arabes leur portent de Barbarie. * Marmol, *l.* 7, *c.* 8. La Martin. *dict. géogr.*

ACA-MOHAMMED-TEMUR.

ACA-MOHAMMED TEMUR, nom du troiſiéme prince de la dynaſtie des Sarbedariens. * D'Herbelot.

ACABARON, ville de la haute Galilée, appellée autrefois *Petra.* Joſéphe la fit fortifier au commencement de la guerre contre les Romains. * *Voyez le chap.* 42 *du ſecond livre de la guerre des Juifs.*

ACABE, montagne d'Egypte, près du golfe arabique. C'eſt auſſi le nom d'une fontaine célébre en Afrique, vers le pays de Cyréne. Ptolemée s'eſt trompé en la nommant Chuzamburi & Cabe, pour Zuchabari & Acabe, ſelon la remarque de Bochart.

ACABENE, pays de Méſopotamie. * Ptolémée. Montanus remarque après ſaint Jérôme, que les Hébreux l'appelloient *Acad*, & que c'eſt le territoire de Niſibe.

ACACALLIS, ou ACALIS, nymphe aimée d'Apollon, qui eut d'elle à Tarra dans l'iſle de Crete, deux fils appellés Philachis & Philandre: ils furent allaités par une chévre, dont l'image fut conſacrée à Delphes, par les habitans d'Elyre. Pauſan. *l.* 10. C'eſt ſans doute la même Acacallis de Minos, dont le même auteur rapporte, ſuivant la tradition des habitans de l'iſle de Crete, qu'elle eut un fils du dieu Mercure, duquel la ville de Cydoine avoit emprunté ſon nom. D'autres auteurs diſent que Cydon étoit fils d'Acacallis & d'Apollon. * Pauſan. *l.* 8. Stephan. *de urbibus in Kudovia.*

ACACE, *Acacius*, ſurnommé *Luſcus*, parcequ'il étoit borgne, fut évêque de Céſarée dans la Paleſtine, & ſuccéda l'an 338 au fameux Euſebe, dont il avoit été diſciple. Il ne lui ceda guères en érudition, en éloquence & en crédit. Il ſe joignit aux Euſébiens; non qu'il eût un ſincére attachement pour ce parti, mais uniquement pour ſatisfaire ſon ambition: car il ſe rendit odieux à ceux même de ſa ſecte, par ſes fréquentes inconſtances en fait de doctrine, toujours prêt à tourner du côté où l'appelloient ſon interêt & la religion du prince. Dès l'an 341, il commença à ſe ſignaler au concile d'Antioche, tenu par les évêques euſébiens, qui portoient ce nom, parceque leur ſecte, laquelle, quoiqu'arienne au fonds, paroiſſoit néanmoins être dans la communion de l'égliſe, avoit reconnu pour chef Euſébe, évêque de Nicomédie. Six ans après, dans le concile de Sardique, où prévalut l'autorité des évêques orthodoxes, Acace fut dépoſé avec d'autres évêques de ſa ſecte, qui comme lui s'étoient enfui de nuit, & avoient abandonné le concile. Pour ſe venger de ſes anathêmes, ils ſe réunirent à Philippopole dans la Thrace, où ils fulminerent à leur tour contre S. Athanaſe, contre Oſius évêque de Cordoue, contre le pape Jules, & contre les autres ennemis de leur

Digitized by Google

impiété. Mais dans le feu de la perſécution que les Euſebiens, appuyés de l'empereur Conſtance, exciterent contre l'égliſe, ce fut au moins une conſolation aux orthodoxes de voir que Dieu ſe ſervît de la main d'Acace même pour ordonner S. Cyrille évêque de Jéruſalem en 351. Acace eut grande part au banniſſement du pape Libere, & à l'intruſion de l'antipape Felix. Il ſe brouilla enſuite avec S. Cyrille, au ſujet de la primauté & de la juriſdiction de leurs égliſes, & il fit dépoſer ce ſaint, dont les ſentimens étoient entierement oppoſés aux ſiens ſur la conſubſtantialité du Verbe. Ce fut vers le même temps que pour plaire à l'empereur Conſtance, de peur de ruiner ſon parti, il fut obligé d'excommunier Aëce, arien comme lui; mais dans la même année il ſe trouva dans un concile tenu par Eudoxe à Antioche, où l'impiété d'Aëce fut autoriſée. Il eut encore l'adreſſe de faire diviſer le concile univerſel, indiqué par Conſtance à Nicomédie, de peur que la foi de Nicée ne fût reçue à la pluralité des voix, ſi l'on aſſembloit un trop grand nombre d'évêques en un même lieu. C'eſt ce qui fit que le concile pour les évêques d'occident fut convoqué à Rimini, & à Séleucie pour les évêques d'orient. Ce dernier fut tenu l'an 359. Les ſémi-ariens s'y trouverent les plus forts; & Acace, chef des euſébiens, s'y déclara hautement pour les anoméens, ou ariens purs, dont juſque-là il n'avoit profeſſé la doctrine qu'en ſecret, ou avec pluſieurs déguiſemens. Cette déclaration le fit dépoſer, lui & les ſiens, par les ſémi-ariens; il s'en plaignit à l'empereur Conſtance, & ſe fit rétablir en condamnant de bouche les erreurs qu'il ſuivoit dans le cœur. L'année ſuivante Acace, qui vit qu'il falloit ſacrifier Aëce, ou ſe perdre lui-même, devint ſon perſécuteur, le fit excommunier dans le concile de Conſtantinople, & bannir par Conſtance. Il fit auſſi dépoſer pluſieurs évêques ſémi-ariens; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, il établit en leur place pluſieurs évêques catholiques, tels que S. Pelage & S. Melece. Il y a apparence qu'il mourut peu de temps après, vers l'an 365. S. Epiphane nous a conſervé quelques fragmens d'un livre qu'il avoit compoſé contre Marcel d'Ancyre. Quelque temps après qu'il fut évêque, il fit la vie d'Euſébe, qui avoit été ſon prédéceſſeur & ſon maître, dont Socrate fait mention, *hiſt. l.* 2, *c.* 4. S. Jérôme dit qu'il avoit fait 17 volumes de commentaires ſur l'Eccléſiaſte, c'eſt-à-dire ſans doute un commentaire en dix-ſept livres; & 6 volumes de mêlanges ſur diverſes queſtions & d'autres traités. Ses ſectateurs eurent le nom d'*Acaciens*; & ils firent à Séleucie un nouveau formulaire, qui contenoit un Arianiſme rafiné. *Voyez* AETIENS. * S. Epiphan. *hæreſ.* 72. & S. Jérôme, *de ſcript. c.* 98, & *ep.* 152. Sozomene, *l.* 3 & 4. Theodoret. Tillemont, *mem. pour ſervir à l'hiſt. eccleſ.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. du XI ſiécle.*

ACACE, *Acacius*, patriarche de Conſtantinople, dans le V ſiécle, étoit adminiſtrateur du collége des orphelins de cette ville, lorſqu'il ſuccéda à S. Gennade, l'an 471. Acace commença par vouloir élever ſon égliſe au-deſſus de celle d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, ſoutenant que la dignité de ville impériale devoit lui acquérir l'avantage de cette primauté; mais le pape Simplicius s'oppoſa à ſes deſſeins qui étoient contraires à toutes les anciennes ordonnances des conciles, & ſur-tout de celui de Nicée. Ce fut à cette occaſion que le pape envoya Probe, évêque de Canoſa à Conſtantinople, avec le titre de légat. Acace ſe ſoumit en apparence, & s'oppoſa avec tant de vigueur à l'empereur Baſiliſque, protecteur des Eutychiens, que Simplicius le nomma légat en orient; mais Acace changea bientôt de conduite. Il fit encore des entrepriſes ſur la juriſdiction des patriarches d'Antioche & d'Alexandrie; & pour faire réuſſir ſes deſſeins, il n'eut point de honte de ſacrifier ſa réputation, & même ſa conſcience. Zenon avoit fait mourir le tyran Baſiliſque, & s'étoit mis ſur le trône impérial. Acace, qui avoit trompé ſi long-temps le pape par ſes artifices, réſolut de s'inſinuer dans les bonnes graces de l'empereur. Il employa les flateries les plus baſſes, & embraſſa les erreurs de ce prince qui favoriſoit les hérétiques. Il lui perſuada qu'il étoit le ſeul qui pouvoit décider les queſtions du temps, & donner la paix à l'égliſe; & il le porta à publier cette formule d'union, qu'on appella *Henoticon*, c'eſt-à-dire, *Edit de pacification.* Il condamnoit ceux qui ne vouloient pas ſigner ce formulaire, où affectant de rapporter les déciſions des trois premiers conciles de Nicée, de Conſtantinople & d'Ephèſe, il ne parloit point de celui de Chalcedoine, dans lequel les Eutychiens avoient été condamnés. Felix III qui avoit ſuccédé au pape Simplicius, condamna ces violences dans un concile qu'il aſſembla à Rome en 482. Acace y fut cité, & on y dreſſa l'acte de cette citation, que le pape lui fit remettre par Vital, évêque de Truentum, aujourd'hui *Porto d'Aſcoli*, par Miſene de Cumes, & par Felix, qu'il envoya légats à Conſtantinople. Acace ayant recours à ſes artifices ordinaires, proteſta qu'il n'avoit eu deſſein que de procurer la paix à l'égliſe: qu'il déteſtoit les hérétiques, & ayant même condamné dans un concile les impiétés de Pierre le Foulon, il envoya cet anathême à Rome, où il prétendoit s'autoriſer par cette démarche, bien qu'il fut toujours le protecteur des ennemis du concile de Chalcédoine. Mais peu après il fit arrêter les légats du pape; & après avoir tâché de les gagner par des préſens, il employa toute la violence poſſible pour les porter à favoriſer ſes deſſeins. Le pape Felix en étant averti, raſſembla en 484 un concile à Rome, où Acace fut condamné comme protecteur des hérétiques. Cet anathême fut publié en orient. Alors Acace ne garda plus de meſures; il ne reconnut plus le pape; il ôta même ſon nom des dyptiques ou tables de ſon égliſe, & perſécuta les catholiques avec une fureur extraordinaire. Il perſiſta dans ces ſentimens juſqu'à ſa mort, qui arriva en 489. Son nom fut quelque temps dans les tables de l'égliſe de Conſtantinople; mais on l'en ôta en 519. * Evagre, *l.* 3. Liberat, *c.* 18. Nicephore, *in hiſt. l.* 16, & *in chron.* Baronius, *in annal. &c.* Fleuri, *hiſt. eccleſ.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques.*

ACACE, *Acacius*, patriarche d'Antioche, ſuccéda en 458 à Baſile. C'eſt en cette année que pluſieurs villes d'orient furent preſque entierement ruinées par un tremblement de terre. La ville d'Antioche ſouffrit beaucoup. Acacius mourut en 459, & Martyrius lui ſuccéda. * Evagre, *l.* 2, *c.* 22. *in annal, &c.*

ACACE, *Acacius*, évêque d'Amide ou de Conſtance ſur le Tigre dans la Méſopotamie, célébre dans le V ſiécle, par ſa piété & par ſa charité. En 410 pendant la guerre qu'eut l'empereur Théodoſe *le jeune* avec Varanius roi de Perſe, ce ſaint prélat voyant avec douleur que ſept mille eſclaves Perſes, que les ſoldats Romains avoient pris dans l'Azazene, mouroient de faim & de miſere, réſolut de travailler à leur liberté. Pour cela il vendit tous les vaſes ſacrés de ſon égliſe, & fit ſervir les richeſſes de ce temple pour nourir & pour racheter ces malheureux, qu'il envoya en leur pays avec quelque argent. Cette action parut ſi extraordinaire au roi de Perſe, qu'il voulut voir ce ſaint prélat, à qui Théodoſe permit de paſſer en Perſe. Cette entrevue fut ſuivie de la paix entre Théodoſe & le roi de Perſe. Les Latins n'ont honoré ſa mémoire que depuis le VI ſiécle. Elle eſt marquée au 9 d'avril. On montre à Boulogne en Italie des reliques, que l'on dit, ſans aucune preuve, être de S. Acace. * Socrate, *liv.* 7, *c.* 21. Baillet, *vies des Saints.*

ACACE, *Acacius*, évêque de Bérée en Paleſtine, fut élevé dès ſon enfance dans la vie ſolitaire par Aſtere, diſciple de S. Julien Sabas. Acace étoit prêtre & abbé d'un monaſtere en Syrie, lorſqu'avec l'abbé Paul il engagea S. Epiphane à compoſer ſon ouvrage contre les

hérétiques. Il fut ordonné évêque par Eusebe de Samosate, après la mort funeste de l'empereur Valens en 378. Il assista au concile général de Constantinople l'an 381, & peu de temps après, Diodore de Tarse & lui furent comme les auteurs de la promotion de Flavien pour le siége patriarchal d'Antioche. Acace étoit savant, vertueux & zélé. Theodoret dit qu'il fit paroître une très-grande sagesse dans le gouvernement de son église, & que pendant son épiscopat il n'abandonna jamais la maniere de vivre qu'il avoit pratiquée étant solitaire. Mais il n'est pas aisé de justifier la passion violente qu'il a fait paroître contre S. Jean Chrysostome, dont il a été l'un des plus violens persécuteurs. Il se trouva au synode du Chêne en 404, & contribua beaucoup à l'exil de ce Saint. Après la mort de S. Chrysostome, il revint de son emportement, & se réconcilia avec le pape Innocent I, par les soins d'Alexandre d'Antioche, vers l'an 408. Dans le temps de la querelle de Nestorius, il prit d'abord le parti de Jean d'Antioche & des orientaux. Il n'assista pas au conciliabule d'Ephèse, tenu en 431, mais il y fit tenir sa place par Paul évêque d'Emèse, & demeura à Constantinople, où il conseilla à l'empereur de confirmer la déposition de S. Cyrille, & celle de Nestorius. Après ce concile, ce fut lui à qui on s'adressa pour faire la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche: il en fit les propositions, & il la fit enfin conclure. Nous avons une lettre de lui à S. Cyrille dans les actes du concile d'Ephèse, & deux lettres à Alexandre, évêque d'Hieraples, dans le recueil du pere Lupus, *num.* 129 & 149. Acace mourut fort âgé en 436. * Innocent I, *epist.* 19. S. Epiphan. *in Anchorat.* Socrate, *l.* 6, *c.* 18. Sozomene, *l.* 7, *c.* 28. *l.* 8, *c.* 20. Theodoret, *l.* 5, *c.* 4, *c.* 8, *c.* 23, *c.* 27. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du V siécle.*

ACACE, évêque de Meliténe dans le V siécle, assista au concile d'Ephèse tenu en 431, & y fit une homélie, qui est rapportée dans ce concile. On a encore de lui une lettre à S. Cyrille dans le recueil du P. Lupus. * M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast.*

ACACESIE, ville d'Arcadie bâtie par Acace fils de Lycaon. * Etienne *le géographe.* Le soin que Mercure prit d'élever cet Acace, lui fit donner l'épithete d'*Acacesien.* * Pausanias, *in Arcad.*

ACACIA, *cherchez* AKAKIA.

ACACIUS, rhéteur célébre, qui fleurit dans le temps de Libanius, sous l'empereur Julien. * Suidas.

ACACIUS, d'Alexandrie, général d'armée sous l'empereur Adrien, fut pendu à un noyer, pour avoir confessé le nom de Jesus-Christ. Il y a eu un autre martyr de ce nom sous l'empereur Decius. * *Hist. tripart. l.* 5, *c.* 11.

ACADA, fleuve de l'Asie mineure, *cherchez* SANGAR.

ACADÉMIE, nom d'une maison de campagne que Ciceron avoit près de Pouzzol. Il l'appella ainsi, parcequ'il s'y retiroit pour philosopher. Ce fut là qu'il écrivit les questions qu'il nomme *académiques.* Pline *le jeune* rapporte une épigramme, que Laurea, affranchi de cet orateur, composa à la louange de cette maison de campagne. * Cicer. *in ep. ad Attic.*

ACADÉMIE, est le nom qu'on donna au lieu où Platon enseignoit la philosophie à ses disciples, qu'on a appellé pour cela *Académiciens.* C'étoit une maison avec des jardins dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athènes, à mille pas de la ville. On lui donna le nom d'*Académie*, parceque c'étoit l'héritage d'un Athénien nommé *Académus.* Plutarque dit que cet Athénien se nommoit *Ecadémus*; que l'école de Platon fut d'abord appellée *Ecadémie*, & que Cimon la rendit agréable par des fontaines qu'il y fit venir, & par des allées d'arbres qu'il y fit planter pour la commodité des philosophes. Cet Ecadémus vivoit du temps de Thesée, & c'est lui qui découvrit à Castor & Pollux le lieu où étoit cachée leur sœur Helene, enlevée par ce héros. Ce service fit que les Lacédémoniens conserverent depuis beaucoup de respect pour la mémoire d'Académus; & ce fut à sa considération que leurs troupes épargnerent l'académie dans les diverses courses qu'ils firent aux environs de la ville d'Athènes. Sylla n'eut pas les mêmes égards; car il mit tout à feu & à sang dans le Ceramique, où étoit l'académie. C'étoit dans ce quartier qu'on enterroit les grands hommes, & entr'autres, ceux qui avoient rendu des services considérables à la patrie, comme Harmodius, Aristogiton, Periclès, Thrasibule, Chabrias, &c. Il y avoit encore dans ce fauxbourg un très-grand nombre de colonnes, de statues & d'épitaphes, où l'on voyoit l'éloge des personnes illustres qui avoient vécu à Athènes. On avoit aussi bâti près de l'académie des temples dédiés à Bacchus le *Libérateur*, à Diane, à Minerve, &c. * Plutarch. *in Theseo, in Sylla, in Cimone.* Pausanias, *in Atticis*, Diogen. Laërt. *in vita Platonis.* Meursius. Guillet, *Athènes ancienne & nouvelle.*

ACADÉMIE, nom qu'ont porté successivement les anciennes sectes des Platoniciens. On en distingue principalement trois, qui dans la suite du temps ont formé trois académies; l'ancienne, la moyenne & la nouvelle.

L'*ancienne* académie, qui étoit un mêlange de la philosophie d'Héraclite, de Pythagore & de Socrate, fut fondée par Platon. Il eut pour successeurs Speusippe d'Athènes, puis Xénocrate de Chalcédoine, ensuite Polémon, puis Cratés, tous deux Athéniens; & enfin Crantor, qui eut pour disciple Arcésilas.

La *moyenne* académie fut établie par Arcésilas. Ce dernier enseigna, qu'on ne pouvoit rien savoir parfaitement, & qu'ainsi en toutes choses il falloit suspendre son jugement sans rien affirmer; & c'est par ce principe qu'il se distingua de l'ancienne académie. Lacydés succéda à Arcésilas; Telecle & Evander à Lacydés, après lesquels on vit paroître Hegesippe de Pergame (selon Laërce), ou (selon Clément) Hégésilaüs, qui fut le dernier de cette secte.

La *nouvelle* académie devoit son origine à Carneades de Cyrene, lequel rafinant sur la maxime d'Arcésilas, soutenoit que non-seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies, & d'autres fausses: il avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit bien les discerner. Cette nouvelle académie ne subsista pas long-temps, car elle prit fin avec Clitomaque de Carthage, qui enseigna après Carneades.

Quelques-uns font suivre une quatriéme académie, qui eut pour fondateur Philon & Carmides, successeur de Clitomaque, & qui approchoit plus de l'ancienne que les précédentes: car elle permettoit au sage d'embrasser une opinion; & elle tenoit qu'il y avoit bien des choses qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la derniere certitude. D'autres enfin ajoutent une cinquiéme académie, nommée *Antiochienne*, qu'Antiochus d'Ascalon établit, en renouvellant à peu près l'ancienne, mais en s'approchant des Stoïques. Tous les sectateurs de Platon, qui vinrent depuis, aimerent mieux être appellés Platoniciens qu'académiciens. * Vossius, *de sect. philosoph. c.* 12, 13, 14 & 15. Georg. Hornius, *l.* 3, *c.* 20, *hist. philosoph.*

ACADÉMIE, nom que l'on a donné à diverses assemblées savantes, qui s'appliquent à faire fleurir les sciences, ou à conserver la pureté des langues. Il y a peu de villes en Italie où l'on ne trouve des académies. Ceux qui les composent se sont appellé de divers noms: à Sienne, *Intronati*; à Florence, *della Crusca*; à Rome, *Humoristi, Lincei, Fantastici*; à Bologne, *Otiosi*; &c. On peut ranger sous ce nom la *société royale de Londres*, & plusieurs autres compagnies de savans, qui illustrent l'Allemagne dans ce siécle: telles que celle de Leipsic; celle qui a été fondée par un prince de la maison d'Anhalt, sous le nom de *Compagnie Fructiferante*; les académies de Berlin, Petersbourg, & celles qui déco-

Digitized by Google

rent aujourd'hui les principales villes de France. On trouvera dans ce dictionnaire, des articles propres à chacune de ces académies. * Naudé, *dialog.* intitulé *Mascurat.* Jean-Baptiſte Alberti, *delle academie.*

ACADEMIE FRANÇOISE. L'académie françoiſe doit ſon établiſſement au roi Louis XIII, qui l'érigea en compagnie par lettres patentes en 1635, à la priere du cardinal de Richelieu; mais on peut dire que ſon origine eſt plus ancienne de cinq ou ſix ans. Environ l'an 1629, quelques particuliers, gens de lettres & de mérite, logés en divers endroits de Paris, ayant réſolu de ſe voir un jour de la ſemaine chez l'un d'eux pour conférer enſemble plus commodément, furent les premiers qui donnerent naiſſance à l'académie. D'abord ils n'étoient que huit; ſavoir, MM. de Gombaud, Giry, Chapelain, Habert, commiſſaire de l'artillerie, l'abbé de Ceriſy ſon frere, Conrart, chez qui les aſſemblées ſe tinrent aſſez long-temps, & MM. de Serizay, & de Malleville. A ceux-là ſe joignirent enſuite MM. Faret, Deſmarets & de Bois-Robert, qui ayant entretenu le cardinal de Richelieu de ce qui ſe paſſoit dans ces ſortes d'aſſemblées, lui firent naître la penſée de les faire autoriſer par le roi; & peu de temps après on y admit MM. de Bautru, du Châtelet, Silhon, de Sirmond, l'abbé de Bourzeys, MM. de Meziriac, Maynart, Colletet, de Gomberville, de Saint-Amand, Colomby, Baudouin, de l'Etoile, & Porcheres d'Arbaud. Enfin MM. de Baro, Racan, Servien, Balzac, Bardin, Boiſſac, Vaugelas, Voiture, & Laugier de Porcheres, y furent encore aſſociés, avant l'expédition des lettres patentes données au mois de janvier 1635. Ces lettres ne furent vérifiées au parlement que le 10 juillet 1637: & cependant M. de Montmort, M. de la Chambre, M. le chancelier Seguier, M. du Châtelet abbé de Chambon, & M. Granier, furent reçus pour faire le nombre, qui fut fixé à quarante. M. Patru, qui fut reçu en 1640, prononça un diſcours de remerciment, dont on fut ſi ſatisfait, que depuis ce temps-là tous ceux qu'on reçoit dans cette compagnie, prononcent le jour de leur réception un diſcours, auquel répond celui qui préſide. Dans les commencemens on délibéra du nom que prendroit la compagnie, & on choiſit celui d'*Académie françoiſe.* Quelques-uns l'ont nommée depuis, l'*Académie des beaux eſprits*; quelques autres l'*Académie d'éloquence*, & d'autres l'*Académie éminente*, par alluſion à la qualité du cardinal de Richelieu, qui ſe déclara le protecteur de cette aſſemblée. Mais elle ne s'eſt jamais appellée elle-même qu'*Académie françoiſe.* Cette académie étant ſous la protection du cardinal de Richelieu, fit des ſtatuts, dont voici les principaux. Elle doit avoir trois officiers, un directeur, un chancelier & un ſecrétaire. La fonction du directeur eſt de préſider aux aſſemblées, & de recueillir les avis; celle du chancelier eſt de garder les ſceaux de l'académie, & de ſceller les actes expédiés au nom du corps; la fonction de ſecrétaire eſt d'écrire les réſolutions, d'en tenir regiſtre, de ſigner tous les actes, & de garder tous les titres & tous les papiers de l'académie: il doit auſſi écrire les lettres de l'académie. Le directeur & le chancelier ſe tirent maintenant au ſort tous les trois mois, & ſont toujours hors de charge les trois mois paſſés: ils ont été autrefois juſqu'à deux ans dans la même charge. Le ſecrétaire s'élit par les ſuffrages de l'académie, & pour toujours; le directeur préſide aux aſſemblées de la compagnie; le chancelier préſide en l'abſence du directeur; & par les ſtatuts le ſecrétaire y préſidoit en l'abſence de l'un & de l'autre: mais par un réglement fait après la mort de M. Conrart, l'honneur de la préſidence, en l'abſence du directeur & du chancelier, fut déféré au doyen de la compagnie, le ſecrétaire étant conſervé dans les autres prérogatives de ſa charge, qui n'eſt pas d'ailleurs incompatible avec celle de directeur ou de chancelier. Tous les autres académiciens ne prennent d'autre rang dans les aſſemblées que celui que le hazard leur donne; mais quand ils vont haranguer le roi, & dans les autres occaſions publiques, hors du lieu ordinaire des aſſemblées, le directeur & le chancelier marchent les premiers, enſuite le ſecrétaire & le doyen, puis tous les autres ſuivant le rang de leur réception. L'académie, outre les quarante dont elle eſt compoſée, a un imprimeur-libraire, qui eſt élu par les ſuffrages de l'académie, & reçu avec l'agrément du protecteur. Cet imprimeur peut ſe trouver à ſes aſſemblées, & a ſoin d'imprimer les ouvrages que l'académie donne en ſon nom. Les matieres de religion ne ſont point agitées dans l'académie, & ſi l'on examine des piéces de théologie, ce ne doit être que pour les termes & pour la forme des ouvrages. Pour les matieres politiques & morales, les ſtatuts portent qu'elles n'y ſeront traitées que conformément à l'autorité du prince, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume.

Le jour & le lieu des aſſemblées de l'académie ont ſouvent changé, juſqu'à ce que le roi s'en déclara le protecteur, après la mort du chancelier Seguier, qui en avoit été protecteur après la mort du cardinal de Richelieu; elle eut alors un établiſſement fixe pour ſes aſſemblées dans le Louvre, & dans la même chambre où ſe tenoit autrefois le conſeil. Elle s'aſſemble trois fois la ſemaine, le lundi, le jeudi & le ſamedi. Lorſqu'en un de ces jours il tombe une fête, l'aſſemblée ſe tient la veille. Avant cet établiſſement, les aſſemblées ſe tenoient dans quelqu'une des maiſons de ceux qui ont donné naiſſance à l'académie, juſqu'en l'année 1643. Enſuite, après la mort du cardinal de Richelieu, M. Seguier, chancelier de France, permit à la compagnie de s'aſſembler chez lui.

En décembre 1637, ce corps fit le projet de ſon *dictionnaire.* On vouloit dreſſer deux amples traités, l'un de rhétorique, l'autre de poëtique. Mais pour ſuivre l'ordre naturel, ils devoient être précédés d'une grammaire, & d'un dictionnaire qui fût comme le tréſor des termes & des phraſes reçus. On propoſa de faire un choix de tous les auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, & de les diſtribuer à tous les académiciens, afin que chacun lût les auteurs qui lui ſeroient échus en partage, pour en extraire les mots & les façons de parler, qu'il croiroit françoiſes; qu'on y pourroit ajouter l'interprétation latine en faveur des étrangers; qu'il y auroit des notes pour diſtinguer les termes de poëſie, d'avec ceux du ſtyle ſublime, du médiocre & du plus bas; qu'on y obſerveroit les accens aux ſyllabes longues, & qu'on y marqueroit auſſi la différence de l'*e* ouvert & de l'*e* fermé, pour la prononciation; que pour éviter la groſſeur du volume, on excluroit du dictionnaire tous les noms propres des villes, des montagnes, des mers & des fleuves qui ſe trouveroient pareils en toutes les langues; comme auſſi tous les termes propres qui n'entrent point dans le commerce commun, & ne ſont inventés que pour la néceſſité des arts & des profeſſions; laiſſant à qui voudroit la liberté de faire des dictionnaires particuliers, pour l'utilité de ceux qui s'adonnent à ces connoiſſances ſpéciales. Quelque temps après, M. Silhon, qui étoit directeur, propoſa d'examiner dans l'académie, s'il ne ſeroit point meilleur de ſuivre les dictionnaires communs, en y retranchant & ajoutant ce que l'on jugeroit à propos; mais on ne réſolut rien ſur cette propoſition; & avant de commencer à travailler au dictionnaire, l'académie fit ſur le Cid des remarques qu'elle publia par déférence pour le cardinal de Richelieu; après quoi; vers l'année 1639, elle commença à s'appliquer au travail du dictionnaire. M. de Vaugelas, à qui le cardinal de Richelieu fit rétablir la penſion de deux milles livres, dont il n'étoit plus payé, fut chargé de faire les premiers projets de chaque mot, pour être examinés par l'académie; & comme elle ne s'aſſembloit alors qu'une fois la ſemaine, ce travail n'avança pas beaucoup. Il fut enſuite fort interrompu par la mort

Digitized by Google

du cardinal de Richelieu en 1642, & par celle de M. de Vaugelas en 1649, les cahiers du dictionnaire, dont il étoit chargé, n'ayant pu être retirés que quelques années après. Enfin ces cahiers ayant été retirés, & l'académie établie dans le Louvre, ſous la protection du roi, l'impreſſion du dictionnaire fut achevée en 1694.

Depuis cela, comme une compagnie ne peut guères travailler en corps qu'à un ouvrage, dont les parties ne dépendent point néceſſairement l'une de l'autre; & comme on ne ſauroit travailler avec trop d'application à un ouvrage qui embraſſe tous les termes d'une langue, elle s'eſt appliquée à la réviſion de ſon dictionnaire: & pour la commodité du public, elle a donné en 1718 une nouvelle édition par ordre alphabétique de tous les mots, au lieu que dans la premiere elle n'avoit ſuivi que l'ordre alphabétique des mots ſimples, ſous leſquels elle avoit rangé les compoſés & les dérivés. Cependant elle n'a pas laiſſé de faire d'ailleurs quelques remarques ſur la langue; & en dernier lieu elle a donné des obſervations ſur les remarques de M. de Vaugelas. Ces obſervations rectifient les déciſions que l'uſage auroit pu rendre moins juſtes depuis la mort de cet illuſtre académicien.

L'académie donne tous les deux ans le jour de ſaint Louis un prix d'éloquence, & un prix de poëſie, dont elle fait publier ordinairement les ſujets peu après la ſaint Martin. Le prix d'éloquence, qui eſt une médaille d'or eſt de 200 livres, & il a été fondé par M. de Balzac, qui a laiſſé 2000 livres de fonds pour ce ſujet. Quant à celui de poëſie, qui eſt une médaille d'or du roi, de la valeur de 300 livres, trois académiciens en firent d'abord les frais; un ſeul d'entr'eux les fit ſeul enſuite après la mort des deux autres; & après la mort du troiſiéme, toute l'académie en corps en fit la dépenſe, juſqu'à ce que M. l'évêque de Noyon, François de Clermont Tonnerre, ayant été reçu dans l'académie, fonda ce prix à perpétuité, avec l'agrément de la compagnie, moyennant la ſomme de 3000 livres, conſtituées ſur l'hôtel de ville de Paris.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES, *cherchez* INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES (académie royale des)

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES (l') fut établie à Paris l'an 1666, par les ſoins de M. Colbert, contrôleur général des finances, à la ſollicitation de M. l'abbé de Bourzeis & de M. du Clos. Les académiciens travaillerent depuis très-utilement pour les ſciences; mais quoique le ſuccès de leurs travaux fût heureux, & qu'ils s'aſſemblaſſent régulierement, ce ne fut qu'au mois de janvier 1699 que le roi donna un reglement pour la confirmation de cette académie. Par ce reglement compoſé de 50 articles, l'académie eſt miſe ſous la protection du roi. Elle eſt compoſée de quatre ſortes d'académiciens; ſavoir, les honoraires, les penſionnaires, les aſſociés, & les éléves: la premiere claſſe eſt compoſée de dix perſonnes qui doivent être regnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les mathématiques ou dans la phyſique, deſquels l'un eſt préſident: aucun d'eux ne peut devenir penſionnaire. Les penſionnaires doivent être établis à Paris. Il doit y avoir dans cette claſſe trois géometres, trois aſtronomes, trois méchaniciens, trois anatomiſtes, trois chymiſtes, trois botaniſtes; un ſecrétaire & un tréſorier. Lorſque quelqu'un d'entre les penſionnaires eſt revêtu de quelque charge qui demande réſidence hors de Paris, on nomme un nouvel académicien, comme ſi la place étoit vacante par ſon décès. Il y a auſſi vingt aſſociés, parmi leſquels il faut qu'il y ait douze regnicoles: les huit autres peuvent être étrangers & s'appliquent aux ſciences pour leſquelles ils ont plus d'inclination & de talent. Les éleves doivent être établis à Paris: lorſqu'ils ſont obligés de réſider ailleurs, on remplit leurs places, comme ſi elles étoient vacantes par la mort. Lorſqu'il y a une place d'honoraire à remplir, l'académie nomme un ſujet qu'elle préſente au roi pour avoir ſon agrément. A l'égard des places de penſionnaires, l'académie choiſit trois ſujets, dont deux doivent être aſſociés ou éléves, & les propoſe à ſa majeſté qui en choiſit un. Le roi choiſit auſſi de deux perſonnes que l'académie lui préſente, celui qui lui plaît pour remplir les places d'aſſociés. Chacun des penſionnaires peut ſe choiſir un éléve, qu'il préſente à l'aſſemblée: lorſque celui qui eſt préſenté a été reçu à la pluralité des voix, il eſt propoſé au roi pour en avoir l'agrément. Tous ceux que l'on propoſe doivent être de bonnes mœurs, & d'une probité reconnue. Aucun régulier ne peut parvenir aux places de l'académie, ſi ce n'eſt à celle d'académicien honoraire. Ceux qui ſont propoſés pour remplir quelque place de penſionnaire ou d'aſſocié, doivent s'être diſtingués par quelque ouvrage imprimé, ou par quelque nouvelle découverte. Il faut avoir vingt-cinq ans au moins pour parvenir aux places de penſionnaire ou d'aſſocié, & vingt ans pour celle d'éléve. Les aſſemblées de l'académie ſe tiennent au Louvre, tous les mercredis & ſamedis de chaque ſemaine: lorſqu'il arrive une fête dans ces jours là, les académiciens s'aſſemblent la veille. Les ſéances de cette aſſemblée ſont au moins de deux heures; ſavoir, depuis trois juſqu'à cinq heures du ſoir. Les vacances de l'académie commencent le 8 ſeptembre, & finiſſent le 11 de novembre; la quinzaine de pâque, la ſemaine de la pentecôte, & depuis noël juſqu'aux rois. Les académiciens ſont obligés à ſe trouver exactement aux aſſemblées: les penſionnaires ne peuvent s'en abſenter plus de deux mois, pour des affaires particulieres hors le temps des vacances, ſans un congé exprès de ſa majeſté. Chacun des académiciens ſe choiſit un ſujet pour travailler en particulier, dont il eſt obligé d'avertir la compagnie au commencement de l'année. Dans chaque aſſemblée il y a du moins deux académiciens penſionnaires, obligés à tour de rôle d'apporter quelques obſervations ſur leur ſcience. Tous les autres académiciens peuvent faire leurs remarques ſur ce qui eſt propoſé. Les éleves ne le font que lorſque le préſident les y invite. Les académiciens laiſſent entre les mains du ſécrétaire de l'académie une copie des obſervations qu'ils ont propoſées. Les académiciens honoraires, penſionnaires & aſſociés, ont voix délibérative lorſqu'il ne s'agit que de ſcience; mais les ſeuls académiciens honoraires & penſionnaires ont voix délibérative lorſqu'il s'agit de l'élection ou autres affaires concernant l'académie: ces ſortes de délibérations ſe font par ſcrutin. Ceux qui ne ſont point de l'académie ne peuvent y entrer que dans les aſſemblées publiques qui ſe tiennent deux fois chaque année; ſavoir le premier jour d'après la ſaint Martin, & le premier jour d'après pâque. Le préſident eſt placé au haut de la table avec les honoraires. Les penſionnaires ſont aux deux côtés de la table, les aſſociés au bas bout, & chacun des éléves derriere l'académicien dont il eſt éléve. Le roi nomme le préſident au premier janvier. Sa majeſté peut continuer le même pendant pluſieurs années. Le roi choiſit auſſi parmi les académiciens une perſonne pour préſider en l'abſence du préſident. Le ſecrétaire eſt chargé de recueillir la ſubſtance de tout ce qui eſt propoſé, agité & réſolu dans la compagnie, de l'écrire ſur le regiſtre de l'aſſemblée, & d'y tranſcrire les traités dont on aura fait la lecture dans l'académie. C'eſt à lui d'expédier tous les actes de l'académie. Il eſt obligé de donner tous les ans une hiſtoire abrégée de ce qui ſe ſera fait de plus remarquable dans l'académie. Il eſt chargé de tous les titres & papiers de l'académie. Le ſecrétaire eſt perpétuel, & lorſqu'il ne peut y aſſiſter pour cauſe de maladie, ou pour quelque autre raiſon que ce ſoit, il peut commettre en ſa place quelqu'un des académiciens. Le tréſorier a ce même droit; il eſt chargé de tous les livres, meubles, inſtrumens & machines appartenantes à l'académie: il ne peut

Digitized by Google

confier aucune de ces choſes aux étrangers, ſans une permiſſion expreſſe de l'académie; mais il lui eſt permis de les montrer à ceux qui ſouhaitent les voir. Le roi accorde des penſions & des gratifications extraordinaires à ceux qui ſe diſtinguent par leur ſcience & par leurs découvertes. * *Hiſtoire de l'académie royale des ſciences.*

☞ ACADIE ou ACCADIE, province maritime de l'Amérique ſeptentrionale. Elle forme une péninſule qui eſt preſque ſéparée de la terre ferme par la baye françoiſe, & eſt ſituée entre la nouvelle Angleterre & le Cap Breton. Les François l'ont poſſédée long-temps. Samuel Champlain y établit en 1603 deux ou trois colonies françoiſes; & on y fit bâtir *Port-royal*, l'un des plus beaux ports de toute l'Amérique. Depuis, les Anglois s'en emparerent, & lui donnerent le nom de *nouvelle Ecoſſe*, pour faire plaiſir au roi d'Ecoſſe, parvenu à la couronne d'Angleterre par la mort d'Elizabeth; mais ils ne garderent cette province que juſqu'au traité de Bréda, qui fut conclu le 31 de juillet 1667, par lequel ils rendirent l'Acadie à la France, en échange de la reſtitution qu'elle leur fit de la part qu'ils avoient eu auparavant dans l'iſle de S. Chriſtophe, & de quelques iſles que cette couronne leur avoit enlevées. Mais en 1690 Williams Phips ayant attaqué Port-Royal, qui en eſt la principale forteresſe, le 2 mai, avec ſept cens hommes, s'en empara après deux ou trois jours de réſiſtance, & en prit poſſeſſion au nom de Guillaume III roi d'Angleterre & de la reine Marie. Le traité d'Utrecht, art. XII, a enfin aſſuré la poſſeſſion de cette province à l'Angleterre, la France ayant cédé à cette couronne la nouvelle Ecoſſe ou Acadie, avec la ville de Port-Royal, qu'on appelle aujourd'hui *Annapolis*, avec la ſouveraineté, propriété & poſſeſſion, & tout droit tel qu'il puiſſe être. Le dedans des terres eſt habité par les Souriquois, naturels du pays. Les plus remarquables de ſes habitations, ſont Port-royal, ou Annapolis, Touquechet, la Heve, Paſpai, Port-Roſſignol, Macomode, Marrengo & Miſcou. * *Mémoires du temps. Relation de la nouvelle France.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ACADINE, fontaine de Sicile, proche deux lacs de ſouffre & de feu, nommés *Delles*. Elle étoit conſacrée, avec ſes deux lacs, aux deux freres Paliques, & fameuſe par les preuves de la vérité des ſermens qu'on faiſoit. On écrivoit le ſerment ſur des planches de bois qu'on jettoit enſuite dans le réſervoir de la fontaine, & lorſque ces planches alloient au fond, on connoiſſoit le parjure: ſi au contraire elles ſurnageoient ſur l'eau, on ne doutoit plus de la vérité du ſerment. On ajoute que celui qui ſe parjuroit étoit aveuglé ſur le champ, ou même conſumé par les flammes qui ſortoient des deux lacs. *Cherchez* PALIQUES. * Ariſtote, *de mirabil. occult.* Etienne de Byzance. Diodore de Sicile, *l.* 11. M. le Clerc.

ACAIRI, auteur Arabe d'un livre de géomance intitulé, *Reml Megmou*. Le mot *Reml* chez les Arabes ſignifie en général du *ſable*, & en particulier un *ſable préparé*, ſur lequel on marque pluſieurs points, qui ſervent à une eſpéce de divination, que nous appellons *géomance*. * D'Herbelot.

ACAIUS, roi d'Ecoſſe, *cherchez* ACHAIUS.

ACALIS, nom défiguré, *cherchez* ACACALLIS.

ACALZIKE, forteresſe conſidérable dans le mont Caucaſe, près de laquelle il y a un bourg de quatre ou cinq cens maiſons habitées par des Turcs, des Arméniens, des Géorgiens, des Grecs & des Juifs. Cette forteresſe a un bacha qui y fait ſa réſidence. Elle a été bâtie par les Géorgiens, à qui les Turcs l'ont enlevée à la fin du ſeiziéme ſiécle. * Chardin, *dans ſes voyages.*

ACAMANTE ou ACAMAS, à préſent *Cruſocco* & *Capo di S. Epiphanio*, cap ou promontoire de l'iſle de Chypre, du côté de l'occident. Il y avoit autrefois une ville épiſcopale, qui portoit le même nom, & dont quelques prélats ont ſouſcrit dans divers conciles. Cette ville eſt réduite aujourd'hui à quelques maiſons. * Strabon. Ptolem. Etienne de Byzance. Baudrand.

ACAMANTIS (*tribu Acamantide*) l'une des 12 tribus des Athéniens; ainſi appellée d'Acamas fils de Theſée, n'eſt conſidérable que pour avoir été la patrie de Periclès. * Suidas. Heſychius. Stephan. *de urbib.* Bayle, *dictionn. critiq.*

ACAMANTIUS, philoſophe de la ville d'Heliopolis, dont parle Suidas.

ACAMAPIXTLI, premier roi de Mexique. Les peuples de ce pays le reçurent du roi Culhuacan, pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à ce dernier en la perſonne de la fille de ſon prédéceſſeur, qu'ils avoient égorgée cruellement. Acamapixtli augmenta la ville de Mexique de pluſieurs édifices conſidérables, & mourut après avoir regné quarante ans, laiſſant la liberté aux Mexicains de ſe choiſir un roi, bien qu'il eût pluſieurs enfans légitimes. * Acoſta, *l.* 8, *c.* 8, 9 & 10.

ACAMARCHIS, nymphe marine, fille de l'océan. * Diod. *Sicul. l.* 6.

ACAMAS, fils de Theſée, & de Phedre, ſelon quelques-uns, ou d'Antiope, ſelon Pindare, cité par Plutarque, fut l'un des princes Grecs qui ſe trouverent au ſiége de Troye, & fut député avec Diomède aux Troyens, pour redemander Helene; mais cette ambaſſade fut inutile. Pendant qu'Acamas étoit à Troye, Laodice fille du roi Priam, devint amoureuſe de lui, & en eut un fils qu'elle fit élever par Æthra, aïeule paternelle d'Acamas, qui avoit été enlevée de Lacédémone avec Hélene par Pâris. Cet enfant fut nommé Munythus, ſelon la plupart des auteurs: Plutarque le nomme Munychus. Acamas fut un des Grecs qui s'enfermerent dans le cheval de bois. En étant ſorti il rencontra ſa mere Æthra qui lui fit connoître ſon fils Munythus. On pourroit croire qu'après la priſe de Troye il alla dans l'iſle de Chypre, où il y a une montagne & un promontoire de ſon nom: d'autres diſent qu'il alla en Thrace: Etienne de Byzance le fait fondateur d'une ville de la grande Phrygie, nommée *Acamantium*, & lui fait avoir une guerre contre les Solymes. Il eſt plus vraiſemblable qu'il revint à Athènes, où l'une des dix tribus étoit appellée *Acamantide* de ſon nom. Tzetzès raconte une hiſtoire des amours de Phyllis & d'Acamas: dans laquelle il a confondu Acamas avec ſon frere Demophon. *Cherchez* DEMOPHON.

Homere fait mention de deux autres ACAMAS; l'un fils d'Anténor, & l'autre prince de Thrace, qui vint au ſecours des Troyens. * Pauſanias, *liv.* 1 & 10. Parthenius, *in Eroticis, c.* 16. Tzetzès, *in Lycoph.* Tryphiodorus, *de excid. Troj.* Suidas. Steph. *de urb.* Homer. *iliad. l.* 2, Bayle, *dict. crit.*

ACAMAS, *cherchez* ACAMANTE.

ACANES (Acana) nom de deux villes d'Afrique aſſez conſidérables de la Côte d'or en Guinée. Elles ſont connues ſous le nom d'ACANES *le grand*, & d'ACANES *le petit*. Les Portugais appellent la premiere *Acanes grande*, & l'autre *Acanes pecueno*. C'étoit auſſi le nom d'une ville marchande dans l'Ethiopie ſur la mer rouge. * Ptolem. *liv.* 4. Steph. *de urb.* La Martiniere, *dict. géog.*

ACANTA-LAUNONA, *cherchez* ACANTHONAULONA.

ACANTHE, jeune prince métamorphoſé en une plante de ce nom, que nous nommons *branche-urſine*, & dont les feuilles ont été employées par les architectes Grecs, pour ornement du chapiteau corinthien * Vitruve, *liv.* 4.

☞ ACANTHE, ancienne ville de Macédoine, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 10, & Scilax de Cariande, *Peripl.* p. 27, ou de Thrace, ſelon Etienne le géographe, ſur le golphe Strimonien, dans la partie ſeptentrionale de l'iſthme de la preſqu'iſle où eſt le mont Athos. Etienne le géographe dit qu'elle étoit ſur cette montagne, & entourée d'une haie d'épines, d'où lui vint ſon nom

d'Acanthe, qui ſignifie en grec *épine* : il cite Mneſéas, qui vouloit que ce nom lui eût été donné à cauſe d'un certain *Acanthus*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Cette ville ſe nomme à préſent Erisso.

Il y avoit encore trois autres villes de ce même nom, l'une ſituée dans l'Athamanie, province de l'Epire, ſur les confins de l'Achaïe, l'autre dans la Carie, province de l'Aſie mineure, auprès de Cnide ; la troiſiéme étoit ſituée en Egypte, à trois cens vingt ſtades de Memphis. Pline, *lib.* 5, *in fine*, fait mention d'une petite iſle de la Propontide, nommée Acanthe, qu'il place entre *Ophiuſe* & *Phœbé*, deux autres iſles. * La Martiniere, *ibid.*

ACANTHONAULONA ou ACANTA-LAUNONA, ville de la tribu de Benjamin, près de Gabaa de Saül, diſtante de Jéruſalem de trente ſtades, & fameuſe pour avoir été la place d'armes des Romains, dans le temps que Tite aſſiégea Jéruſalem. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. V, ch. 6.*

ACAPONETA, *cherchez* CHIAMETLAN.

☞ ACAPULCO, en latin *Acapulcum*, port de l'Amérique dans la nouvelle Eſpagne, eſt une aſſez grande ville à 17 degrés au nord de la ligne. C'eſt le port de la ville de Mexique du côté de l'oueſt du continent, comme la Vera-Crux, ou Saint-Jean de Ulula, dans la baye de la nouvelle Eſpagne, l'eſt du côté du nord. Cette place eſt la ſeule ville de commerce qu'il y ait ſur cette côte. Son port eſt fort commode, & ſi large, que des centaines de vaiſſeaux peuvent y être à la rade, ſans s'endommager ni courir aucun riſque. La ville eſt défendue par une plate forme où il y a pluſieurs piéces de canon, & par un château haut & fort, qui a, dit-on, quarante piéces de canon de fort gros calibre. C'eſt dans cette ville que ſe tient tous les ans la principale foire de la mer du ſud : & elle eſt le rendez-vous des négocians Chinois. Elle a cependant plutôt l'air d'un miſérable bourg de pêcheurs, que d'une ville conſidérable. Elle eſt fort ſale, & ſi mal pourvue de toutes choſes, qu'un homme a de la peine à s'y entretenir pour une piéce de huit par jour; auſſi les négocians Eſpagnols n'y ont pas plutôt fini leurs empletes, qu'ils ſe retirent. La plupart des habitans ſont négres ou mulâtres, & les maiſons ne ſont bâties que de bois, de vâſe & de paille. Toute la ville ne ſubſiſte que du revenu de ſon port, qui fournit à l'entretien des hôpitaux, des couvens, & des miſſionaires. Il ſe trafique à Acapulco, dans le petit eſpace de temps que dure la foire, pour pluſieurs millions : de ſorte que tout le monde gagne beaucoup alors, & qu'un Maure ne travaillera pas à moins d'une piaſtre par jour. Le châtelain, qui eſt le principal magiſtrat durant la foire, a 20000 piéces de huit ſur les droits qui ſe payent dans le port : le contrôleur & les autres officiers en ont autant. Le curé en a 14000 toutes les années, quoique le roi ne lui en donne que 180; mais il ſe fait bien payer des baptêmes & enterremens; & il ne veut pas quelquefois enterrer le corps d'un riche négociant à moins de 1000 piéces de huit. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACARA, *cherchez* ACCARA.

☞ ACARASSUS, ancienne ville de la Lycie, dans l'Aſie mineure. Le P. Charles de S. Paul, *géog. ſacr.* p. 238, la nomme *Acraſſus*; mais Holſtenius a prouvé qu'*Acaraſſus* eſt le vrai nom. Cette ville étoit épiſcopale, & Nicolas ſon évêque ſouſcrivit au concile de Chalcédoine. Il ne faut pas la confondre avec *Acaliſſus*, qui étoit dans la même province, ni avec *Acraſſus*, qui étoit dans la Lydie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACARIE (Marguerite) dite du *ſaint Sacrement*, religieuſe Carmélite déchauſſée, étoit fille de M. *Acarie* maître des comptes, & de *Barbe* Avrilloc, fille de M. Avrillot auſſi maître des comptes, laquelle après la mort de M. Acarie ſon mari, entra dans les Carmélites d'Amiens, & y prit le nom de *ſœur Marie de l'Incarnation*. La mere Marguerite du S. ſacrement prit l'habit à Paris aux Carmélites du fauxbourg S. Jacques le 15 ſeptembre 1605, & y fit profeſſion le 18 mars 1607. Elle fut envoyée en 1615 au couvent de Tours, pour y être ſupérieure, & trois ans après en fut élue prieure en préſence de M. de Berulle, l'un des ſupérieurs de l'ordre. En 1620 elle fut choiſie pour aller appaiſer les troubles excités dans le couvent de Bourdeaux, à l'occaſion de la direction des Carmélites, à laquelle les Carmes prétendoient. Elle y ſouffrit durant deux ans de grandes perſécutions, & elle en fut chaſſée avec une violence qui lui donna lieu de faire des actes héroïques d'une patience chrétienne. Au ſortir de Bourdeaux, elle alla à Xaintes avec la mere Marie de J. C. mere de M. le chancelier Séguier. Au mois de juillet 1624, elle fut élue prieure des Carmélites de la rue Chapon de Paris, & en fit auſſitôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne ſortit de cette charge qu'en 1631. En 1644 il ſe forma une cabale pour la faire ſortir de cette maiſon, & l'envoyer en province, ſous prétexte que ſes prétendues révélations n'étoient que des illuſions, & que ſes actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des intérêts humains. En 1650 elle fut encore élue prieure du même couvent, & dix ans après elle fut attaquée d'une hydropiſie accompagnée de fiévre, dont elle mourut le 24 mai 1660, âgée de 70 ans, 10 mois 20 jours, dont elle avoit paſſé plus de 56 dans la religion. Sa vie a été écrite par M. Tronſon de Cheneviere, homme de naiſſance, employé autrefois pour le ſervice du roi de France en des négociations importantes avec les couronnes du nord. Cette vie fut imprimée à Paris *in*-8° en 1690. L'auteur entre dans un grand détail des actions de cette religieuſe. Il décrit fort au long ſes jeûnes & ſes veilles, ſon aſſiduité à la priere, ſon ſoin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient ſous ſa conduite; la lumiere qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus ſecrétes penſées, & ſa pénétration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages qu'elle prédit à M. de Gondi général des galeres, qu'il entreroit un jour dans la congrégation de l'oratoire, & y recevroit les ordres; & au cardinal de Richelieu, que ſi Louis XIII aſſiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guériſſoit des maladies par ſon attouchement & par ſa parole : mais ſon auteur la loue principalement de ſon heureuſe perſévérance dans l'exacte obſervation de tous ſes devoirs. * *Journal des ſavans de l'année* 1690, *tome XVIII, page* 338.

ACARNANIE, province de l'Epire en Gréce, ſéparée de l'Etolie au levant par le fleuve Achéloüs, reçut ſon nom d'Acarnas, fils d'Alcméon, *duquel nous parlerons plus bas*. Elle s'appelle maintenant *la Carnia* & *il Diſpotato*. Les anciens peuples de cette contrée ont été célébres par leur adreſſe & par leur politique. Ils eurent grande part aux guerres des Etoliens, & des autres Grecs contre les Romains. On dit que pendant un temps leurs années n'avoient été que de ſix mois. Ces peuples ont été accuſés d'être très-laſcifs & très-délicats. C'eſt de-là qu'eſt venu ce proverbe des anciens, *Porcellus Acarnanius*. Les chevaux d'Acarnanie étoient auſſi très-eſtimés. On prétend que les peuples de cette province étoient originaires de l'iſle de Negrepont, & qu'une partie de ces inſulaires qui avoit eu part au ſiége de Troye, ayant été écartée des autres vaiſſeaux par la tempête, fut jettée ſur les côtes de l'Epire où elle s'établit. On dit auſſi qu'ils furent appellés Acarnaniens, parce qu'ils ne faiſoient pas couper leurs cheveux; mais rien n'eſt plus incertain que toutes ces étymologies. Les lieux principaux de cette province ſont Larta, Preveza, Capo-Figalo, Alcippo, Dragumeſtro. * Strab. *l.* 10. Thucidide, *l.* 2. Pline. Pauſanias. Polyb. Ptolem. *liv.* 3. Baudrand.

ACARNAS & AMPHOTHERUS, freres, fils d'Alcméon & de Callirhoë, fille du fleuve Achéloüs, vengerent la mort de leur pere, qui avoit été aſſaſſiné par

Digitized by Google

par les freres d'Alphéſibée ou Arſinoë, ſa premiere femme. Alcméon avoit fait préſent à cette derniere du collier fatal qu'il avoit arraché à ſa mere Euryphile, lorſqu'il la tua par ordre de ſon pere Amphiaraüs. Depuis étant devenu amoureux de Callirhoë, il lui donna le même collier, après l'avoir ôté à Alphéſibée. Les freres d'Alphéſibée indignés de cet affront, & animés par leur pere Phégée, tuerent leur beau-frere Alcméon. Callirhoë ſa veuve, qui étoit aimée de Jupiter, ne reſpirant que la vengeance, demanda à ce dieu que ſes deux fils, d'enfans qu'ils étoient, devinſſent en un inſtant des hommes faits. Elle obtint l'effet de ſa demande, & auſſitôt ils allerent chercher Phegée, qu'ils tuerent avec ſon épouſe & ſes deux fils. Ils conſacrerent à Apollon ce collier fatal à leur famille; & l'on dit qu'Olée ayant oſé l'arracher du temple où il étoit conſervé, en fut auſſitôt puni par l'embraſement de ſa maiſon. Acarnas mena une colonie en Epire dans une contrée, qui de ſon nom fut appellée *Acarnanie*. * Thucid. *l.* 2. Strabon, *l.* 10. Pauſan. *l.* 8. Apollod. *l.* 3. Ovid. *metam. l.* 9.

ACARZERES (Laurent) Portugais, auteur de quelques poëſies dans la langue de ſon pays, ſelon Giraldus.

ACASTE, Nymphe ou Naïade, fille de l'Océan & de Thetis. * Heſiode, *in theogon.*

ACASTE, fils de *Pelias*, roi de Theſſalie & d'Anaxabe, fut un des plus fameux chaſſeurs de ſon temps. Son épouſe, appellée Cretheis, ou ſelon d'autres, Atalante, ou Aſtydamie, s'enflamma d'amour pour Pelée, qui refuſa de répondre à ſa tendreſſe. Elle en fut ſi tranſportée de rage, qu'elle l'accuſa auprès de ſon mari, d'avoir attenté à ſon honneur. Acaſte diſſimula quelque temps ſon chagrin; mais depuis ayant fait une partie de chaſſe, il y mena Pelée, & l'ayant attiré juſqu'au mont Pelion, il le laiſſa ſans armes dans un déſert, expoſé à la faim des bêtes ſauvages, & à la fureur des Centaures. Chiron, ou, ſelon d'autres, Mercure, armé de l'épée de Vulcain, délivra ce malheureux, lequel ſe ſervant du ſecours des Argonautes, vint à la cour d'Acaſte, lorſque ce prince y ſongeoit le moins, & ſe vengea de ſa cruauté, & de la haine de ſa femme Cretheis, en les tuant tous deux, l'an 2773 du monde, 1262 avant Jeſus-Chriſt. Quelques auteurs ne parlent que de la mort de Cretheis, & diſent qu'Acaſte fut lui-même un des Argonautes. * Ovide, *l.* 8. *metam.* Valérius Flaccus, *Argon. l.* 1. Schol. d'Apoll. *l.* 1.

ACATE, d'Argos, fut auteur d'un ouvrage, apparemment poëtique, où il décrivoit la priſe de Troye. Il l'avoit intitulé *Iliopoeſis*, & il y nommoit de ſuite tous les Grecs qu'on avoit fait entrer dans le cheval de bois; ſoin qu'Athenée, de qui on apprend cette particularité, a eu raiſon de railler, *liv.* 13.

ACATHISTE, en grec Ακάθιστος, fête ou hymne que le clergé de Conſtantinople célébroit le ſamedi de la quatriéme ſemaine de carême: elle étoit ainſi appellée, parceque le peuple ne s'aſſeyoit point pendant tout l'office de la nuit. L'hymne, qui faiſoit la principale partie de l'office, étoit auſſi nommée *Acathiſte*, en l'honneur de la ſainte Vierge, que l'on prétend avoir délivré trois diverſes fois la ville de l'armée des barbares. * Rituel des Grecs. Curopalate en fait mention au *c.* 12. Baillet, *aux fêtes mobiles.*

ACBAR eſt ſelon Appien, *Parthic.* p. 95, *ed. gr. Caroli Stephani* 1551, *fol.* le nom du prince Arabe φύλαρχος Ἀράβων, qui perdit Craſſus par ſa perfidie. Plutarque, *vie de Craſſus*, le qualifie de même en grec, & le nomme *Ariamnes*. *Cherchez* ABGAR.

ACCA, *cherchez* ACCAS.

ACCADIE, *cherchez* ACADIE.

ACCA-LAURENTIA, femme de Fauſtus ou Fauſtulus, intendant des troupeaux de Numitor roi d'Albe, nourit Remus & Romulus, qu'on avoit expoſés ſur le Tibre vers l'an du monde 3241, & avant J. C. 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita. Mais il y a apparence que la proſtitution d'Acca-Laurentia donna lieu à cette fable; parcequ'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louve*. Les Romains célébroient au mois de décembre la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca-Laurentia. Plutarque prétend que cette fête ſe faiſoit en l'honneur d'une autre Acca-Laurentia, fameuſe courtiſane, & depuis épouſe de Tarunius, noble Toſcan, qui amaſſa de grands biens par ſes proſtitutions, & qui, en mourant, inſtitua le peuple romain ſon héritier. Le ſénat par reconnoiſſance, dit cet auteur, inſtitua des jeux & une fête à l'honneur d'Acca-Laurentia. * Ovid. *liv.* 2. *faſt.* Plutarch. *in Romul.* Varron *de L. L.* Macrobe, *Saturn.* Scalig. *in Var.*

☞ ACCARA, ou ACRA, contrée de la Côte d'or en Guinée: ç'a été autrefois un royaume particulier, qui a été entiérement détruit par ceux d'Acambou, de qui ce pays dépend à préſent. On y trouve trois forts voiſins les uns des autres, à ſavoir, le *fort des Anglois*; *Crevecœur*, qui appartient aux Hollandois, & *Chriſtianbourg*, qui eſt aux Danois. Chaque fort a ſon village particulier, & chaque village a un nom qui lui eſt propre, mais le nom général qu'on leur donne eſt ACCARA. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACCARISI (François) juriſconſulte Italien, né à Ancone, fit ſes études à Sienne, où Bargalio & Benevolente enſeignoient la juriſprudence avec réputation. Ce dernier fut en grande liaiſon d'étude avec Accariſi, fit ſon éloge dans une harangue publique, & lui commit en mourant le ſoin de faire imprimer ſa belle diſpute *de dolo*. Accariſi expliqua à Sienne les inſtituts pendant ſix ans, & enſuite les pandectes. Le grand duc Ferdinand I le nomma profeſſeur pour expliquer le droit civil, comme Cujas l'avoit expliqué. Après quoi il fut promu à l'emploi de profeſſeur ordinaire en droit, vacant par la mort de Bargalio. Il en remplit les fonctions pendant vingt ans; & après avoir refuſé les offres de pluſieurs univerſités, il ſe laiſſa enfin attirer par Ranuce Farnèſe, duc de Parme, qui le fit un de ſes conſeillers. Mais le grand duc, jaloux de voir Accariſi au ſervice d'un autre prince, le fit revenir, & lui donna la premiere chaire de juriſprudence dans l'univerſité de Piſe. Il y profeſſa juſqu'à ſa mort, qui arriva quatre ans après à Sienne, le 4 octobre de l'année 1622. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illuſt. part. II.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARISIO (Jacques) de Bologne, philoſophe, docteur en théologie, qui vivoit en 1627, a publié un volume d'*oraiſons*, qu'il avoit récitées à Bologne, à Rome, à Mantoue & ailleurs; un autre de *lettres*, l'*hiſtoire de la propagation de la foi*, & une traduction latine de l'*hiſtoire des troubles du Pays-Bas*, qu'avoit compoſée le cardinal Bentivoglio. Il profeſſa la rhétorique pendant quatre ans à Mantoue, dans l'académie que le duc Ferdinand y établit en 1627. * *Conſultez* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* & le Mire, *de ſcript. ſecul. XVII.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARON, ville de la Paleſtine, étoit autrefois ſous la puiſſance des Philiſtins, & l'une de leurs cinq ſatrapies. Elle étoit ſituée entre Azoth & Bethſamès, ſur les frontieres de la tribu de Dan, à trois lieues de la mer: depuis elle fut compriſe dans le partage de la tribu de Juda; aujourd'hui ce n'eſt qu'un grand village, dont le terroir ne porte que des tamarins & des palmiers. La punition que Dieu fit des Philiſtins Accaronites, après la priſe de l'arche, eſt décrite dans le premier livre des rois. Ils furent affligés d'une maladie au fondement, & de l'incommodité de pluſieurs ſouris; ce qui les obligea de faire forger cinq ſouris d'or, qu'ils mirent en forme d'anathême ou d'offrandes dans un petit coffre à côté de l'arche, qu'ils renvoyerent aux Hébreux. * *I. Reg.* 5, *c.* 4 & 5. S. Jerôme, *de loc. hebr.* Joſéphe, *l.* 15 & 16, *antiq. Jud.*

Digitized by Google

ACCARON, ACHARON, ACHORON, Dieu des mouches, ſelon Pline, *liv.* 10, *c.* 18. Pauſanias rapporte qu'Hercule ſacrifiant un jour à Olympe, fut fort incommodé des mouches; mais qu'ayant invoqué Jupiter ἀπόμυιος ou *chaſſe-mouches*, il en fut délivré, ces inſectes s'étant envolé au-delà du fleuve Alphée. Depuis ce temps-là les Eléens continuerent de faire le même ſacrifice à Jupiter *chaſſe-mouches*, pour obtenir de lui le même bienfait. On l'appelle auſſi *Achor*, ou *Myagre*, ou *Myodes*. Le Dieu de la ville d'Accaron eſt nommé dans l'écriture, *Beelzebub*, qui ſignifie auſſi *le dieu des mouches*. * Plin. *liv.* 10, *c.* 28. Pauſan. *in Æliac.* Greg. de Nazian. *orat.* 1. *cont. Julian. IV Reg.* 5, 1.

ACCAS ou ACCA, évêque d'Hagulſtad en Angleterre, dont le ſiége a été tranſporté à Durham, étoit contemporain & ami de Bede, dans le VIII ſiécle. Boſa, archevêque d'Yorck, le fit élever parmi les clercs de ſon égliſe. Depuis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut diſciple de l'évêque Wilfride, auquel il ſuccéda. Cette élévation ne ſervit qu'à le rendre plus humble. Bede lui conſeilla de travailler ſur l'écriture ſainte, & Acca lui écrivit une lettre ſur les meſures qu'on pouroit prendre pour expliquer l'évangile, entr'autres celui de S. Luc. Il travailla auſſi pour regler le chant de ſon égliſe, & compoſa la vie des Saints dont on y gardoit des reliques, à ce que rapportent Baleus & Pitſeus, qui ont écrit des auteurs & des hiſtoriens d'Angleterre: mais on n'a de lui que la lettre à Bede. Il mourut l'an 740. * Pitſeus, *de ſcrip. Angl.* Voſſius, *de hiſt. Lat.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.*

ACCENSES, en latin *Accenſi forenſes*, officiers des magiſtrats romains; ſavoir, des conſuls, des décemvirs, des préteurs, des proconſuls, & des gouverneurs des provinces de la république. On les prenoit du nombre des affranchis, & leurs fonctions étoient plus pénibles qu'honorables, comme le témoigne Ciceron dans ſa lettre à ſon frere Quintus, proconſul d'Aſie: *Accenſus fit eo etiam numero, quo eum majores noſtri eſſe voluerunt; qui hoc non in beneficii loco, ſed in laboris, aut muneris non temerè niſi libertis deferebant, quibus illi non multo ſecùs quàm ſervis imperabant.* Ils marchoient devant les magiſtrats, dont ils recevoient & exécutoient les ordres. Leur principal emploi étoit de convoquer le peuple aux aſſemblées; & c'eſt particulierement de cette derniere fonction, dit Varron, qu'ils ont été nommés, *Accenſi, ab acciendo.* Voici la formule dont les magiſtrats ſe ſervoient pour faire cette convocation: *Voca ad concionem, omnes Quirites huc adduce*; Accenſe, *appellez, faites venir les Romains à l'aſſemblée.* Auſſitôt l'Accenſe crioit, *Omnes Quirites ite ad concionem*: c'eſt-à-dire, *A l'aſſemblée, meſſieurs les citoyens.* Leur fonction étoit encore d'aſſiſter le prêteur, lorſqu'il tenoit le ſiége, & de l'avertir tout haut de trois heures en trois heures: ainſi à neuf heures du matin, qui eſt la troiſiéme heure chez les Romains, ils crioient à haute voix qu'il étoit la troiſiéme heure, à midi qu'il étoit la ſixiéme; & à trois heures après-midi, qu'il étoit la neuviéme. *Accenſus inclamabat horam eſſe tertiam, meridiem & nonam.* * Roſin, *Ant.*

ACCENSI, dans les armées romaines, étoient, au ſentiment de Feſtus, des ſoldats ſurnuméraires, qui ſervoient à remplir la place des ſoldats qui étoient morts, ou qui ſe trouvoient hors d'état de combattre, par quelque bleſſure qu'ils avoient reçûe. *Accenſi dicebantur, quia in locum mortuorum militum ſubitò ſubrogabantur; ita dicti, quia ad cenſum adjiciebantur.* Aſconius Pedianus leur donne un rang dans la milice romaine, ſemblable à celui de nos ſergens majors, de nos caporaux ou trompettes. *Accenſus nomen eſt ordinis in militia, ut nunc dicitur primeſis, aut commentarienſis, aut cornicularius.* Tite-Live nous apprend qu'on faiſoit des compagnies de ces accenſes, qu'on mettoit à la queue des armées, parcequ'on ne faiſoit fond, ni ſur leur expérience, ni ſur leur courage. * Roſin, *antiq. Rom.* Thom. Dempſter. *Paralip.*

ACCEPTUS, eccléſiaſtique de Fréjus en Provence, ſur la fin du IV ſiécle, s'accuſa fauſſement de divers crimes, pour empêcher qu'on ne l'élût évêque ou prêtre. Comme pluſieurs autres en uſoient de même, un concile aſſemblé à Valence en Dauphiné l'an 374, fit un canon par lequel il ordonna que ceux qui s'accuſeroient eux-mêmes fauſſement ou véritablement de quelque crime, en ſeroient crus ſur leur parole, & réputés criminels. * Pagi, *crit.* Baronius, *ad an.* 374.

ACCHA, *cherchez* ACA.

ACCIA, mere de l'empereur Auguſte, *cherchez* ACTIA.

ACCIA, petite ville de l'iſle de Corſe, avec évêché ſuffragant de Gènes. Elle étoit ſituée entre Corte & Mariana, à quatre heures & demi de chemin de l'une & de l'autre. Cette ville eſt aujourd'hui ruinée, & l'évêché a été uni à celui de Mariana. Il n'en reſte plus qu'une égliſe ſous l'invocation de S. Pierre, qui eſt preſque démolie. * Duval. Sanſon. Baudrand.

ACCIAIOLI ou ACCIAIVOLI, nom d'une noble & ancienne famille de Florence, qui a été féconde en grands hommes, & a poſſédé en ſouveraineté Corinthe, Thèbes & Athènes.

ACCIAIOLI (Nicolas) de l'illuſtre maiſon de ce nom à Florence, naquit dans cette ville le 12 de ſeptembre 1310. Son pere, homme riche, d'un bon conſeil, d'une probité à toute épreuve, & très-habile dans la conduite des affaires publiques, poſſéda les charges les plus conſidérables de ſa patrie, à laquelle il rendit de grands ſervices. Le fils marcha ſur les traces du pere, & ſe rendit encore plus illuſtre. A l'âge de dix-huit ans il entra par le mariage dans la maiſon de Spini, & trois ans après il alla à Naples pour les affaires de ſa famille. Durant le ſéjour qu'il fut obligé de faire dans cette ville, Philippe, prince de Tarente, & frere de Robert roi de la Pouille, étant mort, Catherine ſa veuve, fille de Charles de Valois, engagea Acciaïoli à ſe charger de l'éducation des trois princes Robert, Philippe & Louis, ſes fils: elle le prit auſſi pour ſon conſeil & lui confia la plus grande partie des affaires. Dans cette place importante Acciaïoli ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il conſerva à la princeſſe l'autorité qu'elle devoit avoir ſur ſes ſujets; il diſpoſa des charges & des gouvernemens, & les ôta à ceux qui abuſoient de leur crédit & de leur autorité. Cette conduite, quoiqu'équitable, lui fit des envieux: on chercha à le détruire dans l'eſprit des princes; on le calomnia auprès d'eux, & on alla juſqu'à vouloir leur perſuader qu'il avoit avec leur mere un commerce qui la deshonoroit & eux avec elle; Acciaïoli, sûr de ſa vertu, & affectionné de la mere & des enfans, mépriſa ces calomnies, & continua d'avoir la confiance de tous. Catherine, obligée de paſſer en Gréce pour pacifier les troubles qui s'y étoient élevés dans les lieux qui dépendoient de ſa domination, mena avec elle ſon miniſtre & s'en trouva bien. La négociation fut auſſi heureuſe qu'on pouvoit le ſouhaiter; & Acciaïoli ſe fit reſpecter & aimer. Après leur retour à Naples, Robert, l'aîné des trois princes, envoya cinq cens cavaliers en Calabre, & en donna le commandement à ſon frere Louis; mais comme celui-ci n'avoit que quinze ans, & qu'il étoit ſans expérience, Robert lui donna, de l'avis de ſa mere, pour le diriger & l'inſtruire, le ſage Acciaïoli, à qui il voulut que le prince obéit en tout. Les troubles de la Calabre furent appaiſés, & le prince Louis fut ſi ſatisfait de celui qu'on lui avoit donné pour gouverneur & pour maître, qu'il lui donna des marques de l'affection la plus intime. Ils étoient encore en Calabre, lorſqu'André, roi de la Pouille & de Sicile, fut étranglé dans une conjuration; Acciaïoli profitant de l'occaſion, chercha à faire épouſer à Louis Jeanne, veuve d'André. Louis le refuſa d'abord, par-

Digitized by Google

ceque la jeune reine étoit ſa proche parente, & qu'il vouloit auparavant avoir la diſpenſe du pape Clement VI. Mais l'intérêt demandoit que l'on profitât des circonſtances; le mariage ſe fit donc, & le pape le confirma enſuite. Acciaïoli demeura auprès des nouveaux mariés, qui ſe déchargerent ſur lui du gouvernement de leurs états. Tout étoit tranquille, lorſque Louis, roi de Hongrie, frere d'André, voulant venger la mort de ſon frere, entra en Italie avec une puiſſante armée. Cet événement conſterna Louis de Tarente & la jeune reine ſa femme. Celle-ci ſe retira à Naples, dans une citadelle très-fortifiée, & Louis avec ſes deux freres & le plus de troupes qu'ils purent ramaſſer, marcha vers Capoue pour arrêter les progrès de l'armée du roi de Hongrie. Ce prince les trompa en prenant une autre route, & les Napolitains craignant pour eux-mêmes, ſe déclarerent en ſa faveur. La reine Jeanne ne ſe croyant donc plus en ſureté à Naples, ſe ſauva par mer, & ſe retira à Marſeille. Louis de Tarente & Acciaïoli abandonnerent auſſi Capoue, marcherent à Naples, & forcés de ſe retirer encore de devant cette ville, ils s'embarquerent, & vinrent dans le territoire de Florence, en une terre qui appartenoit à Acciaïoli. Louis de Hongrie ne trouvant donc plus d'obſtacles, agit par-tout en victorieux, ſoumit à ſa puiſſance tous les lieux par où il paſſa, & fit mourir pluſieurs de ceux qui avoient trempé dans le meurtre d'André. Les Florentins craignant de ſe commettre, refuſerent auſſi de ſecourir Louis de Tarente; mais Acciaïoli ne voulant point abandonner ce prince dans ſa diſgrace, le mena à Avignon, où le pape étoit alors, & par le crédit de ce pontife, il délivra auſſi la reine Jeanne, qui étoit retenue à Marſeille, & il la fit venir pareillement à Avignon. La reine avoit des droits ſur cette ville, qui lui payoit un tribut annuel. En 1348, la peſte ravageant toute l'Italie, obligea le roi de Hongrie à reprendre la route de ſes états. La reine Jeanne, informée de cette retraite, conféra avec Acciaïoli de ce qu'il y avoit à faire; par ſes avis elle vendit au pape les droits qu'elle avoit ſur la ville & ſur le peuple d'Avignon; & apres avoir ramaſſé le plus d'argent qu'il fut poſſible, Acciaïoli fit préparer une flotte. Durant ces préparatifs, il alla à Naples & à Capoue, ramena les principaux à l'obéiſſance de Louis de Tarente, & prépara tout le pays au retour du prince & de la reine ſa femme. Guernier, qui avoit été un des principaux chefs de l'armée du roi de Hongrie, étoit demeuré en Italie avec douze cens hommes; mais comme il étoit irrité de ce que le roi lui avoit ôté le commandement, Acciaïoli le gagna facilement, & l'engagea dans ſon parti. Tout étant ainſi diſpoſé, il manda à Louis & à Jeanne de faire le plus de diligence qu'ils pouroient, & ils furent reçus avec de grandes démonſtrations de joie. Acciaïoli travailla enſuite à leur faire rendre toutes les places & les citadelles où le roi de Hongrie avoit laiſſé garniſon, & il y réuſſit à l'égard de pluſieurs. Mais il eut une guerre difficile à ſoutenir pour le recouvrement de quelques autres. Corradus que le roi de Hongrie avoit laiſſé en Italie avec de bonnes troupes, s'oppoſa aux progrès que faiſoit Acciaïoli ſoutenu de Guernier. On étoit près d'en venir aux mains lorſque Guernier déclara que ſes douze cens hommes qui étoient Allemans, n'iroient pas volontiers au combat contre les troupes de Corradus qui étoient auſſi allemandes. Louis de Tarente craignit donc alors qu'au lieu de combattre pour lui, on ne vînt à le trahir; & il fut obligé de ſe renfermer dans Luceria. Corradus pilla les environs, & Louis ne ſe trouvant pas en ſureté dans la ville, ſe retira par de longs détours dans le Bénéventin. Guernier ſe joignit enſuite à Corradus, & l'un & l'autre profiterent des troubles pour piller & ravager. Louis de Tarente & les principaux du pays ſe réunirent pour s'oppoſer à ces deux tyrans: on livra bataille, les deux Allemans furent vainqueurs & firent beaucoup de priſonniers, entre leſquels ſe trouverent vingt-deux des principaux du parti de Louis de Tarente. Le roi de Hongrie ayant appris cette victoire, revint en Italie avec ſon armée, & y fit de nouvelles conquêtes. Mais enfin on traita de paix, & l'on s'en rapporta pour les conditions au pape Clément VI, qui étoit à Avignon. Le roi de Hongrie rendit à Louis de Tarente ſon royaume, & fit retirer ſes troupes. Tout étant ainſi pacifié, Louis de Tarente fut ſolemnellement couronné roi à Naples par les légats du pape, le jour de la pentecôte de l'an 1352. Acciaïoli, à qui le roi devoit principalement ſon rétabliſſement, reprit toute ſon autorité. Il fut le principal miniſtre & confident de Louis; & il gouverna preſque ſeul le royaume tant en paix qu'en guerre: c'étoit lui qui nommoit les commandans, les officiers, les gouverneurs: en un mot, tout ſe faiſoit par lui, & rien ne ſe remuoit, pour ainſi dire, que par ſa volonté: il rétablit par-tout le bon ordre, autant qu'il lui fut poſſible, & chaſſa du royaume tous ceux qui le troubloient. A l'égard de Corradus, qui étoit maître de Luceria, il le gagna par argent, & l'obligea ainſi à vuider le royaume avec toutes les troupes qu'il commandoit. Quelque temps après, l'occaſion s'étant préſentée de recouvrer toute la Sicile, Louis y envoya Acciaïoli avec des troupes: il y fut reçu avec amitié dans pluſieurs villes, entr'autres à Palerme; & enſuite beaucoup d'autres villes moins conſidérables envoyerent offrir leur ſoumiſſion. Syracuſe & Trapano ſuivirent cet exemple; enſorte qu'en très-peu de temps Acciaïoli ſe rendit maître, au nom de Louis, de la plus grande partie de la Sicile. Cette expédition faite, il revint en Italie, après avoir laiſſé des troupes ſuffiſantes pour conſerver ſa conquête. Le ſujet de ſon retour étoit le beſoin que Louis avoit de lui pour s'oppoſer à Charles, roi de Bohême, qui étoit deſcendu en Italie, au cas que ce prince, qui ne vouloit, diſoit-il, qu'aller à Rome pour ſe faire couronner, voulût faire quelqu'autre entrepriſe; ou que les factieux ne profitaſſent de ſon voyage pour remuer eux-mêmes. Louis envoya vers lui Acciaïoli à Sienne, pour le complimenter, & lui demander ſon amitié. Charles le reçut très-gracieuſement, lui jura qu'il acceptoit avec joie l'amitié de Louis, & partant peu après pour Rome, il l'engagea à l'y accompagner. Après la cérémonie du couronnement, & les fêtes qui la ſuivirent, Charles envoya un ordre à Lindon, qui faiſoit des ravages dans la Pouille, de ne faire aucun tort à Louis. Acciaïoli étoit lui-même à la tête des envoyés. Les ordres furent ſignifiés: mais Lindon refuſant de ſe retirer, Acciaïoli ſe mit en devoir de le réprimer: il eut d'autant plus de peine à y réuſſir, que Lindon ſe réfugia dans des lieux d'un accès très-difficile. Enfin voyant un moment favorable pour haſarder un combat, il le ſaiſit. Le combat fut long & opiniâtre; mais Acciaïoli n'ayant pas été ſecouru, comme il l'eſpéroit, fut obligé de battre en retraite. Acciaïoli prit alors un autre parti: il racheta le royaume de la vexation de Lindon, & moyennant une ſomme d'argent, il l'obligea d'abandonner la Pouille; il s'accommoda auſſi avec d'autres petits tyrans, & retourna enſuite en Sicile, pour achever ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé; il s'y empara d'abord de Meſſine, ce qui lui facilita la conquête de pluſieurs autres villes beaucoup moins conſidérables. Louis étant ainſi reconnu roi de Sicile, s'y tranſporta avec la reine. Après y avoir reçu les hommages qui lui étoient dûs, Louis réſolut de faire le ſiége de Catane, qui refuſoit de le reconnoître. Acciaïoli conduiſit encore cette entrepriſe; mais elle ne réuſſit point. Louis retourna à Naples où Acciaïoli le ſuivit. Il l'envoya peu après au pape Innocent VI, auprès duquel on avoit calomnié Louis; on avoit principalement indiſpoſé ce pontife, ſur ce que le roi ne poſſédant, diſoit-on, ſon royaume que par la conceſſion du pape, il refuſoit de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit, & de lui payer un tribut annuel. C'étoit

donc pour payer ce tribut, & montrer l'injuſtice des calomniateurs, que Louis envoya au pape l'archevêque de Naples & Nicolas Acciaïoli; ils furent bien reçus, & le pape fit préſent à Acciaïoli d'une roſe d'or. Il l'employa auſſi dans quelques négociations importantes, dont il s'aquitta ſi bien, au contentement du pape & de ſa cour, qu'il fut fait gouverneur de Bologne & de toute la Romagne. Dans ces circonſtances, il rendit de ſi grands ſervices au pape, que le ſouverain pontife fit tout ce qu'il put pour le retenir; mais Louis le rappella à l'occaſion d'une nouvelle guerre dont la Pouille étoit menacée. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette guerre, où Acciaïoli donna encore les plus grandes marques de prudence & de valeur, & qu'il termina à l'avantage de ſon prince, qui mourut peu de temps après. Cette mort occaſionna beaucoup de factions. Acciaïoli étoit retourné en Sicile; la reine le rappella promptement: ſon retour & la ſageſſe avec laquelle il ſe conduiſit, diminuerent chaque jour le nombre des factieux, ou arrêterent du moins leurs projets, & affermirent l'autorité de la reine. Mais on agit ſourdement contre lui-même; on renouvella contre lui auprès du pape Urbain V les calomnies par leſquelles on avoit déja tâché de le noircir, & on en ajouta d'autres, ſurtout qu'il s'étoit emparé de beaucoup de biens eccléſiaſtiques, & que par cette voie il avoit amaſſé d'immenſes richeſſes. Acciaïoli, informé de ces calomnies, écrivit fortement au pape pour ſa juſtification; du reſte, il ceſſa de paroître à la tête des armées, & ſe contenta de l'intérieur du gouvernement; & ſoit qu'il fût à Melfi ou à Naples, il ne diſcontinua point d'aſſiſter la reine de ſes conſeils. Il mourut à Naples le huit de novembre 1366, n'étant que dans la 57e année de ſon âge. Son corps fut inhumé dans la chartreuſe de S. Laurent, qu'il avoit fait bâtir près de Florence, & qu'il avoit dotée. Ce n'eſt pas la ſeule fondation pieuſe qu'il ait faite: l'hiſtorien de ſa vie parle de pluſieurs autres qu'il fit de ſon vivant, & de celles qu'il ordonna par ſon teſtament. Il avoit vu mourir avant lui deux de ſes fils, déja grands & diſtingués par leur mérite; & il en avoit ſupporté la perte avec beaucoup de conſtance, quelque peine qu'il en eut reſſentie. Matthieu Palmério, noble Florentin, qui avoit pour ſon temps beaucoup d'érudition, a écrit en latin la vie de Nicolas Acciaïoli. Donat Acciaïoli qui en avoit eu communication, en fit une traduction italienne, qui fut imprimée en 1588, à Florence, avec l'hiſtoire de la famille Ubaldini; mais l'original latin de Palmério eſt demeuré manuſcrit juſqu'à l'édition qui en a été donnée par le ſavant Louis-Antoine Muratori: cet ouvrage fait partie du 13e vol. de ſon vaſte recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. C'eſt ſur cette édition latine, que l'on a extrait ce que l'on vient de rapporter. Elle a pour titre: *Matthei Palmerii Florentini, de vita & rebus geſtis Nicolai Acciaioli, Florentini, magni Apuliæ ſeneſchalli, ab anno 1310, ad annum 1366, commentarius.*

ACCIAIOLI (Reinier) duc d'Athènes, ſe rendit maître de cette ville, après en avoir chaſſé les Aragonois, au commencement du XV ſiécle. Il fut auſſi ſouverain de Corinthe, & d'une partie de la Béotie. Sa femme Eubois ne lui ayant point laiſſé d'enfans mâles, il laiſſa Athènes aux Vénitiens, Corinthe à Théodore Paléologue, qui avoit épouſé l'aînée de ſes filles, & donna la Béotie avec la ville de Thèbes à Antoine ſon fils *naturel*; mais celui-ci s'empara d'Athènes, & eut pour ſucceſſeur Nerio, ſuivi d'Antoine, pere de Franco, ſur lequel Mahomet II, empereur des Turcs, prit Athènes, l'an 1455. * Chalcondile, *l.* 4 & 9.

ACCIAIOLI (Angelo) cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*, & archevêque de Florence, fut créé cardinal par Urbain VI en 1384. Il rendit un très-grand ſervice à ce pontife, en éludant adroitement les deſſeins du cardinal de Prato, qui vouloit détacher les Florentins de l'obéiſſance d'Urbain, pour les ſoumettre à Clément VII. Ce fut alors qu'Acciaïoli compoſa en faveur du premier un ouvrage, où il ne s'amuſoit pas tant à combattre l'élection de Clément, qu'à rechercher les moyens de finir ce ſchiſme, qui étoit ſi funeſte à l'égliſe. Après la mort d'Urbain VI, les cardinaux du conclave furent partagés; & de quatorze qu'ils étoient, il y en eut ſix pour Acciaïoli, & ſix pour Urſin. Ils demeurerent fermes de part & d'autre dans leurs ſentimens, & ne s'accorderent qu'au ſecond ſcrutin, en faveur de Boniface IX, qui donna d'abord de grands emplois à Acciaïoli. Il l'envoya légat au royaume de Naples, où il devoit commander des troupes en faveur de Ladiſlas contre Louis II. Il fut même nommé régent du royaume, & tuteur de ce jeune prince, qui n'étoit âgé que de ſeize ou dix-ſept ans, & qu'il couronna à Gaïette le premier jour du mois de juin de l'an 1390. Ladiſlas ayant pris depuis la réſolution de recouvrer le royaume de Hongrie, le cardinal Acciaïoli eut ordre de l'accompagner, & fut déclaré légat en Hongrie, Eſclavonie, Dalmatie & Croatie. Ce voyage fut moins heureux qu'on ne l'avoit eſpéré. Le légat revint à Rome, où il ménagea la réconciliation de la famille des Urſins & de Boniface. Ce pape lui avoit donné l'évêché d'Oſtie; & l'avoit fait vice-chancelier de l'égliſe. Le cardinal Acciaïoli ſe trouva encore à l'élection d'Innocent VII, & ce fut ſous le pontificat de ce dernier, qu'il réforma le monaſtere de S. Paul de Rome. Il mourut à Piſe le 12 juin, ou, ſelon d'autres, le dernier jour du mois de mai de l'an 1407. Son corps fut porté à Florence, & enterré dans la chartreuſe, que Nicolas Acciaïoli avoit fondée. * Onuph. Ciaconius. Ughel. *Ital. ſacr. in archiep. Florent.* Auberi, *hiſt. des cardinaux, &c.*

ACCIAIOLI (Donat) de la même famille, né en 1428, étoit fils de Nerio, & fut ſouvent employé dans la république de Florence, pour les affaires publiques, ſans que ſes occupations l'éloignaſſent des ſciences qu'il aimoit paſſionnément. Il avoit été diſciple de Jean Argyropyle de Conſtantinople, qui enſeignoit alors à Florence; & il a donné des commentaires en latin ſur la morale d'Ariſtote, traduite en latin par Argyropyle. Il avoue dans l'épître dédicatoire à Côme de Médicis, qu'il avoit tiré ces commentaires des leçons d'Argyropyle, & qu'il n'avoit fait autre choſe qu'étendre les explications qu'il lui avoit entendu faire: ainſi c'eſt à tort que Simon Simonius & Gabriel Naudé l'ont accuſé d'avoir été plagiaire, en donnant ſous ſon nom un ouvrage d'Argyropyle. Il a encore laiſſé quelques autres ouvrages; ſavoir, les traductions des vies d'Alcibiade & de Demetrius, compoſées par Plutarque; & les vies d'Annibal & de Scipion, que quelques-uns ont cru traduites ſur le grec de cet auteur, qui cependant ne les a jamais faites: il faut y joindre un abrégé de la vie de Charlemagne. Ces vies ont été imprimées dans un même volume. Acciaïoli envoyé en France par les Florentins, pour demander à Louis XI du ſecours contre le pape Sixte IV, mourut à Milan au mois d'août 1478, âgé de 50 ans, & fut enterré aux dépens du public. Chriſtophe Landin fit ſon oraiſon funébre. Ange Politien fit ſon épitaphe, qu'on voit dans l'égliſe des chartreux de Florence. Il laiſſa peu de bien, & même ſes filles furent mariées aux dépens du public, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Il étoit fort eſtimé du cardinal de Pavie, comme il paroît par les lettres que ce cardinal lui avoit écrites. * Volaterran, *l.* 21. Jovius, *in elog. c.* 16. Voſſius, *de hiſt. Latin.* Hugolino Verrini, *in Florentia illuſtrata.* Leandre Alberti. Bayle. M. de la Monnoye, qui a écrit à M. le Clerc que Bayle avoit étrangement brouillé le mémoire qu'il lui avoit donné.

ACCIAIOLI (Zenobius) Florentin, de l'ordre de S. Dominique, fut fait bibliothécaire du Vatican ſous le pape Léon X, l'an 1518, ſur la fin de ſa vie. Il ſavoit le grec & l'hébreu, &. a traduit en latin quelques ouvrages des anciens peres; tels qu'Olympiodore ſur l'Eccléſiaſte; le traité d'Euſebe contre Hierocles; les douze

Digitized by Google

livres de Theodoret, de *græcarum affectionum curatione*; Juſtin martyr. Nous avons de lui des poëmes & des ſermons ſur l'épiphanie, & des vers & des harangues en l'honneur de Léon X. On a publié quelques lettres qu'il avoit écrites à Pic de la Mirandole, un traité latin à la louange de la ville de Rome; le panégyrique de la ville de Naples, & la chronique du couvent de S. Marc de Florence; & ce fut lui qui raſſembla en un volume des épigrammes grecques de Politien, & d'Alexandra Scala, femme de Michel Matulle, & les fit imprimer. Il mourut l'an 1520 à l'âge de 58 ans. * Altamura, *biblioth. ordin. Predic.* Bayle, *dict. crit.*

ACCIAIOLI (Nicolas) né à Florence le 10 juillet 1630, de la famille de ceux dont nous venons de parler, ſe diſtingua ſi fort à Rome par ſon eſprit & par ſa vertu, que le pape lui donnoit par préférence les charges qui venoient à vacquer. Il fut auditeur de la chambre apoſtolique & légat à Ferrare. Clément IX l'éleva au cardinalat le 29 novembre 1669. Il eſt mort doyen des cardinaux, le 25 février 1719, âgé de 89 ans, & la 50 année de ſon cardinalat. Il eſt enterré à Rome en l'égliſe de S. Jean des Florentins. Il étoit ſi eſtimé des cardinaux, que dans deux conclaves il eut pluſieurs voix pour le pontificat. * *Hiſtoire des cardinaux.*

ACCIAIVOLI, *cherchez* ACCIAIOLI.

ACCIEN, prince mahométan, & ſoudan d'Antioche, commença de regner vers l'an 1079 ſur cette ville, que les Turcs enleverent aux Saraſins. Il travailla à l'embellir & à la fortifier pour la défendre contre l'armée des princes chrétiens, croiſés avec Godefroi de Bouillon, qui aſſiégerent cette ville au mois d'octobre 1097: elle fut priſe le 3 juin 1098, par la correſpondance qu'on eut avec un certain Pirrus. Accien craignant qu'il n'y eût auſſi de l'intelligence dans le château, en ſortit déguiſé par une porte qui donnoit à la campagne. Il ſe cacha dans une cabane où il fut reconnu & tué. * Guillaume de Tyr, *l.* 4, 5. Balderic, Raymond d'Agiles, &c. *Geſt. Dei per Franc.*

ACCIPACIO (Nicolas) cardinal, né à Sorrento, ville de la terre de Labour au royaume de Naples, avoit été reçu docteur en droit canonique & civil, avant d'avoir l'évêché de Tropea, d'où il paſſa à l'archevêché de Sorrento, & enſuite à celui de Capoue. Eugène IV lui donna le chapeau de cardinal en 1439, après l'avoir employé en pluſieurs négociations importantes, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il ſuivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Aragon, pendant les troubles du royaume de Naples; mais depuis il ſe rangea du côté du roi Alfonſe, qui étoit demeuré victorieux. Il mourut l'an 1447. * Ciaconius. Ughellus. Onuphrius. Auberi, *hiſtoire des cardinaux.*

ACCIUS, *cherchez* ACTIUS.

ACCLAMATION, cri de joie, applaudiſſement qu'on donnoit aux perſonnes & aux choſes: ce qui ſe pratiquoit en diverſes rencontres. Le peuple romain ne manquoit jamais de faire des acclamations, qui renfermoient des vœux & des ſouhaits avantageux à la perſonne des empereurs, lorſqu'ils leur faiſoient quelques largeſſes à l'occaſion de quelque victoire remportée ſur les ennemis de l'empire. Ces acclamations s'exprimoient ſouvent par un ſeul mot, *feliciter*, ou par pluſieurs.

Dî tibi dent quidquid, princeps Trajane, mereris,
Et rata perpetuò, quæ tribuêre, velint.

Et par ces termes,

Augeat imperium noſtri ducis, augeat annos.

On peut voir là-deſſus Barn. Briſſon, dans ſon traité des formules. Le ſénat faiſoit pareillement des acclamations aux empereurs, ſoit à leur avénement à l'empire, ſoit en reconnoiſſance de quelques faveurs qu'il en avoit reçues, les inſérant très-ſouvent dans les regiſtres publics, ou les faiſant graver ſur des lames d'airain ou ſur des tables de marbre. Ils déifioient ſouvent les empereurs, & éliſoient les magiſtrats par de ſubites acclamations. En voici quelques exemples.

Aurelius Victor rapporte qu'on ordonna des honneurs divins à l'empereur Pertinax après ſa mort, & que tout le ſénat s'éleva en ſa faveur par de grandes acclamations: *Acclamatum eſt, Pertinace imperante, ſecuri viximus, neminem timuimus, patri pio, patri ſenatûs, patri bonorum omnium.* » Nous avons été en » toute ſureté ſous Pertinax, *s'écria le ſénat*, nous » n'avons redouté aucun peuple: Pertinax a été pour » nous un pere plein de tendreſſe, le pere du ſénat, le » pere de tous les gens de bien. » Trebellius Pollion rapporte les acclamations qu'on fit à l'élection de Valerien à la charge de cenſeur: *Acclamatum eſt, Valerianus in tota vita ſua fuit cenſor, prudens ſenator, modeſtus ſenator, amicus bonorum, tyrannorum inimicus, hoſtis criminum, hoſtis vitiorum. Hunc cenſorem omnes, hunc imitari volumus. Primus genere, nobilis ſanguine, emendatus vitâ, doctrinâ clarus, moribus ſingularis, exemplum antiquitatis.* » On s'éleva (*dit-il*) par ces acclamations: Valé» rien a été un véritable cenſeur dans toute ſa vie, un » ſénateur ſage, aviſé & modeſte, ami des gens de bien, » ennemi des tyrans, ennemi des crimes & des vices. » Nous l'éliſons tous pour être notre cenſeur. Illuſtre » par ſa nobleſſe, reglé dans ſa vie & dans ſes mœurs, » recommandable pour ſa doctrine, l'exemple de l'anti» quité. » La même choſe arriva dans l'élection de Tacite à l'empire. Car le premier qui opina l'ayant proclamé empereur, tout le ſénat s'éleva en criant, *Omnes, omnes*; & ce bon vieillard tâchant de s'en défendre, à cauſe de ſon grand âge, qui le rendoit peu propre à ſoutenir le poids de l'empire, on ſe récria: *Caput imperare, non pedes. Animum tuum, non corpus eligimus. Tacite Auguſte, dii te ſervent:* » C'eſt à la tête à com» mander, & non pas aux pieds; c'eſt votre eſprit que » nous éliſons, & non pas votre corps; Tacite Auguſte, » veuillent les dieux vous conſerver long-temps. » Dans les armées, les ſoldats Romains éliſoient ſouvent par de ſubites acclamations les empereurs & leurs généraux, ſans attendre ni l'ordre du ſénat, ni l'agrément du peuple romain, comme il arriva à l'élection de l'empereur Probus. Car les colonels ayant exhorté les ſoldats à élire un empereur, qui fût homme de probité, *probum*, il s'éleva tout-à-coup un bruit de voix confuſes, qui déclarerent Probus empereur: *Probe imperator, dii te ſervent.*

Les acclamations étoient encore d'uſage aux théâtres dans les ſpectacles, lorſqu'ils étoient du gout du peuple, comme il arriva à une comédie de Pacuve, jouée devant les Romains. *Qui clamores ſæpe totâ caveâ exauditi ſunt in M. Pacuvii nova fabula*; » on entendit ſouvent de pa» reilles acclamations dans l'amphithéâtre, à la repré» ſentation de la nouvelle comédie de Marcus Pacuve. » Si les Romains avoient accoutumé de faire des acclamations pour témoigner leur joie, & marquer leur ſatisfaction, ils s'emportoient auſſi en imprécations, pour marquer leur indignation & leur haine, comme ils firent après la mort de l'empereur Commode. » Que l'on » dépouille, *s'écrierent-ils*, de tous honneurs l'ennemi de » la patrie; que ce parricide, que ce gladiateur ſoit mis » en piéces dans le lieu de la dépouille des gladiateurs: » *Hoſti patriæ honores detrahantur: parricida, gladiator in ſpoliario lanietur.* L'acclamation eſt différente de l'applaudiſſement, en ce que l'acclamation ſe faiſoit verbalement, en préſence des perſonnes qu'on louoit, & enfin parceque les femmes y avoient part; au lieu que l'applaudiſſement *plauſus*, conſiſtoit dans un battement de mains; que l'on s'en ſervoit en l'abſence des perſonnes à la louange de qui on faiſoit ces ſortes de réjouiſſances, enſorte néanmoins que les femmes n'y ont jamais eu part. * *Antiquités romaines.*

Les acclamations ont été en uſage dans les conciles, ſoit pour ſouhaiter de longues années aux empereurs, ſoit pour condamner ou anathématiſer des hérétiques d'un commun conſentement, ſoit pour approuver unani-

ment l'avis propoſé. On voit pluſieurs exemples de ces acclamations dans les conciles, notamment dans le concile de Chalcédoine, & même dans le concile de Trente, où après la lecture des actes, les peres répondent par un *placet*, & finiſſent par pluſieurs acclamations qui ſe trouvent à la fin de ce concile.

ACCLAMATION : c'eſt peut-être l'époque la plus célébre de l'hiſtoire de Portugal. Les Portugais appellent *Acclamation*, la proclamation qu'ils firent du duc de Bragance, qu'ils élurent roi, lorſqu'ils ſecouerent le joug de la domination eſpagnole, le premier jour de décembre 1640. Cette époque ſert donc aujourd'hui à la nation portugaiſe, pour marquer les temps; on dit *le jour de l'Acclamation, tel jour avant ou après l'Acclamation.*

ACCO, femme que l'on dit être devenue folle dans ſa vieilleſſe, de ce que s'étant regardée dans un miroir, elle ſe trouva laide. Sa folie fut de ſe regarder continuellement dans un miroir, & de s'entretenir avec ſon image, comme ſi ç'eût été une autre perſonne : elle parloit, promettoit, menaçoit, rioit, & faiſoit toutes ſortes de geſtes devant ce miroir, s'admirant elle-même; d'où eſt venu le proverbe grec ἐν τοῖς ὅπλοις ἀκκίζεται. *Il ſe mire dans ſes armes comme Acco dans ſon miroir.* On dit que cette femme avoit encore une autre folie, qui étoit de refuſer les choſes dont elle avoit le plus d'envie. C'eſt de-là que l'on a dérivé, comme quelques-uns le veulent, le mot d'*acciſme* pour ſignifier diſſimulation. Ciceron ſe ſert de ce terme en ce ſens, *lib.* 2. *epiſtolarum ad Atticum, epiſtola* 19. On ſe ſervoit, dit-on, du nom & de la figure d'Acco pour faire peur aux enfans : ce qui n'eſt cependant pas certain; car il ne ſe trouve point de pays où cela ſoit en uſage. * Lucien. Olympiodore. Lloyde. Bayle. Cœl. Rhodig. *l.* 17. *c.* 2. Plutarc. *de ſtoicor. repugn.*

AC-COINLU eſt le nom d'une famille de Turcomans, qui a regné en Aſie. Ce mot turc ſignifie *du mouton blanc*, à cauſe que les princes de cette dynaſtie le portoient pour enſeigne. Ils ont regné dans l'Arménie mineure, & dans la Méſopotamie, & ont ſuccédé à ceux que l'on appelloit *Cara-Coinlu*, c'eſt-à-dire, *du mouton noir.*

Le premier de cette dynaſtie a été Thour Ali Beg.

Le ſecond, Courlu Beg, fils de Thour Ali.

Le troiſiéme, Cara Ilug Othman. Il conſerva ſes états, en rendant hommage à Tamerlan, & mourut l'an de l'hégire 809, de J. C. 1406. Il étoit fils de ſon prédéceſſeur.

Le quatriéme, Hamzag Beg, fils de Cara Ilug, qui mourut l'an de l'hégire 848, de J. C. 1444.

Le cinquiéme, Gehanghir, neveu de Hamzag, mort l'an de l'hégire 872, & de J. C. 1467.

Le ſixiéme, Haſſan Al Thaovil, ou Haſſan *le Long*. C'eſt Uſuncaſſan frere de Gehangir. Il mourut l'an de l'hégire 883, & de J. C. 1478.

Le ſeptiéme, Khalil Beg, fils d'Uſuncaſſan, mort l'an 884 de l'hégire, & de J. C. 1479.

Le huitiéme, Jacob Beg, frere de Khalil, & fils d'Uſuncaſſan, mort de poiſon l'an 896 de l'hégire, & de J. C. 1490.

Le neuviéme, Maſſih Beg, frere de Jacob; ou ſelon les autres, Baiſancor fils de Jacob Beg, qui ne regnerent l'un ou l'autre qu'un an & huit mois.

Le dixiéme, Roſtam-Mirza, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui regna environ cinq ans & demi.

Le onziéme, Ahmed, fils d'Ogurlu, & petit-fils d'Uſuncaſſan, qui ne regna qu'un an ou environ.

Le douziéme, Alvend-Mirza, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui regna auſſi environ un an.

Le treiziéme, Morad, fils de Jacob, qui fut dépouillé par Iſmaël Sofi roi de Perſe, l'an de l'hégire 914, & de Jeſus-Chriſt 1508.

Les Turcs appellent encore aujourd'hui en leur langue l'Arménie mineure Ac-Coinlu Ili, *le pays du Mouton blanc*; & les Grecs modernes appellent *Aſproprobatada*, les habitans de ce pays-là.

Cette ſeconde dynaſtie des Turcomans nommée du Mouton blanc a eu, ſelon l'auteur du Nighiariſtan, neuf ſultans, dont le regne n'a duré que quarante ou quarante-deux ans, ſelon l'ordre qui ſuit.

Uzun Haſſan Beg : c'eſt ainſi que les Turcs nomment ce prince, que les Arabes appellent *Aſſan al Thaovil*; & qui nous eſt plus connu ſous le nom d'Uſuncaſſan, qui a regné onze ans.

Kalil, fils de Haſſan Beg, ſix mois & demi.

Jacob, fils de Haſſan Beg, douze ans deux mois.

Baiſancor, fils de Jacob, un an & demi.

Roſtam Beg, fils de Makſud Beg, fils de Haſſan Beg, cinq ans & demi.

Ahmed Beg, fils d'Ogurlu Mohammed, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Aluend Beg, fils d'Ioſef Beg, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Mohammed Mirza, fils d'Ioſef Beg, un an & demi.

Sultan Morad, fils de Jacob Beg, regna environ dix ans. Il fut défait & dépouillé de ſes états par Schah Iſmaël roi de Perſe, l'an de l'hégire 415, & fut tué l'an 920. Ainſi finit la dynaſtie du Mouton blanc.

Ce calcul n'eſt pas exact. Cependant Mirkond, qui donne le nom de Baianduriah à cette dynaſtie, ne la commence auſſi que par Uzun Haſſan Beg. Cet auteur fait finir la dynaſtie du Mouton noir par la mort de Haſſan Ali fils de Gehanſchah, qui fut défait par Uzun Haſſan l'an de l'hégire 873, de Jeſus-Chriſt 1468 ou 1469, & marque par ce caractere le commencement de celle du Mouton blanc. Khondemir ne parle qu'incidemment de ces deux dynaſties des Turcomans dans l'hiſtoire des Timurides, c'eſt-à-dire, des ſucceſſeurs de Tamerlan. * D'Herbelot.

ACCOLADE, cérémonie qui a donné le nom à la plus ancienne de toutes les chevaleries, dans le temps où les chevaliers étoient reçus en cette qualité par les princes chrétiens, avec baiſers & accollades. Cette marque de faveur & de bienveillance eſt ſi ancienne, que Gregoire de Tours écrit que les rois de France de la premiere race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baiſoient les chevaliers à la joue gauche, & proféroient ces paroles, *au nom du Pere & du Fils & du Saint-Eſprit*, & frapoient doucement le nouveau chevalier du plat d'une épée ſur l'épaule. Ce fut de la ſorte que Guillaume le *Conquérant*, roi d'Angleterre, conféra la chevalerie à Henri ſon fils, âgé de 19 ans, en lui donnant encore des armes; & c'eſt pour cette raiſon que le chevalier de l'accolade eſt auſſi appellé *chevalier d'armes*, & en latin *miles*; parcequ'on le mettoit en poſſeſſion de faire la guerre, dont l'épée & le heaume étoient des ſymboles. On y ajoutoit le collier, comme la plus brillante marque de la chevalerie. Il n'étoit permis autrefois qu'à eux de porter l'épée & les éperons dorés, d'où ils ont été nommés *equites aurati*, à la différence de l'écuyer; qui les avoit argentés. En Angleterre ils ne peuvent porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le roi les fait ſouvent chevaliers bannerets en temps de guerre, leur permettant de porter la banniere comme les barons. * Jean de Sarisbery. Thomas Smith. Guill. de Malmesburi. Salmonet, *hiſtoire des troubles de la grande Bretagne.*

ACCOLTI, nom d'une ancienne famille de Toſcane, qui a produit de grands hommes.

Benoît Accolti, juriſconſulte & hiſtoriographe, né à Arezzo l'an 1415, étoit fils de Michel Accolti, avocat & célébre interpréte du droit à Florence, & de *Marguerite* Rozelli d'Arezzo, fille du juriſconſulte Rozelli. Après ſes humanités, il ſe livra à la juriſprudence, qu'il étudia à Florence d'abord, & enſuite à Bologne. Dès qu'il eut reçu le degré de docteur, il fut chargé d'enſeigner aux autres ce qu'il avoit appris, & outre

Digitized by Google

cela on venoit le conſulter de tous côtés. Ses ouvrages, & l'empreſſement avec lequel il fut aggrégé aux académies de Florence, prouvent qu'il ne ceſſa pas de cultiver les belles-lettres. En 1453 la ville d'Arezzo le députa à Florence, pour aſſiſter en ſon nom aux funérailles de Charles Aretin; en 1459 il fut élu ſecrétaire de la république de Florence, après la mort de Pogge, & il remplit cette charge avec beaucoup de diſtinction pendant ſept ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort arrivée à Florence en 1466, âgé de 51 ans. On conſerve à Florence le détail des affaires dont il fut chargé, diviſé en 4 livres; & autant de livres de ſes lettres aux princes étrangers, aux républiques & à quelques autres; ouvrages qui font voir avec quelle attention, quelle ſagacité, quelle prudence il traitoit les affaires, & avec quelle politeſſe il écrivoit. Il avoit épouſé *Laure* Federigi, filles de *Charles* Federigi, juriſconſulte & patrice de Florence, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres PIERRE, & BERNARD, *dont il ſera parlé plus bas*. Les ouvrages de *Benoît* Accolti ſont: 1° *De bello à Chriſtianis contra barbaros geſto, pro Chriſti ſepulcro & Judea recuperandis*, en quatre livres imprimés à Veniſe en 1532, *in*-4°, & réimprimés à Baſle & à Veniſe, puis à Florence, avec les notes de Thomas Dempſter, en 1623, *in*-4°, & à Groningue, revus par Henri Hoffnider, en 1731, *in*-8°. Accolti avoit préſenté cet ouvrage à Côme de Médicis; il a été traduit en italien, & imprimé ainſi à Veniſe en 1549, *in*-8°. le traducteur eſt François Baldelli. Yves Duchat, de Troyes en Champagne, traduiſit auſſi le même ouvrage en françois & en grec, & fit imprimer cette double traduction à Paris en 1620, *in*-8°. Le ſecond ouvrage de Benoît eſt un dialogue en latin ſur l'excellence de ſon ſiécle. On le tira de la bibliothéque de Magliabechi pour le faire imprimer à Parme en 1692, *in*-12. Le pere Niceron au tome XXVIII de ſes *Mémoires*, ne cite point cette édition; mais une autre de Parme en 1689, c'eſt peut-être la même: ce qui le fait croire, c'eſt que la lettre latine d'Octavius Miccionius à Magliabechi, eſt datée du 5 des ides d'octobre 1689. Après l'épître dédicatoire au même, qui n'eſt point ſignée, on trouve une douzaine de piéces de vers latins & italiens à la louange de Magliabechi; la vie d'Accolti, fort abrégée, par celui-ci: & enſuite l'ouvrage d'Accolti, précédé de la préface de l'auteur à Côme de Médicis. Ce dialogue écrit avec élégance, a été réimprimé en 1735 à Coburg, dans le recueil *in*-4°. tome 1 des *Vitæ ſummorum dignitate & eruditione virorum*, publiées par Jean-Gérard Meuſchen, paſteur de Coburg, &c. Chrétien-Gotlieb Iocher, profeſſeur à Leipſic, dit dans ſon dictionnaire des ſavans, que le même dialogue ſe trouve auſſi dans le *Theſaurus antiquitatum & hiſtoriarum Italiæ* de Grævius, à Leyde 1704. Meuſchen dit qu'il l'y a cherché inutilement.

PIERRE ACCOLTI, cardinal, fils du précédent, naquit vers l'an 1455. Il s'attacha à l'étude du droit, qu'il profeſſa avec applaudiſſement. Depuis il fut créé vicaire de Rome, par le pape Jules II, qui le fit cardinal au mois de mars de l'an 1511. Il fut auditeur de rote pendant 25 ans, poſſéda ſucceſſivement les évêchés d'Ancone, d'Arras, de Cremone, & en 1524 l'archevêché de Ravenne. Il compoſa quelques traités hiſtoriques, & mourut à Rome l'onziéme décembre 1532.

BERNARD ACCOLTI, autre fils de Benoît Accolti, & frere du précédent, ſe rendit célébre dans toutes les ſciences & dans les arts; & Léon X lui donna en 1520 le gouvernement de Népi. Il a auſſi compoſé pluſieurs ouvrages. On imprima à Veniſe en 1519 & 1553, une collection de ſes poëſies. Dans la *bibliotheca italiana*, &c. de M. Fontanini, édition de Veniſe 1728, *in*-4°. on cite page 132: *La Virginia, comedia di Bernardo Accolti*, à Veniſe 1553, *in*-8°. On conſerve, dit-on, du même un poëme manuſcrit qu'il fit pour louer les libéralités du pape Léon X à ſon égard. Voyez le recueil de l'abbé Antonini, ſous le titre de *Rime de piu illuſtri P. Italiani*, Paris 1751, *in*-12. 2 *vol.*

FRANÇOIS ACCOLTI d'Arezzo, frere de Benoît, a été nommé *le prince des juriſconſultes de ſon temps*. Il vivoit dans le XV ſiécle. *Cherchez* ARETIN. (François)

BENOÎT ACCOLTI, né à Florence le 29 octobre 1497, étoit neveu de *Pierre*, & fils de *Michel*, & de *Lucrece* Alemanni. Il fit un ſi grand progrès dans l'étude du droit & de la langue latine, qu'il fut appellé *le Ciceron de ſon temps*. La faveur de ſon oncle & ſon propre mérite l'éleverent à la cour de Rome, où Leon X lui donna l'évêché de Cadis. Adrien VI le pourvut de celui de Crémone, puis il ſuccéda à *Pierre* ſon oncle dans l'archevêché de Ravenne. Clément VII le créa cardinal le 3 mai 1527. Ce fut à la perſuaſion de ce pontife qu'il écrivit un traité des droits du pape ſur le royaume de Naples. Il laiſſa d'autres ouvrages, & même des poëſies. Outre les dignités dont nous avons parlé, il eut encore la légation de la Marche d'Ancone, & le gouvernement de Fano. Il mourut à Florence en 1549.

FRANÇOIS ACCOLTI, évêque d'Ancone, étoit frere du précédent. Il avoit beaucoup d'eſprit & de mérite, & on attendoit de grandes choſes de lui; mais il mourut de peſte, étant fort jeune, ſous le pontificat d'Adrien VI.

BENOÎT ACCOLTI, qui s'eſt rendu célébre pour avoir été le chef d'une conſpiration contre le pape Pie IV, avoit pour complices Pierre Accolti, ſon parent, le comte Antoine de Canoſſa, le chevalier Peliccione, Proſper d'Ettore, & Thaddeo Manfredi, gens accablés de dettes, & d'un eſprit peu ſolide. Le motif, ou plutôt le prétexte de cette conſpiration, étoit, ſelon les conjurés, que Pie IV n'étoit pas vrai pape, & qu'il falloit s'en défaire pour en mettre un autre à ſa place. Accolti promettoit à ſes compagnons de grandes récompenſes. Il avoit proteſté de donner Pavie à Antoine, Cremone à Thaddée, Aquilée à Peliccione, & un revenu de cinq mille écus à Proſper. Mais comme quelques-uns de ceux qui s'étoient chargés de faire ce coup, manquerent deux ou trois fois de hardieſſe, bien qu'ils en euſſent l'occaſion, Accolti, qui étoit accuſé d'avoir demeuré à Genève, commença de devenir ſuſpect au pape, en demandant trop ſouvent audience, de ſorte qu'il fut pris avec ſes compagnons: ils furent punis de leur crime, auſſi-bien que lui, après avoir tous avoué la conſpiration. Cela arriva en 1564. * Jaſon, *l.* 2. *ff. de juriſd. omn.* Bembo & Sadolet, *in epiſt.* Nardi, *hiſt. Florent.* Rubei *hiſt. Ravenn.* Ughel. *Ital. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. Lat.* Pierius Valerianus, *de infel. lit.* De Thou, *hiſt. l.* 56. Auberi, *hiſt. des cardinaux.*

Il y a un PIERRE ACCOLTI, qui a donné un livre de *perſpective pratique*, en italien, imprimé à Arezzo en 1625, *in-folio*, ſous le titre de *lo inganno degl' occhi*, *&c.*

ACCORAMBONI (Felix) auteur du XVI ſiécle, a écrit un commentaire ſur toutes les œuvres d'Ariſtote; un traité du flux & reflux de la mer, imprimé à Rome en 1590, & des notes ſur Galien *de temperamentis*. * Konig. *biblioth.*.

ACCORAMBONI (Jerôme) profeſſeur en médecine à Padoue, qui floriſſoit vers l'an 1436, a écrit un traité du lait. * Konig, *biblioth.*

ACCORAMBONI (Joſeph) né dans le diocèſe de Spolette, le 24 de ſeptembre 1674, avocat conſiſtorial, & ſecrétaire de la congrégation d'Avignon & de Lorette, fut choiſi par le pape Innocent XII pour ſon ſoudataire le 9 mai 1721, continué dans cet emploi par le pape Benoît XIII le 29 mai 1724. Il fut déclaré archevêque de Philippi en Macédoine *in partibus infidelium*, le 11 ſeptembre ſuivant, & ſacré le 21 du même mois dans la chapelle du palais Quirinal par ce nouveau pape, aſſiſté des archevêques de Corinthe & d'Embrun. Benoît XIII le choiſit pour ſon auditeur le 12 juin 1726, adminiſtrateur de l'évêché d'Oſimo

au mois de février 1727, & l'ayant désigné évêque d'Imola dans la Romagne au mois de mars 1728, il proposa pour lui cette église dans un consistoire le 12 avril suivant. Il le créa cardinal de la sainte église romaine le 20 septembre de la même année 1728, & fit la fonction de lui donner le chapeau le 23 du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 15 novembre suivant, & lui assigna en même temps le titre de presbytéral de sainte Marie au-delà du Pont, dont il prit possession le 18 décembre de la même année.

ACCORDS (Etienne Tabourot, seigneur des) *cherchez* TABOUROT.

ACCUM, *cherchez* AXUM.

ACCURSE. Il y a eu un martyr de ce nom au commencement du XIII siécle. Il étoit de l'ordre des freres mineurs, & il fut employé par S. François avec Berard, Pierre, Ajut & Othon, religieux du même ordre, à Maroc en Afrique pour prêcher la foi de Jesus-Christ aux mahométans. Le roi de Maroc, irrité de leur zéle, leur fit trancher la tête, l'an 1220. Alfonse II, roi de Portugal, fit rapporter leurs corps à Conimbre; & ce fut l'exemple de ces saints qui toucha S. Antoine de Pade, & qui l'engagea de passer de l'ordre des chanoines réguliers dans celui des freres mineurs. * Bollandus. Blondel, *vies des saints au 16 de janvier, page* 80.

ACCURSE célébre jurisconsulte, né à Florence, florissoit dans le XIII siécle. Après s'être appliqué jusqu'à trente-sept ans à diverses études, il commença à cet âge là, ou selon d'autres, à l'âge de vingt-huit, à étudier le droit sous le fameux Azo; & il y fit un si grand progrès, qu'il devint un des plus célébres professeurs de cette science, qu'il enseigna à Bologne. Depuis il quitta sa chaire, & composa une glose continue sur tout le droit, qui parut si commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu besoin d'explications. Il avoit deux fils; un nommé *Cerrot*, qui fut docteur en droit à l'âge de dix-sept ans, & qui fit des gloses sur le droit, qu'on joignit à celles de son pere quoique beaucoup moins justes; & l'autre nommé *François*, dont nous parlerons. Quelques-uns lui donnent une fille fort savante, qu'on prétend avoir été installée dans une chaire du droit civil. Accurse mourut l'an 1229, à l'âge de 78 ans. Son tombeau se voit à Bologne dans l'église des cordeliers, avec cette inscription très-courte & très-simple: *Sepulcrum Accursis glossatoris legum, & Francisci ejus filii.* * Pancirol, *de claris legum interpret. l.* 2, *c.* 29. Forsterus, *histor. juris civilis, l.* 3, *c.* 12. Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (François) fils aîné du précédent, vivoit dans le XIII siécle. Les habitans de Bologne sa patrie, ayant appris qu'il vouloit aller en France pour y enseigner le droit, lui défendirent de s'absenter, sous peine de voir confisquer tous ses biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouse, où il enseigna; mais lorsqu'il sut que ses biens avoient effectivement été confisqués, quoiqu'il en eût fait une vente simulée à un de ses amis, il retourna dans sa patrie, & en obtint la restitution. On dit qu'Accurse étant de retour à Bologne, y fut professeur en droit avec Bartole, & qu'ayant eu dispute avec lui sur la leçon d'une loi, ils envoyerent à Pise pour y consulter le manuscrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il ait vécu jusqu'au temps que Bartole étoit professeur. Il faudroit supposer pour cela qu'il eût vécu au moins 120 ans. On doit plutôt croire avec Pancirole, que l'Accurse contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre jurisconsulte de même nom, natif de Reggio, qui enseignoit vers l'an 1273. * Pancirol. *ibid.* Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (Marie-Ange) un des plus habiles critiques qui aient vécu dans le XVI siécle, étoit d'Amiterno dans l'Abruzze, au royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome en 1524 *in-folio* les *diatribes* sur Ausone, Claudien, Solin, Ovide & plusieurs autres. Il avoit fort travaillé sur Claudien; mais cet ouvrage n'a pas été publié, quoique l'auteur ait dit qu'il avoit corrigé près de sept cens passages sur les anciens manuscrits. Barthius dit que ce critique faisoit des vers en latin & en italien; qu'il entendoit & la musique & l'optique, & qu'il voyagea dans le nord. Il entendoit aussi parfaitement les langues françoise, espagnole & allemande; il ramassa un grand nombre d'antiques, qui furent mises dans le capitole, & passa plusieurs années à la cour de Charles-Quint, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru jusqu'alors. Cette édition est d'Augsbourg en 1533. Il publia dans la même année & dans la même ville, les lettres de Cassiodore en douze livres, accompagnées du traité de l'ame; & c'est à lui que l'on doit la premiere édition des lettres de cet auteur, & quelques autres petits traités. On l'accusa d'être plagiaire, au sujet de son Ausone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, évêque de Camerin; mais il s'en purgea avec serment. * Barthius, *in Statium.* Nicolo Toppi, *biblioth. Napoletana.* Henric. Valesius, *præf. in Ammian Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *addizion. alla bib. Napoletan.* Bayle, *dict. crit.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Tophet, au midi de la vallée de Josaphat & du mont de Sion, lequel servoit de cimetiere aux étrangers & aux pélerins qui mouroient à Jérusalem. Il fut appellé Aceldama, c'est-à-dire, *champ du sang*, parcequ'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux prêtres de la loi, après avoir trahi Jesus-Christ. Ces hommes, ridicules observateurs des minuties de la loi, pendant qu'ils commettoient les plus grands crimes, en trafiquant le sang du juste, n'oserent, de peur d'offenser le Seigneur, remettre dans le trésor sacré les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour servir de sépulture aux étrangers. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cause qu'il appartenoit à quelque potier, ou que la terre qu'on en tiroit étoit propre à faire des pots de terre. Le cardinal de Vitri dit que de son temps les hospitaliers de S. Jean de Jérusalem y enterroient encore les pauvres pélerins. Les Turcs en ont vendu depuis une partie aux Arméniens, qui l'ont fait couvrir d'un petit bâtiment, où il n'y a que les quatre murs & la voute, à laquelle on voit cinq ouvertures semblables à celle d'un puits, par où ils descendent avec des cordes les corps de ceux de leur nation qui meurent à Jérusalem: ils y descendent eux-mêmes par un autre endroit, pour les arranger sur la terre, l'un auprès de l'autre, ensevelis de leur suaire. Après qu'ils les y ont laissé sécher quelque temps, sans que les corps exhalent aucune mauvaise odeur, ils les en retirent pour en mettre d'autres à leur place. Les chrétiens ont emporté par dévotion beaucoup de terre de ce champ, qu'ils ont mise ailleurs en différens cimetieres, ensorte qu'il est aujourd'hui profond de quatre toises.

Les savans sont en contestation sur le juste prix de ce champ, & sur la valeur de ces trente deniers. Les uns disent que cette terre devoit être d'une grande étendue, puisqu'elle étoit destinée pour servir de cimetiere à un grand nombre d'étrangers qui mouroient à Jérusalem; & qu'elle devoit être d'un grand prix, puisqu'elle étoit proche de Jérusalem, & qu'elle appartenoit à un potier qui pouvoit en tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit néanmoins suffisant pour servir de cimetiere, parceque les corps y séchoient bientôt; que d'ailleurs étant stérile, la proximité de Jérusalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à potier qu'on pouvoit en tirer. Ainsi chacun diminue ou réhausse la valeur de ces deniers, selon

Digitized by Google

ſelon l'opinion qu'il eſtime la plus probable. Denys *le chartreux* dit que le denier dont il eſt queſtion, étoit une piéce d'argent qui valoit cinquante ſols de notre monnoie, & que trente faiſoient la ſomme de ſoixante & quinze livres. Eſtius croit que chaque denier valoit un écu d'or. D'autres croient que le denier valoit autant qu'une mine attique d'argent qui avoit cours en ce temps-là, c'eſt-à-dire, vingt-cinq livres; & qu'ainſi les trente deniers faiſoient ſept cens cinquante livres. Menochius & Tirin prennent ces deniers pour des ſicles de vingt ſols, & n'eſtiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix ſols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci diſent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix ſols d'argent. L'opinion la plus probable eſt que ces trente piéces d'argent étoient trente ſicles, valant chacun environ trente ſols; enſorte que les trente valoient quarante-cinq livres.* *Matth. c.* 27. Chryſoſt. *in hunc locum.* Hieron. *de locis hebr.* Eſtius. Menochius. Tirinus, *& alii interpretes, in Mattheum.* Doubdan, *voyage de la Terre Sainte.*

ACELLARO, riviere, *cherchez* ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*, grote fameuſe du comté de Bourgogne, où l'eau qui en découle ſe pétrifie, & fait voir diverſes belles figures de colonnes, d'animaux, de tombeaux, & autres groteſques & jeux de la nature. * Daviti, *tom.* 5.

ACEMA, ou ſelon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naiſſance à la riviere du Var, laquelle ſépare la France de l'Italie. * Pline, *l.* 3, *c.* 5.

ACEMÇAON, nom portugais de l'iſle que nous appellons de l'Ascension. *Cherchez* ASCENSION.

ACEMETES, *cherchez* ACOEMETES.

ACEPHALES, hérétiques ainſi appellés parcequ'ils n'avoient point de chef, du mot grec ἀκέφαλος. Quelques auteurs ont ainſi nommé ceux qui ne voulurent adhérer ni à Jean, patriarche d'Antioche, ni à S. Cyrille d'Alexandrie, dans la diſpute qu'ils eurent du temps du pape Sixte III, après l'aſſemblée du concile d'Ephèſe. Mais les Acéphales ſont proprement ceux qui s'éleverent après l'an 482, & qui ſuivirent les erreurs de Pierre Mongus, évêque d'Alexandrie. Les Acéphales l'abandonnerent, parcequ'il avoit feint de ſouſcrire aux decrets du concile de Chalcédoine, qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la diſtinction des deux natures en Jeſus-Chriſt, avec Eutychés, & s'oppoſoit au concile de Chalcédoine, qui avoit condamné cette héreſie. * Liberatus, *in brev. c.* 9. Leonce, *de ſect. act.* 5. Baronius, *in annal. &c.*

Acephales, nom que l'on a donné aux clercs qui ne vivoient pas ſous la diſcipline eccléſiaſtique de leur évêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur chef. On appelloit encore Acephales, les monaſteres ou chapitres indépendans de la juriſdiction des évêques; ſurquoi Geofroi, abbé de Vendôme, fit cette réponſe au commencement du XII ſiécle: *Nous ne ſommes point acéphales, puiſque nous avons Jeſus-Chriſt pour chef, & après lui le pape.*

Acephales, dans les loix de Henri I, roi d'Angleterre, ſont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient ſoumis comme vaſſaux, ni au roi, ni aux barons, ni à d'autres ſeigneurs, qu'ils reconnuſſent pour leur chef. * Du Cange, *gloſſ. latin.*

ACEPSIMAS, ancien anachorete & reclus du pays de Cyr, paſſa ſoixante ans dans une cellule ſans parler à perſonne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau, qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il ſortoit quelquefois la nuit pour quelques néceſſités, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il ſentit ſa main & ſa fronde s'arrêter tout d'un coup & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curioſité de monter ſur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumiere, ce que ce reclus faiſoit dans ſa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la ſanté qu'après avoir fait abattre cet arbre. Acepſimas ayant prévu ſa mort, ouvrit ſa cellule cinquante jours auparavant, & ſe laiſſa voir à ceux qui voulurent le viſiter. Son évêque y étant venu, il l'ordonna prêtre, en lui impoſant les mains; ce qu'il ſouffrit, parcequ'il n'avoit que peu de jours à vivre. * C'eſt ce que Theodoret nous apprend de ce ſolitaire de ſon pays, dans ſon hiſtoire intitulée, *Philothée*, ou *de la vie religieuſe.*

ACERATOS, prêtre de Delphes, qui reſta ſeul dans cette ville avec ſoixante habitans, lorſque l'armée de Xerxès y entra l'an du monde 3524, & avant l'ére chrétienne 480, les autres habitans ayant pris la fuite pendant le ſiége. Il fut le premier qui remarqua que les armes ſacrées parurent alors à la porte du temple, ſans que perſonne les y eût portées. * Herodote, *liv.* 8.

ACERBO (François) jéſuite Italien, natif de Nocera dans la Calabre ultérieure, ſe fit jéſuite l'an 1624 âgé de dix-huit ans. Il avoit l'eſprit pénétrant & beaucoup d'érudition. Il enſeigna quatre ans les belles-lettres, profeſſa deux cours de philoſophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze, & l'autre à Naples, où il enſeigna auſſi deux ans la théologie morale, & neuf ans la ſcholaſtique. Dans ces études ſérieuſes il ne négligea point les humanités qui lui ſervoient de délaſſemens. Il fit imprimer en 1666, à Naples *in*-4°, un livre de poëſies latines intitulé, *Ægro corpori à muſa ſolatium*, & *in*-4°, en 1673, *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſu.*

ACERBUS (Emile) Italien, de Bergame, qui a écrit quatre livres de queſtions de logique. Il mourut en 1625. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ACERBUS (P.) poëte Italien de Mantoue, auteur de divers petits ouvrages de poëſie, qui ont été aſſez eſtimés. * Greg. Leti, *Italia regnante.*

ACERE, *Acera*, village du Paveſan, province du duché de Milan. *Cherchez* GIROLA.

ACERENZA, *cherchez* CERENZA, ville du royaume de Naples.

ACERNO ou ACIERNO, en latin *Acernum*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, entre Conza & Salerne, ſur les confins de la principauté ultérieure. Cette ville n'eſt remarquable que parcequ'elle eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de Salerne. Elle eſt ſituée dans un fond, & entourée de montagnes. * Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Le Mire, *notit. epiſcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS (Sébaſtien) célébre poëte, naquit en Pologne l'an 1551, & mourut l'an 1608. On l'appelloit *l'Ovide Sarmate*, à cauſe de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, juſque-là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & ſans y penſer dans l'entretien avec ſes amis. Il mit en vers latins l'hiſtoire de Suſanne; & il employa dix ans à un poëme intitulé, *la victoire des dieux.* Il écrivit auſſi en vers polonois un autre ouvrage, qui a pour titre, *la bourſe de Judas*, ou *des diverſes ſortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolskius, *in Hecatontade.* Ghilinus, *theat. litteratorum.*

ACERONIE, ſuivante d'Agrippine mere de Neron: elle fut tuée dans un vaiſſeau, en ſe faiſant paſſer pour ſa maîtreſſe, qu'on vouloit faire périr. * Tacite.

☞ ACERRA ou l'ACERRA, ville de la Campanie, ſelon Strabon, aujourd'hui dans la terre de Labour, au royaume de Naples. Elle a un évêque ſuffragant de Naples. Cette ville, qui eſt mal peuplée, eſt ſituée ſur la petite riviere d'Agno, à huit milles d'Italie de Naples, & à ſix milles de Nole. Les Latins l'appellent *Acerra.* * Strab. *l.* 5, *p.* 249. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACERVAS, *cherchez* ACHARBAS.

ACESANDER, ancien auteur qui n'eſt connu que

par les ſcholiaſtes d'Apollonius & de Pindare. Le premier (*in lib.* 4) cite le premier livre de l'hiſtoire de Cyrene, & c'eſt le même ouvrage dont le ſecond (*in 4 od. Pyth.*) a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajouté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pouroit être pris de quelque autre traité hiſtorique. Il y a lieu de croire que l'auteur de l'hiſtoire de Cyrene appellé ACESTOR dans le ſecond livre des ſcholies d'Apollonius, eſt celui que le même philologue appelle ailleurs ACESANDER.

ACESAS, *cherchez* ACESÉE.

ACESE, *Aceſius*, évêque novatien, fut appellé au concile de Nicée par l'empereur Conſtantin en 325. Et comme il en eut approuvé les déciſions ſur la pâque, & ſur la conſubſtantialité: *Pourquoi donc*, lui dit Conſtantin, *ne communiquez-vous point avec les autres prélats?* Aceſe rapporta ce qui s'étoit paſſé ſous la perſécution de Dece, & nia, ſuivant la prétention des novatiens, qu'on dût admettre aux ſacremens ceux qui étoient tombés depuis le baptême. Alors Conſtantin ſe moquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable: *Aceſe*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez ſeul au ciel.* * Socrate, *l.* 1, *c.* 7. Sozomene, *l.* 1, *c.* 21. Nicephore, *l.* 8, *c.* 20. Baronius, *A. C.* 325.

ACESEE, *Aceſeus*, fameux brodeur de Patare en Lycie, fit avec Helicon Caryſtien, ce voile ſacré que les Grecs nommoient πέπλον, pour le Pallas des Athéniens, appellé *Poliade*. Aceſée eſt appellé *Aceſas* par Athenée, qui le fait pere d'Helicon, & leur donne à tous deux pour patrie Salamine, dans l'iſle de Chypre. On alloit voir à Delphes un de ſes ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été ſi charmé, qu'on y avoit marqué ſon nom, & celui de ſon pere, en aſſurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *cent.* 1. *paræm* 56. Athenæus, *l.* 11, *c.* 9.

ACESIAS, médecin ignorant, lequel ayant entrepris de guérir un pauvre homme travaillé des goutes, ne fit qu'augmenter ſa douleur, & rendre ſon mal incurable. C'eſt pour cela que quand les anciens vouloient ſe moquer d'un reméde mal ordonné, ils diſoient qu'*Aceſias s'en étoit mêlé.* * Eraſme *in adag.*

ACESIE, partie de l'iſle de Lemnos, ainſi nommée, parceque Philoctete y recouvra la ſanté. * Philoſtrate en fait mention.

ACESIEN, ſurnom d'Apollon adoré par ceux d'Epidaure dans le Péloponnèſe. Quelques-uns on dit que c'étoit un autre dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Teleſphore*, & qu'il préſidoit à la ſanté, avec Eſculape. Nous avons une ancienne médaille que les Nicéens fraperent en l'honneur d'Antonin *le Pieux*. Aceſien y eſt repréſenté avec un vêtement aſſez large, qui lui couvre la tête, & qui lui deſcend juſqu'aux genoux. * Pauſanias, *l.* 2. Triſtan, *comment. tom.* 1, *pag.* 599.

ACESIUS, riviere qui ſe décharge dans le fleuve Indus. On croit que c'eſt le *Ravei* qui arroſe le royaume de Lahor, dans l'Indoſtan. Quelques auteurs ont écrit qu'on y trouvoit des roſeaux d'une groſſeur ſi extraordinaire, que leurs entrenœuds ſervoient de petit canot à ceux qui vouloient paſſer cette riviere. Elle eſt ſujette, auſſi-bien que le Nil, à des inondations reglées, vers le ſolſtice d'été. * Pline, *l.* 4, *c.* 12, & *l.* 6, *c.* 20, & Strabon, *l.* 15.

ACESIUS, *cherchez* ACESIEN.

ACESODORE, ACESTODORE, & ACESTORIDE, né à Megalopoli, dans l'Arcadie, écrivit un traité des villes, dit Etienne de Byſance (*in. v.* Μεγαλόπολις). Ce peut être de cet ouvrage qu'il nous reſte un beau morceau conſervé par le ſcholiaſte de Sophocles (*in Oedip. Colon.*) & le même traité dont Photius fait mention ſous un titre un peu différent. » ACESTORIDES, » (dit-il, *com.* 289.) compoſa un traité des choſes fabu» leuſes arrivées dans chaque ville. On y trouve plu» ſieurs narrations véritables; mais il y en a d'autres » qui ne le ſont pas, & ç'a été pour éviter les repro» ches qu'on pouvoit lui faire là-deſſus, qu'il a donné à » ſon ouvrage le titre qu'on vient de rapporter. » Tzetzes (*Chil.* 7, *hiſt.* 144.) parle auſſi d'Aceſtorides, & aſſure qu'entre autres choſes il avoit écrit de la figure extraordinaire & monſtrueuſe de quelques hommes dans les Indes; mais c'eſt que le nom de l'auteur étoit corrompu dès-lors. Il l'eſt même dans les exemplaires de Plutarque, puiſqu'il y eſt appellé ACESTODORE (*in Themiſtocle*); & la même altération a été obſervée dans le grand étymologique (*in v.* Ἀσδωναῖος.) *Voyez* Voſſius *hiſt. des Grecs.*

ACESSE, *Aceſſeus*, pilote peu expérimenté dans la navigation, qui avoit coutume de dire qu'il attendoit des marées plus hautes, un temps plus favorable, & une lune plus douce pour continuer ſa courſe. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe, *la lune d'Aceſſeus*, pour ſe moquer des perſonnes qui ſont toujours dans le doute, lorſqu'il s'agit d'entreprendre quelque choſe. * Eraſme, *in adag.*

ACESTES, roi de Sicile. Les poëtes ont feint qu'il étoit fils du fleuve Criniſe, & d'une Troyenne nommée Egeſte. C'eſt le même qui reçut Enée & Anchiſe dans ſes terres, après l'embraſement de Troye, vers l'an du monde 2859, & avant J. C. 1176. Ce dernier étant mort chez lui, il l'enſevelit ſur la montagne d'Erice; & lorſqu'Enée fut jetté depuis par la tempête ſur les côtes de ſon royaume, il lui envoya des rafraîchiſſemens, & le traita toujours en ami. On croit que c'eſt lui qui bâtit en Sicile Aceſta, aujourd'hui Ségeſta. * Virgile, *l.* 5 *de l'éneide.*

ACESTIUM, femme Athénienne qui deſcendoit du fameux Thémiſtocle. Elle vit dans ſa vie ſix perſonnes de ſa famille prêtres d'un temple de Cerés à Athènes; ſavoir Leonce ſon biſaïeul, Sophocle ſon aïeul, Xenocle ſon pere, Thémiſtocle ſon mari, Théophraſte ſon fils, & un autre Sophocle ſon frere. * Pauſan. *l.* 1.

ACESTODORE, *cherchez* ACESODORE.

ACESTOR, *cherchez* ACESANDER.

ACESTORIDE, *cherchez* ACESODORE.

ACETES, fils du Soleil & de Perſeïs, regna dans la Colchide, où il reçut humainement Phryxus fils d'Athamante, qui fuyoit de ſon pays, & lui donna ſa fille Chalciope en mariage. * Apollod. *bibl. l.* 1. Virgile dans l'onziéme de l'éneïde, parle d'un autre ACETES, qui portoit les armes d'Evandre. Il y en a un troiſiéme, dont Ovide nous dépeint élégamment la pauvreté, dans le troiſiéme livre de ſes métamorphoſes.

ACFANI-AL-SAKHAOVI, Arabe, auteur du livre intitulé *Erſchad-al-Mecaſſed*, &c. mourut l'an 794 de l'hégire, de J.C. 1391. Il s'appelle auſſi *Schamſeddin Mohammed Ben Ibrahim Ben Saed-al-Anſari* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACGIAH, iſle du nombre de celles que les Arabes nomment *Ranege*, qui ſont dans la mer d'Oman ou Océan Ethiopique, vis-à-vis le rivage du pays des Zenges, qu'on nomme ordinairement Zanguebar ou côte de Cafrerie. Les habitans de cette iſle ſont preſque tous étrangers & muſulmans. Elle eſt éloignée de terre ferme d'environ dix lieues & regarde la ville de Bais. Son circuit eſt de quatre cens milles. Il n'y croît point de froment, & la nourriture de ſes habitans eſt le mays. Auprès de cette iſle on en trouve une autre, mais qui eſt beaucoup plus petite, au milieu de laquelle il y a un volcan, qui jette du feu avec une fort grande impétuoſité, * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACGIA-SARAI, ville très-belle, ſituée au nord de la mer Caſpienne, entre le pays de Bulgar & de Turqueſtan, dont les habitans ſont en partie païens, & en partie muſulmans. Cette ville eſt éloignée de cinq journées de d'Acgia-Kermen, qu'on nomme auſſi *Sarai Kermen*. Celle-ci eſt ſujete aux petits Tartares, & l'autre ne l'eſt pas. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Digitized by Google

ACHAB, roi d'Iſraël, étoit fils d'*Amri*, auquel il ſuccéda l'an 3117 du monde, 918 avant J. C. L'écriture dit qu'il ſurpaſſa en impiété tous les rois d'Iſraël qui l'avoient précédé. Il épouſa Jezabel, fille d'Ethbaal roi des Sidoniens, à la ſollicitation de laquelle il établit le culte de Baal à Samarie. Le prophéte Elie, après lui avoir prédit qu'en punition de ſes crimes il y auroit une ſéchereſſe ſur la terre, ſe retira. Achab & Jezabel le firent chercher, & perſécuterent les prophétes du Seigneur. Au bout de trois ans le Seigneur ordonna à Elie de ſe préſenter devant Achab, afin de faire tomber de la pluie. Le prophéte ſe rendit auprès de ce prince, & fit aſſembler le peuple d'Iſraël ſur le mont Carmel, avec 850 prophétes de Baal, & demanda qu'on donnât deux bœufs, un pour lui, & l'autre pour les prophétes de Baal; & pour faire connoître qu'il étoit le miniſtre du vrai Dieu, il propoſa qu'ils mettroient chacun leur bœuf en piéces ſur du bois, ſans y mettre le feu; & que celui dont la victime ſeroit conſumée par le feu, ſeroit reconnu pour l'adorateur du vrai Dieu. Les prophétes de Baal commencerent les premiers, & invoquerent inutilement leur dieu: le bois ſur lequel étoit leur hoſtie ne fut point enflammé; au contraire le bois & la victime du prophéte Elie furent conſumés par le feu du ciel, auſſitôt qu'il eût invoqué le Seigneur. Le peuple fut touché de ce miracle, & reconnut que le Dieu qu'Elie avoit invoqué étoit le vrai Dieu. Elie ordonna aux Iſraélites de prendre les prophétes de Baal & de les paſſer tous au fil de l'épée. Il les fit conduire au torrent de Ciſon, & le peuple fut ſi ponctuel à exécuter les ordres de ce prophéte, qu'il n'en échapa pas un ſeul. Enſuite Elie prédit à Achab qu'il tomberoit bientôt de la pluie; ce qui arriva ſur le champ. Jezabel irritée de ce que les prophétes de Baal avoient été mis à mort, menaça Elie de le faire mourir; ce qui l'obligea de ſe ſauver une ſeconde fois. A quelque temps de là, Aminadab roi de Syrie vint aſſiéger Samarie. Achab le repouſſa, gagna une grande bataille ſur lui, & l'obligea à faire la paix. Quelque temps après, Achab voulut avoir une vigne qui appartenoit à Naboth, parcequ'elle lui convenoit pour agrandir ſes jardins. Naboth la lui ayant refuſée, Jezabel le fit accuſer de blaſphêmes par deux faux témoins, & il fut lapidé & mis à mort. Achab ſe vit ainſi maître de cet héritage; mais Elie y vint lui reprocher ſon crime, & lui annoncer la vengeance que Dieu même en prendroit. Trois ans après, Achab ayant recommencé la guerre contre le roi de Syrie, y engagea Joſaphat roi de Juda. Quatre cens de ſes prophétes lui promirent la victoire: mais le prophéte Michée que le roi de Juda avoit envoyé chercher, dit hardiment qu'Achab ſeroit tué. Ce prince, irrité de cette prédiction, commanda qu'on le gardât en priſon, afin de le faire mourir à ſon retour. Mais ce fut inutilement; car Achab fut tué d'un coup de fléche, quoiqu'il ſe fût déguiſé. Les chiens lécherent ſon ſang comme ils avoient léché celui de Naboth: ce qui lui avoit été prédit par Elie. Son regne fut de vingt-deux ans, & il mourut l'an du monde 3138, 897 avant J. C. Ochoſias ſon fils lui ſuccéda. * *III des rois*, 16, *& ſuiv. II. Paralipomenes*, 17 & 18. Joſéphe, *l.* 8, *antiq.*

ACHAD, l'une des villes où regna Nemrod fils de Chus, & petit-fils de Cham, dans la terre de Sennaar, ou Babylonie. Les anciens croient que c'eſt Niſibe; mais cette ville eſt trop éloignée de la Babylonie, & des villes d'Arach & de Chalane, qui étoient du royaume de Nemrod. Les ſeptante nomment cette ville *Arcade*, ſuivant l'uſage des Chaldéens, qui ajoutent un R quand une lettre eſt doublée. Cteſias & Elien font mention du fleuve Argade dans la Sitacine, province de Perſe, ou plutôt ſelon Strabon, de Babylonie; ce qui peut faire croire que la ville d'Achad étoit ſituée ſur ce fleuve, & que c'eſt celle que l'on a depuis appellé *Citace*, *Geneſ.* 10, *v.* 10. Il ne faut pas la confondre avec Atad, lieu au-delà du Jourdain, où furent célébrées les funérailles de Jacob. * *Geneſ.* 50, *v.* 10.

ACHAICARUS, certain devin du Boſphore, dont Strabon fait mention, *l.* 16.

☞ ACHAIE, province ancienne de la Grece, ainſi nommée des deſcendans d'Achée, ou Acheus, petit-fils de Deucalion. Le pays qu'on a nommé *Achaïe* n'a pas toujours eu la même étendue. Il faut diſtinguer cinq différentes époques, ſous leſquelles on a donné le nom d'Achaïe à une étendue de pays plus ou moins grande. 1°. Dans les temps héroïques & de la guerre de Troye, c'étoit une partie de la Theſſalie, dont les peuples ſe nommoient, ſelon Homere, *Myrmidons*, *Achéens*, & *Grecs* proprement dits. 2°. Depuis, les Achéens, chaſſés de la Theſſalie, vinrent s'établir à Lacédémone, à Argos, &c. & donnerent leur nom à ce pays. 3°. Après le retour des Héraclides, les Achéens chaſſés d'Argos & de Lacédémone, quatre-vingts ans après la guerre de Troye, vinrent s'établir dans le pays qu'occupoient les Ioniens. Ils en chaſſerent les habitans, formerent un petit royaume, & enſuite une république. Le pays prit de leur nom, celui d'*Achaïe*. Il étoit ſitué dans le Péloponnèſe, aujourd'hui la Morée, & occupoit la partie de cette preſqu'iſle, qui avoit le golphe de Corinthe au nord, la Sicyonie à l'orient, l'Arcadie & l'Elide au midi. Les principales villes étoient au nombre de douze, ſavoir Pellène, Egire, Eges, Bure, Helicé, Egion, Rypes, Patras, Phores, Oléne proche le fleuve Peros, Drimée & Tritée. Voilà ce qu'on appella l'*Achaïe propre*, & ce qui occupe à préſent la plus grande partie du duché de Clarence. 4°. La vraie Grece, c'eſt-à-dire, cette étendue de pays depuis la Theſſalie & l'Epire, juſqu'à la mer de Créte, porta le nom d'*Achaïe*. Ce furent les Romains qui donnerent ce nom à la Grece, lorſqu'ils l'eurent ſoumiſe 146 ans avant J. C. parceque les Achéens y dominoient pour lors, & en étoient les plus puiſſans peuples. 5°. La Livadie, cette partie de la Grece que Ptolémée nomme *Hellade*, & qui comprend tout ce qui eſt hors du Peloponnèſe & de l'Iſthme de Corinthe, a auſſi porté le nom d'*Achaïe*. Elle comprenoit alors la Doride, la Locride, l'Acarnanie, l'Etolie, la Phocide, la Béotie & l'Attique. *Cherchez* MORÉE.

☞ ACHAIE, petite contrée de la Sarmatie Européenne, ſur la côte ſeptentrionale du Pont-Euxin. Elle tiroit ſon nom d'un village fondé par une colonie d'Achéens venus de Pthie en Theſſalie du temps de Jaſon. * Strabon, *l.* 11.

ACHAIE. Les Prêtres d'Achaïe, c'eſt le nom que l'on donne aux eccléſiaſtiques, leſquels ayant été témoins du martyre de l'apôtre S. André, en écrivirent l'hiſtoire. On n'ignore pas que la plupart des anciens peres de l'égliſe, & même le pape Gelaſe, ont mis les actes de S. André parmi les ouvrages apocryphes: & c'eſt avec raiſon qu'ils l'ont fait; car il eſt conſtant que dès le commencement de l'égliſe il y a eu des actes de cet apôtre, compoſés par des hérétiques. Ceux qui approuvent les actes que nous avons aujourd'hui, ſoutiennent qu'ils ſont les légitimes, & qu'ils ſont différens de ceux qui avoient été fabriqués ou publiés par les Manichéens. Cependant S. Epiphane & les autres qui ont condamné ces actes des hérétiques, auroient-ils ignoré qu'il y en avoit de véritables? Ils n'en ont point parlé; & c'eſt déja un grand préjugé contre les actes de S. André, qui ſont parvenus juſqu'à nous. Il ſemble qu'ils doivent être aſſez modernes, puiſqu'ils n'ont été cités que par des auteurs qui ont vécu depuis le VII ſiécle. Tels ont été Ethere, évêque d'Oſma en Eſpagne, Remi d'Auxerre, Lanfranc, Pierre Damien, Ives de Chartres, S. Bernard, &c. D'ailleurs ces actes n'ont point les caracteres de vérité & d'antiquité, qui diſtinguent inconteſtablement les piéces originales. Ils ſont trop fleuris, & n'ont rien de la ſimplicité de ces temps apoſtoliques. La confeſſion de la Trinité y eſt trop ex-

Digitized by Google

preſſe pour ces premiers temps, la conſubſtantialité du Pere & du Fils trop marquée, & la proceſſion du Saint-Eſprit expliquée ſuivant l'erreur des nouveaux Grecs. On dit qu'il y a des manuſcrits où ces termes embaraſſans ne ſe trouvent point; & on conclut de-là que ces termes ont pu y être ajoutés: mais ne peut-on pas croire qu'au contraire ils ne manquent dans quelques manuſcrits, que parcequ'ils en ont été retranchés? Bien plus, à examiner la piéce par elle-même, elle eſt trop obſcure dans quelques endroits, pour paroître abſolument vraie; & la narration y eſt mêlée de quelques circonſtances, à peu-près pareilles à celles de Metaphraſte & des Menées des Grecs. Ces raiſons ont fait rejetter les actes de S. André par d'habiles critiques, tels que M. de Tillemont & M. Du-Pin, & n'ont pas empêché qu'ils n'aient été reçus par Bellarmin, Baronius, le P. Alexandre, &c. * S. Epiph. *hæreſ.* 47. Euſebe, *lib.* 3, *cap.* 15. Surius, 30 *novemb.* Baronius, *in martyrol.* Alexandre, *hiſt. eccleſ. t. I.* Du-Pin. *biblioth.* Tillemont, *memoires pour ſervir à l'hiſt. eccleſ. tom. I.*

ACHAÏQUE, diſciple de S. Paul, que cet apôtre recommande très-particulierement avec Fortunat, aux Corinthiens. Il les prie d'avoir pour eux beaucoup d'amour & de charité, comme étant les premiers qui ont reçu la foi dans cette province, & ſe ſont conſacrés au ſervice des Saints. * *I. Corinth. XVI*, 16.

ACHAIS, contrée de la Lydie dans l'Aſie mineure, vers la Mæonie. * Etienne *le Géographe*. C'eſt auſſi le nom d'une ville à l'orient de la mer d'Hircanie ou Caſpienne, près du fleuve Oxus. Elle s'appelloit auparavant Héraclée, juſqu'à ce qu'ayant été rétablie par Antiochus fils de Seleucus, elle prit le nom d'Achaïs. * Pline, *liv.* 4, *chap.* 16.

ACHAIUS, roi d'Ecoſſe, fils d'*Etwin ou Etfin*, ſuccéda en 787 à Salvathius, & regna durant 31 ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il repouſſa les Irlandois & les Anglois qui venoient ſouvent faire des irruptions dans ſon pays, & mourut en 819. * Boëtius. Buchanan, *hiſt. Scot.* Jean Leſlé, *hiſtoire d'Ecoſſe*, dit, mais ſur des mémoires peu certains, qu'Achaïus fut le ſoixante-troiſiéme roi d'Ecoſſe; qu'il rechercha l'amitié de Charlemagne, avec lequel il contracta une alliance perpétuelle en 809; & qu'en conſidération de cette alliance, Charlemagne lui permit d'ajouter des fleurs de lys à ſes armes.

ACHAN ou ACHAR, ſelon Joſéphe, Iſraélite de la tribu de Juda, & de la famille de Zaré, ſe trouva à la priſe de la ville de Jéricho. Il cacha quelque partie du pillage, contre la défenſe expreſſe que Dieu en avoit faite, & ce péché fut fatal aux Iſraélites: car trois mille hommes que Joſué avoit envoyés contre la ville de Haï, prirent la fuite & furent défaits par les ennemis. Joſué ſe proſterna devant le Seigneur, le pria & le fléchit. Dieu fit ſavoir à Joſué la cauſe de cette déroute, lui dit que c'étoit le peché d'Iſraël qui l'avoit attirée, & lui ordonna de ſanctifier le peuple. Joſué le fit aſſembler, & ayant jetté le ſort ſur les tribus, il tomba d'abord ſur celle de Juda, puis ſur la famille de Zaré, & enfin ſur Achan. Ce malheureux avoua que lors de la priſe de Jéricho, un manteau d'écarlate l'avoit tenté; qu'il l'avoit pris avec deux cens ſicles d'argent, & une regle d'or qu'il avoit cachée en terre dans ſa tente. Joſué fit prendre à l'heure même Achan, ſa femme & ſes enfans: on les mena dans la vallée d'Achor, où ils furent tous lapidés, & enſuite on brula tout ce qui leur appartenoit. Après cette expiation, la ville d'Haï fut priſe, & douze mille des ennemis y furent taillés en piéces. * *Joſué*, *chap.* 7 & 8. *Paralipom. l.* 1, *c.* 2. Joſephe, *l.* 5. *antiq. c.* 1. Uſſer. *in annal.*

ACHANIENS, anciens peuples de Scythie, que Théopompe nomme *Acharniens*. * Stephanus, *de urbibus*.

ACHAR, *cherchez* ACHAN.

☞ ACHARACA, ou CHARACA, nom latin d'un petit canton de la Carie, aux environs de la ville de Nyſe, ou Nyſſa. Ce lieu eſt remarquable à cauſe des ſuperſtitions que les païens y pratiquoient. Il y avoit un bois & un temple conſacré à Pluton & à Junon, ſelon Strabon, ou à Proſerpine, ſelon la correction aſſez plauſible d'Ezech. Spanheim. *epiſt. ad. Andr. Morellium.* On y voyoit auſſi une caverne, nommée *l'antre de Charon*. Les malades qui avoient de la confiance pour ces divinités s'y faiſoient tranſporter, & vivoient auprès de l'antre chez des prêtres qui les traitoient ſelon les rêves qu'ils avoient faits pour eux durant leur ſommeil. On portoit le plus ſouvent ces malades dans la caverne, où ils étoient pluſieurs jours ſans prendre de nouriture. Quelquefois les malades prenoient garde eux-mêmes à leurs rêves, mais à condition de ſe regler ſelon les conſeils des prêtres. Ce lieu paſſoit pour inacceſſible, & pour funeſte à tous les autres. Pour entretenir ce préjugé, on s'aſſembloit tous les ans une fois dans ce canton: & vers le midi du jour choiſi, de jeunes gens nuds & oints prenoient un taureau qu'ils tâchoient de conduire dans la caverne, où il n'étoit pas plutôt entré, qu'il tomboit roide mort. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHARBAS, mari de Didon, ſelon Solin, *chap.* 27. Juſtin l'appelle *Acervas*, Virgile *Sichée*, de même que les Grecs, & les Latins *Sicharbas*. * Hoffman, *Lexicon univerſale.*

ACHARD ou AICHARD, évêque d'Avranches, dans le XII ſiécle, étoit Normand, & natif du comté de Domfront; ce qui l'a fait croire Anglois, parceque la Normandie étoit alors ſoumiſe au roi d'Angleterre. Il étoit chanoine régulier de S. Auguſtin, & fut le ſecond abbé de S. Victor-lès-Paris. Il ſuccéda à Gilduin en 1155. Depuis, on l'éleva ſur le ſiége de l'égliſe d'Avranches en 1162, après la mort d'Herbert. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, roi d'Angleterre, & il fut parain d'Eléonore, fille de ce prince, depuis femme d'Alfonſe IX, roi de Caſtille. On a de lui divers ouvrages; *de diviſione animæ*; *de S. Trinitate*; *de tentatione Domini in deſerto*; une *hiſtoire de la vie de ſaint Gezelin.* Il mourut le 29 mars de l'an 1172, & fut enterré dans l'égliſe de la Ste Trinité de l'abbaye de la Luſerne, au diocèſe d'Avranches. On y voit encore cette épitaphe: *Hic jacet Achardus epiſcopus, cujus charitate ditata eſt paupertas noſtra.* Le livre des abbés de S. Victor a encore cette inſcription en vers.

Hujus oliva domus, Anglorum gloria Cleri,
Jam pridem dignus cœleſti luce foveri,
Felix Achardus florens ætate ſenili,
Præſul Abrincenſis ex hoc ſignatur ovili.

* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Pitſeus, *de ſcrip. Angl.* Voſſius, &c.

ACHARNA, ville de l'Attique dans la tribu appellée Oëneïde, à ſoixante ſtades, ou près de huit milles d'Athènes, vers l'occident, du côté d'Eleuſis. Les habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon: ce qui donna lieu au poëte Ariſtophane de les railler dans la comédie intitulée de leur nom, *Acharnenſes*. On remarque auſſi que les ânes des environs d'Acharna étoient des plus grands, & que les habitans paſſoient pour des gens fort groſſiers. * Ariſtophan. *in Acharnenſ.* Pauſan. *in Atticis.* Steph. *de urbib.* Miſſon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

ACHARNIENS, peuples de Scythie, *cherchez* ACHANIENS.

ACHARON, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHART, (Saint) ou mieux S. AICARD ou AICAIRE, étoit d'une famille noble de Poitou. A l'âge de dix-huit ans il renonça au monde pour ſe conſacrer à Dieu dans l'abbaye de S. Jouin. Son pere & ſa mere lui ayant donné quelques terres, il en fit un don à l'égliſe de S. Pierre de Quinçai, où S. Philbert, abbé de Jumié-

Digitized by Google

ges, venoit d'envoyer quelques moines. Achart s'y retira lui-même, & ſa grande piété l'y fit établir abbé. Sa réputation y attira pluſieurs ſaints moines du pays. Enſuite S. Philbert le fit abbé de Jumiéges, dont l'abbaye étoit alors compoſée de neuf cens moines, & de quinze cens domeſtiques. Achart gouverna très-ſaintement une maiſon ſi nombreuſe, & mourut en l'an 687, âgé de ſoixante-trois ans. * Bulteau, *hiſt. de l'ordre de S. Benoît*, *t. I.* Blondel, *vies des SS. au 16 de ſeptembre.*

☞ ACHASIB, ACHZIPH & ACZIB, ville de la tribu d'Aſer, ſur la frontiere entre Tyr & Ptolemaïde. Euſebe remarque qu'on l'appelloit auſſi Ecdipe, & Joſéphe la nomme ainſi, & dit de plus que c'étoit un lieu maritime. Elle ne peut être différente d'*Achaqib* nommée dans le livre des Juges, *c.* 1, *v.* 31, dont les habitans ne purent être détruits ni chaſſés par la tribu d'Azer. Ce lieu garde encore aujourd'hui ſon ancien nom, avec quelque changement; car on voit à trois heures de chemin de la ville d'Acre, vers le nord, un village nommé *Zib*. S. Jerôme écrit *Achziph*, auſſi bien qu'Euſebe; mais ſes copiſtes ſe ſont trompés, quand ils lui font dire *hæc eſt Ecdippa*: il falloit *hæc eſt Ecdippa*.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHATES, riviere de Sicile, dite aujourd'hui *il Drillo*. Elle coule dans la vallée de Noto, & ſe jette dans la mer d'Afrique, à ſix milles de Terra-nova, en allant vers Camarana. Les anciens ont cru que cette riviere produiſoit des agathes. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit préſent à Pyrrhus roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf muſes avec Apollon, qui tenoit ſa lyre à la main. * Pline, *l.* 37. Silius Italicus, *l.* 14. Baudrand.

ACHATES, eſt le nom d'un capitaine de l'armée d'Enée. Virgile le nomme très-ſouvent dans l'Enéide, comme le fidéle compagnon de ce prince. Ce nom ſignifie proprement *chagrin*, du mot grec ἄχος, & il marque l'ennui qui accompagne ſouvent les grands emplois. * Virgil. *paſſim in Æneid.* Servius, *in l.* 1. *Æneid.*

☞ ACHAZ, roi de Juda, ſuccéda à ſon pere *Joatham* à l'âge de 20 ans, l'an du monde 3293, & avant l'ére chrétienne 742. Au commencement de ſon regne il vainquit Razin roi de Syrie, ſelon la promeſſe de Dieu, qui lui fut annoncée par le prophéte Iſaïe; mais dans la ſuite ayant abandonné le Seigneur, il en fut auſſi abandonné. Ce prince impie n'eut point de honte de ſacrifier à toutes ſortes d'idoles, de faire fermer le temple du vrai Dieu, & de faire paſſer ſes enfans par le feu, en les offrant en holocauſte aux idoles, à la façon des païens de Chanaan. Dieu, pour le punir, permit qu'il fût vaincu par Razin roi de Syrie, & par Phacée ou Pekah roi d'Iſraël. Ils l'aſſiégerent dans Jéruſalem; mais la ville ſe trouva ſi forte, qu'ils furent contraints de lever le ſiége. Razin prit enſuite diverſes places, tua un grand nombre de Juifs, & s'en retourna à Damas avec ſon armée, chargé de dépouilles. Alors Achaz ſe croyant aſſez fort pour battre le roi d'Iſraël, lui livra bataille, & la perdit avec ſix-vingt mille hommes; parceque, ſelon l'écriture, Achaz & ſon peuple avoient abandonné Dieu. Ce prince, loin de s'humilier par toutes ces plaies, s'endurcit & s'aigrit de plus en plus contre Dieu. Il appella à ſon ſecours Theglathphalaſar, roi des Aſſyriens, & lui envoya tout l'or qu'il avoit dans ſes tréſors, & tout ce qui ſe trouva de plus précieux dans le temple. Le roi des Aſſyriens ſe rendit à ſes deſirs: il marcha contre Damas, ruina la ville, en tranſporta les habitans à Kir, & tua Razin. Achaz alla au-devant de Teglathphalaſar juſqu'à Damas; & ayant vu l'autel qui y étoit, il en envoya un modéle au grand prêtre Urie, lui ordonnant de faire conſtruire un autel tout ſemblable. De retour à Jéruſalem, Achaz révéra cet autel, & y brula des holocauſtes. Cependant le roi des Aſſyriens, après avoir ſoumis les états du roi de Syrie, marcha contre le roi d'Iſraël; il s'empara de toute la partie de la Judée qui eſt au-delà du Jourdain, & en tranſporta les habitans dans ſes états. Enſuite il tomba ſur Achaz lui-même, & ravagea tout ſon pays ſans trouver aucune réſiſtance. Mais plus Dieu affligeoit Achaz, plus cet impie provoquoit ſa colére: il pilla les vaſes du temple, les briſa, fit fermer les portes du temple de Dieu, dreſſer des autels dans toutes les places de Jéruſalem; & ordonna que l'on en élevât dans toutes les villes de Juda, & que l'on y offrît de l'encens aux idoles. Il attribua les avantages que ſes ennemis eurent ſur lui, non à la colére de Dieu, mais à la puiſſance de leurs idoles, auſquelles il dreſſa des autels dans tous les coins des rues de Jéruſalem, juſqu'à ce que Dieu mît fin à ſes impiétés par ſa mort, qui arriva dans la ſeiziéme année de ſon regne, l'an du monde 3309, & avant l'ére chrétienne 726. Son ſucceſſeur fut Ezechias. * *IV des Rois*, 16 & 17, *II des Paralipomenes*, 28. *Iſaïe*, 7. Joſéphe, *l.* 9, *antiq. Judaic. c.* 12.

ACHE, en latin *Apium*, herbe aquatique qui croît le long des rivieres, devenue célébre parmi les anciens, depuis l'aventure du petit Archémore, que ſa nourice Hypſiphile avoit laiſſé deſſus une plante qui porte ce nom, auprès d'une fontaine, où un ſerpent le fit mourir. On faiſoit des couronnes d'ache, qu'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux néméens, inſtitués en l'honneur d'Archémore. Plutarque, dans la troiſiéme queſtion des Sympoſiaques, dit qu'on ſe ſervoit auſſi de cette plante dans les jeux iſthmiques, en l'honneur de Palémon: ce qui fit que Timoleon, dans la guerre des Siciliens contre les Carthaginois, prit pour un augure d'une victoire aſſurée, de ce que les ſoldats avoient des faiſceaux d'ache, puiſqu'on en couronnoit les victorieux aux jeux iſthmiques, qui ſe donnoient auprès de Corinthe: auſſi nommoit-on le vaiſſeau amiral du roi Antigone, *Iſthmion*, parcequ'une plante d'ache étoit crûe d'elle-même ſur la poupe du vaiſſeau. Cette herbe étoit encore particulierement conſacrée aux morts, ſelon le témoignage de Pline, *defunctorum epulis dicatum apium*, & Agrippa, *c.* 25 *du premier livre de la ſecrete philoſophie*, dit que le cyprès, auſſi-bien que l'ache, eſt un arbre funeſte dédié à Pluton, & qu'il n'étoit pas permis de s'en couronner dans les feſtins de réjouiſſance. * *Antiq. Grec. & Rom.*

ACHÉE, fils de *Xuthus* roi de Theſſalie, & de la plus grande partie de la Gréce, ayant commis un homicide involontaire, ſe retira dans la Laconie. C'eſt de lui que les Achéens ont pris leur nom. * Apollodore. Strabon, *l.* 8. *Cherchez* ACHAIE & ACHÉENS.

☞ ACHÉE, fils d'Andromaque, de la famille d'Antiochus III, roi de Syrie, eut grande part à ce qui arriva en Aſie, dans la CXL olympiade. Il vint avec une nombreuſe armée au ſecours de Seleucus, fils aîné de Seleucus II, pour le faire reconnoître roi de Syrie après la mort de ſon pere, & s'avança contre Attale I, roi de Pergame, qui avoit déja réuſſi à ſe rendre maître des provinces qui étoient en-deçà du mont Taurus. Séleucus ayant bientôt péri par les artifices de ſes ennemis, les auteurs de ſa mort devinrent eux-mêmes les victimes du zéle d'Achée pour venger ſon prince. Achée continuant ſon expédition, donna dans toute ſa conduite de grandes marques de prudence & de valeur. Les favorables circonſtances où il ſe trouvoit, n'étoient que trop propres à lui faire naître le deſir de monter ſur le trône; mais ſa vertu l'éleva pour lors au-deſſus de cette ambition. Il eut même la force de réſiſter conſtamment aux inſtances réitérées des peuples qui lui offroient la couronne. Ses différentes opérations n'eurent en ce temps-là pour objet que le ſervice du jeune Antiochus, autre fils de Seleucus II, à qui il ſoumit de nouveau les pays qui lui avoient été enlevés, & il repouſſa Attale juſque dans Pergame même. Cependant ſes ſuccès multipliés donnerent atteinte à ſa modération. Achée crut enfin que ce n'étoit point aſſez pour lui d'être gouverneur de la province d'en-deçà du Taurus; il voulut en être roi; & s'étant décoré de ce titre & du diadême, il ſe rendit le plus puiſſant des ſouverains du pays. Ses

Digitized by Google

conquêtes s'étendirent avec rapidité, & toute l'Aſie Taurique trembla à la vue du joug qu'il ſembloit être près de lui impoſer. Mais ayant été aſſiégé dans la citadelle de Sardes par le roi Antiochus, qui étoit ligué avec Attale, un Cretois nommé Bolis, feignant de vouloir lui en faciliter la ſortie, le livra au roi Antiochus, qui le fit mourir. On lui coupa les extrémités de tous les membres, & enſuite la tête, qui fut envelopée dans la peau d'un âne. Enfin ſon corps fut attaché à un gibet. * Polybe, *hiſt. l.* 4, 5 & 8.

ACHÉE d'Eretrie, poëte Grec, fils de Pythodore, avoit compoſé quarante-trois tragédies; quelques-uns diſent trente, & d'autres vingt-quatre. Il a vécu de la LXXIV à la LXXXII olympiade. Il ne remporta le prix de poëſie qu'une ſeule fois. Athénée cite pluſieurs de ſes piéces, où il eſt preſque toujours parlé des Satyres. * Athénée, *l.* 7. Turnebe & Caſaubon, *in hunc locum.* Voſſius, *de poet. Grac.*

ACHÉE, autre poëte Grec, de Syracuſe, dont Suidas a fait mention, écrivit des tragédies.

ACHÉE, roi de Lydie, fut honteuſement pendu par ſes ſujets, les pieds en haut & la tête en bas, aux bords du Pactole, dans une émotion populaire, pour avoir voulu mettre de nouveaux impôts. * Ovid. *in ibim.*

More vel intereas capti ſuſpenſus Achæi,
Qui miſer auriferâ teſte pependit aquâ.

ACHÉE, ſurnommé *Callicon*, eſprit ſimple & ſtupide, qui ſentant trop dur un pot de terre dont il ſe ſervoit d'oreiller quand il vouloit dormir, le remplit de paille, pour le rendre plus mou. * Euſtat. *Odyſſ. X.*

ACHÉENNE, nom pris du grec ἄχος, que les anciens ont donné à Cerès, pour marquer la triſteſſe qu'elle eut de l'enlevement de ſa fille Proſerpine. On donnoit auſſi ce nom à Pallas; & Ariſtote remarque dans le *traité des choſes admirables*, que les Dauniens, anciens peuples d'Italie, avoient un temple dédié à Pallas Achéenne, où l'on conſervoit les armes de Diomède & de ſes compagnons. Elles étoient gardées par des chiens, qui par un inſtinct naturel careſſoient les Grecs qui venoient rendre leurs offrandes à cette déeſſe, & aboyoient contre tous les autres peuples. * Plutarque. Ariſtote, *de reb. mir.*

☞ ACHÉENS, peuples de la Grece, qui avoient pris leur nom d'*Achée* petit-fils de Deucalion. Sortis de la Theſſalie, ils vinrent s'établir dans le Péloponnèſe ſurtout à Argos & à Lacédemone. Quatre vingts ans après la guerre de Troye, les Doriens & les Héraclides les obligerent de ſe refugier dans la partie de cette preſqu'iſle qui eſt le long du golfe de Corinthe, & qui étoit appellée *Ægialée*. Ils en chaſſerent les Ioniens qui y habitoient, & ils donnerent à ce pays le nom d'Achaïe. Ils y laiſſerent ſubſiſter la diviſion qu'ils y trouverent, de douze villes ou tribus, que les quatre fils de leur roi Tiſamene qui les conduiſit en ce pays, partagerent entr'eux. Leur premier gouvernement fut donc monarchique, ou plutôt une ariſtocratie. Ils ſe mirent enſuite en république, comme les autres états de la Grece, mais de maniere que leurs villes étant indépendantes les unes des autres ne formoient cependant qu'un ſeul corps, & que l'Achaïe ne ſembloit être qu'une ſeule ville. La ſageſſe de leurs loix & de leur gouvernement fit dans la ſuite entrer dans leur alliance pluſieurs des peuples voiſins, & engagea quelques colonies grecques d'Italie, telles que celles de Crotone & de Sybaris, de les prendre pour arbitres & pour modeles. Les Thébains & les Lacédémoniens s'en rapporterent à leur jugement, pour régler leurs différends, après la bataille de Leuctre. Vers le temps d'Alexandre le gouvernement des Achéens s'affoiblit par des diviſions, l'amour de la patrie ne les animant plus, & chaque ville ne cherchant que ſes intérêts particuliers. Les rois de Macédoine ſucceſſeurs d'Alexandre profiterent de ces circonſtances pour les aſſujétir, & pluſieurs petits tyrans s'établirent dans chaque ville; mais enfin les Achéens dans la CXXIV olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 284 avant J. C. reprirent courage & renouvellerent leur ancienne aſſociation, qui fut le dernier effort de la liberté des Grecs. Sicyone ſe joignit à eux par le conſeil d'Aratus, l'un des plus célébres de leurs chefs ou préteurs, qui prit Corinthe ſur les Macédoniens, & fit accéder à la ligue achéenne la plupart des villes de la Grece. Les Lacédémoniens refuſerent aſſez long-temps de ſe joindre aux Achéens; mais enfin, après pluſieurs guerres, ils furent contraints de le faire, 191 ans avant J. C. l'illuſtre Philopémen étant alors préteur des Achéens. Les Romains voulurent vers ce même temps ſe mêler des affaires de la Grece, & humilier la ligue achéenne qui leur faiſoit ombrage. Ils en vinrent à bout par deux batailles qu'ils gagnerent, & par la priſe de Corinthe. Le conſul Mummius ayant pris & ruiné cette ville l'an 146 avant J. C. les Romains abolirent le gouvernement populaire dans toutes les villes, firent ceſſer l'aſſemblée de la Grece que les Achéens avoient miſe en uſage, impoſerent un tribut à tout le pays, & y envoyerent chaque année un préteur pour rendre la juſtice. Ce fut ainſi que la vraie Grece fut réduite en province romaine ſous le nom d'*Achaïe*, parceque les Achéens en étoient alors le peuple le plus puiſſant. Le reſte de ce qu'on appelloit *Grece* depuis Alexandre, ſavoir la Theſſalie, la Macédoine & l'Epire, fut compris par les Romains ſous le nom général *de Macédoine*. Toutes les villes de la ligue achéenne étoient ſoumiſes à un grand conſeil ou *aſſemblée générale*, où chaque ville envoyoit les députés qu'elle avoit élus: aucune n'avoit ſujet de ſe plaindre, & tout ſe faiſoit avec un parfait concert. Le pouvoir légiſlatif réſidoit dans cette aſſemblée, qui ſe tenoit au printemps & en automne. Le préſident de la ligue achéenne, que les Grecs appelloient *ſtrategos* & les Latins *prætor*, étoit élu dans cette aſſemblée à la pluralité des ſuffrages. Au commencement il y avoit deux préteurs; mais dans la ſuite on n'en élut plus qu'un. Son emploi lui donnoit une égale autorité pendant la guerre & pendant la paix. Il étoit en même-temps chef de l'armée, & préſident du conſeil ordinaire, qui étoit compoſé de dix magiſtrats nommés *Demiurges*. Il étoit comptable devant l'aſſemblée générale de l'uſage qu'il faiſoit de ſon pouvoir, & il ſubiſſoit toute la rigueur des loix, quand il lui arrivoit de commettre quelque crime. * Pauſanias, *in Achaïcis.* Polyb. *l.* 2. Plutarch. *in Arato, Cleomene, & Philopemene.*

ACHEIROPOETA, eſt le nom d'une image de la ſainte Vierge, que l'on conſerve ſoigneuſement à Rome dans l'égliſe de S. Jean de Latran. Ce mot eſt grec, & ſignifie, *qui n'a point été fait de main d'homme*; parceque l'on prétend que cette image ayant été commencée ou deſſinée par S. Luc, elle fut miſe en ſa perfection par le miniſtere des anges. Anaſtaſe *le bibliothécaire*, dans la vie du pape Etienne III, Onuphre Panvinius, & Dominius Macer, font un détail de la vénération que les papes ont accoutumé de témoigner pour cette image le jour de pâque. * Salmaſ. *in Solin. pag.* 806.

ACHELNOT, archevêque de Cantorberi, qui vivoit dans le XI ſiécle. Quelques auteurs veulent qu'il ait été bénédictin; & les autres aſſurent qu'après avoir été doyen de Cantorberi, il gouverna cette égliſe avec beaucoup de prudence & de ſageſſe. Il étoit très-bien auprès du roi Canut *le grand*, dont il adoucit l'eſprit barbare & peu civiliſé. Il fit un voyage à Rome. On dit qu'à ſon retour il apporta de Pavie un bras de S. Auguſtin, dont il fit préſent à Leofric comte de Conventri. Il lui adreſſa même un ouvrage qu'il avoit fait ſur ce ſujet. Il laiſſa encore un volume d'épitres, & un autre à la louange de la ſainte Vierge, qu'il dédia à Fulbert évêque de Chartres. Ce ſage prélat mourut en odeur de

Digitized by Google

ſainteté, le 26 novembre de l'an 1038. * Pitſeus, *de illuſtr. Angl. ſcript.*

☞ ACHELOUS, fleuve célébre de l'Epire en Grece, qui ſéparoit l'Acarnanie de l'Etolie. Les géographes modernes l'appellent *Pachicolmo*, *Aſpri*, *Aſpropotamo*, *Geromeſea* & *Cathochi*, qui ſont des noms qu'il peut avoir reçu de divers peuples qui ont commandé dans ce pays en différens temps. Il a ſa ſource ſur le Pinde, mont fameux dans la Theſſalie; & de-là coulant vers le midi, va ſe décharger dans la mer Ionienne, vers les Echinades. Les poëtes ont feint qu'Acheloüs étoit un vaillant homme, fils du Soleil & de la Terre; ou, ſelon quelques autres, de l'Océan & de Thétis: qu'étant devenu amoureux de Déjanire, fille d'Oenée roi de Calydon, dans l'Etolie; & ayant ſu que ſon pere l'avoit promiſe à celui qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule ſon rival: qu'Acheloüs voyant que ſes forces cédoient à celles d'Hercule, prit la figure d'un ſerpent, qui lui fut inutile, & depuis la forme d'un taureau; mais qu'Hercule le défit ſous cette forme, & lui arracha une corne: de ſorte que n'oſant plus paroître, il alla ſe cacher dans le fleuve Thoas, qui depuis porta ſon nom, & qu'on dépeint avec deux cornes. Celle que perdit Acheloüs fut conſacrée par les naiades. C'eſt celle qu'on nomme la *corne d'Amalthée* ou *d'abondance*. Acheloüs eut une fille nommée Callirhoé, qui épouſa Alcméon, fils d'Amphiaraüs. On trouve encore dans la mythologie, que les ſirénes furent originairement formées du ſang que perdit Acheloüs lorſqu'Hercule lui eut arraché la corne. * Strabon, *l.* 10. Ovide, *metamorph. l.* 9. & *amor. l.* 3. Apollodore. Hygin. Pauſanias, *in Arcadicis.*

Selon ceux qui ſe font une occupation de trouver du myſtere dans les fables, Acheloüs eſt cru fils du Soleil & de la Terre, ou de l'Océan & de la Terre; parceque le ſoleil attirant les vapeurs de la terre & de la mer, la pluie qui groſſit les rivieres s'en forme dans la moyenne région de l'air. Le ſerpent exprime le cours tortueux des rivieres, à travers les campagnes & les prairies. Pour ce qui eſt du taureau, perſonne n'ignore que les poëtes ont accoutumé de repréſenter les fleuves ſous la forme de ces animaux, ſoit parceque le bruit de leur cours a quelque choſe qui reſſemble au mugiſſement des bœufs, ſoit parceque l'eau ſillone la terre, comme cet animal le fait avec la charrue. Enfin, la corne d'Amalthée fait voir que les fleuves ſont toujours des canaux d'abondance, ou par le commerce, à l'égard de ceux qui ſont navigables, ou par les terres qu'ils arroſent & qu'ils rendent plus fertiles. La fable du combat d'Achéloüs & d'Hercule, ſemble être née d'une hiſtoire véritable. Peut-être qu'Hercule rendit le fleuve Acheloüs navigable, en lui ôtant une corne, c'eſt-à-dire, un bras, qui conſumoit un partie de ſon eau, & qu'on a dit, à cauſe de cela, qu'il avoit domté ce fleuve. L'équivoque du mot κέρας, qui ſignifie *une corne* & *un bras de riviere*, ſemble avoir auſſi fait que les peintres ont repréſenté les rivieres ſous la figure de bœufs.

Acheloüs. Outre le fleuve Acheloüs dont nous venons de parler, d'anciens géographes en mettent un autre dans le Péloponnèſe, qui paſſoit à Dyma, dans l'Achaïe propre; & un autre dans la Theſſalie, qui arroſoit la ville appellée *Lamia*. * Strabon. Pauſanias.

Le nom d'Acheloüs, ainſi que pluſieurs auteurs l'ont remarqué, fut autrefois un nom commun à toutes les rivieres, & c'eſt ce qui a autoriſé Virgile à s'en ſervir comme d'un nom général, dans ce vers du premier livre des géorgiques:

Poculaque inventis Acheloia miſcuit uvis.

Et ce nom eſt formé de deux mots grecs, ἄλις, du dialecte dorique αἰνὸς, égal, & λούω, laver. * Voſſius, *de idol. lib.* 2, *c.* 77.

ACHEM ou ACHEN ou ACHMEN, ville capitale du royaume du même nom, dans la partie ſeptentrionale de l'iſle de Sumatra, qui eſt une de celles de la Sonde dans la mer des Indes, environ à cinq degrés de l'équateur. Le pays eſt très-fertile & abondant, ſur-tout en épiceries: ce royaume s'appelle *Achem*, du nom de la ville capitale. La ville n'eſt qu'un amas confus d'arbres & de maiſons. Elle a un fort bon port, très-fréquenté des Indiens, à cauſe de ſon grand commerce. Il y a un château où le roi fait ſa demeure ordinaire: elle eſt éloignée de 400 mille pas de la ville de Malaca, & de 40 de la ville de Pedir. « Imaginez-vous, *écrivoit un* » *miſſionaire jéſuite en* 1701, une forêt de cocotiers, » de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de » laquelle paſſe une aſſez belle riviere toute couverte » de bateaux: mettez dans cette forêt un nombre in» croyable de maiſons faites avec des cannes, des roſeaux » & des écorces: diſpoſez ces maiſons de telle maniere » qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers » ſéparés: coupez ces divers quartiers de prairies & de » bois: répandez partout autant d'hommes qu'on en » voit dans nos villes lorſqu'elles ſont bien peuplées; » vous vous formerez une idée aſſez juſte d'Achem. » La ſituation du port de cette ville eſt admirable, le » mouillage excellent, & toute la côte fort ſaine. Le » port eſt un grand baſſin borné d'un côté par la terre» ferme de Sumatra, & des autres par deux ou trois » iſles qui laiſſent entr'elles des paſſages, l'un pour aller » à Malaquie, l'autre pour Bengale, & l'autre pour » Surate. Les Achemois ne ſont plus rien. Leur pays » ne porte ni froment, ni vigne, le commerce roule » ſur le poivre & ſur l'or. On n'y cherche point ce pré» cieux métal dans les entrailles de la terre; on le ra» maſſe ſur le penchant des montagnes, & on le trouve » par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'en» traînent. » Le roi d'Achem a été ſujet de celui de Pedir: mais aujourd'hui Pedir dépend de lui. Le roi eſt très-puiſſant, mahométan de religion. Sur la fin du XVI ſiecle il s'oppoſa aux Portugais qui vouloient s'établir dans l'iſle de Sumatra. En 1716 il mit en mer ſoixante mille hommes ſur deux cens navires & ſoixante galeres pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chaſſés du fort qu'ils avoient à Pacem, & il a même ſouvent aſſiégé Malaca. Linſchot parle d'une piéce d'artillerie que le roi d'Achem envoyoit à celui d'Ior ſur la côte de Siam, qui devoit épouſer ſa fille. Cette piéce étoit d'un ouvrage admirable, & ſurpaſſoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut priſe par les Portugais. * Linſchot, *navigat. des Indes*, *c.* 19. Spilberg. *c.* 14. Sanſon, *deſcript. de l'Aſie*. Baudrand, &c. *Voyez les lettres des miſſionaires jéſuites imprimées en* 1703.

ACHEMENES, pere de *Cambyſes* & grand pere de *Cyrus*, ſuivant le témoignage d'Hérodote, *l.* 7, *c.* 11, *p.* 443, où il fait tenir ce diſcours à Xerxès, *Je veux qu'on ne me croie pas fils de Darius, fils d'Hyſtaſpe, fils d'Arſanes, fils d'Ariaramne, fils de Tiſpée, fils de Cyrus, fils de Cambyſes, fils d'Achemenes, ſi je ne me venge pas des Athéniens.* Mais le Cyrus dont il eſt parlé en cet endroit, ne peut pas être le fameux Cyrus premier roi des Perſes, qui étoit fils de Cambyſes; parceque le Cyrus & le Cambyſes dont il eſt parlé en cet endroit, doivent être beaucoup plus anciens que Cyrus roi des Perſes, & Cambyſes ſon pere, car les généalogies ſont toutes différentes. Cyrus roi de Perſe eut pour fils Cambyſes, qui mourut ſans ſucceſſeur. Darius fils d'Hyſtaſpe ne vint point à la couronne par droit de ſucceſſion; mais comme on le ſait, parcequ'il fut déclaré roi par les ſept conjurés qui avoient tué les mages. Auſſi Hyſtaſpe, dont il eſt parlé en cet endroit, n'étoit point fils de Cambyſes fils de Cyrus, & n'avoit point Cambyſes I pour grand pere; mais il étoit fils d'Arſanes, & avoit pour aïeul Ariaramne, pour biſaïeul Tiſpée, & pour ancêtres Cyrus, Cambyſes, & Acheménes. Il eſt clair par cette généalogie, que Cyrus ne peut pas être

le premier roi de Perſe, ni ce Cambyſes ſon pere, & qu'ainſi cet Achemenes eſt beaucoup plus ancien : auſſi, ſelon le même Hérodote, la nation perſane étoit diviſée en familles de pluſieurs conditions, dont la plus illuſtre étoit compoſée des Paſargades, ſous leſquels étoient compris les Achemenes, dont les rois de Perſe deſcendoient. Il introduit ailleurs Cambyſes fils de Cyrus, exhortant au lit de la mort les principaux ſeigneurs de Perſe, & ſur-tout les Achemenes, à ne point ſouffrir que les Médes recouvraſſent le royaume. Etienne de Byzance fait mention d'un Acheménes fils d'Egée, qu'il prétend avoir donné ſon nom à la province de Perſe nommée *Acheménie* : d'autres font cet Acheménes fils de Perſée ; mais cela ſe dit ſans fondement & ſans autorité. Scaliger croyoit que le nom des Acheménes leur avoit été donné, parcequ'ils avoient inventé les cérémonies dont les Perſes ſe ſervoient pour honorer le ſoleil. Cette conjecture eſt fondée ſur le nom de *Chama*, qui en hébreu ſignifie le ſoleil ou le feu ; & ſur le témoignage de Lutatius Placidus, qui en expliquant un endroit du I livre de la *Thébaïde* de Stace, dit qu'on appelle Acheméniens, ceux qui prétendent qu'Apollon eſt le ſoleil, & qui ont inventé les cérémonies dont on l'honore. Cependant elle n'a pas plu à Voſſius. La famille des Acheménes a regné en Perſe juſqu'à Darius Codomanus ; & nous trouvons un Acheménes, fils de Darius, fils d'Hyſtaſpe, & un Tigranes général des Médes qualifié d'Acheménes. L'épithète d'Acheméniens eſt ſouvent donnée aux Perſes par les anciens poëtes Latins, & encore aujourd'hui la Perſe ſe nomme *Acemia*, & les Perſes *Agemis*. * Herodote, *l.* 1, *c.* 125 ; *l.* 3, *c.* 65 ; *l.* 7, *c.* 11. Voſſius, *de idol. l.* 2, *c.* 9.

ACHEMENES, fils de *Darius I* du nom, roi de Perſe, frere de Xerxés, eut le gouvernement de l'Egypte après que Xerxés l'eut remis ſous ſon obéiſſance, la quatriéme année de la LXXIII olympiade, & avant J. C. 485. Quelquet emps après il commanda la flotte d'Egypte, dans la fameuſe & funeſte expédition contre la Grece. Inarus roi de Lybie s'étant emparé de l'Egypte après la mort de Xerxés, on envoya Acheménes dans cette province pour la remettre dans le devoir. Cette entrepriſe fut très-malheureuſe, car Acheménes fut battu par Inarus aſſiſté des Athéniens, & perdit lui-même la vie par la main de ce prince, la premiere année de la LXXX olympiade, & avant l'ére chrétienne 460. Son corps fut envoyé au roi Artaxerxés I, neveu. Quelques auteurs nomment Acheménides le prince qui fut défait par Inarus ; mais ils le font frere d'Artaxerxés, & le diſtinguent d'Acheménes, fils de Darius. * Hérodote, *l.* 7, *c.* 97, *ibid. l.* 3, *c.* 12. Diodor. Sicul. *l.* 11. Cteſias. *Voyez* l'article ARTAXERXÉS I.

ACHEMENIDE, un des compagnons d'Ulyſſe, étoit fils d'Adamaſte d'Ithaque. Il fut abandonné par ce prince peu ſincere, dans l'iſle des Cyclopes, où il ſe nourit d'herbes, de racines & de fruits ſauvages, juſqu'à ce qu'il vit paſſer la flotte d'Enée, qui le recueillit, & il ſuivit ce prince en Italie. * Virgile le fait parler, *l.* 3, *æneid.* Ovide, *metam. l.* 14.

ACHEMON ou ACHMON, frere de Baſalas ou Paſſalus, tous deux Cercopes, c'eſt-à-dire, habitans de l'iſle Pithecuſe, dans la mer Tyrrhenienne, aujourd'hui mer de Toſcane. Ils étoient ſi querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mere nommée Sennon, qui connoiſſoit leur mauvaiſe inclination, & qui ſe mêloit de magie, les avertit de prendre garde à ne pas tomber entre les mains de Melampyge, c'eſt-à-dire, de *l'homme aux feſſes noires*. Quelque temps après ils rencontrerent Hercule qui dormoit ſous un arbre, & l'attaquerent ſelon leur coutume. Mais ce héros ſe relevant, les prit par les pieds ; & les attachant à ſa maſſue qu'il avoit ſur l'épaule, les porta la tête en bas, comme les chaſſeurs portent un liévre, ou quelqu'autre gibier, pendus à leurs armes. Ce fut en cette plaiſante poſture, *que ces freres voyant* le derriere d'Hercule noir & velu, *ſe ſouvinrent du Melampyge* dont leur mere leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette aventure, & *qu'ils diſoient, Voilà ce Melampyge que nous devions craindre ;* Hercule qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laiſſa ſans leur faire aucun mal. C'eſt ce qui a donné lieu au proverbe grec : *Fuir le Melampyge.* * Suidas. S. Greg. Naz. Eraſm. *in adag.*

ACHENCHERES, fils d'*Orus*, roi d'Egypte : il regna après ſon pere douze ans & un mois, & mourut 1131 ans avant l'ére chrétienne, de la période julienne 3573. Son frere Athotis lui ſuccéda, & regna neuf ans ; & à celui-ci ſuccéderent l'un après l'autre deux ACHENCHERES, qui regnerent chacun douze ans & quelques mois. * Manethon *cité par* Joſéphe *contra Appion. cité par* Euſebe.

ACHEQUI, *cherchez* ACHQUI.

ACHERI (Dom Luc d') religieux de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de S. Maur, né à Saint-Quentin en Picardie l'an 1609. Sa vertu & ſon érudition l'ont fait conſidérer comme un des grands hommes du XVII ſiécle. Il a mis au jour pluſieurs ouvrages, qui juſqu'à lui étoient demeuré manuſcrits dans diverſes bibliothéques. En 1645 il fit imprimer l'épître attribuée à S. Barnabé, avec les notes de Ménard. En 1648 il donna au public les œuvres de Lanfranc archevêque de Cantorberi, avec la chronique de l'abbaye du Bec, & quelques autres monumens avec des notes. Deux ans après il fit imprimer les œuvres de Guibert abbé de Nogent avec de ſavantes notes, & de longues obſervations ; dans leſquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'hiſtoire de pluſieurs abbayes. Il donne dans le même livre quelques vies de Saints, & pluſieurs autres monumens, avec la chronique de Robert du Mont. Le grand nombre d'ouvrages d'auteurs, d'actes & de canons des conciles, d'hiſtoires, de chroniques, de vies des Saints, de lettres, de poëſies, de chartes & d'autres piéces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les manuſcrits, l'engagea à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public ſous le nom de *Spicilége*, & l'a conduit juſqu'à 13 volumes *in*-4°. dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuſes & bien écrites ſur les monumens qu'il contient. Ce *Spicilége* a été réimprimé en 1723 à Paris en trois volumes *in-folio*, par les ſoins de M. de la Barre, qui a donné un ordre aux piéces du recueil, & y a ajouté quelques notes. D. d'Acheri a encore donné *la régle des ſolitaires*, imprimée en 1648. Il publia en 1651 les ouvrages du vénérable Guibert, abbé de Nogent, 1 *vol. in-folio*. Il avoit beaucoup travaillé à ramaſſer & copier les monumens néceſſaires pour faire les *actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît*, que le pere Mabillon a donnés au public. Il paſſa toute ſa vie dans une entiere retraite, ne ſortant preſque point ; ſe communiquant fort peu, évitant les viſites & les converſations inutiles, parlant modeſtement & avec retenue. Enfin, accablé de travail, de foibleſſe & d'années, il mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu, en l'abbaye S. Germain des prés à Paris, le 16 avril 1685, âgé de 76 ans. * Baillet, *jugem. des ſavans.* Journal des ſavans, *février* 1678. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XVII ſiécle.* D. le Cerf, *biblioth. des aut. de la congrég. de S. Maur*, p. 1 *& ſuiv.*

ACHERIUS, nom défiguré, *cherchez* HALERIUS.

ACHERON, fleuve d'Epire en Grece, aujourd'hui *Fanar* ou *Velichi Nigro*, a ſa ſource ſur les confins des Paroréens ; traverſe le marais d'Acheruſe ; & s'étant groſſi de pluſieurs rivieres, il ſe décharge dans un petit golfe nommé *Glychiſſime*, ou *Glikis-lime*. Les poëtes ont feint que c'étoit un fleuve d'enfer. Ils diſent qu'il étoit né de Cerès ; que cette déeſſe le mit au monde dans une caverne de Créte, & que n'oſant le faire paroître, parcequ'elle craignoit la haine des Titans qui vouloient

Digitized by Google

vouloient abolir ſa famille, elle le conduiſit dans les enfers, où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du Soleil & de la Terre, & diſent qu'il fut précipité dans les enfers par Jupiter, pour avoir fourni de ſon eau aux Titans altérés, ennemis de ce dieu; & que ce fut pour cette raiſon qu'il devint depuis très-amer. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 3, *c.* 5. La Martiniere, *dict. géogr.*

Ce mot *Acheron* vient du grec Ἄχος, *triſteſſe*, & ῥέω, *couler*; ou d'α privatif, & χαίρω, *ſe réjouir*; ou enfin ſelon d'autres du mot hébreu *Acharon*, qui ſignifie *le dernier*. Les anciens plaçoient les enfers en Epire, parceque les premiers habitans de ce pays-là, travaillant aux mines qui y étoient, faiſoient périr quantité d'eſclaves. C'eſt pour cela que l'on avoit donné à quelques fleuves & à quelques étangs de ce pays-là des noms qui ſignifioient, que ceux qui les traverſoient, pour y aller, les paſſoient pour la derniere fois. *Conſultez* pour les diverſes explications de ce mot, Lilio Giraldi, Cartari, & les autres mythologiſtes. * Le Clerc, *biblioth. univerſelle*, *tom.* 6.

ACHERON, fleuve du pays des Brutiens, dans la Calabre, eſt nommé aujourd'hui *Savuto* & *Companiano*. Il coule près des ruines de Pandoſe, où eſt Caſtel-Franco, & ſe décharge dans le golfe de Sainte-Euphémie. Alexandre I, roi des Epirotes, le rendit célébre par ſon malheur, lorſqu'allant au ſecours des Tarentins, il y fut tué par les Lucaniens; ce qui fut un accompliſſement de l'oracle de Dodone, qui l'avoit averti d'éviter Acheruſe & Pandoſe: mais ce prince avoit cru que ces lieux fatales étoient l'Acheruſe & la Pandoſe d'Epire, & ne ſavoit pas qu'il y eût des lieux de même nom en Italie * Strabon. Diodor.

ACHERON, fleuve de la Campagne de Rome, proche de Baïes. Servius, ſur le VI livre de l'énéide, en parle auſſi déſavantageuſement que de l'Acheron de l'Epire. Selon lui cet Acheron étoit un fleuve des enfers; il le dit tout entouré de montagnes, & ſoutient que les rayons du ſoleil ne peuvent pénétrer juſqu'à lui, que lorſque cet aſtre eſt au midi. » On prétend » (ajoute-t-il) qu'il eſt plein de feux, parceque tous » les lieux voiſins ſont remplis de ſources d'eaux chaudes & ſulfurées. »

Il y a auſſi un quatriéme Acheron près d'Heraclée du Pont, & un cinquiéme dans l'Elide, province du Peloponnéſe. * Voſſius, *de idolol. l.* 2, *c.* 87.

ACHERREZ, nom défiguré, *cherchez* ACHENCHERES.

ACHERUSE, marais de l'Epire en Gréce. Il y avoit près de-là une caverne de même nom, qui conduiſoit juſque dans les enfers, ſelon les poëtes, qui ont même dit que c'étoit par-là qu'Hercule en tira Cerbere. On croit que le fleuve Acheron ſe déchargeoit dans cette même caverne: ce qui a donné ſujet à la fable de dire qu'il deſcend aux enfers; & ce qui a fait dire au poëte Silius Italicus, *liv.* 14.

Serpit paſcendo creſcens Acheruſia peſtis.

* Xenophon. Euſtathe. Diodore. Apollonius. Pomponius Mela, *l.* 6, *c.* 19. Pline, *l.* 6, *c.* 1. Strabon. Stephanus Byzant.

ACHERUSE, lac auprès d'Héliopolis en Egypte. Diodore de Sicile parlant des ſépultures des Egyptiens, dit que ces peuples paſſoient les corps morts de l'autre côté de ce lac, & que l'on choiſiſſoit pour gouverner la barque un pilote nommé *Caron* dans le langage du pays. Orphée étant en Egypte, & voyant ces plaiſantes cérémonies, fut depuis auteur de la fable du nautonier Caron, ſi célébre dans les écrits des poëtes. * Diod. Sicul. *antiq. c.* 5 & 6.

☞ ACHERUSE, en latin *Acheruſia Cherſoneſus*, canton aux environs d'Héraclée, en Bythinie, ſur le Pont-Euxin.

ACHESEUS ou AGESCUS-OCARAS, vingt-uniéme roi des Thébains en Egypte, ſuivant Eratoſthène, étoit fils de Phioh ou d'Apaphus, & frere de la reine Nitocris, qui lui ſuccéda, dont le nom ſe trouve auſſi dans la dynaſtie des rois Memphites de Manethon. Cet Ageſcus Ocaras ne regna qu'un an, & on croit que c'eſt le même qui eſt appellé Methuſuphis dans la dynaſtie de Manethon. * Eraſtoſthène & Manethon dans la chronique d'Euſebe. Marsham. Du-Pin, *biblioth. des auteurs profanes.*

ACHESSARI, c'eſt le ſurnom d'*Ahmed Ben Abdalcader Roumi*, natif de la ville d'Aſpropolis. Il eſt auteur d'un livre de morale écrit en arabe, diviſé en cent conférences ou converſations, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 607. Il a auſſi compoſé des apoſtilles ou ſcholies ſur le livre d'Emadi, intitulées *Erſchad Alacl*, l'*art pour apprendre à raiſonner*, qui eſt une eſpéce de logique. * D'Herbelot.

ACHIAB, *cherchez* AQUIAB.

ACHIACARUS, ſuivant les Septante; ou Achior, ſelon le ſyriac, & Aaron, ſelon le texte hébreu; fils d'Anaël, frere de Tobie, s'avança à la cour d'Aſarhaddon, roi des Aſſyriens, & ſucceſſeur de Sennachérib. Il fut échanſon, intendant, premier miniſtre de cet état; & enfin la plus conſidérable perſonne du royaume après le ſouverain. Ce fut dans cette élévation qu'il obtint de ſon maître, que ſon oncle Tobie retournât à Ninive, ancienne ville de l'Aſſyrie. Ceci eſt rapporté dans le 1 chap. du livre de Tobie ſuivant la verſion des Septante, la verſion ſyriaque, & l'hébraïque; car il n'y a rien de tout cela dans la vulgate. Le fait arriva l'an 3323 du monde, 712 avant J. C.

ACHIAS. Il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom. Le premier étoit fils d'Eſron, fils de Jerameel. * *I. Paralipomenes*, *chap.* 2, *v.* 25.

Il eſt parlé du ſecond dans le même livre, *chap.* 8, *v.* 7. Le troiſiéme étoit garde du tréſor du temple & des vaſes ſacrés. Le quatriéme ſuccéda à ſon pere Achitob au ſouverain pontificat, qu'il laiſſa à ſon frere Abimélec. Il fut le neuviéme grand ſacrificateur. * *I. Rois*, 14. L'écriture fait mention de pluſieurs autres perſonnes nommées *Achias*, *Achia*, ou *Ahia*.

☞ ACHILLA, que quelques auteurs nomment Odola, petite montagne dans la tribu de Juda de très-difficile accès. Hérode *le Grand*, en mémoire d'une victoire qu'il remporta ſur les Parthes & ſur les Juifs qui vouloient l'empêcher de ſe retirer à Meſſada avec ſa famille, fit bâtir ſur ſon ſommet un château très-fort, qu'il nomma *Herodion*, & qui paſſoit pour imprenable. Ce château ne ſubſiſte plus, & on n'en voit que les ruines. Tout près de-là il y a une caverne fort étroite en ſon embouchure. Elle eſt de la hauteur d'un homme, de forme ronde, aſſez ſpacieuſe: on tient que le roi David étoit caché dedans, lorſque Saül, qui le pourſuivoit, y entra pour quelque néceſſité, ſans l'appercevoir, quoique David lui eut coupé une partie de ſon habillement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHILLAS, l'un des généraux du dernier Ptolémée roi d'Egypte, fut un de ceux qui conſeillerent de faire mourir le grand Pompée, & qui eurent part à cette ſanglante exécution. Ce grand homme cherchoit un aſyle en Egypte après la bataille de Pharſale, & Achillas l'aſſaſſina, quoiqu'il lui eût de grandes obligations. Depuis il commanda les troupes des Alexandrins contre Jules-Céſar, & eut la barbarie de faire maſſacrer deux de ſes députés. Il fut défait en pluſieurs occaſions, & enfin tué par ordre d'Arſinoë, ſœur de Ptolémée, avec laquelle il s'étoit brouillé, pendant le ſiége d'Alexandrie, la deuxiéme année de la CLXXXIII olympiade, & avant J. C. 47. * Plutarque, *in Pomp.* Lucain, *l.* 8. *Pharſ.*

ACHILLAS, nommé quelquefois Archelaus, patriarche d'Alexandrie, fut élu vers la fin de l'an 312 environ un an après le martyre de S. Pierre; car S. Epiphane ſe trompe, lorſqu'il dit que le ſucceſſeur im-

médiat de Pierre d'Alexandrie, fut S. Alexandre, & qu'Achillas lui ſuccéda. Saint Jerôme met le commencement de l'épiſcopat d'Achillas en l'année 311, & ſa fin en 321. S. Epiphane, Theodoret, & d'autres auteurs ne font durer ſon pontificat que quelques mois; & il eſt certain qu'Alexandre ſon ſucceſſeur étoit ſur le ſiége d'Alexandrie, l'an 313. Euſebe dit qu'Achillas paroiſſoit déja dans l'égliſe d'Alexandrie ſous Théonas prédéceſſeur de S. Pierre, & qu'on lui avoit confié le ſoin de l'école; qu'il pratiquoit exactement les maximes de la morale chrétienne, & que ſa vie étoit très-ſainte. Gelaſe *de Cyzique* étend beaucoup ſon éloge; mais le titre que lui donne S. Athanaſe, en l'appellant *le grand Achillas*, ſuffit pour faire juger de ſon mérite. Sozomene ſoutient qu'il éleva du diaconat à la prêtriſe Arius, qui feignit alors de déteſter le ſchiſme des méléciens, mais qui affligea depuis l'égliſe par ſes erreurs. Les martyrologes font mention de lui le 7 novembre. On ne doit pas le confondre avec un autre ACHILLAS prêtre d'Alexandrie, qui fut excommunié avec Arius, & qui ſe retira avec lui dans la Paleſtine, l'an de J. C. 319. * Euſebe, *l. 7. hiſt.* S. Athanaſe, *orat. I. cont. Arian. apolog. 2. epiſt. ad ſolitarios.* S. Jérôme, *dans ſa chronique.* Rufin, *l. 1. hiſt.* Socrat. *l. 1. hiſt. c. 5.* S. Epiphan. *hæreſ. 69.* Sozom. *l. 1.* Gelaſe de Cyzique, *l. 2, c. 8.* Eutychius. Pagi, *critic. ad ann. 311.*

ACHILLE. Il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom, Le premier qui fut fils de la Terre, ſelon les poëtes, reçut la déeſſe Junon dans ſon antre, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites de Jupiter, & la fit conſentir à conſommer ſon mariage avec ce prétendu dieu. Jupiter, en reconnoiſſance de ce ſervice, promit à Achille de rendre illuſtres tous ceux qui s'appelleroient de ſon nom. C'eſt pour cela, dit-on, qu'Achille fils de Thétis a été ſi célébre. Le précepteur de Chiron ſe nommoit auſſi Achille, c'eſt de-là que Chiron impoſa le nom d'Achille à ſon diſciple fils de Thétis. L'inventeur de l'oſtraciſme, parmi les Athéniens, s'appelloit Achille fils de Lyſon. Il y eut auſſi un fils de Jupiter & de Lamie qui porta ce nom. C'étoit un ſi beau garçon, que par ſentence du dieu Pan, il remporta le prix de la beauté, qu'on lui diſputoit. Venus indignée de ce jugement, rendit Pan amoureux d'Echo, & le changea de telle ſorte, qu'il devint un objet affreux. Un autre Achille, fils de Galatée, vint au monde avec des cheveux blancs. Il y a eu encore cinquante-quatre autres Achilles, tous célébres, deux deſquels ſe ſont diſtingués par des actions d'une extrême impudence. * Ptolem. Hepheſtion, *apud Photium.*

ACHILLE, prince Grec, fils de Pélée & de Thetis, né à Phthia dans la Theſſalie, étoit encore enfant, lorſque ſa mere le plongeant dans le Styx, le rendit invulnérable par tout le corps, ſelon les poëtes, à l'exception du talon, par lequel elle le tenoit. C'eſt l'opinion la plus commune: d'autres ont dit que ce fut en le mettant tous les jours ſur la braiſe, & en l'oignant d'ambroſie; mais l'un n'eſt pas moins fabuleux que l'autre. Quelque temps après elle le mit ſous la diſcipline du centaure Chiron, ſelon la plupart des auteurs, ou ſous celle de Phenix, ſelon Homére. Chiron le nourit de moëlle de lion, ſuivant le témoignage de Libanius, de Stace & de Priſcien; d'autres y joignent celle de cerf, d'ours, de ſanglier, & en général la moëlle de toutes les bêtes ſauvages. Ce qui n'a été imaginé que pour rendre raiſon de ſon humeur martiale & farouche. Sa mere ayant ſu qu'il devoit mourir au ſiége de Troye, & que Calchas avoit prédit qu'on ne prendroit jamais cette ville ſans Achille, pour le cacher, elle le déguiſa ſous un habit de fille à l'âge de neuf ans, & le mit à la cour du roi Lycomede, dans l'iſle de Scyros. Achille y fut nommé *Pyrrha*, à cauſe de ſes cheveux blonds; & ce fut ſous ce déguiſement qu'il ſe fit aimer de la princeſſe Deïdamie, fille de Lycomede, dont il eut un fils appellé *Phyrrus*. Calchas ayant découvert le lieu de la retraite d'Achille, on envoya Ulyſſe à la cour de Lycomede, pour le redemander. Ulyſſe le reconnut malgré ſon déguiſement; car ayant préſenté aux demoiſelles de la cour des bijoux & des armes, Achille ſe fit connoître, en préférant les armes aux bijoux. Ainſi il ſe vit obligé de ſuivre les Grecs à Troye, où il fit grand nombre d'actions héroïques pendant le ſiége de cette ville, juſqu'à ce qu'Agamemnon lui ayant enlevé Briſeis, il ſe retira dans ſa tente, ſans vouloir combattre davantage en faveur des Grecs. Patrocle ſon ami, le pria de vouloir du moins lui prêter ſes armes, qui étoient impénétrables, & que Vulcain avoit fabriquées pour lui. Achille y conſentit; mais Patrocle les ayant perdues, lorſqu'il fut tué par Hector, Thetis en obtint de nouvelles de Vulcain, ſous leſquelles Achille combattit Hector & le tua. Enſuite ayant attaché le cadavre d'Hector à ſon char, il le traîna autour des murailles de Troye, & moyennant une groſſe rançon le rendit à Priam ſon pere, qui vint le lui demander. Depuis, étant devenu amoureux de Polyxene, il la demanda en mariage; mais Achille étant ſur le point d'être marié avec elle, dans le temple d'Apollon, Pâris, frere d'Hector, lui tira une fléche par derriere, qui lui perça cette partie du pied, laquelle ſeule n'étoit pas invulnérable. Achille mourut de ce coup: quelques-uns diſent qu'Apollon dirigea la main de Pâris. Il fut enterré au promontoire appellé *Sigée*. Depuis, Phyrrhus ſon fils y immola Polyxene ſur ſon tombeau: c'eſt dans ce même endroit que l'on voyoit une ſtatue d'Achille qui avoit un pendant d'oreille. Servius & Tertullien en font mention. Achille, quoique fort colere, n'étoit pas moins diſtingué par ſa bonté que par ſa valeur. Il étoit ſi brave, que lorſqu'on a voulu parler de quelque grand guerrier, on l'a ſurnommé *Achille*. Aulu-Gelle a remarqué que Sicinius Dentanus mérita ce nom, parceque s'étant trouvé à cent vingt batailles, il y avoit reçu quarante-cinq bleſſures, toutes par devant; & parcequ'il avoit eu part à neuf triomphes, où il avoit accompagné le triomphant, après avoir reçu une couronne d'or pour marque de ſa valeur. Capitolin rapporte que Maximin, capitaine d'une bravoure ſignalée, fut nommé *Achille* par quelques-uns, & *Hercule* ou *Ajax* par d'autres. Plaute donne le nom d'Achille à ſon *miles gloriosus*. Valere Maxime aſſure que Q. Cotius eut le même nom. Alexandre *le Grand*, voyant le tombeau d'Achille, l'honora d'une couronne, & s'écria, qu'Achille avoit été heureux d'avoir trouvé pendant ſa vie un ami comme Patrocle, & après ſa mort un panégyriſte comme Homére. Achille aimoit la muſique, la poëſie, & avoit appris la médecine de Chiron: il paſſoit pour le plus bel homme de ſon temps, & il avoit joint la paſſion de l'amour à la bravoure. * Homére, *iliad.* Orphée. Pindare, *od. 3.* Euripid. *Iphigen.* Plato, *in Hipp. de repub.* Xenophon, *de venatione.* Pauſanias, *in Laconicis.* Clem. Alexand. *ſtrom. c. 1.* Stace, *in Achil.* Ovide, *l. 13, metam. &c.* Elien. Athenée, &c. Plutarque, *in apophtegm.* Servius, *ad Æneid.* Tertull. *de pallio.* Libanius, *progymnaſm.* S. Greg. Naz. *orat. 10.* Le ſcholiaſte d'Homére. Apollod. *l. 2.* Philoſt. Suidas. Euſtat. Plin. *l. 25, c. 5.* Bayle, *dict. crit.*

ACHILLEE, *Achillea*, autrement appellée LEUCE, iſle du Pont-Euxin, de forme triangulaire, ſituée entre les embouchures du Danube & du Boryſtene; mais plus proche du Boryſtene, vis-à-vis la Cherſoneſe Taurique. Son nom moderne eſt *Ficoniſi*, ſelon le plus grand nombre des géographes; mais tous ceux qui ont travaillé d'après les notices des anciens, n'ont pas placé cette iſle de la même maniere. Les anciens croyoient qu'elle étoit le ſéjour des manes de pluſieurs héros Grecs, & entr'autres d'Achille & des deux Ajax: c'eſt ſur ce fondement qu'outre le nom d'Achillée, ils lui ont encore donné celui d'iſle des héros, & d'iſle Μακάρων, ou *des bienheureux*. Philoſtrate dit qu'Achille, après ſa mort, obtint cette iſle de Neptune à la priere de The-

Digitized by Google

tis, & que depuis il y habita toujours, & s'y maria avec Hélene; d'autres diſent avec Iphigénie; d'autres enfin avec Médée. On conte des choſes merveilleuſes de cette iſle. On dit qu'on y voyoit des ſpectres, & qu'on y entendoit un bruit de muſique guerriere, & des henniſſemens de chevaux; que ceux qui y abordoient, ſacrifioient, ſans oſer y paſſer la nuit; que néanmoins ils ne pouvoient faire voile le même jour; mais qu'ils étoient obligés de reſter à l'ancre toute la nuit, pendant laquelle ils recevoient viſite d'Achille & d'Helene, qui venoient boire & chanter dans leurs vaiſſeaux. Achille avoit dans cette iſle un tombeau vuide, un temple, un oracle & des ſacrifices. On dit même qu'il y faiſoit des prodiges, entre leſquels on compte la défaite des Amazones, qui voulurent piller ſon temple, & la guériſon d'un certain athléte appellé *Cleonymet.* Ce dernier fait, qui eſt rapporté par Tertullien ſeul, pouroit bien être le même que l'aventure de Leonyme, général des Crotoniates. Il avoit été bleſſé par une main inviſible dans un combat contre les Locriens, pour avoir attaqué un bataillon où Ajax fils d'Oïlée, protecteur des Locriens, avoit ſa place conſacrée. Après avoir tenté inutilement de ſe faire guérir, il eut recours à l'oracle de Delphes, qui lui ordonna d'aller dans l'iſle de Leuce, pour y appaiſer les manes d'Ajax: il y fut, & y trouva la guériſon qu'il avoit ſi long-temps ſouhaitée. Voilà de quelle maniere Pauſanias raconte la choſe. Conon dans Photius nomme ce général Autoléon. * Plin. *l.* 4, *c.* 13. Pauſanias, *in Laconic.* Pomp. Mela, *l.* 2, *c.* 7. Ammian. Marcell. *l.* 22. Maxim. Tyr. *oration.* 27. Arrianus, *in periplo Ponti-Euxin.* Philoſtrat. *heroic. in Neoptolemo.* Ptolem. Hepheſtion. *apud Photium.* Tertullian. *lib. de anima*, *c.* 46. Tzetzes. Lycophron. Bayle, *dict. crit.* La Martin. *dict. géogr.*

ACHILLÉE, nom d'une fontaine qui étoit à Milet, dont l'eau étoit très-ſalée dans ſa ſource, & très-douce lorſqu'elle venoit à couler plus loin. On lui donna ce nom parcequ'Achille s'y lava après avoir défait Strambelus, fils de Thelamon, qui menoit du ſecours aux Lesbiens. Ariſtobule natif de Caſſandrie avoit parlé de cette merveille, comme on le peut voir dans Athenée, *l.* 2, *c.* 6.

ACHILLÉE, général des armées romaines dans l'Egypte, ſe ſouleva l'an 291, & prit le titre d'empereur. Selon les médailles on devroit l'appeller, Lepidus ou Lucius Epidius Achilléus; mais elles ſont ſuſpectes. On place ſa révolte à l'an 291, parcequ'Aurelius Victor & Eutrope aſſurent que ce fut ce qui engagea Dioclétien à créer deux céſars; ce qu'il fit au mois de mars de l'an 292. Achillée ne fut pas maître de toute l'Egypte; car on a des médailles qui y furent frapées cette année, & l'année ſuivante en l'honneur de Dioclétien & de Maximien. On n'eſt pas informé de ce qui ſe paſſa pendant les cinq années completes qu'il régna. Dioclétien étant venu enfin en Egypte, le punit de ſa rebellion, après avoir pris la ville d'Alexandrie, ou Achillée avoit ſoutenu un ſiége de huit mois, l'an de J.C. 296. * Aurel. Victor. Eutrop. Euſeb. *in chron.*

ACHILLÉE & NERÉE, martyrs du premier ſiécle, avoient, dit-on, été baptiſés par S. Pierre, & eurent enſemble la tête tranchée dans la ſeconde perſécution, ſous l'empereur Domitien; mais certains actes, qui font mention de ces deux martyrs, ſont ſans autorité. *Cherchez* NERÉE. * Vincent, *l.* 10, *c.* 15. S. Paul, *aux Romains* 16, 15, parle d'un Nerée qu'il ſalue avec d'autres perſonnes illuſtres par leur piété.

☞ ACHILLEOS DROMOS. Ce nom grec, qui ſignifie la *courſe d'Achille*, a été donné à une preſqu'iſle de la Sarmatie européenne. M. Deliſle (*theat. hiſtor.*) appelle ainſi toute la preſqu'iſle qui eſt entre le Boriſthène & le golfe de Carcine. Pomponius Mela (*l.* 2, *c.* 1,) nous apprend que le nom de *Courſe d'Achille*, lui vient de ce qu'Achille étant entré avec une flotte armée pour faire la guerre ſur le Pont-Euxin, célébra en cet endroit ſa victoire, & fit ſuccéder aux exercices militaires celui de la courſe, à laquelle il ſe divertit, lui & ſes guerriers. Arrien a confondu l'iſle Achillée avec la *Courſe d'Achille*, comme ſi ce n'étoit que deux noms d'un même lieu; cependant les autres anciens les diſtinguent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHILLES STATIO, Portugais, *cherchez* STATIO.

ACHILLES TATIUS, *cherchez* TATIUS.

ACHILLIN, ſoldat de Béliſaire, général des armées de l'empereur Juſtinien, ſoutint ſeul à Rome l'aſſaut des Goths à la porte appellée *Pinciana*, & les obligea de reculer. Il y en a qui croient que ſon véritable nom étoit *Acilene.*

ACHILLINI (Alexandre) profeſſeur en philoſophie, & médecin, étoit de Boulogne en Italie. Il s'attacha aux ſentimens d'Averroës, & fut ſurnommé le *grand philoſophe*, dans les univerſités de Padoue & de Boulogne, où il attiroit des écoliers de toute l'Europe. Pomponace ne fut pas de ſes amis, & ils ſe décrioient l'un l'autre. Achillini publia divers ouvrages de philoſophie & de médecine. Il mourut à Boulogne en 1512, & fut enterré dans l'égliſe de S. Martin, où l'on voit l'épitaphe que Janus Vitalis lui a faite. * Paul-Jove, *in elog. vir. doct.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Alidoſi, *de doct. Bonon.*

ACHILLINI (Jean-Philothée) eſt le vrai nom du frere cadet d'Alexandre Achillini, célébre philoſophe Averroïſte, dont on vient de parler. Jean-Philothée étoit ami de Merlin Cocaïe, qui a parlé de lui dans ſa dix-ſeptiéme macaronée, & dans quelques-unes des ſuivantes. Il étoit de Boulogne, & poëte lui-même. On a de lui un poëme italien intitulé, *Viridario*, le verger: il l'acheva en 1504, & il vivoit encore en 1536. Son poëme eſt très-rare. C'eſt le titre qu'il lui a donné qui a pu tromper ceux qui, comme Goldaſt, lui ont attribué le ſonge du Vergier. Ce fameux ouvrage, dont le vrai titre eſt *le ſonge du Vergier, du Clerc & du Chevalier*, fut écrit contre les entrepriſes de la cour de Rome, par l'ordre de Charles V, roi de France, à qui il eſt dédié. Son auteur, dont on ne convient pas encore, l'écrivit en 1370, ou même en 1374. C'eſt à tort que l'on en a fait honneur à Philippe de Maiſieres, miniſtre d'état du roi Charles V. D'autres attribuent cet ouvrage à Jean de Vertus; mais celui-ci n'a jamais exiſté, & on a plus que des conjectures qui portent à donner cet ouvrage à Raoul de Preſles, troiſiéme du nom. On croit qu'il a été d'abord écrit en latin, ou du moins traduit en cette langue preſqu'auſſitôt qu'il a été fait. Le livre appellé *ſonge du pélerin*, eſt très-différent de celui-ci; & on y reconnoît ſenſiblement deux mains qui ont travaillé, l'un au premier, & l'autre au ſecond. Voyez PRESLES (Raoul de) & conſultez le ſecond mémoire de M. Lancelot ſur ce Raoul de Preſles, dans le tome XIII des *mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres*, pages 661 & ſuivantes.

ACHILLINI (Claude) de Boulogne, petit fils d'Alexandre, a été dans le XV ſiécle, un des plus illuſtres ornemens de ſa patrie. Il a paſſé pour être grand philoſophe, & docte théologien, excellent juriſconſulte, orateur, bon mathématicien, & poëte très-délicat & très-ingénieux. Il profeſſa le droit à Boulogne, à Ferrare & à Parme; puis il fit un voyage à Rome, & s'y donna au cardinal Ludoviſio, qu'il accompagna en Piémont, lorſqu'il y vint en qualité de légat. Le même cardinal, qui fut fait pape ſous le nom de Grégoire XV, ayant négligé d'avancer Achillini, ce dernier ſortit de Rome très-mal ſatisfait. Ce fut en ce temps-là qu'il eut du duc de Parme une penſion de quinze cens écus d'or, pour profeſſer le droit dans la capitale de ſes états. Achillini publia un volume de lettres latines, & un autre de poëſies italiennes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il mourut en 1640, âgé de 66 ans. On trouve au tome IV, p. 49, des *lettere memorabili iſtoriche*,

politiche, ed erudite, une lettre de Claude Achillini, où il traite en peu de mots de quelques queſtions d'aſtrologie & d'aſtronomie. * Janus Nicius Erithræus, *pinac. imag. illuſt.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'huom. letter.*

ACHILMAR, *cherchez* AGILMAR, archevêque de Vienne.

ACHIMAN, *cherchez* AHIMAN.

ACHIMELECH, fils d'*Achitob*, grand pontife des Juifs, fut tué par le commandement de Saül, avec quatre-vingts perſonnes de ſa tribu, qui portoient l'éphod de lin; parcequ'Achimelech avoit donné à David les pains de propoſition, & l'épée de Goliath. Les officiers du roi n'oſant mettre la main ſur les prêtres du Seigneur, Doëg Iduméen eut ordre de faire cette cruelle exécution. Doëg alla enſuite à Nobé, ville habitée par les prêtres, fit paſſer au fil de l'épée, les hommes, les femmes, tous les enfans, même ceux qui étoient à la mammelle, & tous les animaux. Cet fut l'an du monde 2974, & avant l'ére chrétienne 1061. * *I des Rois*, c. 22.

ACHIMENE ou ACHEMENE, fille de Jobate ou d'Ariobate roi de Lycie, qui fut femme de Bellerophon. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

ACHINNAS, roi d'Éthiopie: il vivoit vers le temps de Pharamond, qui paſſe pour le premier roi de France. Il ne regna que trois ans. * Daviti, *deſcr. de l'Afriq.*

ACHINOAM, femme de David, & mere d'*Ammon*, qu'Abſalom, autre fils de David, fit aſſaſſiner. Elle étoit de la ville de Jezraël, dans la tribu de Juda, & non pas de la ville du même nom, qui étoit dans la tribu d'Iſſachar, & dont il eſt parlé au livre de Joſué. C'eſt en quoi pluſieurs ſe ſont trompé. Achinoam fut faite priſonniere par les Amalécites, & enſuite délivrée par David l'an du monde 2980, & avant l'ére chrétienne 1055. Saül avoit auſſi une femme de même nom, fille d'Achimaas. * *Joſué*, c. 19. *I Reg.* 14, *v.* 50; & 25, *v.* 43; & 27, *v.* 3; & 30, *v.* 5.

ACHIOR, chef des Ammonites, parla courageuſement à Holopherne de la puiſſance des Juifs, & de la protection que Dieu leur avoit toujours accordée, dans un conſeil de guerre où il fut appellé & obligé de dire ſon avis. Il crut qu'il falloit, avant d'entreprendre le ſiége de Béthulie, s'informer ſi les Juifs n'avoient pas offenſé le Dieu qu'ils adoroient. Que s'ils n'avoient rien fait contre ſa loi, on les attaqueroit en vain, parceque leur Dieu ne manquoit jamais, pour récompenſer leur fidélité, de les défendre contre leurs ennemis & de les rendre invincibles. Cet avis ne fut ni goûté ni ſuivi. Holopherne, & tous les principaux officiers de l'armée qu'il commandoit, s'irriterent à un tel point, qu'ils formerent le deſſein de tuer Achior. Holopherne commanda à ſes gens de le prendre, de le mener à Béthulie, & de le livrer aux Iſraélites. N'ayant pu approcher de Béthulie à cauſe des frondeurs qui les obligerent de s'enfuir, ils attacherent Achior par les pieds & les mains à un arbre, le laiſſerent là, & s'en retournerent vers leur maître. Les Iſraélites étant ſortis de Béthulie, apperçurent Achior, le détacherent, l'emmenerent dans leur ville, lui demanderent pourquoi les Aſſyriens l'avoient traité de la ſorte. Il leur apprit ce qui y avoit donné lieu; les Iſraélites en furent touchés; ils bénirent Dieu, & conſolerent Achior. Ozias, fils de Micha, de la tribu de Siméon, le reçut dans ſa maiſon. Peu de temps après, Judith ayant coupé la tête à Holopherne, l'apporta à Achior qui fut ſaiſi d'une ſi grande frayeur, qu'il tomba par terre & s'évanouit. D'abord qu'il fut revenu à lui, il marqua ſa joie & ſa reconnoiſſance à Judith, abandonna les ſuperſtitions païennes, crut en Dieu, ſe fit circoncire, & fut incorporé au peuple d'Iſraël, l'an du monde 3400, & avant J. C. 635. * *Judith. c.* 5, 6 & 14.

ACHIROE, femme de Sithon, fils de Mars roi de Thrace, en eut deux filles, Pallenée & Rhotée. La premiere bâtit en Thrace une ville qui porta ſon nom; la ſeconde une autre dans la Troade, à laquelle elle donna le ſien. * Hoffman, *lexic. univ.*

ACHIS, eſt le nom du roi de Geth, fils de Maoch, dans la Paleſtine, vers lequel David ſe retira deux fois, lorſqu'il fuyoit la perſécution de Saül. La premiere fois, ne s'y croyant pas en ſureté, il feignit d'être inſenſé, pour s'en retirer. La ſeconde fois, il s'y retira avec ſix cens hommes, & y demeura quatre mois avec ſa famille. Achis lui donna Siceleg, qui appartint depuis aux rois de Juda, d'où David faiſoit des courſes ſur les Amalécites, faiſant croire à Achis que c'étoit ſur les terres de Saül. *I Reg.* 27. Achis remporta depuis une grande victoire ſur Saül qui y périt avec ſes fils, l'an du monde 2980, & avant Jeſus-Chriſt 1055. *I Reg.* 31. On croit que ce fut à la cour d'Achis que David craignant les deſſeins des étrangers, compoſa le pſeaume 55, *Seigneur, ayez pitié de moi, car l'homme m'a foulé aux pieds*: & qu'ayant été délivré, il fit le 33, *Je bénirai le Seigneur en tout temps.* Ce que les expoſiteurs concluent des titres de ces pſeaumes; quoique dans le dernier ce roi qui avoit chaſſé David, ſoit appellé *Abimelech* dans l'hébreu & dans les ſeptante, & Achimelech dans la vulgate: mais du temps d'Euſebe on liſoit dans le texte & dans la verſion des ſeptante, *Achimelech*, c'eſt-à-dire, *le roi Achis.* Le premier ne convient pas préciſément au temps qu'il fut arrêté, & qu'il feignit d'être inſenſé; mais à l'état où il ſe trouva, quand renvoyé par le roi Achis, il fut obligé de fuir de contrée en contrée. * *I Reg. c.* 21, *v.* 10. *I Paralip.* Uſſer. *in annal.*

ACHITOB, grand-prêtre, fils de *Phinées*, frere d'Ichabod, petit-fils du grand-prêtre Heli, fut pere d'Achias & d'Achimelech qui furent auſſi ſouverains pontifes: car les enfans d'Heli, Ophni & Phinées étant morts avant leur pere, & Ophni n'ayant point laiſſé d'enfans, Ichabod, fils poſthume de Phinées, étant encore trop jeune pour exercer le ſacerdoce, Achitob ſuccéda à Heli. Ses deux enfans Achias & Achimelech le ſuivirent l'un après l'autre: car on lit, *I Reg. c.* 14, *v.* 3, 18 & 19, qu'Achias étoit ſouverain pontife la ſeconde année de Saül; & *c.* 21, que la quinziéme année du regne de ce prince, Achimelech rempliſſoit cette place. Achimelech ayant été tué par ordre de Saül, ſon fils Abiathar ſe ſauva près de David. Achitob n'eſt point mis au nombre des grands-prêtres, parcequ'il exerça ce miniſtere pendant le temps de Samuel, qui avoit toute l'autorité. * *I Reg*, 14, *v.* 3, 18 & 19, *ch.* 22, *v.* 9, 11, & *II Reg. c.* 8, *v.* 17. Torniel, *ad ann.* 2940, *num.* 2.

ACHITOPHEL, après avoir été long-temps ami & conſeiller de David, quitta le parti de ce prince, & ſe jetta dans celui d'Abſalom, à qui il conſeilla de détrôner le roi ſon pere, & d'abuſer en public des femmes de David. Le dernier conſeil qu'Achitophel donna à Abſalom n'ayant pas été ſuivi, Achitophel en eut tant de chagrin, qu'il quitta la cour, ſe retira dans la maiſon qu'il avoit dans la ville de Gilo; & après avoir mis ordre à toutes ſes affaires, il ſe pendit, & fut enſeveli dans le ſépulcre de ſes peres, l'an du monde 3012, & avant J. C. 1033. * *II Reg. c.* 15, 16 & 17.

ACHMEN. *Cherchez* ACHEM.

ACHMET, premier de ce nom, empereur des Turcs, ſuccéda à ſon pere Mahomet III, à l'âge de quinze ans, l'an 1603. de Jeſus-Chriſt, & de l'hégire 1013. A ſon avénement à la couronne, il ne fit point mourir ſon frere unique, ſelon la coutume des princes Turcs; mais il l'enferma dans un cloître de mahométans, après lui avoir fait crever les yeux. Le ſophi de Perſe, ſe ſervant de la conjoncture de ſon bas âge, reprit Tauris & Erzerum. Achmet y envoya le baſſa Cigale, qui ne s'étant pas bien acquitté de ſa commiſſion, fut à ſon retour étranglé par cinquante capigis, qui allerent au-devant de lui à Burſe. Achmet reprit la Tranſylvanie, la Valachie & la Moldavie, par le moyen de Boſtkai, prince de Tranſylvanie, qui s'étoit révolté contre l'empereur. Il prit enſuite le parti de Bethlem-Gabor

Digitized by Google

contre Gabriel Batori, ſucceſſeur de Boſtkai. Depuis, ſe voyant attaqué de tous côtés, il mit quatre armées ſur pied; une contre les Perſes, une contre les Polonois, une autre pour s'oppoſer aux Coſaques, & la derniere pour eſcorter le tribut d'Egypte. Mais toutes ayant eu de malheureux ſuccès, comme il ſe préparoit à de plus grands deſſeins, il mourut le 15 novembre de l'an 1617, après en avoir regné 14, & vécu 30. Son ſucceſſeur fut Oſman. Achmet avoit fait bâtir une ſuperbe moſquée dans la plus grande place de Conſtantinople, appellée autrefois l'*Hippodrome*, parcequ'elle ſervoit à la courſe des chevaux; & que les Turcs *nomment Atmeidan*, parcequ'aujourd'hui elle a encore le même uſage. C'eſt un des plus beaux temples, pour les dehors, que les Turcs aient jamais élevés; & il eſt le ſeul qui ait ſix minarets de tours. Ces minarets ſont fort déliés, & d'une hauteur prodigieuſe; & c'eſt une choſe ſurprenante que le vent ne les ébranle point. Ils ont chacun trois galleries travaillées à jour, quoiqu'elles ſoient d'une pierre dure & blanche, qui approche de la nature du marbre. Le ſultan Achmet n'avoit fait alors aucune conquête; c'eſt pourquoi, ſelon les loix de cet empire, il ne lui étoit pas permis de faire bâtir une moſquée; mais voulant éterniſer ſa mémoire, il n'écouta pas le moufti, qui lui fit des remontrances ſur ce ſujet, & il fit achever ce bel ouvrage. On nomma cette moſquée, *Imanſis Giamiſi*, c'eſt-à dire, *le temple de l'incrédule*, à cauſe qu'il n'avoit pas voulu croire ce que les docteurs de la loi lui avoient dit; & on l'appelle encore la *moſquée neuve*, parcequ'elle eſt une des dernieres faites. * Continuation de Chalcondyle, Baudier, *inventaire de l'hiſtoire des Turcs*. Grelot, *voyage de Conſtantinople*.

☞ ACHMET II, fils d'Ibrahim, & frere de Soliman IV, ſon prédéceſſeur, fut ſalué empereur des Turcs, l'an 1691, au mois de juin, au préjudice des enfans de Mahomet IV, par le crédit du grand viſir Krioprili ou Curpeli, fils d'un renegat François. Le regne de cet empereur fut très-malheureux: la douleur qu'il conçut du mauvais ſuccès de ſes armes en Europe & en Aſie lui cauſa la mort, l'an 1695. Il étoit dans la 50e année de ſon âge, & dans la 4e de ſon regne. Son ſucceſſeur fut Muſtapha II ſon oncle. * *Art de vérifier les dates.*

ACHMET III empereur Turc, fils de MAHOMET IV dépoſé l'an 1687, naquit l'an 1670. Son frere Muſtapha II ayant été dépouillé de la dignité impériale dans une émotion populaire l'an 1703, il fut mis à ſa place ſur le trône, & fit ſon entrée à Conſtantinople le 17 de ſeptembre; il relâcha auſſitôt les catholiques qui avoient été faits priſonniers par les ordres du dernier mufti. Achmet demeura long-temps en paix avec les puiſſances étrangeres, & refuſa d'écouter les ſollicitations qu'on lui fit de profiter des troubles de Hongrie, voulant s'en tenir à ce qui avoit été arrêté par le traité de Carlowitz. Il n'agit pas de même envers les chrétiens Arméniens: il ordonna en 1708 qu'on les pourſuivît dans toute l'étendue de ſon empire. On trancha la tête au patriarche des Arméniens, & l'on opprima ſi fort ſon égliſe, qu'une grande partie de ſes membres renonça à la religion chrétienne pour embraſſer la mahométane. L'année ſuivante, le roi de Suéde, Charles XII, après la bataille qu'il perdit près de Pultawa, chercha ſa ſureté en Turquie, ſollicita la protection & les ſecours d'Achmet, campa près de la ville de Bender, & réſolut d'y reſter juſqu'à ce que ſes affaires changeaſſent de face. Ce ſéjour du roi occaſionna pluſieurs révolutions en Turquie, & l'on dépoſa dans l'eſpace de quatre ans deux grands-viſirs, deux muftis, & le kan des Tartares. Les députés Suédois auroient voulu une rupture avec la Moſcovie; mais Tolſtoy, envoyé Moſcovite, l'empêcha par les promeſſes & les préſens qu'il fit au grand-viſir & aux autres miniſtres Turcs, & vint à bout, non-ſeulement de faire rejetter les propoſitions des Suédois; mais encore de faire ratifier en 1710, par un acte ſolemnel, la tréve faite en 1699 à Carlowitz, entre la Moſcovie & la Porte ottomane, & que cette tréve fût de 30 ans, à compter depuis 1699. Ce traité ne dura pas néanmoins fort long-temps. A la ſollicitation d'un nouveau grand-viſir, partiſan des Suédois, & à celle du kan des Tartares, qui vint exprès à Conſtantinople, Achmet déclara le 11 novembre de la même année 1710, la guerre au czar de Moſcovie, & fit enfermer ſon envoyé Tolſtoy dans la priſon des Sept tours. Les deux armées s'étant rencontrées au mois de juillet ſur le bord du Pruth, les Turcs commandés par le grand-viſir Mehemet-bacha, attaquerent ſur le ſoir du 19 du même mois le camp des Moſcovites: & la nuit les ayant obligé de ceſſer l'attaque, ils la recommencerent le jour ſuivant, & le combat ne finit qu'avec la nuit. Le 21 le czar Pierre ſe trouva ſi preſſé, qu'il fut contraint de capituler: il obtint une tréve de deux jours, & le 23 la paix fut conclue. Les Ruſſiens, en vertu de ce traité, furent obligés de rendre aux Turcs toutes les places qu'ils avoient priſes dans les guerres précédentes, & de raſer toutes les forteresſes & les ouvrages qu'ils avoient élevés nouvellement ſur le bord de la mer Noire. Ce traité fut ratifié & augmenté de quelques articles par Achmet III, après la ceſſion d'Aſoph & la démolition des nouvelles fortifications, le 16 avril 1712, & le 16 juin 1713. On peut voir la ſuite de cette affaire à l'article CHARLES XII: ce ſeroit une répétition que d'en faire ici un nouveau récit. Lorſque le roi de Suéde fut ſorti de Turquie, Achmet déclara la guerre aux Vénitiens vers la fin de 1714, & fit arrêter leur *baile* à Conſtantinople, ſous prétexte que les Vénitiens avoient préjudicié à la navigation des Turcs, ſoutenu les Monténégriniens dans leur révolte, & eu de ſecrettes intelligences avec les bachas d'Aſie, qui s'étoient auſſi révoltés. L'année ſuivante les Turcs attaquerent la Morée par mer & par terre, & ſe rendirent maîtres de l'iſle de Ténos, d'Engia, de Cerigo, du château de Corinthe, de la forteresſe de Napoli de Romanie, de celle de Modon, & de pluſieurs autres; deſorte que les Turcs ſubjuguerent dans l'eſpace de quatre mois tout le royaume de Morée, pendant que le capitan-bacha ſoumit de ſon côté Suda & Spinalonga, deux forteresſes de l'iſle de Candie, qui étoient aux Vénitiens. Les Turcs n'eurent pas le même ſuccès dans la Dalmatie, où le bacha de Boſnie fut repouſſé avec beaucoup de perte d'hommes, de munitions & d'artillerie. En 1716 l'empereur, réſolu de ſecourir les Vénitiens, rompit avec le grand-ſeigneur; & les deux armées s'étant rencontrées près de Peterwaradin, il y eut une bataille dans laquelle les Turcs perdirent trente mille hommes entre leſquels ſe trouverent le grand viſir Ali bacha, le gendre du grand-ſeigneur, l'aga des Janiſſaires, & quinze bachas: outre leur groſſe artillerie, leurs munitions de guerre & de bouche, &c. Les impériaux, profitant de cette déroute, s'emparerent de la forteresſe de Temeſwar & de pluſieurs autres. La même année les Turcs firent encore une perte conſidérable dans l'iſle de Corfou, où ils furent obligés de lever le ſiége de Corfou qu'ils avoient formé avec trente mille hommes. Forcés de ſe retirer à la hâte durant la nuit du 21 au 22 août, ils abandonnerent dans leur camp 56 canons, dix mortiers, pluſieurs milliers de buſles, & quantité de chevaux & de chameaux. En 1717 l'armée impériale aſſiégea Belgrade, & malgré deux cens mille hommes qui la défendoient, dit-on, du côté des Turcs, ceux-ci dans une attaque du 16 août, faite ſous la conduite du prince Eugène, furent encore obligés d'abandonner le champ de bataille, après avoir perdu treize mille hommes, & de laiſſer tout leur camp & leur artillerie, leur tréſor militaire, leurs archives, &c. Cette défaite fut ſuivie deux jours après, de la priſe de Belgrade, & des forteresſes de Meadia, Orſova & Sabac. Achmet, affoibli par les conquêtes des impériaux, & par celles que firent auſſi les Vénitiens dans l'Epire &

ailleurs, ſollicita la paix, qui fut conclue pour 24 ans, entre les Turcs & les Impériaux, conjointement avec les Vénitiens, le 21 juillet 1718. Ce traité confirmoit l'empereur dans la poſſeſſion de tous les pays qu'il avoit conquis, ſavoir, de tout le bannat de Temeſwar, avec la partie de la Valachie qui y aboutit juſqu'au fleuve Aluta : de la plus grande partie du royaume de Servie, avec Belgrade ſa capitale : d'une partie de la Croatie, & des châteaux & palanques de la Boſnie ſitués le long de la Save. Par le même traité, Achmet garda tout le royaume de Morée, les deux fortereſſes de l'iſle de Candie, Suda & Spinalonga, pour leſquelles il rendit aux Vénitiens les iſles de Tenos & de Cerigo, &c. Quelque temps après, s'étant fait une révolte dans la Perſe, par Miriweis qui s'étoit ſoulevé contre Schach Soliman II, légitime poſſeſſeur du royaume, Achmet voulut profiter de ces troubles pour conquérir une partie de ce royaume; il s'empara en effet d'une grande partie de la Géorgie, & en 1725 de la ville de Tauris & autres places. Mais ayant été repouſſé & fait beaucoup de pertes en 1726, il fit en 1727 une paix avantageuſe, puiſqu'on lui laiſſoit Tauris & beaucoup d'autres places. Mais depuis, le prince Thamas, troiſiéme fils de Schach, ayant été proclamé roi de Perſe, redemanda aux Turcs les places dont on vient de parler, & ſur le refus, il leur déclara la guerre au mois de juillet 1730. Le ſultan qui vouloit accompagner le grand-viſir dans cette expédition, partit en effet de Conſtantinople avec ſes ſix fils, & alla camper à Scutari dans la Natolie. Schach Thamas attaqua les Turcs près de Tauris, les défit & s'empara de leur fortereſſe qu'il démolit. Les Turcs perdirent à cette occaſion huit à dix mille hommes. La nouvelle de cette défaite ayant été portée à Conſtantinople, y cauſa une révolte ſi conſidérable, que les rebelles conduits par Ali Podrona ou Patrona, janiſſaire, oſerent entreprendre de preſcrire des loix à toute la ville. *Voyez* les ſuites de cette révolte au mot PATRONA. Les rebelles allerent juſqu'à dépoſer Achmet, & mettre à ſa place *Mahomet*, fils de ſon frere défunt Muſtapha II. Achmet demeura priſonnier juſqu'à ſa mort qui arriva le 23 juin 1736. * Extrait d'un article très-étendu qui ſe trouve dans le *Supplément françois de Baſle*.

ACHMET, fils aîné de Bajazet II, neuviéme empereur des Turcs, fit la guerre à Selim ſon frere puîné qui avoit uſurpé l'empire. Achmet ayant enfin perdu une bataille où il fut fait priſonnier, fut étranglé par ordre de ſon frere Selim, l'an de J. C. 1514, de l'hégire 919. * Chalcondyle, *l.* 13. Paul Jove.

ACHMET, gouverneur d'Egypte pour les Saraſins, l'an de l'hégire 265, & de J. C. 878, prit Antioche. Il affermit ſi bien ſa domination, qu'il laiſſa la Syrie & l'Egypte à ſes enfans, & choiſit la ville de Damas pour le ſiége de ſon empire. On trouva après ſa mort dix millions d'or dans ſes coffres, outre ſept mille eſclaves, autant de chevaux, & huit mille mulets ou chameaux qu'il laiſſa. Sa famille étoit auſſi nombreuſe que ſes richeſſes : car il eut trente-cinq enfans mâles qui lui ſurvécurent. Au reſte on vante fort ſes aumônes; il faiſoit diſtribuer tous les jours une grande ſomme d'argent aux pauvres; & une fois entr'autres étant à Bagdet, il donna mille ou douze cens piéces d'or à des perſonnes conſidérables par leur naiſſance, par leur eſprit, ou par leur vertu, qui étoient réduites dans la derniere néceſſité. * El-Macin. *hiſt. Saracen.*

ACHMET, fils de *Selim*, vivoit dans le IX ſiécle. Il eſt auteur d'un traité de l'interprétation des ſonges, ſuivant la doctrine des Indiens, des Perſes, & des Egyptiens; l'original arabe s'eſt perdu : il fut traduit de grec en latin l'an 1160, par Leon Tuſcus. En 1577 Leunclavius le publia à Francfort, mais ſur un manuſcrit très-mutilé. M. Rigault eſt le premier qui publia cet ouvrage en grec en 1603. Il le fit imprimer avec l'Artemidore, à cauſe de la conformité des matiéres. On ne peut douter qu'il n'ait été compilé par un chrétien, puiſque l'auteur commence par le nom de la ſainte Trinité. * Lambecius. Leon Tuſcus. Leunclavius. M. Rigault.

ACHMET EBN ARABSCHA, célébre hiſtorien Arabe, qui vivoit au commencement du XV ſiécle. Il étoit Syrien, &, comme on le croit, né à Damas. Il a fait pluſieurs voyages dans leſquels il s'eſt acquis l'eſtime de pluſieurs perſonnes du premier rang par ſon érudition. Ce qui a encore plus contribué à le faire connoître, eſt ſon hiſtoire de *Timur* ou *Tamerlan*, dont il étoit contemporain. Cette hiſtoire n'eſt point à l'avantage de celui qui en fait le ſujet, auſſi ne fut-elle publiée que trente-cinq ans après la mort de Tamerlan. Jacques Golius l'a fait imprimer en arabe à Leyde l'an 1636, mais la verſion & les notes qu'il avoit promiſes n'ont point vu le jour. P. Vattier en a donné une traduction françoiſe en 1658, & on en trouve pluſieurs morceaux traduits dans le XV ſiécle de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Hottinger. Achmet a écrit encore un autre ouvrage, qu'il a intitulé : *Speculum doctrinæ*; il eſt en vers & non imprimé.

ACHMET EBN ZUR ALABEDIN, ſeigneur Perſan, né à Hiſpahan, vivoit dans le XVII ſiécle. Il a fait un livre fort travaillé en faveur de la religion mahométane contre la religion chrétienne, à cette occaſion. Acbar, grand mogol des Indes, ayant témoigné quelque penchant pour le chriſtianiſme, en écrivit l'an 1595 à Matthias d'Albuquerque, viceroi des Indes, le priant de lui envoyer quelques prêtres à Agra, où il tenoit ſa cour. On lui envoya trois jéſuites, Jérôme Xavier, recteur du collége de Goa; Emanuel Pigneiro, & Benoît de Gois. Le prince les reçut fort bien : il fit bâtir une égliſe pour les chrétiens, accorda de grands priviléges, & après ſa mort arrivée en 1604, ils furent confirmés par ſon ſucceſſeur. Acbar engagea auſſi Xavier à publier deux ouvrages, une *hiſtoire de Jeſus-Chriſt*, que Louis de Dieu a traduite en latin, & publiée avec des remarques à Leyde en 1639, & *le miroir de la vérité*, qui eſt une apologie du chriſtianiſme contre le mahométiſme. C'eſt à ce dernier qu'Achmet oppoſa une réfutation très-vive, qu'il intitula *le briſe miroir*. Deux auteurs y ont répliqué, Bonaventure Malvaſia, franciſcain de Boulogne, dont la réponſe parut en 1618; ſous ce titre : *Dilucidatio ſpeculi verum monſtrantis*, & Philippe Quadargnolo, auſſi franciſcain, dont l'ouvrage fut publié en latin en 1631, & en arabe l'an 1637, ſous le titre d'*Apologie pour la religion chrétienne*. On envoya cet ouvrage en orient, & on le fit diſtribuer parmi les Mahométans.

ACHMET baſſa, fut fait grand viſir ſous Soliman II, par la dépoſition de Ruſtan : mais il ne jouit pas longtemps de cet emploi, quoique le grand ſeigneur lui eût promis de ne le jamais dépoſer. Il le condamna à mourir, & Ruſtan fut rétabli. Achmet ne fut point ému lorſqu'il lui fallut mourir, & ne voulut point que les exécuteurs le touchaſſent; mais il pria l'un de ſes amis de faire l'office de boureau. * *Dictionnaire Anglois.*

ACHMET COPROGLI-PACHA, *cherchez* COPROGLI.

ACHMON, *cherchez* ACHEMON.

ACHO ou ACHON. C'eſt ſous ce nom que quelques auteurs déſignent un roi de Norwége, plus connu ſous le nom d'AQUIN : *cherchez* AQUIN I.

ACHOBOR, *cherchez* ABDON fils de Micha.

ACHOLIUS, archevêque de Theſſalonique, *cherchez* BASILE ACHOLIUS.

ACHOLIUS, nom défiguré, *cherchez* ACOLE.

ACHOMATH, fils de *Cherſech*, ſouverain de Montevero dans l'Eſclavonie, avoit été fiancé avec une princeſſe fille du deſpote de Servie, l'une des plus belles perſonnes de ſon temps. Il étoit près de l'épouſer, lorſque Cherſech ſon pere la lui enleva, & l'épouſa lui-même. Le jeune prince au déſeſpoir ſe retira chez les

Digitized by Google

Turcs, dont il embraſſa la religion, quittant le nom d'Etienne, pour prendre celui d'Achomath. Il ſe rendit agréable au ſultan Bajazet II, dont il épouſa la fille. Comme il n'avoit pas entierement oublié qu'il avoit été chrétien, il garda toujours un crucifix, devant lequel il ſe proſternoit en ſecret, & rendit ſouvent de bons offices aux chrétiens; car après la priſe de Modon, dans la Morée, par Bajazet, il ſauva bon nombre de ſeigneurs Vénitiens qui alloient être envelopés dans le maſſacre que l'on fit en ſa préſence de pluſieurs priſonniers. Il délivra encore pluſieurs eſclaves des fers par ſon crédit, & même par ſon argent. Ce fut lui qui porta auſſi cet empereur à faire la paix avec les Vénitiens, & qui obtint de lui un pouvoir pour donner libre entrée à Jean Laſcaris dans toutes les bibliothéques de la Gréce. Laurent de Médicis, pere du pape Léon X, y avoit envoyé ce ſavant homme pour faire une recherche exacte de tous les bons livres, qui étoient demeuré comme enſevelis, depuis que l'empire d'orient avoit ſubi le joug des infidéles. Achomath ſe diſtingua par ſa fidélité envers Bajazet dans la bataille que ce prince perdit contre ſon fils Selim, l'an de J. C. 1511, & de l'hégire 917. * Paul Jove. Chalcondyle.

ACHONRI, *Achonrita*, ou *Achada*, petite ville d'Irlande, dans le comté de Létrim en Connacie, ſur le bord oriental du lac d'Aline, que forme le Shannon. Elle étoit autrefois épiſcopale ſous la métropole de Thuam; mais depuis l'an 1630, ſon évêché a été uni à celui de Killalo, & ſelon Cambden à celui d'Elphen. Depuis les dernieres guerres qui ont déſolé l'Irlande, elle eſt réduite en village, & devenue preſque déſerte. * Baudrand. La Martiniere.

ACHOR, vallée de la premiere partie de la tribu de Benjamin, dont il eſt parlé dans le livre de Joſué, qui étoit au ſeptentrion de Jericho, près de Galgala, & fut appellée de ce nom après le murmure des enfans d'Iſraël, & non pas, comme on l'a cru, à cauſe d'Achan, qui y fut lapidé pour avoir retenu des dépouilles de la priſe de Jéricho. * *Joſué, c. 7 & 15.* Sanſon, *dans ſa carte de Judée.*

ACHORON, ou ACHORUS, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHQUI, ou ACHEQUI, roi du Japon, fit mourir le prince légitime, qu'on nommoit *Nobienanga*, parcequ'il vouloit être adoré comme un dieu. Il fut depuis pourſuivi par un lieutenant de ce prince, qui avoit le maniment des affaires du royaume, & qui ſoutenoit le parti d'un fils de ce roi; enfin, après avoir perdu une bataille, il fut aſſaſſiné par des payſans. * Mendoſa, *part. 2, l. 1, c. 19.*

ACHRADINE, nom qu'on donnoit à une partie de la ville de Syracuſe, *cherchez* ACRADINE.

☞ ACHRIDE, ACHRÈDE, ACRIDE ou OCRIDA, que les Turcs nomment GIUSTANDIL, ville de la Turquie d'Europe en Macédoine. C'eſt l'ancienne *Acridus* ou *Acris*, que Ptolémée appelle *Lychnidos* du nom du lac ſur lequel elle étoit ſituée. Cette ville s'appella *Juſtiniana prima*, PREMIERE JUSTINIENNE, depuis que l'empereur Juſtinien, qui y avoit pris naiſſance, l'eut réparée, & l'eut érigée en métropole de la Bulgarie macédonienne, au préjudice de Theſſalonique. Aujourd'hui même les évêques Grecs d'Achride prennent le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. Cette ville eſt ſituée vers la ſource du Drin, à ſoixante-dix milles de Durazzo, au levant; depuis plus de deux ſiécles elle dépend des Turcs, & même préſentement elle eſt le ſiége d'un ſangiac. * Code Juſtinien, *novel.* 119, *leg.* 508. Theodore Balſamon, *in rep. de patriarch.* Le Mire, *notit. epiſc. orbis. l.* 1, *c.* 9, *l.* 2 & 3. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHRIDENUS de Bâle, publia en grec & en latin l'an 1618 un reſcrit au pape Adrien IV.

ACHSCHID, *cherchez* ABOUBECRE MOHAMMED.

ACHSIKETH, ville de la Tranſoxane, des dépendances de la ville de Fargan, ſituée ſur la riviere de Seihun, & au nord de celle d'Alchaſch, ſelon Baudrand, & Golius dans ſes notes ſur Al-Fergan; quoique, ſelon quelques-uns, Seihun & Alchaſch ſoient une même riviere. Quelquefois on nomme cette ville *Achſicath* & *Akhſiketh*. Elle eſt dans une plaine fort agréable, qui s'étend juſqu'à la montagne, qui n'en eſt éloignée que de deux lieues. Tous les géographes orientaux lui donnent unanimement quarante-deux degrés, vingt-cinq minutes de latitude; quelques-uns pourtant ne lui donnent que quarante-deux degrés tout juſte. Sa longitude eſt de 91, ou 101 degrés 20 minutes. Un docteur célébre natif de cette ville, nommé *Achſiketi*, a compoſé un livre de *Schorou*, ou *Loix muſulmanes*, qui a été commenté par Saganaki. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ACHTERI, auteur d'un dictionnaire arabe, expliqué en langue turque. * D'Herbelot.

ACHUIN, c'eſt le même que *Mohammed-ben-Mohammed*, qui a écrit ſur le livre que Beidhaoui a compoſé ſur l'alcoran, ſous le nom d'*Anovar-al-tenzil*. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 904, & de J. C. 1498. * D'Herbelot.

☞ ACHYR, ou ACHIAI, ville d'Ukraine, ſur la riviere de Vorsklo, qui la baigne à l'orient, à 54 verſtes, ou environ, de Pultawa, où la même riviere coule auſſi pour ſe rendre dans le Boriſthène. Cette ville appartient au czar, depuis que les Coſaques ſe ſont donnés à lui: elle eſt commandée par une citadelle bâtie ſur une montagne, au pied de laquelle elle eſt ſituée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACHZIPH, *cherchez* ACHASIB.

ACI, petite ville de Sicile, *cherchez* JACI.

ACICHORIUS, capitaine dont Pauſanias fait mention, lorſque les Gaulois porterent les armes dans la Macédoine.

ACIDALIENNE, *Acidalia*, eſt un ſurnom que les Grecs, & après eux les Latins, donnerent à Vénus, ou parcequ'elle cauſe des ſoins, en grec ἀκηδὰς, ou parcequ'on lui avoit conſacré à Orchoméne dans la Béotie, une fontaine de ce nom, dans laquelle les poëtes diſent que les Graces, filles de Vénus, ſe baignoient * Servius, *in æneid.*

ACIDALIUS (Valens) né à Wiſtock dans la marche de Brandebourg, ayant vu diverſes académies d'Allemagne, d'Italie & de quelques autres pays, où il ſe fit fort aimer, il s'arrêta à Breſlaw, capitale de la Siléſie, où il paſſa dans la communion romaine, & obtint bientôt le rectorat du collége de Neiſſ, ville ſituée à trois ou quatre lieues de Breſlaw. On dit qu'il n'en jouit pas 4 mois, & qu'étant fort attaché au travail, cette grande application fut la cauſe de ſa mort. M. de Thou rapporte que pour avoir trop veillé en compoſant ſes divinations ſur Plaute, à quoi il travailloit dès l'âge de 18 ans, il devint ſujet à un mal qui l'emporta dans trois jours, le 23 mai 1595. Il ne faiſoit que commencer ſa 29 année; d'autres diſent ſa 27. Nous avons des notes de ſa façon ſur Quint-Curce, ſur Tacite, ſur les panégyriques anciens, ſur Velleius Paterculus & ſur Plaute; outre des harangues, des lettres, des poëſies & quelques autres ouvrages. Les proteſtans, fâchés de ce qu'il avoit quitté leur religion, ont publié une infinité de fables touchant ſa mort, & ont même dit qu'il s'étoit tué lui-même. Il fut fort regreté des ſavans, à cauſe de ſon érudition. Outre ſon habileté dans l'explication des poëtes & des autres auteurs Latins, il excelloit auſſi dans la médecine. Ses œuvres imprimées ſont: *Notæ in Q. Curtium. In Tacitum notæ. Conjectanea in duodecim panegyricos veteres. Variæ lectiones & caſtigationes in Velleium Paterculum. Plautinarum divinationum & interpretationum lib.* 20. *Orationes, epiſtolæ, poëmata.* On eſtime fort ſon commentaire ſur Quint-Curce. Quelques ſavans ont cru qu'Acidalius étoit auteur de l'ouvrage intitulé: *Diſſertatio perjucunda, quâ anonymus probare nititur mulieres homines non eſſe.*

Digitized by Google

Cet écrit a été imprimé à Francfort en 1595. On le traduiſit en italien, & on le publia en cette langue en 1647. On l'a réimprimé à la Haye en 1638, *in*-12, avec une réfutation trop ſérieuſe, intitulée : *Simonis Gedicci ſacro-ſanctæ theologiæ doctoris defenſio ſexûs muliebris, quâ ſingula anonymi argumenta diſtinctis theſibus propoſita viriliter enervantur* ; ou ſelon le ſecond titre : *Defenſio ſexûs muliebris, oppoſita futiliſſimæ diſputationi recèns editæ, quâ ſuppreſſo auctoris & typographi nomine blaſphemè contenditur, mulieres homines non eſſe.* La premiere édition de cette défenſe eſt, à ce qu'il paroît, de 1595, du moins lit-on à la fin : *Scriptum Halæ Saxonum 10 februarii, anno Filii Dei nati, hominis veri, ex Mariâ virgine, homine verâ* 1595. Le pere Niceron qui a donné un article détaillé d'Acidalius & de ſes ouvrages, dans le tome XXXIV de ſes *Mémoires*, *&c.* ne parle point de cette défenſe : peut-être parcequ'il a cru avec Placius & pluſieurs autres, que l'on avoit eu tort d'attribuer la diſſertation à Acidalius. Voici en effet le fondement de cette attribution, ſi l'on en doit croire Acidalius lui-même dans une lettre apologétique ſur ce ſujet, écrite à Jacques Monavius. Comme il cherchoit à dédommager le libraire qui avoit imprimé ſon Quinte-Curce, & qui ſe plaignoit ſouvent d'y avoir perdu ; l'écrit dont il s'agit, & duquel il y avoit pluſieurs copies, tomba entre ſes mains : il le lut, le trouva plaiſant, le copia & le donna à ſon libraire, ſans cependant l'engager à l'imprimer ; mais en lui recommandant au contraire de ne rien faire légerement, & d'examiner avec attention ſi les railleries trop libres répandues dans cette piéce ne pouroient point le commettre. Sans égard à cet avis, le libraire ſe hâta d'imprimer l'écrit, & peu après il fut mis en juſtice. Comme il avoua d'où la copie lui étoit venue, on ſe déchaîna contre Acidalius, qui, étonné qu'on s'alarmât tant pour une piéce qu'il ne regardoit que comme un jeu d'eſprit, pria, par ſa lettre apologétique, ſon ami Monavius, d'intercéder auprès des Magiſtrats pour le libraire, & de tâcher qu'il ne fût rien fait qui pût flétrir ſon propre honneur. En parlant des *divinations & interprétations in Plauti comœdias*, ouvrage conſidérable d'Acidalius, réimprimé dans le tome VI du *Theſaurus criticus* de Jean Gruter, à Francfort 1612, *in*-8°. le pere Niceron auroit pu faire remarquer que les conjectures ſur chaque comédie, ſont autant d'articles qu'il y a de piéces de Plaute, ſur leſquelles roulent ces conjectures, & que chacun de ces articles eſt précédé d'une lettre latine d'Acidalius adreſſée à quelque perſonne diſtinguée par ſon érudition ou par ſa dignité ; que chacune de ces lettres contient l'éloge de celui à qui elle eſt adreſſée : & qu'Acidalius y parle auſſi de lui-même, & ſur-tout du ſéjour qu'il avoit fait à Rome, à Naples, à Boulogne & en quelques autres villes d'Italie. Enfin, il n'eſt pas inutile d'obſerver que cet ouvrage de Valens Acidalius fut publié la premiere fois, c'eſt-à-dire, en 1607, par les ſoins de ſon frere Chrétien Acidalius, l'onziéme année après la mort de Valens. * Scioppius, *de arte critic.* Olaüs Borrichius, *diſſert. 4. de poët. lat. num.* 88, *p.* 125. Konigius *in biblioth. vet. & nov.* & Gaſp. Barth. *in Claudian.*, & *l.* 50. *adverſ.* Baillet, *jugemens des ſavans, tome* 7, Teiſſier, *éloges de M. de Thou, tome* 2.

ACIERNO, ville du royaume de Naples, *cherchez* ACERNO.

ACILA, promontoire & ville de l'Arabie heureuſe, vis-à-vis de Dira, ville & promontoire d'Ethiopie, de l'autre côté du golphe arabique. Pline l'appelle *Ocila*, & Ptolémée *Ocelis*. C'eſt le *Zidem* de Niger, & le *Capo Celi* de Rhamnuſius, où on s'embarquoit autrefois pour les Indes. Il y a auſſi eu une ville en Afrique de ce nom. * Offman. *lexic. univerſ.*

ACILA, lieu de l'iſle de Sicile, où Marcellus battit le général Hippocrate. * Plutarque, *vie de Marcellus.*

ACILIENE, *Acilia*, loi romaine qui eut pour auteur Manius Acilius Glabrio, tribun du peuple en l'année de Rome 652, & avant Jeſus-Chriſt 101. *Elle ordonnoit* que ceux qui ſeroient accuſés du crime de péculat, ſeroient abſous ou condamnés dans une même ſéance, ſans qu'ils puſſent eſpérer de délai ni de prorogation, pour faire revoir ou pour faire inſtruire leur procès plus à fond. Elle permettoit auſſi à leurs accuſateurs de déterrer & de produire contre les accuſés toutes les lettres écrites, ou pour des affaires publiques, ou à des particuliers, lorſqu'elles pouroient ſervir d'indices ou de preuves dans la cauſe. * Cicero, *in Verrem, action.* 3.

ACILISENE, partie de la grande Arménie, entre le mont Taurus & cette partie de l'Euphrate, qui coule d'orient en occident, avant qu'il ſe détourne vers le midi. * Saumaiſe *ſur Solin.*

ACILIUS, nom de la famille des Aciliens à Rome, diviſée en trois branches, dont les ſurnoms étoient *Aviola*, *Balbus* & *Glabrio*. Quoique plébeienne, elle fut admiſe aux premiers honneurs. Dès l'an 485 de la fondation de Rome, & avant l'ére chrétienne 269, un L. Acilius Glabrio fut tribun du peuple : il le fut encore en 489, & pour la troiſiéme fois en 492. Il ſemble avoir ouvert à ſes deſcendans le chemin des dignités : car il étoit l'aïeul du célébre Manius Acilius Glabrio, le premier de ſa famille qui fut élevé juſqu'au conſulat, l'an de Rome 562, & avant J. C. 192. Ce fut lui qui triompha d'Antiochus : *nous en parlerons dans un article ſéparé.* Un autre L. Acilius Glabrio fut tribun du peuple en 567. Il commanda depuis la cavalerie en Eſpagne ſous le préteur Q. Fulvius Flaccus, & fut enfin créé pontife. Pluſieurs autres de même nom exercerent la préture & l'édilité : nous nous contenterons de marquer ceux qui ont été conſuls. L'an 599 de Rome, Man. Acilius Glabrio fut élu conſul en la place de C. Poſthumius qui étoit mort pendant ſon conſulat. En 603 Man. Acilius Balbus fut conſul avec T. Quint. Flaminius. Un autre Man. Acilius Balbus fut conſul en 639 avec C. Portius Cato. En 652 un Man. Acilius Glabrio, tribun du peuple, fut auteur de la loi *Acilienne*, dont nous avons parlé. L'an de Rome 686 Man. Acilius Glabrio fut conſul avec C. Calpurnius Piſo. La province de Bithynie lui échut pour faire la guerre à Mithridate. En 720 Man. Acilius Aviola fut créé conſul au mois de juillet ſeulement, avec C. Fonteius Capito. Un autre Man. Acilius Aviola eut part, la ſeptiéme année de Tibere, à la défaite de Julius Florus & de Julius Sacrovir, qui s'étoient révoltés dans les Gaules. C'eſt le même Aviola qui après avoir été cru mort, & avoir été mis comme tel ſur le bucher, fut tiré par l'ardeur du feu de la létargie dans laquelle il étoit tombé, & fut néanmoins dévoré par les flammes, ſans qu'on pût le ſecourir. Pline & Valere Maxime font mention de cet accident. En 806 un autre Man. Acilius Aviola fut conſul avec M. Aſinius Marcellus, la derniere année de l'empire de Claude, & la 53 de Jeſus-Chriſt. Un autre Acilius Aviola, fut intendant des eaux publiques ſous les empereurs Veſpaſien & Domitien. Un autre Acilius Glabrio, fut conſul ſous Domitien, l'an de Jeſus-Chriſt 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur. *Il aura ſon article plus bas.* Acilius Aviola, fut conſul ſous l'empire d'Adrien avec Cornelius Panſa, l'an de J. C. 122. Le ſurnom des Aciliens ſemble avoir changé ſous les empereurs ſuivans, ou bien il s'eſt formé quelque branche nouvelle dans cette famille ; car on trouve un Man. Acilius Fauſtinus, conſul l'an de J. C. 210, ſous l'empire de Sevére. Quant à Man. Acilius Aureolus qui vivoit ſous l'empire de Valerien & de Galien, il n'étoit pas de cette famille. *On trouvera ſon hiſtoire plus bas à l'article* AUREOLE. Il y a eu pluſieurs autres Acilius Glabrio ſous les empereurs Commode, Pertinax, Valerien, Sevére, Antonin, tous ſans doute de la famille des Aciliens. * Tit. Liv. *l.* 35, 36 *& ſequent.* Sueton. Tacit. *in ann.* Senec. *Lud. in mort. Claud.* Caſſiodor. *in chronic.* Onuphr. *in faſt.*

ACILIUS GLABRIO, de la même famille, fut queſteur d'une province en 552, & tribun du peuple en 557 de la fondation de Rome. Il avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, & écrivit en grec une hiſtoire, dont Ciceron parle avec éloge. Il compoſa auſſi des annales, & on croit que c'eſt le même qui eſt cité par Plutarque dans la vie de Romulus. * Ciceron, *l.* 3. *offic.* Tit-Liv. *l.* 25 & 35. Voſſius, *de hiſt. Grec.* *l.* 1, *c.* 27.

ACILIUS GLABRIO, conſul, l'an 562. Antiochus *le Grand* roi de Syrie, ayant déclaré la guerre aux Romains, Acilius lui fut oppoſé, & il s'aquitta très-bien de cet emploi. Il paſſa dans la Gréce avec 10000 hommes de pied, 700 chevaux & 15 éléphans, qu'il joignit aux troupes qui étoient alors dans la Gréce. Antiochus l'attendit aux Thermopyles en Theſſalie, aujourd'hui *Bocca di Lupo*, où le conſul le battit, & le força avec un grand carnage des Aſiatiques. Enſuite Acilius aſſiégea Héraclée & l'emporta. Les Etoliens ſuivoient le parti d'Antiochus; il les obligea de lui abandonner la campagne, & enſuite il les aſſiégea dans Naupacte, ville ſur le golfe de Corinthe, & qu'on nomme à préſent *Lepante* dans la Gréce moderne. Enfin il leur donna la paix à la priere de T. Quintius Flaminius. Ce fut lui qui fit bâtir à Rome, dans *la place aux herbes*, le temple de la Piété, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait avant la bataille des Thermopyles. L'on croit que ce temple fut dédié ſous le nom de *Piété* (mot qui en latin ſignifie *Amour* ou *tendreſſe mêlée de reſpect*) parcequ'il fut bâti dans le lieu, où auparavant il y avoit eu une priſon dans laquelle une fille avoit nouri ſon pere du lait de ſes mamelles, action qui fut trouvée ſi belle, que les juges firent grace au pere, & lui pardonnerent le crime pour lequel il avoit été mis en priſon, ainſi que Valere Maxime le rapporte amplement. Son fils Acilius étant duumvir, dédia ce temple, & y fit élever une ſtatuë d'un homme à cheval, d'or pur, conſacrée à la mémoire de ſon pere, laquelle fut, dit-on, la premiere de ce précieux métal qu'on ait vûe en Italie. * Tite-Live, *l.* 35, 36 *& ſequent.* Polybe, Juſtin, Appien, &c. Val. Maxim. *l.* 2, *c.* 5.

ACILIUS (Caius) vaillant ſoldat de l'armée de Jules-Céſar, ſe ſignala dans un combat naval près de Marſeille. Car ayant porté la main droite ſur un des vaiſſeaux des ennemis, qui la lui couperent, il imita ce fameux Cynegire ſoldat Athénien, & s'élançant de la gauche ſur le tillac, il fit reculer avec ſon bouclier tous ceux qui oſerent ſe préſenter devant lui. * Sueton. *in Jul. Cæſar.*

ACILIUS BUTAS, fut préfet du prétoire. Après avoir dépenſé ſon patrimoine qui étoit très-conſidérable, il vint, comme reconnoiſſant ſa faute, découvrir ſon extrême néceſſité à Tibere. « Vous vous réveillez un peu tard, ô Butas, lui répondit l'empereur: *Seriò*, inquit, *ô Buta, experrectus es.* Séneque, *epiſt.* 122, en fait mention comme d'un homme qui fuyoit le jour, & qui ne pouvoit ſouffrir que la lumiere des bougies & des flambeaux. Cet endroit de Séneque eſt très-agréable.

ACILIUS GLABRIO, conſul ſous Domitien, l'an de J. C. 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur, fut obligé par Domitien de deſcendre dans l'amphithéâtre, pour y combattre les bêtes féroces. Il eut le bonheur de tuer un lion des plus grands, ſans en avoir été bleſſé: mais cette adreſſe lui devint funeſte; car la jalouſie qu'en conçut l'empereur, le porta juſqu'à bannir Acilius Glabrio ſous un autre prétexte. Il le fit même mourir quatre ans après, comme coupable d'avoir voulu troubler l'état. Baronius avance, quoique ſans fondement, que ce fut pour avoir profeſſé la religion chrétienne. Dion qu'il cite là-deſſus, ne dit rien qui puiſſe autoriſer cette opinion. * Juvenal, *ſatyr.* 4. Dio. *l.* 67. Sueton. *c.* 10. Baron. *ad ann.* 64.

ACINAX, eſt le nom que les Scythes donnoient à une vieille lame d'épée qu'ils élevoient ſur une pille de bois, pour être comme un ſimulacre de Mars. Ils lui faiſoient tous les ans un ſacrifice dans lequel ils immoloient principalement des chevaux. * Hérodot. *l.* 4.

ACINDYNUS (Gregoire) moine Grec, qui floriſſoit dans le XIV ſiécle à Conſtantinople, ſe joignit à Barlaam contre Grégoire *Palamas*, & d'autre moines du mont Athos qui ſoutenoient quelques opinions, que Barlaam & Acindynus ne crurent pas orthodoxes: c'étoit touchant la lumiere du Thabor, que ces moines croyoient voir dans leurs oraiſons, & qu'ils ſoutenoient être incréée. Palamas voulant ſe venger, accuſa lui-même d'erreur Acindynus & Barlaam, comme s'ils confondoient la ſubſtance de Dieu incréée avec ſes effets créés. Malheureuſement pour la bonne cauſe, l'empereur Andronic III étoit mort, & ſon fils qui lui ſuccéda le 29 novembre de l'an 1341, étoit ſous la tutelle de Jean Cantacuſene, qui ſe déclara pour Palamas; ainſi les évêques prononcerent en faveur de cet extravagant, & condamnerent Barlaam & Acindynus. Barlaam, comme on peut le voir à ſon article, ſe retira en occident, où il fut fait évêque de Gieraci l'année ſuivante 1342. Pour Acindynus, il ſe cacha dans la Gréce, ſans ceſſer d'écrire contre les Palamites, & il ne contribua pas peu par ſes écrits à maintenir la bonne doctrine. Jean XIV, qui étoit alors patriarche de Conſtantinople, la défendoit auſſi le mieux qu'il lui étoit poſſible; il fit même tenir en 1347 un concile à Conſtantinople, où l'erreur fut proſcrite; mais Cantacuſene le fit dépoſer auſſitôt, & lui fit ſuccéder Iſidore qui venoit d'être condamné, ce qui cauſa d'aſſez grands troubles dans cette égliſe. Calliſte qui ſuccéda à Iſidore en 1350, tint auſſi, avant l'an 1354, un ſynode où l'erreur triompha. Il paroît par le concile même qu'Acindynus étoit déja mort, auſſi-bien que Barlaam. Jacques Pontanus, dans ſes notes ſur l'hiſtoire de Cantacuſene, & d'autres auteurs, juſtifient la conduite & les ſentimens d'Acindynus, que quelques écrivains, comme Stapleton, Pratéole, &c. ont condamné comme hérétique, auſſi-bien que Barlaam. Le pere Greſſer publia à Ingolſtad l'an 1616 *in*-4°. en grec, avec une préface latine, le traité d'Acindynus, *de eſſentia & operatione Dei.* On a encore d'Acindynus un poëme en vers iambes contre Palamas, donné par Allatius, & deux fragmens d'un autre traité contre Palamas, dans l'un deſquels il fait mention de cinq volumes qu'il avoit compoſés contre Barlaam pour défendre la diſcipline monaſtique. * Sponde, *annal. epit. A. C.* 1337, *n.* 11, *&* 1350, *n.* 20. Pontanus, *in. cant. l.* 2, *ch.* 40, *&c.* Leo Allatius, *in Grec. ortodox.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XIV ſiécle.*

ACINDYNUS (Septimius) fut conſul de Rome avec Valerius Proculus l'an 340, qui fut celui de la mort de Conſtantin, fils du grand Conſtantin, tué auprès d'Aquilée. Il avoit été gouverneur d'Antioche, & il arriva ſous ſon gouvernement une choſe qui mérite d'être raportée. S. Auguſtin en fait le récit, *l.* 1 *de ſermone Domini in monte, cap.* 16. Un certain homme ne portant pas à l'épargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, fut mis en priſon par Acindynus, qui lui jura qu'il le feroit pendre, s'il ne lui payoit cette ſomme le jour qu'il lui marquoit. Un homme fort riche ayant appris l'extrémité où celui-ci ſe trouvoit, & qu'il n'avoit pas de quoi payer, quoique le terme preſcrit fût près d'expirer, alla trouver la femme de ce priſonnier, qui étoit très-belle, & lui offrit la ſomme qu'on lui demandoit, pourvu qu'elle conſentît à paſſer une nuit avec lui. Cette femme communiqua au priſonnier ſon mari les offres de cet homme, & lui déclara qu'elle étoit prête de les accepter, pourvu qu'il y conſentît, lui qui étoit le véritable maître du corps de ſa femme, & s'il vouloit bien racheter ſa vie aux dépens de ſa chaſteté, qui lui apartenoit toute entiere, & dont il pouvoit, diſoit-elle, diſpoſer. Le mari l'en remercia: il lui ordonna même d'accepter le parti, dans la penſée, quoique fauſſe, qu'il n'y avoit point là d'adultere, parceque ſa femme ne

portoit point par débauche, mais par l'effet d'un grand amour pour lui, du conſentement & par l'ordre de qui elle le faiſoit. La femme alla donc trouver l'homme riche & fit tout ce qu'il voulut, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Auguſtin, ſon corps à ſon mari, non par rapport aux deſirs accoutumés, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. Celui qui s'étoit ſatisfait avec cette femme, lui donna bien l'argent qu'il lui avoit promis, mais il le lui ôta adroitement, & lui donna une autre bourſe, où il n'y avoit que de la terre. Cette femme de retour à ſon logis n'eût pas plutôt apperçu cette tromperie, qu'elle s'en plaignit publiquement. Elle demanda juſtice au gouverneur, & lui raconta le fait d'une maniere fort ingénue. Acindynus commença par ſe déclarer coupable, reconnoiſſant que ſes rigueurs & ſes menaces avoient fait recourir ces perſonnes à des remédes ſi contraires à la juſtice & à la religion; il condamna ce fourbe à payer au fiſc la livre d'or, & adjugea à la femme la terre d'où avoit été priſe celle qu'elle avoit trouvée dans la bourſe. Il eſt bon de remarquer que S. Auguſtin dans le récit qu'il fait de cette hiſtoire, n'aprouve pas l'action de la femme, ni le conſentement du mari, car l'un & l'autre étoient criminels; mais ſeulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que ſi elle eût été commiſe par débauche. * Bayle, *diction. crit. Bibl. raiſ. des ouvrages des ſav. de l'Eur. tom. 3, part. 1, p. 68*, dans laquelle on juſtifie S. Auguſtin contre les fauſſes accuſations de M. Barbeyrac.

ACINETOS, l'un des Æons imaginés par l'héréſtique Valentin. * Tertull. *cont. Valentin, c. 7. cherchez* ÆON.

ACIS, fils de Faune & de la nymphe Simetheis, s'attira par ſa beauté la tendreſſe de la nymphe Galathée, qui étoit aimée du géant Poliphème. Un jour qu'Acis entretenoit Galathée, le cyclope en fut ſi jaloux, qu'arrachant un morceau de rocher du mont Ethna, il en écraſa ce malheureux. La nymphe, pénétrée de douleur, métamorphoſa ſon amant en une fontaine ou riviere, qui fut nommée de ſon nom *Acis*, & qui coule dans la mer de Sicile. C'eſt celle dont nous allons parler. * Ovide, *metam. l. 13.* Quelques autres diſent que Poliphème tua le berger Acis, parcequ'il refuſoit de répondre à ſon amour.

☞ ACIS, ancien nom d'une riviere de Sicile, dont le nom moderne eſt *Il Freddo*, dans la vallée de Demona, ſelon l'opinion de Fazel, que M. Baudran a ſuivie, & ce dernier eſt ſuivi par MM. Corneille & Mary. Les deux derniers ont été ſéduits par l'abbé Baudrand, qui a cru que Fazel, auteur Sicilien, étoit d'une autorité ſuffiſante pour devoir être cru touchant ſa patrie. Cependant Cluvier avoit obſervé & réfuté cette erreur de Fazel, qui a confondu *Aſines*, qui eſt le *Freddo* moderne, avec *Acis*, qui eſt aujourd'hui *Jaci*. Vibius ſequeſter le fait deſcendre du mont Ethna: *Acis ex monte Æthna in mare decurrit, ex cujus ripis Polyphemus ſaxum in Ulyſſem egiſſe dicitur.* Acis eſt nommé par les habitans Aci & Jaci, ou même Chiaci, la prononciation étant différente en divers lieux de l'Italie & de la Sicile. Sa ſource eſt au pied du mont Ethna, dans un bois épais, à environ mille pas de la mer, & les eaux y ſont d'autant plus froides, que les arbres les garantiſſent de la chaleur du ſoleil. Le ſcholiaſte de Théocrite, *Idil.* I, dit que l'Acis a été ainſi nommé, parceque ſes flots coulent comme une fléche. Euſtathe, *in Iliad.* l. XVI, donne la même étymologie. Lorſqu'il approche de ſon embouchure, il arroſe un village de même nom, & traverſant enſuite de délicieuſes prairies, il arrive ainſi à la mer. M. Deliſle, dans ſa carte de la Sicile moderne, & dans celle de l'ancienne Sicile, a bien diſtingué l'*Acis* du *Freddo*, entre leſquels il y a une diſtance de vingt milles, ancienne meſure des Romains, ou près de dix-ſept milles d'Italie, de 60 au degré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACISO (Grégoire) a écrit ſur l'*Organum* d'Ariſtote de l'interprétation de Boëce, & ſon ouvrage fut imprimé à Complute en 1556. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ACITAINS ou ACCITAINS, *Acitani*, peuple d'Eſpagne qui avoit en grande vénération l'idole de Mars toute ornée de rayons, & qu'on appelloit Neton. Il eſt vraiſemblable que c'étoient les habitans du territoire & de la ville d'*Accitum*. * Macrob. *ſaturn. l. 19.* La Martiniere.

☞ ACKEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la baſſe Saxe, ſituée ſur la rive méridionale de l'Elbe, à l'oueſt & à un peu plus de deux grandes lieues de Deſſau. Son nom latiniſé eſt *Acona* & *Aca*. Cette ville eſt dans le duché de Magdebourg, & appartient depuis long-temps à cet archevêché ſécularisé. Dreſſerus, auteur Allemand, *Statt Bucch.* p. 106, raconte qu'elle fut bâtie par Henri *le Lion*, duc de Saxe, & par Albert l'*Ours*, margrave de Brandebourg, après qu'ils eurent diſſipé les Wendes. Selon cet auteur, le duc Bernard de Saxe, tige de la maiſon d'Anhalt, fut le premier ſeigneur de cette place, & l'engagea pour une ſomme d'argent, avec Staſsfurt & autres châteaux, à Conrad, archevêque de Magdebourg. Après la mort de ce prélat, cette ville & ces châteaux revinrent au prince. L'archevêque Gunther ou Gonthier en demanda la reſtitution, & fur le refus qu'on lui en fit, il attaqua à l'improviſte le prince Rodolphe, & le margrave Otton de Brandebourg, les battit, & fit priſonnier le margrave. Mais en 1279, Albert II, duc de Saxe, entra par ſurpriſe dans la ville d'Acken, & l'enleva ainſi à l'archevêque. Enfin, après bien des diſputes pour & contre, l'archevêque de Magdebourg rentra en poſſeſſion de cette ville, par accord de l'année 1385. Les archevêques n'en furent pas plus tranquilles poſſeſſeurs pour cela; car on trouve dans la *chronique de Magdebourg*, inſérée dans le recueil de Meibon, *rerum germanic. t. 1, p. 350*, que l'an 1394 la nuit de S. Leger, c'eſt-à-dire du 2 octobre, l'archevêque Albert prit *Achen* (Acken) ſur Rodolphe duc de Saxe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACKERSDYCK (Corneille d') eſt auteur d'une logique imprimée à Utrecht en 1666. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ACLE, *Aclea*, village dans le diocèſe & à trois lieues de Durham en Angleterre, où les prélats d'Angleterre tinrent un concile le 26 ſeptembre de l'an 788, ſous Adrien I, & où ils firent des ordonnances pour la diſcipline eccléſiaſtique. * Baudrand.

ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI, c'eſt le même que *Schehabeddin-ben Maad*, auteur d'un livre intitulé, *Anovar, al Athar-fi-ſadhl-Nabi-al-mokhtar*, où il eſt traité des excellences & prérogatives de Mahomet. Cet auteur mourut l'an 550 de l'hégire, de J. C. 1155. Il eſt appellé par quelques-uns *Aclithi*. On lui attribue encore un livre, qui a pour titre, *Bakiat-al-Salchat*, qui traite à peu près du même ſujet. * D'Herbelot.

ACME, fille de la plus haute qualité de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut fort eſtimée de l'impératrice Livie, femme d'Auguſte, qui voulut la retenir à ſon ſervice, & l'avoit toujours auprès d'elle. Elle rendit des ſervices très-conſidérables à Antipater, fils du grand Hérode. Comme cette fille étoit extrêmement adroite, elle lui en rendit un, qui par malheur lui couta la vie, car ayant contrefait une lettre, qu'elle écrivit à Hérode, comme venant de la part de ſa maîtreſſe, contre Salomé, ſœur de ce roi, ſa fourberie fut découverte, & elle fut punie du ſupplice que méritoit un ſi grand crime; ce qui arriva l'an du monde 4000, le premier de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. * Joſéphe, *antiq. liv. 17, chap. 7 & 9.*

ACME, maîtreſſe de Septimius, de laquelle Catulle fait mention, *epigr. 42.*

Acmen Septimius, ſuos amores
Tenens in gremio, mea inquit, Acme.

ACMODES, *Acmoda* ou *Æmoda*, iſles de la mer

Digitized by Google

Britannique. Pline parle de ces iſles, & on a cru que c'étoient les Hébrides; mais on ne doute plus que ce ne ſoient les iſles de Schetland, qu'on doit plutôt appeller *Hitland*, ainſi que font les matelots, les Ecoſſois & les Flamans, l'erreur étant venue d'avoir mal écrit le mot s'Hitland. Leurs habitans les appellent *Hietlande*. Elles ſont dans la mer d'Ecoſſe au-delà des Orcades vers le ſeptentrion. Quelques-uns en comptent juſqu'à vingt-ſix; mais il y en a vingt qui ſont plutôt des rochers deſerts que des iſles, les ſix autres ſont plus conſidérables. Mainlan en eſt la principale. Il n'y a rien dans ces iſles de remarquable, excepté cependant que les habitans ſont très-robuſtes, & qu'ils vivent fort âgés; il y en a même beaucoup qui paſſent cent ans. * Pline, *l.* 4, *c.* 16. Solin, *c.* 25. Cluvier. Sanſon. Baudrand.

ACMONIE. Il y a eu deux villes de ce nom. *La premiere* étoit une ville épiſcopale de la Phrygie majeure, dont l'évêché fut fondé dans le cinquiéme ſiécle, & étoit ſuffragant de Laodicée. On croit que cette ville fut bâtie par Acmon, fils de Maneus. * Etienne *le géographe*. De Commanville, *tables géographiq. La ſeconde* étoit dans la Dace ſur le Danube près du pont de Trajan, bâtie par l'empereur Severe, dont on lui donna auſſi le nom. On l'appelle aujourd'hui *Severino Mario*. * Ptolémée.

☞ ACMONIUM NEMUS, ou le *Bois Acmonien*. Les poëtes ſuppoſent que le Dieu Mars y ayant eu les faveurs de la nymphe Harmione, il en naquit les Amazones. C'eſt ce que dit Etienne *le géographe*, ſur l'autorité d'Apollonius. Les anciennes éditions ajoutoient que ce bois étoit proche le Thermodon. Mais outre que les manuſcrits conſultés par Berkelius ne diſent point cela, il y avoit pluſieurs fleuves nommés *Thermodon*, & il faudroit ſavoir duquel il s'agit ici. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACOBA, bourg de Portugal, dans l'Eſtrémadure, en latin *Elcobatia*, & *Eberobritum*. Il eſt ſitué à une lieue de la mer, & à quatre de la ville de Leiria, vers le midi. Il y a dans ce bourg un monaſtere célébre fondé par le roi Alfonſe I. * La Martiniere *dict. géogr.*

ACŒMETES, moines qui chantoient nuit & jour l'office divin dans leurs monaſteres, d'où ils ont été appellés par les Grecs ἀκοιμῆται, *gens qui ne ſe couchent point*. Ce n'eſt pas néanmoins que les mêmes moines fiſſent toujours l'office ſans dormir, cela eſt impoſſible; mais ils partageoient leur communauté en pluſieurs chœurs, & chaque chœur chantoit le même office l'un après l'autre. Enſorte que ſe relayant ſucceſſivement, toutes les heures du jour & de la nuit ſe trouvoient employées au chant des louanges de Dieu. On croit que l'auteur de ces Acœmétes fut Alexandre moine de Syrie, qui s'établit à Conſtantinople au commencement du V ſiécle, puis obligé d'en ſortir, alla bâtir un monaſtere à l'embouchure du Pont-Euxin, où il mourut vers l'an 430. Après ſa mort ils eurent pour abbé Jean & Marcel. Celui-ci fonda le grand monaſtere des Acœmétes près de Conſtantinople. Un grand ſeigneur nommé Jean Studius en fonda un quelques années après à Conſtantinople, ſous le nom de S. Jean Baptiſte, où les Acœmétes vinrent s'établir vers l'an 463, & furent, à cauſe de cela, appellés *Studites*. Il y eut dans ce monaſtere juſqu'à mille religieux, & il fut long-temps célébre par le grand nombre de ſujets éminens en piété & en ſcience qu'il produiſit. Cet inſtitut de moines paſſa d'orient en occident. L'uſage de chanter les louanges de Dieu ſans interruption, s'introduiſit dans les monaſteres de l'égliſe romaine. Sigiſmond, roi de Bourgogne, l'établit dans le monaſtere d'Agaune; le roi Dagobert dans celui de S. Denys; & le roi Gontran dans celui de S. Benigne de Dijon. Il étoit auſſi établi dans celui de S. Martin de Tours, dans celui de S. Colomban, dans celui de Luxeu, dans celui de S. Riquier, & dans quelques autres monaſteres nombreux. Cet office perpétuel s'appelloit chez les Latins *laus perennis*. * Evagrius, *l.* 3, *c.* 18 & 21. Theodor. Lector. *l.* 1. Nicephor. Caliſt. *l.* 15, *c.* 23, *l.* 16, *c.* 17. L'auteur de la vie de Marcel. La charte de fondation du monaſtere d'Agaune. Les chroniques des monaſteres de S. Denys & de S. Benigne de Dijon. La charte de Pepin, & l'édit du roi Clovis touchant le monaſtere de S. Denys. La vie de S. Angilbert, abbé de S. Riquier. Surius. Bollandus. Du Cange. *Eſſai de l'hiſt. mon. d'orient.*

ACOETES, eſt un pauvre homme, ainſi que l'étymologie du mot grec le marque, ſignifiant *qui manque de lit*. Ovide exprime ingénieuſement ſa grande diſette dans ſes métamorphoſes, *l.* 3, *fabl.* 8.

ACOLE, *Acholius*, hiſtorien Latin, écrivit avec beaucoup d'exactitude la vie de l'empereur Alexandre, qui fut tué par Maximin l'an de Jeſus-Chriſt 235. Il floriſſoit encore long-temps après; car il écrivit l'hiſtoire de Valérien empereur, qui commença à regner en 253, & dont il fut officier, *admiſſionum magiſter*. Voſſius prétend même qu'il vivoit encore ſous le regne d'Aurélien; mais il n'en donne point de preuves. Lampride parle fort avantageuſement de cet hiſtorien, dont nous avons perdu les écrits. * Lampridius, *in Septim. & in Alexand.* Vopiſcus, *in Aurelian.* Voſſius, *de hiſt. Latin. l.* 2, *c.* 4.

ACOLUTUS (Jean) théologien, natif de Creuz, bourg en Siléſie, avoit été d'abord miniſtre à Namſlau. On l'appella enſuite à Breſlau, où il fut paſteur, profeſſeur & inſpecteur des égliſes & des écoles de la confeſſion d'Ausbourg, & aſſeſſeur du conſiſtoire eccléſiaſtique; il a été gradué docteur en théologie. On a de lui: *Poſtilla evangelica; Clavis mundi; Stella aurea; Lux in tenebris contra pontificios.* Il eſt mort le 3 de mai 1689. * Witte, *diarium Biogr.* Supplément françois de Baſle.

ACOLUTUS (André) célébre philoſophe, fils du précédent, naquit à Bernſtadt le 6 mars 1654. Il étoit très-habile dans les langues orientales; il étudia la philoſophie & la théologie à Wittemberg & à Leipſick, & il prit dans cette ville le degré de maître-ès-arts. Il fut enſuite diacre & profeſſeur en hébreu dans le collége d'Eliſabeth à Breſlau, & membre de l'académie royale des ſciences de Pruſſe. Il eſt mort le 4 novembre 1704, âgé de 51 ans. On a de lui: *Obadias Armenus, characlere armeno & romano, cum verſione latina & notis*, à Leipſick 1680, *in*-4°. *De aquis amaris maledictionem inferentibus, vulgò dictis Zelotypia, num.* 51. *II. deſcriptis, philologema*, *in*-4°. à Leipſick, 1682. Voilà ce que dit le pere le Long dans ſa bibliothéque ſacrée, *in-fol.* page 139, 541 & 596. Dans le ſupplément françois de Baſle, on ajoute aux ouvrages d'Acolutus: *Specimen alcorani quadrilinguis*, & *de prædicationum inuſitatarum exiſtentia.*

ACOLYTHES. C'eſt le nom du premier des quatre ordres mineurs au-deſſous du ſoudiaconat. Le mot grec ἀκόλουθος, ſignifie à la lettre *un ſuivant* ou *un ſervant*. Cet ordre eſt très-ancien dans l'égliſe latine, puiſqu'il en eſt fait mention dans les lettres de S. Cyprien & du pape Corneille. Mais on ne trouve point d'acolythe dans l'égliſe grecque. Leurs fonctions dans l'égliſe étoit d'allumer les cierges, de verſer dans les burettes le vin qui devoit ſervir à la conſécration, comme il eſt marqué dans le IV concile de Carthage, & dans les anciens rituels, qui portent, qu'en les ordonnant, l'archidiacre leur préſentoit le chandelier & la burette, en leur recommandant de faire ces fonctions. On voit auſſi que dans les premiers temps les Grecs s'en ſervoient comme des autres clercs, pour porter leurs lettres; mais ce n'étoit pas une fonction qui leur fût particuliere. Le martyrologe marque qu'ils tenoient autrefois à la meſſe la patene envelopée, ce que font à préſent les ſoudiacres; & il eſt dit dans d'autres endroits, qu'ils tenoient auſſi le chalumeau qui ſervoit à la communion du calice. Ils ſervoient encore les évêques & les officians, en leur pré-

ſentant les habits ſacerdotaux. Ils ſont appellés *acolythes*, comme on voit, parcequ'ils ſervoient ceux qui célébroient l'office. Il y avoit dans l'égliſe romaine trois ſortes d'acolythes; *ceux du palais*, qui ſervoient le pape; *les ſtationaires*, qui ſervoient dans les égliſes; & *les régionaires*, qui aidoient les diacres dans les fonctions qu'ils exerçoient dans les différens quartiers de la ville. Aujourd'hui la fonction des acolythes eſt de porter des chandeliers avec un cierge allumé à l'office, & d'accompagner de la même maniere le diacre, quand il va chanter l'évangile. Ce nom ſe prend quelquefois en d'autres ſens: les empereurs de Conſtantinople avoient des officiers que l'on appelloit *Acolythes*. Dans les liturgies des Grecs, le nom de ἀκόλουθος eſt donné à la continuation de l'office, aux cérémonies des autres ſacremens & des prieres. On donnoit le nom d'acolythe, mais dans un ſens différent, à certains Stoïciens qui étoient arrêtés à leurs ſentimens. * S. Cyprien, *ep.* 7. *de l'édition d'Angl.* Cornel. *apud* Euſeb. *l.* 6, *c.* 43. Concil. Carthag. IV. *can.* 2. S. Greg. *dans le ſacramentaire.* L'ordre romain. Les anciens rituels. Morin. Thomaſſin. Du Cange.

☞ ACOMA, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le nouveau Mexique, qui fut détruite par les Eſpagnols, à l'occaſion que nous allons rapporter. L'an 1599, D. Juan d'Onate étant parti de Mexico avec cinq mille perſonnes, fournies de proviſions pour un long voyage, s'avança vers le nord l'eſpace de près de cinq cens lieues; & ſoumit au roi d'Eſpagne les peuples qu'il avoit reconnus. Il arriva à la ville d'Acoma, où il fut reçu fort humainement par les habitans, qui lui fournirent des vivres, & lui promirent de lui en donner enſuite une plus grande quantité. Quelque temps après il envoya ſon neveu & quelques ſoldats dans cette ville pour demander ce qu'on lui avoit promis: ils trouverent preſque tous les habitans aſſemblés dans la place publique, qui ſe jettant ſur eux à l'improviſte, tuerent le neveu du général, & ſix ſoldats. Les autres ayant été dangereuſement bleſſés, ſe ſauverent avec peine, & informerent Juan d'Onate de ce qui venoit d'arriver. Celui-ci, pour ſe venger de cette perfidie, aſſiégea Acoma, & l'ayant priſe de force, la fit raſer. Cet acte de ſévérité effraya pluſieurs villes des environs, qui ſe ſoumirent, & les habitans de ce pays conclurent enfin la paix avec les Eſpagnols en 1619. Acoma étoit une ville grande, auſſi fortifiée par l'art que par la nature, & ſituée ſur une roche aſſez haute. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACON, ville de Syrie, *cherchez* ACRE.

ACONCE, *Acontius*, jeune homme de l'iſle de Cea, une des Cyclades dans la mer Egée, étant venu à Delos pour s'y aquitter d'un vœu au temple de Diane, devint paſſionnément amoureux de Cydippe. Comme il n'étoit pas d'aſſez grande condition, pour ſe flater d'obtenir Cydippe en mariage, il grava ſur une boule les deux vers ſuivans, par leſquels Cydippe juroit d'être un jour la femme d'Aconce, prenant la déeſſe à témoin de ce ſerment:

Juro tibi ſanè, per myſtica ſacra Diana,
Me tibi venturam comitem, ſponſamque futuram.

(Je jure par les myſteres de Diane, que je ſerai votre compagne & votre épouſe.) Il jetta cette boule aux pieds de ſa maîtreſſe, laquelle en liſant ces vers s'engagea innocemment, par le ſerment qu'ils contenoient. Dans la ſuite, dit la fable, toutes les fois qu'on vouloit la marier, elle étoit attaquée de la fiévre: de ſorte que croyant que c'étoit en punition de ce qu'elle violoit la foi qu'elle avoit donnée, quoique ſans une volonté expreſſe, elle épouſa cet amant paſſionné. * Ovid. *heroïd.* 19 & 20.

ACONCE, *Jacobus Acontius*, philoſophe, juriſconſulte & théologien, s'eſt rendu célebre dans le XVI ſiécle. Il étoit né à Trente; & après avoir embraſſé la religion prétendue réformée, il paſſa en Angleterre, où il fut favorablement traité de la reine Eliſabeth. En reconnoiſſance de ſes bontés, il lui dédia ſon livre intitulé, *des ſtratagêmes de ſatan*; il y joignit un petit traité *de la méthode*, & un autre *de la maniere de faire des livres*. Aconce, ſelon la coutume d'une partie de ces nouveaux réformateurs, n'étoit pas d'accord en tout avec les chefs de ſon parti: il penchoit extrêmement vers la tolérance des différentes religions: & même, dit on, vers l'arianiſme; c'eſt ce qui l'a fait maltraiter par Rivet, par Voëtius, & par quelques autres théologiens proteſtans. La premiere édition de ſon livre des *ſtratagêmes de ſatan*, eſt de l'an 1565. L'auteur mourut peu de temps après en Angleterre. Jacques Graſſerus en procura une ſeconde édition à Bâle l'an 1610, où l'on trouve la lettre, *de ratione edendorum librorum*, dans laquelle il donne des conſeils ſalutaires à ceux qui veulent s'ériger en auteurs; mais on n'y trouve pas ſon traité de la méthode. Il avoit compoſé en italien un ouvrage touchant la maniere de fortifier les villes, qu'il mit lui-même en latin pendant ſon ſéjour en Angleterre. Il travailloit à une logique quand il eſt mort. * Acontius, *in epiſt. ad Wolfang.* Graſſerus, *in epiſtol. ad lectorem, prefixa libro ſtratagemat. ſatanæ.* Bayle, *diction. critiq.*

ACONCE (Melchior) natif d'Urſeren au pied du mont Saint-Gothard en Suiſſe, ſous le canton d'Uri, a fait quelques poëſies qui ſe trouvent, *tom.* 1. *delic. poët. Germ.* Il a fleuri dans le ſeiziéme ſiécle.

☞ ACONE, ancienne ville de Bithynie. Elle étoit fort petite, & avoit un port ſur le Pont-Euxin, tout auprès d'Héraclée; ce qui fait que les ſavans conteſtent ſi Acone n'étoit pas le port d'Héraclée. Pline, *l.* 6. *c.* 1, dit que ce port étoit redoutable par le cruel poiſon nommé *aconit*; & Solin, ſon copiſte, ajoute, *c.* 43, qu'il eſt ſi fameux par les plantes venimeuſes qu'il fournit, que nous en nommons *aconit* les herbes nuiſibles à la ſanté. Etienne le géographe parle d'une iſle de ce nom qui étoit vis-à-vis de Chalcédoine, & qui fut ainſi appellée, parcequ'on y trouvoit quantité de pierres à aiguiſer. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACONTÉE, fameux chaſſeur, ſelon les poëtes. Stace, *l.* 7. & Silius, *l.* 16. en font mention. Il ſemble avoir été ainſi appellé, de ſon habileté à lancer des traits.

ACONTISME, nom d'un détroit de montagnes aux frontieres de Thrace & de Macédoine. * Ammian. Marcellin. *l.* 26. Antonin, *in itiner.*

ACONTIUM, montagne de Gréce, dans la Béotie, qui s'étend l'eſpace de ſoixante ſtades, juſqu'aux peuples qui demeurent le long des rivieres de la Phocide, comme l'aſſure Strabon, *l.* 9. * *Voyez* Plutarque, *en la vie de Sylla.*

ACONTOBULE, *Acontobulus*, endroit de l'Aſie mineure, qui étoit ſous la puiſſance d'Hippolyte, reine des Amazones, dans la Leuco-Syrie. * Apollon. *l.* 2.

ACOPENDE, *cherchez* OLBE.

ACOR, dieu des mouches, idole que ceux de Cyrene avoit coutume, de même que les Eléens, d'invoquer afin qu'il fît mourir les mouches qui infectoient l'air, & cauſoient la peſte en leur pays. *Cherchez* ACCARON.

AÇORES, AZORES, TERCERES, ou FLAMANDES, iſles de la mer Atlantique, vers l'Amérique ſeptentrionale. On les nomme *Açores* ou *Azores*, mot qui ſignifie *épervier*, parceque quand on les découvrit, ces oiſeaux furent ce qu'on y remarqua le plus; & *Terceres*, de la principale iſle qui porte ce nom, où eſt la ville d'Angra, capitale de toutes ces iſles, avec évêché ſuffragant de Liſbonne. On leur donne encore le nom de *Flamandes* ou *Flamengues*, parceque les Flamans furent les premiers qui peuplerent l'iſle de Fayal. Il y reſte encore de leur poſtérité, & on appelle en portugais, *Ribera dos Flamangos*, le torrent qui eſt dans le quartier qu'elle habite. Ces iſles obéiſſent au roi de Portugal, qui y envoie un gouverneur, dont la réſidence ordinaire eſt à Angra. Les Eſpagnols les appellent *las Açoras*. Ce fut dans la Tercere qu'Alfonſe-Henri roi de

Digitized by Google

Portugal fut conduit l'an 1669, lorſqu'il fut déclaré incapable de régner. Ces iſles ont commencé à être habitées vers l'an 1439, ſelon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que ſept, mais il y en a neuf principales, ſans parler de quelques autres petites de moindre conſidération. Ces neuf iſles ſont la *Tercere*, *cherchez* TERCERE, *Saint-Michel*; *Sainte-Marie*, *la Gracieuſe*, *Saint-George*, *Pico*, *Fayal*, *Flores* & *Cuervo* ou *Corvo*, qui ſont les deux que les modernes ajoutent, un peu éloignées des autres, & fort expoſées aux courſes des pirates. Tout le pays eſt plein de rochers; mais au reſte fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent *patatas*, qui croiſſent dans la terre comme les raves, & qui ſont le plus délicat manger du peuple. On y trouve pluſieurs animaux, & ſurtout des bœufs, dont on fait état en Europe, ſans parler des bleds, du vin & du paſtel, dont les habitans tirent de grands profits. Les Portugais ont obſervé que, lorſqu'un vaiſſeau eſt au méridien des Açores, l'aiguille marine frotée d'aimant, regarde directement le ſeptentrion, ſans aucune variation ni vers l'orient, ni vers l'occident: mais qu'au-delà & au-deça elle incline un peu vers l'une ou vers l'autre partie du monde. C'eſt ce qui a déterminé Mercator à placer dans ces iſles le premier méridien, au lieu que nous le poſons dans l'iſle de Fer, l'une des Canaries. * Ortelius, *in theat. geograph.* Golnitz. La Martiniere, *dict. géogr.*

ACORIS, roi d'Egypte, ſuccéda la deuxiéme année de la XCV olympiade, 399 ans avant J. C. à Nepherites dans le royaume d'Egypte. Il regna douze ans, & fit alliance contre les Perſes avec Evagoras roi de Chypre, qu'il ſecourut de vivres & d'argent. Depuis, quoiqu'Evagoras eut fait la paix avec Artaxerxés *Mnemon*, Acoris ne laiſſa pas de renouveller la guerre contre ce prince ſon ancien ennemi; & entr'autres troupes il enrôla un grand nombre de Grecs, dont il fit prendre le commandement à Chabrias Athénien; mais ce dernier ayant été rappellé à Athènes, par les intrigues de Pharnabaze général de l'armée des Perſes, Acoris vit echouer ſon entrepriſe, & mourut une année après la ſeconde année de la XCVIII olympiade, & avant J. C. 387. * Diodor. Sicul. *liv.* 15. Theopompus, *in excerptis Photii.* Euſeb. *in chron.*

ACOSTA (Joſeph) jéſuite Eſpagnol, étoit de Medina-del-Campo, ville du royaume de Léon. Il avoit quatre freres chez les jéſuites, *Jerôme*, *Jacques*, *Chriſtophe* & *Bernardin*, qu'il ſurpaſſa en doctrine & en mérite. Il enſeigna long-temps en divers endroits de l'Eſpagne, & enſuite il fut employé dans les miſſions des Indes occidentales, où il fut provincial des maiſons que ſa compagnie avoit dans le Pérou. Il y travailla dix-ſept ans à la converſion des Indiens; & étant revenu en Eſpagne, il fit un voyage à Rome pour le même deſſein, ſuivant lequel il publia un traité intitulé, *de procuranda Indorum ſalute.* Le P. Acoſta compoſa en eſpagnol l'hiſtoire naturelle & morale des Indes, qui a été traduite en diverſes langues. La premiere édition eſt de 1590: on l'a réimprimée à Madrid en 1608, *in-quarto.* Nous avons encore de lui deux diſcours de l'état du nouveau monde, quatre livres des derniers temps, neuf livres du Chriſt annoncé, imprimés à Rome en 1590, & à Lyon en 1592, & un traité de la publication de l'évangile chez les Indiens, imprimé à Cologne en 1595. Il paſſe encore pour auteur des décrets du concile de Lima. Il mourut recteur du collége de Salamanque le 15 février de l'an 1600, âgé d'environ ſoixante ans. * Ribadeneira & Alegambe, *bib. ſcript. ſoc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *bib. Hiſp.*

ACOSTA ou D'ACOSTA (Gabriel) profeſſeur & chanoine de Conimbre en Portugal, où il naquit dans le bourg de Torreſvedras. Après avoir étudié dans l'univerſité de Conimbre, il y fut profeſſeur en théologie à la place de Louis de Soto-mayor, que ſon grand âge obligea de chercher le repos. Quelque temps après il eut un canonicat. Il mourut en 1616, dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à publier ſes ouvrages, qui contiennent des commentaires ſur le 49e chapitre de la Genèſe, ſur Ruth, ſur les lamentations de Jérémie, ſur Jonas & ſur Malachie. On les fit imprimer à Lyon en 1641. * Nicolas Antonio, *bib. Hiſpan.* M. Du-Pin, *table univerſelle des auteurs eccléſiaſtiques.*

ACOSTA (Uriel) gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du XVI ſiécle, fut élevé dans la religion catholique, dont ſon pere faiſoit ſincerement profeſſion, quoiqu'iſſu de l'une de ces familles juives, qui avoient été contraintes de recevoir le baptême: on l'appliqua à pluſieurs ſciences, entr'autres à la juriſprudence. La nature lui avoit donné de bonnes inclinations, & la religion le pénétra de telle ſorte, qu'il n'eut d'abord d'autre deſir que celui de vivre en parfait chrétien. Dans cette vue il s'appliqua ſoigneuſement à la lecture de l'évangile, & des livres ſpirituels, & à conſulter les ſommes des confeſſeurs. Mais plus il s'attachoit à ces lectures, plus il ſentoit croître ſes difficultés, qui l'accablerent enfin ſi fort, que n'y pouvant trouver aucun dénoument, il ſe vit livré à des inquiétudes mortelles. Il ne voyoit pas qu'il lui fût poſſible de s'aquitter exactement de ſon devoir à l'égard des conditions que l'abſolution demande, ſelon les bons caſuiſtes, & cette penſée lui fit preſque déſeſpérer de ſon ſalut. Il avoit alors vingt-deux ans: il étudioit cependant en droit, & il impétra un bénéfice à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut vers ce temps que paſſant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'aſſurer que ce que la foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel: & malheureuſement il réuſſit au moins à douter de la vérité, & enſuite il parvint à s'étourdir ſur ce qui devoit l'intéreſſer le plus. Cependant, comme il ne vouloit point être ſans religion, il lut Moyſe & les prophétes, & prétendit y trouver mieux ſon compte que dans l'évangile. Il ſe perſuada que le judaïſme étoit la véritable religion: mais ne pouvant pas le profeſſer dans le Portugal, il réſolut de ſortir de ſon pays: il réſigna ſon bénéfice, & s'embarqua pour Amſterdam avec ſa mere & ſes freres, qu'il avoit imbus de ſes opinions. Dès qu'ils furent arrivés à Amſterdam, ils s'aggrégerent à la ſynagogue, & furent circoncis, ſelon la coutume. Il changea ſon nom de *Gabriel* en celui d'*Uriel*. Peu de jours lui ſuffirent pour reconnoître que les mœurs & les obſervances des Juifs n'étoient pas conformes aux loix de Moyſe. Il ne put garder le ſilence ſur ce défaut de conformité. Mais les principaux de la ſynagogue lui firent entendre qu'il devoit ſuivre de point en point leurs dogmes & leurs uſages, & que s'il s'en écartoit tant ſoit peu, on l'excommunieroit. Cette menace ne l'étonna point: il trouva qu'il ſieroit mal à un homme qui avoit quitté les commodités de ſa patrie pour la liberté de conſcience, de céder à des rabbins qui étoient ſans juriſdiction, & qu'il ne ſeroit paroître ni cœur, ni piété, s'il trahiſſoit ſes ſentimens dans une pareille rencontre; c'eſt pourquoi il continua ſon train. Auſſi fut-il excommunié, & avec un tel effet, que ſes propres freres, qu'il avoit inſtruits au judaïſme, n'oſoient lui parler, ni le ſaluer, quand ils le trouvoient dans les rues. Se voyant dans cet état, il compoſa un ouvrage pour ſa juſtification, & il y fit voir que les obſervances & les traditions des phariſiens ſont contraires aux écrits de Moyſe. A peine l'eut-il commencé, qu'il embraſſa l'opinion des ſadducéens, ſe perſuadant que les peines & les récompenſes de l'ancienne loi ne regardent que cette vie, ſe fondant principalement ſur ce qu'il croyoit que Moyſe n'a parlé ni du paradis, ni de l'enfer. Dès que ſes adverſaires eurent appris qu'il étoit tombé dans cette opinion, ils en eurent une extrême joie, parcequ'ils prévirent que cela leur ſeroit d'un grand uſage, pour juſtifier auprès des chrétiens la conduite de la ſynagogue contre lui. De-là vint, qu'avant même que ſon ouvrage s'imprimât, ils publierent un livre touchant l'immortalité de l'ame,

Digitized by Google

compoſé par un médecin, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit le plus capable de faire paſſer Acoſta pour un athée. On excita les enfans à l'inſulter en pleine rue, & à jetter des pierres contre ſa maiſon. Il ne laiſſa pas de publier un ouvrage contre le livre du médecin, intitulé, *Examen traditionum philoſophicarum ad legem ſcriptam.* Il y combattoit de tout ſon pouvoir l'immortalité de l'ame. Les Juifs s'adreſſerent aux tribunaux d'Amſterdam, & le déférerent comme une perſonne qui renverſoit les fondemens du judaïſme & du chriſtianiſme. On le mit en priſon, d'où il ſortit au bout de huit ou dix jours. On confiſqua l'édition de ſon livre, & on lui fit payer une amende de trois cens florins. Il ne s'arrêta point-là. Le temps & ſes faux raiſonnemens le pouſſerent beaucoup plus loin. Il examina ſi la loi de Moyſe venoit de Dieu, & il crut trouver de bonnes raiſons pour croire que ce n'étoit qu'une pure invention humaine. D'où il conclut qu'il ne devoit pas s'obſtiner à demeurer ſéparé du judaïſme toute ſa vie, toutes les religions étant indifférentes, lui qui étoit dans un pays étranger, dont il n'entendoit point la langue. Il retourna donc au giron du judaïſme, quinze ans après ſon excommunication, rétracta ce qu'il avoit dit, & ſigna ce qu'on voulut. Il fut déféré quelques jours après par un neveu qu'il avoit chez lui. C'étoit un jeune garçon qui avoit remarqué que ſon oncle n'obſervoit point les loix de la ſynagogue, ni dans ſon manger, ni ſur d'autres points. Cette accuſation eut d'étranges ſuites, car un parent d'Acoſta, qui l'avoit réconcilié avec les Juifs, ſe vit engagé d'honneur à le perſécuter à toute outrance. Les rabbins & tout le peuple ſe revêtirent du même eſprit, & particulierement lorſqu'ils ſurent qu'Acoſta avoit conſeillé à des chrétiens, qui étoient venus de Londres à Amſterdam, de ne ſe pas faire Juifs. On le cita au grand conſeil de la ſynagogue, & on lui déclara qu'il ſeroit encore une fois excommunié, s'il ne faiſoit les ſatisfactions qu'on lui preſcriroit. Il les trouva ſi dures, qu'il répondit qu'il ne pouvoit pas les ſubir. Là-deſſus ils réſolurent de le chaſſer de leur communion, & on ne ſauroit repréſenter les avanies qui lui furent faites depuis ce temps-là, & les perſécutions qu'il eut à ſouffrir de la part de ſes parens. Ayant paſſé ſept années dans ce triſte état, il prit le parti de déclarer qu'il étoit près de ſe ſoumettre à la ſentence de la ſynagogue; car on lui avoit fait entendre qu'au moyen de cette déclaration, il ſe tireroit d'affaire commodément. Mais il y fut attrapé, on lui fit ſubir à toute rigueur la pénitence qui lui avoit d'abord été propoſée. Voici la deſcription qu'il en fait lui-même. « Une grande foule » d'hommes & de femmes s'étant rendue à la ſynagogue » pour voir ce ſpectacle, il entra, & au temps marqué il » monta en chaire & lut tout haut un écrit où il confeſſoit » qu'il avoit mérité mille fois la mort, pour n'avoir pas » gardé le jour du ſabbat, ni la foi qu'il avoit donnée, & » pour avoir déconſeillé la profeſſion du judaïſme à des » gens qui vouloient ſe convertir. Que pour l'expiation » de ſes crimes, il étoit près de ſouffrir tout ce qu'on or- » donneroit, & qu'il promettoit de ne jamais retomber » dans de telles fautes. Etant deſcendu de chaire, il » reçut ordre de ſe retirer à un coin de la ſynagogue, » où il ſe deshabilla juſqu'à la ceinture, & ſe déchauſſa. » Le portier lui attacha les mains à une colonne. En- » ſuite le maître-chantre lui donna trente-neuf coups » de fouet, ni plus ni moins; car en ces ſortes de céré- » monies on a ſoin de ne point excéder le nombre preſ- » crit par la loi. Le prédicateur vint enſuite, le fit aſ- » ſeoir par terre, & le déclara abſous de l'excommu- » nication, deſorte que l'entrée du paradis n'étoit plus » fermée pour lui, comme auparavant. Acoſta reprit » ſes habits, & s'alla coucher par terre à la porte de la » ſynagogue, & tous ceux qui ſortoient paſſerent ſur » lui. » Tout ceci a été tiré d'un écrit compoſé par Acoſta, & publié & réfuté par M. Limborch. Il avoit pour titre, *Exemplar humanæ vitæ.* On croit qu'il le compoſa peu de jours avant ſa mort, & depuis qu'il eut réſolu de s'ôter la vie. Il exécuta cette étrange réſolution un peu après qu'il eut manqué ſon Principal ennemi; car dès que le piſtolet qu'il avoit pris pour le tuer eut fait faux feu, il ferma ſa porte, & prenant un autre piſtolet, il s'en tua. Cela ſe fit à Amſterdam, mais on ne ſait pas au vrai en quelle année. Il y a apparence que ce fut peu après la cérémonie de ſon abſolution, outré du traitement qu'il avoit ſouffert, contre l'eſpérance qu'il avoit conçue d'une peine mitigée. On ſuppoſe dans la *bibliothéque univerſelle, tom.* 7, qu'il ſe tua vers l'an 1647; mais d'autres diſent que ce fut en 1648. * Limborch, *amica collatio de veritate religionis chriſtianæ.* Bayle, *dict. crit.* & pour le temps de ſa mort, Joan. Helvicus Willemerus, *in diſſertat. philolog. de ſadducæis, pag. ultim.*

ACOSTA (Emanuel) *cherchez* COSTA.

ACOSTA, grand-maître de Malte, *cherchez* ZACOSTA.

ACOSTA (Chriſtophe) médecin Portugais, *cherchez* COSTA.

ACOVANITES, nom qui, ſelon S. Epiphane, fut donné aux hérétiques manichéens de la Méſopotamie, à cauſe d'un certain *Acovana*, diſciple de Manés, qui répandit ſes impiétés en ce pays-là.

ACOUS, bourg de la vallée d'Aſpe en Béarn, où ſe tiennent les aſſemblées générales du pays. Il eſt à quatre lieues au-deſſous de la ville d'Oleron. Il y a auſſi un beau château de ce nom en Gâtinois, aux frontieres de la Beauce, à une lieue de Pluviers. * Daviti, *tome* 5. Baudrand.

ACQS, ville, *cherchez* DAX.

ACQUA. Ce mot qui dans la langue italienne ſignifie de l'*eau*, entre dans la compoſition de pluſieurs noms géographiques. Ceux qu'on ne trouvera pas ici écrits de cette façon, doivent être cherchés au mot AQUA.

☞ ACQUA CHE FAVELLA, c'eſt-à-dire, *l'eau qui parle.* C'eſt ainſi que Leandre Alberti, *deſcr. de l'Italie*, p. 223, appelle une fontaine du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, auprès des ruines de l'ancienne Sybaris, ville ſituée ſur le golfe de Tarente. C'eſt la même que Diodore de Sicile, *l.* 12, nomme THURIA, & qui donna lieu aux Sybarites chaſſés de leur ville, d'en bâtir une nouvelle ſur ſes bords, & de l'appeller *Thuria*, du nom de cette fontaine. Après que l'oracle d'Apollon leur eut commandé de choiſir pour s'établir de nouveau, un lieu où ils auroient de l'eau pour boire par meſure, & à manger ſans meſure, ils chercherent tant, qu'enfin ils trouverent cette fontaine nommée *Thuria*, dont l'eau jailliſſoit par un tuyau de cuivre que les habitans du lieu appelloient d'un nom qui ſignifie un *boiſſeau.* Ils jugerent que c'étoit le ſens de l'oracle, & s'établirent en cet endroit. Le nom moderne de cette fontaine vient du gazouillement de ſes eaux, le mot italien *favellare*, ſignifiant *parler.* La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACQUARIA, en latin *Aquarium*, petite ville d'Italie: elle eſt dans le pays de Frignana, au duché de Modène, & renommée par ſes eaux médicinales, qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au midi de la riviere de Sultena, que l'on paſſe ſur un pont, & à environ dix-huit milles de Modène, vers le midi occidental de cette ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACQUE DI MONDRAGONE, *Aquæ Sueſſanæ* ou *Sinueſſanæ*, bains célébres du royaume de Naples, qui ſont au bourg de Mondragon, dont ils prennent leur nom moderne, comme ils portoient autrefois celui de la ville de Sinueſſe, aujourd'hui ruinée. On les trouve près de la côte de la terre de Labour, entre les embouchures du Vulturno & du Guarillan.

☞ ACQUI, ville d'Italie, dans le mont Ferrat, ſituée ſur la rive ſeptentrionale de la Bormia. Elle a un évêché ſuffragant de Milan. Les anciens l'ont nommée *Aqua Statilienſium*, ou *Statelliorum.* Elle eſt renommée

Digitized by Google

par ſes bains d'eaux chaudes & médicinales, que les Romains eſtimoient beaucoup. Ces bains ſont encore très-fréquentés aujourd'hui, aux mois de mai & de ſeptembre: ils ont cela de merveilleux, que ſur leurs eaux bouillantes il vient de l'herbe très-verte, qui s'y conſerve. Acqui eſt une ville très-ancienne, ayant été bâtie par les Statiliens, peuple qui habitoit les Alpes. Elle a été autrefois bien plus célébre, & a eu beaucoup plus d'habitans; mais leur diſcorde a ſouvent cauſé leur ruine, & leur a attiré une extrême miſere: ce qui donna lieu à un homme ſage de dire, qu'Acqui étoit une boëte remplie de ſerpens. Les guerres du Monferrat, & celles d'Italie pour la ſucceſſion d'Eſpagne, n'ont pas réparé les pertes qu'elle avoit faites. George Mérula, fameux par ſon hiſtoire des *Viſconti* de Milan, & par d'autres ouvrages, étoit originaire d'Acqui, & joignoit à ſon nom l'épithéte de *Statilien*, pour faire honneur à ſa patrie. Le ſceau de cette ville repréſente un aigle qui tient un lievre dans ſes ſerres, avec ce vers latin:

Lector, Aquis dignum communis reſpice ſignum.

* Pline, *l.* 3, *c.* 5. Strabon, *l.* 6, *p.* 217. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACRA, l'une des collines ſur leſquelles étoit bâtie l'ancienne Jéruſalem, avant qu'on y eût joint la ville de David, qui étoit ſur la montagne de Sion. Le roi Antiochus Epiphane fit bâtir une citadelle au nord, ſur une hauteur qui dominoit ce ſaint lieu: ce qui fit donner le nom d'Acra à cette montagne. Joſéphe dit que cette hauteur étoit en demi cercle, & que Simon Macchabée ayant chaſſé les Syriens qui occupoient la citadelle d'Acra, la démolit, & employa trois ans à applanir la hauteur, de façon qu'elle fût réduite au niveau de celle où le temple étoit ſitué, afin que le temple n'eût plus rien qui le commandât. On bâtit enſuite ſur la montagne d'Acra le palais d'Hélene, reine des Adiabéniens, le palais d'Agrippa, celui des archives publiques, & celui où s'aſſembloient les magiſtrats de Jéruſalem. * La Martiniere, *dict. géogr.* Quand les chrétiens eurent repris Jéruſalem ſur les Saraſins, on bâtit ſur la montagne d'Acra, pour les chevaliers hoſpitaliers de S. Jean, une maiſon, ou plutôt un hôpital où étoient logés les pélerins qui venoient viſiter la terre-ſainte. C'eſt d'où ces chevaliers ont tiré le nom de *chevaliers de de S. Jean d'Acre*; & la ville de Ptolémaïde fut appellée *S. Jean d'Acre*, depuis qu'ils s'y furent retirés, après avoir été chaſſés de Jéruſalem & du reſte de la Paleſtine.

ACRA, ville & promontoire d'Italie dans la grande Gréce, nommé autrement, *Japygie* & *Satentine*; aujourd'hui *Capo di Leuca* & *Capo di S. Maria*, ſelon Leandre Alberti. Les anciens géographes ſont mention de pluſieurs lieux de ce nom, ſoit villes, ſoit promontoires. Ils en mettent un dans l'iſle d'Eubée, ou Negrepont, un en Scythie, ou en Chypre, un en Syrie près d'Antioche & du bourg de Daphné, un dans l'Acarnanie, un en Sicile, un dans la Cherſonnèſe Taurique, à la bouche du Boſphore, un dans la Sarmatie d'Europe, un en Afrique, ſur l'Océan Atlantique. * Pline, *liv.* 3, *chap.* 11. Ptolémée. Strabon. Etienne *le géographe*, &c.

ACRABATANE, *Acrabatanus*, lac d'Ethiopie proche la riviere Eſtamene ou Laſtabore, dont les habitans furent obligés de déſerter, par une multitude incroyable de ſcorpions qui les tuoient, ſans qu'ils puſſent s'en défendre. C'eſt pour cela que cette contrée a ſouvent été appellée, *le pays des ſcorpions*. Bochart prétend même que ce mot vient de l'hébreu *Acrab*, qui ſignifie un ſcorpion, non-ſeulement dans les langues hébraïque, caldéenne & ſyriaque; mais auſſi dans celle des Arabes & des Ethiopiens. Les Grecs, ſelon Ptolémée, ont quelquefois appellé une partie de l'Aſie le pays des ſcorpions, à cauſe de la grande quantité qui s'y en trouvoit. * Stephanus. Ptolém. Bochart, *Hieroxoic. part. poſter. l.* 4, *c.* 29.

☞ ACRABATHÈNE, *Acrabathena regio*. C'étoit l'une des onze toparchies, ou départemens de la Judée, la troiſiéme en ordre, ſelon Joſéphe, & la cinquiéme, ſelon Pline. Ce canton s'étendoit entre Naplouſe ou Sichem, & Jéricho, tirant vers l'orient: il avoit environ douze milles, ou quatre lieues de long. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ACRABATHÈNE, autre canton de la Judée, ſur la frontiere de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la Mer-Morte. Ce canton tire ſon nom d'*Acrabim*, qui eſt traduit dans la vulgate, la *montée du ſcorpion*. Il eſt parlé de cette derniere Acrabathène, au I livre des Macchabées, *c.* 5, *v.* 5, où elle eſt nommée ACRABATHANE. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRABIM, ou ACRABIS, eſt un mot que S. Jérôme traduit par celui d'*aſcenſus ſcorpionis*, la montée du ſcorpion; c'eſt une montagne où les ſcorpions foiſonnent, au ſommet de laquelle on a bâti une ville, ſur la frontiere de la tribu de Juda. Cette ville qui eſt dans les montagnes de Seïr, eſt celle de toutes les villes de la Paleſtine qui eſt la plus voiſine de la Mer-Morte. * Weiſſemb. Hoffman, *lexic. univerſ.* Il y avoit encore un bourg de ce nom, ſitué à neuf milles, ou trois lieues de Sichem, vers l'orient. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRACANE, nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, & que le roi Nabuchodonoſor fit boucher avec la petite riviere d'Aracale. * Euſebe, *préparat. evangel. l.* 9.

☞ ACRADINE, iſle & ville de Sicile, joignant Syracuſe. Elle eſt fameuſe par le ſiége qu'en fit Marcellus, général des Romains. C'étoit la partie la plus grande & la plus orientale de Syracuſe. Elle étoit ſéparée de Tycha par une muraille flanquée de tours, & d'Ortygia, par une place nommée Pentapyle, à cauſe qu'il y avoit un fort muni de cinq tours. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACRÆPHIE, ville de Gréce dans la Béotie, d'où Apollon fut nommé *Acréphien*. * Etienne *le géographe*. Hérodote, *l.* 8. Strabon, *l.* 9. On lit *Acraphnium* dans Pauſanias. Ptolémée la nomme *Agriphie*. C'eſt l'*Arene* d'Homere, ſelon l'opinion de quelques-uns. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

ACRAGALLIDES, peuple très-méchant, qui habitoit anciennement le voiſinage d'Athènes. * Eſchil. *cont. Cteſiph.*

ACRAGAS, ſculpteur Grec, qui ſe rendit célébre par ſa gravure ſur l'or & ſur l'argent. Du temps de Pline, on voyoit encore dans le temple de Bacchus à Rhodes, des coupes, ſur leſquelles Acragas avoit repréſenté des Bacchantes & des Centaures. On vantoit auſſi beaucoup une chaſſe qu'il avoit gravée ſur d'autres coupes. * Pline, *l.* 33, *c.* 12.

ACRAGAS ou ACRASSUS, ville de Lydie, dans l'Aſie mineure, qui avoit le titre d'évêché, ſous l'archevêché de Sardique. Un de ſes évêques, nommé Patrice, a ſouſcrit au concile de Chalcedoine, dans la ſixiéme ſéance.

ACRAS, montagne de Syrie auprès de Laodicée qui tomba dans la mer l'an 242 de l'hégire, de J. C. 856. Cette montagne portoit le nom d'*Acras*, qui ſignifie *chauve*, à cauſe qu'elle étoit entierement découverte & ſans arbres. Le tremblement de terre qui la fit tomber, ſe fit ſentir dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perſe, & même juſque dans le Khoraſan. * D'Herbelot.

ACRASSUS, ville de Lydie, *cherchez* ACRAGAS.

ACRATE, affranchi de l'empereur Neron, homme toujours prêt à commettre les plus grands crimes, fut envoyé en Aſie & dans l'Achaïe, pour enlever les plus riches ſtatues des dieux, & les dons qu'on leur faiſoit. Mais comme il ſe diſpoſoit dans la ville de Pergame à emporter les ſtatues & les plus belles peintures, les habitans s'y oppoſerent vigoureuſement, & il fut obligé de ſe retirer ſans rien prendre. * Tacite, *l.* 15 *annal. c.* 45, & *l.* 16, *c.* 23.

ACRATHE, ἀκράθης, génie ou divinité de la ſuite de Bacchus. On en voyoit la repréſentation à Athènes

dans le temple de *Bacchus chantant*, ſitué entre le Ceramique & la porte qui conduiſoit au Pirée : ce n'étoit qu'une tête qui ſortoit de la muraille du temple. * Pauſanias, *in Attic.*

ACRE, SAINT JEAN D'ACRE ou PTOLEMAIS, ville de Phénicie en Syrie, ſur les confins de la Paleſtine, très-ancienne. Strabon, Pline & Etienne de Byſance l'appellent Ake : d'autres la nommoient *Accon*, conformément aux Hébreux, qui lui donnoient pour nom *Haco*. Les Turcs la nomment *Acca*. Ortelius s'eſt trompé, lorſqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Joſéphe l'appelle *Arce* & *Actipus*. Elle fut nommée *Ptolemaïde* par Ptolémée, roi d'Egypte, & elle devint dans la ſuite le ſiége d'un évêché ſuffragant de Tyr. Sous les Romains elle avoit été une colonie de l'empereur Claude, & le commerce y attiroit alors des marchands de toutes parts. Long-temps après, les Arabes la prirent, & ils en demeurerent les maîtres, juſqu'à ce que les chrétiens qui avoient entrepris la conquête de la terre-ſainte, prirent Acre en 1104 avec le ſecours de ſoixante & dix vaiſſeaux que les Génois avoient conduits au levant. Ce fut alors qu'elle devint encore plus floriſſante qu'elle ne l'avoit été auparavant. L'an 1187 Saladin l'enleva aux chrétiens, auſſi-bien que Barut, Giblet & Jéruſalem même. Elle fut repriſe en 1191. Guy, roi de Jéruſalem, l'avoit aſſiégée depuis plus d'un an, ſans eſpérance de la pouvoir forcer. Philippe-*Auguſte*, roi de France, qui s'étoit croiſé pour le voyage d'outre-mer, y étant arrivé avec ſes troupes, le ſiége s'avança bientôt. On fit une grande bréche ; & Richard roi d'Angleterre étant arrivé dans le mois de juillet, & ayant joint ſes troupes à celles de Philippe, le ſiége fut pouſſé avec tant de vigueur, qu'enfin la ville fut obligée de capituler le 12 du même mois de juillet ; & les deux rois y firent leur entrée & en prirent poſſeſſion. Comme Acre fut depuis preſque la ſeule ville qui reſtoit aux chrétiens dans la Paleſtine, elle devint commune à toutes ces nations différentes, qui y avoient leur quartier. Depuis l'an 1191, juſqu'en 1291, elle fut poſſédée en même temps par 19 ou 20 ſouverains, qui y étoient indépendans l'un de l'autre. Ainſi en l'année 1250, elle étoit habitée par Henri roi de Jéruſalem & de Chypre, le roi de Naples & de Sicile, le prince d'Antioche, le comte de Jaffa, le comte de Tripoli, le prince de Galilée, le légat du pape, qui y entretenoit 2500 ſoldats, le prince de Tarente, le roi d'Arménie, le duc d'Athènes, les généraux d'armée des Vénitiens, des Florentins, des Genois, des Anglois, des Piſans, le grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, le grand-maître des Templiers, le grand-maître des chevaliers Teutons, & le grand-maître de S. Lazare, auſquels quelques-uns ajoutent le patriarche de Jéruſalem : tous ces ſouverains avoient chacun leur quartier, où ils formoient autant de partis ; ce qui fut cauſe de la perte de la ville. Le ſultan Melec-Seraf la prit d'aſſaut le 19 mai de l'an 1291. Cette ville eſt aujourd'hui ſous la domination du Turc, preſque ruinée & réduite en un village peu habité, & fréquenté ſeulement de quelques marchands chrétiens, à cauſe de la bonté de ſon port, qui eſt un golfe fait en arc, dont la rondeur contient cinq lieues, juſqu'à la ville de Caïphas, qui eſt de l'autre côté à l'ouverture du golfe, & qui n'en eſt éloignée que de deux lieues par eau en droite ligne. Ce port étoit autrefois un des plus beaux & des plus commodes de la Syrie ; mais à préſent le mole eſt renverſé, & les écueils y ſont fort à craindre. A l'entrée du port il y a une moſquée, & proche de-là une grande quantité de colonnes de marbre de toutes couleurs, couchées par terre, & la plupart briſées ou enſevelies dans le ſable. Par toute la ville on voit des ruines des anciennes égliſes, & d'autres bâtimens magnifiques, comme de l'arſenal des galeres, du palais des chevaliers de S. Jean de Jéruſalem & des templiers, & de ceux des rois & des princes chrétiens. Au fond du port, à trois cens pas de la ville, eſt l'embouchure de la riviere Padigo ou Belus, ſur le bord duquel eſt le tombeau de Memnon. * Strabon, *l.* 16. Plin. *l.* 5, *c.* 19. Steph. Byſant. Guillaume de Tyr. Jacques de Vitri, *geſta Dei per Francos*. Doubdan, *voyage de la terre-ſainte*. Bolio, *hiſtoire de Malte*. Baudrand.

ACREE, *Acraa*, ſurnom donné à Diane, parcequ'il y avoit une montagne dans le pays des Argiens, ſur laquelle Melampus lui fit élever un temple, *quando Prætidas purgavit*. * Heſych. Sophocl. On y honoroit auſſi Venus. Ce même nom fut encore donné à Junon, dont l'oracle étoit à Megare. * Strab. *l.* 8.

ACRES ou ACREES, ſelon Ptolémée, ville de Sicile, des dépendances de Syracuſe. Fazel dit que c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Palozzolo*. Selon d'autres c'eſt *Acremont*. Elle eſt nommée *Agres* dans l'itinéraire d'Antonin. Silius Italicus en fait mention, *liv.* 14, *v.* 206.

Non Thapſus, non è tumulis glacialibus Acra.

ACRIA, aujourd'hui *Ormoas*, ſelon Molet, ville du Peloponnèſe dans la Laconie, à l'embouchure de l'Eurotas * Ptolémée. Il y a auſſi eu en Eſpagne une ville de ce nom.

☞ ACRIDOPHAGES, peuples d'Ethiopie, qui habitoient un pays voiſin des déſerts au-delà du Nil. Leur nom ſignifie qu'ils mangeoient des ſauterelles. Ils étoient plus petits que les autres, fort maigres & fort noirs. Comme ces peuples ne nouriſſoient point de beſtiaux, & qu'ils étoient trop éloignés de la mer pour avoir du poiſſon, ils n'avoient point d'autre nourriture que des ſauterelles, que les vents de l'oueſt pouſſent en grande quantité, vers le printemps, du déſert dans le pays qu'ils habitoient. Elles ſont fort grandes, & ont des ailes d'une vilaine couleur. Voici comment ils parvenoient à en faire une proviſion qui leur ſuffit pour l'année. Ils raſſembloient dans une longue & large vallée tout ce qu'ils pouvoient trouver de matiere combuſtible, & lorſque le temps étoit venu, que les vents entraînoient les ſauterelles comme une épaiſſe nuée par-deſſus cette vallée, ils mettoient le feu à cette matiere préparée, & à de l'herbe déja fanée. Ces inſectes étouffés par la fumée, tomboient d'abord en ſi grande quantité, que c'étoit une proviſion de vivres pour ce peuple, qui les marinoit, & leur donnoit un goût agréable, au moyen du ſel que leur pays fournit abondamment. Les Acridophages étoient très-légers à la courſe, & ne vivoient guères au-delà de quarante ans, car ils périſſoient de bonne heure par la maladie pédiculaire : ce qui peut être auſſi-bien attribué à leur nourriture, qu'à l'air qu'ils reſpiroient. Strabon, *l.* 16, *p.* 763 en dit la même choſe. C'eſt ſans doute de ces ſauterelles dont S. Jean vivoit dans le déſert, comme nous le dirons à ſon article. * Diod. Sicul. *l.* 3, *c.* 3. La Martiniere, *dictionnaire géographique*.

ACRISIUS, roi d'Argos, étoit l'un des fils d'Abas, à qui il ſuccéda l'an 2673 du monde, 1362 avant J. C. ſi l'on en croit Apollodore & Pauſanias. Le premier de ces écrivains dit qu'Acriſius chaſſa du trône Prœtus, que l'on nomme auſſi Boëtius, qui étoit ſon aîné : l'autre, que ces deux freres partagerent entr'eux les états de leur pere, & qu'Acriſius eut Argos, Prœtus ayant retenu pour lui Tirynthe, Midée, & d'autres places. Caſtor, ſuivi par Euſebe, ſemble avoir penſé autrement que ces auteurs ; car il donne 17 années de regne à Prœtus, & lui fait ſuccéder Acriſius l'an 2690 du monde, 1345 avant J. C. mais il ne l'a peut-être fait que parceque Prœtus, comme l'aîné, étoit le roi légitime d'Argos, & qu'Acriſius ne lui a paru y avoir de droit qu'après la mort de ſon frere. On ne peut ſe refuſer à cette maniere de concilier les anciens, ſi l'on prétend que ce qu'on raconte de Danaë, fille d'Acriſius, eſt arrivé, comme il y a bien de l'apparence, lorſque ſon pere regnoit ; car autrement on ne peut donner une place raiſonnable à Perſée, & à ſes deſcendans. Acriſius ayant

Digitized by Google

ayant appris de l'oracle qu'il mourroit de la main d'un de ſes petits-fils, enferma Danaë ſa fille unique dans une tour d'airain. Mais Jupiter ſe gliſſa dans la chambre de la princeſſe, en ſe métamorphoſant en pluie d'or, c'eſt-à-dire, qu'il corrompit les gardes à force d'argent. Perſée fut le fruit de ces viſites. Acriſius au déſeſpoir de voir que ſes précautions avoient été inutiles, enferma dans un coffre de bois la mere & l'enfant, qu'il expoſa ſur la mer, dont les vagues le pouſſerent heureuſement à Seriphe, qui eſt une des Cyclades dans la mer Egée. Dictys trouva ce coffre, qu'il préſenta au roi Polydecte ſon frere, lequel devint amoureux de Danaë. Depuis, Perſée ayant vaincu les Gorgones, vint à Argos, avec la tête de Méduſe, dont il ſe ſervoit pour métamorphoſer les hommes en pierres; il fit éprouver à ſon grand-pere cette fâcheuſe deſtinée. D'autres ajoutent, qu'il le tua ſans le connoître, en jouant à cette ſorte de jeu que les anciens appelloient *diſque*, qui eſt ce que nous nommons *le palet*. Perſée comptoit alors la 49 année de ſon regne depuis la mort d'Abas, & la 32 depuis celle de Prœtus. C'étoit l'an 1721 du monde, 1313 avant J. C. * Euſebe, *in chron.* Servius. *in æneïd.* Appollodor. Pauſanias, *l.* 2. Strabon.

ACRITAS, nom de deux promontoires, l'un en Bithynie, près du Boſphore de Thrace, aujourd'hui *Capo Négro*, ſelon Stuckius: l'autre au Péloponnèſe dans la Meſſenie, entre Modon & Coron, aujourd'hui *Capo de Gallo*, ſelon Sophien. * Pompon. Mela, *liv.* 2. Plin. *liv.* 4, *c.* 5.

ACROATHON ou ACROTHON, ſelon Pline, ville de Thrace au ſommet du mont Athos, où l'on dit que les habitans vivent le double que ceux des autres pays, aujourd'hui *Cima di monte Santo.* * Herodote, *liv.* 7. Thucid. *liv.* 4. Pline, *liv.* 4. Ptolémée. Etienne *le géographe.* Solin, Mela, & autres anciens auteurs.

ACROBATES, eſpece de danſeurs de corde. Il y en avoit de quatre ſortes. *Les premiers* étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de ſon eſſieu, & qui ſe ſuſpendoient par le pied ou par le col. Nicephore *Gregoras* dit que de ſon temps on vit à Conſtantinople de ces danſeurs voltigeans autour d'une corde. *La ſeconde* ſorte étoit ceux qui voloient du haut en bas ſur une corde, appuyés ſur l'eſtomac, les bras & les jambes étendues. C'eſt de ceux-là dont parlent Manilius Nicetas, & Vopiſcus, dans la vie de Carinus. *La troiſiéme* eſpece eſt ceux, dont le même Manilius fait mention, qui couroient ſur une corde tendue obliquement, ou de haut en bas. *La quatriéme*, étoit ceux qui marchoient, non-ſeulement ſur une corde tendue, mais qui faiſoient quantité de tours & de ſauts, à peu près comme auroit fait un danſeur ſur la terre au ſon d'une flûte. C'eſt de ceux-là dont Sympoſius veut parler. * *Antiq. grec. & rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter. *Paralipom.* Boulanger, *traité des danſeurs.*

ACROCERAUNIENS, ou MONTS ACROCERAUNIENS, nom d'une chaîne de montagnes de l'Epire: on les appelle aujourd'hui monts de la Chimere, *Monti della Chimera*, ou *Chimiaroti*, ou ſelon d'autres géographes, *les monts du diable.* Méla & Strabon les nomment ſimplement *Cérauniens*, cherchez ce mot. Les peuples qui habitent ces montagnes ſont cruels, barbares, & ne s'adonnent qu'aux larcins & aux brigandages par mer & par terre, car leurs montagnes aboutiſſent entre la mer Ionienne & la mer Adriatique. L'an 1537, Soliman empereur des Turcs, ayant campé avec ſon armée ſur le rivage prochain, ces peuples formerent le deſſein de l'enlever la nuit. Le chef de cette entrepriſe étoit un certain brigand, nommé Damien, qui ſavoit parfaitement tous les paſſages. Ces gens déſeſpérés, & qui n'avoient rien à perdre, ſe propoſoient d'aller droit à la tente de Soliman, & s'attendoient à faire un grand butin: mais Damien qui s'étoit poſté ſur un arbre pour reconnoître le camp, ayant été découvert par le bruit d'une branche qui rompit ſous lui, fut d'abord ſaiſi par les janiſſaires, & fut enſuite forcé par les tourmens de déclarer la conjuration. Auſſitôt par l'ordre de Soliman, il fut déchiré en piéces, & l'on envoya des troupes dans les montagnes, pour y détruire cette infame nation. De-là ſortent encore aujourd'hui les corſaires qui courent ces mers, le long des rochers de la Dalmatie, & les brigands qui vont voler dans les forêts, & juſqu'aux bords du Danube. On appelle encore *Acrocéraunien*, un cap nommé aujourd'hui *Capo della Chimera*, ou *della Languetta.* Pline met ſur une de leurs cimes un château nommé *Chimere*, d'où vient le nom de la ville de Chimere, qui ſubſiſte encore, & le nom moderne de ces montagnes. * Strab. Leand. Alberti. Briet. Pline, *l.* 4, *c.* 1. La Martiniere, *dict. géographique.*

ACROCOME. C'eſt le ſurnom qu'on donnoit à un peuple de la Thrace, parcequ'il portoit les cheveux longs par-devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derriere. ἄκρος, en grec, ſignifie *haut* ou *long*, & κόμη, *cheveux.* * Homer.

☞ ACROCORINTHE, ancienne citadelle de Corinthe. Elle eſt ſituée ſur un lieu fort élevé, où il eſt très-difficile de monter en moins d'une heure. Les avenues en ſont extrémement eſcarpées, & le chemin eſt fort étroit. Il n'y a qu'une ſeule entrée; mais il faut paſſer deux portes, avant que d'être tout-à-fait dedans. Cette citadelle renferme trois moſquées & leurs minarets, avec cinq ou ſix petites égliſes des Grecs. S. Nicolas en eſt la métropolitaine. Ce château, où commande un aga, étoit apparemment bien peuplé, & formoit comme une petite ville, du temps que la république de Veniſe le poſſédoit, puiſqu'on y voit les ruines d'un grand nombre de maiſons. Vers le plus haut de l'éminence, on trouve une belle ſource d'eau, qui fournit beaucoup. C'eſt la fontaine Pyrene, où l'on dit que le cheval Pegaſe fut pris par Bellerophon, dans le temps qu'il y buvoit. Il y a encore une autre fontaine moins conſidérable, & plus de deux cens puits ou citernes. Au levant & au ſud, on voit deux petits châteaux attachés au grand. Ils ont chacun leur aga particulier qui y commande, mais il ne s'y tient perſonne. Le premier qui n'étoit que comme un baſtion, réſiſta long-temps à Mahomet II, après qu'il eut pris la principale forteresſe. L'autre eſt appellé *Hebreo Caſtro*, parceque c'étoit le quartier des Juifs, qui ſont préſentement chaſſés de Corinthe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ACROLISSUS, citadelle ſur un haut rocher, qui commandoit Liſſus ville d'Illyrie, & dont la garniſon tenoit en bride tout le pays d'alentour. * Strabon, *l.* 17.

ACROMERE, prince des Cattes, dont Tacite fait mention. *Annal. l.* 11, *c.* 16.

ACRON ou AGRON, d'Agrigente, ville de Sicile, étoit un célébre médecin, qui vivoit du temps d'Artaxerxés *Longue-main*, roi de Perſe, qui commença à regner la 4 année de la LXXVI olympiade, & avant J. C. 473. On dit qu'Acron fut l'inſtituteur de la ſecte des médecins appellés *Empyriques.* Il délivra la ville d'Athènes de la peſte, par le ſecret de ſes parfums, avec leſquels il purifioit l'air: ſecret qu'il avoit appris des Egyptiens. Diogène Laërce dit qu'Acron demanda aux Agrigentins un lieu dans la ville pour s'y bâtir un tombeau: ce qui lui fut accordé, quoiqu'Empedocles ſoutînt qu'on devoit le lui refuſer, puiſque les autres n'avoient pas la même permiſſion. Il ajoute qu'enſuite Empedocles demanda à Acron, s'il ſe contentoit de cette inſcription pour épitaphe.

Acronem ſummum medicum, ſummo patre natum,
In ſumma tumulus ſummus habet patria.

Suidas dit qu'Acron écrivit en langue dorique un traité de médecine, & un livre des alimens dont on devoit ſe nourir, quand on étoit en ſanté. * Plutarch. *lib. de Iſid. & Oſir.* Heſychius, *in Empedocle.* Diogen. Laërt. *de vi-*

Digitized by Google

ta Phil. lib. 8. Paul Eginete, *l.* 2, *c.* 35. Caſtellan. *in vita medic.* Voſſius, *de phil. c.* 12.

ACRON, roi ou général des Céniniens, peuple voiſin de l'ancienne Rome. Romulus, qui venoit de bâtir cette derniere ville, voyant que ni lui ni ſes ſujets n'avoient point de femmes, & que les Sabins, & les autres peuples d'Italie ne lui en vouloient pas donner, réſolut d'en enlever pendant la célébration de la fête de Conſus, dieu du conſeil. Il fit publier deux jeux; & ayant attiré un grand nombre de femmes & de filles, les Romains en enleverent ſix cens quatre-vingt-trois. Cette action irrita les peuples intereſſés, entr'autres les Sabins, les Ceniniens, les Cruſtumiens, & les Antemnates. Ces trois derniers peuples, pendant que les Sabins s'amuſoient à délibérer, coururent aux armes, ſous le commandement d'Acron, que Romulus tua de ſa main, après avoir défait ſon armée. Romulus conſacra au temple de Jupiter *Ferezrien* les dépouilles d'Acron, non la premiere année de la fondation de Rome, mais dans la quatriéme, qui eſt celle du rapt des Sabines, ſelon l'opinion la plus certaine; c'eſt-à-dire, 750 ans avant J. C. * Tit. Livius. Plutarch. *in Romul.* Dionyſ. Halicarnaſ. Pighius. *in annal.*

ACRON, grammairien ou ſcholiaſte, qui a fait un commentaire ſur Horace. On ne ſait pas en quel temps il vivoit; mais ce doit être après Priſcien & Servius, puiſqu'il cite ces auteurs, dont le dernier floriſſoit au commencement du VI ſiécle. Son commentaire fut imprimé avec d'autres à Veniſe en 1490 *in-fol.* Mais comme il n'y a point de frontiſpice à l'exemplaire que nous avons vu aux feuillans de Paris, on ne peut dire ſi c'en eſt la premiere édition. Michel Bentius le publia avec les œuvres d'Horace à Bâle, en 1527, *in*-8°. * Geſner, *bibl.*

ACRONÉE, nom d'un prince des Phéaques. * Homer. *odyſſ.*

ACRONIUS (Jean) natif de Friſe, enſeigna la médecine & les mathématiques à Bâle, où il mourut dans la fleur de ſon âge, l'an 1563. On a de lui quelques traités; *de terræ motu; de ſphæra; de aſtrolabi & annuli aſtronomici confectione.* On a de Jean Acronius une lettre très-importante, & qui eſt une eſpece de traité ſur les aventures, la doctrine, & le procès fait à la mémoire de David George, fameux anabaptiſte. Cette lettre, où Acronius ſe dit témoin oculaire de ce qu'il rapporte, eſt la 67 du recueil intitulé *Clarorum virorum epiſtolæ ſelectiores*, imprimé en 1669 *in*-8°. * Valere André, *bibliothéque Belgique.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Ruard) publia en l'année 1606 des expoſitions catéchiſtiques, & eut part aux troubles qu'Arminius cauſa en Hollande, touchant le pouvoir des magiſtrats ſur le fait de la religion. Il fut l'un des ſix tenans des Réformés contre les Arminiens, dans la fameuſe conférence de la Haye en 1611. * Voëtius *polit. eccleſ.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Jean) que l'on croit de la province de Friſe, vivoit au commencement du XVII ſiécle: c'étoit un eſprit inquiet & ſéditieux. Il gouverna d'abord l'égliſe proteſtante de Weſel, qu'il abandonna enſuite. Après avoir tenté vainement de ſe faire recevoir miniſtre à Deventer, il le fut à Groningue, d'où il ſortit aſſez malhonnêtement. Depuis il remplit ſans beaucoup de ſuccès une chaire de théologie à Franeker. Enfin on le fit miniſtre de Harlem, où il vécut à ſon ordinaire, c'eſt-à-dire toujours prêt à ſe faire des querelles avec ſes confreres. Il a compoſé en flamand un livre, *de jure patronatûs*, où il a inſéré pluſieurs citations du droit canonique. Quelques-uns lui attribuent l'*elenchus orthodoxus pſeudo-religionis romano-catholicæ*, imprimé à Deventer en 1615. On dit qu'il eſt auteur du traité, *de ſtudio theologico*, que Konig attribue à Acronius, qui a écrit de la ſphere. * Theodor. Screvelius. Schockius, *exercitat. ſacræ.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Daniel) a écrit une *hiſtoire des villes*, imprimée à Erford, en 1651. Konig. *bibliot. vetus & nova.*

ACROPOLIS, forteresse de la ville d'Athènes, *fut* appellée *Cecropia*, du nom de Cecrops, premier roi d'Athènes, & enſuite ville, ſans doute, parcequ'Athènes, qui a été nommée *ville*, par excellence, étoit alors renfermée dans l'étendue de cette forteresse. Depuis, lorſque la ville s'augmentant de jour en jour, fut diviſée en pluſieurs quartiers, on nomma l'ancienne ville *Acropolis*, c'eſt-à-dire, *citadelle.* Elle eſt bâtie ſur un roc eſcarpé de tous côtés, ſi ce n'eſt au couchant, où ſon entrée eſt moins difficile; ce qui fait que les murailles ſont plus hautes & plus épaiſſes de ce côté-là. Au bas de la colline on voit encore les fondemens d'une autre muraille, qui environnoit preſque toute la forteresse, & la rendoit moins acceſſible. C'eſt là où étoit le temple de Minerve, que Pauſanias appelle Παρθενὼν, c'eſt-à-dire, *temple de la Vierge*; parceque cette déeſſe, ſelon les païens, faiſoit profeſſion de virginité. Cet édifice qui eſt encore ſur pied, eſt deux fois plus long que large, & eſt entouré d'un portique ſoutenu de pluſieurs colonnes. Toute la ſtructure de ce temple au dedans & au dehors eſt magnifique, & ornée de quantité de figures des plus excellens maîtres de l'antiquité. On voit auſſi dans la même forteresse un autre temple plus petit, que Pauſanias appelle le *temple de la victoire ſans aîles*, Νίκης ἀπτέρου, c'eſt-à-dire, *involucris victoriæ, de la victoire ſans aîles*, comme Amaſée le traduit. Il eſt bâti près de la muraille de laquelle Egée ſe précipita, croyant que ſon fils Theſée, qui étoit allé combattre le Minotaure de Crete, y avoit perdu la vie, parcequ'il vit ſon vaiſſeau revenir avec des voiles noires, quoique Theſée lui eût promis d'en mettre de blanches, s'il revenoit victorieux. Quelques-uns croient que c'eſt pour ce ſujet que les Athéniens avoient bâti ce temple auprès du même lieu; car la victoire, qui eſt ordinairement repréſentée avec des aîles, ſembloit n'en avoir point eu alors, puiſque le bruit n'en vint point à Athènes, avant l'arrivée de Theſée. *Voyez* ATHENES. * Pauſanias. *in Attic.* Joan. Meurſius, *de Athenarum antiq.* Guillet. *Athènes ancienne & moderne.*

ACROTATE, *Acrotatus*, fils de Cléomene II roi de Lacédémone, s'oppoſa à l'amniſtie que le ſénat de cette ville accordoit à tous ceux qui s'étoient retirés du combat donné ſous le commandement d'Agis II contre Antipater, général des troupes d'Alexandre *le Grand.* Cette rigueur ſouleva contre lui la plupart des familles de Lacédémone, ce qui l'obligea de ſe refugier en Sicile, où il avoit été appellé par les Agrigentins; mais ayant été porté par le vent ſur les côtes de la mer Adriatique, il aborda à Apollonie, aujourd'hui *Piergo* dans l'Albanie, & délivra cette ville du ſiége qu'y avoit mis Glaucias, roi d'Illyrie. De-là il fit voile vers Tarente, qui étoit ſituée dans le pays que nous appellons à préſent *terre d'Otrante*, dans le royaume de Naples, & il perſuada aux Tarentins de ſe joindre à lui pour ſecourir les Siciliens. Pendant qu'on y équipoit une flotte, il paſſa à Agrigente, où il s'empara bientôt de l'autorité ſouveraine. Son regne ne fut pas de longue durée; ſes déreglemens & ſes cruautés le firent chaſſer par ſes nouveaux ſujets, & lui firent prendre le parti de retourner à Sparte. Il n'a ſurvécu que quelques années aux malheureux ſuccès de cette expédition. Car dans une guerre qu'eurent les Lacédémoniens avec Ariſtodeme, tyran de Megalopolis en Arcadie, il fut tué devant cette ville, peu de temps avant ſon pere Cléomene, qui mourut la quatriéme année de la CXVII olympiade, 309 ans avant J. C. Arée, fils d'Acrotate, monta ſur le trône de Sparte, après ſon aïeul Cléomene, & fut pere d'Acrotate qui ſuit. * Pauſanias, *in Attic. in Laconic. in Arcadic.* Plutarc. *in Agide & Cleomene.*

ACROTATE, roi de Lacédémone, étoit petit-fils du précédent, & fils du roi Arée, à qui ſon oncle Cléo-

Digitized by Google

nyme diſputa vainement le royaume de Sparte. Pluſieurs années après, pendant que le roi étoit allé dans l'iſle de Crete au ſecours des Corinthiens, Cléonyme outré de ce que Chelonide ſon épouſe l'avoit quitté pour ſuivre le prince Acrotate, attira Pyrrhus roi d'Epire dans la Laconie. Sparte fut aſſiégée avec une armée de 2500 hommes d'infanterie, 2000 hommes de cavalerie, & 24 éléphans. Elle étoit ſur le point d'être emportée, & Chelonide n'attendoit que le moment de ſe donner la mort, lorſque trois cens jeunes gens firent une ſortie ſecrete, & ayant pris les ennemis à dos, en taillerent un très-grand nombre en pièces. Cet exploit donna aux aſſiegés le temps de reſpirer, juſqu'à ce que le roi, après ſon retour, acheva de faire lever le ſiége, la premiere année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il ſemble qu'Acrotate épouſa Chelonide, puiſqu'au milieu des acclamations publiques, avec leſquelles il fut reçu après ſa victoire, les vieillards l'exhortoient d'engendrer de Chelonide des enfans dignes de Sparte. Il regna après ſon pere vingt-trois années, depuis la CXXII olympiade, juſqu'à la quatriéme année de la CXXVII, qui eſt la 269 avant J. C. Son fils Arée, qui étoit poſthume, lui ſuccéda, & ne vécut que huit ans. Au reſte, Plutarque, qui marque que le roi Acrotate mourut devant Megalopolis, ſemble l'avoir confondu avec le prince Acrotate, fils de Cléomene II. * Plutarque *in Pyrrho*, Pauſanias, *in Laconicis & Arcadicis*.

ACROVENTUM, *cherchez* AMBULEIUS AGER.

ACSOR, ville de la Thébaide ſupérieure, ſituée ſur le bord du Nil, à une journée de la ville de Couſſ, qui eſt plus méridionale. Son terroir eſt fort cultivé & fertile en palmiers, & ſa terre excellente pour la fabrique des taſſes & des vaſes, dont le débit eſt fort grand; car on les tranſporte de ce lieu par toute l'Egypte. * D'Herbelot.

☞ ACSOU ou ACSU, lac de l'Aſie mineure, au nord du mont Olympe, & au ſud-oueſt de l'ancienne Nicée de Bithynie. Il ſe décharge dans la mer de Marmara, par une riviere de même nom. Les latins l'appelloient *Aſcanius lacus*, & les Turcs le nomment *Acſou*, c'eſt-à-dire *eau blanche*. * La Martiniere. *dict. géogr.*

ACSOU, ville de la grande Tartarie, *cherchez* ACZU.

ACTACOTTES, peuple féroce qui ravagea l'iſle Britannique, maintenant Angleterre. (Ammien Marcellin, *l.* 27.) Ce ſont les plus anciens peuples après les Pyctes, qui occupoient les pays ſeptentrionaux de la Bretagne. Ammien Marcellin, le premier qui en ait fait mention, dit que c'étoient des peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe ou de la Biſcaye, leſquels étant ſortis de leur pays, ſe jetterent d'abord dans l'Irlande, & enſuite fixerent leur demeure dans l'Ecoſſe. * B. Rhenanus, *rerum German. l.* 1. Jac. Otton. *comm. p.* 229.

ACTAMAR, lac d'Arménie dans le Kurdiſtan. C'eſt le *Mantiana palus* des anciens. On le nomme plus communément *lac de Van*. *Cherchez* VAN.

ACTARD, autrement ATTARD & ECTARD, évêque de Nantes en Bretagne, élu ſur la fin de l'an 843. Ce prélat eut de grands démêlés avec le comte Lambert, qui dominoit à Nantes depuis la mort du Comte Renaud, & ne le pouvant plus ſouffrir, il l'obligea de quitter la ville l'an 849, en le deſſervant auprès du roi Charles *le Chauve*, & de Nominoë qui s'étoit rendu ſouverain en Bretagne. Mais l'année ſuivante, Nominoë qui ſe révolta cette année-là entierement contre Charles, ſe fit couronner roi, ſe rendit maître de Nantes, dont il ruina les portes & les murailles, chaſſa Actard lui-même, & fit ſacrer en ſa place Giſlard, autrement Giſloard. Actard fut rétabli en 855, par Eriſpoë fils de Nominoë, & Giſlard fut contraint de ſe retirer à Guerrande; mais il retint dans ſon obédience la partie du diocèſe qui forme aujourd'hui l'archidiaconé de la Mée, malgré la ſentence que les évêques avoient prononcée, qui le condamnoit à vivre enfermé dans les cloîtres de S. Martin de Tours, mais qui ne fut point exécutée. Actard lui-même fit peu de ſéjour à Nantes. Salomon roi de Bretagne, ſucceſſeur d'Eriſpoë, ne le laiſſa pas long-temps en repos, ce qui n'empêcha pas ce prélat d'être conſidéré & favoriſé du pape & du roi de France. Il eut ſucceſſivement l'adminiſtration de Chartres & de Térouane, fut honoré du *pallium* dans le temps qu'il étoit évêque ſans ſiége, & enfin fut transferé à Tours l'an 871. Hincmar de Reims dit qu'il retint en même temps les deux évêchés, celui de Nantes & celui de Tours, l'un en titre & l'autre en commande: mais Hincmar s'eſt trompé, & l'on voit par la chronique de Nantes, qu'Actard ne retint que l'évêché de Tours. Ce prélat, au reſte, eſt le premier évêque de Nantes, qui ait changé de ſiége. C'étoit un homme d'eſprit, remuant, ambitieux, très-capable de conduite & de faire réuſſir une affaire importante: mais ces qualités qui auroient fait un bon miniſtre, ne formerent pas un bon évêque. Il réordonnoit ceux que Giſlard avoit ordonnés. Le pape Nicolas I, à qui le roi Salomon porta ſes plaintes, répondit qu'il n'approuvoit pas cette conduite. Les Normans pillerent pluſieurs fois la ville de Nantes, durant ces temps-là. Actard même fut mis aux fers, & courut riſque de ſa vie entre les mains de ces barbares. * Travers, *hiſt. abrég. des évêques de Nantes, au t.* 7. 2. *part. des mem. de lit. & d'hiſt. pag.* 345. *juſqu'à* 349.

ACTE DE FOI, au jour de cérémonie de l'inquiſition, pour la punition des hérétiques, ou pour l'abſolution des accuſés. On choiſit d'ordinaire pour l'exécution un jour ſolemnel, afin que la choſe ſe paſſe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'égliſe; là on lit leur ſentence d'abſolution ou de condamnation. Les condamnés à mort ſont livrés au juge ſéculier par l'inquiſition, & elle prie que tout ſe paſſe ſans effuſion de ſang. S'ils perſéverent dans leurs erreurs, ils ſont brulés vifs. C'eſt cette ſolemnité que l'on appelle acte de foi. * Dellon, *rel. hiſt. de l'inquiſition de Goa*.

ACTE, affranchie de Néron, & ſi chérie de cet empereur, que peu s'en fallut qu'il ne l'épousât. Comme elle étoit d'Aſie, Néron prit de-là occaſion d'aſſurer qu'elle deſcendoit d'Attale roi de Pergame, voulant ainſi rehauſſer l'éclat de ſa naiſſance. * Suetone, *dans la vie de Neron, c.* 28.

ACTE, eſt auſſi le nom d'une des heures, dont Hygyn fait le dénombrement.

ACTÉ ou ACTA: ce mot eſt proprement un nom grec appellatif, qui ſignifie *rivage*; mais il ſe prend par excellence pour un pays délicieux ſur le bord de la mer Egée, près du mont Athos, où l'on alloit ſouvent ſe divertir, & faire de bons repas à l'ombre d'un bois. Les anciens auteurs en font ſouvent mention. * Cicéron contre Verrès, Thucydide, *l.* 4, vers la fin. Emilius Probus, *in Ageſilao* Prud. *contra Symmach.* Val. Flaccus, *Argon.* 5. Plutarq. 4, *Symphoſ. Q.* 4, S. Ambroiſe, 5, *Hexaëmer. &c.* La même raiſon qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*Acté* par excellence, fit auſſi que l'Attique, ce beau pays de la Grece, fut appellé *Acta* ou *Acté*, parcequ'il s'étend fort le long de la mer, juſqu'au promontoire Sunium. Du mot *acté*, on fit celui d'*attique*. Strabon dit la même choſe dans le *c.* 9, Hermiolaüs ſur Pline, *l.* 4, *c.* 7, veut que ce pays-là ait été nommé *Actié*, d'Actéon, fils d'Ariſtée, ou de Melliſſus de Corinthe; de même que ceux d'Athènes ſont nommés *Actéens*, dans Lycophron & dans Favorin. * Ovid, *metam. l.* 1, dit:

Separat Aonios Actais Phocis ab arvis.

La Phocide ſépare les Aoniens, peuple de la haute Béotie, des Actéens, c'eſt-à-dire, *des Athéniens*, ou *de l'Attique*.

ACTÉ ou ACTA eſt auſſi le nom d'une contrée du Péloponnèſe, ſelon Théophraſte, *l.* 8, *plantar.* & dont

Plutarque fait mention *aux vies de Demetrius & d'Aratus*. Il y a eu dans l'Acarnanie, dans la Magnéſie, dans l'Ionie, & au Boſphore des villes de ce nom ; & même toutes les villes de l'Aſie mineure ſituées ſur la mer Egée, ſe nommoient *Actée*, ou *Actéennes*. * Etienne *le géographe*.

ACTÉE, que Strabon nomme *Actéon*, fut le premier ſouverain de l'Attique, qui fut d'abord appellé Actée ou Attique de ſon nom. Il laiſſa une fille unique qui apporta le royaume pour dot à Cecrops, que l'on fait premier roi d'Athènes ; bien qu'Actée ait regné avant lui dans ce pays. Sur ce pied, Actée doit être mort vers l'an du monde 2477, & 1558 avant J. C. qui eſt l'année où Cecrops commença à regner. * Pauſanias *in Atticis*. Strab. *l.* 9.

ACTÉE ou ACTEIUS, l'un des ſix démons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui enſorcellent les hommes de leurs regards, & qui, ſelon la fabuleuſe antiquité, ont coutume d'arroſer la terre de l'eau infernale du Styx ; & de-là naiſſent la peſte, la famine & les autres calamités publiques. Strabon, *l.* 10, fait mention de deux de ces démons. *Antiq. grec. & rom.*

ACTÉON, fils d'Ariſtée & d'Antonoë, & petit-fils de Cadmus, fut élevé par Chiron, & devint chaſſeur de profeſſion. Il fut déchiré par ſes propres chiens, pour avoir regardé Diane nue dans le bain, ou, ſelon d'autres, pour avoir épouſé Semelé, amante de Jupiter. Ovide dit que Diane le métamorphoſa en cerf ; ce qui empêcha ſes chiens de le reconnoître. Peut-être la fable a-t-elle voulu faire entendre qu'Actéon chaſſeur déterminé mourut de faim, après s'être ruiné par ſes dépenſes en meutes, & en équipages. Les Orchoméniens, qui croyoient avoir été tourmentés par ſon ombre, lui faiſoient tous les ans des ſacrifices par ordre de l'oracle d'Apollon. * Apollod. *l.* 3. Hygin. *fabl.* 180 & 181, Ovid. *metamorph. l.* 3. Plutarch. *in Sertorio*. Pauſan. *in Attic. & in Bœotic.*

ACTÉON, fils de Meliſſus, & petit-fils d'Abron, fut Aimé d'Archias Corinthien, l'un des deſcendans d'Hercule. Archias ne pouvant jouir de ce jeune homme, le voulut enlever par force, & ſe rendit chez Meliſſus avec un grand nombre de gens. Comme ils s'efforçoient de l'arracher des mains de ſon pere, ce jeune garçon fut tellement tourmenté, qu'il en mourut. Meliſſus porta le cadavre de ſon fils à Corinthe, & en demanda juſtice, mais la faction des Bacchiades, dont Archias étoit le chef, étant trop puiſſante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les aſſiſtans à la compaſſion. Peu après dans les jeux Iſthmiens, il raconta publiquement ce qu'Abron avoit fait en faveur des Corinthiens, cria violemment contre les Bacchiades, & ſe précipita dans la mer. La ſéchereſſe & la peſte ayant affligé enſuite les Corinthiens, il fallut qu'Archias ſe bannît lui-même, pour faire finir le mal. Il alla en Sicile, où il bâtit Syracuſe, la quatriéme année de la XI olympiade, ſelon Euſebe, 741 ans avant J. C. * Plutarch. *in Amator. & in Sertorio.*

ACTES DES APOSTRES, livre ſacré, qui contient l'hiſtoire de l'égliſe naiſſante, pendant l'eſpace d'environ vingt-neuf ou trente ans, depuis l'aſcenſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, juſqu'en l'année 63 de l'ére chrétienne. S. Luc eſt l'auteur de cet ouvrage, qu'il adreſſe à Théophile, faiſant en même temps mention de ſon évangile, dans lequel il avoit écrit ce qu'il avoit appris des actions & de la doctrine de J. C. juſqu'à ſon aſcenſion. Il continue dans les actes l'hiſtoire des apôtres & de l'égliſe. On voit dans ce livre l'accompliſſement de pluſieurs promeſſes de Jeſus-Chriſt, la preuve de ſa réſurrection, ſon aſcenſion, la deſcente du S. Eſprit ſur les apôtres, le changement merveilleux de leurs cœurs & de leurs eſprits, les prodiges qu'ils ont opérés en annonçant la foi, leur zéle & leur prudence dans le gouvernement de l'égliſe de Jéruſalem, l'union, le déſintéreſſement, & la charité des premiers fidéles ; enfin tout ce qui ſe paſſa dans l'égliſe, juſqu'à la diſperſion des apôtres qui ſe partagerent, pour porter l'évangile dans tout le monde. Depuis le point de cette ſéparation, S Luc abandonna l'hiſtoire des autres apôtres, dont il étoit trop éloigné, & ne s'attacha plus qu'à celle de S. Paul, qui l'avoit choiſi pour diſciple, & pour compagnon de ſes voyages. Il ſuivit cet apôtre dans toutes ſes miſſions, & juſqu'à Rome même, où il paroît que les actes ont été publiés, la ſeconde année du ſéjour qu'y fit S. Paul, c'eſt-à-dire, comme nous l'avons déja marqué, la 63 année de l'ere chrétienne, & la 9 & 10 de l'empire de Néron. Au reſte, le ſtyle de cet ouvrage, qui a été compoſé en grec, eſt plus pur que celui des autres écrivains canoniques ; & l'on remarque que S. Luc, beaucoup plus inſtruit de la langue grecque que de l'hébraïque, s'y ſert toujours de la verſion des Septante, dans les citations de l'écriture. * *Acta apoſtolorum*. Hieronym. *de viris illuſtrib. c.* 7. Chryſoſt. *in act.* M. Du-Pin, *diſſert. prélim. ſur le nouveau teſtament.*

ACTES DES APÔTRES, ouvrages ſuppoſés & publiés ſous ce nom par différens auteurs, dont la plupart ont été hérétiques. Le premier livre de cette nature que l'on vit paroître, & qui fut intitulé, *actes de Paul & de Theele*, avoit pour auteur un prêtre diſciple de S. Paul. Son impoſture fut découverte par S. Jean : & quoiqu'il ne s'y fût porté que par zéle pour le S. apôtre, qui avoit été ſon maître, il ne laiſſa pas d'être dégradé. Ces actes ont été rejettés comme apocryphes par le pape Gelaſe. Depuis, les Manichéens, dont parle Philaſtre, ſuppoſerent des actes de S. Pierre & de S. Paul, où ils gliſſerent leurs erreurs. Ils faiſoient dire aux apôtres que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature ; & ils raportoient des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. On vit enſuite les actes de S. André, de S. Jean, & des apôtres en général, ſuppoſés par les mêmes hérétiques, ſuivant les témoignages de S. Epiphane, de Philaſtre & de S. Auguſtin ; les actes des apôtres faits par les Ebionites, dont S. Epiphane fait mention dans la deſcription de cette héréſie ; le voyage de S. Pierre, fauſſement attribué à S. Clement ; l'enlevement de S. Paul, ouvrage compoſé par les Gaïanites, & dont les Gnoſtiques ſe ſervoient auſſi : les actes de S. Philippe & de S. Thomas, forgés par les Encratites & les Apoſtoliques ; la mémoire des apôtres, compoſée par les Priſcillianiſtes ; l'itinéraire des Apôtres, qui fut rejetté dans le ſecond concile de Nicée, & quelques autres. * Tertullian. *de baptiſm.* Hieronym. *de vir. illuſtr.* Epih. *hæreſ.* 8. 47. & 61. S. Auguſtin. *de fide contr. Manic.* & *tract. in Joan.* Philaſt. *hæreſ.* 48. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. des trois prem. ſiécles.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & proph. in-4°. tom.* 1.

ACTES DU CONSISTOIRE, *acta conſiſtorii*, étoient les édits, les déclarations du conſeil d'état des empereurs, qui étoient conçus en ces termes :

IMPERAT. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS. A. A. IN CONSISTORIO DIXERUNT : DECURIONUM FILII NON DEBENT BESTIIS OBJICI.

Les empereurs Diocletien & Maximien Auguſtes, étant en leur conſeil, ont déclaré qu'on ne devoit point expoſer aux bêtes féroces de l'amphitheâtre les enfans des décurions.

Le ſénat & les ſoldats juroient ſouvent par flaterie, ou par force, ſur les ordonnances des empereurs. Tacite dit que Néron raya le nom d'Apidius Merula du tableau des ſénateurs, pour n'avoir pas voulu jurer ſur les actes de l'empereur. * *Antiq. rom.*

ACTIA, dame Romaine, mere de l'empereur Auguſte, étoit fille de M. Actius Balbus, & de Julie, ſœur de l'empereur Jules-Ceſar. Cet Actius Balbus avoit

Digitized by Google

exercé la charge de préteur ; mais on lui reprocha d'avoir eu d'autres emplois qui n'étoient pas si honorables. Quoi qu'il en ſoit, Actia fut ſeconde femme de C. Octavius, & elle eut de ce mariage l'empereur Auguſte. Les hiſtoriens, en parlant de la naiſſance d'Auguſte, rapportent qu'Actia s'étant endormie dans le temple d'Apollon, eut un ſonge par lequel il lui ſembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon ; & que le temps de ſon accouchement étant arrivé, elle eut un autre ſonge, par lequel elle ſe figuroit que ſes entrailles étoient enlevées au ciel & répandues ſur toute la terre : préſage de la puiſſance que ſon fils Auguſte devoit avoir. Après la mort d'Octavius, Actia ſe remaria à M. Philippus, & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'empereur Auguſte, & que Caligula fit depuis mourir. Actia mourut elle-même durant le premier conſulat d'Octave-Auguſte ſon fils, l'an 711 de Rome. * Sueton. *in Auguſt.* Dion. *hiſt. rom. lib.* 45, Appian, *de bello civili, l.* 3.

ACTIAQUES, jeux publics qui ſe célebroient tous les cinq ans dans l'Epire en Grece, près du promontoire d'Actium. *Voyez* ACTIUM.

ACTIN, *Actinus*, fils du ſoleil, ſortit de Grece pour aller en Egypte, où il enſeigna l'aſtrologie. * Diodore de Sicile.

ACTIOLIN, tyran de Padoue, qui fit grand bruit en Italie, & dont Paul-Jove nous donne l'hiſtoire, *au l.* 1. *des hommes illuſtres.*

ACTISANES, roi d'Ethiopie, fondit en Egypte avec une groſſe armée, dans le temps qu'Amoſis, qui, ſelon Diodore, en étoit roi, y exerçoit une tyrannie inſupportable. Il gouverna avec beaucoup d'humanité, & de peur d'être obligé de livrer à la mort un grand nombre de criminels, il leur fit couper le nez, & les relégua dans une ville qu'il fit bâtir dans les deſerts, entre l'Egypte & la Paleſtine, & qu'il nomma *Rhinocorum*, faiſant alluſion à leurs nez coupés, du mot grec ῥὶν, *naſus*, & κολόπτω, *curtatus*. C'eſt pourquoi Pline, Strabon, & Seneque écrivent *Rhinocolura*, au lieu que Diodore, Ptolémée, Etienne *le geographe*, prononcent *Rhinocorum*. Actiſanes en uſoit ainſi, afin que l'on connût, & qu'on évitât ces malfaiteurs, craignant que leur commerce contagieux n'infectât les peuples voiſins. Diodore s'eſt trompé, en mettant cet Actiſanes du temps d'Amoſis, ou d'Accaſis, qui a regné long-temps avant Seſoſtris, quoiqu'il rapporte cette uſurpation d'Actiſanes aux temps qui ont ſuivi le regne de Seſoſtris. * Diodore, *l.* 1. *c.* 60. Strabon, *l.* 16. *c.* 5. M. Du-Pin. *bibl. univerſ. des aut. prophanes.*

ACTIUM, ville & promontoire de l'Epire en Grece, faiſant partie du détroit connu anciennement ſous le nom des Echinades, & aujourd'hui ſous celui de Curſolari. On croit que le nom d'*Actium* fut donné à ce lieu-là par une colonie d'Athéniens, à cauſe de ſa ſituation au bord de la mer. Phylargyre, ſur le 4 des géorgiques de Virgile, nous apprend que l'Attique fut nommée autrefois *Actique*, par une ſemblable raiſon. Le promontoire d'Actium ſe nomme aujourd'hui *Capo Figalo.*

Outre le promontoire, il y avoit au même endroit une ville de ce même nom, & un temple très-riche dédié à Apollon *Actien.* C'eſt ce même temple que les pirates pillerent, un peu avant que Pompée *le Grand* les eût défaits. Le promontoire d'Actium eſt célébre par les batailles qui s'y ſont données ; mais ſur-tout par celle qu'Auguſte y remporta ſur Marc-Antoine & ſur Cléopatre. Agrippa, général de l'armée d'Auguſte, étant parti de la rade de Brindes, rencontra à Actium Marc-Antoine, & le défit. La fuite de Cléopatre, qui avoit voulu ſe trouver à ce combat, fit retirer Marc-Antoine, & lui fit prendre la route d'Alexandrie en Egypte. Cette bataille, qui fut donnée l'an 723 de la fondation de Rome, 4004 du monde, & 31 avant J.C. fait une illuſtre époque dans les hiſtoires, d'où l'on commence à compter les années actiaques, qui ſervent beaucoup à l'éclairciſſement de la chronologie. Elle ſe donna le 3 ſeptembre, 15 jours après une éclipſe de ſoleil arrivée à Rome, que la chronique d'Alexandrie a remarquée. * Philargyrius, *in libr.* 4, *Georg.* Arnob. *l.* 6. Diodor. *lib.* 1. Sueton. *in Auguſt.* Plutarch. *in Anton.* Strab. *lib.* 10. Plin. *lib.* 4. Pagi, *apparat. ad Baron. n.* 95.

Jeux Actiaques. C'eſt auſſi près de ce promontoire d'Epire qu'on célebroit les jeux nommés *Actiaques.* On y repréſentoit des combats ſur mer, à cheval, à la lutte, & cela de cinq en cinq ans, ſur le modele des jeux olympiques, & en l'honneur d'Apollon ſurnommé *Actien.* Etienne *le géographe*, & quelques autres après lui, ont cru qu'on célebroit ces jeux de trois ans en trois ans ; mais ils ſe trompent, comme on le peut voir par Strabon, qui vivoit du temps d'Auguſte. Cet empereur ne fit que renouveller ces jeux. Virgile ſemble inſinuer qu'Enée les avoit fondés.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.
Exercent patrias, oleo labente, palaſtras
Nudati ſocii, &c.

Mais il eſt ſûr que ce poëte n'avance cela que pour flater Auguſte. Une médaille que nous avons de l'impératrice Fauſtine, femme de Marc-Aurele, ſemble dire qu'elle ſe trouva une fois à la célébration de ces jeux & qu'elle y donna le prix. Auguſte en rétabliſſant ces jeux Actiaques, rétablit auſſi le temple d'Apollon *Actien*, & le rendit beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit. Il agrandit auſſi la ville d'Actium, & lui donna le nom de *Nicopolis* ou *ville de victoire.* Mammertin dit dans ſon panégyrique à l'empereur Julien, que ce prince avoit rétabli ces mêmes jeux. * Strabon, *l.* 7. Plutarch. *in Auguſt. & in Anton.* Diodor, *l.* 1. Sueton, *in Auguſt.* Triſtan, *comm. hiſtorique de l'hiſtoire romaine.*

ACTIUS BALBUS, *cherchez* BALBUS.

ACTIUS ou ATTIUS LABEO, poëte Latin ; *cherchez* LABEO.

ACTIUS NÆVIUS ou ATTIUS NOVUS, augure, vivoit du temps de Tarquin l'*ancien*, roi des Romains, vers l'an de Rome 150 avant J. C. 604. Un jour Tarquin ayant voulu joindre quelques compagnies nouvelles de cavalerie à celles que Romulus avoit établies, Actius prit la liberté de lui dire qu'il ne le pouvoit faire, ſans être autoriſé par les augures. Le roi s'en étant offenſé, voulut le confondre, en faiſant voir que ce qu'il diſoit étoit faux, & lui demanda, ſi ce qu'il penſoit alors pouvoit être exécuté. Actius s'étant ſervi des régles de ſon art pour le ſavoir, lui dit hardiment que cela ſe pouvoit. Tarquin lui répondit qu'il ſongeoit, ſi l'on pouroit couper une pierre à aiguiſer avec un raſoir : Actius ſans s'étonner prit une pierre, & la coupa avec un raſoir. Ce prodige acquit tant d'honneur à Actius, qu'on lui dreſſa une ſtatue dans le lieu où la choſe s'étoit paſſée, ſur les degrés du lieu où ſe tenoient les aſſemblées du peuple. On dit qu'on y conſerva la pierre qu'il avoit coupée pour ſervir de monument de cette merveille à la poſterité ; & depuis ce temps-là les augures furent en ſi grande conſidération parmi les Romains, qu'on ne faiſoit plus rien, ſans les avoir conſultés. Quelques auteurs ont cru que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la vénération que le peuple avoit pour cet art, dans lequel la reine Tanaquil étoit très-expérimentée. Il y a pourtant apparence que ce roi vouloit détruire l'opinion favorable qu'on avoit des augures. En effet, Actius Nævius diſparut peu après cette épreuve ; & les fils d'Ancus Martius accuſerent Tarquin de ſa mort. * Florus, *l.* 1, *hiſt.* Dionyſ. Halicarnaſſ. Tit. Liv. Val. Max. &c.

ACTIUS ou ACCIUS TULLUS ou ATTIUS TULLUS, l'un des principaux d'entre les Volſques,

Digitized by Google

ancien peuple du Latium en Italie, reçut chez lui Coriolan, chaſſé de Rome par ſes compatriotes. Ayant conçu le deſſein de faire la guerre aux Romains, il fit enſorte, pour trouver un prétexte de guerre, que les Volſques ſe rendiſſent aux jeux circenſes, qui ſe célébroient à Rome, & y étant venu lui-même, il dit aux conſuls qu'ils avoient à craindre que cette multitude de Volſques n'entrepriſſent quelque choſe pendant que le peuple ſeroit appliqué aux jeux. Sur cet avis le ſénat ordonna que tous les Volſques ſortiroient de Rome le jour même. Tullus ſe ſervit de cette occaſion pour les exciter à faire la guerre aux Romains, & fut déclaré leur général avec Coriolan. Ces deux généraux s'étant mis en campagne, prirent pluſieurs villes, & vinrent ſe poſter avec leur armée juſqu'à cinq milles de Rome. Nous dirons dans l'article de Coriolan de quelle maniere, touché de compaſſion pour ſa mere & pour ſa femme, il ſe retira, & quelle fut ſa fin. * Julius, *lib.* 1. Denys d'Halicarnaſſe.

ACTIUS (Lucius) poëte tragique Latin, fils d'un affranchi, naquit ſous le conſulat d'Hoſtilius Mancinus & d'Atilius Serranus, l'an 583 de la fondation de Rome, & 171 avant l'ere chrétienne, ſuivant S. Jerôme : ce qui n'eſt pas néanmoins ſans difficulté ; car Ciceron né l'an 647 de Rome, dit dans ſon Brutus, qu'il avoit eu pluſieurs converſations avec le poëte Lucius Actius, ami de Decimus Brutus ; & d'un autre côté il ſemble dire dans ſa premiere philippique, que l'on repréſenta l'année de la mort de Céſar qui eſt la 710 de la fondation de Rome, une tragédie d'Actius, ſoixante ans après ſa mort. Il eſt à croire que Ciceron avoit quinze à vingt ans, quand il a fréquenté Actius. Ainſi ſi ce poëte eſt né l'an 583, comme le marque S. Jerôme, il faut qu'il ait vécu plus de 80 ans, ce qui n'eſt pas impoſſible ; mais d'un autre côté, s'il y a eu 60 ans depuis la mort d'Actius juſqu'à la mort de Céſar ; il faut que ce poëte ſoit mort l'an 650 de la fondation de Rome, trois ans après la naiſſance de Ciceron. On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en diſant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les ſoixante ans, dont Ciceron parle dans ſa premiere philippique, comme s'ils s'étoient écoulés préciſément depuis la mort d'Actius : car Ciceron ne le dit pas, mais ſeulement que l'année de la mort de Céſar, on repréſenta une tragédie d'Actius, pendant la célébration des jeux que Brutus devoit donner, auſquels il n'aſſiſta pas, parcequ'il étoit ſorti de Rome depuis le meurtre de Jules-Céſar ; que cette piéce fut fort applaudie, & que ces applaudiſſemens eurent plus de relation à Brutus qu'à Actius. La raiſon qu'en rend Ciceron, c'eſt qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudît à Actius après ſoixante ans, *niſi fortè Actio tum plaudi & ſexageſimo poſt anno palmam dari putabatis, non Bruto ;* ce qui peut avoir relation au temps que cette piéce avoit été repréſentée la premiere fois, ou au temps qu'Actius avoit fleuri, & non pas préciſément au temps de ſa mort. Cela ſuppoſé, on accorde facilement Ciceron avec l'époque de la naiſſance d'Actius, fixée par S. Jerôme. Ce poëte ſera né l'an 583 de la fondation de Rome : il aura vécu plus de 80 ans : Ciceron l'aura pu voir étant âgé de quinze à vingt ans ; & il y aura eu ſoixante ans depuis le temps qu'Actius faiſoit repréſenter ſes piéces.

Actius, quoique plus jeune que Pacuvius, ſe fit connoître du vivant de ce poëte ; car Ciceron nous aſſure dans ſon Brutus qu'Actius & Pacuvius firent repréſenter la même année chacun une piéce, & que Pacuvius avoit alors quatre-vingts ans. Ce fut apparemment une des premieres piéces qu'Actius produiſit ſur le théâtre ; mais on n'en ſait point le nom. Actius continua d'enrichir le théâtre de Rome, en y faiſant repréſenter les plus grands ſujets qui euſſent paru ſur celui des Athéniens, comme Andromaque, Andromède, Atrée, Clitemneſtre, Medée, Meleagre, Philoctéte, la Thebaïde, Terée, les Troades, &c. Les noms de ces piéces ſe trouvent dans Varron, Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus. Il n'emprunta pas néanmoins toujours des Grecs la matiere de ſes piéces, il en fit une dont le ſujet fut entierement romain : elle s'appelloit *Brutus*, & traitoit de l'abdication de Tarquin. Manuce a cru que ce fut celle qui fut repréſentée après la mort de Céſar ; mais il paroît par les lettres de Ciceron à Atticus, *lib.* 16, *epiſt.* 2 & 5, que la piéce d'Actius repréſentée en cette rencontre, étoit le *Terée*. Quelques-uns ont cru qu'Actius avoit fait auſſi des comédies ; & Voſſius aſſure que Varron en nomme deux, *les nôces* & *le marchand* : cependant cela ne ſe trouve point dans Varron ; & les anciens ont loué Actius comme un poëte qui s'étoit uniquement appliqué à la tragédie.

Nil comis tragici mutat Lucilius Æcci.
Horat. *ſat.* 10, *l.* 1.

Actius avoit encore compoſé d'autres livres, & particulierement des annales, que Macrobe, Priſcien, Feſtus & Nonnius Marcellus ont citées. Decimus Brutus, qui fut conſul l'an 615 de la fondation de Rome, & qui triompha l'an 623 de quelques peuples d'Eſpagne, prit tant de plaiſir aux vers qu'Actius avoit compoſés à ſa louange, qu'il les fit mettre à l'entrée des temples & des monumens conſtruits de la dépouille des ennemis, comme Ciceron le rapporte dans ſon oraiſon *pro Archia poëta*, & Valere-Maxime après lui. Les anciens connoiſſeurs ont trouvé Actius très-élevé dans ſa poëſie ; & en comparant Pacuvius avec lui, ils ont préféré le premier pour l'érudition, & remarqué que le ſecond excelloit pour la nobleſſe de ſes expreſſions. C'eſt le ſens de ces deux vers d'Horace.

Ambigitur quoties uter utro ſit prior, auſort
Pacuvius docti famam ſenis, Actius alti.

Quintilien en a jugé de même. « Ceux, dit-il, qui » ſe piquent de bien juger des ouvrages, trouvent » qu'Actius a plus de force, & Pacuvius plus d'érudi- » tion. S'ils n'ont pas, ajoute-t-il, tous deux cette » beauté, cette politeſſe des ſiécles ſuivans, ce n'eſt » pas leur faute, mais celle du temps où ils vivoient ; » mais ils ſont tous deux diſtingués par la nobleſſe des » ſentimens, par la force des expreſſions, & par le ca- » ractere qu'ils donnent à leurs perſonnages. » Aulu-Gelle rapporte que Pacuvius s'étant retiré à Tarente ſur la fin de ſes jours, il fut viſité par Actius, qui paſſant par-là en allant en Aſie, lui lut ſa tragédie d'Atrée, & que Pacuvius y trouva beaucoup de nobleſſe & de cadence ; mais qu'il lui parut qu'il y avoit des endroits trop durs & trop crûs. Actius n'en diſconvint pas, & témoigna même qu'il n'en étoit pas fâché, dans l'eſpérance que ce qu'il écriroit dans la ſuite ſeroit plus parfait. » Il en eſt, dit Actius, des eſprits comme des pom- » mes, qui ne valent jamais rien, ſi elles ne ſont dures » & vertes avant que de mûrir. » Quelqu'un ayant demandé à Actius pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réuſſiſſoit ſi bien pour le théâtre : *Dans mes tragédies*, répondit-il, *je dis ce qui me plaît ; mais dans le barreau il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'eſt Quintilien qui rapporte cette réponſe. Actius, quoique très-petit de taille, ſe fit dreſſer, ſi l'on en croit Pline, *l.* 34, *cap.* 5, une très-grande ſtatue dans le temple des Muſes.

Il eſt incertain ſi ce fameux poëte Actius eſt celui qui, ſuivant ce que dit Valere-Maxime, ne voulut jamais ſe lever pour faire honneur à Jules-Céſar qui entroit dans une aſſemblée de poëtes. Si ce Jules-Céſar eſt celui qui a été empereur, il eſt aſſez difficile que cela convienne à l'ancien Actius ; mais il ſe peut faire que ce ſoit Sextus-Julius Céſar, ou Caïus-Céſar qui fut tué par les ſatellites de Marius. Ciceron dans le

Digitized by Google

premier livre des loix, parle avec mépris d'un Actius qui avoit fait une hiſtoire. Et comme ce poëte tragique a compoſé des annales, quelques-uns ont cru que c'eſt lui que Ciceron a maltraité en cet endroit; mais cet orateur parlant toujours avec éloge du poëte Actius, & tous les anciens en ayant parlé de même, il eſt à croire que c'eſt d'un autre qu'il parle, d'autant plus qu'il n'y fait mention que des hiſtoriens qui avoient écrit en proſe, & n'y dit rien du poëte Ennius, ce qui a fait conjecturer qu'il y a faute dans le texte de Ciceron, & qu'au lieu d'*Accium*, il faut écrire *Macrum*.

Il y eut en ce même temps un aſſez bon orateur nommé Actius, contre lequel Ciceron défendit Cluentius. Il étoit de Piſaure; ce qui a fait croire qu'il étoit parent du poëte Actius, que S. Jerôme dit avoir été mené à Piſaure, lorſque les Romains y établirent une colonie. * Ciceron, *Philippica I; de oratore; & de optim. genere orator.* Nonnius Marcellus. Varron. Aulus-Gellius, *l.* 13, *c.* 2. Plin. *l.* 37, *c.* 5, Val. Maximus, *l.* 3, *c.* 7. Crinitus, *de poëtis Latin. c.* 5. Voſſius, *de poët. Lat.* Giraldus, *de hiſtor. poët. dial.* 8. Bayle, *dict. crit.*

ACTIUS, poëte moderne, vivoit au commencement du XVI ſiécle, ſelon Jules-Scaliger, & avant le XIV, puiſqu'on le trouve cité par des auteurs de ce temps-là. On attribue à cet auteur une paraphraſe des fables d'Eſope en vers élégiaques. Jules Scaliger dit que c'eſt un poëte tout-à-fait exact & fort harmonieux. Il ajoute que ſes maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *echelipſe*, c'eſt-à-dire, une éliſion de l'*m* dans tous ſes vers; mais que pour lui il en avoit trouvé une ou deux. *Voici*, dit ce critique, *le jugement que je fais de cet auteur; il a ſi bien dit ce qu'il a voulu dire, que je n'aurois pas pu mieux faire* MOI-MÊME. *C'eſt pourquoi les poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non-ſeulement à cauſe de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'aſſujétir ſi fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de ſens en peu de mots, & à employer des pointes & des jeux de mots, comme on feroit dans l'épigramme.* M. Baillet en a porté le même jugement; mais M. de la Monnoye aſſure que ce poëte ne mérite pas les éloges qu'on lui donne. * Jul. Cæſ. Scalig. *hypercritic. ſeu l.* 6 *poëtic. p.* 789. Baillet, *jugem. des ſav. tom.* 7, *p.* 93, & 94. M. de la Monnoye. Ménag. *tom.* 1, *p.* 173.

ACTIUS PRISCUS, peintre célébre, qui vivoit du temps de l'empereur Veſpaſien: il peignit ce empereur à Rome dans le temple de l'honneur & de la vertu. Ses ouvrages étoient plus eſtimés que ceux de ſes concurrens, parcequ'ils approchoient davantage de la maniere des anciens. * Pline.

ACTIUS (Caïus) quitta Rome pour aller habiter à Eſt, l'an de J. C. 390. Entre ſes deſcendans on compte un *Foreſtus*, qui défendit Aquilée contre Attila; un *Acharius*, qui commandoit la cavalerie contre les Alains, & qui bâtit la ville de Ferrare; un *Maruellus*, général d'armée contre les Vandales, ſous l'empereur Valentinien III; un *Sabinianus*, gouverneur de l'Illyrie, & quelques autres de ſuite, juſqu'à *Azon*, qu'on fait auteur de la ſeconde branche des Guelfes. D'autres croient que la race d'*Actius* fut éteinte en *Valerian*, fils de *Boniface*, qui fut tué à la bataille que les François donnerent aux Lombards, l'an 590. * Philippe Jacq. Spener. *ſyllog. genealog. hiſt. in fam. Guelf.*

ACTIUS prince de Milan. Paul-Jove en fait mention au *liv. II des hommes illuſtres.*

ACTIUS (Thomas) juriſconſulte, a écrit un livre, *de infirmitate & ejus privilegiis*, & un autre *du jeu des échecs.* On trouve ſon premier ouvrage au tome VII du *tractatus tractatuum.* * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTIUS (Guillaume) a écrit un poëme élégiaque des rois de Jéruſalem, imprimé en 1604. * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTIUS III, prince d'Eſt, duc de Modene, lequel pour ſe rendre maître de la principauté, eut la cruauté d'étouffer Opiſe II, ſon pere, qui étoit au lit. Enſuite il chaſſa ſes freres, pour laiſſer la principauté à Eliſque ſon fils naturel. * Fulgoſ. *l.* 9. *c.* 11.

ACTOLIN, juriſconſulte, a publié des réſolutions de droit *in-folio.* * Konig. *bib. vetus & nova.*

ACTON, ville à cinq milles de Londres, remarquable par les eaux minérales qui y ſont. * *Dict. Anglois.*

ACTON (Radulphe) prêtre Anglois, qui floriſſoit vers l'an 1320, laiſſa des commentaires ſur les épîtres de S. Paul, ſur le Maître des Sentences, des homélies, & d'autres ouvrages théologiques. * Leland & Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ACTON, Anglois de nation, & religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit vers l'an 1410, étoit un ſavant théologien, ſelon Leland. Il écrivit un traité *de pace eccleſiæ*, des ſermons, & quelques autres ouvrages. * Leland & Pitſeus, *de ſcript Angl.*

ACTOR, né dans la Locride, ou ſelon d'autres, dans la Theſſalie, étoit fils de Myrminon, & petit-fils de Jupiter. Il épouſa la nymphe Egine, fille du fleuve Aſopus, dont ce dieu avoit déja eu un fils appellé Eacus, & il en eut pluſieurs enfans, entr'autres Mœnetius, l'un des Argonautes & pere de Patrocle, & Eurytion, l'un des chaſſeurs du ſanglier de la forêt de Calydon. Actor ſoupçonnant ſes fils de vouloir le détrôner, les chaſſa de Phtie, où il regnoit, & donna ce petit royaume avec ſa fille Polymene à Pelée, fils d'Eacus, & pere d'Achille. * Scholiaſt. Homer. *in iliad. l.* 18. Euſtat. *in iliad. l.* 1. Scholiaſt. Pindar. *in Olymp.* 9. 9. Apollod. *l.* 1. Hygin. *fabl.* 14.

ACTOR, né dans l'Elide, eut pour pere le Lapithe Phorbas, & pour mere la nymphe Hermine. Il eut deux fils, Eurire & Create, tous deux ſurnommés *Actorides*, de ſon nom, & *Molionides*, parceque leur mere s'appelloit Molione. Augias, duquel il étoit frere, ſelon Appollodore, l'aſſocia au royaume d'Elide, avec ſes deux fils. Actor combattit avec eux en faveur d'Augias contre Hercule, qui tua depuis les Molionides à coups de fléches. * Pauſan. *in Bœoticis & in Eliacis.* Apollodor. *l.* 2.

ACTOR, fils d'Axeus ou d'Azeus, étoit l'un des deſcendans de Phryxus, & fut pere d'Aſtyoque. Cette nymphe eut de Neptune deux fils, appellés *Aſcalaphe* & *Jalmene*, qui furent ſouverains d'Orchoméne dans la Béotie, & qui conduiſirent les Orchoméniens à la guerre de Troyes. * Pauſanias, *in Bœoticis.* Homer. *iliad.* 2.

ACTOR, fils d'Hypaſus, fut du nombre des Argonautes. Un autre Actor, accompagna Hercule dans la guerre des Amazones, & mourut d'une bleſſure en retournant dans ſa patrie. Un autre enfin ſe diſtingua par ſa valeur entre les Arunces, peuples d'Italie. * Virgil *æneid.* 12. Hygin. *fab.* 14. Car. Steph. *in dict.* Bayle, *dict. crit.*

ACTORIDES, freres jumeaux, ainſi nommés de leur pere *Actor.* Ils furent auſſi appellés *Molionides*, de *Molione* leur mere. Ils avoient chacun deux têtes, quatre mains, & autant de pieds, & n'avoient qu'un corps. Leur métier étoit de mener un chariot, en quoi ils étoient d'accord, l'un tenant toujours les rênes, & l'autre le fouet. Hercule ne pouvant les vaincre par force, leur tendit un piége, où il les ſurprit. * Pherecydes, Menaſeas, Pindare, &c.

ACTORIUS Naſon, hiſtorien Romain, dont il eſt parlé dans Suetone, *in Julio, c.* 9, vivoit apparemment du temps d'Auguſte, ou du moins ſous le regne des douze premiers Céſars.

ACTUARIUS, célébre médecin Grec, dont nous avons divers ouvrages. Il pratiqua la médecine à Conſ-

tantinople, & fut premier médecin de l'empereur : mais on ne peut aſſurer quel étoit cet empereur. Il compoſa ſes ſix livres de la méthode qu'on doit obſerver dans les cures, pour l'uſage du grand chambellan, qui fut envoyé en ambaſſade dans le nord. Jean-Albert Fabricius s'eſt trompé en prétendant que ce fut Actuarius lui-même qui fut chargé de cette ambaſſade. Il eſt le premier auteur Grec qui ait parlé ou donné la deſcription des purgatifs doux, tels que ſont la *caſſe*, la *manne*, le *ſené*, les *mirabolans*, &c. Quoiqu'il ait eu connoiſſance de quelques médecins Arabes, cependant il ne traite d'aucune maladie dont ceux-ci aient parlé. On ne ſait pas au juſte en quel temps cet auteur a vécu. Pluſieurs le placent dans l'onziéme ſiécle; d'autres dans le XII. Lambecius le fait deſcendre juſqu'au commencement du XIV; mais les preuves ſur leſquelles il ſe fonde, ſont ſans ſolidité. M. Freind les a bien réfutées dans ſon hiſtoire de la médecine, *premiere part. p.* 153. Cet auteur croit qu'Actuarius a vécu ſur la fin du XIII ſiécle, ſous le pontificat de Nicolas III qui mourut en 1280, & ſous le regne de l'empereur Michel l'Ange. Ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1567 *in-folio*, dans le recueil intitulé : *Medicæ artis principes*. Ils l'avoient été ailleurs en trois volumes *in*-8°. Les principaux ſont, *De actionibus & affectionibus ſpiritûs animalis, ejuſque nutritione, libri* 2, & *de urinis, libri* 7, qu'Ambroiſe Leon traduiſit le premier de grec en latin, & qu'il fit imprimer à Baſle en 1529 *in*-8°. Jacques Goupil les a depuis revus, & y a ajouté des notes : *De medicamentorum compoſitione*, ouvrage traduit en latin par Ruel; *Methodus medendi*, en ſix liv. traduits par Henri Martinius de Bruges, imprimés à Veniſe en 1554 * Geſner. *bibl.* Merklinus, *in Linden renovato.* Caſtellan. *de vita medicor.* Bayle, *dict. crit.* Freind, *à l'endroit cité.*

ACVES, roi des Arcadiens, uſant de ſtratagêmes, tua les Lacédémoniens, qui par trahiſon s'étoient rendu maîtres de la ville de Tégée. * Polien, *l.* 1. *c.* 11.

AGUINUS, citoyen Romain, qui ſouhaitoit qu'on le crût complice du meurtre de Jules-Ceſar. * Appian. *de bello civ. lib.* 2.

ACUNA (Chriſtophe de) jeſuite Eſpagnol, natif de Burgos, entra dans la ſociété l'an 1612. âgé de quinze ans. Il paſſa dans l'Amérique, & après avoir travaillé à la converſion des peuples du royaume de Chili & du Perou, il fut profeſſeur en théologie morale, & revint en Eſpagne l'an 1640. La même année il publia à Madrid une relation de ce qu'il avoit découvert de la riviere des Amazones, ſous le titre *Nuevo deſcubrimiento del gran rio de las Amaꝛonas.* Il s'étoit embarqué pour parcourir ce fleuve au mois de février 1639, à Quito ville du Pérou, avec Pierre Texeira, & n'étoit arrivé à Para qu'au mois de décembre ſuivant. On croit que les révolutions du Portugal, qui firent perdre aux Eſpagnols le Breſil & Para, à l'embouchure de la riviere des Amazones, furent cauſe qu'on ſupprima la relation de ce pere. On a publié à Paris en 1682 une traduction françoiſe de ce livre par M. de Gomberville, en quatre vol. *in*-12, & on y a joint une longue diſſertation qui mérite d'être lue. La relation le mérite auſſi beaucoup. Cette traduction a été réimprimée dans le tome ſecond du *voyage* de Woodes Rogers *au tour du monde.* Le P. Acuña fit encore un voyage à Rome en qualité de procureur de ſa province. Il repaſſa enſuite en Eſpagne avec la qualité de qualificateur de l'inquiſition; & après y avoir demeuré quelques années, il retourna aux Indes occidentales. Le P. Sotwel rapporte en l'année 1675 (lorſquil compoſoit à Rome la bibliothéque des auteurs de la compagnie de Jeſus) que le P. Acuña étoit pour lors à Lima au Pérou. *Conſultez* la traduction de l'ouvrage d'Acuña, & la préface qui eſt à la tête. * Chevreau, *hiſtoire du monde.* Bayle, *dict. crit.*

ACUPHIS, ambaſſadeur des Indes, qui fut envoyé à Alexandre *le Grand.* * Plutarque, *en la vie de ce prince.*

ACUS, roi des Huns, peuples de la Sarmatie, fut tué en duel ſur les bords du Danube, par Ladiſlas roi de Hongrie. * Bonfin, *l.* 4, *dec.* 2.

ACUSI, lieu de la Cappadoce, où Baſiliſque, qui avoit uſurpé l'empire d'orient ſur l'empereur Zenon, fut relégué avec ſa femme & ſes enfans, & où ils furent maſſacrés. * Niceph. Gall. *l.* 15, *c.* 27. Cedrene le nomme *Cucuſum.*

ACUSILAUS, d'Argos, fils de Cabas, hiſtorien, vivoit peu avant l'expédition de Darius contre la Gréce, ainſi qu'on l'apprend de Joſéphe, *lib.* 1, *cont. Apion*, à peu près dans le même temps que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'hiſtoire en proſe. Suidas dit qu'il écrivit les généalogies des temps fabuleux, que ſon pere avoit trouvées dans ſa maiſon : mais S. Clément d'Alexandrie aſſure, *lib.* 1, *ſtrom.* qu'encore qu'Acuſilaüs ait voulu faire accroire que la recherche étoit de lui auſſi-bien que le ſtyle, il n'avoit fait que mettre en proſe, ce qu'Heſiode avoit dit avant lui en vers. A ce compte il eſt le chef des plagiaires. Ciceron dit, *lib.* 2 *de orat.* que ſon ſtyle étoit ſimple & ſans ornemens; & Suidas obſerve que le ſophiſte Sabin, qui vivoit ſous l'empereur Adrien, éclaircit ſon ouvrage par des commentaires; mais il devoit dire en même temps ce qu'il a dit ailleurs, (*in* Ἐκστασὶς, & Συγγραφεῖς) que les œuvres d'Acuſilaüs lui paroiſſoient ſuppoſées. Ses généalogies ſont ſouvent citées par les anciens. Joſephe, *lib.* 1 *de antiq. c.* 4, Strabon, *lib.* 10, le ſcholiaſte d'Apollonius, *lib.* 2 & 4, le commentateur des thériaques de Nicander, l'auteur de l'étymologie (*in* Κωΐος) en ont conſervé quelques lambeaux : Harpocration (*in* Ὁμηρίδαι) en cite le troiſiéme livre : mais S. Clement d'Alexandrie eſt le ſeul qui ait parlé de ſon traité des ſept ſages, *lib.* 1, *ſtrom.*

Il eſt bon d'avertir que dans l'endroit où Suidas parle des ouvrages d'Acuſilaüs, ſon nom eſt corrompu dans les anciennes éditions, & qu'on y lit ACESILAUS.

ACUSILAUS, Rhodien, étoit l'aîné des trois fils de Diagoras, cet athlete ſi célébre dans l'antiquité. Il vainquit, auſſi-bien que ſon pere & ſes freres, dans les jeux publics de la Gréce, & il eut part aux honneurs extraordinaires qu'ils y reçurent. On ne trouve rien de certain ſur le temps auquel il vivoit; mais puiſqu'au rapport de Thucydide, Doriéus, le plus jeune des fils de Diagoras, fut couronné pour la ſeconde fois dans les jeux olympiques, la premiere année de la LXXXVIII olympiade, c'eſt-à-dire, 428 ans avant J. C. Acuſilaüs ſon aîné peut y avoir été déclaré vainqueur vers le même temps, ou du moins peu d'années auparavant. * Pauſan. *in Eliac.* 2. Thucydid. *l.* 3.

ACUSILAUS, certain rhéteur d'Athènes, qui vint à Rome du temps de l'empereur Galba. Il y profeſſa l'éloquence avec tant de ſuccès, qu'il ſe fit riche en peu de temps, & qu'il laiſſa par ſon teſtament au peuple d'Athènes dix mille myriades, c'eſt-à-dire, environ cent mille francs de notre monnoie, ſuivant la ſupputation de Gronovius, dans ſon traité *de pecun. græc. & rom.*

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accuſée de leze-majeſté par Lelius Balbus, & condamnée ſous le conſulat de Cneïus Acerronius, & de Caïus Pontius. * Tacite, *liv.* 6.

ACYLADE, nom du philoſophe qui avoit écrit ſur le ſyllogiſme. * Suidas.

ACYNDINUS (Grégoire) *Cherchez* ACINDYNUS.

ACZIB, *cherchez* ACHASIB.

☞ ACZU ou ACSU, ville du bas Turqueſtan dans la Tartarie indépendante, à l'orient du déſert de Caracatay, à quarante lieues françoiſes d'Yarkan, capitale du royaume

royaume de Chachgar, ſur la grande route de la Chine. Quelques géographes ont ſoupçonné que c'étoit la même ville que Ptolemée nomme *Auxacia*; mais il l'a fait de neuf dégrés plus ſeptentrionale que n'eſt *Acxu*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Le pays où cette ville ſe trouve eſt nommé par les Chinois *Kiu-tçu*, & ils y ont eu autrefois des gouvernemens dans le premier ſiécle de l'ére chrétienne. * M. de Guignes, *deſcript. de la grande Tartarie*, tome II. de *l'hiſtoire des Huns*. p. xxiij & xxiv.

A D

AD ou AAD, fils, ſelon les Arabes, d'Amlác ou Amalec, & petit-fils de Ham, qui eſt Cham fils de Noé, & cela ſelon quelques-uns: mais ſelon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & petit-fils d'Aram ou d'Eram fils de Sam, qui eſt Sem fils de Noé, & regnoit dans la province d'Hadhramout en Arabie, du temps de Heber le patriarche, que les Arabes appellent Houd. C'eſt de ce prince, qu'une tribu des Arabes a pris ſon nom: mais elle ne s'eſt pas conſervée juſqu'à nous: car elle fut exterminée de Dieu, pour avoir refuſé d'écouter le prophéte Houd, qui lui prêchoit l'unité de Dieu, & vouloit la tirer de l'idolâtrie. Il eſt ſouvent parlé de ce peuple ou tribu d'Ad, que nous pouvons appeller les Adites, dans l'alcoran, particulierement dans les chapitres de l'Aurore & de Houd. La punition qu'ils reçurent de leur infidélité y eſt ſouvent repréſentée, pour donner de la terreur à ceux qui faiſoient difficulté de recevoir la prophétie de Mahomet. Il y a encore aujourd'hui dans la province d'Hadhramout une ville qui porte le nom de *Cabàr Houd*: c'eſt-à-dire, *le ſépulcre de Houd*, où l'on prétend que ce patriarche eſt enterré. Elle n'eſt éloignée de celle de Haſſer, que de deux mille pas.

Ad eut deux fils, l'un nommé *Schedad*, & l'autre *Schedid*, qui furent tous deux très-puiſſans dans l'Arabie; enſorte qu'ils purent achever ſucceſſivement les bâtimens ſuperbes qu'Ad leur pere avoit commencés. C'eſt à leur ſujet qu'il eſt dit au chap. 89 de l'alcoran, *Ne voyez vous pas ce que votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram?* Les interprétes de ce paſſage diſent des merveilles de cette ville fabuleuſe, où ces princes, qui étoient des géans d'une énorme grandeur, avoient ramaſſé toutes les richeſſes qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie & des autres provinces voiſines. Il arriva ſous le califat de Moavie, premier de la race des Ommiades, qu'un Arabe du deſert nommé *Colabah* allant chercher ſon chameau dans la plaine de la ville d'Aden, ſe trouva, ſans y penſer, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva perſonne. La crainte le ſaiſit, & fut cauſe qu'il n'y fit pas un long ſéjour. Il ſe contenta ſeulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & s'en revint auſſitôt chez lui. Ses voiſins ne tarderent pas d'avoir la connoiſſance de cette aventure, & en porterent la nouvelle à Moavie, qui voulut apprendre de la bouche même de Colabah, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voyage. L'Arabe lui raconta naïvement ce qu'il avoit vû de la beauté & de la magnificence de cette ville. Mais Moavie n'ajouta pas grande foi à ce récit, juſqu'à ce qu'il ſe fût informé de perſonnes ſavantes & verſées dans l'hiſtoire ancienne, ſi on avoit autrefois parlé de quelque choſe de ſemblable. Il fit venir pour cet effet un docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le ſurnom d'*Al-Akhbar*, à cauſe de la grande connoiſſance qu'il avoit des hiſtoires, & particulierement des antiquités de l'Arabie. Caab lui confirma pleinement la vérité de la relation de Colabah, en lui alléguant que cette ville ſi merveilleuſe avoit été bâtie par Schedad, fils d'Ad, dans le pays des Adites; que c'étoit celle-là même dont il eſt parlé dans l'Alcoran au chapitre de l'*Aurore*, & que la cauſe de ſa ruine fut l'orgueil & l'inſolence de ce prince, qui après avoir dépenſé des ſommes immenſes à la conſtruire, avoit convié tous les princes ſes voiſins ou ſes vaſſaux, pour y venir admirer ſa puiſſance; mais que Dieu, qui ſe plaît à humilier les ſuperbes, envoya auſſitôt un ange exterminateur, qui en fit périr tous les habitans, & la fit diſparoître entierement aux yeux des hommes, ſe réſervant ſeulement de la faire voir de temps en temps à quelques-uns, comme il étoit arrivé à Colabah, pour conſerver la mémoire de cette vengeance divine. Les Adites furent exterminés par un vent impétueux, qui ſouffla par le commandement du prophéte Houd. Il en reſta fort peu d'entr'eux qui aient ſurvécu à la déſolation générale de leur pays; encore furent-ils changés en ſinges. Lorſque les Arabes veulent faire entendre que quelque choſe eſt fort ancienne, ils diſent qu'elle eſt du temps d'Ad; & lorſqu'ils veulent donner un exemple de la colere de Dieu, ils s'expriment ainſi avec un de leurs poëtes: *Un ſeul ſouffle de ſa colere fait périr en un inſtant tout un grand peuple.* Edriſſi, dans ſa géographie, place le pays des Adites au premier climat, & au ſeptentrion de la ville de Haſſek. Le Tarik Montekheb veut que Valid, roi d'Egypte, qui eſt le Pharaon de Moyſe, & qui étoit contemporain de Manougcher roi de Perſe, de la premiere dynaſtie, ſoit de la poſtérité d'Ad: ce qui s'accorde aſſez avec les autres hiſtoriens, qui le font de la race d'Amalec, tels qu'étoient les géans de la Paleſtine, que les enfans d'Iſraël eurent à combattre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADA, nom d'une des deux femmes de Lamech, dont il eut Jabel, le pere de ceux qui habiterent dans des tentes, & des paſteurs. * *Gen.* 4, *v.* 20. Si l'on en croit Joſéphe, Lamech eut d'Ada, & de ſon autre femme Sella, ſoixante & dix-ſept enfans. * Joſéphe, *antiq. l.* 1, *c.* 2.

ADA, fille d'Elon, prince Héthéen, & l'une des deux femmes qu'Eſaü épouſa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2239, avant J. C. 1796, enfanta Eliphas; l'écriture nous marque que Rebecca étoit fort affligée de ce que ſon fils Eſaü avoit épouſé des filles de Heth. (*Geneſ.* 27, *v.* 46.) Joſéphe dit qu'Eſaü ne conſulta point ſon pere ſur ce mariage, parcequ'Iſaac n'approuvoit pas qu'il s'alliât avec des étrangers: mais l'écriture aſſure poſitivement, qu'il prit cette alliance pour faire dépit à ſon pere. * *Geneſ. c.* 36. Joſéphe, *l.* 1, *c.* 17.

ADA, reine de Carie, fille d'Hecatomne, étoit ſœur & femme d'Hydriée roi de Carie. Après la mort d'Artemiſe ſa ſœur, qui regna deux ans depuis le trépas de ſon époux, Hidriée frere d'Artemiſe lui ſuccéda, & gouverna pendant ſept ans avec Ada ſon autre ſœur, qu'il avoit épouſée, ſuivant la coutume des Cariens. Il mourut de maladie, & laiſſa la couronne à ſon épouſe, qui la garda quatre ans, au bout deſquels Pexadore ſon jeune frere la lui enleva. Cet uſurpateur, pour s'affermir ſur le trône, s'allia avec Orondaobate, ſatrape du roi de Perſe, & lui donna en mariage ſa fille Ada. Mais ſept ans après, lorſqu'Alexandre *le Grand*, qui faiſoit la guerre à Darius, fut entré dans la Carie avec ſon armée, la reine Ada implora ſon ſecours contre le ſatrape Orondaobate, qui s'étoit emparé de la ſouveraineté, après la mort de Pexadore ſon beau-pere. Alexandre accorda ſa protection à cette reine, qui l'adopta pour ſon fils, & lui remit la ville d'Alinde. Il chaſſa Orondaobate de celle d'Halicarnaſſe, qui fut priſe & raſée. Après avoir ſoumis toute la Carie, il en laiſſa la poſſeſſion & le gouvernement à la reine Ada, avec un ſecours de 200 hommes de cavalerie, & de 300 d'infanterie, la quatriéme année de la CXI olympiade, 333 ans avant J. C. * Diodor. Sicul, *l.* 16. Arrianus, *l.* 1. Strabo, *l.* 14. Plutarch. *in Alexand* Quint-Curce, *l.* 2, *c.* 8.

ADA, comteſſe de Hollande, ſuccéda à ſon pere Thierri VII en 1203. Elle épouſa un comte de Looz, mais ce mariage n'étant approuvé ni de ſes ſujets, ni des princes voiſins, ils lui oppoſerent Guillaume I frere de Thierri, qui ſe rendit maître de la Hollande vers l'an 1204. * Grotius. Scriverius, &c. *hiſt. Holland.*

ADA, *cherchez* ADARGATIS, nom d'une déeſſe.

Digitized by Google

ADA BER HAHABA, fameux aſtronome parmi les Hébreux, dont le calcul eſt plus eſtimé que celui de Jarchi. L'auteur du traité *Juchaſim*, prétend qu'il y a eu deux aſtronomes de ce nom. * David Ganz.

☞ ADACHSUNIA, ou ADACHSUNA, montagne d'Afrique dans le royaume de Fez, dans la province de Chaus. C'eſt proprement une branche circulaire du mont Atlas, qui enferme du côté du midi une plaine, qu'une autre chaine de montagnes nommées *Zizi* enferme du côté du nord. Adachſuna ſépare la province de Chaus ou Chuz d'avec celle de Ségelmeſſe, & eſt à l'occident méridional de Garciluin, ville ſituée au pied du mont Atlas. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAD, fils de Badad, ſuccéda à Huſam au royaume d'Idumée. Il eut guerre avec les Madianites, qu'il défit dans une plaine, qui s'appelle *le champ de Moab*, & où, en mémoire de cette belle victoire, il bâtit une ville qu'il nomma Avith, c'eſt-à-dire *Monceau*, à cauſe du grand nombre de morts entaſſés les uns ſur les autres. Semla de Maſreca lui ſuccéda. * *Gen. XXXVI*, 35.

☞ ADAD, ADOD, & HADAD, nom que les Aſſyriens & les Phéniciens donnoient au premier des dieux, qui ſelon eux n'étoit autre choſe que le ſoleil. Macrobe dit qu'Adad ſignifie *Un*, & que ces peuples donnoient le nom d'*Ada* à la terre, qui eſt unique ainſi que le ſoleil. Il obſerve auſſi qu'ils la repréſentoient avec des rayons tendant en haut, au lieu que ceux de la ſtatue d'Adad étoient tournés en bas. Pour juger de l'autorité de Macrobe ſur cet article, on peut ſe rappeller que nous liſons dans Heſychius, que les Babyloniens donnoient le nom d'*Ada*, non pas à la *terre*, mais à *Junon*, que l'on prend pour l'*air*. De plus, en convenant que les Perſes nomment le ſoleil *Adad*, il faut avouer auſſi que Macrobe ſe trompe en avançant que ce mot ſignifie *un*. Car le ſyriac & le chaldéen expriment ce nombre par *chad*, qui peut être dérivé de l'hébreu *Achad*. C'eſt pourquoi Druſius voudroit corriger cet endroit de Macrobe, en mettant *Hada* ou *Chada*. Mais Joſeph Scaliger propoſe une autre conjecture, qui eſt de ſubſtituer *Ahad* dans les endroits de Macrobe & d'Iſaïe où on lit *Adad*, comme au *chap.* 66, *v.* 17 de ce prophéte. On peut voir là-deſſus Seldenus, *de Diis Syris, ſyntagm.* 1, *c.* 6, *pag.* 84 *& ſuiv.* où il rapporte différentes obſervations, tendantes à montrer que ce nom *Un* a été employé autrefois pour exprimer Dieu; & que l'*Un* des Syriens & des Phéniciens peut être Moloch. Sanchoniaton cité par Euſebe appelle Aad le *roi des Dieux*, & en fait en même temps un roi de Phénicie, comme Jupiter Demaraonte & Aſtarte. Quelques modernes ont prétendu qu'Adad eſt à la vérité une divinité des Phéniciens, mais que le Dieu des Aſſyriens doit être appellé *Achod*. * Macrob. *ſaturn. l.* 1, *c.* 18. Pline, *l.* 37, *c.* 1. Voſſius, *de idol. l.* 1, *c.* 22, *l.* 2, *c.* 6.

ADAD, nom commun aux anciens rois de Syrie durant dix générations; comme celui de Pharaon, & depuis celui de Ptolémée, l'ont été aux rois d'Egypte. * Nicolas de Damas, cité par Joſéphe, *antiq. l.* 7, *c.* 6.

ADAD I, roi de Syrie & de Damas, ſelon Joſéphe, vint au ſecours d'Adarezer ſon allié, à qui David faiſoit la guerre. Ayant donné la bataille à David près de l'Euphrate, il fut vaincu, & ſon armée défaite, dont il reſta vingt mille hommes ſur la place: les autres furent obligés de prendre la fuite. Cependant Adad fit des actions ſi remarquables, que depuis ce temps-là les rois de Syrie porterent le nom d'Adad. * Nicolas de Damas, cité par Joſéphe dans l'hiſtoire des *ant. Judaic. l.* 7, *c.* 6. Il eſt parlé de cette victoire de David ſur l'Euphrate contre Adarezer roi de Soba, & les Syriens de Damas qui étoient venus à ſon ſecours, dans le *chapitre* 8 *du ſecond livre des Rois.*

ADAD, ou ADER, Iduméen, de la race royale, qui étoit dans Edom, s'enfuit, étant encore enfant, avec les Idumeens, ſerviteurs de ſon pere, pour ſe retirer en Egypte, afin d'éviter la perſécution de Joab, lequel étant venu en Idumée pour enſevelir les Iſraélites qui avoient été tués, faiſoit mourir tous les enfans mâles d'Idumée. Il vint d'abord à Madian, de-là à Pharan, d'où il paſſa en Egypte, & fut bien reçu de Pharaon roi d'Egypte, qui lui donna une maiſon, lui aſſigna une terre, & pourvut à tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. Adad s'acquit l'affection de Pharaon qui lui donna en mariage la ſœur de Taphnés ſa femme, dont Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut élevé par Taphnés avec ſes enfans à la cour de Pharaon. Adad ayant appris que David & Joab étoient morts, voulut s'en retourner dans ſon pays, & ſe joignit avec Raſon, fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarezer roi de Soba ſon ſeigneur, pour ſe faire chef de voleurs, dont David s'étoit ſervi pour faire la guerre. Adad & Razon étant allés à Damas, ils y habiterent enſemble. Adad fut ennemi déclaré des Iſraélites pendant tout le regne de Salomon, & regna en Syrie. (*III livre des Rois, c.* 11, *v.* 14 *& ſuiv. juſqu'au* 26.) Joſéphe donne à cet Adad le nom d'Ader, & dit qu'étant ſorti d'Egypte, il revint en Idumée, pour faire ſoulever ce peuple contre Salomon; mais qu'il n'en put venir à bout, parcequ'il y avoit de bonnes garniſons dans les villes, qui les empêchoient de rien entreprendre; qu'Adad s'en alla en Syrie, où il ſe joignit à Razar qui s'étoit révolté contre Adrazar roi de Sophene, & qui faiſoit des courſes dans le pays; qu'avec le ſecours de cet homme & de ceux de ſon parti, il s'empara d'une partie de la Syrie, & fut déclaré roi. Joſéphe ajoute qu'il fit de fréquentes irruptions dans le pays des Iſraélites pendant le regne de Salomon. * Joſéphe, *l.* 8, *c.* 2, *antiq. Judaic.*

ADAD ou plutôt BEN-ADAD, nom de pluſieurs rois de Syrie, *cherchez* BEN-ADAD.

ADAD, ou David, roi des Ethiopiens Axumites, fut converti à la foi de l'évangile ſous le regne de l'empereur Juſtinien I, depuis lequel temps la religion s'eſt toujours maintenue dans l'Ethiopie, au milieu de ces peuples barbares; mais le chriſtianiſme y eſt défiguré par une infinité d'erreurs. * Georg. Hornius. *orb. imp.*

ADA ou HADHADA, ville dans la partie ſeptentrionale de la tribu de Juda. * *Joſué XV*, 22.

ADAD-REMMON, ville de la tribu de Manaſſé à l'occident du Jourdain, proche de Jezraël, en la plaine de Mageddo. Cette ville eſt célébre par la victoire que Pharaon Nécao, roi d'Egypte, gagna ſur Joſias, roi de Juda, qui y perdit la vie. Elle porte le nom d'*Adad-Remmon*, à cauſe de la quantité de grenades que l'on y recueille, & ce mot *Adad-Remmon* ſignifie en chaldaïque, *l'honneur des grenades*. On l'appelloit auſſi *Adad*. Dans la ſuite, on changea ſon nom, & on lui donna celui de *Maximianopolis*, c'eſt-à-dire, *la ville de Maximin*. * *Zacharie XII*, 11. Tirin *ſur ce chapitre.*

ADÆUS, en grec Ἄδαιος, de Mitylène, auteur grec, qui avoit écrit un livre περὶ Ἀγαλματοποιῶν, *des ſtatuaires*. * Athenée, *liv.* 13.

ADAGOUS, divinité des Phrygiens, dit Heſychius. Il ajoute que cet Adagous étoit hermaphrodite, & certaines gloſes manuſcrites en diſent autant; ainſi ce dieu pouroit bien être le même qu'Atys. * Voſſius, *de idol. lib.* 1, *c.* 22.

☞ ADALARD, moine de Blandimberg à Gand, floriſſoit au commencement du XI ſiécle. D. Mabillon, en un endroit de ſes écrits, a cru qu'il en avoit été abbé, mais c'eſt une mépriſe, qu'il paroît avoir corrigée dans la ſuite. A la priere de S. Elfége, archevêque de Cantorberi, Adalard compoſa un office pour la fête de S. Dunſtan, un des prédéceſſeurs de ce prélat. Comme cet ouvrage eſt dédié à S. Elfége, il n'y a pas à conteſter qu'il fut compoſé avant l'an 1012, qui eſt celui de la mort de ce ſaint archevêque. L'écrit d'Adalard conſiſte en un abregé de la vie de S. Dunſtan, diviſé en douze leçons, avec autant de répons relatifs aux leçons, & une épître dédicatoire, dans laquelle il rend compte à S. Elfége de l'exécution de ſon deſſein. Cet ouvrage ſe trouve dans pluſieurs manuſcrits, où il porte quelque-

Digitized by Google

fois pour titre, *la vie de S. Dunſtan.* Il eſt entier dans quelques-uns, & ſans les répons dans les autres, nommément dans ceux du Bec & d'Anvers. Quelques écrivains ont avancé qu'il étoit imprimé dans l'*Anglia ſacra*; mais on n'y a fait entrer que l'épître dédicatoire. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. VII, p.* 228.

ADALARIC, duc d'une partie de la Gaſcogne. Ce prince étant encore fort jeune, lorſque Loup II ſon pere, duc de Gaſcogne, fut pendu par ordre de Charlemagne, qu'il avoit trahi, & dont il avoit défait une partie de l'armée dans la vallée de Roncevaux, ne fut point envelopé dans la diſgrace de ſon pere. Charlemagne ayant confiſqué le duché de Gaſcogne, donna en fief à Adalaric, pour ſon entretien, la partie de ce duché la plus voiſine des Pyrenées, entr'autres le Bigorre, le Béarn, & la baſſe-Navarre; c'étoit en 778. Adalaric n'en fut pas plus reconnoiſſant. Il fut à peine en âge de porter les armes, que ſoit pour venger la querelle de ſes ancêtres, dépouillés du duché d'Aquitaine par la famille de Charlemagne, ſoit pour quelqu'autre motif que nous ignorons, il ſe mit à la tête de ſes ſujets, & commit diverſes hoſtilités. Louis, fils de Charlemagne, convoqua l'aſſemblée générale du royaume d'Aquitaine, dans le deſſein de faire punir ſéverement le coupable. Adalaric ayant exigé & reçu des otages pour ſa propre ſureté, avant que de comparoître, ſe trouva à l'aſſemblée, où il tâcha de juſtifier ſa conduite. On eût bien voulu le punir ſelon qu'il le méritoit; mais la crainte qu'eut la diéte, que les Gaſcons ſujets de ce duc, ne fiſſent mourir les ôtages qu'on lui avoit donnés, le ſauva, & il fut renvoyé abſous & chargé même de préſens du roi d'Aquitaine. C'étoit en 788. Deux ans après, Charlemagne, mécontent de ce jugement, ſoumit l'affaire d'Adalaric à un nouvel examen à Wormes, dans une diéte générale de la nation, & Adalaric qui y comparut, n'ayant pu répondre à tous les chefs d'accuſation formés contre lui, fut proſcrit & condamné à un exil perpétuel. Les Gaſcons qui lui étoient fort attachés, irrités de cette condamnation, reprirent les armes, & Guillaume, duc de Toulouſe, ayant peu de temps après pacifié toutes choſes, une des conditions de la paix fut le rétabliſſement d'Adalaric dans le duché de Gaſcogne. Ce duc demeura quelques années dans la fidélité qu'il devoit à Louis *le Débonnaire*; mais enfin, las de ſe contraindre, il excita encore ſes ſujets à la révolte. Louis, informé du complot, lorſqu'il étoit prêt à éclater, ſe mit en marche à la tête de ſon armée, & arriva à Dax ſur la frontiere de ces peuples. Les principaux d'entre les conjurés ayant refuſé de venir le trouver, ſelon l'ordre qu'il leur en fit donner, avec aſſurance de leur pardonner, il s'avança dans le pays, où il ravagea tous les biens des rebelles, & détruiſit leurs habitations. Les Gaſcons à l'extrémité, demanderent pardon & l'obtinrent. Mais Adalaric attaqua Louis dans des défilés, pendant que ce prince repaſſoit les montagnes après ſon retour de Pampelune: cette attaque fut malheureuſe; ſes troupes rebelles furent ou miſes en fuite ou tuées, & lui-même périt dans ce combat, avec Centulle ſon ſecond fils. D'autres diſent qu'Adalaric fut pris & pendu ſur le champ de bataille. Louis uſa de clémence envers Scimin, fils aîné d'Adalaric, & envers Loup Centulle, ſon petit-fils, & leur accorda le duché de Gaſcogne, qu'ils partagerent entr'eux. C'étoit l'an 812. * *Hiſt. génér. du Langued. par* DD. Vaiſette, & de Vic, *l. 9. paſſim.*

ADALBERON, XII abbé d'Elwangen, & depuis XXIII évêque d'Augsbourg, floriſſoit ſur la fin du IX ſiécle, & au commencement du X. Il fut précepteur de Louis IV, fils de l'empereur Arnoul, qui le conſultoit ſouvent ſur les plus grandes affaires. Il écrivit quelques vies, comme celles de S. Ariolphe, premier abbé d'Elwangen, & mourut l'an 909. Hiltin lui ſuccéda. * Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 39. Fleuri, *hiſt. eccl. l.* 55, *n.* 9.

ADALBERON, archevêque de Reims, & chancelier de France, dans le X ſiécle, étoit fils de Geofroi comte d'Ardenne. Après avoir ſuccédé à Odalric l'an 969, il célébra pluſieurs conciles, fit diverſes fondations, & parut avec éclat, tant dans les occaſions qui regardoient les intérêts de ſon égliſe, que dans celles qui concernoient l'état. Il fut fait chancelier de France par Lothaire, & il exerça cette dignité ſous ſon regne, ſous celui de Louis V, & ſous celui de Hugues *Capet.* Ce fut lui qui ſacra ce dernier l'an 987. Parmi les épîtres de Gilbert, auparavant archevêque de Reims, pour lors archevêque de Ravenne, & depuis pape, ſous le nom de Sylveſtre II, nous en avons cinq qui ſont écrites à Adalberon, & d'autres qu'Adalberon avoit écrites. Ce prélat mourut le 23 Janvier de l'an 988. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* D. Rivet, *hiſt. litt. t. VI.*

☞ ADALBERON, évêque de Laon, ſur la fin du dixiéme, & au commencement du onziéme ſiécle, étoit né en Lorraine, d'une famille qu'on ne connoît que par ſes grandes richeſſes. Il étudia à Reims, ſous Gerbert, qui y enſeignoit au moins dès 970. Il s'inſinua bien avant dans l'amitié de ſon maître, & fit ſous lui de tels progrès dans les lettres, qu'il paſſa dans la ſuite pour un des ſavans hommes de ſon ſiécle. Ayant eu le ſecret de gagner les bonnes graces du roi Lothaire, ce prince le fit élire, quoiqu'encore jeune, évêque de Laon à la mort de Roricon. Il fut ordonné le dimanche des rameaux 977 par l'archevêque de Reims, ſon métropolitain, & introniſé le propre jour de pâque. Le nouvel évêque porta à ſon égliſe des ſommes preſqu'immenſes, qui lui appartenoient en propre, & qu'il employa à augmenter les revenus de ſon évêché, & ceux de ſon chapitre. A la mort de Louis V, dernier roi de France de la race carlovingienne, Adalbéron embraſſa avec zéle le parti de Hugues Capet: il eut même la perfidie de lui livrer Arnoul, archevêque de Reims, & Charles ſon oncle, qui ſe croyoient en ſureté dans ſa ville de Laon. L'an 991 Adalbéron ſe trouva au concile de Saint-Baſle, où l'archevêque Arnoul fut dépoſé, & Gerbert élu en ſa place. Deux ans après, en 993, il aſſiſta auſſi à un autre concile provincial, & en 1008 à celui qui ſe tint à Chelles. Adalbéron gouverna l'égliſe de Laon pendant cinquante-trois ans, & mourut le 19 de juillet 1030. Il fut enterré, avec la plupart de ſes prédéceſſeurs, à l'abbaye de S. Vincent, à laquelle il avoit fait beaucoup de bien. On a de ce prélat un poëme ſatyrique, en quatre cens trente vers hexametres, adreſſé au roi Robert. Comme ce poëme renferme pluſieurs traits hiſtoriques intéreſſans, Adrien de Valois en a donné une édition, avec divers autres monumens, en 1663, en un volume *in*-8°. Au temps de Sanderus, on voyoit à la bibliothéque de l'abbaye de Laubes, un autre poëme du même auteur, qui avoit pour titre: *De ſanctâ Trinitate*, & qui étoit adreſſé auſſi au roi Robert. D. Bernard Pez a découvert, dans la bibliothéque de l'électeur de Baviere, un autre ouvrage d'Adalbéron de Laon adreſſé à Foulques évêque d'Amiens. Il a pour titre: *De modo rectè argumentandi & prædicandi, dialogus.* Cet ouvrage eſt reſté manuſcrit. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, t. VII, p. 290.

ADALBERT, impoſteur, *cherchez* ALDEBERT.

☞ ADALBERT, moine de Fleuri, mort en odeur de piété le 22 décembre 853. Il a compoſé l'hiſtoire de la tranſlation du corps de S. Benoît du mont Caſſin en France. Après avoir dit deux mots de la deſtruction du mont Caſſin, cet auteur donne en abrégé l'hiſtoire de la fondation du monaſtere de Fleuri, où l'on trouve des choſes curieuſes. C'eſt le plus ancien auteur qui ait écrit ſur l'origine de cette abbaye. Cette hiſtoire ſe trouve à la tête de la *bibliothéque de Fleuri*, imprimée à Lyon en 1605, *in*-8°. & dans le recueil des Bollandiſtes, 21 mars, p. 300-305, D. Mabillon en a donné une nouvelle édition, *Act. SS.* t. 2, p. 337-359. Pluſieurs au-

Digitized by Google

teurs ont confondu cet auteur, avec Adrevald, autre moine de Fleuri. On peut voir, dans l'*hiſtoire litteraire de la France* de D. Rivet, t. V, p. 515 & *ſuiv.* l'origine de cette erreur, & les raiſons qui la combattent.

☞ ADALBERT, moine, & ecolâtre de S. Vincent de Metz, floriſſoit dans le dixiéme ſiécle, ſous l'épiſcopat d'Adalbéron, évêque de Metz, mort en 964. Il eſt auteur d'une chronique, dédiée à l'évêque Adalbéron, où il donnoit une liſte ſuivie de tous les évêques de Metz, juſqu'à ce dernier. Trithéme témoigne avoir vu cet ouvrage; mais perſonne ne nous apprend s'il exiſte encore. Les auteurs de l'*hiſtoire litteraire de la France*, tom. VI, pag. 396, dont nous avons extrait cet article, attribuent à cet Adalbert, un abrégé des morales de S. Grégoire ſur Job, auquel il a donné le titre de *miroir*, parcequ'il peut ſervir au lecteur, à lui faire connoître ſes beſoins ſpirituels. On juge par le grand nombre de copies de cet abrégé qui ſe trouvent dans les bibliothéques de France, qu'il y a été fort gouté & fort répandu. DD. Martenne & Durand en ont donné la préface dans leur *theſaurus anecdotorum*, t. 1, p. 84-85.

ADALBERT, archevêque de Saltzbourg en Baviere, fils de LADISLAS roi de Bohême. Il fut élu archevêque en 1168, & reçut le *pallium* du pape Alexandre III après avoir été chaſſé de ſon archevêché, parcequ'il tenoit le parti du pape contre Frederic *Barberouſſe*. Il fit bâtir la forteresſe de Halmburg, pour ſe mettre en ſureté contre cet empereur. Il y fut pris par ſes diocéſains; mais il recouvra la liberté peu de temps après, & mourut en 1200. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *metropolis Salisburgenſis*, &c.

ADALBERT, archevêque de Magdebourg, fut élevé dans le monaſtere de S. Maximin de Trèves, d'où il fut tiré l'an 961 par Guillaume, archevêque de Mayence, fils de l'empereur Othon I, pour prêcher l'évangile aux Ruſſiens, peuple de l'ancienne Sarmatie. Après avoir été ſacré évêque des Ruſſiens à Mayence, il alla dans leur pays; mais quoique la reine fût chrétienne, il trouva ces peuples ſi éloignés d'embraſſer la religion, qu'il revint à Mayence, ſans avoir tiré aucun fruit de ſa miſſion. L'empereur Othon le fit abbé de Weiſſembourg, & enſuite on lui donna en 968 l'archevêché de Magdebourg nouvellement érigé, afin que cet archevêque pût travailler à la converſion des Sclavons, qui s'étoient établis le long de l'Elbe & de l'Oder. Adalbert mourut le 20 juin de l'an 981. * Vie d'Adalbert, *dans les ſiécles bénédictins* du P. Mabillon. Baillet, *vies des ſaints*. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſiaſtiques du X ſiécle*.

ADALBERT, évêque de Prague, fils de Salwink & de Streſiſlan, de la premiere nobleſſe de Bohême, vint au monde l'an 956. Il fit ſes études à Magdebourg ſous Dietheric, & y fut reçu d'Adalbert, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Après la mort de cet archevêque, il retourna en Bohême, où il fut ordonné prêtre par l'évêque de Prague Dietmar. Il fut élu en la place de cet évêque, reçut d'Othon II l'inveſtiture de l'évêché, & fut ordonné par l'archevêque de Mayence l'an 983. Les déreglemens du peuple de Bohême l'obligerent de quitter bientôt ſon évêché. Trois choſes le porterent principalement à cette réſolution; la premiere, que ce peuple ne faiſoit point conſcience d'avoir pluſieurs femmes; la ſeconde, que les eccléſiaſtiques contractoient des mariages impunément; & la troiſiéme, qu'il s'y faiſoit un trafic honteux d'eſclaves chrétiens, que ceux du pays vendoient aux Juifs. Après s'être demis à Rome de ſon évêché, il ſe retira pour quelque temps au mont Caſſin, & fit enſuite profeſſion de la vie monaſtique pendant quelques années dans le monaſtere de S. Boniface à Rome. Il en fut arraché deux différentes fois par les inſtances de l'archevêque de Mayence; mais ſa ſeconde fois les Bohémiens ne l'ayant pas voulu recevoir, il s'en alla prêcher l'évangile en Pruſſe, & de-là en Lithuanie, où ayant beaucoup ſouffert pour la foi, il reçut enfin la couronne du martyre l'an 997, percé de coups de lances par les païens. * Baronius. Bollandus. Mabillon. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques du X ſiecle*. Baillet, *vies des ſaints*.

ADALBERT, *cherchez* ADELBERT.

ADALDAGUE, archevêque de Hambourg, eut un fort grand crédit pendant l'eſpace de cinquante ans à la cour des trois premiers Othons empereurs, dont le dernier ceſſa de vivre l'an 1002. Adalgue eſterça auprès de ces princes la charge de chancelier, & fut auteur de la plupart des belles ordonnances qu'ils ont publiées. Ce fut auſſi lui qui établit trois évêchés dans le Jutland, province de Danemarck; à ſavoir, ceux de Sleſwik, de Ripen, & d'Arhuſen. * Crantz, *l.* 4. *Saxon. c.* 3, *l.* 3. *metropol. c.* 16 & 26.

ADALGAIRE, *Adalgarius*, moine bénédictin dans l'abbaye de Corbie, & compagnon de Rembert, dont il fut ſucceſſeur dans le ſiége de Brémen. Avant été cité à Rome par le pape Formoſe, pour déduire les raiſons du droit qu'il prétendoit ſur l'égliſe de Brémen, non-ſeulement Adalgaire n'y vint pas, mais il n'y envoya même aucun député de ſa part. Suivant le zéle qu'il avoit d'étendre la religion dans les pays ſeptentrionaux, il établit un ſéminaire de prêtres. Il mourut l'an de J. C. 909, après avoir gouverné ſon égliſe l'eſpace de vingt ans.

ADALGISE, fils de DIDIER, dernier roi des Lombards. Après que ſon pere, vaincu par Charlemagne, eut perdu ſon état & ſa liberté en 774, ce prince ſe retira à Verone, ville de Lombardie, du domaine de Veniſe ſur l'Adige, puis à Conſtantinople, où il fut revêtu de la dignité de patrice. En 778 l'empereur Conſtantin, fils de Leon, lui donna des troupes, qui firent une deſcente en Calabre: mais elles y furent entierement défaites par les François. Adalgiſe ſe ſauvant à peine de la bataille, dans laquelle Jean, l'un des généraux des Grecs, avoit été pris, ſe retira à Conſtantinople, où il mourut dans ſa dignité de patrice. * Aimion, *l.* 4. Théophane. Cedrene.

ADALGISE, Lombard, prince de Salerne, avoit été chargé par Louis II, fils de Lothaire de défendre la ville de Bénévent; mais s'étant laiſſé gagner par les promeſſes des Grecs, il quitta le parti de ce prince pour ſe ranger de leur côté, & entraîna dans ſa révolte toutes les villes du Samnium, de la Lucanie & de la Campanie. Mais Louis ayant bientôt repris toutes ces villes qui lui avoient manqué de fidélité, Adalgiſe ſe retira dans l'iſle de Corſe. * *Chron. Phil.* 4.

ADALGISE, François de nation, moine du couvent de S. Théodoric du Mont-Or à Reims, fleurit vers l'an 1150. Il écrivit l'hiſtoire des miracles de S. Théodoric, abbé de Reims, par l'ordre des PP. du couvent, auſquels il dédia ſon ouvrage, qui ſe trouve dans les ſiécles bénédictins du P. Mabillon, *ſiecle I*, *p.* 622. Voyez auſſi Cave, *de ſcript. eccleſ.*

ADALGOTHE, *Adalgothus*, onziéme archevêque de Magdebourg, lequel du temps de Henri IV empereur, établit la coutume de donner tous les ans à cent pauvres pendant le carême, par chaque jour, à chacun un pain & un harang. * Crantzius, *l.* 4. *metrop. c.* 32.

ADALVALDE, *Adalvaldus*, fils d'*Agilulfe*, duc de Turin, n'étant encore qu'enfant, fut reconnu roi des Lombards par tout le peuple, l'an 616, & reçut toutes les marques de la royauté dans le cirque. L'empereur Héraclius lui envoya un ambaſſadeur nommé Euſebe en 626. Cet Euſebe, ſoit qu'il exécutât les ordres de ſon maître, ou qu'il ſuivit ſon propre mouvement, prit un jour l'occaſion qu'Adalvalde ſortoit du bain, pour lui préſenter d'une liqueur comme fort bonne & bienfaiſante en cette occaſion. Mais ce jeune roi ne l'eut pas plutôt bue, qu'il commença à perdre l'uſage de la raiſon. Dès que l'ambaſſadeur s'en fut apperçu, il pouſſa ce prince inſenſé, ſous prétexte de

Digitized by Google

mettre ſa perſonne en ſureté, à faire mourir les plus qualifiés d'entre les Lombards. Son mauvais conſeil fut auſſitôt ſuivi, & dix des plus grands ſeigneurs furent d'abord mis à mort. Les ſeigneurs Lombards, prévoyant que le mal alloit augmenter, & appréhendant avec raiſon qu'il n'en arrivât autant à chacun d'eux, ſoulevérent le peuple, & chaſſerent ce prince avec ſa mere Theodelinde. * Sigonius, *l. 2. regni Ital.* Paul Diacre, *hiſt. Longob. lib. 4.*

ADALULFE, grand ſeigneur parmi les Lombards, ayant eu la témérité d'attenter à l'honneur de Gundebergue, épouſe d'Arioalde, roi des Lombards, elle lui témoigna toute l'indignation que méritoit ſon inſolence. Adalulfe, appréhendant que le bruit n'en vint juſqu'aux oreilles du roi, & que la reine elle-même ne s'en plaignît, prit les devans, alla trouver le roi, & accuſa la princeſſe de trahiſon. Le prince le croyant trop légérement, fit enfermer Gundebergue dans une étroite priſon. Elle paſſa trois ans dans ce triſte état, juſqu'à ce que Clotaire roi de France, touché du ſort de cette princeſſe, envoya des ambaſſadeurs à Arioalde, pour lui dire qu'il ne lui étoit pas permis ſur une ſimple accuſation, avancée ſans preuves, de traiter ainſi Gundebergue, ſortie du ſang royal de France, & de la dépouiller ainſi de tous les honneurs dus à ſa qualité & à ſon rang. Le roi Arioalde répondit aux ambaſſadeurs, qu'il avoit ſes raiſons d'en uſer ainſi. Un des ambaſſadeurs nommé Aſoulde, prenant la parole: *Nous ſerons de votre ſentiment*, dit-il au roi, *ſi vous voulez bien permettre à la reine de ſe juſtifier par quelqu'un de ſes officiers qui ſoit dans ſes intérêts, & qui ſe battra en duel avec ſon accuſateur.* La propoſition fut acceptée; & auſſitôt Aripert, proche parent de la reine, fit venir un nommé Pitto pour ſe battre avec Adalulfe, qui accepta le défi; ils combattirent l'un contre l'autre; la vérité fut reconnue, la victoire ſe déclara pour l'innocence. Adalulfe fut tué ſur le champ: Arioalde fit ſortir Gundebergue de priſon, & lui rendit tout le crédit & tous les honneurs qu'elle méritoit, & comme innocente & comme reine. Cela arriva en l'année 623. * Fredegaire, *c.* 51.

ADAM eſt le mot ordinaire dont les Hébreux ſe ſervent pour exprimer l'homme. Il ſignifie *terre rouge*; mais ce nom ſe donne particuliérement au premier homme, que Dieu créa de ſes propres mains, le ſixiéme jour de la création du monde, comme il eſt dit dans le premier chapitre de la Geneſe, *v.* 26. *Faiſons*, dit Dieu, *l'homme à notre image & reſſemblance; qu'il préſide aux poiſſons de la mer, aux oiſeaux du ciel, à tous les reptiles qui ſe remuent ſur la terre, & à toute la terre; Dieu créa l'homme à ſon image, il le fit à l'image de Dieu, & il le créa mâle & femelle* Les circonſtances de cette création ſont rapportées dans le 2 chapitre *v.* 7 *de la Geneſe.* Le Seigneur forma l'homme du limon de la terre, ou comme porte l'hébreu, *de la pouſſiere de la terre, & il ſouffla ſur ſon viſage un ſouffle de vie, & l'homme devint vivant & animé.* Dieu le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté, rempli de toutes ſortes d'arbres, afin qu'il le cultivât & le gardât. Il lui laiſſa la liberté de manger de tous les fruits des arbres du paradis de délices, à l'exception du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal, dont il lui défendit expreſſément de manger, ſous peine de mourir, c'eſt-à-dire, de devenir mortel à l'heure même qu'il en mangeroit. Dieu tira enſuite Eve de ſa côte, & la lui donna pour femme, les bénit, & leur dit de croître & de multiplier, & de remplir la terre. Il fit nommer tous les animaux par Adam. Adam & Eve étoient alors nuds, & n'en rougiſſoient pas. S'ils n'euſſent pas contrevenu à l'ordre de Dieu, ils fuſſent demeuré dans cet état heureux, dans lequel ils euſſent été exempts des incommodités de la vie, & même de la mort. Mais Eve, ſéduite par le ſerpent, goûta & mangea du fruit de l'arbre dont Dieu lui avoit défendu de manger, & en donna à Adam qui en mangea. Ils reconnurent auſſitôt leur nudité, & ſe cachérent, quand ils entendirent la voix du Seigneur. Dieu ayant demandé à Adam pourquoi il avoit mangé du fruit défendu, il rejetta la faute ſur ſa femme, & la femme ſur le ſerpent. Dieu maudit le ſerpent; dit à la femme qu'en punition de ſa faute elle ſeroit ſujette à pluſieurs incommodités pendant ſa groſſeſſe; qu'elle mettroit au monde ſes enfans avec douleur, & qu'elle ſeroit ſous la domination de l'homme. Dieu dit à Adam que la terre ſeroit maudite à cauſe de ſa déſobéiſſance; qu'il n'en tireroit de quoi ſe nourir qu'avec beaucoup de travail; qu'elle ne produiroit que des épines & des ronces; & qu'il ne mangeroit ſon pain qu'à la ſueur de ſon viſage, juſqu'à ce qu'il retournât en la terre, dont il étoit formé. *Car*, lui dit-il, *vous êtes pouſſiere, & vous retournerez en pouſſiere.* Cette malédiction ne regardoit pas ſeulement Adam, mais auſſi toute ſa poſtérité. Dieu lui fit enſuite ſentir ſa faute par cette ironie: *Voilà Adam devenu comme l'un de nous, ſachant le bien & le mal*, parcequ'Eve s'étoit laiſſé ſéduire par la promeſſe que le ſerpent lui avoit faite, que s'ils mangeoient du fruit défendu, ils deviendroient comme des dieux, ſachant le bien & le mal. Dieu chaſſa enſuite Adam du jardin de délices, afin qu'il cultivât la terre; & après qu'il l'en eut chaſſé, il mit des cherubins à l'entrée du jardin avec un glaive étincelant pour le garder. Adam ainſi banni du paradis terreſtre, connut ſa femme, & lui donna le nom d'*Eve*, parcequ'elle devoit être la mere de tous les vivans. Elle conçut & enfanta un fils qu'elle nomma *Cain*; elle en eut peu de temps après un ſecond, qui fut nommé *Abel*; & un troiſiéme l'an 130 du monde qui fut appellé *Seth.* Adam vécut encore 800 ans depuis la naiſſance de Seth, & eut des fils & des filles. Il mourut âgé de 930 ans.

Voilà tout ce que l'écriture nous apprend de la vie d'Adam, depuis le premier chapitre de la Genèſe juſqu'au ſixiéme. Le reſte de ce qu'on en dit eſt ou incertain ou faux, ou plein de rêveries & d'erreurs. Il paroît qu'on ne peut pas nier qu'Adam n'ait été créé parfait quant à l'eſprit, doué d'un bon ſens, & capable de bien raiſonner ſur toutes choſes; * mais qu'il ait poſſedé en perfection toutes les ſciences & les arts, c'eſt ce qu'on ne peut aſſurer, non plus que ce que quelques-uns ont dit de ſa beauté parfaite. Il faut mettre au rang des rêveries, ce que les rabbins, (entr'autres, Manaſſés-ben-Iſraël, & Maïmonides) ont avancé, qu'il avoit été créé mâle & femelle, c'eſt-à-dire, avec deux corps, & que la formation d'Eve n'a été que la ſéparation du corps de la femme de celui de l'homme; & ce que les Juifs aſſûrent qu'il a été créé avec la circonciſion. Mais rien n'eſt plus ridicule en ce genre, que ce qu'ont avancé quelques rabbins, que le corps d'Adam s'étendoit depuis le bout du monde juſqu'à l'autre, ou qu'il étoit d'une taille giganteſque. On ne doit pas ajouter non plus beaucoup de foi à ce que pluſieurs auteurs eccléſiaſtiques, comme Origène, Tertullien, ou l'auteur du poëme contre Marcion qui lui eſt attribué, S. Athanaſe, S. Baſile, S. Chryſoſtome, S. Epiphane, S. Ambroiſe, (*epiſt.* 71) & S. Auguſtin, ont avancé qu'Adam avoit été enterré, ou qu'au moins ſa tête avoit été apportée ſur la montagne appellée *Golgotha*, ou le Calvaire, ſur laquelle Jeſus-Chriſt a été crucifié, afin que l'aſperſion du ſang du nouvel Adam expiât le péché du vieil Adam. S. Jerôme, (*in c. 27. Matth.*) a regardé cette opinion comme une fable: cependant ce qu'il aſſure, (*epiſt. ad Pauſan. & in c. 5. epiſt. ad Eph.*) qu'Adam a été enterré à Hebron ou Cariatharbé, n'a pas beaucoup plus de fondement; & il y a apparence qu'il a été trompé par un paſſage de Joſué, (*c.* 14, *v.* 13 & 14.) où il eſt dit qu'un grand homme, pere d'Enach, étoit enterré à Hebron. Il a peut-être pris le mot d'Adam appellatif pour le nom propre du premier homme.

On a débité pluſieurs erreurs au ſujet d'Adam; pre-

mierement la Peyrere, né proteſtant (dans ſon ſyſtême préadamitique) prétend qu'Adam n'étoit pas le premier homme; mais qu'il y en a eu d'autres avant lui. La ſeconde erreur eſt celle de Tatien, ancien hérétique, qui a cru qu'Adam n'avoit pas été ſauvé. Cette opinion a été rejettée comme une erreur dès le ſecond ſiécle de l'égliſe, par S. Irenée (*l.* 1, *c.* 30 & 31, *l.* 3, *c.* 33 & 39,) enſuite par Tertullien, (*preſcript. l.* 52,) par S. Epiphane, (*hæreſ.* 46,) par S. Auguſtin, qui aſſure que la croyance commune de l'égliſe, eſt qu'Adam eſt ſauvé, (*epiſt* 164,) & par pluſieurs autres peres, enſorte qu'il eſt ſurprenant que l'abbé Rupert, auteur du XII ſiecle, ait douté du ſalut d'Adam, dans ſon commentaire ſur le *c.* 3 *de la Genèſe*. Ce qu'Origène, S. Athanaſe, S. Auguſtin & quelques autres anciens peres, ont dit qu'Adam fut un de ceux qui reſſuſciterent avec J. C. n'eſt pas certain. Il eſt plus probable qu'il a eu le même ſort que les autres patriarches, dont l'ame a été délivrée des enfers ou des lymbes, où elle attendoit avec les autres la réſurrection, & placée dans le ciel dans le temps que J. C. eſt reſſuſcité. Les Grecs & les Orientaux célebrent la fête d'Adam & d'Eve le 19 décembre. Les martyrologes latins varient: les uns la mettent au 24 avril, les autres au 24 décembre, & la plupart dans l'eſpace de la ſemaine de la ſeptuagéſime, dans laquelle on lit dans l'office de l'égliſe, l'hiſtoire de la création, & celle d'Adam & d'Eve. * Baillet, *vies des ſaints de l'ancien teſtament*.

On a attribué pluſieurs livres à Adam. Les Juifs prétendent qu'il avoit fait un livre ſur la création du monde, & un autre livre ſur la divinité. Un auteur Mahométan, nommé *Kiſſæus*, rapporte qu'Abraham étant allé au pays des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, & y trouva ſes livres, avec ceux de Seth, & ceux d'Eſdris ou d'Enoch. Ils diſent qu'Adam avoit une vingtaine de livres tombés du ciel, qui contenoient pluſieurs loix, pluſieurs promeſſes & pluſieurs menaces de Dieu, & les prédictions de pluſieurs événemens. Quelques rabbins attribuent le pſeaume 92 à Adam, & il ſe trouve des manuſcrits où le titre chaldaïque porte, que c'eſt le cantique que le premier homme récita pour le jour du ſabbat. * Heidegger, *hiſt. patriarc. tom.* 1. Hottinger, *hiſt. orient.* Stanley, *philoſoph. orient. l.* 3.

☞ ADAM, ſurnommé *de Paris*, du lieu de ſa naiſſance, floriſſoit peu d'années après le milieu du XI ſiécle. S'étant inſtruit à fonds des arts libéraux dans ſon pays, & deſirant encore acquérir les ſciences que profeſſoient les Grecs, il entreprit à ce deſſein un voyage à Athènes. Il fut reçu avec honneur, à Spalatro en Dalmatie, par l'archevêque Laurent, qui l'engagea à mettre en meilleur ſtyle les actes des SS. martyrs *Domnie* & *Anaſtaſe*. Adam s'y prêta volontiers: & depuis il compoſa des hymnes, & mit en vers tout ce qui ſe chantoit en muſique dans l'office de S. Domnie en particulier. On ne dit point ce que ſont devenus les actes de S. Anaſtaſe. Pour ceux de S. Domnie, qu'Adam avoit retouchés, le P. Henſchenius les a publiés au onziéme jour d'avril, en les accompagnant d'obſervations préliminaires, & de quelques notes. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. VII. p. 510, 511.

ADAM, chanoine de l'égliſe de Brémen dans la baſſe Saxe, a vécu ſur la fin du XI ſiécle, en 1070. Il étoit né en Miſnie, & fut ſurnommé *de Brémen*, parcequ'il étoit chanoine de cette ville, où il vint étant encore fort jeune. Il a écrit une hiſtoire eccléſiaſtique, partagée en quatre livres, dans leſquels il traite de l'origine & de la propagation de la foi dans les pays ſeptentrionaux, & particulierement dans les diocèſes de Brémen & de Hambourg, depuis le regne de Charlemagne juſqu'à celui de Henri IV empereur. Il a mis à la fin un petit traité de la ſituation du Danemarck, & des autres royaumes du nord, de la nature de ce pays, de la religion & des mœurs des habitans. Le cardinal Baronius le loue comme un auteur ſincere & digne de foi. Il dédia ſon ouvrage à Liemar évêque de Brémen, & il y témoigne dans la concluſion qu'il a faite en vers, qu'il l'avoit compoſé étant encore fort jeune.

Ergo ſave votis, parce & juvenilibus auſis.

Cet ouvrage a été donné par Lindenbrock, & imprimé à Hanau, en 1579; à Leyde, en 1595; & enſuite à Helmſtad, en 1670. * Helmoldus, *in chron. Slav.* Baronius, *A. C.* 980 & 983. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. latin. &c.* M. Du-Pin, *hiſt. des aut. eccleſ. du XI ſiécle*.

ADAM, abbé de S. Denys, vivoit dans le XI ſiécle, ſous le regne de Louis *le Gros*. Il fut employé dans diverſes affaires, & eut avec Matthieu de Montmorenci quelques différends, que le roi Louis *le Gros* ſe donna lui-même la peine de régler. Adam reçut à S. Denys le pape Paſcal II, qui lui écrivit depuis. Il mourut en 1122, & eut pour ſucceſſeur l'abbé Suger. * Doublet, *annal. de S. Denys*. Sainte Marthe, *Gall. chriſt.* Du Chêne, *hiſt. de Montmorenci*. Pagi, *crit. in annal. Bar. ad ann.* 1120.

ADAM, ſurnommé d'*Eveſham*, qui eſt peut-être le même qu'Adam ſurnommé l'*Ancien*, dont nous parlerons plus bas, étoit abbé d'un monaſtere de ce nom en Angleterre, & vivoit vers l'an 1160. Pitſeus dit qu'il étoit de l'ordre de S. Benoit; & Poſſevin le place dans celui de Cîteaux. Il laiſſa un volume de ſermons, un autre d'épîtres, un livre du miracle de la ſainte euchariſtie, &c. * Pitſeus, *de ſcript. Anglic.* Poſſevin, *in apparat. ſacro*.

ADAM, ſurnommé l'*Ancien*, qui peut-être eſt le même que le précédent, religieux de l'ordre de Cîteaux dans le monaſtere de Killoſen, en Ecoſſe, *Killocenſis*. Nous avons de lui des ſermons, & quelques traités de piété. Le premier ouvrage eſt un *in*-4°, imprimé à Paris en 1558. * Maraccius, *biblioth. Marian.* Carol. de Viſch, *biblioth. Ciſterc.*

ADAM, abbé de Perſeigne au diocèſe du Mans, ſur la fin du XI ſiécle, s'étoit appliqué à la prédication. Il avoit compoſé pluſieurs diſcours pour ſes religieux, des homélies ſur les Saints, & ſur différentes matieres; & quelques commentaires ſur l'écriture, dont Trithême fait mention, ſans les avoir vus. M. Baluze nous a donné dans le premier tome de ſes *Miſcellanea*, cinq lettres morales de cet auteur, adreſſées à Oſmond, moine de Mortemer en Normandie. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XI ſiécle*.

ADAM DE PREMONTRÉ, *cherchez* PREMONTRÉ (Adam de)

ADAM *de S. Victor*, chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor-lès-Paris, dans le XII ſiécle, vivoit dans ce monaſtere ſous l'abbé Guerin, avec Richard de S. Victor, Pierre Comeſtor & d'autres grands hommes. Il compoſa quelques traités, & mourut le 8 juillet de l'an 1177, ayant fait lui-même ſon épitaphe en quatorze vers, que l'on voit encore dans le cloître de S. Victor.

ADAM, dit de Dorham, *Dorenſis*, parcequ'il étoit religieux de ce monaſtere de l'ordre de Cîteaux près d'Hereford en Angleterre, vivoit vers l'an 1200, & écrivit en vers un traité contre un ouvrage de Sylveſtre Girald, intitulé, *Speculum*, où ce dernier parloit contre les moines. Adam compoſa auſſi *rudimenta muſicæ*, *&c.* * Pitſeus. Carol. de Viſch.

ADAM, dit *de Barkinge*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1217, étoit docteur d'Oxford, & paſſoit pour un des plus ſavans hommes de ſon temps. Il écrivit ſur l'ancien & le nouveau teſtament. *De duplici Chriſti natura. De ſerie ſex ætatum*, *&c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth. ſacr.* Pitſeus. Voſſius, &c.

ADAM, appellé d'*Arras*, parcequ'il étoit natif de cette ville, vivoit dans le XIII ſiécle. Gazet & Sainte-Marthe ſoutiennent qu'il fut archidiacre de Paris, puis chanoine d'Illers, & enfin évêque de Térouane, ville ſur

Digitized by Google

les frontieres de la Picardie & de l'Artois, que Charles-*Quint* a détruite. Adam fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de cette ville en 1213, & prit l'habit de religieux en 1229, à Clairvaux, où il mourut en odeur de ſainteté. Il a laiſſé l'hiſtoire de cet ordre. * Gazet, *hiſt. eccleſ. des Pays-Bas.* Sainte Marthe. *Gall. chriſt.* Locrius, *de ſcript. Artheſ.* Valére André, *biblioth. belg.* Charles de Viſch, *biblioth. Ciſterc.* Le Mire. Henriquez.

ADAM, religieux du monaſtere d'Alderſpac en Baviere, de l'ordre de Cîteaux, a vécu vers l'an 1250. Il fit un traité de théologie morale en vers, dont Caramuel a parlé avec éloge, *in epiſt. dedic. I P. theolog.* * Carol. de Viſch, *bibl. Ciſterc.*

ADAM *de Mariſco*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. François, & docteur d'Oxford, étoit de Sommerſet, & s'acquit une grande réputation dans le XIII ſiécle. Il alla en Italie, où il eut beaucoup de part en l'amitié de S. Antoine de Padoue. Ce fut à ſa conſidération que Robert Groſſe-tête, évêque de Lincoln, laiſſa en mourant une partie de ſa bibliothéque aux cordeliers d'Oxford. Adam de Mariſco l'augmenta par ſes ouvrages dignes d'un homme qu'on ſurnomma le docteur éclairé, *Doctor illuſtratus*. Il écrivit ſur le cantique des cantiques; des queſtions de théologie; ſur le maître des ſentences; des paraphraſes ſur S. Denys l'Aréopagite, &c. & mourut vers l'an 1257. * Wadingue, *in annal. Minor.* Willot, *Athen. Franciſ.* Sixte de Sienne. Poſſevin. Pitſeus.

ADAM, dit *le chartreux.*, Anglois de nation, & religieux de l'ordre des chartreux, ſous le regne d'Edouard III, en 1310. Outre la vie de S. Hugues de Lincoln, il écrivit quelques traités, *de ſumptione euchariſtiæ. De patientia tribulationum*, &c. * Petreius, *bibl. Carthuſian.* Pitſeus, *de ſcript. Anglic.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

ADAM, de l'ordre de Cîteaux, Anglois de nation, docteur de l'univerſité d'Oxford, & abbé de Royallieu, *loci regii*, près de cette ville, écrivit divers traités, *de cavendo ab hæreſi. De ordine monaſtico. Dialogus rationis & animæ*, &c. Il a fleuri vers l'an 1368. * Pitſeus, *de ſcrip. Anglic.* Charles de Viſch, *bibl. Ciſterc.*

ADAM, ſurnommé d'*Orleton*, naquit à Hereford, dans le XIV ſiécle. Après avoir été reçu docteur en droit, il fut fait évêque d'Hereford, de Worceſter & de Wincheſter. Il cauſa beaucoup de troubles en Angleterre, & fut auteur de cette réponſe ambiguë, qui couta la vie à Edouard II. *Edwardum regem occidere nolite timere bonum eſt*; qu'on peut expliquer, ou, *Ne tuez pas le roi Edouard, il eſt bon de craindre*, ou, *n'ayez point de crainte de tuer le roi Edouard, c'eſt une bonne action.* Il vécut fort long-temps aveugle, & mourut en cet état en 1375, ſans être regreté du public. * *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADAMANTIO, ſavant religieux de l'ordre de S. Auguſtin, dans le XIV ſiécle, étoit de Florence, & ſe rendit célébre par la connoiſſance qu'il avoit des langues orientales. Son panégyriſte dit qu'il parloit auſſi facilement l'hébreu & le grec que l'italien. Il ſe trouva au concile de Trente en qualité d'ambaſſadeur des cantons Suiſſes catholiques, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Le pape Gregoire XIII le fit venir à Rome, pour traduire & corriger le talmud des Hébreux. Adam mourut en travaillant à cet ouvrage, le 15 janvier de l'an 1581. * Cornelius Curtius *in elog. vir. illuſtr. ordin. eremit S. Auguſtini*, p. 173 & ſuivantes.

ADAM (François) publia en 1592 un ouvrage en deux livres, *De rebus in civitate Firmana geſtis.* * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ADAM (Melchior) dans le XVII ſiécle, né dans le territoire de Grotkaw en Siléſie, fit ſes études dans le collége de Brieg, où les ducs de ce nom avoient grand ſoin de faire fleurir les belles-lettres, & ſur-tout le calviniſme, dont il fit profeſſion. Ce jeune homme eut part, pour continuer ſes études, aux libéralités que Joachim Bergerus, grand ſeigneur, avoit deſtinées à l'entretien d'un certain nombre d'écoliers. Enſuite devenu recteur d'un collége à Heidelberg, il publia en 1615 à Francfort *in*-8°, le premier volume de ſes hommes illuſtres d'Allemagne, contenant les philoſophes & les gens de lettres. Ce volume fut ſuivi de trois autres imprimés à Heidelberg, en 1620, qui renferment les vies des théologiens, des juriſconſultes, des politiques & des médecins. Tous les ſavans, dont on voit la vie dans ces quatre tomes, ont vécu dans le XVI ſiécle, ou au commencement du XVII, & ſont tous Allemans; il y en a quelques-uns des autres pays; mais preſque tous proteſtans, dont notre auteur publia les vies ſéparément en l'année 1618. Les luthériens l'accuſent de partialité, & ne veulent pas qu'on juge de l'Allemagne ſavante par ſon recueil. Il mourut l'an 1622. Ses autres ouvrages ſont, *Apographum monumentorum Heidelbergenſium. Notæ in orationem Julii Cæſaris Scaligeri pro M. T. Cicerone contra Ciceronianum Eraſmi. Parodiæ & metaphraſes horatianæ.* * *Voyez ſon épître dedicatoire*, *Germ. theolog. l'épître dédicatoire*, *German. philoſ.* Konig. *biblioth. vetus & nova.* Bayle, *dict. crit.*

ADAM, archidiacre de la chambre patriarchale, & ſupérieur des religieux de la Chaldée, fut envoyé à Rome au commencement du XVII ſiécle, par Elie, patriarche neſtorien de Babylone. Ce patriarche ayant fait examiner par ſes évêques la profeſſion de foi que le pape Paul V lui avoit envoyée, chargea Adam de la préſenter au pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits; & il lui donna ordre d'y corriger tout ce que le pape n'approuveroit pas. Ce religieux étant arrivé à Rome, s'acquitta de ſa commiſſion. Il avoit apporté avec lui un mémoire, par lequel il prétendoit allier la foi des orientaux avec celle de l'égliſe romaine, & faire voir que leurs différends n'étoient qu'une diſpute de mots. Pierre Strozza, ſecrétaire de Paul V, fut chargé de répondre à cet écrit. Il rejetta les explications de l'envoyé du patriarche, & l'obligea de renoncer à ſa doctrine, & de ſe ſoumettre non-ſeulement aux dogmes, mais auſſi aux expreſſions de l'égliſe romaine. Il ſigna tout ce qui lui fut propoſé de la part du pape; & non content d'avoir abjuré toutes les erreurs de ſa nation, il fit des livres qu'il adreſſa à ſes compatriotes, pour leur communiquer les lumieres qu'il avoit acquiſes à Rome, & pour les déſabuſer de leurs erreurs. Il partit de Rome au bout de trois ans, & porta à Elie un bref de Paul V, qui rejettoit les moyens d'accommodement que ce patriarche avoit propoſés, & l'exhortoit à condamner tous les termes qui pouroient couvrir l'erreur des neſtoriens. Adam fut accompagné de deux jéſuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiere réunion de cette ſecte. * Aubert le Mire, *de ſtatu religionis chriſtiana.* Moni, *hiſt. crit. du levant.* Bayle, *dict. crit.* Voyez l'épître du patriarche de Babylone à Paul V, qui eſt à la tête du livre de Strozza intitulé *de Chaldæorum dogmatibus diſputatio.*

ADAM (Guillaume d') né à Gallingham, dans la province de Kent, dans le XVI ſiécle, fut un des plus célebres pilotes d'Angleterre, & fut le premier Anglois qui découvrit le Japon. Il commença à voyager vers ces iſles éloignées, en 1568, & y mourut environ l'an 1612. * *Dict. anglois.*

☞ ADAM (Guillaume) avocat au parlement, eſt auteur d'un plaidoyé par lui fait en la cour des aydes ſur l'exemption des avocats, de la collecte des tailles, qui a été imprimé avec l'arrêt intervenu en faveur des avocats. Paris 1628. *in*-8°, *Mém. mſſ.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

ADAM (Jean) jéſuite François, prédicateur dans le XVII ſiécle, étoit du Limoſin, & entra chez les jéſuites l'an 1622, à l'âge de 14 ans. Après avoir régenté les humanités & la philoſophie, il prêcha pendant quarante ans dans les principales villes de France, à Paris & à la cour. Le ſecond jeudi de carême de l'année 1650, il fit un ſermon dans l'égliſe de S. Paul à Paris, qui

Digitized by Google

fit beaucoup de bruit. Il fut accuſé de n'y avoir pas parlé avec aſſez de reſpect de S. Auguſtin, & l'on fit un écrit ſur ce ſujet contre lui. Le pere Adam, au lieu de ſe juſtifier ſur une accuſation ſi grave, ſe mit à faire des livres; il traduiſit en françois les pſeaumes, les hymnes & les prieres de l'office de l'égliſe, & fit imprimer ſa traduction avec le latin à côté en 1650, pour l'oppoſer aux heures de Port-Royal. La traduction de ces hymnes en vers fut critiquée par Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, qui ſe déguiſa ſous le nom de *la Tour*, & fit imprimer ſa critique à Paris *in*-4° 1651. Le pere Adam ſe jetta auſſi dans la controverſe, & fit un livre intitulé, *Calvin défait par ſoi-même, & par S. Auguſtin*, imprimé à Paris en 1650, *in*-8°; un autre intitulé, *la régle de la foi, tirée de l'écriture ſainte & des peres*, imprimée en 1651. Il fut envoyé à Sedan, afin d'y établir un collége de jéſuites, & il travailla à la converſion des proteſtans. En 1659 il alla à Loudun pour y prêcher, pendant que ceux de la religion P. R. y tenoient un ſynode national. Ce fut là qu'il prit la défenſe du miniſtre Cottibi nouvellement converti, & qu'il fit en 1660 une réplique à l'écrit que M. Daillé avoit fait contre la lettre de ce miniſtre converti. Le pere Adam fut après cela procureur de la province de Champagne à Rome, & enſuite ſupérieur de la maiſon profeſſe de Bourdeaux, où il mourut le 12 mai 1684. Il a auſſi publié le *Triomphe de l'euchariſtie* contre le miniſtre Claude, imprimé à Sedan en 1671; une octave de *controverſe ſur l'euchariſtie*, imprimée à Bourdeaux en 1675, & une vie de S. François de Borgia.

ADAM (Jean) de Rugenwald en Poméranie, a compoſé des odes, des parodies & d'autres ouvrages publiés en 1612. On publia auſſi à Francfort ſur le Mein en 1616 *in*-4°, ſous le même nom de Jean Adam un livre intitulé, *Bartholomæi Pitiſci, & Abrahami Sculteti melicomata pſalmica, ſive idea concionum in pſalmos Davidis.* * Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ADAM (Thomas d') né à Wem en Angleterre, dans le comté de Shrop, fut drapier à Londres, & en devint maire. Le Roi d'Angleterre Charles II le fit chevalier à la Haye, avant ſon rétabliſſement. Il y avoit été député de la part de la ville de Londres. Il donna la maiſon où il étoit né, pour en faire une école publique, qu'il dota avantageuſement. * *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADEM (Mohammed Ben) auteur Arabe, qui a fait un commentaire ſur le livre intitulé, *Eſtah galath-al-Mohadethin*, c'eſt-à-dire; *la correction des fautes qui ſe trouvent dans les ouvrages des traditionaires.* Cet auteur étoit natif de la ville de Herat en Khoraſſan. Il y a encore un autre auteur qui ſe nomme *Ebn Adam.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADAM, maître Adam, ou le menuiſier de Nevers, poëte, *cherchez* BILLAUT.

ADAM EASTON, *cherchez* EASTON.

ADAM GODDAM, *cherchez* GODDAM.

ADAM HEMLINGTON, natif de Norfolck en Angleterre, religieux de l'ordre des carmes, & docteur de l'univerſité d'Oxford, floriſſoit dans le XV ſiécle. Il a laiſſé un volume de ſermons, un autre intitulé, *Quæſtiones ordinariæ*, &c. On dit qu'il mourut en 1420. * Leland & Pitſeus, *de ſcrip. Ang.* Poſſevin, *Appar.* Alegre, *in parad. Carmel.*

ADAM DE MUREMUTH, Anglois de nation, & chanoine de S. Paul de Londres, fut envoyé à Rome par Gautier Raynaldi, archevêque de Cantorberi. A ſon retour en Angleterre, il s'attacha à l'hiſtoire, & compoſa deux chroniques, qui comprenoient l'eſpace de ſoixante & dix-huit ans, depuis l'année 1302. Il vivoit vers l'an 1380. Quelques auteurs ont écrit, que ſur la fin de ſes jours il prit l'habit de religieux de Cîteaux. * Pitſeus. *de ſcript. Ang.* Charles de Viſch, *bibl. Ciſterc.*

ADAM SAXLINGHAM, de Norwick en Angleterre, où il prit l'habit de religieux de l'ordre des carmes, floriſſoit vers l'an 1350, & fit eſtimer ſon éloquence dans la chaire, & ſa ſubtilité dans la diſpute. Il a laiſſé quelques ſermons, & quelques ouvrages de philoſophie & de théologie. * Poſſevin. *in appar. ſacr.* Pitſeus. Alegre, *in paradiſo Carmel.*

ADAMA, ville de la Pentapole, ſituée dans une belle vallée de la Paleſtine, où eſt maintenant la mer Morte. Elle eſt une des cinq qui furent conſumées par le feu du ciel, pour avoir eu part au crime de Sodome & de Gomorrhe. * *Gen. c.* 10. Adrich. *dans ſa carte de la Terre Sainte.* Baudrand.

ADAMA ou EDEMA, ville de la tribu de Nephtali. * *Joſué XIX.* 36.

ADAMÆUS (Theodoric ou Thierri) de Swallemberg dans le pays de Gueldre, écrivit des notes ſur le livre de Procope, de *ædificiis Juſtiniani imper.* Il écrivit auſſi ſur l'iſle de Rhodes, & ſur la concorde entre les chrétiens. * Swertius, *Athenæ Belgic. p.* 685.

ADAMAN ou ADAMNAN, ſurnommé *Celude*; abbé d'un monaſtere d'Irlande (qui de ſon temps s'appelloit Ecoſſe) vivoit ſur la fin du VII ſiécle, vers l'an 690. Il s'eſt fait connoître par deux ouvrages qu'il publia; l'un qui contient une deſcription des lieux ſaints de la Paleſtine; & l'autre, pour fixer le temps de la célébration de la fête de pâque. Il a auſſi écrit la vie de S. Colomban, abbé de Luxeuil. Bede parlant du premier des ouvrages d'Adaman, dit qu'un évêque François nommé Arculphe, qui avoit fait le voyage de Jéruſalem, étant jetté ſur les côtes d'Irlande, apprit à Adaman tout ce que celui-ci mit par écrit; & il donna quelques extraits de cet ouvrage, qui fut très-eſtimé en Angleterre. * Bede, *l.* 5, *hiſt. eccleſ. Ang.* Matthieu de Weſtminſter, *ad an.* 701. Sigebert. Trithem. Baronius. Caniſius. Poſſevin. Voſſius, *de hiſt. latin. l.* 1, *c.* 27, *& de ſcient. mathem. c.* 67, § 15. *c.* 70, § 2. M. Du-pin, *bibl. des aut. eccléſ. du VII ſiécle.*

ADAMANTHÉE fut, ſelon les mythologiſtes, une des nourices de Jupiter dans l'iſle de Créte. Elle le tenoit ſuſpendu au milieu d'un arbre dans ſon berceau, afin qu'on ne pût le trouver; & de peur qu'on n'entendît les cris de cet enfant, elle aſſembla les jeunes garçons de l'iſle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frapant ſur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamanthée, on doit lire ſelon d'autres auteurs, *Adraſtée* ou *Amalthée.* * Hygin, *c.* 139. Apollod. *l.* 1. Ovide, *faſt. l.* 4.

ADAMANTIUS, ſophiſte, & auteur Grec, a écrit deux livres de la phyſionomie, dédiés à l'empereur Conſtance, & que Janus Cornarius a traduits en latin en 1544. * Konig, *bibl. vetus & nova.*

ADAMAR, étant enfant, fut fait eunuque par Cotys, roi de Thrace. Il fut ſi ſenſible à cet affront, que dès qu'il fut en âge, il ſe révolta contre ce prince. * Ariſtote. *pol. l.* 5, *c.* 10.

ADAMI, ville de la tribu de Nephtali: quelques-uns liſent *Adami Nekeb*, en joignant le nom qui ſuit; mais les Talmudiſtes & les Septante en font deux villes. * *Joſué* 19, 33. Relandi *Paleſt.*

ADAMI (Tobie) célébre juriſconſulte d'Allemagne. Dès ſa jeuneſſe il témoigna beaucoup de penchant pour l'étude, & l'an 1611 il voyagea en Gréce, en Syrie, & dans la Paleſtine, & s'en retourna par Malte en Italie. Il s'arrêta pendant huit mois à Naples, pour profiter de la ſcience & des talens de Campanella, qui y étoit priſonnier, & pour qui Adami avoit une eſtime ſinguliere. Campanella de ſon côté lui communiqua tout ce qu'il ſavoit, & lui remit pluſieurs de ſes manuſcrits, afin qu'il les fît imprimer. Adami a publié en effet *Philoſophia realis; Prodromus philoſophiæ Campanellæ; de magia, lib. IV*, & pluſieurs autres ouvrages de ce ſavant. Il fut enſuite conſeiller à la cour du prince de Weimar, & mourut le 29 ſeptembre 1643. * Witte, *biogr.*

ADAMI (Annibal) Italien, né à Fermo dans le Picentin, l'an 1626, entra dans la ſociété des jéſuites en 1641, & y fit en ſon temps la profeſſion des quatre

vœux.

vœux. Après avoir profeſsé la rhétorique dans le collége de ſa ſociété à Rome, il vaqua au miniſtere de la prédication pendant un nombre d'années. Il eſt mort dans la maiſon profeſſe de ſa compagnie, à Rome, le 26 juillet 1706. Les fonctions qu'il a remplies, & les ouvrages qu'il a compoſés, prouvent l'emploi qu'il a fait de ſon temps. Ces ouvrages ſont : *Sol in ſtella ; Carmen de adoratione magorum ;* à Rome 1658, *in-fol. Cœli deſideria : Carmen in exortu principis Hiſpaniarum Philippi Proſperi ;* à Rome 1658, *in-fol. Corona aurea crucifixo Lucenſi impoſita ;* à Lucques 1658, *in-fol. Seminarii romani Pallas purpurata ; ſive ſanctæ Romanæ eccleſiæ cardinales, qui è ſeminario Romano prodiere, imaginibus æri inciſis expreſſi, & epigrammatis illuſtrati ;* à Rome 1659, *in-fol. Oratio in funere illuſtriſſimi præſulis Julii de Odis ;* à Perouſe 1663 *in-fol. Honorati tumuli ac funebris pompæ deſcriptio in exequiis Franciſco Vindocinenſi duci Belfortio Romæ juſſu Clementis IX perfolutis, & oratio in ejus funere habita ;* à Rome 1669, *in-fol. Epiſcopus : opus tripartitum, ethico-politico ſacrum, non præſulis modò, ſed omnibus in chriſtiana republica populorum moderatoribus, principum conſiliariis, divini verbi concionatoribus maximè accommodatum : Alexander Sperellus, Eugubinus antiſtes, italico ſermone ſcripſit, Annibal Adami è ſoc. J. plurimis & maximis è Gallia, Hiſpania, Germania epiſcopis poſtulantibus, idiomate latino donabat :* 1671, *in-fol. Quattro Franceſchi in uno :* C'eſt un diſcours à la louange de François de Borgia, où l'auteur montre que ſon héros a eu toutes les vertus qui ont illuſtré quatre autres ſaints perſonnages du même nom ; à Rome 1652. *La Spada d'Orione, cioe il valor militare de piu celebri guerrieri de noſtri ſécoli illuſtrato con elogi iſtorici, è con ritratti, da primo Damaſchino ;* à Rome 1680, *in-4°. Primus Damaſcenus* eſt Annibal Adami. *Vita è morte glorioſa del ſereniſſimo rè è martyre invittiſſimo ſan Canuto quarto rè è proto-martyre di Danemarca ;* à Rome 1682, *in-4°.* Traduction italienne des ſermons portugais du pere Antoine Vieyra, jéſuite ; à Rome 1683, *in-4°.* & la ſuite en 1686 *in-4°.* Traduction italienne de la vie du pere Anne-François de Beauveau, jéſuite, écrite en François par le pere Louis Nyel ; à Rome 1684, *in-8°.* C'eſt le même pere de Beauveau, dont le pere l'Empereur a depuis écrit la vie en françois, & duquel on a un *recueil de quelques lettres ſpirituelles & édifiantes*, imprimé à Nanci *in-12.* Ce pere de Beauveau eſt mort à Dijon le 23 aout 1669. *Elogii ſtorici de' due marcheſi Capiſucchi fratelli, Camillo è Biagii, célebro guerrieri del ſecolo paſſato ;* à Rome 1685, *in-4°.* * *Mémoires manuſcrits communiqués* par le pere Oudin, jéſuite.

ADAMI ou MISANDER (Jean-Samuel) naquit l'an 1636 à Dreſde, où ſon pere pratiquoit le droit ; après avoir ſervi quelque temps dans les troupes de Saxe, en qualité de ſecrétaire. Adami fit ſes premieres études à Dreſde, dans l'école de ſainte Croix, d'où il paſſa à Leipſik, où pour ſubſiſter en étudiant, il ſe chargea lui-même de l'inſtruction de la jeuneſſe : il devint enſuite régent de l'école de Dreſde. Cinq ans après, il fut fait vicaire du paſteur de Rabenau, & enfin miniſtre à Prezſchendorff : il eſt mort en 1713. Ses ouvrages ſont : *Delicæ evangelico-emblematicæ*, pour tous les dimanches & jours de fêtes, ouvrage enrichi de plus de 2100 emblêmes : *delicæ biblicæ : delicæ evangelicæ : delicæ paſſionales & epiſtolicæ : cornu copiæ*, ou recueil de remercimens pour les enterremens, & quelques petits écrits théologiques, avec une traduction allemande des ſatyres de Perſe. * *Voyez le ſupplément françois de Baſle*, t. 1, pages 90 & 91.

ADAMI (Leonard) ſavant critique & habile hiſtorien, né à Bolſena, dans les états de Florence, le 12 août 1690. Après avoir fini ſes études à Rome, il fit un voyage en France & dans les Pays-Bas ; & à ſon retour il fut aſſocié à l'académie des *Arcadi*, & devint bibliothécaire du cardinal Impériali. Il a écrit l'hiſtoire des Arcadiens (peut-être l'hiſtoire de l'académie des Arcadi.) Il avoit eu deſſein de publier les ouvrages du célebre Libanius avec pluſieurs lettres de cet écrivain qui n'avoient point encore paru ; cinq *Novelles*, qui ne ſe trouvent point dans le code théodoſien ; une nouvelle édition de Jornandès ; un grand recueil d'inſcriptions ; & une ſeconde partie de ſon hiſtoire arcadique ; mais la mort qui l'enleva le 19 janvier 1717, empêcha l'exécution de tous ces deſſeins. * *Nouvelles ſavantes*, de l'an 1719, page 157. *Suppl. franc. de Baſle.*

ADAMIRUS, Muhammed, appellé communément *Camir*, qui mourut l'an de l'hégire 808, compoſa un grand ouvrage des animaux, recueilli de plus de vingt auteurs. Samuel Bochart dans ſa préface du *Hierozoicon*, dit qu'il a trouvé deux exemplaires de cet ouvrage, chacun deſquels a réciproquement quelque choſe de particulier qui ne ſe trouve pas dans l'autre.

ADAMITES. S. Epiphane, après lui S. Auguſtin, & enſuite Théodoret, font mention d'une ſecte d'hérétiques infames, qu'ils appellent *Adamites* ou *Adamiens*. On croit que cette ſecte étoit un rejetton des baſilidiens & des carpocratiens. Car S. Irenée (*l.* 1, *c.* 31, contre les héréſies) dit que, *Quelques-uns, fondés ſur les principes de la doctrine de Baſilide & de Carpocrate, ont permis un commerce infâme avec toutes ſortes de perſonnes, la multiplicité des mariages, & la liberté de manger des viandes offertes dans les ſacrifices aux dieux des païens.* Mais ces erreurs ne ſont pas préciſément celles que l'on attribue aux adamites. Théodoret fait Prodicus auteur des adamites. Il eſt parlé de ce Prodicus dans Tertullien & dans S. Clement d'Alexandrie ; & ce dernier accuſe ſes diſciples de ſe donner toute ſorte de libertés, de commettre en ſecret des adulteres, & de s'abandonner à toute ſorte de voluptés. Il remarque encore qu'ils enſeignoient qu'il n'étoit point néceſſaire de prier. * Clement Alex. *l.* 3, & 7. Tertullien met Prodicus avec Valentin au nombre des hérétiques, qui nioient l'unité d'un Dieu, & la néceſſité du martyre * Tertull. *contra Praxeam, c.* 3, *in Scorpiaco, c.* 15. S. Clement d'Alexandrie ajoute encore que les diſciples de Prodicus ſe vantoient d'avoir des livres ſecrets de Zoroaſtre (*l.* 1, *Strom.*) mais aucun des auteurs que nous venons de citer, ne donne aux diſciples de Prodicus le nom d'adamites. S. Epiphane eſt le premier qui en fait mention, ſans dire qu'ils étoient diſciples de Prodicus : il les place entre les alogiens & les ſampſéens, après les montaniſtes, & avant les theodociens, c'eſt-à-dire, à la fin du ſecond ſiécle. Les impiétés qu'il leur attribue ſont de tenir leurs aſſemblées dans un poële, d'y entrer tout nuds, hommes & femmes, & de s'y aſſeoir pêle mêle, de faire en cet état leurs lectures & leurs prieres. Ils ſe vantoient néanmoins d'être continens, & aſſuroient que, ſi quelqu'un tomboit en faute, ils le chaſſoient de leur aſſemblée, comme Adam avoit été chaſſé du paradis terreſtre, pour avoir mangé du fruit défendu ; qu'ils ſe regardoient comme Adam & Eve, & leur temple comme le paradis. C'eſt de-là qu'ils ont été appellés *adamites*. Voilà tout ce que S. Epiphane dit de leurs impiétés dans l'héréſie 52. S. Auguſtin (*hæreſ.* 31) ajoute qu'ils avoient le mariage en horreur, parcequ'Adam n'avoit connu ſa femme qu'après avoir péché, & être ſorti du paradis. Théodoret (*l.* 1 *des fables des héretiques*) fait, comme nous avons dit, Prodicus auteur de cette ſecte ; & leur attribue de permettre d'avoir des femmes en commun, & d'avoir commerce avec la premiere venue, non-ſeulement dans les lieux publics, mais auſſi dans leurs aſſemblées. Il cite là-deſſus S. Clement d'Alexandrie ; mais il ne parle point de ce que S. Epiphane a remarqué particulierement des adamites ; ce qui peut faire croire que les diſciples de Prodicus (qui, ſelon S. Clement, s'appelloient *gnoſtiques*) & les Adamites ſont diſſé-

rens ; d'autant que Prodicus étoit avant Valentin, & immédiatement après Carpocrate, avant le temps où S. Epiphane place l'héréſie des adamites. Tout ce que cet auteur en rapporte eſt ſur la relation que quelques-uns lui avoient faite, & il doute ſi elle ſubſiſtoit encore de ſon temps. L'infamie dont on accuſe la ſecte des adamites, & le nom même d'adamites fut renouvellé dans le XII ſiecle par Tandeme ; & dans le XV ſiecle par un nommé Picard, en Allemagne & en Bohême. *Voyez* PICARDS. * Bayle. Tillem. *mémoires pour l'hiſt. eccleſ. tom.* 2. Dom Nourri, *dans l'apparat de la biblioth. des peres, & les autres cités.*

☞ ADAMS-BRUGH, c'eſt-à-dire, le Pont d'Adam, ſuite de bancs de ſable & de roches, qui font une eſpece de communication entre l'iſle de Ceïlan, & celle de Ramanancor. Les orientaux, qui croient qu'Adam a achevé ſa pénitence dans l'iſle de Céïlan, regardent ces bancs comme l'endroit par où il entra dans cette iſle ; & conformément à cette tradition, les Hollandois les ont nommé *Adams-Brugh.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAMSON (Pierre) a publié des poëmes ſacrés en 1610. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ ADAMS-PIC, c'eſt-à-dire, *Montagne d'Adam* ; montagne de l'iſle de Céïlan. Les habitans l'appellent *Hamalel*, & les Européens *Pic*, à cauſe que ſa partie la plus élevée eſt de figure pyramidale. Elle eſt à vingt lieues de la mer, & les matelots la voient encore de vingt lieues en mer. Elle a deux lieues de hauteur, & avant que d'arriver à ſa cime, on trouve une grande plaine fort agréable, entrecoupée de pluſieurs ruiſſeaux qui tombent de la montagne, & toute couverte d'arbres. Les gentils y vont ſouvent en pélerinage, & ne manquent pas de ſe baigner dans un des ruiſſeaux, & d'y laver leurs linges & leurs habits, & généralement tout ce qu'ils ont ſur eux. Ils ſont perſuadés que ce lieu eſt ſaint, & croient qu'en ſe lavant ainſi, ils effacent tous leurs péchés. Ces ſuperſtitions faites, ils grimpent juſqu'au haut de la montagne par des chaînes de fer qu'on y a attachées, ſans quoi il ſeroit impoſſible d'y monter, tant cette montagne eſt eſcarpée depuis la plaine juſqu'à la cime. C'eſt ſur ſon ſommet que ſe voit une table de pierre ſur laquelle eſt l'empreinte d'un pied humain, longue de deux palmes, & large de huit pouces. Les gentils prétendent que le premier homme laiſſa ce veſtige, en montant au ciel, de deſſus cette montagne. Ils y ont grande dévotion, & de tous côtés vont à cette table, ſoit pour la voir & lui rendre leur culte, ſoit pour accomplir quelques vœux qu'ils ont fait. La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAN ou ADANI, nom de deux iſles de la mer Rouge près de l'Arabie heureuſe, dont Pline & Solin ſon copiſte font mention. Ce nom leur fut peut-être donné par celui qui en fit la premiere découverte ; comme les iſles du golfe Arabique & de l'Océan, pour la plus grande partie, ont reçu les leurs des marchands d'Alexandrie, qui alloient par mer aux Indes, ou des gouverneurs & capitaines que les rois d'Egypte envoyoient pour reconnoître ces pays-là. * Saumaiſe, *ſur* Solin.

ADAOUS, peuple d'Afrique, dans la Guinée propre, à l'occident de la riviere Suero de Coſta, qui le ſépare de la côte d'Or. Ce peuple a à l'orient la côte des Dents, & eſt gouverné par un roi qu'on nomme Saccoco. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADAR, fils & ſucceſſeur d'Achobor, roi d'Idumée, bâtit la ville de Phau. Il épouſa Meorabel, fille de Matred, & petite-fille de Mezaad. * *Geneſ. XXXVI*, 29.

ADAR eſt le nom du dernier mois, ou de la douziéme lunaiſon des Hébreux, qui répondoit en partie à nos mois de février & de mars. Il étoit conſidérable par la ſolemnité du treiziéme jour, que les Juifs célébroient en mémoire de la défaite de Nicanor, commandant des troupes de Démétrius, roi de Syrie, qui fut tué par Judas Machabée. Ce mois étoit encore remarquable par le jeûne du quatorziéme jour, qu'on appelloit *le jeûne de phurim* ou *des ſorts*, parce que le ſort pour faire périr toute la nation Juive, qu'Aman fit tirer, étoit tombé au quatorziéme jour du douziéme mois ; & que cet ordre donné par Aſſuerus, à la ſollicitation d'Aman, fut révoqué par ce prince à la priere d'Eſther ; en mémoire de quoi les Juifs célébrent, ſuivant l'inſtitution qui en fut faite par Mardochée & la reine Eſther ſa niéce, la fête phurim le 14 & le 15 jour de ce mois ; parceque ce fut ce jour-là même que les Juifs ſe vengerent de leurs ennemis, & que leur deuil & leur triſteſſe furent changés en réjouiſſance publique. Il y a auſſi parmi les Juifs deux jeûnes en ce mois ; l'un le 7, à cauſe de la mort de Moyſe, & l'autre le 9, à cauſe qu'en ce jour commencerent les diſputes touchant l'explication de la loi entre Scamai & Hillel, célébres docteurs Juifs. * *Calendarium Judaic. Eſther, c.* 9, *v.* 21, *I. Mac. c.* 7. Sigonius, *de la république des Juifs.* Torniel, *anno M.* 2545, *n.* 38.

ADARA, ancien lieu de la Paleſtine, entre Aréopolis & Caracmoba. * Etienne *le géographe.*

C'eſt auſſi le nom d'une ville de la tribu d'Ephraïm, ſelon S. Jerôme, *in locis Hebraïcis.*

ADAR-EZER, ou ſelon Joſéphe, ADRAZAR, fils de Rohob, que Joſéphe appelle ARACH, roi de Syrie, fut défait par David, comme il eſt rapporté dans le II livre des rois, *c.* 8. Cette Syrie eſt la Syrie de Soba, que Joſéphe appelle le pays des Sophoniens, & que Strabon nomme Sophene. *Cherchez* SOPHENE. David défit entiérement Adar-Ezer, lui prit dix-ſept cens chevaux, & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en réſerva que pour cent chariots, les ſeuls que David conſerva, ſelon Joſéphe, qui ajoute qu'il fit bruler les autres au nombre de 900. Cet hiſtorien fait monter auſſi le nombre des chevaux à cinq mille. Cette bataille fut donnée ſur l'Euphrate l'an du monde 2991, & 1044 avant J. C. Quelque temps après, Adar-Ezer, ſecouru par les Syriens de Damas, ſous la conduite d'Adad leur roi, fut encore battu par David, qui leur tua vingt-deux mille hommes, s'empara de toute la Syrie, y mit garniſon, l'obligea de lui payer tribut, prit les armes d'or des ſerviteurs d'Adar-Ezer, les porta à Jeruſalem, & enleva une prodigieuſe quantité d'airain des villes de Beté & de Beroth, qui appartenoient à Adar-Ezer. C'eſt en cette campagne qu'arriva ce qui eſt marqué dans le titre du 59 pſeaume ; que David brula la Méſopotamie & la Syrie de Soba, c'eſt-à-dire, quelques villes des plus importantes de ce pays. * *II l. des rois, c.* 8, *v.* 3. Joſéphe, *antiq. judaic. l.* 7, *c.* 5, *& 6, & l.* 8, *c.* 2. Uſſer. *annal.*

ADARGATIS, ATARGATIS ou ATERGATIS, eſt le nom d'une divinité des Syriens, & des peuples de la Méſopotamie. Ce que les anciens en ont écrit, la fait regarder ſous deux vues ; comme une divinité animale, s'il eſt permis de parler ainſi, & comme une divinité naturelle. Sous cette premiere vûe, Adargatis fut, ſelon divers auteurs, une reine de Syrie, connue ſous le nom de Dercéto, qui n'eſt qu'une altération du premier nom : Strabon l'appelle auſſi Athara. Rien n'eſt plus plaiſant que l'imagination d'Antipater de Tarſe, philoſophe ſtoïcien, cité par Athenée. » Cette » reine, dit-il, s'appelloit Gatis ; & comme elle étoit » friande de poiſſon, elle fit publier un édit, où il étoit » marqué que déſormais perſonne ne mangeroit de » poiſſons dans la Syrie, hors Gatis, ἀπὸ τατίδος. Cette » expreſſion, ajoute le philoſophe, donna lieu de croire » que la reine s'appelloit Atergatis. » Il ſuppoſe donc qu'on parloit grec en Syrie, & l'on n'y parloit que phénicien. Mnaſeas cité auſſi par Athenée, la repréſente comme une princeſſe dure, & il lui donne le même goût pour les poiſſons ; « d'où vient, dit-il, qu'on » porte à ſon temple des poiſſons d'or & d'argent, & que

Digitized by Google

» les prêtres lui ſervent des poiſſons, qu'ils mangent en-» ſuite ſecretement. » On dit beaucoup de choſes de cette reine, & l'on y parle toujours de poiſſons. Xanthus Lydien raconte que Mopſus roi de Lydie la fit priſonniere de guerre, & qu'irrité de ſon inſolence, il la fit jetter dans le lac d'Aſcalon, où elle fut dévorée des poiſſons. D'autres ſoutiennent, qu'ayant eu quelque habitude avec un jeune homme, elle en eut Semiramis; & que honteuſe de cette faute, elle ſe précipita dans le lac d'Aſcalon dont les poiſſons la conſerverent. Tous ces contes ſont peut-être allégoriques; & l'on croiroit volontiers qu'ils ſe rapportent à une divinité naturelle, en qui on conſidéroit la production des plantes, & ce qui donne la vie aux animaux. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que pour honorer cette fauſſe deeſſe, qu'on repréſentoit moitié femme & moitié poiſſon, les Syriens s'abſtenoient de manger du poiſſon. Levien a remarqué fort à propos, qu'on ne doit pas confondre cette déeſſe avec celle qu'on appelloit par excellence la déeſſe de Syrie. Atergatis, comme divinité naturelle, étoit adorée par les peuples de Méſopotamie, & n'étoit autre que la terre, & ſa faculté productive: ſous cette notion on l'appelle auſſi Ada, qui ſignifie *une*; & on la repréſente avec des rayons qui s'élevent en haut, & des lions ſous ſes pieds, comme à Cybele. Si avec ces ornemens, elle avoit le corps d'un poiſſon, c'eſt-à-dire, couvert d'écaille, comme le croit Voſſius, on peut penſer avec lui, qu'elle ne repréſentoit pas ſeulement la terre, mais toute la nature, éclairée & échauffée par les rayons du ſoleil, c'eſt-à-dire, la terre, la lune, & les eaux: mais ceux qui lui donnent le corps d'un poiſſon, ne diſent rien des autres attributs, & Macrobe qui parle des rayons & des lions, laiſſe croire qu'il n'y avoit rien de plus qui la fît reconnoître, puiſqu'il n'en fait pas mention. Il ſeroit aſſez naturel de dire que les peuples de Méſopotamie l'honoroient ſous une autre idée que les Syriens, & que de-là vient la différence des attributs. Quelques ſavans croient qu'Adargatis eſt un nom formé d'*addir*, grand, puiſſant, & *dag*, poiſſon. * Voſſius, *de idol. lib.* 1, *c.* 25; *l.* 2, *c.* 55 & 76. Kircher. *Œdipus Ægyptiacus.*

ADARI, ſurnom de *Khedher Ben Abdalrahman*, natif de la ville de Damas, qui mourut l'an de l'hégire 773, de J. C. 1371. Il eſt auteur du livre intitulé, *Anis Almocathein*, qui eſt en ſix volumes. Ils contiennent des entretiens ſpirituels pour des gens qui vivent en retraite. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADARSA, ville de la tribu d'Ephraïm, fameuſe par le campement de Judas Machabée, lorſqu'avec trois mille hommes il remporta cette grande victoire, où Nicanor & trente-cinq mille des ſiens furent laiſſés morts ſur le champ de bataille; deſorte qu'il n'en reſta pas un ſeul de toute ſon armée. Ce qui arriva le treiziéme jour du mois d'Adar, qui répond à notre lune de février, jour heureux pour les Juifs. On appelle auſſi cette ville, *Adazer*. * *I Machab. VII*, 40. Joſéphe la nomme *Adazo*, *antiq. l.* 12, *c.* 17.

ADASSIN, auteur Arabe d'un livre de géomance. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADAUCTE, d'une race illuſtre d'Italie, qui étoit procureur général ou intendant des finances du domaine impérial dans une ville de Phrygie, fut enveloppé dans le ſort commun des habitans de cette ville, qui fut réduite en cendres par des ſoldats dans la perſécution de Dioclétien, vers l'an 303. Dans ce grand nombre de martyrs, Adaucte eſt le ſeul dont le nom ſoit venu juſqu'à nous. Ce qui a fait croire à Rufin & à quelques-uns après lui, que S. Adaucte avoit été chef de cette illuſtre troupe. On célébre ſa mémoire & celle de ces martyrs dans l'égliſe grecque & dans l'égliſe latine au 7 février. * Euſeb. *l.* 8, *c.* 11. Rufin, *l.* 8. Lactant. *l.* 5. *inſtitution. c.* 11. Martyrol. rom. Ménologe des Grecs. Bollandus. Baillet, *vies des ſaints*, *au 7 février.*

ADAUCTE ou AUDACTE, martyr. *Cherchez l'article de* FELIX & ADAUCTE.

ADCANTUAN, chef des Sontiates, peuples de la troiſiéme Aquitaine, où l'on place aujourd'hui l'évêché de Leictoure en Guyenne, ayant été averti de la venue de Craſſus, que Céſar envoyoit dans les Gaules pour châtier les rebelles, alla au-devant de lui, & défendit ſi courageuſement la capitale de ces peuples, que Craſſus ne put s'en rendre le maître que par compoſition. * Jules-Céſar, *de bello Gallico.*

ADDA, AAD ou ADDE, riviere d'Italie, dans la Lombardie, que les latins nomment *Addua*, *Abdua*, & *Adua*. Claudien en parle en ces termes, *de ſexto Conſ. Honor.*

Adua, quo ſciſſas ſpumoſior incitat undas.

Elle a ſa ſource dans le pays des Griſons au mont Braulio, que les Allemans nomment *Wemſerloch*. Elle paſſe dans la Valteline, ſe rend près le fort de Fuentes dans le lac de Come, qu'elle traverſe; d'où ſortant elle ſépare le Milanez du Bergamaſc, & enſuite elle ſe jette dans le Pô à Macaſtorna, ſix milles au-deſſus de Crémone. Elle a donné ſon nom au pays appellé la Ghiera d'Adda. * Pline. Strabon. Polybe. Ortelius. Cluvier. Baudrand. *Cherchez* GHIERA-D'ADDA.

ADDA (Ferdinand d') cardinal, né à Milan le 27 août 1651, après avoir été archevêque d'Amaſie, & nonce en Angleterre auprès du roi Jacques II, fut nommé par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, cardinal du titre de S. Pierre ès liens. Il fut depuis évêque d'Albano, & mourut à Rome le 27 janvier 1719, en ſa ſoixante-neuviéme année. * *Mém. du temps.*

ADDEPHAGIE, ce que les Latins appellent *Edacitas*, déeſſe qu'adoroient les Siciliens, & à laquelle ils avoient bâti un temple. * Elien. Var. *hiſt. l.* 3. Cœlius Rhodig. *l.* 7, *c.* 11.

ADDI, fils de Coſan, & pere de Melchi, dont il eſt fait mention dans la généalogie de J. C. * *Luc.* 3, 28.

ADDIDA, bourg aſſis ſur une montagne, au-deſſous de laquelle ſont les campagnes de la Judée. Ce fut là où Simon Machabée ſe campa, pour ſecourir ſon frere Jonathas que Tryphon avoit arrêté dans Ptolemaïde. * *I Machab.* 13, *v.* 13. Joſéphe, *antiq. jud. l.* 13, *c.* 21.

ADDISSON (Lancelot) fils d'un miniſtre anglican du même nom, naquit à *Maulditſmeaburne*, dans le comté de Weſtmorland. Il reçut l'éducation à Appleby, ville du même comté, & de-là au collége de la Reine à Oxford, où il fut reçu d'abord à titre de pauvre; mais ſon mérite l'ayant bientôt fait diſtinguer, il parvint au dégré de licencié en 1654, & à celui de bachelier en 1657. A l'aſſemblée de 1658, il fut choiſi pour *Terræ filius*: c'eſt le nom que l'on donne à celui qui eſt choiſi pour faire les *mercuriales* dans les aſſemblées de l'univerſité d'Oxford; parceque ne devant ménager perſonne, il eſt ſuppoſé n'avoir aucun lieu dans la ſociété humaine. Addiſſon remplit trop exactement ce titre: il garda ſi peu de ménagement à l'égard des chefs de l'univerſité, qu'il fut condamné à leur faire des excuſes à genoux, & à rétracter tout ce que le feu de la jeuneſſe lui avoit fait publier indiſcrétement. Il ſe retira à Perworth dans le comté de Suſſex, où il vécut appliqué à l'étude juſqu'au retour de Charles II. Le fameux docteur Henri King, alors évêque de Chicheſter, connu entr'autres par un livre ſur l'origine du mal, ayant appris que l'attachement de M. Addiſſon pour le parti royal avoit eu beaucoup de part à ſa diſgrace, & qu'il méritoit d'ailleurs l'attention de la cour, le prit ſous ſa protection, & il n'auroit pas tardé à l'élever aux honneurs de l'égliſe, ſi la curioſité qu'il eut de connoître la France ne lui eût fait accepter, contre l'intention du prélat, l'emploi de miniſtre de Dunkerque, qui étoit alors entre les mains des Anglois. Il conſerva cet emploi juſqu'à ce que la ville fut rendue à la France en 1662; on lui en offrit un pa-

reil à Tanger en Afrique, & il eut le courage de l'accepter, & de l'exercer durant huit ans, après leſquels il revint en Angleterre. Son intention étoit de retourner à Tanger; mais il fut ſupplanté durant ſon abſence, & il accepta la cure de Miſſton, village de Wiltshire, juſqu'à ce que ſon mérite lui fit obtenir une prébende à Salisbury, & le fit choiſir pour chapelain ordinaire du roi. Il prit alors le dégré de docteur en théologie; & quelque temps après il fut fait archidiacre de Coventry, & doyen de Liéthfield. Il auroit été, dit-on, évêque ſans ſon attachement pour les Stuarts après la révolution. Il mourut en 1703, laiſſant trois fils & une fille: 1. *Joſeph*, qui s'eſt depuis rendu ſi célébre par ſa fortune & par ſon eſprit, & dont nous allons parler: 2. *Gulſton*, qui eſt mort gouverneur du fort S. Georges, aux Indes orientales: 3, *Lancelot*, qui a été connu dans l'univerſité d'Oxford. La fille épouſa 1°. le docteur Sartre, miniſtre de Montpellier, & depuis prébendaire de Weſtminſter: 2°. *Daniel* Combes. Les ouvrages de Lancelot Addiſſon, ſont: 1. une Relation exacte des révolutions de Fez & de Maroc, avec l'état préſent de leurs coutumes religieuſes, civiles & domeſtiques, en 1671, *in*-8°. 2. l'état préſent des Juifs, particulierement de ceux de Barbarie, avec un diſcours ſur la miſna, le talmud & la gémare, en 1675, *in*-8°. 3. un diſcours ſur la maniere d'inſtruire les fidéles, en 1676, *in*-12. 4. Apologie modeſte pour le clergé, en 1677, *in*-8°. 5. L'origine du mahométiſme, en 1678, *in*-8°. Cet ouvrage a été réimprimé ſous le titre de *vie & mort de Mahomet*. 6. Relation des affaires de Tanger, ſous le gouvernement du comte de Tiviot, en 1690, *in*-8°. 7. Hiſtoire raiſonnée des héréſies qui ont nié la divinité de Jeſus-Chriſt, en 1696, *in*-8°. 8. Préparation au ſacrement de l'euchariſtie, ou maniere de recevoir dignement la cene, 1681, & 1686. *in*-12. 9. Le ſacrifice journalier des chrétiens, dignement offert, ou diſcours ſur la maniere de bien prier, 1698, *in*-8°. Tous ces ouvrages ſont écrits en anglois. * *Voyez* l'éloge de Lancelot Addiſſon, par M. Prevôt d'Exiles dans ſon ouvrage périodique intitulé le *pour & contre*, tome X, pag. 28, & ſuivantes. Le P. Niceron a donné auſſi dans le tome XXXI de ſes *mémoires*, un éloge de Lancelot Addiſſon, que l'on peut conſulter.

ADDISSON (Joſeph) poëte Anglois, fils de Lancelot Addiſſon, chapelain du roi d'Angleterre, & doyen de Liéthfield, né le 1 de mai 1672, & mort en 1719, ne s'eſt pas ſeulement diſtingué par ſes poëſies & par ſes autres ouvrages, mais encore par les négociations qu'il a conduites en France pour la derniere paix. Il n'a écrit qu'en latin & en anglois, mais il a beaucoup écrit. Etant encore à Oxford, où il avoit été envoyé pour prendre le dégré de maître-ès-arts, il écrivit ſes *poëmes latins*, qui furent publiés dans le recueil connu ſous le titre de *muſæ anglicanæ*. Le poëme qu'il fit à l'honneur de Guillaume III en 1695, lui valut de ce prince une penſion de 300 livres ſterling. Ses autres poëſies ſont, *la paix de Riſwich; la réſurrection*; deſcription d'un tableau; ode à M. Burnet, ſur la *théorie ſacrée de la terre*, que celui-ci avoit compoſée: odes à M. Hannes; *la deſcription du baromètre; les marionettes; le combat des grues & des pigmées*. Toutes ces poëſies ſont en latin, & ont été imprimées dans un volume *in-octavo*, chez Curl, avec les traductions de pluſieurs de ces piéces, faites en anglois par différentes perſonnes: on trouve à la fin de ce recueil une diſſertation latine de M. Addiſſon ſur les plus illuſtres poëtes Latins. On a du même auteur en anglois, les piéces ſuivantes, *poëme ſur la campagne de 1704; caractere des poëtes Anglois; poëme à M. Dryden ſur ſes traductions; ode pour la fête de ſainte Cecile; traduction d'une partie du troiſiéme livre de l'enéide; traduction de quelques livres des métamorphoſes; poëme ſur Myladi Mancheſter; Caton*, tragédie repréſentée en 1712: elle a été traduite en françois, par M. Boyer, & imprimée à Amſterdam en 1713; *lettres en vers à la princeſſe de Galles*, en lui envoyant la tragédie de Caton; *lettres en vers au chevalier Kneller, ſur le portrait du roi George*, que Kneller avoit peint; cette lettre a été traduite en beaux vers françois par Jean Delage, & imprimée dans la biblioth. angl. *t.* 6, 2, *part. art.* 6. l'*opera de Roſamonde*; le livre connu ſous le nom de Freeholder, c'eſt-à-dire, *le ſujet libre*, ou *celui qui poſſéde un franc fief*, & quantité de feuilles volantes du *babillard*, du *ſpectateur*, du *tuteur*, ou *curateur*; poëme à l'honneur de Guillaume III; *lettre écrite d'Italie en* 1701, *à Milord Halifax*. Les remarques ſur *le paradis perdu*, poëme anglois de Milton, tirées du ſpectateur, nombre 267, ſont de M. Addiſſon, & ſe trouvent traduites en françois par M. Dupré, maître en la chambre des comptes de Paris, à la tête de l'excellente traduction du paradis perdu, par le même M. Dupré. M. Addiſſon a encore fait en anglois des remarques ſur divers lieux d'Italie, qui parurent à Londres en 1705, *in*-8°. elles furent traduites en françois pour ſervir de IV tome aux voyages de Miſſon, à Utrecht, 1722, *in*-12. & la même année à Paris. Cette traduction françoiſe eſt fort mauvaiſe, & très-infidéle: on y a omis beaucoup de choſes dans l'édition de Paris. * *Mem. du temps.* Mercure de juin 1731, *tome premier.* Biblioth. angl. *t.* 6, *part.* 1, *pag.* 213. Conſultez l'article que le P. Niceron a donné de Joſeph Addisson, à la ſuite de celui de Lancelot. On y trouve un détail exact & complet de tous ſes ouvrages, que le P. Niceron a tiré principalement de la vie de Joſeph Addiſſon écrite en anglois par M. Deſmaiſeaux, qui étoit bien informé de ce qui concerne cet écrivain.

ADDO ou ADDUUS, que Strabon apelle *Ador*, eſt celui qui bleſſa Caius Céſar, fils adoptif d'Auguſte, dans ſon expédition d'Arménie, après lui avoir fait une trahiſon. C'eſt le même que Florus appelle *Domnes*.

ADDON, nom du prophéte qui menaça de mort le Roi Jeroboam. *Cherchez* ABDON.

ADDORMENTATI, nom que prennent les académiciens de Gènes. * Naudé, & J. B. Alberti.

ADE (Guillaume) en latin *Guillelmus Adæ*, François & religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit déja évêque *in partibus* en 1318, puiſque Jean XXII le nomma cette année-là pour ſacrer le pere Franc de Perouſe, que ce pape venoit de faire archevêque de Soltania dans la Perſe, pour recevoir ſon ſerment, & pour lui porter le *pallium*. Il fut en même temps un de ceux que le pape joignit au nouvel archevêque, pour aller prêcher la foi dans la Perſe, où Usbek, qui s'en étoit rendu le maître, paroiſſoit aſſez favorable aux chrétiens. Fontaine rapporte un *vidimus* de la canoniſation de S. Thomas, fait en 1323 par Guillaume Ade, qui s'y qualifie archevêque de Soltania, ce qui montre que ce prélat avoit déja ſuccédé à Franc, & qu'il étoit alors en Europe. Ainſi on n'eſt pas mal fondé à croire qu'il eſt l'auteur de la *relation du grand Khan de Cathai* ſouverain empereur des Tartares, que Jean de Long, moine de S. Martin, traduiſit en françois en 1351, & qu'il dit avoir été écrit en *latin par un archevêque, qu'on dit l'archevêque Saltenſis, au command. du pape Jean XXII.* Cette relation fut imprimée en 1519 à Paris avec la *peregrination de F. Ricult ès parties d'Orient*, & le traité de Guillaume de Bouldeſelle *de l'état de la terre-ſainte*. * Echard. *ſcript. ord. præd.*

ADE'E, *Adæus*, eſt le nom d'un Athénien, à qui l'on donna le ſurnom de *Cocq*, parcequ'il avoit effectivement une créte à la tête; d'autres diſent qu'il en portoit ſeulement une toute pareille à celles des cocqs. * Athen. *l.* 6, *c.* 8.

☞ ADEL, royaume d'Afrique, au midi du golfe arabique. Au nord il eſt borné par la mer, depuis le cap

Digitized by Google

Rosbel inclusivement, jusqu'au cap de Guardafui ; de-là par le mont Felles, & par une ligne imaginée qui le sépare de la côte déserte, & s'étend jusqu'à la riviere de Magadoxo : il confine avec le royaume de même nom au midi : les Galles orientaux, les royaumes de Bali, de Davaro & de Dancali l'enferment à l'occident. On le nomme aussi le royaume de Zéila, du nom de la principale ville du pays, la seule qui soit bien connue des Européens. La partie méridionale est occupée par des Arabes ou Bedouins, nommés Esmosaïdes qui logent sous des tentes. Toute la côte au sud-est est nommée la *Côte déserte*, & l'on n'y trouve que des troupeaux ; & celle qui s'étend depuis le cap de Guardafui jusqu'au détroit de Babelmandel, est sous la domination des Turcs. Comme il n'y a point de hautes montagnes au dedans du royaume d'Adel, il n'y pleut presque jamais ; cependant le terroir n'en est pas moins fertile, à cause des rivieres dont il est baigné. Le roi & tous ses sujets sont mahométans ; & parceque ce prince fait souvent la guerre à l'empereur des Abissins, qui est chrétien, les Turcs le font passer pour un saint. Cependant, le grand seigneur n'a pas laissé de se rendre maître du cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Barnagas, & de Barazan qui dépendoient d'Adel, aussi-bien que de toutes les villes & ports du golfe Arabique, de sorte qu'on ne peut maintenant entrer en Abissinie, qu'en passant par celles des Turcs. Les habitans de la côte d'Adel jusqu'à Barbora sont blancs ou basanés ; mais plus on tire vers le nord-oueſt, plus on s'apperçoit que les gens sont noirs. Ils portent des robes de coton depuis la ceinture en bas, & le reste du corps est nud ; mais les personnes de qualité ont des indiennes qui les couvrent entierement. Ils se plaisent à la guerre, & vont au combat avec un courage intrépide ; mais comme ils ne savent pas forger des armes, ils en achétent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en payement une partie des esclaves & du butin qu'ils font. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADEL ou ADOLPHE, est le nom d'un de ces anciens rois qu'on prétend avoir régné en Suéde avant la naissance de J. C. *cherchez* ADOLPHE.

ADEL a régné en Suéde depuis l'an 433 de J. C. jusqu'en 437. Il étoit fils de Gothar, & fit la guerre au roi de Danemarck, à qui il enleva les provinces de Schonie, de Haland, & de Blekingie, qu'il réunit à la Gotie, dont elles faisoient partie anciennement. Son successeur fut Osten. * Olaüs Magnus, *hist. Suec.* de Vertot, *abreg. chron. de l'hist. de Suéde.*

ADELAIDE, reine de France, deuxiéme femme de *Louis II*, dit *le Begue*, étoit sœur de *Wilfrid*, abbé de Flavigni en Bourgogne, & fut mere de CHARLES *le Simple*. Dans un titre de l'abbaye de S. Maur des Fossés, de l'an 921, le même roi Charles *le Simple* dit que le comte Begon fut son aïeul. On ne sait pas le temps de sa mort. Ce titre est rapporté dans le *mélange curieux* du P. Labbe, *c.* 9, § 25.

ADELAIDE, ADELAIS ou ALIX, reine de France, femme de Hugues *Capet*. Sa famille n'est pas bien connue. Helgaud dit qu'elle étoit italienne, ou venue d'Italie. Un fragment de notre histoire rapporté dans le III tome des historiens de France, marque qu'elle étoit fille du comte de Poitou. Les modernes la font fille *de Guillaume III*, dit *Tête-d'Etoupes*, duc de Guyenne. Nous ne savons pas le temps de sa mort ; mais elle vivoit encore après le couronnement de Hugues *Capet*, en 987. Elle fut mere de ROBERT roi de France, & de deux filles. *cherchez* HUGUES CAPET. * Gerbert, *epist.* 120. Mezerai. Du-Chêne.

ADELAIDE, femme de ROBERT *le Fort*, duc & marquis de France, & mere d'EUDES & de ROBERT, qui furent couronnés rois de France. Quelques-uns de nos généalogistes modernes disent qu'elle étoit fille de l'empereur Louis *le Débonnaire* ; d'autres en doutent. Il est sur qu'elle étoit veuve de *Conrad*, comte en Allemagne. On prétend qu'elle en ayoit eu pour enfans, Conrad *le Jeune*, comte de Paris ; Welfe, abbé de sainte Colombe de Sens, Hugues duc de Bourgogne, & une fille nommée Petronille, femme de Tertule, qui fut premier comte d'Anjou. * Sainte Marthe, *hist. généalogique de la maison de France.* Du-Bouchet. Dominici.

ADELAIDE, ADELEIDE ou ALIX, fille de *Raoul* ou *Rodolphe*, roi de Bourgogne, née l'an 931, fut mariée à l'âge de 16 ans à *Lothaire II*, dit *le Jeune*, roi d'Italie, dont elle eut *Emme*, mariée l'an 966 à LOTHAIRE, roi de France, qui fut mere de *Louis V*, surnommé le *Fainéant*, le dernier roi de la seconde race. Lothaire, roi d'Italie, mourut de poison le 22 novembre 950, & laissa Adélaïde veuve à l'âge de dix-neuf ans. Trois semaines après la mort de son mari, Berenger se fit couronner roi d'Italie à Pavie le 15 décembre avec son fils Adalbert & sa femme Gisle. Berenger fit renfermer Adélaïde dans une étroite prison, d'où elle se sauva, & ayant rencontré un détachement de l'armée d'Othon, roi d'Allemagne, elle fut conduite à Canose, où ce prince l'épousa, & en eut OTHON II, empereur ; *Henri Brunon*, & une fille de même nom que sa mere. Othon étant allé en Italie, où il fut couronné empereur, l'an 962, laissa *Adélaïde* régente de ses états. Son fils OTHON II âgé de douze ans, fut appellé à Rome, & couronné par le pape Jean XIII, l'an 667. Il épousa *Théophanie*, fille de ROMAIN empereur de Constantinople. Adélaïde perdit peu de temps après son mari Othon I, qui mourut à Magdebourg le 7 mai, l'an 973, & l'année suivante naquit son petit fils Othon III. Après la mort d'Othon I, Adélaïde eut quelque temps l'administration des affaires d'Allemagne, mais elle en fut privée par la jalousie de Théophanie, & elle se retira auprès de son frere Conrad, roi de Bourgogne. Son fils la fit revenir peu de temps après, & se réconcilia avec elle. Etant mort en 983, Othon III, petit-fils d'Adélaïde, fut couronné à Aix-la-Chapelle, à l'âge de neuf ans. Théophanie qui s'étoit emparé du gouvernement après la mort de son mari, mourut en 990. Adélaïde fut rappellée, & eut toute l'autorité. Sur la fin de ses jours, elle fut obligée de venir en Bourgogne, pour pacifier les troubles de ce royaume. Elle réduisit les rebelles sous l'obéissance du roi Rodolphe III, son neveu : elle se retira ensuite au monastere de Payerne, qu'elle avoit fait bâtir au-delà du mont Jou ; & après avoir achevé de le doter, elle reprit le chemin d'Allemagne, & mourut en revenant, dans le monastere de Celts sur le Rhin, le 16 décembre de l'an 999, âgée de près de soixante-neuf ans. On l'a mise au nombre des saints. * *Voyez sa vie par* S. Odilon. Luitprand. Leon d'Ostie, *les martyrologes au 16 décembre, jour de sa fête.* Ditmar *in chron.* Baillet, *vies des saints.* Il y a bien des auteurs qui mettent la naissance d'Adélaïde en 925, & lui donnent 75 ans de vie. C'est en particulier le sentiment du P. Michel Boutauld, jésuite, auteur d'un livre intitulé : *Le théologien dans les conversations*, à la fin duquel on trouve une histoire d'Adélaïde écrite avec élégance.

ADELAIDE ou ADELE de Normandie, surnommée *Gerloc*, ou *Guibord*, fille de *Rollon*, duc de Normandie, & de *Poppé*, & sœur de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, qui la maria l'an 917 à *Guillaume*, surnommé *Tête-d'Etoupes*, comte de Poitiers, & depuis duc de Guyenne. Vace, chanoine de Bayeux, la nomme *Elbore* & *Guiborc*, dans la vie du même duc de Normandie son frere.

Le duc de Normandie avoit une serour,
Meschine par creue ; mais n'avoit pas seignour.
Guillaume de Poitiers tourna vers li s'amour,
Li frere li donna, & c'il en fit foisour.

On prétend qu'elle est mere d'*Adélaïde*, femme de Hu-

gues *Capet*, dont j'ai parlé. On voit ſon tombeau à la Trinité de Poitiers.

☞ ADELAIDE, nommée auſſi PRAXEDE, fille du roi des Ruſſes, veuve d'Othon, margrave de Brandebourg, épouſa en 1089 l'empereur Henri IV. Ce prince conçut pour elle une ſi grande averſion, qu'il la fit enfermer en 1093 dans une priſon, où il lui fit toute ſorte d'outrages, juſqu'à permettre à pluſieurs hommes de lui faire violence, exhortant même ſon fils à en abuſer. Adélaïde s'étant ſauvée de ſa priſon, ſe retira auprès de la comteſſe Mathilde, qui la reçut avec beaucoup d'amitié, & la mena au concile tenu à Plaiſance au mois de mars 1095. Elle s'y plaignit des outrages & des infamies que l'empereur ſon époux lui avoit fait eſſuyer, & les confeſſa publiquement. Et comme le pape ſavoit qu'elle n'y avoit point conſenti, il la diſpenſa de la pénitence qu'elle auroit pu mériter. Mais elle ne laiſſa pas de ſe retirer dans un monaſtere, où elle mourut ſaintement. * Bertold, *an.* 1093 & 1095. Fleury, *hiſt. eccleſ.* liv. LXIV, nom. 13 & 22.

ADELAIDE ou ALIX de France, fille du roi *Robert* & de *Conſtance* de Provence, épouſa, 1°. au mois de janvier de l'an 1026 *Richard II*, duc de Normandie: 2°. en 1027 *Baudouin V*, comte de Flandre. En 1065 elle fonda à Meſſines près d'Ypres un monaſtere de l'ordre de S. Benoît pour trente demoiſelles, & une égliſe pour douze chanoines. Enſuite ayant fait un voyage à Rome, elle y reçut des mains du pape Alexandre II le voile de veuve, & ſe retira dans le monaſtere de Meſſines, où elle mourut en 1079. * Le Mire, *notit. eccleſ. Belg.* L'auteur de *l'éloge d'Emme, reine d'Angleterre.* Guillaume de Poitiers, *vie de Guillaume le Conquérant.* Olderic Vitalis. Guillaume de *Jumieges.*

ADELAIDE, femme de *Frederic*, prince de Saxe, fut une princeſſe fort belle, & de complexion amoureuſe. Elle eut pour amant Louis, marquis de Thuringe; & pour cacher ſon crime par un mariage, elle conſpira avec ſon amant contre la vie de ſon époux. Un jour le marquis accompagné d'une troupe de cavaliers fit appeller Adélaïde pour lui parler. Après s'être entretenus enſemble, il commença à chaſſer dans le bois qui joignoit le château de Frederic. Adelaïde, ſelon ce dont elle étoit convenue avec ſon amant, alla trouver ſon époux qui étoit dans le bain, & faiſant ſemblant d'être fort en colere, lui reprocha ſa lâcheté de permettre que le marquis chaſsât ſur ſes terres. Frederic ſe ſentant animé par ſa femme, pourſuivit le marquis mal accompagné; des paroles, on en vint aux coups, & Frederic qui étoit beaucoup plus foible, y fut tué l'an 1065. Après ce meurtre, le meurtrier épouſa Adélaïde. * Chron. Mersburgenſe, *l.* 2, *c.* 12.

ADELAIDE ou ADELAIS, reine de France, fille aînée de *Humbert II* du nom, comte de Mauriene & de Savoye, & de *Giſle*, de Bourgogne-Comté, fut mariée en 1115 à *Louis VI*, dit le *Gros*, roi de France, dont elle eut *Philippe*, Louis VII, dit *le Jeune*, &c. Depuis, après la mort du roi ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec *Matthieu I*, ſeigneur de Montmorenci, connétable de France. Elle mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'abbaye de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée. * Suger, *vie de Louis VI.* Du Chêne, *hiſt. de Montmorenci.*

ADELAIDE ou ALIX de Flandre, fille de ROBERT I, dit *le Friſon*, & de *Gertrude* de Saxe, épouſa en premieres nôces S. *Canut*, roi de Danemarck, & fut mere de CHARLES *le Bon*, comte de Flandre, qui fut tué à Bruges, l'an 1127. Depuis, Adélaïde ſe remaria avec *Roger*, duc de Calabre en Italie.

ADELAIDE, religieuſe de Bingen, floriſſoit vers l'an 1140. Avant qu'elle fût religieuſe, elle ſe para un jour magnifiquement pour aller à l'égliſe. En chemin elle heurta du pied contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses ſuivantes l'ayant relevée, elle dit: *Mon corps a heurté, & eſt tombé; que cette chute procure le ſalut & la réſurrection de mon ame.* Dès lors ayant quitté tous ſes ornemens, elle entra dans une petite maiſon qui joignoit les murailles de l'égliſe, & y paſſa le reſte de ſes jours. Elle eut, dit-on, diverſes inſpirations en dormant, & elle apprit diverſes choſes, qu'elle enſeigna aux autres, & dicta même en latin. On aſſure auſſi qu'elle fit pluſieurs prédictions. * Naucler. *Generat.* 39. *hiſt. Ulmenſis.*

ADELAIDE. Il y a eu pluſieurs autres princeſſes de ce nom dont on fait mention, en parlant de leurs peres, de leurs fils ou de leurs maris. *Cherchez* auſſi ALIX.

ADELAIRE, religieux de l'ordre de S. Benoît, *voyez* dans l'article ADREVALDE.

ADELAIS, *cherchez* ADELAIDE & ALIX.

ADELARD, né vers l'an 753, dans les Pays-Bas dépendans du royaume d'Auſtraſie, étoit fils du comte BERNARD, petit fils de CHARLES *Martel.* Il fut élevé à la cour de Pepin ſon oncle, d'où il ſe retira à l'abbaye de Corbie, âgé d'environ vingt ans. L'amour d'une plus grande retraite le fit aller au mont Caſſin; mais Charlemagne le fit revenir, l'an 777, au monaſtere de Corbie, dont quelques années après il fut élu abbé. Ce prince le mit, l'an 796, auprès de ſon fils Pepin, roi d'Italie, pour être ſon premier miniſtre. Il fut envoyé, l'an 809, à Rome, avec quelques prélats, pour terminer la queſtion de la proceſſion du ſaint Eſprit: il perdit l'année ſuivante le roi Pepin, qui laiſſa ſous ſa conduite un fils nommé Bernard, âgé de douze à treize ans. Après la mort de Charlemagne, Adelard fut relégué l'an 814 par Louis *le Débonnaire*, dans l'abbaye d'Here, appellée depuis *Noiremoutier*; ſept ans après il fut rappellé, & retourna dans l'abbaye de Corbie. Il y mourut le 2 janvier de l'an 826, âgé de ſoixante-treize ans. Sa fête eſt marquée dans pluſieurs martyrologes au 2 janvier, quoiqu'elle ne ſe trouve pas dans le romain. * *Voyez* ſa vie écrite par Paſchaſe Ratbert ſon diſciple, par Gerard, abbé de Sauve Majeure, dans Bollandus, dans le P. Mabillon, Baillet, *vies des ſaints*, & D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. IV.

ADELARD ou ATHELARD, né à Bath, ville d'Angleterre dans le Veſtſex, a fleuri vers l'an 1120, & s'eſt diſtingué principalement par ſes connoiſſances dans la phyſique & dans les mathématiques. Le P. D. Edmond Martenne a fait imprimer de lui dans le tome I de ſon *theſaurus novus anecdotorum*, pages 291 & 292 une courte préface adreſſée à Richard, évêque de Bayeux, que l'auteur devoit mettre au-devant d'un dialogue *de rerum cauſis*, entre lui & ſon neveu. On apprend dans cette préface que l'auteur étoit moine, & ſans doute de l'ordre de S. Benoît, & qu'il avoit été étudier pendant du temps hors de l'Angleterre, où il étoit revenu alors. Dans un autre ouvrage adreſſé à ſon neveu, contenant ſoixante-ſeize queſtions phyſiques, on voit qu'Adélard avoit enſeigné publiquement en France; & peut-être qu'il avoit été à la tête de quelque école. C'eſt Caſimir Oudin qui parle de cet écrit, & qui en rapporte quelques lignes dans ſon *commentarius de ſcriptoribus & ſcriptis eccleſiaſticis*, *in-fol.*, tome II, page 1017. Dans le même ouvrage Oudin cite beaucoup d'autres écrits, auſſi non imprimés, d'Adélard, & les bibliothéques où ces manuſcrits ſe trouvent. Ces écrits ſont entr'autres, *de doctrina Abaci: libri Euclidis de arte geometrica*, traduits de l'arabe en latin: les élémens du même, traduits de la même langue, avec des ſcholies: *tabula Chwareſmica*, autre traduction de l'arabe en latin: *Iſagoge minor Japharis mathematici in aſtronomiam:* encore traduction de l'arabe en latin: *magiſtri Adelardi aſtrolabium*, &c. * Outre Caſimir Oudin dans l'endroit cité, on peut voir ſur Adélard *Joan. Alberti Fabricii bibliotheca media & infima latinitatis liber I*, pages 29 & 30. Fabricius y cite d'après Pitſeus un ouvrage d'Adélard, intitulé, *de ſeptem artibus*, & un autre *de ſic & non ſic.* Il dit auſſi

Digitized by Google

d'après Baleus, qu'Adélard avoit parcouru l'Egypte & l'Arabie.

ADELARD, que d'autres nomment *Catanée d'Adelardis*, étoit un gentilhomme de Verone, qui a vécu principalement dans le douziéme ſiécle. M. le Marquis Maffei en fait mention dans le ſecond livre des écrivains de Verone, qui fait partie de ſa *Verona illuſtrata*. Cet Adélard, dit-il, étoit chanoine, quand le pape Luce III, qui étoit venu à Verone pour y célébrer un concile, le créa cardinal. Le pape Clément III l'envoya en orient en qualité de légat, à l'occaſion des guerres de la terre ſainte. Roger Hoveden en parle dans ſon hiſtoire d'Angleterre, & dit qu'il ſe trouva à la priſe d'Acre avec Philippe Auguſte, roi de France, & Richard, roi d'Angleterre. Adélard étoit encore dans ce pays, lorſque le clergé & le peuple de Vérone l'élurent pour leur évêque. On trouve quatre lettres du pape Innocent III, qui lui ſont adreſſées, dans le cinquiéme livre des lettres de ce pape, de l'édition de M. Baluze. Dans la collection du P. Martenne, donnée à Rouen en 1700, on voit auſſi des lettres du même cardinal, par leſquelles il dit qu'il s'eſt trouvé à Tours au ſacre de Jean, évêque de Dol; & D. Martenne croit que les lettres ſont d'environ l'an 1200. Les derniers éditeurs du dictionnaire de Moréri imprimé en Hollande diſent que ce cardinal avoit fait en latin divers ouvrages, dont il nous reſte encore, *ſermones de tempore, de ſanctis*; & des commentaires ſur les prophétes. Ils ajoutent, qu'Adélard étant revenu à Verone, y travailla avec zèle par ſon exemple, ſes inſtructions & ſa vigilance, à réformer les mœurs des eccléſiaſtiques & des ſéculiers; & qu'il mourut vers la fin de l'an 1211, ou au commencement de l'année ſuivante. * Ils citent l'*hiſtoire d'Angleterre* d'Hoveden, le tome XII des *annales* de Baronius, Ciaconius, Ughelli, & Panvinius.

ADELBAUD, roi de Northumberland en Angleterre, fut tué l'an 788, après en avoir régné treize, & eut Oſred pour ſucceſſeur. * J. le Sueur, *hiſt. de l'égliſe & de l'empire.*

ADELBERO, duc de Baviere, & frere de l'impératrice *Cunegonde*. * Aventin, *hiſt. de Baviere.*

ADELBERON, archevêque de Rheims, *cherchez* ADALBERON.

ADELBERON, évêque d'Utrecht, *cherchez* ADELBOD.

ADELBERT, duc d'Alſace, fils d'Ethico ou *Athicus*, qui avoit reçu ce duché du roi Thierri, faiſant ſon ſéjour dans la ville d'Ehenhemi. Adelbert fit bâtir la magnifique égliſe de S. Etienne de Strasbourg; il eut pour enfans, *Eberard*, qui fonda l'abbaye de Murbach, l'an de J. C. 724, & Luitfride, de qui ſont ſortis les comtes de Neckergaves, Suntgaves & de Maſon. Il eut pour frere un nommé Hetton, d'où, ſelon quelques auteurs, la maiſon d'Autriche tire ſon origine. * Jacques Spenner, *in famil. Auſtr.*

ADELBERT, ſouverain de Bamberg, fut livré entre les mains de Louis de Germanie, par Hatton évêque de Mayence, qui lui avoit promis formellement de ne le point trahir.

ADELBERT ou ALBERT, comte de Baviere, à qui l'empereur Henri III donna l'archevêché de Hambourg & de Brême, & qui par ce moyen devint le métropolitain des pays ſeptentrionaux. Comme il gouvernoit tout pendant la minorité de l'empereur Henri IV, & qu'il prenoit des meſures pour châtier ceux qui avoient attenté à la vie du prince, ou qui s'emparoient des biens de l'égliſe, les plus grands ſeigneurs, & ſurtout Hannon, archevêque de Cologne, s'étant ligués contre lui, il fut contraint de quitter la cour; puis il fut dépouillé de tous ſes biens par Ordulphe & Magnus ducs de Saxe. Il vécut dans ſon exil des ſeuls ſecours dont on l'aſſiſtoit, & témoigna tant de fermeté dans ſon malheur, qu'on ne l'entendit jamais ſe plaindre. Ayant paſſé quelque temps dans cet état, il rentra en faveur auprès de l'empereur, ſe remit bien avec l'archevêque de Cologne, & fut rétabli dans ſes premiers honneurs. Il ſe laiſſa bientôt aller à un tel excès de vanité, qu'il ne vouloit plus célébrer l'office de l'égliſe à la maniere des Latins; mais il affectoit d'emprunter je ne ſais quelles cérémonies des Grecs pendant la meſſe, ne cherchant en tout, dans les choſes ſéculieres comme dans les ſacrées, que du grand & du merveilleux. Ainſi il aimoit la pompe & le faſte, à faire bruler les parfums rares qui pouvoient flater l'odorat: il ſe plaiſoit au grand nombre d'illuminations & de flambeaux, & rien ne lui faiſoit plus de plaiſir à entendre que certaines groſſes voix de tonnerre. Il prétendoit s'autoriſer ſur ce qui eſt dit dans l'ancien teſtament, que la majeſté de Dieu ſe fit voir avec beaucoup d'éclat ſur le mont Sinaï, ce qui étoit faire un uſage bien profane de l'écriture. Ce prélat étoit d'une ambition extrême, & infatigable dans tout ce qu'il entreprenoit. Depuis quelques années ſon égliſe de Hambourg étant fort déchue de ſa premiere grandeur, il ſe donna bien du mouvement pour la remettre dans ſon premier état. Il eſſuya quantité de contradictions de la part des grands, qui s'étoient emparé des plus beaux priviléges de ſon égliſe; mais il vint enfin à bout de la mettre en liberté, c'eſt-à-dire, d'empêcher qu'aucune perſonne ſéculiere, ni juge, ni prince, n'eut part à la juriſdiction temporelle ni ſpirituelle de ſon archevêché. Henri IV empereur, voyant combien ce prélat étoit infatigable, voulut l'avoir auprès de ſa perſonne, pour lui ſervir de conſeil, & le fit ſon premier miniſtre. Il accompagna ce prince dans toutes les expéditions qu'il fit en Hongrie, en Suede, en Italie & en Flandre. Adelbert étoit magnifique dans les édifices; les bâtimens qu'il entreprenoit égaloient ceux des rois, & ſes équipages étoient d'une magnificence qui ne leur cédoit en rien. Malgré tant de vices ſi contraires à la ſainteté de ſon état, il ne témoignoit de la bienveillance qu'aux gens de bien, qu'aux ſerviteurs de Dieu, qu'aux pauvres & aux étrangers. A la vue de ces perſonnes il ſe montroit ſi humble, & paroiſſoit ſi traitable, que ſouvent, avant de ſe coucher, il ſe mettoit à genoux pour laver les pieds à trente ou quarante pauvres mendians; mais ce même homme ne donnoit jamais aucune marque de douceur ni d'humilité aux grands du monde, ni à ſes égaux. Ce prélat fut attaqué d'une dyſenterie qui le conduiſit au tombeau, l'an 1062. * Crantzius, *l. 4, c. 5, metropol.*

ADELBERT, marquis de Lucques, ſe laiſſa aller aux conſeils de Berthe, femme d'un eſprit inquiet & remuant, qui lui mit en tête de ſe faire roi d'Italie à la place de Lambert: il s'aſſocia pour cet effet avec le comte Hildebrand. Lambert, ayant ſu le deſſein de ſon ennemi, & apprenant qu'Adelbert, avec des troupes encore foibles, gagnoit le haut d'une montagne, ſe mit en défenſe; & pour ne pas perdre de temps à aſſembler une nombreuſe armée, il prit, parmi ce qu'il avoit de troupes, cent hommes des plus réſolus, & les mena contre Adelbert. Les ſoldats de celui-ci étant deſcendus de la montagne, s'étoient retirés dans le bourg de S. Sauveur, où après s'être occupés à boire & à manger, ils s'étoient abandonnés au ſommeil. Alors Lambert, à la faveur de la nuit, ſortit de Plaiſance; & ayant avec une diligence extrême ramaſſé une troupe de gens armés, il vint fondre ſur ſon ennemi, tua la plus grande partie de ſon monde, mit le reſte en déroute, & ſe ſaiſit de la perſonne d'Adelbert, qui s'étoit caché dans une étable. * Sigonius, *l. 6, regni Italici.*

ADELBERT, évêque de Wormes, frere de *Rodolphe*, duc de Souabe, étoit boiteux, & avoit quelque choſe de monſtrueux dans la figure. Son appétit étoit ſurprenant, & à force de manger il devint ſi gros & ſi gras, qu'il faiſoit peur à voir. Il mourut de réplétion, l'an de J. C. 1070. * *La chronique de Richenou.*

ADELBERT, ſurnommé l'*Ours*, duc de l'Eſclavo-

Digitized by Google

nie orientale, ayant vaincu & défait entiérement les Sclavons rebelles qui habitoient le long des rivieres d'Havel & d'Elbe, il mit en leur place des Hollandois, des Flamans & des peuples qui habitoient le long du Rhin, & leur donna les villes qui avoient appartenu aux Sclavons. * Helmolde, *chronique des Sclavons*, c. 89.

ADELBERT ou ALBERT, abbé de Hildesheim, fleurit vers l'an 1160. Il a écrit une relation de la reſtitution de ſon monaſtere faite aux bénédictins ſous le pape Eugene III, donnée par Gretſer, & imprimée à Ingolſtad, l'an 1617. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XII ſiécle.*

ADELBERT, fils de BERENGER II, fut couronné roi d'Italie avec ſon pere. Othon *le Grand*, qui l'avoit élevé auſſi-bien que ſon pere, fut contraint de prendre les armes pour arrêter le cours de leurs cabales. Après la priſe de Bérenger, Adelbert & Gui ſon frere ſe révolterent encore, appuyés de quelques Lombards; mais le duc Burchard, qu'Othon envoya en Italie, les défit dans une bataille ſur les bords du Pô, vers l'an 965. Gui y demeura ſur la place, & Adelbert s'étant ſauvé, recueillit à peine quelques troupes. Il haſarda en 966 une ſeconde bataille, dans laquelle il fut entiérement défait. Quelques hiſtoriens rapportent qu'il mourut de déplaiſir de l'avoir perdue. D'autres diſent qu'il fut tué dans le combat. Depuis ce temps-là l'Italie a toujours été ſoumiſe à l'empire d'Allemagne. * Horn. *orb. imper.* Luitprand. Léon d'Oſtie, &c.

ADELBERT ou ALBERT, évêque de Prague en Bohême, *cherchez* ADALBERT.

ADELBERT ou ADILBERT, de l'ordre de S. Benoît, prieur d'Augsbourg, vivoit vers l'an 1240. Dom Bernard Pez a fait imprimer dans le tome II, partie III, page 355 de ſon *theſaurus anecdotorum*, la vie de S. Simpert, douziéme évêque d'Augsbourg, établi par Charlemagne, écrite par cet Adelbert. C'eſt ce que dit Jean Albert Fabricius dans ſa *bibliotheca media & infimæ latinitatis*, lib. I, page 30: Fabricius cite ſur cela *Pezii diſſertatio iſagogica*, pag. lxj. Le même Fabricius au bas de la même page, nomme un autre ADELBERT ou ADALBERT, évêque de Prague, dont on trouve, dit-il, une homélie touchant S. Alexis confeſſeur, dans le recueil des bollandiſtes, tome IV de juillet, au 17 du même mois, page 257 & ſuivantes.

ADELBERT ou ALBERT, marquis d'Yvrée en Piémont, gendre de Berenger, qui eut de ſa fille Giſle, un autre Berenger, lequel fut roi d'Italie. Adelbert eut tant de charité pour les pauvres dès ſon enfance, que lorſqu'il en rencontroit quelqu'un, & qu'il n'avoit rien pour lui donner, il lui donnoit un riche bijoux qu'il portoit au cou, & qu'il rachetoit après pour ſa valeur. L'ambition s'étant enſuite emparée de ſon eſprit, il voulut détrôner Lambert, puis ſon beau-pere, & fut chaſſé par l'empereur Othon I. * Sigonius, *de regno Ital.*

ADELBERT, archevêque de Mayence, *cherchez* ALBERT.

☞ ADELBOLDE, nommé auſſi *Adalbalde*, *Adalbode*, *Athalbalde*, *Albalde* ou même *Adelband*. Ditmar le nomme toujours *Athelbolde*, & Baronius *Adalberon*. Adelbolde étoit iſſu d'une famille noble, plutôt du pays de Liége, ou de Hollande, que de Friſe, comme la plupart des modernes l'ont avancé. Dès ſa jeuneſſe il ſe conſacra au ſervice de Dieu dans la collégiale de S. Urſmar à Laubes, convertie depuis long-temps en une égliſe paroiſſiale. Circonſtance qui, ſelon Trithême, a jetté la poſtérité dans l'erreur, en ſuppoſant qu'Adelbolde avoit été moine de Laubes. Il y étudia néanmoins ſous l'abbé Folcuin, ou Hériger ſon ſucceſſeur, & fréquenta les écoles qui avoient le plus de réputation, nommément celle de Liége, & celle de Reims. Son érudition étoit ſi connue dès l'an 994, qu'on le mettoit de pair avec les plus ſavans hommes de ce temps-là, comme Hériger, Fulbert de Chartres, Abbon de Fleuri. A l'érudition, Adelbolde joignoit une prudence & une ſageſſe incomparables, qui le faiſoient regarder comme un homme de courage & d'excellent conſeil. Sur ſa réputation, Henri roi de Germanie, & depuis empereur, le fit venir à ſa cour, & en fit un de ſes premiers officiers: ce que des écrivains des ſiécles poſtérieurs ont exprimé, les uns par le terme de *chancelier*, d'autres par celui de *proconſul*. Dès l'an 1004 il y étoit en grand honneur, & y avoit acquis une eſtime ſinguliere. Le ſiége de l'égliſe d'Utrecht étant venu à vaquer par la mort de S. Anſfride, arrivée le 3 de mai de l'an 1010, le roi Henri y fit placer Adelbolde, qui fut ordonné cette même année 1010, ſelon Lambert de Schafnabourg, & les annales d'Hildesheim. Adelbolde ſe propoſa de faire fleurir la religion dans ſon diocèſe; & dans cette vue, il fit rebâtir pluſieurs égliſes qui tomboient en ruine. En 1015 il entreprit de reédifier l'égliſe de S. Martin, dans ſa ville épiſcopale, & en fit un des beaux édifices de ce temps-là. L'ouvrage fini en 1023, la dédicace en fut faite la même année, avec un pompeux & religieux appareil. Adelbolde rebâtit auſſi, & fonda comme de nouveau, la collégiale de Tiel dédiée ſous l'invocation de ſainte Walburge. Ce prélat parut quelquefois, avant & après ſon épiſcopat, à la tête des armées, s'étant trouvé dans la néceſſité d'employer les armes pour réprimer ceux qui pilloient les biens de ſon égliſe. Il mourut le vingt-ſeptiéme de novembre 1027, dans la dix-huitiéme année de ſon épiſcopat. Adelbolde avoit entrepris d'écrire la vie de l'empereur S. Henri, mort en 1024. Nous n'avons que le commencement de cet ouvrage, qui contient à peine l'hiſtoire des deux premieres années de ce prince. La ſuite eſt perdue ſans reſſource, ou n'a peut-être jamais été écrite, la mort de l'auteur en ayant prévenu la perfection. Ce précieux fragment a paru pour la premiere fois dans les *vies des ſaints de Bamberg* données par Gretſer en 1611. Dans la ſuite M. Leibnitz l'a fait réimprimer parmi ſes hiſtoriens de Brunſwick, & les continuateurs de Bollandus l'ont donné au quatorziéme jour de juillet. Les autres ouvrages d'Adelbolde, ſont 1° un abrégé de la vie de ſainte Walburge, écrite par le prêtre Wolfhard à la fin du neuviéme ſiécle; 2° un petit traité de la ſphere, avec une lettre ſur ce ſujet au pape Silveſtre II. Trithême a connu cet écrit ſous le titre de *queſtion touchant le diametre*; on le trouve dans le tome III du *theſaurus anecdotorum* de D. Bernard Pez; 3° un traité ſur le cours des aſtres; 4° un écrit ſur les louanges de la croix; 5° un autre ſur celles de la Vierge; 6° divers ſermons; 7° Guibert, abbé de Giblou, nous apprend qu'Adelbolde compoſa le chant de l'office de matines, pour la fête de S. Martin, & le triomphe de ce ſaint ſur les Normans, qui avoient tenté de s'emparer de la ville de Tours, pour la piller. 8° Adelbolde avoit dreſſé une liſte des vaſſaux libres de l'égliſe & de l'évêque d'Utrecht, & de ce qu'ils en tenoient à hommage. Guillaume de Héda a publié cette liſte, dans ſon *hiſtoire des évêques d'Utrecht*, p. 282, 283. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tom. VII, p. 252 *& ſuiv.*

ADELER (Curtius), grand amiral des rois de Danemarck & de Norwége, Fréderic III & Chriſtiern V, vice-préſident du collége de la marine, & conſeiller, chevalier de l'ordre de Danebrog, & de S. Marc de Veniſe, naquit en Norwége l'an 1622, d'une famille bourgeoiſe. Il quitta ſa patrie étant encore fort jeune, ſe rendit en Hollande pour apprendre la marine, & fit ſon apprentiſſage ſous Harprecht Tromp. De-là il paſſa chez les Vénitiens, pour ſervir ſous Jean Regers, Hollandois, amiral de la flotte de la république de Veniſe. Regers étant mort, Adeler lui ſuccéda, & pendant quinze années il remplit de ſes exploits la Mer Adriatique & l'Archipel. Jacques de Riva, chevalier & amiral de la flotte vénitienne, dans des lettres datées du port de Dié, dans la mer de Candie, le 25 mars 1651, attribue

attribue à Adelet, connu alors ſous le nom de *Curtius Siverſen*, ou *Ceviſen*, une grande partie de la victoire remportée auprès des Dardanelles; c'eſt qu'Adeler montra en cette occaſion beaucoup d'intrépidité. Malgré le feu des Turcs, & quoique ſon navire fût extrêmement maltraité, il ne quitta point ſon poſte juſqu'à ce qu'on eut coulé à fond ou brulé pluſieurs vaiſſeaux des ennemis, & que cinq fuſſent tombés entre les mains des Vénitiens. En 1652, ſe trouvant au port d'Argentiéra, ſur l'amiral le *Gallo Dorato*, qui battu & fracaſſé par la tempête, étoit prêt à être ſubmergé, il fut le ſeul qui arracha à un péril éminent les inquiſiteurs de l'ordre des ſénateurs, deſtinés pour la Candie. Il reçut un collier d'or pour récompenſe d'un ſervice ſi important. En 1653, les garniſons des Vénitiens dans l'iſle de Candie ſe trouvoient réduites dans la derniere diſette, lorſqu'Adeler leur apporta du ſecours, fit retirer les ennemis en traitant avec eux, diſtribua des vivres & de l'argent aux ſoldats, & ſauva ainſi la ville & le château de Suda. Mais le combat le plus mémorable où il ſe trouva, fut celui du 16 mai 1654, qui ſe donna à l'entrée de l'Helleſpont. Les flottes des Turcs & des Vénitiens en vinrent aux mains, & le combat fut opiniâtre & ſanglant de part & d'autre. Adeler ſe voyant entouré de tous côtés, ſe fit jour, & ſon vaiſſeau ſéparé de toute la flotte, ayant été de nouveau environné par plus de ſoixante-dix galeres ou autres petits bâtimens, il les diſſipa, coula à fond quinze galeres, en brula pluſieurs, & contraignit les ennemis de fuir à toutes voiles du côté du rivage, après qu'ils eurent perdu cinq mille hommes. Vers le même temps, quelques-uns diſent le même jour, il attaqua ſeul un vaiſſeau de ſoixante piéces de canon & de mille ſoldats, monté par Ibrahim Baſſa, amiral de la flotte ottomane: & quoique bleſſé d'abord, il continua l'attaque, tua l'amiral, & lui enleva ſes armes & ſa dépouille. Il ne ſe paſſa dans la ſuite aucune année, pendant qu'Adeler fut au ſervice des Vénitiens, qui ne fût marquée par quelque action éclatante de valeur. Tant de ſervices rendus à la république, porterent le ſénat de Veniſe, l'an 1658 à le faire chevalier de S. Marc, de la premiere claſſe; à quoi l'on ajouta de magnifiques préſens, & une penſion annuelle de 1400 ducats, payable par-tout où il ſe retireroit, & qui devoit paſſer à ſes fils & à ſes petits-fils. Ayant obtenu ſon congé des Vénitiens l'an 1661, il ſe retira en Flandre: & en 1662 il épouſa à Amſterdam *Anne* Pelt, d'une famille noble. Frédéric III roi de Danemarck, l'ayant invité à revenir dans ſa patrie, il ſe rendit à Copenhague avec toute ſa famille en 1663, & il eſt demeuré le reſte de ſes jours dans cette ville, où il reçut de Fréderic & de Chriſtiern V, ſon ſucceſſeur, des marques ſenſibles de leur bienveillance. Le roi le fit chef de ſa flotte, avec le titre d'amiral; le mit au rang des nobles, le créa chevalier de l'ordre de Danebrog, qui n'avoit été inſtitué que depuis peu. En 1675, lorſqu'il ſe préparoit à conduire ſa flotte contre la Suéde, avec laquelle on entroit en guerre, une maladie mortelle le ſaiſit, & à peine eut-il été rapporté de ſon vaiſſeau à Copenhague, qu'il mourut dans la 53 année de ſon âge. Il a laiſſé un fils & trois filles. Le fils, Frederic Chriſtiern Adeler, chevalier de Danebrog, ſeigneur de Draxholm, Egencark, Badsbierg, &c. conſeiller intime de ſa majeſté danoiſe, grand bailli de Séelande, &c. eſt mort en 1726, laiſſant trois fils de *Henriette-Marguerite* de Lente, fille de *Jean Hugo* de Lente, chevalier, conſeiller privé, &c. morte en 1703. 1. *Chriſtiern* Lente d'Adeler, ſeigneur de Draxholm, & conſeiller d'état. 2. *Fréderic* Adeler, ſeigneur de Gunderwed & autres lieux, conſeiller d'état; 3. *Théodore* Adeler, ſeigneur de Lykkesholm, conſeiller d'état, & bailli de Nybourg & Tranekiœr. Les trois filles du grand amiral ſont: 1. *Suſanne-Eliſabeth*, mariée à l'amiral *Fréderic* Gedde, depuis conſeiller privé & grand bailli de Fuhnen; 2. *Sophie-Amélie*, mariée au comte *Adam-Fréderic* de Trampe, lieutenant-général de l'infanterie du roi, mort en 1704; 3. *Fréderique*, qui a épouſé M. Bolle Luxdorph, chevalier, premier ſecrétaire d'état, & envoyé extraordinaire en Suéde. * *Extrait du ſupplément du dictionnaire hiſtorique*, imprimé à Baſle.

ADELGER, roi fabuleux des Germains, ſuccéda à ſon pere Ingram. On prétend que ſous ſon regne les Amazones paſſerent de l'Aſie en Europe; mais que ce prince les força de ſe retirer en leur pays. On lui donne pour ſucceſſeur ſon fils Laërtes. * Henning, *tome* 1.

ADELGISE, chef ou ſoudan des Azoréniens, qui ravageoient la Lombardie, lequel perça de mille coups l'ambaſſadeur de Bénévent & de Capoue, qui revenoit de Conſtantinople, après avoir obtenu du ſecours contre lui de l'empereur Baſile. * Cuſpinian. *in Baſil. ex Zonara & Cedr.*

☞ ADELHELME, ou ADALHELME, & par corruption ADELIN, évêque de Séez, qui vivoit à la fin du IX ſiécle, & au commencement du X, embraſſa d'abord la vie monaſtique à l'abbaye de S. Calais, au Maine. Son mérite & la faveur du roi Charles *le Chauve*, le firent ſortir de cette retraite, pour être placé ſur le ſiége épiſcopal de Séez en Neuſtrie. Ce fut certainement en l'année 876, & il ſuccéda à Hildebrand, qui avoit aſſiſté cette même année en juin & juillet au concile de Pontion. A peine Adelhelme eut-il reçu l'ordination épiſcopale, que les Normans, qui ravageoient alors le pays, l'arracherent à ſon égliſe, & le menerent en Angleterre. Il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ces barbares, & ſe vit pluſieurs fois en danger de perdre la vie; mais enfin la providence le rendit à ſon troupeau au commencement de l'année 877. Il continua à le gouverner avec tant de vigilance & de ſageſſe, qu'on a cru être en droit de le décorer du titre de ſaint. Adelhelme vécut juſqu'à l'année 910, à laquelle pluſieurs écrivains placent ſa mort. On a de cet évêque une légende de ſainte Opportune, abbeſſe de Montreuil en Neuſtrie. D. Mabillon a donné cette légende au IV volume de ſes actes avec des obſervations. Les Bollandiſtes l'ont auſſi fait imprimer avec de nouvelles obſervations au 22 d'avril. Dès 1654, Nicolas Goſſet, chefcier-curé de ſainte Opportune, publia cette même légende avec une traduction françoiſe, & y joignit un abrégé des miracles de ſainte Opportune; une hiſtoire des différentes tranſlations qui ont été faites de ſes reliques; enfin les fondations, droits & antiquités des égliſes de Paris & d'Almaneſche, dédiées ſous ſon invocation. Adelhelme eſt encore auteur d'un recueil de bénédictions à l'uſage des évêques, qui ſe trouve manuſcrit à la bibliothéque du roi. Ce recueil contient trente-ſix bénédictions, pour autant de jours qui manquoient dans les anciens bénédictionels. On peut les nommer *bénédictions dominicales*, puiſqu'elles ſont pour les dimanches après noël, après la théophanie juſqu'au carême excluſivement, pour les dimanches après pâque & après la pentecôte. Elles ne tarderent pas à paſſer à l'uſage de Paris, ce qui donna lieu d'y faire pluſieurs additions pour les fêtes propres à cette égliſe. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, t. VI, p. 130 & ſeq.

ADELHELME, abbé de Malmesbury, *cherchez* ADELME.

ADELINDE, maîtreſſe de Charlemagne, dont il eut Théodoric. * Cuſpinian.

ADELINGE, *cherchez* ADELON.

ADELITTES & ALMOGANENS, *Adelittes*, *Almoganenos*, nom que les Eſpagnols donnent à certains peuples, qui prétendent, par le vol & le chant des oiſeaux, par la rencontre des bêtes ſauvages, & pluſieurs autres choſes ſemblables, deviner à point nommé tout ce qui doit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conſervent ſoigneuſement parmi eux des livres qui traitent de cette eſpéce de ſcience, où ils trouvent des regles pour toutes ſortes de pronoſtics & de prédictions. Parmi ces devins il y en a de deux ſortes; les uns ſont

maîtres & chefs, & les autres compagnons & diſciples. On dit qu'ils ont encore une autre ſorte de connoiſſance, c'eſt d'indiquer non-ſeulement par où ont paſſé des chevaux & autres bêtes de ſomme; mais auſſi la route qu'auront tenue un ou pluſieurs hommes, juſqu'à ſpécifier l'endroit par où ils auront fait leur chemin, ſi c'eſt une terre dure ou molle, couverte de ſable ou d'herbe, ſi c'eſt un grand chemin ou quelque petit ſentier détourné, ſi c'eſt un chemin pavé, s'ils ont paſſé entre des rochers; enſorte qu'ils peuvent dire au juſte le nombre des paſſans, & dans un beſoin les ſuivre à la piſte. * Laurent Valla, *l.* 1, *hiſt.*

ADELMAN ou ADELMANNE, ſcholaſtique ou maître de l'école de Liége, & enſuite évêque de Breſſe en Italie. Il ſe diſtingua dans ſon temps par ſa ſcience & par ſa piété. Trithême dit qu'il étoit très-verſé dans les lettres divines & humaines. Ce fut ſon mérite qui le fit choiſir pour gouverner les écoles de Liége, d'où ſortirent tant de perſonnes illuſtres. Il dit lui-même dans ſes *rithmes alphabétiques*, où il parle des hommes diſtingués de ſon temps, qu'il eut ce gouvernement après Wathon ou Wazon, ce qui revient à l'an 1041; car ce fut cette année que Wathon, qui avoit été mis à la tête de ces écoles par Nothker, fut fait évêque de Liége après Hithar, mort la même année 1041. Il avoit étudié auparavant dans les écoles de Chartres, ſous l'évêque Fulbert, & y avoit été condiſciple de Berenger. Celui-ci ayant attaqué dans la ſuite la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au ſacrement de l'euchariſtie, Adelman fut touché de ſon égarement, & de la plaie que ſon erreur pouvoit cauſer dans le cœur des fidéles qui étoient foibles dans la foi, & il tenta d'aller au-devant de ce double mal, en écrivant à Berenger même, en faveur de la vérité que celui-ci attaquoit. Il y a apparence que cette lettre fut écrite l'an 1047, ou au commencement de l'année ſuivante, & non l'an 1050, comme le prétend Caſimir Oudin, dans ſon *commentaire* latin *ſur les écrivains eccléſiaſtiques*. En effet, Adelman y prend la qualité de ſcholaſtique ou maître des écoles de Liége; or, il n'avoit plus cette qualité après le commencement de 1048, puiſqu'il fut fait alors évêque de Breſſe. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut trop eſtimer cet écrit d'Adelman. On y voit un homme très-inſtruit du dogme de l'égliſe dont il prenoit la défenſe, & un grand zéle pour la pureté de la foi; mais ſans aucun mélange d'amertume contre celui qu'il attaquoit. Sigebert & pluſieurs autres diſent que Berenger y répondit; mais avec aigreur, & ne montrant de force que dans la paſſion qui le faiſoit parler. Le P. Mabillon, dans ſes *annales bénédictines*, tome IV, dit que cette réponſe de Berenger eſt perdue. Les PP. D. Martenne & D. Durand en ont recouvré depuis des fragmens qu'ils ont donnés dans le tome IV du *theſaurus novus anecdotorum*, p. 109. Adelman écrivit auſſi ſur l'euchariſtie une lettre à Paulin ou Paul, primicier de Metz, & pluſieurs autres lettres à diverſes perſonnes; mais ces lettres ſont perdues ou enſevelies encore dans quelques bibliothéques. On ne ſait pas préciſément l'année de la mort de cet auteur: ceux qui, comme Rubeus, la mettent l'an 1046, ſe ſont ſurement trompés. Ughelli croit qu'Adelman n'eſt mort que l'an 1061; mais il n'y a rien de ſûr. La lettre contre Berenger parut pour la premiere fois à Louvain en 1551, avec d'autres traités ſur l'euchariſtie, donnés par les ſoins de Jean Ulimmerius. Il s'en fit une deuxiéme édition avec la même collection en 1661, au même endroit. On l'a fait auſſi paſſer dans les différentes éditions de la *bibliothéque des peres*. Enfin, Paul Galeardi, chanoine de Breſſe, en a donné une nouvelle édition plus exacte, avec des variantes & d'amples notes, dans la collection des ouvrages de S. Philaſtre, de S. Gaudence & du bienheureux Rampert, tous évêques de Breſſe, en 1738, grand *in-folio*, à Breſſe. *Voyez* PHILASTRE. Il y a joint le recueil des témoignages anciens & modernes touchant ſon auteur, & les *rythmes alphabétiques* ou vers du même Adelman, au ſujet des hommes illuſtres de ſon temps. Cette piéce avoit déja été donnée par le pere Mabillon, dans le I tome de ſes *analectes*. Adelman n'y parle que de ceux qui étoient morts, en commençant par Fulbert, évêque de Chartres, ſur lequel il s'exprime ainſi;

Carnotena decus urbis, memorande pontifex,
Te primum, pater Fulberte, dum te conor dicere,
Fugit ſermo, cor liqueſcit, recrudeſcunt lacryme....

Et plus bas:

Floruere, te fovente, Galliarum ſtudia:
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Nunquam paſſus obſcurari virtutem defidiâ.

Dans une autre ſtrophe, Adelman marque qu'il avoit compoſé ces rythmes à Liége, ſous l'évêque Wathon élu l'an 1041, & mort l'an 1048. * Extrait de l'édition des ouvrages de S. Philaſtre, d'Adelman, &c. citée dans cet article; & du tome I de la *bibliotheca media & infimæ latinitatis*, par J. A. Fabricius, pages 32 & 33.

ADELME, ADEMAR ou ADHEMAR, religieux de S. Benoît, & chapelain de l'empereur Charlemagne, a écrit une hiſtoire de France, qu'Aimoin a toute tranſcrite, & qu'il a incorporée dans la ſienne, comme il l'avoue *au liv.* 4. * Voſſius, *de hiſt. Lat.*

ADELME, ADELHELME, ALDHELME, ALTELME, ANTHELME & ADDELIN, évêque, Anglois de nation, floriſſoit ſur la fin du VII ſiécle, & au commencement du VIII. Il étoit prince, & fils de *Kenrede*, frere d'*Ina*, roi des Saxons occidentaux. Après avoir appris les lettres grecques & latines ſous de bons maîtres, en France & en Italie, il prit l'habit religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut fait en 671 abbé de Malmesburi en Ecoſſe. Il gouverna ce monaſtere juſqu'en 705 qu'il fut ordonné évêque de Sherburn, ville des Saxons occidentaux. Nous avons de lui divers traités en vers & en proſe. *De celebratione paſchatis, contra Britannos. De laude virginum. De virginitate, &c.* Il a écrit auſſi ſur la muſique, ſur l'aſtrologie, des énigmes, &c. On a dit de lui:

Adelmus cecinit millenis verſibus odas.

Nous avons un double acroſtiche, qu'il compoſa à la louange des vierges, adreſſé à une abbeſſe nommée *Maxime*; il contient trente-ſept vers, qui commencent & finiſſent en deſcendant, & en remontant par une des lettres de celui-ci:

Metrica tirones nunc promant carmina caſti.

Le pere Martin Delrio, jéſuite, fit imprimer en 1601 à Mayence une partie des ouvrages d'Adelme, qu'on a depuis inſérés dans la bibliothéque des peres. Guillaume de Malmesburi a écrit ſa vie, que le P. Mabillon a donnée dans les actes des ſaints de ſon ordre. Il y a lieu de douter ſi l'abbé de Malmesburi eſt l'évêque de Sherburn, parceque Sigebert parle en deux chapitres différens de l'un & de l'autre, & ſemble les diſtinguer. Il attribue au premier le traité de la pâque, contre l'uſage des Bretons, & deux traités de la virginité, l'un en proſe & l'autre en vers, que nous avons encore; & au ſecond, un livre d'énigmes en vers, dans lequel il y avoit près de mille vers. * Bede, *l.* 5, *hiſt. eccléſ. angl. c.* 19. Sigebert, *de vir. illuſtr. c.* 66 & 132. Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth.* Pitſeus. Dempſter. Uſſer. Meurſius. Bellarmin. Baronius. Voſſius. *Voyez* Bollandus, 28 *maii.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ.*

ADELON, ADELINGE, eſt le nom qu'on donne à un certain Friſon, qui vivoit du temps de l'empereur Charlemagne, & que l'on prétend avoir écrit des mœurs des Indiens. On le fait contemporain de cet Abgile, auquel on attribue une relation d'un voyage imaginaire que Charles fit en Paleſtine. Voſſius réfute ces contes ridicules, *l.* 2, *de hiſtor. lat. cap.* 32.

ADELPHE, hérétique, *cherchez* MASSALIENS.

ADELPHE, prince des Cauces, peuples de la baſſe

Digitized by Google

Allemagne, qui revint victorieux de la Grande Bretagne, où Charlemagne l'avoit envoyé avec des troupes. * Hoffman, *dict. univerſ.*

ADELPHE (Jean) médecin de Strasbourg, mort dans le XVI ſiécle, a écrit l'hiſtoire de l'empereur Frédéric I, & un recueil de bons contes. Eiſengrinius en fait mention ſur l'année 1515. *Voyez* auſſi Olearius, *in Abaco, p.* 235.

ADELPHIUS, hiſtorien, fut en crédit auprès de l'empereur Marc-Antoine, dont il écrivit l'expédition contre les Parthes, y ayant aſſiſté & commandé en perſonne. * Strab. *l.* 11. Caſaubon croit que ſon véritable nom eſt *Delius*: c'eſt ainſi que Dion l'appelle, de même que Plutarque dans la vie d'Antonin. *Cherchez* DELIUS.

ADELPHIUS, conſul Romain avec Ætius, l'an de Rome 1102. * Hoffman.

ADELPHIUS, proconſul, mari de la ſavante Proba Falconia, dont on a encore aujourd'hui *Virgiliani centones*. * Hoffman.

ADELPHIUS, évêque de Baſle, aſſiſta au premier concile qui fut tenu à Orléans l'an 511, après que les François eurent reçu le chriſtianiſme; & à un autre encore convoqué au même lieu, ſous le regne de Childebert en 533. Le prêtre Aſclepius, vicaire d'Adelphius, y ſouſcrivit. * Urſtiſius, *hiſtor. Baſil.*

ADELSTAN, *cherchez* ADESTAN.

ADELULFE, *cherchez* ETHELWOLF.

ADELWADE, roi des Lombards, *cherchez* ADALVALDE.

ADEM ou *Ben Adam*, Arabe, auteur d'un *Haſchiat*, ou gloſe marginale, ſur le livre intitulé, *Adam de Samarcandi*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ADEMAR, ou AIMAR DE CHABANOIS, l'un des plus célébres hiſtoriens du onziéme ſiécle, étoit de la maiſon de Chabanois, petite ville ſur la Vienne, au diocèſe de Limoges. Il eut pour pere le comte Raimond, frere puîné d'Adalbert, qui fut depuis doyen & prevôt de S. Martial, & de Roger, qui en fut chantre, l'un & l'autre perſonnages d'un grand mérite. Ademar naquit en 988. Dès ſon enfance, il fut mis à l'abbaye de S. Cibard d'Angoulême. C'eſt lui-même qui nous l'apprend. Il fit dans la ſuite quelque ſéjour à celle de S. Martial de Limoges, y étant allé continuer & perfectionner ſes études ſous Roger, ſon oncle paternel, qui y enſeignoit. La dévotion qu'il conçut pour S. Martial premier évêque de Limoges, le porta à ſe déclarer partiſan zélé du ſentiment qui établiſſoit que S. Martial avoit été un des ſoixante-douze diſciples, qu'il avoit été ordonné par Jeſus-Chriſt même, & avoit reçu le S. Eſprit & le don des langues avec les douze apôtres. On l'accuſa d'être le premier qui avoit inventé ce prétendu apoſtolat de S. Martial, & de ne l'avoir pas fait gratuitement; mais c'étoit une pure calomnie. Les faux actes de ce ſaint, qui avoient été fabriqués exprès pour établir ſon apoſtolat, précéderent de quelques années la naiſſance d'Ademar: il ne faiſoit que ſoutenir ce qu'ils avoient déja tenté d'établir; & comme il n'avoit ni critique ni connoiſſance de l'antiquité eccléſiaſtique, il ne le ſoutenoit que ſur leur autorité. Il ne laiſſa pas de défendre ſon opinion avec tant d'éclat, qu'il ſemble avoir donné en particulier occaſion aux conciles qui ſe tinrent pour terminer cette fameuſe diſpute, l'un à Limoges en 1028, les deux autres à Bourges, & encore à Limoges en 1031. Ademar prend le titre de prêtre à la tête de ſes écrits, & il ne paroît pas qu'il ait été élevé à d'autre dignité, ni exercé d'emploi conſidérable. Son génie l'ayant porté à l'étude, il s'y livra tout entier. Il prêchoit quelquefois, mais ſa principale occupation fut de copier les ouvrages des anciens & d'en compoſer de nouveaux. Un des ſiens eſt en date du mois de ſeptembre 1028: l'auteur n'étoit que dans la quarantiéme année de ſon âge. Il écrivoit encore au commencement de l'année ſuivante, mais on ne croit pas qu'il ait guères vécu au-delà. Du moins paroît-il certain qu'il n'étoit plus au monde en 1031, car on ne voit pas qu'il ait aſſiſté aux conciles de Bourges & de Limoges, qui ſe tinrent cette année, où l'on diſcuta avec beaucoup d'appareil l'apoſtolat de S. Martial, qu'Ademar ſoutenoit avec tant de chaleur. Nous avons de cet auteur, 1. une chronique, qui commence à l'origine de la monarchie françoiſe, & conduit la ſuite de l'hiſtoire juſqu'au dimanche des rameaux de l'année 1029, ſuivant notre maniere de compter. 2. Une notice des abbés de S. Martial de Limoges, ſous ce titre: *Commemoratio abbatum Lemovicenſium baſilicæ S. Martialis apoſtoli.* Ces deux ouvrages ont été donnés par le P. Labbe, dans ſa *bibliothéque des manuſcrits.* 3. Une longue lettre circulaire en faveur de l'apoſtolat de S. Martial. Cave & Oudin attribuent à cet auteur le ſupplément du *traité des offices divins* d'Amalarius; on lui donne encore d'autres écrits. Nous n'entrerons dans aucun détail au ſujet des ouvrages de cet auteur. On peut conſulter l'article d'Ademar, dans l'*hiſtoire littéraire de la France*, tome VII, p. 300 *& ſuiv.* dont nous avons extrait cet article.

ADEMAR ou AIMAR ROBERTI, de Limoges, cardinal du titre de Ste Anaſtaſie, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut évêque de Liſieux, puis d'Arras, & enfin de Térouane. Auberi prétend que cet Ademar eſt le même que Robert, qui fut fait cardinal par Clément VI, en 1342, qu'il mourut ſous le pontificat d'Innocent VI, en 1353. Mais M. Baluze avance ſa mort d'une année. * Sainte Marthe, *Gallia chriſtiana.* Auberi, *hiſtoire des cardinaux.* Du Chêne, Baluze, *vitæ pap. Avenion.*

ADEMAR de Monteil, évêque de Metz en 1327, ſe ſignala par ſa piété & par ſon courage. Il défit quelques ſeigneurs qui ravageoient ſon diocèſe, & entr'autres, le ſeigneur d'Aigremont, qu'il fit priſonnier avec quatre-vingt-dix autres perſonnes de qualité. Il ſoutint encore la guerre contre le duc de Lorraine, & fit bâtir le château de Beaurepart, proche celui de Salins, qui appartenoit à ce duc. Il prit enſuite Salins, ville de la Franche-Comté, qu'il fit raſer, avec quatre autres forteresſes du duché de Lorraine. Après avoir fait pluſieurs belles fondations, il mourut à Metz en 1361. * Meuriſſe, *hiſt. des évêques de Metz.* D. Calmet, *biblioth. Lorraine.*

ADEMAR, religieux de ſaint Benoît, *cherchez* ADELME.

ADEMON, *cherchez* ÆDEMON.

ADEN, montagne d'Afrique dans le royaume de Fez, où il y a des mines d'argent. * Marmol, *l.* 4.

ADEN, ville de l'Arabie heureuſe, à ſoixante lieues du détroit de Babel-Mandel en Aſie, capitale du royaume d'Aden, où quelques modernes placent l'ancienne contrée des Homérites, & qui appartient aujourd'hui au prince de la Mecque. Cette ville eſt une des plus belles du pays, fermée de murailles du côté de la mer, où elle a un bon port, & couverte de montagnes de l'autre côté de la terre. On dit qu'elle renferme ſix mille maiſons. Sa ſituation, qui lui donne la communication de la mer Rouge & de la mer d'Arabie, la rend extrêmement marchande, & y établit un commerce avantageux avec l'Arabie, les Indes orientales, l'Afrique, la Syrie & la Perſe. On dit que les marchands s'y aſſemblent la nuit, pour éviter les exceſſives chaleurs. Alfonſe d'Albuquerque l'aſſiégea inutilement en 1513, avec vingt navires. Raiz Soliman, corſaire célébre, la battit avec fureur en 1516, y fit une large bréche, & entra même dans la place. Mais découragé par la vigoureuſe réſiſtance des *Adenites*, qui lui firent perdre bien du monde, & l'eſpérance de prendre la ville, il ſe retira. Les Turcs l'emporterent en 1538, & y mirent un bacha; mais depuis ils en ont été chaſſés par les Arabes, & elle a préſentement un roi qui eſt auſſi maître de Mocha. * Maffée, *l.* 5, *hiſt. Indiar.* Marmol, *l.* 10, *c.* 18. Sanſon. Du Val. Brietz. Baudrand.

ADEN, *Adenum Promontorium*, cap de la côte méridionale de l'Arabie heureuſe: il eſt à l'occident de la

Digitized by Google

ville d'Aden, & on prétend qu'il eſt le même que les anciens géographes ont appellé *Hammeus littus*, ou *Ammonium promontorium*.

☞ ADENA, ADANA, ville ancienne de l'Aſie mineure dans la Cilicie. Scylax, *p.* 40, dans ſon périple, en parle comme d'une ville marchande, & dit qu'elle avoit un port. Pline, *l.* 5, *c.* 27, en fait auſſi mention; & dans le premier concile de Nicée, on trouve *Paulin des Adaniens* entre les évêques de Cilicie. Etienne *le géographe* attribue la fondation de cette ville à Adanus & Sarus; & il ajoute qu'elle prit le nom d'Adanus, qui étoit fils du Ciel & de la Terre. Cela a donné lieu à Voſſius, *orig. & prog. idol. l.* 1, *c.* 83, de dire qu'elle tiroit ſon nom du premier homme, & que les Grecs n'ayant point de nom qui finiſſe en M, ils avoient ſubſtitué une N, & formé *Adana*, *d'Adama*. Adena eſt ſous le plus agréable climat du monde: l'air y eſt des meilleurs pendant l'hyver, & les jours y ſont plus beaux qu'en bien d'autres lieux au printemps. Pour l'été, les chaleurs y ſont ſi grandes, que dès le mois d'avril, les bourgeois ſont obligés de ſe refugier dans des montagnes que l'on appelle Laiaſſe, & que P. Lucas croit être des dépendances du mont Taurus. Ils y demeurent ſix mois de l'année, pendant leſquels il ſe fait les plus jolies villes du monde, ſur ces hauteurs plantées d'arbres, & pleines de grottes & de ſources d'eaux. A l'extrémité d'Adana, du côté du midi, & au pied de ſes murailles, paſſe une riviere auſſi large que la Seine, nommée *Choquen*. Sur ſes bords eſt le château de la ville: il eſt petit, mais bâti ſur une roche vive, & aſſez fort. Il y a ſur le Choquen un beau pont de pierres, de quinze arcades; & auprès ſont de grands aqueducs qui portent l'eau dans toute la ville par différens canaux; & il n'eſt guères de lieu, où il y ait plus, ni de plus belles fontaines, qu'à Adena. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADENDUM, petite ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de *Fez*. On l'appelloit autrefois *Ecata*, & elle fut, dit-on, fondée par les Romains. Elle étoit ſituée à ſept lieues de Mucheyla, du côté du midi, à cinq du grand Atlas, & l'on en voit encore les ruines. Elle n'a point été repeuplée depuis le ſaccagement général de la province, & il n'y a plus aucun de ſes édifices debout. Les Chaviens errent à l'entour avec leurs troupeaux, à cauſe de la commodité de l'eau. On y voit ſurtout une groſſe ſource, dont le gout, auſſi-bien que la couleur de la terre, fait croire qu'il y a pluſieurs mines de fer en ces quartiers. Le pays eſt excellent pour le bled, & pour la nourriture du bétail. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADENEZ, ſurnommé *le Roi*, ou comme on parloit de ſon temps, *li Roix*, poëte François, vivoit dans le XIII ſiécle, ſous le regne de Philippe *le Hardi*. Il dit lui-même qu'il avoit été domeſtique de Henri duc de Brabant, lequel mourut vers l'an 1260. Il laiſſa divers romans, & entr'autres celui de Cléomadez, & celui de Bertin. Marie de Brabant reine de France, & une dame nommée Blanche, lui dicterent preſque tout ce roman de Cléomadez, qu'il adreſſa à Robert comte d'Artois. Il y parle au commencement de quelques autres piéces de ſa façon.

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertain qui fut au bois;
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un outre livre raemplis
Moult merveilleux & moult divers, &c.

* Fauchet, *des anciens poëtes*, *liv.* 2. La Croix du Maine, *biblioth. franç.*

ADENULPHE, ou ATENULPHE, archevêque de Capoue, eut cet évêché l'an 1008, & le gouverna pendant 50 ans. Ughelli, au tome VI de ſon Italie ſacrée, pag. 322, nouvelle édition, dit que ce prélat a fait en vers léonins l'office du martyr S. Marc, évêque d'Ateno (en latin *Atinum*) ville d'Italie dans la Baſilicate, ou dans le Principat, qui ſouffrit ſous Domitien; l'hiſtoire de la découverte du corps de ce ſaint, en vers exhamétres & pentamétres; & la vie du même, adreſſée au clergé d'Ateno. Ughelli ajoute qu'il avoit les manuſcrits de ces ouvrages, & il a fait imprimer la vie de S. Marc dans ſon *Italia ſacra*, au volume cité. La même vie eſt auſſi dans le recueil des actes des ſaints, au 28 avril, p. 548. C'eſt ce que dit Jean Albert Fabricius dans ſa *bibliotheca media & infimæ latinitatis*, lib. I. p. 37.

ADEODAT, *Adeodatus*, ou DIEU-DONNÉ, pape, Romain de nation, étoit fils de Jobinien, & moine de profeſſion. On le tira du cloître pour le mettre ſur le ſiége apoſtolique, après Vitalien, l'an 673, & il gouverna l'égliſe avec beaucoup de ſoin & de prudence. On lui attribue une lettre aux évêques de France pour les libertés de S. Martin de Tours, mais on croit qu'elle lui eſt ſuppoſée. Il mourut le 18 mai de l'an 676, après avoir tenu le ſiége 5 ans, 2 mois & 17 jours. Son ſucceſſeur fut DONUS ou DOMNUS. * Anaſtaſe & Platina, *in Adeod.*

☞ ADEODAT, nom qu'a pris un impoſteur du IX ſiécle, qui a compoſé une mauvaiſe légende de S. Taurin, premier évêque d'Evreux. Cet ouvrage eſt rempli d'événemens imaginaires, de fauſſetés & de contradictions. On le trouve dans le recueil des Bollandiſtes, au 11 d'août, p. 636-643. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, t. III, p. 552, & tom. V. p. 96.

ADEONE, divinité des païens, *cherchez* ABEONE.

ADEPSE, en grec Ἄδηψος, ou ſelon Etienne *le géographe*, Ἀδηψὸς *Adepſe*, ville dans l'iſle d'Eubée, ſur l'Euripe, oppoſée au territoire des Locres d'Opuntes. Le même Etienne remarque que les bains chauds d'Hercule étoient dans cette ville. Elle étoit ſituée ſur une colline, & a été depuis entiérement ruinée. * Lubin, *tables géograph.*

ADER, prince Iduméen, *cherchez* ADAD.

ADER ou EDER, c'eſt-à-dire, *tour du troupeau*, à un mille de Bethléem dans la Paleſtine. Quelques auteurs prétendent que le patriarche Jacob la fit bâtir pour découvrir ce qui ſe paſſoit entre les bergers de ſon troupeau, qu'il avoit fait conduire en ce lieu. C'eſt en cet endroit que Ruben deshonora Bala, femme de Jacob ſon pere. Quelques-uns croient que ce fut près de-là que l'ange avertit les bergers de la naiſſance du Sauveur. Les anciens chrétiens y bâtirent un temple, qui ſubſiſtoit du temps de S. Jerôme. * *Gen.* 35, 22. Doubdan, *voyage de la terre ſainte.*

☞ ADERBIGIAN, ADERBAJAN, ADHERBIGIAN, ADIRBEITZAN, AZERBAJAN & EDZERBAYAN, province de Perſe, qui répond à la Médie des anciens. Elle eſt bornée au nord par la Géorgie, & à l'eſt par la mer Caſpienne, au ſud par la province de Gilan, & par l'Yrack-Azemi, & à l'oueſt par l'Arménie. Elle eſt ſous la puiſſance des Perſans, qui en ont fait deux provinces, dont l'une s'appelle *Schirvan*, & a la ville de Schamachie pour capitale; l'autre garde le nom d'Aderbigian, & a la ville d'Ardebil pour capitale. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 58. C'eſt dans cette province que Cajumarath, qui étoit, ſelon quelques auteurs, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noë, établit la premiere dynaſtie des rois de Perſe. En effet, ce pays eſt fort proche des monts Gordiens, où, ſelon la tradition des orientaux, l'arche de Noë s'arrêta; & il y a grande apparence que les premieres monarchies du monde ont pris leur origine en ces quartiers-là. Les Perſans eſtiment que le culte du feu fut premiérement établi dans cette province par Zoroaſtre, & que le grand nombre de Pyrées, qui ſont des lieux où le feu ſacré des mages étoit conſervé, lui a donné le nom d'*Adherbaigian*, d'où celui d'Adherbigian a été corrompu, le mot *adher* ſignifiant *le feu* en langue perſienne. Le poëte Selman, dans l'éloge qu'il fait de cette province, dit qu'elle eſt le lieu où la gloire

Digitized by Google

& la magnificence de Dieu a le plus éclaté. On peut comprendre dans l'étendue de cette province une partie de la Médie, de la Syrie, & de l'Arménie majeure. Elle eſt toute compriſe dans le quatriéme climat; & ſes principales villes ſont, *Tabriz* ou *Tauris*, *Ardebil*, *Maragah*, *Salamas*, *Nakſchivan*, *Merend*, *Siadkoueh*, &c. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Golius. Baudrand.

☞ ADERBORGH, ville d'Allemagne dans le cercle de la haute Saxe, dans le duché de Poméranie, au nord oriental de Stettin. Elle dépend du roi de Pruſſe, depuis que la Suede a perdu ce qu'elle poſſédoit en Poméranie. * La Martin. *dict. géogr.*

☞ ADERBURG, bourg d'Allemagne dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur l'Oder, entre Berlin & Stettin. Ce lieu & le précédent ſont nommés indiſtinctement *Aderberg*, dans les topographies de Zéiler. Les Latins les nomment *Aderburgum*, l'un & l'autre. * La Martin. *dict. géogr.*

ADERGATIS, déeſſe, *cherchez* ADARGATIS.

☞ ADERNO, en latin *Hadranum*, & *Adranum*, ville de Sicile au pied du mont Ethna, dans la vallée de Démona. Elle eſt fort ancienne, car Plutarque, Etienne *le Géographe*, & Pline en font mention. Diodore de Sicile, *l.* 16, rapporte que cette ville fut bâtie la premiere année de la XCV olympiade, par Denys, qui la nomma *Hadranum*, à cauſe d'un temple de ce nom fort célébre, qui étoit en cet endroit. * La Martin. *dict. géogr. Cherchez* ADRANON.

ADES, roi des Moloſſiens dans l'Epire, *cherchez* AIDONEE.

ADESE, *Adeſa*, riviere de Lycie, qui paſſe au travers de la ville de Chome. * Pline, *l.* 5, *c.* 27. C'eſt auſſi le nom d'une autre riviere que les Allemans appellent *Etſech*, qui prenant ſa ſource dans les Alpes, va ſe rendre dans le golfe de Veniſe. * Cluvier.

ADESSENAIRES, ſurnom donné à quelques héréſiques d'entre ceux qui nioient la réalité dans le ſacrement de l'euchariſtie. Pratéole les diſtingue en quatre ſectes. Les premiers diſoient que le corps du Sauveur eſt au pain; les ſeconds, qu'il eſt à l'entour du pain; les troiſiémes, qu'il eſt avec le pain; & les derniers, qu'il eſt ſous le pain. Ce n'eſt pas néanmoins une ſecte réelle diſtinguée des ſacramentaires; mais un nom imaginé ſur la doctrine de ces ſectaires, que Pratéole, curieux de multiplier les héréſies, leur a donné. * Pratéole.

ADESTAN, ADELSTAN ou ALDESTAN, fils naturel d'*Edouard I*, roi d'Angleterre, lui ſuccéda l'an 924 du conſentement de tous les peuples. Il donna des marques de ſon eſprit par l'amour qu'il témoigna pour les lettres, en attirant les ſavans dans ſon état; & des preuves de ſa bravoure, par le recouvrement du Northumberland; par ſes victoires ſur Conſtantin roi d'Ecoſſe, ſur Luduval prince de Galles, & ſur les Danois qu'il chaſſa de ſon royaume. Ogive ou Ogige ſa ſœur, reine de France, ſe refugia en Angleterre avec le roi Louis d'*Outremer* ſon fils, qu'Adeſtan remit depuis entre les mains des François, qui le demandoient pour le couronner roi. Adeſtan mourut le 17 octobre de l'an 940 après un regne de 16 ans. Sur la fin de ſa vie il s'appliqua à corriger quelques loix, qui lui ſembloient un peu trop ſéveres, & fit bâtir dans le comté de Sommerſet deux monaſteres de S. Benoît, où il ſe retiroit quelquefois pour y vaquer à des exercices de piété. * Polydore Virgile. Du Chêne, *hiſt. d'Ang.*

ADFARI ou ADFERI. Il y a deux auteurs Arabes qui portent ce ſurnom. *Le premier* eſt Mohammed ben Ahmed, qui mourut l'an 318 de l'hégire, de J. C. 930. Nous avons de lui un traité, *Fil Taffir*, c'eſt-à-dire, *ſur la maniere d'expliquer l'alcoran.* Il eſt peut-être auſſi l'auteur du *Thalé-al-Said ſi-akhbar al-Said*, qui eſt une *hiſtoire de la province de Said, ou de la Thébaïde*, que Soiouthi cite & loue dans ſa préface ſur l'hiſtoire d'Egypte.

Le *ſecond* qui porte le ſurnom d'*Adfari*, eſt Giafar-ben Thaleb, qui mourut l'an de l'hégire 749, & de J. C. 1348. Il eſt auteur d'un livre intitulé, *Badr-al-Safer*, ou *Almoſafer*, c'eſt-à-dire, *le guide des voyageurs*; & d'un autre qui a pour titre, *Emtet-da-fi-ahkam-al-Semaa*, dans lequel il traite des conditions qu'il faut obſerver pour ſe ſervir légitimement de la muſique, laquelle n'eſt permiſe aux muſulmans qu'en certains cas, & avec des conditions fort étroites. Sobeki, qui a traité le même ſujet, loue beaucoup & cite ſouvent cet ouvrage d'Adfari. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADGANDESTRIUS, prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an 9 de J. C. offrit à l'empereur Tibere, & au ſénat romain, de faire périr Arminius, chef des Cheruſques, & autres peuples de Germanie, ſi on vouloit lui envoyer du poiſon de Rome. On lui répondit que les Romains, accoutumés de ſe venger ouvertement de leurs ennemis, n'avoient jamais recours aux lâchetés ni aux artifices. Tibere affecta d'imiter en cela les anciens Romains, qui ne voulurent point ſe défaire de Pyrrhus leur ennemi, par la même voie. * Tacite, *l.* 2 *de ſes annales*, *ſur la fin.*

ADGILE, duc de Friſe, ſuccéda à Radbod ſon pere l'an 719. Autant que celui-ci s'étoit montré ennemi de la religion chrétienne, autant l'autre l'appuya-t-il, à la ſollicitation de Charles *Martel*, & de Pepin dit le *Bref*, dont il craignoit la puiſſance. Il mourut l'an 737, après en avoir regné 18, & eut Gondebaud pour ſucceſſeur. * Le Sueur, *hiſtoire de l'égliſe & de l'empire.*

ADHAD-EDDIM-MALEK-JEZD, auteur Arabe d'un traité de l'unité de Dieu, & de la profeſſion qu'un muſulman en doit faire. Il a pour titre, *Bahagiat al-taonhid.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHADEDDIN BEN AHMED, ſurnommé *Aigi*, parcequ'il étoit d'Aige, bourgade du territoire de Schiraz en Perſe, mourut l'an 756 de l'hégire, de J. C. 1355. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages de ſa façon, dont celui qui eſt intitulé *les articles*, eſt le plus conſidérable. C'eſt un traité de théologie ſcholaſtique des muſulmans, où tout eſt examiné à la rigueur, ſur les principes de l'alcoran. Ce livre a été commenté par Alaeddin Thouri, qui mourut l'an 887 de l'hégire, de J. C. 1482; on le trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 701. Nous avons encore de cet auteur deux livres de morale, dont l'un eſt intitulé *Akhlác*, & l'autre *Addb*, & enfin un ouvrage hiſtorique qui a pour titre *Eſchrak al-Taovarikh*, traduit en langue turque par Ali Al-Schaer. * D'Herbelot, *bibl. orient.* au mot *Aige.*

ADHAD EDDOULAT, c'eſt le ſurnom de *Fana Khoſrou*, fils aîné de Rokn Eddoulat, ſecond fils de Bouiah. Il fut le ſecond prince ou ſultan de la race des Bouides ou Dilémites, & fut auſſi ſurnommé *Abou Schegia.* Il paſſe non-ſeulement pour le plus grand prince & le plus accompli de cette maiſon, mais encore pour le plus illuſtre de tous ceux de ſon ſiécle.

Il avoit été inſtitué héritier & déclaré ſucceſſeur par Amad-Eddoulat ſon oncle, qui étoit mort ſans enfans; deſorte que joignant cette ſucceſſion, qui comprenoit le royaume de Perſe, avec le partage qu'il eut de ſon pere, il devint le plus puiſſant prince, non-ſeulement de ſa maiſon, mais encore de toute l'Aſie. Il entreprit de faire la guerre à ſon couſin germain Ezeddoulat, fils de Moëz Eddoulat, lequel gouvernoit le califat avec pleine autorité; & l'ayant défait en deux batailles, il le fit priſonnier, & lui ôta la vie. Il ſe rendit maître par ce moyen du califat & de la ville de Bagdet, l'an de l'hégire 367, de J. C. 977. La victoire de ce prince fut le bonheur des deux grandes villes de Moſul & de Bagdet: car il répara les ruines que les guerres précédentes y avoient occaſionnées; & l'an 368 il fit bâtir dans Bagdet de nouvelles moſquées & pluſieurs hôpitaux pour les pauvres, pour les malades, & pour les orphelins. Il ôta le tribut que les califes avoient

accoutumé d'exiger de tous les pélerins de la Mecque, & donna de fortes penſions à grand nombre de docteurs, de prédicateurs, de philoſophes & de poëtes, dont ſon regne & ſon ſiécle furent ornés.

On compte entre les grands ouvrages de ce prince les ſépulcres d'Ali & de Houſſain, bâtis ſur une colline. Cet ouvrage paſſe pour un des plus ſomptueux de l'Aſie. Il fit auſſi fortifier de bonnes murailles la ville de Medine, dont l'enceinte étoit preſqu'entiérement ruinée. Il bâtit vis-à-vis de Schiraz une ville qui eſt maintenant ruinée, & où l'on ne voit plus qu'un hameau, qui s'appelle *Souk-al-Emir*, c'eſt-à-dire, *le village du prince*. Enfin il rendit navigable la riviere de Bendemir, qui paſſe à Schiraz, en remettant dans ſon lit une grande partie des eaux qui s'étoient perdues dans les champs. Il étoit né a Hiſpaan l'an de l'hégire 324, de J. C. 935, & mourut d'épilepſie dans la ville de Bagdet l'an 372 de l'hégire, qui eſt de J. C. 982, après avoir vécu 47 ans, & regné 34. Il ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât auprès du nagiaf ou ſépulcre d'Ali, où il avoit fait bâtir une moſquée. Le jour qu'il mourut il eut ſouvent ces paroles à la bouche : *A quoi me ſervent tous mes grands biens, puiſqu'aujourd'hui ils me manquent ?* Ce prince étoit devenu très-riche par une aventure fort extraordinaire. Il avoit parmi ſes femmes une eſclave, de laquelle un ſoldat de ſa garde étoit devenu amoureux, & avoit déja trouvé le moyen de s'inſinuer auprès d'elle, ſans que le prince en ſût rien. Ce ſoldat étant un jour à la chaſſe, pourſuivit un renard, qui s'étant atterri, ôtoit toute eſpérance au chaſſeur de le prendre, s'il ne s'étoit aviſé de creuſer à l'entour du terriet pour en tirer ſa proie. Comme il fouilloit aſſez avant, il rencontra des degrés, qui le conduiſirent dans une grotte, où il trouva beaucoup d'or & de pierreries. Il ſe contenta d'en prendre une médiocre quantité, & de marquer le lieu, après l'avoir bien couvert, pour en venir tirer de temps en temps ce qu'il jugeroit à propos. Comme cela le mettoit en état de dépenſer, il régaloit ſouvent celle qu'il aimoit, qui ſachant le peu de bien que ce ſoldat pouvoit avoir par lui-même, fut fort ſurpriſe de ſes largeſſes. Elle ne put à la fin s'empêcher de lui demander d'où venoit tout d'un coup une ſi grande abondance, & elle le preſſa ſi fort, qu'à la fin il lui révéla ſon ſecret.

Cette fille crut qu'elle devoit ſe faire un mérite auprès du ſultan, aux dépens de ſon amant, & qu'en découvrant ce tréſor, elle obtiendroit le pardon de la faute qu'elle avoit faite, & qui ne pouvoit manquer d'être bientôt connue. Elle le lui fit donc ſavoir fort ſecretement ; & le prince lui fit dire, que pour apprendre le lieu du tréſor, il falloit qu'elle s'y fit mener par le ſoldat, & qu'elle portât avec elle du papier dont elle laiſſeroit tomber des morceaux par le chemin, afin qu'on en pût ſuivre la trace. La fille exécuta ponctuellement ſes ordres ; de ſorte que le prince, avec quelques-uns de ſes plus affidés, eut le moyen de ſe tranſporter à la grotte, où les deux amans s'étoient rendus. Le ſoldat fut bien ſurpris quand il le vit arriver ; mais il fut bientôt raſſuré par les bonnes paroles que le prince lui donna, & par les libéralités qu'il lui fit. La fille ne manqua pas auſſi d'en avoir ſa part, & d'obtenir le pardon de ſa faute.

Le ſultan ayant de ſi grandes richeſſes, en employa une bonne partie à la ſtructure de divers bâtimens. On raconte encore de ce prince, que dans le deſſein de s'attirer l'eſtime & la vénération des princes étrangers, & ſur-tout de renouveller l'alliance que les anciens rois de Perſe avoient avec les empereurs Grecs, il réſolut d'envoyer une ambaſſade à Conſtantinople. Il choiſit pour cet effet un marchand, homme d'eſprit, qui avoit beaucoup voyagé, & lui donna les inſtructions de ce qu'il devoit faire, avec pluſieurs ſortes de marchandiſes rares & précieuſes ; qu'il tira de ſon tréſor. Cet homme étant arrivé à Conſtantinople, ſe préſenta comme un marchand particulier à l'empereur ; (c'étoit, peut-être, Nicéphore, ſurnommé *Phocas*, qui avoit remporté une très-grande victoire ſur les Saraſins en Syrie.) Il gagna d'abord ſes bonnes graces par de fort riches préſens qu'il lui fit ; & il acquit auſſi en même temps, par les mêmes voies, beaucoup de crédit auprès des plus grands de la cour. Après que le marchand eut fait quelque ſéjour à Conſtantinople, il demanda & obtint la permiſſion de faire bâtir une maiſon. On lui donna une place, où il n'y avoit alors qu'une maſure, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Dès qu'il en fut le maître, il y fit enterrer bien avant dans la terre un rouleau de parchemin, qui contenoit ce qu'il avoit projetté ; & après avoir laiſſé paſſer un temps conſidérable, il fit creuſer les fondemens de ſon édifice. Lorſque l'on fut arrivé à la profondeur de quelques toiſes, on ne manqua pas de trouver le rouleau de parchemin, que les ouvriers porterent incontinent à la cour, ne doutant point que ce ne fût l'inventaire de quelque tréſor caché ; mais on y trouva ſeulement quelques lignes écrites en grec ſur une peau de cerf, dont le contenu étoit qu'un grand aſtrologue avoit prédit, qu'en un tel temps, qui ſe rapportoit à celui du regne d'Adhad Eddoulat, il devoit regner en Perſe un monarque auſſi puiſſant qu'Alexandre *le Grand*, qui ſeroit le protecteur de ſes amis, le fléau de ſes ennemis, & dont tous les princes de la terre devoient rechercher l'amitié.

L'empereur ayant appris ce que portoit le rouleau, fit appeller le marchand Levantin, & lui demanda s'il connoiſſoit Adhad-Eddoulat, qui regnoit pour lors en Perſe. Le marchand lui répondit qu'il faiſoit profeſſion d'être un de ſes plus grands ſerviteurs. Cette réponſe fit qu'il continua à s'informer de lui, de la puiſſance de ce prince, & des qualités qu'il poſſédoit. Le marchand l'ayant pleinement ſatisfait ſur ce point, l'empereur ne douta plus que ce ne fût celui dont la prédiction de l'aſtrologue parloit : & réſolut en même temps de lui envoyer une célébre ambaſſade pour faire alliance avec lui. L'ambaſſadeur qui fut choiſi, fut auſſi chargé de préſens dignes de la grandeur des deux princes. L'ambaſſadeur Grec étant arrivé près de Schiraz, aprit que le ſultan étoit à la hauteur de la ſource du Bendemir. Il alla l'y trouver ; & après lui avoir expoſé le ſujet de ſon ambaſſade, il lui fit de très-riches préſens de la part de ſon maître. Adhad-Eddoulat le fit loger dans ſon palais de campagne, où il fut régalé magnifiquement.

On compte entre les ouvrages de ce prince le rétabliſſement d'une ancienne ville de la Perſe proprement dite, qui portoit le nom de *Khoureh Fars*. Elle avoit été autrefois bâtie par Ardeſchir Babegan, premier roi de Perſe de la dynaſtie des Saſſanides : Adhad-Eddoulat en répara les ruines, & lui donna le nouveau nom qu'elle porte encore aujourd'hui de *Khair-Abad*, c'eſt-à-dire, *le ſéjour de tout bien*. Entre les gens de lettres que ce prince entretenoit à ſa cour, Aboulhaſſan Al-Salami, poëte des plus illuſtres de ſon temps, lui préſenta un ouvrage intitulé, *Meſrah-al-Mamoul*, c'eſt-à-dire, *la clef des eſpérances*. Outre les grands préſens que ce prince lui faiſoit, il le combloit encore de civilités & de louanges ; juſqu'à dire de lui que lorſqu'il le voyoit, il lui ſembloit voir Athared ou Mercure, que les orientaux prennent pour le dieu des arts & des ſciences, deſcendre du ciel pour le viſiter. Entre les éloges & les titres d'honneur qu'Adhad-Eddoulat reçut pendant ſa vie, celui de *Tage-al-Mellat*, c'eſt-à-dire, *la couronne de ſa nation*, ou *de ſa ſecte*, fut perpétué après ſa mort par Ishak Ben Ibrahim Al-Sabi, qui compoſa une hiſtoire de la famille de ce prince ſous ce même nom.

Adhad-Eddoulat laiſſa quatre enfans. L'aîné, qui portoit le nom de *Sanſam-Eddoulat Abu Caligiar*, lui ſuccéda dans la qualité d'émir à Bagdet. Les deux qui le ſuivoient d'âge, nommés *Abul Haſſan Ahmed* & *Abu*

Digitized by Google

Thaer Firuz Schah, eurent la Perſe en partage ; & le cadet nommé *Scharf Eddoulat Abul Falvares*, eut la Caramanie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHED-LEDINILLAH, onziéme & dernier calife de la race des Fatimites en Egypte, étoit fils de l'émir Joſeph fils de Hafedh, huitiéme calife de la même dynaſtie. Il ſuccéda à Faiz l'an 554 ou 555 de l'hégire, & de J. C. 1159 ou 1160, & gouverna ſes états en prince magnifique & libéral. Ce fut de ſon temps que les Francs entrerent en Egypte avec des forces ſi conſidérables, qu'ils obligerent ce prince à leur demander la paix, & à leur payer pour les frais de la guerre un million de dinars, moyennant laquelle ſomme ils devoient ſe retirer. Les Francs entrerent dans le Caire pour la recevoir, & ils épouvanterent ſi fort les habitans de cette grande ville à leur arrivée, que quelques-uns des principaux d'entr'eux écrivirent, du conſentement d'Adhed, à Noureddin Mahmoud (que les hiſtoriens Latins appellent le ſultan Noradin, qui étoit pour lors maître de la Syrie) pour lui faire ſavoir le miſérable état auquel les Francs les avoient réduits, & pour obtenir du ſecours contre de ſi puiſſans ennemis.

Noureddin, qui étoit attaché aux intérêts des califes Abbaſſides de Bagdet, oppoſés à ceux des Fatimites, n'oublia pas de profiter de cette occaſion, & envoya auſſitôt au ſecours des Egyptiens le plus grand capitaine qu'il eut dans ſes troupes, qui ſe nommoit en langue perſienne *Schirkoueh*, c'eſt-à-dire, *le lion de la montagne*, & en arabe *Aſſadeddin*, c'eſt-à-dire, *le lion de la religion*, & étoit oncle du grand Saladin. Ce capitaine menoit avec lui quatre-vingts mille chevaux ; mais les Francs ne l'attendirent pas. Dès qu'ils eurent avis de ſa marche, ils quitterent l'Egypte & ſe rembarquerent. Cependant Schirkoueh arriva, & entra au Caire l'an 564 de l'hégire, & de J. C. 1168.

Le calife lui fit de grands honneurs comme à ſon libérateur, & lui donna la charge de premier miniſtre, & de général de toutes ſes troupes ; mais la mort qui le ſurprit ſoixante-cinq jours après, ne le laiſſa pas jouir long-temps de cette grande autorité. Adhed donna ſa charge à Saladin ſon neveu : mais celui-ci ne ſe contentant pas du pouvoir qu'il avoit dépendamment du calife, entreprit de le dépouiller entierement. Cette entrepriſe ayant heureuſement réuſſi à Saladin, il en fit donner avis au ſultan Noureddin, qui lui envoya auſſitôt l'ordre de faire célébrer toutes les cérémonies publiques de la religion muſulmane, & même de faire battre la monnoie au nom de Moſtadhi, trente-troiſiéme calife de la race des Abbaſſides, qui regnoit à Bagdet. Cet ordre fut exécuté l'an 567 de l'hégire, & de J. C. 1171, dans le temps que le calife Adhed étoit fort malade ; deſorte qu'il mourut ſans ſavoir tout ce qui ſe paſſoit contre lui. Après ſa mort, Saladin ſe rendit maître abſolu de l'Egypte, & on n'y parla plus d'autre calife que de celui de Bagdet : ainſi cette même année finit & termina la dynaſtie & le califat des Fatimites.

Ben Schohnah raconte un peu différemment la cataſtrophe de cette dynaſtie, en traitant l'hiſtoire de ce dernier calife. Il dit que Schaour ayant ſuccédé à Thalai dans la charge de général des troupes d'Egypte, fut dépoſſédé bientôt après par Dhargam, & contraint de ſe retirer auprès du ſultan Noureddin en Syrie. Les Francs firent dans ce temps-là, qui étoit l'an de l'hégire 558, & de J. C. 1163, leur deſcente en Egypte, comme on a dit plus haut.

Cependant Schaour repréſentant à Noureddin le pitoyable état où ſe trouvoit l'Egypte déſolée par les Francs, lui promit le tiers des revenus de ce pays-là, s'il vouloit le rétablir dans ſa charge. Cette propoſition fit réſoudre Noureddin à donner à Schaour une armée, de laquelle il ne lui confia pas le commandement abſolu, car il mit à la tête de ſes troupes Schirkoueh fils de Schadi, fils d'Aïud, qui défit l'armée du calife, commandée par Dhargam, & rétablit Schaour dans ſa charge. Mais Schaour oublia bientôt tout ce qu'il avoit promis à Noureddin, & s'excuſa ſur ſon impuiſſance. Le ſultan irrité envoya ſes ordres à Schirkoueh, qui avoit déja quitté l'Egypte, d'y retourner, pour obliger Schaour à tenir ſa parole. Ce général étant donc rentré pour la ſeconde fois en Egypte, s'empara des villes de Belbais & de Scharkiah. Schaour eut alors recours aux Francs, qui lui promirent de le défendre contre ſon ennemi. En effet, ils allerent tous enſemble aſſiéger la ville de Belbais, où Schirkoueh s'étoit enfermé. Ce ſiége dura trois mois, au bout deſquels les Francs craignant l'arrivée de Noureddin, qui marchoit à eux avec une puiſſante armée, ouvrirent un paſſage à Schirkoueh, par lequel lui & ſes troupes ſe ſauverent de la place aſſiégée.

Ce capitaine alla auſſitôt trouver Noureddin, qui fit une contre marche, & attendit juſqu'à l'an de l'hégire 562, dans lequel il renvoya Schirkoueh en Egypte avec une bonne armée. Schaour fortifié du ſecours des Francs, alla au-devant de lui : mais il fut défait, & ſa déroute fut bientôt ſuivie de la perte d'Alexandrie, où Schirkoueh, qui s'en étoit rendu maître, mit pour commandant Saladin ſon neveu.

Cette ville fut incontinent aſſiégée par les troupes d'Egypte & par celles des Francs. Elle ſe rendit à eux par compoſition : deſorte que Schirkoueh & Saladin furent obligés de ſe retirer en Syrie. Ce fut cette même année que les Francs s'accorderent avec les habitans du Caire à ces conditions : 1°, que les Francs auroient dans le Caire un bailli ou juge de leur nation ; 2°, que les portes de la ville ſeroient gardées par leur cavalerie ; 3°, qu'ils tireroient par an cent mille dinars ſur les entrées de toutes les marchandiſes de la ville.

L'an de l'hégire 564, de J. C. 1168, les Francs firent une cruelle guerre aux Egyptiens : ils prirent Belbais d'aſſaut, & vinrent mettre le ſiége devant le Caire, dont les habitans manquoient à ce qu'ils avoient promis dans le traité. Schaour, qui n'étoit plus d'intelligence avec eux, craignant qu'ils ne la priſſent, fit bruler le vieux Caire, pour leur ôter les commodités qu'ils auroient pu trouver pour aſſiéger le nouveau. On dit que le feu y demeura allumé pendant cinquante-quatre jours. Le calife Adhed demanda à Noureddin du ſecours contre les Francs. Cependant il trouva plus à propos de s'accommoder avec eux, en leur promettant un million de dinars, dont il leur paya cent mille comptant, à condition qu'ils ſe retireroient ; & ce traité fut exécuté de bonne foi. Cet accommodement n'empêcha pourtant pas que Noureddin n'envoyât une très-puiſſante armée contr'eux ; enſorte que ne pouvant réſiſter à de ſi grandes forces, ils furent obligés de quitter entierement le pays & de ſe rembarquer.

Schirkoueh, qui étoit pour la troiſiéme fois à la tête de l'armée de Noureddin, étant entré au Caire, ſe defit bientôt de Schaour, & prit ſa place auprès du calife. Ce prince lui donna le titre de *Malek Al-Manſour*, c'eſt-à-dire, *roi victorieux* ; mais il ne jouit de cette dignité que deux mois & cinq jours. Il la laiſſa comme par ſucceſſion à ſon neveu héritier de tous ſes biens.

L'an 567 de l'hégire, de J. C. 1171, le calife Adhed étant mort, Saladin ſe rendit maître du château du Caire, & établit en Egypte une nouvelle principauté des Aioubites ou Jobites ; car c'eſt ainſi que la poſtérité de Saladin a été nommée à cauſe d'Aiub ou de Job ſon aïeul. Celle des Fatimites avoit commencé l'an 296 de l'hégire, qui eſt de J. C. 909, & a duré deux cens ſoixante & douze ans.

Le Nighiariſtan rapporte qu'Adhed avoit ſongé pendant une nuit, qu'un ſcorpion ſorti de la grande moſquée l'avoit piqué. Ceux qui lui expliquerent ſon ſonge, lui dirent qu'il devoit ſe garder de quelqu'un qui demeuroit dans cette moſquée. Il fit donc appeller celui qui en avoit la charge, que l'on nommoit *Nag-*

meddin Al-Kouſchaii, ſofi ou religieux de profeſſion. Le caliſe l'interrogea ſur l'état de ſa vie paſſée, ſur la cauſe de ſa demeure au Caire & ſur la charge qu'il avoit dans cette moſquée. Ce ſofi lui répondit ſincerement ſur chaque article, & ôta tout ſoupçon à ce prince, qui d'ailleurs le jugeoit trop foible pour appréhender quelque mal de ſa part. Il lui fit même des préſens & ſe recommanda à ſes prieres. Il arriva cependant que dans la ſuite du temps, Saladin voulant ôter le califat d'Egypte aux Fatimites, qui étoient de la poſtérité d'Ali, pour le réunir à celui de Bagdet, qui étoit entre les mains des Abbaſſides, conſulta tous les docteurs du Caire, & enfin les aſſembla en maniere de ſynode, pour délibérer ſur cette matiere importante. Le ſofi Nagmeddin, dont nous venons de parler, étant un des principaux de cette aſſemblée, à cauſe de ſon habileté dans la connoiſſance du droit des muſulmans, avança hardiment que les Alides ou Fatimites étoient indignes du califat, pour beaucoup d'excès qu'ils avoient commis dans la fonction de cette dignité; il alla même juſqu'à dire qu'on pouvoit les mettre au nombre des infidéles. Ce ſentiment fut approuvé par l'aſſemblée, qui prononça en faveur des Abbaſſides, enſorte que Saladin obtint ce qu'il demandoit; & l'on ne douta plus alors que le ſonge du ſcorpion ne dût être appliqué au ſofi Nagmeddin. Il faut remarquer que cette derniere relation a plus de rapport avec Guillaume de Tyr que la premiere, & qu'elle s'accorde auſſi beaucoup mieux pour la chronologie avec Grégoire Abulfarage. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHEM, nom d'un docteur célébre pour les traditions muſulmanes, qui étoit contemporain d'Aamaſch, autre traditionaire de la premiere claſſe. Adhem eut un fils très-illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété; & les muſulmans le mettent entre leurs ſaints qui ont fait des miracles. Il ſe nommoit *Abou Ishak Ben-Adhem*, & étoit natif de Balkhe en Khoraſſan: c'eſt pourquoi il eſt ſurnommé *Al Balkhi*. On dit qu'il cultiva la piété dès ſa premiere jeuneſſe, & qu'il s'enrôla dans la compagnie des ſofis ou religieux, ſous la direction de Fodhail, à la Mecque. Il vint de-là à Damas, où il mourut l'an 166 de l'hégire, de J. C. 782. Il entreprit, dit-on, de faire le pélerinage de la Mecque, & de paſſer le deſert ſeul & ſans proviſions, faiſant mille génuflexions à chaque mille de chemin qu'il faiſoit, & on dit qu'il fut douze ans à faire ce voyage, dans lequel il fut ſouvent tenté & épouvanté par les démons. Le caliſe Aaron-al-Raſchid, faiſant le même pélerinage, le rencontra dans ſon chemin, & lui demanda comment il ſe portoit: ce ſofi répondit par un quatrain arabe, dont voici le ſens.

Nous raccommodons les haillons de la robe de ce monde avec des lambeaux de la robe de la religion, que nous déchirons pour cet effet:
Et nous faiſons en ſorte par ce vain travail qu'il ne nous reſte rien de celle-ci,
Et que celle que nous raccommodons nous échape des mains.
Heureux le ſerviteur qui a choiſi Dieu pour ſon maître, & qui n'emploie les biens préſens que pour acquerir ceux qu'il attend.

On rapporte auſſi de lui qu'il vit en ſonge un ange qui écrivoit, & que lui ayant demandé ce qu'il faiſoit, cet ange lui répondit: » J'écris les noms de ceux qui aiment ſincerement Dieu, tels que ſont, *Malec Ben Dinar, Thabet Al-Bendni,* » *Ajoub Al-Sakhtiani*, &c. » alors il dit à l'ange: *Ne ſuis-je point parmi ces gens-là?* » Non, lui répondit l'ange: » *Hé bien*, répliqua-t-il, *écrivez moi je vous prie, pour l'amour d'eux, en qualité d'ami de ceux qui aiment Dieu.* On ajoute que le même ange lui révéla bientôt après, qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le mettre à la tête de tous les autres. Un auteur qui a écrit en vers turcs l'hiſtoire de Joſeph & de Zoleikha, dit qu'Ebn Adhem quitta la ville de Balkhe par jalouſie, & qu'il ſe donna enſuite entierement à Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHEMAR (Guillaume *ou* Guilhem) gentilhomme Provençal, célébre par ſon eſprit dans le XII ſiécle, mérita l'eſtime & l'amitié de l'empereur Frederic *Barberouſſe*, & de l'impératrice Béatrix ſon épouſe. Ce fut à cette princeſſe qu'Adhemar dédia un traité des femmes illuſtres, qu'il avoit compoſé en vers. Il laiſſa d'autres piéces de poëſie, & il mourut vers l'an 1190. * Noſtradamus, *vies des poëtes Provenç.* La Croix du Maine. Du Verdier de Vauprivas.

ADHEMAR, ADEMAR ou ADIMAR, famille illuſtre en Provence, étoit originaire de Toſcane. La maiſon qui porte aujourd'hui le nom de GRIGNAN, & qui eſt une branche de celle de CASTELLANE, deſcend par les femmes des Adhemars, dont elle a retenu le nom. *Cherchez* GRIGNAN.

ADHEMAR ou ADIMAR (Alamanno) noble Florentin, & cardinal, étoit fils de PHILIPPE Adimar, & d'*Olympe* Forteguerra. Après ſes études, qu'il fit dans le lieu de ſa naiſſance, il reçut dans un même jour le bonnet de docteur en droit canon & en droit civil, & fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Florence. S'étant rendu à Rome où il fut demandé avec empreſſement, le pape Boniface IX le goûta & le fit protonotaire apoſtolique. En 1400 il fut nommé à l'évêché de Florence, qu'il ne gouverna qu'un an, ayant obtenu le 22 décembre 1401, l'archevêché de Tarente, & peu après celui de Piſe. Le pape Jean XXIII, dès le commencement de ſon pontificat, l'envoya l'an 1411 en ambaſſade auprès du roi de France Charles VI. Adimar procura aux religieux céleſtins le pouvoir de dédier toutes les égliſes qu'ils avoient en France. Le pape ſatisfait de ſon ambaſſadeur, le fit cardinal le 6 de juin de la même année 1411. Enſuite il l'envoya en Eſpagne, pour tâcher de réconcilier ce royaume avec la cour de Rome, & engager les Eſpagnols à faire la guerre aux Saraſins. Adimar n'étoit qu'archevêque de Piſe, lorſqu'il aſſiſta au Concile qui s'aſſembla dans cette ville, & qui fut ouvert le lundi 25 mars de l'an 1409. Dans la ſeconde ſeſſion, notre prélat lut 1°. le décret du pape Grégoire X, *de la proceſſion du pere & du fils, comme d'un ſeul, & non de deux principes*: les Grecs avoient conſenti à cet article en 1274, au ſecond concile général de Lyon. 2°. Il lut un décret qui portoit, que conformément aux déciſions du même concile de Lyon, le concile de Piſe » croit & profeſſe, touchant » la trinité, la foi catholique, & les ſacremens, tout » ce que l'égliſe a tenu & enſeigné, & qu'elle » tient & enſeigne aujourd'hui; & qu'il tient tout héré» tique & ſchiſmatique damné avec le diable, s'il n'eſt » réconcilié à l'égliſe avant ſa mort. » Léonard Aretin, ſecrétaire du Pape Grégoire XII, qui étoit alors à Piſe, écrivant à Robert Ruſſus, lui parle ainſi d'Adimar: » Je vois ſouvent Alamanno, archevêque de Piſe, votre » parent, homme très-digne de toute louange, & nous » nous entretenons ſouvent de vous. » (*epiſt. IX Leon. Aretini, p. 98, edit. J. A. Fabricii.*) Adimar ſe trouva auſſi au concile de Conſtance, étant alors cardinal: & y préſenta un mémoire en faveur de la réformation dans le chef & dans les membres. Comme il y contribua beaucoup à l'élection de Martin V au ſouverain pontificat; ce pape l'envoya dans la ſuite en Aragon, avec la qualité de légat du S. ſiége, pour engager Pierre de Lune, anti-pape, à renoncer à ſes prétentions; & celui-ci ayant perſiſté dans ſon opiniâtreté, le légat l'excommunia & ſe retira à Rome. Il mourut de peſte à Tivoli le 27 ſeptembre 1422. Son corps fut porté à Rome, & inhumé dans l'égliſe de S. Marc la neuve, où l'on mit cette inſcription.

» Corpus *Alamanni cardinalis Piſani, Florentia ex* » *Adimariorum antiqua, nobilique familia orti*, utriuſ» que juris doctoris, & in omni litterarum genere eru» diti, qui primùm protonotarius, deinde Tarentinus, » poſt

Digitized by Google

» pòſt Piſanus archipræſul, ad cardinalatûs apicem » provectus eſt, dum pro romana eccleſia fungeretur. » Doctorum virorum amator & cultor, vir ipſe doc- » tiſſimus, zelator juſtitiæ, & communis reipublicæ » boni, pro eccleſiæ unione apud Piſanum, Conſtantien- » ſeque concilium, uſque ad optatam concluſionem, » neminem veritus, laboravit intrepidè. Obiit ex peſte, » anno ætatis ſuæ ſexageſimo, Chriſti verò ſupra mil- » leſimum quadringenteſimum vigeſimo ſecundo, die » XXVII ſeptembris. «

* Voyez l'*hiſtoire des conciles de Piſe & de Conſtance*, par Jacques Lenfant.

ADHEMAR, religieux de S. Benoît, *cherchez* ADELME.

ADHEMAR du Monteil, *cherchez* MONTEIL, (Aimar du)

ADHERBAL, roi de Numidie en Afrique, étoit fils de Micipſa. Ce dernier, fils de Maſſiniſſa, étoit reſté ſeul roi de Numidie. Son frere Maſtanabal avoit laiſſé un fils naturel nommé Jugurtha. Micipſa l'envoya en Eſpagne commander les troupes auxiliaires qu'il envoyoit aux Romains. La réputation que s'acquit Jugurtha, fit que Micipſa l'adopta par crainte, & le fit même entrer en partage dans ſon état avec Adherbal & Hiempſal ſes enfans. Ces petits rois eurent entr'eux pluſieurs différends. Hiempſal extrêmement fier, voulut agir de hauteur avec Jugurtha, qui le fit aſſaſſiner dans la ville de Thirmida, où il demeuroit ordinairement. Adherbal prit les armes pour venger ſon frere; mais il fut vaincu, & contraint de venir chercher du ſecours à Rome. Alors le ſénat ordonna que la Numidie ſeroit partagée. La baſſe, qui eſt bornée par la mer, échut à Adherbal, & la haute du côté de la Mauritanie, fut laiſſée à Jugurtha. Quelque temps après, ce dernier fit piller les frontieres du royaume d'Adherbal, qui envoya des ambaſſadeurs à Rome, pour ſe plaindre de cette violence. Jugurtha prenant ces plaintes pour une déclaration de guerre, ſe mit à la tête d'une armée, entra dans les états d'Adherbal, & y mit tout à feu & à ſang. Adherbal prit les armes, mais ſon armée fut défaite, & il ſe vit contraint de s'enfermer dans Cirthe, qui étoit la capitale de ſon état. Cependant les Romains firent partir deux fois des députés, pour ſe plaindre à Jugurtha de ſes violences. Mais ce prince les renvoya la premiere fois avec de feintes ſoumiſſions, & la ſeconde fois ſans leur rendre de réponſe poſitive. Deſorte qu'ayant aſſiégé Cirthe, il y contraignit le malheureux Adherbal de ſe rendre, & le fit mourir lui & ſes plus conſidérables partiſans, l'an 641 de Rome, & avant J. C. 113. * Saluſtius, *de bello Jugurth.*

ADHERBIGIAN, province de Perſe, *cherchez* ADERBIGIAN.

ADHERGAT, ville de Syrie, fort près de l'Arabie, ſituée dans le troiſiéme climat. Le géographe Perſien dit qu'elle eſt aſſez peuplée, & qu'il y a pluſieurs marchés & pluſieurs bains. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

ADHA, fête que les muſulmans célébrent le dixiéme jour du mois, qu'ils appellent *Dhoulhegiat*, qui eſt le douziéme & dernier de leur année. Ce mois étant deſtiné particuliérement aux cérémonies que les pélerins obſervent à la Mecque, il en a tiré ſon nom; car il ſignifie *le mois du pélerinage.* On ſacrifie ce jour-là ſolemnellement à la Mecque, & non ailleurs, un mouton qui porte le même nom que la fête que les Turcs appellent communément *le grand Bairam*, pour le diſtinguer du petit qui finit leur jeûne, & que les chrétiens appellent au levant *la pâque des Turcs.* Cette fête eſt encore appellée *Jaum al-corban*, c'eſt-à-dire, *le jour du ſacrifice & des victimes.* Chaque pélerin peut immoler ce jour-là autant de moutons qu'il veut, & chacune de ces victimes porte le nom de *Dhadiat.* Les muſulmans vont pour célébrer cette fête hors de la Mecque, dans une vallée qui porte le nom de *Mina* ou de *Muna*; & l'on y ſacrifie auſſi quelquefois un chameau. Les livres qui traitent des cérémonies de ce ſacrifice, qui eſt l'unique que les mahométans aient, porte le titre de *Manaſſeh.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHIR, c'eſt le ſurnom de *Fakhreddin Mohammed Ben Haſſan*, auteur Arabe d'un livre d'algebre, intitulé, *Bed-filgebr-u-mokabelah.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADIABANES ou ADIABATES, ou ADIABORES, peuples d'Afrique dans la haute Ethiopie, au voiſinage de l'iſle de Meroë. * Pline, *liv. 6, ch. 30.* On croit que ce ſont les *Megabrodes* de Ptolémée. D'autres les appellent *Megabores.* * Hoffman, *lexic. univerſ.*

☞ ADIABENE, contrée d'Aſie, ſituée à l'orient du Tygre, dont Ninive étoit la capitale. Cette province dans les commencemens s'appelloit *Aſſyrie*, & le royaume de ce nom ne s'étendoit pas au-delà de ſes limites. Depuis, les Aſſyriens ayant fait des conquêtes, & accru leur puiſſance, cette province donna ſon nom à tout leur empire, & elle prit celui *d'Adiabène.* Les peuples y adoroient le Soleil & la Terre ſous le nom d'Adargatis. Caſtale dit que ſon nom moderne eſt *Botan*; d'autres la nomment *Menene* & *Sacra.* * Strabon, *l. 16.* Pline, *l. 5, c. 12.* Ammien Marcell. l. 23, c. 6. La Mart. *dict. géogr.* aux mots *Adiabène & Aſſyrie.*

ADIAPHORISTES, nom que l'on donna dans le XVI ſiécle aux luthériens mitigés, qui s'attacherent aux ſentimens de Melanchthon vers l'an 1525. Depuis, en 1548, on appella encore *Adiaphoriſtes*, du grec Ἀδιάφορος, *indifferens*, ceux des luthériens & des catholiques qui ſouſcrivirent à l'*interim*, que l'empereur Charles V avoit fait publier à la diéte d'Ausbourg. * Florimond de Raimond, *l. 2. de orig. hæreſ. c. 14, n. 3.* Sponde, *A. C. 1525, n. 22. 1548, n. 8.* Chyturus, *hiſt. Saxon.*

ADIAZZO, *cherchez* AJAZZO.

ADIATORIX, fils de Menaclius, tétrarque de Galatie, obtint de Marc-Antoine la ſouveraineté d'une partie de la ville d'Heraclée dans le Pont. Peu de temps avant la bataille d'Actium, il attaqua de nuit les Romains qui demeuroient dans cette ville, & les fit lâchement maſſacrer, fondé, à ce qu'il prétendoit, ſur un ordre qu'il avoit reçu d'Antoine. Mais Auguſte, après ſa victoire, ayant pris ce perfide, le mena en triomphe avec ſes fils, & le fit mourir avec le puîné, qui ſe fit paſſer pour l'aîné, lequel avoit été condamné. Ce fut l'an de Rome 725 & avant J. C. 29. * Strab. *l. 12.*

ADIB, c'eſt le ſurnom d'*Abou Haſſan Ali Ben Naſſar*, excellent philoſophe, qui étoit cadhi ou juge en Egypte, ſous le califat d'Amer fatimite. Ce mot *Adib* ſignifie en arabe *un philoſophe moral*, & un *homme bien verſé dans les lettres humaines.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADIGE, *Atheſis* ou *Atagis*, que les Allemans nomment *Etſch*, riviere d'Italie, qui a ſa ſource au mont Brenner dans le comté de Tirol, & dans la province que l'on nomme à cauſe d'elle l'Etſchland à deux milles environ d'Allemagne, de l'In & des confins des Griſons; d'où tirant vers Moran, elle reçoit la riviere d'Eyſoch près de Bolſan, enſuite celles de Noce & de Lanie, paſſe à Trente & vers Rovereid; là elle quitte le comté de Tirol, entre en l'état de Veniſe, paſſe à Vérone, à Legnano, ſépare le Padouan de la Poleſine de Rovigo, & ſe jette dans la mer Adriatique à environ vingt milles, au midi de la côte de Veniſe. Cette riviere, comme on le peut voir par cette deſcription, eſt très conſidérable, & fort navigable dans tout l'état de Veniſe. * Pline, *liv. 3, c. 15 & 16.* Leandre Alberti, *deſcript. ital.* Baudrand.

ADIGERMARE, ville de l'Aſie mineure, & patrie d'Eleuſius, qui a écrit la vie de S. Théodore archimandrite. * Ortelius, *theſaur. géogr.*

ADILBAR, capitaine Maure, qui fut laiſſé pour

viceroi en Eſpagne ſous le regne de Valid, qui avoit étendu ſes conquêtes depuis les Indes juſqu'en Afrique. * Chevreau, *hiſt. du monde*, *l.* 6, *c.* 1.

ADILBOGIA, montagne d'Aſie, *cherchez* ZAGRUS.

ADIM-EBN-AL-ADIM, ſurnommé *Al-Halabi*, c'eſt-à-dire, *natif de la ville d'Alep* en Syrie, a compoſé l'hiſtoire de ſon pays en dix volumes, & l'a intitulé *Boghiat-al-thalab-fitharikh-Halab*. Cette hiſtoire eſt auſſi ſouvent nommée ſimplement *Tarikh-Ebn-al-Adim*. Cet auteur mourût l'an de l'hégire 660. Son nom entier eſt *Kemal-Eddin-Omar-ben-Adalazig-ben-al-Adim*. Il fut en grand crédit auprès de Naſſer Joſef, ſultan de Syrie & d'Egypte, qui étoit de la race de Saladin. Il raconte dans ſon hiſtoire le ſaccagement de la ville d'Alep, qui arriva de ſon temps: car les Tartares prirent cette ville l'an 658 de l'hégire, & la pillerent pendant cinq jours entiers. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADIMA, riviere de Numidie. C'eſt auſſi le nom d'une bourgade de la Tartarie moſcovite ſur la riviere de Mooxa, dans le pays des Morduas, à 70 milles de Moſcou & à 20 de Nizneinovogrod. * Hoffman, *lexic. univerſ.* La Martiniere. Le baron de Herbeſtein, *relation de ſon voyage à Moſcou.*

ADIMANTE, *Adimantus*, l'un des généraux de l'armée navale des Athéniens, fut pris avec toute leur flotte, hors neuf vaiſſeaux, par Lyſandre général des Lacédémoniens, près du fleuve *Ægos Potamos*, ou fleuve de la Chevre, vers le détroit de l'Helleſpont, la quatriéme année de la XCIII olympiade, 405 ans avant J. C. Après le combat, Tidée, Philocles & Menandre, collégues d'Adimante, furent égorgés avec trois mille autres priſonniers, en punition de ce qu'ils avoient réſolu de faire couper les mains aux Lacédémoniens qu'ils prendroient dans le combat. Adimante ſeul fut épargné. Pauſanias l'accuſe de s'être laiſſé corrompre en cette occaſion par l'argent des Lacédémoniens. * Xenophon. *Hellenic*, *l.* 2. Plutarch. *in Lyſandr. & Alcibiad.* Pauſanias, *in Meſſeniacis & Phocid.* Un autre ADIMANTE frere du philoſophe Platon. * Diogen. Laërt.

ADIMANTE, *Adimantus*, général des Corinthiens, reprochant un jour à Thémiſtocle ſon exil: *Croyez-vous*, lui répondit Thémiſtocle, *que celui-là ſoit exilé, qui commande deux cens voiles.* * Suidas.

ADIMANTE, *Adimantus*, roi des Phliaſiens, fut tué d'un coup de foudre pour avoir dit que Jupiter étoit indigne de ſes ſacrifices. * Ovid. *in ibin.*

ADIMARI, *cherchez* ADHEMAR.

ADIOCUS, martyr ſous l'empire de Claudius Flavius, qui le fit mourir par diverſes ſortes de tourmens. * Sabellic. *ennead. l.* 7.

ADIRBEITZAN, *cherchez* ADERBIGIAN.

ADISATHRE, montagne d'Aſie, dans l'Inde deça le Gange, laquelle donnoit ſon nom au peuple voiſin. Les Adiſathres ſont peut-être les mêmes que les Xathres dans Arrien. * Ptolémée.

ADJUTUS (Joſeph) dit autrement *Hugo Maria*, né en 1602 à Ninive ville d'Aſſyrie, eſt nommé *le Chaldéen* dans une patente de Baſile Cacacius archevêque d'Ephèſe. Etant demeuré orphelin dès l'âge de quatre ans, des amis de ſon pere prirent le ſoin de ſon éducation, & l'envoyerent à Jéruſalem, où il employa utilement ſes premieres années dans les études, auprès des moines conventuels de l'ordre des freres mineurs, qui ſont établis depuis long-temps en ce lieu-là. Ils l'envoyerent à Naples, où il fut reçu dans le même ordre, & fait prêtre en 1632. Cinq ans après, le général J. B. Berardicelli le déclara docteur en théologie, au nom du collége de Boulogne. Dans la ſuite, il paſſa en Allemagne, vit les villes de Vienne, de Prague, de Dreſde & de Wittemberg. Ce fut dans cette derniere qu'il embraſſa la religion proteſtante, dont il fit profeſſion juſqu'à ſa mort arrivée en 1668. Il fut profeſſeur à Wittemberg, & y enſeigna la langue italienne. Il a laiſſé des *maximes politiques*. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADLAVE, roi de Northumberland, dans la Grande Bretagne. On ne trouve point ce nom dans la ſuite des rois de Northumberland, à moins que ce ne ſoit Oſvald, fils d'Elduin, ou ſelon d'autres, Ethelfred, cinquiéme roi de cette province, lequel embraſſa la religion chrétienne vers l'an de J. C. 663. On rapporte de ce roi, qu'étant un jour ſerré de fort près par l'armée d'Ethelſtan, roi d'une iſle voiſine, il s'aviſa d'un ſtratagême, pour voir comment les ennemis étoient rangés en bataille: il ſe déguiſa ſous la figure d'un baladin, qui divertiſſoit le public au ſon d'un violon, & arriva en cet équipage traveſti juſqu'à la tente d'Ethelſtan, qui fut ſi ſatisfait de ſa figure & de ſa muſique, qu'il lui fit des préſens. Après quoi Adlave, plus heureux que ſage, s'en retourna ſain & ſauf parmi les ſiens. * Fulgoſe, *l.* 9, *c.* 8. Riccioli.

ADLERFELD (Guſtave) gentilhomme de la chambre de Charles XII, roi de Suéde, fils de *Charles* Adlerfeld, tréſorier ou maître des comptes à la cour de Suéde, naquit en 1671, dans une terre appartenante à ſon pere, ſituée près de Stockholm. Il fut envoyé de bonne heure à l'univerſité d'Upſal, où il s'appliqua également aux langues ſavantes & aux langues modernes, & à l'étude de l'hiſtoire, du blaſon, des généalogies, & du droit de la nature & des gens. Il donna des preuves de ſon ſavoir dans un diſcours latin qu'il prononça l'an 1693, le jour de la naiſſance de Charles XII, alors prince royal. Ce diſcours fut applaudi & imprimé. En 1696 il diſputa ſous la préſidence de Pierre Lagerlœfs, hiſtoriographe du roi & profeſſeur à Stockholm, & ſes théſes traitent *de ordinibus equeſtribus*. Il ſe mit enſuite à voyager, vit les cours de Danemarck, & de Gottorp, après quoi il paſſa à Berlin pour ſe rendre à Hall, afin d'entendre le célébre Thomaſius; il demeura un peu plus d'un an dans cette ville, en partit vers la fin de 1697, & vint à la Haye, dans le temps que l'on travailloit à Riſwick au traité de paix entre la France & les Provinces-unies, par la médiation de la cour de Suéde. M. Lilienroth, alors ambaſſadeur de Suéde, employa Adlerfeld dans pluſieurs négociations importantes & difficiles concernant cette paix. M. Adlerfeld ayant vu les villes principales des Pays-Bas, partit pour Paris au mois de juin 1698, & y ſéjourna juſqu'au mois d'octobre qu'il alla voir Orléans, Blois, Tours & Angers. Il revint à Paris en 1699, & au mois de juillet de la même année il alla en Angleterre, où il reſta environ deux mois, au bout deſquels il revint encore à Paris qu'il quitta au mois de juillet 1700, pour ſe rendre dans ſa patrie. S'étant embarqué à Stralſund ſur le même yagd qui devoit tranſporter le duc de Sleſwick-Holſtein, alors regnant, ce ſeigneur le mena avec lui à Carlshaven, où il le préſenta au roi, qui vouloit aller avec ſon armée en Livonie, & qui le nomma gentilhomme de ſa chambre. Adlerfeld, au lieu de ſuivre la cour, obtint une permiſſion de ſe rendre pour quelque temps à Stockholm, & étant tombé malade en 1701, quelque temps après la bataille de Duna, il ne put joindre le camp. Lorſqu'il fut rétabli, il ſe rendit à l'armée en Curlande, où le roi ayant ſu qu'il travailloit à ſon hiſtoire, il voulut voir ce qu'il en avoit déja fait, & l'exhorta à continuer; & afin qu'il pût rendre cette hiſtoire plus exacte & plus complette, Charles XII ordonna à ſon conſeil & à ſes généraux de communiquer à l'auteur les mémoires & les relations dont il auroit beſoin. En 1704 le roi ayant permis à ſes officiers de faire venir leurs femmes à Heilsberg en Pruſſe, Adlerfeld y épouſa une demoiſelle de Stében, avec qui il avoit fait connoiſſance dès 1700 à Wiſmar. Cette dame qui avoit beaucoup d'eſprit, & qui écrivoit bien en pluſieurs langues, fit pendant le temps qu'elle demeura en Saxe avec le reſte de la cour, un extrait allemand de l'hiſtoire que ſon mari avoit écrite en

Digitized by Google

ſuédois, juſqu'à l'irruption du roi en ce pays; & lorſqu'elle fut de retour à Wiſmar, elle le fit imprimer à ſes frais; mais elle n'en fit tirer qu'un certain nombre d'exemplaires, ce qui a rendu cet abrégé fort rare, joint à ce qu'il en périt ſur mer une grande partie. Charles XII étant parti de Saxe, Adlerfeld l'accompagna, continuant toujours à travailler à ſon hiſtoire; mais il fut tué d'un coup de canon à la bataille de Pultawa, qui ſe donna le 27 juillet 1709. Il étoit gouverneur du jeune prince Maximilien Emanuel de Wirtemberg, qui fut fait priſonnier en cette occaſion, & que la fiévre enleva la même année en Pologne. C'eſt de lui dont on a publié en 1730 des mémoires écrits en allemand. Le manuſcrit de l'ouvrage de M. Adlerfeld fut pris avec le bagage du prince; mais il fut rendu dans la ſuite avec tout le reſte, par ordre du czar. Le manuſcrit ayant été remis de Stutgard à *Charles-Maximilien-Emanuel* Adlerfeld, fils de l'auteur, gentilhomme de la chambre du duc de Holſtein-Sleſwig; ce gentilhomme le traduiſit du ſuédois en françois, & cette traduction a été imprimée à Amſterdam l'an 1739 en quatre parties. Les trois premieres contiennent la vie & les actions de Charles XII, depuis ſa naiſſance juſqu'à la bataille de Pultawa en 1709. La derniere faite par un officier diſtingué & habile, contient le détail de ce qui s'eſt paſſé dans le combat de Pultawa. On y a ajouté un journal de la retraite du roi à Bender. Ce journal avoit déja été imprimé en allemand; mais avec pluſieurs additions étrangeres, que l'on a cru devoir retrancher, & on l'a augmenté de pluſieurs événemens remarquables, en quoi le traducteur a été aidé de M. le baron Neugebaver, qui avoit accompagné le roi dans ce voyage * *Extrait du ſupplément au dictionnaire hiſtorique*, imprimé à Baſle, & de la *bibliothéque germanique*, tome XLIX.

ADLZREITTER (Jean) de Tettenweis, chancelier de Baviere, hiſtorien & juriſconſulte. C'eſt ſous ſon nom que l'on a donné les annales de Baviere, écrites en latin, depuis le commencement de l'hiſtoire de ce pays juſqu'en 1652. » Cet ouvrage, dit l'abbé » Lenglet, eſt travaillé ſur les archives de la maiſon de » Baviere; tout n'y eſt pas cependant d'une égale » force, ajoute-t-il; parceque Adlzreitter ne l'a pas » toujours écrit lui-même, il a fait quelquefois tenir » la plume par des gens qui n'étoient pas également » judicieux. M. Leibnitz qui l'a fait réimprimer à Franc» fort, (en 1710, *in-fol.*) ou plutôt à Leipſic, dit, » dans la préface, qu'il y en a qui prétendent que le » véritable auteur eſt un nommé Werfuſæus, ou bien » Jean Ferveaux, Lorrain; d'autres l'attribuent à For» quevaulx, jéſuite. » Les auteurs des augmentations du *dictionnaire hiſtorique*, de l'édition de Hollande 1740, diſent au mot ADLZREITTER, qu'il eſt d'autant plus vraiſemblable que cet écrivain n'a fait que prêter ſon nom à Jean Ferveaux, que dans ſes annales, les exploits de Louis de Baviere contre le pape, ſont blâmés, quoiqu'Aventin & d'autres aient fait ſon apologie; mais cette raiſon eſt-elle déciſive? Les mêmes donnent encore à Adlzreitter *Aſſertio electoratûs Bavarienſis pro Maximiliano*, &c. ils renvoient à FERVEAUX, où ils ne diſent rien, ſinon qu'ils décident, ſans en apporter aucune preuve, que c'eſt lui qui eſt auteur des annales de Baviere, qui ſont ſous le nom d'*Adlzreitter*. La premiere édition de ces annales eſt de 1662 en trois volumes *in-fol.* ſelon l'abbé Lenglet dans ſon catalogue des hiſtoriens, au tome III de ſa *méthode pour étudier l'hiſtoire*, *in-4°*.

ADMET, homme fort diſtingué entre les capitaines d'Alexandre *le Grand*, tant pour ſa valeur que pour ſa force extraordinaire; étant au ſiége de Tyr, comme il repouſſoit vigoureuſement l'ennemi qui venoit fondre ſur lui, il eut la tête fendue d'un coup de hache. * Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 45.

ADMETE, fille d'Euriſtée, prêtreſſe de Junon *Argienne*, ſe retira, après la mort de ſon pere, dans l'île de Samos, où elle continua l'exercice de ſes fonctions. * Athenée, *l.* 15.

ADMETE, fils de Pherés, & roi de Pherés dans la Theſſalie, fut l'un des princes Grecs qui s'aſſemblerent pour la chaſſe du ſanglier de Calidon, & eut encore part à l'expédition des Argonautes. Ce fut chez ce roi qu'Apollon, ſelon la fable, ſe réduiſit à garder des troupeaux, lorſqu'il fut chaſſé du ciel par Jupiter irrité de la mort des Cyclopes. Admete étoit amoureux d'Alceſte, fille de Pelias; & ce prince refuſoit de lui donner ſa fille, à moins qu'il ne lui amenât un char traîné par un lion & par un ſanglier. Apollon, pénétré de reconnoiſſance pour Admete, lui enſeigna l'art de réduire ſous un même joug deux animaux ſi féroces. Ce prétendu dieu fléchit encore en ſa faveur le courroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorſque ce prince toucheroit à ſon heure fatale, il pût éviter la mort, pourvu qu'il ſe trouvât quelque perſonne aſſez généreuſe pour s'y ſoumettre en ſa place. Depuis, Admete fut attaqué d'une maladie mortelle, & perſonne ne voulant s'expoſer au trépas pour lui, non pas même ſon pere, ni ſa mere, Alceſte ſa femme qui l'aimoit tendrement, fut la ſeule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y deſcendant elle-même. Elle exécuta ce généreux deſſein; mais le roi ſon époux en témoigna tant de déplaiſir, que Proſerpine ſe laiſſant toucher à ſes larmes, lui rendit cette princeſſe. D'autres diſent que ce fut Hercule qui la lui ramena des enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable le ſujet d'une de ſes plus belles tragédies. Admete fut pere d'Eumelus, l'un des amans d'Helene, avant la guerre de Troyes. * Apollodore, *l.* 1 & 3. Hygin, *fabul.* 243, *& alibi.* Euripide, *in Alceſt.* Ovide, *liv.* 2. *metam.* Properce, *liv.* 2. *eleg.* 2 & 4.

ADMETE, poëte Grec, qui vivoit du temps des empereurs Trajan & Adrien. Lucien le traite de poëte mépriſable, au ſujet de l'épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même en ce ſeul vers:

Γαῖα λαβ' Ἀδμήτου ὄλυτρον, ζῆ δ' ὡς θεὸν αὐτός.

Terre, reçois les dépouilles d'Admete; pour lui il s'eſt retiré chez les dieux. * Lucien, *in vita Demonact.* Voſſ. *de poët. Grec.*

ADMINISTRATEUR. On appelle ainſi en Allemagne le prince régent qui adminiſtre & régit les états d'un ſouverain encore mineur. Ainſi le duc de Holſtein, évêque de Lubec, a été nommé adminiſtrateur du Holſtein, durant la minorité de ſon neveu le duc de Holſtein-Gottorp. Selon Sanſon, dans ſon *introduction à la géographie*, on appelle adminiſtrateur le prince proteſtant qui poſſède un évêché alternatif. Par exemple, la ſouveraineté de l'évêché d'Oſnabrug eſt poſſédée alternativement par un proteſtant & un catholique. Lorſque c'eſt un catholique, il prend le titre d'évêque; quand c'eſt un proteſtant, il ſe dit ſeulement adminiſtrateur de l'évêché; parcequ'il n'eſt pas reconnu pour ce qui concerne les choſes eccléſiaſtiques; mais ſeulement pour le domaine temporel. Cet adminiſtrateur ne laiſſe pas d'avoir ſéance entre les princes eccléſiaſtiques dans les diétes de l'empire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADMIRATI, riviere de Sicile, eſt, ſelon Fazel, l'ancienne Eleuthere: mais Cluvier, Sanſon & les modernes, ſoutiennent que l'Eleuthere eſt aujourd'hui nommée *Bajaria.* * Sanſon.

ADNAN, nom d'un des deſcendans d'Iſmaël, auquel l'aſcendance des généalogies des Arabes, & même celle de Mahomet ſe terminent. Car depuis Adnan juſqu'à Iſmaël, en remontant, les filiations ſont fort incertaines. Ce n'eſt pas qu'ils ne faſſent remonter la généalogie de Mahomet juſqu'à Adam; mais les plus cenſés & les plus verſés dans l'hiſtoire, confeſſent qu'il n'y a rien d'aſſuré au-delà d'Adnan. * D'Herbelot.

ADNEZ, ſurnommé *le Roi. Cherchez* ADENEZ.

Digitized by Google

ADO, fils aîné d'Authaire, fut fort conſidéré de Dagobert roi de France. Il fit bâtir le monaſtere de Jouare. * J. le Sueur, *hiſt. de l'égliſe & de l'empire, ſur l'an* 642.

ADOBOGION, ſeigneur iſſu des tétrarques de Galatie, eſt cité par Strabon, entre les plus illuſtres citoyens de Pergame, du temps de Jules-Céſar, qui donna le royaume de Boſphore à Mithridate de Pergame, & non pas à cet Adobogion, la troiſiéme année de la CXCIII olympiade, 46 ans avant J. C. * Strabon, *l.* 13. Uſſer. *in annal.*

ADOD, *cherchez* ADAD.

ADOLPHE de Naſſau, empereur, étoit fils de WALDEMAR ou WALDERAME, comte de Naſſau. Les électeurs de l'empire aſſemblés à Francfort, après la mort de Rodolphe I en 1292, avoient réſolu d'élire Albert fils de ce dernier; mais Gerard de Naſſau archevêque de Mayence, ayant propoſé Adolphe, qui étoit ſon couſin, tourna ſi bien les eſprits des électeurs, qu'ils le couronnerent ſans attendre Albert d'Autriche, qui étoit en chemin pour venir recevoir la couronne. Cette entrepriſe occaſionna une guerre, qui agita toute l'Allemagne. Le pape Boniface VIII approuva l'élection d'Adolphe, à condition qu'il feroit la guerre à Philippe *le Bel* roi de France. Adolphe le lui promit, & fit ligue contre la France, avec Edouard roi d'Angleterre, qui lui fit compter quatre-vingt-quatorze mille florins pour mettre ſes troupes en campagne. Les électeurs improuverent cette avarice qui deshonoroit, diſoient-ils, l'empire, & réſolurent de détrôner Adolphe. L'archevêque de Mayence fut celui qui fit le plus de bruit en faveur d'Albert. Adolphe ne ſachant quel prétexte prendre pour attaquer le roi de France, lui fit demander la couronne d'épines, avec la reſtitution du royaume d'Arles, & de quelques autres terres. Quelques auteurs diſent qu'on lui envoya pour toute réponſe une feuille de papier blanc, qui témoignoit le mépris qu'on faiſoit de ſa perſonne & de ſes demandes. D'autres ajoutent que, pour ſe moquer de lui, on y ajouta ces deux mots, *trop Allemand*. C'eſt tout ce qu'Adolphe gagna en France. Il ne fut pas plus heureux en Allemagne, quoique Rodolphe comte Palatin, Othon duc de Baviere, & divers autres ſeigneurs ſe fuſſent déclaré pour lui, avec les villes de Francfort, de Wormes & de Spire. Albert d'Autriche, à la tête d'une armée floriſſante, lui donna bataille près de Dornberg dans l'évêché de Wormes, & le tua de ſa propre main le 2 jour de juillet de l'an 1298, après un regne de huit ans. Les auteurs remarquent que tous ceux qui l'avoient trahi, moururent par accident. *Voyez* la poſtérité de cet empereur ſous le mot NASSAU. * Henri Steron & Argentina, *in chron.* Serrarius, *hiſt. Mogunt. chron. A. C.* 1294.

ADOLPHE. On donne ce nom à un des rois fabuleux de Suéde, qu'on prétend avoir vécu avant la naiſſance de J. C. On aſſure qu'Adolphe ne chaſſa pas ſeulement de ſes états le roi de Danemarck, qui y étoit entré avec les Saxons & les Vandales, mais qu'il le pourſuivit encore juſque dans ſon royaume, & qu'il l'obligea de lui payer tribut. Il punit enſuite Toſton, qui avoit appellé les Danois dans la Suéde. Quelques auteurs croient que cet Adolphe eſt le même, dont on a parlé ſous le nom d'Adel. * Saxon le Grammairien. Olaüs Magnus, *hiſt. Suec.*

ADOLPHE, duc de Baviere, fut ſurnommé *le Simple*, parcequ'il ſouffrit que ſes freres uſurpaſſent la meilleure partie de ſes terres, avec le titre d'électeur, & parcequ'il céda une partie de la baſſe Baviere à l'empereur Louis. Il fut pere de Robert Adolphe, pere de l'empereur Robert *le Petit*, couronné en 1400.

ADOLPHE, archevêque de Cologne, de la maiſon des comtes de Schaumbourg, fut mis en poſſeſſion de cette dignité l'an 1547 par l'empereur Charles-*Quint*, après qu'Herman eut été dépoſſédé, pour avoir embraſſé le luthéraniſme. Adolphe, qui avoit été ſon coadjuteur, eut peine à accepter cet archevêché, mais enfin il obéit au pape & à l'empereur. Il réſiſta fortement aux entrepriſes des hérétiques, & purgea (même au péril de ſa vie) ſon diocèſe de toutes les erreurs qui s'y étoient gliſſées. Il aſſiſta au concile de Trente l'an 1552, & à ſon retour il aſſembla un ſynode à Cologne, où il fit pluſieurs décrets. Enfin il mourut l'an 1556, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale, où l'on voit ſon tombeau de marbre avec ſon éloge. * Guill. Gazet, *hiſtoire eccléſ. du Pays-Bas.*

ADOLPHE, comte de Bergh, tint ſept ans en priſon Sigefroi de Weſterbourg. Depuis, ce dernier qui avoit recouvré ſa liberté, ayant défait & pris dans une bataille le comte Adolphe, le fit enfermer nud & frotté de miel, dans une cage de fer expoſée au ſoleil, & l'y laiſſa mourir de faim, de ſoif, de chaud, & de la douleur que lui cauſoient les mouches par leurs piquûres, l'an 1296. * *Hiſt. d'Allemagne.*

ADOLPHE, duc de Sleſwic, de la famille de *Schavemberg*, fils de GERARD de Holſtein, fut appellé à la couronne de Danemarck, après la mort de Chriſtophe Palatin; mais s'en étant défendu à cauſe de ſon grand âge, il recommanda aux grands du royaume, Chriſtiern ſon neveu, fils de ſa ſœur Hedvige, qui ayant été agréé ſur la recommendation de ſon oncle, monta ſur le trône en l'année 1448, & quelques années après fut le premier de ſon nom, qui ſe fit couronner roi de Danemarck & de Norwége. Parmi ceux de ſa poſtérité, on compte Jean Adolphe & Chriſtiern Adolphe, ducs de Holſtein. * Spener.

ADOLPHE, frere de Chriſtiern III roi de Danemarck, qui eſt le premier de la branche de *Holſtein Gottorp*, accompagna Charles-*Quint* au ſiége de la ville de Metz, en 1552. Il domta les Dithmarſes, & ce ne fut pas ſans répandre beaucoup de ſang. Dans le partage qui ſe fit de la ſucceſſion de Jean ſon frere, il eut, outre Dithmarſen, l'iſle de Femeren, celle de Nordſtrand, & le gouvernement de Tonderen.

ADOLPHE, fils de *Gerard*, ſurnommé *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, périt avec ſon frere Otton, chanoine de Brême & de Cologne, l'an 1500.

ADOM, ville qui eſt le long du Jourdain. Ce fut auprès de cette ville, que les eaux de ce fleuve s'ouvrirent pour faire paſſage à Joſué, & aux autres Iſraélites, qui alloient conquérir la terre de Chanaan. * *Joſué*, *III*, 16.

ADOMMIM, montagne dans la tribu de Benjamin, au pied de laquelle on voit une ville de même nom. Elle eſt fameuſe par les meurtres & les voleries que les Arabes & les autres voleurs de la Judée y commettoient. On croit que c'eſt de-là qu'elle a pris le nom d'Adommim, qui veut dire, *les Rouges*, parcequ'elle étoit d'ordinaire teinte du ſang des paſſans. Quelques-uns croient que c'eſt en cet endroit que Jeſus-Chriſt ſuppoſe que fut bleſſé ce pauvre homme, qui alloit de Jéruſalem à Jéricho. * *Joſué*, 18, 8, 15, 7. *Luc*, 10, 30. Sanſon.

ADON, ADO, ADDO, ou IDDO, dit *le Voyant*, c'eſt-à-dire *prophéte*, & Ahias, tous deux Juifs, vivoient vers l'an du monde 3060, qui fut celui de la mort de Salomon, 975 avant Jeſus-Chriſt. Adon avoit écrit deux livres que nous n'avons plus; l'un de viſions, contre Jeroboam, roi d'Iſraël, & l'autre contenant l'hiſtoire d'Abias, roi de Juda. Le premier eſt cité au 2 livre des Paralipomenes, *c.* 9 & 12, & l'autre au 13 chap. du même livre. * Uſſer. *in annal. veter. teſt.*

☞ ADON, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX ſiécle, né vers l'an 800 dans le Gatinois. Ses parens le préſenterent encore enfant au monaſtere de Ferrieres, où on lui forma l'eſprit par les belles-lettres, & le cœur par la piété. Le mérite d'Adon ayant déja fait quelqu'éclat, Marcuard, abbé de Prom, l'attira auprès de lui. Il y demeura quelque temps, s'appliquant à perfectionner ſes connoiſſances, & à en acquérir de nouvel-

Digitized by Google

les; mais l'envie que quelques moines de Prom conçurent contre lui, l'obligea d'en ſortir. Il alla à Rome. De Rome il vint à Ravenne, où il compoſa ſon martyrologe ſur un autre plus ancien. De-là il vint à Lyon, où Remi archevêque de cette ville le retint, & lui donna à gouverner la paroiſſe de S. Romain, près de Vienne. Il s'y acquit tant de réputation, qu'après la mort d'Agilmar, évêque de Vienne, il fut choiſi pour remplir ſa place, & fut ſacré par l'archevêque de Lyon, & par Ebbon évêque de Grenoble au mois d'août ou de ſeptembre de l'an 860. Après ſon élection il fit Conſtance, l'un des chanoines de ſon égliſe, ſon coévêque. En 861 il ſe trouva au concile de Touſſi, près de Toul en Lorraine. Il conſulta le pape Nicolas I ſur la conduite qu'il devoit tenir contre ceux qui ſous prétexte des dons des princes, uſurpoient les biens de l'égliſe. La réponſe de ce pape eſt dans le décret de Gratien. Nous avons d'Adon une chronique univerſelle depuis le commencement du monde, juſqu'à la fin de ſa vie; un martyrologe; l'hiſtoire du martyre de S. Didier archevêque de Vienne; & la vie de S. Theudere abbé dans la même ville. Sa chronique eſt diviſée en ſix âges. Le 1 depuis le commencement du monde juſqu'au déluge. Le 2 depuis le déluge juſqu'à Abraham. Le 3 depuis Abraham juſqu'à David. Le 4 depuis David juſqu'à la captivité de Babylone. Le 5 juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le 6 comprend tout ce qui s'eſt paſſé depuis J. C. juſqu'à ſon temps. Guillaume Morel fit imprimer cet ouvrage à Paris en 1561. Il avoit déja été imprimé dans la même ville en 1512, & le fut encore à Baſle en 1568. Laurent de la Barre & Marguarin de la Bigne en ont donné une nouvelle édition dans leurs bibliothéques des peres. Adon mourut ſaintement le 16 du mois de décembre de l'an 875, comme l'a fait voir le P. Chifflet. Oteran ſucceſſeur d'Adon a ſouſcrit au concile de Pavie, tenu au mois de février 876, & au concile de Ponthyon ou *Pont-yon*, célébré au mois de juillet de la même année. Tout ce qui eſt ſous le nom d'Adon dans ſa chronique, depuis 875 juſqu'en 879, n'eſt qu'une addition faite après ſa mort. Voſſius remarque l'erreur de Marguarin de la Bigne, qui a écrit qu'Adon avoit continué cet ouvrage juſqu'en 1353, mais ce peut être une faute d'impreſſion, & l'on a mis CIↃCCCLIII pour IↃCCLIII ajoutant le premier C. Louis Lipoman évêque de Verone, & Jacques Moſander chartreux de Cologne, publierent encore dans le dernier ſiécle le martyrologe d'Adon, ſous le nom d'un Adon de Trèves. Aujourd'hui on eſt détrompé de cette erreur, & on ſait qu'il n'y a pas même eu d'archevêque de Trèves de ce nom, mais ſeulement un Othon ou Udon, vers l'an MLXX deux ſiécles après l'auteur du martyrologe. En 1613 le P. Roſveid nous donna une édition plus exacte de ce martyrologe, qui a été réimprimé à Paris en 1645. * Baronius. Bollandus. Voſſius, *de hiſt. lat.* Sanmarth. *Gall. chriſt.* Chorier, *hiſt. du Dauphiné.* M. Du-Pin, *IX ſiécle.* Chifflet, p. 217 des *preuves de l'hiſt. de Tournus.* Hiſt. littér. de la France, *tom. V, p. 461 & ſuiv.*

ADONAI, eſt parmi les Hébreux un des noms de Dieu, & ſignifie *Seigneur.* Les Maſſoretes ont mis ſous le nom, que l'on lit aujourd'hui *Jehova*, les points qui conviennent aux conſonnes du mot *Adonaï*, parce-qu'il étoit défendu chez les Juifs de prononcer le nom propre de Dieu, & qu'il n'y avoit que le grand prêtre qui eût permiſſion de le faire, quand il entroit dans le ſanctuaire. Les Grecs ont auſſi mis le nom d'Adonaï à tous les endroits, où ſe trouve le nom de Dieu. Le mot *Adonaï* eſt dérivé d'une racine qui ſignifie *baſe* & *fondement*, & convient à Dieu, en ce qu'il eſt l'appui & le ſoutien de toutes les créatures, & qu'il les gouverne. Les Grecs l'ont traduit par Κύριος, & les Latins par celui de *Dominus.* Il ſe dit auſſi des hommes, comme dans le pſeaume 104: *Conſtituit eum dominum domûs ſuæ*, où il y a dans l'hébreu *Adonaï* * Genebrard. M. le Clerc. Cappel, *de nomine Dei tetragrammato.*

ADONIAS, ſecond fils de *David* après Abſalon, (David l'avoit eu d'une femme nommée *Aggith*) étoit un prince bien fait, mais ambitieux. Il réſolut de ſe faire roi, & il communiqua ſon deſſein à ſes amis, & engagea dans ſon parti le grand prêtre Abiathar, Joab, & quelques autres perſonnes conſidérables qui le proclamerent roi. Mais David s'oppoſa à ſes deſſeins, & ſe déclara en faveur de Salomon. La crainte qu'eut Adonias, lui fit chercher ſon azile au pied de l'autel, & il envoya prier le nouveau roi ſon frere de lui pardonner; & de lui conſerver la vie. Salomon la lui accorda avec beaucoup de bonté, à condition qu'il ſe comporteroit d'une maniere digne d'un homme de bien; mais Adonias, qui étoit naturellement remuant, ne ceſſa point de cabaler parmi le peuple. Après la mort de David, il engagea la reine Bethſabée à demander pour lui à ſon fils Salomon, la jeune Abiſag, qu'on avoit miſe auprès du roi ſon pere, peu de temps avant ſa mort. Salomon connoiſſant les mauvaiſes ſuites que pouroit avoir la demande d'Adonias, le fit tuer par Banaïas, capitaine de ſes gardes, l'an du monde 3021, & avant J. C. 1014. * *III Reg.* 1, 2 *& ſequent.* Joſephe, *l.* 7 *&* 8 *des antiq. Jud.* Salian & Torniel, *A. M.* 3020.

ADONI-BESEC, c'eſt-à-dire, *ſeigneur de Beſec*, étoit roi des Chananéens, & rendit ſon nom formidable aux Iſraélites Après qu'il eut vaincu ſoixante & dix rois, qu'il retenoit eſclaves, & à qui il faiſoit manger ſous ſa table les reſtes de ce qu'on lui ſervoit, les Iſraélites lui firent la guerre par ordre de Dieu; & ayant tué dix-mille hommes de ſes troupes, le prirent & lui firent couper les extrémités des pieds & des mains. Ce malheur le fit ſouvenir d'un traitement pareil qu'il avoit fait à d'autres rois: *J'ai fait couper*, dit-il, *l'extrémité des pieds & des mains à ſoixante & dix rois, qui mangeoient ſous ma table les reſtes de ce qu'on me ſervoit: Dieu m'a traité, comme j'ai traité les autres.* Il ſouffrit ce ſupplice après la mort de Joſué, c'eſt-à-dire, vers l'an du monde 2611, & avant J. C. 1424, & mourut à Jéruſalem où les Iſraélites l'avoient emmené quelque temps après ſa défaite. * *Liv. des juges, ch.* 1. Joſéphe, *liv.* 5, *c.* 2.

ADONIES ou ADONIENNES, fêtes durant leſquelles les femmes imitoient les plaintes de Venus, après la mort d'Adonis ſon amant. S. Jerôme expliquant un paſſage du prophéte Ezéchiel, *au c.* 8, *v.* 14. *Et voici des femmes aſſiſes qui pleuroient la mort de Thammus*, prend ce Thammus pour Adonis, & dit que les païens donnoient ſon nom au mois de juillet, parceque c'étoit pour lors qu'on célébroit ces fêtes anniverſaires. Cette fête a été en uſage juſqu'au temps de S. Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens & les Egyptiens la célébroient auſſi ſous le nom de *Sallambon*, qu'ils donnoient à Venus. Héliogabale la renouvella, comme Lampridius le témoigne dans la vie de cet empereur, (*c.* 7.) où dit-il: *Salambonem etiam omni planctu & jactatione ſyriaci cultûs exhibuit.* On la faiſoit à Antioche, quand l'empereur Julien y entra: ce qui parut un triſte préſage, que le jour même que l'empereur entroit dans cette grande ville, on entendît de tous côtés des cris & des lamentations, comme le rapporte Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 9. On repréſentoit en cette fête les funérailles de Venus & d'Adonis; & on couchoit leurs figures dans deux lits de parade. En Syrie les hommes & les femmes ne ſe contentoient pas de pleurer & de jetter des cris, ils ſe fouettoient encore & ſe faiſoient raſer la tête. On faiſoit un ſacrifice des morts pour Adonis, & le deuil finiſſoit par la joie, car on feignoit qu'Adonis avoit recouvré la vie. Théocrite a fait une deſcription de cette fête dans une de ſes éclogues. * Théocrit. S. Hieronym. *in Ezechiel.*

ADONIRAM, intendant des tributs de Salomon, & chef de trente mille hommes que ce prince envoyoit au Liban, pour couper les cedres & les autres arbres

néceſſaires à la conſtruction du temple & de ſon palais. Il étoit fils d'Ada. * *III Reg. ch.* 5, *v.* 14.

ADONIS, jeune homme extrêmement beau, né de l'inceſte de Cyniras, roi de Chypre, & de Myrrha ſa fille. La déeſſe Venus fut charmée de ſa beauté, & l'aima tendrement. Adonis comptant trop ſur ſes forces, attaqua ſeul un ſanglier en furie; mais cet animal l'ayant atteint avec une de ſes défenſes, le tua. Pluſieurs auteurs mettent ce meurtre ſur le compte de quelqu'une des divinités fabuleuſes du paganiſme, qui, ſelon eux, avoit pris la forme de cet animal: les uns diſent que ce fut Mars, qui regardoit Adonis comme ſon rival: les autres que ce fut Apollon, qui voulut ſe venger de ce que ſon fils Erimanthe avoit été aveuglé, pour avoir vu Venus pendant qu'elle ſe baignoit, entre les bras d'Adonis. Venus ne pouvant ſe conſoler de cette perte, changea ſon amant en fleur, afin de calmer ſon déſeſpoir par cette vûe, dont les feuilles furent rougies du ſang d'Adonis: nous appellons cette fleur *anemone rouge*. Quelques auteurs, après Orphée, ajoutent à cette fable, que Proſerpine touchée des plaintes de Venus, promit de lui laiſſer Adonis pendant ſix mois de l'année, pourvu qu'elle l'eût pendant les autres ſix mois en enfer. D'autres rapportent que Proſerpine avoit aimé Adonis, lorſqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'elle avoit eu Venus pour rivale, qui lui donna cet enfant à garder; que ſur le différend de ces deux prétendues déeſſes, Jupiter avoit ordonné qu'Adonis ſeroit libre les quatre premiers mois de l'année, qu'il paſſeroit les quatre ſuivans près de Proſerpine, & que les quatre derniers ſeroient pour Venus. Quelques-uns ont fait Adonis hermaphrodite. Plutarque fait voir qu'Adonis a été ſouvent pris pour Bacchus, & que les ſacrifices qu'on leur offroit, avoient quelque choſe de ſemblable. Bochart remarque qu'Adon en langue phénicienne ou ſyriaque, ſignifie *ſeigneur*: les Egyptiens le prenoient pour Oſiris. * Apollod. *l.* 3. Ovid. *metamorph. l.* 10. Plutarch. *Sympoſ.* Selden. *de diis Syr.* M. le Clerc. *bibl. univerſ. t.* 3. Bayle *dict. crit.*

☞ ADONIS, fleuve de la Phénicie, province de la Syrie, appellé par ceux du pays *Nahar-alcalk*. Pluſieurs écrivains prétendent que ſon nom moderne eſt *le Chien*, *Canis*; mais Paul Lucas combat ce ſentiment, & ſoutient que l'Adonis des anciens eſt nommé aujourd'hui la riviere d'*Abraham*, au lieu que la riviere du Chien, eſt le *Lycus* de l'antiquité, ce qui eſt confirmé par le P. Hardouin, *in Plin. l.* 5, *c.* 20. * La Martiniere, *dict. géogr.* L'Adonis prend ſa ſource vers le mont Liban, & va ſe rendre dans la mer de Syrie, proche de la ville de Giblet, autrefois nommée *Biblus*. Il eſt ainſi appellé d'Adonis, fils de Cyniras, auquel les païens avoient bâti un temple ſur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de ſa mort, par des lamentations publiques. Lucien rapporte fabuleuſement que le jour de cette fête, les eaux de cette riviere paroiſſoient rouges comme du ſang; Venus voulant exprimer par cette couleur la mort violente d'Adonis, qui avoit été tué par un ſanglier. Ce fleuve diviſoit le royaume & le patriarchat de Jéruſalem, du comté de Tripoli & du patriarchat d'Antioche. Près de ſon embouchure il y a de hautes montagnes eſcarpées, que les géographes appellent *climats*, c'eſt-à-dire, *degrés*, parcequ'elles s'élevent les unes ſur les autres. L'empereur Antonin s'y fit couper un petit paſſage large de deux coudées, & long de quatre ſtades, que l'on appelle *le pas de Canis*, à cauſe de ce fleuve qui s'y jette dans la mer: & quelquefois *le pas de Païen*, parceque les païens faiſoient ſouvent des courſes vers ce lieu, pour empêcher le paſſage aux chrétiens qui alloient en la terre-ſainte par cet endroit. * Euſeb. de Nieremberg, *lib. de mirac. terræ prom. cap.* 15.

ADONISEDEC, roi de Jéruſalem, ayant appris que Joſué & les Hébreux s'étoient rendu maîtres de Jérico & de Haï, & ſoumis les Gabaonites, craignit que les troupes victorieuſes des Hébreux ne vinſſent fondre ſur ſes états. Il mendia le ſecours de quatre rois ſes voiſins, pour s'oppoſer aux armes des Iſraélites, & tous cinq aſſiégerent la ville de Gabaon. Joſué étant venu de nuit de Galgala avec les plus braves de ſon armée, les obligea de lever le ſiége, & de s'enfuir; il les pourſuivit juſqu'à la ville de *Maceda*. Lorſqu'ils fuyoient devant les Iſraélites, le Seigneur fit pleuvoir une grêle de groſſes pierres, qui en tua beaucoup plus que les enfans d'Iſraël n'en avoient paſſé au fil de l'épée. Ces cinq rois s'étant cachés dans une caverne proche de Maceda, Joſué en fit boucher l'entrée avec de groſſes pierres, pendant qu'il achevoit la défaite de leur armée, dont il n'échapa preſque pas un ſeul homme. C'eſt dans cette fameuſe bataille que Joſué arrêta le ſoleil & la lune par ſes prieres. Adoniſedec & les quatre autres rois furent mis à mort, & pendus à cinq potences, où ils reſterent juſqu'au ſoir; après quoi Joſué les fit jetter dans la caverne où ils s'étoient cachés, & ordonna que l'on en condamnât l'entrée: ce qui fut exécuté ſur le champ, l'an du monde 2584, & avant J. C. 1451. * *Joſué, c.* 10. Uſſer. *in annal.*

ADONNIO ou ADONNI (André) natif de Meſſine, a fleuri dans le dernier ſiécle. Charles II, roi d'Eſpagne, qui faiſoit une eſtime ſinguliere de ſon érudition, lui accorda & à ſes héritiers la dignité de comte. Tout ce que l'on ſait de ſa vie, c'eſt qu'il a fait un voyage en Eſpagne & en France. Il a compoſé des poëſies italiennes, & un diſcours en la même langue *della peregrinatione*. * Mongitori en parle dans ſa bibliothéque ſicilienne, & après lui le *ſupplem. franç. de Baſle.*

ADOPTIENS, hérétiques qui s'étoient répandus en Eſpagne, & qui avoient pour chefs de leur ſecte les évêques Felix & Elipand. Ils enſeignoient que Jeſus-Chriſt, qui à l'égard de ſa nature divine eſt véritablement & proprement fils de Dieu, ne l'eſt que par adoption, & par grace à l'égard de ſa nature humaine. Cette héréſie fut auſſi appellée *Felicienne*, & étoit un rejetton du neſtorianiſme, puiſqu'elle diviſoit J. C. en deux fils, & comme en deux perſonnes. Elle fut condamnée au concile de Francfort, convoqué par Charlemagne, l'an 794. * Hornius, *hiſt. eccleſ.*

ADOPTION, *Adoptio*, action par laquelle on prend pour fils une perſonne qui ne l'eſt pas naturellement. La coutume d'adopter étoit fort ordinaire aux Romains. Elle ne ſe pratiquoit néanmoins que pour de certaines cauſes exprimées par les loix, & avec de certaines formalités uſitées en tel cas. Dans les premiers temps de la république on s'adreſſoit aux pontifes, pour en avoir la permiſſion ſelon les loix. Ce droit des pontifes dura peu de temps; on eut recours aux magiſtrats & au peuple pour l'obtenir, en préſence du pere de celui qu'on vouloit adopter, auquel on demandoit, s'il vouloit abandonner ſon fils avec toute l'étendue de la puiſſance paternelle, & donner droit de vie & de mort ſur lui, & cette demande s'appelloit *Adrogatio*. Voici la formule dont les Romains ſe ſervoient dans cette occaſion, *Velitis jubeatis uti L. Valerius Lucio Titio tam lege jureque filius ſibi ſiet, quàm ſi ex eo patre matreque familias ejus natus eſſet: utique ei vitæ necisque in eum poteſtas ſiet uti patriundo filio eſt. Hoc ita ut dixi, ita vos, Quirites, rogo.* Dans les derniers temps de la république les adoptions ſe faiſoient par l'autorité ſouveraine des empereurs, qui accordoient même cette liberté aux femmes qui n'avoient point d'enfans, par des lettres de conceſſion, dont voici les termes: *Quoniam in ſolatium amiſſorum tuorum filiorum cupis privignum tuum vicem legitimæ ſobolis obtinere, annuimus votis tuis, & eum perinde atque ex te genitum ad vicem naturalis legitimique filii habere permittimus. Impp. Diocletianus & Maximianus, A. A.* » Puiſque vous de-» ſirez, pour vous conſoler de la perte de vos enfans, » adopter votre beau-fils, nous vous accordons votre de-» mande, & nous vous permettons de le tenir pour votre » fils naturel & légitime. Les adoptions ſe pratiquoient encore dans le teſtament, ſoit pour le nom, ſoit pour les

Digitized by Google

biens : *In ima cera C. Octavium etiam in familiam nomenque adoptavit :* » il adopta en ſa famille & à porter » ſon nom C. Octavius dans la derniere page de ſon teſtament. Tite-Live, dans ſon épitome, nous dit que Cæcilius en mourant adopta Atticus par ſon teſtament. *Cæcilius moriens teſtamento Atticum adoptavit.*

Ceux que l'on adoptoit, prenoient le nom & le ſurnom de celui qui les adoptoit ; & pour marquer leurs familles & leur naiſſance, ils ajoutoient ſeulement à la fin le nom de la famille dont ils deſcendoient, ou le ſurnom de leur famille particuliere, avec cette différence pourtant, dit Lipſe, que, s'ils ſe ſervoient de ce ſurnom, ils en faiſoient un adjectif. Par exemple, M. Junius Brutus étant adopté par C. Servilius Cœpio Agalo, prit tous ces noms, & garda ſeulement le ſurnom de ſa famille, ſe nommant Q. Servilius Cœpio Agalo Brutus. Octavius au contraire retint le nom de ſa maiſon, le changeant en adjectif, & ſe nomma C. Julius Céſar Octavianus : ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne puſſent encore retenir le ſurnom qu'ils s'étoient acquis, comme fit Atticus, lequel étant adopté par Q. Cæcilius fut ſurnommé Q. Cæcilius Pomponianus Atticus ; ou en acquérir un nouveau par leurs belles actions, comme Octavius qui fut depuis ſurnommé Auguſtus. C'eſt à cette regle de l'adoption, qu'il faut rapporter ce que dit Suetone, que Tibere adopté par M. Gallius ſénateur, prit poſſeſſion de ſon bien, mais n'en voulut pas porter le nom, parcequ'il avoit ſuivi le parti contraire à Auguſte. Tacite (*l.* 15 *de ſes annales*, c. 8) nous parle des adoptions feintes qui furent condamnées par le ſénat. » Il s'étoit introduit (dit-il) une pernicieuſe coutu» me, que pluſieurs faiſoient de feintes adoptions, quand » le temps approchoit d'élire les magiſtrats, & de tirer » au ſort les provinces, & lorſqu'ils avoient obtenu les » charges & les emplois, ils émancipoient ceux qu'ils » avoient adoptés. Les mécontens vinrent faire leurs » plaintes au ſénat, & alléguerent la loi naturelle, les » peines de l'éducation contre ces adoptions courtes & » frauduleuſes. Il fut donc ordonné qu'on n'auroit point » d'égard à toutes ces adoptions frauduleuſes, ni dans » les charges ni dans les ſucceſſions. » Les patriciens n'avoient pas la liberté d'adopter un plebéien, quoique les plebéïens euſſent la permiſſion d'adopter un patricien. Il y avoit pluſieurs qualités requiſes dans celui qui vouloit adopter quelqu'un. Il falloit, 1° qu'il n'eût point d'enfans, & ne fût plus en état d'en avoir ; 2° que cette adoption ne diminuât rien de l'honneur & de l'éclat dont jouiſſoit celui qui adoptoit. Enfin il falloit que la fraude, ni le deſir de nuire à quelque perſonne que ce fût, n'y eût aucune part. Quand toutes ces conditions avoient lieu, on s'adreſſoit au prêtre, & le préfet, après un mur examen permettoit ou empêchoit l'adoption. Quand il trouvoit les raiſons d'adoption valables, il falloit enſuite s'adreſſer au magiſtrat, qui ratifioit l'adoption. Celui qui adoptoit quelqu'un, devoit être âgé de dix-huit ans plus que celui en faveur de qui l'adoption ſe faiſoit. Claudius ſe fit adopter par un plebéïen, afin de pouvoir être tribun du peuple ; mais ſon adoption fut conteſtée. Les premiers empereurs ont adopté des enfans de leurs femmes & d'un autre mari, quoiqu'ils euſſent des enfans iſſus de leur mariage. * Roſin. *Antiq. rom.* Dempſter. Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

ADOR, ville de la tribu d'Aſer, dont il eſt parlé *I. Mach. chap. XIII*, 20.

ADORAM, ou HADORAM, fils de Joktan & petit-fils d'Heber. Les Septante le nomment Odona. Bochart met les deſcendans d'Adoram dans l'Arabie, près du détroit d'Ormus & du golfe Perſique. Pline y place les Drimates qu'on peut faire venir d'Adoram. Le dernier promontoire de l'Arabie vers la Perſe, eſt nommé *Chorodamum*, qui a auſſi quelque conformité avec Adoram. D. Calmet croit qu'on peut mettre Adoram dans la Méſopotamie. Il ſe fonde ſur ce que Polybe place une ville du nom de Dura dans la Méſopotamie, & Ammien une autre ſur le Tygre, dans l'Aſſyrie. * *Geneſ.* 10, *v.* 27. Calmet, *commentaire ſur la Gen.*

ADORAM, ou HADORAM, ou JORAM, fils de Tohu, roi de Hamath, fut envoyé par ſon pere pour féliciter David de la victoire qu'il avoit remportée ſur Adareſer, roi de Soba, leur ennemi commun, & pour lui offrir des vaſes d'or, d'argent & de cuivre, que David accepta, & qu'il conſacra à Dieu. * II *des Rois*, 8, *v.* 9, 10, 11. I. *Paralipom.* 18, *v.* 10.

ADORANS (Alfonſe) a écrit de la diſcipline militaire. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADORATION, ADORER, culte que les hommes rendent à la divinité, ou aux êtres qu'ils ont cru avoir quelque choſe de divin. Les anciens Romains, pour marque d'adoration de leurs divinités, mettoient la main à la bouche, & la baiſoient, comme nous l'apprenons de Pline, *adorare, manum ad os admovere.* Ils adoroient tantôt debout, tantôt à genoux, la tête couverte : & après avoir tourné à droite autour de leurs ſtatues & des autels, ils ſe proſternoient, & portoient la main à leur bouche en la baiſant. Il n'y avoit que le dieu Saturne qu'ils adoraſſent la tête découverte : coutume qu'ils avoient priſe des Grecs. Ce qui a fait dire à Feſtus, *Lucem facere Saturno ſacrificantes* ; c'eſt-à-dire, *capita detegere*, ſe découvrir en lui ſacrifiant. Et nous apprenons d'Apulée, dans ſes *Saturnales*, que c'étoit une coutume étrangere de ſacrifier à ce dieu la tête découverte ; *Hinc eſt quòd ex inſtituto peregrino hujus deo ſacrum, aperto capite, faciunt.* Car il eſt certain que les Romains ne ſacrifioient jamais à leurs dieux que la tête couverte & le viſage voilé : de crainte que dans cette principale action de la religion ils ne fuſſent ou détournés par la vue de quelque ennemi, ou diſtraits par quelques objets, ou interrompus par quelque augure ſiniſtre. C'eſt ce que nous apprenons de Virgile au troiſiéme livre de ſon énéide. » Lorſque » vos vaiſſeaux auront pris terre, lui dit la Sibylle, & » que vous aurez élevé des autels ſur le rivage pour ſa» crifier aux dieux, couvrez votre tête & votre viſage » d'un voile de pourpre, de peur que dans le ſacrifice » vous ne veniez à être troublé par la préſence de quel» que ennemi. Souvenez-vous de retenir cette façon » d'adorer les dieux, & faites-la garder à vos deſcen» dans. »

Quin, ubi tranſmiſſa ſteterint trans æquora claſſes,
Et poſitis aris jam vota in littore ſolves ;
Purpureo velare comas adopertus amictu :
Ne qua inter ſanctos ignes in honore Deorum
Hoſtilis facies occurrat, & omnia turbet.
Hunc ſocii morem ſacrorum, hunc ipſe teneto :
Hac caſti maneant in religione nepotes.

C'eſt encore ce que nous dit Aurélius Victor, dans ſon *abrégé de l'hiſtoire romaine*, où parlant d'Enée, il rapporte, » que ce prince Troyen ſacrifiant ſur le bord » de la mer, apperçut venir la flotte des Grecs, où étoit » Ulyſſe, & craignant que la vûe de ſon ennemi ne le » troublât dans cette action, il ſe voila le viſage, & » acheva ainſi ſon ſacrifice ſans l'interrompre d'un mo» ment. »

En ſecond lieu, les Romains tournoient à droite à l'entour de la ſtatue de leurs dieux, & à l'entour de leurs autels. Plaute, dans la comédie intitulée *Curculio*, fait dire à Phedrome, *quo me vertam, neſcio ?* » Je ne ſais » de quel côté me tourner. Palinure lui répond, badi» nant ſur le mot, *Si deos ſalutas, dextrò verſum cen» ſeo* ; Si c'eſt pour adorer les dieux, je vous conſeille » de tourner à droite ; » faiſant alluſion à la coutume des Romains de tourner à droite en adorant leurs dieux.

Pline dit la même choſe. » Lorſque nous adorons » les dieux, nous portons la main à la bouche, &

Digitized by Google

» nous tournons autour de l'autel. » *In adorando dextram ad oſculum referimus, totumque corpus circumagimus.*

Les Romains ſe proſternoient enſuite devant leurs dieux, qui eſt la maniere la plus humble de les adorer. Tite-Live, parlant des ambaſſadeurs de Carthage, nous dit, » qu'étant arrivés au camp romain dans la » tente du général, ils ſe proſternerent, & ſe jetterent à » ſes pieds, en la poſture de ceux qui adorent les dieux: » *more adorantium procubuerunt*, d'où ſont venues ces expreſſions latines, *advolvi aris*, *procumbere ad aras*, ſe proſterner aux pieds des autels.

Les empereurs ſuperbes & orgueilleux exigeoient de pareilles adorations de ceux qui venoient les ſaluer. Mais les empereurs ſages & modeſtes rejettoient ces ſortes d'adorations, comme fit l'empereur Alexandre, au rapport de Lampridius, auſſi-bien que Maximianus, qui diſoit: » A Dieu ne plaiſe qu'on m'adore, en ſe proſternant devant moi: » *Dii prohibeant ut quiſquam ingenuorum pedibus meis oſculum figat.* * Antiquités romaines.

ADORÉE, montagne de Phrygie d'où ſort le fleuve Sangar, qui après avoir traverſé cette province, va arroſer la Bithynie. * Hoffman. *dict. univerſ.*

ADORNE, nom d'une ancienne famille de Gènes, de celles qu'on appelle d'aggrégation, étoit populaire d'origine, & fut aggrégée à une famille noble, il y a environ 300 ans: ce fut à celle de Pinelli. Elle a été féconde en grands hommes, qui ont très-bien ſervi leur république. GABRIEL Adorne fut élu doge de Gènes en 1363, & il gouverna juſqu'au 13 août de l'an 1370. En 1383 on éleva à la même dignité ANTONIO Adorne, qui fut dépoſſédé & rétabli trois fois de ſuite. Mais en 1394 étant encore rappellé, & ne ſe croyant pas aſſez fort pour réſiſter à ſes ennemis, il ceda la ſouveraineté de Gènes à Charles VI roi de France, & il en fut gouverneur juſqu'en 1397 que Valeran de Luxembourg comte de S. Paul y arriva pour lui ſuccéder. GEORGE Adorne, l'an 1401 commanda dans Gènes, juſqu'à ce que la France y eût envoyé un gouverneur, qui fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Depuis il fut priſonnier de Théodore, marquis de Montferrat, à qui Gènes s'étoit donnée. Il laiſſa en ôtage Pierre ſon fils, & après ſon retour à Gènes l'an 1413, le peuple le nomma doge, à cauſe de ſa vertu, de ſes biens, & de ſes amis. En 1415 il abdiqua volontairement, après une furieuſe guerre civile. Quelques temps après, les Fregoſes & les Adornes ſe rendirent maîtres de Gènes, qui fut ſoumiſe enſuite au duc de Milan; mais ce ne fut que pour quatorze ou quinze ans. En 1443 on élut RAPHAEL Adorne, qui ſe démit l'année ſuivante. On lui ſubſtitua BARNABE, de la même famille; mais comme on ſut qu'il avoit cabalé parmi le peuple & pratiqué la démiſſion de Raphaël, on le caſſa vingt-ſept jours après ſon élection. Ce coup chagrina les Adornes, qui s'unirent avec le roi d'Aragon. Pierre Fregoſe, qui étoit doge, voyant qu'il lui étoit impoſſible de réſiſter, ſoumit en 1458 la ville aux François. Les Genois ſe révolterent en 1461. On y élut doge PROSPER Adorne, qu'on chaſſa auſſitôt. Depuis, en 1477 il fut nommé gouverneur par le duc de Milan, qui avoit ſoumis Gènes; mais le 25 novembre de l'année ſuivante, on le fit ſortir de la ville avec les Milanois. Ces derniers y furent rétablis deux ans après, & Louis Sforce y nomma en 1488 AUGUSTIN & JEAN Adorne, qui gouvernerent pour Jean Galeas ſon neveu, juſqu'en 1499 que la ville ſe donna à Louis XII. ANTONIO Adorne y commanda pour ce prince en 1513. Après diverſes révolutions, ce même Antonio fut élu doge en 1527, & peu de jours après chaſſé au bourg de Hans. JERÔME Adorne, cadet d'Antonio, a mérité divers éloges; il avoit de l'eſprit, de la capacité, & du courage, & il fit honneur à ſa patrie. Cette famille a produit ſur la fin du XVI ſiécle FRANÇOIS Adorne jéſuite, que S. Charles choiſit pour ſon confeſſeur. Il eut divers emplois dans ſa compagnie. Saint Charles l'engagea d'écrire un traité de la diſcipline eccléſiaſtique: ce qu'il fit. Il compoſa auſſi un autre traité des changes, & d'autres ouvrages, dont on poura voir les titres dans les auteurs que je citerai. François Adorne mourut le 13 janvier, l'an 1586, âgé de 56 ans. Nous pourions encore ajouter aux grands hommes de cette famille la bienheureuſe CATHERINE de Fieſque, dite *Adorne*, parcequ'elle avoit épouſé *Julien* Adorne. Après la mort de ſon mari elle paſſa le reſte de ſes jours dans l'exercice de la plus ſolide piété, & mourut ſaintement en 1510. Elle a écrit des dialogues. * Auguſtin Juſtiniani. Folieta, *elog.* Stella, *hiſt. Genu.* Sanſovin, *orig. delle caſe illuſt. d'Ital.* Alegambe, *bibl. ſcript. ſocict. Jeſu.* Raphaël Soprani, & Michel Juſtiniani, *gli ſcriptori della Liguria.*

ADORNE (Jean-Auguſtin) fondateur de la congrégation des clercs religieux mineurs, étoit ſorti de l'ancienne famille des Adornes. Ce fut à Naples qu'il jetta les premiers fondemens de cette congrégation, que le pape Sixte V approuva en 1588. Et parceque ce pontife avoit été cordelier, il voulut qu'on nommât cette congrégation du nom de clercs religieux mineurs. Ils ont des colléges, & ils reçoivent chez eux ceux qui veulent faire des retraites ſpirituelles. Adorne voulut que ſes clercs imitaſſent les Acœmetes de Conſtantinople, & qu'il y eût toujours quelqu'un d'entreux devant le S. Sacrement. Il mourut à Naples en odeur de ſainteté le 29 ſeptembre 1591. François & Auguſtin Caraccioli travaillerent après lui à la propagation de l'inſtitut. * Aubert le Mire, *de congreg. cleric. in communi vivent.* Barboſa. Paul Morigia. Juſtiniani, *de gli ſcript. della Ligur. pag. 6.*

ADORNE (Tertius-Anſelme-Opitius) patrice de Bruges en Flandre, où il étoit né, étoit originaire de Gènes, & deſcendoit des Adornes, ancienne & illuſtre famille de la même ville. Il étoit chevalier, & fut pluſieurs fois conſul de Bruges. C'étoit un homme très-entendu dans les affaires civiles, & qui joignoit à cette intelligence, une grande érudition, une prudence & une intégrité qui l'ont fait généralement eſtimer de tous ceux qui l'ont connu. Il étoit lié étroitement avec le ſavant Juſte Lipſe, & le poëte Janus Lernutius. Adorne réuſſiſſoit lui-même dans la poëſie latine; & l'on a imprimé pluſieurs de ſes piéces: mais il en a laiſſé beaucoup d'autres qui ſont demeuré manuſcrites. Il mourut à Bruges, âgé ſeulement de 40 ans, le 14 novembre de l'an 1610. Il fut inhumé dans la chapelle de ſes ancêtres, & *Anne* de Brœcle, de Courtaubois, Duffele, &c. ſa veuve, lui a conſacré une épitaphe honorable, où il eſt nommé, non-ſeulement chevalier de la toiſon d'or, mais auſſi, ſeigneur de Nieuvliet, de Marcke, de Marquilliers, de Ronſele, de Nieuenhove, Pœlvoorde, &c. On peut lire cette épitaphe dans la bibliothéque belgique de Valere André, tome II, page 1114 de l'édition de 1739, *in*-4°. donnée par Jean-François Foppens, chanoine gradué, & pénitencier de l'égliſe de Malines. *Dans le ſupplément françois de Baſle*, on donne deux fois ce même article, à ADORNIUS, & à ADURNE.

ADOUR, *Aturus*. Il y a en France, dans la Gaſcogne, trois rivieres de ce nom, dont chacune a ſa ſource particuliere, & qui coulant toutes trois des monts Pyrenées, ſur les frontieres d'Aragon & de Bigore, mêlent leurs eaux dans la vallée de Campan, où elles ne forment plus qu'une même riviere. La premiere, qui eſt *le grand Adour*, vient de la haute montagne de Tourmalet en Barege, enſuite elle paſſe à Tarbe, à Aire & à Bayonne, où elle ſe jette un peu au-deſſous dans la mer, par le Boucau-neuf, depuis l'an 1579 que Louis de Foix, Pariſien, fameux architecte, ouvrit ce canal, du Boucau-neuf; au lieu qu'autrefois elle ſe rendoit dans la mer par le Boucaut-vieux, à ſix lieues de-là.

L'autre

Digitized by Google

L'autre riviere de ce nom eſt l'*Adour de la Seube*, qui a ſa ſource aux confins de la plaine de Campan, & ſe joint peu après au grand Adour. L'*Adour-Baudean*, qui ſe confond auſſi dans le grand Adour, a ſa ſource dans la paroiſſe de Bagnere. * Papire Maſſon, *deſcr. flum. Gall.* Sanſon. Du-Val. Baudrand.

☞ ADRA, ville maritime d'Eſpagne, dans le royaume de Grenade, à l'oueſt du golfe d'Almeria. En remontant la riviere ſur laquelle cette ville eſt ſituée, on trouve à l'orient de ſon cours, l'ancienne *Adra*, ou *Adra vieca*, qui eſt ſans doute l'*Abdara* ou *Abdera* des anciens, que Strabon nous apprend avoir été bâtie par les Phéniciens. Pierre, évêque d'Abdara, ſouſcrivit au premier concile de Seville. L'évêché a été enſuite transféré à Almeria. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADRAISTES, peuples de l'Inde qui habitent la partie ſupérieure du fleuve Indus. Arrien, *l.* 5, Diodore de Sicile, *l.* 17, les nomment *Audreſtres*.

ADRAMELECH, fauſſe divinité des Aſſyriens & des Samaritains, en l'honneur de laquelle les habitans de Sépharvaim faiſoient paſſer leurs enfans par le feu. On ne convient point de la figure qu'elle avoit. Quelques auteurs la repréſentent ſous celle d'un mulet; d'autres croient qu'elle avoit la forme d'un paon, & que c'étoit la même qu'ANAMELECH. * *IV Reg. c.* 17, *v.* 31.

ADRAMELECH, fils de Sennacherib roi d'Aſſyrie, aſſiſté de ſon frere Saraſar, tua ſon pere dans le temple de Neſroc à Ninive. Quelques auteurs prétendent que ce qui avoit porté ces deux fils à commettre ce meurtre, c'eſt qu'ils avoient appris que leur pere avoit promis de les immoler l'un & l'autre aux fauſſes divinités qu'il adoroit, au cas qu'il échapât de la bataille qu'il s'étoit réſolu de donner aux Iſraélites; que pour prévenir cette réſolution, ils l'avoient maſſacré, & s'étoient enfui en Arménie pour éviter la punition de leur crime; & que pendant leur abſence Aſarhaddon, fils de Sennacherib, ſuccéda à ſon pere l'an du monde 3323, avant J. C. 712. * *IV Reg.* 19, *v.* 37. *Iſa. c.* 37, *v.* 39. Uſſer. *ann. vet. & nov. teſtam.*

ADRAMITES, peuples de l'Arabie heureuſe, voiſins des Abaſanes. Ptolémée & Théophraſte parlent d'un lieu de la même Arabie, où croiſſent l'encens, la myrrhe & la canelle.

☞ ADRAMITE ou ATRAMITE, ville maritime de la Myſie dans la Natolie, auprès du lieu nommé *Caïcus*, à l'oppoſite de l'iſle de Lesbos. Elle a donné le nom au golfe, au fond duquel elle eſt ſituée, que l'on appelle à préſent *Lattdramiti*. C'étoit une ancienne colonie des Athéniens, qui bâtirent la plupart des villes de l'Ionie. On la nommoit auſſi anciennement *Pedaſus*. Elle a été le ſiége d'un évêché, ſous la métropole d'Ephèſe. Helladius d'Adramite ſouſcrivit au concile Ephèſe; Aurelius, à celui de Conſtantinople, ſous Flavien; & Flavien, évêque d'Adramite, aux actes d'Ephèſe, dans le concile de Chalcédoine. * Lubin, *en ſes tables géograph. ſur Plutarque.* Pline, *l.* 4, *c.* 30. La Martiniere, *dict. géogr.*

ADRANON ou ADRANIOS, ville de Sicile près du mont Ethna, nommée aujourd'hui *Aderno*, étoit célébre par un temple dédié à une divinité, qui portoit le même nom que la ville. On y nouriſſoit plus de mille chiens, accoutumés à careſſer les étrangers, qui venoient durant le jour pour y apporter leurs offrandes. On dit même qu'ils avoient cet inſtinct, de conduire les yvrognes en leur maiſon pendant la nuit; mais ils déchiroient les furieux & les larrons. Cette ville avoit été bâtie par Denys l'*Ancien*, tyran de Sicile, qui uſurpa l'autorité ſouveraine la troiſiéme année de la XCIII olympiade, 406 ans avant J. C. * Diodor. Sicul. *l.* 14. Stephan. Byzant. Ælian. *de animal. l.* 11, *c.* 20. Cluvier, *Sicil. antiq. l.* 1, *c.* 8.

ADRAON ou ADRATON, nommée depuis *Caſtrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie, qui a eu autrefois un évêché ſuffragant de Boſra. Il eſt parlé de cette ville dans la ſixiéme action ou ſeſſion du concile de Chalcédoine, où il faut lire Ἀδρώων pour Καδρώων *. Guillaume de Tyr, *l.* 16, *c.* 10. Jacques de Vitri. Le Mire.

ADRASÉE, *Adraſus* ou *Adraſſus*, ville de Syrie, qui a eu un évêché ſuffragant de l'archevêché de Séleucie, dans le patriarchat d'Antioche. * Le Mire, *notitia epiſc. orbis.*

ADRASTE, roi d'Argos, ville du Péloponnèſe, fils de Talaüs, & de Liſianaiſſe, fille de Polybe roi de Sicyone, ſelon Pauſanias, acquit une grande réputation dans la fameuſe guerre de Thèbes. Il fut obligé de quitter Argos, à cauſe des attentats d'Amphiaraüs, & à cauſe du renverſement de la famille de Talaüs, qui avoit été dépouillée de ſa ſouveraine puiſſance. Adraſte ſe retira dans la ville de Sicyone, chez le roi Polybe, ſon aïeul maternel, qui lui donna, dit-on, en mariage ſa fille Amphitée, & lui laiſſa enſuite ſon royaume; ce qui ne peut être, puiſqu'il y a une diſtance de 48 ans entre la mort de Polybe & le commencement du regne d'Adraſte. Selon la ſuite des rois de Sicyone donnée par Euſebe, qui l'avoit copiée de Caſtor, Adraſte commença à regner à Sicyone l'an 2756 du monde, 1179 avant J. C. & il n'y regna que quatre ans. On dit qu'il embellit la ville de Sicyone, & qu'il y inſtitua les jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon. Etant de retour à Argos, il conſulta l'oracle ſur le deſtin de ſa vie, & ſur celui de ſes enfans. La réponſe fut, qu'il ſeroit le ſeul qui reviendroit du ſiége de Thèbes en Béotie, & qu'un lion & un ſanglier lui enleveroient ſes deux filles. Quelque temps après, Polynice vint à ſa cour, revêtu de la dépouille d'un lion, pour lui demander ſecours contre Etéocle, qui s'étoit attribué la couronne de Thèbes, dont ils devoient jouir alternativement, ſelon l'accord qu'ils avoient fait enſemble; & Tydée, petit-fils d'Oënée, après avoir tué ſon frere Menalipe, ſe réfugia en même temps auprès d'Adraſte, étant couvert de la peau d'un ſanglier. Adraſte voyant ces princes, leur demanda quel étoit le ſujet d'un habillement ſi extraordinaire. Polynice lui répondit qu'étant de la race d'Hercule, il en portoit la marque par cette peau de lion; & Tydée lui dit qu'étant petit-fils d'Oënée, vainqueur du ſanglier de Calydonie, il portoit la dépouille de cette bête comme un témoignage de la victoire de ſon grand-pere. Adraſte ſe reſſouvenant de l'oracle, accomplit la prédiction, en donnant ſa fille Argia à Polynice & Deiphile à Tydée. Il eut encore un fils nommé *Egialée*, & un autre nommé *Cyanire*. Il leva enſuite une puiſſante armée, trente-ſept ans avant la ruine de Troye, c'eſt-à-dire, l'an du monde 2815, & avant J. C. 1220. Il aſſembla ſept princes pour faire la guerre aux Thébains; ſavoir, Polynice, fils d'Oëdipe; Tydée, petit fils d'Oënée roi de Calydonie; Amphiaraüs, fils d'Oicles; Capanée, fils d'Hipponoüs; Parthenopée, fils de Méléagre; Hippomedon, & lui-même qui fut élu leur chef. C'eſt cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'entrepriſe des ſept preux*. Tous ces princes furent tués au ſiége de Thèbes, à la réſerve d'Adraſte, qui défit les Thébains du premier choc; mais qui fut enſuite vaincu dans une ſeconde ſortie des aſſiégés. Lorſqu'il fut de retour en ſon royaume, il excita les enfans de ces princes à venger la mort de leurs peres, & fit une nouvelle armée que l'on nomma *des Epigones*, c'eſt-à-dire, *de ceux qui ſurvécurent à leurs peres*, qui ne commencerent la guerre que dix ans après. Ces princes Epigones furent auſſi au nombre de ſept; ſavoir, Egialée, fils d'Adraſte; Therſandre, fils de Polynice; Polydore, fils d'Hippomedon; Theſimene, fils de Parthenopée; Alcmeon, fils d'Amphiaraüs; Diomede fils de Tydée; & Steneleus, fils de Capanée. Ils défirent les Thébains, & revinrent tous victorieux, excepté Egialée, dont la mort toucha ſi ſenſiblement Adraſte, qu'il en mourut de douleur, étant déja fort âgé, après avoir régné plus de cinquante ans à

Digitized by Google

Argos. * Hygin, *fabl.* 96. Herodote, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 69, 6, 7. Pauſanias, *l.* 2. Pindar. *Nem.* 9, *l.* 1, 2, *&c.* Apollodore, *lib.* 3. Euripid. *in Phœniſſ.* Clement Alexandrin. 1 *ſtrom.*

ADRASTE, fils de Gordius, & petit-fils de Midas, rois de Phrygie, tua ſon frere par imprudence, & vint en Lydie à la cour de Crœſus, qui le reçut avec bonté, & qui uſa envers lui des cérémonies expiatoires, que l'on employoit pour la purification des homicides involontaires. Vers le même temps un ſanglier d'une prodigieuſe grandeur gâtoit tous les bleds des Myſiens, aux environs du mont Olympe. Atys, fils de Crœſus, voulut attaquer ce monſtre; mais Crœſus qui avoit cru voir en ſonge qu'on tuoit ſon fils d'un coup de trait, eut peine à le lui permettre. Enfin Atys ayant obtenu par ſes importunités la liberté d'aller à cette chaſſe, fut malheureuſement tué par Adraſte, qui lançoit un dard contre le ſanglier. Ce prince infortuné ſe tua depuis de déſeſpoir ſur le tombeau d'Atys. Adraſte s'étant retiré vers Crœſus, qui n'a commencé à régner que l'an 3478 du monde, 577 avant J. C. dans la LV olympiade, doit être mort après ce temps-là. * Herodot. *l.* 1.

ADRASTE, péripatéticien & diſciple d'Ariſtote, a écrit trois livres de l'harmonie, qu'on voit encore dans la bibliothéque du vatican. Il étoit de Philippopolis dans la Thrace. * Theon de Smyrne, *muſiq.* 6. Porphyr. *in vit. Plotini.* Stephan. Voſſius, *de philoſoph.*

ADRASTE, fils de Percoſius, fut à la guerre de Troye avec ſon frere Amphius, contre la volonté de leur pere, qui prévoyoit leur perte; en effet ils y périrent tous deux. * Hoffman, *dict. univerſ.*

ADRASTÉE, nom de la déeſſe Néméſis, fille de Jupiter & de la Néceſſité, ou comme le veut Pauſanias, de l'Océan & de la Nuit. Son emploi étoit de venger les crimes, & de punir l'orgueil de ceux que les biens de la fortune, les forces du corps, & quelques autres qualités naturelles rendent inſupportables à tout le monde. Les Egyptiens diſoient qu'elle avoit un trône ſur la lune, pour découvrir les actions des mortels. Sa ſtatue, que les Athéniens avoient en ſinguliere vénération, étoit ſortie des mains du célébre Phidias. Elle étoit ailée comme celle de la Victoire, pour marquer ſa promptitude à pourſuivre les ſcélérats, avec une couronne rehauſſée de cerfs, ſymbole de la crainte qu'elle inſpiroit, & une branche de frêne à la main, arbre qui étoit employé à déſigner la guerre. Quelques anciens, comme Démétrius de Scepſis, ont prétendu qu'Adraſtée n'étoit pas Nemeſis, mais Diane, à qui Adraſte avoit bâti un temple. Peut-être ne l'a-t-il cru que parceque Diane, dans ce temple-là même, avoit l'épithéte d'Adraſtée: peut-être auſſi a-t-il eu d'autres raiſons qu'on ne peut deviner. * Strabon, *l.* 13. Pauſan. *l.* 7. Stace, *l.* 13 *de la Thébaïde.* Harpocration. Macrob. *ſaturn. l.* 1, *c.* 22.

ADRASTEE ou ADRASTIE, ville de la Troade, dans l'Aſie mineure. Adraſte, fils de Merops, la fit bâtir, lui donna ſon nom, & y bâtit un temple à la déeſſe Nemeſis. Adraſtée n'étoit pas moins célébre par ce temple, que par un oracle d'Apollon *Actéen*, & de Diane, qui étoit dans une campagne au-deſſous de la ville. Cette campagne & le pays d'alentour portoient auſſi le nom d'*Adraſtée* ou *Adraſtie*. * Strabon, *l.* 13, Pauſan, *l.* 2, Stephan. Byzant.

ADRATON, ville d'Arabie, *cherchez* ADRAON.

ADRAZAR, roi de Syrie, *cherchez* ADAR EZER.

ADRESTEE, ſervante d'Heléne, dont il eſt parlé dans Homere. * Odyſſ. *l.* 4.

ADRETS (François de Beaumont, baron des) *cherchez* BEAUMONT.

☞ ADREVALD, écrivain du IXe ſiécle, naquit dans le voiſinage du monaſtere de Fleury, vers l'an 818 ou 820. Dès ſon enfance il fréquenta ce monaſtere; il s'y retira dans la ſuite, & y embraſſa la profeſſion monaſtique. Les études y étoient alors floriſſantes, & Adrevald y fit du progrès, comme le prouvent les écrits que nous avons de lui, & dont nous allons parler. Pluſieurs auteurs ſe ſont copiés les uns les autres, ont donné à Adrevald le ſurnom d'Adelbert, ou Adalbert, c'eſt-à-dire, qu'ils ont confondu l'écrivain dont nous parlons avec un Adalbert, auſſi moine de Fleury, mort pluſieurs années auparavant Adrevald, & dont nous parlerons en ſon lieu. Nous avons cru devoir nous en tenir au ſentiment de D. Rivet qui les diſtingue. Suivant le même auteur nous fixons la mort d'Adreval au commencement de l'an 878, ſans entrer dans des diſcuſſions que ne comporte pas la nature de notre ouvrage, & ſur leſquelles on pourra voir l'auteur cité ci-après. Les ouvrages dont Adreval eſt auteur, ſont, 1°, un traité contre le ſentiment de Jean Scot, qui prétendoit que dans l'euchariſtie tout ſe paſſoit en figure: on le trouve au commencement du douziéme volume du *ſpicilége* de D. Luc d'Acheri. 2°, Une vie de S. Aigulfe, ou Ayoul, abbé de Lerins: on ne trouve cet ouvrage dans toute ſon intégrité, que dans les *actes* de D. Mabillon, au tome II, p. 656-665. 3°, Un recueil des miracles de S. Benoît. Les Bollandiſtes en ont donné les vingt-deux derniers chapitres, avec des remarques critiques, au vingt-uniéme de mars. D. Mabillon n'en a retranché que les neuf premiers chapitres, & a collationné le reſte ſur de nouveaux manuſcrits, & l'a donné au t. II de ſes *actes*, p. 369-393. Précédemment du Chêne en avoit choiſi pluſieurs chapitres qui convenoient à ſon deſſein, & les avoit publiés au tome III, p. 439-447 de ſa collection des hiſtoriens de France. Enfin, le dernier ouvrage qui nous reſte d'Adrevald, eſt un traité ſur les bénédictions des patriarches, qui ſe trouve manuſcrit ſous ſon nom dans la bibliothéque de S. Victor à Paris, au volume 14 entre les manuſcrits. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. V, p. 515 & ſuiv.

☞ ADRIA, ATRIA ou HADRIA, ville de la Poleſine, dans l'état de Veniſe, avec évêché ſuffragant de Ravenne, qui eſt aujourd'hui à demi ruinée par les eaux, & ne forme plus qu'un village, habité par des pêcheurs, au lieu qu'autrefois elle étoit une ville conſidérable. Quelques-uns croient que l'évêché en eſt fort ancien; mais le P. Charles de S. Paul, *géogr. ſacr.* p. 63, dit n'avoir trouvé aucun de ſes évêques avant le concile de Latran, ſous le pape Martin. Son évêque fait ſa réſidence à Rovigo. On croit que c'eſt cette ville qui a donné ſon nom à la mer Adriatique que nous appellons *golfe de Veniſe*. ATRI-ADRIA eſt une autre ville dans le royaume de Naples. * Strabon. Mela. Pline. Cluvier. La Martin. *dict. géogr.*

ADRIA ou HADRIA, ſelon Etienne & Ptolémée, eſt une colonie des Romains, éloignée de douze milles de la mer, dans le Picenum, cinquiéme région de l'Italie: ſon terroir eſt renommé pour les vins excellens qui y viennent, & que l'on nomme vin Adrien, *vinum Adrianum, Adrianus ager vino generoſiſſimo nobilis.* Adria eſt auſſi le nom d'une ville proche de la mer d'Illyrie, dont Euſtache fait mention. C'eſt encore le nom d'une ville proche le Pô, bâtie par ceux de Toſcane, remarquable par la beauté de ſon port: c'eſt peut-être de-là que la mer Adriatique a tiré ſon nom.

ADRIA (Pierre d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut un des diſciples de S. Thomas d'Aquin, pour la doctrine de qui il prit tant de goût, qu'il conſerva ſes leçons ſur S. Matthieu & ſur les dix préceptes. On lui attribue un traité de la vie ſpirituelle qui n'a pas été imprimé. En 1294 il étoit vicaire général de la province de Sicile; & en 1306 Clément V lui donna l'évêché de Vico ſous la métropole de Sorrento, qu'il gouverna environ dix ans. * Echard, *ſcript. ord. prad.*

ADRIAN (Corneille) fameux prédicateur Flamand du ſeiziéme ſiécle, natif de Dordrecht, entra dans l'ordre de S. François, & fut lecteur en théologie. Depuis il enſeigna publiquement le latin, le grec & l'hébreu,

Digitized by Google

& prêcha fort long-temps à Bruges, où il mourut le 14 de juillet 1581, âgé de ſoixante ans. Il compoſa un traité des ſept ſacremens & pluſieurs ſermons, qui n'ont pas été imprimés. Les autres ouvrages qui ont paru ſous ſon nom, après ſa mort, n'ont pas été du gout de tout le monde, par rapport à quelques expreſſions trop libres que l'on y a remarquées. Sanderus dit que les hérétiques y ont fourré ces lambeaux pour diffamer ſa mémoire. Quelques uns d'entr'eux ſe ſont ſervi de voies plus violentes pour tâcher de le flétrir. * Valere André. Swertius. Schokius. Voëtius.

ADRIANE, ville de la province de Cyrene, dont il eſt parlé dans l'itinéraire d'Antonin, ſous le nom d'*Adrianopolis*. Il y a deux villes qui ont toujours gardé le nom d'*Hadrianopolis*, & qui l'ont conſervé juſqu'aujourd'hui. La ſeconde ville de ce nom eſt celle qui eſt dans la Thrace, qui portoit le nom d'*Uſcudama*, & que l'on appelle encore *Andrinople*, laquelle a ſervi de capitale aux Turcs juſqu'à la priſe qu'ils firent de Conſtantinople ſur les Grecs. Mais il y a eu juſqu'à ſept villes dont les habitans ſe vantoient de porter ce nom. Ces noms viennent pour la plupart de l'empereur Adrien, lequel n'aimant point les titres & les ſurnoms dont on vouloit l'honorer dans les ouvrages publics, aimoit mieux bâtir pluſieurs villes, auſquelles il affectoit de donner ſon nom *Adrianopolis*. Il tâcha de donner auſſi ce nom à Carthage, mais il n'en put jamais venir à bout. C'eſt ainſi que s'en explique Spartien, dans la vie de cet empereur, dont voici les termes : *Et cùm titulos in operibus non amaret, multas civitates Adrianopolis nominavit, aut ipſum Carthaginem, quæ tamen nova appellatio, ne eo quidem adhuc vivente obtinuit. Cherchez* ANDRINOPLE. * Spartian. *in Hadriano.*

ADRIANI (François) natif de Paris, qui floriſſoit en 1384, écrivit ſur le ſymbole de S. Athanaſe. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ADRIANI (Matthieu) médecin Eſpagnol, étoit chrétien, quoique né de parens Juifs. La connoiſſance qu'il avoit de la langue hébraïque le fit eſtimer d'Eraſme & des autres ſavans de ſon temps. Il demeura quelque temps en Allemagne, & depuis, en 1518, il enſeigna la langue hébraïque à Louvain. Enſuite étant paſſé en France, il fit imprimer quelques ouvrages à Lyon. * Le Mire, *bibl. eccleſ.*

ADRIANI (Jean-Baptiſte) fils du ſavant Marcel Virgile, né à Florence l'an 1511, d'une famille patricienne, a écrit en italien l'hiſtoire de ſon temps, depuis l'an 1536, où finit celle de Guichardin. Cette hiſtoire eſt fort exacte, & on croit que Côme, grand duc de Toſcane, lui avoit communiqué ſes mémoires. M. de Thou a beaucoup emprunté du livre d'Adriani. Outre cette hiſtoire, on a trois harangues de la façon de cet auteur; ſavoir, l'oraiſon funebre de Charles V; celle de Côme, grand duc de Toſcane; & celle de Jeanne d'Autriche, femme de François de Médicis. Il mourut à Florence l'an 1579. On le croit auſſi auteur d'une longue lettre touchant les anciens peintres & ſculpteurs, qui eſt à la tête du troiſiéme volume de Vaſari. * De Thou, *hiſt. l.* 68. Poggiantus, *de ſcript. Florentinis.* Bayle, *dict. crit.*

ADRIANI (Adrien en latin *Adrianus ab Adriano*) jéſuite Flamand d'Anvers, entra en 1544 à Louvain chez les jéſuites, qu'il gouverna durant pluſieurs années dans cette ville, avant même qu'ils y euſſent un collége. En 1551 il fit la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux entre les mains du célébre Ruard Tapper. Après la mort de S. Ignace il fut appellé à Rome, pour aſſiſter à la congrégation générale qui devoit élire le ſecond général de la compagnie. Il ſe trouva engagé, ſans le ſavoir, dans des brigues contraires à ſon inſtitut, & qui auroient pu cauſer du trouble; mais ſitôt qu'il s'apperçut qu'on avoit abuſé de ſa ſimplicité, il ſe retira en Flandre, où il continua de ſervir le prochain avec beaucoup de zèle & d'édification. Il mourut à Louvain en 1580, le jour de S. Luc 18 d'octobre. Nous avons de lui divers traités écrits en flamand, & imprimés pluſieurs fois : *Sur l'inſpiration, ou le langage intérieur de Dieu*, 1570, in-8° & in-4°. *Le mont de piété*, 1548, in-8° & in-4°; *ſur l'oraiſon dominicale*, trois éditions. Trois traités, I, *De la vie active.* II, *Des biens temporels.* III, *Des œuvres de miſericorde*, 1668, in-8° & in-4°. *De l'origine & du progrès de la vie cœnobitique*, 1570, in-8° & in-4°. *De l'obéiſſance*, &c. 1571, in-8° & in-4°. *De la pauvreté évangélique*, 1570, in-8° & in-4°. *De la confeſſion*, trois éditions, 1573, in-4°. *De la communion fréquente, ou ſeulement annuelle, & s'il y a du mérite à s'abſtenir de la communion.* Tous ces livres ont été imprimés à Louvain. Le traité *de l'inſpiration divine* a été traduit en latin par G. Bruneſius, & imprimé à Cologne en 1601. * Sotwel, *de ſcript. ſoc. Jeſu.*

ADRIANISTES. Theodoret met les Adrianiſtes au nombre des hérétiques qui ſortirent de la ſecte de Simon *le Magicien*; mais aucun autre auteur ne parle de ces hérétiques. * Theodoret, *l.* 1. *hæret. ſub.*

Les ſectateurs d'Adrien Hamſtedius, un des novateurs du XVI ſiécle, furent appellés de ce nom. Il enſeigna dans la Zelande, puis en Angleterre, qu'il étoit libre de garder les enfans durant quelques années ſans leur conférer le baptême; que Jeſus-Chriſt avoit été formé de la ſemence de la femme; & qu'il n'avoit fondé la religion chrétienne que dans certaines circonſtances. Outre ces erreurs, & quelques autres pleines de blaſphêmes, il ſouſcrivit à toutes celles des anabaptiſtes. * Prateole. Sponde. Lindan.

ADRIANOPOLIS, *cherchez* ADRIANE.

ADRIATIQUE (mer) en latin *Adriaticum*, *Hadriaticus* ou *Illyricus ſinus*, aujourd'hui *le golfe de Veniſe*. C'eſt cette partie de la mer Méditerranée, qui s'étend de l'occident d'été à l'orient d'hiver, entre l'Illyrie & l'Italie. Elle a environ ſix cens milles d'Italie de longueur, & deux cens dans ſa plus grande largeur, & a pris ſon nom de l'ancienne ville d'Adria, ſituée au fond du golfe. C'eſt cette mer que les poëtes repréſentent comme toujours agitée de furieuſes tempêtes. Les anciens géographes l'ont appellée *mare ſuperum*, *mer ſupérieure* ou *d'en-haut*, comme ils appelloient la mer de Toſcane, *mare inferum*, *mer inférieure*, ou *d'en-bas*, donnant ordinairement le nom de deſſus aux parties du globe terreſtre qui ſont du côté du nord. Ce golfe, le plus grand de tous ceux que fait la mer Méditerranée, en forme pluſieurs autres; comme ſont ceux de *Carnarino*, de *Cattaro*, de *Sainte-Croix*, du *Drin*, de *Narenza*, de *Siponto* & de *Trieſte*. Il eſt rempli du côté de l'Illyrie de quantité d'iſles & d'écueils, qui preſque toutes appartiennent aux Vénitiens. Les pays qui l'environnent, ſelon les noms modernes qu'ils portent aujourd'hui, ſont l'Albanie, la Dalmatie, l'Iſtrie, le Frioul, la marche Tréviſane, le duché de Veniſe, la Poleſine de Rovigo, le duché de Ferrare, la Romandiole, le duché d'Urbin, la marche d'Ancone, l'Abruzze, la Capitanate, la terre de Bari, & la terre d'Otrante. On voit dans divers auteurs qu'anciennement, ſous le nom de *mer Adriatique*, on comprenoit toute la mer qui eſt près de l'Italie; & c'eſt ce qui fait que S. Luc nous dit, aux *actes des apôtres, ch. XXVII, v.* 27, que le naufrage de S. Paul, qui le jetta dans l'iſle de *Melite*, aujourd'hui *Malte*, arriva dans la mer Adriatique. Car la qualité du vent qui pouſſoit le vaiſſeau, & la route que S. Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ait pris terre à l'iſle de *Melite* dans la mer Adriatique entre l'Italie & l'Illyrie; & moins encore à Mitylene, comme S. Jerôme ſemble l'avoir cru (*epiſt.* 30.) s'il n'y a faute dans ſon texte. Quoique beaucoup de printes aient des terres ſur les côtes de la mer Adriatique; comme le grand ſeigneur, l'empereur d'Allemagne, la république de Veniſe, le pape,

Digitized by Google

le roi d'Eſpagne, pour ne rien dire de la petite république de Raguſe, les ſeuls Vénitiens prétendent être les maîtres de cette mer; & diſent qu'ils s'en ſont acquis le domaine par les armes, & par une poſſeſſion de pluſieurs ſiécles. On tient que le pape Alexandre III, perſécuté par l'Empereur Frederic *Barberouſſe*, ſe retira à Veniſe, & que le doge Sébaſtien Zani entreprenant ſa défenſe, défit & prit Othon fils de cet empereur. En reconnoiſſance de ce ſervice, le pape lui mit un anneau au doigt, le fit ſupérieur de la mer, & ordonna que les doges ſes ſucceſſeurs épouſaſſent le golfe tous les ans avec le même anneau; ce qui ſe pratique encore aujourd'hui, comme il eſt dit dans le corps de cet ouvrage à l'article VENISE. Les papes envoyoient tous les neuf ans au ſénat de Veniſe de nouvelles bulles, par leſquelles ils lui accordoient la continuation des décimes du clergé, pour la défenſe du golfe, les corſaires étant ſouvent venu juſqu'à la marche d'Ancone, d'où ils ne retournoient jamais qu'avec un riche butin, & ſans enlever un grand nombre d'habitans. * Leandre Alberti, *deſcript. d'Italie.* Juſtiniani & Nani, *hiſt. de Veniſe.* Jean Lucius. Moriſot. Sanſon. Du Val. Robe. *& particuliérement* la Houſſaye, *dans ſon hiſt. du gouvernement de Veniſe.*

ADRICHOMIA (Cornelie) religieuſe de l'ordre de S. Auguſtin, dans le XVI ſiécle, étoit fille d'un gentilhomme Hollandois, & s'acquit beaucoup de réputation par ſes poëſies. Elle mit les pſeaumes de David en vers, & compoſa quelques autres poëmes ſacrés. Jacques le Fevre d'Eſtaples étoit un de ſes admirateurs, & Cornelius Muſius eut de grandes liaiſons de piété avec elle. * François Swert, *Athen. belgic.* Bayle, *dict. crit.*

☞ ADRICHOMIUS (Chriſtian) dans le XVI ſiécle, né à Delft en Hollande en 1533, étoit petit-neveu du célébre Dorpius, profeſſeur en théologie à Louvain; & ſon pere Adrien-Nicolas étoit très-attaché à la doctrine de l'égliſe. Après ſes études, il fut élevé au ſacerdoce l'an 1561, & fut chargé de la conduite des religieuſes de ſainte Barbe à Delft. Mais les proteſtans l'ayant chaſſé de ſon pays, il paſſa le reſte de ſes jours à Maſtricht, à Malines & à Cologne, où l'amour qu'il avoit pour les choſes ſaintes, lui inſpira le deſir d'écrire la vie de Jeſus-Chriſt, qu'il recueillit des quatre évangéliſtes. Adrichomius laiſſa pluſieurs ouvrages poſthumes imprimés à Cologne en 1593, & réimprimés au même lieu en 1613, dans un ſeul volume *in fol.* qui a pour titre, *Theatrum terræ ſanctæ & biblicarum hiſtoriarum, cum tabulis geographicis*, &c. & qui contient une préface ſur la Paleſtine, une deſcription de la terre ſainte, *Deſcriptio terræ ſanctæ juxtà duodecim tribus Iſrael, cum deſerto Pharan*, avec des tables géographiques tant générales que particulieres, une *deſcription de la ville de Jéruſalem*, une *chronique generale* très-courte, & une autre *chronique de l'ancien & du nouveau teſtament.* On l'accuſe d'avoir un peu trop donné dans les fables qui ſe ſont répandues, & qu'il avoit tirées des ouvrages de Beroſe, de Manethon, & des autres auteurs de cette ſorte. Il mourut à Cologne le 19 juin 1585, & fut enterré chez les chanoines de Nazareth, dont il avoit été directeur pendant quelque temps. Il prenoit quelquefois le nom de Chriſtian Crucius. C'eſt à ce nom qu'a fait alluſion celui qui lui a conſacré cette épitaphe:

Illuſtre à CHRISTO ſumptum nomen habebam;
Et duplici Delphis qui Cruce *notus eram,*
Conditus hic jaceo, reliquis cum partibus, olim
Exſurrecturus, cùm tuba clara canet.

* Valere André, *biblioth. belgic.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſiaſt. du XVI ſiécle.*

ADRIEN I de ce nom, pape, illuſtre par ſon eſprit, par ſon zéle & par ſa charité, étoit fils de Théodore, & ſortoit d'une des plus nobles familles de Rome. Il fut élu après Etienne III, le 9 février de l'an 772. Didier roi des Lombards, après avoir eſſayé de l'amuſer par une ambaſſade, ſe ſaiſit des terres de l'égliſe au commencement de ſon pontificat, & ravagea tout le Patrimoine de S. Pierre, juſqu'aux environs de Rome. Le pape, dans cette extrémité, eut recours à Charlemagne, lequel entrant en Italie avec une armée, força le paſſage des Alpes, prit toutes les villes de l'état des Lombards, & emporta Pavie, qui ſe rendit à diſcrétion en 774, avec Didier, qui fut envoyé en France. Pendant le ſiége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome, & y fut reçu du pape & des Romains, de la maniere que le méritoit un ſervice auſſi ſignalé que celui qu'il leur rendoit. Non ſeulement il confirma la donation que le roi Pepin ſon pere avoit faite au ſaint-ſiége, mais même il l'augmenta. Sigebert & quelques autres diſent que Charlemagne fit un ſecond voyage à Rome, où dans une aſſemblée du clergé, Adrien lui donna le pouvoir de créer les papes; peut-être veut-on dire d'approuver leur élection. Baronius nie abſolument ce voyage. Quelque temps après, Adrien reçut la confeſſion de foi de Taraſius ou Taraiſe, que l'on avoit mis ſur le ſiége de l'égliſe de Conſtantinople, après la mort de Paul. Il fut dans le même temps que l'empereur Conſtantin *le jeune*, & l'impératrice Irene ſa mere, avoient réſolu de faire tenir un concile univerſel, contre l'erreur des iconoclaſtes, ou briſeurs d'images. Le pape approuva ce deſſein, & y envoya ſes légats Etienne & Théophilacte, avec une lettre dans laquelle il prouvoit la vérité orthodoxe, par le témoignage de l'écriture & des SS. docteurs. Ce concile eſt le ſecond de Nicée, célébré en 787. Adrien envoya encore ſes légats au concile que Charlemagne fit tenir à Francfort l'an 794. Il eut pendant ſa vie quelques différends avec Léon archevêque de Ravenne, avec les Napolitains, & avec l'empereur Conſtantin; & dans toutes ces occaſions il eut recours à Charlemagne. Il s'appliqua à revoir les titres de S. Pierre, & s'employa à réparer ou à faire orner l'égliſe de Rome dédiée ſous le nom de cet apôtre. Il fit auſſi pluſieurs réparations & édifices conſidérables. L'hiſtoire n'a pas oublié de parler du chandelier en forme de croix devant l'autel du prince des apôtres, ſur lequel on pouvoit mettre ſans confuſion mille trois cens ſoixante & dix cierges. Le Tibre s'étant débordé, de maniere que les maiſons étoient remplies d'eau juſqu'au premier étage, & que les habitans n'en pouvoient ſortir, ni recevoir les choſes néceſſaires à la vie, Adrien eut ſoin de faire conſtruire des bateaux pour porter des vivres à ceux qui en avoient beſoin; fit réparer à ſes frais preſque tous les dégâts que cette inondation avoit cauſée, & dédommagea les particuliers des pertes qu'ils avoient faites par cet accident. Après avoir tenu le ſaint-ſiége vingt-trois ans, dix mois & 17 jours, il mourut le 25 de décembre de l'an 795, & fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre. Charlemagne, qui étoit ſon ami intime, verſa des larmes lorſqu'il reçut la nouvelle de cette mort; & pour donner à la poſtérité un témoignage public de la conſidération qu'il avoit pour le pape Adrien, il compoſa lui-même ſon épitaphe, qu'on voit encore dans l'égliſe de S. Pierre de Rome, en trente-huit vers latins. Il y joignit même ſon nom à celui d'Adrien dans ces vers:

Nomina jungo ſimul titulis, clariſſime, noſtra;
Hadrianus, Karolus, rex ego, tuque pater,
Quiſque legas verſus, devoto pectore ſupplex,
Amborum mitis, dic, Miſerere Deus, &c.

Nous avons encore divers ouvrages du pape Adrien I; les lettres à Charlemagne données par Gretſer, ſur un manuſcrit du vatican; & pluſieurs autres qui ſe trouvent dans le livre Carolin, où il s'en trouve auſſi plu-

Digitized by Google

ſieurs écrites à diverſes perſonnes. Il donna à Charlemagne le code de Denys le Petit, dont on a fait un ſommaire, qui porte mal-à-propos le nom d'Adrien. On lui attribue encore une collection de ſoixante & douze ou quatre-vingt capitules, que l'on ſuppoſe qu'il donna à Angilram évêque de Metz ou qu'Angilram lui préſenta; mais c'eſt une piéce ſuppoſée dans le temps que l'on a fait les fauſſes décrétales, & peut-être par le même auteur. *Defenſio ſeptimæ ſynodi. Reſponſio ad Baſilium Achridenum, &c.* Il eut pour ſucceſſeur LEON III. * Anaſtaſe, *in vitis pontif.* Eginard, *in vita Carol. Magn.* Sigebert, *in catal c.* 79. Baronius. Le P. Sirmond, *T. X, concil. Gall.* M. Du-Pin *bibl. des auteurs eccleſ. du VIII. ſiécle.*

ADRIEN II, pape, Romain de nation, fut élu après Nicolas I, le 14 décembre de l'an 867, à l'âge de ſoixante & ſeize ans. On lui fit accepter malgré lui la thiare qu'il avoit refuſée deux fois. Le commencement de ſon pontificat fut troublé par les ſéditions que le duc de Spolete excita dans Rome. Mais Lothaire roi de Lorraine, étant paſſé en Italie, les appaiſa, & mérita par ce moyen les bonnes graces d'Adrien, qui leva l'excommunication portée contre ce prince par Nicolas ſon prédéceſſeur pour avoir répudié la reine Thietberge, & épouſé Valdrade. Ce ne fut cependant qu'après que Lothaire eut proteſté, avant que de communier de la main du pape, qu'il avoit quitté Valdrade. Lothaire parjure mourut peu de temps après à Plaiſance le 6 d'août 869. La même année, Adrien tint un concile à Rome contre Photius, & envoya enſuite deux legats, Dona & Etienne, pour aſſiſter au concile écuménique qui fut aſſemblé à Conſtantinople en 869. Il approuva ce qui ſe fit dans le concile contre Photius; mais il ſe brouilla depuis avec l'empereur Grec, & enſuite avec le patriarche Ignace, ſucceſſeur de Photius, au ſujet de la Bulgarie, qu'il prétendoit être de ſon patriarchat. Il eut encore quelques différends avec Charles *le Chauve*, au ſujet d'Hincmar évêque de Laon, qui avoit appellé au ſaint-ſiége de la ſentence prononcée contre lui en 869, par le concile de Verberie. Nous avons trente-ſix ou trente-ſept épîtres de ce pape, écrites ſur différentes affaires de l'égliſe. Il mourut en 872, & JEAN VIII lui ſucceda. * Anaſtaſe, *in vita Nicol.* Platina. Ciaconius. Du Chêne, *vies des papes.* Baronius, *in annal.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.*

ADRIEN III, pape, Romain de nation, fut élu deux jours après la mort de MARIN ou MARTIN II, le 20 janvier de l'an 884. Baſile *le Macédonien*, empereur d'orient, le preſſa d'annuler ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, de recevoir à la communion de l'égliſe romaine ce même Photius patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſi ſouvent attiré les foudres des papesp récédens; mais Adrien le refuſa conſtamment. L'empereur Baſile en eut un dépit extrême, & il éclata en menaces & en injures dans une lettre, qui n'arriva à Rome qu'après la mort d'Adrien. Ce pontife mourut dans une maiſon de campagne le 9 mai de l'an 885. Son courage & ſa vertu donnoient de grandes eſpérances au clergé & aux peuples, ſur ſon heureux gouvernement; mais il ne dura qu'un an, trois mois & dix-neuf jours. Il eut pour ſucceſſeur ETIENNE V.* Du Chêne, *vies des papes.* Platina. Baronius.

ADRIEN IV, pape, Anglois, ſuccéda à ANASTASE IV, le troiſiéme de décembre 1154. Le nom de ſa famille étoit Nicolas Brekſpeſe, c'eſt-à-dire, *Briſe-lance.* Il naquit dans une ferme de Langlai, qui dépendoit de l'abbaye de S. Alban. Son pere, qui étoit domeſtique de cette abbaye, y fut reçu en qualité de frere convers, & n'y prit l'habit qu'après la mort de ſa femme, laquelle, dit-on, ne ſubſiſtoit que des aumônes de l'égliſe de Cantorberi. Pitſéus ajoute que Nicolas venoit tous les jours à la porte de l'abbaye de S. Alban, recueillir les reſtes que l'on deſſervoit de la table des moines; que ſon pere l'en ayant chaſſé, il vint en France, & qu'il y étudia dans l'univerſité de Paris; qu'enſuite ayant eu quelque bénéfice dans le diocèſe de Maguelone, aujourd'hui Montpellier, il y pratiqua les chanoines réguliers de S. Auguſtin de la congregation de S. Ruf, & qu'il fit ſi bien qu'on le reçut parmi eux. Mais les actes du Vatican portent que Nicolas étant ſorti d'Angleterre, vint à Arles en Provence pour y étudier; qu'il s'y fit connoître des chanoines de S. Ruf, & qu'il entra chez eux en qualité de domeſtique. Il parvint à obtenir l'habit de religieux, & enfin il fut élu abbé & général de cet ordre. L'état où on l'y avoit vu, lui fit des ennemis déclarés de tous ceux qui prétendoient à la ſupériorité. On l'accuſa de divers crimes, dont il ſe juſtifia auprès du pape Eugène III. Ce pape le créa cardinal & évêque d'Albe, & l'envoya légat dans le Danemarck & dans la Norvége, où il travailla avec beaucoup de ſuccès à la converſion des peuples barbares. A ſon retour, le ſacré collége l'éleva ſur le ſiége de S. Pierre en 1154. Il eut trois importantes affaires ſur les bras, pendant le temps de ſon pontificat. La premiere fut avec les Romains, qu'il excommunia, & dont il mit la ville en interdit, juſqu'à ce qu'ayant chaſſé l'hérétique Arnaud de Breſſe, & dépoſé leurs ſénateurs, ils lui laiſſerent l'entiere diſpoſition des affaires, & le gouvernement de Rome. La ſeconde, avec Guillaume roi de Sicile, qu'il excommunia comme uſurpateur des biens de l'égliſe: depuis il ſe réconcilia avec lui, ſous des conditions avantageuſes au ſaint-ſiége. La troiſiéme fut avec Fréderic I empereur. Il transféra le ſiége pontifical à Orviette, d'où il fut rappellé par les Romains. Mais voyant que les ſénateurs vouloient encore entreprendre ſur ſon autorité, il ſe retira à Anagnie, & il y mourut d'une eſquinancie le premier de ſeptembre de l'an 1159, après avoir tenu le ſiége quatre ans, huit mois & vingt-neuf jours. Il a écrit diverſes épîtres, & quelques autres traités, avant & depuis qu'il fut pape. Il eut pour ſucceſſeur ALEXANDRE III. * Guillaume de Tyr, *l.* 18, *c.* 29. S. Thomas de Cantorberi, *l.* 1, *epiſt.* 24. Guillaume de Neubrige, *l.* 2, *c.* 6. Baronius. Pitſeus. Auberi. Du Chêne.

ADRIEN V, pape, natif de Gènes, & nommé auparavant *Ottobon de Fieſque*, étoit fils de THEODORE de Fieſque, frere du pape INNOCENT IV. Ses parens qui l'avoient deſtiné à l'égliſe, lui procurerent d'abord pluſieurs bénéfices conſidérables, un canonicat à Plaiſance, l'archidiaconé des égliſes de Reims, de Parme & de Cantorberi. Innocent IV ſon oncle le créa cardinal diacre, du titre de S. Adrien en 1251. Depuis il fut légat en Allemagne & en Angleterre. Après la mort d'Innocent V il fut élu pape le 12 juillet de l'an 1276. Mais lorſqu'il étoit ſur le point de ſe faire ſacrer & couronner, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 18 août, trente-huit jours après ſon élection. On dit qu'il répondit à ſes parens qui le félicitoient: *J'aimeroix bien mieux que vous me viſſiez cardinal en ſanté, que pape mourant.* Il eut pour ſucceſſeur JEAN XXI. * Martin Polonus. Onuphre. Sponde, *A. C.* 1276, *n.* 5. Du Chêne.

ADRIEN VI, pape, Hollandois de nation, naquit à Utrecht le 2 mars 1459. Il ſe nommoit avant ſon pontificat *Adrien Florent*, c'eſt-à-dire, *Adrien, fils de Florent*; car ce dernier nom étoit celui de ſon pere, tiſſerand de profeſſion, & ſelon d'autres braſſeur de bierre, ou faiſeur de barques: le ſurnom de leur famille étoit Boyens. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain dans le collége des Portiens, où l'on nouriſſoit gratuitement de pauvres écoliers; & il fit un progrès conſidérable en philoſophie & en théologie. Lorſqu'il prit le bonnet de docteur le 21 juin de l'an 1491, Marguerite d'Angleterre, ſœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, & alors veuve de Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépenſe de cette cérémonie. Quelque temps après on le fit chanoine de S. Pierre,

puis profeſſeur en théologie, doyen de l'égliſe de Louvain, & enfin vice-chancelier de l'univerſité. Pour témoigner ſa reconnoiſſance à l'univerſité qui l'avoit élevé, il fit bâtir à Louvain un collége célébre, qui porte ſon nom, & le fonda pour y entretenir de pauvres écoliers. L'empereur Maximilien I le choiſit pour précepteur de ſon petit-fils l'archiduc Charles, qui n'étoit alors âgé que de ſept ans, & qui fut depuis empereur & roi d'Eſpagne, ſous le nom de Charles-Quint. Adrien fut envoyé depuis en Eſpagne en qualité d'ambaſſadeur auprès du roi Ferdinand, qui le fit évêque de Tortoſe, ville de Catalogne. Après la mort du même Ferdinand, Adrien partagea la régence d'Eſpagne avec le cardinal Ximenés, & demeura enfin ſeul viceroi de ce royaume pour Charles-Quint. Le pape Léon X l'avoit créé cardinal le premier de juillet de l'an 1517. Il lui ſuccéda le 9 janvier de l'an 1522, & fut élu pape, quoiqu'étranger, & abſent de Rome, & qu'il n'eût jamais vu l'Italie. Ce fut en partie la faction de Charles-Quint qui l'éleva à la papauté. Adrien prit les habits pontificaux à Victoria en Biſcaye, le lendemain qu'il eut reçu la nouvelle de ſon élection. Il partit peu de temps après pour Rome, y arriva le 29 août, & fut couronné le lendemain. Il ne voulut point changer ſon nom d'Adrien. Il renouvella l'alliance avec l'empereur Charles-Quint, pacifia l'Italie, entreprit la réforme de l'état & de la diſcipline eccléſiaſtique, envoya Cheregat évêque de Teramo, en qualité de ſon nonce, avec de belles inſtructions & un bref, à la diéte tenue à Nuremberg l'an 1522. L'iſle de Rhodes fut priſe la même année par Soliman le jour de noël. Quelques hiſtoriens ont accuſé Adrien VI d'avoir négligé de la ſecourir, parcequ'il étoit uniquement occupé des intérêts de Charles-Quint. On ne peut douter qu'il n'eût de grands deſſeins pour la gloire de Dieu, & pour la réforme des mœurs : il ne voulut jamais bâtir Sion ſur le ſang (c'étoit ſes termes) ni avancer aucun de ſes parens aux dignités de l'égliſe. La mort prévint ſes bons deſſeins. Il mourut le 14 de ſeptembre de l'an 1523, âgé de 64 ans 6 mois & 10 jours, après avoir joui du pontificat un an, 8 mois & 6 jours. On l'a blâmé d'avoir été trop lent dans ſes entrepriſes, & tout-à-fait irréſolu, d'ailleurs ennemi des gens de lettres, & peu fait aux intrigues & à la politique de la cour de Rome : ce qui a fait dire de lui au cardinal Palavicin, *Fu eccleſiaſtico ottimo, pontifice in verita mediocre.* Mais Palavicin, en parlant ainſi, écrit plutôt en politique qu'en cardinal : car on ne peut douter qu'Adrien VI n'ait été un très-bon pape, & que dans le peu de temps qu'il fut ſur le ſaint-ſiége, il n'ait travaillé très-utilement à la réforme de pluſieurs des abus de la cour de Rome, & qu'il n'eût fait plus de bien à l'égliſe, ſi ſon pontificat eût duré plus long-temps. Il ne fut pas aimé des Romains, parcequ'il fuyoit le luxe & les grandes dépenſes, qu'il n'étoit point accoutumé aux manieres des Italiens, & qu'il vouloit établir la réforme. Son épitaphe apprend à la poſtérité, que le plus grand malheur qu'il ait éprouvé dans le monde c'eſt d'avoir été obligé de commander : *Hadrianus VI hic ſitus eſt, qui nihil ſibi infœlicius in vita, quàm quòd imperaret, duxit.* Ce pape avoit écrit divers ouvrages : *Quæſtiones quodlibetica*, imprimées à Louvain en 1515, & à Paris en 1516 & 1531. *Diſputationes in lib. 4 magiſtri ſententiarum* ; *Epiſtolæ*, &c. Il a fait imprimer, étant pape, ſon commentaire ſur le quatriéme livre du maître des ſentences, ſans y rien changer de ce qu'il avoit écrit, que le pape peut errer, même dans ce qui appartient à la foi. CLEMENT VII lui ſuccéda. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. pont.* Bellarmin, *de ſcrip. eccleſ.* Poſſevin, *in apparat.* Valere André, *bibl. belg.* Le Mire *in bibl. eccleſ. & elog. Belg.* Sponde, *in annal.* Du Chêne, *vies des papes*, &c. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XVI ſiécle.*

ADRIEN de Corneto, cardinal, *cherchez* CORNETO.

ADRIEN (Ælius) empereur, étoit fils d'Ælius Adrianus, ſurnommé *Aſer*, non qu'il fût Africain, comme quelques anciens auteurs l'ont cru, mais parcequ'il portoit ce nom : il avoit été préteur. Adrien naquit à Rome, ſelon quelques auteurs, & dans la ville d'Italica, ſelon d'autres, le 24 janvier l'an de J. C. 76. d'une famille originaire d'Adria, maintenant Atri, dans le royaume de Naples, & établie à Italica en Eſpagne ; ſa mere s'appelloit Domitia Paulina. Son pere le laiſſa orphelin à l'âge de dix ans ſous la tutelle de Trajan, & de Cælius Tatianus chevalier romain. Adrien dans ſa jeuneſſe fit de très-bonnes études. Il porta les armes de très-bonne heure, & il étoit tribun d'une légion, avant la mort de Domitien. Ce fut lui que l'armée de la baſſe Méſie députa pour apprendre la mort de Nerva à Trajan, qui fut ſon ſucceſſeur. Les dépenſes exceſſives de ſa jeuneſſe lui avoient fait perdre l'eſtime de cet empereur ; il la recouvra, & épouſa Sabine, petite-niéce de Trajan, femme d'un caractere hautain. Depuis il accompagna ce prince dans la plupart de ſes expéditions, & il ſe ſignala ſur-tout dans la ſeconde guerre contre les Daces, par des actions ſi éclatantes, qu'après avoir été queſteur, & tribun du peuple, il fut encore ſucceſſivement préteur, gouverneur de la Pannonie, & conſul. Après la levée du ſiége d'Atra en Arabie, Trajan, qui lui avoit déja donné le gouvernement de Syrie, lui laiſſa le commandement de l'armée. Enfin cet empereur ſe ſentant à l'extrémité, l'adopta par les intrigues de Plotine, ſon épouſe. Adrien monta ſur le trône le 11 août 117. Il fit d'abord la paix avec les Parthes, & leur céda une partie des conquêtes de ſon prédéceſſeur. Soit par bonté, ou par politique, il remit les dettes du peuple romain, & entreprit de viſiter toutes les provinces de l'empire. Il ne revint à Rome qu'en l'année 118 ; il refuſa le triomphe, qu'il fit donner à l'image de Trajan, & l'année ſuivante il marcha contre les Sarmates dans la Méſie. L'an 121 de J. C. il paſſa dans la grande Bretagne, où il fit tirer un mur de quatre-vingt mille pas entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, pour ſéparer les peuples ſeptentrionaux de cette iſle d'avec les pays dont les Romains étoient maîtres paiſibles. Il paſſa enſuite dans les Gaules, & fit bâtir à Niſmes une ſuperbe baſilique en l'honneur de Plotine, à qui il étoit redevable de l'empire, & qui étoit encore vivante. Et après la mort de cette princeſſe, il lui conſacra auſſi dans la même ville un édifice ſomptueux, qui ſubſiſte encore, & eſt connu ſous le nom de *maiſon quarrée*. *Voyez* là-deſſus M. Ménard, *hiſt. de Niſmes.* t. 1, page 44 & ſuiv. Adrien quittant les Gaules, alla en Eſpagne, dans la Mauritanie, & enfin en Orient, où il appaiſa les troubles excités par les Parthes. Après avoir viſité les provinces d'Aſie, il revint à Athènes en l'année 125, où il paſſa l'hyver, & ſe fit initier aux myſteres d'Eleuſine. Il vint enſuite en Sicile, & viſita le mont Ethna. Il étoit à Rome au commencement de l'an 129. Il fit un voyage en Afrique, & peu après ſon retour, il paſſa encore en Orient, ſéjourna en Egypte, l'an 132, repaſſa l'an 133 en Syrie, revint l'an 134 à Athènes, & retourna enfin l'an 135 à Rome. La perſécution qui s'étoit élevée contre les chrétiens ſous ſon empire fut très-violente, & elle n'avoit été ſuſpendue, que ſur les remontrances de Quadrat évêque d'Athènes, & d'Ariſtide, tous deux philoſophes chrétiens, qui préſenterent à l'empereur des livres en faveur de la religion chrétienne, dont on n'a plus que quelques fragmens : l'empereur ayant lu ces écrits, promit de ne punir les fidéles que pour des crimes, & non pour la religion. Adrien vainquit deux fois les Juifs ; il fit bâtir Jéruſalem, & la fit nommer *Ælia* de ſon nom. Il érigea un temple à Jupiter ſur le Calvaire, & plaça une ſtatue d'Adonis ſur la créche de Bethléem, faiſant élever des images de porcs ſur les portes de Jéruſalem, pour inſulter les Juifs, qui avoient cet animal en horreur. Au ſurplus ce prince avoit de gran-

Digitized by Google

des qualités ; il avoit la mémoire très-heureuſe, & il étoit verſé dans la plupart des ſciences & des arts qui ſervent à polir l'eſprit. Il ſavoit l'aſtrologie, & avoit beaucoup d'inclination pour la poëſie, pour la philoſophie, & pour la médecine. On l'a accuſé avec juſtice d'avoir eu un grand attachement à la magie. Il ſe divertiſſoit quelquefois à compoſer des piéces d'éloquence, & des vers grecs & latins. Nous en avons des preuves dans l'anthologie, & dans la réponſe qu'il fit à Florus. Ce dernier écrivit familiérement à l'empereur ces vers, ſur le ſujet de ſes voyages continuels :

Ego nolo Cæſar eſſe,
Ambulare per Britannos,
Scyticas pati pruinas.

L'empereur lui'envoya ſur le champ cette réponſe :

Ego nolo Florus eſſe
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

Depuis étant au lit de la mort, il fit encore ces vers, en parlant à ſon ame :

Animula, vagula, blandula,
Hoſpes, comeſque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut ſoles, dabis jocos.

Adrien avoit fait un poëme grec intitulé l'*Alexandreïde*. Photius avoit lu quelques déclamations de cet empereur. Spartien cite de lui un premier livre de diſcours, & ce qu'il en a rapporté regarde la grammaire latine. Il avoit prononcé une belle harangue dans le ſénat pour ceux d'Italica. Quelques-uns lui attribuent un ouvrage ſur la maniere de ranger les armées en bataille. Froben a imprimé en 1551 un dialogue entre l'empereur Adrien, & le philoſophe Epictete, contenant des queſtions qu'Adrien propoſe à ce philoſophe, & que ce philoſophe réſout. On croit qu'Adrien eſt auteur de ſon hiſtoire, qui portoit le nom de Phlegon ſon affranchi.

Suidas dit que la paſſion qu'eut Adrien de paroître docte fut ſi grande, qu'il conçut même de la jalouſie contre le philoſophe Favorin. Il étoit très-ſuperſtitieux, & il apporta à Rome le culte d'Iſis & de Serapis, divinités égyptiennes. Il voulut paſſer pour un dieu, & il ſe fit élever un autel à Athènes, & des temples dans quelques villes d'Aſie. Ses voyages continuels ruinerent ſa ſanté : il fut attaqué d'un flux de ſang, qui ne put jamais être arrêté, malgré l'habileté des médecins dont il ſe ſervit. Le chagrin de ſa maladie lui rendit la vie ſi odieuſe, qu'il chercha toutes ſortes de moyens pour ſe faire mourir, ſans en pouvoir venir à bout. Il ſe ſervit de divers charmes pour calmer ſon mal ; mais ces ſortiléges n'eurent point d'effet ; ce qui l'obligea de ſortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville dans la Campanie, où mépriſant les conſeils des médecins, il mourut le 10 juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, 5 mois 17 jours, ayant régné 20 ans & 11 mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzoles dans ſa maiſon. Il n'eut point d'enfant de l'impératrice Sabine ſa femme, & il adopta l'an 135 Lucius Ælius Verus, qui mourut l'an 138. Adrien fit le même honneur à Antonin *le Pieux*, à condition qu'il adopteroit les enfans de Verus. Adrien eut pour Antinoüs une paſſion qui le porta à toute ſorte d'excès. *Cherchez* ANTINOUS. * Spartien, *in Adrian.* Xiphilin. Dion. Tillemont, *hiſtoire des empereurs, t.* 2.

Les anciennes médailles, & les hiſtoriens nous apprennent qu'Adrien étoit bienfait, & d'une taille dégagée : il avoit la tête médiocrement groſſe, un peu pointue, & les cheveux bouclés. Il étoit d'un tempérament ſi robuſte, qu'il n'avoit jamais la tête couverte, & qu'il fit à pied pluſieurs de ſes voyages dans les provinces de l'empire. C'eſt le premier des empereurs Romains qui ait porté de la barbe. Il introduiſit cette mode, pour cacher des porreaux qu'il avoit au menton ; mais ſes ſucceſſeurs s'en firent un ornement. Son tempérament ſanguin, bilieux, & peut-être les fatigues qu'il avoit eſſuyées dans ſes voyages, l'avoient rendu ſujet à des ſeignemens de nez, qui lui étoient ſalutaires ; mais ils lui cauſerent enfin le flux de ſang, dont il mourut. Après ſa mort Antonin *le Pieux* le fit mettre au nombre des dieux. * J. Spon, *rech. cur. des antiq.*

ADRIEN de Phénicie, Syrien de nation, enſeigna dans la ville d'Athènes, où il vivoit avec beaucoup de ſomptuoſité. Il fut chéri de Marc-Antoine, qui le mena à Rome. Il fut diſciple d'Hérode *le philoſophe*, & rival d'Ariſtide. * Suidas. Voſſius, *l.* 3, *c.* 6, *hiſt. lat.*

ADRIEN, martyriſé à Céſarée dans la perſécution de Galere Maximien, par ordre du gouverneur Firmilien, étoit venu de Manganée avec Eubule en cette ville, pour voir les confeſſeurs. Adrien fut expoſé aux lions le cinq de mars, & enſuite percé d'une épée par le confecteur commis pour achever de faire mourir les bêtes, ou ceux que les bêtes avoient bleſſées dans les ſpectacles publics. Sa mort arriva le cinq de mars, jour auquel on fait ſa fête dans l'égliſe latine. * Euſebe, *de martyrib. Paleſtinæ*, & Baillet *vies des ſaints au* 5 *mars.*

ADRIEN, eſt le nom d'un martyr de Nicomédie, vers l'an 307 dont on fait la fête dans le martyrologe romain au 8 de ſeptembre. Mais ſes actes ſont ſi fabuleux, qu'on ne peut y ajouter aucune foi. On célebre encore des fêtes de S. Adrien en d'autres jours, comme chez les Grecs, & même dans le martyrologe romain le 26 d'août, dans celui de Jerôme au 4. de mars, dans celui de Florus au 16 de juin. Mais on voit par les circonſtances de l'hiſtoire, ou par le nom des compagnons qu'on donne à ces Adriens, que c'eſt toujours le même Adrien dont on a voulu parler. * Actes de S. Adrien, dans Montbricius & dans Surius. Les martyrologes. Tillemont, 5 *tome.* Baillet *au* 8 *ſeptembre, vies des ſaints.*

ADRIEN, a écrit au commencement du VI ſiécle, puiſqu'il eſt cité par Caſſiodore, dans le *chap.* 10 du livre des leçons divines. Il a compoſé une introduction à l'écriture ſainte, dont Photius fait mention au ſecond volume de ſa bibliothéque. Elle a été imprimée en grec à Augsbourg en 1602, & dans le huitiéme tome des critiques d'Angleterre. * Caſſiodore, *lection. divin. c.* 10. Photius, *bibl.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du VI ſiécle.*

ADRIEN, Africain de naiſſance, abbé du monaſtere de Néridan, fut choiſi par le pape Vitalien, pour aller en Angleterre : il y accompagna Théodore, que le pape avoit nommé archevêque de Cantorberi au refus d'Adrien. Ils vinrent en France l'an 669, & de-là paſſerent en Angleterre, où Adrien fut établi abbé du monaſtere de S. Pierre de Cantorberi, vacant par la ceſſion de S. Benoît Biſcop. Il travailla avec Théodore à la réunion des anciens Bretons, à l'inſtruction des peuples, à la réformation du clergé & de la diſcipline eccléſiaſtique. Il ſurvécut quelque temps à Théodore, & ne mourut que le 9 janvier 709. Son nom ſe trouve dans pluſieurs martyrologes. * Bede, *hiſt. d'Angl.* D. Mabillon, *ſecond ſiécle bénédictin.* Bollandus, *au 9 de janvier.* Baillet, *vies des ſaints, au 19 de ſeptembre.*

ADRIEN *le Chartreux*, Flamand, a fleuri au commencement du XV ſiécle. Il a compoſé, à l'imitation de Pétraque, un traité des remédes de l'une & l'autre fortune, imprimé à Cologne l'an 1471. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XIV ſiécle.*

ADRIEN, auteur du XVI ſiécle, *cherchez* FINIUS.

ADRIEN DE VIEUX BOIS, moine Flamand, auteur d'une chronologie, dont Voſſius fait mention, *de hiſt. lat. lib.* 3, *c.* 6.

ADRIENNE, ducheſſe d'Eſtouteville *cherchez* ESTOUTEVILLE (D')

Digitized by Google

ADRON, ville d'Arabie, dont il eſt fait mention dans le cinquiéme concile de Conſtantinople.

ADROTTE, ville maritime de la Lybie. * Etienne *le géogr.*

ADRUMETE, ville d'Afrique dans la province Byzacene ſur le bord de la mer, colonie des Phéniciens, ville épiſcopale, ſuffragante de Carthage. Elle eſt nommée *Adrume* par Strabon; *Adrumes* par Etienne; & *Adrumetos* par Ptolémée. Les autres auteurs latins, comme Salluſte, Pline, l'appellent *Adrumetum*. Il s'y eſt tenu un concile en 394. On croit que c'eſt cette ville que l'on appelle aujourd'hui *Mahometta*, nommée par les Arabes *Hamameta*, dans le royaume de Tunis ſur la côte de la mer Mediterranée. * Salluſt. *in Jugurt.* Plin. *l.* 5, *c.* 4. Ptolém. Strabon, *l.* 7. Stephan. *de urbib.* Baron. *Notice de l'Afrique, dans la derniere édition d'Optat*, par M. Du-Pin.

☞ ADSON, AZON, ou ASSON ſurnommé *Hermiric*, abbé de Montier-en-Der, naquit au commencement du dixiéme ſiécle, dans la Bourgogne Transjurane, aujourd'hui la Franche-Comté, aux environs de S. Claude. Il étoit iſſu d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes grands biens. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſes parens le mirent au monaſtere de Luxeu, où il fit de très-grands progrès dans la piété & dans les ſciences. La réputation de ſon ſavoir & de ſa probité pénétra juſqu'à Toul, & porta S. Gauzelin, qui en étoit évêque, & ſon clergé à l'attirer dans cette ville, afin d'y faire revivre l'étude des lettres; & il fut chargé du ſoin de l'école épiſcopale, qui ſe tenoit à l'abbaye de S. Evre, réformée depuis quelques années par le ſaint évêque. Adſon demeura à Toul, juſqu'au temps qu'Alberic, moine de S. Evre, ayant été élu abbé de Montier-en-Der, au diocèſe de Châlons ſur Marne, l'emmena avec lui pour l'aider dans les fonctions de ſon miniſtere. Alberic en fit comme ſon coadjuteur; & au bout de quelques années, cet abbé étant mort, Adſon fut mis en ſa place: ce qui ſe fit au moins dès 968. Il rétablit la régularité en cette maiſon, recouvra les biens aliénés ou uſurpés, & même lui en acquit de nouveaux. Cette bonne conduite lui gagna la confiance de pluſieurs évêques, entr'autres de Manaſſé, évêque de Troye, dans l'égliſe duquel il regla la pſalmodie, & l'ordre de l'office divin pour les différens temps de l'année. L'archevêque de Reims, Adalberon, étoit auſſi lié d'amitié avec lui, & le mandoit quelquefois pour prendre ſes avis. Le monaſtere de S. Bénigne de Dijon dut aux ſoins d'Adſon, la réformation qui y fut introduite en ce temps-là. Brunon, évêque de Langres, en ayant éloigné l'abbé Manaſſé qui ſe comportoit mal, lui ſubſtitua Adſon, qui travailla deux ans entiers à rétablir le bon ordre dans ce monaſtere, après quoi il retourna à Montier-en-Der. Depuis, il travailla à la converſion d'Hilduin, comte d'Arcy en Champagne, frere de Manaſſé évêque de Troye, & il parvint à le tirer du déſordre. Un des points de la pénitence du comte fut qu'il feroit le pélerinage de Jéruſalem: Adſon s'offrit de l'accompagner, & ils s'embarquerent pour ſe rendre en Egypte; mais après quelques jours de navigation, Adſon fut attaqué d'une maladie, qui termina ſes jours au mois de juin de l'an 992. Les grands travaux auſquels ce pieux abbé ſe conſacra, ne l'empêcherent pas de donner toujours quelque temps à l'étude, comme témoigne le grand nombre d'ouvrages ſortis de ſa plume. Nous avons de lui un traité ſur l'Antechriſt, qu'il adreſſa à Gerberge, femme de Louis *d'Outremer*, laquelle avoit demandé à l'auteur quelques éclairciſſemens ſur ce ſujet, à l'occaſion d'un bruit qui s'étoit répandu, que la fin du monde approchoit. Le même a compoſé, outre cela, les vies de S. Frodobert, de S. Manſui, de S. Evre, de S. Baſle, de S. Euſtaſe, de S. Walbert, ou Valdebert, de S. Bercaire, & quelques piéces de poëſie. La plupart de ſes ouvrages ont été imprimés pluſieurs fois dans différens recueils: nous n'entrerons dans aucun détail à ce ſujet, & nous renvoyons à l'*hiſtoire lit. de la France*, t. VI., p. 477 *& ſuiv.* où tout ce qui concerne les ouvrages d'Adſon eſt amplement diſcuté.

Quelques ſavans croient devoir diſtinguer au moins deux abbés contemporains nommés Adſon, & partager entr'eux les écrits dont nous venons de parler: d'autres ſoutiennent, au contraire, que ces écrits appartiennent à un ſeul & même auteur, & qu'il n'y a point de fondement ſolide pour établir deux écrivains du nom d'Adſon. On a ſuivi la premiere opinion dans les précédentes éditions de ce dictionnaire: nous avons cru devoir embraſſer le ſecond ſentiment, fondés ſur les raiſons qui ont déterminé les auteurs cités ci-deſſus à l'adopter, & auſquels nous renvoyons. * D. Rivet, *hiſt. lit. de la Fr.* t. VI. *p.* 471, *& ſuiv.*

☞ ADUATICES, ancien peuple de la Gaule Belgique. Ils demeuroient dans le Namurois, s'étant emparé du pays qui eſt le long de la Meuſe, lorſque les Cimbres & les Teutons, qu'ils ſuivirent juſque-là, entrerent dans les Gaules. Ils furent gouvernés par des rois, dont quelques-uns prirent le nom de prêtres de Neptune, en l'honneur de ce dieu, pour qui ils avoient une ſinguliere vénération. Les Nemetes, que les Allemans avoient obligé d'abandonner leur demeure, chaſſerent ces peuples du pays qu'ils occupoient, & les Romains s'en étant rendu les maîtres, bâtirent des châteaux ſur la Meuſe, à cauſe de l'importance du paſſage. Quand Auguſte diviſa la Gaule Belgique en quatre provinces conſulaires, il fit comprendre les Aduatices dans la Germanie inférieure. Le P. Briet, *paral.* 2 *part. l.* 6, p. 366, comprend dans leur territoire *Geminiacum*, Gembloux, *& Parviciacum*, Pervis. Céſar, *de bello Gal. l.* 2, dit qu'ils avoient pluſieurs villes & châteaux, dont il ne nous apprend pas le nom, pas même celui de leur capitale. La ville *Aduaca* ou *Atuacutum* ne leur appartenoit pas. Cluvier & le P. Briet ont jugé que les Aduatices ſont les mêmes que Pline, *l.* 4, *c.* 17, & Tacite, *hiſt. l.* 4, *c.* 56 & 66, appellent *Betaſi* & *Betaſii*, ſur ce que ces deux auteurs ont donné au peuple de ce nom les mêmes voiſins que Céſar donne aux Aduatices, à ſavoir les Eburons & les Nerviens. Cela étant, ce ſeroient auſſi les mêmes que les Veſtaſiens, dont il eſt parlé dans la notice de l'empire, *ſect.* 52. *Tribunus cohortis prima Veſtaſiorum.* Le changement du B en V étoit alors très-fréquent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADVENCE, *Adventius*, évêque de Metz, au IX ſiécle, fils d'un pere nommé *Saxon*, naquit en France d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes grands biens. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut élevé ſous les yeux de Drogon, évêque de Metz. Dans la ſuite il devint gardien, ou chanoine de l'égliſe cathédrale. A la mort de Drogon, qui arriva au commencement de novembre 855, le clergé & le peuple demanderent Advence pour évêque & l'obtinrent. On ne convoqua preſque point de conciles ou d'aſſemblées, depuis l'ordination d'Advence, qu'il n'y aſſiſtât, & n'y repréſentât beaucoup. Tel fut le concile tenu à Metz en 859, afin de procurer la paix entre les princes regnans. Il ſouſcrivit la même année à la lettre dont le concile de Savonieres, appuya la requête de Charles *le Chauve* contre Wenilon de Sens. L'année ſuivante il ſe trouva à l'aſſemblée de Coblentz, qui le commit, avec dix autres évêques, deux abbés & trente ſeigneurs, pour dreſſer le ſerment que les princes devoient ſe prêter mutuellement, & les articles que leurs ſujets devoient obſerver. Juſqu'ici la conduite d'Advence n'avoit été que glorieuſe pour lui, & avantageuſe à l'égliſe. Mais ſa complaiſance pour le roi Lothaire, l'ayant porté à ſe déclarer pour le divorce de ce prince avec la reine Thietberge; le pape Nicolas I dépoſa Advence de l'épiſcopat. Cependant il ne tarda pas à reconnoître ſa faute, & ayant écrit au pontife une lettre

pleine

Digitized by Google

pleine de ſoumiſſions, il fut rétabli, & recouvra ſes bonnes graces. Charles *le Chauve* contribua beaucoup à cette réconciliation, & écrivit au pape en ſa faveur. Ce prince eut toujours pour Advence une conſidération ſinguliere. Celui-ci de ſon côté avoit pour Charles un attachement ſincere. La mort de Lothaire lui fit naître l'occaſion de le lui témoigner. Charles ayant auſſitôt marché vers ſon royaume pour s'en mettre en poſſeſſion, Advence fut le premier évêque qui ſe donna à lui, & eut le plus de part à ſon couronnement, qui ſe fit dans ſa cathédrale le neuviéme de ſeptembre 869. Il fit l'ouverture de la cérémonie par un diſcours au peuple, & prononça ſur le roi la premiere des oraiſons ou bénédictions qui l'accompagnerent. Advence ſe trouva encore en perſonne au premier concile de Douzi en 871, & y appuya ſur les accuſations contre Hincmar, évêque de Laon, qui y fut dépoſé. Les auteurs ſont partagés ſur l'année de la mort d'Advence. Pour nous, ce qui nous ſemble le plus probable, c'eſt qu'elle arriva à Saultz, le 31 d'août 873, la dix-huitiéme année de ſon épiſcopat. Il ne nous reſte de ſes poëſies, que l'épitaphe qu'il compoſa pour lui même, rapportée par Meuriſſe, *hiſt. des évêques de l'égliſe de Metz*, & dans l'*hiſt. litt.* citée plus bas, & huit grands vers gravés au bas d'une niche d'argent dont il fit préſent à ſon égliſe cathédrale. On a encore de lui l'écrit qu'il compoſa en faveur du divorce de Lothaire, imprimé dans les annales de Baronius, & quelques lettres la plupart ſur le même ſujet, qui ſe trouvent auſſi dans Baronius, & dans Meuriſſe, *cité plus haut*. Dans les collections des conciles, on trouve quelques diſcours qu'Advence prononça à diverſes aſſemblées d'évêques où il ſe trouva, nommément à celle de Metz, en 869, & à celle de Douzi en 871. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, t. V, p. 249 *& ſeq.*

ADUI, ſurnom de *Bojhan-eddin Ibrahim*, qui eſt encore ſurnommé *Al-Khalai*. C'eſt l'auteur du ſupplément des neuf derniers chapitres qui manquoient à l'ouvrage de Ben Schohnah, intitulé, *Leſſan-al-hekkam*, c'eſt-à-dire, *la langue des juges*; de la maniere dont les juges doivent prononcer leurs ſentences & leurs arrêts. * D'Herbelot.

☞ ADULE, en latin *Aualla*, *Aduella*, *Dixduella*, *Adyla*, & *Adia*, hautes montagnes qui ſont une partie des Alpes. Les auteurs qui en ont parlé ſont fort partagés ſur l'étendue de ces montagnes. Suivant ceux qui leur donnent le plus d'étendue, on comprend ſous le nom d'*Adule* cette chaîne des Alpes qui s'étend depuis la Savoye juſque dans l'Illyrie, ou juſque dans la Carniole eſclavone. Dans un ſens moins étendu, le mont Adule renferme ſeulement les principales montagnes des Alpes léponticnnes & rhétiques: ainſi Strabon place diſtinctement, & en plus d'un lieu de ſon livre, les ſources du Rhin & celles de l'Adda au mont Adule, quoiqu'il y ait au moins trois bonnes journées de chemin, ou même quatre, de l'Adda aux ſources du Rhin. Tſchudius & quelques autres n'appellent proprement Adule, que les trois montagnes *Criſpalt*, *S. Barnabé*, *Lucumonis mons*, & *S. Bernardin*, en allemand *Volgesberg*. Le mont Adule occupe tout le pays de Rhimwald, & s'étend fort au long dans tous les pays d'alentour ſous divers noms. Pluſieurs rivieres y prennent leur ſource. M. Deliſle, dans ſon Atlas, nomme *Mont-Adel* le mont Saint-Bernardin, & le diſtingue de Volgeſberg, qu'il nomme *Mont de l'Oiſeau*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ADUNICATES, peuple de la Gaule narbonnoiſe, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 4, qui les fait voiſins des *Quariates* & des *Suetri*. Le P. Hardouin croit avec Bouche, *l.* 3, *c.* 2, de l'*hiſtoire de Provence*, que les Suétriens étoient à *Caſtellane* ſur le Verdon, en Provence, dans le diocèſe de Senez, & conjecture que les Quariates étoient au lieu où ſont à préſent *Senez* & *Digne*. Ainſi il faut chercher les *Adunicates* dans le voiſinage de ces villes, & non pas à Albengue, ſur la côte de Gènes, comme font quelques-uns, que M. Corneille blâme avec juſtice. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ADVOCATUS (Jacques) de Bergame, qui vivoit dans le XV ſiécle, a écrit un traité, *de legibus Cæſaræa majeſtatis, juxta earum vim ubique obſervandam*. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ADVOCATUS (Fauſtin) poëte Italien. On voit de lui une piéce en vers latins, qui eſt la ſeconde du tome I des *delitiæ poëtarum Italorum*.

ADVOUES des égliſes, en latin *Advocati*, nom que l'on donnoit à ceux qui défendoient les droits des égliſes, dont on leur avoit confié le ſoin; emploi qui leur fit auſſi donner le titre de *défenſeurs*. Les advoués n'étoient au commencement que de ſimples avocats, ou autres gens de juſtice. Dans la ſuite on chargea de leurs fonctions les ſeigneurs les plus braves & les plus puiſſans, qui étoient bien plus en état de réſiſter par les armes aux violences que l'on pouvoit exercer contre l'égliſe. Ainſi l'égliſe romaine, opprimée par la tyrannie des Lombards, choiſit les rois de France, & les empereurs d'occident pour advoués, avocats ou défenſeurs & protecteurs. Il eſt dit dans la vie de Charlemagne, que les Romains l'élurent advoué de S. Pierre contre les rois Lombards; & que le pape Léon III lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Henri II empereur reçut le même titre d'avocat de S. Pierre, lorſqu'il fut couronné par le pape Benoît. Les advoués ou avocats des égliſes furent élus d'abord par les évêques & les abbés, en préſence des comtes, ſuivant le pouvoir que les rois ou princes leur en donnoient. Quelquefois on les demandoit au roi ou au prince, qui les nommoit, & quelquefois au pape. Souvent auſſi les fondateurs d'égliſe ſe réſervoient le titre & le pouvoir d'advoué, pour eux & leurs héritiers.

Il arriva dans la ſuite des temps que ceux qui pourſuivoient en juſtice les droits des égliſes, rendirent eux-mêmes la juſtice aux vaſſaux & ſujets de ces égliſes, & s'établirent des juriſdictions. Les égliſes auſſi leur donnerent quelque partie de leur domaine en fief, pour les engager plus fortement à leur défenſe.

Lorſqu'il falloit arrêter les oppreſſions par la force des armes, les advoués aſſembloient tous les vaſſaux des égliſes, & les mettoient en campagne. Ils portoient encore l'étendard de l'égliſe, dont ils étoient les défenſeurs. Ainſi le comte de Vexin étoit advoué de l'abbaye de S. Denys en France, & porte-oriflame. Et Guillaume vicomte de Marſeille, advoué de l'abbaye de S. Victor de cette ville, en portoit auſſi l'étendard.

Les premiers advoués établiſſoient ſous eux d'autres advoués, qui avoient ſoin des principales dépendances de l'égliſe ou abbaye; mais à cauſe de leurs exactions & de leurs injuſtices, ils furent ſupprimés au concile de Reims en 1148.

L'hiſtoire nous apprend auſſi qu'il y a eu des advoués des villes & des provinces, ſoit qu'ils euſſent le gouvernement général, ou qu'ils fuſſent ſeulement les défenſeurs de toutes les égliſes ou abbayes qui y étoient ſituées. Les Suiſſes appellent leurs juges *advoyers*, c'eſt-à-dire, *défenſeurs de la juſtice & du peuple opprimé*. * Du Cange, *gloſſarium latinit.*

ADURAM, intendant des finances du roi Roboam, fils de Salomon, fut envoyé par ce prince pour appaiſer une ſédition qui s'étoit émue contre lui, parceque méprisant les remontrances des anciens, il ne ſuivoit que les conſeils violens des jeunes gens qui étoient auprès de lui. Aduram, loin de rien faire pour ſon prince, fut lui-même lapidé par les Juifs l'an du monde 3060, & avant J. C. 975. * *III Reg.* 12.

ADYRMACHIDES, peuples de Lybie, que Ptolémée place dans le voiſinage de la région ammonienne, au midi. Les femmes de ce pays portoient à chaque jambe des anneaux de cuivre, & laiſſoient croître extraordinairement leurs cheveux. Les filles qu'on ma-

rioit étoient préſentées à leur roi, qui avoit droit d'habiter avec elles. La peine du talion étoit ſcrupuleuſement obſervée parmi ces barbares. * Herodote, *l.* 4, ou *Melpomene.* La Martiniere, *diction. géogr.*

ADZIGERI, ACIKIREL & EZIGEREI, nom d'un des grands kans des Tartares, qui regna dans une profonde paix. Son fils Haider lui ſuccéda l'an de J. C. 1446. * Neugebaver, *l.* 6. Michow, *l.* 1, *c.* 16.

Æ

ÆA, *cherchez* EA.

ÆACE, *cherchez* AÉTIUS.

ÆACIDES, *cherchez* EACIDES.

ÆANTIDES, *cherchez* ÉANTIDE.

☞ ÆANTIUM, ÆANTEIUM, ou AJACIUM, ville bâtie dans la Troade par les Rhodiens, dans le lieu où étoit le tombeau d'Ajax. Cette ville étoit à l'oppoſite d'Achilleon, à la diſtance de trente ſtades de Sigée. On voyoit à Æantium une ſtatue d'Ajax. Marc-Antoine, qui vouloit gagner les cœurs des Egyptiens, avoit fait tranſporter chez eux toutes les ſtatues & les plus beaux ornemens des temples, & la ſtatue d'Ajax y fut auſſi portée; mais Auguſte ayant défait ce rival, fit remettre chaque choſe dans le lieu d'où Antoine l'avoit enlevée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ÆANTIUM, ville & promontoire de la Macédoine dans la Pelaſgiotide, ſelon Ptolémée, *l.* 3. Cette ville étoit dans le golfe pélaſgique, vis-à-vis de Thèbes, & à l'occident du mont Pelius. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆAS, riviere de l'Epire, qui ſort des montagnes de Macédoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie. Le ſeul Ovide dans la fable d'*Io*, dit que ce fleuve ſe joint avec d'autres au Penée, dans le valon de Tempé. Parcequ'il avoit lu que cette riviere & quelques autres venoient du mont Pindus, il a cru qu'ils devoient tous ſe joindre avec le Penée; & il eſt conſtant que l'Æas gardoit ſon nom juſqu'à la mer d'Ionie. Il paſſoit près des murs des Apolloniades, ſelon Mela, & non des Epidamniens. * Iſaac Voſſius. Hoftman, *dict. univerſ.*

ÆATE, *Æatus*, fils de Philippe, ennemi capital des Béotiens. *Cherchez* EATE.

☞ ÆCANIENS, *Æcani*, ancien peuple d'Italie, dont la capitale, *Æcana civitas*, étoit ſituée dans la Pouille, au nord-oueſt d'*Æcus Tuticus*, & au ſud-oueſt de *Luceria*, proche de l'embouchure de la riviere *Cerbalus*. Cette ville eſt aujourd'hui TROJA, ville épiſcopale de l'archevêché de Manfredonia. Marcian, qui en étoit évêque, aſſiſta au concile de Rome tenu ſous Symmaque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆCHMACORAS, fils d'Hercule, qu'il eut de Phillone, fille d'Alcimedon, laquelle s'étoit laiſſé gagner par ſes empreſſemens. Cet enfant ne fut pas ſitôt venu au monde, qu'Alcimedon, indigné de l'action de ſa fille, le fit expoſer avec ſa mere ſur une montagne voiſine, afin qu'ils fuſſent dévorés par les bêtes. Une pie ſe trouva par haſard dans le même endroit, qui contrefaiſoit la voix d'un enfant qui crie. Hercule paſſant alors par-là, reconnut la fille & l'enfant qu'il avoit eu d'elle, leur ôta leurs liens, & les délivra par ce moyen du danger auquel ils étoient expoſés. * Pauſan. *in Arcad.*

ÆCHMALOTARQUES ou ÆCHTARQUES, *cherchez* ECHMALOTARQUES.

ÆCHMIS, roi d'Arcadie, ſuccéda à ſon pere Polymeſtor, pendant que Théopompe étoit roi des Spartiates. * Pauſanias, *in Arcad.*

ÆCHMIS, fils de Briace, fit la guerre aux Lacédémoniens. * Pauſanias, *in Arcad.*

ÆDEMON, ADEMON, EDOMON, affranchi de Ptolémée, lequel voulant venger la mort de ſon maître, que l'empereur Caligula avoit fait mourir, tâcha de faire ſoulever les peuples de la Mauritanie; mais cette entrepriſe lui coûta la vie. * Sueton. *in Caligul. c.* 35. Pline, *l.* 5, *c.* 1. Dion, *l.* 60.

ÆDESIE, *cherchez* EDESIE.

ÆDESE, *cherchez* FRUMENCE.

ÆDESIUS, Edeſe de Cappadoce, ſuccéda à Jamblichus dans la charge d'enſeigner publiquement. Il étoit d'une très-illuſtre famille parmi les ſiens; mais avoit peu de biens. Eunapius de Sardes a écrit ſa vie, que l'on peut conſulter.

ÆDESSE, *cherchez* EDESSE.

ÆDON, fille de Pandarée, d'Ephèſe, épouſa Polytechne charpentier de Colophon. Leurs aventures fabuleuſes ſont aſſez ſemblables à celles de Progné & de Terée, racontées ſi ſpirituellement par Ovide dans ſes métamorphoſes. * Antonius Liberalis, *ex Boci ornithogonia.* Il paroît qu'une de ces fables a été forgée ſur l'autre.

ÆELNOTHE, moine de S. Auguſtin à Cantorberi, qui a fleuri au commencement du XII ſiécle, a paſſé une partie de ſa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vingt-quatre ans. Il a écrit vers l'an 1120 la vie & la paſſion de Canut roi de ce pays, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602, & avec les notes de Meurſius, à Hanaw en 1631. M. Du-Pin. *biblioth. des auteurs eccléſ. du XII ſiécle.*

ÆELREDE, AILREDE ou ETHELREDE, de l'ordre de Cîteaux, abbé de Rieval ou de Reverbi au diocèſe d'Yorck en Angleterre, floriſſoit vers le milieu du XII ſiécle, & mourut l'an 1166. Il étoit illuſtre par ſa naiſſance, & même, à ce qu'on dit, allié à la maiſon royale d'Angleterre. David roi d'Ecoſſe lui offrit des évêchés, qu'il refuſa par humilité. Il s'appliqua à la ſpiritualité, & tâcha d'imiter S. Bernard dans ſa maniere d'écrire. On a de lui trente ſermons ſur le 13 chap. d'Iſaïe, touchant les malheurs de Babylone, des Philiſtins & des Moabites; un traité intitulé, *le miroir de charité*, diviſé en trois livres, avec l'abrégé de ce traité; trois livres de l'amitié ſpirituelle; un diſcours ſur ces paroles de S. Luc, *Jeſus-Chriſt étant âgé de douze ans;* un fragment de ſon *hiſtoire d'Angleterre*; & vingt-cinq ſermons imprimés dans la bibliothéque de Cîteaux. Son *miroir de charité* eſt un très-bel ouvrage, plein de maximes ſolides ſur l'amour de Dieu, & ſur les autres vertus chrétiennes. Le traité *de l'amitié* eſt compoſé en forme de dialogue; il y fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les perſonnes chrétiennes & vertueuſes. Il eſt encore auteur de la vie de S. Edouard rapportée par Surius au 5 de janvier. La régle de S. Auguſtin pour les hommes, que l'on nomme la ſeconde régle, ſe trouve ſous le nom de S. Ælrede, dans le recueil des régles donné par Holſtenius. Quelques œuvres d'Ælrede ont été données au public par le jéſuite Gibbon, & imprimées à Douai l'an 1631, & dans la bibliothéque de Cîteaux, & dans la derniere bibliothéque des peres. Il y a eu un autre ÆELREDE ou ETHELREDE, abbé de l'ordre de Cîteaux en Angleterre, vers l'an 1220, qui commenta quelques paſſages de l'écriture, & fit d'autres ouvrages, comme *de vinculo perfectionis, de tribus hominibus, &c.* * Trithême. Charles de Viſch, *bibliot. Ciſterc.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du XII ſiécle.*

ÆETA, EETES, roi de Colchos, fils du Soleil & de Perſée, fille de l'Océan, eut pour enfans Medée, Abſyrte & Chalciope. Phryxus, fils d'Athamante, vint trouver Æëta, & lui apporta la toiſon d'or, qu'il garda ſoigneuſement. Les Argonautes vinrent pour la lui enlever; mais ils n'y auroient pas réuſſi, ſans la trahiſon de ſa fille Medée, qui indiqua à Jaſon, chef des Argonautes, le lieu où étoit la toiſon, & endormit le dragon qui la gardoit. Medée s'en alla avec Jaſon. Æëta ſe mit en mer pour les ſuivre; mais Medée ayant coupé Abſyrthe en morceaux, jetta les membres l'un après l'autre dans la mer; & Æëta s'étant arrêté pour les recueillir, donna le temps à Jaſon & à ſes compagnons de ſe retirer. Voilà la fable. L'hiſtoire eſt que Phryxus

Digitized by Google

fils d'Athamante, monté ſur un vaiſſeau nommé le *Belier*, apporta en Colchide de grands tréſors ; les Argonautes étant venus pour les enlever, & n'ayant pas réuſſi par la force, les ſurprirent par la trahiſon de Medée. L'expédition des Argonautes doit être fixée à la dix-huitiéme année du regne d'Egée, neuviéme roi d'Athènes, ſoixante & dix-neuf ans avant la priſe de Troye, l'an 1262 avant J. C. * Apollod. Diodor. Cæl. Rhodigin, *l.* 21, *c.* 25. Valer. Flac. *des Argonautes*, *l.* 1, *v.* 43, & *l.* 3, *v.* 495. Catull. *in Argonaut.*

ÆGA, iſle de la mer Egée, vers les côtes d'Aſie, entre Chio & Tenedos : on croit que c'eſt de cette iſle que cette mer a pris ſon nom. * Hoffman, *dictionnaire univerſel.*

☞ ÆGA, riviere de Grece dans la Phocide, à cauſe de laquelle on nomma *Ægeum* le pays d'alentour. Etienne *le géographe* dit qu'elle étoit dans le voiſinage de la montagne de Cyrrha. * La Martiniere, *dictionnaire géogr.*

☞ ÆGA, ville d'Æmonie, ou Theſſalie, ſelon Hygin cité par Ortelius. * La Martiniere. *Ibid.*

ÆGA, ÆGÉ, reine des Amazones, qui périt dans la mer Egée, d'où cette mer tire ſon nom, ſelon Feſtus Pompeïus, *cherchez* ÆGÉE.

ÆGALEOS ou ÉGALÉE : c'eſt le nom de deux montagnes de Grece, l'une dans l'Attique, à l'oppoſite de Salamine, de laquelle Hérodote & Thucydide font mention ; l'autre dans la Meſſénie, dont parle Strabon.

ÆGATES, *cherchez* EGATES.

ÆGÉA, ville de la Macédoine, *cherchez* EDESSE.

ÆGÉAS, ÉGÉE, proconſul pour les Romains dans l'Achaïe, lequel, après avoir fait ſouffrir le martyre à l'apôtre S. André, ayant été poſſédé du malin eſprit, mourut auſſitôt, ſi l'on en croit les actes de la paſſion de S. André, qui ſont ſuppoſés, auſſi-bien que le nom & l'hiſtoire de ce gouverneur.

ÆGEATES (Jean) hérétique, *cherchez* JEAN ÆGEATES.

ÆGÉE, roi de l'Attique, *cherchez* ÉGÉE.

☞ ÆGÉE, ÉGÉE, que l'on appelle communément *Archipel.* Les Turcs le nomment *Acdengkiz*, c'eſt-à-dire, *mer Blanche*, par oppoſition au Pont-Euxin, que les mêmes Turcs appellent *Caradengkiz*, c'eſt-à-dire, *mer Noire.* C'eſt une partie de la mer Méditerranée, qui diviſe l'Europe de l'Aſie, & où ſont les iſles que l'on nomme *Cyclades* & *Sporades.* * Dionyſius, *v.* 133. Quant au nom *Ægée*, que porte cette mer, Pline, (*l.* 4, *c.* 11) dit qu'il lui vient d'une petite iſle qui eſt entre celles de Chio & de Tenedos, laquelle ſe nomme *Æga.* Feſtus dit que ce nom lui a été donné à cauſe de pluſieurs petites iſles qui paroiſſent de loin comme autant de chévres, c'eſt ce que ſignifie le mot *Egée.* D'autres prétendent que le nom d'Egée a été donné à cette mer, du nom de cette reine des Amazones qui y fut ſubmergée. Mais il paroît plus vraiſemblable qu'il lui vient d'Egée, roi d'Athènes, qui s'y précipita, croyant que ſon fils Theſée avoit été dévoré par le Minotaure. *Cherchez* ARCHIPEL.

ÆGELION, ville de Macédoine près de la mer Ægée, qui fut priſe par Attale, roi de Pergame. * Tite-Live, *l.* 31, *c.* 46.

ÆGES, ÆGÆ, ville de l'Eolie dont Plutarque fait mention dans la vie de Thémiſtocle. Pline en parle auſſi, *l.* 5, *c.* 30 : *Myrina*, dit-il, *qui ſe fait nommer Sebaſtopolis, & dans ſon enceinte Æges.* Elle faiſoit donc, ſelon cet auteur, une partie de la ville de Myrina ; mais Hérodote les diſtingue, au *livre I, chap.* 149. Myrina étoit ſur la côte de la mer.

ÆGESTANS, *cherchez* EGESTANS.

ÆGIALE, EGIALE, une des ſœurs de Phaëton, leſquelles, à force de verſer des larmes, furent changées en peupliers. Leurs larmes d'abord humides, durciſſoient & ſe changeoient en ambre. On les appelle auſſi *Heliades.*

ÆGIALÉUS, fils d'Adraſte & de Demoanaſſa, un de ces ſept que les Grecs appellent *Epigones*, c'eſt-à-dire, enfans des capitaines qui furent tués à Thèbes, & qui y allerent pour venger l'injure faite à leurs peres, que les Thebains n'avoient pas voulu laiſſer enterrer. Egialéus fut le ſeul des ſept qui y périt par la main de Laodamante : les ſix autres revinrent victorieux. *Cherchez* EPIGONES. * Hygin. *fabl.* 71. Apollod. *l.* 3, *biblioth.*

ÆGIDE, *cherchez* EGIDE.

ÆGIDIANUS (André) auteur Flamand, qui a écrit en vers héroïques le panégyrique de Charles Maſius évêque de Gand. * Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ÆGIL, AIGIL ou EGIL, abbé de Fulde, qui vivoit ſous Louis *le Débonnaire. Cherchez* EGIL.

ÆGILA, bourgade du Peloponnèſe, dans le pays de Lacédémone, qui du temps de la ſeconde guerre meſſéniaque, fut attaquée pendant que les femmes mariées célébroient la fête de la déeſſe Cerés : ces femmes s'appuyant ſur le ſecours qu'elles attendoient de leur prétendue divinité, & s'armant de couteaux & de broches dont elles ſe ſervoient dans leurs ſacrifices pour égorger les victimes & pour rôtir les viandes, ſe défendirent courageuſement, repouſſerent l'ennemi, & firent même Ariſtomene priſonnier. * Pauſan. *in Meſſ.*

ÆGILE, *Ægilus*, lieu dans le pays Attique, où demeuroit une des tribus des Athéniens ; c'étoit celle des Antiochides. Ce nom lui fut donné par Egilus, célébre parmi eux. * *Athenée.*

ÆGILIE, *Ægilium*, ancien nom d'une iſle de la mer de Tyrrhène, *cherchez* EGILIE.

ÆGIMIUS, *cherchez* EGIMIUS.

ÆGINE, ÆGIOPE, *cherchez* ENGIA.

ÆGINE, femme d'Ariſtodême roi de Sparte. * Herodote, *liv. VI.*

ÆGINE, ville de la Paleſtine, nommée auparavant *Hyperaſic.* * Etienne *le géographe* en fait mention.

ÆGINETA (Paul) *cherchez* PAUL D'EGINE.

ÆGINETA, EGINETE, roi des Arcadiens, ſuccéda à Pompus, ſous lequel Lycurgue publia ſes loix dans Lacédémone. Son fils Polymeſtor lui ſuccéda. * Pauſanias, *in Arcadicis.* Archelaüs & Chavillus de ſon temps regnoient à Sparte.

ÆGIOCHUS, mot qui vient du grec αἰγίοχος, ſurnom de Jupiter, qui eſt le même que celui d'Egioque auquel nous renvoyons. Nous avons des médailles des empereurs Philippe & Valerien, ſur le revers d'une deſquelles ont voit repréſentée une chévre, avec cette inſcription, JOVI CONSERVATORI AUGUSTI ; & ſur l'autre une chévre qui porte ſur ſon dos un Jupiter enfant, avec ces mots, JOVI CRESCENTI. * *Antiq. grec. & rom.*

ÆGION, en grec Αἴγιον, & en latin *Ægium*, ville de l'Achaïe maritime ſur le bord du golfe de Corinthe, entre Patras à l'occident & Ægire à l'orient. Strabon dit (au *liv.* 8) qu'elle fut compoſée par l'aſſemblage de ſept bourgs. Dans les derniers ſiécles elle a été appellée *Voſtiza* ; mais les Turcs l'ont depuis entiérement détruite. * Plutarque, *en la vie de Cléomene.* Le P. Lubin, *dans les tables géographiques ſur cet auteur.*

ÆGIOQUE, *Ægiochus*, ſurnom qui fut donné à Jupiter, *cherchez* EGIOQUE.

ÆGIPAN, ſurnom que les poëtes donnoient au dieu Pan, parceque, ſelon eux, il avoit des pieds de chevres ; car, αἴξ, αἰγὸς en grec ſignifie *chévre.* Enſuite on appella *Ægypans* les ſylves ou ſatyres, que les anciens repréſentoient auſſi avec des pieds de chévres, & auſquels le dieu Pan commandoit. D'autres diſent que les Ægipans étoient les ſatyres qui avoient une tête & un viſage de chévre, avec une queue de poiſſon ; & que le premier qui eut ce nom, étoit fils de Pan & de la nymphe Æga ; qu'il inventa la trompette faite d'une conque marine ; & que pour cette raiſon on lui donna une queue de poiſſon. Dans les anciens monumens des Ægyptiens, on voit quantité de ces Ægipans qui ſont diffé-

Digitized by Google

rens des ſatyres ordinaires. * Saumaiſe, *in notis ad Solin.* Hygin.

ÆGISTE, *cherchez* EGISTHE.

ÆGLE, *cherchez* EGLE.

ÆGLOGE, EGLOGE, nourice de l'empereur Néron. * Suët, *in Neron. c.* 50.

ÆGOBOLE, *Ægobolus*. Bacchus étoit honoré ſous ce nom dans la ville de Potnie. Voici l'origine de ce ſurnom. S'étant pris de vin, & ayant entierement perdu la raiſon, il commit pluſieurs cruautés; & les habitans du lieu célébrant un jour la fête de Bacchus, tuerent le ſacrificateur de ce faux dieu. Bacchus en fut ſi irrité, que pour les en punir, il frapa de la peſte tous les habitans. Ils conſulterent l'oracle d'Apollon, qui leur fit réponſe qu'ils ne pouvoient ſe garantir d'un ſi grand malheur, qu'en immolant à Bacchus le plus bel enfant qui ſe pourroit trouver parmi eux. Les Potniens, pendant pluſieurs années, continuerent ce ſacrifice, mais Bacchus lui-même leur ordonna de ſubſtituer une chévre à la place de l'enfant; & c'eſt de-là que ce dieu porte le ſurnom d'*Egobole*. * Giraldus, *ſynt. de diis.*

ÆGOCEROS, EGOCERUS ou CAPRICORNE, c'eſt-à-dire, *portant cornes de chévres*. Les poëtes aſſurent que dans le combat où les dieux eurent à ſe défendre contre les Titans, Pan s'aviſa, pour ſe mieux déguiſer, de ſe cacher ſous la figure d'une chévre fort cornue; ſtratagême dont il ſe ſervit pour ſe tirer des mains du géant Typhon, le plus terrible ennemi des dieux. Jupiter admirant ſon adreſſe, voulut, pour l'en récompenſer, placer cette chevre dans le ciel au rang des aſtres. * Lucret. *l.* 5, *v.* 613.

ÆGOCORIS, ancienne tribu de l'Attique, dont Etienne *le géographe* & Pollux font mention. D'autres l'appellent *Ægicorée*.

ÆGOLIUS, *cherchez* EGOLIUS.

ÆGON, premier roi des Argiens, après que la famille des Heraclides fut éteinte, d'où ces peuples avoient de tout temps tiré leurs rois. Les Argiens ayant conſulté l'oracle, pour ſavoir qui ils prendroient pour leur roi, il leur fut répondu qu'un aigle le leur feroit connoître. Quelques jours après un aigle vint ſe poſer ſur la maiſon d'Ægon, qui auſſitôt, d'un conſentement unanime, fut proclamé roi. * Nic. Lloydius.

ÆGON, eſt le nom d'un berger, dans Théocrite, & dans Virgile, *Eclog.* 5.

ÆGON, athléte de l'iſle de Zanthe, qui, après avoir pris par les pieds de derriere un taureau furieux, le traîna du haut d'une montagne juſque dans la ville, pour en faire préſent à la bergere Amarillis. Il mangeoit facilement lui ſeul quatre-vingt gâteaux. * Théocrit. *idill.* 4.

ÆGOPHAGE, c'eſt-à-dire, *mangeur de chévre*, ſurnom que les Lacédemoniens donnoient à Junon, parcequ'ils lui ſacrifioient des chévres. * Cælius Rhodig. *Athen. l.* 15. Meurſius, *miſcell. Lacon. l.* 1, *c.* 5.

ÆGOSAGES, peuples qui habitoient une contrée de la Galatie, & dont le roi Attale ſe ſervit dans ſes guerres d'Aſie, comme nous l'apprenons de Polybe, (*liv.* 5) qui en d'autres endroits les appelle *Rhiſoſages*. Ortelius aime mieux que l'on diſe par-tout *Tectoſages*.

ÆGOS-POTAMOS, *cherchez* EGOS-POTAMOS.

ÆGYPANS, peuples d'Afrique à demi ſauvages, qui habitent les contrées les plus reculées. On les nomme *Ægypans*, parcequ'ils marchent tout nuds, & qu'ils ſont ſi légers & ſi alertes, qu'ils ſemblent avoir des pieds de chevres. * Pompon, *l.* 1, *c.* 4. Pline, *l.* 5, *c.* 8.

ÆGYPIUS, fils d'Anthée, petit-fils de Nomion, qui demeuroit ſur les confins de la Theſſalie, ayant acheté à prix d'argent d'une veuve nommée *Timandre*, la liberté de jouir d'elle quand il voudroit, Néophron fils de Timandre fut piqué de cette convention. Comme il étoit à peu-près du même âge qu'Ægypius, il trouva auſſi le moyen de ſon côté par des préſens de gagner Bulis, mere d'Ægypius, & de l'engager à venir paſſer la nuit chez lui. Enſuite, bien informé de l'heure & du moment qu'Ægypius devoit venir trouver Timandre ſa mere, il la fit ſortir de la maiſon, & mettant à ſa place la mere d'Ægypius, la laiſſa ſeule, l'aſſurant qu'il alloit revenir dans un inſtant. Dans l'intervalle Ægypius arrive, qui ne ſe doutant point du tour que Néophron lui avoit joué, coucha, ſans le ſavoir, avec ſa propre mere, croyant qu'elle étoit la veuve Timandre. Bulis croyoit auſſi être avec le ſeul Néophron. Bulis éveillée reconnoiſſant ſon fils Ægypius encore endormi, fut ſi ſurpriſe & ſi outrée, qu'ayant ſaiſi une épée, elle vouloit arracher les yeux à ſon fils, & ſe tuer elle-même. Là-deſſus Egypius ſe réveille, & reconnoiſſant que Néophron n'avoit que trop bien réuſſi, en lui donnant le change, élevant de déſeſpoir les yeux au ciel, il ne demandoit qu'à être exterminé ſur le champ. Mais Jupiter changea en oiſeaux appellés *vautours* ces deux jeunes garçons, Ægypius & Néophron, avec cette différence, que Néophron a le corps plus petit. Bulis fut changée en plongeon, Jupiter lui marquant pour nourriture, de ne rien manger de ce qui vient ſur la terre, & de ne prendre pour pâture ordinaire, que des yeux de poiſſons, d'oiſeaux & de ſerpens. Timandre fut métamorphoſée en un oiſeau nommé en latin *Parus*. On ne voit jamais ces oiſeaux enſemble dans un même endroit. * Anton. Liberalis, *in metamorph.*

ÆGYPSUS, ville des Getes près du Danube, ſur la croupe d'une montagne. Merula croit prouver par Pline (*l.* 7, *c.* 7) que ſes habitans ſe nommoient *Gypſes*. Ortelius la prend pour l'*Ægiſe* d'Antonin, & l'*Ægiſte* de Procope (*Ædif.* 4) qui la met dans la Thrace. Quelques-uns croient que c'eſt la même qu'*Ægiſſus*, que le *liv. des not.* met dans la baſſe Méſie, laquelle fait une partie de la Thrace, où les Getes ont autrefois habité. * Ovide en fait mention, *l.* 1 *de Ponto.*

Stat vetus urbs, ripæ vicina binominis Iſtri,
Mœnibus & poſitu vix adeunda loci.
Caſpius Ægypſos (de ſe ſi creditur ipſi)
Condidit & proprio nomine dixit opus.

* *Voyez* Nicolas Heinſius ſur ce paſſage d'Ovide.

ÆIANES ou ÆNIANES, ſelon Ortelius, peuple de la Gréce dans la Phocide, vers le mont Cnemis. * Pauſanias.

ÆLANA, ville de l'Arabie Petrée, au fond du golfe Arabique, à ſoixante milles du mont Sinaï. Ptolemée & Etienne *le Géographe* en font mention. * Bochart, *georg. ſacr.* Lipenius, *de navigat. Salomon. ophiritica ſect.* 2, *pag.* 115.

ÆLETANS ou LALETANS, anciens peuples d'Eſpagne habitans entre l'Ebre & les monts Pyrenées. * Strabon, *l.* 3.

ÆLHUYSEN (de) a fait un commentaire ſur la dialectique de Ramus, qui fut imprimé à Tyl en 1664. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆLIA CATULA, *cherchez* CATULA.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tuberons, femme de l'empereur *Claude*, de qui elle eut *Antoine*, & que ce prince répudia pour épouſer Meſſaline.

ÆLIANUS MECCIUS, nom d'un médecin d'Italie, qui pendant que la peſte faiſoit mourir bien du monde, fut le premier qui fit prendre de la thériaque contre ce mal contagieux: ce qui fut aux uns un remède contre ce mal, & un préſervatif aux autres. Galien, dans ſon traité de la thériaque, loue ce médecin à cauſe de ſon habileté à traiter les malades.

ÆLIUS CELSUS, fut du nombre des nobles & des ſénateurs que l'empereur Severe fit mourir, & dont Spartien fait le dénombrement dans la vie de ce prince.

ÆLIUS CORDUENUS, dont le même Spartien nous parle en *Peſcennius Niger*. Il étoit un des généraux d'armée de l'empereur Commode.

Digitized by Google

ÆLIUS GALLUS médecin, dont parle Galien au *liv. 2 des antidotes.*

ÆLIUS GALLUS (L.) juriſconſulte, a écrit douze livres, *de ſignificatione verborum ad jus pertinentium*, dont on trouve des fragmens dans *les pandectes*. Jean Bertrand, dans les *vies des juriſconſultes*, croit que c'eſt de cet Ælius Gallus dont veut parler Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 5.

ÆLIUS GALLUS, chevalier Romain, fut le premier qui ſoumit l'Arabie Heureuſe, y ayant été envoyé par l'empereur Auguſte. * Pline, *l.* 6, *c.* 28. Le fameux géographe Strabon eut part à ſon amitié, & il fit avec lui le voyage du Nil, & parcourut toute l'Egypte, & une bonne partie de l'Afrique. C'eſt Strabon lui-même qui parle ainſi de ce chevalier dans ſon traité de géographie.

ÆLIUS GRACILIS, ou, ſelon Juſte Lipſe, ÆLIUS GRACCHUS, & ſelon Muret, A. GRACCHUS, fut envoyé dans la Gaule Belgique du temps de Neron. * Tacite, *XIII*, 53.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par l'ordre de Domitien, qui avoit débauché ſa femme. Il prit pour prétexte de ce cruel arrêt des bagatelles & des paroles qui ne tiroient point à conſéquence.

ÆLIUS LANIA, gouverneur de Syrie. L'empereur Tibere l'appréhendant, le retint à Rome, & lui en donna le gouvernement. Il mourut dans un âge avancé, ſur la fin de l'année du conſulat de Servius Galba & Lucius Sylla. Ses funérailles furent faites aux dépens des cenſeurs. * Tacite, *l.* 6, *annal. c.* 27.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un affranchi, accuſa en ſon extrême vieilleſſe L. Libon devant les cenſeurs. Pompée qui y prenoit intérêt, en étant piqué, lui reprocha & ſa baſſe extraction, & ſon extrême caducité, lui diſant, » qu'il étoit nouvellement revenu des » enfers pour venir à Rome former des accuſations. » A quoi Mantia répondit : » Tu dis vrai, Pompée, je » viens des enfers pour accuſer ce coupable ; mais tandis que j'y ſéjournois, j'y ai vu un Domitius Enobarbus » dégoutant de ſang, & ſe plaignant d'avoir été tué par » tes ordres à la fleur de ſon âge, ſans que ni ſa nobleſſe, » ni ſa vertu, ni l'amour qu'il avoit toujours porté à ſa » patrie, l'aient pu garantir de ton attentat inhumain. J'y » ai vu Brutus, perſonnage d'auſſi bonne maiſon que lui, » couvert des plaies, qu'il diſoit être l'ouvrage de ta » perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu Cn. Carbon, cet » homme illuſtre, qui avoit ſi ſoigneuſement appuyé ton » enfance, & ſi fidélement gouverné le bien que tu avois » eu de la ſucceſſion de ton pere : je l'ai vu, dis-je, » chargé de chaines en ſon troiſiéme conſulat, & ſe » plaindre, que nonobſtant ſa qualité & la tienne, (car » tu n'étois encore que chevalier Romain) tu l'avois fait » mourir, contre tout droit, contre toute raiſon, & ſans » avoir aucun égard à ſes prieres. J'y ai vu en ce même » état Perpenna, qui eut autrefois l'honneur d'exercer » la préture & de jouir de tous les priviléges de Rome. » En un mot, lui, & tous les autres, te reprochoient » que n'étant preſque pas encore ſorti de l'enfance, tu » avois été leur bourreau, & que jamais tu ne les » avois daigné ouir dans leurs défenſes. » * Val. Max. *l.* 6, *c.* 2. *ex.* 8.

ÆLIUS MARTIANUS, juriſconſulte que l'empereur Didius Julianus avoit condamné à la mort ; mais s'étant ſauvé, il ſervit depuis dans le conſeil de l'empereur Alexandre. Il a beaucoup écrit ſur la juriſprudence, & a été célébre depuis l'an de J. C. 193 juſqu'à 222.

ÆLIUS MELISSUS, a tenu de nos jours, (ce ſont les termes d'Aulu-Gelle) un rang conſidérable à Rome parmi les grammairiens. Il avoit plus d'airs de ſuffiſance que de véritable ſavoir ; plus de pédantiſme & de ſophiſterie, que de belles lettres. Il a écrit pluſieurs traités, entr'autres un livre de la propriété des termes, & de la différente ſignification des mots, *De loquendi proprietate*, dans lequel il remarque que *matrona*, eſt celle qui n'a enfanté qu'une fois ; que *mater familias*, eſt celle qui a eu pluſieurs enfans, comme on appelle *porcetra*, une jeune truie qui n'a porté qu'une fois ; & *ſcropha*, une truie qui a cochonné pluſieurs fois. * Aulu-Gelle, *liv.* 18. *Noct. Attic.*

ÆLIUS PÆTUS, fils de Sextus, ou de Publius, s'acquit l'eſtime du peuple Romain par un endroit aſſez ſingulier. Un piver s'étant perché ſur la tête de ce préteur, comme il rendoit juſtice dans ſon tribunal, les aruſpices furent interrogés ſur cette aventure ; & ſur ce qu'ils aſſurerent que s'il conſervoit la vie à cet oiſeau, l'état de ſa famille ſeroit très-heureux, & celui de la république très-miſérable, mais que s'il le tuoit, l'un & l'autre éprouveroient un ſort tout différent ; Ælius Pætus prit à l'heure même le piver avec les dents, & le déchira en morceaux en préſence du ſénat. Auſſi depuis, conformément au préſage, ce préteur perdit en la journée de Cannes, dix-ſept hommes de ſa maiſon, tous vaillans hommes ; & la république au contraire, par ſucceſſion de temps, parvint au plus haut comble de ſa grandeur. * Val. Max. *l.* 5, *c.* 6, *exemp.* 4.

ÆLIUS SERENIANUS, juriſconſulte, un des diſciples du fameux Papinien, & du nombre de ceux qui étoient du conſeil de l'empereur Alexandre *Severe*. Lampridius, dans la vie de cet empereur, dit qu'il étoit couſin de l'empereur, & un des plus ſavans & des plus vertueux hommes de ſon temps. Baronius prétend que c'eſt le gouverneur de la Cappadoce, duquel Firmilien évêque de Céſarée, fait mention dans une de ſes lettres à S. Cyprien. * Caſaub. *ad Lamprid. loc. cit.*

ÆLIUS SEXTUS CATUS, ancien juriſconſulte de Rome. Il parvint aux principales charges de la république ; car il fut édile l'an 541 après la fondation de Rome, & 213 avant J. C. puis triumvir, enſuite conſul & enfin cenſeur. Exerçant cette derniere charge avec M. Cethegus, il ordonna que les ſénateurs & le peuple auroient des places ſéparées dans les ſpectacles, où ils avoient toujours été mêlés auparavant. On avoit encore du temps de Pomponius un livre de droit que ce grand homme avoit compoſé ſous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de ſon nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainſi dire, la naiſſance du droit. * Cicero, *l. de orat.* Tite-Live, *l.* 4. *décad.* 4. Plin. *l.* 33, *c.* 11.

ÆLIUS STILO, de *Lanuvium*, eut pour diſciple M. Terence Varron ; ce qui nous marque le temps auquel il a vécu. Aulu-Gelle dit qu'il étoit eſtimé le plus ſavant de tous les Romains ; Suetone en parle auſſi avantageuſement. Il compoſa quelques ouvrages, & entr'autres deux livres *de ratione vocabulorum*, & un autre *de proloquiis* ; où, par modeſtie, il ſemble moins chercher à inſtruire les autres, qu'à être lui-même inſtruit par les bons avis qu'il ſouhaite qu'on lui donne. * Auſon. Popma, *in notis ad Varronem.*

ÆLIUS SUCCESSUS, ſurnommé *Pertinax*, c'eſt-à-dire, *opiniâtre*, pour s'être opiniâtrément attaché à un négoce de bois, fut pere d'Ælius Pertinax, créé empereur après la mort de Commode. * J. Capitolin.

ÆLIUS TUBERO, petit-fils de L. Paulus, *cherchez* TUBERON.

ÆLIUS VERUS CÉSAR, *cherchez* VERUS.

ÆLIUS XIFIDIUS, intendant des finances ſous l'empereur Valérien. Flavius Vopiſcus, en la vie d'Aurélien, a inſeré une lettre de Xifidius au même Valérien. Le même auteur, dans la vie de l'empereur Tacite, fait mention d'un ÆLIUS CESETIANUS, préfet de Rome ; d'un ÆLIUS SCORPIANUS, conſul, en la vie de Probus ; & d'un ÆLIUS VARRO, en celle de Firmus. Jules Capitolin parle d'un ÆLIUS SABINUS hiſtorien. * *In Max. Jun.*

ÆLREDE, abbé de l'ordre de Cîteaux, *cherchez* ÆELREDE.

Digitized by Google

ÆLUEONS dans Ptolémée, ou HELVECONS dans Tacite, anciens peuples de Germanie, qui occupoient une partie de ce que nous appellons la *Pruſſe*, vers la mer Baltique ; car alors les Boruſſes étoient comptés entre les peuples de la Germanie. Leur ville capitale étoit celle que nous appellons aujourdhui *Elbing*, à neuf lieues de Dantzick.

ÆLURES, peuples de la Gaule Ciſalpine, au voiſinage des Alpes. Zonare & Suidas en font mention. Leur pays étoit plein de châteaux, dont les Goths ſe ſaiſirent pour garder les paſſages & faire des courſes.

ÆMATHION, roi d'Ethiopie, qui fut vaincu par Hercule. * Hoffman, *dict. univerſ.*

ÆMILIUS, ſecond fils d'Aſcanius, de qui l'on croit que ſont deſcendus les Emiliens, famille de l'ancienne Rome, illuſtre & du premier ordre, qui a ſouvent rempli les plus grandes charges de la république, *cherchez* EMILES, ou ÆMILIENS

ÆMNESTE, tyran d'Enna, ville de Sicile, fut chaſſé de ſon pays par Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuſe. * Diod. *l.* 14.

ÆNEAS GASŒUS, *cherchez* ENÉE DE GAZE.

ÆNEAS SILVIUS, pape, *cherchez* PIE II.

ÆNÉE, évêque de Paris, *cherchez* ENÉE.

ÆNESIDEME, &c. *cherchez* ENESIDEME.

ÆNETE, ayant remporté pour la cinquiéme fois le prix des jeux olympiques, mourut de joie en recevant la couronne que l'on donnoit aux vainqueurs. On voyoit ſa ſtatue dans Amicles du temps de Pauſanias, qui nous en parle dans ſes *laconiques*. Polixenus (au *liv. V* de ſes ſtratagêmes) parle d'un autre Ænete, qui commandoit dans Ephèſe pour Demetrius, & qui perdit la ville par la ruſe d'Andron & de Lycus.

ÆNGUS, ou ENÉE, tiroit ſon origine des rois d'Ultonie, province du royaume d'Irlande, où il eut vers la fin du VIII ſiécle le ſurnom d'*Hagiographus*, à cauſe des ſoins qu'il s'étoit donnés pour écrire les vies des ſaints. Il exiſte encore en manuſcrit un martyrologe de ſa façon, dont on fait cas, & qui eſt élégamment écrit en vers irlandois. On l'appelloit auſſi *Ceildé* ou *Colideus*, à cauſe de ſa grande ferveur dans le ſervice de Dieu. Dans ſa jeuneſſe il ſe fit moine au monaſtere de Cluain-Enach en Lagénie, & il devint célébre par ſa ſcience & ſa piété ſous la diſcipline de Melathgene, abbé de cette maiſon, lequel mourut en 767. On croit avec beaucoup de probabilité qu'Ængus lui ſuccéda ; mais l'amour de la ſolitude le porta à ſe retirer dans un déſert près de Cluain-Enach, qui du ſéjour qu'il y avoit fait, retint depuis le nom de déſert d'Ængus. Il y demeura pluſieurs années, pratiquant les plus grandes auſtérités : mais auſſitôt qu'il fut inſtruit du bruit que faiſoit l'éclat de ſes vertus, voulant éviter juſqu'aux moindres apparences de vaine gloire, il abandonna ces cantons-là, & déguiſant ſon nom & ſon habit, il ſe rendit à l'abbaye de Taulaught, près de Dublin, laquelle étoit gouvernée alors par l'abbé Mælruan, qu'il pria inſtamment de le recevoir en qualité de frere lai. Cette grace lui ayant été accordée, il paſſa ſept ans dans les fonctions les plus pénibles de cet état, avec une ſatisfaction incroyable. Un pur accident le découvrit enfin à l'abbé, qui le reçut incontinent comme un ami digne de toute ſa tendreſſe & de ſa confiance. Ce ſaint homme mourut le 11 mars ; mais le martyrologe n'énonce pas l'année, il marque ſeulement que ce fut un vendredi, d'où l'on peut conjecturer que ce fut l'an 819, 824, ou 830, parceque dans ces années-là le vendredi tombe le 11 mars. Quoique cet abbé ait été décoré du nom d'évêque, on ne ſait pas de quel endroit il le fut ; probablement cette dignité étoit attachée à l'abbaye qu'il gouverna, ſuivant l'uſage des premiers temps, après la converſion de l'Irlande, où les noms d'évêques & d'abbés étoient preſque ſynonymes, parceque ces ſortes d'abbés recevoient effectivement la conſécration épiſcopale. Les écrits de cet auteur roulent preſque tous ſur les actions des ſaints de ſon pays. Le martyrologe déja nommé, & qu'il a intitulé *Feſtologe*, ne renferme que les ſaints du premier ordre, où, comme il les appelle, *les princes des ſaints*, dont il a aſſigné un pour chaque jour du mois : mais il a ajouté enſuite, lui, ou quelque ſcholiaſte, des notes ou commentaires à ce *feſtologe*, dans leſquels il s'étend davantage ſur les vertus & le mérite particulier de ces ſaints. Pour remédier aux omiſſions qu'il avoit faites dans ce *feſtologe*, il entreprit un autre ouvrage en proſe beaucoup plus étendu, dans lequel il fut aidé par l'abbé Mælruan. C'eſt auſſi pour cela qu'il porte le titre de *martyrologe* d'Ængus & de Mælruan. Il y comprit nombre de ſaints de toutes les nations & de tous les ſiécles juſqu'à ſon temps. Mais le nom ordinaire de cet ouvrage eſt, Martyrologe de *Taulaught*, à cauſe qu'il fut compoſé dans ce lieu par ces deux ſaints religieux. Ængus écrivit auſſi, *De ſanctis Hibernie*, *lib.* 5. Le premier livre fait mention en trois chapitres des ſaints de différens ordres ou claſſes. Le premier chapitre comprend environ 345 évêques ; le ſecond 299 prêtres ou abbés ; & le troiſiéme 78 diacres, qui tous ont été éminens par leur ſainteté. Le ſecond livre eſt intitulé, *livre des homonomies*, & comprend tous les ſaints qui ont porté le même nom ou ſurnom. Il eſt diviſé en deux parties, la premiere renferme en 50 chapitres tous les hommes ſaints, & la deuxiéme, qui n'eſt que de 12 chapitres, traite des ſaintes de même nom. Le troiſiéme livre eſt intitulé, *livre des enfans ou des fils*, & eſt partagé en trois claſſes. La premiere comprend pluſieurs ſaints fils deſcendus du même pere commun. La ſeconde contient les fils uniques d'un pere, chacun deſquels eſt appellé le fils de tel pere, ſans aucune mention de ſon nom propre. La troiſiéme claſſe renferme pluſieurs filles célébres par leur ſainteté, deſcendues d'un même pere. La quatriéme claſſe eſt compoſée de la généalogie maternelle d'environ 210 ſaints d'Irlande. La cinquiéme claſſe enfin eſt en forme de litanies ; on y invoque dans une longue ſuite de prieres quotidiennes, quelques compagnies de ſaints qui ont été ou camarades d'école ſous le même maître, ou qui ſe ſont réunis en ſociété ſous le même chef, pour étendre la foi parmi les infidéles, ou qui ont été enterrés dans le même monaſtere, ou qui ont vécu en communion dans la même égliſe, ou qui enfin ont été liés enſemble par d'autres engagemens ſemblables. Cet auteur écrivit encore l'hiſtoire du vieux teſtament en vers fort élégans, qu'il diſtribua en pluſieurs parties en forme de prieres, & quelqu'un lui attribue auſſi le pſeautier nommé *Na-rann*, qui eſt un recueil en proſe & en vers latins & irlandois concernant les affaires d'Irlande. * Mémoires communiqués.

ÆNIANES, peuples de Gréce, qui ayant été chaſſés de leur pays, & s'étant arrêtés dans celui des Moloſſes vers le fleuve Abus, furent appellés *Paraves*. *Cherchez* ÆIANES. * Plutarque, *in queſt. Grec.* Strabon & Heliodore les mettent dans la Theſſalie ; & le premier parle d'autres peuples de ce nom dans la Médie. Etienne *le géographe*, qui cite le même Strabon, *l.* 14, les appelle *Parſiens*. * Hoffman. *dict. univ.*

ÆNIUS, nom de deux rivieres, l'une au pays des Perrhébiens, vers le mont Pindus en Theſſalie, ſelon le géographe Etienne ; l'autre dans la Troade, ſelon Strabon, *l.* 13.

ÆNOS, ville libre de la Thrace, que Sophien appelle *Enos* ; & Apollodore, dans Etienne *le géographe*, *Polymbria*. Mela dit qu'elle fut bâtie par Enée ; mais elle eſt plus ancienne, puiſqu'elle envoya du ſecours à Troye. Callimaque & Euphorion diſent qu'elle prit ſon nom d'un des compagnons d'Ulyſſe, qui y eut ſa ſépulture, comme le rapporte Servius. On y voyoit auſſi le tombeau de Polydore tué par Polymeſtor, qui étoit de la Cherſonèſe Taurique. Cette ville ſubſiſta juſqu'aux der-

Digitized by Google

niers temps de la Gréce, comme nous l'apprenons de Ptolémée. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin. Aujourd'hui les Grecs l'appellent *Eno*, & les Turcs *Ygnos*. Elle donne ſon nom au golfe d'Eno, qui eſt la partie occidentale de celui de Megariſe. * Hoffman, *dictionnaire univerſel.* Baudrand.

ÆNOTHERE, géant né dans un village de Souabe, qui ſervoit dans les troupes de Charlemagne en qualité de cavalier. On raconte, qu'il paſſoit les rivieres à pied, conduiſant ſon cheval par la bride; qu'il moiſſonnoit comme du foin les Venedes & les Avares ſes ennemis; & qu'après les avoir tués, il les enfiloit à ſa lance, comme des alouettes; & les portoit ainſi ſur ſon dos. * Aventin, *liv. 4, annal. Bojorum.*

ÆOLE, dieu des vents, *cherchez* EOLE.

ÆONS, *cherchez* EONES.

ÆORE, en grec Αἰώρα, fête que les Grecs célébroient en l'honneur d'Erigone, fille d'Egyſte, & de Clytemneſtre, comme nous l'apprenons entr'autres, de l'auteur du grand dictionnaire étymologique. Quelques-uns veulent que cette fête ait été célébrée en l'honneur d'une autre Erigone, fille d'Icare, qui pour ſa piété envers ſon pere, fut enlevée dans le ciel, & changée en la conſtellation qu'on appelle *la Vierge*. * Hygin. *fabl.* 116. Heſychius, *au mot* Αἰώρα. Voſſius, *de orig. & progreſ. idololatr. l.*1, *c.*13. Meurſius, *Græca feriata, l.* 1.

ÆPIE, Αἰπεία en grec, ville de l'iſle de Chypre que le roi Philocyprus fit appeller *Soles* en l'honneur de Solon, comme on le peut voir chez Plutarque dans la vie de ce Sage. Pline l'appelle *Soloe* & *Solus*. Elle étoit ſituée au nord de l'iſle de Chypre, au lieu où eſt à préſent une ville dite *Alexandrette*. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

ÆPIUS, athlete, dont Plutarque blâme la vanité, & découvre la foibleſſe, au traité *de la louange de ſoi-même.*

ÆPY, ville forte, qui appartenoit à Neſtor, & dont Homere fait mention au 2 *livre* de l'Iliade. Elle n'étoit pas éloignée de Thryus, ville de l'Elide dans le Péloponnèſe. Stace en parle au *liv. IV* de la Thébaïde,

Quos Thryon, & ſummis ingeſtum montibus Æpy.

Strabon en parle auſſi au *liv.* 9. Etienne *le géographe* la met dans la Meſſénie, & cite ſur cela un vieux poëte.

ÆQUIMELIE, *Æquimelium*, grande place de Rome, devant le temple de la déeſſe Tellus, à l'un des bouts de la rue *Execrable*. Cette place a été ainſi nommée de Septimus Melius chevalier Romain, qui y avoit ſa maiſon, laquelle fut démolie & raſée par ſentence du dictateur L. Quintius Cincinnatus; parceque ce chevalier avoit voulu s'emparer du gouvernement ſouverain par des largeſſes faites au peuple. Lucius Minutius commiſſaire général des vivres, ayant découvert les ſecrettes menées de Mélius, en donna avis au ſénat, qui jugea l'affaire d'une telle conſéquence, que l'on créa ſur le champ un dictateur: ce fut Cincinnatus. Le lendemain on cita Melius pour répondre à l'accuſation; mais il refuſa de comparoître, & voulant s'enfuir, il fut pourſuivi & tué par Servilius. Le dictateur ordonna que ſa maiſon ſeroit raſée, & que la place demeureroit ſans aucun bâtiment: pour conſerver la mémoire de la perfidie de Melius & de ſa punition, on appella depuis cette place ÆQUIMELIUM, *quaſi ab æquata domo Melii.* Ciceron rapporte ainſi cette hiſtoire dans l'oraiſon, *pro domo ſua*; Sep. MELII, *regnum appetentis, domus eſt complanata: & quid aliud? æquum accidiſſe Melio populus Romanus judicavit, nomine ipſo Æquimelii; ſtultitia pœnâ comprobata eſt.* Tite-Live rapporte cette hiſtoire amplement, *l.*4 *de ſa premiere déc.*

ÆRES. Ptolémée nomme ainſi certains peuples de la Caramanie. Etienne *le géographe* parle de trois villes de ce nom, l'une en Macédoine, la ſeconde en Ionie, & la troiſiéme près de l'Helleſpont.

ÆRIAS, roi de Chypre, qui fonda le temple de Paphos. * Tacite, *hiſt. l.* 6, *c.* 2.

ÆRODIUS, ſavant juriſconſulte du XVI ſiécle, *cherchez* AIRAULT.

ÆROPE, *cherchez* EROPE.

ÆRSENS (François) ſeigneur de Sommerſdick & de Speyck, miniſtre d'état dans les Provinces-Unies. Il étoit fils de Corneille Ærſens, ſecrétaire d'état, & avoit été élevé en partie par les ſoins du célébre Dupleſſis Mornai. Dès qu'il fut en âge d'être employé, Jean Oldenbarnevelt, qui pouvoit tout alors dans les Provinces-Unies, l'envoya en France avec le caractere d'agent. Il y eut occaſion de ſe lier avec les principaux miniſtres de Henri IV, les Villeroi, les Silleri, les Roni, les Jeannin, &c. & il en fut généralement eſtimé. Il eut peu après le titre d'ambaſſadeur, & fut le premier de ce caractere qui parut à la cour de France, de la part des Provinces-Unies. Il fut encore employé à pluſieurs affaires importantes dans les cours d'Allemagne & d'Italie. Il a été ambaſſadeur extraordinaire en France & en Angleterre, & a donné partout de grandes preuves de ſa capacité: il eſt mort dans un âge fort avancé, & a laiſſé un fils, qui a été connu ſous le nom de *M. de Sommerſdick*. Ce fils a été commandant de Nimégue, & colonel d'un régiment de cavalerie. Il laiſſa deux fils, dont l'aîné *(François)* ſeigneur de la Plaat, ſe noya en paſſant d'Angleterre en Hollande, après avoir voyagé par toute l'Europe pendant huit ans. Le ſecond étoit CORNEILLE de Sommerſdick, colonel dans les troupes hollandoiſes, & commandant de Surinam, où il fut aſſaſſiné l'an 1688, par la garniſon qui s'étoit révoltée. Il a laiſſé pluſieurs enfans. * Wiquefort, *ambaſſ.* Bayle, *dict. critique.*

ÆSAQUE, *cherchez* ESAQUE.

ÆSCHARDUS (Jean) a écrit un traité des temples, imprimé *in*-8° en 1617. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆSCHATIUS (Iſaac) publia en 1667 des notes ſur le livre de Grotius *de jure belli & pacis.*

ÆSCHELIUS (Jérémie) juriſconſulte, a publié un livre intitulé *Panſophia*, imprimé en 1666. * Konig. *bib. vet. & nov.*

ÆSCHRYON, *cherchez* ESCHRYON.

ÆSCULANUS, *cherchez* ESCULANUS.

ÆSION, noble Athénien, qui eſtimoit ſi fort Démoſthène, qu'il publioit hautement que cet orateur faiſoit plus d'honneur à Athènes ſa patrie, qu'elle ne lui en pouvoit faire à lui-même. * Plutarque, *dans la vie de cet orateur.*

ÆSON, *cherchez* ESON.

ÆSTYES, ou ÆSSYES, peuples qui demeuroient entre le Weixel & le golfe de Finlande, où ſont aujourd'hui la Pruſſe, & la Livonie. Selon Tacite, leurs mœurs & leur habillement étoient les mêmes que chez les Suédois, & leur langue approchoit beaucoup de celle des Bretons. Ils parcouroient les mers, & étoient les ſeuls qui recueilliſſent l'ambre jaune. Emmeric, roi des Goths, les ſubjuga par ſa prudence, au rapport de Jornandés. Ils furent entiérement exterminés dans la ſuite par les Sarmates. * Tacit. *in German.* Jorn. *de reb. Get. c.* 25. Cluvier, *Germ. antiq.*

ÆSUVIEN (le Pré) nommé autrement *Prata Junia*, étoit dans le territoire de Rome près de Veies dans l'ancienne Etrurie. Plutarque en fait mention *en la vie de Publicola.*

ÆSYETE, nom d'un homme dont le tombeau étoit élevé près des murs de Troye, & d'où Polités, fils de *Priam* & d'*Hecube*, découvroit tout ce que les Grecs faiſoient dans leurs vaiſſeaux. * Homere, *in Catal.*

☞ ÆSYMÉ, ancienne ville de la Thrace ou de la Macédoine. Elle étoit ſans doute ſur les frontieres communes à ces deux provinces; car Etienne *le géographe* l'attribue à l'une & à l'autre. Heſychius l'appelle,

Digitized by Google

Ville troyenne, & Berkelius ſoupçonne avec beaucoup de vraiſemblance, qu'il faut mettre Θρακικὴ au lieu de Τρωικὴ, c'eſt-à-dire, *Traxienne*, pour *Troyenne*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ÆSYMNE, *cherchez* ESYMNE.

ÆSYMNETES; c'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement ceux dont l'autorité égaloit celle des rois, & d'où l'on croit que la dignité de dictateur a tiré ſon origine. * Alexand. *ab Alexand. l.* 4. *c.* 13. Heſychius. C'eſt auſſi un des ſurnoms de Bacchus, dont Pauſanias aux Atriques rapporte au long les raiſons.

ÆTERNUS FRONTO, commandoit les deux légions, qui furent envoyées d'Italie pour le ſiége de Jeruſalem ſous Tite, & fit des merveilles à ce ſiége. * Joſéphe, *guerre des Juifs.*

ÆTHER, pris par les païens pour Jupiter, eſt la plus ſubtile partie de l'air, qui, ſi l'on en croit les païens, s'enflamme aiſément, & où ſe forment le tonnerre & les foudres des matieres ſubtiles qui s'y enflamment. De là vient que les poëtes diſent que Jupiter fait gronder le tonnerre, & lance les foudres ſur la terre. Ce mot vient d'Αἴθω, *bruler*. C'eſt peut-être pour cela qu'on nommoit auſſi Jupiter Ζὰς, parceque ce mot, ſelon quelques-uns, vient de Ζέω, *bouillir*. * *Antiquités romaines.*

ÆTHERIUS, célébre architecte, qui vivoit au commencement du VI ſiécle, ſous le regne d'Anaſtaſe I, empereur d'Orient. Il occupoit une des premieres places dans le conſeil de ce prince, qui lui donna ordre de bâtir dans le grand palais de Conſtantinople un édifice nommé *Chalcis*. Il y a apparence que ce fut lui qui éleva auſſi cette ſorte muraille qu'on fit de ſon temps pour empêcher les courſes des Bulgares & des Scythes, & qui s'étendoit depuis la mer juſqu'à Selymbrie. * Cedrenus, *hiſt. compend.* Pomponius Lætus. M. Felibien, *vies des architectes.*

ÆTHES, général des armées de Dromichete, roi de Thrace, ſe vint rendre à Lyſimachus, qui le reçut de bonne foi, ſur la parole qu'il lui donnoit de ne plus vouloir ſervir ſon prince, de qui il ſe plaignoit d'avoir été maltraité. Les Macédoniens s'endormant ſur les faux avis qu'il leur donnoit, Dromichete les ſurprit au dépourvu, & en tua un grand nombre. * Polyænus, *l.* 7.

ÆTHON, nom d'un des quatre chevaux du Soleil. Le premier s'appelle Pyroeis, c'eſt-à-dire, *rouge*, parceque le ſoleil montant ſur notre horizon, environné des vapeurs de la terre, paroît rouge. Le ſecond ſe nomme Eous, qui veut dire *luiſant*, parceque le ſoleil s'étant élevé, & ayant diſſipé ſes vapeurs, paroît clair & brillant. Æthon eſt le troiſiéme qui ſignifie *ardent*, ce qui arrive au ſoleil en ſon midi & au milieu de ſa courſe, lorſqu'il fait ſentir ſes ardeurs & ſon feu. Le quatriéme eſt appellé Phlegon, c'eſt-à-dire, de *couleur rouſſâtre*, comme eſt le ſoleil lorſqu'il ſe couche. C'eſt ce qu'Ovide exprime dans ces vers :

Interea volucres Pyroeis, Eous, & Æthon,
Solis equi, quartuſque Phlegon, hinnitibus auras
Flammiferis implent.....

* Ovid, *metam. lib.* 2, *fabul.* 1. *Antiquités greques & romaines.*

ÆTION, pere d'Andromaque, femme d'Hector, qui fut tué à Thèbes par les Grecs, avec ſept fils qu'il avoit. Lucien nous apprend qu'il fut particuliérement honoré aux jeux olympiques.

ÆTIUS, auteur célébre de la fin du V ſiécle, & du commencement du VI, a beaucoup écrit ſur la chirurgie. Il étoit originaire d'Amide dans la Méſopotamie, & fit ſes études à Alexandrie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit chrétien, ce qui peut être la raiſon qui l'a fait confondre pluſieurs fois avec Arien Aëtius d'Antioche, qui vivoit ſous le regne de Julien. L'Ætius, dont nous parlons, eſt appellé dans quelques manuſcrits, *Comes obſequii*, c'eſt-à-dire, chef de ceux qui étoient de la ſuite de l'empereur, & peut-être de ſes fourriers. Nous trouvons dans ſes ouvrages pluſieurs circonſtances particulieres de la pharmacie des Egyptiens; & il paroît être le premier auteur Grec parmi les chrétiens qui nous ait donné quelques échantillons de ces remédes prétendus compoſés de paroles & de charmes, qui avoient ſi fort la vogue parmi les anciens Egyptiens. Il a recueilli une grande quantité de remédes, & en particulier de ceux qui avoient été en plus grande réputation; & il en tourne pluſieurs en ridicule. Il eſt le premier, après Léonide, qui ait parlé des *Dracunculi*, ſorte de vers qui s'engendrent le plus ordinairement aux jambes, & quelquefois dans les parties muſculeuſes des bras & des côtés. Ætius n'a compoſé ſes ouvrages que vers la fin du V, ou même au commencement du VI ſiécle; car non-ſeulement il cite S. Cyrille d'Alexandrie, qui mourut l'an 444, mais encore Pierre, premier médecin de Théodoric. * Freind, *hiſt. de la médecine, part.* 1, *p.* 240, *&c.*

ÆTNA, montagne de Sicile, *cherchez* ETNA.

ÆTOLIE, province de Grece, *cherchez* ETOLIE.

ÆTUS, *cherchez* ETUS.

ÆVITERNE, *cherchez* EVITERNE.

ÆVOLUS (Céſar) Napolitain, a écrit un livre *des cauſes de la ſympathie & antipathie des effets naturels*, publié en 1580; & un autre ouvrage intitulé *Sephireth*, ou *des attributs divins*, imprimé à Veniſe. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ÆX, iſle environnée d'écueils, dans la mer Egée, entre Tenedos & Chio. On lui a donné ce nom à cauſe de ſa figure, qui reſſemble à une chevre. Pline dit que la mer Egée a tiré ſon nom de cette iſle, (*liv.* 4, *c.* 11.) Il y a eu en Italie une ville de ce nom au pays des Marſes. Plutarque parle d'un jeune homme ainſi appellé, dans le livre des *queſtions grecques*, (*queſt.* 12.) Et la fable fait mention d'une Nymphe appellée Æx, nourice de Jupiter, qui la plaça entre les aſtres.

ÆXONIENS, *cherchez* EXONIENS.

AÉCE, *cherchez* AETIUS.

AELLO. C'eſt le nom d'une des harpies; ce nom eſt grec, & ſignifie *celle qui prend ce qui appartient à autrui.* C'eſt auſſi le nom d'un des chiens d'Actéon dans Ovide, qui peut venir d'un mot grec, qui ſignifie *la tempête*, pour marquer ſa viteſſe à courir, *cherchez* ELLO & HARPYES.

AEN, ville de la tribu de Simeon, ſur les confins de celle de Juda, ſelon Sanſon dans ſa carte de la terre-ſainte. Joſué au *chap. XV* de ſon livre, la donna à la tribu de Juda, & cette tribu la céda enſuite à celle de Simeon. * *I. Paralip. IV*, 32.

AERIUS, héréſiarque du IV ſiécle, avoit d'abord été engagé dans le parti des Ariens, & fut compagnon d'Euſtathe dans la vie monaſtique: il brigua l'évêché de Sébaſte en Arménie, qu'Euſtathe emporta ſur lui vers l'an 355. Euſtathe, pour l'appaiſer, le fit prêtre, & lui donna l'intendance de ſon hôpital; mais Aérius ne pouvant ſouffrir Euſtathe, ſe retira, & ſe fit chef d'une ſecte particuliere. S. Epiphane, qui vivoit de ſon temps, rapporte avec S. Auguſtin, qu'outre les erreurs d'Arius qu'il ſuivoit, il ſoutenoit encore qu'il n'y avoit point de différence entre les évêques & les ſimples prêtres: qu'il ne falloit point prier pour les morts: que les jeûnes établis par l'égliſe, & ſur-tout du mercredi, du vendredi & du carême, étoient ſuperſtitieux: qu'il falloit plutôt jeûner le dimanche, & qu'on ne devoit plus célébrer la pâque. Il appelloit *Antiquaires*, les fidéles qui ſuivoient les cérémonies établies par l'égliſe, & qui s'attachoient à ſuivre les traditions eccléſiaſtiques. Ces erreurs furent également mépriſées & combattues par les ariens, & par les orthodoxes. Aerius eut quelques diſciples, qu'on nomma Aériens. * S. Epiphane, *hæreſ.* 751. Sanct. Auguſt. *de hæreſ. c.* 53. Onuphre, *in chron. anno Ch.* 349. Sander.

Digitized by Google

der. *hæreſ. 69. V. Æx.* Tillemont, *t. 9, hiſt. eccl.*

AETHLIUS, de Samos, fut auteur d'un ouvrage où il décrivoit ſa patrie. Athenée (*liv. XIV*) en cite deux fois le cinquiéme livre ſous deux titres différens. Il l'appelle d'abord Ὅρος Σαμίων, *fines Samii*, ce qui donne l'idée d'une deſcription exacte de cette iſle; puis il le fait reparoître ſous le titre d'Ὡραῖα Σαμίων, *les beautés* ou *les délices de Samos.* Il doute au premier endroit, ſi l'ouvrage qu'il avoit entre les mains étoit d'Aëthlius, queſtion qu'on ne peut décider, l'ouvrage tel qu'il fut n'étant pas venu juſqu'à nous.

AETIENS, hérétiques, diſciples d'Aëtius ſurnommé l'*Impie*. Ils formoient le parti de ceux qu'on nomma *purs Ariens*, & leur impiété fut embraſſée par Eunome, le plus fameux diſciple d'Aëtius; & autoriſée par Eudoxe, par Acace *de Céſarée*, par George d'*Alexandrie*, & par la plupart des Ariens d'occident. Outre le nom de purs Ariens, on leur donna aſſez indifféremment celui *d'Eunoméens*, à cauſe d'*Eunome*, ou d'*Anoméens*, parcequ'ils tenoient le fils de Dieu ἀνόμοιον, *diſſemblable à ſon pere* en eſſence & en tout le reſte; ou d'*Heteroufiens*, parcequ'ils le croyoient d'une autre ſubſtance que ſon pere, ἑτερούσιον. On les appella encore depuis *Exoucontiens*, parcequ'ils ſoutenoient que le fils de Dieu n'étoit fait d'aucune ſubſtance, ou étoit créé de rien ἐξ οὐκ ὄντος; & *Troglytes* ou *Troglodytes*, parcequ'ils tenoient, dit Théodoret, leurs aſſemblées dans les maiſons ſecrettes & à l'écart, du grec τρώγλη, *caverne*. Mais comme cette ſecte ne poſſéda jamais la faveur ni la protection de la cour, elle s'éteignit peu à peu, & ſans faire beaucoup de bruit. *Cherchez* AETIUS, EUNOME & ARIANISME.

AETION, fameux peintre de l'antiquité, qui nous a laiſſé un tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, qu'il expoſa publiquement aux jeux olympiques. Ce tableau mit Aëtion en une ſi grande réputation, que celui qui préſidoit aux jeux lui donna ſa fille en mariage.

AETIUS, hérétique connu ſous le nom d'*impie*, fut dans le VI ſiécle un des plus zélés défenſeurs de l'arianiſme. Il étoit natif de la Cœlé-Syrie, & Socrate ſemble dire qu'il étoit d'Antioche même. Son pere, qui étoit ſoldat de la garde du gouverneur, ayant été condamné à perdre la vie, tout ſon bien fut confiſqué, de ſorte que cet accident ayant réduit ſon fils à la derniere pauvreté, il ſervit d'abord la femme d'un vigneron; & enſuite il apprit le métier de forgeron. Philoſtorge ſon admirateur, dit qu'il apprit celui d'orfévre. S. Gregoire de *Nyſſe* remarque qu'ayant rendu un collier de cuivre à une femme, qui lui en avoit donné un d'or à raccommoder, il fut convaincu & puni en juſtice de cette friponerie. Il ſe mit enſuite avec un charlatan nommé *Sopole*, qui couroit le pays: & ayant appris quelques ſecrets de médecine, il voulut paſſer pour médecin; deſorte qu'il ſe trouvoit même dans les aſſemblées de ceux de cette profeſſion, où il n'étoit pas des derniers à diſputer, & à parler bien haut. La doctrine d'Arius faiſoit alors du bruit dans le monde; Aëtius la gouta, & devint un de ſes ſectateurs. Paulin qui de l'évêché de Tyr, ville de Phénicie, étoit paſſé à celui d'Antioche, fut le premier qui lui en donna des leçons, vers l'an de J. C. 330. Mais après la mort de Paulin, ayant été chaſſé d'Antioche par Eulalius, il ſe retira à Anazarbe en Cilicie, où un maître de grammaire le prit chez lui en qualité de valet, & lui apprit d'abord ſon art; mais il le congédia bientôt après. Athanaze évêque arien d'Anazarbe, le reçut chez lui. Ce fut là qu'il eut quelque liaiſon avec deux diſciples du S. martyr Lucien. De-là il paſſa à Tarſe dans l'Aſie mineure, où il demeura chez un prêtre arien nommé Antoine, depuis évêque de Tarſe; il revint à Antioche, où Léonce alors prêtre & depuis evêque de cette égliſe, lui expliqua les prophétes. Il fut encore chaſſé d'Antioche, & retourna en Cilicie, où il eut une diſpute avec les hérétiques appellés *Borborites*, branche des Gnoſtiques. Enfin il vint à Alexandrie, où ayant joint à ſon impiété la ſubtilité de la dialectique, dont un ſophiſte de la ſecte d'Ariſtote lui avoit donné des leçons, il débita ſes erreurs contre le verbe divin, & contre le ſaint Eſprit. Il trouva le moyen peu après de s'inſinuer dans les bonnes graces de Gallus Céſar, & dans celles de Léonce évêque d'Antioche, qui l'ordonna diacre de ſon égliſe, & qui fut obligé de le dépoſer preſque auſſitôt. Il demeura encore à Antioche, & s'en alla une ſeconde fois à Alexandrie, où George de Cappadoce, qui s'étoit emparé du ſiége de cette ville, le rétablit, & lui laiſſa faire ſes fonctions de diacre. Il y demeura juſqu'à ce qu'Eudoxe fut établi, l'an 358, ſur le ſiége d'Antioche. Alors il revint dans cette ville; mais Eudoxe ne put venir à bout de le rétablir, & il fut condamné la même année dans un concile tenu à Ancyre par les demi-ariens. Peu de temps après, il fut accuſé d'avoir été complice des deſſeins de Gallus Céſar, & il fut relégué par l'ordre de l'empereur en Phrygie. Cependant il vint à Séleucie, où il diſputa dans le concile contre les évêques ſemi-ariens; & l'année ſuivante, les Acaciens le condamnerent malgré eux dans le concile de Conſtantinople. Enſuite il fut banni à Mopſueſte en Cilicie, puis à l'Amblade, qui eſt un lieu ſur les confins de la Piſidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pied du mont Taurus. Julien l'*apoſtat* le rappella, lui écrivit, & lui envoya même une commodité publique, pour le faire venir à la cour. Aëtius fut alors ordonné évêque par Eudoxe, qui avoit paſſé d'Antioche ſur le ſiége de Conſtantinople. Cependant ſous l'empire de Jovien, ſe voyant abandonné par le même Eudoxe, il forma une ſecte particuliere, & ordonna même des évêques pour ſon parti. Enfin il fut encore condamné ſous l'empire de Valens; & après s'être retiré à Leſbos, il revint à Conſtantinople, où il mourut l'an de J. C. 367. Son talent étoit de diſputer effrontément, ſans ordre & ſans honnêteté. Cependant il avoit l'impudence de dire de lui & de ſes diſciples, qu'ils connoiſſoient Dieu très-clairement, & mieux qu'ils ne ſe connoiſſoient eux-mêmes, parceque Dieu leur avoit révélé tout ce qu'il avoit caché aux autres, depuis les apôtres juſqu'à leur temps. S. Epiphane témoigne avoir appris de pluſieurs perſonnes, qu'Aëtius conſidéroit les actions infames comme les néceſſités naturelles les plus innocentes, & qu'il enſeignoit à ſes diſciples, que Dieu ne demandoit de nous autre choſe que la foi: de ſorte qu'il ne leur parloit jamais ni de jeûner, ni d'obſerver les commandemens, ni de mener une vie ſainte & exemplaire. Théodoret nous apprend qu'Aëtius, qui étoit très-peu verſé dans l'écriture & dans la théologie, avoit fait un traité intitulé *théologie* ou *art de ſophiſtiquer*. Cet ouvrage contenoit environ trois cens propoſitions, qu'Aëtius croyoit contenir des difficultés indiſſolubles contre le myſtere de la trinité. S. Epiphane, dans l'héréſie 76, nous a conſervé quarante-ſept propoſitions de cette nature. Celles qui ſuivent feront juger des autres: *Eſt-il poſſible à Dieu de faire qu'une perſonne engendrée ne ſoit pas engendrée?.... Si Dieu n'eſt pas engendré ſelon ſon eſſence, comment peut-on dire que ce qui eſt engendré, ſoit de ſon eſſence?..... Une même eſſence peut-elle être engendrée, & non engendrée.** S. Athanaſ. *de ſynod.* S. Gregorius *Nyſſen. l.* 1, *cont. Eunom.* S. Epiphanus, *hær.* 76. Philoſtorg. *l.* 3, 4, *& ſeq.* Socrate, *l.* 2 & 3. Sozomene, *l.* 3, 4 & 5. Théodoret, *l.* 2 & 3. Baronius, *A. C.* 356, *& ſeq.* Hermant, *vies de S. Athan. & de S. Baſile.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du IV ſiécle.* Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccléſ. t.* 6.

AETIUS ou AECE, comte de l'empire, patrice des Gaules, & un des plus grands capitaines de ſon temps, étoit fils du comte *Gaudence*. Dès l'an 408 il étoit en ôtage à la cour d'Alaric, roi des Goths, où il paſſa trois années. En 424 il entra en Italie à la tête d'une armée de Huns, qu'il conduiſoit au ſecours de Jean,

Digitized by Google

le premier des ſecrétaires de l'empire, qui s'étoit mis ſur le trône après la mort d'Honorius. Jean fut défait en 425, par Aſpar général de l'armée de Théodoſe, & Valentinien III, qui demeura maître de l'empire d'Occident, ſous la tutelle de ſa mere Placidie, retint Aëtius à ſon ſervice. Ce fut le ſeul général qu'il oppoſa avec ſuccès au grand déluge de Barbares qui pilloient l'empire d'Occident, & qui faiſoient leurs efforts pour le démembrer. Deux ans après, Aëtius qui venoit d'être envoyé dans les Gaules en qualité de général, défit Théodoric roi des Viſigoths, & fit lever le ſiége d'Arles. Sur l'avis qu'il reçut que le comte Boniface, qui commandoit en Afrique, avoit ordre de faire la guerre aux Vandales en Eſpagne, pouſſé de jalouſie, il repaſſa en Italie, trouva moyen de rendre ce général ſuſpect à l'impératrice, & l'engagea par ſes artifices dans une révolte, qui fit paſſer dans les mains d'Aëtius la charge de maître de la milice. L'année ſuivante ce dernier défit deux fois les Francs dans les Gaules, & obligea Clodion leur roi de repaſſer le Rhin; mais la trahiſon qu'il avoit faite au comte Boniface, ayant été découverte en 431, il fut diſgracié, & prit le parti de diſputer à la tête de ſes troupes la dignité de maître de la milice, qui venoit d'être rendue au comte Boniface. Ce dernier demeura vainqueur, après avoir reçu une bleſſure dont il mourut l'année d'après. Aëtius, qui avoit été chercher une armée de Huns pour ſoutenir ſes droits, défit le comte Sébaſtien, gendre de Boniface, & ſe rendit ſi redoutable, que Placidie fut obligée de le rappeller, & de l'envoyer dans les Gaules, revêtu de la dignité de patrice, pour y faire tête aux Barbares. Il remporta deux victoires en 436, ſur Gondicaire, roi des Bourguignons; & dans la ſuite il lui accorda la paix, afin de pouvoir réſiſter plus facilement aux Viſigoths & aux Francs. Ce fut la même raiſon qui l'obligea à faire venir dans les Gaules une multitude de Huns, qu'il partagea en trois armées; mais après de légers combats, il fut obligé de traiter avec ces différentes nations, pour aſſurer le repos de l'empire. Ces ſuccès acquirent à Aëtius le titre glorieux de *défenſeur de l'empire*. Il le mérita ſur-tout en s'oppoſant à Attila roi des Huns. Ce roi barbare, qui ſe faiſoit nommer *le fléau de Dieu*, entra dans l'empire l'an 450, avec près de ſept cens mille hommes, & porta la déſolation dans toutes les Gaules. Aëtius, qui étoit adroit & politique, réunit les François, les Bourguignons & les Viſigoths, contre cet ennemi commun. Les Romains & les Viſigoths attaquerent les Huns devant la ville d'Orléans, que le courage de ſes habitans, & la vertu de S. Agnan leur évêque, avoient défendue juſqu'à l'arrivée de ce ſecours: c'étoit l'an 451. Attila fut obligé de lever le ſiége & de ſe retirer, ſelon Gregoire de Tours, *in campum Moriacum*; ſelon Iſidore, Jornandés & Idace, *in campos Catalaunicos*; où après cette grande victoire, Aëtius joint aux Francs & aux Goths lui donna bataille, & le défit entierement. Theodoric roi des Goths fut tué dans le combat. Quand la bataille fut finie, Aëtius perſuada à Thoriſmond, fils de ce roi, de ſe retirer dans ſon royaume, de crainte que ſes freres ne s'en emparaſſent. Il ſe ſervit d'un ſemblable prétexte, pour obliger le roi des Francs à ſe retirer; & demeura ainſi ſeul maître du champ de bataille & de la plus grande partie du butin. Cette bataille fut donnée l'an 451. On ne convient pas de l'endroit. La plus commune opinion, & qui paroît la plus véritable, eſt que ce fut dans les campagnes de Châlons; d'autres prétendent que c'eſt en Sologne proche d'Orléans; d'autres en Catalogne; quelques-uns en Auvergne proche de Moriac; M. de Valois près de Meri, ville ſur la Seine, proche de Troyes en Champagne. Après cette grande victoire, Aëtius, loin de ruiner Attila, prit le parti de le laiſſer échaper avec ce qui lui reſtoit de troupes, de peur qu'en abattant entierement ſa puiſſance, il n'accrût celle des autres nations qui avoient contribué à la défaite de ce formidable ennemi. Il revint enſuite à Rome, où il fut reçu avec des acclamations qui irriterent l'empereur Valentinien, prince naturellement jaloux, défiant, & déja prévenu contre Aëtius, au ſujet de l'évaſion des Huns; de ſorte qu'il tua ce grand homme de ſa propre main l'an 454. La nouvelle de cette mort ſurprit toute la terre; & on s'étonna de voir l'ingratitude de ce prince pour un homme, qui l'avoit fait regner dans la douceur & dans le repos, pendant qu'il s'expoſoit à toutes les fatigues & à tous les périls de la guerre contre les barbares. Aëtius fut bientôt vengé: & par ſa mort l'empire tomba dans une ſi grande décadence, que depuis il ne put jamais ſe relever. * Caſſidiore. Proſper. *in chron.* Idace. Victor. Procope. Gregoire de *Tours*. Jornandés. Paul Diacre. Aimoin.

AETIUS, chef des eunuques du palais de l'impératrice Irene, partageoit la confiance de cette princeſſe avec Stauratius, ſeul miniſtre qui contrebalançat ſon autorité. Ces deux rivaux voyant que la maiſon impériale étant détruite, l'empire ſeroit à celui qui pourroit s'en rendre maître, formerent chacun de leur côté un ſi puiſſant parti pour s'entretuiner, qu'Irene, qui avoit été malade à l'extrémité, étant revenue en convaleſcence, ſe trouva eſclave de tous les deux. Elle diſſimula ſon reſſentiment, mais elle envoya à l'empereur Charlemagne des ambaſſadeurs, pour lui demander la paix, & pour lui propoſer de l'épouſer. Stauratius étoit mort, & Aëtius étoit devenu ſi inſolent, qu'il cabaloit ouvertement, pour faire monter ſur le trône un de ſes freres nommé Léon. Ce fut dans ce temps que Charlemagne, après avoir entendu les propoſitions que lui firent les ambaſſadeurs d'Irene, lui envoya à Conſtantinople Jeſſé évêque d'Amiens & le comte Hélingaud, pour confirmer la paix & pour traiter de ce mariage. Il ſe ſeroit très aſſurément conclu, ſi Aëtius, qui avoit alors la ſuprême autorité, ne s'y fût oppoſé, afin de faire réuſſir le deſſein qu'il avoit formé en faveur de ſon frere. Mais Aëtius s'étoit rendu tellement inſupportable aux officiers de l'empire & aux patrices, qu'ils s'unirent tous pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en proclamant empereur en 802 Nicephore, qui étoit grand chancelier de l'empire. * Eginard. *in annal. vit. Carol. magn.* Théophane. Cédréne.

AETIUS, archidiacre de l'égliſe de Paris, eccléſiaſtique de grande piété, a fleuri dans le VI ſiécle. Prétextat, évêque de Rouen, étoit parrain de Merouée fils du roi Chilperic; on l'accuſoit non-ſeulement d'avoir marié Merouée avec Brunehaud, mais même d'avoir conſpiré contre le roi. Il fut cité dans un concile tenu à Paris en 577. Aëtius s'y trouva, & adreſſa des paroles très-touchantes aux prélats, par leſquelles il les conjuroit de défendre un de leurs confreres innocent. Il fut preſque le ſeul qui parla avec courage. Gregoire de *Tours* témoigne néanmoins l'avoir ſecondé. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5, *c.* 19.

A F

AFCASBI ou AFKAHASBI, ſurnom d'*Ahmed Ben Omad*, auteur d'une explication ou correction du livre des animaux compoſé par Demiri. Ce commentaire eſt intitulé *Albejan-al-Tacriri ſi Takh iat-al Kemal al Dimiri*. Il a auſſi compoſé en vers un ouvrage, qui a pour titre *Ek teſſad ſi Kefaiat-al ekhad*, c'eſt-à-dire, *de la modération que les hommes doivent garder dans l'acquiſition des poſſeſſions*. Il mourut l'an de l'hégire 808, de J. C. 1405. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AFER (Domitius) célébre orateur ſous Tibere & ſous les trois empereurs qui lui ont ſuccedé, naquit à Niſmes, capitale du pays des Arecomiciens, qui fait aujourd'hui partie du Languedoc, environ quinze ou ſeize ans avant le commencement de l'ére chrétienne. Il parut avec ſuccès dans le bareau à Rome.

Digitized by Google

Mais il étoit moins célébre par la profeſſion d'orateur, que redoutable par celle de délateur, qu'il exerça contre les perſonnes les plus qualifiées. La premiere accuſation qui le mit en crédit, & qui le rendit agréable à Tibere, fut celle qu'il intenta contre Claudia Pulchra couſine d'Agrippine. Il la fit condamner l'an de Rome 779, après J. C. 26; & l'année d'après il ſe porta encore pour accuſateur contre Quintilius Varus, fils de Claudia. Sous l'empire de Caligula, Afer courut riſque de la vie, pour avoir mis dans l'inſcription d'une ſtatue qu'il dreſſa à l'honneur de ce prince, qu'à l'âge de 27 ans il étoit conſul pour la deuxiéme fois. Caligula, qui ſe mit en tête que c'étoit lui reprocher ſa trop grande jeuneſſe & l'inobſervation des loix, accuſa lui-même Afer en plein ſénat; mais celui-ci, loin de ſe défendre, ſe mit à répéter avec des cris d'admiration, la harangue de l'empereur, proteſtant à genoux qu'il craignoit bien plus la force de ſon éloquence, que celle du ſouverain pouvoir. Cette flaterie le ſauva, & lui valut même le conſulat, auquel on l'éleva par la deſtitution de ceux qui l'exerçoient. Dans la ſuite, quoique ſon grand âge eût extrêmement affoibli le talent qu'il avoit pour parler en public, il continua de plaider aux dépens même de ſa réputation. Il mourut enfin ſous l'empire de Néron, & le conſulat de Caïus Vipſanius & de Fonteïus Capito, la cinquante neuviéme année de notre ére vulgaire. Quintilien dans ſa jeuneſſe avoit été ami & diſciple de ce Domitius, dont il parle ſouvent. Il dit qu'on voyoit dans ſes plaidoyers pluſieurs narrations agréables, & qu'il y avoit des recueils publiés de ſes bons mots: il parle auſſi de deux livres que cet auteur avoit publiés ſur les témoins. Afer qui n'avoit point d'enfant, adopta deux freres qui furent nommés, l'un Domitius Tullus, & l'autre Domitius Lucanus. * Plin. Tacit. *annal. lib.* 14. Dio, *l.* 59. Sueton. *in Claud.* Quintil. *l.* 5, *c.* 7. Euſebe, *in chron.* Bayle, *dict. crit.* D. Rivet, *hiſt. litt.* t. I. M. Ménard, *hiſt. de la ville de Niſmes*, t. 1.

AFEYRA, en portugal, *cherchez* FEYRA.

AFFA, ville, *cherchez* ANAFE.

AFFAN, Arabe, fut pere d'Oſman ou Othman, troiſiéme ſucceſſeur de Mahomet. Nous n'en apprenons autre choſe de l'hiſtoire des Arabes. * *Hiſt.* des Arabes.

AFFAYDATI (Fortunat) philoſophe & théologien Italien, publia à Veniſe en 1549, des conſidérations phyſiques & aſtronomiques. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

AFFELMAN (Jean) natif de Weſtphalie, commença d'enſeigner la théologie à Roſtock à l'âge de 22 ans, & mourut en 1624. Il a publié, *Cenſura lampadiana*: un traité *de l'invocation des ſaints*, & diverſes diſputes. * Henningius Witten. *in memoriis theolog. p.* 179, *&c.*

AFFELN (Jean d') publia l'*homme politique* en 1600.* Konig. *bibl. vetus & nova.*

AFFIDATI, c'eſt le nom que prennent les académiciens de Pavie. * Naudé & J. B. Alberti.

AFFIDÉS, en latin *affidati*. C'eſt ainſi que les écrivains de la baſſe latinité appelloient ceux qui s'étoient mis ſous la protection de quelque ſeigneur, en lui prêtant ſerment de fidélité. * *Coutumes de Sicile, l.* 3, *tit.* 7 & 8. *Gloſſaire de du Cange, aux mots* Affidare & Affiduciare.

AFFIRMATIFS, *affirmativi*. Nom qu'on donne dans le tribunal de l'inquiſition romaine aux hérétiques qui avouent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'eſprit l'erreur dont on les accuſe, & qui, étant interrogés dans les formes à l'inquiſition, ſoutiennent avec opiniâtreté leur erreur. * Emericus, *directorio inquiſitorum, parte* 2, *quæſt.* 34.

AFFLICTO, juriſconſulte, *cherchez* MATTHIEU de AFFLICTIS.

AFFRINGUES (Bruno d') général des chartreux, *cherchez* BRUNO D'AFFRINGUES.

AFGUANS, *cherchez* AGHWANS.

AFHACKER (Gilles) né à Wreſvic auprès d'Utrecht, profeſſa la théologie à Cologne. Il a publié ſous le nom ſuppoſé de Salomon Theodot, étudiant en théologie, un écrit intitulé: *inertiæ diſſecti Belgii, id eſt, hiſtorica narratio originis & progreſſûs diſſidiorum quæ in fœderati Belgii provinciis Remonſtrantes & Contraremonſtrantes annis ſuperioribus inter ſe exagitârunt.* Cet écrit a paru en 1618, *in*-8°. C'eſt tout ce qu'en dit Burman dans ſon *Trajectum eruditum.*

AFLAS, ſurnom d'*Ahmed Ben Maab*, auteur d'un livre intitulé *Enba ſi Scharh al-ſafal u al-eſma*. C'eſt une explication des attributs & des noms de Dieu. Cet auteur mourut, l'an de l'hégire 550, de J. C. 1155. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

☞ AFLINGEM, abbaye très-conſidérable dans le Brabant, ordre de S. Benoît, autrefois du diocèſe de Cambrai, à préſent de celui de Malines. Elle eſt ſituée entre Bruxelles & Aloſt, & fut fondée en 1083, par cinq gentilshommes, entre leſquels Gérard *le Noir* étoit le plus diſtingué. Ils avoient été convertis par les prédications d'un ſerviteur de Dieu, nommé Witteric, & ſe retirerent dans ce lieu qui étoit déſert & affreux. S. Bernard le nomme *Affligenium*, parcequ'en ce lieu-là, dit-il, *genius affligitur*. Il ajoute qu'il n'y trouvoit que des anges, au lieu qu'il trouvoit des hommes ailleurs. Cette abbaye eſt la mere & le chef de douze autres abbayes, qui ſont dans la même province. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AFRA, château ſur la frontiere du Zahara en Afrique, bâti par le ſcherif Mahantet, roi de Sus. Marmol dit que de ſon temps on y avoit mis de l'artillerie, & que l'on y entretenoit une garniſon de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courſes des Arabes du deſert, parceque c'eſt l'entrée de la Numidie de ce côté-là. Le pays eſt abondant en dattes & en chévres, mais peu fertile en grains. * Marmol, *l.* 7, *c.* 20.

AFRANCHI, en latin *libertus*. C'eſt ainſi que les Romains appelloient les eſclaves à qui ils avoient donné la liberté. Ils faiſoient diverſes claſſes de ces affranchis: les uns étoient nommés *ingenui*, dont les peres & meres étoient nés de perſonnes affranchies; *libertini*, qui étoient nés de peres & de meres affranchis; & *liberti*, qui avoient été affranchis eux-mêmes. La diſtinction de *liberti* & *libertini* ceſſa après la cenſure d'Appius Cæcus. Les *liberti* ou affranchis devenoient citoyens Romains, mais on ne les admettoit qu'à des charges de peu de conſéquence, & ceux qui furent intrus dans le ſénat durant les guerres civiles, en furent tous chaſſés ſous le conſulat de Piſon, comme nous l'apprenons de Dion (*liv.* 40.) On ne s'en ſervoit pas non plus à la guerre, ſi ce n'eſt dans une extrême néceſſité; au lieu que les Parthes n'avoient preſque que des eſclaves dans leurs armées, comme nous l'apprenons de Juſtin (*liv.* 41.) On ſe ſervit deux fois d'affranchis dans la guerre, ſous l'empire d'Auguſte. Il envoya quelques troupes d'affranchis, pour garder les frontieres d'Illyrie, & d'autres pour la défenſe du Rhin. * Sueton. *in Aug. cap.* 25. Appien. Alex. *de bell. civil. lib.* 1, & Hircius, *de bell. Afric. cap.* 2. Les affranchis n'étoient pas ſeulement diſtingués des patriciens, en ce qu'ils ne pouvoient poſſeder les charges importantes, ils l'étoient encore par leurs habits, ſur-tout ceux qui n'étoient que *libertini*. Outre cela les *ingenui* & les *libertini* n'étoient point diſpenſés de porter la marque des affranchis, à qui on perçoit l'oreille, comme nous l'apprenons d'un ſcholiaſte de Juvenal ſur la *ſatire I*, *vers* 104. Dans la ſuite des temps, ſous le mauvais gouvernement des empereurs, les affranchis devenus inſolens, & abuſant du crédit qu'ils s'étoient acquis par leurs flateries & leurs lâches complaiſances auprès de pluſieurs de ces princes efféminés, ſe crurent tout permis, & monterent à un haut point de puiſſance & de richeſſe, comme Tacite s'en plaint au premier livre de ſon hiſtoire. Tels furent

Digitized by Google

Licinius & Pallas ſous l'empereur Claude ; Carus & Maſſa ſous Neron ; Aſiaticus ſous Vitellius ; Parthenius ſous Domitien, &c. Mais ceux qu'on nomme *ingenui*, deſquels au moins l'aïeul avoit été affranchi, ou qui tiroient de plus loin cet avantage, avoient quelque prérogative ſur les affranchis du ſecond ordre, & même leurs enfans pouvoient être faits chevaliers Romains. Au reſte, les ſimples affranchis n'avoient pas anciennement la permiſſion de ſe marier avec la fille d'un de ceux qu'on nommoit *ingenui*, ni même de faire un teſtament, juſqu'à ce que cela leur fut accordé par la loi *Papia Poppæa*, comme le montre Barn. Briſſonius, *lib. de jure connub.* mais ils pouvoient hériter, & avoir part aux legs des teſtateurs. * Roſin. *antiq. Roman. lib.* 1, *c.* 20. Symmachus, *l.* 10, *epiſt.* 54, & Thom. Dempſter, *in paralip.*

Quant à la maniere de donner la liberté aux eſclaves, ce que les Romains appelloient *manumiſſion*, elle étoit un peu différente parmi ces peuples & parmi les Grecs, & elle n'étoit pas auſſi toujours la même. Car, ou l'eſclave, du conſentement ou par l'ordre de ſon maître qui lui avoit fait du bien, alloit déclarer ſa liberté & donner ſon nom ſur le regiſtre des citoyens : & cette maniere d'acquérir la liberté tiroit ſon origine, ſelon Ulpien, de Servius Tullus, ſixiéme roi des Romains ; ou l'eſclave étoit déclaré libre par l'impoſition d'une verge, qu'on appelloit *vindicta*, que le préteur portoit ſur ſa tête ; & l'on tient que l'auteur de cette ſeconde maniere fut Valerius Publicola, qui l'introduiſit la premiere année après que l'on eut chaſſé les rois de Rome ; ou enfin, un eſclave acquéroit la liberté par le teſtament de ſon maître, qui la lui donnoit après ſa mort. La ſeconde de ces trois manieres étoit la plus ordinaire. Quand un maître vouloit donner la liberté à ſon eſclave, il le menoit devant le préteur, ce qui s'étoit fait anciennement devant le conſeil, & le prenant par la tête, ou par quelque autre partie du corps, après avoir prononcé ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, il retiroit ſa main, pour marquer qu'il le laiſſoit aller où il vouloit ; & c'eſt d'où le mot de *manumiſſion* tire ſon origine. Alors le préteur tenant la verge ſur la tête de l'eſclave, après avoir prononcé à ſon tour ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, la préſentoit à un officier de juſtice, qui la prenoit & en donnoit un coup ſur la tête de l'eſclave, après quoi il le frapoit de la main ſur la joue & ſur l'épaule. C'eſt delà peut-être qu'eſt venue la même coutume, que quelques princes & grands ſeigneurs ont aujourd'hui, quand ils envoient la premiere fois à la guerre les jeunes gentilshommes, qui les ont ſervis ; ce que les Allemans appellent *Wehrhafft machen*. Il n'étoit pas néceſſaire que la cérémonie dont on vient de parler ſe fît toujours devant le tribunal du préteur ; elle pouvoit auſſi ſe faire à ſon paſſage, quand il ſortoit pour aller aux bains, aux jeux publics, ou ailleurs. Ceux qui étoient ainſi mis en liberté, avoient la tête raſe, & portoient un certain bonnet, qui étoit la marque de cette liberté qu'ils avoient acquiſe, & qui les mettoit au rang des citoyens. Tertullien dit dans le traité *de la réſurrection de la chair*, que de ſon temps les eſclaves qui devenoient affranchis, recevoient de leur maître une robe blanche avec un anneau d'or, & qu'on ajoutoit un nouveau nom à celui qu'ils avoient auparavant : & même les trois noms que chaque Romain portoit, n'étoient pas tant une marque de nobleſſe que de liberté. Il y avoit auſſi d'autres ſortes d'affranchiſſemens ou de manumiſſions, qu'on appelloit conditionelles & imparfaites, lorſque le maître ſe réſervoit de certains ſervices juſqu'à ſa mort, après laquelle la liberté demeuroit entiere & pour toujours. A quoi il faut ajouter deux remarques conſidérables. La premiere eſt que lorſque l'eſclave, durant le temps de ſa ſervitude, avoit commis quelque crime pour lequel il avoit été châtié ou par la priſon, ou par le fouet, ou par quelque note d'infamie, qui lui demeuroit au front, étant rentré en grace auprès de ſon maître, il ne pouvoit acquérir que la plus baſſe liberté, & il étoit diſtingué des autres affranchis par le nom de *libertus dedititius* : ce qui fut ordonné par la loi *Ælia Sentia*. La ſeconde remarque eſt, qu'il y avoit diverſes peines ordonnées pour les affranchis, qui ſe montroient ingrats envers leurs maîtres, qui manquoient pour eux de reſpect, qui ſe rendoient leurs délateurs, qui les outrageoient de coups ou d'injures, ou qui refuſoient de les aſſiſter, s'ils venoient à tomber dans la pauvreté ou dans quelque autre diſgrace. Ces affranchis ingrats étoient punis, ou par l'exil, ou en les envoyant aux mines, ou en perdant de nouveau leur liberté.

Il en étoit des eſclaves parmi les Grecs, à peu près comme parmi les Romains, à la réſerve qu'ils ne donnoient pas d'abord à leurs eſclaves le droit de bourgeoiſie avec la liberté, & que cette liberté ſe pouvoit acheter, malgré la volonté des maîtres, pour une ſomme d'argent. C'eſt ce que dit Plaute dans la *Caſina*.

Vobis invitis, atque amborum ingratiis,
Unâ libellâ liber poſſum fieri.

Outre les auteurs déja cités, voyez pour tout cet article, * Marculf. *l.* 2, *c.* 33. Jacob. Rævard. *variar. l.* 4, *c.* 9. Adr. Turneb. *adverſ. lib.* 18, *cap.* 3. & Sam. Petit. *comment. in LL. Atticas*, *lib.* 2, *tit.* 6.

AFRANIA, femme de Lucinius Buccio, ſénateur Romain, aimoit extrêmement les procès, & plaidoit elle-même les ſiens devant les préteurs, avec une hardieſſe ou plutôt une effronterie qui paſſa depuis en proverbe, de ſorte qu'on appelloit *Afranies*, les femmes trop hardies & trop libres. Elle vivoit encore ſous le premier conſulat de J. Céſar l'an de Rome 696, & avant J. C. 59. * Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 3. *ex.* 2. Eraſme, *in adagiis*.

AFRANIUS, poëte comique, a compoſé des comédies en latin, à l'exemple de Menandre. Ciceron qui loue la ſubtilité de ſon génie, & le ſtyle éloquent de ſes piéces, marque qu'il affectoit d'imiter C. Titius, chevalier Romain. Quintilien, en lui donnant les éloges que ſon eſprit mérite, le blâme d'avoir ſouillé ſes piéces par des ſujets deshonnêtes. *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinaſſet argumenta puerorum ſœdis amoribus, mores ſuos faſſus.* On s'eſt étonné que Volcatius Sedegitus allégué par Aulu-Gelle, ait oublié ce comique, en faiſant mention de dix autres de ſa profeſſion. C'eſt d'Afranius que Suétone parle en la vie de Neron, lorſqu'il dit : *On joua auſſi une comédie d'Afranius, dont le ſujet étoit romain, & qui étoit intitulé l'Embraſement : & dans cette repréſentation le pillage de la maiſon qui bruloit, fut donné aux comédiens.* Il vivoit l'an de Rome 654, 100 ans avant J. C. * Cicer. *in Brut. c.* 24. Quintilien, *l.* 10, *inſt. c.* 11. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 24. Horat. *de arte poët. & l.* 2 *ep.* Voſſius, *de poët. latin.*

AFRANIUS (Lucius) célébre dans les guerres civiles de Rome, avoit été conſul avec Q. Cœcilius Metellus Celer, l'an de Rome 694, & 60 ans avant J. C. Lorſque la guerre fut déclarée entre Pompée & Céſar, il fut défait par ce dernier près d'Ilerda, aujourd'hui *Lerida* en Catalogne, & perdit l'armée qu'il commandoit avec Petreius : ſes ennemis l'accuſerent d'avoir trahi les intérêts de Pompée dans cette occaſion. Il ne laiſſa pas de le ſuivre à Pharſale, où il fut un de ceux qui opinerent à livrer bataille. Lorſque Pompée l'eut perdue, il ſe retira avec les autres chefs auprès de Caton dans l'iſle de Corfou, & paſſa avec eux en Afrique. Enfin après la défaite de Scipion & de Juba près d'Utique en Afrique, l'an de Rome 708, & avant Jeſus-Chriſt 46, il ſe tua lui-même à l'exemple de Caton, de peur de tomber entre les mains de Céſar. * J. Cæſar, *de bello Hiſpanic.* Hirtius, *de bello African.* Plutarchus, *in Pompeio.* Dio, *l.* 43.

Digitized by Google

AFRANIUS (Quinctianus) ſénateur Romain, extrêmement décrié par ſes débauches. Néron compoſa contre lui une ſatyre en vers. Pour ſe venger, il entra l'an 818 de Rome dans cette fameuſe conſpiration de Piſon, à laquelle Sénéque fut accuſé d'avoir eu part. Il ſe défendit long-temps d'être du nombre des conjurés: mais après l'avoir avoué, dans l'eſpérance d'obtenir ſa grace, il fut condamné au dernier ſupplice, qu'il ſouffrit avec une conſtance digne d'une vie moins efféminée que la ſienne, l'an de Rome 820, & après J. C. 67, ſous le conſulat de L. Fontéius Capito, & de C. Julius Rufus. * Tacit. *annal. l.* 15, *c.* 49, 56, 70.

AFRANIUS BURRHUS, *cherchez* BURRHUS.

AFRANIUS POTITUS, plébéien, étant venu voir l'empereur Caïus Caligula malade, dit qu'il mourroit volontiers pourvu que l'empereur revînt en ſanté. Caligula voulut qu'il confirmât par ſerment ce qu'il venoit de dire, & étant revenu en ſanté, il fit mourir cet homme, pour l'empêcher, diſoit-il, d'être parjure. * Dion.

AFRASIAB, neuviéme roi de Perſe de la premiere dynaſtie, qui porte le nom de *Piſchdadiens*, étoit roi de tout le pays qui s'étend au-delà du fleuve Oxus ou Gihon, vers l'orient & le ſeptentrion. On appelloit autrefois ce pays-là Touran; mais il a eu depuis le nom de Turqueſtan. Quoique ce prince fût Turc de naiſſance, il deſcendoit néanmoins de Tour, fils de Feridoun roi de Perſe, & prétendoit par conſéquent avoir de grands droits ſur ce royaume. Il commença donc à les faire valoir contre Manougeher qui y regnoit, & lui fit une guerre ſi opiniâtre, qu'il le contraignit enfin de s'enfuir dans les montagnes du Thabareſtan, qui eſt l'Hircanie. Il accorda néanmoins quelque temps après la paix à ce prince fugitif, & il lui permit de rentrer dans ſes états, à condition que le fleuve Gihon ou Oxus ſerviroit de ſéparation entre les deux grands états d'Iran, c'eſt-à-dire, de Perſe, & de Touran, c'eſt-à-dire, du Turqueſtan.

Cette paix dura autant que la vie de Manougeher; mais Naudar ſon fils qui lui ſuccéda, ne put s'empêcher d'avoir de grands démêlés avec Afraſiab. Ces démêlés lui attirerent ſur les bras une armée effroyable de Turcs, qui paſſerent le Gihon & vinrent fondre ſur lui. Afraſiab, qui étoit à leur tête, livra bataille à Naudar, & le tua de ſa propre main. Ce coup ſeul termina la guerre: car l'armée perſienne dépourvue de chef ſe mit en déroute, enſorte que le Turc devint maître de la Perſe, & y regna paiſiblement pendant douze ans. Il y avoit alors dans ce royaume un ſeigneur de marque, qui paſſoit pour un des plus anciens & des plus vaillans héros de Perſe, que l'on nommoit *Sam Neriman*; mais il mourut dans cette conjoncture fatale pour ſon pays. Sam laiſſa pour héritier de ſes biens & de ſa valeur un fils nommé *Zal Zer*, lequel ne pouvant ſouffrir les dégats & les cruautés que les Turcs exerçoient dans ſon pays, ramaſſa un corps de troupes aſſez conſidérable, avec lequel il entreprit de faire la guerre à Afraſiab; ſon deſſein lui réuſſit ſi bien, qu'en effet il le chaſſa de la Perſe, & le repouſſa juſqu'au-delà du Gihon. Ce grand homme, après avoir délivré ſon pays d'un joug inſupportable, au-lieu de s'emparer du trône, chercha dans la famille royale quelque perſonnage qu'il pût y élever. Il trouva enfin un prince de cette maiſon, nommé Zu ou Zab, fils de Taha Masb, qu'il fit couronner. Il rétablit par ce moyen l'honneur de ſa nation, & répara la bréche qu'un uſurpateur étranger avoit faite à la monarchie des Piſchdadiens.

Kiſchtasb fils de Zu, qui ſuccéda peu après à ſon pere, ne fut pas ſi heureux que lui; car il fut auſſi dépouillé & chaſſé de ſes états par Afraſiab, lequel ſe rendit ainſi maître pour la troiſiéme fois de toute la Perſe. Cette conquête des Turcs termina en même temps & la vie de Kiſchtasb & la monarchie des Piſchdadiens.

Zal Zer cependant, qui s'étoit cantonné & fortifié dans le pays du midi, que l'on appelle *Siſtan* ou *Segeſtan*, avec ſon fils Roſtam, ſongeoit continuellement à délivrer ſon pays de ces hôtes farouches & cruels, qui le déſoloient de plus en plus, lorſqu'il s'éleva tout d'un coup un prince vaillant & vigoureux, qui leva l'étendard contre les Turcs.

Ce prince ſe nommoit *Kaicobad*, que l'on reconnoît pour le fondateur de la ſeconde dynaſtie ou famille regnante des anciens rois de Perſe. Ce prince n'eût pas été plutôt proclamé par les peuples, qu'il appella auprès de lui Zal Zer avec Roſtam ſon fils, & leur confia le commandement de ſes armées. Tous deux marcherent auſſitôt contre Afraſiab; ils le défirent entierement, & le chaſſerent tout-à-fait de la Perſe. Cette diſgrace ne l'empêcha pas de remettre encore ſur pied de nouvelles troupes, & de faire un dernier effort contre les Perſans, ſous le regne de Kaikhoſrou, petit-fils de Kaicobad: mais cette derniere guerre lui fut fatale; car ayant été pouſſé lui & Gharſchiavez ſon frere dans les montagnes d'Adherbigian ou de Médie, ils y furent tous deux pris & mis à mort. C'eſt ce que raconte Khondemir.

Mais comme il faudroit qu'Afraſiab eût vécu au moins trois ou quatre cens ans, pour avoir pu faire toutes les expéditions que nous venons de rapporter; quelques hiſtoriens ont écrit que tous les rois du Turqueſtan qui ont remporté de ſi grandes victoires dans ces anciens temps, prenoient le titre d'*Afraſiab* ou de *Farſiab*, qui ſignifie *conquérant de la Perſe*. Le poëte Ferdouſi dit dans ſon *Schahnameh*, ou hiſtoire des rois de Perſe en vers, que tout le temps du regne d'Afraſiab peut être comparé à une nuit fort obſcure qui a couvert toute la Perſe, juſqu'à ce que le ſoleil de la famille royale de cette nation l'ait diſſipée.

Afraſiab n'a pas manqué de laiſſer des monumens de ſa gloire à la poſtérité: car le Tarikh Montekheb dit qu'il eſt le fondateur de la ville de Bagdet, qui n'étoit avant lui qu'un village, & que cette ville étoit encore retournée à ſon premier état, lorſque le calife Almanſor la rebâtit. Toutes les familles turques qui ont fait du bruit dans le monde, prétendent deſcendre de ce grand conquérant. Selgiuk, fondateur de la monarchie des Selgiucides, vouloit que l'on crût qu'il étoit le trente-quatriéme de ſes deſcendans en ligne droite & maſculine: & les monarques Othomans, qui prétendent toucher aux Selgiucides par la famille d'Ogouzkhan, prennent volontiers dans leurs titres celui d'Afraſiab, tant pour marquer leur nobleſſe, que pour faire eſtimer leur valeur, particulierement depuis que dans les derniers temps ils ont remporté de grands avantages ſur les Perſans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AFRICAIN, *Africanus*, conſeiller d'Alexandre Céſar, très-habile dans la juriſprudence; & diſciple de Papinien. * Lamprid. *dans la vie d'Alexandre* Severe, *ch. dernier.* Il étoit auſſi fort verſé dans les lettres ſacrées, ſelon Eutrop. *l.* 6.

AFRICAIN (Jules) hiſtorien, né dans la Paleſtine, a vécu dans le III ſiécle, ſous l'empire de Macrin, d'Héliogabale & d'Alexandre *Severe*. Il étoit chrétien, & l'on croit qu'il fut diſciple d'Heraclas évêque d'Alexandrie. On le députa vers l'empereur Héliogabale, pour demander le rétabliſſement d'Emaüs dans la Paleſtine, & il obtint cette grace de l'empereur Alexandre *Severe*, qui venoit de monter ſur le trône, en faveur des habitans d'Emaüs, qu'on appelle aujourd'hui *Nicopolis*, & dont quelques-uns diſent qu'Africain lui-même étoit natif. Il compoſa une excellente chronique depuis le commencement du monde juſqu'à l'année 221 de J. C. ſous le conſulat d'Annius Gratus & de Claudius Seleucus. Cet ouvrage, que nous n'avons plus que dans la chronique d'Euſebe, étoit diviſé en cinq livres, & Africain y comptoit 5500 depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Quelques-uns ont cru qu'il étoit auteur du livre intitulé Κεστῶν *Ceſtorum*; mais

d'habiles critiques l'attribuent à un *Sextus* Africanus, *dont nous parlerons à l'article ſuivant*. Jules Africain écrivit une lettre à Origène, touchant l'hiſtoire de Suſanne, qu'il croyoit ſuppoſée. Origène, dans ſa réponſe, l'avertit de ne pas rejetter, ou par imprudence, ou par ignorance, des livres qui étoient reçus généralement dans l'égliſe. On a fort eſtimé la lettre qu'Africain écrivit à Ariſtide, pour accorder la contradiction apparente qui ſe trouve dans la généalogie de Jeſus-Chriſt, entre S. Luc & S. Matthieu, dont l'un fait Joſeph fils d'Heli, & l'autre fils de Jacob. Jules Africain dit que Mathan, qui deſcendoit de Salomon, épouſa une femme nommée Eſtha, dont il eut Jacob; mais qu'après la mort de Mathan, cette même femme épouſa Melchi, (ou plutôt Mathat) deſcendu de Nathan, dont elle eut un fils nommé Heli; & qu'ainſi Jacob & Heli étoient freres utérins. Heli étant mort ſans enfans, Jacob fut obligé, ſuivant la loi, d'épouſer ſa veuve, dont il eut Joſeph l'époux de Marie, lequel étoit par conſéquent fils de Jacob ſelon la nature, & fils d'Heli ſelon la loi. Pour comprendre facilement cette généalogie, qui eſt très-importante, je vais la repréſenter dans une table.

DAVID.

SALOMON, & ſes deſcendans rapportés par S. Matthieu.		NATHAN, & ſes deſcendans rapportés par S. Luc.
	ESTHA.	
MATHAN, premier mari.	Femme des deux.	MELCHI ou plutôt MATHAT, ſecond mari.
JACOB, fils de Mathan, premier mari.	*LEUR FEMME commune* Dont on ne ſait point le nom, mariée premierement à Heli, dont elle n'a point eu d'enfans; puis à Jacob ſon frere.	HELI.
Fils naturel de Jacob	JOSEPH,	Fils d'Heli ſelon la loi.

Nous ne parlons point ici de la traduction du faux Abdias, dont on a cru trop legerement que Jules Africain étoit l'auteur. *Cherchez* ABDIAS. * Euſebe, *in chron. l.* 6. S. Auguſtin, *l.* 2. *retract. c.* 7. Photius, *bibl. cod.* 34. Suidas. Scaliger. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Valois. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. des trois premiers ſiécles.*

AFRICANUS, appellé par les uns *Sextus*, & par d'autres *Seſtus*, étoit de Lybie. Il eſt apparemment l'auteur des livres qui étoient intitulés Ceſtes *à ceſto Veneris*, & qui traitoient des herbes & des philtres, qui peuvent porter à l'amour. Suidas confond cet auteur avec le précédent. Syncelle, Photius & Euſebe même attribuent le livre *des Ceſtes*, à Jules Africain; mais ſon ſujet paroît indigne de la piété dont il faiſoit profeſſion, & il convient mieux à un païen, tel qu'étoit Sextus Africanus. Photius compte 24 livres *des Ceſtes*. Suidas n'en met que 14. Il y a dans la bibliothéque du roi un autre livre appellé *Ceſte*, & attribué à un Africanus par Poliſien, que la reſſemblance du titre pouroit bien avoir trompé. Ce livre a été imprimé depuis peu.

AFRIQUE, le nom d'Afrique chez les anciens, ſe prend de différentes manieres: 1°, pour la troiſiéme partie du monde ſéparée de l'Aſie par l'iſthme de Suez ou par les embouchures du Nil, & du reſte entourée de tous côtés de la mer. 2°, pour le pays qui s'étend le long des côtes, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'à la grande Syrte, au lieu que les anciens appelloient *Æra Philenorum*: en ce ſens c'étoit un diocéſe diſtingué de l'Egypte, qui comprenoit la Mauritanie, la Numidie, la Tripolitaine & la Zengitane, à qui l'on donnoit ſpécialement le nom d'Afrique. Autrefois le nom d'Afrique étoit plus commun dans le ſecond ſens: préſentement on le donne à toute cette étendue de pays, qui fait la troiſiéme partie du monde.

ORIGINE DES PEUPLES D'AFRIQUE.

L'Afrique a été habitée par les deſcendans de Meſraïm fils de Cham, qui peuplerent l'Egypte, la Lybie, & s'étendirent peu-à-peu juſqu'aux extrémités de l'Afrique. On croit auſſi que les deſcendans de Phut, autre fils de Cham, s'établirent en Lybie & en Mauritanie. Pour Chus, premier des fils de Cham, il eſt auteur des Ethiopiens; mais ces Ethiopiens ne ſont pas d'Afrique. C'eſt un peuple d'Arabie. Il eſt certain que non-ſeulement l'Egypte, & les côtes de l'Afrique, mais auſſi l'intérieur juſqu'à l'extrémité, a été dès les premiers temps peuplé par quantité de différens peuples, qui ont été fort peu connus. Les Lybiens en occupoient une grande partie, les Nazamones une autre; & le reſte étoit habité par quantité de peuples, dont on peut voir les noms dans Herodote, dans Pline & dans les anciens géographes. Les Phéniciens & les Grecs établirent des colonies en différens endroits le long des côtes de la mer Méditerranée. La plus fameuſe, eſt celle de Carthage, bâtie par Didon, venue de Tyr en Afrique la ſeptiéme année de Pygmalion roi de Tyr, 882 ans avant J. C. l'an 3832 de la période julienne.

SES NOMS ANCIENS ET MODERNES.

Cette partie du monde que nous appellons *Afrique*, eſt nommée *Africa* par les Latins, par les Italiens, par les Eſpagnols, par les Anglois & autres peuples de l'Europe; *Ephrikia* par les Turcs; *Alkebulan* par les Arabes; *Beſecath* par les Indiens; & *Iphirikia* par les peuples du pays. Les Grecs l'ont nommée *Lybie*, puis *Afrique*. Ibni-Alrabiq, auteur Arabe, dans ſon livre intitulé *l'arbre de la généalogie des Africains*, dit qu'elle a pris ſon nom d'un roi de l'Arabie heureuſe, appellé *Melec Iſtiqui*; & que les étrangers changeant l'I en A, l'ont nommée Afrique. Quelques auteurs du pays veulent que ce mot ſoit corrompu, & qu'il vienne de *Faracha*, qui veut dire en arabe *détaché* ou *diviſé*, parceque c'eſt une partie de terre que la mer Méditerranée ſépare de l'Europe, comme le golfe d'Arabie & le détroit qui eſt entre la mer Rouge & la Méditerranée, la ſéparent de l'Aſie. Joſéphe aſſure que le mot d'Afrique vient d'*Afer*, petit-fils du patriarche Abraham. D'autres le tirent d'*Aprigia*, qui ſignifie *expoſée au ſoleil & au grand air*. Il s'en eſt même trouvé qui ont dit que ſon nom a rapport avec le mot françois *affreux*, toute cette grande partie du monde étant véritablement affreuſe, à cauſe des déſerts & de la grande multitude de monſtres qui l'habitent. * Bochart dans ſon *Chanaan*, *l.* 1, *c.* 25, dérive le mot d'Afrique de l'arabe *Pherik*, qui ſignifie *un épic*, & fait voir que ce pays étoit célébre par ſa fertilité en grains.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE.

L'Afrique eſt une très-grande preſqu'iſle d'une figure inégale, environnée de la mer Rouge, de l'Océan & de la mer Méditerranée, ſi ce n'eſt du côté de l'Aſie, à laquelle elle touche par un iſthme ou langue de terre appellée *Suez*, qui eſt d'environ dix-neuf lieues, ſelon d'autres de trente lieues de large, & que les rois d'Egypte & les ſultans Turcs ſe ſont vainement efforcés de couper, pour faire la communication des deux mers. Strabon & Pomponius Mela ſemblent vouloir borner l'Afrique par le Nil. Et même quelques géographes Arabes l'ont voulu reſſerrer entre la mer Méditerranée, l'Océan & les rivieres du Zaire & du Nil; mais ces ſortes de diviſions ne ſont pas ſures. La longueur de l'Afrique, du couchant au levant, ſe peut prendre depuis les iſles du Cap Verd, juſqu'au Cap de Guadarfui, vis-à-vis de l'iſle de Zocotora, & près du détroit de Babelmandel, à l'entrée de la mer Rouge.

Digitized by Google

On dit que cette longueur eſt de douze cens lieues d'Allemagne. Les autres prennent la longueur de l'Afrique du ſeptentrion au midi, depuis le détroit de Gibraltar, en paſſant par le royaume de Fez & de la Lybie, & en deſcendant juſqu'à la pointe de la côte des Cafres, ou Cap de Bonne-Eſpérance. Sa latitude va juſqu'au 34 degré vers le midi, où eſt ce cap, & juſqu'au 37 vers le nord, où ſont les parties les plus ſeptentrionales de la Barbarie. On donne à l'Afrique cinq mille lieues de tour. Elle a pour bornes à l'orient la Judée, l'Arabie, la mer Rouge & la mer des Indes. Ses limites du côté du midi, où elle fait une pointe vers le cap de Bonne-Eſpérance, ſont la mer d'Ethiopie, qui la borne encore en partie du côté du levant. Elle a vers l'occident l'Océan Atlantique ou occidental, qui la diviſe de l'Amérique; & du côté du nord, la mer Méditerranée.

L'Afrique, ſuivant ce que nous avons dit, étant priſe pour la troiſiéme partie de l'Europe, peut ſe partager par rapport à l'antiquité en trois parties; ſavoir, l'Egypte, qui comprend la Lybie & la Thébaïde; l'Afrique, qui comprend tout le pays qui eſt le long des côtes depuis la grande Syrte juſqu'au détroit, & s'étend plus ou moins, ſuivant que les côtes ſont avancées ou reculées vers la Lybie intérieure dont elle eſt ſéparée par des montagnes; & la troiſiéme partie, qui comprend tout le reſte de l'Afrique, depuis ces montagnes & les extrémités de l'Egypte, juſqu'à la pointe méridionale de l'Afrique. Les anciens géographes Romains partageoient ce qu'ils appelloient proprement Afrique, en trois provinces, la Mauritanie, la Numidie & l'Afrique. Chaque partie fut diviſée depuis en pluſieurs provinces; ſavoir, la Mauritanie en *Tingitane* & *Céſarienne*; & l'on fit d'une partie de la Numidie une province ſéparée, appellée *Mauritanie Sitiphienne*. L'Afrique fut auſſi partagée en trois; ſavoir, la province Proconſulaire, la Byzacene & la Tripolitaine. Telle étoit la diviſion de l'Afrique du temps de l'empereur Théodoſe, ſi ce n'eſt que la Mauritanie Tingitane fut ſéparée du corps des provinces d'Afrique, pour être jointe à celles d'Eſpagne. L'Egypte étoit partagée dès les premiers temps en trois parties, la haute & la baſſe Egypte, & la Thébaïde. La Lybie extérieure, qui comprend la Cyrenaïque & la Marmarique, y fut jointe. Le reſte de l'Afrique étoit diviſé en deux ou trois parties; la Lybie intérieure, la haute & la baſſe Ethiopie.

Quelques géographes modernes ont conſidéré l'Afrique comme partagée par le Nil en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. D'autres l'ont diviſée par l'équateur en ſeptentrionale & méridionale. D'autres encore partagent cette partie du monde en quatre parties, ſavoir le pays des blancs, le pays des noirs, l'Ethiopie & les Iſles. Dans le pays des *Blancs*, ils renferment la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, & le Sara. Ils placent dans le pays des *Noirs* la Nigritie, la Nubie, & la Guinée. L'*Ethiopie*, ils la diviſent en Abiſſinie, ou haute Ethiopie, & baſſe Ethiopie, qui comprend le Congo, la Cafrérie & le Zanguebar.

☞ Pour donner une idée plus exacte & plus méthodique de l'Afrique, nous la diviſerons en trois parties générales, 1°, la partie ſeptentrionale, qui contient l'Egypte, à l'orient, la Barbarie, à l'occident, & le Sara, ou Déſert, au midi de la Barbarie: 2°, la partie du milieu, qui renferme, d'occident en orient, la Guinée, la Nigritie, la Nubie, & l'Abiſſinie: 3°, la partie méridionale, qui comprend, à l'occident le Congo; au milieu, la Cafrerie pure, qui s'étend juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance; & à l'orient la Cafrerie mélangée, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan. A ces dix parties contenues dans les parties générales, il faut ajouter les iſles.

L'Egypte a trois parties, la haute, nommée anciennement *Thébaïde*, dont la capitale eſt Gyrgé; l'Egypte du milieu, où ſe trouve le Caire, capitale de l'Egypte, & le port de Suez, qui donne le nom à cet iſthme fameux qui diviſe l'Aſie de l'Afrique; la baſſe Egypte, où ſont les villes d'Alexandrie & de Damiéte.

La Barbarie renferme la Barbarie propre, le Biledulgerid & le Sara. *La Barbarie propre* contient le pays de Barca, ou de Derne, dont la capitale eſt Derne; les royaumes de *Tripoli*, de *Tunis* & d'*Alger*; qui prennent chacun leur nom de leur capitale; & le pays des Dates, ou *Biledulgerid*, qui comprend les royaumes de Sus, de Tafilet, & de Sugulmeſſe, le Tegorarin, le Zab, le Biledulgerid propre, le royaume du Faiſan, ou de Fezzen, & les pays d'Ouguela & de Siſuah.

Le *Sara*, ou déſert de Barbarie, contient les déſerts de Zanhaga, de Zuenziga, de Targa, de Lemta & de Berdoa. Les peuples qui les habitent ſont ou Africains naturels, qu'on nomme Bereberes, ou Arabes.

La Guinée ſe diviſe en ſeptentrionale & méridionale. La *ſeptentrionale* renferme pluſieurs royaumes ou républiques, comme les royaumes d'Oualé, ou de Brac; des Foules ou de Siratique, & celui de Galam, le long du Senegal. La *Guinée méridionale* renferme la Malaguette, la Guinée propre, le royaume de Benin, & ceux de Juda & d'Ardre.

On trouve dans la Nigritie le royaume des Mandingues, & ceux de Tombut, d'Agadès & de Bournou.

La Nubie a pour capitale Sennar, & renferme le royaume de Dongala.

L'Abissinie renferme du nord au midi les royaumes de Tigré, de Dambea, de Bagemder, la province de Gojam, & la côte d'Abech.

Le Congo eſt diviſé en pluſieurs royaumes, dont les principaux ſont, du nord au ſud, ceux de Loango, de Congo, d'Angole & de Benguéle.

La Cafrerie pure s'étend entre le Congo, la Nigritie, l'Abiſſinie & la mer. Elle eſt habitée de différens peuples ſauvages & peu connus. Le cap de Bonne-Eſpérance eſt à l'extrémité méridionale de ce pays. La partie orientale renferme les royaumes de Monomotapa, de Manica, de Quitevé ou Sofala, de Sabia, & d'Inhambane.

La Cafrerie melangée occupe toute la côte orientale d'Afrique: elle ſe diviſe en deux parties: la premiere appellée *côte de Zanguebar*, la ſeconde, *côte d'Ajan*. Dans la premiere, on trouve les royaumes de Moſambique, de Moruca, de Mongale, de Quiloa, de Mombaſe & de Melinde; la côte d'Ajan renferme la république de Brava, & les royaumes de Magadoxo & d'Adel.

Les iſles de l'Afrique ſont vis-à-vis la côte orientale, Madagaſcar, l'iſle Bourbon, l'iſle de France, les iſles de Comore, & celle de Socotora. Celles qui ſont vis-à-vis la côte occidentale, ſont les iſles Canaries, l'iſle de Madere, les iſles du Cap-Verd, l'iſle de S. Thomas, & celle de Sainte Hellene.

Les principales rivieres d'Afrique ſont le *Nil*, qui coule du midi au nord, & ſe jette dans la mer Méditerranée, après avoir traverſé l'Egypte: le *Niger*, qui s'appelle auſſi *Guien* ou *Iſa*, coule vers l'orient dans le royaume de Tombut, & va ſe rendre dans un ou deux lacs, aux environs de Bournou: le *Sénégal* ſortant du lac Maberia, coule à l'occident, & va tomber dans l'océan, après un cours de plus de quatre cens lieues: le *Zaïre* arroſe le Congo ſeptentrional, & ſe décharge dans la mer à l'occident: il reçoit une autre riviere conſidérable nommée le *Coango*: le *Coanza* coule au travers du Congo méridional: le *Zambeze* ou *Cuama*, arroſe les états du Monomotapa, & ſe jette à l'orient dans le golfe de Sofala.

Les caps les plus fameux de l'Afrique, ſont, à l'occident, le *cap Verd*, au midi le *cap de Bonne-Eſpérance*, à l'orient le *cap de Guadarfui*.

Il y a auſſi deux chaînes de montagnes conſidérables. La premiere eſt au nord: c'eſt le mont *Atlas*. Il traverſe toute la Barbarie d'occident en orient, & finit près de l'Egypte. L'autre eſt ſituée près le tropique du Cancer,

& ſe nomme le mont *Amédéde* : il ſepare la Nigritie du Sara, ou déſert de Barbarie. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne, tome II.*

Voici une autre diviſion de l'Afrique, qui concilie la moderne avec l'ancienne. On diviſe l'*ancienne Afrique* en deux grandes parties : l'une vers le ſeptentrion & l'occident, nommée *grande Lybie*, l'autre vers le midi & l'orient, que l'on appelle *grande Ethiopie*. La *grande Lybie* eſt citérieure ou ultérieure. La citérieure comprend la Mauritanie, la petite Afrique, la petite Lybie & l'Egypte. La Mauritanie (qui étoit dans la partie occidentale) étoit diviſée en Céſarienne & Tingitane. La petite Afrique (au milieu de la côte) comprenoit la Numidie, l'Afrique propre ou carthaginoiſe, la Bizacene & la Tripolitaine. La petite Lybie (vers l'orient) contenoit la Cyrenaïque, la Marmarique & la Lybie propre. L'Egypte (dans la partie orientale) étoit diviſée en baſſe Egypte ou Delta ; moyenne Egypte ou Heptanomie ; & haute Egypte ou Thébaïde La grande Lybie ultérieure avoit la Getulie & la Lybie déſerte, ou le pays des Garamantes vers le ſeptentrion, les Nigrites & les Perorſes, &c. vers le midi. La Getulie comprenoit les peuples Getules, les Autolales, les Naſombes, &c. & la Lybie déſerte contenoit les Garamantes, les Linxamates, &c. Les Nigrites étoient aux environs du fleuve Niger ; & les Perorſes, &c. vers la côte méridionale. La grande Ethiopie eſt haute ou baſſe. Dans *la haute* ou *citérieure*, étoient les Troglodytes, l'Azanie, la Barbarie, les vrais Ethiopiens, les Nubiens, les Heſperiens. Dans *la baſſe* ou *inférieure*, étoient Agiſamba, les Ichthyophages, les Antropophages, &c. L'*Afrique moderne*, ſe diviſe en ſeptentrionale & méridionale. La ſeptentrionale contient la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, le Sara, la Nigritie, la Guinée. Dans la Barbarie étoient autrefois la Mauritanie, la petite Afrique & la petite Lybie. Le Biledulgerid, le Sara & la Getulie, étoient vers l'occident, la Lybie déſerte, ou le pays des Garamantes vers l'orient. Dans la Nigritie étoit le pays des Nigrites ; & dans la Guinée les Perorſes, &c. L'Afrique méridionale eſt diviſée en haute & baſſe Ethiopie. La *haute Ethiopie* comprend les côtes d'Abech, d'Ajan & de Zanguebar, l'Abiſſinie ou Ethiopie propre, la Nubie, le Congo, où étoient anciennement les parties de l'Ethiopie citérieure ; ſavoir, les Troglodytes, &c. La *baſſe Ethiopie* contient le Monomotapa & la Cafrerie, où étoient Abyſamba, les Ichthyophages & les Antropophages, &c.

Les qualités de ce pays.

Les anciens ont peu connu ce grand continent ; & même tout ce qui eſt au-delà des ſources du Nil & des montagnes de la Lune, n'a été découvert que depuis deux cens ans. Comme la plus grande partie de l'Afrique eſt ſituée ſous la zone torride, on s'imaginoit autrefois que les pays qui ſont ſous cette zone, étoient inhabitables, à cauſe de l'ardeur exceſſive du ſoleil : ce préjugé empêcha de travailler à la découverte des pays qui ſont éloignés de la mer méditerranée. Il y a eu pourtant des anciens qui ont cru que le dedans de l'Afrique étoit habité ; mais ils ont peuplé ce pays de monſtres ſi étranges & de nations ſi ſauvages, qu'à peine les peut-on mettre au rang des hommes. Tels ſont les Gymnetes, au rapport de Pomponius Mela, qui alloient tout nuds, & qui ignoroient entierement l'uſage des fléches & des autres armes : c'eſt pourquoi ils fuyoient devant ceux qu'ils rencontroient, & ne ſe laiſſoient voir qu'à ceux de leur nation. Tels ſont auſſi les Cynocephales, qui avoient, dit-il, une tête & des pattes de chiens, & aboyoient comme ces animaux ; les Sciapodes, qui ſe couvroient de l'ombre de leurs pieds, contre l'ardeur du ſoleil ; les Blemmyes qui étoient ſans tête, & avoient les yeux & la bouche ſur l'eſtomac, & d'autres peuples fabuleux. La navigation & les nouvelles découvertes ont fait connoître l'erreur de ces anciens ; l'on a trouvé que la plupart des pays au-dedans de l'Afrique, ne ſont pas dépourvus d'habitans, & que la grande chaleur du jour eſt modérée par la fraîcheur de la nuit, par les brouillards, & par les vents frais qui s'y élevent. Il eſt vrai que l'Afrique eſt pleine en quelques endroits de déſerts ſabloneux ; mais ailleurs, & même vers la ligne équinoxiale, les terres y ſont auſſi abondantes en rivieres, en fontaines, en bois & en arbres fruitiers, que les pays les plus tempérés. Dans nos pays, le ſoleil en s'éloignant de nous, cauſe le froid & la pluie ; & lorſqu'il s'en approche, il produit la chaleur & la ſéchereſſe. Le contraire arrive ſous la zone torride. C'eſt aux ſavans à en chercher la cauſe. Les peuples qui demeurent ſous l'équateur, ont toutes les années deux hyvers ou ſaiſons pluvieuſes ; ſavoir, lorſque le ſoleil eſt dans l'équinoxe de mars, & lorſqu'il eſt dans l'équinoxe de ſeptembre. Mais les montagnes apportent quelque changement à cette loi de la nature ; ce qui vient de ce que leur cime arrête le cours de l'air qui ſe meut d'orient en occident. L'air ainſi repouſſé ſe condenſe en nuées, & les nuées ſe fondent en pluies, pendant que le temps eſt clair & ſerein de l'autre côté des montagnes. Cette conjecture n'eſt pas ſans fondement ; car on rapporte que ſur les côtes de Malabar, dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le golfe, l'hyver, c'eſt-à-dire, la ſaiſon des pluies, regne depuis le mois d'avril juſqu'au mois de ſeptembre ; & que l'été y dure depuis le commencement d'octobre juſqu'à la fin de mars. Et au contraire ſur les côtes de Coromandel, qui ſont ſituées ſous la même zone, l'été commence avec le mois d'avril, & finit avec le mois de ſeptembre, après lequel l'hyver commence, & finit au mois de mars. Cette diverſité de ſaiſon eſt, dit-on, cauſée par les montagnes de Gates, qui diviſent ce pays en oriental & occidental. Les Portugais & les Hollandois ont découvert pluſieurs pays de cette nature dans le royaume de Congo. Tout ceci montre clairement que les anciens ont eu peu de connoiſſance du dedans de l'Afrique. Hannon, fameux Carthaginois, découvrit autrefois par ordre de la république, une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique ; mais il n'entra pas dans le pays ; & d'ailleurs la deſcription de ſon voyage demeura inconnue aux Romains, parcequ'elle étoit écrite en langue punique. La navigation de quelques Phéniciens, du temps de Neco roi d'Egypte, n'eut pas plus de ſuccès. Ils s'embarquerent ſur la mer Rouge, & ayant côtoyé l'Afrique juſqu'à l'embouchure du détroit de Gibraltar, ils s'en retournerent en Egypte le long de la mer Méditerranée, ſi l'on en croit Hérodote : outre qu'ils ne virent que les côtes, le récit de leur navigation eſt plein de menſonges. La poſtérité n'a pas tiré plus d'éclairciſſement du voyage que Sataſpe fit autour de l'Afrique du temps de Xerxès roi des Perſes. L'expédition des Naſamones, anciens peuples du royaume de Tunis, n'eut pas plus de ſuccès. Ce ſont les Portugais, qui les premiers ont découvert ce qui étoit inconnu aux anciens. Henri duc de Viſeo, le plus jeune des enfans de Jean I roi de Portugal, découvrit l'an 1420 l'iſle de Madere ; l'an 1428 l'iſle de S. Port ; l'an 1440 les iſles du cap Verd ; & l'an 1450 les côtes de la Guinée. Après la mort de ce prince en 1463, cette entrepriſe fut abandonnée l'eſpace de vingt années. Jean II la reprit, & par le moyen de Diégo Kon, il découvrit l'an 1488 les royaumes de Congo & d'Angola, & l'iſle de S. George. Barthelemi de Diaz paſſa enſuite le cap Vert, prit terre à l'iſle du Prince, & s'avança vers le midi juſqu'à l'extrémité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appellée *le cap de Bonne-Eſpérance*, par Vaſqués de Gama, lequel ayant paſſé ce cap, & laiſſé l'Afrique à gauche, découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Monbaze & de Melinde, dans la baſſe Ethiopie. Les Hollandois & les Anglois ont fait auſſi depuis de nouvelles découvertes dans cette partie du monde.

L'Afrique eſt en beaucoup d'endroits couverte de ſablons

ſablons ſtériles, & il y a pluſieurs contrées inhabitées; ſoit parceque le pays eſt couvert de ces ſablons ardens, ſoit parcequ'il n'y a point d'eau; ou enfin à cauſe de la grande multitude de monſtres & d'animaux nuiſibles aux hommes qu'on y trouve. Les animaux les plus remarquables qu'on y rencontre ſont le chameau, le cheval domeſtique, ſauvage & marin, le dante, que les Africains appellent *Lampt*, le guahex, la gazelle, le bœuf marin, l'âne ſauvage, le lion, le léopard, la panthere, le dabut, l'éléphant, le ſinge, le tigre, le rhinoceros, la licorne, l'autruche, le caméléon, le dromadaire, le crocodile, & une grande multitude de ſerpens de diverſes eſpéces. On trouve encore en ce pays des mines d'or & d'argent, & même de ſel, des fruits rares, des drogues utiles, & quelques plantes venimeuſes, comme l'addad, dont l'herbe eſt amere, & la racine ſi dangereuſe, qu'une drachme de ſon eau diſtillée, a la force de faire mourir un homme dans une heure. On croit que le grand nombre de monſtres qu'on y trouve, vient du mélange des animaux de différente eſpéce qui ſe rencontrent aux abreuvoirs.

Cependant l'Afrique ne laiſſe pas d'être fertile dans les endroits où elle eſt cultivée, principalement le long des côtes, qui ſont les parties les plus habitées. Il ſe trouve même des contrées, comme la Barbarie, où les grains rapportent le centuple, & où l'on voit des ſeps de vigne auſſi forts que nos plus gros arbres. On en eſtime ſingulierement les moutons, qu'on appelle *mourons de cinq quartiers*, à cauſe de leur queue extraordinaire. L'Egypte eſt auſſi très-fertile; on dit même que c'eſt le pays du monde le mieux peuplé, & que les femmes y portent quatre ou cinq enfans à la fois. Quelques auteurs ont dit que l'Egypte a renfermé autrefois juſqu'à vingt mille villes. Les anciens, à cauſe de ſa fertilité, l'ont appellée *le grenier public du monde*, parceque l'abondance ou la diſette de l'empire romain en dépendoient. Le pays eſt encore très-fertile en quelques endroits de l'Abiſſinie, province qui eſt entrecoupée de montagnes & de rivieres; mais les habitans ne ſavent pas uſer des mines d'or, d'argent & de cuivre qu'ils y ont en ſi grand nombre, qu'on dit que le grand Negus ſeul auroit de quoi acheter des mondes entiers; ils ſe contentent ſeulement d'amaſſer ce que les pluyes détachent, & ce qu'ils en trouvent parmi les ſables des torrens & des rivieres. A l'égard des déſerts, comme celui de Barca & de Zaara, les voyageurs ſont obligés de faire leurs proviſions avant que d'y entrer; & ſurtout pour l'eau, parceque les maiſons & les puits y ſont ſi éloignés les uns des autres, qu'on y fait quelquefois cent lieues ſans en trouver. On rapporte qu'un marchand que la ſoif preſſoit avec une extrême violence, donna dix mille ducats d'une taſſe d'eau, ce qui ne l'empêcha pas de mourir, auſſi-bien que celui qui la lui avoit vendue.

Mœurs des Africains.

Les Africains ſont pour la plupart baſanés, noirs ou jaunâtres. Les anciens les ont toujours eſtimés traîtres & de peu de foi. Salvien dit dans ſon traité *de la providence*, *l.* 7, qu'il eſt difficile de trouver quoi que ce ſoit en eux qui ne ſoit mauvais; qu'ils ſont cruels, amateurs du vin, perfides, avares & ſans pudeur; & que leur incontinence & leurs blaſphêmes ſurpaſſent tout ce qu'on pouroit exprimer. On a auſſi dit d'eux que l'Afrique ne produiſoit que des choſes extraordinaires; c'eſt-à-dire, qu'elle faiſoit voir des hommes qu'on pouvoit conſidérer, ou comme des monſtres par leurs crimes, ou comme des prodiges par leur eſprit & par leur vertu. Nous avons l'exemple de ces derniers dans Tertullien, S. Cyprien, S. Auguſtin, S. Fulgence, Victor de Vite, Arnobe, le pape Gelaſe I, & pluſieurs autres, recommandables par leur érudition & par leur ſainteté. Les principaux des peuples qui habitent aujourd'hui l'Afrique, ſont ceux qu'on appelle originaires du pays, les Ethiopiens & les Arabes, dont il y en a de pluſieurs ſortes; comme de ceux qui vivent dans les villes, de ceux qui habitent les déſerts, les errans, les paſteurs, &c.

Vincent le Blanc rapporte qu'il y a des Africains tout-à-fait barbares, & qui ſont ſi bruteux, qu'ils reſſemblent plutôt à des chiens affamés qu'à des hommes raiſonnables. (*Cherchez* CAFRES.) Les peuples de la côte de Barbarie ſont grands pirates. Le commerce y fleurit, ſur-tout pour les chevaux barbes, pour les maroquins & pour d'autres denrées du pays. Les Egyptiens ſont les premiers nageurs du monde, enjoués, plaiſans & ingénieux. Leur pays a été autrefois le ſéjour des ſciences. Les Numides ſont ordinairement peſans & groſſiers; ils ont la vue courte, à cauſe du vent & du ſable; & on dit même que leurs dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Les habitans du Zaara ſont preſque tous paſteurs, fort adroits à la chaſſe & grands coureurs. Les Nubiens ſont aſſez civiliſés. Un roi de Nubie y a eu autrefois une armée de cent mille chevaux. Aujourd'hui les habitans y trafiquent de l'or, de la civette, du bois de ſandal rouge & blanc, de l'yvoire, du muſc, de l'ambre gris, du poivre, du ſucre, du tabac, du coton, de la cire, du miel & du bled. Ceux de Guinée ſont vains, adonnés au larcin, jaloux, idolâtres & ſuperſtitieux, auſſi-bien que ceux de Monomotapa. Les armes de ces derniers ſont des piques, des arcs & des fléches. Leurs femmes y ſont guerrieres, & ſe font admirer dans les armées.

En général on ſait que les Africains n'ont aucune expérience des armes, & qu'un petit nombre de Portugais a ſubjugué pluſieurs de ces nations; qu'une ſeule forteresſe avec une petite garniſon tient toute une province en bride; & qu'un régiment de ſoldats Européens mettra en fuite une armée d'Africains. Le Turc fait continuellement la guerre au roi des Abiſſins, & prend ſur lui de temps en temps des places d'importance, ou les reçoit en ſa protection, ſans que le Négus oſe entreprendre de reconquerir ce qu'il a perdu. Il eſt vrai qu'en quelques endroits il y a des peuples féroces; mais comme ils ne ſavent pas tirer l'épée ni manier les armes, cette férocité eſt de peu d'uſage pour conſerver un grand royaume. La Barbarie eſt la plus belliqueuſe de toutes les provinces d'Afrique, parceque les armes des chrétiens l'ont aguerrie. Avec ſes Turcs & ſes Arabes originaires, elle ſe défend courageuſement contre ceux qui l'attaquent. Cependant ces peuples ſe laiſſent dompter par les chrétiens, qui bâtiſſent des forteresſes ſur leurs côtes, d'où ils les incommodent beaucoup.

Langage des Africains.

Les anciens Africains, appellés *Bereberes*, quoiqu'ils ſoient diviſés en pluſieurs peuples, & répandus en pluſieurs provinces, parlent tous une même langue, qu'on appelle, *langue d'Abimalic*, qu'on tient être l'auteur de leur grammaire. On ſe ſert encore en Afrique d'une autre langue fort ancienne, que les Arabes appellent *langue barbare*, par rapport à la province de Barbarie. Jean Leon dit qu'on l'appelle *aquel maric*, c'eſt-à-dire, *langue* noble. Cette langue barbare qui étoit la langue naturelle des Africains, a maintenant grande affinité avec l'arabe, parceque ceux qui ont commerce avec ces peuples, mêlent quantité de mots arabes, & de ceux de la langue d'Abimalic dans leur ancien idiome. L'éthiopien eſt un arabe corrompu. Le zungai & le guber ſont des langues particulieres à certains peuples de la Nigritie. Le zinch eſt en uſage dans les provinces ſituées le long du fleuve Niger; & l'abez parmi les Abiſſins. Nous parlerons de la langue égyptienne dans l'article EGYPTE. La plupart des livres & des actes publics s'écrivent en la langue d'Abimalic, ou en bon arabe. A l'égard de l'écriture, il y a des auteurs célébres qui aſſurent que quand les mahométans s'emparerent de la Barbarie, ſes habitans ſe ſervoient de caractéres latins, parceque les Romains ayant ſubjugué l'Afrique, détruiſirent toutes les inſcriptions anciennes, afin d'abolir la

Digitized by Google

mémoire des exploits des vaillans Africains, & en mirent d'autres en leur langue. Mais les califes ou empereurs Arabes s'étant emparé de ce pays, firent brûler tous les livres d'hiſtoires & de ſciences qu'ils y trouverent, & ne permirent la lecture d'aucuns livres que de ceux de leur ſecte; deſorte que les caractères africains ſe ſont enfin perdus, & qu'on y écrit aujourd'hui en lettres arabes.

Gouvernement.

L'Afrique a eu au commencement divers princes qui y regnerent aſſez long-temps, depuis que les enfans de Cain, & enſuite ceux de Cham s'y furent établis, comme dit Joſéphe. La république de Carthage y étoit puiſſante, & les rois de Numidie l'étoient auſſi. Les Romains ſoumirent ces derniers, & détruiſirent Carthage. Ils y avoient des colonies & des gouverneurs; ils la réduiſirent en forme de province, gouvernée par un proconſul; & les empereurs en furent les maîtres juſque dans le V ſiécle. Genſeric roi des Vandales, appellé en Afrique par le comte Boniface, y paſſa d'Eſpagne en 427 ou 428, ſous l'empire de Valentinien III. Il prit depuis Carthage, & y établit le royaume des Vandales. Hunneric ſon fils lui ſuccéda. Ganthamond & Thraſamond, freres d'Hunneric, regnerent enſuite. Hilderic, fils de ce dernier, ſuccéda à Thraſamond, & Gilimer le détrôna en 531. Quelque temps après l'empereur Juſtinien envoya en Afrique Beliſaire, qui prit Carthage, fit priſonnier Gilimer en 534, & abolit le royaume des Vandales. Ainſi l'Afrique retourna ſous la domination des Romains, qui la diviſerent en ſept provinces. Dans le VII ſiécle les Arabes mahométans s'y établirent. Vers l'an 647 ils y défirent le gouverneur Grégoire, & impoſerent un tribut aux Africains. Le calife Othman y envoya une armée de près de quatre-vingt mille hommes, qui ravagerent tout le pays. En 697, ces infidéles chaſſerent d'Afrique le patrice Jean, & y envoyerent ſouvent de nouveaux ſecours; ainſi preſque tous ces grands pays devinrent le partage des mahométans, qui s'y ſont maintenus durant plus de neuf ſiécles, & qui de-là ſe ſont répandus dans l'Europe. Quelques auteurs ont cru que l'eſclavage continuel des Africains a été une punition de leurs crimes & de leurs déſordres. Aujourd'hui l'Afrique eſt ſoumiſe à divers princes. Le grand ſeigneur eſt maître de l'Egypte & de la plus grande partie de la Barbarie, où il y a le ſcherif ou roi de Maroc & de Fez, & divers autres petits princes. Dans le Biledulgerid le roi de Tafilet eſt très-puiſſant; mais il y a auſſi des chekes Arabes, comme dans le Zaara. Les autres princes ſouverains ſont le roi de Tombout dans la Nigritie, de Dancala dans la Nubie, d'Ardres dans la Guinée, &c. le grand négus d'Ethiopie, le mani ou roi de Congo, l'empereur de Monomotapa, &c. Outre ces rois & princes différens, le roi d'Eſpagne y poſſede ſur les côtes de Barbarie, Mahmore, Larache, Oran, Marzalquivir, Penon de Velez, & Melilla. Il a encore ſur la mer Méditerannée l'iſle de Pantalarée; & en la mer Atlantique les Canaries. Les Portugais ont Alcacer & Mazagan en Barbarie; Cariguefſem dans le Biledulgerid; le fort S. Felippe en Nigritie; Cachieu, le château d'Agien & le fort de Cama dans la Guinée; S. Paul, & les forts de Maſſogan & d'Angola dans le Congo; Sofala, & le fort de Tête dans la Cafrerie; Mozambique, les châteaux de Quiloa & de Melinde, avec Monbaze ſur la côte de Zanguebar. Ils y ont encore les iſles Terceres, de Madere, de Porto-Santo, du Cap-Verd, de San-Thome, du Prince, de Fernando-Pao, d'Anobon & de ſainte Helene. Ils avoient encore dans la Barbarie Tanger, qu'ils ont cédée aux Anglois, & que Charles II roi d'Angleterre abandonna en 1682. Le roi de France y a une fortereſſe, dite le *Baſtion de France*. Les François s'étoient établi dans la Guinée avant les Portugais & les Hollandois, mais ils s'en ſont retiré. Ces derniers ont en Afrique Arguin, & Gorée, ſur la côte de Nigritie; les forts de S. George, de Mina & de Naſſau, dans la Guinée; & Pavoaſſap, en l'iſle de S. Thomé.

Religion ancienne des Africains.

Les anciens Africains ont tous été idolâtres. Ceux de la Barbarie adoroient le ſoleil & le feu. Ils avoient dreſſé à ce dernier des temples, où cet élément étoit conſervé avec autant de ſoin, que les veſtales le faiſoient à Rome. Les Numides adoroient les planetes. Les Negres adoroient quelqu'un des aſtres ou des élémens, ou même la premiere choſe vivante qu'ils rencontroient en ſortant de chez eux. La ſuperſtition des Egyptiens étoit incroyable; car ils adoroient juſqu'à des raves & des oignons. Tous ces peuples reçurent depuis les dieux des Romains. Jupiter avoit un fameux temple dans les déſerts de Barca, ſous le nom de *Jupiter Ammon*. Les peuples de la haute Ethiopie adoroient le Dieu du ciel ſous le nom de *Guiguimo*. On prétend, mais ſans fondement, qu'ils embraſſerent la religion des Juifs, à la ſollicitation de Maqueda, qu'on dit être la reine de Saba, qui fut viſiter Salomon; & qu'ils eurent pour apôtre de la foi chrétienne, cet eunuque de la reine Candace, que S. Philippe diacre baptiſa, comme il eſt rapporté dans les actes des apôtres.

Quoique Salvien diſe, (*l. 7 de la providence*) que l'égliſe de Carthage a été fondée par les apôtres, il eſt certain néanmoins que S. Auguſtin reconnoît dans ſon livre de l'*Unité de l'égliſe*, c. 15, que les Africains n'ont reçu la religion qu'après pluſieurs autres peuples. On ne peut donc pas dire que les apôtres aient prêché dans l'Afrique: il y a de l'apparence qu'elle n'a reçu la religion chrétienne, qu'environ cent ans après la mort de Notre-Seigneur, par des miſſionaires envoyés de Rome, comme S. Auguſtin & le pape Innocent I l'aſſurent. Mais ſi cette partie du monde n'a pas eu le bonheur d'être ſitôt éclairée des lumieres de l'évangile, elle a eu celui d'en profiter en peu de temps; car le chriſtianiſme y fut promptement établi & répandu dans les pays ſoumis à l'empire romain, & l'on y vit bientôt un grand nombre d'égliſes, & une infinité de chrétiens. Les perſécutions en enleverent pluſieurs; mais le ſang de ces martyrs fut comme une ſemence qui multiplia les chrétiens, ſuivant ce beau mot de Tertullien: *Plures efficimur quoties metimur à vobis, ſemen eſt ſanguis chriſtianorum.* Quand les perſécutions furent finies, l'égliſe d'Afrique fut diviſée par le ſchiſme des Donatiſtes qui commença l'an 311 & dura plus de trois cens ans, malgré les jugemens eccléſiaſtiques, les conciles, les loix des princes, les conférences & les écrits dont on ſe ſervit pour l'étouffer.

La diviſion des provinces eccléſiaſtiques d'Afrique étoit conforme à celle des provinces civiles dès le temps de S. Cyprien; mais à l'exception de l'évêque de Carthage, le droit de métropole eccléſiaſtique n'étoit point attaché à la métropole civile; le plus ancien évêque de la province étoit le primat ou métropolitain. Pour l'évêque de Carthage, il étoit comme le patriarche de toute l'Afrique, & avoit des droits & des prérogatives de dignité & d'autorité ſur toutes les provinces. Comme l'Afrique étoit très-peuplée, & qu'il y avoit un grand nombre de villes, de bourgs, de villages & de châteaux, il y avoit auſſi un très-grand nombre d'évêques; & l'on en mettoit non-ſeulement dans les villes, mais même dans des villages & dans des châteaux. C'eſt pour cela que les conciles d'Afrique ont toujours été compoſés d'un grand nombre d'évêques. Il en parut 470 à la conférence tenue à Carthage en 411, & il y en a 458 dans la notice des évêques d'Afrique, dreſſée du temps d'Hunneric roi des Vandales. Ils furent tous chaſſés ſous ce prince arien; néanmoins il reſta pluſieurs égliſes catholiques: enſorte que quand Juſtinien eut reconquis l'Afrique, Reparatus de Carthage tint encore un concile de 217 évêques. Le nombre des évêchés d'A-

Digitized by Google

frique, tiré des anciens monumens, ſe monte juſqu'à 690. Mais quand les Saraſins ſe furent emparé du pays, l'égliſe fut entierement déſolée, & réduite en un tel état, qu'il n'y avoit pas du temps de Grégoire VII trois évêques dans toute l'Afrique. Les Arabes, qui entrerent en Afrique dans le VII ſiécle, y établirent le mahométiſme: & bien que les naturels du pays, laſſés de leur domination, les aient chaſſés dans les déſerts, ils n'ont pas laiſſé de retenir leurs erreurs.

Religion moderne.

Aujourd'hui l'Afrique a quatre ſortes d'habitans, fort différens en créance; ſavoir, les mahométans, les idolâtres, les Juifs, & les chrétiens. Les Mahometans, qui poſſédent une grande partie de l'Afrique, ſont diviſés en plus de ſoixante & douze ſectes; comme de ceux qui ſuivent l'alcoran ſans gloſe & à la lettre; des autres qui y ajoutent les interprétations de divers marabouts, &c. Les Idolatres ſont en grand nombre dans le pays des noirs, dans la baſſe Ethiopie, & même dans la haute, ſur-tout parmi ceux qui vivent dans les déſerts. Il y a auſſi pluſieurs Juifs en divers royaumes. Les naturels du pays qui ſe diſent deſcendus d'Abraham, & qu'on trouve dans l'Egypte & dans les états des Abiſſins, ſont aſſez puiſſans. Les autres ſont venus d'Aſie après la priſe de Jéruſalem ſous Veſpaſien, & après la ruine entiere de la Judée par les Romains, les Perſans, les Chrétiens & les Saraſins. Il y a enfin des Juifs qui s'y ſont réfugiés de l'Europe, d'où ils ont été chaſſés, comme d'Italie en 1343, de France en 1395, d'Angleterre en 1490, & d'Eſpagne en 1492. Ils vivent diverſement, & ont différentes ſynagogues; mais ils ſont pauvres & mépriſés de tout le monde. Pour les Chrétiens d'Afrique, il y en a d'étrangers, comme les eſclaves; & d'originaires, dont pluſieurs ſont catholiques romains, comme les ſujets du roi d'Eſpagne & de Portugal, & une grande partie des Abiſſins. Les autres chrétiens répandus dans le pays, ſont ſchiſmatiques, comme les Maronites, les Géorgiens, les Grecs, les Arméniens, & les chrétiens de S. Thomas. Entr'eux, les uns reconnoiſſent le patriarche d'Alexandrie, les autres leurs prélats en particulier, & les Grecs le patriarche de Conſtantinople. Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir la religion chrétienne en Afrique, & ſur-tout dans le pays de leurs conquêtes. Ils y ont même divers évêchés, auſſi-bien que les Eſpagnols.

Conciles d'Afrique.

En Afrique il y avoit des conciles de deux ſortes, ceux d'une province particuliere, & ceux de pluſieurs provinces ou de toutes les provinces d'Afrique. Les Africains donnoient à ceux-ci le nom de *conciles univerſels* ou de *conciles généraux*. L'évêque de Carthage, qui étoit le primat de toute l'Afrique, les convoquoit. Agrippin en célébra un à Carthage, ſous le pontificat de S. Zephyrin, au commencement du III ſiécle, pour le baptême des hérétiques, qu'il crut qu'on devoit réïtérer. Il aſſembla pour cela les évêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie au nombre de 70; & après qu'ils eurent délibéré tous enſemble, ils ordonnerent qu'il falloit rebaptiſer les hérétiques. Saint Cyprien parle de ce concile dans ſes épîtres, & après lui S. Auguſtin en pluſieurs endroits. Depuis ce temps juſqu'à préſent, dit S. Cyprien, on a vu dans nos provinces des milliers d'hérétiques, leſquels revenant à l'égliſe ont demandé avec joie d'être régénérés par la grace de l'eau ſalutaire du baptême; mais ces expreſſions ſont outrées, puiſque ce ne fut que du temps de S. Cyprien que l'uſage de rebaptiſer prévalut en Afrique, comme on le prouve à l'article d'AGRIPPIN. S. Cyprien célébra depuis l'an 250 juſqu'à l'an 257 pluſieurs conciles des évêques de toutes les provinces d'Afrique à Carthage, tant ſur la diſcipline de l'égliſe, à l'égard de la pénitence, & de la réconciliation, que ſur la rebaptiſation des hérétiques. Il y a eu dans la ſuite pluſieurs autres conciles généraux d'Afrique; mais comme ils ont été tenus à Carthage, à Mileve ou en d'autres villes, nous en parlerons ſous leurs titres. L'Afrique a donné à l'égliſe trois grands hommes; Tertullien, S. Cyprien & S. Auguſtin, ſans parler d'Optat de Mileve, de Minutius Felix, de S. Fulgence, de Facundus: & parmi les profanes, Apulée de Madaure eſt célébre.

Auteurs qui parlent de l'Afrique.

Ptolémée, Strabon, Pline, du Val, Sanſon, Baudrand, Davity, &c. *in geograph.* Tacite, Tite-Live, Florus, Salluſte, Dion, Appien Alexandrin, Quinte-Curce, &c. *in hiſt.* Procope, *de bello Vandal.* Grégoire Abulpharage, Jean Leon, Marmol & Dapper, *deſcript. de l'Afr.* Victor de Vite, *hiſt. Perſ. Vand.* François Alvarez, *hiſt. Æthiop.* Diégo de Torrez, *hiſtoire des Cher.* Jean-Baptiſte Gramaie, *Afr. illuſt.* Jean-Baptiſte Birago, *hiſtoire Afr.* Balthaſar Tellez, *hiſtoire d'Ethiop.* Bernard de Alderete, *antiq. d'Afr.* Damien de Goëz, *de morib. Æthiop. &c.* Louis de Urreta, *hiſt. d'Ethiop.* Nicolas Godinho, *de reb. Abiſſ.* Pierre Meſquita & Pierre Païz, *hiſt. d'Ethiopie.* Voyage de Thomas Herbert en Afrique, de Linſchot, de Mocquet, de Jannequin, de Monteonis, de Jean de Barros, de George Sandis, &c. & Iſaac Voſſius, *de orig. Nil.* Ludolfe, *hiſt. d'Ethiopie.* Du Pin, *de la géographie d'Afrique & de l'hiſt. des Donatiſtes à la tête d'Optat.*

AFRIQUE ou AFRICA, que ceux du pays appellent *Mahadia*, ville d'Afrique, ſituée dans le royaume de Tunis. C'eſt l'*Aphrodiſium* de Ptolémée, ſelon les uns; ſelon d'autres, c'eſt l'*Adrumetum* des Romains. Elle eſt à vingt lieues de Mahometta, ou Hamamet. Marmol s'eſt trompé croyant que l'Afrique eſt la même que cette derniere ville. Il en parle aſſez au long dans le ſixiéme livre de la deſcription de l'Afrique; & après avoir fixé ſa ſituation à l'endroit où Ptolémée place *l'Aphrodiſium*, il ajoute: *Le caliſe Mehedi de Carvan ayant pris la ville d'Afrique, la fortifia & la nomma de ſon nom. Elle étoit bâtie comme une iſle, ſur une pointe de terre qui avance dans la mer, avec un beau port & un fort château. Quelques corſaires de Sicile l'ayant conquiſe, lui donnerent le nom d'Afrique. Un roi de Maroc s'en rendit depuis le maître. Enfin lorſqu'elle fut tombée ſous la puiſſance de l'empereur Charles-Quint, il en fit démolir les fortifications & l'abandonna aux Maures.* * Ptolémée. Marmol, *l. 6, c. 28.* Jean-Chriſtophe Calvet, *de Aphrodiſ. expugn. comment.* Baudrand.

AFSCHIN (Haidar fils de Kaous,) étoit Turc de nation, & de condition ſervile. Son mérite l'éleva juſqu'au commandement général des armées du caliſe Motaſſem l'Abbaſſide. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

A G

AGA, mot qui en langue turque ſignifie *Seigneur*. Ce nom ſe donne à la plupart des officiers de la cour du grand ſeigneur & de ſes armées, & aux gouverneurs de places ſous les Bachas. Ainſi on appelle le grand écuyer *Buyuk Imrakor Aga*; le gouverneur des pages, *Capi Agaſſi*, le général de la cavalerie, *Spahilar Agaſſi*, &c. Remarquez que quand le mot *Aga* eſt joint à un génitif, on y ajoute *ſi*; comme *Capou Agaſſi*, c'eſt-à-dire, le ſeigneur ou maître de la porte: parceque *capou* qui ſignifie *porte*, eſt un génitif.

AGA des Janiſſaires (*Janiſſer Aga*) *cherchez* JANISSAR-AGASSI.

AGABA, forteresſe près de Jéruſalem, que Galeſſe, qui en étoit gouverneur, remit entre les mains d'Ariſtobule, fils d'Alexandre *Janneus*, & d'Alexandra ſurnommée *Salomé*, & frere d'Hircan, pour lui ſervir de retraite. * Joſéphe, *antiq. liv. 13, c. 24.*

AGABE, *Agabus*, l'un des ſoixante-douze diſciples de Jeſus-Chriſt, ſelon les Grecs, vint de Jéruſalem à Antioche, lorſque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, & an-

Digitized by Google

nonça qu'une grande famine affligeroit bientôt toute la terre : prophétie qui fut accomplie la quatriéme année de l'empire de Claude. Le même Agabe vint encore de Judée trouver S. Paul à Céſarée, & lui prédit que s'il alloit à Jéruſalem il y ſeroit pris par les Juifs, & même livré aux Gentils : ce qui arriva effectivement. On tient qu'Agabe mourut à Antioche ; & ce fut en ſouffrant le martyre, ſi l'on s'en rapporte aux Grecs, qui fixent la fête de ce ſaint au 8 de mars. Les Latins dès le IX ſiécle la célébroient le 13 février. * *Act. chap.* 11 & 21. Bolland. 13. *Feb.*

AGACLYTE, *cherchez* AGAILYTE.

AGAD, ville de la tribu d'Iſſachar, au pied du mot Hermon. * S. Jerôme, *in locis hebraïcis.*

AGADÈS, royaume d'Afrique dans la Nigritie, entre le Sara au ſeptentrion, la riviere de Niger au midi, le royaume de Cano au levant, & celui de Tombut au couchant. Ce royaume eſt fort étendu, & a quelques villes. Il y a auſſi une ville de ce nom, dont les maiſons ſont bâties à la moreſque. Le pays eſt fertile en manne, que les habitans conſervent dans des courges, pour vendre aux marchands qui y abordent pour en avoir. Le ſeigneur de cette province tire de grands droits des marchandiſes étrangeres ; mais il eſt obligé de payer cent cinquante mille ducats par an au roi de Tombut. * Jean Leon. Marmol, *l.* 9, *c.* 9. Baudrand.

AGAG, roi des Amalécites. Ces peuples avoient maltraité les Iſraélites, lorſqu'ils ſortirent d'Egypte, & s'étoient oppoſé à leur entrée dans la terre de promiſſion. Dieu, pour venger ſon peuple, fit ordonner à Saül par Samuël d'exterminer entierement les Amalécites, & de ne faire grace à qui que ce fût, pas même aux enfans qui étoient encore à la mammelle ; mais d'égorger les hommes, les femmes & les enfans, d'exterminer les bœufs, les brebis, les chameaux, & généralement tous les animaux qui appartenoient à ce peuple idolâtre. Saül ayant aſſemblé les Iſraélites, trouva dans la revûe qu'il en fit deux cens mille hommes de pied, & dix mille hommes de la tribu de Juda. Il marcha avec cette armée contre la ville d'Amalec, ravagea le pays, ruina les villes, tailla en piéces toute l'armée, prit le roi Agag, à qui il fit grace, & épargna ce qu'il y avoit de plus gras dans les troupeaux, de meilleur & de plus beau dans les meubles, ſous prétexte d'en faire un ſacrifice au Seigneur. Dieu marqua ſon indignation de ce procedé, ſe plaignit à Samuël de la déſobéiſſance de Saül. Ce prophéte vint trouver Saül, qui ſacrifioit à Galgala, le reprit de ſa déſobéiſſance, lui déclara la vengeance que Dieu vouloit en tirer ; l'obligea, pour réparer ſa faute, de lui livrer Agag, que Samuël coupa en morceaux à Galgala devant l'autel du Seigneur, vers l'an 2971 du monde, & avant J. C. 1064. * *I. Reg. c.* 15. Joſéphe, *antiq. Jud. l.* 6, *c.* 8 & 9. Uſſer. *in annal.*

AGAGAMMATES, ou ſelon d'autres, *Agamantes* ou *Agacimates*, peuples vers les Palus Mœotides, dont il eſt fait mention dans Pline, *liv.* 6, *c.* 7.

AGAGES ou JACCHÆ, peuples très-féroces du fond de l'Afrique. Ayant porté la guerre dans le royaume de Congo, ils s'en rendirent maîtres l'an de J. C. 1560, après l'avoir entierement ruiné par une infinité de maſſacres : ce qui arriva ſous le roi Alvarez I roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient reſtés des ſiens, s'étant ſauvé dans une petite iſle du fleuve Jaire, y ſouffrit des miſéres extrêmes, pendant que les barbares mettoient dans ſon royaume tout à feu & à ſang. Le bruit en étant venu juſqu'aux oreilles de dom Sébaſtien roi de Portugal, il y envoya François de Govia avec de bonnes troupes. Govia fit la guerre aux Agages avec tant de ſuccès, qu'il les chaſſa entierement du royaume. Alvarez leur roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cauſe de leurs maux paſſés & l'irruption des Agages à la religion chrétienne qu'ils avoient reçue ſous Jean II roi de Portugal ; mais les Portugais, à bien plus juſte titre, l'attribuoient au mépris & à l'indifférence que ceux de Congo avoient pour cette même religion. * Georg. Horn. *orb. imp. pag.* 567.

AGAI, lieu de la Paleſtine, qui n'eſt pas fort éloigné de Bethel. Il s'écrit *Ai* en hébreu. S. Jérôme rapporte que de ſon temps l'on n'en voyoit preſque que les ruines. * Hier. *in locis hebr.*

AGAILYTE, ou plutôt AGACLYTE, affranchi de Verus, qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit de ce prince. Capitolin, dans la vie de l'empereur Marc-Antonin, *c.* 15, dit *Multum ſanè potuerunt liberti ſub Marco & Vero, Geminas & Agaclytus, cui patronus dedit invito Marco, Libonis uxorem ;* c'eſt-à-dire, » que ces » deux affranchis Geminas & Agaclytus pouvoient tout » ſur l'eſprit de leurs maîtres, & même l'empereur Ve» rus donna à ce dernier, qui étoit ſon favori, la femme » de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin. » * Capitolin ſur Verus, *c.* 9.

AGALASSES, peuples des Indes, habitant la partie ſupérieure du fleuve Indus, vaincus par Alexandre *le Grand*, au rapport de Diod. de Sicile, *l.* 17.

AGALIS ou ANAGALIS, fille ſavante, dont les anciens parlent avec éloge, étoit de l'iſle de Corfou : elle ſavoit très-bien la rhétorique. Quelques auteurs lui ont attribué l'invention d'une ſorte de jeu de paume uſité parmi les Grecs. Ce jeu conſiſtoit à prendre la balle avant qu'elle eût touché la muraille, comme Meurſius l'a remarqué en ſon ouvrage *des jeux des Grecs.* On aſſure auſſi qu'Agalis faiſoit des leçons de grammaire, & qu'elle en avoit écrit quelques traités. * Athenée, *l.* 1, *c.* 8. Suidas. Pierre Paul de Ribera, *l.* 13, *art.* 380. Antonius Auguſtinus, *in theat. fœmin. litt.* Meurſius, *de lud. Grac. p.* 5. Voyez *Aporras Cæl. Rhod. l.* 8, *c.* 1. Voſſius, *de philol. c.* 2. Soprani, *gli ſcritt. della Ligur.*

AGALLA, ville de la tribu de Ruben, qu'Alexandre *Janneus* premier du nom, roi des Juifs, prit ſur Aretas roi des Arabes, avec pluſieurs autres. Quelques années après, ſon fils Hircan les rendit à ce roi Arabe, pour lui avoir donné du ſecours contre ſon frere Ariſtobule, qui lui diſputoit la couronne & le pontificat, ce qui arriva l'an du monde 3939, avant J. C. 65. * Joſéphe, *antiq. l.* 14. *c.* 2.

AGALLIAS, ancien auteur, dont il eſt parlé au ſujet d'Ariſtophane dans les petites ſcholies ſur l'Iliade d'Homere, *p.* 320.

AGALLIEN, un des généraux d'armée de Léon d'Iſaurie, à qui cet empereur donna l'an 717 le commandement de ſon armée navale. Mais s'étant révolté contre ſon prince avec un certain Etienne, qui lui avoit été donné pour compagnon, & tous les vaiſſeaux ayant été brulés ou coulés à fond, on fit mourir tous les rebelles qu'on put prendre de la faction d'Agallien, & lui-même ne voyant plus de reſſource, ſe précipita dans la mer. * Chevreau, *hiſt. du monde, l.* 4.

AGAMANA, ville de la Méſopotamie, ſelon Ptolémée ; c'eſt peut-être la même que l'Agabana d'Ammien Marcellin.

AGAME, ville de l'Aſie mineure dans le royaume de Pont, au voiſinage d'Héraclée. * Etienne *le géographe.*

AGAMEDE, frere de Trophonius, & fils d'Erginus, ſouverain d'Orchomene dans la Béotie, fit de grands progrès, auſſi-bien que ſon frere, dans la ſculpture & dans l'architecture. Entre autres ouvrages de leur façon, on vantoit le lit d'Amphitrion & d'Alcmene à Thebes ; un temple de Neptune au pied du mont Aleſe dans l'Arcadie, dont l'entrée, quoique défendue par un cordon de laine ſeulement, ne pouvoit être forcée ſans une punition ſubite ; un autre temple à Delphes érigé en l'honneur d'Apollon ; & enfin une chambre qui ſervoit de tréſor à Hyriée. Les deux freres, dans un mur de cette chambre avoient diſpoſé une pierre avec tant d'artifice, qu'ils pouvoient y entrer ſans qu'on les remarquât : mais Hyriée, qu'ils avoient volé pluſieurs fois par cette voie, s'étant apperçu du vol, ſans pouvoir deviner de quelle

Digitized by Google

part il venoit, tendit des filets à l'ouverture des vaſes où il conſervoit ſon argent, dans leſquels Agamede ſe trouva pris. Trophonius craignant que ſon frere ne le déclarât, ſe délivra de cette crainte en lui coupant la tête, & fut englouti tout vif par la terre, qui s'entr'ouvrit ſous ſes pieds, dans un petit bois près de Lebadie. Voilà ce que Pauſanias nous apprend du ſort de ces deux freres, dont le crime n'empêcha pas qu'ils ne fuſſent depuis révérés comme des dieux par les Thébains. Ciceron & Plutarque content diverſement la mort d'Agamede & de Trophonius. Si l'on en croit ces auteurs, lorſque ces deux freres eurent achevé le temple d'Apollon à Delphes, ils prierent ce Dieu de leur donner pour récompenſe ce qui étoit le plus utile à l'homme. Apollon leur promit de les exaucer dans trois jours, au bout deſquels on les trouva morts. D'autres auteurs, & Pauſanias lui-même, font Trophonius fils de Neptune. *Voyez* TROPHONIUS. Il ne faut pas confondre cet Agamede avec un autre AGAMEDE ARCADIEN, frere de Gortys, & de Stymphale. * Pauſan. *in Arcadic.* Strab. *lib.* 9. Cicero, *Tuſculan. queſt.* Plutarch. *in conſolat. ad Apollon.*

AGAMEMNON, fils d'Atrée & d'Erope, ſelon Homere, ou fils de Pliſthene, & petit-fils d'Atrée, comme veulent Hérodote & Clément *Alexandrin*, étoit roi de Mycènes dans le Peloponnèſe, lorſqu'il fut élu général de l'armée des Grecs contre les Troyens. Il commença à regner l'an 2839 du monde, 1196 avant J. C. & regna quinze ans. Quelques anciens lui donnent 17 ou 18 ans, parcequ'ils lui donnent les douze ans que Thyeſte gouverna pendant ſon bas âge. Les poëtes diſent que pendant le ſiége de Troye, Achille l'obligea de lui rendre Briſeis, qu'il lui avoit enlevée, & que Caſſandre, fille de Priam, qui fut ſa priſonniere après la priſe de Troye, lui prédit vainement la mort qu'il reçut bientôt après; car dès qu'il fut de retour dans ſes états, il fut aſſaſſiné par Egiſthe, fils de Thyeſte, (d'autres diſent fils de Pliſthene) amant de Clytemneſtre, femme d'Agamemnon, l'an du monde 2852, & avant Jeſus-Chriſt 1183. Egiſthe, après avoir épouſé Clytemneſtre, s'empara du royaume; mais il ne le conſerva que ſept ans, au bout deſquels Oreſte le tua, ſans même épargner Clytemneſtre. Outre Oreſte, Agamemnon eut encore d'elle trois filles, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres, deux ſeulement; ſavoir, Electre & Iphigénie: les poëtes ont feint qu'il ſacrifia cette derniere à Diane. Pauſanias dit qu'Agamemnon étoit adoré comme un Dieu à Clazomene. Ces hiſtoires ont fourni aux poëtes des ſujets de tragédies; comme l'Electre de Sophocle, l'Oreſte d'Euripide, & l'Agamemnon de Seneque. Agamemnon eſt appellé par Homere & par les autres poëtes, *le roi des rois*, parcequ'il étoit le général de tous les princes de la Gréce, qui allerent faire le ſiége de Troye, ſuivant ce que dit Séneque,

Rex ille regum, ductor Agamemnon ducum,
Cujus ſecutâ mille vexillum rates, &c.

* Homere. Thucydide. Plutarque. Denys d'*Halicarnaſſe*. Euſebe. Pauſanias. Ovide. Apollodore, &c.

AGAMEMNONIA, rade dans le pays Attique, où la flotte des Grecs s'aſſembla pour porter la guerre contre la ville de Troye.

AGAMESTOR, l'onziéme archonte perpétuel d'Athènes, dont le gouvernement commence à l'anné 3238 du monde, 797 avant J. C. Il fut archonte pendant vingt ans, & eut pour ſucceſſeur *Eſchyle*. * Euſebe, *chroniq.*

AGAMESTOR, philoſophe académicien, ſe rencontra avec quelques perſonnes dans un feſtin, où par un jeu de débauche, on convint que celui qui boiroit, ordonneroit aux autres d'imiter la ſituation dans laquelle il ſe trouveroit en buvant, à peine d'une amende. Quand ce fut le tour d'Agameſtor, comme il avoit une cuiſſe & une jambe étiques & très-menues, il mit ſa jambe dans un vaſe très-étroit, & il obligea les autres à boire dans la même poſture: les autres ne le pouvant faire, furent contraints de payer ce qui avoit été ordonné. * Plutarque, *aux queſt. de table, queſt.* 4, §. 4.

AGAN ou PAGAN, une des iſles des Larrons, dans l'Océan oriental, où Magellan, fameux capitaine Portugais, fut aſſaſſiné, en allant chercher les iſles Moluques, par la mer du Sud. Elle eſt entre les iſles de Chamocoan & de Guagan. * Baudrand.

AGANICE, *cherchez* AGLAONICE.

AGANIPPE, fontaine du mont Hélicon, dans la Béotie, dont les eaux avoient une vertu ſouveraine pour inſpirer les poëtes. Pauſanias dit qu'Aganippe étoit fille du fleuve Termeſſus, qui coule au tour de l'Helicon. * Pauſanias, *in Bœotic.*

☞ AGANON, ou HAGANON, chanoine de Châtillon ſur Seine, floriſſoit au commencement du onziéme ſiécle. Nous ne le connoiſſons que par ſon ouvrage qui a pour titre: *Homilia & libellus de miraculis B. Veroli, ab Aganone, viro ſcholaſtiſſimo.* Cette expreſſion, *viro ſcholaſtiſſimo*, ſignifie dans le langage de ce temps-là, un *homme très-habile dans les lettres*; & on peut en effet aſſurer que cet ouvrage eſt un des plus judicieux, des plus ſolides & des plus édifians que nous ayons de ce temps-là dans le même genre. Le P. Etienne Legrand en a fait une traduction françoiſe, qu'il a inſérée dans ſon hiſtoire de Châtillon imprimée à Autun en 1651, & il prétend qu'Aganon prononça publiquement ce diſcours le jour de la fête de S. Vorle. Depuis les Bollandiſtes l'ont donné dans leur collection, 17 *jun.* avec quelques obſervations & des notes hiſtoriques & critiques. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tome VII, p. 259 *& ſuiv.*

☞ AGANON ou HAGANON, évêque d'Autun dans le onziéme ſiécle, ſuccéda à Helmin dans le ſiége épiſcopal de cette ville, & le remplit fort long-temps. On ignore l'année préciſe de ſon ordination. Ce qu'il y a de certain eſt qu'elle précéda l'année 1059, puiſqu'Aganon ſe trouva en qualité d'évêque d'Autun au couronnement du roi Philippe I fait la même année. Il aſſiſta depuis à divers conciles, & eut part aux réglemens qui y furent faits. Il ſe trouva nommément à celui d'Auſe en 1070, à celui d'Iſſoudun en 1081, à celui de Meaux en 1082, & encore à d'autres. Au bout de quelque temps, il fit le pélerinage de Jéruſalem, auquel il employa deux ans: après quoi ayant abordé en Italie, il ſe trouva à la mort du pape Grégoire VII, qui mourut à Salerne en 1085. De retour en France, Aganon continua de gouverner ſon égliſe avec ſa ſollicitude ordinaire. En 1094 il s'y tint un concile dans lequel furent renouvellés les décrets contre la ſimonie & l'incontinence des clercs. On y prononça auſſi l'excommunication contre le roi Philippe, à cauſe de ſon mariage illicite: l'empereur Henri & l'antipape Guibert y furent auſſi excommuniés. Aganon aſſiſta l'an 1097, avec Hugues ſon métropolitain, & l'évêque de Châlons ſur Saone, aux funérailles de Landri de Macon, & à l'élection de Bérard pour remplir la place du défunt. La même année il donna la bénédiction abbatiale à Hugues, auteur d'une célébre chronique, qu'il avoit poſtulé pour abbé de Flavigni. Ce fut-là une des dernieres actions de la vie d'Aganon, qui mourut le vingt-cinquiéme de juin 1098. Ce qui nous reſte de ſes écrits ſe réduit à peu de choſe. Le voici. 1°, un accommodement paſſé en 1077 au ſujet des exactions que ſon frere Raginard avoit faites ſur une des terres de l'égliſe d'Autun. Les derniers auteurs du *Gallia chriſtiana* l'ont donné au *tome IV*, *app. p.* 79-82. Ils y ont joint une charte du même Aganon concernant la fondation de l'égliſe de S. Germain & de S. Saturnin de Planeſe. 2°. Le ſecond & dernier écrit d'Aganon eſt une lettre écrite au nom des ſuffragans de la métropole de Lyon, en faveur de Raoul, archevêque de Tours, que Foulques Rechin, comte d'Anjou, avoit chaſſé de ſon ſiége. D. Mabillon l'a donnée au tome IV de ſes

Digitized by Google

annales, l. 66, n. 11. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tom. VIII, p. 461 & *ſeq.*

AGAOS, AGAOUS, ou AGOASI, peuples de l'Abiſſinie, dans le royaume de Bagamedri, vers la riviere de Tacaze. * Grégoire l'Abiſſin. Il y a auſſi en quelques autres endroits de l'Abiſſinie de ces peuples nommés *Agaous* & *Agativi*, & entr'autres dans la province de Sucahala, proche des montagnes où ſont les ſources du Nil, ſelon la deſcription du P. Jerôme Lobo. * Baudrand.

AGAPE (S.) martyr de la Paleſtine, fut expoſé à Céſarée aux bêtes, l'an 306, par ordre du ceſar Maximin Daia, déchiré par un ours, rapporté enſuite dans la priſon, & jetté dans la mer. * Euſebe, *dans les actes des martyrs de la Paleſtine.*

AGAPE (S.) martyr ſous Valere Maximien, exécuté par ordre du gouverneur Dulcétius, avec ſainte Chionie ſa ſœur, ſur la fin du mois de mars de l'an 306. On en fait la fête au premier jour d'avril, jour auquel ſainte Irene leur ſœur fut martyriſée. Néanmoins, dans la plupart des martyrologes, elle eſt marquée au 3 avril. On a les actes de ſon martyre & de celui de ſes compagnes, qui paroiſſent anciens. Le cardinal Sirlet les a donnés le premier, traduits du grec en latin ſur un ancien manuſcrit du monaſtere de *Crypta-Ferrata*. Le cardinal Baronius les a enſuite inſérés dans ſes annales. Et le P. Ruinart les a donnés dans ſa collection. Henſchenius en a produit d'autres, mais qui ſont viſiblement ſuppoſés. * Baillet, *vies des ſaints*, 1 *d'avril.*

AGAPE, dame Eſpagnole de grande maiſon, qui donna dans les erreurs des Gnoſtiques avec le rhéteur Elpidius, du temps de l'empereur Théodoſe. * Hornius, *hiſt. eccléſ. p.* 97.

AGAPENOR, fils d'Ancæus, petit-fils de Licurgue, & roi d'Arcadie, revenant avec les Grecs du ſiége de Troye, qui fut priſe l'an du monde 2851, & avant J. C. 1184, fut jetté par la tempête dans l'iſle de Chypre, où l'on croit qu'il bâtit la ville de Paphos, & le temple de Venus, qui fut depuis ſi célébre. * Pauſan. *in Arcadic.*

AGAPES, du mot grec Ἀγάπη, *amour*. L'on a donné ce nom aux *feſtins de charité*, que les chrétiens faiſoient entr'eux dans leurs aſſemblées eccléſiaſtiques. C'étoit un repas qui ſe faiſoit le ſoir en mémoire de la derniere cêne que Jeſus-Chriſt avoit faite avec ſes diſciples, & il ſe faiſoit au commencement de l'aſſemblée avant la communion. Les riches fourniſſoient à la dépenſe, & y convioient les pauvres; mais du temps de S. Paul, il s'y gliſſa des abus: ce qui l'obligea de changer la pratique de ces feſtins, en les remettant après la célébration des ſaints myſteres, ſuivant la remarque de M. de Tillemont. Ce changement n'en corrigea point l'abus; deſorte que les prélats furent contraints dans la ſuite de les interdire, premierement dans les égliſes, & puis ailleurs: cependant il y a quelques diocèſes, où cette coutume s'obſerve encore tous les ans le jeudi-ſaint. Les anciens peres parlent ſouvent de ces Agapes, comme Tertullien, Minutius Felix, Clément *Alexandrin.* On les pratiquoit principalement dans des jours de naiſſance, de funérailles & de mariages, ſelon S. Gregoire de *Nazianze.* Le concile de Gangres les défendit, à cauſe des abus; & S. Auguſtin avoue que S. Ambroiſe ne les approuva jamais, & lui-même les fit défendre, lorſqu'il aſſiſta depuis au III concile de Carthage. Nous trouvons pourtant que S. Gregoire *le Grand* permit aux Anglois nouvellement convertis de faire des feſtins ſous des tentes, ou des feuillages, au jour de la dédicace de leurs égliſes, ou des fêtes des SS. martyrs, auprès des égliſes, mais non pas dans leur enceinte. * Tertul. Orig. Clem. d'*Alexand.* Minut. Felix. S. Greg. *Nazian.* Le concil. de Laod. Les concil. V & VI de Conſtantinople. Conſtitut. Apoſt. *c.* 44. S. Auguſt. S. Chryſ. *homel.* 32 ſur S. Matth. S. Jerôme, *ep.* 22. S. Greg. *l.* 9, *epiſt.* 71. Greg. II. *epiſt* 54. Baronius. *A. C.* 57, 377, 384, *&c.*

AGAPET pape, I de ce nom, Romain de nation, & fils du prêtre *Gordien*, ſuccéda à JEAN II le 4 mai de l'an 535. Auſſitôt après ſon élection, il reçut des lettres & une confeſſion de foi, que l'empereur Juſtinien I envoyoit à Jean ſon prédéceſſeur. Il lui fit une réponſe très-orthodoxe, n'approuvant pas, comme l'empereur le demandoit, qu'on laiſsât les Ariens en poſſeſſion des dignités de l'égliſe, ſous prétexte de ménager leur réunion. Les conquêtes de Beliſaire avoient alarmé Théodat roi des Goths en Italie, qui obligea le pape par ſes menaces d'aller à Conſtantinople pour y demander la paix. Agapet ne put l'obtenir, mais il ſignala dans cette ville ſa vigueur pour les intérêts de la religion; car il refuſa d'y communiquer avec Anthime eutychien, & diſciple de Sévere. Cet homme, auparavant évêque de Trebiſonde, s'étoit introduit ſur le ſiége de Conſtantinople, par la faveur de l'impératrice Théodora, qu'il avoit infectée de ſes erreurs. L'empereur qui ne le connoiſſoit pas bien, vouloit obliger le pape de le recevoir à ſa communion, & le menaça de l'exil, s'il le refuſoit. Agapet lui répondit: *Je croyois avoir trouvé un empereur catholique; mais, à ce que je vois, j'ai en tête un Dioclétien: ſachez pourtant que je ne crains point vos menaces.* Cette réponſe généreuſe détermina Juſtinien à examiner la doctrine d'Anthime, qui fut chaſſé, n'ayant pas voulu confeſſer qu'il y eût deux natures en Jeſus-Chriſt. Mennas fut mis en ſa place, & ſacré par Agapet, qui mourut quelques jours après, lorſqu'il ſe diſpoſoit à ſon retour, le 17 avril 536, après avoir tenu le ſiége onze mois & dix-huit jours. Outre l'épître à Juſtinien, nous en avons encore quatre de lui, deux à Céſaire, évêque d'Arles, & deux à Reparat, évêque de Carthage. Il eut pour ſucceſſeur SILVERE. * Anaſtaſe. Nicephore, *l.* 17, *c.* 9. Baronius, *A. C.* 535 & 536 M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du VI ſiécle.*

AGAPET II tint le ſaint ſiége après MARIN III en 946. Il fit aſſembler divers ſynodes, & entr'autres un en 946, où il ſe trouva. Il appella à Rome l'empereur Othon contre Berenger II, qui vouloit ſe faire roi en Italie, & qui exerçoit ſa tyranie contre les eccléſiaſtiques. Il mourut l'an 955, après avoir gouverné l'égliſe neuf ans, ſept mois & dix jours. JEAN XII lui ſuccéda. Il régla par une lettre que nous avons, le différend qui étoit entre l'égliſe de Lorche & celle de Saltzbourg, touchant le droit de métropole. * Leon d'Oſtie, *l.* 1 & 2. Flodoart. Baronius, *A. C.* 946 & 955. M. Du-pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du X ſiécle.*

AGAPET, diacre de l'égliſe de Conſtantinople, vivoit dans le VI ſiécle, du temps de Juſtinien. Quelque temps après le couronnement de cet empereur, il lui écrivit une excellente lettre, où il lui donnoit des avis pour regner en prince chrétien. Les Grecs eſtimoient beaucoup cette lettre, qu'ils appelloient *la royale.* Nous l'avons dans la bibliothéque des peres ſous ce titre: *Agapeti, Conſtantinopolitana eccleſiæ diaconi, ad Juſtinianum imperatorem oratio parænetica; quâ eum monet, quomodò in imperio ſe gerere debeat.* On a été long-temps en peine de ſavoir quel étoit le véritable auteur de cette lettre. Quelques modernes l'ont attribuée à celui qui fut depuis pape ſous le nom d'Agapet I. Mais elle eſt écrite ſi purement en grec, qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Romain en ait été l'auteur. D'autres ont jugé qu'elle pouvoit être l'ouvrage de l'un de ces deux Agapets, qui vivoient ſous l'empire de Juſtinien, & dont il eſt très-ſouvent fait mention dans les actes du concile de Conſtantinople, aſſemblé en 535 du temps de Mennas. Mais ce ſentiment eſt peu vrai-ſemblable: car ces deux Agapets étoient archimandrites, ou abbés de deux monaſteres de cette ville; & l'auteur de la lettre à Juſtinien étoit diacre de l'égliſe de Conſtantinople. * Baronius, *A. C.* 527. Le Mire, *biblioth. eccléſ.*

Digitized by Google

AGAPET, évêque de Synnade, ville de la Phrygie *Pacatiane*, étoit attaché à la ſecte de l'héréſie de Macédonius; mais il fut converti à la foi. * Socrat. *l.* 7, *c.* 3.

AGAPET, en latin *Agapetus*, *de duro Cornu*, abbé de Campredon, avoit aſſemblé une nombreuſe bibliothéque qui fut entierement brulée par le feu d'une chandelle, que l'on y avoit laiſſée par inadvertance. Il en eut tant de chagrin, qu'il en mourut de regret l'an de J. C. 817. * Bruſchius, *in monaſteriis*.

AGAPETES. On donnoit ce nom à des vierges qui vivoient enſemble dans la primitive égliſe, ainſi appellées du mot grec Ἀγάπη, qui veut dire, *amour, charité & alliance*. Mais comme dans la ſuite on s'apperçut qu'elles ne vivoient pas avec toute la modeſtie & la bienſéance que des vierges doivent obſerver, on abolit entierement ces ſortes de ſocietés. S. Jean *Chryſoſtome* ayant été fait patriarche de Conſtantinople, s'employa avec un ſoin particulier à corriger les abus qui ſe rencontroient dans ces aſſociations de piété: il compoſa deux petits traités ſur cette matiere. Le concile général de Latran, ſous Innocent II en 1139, abolit cette aſſemblée de vierges, qu'on appelloit *religieuſes*, bien qu'elles ne fiſſent point de vœux; & qui n'avoient point de honte de tenir des maiſons où elles recevoient les paſſans, ſous un faux prétexte de religion & d'hoſpitalité. On donnoit auſſi le nom d'*Agapetes* aux clercs qui fréquentoient ces femmes ou filles dévotes. Il eſt défendu dans la novelle 6 d'ordonner diaconeſſes les veuves ou filles, qui avoient avec elles des agapetes avec leſquels elles vivoient comme avec leurs freres ou parens. * *Voyez* S. Epiphan. *hæreſ.* 63 & 79. Hieron. *ep. ad Euſtachium* 2, & *ad Cteſiphon. in Pelag.* Pallad. *in vita S. Chryſoſt.* Sander. *hæreſ.* 63 & 79. Prateole, au mot *Agapetes*. Dodwel, 3 *diſſert. Cyprianique*.

AGAPIS, philoſophe d'Alexandrie, élevé dans les études de l'éloquence, a fait des commentaires ſur la médecine. Il ouvrit une école dans Byſance, où il s'acquit beaucoup de réputation par la ſubtilité de ſon eſprit. * Voſſius, *de philoſoph. c.* 13. Il y a encore un philoſophe d'Athènes du même nom, diſciple de Marin de Naples. * Suidas. Il y a un troiſiéme Agapis, qui fut évêque de Céſarée en Paleſtine.

AGAPIUS, moine Grec du mont Athos, qui s'eſt acquis de la réputation dans le XVII ſiécle par ſes écrits. M. Arnaud a cité dans ſon livre de la perpétuité de la foi, le témoignage de ce Grec, qui établit formellement la tranſſubſtantiation dans ſon livre intitulé, ἁλιεὺς τῶν ἁμαρτωλῶν σωτηρία; c'eſt-à-dire, *le ſalut des pécheurs*, imprimé à Veniſe en 1641. Mais M. Claude n'ayant pu répondre à un témoignage ſi formel, s'eſt inſcrit en faux contre ce livre, ſans en avoir d'autre raiſon, ſi ce n'eſt qu'Allatius n'en a point parlé; comme ſi Allatius avoit cité tout ce qu'il y a de livres compoſés par les nouveaux Grecs. Depuis ce temps-là M. Simon a cité une autre édition de ce même ouvrage à Veniſe en 1664. Il eſt écrit en grec vulgaire; & il eſt ſi eſtimé parmi les Grecs, que le P. Nau, Jéſuite qui a demeuré dans le Levant en qualité de miſſionnaire, l'a traduit en arabe ſous le nom d'*Agabius*: car c'eſt ainſi que les Arabes prononcent & écrivent le nom grec Agapius. * M. Simon.

AGAPIUS, de la ſecte des Manichéens, vivoit ſur la fin du IV ſiécle. Il avoit écrit un livre diviſé en vingt-trois parties; & 102 chapitres, adreſſé à une femme nommée *Uranie*, de ſa ſecte, contenant les impiétés des Manichéens, dont Photius donne un extrait, *cod.* 197.

AGAR, Egyptienne, mere d'Iſmaël, ſervante d'Abraham & de ſa femme Sara. Sara n'ayant point d'enfans engagea ſon mari à prendre Agar, afin qu'il en eût des enfans. Abraham ſe rendit aux prieres de ſon épouſe. Agar ayant conçu, commença à mépriſer ſa maîtreſſe. Sara s'en plaignit à Abraham, qui lui permit de châtier Agar. Cette eſclave, irritée de la ſévérité de Sara, s'enfuit dans le déſert proche d'une fontaine qui étoit ſur le chemin de Sur, où un Ange lui apparut, & lui ordonna de retourner dans la maiſon d'Abraham, de s'humilier & de ſe ſoumettre à ſa maîtreſſe, lui prédit que ſa poſtérité ſeroit très-nombreuſe, & qu'elle auroit un fils, à qui il ordonna de donner le nom d'Iſmaël. Agar retourna chez Abraham, qui étoit âgé de 86 ans lorſqu'elle lui enfanta un fils, qui fut appellé *Iſmaël*, l'an du monde 2125, & avant J. C. 1910. Iſmaël fit quelque choſe qui déplut à Sara. Le texte hébreu porte ſimplement qu'il ſe jouoit, ou qu'il ſe mocquoit. La Vulgate & les Septante prétendent que cette raillerie tomboit ſur Iſaac. Quoi qu'il en ſoit, Sara irritée obligea Abraham d'éloigner Agar & ſon fils. Le ſaint patriarche eut peine à s'y réſoudre; mais Dieu lui ayant fait connoître que c'étoit ſa volonté, il prit du pain & de l'eau qu'il donna à Agar, & la renvoya avec ſon fils, âgé pour lors d'environ dix-huit ans. Agar s'enfuit dans le déſert de Berſabée, où l'eau lui ayant manqué, elle laiſſa ſon fils ſous un arbre, & ſe retira ſous un autre, pour s'abandonner aux ſoupirs & aux plaintes. Alors un ange l'encourageant, lui commanda d'avoir ſoin de ſon fils, & lui prédit qu'il ſeroit chef d'un grand peuple. Dieu ayant ouvert les yeux d'Agar, elle vit un puits plein d'eau; elle y alla, remplit ſon vaiſſeau, & donna à boire à ſon fils Iſmaël, à qui elle fit épouſer une femme du pays d'Egypte. Joſéphe ajoute à ce que nous venons d'extraire de l'écriture ſainte, une circonſtance touchant Agar. Il dit, que des bergeres la ſecoururent dans cette grande extrémité. * *Geneſ.* 16 & 21. Joſéphe, *l.* 1, *antiq. Judaic. c.* 10 & 12. Uſſer. *an.*

AGARENIENS ou AGAREENS, peuples de l'Arabie heureuſe ou de la Sabée, qu'on dit être deſcendus d'Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar. On croit auſſi qu'ils ont donné leur nom au pays & à la ville d'*Agranum*, que Strabon appelle *Agarena*. Ce ſont ces mêmes peuples que la vulgate corrigée nomme *Agaréens*, & qui eurent guerre avec ceux de la tribu de Ruben, de Gad & Manaſſés, ſous le regne de Saül. L'empereur Trajan les pourſuivit, & le ciel ſe déclara en leur faveur. Voici ce qu'en rapporte Xiphilin après Dion. » Enſuite Trajan marcha dans l'Arabie contre les Aga» réniens qui s'étoient révoltés. Leur ville capitale n'eſt » ni grande ni riche; & tout le pays des environs eſt » déſert, parcequ'il ne s'y trouve que peu d'eau; & » encore très-mauvaiſe; & il n'y a d'ailleurs ni bois ni » fourage: ce qui fait qu'une armée n'y ſauroit ſubſiſter long-temps; outre que la chaleur du climat y » ſert de défenſe contre les étrangers. Ainſi, ni Trajan » alors, ni Sévere depuis, ne purent jamais la prendre, » bien qu'ils euſſent abattu une partie des murailles. » Trajan ayant fait reconnoître une brêche par quel» ques cavaliers qui revinrent au camp fort maltraités, » y alla lui-même; & bien qu'il eut quitté toutes les mar» ques d'empereur pour n'être pas connu, à peine put» il échaper ſans être bleſſé. Car les barbares le recon» noiſſant à ſes cheveux blancs, & à ſon air majeſtueux, » tirerent inceſſamment ſur lui, deſorte qu'ils tuerent » un cavalier à ſes côtés. Enſuite on entendit gron» der le tonnerre, & on vit paroître l'arc-en-ciel. » Les Romains ſe voyoient accablés de foudres, de » tempêtes, de pluye, toutes les fois qu'ils vouloient » donner l'aſſaut. Outre cela, ſoit qu'ils buſſent, ſoit » qu'ils mangeaſſent, ils trouvoient leur viande & leur » boiſſon remplis de mouches: ce qui les incommodoit » extrêmement. Ces raiſons ayant obligé Trajan de » lever le ſiége, incontinent après il tomba malade. » Les Agaréniens ont vu naître Mahomet parmi eux, ſe ſont attachés à ſa doctrine, & l'ont ſoutenue ſous le nom de Saraſins. *Voyez* ARABIE. * *I des Paralipomenes, c.* 5. Xiphilin, *in Trajan.* Baudrand.

AGARISTE, jeune Athéniene d'une beauté ſi rare, que les jeunes gens de la Gréce les mieux faits qui en étoient épris, célébroient à l'envi des jeux publics,

pour mériter ſa tendreſſe. Elle étoit fille de *Cliſthenes*, qui chaſſa d'Athènes le tyran Hippias, fils de Piſiſtrate, la troiſiéme année de la LXVII olympiade, & avant Jeſus-Chriſt 510. Cliſthenes étoit aïeul de Periclès. * Herodot. *in Terpſichor. vel libro* 5. Ælian. *variar. hiſt. l.* 12, *c.* 24.

AGARISTE ou AGARISTIE, fille d'Hipocrate, qui étant mariée à Xantipe, s'imagina en ſonge qu'elle enfantoit un lion : quelques jours après elle mit au monde Periclès. * Plutarch. *in Pericl.* Herod. *l.* 6. Suidas.

AGARRAT (Antoine) naquit à S. Maximin en Provence, fut ſecrétaire de Gaſſendi, & profitant des lumieres d'un maître ſi habile, il devint un des premiers mathématiciens & aſtronomes du royaume, après la mort de ce fameux philoſophe. Les princes du ſang, & preſque toute la jeune nobleſſe, dit Rocoles, s'en ſervoient plus ordinairement dans toutes les parties de l'importante ſcience des mathématiques. Ce qui augmenta infiniment ſa réputation, c'eſt qu'il avoit fait toutes ſortes d'obſervations ſous Gaſſendi. Dans un voyage qu'il fit en Eſpagne, il fit de nouvelles obſervations à Lerida, que Gaſſendi cite lui-même. L'illuſtre M. de Peyreſc lui fit un legs ſemblable à celui de ſes domeſtiques ; Iſmaël Bouillaud le comptoit parmi les plus célébres Aſtronomes de ſon temps, & Pagan l'élevoit au-deſſus de tous ceux de Paris : *Nullum tamen habemus*, dit-il, *qui quotidianis obſervationibus incumbat præter notum tibi Agarratum matheſeos profeſſorem.* * Rocol. *introd. à l'hiſt.* pag. 308. Gaſſ. *vit. Peyreſ.* lib. IV. Pagan. Hevel. Bougerel, *vie de Gaſſendi*, liv. IV.

AGARUS, fleuve de la Sarmatie en Europe, dont Ptolémée a fait mention, & qu'Ovide appelle *Sagaris*. On le nomme aujourd'hui *Schivet*, ſelon Ortelius ; ou *Malowouda*, ſelon d'autres. Il coule dans la Tartarie des Précopites, & ſe décharge dans la mer de Zabache, nommée anciennement *Palus Mæotis*. C'eſt de ce fleuve qu'on a tiré le nom de l'agaric, eſpéce de champignon ou potiron, qui eſt l'un des plus excellens purgatifs qu'emploie la médecine. Il y a une grande abondance d'agaric aux environs de cette riviere. Il croît ſur le tronc de l'arbre, qu'on appelle en françois *Melèſe*. * Cœl. Rhodigin. *l.* 18, *c.* 18. Pline, *l.* 25, *c.* 9.

AGASICLES, roi des Lacédémoniens, fils d'Archidamus, & pere d'Ariſton, de la famille des Proclides, eut le bonheur de jouir d'une longue paix, durant tout le temps de ſon regne. Ce grand repos lui inſpira de l'amour pour les belles lettres ; & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanes ſophiſte étranger, il lui répondit : *Qu'il ne devoit être diſciple que de ceux dont il étoit le pere.* Il répondit à un autre, qui lui demandoit comment un prince pouvoit ſe procurer de la ſureté, & s'affermir dans ſes états : *Qu'il en viendroit à bout s'il traitoit ſes ſujets comme un pere traite ſes enfans.* Pauſanias, qui nous a donné la ſuite des rois de Lacédémone, ne marque point les années de leur regne. Ce qu'on peut recueillir de ſon récit, c'eſt qu'Archidamus, pere d'Agaſicles, regnoit après la ſeconde guerre des Lacédémoniens & des Meſſéniens. Ces derniers furent entiérement vaincus par les Lacédémoniens, la premiere année de la XXVIII olympiade, qui eſt la 668 avant J. C. Agaſicles regnoit en même temps qu'Anazandride, de la race des Euryſtenides, vers l'an 650 avant J. C. * Pauſan. *in Lacon.* Plutarc. *apohtegm. Lacon. c.* 48.

AGASIE, fille d'un roi des Bretons, qui fut mariée à Durſton roi d'Ecoſſe, & bientôt après répudiée ſur de faux ſoupçons. * H. Boëth. *l.* 2.

AGASSAMENE, roi de l'iſle de Naxos, dans la mer Egée, fut élu par les Thraces qui s'établirent dans cette iſle, que l'on nommoit alors *Strongyle*. Ils y étoient venus ſous la conduite de Butés, fils de Borée roi de Thrace, lequel devint furieux, & ſe précipita dans un puits. Agaſſamene épouſa la princeſſe Pancratis, fille d'Aloüs, un des géans ; mais quelque temps après les deux Aloïdes, c'eſt-à-dire, Otus & Ephialtes, fils d'Aloëus, & freres de Pancratie, ôterent la couronne à Agaſſamene. * Diodor. *rer. antiq. l.* 5, *c.* 12.

AGASTE, ſecond archonthe perpétuel d'Athènes, ſuccéda à Medon l'an 2987 du monde, & eut Archippe pour ſucceſſeur. Il regna 36 ans.

AGASTHENES, roi d'Elide, fils d'Augias, trouva la ſouveraine autorité diviſée par ſon pere, & il entretint fidelement les traités faits par ce prince ; car il regna conjointement avec Amphimaque & Talpius, petit-fils d'Actor, avec Diores fils d'Amarynceus, & peut-être avec Polyxene ſon propre fils, dont Homere a célébré la beauté. Au moins ce prince ſuccéda depuis à ſon pere. Agaſthenes étoit un des quatre chefs des Eléens à la guerre de Troye, & commandoit dix galeres, pendant que Diores en commandoit autant, & que les vingt autres étoient commandées par Amphimaque & Talpius. Agaſthenes regnoit encore pendant la guerre de Troye, qui commença vers l'an 1194 avant J. C. * Pauſan. *in Eliac.* 1. Apollodor. Homer. *Iliad. l.* 2.

AGASTOPOLI, *cherchez* GATOPOLI.

AGASTROPHE, fils de Peon, un des plus fameux défenſeurs de la ville de Troye. Il mourut pendant le ſiége de cette ville, d'une bleſſure qu'il avoit reçue à la cuiſſe de la main de Diomede. * Homer. *Iliad.*

AGATHARCHIDES, de Gnide, hiſtorien Grec, s'attacha à la philoſophie des Peripatéticiens, & compoſa divers ouvrages hiſtoriques, qui ſont ſouvent cités par Strabon & par Photius, qui a extrait quelques-uns de ſes traités. Il en écrivit un de la mer Rouge, & des choſes qu'on a peine à croire ; dix livres de l'hiſtoire d'Aſie ; quarante-neuf livres de l'hiſtoire d'Europe, & d'autres allégués par Plutarque, par Athenée, par Pline, par Elien & par Joſéphe. Ce dernier rapporte deux fragmens de lui. Le premier eſt au commencement du 12 livre de l'hiſtoire des Juifs. *Agatharchides, Gnidien, qui a écrit l'hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre, nous reproche ſur cela notre ſuperſtition, diſant qu'elle nous a fait perdre notre liberté. Un peuple*, dit-il, *qui porte le nom de Juif, & qui habite une grande & forte ville nommée Jéruſalem, n'ayant pas voulu par une folle ſuperſtition prendre les armes, a ſouffert que Ptolémée s'en ſoit rendu le maître.* L'autre fragment eſt dans le premier livre contre Appion, où il eſt dit que Stratonice, après avoir abandonné le roi Démetrius ſon mari, vint de Macédoine en Syrie, dans l'eſpérance d'épouſer le roi Séleucus ; que ce deſſein ne lui ayant pas réuſſi, elle excita dans Antioche une révolte contre lui, lorſqu'il étoit à Babylone avec ſon armée ; qu'à ſon retour il prit Antioche ; que Stratonice s'enfuit en Cilicie ; & qu'un ſonge qu'elle eut l'ayant empêchée de continuer ſon voyage, elle fut priſe, & mourut. Agatharchides vivoit ſous Ptolémée *Philometor* roi d'Egypte, dont le regne, qui fut de trente-cinq ans, commença la premiere année de la CL olympiade, 180 ans avant Jeſus-Chriſt. * Diodore de *Sicile, l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline. Lucien. Joſéphe, *hiſt. des Juifs*, *l.* 12, & *contre Appion.*

AGATHARQUE, *Agatharchus*, de Samos, fils d'Eudemus, peintre, floriſſoit à Athènes vers la LXXV olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an du monde 3555, & avant J. C. 480. Il a été le premier peintre qui ait travaillé aux embelliſſemens de la ſcène, ſelon les regles de la perſpective. Ce fut à la ſollicitation d'Eſchyles, par les avis duquel il ſe rendit ſi habile en décorations, qu'il en laiſſa même un traité. Alcibiades, qui l'avoit fait mettre en priſon, l'employa depuis à peindre chez lui, & le récompenſa magnifiquement. On dit que ce peintre ſe vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux, Zeuxis lui répondit froidement qu'il jouoit ſa diligence : mais que pour lui, il employoit plus de temps pour les rendre plus parfaits. * Plutarch. *in Pericle & in Alcibiade.* Vitruv. *in præfat. l.* 7. Suidas.

AGATHE

Digitized by Google

AGATHE (Ste) née dans le III ſiécle à Palerme, ville capitale du royaume de Sicile, étoit extrêmement belle, & d'une maiſon très-noble. Quintien, gouverneur de cette iſle pour l'empereur Dece, étant à Catane, en devint amoureux, & n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais voyant que ſes artifices étoient inutiles, & qu'il ne pouvoit l'attirer à l'idolâtrie, il la fit cruellement tourmenter; & après lui avoir fait couper les mammelles, il commanda à ſes boureaux de la rouler toute nue ſur des charbons ardens, & ſur des pointes de pots caſſés. La ſainte fut enſuite ramenée en priſon, où elle mourut le 5 février, l'an 251, ſous le troiſiéme conſulat de l'empereur Dece. Lorſque le mont Ema, maintenant appellé le mont *Gibel*, vomit des feux qui ſe répandent juſqu'à la ville de Catane, les habitans courent au ſépulcre de ſainte Agathe, & prennent le voile qui couvre ſon corps, pour l'oppoſer aux flammes. On fait la fête de cette ſainte le 5 de février. Son culte eſt ancien à Catane: il s'eſt de-là répandu dans les autres pays: où il y a des égliſes très-anciennes d'une ſainte Agathe. Les actes qui ſont dans Métaphraſte ſont viſiblement ſuppoſés, & les latins donnés par Bollandus, ſont ſuſpects ou corrompus. On a une hymne ſur ſainte Agathe, attribuée au pape Damaſe, qui ſeroit le plus ancien titre, ſi elle étoit inconteſtablement de ce pape. * Hymne du pape Damaſe. Thomas Faleſe, *hiſt. de Sicile*. Acta Bolland. Métaphraſte. Baillet, *vies des Saints*. Tillemont, *t.* 3.

AGATHEMERUS ORTHON, en grec Ἀγαθήμερος Ὄρθων, a écrit une hypothypoſe de géographie, miſe au jour par les ſoins d'Iſaac Voſſius, comme ſon pere l'avoit promis, *chap. XI de la philologie*. Nous en avons une édition d'Amſterdam de 1671, avec des notes, par les ſoins de Samuel Tennulius. Il y en a encore une édition meilleure donnée avec des notes de Paulmier, de Tennulius & de Gronovius, dans le recueil intitulé, *Geographia antiqua*, à Leyde, in 4°. en 1700.

AGATHIAS, dit *le Scholaſtique*, c'eſt-à-dire, *Avocat*, hiſtorien Grec, a vécu dans le VI ſiécle, ſous l'empire de Juſtinien. Agathias dit lui-même dans la préface de ſon livre, qu'il étoit de Myrine dans l'Aſie mineure, laquelle il diſtingue d'une autre ville de ce nom, qui étoit dans la Thrace. Son pere s'appelloit *Memnonius*, & étoit avocat à Smyrne. Il avoit appris la juriſprudence dans ces académies de droit qu'on appelle *écoles*: d'où il a pris le ſurnom de *Scholaſtique*. Il fréquenta aſſez long-temps le barreau à Smyrne, où Memnonius ſon pere s'étoit acquis beaucoup de réputation: ce qui a fait croire à quelques auteurs, comme à Chriſtophe Perſona, qu'Agathias étoit natif de cette même ville; peut-être parceque Suidas le nomme Scholaſtique, ou avocat de Smyrne, Σχολαστικὸς Σμυρναῖος. Agathias dit qu'il compoſa en vers hexametres quelques poëmes qu'il publia ſous le nom de *Daphniques*. Il fit auſſi un recueil d'épigrammes: nous en avons encore pluſieurs dans l'anthologie. Eutychien, ſecrétaire d'état, lui conſeilla d'écrire l'hiſtoire que nous avons en cinq livres. Il la commença à la 26 année du regne de Juſtinien, où Procope a fini la ſienne. Son ſtyle eſt fleuri, coulant, & toujours égal. Nous avons une traduction de l'hiſtoire d'Agathias, par feu M. Couſin, préſident en la cour des monnoyes à Paris. Le texte grec avec la verſion latine, & les notes de Bonaventure Vulcanius, a été imprimé deux fois à Leyden en 1594, *in*-4°. & à Paris dans l'imprimerie royale en 1660, *in-fol.* * Suidas, *in Agat.* Voſſius, *de hiſt. Grac. l.* 2, *c.* 22. La Mothe le Vayer, *jug. des hiſt.*

AGATHOCLEE ou AGATHOCLIE, courtiſane & joueuſe d'inſtrumens, célébre par ſa beauté. Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte, en devint ſi amoureux, que pour l'épouſer, il fit mourir la reine Eurydice ſa femme, qui étoit auſſi ſa ſœur, & dont il avoit eu Ptolémée Epiphane. Cette princeſſe infortunée, qui eſt nommée *Arſinoë* par Polybe, & *Cléopatre* par Joſéphe & Tite-Live, périt la deuxiéme année de la CXLIII olympiade, 207 ans avant J. C. Agathoclée, ſecondée d'Agathocles ſon frere, & d'Oenanthe ſa mere, gouvernoit abſolument le royaume. Ils cacherent la mort du roi, pillerent ſes tréſors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolémée, qui n'étoit âgé que de quatre ou cinq ans: mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut miſe en piéces avec ſa mere & ſon frere, la même année que mourut Philopator, 204 ans avant J. C. * Polybe, *l.* 15. Plutarque, *in Cleom.* Juſtin. *l.* 30 & 31. Athenæus, *l.* 6.

AGATHOCLES, tyran de Sicile, fils d'un potier de terre, nommé Carcinus, de la ville de Regge en Italie, ſuccéda à la grandeur du premier Denys. Après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans la débauche, il donna de grandes preuves de valeur dans la guerre que ceux de Syracuſe eurent contre les Etnéens, fut nommé général de leur armée; & après la mort de Damaſcon, dont il épouſa la veuve, qu'il avoit débauchée long-temps auparavant, il attaqua les Carthaginois dans cette iſle, & remporta quelques avantages ſur eux, la troiſiéme année de la CXVI olympiade, 314 ans avant J. C. mais l'année d'après il fut défait près du fleuve Himer, dit aujourd'hui *Termini*. Ce malheur ne lui fit pas perdre courage; il mit de nouvelles troupes en campagne; & au bout de deux ans il faillit à être accablé dans une ſédition militaire. Il ſe tira adroitement du danger; puis ayant pris Meſſine & quelques autres villes, il s'établit tyran de Syracuſe, & enſuite de toute la Sicile. Il avoit déja paſſé en Afrique, où il avoit ſouvent vaincu les Carthaginois; & il y avoit même pris la ville d'Utique, où il laiſſa ſon fils Archagate, qui y fut aſſiégé par ſes propres ſoldats. Agathocles ſe mit en mer pour le venir dégager; mais voyant que les choſes ne lui réuſſiſſoient pas, il voulut prendre la fuite, & fut arrêté, puis relâché. Ses enfans furent égorgés ſans pitié. Lorſqu'il fut de retour en Sicile, il vengea cette mort par celle des femmes & des enfans de ces perfides ſoldats. Quelque temps après il délivra la ville de Corfou aſſiégée par Caſſander, & brula tous les vaiſſeaux des Macédoniens. A ſon retour il rencontra les troupes qui avoient tué Archagate & ſes autres enfans, & les fit toutes paſſer au fil de l'épée. Il ravagea enſuite la côte d'Italie, & prit la ville d'Hipponium, qu'on croit être aujourd'hui Monte-Leone dans la Calabre. Il y laiſſa une garniſon que les habitans égorgerent, après avoir retiré les ôtages qu'ils lui avoient donnés. Agathocles mourut du poiſon que lui fit donner ſon petit-fils Archagate, en la troiſiéme année de la CXXII olympiade, l'an 464 de Rome, & avant J. C. 290, étant alors âgé de 72 ans, dont il en avoit regné 28. Juſtin rapporte diverſement cette mort. On dit qu'Agathocles vouloit être ſervi à table avec de la vaiſſelle d'or, & avec de la vaiſſelle de terre, pour conſerver la mémoire de ſa naiſſance, & pour apprendre aux ſiens que la vertu peut élever à une haute fortune. * Diodore de *Sicile*, *lib.* 19 & 20, & *in fragm.* Juſtin. *liv.* 22 & 23. Plutarque, *apophtegm.* 26.

AGATHOCLES, né à Babylone (on ne ſait en quel temps,) vint s'établir à Cyzique, & compoſa une hiſtoire de cette ville, qu'Athénée cite pluſieurs fois. Cicéron, Solin, Feſtus, ſe ſervent du témoignage de cet auteur ſur divers ſujets; ce qui montre que c'eſt lui qui fut l'auteur des commentaires hiſtoriques cités ſous le nom d'Agathocles par le ſcholiaſte d'Apollonius. Il y a eu d'autres écrivains de ce nom. Agathocles de Chio, diſent Varon & Columelle, compoſa un traité des travaux de la campagne; & Pline en fait auſſi mention: un autre d'Arrace, ſi l'on en croit Suidas, écrivit un traité des poiſſons: Plutarque en cite un quatriéme de Samos, qui avoit écrit touchant le gouvernement de Peſſinonte, & un cinquiéme de Mi-

let, dont il ne dit point quels furent les ouvrages. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

AGATHOCLES, fils de *Lyſimaque*, fut fait priſonnier dans la guerre qu'il faiſoit conjointement avec ſon pere contre les Getes; mais Lyſimaque ſe ſauva. Agathocles ayant été rendu quelque temps après à ſon pere, épouſa Lyſandra, fille de Ptolémée *Lagus* & d'Euridice; & ayant paſſé avec une flotte en Aſie, il ſe rendit maître du royaume d'Antigone. Il bâtit outre cela la ville d'Ephèſe ſur le bord de la mer, & força les Colophoniens & les Lebadiens, dont il détruiſit les villes, d'y venir habiter, comme le témoigne le poëte Phenix de Colophon, dans un poëme qu'il fit en vers iambiques, ſur la ruine de ſa ville & de ſon pays.

AGATHOCLIS, AGATHOCLE ou AGATHOCLÉE. Il y a deux iſles de ce nom dans le golfe Arabique, ſelon Ptolémée, & un lieu en Afrique, dit *la Tour d'Agathocles* à 30 milles d'Utique, ſelon Appien.

AGATHON, fils de Priam, s'employa avec empreſſement, pour retirer le corps de ſon frere Hector des mains d'Achille. * Homere, *Iliad. lib. ult.*

AGATHON, poëte Grec, tragique & comique, floriſſoit vers la XC olympiade, dans la 4 année de laquelle il fit repréſenter, en préſence de trente mille hommes, ſa premiere tragédie, & donna enſuite un feſtin magnifique aux principaux aſſiſtans. Il avoit compoſé pluſieurs piéces, entr'autres Theleſte & Telephe. Ariſtote & Athenée en ont allegué quelques ſentences, qui font connoître que les poëſies d'Agathon étoient pleines d'antithèſes. Il étoit fort ami de Pauſanias de Cramine, & le ſuivit à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Ælien rapporte que ces deux amis ſe brouilloient ſouvent; & qu'Agathon diſoit, qu'il ne ſe brouilloit avec ſon ami que pour avoir le plaiſir de ſe raccommoder. Il reſta à la cour d'Archélaüs juſqu'à la mort de Pauſanias, & mourut peut-être en Macédoine. * Plato, *in convivio.* Ælian. *var. hiſt.* Schol. Ariſtoph. Ariſt. *ethicorum, lib.* 5. Athenæus, *lib.* 5.

AGATHON, muſicien, chantoit ſi agréablement, qu'on ne pouvoit réſiſter aux charmes de ſa voix, d'où eſt né le proverbe, *les chanſons d'Agathon*, pour exprimer une choſe qui eſt plus agréable qu'utile. * Eraſme, *in adag.*

AGATHON, philoſophe Pythagoricien, ſe plaiſoit fort aux antithèſes. Le roi Archélaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à ſa table, ce prince lui demanda ſi un homme de quatre-vingts ans comme lui, pouvoit encore avoir des forces: *Oui ſans doute*, repartit Agathon, *ce n'eſt pas le printemps ſeul, mais encore plus l'automne, qui fournit les biens & l'abondance.* * Ælian. *var. hiſtor. l.* 3. *c.* 4.

AGATHON, l'un des capitaines d'Alexandre; ayant été établi gouverneur de la forteresſe de Babylone par Alexandre *le Grand*, fut empriſonné par ordre de ce prince, à cauſe de ſon avarice & de la cruauté qu'il exerçoit envers le peuple. * Quint-Curce, *l.* 5, *c.* 1, *& l.* 10, *c.* 1.

AGATHON (S.) né à Palerme de parens fort riches & craignant Dieu. Sitôt qu'ils furent morts, il diſtribua tout ſon bien aux pauvres, ſe retira dans le monaſtere de S. Hermes à Palerme, & prit l'habit de religieux bénédictin. Il s'acquit une ſi haute réputation de piété, que l'an 678 le pape l'honora de la prêtriſe. Il fit éclater de plus en plus la vertu qu'il pratiquoit depuis ſi long-temps, & fut élevé au pontificat après Domnus ou Domnion, le 11 avril 679, & ſacré le 29 de mai. Il étoit doux, charitable, bienfaiſant, très-zélé pour les intérêts de l'égliſe, qui étoit alors troublée par l'héréſie des Monothélites. Il les condamna à Rome dans un ſynode de plus de ſix-vingts évêques. Enſuite il travailla à la convocation du ſixiéme concile œcuménique à Conſtantinople, en 680 & en 681, & il y envoya quatre légats avec des lettres de l'empereur Conſtantin *Pogonat* aux évêques. Il en écrivit d'autres à Ethelrede roi des Merciens, & à Théodore archevêque de Cantorberi, mais il y a de l'apparence que ces dernieres ſont ſuppoſées. Avant que d'être pape il avoit exercé l'office de tréſorier de l'égliſe romaine. Il fit ôter le tribut que le ſaint-ſiége payoit aux empereurs à l'ordination de chaque pape; tribut qui avoit été impoſé par les rois des Goths en Italie, & qui avoit été continué par les empereurs de Conſtantinople, &c. Il mourut le 10 janvier 682, ou le dix juin de la même année ſelon quelques auteurs, & fut enſeveli dans l'égliſe de S. Pierre à Rome. L'égliſe latine célébre ſa mémoire le 10 janvier, que l'on croit avoir été le jour de ſa ſépulture; mais les Grecs la ſolemniſent le 20 février, qui fut apparemment le temps où l'on reçut la nouvelle de ſa mort: il eut S. Leon II pour ſucceſſeur. * Anaſtaſe. Platine. Du Chêne. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ.* Baillet, *vies des Saints.* Mongitor, *bibl. Sicula.*

AGATHON, diacre de Conſtantinople, écrivit ſous l'empire d'Anaſtaſe II vers l'an 715, les actes du ſixiéme concile, & mit à la tête un mémoire de la fortune qu'avoient couru ſes actes ſous les derniers empereurs. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſiaſtiques du VIII ſiécle.*

AGATHON eſt le nom d'un abbé, qui apprit, dit-on, à garder le ſilence & à ſe taire, en mettant une petite pierre ſur ſa bouche: ce qu'ayant pratiqué l'eſpace de trois ans, il perdit entiérement la liberté de parler, quelque beſoin & quelque envie qu'il en eût. * Marullus, *l.* 4, *c.* 6.

AGATHON ou AGATHION, Athénien, homme d'une force extraordinaire & d'une prodigieuſe taille, vivoit du temps de l'empereur Adrien, & d'Herodie d'Athènes. *Voyez-le dans Philoſtrate au mot* Atticus.

AGATHOPE, célébre dans l'iſle de Crete par ſa foi en Jeſus-Chriſt. Baronius le nomme avec pluſieurs autres dans ſes annales.

AGATHOSTRATE, Rhodien à ce que l'on croit, remporta une célébre victoire ſur le général de la flotte de Ptolémée roi d'Egypte. * Polyen. *l.* 5.

AGATHYLLE, poëte Grec, qui s'adonna ſur-tout aux élégies, n'eſt connu que par Denys d'Halicarnaſſe, qui nous apprend qu'il étoit né dans quelque lieu de l'Arcadie. Il cite quelques-uns de ſes vers. Agathylle eſt un de ceux qui ont écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Enée, dans le ſecond âge, c'eſt-à-dire, un peu plus de trente ans après la deſtruction de Troye. * Voſſius, *hiſt. Gr. & poët. Gr.*

AGATHYRSE, AGATHYRSUM, AGATIRNA, ou AGATIRNUM, a été autrefois une ville & un promontoire de Sicile, près de l'ancienne Tindare. Diodore *de Sicile* dit que la ville avoit été bâtie par Agathyrſe fils d'Eole. Fazel ſoutient que les ruines où étoit Agathyrſe, ont aujourd'hui le nom de *Campo di San Martino*, & que ce promontoire eſt le même qu'on nomme *Capo d'Orlando.* * Strabon, *l.* 6. Ptolémée. Pline, & Silius Italicus, *l.* 14.

AGATHYRSES, peuples voiſins de la Sarmatie européenne, ainſi appellés d'Agathyrſe, fils d'Hercule le *Lybien.* On croit qu'ils habitoient le pays où ſont aujourd'hui les provinces de Cargapol & de Vologda en Moſcovie. Herodote rapporte qu'ils étoient magnifiques dans leurs habits; que les femmes étoient communes entr'eux, afin que par ce moyen ils fuſſent tous parens, & pour ainſi dire d'une même famille, & qu'ils vivoient dans une profonde tranquillité, ſans avarice & ſans ambition. Quelques auteurs anciens & modernes ont cru que ces Agathyrſes, auſſi nommés *Pictes*, vinrent dans la grande Bretagne, & que de-là paſſant en France, ils donnerent leur nom à la

Digitized by Google

province de Poitou, & à Poitiers ſa capitale. Mais cette opinion reſſent trop la fable; car ces peuples n'ont paru en occident que l'an 87 de J. C. ſous l'empire de Domitien: & Jules Céſar long-temps auparavant parle des Poitevins, *Pictones*, dans ſes commentaires. * Herodote, *l.* 4, *c.* 12. Briet, *geogr.* Iſidore, *l.* 16, *etym.* Céſar, *l.* 3 & 7. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

AGATONISI, iſle de l'Archipel, *cherchez* GATTONISI.

AGAVE, fille de Cadmus & d'Hermione, fut femme d'Echion, & mere de Penthée roi de Thèbes; qu'elle fit mourir avec le ſecours de ſes ſœurs, parce qu'il mépriſoit les fêtes de Bacchus. Ce prétendu dieu les aveugla ſi fort, pour ſe venger de l'impiété de Penthée, qu'elles le mirent en piéces, le prenant pour une bête féroce: *cherchez* PENTHÉE. * Ovide, *metamorph. l.* 3, *fab.* 7 & 8. Plutarch. *de ſuperſt. c.* 8.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui lui reſterent après la mort d'Hector. * Homer. *Iliad. l. ult.*

AGAVES, peuples ſeptentrionaux, dont Homere fait mention au commencement du *liv. III de l'Iliade.* Il les repréſente comme une nation point malfaiſante, ſans richeſſes, & qui ne vivoit que de lait de jument. *Voyez* les ſcholiaſtes ſur Heſychius, au mot Ἀγαυοὶ Σκύθαι.

AGAUNE, ou AGAUNUM, eſt l'ancien nom de l'abbaye de S. Maurice en Chablais, entre Sion & Genève, *voyez* S. MAURICE. Venance Fortunat donne le nom d'Agaunienne à la légion Thébaine qui y fut martyriſée avec S. Maurice, ſon chef, *l.* 8.

& legio felix
Agaunenſis adeſt.

AGBARE, roi d'Edeſſe, *cherchez* ABGAR.

☞ AGDE, ville de France dans le Languedoc, ſur la riviere d'Eraut, à une demi-lieue de l'endroit où elle ſe décharge dans le golfe de Lyon. Son évêché eſt ſuffragant de Narbonne. Agde a été une colonie de Marſeillois: ſon ancien nom eſt *Agatha*, & non *Agathopolis*, qui étoit proprement celui de l'ancienne Maguelone: elle dépendoit de la Gaule narbonnoiſe. La ville d'Agde n'eſt pas grande; mais elle eſt très-fortifiée, & dans une poſition fort avantageuſe, à cauſe de la riviere ſur laquelle elle eſt ſituée, où les barques arrivent ſans difficulté, & apportent diverſes marchandiſes, en échange des bons vins qu'elles y viennent charger. La cathédrale, qui porte le nom de S. Etienne, a douze chanoines, & quatre dignités, qui ſont l'archidiacre, le ſacriſtain, le précenteur ou préchantre, & le chambrier. L'évêque en eſt ſeigneur temporel, & prend le titre de *comte* d'Agde. Il y a auprès d'Agde une dévotion qui eſt dans une grande réputation, & y attire un grand concours de peuple & de pelerins: il s'y fait tous les jours des vœux & des offrandes nouvelles. C'eſt *Notre-Dame du Grau*, chapelle deſſervie par les capucins, & ſéparée de leur égliſe. On trouve depuis la ville juſqu'à cette égliſe douze ou quinze oratoires placés d'eſpace en eſpace, & que l'on viſite nuds pieds. Le plus ancien évêque d'Agde dont on ait connoiſſance eſt *Betilius*, qui vivoit vers l'an 456. Sophrone ſon ſucceſſeur ſe trouva au concile d'Agde en 506. Cette égliſe a eu d'autres grands prélats, comme Léon, qui vivoit dans le VI ſiécle, & dont parle Grégoire de Tours; Philippe de Levis, cardinal, qui fut depuis archevêque d'Auſch; Claude de la Guiche, &c. Agde a eu ſes vicomtes, qui étoient ſeigneurs de la ville; néanmoins d'autres y avoient part, & à ſon territoire nommé l'*Agadez*. Ces droits étoient tenus en fief du roi d'Aragon, qui les céda à S. Louis par le traité de 1258. Louis *le Jeune* avoit la troiſiéme partie de la ville d'Agde, ſans qu'on ſache à quel titre il avoit fait cette acquiſition: ce qui eſt certain, c'eſt qu'il céda ce tiers à Guillaume évêque d'Agde, à qui il donna d'autres biens, en confirmant le privilége que Charlemagne avoit accordé à cette égliſe. Dans le même ſiécle, la vicomté d'Agde vint à une dame nommée Guillemette, qui la porta en mariage à Bernard vicomte de Niſmes. Leur fils Bernard Athon, voulant être chanoine de S. Etienne, fit don de la vicomté d'Agde à Pierre qui en étoit évêque, & à ſa cathédrale. L'acte rapporté par le ſieur Catel, eſt du mois de juin 1187. La même année l'inveſtiture & la confirmation de cette vicomté fut donnée à l'évêque, par Raimond comte de Toulouſe, qui prétendoit être ſeigneur féodal de tous ces pays-là, en qualité de duc de Narbonne, & il prit l'évêque & ſon égliſe ſous ſa protection. Tous ces droits furent encore confirmés à l'égliſe d'Agde, par Grégoire IX, qui accorda ſur cela une bulle datée de la troiſiéme année de ſon pontificat, au mois de février: ce qui revient à l'an de J. C. 1230. L'évêque Pierre étant mort, Tediſius ſon ſucceſſeur reconnut tenir de Simon de Montfort la vicomté d'Agde. Le comté de Toulouſe ayant été réuni à la couronne, les évêques d'Agde ont non-ſeulement pris le titre de *vicomtes*, mais de comtes d'Agde, qu'ils portent encore aujourd'hui, comme je l'ai dit plus haut. * Strab. *l.* 4. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Grégoire de Tours, *l.* 6, *hiſt. c.* 1; & *l.* 1 *de glor. mart. c.* 79. Catel, *mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* La Martiniere, *dict. géogr.*

CONCILE D'AGDE.

Une des marques du ménagement qu'Alaric, roi des Goths, eut, quoiqu'arien, pour les catholiques, eſt la liberté qu'il laiſſa aux évêques dans les états qu'il poſſédoit dans les Gaules, de s'aſſembler en concile. Ils en tinrent un aſſez nombreux à Agde dans l'égliſe de S. André, au commencement de ſeptembre de l'an 506, la vingt-deuxiéme année du regne d'Alaric. Tous les évêques qui y aſſiſterent, ou en perſonne, au nombre de 24 ou 25, ou par leurs députés au nombre de 10, étoient ſujets de ce prince, d'où on peut juger aiſément de l'étendue de ſa domination dans les Gaules. S. Céſaire d'*Arles* préſida à ce concile, en qualité, ſans doute, de vicaire du pape dans les Gaules. Nous avons dans la derniere édition des conciles, une lettre qu'il écrivit à ce ſujet à Ruricius, évêque de Limoges. Les métropolitains de Bourdeaux, d'Eauſe & de Bourges y aſſiſterent en perſonne, & ceux de Narbonne & de Tours par procureur. Tous les évêques de la Narbonnoiſe premiere y ſouſcrivirent auſſi avec le prêtre Anilius, que Caprarius métropolitain de Narbonne y envoya à ſa place. Les évêques étoient Héraclien de *Toulouſe*, Sophrone d'*Agde*, Sedat de *Niſmes*, Materne de *Lodéve*, & Probatien d'*Uzés*. On n'y voit pas la ſouſcription de l'évêque de Béziers, dont le ſiége étoit peut-être vacant, à moins qu'il ne ſoit déſigné ſous le nom de *Pierre*, évêque de *Palatio*, qui ſouſcrivit à ce concile, & dont le nom du ſiége nous eſt inconnu. Il eſt fait mention en effet dans pluſieurs chartes du XI ſiécle, du lieu appellé *Palatio* au voiſinage de Béziers. D'autres prétendent que ce Pierre étoit évêque de Limoges. On ne trouve pas non plus parmi les ſouſcriptions de ce concile celles des évêques de Carcaſſone, de Maguelone & d'Elne, parceque ces villes n'étoient point encore alors épiſcopales. Parmi les évêques de l'Aquitaine premiere qui aſſiſterent à ce concile, on voit la ſouſcription de Sabin d'*Albi*, & celle d'Optimus, diacre, envoyé par Léontius de *Gevaudan*. Les prélats délibérerent dans ce concile ſur la diſcipline eccléſiaſtique, ſur l'ordination des clercs & des évêques, & ſur pluſieurs autres matieres qui firent le ſujet de quarante-huit canons, parmi leſquels on voit entr'autres l'origine des bénéfices eccléſiaſtiques. On régla la maniere d'adminiſtrer le baptême aux Juifs qui ſe convertiſſoient à la foi, & l'on défendit aux chrétiens d'aſſiſter à leurs feſtins: ce qui prouve que les Juifs étoient déja alors établis dans nos provinces. On a joint depuis aux quarante-huit canons du concile d'Agde, vingt-cinq autres que l'on croit tirés des conciles qui

l'on tint dans la ſuite. Les peres de ce concile, après avoir ordonné par leur dernier canon que, conformément à l'ancienne diſcipline, on aſſembleroit tous les ans un concile, en indiquerent un à Toulouſe pour l'année ſuivante; les évêques d'Eſpagne, ſujets d'Alaric, devoient y être appellés; mais les troubles qui ſuivirent de près l'indiction de ce nouveau concile, en empêcherent ſans doute la tenue. * Voyez *les édit. des conc. du P.* Labbe, de Sirmond, &c. *L'hiſt. générale du Languedoc*, par des PP. bénédictins, *liv.* 5, *année* 506.

AGDESINDE, *Agdeſinda*, petit pays de Norwége dans le gouvernement d'Aggerhus, entre la marche de Danemarck & le gouvernement de Bergen: il eſt diviſé en quatre parties ou vallées, & n'a point de villes. C'eſt la partie la plus méridionale de la Norwége. * Sanſon. Baudrand. Bourgon, *géograph. hiſtorique*.

AGDESTE ou AGDISTE, montagne de Phrygie, près de Peſſin ou Peſſinus, aujourd'hui Poſſene, ſelon Thevet. Attis y fut enſeveli, ſelon Pauſanias dans les Attiques. Hezychius nous apprend que Cybele, mere des dieux, fut auſſi nommée Agdeſte ou Agdeſtis. Il eſt parlé dans Arnobe de la fureur d'Agdeſte. * Voſſius, *de l'idolâtrie*, *c.* 20.

AGDOUANI ou AGDUANI, ſurnom d'un docteur & directeur de ſofis, nommé *Abdal Khalek*. Il eſt fort eſtimé parmi les muſulmans. Houſſain Vaëz rapporte à ſon ſujet une ſentence tirée de la tradition & conçue en ces termes: *Craignez la préſence d'un véritable fidéle: car il poſſéde l'art de la phyſionomie en perfection, & pénétre, par un diſcernement tout particulier, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* L'exemple qu'il donne enſuite de la ſagacité de ce docteur en eſt un aſſez bon témoignage. Il raconte qu'Agdouani ſe trouvant un jour en conférence avec ſes diſciples, un jeune homme, qui paroiſſoit par ſon extérieur faire profeſſion d'une vie retirée, ſe préſenta avec une robe de derviſche, portant ſous ſon bras un de ces petits tapis qui ſervent aux muſulmans pour ſe mettre à terre lorſqu'ils font leurs prieres. Il entra avec cet équipage dans la ſalle de la conférence; & ayant pris ſa place en un coin, il fut pendant quelque temps attentif aux diſcours & aux entretiens qui ſe faiſoient dans cette aſſemblée. Enfin il rompit le ſilence, & demanda au docteur qui y préſidoit, l'explication de la ſentence, qui a été rapportée. Agdouani le regarda d'abord fixement, puis lui dit ces paroles: *Le ſens de cette propoſition eſt, que vous quittiez la ceinture, marque de votre infidélité, que vous portez ſous la robe de derviſche, & que vous faſſiez une profeſſion ſincere de la foi.* Le jeune homme nia d'abord la choſe; mais ayant été dépouillé de ſa robe, & la large ceinture qu'il portoit comme mage de religion, & adorateur du feu, venant à paroître, il admira le diſcernement merveilleux du docteur, & fit, en coupant lui-même ſa ceinture, une profeſſion ſolemnelle du muſulmaniſme.

Un fait ſi ſurprenant donna occaſion à notre docteur de faire une exhortation pathétique à ſes diſciples. Voici entr'autres choſes ce qu'il leur dit: *Venez, mes chers amis, & tenons tous compagnie à ce néophite: il a coupé la ceinture extérieure qui le tenoit lié à l'infidélité; & pour nous, qui ſommes depuis long-temps éclairés par la foi, coupons nos ceintures intérieures, qui nous tiennent attachés à nos mauvaiſes inclinations & à nos paſſions.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGDUS, rocher ſur les frontieres de la Phrygie, dans l'Aſie mineure, d'où les anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, ſelon le commandement de la déeſſe Thémis, pour les jetter en arriere, afin qu'étant changés en hommes & en femmes, ils puſſent repeupler le monde, rendu déſert par le déluge. D'autres diſent que c'étoit un champ rempli de pierres. * Arnobe, *l.* 5, *cont. les gent.* Voſſius, *de Théol. gentil.*

AGELAS, ſtatuaire habile, qui fut maître de Polyclete.

AGELAS, roi des Corinthiens, *cherchez* AGELAUS.

AGELASTE, eſt le ſurnom qu'on donna à Craſſus, aïeul de celui qui fut tué par les Parthes. Ce mot grec ἀγέλαστος ſignifie, *qui ne rit point*. Craſſus fut ainſi appellé, parcequ'il étoit ſi ſérieux, qu'il ne rit jamais qu'une fois en ſa vie: voyant manger des chardons à un âne, il dit alors en riant, *qu'une telle bouche méritoit une pareille ſalade. Similes habent labra lactucas.* On a auſſi donné le ſurnom d'*Agelaſte* à Héraclite philoſophe, qui pleuroit toujours, à Anaxagoras de Claxomene, & à Ariſtoxene. * Cicero, *de fin. bonor. & malor. l.* 5. Pline, *l.* 7, *c.* 19.

AGELASTE, nom d'une pierre, qui ſelon les ſcholiaſtes d'Ariſtophane (*equit. q.* 335.) eſt dans l'iſle de Salamine: ſelon d'autres, c'eſt un rocher dans l'Attique, proche le puits de Gallichorus. Cette pierre eut ce nom, parceque Cerés s'y aſſit ſur le point de deſcendre aux enfers; ou bien, parceque Cerés cherchant en vain avec un flambeau nuit & jour ſa fille enlevée par Pluton, ſe repoſa quelque temps ſur cette pierre, & qu'enfin ayant appris des Hirmoniens le déſaſtre arrivé à ſa fille, elle en fut ſi irritée contre les dieux, qu'elle abandonna le ciel, & prenant la figure d'une femme, elle vint à Eleuſine, où elle s'aſſit ſur une roche dans l'Attique, qui depuis s'eſt appellée *Agelaſte*, c'eſt-à-dire, *ſans ris*.

AGELAUS I, ou AGELAS, de la race des Héraclides, roi des Corinthiens, ſuccéda à ſon pere Ixion: il regna 37 ans, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Prumnis: il a commencé à regner l'an 2977 du monde, 1058 avant J. C.

AGELAUS II, ou AGELASTE, de la même famille, roi des Corinthiens, ſuccéda à ſon pere Bacchis, d'où le nom de Bacchides, *Bacchidarum*, eſt demeuré à ſa poſtérité, regna 30 ans, & eut Eudemus pour ſucceſſeur, ſelon Euſebe & Pauſanias. Il a commencé à regner 107 ans après le premier roi de ce nom, l'an 3076 du monde, 951 avant J. C.

AGELAUS, fils de Damaſtor, amant de Pénélope. * Homer. *odyſſ.* 20.

AGELI, ſurnom d'*Aboul ſotouh Aſad Ben Mahmoud al Eſfahani*, c'eſt-à-dire, *natif d'Iſpahan*, auteur qui mourut l'an 600 de l'hégire. Il a compoſé un livre, qui a pour titre, *Aſat al Vaahad*, c'eſt-à-dire, *des dommages cauſés par les conſeils.* * D'Herbelot.

AGELIUS, évêque de la ſecte des novatiens, ſe trouva au concile qui fut aſſemblé à Conſtantinople par l'empereur Théodoſe *le Grand* en 383, pour réunir ou pour faire condamner les différentes ſectes d'hérétiques, qui diviſoient alors l'égliſe. Nectaire, qui étoit alors ſur le ſiége de Conſtantinople, s'appuya du ſecours d'Agélius, pour défendre la conſubſtantialité du verbe, à laquelle cet évêque & ceux de ſon parti croyoient auſſi-bien que les catholiques. Mais comme Agélius n'étoit pas naturellement éloquent, ce fut Siſinnius qui fut chargé de parler. Depuis ce temps-là les novatiens jouirent d'une profonde paix ſous Théodoſe. * Socrate, *l.* 5, *c.* 10. Sozomene, *l.* 7, *c.* 12. Baronius, *A. C.* 383.

AGELLIUS ou AGELLI (Antoine) né à Sorrento dans le royaume de Naples, entra dans la congrégation des clercs réguliers dits *Théatins*, & ſe diſtingua beaucoup dans le ſeiziéme ſiécle par ſon érudition, & ſurtout par la connoiſſance des langues ſavantes, & ſes ouvrages ſur l'écriture ſainte. Il étoit un de ceux à qui l'on avoit donné l'inſpection de l'imprimerie du vatican, qui veilloient ſur tout ce que l'on y imprimoit, & qui revoyoient ſur de bons manuſcrits les éditions que l'on y entreprenoit. Pierre Morin ayant appris qu'on avoit nommé ce ſavant à l'évêché d'Acerno, que nous nommons auſſi *Acerre*, dans le royaume de Naples, en témoigna ſon chagrin dans une lettre qu'il écrivit au

gitized by Google

cardinal Cajetan en 1599. Il mande à ce cardinal, qu'il n'a pu apprendre ſans douleur, que cette nomination alloit priver l'imprimerie du vatican d'un ſavant qui y étoit néceſſaire : il le prie de l'engager au moins, avant qu'il allât prendre poſſeſſion de ſon évêché, d'inſtruire ceux qui ſeroient chargés de la fonction qu'il devoit abandonner, de leur apprendre comment ils devoient conduire la bibliothèque & l'imprimerie du vatican, & diriger les travaux qu'il avoit imaginés, ou déja commencés ; entr'autres, l'édition du nouveau teſtament grec, enrichie de diverſes leçons ; & beaucoup d'autres entrepriſes, qu'Agelli étoit capable de conduire à une heureuſe fin. Car, ajoute Morin, il connoît bien toutes les bibliothèques de Rome, & jamais homme ne fut plus en état que lui d'en faire un excellent uſage, pour l'utilité de l'égliſe & l'honneur du S. ſiége. Son eſprit, ſa ſcience, ſa rare intelligence des lettres ſaintes, ſont admirables. Morin auroit voulu qu'on l'eût retenu à Rome, qu'on l'y eût attaché par d'autres bienfaits convenables à ſon génie, à ſes études, & aux fruits que l'on pouvoit en retirer ; & il conjure le cardinal Cajetan d'écouter ſur cela ſes vœux, s'il étoit encore temps. La lettre de Pierre Morin eſt la 21 de ſes lettres imprimées avec ſes opuſcules, à Paris en 1675, *in*-12. Agelli mourut en 1608, dans ſon évêché d'Acerno. Ses ouvrages ſont : 1. un commentaire ſur les pſeaumes & ſur les cantiques, *in-fol.* à Rome 1606, à Cologne, 1607, à Paris 1611 ; 2. un commentaire ſur les lamentations de Jérémie, tiré des auteurs Grecs, avec une explication & une chaîne des peres Grecs, traduite par Agelli, à Rome 1589, *in*-4° ; 3. commentaire ſur les proverbes de Salomon. Le P. Le Long renvoie ſur cet ouvrage aux opuſcules d'Aloyſius Novarinus, qui étoit auſſi théatin, imprimés à Verone, en 1649, *in-folio.* 4. Commentaire ſur le prophète Habacuc, *in*-8°, à Anvers 1697, ſelon le P. Le Long, qui cite encore ſept autres ouvrages d'Agelli, demeurés manuſcrits à Rome, ſelon qu'il eſt rapporté, dit-il, au tome III, pag. 539, de l'hiſtoire des clercs réguliers : ces ouvrages, qui ſont en latin comme les premiers, ſont un commentaire ſur le prophète Iſaïe, depuis le XX chapitre juſqu'à la fin ; une expoſition ſur Daniel ; des notes ſur les douze petits prophètes ; des notes ſur les épîtres des apôtres, en grec & en latin ; des notes ſur les trois premiers chapitres de l'apocalypſe ; divers endroits choiſis des commentaires des rabbins ſur Job ; un petit traité des poids & meſures. Richard Simon, lettre XXVI, du tome I, de l'édition d'Amſterdam 1730, loue beaucoup le commentaire d'Agellius ſur les pſeaumes. L'auteur s'eſt, dit-il, principalement appliqué à éclaircir notre vulgate, & en même temps le texte grec des Septante ; en quoi il a très-bien réuſſi : car étant un de ceux qui furent employés par le pape Grégoire XIII à cette belle édition grecque des Septante de Rome, il eut tout le temps & toute la commodité de conſulter un grand nombre de manuſcrits grecs, qui ſe trouvent dans les bibliothèques de cette grande ville ; & c'eſt en cela qu'il excelle. Il eſt ſi exact à rapporter les leçons de l'ancienne bible grecque du vatican, qu'il diſtingue avec beaucoup de ſoin, celles qui ſont de la premiere main, de celles qui ſont d'une ſeconde main, laquelle a tout défiguré cet incomparable manuſcrit, pour l'accommoder à des exemplaires grecs plus nouveaux. * *Voyez* le reſte dans cette lettre de M. Simon ; la lettre latine de Pierre Morin, citée dans cet article, & la bibliothéque ſacrée du P. Le Long.

AGEM AL-ROUMI, ſurnom de *Mohammed ben Adel*, auteur d'un livre intitulé, *Ergia al elm.* Il mourut l'an 900 de l'hégire, de J. C. 1494. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGMAQUE, AGMACHUS, général des Meſſéniens, qui reprit la ville de Pheres dans le Péloponnèſe, ſur le pirate Nycon, qui s'en étoit emparé, & cauſoit de grands dommages aux Meſſéniens. * Polyen. *l.* 2, *c.* 35.

AGEMON, frere d'Ariſtodeme VIII roi des Corinthiens, de la famille des Héraclides. Ariſtodeme étant mort, Agemon prit le gouvernement du royaume pendant ſeize ans, à la place de Teleſte, qui étoit trop jeune pour régner. Il commença à gouverner l'an 3174 du monde, 861 avant J. C. Alexandre, qui s'empara du royaume après lui, fut tué par Teleſte. * Diodor. *apud Sincell.* Pauſan. Euſebe, *dans ſa chronique* ; & Diodore, qui prétend qu'Agemon étoit oncle de Teleſte.

AGEN, ville de France ſur le bord de la Garonne, dans la Guienne, avec préſidial, ſénéchauſſée, & évêché ſuffragant de Bourdeaux, capitale de l'Agenois. Elle a été nommée diverſement par les anciens, *Agenno*, *Aginnum*, & *Agennum Nitiobrigum.* Agen a été la ville capitale de ces anciens Nitiobriges, qui étoient ſi conſidérables parmi les Gaulois. Ce ſont ceux-ci que nous devons regarder comme les véritables fondateurs de cette ville, ſans les chercher, avec des auteurs fabuleux, dans les ruines de Troye, en la perſonne ou d'Agenor fils d'Antenor, ou d'Agenor petit-fils d'Ajax ; ou enfin en celle d'Agenides de Sparte. Il eſt certain qu'Agen eſt une des plus anciennes & des plus conſidérables villes de France. Elle eſt grande & bien peuplée. L'égliſe cathédrale de S. Etienne a un chapitre compoſé de quatorze chanoines, outre leſquels il y a deux dignités, le grand archidiacre & le chantre ou préchantre. Depuis Gombaud, fils de Garcie, qui fut évêque & en même temps comte d'Agen, & qui laiſſa l'évêché & le comté à ſon fils légitime, les évêques de cette ville prennent le titre de *comtes* d'Agen ; mais ils n'ont aucune ſeigneurie temporelle dans la ville. La collégiale de S. Caprais eſt très-belle. Ce ſaint eſt le premier évêque d'Agen, qui fut martyriſé vers l'an 303, ſous Dacien préfet des Gaules. Cette ville a eu d'autres prélats illuſtres ; comme S. Phebade, qui étoit dans une extrême vieilleſſe en 392 ; S. Dulcidius, qui avoit déja ſuccédé à Gavide en 405 ; Bebien, qui ſe trouva au concile d'Orléans en 549 ; Polemius, qui a ſouſcrit à celui de Paris de l'an 573 ; Antidius, qui aſſiſta au ſecond de Mâcon en 588 ; Gombaud de Gaſcogne, qui fut depuis archevêque de Bourdeaux en 992 ; (on croit que c'eſt lui qui obtint pour les évêques d'Agen le pouvoir de faire battre monnoie.) Elie de Caſtillon, qui fut un des prélats nommés par le pape Eugène III, pour la diſſolution du mariage de Louis *le Jeune*, roi de France, & d'Eléonore d'Aquitaine ; Guillaume de Pontoiſe, qui travailla beaucoup pour la foi dans le XIII ſiécle ; Simon de Cramaud, Léonard de la Roverre, & Jean de Lorraine cardinaux, &c. Agen renferme les paroiſſes de Ste Foi, de S. Hilaire, outre des maiſons eccléſiaſtiques, & pluſieurs monaſteres de l'un & de l'autre ſexe, avec un collége de jéſuites. La ſénéchauſſée, & le préſidial y ſont établis depuis l'an 1558. Il y a même une cour des aides. On y voit diverſes antiquités & des veſtiges qui font connoître que cette ville n'a pas été d'abord auſſi grande qu'elle eſt aujourd'hui. L'ancien château de Montravel eſt aujourd'hui le palais où s'exerce la juſtice du ſiége préſidial. On y voit encore les ruines d'un autre château, nommé *de la Saigne.* Au reſte la deſtinée de cette ville a été fort diverſe. Des Gaulois elle paſſa aux Romains ; les Viſigots l'enleverent à ces derniers ; elle fut depuis ſouvent pillée par les Huns, par les Vandales, par les Bourguignons, par les Sarraſins, par les Normans, & par d'autres barbares, qui la ruinerent pluſieurs fois. Agen fut du partage des rois d'Aquitaine. Elle paſſa aux ducs de ce pays & à ceux de Gaſcogne. Enſuite elle vint aux comtes de Toulouſe. Depuis, les Anglois en furent les maîtres ; ils la redonnerent aux mêmes comtes de Toulouſe ; ils la reprirent encore, & elle fut ſouvent un ſujet de guerre entr'eux & la France, à laquelle elle a été enfin

Digitized by Google

réunie. Agen ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles. En 1589 elle ſe révolta en faveur du parti de la ligue. Au mois de février 1591, le comte de la Roche, fils du maréchal de Matignon, & Saint Chamaran la prirent ſur les ligueurs. Faget, fameux pétardier, & lieutenant de ce comte, y entra déguiſé en payſan, chaſſant un âne chargé de choux. Il remarqua les lieux les plus foibles, & ayant fait ſauter la porte avec un pétard environ ſur les deux heures du matin, il donna entrée aux autres qui ſurprirent la ville. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Strabon, *l.* 7. Plin, *l.* 4, *c.* 19. Auſon, *epiſt.* 23. Sidon. Apollinar. *l.* 8, *epiſt.* 11, *ad Lupum.* Grégoire *de Tours.* Papire Maſſon. Elie Vinet. Scaliger. Sainte-Marthe. Jean d'Arnalt, *antiq. d'Agen.* Du Chêne, *deſcription de la France.* Merula. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AGENOIS, province de France dans la Guienne, avec titre de comté. Les anciens Nitiobriges de Céſar y habitoient: & cette province eſt ſituée entre le Querci, le Perigord, le Bazadois, & l'Auſſois ou pays d'Auſch. La ville capitale eſt Agen. Les autres ſont Villeneuve, Haute-Futaye, Clerac, Tonneins, Marmande, Caſtel-Moron, le Mars, Villefranche, Sainte-Foi & Caſſaneuil. C'eſt dans la derniere de ces villes que Charlemagne allant l'an 778 en Eſpagne, laiſſa la reine Hildegarde ſon épouſe, qui y accoucha de Louis *le Débonnaire*, & de Lothaire, lequel mourut peu de temps après, & fut enterré dans le même lieu. Le comté d'Agenois étoit uni au royaume d'Aquitaine, & depuis il fut poſſédé par les comtes de Toulouſe. Guillaume II le donna pour dot à ſa ſœur Rogelinde, qu'il maria à Wlgrin comte d'Angoulême. Guillaume, le ſecond des fils ſortis de ce mariage, fut comte de Perigord & d'Agenois. Ce pays paſſa depuis dans la maiſon des ducs de Guienne & de Gaſcogne. Il fut poſſédé par les ducs de Guienne, comtes de Poitiers, juſqu'à Eléonore, femme de Henri II roi d'Angleterre, de laquelle le roi Richard I ſon fils fut héritier. Il jouit de l'Agenois juſqu'à l'an 1196, qu'il le donna en dot à ſa ſœur Jeanne, lorſqu'elle épouſa Raimond *le vieux*, comte de Toulouſe, qui laiſſa ſes états à Raimond le jeune, & celui-ci à ſa fille Jeanne, qui épouſa Alfonſe, frere de S. Louis. Enſuite, par le traité fait avec les Anglois l'an 1259, il fut ſtipulé que ſi Alfonſe & Jean mouroient ſans enfans, l'Agenois ſeroit réuni au duché de Guienne; ce qui fut exécuté après la mort de S. Louis, & de ſon frere Alfonſe, par le roi Philippe *le Hardi*, qui fit un accord avec Edouard I roi d'Angleterre, & duc de Guienne. L'Agenois fut pluſieurs fois occupé par les François ſous Philippe *le Bel* & ſes enfans; mais par le traité de Bretigny, ce pays fut cédé en toute ſouveraineté aux Anglois par le roi Jean. Charles V ſon fils, le reprit quelques années après, & le réunit à ſa couronne, dont il n'a point été ſéparé depuis, quoique le domaine en ait été engagé par Louis XIII au cardinal de Richelieu, dont les héritiers en jouiſſent encore. * *Voyez* le fragment de l'hiſtoire d'Aquitaine, imprimé par les ſoins du ſieur Pithou & du ſieur du Chêne. Catel, *hiſt. des comtes de Toulouſe.* Du Pui, *droits du roi.* D'Arnalt, *antiquités d'Agen.* Les *annales d'Aquitaine*, par du Bouchet. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGENOR. On tient qu'Agenor & Belus étoient fils de Lybie & de Neptune, & que cette Lybie étoit fille d'Io, fille d'Iaſus deſcendant d'Inachus; qu'Agenor étant allé en Europe, épouſa Thelephaſſa, dont il eut trois ou quatre fils nommés *Phenix*, *Cilix*, *Cadmus* & *Thaſus*, & une fille appellée *Europe*, que quelques-uns croient petite-fille de Phenix; d'autres donnent pour fils à Agenor, Croropus roi d'Argos. C'eſt ce qu'Apollodore & la fable nous apprennent d'Agenor. Cadmus bâtit Thèbes l'an 2545 du monde, 1490 avant J. C. Phenix & Cilix donnerent leurs noms à la Phénicie & à la Cilicie, & Thaſus à la ville de Thaſe. Vers le même temps Danaüs, fils de Belus, frere d'Agenor, vint, à ce qu'on prétend, d'Egypte en Gréce. Pluſieurs auteurs croient qu'Agenor, Cadmus & Danaüs n'étoient point Egyptiens, mais Phéniciens d'origine. D'autres font Agenor fils de Triopas roi d'Argos, & prétendent qu'il a été quelque temps ſur le trône d'Argos, & que ſon fils Crotopus lui a ſuccédé. Les généalogies de l'hiſtoire de ces anciens temps étant fort brouillées, il eſt difficile de les établir ſurement. * *Marbres* d'Arondel. Apollodore. Euſebe. Plutarque. Pauſanias. Il y a eu un AGENOR fils d'Antenor, dont il eſt fait mention dans Homere, *iliad. lib.* 21.

AGENORIA. Les anciens donnoient ce nom à la déeſſe de l'induſtrie, du mot grec Ἀγήνωρ, qui ſignifie *vaillant*, *vigoureux*. On l'appelloit encore STRENUA, du latin *ſtrenuus*, agiſſant. On lui oppoſoit la déeſſe Murcie, ou *de la lâcheté*: & ce nom fut donné à Venus, parceque'elle rend les hommes lâches & efféminés. Les Romains avoient élevé un temple à Venus *Murcie* ſur le mont Aventin. * Tite-Live, *l.* 2. Pline *l.* 15, *c.* 29. S. Auguſtin, *l.* 4, *de civitate Dei*, *c.* 16.

AGERIE ou AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRI.

AGERIN, *Agerinus*, affranchi d'Agrippine, ayant été envoyé par cette princeſſe vers Néron ſon fils, Anicet jetta un poignard au pied d'Agerin, & fit comme s'il s'en ſaiſiſſoit pour garantir l'empereur; donnant à entendre qu'Agrippine n'envoyoit l'affranchi que pour attenter à ſa perſonne. * Tacit. *l.* 14 *annal. c.* 6 & 7.

AGES DU MONDE. On donne ce nom à certaines différences ou bornes des temps, diſtinguées par rapport à la vie des hommes. La plupart des chronologiſtes en comptent ſept; mais d'une durée différente.

Le pere PETAU compte 5714 ans depuis la création du monde juſqu'à préſent. De ce nombre d'années, il en met 3983, depuis la création juſqu'à l'ére chrétienne; & on en doit compter 1757, depuis le commencement de l'ére chrétienne juſqu'à maintenant.

Il diviſe le premier de ces deux intervalles en ſix autres.

Le I comprend depuis la création du monde juſqu'au déluge, 1656 ans.

Le II, depuis le déluge juſqu'à la 75 année d'Abraham, 366 ans.

Le III, depuis la 75 année d'Abraham, juſqu'à la ſortie des Hébreux hors d'Egypte, 430.

Le IV, depuis la ſortie des Hébreux hors d'Egypte juſqu'à la fondation du temple de Jéruſalem, 519.

Le V, depuis la fondation du temple de Jéruſalem, juſqu'à ce que Cyrus rendit aux Hébreux la liberté, que Nabuchodonoſor leur avoit fait perdre, 474.

Le VI, depuis la liberté des Hébreux juſqu'à l'ére chrétienne, 538. Ce qui fait depuis la création juſqu'à l'ére chrétienne, 3983 ans.

De ſorte que ſi l'on ajoute les 1757 que nous tenons préſentement de la même ére, on en trouvera 5740.

Le pere LABBE compte auſſi ſept âges.

Le I, depuis la création d'Adam juſqu'au déluge de Noé, comprend 1656 ans.

Le II, depuis le déluge de Noé juſqu'à la naiſſance d'Abraham, 382.

Le III, depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ſortie de Moïſe hors de l'Egypte, 505.

Le IV, depuis la ſortie de Moïſe hors de l'Egypte, juſqu'à la fondation du temple de Salomon, 479.

Le V, depuis la fondation du temple de Salomon, juſqu'au regne du roi Cyrus à Babylone, 493.

Le VI, depuis le regne de Cyrus à Babylone, juſqu'à la venue du Meſſie, 538.

Le VII depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à préſent, 1757.

Ainſi, ſelon le pere Labbe, on doit compter depuis la création du monde juſqu'à l'ére chrétienne 4053 ans, & juſqu'à cette année 1757, on trouvera 5810 ans.

Digitized by Google

Il prouve la durée du I âge par l'hiſtoire de la Genèſe, prenant les années qu'Adam & ſes deſcendans ont vécu, avant que d'être peres des enfans, qui ſont la ſuite des patriarches juſqu'à Noé. Adam eut Seth à l'âge de 130 ans. Seth lorſqu'il fut pere, en avoit 105. Enos 90. Caïnan 70. Malaleël 65. Jared 162. Enoch 65. Mathuſalem 187. Lamed 182. Ces nombres joints enſemble font 1056, & y ajoutant 600 qu'avoit Noé, lorſque le déluge arriva, il trouve 1656 ans, depuis la creation du monde juſqu'au déluge.

Il montre la durée du II âge, par la ſupputation des années de Sem depuis le déluge, d'Arphaxad, du jeune Caïnan, de Salé, de Heber, de Phaleg, de Rehu, de Sarug, de Nachor & de Tharé, juſqu'à la naiſſance de leurs fils nommés dans cette généalogie. Sem eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad avoit 35 ans lorſqu'il fut pere. Le jeune Caïnan 30. Salé 30. Heber 34. Phaleg 30. Rehu 32. Sarug 30. Nachor 29. Tharé 130 ans; ce qui fait 382 ans, depuis le déluge juſqu'à la naiſſance d'Abraham.

La durée du III âge ſe prouve ainſi. Abraham âgé de 100 ans fut pere d'Iſaac, lequel à l'âge de 60 ans, eut Eſaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans entra en Egypte. Ces trois nombres font 290 ans. Les Iſraélites ont demeuré en Egypte 215 ans. Cela fait 505 ans depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ſortie de Moïſe hors d'Egypte.

Voici les deux preuves de la durée du IV âge, qui eſt de 479 ans. L'écriture-ſainte, au III livre des Rois, nous aſſure que l'an 4e du regne de Salomon, auquel furent jettés les fondemens du temple de Jéruſalem, étoit le 480 depuis la ſortie de Moïſe & des Iſraélites hors d'Egypte. Les regnes des princes & des rois qui ont gouverné les Iſraélites pendant ce temps-là, font juſtement le même nombre de 479 depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du temple de Salomon.

La durée du V âge eſt établie ſur cette preuve. La ville de Jéruſalem a été priſe par Nabuchodonoſor roi des Babyloniens, & le temple ruiné 423 ans après la fondation de ce ſuperbe édifice. Alors commença la captivité des Juifs à Babylone, qui a duré 70 ans, juſqu'au temps que Cyrus ſubjugua les Babyloniens, & renvoya les Iſraélites en Judée. Ces deux nombres de 423 & de 70 font celui de 493.

On prouve la durée du VI âge par le calcul des olympiades, & des années de la fondation de Rome. Cyrus prit la ville de Babylone l'an 215 de Rome, & la troiſiéme année du la LX olympiade. Jeſus-Chriſt eſt né l'an 753 de Rome, & la quatriéme de la CXCIV olympiade. La diſtance eſt de 538 ans.

Quant au VII âge, tous les chrétiens, d'un commun conſentement, comptent 1757 ans juſqu'à préſent.

Les Chronologistes modernes, qui ſuivent la verſion des Septante, diviſent auſſi la durée du monde en ſept âges.

Le I âge ſe termine au déluge, & comprend 2256 ans.

Le II juſqu'à la vocation d'Abraham 1257.

Le III juſqu'à la ſortie d'Egypte 430.

Le IV juſqu'à la fondation du temple de Salomon 873.

Le V juſqu'à la deſtruction du temple ſous Nabuchodonoſor 470.

Le VI juſqu'à la venue du Meſſie 586.

Et le VII juſqu'au temps où nous ſommes 1757.

C'eſt preſque la même diviſion pour les âges; mais la durée en eſt bien plus étendue: car ils comptent 5872 ans, depuis la création juſqu'à l'ére chrétienne, & 7619 juſqu'à cette année 1757.

Pour prouver la durée du I âge, ils ſe reglent ſur la verſion des Septante, qu'ils diſent être conforme à l'ancien original hébreu, que les Juifs ont corrompu & altéré depuis. Suivant la ſupputation des Septante, Adam lorſqu'il eut Seth, avoit 230 ans. Seth fut pere à 205 ans. Enos à 190. Caïnan à 170. Malaleël à 165. Jared à 162. Enoch à 165. Mathuſalem à 187. Lamed à 182. Noé avoit 600 ans, quand le déluge arriva. Toutes ces années jointes enſemble, font le nombre de 2256.

Voici la preuve qu'ils rapportent du II. Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad, lorſqu'il fut pere, avoit 135 ans. Caïnan 130. Salé 130. Heber 124. Phaleg 130. Rehu 132. Sarug 130. Nachor 129. Tharé 130. Abraham avoit 75 ans, quand il entra au pays de Chanaan. Ces nombres aſſemblés font 1257.

Ils prouvent ainſi la durée du III âge. Abraham avoit 75 ans, lorſqu'il entra dans le pays de Chanaan. Il étoit âgé de 100 ans, lorſqu'il eut Iſaac, 25 ans après ſon entrée dans la terre de Chanaan. Iſaac âgé de 60 ans, eut Eſaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans, paſſa en Egypte avec toute ſa famille. Les Iſraélites demeurerent en Egypte 215 ans. Cela fait 430 ans, depuis la vocation d'Abraham juſqu'à la ſortie de Moïſe hors d'Egypte.

La durée du IV âge ſe prouve ainſi. Moïſe étant ſorti d'Egypte, conduiſit les Iſraélites pendant quarante ans dans le déſert d'Arabie, & mourut ſur la montagne de Nebo, âgé de 120 ans, ſans entrer dans la terre promiſe. Joſué gouverna le peuple vingt-ſept ans. Caleb & les autres anciens de Juda cinquante. Enſuite il y eut une anarchie de 35 ans, (c'eſt-à-dire, un temps, pendant lequel la république des Juifs demeura ſans chef;) puis une ſervitude des Iſraélites, ſous le roi de Meſopotamie pendant huit ans. Othoniel I juge, gouverna 40 ans. Depuis il y eut une ſeconde anarchie de 33 ans, & une ſeconde ſervitude ſous les Moabites, qui dura 18 ans. Ahod II juge, gouverna 80 ans. Son regne fut ſuivi d'une troiſiéme anarchie de 37 ans, & d'une troiſiéme ſervitude ſous Jabin roi des Chananéens, pendant 20 ans; Debora & Barach III juges, gouvernerent enſemble 40 ans; puis il y eut une quatriéme anarchie d'environ 18 ans; & une quatriéme ſervitude ſous les Madianites, durant 7 ans. Gedeon IV juge, gouverna 40 ans. Abimelech V juge, 3 ans. Thola VI juge, 23 ans. Jaïr VII juge, 22 ans. Il y eut enſuite une cinquiéme anarchie d'environ 30 ans; & une cinquiéme ſervitude ſous les Philiſtins & les Ammonites, qui dura 18 ans. Jephté VIII juge, gouverna 6 ans. Abeſan IX juge, 7 ans. Ahialon X juge, 10 ans. Abdon XI juge, 8 ans; puis il y eut une ſixiéme anarchie d'environ 50 ans; & une ſixiéme ſervitude ſous les Philiſtins, pendant 40 ans. Samſon XII juge, gouverna 20 ans. Heli pontife & XIII juge, 40 ans. Son regne fut ſuivi d'une ſeptiéme anarchie ou ſervitude, ſous les Philiſtins durant 20 ans. Samuël prophéte & XIV juge, gouverna 20 ans. Saül établi roi par Samuël, regna 20 ans. David I roi de Juda, après la mort de Saül, regna 40 ans. Salomon regna 3 ans avant que de commencer le temple de Jéruſalem. Tous ces nombres font 873 depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du temple. Ce qui fait la principale différence de ce calcul, d'avec celui des autres chronologiſtes, c'eſt que l'on y compte les anarchies & les ſervitudes, que la plupart renferment ſous les années des juges.

Voici les preuves de la durée du V âge. Salomon vécut ſaintement 37 ans après la fondation du temple: il s'abandonna à l'idolâtrie durant 40 ans. Après la mort de Salomon, le royaume fut diviſé en ceux de Juda & d'Iſraël. Le royaume d'Iſraël ou de Samarie fut détruit par Salmanaſar roi des Aſſyriens, après avoir ſubſiſté 260 ans; mais celui de Juda ou de Jéruſalem, dura juſqu'au temps de Nabuchodonoſor roi des Chaldéens, qui ruina le temple, 470 ans après ſa fondation.

La durée du VI âge, depuis la deſtruction du temple ſous Nabuchodonoſor, juſqu'à la venue du Meſſie, eſt ainſi prouvée. La captivité des Juifs à Babylone dura

Digitized by Google

50 ans. La monarchie des Perſes commencée par Cyrus, l'année qu'il délivra le peuple Juif, a duré 205 ans juſque à Alexandre *le Grand*, qui établit la monarchie des Grecs. Séleucus, nommé *Nicanor*, établit en Syrie 18 ans après, le royaume des Séleucides, qui a ſubſiſté près de 250 ans, & qui fut détruit par Pompée *le Grand*, lequel en fit une province romaine 65 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Toutes ces années font 586 ans; & par conſéquent, comme nous l'avons déja dit, 5872 ans juſqu'à l'ére chrétienne, & 7629 juſqu'à cette année 1757.

Usserius compte ſept âges, auſſi-bien que les autres chronologiſtes: & après avoir établi que le monde fut créé le 23 octobre de l'an 710 de la période julienne; voici l'étendue qu'il aſſigne à chacun de ces âges.

	Ans.	Mois.	Jours.
Le I, depuis le jour de la création juſqu'au déluge, comprend	1656.	0	0
Le II, depuis le déluge juſqu'au voyage qu'Abraham commença le 15 jour du 7 mois, pour s'établir dans la terre de Chanaan, après la mort de ſon pere Tharé.	426.	6	11.
Le III, juſqu'à la ſortie des Hébreux hors de l'Egypte, le 15 jour du premier mois.	430.	0	0
Le IV, juſqu'à la fondation du temple de Salomon, le 2 jour du ſecond mois.	479.	0	16.
Le V, juſqu'à la deſtruction du temple de Dieu, par Nabuchodonoſor, le 10 jour du cinquiéme mois.	424.	3	6
Le VI, juſqu'au jour de la naiſſance de notre Sauveur Jeſus-Chriſt, le 25 décembre de l'an 4709 de la période julienne, qui répondoit au 3 jour du neuviéme mois de l'an 4000 du monde, ſi l'on avoit ſuivi juſqu'à préſent le calcul de l'ancien calendrier, comprend	583.	3	28.

Ainſi depuis le ſoir qui ouvrit le premier jour du monde, juſqu'à l'heure de minuit que commença le 25 jour de décembre, auquel J. C. naquit, on trouve 3999 années juliennes, 2 mois de 30 jours, 2 jours & 6 heures; & juſqu'au premier jour de janvier de l'an 4714 de la période julienne, d'où l'on commence l'ére chrétienne, appellée vulgaire, on trouvera 4003 ans, deux mois, 9 jours & 6 heures.

La juſteſſe de ce calcul dépend de la certitude des époques générales ou âges du monde, dont on vient de parler.

Les I & II âges contiennent le temps des patriarches, dont la ſuite eſt marquée dans le 5 & 11 chapitres de la Genèſe.

Les III & IV fondent leur durée ſur le 12 chapitre de la Genèſe, & ſur le III livre des rois, chapitre 6.

Le point fixe du V âge ſe prend en partie du nombre entier de 390 énoncé dans le 4 chapitre d'Ezéchiel, & en partie des années des rois d'Iſraël & de Juda, conciliées entr'elles.

Enfin l'étendue du VI âge, & ſes preuves ſe tirent, tant de l'hiſtoire ſacrée, que de l'hiſtoire profane, exactement liées, des anciens monumens les plus inconteſtables, & du calcul aſtronomique des éclipſes.

On ne s'eſt écarté de ce ſyſtême que pour ce qui concerne Caïnan le jeune, fils d'Arphaxad, qu'Uſſerius rejette de la ſuite des patriarches, & que nous croyons né lorſque ſon pere avoit trente ans accomplis: d'où vient que nous marquons 4034 ans depuis la création du monde juſqu'à la premiere année de l'ére chrétienne. * Petav. *de doct. temp.* P. Labbe, *hiſt. chronol.* Paul Pezron, *antiq. des temps.* Uſſerius, *chronol. ſacr.*

AGESANDRE RHODIEN, célébre ſculpteur, travailloit conjointement avec Polydore & Athénodore *de Rhodes*. Ils travaillerent enſemble à Rome dans le palais de l'empereur Veſpaſien à la ſtatue de Laocoon, ſacrificateur d'Apollon, & firent d'une ſeule pierre ce groupe admirable, compoſé de Laocoon, de ſes deux enfans, & des deux ſerpens. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Cette ſtatue, l'un des plus beaux morceaux qui nous ſoient reſtés de l'antiquité, fut trouvée à Rome dans les ruines du palais Veſpaſien, ſur la fin du XVI ſiécle. Elle eſt à préſent dans le palais Farneſe. * *Monumens de Rome, par l'abbé Raguenet*, où il fait dans ſon ſtile peu naturel une deſcription trop affectée de cette ſtatue.

AGESCUS OCAROS, *cherchez* ACHESEUS.

AGESIAS, philoſophe de la ſecte des Cyrénéens, *cherchez* HEGESIAS.

AGESIAS, archonte d'Athènes, regnoit l'an premier de la CXIV olympiade. Il y a eu un autre Ageſias de Syracuſe, fils de Soſtrate. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux jeux olympiques; on trouve une ode dans Pindare en ſon honneur.

AGESILAUS, ſurnom que les anciens donnoient à Pluton dieu des enfers. C'eſt un nom grec qui eſt compoſé d'ἄγω, *conduire* ou *mener*; & de λαὸς, *peuple*: il lui convenoit, parceque les païens croyoient qu'il attiroit les morts, & les faiſoit conduire dans les enfers par Mercure. * Callimaque, *hymne ſur le bain de Pallas.* Athenée, *remarques tirées d'Eſchyle.*

AGESILAUS I, du nom, fils de Doryſſus, & petit-fils de Laboras, étoit le cinquiéme roi de Lacedemone, depuis Euryſthenes. Son regne fut très-court, au rapport de Pauſanias, qui prétend que Lycurgue donna dans ce temps-là ſes loix aux Lacédémoniens. Meurſius a prouvé le contraire dans les antiquités de Sparte. Euſebe, bien différent de Pauſanias, donne à ce prince 44 années de regne, dont la premiere a dû commencer l'an du monde 3107, & avant J. C. 928. Ceux qui le font contemporain de Lycurgue ſe ſont trompé: car Lycurgue n'a commencé à regner que 57 ans après le commencement du regne d'Ageſilaüs, & a été contemporain de ſon fils Archelaüs. * Pauſanias, *in Laconic.* Euſebe, *in chronic.*

AGESILAUS II roi de Sparte, étoit fils d'Archidamus, de la famille des Eurypontides, ou Proclides. Après la mort d'Agis ſon frere, il fut élevé ſur le trône des Lacédémoniens, au préjudice de Leotychides, qui paſſoit pour fils d'Agis, mais qu'on croyoit être nés du célébre Alcibiade. Ageſilaüs étoit de fort mauvaiſe mine, & boiteux; mais brave, vigilant, prompt, très-prudent, très-ſobre & très-réglé dans ſes mœurs. On apprit que le roi de Perſe mettoit ſur pied une puiſſante armée, pour ôter aux Lacédémoniens la ſouveraineté de la mer. Ageſilaüs fut élu général, pour aller s'oppoſer à ce roi, la 4 année de la XCV olympiade, & avant J. C. 397. L'année ſuivante Tiſaphernes, l'un des généraux de l'armée de Perſe, ayant voulu tromper Ageſilaüs par le faux prétexte d'une tréve, ſe vit lui-même abuſé par une feinte de ce roi, lequel faiſant ſemblant d'entrer dans la Carie, ſe jetta dans la Phrygie. Il paſſa enſuite dans le plat-païs, où étoit ſituée Sardes, ville royale de la Lydie; & ayant donné bataille aux ennemis, qui étoient venus au ſecours, il les mit en déroute au premier choc, & remporta la victoire. Le roi de Perſe fut ſi étonné de ce coup, qu'il fit tuer Tiſaphernes, par Tiraufte ſon ſucceſſeur de ce chef. Ce dernier demanda la paix à Ageſilaüs qui lui accorda une tréve de ſix mois. Dans le même temps les Lacédémoniens élurent Ageſilaüs général de l'armée de terre, comme il l'étoit de celle de mer: ce qui l'obligea de paſſer dans les provinces du gouvernement de Pharnabaze, par la Paphlagonie, où il fit alliance avec Corys, qui en étoit ſouverain. Lorſqu'il étoit ſur le point d'entrer dans la Perſe, il reçut ordre des éphores de retourner en Gréce, parceque les Athéniens & les Béotiens avoient déclaré la guerre à la république

Digitized by Google

république de Lacédémone. Alors Agéſilaüs paſſa l'Hellеſpont avec ſes troupes, & preſſa ſi fort ſa marche, qu'il fit en trente jours le même chemin, qui avoit coûté un an entier à Xerxès. Il paſſa dans la Béotie, où il défit les Thébains & leurs alliés à Coronée. Depuis il ſe rendit maître de Corinthe, défit les Acarnaniens, ruina une ſeconde fois la Béotie, prit une ville ſur les Mantiniens, & mit au pillage toutes leurs terres; mais il eut le chagrin de voir, pendant le cours de ſes victoires, les Athéniens & les Thébains remporter de grands avantages ſur les Lacédémoniens. Enfin à l'âge de 80 ans & plus, il entreprit de mener du ſecours à Nectanebe contre Tharachus roi d'Egypte. Il tomba malade en retournant de cette expédition, & mourut dans la Cyrenaïque, âgé de quatre-vingt-quatre ans, dans le quarante-uniéme de ſon regne. Ce fut la premiere année de la CVI olympiade, 3679 du monde, 356 avant J. C. Etant près de mourir, il défendit qu'on lui dreſſât aucune ſtatue pour honorer ſa mémoire, ne voulant point d'autres monumens de ſa gloire que ſes ſeules actions. * Xenophon, *dans l'éloge qu'il a fait de ce roi.* Cornelius Nepos, & Plutarque, *en ſa vie.* Diodore de Sicile, *l.* 14. Juſtin, *l.* 6. L'éloge d'Agéſilaüs par Xenophon a été traduit en françois par M. Charpentier, avec la Cyropédie.

AGESILAUS, qu'on nomme l'*Athénien*, pour le diſtinguer des autres, étoit fils de Néocles, & frere de Themiſtocles. Il fut commis pour reconnoître la marche de l'armée de Xerxès, lequel avec plus de huit cens mille hommes, venoit pour ſe rendre maître de la Gréce. Il s'aquitta ſi bien de ſa commiſſion, qu'ayant paſſé en habit de Perſan dans quelques quartiers de l'armée, il vint juſqu'à celui où étoit le roi, & y tua un de ſes favoris nommé Mardonius, croyant que ce fût ce prince. Ayant été conduit à Xerxès, qui faiſoit un ſacrifice au ſoleil, il mit ſa main droite dans le feu avec un courage intrépide, lui diſant: *Que les Athéniens étoient tous comme lui; & que s'il ne le vouloit pas croire, il mettroit encore la main gauche dans le feu, pour le lui perſuader.* Cette action ſurprenante donna tant d'admiration au roi de Perſe, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agéſilaüs, qu'il fit garder avec ſoin. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque dans cet ouvrage, où il compare la vertu des Grecs à celle des Romains. Il cite l'hiſtorien Agatharchides, & oppoſe l'action d'Agéſilaüs à celle de Mutius, qu'on ſurnomme *Scevola*, qui tua l'un des officiers de Porſenna, qu'il prenoit pour Porſenna même. * Plutarque, *parall. l.* 2.

AGESILAUS, oncle d'Agis, fils d'Eudamidas roi de Sparte, ſe voyant chargé de dettes, applaudit pour s'en dégager, au changement que ſon neveu vouloit introduire dans l'état, en arrêtant le luxe & le faſte, & en introduiſant l'épargne & la ſobriété. Agis fit d'abord un édit, qui aboliſſoit toutes les dettes, & ordonnoit que l'on feroit un partage égal des terres à tous les citoyens. Agéſilaüs fit auſſitôt apporter toutes les obligations & toutes les promeſſes des créanciers au milieu d'une cour, & y fit mettre le feu. Alors ſa joie éclata, & il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu une lumiere ſi agréable. A l'égard du partage des poſſeſſions, Agéſilaüs fit différer l'exécution de l'édit, parcequ'il avoit pluſieurs belles terres, & qu'il n'avoit fait ordonner ce partage que pour amuſer le peuple par cette eſpérance. Ainſi les créanciers étant irrités par la perte de leurs dettes, & la populace par le refus qu'on faiſoit de partager les terres, ſe réſolurent de rappeller Léonidas, lequel étant revenu exerça ſa vengeance ſur Agis & ſur toute ſa famille, qu'il fit condamner à la mort par le jugement des éphores, vers la CXXXV olympiade, 238 ans avant J. C. Agéſilaüs ſe ſauva dans le temple *de la Peur*, après avoir été bleſſé, & il obtint la vie de ſes ennemis. * Plutarch. *in Agide.*

AGESILAUS, hiſtorien Grec, a écrit une hiſtoire d'Italie que nous n'avons plus. Plutarque le cite, &. il rapporte après lui la fable de Fulvius Stellus. Ce Stellus, aima, dit-on, une jument dont il eut Hipponne qui fut miſe parmi les dieux, & qu'on reconnut pour la déeſſe des chevaux. * Plutarc. *in parall. c.* 29.

AGESIPOLIS I de ce nom, roi de Lacédémone, & fils de Pauſanias, de la race des Euryſtenides, regna 14 années, & monta ſur le trône la ſeconde année de la XCVI olympiade, & 395 avant J. C. Il demeura longtemps à Lacédémone pendant qu'Agéſilaüs ſon collégue commandoit les armées: enfin il entra dans l'Argolide, & déſola toute la campagne. Il aſſiégea depuis, & ruina tout-à-fait la ville de Mantinée. Quelques années après, faiſant la guerre aux Olynthiens, il vint ſe camper près de cette place, & ne voyant paroître perſonne, il acheva de piller ce qui reſtoit dans ce miſérable pays, & paſſa ailleurs. Mais comme c'étoit dans la plus grande chaleur de l'été, il fut attaqué d'une fiévre ardente, & rêvant toujours à la fraicheur des eaux d'un certain temple de Bacchus, qui étoit à Aphyte ville de Thrace, il s'y fit porter, & mourut le ſeptiéme jour de ſa fiévre, après être ſorti de ce temple, pour ne le point profaner par ſa mort. Il fut embaumé dans le miel, ſelon la coûtume des Lacédémoniens, & fut porté à Sparte. Cette mort arriva en la premiere année de la C olympiade, & la 380 avant J. C. * Xenophon, *l.* 4 & 5. *hiſt. grec.* Pauſan. *l.* 3.

AGESIPOLIS II roi de Lacédémone, étoit fils de Cléombrote, frere du précédent, auquel il ſuccéda la 2 année de la CII olympiade, & la 371 avant J. C. Il ne regna qu'une année, & ſon regne n'eſt illuſtre par aucune action mémorable. * Pauſan. *in Lacon.* Euſeb. *in chron.*

AGESIPOLIS III, roi de Sparte, prit le titre de roi, après que Cléoménes eut été tué à Alexandrie la ſeconde année de la CXL olympiade, 219 ans avant J. C. On ne ſait pas la durée de ſon régne. * Pauſan. *in Lacon.* Euſeb. *in chron.*

AGESISTRATE, princeſſe de Lacédémone, mere d'Agis IV, roi de Sparte, fut très-illuſtre par ſa vertu & par ſon courage, & très-renommée par ſes richeſſes. Elle fut étranglée en priſon avec ſon fils ſous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Plutarch. *in vita Agidis.*

AGESISTRATE a compoſé un ouvrage touchant la maniere de conſtruire des machines de guerre. Vitruve en fait mention dans ſa préface du ſeptiéme livre.

AGESIUS (Thaddée) natif de Bohême, a écrit un livre *de la biere*, un traité *de metopoſcopia, ſive frontiſpicina*; un livre d'*aphoriſmes metopoſcopiques*, c'eſt-à-dire, concernant la phyſionomie. * Ghilinus, *in theatr. homin. litterator.*

AGESSE, ancienne ville de Thrace, dont Etienne *le géographe* fait mention. Goltzius parle des Ageſſiens en expliquant une médaille de Gordien.

AGETES, *Agetis*, fils d'Apollon & de Cyrene, fille que ce dieu enleva ſur le Pelion, montagne de Theſſalie: il étoit frere d'Ariſtie. * Juſtin, *l.* 13, *c.* 8.

AGGÉE, (dont le nom ſignifie *joie*) l'un des douze petits prophétes, vivoit du temps de Dariüs fils d'Hyſtaſpe, roi de Perſe. Il commença à écrire ſa prophétie en la ſeconde année du regne de ce prince, vers l'an 3515 du monde, 520 ans avant la naiſſance du fils de Dieu. Il joignit ſon zéle à celui du prophéte Zacharie, pour exciter les Juifs à continuer l'édifice du temple qu'ils avoient commencé de rebâtir; & il leur prédit qu'il ſeroit plus illuſtre que le premier. Ce qui ſe doit entendre, non pas de la ſtructure de ce temple matériel, mais d'un autre temple ſpirituel, qui eſt Jeſus-Chriſt, comme S. Auguſtin l'a remarqué. D'autres expliquent ce texte au pied de la lettre. Un rabbin nommé Abraham a écrit que ce prophéte mourut dans le temps qu'Alexandre le Grand vint à Jéruſalem: ſuivant ce ſentiment, il faudroit qu'Aggée eût vécu plus de deux cens ans. Les Septante attribuent quelques pſeaumes à ce pro-

Digitized by Google

phéte, ainſi qu'à Zacharie. La mémoire du prophéte Aggée ſe célébre le 16 de décembre chez les Grecs. Les Latins ont joint ſon culte à celui d'Oſée au quatriéme de juillet. S. Auguſt. *l.* 18 *de civitate Dei*, *c.* 25. S. Jerôme. Sixte de Sienne. Uſſer. *annal.* M. Du-Pin, *diſſertations préliminaires ſur l'ancien teſtament.* Baillet, *vies des Saints.*

AGGENUS URBICUS eſt un des auteurs Latins qui ont écrit touchant les bornes des champs. Turnebe eſt le premier qui publia ſes ouvrages avec ceux de Siculus Flaccus, de Jules Frontin, d'Hygin, & de quelques autres que Nicolas Rigault a enrichi depuis de belles remarques. * Voſſius, *ſcient. mathem. c.* 27, § 10.

AGGERHUS, en latin *Aggerhuſia*, forteresſe de Norwége, ſituée au fond du golfe d'Anſlo, commande la ville d'Opſo, nommée auſſi *Anſloye*. Cette ville eſt capitale du gouvernement d'Aggerhus, qui eſt aſſez conſidérable par le revenu qu'on y tire de la pêche. Il eſt au roi de Danemarck, & eſt ſitué dans la partie méridionale de la Norwége. * Schotter. *hiſt. mund.* Ortelius, *in theatr. geogr.* Duval & Sanſon, *in tabulis geographicis.* Baudrand.

AGGIUL FELANOS, en latin *Philomelium*, petite ville autrefois épiſcopale, dans la Natolie vers la ſource du Madre. * Baudrand.

AGGRAMMES ou ANDRAMES, ſelon Diodore, roi des Gangarides & des Pharraſiens dans les Indes, près du Gange, n'étoit que le fils d'un barbier, qui s'étant fait aimer de la reine, s'empara du royaume, après avoir aſſaſſiné le roi & ſes enfans. Lorſqu'Alexandre paſſa dans les Indes, il apprit qu'Aggrammes ſe préparoit à défendre l'entrée de ſes états avec vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied, fortifiés encore de deux mille chariots, & de deux ou trois mille éléphans. Ces préparatifs joints aux plaintes & aux murmures de l'armée d'Alexandre, l'empêcherent d'entrer dans le royaume d'Aggrammes. Il fut obligé de ramener ſon armée la ſeconde année de la CXIII olympiade, & avant J. C. 327. Quint-Curce, *l.* 9, *c.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 7 l'appelle *Xandrame*. *Voyez* FRISE OCCIDENTALE.

AGGRINES, peuples de Gréce, dont Ciceron parle dans l'oraiſon contre Piſon, & qu'il dit avoir paſſé dans le pays des Dolopes.

☞ AGHER ou ACBER, petite ville d'Irlande, dans l'Ultonie, au comté de Tirone, à quinze milles ou environ, & à l'oueſt de Brinbourgh, à ſix & preſqu'au ſud d'Omagh. Elle a le droit d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AGHWANS ou AFGUANS, que quelques auteurs appellent *Augans*, peuples de la province de Candahar, au nord-eſt de la Perſe. Ils étoient preſque inconnus dans le monde, lorſque vers l'an 1720 ils entreprirent de faire la conquête de l'empire de Perſe. Cette nation eſt un reſte des habitans du Schirvan (province du nord-oueſt de la Perſe) qui firent tant de réſiſtance vers l'an 1400 à Timur-bec ou Tamerlan, qu'il ne les ſoumit qu'après en avoir taillé en piéces le plus grand nombre : encore le reſte porta-t-il le joug ſi impatiemment, que le vainqueur ne comptant guéres ſur leur fidélité, les tranſporta à l'autre bout de la Perſe, dans la province de Candahar, où ils vivent répandus la plupart dans des tentes, à la maniere des Tartares. Ces peuples profitant du mauvais gouvernement de Huſſein roi de Perſe, ſe révolterent en 1710 ſous la conduite de Mir-Weis l'un de leurs ſeigneurs, qui ſe fit proclamer roi de Candahar, & qui ſe maintint dans l'indépendance malgré tous les efforts des Perſans. Il mourut en 1717, & ſon frere lui ſuccéda. Mais comme celui-ci étoit porté à faire ſa paix avec la cour de Perſe, il fut maſſacré par Maghmud, l'un des fils de Mir-Weis, qui réunit toutes les tribus des Aghwans, & les anima à entreprendre quelque choſe de conſidérable, en allant attaquer les Perſans juſque dans Iſpahan leur capitale. Ce fut ce qu'ils exécuterent en 1721, après une longue marche à travers des déſerts de ſable, où l'on trouve à peine quelques citernes creuſées par les caravanes. Ils prirent Iſpahan par capitulation le 23 octobre, & le roi de Perſe Huſſein céda ſa couronne à Maghmud. Les Aghwans s'emparerent enſuite de la plupart des provinces de la Perſe, mais Thamas fils de l'ancien Sophi en retint quelques-unes. En 1725, les Aghwans élurent pour roi Aſchraff couſin de Maghmud, que ſa cruauté avoit fait tomber comme en démence, & qui fut maſſacré avec ſes miniſtres. Aſchraff fut reconnu roi de Perſe par les Turcs, à qui il céda en 1727 pluſieurs des provinces occidentales qu'ils venoient de conquérir en profitant des troubles de la Perſe. Il s'alluma enſuite une guerre entre les Aghwans, le frere de Maghmud étant venu de Candahar pour demander la couronne qu'il prétendoit lui appartenir ; mais il fut bientôt obligé de s'en retourner d'où il étoit venu. Cependant le prince Thamas, qui avoit été réduit fort bas, ſe remit ſur pied ; & ſon parti groſſit de jour en jour, par la défaite de pluſieurs corps d'Aghwans. Enfin il les força d'abandonner Iſpahan, & remonta ſur le trône de ſes peres en 1730. Il en fut principalement redevable à la valeur & à la conduite de Thamas-Kouli-Can, qui en moins de dix ans délivra la Perſe du joug des Aghwans, mais qui détrôna enſuite ſon ſouverain & ſe mit en ſa place. *Voyez* NADIR-SCHAH. * *Hiſtoire de la révolution de Perſe, par le P. du Cerceau*, Paris 1729, 2 vol. *Voyages de M. Otter.*

AGIA PARASCEVE, fauxbourg de la ville de Conſtantinople, dont il eſt ſéparé par un petit golfe, qui ſert de port à cette ville. * Mati, *dict.*

AGIAL JAHIA BEN ABIBECR BEN AGIAR, auteur Arabe, qui a compoſé un livre intitulé *Idhal fil Nesb* ; c'eſt-à-dire, *éclairciſſement ſur les généalogies.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALI, ſurnom d'*Aſaad Ben Mohammed al Elſahani*, c'eſt-à-dire, d'*Iſpahan*, mort l'an 600 de l'hégire, de J. C. 1203. Il eſt auteur d'un livre intitulé, *Tetmat-al-Tetmat*, *Additions aux additions*, qui ont été faites au livre intitulé *Jetimat al deher.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALOUI, ſurnom de *Schamſeddin Mohammed Ali*, qui a abregé le livre de Gatali, intitulé *Ahia al Oleum.* Cet auteur mourut l'an 813, de l'hégire, de J. C. 1410. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIALOUN, EBN KADHI AGIALOUN, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Tashih*, c'eſt-à-dire, *corrections d'un livre de Nauaui*, qui porte le titre de *Menhage-al-Thalebin*, c'eſt-à-dire, *méthode des curieux*, ou *de l'acquiſition de la ſcience.* C'eſt un livre de théologie ſcholaſtique, ſelon la méthode des muſulmans, & compoſé par Mohieddin Nouaui, docteur Schafeien. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIAM-OGLANS, ou AZAMOGLANS, en Turquie, ſont de jeunes eſclaves pris à la guerre, ou achetés des Tartares, ou des enfans chrétiens, que l'on arrache d'entre les bras de leurs parens à l'âge de dix ou douze ans dans la Morée, dans l'Albanie & ailleurs. Le nombre que l'on en emmene de ce pays-là monte tous les ans à environ deux mille. Lorſqu'ils ſont arrivés à Conſtantinople, on les préſente au grand vizir, qui les fait mettre en divers endroits ; quelques-uns dans le ſerrail de Galata ; d'autres dans celui de l'Hippodrome ; & d'autres dans le ſerrail d'Andrinople. On en laiſſe quelques-uns dans la ville, que l'on occupe à divers métiers : & ceux qui ſont bien faits, ſont placés dans le grand ſerrail du ſultan, pour y ſervir de valets dans les cuiſines, dans l'écurie, dans les jardins, & ailleurs. Le mot d'*Agiam Oglans*, ſignifie en général *des enfans étrangers ou barbares à l'égard des Turcs* ; & on pourroit donner ce nom aux Ichoglans, mais il eſt demeuré propre à ceux qui ſont employés aux fonctions les plus baſſes ; au lieu que les Ichoglans ſervent dans des

Digitized by Google

emplois plus relevés. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

AGIARI, ſurnom d'*Aboubecre Mohammed ben Houſſain*, qui a compoſé l'hiſtoire d'Omar ben Abdalaziz, caliſe de la race des Ommiades, ſous le nom d'Akhbar. Cet auteur mourut l'an 360 de l'hégire, & de J. C. 970. Nous avons encore de lui un livre ſur les quarante traditions * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGIDES, nom des princes de la famille d'Agis, roi de Sparte, qu'on appelloit auſſi Eryſtenides, d'Eryſtene pere d'Agis, *cherchez* EURYSTENE.

AGIGE ou OGIAIGE; ſurnom de *Mohammed Al-Baſri*, natif de Baſra, qui a ramaſſé les poëſies de pluſieurs auteurs Khoareſmiens, ſous le titre d'*Aſchaar al-Khouareẓmiah.* Il mourut l'an 320 de l'hégire, & de J. C. 932. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGILA ou AGUILANE, roi des Viſigots en Eſpagne, fut mis ſur le trône vers l'an de J.C. 550, après la mort de Theudiſele, prince vicieux, que ſes ſujets avoient fait mourir. La fin d'Agila ne fut pas plus heureuſe, ni ſon nom plus illuſtre que celui de ſon prédéceſſeur. Athanagilde ſe ſouleva contre lui l'an 552, aſſiſté des troupes de l'empereur Juſtinien, qui lui envoya le patrice Liberius. Avec ce ſecours il défit près de Cordoue l'armée d'Agila, qui y perdit ſon fils & ſes tréſors, & qui fut obligé de ſe retirer à Merida, ville d'Eſpagne dans la Caſtille neuve. Il y fut aſſaſſiné par ſes ſujets mêmes, que ces guerres civiles ruinoient, & qui ne pouvoient plus ſupporter les vices d'un ſi méchant prince. Ce fut l'an 554 de J. C. & le cinquiéme de ſon regne. Athanagilde lui ſuccéda. * Iſidor. *in chron.* Procope. Grégoire *de Tours.* Vaſée. Grorius, *præf. in hiſtoriam Vandalo-Goth.*

AGILE (ſaint) *cherchez* AYLE (ſaint) premier abbé de Rebais.

AGILES (Raimond d') dit *de Podio*, parcequ'il étoit chanoine du Pui en Vélai, fut fait prêtre dans le voyage de la Terre-ſainte de l'an 1096, où il avoit ſuivi Aimar de Monteil ſon évêque, qui y étoit allé en qualité de légat apoſtolique. Il lui ſervit de chapelain, & à Raimond IV, dit de S. Gilles, comte de Toulouſe. Il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem, & en écrivit l'hiſtoire à la priere de Ponce de Baladin, ami du comte de Toulouſe, qui fut tué au ſiége d'Arcas: elle eſt adreſſée à l'évêque de Viviers, & ſe trouve imprimée dans le recueil de Bongars, intitulé: *Geſta Dei per Francos.* Voyez D. Rivet, *hiſt. lit. de la France.* t. VIII.

AGILMAR, AGLIMAR ou EGILMAR, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX ſiécle, ſuccéda en 842 à Bernard, que l'égliſe de Vienne honore comme un ſaint. Il fut un des trois métropolitains qui préſiderent en 855 au concile de Valence, & quatre ans après il aſſiſta à celui de Langres. Charles *le Chauve*, à ſa conſidération, fit de grands dons à l'égliſe de Vienne. *Agilmard*, dit l'hiſtorien de Dauphiné, *a été un grand prélat digne de ſuccéder à S. Bernard, & d'avoir pour ſucceſſeur S. Adon.* Il mourut ſur la fin de l'an 859. * Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné.*

AGILULPHE ou AGON, duc de Turin, fut reconnu roi des Lombards l'an 592, ayant épouſé Theudelinde, fille de Garibald roi de Baviere, & veuve d'Antharide roi des Lombards. On doit aux ſoins de cette vertueuſe princeſſe la converſion de ce roi arien, ou même païen, ſelon quelques auteurs, & celle de ſes ſujets. Agilulphe reçut le nom de Paul au baptême. Ce prince fut ſi puiſſant, que toute l'Italie lui fut ſoumiſe à l'exception de Ravenne & de Rome. Il avoit quelques deſſeins ſur cette derniere ville; ce qui obligea S. Grégoire *le Grand* d'interrompre ſes explications ſur le prophéte Ezéchiel en 594, pour obſerver les démarches de ce prince, qui venoit de reprendre Pérouſe & d'autres places, que l'éxarque de Ravenne lui avoit enlevées. Ce fut alors que les Lombards firent aux environs de Rome les ravages que S. Grégoire déplore. Ils firent auſſi grand nombre de priſonniers, qu'ils vendirent aux François. Agilulphe prit enſuite les villes de Pérouſe, Cortone, Padoue, Mantoue, Cremone & pluſieurs autres, qui reſſentirent les effets de la cruauté des Lombards. En 603 il eut un fils nommé *Adrevalde*, ou *Adalwalde*, qui fut baptiſé le 7 avril. On le déclara ſucceſſeur au trône de ſon pere, en la préſence des ambaſſadeurs de Théodoric II roi d'Auſtraſie, qui promirent à ce petit prince une des filles de leur roi. C'eſt celle que Thierri ſon oncle voulut depuis épouſer. Agilulphe mourut l'an 616. * Paul diacre, *l.* 3 & 4. S. Grégoire. Aimoin. Baronius, *in annal.*

☞ AGINULFE, moine de Montmajour, ſous l'abbé Benoît, lequel gouverna ce monaſtere depuis 1036 juſque vers le milieu du onziéme ſiécle. On le repréſente comme un ſavant du premier ordre, qui avoit laiſſé de ſa façon divers beaux écrits. Mais le malheur des temps nous les a enlevés, & l'on ne nous a même conſervé la notice d'aucun en particulier. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. VII. p. 427.

☞ AGION, archevêque de Narbonne dans le X ſiécle, fut d'abord élevé à la dignité d'abbé de Vabres, ancien monaſtere érigé en évêché après les premiéres années du XIV ſiécle. La diſcipline réguliere y étoit en ſi grande réputation ſous ſon gouvernement, que S. Geraud, fondateur d'Aurillac, y envoya pluſieurs jeunes éléves de condition, pour s'y former à la piété & à la vie cénobitique, & par ce moyen faire fleurir enſuite l'une & l'autre dans ſon nouveau monaſtere. Arnuſte, archevêque de Narbonne, ayant été aſſaſſiné vers le mois de juin 912. Agion fut élu pour lui ſuccéder. Le commencement de ſon épiſcopat fut troublé par Gérard, neveu d'Amélius, évêque d'Uſez, que celui-ci & Roſtaing archevêque d'Arles, avoient nommé de leur autorité privée pour remplir le même ſiége. Mais l'intruſion de Gérard ayant été reconnue à Rome, Agion fut maintenu, & reçut le pallium. En 915 il aſſiſta avec deux autres archevêques, & pluſieurs évêques, à un concile qui ſe tint à Châlons ſur Saone. Du reſte on ignore ce qui ſe paſſa ſous ſon épiſcopat. On ſait ſeulement qu'il prit de juſtes meſures pour revendiquer les biens enlevés à ſon égliſe. Agion mourut à la fin de l'année 926, ou plutôt dans les premiers mois de la ſuivante. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dès 928, Aymerie lui avoit ſuccédé dans le ſiége de Narbonne. Catel, dans ſon *hiſtoire des comtes de Toulouſe*, & les auteurs de la derniere *hiſtoire de Languedoc*, parmi leurs preuves, *t.* 1, *p.* 108-111, nous ont donné un écrit d'Agion concernant l'origine de l'abbaye de Vabres, avec le diplôme que le fondateur de cette abbaye obtint de Charles *le Chauve*, pour confirmer ce nouvel établiſſement. On trouve dans les mêmes recueils une lettre à Agambert & Alfonſe, deux de ſes ſuffragans, pour les engager à ſolliciter auprès du roi un diplôme en faveur de ſon égliſe. Les auteurs du nouveau *Gallia chriſtiana* ont donné, *t.* VI, *p.* 25, la même lettre plus correcte. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, *t.* VI, *p.* 199 & *ſuiv.*

AGIRO ou AGIRA, ville de Sicile près du mont Ethna, que Ptolémée, Pline & Diodore nomment diverſement, *Aguryum*, *Agyrium*, *Agyra*, *Argyrium*, eſt appellée aujourd'hui *San Philippo d'Argirone*, ou *d'Argione.* Elle eſt remarquable pour avoir été le lieu de la naiſſance de Diodore de Sicile. * Diodor, *l.* 1, *c.* 4. *bibl. hiſt.* Cluvier, *deſcript Ital.*

AGIS I roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Euryſthenides, ou Agides, ſuccéda à ſon pere Euryſthene, & ne regna qu'un an, qui fut le 3005 du monde, & le 1030 avant J. C. Pauſanias dit que c'eſt d'Agis que ſes ſucceſſeurs furent nommés *Agides*, *voyez* EURYSTENE. * Pauſanias, *l.* 3. Herodote. Diodore de Sicile. Euſebe

AGIS, ſecond de ce nom, roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, ou Eurypontides, ſuccéda à ſon pere Archidamus, & eut pour

collegue Pauſanias, de l'autre famille des rois de Sparte. Il ravagea le pays d'Argos durant la guerre des Lacédémoniens contre ceux d'Epidaure, ville du Péloponnèſe, après avoir beaucoup contribué à la victoire que les Lacédémoniens remporterent à Mantinée contre les Athéniens & les Argiens, qui fut ſuivie d'une tréve, que les Athéniens rompirent bientôt. Agis les en fit repentir; car il entra dans leur pays la 19 année de la guerre du Péloponnèſe, la quatriéme année de la XCI olympiade, 413 ans avant Jeſus-Chriſt. Il fortifia Decelée qu'on leur avoit enlevée, & engagea divers peuples à ſe révolter contre les Athéniens. Agis ménagea très-prudemment les alliés de Sparte, & ce fut par ſa prudence & par ſa conduite que, durant la célébre guerre du Péloponnèſe, les ennemis des Lacédémoniens eurent preſque toujours du déſavantage. Il eſt vrai que Traſylle, général des Athéniens, les chaſſa de l'Attique, où ils faiſoient des courſes; mais la priſe de Pylos dans la Morée conſola les Lacédémoniens de cette perte. Malgré les ſervices & les grandes qualités d'Agis, les Lacédémoniens ne laiſſerent pas de concevoir quelque ſorte d'averſion contre lui, pour avoir ôté l'égalité que ſon pere Euryſtene avoit établie entre les ſix parties ou tribus de ce royaume. Il impoſa auſſi de nouvelles charges ſur les Eléens, qui n'ayant point voulu recevoir ſon édit, ſe révolterent, & lui firent la guerre, mais ſans ſuccès. Agis diſoit ordinairement, qu'il trouvoit les envieux bien malheureux, d'être tourmentés par le bien des autres comme par leur propre mal. Un orateur ennuyeux lui demandant à la fin de ſa harangue, quelle réponſe il vouloit faire à ceux qui l'avoient envoyé: *Dis-leur*, répondit Agis, *que je t'ai laiſſé dire tout ce que tu as voulu.* Et à un autre: *Dis-leur que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre.* Quelqu'un en parlant magnifiquement de la liberté des diſcours: *On a beſoin*, répliqua Agis, *de forces & d'argent pour les ſoutenir.* Ce prince mourut la quatriéme année de la XCV olympiade, 397 ans avant J. C. Son fils Léotychides fut exclus de la royauté, & on lui préféra Agéſilaüs frere d'Agis. * Thucydide, *l.* 4, 5 & 8. Diodore. Juſtin.

AGIS III, fils d'Archidamus, roi de Sparte, qui fut tué en Italie, où il étoit allé ſecourir les Tarentins, la quatriéme année de la CXI olympiade, 333 ans avant J. C. Son fils, animé par la valeur d'Alexandre *le Grand*, ſollicitoit les Lacédémoniens de ne pas ſouffrir plus longtemps que la Gréce fût opprimée ſous la tyrannie des Macédoniens. Enſuite il fut trouver Pharnabaze & Antophradates, gouverneurs des provinces frontieres pour le roi de Perſe, & obtint du ſecours contre leurs ennemis communs; depuis il fit ſoulever preſque tout le Péloponnèſe. Mais Antipater, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, lui fit tête devant Mégalopolis en Arcadie, & battit les Lacédémoniens dans un combat où Agis perdit la vie, la 9e année de ſon regne, la premiere année de la CXIV olympiade, 324 ans avant J. C. * Quint-Curce, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 17. Juſtin, *l.* 12.

AGIS IV, de la même famille des Eurypontides, ſuccéda à ſon pere Eudamidas, la premiere année de la CXXII olympiade, 192 ans avant J. C. Ce roi forma dès-lors le deſſein de remettre Sparte dans ſa premiere égalité, & de rétablir l'ancienne diſcipline, en renouvellant les loix de Lycurgue, en aboliſſant les dettes, & en rendant communs tous les biens des habitans. Les plus conſidérables des jeunes gens & du peuple y donnerent les mains, & approuverent cette réſolution; mais les riches & les femmes s'y oppoſerent. Léonidas, collégue d'Agis, combattit auſſi ce deſſein, ſoit par intérêt, ſoit par jalouſie: mais Agis fut aſſez puiſſant pour le faire exiler, & pour faire élire en ſa place Cléombrote gendre de Léonidas. Les Achéens ayant demandé du ſecours aux Lacédémoniens, Agis leur en mena, & gagna une bataille où il acquit beaucoup de gloire. A ſon retour il trouva la ville très-brouillée, par la faute d'Agéſilaüs ſon oncle, & ne put empêcher qu'on *ne* rappellât Léonidas, qui réſolut de ſe venger d'Agis. Celui-ci ſe jetta dans un temple; mais en étant ſorti pour aller au bain, un éphore, qui devoit de grandes ſommes à ſa mere, l'entraîna dans une priſon. Archidamie aïeule, & Ageſiſtrate, mere d'Agis, ayant ſu qu'il étoit arrêté, venoient le voir dans la priſon, où elles arriverent au moment qu'on le faiſoit mourir. Cet éphore les ayant fait entrer ſans leur rien dire, les fit étrangler par la main du même exécuteur, qui avoit étranglé le roi. On dit que ce prince ayant vu quelqu'un qui pleuroit, lorſqu'on alloit le faire mourir: *Ne me pleurez point*, leur dit-il, *car puiſqu'on me fait mourir avec une injuſtice ſi criante, je ſuis plus homme de bien que les auteurs de ma mort.* Sa femme nommée Agiatis, fort belle & fort riche, fut arrachée de ſon logis par Léonidas roi de Lacédémone & collegue d'Agis, & fut contrainte d'épouſer Cléomene fils de ce roi, qui lui ſuccéda, & qui eut une fin auſſi tragique que celle d'Agis. Ce prince malheureux mourut ſous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Plutarch. *in vita Agid.*

AGIS, poëte originaire d'Argos, ſuivoit la cour du roi Alexandre *le Grand*. Quint-Curce dit de lui, qu'il fut après Cherile le plus mechant faiſeur de vers qu'on vit jamais. Agis ſe joignant à Cleon Cilicien, & à quelques autres flateurs de cette trempe, s'acquit plus de crédit auprès du roi, que les généraux mêmes de ce prince. C'étoient ces ſortes de gens qui le mettoient dans le ciel, & qui publioient partout qu'Hercule, Bacchus, Caſtor & Pollux cédetoient la place à ce nouveau dieu. * Quint-Curce, *l.* 8, *c.* 5.

AGIS, eſt le nom d'un de ces capitaines Grecs qui combattirent pour Cyrus contre ſon frere Artaxerxés. Ayant été fait priſonnier par Tiſſapherne, il fut envoyé au roi. * Polien, *l.* 7, *c.* 18.

AGIS, fut auteur d'un *art de la cuiſine*, dit Athénée, *l.* 12. Ceux qui ſe mêloient anciennement d'écrire ſur ces matiéres, n'étoient pas des valets comme ceux de ce temps; c'étoient des gens qui aimoient les bons morceaux, qui ſe piquoient de les connoître, & qui ne rougiſſoient pas de paſſer pour gourmans. Agis fut de ce nombre, & ſon avidité étoit ſi connue, qu'un poëte de ſon temps le railla dans une épigramme, en recommandant à ſes valets de tenir tout ſous la clef, de crainte qu'Agis les ſurprenant ne dégarnît les plats. On peut voir cette épigramme dans le même grammairien, *l.* 8.

AGISULFE, roi des Lombards, *cherchez* AGILULPHE.

AGISYMBE, *Agiſymba*, grand pays de l'Afrique, du côté du midi, qui s'étend au-delà de l'équateur, & qui comprend pluſieurs contrées. * Ptol. *l.* 4, *c.* 9. On l'appelle *Zanguebar*. *Voyez* ZANGUEBAR. * Joan. Boroſo & Garcia ab Horto.

AGITATEURS, officiers créés par les ſoldats de l'armée d'Angleterre, pendant les troubles de ce royaume en 1643, pour ſoutenir les intérêts de la milice. Cromwel ſe lia ſecrétement avec cette eſpece de gens, qui avoient plus de pouvoir que le conſeil de guerre. Ils ſe mêlerent même de faire des propoſitions pour réformer l'état & la religion. * Salmonet, *hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne.*

AGIURD, promontoire ou cap dans le Zanguebar. Il s'avance entre les villes de Bais & de Thahana. Il a la premiere de ces villes au midi, & la ſeconde au ſeptentrion, en tirant vers Sofala. Ce cap eſt fort dangereux, à cauſe des gouffres qui attirent les vaiſſeaux, ſi on n'a le ſoin de les en éloigner. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ AGIUS, prêtre & moine de la nouvelle Corbie en Saxe, dans le IX ſiécle. Il avoit beaucoup de part dans la confidence de ſainte Hathumude, premiere abbeſſe de Gandersheim, & ſe trouva à ſa mort arrivée le 29 décembre 874. Il a compoſé une vie de cette ſainte ab-

Digitized by Google

beſſe, & de plus un dialogue en vers élégiaques ſur ſa mort. Ces deux piéces ont été données au public, par D. Bernard Pez, au tome II de ſes anecdotes. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, *t.* V, *p.* 448.

AGLA, *cherchez* AGUILA.

AGLAB, IBRAHIM BEN AGLAB, fut envoyé par le caliſe Haroun-al-Raſchid pour gouverneur en Afrique, l'an de l'hégire 184, de J. C. 800. Mais il ſe comporta plutôt en prince abſolu qu'en gouverneur, & conquit un fort grand pays pour lui & pour les ſiens, qui ne relevoient du caliſe que par bienſéance. Ses ſucceſſeurs demeurerent maîtres d'une grande partie de l'Afrique ſous le nom d'*Aglabites* ou *Aglebites*, juſqu'en l'année 296 de l'hégire, qui eſt l'an de J. C. 908. Alors Ziadat Allah, dernier prince de cette dynaſtie, fut dépouillé de ſes états par Abou Abdallah, ſurnommé *Mohtaſſeb Billah*, qui fut, pour ainſi dire, le précurſeur des Fathimites. Ainſi les Aglabites ne demeurerent maîtres en Afrique qu'environ 112 ans, & leur dynaſtie ſe termina en la perſonne du même Ziadat Allah, qui, ayant été tué dans un combat, ne laiſſa point de poſtérité dont on ait parlé. Il faut cependant remarquer que les Aglabites ne poſſédoient en Afrique que les pays qui s'étendent depuis l'Egypte juſqu'à Tunis: car les Adareſſah ou Edriſſites tenoient pour lors le reſte de la Barbarie, avec Sebre, Fez, Tanger, & tout ce qui appartient aux provinces de Mauritanie & de Numidie, d'où ils furent auſſi chaſſés par les Fathimites. Novairi compte onze princes de la famille des Aglabites. Ebn Batrik écrit que Ziadat Allah ayant été défait, s'enfuit en Egypte, d'où il ſe rendit avec ſa famille à Ramla, ville de la Paleſtine, où il mourut. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Voyez une liſte hiſtorique des rois de la dynaſtie des Aglabites, dans *l'hiſtoire des Huns* de M. Deguignes, *tome I. page* 362 *& ſuiv.*

AGLAIDE, fille de Mégacle, avoit un appétit dévorant: à un ſeul de ſes repas elle mangeoit dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion. * Cœl. Rhod. *l.* 5, *c.* 19.

AGLAIE, une des Graces, qui a pour compagnes Euphroſine & Thalie. On les fait toutes trois filles de Jupiter & d'Eurynome, & ſuivantes inſéparables de Vénus, ou de la Beauté. Aglaie eſt un mot grec qui ſignifie *joie*, comme pour dire qu'il faut faire du bien de bonne grace, & que nous devons être joyeux, quand l'occaſion ſe préſente de faire plaiſir. *Voyez* GRACES. * Heſiode, *en ſa théogonie.*

AGLAONICE ou AGANICE, fille d'Hégétor, ſeigneur Theſſalien, étoit ſavante en la connoiſſance des aſtres. On dit que lorſqu'elle prévoyoit quelque éclipſe, elle ſe vantoit ridiculement qu'elle feroit deſcendre la lune du ciel. C'eſt apparemment la même que le Scholiaſte d'Apollonius appelle auſſi *Aganice*. La vanité de cette fille aſtrologue a donné lieu au proverbe grec, *Vous attirez la lune à votre confuſion.* * Eraſme, *adag. l.* 4. *Traités du ſilence des oracles & des préceptes du mariage.*

AGLAOPHON THASIEN, peintre, vivoit ſous la XC olympiade, environ 420 ans avant J. C. Pline le range entre les plus célebres de ſon ſiécle. Ses ouvrages étoient très-recherchés, quoique de ſon temps on n'eut pas encore une grande intelligence du coloris. Il fut pere & maître de Polignote & d'Ariſtophon, auſſi célebres que lui dans leur art. * Plin. *l.* 35, *c.* 9. Dio. Chryſoſt. *orat.* 50. Quintilian. *l.* 11, *c.* 10. Suidas.

AGLAOSTHENES, auteur d'une hiſtoire de Naxe, eſt cité par Germanicus ſur les phénoménes d'Aratus, & par Hygin dans ſon aſtronomie poëtique. Lactance cite auſſi cet auteur, mais en copiant Germanicus: ce qu'ils en ont pris, ne peut ſe ſupporter que dans un ouvrage poëtique; & auſſi l'on croit que tel étoit l'ouvrage d'Aglaoſthènes. Ne ſeroit-il pas le même que l'Agathoſthènes dont Germanicus cite les vers aſiatiques? Ce ne ſeroit pas la ſeule maniere dont on auroit alteré ſon nom; & ce qui fortifie notre conjecture, c'eſt que l'Agathoſthènes de Germanicus a dit la même choſe que l'Aglaoſthènes d'Hygin: outre que ce que Pline cite d'Aglaoſthènes, n'a pas plus de rapport à l'iſle de Naxe, qu'aux autres iſles de l'Aſie. On n'oſe pourtant pas dire qu'Agathoſthènes, de qui Tzetzès écrit qu'il a dit quelque choſe des figures d'hommes extraordinaires, eſt l'Aglaoſthènes dont on parle ici. * Germanicus. Hygin. Pline, *l.* 4.

AGLAURE, fille d'Actée, premier roi de l'Attique, porta ce royaume en dot à Cecrops ſon époux. Elle en eut un fils appellé Ereſichthon, qui mourut avant d'avoir ſuccedé à ſon pere. Leurs filles furent Aglaure, Herſé, & Pandroſe. Apollodore donne le nom d'AGRAULE à Aglaure & à ſa fille. * Pauſan. *in Atticis.* Appollodore.

AGLAURE, fille de Cecrops, promit à Mercure de le ſervir dans ſes amours auprès de ſa ſœur Herſé, & lui tint parole moyennant récompenſe; mais Pallas, indignée de cette lâcheté, verſa dans le ſein d'Aglaure une ſi forte jalouſie contre Herſé, qu'elle mit tout en uſage pour la brouiller avec Mercure. Voilà ce qu'en rapporte Ovide. Pauſanias au contraire, dit que Pallas donna en garde aux trois ſœurs, Aglaure, Herſé & Pandroſe, un panier où étoit enfermé le petit Ericthonius, & leur fit défenſe de l'ouvrir. Pandroſe obéit, mais ſes ſœurs, plus curieuſes qu'elle, n'eurent pas plutôt vu cet enfant, qu'étant agitées de furie, elles ſe précipiterent elles-mêmes. Apollodore dit qu'Aglaure eut du dieu Mars une fille appellée Alcippe. * Ovid. *metamorphoſ. l.* 2, *fabul.* 12. Pauſan. *in Atticis.* Apollodor. *l.* 3.

AGLAUS, né dans la ville de Pſophide en Arcadie, quoique fort avancé en âge, ſe contentoit d'un petit champ qu'il cultivoit lui-même. Gigés roi de Lydie, royaume puiſſant en armes & en richeſſes, conſultant Apollon *Pythien*, lui demanda, *s'il y avoit quelqu'un au monde, qui fût plus heureux que lui*: à quoi l'oracle répondit, qu'*Aglaüs le ſurpaſſoit en bonheur, parce qu'il étoit content de ſon ſort.* Pauſanias attribue ce trait de vanité à Crœſus. * Valere Maxime, *l.* 7, *c.* 1. *ex.* 2. Plin. *l.* 7. *c.* 47. Pauſan. *in Arcad.*

AGLIBERT (S.) & S. AGOARD ſont mis au nombre des martyrs dans le martyrologe d'Uſuard, au 24 de juin. On prétend qu'ils ont été martyriſés à Creteil proche de Paris, où l'on tient que leurs corps repoſent. Leurs actes rapportés par Surius ne ſont d'aucune autorité, & il n'eſt parlé de ces ſaints dans aucun auteur ancien. * Baillet, *vies des Saints.*

AGLIBOLUS, ancien dieu que les Syriens idolâtres adoroient particuliérement dans la ville de Palmyre, près de l'Arabie déſerte. C'eſt aujourd'hui *Amegara*, ſelon Ortelius, & *Faid* au rapport de Sanſon: ils adoroient auſſi un autre dieu nommé *Malac-Belus*. Quelques-uns croient qu'il faut lire *Agli-Belus*, & que ces deux noms déſignent Belus dieu des païens. Mais les auteurs ne ſont pas d'accord lorſqu'ils expliquent quelle divinité étoit ce Belus. Heſychius dit que c'étoit le ciel ou Jupiter, & que le ſoleil étoit appellé *Bela*. S. Jerôme & S. Iſidore croient que Saturne fut nommé *Belus*. Hérodien aſſure que ceux d'Aquilée en Italie nommoient le ſoleil *Beles*. Quelques manuſcrits & quelques inſcriptions en marbre, l'appellent *Belinus* & *Belenus*. Le dieu Baal ou Beel-Phegor, dont parle l'ancien teſtament, étoit le même: *Belus* & *Baal* en ſyriac, ſignifient *Seigneur*. La plupart des ſavans diſent qu'Aglibolus étoit l'idole du ſoleil; & Malac-Belus celle de la lune. Saumaiſe au contraire, dit qu'il ne doute pas que Malac-Belus ne ſoit le ſoleil, & Aglibolus la lune. Mais ce qui ſemble détruire cette derniere opinion, c'eſt que la figure de Malac-Belus porte un croiſſant ſur le dos, ce qui ne peut convenir qu'à la lune: & d'ailleurs Aglibolus eſt toujours nommé le

Digitized by Google

premier, & tient le côté droit dans les marbres anciens. Il ne faut pas s'étonner, ſi la lune eſt peinte & vêtue en homme : car dans la Syrie & dans la Méſopotamie on la tenoit pour un dieu. Ce que Spartien rapporte ſur ce ſujet, eſt aſſez plaiſant. Après avoir parlé du dieu *Lunus*, il dit que les ſavans ont laiſſé par écrit, & que ceux de Carrhes en Méſopotamie croyoient conſtamment, que ceux qui prenoient cet aſtre pour une déeſſe & non pour un dieu, ſeroient toute leur vie eſclaves de leurs femmes ; mais qu'au contraire ceux qui le tiendroient pour un dieu, ſeroient toujours les maîtres : il ajoute, qu'encore que les Syriens & les Egyptiens l'appellaſſent d'un nom féminin, ils ne laiſſoient pas de faire connoître dans leurs myſteres, qu'ils l'adoroient comme un dieu. Il reſte encore pluſieurs médailles grecques, qui font voir la lune repréſentée ſous l'habit & ſous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'arménienne. Les Allemans encore aujourd'hui donnent le genre féminin au ſoleil, *die Sonn* ; & le maſculin à la lune, *des Monn*. Un ſavant a cru qu'Aglibolus étoit un nom formé d'ἄγλη, qui ſignifie en grec *lumiere* ou *éclat* ; & de βάλλω, qui veut dire *jetter* : comme qui diroit, *le Dieu qui jette la lumiere*. Pour Malac-Belus, on le compoſe de *Malach*, c'eſt-à-dire, *roi* en ſyriac ; & *Baal* ou *Beel*, ſeigneur, ce qui peut convenir à la lune, que le prophéte Jérémie, parlant d'une ſuperſtition des anciens, appelle la reine du ciel. * Spon, *recherches curieuſes d'antiquités*.

AGLIE, château célebre au Canavois, ancien marquiſat dépendant de celui d'Yvrée, dans les états du duc de Savoye. C'eſt le nom d'une des plus illuſtres maiſons de ce pays-là, laquelle a eu pour chef OCTAVE de S. Martin d'Aglié, marquis de S. Germain & de S. Damien, maréchal de camp, & grand écuyer de ſon alteſſe royale de Savoye, gouverneur de Turin, & grand amiral de la religion de S. Maurice & de S. Lazare. Cette maiſon porte *écartelé au 1 & 4 d'azur à 9 loſanges d'or, au 2 & 3 de gueules*. * Sainte-Marthe. Daviti.

AGLIMAR, *cherchez* AGILMAR.

AGLIO, *la Cara dell' Aglio*, ruines de l'ancienne ville d'*Algidum*. Elles ſont dans la campagne de Rome, près de la ville de Freſcati, ſur la montagne d'Aglio, & près du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio*. * Mati. Baudrand.

AGMAT, province d'Afrique, qui fait une partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du mont Atlas, qui ſont très-fertiles, & où l'on jouit d'un air très-pur ; au lieu que celui de Maroc & des autres villes de ces quartiers-là eſt fort mal ſain. Il y a dans cette province une ville qui porte auſſi le nom d'*Agmat* ou d'*Agmet*. *Cherchez* AGMET. Le géographe Perſien la place dans le troiſiéme climat. Ce fut en ce lieu-là qu'Ebn Tomrout, qui a fondé l'empire des Almoades, ſe retira, après avoir diſputé contre les docteurs marabouts du prince Ali. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGMET, ville dans la province de même nom, au royaume de Maroc, à huit lieues de la capitale de cet état. C'eſt peut-être l'ancienne *Bocanum Hemerum*. Marmol en parle ainſi : » Agmet eſt bâtie ſur la pente » d'une des montagnes du grand Atlas ; elle étoit au» trefois le ſiége de l'empire, avant que Maroc fût » bâtie, & elle avoit plus de ſept mille maiſons, & » étoit ceinte de hautes murailles, avec une bonne for» tereſſe. » Ptolémée la nomme *Emera*, dans la carte de la Lybie, & la met à 9 degrés 29 minutes de longitude, & à 20 degrés 30 minutes de latitude. * Marmol. *l.* 3, *c.* 41.

AGNADEL, que les Italiens appellent *Agniadello*, eſt un village dans le duché de Milan, ſur les frontieres de l'état de Veniſe & du Cremaſque, célébre par la victoire que Louis XII roi de France, y remporta ſur les Vénitiens l'an 1509. * Baudrand.

AGNAH. Edriſſi écrit que c'eſt une des principales villes de l'iſle de Serandib ou Céilan, & que le roi de cette iſle y fait ſon ſéjour. Il la place dans le troiſiéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGNAN (S.) évêque d'Orléans, que l'on croit natif de Vienne ſur le Rhône : s'étant retiré dans un vieux château près d'Orléans, il y paſſa pluſieurs années à mener une vie ſolitaire. Euverte évêque d'Orléans, informé de ſa piété, l'ordonna prêtre, & l'établit abbé de S. Laurent des Orgeriles, dans les fauxbourgs de la ville. On croit que cet évêque, avant de mourir, fit élire S. Agnan en ſa place. Quoi qu'il en ſoit, S. Agnan lui ſuccéda en 391. S'il eſt vrai qu'il ait été ſucceſſeur immédiat d'Euverte, il faut qu'il ait été 62 ans évêque, car il n'eſt mort qu'en 453, & en l'année 451, dans le temps qu'Attila étant entré en France, ravageoit le pays, & menaçoit la ville d'Orléans, il alla à Arles demander du ſecours à Aëtius ; qui le lui promit. L'ennemi étant arrivé, & attaquant la ville, S. Agnan pour relever le courage des habitans, avertit que le ſecours venoit, comme il avoit prédit. Attila fut obligé de lever le ſiége, & fut enſuite défait, comme nous l'avons dit dans l'article d'AËTIUS. S. Agnan mourut peu de temps après, le 17 novembre 453, & fut enterré dans l'égliſe de S. Laurent, d'où il a été transferé depuis dans celle de S. Pierre, à préſent de S. Agnan. Les martyrologes mettent ſa fête au 17 novembre. Il y avoit au temps de S. Gregoire de *Tours* une vie de S. Agnan, qui eſt perdue ; celle qu'en a compoſé Charles de la Sauſſaie, eſt peu fidéle. On dit qu'au commencement de l'épiſcopat de S. Agnan, Agrippin, gouverneur d'Orléans, ayant recouvré la ſanté par l'interceſſion de ce prélat, lui accorda la liberté de tous les priſonniers, avec leſquels S. Agnan fit ſon entrée ; & qu'en mémoire de cette action, (par un privilége particulier accordé depuis) les évêques de cette ville ont droit de délivrer tous les criminels le jour de leur entrée. Dans la ſuite, cette entrée eſt encore devenue plus célébre, quatre barons du duché d'Orléans étant obligés d'y porter ſur leurs épaules l'évêque aſſis dans une chaire, ce qui lui eſt commun avec les évêques de pluſieurs diocèſes, comme Angers, Senlis, &c. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 7. *Gall. chriſt.* Baillet, *vies des Saints*.

AGNANE, ville & abbaye, ſur l'Eraut en Languedoc, près de Montpellier, *cherchez* ANIANE.

AGNANO, BAGNI D'AGNANO, *Aniana Therma*, bains renommés & fort fréquentés dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. * Baudrand.

AGNANO, *Agnanus lacus*, lac de la terre de Labour, province du royaume de Naples, à quelques milles de la ville de ce nom. Ce lac eſt tout environné de montagnes, extrêmement profond & plein de ſerpens. On rapporte encore cette particularité, que lorſque les bêtes entrent dans une caverne voiſine, qu'on nomme *la caverne du chien*, elles y ſont ſuffoquées par l'odeur du ſouffre ; mais que lorſqu'on les en retire, & qu'on les plonge dans ce lac, elles reviennent d'abord de leur évanouiſſement. Peut-être que toute autre eau peut avoir la même vertu. * Mati, *dict.* Baudrand. *Voyez l'article* GROTTA DEL CANE.

AGNELLE, autrement ANDRE, abbé de Ste Marie des Blanchernes, & de S. Barthelemi de Ravenne, natif de cette derniere ville, étoit encore fort jeune, quand ces deux abbayes lui furent confiées, & occupoit la dixiéme place parmi les prêtres, du temps de Petronace, qui remplit le ſiége de Ravenne depuis l'an 821, juſque vers l'an 837. A la priere des prêtres de cette égliſe, il entreprit d'écrire la vie des évêques de Ravenne. Cette piéce étoit reſtée en manuſcrit, juſqu'à ce que l'abbé Bacchini la publia ſous ce titre : *Agnelli, qui & Andreas, abbatis ſanctæ Mariæ ad Blanchernas, & ſancti Bartholomæi Ravennatis, liber pontificalis, ſive vitæ pontificum Ravennatum. D. Benedictus Bacchinius, abbas ſanctæ*

Digitized by Google

Maria de Lacroma, O. S. B. congregat. Caſinenſis, ex bibliotheca Eſtenſi eruit, diſſertationibus & obſervationibus, necnon appendice monumentorum illuſtravit & auxit, &c. à Modène 1708; l'éditeur ne nous donne pas une grande idée, ni du ſtyle de l'auteur, ni de l'habileté du copiſte, qui a écrit le manuſcrit dont il s'eſt ſervi. *Quæ*, dit-il, *barbarè ſcripta fuerant, corruptiſſimè deſcripta inveni.* Cependant, le ſavant Louis-Antoine Muratori a publié de nouveau l'ouvrage d'Agnelle, dans le ſecond volume de ſon vaſte recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, avec des obſervations. * *Journal des ſav. novembre* 1710, *p.* 561, &c.

AGNELLI (Joſeph) jéſuite, né à Naples en 1621, entra dans la ſociété en 1637, & s'y engagea depuis par la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux. Comme il avoit fait une étude particuliere de la religion, il fut chargé d'enſeigner pendant cinq ans la théologie morale, enſuite il exerça le miniſtere de la prédication. Depuis, il gouverna les colléges de Monte-Pulciano, de Macerata, & d'Ancone. Dans cette derniere ville, il fut mis au nombre des conſulteurs de l'inquiſition. Il paſſa les trente dernieres années de ſa vie dans la maiſon profeſſe de ſa ſociété à Rome, où il mourut le 8 octobre 1706. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans. 1. *Settimana conſecrata à ſan Giuſeppe*, à Macerata, 1671, *in*-16. L'auteur ne mit point ſon nom à cet ouvrage. 2. *Catechiſmo annuale*, à Macerata, 1671, *in*-4°. 3. *Il parrochiano inſtruttore*, à Rome 1677, *in*-4°, deux tomes. 4. *Arte di goder l'ottimo, contenuta negli eſercizii ſpirituali di ſan Ignazio*, à Rome 1685, *in*-4°. 5. *Arte di elegger l'ottimo, oſſervata nelle meditazioni propoſte nella ſeconda ſettimana degli eſercizii ſpirituali*, à Rome 1689, *in*-4°. 6. *Arte di ſtabilire l'elezzione dell' ottimo, oſſervata nelle meditazioni propoſte nella terza ſettimana degli eſercizii*, à Rome 1690, *in*-4°. 7. *Arte facile di praticare l'elezzione ſtabilita dell' ottimo, oſſervata nelle meditazioni propoſte nella quarta ſettimana degli eſercizii ſpirituali*, à Rome 1693, *in*-4°. 8. *Il veriſimile finto nel vero: penſieri ſuggeriti, del direttore ad una religioſa novizia ſcontenta, per diſporla alla ſolemne profeſſione*, à Rome 1703, *in*-4°. 9. Une nouvelle édition augmentée & miſe en meilleur ordre, de ſon livre intitulé; *Il parrochiano inſtruttore*, à Rome 1704. *in*-4°. ſix tomes. * *Mémoires manuſcrits communiqués* par le pere Oudin, jéſuite.

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maiſon. On croit qu'il a été évêque de Ravenne, depuis l'an 558, juſqu'à l'an 566; qu'il eſt auteur d'une lettre à Armenius touchant la foi, qui ſe trouve dans la bibliothéque des Peres, & dont Théodulfe évêque d'Orléans fait mention dans ſon traité du S. Eſprit, auſſi-bien qu'Enée évêque de Paris, dans ſon traité contre les Grecs. Cette lettre eſt fort peu conſidérable: l'auteur y aſſure que le S. Eſprit procéde du Pere & du Fils. * Trithême. Aubert le Mire. Rubeus, *l.* 5, *Ravenn.* Ughel. Voſſius.

AGNÈS (Sainte) eſt du nombre de ces ſaintes, dont le nom eſt célébre, quoique leur hiſtoire ſoit incertaine. Les actes que nous avons de ſon martyre ſous le nom de S. Ambroiſe étant ſuppoſés, nous ne pouvons rien ſavoir d'elle, que ce qui en eſt rapporté par Prudence dans l'hymne quatorziéme, & par S. Ambroiſe, dans ſon livre *des Vierges*. Cela ſe réduit à dire que cette jeune vierge, âgée de douze à treize ans, ayant confeſſé généreuſement à Rome la foi de Jeſus-Chriſt, ſouffrit pluſieurs tourmens, & qu'elle fut enſuite exécutée à mort. Prudence ajoute que le juge voyant que les tourmens ne l'ébranloient point, la condamna à être expoſée dans un lieu public; mais qu'elle fut préſervée par un miracle, parceque le premier qui la regarda, perdit la vue, & tomba à demi-mort. On tient que cette perſécution lui fut ſuſcitée par une perſonne qui la recherchoit en mariage, & qu'elle avoit refuſée, ne voulant point avoir d'autre époux que Jeſus-Chriſt. On ne ſait point préciſément le temps du martyre de cette Sainte. Bollandus croit que ce fut ſous Aurélien, dans le III ſiécle. Le pere Ruinart, bénédictin, eſtime qu'il eſt plus probable que ce fut en 304. S. Jerôme, dans l'épître à Démétriade, dit que cette bienheureuſe martyre étoit demeurée victorieuſe, & de ſon âge & du tyran, & qu'elle avoit ſcellé par ſon martyre le titre de ſa chaſteté: *Beata martyr Agnes, quæ ætatem vicit & tyrannum, & titulum caſtitatis martyrio conſecravit.* Il ajoute que ſa vie a été louée dans les égliſes de toutes les nations, en toutes ſortes de langues. En effet, S. Ambroiſe, au commencement de ſon livre *des vierges*, dit qu'il eſt heureux que le jour qu'il a à parler des vierges, ſe trouve être le jour de la naiſſance de ſainte Agnès; & S. Auguſtin, *dans le ſermon* 273, dit qu'il faiſoit ce diſcours le jour de la paſſion de ſainte Agnès, jour auquel on célébroit auſſi la naiſſance de S. Fructueux, de S. Augure & de S. Euloge, martyriſés le 21 janvier à Taragone en Eſpagne. On a auſſi fait la fête de ſainte Agnès à Rome en ce jour. En France, S. Martin évêque de Tours honoroit la mémoire de ſainte Agnès, comme Sulpice Severe le raporte. Dans les martyrologes on en fait deux fêtes; l'une au 21, l'autre au 28 de janvier. Les Grecs, dans leurs menées, la font au 14 & au 21 du même mois, & encore au 5 de juillet. On tient que ſon corps a été enterré à Nomento, où l'on croit qu'il eſt encore, à l'exception de ſa tête, qu'on prétend que le pape Honorius I tranſporta dans l'égliſe de S. Jean de Latran. Théodore le *Lecteur* a écrit que ſes reliques ont été tranſférées à Conſtantinople ſous le regne de Théodoſe; d'où quelques-uns ont ſoutenu qu'elles avoient été rapportées en France, & de-là à Manreza en Catalogne. On croyoit auſſi les avoir à Utrecht; d'où du Sauſſai dit, mais ſans fondement, qu'elles ont été tranſportées en Normandie, au monaſtere du Breuil-Benoît, & de là à S. Magloire à Paris, & enfin dans l'égliſe de S. Euſtache, qui dans ſon commencement portoit le nom de ſainte Agnès. * Prudence, *l.* περὶ στεφάνων, *de coronis, hymn.* 14. S. Ambroiſe, *l.* 1, *de Virginibus*, *c.* 2. S. Jerôme, *epiſt. ad Demetriad.* S. Auguſtin, *ſerm.* 273, *&* 354. Bolland. *act. menſ. april.* S. Maxime de Turin. Les martyrologes. Les Menées des Grecs. Baronius. Du Sauſſai. Ruinart, *act. martyr. ſincera.* Baillet, *vies des Saints*, 21 *janvier.*

AGNÈS (Sainte) de Monte Pulciano en Toſcane, née dans cette ville l'an 1274, entra à l'âge de quatorze ans dans le monaſtere des ſœurs, qu'on appelloit *Sachines*, à cauſe d'un ſcapulaire de groſſe toile qu'elles portoient. Elle fut cellériere de ce monaſtere à Monte-Pulciano, enſuite abbeſſe d'une autre maiſon du même ordre à Poceno, ville du comté d'Orviette. Elle établit enſuite un monaſtere à Monte-Pulciano, ſuivant la régle de S. Auguſtin, & l'inſtitut de S. Dominique, & elle y mourut le 20 avril de l'an 1317. Ce monaſtere étant déchu depuis par la miſere des temps, ce qui y reſtoit de religieuſes fut transferé au couvent de S. Paul d'Orviette, qui fut donné l'an 1435 à des religieux de S. Dominique, où le corps d'Agnès fut tranſporté. Le pape Clément VII permit aux habitans de Monte-Pulciano de faire la fête d'Agnès, même avant ſa canoniſation. Clément VIII approuva l'office particulier de cette Sainte, & permit d'en faire la fête, & la fit inſérer dans le martyrologe romain au 20 d'avril. Elle a été canoniſée en 1727. * Raimond, *vie de ſainte Agnès, dans* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

IMPÉRATRICES.

AGNÈS, impératrice, fille de *Guillaume V*, dit *le Grand*, duc de Guienne, comte de Poitou, & de ſa troiſiéme femme *Agnès* de Bourgogne-Comté, mariée à l'empereur *Henri III*, ſurnommé *le Noir*, veuf d'*E-*

Adiphrude ou *Cunegonde* d'Angleterre. Agnès fut mere de *Henri IV*, & de *Conrad* duc de Baviere. Henri mourut en 1056, & elle devint tutrice de l'empereur Henri IV son fils. Quelques seigneurs se servant de l'intelligence qu'ils entretenoient avec Conrad, gouverneur de Henri IV, enleverent l'empereur à sa mere, pour le conduire dans la Saxe. Agnès de chagrin renonça au monde, & se fit religieuse à Frutelles en Lombardie. Pierre Damien lui a écrit diverses lettres. Grégoire VII l'obligea de faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de calmer l'esprit de l'empereur son fils, mal intentionné pour le saint siége. Ses soins furent inutiles, & elle mourut à Rome en odeur de sainteté l'an 1077. * L'abbé d'Usperg. Bertolde. Lambert. Besli. Baronius, *A. C.* 1056, 1074, 1077.

AGNÈS de France, impératrice de Constantinople, étoit fille de Louis dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, & sœur de *Philippe* surnommé *Auguste*. En 1179 elle fut accordée en mariage à *Alexis* Comnène, dit *le Jeune*, fils de l'empereur Manuel; & quoiqu'elle n'eût que huit ans, elle fut envoyée à Constantinople, où les nôces furent célébrées avec beaucoup de magnificence le second jour de mars de l'an 1180. *Andronic* Comnène ayant depuis fait mourir Alexis, & usurpé l'empire, épousa cette princesse, dont il n'eut point d'enfans à cause de son extrême jeunesse. Andronic mourut en 1185, & Agnès étant restée à la cour de Constantinople devint amoureuse de *Théodore* Branas, homme de qualité, seigneur d'Andrinople & de Didymotique. Alberic rapporte que ce seigneur l'épousa enfin, & qu'il en eut une fille, qui fut mariée à *Nargeaud* de Toci, baile ou régent de l'empire de Constantinople, pere d'une fille, que *Guillaume* de Ville-Hardouin épousa depuis. * Guillaume de Tyr, *l.* 22. Nicetas. Roger de Howeden. Alberic, *in chron. A. C.* 1104 & 1105.

AGNÈS, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis impératrice de Constantinople, fille de *Gui I* de ce nom, comte de Nevers & d'Auxerre, & de *Mahaud* de Bourgogne. Le roi Philippe-*Auguste* la maria en 1184 à *Pierre II*, seigneur de Courtenai, empereur de Constantinople, à qui elle porta les comtés de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit hérité en 1181, par la mort de *Guillaume V* son frere. Elle succéda aussi pour le comté de Tonnerre à *Renaud* de Nevers son oncle, qui mourut sans enfans au siége d'Acre, l'an 1191. Agnès ne laissa qu'une fille, *Mahaud* de Courtenai, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée l'an 1193 à *Philippe* de Hainaut, puis mariée en 1199 à *Hervé IV*, seigneur de Donzi. Mais après la mort de ce dernier, elle prit une seconde alliance avant l'année 1226, avec *Guigues IV*, comte de Forez. Enfin elle se fit religieuse à Fontevraut, où elle mourut après l'an 1254. De son premier mari elle eut *Agnès* de Donzi, comtesse de Nevers, &c. qui fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean* roi d'Angleterre; mais le roi Philippe-*Auguste* empêcha l'exécution de ce mariage. En 1217, elle épousa *Philippe* de France, fils de *Louis VIII*, frere aîné de S. Louis. Ce prince étant mort peu de temps après, elle fit une seconde alliance avec *Gui* de Châtillon I du nom, comte de S. Paul, & elle fut mere d'*Iolande*, femme d'*Archambaud IX*, sire de Bourbon, aïeul de *Beatrix*, mariée à *Robert* de France, comte de Clermont. * Du Bouchet, *histoire de la maison de Courtenai.* Le P. Anselme, *histoire généalogique de la maison de France.*

Reines.

AGNÈS de *Méranie*, reine de France, fille de *Berthold IV*, duc de Méranie, que Blondel & quelques autres prennent pour le Voigtland, dans la haute Saxe. Le roi Philippe *Auguste* ayant répudié *Ingelburge* de Danemarck, l'épousa en 1196, & il en eut *Philippe* dit *Hurepel*, comte de Boulogne, & *Marie*. Mais ce monarque se vit contraint par les censures de l'église, d'abandonner Agnès, qui en mourut de déplaisir au château de Poissi en 1201. * Guillaume le Breton & Rigord, *vie de Philippe*. David Blondel, *de formul. regn. christ.* Le P. Anselme.

AGNÈS de *Poitiers*, reine d'Aragon, fille de *Guillaume IX*, duc de Guienne, comte de Poitiers, & de *Philippe* ou *Mahaud* de Toulouse, sa seconde femme. Quelques auteurs la nomment *Yve* ou *Mahaud*. Elle fut mariée 1, à un vicomte de Thouars: 2, à dom *Ramire II*, roi d'Aragon, que les Espagnols surnomment *le Moine*, parcequ'il avoit été tiré de l'abbaye de S. Pons de Tomieres, pour être mis sur le trône. Il laissa de ce mariage une fille unique nommée *Perrenelle* ou *Urraque*, qui fut mariée à *Raimond VI*, comte de Barcelone, & roi d'Aragon. D'autres parlent de quatre filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* de la Faye, grand sénéchal de Guienne.

AGNÈS, nom que quelques auteurs ont donné à la femme d'*Alfonse VI*, roi d'Espagne. Elle étoit fille de *Gui Geofroi*, dit *Guillaume VIII*, duc de Guienne, comte de Poitiers, & de sa seconde femme *Marthe* ou *Mathéode*. Besli dit qu'Agnès épousa en secondes nôces *Elie I*, comte du Mans. Guillaume VIII prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri* de Bourgogne, petite fille de *Robert* de France, duc de Bourgogne, & il en eut Agnès de Poitiers, femme de *Pierre Sanchez*, roi d'Aragon. Elle fut mere de Pierre, d'*Elizabeth*, *&c.*

AGNÈS, fille d'*Albert I* empereur, femme d'*André* roi de Hongrie. Après la mort de son pere, elle passa une partie de sa vie dans les cantons Suisses, & fut souvent médiatrice de la paix entre l'armée de son frere Albert & les Suisses. Comme elle étoit fort adroite, dès qu'elle voyoit que son frere n'étoit pas en état de continuer la guerre contre les Suisses, elle ménageoit une trêve ou une paix, afin que dans cet intervalle il pût ramasser des troupes, & soumettre les Suisses: elle représentoit toujours que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour le bien de la paix, & par une compassion extrême qu'elle avoit des miséres que la guerre causoit aux Suisses. * Simler. *Helvet.* Spener, *systema. généal.*

Duchesses.

AGNÈS de *France*, duchesse de Bourgogne, fille du roi S. Louis & de *Marguerite* de Provence, fut mariée en 1279 à *Robert II* duc de Bourgogne. C'étoit une princesse très-vertueuse: elle eut de son mariage cinq fils & quatre filles, dont nous faisons mention à l'article BOURGOGNE, en parlant de Robert II. Elle mourut en 1327, & fut enterrée à Citeaux près du duc son mari.

AGNÈS de *Bourgogne*, duchesse de Bourbon, fille de *Jean* dit *Sans-peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée à Autun le 17 septembre 1425, à *Charles I* de ce nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont. Elle eut de son mariage six fils & cinq filles. La duchesse Agnès avoit beaucoup de vertu & de piété, & est morte fort âgée à Moulins en Bourbonnois le premier décembre 1476.

AGNÈS de *Vermandois*, duchesse de Lorraine, fille d'*Herbert* de Vermandois comte de Troye, & de la reine *Ogine* ou *Ogive*, fut mariée à *Charles* de France, I de ce nom, duc de Lorraine, dont elle eut quelques enfans qui moururent jeunes. Elle fut prise à Laon avec son mari, & demeura dans la prison avec lui. *Cherchez* CHARLES I, duc de Lorraine.

Comtesses.

AGNÈS de *Bourbon*, comtesse d'Artois, fille d'*Archambaud IX*, dit *le Jeune*, sire de Bourbon, & d'*Iolande*

Digitized by Google

lande de Châtillon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, ſeigneur de Charolois, fils de *Hugues IV*, duc de Bourgogne, & d'*Iolande* de Dreux. Ce prince étant mort peu de temps après, Agnès prit une ſeconde alliance en 1277, avec *Robert II*, comte d'Artois, petit-fils de *Louis VIII*, roi de France. Elle mourut en 1283, ſans poſtérité de ſon ſecond mariage; mais elle laiſſa de ſon premier, *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon & de Charolois, mariée à *Robert* de France, comte de Clermont, *duquel ſont deſcendus les ducs de* BOURBON.

AGNÈS de *Navarre*, comteſſe de Foix, fille de *Philippe III*, roi de Navarre, comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France reine de Navarre, fille unique de *Louis X*, dit *Hutin*, roi de France, fut mariée à *Gaſton-Phœbus III* du nom, comte de Foix, & vicomte de Béarn. Le traité eſt du 5 juillet 1348. Elle eut de ce mariage le célèbre *Gaſton* de Foix, *cherchez* CHARLES II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, & GASTON de Foix.

AGNÈS de *Savoye*, comteſſe de Longueville, fille puînée de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut mariée par contrat paſſé à Montargis le 2 juillet 1466, à *François* d'Orléans I du nom, comte de Dunois & de Longueville. Elle mourut le 16 mars 1508. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Cléri, & ſes entrailles à ſainte Geneviève de Paris. Nous nommons ſes enfans en parlant du comte *François* ſon mari, à l'article ORLEANS.

AGNÈS, fille d'*Othocar*, roi de Bohême, refuſa d'être femme de l'empereur *Frédéric II*, & ſe fit religieuſe de ſainte Claire, dont elle prit l'habit en 1234. * Sponde, *A. C.* 1234.

AGNÈS. Il y a eu pluſieurs autres princeſſes illuſtres de ce nom, dont nous faiſons mention en parlant de leurs familles.

AGNÈS (Aſtorgo) cardinal, à qui Sigonius donne le ſurnom de *Spatinfacia*, étoit de Naples, d'une famille noble & ancienne. Martin V le pourvut de l'évêché d'Ancône, & du gouvernement de la province de la Marche. Eugène IV lui donna enſuite celui de Boulogne, & il paſſa de l'évêché d'Ancône à l'archévêché de Bénevent. Nicolas V le créa cardinal en 1449, pour reconnoître les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'égliſe. Il les continua avec le même zèle, & mourut le 10 octobre 1450, à Rome, où l'on voit ſon tombeau dans le cloître de l'égliſe de la Minerve. * Onuphre. Ciaconius. Blondus.

AGNÈS SOREL, ſurnommée *la belle Agnès*, *cherchez* SOREL.

AGNESIO, AGNÈS ou ANYES (Jean-Baptiſte) prêtre, Eſpagnol de nation, natif de Valence, où il eut un bénéfice dans l'égliſe métropolitaine. Il mourut en 1553. On a de lui beaucoup de livres de piété & de littérature. * André Scot, & Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.* Le Mire, *de ſcript. XVI. ſæculi.* Voyez *Eſcrittores del reyno de Valencia, por Vicente Ximeno, tom.* 1.

AGNESLE ou AGNELLUS; c'eſt le nom d'un évêque des chrétiens dans le royaume de Fez & de Maroc, ſous Miramolin, l'an de J. C. 1233. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

AGNETTIN ou AGNETTEN, en latin *Agnettinum*, bourgade de Tranſylvanie, près de la riviere d'Horpach, à une journée d'Hermanſtat. * Hoffman, *lexic. univerſ.* Baudrand. Jean Sambuck.

AGNI (Thomas) de Léontini en Sicile, entra dans l'ordre de S. Dominique vers l'an 1220. Vers l'an 1231 il jetta les fondemens de la maiſon de cet ordre à Naples: il gouvernoit la province de Toſcane en 1255, lorſqu'Alexandre III le fit évêque de Bethléem. Agni eut avec cet évêché le titre de légat du ſaint-ſiége dans la Terre-ſainte, & ſe fit tellement eſtimer, que Clément IV lui donna en 1267 l'archevêché de Coſenza dans le royaume de Naples, qu'il quitta en 1272, pour le patriarchat de Jéruſalem & l'évêché de S. Jean d'Acre, qu'il eut enſemble comme étant unis. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette derniere ville, qu'il lui ſurvint une affaire très-difficile. Hugues roi de Chypre & Marie fille du prince d'Antioche prétendoient au royaume de Jéruſalem: le nouveau patriarche décida en faveur de Hugues, ce qui fâcha le pape Gregoire X qui auroit ſouhaité qu'on eût laiſſé l'affaire indéciſe; mais il ſe rendit enſuite à la raiſon, & conſerva l'eſtime de ce pape & de ſes ſucceſſeurs. Agni mourut à Saint-Jean d'Acre en 1277 & laiſſa quelques ouvrages, dont il n'y a que la vie de S. Pierre martyr qui ſoit imprimée. Elle eſt dans les actes des Saints, au 3 tome du mois d'avril, & on a eu ſoin de diſtinguer ce qu'Agni a écrit d'avec ce qu'un auteur poſtérieur y a ajouté. Thomas avoit dans l'ordre de S. Dominique un frere nommé Regnauld, que Clément IV eſtimoit beaucoup. Ce pape écrivit en 1267 à Raoul d'Albano ſon légat en Sicile, de le ſacrer évêque de quelque lieu vacant de ſa légation; mais ſa lettre n'eut point d'effet, & Regnauld ou Regnier, car il y en a qui l'appellent ainſi, demeura dans l'ordre juſqu'en 1272, qu'il ſucceda à Barthelemi Pignatelli archevêque de Meſſine. * Echard. *ſcript ord. Prad.*

AGNIFILO (Amicio) cardinal, natif d'Aquilée, étudia à Boulogne, où il fut profeſſeur en droit canon. Quelque temps après, il eut à Rome un canonicat dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure. Alfonſe & Ferdinand, rois de Naples, le choiſirent pour un de leurs conſeillers. Pie II le nomma évêque d'Aquila dans le royaume de Naples, & Paul II le fit cardinal en 1464. Il travailla utilement pour l'égliſe, & mourut le 9 novembre 1476. * Urbanius Filicius, *S. Indicis congreg. Cenſor.*

AGNITA ou AGNITAS, ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à Eſculape; parcequ'ils le repréſentoient ſous la figure d'une plante appellée *agneau*. * Cœl. Rhodig. *l.* 18, *c.* 5.

AGNO ou CLANIO, autrefois *Clanius*, petite riviere du royaume de Naples, dans la terre de Labour, qui a ſa ſource au mont de S. Nicolas, paſſe entre Avella & Nole, va baigner Acerra, puis coule entre Capoue & Averſe. Près des ruines de l'ancienne Linterne, dite aujourd'hui *Torre di Patria*, cette riviere forme le lac de Patria, & de-là ſe jette dans la mer. * Virgile parle du *Clanius*, *l.* 2. *Georg.*

Vicina Veſuvo
Ora jugo, & vacuis Clanius non æquus Acerris.

* Denys d'Halicarnaſſe, *liv.* 7. Leandre Alberti. Baudrand.

AGNO ou HAGNO, une des nymphes, qui, ſelon les anciens, eut ſoin de l'éducation de Jupiter. C'eſt auſſi le nom d'une fontaine dans le Lycée, dont on prétend que les eaux avoient une vertu extraordinaire. Dans un temps de ſéchereſſe, le prêtre de Jupiter *Lycée*, après pluſieurs cérémonies & quelques prieres, prenoit une branche de chêne avec laquelle il remuoit l'eau de cette fontaine, ſur laquelle il s'élevoit une petite vapeur dont il ſe formoit un nuage très-épais, qui ſe réſolvoit peu de temps après en une pluye très-abondante, qui donnoit à la terre une fécondité que l'on prétend qu'elle n'avoit pas auparavant. * Pauſanias, *in Arcad.* Cœlius Rhodigin. *l.* 13, *c.* 17.

AGNODICE, jeune fille d'Athènes, ſouhaitant avec paſſion de ſavoir la médecine, ſe déguiſa ſous l'habit d'un garçon, & fréquenta l'école d'Hiérophile, ſavant médecin, où elle apprit cette ſcience. Elle la mit en pratique à l'égard des femmes groſſes, qu'elle acouchoit heureuſement. Les médecins qui faiſoient alors l'office de ſages-femmes, perdant beaucoup de leurs pratiques, l'accuſerent dans l'Aréopage de n'exercer cette profeſſion que pour corrompre les femmes. Mais elle

s'en juſtifia, en déclarant ſon ſexe aux juges, qui permirent aux femmes libres d'exercer à l'avenir cette profeſſion. * Hygin. *in fab.* 174. *Diſſertation ſur les accouchemens, par* M. de Vaux, *chirurgien, dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire du* P. Deſmolets de l'oratoire, *t.* 3, *part.* 2.

AGNOÏTES ou AGNOÉTES, ſecte d'hérétiques que l'on nomma auſſi *Eunomiophroniens*, qui ſuivoient l'erreur de Théophrone de Cappadoce; que la ſcience de Dieu, par laquelle il prévoit les choſes futures, connoît les préſentes, & ſe ſouvient des choſes paſſées, n'eſt pas la même: ce qu'il tâchoit de prouver par quelques paſſages de l'écriture. Ils changerent auſſi la forme du baptême, en ne baptiſant plus au nom de la Trinité, mais au nom de Jeſus-Chriſt. Théophrone avoit compoſé un livre de *l'exercice de l'eſprit*, où il ſoutenoit ſes nouveaux ſentimens; mais les Eunomiens ne pouvant ſouffrir cette nouvelle doctrine, le chaſſerent de leur communion, ſous l'empire de Valens, vers l'an 370. * Socrate, *l.* 5, *c.* 24. Sozom. *l.* 6, *c.* 26, & *l.* 7, *c.* 27. Nicephor. *l.* 12, *c.* 30. Pratéole, au mot AGNOÏTES.

AGNOITES ou AGNOÉTES, autre nom d'une ſecte d'Eutychiens, dont Themiſtius fut auteur dans le VI ſiécle. Ils furent ainſi appellés, parcequ'ils ſoutenoient que J. C. avoit ignoré, comme homme, le jour du jugement, & qu'il avoit paru lâche & timide dans le temps que ſa paſſion approchoit. Théodoſe, chef du parti des Théodoſiens, écrivit contre eux. Euloge, patriarche d'Alexandrie, ſur la fin du VI ſiécle, envoya à S. Grégoire un traité contre les Agnoïtes; & ce pape approuva ſa doctrine. Photius (*cod.* 230) a donné un abrégé du traité d'Euloge contre l'erreur des Agnoïtes, dont il faiſoit auteurs quelques moines de Paleſtine, qui habitoient dans une ſolitude proche de Jéruſalem. * Leontius, *de ſectis, actione* 5. Greg. Magnus, *l.* 8 *epiſtolar. epiſt.* 42. Joann. Damaſcenus, *in libro de hæreſibus.* Baronius, *ad. ann.* 535. Sanderus, *hæreſ.* 101.

AGNOLO (Michel) étoit religieux à Florence, & peut-être, de l'ordre des freres prêcheurs, puiſque Jean-Jacques Scheuchzer le qualifie de *moine prédicateur*. Ce religieux s'étant laiſſé entraîner aux nouvelles opinions des prétendus-réformés, après avoir vécu 32 ans dans ſon ordre, on s'apperçut de ſon changement, & l'on crut devoir le reſſerrer, de peur qu'il ne prît la fuite. On dit qu'il fut ſept mois en priſon; mais il trouva enfin le moyen de s'évader, le 4 de mai de l'an 1550. Il ſe retira dans les états de Naples, où il fut entretenu par quelques perſonnes qui favoriſoient la prétendue réforme. Quelque temps après, il paſſa d'Italie en France, & de-là en Angleterre, où il arriva le 1 novembre de la même année 1550. Il demeura dans ce royaume juſqu'au 4 de mai 1554. La protection que la reine Marie accorda alors aux catholiques, & les pourſuites qu'elle fit faire contre les proteſtans, obligerent Agnolo de ſe retirer en Allemagne, où ſa famille vint le joindre: il demeura à Strasbourg juſqu'au 6 de mai 1555. Il fut appellé de-là à Soglio dans le pays des Griſons, pour y faire les fonctions de prédicateur. Il mourut au même lieu; on ignore en quelle année. Durant ſon ſéjour à Soglio, Agnolo adreſſa à Bernardin Spada, Florentin, & religieux à Worms dans la Walteline, l'ouvrage intitulé: *Apologia nella quale ſi tratta della vera e falſa chieſa, dell' eſſere e qualita della meſa, della vera preſenza di Chriſto nel ſacramento della cena, del papato, e primato di S. Petro, de concilii e autorità loro*, &c. Ce livre a été imprimé en 1556 *in*-8°. L'auteur y promet quelques autres écrits: on ignore s'ils ont paru. Il n'eſt pas ſûr, dit-on, que ce ſoit le même qui ait fait un livre ſur l'interdit de Veniſe, par le pape Paul V, imprimé à Francfort *in*-4°. * Joan. Jac. Scheuchzerus, *bibliotheca Helvetica. Supplément françois de Baſle.*

AGNON, *Morgantium*, ville ruinée, dont on voit à peine les veſtiges. Elle eſt ſituée en Sicile, ſur la riviere de Jaretta, entre la ville de Leontini & celle de Catania. * Baudrand, *dictionn. géograph.*

AGNON, fils de Nicias, général dans la guerre de Samos, dans le temps que cette iſle fut priſe par Periclés. Dans la guerre du Péloponnèſe, étant parti avec une bonne armée contre Potidée, il fut contraint de s'en revenir, & d'abandonner ſon entrepriſe, à cauſe d'une violente maladie dont il fut attaqué. Agnon bâtit Amphipolis; mais dans la ſuite les Amphipolitains, pendant la guerre, ſe rangerent du parti de Braſidas, & attribuerent à ce dernier, comme au fondateur, la colonie; & ayant détruit tous les monumens, ils en rapporterent tout l'honneur à Braſidas. * Thucyd. *liv.* 2.

AGNON, philoſophe académicien, n'eſt connu que par Athenée, qui (*liv.* 13) lui fait dire une choſe qu'on a peine à croire. On décrira en ſon lieu les loix de Lacédémone; & par le détail qu'on en donnera, on convaincra tout lecteur ſenſé, que le légiſlateur a voulu que la pudeur & l'honnêteté fuſſent gardées inviolablement entre ſes citoyens. Cependant, ſi l'on croit Agnon, les filles, dont ces vertus ſont le principal ornement, étoient autoriſées par les loix de cette ville à ſe prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature. Tout ce qu'on peut dire, pour excuſer cet écrivain, c'eſt que, peut-être, ce déſordre étoit ſouffert de ſon temps à Lacédémone; mais il n'en devoit pas dire davantage, & il y a de l'extravagance à aſſurer que les loix permettent ce qui ne demeure impuni, que parceque le magiſtrat néglige les loix.

AGNONIDE, rhéteur d'Athènes, s'étant laiſſé gagner par quelques envieux de la vertu de Phocion, accuſa ce grand homme d'avoir livré le port de Pirée à Nicanor, l'un des généraux de Caſſandre. Phocion, quoiqu'innocent, fut condamné la 3 année de la CXV olympiade, 318 ans avant J. C. & abandonné aux onze exécuteurs, qui, ſelon la loi d'Athènes, avoient coutume de punir les criminels du dernier ſupplice. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la vie de Phocion.*

AGNUS, bourg dans l'Attique, qu'Etienne *le géographe* dit avoir été de la tribu Demetriade. Suidas le met dans la tribu Acamantide, Phrynicus dans l'Attalide. Plutarque, dans la vie de Theſée, appelle un habitant de ce bourg Ἀγνούσιος. * Lubin, *tables géographiques.*

AGNUS DEI, nom que l'on donne aux pains de cire que le pape bénit le dimanche *in Albis* après ſa conſécration; il fait enſuite cette cérémonie de ſept ans en ſept ans: on imprime ordinairement une figure d'agneau ſur ces petits pains. L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'égliſe romaine. On prenoit autrefois le dimanche *in Albis* le reſte du cierge paſchal, béni le jour du ſamedi ſaint, & on le diſtribuoit au peuple par morceaux. Chacun les bruloit dans ſa maiſon, dans les champs & dans ſes vignes, & les regardoit comme un préſervatif contre les preſtiges du démon, & contre les tempêtes & les orages. Cela ſe pratiquoit ainſi hors de Rome; mais dans la ville, l'archidiacre, au lieu de cierge paſchal, prenoit d'autre cire, ſur laquelle il verſoit de l'huile, la béniſſoit, & en faiſant divers morceaux en figures d'agneau, les diſtribuoit au peuple. C'eſt là l'origine des *agnus Dei* que les papes ont depuis bénis avec plus de cérémonie. Le ſacriſtain les prépare long-temps avant la bénédiction. La troiſiéme férie d'avant pâque, le pape revêtu de ſes habits pontificaux, les trempe dans l'eau bénite & les bénit: après qu'on les en a retirés, on les met dans une boëte qu'un ſoudiacre apporte au pape à la meſſe du ſamedi ſaint après l'Agnus Dei, & lui préſente, en diſant par trois fois: *Ce ſont ici de jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'Alleluia: Voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, Alleluia.* Le pape les prend, les diſtribue aux cardinaux, aux évêques & aux autres prélats. On croit qu'il n'y a que ceux qui ſont dans les ordres ſa-

Digitized by Google

crés qui puiſſent les toucher; on les envelope dans des morceaux d'étoffe proprement travaillés pour les donner aux laïcs. Quelques auteurs en rendent bien des raiſons myſtiques, & leur attribuent beaucoup d'effets. * *L'Ordre Romain.* Alcuinus, *de divinis officiis.* Amalarius. Walafrid Strabon. Durand. Sirmond, *dans ſes notes ſur Ennodius.* Panairius. Sicarelli. Théophile Raynauld.

AGOARD (Saint) martyr. *Cherchez* (S.) AGLIBERT ſon compagnon.

AGOASI, peuples de l'Abiſſinie, *cherchez* AGAOS.

☞ AGOBARD, AGOBERT, AGOBALD ou AGUEBAUD, archevêque de Lyon, a été l'un des plus célébres & des plus doctes prélats du IX ſiécle. Il étoit né en 779, ſelon qu'il eſt marqué de ſa main dans un martyrologe de Bede, qui eſt dans la bibliothéque des peres de l'oratoire de Rome. On le croit françois; néanmoins dans ce même martyrologe, il dit qu'il paſſa d'Eſpagne en France l'an 782. Leidrade, archevêque de Lyon, le fit prêtre en 804; depuis il lui fit conférer l'ordination épiſcopale, & ſe déchargea ſur lui du ſoin de ſon diocèſe, ſe l'aſſociant en qualité de coadjuteur. Lorſque Leidrad ſe fut retiré, l'an 816, à S. Medard de Soiſſons, Agobard fut mis à ſa place ſur le ſiége archiépiſcopal de Lyon, du conſentement de l'empereur & d'un concile, malgré l'oppoſition de quelques perſonnes qui improuvoient ſon ordination précédente. Il écrivit contre l'uſurpation des biens d'égliſe, après s'y être déja oppoſé dans le concile d'Attigni en 822. Juſque-là toute la conduite d'Agobard avoit été très-édifiante, mais en 833 il oſa ſe ſoulever contre Louis *le Débonnaire* ſon bienfaiteur, en faveur de Lothaire fils rebelle de ce prince. Il fut même un des prélats qui dépoſerent Louis dans l'aſſemblée de Compiegne. Lorſque ce prince eut été remis ſur le trône en 834, il fit l'année d'après dépoſer dans le concile de Thionville, Agobard qui s'étoit retiré en Italie près de Lothaire. Son affaire fut encore agitée l'an 836 dans une aſſemblée tenue à Stramiac proche de Lyon; mais elle y demeura indéciſe, à cauſe de l'abſence de pluſieurs évêques. Enfin, les enfans de Louis *le Débonnaire* ayant fait leur paix avec ce prince, il fut rétabli dans ſon ſiége, & aſſiſta l'an 837 à une aſſemblée qui ſe tint à Paris par ordre de Louis *le Débonnaire*: il rentra même dans les bonnes graces de cet empereur, auprès duquel il mourut en Saintonge l'an 840 le 5 de juin. Son égliſe lui donne le titre de Saint. Cet évêque n'a pas eu moins de part aux affaires de l'égliſe de ſon temps, qu'à celles de l'empire; & a montré par ſes écrits & par ſa conduite, qu'il étoit plus ſavant théologien qu'habile politique. Il a écrit contre le culte des images, & ſemble même croire qu'il eût été à propos de les ſupprimer tout-à-fait. Il a combattu dans un traité l'erreur de Felix d'Urgel, qui croyoit que Jeſus-Chriſt pouvoit être appellé *fils adoptif.* Il demanda juſtice à l'empereur contre les Juifs, par une requête & par des lettres: il demanda auſſi la révocation de la loi de Gondebaud, qui permettoit de vuider les différends par un combat ſingulier, ou par l'épreuve qui ſe faiſoit alors du feu & de l'eau. Il défendit les droits du ſacerdoce dans un écrit, où il prouve, que quoiqu'il ſoit à ſouhaiter que tous les miniſtres de Jeſus-Chriſt menent une vie conforme à la ſainteté de leur miniſtere, cependant les méchans prêtres ont le pouvoir d'adminiſtrer les ſacremens. Il a travaillé dans un autre ouvrage à détromper le peuple d'une erreur commune alors, qu'il y avoit des ſorciers qui excitoient des tempêtes. Frédegiſe, abbé de S. Martin de Tours, ayant trouvé à redire à quelques endroits d'un écrit d'Agobard, celui-ci ſe juſtifia. Il couroit en ce temps-là un mal épidémique, qui prenoit ſubitement aux perſonnes, & les faiſoit tomber comme des épileptiques. On ſe ſervoit de cet accident pour attirer des donations à l'égliſe. Agobard ne pouvant ſouffrir une telle avarice, écrivit contre cet uſage. Il compoſa encore des écrits touchant les devoirs des paſteurs & la diſpenſation des biens eccléſiaſtiques, & ſur pluſieurs autres points de diſcipline. Papire Maſſon a publié pour la premiere fois ſes ouvrages en 1606, après les avoir recouvrés par haſard. Etant à Lyon dans la rue Merciere, où il cherchoit des livres, il y trouva les œuvres d'Agobard, qu'un relieur alloit déchirer, pour s'en ſervir à couvrir des volumes qu'il relioit. Il acheta ce manuſcrit, qui eſt encore dans la bibliothéque du roi, & le fit imprimer à Paris en 1605 en un volume in-8°. Mais il faut que ce manuſcrit ſoit peu exact; puiſque M. Baluze ſe plaint que l'édition, dont nous venons de parler, eſt remplie de fautes preſqu'à chaque ligne. C'eſt néanmoins ce même texte qui a été ſuivi dans les *biblioth. des peres* de Paris & de Cologne, où l'on a fait entrer les écrits d'Agobard. M. Baluze ayant recouvré des manuſcrits plus fidéles, en a donné une nouvelle édition en deux vol. in-8° imprimée en 1666. Elle eſt très-belle, très-exacte, & enrichie de remarques curieuſes: il l'a augmentée d'un traité d'Agobard, contre le livre des offices d'Amalarius, diacre de Metz. * Vie de Louis *le Débonnaire*, *ad. ann.* 835 & 836. Adon de Vienne, *in chron. A. C.* 810 & 815. Flodoard, *l.* 2, *hiſt. Rom. c.* 20. Hugues de Flavigni, *in chron.* Walafridus Strabo, *in carm. apud Caniſium*, *antiq. lect.* Papire Maſſon & Baluze, *in edit. Agob.* Baronius & Sponde, *in annal.* Severt. *chron. hiſt. archi. Lugdun.* Sainte Marthe, *Gall. chriſt.* Le P. Théophile Raynaud, *in indic. SS. Lugd.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du IX ſiécle. Hiſtoire littéraire de la France*, tome IV.

AGOBEL, ville dans le royaume de Tremecen, qui fait maintenant partie de celui d'Alger en Afrique. Marmol croit que c'eſt la même que les anciens nommoient *Victoria*, & que Ptolémée met à 14 degrés 30 minutes de longitude, & à 32 degrés 20 minutes de latitude. Mais Sanſon ſoutient que l'ancienne *Victoria* eſt *Moaſcar*, place qui eſt aujourd'hui aſſez conſidérable. Marmol parle auſſi d'AGOBEL, autre ville d'Afrique dans la province de Héa, au royaume de Maroc. * Marmol, *deſcription de l'Afrique*, *l.* 3, *c.* 4, & *l.* 5, *c.* 15. Sanſon.

AGON, roi des Lombards, *cherchez* AGILULPHE.

AGONALES, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Janus trois fois par chaque année; ſavoir le neuviéme de janvier, le vingt-uniéme de mai, & le onziéme de décembre. Feſtus dit que c'étoit en l'honneur des dieux *Agoniens* que l'on croyoit préſider à toutes les actions. Ce jour-là le prêtre que l'on appelloit *le roi des choſes ſacrées*, immoloit un bélier, au rapport de Varron. Dans ce ſacrifice le miniſtre tenant un couteau tout prêt pour égorger la victime, demandoit *Ago-ne? Agirai-je?* c'eſt de-là qu'on tire l'origine du nom d'Agonales. D'autres la dérivent du mont Agon, qui fut depuis appellé *Quirinal*; & quelques-uns plus ſimplement la tirent du mot grec ἀγὼν qui ſignifie *jeux & combats.* Il y avoit à Rome la porte Agonale, dite depuis *Quirinale & Colline*, *Porta Agonenſis*, & aujourd'hui *Porta Salara*; & le Cirque Agonal, qui eſt *la place Navone* d'aujourd'hui. * Varron, *l.* 5. *de L. L.* Feſtus. Macrobe. Blondus. Roſin. *antiquitatum romanarum. Les commentateurs d'*Ovide, *in lib.* 1. *faſt.* Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

AGONALES, Saliens ou prêtres que Numa Pompilius conſacra au dieu Mars, dit *Gradive*, au nombre de 12. On les appelloit auſſi Palatins ou Quirinaux. *Voyez* SALIENS.

AGONAX, AZOMAX ou AZONACH, l'un des diſciples de Sem ou d'Heber, s'attacha à la connoiſſance des aſtres & à rétablir les ſciences qui s'étoient perdues par le déluge. On dit qu'il eut pour diſciple Zoroaſtre roi de la Bactriane, qui a paſſé pour très-grand magicien: peut-être parcequ'il étoit ſavant dans l'aſtrologie. Delrio prétend que le véritable nom d'Agonax étoit Noach, dont Pline a fait celui d'Azonach; & que ce Noach étoit pere de Zoroaſtre: tout cela eſt fort in-

Digitized by Google

certain. * Pline, *l.* 5, & 30, *c.* 1. Delrio, *diſq. magic. l.* 1. Naudé, *apol. des grands hommes accuſés de magie, c.* 8.

AGONES, peuples d'Inſubrie, aujourd'hui le *Milanez*. Leur pays étoit ce qu'on appelle aujourd'hui *la vallée Diegogna* dans le territoire de Pavie, ſelon Morula; mais Polybe les place entre le mont Apennin & le Pô.

AGONIS, affranchie de Venus Erycine. * Ciceron, *Verr. I.*

AGONISANS (Confraternité des) eſt une ſociété de pénitens qui portent dans les cérémonies un ſac blanc avec une moſette violette, ſur laquelle il y a un écuſſon repréſentant la nativité de Jeſus-Chriſt. Il n'y a de ces pénitens qu'à Rome. Leur principale obligation eſt de prier & de faire prier pour ceux qui ſont condamnés à mort par la juſtice. La veille de l'exécution ils en donnent avis à pluſieurs monaſteres de religieuſes. Le jour qu'elle doit ſe faire, ils expoſent le ſaint ſacrement dans leur égliſe, où ils font célébrer un grand nombre de meſſes pour le criminel; & le dimanche ſuivant ils aſſiſtent à l'office des morts.

AGONISTARQUE, *Agoniſtarcha*, dans les anciens gymnaſes, ou lieux d'exercice, étoit celui qui avoit ſoin de faire exercer les athlétes avant qu'ils combattiſſent. Il eſt fait mention de cette charge dans une inſcription rapportée par Ligorius en ces termes.

APOLLINI INVICTO
SACRUM.
M. AURELIUS M. AUG.
LIB. APOLLONIUS.
AGONISTARCHA COM-
MODIANUS.

L'Agoniſtarque étoit différent du Gymnaſiarque & du Xyſtarque, dont le premier tenoit le premier rang entre les officiers du gymnaſe, & l'autre le ſecond. Il différoit auſſi du préſident du jeu, *Præfectus ludi*, du Gymnaſte, du Progymnaſte, du Pædotribe. On peut conſulter ſur tous ces emplois. * Mercurialis, *de arte gymnaſtica, l.* 1, *c.* 12.

AGONISTIQUES, nom que les Donatiſtes donnoient à leurs Circoncellions, c'eſt-à-dire, à *ceux qui couroient par la campagne & par les villes, & qui exerçoient des violences contre les catholiques.* * Optat. Milev. *l.* 3.

AGONOTHETE étoit chez les Grecs celui qui avoit la direction des jeux publics, & qui étoit le préſident & le juge des combats & des autres exercices appellés *Agons*: c'eſt un mot grec Ἀγωνοθέτης compoſé d'ἀγὼν *combat*, & de τίθημι, *mettre, propoſer*. A Athènes les archontes étoient les Agonothetes des jeux qui ſe faiſoient en l'honneur de Bacchus. L'Agonothete avoit un habit particulier & différent, ſelon les différens jeux que l'on repréſentoit. Lorſqu'il préſidoit aux jeux, il étoit revêtu d'une robe rouge. Il partageoit à ſon gré les dépouilles que l'on avoit remportées ſur l'ennemi. Perſonne n'étoit admis dans les jeux qu'il ne leur en eût donné la permiſſion. Il n'y en avoit d'abord que deux: mais dans la IV olympiade on augmenta leur nombre juſqu'à ſept, dont trois furent chargés de la courſe des chevaux, trois autres avoient inſpection ſur les athletes, les autres avoient ſoin des autres combats. Ces Agonothetes paroiſſoient en public dans un char de triomphe, & portoient à leur main un ſceptre d'yvoire, au haut duquel il y avoit la figure d'un aigle. Dans les jeux communs de toute la Gréce, il n'y avoit point d'Agonothete. * Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

AGONYCLITES, hérétiques du VII ſiécle, qui ne faiſoient leurs prieres que debout, & ne ſe mettoient jamais à genoux. Ce nom vient d'α privatif, γόνυ *genou*, & de κλίνω *incliner, courber, plier*. * S. Jean Damaſcen. *de hæreſ.* Prateol. Sander.

AGORA, ville de la Thrace dans la Cherſonèſe, ſur les côtes de l'Helleſpont, eſt appellée aujourd'hui *Malagra*, au rapport de Léunclavius. Lorſque Xerxès attaqua la Gréce, il traverſa cette ville avec cette prodigieuſe armée, que l'on dit avoir tari le fleuve Melas en buvant. * Herodote, *l.* 7. Stephanus *de urbib.*

AGORACITE, natif de Paros, & diſciple du célébre Phidias, étoit un des plus fameux ſculpteurs de ſon temps. Il fit une Venus pour les Athéniens, en concurrence avec Alcmenes Athénien, auſſi diſciple de Phidias, qui en fit une autre. La faveur l'emporta, & l'ouvrage de ce dernier fut préféré par ſes citoyens à celui d'Agoracite. Ce ſavant ouvrier, irrité de cette injuſtice, vendit ſa Venus, à condition qu'on ne la porteroit jamais à Athènes. Elle fut placée à Rhamnus, bourg de l'Attique, & il la nomma *Nemeſis*, pour exprimer la vengeance qu'il prétendoit tirer de ce peuple, qui avoit fait plus d'état d'un citoyen ignorant que d'un habile étranger. Il floriſſoit environ la LXXXIII olympiade, vers l'an 448 avant J. C. *Voyez* RHAMNUS. * Pline, *l.* 35, *c.* 5.

AGORANOMES eſt le nom que les Athéniens donnoient aux magiſtrats qui avoient inſpection ſur les poids & ſur les meſures des denrées. Cette charge étoit à peu près la même que celle des édiles curules chez les Romains. Plaute cite ſouvent ce nom dans ſes comédies, comme dans celle qui a pour titre, *Captivi, ſcen.* 2, *act.* 4.

Euge pe! ædiliones ædilitias hic habet quidem,
Mirumque adeò eſt, ni hunc ſecêre ſibi Ætoli
Agoranomum.....

Ce nom eſt formé de deux mots grecs ἀγορὰ, *marché*, & νέμω, *diſtribuer*. Ariſtote diſtingue deux ſortes de magiſtrats, les Agoranomes qui avoient l'intendance ſur les marchés; & les Aſtynomes ἀστυνόμοι qui avoient le ſoin des édifices. Les premiers étoient au nombre de dix, cinq dans la ville même, & cinq au Pirée. * Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

AGORÉE, l'un des ſurnoms de Minerve chez les Lacédémoniens. Mercure étoit auſſi nommé *Agorée*, de même que Jupiter & les autres dieux, lorſque leurs ſtatues étoient au milieu des places publiques. Ce mot vient d'ἀγορὰ, *place, marché* ou *aſſemblée publique*. * Pauſanias, *in Laconic.* Cœl. Rhodigin, *l.* 18, *c.* 5.

AGOSTINI (Etienne) natif de Forli dans la Romagne, archevêque d'Héraclée, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI le premier ſeptembre 1681, & mourut à Rome le 21 mars 1683, âgé de 68 ans.

AGOULT (Guillaume) gentilhomme Provençal, dans le XII ſiécle, vivoit vers l'an 1198, & compoſa pluſieurs ouvrages en vers, qu'il dédia à Ildephonſe I de ce nom, comte de Provence. La maiſon d'Agoult eſt des plus anciennes de la Provence & du Dauphiné. L'empereur Henri II inféoda la terre de Sault en Provence, à Agoult de Wolfe ou de Loup, maréchal de l'empire en 1004. Laugier évêque d'Apt vers l'an 1108, & Jean archevêque d'Aix, mort en 1394, ſortoient de cette maiſon. * Jean Noſtradamus, *hiſtoire de Provence.* Céſar Noſtradamus, *vies des poëtes provençaux.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *bibliothéque françoiſe.*

AGOUSTE (Augusta) ville de Sicile, dans la vallée de Noto, ſur la côte orientale de l'iſle. Elle fut bâtie en 1219 dans une preſqu'iſle, par l'empereur Frédéric, qui y fit faire en 1232 une citadelle pour ſa défenſe. Elle étoit ſituée dans un canton très-fertile, lequel, pour rendre cette place encore plus forte, fut ſéparé dans le XVI ſiécle, du continent, auquel il communiquoit par un pont de pierre. Cette ville avoit un port fort vaſte, dans lequel les vaiſſeaux étoient en aſſurance, parcequ'il étoit défendu par trois forts bâtis dans la mer ſur des écueils. Les chevaliers de S. Jean de Jéruſalem s'y ſont retirés, lorſque les Turcs les eurent chaſſés de Rhodes, & avant que Charles-*Quint* leur eût donné l'iſle de Malte. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle fut emportée en 1675 par les

Digitized by Google

François, qui l'abandonnerent de leur propre volonté au roi d'Eſpagne l'an 1678. Cette ville fut preſqu'entierement abimée, & ſon port bouleverſé, par le tremblement de terre arrivé le 11 janvier 1693. * Cluvier. Baudrand. On trouve dans les anciens livres écrits il y a 600 ans, *Aguſta* au lieu d'*Auguſta*, d'où eſt dérivé le nom de la ville dont nous parlons, & celui de *Famagoſta*, ville d'Eſpagne, qui autrefois s'appelloit *Fama Auguſta*. *Voyez* Saumaiſe *ſur* Solin, *p.* 45.

AGOUT, en latin *Acutus* ou *Agotius*, riviere de France dans le haut Languedoc, a ſa ſource dans les montagnes de la Caune aux Cévennes. Elle paſſe à Fraiſſe, à Braſſac, à Caſtres & à Lavaur, recevant en ſon chemin le Caudet, le Tauret & quelques autres petites rivieres ou ruiſſeaux : elle ſe décharge dans le Tarn, au-deſſous de Rabaſteins, entre Albi & Montauban. * Papire Maſſon & Coulon, *deſcr. flum. Gall.*

AGRA, royaume de l'Inde propre, au milieu des états du grand Mogol, entre les royaumes de Delli, de Semball, de Gualéor & de Bando : il eſt des mieux peuplés de ces pays-là, quoiqu'il ne ſoit pas des plus étendus. Il avoit ſon roi particulier avant qu'Ekebar s'en emparât, & l'unît à ſes états : il eſt ainſi nommé du nom de la ville capitale, qui eſt auſſi capitale de l'Inde propre, ou de l'Indoſtan & de l'empire du grand mogol. La ville d'Agra eſt ſituée au-deſſus du Gange, ſur le fleuve Gemma. Cette ville eſt très-grande, mais mal bâtie; car les maiſons y ſont écartées les unes des autres & environnées de hautes murailles, afin qu'on ne puiſſe pas voir les femmes. Tout ce qu'il y a de remarquable à Agra, c'eſt le palais du roi, avec quelques tombeaux près de la ville & aux environs. Le palais eſt fermé d'une double muraille tetraſſée en quelques endroits. La premiere cour eſt environnée de portiques, comme eſt à Paris la place royale & le palais de Luxembourg. La ſeconde cour eſt encore environnée de galeries. De-là on paſſe dans une troiſiéme cour, où eſt le quartier du roi. Il y a une grande galerie peinte de feuillages d'or & d'azur, & le bas eſt tout couvert de tapis. Du côté qui regarde la riviere, il y a un divan, ou belveder, en ſaillie, où le roi vient s'aſſeoir lorſqu'il veut avoir le plaiſir de voir le combat des éléphans. Avant que d'y entrer, on trouve une galerie qui lui ſert de veſtibule. Le deſſein de Cha-gehan étoit de la revêtir partout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroit repréſenté au naturel les raiſins verds, & ceux qui commencent à rougir : mais ce deſſein qui a fait grand bruit par tout le monde, auſſi-bien que celui de faire couvrir d'argent toute la voûte de ſa grande galerie, demandoit plus de richeſſes que ce roi n'en peut fournir, & eſt demeuré imparfait. Il n'y a que deux ou trois ſeps d'or avec leurs feuilles, émaillés de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes faites d'émeraudes, de rubis & de grenats. De toutes les ſépultures qu'on voit à Agra, celle de la femme de Cha-gehan eſt la plus ſuperbe. Afin que tout le monde la vît & en admirât la magnificence, il la fit bâtir proche du Taſimacan, qui eſt un grand marché public, compoſé de grandes tours entourées de portiques qui ſervent de boutiques & de magaſins aux marchands de toile. La ſépulture de cette ſultane reine eſt dans une grande place fermée de murailles, ſur leſquelles regne une petite galerie. Cette place eſt pavée de marbre blanc & noir, par compartimens. On y voit trois plateformes élevées l'une ſur l'autre, avec quatre tours aux quatre coins de chacune; la derniere eſt couverte d'un dôme qui eſt fort ſuperbe. Il eſt revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu n'étant que de brique. Sous ce dôme eſt un tombeau vuide fort magnifique : car le corps de la princeſſe eſt enterré ſous la voute de la premiere plateforme. On a employé à cet ouvrage vingt mille hommes pendant vingt-deux ans; ce qui peut faire juger combien la dépenſe en a été grande. Un eunuque qui commande deux mille hommes, eſt commis pour la garde de la ſépulture & du Taſimacan. Lorſqu'on arrive à Agra du côté de Delli, on trouve un grand marché, proche duquel il y a un jardin, où le roi Gehanguir pere de Cha-gehan eſt enterré. Au-deſſus du portail de ce jardin, on voit la repréſentation de ſon tombeau, couvert d'un grand voile noir, avec pluſieurs flambeaux de cire blanche, & deux jéſuites qui ſont aux deux bouts. On eſt étonné de ce que Cha-gehan avoit ſouffert cette peinture, contre la coutume des mahométans, qui ont les images en horreur. Ce ne peut être qu'en conſidération de ce que le roi ſon pere & Cha-gehan lui-même avoient pris des jéſuites les principes de mathématiques & d'aſtrologie. Cette ville eſt à cent cinquante lieues de Lahors, & à quarante de Jehanabad, ſuivant François Bernier, *dans ſa deſcription de l'Inde.* * Tavernier, *voyage des Indes.* Baudrand.

AGRAK, c'eſt le nom que quelques voyageurs donnent à ce que les anciens appelloient le pays des Parthes, & que d'autres appellent *Al-Gebal*, *Arah-el-Aʒem*, *Hierak-agemi*. Elle avoit pour capitale Hecatompyles, que quelques-uns prennent pour Iſpahan, qui l'eſt aujourd'hui de la Perſe. * Chevreau, *hiſt. du monde.*

AGRAM, ville d'Eſclavonie, *cherchez* ZAGRAB.

AGRAMMON, roi des Pharraſiens, *cherchez* AGGRAMMES.

AGRARIA. On appelloit ainſi chez les Romains les loix qui regardoient le partage des terres priſes ſur les ennemis. La premiere fut publiée par Spurius Caſſius, lorſqu'après avoir vaincu les Volſques & les Hernïques, & avoir été élu conſul pour la troiſiéme fois, il aſpira à la royauté, l'an 269 de Rome, c'eſt-à-dire, 485 ans avant l'ére chrétienne. Depuis, Tiberius Graccus, tribun, voulut perſuader au peuple Romain de faire une loi, par laquelle perſonne ne pouroit poſſéder plus de 800 arpens de terre. Ce fut l'an 621 de Rome, 133 ans avant J. C. Jules-Céſar aſpirant à la ſouveraineté, publia une loi ſur le partage des terres nouvellement conquiſes, l'an de Rome 695, & 59 ans avant J. C. Pour la faire paſſer, il empêcha Bibulus, ſon collégue, de paroître en public, & il fit mettre en priſon Caton qui s'y oppoſoit. Le digeſte parle encore de deux loix Agraires; l'une par Jules-Céſar, & l'autre par Nerva; mais elles ne regardent que les limites des champs, & ſont différentes de celles-ci. * Tite-Live, Florus & Appian. *lib. de bell. civil.* Digeſte, *ff.* 47, *t.* 1, *l.* 3. *Antiq. grec. & rom.*

AGRAULE, en grec Ἄγραυλος, bourg de l'Attique auprès d'Athènes, de la tribu Erechthéide, auquel Agraulos, fille de Cecrops, donna ſon nom. * Lubin, *tables géogr.*

AGRAULOS ou AGRAULE, fille d'Actée, *cherchez* AGLAURE.

AGRAULOS, fille de Cecrops, *cherchez* AGLAURE.

AGRECULE (S.) *cherchez* AGRICOLE (S.)

☞ AGREDA, ville du royaume d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, à trois lieues & au ſud-oueſt de Taraçona, ſur les frontieres d'Aragon, au pied du mont Cayo. Cette ville eſt grande, ceinte d'une aſſez bonne muraille, mais mal bâtie. On prétend qu'elle eſt ſur les ruines de l'ancienne *Gracuris* ou *Grachuris* : il y a cependant des auteurs qui ſoutiennent que *Gracuris* eſt aujourd'hui *Cagurra* dans la Navarre, & qu'Agreda eſt *l'Auguſtobriga* des anciens. * Cluverius, Nonius, Briet, Sanſon. La Martiniere, *dict. géogr.*

AGREDA (Marie d') ainſi nommée pour avoir pris naiſſance dans la ville de ce nom, ou plutôt pour y avoir été abbeſſe, vint au monde l'an 1602. Son pere ſe nommoit *François* Coronel, & ſa mere *Catherine* d'Arena. Ils eurent de leur mariage deux garçons, morts dans l'ordre de S. François, & deux filles, dont Marie fut l'aînée. La mere de ces quatre enfans, croyant avoir eu une révélation où on lui ordonnoit de fonder un cou-

Digitized by Google

vent de religieuſes de l'immaculée conception, preſſa ſon mari d'y conſentir, & d'un commun accord ils convinrent d'en jetter les fondemens dans leur propre maiſon; ce qui ſe fit le 13 de janvier de l'an 1619, jour auquel la mere & les deux filles prirent en même temps l'habit. Le pere entra auſſi dans le même couvent de l'ordre de S. François, où ſes deux fils étoient déja religieux: il y prit l'habit, & y mourut d'une maniere ſainte & exemplaire. L'année ſuivante 1620, le jour de la purification, Marie & ſa mere prirent le voile; & la profeſſion de la ſeconde fille fut retardée, parcequelle n'avoit pas encore l'âge. En 1627, Marie étant âgée d'environ vingt-cinq ans, fut revêtue de la charge de ſupérieure; & comme elle n'avoit pas l'âge, on eut recours pour cela à une diſpenſe à laquelle elle ſe ſoumit par obéiſſance. Si on l'en croit, elle reçut pendant les premieres années de ſa ſupériorité, pluſieurs commandemens de la part du ciel, d'écrire la vie de la ſainte Vierge, ce qu'elle commença de faire l'an 1637. L'ayant achevée, elle la brula par l'avis d'un confeſſeur judicieux qui la dirigeoit alors, en l'abſence de ſon confeſſeur ordinaire. Ce dernier étant de retour, lui ordonna de travailler une ſeconde fois à cet ouvrage, ce qu'elle fit, & elle s'eſt efforcée de faire croire qu'elle avoit reçu pour cela de nouvelles lumieres; cependant, ce livre eſt plein de viſions, de fables & de rêveries, que l'auteur débite comme des révélations. Après la mort de Marie d'Agreda, arrivée au mois de mai 1665, à l'âge de ſoixante-trois ans, on trouva ſes livres écrits de ſa main, avec une atteſtation que tout ce qui y étoit contenu, lui avoit été révélé. Dans le deſſein de les faire imprimer, on s'adreſſa à l'évêque de Taragonne, ordinaire du lieu où étoit ſitué le monaſtere de cette religieuſe, & ſur ſa permiſſion ils furent imprimés en eſpagnol à Madrid en 1680 ſous ce titre: *Miſtica ciudad de Dios, milagro de ſu omnipotencia, y abyſſo de la gracia. Hiſtoria divina, &c.* c'eſt-à-dire, Myſtique cité de Dieu, miracle de ſa toute-puiſſance, & abyme de ſa grace. Hiſtoire divine de la vie de la ſainte Vierge, &c. On forma d'abord oppoſition à la publication de ces livres; on les accuſa d'erreur; on publia même que c'étoit l'ouvrage de l'évêque de Plaiſance, autrefois cordelier, qui vouloit par ce moyen autoriſer la doctrine de Scot. L'inquiſition d'Eſpagne ayant pris connoiſſance de cette conteſtation, ordonna que les livres ſeroient mis en ſequeſtre, & nomma des théologiens pour les examiner. Leurs ſuffrages s'étant trouvé favorables, l'inquiſition leva le ſequeſtre, & permit l'édition de Madrid; ordonnant en outre qu'on reverroit, & qu'on corrigeroit quelques éditions qui s'étoient faites furtivement pendant le ſequeſtre. Les dominicains, & ceux qui s'étoient déclaré contre ces livres, s'adreſſerent à l'inquiſition de Rome, qui en défendit la lecture par un décret du jeudi 26 de juin 1681, ſous le pape Innocent XI. On envoya ce décret à M. Mellini, nonce en Eſpagne, qui ayant commencé à le faire publier dans quelques endroits d'Eſpagne, apprit qu'on formoit de toute part oppoſition à ce décret. Le roi d'Eſpagne, ſollicité par les cordeliers, en écrivit au pape, & lui fit entendre que les livres de la mere d'Agreda pouvoient ſervir à l'édification des fidéles, & en même temps il ordonna à ſon ambaſſadeur de ſolliciter la ſuſpenſion de ce décret. Les cordeliers ſe joignirent à ce miniſtre, & ils remontrerent entr'autres, que ce décret de l'inquiſition de Rome nuiroit aux procédures que l'on faiſoit alors pour la canoniſation de cette religieuſe. Le P. Diaz, cordelier Eſpagnol, fut chargé depuis de ſolliciter à Rome cette canoniſation; & il y a eu encore depuis ſur ce ſujet des mémoires préſentés à Alexandre VIII, & à Innocent XII. Innocent XI, preſſé par le roi d'Eſpagne & les cordeliers, manda donc à ſon nonce de ſurſeoir à la publication du décret dont on a parlé, dans les lieux où il n'avoit pas encore été publié, & il écrivit ſur cela un bref au roi d'Eſpagne, daté du 9 de novembre 1681. En vertu de ce bref, l'inquiſition d'Eſpagne ordonna la réviſion de ces livres; & les théologiens ayant donné leurs ſuffrages, & déclaré qu'il n'y avoit ni héréſie, ni erreur, ni ſcandales, ni mauvaiſe doctrine, elle en permit la lecture, du moins ſur les terres & domaines de ſa majeſté catholique. Cette permiſſion augmenta le trouble, au lieu de l'appaiſer. Les uns s'attacherent au décret prohibitif de Rome, & les autres à la permiſſion de l'inquiſition d'Eſpagne, & au bref du pape, qui néanmoins n'en permet pas la lecture, mais qui ſuſpend ſeulement la publication du décret de l'inquiſition de Rome dans les lieux où il n'avoit pas été publié. Le procédé de l'inquiſition d'Eſpagne déplut à Rome, & ce tribunal fut obligé de ſe juſtifier, en alléguant l'examen rigoureux qu'il prétendoit avoir fait faire des livres de Marie d'Agreda, & en prétendant qu'étant un tribunal ſouverain, indépendant de celui de Rome, il avoit pu agir malgré le décret de Rome, & que d'ailleurs il n'avoit pas paſſé les bornes de ſa juriſdiction. Don François-Bernard de Quiros, agent d'Eſpagne, eut ordre d'appuyer ſur ce dernier point; ce qu'il fit dans un mémorial qu'il préſenta au nom du roi, pour demander que le décret de l'inquiſition d'Eſpagne fût maintenu & exécuté. Le pape renvoya ce mémorial à la congrégation du S. office de Rome, avec ordre d'examiner à fond cette affaire. Mais celle du quiétiſte Molinos qui ſurvint, fit oublier celle de Marie d'Agreda. Au commencement du pontificat d'Innocent XII, les cordeliers recommençant à ſolliciter la canoniſation de cette religieuſe, demanderent que le pape permît la lecture de ſes ouvrages à tous les fidéles, & qu'on reçût ſes révélations comme celles des ſaintes Hildegarde, Brigitte, Gertrude, Catherine de Sienne, Angele de Foligni, &c. & pour cet effet, ils firent encore intervenir le roi d'Eſpagne. Mais Innocent XII ſe contenta d'écrire à ce prince, qu'il avoit commis pluſieurs perſonnes pour examiner tout ce qui regardoit Marie d'Agreda, & qu'après s'en être fait rendre compte, il ordonneroit ce qui ſeroit plus conforme à la gloire de Dieu. Ce bref eſt du 25 de mars 1692. Cependant il n'y eut point de théologiens ni de cardinaux commis pour cette affaire, & le bruit contraire qui ſe répandit en France étoit faux. Au mois de mai 1696 on déféra en Sorbonne le premier tome des ouvrages de Marie d'Agreda, deſquels le P. Thomas Croſet, récolet de Marſeille, avoit traduit en françois la premiere partie ſur l'édition de Perpignan, & l'avoit fait imprimer à Marſeille même en 1695. Les cordeliers, alarmés de cette nouvelle, firent de grands efforts pour s'oppoſer à la cenſure. Le général des jéſuites, Thyrſis Gonzalès, écrivit en France afin qu'on fît tout ce que l'on pouroit pour parer ce coup. Nonobſtant cela, la faculté de théologie de Paris cenſura grand nombre de propoſitions extraites du premier tome qui lui avoit été déféré: & la cenſure paſſa à la pluralité des voix dans la vingt-neuviéme & derniere ſéance, qui ſe tint le 17 ſeptembre 1696. Cette cenſure fut lue dans l'aſſemblée du premier octobre, malgré les proteſtations de nullité de MM. du Mas & du Flos. L'année ſuivante, on répandit un petit écrit imprimé, intitulé: *L'affaire de Marie d'Agreda, & la maniere dont on a cabalé en Sorbonne ſa condamnation*, à Cologne, (Paris) 1697, *in*-12. de 40 pages. La cenſure du livre de Marie d'Agreda n'en étoit pas moins juſte. La traduction du P. Croſet fut imprimée à Bruxelles en 1717 en huit volumes *in*-12. & en trois volumes *in*-4°: elle contient les huit livres de l'ouvrage de Marie d'Agreda. Depuis, la congrégation de l'index à Rome donna au mois de mai 1729 la permiſſion d'avoir & de lire le livre de la cité myſtique de Dieu. * *Mém. du temps.* Phélyppeaux, *rélat. du Quiétiſme, part.* 1, *p.* 178 & *ſuiv. Préface de la traduct. du P. Croſet.* Ceux qui voudront ſe mettre au fait de la conteſtation qui s'eſt élevée au ſujet du livre de la *Myſtique cité de Dieu*, doivent

Digitized by Google

conſulter le tome II du *traité hiſtorique & dogmatique ſur les apparitions, les viſions*, &c. de l'abbé Lenglet du Freſnoy. L'auteur y a raſſemblé pluſieurs piéces concernant cette affaire, très-importantes, & qu'on trouveroit difficilement ailleurs.

AGREMMES, *cherchez* AGGRAMMES.

AGRES, Ἄγραι, habitans d'un terroir de l'Attique aux portes d'Athènes. On dit que ce canton étoit ſi propre pour la chaſſe, que Diane s'y établit après qu'elle ſe fût retirée de Delos : enſuite de quoi on lui bâtit dans cet endroit un petit temple, auquel on donna le ſurnom d'*Agrotera*. Ce temple eſt aujourd'hui une petite égliſe appellée par ceux du pays *le crucifiement de S. Pierre*, où il ſe voit encore un ancien pavé à la moſaïque. * Pauſan. *in Atticis*. Meurſ. *Athenæ antiq.*

AGRESPHON, ancien auteur qui a écrit touchant les hommes illuſtres qui ont porté le même nom. * Suidas, *au mot* Ἀγρέσφων.

AGRESTIN, moine de Luxeu, où il entra après avoir été ſecrétaire du roi Thierri, troubla la paix de l'égliſe de France dans le VII ſiécle : car ayant fait un voyage en Italie, & s'étant arrêté quelque temps à Aquilée, dont le peuple s'étoit ſéparé de l'égliſe, pour l'affaire des trois chapitres du concile de Chalcédoine, il ſe laiſſa infecter de ces nouvelles opinions qu'il voulut publier en ſon pays; mais la réſiſtance de S. Euſtaſe, ſucceſſeur de S. Colomban, l'ayant aigri, il n'y eut rien qu'il ne tentât pour le perdre. Abellin évêque de Genève ſon parent, le ſervit de ſon crédit auprès du roi Clotaire, qui pour les contenter, fit aſſembler en 613 un concile à Mâcon. Agreſtin y fit tous ſes efforts pour décrier la régle de S. Colomban; il attaqua tous les uſages ſinguliers qu'elle avoit introduits, ſoit dans les choſes indifférentes, ou dans l'office divin; mais ils furent encore mieux défendus par S. Euſtaſe. Agreſtin, obligé de donner des marques de réconciliation avec ſon abbé, ne rentra pourtant pas dans ſon monaſtere; mais il alla dans ceux où la régle de S. Colomban étoit ſuivie, pour l'y abolir, s'il étoit poſſible. Une régle moins auſtere n'auroit pas plu davantage à un homme d'auſſi mauvaiſes mœurs. Dans le temps qu'il vouloit paroître ſi zélé pour le bon ordre, il avoit un commerce criminel avec la femme d'un homme qui le ſervoit. Celui-ci s'en apperçut enfin, & vengea ſon deshonneur par la mort de l'adultere, qu'il tua d'un coup de hache en 628. Cette mort rétablit la paix dans les monaſteres. * Baronius, *A. C.* 627. Jonas, *in vita S. Euſtaſii*. Chifflet, *in cap.* 26. *chr. Benig.* Mabillon, *ann. bened. tom.* 1.

AGRETIUS, ancien grammairien, a écrit de l'orthographe, de la propriété & des différences des mots latins. George Fabrice en a procuré l'édition.

AGREVE, ville de France, *cherchez* SAINT-AGREVE.

AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRI.

AGRIA, que les Allemans nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlaw*, ville de la haute Hongrie, ſur une riviere de même nom, & à trois lieues de la riviere de Teiſſ, dans le comté de Barzod. Cette ville eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de Strigonie; & quoique petite, elle eſt très-bien fortifiée. L'armée de Soliman II l'aſſiégea inutilement en 1552 pour la premiere fois, avec une armée de ſoixante & dix mille hommes. La garniſon qui étoit dedans, & qui ne conſiſtoit qu'en deux mille Hongrois, & ſoixante gentilshommes de la premiere nobleſſe du pays, s'y défendit avec une extrême intrépidité. Les Turcs battirent la ville quarante jours ſans diſcontinuer, avec cinquante piéces de canon; ils donnerent même trois aſſauts en un jour, où ils furent toujours repouſſés, & perdirent juſqu'à huit mille hommes. Dans un combat ſi cruel, la valeur des femmes éclata. Il y eut une entr'autres qui combattoit en préſence de ſa mere, & de ſon mari qui fut tué auprès d'elle. Sa mere lui diſant d'emporter le corps pour le faire enterrer : *A Dieu ne plaiſe*, lui répondit-elle, *que je l'enterre ſans l'avoir vengé*. Auſſitôt, ſe ſaiſiſſant de l'épée & du bouclier de ſon mari, elle ſe jetta au milieu des ennemis, & ne ceſſa de combattre, qu'elle n'eût vengé ſa mort par celle de trois Turcs. Une autre femme qui portoit une groſſe pierre pour la jetter ſur les ennemis, ayant été tuée d'un coup de canon qui lui emporta la tête; ſa fille qui la ſuivoit, prit cette pierre, & toute rouge qu'elle étoit du ſang de ſa mere, la jetta ſur la foule des ennemis, qui s'efforçoient de monter ſur la muraille. Les Turcs étonnés d'une réſiſtance ſi extraordinaire, furent contraints de lever le ſiége le 9 d'octobre, après deux mois de tranchée ouverte. Les aſſiégés les pourſuivirent, taillerent en piéces un grand nombre de ces infideles, & prirent la plus grande partie de leur bagage. Mahomet III fut plus heureux que Soliman : il aſſiégea Agria en 1596, mais il ne la prit qu'après avoir perdu ſoixante mille hommes, tant au ſiége de cette place, qu'à la bataille qui le termina le 12 octobre de la même année. Les Turcs l'ont toujours poſſédée depuis, juſqu'en 1687 que cette ville a été repriſe ſur eux par les Impériaux au mois de décembre. Comme cette place étoit bloquée depuis trois ans, plus de dix mille perſonnes y moururent de faim & de maladie. Enfin, le gouverneur n'eſpérant aucun ſecours, & manquant de tout, fut contraint de ſe rendre. Il demanda que l'empereur ſignât la capitulation, afin qu'elle fût inviolable; parcequ'il craignoit que les chrétiens n'en uſaſſent de la même maniere qu'avoient fait les Turcs après la priſe de cette ville par Mahomet III en 1596. Ces infidéles, ſans avoir égard aux conditions du traité, avoient maſſacré tous les ſoldats de la garniſon à deux lieues du camp. Ainſi les Impériaux envoyerent à Presbourg, où l'empereur étoit alors pour faire couronner roi de Hongrie l'archiduc ſon fils. La capitulation fut ſignée, & les Turcs ſortirent le 16 décembre. Huſſein Bacha, commandant de la place, étoit précédé du bagage & des janiſſaires ſans tambour, & avec leurs enſeignes pliées, & ſuivi des ſpahis au nombre de ſept cens. On battoit devant lui une petite caiſſe. Il y eut auſſi près de quatre mille habitans qui abandonnerent la ville, & trois cens y demeurerent, demandant le baptême. On y trouva cent cinquante piéces de canon de toutes grandeurs, ſept mortiers & quantité de proviſions de guerre. Un grand nombre de chrétiens eſclaves y furent mis en liberté. Tous les comtés, bourgs & villages qui ſont de la dépendance de la place rentrerent ſous l'obéiſſance de l'empereur : mais en 1704 les mécontens s'en rendirent maîtres. * Continuateur de Chalcondyle, *hiſt. turc.* De Thou, *hiſt. l.* 10. *Mémoires du temps.* Baudrand.

AGRIANE, ville de l'Aſie mineure dans la Cappadoce, près du fleuve Iris. * Hoffman, *lexicon univerſ.*

☞ AGRICIUS (Cenſorius Atticus) rhéteur qui vivoit dans le IV ſiécle, & qu'on ne doit pas confondre avec *Agricius* aïeul du rhéteur Arbore, & bis-aïeul maternel du poëte Auſone. Il eſt environ le vingtiéme des profeſſeurs de Bourdeaux dont celui-ci nous a laiſſé les éloges. Mais quoiqu'il ne le place qu'après pluſieurs autres, il avoue néanmoins qu'il auroit mérité pour la beauté de ſon éloquence, de tenir un des premiers rangs. Le même ſiécle qui avoit vu naître ce rhéteur, le vit mourir. Il pouvoit être né vers 315, & il paroît qu'il n'étoit plus au monde vers 370. Nous avons ſous le nom d'un *Agrece*, qui eſt certainement le même que l'*Agricius* dont nous parlons, un traité ou fragment de traité, de la propriété & de la différence de la langue latine. Il y examine la différence qu'il y a entre les termes qui paroiſſent ſynonimes : par exemple, entre *temperantia, temperatio, & temperies*, &c. Ce reſte de traité a été imprimé pluſieurs fois avec les anciens grammairiens, qui ont écrit ſur le même ſujet. * D. Rivet, *hiſt. lit. de la France*, t. I, p. 302.

AGRICIUS (Matthieu) qui floriſſoit vers l'an 1570,

Digitized by Google

étoit fort ſavant en grec & en latin ; il enſeigna quelque temps à Cologne. Nous avons de lui en vers les *Antiquités du monaſtere d'Emmenrode.* Cet ouvrage contient en particulier la vie de pluſieurs moines & freres lais ou convers, qui ſe ſont diſtingués dans ce monaſtere par leur ſainteté. On y voit ſurtout la vie du bienheureux David, diſciple de S. Bernard. * Charles Viſch, *page* 241. Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ AGRICOLA (Cnœus Julius) l'un des plus illuſtres conquérans de la Grande-Bretagne, naquit à Fréjus, ancienne & célébre colonie Romaine dans les Gaules, le 13 de juin ſous le ſecond conſulat de Caligula, l'an 38 de l'ére chrétienne. Agricola eut pour pere le ſénateur Julius Græcinus, qu'il perdit lorſqu'il n'avoit pas encore trois ans accomplis. Sa mere, nommée Julia Procilla, après lui avoir donné la premiere éducation, l'envoya tout jeune à Marſeille pour y faire ſes études. Lorſqu'il les eut achevées, il prit le parti des armes, & alla faire ſa premiere campagne dans la Grande-Bretagne, ſous Suétonius Paulinus. Il ſervit quelque temps avec la qualité de tribun, & alla enſuite à Rome, pour entrer dans quelque charge de magiſtrature. Ce fut dans ce voyage qu'il épouſa à Rome même Domitia Décidiana, iſſue d'une famille illuſtre : alliance qui lui fraya une voie honorable pour arriver à une plus haute fortune. Bientôt il repaſſa dans la Grande-Bretagne, où il eut le commandement de la vingtiéme légion, & où il donna des preuves de ſa ſageſſe & de ſa valeur. A ſon retour à Rome l'empereur Veſpaſien l'honora de la dignité de patrice, & lui donna le gouvernement d'Aquitaine, qui lui faiſoit eſpérer le conſulat auquel le prince l'avoit deſtiné. Il ne gouverna pas cette province trois ans entiers, & fut enſuite conſul ſubrogé l'an 77. Dès ce temps-là il promit ſa fille en mariage à Tacite l'hiſtorien, & la lui donna effectivement après ſon conſulat. Auſſitôt après ce mariage, en 78, vers le milieu de l'été, Agricola fut renvoyé dans la Grande-Bretagne avec le titre de gouverneur. Quoique la campagne fût déja avancée, il ne laiſſa pas de gagner une bataille, & de réduire ſous l'obéiſſance des Romains le pays de Nort-Galles, avec l'iſle d'Angleſey, qui y eſt jointe. Dès ſa troiſiéme campagne il pouſſa ſes conquêtes juſqu'au Tay, riviere d'Ecoſſe. Ces expéditions heureuſement terminées, Agricola s'appliqua à établir dans le pays une bonne diſcipline, & à faire gouter aux peuples ſoumis les douceurs d'un bon gouvernement. Par-là il introduiſit parmi eux les mœurs des Romains, l'uſage des bains, les feſtins, la ſplendeur des habits, la magnificence des bâtimens. Bien plus il parvint à y établir les études avec tant de ſuccès, que les Bretons qui auparavant avoient en horreur la langue latine, devinrent paſſionés pour la belle éloquence. C'eſt peut-être à cet événement ſi honorable pour nos Gaules, que Juvenal fait alluſion, lorſqu'il dit, *ſat.* 15, *v.* 111, 112.

Gallia cauſidicos docuit facunda Britannos :
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

Agricola ſignala ſa huitiéme campagne par la défaite des Calédoniens au mont Grampius ou Grantzbain : ce qui acheva de domter & de ſoumettre toute la Grande-Bretagne. Enſuite il fit faire le tour de cette province par ſa flotte, & s'aſſura par lui-même que la Grande-Bretagne eſt une iſle. Il dreſſa une relation de tous ſes exploits, & l'envoya à l'empereur Domitien qui regnoit alors. Celui-ci la reçut avec une joye apparente ; mais avec une inquiétude réelle. Domitien jaloux & envieux de tant de victoires qu'Agricola avoit remportées, & de la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe, le rappella à Rome l'an 85. Agricola y fut reçu fort froidement ; deſorte que pour ne pas irriter la mauvaiſe humeur du prince qui le craignoit pour ſes bonnes qualités, & qui ſe ſeroit inhumainement défait de lui, comme de tant d'autres, il prit le parti de la retraite, & paſſa le reſte de ſes jours en ſimple particulier : il refuſa même le proconſulat d'Aſie & d'Afrique qu'on lui offrit. Ce grand homme mourut le vingt-troiſieme jour d'août de l'an 93, dans la cinquante-ſixiéme année de ſon âge. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, T. I, p. 220, *& ſuiv.*

☞ AGRICOLA (Rodolphe) célébre pour avoir fait renaître le gout des belles lettres en Allemagne & dans les Pays-Bas, naquit vers l'an 1442 à Baſſlon, qui eſt un petit bourg de Friſe près de Groningue, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Rodolphe de Groningue.* Il étudia à Louvain, où il parut comme un prodige d'eſprit, & où ſes maîtres mêmes le conſultoient ſur leurs difficultés. Depuis, il voyagea en France & en Italie, & il ſe fit par-tout des admirateurs & des amis. Il voulut être diſciple de Théodore de Gaze qui enſeignoit le grec à Ferrare, où le duc Hercule d'Eſt l'arrêta deux ans par ſes offres obligeantes, & par ſes libéralités. Lorſqu'il fut de retour dans les Pays-Bas, il vit à Deventer le célébre Eraſme, qui étoit encore fort jeune ; & après l'avoir bien conſidéré, il prédit qu'il deviendroit un grand homme. On tâcha de l'arrêter dans ſa patrie par des emplois importans ; mais ces ſortes d'occupations étoient trop contraires à ſon inclination, pour s'y attacher long-temps. Il les quitta ; & ayant refuſé les offres de l'empereur Maximilien qui vouloit l'avoir auprès de lui, & celles qu'on lui faiſoit à Anvers, où l'on tâchoit de l'attirer, il ſe retira à Heidelberg, où il profeſſa la philoſophie. Il paſſa le reſte de ſes jours, ou en cette ville, ou à Wormes, ville où il avoit un ami intime en la perſonne de l'évêque Jean de Dalburg, auquel il avoit montré le grec. Ce prélat avoit chez lui un Juif de qui Agricola apprit la langue hébraïque ; & cependant, à la priere de Philippe electeur Palatin, il compoſa un abrégé de l'hiſtoire, & travailla à perfectionner divers autres de ſes traités. Le plus remarquable eſt intitulé : *Rodolphi Agricolæ Phriſii de inventione dialectica libri tres, cum ſcholiis Joannis Matthæi Phriſſemii*, in-4°. Paris 1538. Cet ouvrage qui eſt le chef-d'œuvre de R. Agricola a toujours été généralement eſtimé. Auparavant J. M. Phriſſemius l'avoit fait imprimer à Cologne, & Pompée-Æco le fit encore imprimer en la même ville in 4°. avec de longs commentaires, l'an 1539. *Voyez* le dictionnaire de Bayle. Agricola avoit appris la muſique, & il ſe connoiſſoit en peinture : il deſſinoit aſſez bien ; il étoit poëte & orateur, & les arts & les ſciences n'avoient rien d'inconnu pour lui. Il étoit auſſi grand juriſconſulte. Parmi les modernes qui ſe mêloient d'écrire en grec & en latin, il tenoit le premier rang, au jugement de Louis Vivés, Eraſme, Nonnius, & d'autres. Il mourut à la fleur de ſon âge à Heidelberg, où il voulut être enterré en habit de cordelier, dans l'égliſe des religieux de S. François, le 28 octobre 1485, âgé de 42 ans. Sa vie eſt à la tête de ſes ouvrages, publiés par Alard d'Amſterdam en 2 volumes *in-octavo*, imprimés par Gymnicus à Cologne l'an 1539. Voici l'épitaphe qu'un ſavant Vénitien fit en ſon honneur.

Invida clauſerunt hoc marmore fata Rodulphum
Agricolam, Friſii ſpemque decuſque ſoli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania, laudis
Quidquid habet Latium, Græcia quidquid habet.

* On pourra voir ſon éloge dans Eraſme. *in Cicer. & in Adag.* 1. *edit.* dans Paul Jové, Suffridus Petri, Aubert le Mire. Geſner. *in bibl.* Poſſevin. *in apparat.* Trithem. *in ſcript.* Jac. Philip. *Bergomenſ. in chronol.* Voſſius, *l.* 3, *de hiſt. Latin.* Valer. Andr. *bibl. Belg.* Melchior Adam. *in vita Germ. philoſop.*

AGRICOLA (George) médecin Allemand, né à Glauch ou Glaucha dans la Miſnie le 24 mars 1494. Il apprit d'abord les premiers élémens des lettres humaines en Allemagne. Il eut pour maître à Leipſic Pierre Moſelle, l'un des plus ſavans de ſon ſiécle. Il fit un voyage

voyage en Italie, où il eut pour maîtres les plus doctes perſonnages de ſon temps. De retour en Allemagne, il y pratiqua la médecine à Joachimſtal, ville de Miſnie, & il s'appliqua ſurtout à la connoiſſance des métaux, des mines & des animaux ſouterrains. Il s'y rendit ſi habile, qu'il ſurpaſſa tous les anciens en ce genre, & fraya le chemin aux modernes qui en ont écrit depuis lui. Il examina auſſi & critiqua les traités de Guillaume Budé, de Léonard Portius & André Alciat, ſur les poids, les meſures, & ſur le prix des métaux, & des monnoies. Les traités qu'on a de lui ſont *De ortu & cauſis ſubterraneorum. De natura eorum quæ effluunt ex terra. De natura foſſilium. De medicatis fontibus. De ſubterraneis animantibus. De re metallica. De veteribus & novis metallis. De pretio metallorum & monetis*, & quelques autres ſur divers ſujets, comme *De bello Turcis inferendo. De Romanorum & Græcorum menſuris & ponderibus. De peſte*, & *De traditionibus apoſtolicis*, &c. Agricola témoigna toujours beaucoup d'averſion pour les opinions nouvelles ſur la religion, & il mourut en bon chrétien dans le ſein de l'égliſe le 21 novembre 1555, âgé de 61 ans, à Chemnitz en Miſnie, près de ces fameuſes minieres de l'électeur de Saxe. Les Luthériens qu'il avoit combattus avec ſuccès, le laiſſerent cinq jours ſans ſépulture; mais enfin ils le firent porter à Zeitz, où il eſt enterré. Georges Fabricius fit ſon épitaphe, & compoſa ſur ſes ouvrages ces épigrammes qui méritent d'avoir ici leur place.

Agricola è terris theſauros eruit omnes :
Quoque ſorent uſu, quo pretiove, docet.
Debuit in terris vir tantus vivere ; quo non
Ingenium majus patria noſtra talit.
Urbe jacet Cicio, vitreus quam tangit Eliſter :
Fama viri terris intumulata manet.

Viderat Agricolæ, Phœbo monſtrante, libellos
Jupiter, & tales edidit ore ſonos :
Ex ipſo hic terra theſauros eruet Orco :
Et fratris pandet tertia regna mei.

* Geſner, *bibl.* De Thou, *hiſt. l.* 16. Melchior Adam, *in vita Germ. medicor.* Vander Linden, *de ſcript. medic.*

AGRICOLA (Michel) miniſtre luthérien à Abo dans la Finlande, eſt le premier qui ait traduit le nouveau teſtament en la langue de ce pays. Il mourut en 1556, & ſon nouveau teſtament & le pſeautier de ſa traduction avoient été imprimés dès l'an 1538. * Le Long, *bibl. ſac.*

AGRICOLA (Jean) Allemand, ſurnommé *Iſlebius*, parcequ'il étoit d'Iſlebe ou Eiſleben, dans le comté de Mansfeld, naquit le 20 avril de l'an 1492. Après avoir étudié en Théologie à Wittemberg, il donna dans les nouveautés que Luther ſon concitoyen avoit introduites dans la religion. Il s'acquit beaucoup de réputation par ſes prédications, pendant la conférence de Spire, où il ſuivit l'électeur de Saxe avec le comte de Mansfeld, dont il étoit miniſtre. Peu après il ſe brouilla avec Mélanchthon, contre lequel il écrivit en 1527, & il quitta ſon pays pour ſe retirer à Wittemberg, où il obtint une chaire de profeſſeur & de miniſtre. Là il enſeigna une nouvelle doctrine touchant l'uſage de la loi ſous l'évangile, & fut attaqué par Luther, qui étoit ſur le point de le faire condamner, lorſqu'il ſe retira à Berlin, où on lui donna l'emploi de miniſtre en 1548. On le choiſit pour accommoder les controverſes de la religion, & il travailla avec Jules Pflug, évêque de Naumbourg, & avec Michel Helding, à ce fameux *Interim*, qui ne contenta ni les proteſtans, ni les catholiques. Agricola mourut à Berlin le 22 ſeptembre de l'an 1566. Il écrivit des commentaires ſur l'évangile de S. Luc: il fit un recueil de 700 proverbes allemans, & laiſſa d'autres ouvrages. * Chitræus, *Saxon.* De Thou, *hiſt. l.* 5. Slejdan. *in comment. l.* 13. Melchior Adam, *in vitis Germ. theol.* Spond. *in annal.*

AGRICOLA (Gaſpard) profeſſeur du droit en l'univerſité d'Heidelberg, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & fut conſidéré comme un des plus habiles juriſconſultes de ſa nation. Il mourut à Heidelberg le 9 mai 1597, âgé de 73 ans, après en avoir paſſé 42 à profeſſer le droit dans l'univerſité de la même ville. * Melchior Adam.

AGRICOLA (François) natif de Leonen, petit village dans le duché de Juliers, a été célébre par ſa piété & par ſes écrits. Il fut chanoine & curé de Rodinge, puis de Sitarden dans le même duché de Juliers, où il mourut le 6 décembre de l'an 1621. Nous avons de lui: *Commentarium de verbo Dei ſcripto & non ſcripto : De lectione ſacræ Scripturæ ejuſque interpretibus : Demonſtrationum evangelicarum : De Chriſto ſalvatore : De primatu divi Petri : De Sanctorum reliquiis : De veneratione & imaginibus Sanctorum : Speculum pœnitentiæ : Evangelica demonſtratio, de damnatiſſimo ſtatu concubinariorum ordinis eccleſiaſtici : Apodeixis evangelica de periculoſo ſtatu concubinariorum impœnitentium : De æterno & vero Deo, nec non indubitato Chriſto atque Meſſia Chriſtianorum : De ampliſſimis privilegiis, & certiſſimis ſignis veræ Chriſti in terris eccleſiæ tractatus.* Il a auſſi écrit en allemand contre les anabaptiſtes, & du ſacrement de l'autel. On a auſſi de lui en latin & en allemand un *Entretien*, &c. ſur Luther. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sweers, *Athen. Belg.* dict. hiſt. édit. de Holl. de 1740.

Il y a encore pluſieurs Agricola.

AGRICOLA (Adam-Chrétien) a écrit en allemand, un livre qui a pour titre : *Réponſe aux argumens de Luc Bacmeiſter.*

AGRICOLA (Bart.....) a écrit en 1617, un traité *Des devoirs d'un bon avocat.*

AGRICOLA (Chrétien) a donné au public en 1592, la *Défenſe de l'Anti-Piſtorius.*

AGRICOLA (Chrétien-Gerkenrot) a compoſé des aſſertions théologiques ſur le mariage, imprimées à Mayence en 1582.

AGRICOLA (Conrad) eſt l'auteur des *Concordantiæ Germanicæ verſionis Lutheri.* Conrad, imprimeur de Nuremberg, a donné cet ouvrage plus ample que les éditions précédentes. La ſienne n'a pas paru ſeulement en 1610, mais encore en 1621, 1658, & 1674, *in-folio* à Francfort, ſelon la bibliothéque ſacrée du Pere le Long, pages 459 & 541.

AGRICOLA (Daniel) de l'ordre des freres-mineurs, eſt auteur d'un livre de la paſſion de Notre-Seigneur, imprimé à Baſle en 1514 (Le P. le Long intitule cet ouvrage : *Monoteſſaron paſſionis Chriſti, in-4°.* Voyez *bibl. ſacr.* page 449.)

AGRICOLA (François-Thomas) a mis au jour en allemand, un écrit intitulé : *Réfutation de neuf prédications injurieuſes à l'honneur de Dieu & des ſaints*, publiées en 1579, par Conrad Wolf Platſen. Seroit-ce le même ouvrage que celui-ci ? *Franciſci Agricolæ propugnaculum fidei, ſive defenſio honoris divini & ſanctorum contra hæreſes hujus ſæculi : accedit, Simius Genevenſis in ſynodo in urbe Privas anno 1612 habita detectus, è gallico latinè redditus.* Colonn. Agripp. 1614, *in-8°.*

AGRICOLA (Gédeon) a publié en 1618, en allemand, un écrit qui tend à prouver que ceux qui parlent contre les erreurs des calviniſtes ſont les prédicateurs du Seigneur.

AGRICOLA (Gilles) juriſconſulte & profeſſeur à Altorf, mort en 1648, a laiſſé un livre intitulé : *Varia conſilia.*

AGRICOLA (Henri) a donné au public un livre intitulé : *Collatio veteris & novi teſtamenti de ſalute per Chriſtum promiſſa*, à Nuremberg 1554.

AGRICOLA (Henri-François) a écrit en allemand un livre intitulé : *Le miroir du mariage*, à Cologne 1599.

AGRICOLA (Jean-Georges) a compoſé un livre de l'uſage de la viande de cerf dans la médecine, imprimé en 1603.

AGRICOLA (Magnus) a écrit en allemand un livre, pour prouver qu'il n'eſt pas vrai que par la confeſſion d'Augsboug, on donne lieu au rétabliſſement du Paganiſme; & un autre de la catholique confeſſion d'Augsbourg, auſſi en allemand.

AGRICOLA (Nicolas) eſt auteur d'un gros commentaire ſur les oraiſons de Cicéron, à Baſle 1535, 2 vol. *in-fol.*

AGRICOLA (Wolfgang) a donné en allemand, *La fiancée catholique*, à Cologne 1609, & l'*Inconſtance des choſes humaines*, à Ingolſtad 1578.

AGRICOLE (S.) ou AGRECULE, en latin *Agrætulus*, fut évêque de Châlons ſur Saône, depuis environ l'an 530, juſque vers l'an 580. S. Grégoire de *Tours* nous apprend qu'il étoit d'une race de ſénateurs, c'eſt-à-dire, des anciennes maiſons gauloiſes ou romaines du pays. Ce même auteur le loue comme un homme poli, civil, prudent, d'une grande abſtinence, & qui étoit d'ailleurs habile & éloquent. Il rapporte encore qu'il fit bâtir pluſieurs édifices & une belle égliſe dans la ville de Châlons. Il aſſiſta aux conciles III, IV & V d'Orléans, des années 538, 541, 549; à celui de Clermont de 549; au II concile de Paris de l'an 551, & au IV concile de Lyon de l'an 567. Il mourut la 83 année de ſon âge, & la 48 de ſon épiſcopat. Le martyrologe romain marque ſa fête au 18 mars. * S. Greg. *Turon. l.* 5, *c.* 46, *de gloria confeſſorum*, *c.* 86. Fortunat. *l.* 3, *carm.* 22. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Bollandus. Baillet, *vies des Saints.*

AGRIENS, nommés auſſi *Ægréens*, peuples de cette contrée de la Thrace, qu'on appelloit Péonie, entre les monts Hémus & Rhodope. * Robbe *en ſa géographie.*

AGRIGAN, iſle que les Eſpagnols appellent iſle de S. François Xavier. C'eſt une des iſles Marianes ou des Larrons, qui a ſeize lieues de tour. Elle eſt ſituée à dix-neuf degrés quarante minutes de latitude méridionale, à dix lieues de l'iſle de Pagon, & à vingt de celle d'Aſſonſong. Cette iſle eſt fort peuplée, ſuivant le P. Louis San Vitores. * Charles le Gobien, *hiſtoire des iſles Marianes.* Baudrand.

AGRIGENTE, ville de Sicile, *cherchez* GERGENTI.

AGRIMONTE, ou AGROMONTE, *Grumentum*, eſt un château d'Italie, dans la Baſilicate, province du royaume de Naples, proche la riviere d'Agri. Ç'a été autrefois une ville aſſez conſidérable, avec un évêché qui a été uni à celui de Marſico. S. Grégoire parle de l'égliſe d'Agrimonte, & nous avons une lettre du pape Pélage à Julien qui en étoit évêque. * Ivo, *in decr. p.* 6, *c.* 112. Gratien, *diſt.* 63, *c.* 14. Holſtenius, *in not. géogr.*

AGRIODES, ſelon Ovide, eſt un des chiens d'Acteon, ainſi nommé parcequ'il étoit cruel & farouche. * Ovid, *met. l.* 3.

AGRIOMELA ou SELAMBRIA, en latin *Sperchius*, riviere de la Grece, qui a ſa ſource au mont de Mezzovo. Elle coule dans la Theſſalie ou Jannina, & ſe décharge dans le golfe de Zeiton, au nord-eſt de la ville de ce nom. * Nicolas Sophian. * La Mart. *dict. géogr.*

AGRIONIES, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans la Béotie en l'honneur de Bacchus. Pour comprendre l'origine de ce nom, il faut ſavoir qu'on donnoit pluſieurs épithetes à cette fauſſe divinité; les unes à ſa louange, & les autres à ſon déſavantage, apparemment pour marquer les effets différens que le vin peut produire. Au premier égard on l'appelloit μειλίχιος, c'eſt-à-dire, *doux*; χαρόλυπος, *qui donne de la joie.* Au ſecond égard on l'appelloit Ἀγριώνιος Ὠμηστὴς, c'eſt-à-dire, *cruel & farouche.* Plutarque a fait un joli uſage de ces deux différentes eſpéces d'épithetes dans la vie d'Antoine. *Quand il fit*, dit-il, *ſon entrée dans Ephèſe, les femmes allerent au-devant de lui habillées en bacchantes; les hommes & les enfans ſe déguiſerent en faunes & en ſatyres, & on ne voyoit autre choſe par la ville que javelines entortillées de lierre, que pſalterions, que flûtes, que hautbois. Dans leurs cantiques, ils appelloient Antoine Bacchus, & le pere de la joie.* En effet, *il étoit doux & benin à quelques-uns; mais il étoit cruel & inhumain à la plupart.* Plutarque parle de cette fête des Agrionies en deux endroits; ſavoir, *lib. VIII, ſymp. queſt.* 1, & *in queſt. grac.* Nous apprenons par ces deux endroits, que durant cette fête les femmes cherchoient Bacchus, comme s'il s'en étoit fui; & qu'après s'être laſſées de le chercher, elles diſoient qu'il étoit allé trouver les muſes; qu'il ſe tenoit caché chez elles. Après le ſouper elles ſe propoſoient des énigmes à expliquer. * Lloyd.

AGRIOPAS eſt le nom d'un auteur qui a dreſſé une hiſtoire des jeux olympiques. * Plin. *l.* 8, *c.* 21, C'eſt encore le nom de ce Cynare, qui a trouvé non-ſeulement l'invention des tuiles, des métaux & des tenailles, mais encore, du marteau, du levier, & de l'enclume. * Plin. *liv.* 7, *ch.* 56.

AGRIOPHAGES, & MOSCOPHAGES, peuples fabuleux vers le couchant de l'Ethiopie, qui ne vivoient que de la chair des pantheres & des lions, & qui étoient commandés par un roi qui n'avoit qu'un œil. Ptolémée met ces peuples dans l'Inde, au-deçà du Gange. * Solin. Ptolémée.

AGRIPPA, ſurnom de quelques hommes célébres à Rome, & dans la Judée. Les grammairiens ne ſont pas tout-à-fait d'accord ſur ſon étymologie. Pline, Solin, Aulu-Gelle & Nonius Marcellus le dérivent *ab ægro partu*; & ſe fondent ſur ce qu'on le donnoit à ceux qui naiſſoient les pieds devant, qui eſt une maniere d'accouchement fort périlleux & très-douloureux. Voici les paroles de Pline, (*l.* 7, *c.* 8.) *In pedes procedere naſcentem, contra naturam eſt, quo argumento eos appellavere* Agrippas, *ut ægrè partos, qualiter M. Agrippam* (c'eſt le favori d'Auguſte) *ferunt genitum.* Aulu-Gelle, (*l.* 16, *c.* 16.) cite Varron, & aſſure qu'il y avoit à Rome deux autels conſacrés aux deux déeſſes Carmenta, l'une appellée *Poſtvorta*, l'autre nommée *Antevorta*, pour détourner de deſſus les femmes enceintes, le péril de cette ſorte d'accouchement. Mais il ſe trouve de ſavans critiques qui rejettent cette étymologie latine d'Agrippa, parcequ'ils rencontrent ce nom dans les anciens auteurs Grecs; ils le dérivent donc de ἀγρὸς, *aller à la chaſſe, & de* ἵππος, *cheval.* Quoi qu'il en ſoit, ce mot a été en uſage chez les Romains, d'abord en qualité de nom, & puis de ſurnom. * Saumaiſe, *exercit. Plinian. pag.* 31. Harduinus, *in Plinium, t.* 2, *p.* 22.

ROIS DU NOM D'AGRIPPA.

AGRIPPA (Silvius) roi des Latins, ſuccéda à Tiberinus, l'an du monde 3133, & avant J. C. 902. Son regne, qui n'eſt remarquable par aucun événement important, fut de quarante & un ans. *Allade* ou *Alladès*, que les autres nomment *Aledinus* & *Aremulus*, lui ſuccéda. * Dionyſ. Halicarn. *antiq. Rom. l.* 1.

AGRIPPA (Hérode) I de ce nom, étoit fils d'Ariſtobule & de Bérénice, & petit-fils d'Hérode le Grand & de Mariamne. Il fit un voyage à Rome, peu avant la mort d'Hérode, & lia une amitié fort étroite avec Druſus fils de Tibere; mais ſon humeur prodigue le jetta dans des dépenſes ſi exceſſives, pour ſe faire des créatures à la cour, qu'il ſe trouva accablé de dettes; & alors craignant la pourſuite de ſes créanciers, il s'enfuit de Rome, & alla s'enfermer dans la forteresſe de Malatha en Idumée, où il auroit lui-même mis fin à ſes jours, ſi ſa femme Cypros, qui l'aimoit tendrement, ne lui eût ouvert des moyens de ſubſiſter avec quelque honneur. Enſuite, après quelques autres diſgraces, il emprunta une ſomme d'argent, avec laquelle il paſſa

Digitized by Google

en Italie. Appuyé de la protection d'Antonia veuve de Druſus, qui avoit été aimée de Bérénice mere d'Agrippa, il ſe pouſſa à la cour, juſqu'au point que Tibere lui donna la conduite de ſon petit-fils. Sa reconnoiſſance pour les bontés d'Antonia le porta à s'attacher à ſon petit-fils Caligula, que le peuple Romain aimoit tendrement, à cauſe qu'il étoit fils de Germanicus. On l'accuſa d'avoir ſouhaité que Tibere mourût bientôt, afin que Caligula montât à ſon tour ſur le trône : ce qui le fit jetter dans une priſon. Il en ſortit ſix mois après par ordre de Caligula qui étoit devenu empereur. Ce prince lui donna une chaîne d'or auſſi peſante que celle de fer qu'il avoit portée dans ſa priſon, & lui fit prendre le titre de roi l'an 37 de J. C. lui aſſignant les provinces de Judée qui avoient appartenu à Philippe & à Lyſanias, auſquelles ce même empereur ajouta depuis la portion qui étoit échûe à Hérode le tétrarque. Agrippa fit placer dans le temple de Jéruſalem, comme une marque de ſa gratitude, la chaîne d'or dont Caligula lui avoit fait préſent : il fut en faveur non-ſeulement pendant tout le regne de ce prince, mais auſſi ſous celui de Claude; car outre qu'il avoit été élevé avec ce dernier pendant ſon premier voyage de Rome, il lui donna des conſeils qui ne contribuerent pas peu à lui aſſurer l'empire, après la mort de Caligula, ſe trouvant pour lors à la cour. Claude n'en fut point ingrat : il lui confirma la poſſeſſion des dignités dont il étoit revêtu, & y en ajouta de nouvelles; de ſorte qu'Agrippa réunit à ſa couronne toutes les provinces qui avoient compoſé le royaume de ſon aïeul Hérode le Grand. Il amaſſa de grands tréſors, s'en ſervit avec magnificence, & regna avec beaucoup de douceur; mais la complaiſance qu'il avoit pour ſon peuple, le pouſſa juſqu'à faire mourir injuſtement l'apôtre S. Jacques, & à faire empriſonner S. Pierre, qu'il avoit auſſi réſolu de condamner à mort, lorſqu'un ange délivra miraculeuſement cet apôtre. Agrippa mourut à Céſarée, cinq jours après cette harangue qu'il avoit faite au peuple, revêtu de ſes habits royaux. Elle lui avoit attiré les acclamations de l'aſſemblée, qui lui dit en le félicitant, comme il eſt rapporté au livre des actes des apôtres, *qu'il avoit la voix d'un dieu, & non celle d'un homme.* Il n'eut pas la religion de repouſſer cette flaterie outrée. Dieu l'en punit ſur le champ, en le frapant d'une horrible maladie, qui le fit mourir accablé de douleurs violentes, & rongé de vers, la ſeptiéme année de ſon regne, & la cinquante-quatriéme de ſon âge, l'an 43 de J. C. Il laiſſa un fils nommé *Agrippa* & trois filles nommées *Bérenice*, *Mariamne & Druſille*. Du mariage de Druſille avec Felix, naquit un fils nommé *Agrippa*, qui fut conſumé avec ſa femme par le feu du mont Véſuve, ſous l'empire de Titus. * *Actes des apôtres*, *c.* 12, Joſephe, *antiq. judaic. l.* 2, *c.* 8. Dion, *l.* 59.

AGRIPPA II fils d'Hérode, a été le dernier roi des Juifs. Il étoit à Rome, élevé dans la maiſon de l'empereur Claude, lorſque ſon pere mourut l'an de J. C. 43, & il n'étoit âgé que d'environ dix-ſept ans. On détourna l'empereur, ſous prétexte de ce bas âge, de l'envoyer prendre poſſeſſion de ſon royaume, & on lui perſuada d'en commettre l'adminiſtration à Cuſpius Fadus. Après la mort d'Hérode roi de Chalcide, frere d'Agrippa I, l'empereur Claude donna ſon royaume à Agrippa II : mais il le lui ôta quatre ans après, & lui donna d'autres provinces en échange, à quoi Néron ajouta enſuite quatre villes. Avec tout cela il ne paroît pas que le pouvoir d'Agrippa, ſur la nation Juive, ait été comparable à celui qu'avoient les gouverneurs envoyés de Rome. Son autorité ſemble ne s'être étendue que ſur ce qui regarde la religion, & il la fit valoir par la deſtitution fréquente des ſouverains ſacrificateurs; mais il étoit peu abſolu ſur la ville de Jéruſalem, & ſur la Judée proprement dite. Auſſi ne put-il jamais empêcher par ſa fidélité pour les Romains, & par ſes preſſantes exhortations, que les Juifs ne ſe ſoulevaſſent, & ne s'attiraſſent leur ruine entiere. Ainſi n'ayant pu rien faire pour le bien de cette nation, de laquelle il avoit reçu mille mauvais traitemens en ſa perſonne, en celle de ſes ambaſſadeurs & en ſes biens, il joignit ſes forces avec celles de Neron pour la châtier. Il fut même bleſſé au ſiége de Gamala. Après la mort de Néron, il vint à Rome, & ayant découvert qu'on ſongeoit à élire Veſpaſien pour empereur, il partit pour le joindre en Judée, & pour être des premiers à le féliciter. C'eſt ce que le cardinal Baronius n'a pas aſſez examiné, lorſqu'il aſſure qu'Agrippa étant venu à Rome ſous l'empire de Galba, ne retourna plus en Judée. Ce prince ſe trouva depuis avec Tite au ſiége de Jéruſalem, comme nous l'apprenons de Tacite. Après la fin de cette guerre il revint à Rome avec ſa ſœur Bérénice; mais on ignore l'endroit où il paſſa le reſte de ſes jours. Quelques-uns diſent qu'il n'eſt mort que la troiſiéme année de Trajan, & la 100 de J. C. Mais il eſt plus vraiſemblable qu'il eſt mort la 14 année de l'empire de Domitien, la 94 de J. C. après avoir regné quarante-cinq ans. C'eſt de lui qu'il eſt fait mention aux *ch.* 25 & 26 des actes des apôtres, où l'on voit ce que le gouverneur Feſtus dit dans Céſarée au roi Agrippa touchant S. Paul, & le diſcours que S. Paul fit en leur préſence. Cet Agrippa étoit doué de grandes qualités; mais il a été ſoupçonné d'un commerce inceſtueux avec ſa ſœur Bérénice. * Joſéphe, *antiq. l.* 19 & 20, *& de la guerre Judaic. l.* 2. Hégéſippe, *l.* 2. Tacite, *annal. l.* 13, *& hiſt. l.* 2 & 5. Xiphilin. *in Veſpaſiano.* Photius, *c.* 33.

ROMAINS.

AGRIPPA (Menenius) fut conſul l'an de Rome 252, & avant J. C. 502. Les Sabins firent alors des courſes juſqu'aux portes de Rome, & mirent en déroute les troupes de Poſthumius Tubertus, qui étoit l'autre conſul, & qui ſe vit contraint de ſe retrancher dans un poſte avantageux. Agrippa vint ſecourir ſon collégue; & enſuite ayant défait les ennemis, il entra en triomphe dans Rome. Onze ans après, ſon éloquence fut auſſi favorable à la république durant la paix, que ſon courage lui avoit été utile en temps de guerre. Le peuple accablé de dettes & de miſeres, s'emporta furieuſement contre les riches uſuriers, excita une ſédition, & ſe retira enfin ſur le Mont ſacré. Agrippa, pour l'appaiſer, ſe ſervit d'une fable ou apologue, où il ſuppoſoit que les membres du corps humain, ayant un jour conſpiré contre le ventre, s'étoient abſtenus de manger; mais qu'enſuite la langueur dans laquelle ils tomberent, les en fit repentir. Il leur remontra que toute la république n'étoit qu'un grand corps, dont le ſénat étoit la tête & l'eſtomac, qui ſembloient ſeuls engloutir tout ce que les autres parties pouvoient acquérir; mais que dans le fond ce n'étoit que pour le diſtribuer au reſte du corps, afin de le nourir & de le fortifier. » En effet, » (ajouta-t-il) ſi ces membres ceſſoient de fournir les » alimens accoutumés, tout le corps ſeroit bientôt ſans » force & ſans vigueur. » Cette comparaiſon adoucit le peuple, qui écouta des propoſitions d'accommodement. On conclut l'accord peu de temps après; à condition qu'on créeroit des magiſtrats populaires, qui furent appellés *Tribuns*. Agrippa mourut fort âgé; & quoique les grands emplois qu'il avoit eus dans la république, euſſent pu l'enrichir, il étoit néanmoins ſi pauvre, que le peuple fut obligé de faire la dépenſe de ſes funérailles. * Denys d'Halicarnaſſe, *antiq. Rom. l.* 6. Tite-Live, *hiſt. l.* 6. Florus, *l.* 1, *c.* 22. Plutarch. *in Coriolano.* Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 4.

AGRIPPA FURIUS MEDULLINUS, fut conſul l'an de Rome 310, & avant J. C. 444, avec T. Quinctius Capitolinus. Ce fut ſous ce conſulat que les Volſques & les Eques qui ravageoient le territoire de Rome, furent repouſſés juſque chez eux, & que les Romains élus arbitres par les Arriciens & les Ardéates, s'adjuge-

rent à eux-mêmes les terres conteſtées. * Tite-Live. Glandorpius, *onomaſticon*, *p.* 361 & 362. Pighius, *in annal.*

AGRIPPA (Menenius Lanatus) petit-fils de Menenius, fut conſul l'an 317 de Rome, & avant J. C. 437, avec T. Quinctius Capitolinus. Sous ſon conſulat arriva la conſpiration de Spurius Melius, qui pour s'acquérir la bienveillance du peuple, & parvenir à la royauté, voulut faire de grandes diſtributions de blé. On élut pour dictateur L. Quinctius Cincinnatus, qui élut pour colonel de la cavalerie Servilius Hala. Celui-ci tua Sp. Melius dans ſa maiſon, & les troubles qu'on craignoit s'appaiſerent. Agrippa avoit été fait triumvir quelque temps auparavant, pour conduire une colonie dans Ardée, & il fut deux fois tribun militaire, *conſulari poteſtate*. Au reſte le ſurnom de *Lanatus* a été donné à ſon aïeul, & a été commun à la famille patricienne des Ménéniens. Valere Maxime fait mention d'un L. Ménénius Agrippa; mais ſans marquer ni ſes emplois, ni le temps où il a vécu. * Tite-Live, *l.* 4. Valere Maxime, *l.* 7, *c.* 8.

AGRIPPA (Marcus Vipſanius) conſul Romain, favori & gendre de l'empereur Auguſte, s'éleva par ſa valeur aux premieres dignités de l'empire romain. Sa famille étoit obſcure, & ſon pere ſe nommoit Lucius. Pline dit qu'on le nomma Agrippa, parcequ'il ſortit du ſein de ſa mere les pieds les premiers. Il fut trois fois conſul; il exerça la charge de cenſeur avec Auguſte, & fut deux fois tribun avec lui pour cinq années chaque fois, après l'avoir été déja avec L. Caninius Gallus. Agrippa étoit un des plus ſages & des plus prudens capitaines de ſon ſiécle: & Auguſte lui devoit l'empire du monde par les victoires qu'il remporta ſur Marc-Antoine, & ſur le jeune Pompée. Il fit trois voyages en Aſie: dans le troiſiéme qu'il entreprit l'an 14 avant J. C. Hérode, qui l'avoit prié de venir à Jéruſalem, lui fit une entrée magnifique, & n'épargna rien pour le bien traiter. Agrippa offrit une hecatombe, c'eſt-à-dire, un ſacrifice de cent victimes, fit un feſtin à tout le peuple, & parut très-ſatisfait de la maniere dont il avoit été reçu. Hérode alla depuis le trouver dans le Pont, avec une flotte dont il renforça ſon armée. Les Juifs ſe plaignirent à lui de ce que les Grecs les troubloient dans la jouiſſance de leurs priviléges; & Agrippa leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Auguſte, après la défaite de Marc-Antoine, ſe voyant le maître de l'empire, avoit conſulté ſes amis Agrippa & Mécénas, ſur le parti qu'il devoit prendre, ou de remettre le gouvernement au ſénat & au peuple, ou de le garder pour lui-même. Agrippa, dit-on, ſoutint qu'Auguſte devoit rétablir la république; & Mécénas fut d'avis qu'Auguſte conſervât l'état monarchique. L'empereur ſuivit ce dernier conſeil. Cependant il étoit ſi perſuadé de la fidélité, du mérite & de l'amitié d'Agrippa, qu'étant malade à l'extrémité, il témoigna qu'il vouloit qu'il fût ſon ſucceſſeur à l'empire. Depuis, il le fit ſon gendre, l'an 21 avant J. C. & lui donna pour femme ſa fille Julie, dont les débauches furent une ſource de chagrin pour Agrippa. Il avoit déja été marié à Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, & avoit eu de ce mariage Agrippine femme de Tibere. Il avoit épouſé en ſecondes nôces Marcella, fille de C. Marcellus & d'Octavia: & il étoit encore uni avec elle par les liens du mariage, lorſqu'Auguſte l'obligea de la quitter pour épouſer ſa fille Julie, de laquelle il eut trois fils; Caïus, Lucius, Agrippa poſthume, & deux filles: Julie mariée à Lucius Paulus, & Agrippine femme de Germanicus. Les deux premiers fils d'Agrippa, Caïus & Lucius, furent adoptés par Auguſte, qui les fit déclarer princes de la jeuneſſe, & conſuls déſignés. Ils lui auroient infailliblement ſuccédé; mais Lucius qui étoit le puîné, mourut à Marſeille: & Caïus, après avoir réduit l'Arménie, mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une entrevue avec le roi des Parthes. *Cherchez* CAIUS & LUCIUS. Nous parlerons plus bas d'Agrippa leur troiſiéme frere. Agrippa mourut dans la campagne de Rome, âgé de cinquante-un ans, dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à paſſer dans la Pannonie, douze ans avant la naiſſance du fils de Dieu. Il avoit lui-même écrit ſa vie, mais cet ouvrage s'eſt perdu.

Nous avons dans des médailles anciennes une peinture ingénieuſe des belles actions d'Agrippa. Dans l'une il eſt repréſenté couronné d'un cercle de proues de galeres, avec ces paroles, *M. Agrippa, L. F. Coſſ. III*, & au revers on voit un Neptune tenant un dauphin & un trident, avec les lettres *S. C.* qui ſignifient *ſenatus conſulto*, ou *de l'ordonnance du ſénat*. Cette médaille étoit un monument de l'honneur qu'il eut d'accompagner Auguſte en ſon triomphe, après la victoire d'Actium. Il y parut avec une couronne compoſée de proues de galeres, & avec l'étendard bleu de Neptune. Velléius Paterculus ſoutient qu'Agrippa fut le premier des Romains qu'on honora de cette couronne à proues: mais Pline a remarqué que le grand Pompée en avoit déja donné une à M. Varron, après la guerre contre les pirates. Dans l'autre médaille, Agrippa eſt repréſenté avec Auguſte. Celui-ci eſt couronné de laurier, & l'autre de proues avec ces mots: *Imp. P. L. Div. F.* Le revers eſt un crocodile attaché à un palmier avec ces mots, *Col. Nem.* que quelques-uns ont regardé comme une abréviation de ces mots, *colligavit nemo*, pour marquer qu'Agrippa étoit le premier qui avoit ſoumis l'Egypte: mais il eſt certain qu'ils ſignifient *colonia Nemauſenſium*, & que cela marque que la colonie de Nîmes avoit fait fraper cette médaille en l'honneur d'Agrippa. Pendant qu'il fut édile, & encore depuis, il orna Rome de divers ouvrages magnifiques, comme de thermes ou bains publics, de voutes ou cloaques, d'aqueducs, de chemins publics, & d'autres édifices conſidérables qu'il avoit tous faits à ſes dépens. On a vanté ſur-tout la fameuſe galerie de Neptune, où étoient peintes les conquêtes des Argonautes ſous la conduite de Jaſon, & le pantheon. Ce dernier étoit un temple de forme ſphérique, bâti en l'honneur de tous les dieux. Dans la ſuite des temps le pape Boniface IV le purifia l'an 607, & le conſacra ſous le nom *de tous les Saints*: il a aujourd'hui le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Philoſtrate parle auſſi dans la vie du ſophiſte Alexandre, d'un temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à Athènes, & qu'on nomma *Agrippeum*. * Suetonius, *in Auguſt.* Velleïus Paterculus, *hiſt. l.* 2. Dion, *l.* 49, 53 & 54. Pline, *l.* 3, 4, *&c.* Joſéphe, *l.* 15 & 16, *hiſt.* Philo. *in légat.* Voſſius, *de hiſt. Lat. p.* 88.

AGRIPPA (Marcus) troiſiéme fils de *M. Vipſanius Agrippa*, fut ſurnommé *Poſthume*, parcequ'il naquit après la mort de ſon pere. Auguſte l'avoit adopté l'an de Rome 756; mais ſes mauvaiſes qualités dégouterent ſi fort cet empereur, & lui cauſerent tant de chagrin, qu'il le fit reléguer par arrêt du ſénat dans l'iſle de Planaſie, que l'on nomme aujourd'hui *la Pianoſa*, entre l'iſle d'Elbe, & celle de Corſe. Agrippa étoit brutal & emporté; mais il n'avoit été convaincu d'aucun crime. On a même dit qu'Auguſte ſongeoit à le rappeller, & qu'il avoit été ſecretement le voir dans ſon exil; mais que Livie ayant pénétré ce myſtere, avoit pris des meſures pour rompre le deſſein de l'empereur, qui auroit détruit les prétentions de ſon fils Tibere. Quoi qu'il en ſoit, la premiere action de Tibere, après ſon avénement à l'empire, fut de faire mourir Agrippa l'an 14 de J. C. * Tacite, *annal. l.* 1. Suétonius, *in Tiberio.* Dion, *l.* 57.

AGRIPPA, ou *le faux Agrippa*, eſclave du précédent, que l'on nommoit *Clément*, entreprit de ſe faire paſſer pour ſon maître, auquel il reſſembloit. Sa hardieſſe auroit pu troubler la tranquillité publique, ſi Tibere, prenant le parti de la ruſe, plutôt que celui de la violence, n'eût trouvé moyen de le faire arrêter. Car, ſoit par crédulité, ou par mauvaiſe intention contre le gouvernement, on ajoutoit foi dans Rome au bruit qu'on

Digitized by Google

faiſoit courir dans l'Italie, & par tout ailleurs, qu'Agrippa avoit été conſervé par une faveur particuliere des dieux. Cet impoſteur fut mené à Tibere, & ne put être contraint par aucune menace à découvrir ſes complices. Il eut même l'audace, lorſque Tibere lui demanda, *comment il étoit devenu Agrippa*, de lui répondre, *de la même maniere que tu es devenu Céſar*. Tibere n'oſant le faire mourir en public, commanda qu'on l'exécutât dans quelque lieu retiré du palais, & qu'on enlevât ſon corps ſecretement. * Tacite, *annal. l.* 1 & 2. Dion, *l.* 57. Velleïus Paterculus, *l.* 2.

AGRIPPA (D. Haterius) fut conſul avec Sulpitius Galba, l'an 22 de l'ére chrétienne. Il avoit été tribun du peuple & préteur; & comme il étoit parent de Germanicus, il y a quelque apparence qu'il étoit fils d'une fille de Vipſanius Agrippa, & de Marcella ſa ſeconde femme, & que le ſurnom d'*Agrippa* lui fut donné à cauſe de ſon aïeul maternel. Tacite en parle comme d'un grand débauché. * Tacite, *l.* 1, 2, 3 & 6, *annal.*

AGRIPPA (M. Aſinius) fut conſul avec Coſſus Cornelius Lentulus l'an 25 de J. C. Ce fut pendant ſon conſulat, que les livres de Cremutius Cordus furent condamnés au feu. Agrippa mourut en l'année qui ſuivit ſon conſulat, après avoir vécu d'une maniere digne de ſes ancêtres. Lipſe croit qu'il étoit fils d'Aſinius Gallus, & d'une fille d'Agrippa, que Tibere avoit répudiée. * Tacite, *annal. l.* 4.

AGRIPPA (Vibulenus) chevalier Romain, étant accuſé ſous l'empire de Tibere l'an 36 de J. C. ſous le conſulat de Q. Plantius & de Sex. Papinius, & craignant les brigues qui ſe pratiquoient dans les procès criminels, ne voulut pas attendre ſa ſentence; mais s'empoiſonna lui-même en préſence des juges, dès que les accuſateurs eurent achevé leur plaidoyer. Le peuple fut très-touché de cette action; mais plus encore de ce qu'Agrippa, tout mourant qu'il étoit, ne laiſſa pas d'être traîné en priſon, où il fut étranglé. * Dion, *l.* 58. Tacite, *annal. l.* 6, *c.* 40.

AGRIPPA (Fonteïus) fut gouverneur de Meſie, après avoir été proconſul d'Aſie pendant un an, vers le temps que Vitellius & Veſpaſien ſe diſputoient l'empire de Rome, l'an 70 de J. C. il fut tué par les Sarmates dans ſon gouvernement. Peut-être eſt-ce le même *Fonteïus Agrippa*, qui fut un des accuſateurs de Scribonius Libo, & dont Tibere dota la fille que ſon pere avoit offerte pour être veſtale, & à laquelle une autre fut préférée * Joſéphe *de bello judaïc. l.* 7. Tacitus, *hiſt. l.* 3, *annal. l.* 2.

Hommes de lettres.

AGRIPPA, mathématicien, vivoit du temps de Domitien. Ce fut lui qui obſerva dans la Bithynie la lune jointe aux pléïades le 29 novembre, dans la 4 année de la CCXVII olympiade, qui étoit la 840 de Nabonaſſar, & la 92 de J. C. * Ptolémée, *almag. l.* 7, *c.* 3, *p.* 170, *édit. de Baſle* 1538.

AGRIPPA, philoſophe ſceptique, non content des dix moyens de l'*Epoche*, c'eſt-à-dire, des dix argumens dont les pyrrhoniens ſe ſervoient pour ſe diſpenſer d'affirmer aucune choſe, en inventa cinq autres, pour embrouiller davantage les diſputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout. Diogène Laërce rapporte ces argumens dans ſon livre 9.

AGRIPPA, dit CASTOR, écrivain eccléſiaſtique, vivoit dans le II ſiécle, ſous l'empire d'Adrien. Il écrivit contre les traités que Baſilide avoit publiés, un excellent ouvrage, où il découvroit toutes les impoſtures de cet héréſiarque, & les combattoit avec beaucoup de ſcience & d'érudition. Il en écrivit un ſecond contre Iſidore, fils de Baſilide, qui avoit beaucoup renchéri ſur les impiétés de ſon pere. Ces deux ouvrages d'Agrippa-*Caſtor* ne ſont pas venus juſqu'à nous, & nous ne les connoiſſons que par les citations des anciens. * Euſebe, *l.* 4, *c.* 7. *hiſt.* S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccleſ.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. des trois premiers ſiécles.*

AGRIPPA (Henri-Corneille) de l'illuſtre famille des Nettes-heim, naquit à Cologne le 14 ſeptembre 1486. Ses ancêtres ayant été attachés depuis long-temps à la maiſon d'Autriche, il entra de bonne heure au ſervice de Maximilien I. Il fut d'abord un de ſes ſecrétaires; mais comme il aimoit la profeſſion des armes, il alla ſervir ce prince pendant ſept ans dans ſes armées d'Italie. Il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, ce qui lui acquit le titre de chevalier. Enſuite il ſe fit recevoir docteur en droit & en médecine. Il vint en France vers l'an 1506, fit enſuite un voyage en Eſpagne, & revint à Dole en Franche-Comté en l'année 1509. Il y eut une chaire de profeſſeur des lettres ſaintes, & il y expliqua, à la priere de quelques perſonnes de qualité, le livre *de verbo mirifico*, de Jean Capnion ou Reuchlin. Cela lui fit des affaires avec les zélés, & donna occaſion au P. Jean Catelinet cordelier, d'écrire contre lui. Il fit depuis le voyage d'Angleterre, d'où il revint à Cologne donner des leçons de théologie, nommées *Quodlibetales*. Enſuite il repaſſa en Italie, où il ſervit encore dans l'armée de l'empereur Maximilien I. Il y eut de l'emploi, & s'y diſtingua par ſa bravoure. Le cardinal de Sainte-Croix, connoiſſant ſon mérite, l'appella au concile qui fut tenu en 1511 à Piſe contre Jules II, où il devoit être théologien du concile. Comme il s'expliquoit en huit langues, & qu'il avoit une grande connoiſſance des ſciences, il ſe fit des amis des grands hommes de ſon temps. Trithème, Eraſme, Melanchthon, Jacques le Févre d'Eſtaples, & quelques autres furent charmés de ſon mérite. Il enſeigna la théologie à Pavie, & vers l'an 1515 à Turin, d'où il fut obligé de ſe retirer. Il alla à Metz, & y fut ſyndic, avocat & orateur de la ville. Il fut encore obligé de ſortir de cette ville en 1520, tant pour avoir écrit contre l'opinion commune en ce temps-là des trois maris de ſainte Anne, que pour avoir protégé une payſane accuſée de ſorcellerie. Il ſe retira à Cologne ſa patrie. L'année ſuivante il alla à Genève, & de-là à Fribourg, où il exerça la médecine. En 1524 il vint à Lyon. Symphorien de Builloud, évêque de Glandeve, lui procura des entrées à la cour, qui étoit alors en cette ville. Le roi François I lui donna penſion, & il fut médecin de Louiſe de Savoye, mere de ce roi; mais il encourut bientôt la diſgrace de cette princeſſe, tant pour n'avoir pas voulu chercher par les regles de l'aſtrologie l'événement des affaires de France, que pour avoir fait des prédictions en faveur du connétable de Bourbon, ennemi de la princeſſe. Il revint donc à Paris, d'où il alla à Anvers; mais en 1529 il fut appellé en même-temps par Henri VIII roi d'Angleterre, par Gattinara chancelier de Charles-Quint; par un ſeigneur d'Italie, & par Marguerite d'Autriche, ſœur du même Charles-Quint, alors gouvernante des Pays-Bas. Il accepta les offres de cette princeſſe, qui lui fit donner le titre d'hiſtoriographe de l'empereur ſon frere. Il publia en cette qualité, pour prélude, la relation du couronnement de ce prince; & bientôt après il fit l'oraiſon funébre de Marguerite. En 1530 il fit imprimer à Anvers ſon traité de la vanité des ſciences, & ſa philoſophie occulte; ce qui le fit mettre en priſon l'année ſuivante à Bruxelles. Après en être ſorti, il paſſa dans le pays de Cologne à Bonne, où il demeura juſqu'en 1535 qu'il revint en France, dans la réſolution de demeurer à Lyon. Il y fut empriſonné pour avoir écrit contre Louiſe de Savoye, mere de François I; & dès qu'il fut élargi, il alla à Grenoble, où il mourut la même année 1535, après avoir éprouvé des malheurs continuels, que lui attirerent ſon inconſtance & ſa trop grande hardieſſe à parler, & à écrire ſur les matieres les plus délicates. Grand nombre d'auteurs l'ont accuſé de magie. Paul Jove, Delrio, Thevet, & quelques autres, le traitent fort mal, & diſent qu'il fut chaſſé de tous les lieux où il voulut s'établir. Paul Jove ajoute qu'il

Digitized by Google

avoit un chien noir qui lui apprenoit tout ce qui ſe paſſoit dans le monde ; & qu'étant près de mourir, comme on le preſſoit de ſe repentir, il ôta à ce chien un collier garni de clous, qui formoient des inſcriptions négromantiques, & lui dit avec chagrin : *Va-t-en malheureuſe bête, qui es cauſe de ma perte totale :* (Abi, perdita beſtia, quæ me totum perdidiſti) : & qu'enſuite ce chien alla ſe précipiter dans la Saône, ſans que jamais on l'ait vu depuis. Un poëte, fondé ſur cette hiſtoriette, a fait ce diſtique, par rapport à ſon traité de la vanité des ſciences:

Sint vana hæc humana licet ; ſed vanius illud,
Hæc à latranti te didiciſſe Sopho.

Mais ce qui a ſervi de fondement à ce poëte, n'eſt qu'un conte fait à plaiſir. Agrippa n'eſt point mort à Lyon, où Paul Jove ſuppoſe que cette hiſtoire eſt arrivée ; & ce chien, ſuivant le témoignage de ſon domeſtique, étoit un vrai chien, qu'Agrippa avoit depuis long-temps. Le ſeul attachement qu'Agrippa eut pour les ſciences cachées, donna ſujet à toutes ces calomnies : ſa pauvreté, ſa miſere & ſa conduite, font aſſez voir qu'il n'étoit pas grand ſorcier. Il a toujours vécu, & eſt mort dans la communion de l'égliſe romaine ; & il s'eſt déclaré contre la doctrine de Luther, quoiqu'il ait ménagé ſa perſonne. Au reſte, il faut avouer qu'il avoit de grandes qualités, & qu'on a eu raiſon de l'appeller le *Triſmegiſte* de ſon temps, parcequ'il étoit ſavant en théologie, en médecine & en juriſprudence. Paul Jove, qui eſt un de ceux qui le traitent moins favorablement, avoue néanmoins qu'il avoit de l'eſprit juſqu'au prodige, *portentoſum ingenium.* Jacques Gohori le place entre les plus brillantes lumieres de ſon ſiécle, *inter clariſſima ſui ſeculi lumina :* & le docte Louis Vivès le nomme le miracle des lettres & des doctes, & l'amour des gens de bien ; *Venerandum dominum Agrippam, litterarum litteratorumque omnium miraculum, & amorem bonorum.* Ses œuvres ont été imprimées en deux volumes *in*-8° à Lyon en 1600. *De occulta philoſophia. Commentaria in artem brevem Raimundi Lulli. De triplici ratione cognoſcendi Deum. Dehortatio à theologia gentili. De vanitate ſcientiarum. Expoſtulatio cum Joanne Catlineto. Epiſtolarum libri VII. De præſtantia ſexûs fœminini. De peccato originali. De ſacramento matrimonii. De coronatione imperatoris*, & quelques harangues. Agrippa avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition. Il écrivoit bien & compoſoit des piéces aſſez juſtes ; mais il étoit grand déclamateur, ſatyrique, emporté, trop libre & trop hardi ; il ſe plaiſoit à avancer des paradoxes, comme celui de la préférence des femmes ſur les hommes. L'opinion la plus extravagante qu'il ait ſoutenue, eſt de la nature du péché d'Adam, dont il dit des choſes, que l'on devroit s'appliquer à oublier, ſi on les avoit appriſes. Le plus conſidérable de ſes ouvrages, eſt ſon traité de la vanité des ſciences, & de l'excellence de la parole de Dieu, dans lequel il entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux ni de plus dangereux pour la vie des hommes, & pour le ſalut de leur ame, que les ſciences & les arts. Wier, qui avoit été ſon domeſtique, & qui entreprit de le juſtifier, prouve que le traité *de ceremoniis magicis*, n'eſt pas de lui. On a inſéré dans le premier volume du recueil des ouvrages d'Agrippa quelques écrits qui ne ſont pas de lui. Son traité *de la vanité & de l'incertitude des ſciences* a été traduit en françois d'abord par Turquet, dont la traduction a été imprimée pluſieurs fois, & au commencement de ce ſiécle par Gueudeville, autrefois bénédictin, & mort en Hollande, où il avoit abjuré la religion catholique. Son petit traité *de la grandeur & excellence des femmes au-deſſus des hommes*, a été traduit en françois par M. Arnaudin, neveu du docteur de ce nom : cette traduction a été imprimée à Paris en 1713. On peut ajouter aux ouvrages dont Agrippa eſt auteur, un commentaire ſur les livres de la philoſophie occulte, & un traité de la pyromachie, qu'il dit dans une lettre du 10 octobre 1526, & dans la dédicace de ſon livre de la vanité des ſciences, avoit fort avancé. De plus, Jean Roger, dans une lettre écrite à Agrippa en 1526, parle d'un traité *de la ſléganographie* compoſé par cet auteur. Nous obſerverons ici, que celui à qui Agrippa écrivit ſa lettre du 21 octobre 1526, & dans laquelle il apprend pluſieurs particularités ſur ſa perſonne & ſes ouvrages, eſt Jean Chapelain, phyſicien ou médecin de François I.

Voici ce que les railleurs ont écrit d'Agrippa :

Inter divos, nullos non carpit Momus.
Inter heroas, monſtra quæque inſectatur Hercules.
Inter damones, rex Erebi Pluto iraſcitur omnibus umbris.
Inter philoſophos, ridet omnia Democritus ;
Contra deflet cuncta Heraclitus.
Neſcit quæque Pyrrho ;
Et ſcire ſe putat omnia Ariſtoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa.
Contemnit,
Scit, neſcit, deflet, ridet, iraſcitur, inſectatur, carpit omnia.
Ipſe philoſophus, damon, heros, deus & omnia.

* J. Wier. *de præſt. damon.* Paul Jov. *in elog. doct. vir.* Delrio *diſquiſ. l.* 2. *quæſt.* 12 & *ſeq.* Thevet, *éloges des hommes illuſt.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Naudé, *apologie des grands hommes accuſés de magie, c.* 15. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. du XVI ſiécle.* Voyez J. G. Scelhorn, dans ſes *Amœnitates litterariæ*, t. 2, p. 513 & 553 juſqu'à 595. *Voyez* auſſi l'article que le P. Niceron a donné d'Agrippa, dans le tome 17 de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres* : & les remarques de M. l'abbé Goujet inſérées dans le tome 20 des mêmes *mémoires.*

AGRIPPIADE, ville de la tribu de Simeon qu'Hérode *le Grand* fit rebâtir de nouveau, & lui donna le nom d'*Agrippiade*, pour honorer la mémoire de ſon grand ami Agrippa. * Joſéphe, *l.* 13, *c.* 21. Elle s'appelloit auparavant *Anthedon*, & enſuite elle a été nommée *Daron* ; elle étoit épiſcopale ſous le patriarche de Jéruſalem. Elle eſt ſur le rivage de la mer de Syrie, & près des confins de l'Idumée, à quatorze ſtades de Gaza, & à dix mille pas d'Eſcalon. Quelques-uns penſent que c'eſt celle que les livres des conciles nomment *Majuma.* Elle fut démolie par Alexandre prince des Juifs, & rebâtie par Gabinius.

Il y a eu une autre ville appellée AGRIPPIADE dans l'Aſie, qui étoit épiſcopale, & ſuffragante de l'archevêque de Sergiopolis, ſous le patriarchat de Conſtantinople. * Miræus.

AGRIPPIN, fils de Démétrius, alabarche d'Alexandrie, & de Mariamne, fille du grand Agrippa, & ſœur du jeune. * Joſéphe, *antiq. l.* 20, *c.* 5.

AGRIPPIN, (Paconius) philoſophe ſtoïcien, vivoit ſous l'empire de Néron. Epictete & Arrien font mention de lui, & donnent des louanges à la tranquillité d'eſprit qu'il fit paroître lorſqu'il fut accuſé de crime d'état en même temps que d'autres grands hommes, & en particulier le fameux Thraſeas. Agrippin ne fut condamné qu'au banniſſement, quoiqu'il eût hérité de la haine que ſon pere avoit témoignée contre les méchans princes, & pour laquelle il avoit été mis à mort ſous l'empire de Tibere. * Tacite, *annal. liv.* 16, *vers la fin.* Suéton. *in Tiberium*, *cap.* 61. Lipſ. *in Tacit. annal.*

AGRIPPIN, évêque de Carthage, vivoit apparemment à la fin du II ſiécle, & au commencement du troiſiéme, quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quelle année il fut élevé à l'épiſcopat, ni le temps de ſa mort. Quelques-uns le croient prédéceſſeur de S. Cyprien, qui aſſure lui-même qu'il eſt bien plus ancien que lui. Il tint un concile à Carthage, dans lequel il fut réſolu que les hérétiques qui revenoient à l'égliſe, quoique

Digitized by Google

baptiſés par les hérétiques, ſeroient baptiſés de nouveau. Mais cette pratique, qui étoit établie en Aſie, ne put l'être généralement en Afrique; & lorſque S. Cyprien ordonna la même choſe qu'Agrippin, il déclara bien qu'il y avoit long-temps que pluſieurs évêques aſſemblés avec ce prélat, avoient ordonné la rébaptiſation; mais en même temps Jubaïen lui objecta qu'il introduiſoit une nouveauté, & qu'il n'y avoit que les novatiens qui rebaptiſaſſent en Afrique. A quoi il répondit avec les autres évêques, que la raiſon & la vérité devoient être préférées à la coutume, & que rien n'empêchoit qu'une même pratique ne fût commune aux catholiques & aux hérétiques. S. Denys d'Alexandrie remarque auſſi, que les Africains n'avoient introduit la rebaptiſation que de ſon temps; & Firmilien, zélé rebaptiſant, aſſure dans ſa lettre à S. Cyprien, qu'ils n'avoient pas l'avantage de joindre la coutume à la vérité, parcequ'ils ne faiſoient que de quitter ce qu'il regardoit comme une erreur. * Saint Cyprien, *epiſt.* 70, 71 & 72. S. Auguſtin, *l.* 3 *de baptiſmat.* Vincent de Lerins, *commonit. c.* 9. Baronius, *A. C.* 117. *annal. Cyprian. ad an.* 248, § 3. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. des III premiers ſiécles.*

AGRIPPIN ſuccéda l'an 167 à Céladion dans le ſiége d'Alexandrie, & gouverna cette égliſe pendant douze ans, ſelon tous les auteurs, ou onze ans ſept mois, ſelon la chronique orientale, & eſt parvenu à la fin de l'année 179. Il eut pour ſucceſſeur Julien. * *Succeſſion des évêques d'Alexandrie des III premiers ſiécles.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt.*

AGRIPPINE (Vipſania) fille de *M. Vipſanius Agrippa*, & de *Cecilia Attica* ſa premiere femme, fut mariée à *Tibere* qui l'aimoit, & dont elle eut *Druſus*; mais il fut obligé de la quitter, pour épouſer *Julie* fille d'*Auguſte*, veuve du même *Agrippa*. Alors Agrippine ſe remaria à *Aſinius Gallus*, fils d'*Aſinius Pollion*, & eut de lui pluſieurs enfans. Elle fut la ſeule des enfans d'Agrippa qui mourut de mort naturelle, l'an 6 de l'empire de ſon premier mari, & le 20 de J. C. Son alliance avec Aſinius Gallus déplut à Tibere, qui aimoit toujours Agrippine. * Dion, *l.* 54, 57 & 58. Tacite, *annal. l.* 1, *c.* 12; *l.* 3, *c.* 19, & *l.* 6, *c.* 23.

AGRIPPINE, fille de *M. Vipſanius Agrippa*, & de *Julie*, petite-fille d'*Auguſte*, & femme de *Germanicus*. Son ambition étoit extraordinaire, & ſon courage indomtable; mais elle étoit très-chaſte, & eut toujours un grand amour pour ſon mari. Elle l'accompagna en Allemagne & en Syrie, où elle faiſoit ſouvent l'office de général. Elle accoucha plus d'une fois dans les armées d'Allemagne. Germanicus étant mort en Syrie, & Piſon ayant été ſoupçonné de l'avoir empoiſonné, Agrippine revint à Rome, où protégée du peuple qui aimoit Germanicus, à cauſe de ſon pere Druſus, elle pourſuivit le meurtrier de ſon mari, & contraignit enfin Piſon de ſe donner la mort. Tibere qui la haiſſoit à cauſe de ſes bonnes qualités, l'accuſa de pluſieurs crimes, & la relégua dans l'iſle de Pandataire, qui étoit extrêmement déſerte. Et comme cette princeſſe lui reprochoit ſes cruautés, il la fit fraper ſi rudement par un centurion, qu'elle en perdit un œil, dont elle eut tant de déplaiſir, qu'elle ſe laiſſa mourir de faim l'an 33 de J. C. & le 5 de ſon exil. Elle finit ainſi ſa vie & ſes malheurs; mais la haine que cet empereur avoit conçue contre elle ne finit pas; car il la perſécuta même après ſa mort, juſqu'à vouloir que le jour de ſa naiſſance fût mis entre les jours malheureux. Agrippine avoit eu neuf enfans. Les trois premiers moururent jeunes. *Druſus* & *Néron* envelopés dans la même perſécution que leur mere, furent condamnés, relégués ou détenus en priſon, & y moururent de faim. Les quatre autres furent *Caligula* empereur, *Agrippine* dont nous allons parler, *Druſille & Livie*, dite auſſi *Liville & Julie*. * Tacitus, *annal. l.* 1, 2, 3 & *ſeq.* Suéton. *in Tiber. & Calig.*

AGRIPPINE, fille de *Germanicus* & de *Julie Agrippine*, dont nous venons de parler, naquit dans une ville des Ubiens nommée *Colonia Agrippina*, du nom de ſon aïeul: c'eſt la ville que nous nommons à préſent Cologne. Cette princeſſe fut mariée trois fois; la premiere, avec *Domitius Ahenobarbus*, dont elle eut *Néron*, qui fut depuis empereur; la ſeconde, avec *Criſpus Paſſienus* orateur, qui avoit été deux fois conſul; & enfin, avec l'empereur *Claude*. Il étoit ſon oncle, frere de ſon pere; elle alloit ſouvent le voir; elle étoit belle, leurs viſites ſe paſſoient ſeul à ſeul; & elle n'épargnoit point ſes careſſes pour s'attirer l'affection de ce prince, qui l'épouſa. Elle ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'elle ſe fit des créatures pour mieux venir à bout du deſſein qu'elle avoit d'y placer ſon fils Néron, & de regner par ſon moyen. Ce fut alors qu'elle ſe défit de Lollia Paulina ſa rivale, de Julius Silanus proconſul d'Aſie, & de Narciſſe, affranchi de Claude. Elle employoit un autre affranchi nommé Pallas, qu'elle avoit mis dans ſes intérêts par des faveurs criminelles. On l'aſſura que ſon fils Néron, pour lequel elle commettoit tant de crimes, la feroit mourir un jour. » N'importe, *répondit Agrippine*, qu'il me tuë, pourvu qu'il regne: » *Occidat, modò imperet.* Après avoir perſuadé à Claude d'adopter Néron, elle ſe défit bientôt de ce malheureux empereur, qu'elle empoiſonna avec des champignons. Elle avoit fait inſtruire Néron avec beaucoup de ſoin, & elle avoit fait rappeller d'exil le célébre Sénéque, qu'elle chargea du ſoin de ſon éducation. Elle gouverna d'abord avec une entiere autorité; elle répondoit aux ambaſſadeurs des princes étrangers, & envoyoit les ordres dans les provinces de l'empire: mais dans la ſuite Néron lui ôta la connoiſſance des affaires. Ce changement la mit au déſeſpoir; & l'ambition ſe renouvellant dans ſon eſprit, il n'y eut rien qu'elle n'entreprît pour ſe maintenir dans le gouvernement. On dit même qu'elle voulut donner de l'amour à ſon fils; & que par une conduite abominable, elle ſervit à ſes débauches. Quelques auteurs ont ſoutenu que Néron répondit à ſes avances. Depuis, il ne chercha qu'à s'en défaire, & ayant manqué de la faire noyer, par l'artifice d'un vaiſſeau qui ſe démontoit, & qui avoit été inventé par Anicet, affranchi de Néron, (*voyez* ANICET) il la fit poignarder dans ſa chambre le 10 juin de l'an 59 de J. C. Ce fut alors qu'elle connut le monſtre qu'elle avoit produit; car comme un centurion la pourſuivoit l'épée à la main, elle cria, montrant ſon ventre: *C'eſt ceci qu'il faut fraper.* Agrippine avoit l'eſprit délicat & aſſez profond. Elle compoſa même des mémoires très-curieux, où elle décrivoit ſes propres aventures; & Tacite avoue qu'il en avoit tiré des choſes très-particulieres pour ſon ouvrage. Pline en fait auſſi mention. * Tacite, *annal. l.* 12, 13 & 14. Suétonius *in Claudio*, & *in Neron.* Dion. Pline, &c.

AGRIPPUS, fameux bâteleur, ſurnommé *Memphis*, que l'empereur Verus avoit amené de Syrie, & qu'il comptoit entre ſes plus précieuſes dépouilles. * Capitolin, *dans la vie de cet empereur.*

AGRIRETH, frere d'Afraſiab, roi de Turqueſtan, & conquérant de la Perſe. Ce prince paſſe pour un grand prophéte parmi les nations turques, qui habitent au-delà du fleuve Oxus ou Gihon. Après qu'Aſfendiar eut tué Argiasb roi de Turqueſtan, il établit en ſa place un des enfans d'Agrireth, pour commander à tous ces peuples. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AGROETAS eſt un auteur qui a écrit des guerres des Scythes. Le ſcholiaſte d'Apollonius en fait mention, *l.* 2, 3 & 4, & Etienne au mot Ἀμπολάκη.

AGROLAS, étoit un homme aſſez entreprenant; s'étant uni à Hyperbius, ils établirent leur demeure au pied de la citadelle d'Athènes, & conſtruiſirent tout le tour des murs qui environnoient cette citadelle, à l'exception de l'endroit que Cimon, fils de Mithridate, fit fortifier. * Pauſan. *in Attic.*

Digitized by G

AGROMONTE, château du royaume de Naples, *cherchez* AGRIMONTE.

AGRON, fils de Pleuratus, & roi de cette partie d'Illyrie, qui avoit autrefois obéi à Pyrrhus, leva plus de troupes qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'en avoit jamais entretenu. Il ſe rendit redoutable à ſes voiſins, & donna du ſecours aux Mydioniens contre les Etoliens, peuples des plus puiſſans de la Gréce, qui avoient aſſiégé la ville capitale des Mydioniens. Il fit armer cent barques pour faire lever le ſiége; & dix mille Illyriens ayant pris terre, combattirent les aſſiégeans, & les défirent entierement. Leur roi fut ſi charmé de ces ſuccès, qu'il fit un grand feſtin à toute ſon armée. Il y but avec excès, & fut attaqué d'une pleuréſie qui l'emporta l'an 524 de la fondation de Rome, 230 avant J. C. Teuta ſon épouſe lui ſuccéda. Ce fut cette princeſſe qui fit mourir les ambaſſadeurs des Romains, dont les habitans de l'iſle d'Iſſa avoient imploré le ſecours contre elle. * Polybius, *liv. 2. hiſt. c. 4.*

AGRON, ou plutôt ARGON, eſt le premier des Héraclydes qui regna à Sardes. * Hérodote, *l. 1.* AGRON eſt encore le nom d'un célébre médecin, qui voyant que la peſte ravageoit la ville d'Athènes, s'aviſa d'allumer quantité de feux, & par ce moyen fit ceſſer la contagion. * Cœl. Rhod. *l. 24, c. 22.* Le fils de Ninus portoit auſſi le nom d'AGRON, parcequ'il avoit pris naiſſance dans les champs. * Id. *l. 23, c. 3.*

AGRON, médecin d'Agrigente, *cherchez* ACRON.

AGROPOLI, qui eſt l'*Acropolis* des anciens, bourg, ou plutôt château du royaume de Naples, ſur une montagne, & ſur la côte de la mer de Naples & du golfe de Salerne dans la principauté citérieure. C'étoit autrefois le ſiége d'un évêché; il donne même le nom de golfe d'Agropoli à la partie orientale du golfe de Salerne. * Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Holſtenius. Baudrand.

AGROSUS, nom de la montagne où eſt maintenant Rome. Faunus ayant été chaſſé d'Arcadie par Evandre, s'y retira, & la nomma *mont Palatin.*

AGROTAS, de Marſeille, orateur qui ne plaidoit qu'en grec. Il vivoit dans le premier ſiécle. Sénéque parle de lui, *contr. II*, 14, où il dit que cet orateur ſembloit par ſon ſtyle peu poli, n'être pas né parmi les Grecs; mais que par ſes belles & graves ſentences, on l'auroit cru né parmi les Romains.

AGRYLE, nom corrompu. *Cherchez* AGRAULE.

AGUADO (François) jéſuite Eſpagnol, natif de Torrejon, village près de Madrid, prit à Alcala l'habit de religieux, l'an 1588, âgé de 22 ans, étant maître-ès-arts. il gouverna pluſieurs maiſons de ſon ordre en Eſpagne, & deux fois la province de Tolède; il fut député deux fois à Rome aux congrégations. Le roi d'Eſpagne Philippe IV le choiſit pour ſon prédicateur, & le comte duc d'Olivarès, premier miniſtre de ce prince, l'eut pour confeſſeur durant 14 ans. Il mourut à Madrid le 15 janvier 1654. Ses ouvrages ſont les traités *du parfait religieux*, en eſpagnol, *in-folio*, 1629; *du ſage chrétien*, 1638, in-fol. & 1653; *du ſacrement de l'euchariſtie*, in-fol. 1640; *diverſes exhortations ſur les matieres de la foi*, in-fol. 1641; des *ſermons pour le carême & pour l'avent*, 1643, in-fol. *ſur les myſteres ou ſur les fêtes de Notre-Seigneur, & de la ſainte Vierge*, in-fol. 1646; *la vie du P. Goudin, de la compagnie de Jeſus*, in-octav. 1643. Tous ces traités ont été imprimés à Madrid. Il a laiſſé outre ceux-ci un grand nombre d'ouvrages qui n'ont point encore été imprimés. * Nicol. Antonio, *bib. Hiſp.* Alegambe, *de ſcript. ſocict. Jeſu.* Sotwel. *bibl. ſcript. ſocict. Jeſu.*

☞ AGUAS, peuples de l'Amérique méridionale, que les Eſpagnols nomment vulgairemnt *Omaguas*. La province qu'ils occupent eſt à ſoixante lieues au-deſſous de la riviere de Jumburagua. C'eſt la plus fertile & la plus ſpacieuſe de toutes celles que les Eſpagnols trouverent lorſqu'ils découvrirent les pays qui ſont ſur les bords du fleuve des Amazones. Elle a plus de deux cens lieues de long: elle eſt ſi peuplée, & les villages ſe ſuivent de ſi près, qu'à peine eſt-on ſorti de l'un, qu'on en découvre un autre. Les principales habitations de ces peuples ſont dans toutes les iſles qu'on voit en très-grand nombre dans toute cette longueur. Les Aguas ſont les ſeuls maîtres des bords du fleuve des Amazones; mais ils s'étendent ſi peu en largeur, que des bords de la riviere, on apperçoit leurs hameaux les plus avancés en terre ferme. Ils ont mille petites rivieres qui entrent dans l'Amazone, & qui leur ſervent à aller chercher dans le pays ce dont ils ont beſoin. Cette nation eſt la plus raiſonnable & la mieux policée de toutes celles qu'il y a ſur les bords de la riviere. Elle doit cet avantage à ceux du pays de Quixos, qui laſſés du mauvais traitement qu'ils recevoient des Eſpagnols, monterent dans leurs canots, & ſe laiſſerent aller au courant de la riviere, juſqu'à ce que venus au pays des Aguas, ils crurent pouvoir vivre en repos au milieu de cette puiſſante nation. Ils introduiſirent chez leurs nouveaux protecteurs quelque choſe de ce qu'ils avoient vu pratiquer aux Eſpagnols, & leur apprirent à vivre d'une maniere plus civile & plus polie. Ils ſont tous vêtus, tant hommes que femmes, dans toute la bienſéance poſſible, & portent des habits faits de coton, dont ils recueillent une prodigieuſe quantité. Ils font non-ſeulement des étoffes pour leur uſage; mais auſſi pour en trafiquer avec leurs voiſins, qui eſtiment ſur-tout les piéces ouvragées, & les toiles fort claires tiſſues avec beaucoup d'art de fils de différentes couleurs. Les Aguas ſont gouvernés par des caciques, auſquels ils ſont fort ſoumis, obéiſſant aveuglément à leurs ordres. Ils ſont toujours en guerre avec les nations de l'un & de l'autre bord de la riviere des Amazones. Du côté du ſud ils ont pour ennemis les Cachiguaras, les Jucuris, & encore les Curinas, qui ſont très-puiſſans. Du côté du nord ils ont à ſe défendre contre les Curis, les Quirabas, & les Zœunas, qui ne ſont pas moins redoutables. Les Aguas retiennent pour eſclaves tous les priſonniers qu'ils font en guerre, & s'en ſervent à tout; mais ils les traitent avec beaucoup de douceur & d'amitié, juſqu'à les faire manger avec eux. C'eſt la choſe qui les fâche le plus, de leur propoſer d'en vendre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUAZZARI (Alfonſe) jéſuite, natif de Sienne en Toſcane, étoit entré fort jeune dans une congrégation de prêtres à Breſſe; mais excité par le bruit que répandoit la nouvelle ſociété établie par Ignace de Loyola, il voulut y être reçu avec tous les compagnons de ſon premier inſtitut en 1567. Il gouverna le premier le collége des Anglois à Rome, puis celui des Allemans. Il fut auſſi recteur à Sienne & à Naples, & ſupérieur de la maiſon profeſſe de Rome. On a de lui *la vie d'un jeune Anglois* nommé *Edouard Trogmorton*, qui avoit été ſon penſionaire au collége des Anglois à Rome. Le pere Aguazzari mourut en 1602 au collége romain. * Sacchin, *hiſt. ſoc. J.* Sotwel, *ſcript. ſoc. J.*

AGUCCHIO (Jean-Baptiſte) de Boulogne, archevêque d'Amaſie dans la Natolie, naquit le 20 novembre 1570, & eut l'avantage d'être élevé auprès de deux grands hommes, qui furent tous deux cardinaux, Philippe Sega ſon oncle, & Jerôme Agucchio ſon frere, auquel, après trente ans de ſervices, le pape Clément VIII donna le chapeau en 1604. Ce dernier mourut peu après, le même jour de la mort de Léon XI, le 27 avril 1605. Ce coup toucha ſenſiblement Jean-Baptiſte, qui ne put trouver de conſolation que dans l'étude & dans l'entretien des gens de lettres. Il ſervit de ſecrétaire ſous les cardinaux Aldobrandin & Ludoviſio, neveux de Clément VIII & de Grégoire XV, & s'aquitta avec honneur des autres emplois qui lui furent confiés. Grégoire avoit réſolu de récompenſer les ſervices & le mérite d'Agucchio, & la mort ſeule l'empêcha de lui donner le chapeau de cardinal. Urbain VIII envoya en

Digitized by Google

1624 Agucchio nonce à Veniſe, où il ſe fit des amis de tous ceux qui le connurent, quoiqu'il ſoutînt les droits du ſaint-ſiége avec beaucoup de force. La maladie contagieuſe qui affligea l'Italie en 1630 obligea Agucchio de ſe retirer dans le Frioul, où il mourut à la Motte en 1632. Ses connoiſſances étoient aſſez univerſelles. Il étoit théologien, philoſophe, mathématicien, & avoit compoſé un traité des cométes, des météores, la vie du cardinal Sega, celle de Jerôme Agucchio ſon frere, les antiquités de la ville de Boulogne, &c. * Philippus Thomaſinus, *in elog. viror. illuſt.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Nicius Erythræus, *pinac. III. imag. illuſt.*

AGUEBAUD, archevêque de Lyon, *cherchez* AGOBARD.

AGUER, ville d'Afrique dans le royaume de Maroc, eſt ſituée au pied du mont Atlas, ſur un promontoire qui ſe nommoit anciennement *Viſugre*. Les Portugais la prirent dans le XVI ſiécle, & Gutierrez de Monroi y commandoit pour eux en 1536. Le ſchérif Mahomet la fit aſſiéger par ſon fils avec une armée de cinquante mille hommes, & y arriva bientôt après avec de nouvelles troupes. La place fut emportée; mais on dit qu'il perdit en ce ſiége plus de dix-huit mille hommes. Pour s'en venger, il paſſa au fil de l'épée tout ce qui ſe rencontra dans la ville, ſans épargner ni âge ni ſexe. Le gouverneur fut fait priſonnier avec tous ceux qui s'étoient retirés dans les tours. Sa fille, nommée *Doña Mencia*, étoit très-belle, & Mahomet en devint éperdument amoureux; mais elle ne put ſouffrir que la perte de ſon honneur fût le prix de la liberté de ſon pere: deſorte que ce barbare tranſporté de rage, commanda qu'elle fût expoſée à la lubricité des Negres. Lorſqu'elle ſe vit réduite à cette extrémité, elle promit à Mahomet de ſe donner à lui, pourvu qu'il la tînt pour ſa femme légitime, & qu'il lui laiſſât profeſſer ſa religion en liberté. Le ſchérif y conſentit. Bientôt après Mencia étant devenue groſſe, les autres femmes de Mahomet, pouſſées par la jalouſie, l'empoiſonnerent avec ſon enfant. Lorſqu'elle fut morte, le ſchérif mit ſon pere en liberté, & le renvoya en Portugal comblé d'honneurs & de préſens. * De Thou, *hiſt. l.* 7.

AGUERRO (Barthélemi Hidalgo de) médecin Eſpagnol, *cherchez* HIDALGO de AGUERRO.

AGUI, ou SULTAN AGUI, roi de Bantam dans l'iſle de Java, fils du ſultan Agoum, lequel étant las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains du prince ſon fils, vers la fin du XVII ſiécle, pour ne plus s'occuper que de ſes plaiſirs. Ce jeune roi ayant exilé deux ſeigneurs que ſon pere lui avoit principalement recommandés, & ſe rendant d'ailleurs odieux à ſes peuples, le ſultan Agoum prit les armes, pour rentrer par force dans un royaume qu'il venoit de quitter de bon gré, & il aſſiégea la ville de Bantam. Agui implora le ſecours des Hollandois, par un Javan fidéle, qui ſe rendit à Batavia à la faveur de la nuit. Le général Spekman, homme d'un eſprit vif, & qui aimoit les grandes entrepriſes, réſolut de ſecourir le ſultan Agui, malgré l'avis contraire du conſeil qui vouloit demeurer neutre. Après avoir fait lever le ſiége, ſe voyant maître de la capitale, il forma le deſſein de ſubjuguer tout le royaume, & de s'aſſurer de la perſonne de ces deux rois. Il donna une garde hollandoiſe au ſultan Agui, & la lui fit agréer, ſous prétexte de le mettre hors d'état d'être inſulté par ſes ennemis; puis il prit le vieux ſultan, qui fut renfermé dans une priſon. Quelques jours après, le jeune roi donna ordre aux troupes étrangeres de ſe retirer, parcequ'on lui avoit dit qu'elles favoriſoient le parti du roi ſon pere, & ſe mit enſuite en paiſible poſſeſſion de ſon royaume, tenant toujours ſon pere priſonnier. * Le pere Tachard, *voyage de Siam.*

AGUIGAN, ou *l'iſle de S. Ange*, l'une des iſles Mariannes ou des Larrons. Elle eſt ſituée ſous le quatorziéme degré 43 minutes de latitude ſeptentrionale; & à une lieue de la ville de Tinian. * Charles le Gobien, *hiſt. des iſles Mariannes.*

AGUILA, ville de la province de Habat, dans le royaume de Fez en Afrique, ſur le bord de la riviere d'Erguille. Elle eſt ruinée en partie, & les environs en ſont très-agréables. Il y a quantité de lions dans les forêts voiſines, mais ſi lâches, qu'un enfant les fait fuir; & l'on dit communément à Fez, pour déſigner un poltron: *Qu'il eſt comme les lions d'Aguila, à qui les veaux rongent la queue.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

AGUILANE, roi des Viſigoths, *cherchez* AGILA.

A-GUI-L'AN-NEUF, nom d'une cérémonie des anciens druides, prêtres des Gaulois, qui cueilloient le gui de chêne le premier jour de l'an, & alloient par les campagnes voiſines de leurs forêts, criant à haute voix: *A-Gui-l'an-neuf*, ou *Au Gui, Druide, l'an neuf.* Les enfans chantent encore ces mots la veille du jour de l'an pour ſouhaiter une heureuſe année, dans quelques provinces de Bretagne, de Bourgogne, de Picardie, qui ont le plus retenu des anciennes coûtumes des Gaulois. Voici quelle étoit autrefois la cérémonie de cueillir le gui. Les druides marchoient les premiers avec les taureaux du ſacrifice, ſuivis des bardes, & de leurs diſciples initiés aux myſteres, qui chantoient des cantiques en l'honneur de leurs divinités. Enſuite venoit un héraut vêtu de blanc, avec le chapeau de même, & le caducée en main, qui étoit une branche de verveine, entortillée de la figure de deux ſerpens joints enſemble. Après le héraut, marchoient trois druides de front, dont le premier portoit le vin dans un vaſe, le ſecond le pain pour le ſacrifice, & le troiſiéme la main ou le ſceptre de juſtice. Ces trois étoient ſuivis du chef ou prince des druides, qui marchoit ſeul, vêtu d'une robe blanche, & par-deſſus d'une robe de fin lin, avec la ceinture d'or, le chapeau blanc en tête, la houpe de ſoye blanche, & les bandes pendantes derriere. Si le roi étoit dans le pays, il marchoit avec le prince des druides, ſuivi de la nobleſſe & du peuple. Alors le chef des druides montoit ſur l'arbre, & avec une faucille d'or coupoit le gui, que les autres druides, vêtus d'aubes de lin, recevoient dans une nape blanche. Il n'étoit cueilli qu'au mois de décembre, qu'on appelloit *ſacré* pour cette raiſon. On l'envoyoit aux grands, & on le diſtribuoit au peuple pour étrennes au premier jour de l'an, comme une choſe très-ſainte, & un remède à tous maux. De-là vient qu'à la guerre & ailleurs, on le portoit pendu au cou. L'on en mettoit auſſi ſur les portes des maiſons, & on en gardoit toujours dans les temples. C'étoit le gui de chêne dur appellé *rouvre*, & par les Latins *robur*, qui ne naît que de la fiente & émutiſſement des ramiers ou grives qui s'en repaiſſent. * Pline, *hiſt. l.* 16, *c.* 44.

On a depuis donné le nom d'*A-Gui-l'an-neuf*, à une quête qu'on faiſoit en quelques diocèſes, le premier jour de l'an, pour les cierges de l'égliſe. Elle ſe faiſoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe. Ils choiſiſſoient un chef qu'ils appelloient leur *follet*, ſous la conduite duquel ils commettoient des extravagances dans l'égliſe, qui approchoient de celles de la fête des fous. Cette mauvaiſe coutume fut abolie dans le diocèſe d'Angers l'an 1595, par une ordonnance ſynodale; mais on la pratiqua enſuite hors des égliſes; ce qui obligea un autre ſynode en 1668, de défendre cette quête que l'on faiſoit dans les maiſons avec trop de licence & de ſcandale, les garçons & les filles y danſant & chantant des chanſons diſſolues. On donnoit auſſi le nom de *bachelettes* à cette folle réjouiſſance, peut-être à cauſe des filles qui s'y aſſembloient, & qu'on y appelloit *bachelettes*. * Thiers, *traité des jeux.*

AGUILAR (*Alonſo*) cardinal de Cordoue, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII le 22 juillet 1697, puis grand inquiſiteur d'Eſpagne, & mourut à Madrid

le 19 ſeptembre 1699, avant que d'avoir reçu ſes bulles, âgé de 46 ans.

☞ AGUILAR DEL CAMPO, bourg conſidérable d'Eſpagne, avec titre de marquiſat. Il eſt ſitué dans la vieille Caſtille, ſur les frontieres de l'Aſturie de Santillane, à quinze lieues, ou environ, de la ville de Burgos, vers le nord, & à cinq de la ſource de l'Ebre. Il donne ſon nom à la maiſon d'Aguilar. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUILAR TERRONE DEL CAGNO (François) évêque de Léon en Eſpagne, étoit d'Iliturgi ou Anduxar, dans le diocèſe de Jaën. Il enſeigna la théologie, & fut prédicateur de Philippe II. On lui donna la théologale de Grenade, enſuite l'évêché de Tui, & enfin celui de Léon. Il compoſa une inſtruction pour les prédicateurs, outre quelques autres ouvrages, & mourut le 13 mars 1613. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.*

AGUIRRE (Michel) fameux juriſconſulte, étoit natif d'Aſpeitia au diocèſe de Pampelune, dans la province de Guipuſcoa. Dans le temps qu'il étoit à Boulogne, il écrivit pour les prétentions de Philippe II roi d'Eſpagne, ſur la couronne de Portugal, un livre intitulé, *Reſponſum pro ſucceſſione regni Portugallia pro Philippo Hiſpaniarum rege, adversùs Bononienſium, Patavinorum & Perufinorum collegia*, imprimé à Veniſe en 1581. Il fut juge en divers tribunaux du royaume de Naples; & après ſon retour en Eſpagne, il fut conſeiller au conſeil de Grenade, & mourut en 1588. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.* Bayle, *dict. crit.*

AGUIRRE (Joſeph Saënz d') Bénédictin, depuis cardinal, étoit iſſu de la même famille que le précédent, auſſi bien que quatre ou cinq autres écrivains Eſpagnols, dont il eſt parlé dans la bibliothéque de Nicolas Antonio. Il naquit à Logrogno, le 24 de mars 1630, & entra jeune dans l'ordre de S. Benoît. Il y fit de ſi grands progrès, non-ſeulement dans la piété, mais encore dans toutes les ſciences convenables à ſon état, qu'après avoir été plus d'une fois abbé du collége de S. Vincent à Salamanque, il fut nommé premier interprète de l'écriture dans cette fameuſe univerſité, puis cenſeur & ſecrétaire du conſeil ſuprême de l'inquiſition en Eſpagne. Enfin le pape Innocent XI lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ſes études, & ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avoit commencés, & de les donner au public. Sa vie fut toujours exemplaire; & la pourpre dont il ſe vit revêtu, diminua ſi peu ſa ſimplicité naturelle, qu'il ne ſe fit pas de peine, par un exemple de modeſtie bien rare dans ces derniers temps, de rétracter par écrit l'opinion de la probabilité qu'il avoit ſoutenue, ayant reconnu qu'elle étoit contraire à la pureté de la morale chrétienne. Il mourut à Rome le 19 août 1699. Son premier ouvrage eſt intitulé, *Ludi Salmanticenſes*: ce ſont des diſſertations théologiques, qu'il compoſa ſelon l'uſage de l'univerſité de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de docteur, & qu'il fit imprimer en 1668. En 1671 il donna trois tomes de philoſophie. En 1675 il publia un ouvrage ſur les livres de la morale d'Ariſtote; & en 1677 un traité des vertus & des vices. Dans les années ſuivantes il donna trois gros volumes de la théologie de S. Anſelme, où il fait voir qu'il avoit bien lu les ouvrages de ce pere. Il compoſa auſſi un livre qui fut imprimé en 1683, contre la déclaration de l'aſſemblée du clergé de France de 1682 touchant la puiſſance eccléſiaſtique & politique, ſous le titre de *Defenſio cathedræ ſancti Petri*. On lui en attribue un autre intitulé, *de libertatibus eccleſiæ Gallicanæ*, contre les quatre articles de la même aſſemblée: ce dernier n'eſt pas du cardinal d'Aguirre, mais de M. Charlas, prêtre du diocèſe de Pamiers, qui compoſa cet ouvrage à Rome, où il s'étoit retiré lors de l'affaire de la régale. Enfin, après avoir donné en 1686 une table & une notice d'une nouvelle collection des conciles d'Eſpagne, le cardinal d'Aguirre fit imprimer cette collection à Rome en 1693 & 1694. * *Mémoires du temps.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII ſiécle.*

Voici l'épitaphe que ce cardinal compoſa pour lui-même peu de temps avant ſa mort.

Joſeph Saëns de Aguirre, natione
Hiſpanus,
Patriâ Lucronenſis, vitâ peccator,
Appellatione Monachus ſancti Benedicti,
Studio Theologus;
Miſeratione divinâ
S. R. E. Cardinalis titul. S. Maria ſuper Minervam,
Protector regni Sicilia.
Orate Deum pro eo.
Obiit die 19 Auguſti, anno Domini 1699.
Miſerere meî, Domine, quia peccavi ſuper numerum arenæ maris.

AGULANS eſt le nom de ces peuples dont les hiſtoriens des guerres de Jéruſalem font mention, & qui obéiſſoient aux Saraſins & aux Turcs, lorſque les François entrerent en Syrie. On ne ſait pas au vrai ſi ce nom marque une ſecte ou une nation; mais on les voit mêlés avec les Publicains & les Azymites, qui ſont inconteſtablement des noms de ſectaires. Voici la ſeule choſe que Guibert l'hiſtorien en rapporte. On dit que ceux que l'on nomme *Agulans*, étoient au nombre de trois mille; ce ſont gens qui n'appréhendent ni l'épée, ni les fléches, ni la lance, ni les hallebardes, parcequ'eux & leurs chevaux ſont tout couverts de fer de pied en cap; & à la guerre ils n'ont pour toute arme qu'un poignard. Voici les termes de Guibert: *Eorum ſiquidem quos Agulanos appellant, tria numero millia exiſtiſſe feruntur, qui neque gladios, neque lanceas, aut ſagittas, nullâ penitùs arma formidant, quia omni ex parte cum ipſi, tum equi eorum ferro adoperiuntur; nihil armorum prorsùs in bellis, præter enſes, uſui habent.* * Guibert, *geſtorum Dei, l.* 3, *c.* 8. Robert du Mont, *l.* 6, & Baldicus, *l.* 5, en diſent la même choſe.

AGULHA ou l'ISLE DE GALE, en latin, *Acus*, iſle de la mer d'Ethiopie ainſi appellée par les Portugais qui l'ont découverte, & nommée l'*Aiguille* par les François; elle eſt ſituée à trois cens milles de Madagaſcar au ſeptentrion, & à 900 de la côte de Zanguebar au levant. * Baudrand.

☞ AGURANDE, ville de France dans le Berry, à quatre lieues de la Châtre, vers le midi, ſur les confins de la Marche. La riviere de Creuſe paſſe au-deſſous de ſes murailles. Cette ville faiſoit autrefois partie de la terre Déoloiſe, & de la baronie de Châteauroux, dont les barons en faiſoient foi & hommage au roi, par même acte & même aveu que de la baronie de Châteauroux, excepté d'une rue d'Agurande, appellée *Agurandettes*, mouvante du comté de la Marche, & qui eſt encore aujourd'hui du reſſort du préſidial de Gueret. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AGUSTA, *cherchez* AGOUSTE.

AGUSTINI, bourg de l'iſle de Candie, ſitué dans le territoire de la ville de ce nom, environ à 7 lieues de Caſtel Giropétra, vers le couchant. On croit communément que ce bourg eſt l'ancienne ville de *Lyctus* ou *Lychſum*. Il y a pourtant quelques géographes qui diſent que Lyctus eſt entierement détruite, & qu'on en voit les ruines près de Giropétra

AGUYAR, duché en Eſpagne, dans les montagnes de Bonal, au royaume de Léon. Le dernier qui le poſſéda fut Alvare Perez Oſorio. Il fut réuni à la couronne, comme l'on croit, par Henri IV roi de Caſtille, l'an 1465. * Sainte Marthe, *état de l'Eſpagne.*

AGYIÉE, Ἀγυιὲς, nom propre des colonnes piramidales, que les Athéniens élevoient dans les rues devant la principale porte de leurs maiſons; il y avoit auprès de ces colonnes, des autels appellés *Agyiés* Ἀγυιὲς: les uns & les autres étoient conſacrés à Apollon, ſelon

Digitized by Google

quelques auteurs; ſelon d'autres, à Dionyſius; & peut-être à l'une & à l'autre de ces deux divinités. * Harpocrat. C'eſt peut-être de-là que vient le nom italien *Aguglia*, & le françois aiguille, déterminés à ſignifier une piramide. Horace (*l.* 4, *od.* 6,) appelle Apollon *Agyieus*, ſans doute par rapport à ces autels.

AGYLÆUS (Henri) né à Boſleduc, d'origine italienne, s'appliqua à l'étude des langues, & ſur-tout à celle du grec. Il donna en 1561, une traduction latine du *Nomo-Canon* de Photius, après Gentien Hervet. Ces deux verſions parurent d'abord en latin ſans être accompagnées du texte grec. Mais la derniere, qui eſt celle d'Agylée, eſt préférable à l'autre pour deux raiſons; elle eſt beaucoup plus ample & plus fournie, ayant été faite ſur un exemplaire grec fort entier; outre cela elle approche beaucoup du ſtyle des juriſconſultes. C'eſt cette verſion que Monſieur Chriſtophe Juſtel a fait réimprimer lorſqu'il a donné le premier le texte grec du *Nomo-Canon* avec les commentaires de Théodore Balzamon, & le texte de pluſieurs traités ſur les conciles œcuméniques par Photius, Nile de Rhodes, &c. *in*-4°. à Paris 1615. Henri Juſtel, fils de Chriſtophe, a inſéré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la verſion d'Agylée, dans ſa bibliothéque du droit canon ancien, donnée en 1661, *in-fol.* Il y a joint les prolégomenes de Photius, que l'on cherchoit depuis long-temps, & qui ont été trouvés par le ſavant Uſſerius, archevêque d'Armach. Juſtel a cité dans cette nouvelle édition les différences des autres manuſcrits qu'il a pu conſulter; en ſorte néanmoins qu'il a ſuppléé par une nouvelle verſion ce qui pouvoit manquer dans le grec, qu'il a corrigé ce qui ne s'accordoit pas tout-à-fait avec ce même texte, & qu'il a même changé quelques termes qui n'exprimoient point aſſez au juſte les matieres de théologie. Nous devons encore aux ſoins d'Agylée une traduction des Novelles de l'empereur Juſtinien, dont il a corrigé la verſion d'Haloandre, & il y a ajouté des variantes. Il a auſſi publié les édits de Juſtinien, & les conſtitutions de Juſtin, de Tibere, de Léon, & une de Zénon. De plus, nous avons de lui un écrit ſur l'heureuſe entrée de Philippe II roi d'Eſpagne, dans le Brabant: écrit qui a paru à Utrecht en 1620, *in*-8°. Ce ſavant homme s'eſt également diſtingué pendant les troubles qui agiterent ſa patrie. Il fut l'auteur & le chef de la faction qui s'éleva à Boſleduc & ailleurs en 1579, pour obliger ceux de Boſleduc d'entrer dans l'alliance d'Utrecht. La faction de Lineſtre l'établit conſeiller du tribunal ſuprême, & avocat du fiſc, le 27 d'août 1586. Il mourut au mois d'avril 1595, dans la 62 année de ſon âge. * Juſtel, *in præfat.* *Vide* Gerhardum Von, *Maſtricht. hiſt. jurif. eccl. n.* 244. Gaſpard Burmann, *trajectum eruditum.*

AGYLAUS, ſeptiéme roi de Corinthe, de la race des Héraclides, ſuccéda à Ixion, & regna 37 ans comme ſon prédéceſſeur. * Pauſan. *in Lacon.* Herod. *lib.* 4. Thucyd. *lib.* 1, & Diodor. *l.* 4.

AGYLLA, ville de Toſcane très-ancienne, ainſi nommée de ſon fondateur venu de Lydie, ſuivant Virgile dans ces vers, *Æneid. l.* 8.

Haud procul hinc ſaxo colitur fundata vetuſto
Urbis Agyllinæ ſedes: ubi Lydia quondam
Gens, bello præclara, jugis inſedit Etruſcis.

Denys d'*Halicarnaſſe*, (*l.* 3. & 4) dit que cette ville fut bâtie par les Pélaſgiens venus de Theſſalie. Elle étoit riche & puiſſante, comme le témoignent Lycophron, Tite-Live & Denys d'*Halicarnaſſe*: on l'a auſſi apellée *Care*: on la nomme à préſent *Cervetere*. *Voyez* CERVETERE.

AGYLLÆUS, gladiateur Cléonien, dont il eſt parlé dans la thébaïde de Stace en ces vers, *l.* 6.

..... *Levat ardua contra*
Membra Cleonæa ſtirpis agitator Agyllæus
Herculeâ non mole minor,.....

AGYNNIENS, hérétiques qui parurent vers l'an de J. C. 694. Ils ne prenoient point de femmes, & prétendoient que Dieu n'étoit pas auteur du mariage. Ce nom vient d'α privatif & de γύνη *femme*. * Praéole.

AGYRIS, roi de Chypre, & allié des Perſes, fut tué par Evagoras. * Diodor. *de Sicil. l.* 14, *fol.* 457.

AGYRIS, roi des Agyreniens, avec leſquels les Meſſéniens firent la paix, étoit après Denys *le Tyran*, le plus puiſſant prince de la Sicile. Il avoit en ſa diſpoſition les meilleures forteresſes du pays, & commandoit abſolument dans Agyreuſe, ville alors très-peuplée. L'on y comptoit au moins vingt mille habitans; outre cela ce tyran conſervoit dans la citadelle de grandes richeſſes envahies ſur les citoyens les plus opulens, qu'il faiſoit mourir. Denys l'*Ancien* l'attira dans ſon parti, & ſe ligua avec lui pour ſe défendre contre Magon Carthaginois, qui étoit entré dans la Sicile avec une armée de quatre-vingt mille hommes, la premiere année de la XCVII olympiade, 392 avant J. C.* Diodor. *de Sicil. l.* 4.

AGYRIUS, fut déclaré général d'armée par les Athéniens à la place de Thraſybule qui fut tué par les Aſpendiens, proche le fleuve Eurymedon, dans la troiſiéme année de la XCVII olympiade, 390 avant J. C.* Diodor. *de Sicile*, *liv.* 14 Ovide, *métamorph. liv.* 13, *fab.* 1.

A H

AHA, rabbin célébre, qui vivoit dans le VII ſiécle, a compoſé le *Séelloth*, c'eſt-à-dire, *les queſtions ſur les commandemens de la loi*, qui eſt un ouvrage très-eſtimé. * Genebrad. *in chron.*

AHARON, *cherchez* AARON I, roi de Perſe.

AHASSA, ville d'Arabie, ſituée dans la province de Baharein, éloignée de la ville d'Iémamah d'environ quatre journées de chemin. Son terroir eſt fort bon, & produit d'excellentes dattes. Il y a de cette ville juſqu'à Cathif, ville qui eſt ſur le rivage du golfe Perſique, deux journées de chemin. Elle eſt dans le ſecond climat, à 83 degrés 33 minutes de longitude & 24 degrés de latitude. Naſſir-eddin dit que la ville d'Ahaſſa eſt dans une iſle: ce qui ſe peut entendre ou d'une iſle du golfe Perſique, ou de l'Arabie entiere, qui eſt appellée *Gezirat al Arab*, c'eſt-a-dire, *l'iſle* ou *la preſqu'iſle des Arabes*. Abdal-Moal dit dans ſa géographie perſienne, que toutes les fontaines de cette ville ſont chaudes. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Baudrand.

AHAVA, fleuve près de Babylone, où Eſdras aſſembla les Juifs pendant la captivité, & les porta à faire un jeûne de trois jours, afin d'obtenir de Dieu leur affranchiſſement & un heureux retour dans leur pays. Ces trois jours étant expirés, ils en partirent le douziéme jour de la premiere lune, qui eſt niſan, & qui répond à notre mois de mars. * *I Eſdras*, *VIII*, 15, 31.

AHAUSEN ou AHUIS, en latin *Ahuſa*, petite ville de Suéde dans la province de Blecking; quoique petite, elle eſt forte par ſa ſituation à l'embouchure de la riviere Helle dans la mer Baltique, avec un port très-commode dans la province de Schonen, à quatre lieues de Chriſtianſtad. Les Suédois en ſont les maîtres depuis 1658. Ci-devant elle appartenoit aux Danois. * Baudrand.

AHCAF, contrée de l'Arabie, qui s'étend depuis Hadramouth juſqu'en Oman: toutes ſes campagnes ſont couvertes de petites collines de ſable mouvant. Lorſque les vents méridionaux ſoufflent dans ce pays-là, ils y excitent des tempêtes ſi furieuſes, que ſouvent les caravanes entieres en ſont renverſées, & y demeurent enſevelies. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHENOBARBUS ou BARBE ROUSSE, eſt le ſurnom qu'on donna à une branche de la famille des Domitiens, *cherchez* DOMITIUS.

Digitized by Google

AHER, riviere, *cherchez* AARE.

AHIALON, AIALON ou HELON, de la tribu de Zabulon, juge des Iſraëlites, ſuccéda à Abeſan l'an du monde 1860 & 1175 avant J. C. Il gouverna le peuple durant dix ans, pendant leſquels il ne fit rien qui fût digne de mémoire. Euſebe l'a retranché de ſa chronique, parcequ'il avoit donné vingt ſept ans de regne à Joſué, qui ne gouverna pourtant que dix-ſept ans. * *Juges*, c. 12. Joſéphe, *antiq. Jud. l.* 5, *c.* 10. Euſeb. *in chron.* Uſſerius, *in annal. veteris teſtam.*

AHIAS ou ACHIAS, prophéte, natif de la ville de Silo, rencontra Jéroboam à la campagne près de Jéruſalem, déchira ſon manteau en douze piéces, & lui commanda de la part de Dieu d'en prendre dix, pour marque qu'il vouloit l'établir ſur dix tribus; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Après la mort de Salomon, Roboam ſon fils ayant mécontenté le peuple, dix des tribus l'abandonnerent, & prirent pour roi Jéroboam. Mais celui-ci ſe rendit indigne des bontés du ciel. Son fils Abia étant extrêmement malade, il ordonna à la reine ſa femme de prendre l'habit d'une perſonne du commun, & ſous l'apparence d'un étranger d'aller conſulter le prophete ſur l'infirmité de ce fils, qui devoit être le ſucceſſeur de ſa couronne. L'homme de Dieu inſpiré du ciel la reconnut, blâma ſa feinte, & lui prédit non-ſeulement la mort d'Abia, mais encore la ruine & la déſolation de ſa maiſon, en punition de l'ingratitude de Jéroboam, qui ayant été élevé de la pouſſiere ſur le trône, avoit mépriſé les faveurs du ciel pour ſacrifier aux idoles. Ahias, après avoir prédit à Jéroboam ſon élévation ſur le trône qu'il occupa vingt-deux ans, vivoit encore peu avant la mort de ce prince, qui arriva l'an 3081 du monde, & 954 avant J. C. * *III. liv. des rois*, *c.* 14, 12, *& II des Paralip. c.* 9 *&* 10.

AHIAS, *cherchez* ADON, dit *le Voyant.*

AHICAM, fils de Saphan, & pere de Godolias, fut envoyé par Joſias roi de Juda à la prophéteſſe Holdan pour la conſulter ſur l'explication du livre de la loi, que le ſacrificateur Helchias avoit trouvé dans le temple. * *IV des rois*, *XXII*, *v.* 12.

AHIEZER, fils d'Aminiſaddai, de la tribu de Dan, ſortit de l'Egypte avec ceux de ſa tribu, au nombre de 62700 hommes, tous au-deſſus de vingt-ans, ſans comprendre les jeunes, qui n'avoient pas encore atteint cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le dixiéme à faire ſon offrande. * *Nomb. VII*, 66, *I Paral.* XII, 3.

AHIMAN ou ACHIMAN, fils d'Enac, de la race des géans, habitoit en la partie méridionale de la terre de Chanaan; ſa taille prodigieuſe, & qui ſurpaſſoit de beaucoup la taille ordinaire des autres hommes, donna de l'épouvante à la plupart de ceux que Joſué envoya pour reconnoître ce pays. * *Nomb. XIII*, 23.

AHIO & ſon frere OSA avoient ſoin de conduire l'arche du Seigneur, lorſque David la retira de la maiſon d'Aminadab, pour la tranſporter à Jéruſalem. Ce fut alors qu'arriva la punition terrible d'Oſa, qui voyant que les bœufs qui traînoient le chariot où elle étoit, s'écartoient & faiſoient pancher l'arche, eut la témérité de la toucher & de la ſoutenir, de crainte qu'elle ne tombât. Dieu irrité de ce qu'Oſa s'étoit donné une liberté qui n'étoit permiſe qu'aux ſacrificateurs, le fit mourir ſur le champ. David fut tellement épouvanté d'un châtiment ſi prompt & ſi rigoureux, qu'il n'oſa faire emmener l'arche dans la ville, de peur qu'il ne lui arrivât quelque choſe de ſemblable. Il la fit mettre à la campagne dans la maiſon d'un ſaint homme de la race de Lévi, appellé *Obed Edom*, qui étoit de Geth, où elle demeura trois mois. Elle le combla lui & toute ſa famille de tant de bénédictions, que de fort pauvre qu'il étoit auparavant, il devint ſi riche, qu'il s'attira l'envie de bien des gens. Une telle proſpérité diſſipa les appréhenſions de David: il ſe réſolut de la faire conduire à Jéruſalem; & pour ce ſujet il aſſembla tous les ſacrificateurs & les lévites, qui la porterent ſur leurs épaules dans le lieu que ce prince lui avoit préparé. * *II, rois VI.*

AHIRA, fils d'Enan, chef de la tribu de Nephthali, ſortit d'Egypte à la tête de cinquante-trois mille quatre cens hommes, au-deſſus de vingt ans, ſans compter ceux qui n'étoient pas encore arrivés à cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le douziéme à faire ſon offrande. * *Nomb. I*, 15, *II*, 29, *VII*, 78, *X*, 27.

AHLE (Jean-Rodolphe) né à Mulhauſen en Thuringe, fut d'abord chantre de S. André à Erfort: cet emploi lui donna lieu d'écrire la premiere partie de ſes Dialogues ſacrés, à deux, trois, quatre voix, & même plus: & il fit imprimer au même lieu ſon *Compendium pro tenellis*. Il a publié depuis, trois dixaines de différentes *Symphonies*, *paduans*, *ballets*, *allemandes*: elles ont paru à Erfort en 1650. La premiere partie du *Jardin de plaiſance de Thuringe*, où l'on trouve vingt-ſix *plantes* en muſique, de trois voix juſqu'à dix, & plus, a été publiée l'an 1657. La premiere dixaine d'airs ſpirituels d'une, deux, trois & quatre voix, accompagnés de ritornelles, a paru en 1660, & la ſeconde dixaine, quelques mois après à Mulhauſen; elle fut ſuivie en 1662 de la troiſiéme & de la quatrieme partie. La même année Ahle fit encore imprimer quatre piéces qui contiennent les dévotions pour toutes les grandes fêtes de l'année; & cinquante autres pour les jours de dimanche, *in-fol.* l'an 1664, à Mulhauſen, de même que dix piéces ſpirituelles de chœur, de cinq juſqu'à huit voix, *in*-4°. On a encore de lui un traité latin, *De progreſſionibus conſonantium*; & une courte introduction à la muſique vocale, en allemand, publiée par ſon fils, de même qu'une nouvelle muſique de chœur, qu'il avoit miſe au jour à Mulhauſen en 1698, pendant qu'il étoit conſeiller de cette ville: il y mourut après en avoir été bourguemeſtre.

AHLE (Jean-George) *fils du précédent*, étoit poëte couronné impérial, conſeiller & organiſte de l'égliſe de S. Blaiſe à Mulhauſen en Thuringe. Il a publié l'an 1687 un traité théorétique concernant la muſique, en allemand; en 1695, un dialogue du printemps; en 1699, le dialogue de l'automne; & en 1701, celui de l'hyver, le tout *in*-8°. Ces écrits concernent la maniere de bien compoſer avec art: il fit auſſi imprimer en 1701 l'introduction à la muſique vocale, par ſon pere, & en 1704, il en donna une nouvelle édition avec des remarques. Il eſt mort au mois de janvier 1707. * *Supplément françois de Baſle.*

☞ AHLEN ou AWLEN, en latin *Alena*, petite ville d'Allemagne dans la Souabe. Zeyler dit que c'eſt une ancienne ville de la Rhetie, ſur le Kocher, dans laquelle riviere on pêchoit beaucoup d'anguilles, nommées *ahlen* par les Allemans. D'autres qui nomment cette ville *Aulen*, dérivent ſon nom du mot *aula*, cour, parceque Frédéric Barberouſſe a eu ſa cour à l'endroit où l'on voit aujourd'hui les mines & les carrieres. Cette ville appartenoit vers l'an 1350 à la couronne de Bohême, & étoit gouvernée par le comte d'Oëttengen, duquel elle paſſa au comte Everard de Wirtemberg pour vingt mille guldes; mais l'empereur Charles IV l'ayant aſſiégée & priſe en 1360, la mit au nombre des villes impériales: & elle conſerve encore aujourd'hui ſes privileges, quoiqu'elle ſoit preſque détruite & qu'on n'y compte plus qu'environ trente familles. * La Mart. *dict. géogr.*

AHMED, ſurnommé *Al-Kareb*, c'eſt-à-dire, *le Sectaire*, géographe, dont Abulféda fait ſouvent mention. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, fils de Mobarezeddin, quatriéme prince de la dynaſtie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, ſurnommé *Gheduc* ou *Ghedic*, c'eſt-à-dire,

Digitized by Google

en turc, *Breche-dent*, fut élevé par Mahomet II empereur des Turcs, aux plus grandes charges de l'empire ottoman. Il n'étoit que ſimple *ſolak*, c'eſt-à-dire, du nombre de ces gardes à pied qui ſont toujours autour du cheval du ſultan quand il marche, & que quelques-uns confondent avec les peiks, qui ſont les valets de pied. La cauſe de ſa fortune fut un bon mot qu'il dit à ce ſultan, qui s'entretenoit avec lui en chemin : il lui dit qu'un prince n'étoit jamais véritablement grand, s'il ne ſavoit pas de petites choſes en faire de grandes, & de grandes en faire de petites. Il devint enfin par la faveur de ſon maître, & par le mérite qu'il acquit dans les grands emplois qu'il exerça, un des premiers hommes de l'empire ottoman. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante en Calabre, l'an 885 de l'hégire, qui eſt de J. C. 1480, & qui défit entierement Gem frere de Bajazet II, & le contraignit de s'enfuir en Italie. Mais la jalouſie que Bajazet conçut de lui, voyant que les Janiſſaires, qui l'avoient menacé de rappeller ſon frere Gem, fréquentoient trop ſa maiſon, lui fit prendre la réſolution de le tuer de ſa propre main ; ce qu'il exécuta dans un grand feſtin qu'il avoit fait à tous les viſirs dans ſon ſerrail. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED, ſurnommé *Adherbigiani*, peut-être parcequ'il étoit de la province d'Adherbigian en Perſe, auteur Arabe, duquel nous avons une grammaire arabe, intitulée *Ekſir al Saadet*, mourut l'an 800 de l'hégire. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHMED BEN ABI KHALED, ſurnommé *Ahval*, parcequ'il étoit borgne, fut viſir des califes Mamon & Motaſſem, & ſuccéda à Fadhel, fils de Sahal. Le calife Motaſſem liſant la dépêche d'un gouverneur, y trouva le mot arabe de *kala*, qu'il n'entendoit pas, & il en demanda l'explication à ſon viſir Ahmed, qui ſe trouva court ; ſur quoi Motaſſem dit ces paroles : *Khaliſah ommi u vizir àmi ;* c'eſt-à-dire, *le calife eſt ignorant, & le viſir n'y voit goute :* puis faiſant chercher quelqu'un dans l'antichambre, & Ben Zaiiát, homme ſavant, s'y étant trouvé, on le fit entrer pour expliquer le mot de kala. Ce docteur dit que ce mot ſignifioit en arabe, du fourage qui eſt encore verd : & cette explication lui valut la charge de viſir, qui fut ôtée à Ahmed le borgne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AEM AL COUFI, c'eſt-à-dire, *natif de la ville de Couſah* en Chaldée, auteur du *Tarikh Fotouh*, qui eſt l'*hiſtoire des premieres conquêtes des Muſulmans.* * D'Herbelot. *bibl. orient.*

AHMED BEN ALI, ſurnommé *Al-Monaggem*, *Aſtronome*, auteur d'un traité fort ample de chronologie, qu'il a intitulé, *Beidn an Tarickh ſem al Zamam*, c'eſt-à-dire, *démonſtration des caractères chronologiques des années.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AL THABIB, c'eſt-à-dire, *fils du médecin*, eſt un auteur qui a travaillé ſur le livre de l'Interprétation. Il étoit grand philoſophe & ſubtil logicien. * D'Herbelot.

AHMED BEN ARASCHAH, auteur de deux ouvrages, dont le premier eſt intitulé, *Merât al-adab*, *Miroir des bonnes mœurs & des lettres humaines.* Le ſecond eſt, *Agiaib al Macdûrſi Akhbar Timur*, *Les merveilleux effets de la providence, qui ſe reconnoiſſent dans l'hiſtoire de Tamerlan.* Ce livre a été imprimé en arabe, & traduit en françois par Pierre le Vattier, docteur en médecine. Les ſavans dans la langue arabe trouvent beaucoup de fautes dans cette traduction. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN ATHA, poëte qui a fait de fort beaux vers arabes ſur la vie ſolitaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AVIS. *Cherchez* AVIS.

AHMED BEN CASSEM AL ANDALOUSI, Maure de Grenade, qui vivoit l'an de J. C. 1599, & qui a écrit un ouvrage, où il cite un manuſcrit arabe de S. Cæcilius archevêque de Grenade. Cet ouvrage fut trouvé, dit-on, avec ſeize lames de plomb gravées en caracteres arabes, dans une grotte proche la même ville. Dom Pedro de Caſtro y Quinones, pour lors archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, que l'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen qui a duré pluſieurs années, elles furent enfin condamnées comme apochryphes, ſous le pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent pluſieurs hiſtoires fabuleuſes touchant l'enfance & l'éducation de Jeſus-Chriſt, & la vie de la ſainte Vierge. Il y a entr'autres choſes, que Jeſus-Chriſt étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet arabique, il interrogeoit ſon maître ſur la ſignification de chaque lettre ; & qu'après en avoir appris de lui le ſens & la ſignification grammaticale, il lui enſeignoit le ſens myſtique de chacune de ces lettres. Ce manuſcrit eſt dans la bibliothéque du roi, *num.* 1043.

Il y a un autre AHMED BEN CASSEM, auteur de l'*hiſtoire des médecins*, ſous le titre d'*Akhbar al Athebba.* * D'Herbelot.

AHMED BEN FARES BEN ZAKARIA, ſurnommé *Al-Razi*, auteur d'un dictionnaire arabe, intitulé, *Mogemal* ou *Mugimel Allogat.* Ce Razi étoit natif de la ville de Rei, ſituée dans le Gebâl, qui eſt la partie montueuſe de la Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN HANBAL, docteur muſulman, vivoit ſous Motaſſem, huitiéme calife de la race des Abbaſſides. Ce prince le tourmenta beaucoup, parcequ'il ne voulut point ſouſcrire au formulaire qu'il avoit fait publier touchant la création de l'alcoran. * D'Herb. *bibl. orient.*

AHMED BEN HASSAN AL-KHATHIB, docteur qui faiſoit la charge de prédicateur à Conſtantinople l'an 712 de l'hégire, & de J. C. 1312, eſt l'auteur d'un poëme en vers libres ſur la médecine. Les Arabes appellent cette ſorte de poëme *Agiourzah.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN JAHIA, nom d'un homme de la ville de Damas, donné & conſacré à Dieu par ſes parens, après qu'ils eurent oui l'hiſtoire du ſacrifice qu'Abraham vouloit faire de ſon fils. Ahmed, qui liſoit cette hiſtoire, après avoir entendu l'offrande & le vœu de ſes parens, ſortit incontinent du logis, & dit à Dieu : *Seigneur, vous me tiendrez lieu déſormais de pere & de mere.* Il alla de ce pas à la Mecque, où il ſe dédia au ſervice du temple. Après vingt ans d'abſence il lui prit envie d'aller voir ſes parens à Damas. Etant arrivé à la maiſon de ſon pere & de ſa mere, il voulut ſe faire reconnoître pour être leur fils Ahmed : mais ces bonnes gens lui dirent : *Nous avions à la vérité autrefois un fils qui portoit ce même nom, & que nous donâmes à Dieu : maintenant nous ne connoiſſons plus ni Ahmed ni Mahmud.* Un poëte Perſan a exprimé ce ſentiment dans des vers dont voici le ſens :

Nous vous avons donné, Seigneur, tout ce que nous poſſédions,
Et nous nous ſommes engagés nous-mêmes en qualité d'eſclaves, dans vos liens.
Mais ſi nous vous avons fait un abandon de nous-mêmes, & de tout ce que nous avions de plus cher,
Nous vous déclarons, Seigneur, que nous ne l'avons fait que par le pur motif de votre amour.

* D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN JOSEF ABUL ABBAS, ſurnommé *Al-Demeſchki*, parcequ'il étoit natif de la ville de Damas, eſt auteur d'une chronique ou hiſtoire univerſelle, intitulée, *Akhbar al Doval*, *&c.* laquelle finit dans l'an 1008 de l'hégire, qui eſt l'an 1599 de J. C. ſous Schah Abbas, premier du nom, roi de Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN ISMAEL AL-SAMANI, ſuccéda à ſon pere Iſmaël, fondateur de la dynaſtie ou empire

des Samanides. Ce prince poſſédoit, outre le Khoraſſan, la plus grande partie de la Perſe, ſur-tout après qu'il eut défait Amrou ben Laith, qui lui en diſputa pendant quelque temps la poſſeſſion. Ahmed n'ayant plus ce puiſſant ennemi ſur les bras, apprit que Haſſan ben Ali, qui étoit des deſcendans du grand Ali gendre de Mahomet, avoit fait ſoulever la province de Thabareſtan contre lui. Il étoit à la chaſſe lorſqu'il reçut la nouvelle de cette révolte, & avoit déja commandé qu'on brulât ſon camp pour chaſſer ailleurs. Mais dès qu'il eut reçu cet avis, il fut obligé de retourner au même camp qu'il avoit quitté, & le trouva, dit-on, encore au même état. Il lui fallut donc penſer à toute autre choſe qu'à la chaſſe, & diſpoſer ſes troupes à marcher contre l'ennemi : mais à peine fut-il rentré dans ſon camp, que le feu y prit, & conſuma tout ce qui ne put pas être ſauvé en grande diligence. Les aſtrologues de ſa cour furent conſultés ſur cet accident, & tous furent d'accord qu'il étoit d'un très-mauvais préſage pour ſa perſonne. En effet ſon armée n'avoit pas encore marché deux jours, qu'il fut aſſaſſiné dans ſa tente par ſes propres eſclaves, peut-être pour juſtifier la prédiction ; ce qui arriva l'an de l'hégire 311, & de J. C. 923, après avoir regné ſix ans & ſix mois ou environ. * D'Herbelot.

AHMED BEN ISRAIL, aſtrologue de grande réputation, qui vivoit ſous le califat de Vathek Billah. * D'Herbelot.

AHMED BEN NASSER, ou, ſelon quelques autres, *Ben Neſir*, *Ben Malek*, ſurnommé *Al-Khorai*, eſt l'un des plus célébres auteurs des traditions muſulmanes. Il vivoit ſous le regne du caliſe Vathek-Billah, qui le fit mettre en priſon, & mourir enſuite, tant pour n'avoir pas voulu confeſſer que l'alcoran fut créé, que pour avoir été deſtiné au califat par ceux qui avoient conjuré contre ſa perſonne. * D'Herbelot.

AHMED KHAN, ſeigneur & prince de la ville & de la province de Samarcand, fut étranglé en conſéquence d'une ſentence des docteurs de cette ville, à cauſe de la profeſſion publique qu'il faiſoit de mépriſer la loi muſulmane, l'an de l'hégire 488, de J. C. 1095. Maſſoud ſon neveu lui ſuccéda dans ſa principauté, quoiqu'il eût laiſſé deux enfans, dont l'un nommé Dekak, commanda dans Damas, & l'autre nommé Redhuan, ou Rizuan, devint ſeigneur d'Alep. Ce prince étoit de race turque, & vouloit renouveller la religion des Katmathes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED KHAN, fils de Holagou, & frere d'Abaka, auquel il ſuccéda, fut le neuviéme empereur des Mogols de la race de Genghiſ-Kan. C'eſt le même qui portoit le nom de *Nicoudar Oglan* : mais après avoir le premier de tous les Mogols embraſſé le mahométiſme, il prit le nom d'*Ahmed*. Il écrivit fort au long au ſultan nommé *Al-Malek Al-Manſur Kelaoun*, roi d'Egypte & de Syrie, qui étoit pour lors le plus conſidérable de tous les princes muſulmans, pour lui donner part de ſa converſion au muſulmaniſme, qu'il vouloit profeſſer publiquement, & offrit ſes bonnes graces à tous les muſulmans, qu'il entreprit de protéger & de favoriſer en toutes choſes. Il ſuccéda à Abaka ſon frere aîné, au préjudice du fils qu'Abaka avoit laiſſé, & qui ſe nommoit *Argoun*, & confirma Schamſeddin & Athalmolc ſon frere dans toutes leurs charges, leur remettant entre les mains Magdelmolk Jezdi leur ennemi capital, pour en faire ce qu'ils voudroient. Le changement de religion de ce ſultan excita de grands troubles dans ſa famille & dans tout l'état, parceque les Mogols ou Tartares de ce temps-là avoient une grande inclination pour les chrétiens, & une averſion extrême pour les mahométans, enſorte que ce prince, quoique doué de qualités très-louables, ne put jamais les gagner.

Ce fut dès la premiere année de ſon regne, qui eſt la 681 de l'hégire, de J. C. 1282, que ces troubles commencerent, & qu'Athalmolc frere de Schaſeddin mourut. Argoun fils d'Abaka, qui ſouffroit avec peine de voir Ahmed ſur un trône qu'il prétendoit lui appartenir, ſe retira en la province de Khoraſſan, où il fit tous les préparatifs qu'il jugea néceſſaires pour lever l'étendard de la révolte contre le ſultan ſon oncle. Il ne commença pourtant à ſe déclarer ouvertement qu'en l'an 683 de l'hégire, lorſqu'il vint camper à Damegan.

Ahmed ayant appris ces mouvemens à Bagdet où il étoit, fit marcher ſes troupes, ſous la conduite d'Alinak, ſage & vaillant capitaine, lequel eut bientôt diſſipé les troupes ramaſſées d'Argoun. Ce jeune prince fut donc obligé de reprendre la route du Khoraſan, & de s'enfermer enfin dans le château de Burdeh. Il n'auroit pas été aiſé de l'en tirer par la force. Alinax vint l'y trouver, & lui ayant donné des aſſurances de le réconcilier avec le ſultan ſon oncle ; Argoun ſe rendit, & ſe laiſſa conduire au camp impérial : mais dès qu'il y fut arrivé, le ſultan le fit enfermer, & garder par quatre mille hommes.

Ahmed ſe croyant ainſi délivré de toutes ſortes de dangers, réſolut de retourner à Bagdet, pour s'y abandonner aux plaiſirs, & gouter les douceurs de la paix. Avant que de partir, il avoit donné ordre à l'émir Bouga, qui gardoit Argoun, de ne le laiſſer vivre que ſept ou huit jours : mais Bouga, avec pluſieurs autres ſeigneurs de la cour, qui ne s'accommodoient point du tempérament mou & délicat du ſultan, réſolurent de mettre Argoun en liberté, & de ſe jetter ſur le quartier d'Alinak. Cette réſolution fut auſſitôt exécutée que priſe. Alinak fut ſurpris & tué avec les principaux officiers du ſultan, qui étoient demeuré à l'arriere-garde de l'armée qui marchoit. Argoun ſe mit à la tête des plus hardis, & pourſuivit le ſultan, qui ayant eu avis de ce qui s'étoit paſſé, ſe ſauva de la ville d'Eſtarain, où il étoit encore au camp de ſa mere, nommée *Koutai-Katoun*, qui étoit du côté de Serab, dans la province d'Adherbigian. Mais les coureurs d'Argoun le pourſuivirent ſi vivement, qu'ils l'atteignirent en peu de temps en un lieu où il leur fut fort facile de l'enlever, & de le conduire juſqu'au camp d'Argoun.

Ce prince le mit auſſitôt entre les mains de la ſultane Kongurtai ſa belle-mere, dont il avoit fait mourir les enfans. Cette princeſſe ne manqua pas de lui ôter la vie pour ſe venger de celle qu'il avoit ôtée à ſes enfans ; ce qui arriva l'an de l'hégire 683.

Khondemir qui rapporte cette hiſtoire, la finit par des vers perſans, dont le ſens eſt : » Qu'en déchirant » la peau de ce ſultan en vertu du talion, on avoit dé» chiré le cœur de tous les muſulmans, qui eurent » grand regret de voir périr un prince qui avoit fait » triompher leur religion : mais tel eſt le ſort de ce » monde : en un moment il change de couleur, & l'on » voit ſouvent la même peau tantôt deſſus, & tantôt » deſſous le ſiége. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMEDI (Abulbaka Mohammed) eſt l'auteur d'un livre de grammaire arabique, intitulé *Aarab*, où il ne traite que des voyelles qui terminent des mots arabes. * D'Herbelot.

AHMEDI KERMANI, poëte Perſan, natif de la province de Kerman, qui eſt la Caramanie perſique, mourut l'an 813 de l'hégire, & de J. C. 1412. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHNAF BEN CAIS BEN MOAVIAH. On le met entre les docteurs muſulmans de la ſeconde claſſe, qui portent le nom de *Tabein*, mot qui ſignifie *les ſuivans*, à cauſe qu'ils ſuivent immédiatement ceux de la premiere, que l'on nomme *Sahabah*, c'eſt-à-dire, *les compagnons & les contemporains du prophéte*. Ce n'eſt pas qu'Ahnaf n'ait vécu du temps de Mahomet, mais il ne l'a ni vu ni entendu parler : c'eſt pourquoi il ne jouit pas de la prérogative de ceux du premier rang, qui ont eu tous cet avantage. Cet homme étoit principalement eſtimé pour ſa patience & pour ſa douceur. On rapporte de lui qu'ayant rencontré en chemin un hom-

Digitized by Google

me qui l'accompagna pendant un assez long-temps, en lui faisant sans cesse des menaces, & lui disant des injures; lorsqu'il fut près du lieu où il alloit, il lui dit: » S'il vous reste encore quelque chose à dire contre » moi, dites-le avant que nous entrions dans ce village, » de crainte que quelqu'un ne vous entende, & ne » vous rende injure pour injure. » Cette disposition d'ame fut trouvée si belle par Mahomet, qu'il pria Dieu pour lui, disant ces paroles: *Seigneur, ayez pitié d'Ahnaf, puisqu'il ne souhaite que du bien à tout le monde*, & ce fut cette priere qui obtint pour lui la grace du musulmanisme, comme disent ces conteurs de fables dans les vies de leurs saints prétendus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHOD, *cherchez* AOD.

AHRON, médecin, *cherchez* AARON.

AHUAZ, en latin *Ahaaza*, ville de la province de Chusistan, qui est l'ancienne Susiane, est considérable par sa grandeur, & par celle de son territoire, qui fait une petite province qui porte son nom. On la met communément au 85 degré de longitude, & au 31 de latitude septentrionale. Elle est éloignée de la ville de Vasseth, située sur le Tigre, de cinquante lieues persiennes, & de 80 de la ville d'Ispahan. La province qui porte aussi le nom d'Ahuaz, comprend les villes de Toster, Carcoub, Daourac, Asker Mocrem, & Ram Hormoz, & se trouve entiérement comprise dans le troisiéme climat. Quelques-uns ajoûtent encore au nombre de ces villes celle de Thib. Il y a eu plusieurs écrivains célebres, originaires de ce pays, c'est pourquoi on les surnomme *Ahuazi*. On peut assurer que les Arabes appellent Ahuaz la même province que les Persans nomment *Chusistan*; car les histoires de Moezeddoulat & de Solthaneddoulat nous apprennent que Touster ou Souster, qui est l'ancienne ville de Suze, passe pour sa capitale. * D'Herbelot.

AHUIS, ville, *cherchez* AHAUSEN.

☞ AHUN, ville de France, dans la haute Marche, sur la Creuse, à deux lieues & demie à l'orient de Gueret, & à douze de Limoges. On y voit un vieux château ruiné nommé le *Château-Rocher*. Il y a auprès de cette ville une abbaye de l'ordre de S. Benoît qu'on nomme *moustier d'Ahun*, c'est-à-dire, *monastere d'Ahun*, où on révere S. Sylvain, qui endura le martyre pendant la persécution des Vandales. * Davity, *descript. de la France*. La Martiniere, *dict. géogr.*

A I

AJA, pere de Respha, femme du roi Saül dont les enfans furent pendus par les Gabaonites, en vengeance de ce que ce prince leur avoit fait. Ce fut David qui les leur livra. * *II des Rois*, *c.* 21, *v.* 8.

☞ AIA, que les latins appellent *Allia*, petite riviere d'Italie qui se décharge dans le Tybre, près d'un château nommé *Monte Rotundo*, dans l'état ecclésiastique. Elle est célebre dans l'histoire par la défaite de trois cens Fabiens qui y périrent dans cette bataille qu'ils donnerent seuls contre les Veiens l'an de Rome 277, & avant J. C. 477. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois Senonois, conduits par Brennus l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Le jour que se donna cette derniere bataille, qui étoit le premier d'août, fut marqué dans le calendrier romain comme un jour funeste & malheureux. * Tite-Live, *l.* 5, Plutarque, *in Camillo*, Florus, &c. Baudrand.

AIABIRA & AYABIRA, ville ou plutôt bourgade de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le gouvernement de Lima, entre la ville de Cusca & le lac de Titicaca, à trente-cinq milles de cette ville vers le midi. * Baudrand. Hoffman. *lexic. univers.*

AIACCIO, ville de Corse, *cherchez* AJAZZO.

AIADH BEN MOUSSA AL JAHASSI, surnommé encore *Al-Sebti*, parcequ'il étoit de la ville de Sebtah, que nous appellons aujourd'hui Ceuta en Afrique. On l'appelle aussi fort-souvent *Cadhi Ajadh*, parcequ'il étoit cadi. On le surnomme aussi *Al-Magrebi*, parcequ'il étoit Africain. Il naquit l'an 470 de l'hégire, de J. C. 1077, & a fait une histoire de Cordoue, un livre de dévotion, nommé *les fleurs des prairies*, comme qui diroit, *le pré spirituel*; un autre intitulé, *Schafa si tearif hokouk al Mostafa*, qui traite des prérogatives de Mahomet. Ce livre est fort estimé parmi ceux de sa religion, & a été commenté par Schemini. On le trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 582. Aiadh mourut l'an 544 de l'hégire, & de J. C. 1149, & fut enterré dans la ville de Maroc, selon les chronologistes. Ben Schonah compte encore parmi les ouvrages de ce docteur, *Les perfections qu'enferme le mot de moslem* ou de *musulman*, qui est la même chose*: celui de *meschareh alanuar*, *la naissance*, ou, pour expliquer mot à mot, *le lever*, ou *le soleil levant des lumieres*. Le but de ce livre est d'expliquer les traditions les plus rares & les plus curieuses. * D'Herbelot, *bibl. or.*

AIALA ou AYALA, (Martin Perez de Aiala,) archevêque de Valence en Espagne, né en 1504 à Hieste, village du diocèse de Carthagène, fut d'abord contraint d'enseigner la grammaire aux enfans de son village pour avoir de quoi nourir sa mere. Quelque temps après il étudia à Alcala, puis à Salamanque; il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jacques, & s'y étant fait ordonner prêtre, il entra chez François de Mendoza évêque de Jaën, qui le choisit pour être son confesseur & son grand-vicaire. Il suivit ce prélat en Italie; & de-là étant passé dans les Pays-Bas, il s'arrêta quelque temps à Louvain, pour y apprendre les langues orientales. Lorsqu'il eut perdu l'évêque de Jaën, qui étoit son patron, il accompagna un docteur de Louvain à Wormes, où il disputa souvent contre les hérétiques avec tant de succès, que l'empereur Charles-Quint lui commanda d'aller au concile de Trente, où il assista à la VI session, qui est celle de la *justification*, célébrée le 13 de janvier 1547. A son retour, en 1548; l'empereur le nomma à l'évêché de Guadix au royaume de Grenade, & le renvoya au concile de Trente. Quelque temps après, on lui donna l'évêché de Ségovie, & enfin l'archevêché de Valence. Il remplit les devoirs d'un évêque par les visites continuelles qu'il fit dans son diocèse, par les synodes qu'il y tint, & par le soin qu'il eut d'y faire refleurir la vertu & les sciences. Le plus important de ses ouvrages est intitulé, *De divinis traditionibus*, *lib. X.* Il en composa plusieurs autres, comme *commentaria in universalia Porphirii*, *&c.* & il mourut en 1566. * Medina, *de recta in Deum fide*, *l.* 1, *c.* 4. Arias Montanus, *in itin. Benjam. Tudelen.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.* &c.

AIALA (Balthasar) fils de Jacques, étoit d'Anvers, & originaire d'Espagne. Il fut intendant de justice dans les armées d'Espagne, sous le duc de Parme. On lui donna depuis une charge de conseiller à la cour de Malines; mais il l'exerça peu de temps, car il mourut à Alost le premier septembre l'an 1584, âgé seulement de 36 ans. Il laissa un traité *de jure & officiis bellicis, ac militari disciplina*. * Valere André, *bibl. Belg.* Beierlink, *in chron.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

AIALA (Gabriel) médecin d'Anvers & docteur de l'université de Louvain dans le XVI siécle, étoit parent, & peut-être frere de Balthasar. Il a écrit, *popularia epigrammata medica*; *de hac pestilenti*, *&c.* Ses poësies ont été imprimées à Anvers en 1562, *in*-4°. * Vander Linden, *de script. medic.* Valer. Andr. *bibl. Belg.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

AIALA (Luc-Fernandez) natif de Murcie, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit célebre en 1635 par sa doctrine & par son zéle. Il étoit en même temps lecteur de théologie, prédicateur & directeur

en 1644. il fut fait prieur d'Oran, & prédicateur général ; & peu après on le fit encore conſulteur & commiſſaire du ſaint office. On a de lui deux ouvrages ; l'un de la vie & de la mort de l'Antechriſt, imprimé à Murcie en 1635, & en 1649 à Madrid ; l'autre parut dans cette derniere ville en 1648, & c'eſt un traité des grandeurs de la Vierge. * Echard, *ſcipt. ord. pred. t.* 2.

AIALA (Diego d'Aïala Lopez,) *cherchez* LOPEZ.

AIALON, juge des Iſraëlites, *cherchez* AHIALON.

AJALON, ville de la tribu de Dan, donnée aux lévites de la famille de Caath. Joſué combattant contre les cinq rois qui étoient venu aſſiéger Gabaon, commanda à la lune de ſe retirer ſur la vallée d'Ajalon, pour ne pas lui dérober le temps d'achever de ſe venger de ſes ennemis. * *Joſué X*, 12. Jonathas, fils de Saül, y remporta une grande victoire ſur les Philiſtins. * *I des rois, XIV*, 31. Cette vallée fut habitée par les Amorrhéens. Elle touche la vallée de Terebinthe.

Il y a une autre ville de même nom dans la tribu de Benjamin, qui fut rebâtie par Roboam, après la révolte des dix tribus. * *II paral. XI*, 10. Elle fut enſuite priſe & entierement ruinée par les Philiſtins du temps d'Achaz roi de Juda. * *II paral. XXVIII*, 18. Maſius dit qu'il y a un village de ce nom près de Nicopolis.

AJAN ou COSTE D'AYAN, *Azania regio*, pays d'Afrique. *Cherchez* AYAN.

AJAS, ville de l'Arabie heureuſe, à deux journées d'Aden. Elle eſt ſituée entre deux collines, au milieu deſquelles eſt un beau vallon, où l'on tient le marché & les foires. Thevet l'appelle *Hegiaz*, & en fait un royaume. Surquoi il eſt bon de remarquer que les voyageurs, dans leurs relations, forment ſouvent en Afrique & en Aſie des royaumes de peu d'étendue, & qui ne valent pas la moindre des provinces de l'Europe. * Davity.

AJASCH, JAHIA BEN AIASCH BEN SALEM ALASSEDI, à qui l'on donne encore le nom d'*Aboubecr Scaabah*, eſt un docteur fort eſtimé par les Muſulmans. Ils diſent qu'il avoit lu vingt-quatre mille fois l'alcoran, & qu'il ſortoit de ſa poitrine un rayon de lumiere que l'on prenoit au commencement pour une tache de lépre. Sa vie étoit très-auſtere, & il avoit couché pendant cinquante ans ſur la dure. Il mourut l'an de l'hégire 193. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AJAX, fils d'*Oilée* roi des Locriens, fut l'un des princes Grecs qui formerent le ſiége de Troye. Il étoit ſi adroit à tirer de l'arc, à darder un javelot, & ſi leger à la courſe, qu'il y en avoit peu dans l'armée qui puſſent l'égaler dans ces ſortes d'exercices. Après la priſe de Troye, il viola Caſſandre, fille de Priam, dans le temple même de Minerve, où elle s'étoit réfugiée, & dont quelques auteurs diſent qu'elle étoit prêtreſſe. La prétendue déeſſe fut ſi indignée de cette action, qu'elle foudroya depuis ce ſacrilége, & excita une furieuſe tempête, pour faire périr la flotte ſur laquelle il étoit. Les circonſtances de ſa mort ſont différemment rapportées. Homere dit qu'après que Minerve eut fait périr ſon vaiſſeau par la tempête, il ſe ſauva ſur un rocher, & qu'il s'écria, *Malgré les dieux j'en réchaperai* ; que Neptune indigné de cette audace, fendit le rocher en deux avec ſon trident, & fit tomber dans la mer le côté ſur lequel Ajax étoit aſſis. Virgile & Hygin ne font agir que Minerve toute ſeule ; & le premier dit qu'elle perça Ajax d'un coup de foudre, & qu'elle attacha ſon corps à un rocher ; néanmoins Lycophron dit que ſon corps fut porté dans l'iſle de Delos, où Thétis l'enterra. Timée le *Locrien*, Pauſanias, & quelques autres hiſtoriens, ſoutiennent qu'Ajax ſe ſauva du naufrage avec quelques autres Locriens, & qu'il arriva à bon port à Locride. Philoſtrate aſſure qu'Ajax ne fit aucune violence à Caſſandre ; que ce fut Agamemnon qui la lui enleva de ſa tente ; qu'Ajax s'enfuit auſſitôt, & qu'il fit naufrage. Voici l'hiſtoire entiere, telle que la princeſſe Eudocia l'a décrite. Ajax de Locres, l'un des héros Grecs qui firent le ſiége de Troye, eſt repréſenté par Homere comme le plus fier de tous les Grecs. Il étoit d'une naiſſance illuſtre dans ſon pays, qui n'ayant jamais dépendu des rois de Mycenes & d'Argos, paroiſſoit plus libre que tout le reſte de la Gréce ; auſſi dans l'armée d'Agamemnon, il ſe conſerva toujours en quelque ſorte indépendant de ce prince. Troye étant priſe, Ajax enleva Caſſandre du temple de Minerve, dont elle étoit prêtreſſe, & la conduiſit dans ſa tente, où malheureuſement elle fut vue par Agamemnon, & le charma par ſa beauté. Il avoit tant de fois éprouvé ſon pouvoir ſur l'eſprit des Grecs, qu'il crut pouvoir ſe contenter aux dépens d'Ajax. Il lui demanda ſa captive, & ne l'ayant pu obtenir, il l'accuſa d'avoir commis un ſacrilége horrible, & capable d'attirer la colere des dieux ſur toute la nation, s'il n'étoit expié par la mort du coupable. Cette calomnie effraya juſtement Ajax, & il ne trouva point d'autre parti que celui de prendre la fuite ; mais la barque ſur laquelle il ſe jetta ne put réſiſter à la tempête, & fut jettée dans le paſſage des iſles d'Androſce & de Tenos, contre des roches appellées Gyres γύραι. On dit qu'après le débris de la barque, Ajax ſe tint long-temps à un de ces rochers, juſqu'à ce qu'une partie en fut détachée par un coup de vent. Il fut regretté par tous les Grecs, & les peuples qui lui avoient été ſoumis en porterent long-temps le deuil. Ils envoyerent même chaque année faire un ſacrifice en mer. * Eudocia Macrem Beletiſſa MS. Homere donne à Ajax l'épithete de ταχὺς, *velox, prompt, léger, agile, alerte.* * Virgile, *liv.* 1, *de l'énéid. v.* 43 :

Pallaſne exurere claſſem
Argivûm, atque ipſos potuit ſubmergere ponto,
Unius ob noxam, & furias Ajacis Oilei ?
Ipſa, Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem
Diſjecitque rates, evertitque æquora ventis :
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, ſcopuloque infixit acuto.

* Homere. L'auteur des tropiques. Ovide. Seneca, *in Agamemn.* Euſebe, *en ſa chron.*

AJAX, fils de *Telamon*, & roi de Salamine en Gréce, étoit, après Achille, le plus vaillant capitaine de tous ceux qui ſe trouverent au ſiége de Troye : il étoit invulnérable comme lui, à une partie de ſon corps près, mais d'ailleurs extrêmement impie & emporté. Entr'autres preuves de courage qu'il donna dans cette guerre, il ſoutint contre Hector prince Troyen, un combat d'un jour entier, dont ils ſortirent tous deux avec un égal avantage. Ils eurent tant d'admiration l'un pour l'autre, qu'ils ſe firent mutuellement des préſens, qui dans la ſuite leur devinrent funeſtes. Hector offrit une épée à Ajax, & Ajax lui donna un baudrier. Depuis, le même Hector ayant été tué par Achille, fut attaché par ſon vainqueur à ce baudrier, & traîné au tombeau de Patrocle. Après la mort d'Achille, Ajax & Ulyſſe diſputerent ſes armes : l'affaire fut long-temps débattue ; mais enfin Ulyſſe l'emporta par la faveur des Grecs, qui firent plus d'état de ſa prudence & de ſes bons conſeils, que du courage & de la force de ſon concurrent. Ajax fut tellement outré de cet affront, qu'une nuit, tranſporté de fureur, il ſe jetta ſur tous les troupeaux du camp, & en fit un carnage effroyable, croyant ſacrifier à ſa vengeance Ulyſſe & les autres princes Grecs. Mais lorſqu'il fut rentré dans ſon bon ſens, & qu'il eut reconnu ſon erreur, il tourna contre ſoi-même l'épée fatale qu'il avoit reçue d'Hector, & ſe l'enfonça dans le ſein. Le ſang qui coula de ſa plaie fut changé, dit la fable, en cette fleur que nous appellons *hyacinte*. Diodore *de Sicile* dit qu'Alexandre *le Grand* viſita le tombeau d'Ajax, qui étoit ſur le promontoire de Rethée avec celui d'Achille. * *liv.* 17, *c.* 17. Ovide, *l.* 13. *metamor.* Reineccius, *in Æacid.* Homer. Plutarch. *in Sympos.*

AJAX, fils de *Teucer*, bâtit un temple en l'honneur de Jupiter dans Olbe, ville de la Cilicie. Le prêtre de

ce

Digitized by Google

ce temple étoit seigneur du pays qu'on appelloit *Trachiotide*. Plusieurs tyrans tâcherent d'envahir ce pays, & de s'y maintenir. Après qu'on les eut exterminés, il fut appellé le pays de Teucer, & la Prêtrise. La plupart des pontifes qui y ont regné, ont porté le nom de Teucer, ou celui d'Ajax. Aoa fille de Xenophanes, l'un des tyrans, ayant épousé un seigneur de cette famille, se rendit maîtresse du pays. Après sa mort le pays revint au pouvoir de ceux qui en devoient être les possesseurs légitimes. *Voyez* ABA. * Strabon, *liv.* 14. Bayle, *dict. crit.*

AJAX, ecclésiastique, recommandable par son zèle & par ses bonnes mœurs, vivoit dans le IV siécle, sous l'empire de Théodose, vers l'an 394 de J. C. Il avoit un frere nommé *Zenon*. Ces deux freres menerent une vie religieuse, non dans une solitude, mais dans la ville de Gaza, proche de la mer, dans un quartier appellé *Mauma*. Ils défendirent la religion chrétienne, & confesserent généreusement la foi de Jesus-Christ, ayant été souvent cruellement maltraités par les païens. On dit qu'Ajax épousa une très-belle femme, dont il eut trois enfans. S'étant ensuite séparé d'elle, sans doute de son consentement, il embrassa la vie monastique, éleva deux de ses enfans dans l'étude des choses divines & dans le célibat, & il destina le troisiéme au mariage. Il gouverna avec beaucoup de sagesse & de modération l'église de Botolium, dont il étoit évêque. Son frere Zenon ayant renoncé jeune au siécle & au mariage, servit Dieu toute sa vie. Il étoit moine & évêque de l'église de Maiuma; il vécut jusqu'à cent ans, & ne cessa point jusqu'à sa mort d'assister à tout l'office divin, & de travailler de ses mains, en faisant de la toile pour gagner sa vie & assister les pauvres. Sozomene dit qu'il a fait mention de ces deux évêques, pour faire connoître quelle étoit la vie des évêques de ce temps-là. * Sozomene, *l.* 7, *c.* 28.

AJAZZO ou ADIAZZO, *Adjacium*, ville de l'isle de Corse, qui est située sur le bord de la mer au pied d'une montagne. Elle a un évêque suffragant de l'archevêché de Pise, un bon port dans le golfe de même nom, & un château sous l'obéissance de la république de Gènes. Elle passe pour avoir été autrefois capitale de l'isle de Corse. Pierre Filipini dit qu'elle est assez peuplée. * Baudrand. Pierre Filipini, *hist. de Corse.*

AIAZZO, ville de Natolie, *cherchez* LAIAZZO.

AIBERT, Espagnol de nation, & abbé de Citeaux, est auteur d'un ouvrage des hommes illustres de son ordre. Il est cité par * Henriquez, *in menol.* & par Charles de Visch, *in bibl. Cisterc.*

AICARD, *cherchez* ACHART.

AICELIN, cardinal, *cherchez* MONTAIGU. (Gilles-Aicelin de)

AICHARD, évêque d'Avranches, *cherchez* ACHARD.

AICHARD, Saxon, religieux de l'ordre de S. Dominique, lisoit les sentences à Paris, lorsque le différend entre Boniface VIII & Philippe le Bel survint. Le pape qui le rappella alors, lui donna le bonnet de docteur en 1302, & depuis il fut provincial dans son pays, & s'acquit tant de réputation, qu'il fut choisi seul pour rétablir l'observance dans la Bohême, avec plein pouvoir. Un excès de zèle lui fit avancer plusieurs propositions qui parurent dangereuses, & Jean XXII les condamna par sa bulle du 27 de mars 1329, mais en même temps il déclara qu'il ne prétendoit point flétrir la mémoire de celui qui étoit déja mort dans les sentimens d'une parfaite soumission à l'église. Ceux qui ont eu occasion de parler des erreurs d'Aichard, qu'ils appellent Eccard, ont eu moins de modération que le pape. On a quelques-uns de ses ascétiques entre les ouvrages de Taulere, & Trithême donne le dénombrement de ses autres ouvrages qu'il avoit vus. * Echard. *script. ord. Prædicatorum.*

Entre les épîtres de Taulere, la XXXV est d'un autre AICHARD, aussi Saxon, & religieux de l'ordre de S. Dominique, qui mourut en 1337 au retour du chapitre général, où il avoit été définiteur de sa province. * Le même.

AICHINGER, (Grégoire) célébre organiste Allemand, chez Jacob Fugger l'aîné, seigneur de Kirchberg & de Weissenhorn, étoit aussi ecclesiastique, & peut-être prédicateur de la même maison. Il a vécu partie dans le XVI siécle, & partie dans le XVII. On a de lui beaucoup d'ouvrages de musique: voici ceux dont il est fait mention dans le supplément françois de Basle: *Liber I sacrarum cantionum*, 4, 5 & 10 *vocum*, *cum madrigaliis*, en 1590. *Liber II sacrarum cantionum*, 4, 5 & 6 *vocum*, *cum Missa & Magnificat*, *nec non dialogis aliquot* 8 & 10 *vocum*, imprimés à Venise, l'an 1595 *in*-4°. *Sacræ cantiones* 5, 6, 7 & 8 *vocum*, à Nuremberg, en 1597. Il y a dans ce dernier ouvrage, vingt piéces que l'auteur a dédiées au chapitre des chanoines d'Augsbourg. *Tricinia Mariana*, publiés *in*-4° à Inspruck l'an 1598. *Odaria ex divi Bernardi jubilo delibata, & modis musicis expressa: Divinæ laudes ex floridis Jacobi Pontani excerptæ* 5 *vocum*, à Augsbourg, l'an 1601, *in*-4°. *Vespertinum Virginis canticum*, consistant en six *Magnificat*, à six voix, imprimé l'an 1603 à Augsbourg, & que l'auteur a dédié au prince Jean Adam, abbé de Kempten. *Ghirlanda di canzonette spirituali à tre voci*, publiée à Augsbourg, l'an 1604. *Fasciculus sacrarum harmoniarum* 4 *vocum*, imprimé à Dillingen. *Solemnia Corporis Christi in sacrificio Missæ, & in ejusdem festi officiis, ac publicis processionibus cantari solita*, à Augsbourg, 1606. *Cantiones ecclesiasticæ* 3 & 4 *vocum*, en 1607, & *in*-4°. à Dillingen, l'an 1608 avec *G. B. virginalia* 5 *vocum. Corolla eucharistica* 2 & 3 *vocum*, Augsbourg, 1621 *in*-4°. *Vulnera Christi à divo Bernardo salutata*, 3 & 4 *vocibus musicè defleta*, à Dillingen. *Lacryma beatæ Virginis & Joannis in Christum à cruce depositum modis musicis expressa*, à Augsbourg, *in*-4°.

AICHSTET (Philippe dit d') évêque de cette ville, *cherchez* PHILIPPE, dit d'AICHSTET.

AICHSTET ou EICHSTED, *Aistadium*, & *Al-a-Narisca*, ville d'Allemagne dans le cercle de Franconie, sur les confins de la Baviere, avec évêché suffragant de Mayence. Elle est située sur la riviere d'Altmul, & dépend de son évêque. Quelques-uns croient que c'est la ville *Aureatum*, nommée dans les anciennes inscriptions, & dans l'auteur de l'itinéraire d'Allemagne, *liv.* 4.

Aureati veteres à culmine cerno ruinas,
Mœnia priscorum diruta Marte ducum.

Gaspard Bruschius est de ce sentiment; mais Lazius estime qu'*Aureatum* est le bourg de *Nassavels*, & d'autres, que c'est *Aurach*, dans le duché de Wirtemberg en Souabe. L'an 740, S. Boniface de Mayence commit aux soins de S. Guillebaud son parent ce lieu, où il ne restoit alors que peu de maisons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruinée par les Huns. Quinze mois après, il érigea ou rétablit l'évêché dans cette ville. Il donna l'ordination épiscopale à S. Guillebaud, qui a passé aussi pour le premier évêque d'Aichstet, quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares eussent détruit la ville, elle avoit déja eu un siége épiscopal sous le nom d'*Aureatum*. Gebhard comte de Hirseberg, dernier de sa famille, legua à cet évêché vers l'an 1300 le comté de Berchingen. On admire dans cette église un soleil fabriqué pour enfermer le S. Sacrement, dont Jean Conrad de Gemmingen, évêque de cette ville, fit présent l'an 1611. C'est un ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 150 rubis, & de plusieurs autres pierres précieuses, le tout estimé plus de soixante mille florins. Cet évêché a deux places considérables par leurs fortifications; savoir celle d'Eichsted, sur la riviere d'Altmul, & à demi-lieue de-

Digitized by Google

là le fort de Wilibaldberg, ſitué ſur un roc, environné de huit jardins très-agréables, où l'évêque fait ſa réſidence. Aichſted *porte de gueules à une croix épiſcopale d'argent.* * Baudrand. Baillet, *topographie des Saints.* Heiſſ. *hiſt. de l'Empire*, *l.* 6.

Evêques d'Aichstet.

	Année de leur mort.
I. S. Guillebaud, depuis l'an 745 juſqu'en	781
II. Geroche,	802
III. Agane *ou* Agame,	819
IV. Adelunde,	841
V. Attin *ou* Altune,	858
VI. Otker,	880 ou 881
VII. Gotſchalck,	882
VIII. Erichenbaud, un des deſcendans de Charlemagne,	902
IX. Udalfried,	933
X. Stargand,	955
XI. Reginald,	989
XII. Meingoſſ *ou* Megingaud, comte de Lechſmund, parent de l'empereur Henri II,	1014
XIII. Guntzo *ou* Gundaker,	1019
XIV. Walther,	1021
XV. Heribert,	1042
XVI. Gottſman, frere du précédent,	1042
XVII. Gebhard, comte de Calw *ou* de Tollnſtein, & de Hiſperg,	1057
XVIII. Gundaker II,	1075
XIX. Udalric I,	1099
XX. Eberhard, margrave de Steinfurt,	1111
XXI. Udalric II,	1125
XXII. Gebhard II, comte de Hiſperg,	1149
XXIII. Burckard, dépoſé en 1153.	
XXIV. Conrad de Marſperg *ou* Morſpach,	1171
XXV. Egilolphe, qui reſigna.	
XXVI. Otton,	1196
XXVII. Herdovic, comte de Sulzbach *ou* de Hiſperg,	1233
XXVIII. Frédéric de Havenſtatt,	1226
XXIX. Henri de Zipplingen,	1229
XXX. Henri II, ſeigneur de Tiſchingen,	1234
XXXI. Henri III de Ravenſperg,	1237
XXXII. Frédéric de Parſperg,	1246
XXXIII. Henri IV, duc de Wirtemberg,	1259
XXXIV. Engelhard *ou* Eckard,	1261
XXXV. Hildebrand de Mern,	1279
XXXVI. Reinbott de Mullnhard,	1297
XXXVII. Conrad de Pfeffenhauſen,	1305
XXXVIII. Jean de Diepertheim, accepta un autre évêché en 1703.	
XXXIX. Philippe de Rothshauſen, de l'ordre de Cîteaux,	1322
XL. Marquard de Haglen,	1324
XLI. Gebhard III de Greisbach,	1327
XLII. Frédéric II landgrave de Leuchtenberg: le chapitre élut en ſa place, contre la volonté du pape, Frédéric, burgrave de Nuremberg.	
XLIII. Henri de Rheineclt,	1343
XLIV. Albrecht de Hohenfels,	1355
XLV. Berthold, burgrave de Nuremberg,	1365
XLVI. Raban de Wilburgſtetten,	1383
XLVII. Frédéric IV, comte de Oetingen,	1415
XLVIII. Jean, baron de Heydeck,	1429
XLIX. Albrecht de Rechberg,	1445
L. Jean II d'Aych,	1464
LI. Guillaume de la maiſon de Reichenau,	1496
LII. Gabriel d'Eyb,	1535
LIII. Chriſtophe de Pappenheim,	1539
LIV. Maurice de Hutten,	1552
LV. Eberard de Hirnheim,	1560
LVI. Martin de Schaumberg,	1590
LVII. Gaſpard de Seckendorf,	1595
LVIII. Jean-Conrad de Gemmingen,	1612
LIX. Jean-Chriſtophe de Weſterſtetten,	1637
LX. Marquard de Caſtel,	1685
LXI. Jean-Euchaire de Caſtel,	1697
LXII. Jean-Martin d'Eyb,	1704
LXIII. Jean-Antoine Knebel de Catzenellenbogen, élu le 9 février 1705,	27 avril 1725
LXIV. François-Louis baron Schenck de Caſtel, élu le 3 juillet 1725.	

☞ L'évêque d'Aichſtet eſt chancelier, & le premier des ſuffragans, de l'égliſe de Mayence: il a lui-même ſes officiers héréditaires, le comte de Caſtel-Refrt, maréchal; le comte de Schaumberg, chambellan: le comte de Leonrod, maître-d'hôtel; & le ſieur d'Eybe, échanſon. Cet évêque eſt ſeigneur dominant de pluſieurs grands fiefs, poſſédés par des princes & des comtes. Le prince de Saxe-Gotha eſt un de ſes vaſſaux. Le chapitre eſt compoſé de ſeize chanoines, & de quelques domicellaires, qui font tous preuve d'une ancienne nobleſſe. L'évêque a obtenu le pas devant celui de Spire: il eſt chancelier né de l'univerſité d'Ingolſtadt. Sa juriſdiction temporelle s'étend ſur le haut Palatinat, & ſur le duché de Neubourg. La juſtice eſt compoſée d'un conſeil d'état, d'un conſiſtoire, d'un conſeil aulique, & d'une chambre des finances. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIDAN, fils de *Gontran* ou *Gorans*, roi d'Ecoſſe, vainquit les Saxons & les Pictes qui lui faiſoient la guerre, & gouverna ſon royaume avec beaucoup de prudence, par les conſeils de S. Colomban Irlandois, depuis abbé de Luxeu. Il mourut l'an 604 ou 606. Chennet lui ſuccéda. * Bede, *liv.* 3, *hiſtoire d'Angleterre.*

AIDAN, natif d'Irlande, évêque de Lindisfarne en Angleterre, fut appellé par Oſwald roi de Northumberland, qui demanda à Segene, abbé du monaſtere d'Hy, dans une iſle entre l'Irlande & l'Ecoſſe, des religieux de ſa maiſon, pour travailler à la converſion des Anglois. Cet abbé mit Aidan à leur tête, & lui fit recevoir l'ordination épiſcopale. Il n'y avoit plus d'évêché à Yorck. Oſwald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, dans une preſqu'iſle, au nord de ſon royaume, du côté de l'Ecoſſe, où le ſiége épiſcopale d'Yorck fut transféré. Aidan établit dans cette nouvelle égliſe la diſcipline monaſtique, ſuivant la regle de S. Colomban, & les uſages des Irlandois. Après la mort d'Oſwald, qui fut tué l'an 642 à la bataille que lui donna Penda roi de Mercie, le royaume de Northumberland fut partagé entre Oſwi ſon frere, & Oſwin, tous deux fils d'Oſrich, qui avoit regné auparavant dans le pays. Aidan fut en grande conſidération auprès de ce dernier. Il prédit ſa mort, & ne ſurvécut que de douze jours, étant mort le dernier août 651. * Bede, *hiſt. d'Anglet. l.* 3, *c.* 1 & 14. Baronius, *anno Chriſti* 634 & 651. Baillet, *vies des Saints, mois d'août.*

AIDEM BEN ALI, ſurnommé *Al-Gialhdki* ou *Gihalheki*, à cauſe de la groſſeur de ſa corpulence ou de ſa voix, eſt auteur d'un livre qui contient quatre volumes aſſez gros, ſous le titre de *Borhan ſi Aſrar dîn almiqân*, & traite de toutes les parties de la philoſophie. Ce docteur dit qu'il a compoſé cet ouvrage pour ſervir de commentaire aux livres de Belinas & de Giaber. Nous avons encore de cet auteur un livre touchant la priere, dont le titre eſt, *Boghiat al-Khabir.* Il mourut en la ville de Damas l'an 740 de l'hégire, & de J. C. 1339. * D'Herbelot.

AIDES, nom que l'on a donné autrefois à toutes ſortes de deniers, & autres droits équivalens, que le roi levoit en ſon royaume, pour ſubvenir aux néceſſités de l'état, auſquelles le revenu de ſon domaine ne pouvoit ſuffire. Dans ce ſens on comprenoit ſous le nom d'aides, tout ce qui s'appelle communément deniers extraordinaires; comme les tailles, les gabelles, les décimes, & tout ce qui ſe paye ſur les denrées & marchandiſes. Ces ſortes d'aides ont commencé à être levées ſous la troiſiéme race de nos rois, & ſur-tout depuis

Digitized by Google

Philippe *le Bel*. On prend aujourd'hui le nom d'aides pour les deniers que le roi leve ſur les marchandiſes qui ſe débitent, ou ſe tranſportent; de ſorte qu'elles ſont diſtinguées des tailles & des gabelles. Elles ſe levoient au commencement à raiſon du ſol pour livre, & quelques-uns croient qu'elles furent établies ſous le regne de Charles V vers l'an 1370. La gabelle ſe prend ſur le ſel, la taille ſur les perſonnes, & l'aide ſur les marchandiſes tranſportées ou vendues en gros & en détail, principalement ſur le vin & les autres boiſſons. * Des Maiſons, *traité des aides*.

AIDES, eſt auſſi un droit établi par pluſieurs coutumes. Il étoit du autrefois par le vaſſal au ſeigneur féodal, & étoit différent ſuivant les lieux. Il ſe payoit principalement en trois cas; lorſque le ſeigneur faiſoit ſon fils aîné chevalier, lorſqu'il marioit ſa fille aînée, & lorſqu'il étoit priſonnier des ennemis, pour payer ſa rançon: c'eſt ce que l'on appelloit *loyaux* ou *leaux*, *aides & devoirs*, *ou aides coutumieres & communes*; ou *aides chevels*, ou *aides de nobleſſe*, *qui étoient dûes de droit*, *& par la coutume*. Il y avoit auſſi des aides raiſonnables qu'on accordoit au ſeigneur en cas de néceſſité, & qu'on taxoit ſelon les facultés de chaque noble ou roturier. On appelloit auſſi *aides nobles ou gracieuſes*, celles qui étoient offertes volontairement au ſeigneur par ſes ſujets, dans les néceſſités imprévues. Il y a des lettres du roi Jean de l'an 1353, par leſquelles il déclare qu'il tient pour ſubſides & aides gracieuſes, certaines ſommes levées ſur les nobles, le clergé & le peuple. On a ajouté aux aides loyaux, celles qu'on a appellées pour l'allée d'Outremer, enſuite d'une aide qu'établit Louis VII pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction de ſexe, d'âge, ni de dignité.

On payoit encore une aide au ſeigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en ſa vie. Il y avoit des aides pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la défenſe de la terre du ſeigneur contre les ennemis; d'autres pour faire un voyage à la cour de l'empereur. Il y avoit des aides de l'Oſt & de Chevauchée qu'on devoit au ſeigneur, lorſqu'on ne pouvoit pas lui rendre ſervice en perſonne à l'armée.

Les évêques ont auſſi levé des aides ſur les eccléſiaſtiques, qu'ils appelloient *coutumes épiſcopales* ou *ſynodales*, quelquefois *denier de pâques*. On les payoit au temps de leur ſacre & *joyeux avénement*; ou quand ils recevoient les rois chez eux; ou lorſque les papes les exhortoient de venir à Rome, ou d'aſſiſter à quelques conciles; ou enfin lorſqu'ils alloient prendre à Rome le *pallium*. Les archidiacres exigeoient auſſi des aides des prêtres de leurs archidiaconés. * Du-Cange, *gloſſarium latinitatis*.

AIDHAB, ville d'Egypte, que quelques-uns mettent dans la province de Samar. Les pélerins de la Mecque, qui ſortant du Caire, prennent le chemin de la Mer-Rouge, & ſuivent ſes bords ſans la traverſer, marchent vers le midi, & paſſent par cette ville. Le Géographe Perſien, dans ſon ſecond climat, place cette ville un peu en deçà de Souaken & de Dahalak. Quelques-autres la nomment *Gaidháb*, & la mettent ſur la côte de la Mer-Rouge, vis-à-vis de Gidda, port de la Mecque en Arabie; c'eſt ce qui fait que pluſieurs ne comptent pas cette ville au nombre de celles d'Egypte, mais de celles d'Ethiopie & des dépendances de l'empire du Negiaſchi, qui eſt l'empereur des Abyſſins. C'eſt apparemment la raiſon pour laquelle la caravane des pélerins du Caire ne prend plus cette route-là, mais celle de Suès, dans laquelle ils ne traverſent aucun pays des chrétiens, & marchent toujours ſur les terres des muſulmans. * D'Herbelot.

AIDI, SCHEHABEDDIN IAHIA BEN AIDI, eſt un auteur qui a traduit pluſieurs ouvrages de ſyriac en arabe, & entr'autres la poëtique d'Ariſtote, & l'*iſagoge* de Porphyre. Il faut remarquer que la plupart des livres grecs ont été traduits en ſyriac long-temps avant de l'être en arabe. Notre auteur a laiſſé les titres grecs à ſes traductions; mais ils ſont un peu traveſtis à la ſyriaque. Le premier a pour titre *Abotika*, que les Arabes ont encore plus corrompu en l'appellant *Anotika*. Le ſecond a le nom d'*Iſſagougi*, qui n'eſt pas tellement déguiſé qu'on ne le reconnoiſſe. * D'Herbelot.

AIDIN, nom d'un capitaine Turc, lequel étoit gouverneur de cette partie de l'Aſie mineure, qui comprend la Carie, & une partie de la Lydie, ſous les premiers ſultans Ottomans. C'eſt de lui que ce pays-là a retenu le nom turc qu'il poſſéde aujourd'hui; car on l'appelle *Aidin-ili*, c'eſt-à-dire, *le pays d'Aidin*, que nos géographes nomment par corruption *Aidinelli*. Le mot *Aidin* en turc ſignifie *lumiere*, & devient le nom propre d'une perſonne; comme *Aidogdi*, qui ſignifie dans la même langue *la lune naiſſante ou nouvelle*, eſt le nom ou ſurnom de *Sarigati*, l'un des enfans d'Ortogrul, pere d'Othman, premier ſultan des Turcs de Conſtantinople. *Gundogdi*, qui ſignifie *le jour naiſſant* ou *l'aurore*, eſt le nom d'un des freres d'Ortogrul. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

AIDIN-DI, *Aidinelli*, *Aidinia Caria*, nom que les Turcs donnent aujourd'hui à l'ancienne Carie; ou, pour mieux dire, le pays qu'ils nomment ainſi, & qui eſt dans la Natolie, répond preſque entiérement à cette ancienne province de l'Aſie mineure. Il a la riviere de Madre & le Germian au nord, le Menteſelli au levant; l'Archipel & la mer Méditerranée le baignent au couchant & au midi. On n'y voit rien de remarquable que la ville de Melazzo, & celle d'Aidinelli, qui a pris ſon nom d'un gouverneur de la province appellé *Aidin*. * Baudrand. Leunclavius.

AIDINELLI, province d'Aſie, *voyez l'article précédent*.

AIDINGIK ou AIDINGIUK, c'eſt-à-dire, *le petit Aidin*, province compriſe dans l'ancienne Troade, qui s'étend autour d'Abydos, que les Turcs appellent aujourd'hui *Aidos*. C'eſt-là qu'il y a un des deux châteaux des Dardanelles, qui ſont à l'entrée de l'Helleſpont. On l'appelle ordinairement le *Château d'Aſie*. * D'Herbelot.

AIDMERIN, ALI AL-GIALDEKI, auteur d'un livre de chymie, intitulé, *Badr Almonir ſi Khovas al Ekſir*, où il traite *des propriétés de la pierre philoſophale*. Entre les différens noms que les chymiſtes donnent à leur pierre, ou à leur poudre de projection, celui d'*Ek ſir* ou *Ik ſir*, d'où vient notre mot d'*Elixir*, eſt des principaux. * D'Herbelot, *biblioth. orien.*

AIDOGMISCH MOSTAFA BEN ZAKARIA, BEN AIDOGMISCH AL-CARAMANI, auteur d'un commentaire, qu'il appelle *Taoudhih*, qui ſignifie éclairciſſement ſur le livre arabe intitulé, *Préparation à la priere*, qui eſt d'Aboul Laith Al-Candi. Il ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 606. * D'Herbelot.

AIDONÉE, *Aidoneus*, ADES ou HADES, roi des Moloſſiens, peuples de l'Epire, avoit une des plus belles filles qui fût alors dans toute la Gréce. Ce prince publia qu'il la donneroit à celui qui pouroit vaincre le chien Cerbere. Depuis, ayant ſu que Theſée & Pirithoüs étoient venus pour ſurprendre & enlever la princeſſe, ſans tenter le ſort d'un combat, il les fit arrêter tous deux, & fit déchirer le dernier par Cerbere. Il retint Theſée priſonnier, juſqu'à ce qu'Hercule le pria de lui donner la liberté. Selon d'autres, c'étoit la femme, & non la fille d'Aidonée, que ces deux princes ſe propoſerent d'enlever. * Plutarch. *in Teſeo*.

AIDOS ou AIDOUS. C'eſt ainſi que les Turcs appellent un des deux châteaux des Dardanelles, qui eſt ſitué dans la Troade en Aſie; ce mot eſt corrompu de celui d'*Abydos*. Ce lieu donne auſſi le nom à un petit pays d'alentour, que les Turcs appellent *Aidingik*, c'eſt-à-dire, *le petit Aidin*, pour le diſtinguer de l'autre Aidin qui comprend une partie de la Lydie & la Carie toute

entiere. *Voyez* AIDINGIK. Cependant il eſt plus vraiſemblable que le nom de ce pays vient d'Aidin Beg, qui fut un des ſept capitaines d'Ortogrul, leſquels diviſerent entr'eux la Natolie ou Aſie mineure, qu'ils avoient ſubjuguée. * D'Herbelot.

AIDOUN ABOUL HASSAN AL MOKTHAR BEN AIDOUN, médecin de Bagdet, eſt auteur d'un traité des maladies & de leurs remédes, compoſé en arabe, rédigé par ordre alphabétique, & ſéparé en diverſes claſſes, à la maniere d'un zige, c'eſt-à-dire, de tables aſtronomiques. * D'Herbelot.

☞ AJELLO ou AIELLO, en latin *Thyella*, *Thyllefium*, bourgade avec titre de duché, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Elle appartient au prince de Maſſa. C'eſt une ſeigneurie conſidérable; car outre qu'il y a un château qui paſſe pour une des premieres forteresſes du royaume de Naples, ce lieu joint à la Motta del Lago, & autres qui en dépendent auſſi, ne laiſſe pas de former un territoire aſſez beau. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIEUL (S.) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE.

AIGIL, *cherchez* EGIL.

AIGLE. L'Aigle paſſoit pour un oiſeau de bon augure, lorſqu'il venoit en volant du côté droit, ayant les ailes étendues. Ainſi le devin Ariſtandre aſſura qu'Alexandre ſeroit victorieux, parcequ'il avoit vu un aigle qui paſſoit de l'armée ennemie dans la ſienne. Lorſque Lucumon, appellé *Tarquin*, vint s'établir à Rome avec toute ſa famille, un aigle ſervit de préſage de la fortune qu'il devoit faire; car Lucumon étant près du Janicule, un aigle vint fondre ſur ſa tête & enleva ſon bonnet, qu'il vint enſuite remettre ſur ſa tête. Tanaquille femme de Lucumon, appellée depuis *Caia Cæcilia*, Toſcane de nation, & fort verſée dans la ſcience des augures, interpréta ce prodige favorablement pour ſon mari, & l'aſſura qu'il ſeroit roi: ce que l'évenement juſtifia. * Tite-Live, *hiſt. rom. Antiq. rom.*

Pluſieurs nations ont pris l'aigle pour enſeigne militaire. Les Perſes & les Epirotes, ſont les premiers qui s'en ſont ſervis: enſuite les Romains ont pris les aigles pour enſeignes de leurs légions: peut-être avoient-ils tiré cet uſage des Toſcans. Cette enſeigne, qui étoit déja ancienne parmi les Romains, fut la ſeule qu'ils retinrent pour ſervir à chaque légion. Sous le ſecond conſulat de Marius, cet aigle étoit d'or ou d'argent, repréſenté les ailes déployées, & tenant un foudre dans ſes ſerres, comme étant ſur le point de le lancer: il étoit poſé ſur la pointe d'une hallebarde, que l'on fichoit en terre, au milieu du quartier où ſe repoſoit la légion. En marche cette enſeigne étoit portée par le capitaine de chaque légion. En temps de paix on la gardoit au tréſor qui étoit dans le temple de Saturne, & on ne l'en tiroit que lorſqu'il falloit aller à la guerre. Alors on la plantoit en terre, ſoit dans le camp, ſoit dans le champ de bataille. S'il arrivoit qu'on eût peine à l'arracher en changeant de lieu, cela étoit pris pour un mauvais augure, comme il arriva à Craſſus, lorſqu'il voulut paſſer l'Euphrate. Au reſte, les Romains avoient une grande vénération pour ces enſeignes militaires, & ils leur bâtiſſoient une eſpéce de temple à part, ainſi que le témoigne Denys d'Halicarnaſſe. Tacite appelle les aigles romaines, *les dieux des légions*, & l'on voit dans quelques médailles d'Auguſte un aigle avec un autel brulant. Il y en a auſſi de ſculptés dans la colonne de Trajan, avec des lances & des boucliers au bout, & des buſtes d'empereurs. Les aigles de chaque légion étoient ſimples; mais quelquefois quand deux légions étoient campées enſemble, on faiſoit un aigle double; c'eſt de-là que ſont venus les doubles aigles de l'empire. Les Paléologues ont commencé à ſe ſervir de ces armes: elles ont enſuite paſſé aux empereurs d'Allemagne, qui prennent un double aigle pour leurs armes: le roi des Romains ne porte que l'aigle ſimple. Jean Baſile grand duc de Moſcovie, qui vouloit qu'on le crût deſcendu des empereurs Romains, prit auſſi l'aigle double pour armes de l'empire de Ruſſie; mais avec cette différence, que l'aigle moſcovite a les ailes baiſſées vers la terre, & que l'aigle Romain les a élevées vers le ciel. Au reſte, & les Romains & les Grecs ont cru que les ames des rois & des princes étoient portées après leur mort ſur des aigles dans le ciel: & cet oiſeau étoit la marque de leur conſécration. Et de-là vient qu'on ajoute ordinairement un aigle à leurs images. * Artemidore, *l.* 2, *c.* 20. Xenophon, *Cyroped. l.* 7. Dion, *l.* 4. Dionyſ. Halicarnaſſus, *l.* 6. Tacite, *l.* 2, *c.* 17. Olearius, *voyage de Perſe.* Theſcius, *diſſertation des armoiries.* Roſlæus. Arch.

AIGLE de l'empire romain. Il eſt repréſenté à deux têtes dans les armoiries: mais il eſt difficile de ſavoir le temps & la cauſe de cette diviſion. Lipſe a remarqué que dans la colonne Trajane, il y a un ſoldat qui porte ſur un bouclier un aigle à deux têtes; & c'eſt le ſeul exemple que l'on ait de ces deux têtes dans l'antiquité. Les ſavans croient que l'aigle de ce ſoldat marquoit la réunion de deux légions en une, ou une légion commandée par deux chefs. Quelques-uns diſent que Conſtantin *le Grand* prit l'aigle à deux têtes pour armoiries de l'empire, après s'être rendu maître de l'empire d'Orient & d'Occident, l'an 325, pour montrer qu'encore que l'empire ſemblât diviſé, ce n'étoit néanmoins qu'un corps. Triſſino veut que la tête de l'aigle n'ait été diviſée qu'après le partage de l'empire, fait l'an 595 entre Arcadius & Honorius, fils de Théoſode *le Grand*. Le cardinal Bellarmin eſt de cette opinion. Quelques-uns attribuent l'origine de cet uſage à Charlemagne: d'autres à Sigiſmond fils de Charles IV, après qu'il fut parvenu à l'empire romain en 1410. La raiſon de ces derniers, eſt que depuis cet empereur on trouve des monumens, où elle eſt de cette forme, & qu'il ne s'en voit point de plus anciens: car dans la bulle d'or même, faite par Charles IV, l'aigle n'a qu'une ſeule tête. Néanmoins il y a une petite monnoye d'argent de Robert de Baviere empereur, qui regna avant Sigiſmond, laquelle a d'un côté une fleur-de-lys de Florence, & de l'autre côté un S. Jean-Baptiſte, avec deux écuſſons de Baviere, & un petit aigle à deux têtes. Le pere Menétrier dit que les empereurs d'Orient ont été les premiers qui ont porté l'aigle à deux têtes, & que l'origine en eſt la même que celle des croix doubles, que l'on voit dans leurs monnoyes. Car la croix étant devenue le ſceptre des empereurs chrétiens de Conſtantinople, lorſqu'ils étoient en même temps deux empereurs ſur le trône, ils ſe faiſoient repréſenter tous deux ſur un même côté, avec une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main. Il y a apparence qu'ils firent la même choſe à l'égard de l'aigle de leurs armoiries, & qu'ils y joignirent deux en un, ou lui donnerent deux têtes: ce que les empereurs d'Occident imiterent quelque temps après. Cuſpinien dit, que ce n'eſt pas un aigle ſeul à deux têtes, mais deux aigles, dont l'un couvre l'autre de ſes ailes étendues; cependant les anciens blaſonneurs la nomment au *chef parti*. * Le pere Menétrier, *orig. des armoiries.*

AIGLE BLANC, nom d'un ordre militaire qu'on prétend que l'empereur Albert conféra à un certain gentilhomme, comme archiduc d'Autriche. Il eſt certain que l'Autriche ne fut érigée en archiduché que cinquante ans après la mort d'Albert, & ainſi il y a au moins une faute dans cette narration; le reſte n'eſt peut-être pas plus exact. Il y a des auteurs qui veulent que Uladislas V, roi de Pologne, ait inſtitué un ordre de ce nom en 1325, lorſqu'il fit marier ſon fils Caſimir avec une fille du duc de Lithuanie; mais s'ils ne ſe trompent point en cela, au moins peut-on ſe défendre de croire ce qu'ils ajoutent du nid d'aiglons trouvé par Lechus, premier prince de Pologne, lorſqu'il faiſoit creuſer les fondemens de la ville de Gneſne. Cet

Digitized by Google

ordre, s'il a jamais exiſté, étoit tombé en oubli juſqu'en 1705, que le roi Auguſte le renouvella, en donnant aux ſeigneurs qui avoient ſuivi ſon parti une aigle blanche avec cette deviſe, *Pro fide, lege & rege.* * Heliot, *hiſt. des ordres mon. tom.* 8, *c.* 51. Martin Gromer, *hiſt. de Pologne.*

AIGLE NOIR, ordre de chevalerie inſtitué le 18 janvier 1701, par l'électeur Fréderic, marquis de Brandebourg, pour ſignaler ſon couronnement en qualité de roi de Pruſſe, qui ſe fit à Konisberg le même jour. Le collier eſt une croix bleue entourée d'aigles noirs, & attachée avec un ruban orangé, qui de l'épaule gauche paſſe ſous le bras droit. Ce prince nomma en même temps vingt chevaliers, qui étoient les princes & les plus grands de ſa cour. * *Mémoires du temps.*

☞ AIGLE (l') petite ville de France dans la haute Normandie, en latin *Aquila*, ou *ad Aquilas*. Elle eſt ſituée au bord de la riviere de Rille, ſur le penchant d'un vallon, à trois lieues des abbayes de la Trape & Deſt-Evroul, & à dix-neuf lieues de Rouen. Le commerce de l'Aigle conſiſte en grains, & l'on y fait beaucoup de quincaillerie : elle eſt connue ſur-tout par ſon négoce d'épingles ; enſorte qu'il y a beaucoup de marchands qui n'en font point d'autre, & qui ſont très-riches. Il s'y tient un grand marché tous les mardis, & il y a quatre foires, l'une à la tranſlation de S. Benoît, l'autre à la Magdeléne ; la troiſiéme le premier vendredi de ſeptembre, & la quatriéme à la S. Martin d'hyver. La ville de l'Aigle fut priſe de force & pillée l'an 1563, par le vicomte de Dreux, un des chefs des huguenots. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AIGLE, gros bourg de Suiſſe dans le canton de Berne, à un mille & demi du lac de Genève, à trois & demi de S. Maurice. Il eſt ſur une petite riviere qui ſe décharge dans le Rhône. Son nom latin eſt *Aquileia*, ſelon quelques-uns, & lui vient du ſéjour qu'y firent les légions romaines. Le bailli de ce bourg eſt appellé *gouverneur*. Aigle eſt le principal lieu d'une contrée de la Suiſſe dans le canton de Berne, qu'on nomme le GOUVERNEMENT D'AIGLE. Il eſt compté pour pays allemand, par rapport à la police & aux loix, parceque c'eſt une ancienne conquête des Bernois ; mais tout le peuple y parle la langue romande, qui eſt une eſpéce de ſavoyard. Il appartenoit anciennement à la maiſon de Savoye ; mais l'an 1475, lorſque le duc de Bourgogne fit la guerre aux Suiſſes, la ducheſſe régnante de Savoye s'étant miſe contr'eux dans le parti du duc, les Bernois s'emparerent du gouvernement d'Aigle, dont la poſſeſſion leur fut confirmée par un traité qui fut conclu après la fin de cette guerre. Ce gouvernement eſt grand, & contient neuf paroiſſes, la plupart compoſées de pluſieurs villages. Il eſt partagé en quatre parties qu'on appelle *mandemens* ; ce ſont ceux d'Aigle, de Bex, d'Olon, & d'Ormont. Les abbés de S. Maurice y avoient une eſpéce de ſeigneurie ſans être les maîtres. Ils y ont encore de bons revenus dont ils jouiſſent toujours, nonobſtant le changement de la religion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AIGLE, village d'Allemagne dans le diocèſe de Trèves. Les Latins l'ont nommé *Ad Aquilas*. Ce lieu qui étoit autrefois aux portes de l'ancienne ville de Trèves, en eſt préſentement à deux milles, ſur le bord occidental de la Moſelle. Le P. Browerus, *antiq. & annal. Trevir.* t. 1. p. 42, appelle ce lieu *Aquila pagus*, & écrit le nom allemand EIGEL, qui ſe prononce comme *aigle*. Il croit que le nom d'*Aigle* a été donné à ce lieu, à cauſe du mauſolée des Secundins que l'on y voit & au ſommet duquel il y a un aigle. Ce monument a ſoixante-douze pieds de haut, ſeize de largeur du côté du midi & du nord, & treize du côté d'orient & d'occident. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIGLIER (Bernard) cardinal, naquit à Lyon dans le XIII ſiécle. Il commença par être ſimple religieux, puis ſacriſtain dans l'abbaye de Savigny, à quatre lieues de Lyon ; mais on peut aſſurer qu'il n'a jamais été abbé de ce monaſtere, ſon nom ne ſe trouvant point dans le catalogue de ceux qui ont poſſédé cette abbaye. Le pape Innocent IV étant à Lyon, le choiſit pour un de ſes chapelains. Peu de temps après il fut fait abbé de Lerins, où il demeura ſept ans. Charles d'Anjou le prit avec lui lorſqu'il alla prendre poſſeſſion des royaumes de Naples & de Sicile. Ce prince le fit connoître à la cour de Rome, & Urbain IV le fit abbé du Mont Caſſin. Aiglier répara les torts conſidérables que ce monaſtere avoit ſoufferts ſous Frédéric II, Conrad IV, & Manfred, & lui procura d'ailleurs de grands avantages. Il aſſembla un ſynode général à S. Germain, où il fit pluſieurs conſtitutions très-utiles. Il y avoit quelques années qu'il étoit abbé du Mont Caſſin, lorſque Clément IV le fit cardinal, & l'envoya en qualité de légat en France contre les Albigeois. Il fut auſſi envoyé à Conſtantinople, pour y conclure une alliance contre les Saraſins. De retour à ſon monaſtere, il s'appliqua à remédier aux dommages que Charles d'Anjou y avoit faits pendant ſon abſence. Aiglier mourut dans ſon abbaye le 5 avril 1282, après l'avoir gouvernée dix-neuf ans. Ce cardinal avoit de la piété & de l'eſprit. On a pluſieurs écrits de ſa façon comme, *de collationibus ; de beneficiis & officiis ; in regulam S. Benedicti ; ſpeculum monachorum.* Aiglier avoit un frere, qui fut abbé d'Aiſnai à Lyon, & enſuite archevêque de Naples, où il mourut l'an 1281. * Le P. Colonia, *hiſt. litt. de Lyon*, tom. II, p. 327. *Chron. Caſſinenſ. Chronol. SS. Lerinenſ.*

AIGNAN (S.) évêque, *cherchez* AGNAN (S.)

AIGNAN (duc de Saint) *cherchez* BEAUVILLIER.

AIGRADE, *cherchez* ANGRADE.

AIGREFEUILLE, ancienne maiſon noble du bas Limoſin, tire ſon origine de la terre d'Aigrefeuille en Languedoc, à laquelle fut jointe la terre de S. Sébaſtien, près de la ville d'Anduſe, dans les Cevenes, qui s'appelle depuis ce temps-là Saint-Sébaſtien d'Aigrefeuille, ou Aigrefeuille. La branche qui s'établit en Limoſin, s'allia à celle des Rogers, ſeigneurs de Roſiers & de Saint-Superi, de laquelle ſont iſſus les papes Clément VI, & Grégoire XI ſon neveu, & aux plus anciennes maiſons de cette province. Il y a eu de cette maiſon trois cardinaux & d'autres prélats ; ſavoir, *Guillaume* d'Aigrefeuille, dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé, connu ſous le nom de cardinal de Saragoſſe ; *Guillaume* II, ſon neveu, dont il ſera parlé auſſi ci-après ; *Faydit*, frere de Guillaume premier, qui fut évêque de Rhodez, enſuite d'Avignon, & enfin cardinal, & eut pour frere *Raymond* d'Aigrefeuille, évêque de Rhodez ; *Pierre* d'Aigrefeuille, ſucceſſivement évêque de Clermont, d'Uzès, & de Mende ; *Etienne* d'Aigrefeuille, abbé de la Chaiſe-Dieu en Auvergne ; *Bernard* d'Aigrefeuille, prieur de S. Martin des Champs-lez-Paris, évêque de Viviers ; & *Bymar* d'Aigrefeuille, chevalier, maréchal de l'égliſe romaine, qui étoit ſeigneur de Lafont & de Tudel en Limoſin, baron de Gramas & de Souberſal en Querci. Il fut pere de *Jean* d'Aigrefeuille, chevalier, ſeigneur des mêmes ſeigneuries. *Elziar* d'Aigrefeuille damoiſeau, fils de Jean, mourut ſans enfans vers l'an 1407, & fit ſon héritier *Hugues* d'Aigrefeuille ſon neveu, lequel n'ayant point eu d'enfans de *Jacquette* de Saint-Julien ſa femme, fit ſon héritier univerſel le baron de Faudoas, fils de *Douce* d'Aigrefeuille, laquelle étoit fille du maréchal de l'égliſe romaine. Il eſt fait mention de cet Hugues & de Jacquette de Saint-Julien ſa femme dans le teſtament de *Jean*, ſeigneur de Faudoas & de Barbaſan, fait au mois de juin de l'an 1473, & c'eſt de lui que vint *Catherine* Barbaſan, dame de Faudoas & de Barbaſan, mariée en l'année 1517, à *Antoine* de Rochechouard de Chandenier, baron de S. Amand, ſénéchal de Toulouſe & lieutenant de roi en Languedoc. Ainſi la branche des ſeigneurs d'Aigrefeuille finit en la perſonne de cet *Hu-*

Digitized by Google

gues. En Limoſin ſa ſouche ſubſiſte encore. Elle étoit établie en bas Languedoc à Anduſe dans les Cevennes dès l'an 1042, & a donné ſon nom à Saint-Sébaſtien, qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint-Sébaſtien d'Aigrefeuille*. Cette terre a été dans cette maiſon juſqu'en l'an 1516, qu'elle fut aliénée par *Jean* d'Aigrefeuille, frere d'Antoine, tris-aïeul de *Jean-Pierre* d'Aigrefeuille, chevalier, ſeigneur de Caunelles, la Foſſe & autres lieux, conſeiller du roi en ſes conſeils, préſident en ſa cour des comptes, aides & finances de Montpellier. *Jean* d'Aigrefeuille dans le dénombrement qu'il rendit au roi de ſes biens nobles devant le ſénéchal de Baucaire & Niſmes, le 21 février 1539, déclara avoir aliéné ſon titre de ſeigneur de *Saint-Sébaſtien d'Aigrefeuille*, qui étoit le principal titre. * *Voyez, archives des abbayes de S. Guilleme & de Sauve.* Baluze, *épîtres d'Innocent III, & vies des papes d'Avignon.* La Faille, *annales de Toulouſe.* Baudin, *chronique manuſcrite.* Catel, *hiſtoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Arbuci. Friſon. Du-Chêne. Ciaconius, *hiſtoire des cardinaux. Gallia purpurata. Archives du collége de S. Martial d'Avignon, du comté de Foix, du château de Faudoas, de la vicomté de Turenne, de l'évêché de Rhodez & du château* de Saint-Sébaſtien d'Aigrefeuille. *Nobiliaire de Guienne, hiſt. de la maiſon de Cardaillac, généal. de la maiſon de Caſillac & de Berail, marquis de Seſſac, regiſtres des chartes du tréſor royal, archives de la ville de Montpellier, regiſtres de la cour des comptes, aides & finances & du bureau des finances de Montpellier, montres du ban & arriere-ban, régiſtres du tréſor du roi de la province de Languedoc.*

AIGREFEUILLE (Guillaume) premier de ce nom, cardinal françois, & proche parent du pape Clément VI, prit l'habit de religieux parmi les bénédictins de la congrégation de Cluni, & fut prieur de S. Pierre d'Abbeville. Clément VI ayant été élevé au pontificat, lui donna l'archevêché de Saragoſſe dans le royaume d'Aragon, ce qui a fait croire à Martin Carillos, auteur de l'hiſtoire des prélats de cette ville, qu'il ſe nommoit d'Aigrefeuille, & qu'il étoit Eſpagnol. Le même pape le fit cardinal en 1350, & l'employa en diverſes affaires. Urbain V, qu'il ſuivit à Rome, l'envoya légat à Naples. Il mourut à Viterbe le 4 octobre 1369. * Auberi. Frizon, &c.

AIGREFEUILLE (Guillaume) dit *le Jeune*, auſſi cardinal, natif de la province du Limoſin, étoit neveu du précédent. Son air, ſes manieres, & ſur-tout le grand progrès qu'il fit dans la juriſprudence civile & canonique, le fit conſidérer à la cour de Rome. Le pape Urbain V, qui avoit beaucoup de conſidération pour le cardinal ſon oncle, voulut l'obliger en la perſonne de ſon neveu, qu'il honora auſſi de la pourpre le 12 mai 1367, quoiqu'il ne fût âgé que de 28 ans. Il ſuivit depuis le parti du pape Clément VII, auquel il rendit de grands ſervices, fut légat en Allemagne, & mourut à Avignon le 13 janvier 1401. * Frizon. *Gall. purpur.* Boſquet, *in Urbano V.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ, lib.* 2, *c.* 9, *&c.*

AIGUE-BELLE, c'eſt-à dire, *belle eau*, village de France, dans le Dauphiné, eſt ſitué dans le Valentinois, ſur la petite riviere de Berre, à deux lieues de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, capitale du Tricaſtin. Aigue-belle a une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui eſt la ſeule choſe qui rend ce village conſidérable. * Baudrand.

AIGUE-BELLE, bourgade de Savoye, ſituée au pied des Alpes ſur la riviere d'Arche, à la frontiere de la Maurienne, entre la ville de Chamberi & celle de Mouſtier. On voit à une lieue de cette ville de l'autre côté de l'Arche, en tirant vers le midi, un lieu nommé *la Charbonniere*, qui étoit autrefois un bon fort ſitué ſur le ſommet d'une montagne, & qui préſentement eſt raſé. * Baudrand.

☞ AIGUEPERSE, en latin *Aqua ſparſa*, ville capitale du duché de Montpenſier, & du Dauphiné d'Auvergne, dans la Limagne, ſituée ſur le ruiſſeau de Buron, à cinq lieues de Clermont, à deux petites lieues de Gannat, & à cinq lieues de Saint-Pourçain, a ſous ſon reſſort toutes les terres des environs. L'ancien château de Montpenſier, ſi conſidérable par ſon aſſiette & par ſes fortifications, étoit au-deſſous de cette ville, & fut démoli l'an 1634. * Baudrand. Le célébre Michel de l'Hôpital, chancelier de France, étoit né dans cette ville, & MM. de Marillac en ſont originaires.

☞ AIGUES MORTES, ville du bas Languedoc, au diocèſe de Niſmes, près de la mer, à deux lieues du Rhône & de l'étang de Peraut, ſur le canal de Bourgidon, à une lieue de l'étang de Mauguio, en allant vers le fort du Pecai, & à cinq lieues de Montpellier, eſt un des endroits où l'on fabrique le ſel. On a cru que Marius avoit fait bâtir cette ville, & qu'il y avoit fait paſſer le bras du Rhône, qu'on nomme *Foſſa Mariana*; mais le nom d'Aigues-Mortes a été donné à cette ville à cauſe de ſes eaux dormantes, *aqua mortua*: car pour le foſſé que Marius fit creuſer, il paſſoit ſans doute au village de Provence qui porte encore aujourd'hui le nom de Foz, & qui eſt entre Arles & Martigues. Il y a à Aigues-Mortes une tour appellée *Carbonniere*, qui fut priſe en 1562, par les Huguenots. Ce n'étoit qu'un village, avec un port de mer du temps de S. Louis, qui acquit ce village par échange en 1248, de l'abbaye de Pſalmodi, à qui il appartenoit. Il y fit bâtir une ville, la tour de Conſtance pour ſervir de phare aux vaiſſeaux, & fit nettoyer le port qui avoit été comblé par les ſables. Ce fut là que ce ſaint roi s'embarqua pour ſes deux voyages de la Terre-Sainte & d'Afrique, dans les années 1248 & 1269: mais la mer s'en étant éloignée d'une bonne lieue depuis long-temps, & l'air y étant mauvais à cauſe des marais, elle eſt devenue preſque déſerte. * Bourgon. *Georg. hiſt.*

☞ AIGUES-VIVES ou AIGUE-VIVE, abbaye de France en Touraine. Ce ſont des chanoines réguliers de S. Auguſtin, & de la congrégation de Ste Geneviéve. Elle fut fondée à une lieue de Montrichard, l'an 1147, par Garlet de Montrichard, & Payenne ſa femme, qui lui donnerent *les bois & les eaux vives* qu'ils avoient auprès de Belvau. On la nomme quelquefois *l'abbaye de Belleveaux.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

AIGUILLES ou CAP DES AIGUILLES, *Agulha caput*, que les Portugais nomment *Capo de Agulhas*, eſt un promontoire d'Afrique, à la pointe la plus avancée du cap de Bonne-Eſpérance. Il eſt ainſi nommé de l'iſle d'Agulha. On dit que l'aiguille de la bouſſole n'a aucune variation en ce lieu, & qu'elle regarde directement le nord. * Baudrand.

☞ AIGUILLON, *Aiguillionum*, ville de France, dans l'Agenois en Guienne, avec titre de duché, eſt ſituée ſur le confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Tonneins. Les habitans d'Aiguillon ſoutinrent un ſiége de quatorze mois en 1346, contre Jean duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut contraint de le lever. Cette ville fut pillée en 1430. Aiguillon fut érigée en duché pairie en 1599, pour la maiſon de Lorraine-Mayenne, par lettres vérifiées au parlement le 2 mars 1600, & depuis, ſous le nom de Puy-Laurens, en faveur d'Antoine de Lage, ſeigneur de Puy-Laurens, par lettres du mois de décembre 1634. Cette pairie s'éteignit par la mort de ce favori. Le roi Louis XIII la fit revivre en 1638, en faveur de Marie de Vignerod, niéce du cardinal de Richelieu, veuve d'Antoine du Roure, ſieur de Combalet, laquelle en mourant en 1675 laiſſa Aiguillon à Marie-Magdeléne-Thérèſe de Vignerod, ſa niéce, ſœur du duc de Richelieu, par la mort de laquelle cette pairie s'eſt éteinte en 1704; mais elle a été rétablie en 1731, en faveur d'Armand-Louis du Pleſſis, duc de Richelieu. * Papir. Maſſon, *deſcript. flum. Gal.* Bayle, *dict. crit.* La Martiniere, *dict. geogr. Géographie moderne*, t. 1, *p.* 206.

Digitized by Google

AIGUILLON (François) natif de Bruxelles, entra chez les jéſuites en 1586, âgé de vingt ans. Il enſeigna la philoſophie & la théologie durant pluſieurs années, dans leurs colléges de Douai & d'Anvers. Il fut le premier de ſa compagnie qui fit fleurir les mathématiques dans les Pays-Bas. Nous avons de lui ſix livres d'optique, imprimés à Anvers, chez Plantin, *in-fol.* en 1613. Il avoit commencé à écrire ſur la catoptrique & la dioptrique, lorſqu'il mourut à Anvers, âgé de 51 ans, le 20 mars 1617. * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſu.*

AIGULFE (S.) ou S. AOUST, en latin *Aigulfus*, *Aygulfus*, *Aiulfus*, vulgairement, S. Au, S. Hou, S. Aioul, S. Aieul. Après avoir paſſé les premieres années de ſa vie dans la ſolitude, il fut élu archevêque de Bourges vers l'an 811, après la mort d'Ebroin, ou d'Elboin, qui avoit rempli ce ſiége. Il aſſiſta en 829 au concile de Toulouſe, & fut depuis l'un de ceux qu'Ebbon archevêque de Reims choiſit pour juges dans le concile de Thionville, tenu l'an 835, & qui le condamnerent ſur ſa confeſſion à être dépoſé pour avoir dégradé Louis *le Débonnaire*. Il mourut le 22 mai ſuivant dans une ſolitude de ſon diocèſe où il s'étoit retiré. * Théodulphe d'Orléans, *carm.* 4, *l.* 4. Labbe, *biblioth. des manuſcrits.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Henſchenius. Bollandus. La Thaumaſſiere, *hiſtoire du Berri.*

AIGULPHE (S.) abbé de Lerins, vulgairement S. Ayou, né à Blois vers l'an 630, prit l'habit de l'ordre de S. Benoît au monaſtere de Fleuri, & fut choiſi par l'abbé Mommole, pour déterrer les reliques de S. Benoît & de Ste Scholaſtique, de deſſous les ruines du Mont Caſſin, & les apporter en France; ce qu'il exécuta. Il fut envoyé par Clotaire III pour mettre la réforme & la paix dans l'abbaye de Lerins, dans laquelle le déſordre s'étoit introduit après la mort de l'abbé Vincent. Il en fut élu abbé en 661, & il réunit la plupart des eſprits, & rétablit l'obſervance monaſtique dans l'abbaye. Arcade & Colomb moines rébelles ayant formé un parti contre lui, & aidés par Mommole évêque d'Uſez, le jetterent dans une priſon, où ils lui couperent la langue, & lui creverent les yeux. Enſuite ils le livrerent entre les mains de certains pirates, qui lui trancherent la tête dans l'iſle d'Amatis, entre l'iſle de Corſe & la Sardaigne. Il eut 33 compagnons de ſon martyre, qui étoient des religieux de Lerins qu'on avoit enlevés avec lui. Le corps de S. Aigulphe fut transféré vers l'an 675, dans l'abbaye de Lerins, par Rigomir ſon ſucceſſeur. S. Aigulphe & ſes compagnons ſont qualifiés du titre de martyrs dans le martyrologe romain, où leur fête eſt marquée au 3 de ſeptembre. * Adrevalde, *vie de S. Ayou, dans les ſiecles bénédictins du P. Mabillon.* Bulteau, *hiſt. monaſt.* Bernier, *hiſt. de Blois.* Baillet, *vies des Saints.*

AIGUR, *cherchez* IGUR.

AJIS D'ANGILLON, ou plutôt AIS, *cherchez* DANGILON.

AILA, petite ville ſur les confins de la Syrie, & de la province appellée Hagiar, qui eſt l'Arabie Pétrée, ſur la côte de la Mer-Rouge, avec un port & un château au pied d'une montagne. Cette ville eſt ſous la puiſſance des Turcs. * D'Herbelot. Elle eſt nommée *Elath*, dans le *II liv. des Rois*, *c.* 16, *v.* 6, & dans Joſeph, *ant. Jud. liv.* 9, *c.* 12, où il dit que Raſin prit Elath ſituée ſur le bord de la mer-Rouge; qu'il en fit tuer les habitans, & y établit une colonie de Syriens. D. Calmet dit que ce furent les *Iduméens*, mais il ne le prouve pas. Théodoret parlant de cette ville, dit qu'Aila eſt ſituée ſur la mer-Rouge; qu'elle étoit autrefois très-marchande, & que l'on avoit encore coutume de faire voile de ſon port aux Indes. S. Jérôme donne la même ſituation à cette ville, & il dit qu'alors les Romains y avoient une légion en garniſon. Euſébe dit qu'elle étoit éloignée de dix milles de la ville de Petra, du côté de l'orient. Il paroît par l'écriture que David & Salomon ont poſſédé cette place, après que le premier eut taillé en piéces dix-huit mille Iduméens. Ceux-ci l'ayant recouvrée, elle fut de nouveau ſubjuguée par Azarias roi de Juda; mais enfin Raſin l'enleva aux Juifs qui n'en ont plus joui. Aila a été une ville épiſcopale dans la troiſiéme Paleſtine, & Pierre ſon évêque ſouſcrivit au premier concile de Nicée, entre les évêques de la Paleſtine. Cette ville, chez les anciens géographes, eſt nommée *Elana.* * Théodoret, *queſt.* 44 *in l. IV Reg.* & *in c.* 49. Jerem. S. Hieron. *ad cap.* 47 *Ezech.* Procop. *lib.* 4 *de bello Perſico*, *cap* 19. *II Paralip. ch.* 8, *v.* 18. *II des Rois*, *ch.* 18, *v.* 22. Relandi *Paleſtina*, *lib* 3.

AILAKI, diſciple d'Avicène, auteur d'un livre arabe intitulé, *les cauſes & les ſignes* ou *pronoſtics* des maladies. * D'Herbelot.

AILBEB (P.) poëte Allemand, dont on lit les poëſies au * *t. I. delic. Germ.* p. 174.

AILERAN, appellé auſſi quelquefois *Aireran*, ou *Ereran*, fut recteur de la fameuſe école de Clonard, dans le comté de Méath en Irlande, & étoit nommé *Aireran le ſage*, comme on le voit par le martyrologe en vers de S. Ængus. Il mourut l'an 665, ſelon les annales d'*Ultonie*, qui lui donnent de même l'épithéte de *Sage*. Il écrivit la vie de ſainte Brigide de Kildare, dont les miracles & les vertus ont exercé les plumes de pluſieurs de ſes compatriotes; les vers ſuivans en donnent la preuve.

Scripſerunt multi virtutes virginis almæ,
Ultanus doctor atque Eleranus ovans.
Deſcripſit multos animoſus nomine libros,
De vita ac ſtudiis virginis ac meritis.

On lui attribue auſſi une vie de S. Patrice, & une autre de S. Fechin de *Foure*, ſon contemporain: mais le plus connu de ſes ouvrages eſt une expoſition allégorique de la généalogie de J. C. que Sédulius le jeune inſéra dans ſes recueils ſur S. Mathieu, comme il l'avoue lui-même par ces paroles: » Ici commence » l'expoſition typique de la généalogie du Chriſt, » faite par S. Aileran, le plus ſage de la nation » Ecoſſoiſe. » Ce traité fut publié en 1667 ſur une copie tirée d'un manuſcrit de Saint-Gall en Suiſſe, par le pere Sirin, Franciſcain Irlandois, ſous ce titre: *Ailerani Scoto-Hiberni cognomento ſapientis, interpretatio myſtica progenitorum D. Jeſu-Chriſti, cui ſubjungitur moralis explanatio eorumdem nominum.* * Uſſer. *primord. eccl. Brit. Flem. collect. ſacr. Colgan*, *&c.*

AILESBURI, *Ægleſburgum*, bourgade d'Angleterre dans le comté de Buckingham, ſur la riviere de Tame, à cinq lieues de la ville d'Oxford, du côté d'orient. Elle a le titre de comté. * Jean Speed. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AILLY, nom que portent pluſieurs terres en France. Il y en a une en Auvergne qui a donné le nom à une branche de la maiſon de *Rothefort*; une en Normandie, & trois en Picardie; ſavoir *Ailly-ſur-Noye*, *Ailly-ſur-Somme*, & *Ailly-haut-Clocher.*

La terre d'*Ailly-ſur-Noye* a donné le nom à une branche de la maiſon de *Clermont* en Beauvoiſis: celle d'*Ailly-ſur-Somme* a été poſſédée par une branche de la maiſon de *Pequigny*: mais celle qui a donné le nom à une longue ſuite de ſeigneurs d'*Ailly*, eſt la terre d'*Ailly-haut-Clocher* ſituée en Ponthieu.

Pluſieurs monumens atteſtent la grandeur & l'ancienneté de cette maiſon, dont le nom s'écrit indifféremment d'*Ailly*, *d'Ally*, & plus anciennement en latin *de Ailliaco*, *de Alliaco*, & *de Arliaco.*

On voit par le procès-verbal de la réformation de la coutume d'Amiens de l'an 1567, que *Louis* d'Ailly, vidame d'Amiens, remontre qu'il avoit droit de précéder toute la nobleſſe de ce bailliage, *& ce non ſeulement à cauſe de la grandeur & de l'antiquité de ſa maiſon, mais auſſi par droit & prérogative qu'il a à cauſe*

de ſon vidamé d'Amiens. Les regiſtres du parlement de l'an 1442 portent que *Jean d'Arly ſieur de Areſnes, eſt de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie*; un arrêt du 5 juin 1501, que *pluſieurs grands ſeigneurs & princes, & ſur-tout notre très-cher couſin défunt le duc de Brabant ſont alliés à la maiſon d'Ailly qui eſt une des plus anciennes & des plus grandes maiſons de Picardie, d'où elle tire ſon origine.* Le duc de Brabant, dont il eſt queſtion dans cet arrêt, s'appelloit *Jean* de Bourgogne, comte de Nevers, duc de Brabant, arriere-petit-fils du roi Jean, marié le 24 novembre 1435 avec *Jaqueline* d'Ailly, fille de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, & de *Jaqueline* de Bethune.

Robert III d'Ailly ſeigneur de Boubers, & de Fontaine-ſur-Canche, connu ſous le nom de *Sire d'Arly*, deſcendant au neuviéme dégré de *Robert* d'Ailly, vivant en 1090; épouſa en ſecondes noces en 1342 *Marguerite* de Pequigny, qui lui apporta la terre de Pequigny & le vidamé d'Amiens; *voyez* PEQUIGNY.

Ces terres reſterent dans la maiſon d'Ailly juſqu'en 1619 qu'elles paſſerent dans celle d'*Albert*, par le mariage de *Charlotte Eugenie* d'Ailly, héritiere de la branche aînée de la maiſon d'Ailly, avec *Honoré* d'Albert duc de Chaulnes, maréchal de France, à condition que leurs enfans porteroient le nom & les armes d'Ailly; *voyez* ALBERT.

D'un grand nombre de branches ſorties de cette maiſon, il ne reſte plus en France que la branche d'*Ailly-de la Mairie*, qui ſe partagea en deux autres branches par les enfans de *Charles* d'Ailly, ſeigneur de la Mairie, fils de *Walleran* d'Ailly, écuyer, ſeigneur de Brach, Quiry-le-verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le Roy, demeurant à Pierrepont près Montdidier en 1470 avec Nicole de S. Quentin ſa femme, & à Bray-ſur-Somme en 1497.

Charles d'Ailly ſon fils, écuyer, ſeigneur de la Mairie, épouſa 1°. *Michelle* de Mailly, morte en couches en 1500. 2°. *Perrette* Coſſart, fille de *Jean* Coſſart, écuyer, ſeigneur d'Eſpiés & d'Annery, & de *Catherine* de Dampont.

La poſtérité maſculine du premier lit eſt éteinte dans *Hector* d'Ailly, ſeigneur de la Mairie, & d'Hardinval près Dourlens, qui n'eut point d'enfans de *Catherine* de Longueval ſa femme, fille de *Jean* de Longueval, chevalier, ſeigneur de Tenelles & de *Bonne* d'Eſtourmel.

Du ſecond mariage de *Charles* d'Ailly, ſeigneur de la Mairie, vinrent entr'autres deux enfans, ſavoir, *Hugues* d'Ailly dont il ſera parlé ci-après, & *Claude* d'Ailly, chevalier, ſeigneur de Montgeront, Launoy, Clerſon, Montcornel, enſeigne de la compagnie des gendarmes de M. d'Eſtouteville de Villebon, un des cent gentilshommes de la maiſon du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, chevalier de l'ordre, gentilhomme d'honneur de la reine, dont la poſtérité maſculine s'eſt éteinte dans *Antoine* d'Ailly ſon arriere-petit fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de* Rambures qu'il avoit épouſée le 3 juillet 1658.

Hugues d'Ailly, chevalier, ſeigneur de Louville & d'Annery, lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. d'Eſtouteville de Villebon, frere aîné de *Claude* d'Ailly, dont on vient de parler, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Annery près Pontoiſe, qui lui étoit échu en partie du chef de ſa mere. De lui deſcend au V dégré *Louis Joſeph*, comte d'Ailly, marquis de Senecey, baron de Layves, Marnay & Chaſaut, officier dans le régiment du roi, infanterie, fils de *Pierre Louis*, comte d'Ailly, marquis de Senecey, vicomte de Berneuil, premier capitaine de grenadiers dans le régiment du roi, infanterie, & de *Marie-Louiſe-Magdelène* de Beauveau, & neveu du chevalier d'Ailly maréchal de camp.* *Mémoire* remis par M. Auger, avocat.

AILLY (Pierre d') cardinal & évêque de Cambrai, né à Compiegne en 1350, étoit fils d'un boucher, mais qui eut grand ſoin de ſon éducation. Il acheva ſes études à Paris, où il fut recu bourſier au collége de Navarre en 1372. Après avoir pris le bonnet de docteur dans l'univerſité de cette ville en 1380, il fut pourvu d'un canonicat à Noyon la même année. Il fut profeſſeur en philoſophie & en théologie; & étant déja grand maître du collége de Navarre, il fut choiſi en 1387 par l'univerſité pour pourſuivre à Avignon, devant le pape Clément VII, la condamnation de quelques propoſitions trop hardies que Jean de Monteſon, dominicain, avoit avancées touchant la conception de la Vierge, & ſur pluſieurs autres matieres. L'univerſité fut ſi ſatisfaite de ſon zèle, qu'à ſon retour il fut élu chancelier de l'univerſité de Paris. Charles VI, roi de France, voulut l'avoir pour confeſſeur & pour aumônier en la même année 1389. Il fut nommé archidiacre de Cambrai en 1391, puis tréſorier de la ſainte Chapelle de Paris vers 1394; l'année ſuivante évêque du Pui en Velai, & enfin évêque de Cambrai en 1396. Alors il ſe démit de la chancellerie de l'univerſité de Paris en faveur du célébre Gerſon. Le roi l'employa en diverſes affaires, ſur-tout au ſujet du ſchiſme qui diviſoit les fidéles, l'envoya à Rome & à Avignon, où il s'expliqua avec une liberté chrétienne. En 1405 il prêcha à Gênes ſur le myſtere de la Trinité, & fut cauſe que Pierre de Lune, nommé Benoit XIII, dépoſé au concile de Conſtance, en inſtitua la fête. Il ſe trouva depuis au concile de Piſe en 1409. Jean XXIII le créa cardinal en 1411. Il fut auſſi un des plus célébres prélats du concile de Conſtance, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y paſſa d'important. On le nomma avec les cardinaux des Urſins, d'Aquilée & de Florence, pour rechercher les cauſes des héréſies de ce temps-là, & pour propoſer enſuite des remédes ſalutaires pour en empêcher le progrès. Il nous a laiſſé des preuves de ſa capacité dans divers traités que nous avons de lui: le plus conſidérable eſt celui *de la reforme de l'égliſe.* Le cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il étoit légat de Martin V, en 1419, ou 1420, & non en 1425, ni 1426, comme beaucoup d'auteurs l'ont dit. Son corps fut porté à Cambrai, & enterré dans la cathédrale. On lui donne le titre d'*aigle des docles de la France*, & de *deſtructeur des héréſies.* Jean Gerſon, qui fut après lui chancelier de l'univerſité de Paris, & Nicolas de Clemangis, ont été ſes diſciples. Le cardinal en mourant, laiſſa ſa bibliothéque au collége de Navarre. On a mis cette épitaphe ſur ſon tombeau.

Mors rapuit Petrum, petram ſubiit putre corpus;
Sed petram Chriſtum ſpiritus ipſe petit.
Quiſquis ades, precibus fer opem, ſemperque memento
Quòd præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent,
Aſpicis; hæc aderant tunc mihi, nunc abeunt.

* Froiſſart, *l.* 4 Jean Juvenal des Urſins, *in Carol. VI.* Monſtrelet, *hiſt.* Trithème. Du Boulai, *hiſt. de l'univerſité de Paris.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XI ſiécle. Edition nouvelle des œuvres de Gerſon, dans le gerſoniana, l.* 2, où l'on trouve ſa vie & ſes œuvres parmi celles de Gerſon.

AILREDE, EAILREDE, ÆREDE ou ETHELREDE, abbé de l'ordre de Cîteaux, *cherchez* ÆELREDE.

AIMAR de Chabanois, *cherchez* ADEMAR.

AIMAR du Monteil, *cherchez* MONTEIL (Aimar du)

AIMAR-VERNAI (Jacques) payſan de Saint-Veran près Saint-Marcellin en Dauphiné, s'eſt rendu fameux par l'uſage de la baguette, avec laquelle on l'a vu découvrir les eaux ſouterraines & les métaux enterrés. Il a cru depuis pouvoir étendre cette faculté, qu'on prétend lui être commune avec beaucoup d'autres perſonnes, juſque ſur les choſes cachées ou dérobées

Digitized by Google

bées, ſur les cadavres des gens aſſaſſinés, & furtivement enterrés, & ſur les aſſaſſins mêmes. On dit qu'il les pourſuivoit à la piſte, conduit par la ſeule agitation de la baguette courbe qu'il tenoit à la main, & par les émotions violentes qu'il reſſentoit dans les endroits par leſquels ces ſcélérats avoient paſſé. Quelques philoſophes ont traité cette vertu occulte de chimere & d'impoſture. D'autres ont ſoutenu qu'elle étoit naturelle, & ont eſſayé de le prouver par des raiſons de mouvement & de tranſpiration. Quoi qu'il en ſoit, la réputation que Jacques Aimar s'étoit faite dans ſa province, n'a pu ſe ſoutenir à Paris, où l'on aſſure qu'il a échoué à l'hôtel de Condé, & dans quelques autres endroits. * *Phyſique occulte de* Vallemont. *Mercure de 1692 & 1693.* Bayle, *dict. crit. 1 & 2 édition.* Le Brun, *illuſions des philoſophes ſur la baguette.*

AIME, nom d'homme, *cherchez* AMATUS.

AIMÉE, nom de femme, *cherchez* AMATA.

AIMER, ou EIMER, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, floriſſoit dans le XII ſiécle, & mourut vers l'an 1130. Il laiſſa divers ouvrages: *De inquiſitione Dei. De abſentia vultûs Dei, &c.* * Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

AIMERI de Pavie, capitaine Lombard, étoit au ſervice du roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais en 1348. Quelques ſeigneurs François qui commandoient en Picardie, voulant ſe ſaiſir de Calais pendant la trêve, propoſerent vingt mille écus de récompenſe au gouverneur pour leur livrer cette ville; mais il ne les écouta que pour les ſurprendre, & en avertir le roi Edouard, qui paſſa la mer avec huit cens hommes d'armes pour ne pas manquer un ſi beau coup; de ſorte que, quand on en vint à l'exécution, les François ſe trouverent pris au piége qu'ils avoient tendu. Ils étoient mille hommes d'élite, dont cent s'étoient engagés eux-mêmes dans une tour du château: les autres qui attendoient le ſignal pour y entrer, furent chargés & taillés en piéces, après une vigoureuſe défenſe. Trois ans après, les priſonniers qui avoient été faits dans cette ſurpriſe ayant été délivrés, ſurprirent, aux environs de S. Omer, le Lombard qui les avoit ſi vilainement trahis, & le firent écarteler tout vif. * Mezerai, *au regne du roi Jean.*

AIMERIC, patriarche de l'égliſe d'Antioche, ſuccéda l'an 1142 à Rodolphe. Il fut légat du ſaint-ſiége en orient, ſous le pontificat d'Alexandre III. Pluſieurs pélerins d'occident vivoient alors dans la Paleſtine en divers hermitages, & étoient expoſés à la violence & aux inſultes des barbares. Aimeric les raſſembla ſur le Mont Carmel, & l'on dit que c'eſt de-là que ſont venu les Carmes. Il mourut l'an 1180. * Guillaume de Tyr. Genebrard, *in chron.* Baronius *in annal.*

☞ AIMERIC, grammairien du XI ſiécle, dont parle le P. de Montfaucon dans ſa bibliothéque des bibliothéques. Son principal ouvrage eſt intitulé *Ars lectoria, ſive de quantitate ſyllabarum.* Il s'en trouve deux exemplaires dans la bibliothéque du grand-duc de Toſcane à Florence. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. VIII, p. 473.

AIMMOIN, natif de Lybie, fut pere de l'héréſiarque Arius, & n'eſt connu dans l'hiſtoire que par cet endroit.

AIMOIN, religieux de l'ordre de S. Benoît dans l'abbaye de S. Germain des Prés de Paris, a fleuri dans le IX ſiécle, vers l'an 870, du temps d'Abbon qui fut ſon diſciple, & qui fit quelques vers pour lui. Aimoin ſouſcrivit en 872 une charte rapportée par dom Jacques du Breul. Celui-ci, & preſque tous les auteurs qui ont vécu avant André Du Chêne, avoient attribué à Aimoin de S. Germain l'hiſtoire de France que nous avons ſous le nom d'Aimoin; mais elle eſt d'Aimoin moine de Fleuri. Celui dont nous parlons compoſa un traité de la tranſlation du corps de S. Vincent au monaſtere de Caſtres dans le diocèſe d'Albi, & d'autres ouvrages. * *Voyez* les auteurs cités à l'article ſuivant, *le IX ſiécle de* M. Du-Pin, *& l'hiſt. litt. de la France*, t. V, p. 641.

☞ AIMOIN, religieux de l'abbaye de Fleuri ſur Loire, de l'ordre de S. Benoît, étoit d'Aquitaine, fils d'*Annentrude*, parente de Girauld, ſeigneur d'Auberre, & fut reçu par Amalbert dans cette abbaye vers l'an 979. Il s'attacha à l'étude, & y réuſſit parfaitement. Abbon qui ſuccéda à l'abbé Oibolde, eut beaucoup de confiance en Aimoin, qui l'accompagna dans le voyage que cet abbé fit en Gaſcogne. Ils s'arrêterent quelque temps après chez Annentrude mere d'Aimoin, & enſuite ils allerent à l'abbaye de la Reole, où Abbon fut maſſacré en 1004. L'année d'après Aimoin compoſa la vie du même Abbon, qu'il dédia à Hervé tréſorier de S. Martin de Tours. Il publia auſſi un ouvrage des miracles de S. Benoît, & il l'adreſſa à Gozelin abbé de Fleuri, & depuis archevêque de Bourges. On lui attribue encore des vers touchant la fondation de Fleuri, publiés dans le troiſiéme volume des écrivains de l'hiſtoire de France, par Du Chêne, & un ſermon pour les fêtes de S. Benoît. Mais le plus célébre des ouvrages d'Aimoin eſt une hiſtoire de France qu'il dédia à l'abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il eſt sûr qu'il la fit un peu avant le voyage de Gaſcogne. Cette hiſtoire eſt diviſée en cinq livres; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres, & les quarante & un premiers chapitres du quatriéme, qui finit à la fondation du monaſtere de Fleuri. Le reſte qui conduit l'hiſtoire juſqu'à l'an 1165, n'eſt qu'une compilation de quelqu'autre hiſtorien. * Sigebert. *de ſcript. eccl. c.* 101. Voſſius, *de hiſt. Lat.* Du Chêne. Valois. Du Breul. Labb. *judic. de Aimonio, &c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. des IX & X ſiecle. Hiſt. litt. de la France*, t. VII.

AIMON, prince des Ardennes, fut le pere de ces quatre preux qu'on appelle ordinairement *les quatre fils Aimon.* On dit que le prince Renaud, l'aîné de ces quatre freres, après avoir été un grand guerrier ſous Charlemagne, ſe fit moine à Cologne, qu'il mourut martyr, & qu'à cauſe des miracles qu'il fit après ſa mort, on lui bâtit une égliſe. * Joan. Bertels, *hiſt. Luxemb.* Ferrarius, *in catalog. Sanct. ad 7 januarii.*

AIMON, AYMON ou HAIMON & HEMMON, évêque d'Halberſtadt dans la baſſe Saxe, a vécu dans le IX ſiécle. Quelques auteurs ſoutiennent qu'il étoit Anglois, & d'autres diſent qu'il naquit en Allemagne. Quoi qu'il en ſoit, il fut moine de Fuldes, enſuite abbé d'Hirfeld, & enfin évêque d'Halberſtadt en 841. En 848, il ſe trouva au concile aſſemblé à Mayence contre Gotheſcalque, & il mourut le 26 mars de l'an 853. Aimon avoit étudié à Tours, avec Raban Maur, ſous le célebre Alcuin. Il écrivit des commentaires *ſur les pſeaumes, ſur Iſaïe, ſur l'apocalypſe*, &c. des ſermons *ſur les évangiles des dimanches & fêtes de l'année*, imprimés à Cologne en 1536, & un abrégé de l'hiſtoire ſacrée, intitulé, *de Chriſtianarum rerum memoria*, & diviſé en dix livres. * Sigebert. *de vir. illuſt. c.* 135, Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. l.* 4, *c.* 7. Les annales de Fuldes. Trithême. Poſſevin. Bellarmin. Voſſius, &c. Bulteau, *hiſt. monaſt.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. V.

☞ AIMON, évêque de Valence en Dauphiné, au X ſiécle, occupoit ce ſiége en 943, & le tint juſqu'au-delà de l'an 976, ou 977. Il étoit chancelier de Conrad, roi de la Bourgogne Tranſjurane. Cet évêque, dont le nom ne ſe trouve point dans les catalogues des évêques de cette égliſe, ne nous eſt connu que par un écrit qu'il a compoſé, & que D. Mabillon nous a donné, au tome I de ſes annales, *p.* 97-100. C'eſt un manifeſte adreſſé à la ville d'Arles, pour notifier l'excommunication prononcée contre un certain Aicard, uſurpateur des biens de l'égliſe de Valence. * D. Rivet, *hiſtoire littér. de la France*, T. VI, p. 421.

AIMON, moine de l'abbaye de Savigni, de l'ordre

de Cîteaux, étoit Breton, & natif de Landacob. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Savigni, au diocèse d'Avranches en Normandie, différente de l'abbaye de ce nom qui est dans le diocèse de Lyon, de l'ordre de S. Benoît. Il écrivit divers ouvrages de piété, & mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174. * Ségun, *de vir. illust. ord. Cister. l.* 3, *c.* 67. Manriquez, *t.* 2, *annal. ad ann.* 1147, *c.* 7, *num.* 6 & 7. Carol. de Visch. *bibl. Cister. &c.*

AIN (l') ou AINS, *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Danus* & *Idanus*, riviere de France qui coule entre la Bresse & le Bugei. Elle tire sa source du Mont-Jura près de Nozeret, au val de Miége dans le comté de Bourgogne, à demi-lieue au-dessus de la fontaine de Seros. Elle passe à Château-vilain, la Chaux, Monsaugeon, sous le pont de Poëte, à Condes, à Conflens, Poncin, le pont d'Ains, Varembon, Chasei, & à Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, à cinq lieues au-dessus de Lyon, après avoir reçu le Surant, l'Arbelaine, & divers autres ruisseaux. * Gollut, *mem. de Bourg. l.* 1, *c.* 12. Papir. Masson. *desc. flum. Gall.* Merula, *Cosingr. part.* 11, *l.* 4. Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei, p.* 1, *c.* 11.

☞ AINARD ou EINARD, l'un des plus saints & des plus savans abbés du XI siécle, étoit Allemand de nation. Dans sa jeunesse il eut occasion de venir en Normandie, où le célébre Isembert, aussi Allemand, gouvernoit depuis peu le monastere du mont Sainte-Catherine, près de Rouen. Ainard se consacra à Dieu, dans cette abbaye, sous la regle de S. Benoît, & y demeura jusqu'en 1046, que Lesceline, comtesse d'Auge, ayant transferé à Lysieux les religieuses qu'elle avoit établies au monastere de S. Pierre sur Dive, & mis à leur place des moines, Ainard en fut élu le premier abbé. Il eut soin d'y faire vivre l'esprit de piété, & les bonnes études, qui s'y soutinrent dans la suite avec avantage. Ainard gouverna ce monastere l'espace d'un peu moins de trente & un ans, & mourut plein de jours & de bonnes œuvres le quatorziéme de janvier 1077. Durand, son ami, lui composa une épitaphe rapportée dans l'ouvrage d'où cet article est extrait. Ordric Vital nous apprend qu'Ainard possédoit parfaitement la musique, & qu'il composa & nota plusieurs répons, antiennes, &c. à l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge, des anges & des saints. Suivant les expressions du même écrivain, Ainard étoit fort habile à faire des vers; & il cite en preuve les poëmes qu'il avoit composés sur l'histoire de S. Kilien, évêque de Virtzbourg, & celle de sainte Catherine vierge. Mais il ne paroit point qu'il en reste rien aujourd'hui. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. VIII. p. 43. & seq.

AINDRE, *Antrum*, est le nom d'une isle qui étoit autrefois dans la mer de Bretagne, trois lieues au-dessous de la ville de Nantes, à l'embouchure de la Loire. S. Hermeland s'y retira pour y vivre dans la solitude, il y fit même bâtir un monastere qui a été abîmé par les eaux, avec l'isle toute entiere. * Argentré.

AINI (Ben Abdalrahman) auteur d'un commentaire arabe sur l'ouvrage d'Abou Hâian. Il a pour titre, *Recueil de ce qu'on a trouvé de plus utile dans l'ouvrage de ce docteur.* * D'Herbelot.

AINOUARDAH, lieu de Mésopotamie, où les gens du pays prétendent que Noë s'embarqua dans l'arche un peu avant le déluge. * D'Herbelot.

☞ AINSA, petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, où elle est la capitale de la principauté de Sobrarbe. Elle est située dans une plaine assez agréable, sur la riviere d'Ara, près de l'angle qu'elle fait en entrant dans la Cinqua, au-dessus de Médianos, & à six lieues de Balbastro, vers le septentrion. Il y a des géographes qui croient cette ville fort ancienne, & que c'est la même que *Succosa*, que Ptolémée, *l.* 2, *c.* 6, place dans le territoire des Hergetes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AINSWORTH (Henri) Anglois, célébre commentateur de l'écriture sainte, vivoit au commencement du XVII siécle. Il possédoit parfaitement l'hébreu, tant celui de la bible, que celui des rabins. Il s'est donné beaucoup de peine pour expliquer les expressions de l'écriture sainte par la confrontation de différens passages. Il a fait imprimer en anglois des notes sur le pentateuque, sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, qu'il a tirées pour la plupart des anciennes versions grecques & chaldaïques, & des écrits des rabins. Il a publié outre cela quelques petites dissertations, *de sinceritate textus hebraici; de allegatione rabbinorum; de Jahalom, &c.* Ses commentaires ont été traduits en flamand, & ses notes sur le cantique des cantiques, l'ont aussi été en allemand. On prétend que Lightfoot a pillé les ouvrages de cet auteur: mais on ne le prouve pas. * Voyez le Long *biblioth. sacra*, *in-fol. p.* 599. Ce pere donne le titre de brownîste, ou d'indépendant à Henri Ainsworth: d'autres le donnent à un autre Anglois de même nom, qu'ils ont peut-être confondu avec le premier.

AINULPHE, hermite, sorti de la famille royale d'Angleterre; mais qui mépriſant les vanités du siécle, s'engagea volontairement dans la vie solitaire. On ne sait pas précisément en quel temps il vivoit. Mais ce qu'on donne pour sûr, c'est que la ville d'Ainulphsburi, sur les frontieres de Bedfort & du comté de Huntingdon, fut bâtie à son honneur, quoique dans la suite elle ait été appellée par corruption *Aimsbury*. * *Dict. Angl.*

AJOMAMA, ou *le golfe de sainte Anne*, golfe de l'Archipel dans les côtes de Macédoine, au nord de celui de Salonichi, dont il n'est séparé que par une petite presqu'isle, qu'on nomme *Capo Canistro*. Les anciens le nommoient *Toronicus*, ou *Toronaicus Sinus*, du nom de *Torone*, place située dans la presqu'isle qui le sépare du golfe *Signetique*. Ce golfe prend son nouveau nom de la ville d'Ajoma, qui est située sur les côtes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AION, duc du territoire de Bresse, & pere de Rotharis, qui fut roi des Lombards après Ariovalde l'an 638 de J. C. Il y a aussi eu Aion fils d'*Arichia*, duc de Bénévent, auquel le même Rotharis fit donner un poison lent qui le rendit insensé. * Paul. *diaconus*, *hist. Longob.*

AION, religieux Anglois, vivoit dans le X siécle, du temps de l'empereur Othon II. Il a écrit les choses mémorables de son monastere de Croisland par ordre de son abbé, nommé *Turketule*. Cet ouvrage contient l'histoire d'environ 270 années, c'est-à-dire, *depuis l'année* 700, *jusqu'à l'année* 970, en laquelle Edgard regnoit en Angleterre. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 5. Pitseus, &c.

AIORA (Gonsalve) de Cordoue, après avoir porté les armes en France, en Italie, & en Afrique au siége de Mazalquivir & d'Oran, laissa des ouvrages très-ingénieux, & fut historiographe d'Espagne. Il vivoit encore au commencement du XVI siécle, en 1620. * Nicol. Antonio. *bibl. Hispan.*

AIOSSA (Antoine) clerc régulier de Naples, auteur de plusieurs traités différens, dont l'un a pour titre, *Disp. de SS. Trinitatis mysterio*, imprimé à Rome en 1631, &c.

AIOUBITES, *cherchez* AIUB.

AIOUEZ, peuple sauvage qui habite les bords d'une petite riviere qui vient de l'est-nord-est, & se décharge dans le Missouri par le 43 degré de latitude nord. On trouve chez eux une carriere d'une pierre rouge fort belle & fort aisée à tailler; ces sauvages en font leurs beaux chalumets. * Le P. de Charlevoix, *voyage dans l'Amérique septentrionale.*

AIOUL (S.) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE.

AIR. L'air étoit pris par les anciens pour une di-

Digitized by Google

vinité. Anaximène Milesien & Diogène Apolloniate le prirent pour leur dieu. Cicéron & S. Augustin les ont réfutés par des raisons fort solides. Ce dernier nous apprend que ces deux philosophes ne donnoient de la divinité à l'air, que parcequ'ils le croyoient rempli d'une intelligence infinie, & d'une infinité de génies particuliers qui y faisoient leur séjour. Ce qui revient à l'idée des Platoniciens, qui croyoient que Dieu étoit l'ame du monde, & que toutes les parties de ce monde étoient pleines de génies & de substances vivantes. Les Assyriens & les Africains donnoient à l'air le nom de Junon ou de Vénus Uranie & Vierge, comme nous l'apprenons de Julius Firmicus, *(lib. de error. profan. relig.)* Les Egyptiens lui donnoient celui de Minerve, & l'honoroient du même culte que cette divinité; témoin ces paroles d'Eusebe : *On dit qu'ils appellent l'air Minerve.* Mais Diodore *de Sicile* est celui qui a le mieux dévelopé cette doctrine, en parlant des Egyptiens.» On a » (dit-il) donné à l'air le nom d'Athène ou de Minerve; » que l'on croit fille de Jupiter, & vierge; parceque » l'air de sa nature n'est point sujet à corruption, & » qu'il occupe la plus haute partie du monde. D'où est » venue la fable, que Minerve étoit sortie du cerveau » de Jupiter. On l'appelle engendrée par trois fois, par- » cequ'elle change trois fois l'an, au printemps, en » été, & en hyver. On lui donne des yeux bleus, par- » ceque l'air paroît de couleur bleu. »

Les Grecs & les Romains donnerent à l'air les noms de *Jupiter* & de *Junon*. Ils distinguoient dans l'air deux vertus, l'une active & masculine, l'autre passive & féminine; comme nous l'apprenons de Séneque dans ses questions naturelles : *Aera marem judicant, quâ ventus est; feminam, quâ nebulosus & iners.* Il faut néanmoins avouer que c'est Junon qu'on a prise plus ordinairement pour l'air. L'on prétend que le nom grec de *Junon* Ἥρα, n'est qu'une transposition d'ἀήρ. Cicéron explique de cette sorte la fable de Junon : *Aer, ut Stoïci disputant, interjectus inter mare & cœlum Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quòd ei similitudo est ætheris, & cum eo summa conjunctio.*

AIRARD, autrement ARRARD, ÆRARD, AGILARD, EILARD, ERRARD & EURARD, moine & abbé de S. Paul de Rome, fut nommé évêque de Nantes en Bretagne par le pape Léon IX. Il tint paisiblement ce siége jusqu'à l'an 1052, que Hoël II, comte de Cornouailles & de Nantes, le clergé & le peuple le jugeant incapable de gouverner, & d'ailleurs nommé irrégulierement, écrivirent une lettre très-vive contre lui à Léon-IX, le chasserent, & mirent en sa place Quiriac, autrement *Werechus, Warochus*, & *Guerec*, fils du duc Alin Caignart, & frere d'Hoël II. Airard retint cependant la qualité d'évêque, & en faisoit les fonctions où il pouvoit. Quirac élu en 1052, ne fut sacré qu'en 1063, & il mourut l'an 1078, ou 1079. Il fonda le prieuré de Lanchaillou l'an 1076, dans la paroisse de S. Donatien-les-Nantes. C'étoit un prélat ferme, & qui soutint plusieurs grandes affaires qui lui réussirent la plupart. Il étoit bon d'ailleurs, mais trop facile à donner aux moines le revenu des églises paroissiales.* * *Hist. abrégée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7, part. 2, des mémoires de littérature & d'histoire, chez* Simart.

AIRAULT (Pierre) lieutenant criminel d'Angers, naquit en cette ville en 1536. Après avoir fait ses humanités à Paris, il alla étudier en droit à Toulouse, puis à Bourges sous Cujas, Duaren & Doneau. Ensuite il revint à Paris, où il exerça long-temps la profession d'avocat dans le parlement de cette ville : enfin il retourna à Angers pour y remplir la charge de lieutenant criminel. Il fut aussi maître des requêtes du duc d'Anjou, depuis nommé Henri III. Un de ses fils s'étant fait jésuite à son insu, il employa l'autorité de ce prince pour le retirer. Le roi écrivit deux lettres à Rome en sa faveur, pour obliger les jésuites de lui rendre son fils, qui avoit déja passé trois années chez eux, mais ces lettres furent inutiles. C'est de-là qu'Airault prit la résolution d'écrire son traité *de la puissance paternelle*, qu'on a imprimé plusieurs fois. Il avoit épousé à Paris en 1564 *Anne* Des-Jardins, fille de *Jean* Des-Jardins, médecin de François I, de laquelle il eut quinze enfans, dont dix étoient en vie lorsqu'il mourut à Angers le 21 de juillet 1601, âgé de soixante-cinq ans.

Voici la liste qui a été donnée de ses ouvrages par M. Ménage, à la tête de la vie de cet auteur qu'il a composée en latin, & enrichie d'un grand nombre de remarques curieuses & importantes écrites en françois. (*Vita Petri Ærodii Quæstoris Andegavensis*, à Paris 1675 *in*-4°.) 1. De la nature, variété & mutation des loix, imprimé au commencement du livre de Grimauder, du retrait lignager, à Paris, *in*-8°. 1564. 2. Les plaidoyers faits en la cour de parlement, à Paris 1568, *in*-4°. 3. Les plaidoyers faits en la cour de parlement, à Rouen 1614, *in*-8°. M. Ménage ne dit pas si c'est une nouvelle édition des premiers, ou si c'est un autre recueil. 4. De l'ordre & instruction judiciaire dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusations publiques, conféré à l'usage de notre France : & si on peut condamner ou absoudre sans forme ni figure de procès, à Paris 1575, *in*-8°. 5. L'ordre, formalité, & instruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé en accusations publiques, conféré au style & usage de notre France, à Paris 1588, *in*-4° : c'est sans doute une nouvelle édition du livre précédent. 6. Des procès faits aux cadavres, aux cendres, à la mémoire, aux bêtes brutes, choses inanimées, & contumax; livre IV de l'ordre judiciaire, &c. à Angers 1591. 7. Le même ouvrage de l'ordre judiciaire, &c. avec le IV livre que l'on vient de citer, à Paris 1598, *in*-4°. 8. Discours de M. Pierre Airault, &c. à M. le duc d'Anjou, fils & frere de roi, & lieutenant-général pour sa majesté; sur l'occasion que le voulant recommander pour ses victoires, & restauration de son université d'Angers, les panégyrics anciens de Pacatus & d'Eumenius, jadis faits à la louange des empereurs Constantius & Théodose, lui ont été adressés & dédiés de nouveau, à Angers 1570, *in*-4°. 9. Déploration de la mort du roi Henri III, & le scandale qu'en a l'église, 1589, *in*-8°. 10. De la puissance paternelle, *in*-4°. Plusieurs de ces écrits se trouvent réunis dans un recueil que Ménage ne cite point, & qui a été imprimé à Paris en 1598, *in*-8°. sous ce titre : *Opuscules & divers traités de maître Pierre Airault, lieutenant-criminel au siége présidial d'Angers.* Ce recueil contient, 1. Plusieurs plaidoyers & arrêts. 2. *Oratio ad senatum in adeptione prætura criminalis.* 3. Arrêt sur la réception de l'auteur. 4. De la nature, variété & mutation des loix. 5. Discours à M. le duc d'Anjou. 6. Harangue faite au même. 7. De la puissance paternelle. 8. Lettres du feu roi Henri III, à M. le cardinal d'Est, & à M. le marquis de Pisani. Les ouvrages latins de Pierre Airault, sont : 1. *M. F. Quintiliani declamationes 137, quæ ex 388 supersunt, diuque latuêre, nunc demum P. Ærodii, Andegavi, &c. studio & diligentiâ castigatæ, scholiis illustratæ, ac in lucem postliminio revocatæ*, à Paris 1563. 2. *Decretorum, rerumque apud diversos populos ab omni antiquitate judicatarum, libri duo : qui ad formam digestorum & codicis Justinianei redacti sunt; item usui forensi ac moribus gallicis accommodati. Accedit tractatus de origine & auctoritate rerum judicatarum*, &c. à Paris 1567, *in*-8°. & à Francfort sur le Mein, 1580, *in*-8°. 3. *Petri Ærodii judicis quæstionum, Andiumque ducis libellorum magistri, J. C. decretorum libri VI, itemque liber singularis de origine & auctoritate rerum judicatarum*; à Paris 1573, *in*-8°. 4. *Rerum ab omni antiquitate judicatarum pandectæ*, à Paris

Digitized by Google

1588, *in-folio.* item, nouvelle édition, à laquelle on a joint du meme, *Liber ſingularis de patrio jure adfilium*; à Paris 1615, *in-fol.* 5. *Epiſtola apologetica contra Goretum, libellorum magiſtrum*, 1577. 6. *De patrio jure ad filium pſeudo-jeſuitam*; à Paris 1593, *in-8°.*

AIRAULT (René) fils aîné du précédent, né à Paris le 11 novembre 1567, fut mis au collége à Paris chez les jéſuites, qui l'attirerent dans leur ſociété à cauſe de ſon eſprit. Son pere, comme nous l'avons remarqué, fit de vains efforts pour l'en faire ſortir. René Airault entra dans la compagnie de Jeſus à Trèves le 12 juin 1586. Il paſſa enſuite à Fuldes, où il répéta ſes études de rhétorique. Il voyagea en Allemagne, & il fut pris par les proteſtans. Enſuite il étudia à Rome en philoſophie, ſous Murius Vitelleſchi, depuis général des jéſuites; au ſortir de-là il fut à Milan, puis à Dijon. Après avoir régenté les claſſes dans cette ville pendant quatre ans avec beaucoup de ſuccès, il en ſortit l'an 1594, lorſque les jéſuites furent bannis du royaume, & s'en alla dans le Piémont, d'où il vint à Avignon, où il étudia en théologie; après quoi il retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Milan pour y enſeigner la rhétorique. Lorſqu'il fut revenu en France, il fut préfet du collége de Paris, recteur à Reims, à Dijon, à Sens, à Dole, à Beſançon; aſſiſtant du provincial, & procureur de la province de Champagne, & puis de celle de Lyon à Rome. Enfin il mourut à la Fléche le 18 décembre 1644. * Menagius, *in vita P. Ærodii.*

AIRAULT (Pierre) ſecond fils de *Pierre* ſuccéda à ſon pere, & fut préſident en la ſénéchauſſée d'Angers, conſeiller de ville, & maire. Ce fut lui qui procura en 1604, une chaire de droit dans l'académie d'Angers, à Guillaume Barclai. Il harangua Marie de Médicis, mere de Louis XIII, à Angers le 16 octobre 1619. Il fut député à l'aſſemblée des notables convoquée à Rouen en 1617. Il a laiſſé poſtérité: *Guyonne* Airault, l'une de ſes ſœurs, épouſa *Guillaume* Menage, avocat du roi au préſidial d'Angers. De ce mariage eſt ſorti feu M. Ménage, l'un des plus ſavans hommes de France. * Menagius, *in vita P. Ærodii.*

AIRE, ſur l'Adour, ville de France en Gaſcogne, avec évêché ſuffragant d'Auſch. Elle a des noms différens dans les anciens auteurs, & dans les itinéraires où elle eſt nommée tantôt *Adurium, Aturenſium, Atyrenſium civitas*, tantôt *Vico-Julium, Martianum*, &c. Aire eſt du reſſort de la ſénéchauſſée de S. Sever, & du parlement de Guienne. Elle eſt ſituée dans un pays fertile, & a été, ſous les rois Viſigoths qui y faiſoient leur ſéjour, plus grande & plus belle qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. On y voit encore ſur le bord de l'Adour les ruines du palais d'Alaric. C'eſt ce même prince qui fit publier en 506, à Aire, le code théodoſien, qu'Anien ſon chancelier avoit revû, & auquel il avoit même aſſouté des éclairciſſemens ſur les queſtions qui ſembloient les plus difficiles. Depuis ce temps-là Aire a été ſouvent ruinée par les Sarraſins & brulée par les Normans. Elle ſouffrit auſſi beaucoup dans le XVI ſiécle, ayant été pillée par les Huguenots pendant les guerres civiles. Toutes ces calamités l'ont rendue bien différente de ce qu'elle étoit autrefois. Les lieux les plus conſidérables du diocèſe ſont S. Sever, dit *Cap de Gaſcogne*, qui eſt la capitale de la Gaſcogne proprement dite, & où il y a une riche abbaye; le Mont de Marſan & Sainte-Quiterre, illuſtre par le martyre de la Sainte de ce nom, dont l'égliſe a eu juſqu'en 1704, les droits de cathédrale, auſſi bien que celle d'Aire, qui reconnoît S. Jean-Baptiſte pour patron. Le chapitre a deux archidiaconés, & le diocèſe eſt diviſé en ſix archiprêtrés. Le plus ancien évêque, dont nous ayons connoiſſance, eſt Marcel, qui envoya en 506 un de ſes prêtres au concile d'Agde. Il y a eu entre ſes ſucceſſeurs deux cardinaux, Louis d'Albret, & Pierre de Foix. * Sidonius Apollinaris, *l.* 2, *ep.* 1. Savaron & Sirmond. *in not. ad Sidon.* Joſeph Scaliger, *in lect. Auſon, l.* 2, *c.* 7. Papir. Maſſon. *deſcript. flum. Gall.* Arnauld Oihenard. *not. utriuſq. Vaſcon.* De Marca, *hiſt. de Bearn.* Du Chêne, *antiquité des villes de France.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Baudrand.

☞ AIRE, ſur la riviere de Lis, *Ærea*, *Aeria* ou *Heria*, ville des Pays-Bas dans l'Artois, ſur les frontieres de Flandre. Cette ville qui eſt fortifiée d'un bon château, eſt beaucoup augmentée depuis que Térouane a été ruinée. Sa ſituation dans les marais l'a rendu preſque inacceſſible. Elle eſt à trois lieues de la ville de S. Omer, avec laquelle elle a commerce par le moyen d'un canal. La riviere de Lis la ſépare en deux, & on y voit de belles égliſes, de grandes rues, & quelques places. Cette place fut priſe en 1641, par les François ſous les ordres du maréchal de la Meilleraye. Les Eſpagnols la reprirent peu de temps après, & la garderent juſqu'en 1676, que le maréchal d'Humieres la prit après cinq jours de tranchée ouverte; & elle fut cédée à la France par le traité de Nimégue. Depuis, en 1710, elle ſe rendit par capitulation aux alliés, après avoir ſoutenu un ſiége des plus vigoureux, & ſix ſemaines entieres de tranchée ouverte; mais elle a été rendue à la France par le traité d'Utrecht. La principale égliſe, qui eſt la collégiale, eſt très-ancienne: c'eſt celle de S. Pierre, autrefois de S. Jacques. Baudouin de l'Iſle, comte de Flandre, y fonda en 1064, quatorze prébendes pour les chanoines. Ce qui eſt ainſi marqué ſur une vitre de cette égliſe, par ce bout de vers chronographique.

—— *bIs ſeptеM prebendas tV baLdVIne dedIſtI.*

Philippe d'Alſace augmenta depuis le nombre des chanoines en 1186. Pierre Galand qui a enſeigné à Paris dans le collége de Boncour, étoit natif d'Aire. * Mayer & Marchantius *in annal. &c. Faſtes de* Louis le Grand.

AIRI, *Airiacum*, village & château près de la petite ville de Clameci, dans le diocèſe d'Auxerre en Bourgogne. En 1020 on y célébra un concile national ſous Benoît VIII, où Robert roi de France ſe trouva avec Gozelin archevêque de Bourges, & Léoteric, qui l'étoit de Sens. La chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, en fait mention. * Baudrand.

AIRI (S.) ou AGRI, en latin *Agerius*, naquit vers l'an 517, dans le diocèſe de Verdun, en la ſixiéme année du regne de Thierri, roi de Metz ou d'Auſtraſie, fils de Clovis. Après avoir vécu trente ans dans le monde, il reçut la tonſure cléricale de Deſiderius, ou Didier, évêque de Verdun; & ayant été promu aux ordres ſacrés, fut élu ſon ſucceſſeur vers l'an 550. Grégoire de *Tours* & Fortunat en font l'éloge. Le premier rapporte que du temps de cet évêque, il y eut à Verdun une femme poſſedée, qui ſe mêlant de deviner, gagnoit par ce moyen beaucoup d'argent; qu'Airi l'exorciſa, & que n'ayant pu chaſſer le démon, il chaſſa cette femme, qui ſortit du royaume d'Auſtraſie, & ſe retira auprès de la reine Frédegonde. S. Airi eut beaucoup de crédit auprès du roi Childebert, & obtint de lui la grace de Gontran Bozon. Il refuſa de lui rendre Berthefroi, qui s'étoit retiré dans ſon égliſe, & où il fut tué. S. Airi, touché de cet accident, mourut le premier jour de décembre de l'an 588, jour auquel on célébre ſa fête. * Greg. de *Tours*, *l.* 3, *c.* 35, *l.* 7, *c.* 44, *l.* 9, *c.* 12 & 13. Fortunat, *l.* 3. *carm.* 29 & 30. Richard de Vaſſebourg, *antiquités de la Gaule belgique.* Baillet, *vies des Saints.*

AIRVAUT, *Aurea-vallis*, abbaye de France, ſituée dans le Poitou, à dix lieues de Poitiers, vers le couchan * Baudrand.

AISCAH, fille d'*Aboubecre*, fut la troiſiéme femme que Mahomet épouſa, & la ſeule qu'il prit étant encore fille; de-là vint qu'Abdallah ſon pere fut nommé *Abou-*

Digitized by Google

becre; c'eſt-à-dire, *pere de la pucelle*. Elle ſurvécut long-temps à Mahomet, puiſqu'elle ne mourut qu'en l'an 58 de l'hégire. Son autorité étoit fort grande parmi les muſulmans, même en matiere de doctrine & de religion : car on recouroit ſouvent à elle, pour apprendre quelque tradition du prétendu prophéte ſon mari : enſorte qu'elle eſt même quelquefois honorée du titre de *Nabiah*, c'eſt-à-dire, la *prophéteſſe*. Quant à ce qui regarde le gouvernement de l'état, elle entreprit de condamner elle-même d'impiété le calife Othman, & elle déſaprouva enſuite ſa mort, & fit la guerre à Ali, pour venger le ſang d'Othman. On la vit à la tête de trente mille hommes donner la bataille à Ali. Elle fut cependant vaincue & faite priſonniere. Mais Ali, après lui avoir fait quelques reproches, la renvoya à Medine où elle mourut & fut enterrée auprès de Mahomet ſon époux. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AISCHAH AL SCHEIKHAH BEN JOSEPH ALDEMESCHKIAH AISCHAH, qui porte la qualité de docteur parmi les muſulmans, étoit fille de *Joſeph*, & native de la ville de Damas. Elle a compoſé un livre arabe, qui a pour titre, *Eſcharat al Khaſiah ſil menan al alitah, De la crainte que nous devons avoir au ſujet des graces que Dieu nous a faites.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

AISCHAN BEN MOHAMMED AL-MONAGGEM AL BOKHARI, auteur d'un livre intitulé *Al ahkam alaovam : Sur les jugemens aſtrologiques en général.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AISNAI, ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. C'étoit autrefois une célébre académie d'éloquence, nommée par les anciens, *Athenæum*, d'où eſt dérivé le nom d'*Aiſnai*, qu'elle porte aujourd'hui. C'étoit l'empereur Caligula qui l'avoit inſtituée en cette ville. Ce lieu eſt devenu célébre, à cauſe des illuſtres martyrs du temps de Marc-Aurele, qui ont été ſouvent nommés de ce lieu, *martyres Athenacenſes*. Brunehaud reine de Bourgogne, y fit bâtir une abbaye dans les commencemens du ſeptiéme ſiécle. Elle fut depuis donnée aux Bénédictins, & dédiée ſous le nom de S. Martin. Cette abbaye a été ſécularisée par Innocent XI en 1685, & eſt préſentement un chapitre de chanoines. Avant Brunehaut les chrétiens y avoient bâti une égliſe magnifique en l'honneur des quarante-huit martyrs. * Baillet, *topog. des Saints.*

AISNE ou AYNE, *Axona*, riviere de France, dont il eſt ſouvent parlé dans les commentaires de Céſar. Elle prend ſa ſource à Somaiſne, petit village à deux lieues de l'abbaye de Beaulieu en Argone au-deſſous de Clermont, dans le duché de Bar. L'Aiſne paſſe à ſainte Menehoult, à Retel, à Château-Portien, à Soiſſons, qu'elle diviſe en deux parties inégales, & ayant reçu l'Auve, la Veſle, la Bionne, la Tourbe, & quelques autres ; elle ſe joint à l'Oiſe peu au-delà de Compiegne. Auſone en fait mention. * Papir. Maſſon *deſcript. flum. Gal.* Auſon. *in Moſel.*

Non tibi ſe Liger anteferet, non, Axona præceps.

AISTULFE ou ASTOLFE, roi des Lombards, ſuccéda à ſon frere *Rachis* en 750. Il commença ſon regne par une grande irruption ſur les terres de l'égliſe. Le pape Etienne III vint le trouver, & par des préſens il obtint la paix pour 48 années. Mais Aiſtulfe oublia bientôt ce qu'il avoit promis : car après avoir pris Ravenne, & tout le reſte de l'Exarchat, il menaçoit encore Rome, & le reſte des terres du domaine de l'égliſe. Alors Etienne appella à ſon ſecours Pepin roi de France, qui envoya des ambaſſadeurs à Aiſtulfe, lorſqu'il alloit aſſiéger Rome. Ce prince leur promit de ne pas pourſuivre cette entrepriſe. Cependant le pape vint lui-même en France en 754. Le roi, après lui avoir fait tous les honneurs imaginables, voulut être ſacré de ſa main, avec ſes deux fils, Charles & Carloman. Pepin ayant appris qu'Aiſtulfe étoit peu diſpoſé à tenir la parole qu'il avoit donnée à ſes ambaſſadeurs, ſe mit à la tête d'une puiſſante armée, & paſſa en Italie. D'abord il ſoumit toutes les garniſons qui s'oppoſoient à ſon paſſage ; & ne trouvant perſonne qui osât lui faire tête dans toute la Lombardie, il alla aſſiéger Pavie, où Aiſtulfe s'étoit renfermé. Ce roi, preſſé par les armes des François, fit la paix avec le pape, auquel il promit de rendre tout ce qu'il avoit uſurpé ſur l'état eccléſiaſtique. Mais le pape ne fut pas plutôt à Rome, & Pepin en France, qu'Aiſtulfe reprit les armes, & aſſiégea la ville de Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, ſans épargner les égliſes & les tombeaux des martyrs. Etienne, réduit à la derniere extrémité, eut recours à ſon protecteur, & lui écrivit même au nom de S. Pierre. Pepin ſe mit en campagne, & paſſa encore en Italie. Aiſtulfe ayant levé le ſiége de devant Rome, qui avoit duré trois mois, ſe renferma dans Pavie. Le roi de France l'y aſſiégea, & l'obligea de remettre entre les mains de Fulrade, abbé de S. Denys, qu'il nomma ſon commiſſaire pour ce traité, les terres qu'il avoit uſurpées, c'eſt-à-dire, *l'Exarchat, & tout ce qui eſt contenu entre le Pô & l'Apennin, depuis Plaiſance juſqu'aux marais de Veniſe, avec tout ce qui eſt compris entre la riviere de Foglia & la mer Adriatique : ce qui fut donné au ſaint ſiége.* Quelque temps après Aiſtulfe mourut en 756, d'une chute de cheval, ayant à peine achevé la ſeptiéme année de ſon regne. * Paul-Emille. Anaſtaſius, *in Zachar.* Paul Diacre, & Baronius, *A. C.* 750, 754 & 756.

AITON ou ATTON, évêque de Baſle, *cherchez* HATTON.

AITON, religieux Premontré, *cherchez* HATTON.

☞ AITONA, château & bourg d'Eſpagne en Catalogne, ſur la riviere de Segre, à une lieue de Lérida, aux frontieres d'Aragon. Il y a eu des ſeigneurs de ce nom qui ſe ſont ſignalés dans le ſiécle précédent, & dans celui-ci. Ils ſont de la maiſon de Moncade, à laquelle ce lieu appartient depuis plus de quatre cens ans. Il n'avoit d'abord que le titre de baronie ; & c'eſt une des plus conſidérables & des plus anciennes de toute la principauté de Catalogne. Dom Jean de Moncade fut créé comte d'Aitona, & Gaſton II ſon fils, fut marquis d'Aitona, & viceroi de Sardaigne. La qualité de marquis d'Aitona & de grand d'Eſpagne a paſſé à ſes deſcendans juſqu'à préſent. *La Martiniere, *diction. géogr.*

AITZEMA (Foppius d') oncle paternel de LEON, *dont nous parlerons à l'article ſuivant*, étoit chevalier & baron de Lipperoda & Alsheim. Il fut d'abord réſident pour les états généraux des Pays-Bas à Hambourg, & enſuite envoyé à Vienne, auprès de l'empereur, qui en 1635 le créa baron de l'empire, à cauſe des ſervices que ſes ancêtres avoient rendus à la maiſon d'Autriche. Le voyage d'Aitzema à Vienne, & cette attention de l'empereur pour lui, donnerent d'autant plus d'inquiétude à la cour de France, que dans le dernier traité conclu avec elle, les états généraux avoient promis de rompre avec l'empereur. Les états, informés de cette inquiétude de la France, rappellerent Aitzema à la Haye, ſous prétexte qu'il devoit ſe juſtifier des bruits qui couroient de ſon intelligence avec la cour de Vienne, mais dans le fond, pour être inſtruits par lui des affaires de cette cour. A ſon arrivée, on nomma par formalité quelques députés pour l'examiner, & qui dans leur rapport le juſtifierent, accuſant des bruits qui couroient à ſon préjudice, un nommé Menzel, commiſſaire impérial à Hambourg. Après cet examen, les états généraux réſolurent de recevoir l'apologie d'Aitzema, & de le prier de continuer ſes ſervices avec la même droiture qu'auparavant. Comme on avoit réſolu peu auparavant d'envoyer une députation à l'aſſemblée du clergé de la Baſſe Saxe, qui ſe tenoit à Magdebourg, on en chargea Aitzema : le but de cette

Digitized by Google

députation étoit de recommander aux membres de ladite assemblée la continuation de la paix & l'union, & de leur notifier le traité que les états généraux avoient conclu avec la France. Les états se servirent aussi de leur député, pour entretenir une intelligence secrette avec l'empire, afin d'arriver par ce moyen à une correspondance avec l'Espagne. Vers le même temps, Aitzema fut envoyé avec une commission secrette au chancelier du royaume de Suéde, qui se trouvoit à l'assemblée du cercle. Au commencement de 1636, il fut député à Vienne, avec le caractere d'envoyé, afin de conclure avec l'empereur, le roi de Bohême, & les états généraux un traité de neutralité, & pour s'informer si l'empereur agréeroit que les états généraux eussent un résident perpétuel à Vienne, & de le regarder sur le même pied que celui de Venise. Le prince d'Orange ordonna dans la même députation à M. Aitzema, de demander en son nom à l'empereur l'investiture du comté de Meurs. Le séjour d'Aitzema fut long; on ne lui promit pas seulement la neutralité pour les états, & l'investiture pour le prince, on promettoit de plus, d'ériger le comté en principauté, & de donner au prince la dignité de prince de l'empire; mais ce n'étoient que des promesses, uniquement faites pour amuser. Le prince qui, sans doute, crut sinceres celles qui le regardoient, n'en voyant point l'effet, accusa Aitzema d'avoir mal rempli sa commission, & ce député encourut sa disgrace. Charnacé, envoyé du roi de France, l'accusa aussi d'avoir conseillé que l'on fît des traités particuliers avec l'empereur & le roi d'Espagne, & d'avoir eu plus à cœur l'avantage de l'empereur, que celui de ses maîtres. La cour impériale s'étant peu après transportée à Ratisbonne pour y élire un roi des Romains, Aitzema fut prié de suivre la cour, l'empereur lui faisant entendre qu'il feroit agiter la neutralité dans le collége électoral, afin que la cour d'Espagne ne pût lui faire aucun reproche. Mais cette affaire de la neutralité trouva tant d'oppositions, que le député s'en retourna à Hambourg, après avoir obtenu de l'empereur, le 9 janvier 1637, une réponse par écrit, concernant sa disposition à la paix, ou à une tréve. Pendant ce temps-là, les François, les Anglois, les Suédois, & tous ceux qui ne souhaitoient point la paix, accuserent Aitzema de s'entendre avec l'Espagne & l'Autriche. L'été précédent, l'empereur Ferdinand II lui avoit donné, de même qu'à Ernest de Suhm, gentilhomme de Poméranie, & à deux conseillers Hollandois, le fief de l'isle d'Ameland en Frise. Ce présent fut mal interprété; & les deux conseillers coururent risque d'être dépouillés de leurs charges & dignités, & d'être traités de la populace, comme des gens dévoués à l'Espagne & à l'Autriche. Aitzema, averti de ce qui se passoit, écrivit de Hambourg, le 26 mars 1637, aux états généraux, à qui il mandoit, qu'ayant trouvé, à son retour de Ratisbonne, la ville remplie de fausses accusations contre sa conduite, il n'avoit pas laissé, se reposant sur sa conscience, d'entreprendre le 10 mars un voyage en Hollande, afin de rendre compte de ses négociations à leurs hautes puissances; mais qu'étant arrivé dans le comté d'Oldenbourg, il avoit vu plusieurs écrits, où l'on disoit ouvertement qu'on lui préparoit une prison à la Haye, & que l'on répandoit qu'il méritoit le dernier supplice; qu'ainsi ne pouvant continuer sa route avec sureté, il demandoit un sauf-conduit. Mais ayant été connu qu'il n'avoit prévariqué en rien dans ce qui concernoit le fief d'Ameland, les deux conseillers furent déchargés de toute accusation, & il fut conclu le 25 avril d'envoyer à Hambourg le commissaire Crœse, pour remettre à Aitzema une lettre de leurs hautes puissances, dans laquelle on l'exhortoit, & on le prioit même de revenir à la Haye; & pour l'assurer que leurs hautes puissances étoient pleines d'estime pour lui, & qu'il pouvoit revenir avec toute sureté. Mais comme on prévoyoit apparemment qu'Aitzema auroit de la peine à se rendre, Crœse étoit chargé en ce cas de l'y faire contraindre, en engageant la régence de Hambourg de le lui livrer avec ses papiers, & que si la régence refusoit de lui abandonner la personne, au moins elle ordonnât la saisie des papiers. Mais Aitzema, averti de tout ce manége, se retira à Prague. Alors les états de Frise écrivirent à leurs députés à la Haye, & au prince d'Orange, que si on vouloit leur envoyer les chefs d'accusation contre Aitzema, ils procéderoient contre lui, & que s'il ne se présentoit point, on se saisiroit des biens qu'il avoit en Frise. Ces articles furent envoyés, & l'on en demanda encore d'autres; mais ne trouvant plus rien, on cessa la recherche. Pendant tous ces mouvemens, Aitzema se retira de Prague à Vienne, où il mourut peu de temps après. Comme il avoit embrassé la religion catholique, il fut inhumé dans l'église des Dominicains. * *Supplément du dictionnaire historique*, imprimé à Basle, *in-fol.*

AITZEMA (Leon d') neveu du précédent, gentilhomme de Frise, né à Doccum en 1600, fut conseiller des villes anséatiques, & leur résident à la Haye. Il a compilé une *histoire civile, politique, militaire & ecclésiastique des Provinces-Unies, & de tous les états voisins*. Elle est en forme d'annales, & contient tout ce qui s'est passé depuis la cessation de la trêve faite par les Hollandois avec les Espagnols, c'est-à-dire, depuis 1621 jusqu'en 1669. Il y en a eu deux éditions, la premiere en 14 volumes *in-4°*, qui ont paru successivement depuis 1657 jusqu'en 1671. La seconde en 7 volumes *in-fol.* 1669. Celle-ci est plus ample & plus belle que la précédente; cependant l'édition *in-4°* est plus rare & plus estimée. Depuis, on a augmenté cet ouvrage de deux volumes *in-fol.* qui comprennent ce qui s'est passé depuis 1669 jusqu'en 1687. L'histoire d'Aitzema comprend les traités de paix, les instructions & les mémoires des ambassadeurs; les lettres & les réponses des souverains; les capitulations des villes, & autres actes publics, chacun en sa langue originale, avec la traduction en flamand. Aitzema étoit honnête homme, officieux, libéral envers les pauvres, & très-versé dans la politique. Il parloit plusieurs langues, le françois, l'allemand, l'italien & l'anglois, outre la langue de son pays. Comme ses parens avoient eu part au ministere & aux négociations, il trouva dans sa famille un premier fonds d'actes publics, qu'il augmenta durant quarante ans, & dont il fit un recueil d'autant plus intéressant, que la plupart des piéces qu'il contient ne se trouvent pas ailleurs. C'étoit aux ministres des cours étrangeres eux-mêmes qu'il s'adressoit pour avoir ces actes, & il ne leur fournissoit aucun de ceux dont ils avoient besoin, qu'après avoir reçu d'eux en forme authentique, quelqu'un de ceux qui lui manquoient. Il fut quarante ans agent des villes anséatiques auprès des provinces-unies des Pays-Bas, & mourut à la Haye le 23 février 1669, & fut enterré dans la grande église de cette ville, où on voit son épitaphe.

AITZINGER (Michel) mit au jour une description de la terre promise, imprimée *in-4°* en 1582. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

AIUB ou AIOUB BEN SHCADHI, c'est-à-dire, *Job, fils de Schadhi*. C'est celui duquel descendent les Aïubites ou Jobites, qui sont la postérité de Saladin. Ben Athir est celui qui nous a donné une plus grande connoissance de l'origine de cette famille. Il dit que Schadhi étoit d'une tribu de Curdes, nommée *Ravadiah*, qui n'étoit pas des plus considérées parmi eux. Il eut deux fils, l'un nommé *Schirgoueh*, & l'autre *Aiub*. Etant tous deux d'une humeur guerriere; ils vinrent à Bagdet du temps que Baharouz y commandoit de la part des sultans Selgiucides: ils offrirent leurs services à ce commandant, qui les ayant fort bien reçus, les envoya en garnison au château de Takrit. Mais Schirgoueh ayant tué un homme, fut obligé de sortir de cette place

Digitized by Google

avec ſon frere, & de ſe retirer à Moſul auprès du ſultan Omadeddin Zenghi, qui en étoit le maître. Ils ſervirent pendant quelque temps ce prince, qui ayant reconnu beaucoup d'habileté & de prudence dans Aïub, que quelques-uns veulent avoir été l'aîné des deux freres, lui confia le gouvernement de la ville de Baalbek, qui avoit été priſe depuis peu. Le ſultan ayant été tué quelque temps après, la ville de Baalbek fut repriſe par l'armée de Damas.

Aïub fut obligé d'en ſortir; mais il alla s'établir à Damas, où il tint toujours un rang conſidérable. Pour ce qui regarde Schirgoueh ſon frere, il prit parti avec Noureddin, fils d'Omadeddin, lequel devint ſeigneur de Damas, d'Alep, & de la plus grande partie de la Syrie.

En ce temps-là Adhed, l'onziéme & dernier caliſe de la race des Fatimites en Egypte, ayant envoyé demander du ſecours à Noureddin contre les Francs qui le preſſoient fort, ce prince dépêcha auſſitôt Schirgoueh, & lui donna le commandement d'une armée, capable non-ſeulement de ſecourir l'Egypte, mais encore de la ſubjuguer. Aïub ou Job fut ſurnommé *Nagmeddin*, & eut pour fils Salaheddin Joſef, premier ſultan d'Egypte de cette famille: Bouranſchah, ſurnommé *Malek Moadham*, en fut le dernier. Il y a eu auſſi une branche de ces Aïubites ou Jobites, qui a regné dans l'*Iemen*, ou Arabie heureuſe, depuis l'an 560 juſqu'en l'an 600 de J. C. de l'hégire. * D'Herbelot.

AIUB SELIM BEN AIUB AL-RAZI, qui mourut l'an 599 de l'hégire, & de J. C. 1202, eſt l'auteur d'une inſtruction ſur le droit des muſulmans. Gemaleddin Abdalah Ben Aiub eſt auſſi l'auteur d'un livre de la guériſon des venins, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 945. Mohammed Ben Aiub Al Thabari a compoſé un livre des jugemens aſtronomiques. * D'Herbelot, *biblioth. oriene.*

AIUB BEN MOSSAILEMAH, auteur d'un *livre des lumieres*, qu'il a écrit pour le caliſe Abdalmalek, fils de Marvan, de la race des Ommiades. * D'Herbelot.

AIUBIAH, les Aiubites, ou Jobites, dynaſtie établie en Egypte par Salaheddin, après la mort du caliſe Adhed, qui arriva l'an de l'hégire 567, de J. C. 1171. Voici la famille de ces princes.

Salaheddin ou Saladin Joſef, fils d'Aïub, fils de Schadi, commença à regner l'an 567 de l'hégire, & mourut l'an 589, laiſſant pluſieurs enfans, dont les principaux qui regnerent, furent:

Noureddin Ali, ſurnommé *Malek Al-Afdhal*, l'aîné de tous, qui ſuccéda à ſon pere, dans la Syrie & dans la Paleſtine, puis en Egypte, après la mort de ſon frere Malek al Aziz. Il mourut l'an 621 de l'hégire, & de J. C. 1224, après avoir été dépouillé de la Syrie & de l'Egypte, & réduit à la ſeule ville de Samoſate, par ſon oncle Malek Al Adel.

Malek al-Aziz Othman, ſecond fils de Saladin, ſuccéda à ſon pere dans le royaume d'Egypte. Il mourut l'an 595 de l'hégire, & de J. C. 1198, & eut pour ſucceſſeur ſon frere aîné Al-Afdhal qu'il avoit auparavant dépouillé de la Syrie.

Malek al Dhaher, troiſiéme fils de Saladin, ſuccéda à ſon pere dans la principauté d'Alep & ſes dépendances. Il mourut l'an de l'hégire 613, de J. C. 1216, & laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils *Malek al Aziz*, qui n'étoit pas encore âgé de trois ans.

Al Malex al Adel, frere de Saladin, n'eut pour tout partage de la ſucceſſion de ſon frere, que le château de Karak ou Crak; mais il parvint à ſe faire un grand état; car il chaſſa de l'Egypte Malek Afdhal ſon neveu, & mourut l'an de l'hégire 615, de J. C. 1218, laiſſant après lui pluſieurs enfans.

Malek al Kamel, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pere au royaume d'Egypte. En l'an 625 de l'hégire, de J. C. 1228, il céda Jéruſalem aux Francs, ſur leſquels il avoit repris Damiette dès l'an 618, & mourut l'an 635, laiſſant pour ſucceſſeur Malek Saleh ſon fils.

Malek al Moadham, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pere à Damas. Il mourut l'an de l'hégire 624, de J. C. 1227, & laiſſa pour ſucceſſeur Malek al Naſſer Salaheddin Daud ſon fils.

Malek al Aschraf, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pere aux états de la Méſopotamie, ſavoir à Roha, Harran, &c. & mourut l'an 635 de l'hégire, de J. C. 1234.

Malek al Modhaffer, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pere aux états de Miafarekin, &c. Il y eut encore pluſieurs autres enfans de Malek al Adel, qui regnerent en différens lieux, comme Malek al Saleh Iſmaël à Boſra, Malek al Aouhad à Akhlat, &c.

Malek al Aziz, fils de *Malek al Dhaher*, fils de *Saladin*, roi d'Alep & de ſes dépendances, mourut l'an 634 de l'hégire, de J. C. 1236, & eut pour ſucceſſeur Malek al Naſſer Salaheddin, dernier prince des Aïubites.

Malek Saleh, fils de *Malek al Kamel*, fils de *Malek al Adel*, commença à regner en Egypte l'an 635, & mourut l'an 647 de l'hégire, & de J. C. 1249, la même année que S. Louis prit Damiette.

Malek al Moaddham, fils de *Malek al Saleh*, ſuccéda à ſon pere au royaume d'Egypte l'an 647, ſous la tutelle de ſa mere nommée *Schagr al Dorr*, & d'*Ezzeddin Ibek*, Turcoman, chef des Mamluks. Il fut défait par S. Louis l'an 648: mais il défit peu après S. Louis, & le fit priſonnier. Moaddham fut enſuite tué par les Mamluks, & Ezzeddin Ibek fut proclamé roi à ſa place.

Schagr al Dorr, mere de Malek al Moaddham, qui gouvernoit l'état depuis quelque temps, fit tuer Ibek, puis fut tuée elle-même par les Mamluks, qui proclamerent roi Cothouz, un de leur nation, & lui donnerent le titre de Malek al Modhaffer: ainſi finit la dynaſtie des Aïubites ou Jobites en Egypte.

Malek al Nasser, fils de *Malek al Aziz*, qui regnoit dans Alep, ſe rendit cependant maître de Damas, & fut appellé par une faction pour regner en Egypte, après la mort de Malek al Moaddham. Il s'étoit même déja tranſporté ſur les lieux; mais ſa faction s'étant trouvé trop foible, il fut obligé d'en ſortir à la hâte & de retourner en Syrie. Ce prince fut tué par Holagou, empereur des Mogols ou Tartares, l'an 658 de l'hégire, & de J. C. 1260, deux ans après la priſe de Bagdet, avec ſon frere Malek al Dhaher, & autres de ſa famille, lorſque la ville d'Alep fut priſe & ſaccagée par Holagou.

La dynaſtie des Aïubites finit dans la Syrie en la perſonne de ce prince, quoiqu'il y eût encore quelques-uns de la famille diſperſés dans des lieux qui n'étoient pas conſidérables. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

AIUBITES, *cherchez* AIUBIAH.

AIUS, ou LOCUTIUS, comme l'appelle Tite-Live, qui veut dire *parlant*, du latin *aio* ou *loquor*, *je parle*. C'eſt une divinité, en l'honneur de qui les Romains éleverent un autel dans la rue neuve, ſelon Cicéron & Aulu-Gelle, ou un petit temple, ſelon le ſentiment de P. Victor. Voici ce qui y donna lieu, ſelon Cicéron & Tite-Live. » Un nommé Mærus Ceditius, homme de baſſe extraction, alla donner avis aux tri- » buns, que, paſſant la nuit par la rue neuve, il avoit » entendu une voix plus qu'humaine au-deſſus du tem- » ple de Veſta, qui avertiſſoit les Romains de l'arrivée » des Gaulois devant Rome. » Cet avis fut négligé, à cauſe de la perſonne qui le donnoit, mais l'évenement le juſtifia. C'eſt pourquoi Camille fut d'avis, qu'afin d'appaiſer les dieux irrités, il falloit reconnoître cette voix, comme une nouvelle divinité, ſous le titre du *dieu parlant*, lui dreſſer un autel, & lui faire des ſacrifices. Depuis, la ville ayant été ruinée, comme les ſénateurs dé-

libéroient s'ils devoient l'abandonner, pour aller s'établir dans la ville de Veies en Etrurie, ou s'ils y demeureroient pour la rétablir, il arriva que les troupes vinrent à paſſer, & qu'un capitaine cria d'une voix haute au même lieu : *Porte-enſeigne, plante ici ton étendard, nous y ſerons mieux qu'ailleurs.* Cette aventure inopinée fut cauſe qu'on eut encore plus de vénération pour ce dieu *Aius*, tutélaire de la ville. * Tite-Live, *l.* 5, *c.* 40. Cicéron, *l.* 2 *de la divination*, *c.* 69. Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 7, *ex.* 1 & 2. Plutarque, *en la vie de Camill.* Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 17. S. Auguſtin, *l.* 4 *de la cité de Dieu*, *c.* 21. Nic. Lloydius.

AIX, ville de France, capitale de la Provence, avec archevêché. Cette ville eſt ſituée à cinq lieues de Marſeille, vers le nord, à douze lieues au levant d'Avignon, près la petite riviere d'Arc, dans une plaine très-agréable. Les anciens auteurs en font ſouvent mention. Ptolémée la nomme Ἀκουαι Σέξτιαι Κολωνία, & preſque tous les auteurs Latins, *Aquæ Sextiæ*, ou *Aquenſis civitas*, nom qu'elle a pris de ſes bains d'eau chaude. C. Sextius Calvinus, conſul Romain, en fut le fondateur, l'an de Rome 630, environ 124 ans avant la venue de J. C. Il lui donna ſon nom, qu'il joignit à ſa ſituation dans un lieu rempli d'eaux chaudes, tiédes & froides, & en forma ces deux mots, *Aquæ Sextiæ*. Mais il y a apparence, ſuivant quelques hiſtoriens, qu'elle eſt plus ancienne, & que ce conſul ne fit que la rétablir, après qu'elle eut été détruite par les barbares. Les inſcriptions qu'on y trouve, & les autres monumens de la magnificence des Romains, ſont des preuves inconteſtables de ſon ancienneté. C'eſt près de cette ville que Marius remporta la premiere victoire ſur les Teutons, peuples de Germanie, & ſur les Ambrons, peuples de la Gaule lyonnoiſe. Depuis, ſous l'empire de Veſpaſien, elle devint colonie romaine. Dans les ſiécles ſuivans, elle a été déſolée par les Lombards, par les Saraſins, & par les autres barbares que la fertilité de la Provence, & les richeſſes de cette ville y attiroient. Les comtes de Provence y ont fait leur ſéjour ordinaire, & ont commencé à l'agrandir & à la rendre réguliere. Elle fut preſque ruinée par l'empereur Charles-Quint; mais à préſent elle paſſe avec raiſon pour une des plus belles de la France, tant par la magnificence des maiſons qu'on a eu ſoin d'y faire bâtir, que par la grandeur de ſes rues, de ſes places, & par les autres ornemens qu'on y ajoute tous les jours; & s'il y manque une riviere, on y trouve de belles fontaines, qui ne ſont pas moins utiles aux habitans, & qui ſont un des plus beaux ornemens de la ville. La cathédrale eſt dédiée ſous le nom de S. Sauveur. On voit dans cette égliſe diverſes choſes qui méritent d'être remarquées. Le baptiſtaire eſt une piéce de ſtructure admirable. La chapelle de Notre-Dame d'Eſpérance y eſt très-belle & très-riche. Celle de S. Maximin eſt auſſi très-ancienne. On voit dans le chœur le tombeau de Charles II, dernier comte de Provence. L'archevêque d'Aix eſt préſident-né des états & de l'aſſemblée des communautés, & premier procureur du pays de Provence : il eſt auſſi chancelier-né de l'univerſité de cette ville. Le chapitre de cette égliſe a un prévôt, un archidiacre, un capiſcol, un ſacriſtain & 15 chanoines, entre leſquels eſt le théologal. Il y a auſſi des bénéficiers ou prébendiers, & muſique. La même égliſe de S. Sauveur eſt encore paroiſſe. Il y en a trois autres, ſainte Magdeléne, le S. Eſprit & S. Jean-Baptiſte dans le fauxbourg, dirigée par les doctrinaires; avec un collége de jéſuites, & pluſieurs maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes. L'archevêché d'Aix a pour ſuffragans, Apt, Riez, Fréjus, Gap & Siſteron. On a cru long-temps, mais ſans preuves, que S. Maximin en avoit été le premier évêque. Quoi qu'il en ſoit, il y en a eu de très-illuſtres. Entre ceux-là, il y en a deux qui ſont reconnus pour ſaints; huit cardinaux; un qui a été pape; un patriarche de Jéruſalem; pluſieurs qui ont écrit divers ouvrages, comme Pierre Auréolus, Genebrard, & de nos jours Jérôme Grimaldi, cardinal, mort en 1685. Le parlement d'Aix fut établi par Louis XII en 1501; car Louis XI n'avoit fait que regler la juſtice. Outre cette cour ſouveraine, il y a une chambre des comptes *dont nous allons parler*; une généralité des tréſoriers de France, & une cour de la monnoie, qui s'y marque à la lettre (&). Il y a encore des juſtices ſubalternes, auſquelles préſident le lieutenant général du grand ſénéchal de la province; un juge ordinaire de la ville; & un autre pour le roi, nommé *Viguier*. Les conſuls de la ville d'Aix ſont procureurs de la Provence. Le premier eſt toujours un gentilhomme poſſédant fief. L'univerſité d'Aix fut établie par le pape Alexandre V en 1409. Louis III, comte de Provence, confirma cette fondation en 1413. Depuis, elle a reçu un nouvel éclat par les libéralités des rois Henri IV en 1603, & Louis XIII en 1622. En 1660, lorſque le roi Louis XIV vint à Aix, il confirma les priviléges de cette ville, dont tous les anciens auteurs parlent très-avantageuſement. Les modernes en font auſſi mention, & ſur-tout les hiſtoriens de Provence, comme * Noſtradamus, Bouche, Ruffi. Jean Scholaſtique Pitton, docteur en médecine, a écrit l'hiſtoire de cette ville, qui a été imprimée *in-fol.* en 1666, & en a auſſi publié les annales eccléſiaſtiques.

Chambre des comptes.

☞ La chambre des comptes de Provence, qui réſide à Aix, eſt ancienne, & doit ſon origine aux comtes de Provence. Les regiſtres de cette chambre font foi qu'elle exiſtoit dès l'an 1272, ſous le titre de *grande cour royale de la chambre des comptes, & archives du comté de Provence.* Elle n'étoit alors compoſée que de deux maîtres rationnaux, de quatre ſecrétaires rationnaux-archivaires, d'un avocat général & d'un procureur général. Cette chambre ſubſiſta dans cet état, juſqu'en 1460, que René d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence, érigea en titre d'office la commiſſion de l'ancien maître rationnal, qui fut appellé *grand-préſident.* Ce fut au nom de cet officier que toutes les expéditions furent levées, & les lettres furent ſcellées de ſes armes. Cette cour recevoit les hommages dus aux comtes de Provence, donnoit les inveſtitures, & entendoit les comptes des *claveres* & des receveurs publics, & connoiſſoit outre cela de la levée des tailles, gabelles, aydes, ſubſides, & de tous les différends qui ſurvenoient en conſéquence.

Après la réunion de la Provence à la couronne, qui ſe fit en 1482, cette cour royale continua d'exercer ſa juriſdiction, tant pour ce qui regardoit les comptes, que ſur ce qui concernoit les ſubſides, &c. En quoi le roi Louis XII la confirma par ſes lettres patentes du 17 janvier 1500, pour empêcher les troubles que l'on y donnoit. Ainſi, Henri II en érigeant cette compagnie en chambre des comptes & cour des aydes, à *l'inſtar* de la cour des aydes de Paris, par ſon édit du mois d'août 1555, ne fit que la maintenir dans l'ancienne juriſdiction qu'elle avoit du temps des comtes de Provence, comme il s'en explique dans cet édit, & comme s'en explique plus préciſément Henri III par ſes lettres patentes données au mois de décembre 1574.

Henri II par ſon édit de 1555 créa quelques officiers pour cette cour, entr'autres, un préſident; ce qui fut cauſe que celui qui juſque-là avoit été appellé *grand préſident*, prit le nom de premier préſident. Les maîtres rationnaux furent convertis en conſeillers, & les ſecrétaires rationnaux-archivaires en auditeurs. Les rois ſucceſſeurs de Henri II firent diverſes augmentations d'officiers dans cette compagnie, entr'autres en 1637, que Louis XIII y établit encore un préſident, un ſecond avocat général, des correcteurs, & des auditeurs. Ce fut en 1692 que les correcteurs & auditeurs furent commués en conſeillers.

Les conteſtations que cette cour avoit pu avoir avec le parlement de Provence, tant pour ſa juriſdiction, que pour

Digitized by Google

pour les droits honorifiques, ont été reglés par divers arrêts du conſeil privé du roi, des années 1608, 1655, 1666. Par ces arrêts les cérémonies publiques ſe trouvent partagées entre ces deux cours. Chacune aſſiſte ſéparément à celles où elle a droit d'aſſiſter, la cour des comptes portant alors, à ſon choix, la robe noire de ſatin, comme chambre des comptes, ou la robe rouge, comme cour des aydes; mais dans l'un & l'autre cas, les préſidens portent toujours la robe de velours noir.

Le procureur général du parlement de Provence ayant prétendu diverſes fois, que la cour des aydes avoit été démembrée de ſa compagnie, & s'étant pourvu au conſeil pour ce ſujet; par arrêt du conſeil d'état, du 22 juin 1716, il fut déclaré non-recevable & mal fondé en ſa demande.

La cour des comptes, aydes & finances de Provence eſt préſentement compoſée de ſix préſidens, trente-ſept conſeillers, deux avocats généraux, & un procureur général. * *Mém. communiqués* par M. d'Albertas, premier préſident de cette cour.

CONCILES D'AIX.

Les évêques de la province ont fait ſouvent des aſſemblées ſynodales en cette ville. La plus remarquable eſt celle qui ſe tint l'an 1585. Alexandre Canigien, archevêque, y préſida. Cette aſſemblée ſe tint pour le reglement des cérémonies de l'égliſe, la réforme des mœurs, & la propagation de la foi: elle fut confirmée par le ſaint-ſiége. L'archevêque Paul Hurault aſſembla auſſi ſes ſuffragans en 1612 pour cenſurer le livre de la puiſſance eccléſiaſtique & politique d'Edmond Richer; & ces prélats ſignerent la cenſure qu'on leur demandoit le jeudi 24 de mai. *Voyez* la vie de Richer, par Baillet, *art.* 18, *l.* 2.

AIX-LA-CHAPELLE, ville libre & impériale d'Allemagne, ſur les frontieres des duchés de Juliers & de Limbourg, dans le cercle de Weſtphalie. Les Allemans la nomment *Aach*, ceux des Pays-Bas *Aken*, & les auteurs Latins *Aquiſgranum*, & *Aqua Grani*. Munſter s'eſt imaginé qu'elle avoit été bâtie par Gran, frere de Néron, & quelques auteurs Allemans ont donné dans ces fables, auſſi ridicules, que l'opinion qui tire le nom d'*Aquiſgranum*, de celui d'Apollon, ſurnommé *Granius*. D'autres croient que Sereinus Granus, ou Granianus, la fit bâtir du temps de l'empereur Adrien. Mais il eſt bien difficile d'établir quelque vérité ſur des conjectures ſi foibles, & ſi peu aſſurées. Il eſt ſûr que le nom d'*Aqua* lui vient de celui de ſes eaux minérales, & que celui d'*Aix-la-Chapelle* lui a été donné à cauſe que ſon égliſe collégiale eſt bâtie en forme de chapelle. Aix eſt ſituée entre des montagnes, dans un vallon ſi agréable, que l'empereur Charlemagne la choiſit pour y faire ſon ſéjour ordinaire. Il rétablit & orna cette ville, qui avoit été ruinée par Attila. Il y fit bâtir un ſuperbe palais, une magnifique égliſe, & il la mit en état d'être le ſiége de l'empire d'occident. C'eſt ce que marque cette inſcription, qu'on liſoit ſur une des portes du palais:

Hic ſedes regni trans Alpes habeatur,
Caput omnium civitatum, & provinciarum Gallia.

Ce palais fut depuis ruiné par les Normans vers l'an 881. On voit encore à Aix-la-Chapelle dans l'égliſe de Notre-Dame, le tombeau de Charlemagne, mort en 814, ſoutenu par quatre anges. Les bains d'Aix ſont célébres, & il y en a où l'on deſcend par des degrés de marbre. Dans le XVI ſiécle, cette ville ſouffrit beaucoup par la violence des proteſtans, qui s'y rendirent les maîtres. Le marquis de Spinola la prit en 1614, & y rétablit le magiſtrat catholique. Depuis elle fut preſque toute brulée en 1656: mais on l'a rebâtie. En 1668, on y conclut la paix entre la France & l'Eſpagne. Outre la réputation que les bains de cette ville lui ont donnée, elle eſt encore fameuſe pour avoir été long-temps le lieu où l'on couronnoit les empereurs: ils ne peuvent même ſe faire couronner à Francfort ou ailleurs, qu'avec le conſentement des habitans d'Aix, qui envoient au lieu du couronnement, l'épée de Charlemagne, ſon baudrier, les reliques de S. Etienne, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur ſe ſervoit. Le magiſtrat d'Aix-la-Chapelle, qui en eſt le dépoſitaire, les envoie, comme on vient de le dire, au lieu du ſacre, & l'archevêque de Mayence eſt obligé d'en répondre, & de les lui remettre après la cérémonie. * Bertius, *deſcript. German.* Guichardin, *deſcription des Pays-Bas.* Baudrand, *&c.*

CONCILES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Le ſéjour ordinaire que Charlemagne faiſoit à Aix, rendit cette ville ſi célébre, que les évêques y tenoient ſouvent des conciles. En 789 on y publia un capitulaire compoſé de 82 articles. Depuis on y en ajouta 16, qui ſont proprement pour les moines, & 21 pour diverſes affaires eccléſiaſtiques & politiques. Les prélats s'y aſſemblerent l'an 799, & Alcuin y diſputa contre Felix d'Urgel, qu'il convainquit d'héréſie. Charlemagne, après être revenu d'Italie l'an 802, y fit célébrer un autre concile. En 809 les évêques s'y raſſemblerent encore par ordre du même empereur. L'on y traita de la proceſſion du S. Eſprit, & l'on députa deux évêques, Bernier de Wormes, & Jeſſé d'Amiens, avec Adelard abbé de Corbie, pour aller trouver le pape. Un autre concile s'y aſſembla en 812. Louis *le Débonnaire* y en fit tenir un autre en 816, où Amalarius, diacre de Metz, fit des régles pour les chanoines & pour les chanoineſſes. Celui de l'an 817 fut tenu dans un appartement du palais, nommé de *Latran*, pour la réforme des mœurs, & le reglement des religieux. Il contient 80 articles. On en célébra un en 819, pour entendre ceux qui avoient eu ordre de travailler à la réforme des monaſteres. Pluſieurs auteurs ne font qu'un ſeul concile de ces deux derniers, & le placent en 817, ou 819. En 828 & 829, le troiſiéme capitulaire de Louis *le Débonnaire* y fut compoſé. Nous avons les actes d'un concile qui y fut convoqué l'an 836, où on condamna la dépoſition de l'empereur Louis *le Débonnaire*, & on conféra des moyens d'arrêter les uſurpations des biens eccléſiaſtiques: & les évêques en firent un traité qu'ils envoyerent à Pepin roi d'Aquitaine, qui reſtitua ce que lui & les ſiens avoient pris à l'égliſe. En 842 il y fut tenu un concile contre l'empereur Lothaire que l'on priva de ſa portion des terres de deçà les monts. En 860 & 862 les évêques s'aſſemblerent pour l'affaire de Thietberge & de Lothaire, roi de Lorraine. L'an 1000 Othon III y aſſembla pluſieurs évêques & prélats, pour examiner l'affaire de Viſclerus, qui poſſédoit deux évêchés, contre les conſtitutions canoniques. Enfin l'an 1022 on y travailla dans un ſynode d'évêques, à terminer les différends de Pelegrin archevêque de Cologne, & de Durand évêque de Liége.

AIX, *Aqua Gratiana*, ville ou bourgade du duché de Savoye, ſur le lac du Bourget, avec titre de marquiſat. Elle eſt ſituée au pied des montagnes entre Chamberi, Anneci, & Rumilli. Cette ville eſt petite & mal bâtie, mais ancienne, comme le témoignent les inſcriptions qu'on y trouve. Elle eſt fort fréquentée à cauſe de ſes eaux d'alun & de ſoufre, & de ſes bains, qui ſont l'ouvrage des Romains, & furent réparés par l'empereur Gratien, dont cette ville a reçu ſon nom latin. * Baudrand.

☞ AIX (noble François d') avocat à Marſeille, a donné les ſtatuts municipaux & coutumes anciennes de cette ville en un volume *in*-4°, qui y fut imprimé en 1656. * *Mém. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

AIX, (Guillaume d') *cherchez* GUILLAUME d'AIX.

AIXIONIDE ou AIXONIDE, étoit une tribu d'A-

thènes, dont les particuliers étoient fort décriés pour leur médiſance & leur malignité, d'où vient le verbe grec αἰξωνιόω, qui ſignifie *accuſer, médire, mordre.* Il eſt parlé de cette tribu dans le *Lachès* de Platon, où Lachès parle ainſi à Socrate: *Quoique j'aie bien de quoi vous répondre, je ne veux pas le faire, de peur que vous ne me preniez pour un homme de la tribu Aixionide*, c'eſt-à-dire, *de peur que vous ne m'accuſiez d'être un malin & un médiſant.*

AIZA, petite ville d'Aragon, *cherchez* AINSA.

AIZAR, roi d'Ethiopie au IX ſiécle, fut trompé par une femme artificieuſe nommée *Sabata*, laquelle ayant déja trompé pluſieurs autres rois, ſe mit ſur le trône. *Genebrard.

AIZO, ſeigneur Goth, illuſtre par ſon courage, & par les avantages qu'il remporta contre Louis *le Débonnaire.* S'étant retiré mal content de la cour de cet empereur en 826, il ſe ſaiſit de la ville d'Oſſone en Catalogne, & fit ligue avec le roi des Saraſins, qui lui donna un puiſſant ſecours. Il preſſa ſi vivement les gouverneurs des places tenues par les François, que les uns les abandonnerent, & les autres ſe mirent de ſon parti. Il ravagea enſuite les comtés de Barcelone & de Girone, & l'armée que Louis *le Débonnaire* avoit envoyée à Pepin, ne put s'oppoſer à ſes courſes. * Mezerai, *hiſtoire de France, l.* 10.

A K

AKAKIA (Martin) fils de *Martin* Akakia, né à Châlons ſur Marne, fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris l'an 1572. Triſtan de Roſtaing, chevalier de l'ordre de S. Michel, & Amiot évêque d'Auxerre, furent ſes patrons, & lui firent donner par Charles IX en 1574, la charge de premier lecteur & profeſſeur royal en chirurgie. En 1578 il fut fait ſecond médecin de Henri III. Comme cet emploi lui donnoit beaucoup d'occupation, il pria le roi de donner ſa charge de profeſſeur royal à Jean Martin, homme fort capable & digne de remplir ce poſte; mais ce dernier ayant d'autres emplois qui ne lui permettoient pas de donner tout ſon temps à faire des leçons à ſes écoliers, remit cette charge entre les mains d'Akakia, qui la donna enſuite à *Pierre* Séguin ſon gendre, & mourut peu de temps après en 1588, âgé d'environ 49 ans. Il laiſſa deux fils, & une fille mariée à *Pierre* Séguin l'un des plus habiles médecins de la faculté de Paris, qui profeſſa la médecine dans le collége royal depuis l'an 1588 juſqu'en 1599. Martin Akakia a compoſé un traité, *De morbis muliebribus*, & *Conſilia medica*, que l'on a auſſi attribués à ſon pere. * René Moreau, *prælectiones in librum Hippocratis, &c.* Bayle, *dict. crit.*

AKAKIA (Martin) fils du précédent, fut reçu docteur en médecine à Paris en 1598, & fut auſſi profeſſeur royal en chirurgie l'année d'après, par la démiſſion de Pierre Seguin ſon beau-frere. Il fit un voyage à Rome, & mourut à Paris ſans laiſſer d'enfant, en l'année 1605. Son frere JEAN Akakia fut reçu docteur en médecine à Paris en l'année 1612. Il fut médecin de Louis XIII, & mourut en Savoye l'an 1630. Il laiſſa pluſieurs enfans, ſavoir MARTIN Akakia, profeſſeur royal en chirurgie, *dont nous parlerons à l'article ſuivant.* ROGER Akakia, ſon ſecond fils, fut employé à diverſes négociations importantes: & étant ſecrétaire de l'ambaſſade de Pologne, il tâcha de porter les Polonois à élire le duc de Longueville pour leur roi, lorſqu'ils voulurent dépoſer le roi Michel. Il contribua beaucoup à la concluſion de la paix d'Oliva, & mourut en Pologne. NICOLAS Akakia, autre fils de Jean, eſt connu ſous le nom de M. Du-Lac. C'eſt lui qui a pris ſoin de l'édition des livres de feu M. de Saci ſur l'écriture ſainte. Jean Akakia a eu pluſieurs autres enfans. * *Conſultez* René Moreau, que nous avons déja cité. Bayle, *dict. critiq.*

AKAKIA (Martin) fils de *Jean*, fut admis au degré de bachelier en médecine, dans la faculté de Paris, le 15 mars 1636. Il fut reçu docteur le 7 juin 1638. Il étoit profeſſeur royal en chirurgie, lorſque Guillaume Duval donna en 1644 ſon livre intitulé, *Le collége royal de France*, & il eſt le dernier de ces profeſſeurs dont le même Duval parle. Depuis, il ſe démit de cette charge en faveur de Mathurin Denyau. Le 19 octobre 1677, on ſe plaignit dans une aſſemblée de la faculté de médecine, de ce que Martin Akakia conſultoit avec des médecins qui n'étoient pas de la faculté: ſur ces plaintes, on lui fit ſavoir qu'il eût à comparoître, pour rendre compte des raiſons de ſa conduite: ne s'étant pas trouvé au jour indiqué, il fut décidé qu'on lui fixeroit un autre jour, & que faute de comparoître, on prononceroit contre lui, même en ſon abſence. Le 23 octobre, la faculté aſſemblée ſur la même affaire, on repréſenta que ſelon les ſtatuts, Akakia devroit être exclus & rayé du catalogue; mais qu'en conſidération de ce qu'il étoit d'ancienne famille de médecins, & que le nom qu'il portoit étoit cher à la faculté, il falloit ſeulement le priver pour ſix mois des honneurs & émolumens de la faculté. Martin Akakia conçut un chagrin ſi vif de ce décret, qu'il en tomba malade, & mourut le 21 novembre de la même année 1677. Il fut inhumé en l'égliſe paroiſſiale de S. Euſtache, & la faculté aſſiſta en cérémonie à ſon convoi. Il a laiſſé un fils, qui a été commis du contrôle général des finances, & une fille mariée à M. le Vayer de Bourigni, conſeiller au parlement de Paris.

AKANSAS, ou ACANCEAS, ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent ſur une riviere qui porte leur nom, aſſez près de ſon embouchure dans le fleuve Miſſiſſipi. Il y en a même un village ſur les bords de ce fleuve; leur pays eſt très-beau, & fort tempéré. * Le P. de Charlevoix, *voyage dans l'Amérique ſeptentrionale.*

AKARA, royaume de Guinée, *cherchez* ACCARA.

AKEN (Jean van) peintre, *cherchez* DAC.

AKENT, petite ville d'Ethiopie à demi-ruinée, ſituée ſur la mer Rouge, eſt éloignée d'environ quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & de cinq de celle de Bacthi. Elle n'a point de port, mais ſeulement une méchante rade: car le côté de la mer Rouge qui borde l'Ethiopie n'eſt preſque pas navigable, à cauſe des rochers & des bancs de ſable, qui empêchent les vaiſſeaux d'en approcher. Il n'y a que l'iſle de Suaken, & le port d'Arkiko, que l'on puiſſe aborder. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AKERMAN, ville de la Beſſarabie, ſur la côte de la mer Noire. *Cherchez* BIALOGROD.

AKHAF ABDALLAH BEN AL-AKHAF, homme qui paſſe pour ſaint parmi les muſulmans, & dont Jafei a écrit la vie en la ſection 127 de ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AKHFASCH, un des premiers grammairiens des Arabes, qui fut maître de Sibovieh le plus célébre de tous. * D'Herbelot.

AKHIGIUK, prince de l'Adherbigian ou Médie, fut attaqué par le ſultan Avis, qui le défit en bataille rangée l'an de l'hégire 759, de J. C. 1357, & le chaſſa enſuite de Tauris, d'où il fut obligé de fuir en Arménie. Un autre prince nommé *Mohammed Al-Modhaffer*, chef & fondateur d'une dynaſtie, qui porte le nom de *Modhafferiens*, & qui regnoit en Perſe, ſe déclara auſſi contre lui, & le défit une ſeconde fois. Nonobſtant tous ces malheurs, Akhigiuk ne laiſſa pas de remettre ſur pied une bonne armée, avec laquelle il vainquit à ſon tour le ſultan Avis, & l'obligea de ſe retirer en déroute à Bagdet. Mais l'été ſuivant Avis ayant pris ſon temps, ſurprit Akhigiuk dans la ville de Tauris ſa capitale, & lui fit couper la tête. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

Digitized by Google

AKHI-ZADEH eſt le ſurnom d'*Iahia Ben ali Al-Kalim*, qui eſt mort l'an 1020 de l'hégire, de J. C. 1611, & a compoſé le livre intitulé *Babriah*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKHLATH, ville d'Arménie, que l'on appelle auſſi *Khalath*. Naſſir-Eddin & Ulug-Begh la placent au cinquiéme climat, & lui donnent 75 degrés 40 minutes de longitude, & 39 degrés 20 minutes de latitude ſeptentrionale. Il y a des auteurs qui mettent cette ville parmi celles de l'Aldherbigian ou Médie. Après qu'elle eut été long-temps diſputée entre les Grecs & les Arméniens, Schah Armen s'en rendit le maître vers l'an 578 de l'hégire, 1182 de J. C. Après la mort de celui-ci, ſes eſclaves devinrent les maîtres de la ville. Saladin voulut les en chaſſer en 581, & n'y réuſſit pas: mais ſon neveu nommé *Almalek al Auhad*, fils de *Malek al Adel*, frere du même Saladin, les ſubjugua entierement l'an de l'hégire 604, & 1207 de J. C.

Gelaleddin le Khouareſmien la prit de force ſur Malek al Aſchraf, autre fils de *Malek al Adel*, l'an 627 de l'hégire; mais Malek al Aſchraf la reprit bientôt ſur lui, après l'avoir défait en bataille rangée, & l'avoir obligé de s'enfuir en Perſe. Alaëddin ou Aladin, ſultan de Roum, c'eſt-à-dire *de la Natolie*, qui étoit de la maiſon des Selgiucides, avoit été en perſonne au ſecours de Malek al Aſchraf avec des forces conſidérables, & avoit beaucoup contribué à cette victoire. Cependant, après avoir conſidéré la grande puiſſance que les Mogols ou Tartares établiſſoient en Aſie ſur la ruine des Khouareſmiens, dont ils avoient défait ou tué le ſultan Gelaleddin, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'envoyer des ambaſſadeurs à Oktai, qui avoit ſuccédé à Genghiz-Khan ſon pere, mort dès l'an 624 de l'hégire, & de ſe déclarer ſon vaſſal. Sa ſoumiſſion ayant été acceptée l'an 630, il ſe prévalut de cette nouvelle alliance, & prit la ville d'Akhlath ſur Malek al Aſchraf. Cette ville demeura ainſi un peu plus d'un ſiécle entre les mains des Selgiucides de Roum, d'où elle a paſſé avec tous les autres états de ces ſultans dans celles des Othmanides ou des Turcs, qui la poſſédent encore aujourd'hui. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKHMIM, ou peut-être plutôt *Akmin*, ville de la Thébaïde appellée moyenne, pour la diſtinguer de la haute & de la baſſe. On y voit encore des reſtes admirables de palais, d'obéliſques & de ſtatues coloſſales de pierre ou de marbre appellé *granite*. Cette ville avoit autrefois la réputation d'être la retraite ou demeure des plus grands magiciens. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

AKHSEBKI, *cherchez* ABU-RASCHID.

AKIBA, rabbin, qui vivoit dans le ſecond ſiécle de l'égliſe, étoit en grande réputation parmi les Juifs, & ſur-tout parmi ceux de la Paleſtine: car il fut environ quarante ans maître du collége qu'ils avoient à Jafné ou Tibériade, proche le lac de Génézareth. Les docteurs Juifs le ſuivent dans les explications qu'il a données des tables de la loi. Le P. Pezron prétend qu'il a altéré le texte hébreu de l'écriture ſainte ſur les années des patriarches, pour faire croire que le temps de la venue du Meſſie n'étoit pas encore arrivé, parceque, ſelon la tradition des Juifs, le Chriſt ne devoit ſe manifeſter qu'après le cours d'environ ſix mille ans; mais c'eſt une conjecture fort incertaine. Akiba ſe déclara pour l'impoſteur Barcochebas qui vouloit paſſer pour le Meſſie, & fit révolter les Juifs; mais l'empereur Adrien, après avoir vaincu les Juifs, fit mourir cruellement Akiba la XIX année de ſon empire, 135 après Jeſus-Chriſt. Il avoit vécu, ſelon les Juifs, 120 ans, & fut enterré à Tibériade. On écrit qu'il a ſuppoſé à Abraham le livre de la création, & qu'il eſt le premier compilateur des deutéroſes ou *traditions judaïques*. Il eut pour diſciple Aquila, auteur d'une verſion de la bible en grec.* S. Jerôme, ſur Iſaïe & Zacharie. Baronius, *A. C.* 137. *Voyez* Aquila de Pont. Paul Pezron, *antiquité des temps. Continuation de l'hiſtoire des Juifs en* 1710.

AKIMITOS, lieu ſur le rivage de la Natolie, entre Scutaret & la mer Noire, tire ſon nom d'un monaſtere de moines, que l'on appelloit *Akoimites*, ou *Acamétes*, à cauſe qu'ils ſe relevoient les uns les autres pendant le jour & pendant la nuit pour pſalmodier. Cette maniere de pſalmodier s'appelloit autrefois dans quelques anciens monaſteres de l'occident, *laus perennis*, la louange perpétuelle. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKINGIS, *cherchez* ACANGES.

AKMAL-EDDIN ou KEMALEDDIN, docteur muſulman, qui a écrit un traité de théologie ſcholaſtique, intitulé, *Enaiat* ou *Hedaiat al-Hoſſoulat*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKOUAN, nom d'un démon ou géant, avec lequel Roſtam combattit long-temps, & par lequel même il fut précipité dans la mer; mais enfin ce héros remporta ſur lui la victoire, & le tua. Ces géans, ou cette eſpéce de démon que les Perſans appellent *Dives*, étoient fréquens dans les temps fabuleux, auſquels les héros de Perſe vivoient. * D'Herbelot.

A L

ALABA ESQUIVEL (Diego) évêque de Cordoue, natif de Vittoria, ville capitale d'Alaba, ou Alava, en Eſpagne, étudia à Salamanque, & fit un ſi grand progrès dans la connoiſſance du droit eccléſiaſtique, qu'après avoir exercé diverſes commiſſions, il eut une charge de préſident à la cour de Grenade. Dans la ſuite il fut nommé évêque d'Aſtorga, & en cette qualité il ſe trouva au concile de Trente. A ſon retour on lui donna l'évêché d'Avila, puis celui de Cordoue; il mourut le 14 mars de l'an 1562. Nous avons de lui un ouvrage intitulé, *De conciliis univerſalibus, ac de his quæ ad religionis & reipublicæ chriſtianæ reformationem inſtituenda videntur.* * Martin Aſpilcueta, *de reſcript. num.* 104. Nicol. Antonio, *bibl. Hiſp.*

ALABANDA. Il y a deux villes de ce nom dans la Carie, province de l'Aſie mineure. *La premiere* avoit emprunté le nom d'Alabanda, d'Alabandus, fils d'Evippe. *La ſeconde* bâtie par Car, fut auſſi nommée Alabanda du nom de ſon fils, qui, ſelon le témoignage de Cicéron, *au livre 3 de la nature des dieux*, étoit plus honoré par les habitans qu'aucune des autres divinités. Etienne de Byzance prétend que cet Alabandus fils de Car ſe rendit célébre pour avoir remporté le prix d'une courſe de chevaux; & que c'eſt de-là que vient le nom de la ville. Il ajoute, que dans la langue de ces peuples, *ala* veut dire *cheval*, & *banda*, *victoire*; & que les Romains ſe ſont ſervi de ce même mot *banda*, pour ſignifier *victoire*. Strabon fait mention de quatre orateurs célébres natifs d'Alabanda, qui allerent demeurer à Rhodes; Menaclés & Hieraclés, qui étoient freres; Apollonius & Molon. *Voyez* l'article d'APOLLONIUS D'ALABANDA. Les habitans d'Alabanda ont été les premiers qui aient mis la ville de Rome au nombre des divinités: exemple qui fut depuis ſuivi de pluſieurs autres villes. Ils envoyerent aux Romains, pour leur faire ſavoir l'an de Rome 533, qu'ils avoient fait bâtir un temple conſacré à leur ville, à laquelle ils avoient voué des jeux anniverſaires. Les ouvrages qu'on faiſoit en cette ville étoient d'aſſez mauvais gout, d'où vint le proverbe, *Alabandicum opus*. L'une de ces villes ſe nomme aujourd'hui *Eblebanda*. Il y a eu évêché ſuffragant de Stauropolis. * Ptolemée. Pline. Strabon.

ALABANDUS, fils de Car, qui donna ſon nom à la ville d'*Alabanda* dans l'Aſie mineure, étoit honoré comme un dieu par les habitans de cette même ville: c'eſt ce que Cicéron nous apprend. Les Alabandiens, dit-il, élévent leur dieu Alabandus, qui a été fondateur de leur ville, au-deſſus de tous les autres dieux.

Alabandenſes quidem (car il vaut mieux rapporter ſes propres termes) *ſanctiùs Alabandum colunt, à quo eſt urbs illa condita, quàm quemquam nobilium deorum; apud quos non inurbanè Stratonicus, ut multa, cùm quidam ei moleſtus, Alabandum deum eſſe confirmaret, Herculem negaret; ergo, inquit, mihi Alabandus, tibi Hercules ſit iratus.* La plaiſanterie eſt ingénieuſe dans le ſyſtême du paganiſme, ſelon lequel la divinité d'Hercule étoit inconteſtablement reconnue, & par conſéquent ſa colere fort à craindre. * Cic. *de nat. Deorum, l. 3, c. 15.*

ALABASTER (Guillaume d') théologien Anglois, né à Hadlei dans le comté de Suffolck, fut un des docteurs du collége de la Trinité à Cambridge. Il accompagna le comte d'Eſſex en qualité de chapelain à l'expédition de Cadix ſous le regne d'Elizabeth. Comme il étoit d'un eſprit inquiet & changeant, il quitta d'abord la religion anglicane pour embraſſer la communion romaine. Mais il n'y reſta pas long-temps; car étant repaſſé en Angleterre, il reprit ſa premiere religion, & fut pourvu d'un canonicat dans l'égliſe de S. Paul à Londres; puis de la cure de Tharfield dans la province d'Harford. Il entendoit fort bien la langue hébraïque; mais il ſe gâta l'eſprit par l'étude de la cabale. Alabaſter fit imprimer à Anvers l'an 1607, *Apparatus in revelationem Jeſu-Chriſti.* Ses autres ouvrages ſont: *Spiraculum tubarum, ſeu fons ſpiritualium Expoſitionum ex æquivocis pentateuchi ſignificationibus;* & *Ecce ſponſus venit, ſeu tuba pulchritudinis, hoc eſt, demonſtratio quòd non ſit illicitum nec impoſſibile computare durationem mundi, & tempus ſecundi adventûs Chriſti:* ils ont été imprimés à Londres. On peut juger par ces ſeuls titres quel étoit le gout de ce perſonnage, entêté des myſteres prétendus d'une nouvelle cabale, ſuivant laquelle il donnoit des ſens ſpirituels tels qu'il s'imaginoit au texte de l'écriture ſainte. Il ne faut pas oublier ſon *Lexicon hebraïcum in-folio.* Il vivoit encore en 1630: mais on ne ſait point le temps de ſa mort. * Le pere Garaſſe, *doct. curieuſe.* André Rivet. Bayle, *dict. crit.*

ALACRANES, iſles de la nouvelle Eſpagne, ainſi nommées à cauſe de la quantité de ſcorpions qui s'y trouvent. Elles ſont au nord, & à vingt lieues de la preſqu'iſle de Jucatan, dans l'Amérique ſeptentrionale. * Sanſon.

ALADE, roi des Latins, *cherchez* ALLADE.

ALADIN ou ALAEDDIN BEN KAIKHOSROU, ſurnommé *Kaicobad*, ſultan, dixiéme prince de la branche des Selgiucides, qui a regné dans le pays de Roum, c'eſt-à-dire, dans la *Natolie & pays circonvoiſins.* Ce ſultan eſt celui de toute ſa race qui a acquis le plus de réputation, & a paſſé pour un des plus grands princes de ſon temps. Il ſoutint pluſieurs guerres dans la Syrie contre les rois d'Egypte, & contre les Khouareſmiens, dans leſquelles il remporta preſque toujours quelques avantages; mais il fut enfin obligé de reconnoître les Mogols pour ſes maîtres, & mourut empoiſonné, comme l'on croit, l'an 636 de l'hégire, après avoir regné vingt-ſix ans, & déclaré ſon fils Gaiatheddin Khaikoſrou pour ſucceſſeur. L'auteur du *Tage al-tavarickh*, qui eſt une hiſtoire des monarques Othomans écrite en turc, dit que ce prince envahit la Caramanie, & qu'il y fit bâtir les villes de Sivas & de Coniah; mais il eſt plus probable que ce ſultan ne fit que rebâtir ces villes qui étoient fort anciennes, & qui portoient le nom de Sebaſte & d'Iconium. Ce Prince prenoit le titre de *Schah ligehan*, c'eſt-à-dire, *roi du monde*: mais il ſe trouva fort humilié lorſqu'Oktai, khan des Tartares ou Mogols dans la haute Aſie, lui offrit une charge dans ſon palais. Abulfarage écrit qu'il mourut ſubitement, au moment qu'il ſe glorifioit de la grandeur de ſes états, l'an 634 de l'hégire, de J. C. 1236. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN KUGIUK, quatorziéme roi d'Egypte de la dynaſtie des Mamluks, ſurnommés *Barbarites.* Il étoit fils de Kelaoun, lequel eut huit enfans qui lui ſuccéderent tous l'un après l'autre. Celui-ci n'avoit que ſept ans lorſqu'il fut proclamé roi; & il ne jouit de cette dignité que pendant cinq mois, au bout deſquels il fut dépoſſédé l'an de l'hégire 742, de J. C. 1341. Il porta le ſurnom de *Malek al-Aſchraf*, & eut pour ſucceſſeur Malek al Naſſer Ahmed ſon frere. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN MOHAMMED, fils de Gelaleddin Haſſan, fut le ſeptiéme prince des Iſmaëliens de l'Iran ou de la Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN GIOVINI, auteur d'une hiſtoire écrite en langue perſienne, intitulée *Gihan Kuſchic*, c'eſt-à-dire, *la découverte du monde.* * D'Herbelot.

ALADIN ou ALAEDDIN MALEK TERMEDI, homme de grande réputation, qui vivoit ſous le regne de Mohammed, roi des Khouareſmiens. Celui-ci, irrité contre le calife Naſſer, fit un ſchiſme dans la religion des muſulmans l'an de l'hégire 614, de J. C. 1217; car il lui refuſa l'obéiſſance, & convoqua une aſſemblée d'imans, c'eſt-à-dire *de gens qui ont l'intendance & le gouvernement des moſquées; & qui ſont les chefs & comme les pontifes de la religion mahométane.* Dans cette aſſemblée il fit créer un autre calife, & ce fut notre Alaëddin. Quelques auteurs muſulmans attribuent à cet attentat ſur l'autorité ſpirituelle des califes, toutes les diſgraces que Mohammed éprouva depuis, & que nous rapportons à l'article MAHOMET ou MOHAMMED KOTHBEDDIN. * D'Herbelot.

ALADIN ou ALAEDDIN, *Mohammed ben Mohammed*, qui prétendoit être de la race des ſultans de Khouareſm, a compoſé en langue perſienne un abrégé du livre de *Fakhreddin Razi*, intitulé *Ekhtarat al nogioumioh*, c'eſt-à-dire, *des jugemens & prédictions aſtronomiques.* Il écrivit enſuite ce même abrégé en arabe, & lui donna le titre de *Ahkam al alamah*, c'eſt-à-dire, *jugement des choſes ſupérieures & élevées au-deſſus de nous.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALADULIE, *Aladulia*, province de la Natolie, dans la Turquie, entre la Caramanie & l'Euphrate. C'eſt où étoit autrefois l'Arménie mineure, partie de la Cappadoce, & la partie orientale de la Cilicie: ſa ville capitale eſt Marasho; les autres ſont peu conſidérables, & preſque réduites en bourgs par la grande négligence des Turcs. Selim I empereur des Turcs, ſe mit en poſſeſſion de cette province, après avoir fait couper la tête à Uſtiages, dernier roi, qui étoit tombé entre ſes mains par la trahiſon du général des troupes de ce roi. * Baudrand. Le Noir.

ALAEDDOULAT MIRZA, nom d'un prince qui étoit fils de Baiſancor, fils de Scharokh, fils de Timur ou Tamerlan. Ce prince ayant appris la mort de Scharokh ſon aïeul, s'empara de la ville de Herat, capitale de la province de Khoraſan, ſous prétexte d'y commander de la part d'Ulug Beg, fils de Scharokh ſon oncle. Il y trouva de grands tréſors qu'il pilla, & ſe ſaiſit même de la perſonne d'Abdallathif, fils d'Ulug Beg, qu'il tint long-temps priſonnier; mais Ulug Beg ayant paſſé le fleuve Amou avec une puiſſante armée, défit Alaëddoulat, & l'obligea de fuir vers Mirza Babor ſon frere. Ces deux princes ayant joint leurs forces, ſe trouverent en état de réſiſter à Ulug Beg, lequel ne jugeant pas que la partie fût égale, les laiſſa tous deux en poſſeſſion de la ville de Herat, & ſe retira à Balkh. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALAEDDOULAT, prince Turcoman qui, ſous le regne de Bajazet II empereur des Turcs, commandoit dans une province à laquelle il a laiſſé ſon nom: car les Turcs appellent encore aujourd'hui une partie de la province de Dhulkadir, qui eſt enfermée dans les montagnes de Cappadoce, *Aladoulat Ili, le pays d'Alaeddoulat:* c'eſt ce que nous appellons *l'Aladulie.* * D'Herbelot, *bibl. orient. Voyez* ALADULIE.

ALAF, prince des Saraſins en Aſie, ayant ſu que les chrétiens avoient remporté quelqu'avantage ſur les Turcs, leva une puiſſante armée, & vint aſſiéger la

Digitized by Google

ville d'Edeſſe ; & après l'avoir battue rudement, l'emporta d'aſſaut la nuit de Noël 1145. Cette perte & celle de Foulques roi de Jéruſalem, qui étoit mort à la chaſſe en 1142, réveillerent le zéle des princes chrétiens, qui ſe croiſerent à la perſuaſion de S. Bernard, & firent le voyage d'outremer avec aſſez peu de ſuccès. On croit que c'eſt ce même Alaf, Alaph, Aſaf ou Balach, qui prit Baudoin II roi de Jéruſalem, & qui le tint trois ans en priſon en 1121 de J. C. & de l'hegire 515. * Guillaume de Tyr, *hiſt.* Baronius, *A. C.* 1146. Marmol. *l.* 2, *c.* 34.

ALAGON (Claude Alagon de Merargues) gentilhomme Provençal, originaire par ſes ancêtres du royaume de Naples, d'où le roi René avoit amené ſon triſaieul en Provence. Quelque reſſemblance de ſurnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la maiſon d'Aragon, & ſur cela il s'étoit mis en tête de faire une grande fortune du côté d'Eſpagne ; & pour la mérirer par quelque action ſinguliere, il avoit entrepris d'introduire les Eſpagnols dans Marſeille. La charge de procureur-ſyndic du pays, & ſes grandes alliances du côté de ſa femme, qui étoit parente du duc de Montpenſier, & de la maiſon de Joyeuſe, le rendoient fort conſidérable ; le commandement des deux galeres entretenues pour le ſervice du roi, ſembloit lui faciliter le moyen de ſe rendre maître du port ; & la charge de viguier qui lui étoit aſſurée pour l'année ſuivante, lui donnoit une grande autorité dans la ville. Il avoit toutefois ſi peu de gens pour exécuter ce grand deſſein, qu'il fut contraint de le communiquer à un forçat d'une de ſes galeres qu'il vouloit y employer. Le forçat le découvrit au duc de Guiſe, & le duc de Guiſe en écrivit à la cour, où Alagon fit un voyage peu après, pour quelques affaires de la province. Il fut ſi bien épié, qu'on ne put plus douter de la conſpiration, deſorte qu'on l'arrêta priſonnier. Bruneau, ſecrétaire de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, fut en même temps trouvé ſaiſi d'un écrit qui étoit caché ſous ſa jarretiere, & qui découvrit tout le myſtere. Les deux priſonniers furent interrogés, & le ſecrétaire confeſſa tout : enſuite de quoi il fut envoyé à l'ambaſſadeur avec une copie du procès. Pour Alagon, après qu'il eut été pleinement convaincu, il fut condamné par un arrêt du 19 février 1605, à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en la place de Gréve à Paris. Son corps fut mis en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de la ville, & ſa tête fut envoyée à Marſeille pour y être miſe ſur une des portes. * Mezerai, *dans la vie de Henri IV.* Robert, *nobiliaire de Provence.* Le P. Daniel, *hiſt. de France*, *édit.* in-4°.

ALAGUS, chanoine d'Auxerre ſur la fin du regne de Charles *le Chauve*, travailla avec Héric, moine de S. Germain de la même ville, & Raimogala (d'autres diſent *Rainogala*) auſſi chanoine d'Auxerre, à la compilation des geſtes des évêques qui avoient ſiégé à Auxerre, juſqu'à l'évêque Chrétien prédéceſſeur de Wala incluſivement, c'eſt-à-dire, juſqu'en 875, qui eſt l'année de ſa mort. Le chanoine, auteur de la vie de l'évêque Wala, appelle Alagus & Raimogala, *duo luminaria collegii noſtri.* Le nécrologe écrit dans l'onziéme ſiécle, met la mort d'Alagus au 11 janvier, & ne marque en aucun jour la mort de Raimogala ; ce qui fait conjecturer qu'il ne reſta pas chanoine à Auxerre. M. l'abbé Lebeuf conjecture qu'Alagus peut être le même à qui un inconnu dédia un ouvrage, *De virtutibus & vitiis*, qui ſe trouve à Reims dans la bibliothéque du chapitre. Il eſt vrai qu'Alagus y eſt qualifié *abbas* : mais on a des exemples de chanoines devenus moines & abbés, en ce temps-là, & auſſi d'abbés qui abdiquoient. Ainſi Alagus qui gouvernoit les écoles d'Auxerre, a pu être élevé à la prélature par ſon mérite. * *Voyez* le catalogue des écrivains Auxerrois, par M. l'abbé Lebeuf, à la ſuite du tome II de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile d'Auxerre*, p. 481, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tome I *in-folio*, p. 1 & 2.

ALAHAMARE, autrement nommé *Mahomet Abuſar*, a été le premier roi de Grenade. Comme il vit que ſur le déclin de l'empire des Almohades, chacun ſe rendoit maître de ſes gouvernemens, il ſe fit élire roi par ceux d'Archone, dont il étoit gouverneur, & ſe ſaiſit adroitement des villes de Jaën, de Cadix & de Grenade, où il établit le ſiége de ſa domination l'an 1237, qui étoit le 635 de l'hégire. Ses ſucceſſeurs y regnerent plus de 250 ans, ſous le nom d'*Alahamares*, juſqu'à ce qu'ils furent dépoſſédés par Ferdinand & Iſabelle l'an 1492. * Mariana *l.* 13, *c.* 19. Marmol. *liv.* 2, *c.* 38.

ALAHAN, bourgade de l'Arabie, ſituée entre les villes de Sanaa & de Zebid, que l'on appelle vulgairement *Zibit*. Tous ces lieux appartiennent à l'Iemen, ou Arabie heureuſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALAHIS, un des trente-ſix adminiſtrateurs du royaume des Lombards en Italie, & qui gouvernoit le pays de Breſſe, durant l'interregne de dix ans qui ſuivit la mort de Clephis, ſecond roi des Lombards. Alahis ſe révolta contre Pertharit ſon roi, fit la guerre à Cunibert, & fut enfin tué, & toute ſon armée taillée en piéces. * J. le Sueur, *hiſtoire de l'égliſe & de l'empire, aux années* 687, 691 & 694. Chevreau, *hiſtoire du monde*, *l.* 4.

☞ ALAIN, HALAIN, ou même ALANIS, abbé de Farfe au VIII ſiécle, étoit d'Aquitaine, d'où il paſſa enſuite en Italie. Il y embraſſa la profeſſion monaſtique à l'abbaye de Farfe. Après y avoir paſſé quelques années dans les exercices de la vie cénobitique, il voulut auſſi éprouver le genre de vie des hermites. A cet effet il ſe retira ſur une montagne voiſine, où parmi les autres occupations de ſa ſolitude, il s'appliqua à copier pluſieurs livres de l'antiquité. Cependant Guandelbert, abbé du monaſtere de Farfe, ayant abdiqué ſa dignité en 761, Alain fut élu en ſa place. Il en témoigna d'abord beaucoup d'éloignement ; mais il ne put enfin ſe refuſer aux inſtances de ſes freres. Ainſi il fut le ſixiéme abbé de Farfe, qu'il gouverna avec autant d'honneur que de ſuccès pendant neuf ans, trois mois & huit jours. Il mourut le 2 de mars 770. Alain a laiſſé à la poſtérité un homiliaire où il a recueilli avec choix, & par ordre, ce qu'il lui a paru de plus inſtructif & de plus édifiant dans l'écriture, les peres & les écrivains eccléſiaſtiques, & en a compoſé des diſcours pour être lus aux principales fêtes de l'année, & aux jours de carême. D. Bernard Pez en a donné la préface, au tome VI de ſon *theſaurus anecdotorum*, part. I, p. 83. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. V, p. X de l'avertiſſement.

ALAIN, évêque d'Auxerre dans le XII ſiécle, natif de Lille, ville en Flandre, ſe fit religieux à Clairvaux, du temps de S. Bernard. Il fut enſuite abbé de la Rivoire au diocèſe de Trèves ; enfin il fut élevé ſur le ſiége épiſcopal d'Auxerre, après la mort de Hugues en 1153. Il fit de grands biens à ſon abbaye, & demanda avec tant d'inſtance au pape Alexandre III la permiſſion de quitter ſon évêché, qu'elle lui fut enfin accordée en 1167. Il ſe retira à Clairvaux, où il mourut ſaintement vers l'an 1182. Il compoſa une vie de S. Bernard, & quelques traités. Nous avons dans la bibliothéque des peres, une épître de Pierre de Celles à Alain. * Alberic, *in chron.* Robert. *in chron. Altiſſ.* Henriquez, *in menol. Ciſt.* Manriquez, *tom. III. annal. Ciſt.* Nicol. Camuſat. *in miſcell. & notis ad chron. Rob. Altiſſ.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Valere-André, *bibl. Belg.* Carol. de Viſch. *bibl. Ciſterc.* Du-Pin, *bibl. eccleſ.*

ALAIN, abbé du monaſtere de Tewksburi, de la congrégation de Cluni, & docteur de l'univerſité de Paris, fut ami de S. Thomas de Cantorberi, & compoſa l'hiſtoire de l'exil de ce ſaint. On a encore quelques ouvrages de lui, la plupart manuſcrits dans les

Digitized by Google

bibliothéques. Les principaux ſont, *Acta Claredonenſia. Problematum*, *l.* 1. *Sermones*, *epiſtolæ*, *&c.* Il mourut en 1201. * Pitſeus. Baleus. Leland. *de ſcript. Angl.* Du Boulai, *hiſt. univerſit. Pariſ. tom.* 3.

ALAIN, dit *Benclif*, *Belloclivus* ou *Becolles*, Anglois, natif de Suffolck, & l'un des plus ſavans théologiens de ſon temps, a fleuri vers l'an 1230. Il enſeigna dans l'univerſité d'Oxford en Angleterre, puis dans celle de Paris. * Matthieu Paris, *in hiſt. anno* 1229. Pitſeus, *de ſcript Angl.* Du Boulai, *hiſt. univerſit. Pariſ. tom.* 3. Geſner. Poſſevin.

ALAIN DE L'ISLE, *de Inſulis* & *Inſulenſis*, a porté ce nom, ſoit qu'il fût natif de Lille en Flandre, comme preſque tous les auteurs le diſent, ſoit que ce fût le nom de ſa famille, comme Manriquez & Jongelin le prétendent. Il fut un des plus illuſtres ornemens de l'univerſité de Paris, & mérita le nom d'*Univerſel*, parcequ'il étoit également habile dans la théologie, dans la philoſophie & dans la poëſie. On prétend que ce grand homme vécut juſqu'à la fin du XIII ſiécle, & qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Il compoſa un très-grand nombre d'ouvrages en vers & en proſe: *Opus quadripartitum ſuper ſententias. In Cantica. In Pentateuchum. Anticlaudianus. De planctu naturæ. De Parabolis. De ſex alis ſeraphim*, *&c.* Ce dernier ſe trouve parmi les œuvres de S. Bonaventure, mais on l'attribue à Alain. Le P. Charles de Viſch a publié l'an 1653, à Anvers, les ouvrages d'Alain de l'Iſle en un volume *in-folio*. C'eſt de lui qu'on a dit, *Sufficiat vobis vidiſſe Alanum.* Voilà ce qu'on ſait de plus aſſuré touchant la vie d'Alain. Ceux qui veulent qu'il ait été moine de Cîteaux, ſe fondent ſur le récit qui ſuit. Ils diſent qu'Alain ayant à prêcher un ſermon de la Trinité dans une des premieres égliſes de Paris, rêvoit un jour ſur le bord de la Seine, lorſqu'un enfant, qu'il trouva ſur le bord de l'eau, lui fit la même réponſe qu'on prétend qu'un ange fit autrefois à S. Auguſtin en pareille occaſion, & ſur le même ſujet. Ils ajoutent qu'Alain perſuadé que les lumieres de notre eſprit, quelque brillantes qu'elles paroiſſent, ſont néanmoins des ténébres devant Dieu, quitta l'univerſité de Paris pour travailler plus efficacement à ſon ſalut, & ne s'appliquer plus qu'à la ſcience des ſaints, & qu'il entra comme inconnu à Cîteaux; qu'il fut reçu en qualité de frere convers, & chargé du ſoin de garder les brebis de l'abbaye. On dit que l'abbé qui avoit pris ce religieux en affection, le mena avec lui au concile de Latran, que le pape Innocent III. célébra en 1215, & que dans cette aſſemblée le frere convers voyant qu'on ne répondoit que foiblement aux fauſſes ſubtilités d'un ſophiſte, diſciple d'Amauri, prit lui-même la parole; & convainquit ſi bien cet hérétique, que l'hérétique lui dit, ou qu'il étoit Alain, ou un démon; qu'Alain lui répondit qu'il n'étoit pas un démon, mais Alain, ce qui rendit l'héréſiarque ſi confus, qu'il n'oſa plus ouvrir la bouche pour diſputer. Les peres du concile, ajoute-t-on, ne furent pas ſurpris de voir tant de doctrine dans un ſimple frere convers, lorſqu'ils ſurent ſon nom, dont la réputation étoit bien plus connue que ſa perſonne. Le pape lui commanda alors d'écrire. Il le fit par obéiſſance; mais il refuſa des emplois conſidérables, & de grandes dignités qu'on lui offrit. Enfin l'on produit l'épitaphe ſuivante qui eſt à Cîteaux, & que l'on dit être d'Alain de l'Iſle.

Alanum brevis hora, brevi tumulo ſepelivit.
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit,
Scire ſuum moriens dare, vel retinere nequivit.
Labentis ſæcli contemptis rebus egens ſit,
Intra converſos, gregibus commiſſus alendis.
Mille ducenteno nonageno, quoque quarto,
CHRISTO devotus mortales exuit artus.

Il y a néanmoins d'habiles auteurs qui ſoutiennent que cette épitaphe n'eſt point d'Alain ſurnommé l'*Univerſel*; mais d'un autre qui a mérité le même titre. En effet, il faut qu'il y ait eu plus d'un Alain qui ait été ſurnommé l'*Univerſel*, non-ſeulement dans ce ſiécle, mais dans le précédent & dans le ſuivant. Si pourtant on doit s'en rapporter aux auteurs que nous allons citer, Alberic, ou Aubri, qui étoit lui-même moine de Cîteaux dans l'abbaye de Trois-Fontaines, & qui vivoit dans le XIII ſiécle, dit qu'Alain l'*Univerſel* mourut en 1202. L'auteur de la chronique des Pays-Bas, intitulée, *Chronicon magnum belgicum*, qui vivoit à la fin du XV ſiécle, aſſure la même choſe. Il diſtingue Alain de l'Iſle, mort en 1202 d'un autre, dit auſſi *univerſel*, qui a fleuri du temps de Scot, & de Jean André, juriſconſulte de Boulogne, dans le XIV ſiécle: ce qui ne peut convenir à Alain de l'Iſle qui enſeigna dans l'univerſité de Paris dans le XIII ſiécle. Quant aux inductions que l'on tire du livre intitulé, *Commentaires ſur les prophéties de Merlin*, pour prouver qu'Alain de l'Iſle a vécu dans le XII ſiécle, & non dans le XIII, elles ne ſont de nulle autorité: car quoique cet ouvrage ait été publié à Francfort ſous le nom d'Alain de l'Iſle, il eſt viſible qu'il eſt ſuppoſé, quoique l'auteur ait voulu rendre ſa ſuppoſition vraiſemblable. Car il parle de l'ordre de Cîteaux comme de ſon ordre; de Lille comme du lieu de ſa naiſſance; & d'une femme qui y fut accuſée de magie lorſqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Il ajoute que ce fut lorſque Thierri ſe fit comte de Flandre: *Tempus illud quo comes Theodoricus ab Inſulanis, Gandavenſibus & Brugenſibus advocatus erat è terra ſua in Flandriam, tamquam legitimus Flandriæ hæres*, *&c.* Ce comte eſt Thierri d'Alſace, fils de Thierri I duc de Lorraine, ſurnommé *le Vaillant*, & de Gertrude fille puînée de Robert *le Friſon*, comte de Flandre. Il fut ſollicité par quelques villes de ſe rendre maître de la ſucceſſion de Charles *le bon*, ſon couſin germain, qui avoit été tué en 1127, ce qu'il fit l'année d'après. Sur ce pied, Alain de l'Iſle qui eſt mort en 1294 auroit vécu dès l'an 1127, impoſſibilité qui ſuffit ſeule pour détruire l'artifice de l'auteur des commentaires. * Alberic. *in chron.* Henri de Gand. Jacques-Philippe de Bergame. Trithême & le Mire. Henriquez, *in menol. Ciſt.* Manriquez, *in annal. Ciſt.* Carol. de Viſch, *in præf. oper. Alani*, *& in bibl. Ciſterc.* Du Boulai, *hiſt. univerſit. Pariſ. t.* 2 & 3. Valere André, *bibl. Belg.* Ludovicus Jacob, *l.* 3, *ſcript. Cabil.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XIII ſiécle.* Baillet, *jugem. des ſav. édit.* in4°. *de* 1721, *tom.* 4 & 7.

ALAIN, dit DE LYNNA, carme Anglois, dans le XV ſiécle, natif du village de Lynna, dans le comté de Nortfolk, enſeigna dans les plus célébres univerſités d'Angleterre. Il mourut vers l'an 1410, & laiſſa quantité d'ouvrages, dont les plus utiles ſont: *Elucidarium ſacræ ſcripturæ. Moralia bibliorum. De vario ſcripturæ ſenſu. Prælectiones theologicæ*, *&c.* * Sixtus *de Sienn. in bibl. ſac.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Alegr. *in parad. Carmel.* Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALAIN DE LA ROCHE, célébre religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit en Bretagne vers l'an 1418, & fit ſon ſéjour ordinaire dans les Pays-Bas, où il demeuroit dès l'an 1459. Néanmoins il lut les ſentences quelque temps à Paris. Son zèle pour l'obſervance réguliere, & pour le culte de la ſainte Vierge lui attira beaucoup de conſidération dans ſon ordre, où il enſeigna quelque temps. Le peuple aimoit à l'entendre, à cauſe des hiſtoires merveilleuſes, mais feintes, dont il entremêloit ſes ſermons; & l'on avoit tant de gout pour lui, qu'il fallut à Roſtock, où il ne pouvoit ſe faire entendre, parce qu'il ne ſavoit pas parler allemand, que ſon prieur ſe donnât la peine de répéter au peuple ce que le prédicateur venoit de prononcer dans ſa langue naturelle. Alain mourut le 8 ſeptembre 1474 à Zwol dans l'Over-Iſſel, & ne laiſſa aucun ouvrage: mais les ſupérieurs de l'ordre ayant ordonné à ceux qui l'avoient entendu, d'écrire tout ce qu'ils avoient retenu, on vit en peu de temps ſous ſon nom pluſieurs traités, qui, après avoir démeuré quelques

Digitized by Google

années dans l'oubli, parurent en partie par les ſoins de Jean-André Coppenſtein, qui ſe donna la liberté d'y faire des changemens dans le ſtyle, & d'en retrancher quelque choſe. Il eſt néceſſaire d'avertir que dans toutes les narrations d'Alain, il n'y a rien qui mérite la moindre créance. Tout ce qu'il dit de S. Dominique, de ſes compagnons, de ſes miracles, eſt contraire à ce qu'on en lit dans les meilleurs auteurs : il a imaginé des gens qui ne furent jamais ; il a attribué à ceux qui ont exiſté véritablement, des choſes qui ne leur conviennent pas ; & dans ſes tranſports il lui a échapé des choſes qui paroiſſent même contraires à la foi. * Echard. *ſcript. ord. prad.*

ALAIN (Guillaume) cardinal du titre de S. Martin aux Monts, appellé depuis *le cardinal d'Angleterre*, étoit né d'une famille très-noble dans la province de Lancaſtre en Angleterre. Après avoir étudié au collége d'Orial dans l'univerſité d'Oxfort, il fut pourvu d'un canonicat de l'égliſe métropolitaine d'Yorck. Elizabeth, fille de Henri VIII roi d'Angleterre, & d'Anne de Boulen, étoit montée ſur le trône, & avoit ordonné au clergé de la reconnoître pour chef de l'égliſe anglicane. Alain s'y oppoſa généreuſement ; mais craignant la rigueur des édits, il ſe retira à Louvain ſous la protection du roi d'Eſpagne, où s'étant rendu très-ſavant dans la théologie, il écrivit des livres de controverſes contre les proteſtans Anglois, & un traité *du purgatoire* contre Juël. Il retourna à Oxfort, & y compoſa trois livres ; l'un du ſacerdoce, l'autre des indulgences, & le troiſiéme de la vérité infaillible de la foi catholique. Ces nouvelles productions irriterent les hérétiques, qui le contraignirent une ſeconde fois de fuir leurs perſécutions. Il repaſſa dans les Pays-Bas, & enſeigna la théologie dans un monaſtere à Malines. Quelque temps après il alla à Rome avec Jean de Vandeville, profeſſeur en droit dans l'univerſité de Douai, & depuis évêque de Tournai. Ce prélat lui fit prendre à ſon retour le bonnet de docteur en théologie dans cette univerſité : il le fit encore pourvoir d'un canonicat de l'égliſe de Cambrai, & l'aida puiſſamment à rétablir à Douai un ſéminaire pour les Anglois exilés de leur patrie à cauſe de la religion catholique. Alain ne ceſſa point de combattre l'héréſie par de nouveaux traités qu'il mit au jour touchant la prédeſtination, les ſacremens & les images. Il trouva le moyen de fonder encore un ſéminaire à Rome, où il fit un ſecond voyage. Il en fit deux en Eſpagne ; & à ſon retour en France, pendant les troubles des Pays-Bas, il établit un autre ſéminaire à Reims, qui fut fondé par la libéralité du cardinal de Lorraine, en 1564, lequel donna un canonicat dans ſa cathérale au ſavant Alain. Ce fut là qu'il publia une ſavante apologie pour les catholiques que l'on perſécutoit en Angleterre. Dans un troiſiéme voyage qu'il fit à Rome pour regler un différend qui s'étoit élevé entre les Jéſuites & les écoliers Anglois, le pape Sixte V l'honora du chapeau de cardinal en l'an 1587, pour le récompenſer des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'égliſe & aux catholiques d'Angleterre. Le roi d'Eſpagne Philippe II lui donna une riche abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût ſoutenir ſa dignité, & le nomma en 1590 à l'archevêché de Malines : mais il n'y put venir réſider, le pape ne voulant pas le laiſſer ſortir de Rome, où il s'étoit rendu néceſſaire dans les conſiſtoires. Ce ſavant homme travailla auſſi avec le cardinal Colonne & le docte Bellarmin à la réviſion de la bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V, & revûe par les ſoins de Clément VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les ouvrages de S. Auguſtin ; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce deſſein. Il mourut d'une rétention d'urine l'an 1594, âgé de ſoixante-trois ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la nation Angloiſe, où l'on voit ſon épitaphe. * Bellarmin. *de ſcript. eccl.* Pitſeus, *de ſcript. Angl.* p. 192 *& ſuiv.* Iſaac Bullart, *académie des ſciences.*

ALAIN (Jean) *Joannes Alanus*, Danois, naquit en 1563, & mourut en 1630. Il publia un traité *de l'origine des Cimbres, & de leurs divers établiſſemens* ; un autre, *de la logique naturelle & artificielle* : un troiſiéme, *de la prononciation de la langue grecque*, & une *apologie pour Saxon le Grammairien*, contre Goropius Becanus. * Vindingius, *in rector. Hafn.* p. 308. Konig. *bibl. vet. & nov.*

Un autre ALAIN a écrit un traité *du pays des Santons*, ou de Saintonge, province de France, & un traité *de factura ſalis*, imprimé en 1598. * *Id. ibid.*

ALAIN de *Solminihac*, fils d'un gentilhomme de Périgord, né en 1593, fit profeſſion chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Chancelade ; & après avoir reçu en 1625 la bénédiction abbatiale, il y établit une réforme très-auſtere, malgré les obſtacles des anciens religieux, qui ſe retirerent dans des prieurés. En 1636 il fut nommé à l'évêché de Cahors, dont il prit poſſeſſion en 1639. Il travailla fortement à régler ſon diocèſe ; mais ſa grande régularité lui attira des perſécutions qui furent appaiſées par l'autorité d'Anne d'Autriche, régente de France. En 1652 & 1653, la peſte ayant fait de grands ravages dans ſon diocèſe, il ſe conſacra au ſervice des malades, leur portant lui-même les ſacremens : il fut un des évêques qui cenſurerent l'apologie des caſuiſtes. Il tomba malade dans le cours de ſes viſites en 1659, & ayant été reporté dans ſon château, il y mourut de défaillance de nature, & fut enterré ſans aucune pompe dans la chapelle des chanoines réguliers qu'il avoit fondée à Cahors. * Godeau, *éloge des évêques, éloge* 102. Le P. Leon Chaſtenet a fait imprimer ſa vie, qui a été miſe en latin par Dominique Biſſel, auſſi chanoine régulier.

Ducs de Bretagne.

ALAIN I de ce nom, ſurnommé *le Fainéant*, duc de Bretagne, regna depuis l'an 560 juſqu'à 594. Le ſurnom qu'on lui donna témoigne aſſez qu'il aimoit l'oiſiveté, & qu'il avoit peu d'inclination pour les grandes choſes. * D'Argentré, *hiſt. de Bretagne.*

ALAIN II, dit *le Long*, vivoit dans le VII ſiécle, & regna avec honneur depuis l'an 660 juſqu'en 690. Il reprit ſouvent les armes, & remporta des avantages conſidérables ſur ſes ennemis. * D'Argentré, *hiſt. de Bretagne.* Pierre le Baud, *hiſt. de Bretagne.*

ALAIN III fils de *Paſquitan*, vivoit dans le IX ſiécle, & partagea la Bretagne avec Juël, après la mort du duc Salomon, vers l'an 874. En 890, les Normans qui avoient attaqué Paris une troiſiéme fois, ſe voyant contraints de prendre la fuite, fondirent ſur les côtes de Bretagne, & ſur celles de Neuſtrie, à préſent *Normandie*, où ils prirent le château de Saint-Lo, & tuerent même Juël, un des ducs de Bretagne. Alain ſe mit en campagne, & fit vœu de donner la dixiéme partie de ſes biens à S. Pierre, ſi Dieu lui faiſoit la grace de remporter la victoire ſur ces peuples infidéles. Il obligea les Bretons à faire le même vœu, & chargea ſi rudement les Normans, que de 15000, il n'en reſta qu'environ 400. Alain mourut peu de temps après. * D'Argentré, *hiſt. de Bretagne.* Reginon. Baronius, &c.

Comtes de Bretagne.

ALAIN I de ce nom, dit *Barbe-torte*, premier comte de Bretagne dans le X ſiécle, gouverna avec aſſez de bonheur. Il rebâtit diverſes égliſes que les Normans avoient ruinées, & mourut en 952 ou 959 ſelon d'autres auteurs, *ne laiſſant que deux fils naturels*, Hoël, *mort ſans lignée*, & Gueric, *tige des comtes de Nantes*, * D'Argentré & Pierre le Baud, *hiſt. de Bretagne.*

ALAIN II dit *le Rebru*, fils de GIOFROI I & de *Hedwige* de Normandie, ſuccéda à ſon pere en 1008. Il fit bâtir l'abbaye de S. George de Rennes pour ſa ſœur *Adelaide*, qui y mourut vers l'an 1067. Depuis, il fit la guerre à Robert II, duc de Normandie, & mourut de

Digitized by Google

poiſon le premier octobre 1040. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article BRETAGNE. * *Hiſtoire de Bretagne.*

ALAIN III, dit *Fergent*, fils de *Havoiſe*, héritiere de Bretagne, & de Hoël comte de Cornouaille & de Nantes, auquel il ſuccéda en 1084. Il ſe croiſa pour le voyage d'outre-mer, & ſe trouva à la priſe de Nicée, d'Antioche, & de Jéruſalem. A ſon retour il gouverna ſes ſujets avec beaucoup de douceur & de piété. Il fonda en 1112 l'abbaye de S. Sulpice près de Rennes, puis ſe retira à celle de Rhédon, où il mourut l'an 1120. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article BRETAGNE. * D'Argentré & Pierre le Baud, *hiſtoire de Bretagne. Voyez le* P. Lobineau, *hiſtoire de Bretagne, à Paris* 1704.

ALAIN IV, dit *le Noir*, porta le titre de comte de Bretagne, & épouſa *Berthe*, fille & héritiere de CONAN III, dit *le Gras*. Hoël, fils du même Conan, fut privé de l'héritage. Alain qui étoit ſeigneur de la Roche-de-Rien, & comte de Richemont en Angleterre, étoit fils puîné d'ETIENNE, comte de Penthievre. Il mourut le 30 mars de l'an 1146, & eut pour enfans CONAN IV, dit *le Petit*; *Enoguen*, ſeconde abbeſſe de S. Sulpice; & *Conſtance*, femme d'ALAIN III, vicomte de Rohan. La comteſſe *Berthe* ſa femme prit une ſeconde alliance avec Eudes II, vicomte de Porhoët, dont elle n'eut point de poſtérité. * Guillaume de Jumiéges, *l.* 7, *c.* 41. D'Argentré, *hiſtoire de Bretagne.*

ALAINE, petite riviere de France dans le Nivernois, vient de Luzi, paſſe à Taïs, & ſe jette au-deſſous de Cerci-la-Tour dans l'Arron, qui ſe joint à la Loire près de Deciſe. * Papyr. Maſſon, *deſcriptio flum. Gall.*

ALAINS, peuples barbares, qui ſe répandirent dans l'Europe, puis dans l'Afrique, ſur la fin du IV ſiécle, & au commencement du V. Ammien Marcellin croit qu'ils ſortoient des anciens Meſſagetes, peuples de la Scythie au-deçà du mont Imaüs. Pline les place dans l'Europe au-delà des embouchures du Danube; Cluvier les met dans la Moſcovie ſur le bord ſeptentrional du Donec; d'autres dans la Lithuanie: Joſéphe les met proche du Tanais, & des marais Mœotides. Les auteurs orientaux s'accordent à placer un peuple nommé *Alans*, près du mont Caucaſe, où il ſe trouve encore. Il eſt vraiſemblable que les Alains dont nous parlons, ſont ſortis de ce pays, ou de la Tartarie. Joſéphe rapporte (au *liv.* 7, *c.* 19 *de la guerre des Juifs*,) que les Alains firent une furieuſe irruption dans la Médie & dans l'Arménie, ſous l'empire de Veſpaſien. Dans ce temps-là Vologèſe roi des Parthes, demanda du ſecours à cet empereur contre les Alains, avec un de ſes fils, pour être le général de ſon armée. C'étoient les peuples du monde les plus cruels & les plus ſanguinaires. Ils ſe joignirent aux Vandales, aux Suéves, aux Bourguignons, & s'avancerent en l'année 406 depuis les bords du Danube juſqu'au Rhin, ſans trouver aucune réſiſtance; & ayant été joints par les Vandales échapés de la bataille qu'ils avoient perdue contre les Francs, ils entrerent dans les Gaules. Leur roi s'appelloit *Reſpendial*. Une partie des Alains ſous la conduite d'Utacé, qui avoit ſuccédé à Reſpendial, paſſa en Eſpagne en 409, & s'établit dans la province de Carthagène & dans la Luſitanie. L'autre partie tint bon dans les Gaules ſous la conduite de deux rois. Les Alains d'Eſpagne défaits par Vallia roi des Viſigoths, près de Merida en 418, furent contraints de ſe ſoumettre à Honorius. Leur roi Vatace perdit la vie dans le combat. On voit encore que les Alains en 464 ſe révolterent contre les Huns, après la mort d'Attila, & entrerent en Italie, où ils furent défaits par Ricimer. *Voyez* ALANS. * Proſper. & Caſſiodor. *in chron.* Ammien Marcellin, *l.* 1. Pline, *l.* 4, *c.* 2. Grég. de *Tours*, *l.* 2, *c.* 9. Oroſe. Bede. Cluvier. Conſultez l'*hiſtoire des Huns*, par M. Deguignes, *tome II*, p. 277-281.

☞ ALAIS ou ALEST, en latin *Aleſia* & *Aleſtum*, ville de France, dans le bas Languedoc, ſituée ſur le Gardon, au pied des montagnes des Cevennes, à deux lieues d'Anduze, à cinq d'Uſez, & à ſix de Sommieres & de Niſmes, ſur la grande route de Montpellier en Auvergne. Cette ville eſt une des plus grandes de la province, & tient le premier rang à l'aſſemblée des états ſous le titre de comté. Elle appartenoit autrefois à l'illuſtre maiſon de Pelet, des comtes ſouverains de Melguel, Maguelonne & Suſtantion, ſortie des anciens vicomtes de Narbonne. Raimond Pelet eſt le premier ſeigneur d'Alais que l'on connoiſſe. Son fils Bernard Pelet, ſeigneur auſſi d'Alais, & d'une partie des Cévennes, devint comte ſouverain de Melguel, Maguelone & Suſtantion, par ſon mariage en 1145 avec Béatrix, fille unique & héritiere de Bernard III qui en étoit comte ſouverain, & veuve de Bérenger Raimond, comte de Provence & de Milhaud, frere de Raymond, comte de Barcelone & roi d'Aragon. La ſeigneurie d'Alais étant ſortie tout-à-fait de la maiſon de Narbonne-Pelet-Melguel, vers le commencement du quinziéme ſiécle, après pluſieurs démembremens occaſionnés par des mariages de filles de cette maiſon, eſt entrée ſucceſſivement en différentes maiſons qui l'ont poſſédée, & la poſſedent encore ſous divers titres. La premiere partie démembrée, érigée en comté l'an 1344, en faveur de Guillaume Rogier, vicomte de Beaufort, a paſſé de la maiſon de Beaufort-Canillac dans celle de Montmorency. Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, ayant épouſé Charlotte de Montmorency, le comté d'Alais lui fut donné pour la dot de ſa femme. Son fils Emanuel de Valois, colonel de la cavalerie légere, & gouverneur de Provence, s'appelloit *le comte d'Alais*. La fille de ce dernier, Marie-Françoiſe de Valois, n'ayant point eu d'enfans de ſon mariage avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuſe, le comté d'Alais eſt venu dans la maiſon de Condé, dont la branche de Conti le poſſéde actuellement. La ſeconde moitié, érigée en baronie dès le même temps que la premiere le fut en comté, a paſſé de la maiſon de Cambis où elle étoit entrée, dans celles de la Fare & de Montalet, qui par le moyen de cette ſubdiviſion, en poſſedent depuis ce temps-là chacune un quart. Alais fut une des villes qui ſous le regne de Louis XIII ſe révolterent pendant les troubles de la religion; mais elle ſe ſoumit en 1629, après la priſe de Privas. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, comme il y avoit un grand nombre de nouveaux catholiques dans les Cévennes, éloignés de toutes les villes épiſcopales, le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, érigea cette ville en évêché ſuffragant de Narbonne, le 26 mars 1694. Elle faiſoit auparavant partie du diocèſe de Niſmes. On y a uni l'abbaye de Pſalmody. Le roi tient en tout temps une garniſon dans la ville & dans le fort, & c'eſt la réſidence d'un des trois commandans de la province de Languedoc, prépoſé pour les Cévennes. * Carel, *hiſt. du Languedoc.* Papyre Maſſon, *deſcript. flum. Gallie.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALAIS (Jean) ou, ſelon quelques-uns, JEAN DU PONT ALAIS, étoit de Paris, où il fut maître des comédiens dans le XII ſiécle. Il prêta une ſomme d'argent au roi; & pour en être rembourſé, il eut permiſſion de lever un denier ſur chaque panier de poiſſon qu'on vendoit aux halles. On dit qu'il tâcha enſuite de faire abolir cet impôt; mais que n'en ayant pu obtenir la ſuppreſſion, il en mourut de déplaiſir. Il ordonna qu'après ſa mort on l'enterrât ſous l'égout des halles, proche de la chapelle de ſaint Agnès, qu'il y avoit fondée, & qui eſt aujourd'hui dans l'égliſe de S. Euſtache. Il y avoit encore, il n'y a pas long-temps, une longue pierre élevée ſur deux autres, que l'on diſoit repréſenter ſa tombe: elle formoit une eſpece de pont, par-deſſus lequel on traverſoit le ruiſſeau. On appelloit cette pierre *le pont Alais.* * Antoine du Verdier, *bibl. antiq. de Paris.*

Digitized by Google

ALALCOMENE, petite ville de Béotie, ainſi nommée d'Alalcomenée, pere nouricier de Minerve, ou d'Alalcoménie, fille d'Ogygés, & nourice de la même déeſſe. Cette ville étoit ſous la protection de Minerve, qui y étoit née, & qu'on y adoroit dans un temple célebre, ſous le nom d'*Alalcoménienne*. Sylla ayant enlevé la ſtatue de cette déeſſe, ſon temple fut depuis négligé. Ulyſſe, qui avoit auſſi pris naiſſance dans Alalcomene, fit, par reconnoiſſance, porter le même nom à une ville de l'iſle d'Ithaque. * Pauſanias, *l.* 9. Strabon, *l.* 7 & 9. Plutarch. *quæſt. græc.* 43.

ALAM EBN AL ALAM, grand mathématicien, qui vivoit ſous le regne d'Adhaeddoulat, ſultan de la dynaſtie des Bouides. * D'Herbelot.

ALAMAH EBN ALAMAH BEN ASSAN, médecin célébre, qui mourut l'an 652 de l'hégire, de J. C. 1254. Il a écrit ſur les médicamens ſimples, ſous le titre d'*Eſcharat Almorſchedat*. * D'Herbelot.

ALAMAN, ſeigneurie du pays de Vaux au canton de Berne, près du lac Leman, dit aujourd'hui de Genève, duquel cette ſeigneurie a pris ſon nom. On croit qu'anciennement il y a eu un roi en ces quartiers-là nommé *Leman*, dont le nom eſt demeuré au lac & à cette ſeigneurie. * Plantin, *deſcript. de la Suiſſe*.

ALAMAND (Joſſelin) ſeigneur de Château-neuf dans le IX ſiécle, étoit de l'illuſtre maiſon de Touraine, ſouveraine de Faucigni. Il paſſa dans le Levant avec quantité de nobleſſe françoiſe; & après y avoir ſervi utilement l'empereur de Conſtantinople contre les infidéles, il ne demanda pour toute récompenſe, que les oſſemens du corps de S. Antoine, qu'il dépoſa dans l'égliſe de l'Albène. C'eſt en cette conſidération que le jour de l'aſcenſion l'on a accoutumé d'appeller trois fois à haute voix, le ſeigneur baron de Château-neuf, pour porter à la proceſſion qui ſe fait autour de l'égliſe de S. Antoine dans la ville qui en porte le nom, la châſſe où ſont les reliques de ce ſaint. Ce même baron de Château-neuf a auſſi la liberté de prendre trois poignées d'argent au baſſin, dans lequel on met les offrandes de cette fête; & il doit être nouri trois jours par l'abbé de S. Antoine, avec toute ſa famille & ſa ſuite. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *hiſtoire de la nobleſſe de Touraine.*

ALAMANNI ou plutôt ALEMANNI (Coſme) jéſuite, natif de Milan, fils de Benoît qui en 1564 reçut chez lui les jéſuites à Milan, lorſqu'ils vinrent s'y établir, & qui leur prêta ſa maiſon, où il les nourit pendant un temps conſidérable. Coſme Alemanni entra dans la compagnie de Jeſus en 1575, âgé de ſeize ans: il y enſeigna pluſieurs années la philoſophie & la théologie. Il étoit ſi attaché à la doctrine de S. Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une philoſophie tirée des ouvrages de ce S. docteur, imprimée *in*-4° à Paris en 1618, ſous ce titre: *Summa totius philoſophiæ è D. Thomæ Aquinatis doctoris Angelici doctrina.* Coſme Alemanni mourut à Milan le 24 mai 1634. Il avoit quatre de ſes freres auſſi jéſuites. L'aîné, Joſeph Alemanni, mourut à Aſt dans le Piémont, l'an 1630, âgé de ſoixante & quatorze ans. Il a laiſſé divers traités, *de chriſtiana ſapientia. Hiſtoria miraculoſæ imaginis B. Virginis*, &c. * Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſu.* Saccin, *hiſt. ſoc. Jeſu.* Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſu.*

ALAMANNI, (Nicolas) Grec de nation, étudia à Rome, où il fut ſecrétaire du cardinal Borghèſe, & depuis garde de la bibliothéque du Vatican. Au commencement du XVIII ſiécle, il publia l'hiſtoire de Procope, & fit une deſcription de S. Jean de Latran. Quelque temps après, pendant qu'on travailloit à l'égliſe de S. Pierre, il eut ordre de prendre garde qu'on n'y profanât aucun tombeau des martyrs. Il le fit avec tant de ſoin & d'aſſiduité, qu'il y fut ſurpris d'une maladie dangereuſe, dont il mourut peu de temps après. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illuſt. p. I, c.* 70.

ALAMANNI (Luigi ou Louis) d'une maiſon illuſtre de Florence, de la faction des *Paleſchi* qui tenoit pour les Médicis, contre les *Poppolani* partiſans de la liberté, naquit en 1495, & entra fort avant dans la faveur de Jules de Médicis, qui fut depuis pape ſous le nom de *Clément* VII. Une injure qu'il prétendoit avoir reçue l'ayant éloigné de Médicis, lui ſervit de motif pour entrer dans une conjuration formée contre lui; mais qui fut bientôt découverte & diſſipée. Le couſin-germain d'Alamanni & Jacques Diacette ſon ami, furent décapités: pour lui, il ſe ſauva avec Bondelmonte, & ſe retira à Veniſe, & de-là en France. Florence ayant été encore la victime de la confédération formée à Barcelone entre l'empereur & le pape, & de la paix faite le 5 d'août 1529 à Cambrai, entre l'empereur & François I, Alamanni qui avoit ſacrifié ſes ſoins, ſon temps, & près de quarante mille écus pour ſecourir ſa patrie, ſuccomba avec elle, & fut relégué en Provence. François I qui connoiſſoit ſon eſprit & ſa vertu, le tira bientôt de cet exil, lui donna le collier de S. Michel, avec un emploi conſidérable chez Catherine de Médicis, depuis reine de France, & en 1544 il l'envoya en ambaſſade vers Charles V. Après la mort de François I, Alamanni ſe retira en Provence, où la poëſie avoit déja fait, & où elle fit encore ſes délices. Il avoit dédié ſes élégies & ſes éclogues à François I. Le recueil fut imprimé à Lyon en 1532 en 2 vol. *in*-8°, ſous ce titre: *Opere Toſcane, &c.* Les vers de ce recueil ne ſont pas rimés, & l'auteur prétend dans ſa préface qu'il a eu raiſon d'en uſer ainſi. Le Triſſino en avoit donné le premier l'exemple. Le poëme *del diluvio Romano*, où Alamanni décrit l'inondation du Tibre arrivée en 1531, eſt préféré par pluſieurs beaux eſprits à la ſeconde ode d'Horace. M. Bianchini prétend que ſes ſatyres ſont d'un ſtyle trop élevé: ſes hymnes ſont des imitations heureuſes de Pindare; ſa *Coltivazione* rappelle Homere & Virgile; & ſes épigrammes ſont fort dans le gout de Martial. En 1540 il entra dans l'académie des *Infiammati* de Padoue, & mourut à Amboiſe en 1556, laiſſant deux fils dont l'un fut évêque de Mâcon. On rapporte qu'en haranguant Charles V, en 1544, ayant répété pluſieurs fois le mot *aquila*, l'empereur l'interrompit en récitant ces deux vers:

Aquila, grifagna
Che per più divorar due becchi porta.

Cette aigle, d'humeur carnaciere,
Ne s'arme de deux becs crochus
Que pour dévorer beaucoup plus.

C'étoit la fin d'une épigramme ſatyrique qu'Alamanni avoit faite contre Charles V, dans le temps des ravages que ce prince faiſoit en Italie. Alamanni le ſentit, & répliqua ſur le champ: » Sire, puiſque ces vers ſont » parvenus juſqu'à V. M. je ne puis diſconvenir de » les avoir faits; mais j'écrivois alors comme poëte, » à qui la fiction étoit permiſe, & je parle aujourd'hui en ambaſſadeur à qui il n'eſt pas permis de s'écarter de la vérité. Je m'échapois dans ce temps-là » en jeune homme, à préſent je parle en vieillard. Je » ſuivois le déſeſpoir dont m'animoit l'état funeſte de » ma patrie, aujourd'hui je ſuis tranquille & dépouillé » de toute paſſion. » Cette réponſe déſarma l'empereur & charma la cour. * *Bibliot. ital. tom. I, pag.* 263 *& ſuiv.*

ALAMINOS (Antoine de) premier pilote ſur l'eſcadre qui fit la découverte de l'Yucatan, ſous la conduite de François Fernandés de Cordoue en 1517. Ce fut lui qui détermina Fernandés à tourner de ce côté-là, & l'on ſe trouva bien d'avoir ſuivi ſon avis. Dans le cours de cette navigation, Fernandés & Alaminos ayant débarqué à la Floride, une armée de barbares tomba ſur eux & ſur ceux qui les accompagnoient: pluſieurs y périrent; Alaminos y fut bleſſé à la gorge, & regagna ſon vaiſſeau. Fernandés étant mort peu de

jours après ſon retour dans l'iſle de Cuba, Alaminos fut continué dans ſes fonctions de premier pilote ſous Grijalva, & enſuite ſous Fernand Cortés, qui furent chargés de continuer les découvertes. Il ſauva par ſon adreſſe, ſon activité & ſa hardieſſe, un vaiſſeau de ce dernier qu'il conduiſoit à Séville en Eſpagne, où il arriva au mois d'octobre 1519. Il y étoit envoyé de la part de Cortés. Dans ce voyage, il paſſa le premier de tous le canal de Bahama, & oſa s'abandonner aux courans dangereux de ce canal, ce qui ſauva ſon vaiſſeau des mains de ceux qui le pourſuivoient. Alaminos étoit un pilote habile & courageux: il avoit couru les mers dès ſa jeuneſſe, & avoit acquis une grande expérience. * *Hiſtoire de S. Domingue, par le P.* de Charlevoix, jéſuite, *livre 5.*

ALAMIR, prince de Tarſe, prit le nom de calife dans le IX ſiécle. Il entra dans les provinces de l'empire à la tête d'une formidable armée de Saraſins, qui y commirent de grands excès. André Scythe, gouverneur du Levant, voulant s'oppoſer à leur furie, ce prince barbare lui envoya dire, que s'il lui donnoit bataille, le fils de Marie ne le ſauveroit pas de ſes mains; blaſphème qui ne demeura pas impuni. Car au jour du combat, ce gouverneur prit la lettre du Saraſin, & l'ayant fait attacher à une image de la Vierge, pour ſervir d'étendard, il vainquit les ennemis, dont il fit un grand carnage. Alamir fut pris, & eut la tête tranchée. * Marmol, *l. 2, c. 26.*

ALAMOS (Balthaſar) natif de Medina del-Campo, dans la Caſtille, après avoir fait ſon cours de droit à Salamanque, entra au ſervice d'Antonio Perez, ſecrétaire d'état ſous Philippe II, roi d'Eſpagne. Il eut part à la diſgrace de ce miniſtre, & fut retenu priſonnier pendant onze ans. Philippe III le mit en liberté. Le comte duc d'Olivarez, favori de Philippe IV, l'appella aux emplois publics. Il eut la charge d'avocat général dans la cour des cauſes criminelles, & dans le conſeil de guerre: enſuite il fut conſeiller au conſeil des Indes, puis au conſeil du patrimoine royal, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il vécut 88 ans, juſqu'au milieu du XVII ſiécle, & ne laiſſa que des filles. Sa traduction eſpagnole de Tacite, imprimée l'an 1614, avec ſes aphoriſmes politiques, lui a acquis beaucoup de réputation. Il a fait encore d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. * Nicol. Antonio, *biblioth. Hiſp.*

ALAMUNDAR, roi des Saraſins, fit des courſes dans la Paleſtine, vers l'an 509, & fit mourir pluſieurs des ſolitaires qui vivoient dans le déſert, & dont le martyrologe romain célébre la mémoire au 19 de février. Les miracles qu'il vit opérer par les chrétiens le toucherent ſi fort, qu'il demanda d'être reçu parmi eux. Lorſqu'on le préparoit à recevoir le baptême, les acéphales, diſciples de l'héréſiarque Sévere, réſolurent de l'attirer à leur ſecte. Ces hérétiques confondoient les deux natures en Jeſus-Chriſt, d'où il s'enſuivoit que la nature divine avoit ſouffert, & étoit morte ſur la croix. Ils envoyerent à Alamundar des évêques de leur parti, pour l'engager à recevoir le baptême de leurs mains; mais le nouveau catéchuméne mépriſa leurs perſuaſions, & ſe ſervit d'un trait tout-à-fait ingénieux pour les railler de leurs erreurs. Il feignit d'avoir reçu des lettres, par leſquelles on lui apprenoit la mort de l'archange S. Michel, & leur envoya des gens pour apprendre d'eux ce qu'ils penſoient de cette nouvelle. Comme elle leur parut autant impoſſible, qu'elle ſembloit ridicule, il leur répondit ces belles paroles: *S'il eſt donc vrai qu'un ange ne ſauroit ni ſouffrir ni mourir, comment voulez-vous que* Jesus-Christ *ſoit mort ſur la croix, ſi, ſelon vous, il n'a qu'une nature, qui étant divine, eſt impaſſible.* * Anaſtaſe. Cedrene. Nicephore. Baronius. *An. Chriſt.* 509 & 513.

ALAN, ville du Turqueſtan, différente de celle que l'on nomme *Allan*, qui eſt ſituée au pied du mont Caucaſe, entre la Géorgie & l'Arménie, au 83 degré de longitude, & au 44 de latitude ſeptentrionale. Celle dont il eſt ici queſtion donne ſon nom à une province, qui comprend dans ſon enceinte les villes de Bilcan & de Caoubari; & c'eſt peut-être de-là que ſont ſortis les Alains, qui ſe ſont fait connoître dans les Gaules & l'Eſpagne. Il ſe pouroit même faire que les Alains du mont Caucaſe fuſſent venus originairement de la ville d'Alan en Turqueſtan. Il eſt parlé d'un roi d'Alan dans le titre d'IAGIOUGE. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALANDRIANA, ville de Gréce en Epire, près de la ville de Soporo, & des montagnes de la Chimera: c'eſt l'ancienne *Meandria.* * Baudrand.

ALANDT, iſle de la mer Baltique dans les états du roi de Suéde, entre ce royaume & la Finlande, avec titre de comté. Elle eſt abondante en poiſſons & en bêtes fauves; & cependant on n'y voit ni loups ni daims. Ce qui pouroit être cauſe que ce comté a pour blaſon deux daims, entre neuf roſes qui bordent l'écu. La forteresſe qui défend cette iſle eſt appellée *Caſtel.-Holm.* * *Voyez* du Val, *relation de Suéde.* Michel Wexion, *deſc. Suecia.* Baudrand.

ALANGUER, *Alanguera, Alanguerum*, petite ville de Portugal, dans l'Eſtremadure, proche du Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Leiria, donne ſon nom à un grand territoire, dans lequel la ville de Liſbonne eſt renfermée. On croit communément qu'Alanguer eſt la ville qu'on nommoit autrefois *Jerabrica*, quoique quelques géographes la mettent à *Pavos*, village qui eſt environ à une lieue d'Alanguer. * Baudrand. Michel Vaſconcellos.

ALANIS, *Ancanicum*, autrefois ville, maintenant château d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, vers les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, à quatorze lieues de la ville de Seville, vers le ſeptentrion. Ce château a été fort, mais il eſt préſentement ruiné. * Baudrand.

ALANIS, abbé de Tarſe, au VIII ſiécle, *Cherchez* ALAIN.

ALANKAVA ou ALANCOVA, fille de Gioubiné, fils de Bolduz roi des Mogols, de la dynaſtie ou famille de Kiát, la ſeconde qui a regné parmi eux dans l'Aſie ſeptentrionale, après le rétabliſſement de cette nation. Cette princeſſe avoit épouſé ſon couſin germain, nommé *Doujoun*, roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfans, nommés *Belghedi* & *Bekgiedi.* Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ſes états, & éleva ſes enfans avec beaucoup de ſageſſe.

On fait ſur le ſujet de cette princeſſe un conte, qui a été inventé pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares, qui ont gouverné tour à tour en Aſie. Mirkond rapporte donc, ſuivant les traditions des peuples de la Scythie, que cette princeſſe étant éveillée dans ſa chambre pendant la nuit, une grande lumiere l'inveſtit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, deſcendit dans ſes entrailles, & ſortit enfin par les voies ordinaires de la génération.

Le phénoméne ayant peu après diſparu, Alankava ſe trouva fort ſurpriſe de cette apparition; mais elle le fut encore beaucoup plus, lorſqu'elle ſe trouva groſſe, ſans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui cauſa cet évenement lui fit auſſitôt convoquer une aſſemblée de ſes ſujets, qui étoient tous très-perſuadés de ſa ſageſſe. Cependant comme elle les trouva fort étonnés de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diverſement entr'eux, Alankava, pour diſſiper tous les ſoupçons que l'on pouvoit former contre ſa vertu, fit venir les principaux d'entr'eux, & les enfermant dans ſa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y paſſoit toutes les nuits. Ces ſeigneurs virent donc cette lumiere, qui l'inveſtiſſoit de la maniere que nous avons déja dit: de ſorte que par ce moyen ils la juſtifierent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déja à ſe répandre contr'elle parmi le peuple.

Digitized by Google

Enfin, le terme de cette groſſeſſe étant arrivé, elle accoucha de trois enfans. Le premier fut nommé *Boukoun Cabaki*, duquel les Tartares nommés *Cabakin* & *Capgiak*, ſont deſcendus. Le ſecond eut nom *Bouski-Salegi*, duquel les Selgiucides ont tiré leur origine; & le troiſiéme fut appellé *Bouzangir* : c'eſt celui qu'on reconnoit pour un des aïeuls de Genghiskan & de Tamerlan.

Mirkond ajoute à cette narration, que la merveille qui arriva dans la groſſeſſe d'Alankava, eſt la même qui s'eſt rencontrée dans celle de Miriam mere d'Iſſa, c'eſt-à-dire, de Marie mere de Jesus; ce qui pouroit faire croire que cette tradition des Mogols eſt une marque du chriſtianiſme que ces nations du ſeptentrion ont autrefois profeſſé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la ſuite. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ALANS, peuple qui habite dans les montagnes du Caucaſe, entre la mer Noire & la mer Caſpienne, à l'eſt des Abaſſes, & au nord de la Géorgie. Il eſt vraiſemblable qu'ils ſont de la race de ces Alains qui ont envahi l'empire romain. Ils ſont fort laids de viſage, mais d'une taille haute & dégagée, fort déterminés à tout entreprendre, & extrêmement adroits à ſe ſervir de toutes ſortes d'armes à feu. Auſſi ont-ils l'induſtrie de faire eux-mêmes des arquebuſes & de fort bonne poudre, quoique du reſte ils vivent dans une pauvreté extrême, n'ayant que leur bétail & la chaſſe pour toute reſſource. Ils habitent dans de petits villages, & ont leurs chefs particuliers auſquels ils obéiſſent indépendamment de toute autre puiſſance. Ils prétendent être chrétiens tout comme les Abaſſes, & il eſt manifeſte qu'ils ont eu la même raiſon que ceux-ci de ſe confiner dans les montagnes du Caucaſe, puiſque le pays de Dagheſtan, qu'ils occupoient autrefois, eſt encore à préſent entre les mains des Tartares mahométans. * *Hiſtoire généalogique des Tatars, p.* 310.

ALANUS, moine de Clairvaux, *cherchez* ALAIN, évêque d'Auxerre.

☞ ALARBES ou ALARABES. Ce ſont des Arabes, qui ſe ſont établis principalement en Barbarie. Ils demeurent en troupes à la campagne, ſous des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu à un autre avec leurs troupeaux pour la commodité des pâturages. Ils prétendent devoir être beaucoup plus conſidérés que ceux qui demeurent dans les bourgs & dans les villes, & ſe diſtinguent d'eux par l'habit qu'ils portent. C'eſt une grande veſte blanche qui leur va juſqu'aux talons, avec des manches auſſi larges que celles des moines de S. Bernard. Ils ont ſur la tête un capuchon ſemblable à celui de ces religieux, & portent tous la barbe fort grande, affectant avec cela un air & des démarches fort graves. Il y en a qui ont un capuchon noir; & ceux qui le portent de cette couleur ont parmi eux une dignité particuliere, ou de capitaine d'une troupe, d'un village, &c. ou de prêtre de leur ſecte. Ils portent tous à la main une fléche fort menue. Les femmes ont le viſage voilé: elles ſont habillées comme les hommes, excepté que leur veſte, qui eſt de fil ou de ſoie de diverſes couleurs, n'a point de capuchon, & deſcend ſi bas, qu'il n'eſt pas poſſible de leur voir les pieds. Il y a de ces Arabes en Arabie, aux environs de Maſcate: ils ſont habillés comme ceux de la Barbarie, & comme l'étoient les Arabes qui furent chaſſés de Grenade à cauſe de leur révolte. * Ambaſſade de dom Garcias de Figueroa.

ALARCON, ou ALARCO, *Illarco*, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la riviere de Xucar, & au quartier de *la Sierra*. Quelques auteurs croient qu'Alarcon eſt l'ancienne ville de *Lacuris*: d'autres prétendent que c'eſt *Loquera*, bourg de la nouvelle Caſtille, aux confins de la Murcie. * Baudrand.

ALARCON (Diégo d') jéſuite Eſpagnol, mort à Madrid le 28 octobre 1624, a laiſſé une théologie ſcholaſtique imprimée à Lyon en 1633, & la vie du P. Diégo Daza. * Alegambe.

ALARCON. Il y a pluſieurs auteurs qui ont porté ce nom.

I. ARCHANGE Alarcon, général de l'ordre des capucins, natif de Tarragone, mort l'an 1598 à Barcelone. Il a écrit en vers, *Vergel de plantas divinas*. II. BENOIST Alarcon, de Beaumont, abbé de Moréola, de l'ordre de Cîteaux. Il a publié l'an 1622 à Valladolid, *Theatrum virtutum*. III. BARTHOLOMÉ, (ou Barthélemi) Alarcon, ſurnommé *de los Rios*, hermite de Madrid, a été dans le XVII ſiécle, chapelain de l'infant d'Eſpagne dans les Pays-Bas: on a de lui, *Phœnix Thenenſis è cineribus redivivus : Chriſtus Dominus in cathedra crucis docens & patiens : Commentaria ſuper evangélia paſſionis & reſurrectionis Chriſti*; & pluſieurs autres ouvrages. IV. JEAN RUIZ d'Alarcon, un de ceux qui ont fait fleurir les comédies en Eſpagne. Il étoit né au Méxique, & vivoit dans le XVI ſiécle. On aſſure que ſon ſtyle étoit pur & élégant. On a de lui, entr'autres ouvrages, *Los favores del mundo, la induſtria y la fuerte*. V. JEAN RUIZ d'Alarcon, colonel dans les Indes, vivant dans le XVI ſiécle, auteur d'une hiſtoire de la guerre du Chili, en eſpagnol. VI. JEAN SUAREZ d'Alarcon & Melo, comte de Torreſvedras, & marquis de Troxifal, dans le royaume de Portugal. Il étoit dans le XVII ſiécle économe de la reine Eliſabeth de Bourbon, & de Marie-Anne d'Autriche, & conſeiller de guerre du roi d'Eſpagne, Philippe IV. Il a fait la généalogie de ſa maiſon. M. l'abbé Lenglet, dans ſa *méthode pour étudier l'hiſtoire*, tome IV, édition de 1735, *in*-4°, p. 352, cite une généalogie de cette maiſon, par dom *Antonio Suarez* d'Alarcon, *in-fol.* à Madrid, 1656. * *Supplément françois de Baſle.*

ALARD ou ADELARD, dit d'*Amſterdam*, parce qu'il étoit natif de cette ville en Hollande, vivoit dans le XVI ſiécle. Il écrivit un très-grand nombre d'ouvrages, dont on poura voir le catalogue dans Valere-André. Les plus conſidérables ſont trois volumes de conférences, tirées de l'écriture & des peres qu'il nomme *ſelecta ſimilitudines. Diſſertatiuncula adversùs hereticos. De euchariſtia ſacramento. De peccato originali. De juſtorum operibus*, &c. Alard étoit un peu ſourd, défaut dont il avoit lieu de ſe conſoler, par toutes les belles qualités qu'il poſſédoit d'ailleurs. Il mourut à Louvain en 1541 ou 1544, & compoſa pour lui-même cette épitaphe, faiſant alluſion au mot, *Al-aerdt*, qui en ſa langue naturelle ſignifie *toute la terre.*

Tota tegit tellas, qui tellus tota vocatur.

* Miræus, *in elog. Belg.* & *P.* 2. *icon.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germen.* Valer. Andreas, *biblioth. belg.*

ALARD (François) d'une naiſſance diſtinguée, embraſſa l'état monaſtique; mais ſon penchant pour les opinions de Luther, lui fit abandonner ſon couvent. Un bourgeois de Hambourg l'entretint durant quelque témps à Wittemberg, où il s'étoit retiré, & enſuite il prêcha à Norden & à Anvers. Mais pourſuivi par le duc d'Albe, il revint dans le Holſtein, & ſervit l'égliſe de Kellinghauzen. Lorſqu'il crut qu'il n'avoit plus rien à craindre, il retourna à Anvers, d'où étant chaſſé une ſeconde fois, il ſe retira dans la Stormarie, province du duché de Holſtein; & pendant dix ans, il enſeigna à Wilſter. Il épouſa *Gertrude* Bening, qui vécut 94 ans, & dont il eut trois fils, THOMAS, GUILLAUME & FRANÇOIS, dont les deux derniers ont été prédicateurs. Le pere de *François* Alard, pere de ceux-ci, étant venu le voir à Anvers, ſe laiſſa ſéduire par les diſcours de ſon fils, & il embraſſa comme lui le luthéraniſme. Alard mourut à Wilſter, le 10 de juillet de l'an 1578. Les ouvrages qu'il a compoſés en flamand & en allemand, ſont: I. La confeſſion d'Anvers, à laquelle on prétend que pluſieurs autres ont travaillé; II. Exhortation des miniſtres de J. C. à l'égliſe d'Anvers; III. Agenda, ou diſcipline eccléſiaſtique d'Anvers; IV. Apologie de la confeſſion des miniſtres de J. C. de la confeſſion d'Augsbourg, à Anvers, &c.

Digitized by Google

V. Catéchiſme en forme de dialogue, entre un pere & ſon fils; VI. Traité du péché originel. Le Dictionnaire hiſtorique de la derniere édition d'Amſterdam, dont cet article & les deux ſuivans ſont tirés, cite, *Nicolai Alardi decas Alardorum:* ce *Nicolas* Alard étoit parent de *François*, & des ſuivans.

ALARD (Guillaume) fils de *François*, né le 22 novembre 1572, perdit ſon pere, n'ayant encore que ſix ans. Après avoir fait ſes premieres études au collége de Itzehoë, il en ſortit à l'âge de 16 ans, & paſſa enſuite cinq années au collége de Lunebourg, d'où il alla à Wittemberg, où il ſoutint publiquement des thèſes, & fit une harangue en vers. En 1595, étant rappellé dans ſon pays, il fut fait correcteur du collége de Krempen. Dans la ſuite, il fut choiſi pour paſteur de l'égliſe du lieu. Il mourut le 8 de mai de l'an 1644, âgé de 72 ans & 6 mois. Ses ouvrages latins ſont: *I. Chriſtianus, hoc eſt, de nomine, ortu, augmento, cruce, vitâ, fide, dignitate*, &c. *Chriſtianorum, ex præcipuis hiſtoria eccleſiaſtica ſcriptoribus, libri novem*, Leipſic, 1637, 1640, *in*-8°. *II. Pericopa pentateuchi biblica, triglosſometrica, quâ ſingulorum quinque librorum Moſis capitum hypotheſes, incluſa diſtichis, promitur*, 1618, *in*-4°. *III. De diverſis miniſtrorum gradibus contra Bezam. IV. Defenſio tractationis de diverſis miniſtrorum evangelii gradibus contrà reſponſum D. Theod. Bezæ*, à Francfort ſur le Mein, 1600. Et pluſieurs autres en proſe & en vers, qui ſont demeuré manuſcrits.

ALARD (Lambert) fils de *Guillaume*, natif de Krempen, petite ville dans la partie occidentale du Holſtein, naquit en 1600, & fit ſucceſſivement ſes études à Krempen, à Soltquelle, & à Hambourg. A l'âge de 19 ans, il alla à l'académie de Leipſic, où il ſe livra à la théologie & à la politique. En 1624 il fut honoré du titre de philoſophe, & il eut auſſi celui de poëte, à cauſe de ſes talens pour la poëſie. En 1625, retourné à Krempen, il fut fait diacre, & il en exerça les fonctions durant cinq ans. Après ce temps-là, le roi de Danemarck lui fit avoir les charges de miniſtre à Brunſwick, d'inſpecteur des écoles, & d'aſſeſſeur dans le conſeil de Meldorf. En 1643, le 8 août, il fut par ordre de l'empereur fait maître ès arts, & déclaré poëte: & ne pouvant pas aller en Saxe, qui étoit alors troublée par la guerre, on le fit licencié en théologie, & on lui envoya la bulle chez lui. Il publia à cette occaſion ſa dédicace *touchant la toute-préſence de Jeſus-Chriſt.* Il mourut le 29 mai 1672, âgé de 72 ans. Ses ouvrages ſont, *Deliciæ Atticæ*, Lipſ. 1624, *in*-12. *Heraclius Saxonicus in deorum concilio, Charitum, hoc eſt, trium ſtatuum hierarchicorum miſeram hoc tempore conditionem exponens*, &c. Lipſic, 1624, *in*-12. *Græcia in nuce, ſeu lexicon novum omnium græcæ linguæ primogeniarum*, &c. Lipſ. 1628, 1632, *in*-12. *Promptuarium pathologicum novi teſtamenti*, &c. Lipſ. 1635, 1636, *in*-12. *Ephyllides philologicæ, comprehendentes varias vocum, rerum, rituum tam ſacrorum quàm ſecularium obſervationes*, &c. 1636, *in*-12. *Nordalbingia, ſeu hiſtoria rerum præcipuarum in Nordalbingia à temporibus Caroli magni, ad annum* 1637 *geſtarum.* Un commentaire ſur le poëme des Argonautes, de Valerius Flaccus: Les ſavans n'eſtiment pas ce commentaire. *Laurifolia, ſive poëmatum juvenilium apparatus*, Lipſ. 1627, *in*-12. *Amorum libri duo*, Lipſ. 1636, *in*-12. *Poëma regium Davidis, in laudem Jeſu Chriſti, metro latino donatum*, Hamburg, 1652, *in*-12. *Cato Chriſtianus*, & pluſieurs autres, qui ſont très-peu connus en France, & dont on peut voir la liſte dans le *dictionnaire hiſtorique* de la derniere édition d'Amſterdam.

ALARIC I de ce nom, roi des Goths, fut l'un des plus cruels ennemis de l'empire romain, ſur la fin du IV ſiécle, & au commencement du V. Rufin, tuteur d'Arcadius, après la mort de Théodoſe *le Grand*, en 395, l'excita à venir en orient, où il déſola pluſieurs provinces. Quelque temps après Alaric, attiré par l'eſpérance d'un plus grand butin, paſſa en occident, attaqua l'Italie l'an 402, mais il fut vaincu par Stilicon, qui lui donna la liberté de ſe retirer. Depuis, Stilicon traita avec Alaric, & lui promit une grande ſomme d'or, à condition de le ſervir dans le deſſein qu'il avoit de détrôner l'empereur Honorius, & de mettre ſon fils Eucherius en ſa place. Cependant le roi Goth menaçant d'attaquer Rome, Stilicon obligea deux fois l'empereur de l'en détourner à force d'argent, & en lui cédant quelque portion des Gaules. Ce qui fit dire à Lampadius, homme conſulaire, qu'on ne cherchoit pas à faire la paix, pour aſſurer la liberté de l'empire; mais à traiter pour le jetter dans la ſervitude. En 408 Stilicon, dont on avoit découvert les perfidies, fut tué à Ravenne, peu après avoir attaqué le jour de pâque l'armée d'Alaric, qui venoit prendre poſſeſſion des pays qu'on lui avoit accordés. Alaric ſortit de cette embuſcade avec gloire; mais il conçut tant de dépit de la trahiſon qu'on lui avoit faite, qu'il retourna ſur ſes pas, porta le fer & le feu dans toute l'Italie, & ſaccagea Rome l'an 409. Tout y ſentit les effets de ſa fureur, hors les lieux ſaints, auſquels il ne toucha point. L'année ſuivante Alaric, après avoir dépoſé Attale, qu'il avoit nommé empereur, prit le chemin de la Campanie, & s'avança juſqu'à Reggio; mais n'ayant pu pénétrer juſqu'en Sicile, il mourut à ſon retour à Coſence, & fut enterré au milieu d'une riviere, l'an de J. C. 410. ATAULPHE lui ſuccéda. * Zozime, *liv.* 5, *c.* 8 & 9. Oroſe, *liv.* 7. Idatius. Proſper, *in chron.* Olympiodore. Baronius, *in annal.*

ALARIC II roi des Viſigoths, ſuccéda à ſon pere Evaric ou Euric l'an 484. Le traité de paix que ſon pere avoit fait avec les François fut continué; & ce prince ne chercha que les moyens de l'entretenir. Siagrius, fils de Gilon, après avoir été vaincu par Clovis dans la bataille de Soiſſons en 485, s'étoit retiré à Toulouſe. Alaric le mit entre les mains de Clovis, de peur d'attirer la guerre chez lui. Quoique ce prince fût arien, il permit aux prélats catholiques de célébrer le concile d'Agde en 506. On y pria pour lui. Dans le même temps, il fit publier à Aire en Gaſcogne l'abrégé de ſeize livres du Code théodoſien fait par Anien. Il y fit quelques changemens, afin que ce code pût ſervir de loi commune aux Viſigoths, qui vivoient ſous ſa domination. Pendant qu'Alaric gouroit les fruits d'une paix de vingt années, Clovis, qui ne ſongeoit qu'à s'agrandir, méditoit la conquête de ſes états. Il y eut néanmoins une entrevue entre ces princes, qui ſe jurerent une paix éternelle; mais elle ne fut pas de longue durée: car peu après Clovis déclara la guerre à Alaric, lui donna bataille, & le tua de ſa propre main l'an 507 près de Vouillé & de Civeau ſur le Clain, à cinq lieues de Poitiers. Après cette victoire, Clovis ajouta à ſes conquêtes l'Auvergne & toute l'Aquitaine, avec les villes de Toulouſe & d'Uzès, laiſſant aux Viſigoths la Septimanie dans la Gaule Narbonnoiſe. Alaric avoit épouſé *Theodegote*, fille de *Théodoric* roi des Oſtrogoths en Italie, & il en eut *Amalaric.* Mais auſſitôt qu'il fut mort, *Geſalic* ſon fils *naturel*, ſe mit ſur le trône. Le regne d'Alaric fut de 23 ans. * Gregoire *de Tours*, *liv.* 2, *c.* 35, 36 & 37. Procope. Fredegaire. Roderic. Iſidore, &c.

ALARO, *Sagra*, riviere du royaume de Naples, ayant ſa ſource au mont Apennin. Elle coule dans la Calabre ultérieure, & ſe décharge dans la mer Ionienne, au midi du bourg d'Arucito. Elle baigne le bourg de Caſtelvetere, & eſt remarquable par une grande victoire que les anciens Locriens y remporterent ſur les Crotoniates. * Baudrand.

ALASCHEHIR ou UPSU, ancienne ville de la Turquie en Aſie dans la Natolie, & la province de Germian. C'eſt le nom moderne de l'ancienne *Hypſus*, ou Hypſopolis ſelon quelques auteurs, ſituée dans la grande Phrygie: ſelon d'autres, c'eſt l'ancienne Philadelphie. C'étoit autrefois le ſiége d'un évêque. * Baudrand. Leunclavius.

Digitized by Google

ALASTORES, nom de certains eſprits, qui ne cherchoient qu'à nuire aux hommes, & qui excitoient des orages, des peſtes & des famines. On appelloit auſſi les Telchines, qui étoient des magiciens, que Jupiter changea en rochers; le nom grec ἀλάστωρ, ſignifie *malfaiſant* ou *celui qui fait des maux qu'on ne peut oublier*. *Voyez* TELCHINES. * Ovide, *metam. l. 7, fabl. 6.*

ALATOF, OLOTIEF, & ANAETOA, *Alatofa*, *Alatiefa*, *Anatoa*, grande chaîne de montagnes, que Witſen met dans ſa nouvelle carte de la Tartarie. Elle s'étend depuis le pays de Paſcatir vers les ſources du Jaïck, preſque juſqu'à ſon embouchure, tout le long de ſa rive orientale. Elle a divers noms, ſelon les diverſes contrées. Dans le Paſcatir on l'appelle *Oeralsk*, *Oelotawa*, *Ural* ou *Yſer Geberchte*, c'eſt-à-dire, *la montagne de fer*. Vis-à-vis le lac de Jaïck, Witſen lui donne le nom de *Sarantowa*: au midi de celle-ci, il place la montagne propre d'Alatof, qui eſt la plus étendue. Après, deſcendant toujours vers le midi, il met le *Sout Bergen*, c'eſt-à-dire, *les montagnes de ſel*; & enfin celle d'Urack. Au reſte, Witſen marque que la partie ſeptentrionale de ces montagnes eſt un pays fort fertile, & qu'on y trouve du fer, du cryſtal, des grenats faux, & des carrieres d'albâtre, & il y place les montagnes que les anciens nommoient *Rhamnici* ou *Rhimnici Montes*.

☞ ALATRI, *Alatrum* ou *Aletrium*, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, ſur une colline au pied des monts, avec évêché dépendant immédiatement du ſaint-ſiége. Pline & Strabon parlent de cette ville, & Tite-Live en fait auſſi mention. Elle étoit épiſcopale dès le ſixiéme ſiécle; car Paſcaſe, évêque d'*Aletrium*, eſt nommé par le pape Vigile dans l'excommunication de Théodore de Céſarée. Dans le ſiécle ſuivant, Saturnin, autre évêque d'Alatri, aſſiſta au concile qui ſe tint à Rome ſous le pape Agathon. Sous Grégoire II au commencement du huitiéme ſiécle, Vital auſſi évêque de la même ville, aſſiſta au concile que ce pape tint à Rome. Ignace Dantes, évêque d'Alatri, y publia en 1584 des ordonnances ſynodales. * Tite-Live, *l. 9, hiſt.* Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Miræus, *not. epiſc. orbis.* Baudrand.

La ville d'Alatri a eu deux cardinaux qui ont porté ſon nom. Hugues d'Alatri, qui fut créé par le pape Paſchal II, fut employé en différentes négociations, & mourut ſous le pontificat de Calixte II, au commencement du XII ſiécle. Geoffroi d'Alatri cardinal, nommé par Urbain IV au mois de décembre de l'an 1261, fonda l'égliſe de S. Etienne d'Alatri, & mourut de peſte l'an 1287. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *hiſtoire des cardinaux.*

☞ ALAVA ou ALABA, petite province d'Eſpagne, qui a pour bornes la Biſcaye au nord & au couchant, une partie de la vieille Caſtille, de la Rioja & de la Navarre au midi; & le Guipuſcoa au levant. Cette province n'a guères plus de huit ou dix lieues de longueur, & ſix ou ſept de largeur. Elle étoit autrefois un membre de l'ancienne Cantabrie, & l'une des trois mérindades de Biſcaye. Son terroir eſt aſſez fertile en froment & en orge, en divers fruits, & en vin paſſablement bon. On y trouve des mines de fer & d'acier, dont on fait grand cas, & qui contribuent beaucoup au commerce qui s'y fait. Les rois de Navarre ont pris autrefois le titre de *rois d'Alava*, comme il paroît dans l'hiſtoire de Sanche Garcia, qui ſe diſoit roi de Pampelune, d'Anagar & d'Alaba. Les Maures ayant conquis une partie de cette province, établirent leur ſéjour dans le val de Burunda, & élurent un chef en 886, ſous le titre de *roi d'Alaba*. Pendant que les rois de Navarre en furent poſſeſſeurs, ils y tinrent ordinairement des gouverneurs. Mais Alfonſe, roi de Caſtille, s'étant rendu maître de la capitale, & de quelques autres places, il les réunit à ſa couronne, & en jouit juſqu'à ce que tout ce qu'il avoit conquis ſe remit ſous l'obéiſſance du roi de Navarre, à l'exception de Victoria & de Trivigno. Ces fréquens changemens de maîtres étant fort à charge aux habitans d'Alava, en 1331, ils s'aſſemblerent dans les champs d'Arriaga, près de Victoria, pour ſe choiſir un ſeigneur puiſſant; & après une mure délibération, ils prierent Alfonſe XI d'unir pour toujours leur pays à la couronne de Caſtille: ce qui leur fut accordé avec quantité de priviléges dont ils jouiſſent encore. Les principales villes de cette province ſont Victoria, Salvatierra & Trivigno. * Mariana, *l. 8, c. 10.* La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALAVA, ancienne ville d'Eſpagne. Ptolémée, *l. 2, c. 6*, qui la nomme *Alaba*, la met dans la Celtibérie, auprès de Valérie. Ce n'eſt plus qu'un village de l'Aragon, ſur la riviere de Xiloca, à cinq lieues de Tervel au couchant, & à quatre lieues de Loubet au ſeptentrion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALAVIN, chef des Goths qui avoient été chaſſés de leur pays par les Huns. Il ſupplia l'empereur Valens de leur laiſſer habiter les rives du Danube, ſur les frontieres de ſon empire, & de les recevoir au nombre de ſes ſujets. Valens accorda cette grace aux Goths, dans la penſée qu'ils lui ſerviroient de rempart contre ceux qui attaqueroient l'empire de ce côté-là. Depuis, étant tyranniſés par les lieutenans de cet empereur, qui les chargerent de ſubſides, ils prirent les armes pour s'en délivrer, & combattirent Lupicin, l'un des généraux de Valens. Ce prince marcha lui-même contre eux: il perdit la bataille, & fut brulé dans une cabanne, l'an 378.

La plupart des auteurs donnent pour rois à ces barbares, Fritigernes arien, & Athanaric païen. * Hiſtoire tripartite, *l. 8, c. 14.* Paul Diacr. *l. 1, &c.*

☞ ALAUT, ALAUTA, riviere de la Turquie en Europe. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Moldavie de la Tranſilvanie. Elle a ſon cours dans cette derniere province, où elle arroſe les comtés de Chik, de Vaſſarhel, & d'Haramſek. Puis ſe repliant vers le nord-oueſt, elle entre dans la Valachie, paſſe auprès de Fogaras, & coulant vers le midi juſqu'à Tingi, au-deſſus duquel elle forme une iſle, elle a un cours preſque parallele au chemin de l'empereur Trajan, & tombe dans le Danube, au-deſſus de Nicopoli. Les Latins la nommoient *Aluta*. * La Mart. *dict. géogr.*

ALAYMUS (M. Antoine) de Sicile a écrit un traité *de medicamentis ſuccedaneis*, imprimé en 1637. * Georg. Marth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALAZON, riviere d'Aſie qui tombe du mont Caucaſe, & ſe jette dans le Cyrus: elle ſépare l'Albanie de l'Ibérie. Valerius Flaccus en fait mention, *Argonaut. vers* 120.

Iberni qui terga Noa, gelidumque ſecuri,
Eruit, & tota non audit Alazona ripa.

Alazon, dans Etienne le géographe, eſt auſſi le nom d'un peuple voiſin des Scythes.

* ALAZLAM, *cherchez* BELOMANCE.

ALB. Canton de la Souabe, dans la forêt noire. C'eſt un pays de montagnes qui commence au nord du Danube, lorſqu'il ſort de la vallée à laquelle il donne ſon nom; & ce pays s'étend vers le nord-eſt juſqu'à Albec, place ſituée au nord de la ville d'Ulme, & que je crois ainſi nommée à cauſe de ſa ſituation, qui eſt au bout de ces montagnes, ſon nom ſignifiant *le coin des Alpes*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALBA, célébre théologien, *Voyez* ALBI (Jean)

ALBALATE (André d') né en Aragon, & frere de Pierre d'Albalate, archevêque de Taragone, étant entré vers l'an 1240, dans l'ordre de S. Dominique, s'y diſtingua tellement par ſa vertu, que le ſiége de Valence étant vacant, il fut le premier des neuf ſur qui le chapitre de cette égliſe jetta les yeux, pour en donner le choix à ceux en qui il avoit compromis. Les trois compromiſſaires étoient l'archevêque de Taragone ſon frere, Martin, archidiacre de Valence, & Dominique ſa-

biſcol, ou maître des écoles. Ils élurent André le 29 octobre 1240, & il ne fut pas plutôt ſacré, que D. Jayme, ou Jacques I, roi d'Arragon, le fit ſon chancelier. Les occupations de cette dignité ne furent pas capables de diminuer l'attention qu'il devoit à ſon diocèſe; il fonda dans ſon égliſe douze pavordes ou prébendes; il mit le couvent des Dominicains dans la ville, en faiſant reculer les murailles à ſes dépens; il attira les Chartreux dans ſon diocèſe, & bâtit pour eux, & dota le magnifique couvent qui fut appellé *Porta cœli*; il traita avec le roi pour les décimes de ſon égliſe, à laquelle il l'engagea de donner de grands revenus pour faire ceſſer les conteſtations. Enfin il tint pluſieurs ſynodes, & il fit de très-beaux reglemens qui n'ont pas été imprimés, mais dont on a le précis dans le 5 livre de la 1 décade de l'hiſtoire de Valence, écrite en eſpagnol par Gaſpard Eſcolano, qui avoit eu communication des archives de cette égliſe. Cet écrivain dont eſt tiré tout ce qu'on dit ici, ainſi que de l'hiſtoire d'Aragon de Diego Joſeph Dormer, dit que ces ſynodes furent tenus les années 1255, 1256, 1262, 1263, 1267, 1269, 1273, en préſence de l'évêque; ce qui prouve ſon attention à ſes devoirs. Il fut à la cour d'Urbain IV en 1265, & obtint de lui qu'on prêcheroit une croiſade contre les rebelles & contre les Maures. En 1274, il fut un des peres qui aſſiſterent au concile de Lyon, & il ne retourna point depuis dans ſa patrie, mais il ſuivit les papes, & mourut à Viterbe le 24 mars de l'an 1277. * Echard. *ſcript. ord. prad.*

ALBAN (S.) honoré du titre de premier martyr de la Grande-Bretagne, a vécu ſous les empereurs Aurélien & Probus, juſqu'au temps de Dioclétien. On tient qu'il fut converti au chriſtianiſme par un eccléſiaſtique qui ſe retira chez lui pendant la perſécution; que l'ayant fait ſauver, il fut arrêté en ſa place: & qu'après avoir confeſſé devant le juge la religion de J. C. il fut condamné à mort, & conduit au lieu de l'exécution à travers la riviere de Cole, que l'on dit avoir été rendue guéable par la priere du ſaint. Il eut la tête tranchée, avec le ſoldat qui devoit lui ſervir de bourreau, qui ſe convertit en le conduiſant au ſupplice. Le martyrologe qui porte le nom de S. Jerôme, lui donne près de 900 martyrs pour compagnons. Quelques-uns diſent qu'il fut martyriſé dans le temps de la perſécution de Dioclétien; mais en ce temps-là les égliſes des Gaules & de la Grande-Bretagne jouiſſoient de la paix ſous la domination de Conſtantius *Chlorus*. C'eſt ce qui a fait placer le martyre de S. Alban, vers l'an 287, ſous l'empire de Maximien. On fait la fête de S. Alban le 22 de juin. * Bede, *hiſt. d'Angl. l.* 1, *c.* 7. Gildas, *de excidio Britannia, c.* 7 & 8. Uſſerius, *antiquitatum eccl. Britan.* Tillemont, *tom.* 4. *des mémoires pour l'hiſtoire eccl.* Baillet, *vies des ſaints.*

Offa roi de Mercie, fit bâtir vers l'an 790 un célébre monaſtere de l'ordre de S. Benoît, dont l'égliſe fut dédiée à S. Alban. Onze monaſteres, & deux fameux hôpitaux dépendoient de cette abbaye. L'abbé prenoit le titre de premier abbé d'Angleterre. * *Monaſt. Angl. tom.* 1. Mabillon, *Ann. Bened. VIII. ſac. V. S. Alban.*

ALBAN, dit *Landal*, Anglois, qui a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, étoit docteur de Cambridge, & archidiacre de Chicheſter. Son zèle pour la foi catholique l'engagea très-ſouvent à diſputer contre les hérétiques. Il écrivit même divers traités contre eux, vers l'an 1584. * Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALBAN (Gautier de ſaint) *cherchez* GAUTIER.

ALBANA, ville d'Albanie en Aſie, ſur la mer Caſpienne. Quelques-uns croient que c'eſt la ville appellée aujourd'hui *Bachu*, dans la Géorgie; d'autres que c'eſt *Zitrach*, dans le Dagheſtan; d'autres enfin que c'eſt *Scamachie*, dans le Schirvan, ſous la domination du roi de Perſe, à l'embouchure du fleuve Albanus, aujourd'hui *Cohan*. * Ptolémée. Briet.

ALBANACTE, roi fabuleux des Ecoſſois, qu'ils tiennent pour leur premier roi, & qu'ils diſent avoir regné du temps de David. * Genebrard.

ALBANE (François l') né à Boulogne en 1578, eut pour pere un marchand de ſoye, qui voulut inutilement lui faire embraſſer ſa profeſſion; car le penchant de l'Albane le portant à la peinture, il ſe mit d'abord chez Denys Calvart, où étoit le Guide. Celui-ci, qui étoit déja fort avancé, enſeigna à ſon compagnon les principes du deſſin; étant ſorti de chez ſon maître pour ſe mettre ſous les Caraches, il l'y attira auſſi. Après que l'Albane y eut fait un progrès conſidérable, il s'en alla à Rome, où l'étude des belles choſes le fortifia tellement dans ſon art, qu'il devint un des plus ſavans & des plus agréables peintres d'Italie. Etant de retour à Boulogne, il épouſa en ſecondes nôces une femme qui lui apporta pour dot une grande beauté, & beaucoup de complaiſance. Ainſi il trouva dans ſa perſonne le repos de ſa maiſon, & un modéle parfait pour les femmes qu'il avoit à peindre. Elle eut de beaux enfans dans la ſuite, & l'Albane prit autant de plaiſir à les peindre, que ſa femme en avoit à les tenir, ou dans ſes mains, ou ſuſpendus avec des bandelettes, ſelon l'attitude dont il avoit beſoin. C'eſt ce qui lui a donné occaſion de peindre tant de ſujets, où Vénus, les amours, les nymphes, & les déeſſes ont toujours beaucoup de part. Il ſe ſervoit utilement & ingénieuſement des lumieres qu'il avoit reçues des belles lettres pour enrichir les inventions ou fictions de la poëſie. On lui reproche ſeulement de n'avoir pas aſſez varié ſes figures, & d'avoir donné preſque par tout le même air & la même reſſemblance. Ce qui vient de ce qu'il ſe ſervoit toujours des mêmes modéles, & qu'il en avoit l'idée remplie. On voit fort peu de grandes figures de ſa main; & comme il a peint ordinairement en petit, ſes tableaux ſe ſont diſperſés comme des pierres précieuſes par toute l'Europe. Ils ont été payés fort cher, ſur-tout dans ces derniers temps; & ils ſont devenus fort à la mode, parcequ'étant également ſavans & agréables, ils plaiſent à tout le monde. Ce peintre a paſſé quatre-vingt-deux ans dans une vie paiſible, qu'il changea pour une meilleure en 1660. Franciſco Mola, & Jean-Baptiſte Mola, ont été ſes diſciples. * M. de Pile, *vies des peintres.*

ALBANEL (Garceran) archevêque de Grenade, Eſpagnol de nation, étoit de Barcelone. Après avoir été choiſi pour être précepteur de l'infant d'Eſpagne, qui fut depuis le roi Philippe IV, on le récompenſa de l'abbaye d'Alcala-Réal, puis de l'archevêché de Grenade. Ce prélat qui mourut le 10 mai de l'an 1626, avoit compoſé un abrégé de l'hiſtoire d'Eſpagne, & quelques autres ouvrages. Nous avons encore de lui un panégyrique qu'il prononça au mariage du roi Philippe IV avec Eliſabeth de France. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.*

ALBANESIUS (Gui-Antoine) publia à Pavie en 1649 des obſervations ſur les aphoriſmes d'Hippocrate. * Konig. *bibl. vetus. & nova.*

ALBANI (Barthélemi) médecin Italien, de Bergame, a écrit un traité *de balneis Tranſcherii*, imprimé en 1582. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBANI, juriſconſulte de Bergame, naquit en 1504, & mourut en 1591. Il a écrit un commentaire ſur Bartole; de la dignité du cardinalat, & de l'immunité des égliſes, des conciles, &c. * Gui Pancirol, *in juriſconſultis, p.* 376. Ghilinus, *vol. II. p.* 134, & Donatus Dalvus *in Bergomatibus, p.* 246.

ALBANI (Jean) de Boulogne, médecin qui floriſſoit au commencement du XVII ſiécle. Il vivoit encore en 1630. Il a écrit un livre, *de ſyllogiſmo ariſtoteliço*; & un traité *De convaleſcentibus.* * Antoine Bumaldi, *Bibliotheca Bononienſis*, p. 107.

ALBANI (Jean-Jerôme) cardinal, étoit de Bergame, & fils du comte *François* Albani, qui le fit élever avec ſoin dans l'étude des belles lettres, & dans la juriſprudence civile & canonique. Il s'y rendit ſavant,

Digitized by Google

& porta depuis les armes pour la république de Veniſe. Pour reconnoître ſes ſervices, on lui donna la principale magiſtrature de Bergame : il ſe maria dans cette ville. Le cardinal Alexandrin, qui étoit alors inquiſiteur de la foi dans l'état de Veniſe, eut occaſion d'y connoître le comte Albani. Il admira ſa capacité dans la ſcience du droit, & ſon zèle pour la religion, qu'il fit éclater contre un de ſes plus proches parens accuſé d'héréſie. Lorſqu'Alexandrin eut été fait pape en 1566, ſous le nom de Pie V, il appella à Rome Albani, qui avoit déja perdu ſa femme, & le fit cardinal en 1570. Après la mort de Grégoire XIII en 1585, on l'eût élevé ſur le ſiége pontifical, ſi l'on n'eût appréhendé de voir regner avec lui les enfans qu'il avoit eus de ſon mariage. Ce cardinal mourut en 1591. Nous avons de lui un traité, *De immunitate eccleſiarum*, qu'il avoit dédié au pape Jules III en 1553. *De poteſtate papæ & concilii*, imprimé à Lyon en 1558, & à Veniſe en 1561. *De donatione Conſtantini. De cardinalibus*, &c. * Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.*

ALBANI. Famille romaine, originaire de la ville d'Urbin dans l'état eccléſiaſtique, doit ſon élévation au pape CLEMENT XI qui en étoit ſorti, nommé :

ALBANI (Jean-François) étoit fils de *Charles* Albani, citoyen de la ville d'Urbin, & d'*Héléne* Moſca. Il étoit né à Pézaro, dans le duché d'Urbin, le 22 juillet 1649, & fut élu pape le 23 novembre 1700. Nous parlons de ce pape à l'article CLÉMENT XI.

Clément XI avoit eu un frere, *qui a continué la poſtérité de ſa famille.* Il ſe nommoit HORACE Albani, & étoit né à Urbin le 4 octobre 1663. Il fut aggrégé avec ſes fils à la nobleſſe de Veniſe par le grand conſeil de cette république, le 12 de décembre 1700, & il mourut à Rome le 23 de janvier 1712, dans la quarante-neuviéme année de ſon âge. Ses funérailles furent célébrées le 25, avec beaucoup de pompe dans l'égliſe de Sainte-Marie *in Tranſtevere*, & ſon corps fut enſuite tranſporté dans celle de S. Sébaſtien, hors des murs, où le pape ſon frere faiſoit conſtruire alors une magnifique chapelle, pour ceux de ſa famille. Horace Albani avoit été marié avec *Bernardine* Ondedei, fille d'*Octavien* Ondedei, comte de Vezelai en Nivernois, & de *Nicole-Charlotte* le Sage de Sainte-Honorine. De cette alliance ſont ſortis *Annibal* Albani, cardinal, *mentionné ci-après dans un article ſéparé; Jérôme* Albani, mort jeune; CHARLES Albani, marquis, puis prince de Soriano, qui ſuit; *Octavien* Albani, mort jeune; *Alexandre* Albani, auſſi cardinal, *rapporté ci-après dans un article ſéparé; Héléne* Albani, morte jeune; *Olympe* Albani, religieuſe carmelite, ſous le nom de ſœur *Marie Grace de S. Clément*, dans le monaſtére de l'Incarnation, dit *des Barberines*, à Rome, où elle fit profeſſion le 25 mars 1704, y ayant reçu le voile des mains du pape ſon oncle, le 25 de mars de l'année précédente : elle mourut le premier d'août 1732; & *Thereſe* Albani, morte en bas âge.

CHARLES Albani, marquis, puis prince de Soriano, né le 24 de février 1687, fut déclaré camérier d'honneur du pape ſon oncle, au mois de novembre 1702, & depuis fait commandant de la premiere compagnie des chevaux légers de la garde de ſa ſainteté, & chevalier de l'ordre de S. Étienne de Toſcane. Le pape Innocent XIII, ſucceſſeur de ſon oncle, le déclara prince du *Soglio*, ou du trône pontifical le 14 mai 1721, & érigea en même temps en ſa faveur la terre de Soriano en titre de principauté. Il fut propoſé par le roi très-chrétien le 22 de janvier 1722, pour être reçu chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, mais il n'accepta pas cet honneur, & renvoya le cordon, qui lui avoit été envoyé à Rome par un exprès, pour ne point donner de jalouſie aux autres cours étrangeres. Il mourut à Rome le deux de juin 1724, de l'opération de la pierre, qui lui avoit été faite le 31 du mois précédent, dans la trente-huitiéme année de ſon âge, & le ſoir du même jour ſon corps fut porté dans l'égliſe de Saint Sébaſtien hors des murs, où il fut inhumé dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le 11 avril 1714, avec *Thérèſe* Borromée, dotée de cent mille écus romains, ſeconde fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, ci-devant viceroi de Naples, & de *Camilles* Barberin ſa ſeconde femme. De cette alliance ſont ſortis *Héléne* Albani, née le premier & baptiſée le 2 d'août 1716, mariée le 24 juin 1731, avec *Michel-Ange* Gaëtani, prince de Caſerte, & morte en couches à Rome le 29 d'avril 1732, au ſoir, à l'âge de 15 ans, 8 mois & 29 jours. Elle fut inhumée le premier de mai ſuivant, dans l'égliſe de ſainte Pudentiane des moines de Cîteaux, dans la ſépulture de la maiſon Gaëtani; *Horace* Albani, prince de Soriano, né le 21, & baptiſé dans l'égliſe de ſaint Marcel le 22 ſeptembre 1717, ayant eu pour parrein le pape Clément XI, ſon grand oncle. Il a reçu le ſacrement de confirmation par les mains du pape Benoît XIII, le 14 de mars 1728; *Julie-Auguſte* Albani, née le 5 janvier 1719, baptiſée dans l'égliſe de S. Marcel, le 18 ſuivant, & tenue ſur les fonts de baptême au nom du roi de Pologne, électeur de Saxe; *Jean-François-Cajétan* Albani, né au mois de février 1720, baptiſé le 3 de mars ſuivant, & tenu ſur les fonts au nom du duc de Toſcane. Il a reçu le ſacrement de confirmation le 14 de mars 1728; *Anne-Marie-Joſephine* Albani, née le 5 & baptiſée le 23 de juillet 1721, ayant eu le roi de Portugal pour parrein. Elle a été confirmée par le cardinal Albani de Saint-Clément ſon oncle le 8 de juillet 1731; *Clément-François-Cajétan-Antoine-Prime-Félicien-Gaſpard-Balthaſar-Melchior* Albani, né le 9, & baptiſé le 16 de juin 1723, & tenu ſur les fonts de baptême par Jacques Stuart, III du nom, & par Clémentine Sobieska ſa femme. Il mourut le 2 de janvier 1724, au matin, & fut inhumé le ſoir du même jour dans l'égliſe de S. Sébaſtien hors des murs; & *Charles-Pierre-Luce-Bernardin* Albani, né poſthume le 18, & baptiſé en l'égliſe de S. Marcel le 19 octobre 1724, ayant eu pour parrein Alexandre cardinal Albani, ſon oncle.

ALBANI (Annibal) cardinal du titre de S. Clément, camerlingue de l'égliſe de Rome, évêque de Sabine, archiprêtre de la baſilique de S. Pierre du vatican, bailli d'Aquila, de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, &c. fils aîné d'HORACE Albani, & de *Bernardine* Ondedei, naquit à Urbin le 15 d'août 1682. Le pape Clément XI, ſon oncle, le fit chanoine de la baſilique de S. Pierre, au mois de février 1702, le commit le 16 ſeptembre 1704, pour exercer la charge de ſecrétaire des brefs aux princes par interim, en l'abſence d'Uliſſe Joſeph Gozzadini, titulaire de cette charge; le déclara le premier août 1707, préſident de la chambre apoſtolique, & le 31 décembre ſuivant clerc de la même chambre. Il le nomma le 22 de juillet 1709, ſon nonce extraordinaire vers les couronnes, pour commencer ſa nonciature par la cour de Vienne; mais l'empereur ne l'ayant pas voulu recevoir en cette qualité, mais ſeulement comme neveu du pape, ſans autre caractere, de peur que les alliés ne priſſent quelque ombrage, s'il venoit avec le titre de miniſtre, il partit de Rome le 21 de ſeptembre pour ſe rendre à Vienne, comme particulier, chargé néanmoins d'y négocier entre autres choſes la reſtitution de Comachio. Il reſta en cette cour juſqu'après le décès de l'empereur Joſeph; & après avoir été honoré par l'impératrice régente, du portrait du feu empereur ſon fils, eſtimé vingt-cinq mille florins, il partit de Vienne le 20 de juin 1711, d'où après avoir été trouver le roi de Pologne, électeur de Saxe, aux bains de Caresbaldt, il arriva *incognito* à Colo-

Digitized by Google

gne le 25 de juillet. Il ſe rendit de-là à Francfort, chargé de veiller aux intérêts du S. ſiége, particuliérement en ce qui regardoit Comachio, à la diète électorale qui s'y tenoit pour l'élection d'un empereur. Les électeurs catholiques, qui s'y trouverent en perſonne, ne le virent point à cauſe des conteſtations ſur le cérémonial, ces princes ayant perſiſté dans leur refus de lui donner la main, qu'il prétendoit d'eux. Cela ne l'empêcha pas de paroître en public avec une nombreuſe & magnifique livrée, en qualité de nonce extraordinaire; mais malgré cette déclaration, il ne put rien obtenir ſur ſes prétentions. Il partit de Francfort le 19 d'octobre, pour aller attendre à Inſpruck le nouvel empereur Charles VI. Il eut audience de lui le 21 de novembre, & il en partit quelques jours après pour retourner à Rome. Pendant qu'il étoit à Urbin, où il s'étoit arrêté au retour de ce voyage, le pape ſon oncle le créa cardinal le 24 de décembre 1711, le nomma en même temps archiprêtre de la baſilique de S. Pierre, & lui donna l'abbaye de la Barbera dans la Marche. Il confirma auſſi en ſa faveur à la dignité d'archiprêtre de S. Pierre, la collation des canonicats, & de pluſieurs autres bénéfices, avec toutes les prérogatives, dont avoient joui autrefois les cardinaux-neveux, qui l'avoient poſſédée. Le nouveau cardinal qui reçut la barrette à Urbin, des mains du cardinal Tanara, légat de ce duché, le premier de janvier 1711, s'étant rendu à Rome, y fit ſon entrée, accompagné d'un nombreux cortége, le 10 ſuivant, & reçut le chapeau le 14 du même mois dans un conſiſtoire public, auquel il s'étoit rendu en cavalcade, accompagné entre autres de douze cardinaux, qui monterent à cheval pour lui faire honneur. Le pape qui lui donna dans le même temps la charge de ſecrétaire des mémoriaux, pour le mieux inſtruire des affaires, lui aſſigna le titre diaconal de S. Euſtache, dont il prit poſſeſſion dans l'égliſe de ce nom, le 19 de ſeptembre de la même année, ayant été ordonné diacre le jour précédent. Depuis il quitta ce titre, & opta celui de Sainte Marie *in Coſmedin*, le 8 de juin 1716. Il fut déclaré camerlingue de l'égliſe de Rome le 29 de mars 1719, & prêta ſerment le même jour pour cette charge: paſſa dans l'ordre des prêtres, & opta le titre de S. Clément le 6 de juillet 1721, & fut pourvu au mois de juillet 1724 de l'abbaye de Ste Sophie dans le royaume de Naples. Ayant quelque ſujet de mécontentement contre le cardinal Nicolas Coſcia, à cauſe de ſa trop grande autorité, il ſe retira à Urbin. Il envoya même à Rome au mois de décembre 1728, ſon auditeur, pour renoncer en ſon nom à ſa charge de camerlingue, & préſenter au pape Benoît XIII un mémoire, par lequel il le ſupplioit d'accepter ſa renonciation, & lui donner en échange l'archevêché d'Urbin, avec la légation du même état; mais le pape ne voulut pas la recevoir, & lui fit écrire que ſa demande ne ſeroit point agréée, & qu'il eût à revenir inceſſamment à Rome. Il n'y retourna, après une aſſez longue abſence, que le 15 de mars 1729. Après le décès de Benoît XIII, en 1730, il fit pendant l'interregne les fonctions de ſa charge de camerlingue, & il aſſiſta au conclave dans lequel Clément XII fut élu. Il opta dans le premier conſiſtoire tenu par ce nouveau pontife le 24 de juillet 1730, l'évêché de Sabine, qui fut propoſé pour lui dans ce conſiſtoire, avec la retenue de ſon titre de S. Clément, par le cardinal-vicaire. Il fut ſacré le 15 d'août ſuivant, dans la chapelle du chœur du chapitre de S. Pierre du Vatican, par le cardinal Barberin, aſſiſté des archevêques de Nicomédie, & de Nicoſie, tous deux chanoines de la même baſilique, & il prit poſſeſſion le 24 de ſeptembre de la même année de la place de protecteur de la confrérie des marchands de ſavon dans l'égliſe de Ste Marie *in Vineis*. C'eſt à ce cardinal que l'on doit la collection des ouvrages du pape Clément XI, ſon oncle. Cette collection parut d'abord à Rome, en 2 volumes *in-fol.* d'une très-belle impreſſion: elle fut réimprimée à Francfort en 1719, auſſi en 2 volumes *in-fol.* Le cardinal Albani eſt auteur de l'épître dédicatoire au collége des cardinaux, de la préface qui précéde les harangues, & de l'épître dédicatoire à Jean V, roi de Portugal, qui eſt au-devant des homélies. Pour la vie de Clément XI, il eſt dit ſeulement qu'elle a été compoſée *à præſule quodam Romano.* C'eſt encore au cardinal Albani que l'on doit l'édition du *Pontifical romain*, faite à Bruxelles en 1739, en 3 volumes *in-8°.*

ALBANI (Alexandre) cardinal, diacre du titre de Sainte-Marie *in Coſmedin*, dernier fils d'HORACE Albani, & de *Bernardine* Ondedei, eſt né à Urbin le 19 d'octobre 1692. Il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & le pape Clément XI ſon oncle, lui donna au mois de mars 1709, le titre de grand prieur d'Arménie. Il prit l'habit eccléſiaſtique le premier de juin 1713, ayant reçu auparavant la tonſure; obtint du pape une penſion de trois cens écus romains ſur l'évêché de Carpentras, au mois de juillet 1714, fut nommé abbé de l'abbaye de S. Laurent *in Campo*, le 13 de juillet 1717, déclaré prélat domeſtique le 23 juin 1718, & ſecrétaire des mémoriaux au mois de décembre ſuivant, à la place du cardinal Albani ſon frere, qui exerçoit cette charge, mis au nombre des prélats de la congrégation particuliere de l'immunité eccléſiaſtique, le 30 de mars 1719, & déclaré clerc de la chambre apoſtolique au mois de mai ſuivant. Ayant été nommé nonce extraordinaire vers l'empereur, il partit de Rome le 7 de février 1720, & arriva le 10 de mars à Vienne, chargé de pluſieurs préſens pour la cour impériale, & entre autres d'un portrait de l'empereur Charles V, dans une boëte d'or, enrichi de diamans. Il étoit auſſi chargé de différentes négociations. La commanderie de Montefiaſcone de l'ordre de Malte, étant venue à vaquer, lui fut conférée par Clément XI, au mois de décembre de la même année 1720. Le pape Innocent XIII, ſucceſſeur immédiat de ſon oncle, le créa cardinal le 16 de juillet 1721, & lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public, le 19 du même mois. Il fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui aſſigna le titre diaconal de Saint-Adrien, les 10 & 24 ſeptembre ſuivant. Il quitta ce titre & opta celui de Sainte-Marie *in Coſmedin*, qu'avoit auparavant ſon frere, le 3 ſeptembre 1722, reçut le ſoudiaconat le 11 mars 1724, & obtint au mois de juin ſuivant l'abbaye de Nonantola de ſept mille écus de revenu; fut déclaré le 12 juin 1726 protecteur des clercs réguliers mineurs, place dont il prit poſſeſſion le 29 ſuivant, & un des protecteurs du collége germanique de Hongrie à Rome au mois de juillet de la même année. Ayant été déclaré protecteur des égliſes & de la nation Savoyarde & Piémontoiſe, à la cour de Rome, il fit part au pape Clément XII, de ſa nomination le 6 août 1730, & il prit poſſeſſion ſolemnelle de cet emploi, dans l'égliſe du S. Suaire de cette nation à Rome, le 3 de mai 1731.

ALBANIE, ancienne province d'Aſie, ſur la mer Caſpienne, eſt célébre par le fleuve Cyrus, aujourd'hui *Cur* ou *Chiur*, qui s'y jette dans la même mer Caſpienne, & elle comprend aujourd'hui la Zuirie ou Daghеſthan, dans la Géorgie, le Chipieche & le Zitrachan. * Pline, *l.* 1, *c.* 10. Strabon, *l.* 1. Cluvier. Baudrand.

ALBANIE, province de la Turquie d'Europe, ſituée ſur le golfe de Veniſe. Ce pays portoit, il y a cinq ou ſix cens ans, le nom de royaume. Il eſt plus étendu que l'Albanie macédonienne des anciens; car il comprend de plus preſque tout l'Epire & une partie de la Dalmatie & de la Dardanie. L'Albanie eſt fameuſe par la valeur & l'adreſſe des gens de cheval, qui en ſortent,

Digitized by Google

ſortent, & qui ont ſouvent donné la victoire aux armées des empereurs Turcs. On remarque à ce ſujet que leurs chevaux, comme la plupart de ceux des Turcs, ſont tellement accoutumés à partir du côté du montoir, & à aller d'eux-mêmes gagner la croupe de l'ennemi, auſſi-tôt que le cavalier lance le coup, qu'il eſt impoſſible de les faire tourner de l'autre côté. De ſorte que rompant le cheval à la demi-volte, ou ſurprenant ſon homme, lorſqu'il ſe leve pour appuyer ſon coup, il faut que l'un ou l'autre tombe par terre. Ces peuples qui vivent ſous la domination du Turc depuis que Mahomet II enleva ce pays aux enfans du brave George Caſtriot, dit *Scanderbeg*, ſont la plupart chrétiens, les uns ſchiſmatiques Grecs, & les autres catholiques Romains. Cette province a vers le ſeptentrion, la Servie & la Dalmatie; du côté de l'orient, la Macédoine; vers le midi, l'Epire; & à l'occident, le golfe de Veniſe, & la mer Ionienne. Ses villes principales ſont Scutari, Antivari, Croye ou *Croya*, Cataro, Drivaſto, &c. La ville d'Antivari, qui eſt ſous la domination du Turc, eſt le ſiége d'un archevêque, qui a pour ſuffragans les évêques de Scutari, de Drivaſto, &c. La ville de Catarro eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de l'archevêché de Bari en Italie, & eſt très-conſidérable. * Volaterran. *l.* 8, *geogr.* Chalcondylus, *in Mahum. II.* Sanſon, *in tab. geogr.* Briet. Baudrand. La Martiniere, *dict. géogr.*

ALBANIE, *Albain*, eſt le nom qu'on a donné autrefois à toute l'Ecoſſe; mais préſentement ce nom eſt particulier à une province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui a titre de duché. Les Ecoſſois la nomment *Braid Albain*, c'eſt-à-dire, *la plus haute partie d'Ecoſſe*. C'eſt un pays rempli de montagnes, & dont les habitans nommés *Clands*, étoient autrefois de grands voleurs, & tout-à-fait ſanguinaires. Leurs voiſins pendoient à un arbre ceux de Clannes qui étoient ſurpris en dérobant, ou bien obligeoient les autres de réparer les maux qu'avoient fait leurs compagnons. Souvent les fils des rois d'Ecoſſe ont porté le titre de ducs d'Albanie. * Buchanan. *l.* 1, *hiſt. Scot.* Camdenus, *deſc. magn. Britan. Voyez* BRAIDALBAIN.

ALBANIE, eſt le nom d'un fort que les François avoient en Amérique, dans l'iſle dite *de Terre Neuve*, & que les Anglois firent ſauter en 1693, ſous le commandement du chevalier Wheller. * *Mémoires du temps.*

ALBANIN ou BALBANIN, nation qui prétend deſcendre des anciens Grecs qui ont poſſédé l'Egypte, depuis Alexandre, & n'a maintenant aucune demeure fixe, mais ſubſiſte ſeulement par les courſes fréquentes qu'elle fait ſur les Nubiens, & ſur les Abyſſins. Cette nation a une langue tout-à-fait différente de celles des Arabes, des Cophtes, & des Abyſſins. * D'Herbelot.

ALBANO (Nep. de) juriſconſulte, a écrit un traité des témoins. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBANO, *Albanus*, lac & montagne dans la Campagne de Rome. Strabon en fait une deſcription aſſez exacte, & dit que la montagne étoit couverte de maiſons, de vignes & de belles forêts. C'eſt où l'on célébroit anciennement les féries latines. Le lac eſt auſſi très-renommé dans les écrits des anciens. Plutarque rapporte comme une choſe ſurprenante, & qui tient du miracle, que ſes eaux s'accrurent ſi fort dans une nuit, qu'elles s'éleverent au-deſſus de la montagne. Ce lac eſt appellé aujourd'hui *Lago di Caſtel Gandolfo*. Martial & Properce ont fait mention d'Albano dans leurs écrits. * Cluvier.

ALBANO & MONTE ALBANO, *Albanum*, petite ville du royaume de Naples, dans la Baſilicate, avec titre de principauté, eſt ſituée entre la riviere d'Agri, & celle de Salandrella, à deux lieues environ de la ville de Turſi. Elle eſt renommée par la fertilité de ſon terroir, & par diverſes familles nobles qui l'habitent.

ALBANO, *cherchez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANOIS, hérétiques qui s'éleverent dans le VIII ſiécle pour troubler la paix & la tranquillité de l'égliſe. Ils renouvellerent la plupart des erreurs des manichéens & des autres hérétiques, qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiere erreur conſiſtoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J. C. auteur du bien & du nouveau teſtament; l'autre mauvais, auteur de l'ancien teſtament, qu'ils rejettoient, en s'inſcrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïſe ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde eſt de toute éternité; que le fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les ſacremens, à la réſerve du baptême, ſont des ſuperſtitions inutiles; que l'homme a par lui-même la puiſſance de donner le S. Eſprit; que l'égliſe n'a point de pouvoir d'excommunier, & que l'enfer eſt un conte fait à plaiſir. * Prateole. *V. Alban.* Gautier, *dans ſa chronologie.*

ALBANOPOLI, *Albanopolis*, ville de Gréce dans la Macédoine, ſelon Moletius. Strabon en fait mention. C'eſt cette ville qui a donné ſon nom à toute l'Albanie. * Baudrand.

ALBANS (Henri Jermin comte de Saint) *cherchez* JERMIN.

ALBANY, *Albania nova*, *Albania colonia*, fort, avec un grand nombre d'habitations, appellé autrefois *le fort d'Orange*, lorſqu'il appartenoit aux Hollandois. Ce lieu eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, au pays nommé *la nouvelle Yorck*, & autrefois *le nouveau Pays-Bas*, ſur le fleuve du nord vers ſa ſource. * Baudrand.

ALBARAZIN ou ALBARACIN, *Lobetuna*, *Albaracinum*, & *Turia*, ville d'Eſpagne dans l'Aragon ſur les frontieres de la Caſtille-neuve, avec évêché ſuffragant de Saragoſſe dont elle eſt éloignée de vingt-ſix lieues, vers le midi. Elle eſt ſituée ſur une montagne qui eſt environnée de la riviere de Guadalaviar, & paſſe pour une des plus anciennes villes d'Eſpagne. Elle n'eſt guères peuplée, & a été conquiſe ſur les Maures par ceux de la famille d'Azagra. * Baudrand.

ALBASTI ou ALBESTI, auteur de pluſieurs ouvrages ſur la zairagie, ſcience ſuperſtitieuſe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ ALBATECNIUS ou ALBATENIUS, célébre aſtronome Arabe, dont le nom propre eſt *Muhammed ben Geber*, ſurnommé *Albatani*, parce qu'il étoit de *Bantan* en Méſopotamie: néanmoins Abulpharage le fait natif d'Harran, & ſabien de religion, ce qui paroît moins probable, parceque ſon ſurnom d'Albatani, ſemble être la preuve du premier ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, cet aſtronome qu'on peut nommer le Ptolémée des Arabes, cultiva l'aſtronomie depuis l'an 880 de J. C. juſqu'au 929 qu'il mourut ſuivant Abulpharage. On a de lui pluſieurs obſervations des années intermédiaires. Albatenius, indépendamment de ſon ſavoir, fut un homme conſidérable chez les Arabes, car il fut gouverneur de la Syrie pour les califes; c'eſt pourquoi il obſerva, ſoit à Antioche, la capitale de ſon gouvernement, ſoit à Racha, l'ancienne Aracta, ville où il paroît d'ailleurs avoir été établi; de-là vient que quelques uns l'ont nommé *Mahometes Aractenſis*, dont des ignorans n'ont pas manqué de faire auſſitôt un nouveau perſonnage. Cet aſtronome au reſte ſuivit en gros le ſyſtême de Ptolémée; mais il le rectifia beaucoup dans les détails, comme dans la détermination de l'obliquité de l'écliptique, dans celle du mouvement propre des fixes, de la grandeur de l'année ſolaire, de l'excentricité & du mouvement de l'apogée juſqu'à lui cru immobile. Son livre intitulé, *Scientia ſtellarum*, fut imprimé pour la premiere fois en 1537 *in*-8°. & a mérité que des aſtronomes Italiens en procuraſſent une nouvelle édition en 1645 *in*-4°. à Boulogne. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Abulph. *hiſt. dyn. dyn.* 9. *Hiſt. des math.* t. 1, c. 7.

ALBAZIN & LABAZIN, *Albaſinum*, *Labaſinum*, ville de la grande Tartarie, ſituée ſur la riviere d'Amur

ou Yamour, dans la province de Dauria, eſt ſur le 122 degré de longitude, & le 54 de latitude ; à trois mois de chemin de la ville de Moſcou, & ſeulement à trois ſemaines de celle de Peking, ſelon la relation du pere Avril jéſuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de Witſen. Cette ville appartenoit aux Moſcovites ; mais par le traité de paix de 1685 le grand duc de Moſcovie l'a cédée aux Chinois. Sa ſituation eſt ſur un des chemins, par leſquels les marchands vont de Moſcou à Peking par terre. Elle a une bonne forteresſe pour ſe défendre contre les Tartares-Monguls, & contre les Chinois.

ALBE, *Alba*, nom donné à trois ou quatre villes, dont la principale étoit ALBA-LONGA, *Albe-la-longue*, ainſi nommée par les anciens à cauſe de ſon aſſiete le long d'un lac, dans la campagne de Rome, à douze milles de diſtance de *Lavinium*, capitale du *Latium*. Elle fut bâtie par Aſcagne ou Aſcanius, fils d'Enée, vers l'an 2885 du monde, avant J. C. 1150. Ses habitans furent nommés *Albains*. Aſcagne la fonda dans l'endroit que lui avoit marqué la laie blanche, 30 ans après la fondation de *Lavinium*, que ſon pere avoit bâtie ; ce nombre d'années lui ayant été ſignifié par les trente petits marcaſſins que cette laie nourriſſoit alors. Il en fit la capitale de ſon petit royaume, ſelon Denys d'*Halicarnaſſe*, & fit tranſporter dans cette nouvelle ville les dieux de Troye qu'Enée avoit apportés à *Lavinium*. Albe ſe rendit depuis très-puiſſante, & fut le ſéjour ordinaire des rois des Latins. Elle ſoutint de fortes guerres contre les Romains, qui ne ceſſerent qu'après le combat des trois Curiaces du côté des Albains, & des trois Horaces du côté des Romains. Les trois Curiaces y furent tués, & aſſervirent par leur mort leur pays aux Romains, comme les deux peuples en étoient demeuré d'accord avant le combat. Tullus Hoſtilius, roi des Romains, détruiſit enſuite la ville d'Albe, & tranſporta à Rome ſes richeſſes & ſes habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains. C'eſt auprès des ruines d'Albe, qu'on a depuis bâtie la ville d'Albano, principauté qui appartenoit à la maiſon de Savelli. C'eſt auſſi un des ſix évêchés ſuffragans de Rome, & affectés aux ſix plus anciens cardinaux. Ce lieu eſt aſſez recommendable, par ſon bon vin, mais peu renommé pour le reſte. * Strabon, *l.* 1. Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live & Florus, *hiſt. Rom. l.* 1. Pitiſcus, *lexicon ant.* Baudrand.

ALBE, *Alba-Pompeia*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec évêché ſuffragant de Milan. Elle appartenoit autrefois au duc de Mantoue ; mais l'an 1631 il la céda par la paix de Quieraſque au duc de Savoye. Elle eſt ſur la riviere de Tanaro, & aſſez bien fortifiée. Elle eſt commandée par des collines voiſines. Albe n'eſt plus aujourd'hui ſi conſidérable qu'elle l'a été autrefois. *. Cluvier. Baudrand.

☞ ALBE ROYALE, *Alba-Regalis*, que les Allemans nomment *Stulweiſſemburg* ; les Eſclavons, *Stolni Biograd* ; & les Hongrois, *Ekekes Fejerwar*, eſt une ville dans la baſſe Hongrie, où l'on avoit coutume de couronner les rois dans la même égliſe où l'on voyoit leurs tombeaux, ce qui l'a fait nommer *Royale* ; elle eſt bien bâtie, grande & très-forte. Amurat II empereur des Turcs, ayant paſſé en Hongrie après la mort d'Albert d'Autriche, l'aſſiégea inutilement. Elle fut néanmoins emportée par ces infidéles l'an 1543. Le duc de Mercœur qui fit de ſi belles actions en Hongrie au commencement du XVII ſiécle, la reprit l'an 1601. Les Turcs s'en rendirent encore maîtres en 1602. La même année le comte de Salms gouverneur de Javarin avoit traité avec le juge d'Albe-Royale, qui lui devoit rendre la place. Mais l'empereur Rodolphe, qui avoit envoyé à Conſtantinople George Hozzuthoti pour faire des propoſitions de paix, fit commander au comte de Salms d'abandonner cette entrepriſe. Quelque-temps après le grand-ſeigneur ayant découvert ce deſſein, fit empaler quarante habitans qui en étoient complices. Le juge d'Albe-Royale ſe retira à Palota, puis à Vienne avec ſa famille, ſous la protection de l'empereur. Les Turcs l'ont poſſédée juſqu'en 1688 ; mais depuis les Impériaux l'ont repriſe, & elle leur eſt reſtée par la paix. Cette ville eſt naturellement la capitale de Hongrie, quoique Bude ſoit qualifiée de ce nom, à cauſe de ſes fortifications. Elle eſt le ſiége du ſeul archevêque qui ſoit dans le royaume, & qui a droit de percevoir les dixmes de toute la Hongrie. Son revenu montoit anciennement à plus de 200000 ducats, & eſt beaucoup diminué par le ravage que les Turcs & les Tartares ont fait dans la baſſe Hongrie, qui eſt preſqu'entierement dépeuplée. * *Revol. de Hongr.* t. 6. Boiſſard, *hiſt. Hungar.* Vigenere, *contin. hiſt. Turc.* De Thou. Baudrand.

ALBE ou ALVA DE TORMES, *Alba*, ville d'Eſpagne, dans le royaume de Léon, avec titre de duché, à quatre lieues de Salamanque ſur la riviere de Tormes ; c'eſt le titre des aînés de la maiſon de Tolède, de laquelle étoit le duc d'Albe gouverneur des Pays-Bas. *Voyez* TOLEDE.

ALBE-GRECQUE, ville, *cherchez* BELGRADE.

ALBE-JULE, ville, *cherchez* WEISSEMBURG.

ALBE (Ferdinand de Tolède duc d') *cherchez* TOLEDE.

ALBEMARLE, *Albemala*, c'eſt le nom d'un comté qui occupe la partie la plus ſeptentrionale de la Caroline, une des provinces de l'Amérique ſeptentrionale. Les Anglois y ont des habitations. Il y a une riviere de ce nom en Amerique qui arroſe le comté d'Albemarle, & ſe rend dans la mer du Nord vers le cap Hattaras. * *Dict. Angl.* Baudrand.

ALBEN, *Albanum*, *Albius* & *Albium*, montagne de la Carniole, province d'Allemagne dans le cercle d'Autriche. On y trouve des mines de vif argent dans l'étendue de quarante milles, entre Laubach, capitale de la Carniole, & Capo d'Iſtria, ville principale d'Iſtrie.

☞ ALBENAS (Jean Poldo) étoit de l'ancienne famille connue dans les titres latins ſous le nom d'*Albenacii*. Il étoit fils de Jacques Albénas, qui ſe diſtingua entre ſes contemporains par ſon gout pour la littérature & pour l'antiquité. On lui eſt redevable de la conſervation de pluſieurs monumens romains. Etant premier conſul de Niſmes en 1524, il fit enchaſſer ces monumens dans le mur extérieur du tambour de la porte de la Couronne, où l'auteur qu'on va citer dit qu'ils ſe voient encore aujourd'hui. Jean Poldo Albenas, ſon fils, naquit à Niſmes vers l'an 1512. Il étudia le droit à Toulouſe, s'y fit recevoir avocat au parlement, & revint exercer ſes talens dans ſa patrie. On voulut le mettre à la tête de la députation que la ville de Niſmes fit à François I, en 1539, pour ſolliciter l'établiſſement d'une univerſité ou d'un collége des arts qu'on projettoit dans cette ville. Albénas refuſa cet honneur par modeſtie. Il fut un des douze conſeillers établis en 1551, & il remplit ſa charge avec beaucoup de diſtinction. Ses occupations ne l'empêcherent pas de cultiver les lettres. Il a donné une traduction de l'ouvrage de Julien, archevêque de Tolède, intitulé, *Prognoſticorum, ſive de origine mortis humanæ ; de futuro ſeculo, & de futuræ vitæ contemplatione, libri tres.* Il a traduit en françois l'hiſtoire des Taborites d'Æneas Sylvius. Son plus grand ouvrage eſt ſon *Diſcours hiſtorial de l'antique & illuſtre cité de Niſmes*, qui parut à Lyon en 1557, *in-folio*, orné de planches gravées en bois, qui repréſentent les différentes antiquités de cette ville. L'érudition qui regne dans cet ouvrage, quoique mal digéré eſt une preuve du grand ſavoir de l'auteur. Il mourut vers l'an 1563, ſans avoir été marié. * M. Ménard, *hiſt. de Niſmes*, tome IV, p. 384 *& ſuiv.*

ALBENGA, ville & port de mer de la république de Gènes, eſt nommée diverſement dans Ptolémée, dans Pline, dans Strabon & dans Pomponius Mela, *Al-*

Digitized by Google

biga, Albingaunum, Albia & Alba Ingaunium. C'eſt une ville ancienne, belle & grande, mais déſerte, parce-qu'elle eſt mal ſaine. Ce qui fait dire aux Italiens, *Albenga piana, ſe foſſe ſana, ſe dimandarebbe Stella Diana.* Les Piſans la brulerent en 1175, mais elle fut bientôt rebâtie, & Alexandre III y établit le ſiége d'un évêché vers l'an 1179. Titius Ælius Proculus, qui fut ſalué empereur du temps de Probus, étoit d'Albenga. Il eſt fait mention de cette ville dans les actes de S. Second d'Aſte & de Colobere, qui ſouffrirent le martyre l'an 121. Il y a vis-à-vis de cette ville la petite iſle d'Albenga, que ceux du pays nomment *Iſoletto d'Albenga.* * Tite-Live, *l.* 28 & 40. Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Auguſtin Juſtiniani, *hiſt. de Gènes.* Baudrand.

ALBERGATI (Nicolas) cardinal du titre de Sainte-Croix, & évêque de Boulogne, naquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en droit, il entra dans l'ordre des chartreux, chez leſquels il fut prieur à Florence. Il fut enſuite élevé l'an 1417, à l'évêché de Boulogne, & réconcilia ſes diocèſains avec le pape Martin V. Depuis, il fut envoyé nonce en France l'an 1422, & s'aquitta ſi bien de cet emploi, qu'il en fut récompenſé en 1426, par la dignité de cardinal qu'on le força d'accepter. Le Pape Martin V le nomma légat en forme l'an 1431, & Eugène IV lui donna ordre d'aller préſider au concile de Baſle. Mais les peres aſſemblés en cette ville ne l'ayant pas voulu reconnoître, il ſe retira auprès du pontife, qui lui donna encore la légation de France; & depuis le mena au concile qu'il avoit convoqué à Ferrare, où il diſputa doctement contre les Grecs. Il fut encore légat en Allemagne, & fut nommé à ſon retour grand pénitencier de l'égliſe. Il mourut peu de temps après à Sienne le 9 mai 1443. Il avoit eu parmi ſes domeſtiques Thomas de Sarzane & Enée Silvius, qui furent depuis tous deux papes. Ce prélat étoit fort laborieux, & employoit ſes heures de loiſir à compoſer des ſermons, ou à dicter des lettres. Il rétablit & embellit extrêmement ſon égliſe & ſon palais épiſcopal, qu'il orna d'une bibliothéque. Dans le pontifical de Boulogne que le cardinal Paleotti publia dans le XVI ſiécle, & qui eſt intitulé, *Archiepiſcopale Bononienſe*, Nicolas Albergati eſt mis entre les bienheureux titulaires de cette égliſe. * Sigonius, *en ſa vie.* Ciaconius, *en ſa vie.* Platine. S. Antonin. Dorland, *l.* 7, *chron. carth.* Boſſius, *c.* 22, *de vir. illuſt. ord. carth.* Petreius, *in bibl. carth.* Auberi, *hiſt. des card.* Baillet, *vies des ſaints du mois de mai.* Voyez ſurtout l'ouvrage intitulé, *Idea perfecti præſulis in vita beati Nicolai Albergati, à Ludovico Donio d'Attichy epiſcopo Æduenſi.*

En 1745 on imprima à Rome, *in fol.* un recueil conſidérable de piéces pour ſervir à l'hiſtoire de Nicolas Albergati, pour la canoniſation de qui Benoît XIV a donné un bref qui eſt à la tête de ce recueil. Voici le titre du recueil: *Romanorum pontificum, regum, atque illuſtrium virorum teſtimonia de beato Nicolao Albergato cardinali Sancta-Crucis, & epiſcopo Bononienſi; juſſu & auſpiciis Benedicti XIV pontificis maximi nunc primùm collecta, & in ſex claſſes diſtributa. Præmittitur ejuſdem vita ſcripta à Jacobo Zeno epiſcopo Feltrenſi, ad fidem codicum Vaticani recognita, notiſque illuſtrata: ſtudio & labore Conſtantini Ruggieri.*

ALBERGOTTI (François) d'Arezzo dans l'état de Florence, fils d'Alberic, célébre juriſconſulte, fit en peu de temps un merveilleux progrès dans les ſciences, & entr'autres, dans la philoſophie & dans la juriſprudence civile & canonique, qu'il étudia ſous le célébre Balde. Il exerça aſſez long-temps la profeſſion d'avocat à Arezzo; mais ſes amis qui connoiſſoient ſon talent, lui perſuaderent d'aller à Florence en 1349. Les ſervices qu'il y rendit à la république le firent ennoblir lui & ſa famille. Quelque temps après, les Florentins étant en différend avec ceux de Boulogne pour les bornes de leurs états, chargerent François Albergotti de les régler en 1358. On dit qu'il profeſſa le droit à Boulogne, & qu'il s'y fit admirer, non-ſeulement par ſa grande érudition, mais encore par l'intégrité de ſes déciſions, qui lui acquirent le titre de docteur de la vérité ſolide, *ſolidæ veritatis doctor.* Bartole parle très-avantageuſement de lui. Nous avons encore ſes commentaires ſur le digeſte & ſur quelques livres du code, & des conſultations. Il mourut à Florence l'an 1376, & laiſſa trois fils, entre leſquels Louis Albergotti, célébre juriſconſulte, exerça des emplois importans dans la république de Florence. Sa famille, fertile en grands hommes, a produit encore MARCELLIN Albergotti, évêque d'Arezzo & légat dans la Marche d'Ancône, qui rendit de grands ſervices au pape Innocent IV, contre l'empereur Fréderic II. Et JEAN Albergotti, auſſi évêque d'Arezzo, que le pape Grégoire XI employa contre Galeas Viſconti, duc de Milan. * Matthieu Paris, Philippe Thomaſini, *élog. part.* 2. Ughel. *Ital. ſacr. tom.* 1.

☞ ALBERIC, évêque de Langres dans le IX ſiécle. Il paroît avoir tenu ce ſiége depuis 817 juſqu'en 838 au moins, qu'il ſe trouva à l'aſſemblée d'Aix-la-Chapelle. Il étoit un des envoyés du prince; & ſon inſpection s'étendoit dans les trois provinces de Lyon, de Tarantaiſe & de Vienne. Du Chêne, au tome II, pages 712-723 de ſa collection des hiſtoriens François, nous a donné parmi les lettres de Frothaire, deux lettres d'Alberic. Ce ſont les deux dernieres des dix qui ne ſont pas de Frothaire. * D. Rivet, *hiſt. littér.* t. V, p. 56.

ALBERIC, marquis de Toſcane, fils d'*Adelbert* & de *Maroxie* dans le X ſiécle, fut très-puiſſant à Rome, où il commandoit en qualité de patrice. Marozie avoit eu du pape Serge III un fils qu'elle fit élire pape en 931, ſous le nom de JEAN XI. Depuis elle ſe maria à *Gui* marquis de Toſcane, fils d'*Adelbert* & de *Berthe*; & enfin elle épouſa *Hugues* roi d'Arles & d'Italie, fils du comte *Thibaud* & de la même *Berthe.* Elle n'aimoit pas Alberic qui avoit fait mettre en priſon Jean XI, & qui étoit trop puiſſant. On dit qu'Alberic donnant à laver à Hugues, roi d'Arles, & d'Italie, & verſant l'eau un peu trop fortement, Hugues lui donna un ſoufflet. Alberic, pour venger cette injure, fit révolter la ville de Rome, & ſe mit en campagne pour lever des troupes. Hugues en avoit déja, & vint aſſiéger Rome; mais il fut obligé de quitter cette entrepriſe, & de s'accorder avec Alberic. Il lui donna en mariage *Alde* ſa fille, qu'il avoit eue d'une autre *Alde*, princeſſe Allemande. D'autres diſent que ce ne fut pas Alberic qui épouſa Alde, mais un de ſes fils de même nom que lui. Quoi qu'il en ſoit, celui dont nous parlons traita depuis indignement le pape Etienne IX, & mourut ſelon quelques-uns peu de temps après; ſelon d'autres vers l'an 950. * Luitprand, *hiſt. II, l.* 3 & 5. Léon d'Oſtie, *l.* 1, *hiſt. Caſſin.* Flodoard. Baronius.

ALBERIC, moine & diacre du Mont Caſſin, & enſuite cardinal, floriſſoit vers l'an 1057. Dans un ſynode tenu à Rome l'an 1059 ou 1079, ſous Grégoire VII, contre Bérenger, il fut chargé de diſputer contre cet hérétique, & il écrivit contre lui, dans l'eſpace d'une ſemaine, un traité touchant le corps de Jeſus-Chriſt. Pierre diacre, dans ſes hommes illuſtres du Mont Caſſin, cite ces autres ouvrages d'Alberic. *Lib. dictaminum & ſalutationum; hymni in S. Nicolaum; de muſica, dialogus; de virginitate S. Mariæ; contra Henr. imper. de electione R. pontif. Hymni de paſchate, de aſcenſione, de cruce, de die judicii, de pœnis inferni, de gaudio paradiſi, de aſſumpt. B. Mariæ, de S. Paulo, de S. Apollinare; paſſio S. Modeſti, & S. Ceſarei; vita S. Dominici abbatis, S. Scholaſticæ, & homilia in eamdem; de die mortis; de monachis; de aſtronomia; de dialectica,* & quantité de lettres. J. B. Marus dit que tous les ouvrages manuſcrits de cet auteur ſont à Florence dans la bibliothéque des freres mineurs de la Sainte Croix. La vie de S. Dominique eſt au *ſecond tome du mois de janvier p.* 442 du recueil de Bollandus, qui confond Albe-

ric cardinal, avec un autre Alberic, moine du Mont Caſſin, qui vivoit vers l'an 1123, & qui a compoſé un livre de révélations. Poſſevin, Arnoul Wion & d'autres ſont tombé dans la même erreur. * Petr. Diacon. *de vir. illuſt. Caſſinenſ. c.* 21.

ALBERIC, abbé de Cîteaux, que ſa grande piété a fait mettre au nombre des ſaints, ſuccéda à Robert l'an 1099, & fut imitateur de ſes vertus. Il avoit été auparavant prieur de Moleſme; & ayant voulu obliger les religieux à obſerver leur regle, il avoit été maltraité & mis en priſon; mais ayant été élargi peu après, il s'étoit retiré dans un deſert, d'où il avoit ſuivi ſon abbé, premierement à ſon ancien monaſtere, & enſuite à Cîteaux. Auſſitôt qu'il en eut été fait abbé, il députa deux de ſes religieux au pape Paſchal II, qui l'année ſuivante mit le monaſtere ſous ſa protection: & il travailla enſuite aux premieres conſtitutions de Cîteaux, qui ne furent proprement des reglemens que pour cette ſeule abbaye. Alberic gouverna ce monaſtere neuf ans & demi, & mourut le 26 janvier de l'an 1109. * Henriquez, *in menol. Ciſterc.* Manriquez, *in annal. Ciſterc.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

ALBERIC, archevêque de Bourges, vivoit dans le XII ſiécle. Après avoir été écolâtre de l'égliſe de Reims, puis évêque de Châlons, il obtint l'archevêché de Bourges en 1136. Il eut part aux grandes affaires de ſon temps & mourut en 1140. * Robert, *in ſuppl. chron. Sigebert.* Joan. Chenu, *in chron. antiſt. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

ALBERIC, cardinal, évêque d'Oſtie, étoit du diocèſe de Beauvais. Il prit l'habit de religieux à Cluni, devint prieur de S. Martin des Champs, à Paris, & fut fait abbé de Vezelai vers l'an 1124. Le pape Innocent II le créa cardinal & évêque d'Oſtie en 1138, & l'envoya légat en Angleterre, où il aſſembla un concile à Londres le 15 décembre de la même année 1138. A ſon retour il fut encore légat en Sicile & puis en Orient. Le pape Eugène III l'envoya avec le même titre en France contre l'hérétique Henri. Alberic mourut en 1147. * Guillaume de Tyr, *l.* 15. Frizon. *Gall. purpurata.* Baronius. Auberi, *hiſt. des card.*

ALBERIC ou ALBRICE, Anglois, natif de Londres, floriſſoit vers l'an 1217. Il s'occupa à lire les écrits des anciens, & compoſa divers ouvrages qu'on eſtima beaucoup. Les plus importans ſont: *Virtutes antiquorum. Canones ſpeculativi. De origine Deorum.* * Leland. Pitſeus & Balæus, *de ſcript. Angl.*

ALBERIC, dit *Humbert*, archevêque de Reims, après avoir été archidiacre de Paris, fut mis ſur le ſiége pontifical de l'égliſe de Reims en 1207. C'étoit un prélat d'un rare mérite, grand prédicateur, & extrêmement zelé pour la foi orthodoxe. Il ſe croiſa contre les Albigeois & contre les Saraſins, & ſe trouva en 1215 au concile de Latran. Depuis étant paſſé en Eſpagne, il fut pris à Liſbonne par les infidéles, & délivré par les chevaliers de Calatrava. A ſon retour il mourut à Pavie l'an 1218. * Alberic. *in chron.* Marlot, *metrop. Rhemenſis.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

ALBERIC, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux dans le diocèſe de Châlons en Champagne, écrivit divers ouvrages de poëſie, & une chronique depuis le commencement du monde juſqu'en l'an 1241, auquel il vivoit. * Voſſius, *l.* 1, *de hiſt. lat.* De Viſch, *in bibl. Ciſt. &c.*

ALBERIC, dit *Thoſanus*, moine de Cîteaux, dans l'abbaye de Capella Thoſan en Flandre, vivoit en 1272. Il a écrit ou traduit en latin une chronique qui contient l'hiſtoire de la croiſade ſous Louis *le Jeune*. Elle eſt intitulée, *Vox de cœlo, pe ros boni Patris noſtri S. Bernardi facta in cordibus principum & baronum chriſtianorum.* * De Viſch, *bibl. Ciſter.*

ALBERIC, dit *de Roſate* ou *Roxiati*, juriſconſulte de Bergame en Italie, vers l'an 1350, fut un des ſavans hommes de ſon temps, & eut beaucoup de part en l'amitié de Barthole. Il écrivit ſur le VI livre des décrétales des commentaires que l'on a ſouvent imprimés. On lui attribue encore un dictionnaire du droit, un traité *de ſtatutis*, & des commentaires ſur les pandectes, ſur le code, & ſur les poëſies de Dante.

ALBERIC (Jacques) hermite de S. Auguſtin, natif de Bergame, publia en italien en 1605 un catalogue des écrivains illuſtres de Veniſe; mais cet ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à ſon auteur. * Fiſchard, *in vita jur.* Leandr. Alberti, *deſcript. ital.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XIV ſiécle.*

ALBERIC VEER, Anglois, de la famille des comtes d'Oxford & de Clarence, a été illuſtre parmi les chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, vers l'an 1250. Il a compoſé un traité de l'euchariſtie, la vie de S. Oſithe, & les antiquités de ſon monaſtere, qui portoient le nom de ce ſaint. Sa vie eſt dans Surius au 7 d'octobre. * Leland. Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XIII ſiécle.*

ALBERICUS de la porte de Ravenne, (*à porta Ravennate*) juriſconſulte à Boulogne, vivoit à la fin du XII ſiécle, & étoit diſciple de Bulgare. Dans le commencement il diſoit comme ſon maître, qu'un gendre, après la mort de ſa femme, ſi elle laiſſe des enfans, étoit obligé de reſtituer la dot de ſa femme à ſon beaupere; mais la mort de ſon épouſe lui fit changer de ſentiment, & il ſoutint depuis l'opinion contraire. Il aimoit fort le vin, & s'étant laiſſé enyvrer par ſes auditeurs, on le porta à être caution, ce qui lui cauſa un grand préjudice. Ses leçons étoient fort goutées, & il avoit un grand nombre d'auditeurs. Il a fait des gloſes latines ſur le digeſte & le code.

ALBERIZZI (Pierre-Joſeph) médecin, fit ſes études à Piſe & à Rome, pratiqua la médecine à Milan, fut ſecrétaire de l'académie de la même ville, *de gli faticoſi*, & mourut en 1721 à l'âge de 31 ans, dans le temps qu'il travailloit aux faſtes de l'académie, dont il étoit ſecrétaire. On a imprimé de lui, *Critologia medica de cauſis luis peſtiferæ, ejuſdemque curâ, quâ vermiculi, de quibus ſomniarunt nonnulli, exploduntur*; & une traduction du françois en italien des *Mémoires du chevalier de Saint George.*

ALBERMONT (Fréderic) publia en 1675 un traité intitulé, *Symmetria juridico-auſtriaca.* * Konig, *bibl. vet. & nov.*

ALBERONI (Jules) cardinal, prêtre de l'égliſe romaine, du titre de S. Chryſogon, né à Plaiſance le 31 de mai 1664, a du toute ſon élévation à ſon propre mérite, & à ſes grands talens. Il étoit chanoine de l'égliſe cathédrale du lieu de ſa naiſſance, lorſqu'il accompagna en 1702 le comte de Roncoveri, évêque du bourg Saint-Donnin, que le duc de Parme avoit choiſi pour ſon agent auprès du duc de Vendôme, général de l'armée de France en Lombardie. Ce fut dans cette occaſion qu'il fut connu de ce prince, qui le goûta ſi bien, qu'il lui accorda toute ſa confiance. La faveur où il étoit auprès de ce général, engagea le duc de Parme à le charger de la commiſſion de ſon agent auprès de lui, à la place de l'évêque du bourg Saint-Donnin, après avoir été pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Parme. Il exerça cette commiſſion juſqu'en 1706, que le duc de Vendôme fut rappellé d'Italie, pour aller prendre le commandement de l'armée en Flandre. Il ſuivit en France ce prince, qui lui procura une penſion du roi. Depuis, le duc de Vendôme étant paſſé en 1709 en Eſpagne, pour aller prendre le commandement des troupes des deux couronnes, il l'y accompagna, & fut chargé par ce prince de parcourir pluſieurs villes des royaumes de Valence & d'Aragon, pour tâcher de découvrir dans quelle diſpoſition étoient les peuples, & afin de rafermir ceux qui pouroient chanceler; il s'acquitta de cette commiſſion à la ſatisfaction du duc, qui le produiſit à la cour de Madrid, en le chargeant de diverſes commiſſions, qui le firent con-

Digitized by Google

noître au roi catholique. Mais il perdit ce prince, qui mourut à Vinaros entre ſes bras le 11 juin 1712, & qui le fit dépoſitaire de ſes dernieres volontés. Il partit enſuite pour la France, & s'étant rendu à Verſailles, il y rendit compte au roi de l'état où le duc de Vendôme avoit laiſſé les affaires. Pendant qu'il étoit encore à Paris le duc de Parme le nomma ſon envoyé extraordinaire à la cour d'Eſpagne, où il retourna en 1713. Le roi catholique étant devenu veuf le 14 février 1714, Jules Alberoni travailla à remarier ce prince avec la princeſſe de Parme, & vint heureuſement à bout de cette entrepriſe. La nouvelle reine étant arrivée en Eſpagne l'honora de ſa confiance, & peu à peu porta le roi à ſe ſervir de lui dans le cabinet, où il ne fut pas long-temps à être écouté & à prendre le deſſus. Cependant la reine faiſoit ſolliciter pour lui à Rome un chapeau de cardinal, & ſes inſtances furent enfin écoûtées. Le pape Clément XI le créa & le déclara cardinal le 12 juillet 1717. Il fit de lui en cette occaſion un magnifique éloge, & avoua que c'étoit à ſon zèle & à ſes ſoins que le S. ſiége étoit redevable de l'accommodement du différend ſurvenu entre les cours de Rome & de Madrid, au ſujet des priviléges de la nonciature, du ſecours de douze vaiſſeaux envoyés par l'Eſpagne aux Vénitiens contre les Turcs, & de pluſieurs autres importans ſervices rendus à l'égliſe, & au S. ſiége en particulier. La nouvelle de ſa promotion étant arrivée à Madrid, le roi catholique le créa grand d'Eſpagne, & peu de temps après le déclara ſon premier miniſtre. Il fut auſſi nommé au commencement du mois de novembre ſuivant à l'évêché de Malaga, qui fut préconiſé pour lui à Rome le 6 décembre; mais il n'en prit point poſſeſſion, ayant été nommé le 16 du même mois à l'archevêché de Séville. Ce cardinal commença à ſignaler ſon miniſtere par l'expédition de la Sardaigne, qui eut un ſuccès favorable. En 1718, il engagea le roi catholique à attaquer la Sicile. Les commencemens de cette entrepriſe furent heureux, & quoique la flotte d'Eſpagne eût été attaquée & détruite par celle d'Angleterre, les Eſpagnols ne laiſſerent pas de ſuivre leur entrepriſe; mais la France & l'Angleterre s'étant déclarées pour l'empereur, le roi catholique jugea à propos de faire la paix. Elle ne fut pas favorable au cardinal Alberoni. Il reçut le 5 décembre 1719 par un ſecrétaire d'état un décret du roi écrit de ſa main, qui lui faiſoit défenſe de ſe mêler du miniſtere, & de paroître au palais ni ailleurs devant leurs majeſtés, ni devant aucun prince de la maiſon royale, avec ordre de ſortir de Madrid dans huit jours, & des terres de la domination d'Eſpagne dans trois ſemaines: le roi marquoit dans ſon décret qu'il avoit pris cette réſolution pour ôter tout obſtacle à la paix. Le cardinal obéit à ces ordres, & partit de Madrid le 11 du même mois pour ſe retirer en Italie par la voie de France. Cependant la cour d'Eſpagne fit prier celle de France de vouloir bien accorder des paſſeports pour ce cardinal, & de lui en procurer auſſi de la part des alliés de la France, ce qui lui fut non-ſeulement accordé, mais même le chevalier de Marcieu, colonel du régiment royal des vaiſſeaux, fut nommé pour aller le recevoir ſur la frontiere, & pour l'accompagner dans ſon paſſage par la France. Il arriva le 9 janvier 1720 au ſoir à Montpellier, d'où il partit le lendemain pour continuer ſa route juſqu'à Antibes, où il s'embarqua pour ſe rendre à Seſtri di Levante dans le territoire de Gènes, où il avoit réſolu de faire ſon ſéjour. Il y débarqua le 5 février. Le 24 du même mois le doge de Gènes reçut une lettre du pape, pour le prier de s'aſſurer de la perſonne du cardinal Alberoni. Il fit aſſembler ſur le champ le petit conſeil de la république, pour délibérer ſur le contenu de cette lettre, à laquelle ayant eu égard, un colonel & 30 ſoldats furent envoyés la nuit ſuivante à Seſtri, où étant arrivés le lendemain, ils inveſtirent le palais du cardinal Alberoni, & le colonel lui déclara que c'étoit par ordre du gouvernement, à la réquiſition du pape qui en avoit été ſollicité par le tribunal de l'inquiſition. Il lui notifia en même temps qu'il eût à ſortir de ſon palais, où l'officier avoit ordre de le garder à vue, & de ne le laiſſer écrire ni parler à perſonne. Cet arrêt fit du bruit, & on publia alors que ce cardinal devoit être conduit au château Saint-Ange, pour y être examiné au ſujet des prétendues intelligences, qu'on diſoit qu'il avoit entretenues avec les Turcs. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on lui avoit imputé ce crime. Le comte de Gallatſeh, ambaſſadeur impérial à Rome, s'étant rendu à l'audience du pape en 1717, pour ſe plaindre de l'invaſion de la Sardaigne, accuſa publiquement le cardinal Alberoni, d'avoir négocié une alliance entre la cour d'Eſpagne & la Porte ottomane, & diſtribua au ſacré collége un mémoire à ce ſujet. Mais cette accuſation n'avoit aucun fondement, & ne fut haſardée que pour rendre ce cardinal odieux. Son arrêt n'eut point de ſuite, & ne fut point de longue durée. Le grand conſeil de la république de Gènes ayant examiné cette affaire, n'approuva pas la réſolution qui avoit été priſe dans cette occaſion par le doge & le petit conſeil, prétendant qu'elle étoit contre la bonne foi & l'hoſpitalité, puiſque ce cardinal étoit venu à Seſtri di Levante ſur une galere de la république, qu'il avoit demandée, & qui lui avoit été envoyée. C'eſt pourquoi il fit lever au mois de mars les gardes qui avoient été mis autour de ſon logis, & il fut remis en une entiere liberté. Le doge écrivit en même temps une lettre au pape, pour juſtifier la conduite de la république dans cette occaſion: cette lettre portoit qu'ils avoient d'abord exécuté ce que le pape leur avoit demandé par un bref, & par les lettres du cardinal Impériali, parcequ'elles marquoient qu'il étoit important pour la religion catholique de mettre en ſureté la perſonne du cardinal Alberoni, ſur quoi on leur demandoit le ſecours du bras ſéculier; mais qu'ayant ſu enſuite qu'il ne s'agiſſoit pas de religion, ils avoient cru qu'il auroit été contre le droit des gens, & contre l'hoſpitalité, de le retenir davantage. Après la mort de Clément XI le cardinal Alberoni, à qui les cardinaux écrivirent une lettre d'invitation de ſe rendre au conclave avec un ſauf-conduit, ſe rendit à Rome. Il y fit ſon entrée le 7 avril 1721, au ſoir, au milieu d'une foule prodigieuſe de peuple qui étoit ſorti hors de la ville pour le voir, & le lendemain au ſoir il entra au conclave dans lequel Innocent XIII fut élu. Ce nouveau pape députa pluſieurs cardinaux pour examiner la conduite du cardinal Alberoni, & pour lui faire ſon procès, s'ils y trouvoient lieu; mais après un long examen, il ne fut trouvé coupable que de quelques irrégularités, pour leſquelles les cardinaux députés le condamnerent au mois de mai 1722, à demeurer quatre ans durant dans un couvent, ce que le pape modéra à une année. Il ſe retira chez les jéſuites de Rome. Le pape, dans un conſiſtoire ſecret, tenu le 20 décembre 1723, déclara qu'après avoir fait examiner l'affaire du cardinal Alberoni, il avoit donné un bref pour ſa décharge, dont il fit faire la lecture par le cardinal Olivieri, & qui fut généralement applaudi. Dans la ſuite, le pape ayant rendu public le conſiſtoire tenu le 12 janvier 1724, il lui donna le chapeau avec les cérémonies ordinaires, & fit la fonction de lui fermer la bouche dans un conſiſtoire ſecret le 9 de février ſuivant. Benoît XIII fit celle de lui ouvrir la bouche dans ſon premier conſiſtoire le 12 de juin 1724, & lui aſſigna en même temps le titre diaconal de Saint-Adrien *in campo Vaccino*, dont il prit ſolemnellement poſſeſſion le 17 de décembre ſuivant. Il avoit été nommé en 1717, comme il a été remarqué, à l'évêché de Malaga, qui fut même préconiſé pour lui à Rome; mais l'archevêché de Séville étant venu à vaquer dans le même temps, il y fut nommé, de ſorte qu'il renonça à l'évêché de Malaga. Cependant le pape Clément XI, ſous divers prétextes, lui refuſa des bulles pour l'archevêché de

Séville, ce qui occaſionna même une rupture entre la cour de Rome & celle de Madrid. Mais la diſgrace du cardinal Alberoni étant ſurvenue, ſa nomination à l'archevêché de Séville fut révoquée; ainſi il ſe trouva alors ſans évêché. Cependant la cour de Rome n'avoit point encore expédié de bulles pour l'évêché de Malaga, & avant que de les donner à celui qui étoit nommé, Benoît XIII fit la cérémonie dans la chapelle de Sixte du palais du vatican, le 18 de novembre 1725, de ſacrer le cardinal Alberoni, en qualité d'évêque de Malaga, ſa ſainteté étant aſſiſtée dans cette fonction de l'archevêque de Nazianze, ſon maître de chambre, & de l'archevêque d'Amaſie, ſon premier maître des cérémonies pontificales. Le cardinal Alberoni quitta ſon titre diaconal de S. Adrien, & opta le 20 de ſeptembre 1728 le titre presbytéral de S. Chryſogon, dont il prit poſſeſſion le 24 de novembre ſuivant. Ce cardinal voulant laiſſer une mémoire de lui dans le lieu de ſa naiſſance, réſolut d'y fonder à ſes propres dépens un ſéminaire pour de pauvres écoliers. Il partit pour cet effet de Rome le 23 d'août 1731, pour ſe rendre à Plaiſance, où il fit commencer un bâtiment pour le ſéminaire qu'il avoit deſſein d'établir; & après avoir eu audience de l'infant duc de Parme, & de la ducheſſe premiere douairiere de Parme qui lui firent un accueil gracieux, & le traiterent avec beaucoup de diſtinction, il retourna à Rome, où il arriva le 15 de novembre 1731. Il eut le 18 du même mois audience du pape. Le cardinal Alberoni eſt mort le 26 juin 1752, âgé de 87 ans. Il parut en 1719 une hiſtoire de ce cardinal ſous ce titre: *Hiſtoire du cardinal Alberoni, depuis ſa naiſſance juſqu'au commencement de l'année* 1719, *par M.* Jean Rouſſet, *traduite de l'eſpagnol, à la Haye, chez la veuve d'Adrien* Moerjens, 1719. On a imprimé ſous le nom du même cardinal, à Lauſanne en 1753, *in*-12, un teſtament politique, que l'on prétend avoir été recueilli de ſes mémoires, de ſes lettres & de ſes entretiens: mais il ne faut aucunement compter ſur ces ſortes d'ouvrages.

Empereurs.

ALBERT I de ce nom, empereur, étoit fils de Rodolphe I. Après la défaite d'Ottocare en 1278, Rodolphe inveſtit Albert du duché d'Autriche. Sa famille en prit le nom, & quitta celui du comté de Hapsburg, (château dans l'Argow entre Baſle & Zurich.) Rodolphe mourut en 1291, & les électeurs aſſemblés à Francfort avoient réſolu de donner l'empire à Albert; mais Gérard archevêque de Mayence les tourna ſi adroitement, qu'il obtint leurs ſuffrages en faveur d'Adolphe de Naſſau. Albert étoit puiſſant par lui-même, & par ſon mariage avec *Eliſabeth*, fille unique & héritiere de *Mainard*, comte de Tirol & de Goritie, & duc de Carinthie. Il réſolut de monter ſur le trône, dont la mauvaiſe conduite d'Adolphe lui ouvrit le chemin. Les électeurs indignés contre cet empereur, déclarerent Albert roi des Romains: après quoi celui-ci pourſuivit Adolphe, qu'il tua de ſa propre main dans la bataille donnée près de Vormes le 2 juillet 1298. Enſuite il renonça à ſa premiere élection, & fut élu une ſeconde fois & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie ſe fit avec tant de magnificence, & un concours ſi extraordinaire de peuple, qu'Albert II duc de Saxe ſon beau-frere, fut étouffé dans la foule. Le pape Boniface VIII conſentit avec peine à cette élection, & ne la ratifia qu'à condition qu'Albert feroit la conquête du royaume de France. Mais bien loin de s'y engager, il s'aboucha à Vaucouleurs en Lorraine, avec le roi Philippe *le Bel*, & il conclut au mois de décembre 1299 le mariage de Blanche ſœur du roi, avec Rodolphe ſon fils, qui fut roi de Bohême après la mort de Venceſlas. Ce jeune prince mourut peu de temps après; & l'empereur qui marchoit à la tête de ſes troupes pour recueillir ſa ſucceſſion & mettre Frédéric ſon autre fils en ſa place, fut tué à Reinsfeld le premier mai 1308, en ſortant d'un bateau dans lequel il avoit paſſé le Rhin, par Jean duc de Souabe ſon neveu, dont il retenoit les biens. Henri VII lui ſuccéda. * Steron & Argentin, *in chron.* Sanct. Antonin. *tit.* 21, *c.* 1, § 4. Spond. *in annal.*

ALBERT II empereur, étoit auparavant duc d'Autriche, & marquis de Moravie, & fils d'Albert IV duc d'Autriche, que l'on ſoupçonna avoir été empoiſonné en 1404, lorſqu'il faiſoit la guerre à Joſſe, marquis de Moravie. Albert n'étoit alors âgé que de dix ans. Depuis, en 1422, il épouſa *Eliſabeth*, fille unique de l'empereur Sigismond; & en 1438, il fut couronné roi de Hongrie & de Bohême. Après la mort de l'empereur ſon beau-pere, quelques ſeigneurs qui avoient pris le parti de Barbe, veuve de Sigiſmond, appellerent à leur ſecours Caſimir, frere du roi de Pologne; mais Taſcon qui étoit le chef de ces révoltés, ayant été battu, les autres ſe ſoumirent. Ainſi Albert fut élu empereur le premier janvier 1438, & enſuite fut couronné à Aix-la-Chapelle. Il commença par faire agir les mêmes ambaſſadeurs que ſon prédéceſſeur avoit envoyés au concile de Baſle; & il approuva ce qui y avoit été ordonné. Son premier deſſein avoit été de calmer les orages qui troubloient le repos de l'égliſe: mais comme Amurat II, empereur des Turcs délibéroit d'entrer en Hongrie, avec une puiſſante armée, il ſe vit obligé de s'y oppoſer; & ſurtout, lorſque le deſpote de Servie lui vint demander du ſecours pour dégager ſon fils qui étoit aſſiégé dans Sideravie, ville ſur le Danube. Il ſe mit donc en campagne; & il étoit déja arrivé à Bude, malgré les ardentes chaleurs de l'été, lorſqu'il y fut attaqué d'un flux de ſang pour avoir mangé des melons avec excès. Ce mal lui fit reprendre le chemin de Vienne: mais il mourut avant que d'y arriver le 27 octobre 1439, un an ſept mois & quelques jours depuis ſon élection. Il laiſſa *Eliſabeth* ſon épouſe groſſe de Ladislas IV ou V, qui fut roi de Hongrie. Il avoit eu un autre fils nommé *George*, qui mourut au berceau; *Eliſabeth*, qui fut mariée à Casimir IV, roi de Pologne, en 1454, & mourut le 30 août 1505, & *Anne*, qui fut mariée en 1446 à Guillaume duc de Saxe, & mourut en 1461. Albert étoit un bon prince, doux, patient, libéral, & qui avoit des deſſeins extrêmement avantageux pour l'égliſe & pour l'empire. Frédéric III (V ſelon quelques auteurs) lui ſuccéda. * Æneas Silvius, *hiſt. Bohemiæ, c.* 56. Dubravius, *l.* 28. Bonfin, *l.* 3, *dec.* 4. Spond. *an. Chriſt.* 1437, 1438 & 1439.

Roi de Pologne.

ALBERT, roi de Pologne, *cherchez* JEAN ALBERT.

Roi de Suéde.

ALBERT, roi de Suéde, & auparavant duc de Meckelbourg, fut élévé ſur le trône en 1363 par la nobleſſe du pays, qui ne pouvoit ſupporter la tyrannie & les vexations de Magnus IV & de Haquin ſon fils. Il étoit fils d'Albert duc de Meckelbourg & d'Euphemie, ſœur de ce Magnus, auquel il laiſſa de grands biens, qu'il reprit depuis, pour réprimer les cabales qu'il entretenoit. Après s'être défait de ce concurrent, il ſe porta lui-même à ces excès de tyrannie qui avoient perdu ſon prédéceſſeur. La nobleſſe qui l'avoit élevé entreprit de le détrôner, & lui fit une cruelle guerre. Marguerite, fille de Valdemar roi de Danemarck, ſouveraine de cet état & de la Norwége, & veuve d'Haquin, ſe ſervant de cette conjoncture favorable, attaqua Albert, le vainquit en 1387 dans une furieuſe bataille, le prit, & le retint ſept ans en priſon. Pour en ſortir, il fut obligé de céder ſes états à cette princeſſe, & de renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir ſur le royaume. Ainſi, dans une aſſemblée générale tenue à Calmar en 1394, Marguerite réunit en ſa perſonne tous ces grands états du ſeptentrion, qu'elle laiſſa en mourant à Eric ſon neveu en 1396.

Digitized by Google

Albert avoit regné 25 ans, depuis l'an 1365. * Jean Magnus, *l.* 21.

Ducs d'Autriche.

ALBERT I de ce nom, duc d'Autriche, *cherchez* ALBERT I, empereur.

ALBERT II, duc ou marquis d'Autriche, fut ſurnommé *le Sage*, puis *le Contrefait*, parcequ'un poiſon lent qu'on lui avoit donné lui avoit retreſſi tous les membres. Il étoit le dernier fils de l'empereur Albert I, & fut d'abord pourvu d'un canonicat à Paſſaw: mais ſes freres Frédéric, Rodolphe, Léopold, Othon & Henri étant morts, il recueillit leurs ſucceſſions, & continua la poſtérité. C'étoit un prince ſage, prudent & judicieux, que ſes maladies continuelles n'empêcherent point de gouverner heureuſement ſes peuples. Il mourut le 18 juin de l'an 1358, & fut enterré au monaſtere de Gemming, qu'il avoit fondé. De ſon épouſe *Jeanne*, fille & héritiere d'Ulric comte de Ferrete, morte en 1353, il eut quatre fils & trois filles. 1. Rodolphe, qui mourut à Milan l'an 1365, âgé de 26 ans, ſans avoir eu d'enfans de *Catherine*, fille de Charles IV empereur, morte en 1360, ni de *Marguerite*, ſa ſeconde femme, fille de Henri duc de Carinthie, puis roi de Bohême, morte en 1373. 2. Albert III, dont nous allons parler; 3. Leopold; 4. Frédéric; 5. *Marguerite*, femme d'Othon, marquis de Brandebourg; 6. *Agnès*, mariée à Henri duc de Jawer; & 7. *Catherine*, religieuſe de ſainte Claire à Vienne en Autriche. * Bertius, *rer. Germ. lib.* 6. Gans, *in arb. geneal. dom. Auſt.*

ALBERT III, que quelques-uns nomment l'*Aſtrologue*, parcequ'il aima fort l'aſtrologie, étoit fils d'Albert II. En 1363 il rétablit l'univerſité de Vienne en Autriche, puis il bâtit la forteresſe de Laxembourg; mais la trop grande ardeur qu'il eut pour l'exercice de la chaſſe, lui cauſa une incommodité qui le conduiſit au tombeau le 18 août 1390. On l'enterra dans l'égliſe de S. Etienne de Vienne, où étoit le tombeau de ſes prédéceſſeurs. Les hiſtoriens parlent avantageuſement de ce prince, qui eut de *Béatrix*, fille de Frédéric burgrave de Nuremberg, ſa ſeconde femme, Albert IV qui lui ſuccéda; & *Anne* d'Autriche, mariée à Henri duc de Baviere. * Joan. Gans, *in arb. geneal. dom. Auſt.* Bertius. Sanſovin. Cuſpinien.

ALBERT IV, dit *le Patient*, duc d'Autriche, ſuccéda à ſon pere en 1390. Quelques auteurs l'ont ſurnommé *Mirabilia mundi*; parcequ'ayant fait un voyage dans la terre-ſainte, il avoit eu le plaiſir de voir une partie des merveilles du monde. C'étoit un prince très-clément & très-pieux. Il ſe vit obligé de prendre les armes contre Joſſe, marquis de Moravie; & mourut du poiſon qu'on lui donna pendant cette guerre, le 25 août de l'an 1404. Il avoit épouſé en 1390 *Jeanne* de Baviere, fille d'Albert de Baviere, comte de Hollande; & il en eut Albert, qui fut ſecond empereur de ce nom. Ce prince prit une ſeconde alliance avec *Mathilde*, fille de Louis duc de Baviere; mais il n'en eut point de poſtérité. * Bertius. Sanſovin. Gans, *arb. geneal. dom. Auſt.*

ALBERT V, duc d'Autriche, *cherchez* ALBERT II, empereur.

ALBERT, archiduc d'Autriche, gouverneur, puis ſouverain des Pays-Bas, né le 13 novembre 1559, étoit le ſixiéme des fils de l'empereur Maximilien II & de *Marie* d'Autriche. Il fut deſtiné à l'égliſe, & fut d'abord cardinal & archevêque de Tolède. On lui donna en 1583 le gouvernement de Portugal, & ſa conduite plut tellement à Philippe II roi d'Eſpagne, qu'il le nomma gouverneur des Pays-Bas. Il arriva à Bruxelles au mois de février de l'an 1596. Peu après il prit la ville de Calais, puis Ardes, & enſuite Hulſt, qui ſe rendit le 18 d'août de la même année 1596. Portocarrero, gouverneur de Dourlens, ſurprit Amiens le 11 mars l'an 1597, mais le roi Henri IV la reprit le 3 ſeptembre de la même année. Albert renonça au cardinalat, & épouſa en 1598 *Eliſabeth-Claire-Eugénie* d'Autriche, fille du roi Philippe II & d'*Eliſabeth* de France. Cette princeſſe lui porta en dot les Pays-Bas catholiques & la Franche-Comté. L'année d'après ils partirent d'Eſpagne, & arriverent dans le Brabant au mois d'août. La paix entre la France & l'Eſpagne conclue à Vervins, lui fit renouveller la guerre contre les Hollandois. Il y eut bataille le 2 juillet de l'an 1600, près de Nieuport. L'archiduc tua d'abord huit ou neuf cens hommes chargés de la garde d'un pont; & ſans laiſſer reprendre haleine à ſes ſoldats fatigués du long chemin, il alla affronter les ennemis. Mais le comte Maurice de Naſſau le reçut vigoureuſement & le défit. Quelque temps après, Albert fit aſſiéger Oſtende, qui ne fut priſe que le 22 ſeptembre de l'an 1604. Ce ſiége ſi mémorable dura trois ans, trois mois & trois jours; & Albert n'eut pour fruit de ſa victoire qu'un monceau de terre qui avoit couté la vie à plus de cent mille hommes, des ſommes immenſes, & la perte de deux villes conſidérables; car Maurice pendant le ſiége avoit pris l'Ecluſe, Grave & quelques autres places. L'archiduc ſongea à la paix: elle commença par une tréve de huit mois en 1607, & continua par une autre de douze ans en 1609. Il employa ce temps à policer ſes provinces, où ſa bonté & ſa douceur lui avoient gagné le cœur de tout le peuple. Il mourut ſans poſtérité le 13 juillet de l'an 1621, âgé de ſoixante-deux ans. * Miræus, *in elog. Albert.* Beyerlink. *in chron.* Thuldenus, *hiſt. noſtri temp.* De Thou, *hiſt.* Grotius, *de bello Belg.* Spond. *in annal. eccleſ.* Le P. Daniel, *hiſt. de France, édit.* in-4°. 1722.

ALBERT, archiduc d'Autriche, fils d'Ernest, prince de Stirie, de la branche d'Inſpruck ou de Tirol, dont Leopold fils d'*Albert*, dit *le Sage*, fut la tige. Il eut de grands démêlés avec l'empereur Frédéric III ſon frere, ſur-tout à cauſe de la ſucceſſion de Ladiſlas. Après une guerre de ſix ans, il fut mis au ban de l'empire à la diéte de Ratisbonne tenue en 1463. Frédéric fut enſuite ſon héritier. Il fonda l'académie de Fribourg. *Voyez* ſes ancêtres à l'article AUTRICHE. * Hoffman, *lexicon univerſ.*

Ducs de Baviere.

ALBERT, I de ce nom, duc de Baviere, *cherchez ci-après* ALBERT DE BAVIERE, comte de Hainaut, Hollande, Zelande, &c.

ALBERT II, duc de Baviere, étoit fils d'Albert I & de *Marguerite* de Cléves. On eſpéroit beaucoup de lui; mais il mourut ſans poſtérité avant ſon pere le 18 de janvier de l'an 1397. * Hundius, *in chron.* Raderus.

ALBERT III, ſurnommé *le Dévot* & *le Débonnaire*, né en 1396, étoit fils d'Ernest. Il commença de regner en 1436, & fut obligé de prendre les armes pour ſe faire raiſon de quelques terres qu'on lui retenoit & qu'il reprit. Sa prudence & ſa douceur lui acquirent l'affection de tous les peuples d'Allemagne. Les peuples de Bohême, qui l'avoient vu jeune à la cour de l'empereur Venceſlas, lui offrirent la couronne de Bohême, après la mort de l'empereur Albert en 1440. Mais le duc la refuſa généreuſement, croyant qu'elle appartenoit avec plus de juſtice à Ladiſlas, fils poſthume du même empereur. Il mourut de la goutte le premier mars 1460, laiſſant d'*Anne* fille d'Eric duc de Brunſwick, 1. *Jean*; 2. *Sigiſmond*; 3. *Chriſtophe*; 4. Albert IV qui lui ſuccéda; 5. *Eliſabeth*, mariée en 1462 à Ernest électeur de Saxe, morte en 1484; 6. *Marguerite*, mariée en 1465 à Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, morte le 14 octobre 1480; 7. *Barbe*, qui ſe fit religieuſe à Munich, morte en 1472. * Hundius & Sanſovin. *in chron.* Dolion. *in amphit. princip.* Geuvold. Bertius. Reuner. Ganſ.

ALBERT IV, ſurnommé *le Sage*, quoique le dernier des fils d'Albert III, reſta néanmoins ſeul duc de

Baviere. Jean ſon frere aîné gouverna quelque temps avec Sigiſmond, lequel ſe voyant ſeul ſouverain par la mort du premier, arrivée en 1453, fit part du gouvernement à Albert. Sigiſmond mourut peu de temps après; & par ſa mort Albert n'eut plus à combattre que les prétentions de ſon frere Chriſtophe, contre lequel il prit les armes. Il l'emporta ſur lui par la faveur de l'empereur FRÉDÉRIC III, dont il épouſa la fille CUNEGONDE en 1487, & il en eut, 1. GUILLAUME IV; 2. ERNEST, archevêque de Salzbourg, puis comte de Glatz dans la Bohême, où il mourut le 7 décembre 1560; 3. LOUIS, qui mourut ſans alliance le 21 avril 1545; 4. *Sodonie*, promiſe à Louis palatin du Rhin, morte avant la conſommation du mariage en 1505; 5. *Sibille*, épouſe du même Louis, morte le 18 avril 1519; 6. *Suſanne*, mariée 1° à CASIMIR, marquis de Brandebourg; 2° à OTHON-HENRI palatin du Rhin, électeur de l'empire, morte en 1543; 7. *Sabine*, femme d'ULRIC duc de Wirtemberg, morte le 29 août 1564. Albert mourut le 17 mars 1508. Après ſa mort, Cunegonde ſon épouſe ſe fit religieuſe à Munich, où elle mourut en odeur de ſainteté le 5 août 1520. * Ganſ. *in arb. geneal. dom. Auſt. c.* 7. Sanſovin. Geuvold.

ALBERT V, fils de GUILLAUME III, né le premier mars 1528, ſuccéda aux états de ſon pere en 1550. Le 4 juillet 1546, il épouſa *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* d'Autriche, depuis empereur. Albert fut un des principaux défenſeurs de la foi en Allemagne, où il ne négligeoit rien lorſqu'il s'agiſſoit de s'oppoſer aux nouveautés. Il fonda dans ſon état divers colléges de jéſuites, & voulut qu'on y élevât la jeuneſſe dans les ſentimens orthodoxes. En 1556 il ſe trouva, au nom de l'empereur ſon beau-pere, à la diette de Ratisbonne, & mourut le 24 octobre 1579, après avoir eu ſix fils & deux filles. 1. *Charles*, né en 1547, mort la même année; 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui lui ſuccéda; 3. *Ferdinand*; 4. *François*; 5. *Frédéric*, mort jeune en 1554; 6. *Erneſt*, archevêque de Cologne, mort le 7 février 1612; 7. *Marie-Maximilienne*, née en 1551, morte le 11 juillet 1614; & 8. *Marie*, qui naquit le 2 de mars l'an 1551, & fut mariée en 1570 à *Charles* II archiduc d'Autriche, fils de l'empereur FERDINAND I, & pere de FERDINAND II, & mourut le 29 avril 1606.

ALBERT duc de Baviere, fils puîné de GUILLAUME, & frere de *Maximilien*, qui commença la branche électorale, a fondé la *branche Albertine*. Il naquit en 1584, & fut adminiſtrateur de l'électorat, & tuteur de FERDINAND-MARIE, ſon neveu. Albert eut de *Mathilde* ſa femme, fille de *George-Louis*, landgrave de Lichtemberg, *Maximilien-Henri*, né l'an 1621, & qui a été électeur de Cologne & évêque de Liége & d'Hildesheim; & *Albert Sigiſmond*, né l'an 1623, qui a été évêque de Friſingen. *Voyez* BAVIERE. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

DUCS ET ÉLECTEURS DE SAXE.

ALBERT I de ce nom, dit le *Superbe*, duc de Saxe, marquis de Miſnie, &c. étoit fils d'OTHON, & d'*Edwige*, fille d'*Albert* électeur de Brandebourg. Son humeur violente & emportée lui fit trouver mauvais que ſa mere eût fait donner le marquiſat de Miſnie à *Diteric* ſon cadet. Il s'en plaignit hautement; & ne trouvant pas Othon ſon pere diſpoſé à lui faire raiſon, il prit les armes contre lui; & s'étant ſaiſi de ſa perſonne vers l'an 1195, il le retint priſonnier. Cette violence fut déſapprouvée de tout le monde. Albert, loin de s'en mettre en peine, s'aſſura encore de ſon frere, & enleva le tréſor d'Othon ſon pere. Mais le ciel punit cette perfidie par la mort même d'Albert, qui ne laiſſa point de poſtérité de *Sophie* ſon épouſe, fille du duc de Bohême. * Bertius, *lib.* 2, *rer. Germ.* Bange. Albin. Binhard.

ALBERT II ſurnommé *le Dénaturé*, parcequ'il deshonora ſa race par ſes vices, étoit fils de *Henri*, auquel il ſuccéda vers l'an 1288. Il épouſa en 1256 *Marguerite*, fille de l'empereur *Frédéric* II, dont il eut FRÉDÉRIC, dit *le Fort* ou *le Mordu*; & *Diceman*. Cette princeſſe qui lui avoit apporté une dot conſidérable, ne manquoit ni de vertu ni de beauté. Mais Albert, qui étoit devenu éperdument amoureux de Cunegonde, fille de baſſe naiſſance, réſolut de l'épouſer & de ſe défaire de Marguerite. Le poiſon ne lui ayant pas réuſſi, il voulut gagner un muletier qui lui fourniſſoit du bois pour ſa cuiſine, & l'engager à étrangler cette princeſſe. Le muletier eut horreur du deſſein de ſon maître, & en avertit adroitement Marguerite, qui connoiſſant que ſa patience étoit trop foible pour ramener un brutal, réſolut de prendre la fuite. En embraſſant ſes enfans les larmes aux yeux, elle mordit ſi fort la joue du petit Frédéric, que la marque y demeura toute ſa vie. Elle ſe fit deſcendre dans un panier d'oſier par une fenêtre de ſon appartement qui donnoit ſur la campagne, & ſe retira à Francfort dans un monaſtere de religieuſes, où elle mourut de chagrin en 1270. Cette perte fut peu ſenſible à Albert. Il épouſa *Cunegonde*, & il en eut un fils nommé *Louis*, qu'il deſtinoit pour être héritier de ſes états. Frédéric *le Mordu* & *Diceman*, qui étoient élevés chez leur aïeul Henri, ſongeoient continuellement à venger l'injure faite à la ducheſſe leur mere. Auſſitôt après la mort de leur aïeul, qui les fit héritiers de divers états, ils prirent les armes contre leur pere, lui enleverent ſes états, & le firent lui-même priſonnier. L'empereur Rodolphe I & quelques autres princes lui ayant procuré la liberté, il s'en ſervit pour reprendre les armes contre ſes enfans, & engagea dans ſa querelle Jean marquis de Brandebourg, & Eberard duc d'Anhalt. Cette guerre fut terminée en 1290, par une paix conclue entre le pere & les enfans. Albert vendit peu de temps après la Thuringe à l'empereur Adolphe de Naſſau. Il employa tout ce qu'il tira de cette vente pour mettre de nouvelles troupes en campagne contre ſes enfans. Mais ſes deſſeins ne réuſſirent pas; la protection du même Adolphe & celle d'Albert I ſon ſucceſſeur, lui furent inutiles; & enfin miſérable & abandonné de tout le monde, il ſe retira dans un monaſtere à Erfort, où il mourut en 1315 ſans biens & ſans honneur. Il avoit épouſé en troiſiemes noces *Adelaïde*. FRÉDÉRIC ſon fils aîné lui ſuccéda. *Diceman* fut aſſaſſiné dans une égliſe à Leipſic en 1307 par un ſoldat de Philippe de Naſſau, qu'Adolphe ſon couſin avoit laiſſé dans la Miſnie pour y continuer la guerre en faveur d'Albert. * Bertius, *l.* 2, *rer. German.* Joan. Bang. *in chron. Thuring.* Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Heydenreich. *in chron. Leipſienſ.* Spangenberg. *in chron. Mansfeld.*

ALBERT I de ce nom, électeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, étoit fils de BERNARD, & petit-fils d'ALBERT *l'Ours*. L'empereur Frédéric I mit cet électorat dans leur famille en 1180. Albert fut auſſi duc de Weſtphalie & d'Angrie. En 1212 il ſuccéda aux états de ſon pere, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & d'équité; il fut fort conſidéré de l'empereur Frédéric II qu'il ſuivit dans ſes voyages & dans ſes entrepriſes, & ſe croiſa pour le voyage d'Outremer. De ſon épouſe *Hélene*, fille de l'empereur *Othon* IV, il eut divers enfans, & entr'autres ALBERT II qui lui ſuccéda. Albert I mourut l'an 1260. Il a été mis par les hiſtoriens d'Allemagne au nombre des bons princes. * Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Spangenb. Bertius. Bange.

ALBERT II ſuccéda en 1260 à ſon pere ALBERT I. Il aimoit la paix & la tranquillité, & ſe vit néanmoins contraint de prendre les armes. Il les tourna d'abord contre Gonthier archevêque de Magdebourg; mais des amis communs ayant terminé leurs différends, Albert reprit les armes en faveur de ſon beau-frere Albert d'Autriche, contre l'empereur Adolphe. Après la bataille

Digitized by Google

mille de Spire, donnée en 1298, Albert I, archiduc d'Autriche, fut élu empereur, & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie ſe fit avec un ſi grand concours de peuple, qu'Albert électeur de Saxe fut étouffé dans la preſſe. Il avoit épouſé *Agnès* d'Autriche, fille de l'empereur *Rodolphe* I, & ſœur d'*Albert* I, empereur, & il en eut RODOLPHE I, électeur de Saxe, qui lui ſuccéda. * Bertius, *l.* 2, *rerum German.* Ganſ. *in arb. geneal. dom. Auſt.* Spangenberg.

ALBERT III, fils de VENCESLAS, ſuccéda à ſon frere *Rodolphe* III, l'an 1419, & mourut d'une maniere tragique. Il aimoit fort la chaſſe, & c'étoit ſon divertiſſement ordinaire. *Offége* ſa femme, fille de *Conrad* duc d'Olſſ en Siléſie, l'y accompagnoit par complaiſance, ou par inclination. Un jour l'ardeur de la chaſſe les ayant fait pénétrer trop avant dans un bois, la nuit les y ſurprit. Ils la paſſerent dans la chaumiere d'un payſan, où le feu s'étant mis par haſard, Albert en ſortit en chemiſe. La peur le ſaiſit ſi fort, qu'il en mourut peu de temps après en 1422. Il ne laiſſa point d'enfans. Eric V, de la famille des princes d'Anhalt qui devoit lui ſuccéder, étoit ſon plus proche parent & ſon héritier légitime; mais l'empereur Sigiſmond lui préfera FRÉDÉRIC *le Belliqueux*, marquis de Miſnie. * Ganſ. *arb. geneal. dom. Auſt.* Bertius, *l.* 2. *rerum. Germ.* Bange.

ALBERT, duc de Saxe, gouverneur de la province de Friſe dans les Pays-Bas au XV ſiécle, étoit fils de FRÉDÉRIC II, qu'on ſurnomma *le Débonnaire*, & frere d'*Erneſt* électeur de Saxe. Un certain Kaufung qui prétendoit avoir été maltraité par l'électeur Frédéric, enleva ces deux princes qu'on élevoit dans un château à la campagne, & les mena dans un bois. Quelques ſoldats qu'il avoit avec lui, paſſerent d'un côté avec Erneſt qui étoit l'aîné, & Kaufung conduiſit lui-même Albert, lequel ayant rencontré quelques charbonniers, leur demanda du ſecours, & fut délivré. Son frere fut auſſi ramené dans le même temps. Depuis, Albert ſe rendit illuſtre par ſa prudence & par ſa bravoure. C'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Courageux*. D'autres lui donnerent celui de *Bras droit de l'empire*; & dans les Pays-Bas les ſoldats le nommerent *le Roland*. Il y fut gouverneur de Friſe en l'an 1494 pour l'empereur Maximilien I, à qui il avoit rendu ſervice dans pluſieurs occaſions importantes, & ſur-tout en 1491. Les Friſons refuſerent d'abord de lui obéir, & il ſe vit contraint de les ſoumettre les armes à la main. Ils le reçurent en 1499 au mois de juillet; mais enſuite prétendant avoir ſujet de ſe plaindre de lui, ils reprirent les armes. Albert les pouſſa avec beaucoup de vigueur juſqu'en 1500 qu'il mourut le 13 ſeptembre; les uns diſent d'une bleſſure, & les autres de maladie. Il laiſſa de *Zedene* ſa femme, fille de *George* Poggebrak roi de Bohême, *George*, & HENRI. Ce George, qui fut un des plus grands protecteurs de Luther, ſes enfans étant morts, laiſſa pour héritiers, HENRI ſon frere avec ſes deux fils, *Maurice* & *Auguſte*, à condition qu'ils ne changeroient point de religion. * Belleforêt, *aux additions ſur les Pays-Bas de* Guichard. Ganſ. *geneal. dom. Auſt.* De Thou, *hiſt. l.* 2. Bertius. Bange.

MARQUIS ET ÉLECTEURS DE BRANDEBOURG, Ducs de Pruſſe.

ALBERT I de ce nom, ſurnommé l'*Ours*, marquis & électeur de Brandebourg, né en 1106, étoit fils d'OTHON prince d'Anhalt, comte d'Aſcanie, &c. L'empereur Conrad III le fit marquis & électeur de Brandebourg vers l'an 1150, la maiſon de Staden, qui avoit long-temps poſſédé cet électorat, ayant manqué. La Marche de Brandebourg n'étoit preſque alors qu'une grande forêt: Albert eut ſoin de faire défricher ce pays, d'y bâtir des villes, & de les peupler d'habitans qu'il fit venir de Hollande, de Flandre & de Friſe. Il peupla auſſi le reſte du Brandebourg, que les courſes des Suédois & des Danois avoient déſolé, & y fonda par-tout des égliſes, des monaſteres, & des colléges, pour l'inſtruction de la jeuneſſe de ſes états. Il mourut le 28 novembre 1168, & laiſſa entr'autres enfans OTHON, qui ſuccéda au marquiſat de Brandebourg; & BERNARD, qui fut duc & électeur de Saxe: de ſorte qu'on vit deux électorats dans la famille des princes d'Anhalt. * Andreas Angelus, *in chron. Holſat. & March.* Henricus Sebaldus, *in brev. hiſt.* Micrælius. Bertius.

ALBERT II étoit fils d'OTHON I, & frere d'OTHON II, auquel il ſuccéda vers l'an 1206. Il fut des amis particuliers de l'empereur Frédéric II, qu'il ſervit en diverſes occaſions. On dit qu'il mourut l'an 1221, laiſſant de *Mathilde*, fille de *Conrad* III, marquis de Luſace, JEAN I qui n'eut que deux filles; OTON III, marquis & électeur après ſon frere; *Mathilde*, femme d'*Othon* duc de Brunſwick; *Anne*, mariée à *Nicolas* prince de Suéde. * Sebaldus, *in brev. hiſt.* Bertius, *l.* 2. *rer. Germ.*

ALBERT, marquis & électeur de Brandebourg, ſurnommé l'*Achille*, l'*Ulyſſe*, & le *Renard* d'Allemagne, né le 24 novembre 1414, étoit fils de FRÉDÉRIC I qui, de burgrave de Nuremberg, devint marquis & électeur de Brandebourg en 1417. FRÉDÉRIC II qui lui ſuccéda en 1440, mourut ſans enfans l'an 1469, & Albert ſon frere, dont nous parlons, recueillit la ſucceſſion. C'étoit un prince adroit, courageux & intrépide dans les occaſions. Il fit la guerre dans la Bohême, dans la Pruſſe, dans la Siléſie, en Allemagne; & ſe trouva engagé en divers combats ſinguliers, dont il ſortit toujours à ſon avantage. Son pere avoit vendu le droit de burgrave de Nuremberg aux habitans de cette ville, qui s'érigea en république. Ce fut la ſource d'une longue guerre. Albert la ſoutint avec beaucoup de courage; & de neuf batailles qu'il donna en fort peu de temps, il en gagna huit. Il ſe trouva en 1471 à la diéte qu'on tint à Ratiſbonne pour y conclure la guerre contre le Turc, & mourut le 11 mars 1486, âgé de ſoixante & douze ans. Quelques auteurs prétendent que ce fut à Francfort, pendant la diéte où Maximilien I fut élu roi des Romains. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article BRANDEBOURG. JEAN dit *le Grand* lui ſuccéda. * Albert Crantz, *metrop. l.* 1, *c.* 48. Æneas Silvius, *Europ. c.* 39. Trithem. *in chron.* Campanus, *in epiſt l.* 6. Bertius.

ALBERT de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, puis premier duc de Pruſſe, né le 17 de mai 1490, étoit fils de FRÉDÉRIC marquis de Brandebourg, & petit-fils d'ALBERT l'*Achille*. Il fut élu grand-maître après Frédéric de Saxe en 1512. Le refus qu'il fit de rendre hommage pour la Pruſſe à ſon oncle Sigiſmond roi de Pologne, lui attira la guerre, qu'il ſoutint avec le ſecours que le général Schomberg lui amena d'Allemagne. Il tâcha de ſurprendre quelques places; mais tout lui réuſſit ſi mal, qu'il fut obligé de recourir à la bonté de Sigiſmond, qui lui accorda une trêve de quatre ans. Enſuite Albert ayant pris gout aux nouvelles opinions de Luther, forma de nouveaux deſſeins, & obtint la paix du roi de Pologne en 1525. Albert y trouva ſon avantage, & tout l'ordre Teutonique y trouva ſa perte, parceque ſa qualité de grand-maître de Pruſſe, qui étoit élective, fut changée en qualité ſéculiere, & érigée en titre de duché héréditaire, à condition d'en faire hommage au roi & à la cour de Pologne. Albert rendit ce premier hommage le 8 avril de la même année, dans la grande place de Cracovie; & le roi ſon oncle le créa chevalier, & lui donna l'inveſtiture de ce nouveau duché par un drapeau de guerre. Il épouſa 1° en 1525 *Dorothée*, fille de FRÉDÉRIC I roi de Danemarck, morte le 11 avril 1547: 2° le 17 mars 1550, *Anne-Marie* de Brunſwick, princeſſe d'un grand mérite. Albert eut beaucoup de part dans les affaires d'Allemagne; mais il excita beaucoup de brouilleries, & contrevint ſouvent aux conditions du traité de 1525. Paul Scaliger, & quelques autres qui avoient de l'aſcendant ſur ſon eſprit, faillirent à ruiner là Pruſſe, par les conſeils qu'ils la

donnerent, d'éloigner de la province les plus grands ſeigneurs. En 1566 Sigiſmond II, roi de Pologne, crut qu'il étoit de ſon intérêt & de celui de ſon état de ne pas ſouffrir qu'un prince ſon vaſſal osât violer les loix qu'on lui avoit impoſées en le faiſant ſouverain, & qu'il entreprît de régler à ſon gré le gouvernement, dont il étoit devenu incapable à cauſe de ſon grand âge & de la foibleſſe de ſon eſprit: car Albert étoit alors âgé de 76 ans. Ces différens furent réglés dans une aſſemblée tenue à Lublin en 1566. Albert mourut le 20 mars 1568. Il avoit eu d'*Anne-Marie* de Brunſwick, qui mourut le même jour, un fils & quatre filles. * Alexandre Guaguin, *hiſtoire Polon.* Hennenberger, *deſcript. Boruſſ.* Starovolſcius. De Thou, *hiſt. l.* 37. Surius. Bertius. Sponde.

ALBERT-FRÉDÉRIC de Brandebourg, duc de Pruſſe, fils d'ALBERT, & d'*Anne-Marie* de Brunſwick, né le 29 avril 1553, fut ſolemnellement inveſti de la Pruſſe par *Sigiſmond* II dit *Auguſte*, roi de Pologne, aux états de Lublin, tenus en 1566. Deux ans après il ſuccéda à ſon pere, & épouſa le 7 février 1573 *Marie-Eleonore* de Cléves, fille de *Guillaume* duc de Cléves, de Juliers, &c. & de *Marie* d'Autriche. Ce prince étant tombé en démence, *Etienne* Batori roi de Pologne lui donna en 1577 pour curateur de ſa perſonne & de ſes états, *George-Frédéric* de Brandebourg ſon couſin, qui prit le titre de duc de Pruſſe, pour lequel il prêta ſerment de fidélité, à condition de n'employer dans les dignités que des officiers de la province, d'avoir ſoin du duc malade, de lui reſtituer ſes états en cas qu'il revînt en convaleſcence, & de conſerver le droit des enfans qu'il pouroit avoir de *Marie-Eleonore* ſon épouſe, à laquelle il s'obligeroit de reſtituer ſa dot. *George* étant mort, *Joachim-Frédéric* électeur de Brandebourg eut l'adminiſtration de cette curatelle, & après lui *Jean-Sigiſmond* ſon fils aîné. Ce fut de ſon temps que mourut Albert duc d'Anſpach, légitime duc de Pruſſe. La nobleſſe du pays remontra que la ſucceſſion du duché ne regardoit que cette branche d'Anſpach; cependant les états tenus à Warſovie l'an 1611 déciderent en faveur de *Jean-Sigiſmond*. Albert mourut le 8 août 1618, & la ducheſſe Marie-Eleonore en 1608. * De Thou, *hiſt.* Hennenberger, *deſcript. Bor.* Sebaldus, *in brev. hiſt.*

ALBERT, marquis de Brandebourg, ſurnommé l'*Alcibiade d'Allemagne*, né le 28 mars 1522, fils de CASIMIR de Brandebourg, marquis de Culembach, eut beaucoup de part dans le XVI ſiécle aux guerres qui affligerent long-temps l'Allemagne. En 1547 l'empereur Charles-Quint l'envoya dans la Saxe, où il reçut de Maurice qui en étoit électeur, la ville de Roclitz. Mais quelque temps après il y fut ſurpris & fait priſonnier, dans le temps qu'il s'amuſoit à faire ſa cour à Eliſabeth de Heſſe, jeune veuve. Il fut bientôt mis en liberté, & ſe ligua contre Charles-Quint avec les princes confédérés. En 1552 il commença par publier un manifeſte contre l'empereur; & depuis croyant que Maurice, électeur de Saxe, ſongeoit à la paix, il ſe mit en campagne à la tête d'une petite armée, toujours prêt de tout entreprendre. En effet, après avoir pillé & ſaccagé une partie de la Pruſſe, & tiré du duc Albert une grande ſomme d'argent, il vint vers Nuremberg, où il prit le 5 mai par compoſition, la ville & le château de Lichtenaw. Enſuite il écrivit aux magiſtrats de Nuremberg; mais n'étant pas ſatisfait de leur réponſe, & ayant d'ailleurs quelque ſujet de ſe plaindre de leur conduite, & de celle des confédérés, il pilla la ville & le château de Lichtenaw, y mit le feu, le ruina entierement, & traita de la même maniere cent villages & ſoixante & dix châteaux. L'évêque de Bamberg fut contraint de lui céder vingt villes, par accord fait le 19 mai; & l'évêque de Wirtsbourg, outre deux cens mille écus comptant qu'il lui donna, ſe chargea d'aquitter pour neuf cens mille livres de dettes. Après cela, les villes de Souabe lui envoyerent des députés; & celle de Nuremberg qu'il avoit aſſiégée promit de lui fournir deux cens mille écus avec ſix groſſes piéces de canon, & leur attirail. Il vint enſuite ſur les terres des électeurs de Mayence & de Trèves, & porta par tout la déſolation. Il s'avança juſque ſur le Rhin, où il prit Spire & Wormes: il courut même la Lorraine & le Luxembourg, perſécutant par tout les eccléſiaſtiques, pillant & brulant les lieux ſaints. Il voulut ſurprendre le duc de Guiſe qui étoit dans Metz, & ſe trouva au ſiége de cette place avec l'empereur, après s'être accommodé avec lui. Au commencement de l'an 1553 étant rentré en Allemagne, il y continua ſes violences, & y perſécuta les évêques & les villes qui avoient traité avec lui. L'évêque de Bamberg ayant obtenu contre lui des lettres de la chambre de Spire, s'efforçoit de les faire valoir. Albert, après avoir pris de bonnes places, comme Bamberg, Schwinfurt, &c. voyant qu'on s'aſſembloit contre lui, ſe jetta dans la Saxe & dans le pays de Brunſwick, où il mit tout à feu & à ſang. Maurice électeur de Saxe lui déclara la guerre, & lui donna bataille le 7 août de la même année 1553. Albert y fut entierement défait; & Maurice y reçut une bleſſure, dont il mourut peu de jours après. Le crédit & les forces d'Albert diminuerent de telle ſorte, par la perte de cette bataille, qu'il ne put depuis aſſembler que des troupes très-médiocres. Il eut même le chagrin de ſe voir mis au ban de l'empire par la chambre de Spire, & par l'empereur; & ayant été mis en déroute à Schwinfurt le 2 juin 1554, il ſe vit dépouiller de ſes états, juſte punition de ſes cruautés & de ſes crimes. Alors il prit le parti de ſe retirer en France. Sur la fin de l'an 1557, ayant obtenu la permiſſion de venir en Allemagne pour défendre ſa cauſe, il mourut à Pforzheim le 8 janvier ſuivant chez Charles marquis de Bade, d'une maladie contractée par l'intempérance de ſa vie paſſée, & par le chagrin que lui cauſoit l'adverſité. Au reſte il avoit l'art de gagner les gens de guerre par ſes prodigalités; mais il étoit prompt, violent, cruel, uniquement occupé des événemens préſens, & incapable de prévoir l'avenir: défaut qui s'augmentoit chaque jour par le penchant exceſſif qu'il avoit pour le vin, & qui fut la cauſe de toutes les infortunes dont il fut accablé. * De Thou, *hiſt. l.* 4, 10, 11, 12, 15 & 19. Davila. Sleidan.

DUCS DE BRUNSWICK.

ALBERT I, dit *le Grand*, fils d'OTHON I, étoit un prince courageux & entreprenant. Il fit la guerre en faveur d'Otocare roi de Bohême, contre Bela roi de Hongrie; & pour la ville de Lubeck contre Jean duc d'Holface. Depuis, combattant dans la Miſnie contre Henri, il fut bleſſé, pris, & ne ſortit de priſon qu'après avoir payé une rançon très-conſidérable. Il fit bâtir les villes d'Harbourg, d'Otersburg, &c. & mourut l'an 1279. *Voyez* BRUNSWICK.

ALBERT II, duc de Brunſwick, ſurnommé *le Gros*, fils puîné d'ALBERT I, ſuccéda à ſon frere *Guillaume*. Ce prince naturellement pacifique gouverna long-temps avec prudence, & ſe fit aimer de tous ſes ſujets. Son frere Henri ſe ſouleva contre lui; mais Albert ſut le ranger à ſon devoir. Albert mourut l'an 1318, laiſſant de *Rexa*, fille du prince des Wandales, divers enfans, & entr'autres MAGNUS qui lui ſuccéda. * Albert Crantz, *metrop.* Bertius, *l.* 2 *de Germ.*

DUCS DE MECKELBOURG.

ALBERT, fils de HENRI *le Lion*, duc de Meckelbourg, fut fait prince de l'empire avec *Jean* ſon frere, par l'empereur Charles IV en 1348. Il ſoutint la guerre contre Louis marquis de Brandebourg, pour Studgard; & avec Barnime, Bogiſlas & Uratiſlas de Poméranie, pour l'iſle de Rugen. Ces guerres lui réuſſirent heureuſement. La premiere finit par le mariage de ſa fille *Ingelburge* avec *Louis*. Il eut d'*Euphémie*, fille de Magnus IV, roi de Suéde, pluſieurs enfans, entr'autres ALBERT II, qui fut élu roi de Suéde, & dont nous avons parlé

Digitized by Google

ci-deſſus à l'article des *rois de Suéde*. *Voyez* MECKELBOURG.

ALBERT, ſurnommé *le Beau*, fils de MAGNUS II, duc de Meckelbourg, aima mieux la paix & le repos, que la guerre. Il combattit néanmoins avec ſon frere Henri contre ceux de Lubeck, & ſe trouva au ſiége de Gueldres pour l'empereur Charles-Quint. Après la mort de Frédéric I, roi de Danemarck, il tint avec Chriſtophe d'Oldembourg le parti de Chriſtiern II, détenu priſonnier, & défendit Copenhague contre Chriſtiern III; mais il fut enfin contraint de ſe rendre & de demander la paix. Il étoit né en 1486, & mourut le 10 janvier 1547, laiſſant entr'autres enfans, *Jean Albert*, qui étoit ſavant, & qui avec *Ulric* ſon frere évêque de Swerin, firent de grandes donations à l'académie de Roſtock. Le même Jean Albert introduiſit la confeſſion d'Augsbourg dans toutes ſes terres; & en 1555 entra dans la ligue pour la défenſe de la liberté de religion, & pour la liberté du landgrave de Heſſe. Depuis il eut quelque démêlé avec la ville de Roſtock & avec ſon frere Ulric. Il mourut l'an 1577. *Voyez* ſes ancêtres, & ſa poſtérité à l'article MECKELBOURG. * Spener, *ſyllog. gen. hiſt.*

De la maiſon d'Anhalt.

ALBERT I, prince d'Anhalt, fils de SIFROI, duquel eſt ſortie la branche de ZERBST, eut d'*Eliſabeth* de Brandebourg, *Voldemar*, qui fut tué en 1367 dans la guerre que Magnus duc de Brunſwick fit à ceux d'Hildesheim, &

ALBERT II, dit *le jeune*, pere de *Jean*, qui eut pour fils,

ALBERT III, ſurnommé *le Boiteux*, duquel eſt ſortie la branche de KOTEN. Celui-ci avec *Sigiſmond* ſon frere, reçurent ſoixante mille ducats pour la Marche de Brandebourg, que l'empereur Sigiſmond avoit donnée au burgrave de Nuremberg. Albert eut pluſieurs enfans, & entr'autres,

ALBERT IV & *Adolphe*, qui laiſſa deux fils, *Guillaume*, qui fut cordelier, *Adolphe*, évêque de Merſbourg, à qui Luther dédia ſes théſes des *Indulgences*. *Voyez* ANHALT. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

Comtes de Naſſau.

ALBERT, fils de GEORGE, & d'*Anne-Amélie* de Sarbruck, ſa premiere femme, naquit à Dillembourg l'an 1596. Après avoir bien fait ſes études, il prit le parti des armes, & fut tué d'un coup de mouſquet en 1626 au ſervice des Provinces-Unies.

ALBERT, fils de PHILIPPE, comte de Weilbourg, & d'*Anne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, réunit la ſeigneurie de Sarbruck, dont il étoit légitime héritier, par la mort d'Adolfe, la derniere de cette branche, à celle de Weilbourg, qui en avoit été ſéparée depuis l'an 1429 que Philippe & Jean, fils de Philippe, comte de Weilbourg & Sarbruck partagerent l'héritage. Il mourut l'an 1616, laiſſant un grand nombre d'enfans d'*Anne* ſa femme, ſœur de *Guillaume I*, prince d'Orange. *Voyez* NASSAU. * Hoffman, *lexic. univerſ.*

Comte de Hainaut.

ALBERT de Baviere, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. étoit ſecond fils de l'empereur Louis de Baviere, & de *Marguerite*, fille & héritiere de *Guillaume II*, comte de Hainaut, &c. & frere de *Guillaume III*, dit l'*Inſenſé*, qui chaſſa ſa mere en 1351. Ses ſujets en 1358 donnerent le gouvernement à ſon frere Albert, ſous le nom de tuteur, & retinrent Guillaume priſonnier au Queſnoi, où il mourut l'an 1377. Albert gouverna avec beaucoup de ſageſſe, de douceur & de modération. Il porta ſouvent les armes contre les Friſons, qu'il vainquit; & il inſtitua en 1382 un ordre de chevalier de Notre-Dame, & de ſaint Antoine: il mourut le 25 janvier 1404, & fut enterré à la Haye en Hollande. Il épouſa 1° *Marguerite* de Siléſie, fille du duc de Briege, dont il eut GUILLAUME IV, qui lui ſuccéda; & *Marguerite*, mariée le 12 avril 1385 à *Jean*, ſurnommé *ſans Peur*, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, morte le 23 janvier 1423; 2° *Marguerite*, fille d'*Adolphe*, duc de Cleves, & il en eut *Albert* de Baviere; *Jean*, qui quitta l'évêché de Liége, & ſe maria avec *Elizabeth* de Luxembourg; *Catherine*, mariée à *Edouard* duc de Gueldres; *Anne*, premiere femme de l'empereur *Venceſlas*; *Jeanne*, qui épouſa *Albert IV* duc d'Autriche. * Boxhornius & Grotius, *hiſt. Holl.* Chapeauville, *in annal.* Dom Pierre de Sainte-Catherine, *in tabul.* Rittershuſius.

Comtes de Vermandois.

ALBERT I de ce nom, comte de Vermandois, étoit fils de HERBERT, auquel il ſuccéda l'an 943. Cet Herbert avoit beaucoup contribué à la dépoſition de Charles *le Simple*, roi de France. Louis d'*Outre-mer*, fils & ſucceſſeur de ce prince, en conçut un extrême reſſentiment. Mais Albert trouva le moyen de faire ſa paix avec Louis & avec Richard I, duc de Normandie, auquel il envoya Dudon, doyen de Saint-Quentin. Il mourut fort âgé l'an 988, après avoir eu de *Gerberge*, fille de *Gilbert* duc de Lorraine, HERBERT III; *Eudes*, mort ſans poſtérité; *Luidulphe*, évêque de Noyon, mort en 986; *Gui*, comte de Soiſſons, pere de *Renaud*; *Gille*, femme du comte *Arnoul*, & mere de *S. Thibaud*.

ALBERT II, comte de Vermandois, qui fonda l'abbaye de Bucilli, étoit fils d'HERBERT III. Il mourut ſans laiſſer d'enfans d'*Edme* ſon épouſe, qui étoit veuve en 1035. OTHON ſon frere lui ſuccéda, & eut HERBERT IV, dont la fille unique *Alix* de Vermandois fut mariée 1°. à *Hugues*, dit *le Grand*, fils de *Henri I*, roi de France: 1° à *Renaud* comte de Clermont en Beauvoiſis, & vivoit encore en 1108. * Flodoard, *in chron.* Hemeré, *antiquités de Saint-Quentin.* Sainte Marthe, *hiſt. généal. de France.* Le P. Anſelme.

Prélats de ce nom.

ALBERT, archevêque de Hambourg, *cherchez* ADELBERT.

ALBERT ou ADALBERT, archevêque de Mayence, s'eſt rendu illuſtre ſous le regne de l'empereur Henri V, dont il fut chancelier, & qu'il porta à rompre avec le pape. On aſſure que l'archevêché de Mayence, qu'il obtint en 1110, fut le prix de ſa lâche flaterie. Dieu toucha néanmoins ſon cœur, & il s'oppoſa depuis à la violence de cet empereur, dont il avoit ſi ſouvent flaté les paſſions. En 1112 il rompit entierement avec Henri, & conſpira même contre lui. L'empereur l'ayant ſu, le fit mettre dans une priſon, d'où il ne ſortit que par les preſſantes ſollicitations de Bruno archevêque de Cologne, qui voulut bien être ſa caution. Ces diſgraces jetterent Albert dans le parti du pape Calixte II, qui le nomma même ſon légat en Allemagne. En 1131 il célébra un concile à Mayence, & mourut le 14 juillet de l'an 1137. Quelques auteurs ſoutiennent qu'Albert étoit de la maiſon de Lorraine: mais il y a plus d'apparence qu'il ſortoit de celle de Sarbruch. Aldebert ſon neveu lui ſuccéda, & mourut peu de temps après en 1138. * Othon de Friſingen, *l.* 7, *c.* 14 & 21. Dodechin. *in chron.* Serrarius, *hiſt. Mogunt.*

ALBERT de *Louvain*, cardinal évêque de Liége, frere de *Henri*, duc de Lorraine, fut élu évêque en 1191. Son élection fut confirmée par le pape Céleſtin III, malgré l'oppoſition de Baudouin comte de Hainaut, & celle de l'empereur Henri VI, qui avoit mis des gens ſur les chemins pour l'empêcher d'aller à Rome. Albert paſſa déguiſé ſous l'habit d'un valet, accompagné de deux ou trois Liégeois, & ſe préſenta en cet équipage au pape Céleſtin, qui, après avoir confirmé ſon élection, le fit cardinal en 1192, & écrivit en faveur de ce prélat à pluſieurs princes de l'Europe. L'empereur avoit nommé à l'évêché de Liége Lothaire, prevôt de

l'égliſe de Bonn ; & Albert qui avoit été ordonné prêtre, & ſacré évêque au retour de Rome, ſe réfugia en France dans l'eſpérance d'appaiſer, par ſon abſence, la colere de l'empereur. Mais Lothaire, du conſentement de l'empereur, envoya à Reims trois Allemands qui aſſaſſinerent Albert, & le percerent cruellement de treize coups d'épée en 1193. On célébre ſa fête au 21 novembre, quoiqu'il ne ſoit mort que trois jours après. * Joan. Chapeauvil. *de pontif. Leod. Tung.* Baillet, *vies des ſaints.*

ALBERT naquit à *Caſtro-di-Gualteſter* en Italie, dans le diocèſe de Parme, & ſe fit chanoine régulier de Sainte-Croix de Mortara. Il fut élu prieur de cette maiſon. On le choiſit enſuite pour être évêque de Bobio, mais il préfera l'évêché de Verceil, dont il prit poſſeſſion l'an 1184. Il fut employé à diverſes négociations, ſous le pontificat de Clément III, & d'Innocent III. Enfin il fut nommé patriarche de Jéruſalem en 1204, & alla faire ſa réſidence à Acre, qui avoit pour lors un évêque particulier, dont l'évêché fut uni au patriarchat par Urbain IV. Ce fut lui qui, environ l'année 1209, dreſſa une regle tirée de S. Baſile pour les hermites du Mont-Carmel, & qui les établit en congrégation : elle conſiſtoit en ſeize articles, dont on a fait depuis dix-huit chapitres. Il fut aſſaſſiné dans une proceſſion le jour de la fête de l'exaltation de Ste Croix, l'an 1214. Les carmes font ſa fête le 8 avril. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Poſſevin. *in appar. ſacr.* Lucius, *bibl. carmelit.* Spond. *A. C.* 1203. Bollandus. Baillet, *vies des ſaints.*

ALBERT *de Parme*, fut légat du S. ſiége dans le XIII ſiécle. Le pape Innocent IV l'envoya l'an 1254 en Angleterre ; & en paſſant à Paris, il entreprit inutilement de terminer le différend qui diviſoit depuis longtemps l'univerſité d'avec les religieux mendians. * Thomas de Cantimpre, *l.* 2, *de apib. c.* 10, *n.* 32. Du Boulai, *hiſt. univ. Pariſ.* Le P. Daniel, *hiſt. de France*, *édit. de* 1722.

ALBERT, évêque de Friſingen, ville de la haute Baviere, étoit de la maiſon des comtes de Hohenberg. Le pape Clément VI le nomma évêque de Wirtzbourg, dans la Franconie l'an 1345, après la mort d'Othon Wolffskel : & depuis en 1352 il eut l'évêché de Friſingen. Il ſecourut Albert d'Autriche au ſiége de Zurich, & mourut l'an 1359. On lui attribue quelques ouvrages. * Bertius, *l.* 3. *de urbibus German.* Simler. *biblioth.*

ALBERT, évêque de Paſſaw en Baviere, iſſu des barons de Wincz, illuſtre & ancienne famille d'Autriche, fut nommé à l'évêché de Paſſaw en 1362, & en eut la conduite pendant l'eſpace d'environ dix-huit ans. Les habitans ſe révolterent contre ce prélat, qui les défit dans un combat très-ſanglant. L'empereur les condamna à une amende de trois mille marcs d'argent, qu'ils payerent à leur évêque, en punition de leur révolte. Il mourut en 1380. * Wiguleus Hund à Sultzenos, *Metropolis Salisburgenſis.*

ALBERT I, fils d'ERNEST électeur de Saxe, fut élevé par Dicteric d'Yſenbourg, archevêque de Mayence, qui, près de mourir, le recommanda pour être ſon ſucceſſeur. Il fut élu par le chapitre à l'âge de dix-huit ans, & Sixe IV confirma ſon élection. Il mourut deux ans après d'une fievre maligne, le premier mai 1484.

ALBERT II, cardinal du titre de S. Chryſogon, prêtre, électeur & archevêque de Mayence & de Magdebourg, fils de Jean IV, dit *le Grand*, électeur de Brandebourg, & frere de l'électeur *Joachim*, naquit le 28 juin 1490, & fut fait chanoine de Mayence & de Trèves, étant encore très-jeune. En 1513 le 31 août, il fut élu archevêque de Magdebourg, & adminiſtrateur de Halberſtat. En 1514 il fut élu archevêque de Mayence par le chapitre, après la mort d'Uriel de Gemmingen ; mais avec cette condition qu'il payeroit de ſes deniers les frais du *pallium*, parceque la bourſe du chapitre étoit épuiſée, ayant eu à ſoutenir la même dépenſe trois fois en peu de temps. Albert poſſéda les deux évêchés en même temps, contre la diſpoſition des canons, & il eut à ſouffrir de la part de Luther & de ſes partiſans, qui s'étendirent beaucoup ſous ſon pontificat ; il écrivit au premier pour le gagner ; il s'efforça d'éloigner ſes erreurs de ſon troupeau, mais ſes efforts furent aſſez inutiles. Il aimoit les lettres & les ſavans, & il avoit lui-même étudié avec application ; ſon talent particulier étoit l'éloquence. Le pape Léon X lui fit donner le chapeau en 1518 par les cardinaux de Curce & de Caïetan, légats en Allemagne. L'an 1506 il fonda, avec ſon frere Joachim, l'univerſité de Francfort ſur l'Oder. Il avoit deſſein de faire un pareil établiſſement à Hall ; il en avoit obtenu des priviléges de Clément VII en 1531 ; mais les troubles qui agiterent alors l'Allemagne en empêcherent l'exécution. Il fut le premier qui reçut & protégea en Allemagne les jéſuites, dont la ſociété ne faiſoit que de naître. Il mourut à Mayence le 24 ſeptembre 1545. * *Hiſtoriens d'Allemagne.*

ALBERT PIO, prince de Carpi, *cherchez* PIO.

HOMMES DE LETTRES.

ALBERT, moine de S. Symphorien de Metz, *cherchez* ALPERT.

ALBERT, ou OLBERT, dit *de Laubes*, religieux de l'ordre de S. Benoît dans le monaſtere de Laubes, depuis abbé de Gemblou, fut élevé dans le premier de ces deux monaſteres ſous la diſcipline d'Hériger, vers la fin du X ſiécle. Il étoit de Ledern, petit village des Pays-Bas. Il fut envoyé d'aſſez bonne heure à Paris dans le monaſtere de S. Germain des Prés, où il fit de grands progrès dans les ſciences & dans la piété. Il étudia enſuite trois ans à Troye, d'où il alla à Chartres ; & y ayant pris les leçons du célebre Fulbert, il retourna à Laubes. En l'an 1009, Baudri évêque de Tongres le donna à Burchard pour l'aider dans ſes études, & ce fut alors qu'il eut part à cette belle collection de canons, qui a toujours paru ſi utile à l'égliſe. Il s'étoit ſéparé de Burchard dès l'an 1012, puiſque cette année-là il fut fait abbé de Gemblou. En 1021, on lui confia auſſi le gouvernement de la nouvelle abbaye de S. Jacques de Liége, qu'il prit ſans quitter celle qu'il tenoit déja. C'eſt dans celle de S. Jacques qu'il mourut en 1048. Il écrivit l'hiſtoire de l'ancien & du nouveau teſtament, quelques vies des ſaints, & d'autres ouvrages en vers & en proſe. Sigebert dit qu'il a été illuſtre par ſa ſcience dans les belles lettres & dans les matieres eccléſiaſtiques, & par ſon zèle pour la religion ; & qu'il a rendu ſon nom immortel, en écrivant quelques vies des Peres, & en compoſant des hymnes en l'honneur des ſaints. * *Libel. de geſt. abb. Gemblac. tom.* 2 *ſpicil. Annal. ord. S. Bened. tom.* 4, *p.* 491, 492. Sigebert. *de ſcript. eccl. c.* 141. *& de abbat. Gemblac.* Valere André, *bibl. Belg.* Aubert. Miræus, *in ſchol. ad Sigebertum.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tome VII.

☞ ALBERT, abbé de Marmoutier dans le XI ſiécle, fut le huitiéme qui en cette qualité gouverna Marmoutier, depuis que S. Maïeul l'eut réformé. Depuis l'année 1304, qu'Albert en devint abbé, ce monaſtere déja célébre, acquit une nouvelle ſplendeur, tant pour le ſpirituel que pour le temporel. De ſorte que pendant ce ſiécle-ci & le ſuivant, il n'y eut preſque point en France, non-ſeulement de province, mais même de diocèſe, ou de ville, qui ne voulût avoir des moines tirés de ce ſanctuaire. Nous obſerverons comme une choſe ſinguliere, & dont on n'a point d'exemple plus ancien, qu'Albert ſe croyoit en droit de donner la tonſure cléricale, & qu'il la conféra effectivement à un ſerf de la maiſon, après l'avoir affranchi. L'abbé Bernard, un de ſes ſucceſſeurs au même ſiécle en uſa de même à l'égard d'un autre ſerf. Albert continua de gouverner Marmoutier juſqu'en 1064 qu'il mourut le vingtiéme de mai. Il avoit compoſé un recueil des coutumes de ſon monaſtere, qu'on croit ne plus exiſter, parceque D. Martene qui a de-

gitized by Google

meuré long-temps à Marmoutier, n'en fait aucun uſage dans ſon traité des rits monaſtiques. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, T. VII. p. 553. *& ſeq.*

☞ ALBERT ou ALBERIC, chanoine & gardien de l'égliſe d'Aix en Provence, & non d'Aix-la-Chapelle, comme le prétend Valere-André, a compoſé une hiſtoire de la premiere croiſade, qui commence en 1095, & finit à la ſeconde année du regne de Baudouin du Bourg, roi de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, en 1120. C'eſt une des plus détaillées & des mieux circonſtanciées, que nous ayons de la croiſade. Ce qui fait voir qu'Albert avoit conſulté, comme il le dit lui-même, des perſonnes très-inſtruites, & des témoins fidéles des événemens qu'il raconte. Tout ce qu'on peut reprocher avec fondement à cet auteur, eſt d'avoir négligé de marquer les années où ſe ſont paſſés les événemens qu'il décrit, & d'avoir ſouvent défiguré les noms propres. Son hiſtoire, diviſée en douze livres, a été publiée pour la premiere fois ſans nom d'auteur, par les ſoins de Reiner Reineccius, en 1584, à Helmſtadt, en deux volumes in 4°. ſous le titre de *Chronicon Hieroſolymitanum de bello ſacro*. On l'a imprimée depuis, avec le nom de l'auteur, au tome I du recueil des hiſtoriens de la croiſade, que Bongars a donné au public en 1611, ſous le titre de *Geſta Dei per Francos*. On n'a aucune certitude ſur le temps de la mort d'Albert d'Aix; mais il eſt vraiſemblable qu'il finit ſes jours en la même année qu'il termina ſon hiſtoire. * *Hiſtoire littéraire de la France*, par des bénédictins de S. Maur, *Tome X.*

ALBERT DE PADOUE, moine de la congrégation de Cluni, a vécu dans le XIII ſiécle. Il compoſa vers l'an 1230 les vies de S. Amant, de Ste Beatrix, &c. * Poſſevin. *in appar. ſacr.* Geſner. *in bibl.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

ALBERT, abbé de Staden, de l'ordre de S. Benoît, dans l'archevêché de Brême, vivoit dans le XIII ſiécle. Quelques auteurs diſent qu'il étoit natif de la ville de Piſe, mais Arnoul Wion & d'autres ſoutiennent qu'il étoit Allemand de nation. Il tâcha d'introduire la regle de Cîteaux dans ſon abbaye, qu'il avoit deſſein de réformer; & il obtint pour cela une bulle du pape Gregoire IX en 1236, mais n'ayant pu la faire exécuter, il prit en 1240 l'habit de religieux de l'ordre de S. François, dont il fut enſuite élu général. Il a compoſé une chronique, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1250 ou 1256, auquel il vivoit encore. Cet auteur a été inconnu à Trithême, à Geſner & à Simler; mais il ne l'a pas été à Albert Crantz, qui le cite avec éloge, & qui a même pris de lui une bonne partie des choſes qu'il rapporte. Henri Rantzovius d'Helmſtad avoit cette chronique manuſcrite, & Reiner Reineccius la publia en 1587, avec des notes qu'il faut lire avec précaution, à cauſe des traits malins dont cet auteur proteſtant les a remplis. * Arnolph. Wion, *l.* 2, *ligni vitæ*, *c.* 62. Albert Crantz. *in metropol. & in hiſt. Saxon.* Voſſius, *l.* 2, *de hiſt. Lat.* Miræus, *in auct. de ſcript. eccl.* Du-Pin, *bibl. eccl.*

ALBERT, dit *le Grand*, ſorti de l'illuſtre famille des comtes de Bolſtat, étoit de Lawingen ſur le Danube dans la Souabe, & il naquit en 1205, d'autres diſent en 1195. On l'éleva avec beaucoup de ſoin, & on l'envoya à Pavie, où ayant oui prêcher le P. Jourdain, de l'ordre de S. Dominique; il en fut ſi touché, qu'il prit l'habit de religieux dans le même ordre vers l'an 1223. Quelque temps après la mort de Jourdain, il fut ſucceſſivement vicaire général, & provincial de ſon ordre, & vint enſeigner à Cologne, où il s'acquit beaucoup de réputation, & un grand nombre d'écoliers. Il fit auſſi un voyage à Paris, où il enſeigna trois années de ſuite, c'eſt-à-dire, l'année 1245, & les deux ſuivantes; & l'on dit que la claſſe n'étant pas aſſez grande pour contenir tous les écoliers qui venoient l'écouter, il fut obligé de faire ſes leçons au milieu de cette place, qui en a retenu le nom de *Place Maubert*, comme qui diroit de *Maître Aubert*. Au bout de ces trois années il fut reçu docteur. Depuis il revint à Cologne, & ayant été appellé à Rome par le pape Alexandre IV, il y enſeigna, & y exerça quelque temps l'office de maître du ſacré palais. Ce fut en ce temps-là qu'il diſputa contre Guillaume de Saint-Amour. En 1260 il fut élu évêque de Ratisbonne; mais l'amour de la ſolitude le preſſant continuellement de retourner dans le cloître, il quitta cette dignité, & ſe contenta de reprendre ſes exercices ordinaires dans les univerſités. Le pape Grégoire X lui fit commander de ſe trouver au concile général de Lyon en 1274. Albert mourut à Cologne le 15 novembre de l'an 1280, âgé de ſoixante & dix-ſept ans, ou ſelon d'autres de quatre-vingt-ſept ans. Il eſt célébre par les éloges de S. Thomas d'*Aquin*, ſon diſciple, & de pluſieurs autres ſavans. On apprend le temps de ſa mort de ſon épitaphe, où il eſt dit qu'il étoit âgé de plus de quatre-vingts ans. Si l'on en croit les annales de ſon ordre, la ſainte Vierge lui communiqua par infuſion tous les ſecrets de la philoſophie; étant vieux il oublia tout ce qu'il avoit ſu, & retomba dans une eſpece d'enfance, qui ne l'empêcha pas de ſuivre les exercices ordinaires de ſa communauté. La connoiſſance qu'il avoit des ſecrets de la nature, lui a fait inventer des machines très-ingénieuſes; mais elle l'a expoſé en même temps à des accuſations ridicules, comme d'avoir uſé de magie, d'avoir ſu le ſecret de la pierre philoſophale, d'avoir inventé la poudre à canon, & d'avoir formé un *Androïde*, c'eſt-à-dire, *une tête d'airain forgée ſous certaines conſtellations*, qui répondoit à ſes demandes. Les perſonnes bien ſenſées ont jugé plus favorablement de ce docteur, dont le corps fut trouvé entier trois cens ans après ſa mort: il fut béatifié par le pape Grégoire XV en 1622. Le P. Pierre Jammi dominicain fit imprimer en 1651 les œuvres d'Albert *le Grand* à Lyon, en vingt-un tomes *in-folio*; mais il y a mis quelques traités qui ne ſont pas de ce grand homme, & a oublié d'y en mettre d'autres qui lui ſont attribués. * Pierre de Pruſſe. Rodolphe de Nimegue. Séraphique Caponi. Pierre Jammi. Henri de Gand, *de vir. illuſtr. c.* 43. Trithême. Bellarmin. Léandre Alberti. Razzi. Baillet, *vies des ſaints*. Altamura. Sixte de *Sienne*. Bzovius. Sponde. Raderus. Voſſius. Du-Boulai. Naudé, *apologie des grands hommes accuſés de magie*. Le Mire. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XIII ſiécle*. Echard, *tom.* 1, *p.* 162.

ALBERT du *Mont-Trapano*, fils de *Benoît* Adalbati & de *Jeanne* Paliſſi, naquit à Trapano, ville ancienne de la Sicile, ſur la fin du regne de Pierre roi d'Aragon, lorſque Fréderic II étoit roi de Sicile, vers l'an 1220. Il entra dans l'ordre des carmes, au couvent du Mont-Trapano; & après s'être aquitté avec ferveur des exercices monaſtiques, il s'appliqua preſque uniquement à la prédication. Il fut élu provincial de ſon ordre en Sicile, & mourut dans une ſolitude, où il s'étoit retiré proche de Meſſine, le 7 août 1292. Il a été canoniſé dans le XV ſiécle, & l'on fait ſa fête le jour de ſa mort. * *Vie anonyme*, *corrigée par Ange Politien dans Surius*. Baronius. *Les martyrologes*. Baillet, *vies des ſaints*.

ALBERT de PADOUE, religieux de l'ordre des hermites de S. Auguſtin dans le XIV ſiécle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de religieux en 1293. On l'envoya en France, où il fit un très-grand progrès dans l'univerſité de Paris, ſous Gilles de Rome, & où il enſeigna lui-même avec applaudiſſement. Les talens naturels qu'il avoit pour l'éloquence, le firent rechercher par le pape Boniface VIII qui l'appella en Italie: mais ce pape étant mort peu de temps après, Albert revint en France, & mourut à Paris le 18 mars de l'année 1328. Le Mire dit que ce fut à Lyon en la quarante-ſixiéme année de ſon âge. Il a écrit des commentaires ſur les cinq livres de Moïſe, ſur les quatre évangiles, ſur les épîtres de S. Paul, un commentaire ſur le livre

Digitized by Google

des ſentences, & cinq volumes de ſermons, qui ſeuls ont été imprimés à Paris en 1544. On voit à Padoue ſa ſtatue, avec une inſcription en forme d'éloge, que le public lui a fait dreſſer. * Trithemius, *de ſcript.* Poſſevinus, *in appar.* Geſner. *in bibl.* Pamphilus, *bibl. Auguſt.* Curtius *in elog. vir. illuſt.* Gruſenius, *part.* 3, *c.* 12. Friſius. Le Mire.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinenſis*, parcequ'il étoit de Strasbourg, a vécu dans le XIV ſiécle, & a compoſé une hiſtoire ou chronique, qui contient ce qui s'eſt paſſé depuis l'empire de Rodolphe I, juſqu'à Charles IV, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1270, juſqu'en 1378. Cuſpinien le cite ſouvent, & en a même publié un fragment dans ſes conſuls Romains. Mais depuis, Urſticius a donné cet ouvrage entier dans le recueil des auteurs qui ont écrit en Allemagne. On y joint ordinairement un fragment de chronique qui commence en 631, & qui finit en 1267. * Voſſius, *de hiſt. Lat.* On peut voir ſes autres ouvrages dans *la bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XIV ſiécle* de M. Du-Pin.

ALBERT DE SAXE, célébre profeſſeur de philoſophie dans l'univerſité de Paris, floriſſoit vers le milieu du XIV ſiécle. On garde chez les dominicains de Boulogne un commentaire écrit de ſa main en 1332 ſur les tables aſtronomiques d'Alfonſe; & l'on a en Sorbonne un autre manuſcrit de ſes ſophiſmes, qui a été fini par le copiſte en 1389. George Lokert Ecoſſois, profeſſeur de philoſophie au collége de Montaigu, fit imprimer en 1516 à Paris les commentaires d'Albert ſur les huit livres de phyſique, les trois livres du ciel & du monde, & les deux livres de la génération & de la corruption; on a auſſi imprimé en 1496 à Veniſe ſon petit traité des proportions, qu'un dominicain s'eſt aviſé d'abréger: & il y a d'autres ouvrages du même auteur dans les bibliotheques. Elliſius a prétendu qu'Albert étoit auguſtin, mais il n'en a donné aucune preuve; & ceux qui en ont voulu faire un dominicain n'en avoient pas davantage. * Echard. *ſcripc. ord. Prad.*

ALBERT, ſurnommé de *Sarziano*, parcequ'il étoit né dans cette ville, au diocéſe de Chiuſi, en Toſcane, étoit un homme célébre. Il eut pour maître dans la langue latine & dans les belles lettres, Guarino de Vérone, & dans la langue grecque, Manuel Cryſoloras. Albert fit de grands progrès dans ces deux langues, & il écrivoit bien dans l'une & dans l'autre. Il avoit embraſſé, étant jeune, la regle de S. François, & en 1415, étant âgé de 30 ans, il embraſſa l'obſervance établie dans le même ordre. Il ſervit beaucoup ce nouvel inſtitut, ou cette nouvelle réforme; il la défendit par ſes écrits contre ceux qui l'attaquoient; il y engagea un grand nombre de jeunes gens, qu'il retira du ſiécle; il l'affermit en multipliant ſes maiſons, & en faiſant de ſages reglemens. Il a paſſé pour le premier prédicateur de ſon temps, & il ſoutenoit ce qu'il prêchoit, par une vie non-ſeulement réguliere, mais fort pauvre & très-auſtere. Il fut fait vicaire général de ſon ordre, & mourut en 1450. Guarino fait de lui un grand éloge, dans une lettre écrite de Ferrare en 1447, & qui ſe trouve imprimée dans l'*Ampliſſima collectio* des PP. DD. Martenne & Durand, tome III, pag. 855; il y loue particuliérement l'éloquence d'Albert, & continue cette éloge dans les vers ſuivans, qui terminent ſa lettre:

Quàm ſuavis tremulas vincit philomela cicadas,
Cygnea quam raucos excellunt guttura corvos,
Quamque tubis culices tenui conamine cedunt,
Tam magnus reliquos ALBERTUS vicerat omnes
Olim præcones: hodie ſed vincitur à ſe.

Albert fut très-eſtimé des papes Eugéne IV & Nicolas V, & il ſe trouva au concile de Florence, où il fut chargé d'expliquer en latin ce que l'on diſoit en grec. Luc Wadingue dit qu'il avoit compoſé des traités ſur la pénitence, ſur le ſacrement de l'euchariſtie, ſur les caracteres de l'amitié, & la malice de l'envie; ſur la néceſſité de reprendre les inſolens, & ſur cette vérité, que la baſſeſſe ou l'obſcurité de la naiſſance ne nuit en rien à la vertu. Wadingue parle de ces écrits, comme les ayant manuſcrits en ſa poſſeſſion. Les PP. DD. Martenne & Durand, dans le tome III de la collection *citée plus haut*, ont publié vingt-deux lettres latines d'Albert. La premiere, adreſſée à ſon ami Nicolas Nicoli, citoyen de Florence, eſt à l'occaſion du Poge, qui avoit écrit d'une maniere indécente & ſatyrique contre les religieux. Albert fait ſur cela des réflexions, & marque à ſon ami qu'il lui envoie une réponſe aux invectives du Poge, qu'il le prie d'examiner avant qu'il en faſſe uſage. Cette réponſe forme la ſeconde lettre; elle eſt intitulée, *De laudibus religioſorum*, & adreſſée à Poge lui-même, à qui Albert parle avec beaucoup de cordialité & de politeſſe. La piété de l'auteur, & la ſolidité de ſon eſprit éclatent dans ce petit traité. Dans la troiſiéme lettre, il s'agit d'un libelle qu'Albert réprouve comme pernicieux. Dans la huitiéme lettre, il dit à Chriſtophe, évêque de Rimini, qu'il lui envoie une lettre qu'il a compoſée contre ceux qui blâment les martyrs. Nous n'avons point cette lettre qui étoit adreſſée au pape Eugéne IV. L'auteur du journal des ſavans, imprimé à Parme en 1686, dit, page 162, qu'il poſſédoit cette lettre, ſelon que le rapporte Jean-Albert Fabricius. Il parle encore dans la même lettre huitiéme du libelle dont il eſt fait mention dans la troiſiéme, & il déclare qu'il n'a rien écrit contre, excepté cette troiſiéme lettre, n'ayant pas eu le temps de réfuter ce libelle plus au long, & il eſpere de le faire, s'il peut avoir ce temps. Dans la douziéme lettre, il fait ſon apologie contre des maîtres ou contre des docteurs en théologie, qui l'accuſoient de les mépriſer. Cette lettre eſt datée de Padoue le 30 mars 1443. Après la treiziéme lettre, on trouve une harangue qu'Albert prononça dans le chapitre général de ſon ordre, tenu à Padoue, le 7 mai de l'an 1443. Pluſieurs des lettres ſuivantes ſont de l'an 1445: elles regardent principalement quelques affaires de ſon ordre en général, ou de quelques particuliers. Il y en a deux à Thomas Bibio médecin: dans l'une il le félicite de ce qu'il s'eſt échapé de l'iſle de Chypre, & dans l'autre il lui parle de l'amitié & de l'envie. Dans la vingtiéme lettre, il prouve cette vérité, que la baſſeſſe de la naiſſance ne nuit point à la vertu. Il s'agiroit de ſavoir ſi ces deux dernieres lettres ſont différentes des traités que Wadingue dit qu'Albert avoit faits ſur les différens ſujets qui y ſont dévelopés en peu de mots. La vingt-deuxiéme lettre eſt datée de Breſcia le 20 janvier 1446. On a imprimé un plus grand nombre de lettres d'Albert de Sarziano, avec ſa vie en 1688 à Rome: mais nous ne connoiſſons ce recueil, que par le peu qu'en dit M. le marquis Scipion Maffei, dans ſa *Verona illuſtrata.* * *Voyez* les lettres d'Albert, la préface du tome III de la collection *citée dans cet article*, & *Joan. Alb. Fabricii bibliotheca media & infimæ latinitatis*, t. I, pag. 127. *De gli ſcrittori Veroneſi*, par M. le marquis Scipion Maffei, dans ſa *Verona illuſtrata*, à l'article de GUARINO, page 71, édit. *in-fol.*

ALBERT (Jean) natif de Harlem en Hollande, & non pas d'Italie, comme Marc-Antoine Alegre l'a écrit, a vécu dans le XV ſiécle. Il prit l'habit de religieux chez les carmes, & fut docteur de Louvain. Il compoſa divers ouvrages, & entr'autres des commentaires ſur la premiere épître de S. Jean; des ſermons; *Quæſtiones in magiſtrum ſententiarum; Lectura in eccleſiaſticum*, & mourut à Malines l'an 1496. * Valerius Andreas, *bibl. Belg.* Marcus Andreas Aleger. *in paradiſ. Carmel.*

ALBERT *Krunmendikkius*, Allemand, de Holſtein, & d'une noble extraction, étoit bien venu auprès du roi de Danemarck Chriſtiern I. Ce prince le fit évêque de Lubeck, en 1466, & il l'envoya pluſieurs fois

Digitized by Google

en ambaſſade au roi de France, & à Charles, duc de Bourgogne, en 1466 & 1467; à Edouard, roi d'Angleterre, en 1469; & en 1477, à Erneſt, électeur de Saxe. Albert voulant faire honneur à ſon prince, employa dans ces ambaſſades tout ce qu'il avoit de bien, & les revenus même de ſon évêché. Il mourut en 1489, & laiſſa par écrit une *Chronique des évêques de Lubeck*, juſqu'en 1463. Cet ouvrage a été continué juſqu'en 1505, par un anonyme, & publié par Henri Meibomius le jeune, dans la ſeconde partie de ſa collection *Rerum Germanicarum*. * *Dictionnaire hiſtorique de la derniere édition de Hollande.*

ALBERT (Philippe) carme Allemand, eut le ſurnom de *Nuſſia*, lieu de ſa naiſſance, qui eſt un village près de Francfort, & vivoit ſur la fin du XV ſiécle vers l'an 1495. Il profeſſa la théologie à Paris & à Cologne, & écrivit ſur le cantique des cantiques, ſur le maître des ſentences, un volume de ſermons, &c. * Trithemius, *de vir. illuſt.* Poſſevin. *in appar. ſacr.* Lucius, *bibl. Carmel.* Alegr. *in parad. Carmel.*

ALBERT de *Breſſe*, *cherchez* MANDUGASINO.

ALBERT, AHREMIUS ou KIVERT, chartreux, *cherchez* KIVERT.

ALBERT *de Eiib*, docteur en droit canon, & en droit civil, officier de la chambre du pape Pie II, & chanoine de Bamberg & d'Eyſtet, vivoit vers l'an 1460. Il eſt auteur d'un livre intitulé: *Margarita poëtica*, dans lequel il a recueilli & mis par ordre de matieres, les préceptes & les plus belles maximes des philoſophes, des hiſtoriens, des orateurs, & des poëtes anciens & modernes, qui pouvoient ſervir pour apprendre à bien vivre & à bien parler. Cet ouvrage qui n'eſt point à mépriſer, dit le ſavant Fabricius, eſt dédié à Jean, évêque de Munſter & duc de Baviere, & a été imprimé à Nuremberg, en 1472, *in-folio*; à Rome en 1475, *in-fol.* & à Baſle, en 1495. M. Maittaire, dans ſes annales de l'imprimerie, cite l'édition de Rome, & la cite ainſi: *Margarita poëtica, ſive ſumma poëtarum, philoſophorum, &c. in unum volumen collecta: per Udalricum Gallum.* Il ne nomme point l'auteur: il cite auſſi l'édition de Baſle, & il nomme l'auteur, *Albert de Eyb.* Fabricius a rapporté l'index hiſtorique des auteurs dont Albert s'eſt ſervi pour ſes extraits. * Voyez *J. A. Fabricii bibliotheca médiæ & infimæ latinitatis*, l. I, pag. 106 & ſuiv.

ALBERT, baron de Bonſteten, Allemand, chapelain de l'empereur Maximilien I, & doyen des Hermites de S. Auguſtin en Suiſſe, fleurit vers l'an 1491. Il compoſa la vie de S. Nicolas de Tolentin, religieux de l'ordre de S. Auguſtin, & on la trouve dans Surius. Albert a compoſé encore une hiſtoire intitulée: *Auſtriaca*, qu'il dédia à Charles VIII, roi de France, & qui n'a point été imprimée, quoique Pierre Lambecius, & Daniel Naſſelius aient promis ſucceſſivement de la publier. * Lambec. *commentar. tom.* 2. Cave, *de ſcript. eccléſ.*

ALBERT (Laurent) publia une grammaire allemande à Augsbourg, *in*-8°, en 1573.

ALBERT (Salomon) médecin, a publié une hiſtoire du ſcorbut, qui fut imprimée en 1594. Il eſt auſſi auteur d'une hiſtoire des parties du corps humain. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

☞ ALBERT (Jean) célébre avocat au parlement de Toulouſe, a donné au public en 1686 un recueil *in*-4°. des arrêts de ſon parlement, rangés par ordre alphabétique des matieres. Ce recueil eſt eſtimé par rapport à ce que l'on y trouve la juriſprudence particuliere de ce parlement. On en a donné en 1731 une nouvelle édition, qui eſt augmentée de plus d'un quart. Voyez la préface que M. Bretonnier a miſe à la tête de ſon recueil alphabétique de queſtions, à l'article des auteurs du parlement de Toulouſe. * *Mem. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

ALBERT (Valentin) mort le 13 ſeptembre 1697, âgé de ſoixante-deux ans, après avoir exercé la charge de profeſſeur en philoſophie & en théologie à Leipſick l'eſpace de trente-quatre ans. Il a compoſé une explication & apologie de la confeſſion d'Augsbourg, publiée en 1690, & l'examen du concile de Trente & de l'expoſition de la foi catholique, de Jacques Benigne Boſſuet, évêque de Meaux. Valentin Albert, à qui Konig attribue dans ſa bibliothéque un abrégé du droit de la nature & des gens, imprimé à Leipſick en 1676, eſt apparemment le même. * *Conſultez l'indice général des actes de Leipſick.*

ALBERT de Saint Eugénie, (le P.) auguſtin-déchauſſé, célébre antiquaire, étoit né à Paris d'une honnête famille, & s'appelloit dans le monde *François-Durand.* Après avoir fait ſes études d'humanités dans le collége d'Harcourt, il fut envoyé dans le ſéminaire de Valogne en Normandie, par le célébre François de la Luthumiere ſon parent, prêtre d'une vertu ſinguliere, pour y être formé dans la piété chrétienne. Il y fit un ſéjour de trois ans, & étant de retour à Paris, il renonça au monde, & entra dans l'ordre des religieux auguſtins-déchauſſés, où il fit ſes vœux dans le couvent de Paris. Enſuite ayant achevé ſes études, il s'adonna, avec la permiſſion de ſes ſupérieurs, à la connoiſſance des médailles antiques, & autres monumens de l'antiquité, pour leſquels il avoit un gout naturel, & qui fut encore excité par le commerce qu'il entretenoit avec les antiquaires. Il forma en peu d'années un cabinet des plus curieux, ayant ramaſſé une très-belle ſuite de médailles antiques, tant de l'empire grec que de l'empire romain, en grand & moyen bronze, & en argent & en or. Il l'enrichit de quantité de figures antiques en bronze & en marbre: comme de dieux domeſtiques, d'idoles, vaſes de ſacrifices, ſépulcres, urnes & lampes ſépulcrales, corail, perles, terres ſigillées, pierres gravées, & d'un nombre infini de coquillages de toutes eſpeces. Il l'accompagna encore de pluſieurs bons tableaux, de divers recueils de belles eſtampes, & de la plus grande partie des livres qui traitent des médailles & des monumens de l'antiquité. Le temps qu'il employa à ces diverſes recherches, ne l'empêcha point de remplir ſes obſervances, & de s'aquitter des devoirs des charges de ſa congrégation par leſquelles il paſſa, ayant exercé entr'autres celles de prieur de Saint-Germain-en-Laye, de procureur général en cour de Rome, & de prieur de la maiſon de Paris. Il mourut dans cette maiſon de l'opération de la taille, le 26 mai 1725, âgé de ſoixante-onze ans accomplis, & de cinquante-trois de profeſſion.

ALBERT LEWEN ou LEONIN, mathématicien, *cherchez* LEWEN.

ALBERT ou ROBERT DE S. REMI, bénédictin, *cherchez* ROBERT DE S. REMI.

ALBERT (Leon-Baptiſte) *cherchez* ALBERTI.

ALBERT, *cherchez* ADELBERT.

☞ ALBERT ou ALBERTI DE LUINES. Maiſon illuſtre & très-ancienne, qui a joint à ſon nom celui de Luines, depuis qu'elle a acquis cette terre par le mariage de Léon *Alberti ou d'Albert* avec *Jeanne* de Segur en 1535. Quelques hiſtoriens ont cru ſans fondement qu'elle deſcendoit de *Gui* Albert, frere du pape Innocent VI. On voit par pluſieurs titres publics, entr'autres par trois actes imprimés dans l'*hiſtoire de la nobleſſe du comté Venaiſſin*, tom. IV, l'un de 1409, l'autre de 1413, & le troiſiéme de 1416, qu'elle eſt une branche de la maiſon des Alberti de Florence, qui étoit une des plus conſidérables de cet état, & qui avoit poſſédé dès l'an 1600 des fiefs de l'empire; il ſera parlé plus bas de ces actes, dont les originaux ſont conſervés dans les archives de la maiſon d'*Albert de Luines.*

Voici en général ce qu'on peut dire de cette maiſon, d'après Gammurini, Ammirato, Leon-Baptiſte Al-

Digitized by Google

berti ; l'abbé Caſoti, Benvenuti, le Torti, & pluſieurs autres auteurs Florentins.

La maiſon *Alberti*, différente des comtes *Alberti*, que *l'Hermite de Souliers* a confondus dans ſa *Toſcane françoiſe*, porta depuis le X ſiécle juſqu'au XIII, tantôt le nom ou ſobriquet de *Grinti*, tantôt celui des ſeigneuries qu'elle poſſédoit, dont la principale étoit *Catenaia*. Le nom *Alberti* lui eſt devenu propre, depuis *Albert*, l'un des fils de *Benci*, ſeigneur de Catenaia, qui vivoit en 1200. Ils étoient originaires du comté d'Arezzo ; & Gamurrini prétend qu'ils deſcendoient de la maiſon *Accia*, l'une des premieres de cette république, d'où les *Alberti* ſortirent pour aller s'établir à Florence après la conquête d'Arezzo par les Florentins.

On trouve dans Ammirato une lettre de Nicolas *Pallanti*, chevalier Aretin, écrite le 22 mars 1349 à Jean *Alberti*, chevalier, fils d'Alberto *Alberti*, par laquelle il lui mande qu'après avoir eu bien de la peine à découvrir les regiſtres & anciens livres du commun d'Arezzo, il y a trouvé que la maiſon de Catenaia avoit anciennement formé trois branches, dont une poſſéda *Catenaia*, la ſeconde *Talla*, & la troiſiéme *Montegiovi* ; que de celle de Catenaia deſcendent les *Alberti* par un *Fabiano* de *Catenaia*, qui eut trois femmes, de chacune deſquelles il eut un fils ; ſavoir, *Arigucio*, *Ruſtico* & *Barthelemi*, ſurnommé *Malanca*, parcequ'il étoit boiteux ; qu'*Arigucio* continua la branche de *Catenaia*, que *Ruſtico* fut la tige des ſeigneurs de *Pietramala*, & que *Barthelemi* fit la branche de *Val-d'Arno*. Quant à *Ruſtico*, il ſe maria dans la maiſon de Maleſpini de Florence : & *c'eſt de lui que vous deſcendez, ainſi que les Alberti de Giudice*, ajoute Pallanti, adreſſant la parole à Jean Alberti.

Ce qu'on vient de rapporter ſur l'origine des *Alberti*, eſt conforme à ce qu'on trouve dans la deſcendance de cette maiſon, qui a été dreſſée ſur les regiſtres publics de Florence par le prieur Bernard Benvenuti, moine Florentin, laquelle s'étend juſque & compris Thomas Alberti, viguier du Pont-Saint-Eſprit, tige de la maiſon des *Alberti de Luines*, & qui y eſt employé parmi les enfans de Louis, qui ſe retira dans le comté Venaiſſin, & qui étoit fils de Thomas I, & petit fils de Carlocio. Benvenuti travailloit par commiſſion du grand duc, à mettre en ordre les anciens catalogues des prieurs de la liberté, & des gonfaloniers de juſtice, & à donner un précis de leurs familles. Après la mort de cet écrivain, ce travail fut continué, par ordre du grand duc, par l'abbé *Caſoti*, autre ſavant antiquaire de Florence. Au reſte cette maiſon étoit une des plus puiſſantes de la république de Florence ; ſes alliances, ſes ſervices dans les armes & dans le gouvernement au dedans & au dehors de la république l'ont rendu illuſtre, & l'on y compte onze gonfaloniers de juſtice, quarante neuf prieurs de la liberté, pluſieurs cardinaux, & un nombre conſidérable d'officiers morts au ſervice de leur patrie.

Ange-Marie Quirini, auteur d'une hiſtoire manuſcrite de Florence, depuis 1385, juſqu'en 1409, d'accord avec Bernard Benvenuti, & d'autres hiſtoriens Florentins, ſur la grandeur & l'ancienneté de la famille Alberti, dit qu'elle étoit de ſon temps dans le plus grand luſtre ; mais que des richeſſes immenſes, des libéralités exceſſives, de grandes magnificences dans les fêtes & les jeux publics, lui attirerent beaucoup d'ennemis & beaucoup d'envieux, qui en 1387 trouverent, par des intrigues, le moyen d'en faire exiler la plus grande partie. *Alberto* Alberti, fils de *Bernard* qui avoit été prieur de la Liberté en 1358, & gonfalonier de juſtice en 1363, fut un des proſcrits de ſa famille. Il ſe retira au-delà des monts, & mourut à Viviers ſur le Rhône en 1405. *Angelo* Alberti ſon frere mourut à Bruges. *Alexandre* & *Léonard*, ſes enfans, finirent auſſi leurs jours dans l'exil, l'un à Veniſe, & l'autre à Londres. *Carlocio* mourut à Avignon. En 1391 les Alberti furent rappellés ; mais ce ne fut pas pour long-temps ; car Thomas Albizzi, leur ennemi déclaré, & qui, ſuivant Ammirato, vouloit s'emparer de l'autorité, en fit encore éloigner pluſieurs, ſous prétexte que *Cyprien* & *Benoît* Alberti, chevaliers, entretenoient des intelligences contre la république avec George Scali, ſeigneur de Boulogne, qui avoit épouſé une fille de leur maiſon.

En 1400 & 1401 ils furent expoſés à une perſécution plus violente que les précédentes, cauſée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & qui, après bien du ſang répandu, finit par la proſcription preſque générale des Alberti, & de pluſieurs autres familles conſidérables, comme les Medici, les Ricci, les Strozzi, les Scali, &c. qui étoient du parti Gibelin : & alors les Guelphes ſe trouvoient les plus forts. Toutes ces familles furent diſperſées, & obligées d'aller s'établir ailleurs. En 1411 la république ayant appris que quelques-uns des Alberti travailloient à rentrer dans Florence, Thomas Albizzi s'y oppoſa, & obtint même qu'on chaſſeroit ceux qu'on avoit épargnés ; & en 1412 la république fit publier un décret par lequel il étoit défendu aux ſujets de cet état d'avoir aucun commerce avec les Alberti, les Medici, les Ricci, les Scali, & les autres exilés. Cet ordre parut trop dur à ceux des Alberti à qui on n'avoit aucun reproche à faire depuis leur exil. *Jean*, *Antoine*, *Louis* & *Philippe*, fils de *Thomas*, & petit fils de *Carlocio* Alberti, firent repréſenter par une requête du 18 avril 1413, que s'étant retirés, ſavoir, les deux premiers à Veniſe, & les deux autres au-delà des monts, *ultra montes*, & qu'occupés à s'y faire des établiſſemens, & à raccommoder leur fortune, ils ne prenoient aucune part aux affaires de la république ; que leur conduite, depuis leur exil, étoit irréprochable.... qu'ainſi ils avoient lieu d'eſpérer que le conſeil voudroit bien révoquer un décret ſi ſévere, & ſi préjudiciable à leurs intérêts, en leur permettant, comme auparavant, d'avoir des relations dans les terres de la république, pour leurs affaires domeſtiques & particulieres, &c. La requête fut admiſe par le conſeil de Florence, & la défenſe levée à la pluralité des ſuffrages.

On voit par cet acte que Louis, fils de Thomas, & petit fils de Carlocio, s'étoit retiré avec ſon frere *Philippe*, au-delà des monts, par rapport à l'Italie, c'eſt-à-dire, dans le comté Venaiſſin. On verra par celui de 1409, qu'il a eu un fils nommé *Thomas* Alberti ; & par l'acte de 1416, que ce Thomas, fils de *Louis*, eſt le même que *Thomas* Alberti viguier du Pont-Saint-Eſprit, tige de la maiſon de Luines, prouvée par la ſuite non interrompue de ſa deſcendance. Dans l'acte de 1409, paſſé à Carpentras devant Jean Michaelis, notaire de cette ville, il eſt dit que *Louis* Alberti, Florentin, à la veille de faire un voyage en Italie, donne à *Thomas* Alberti, damoiſeau, ſon ſecond fils, & de feue *Alexandrine* Ricci, ſon épouſe, la ſomme de 3030 florins d'or de Florence, pour lui laiſſer de quoi vivre honorablement ſuivant ſon état &, ſa naiſſance, &c. Il lui fait remiſe d'une autre ſomme de 500 moutons d'or, qu'il avoit employés pour lui au payement d'une maiſon, &c. Par le même acte, *Philippe* Alberti s'acquite envers *Thomas*, ſon neveu, de la ſomme de 4340 florins d'or, monnoie de Florence, conſiſtant en un billet de Bindacio Altoviti, changeur d'Avignon, que *Philippe* devoit à ſon neveu pour l'acquiſition qu'il avoit faite de la troiſiéme partie des biens de ſa mere, &c. au moyen de quoi *Thomas* Alberti donne quittance à ſon pere des droits qu'il avoit à prétendre ſur les biens d'*Alexandrine*, Ricci, ſa mere, & ſur ceux de *Thomas* Alberti ſon aïeul, fils de Carlocio, &c. L'acte de 1416, paſſé le 27 juin devant le même notaire, eſt relatif à celui de 1409. C'eſt une tranſaction dans laquelle il eſt dit qu'y ayant un procès entre noble Pierre Alberti le jeune, citoyen de Carpentras, en vertu de la procuration que lui avoit donnée

noble

Digitized by Google

noble *Thomas* Alberti, ſon parent, viguier pour le roi du Pont-Saint-Eſprit, & les héritiers de Bindacio Altoviti, changeur d'Avignon, auſquels il demandoit, au nom de *Thomas*, ſon parent, la ſomme de 536 florins d'or de Florence, qui lui étoient dus, pour reſte d'une plus grande ſomme à lui cédée ſur Bindacio Altoviti, par noble *Philippe* Alberti ſon oncle, en vertu de l'acte de 1409, &c. Enfin, après bien des conteſtations, les héritiers de Bindacio payent la ſomme demandée par *Thomas* Alberti, viguier du Pont-Saint-Eſprit, entre les mains de *Pierre* Alberti qui s'engage de le faire ratifier, &c. Il eſt clairement prouvé par les trois actes ci-deſſus, que Louis Alberti, fils de THOMAS I, & petit fils de CARLOCIO, compris dans la proſcription, s'étoit retiré dans le comté Venaiſſin, & qu'il eut entr'autres enfans THOMAS II, viguier du Pont-Saint-Eſprit, qui continua la poſtérité.

IV THOMAS Alberti ou d'Albert, ſuivant la terminaiſon françoiſe, damoiſeau, voyant que Thomas Albizzi, l'ennemi de ſa maiſon, & qui gouvernoit alors la république de Florence, avoit rendu inutiles les tentatives qu'on avoit faites pour obtenir leur rappel, ſe fixa au Pont-Saint-Eſprit, dont il fut viguier pour le roi, à la place de Jean de la Broſſe, écuyer, par lettres du duc de Berry, gouverneur de Languedoc, données à Paris le 13 janvier 1415. Il s'attacha au dauphin, depuis roi, ſous le nom de Charles VII. Ce prince, obligé alors de prendre le gouvernement du royaume, avoit à ſe défendre non ſeulement contre les armes des Anglois & des Bourguignons, mais encore contre les perſécutions de la reine Iſabeau de Baviere, ſa mere. Thomas d'Albert lui donna des preuves de valeur & de fidélité, qu'il crut devoir reconnoître en lui conférant la charge de viguier de Bagnols; charge qui réuniſſoit les fonctions militaires à l'inſpection ſur les revenus du domaine. Les lettres lui en furent expédiées au château de Roquemaure, ſur la démiſſion de Jean d'André, damoiſeau, le 24 avril 1420. Elles portent, qu'*étant beſoin, pour maintenir & garder le pays de Languedoc en la bonne & vraie obeiſſance de monſeigneur notre pere* (le roi Charles VI) *& de nous, de pourvoir aux offices, & mêmement à ceux dont les officiers ſont chefs, & ont gouvernement ès villes d'icelui pays, de perſonnes ſuffiſantes, & qui ayent été & ſoient bons & loyaux envers notredit ſeigneur, & nous, ſans aucune variation, nous voulons, pour la bonne relation qui faite nous a été de la grande loyauté & preudhomie & bonne diligence de notre amé THOMAS ALBERTI, & pour conſidération des bons & agréables ſervices qu'il a faits à monditſeigneur en pluſieurs & divers offices, & à nous, au fait de la guerre, fait de jour en jour, & eſpérons que encore faſſe au temps à venir, que icelui Thomas ait & tiegne doreſnavant leſdits offices de viguier & clavaire de Bagnols*, &c. Le Pont-Saint-Eſprit étoit alors un poſte conſidérable, & il importoit au dauphin de le conſerver en ſon obéiſſance. Les maréchaux de la Fayette & de Severac en donnerent, par ordre de ce prince, le commandement avec une compagnie d'hommes d'armes à *Thomas* Alberti, à 360 livres de gages chaque mois, par lettres de l'an 1421, dans leſquelles il eſt dit *qu'il doit ſervir le roi, notre ſire, & monſeigneur le régent du royaume, dauphin de Viennois, tant à la garde, ſureté & défenſe du pays de la ſénéchauſſée de Beaucaire & du Pont-Saint-Eſprit, comme pour maintenir ledit pays en la bonne obéiſſance du roi notredit ſeigneur, & monſeigneur le régent, & par-tout ailleurs, où il plaira à iceux ſeigneurs ordonner.* Il mérita, par les ſervices qu'il rendit à la tête de cette compagnie, une gratification qui lui fut accordée en 1422, & une autre en 1435. On lui voit la qualité ſinguliere de *conſervateur de la chartreuſe de Valbonne*, ſituées à deux lieues du Pont-Saint-Eſprit, dans un titre de 1427. Il fut pannetier du roi Charles VII en 1429. Il acquit en 1434 du ſeigneur de Saint-Privat le château & la terre de Bouſſargues. Il fit diverſes autres acquiſitions. Il prend dans les actes les qualités de *nobilis*, *potens* & *magnificus*, outre celles de *domicellus*. Le roi, par ſes lettres données au Montil-lez-Tours, le 17 mars 1446, lui donna la charge de Bailly d'épée du Vivarez & du Valentinois: charge qui donne le commandement de la nobleſſe dans le département de ce bailliage, qui comprend la province du Vivarez, & la partie du Dauphiné qui formoit l'ancien domaine des comtes de Valentinois & Diois, c'eſt-à-dire, les diocèſes de Valence & de Die, & autres terres le long du Rhône. Thomas d'Albert mourut le 28 août 1455, ayant fait ſon teſtament le 10 novembre de l'année précédente. Entr'autres diſpoſitions il ratifie dans ce teſtament la donation par lui faite en contrat de mariage à *Hugues* d'Albert, ſon fils aîné; légue à ſes autres enfans différentes ſommes, confirme la donation qu'il a faite à *Jean* d'Albert ſon ſecond fils de la terre de Bouſſargues lors de ſon mariage, &c. Il fut marié trois fois, 1. vers l'an 1427, avec *Rainaude* Felix, fille & héritiere de *Jean* & de *Louiſe* Martin, de la ville de Bagnols; 2. avant l'an 1440, avec *Armandette* d'Auvergne, veuve de Pierre de Claris, vice-bailly du Vivarez, & fille de *Pierre* d'Auvergne & d'*Audoave* de Merles, de la ville de Viviers; 3. par contrat paſſé à Valence le 20 mai 1448 avec *Phanette* ou *Eſtienete* Champel, veuve de *Pierre* Bourcier, de la même ville, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent: 1. HUGUES d'Albert qui ſuit; 2. *Jean* d'Albert, qui forma la branche des SEIGNEURS DE BOUSSARGUES, de laquelle eſt ſortie celle de MONTDRAGON; 3. *Jean* d'Albert *le Jeune*, chevalier, baron de Montclus, par acquiſition qu'il en fit des ſeigneurs de Poitiers. Il obtint du roi Louis XI, le 22 mars 1462, des lettres de don de tous les droits dus à ce prince à la mouvance de cette terre, *en conſidération des bons & grands ſervices que lui & ſes prédéceſſeurs avoient fait à la couronne & à lui.* Il étoit coſeigneur d'Aiguines & gouverneur du Pont-Saint-Eſprit en 1467, écuyer du roi Louis XI la même année, prevôt & maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel vers le temps de ſon inſtitution avant Claude de Châtre, ſeigneur de Nançay. Il fut cohéritier de ſon pere, & tranſigea en cette qualité avec *Phanette* Champel, ſa belle-mere, & avec ſes héritiers, par actes des 12 ſeptembre 1455, & 11 juillet 1460; 4. *Jacques* d'Albert, docteur ès loix, protonotaire du ſaint ſiége, chanoine & ſacriſtain de l'égliſe de Viviers, qui mourut en 1505; Jacques de Levi lui ſuccéda dans cette dignité, qui eſt la quatriéme du chapitre; 5. *Catherine* d'Albert, mariée par contrat de 1435 à *Geoffroi* de Bondillon, fils & héritier de Roſtain de Bondillon, qui fut vice-recteur du comté Venaiſſin en 1428, &c. 6. *Louiſe* mariée à *Jean* de Claris, & morte ſans poſtérité. Du ſecond mariage *Thomas* d'Albert eut, 7. *Pierre*, mort ſans alliance; 8. *Claude*, docteur en décret de l'univerſité de Paris, chanoine de Viviers & prieur de Saint-Martin de la Pierre; 9. *Charles*, religieux de Cluni; 10. *Dauphine*, mariée à *Pierre* de Marroan en 1453.

V. HUGUES d'Albert, ſeigneur de Sagriés, &c. épouſa par contrat paſſé le 10 décembre 1451 *Catherine* de Malingris, fille de *Jean* de Malingris, ſeigneur de Gaujac & d'*Antoinette* de Cayres, d'une ancienne maiſon du Vivarez. *Hugues* fit ſon teſtament le 7 juin 1479, où il prend les qualités de *nobilis* & *egregius*, & par lequel il ordonne ſa ſépulture dans le tombeau de ſon pere, en l'égliſe de S Pierre du Pont-Saint-Eſprit. Il ne laiſſa que deux fils, 1 JACQUES d'Albert qui ſuit, 2 *Guillaume* d'Albert, légataire de deux mille liv. tournois, &c.

VI. JACQUES d'Albert, ſeigneur de Sagriés & de Sabran, &c. héritier de ſon pere, fut marié, par contrat paſſé dans le château de Fontaréche, au diocèſe d'Uſez, le 21 octobre 1492, avec *Douce* de Sarrats, fille de *Jacques* de Sarrats, ſeigneur de Fontaréche, de Bernis, &c. & de *Marie* de Piboliers. Il fit ſon teſtament le 27

Digitized by Google

mars 1528, par lequel après avoir fait divers legs, il inſtitue *Léon* d'Albert, ſon fils aîné, ſon héritier qu'il met avec ſes autres enfans ſous la garde de leur mere. Il prend dans les actes les qualités de *nobilis* & *potens*. Ses enfans furent : 1. *Leon* d'Albert qui ſuit ; 2. *Louis* d'Albert, mort ſans alliance, & qui étoit ſubſtitué à ſon frere ; 3. *Antoinette*, qui épouſa par contrat du 21 août 1531 *Jean* de Brignac, baron de Montarnaud, ſeigneur de Mujolan, &c. 4. *N.* poſthume, dont *Douce* de Sarrats étoit enceinte lors du teſtament de ſon mari, & qui fut ſubſtitué à ſes freres en cas qu'ils mouruſſent ſans enfans.

VII. Leon d'Albert fut marié par contrat paſſé à Pignans en Provence le 21 ſeptembre 1535 avec *Jeanne* de Ségur, fille d'*Antoine* de Ségur, ſeigneur de Ribes, & de *Jeanne* de Glandeves. En faveur de ce mariage *Louiſe* de Ségur ſa tante lui céda, & à ſon mari, tous les droits qu'elle avoit dans la ſeigneurie de Luines. Leur fils *Honoré* en porta le nom. *Léon* d'Albert ſervit dans les guerres d'Italie, en qualité de capitaine de gens de pied ; & après avoir fait ſon teſtament au camp de Carmagnole le 24 mars 1544, il fut tué à la bataille de Ceriſolles, donnée quelques jours après, & gagnée par le comte d'Enghien ſur le marquis del Vaſto, général des troupes de l'empereur. Il eut un fils unique nommé Honoré qui ſuit.

VIII. Honoré d'Albert, ſeigneur de Luines en Provence, de Cadenet, & de Brantes, & en partie de Mornas, au comté Venaiſſin, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de François duc d'Alençon, gouverneur de Beaucaire, de Château-Dauphin & du Pont-Saint-Eſprit, colonel des bandes Françoiſes, & maître de l'artillerie en Languedoc & en Provence, s'eſt rendu célèbre dans les guerres de ſon temps ſous le nom de *Capitaine Luines*, nom par lequel on vouloit marquer ſa valeur, ſon expérience, & ſa grande intelligence dans la guerre. Il commença de porter les armes dans l'iſle de Corſe, ſous M. de Thermes, en 1553. Le roi Charles IX, après l'avoir reçu au nombre de ſes gentilshommes ſervans, lui donna par lettres datées de Condom du 27 juillet 1565, *la charge d'une bande de gens de pied entretenue à ſon ſervice ſous le régiment de Sarlabous, vacante par la mort du capitaine Saint-Martin* (c'étoit le frere du philoſophe Montagne.) Sa valeur & ſa bonne conduite lui procurerent de nouvelles graces. Il fut fait chevalier de l'ordre du roi en 1569, & en reçut le collier de François de Bourbon-Monpenſier, dauphin d'Auvergne, gouverneur du Dauphiné. Deux ans après le bruit s'étant répandu que le ſieur du Puy Saint-Martin, gouverneur de Château-Dauphin, étoit à l'extrémité, Luines obtint le gouvernement de cette place, en cas de mort, par un brevet daté de Blois le 4 octobre 1571. Il reçut le 19 octobre 1572 une commiſſion pour commander une compagnie de deux cens hommes de pied, dans l'armée deſtinée au ſiége de la Rochelle où il ſervit. Il ſe rendit peu de temps après à la cour, où le crédit & la faveur de Joſeph de Boniface, ſeigneur de la Molle, ſon parent, auprès du duc d'Alençon, donnerent lieu de le ſoupçonner d'avoir eu part à la conſpiration de ce favori & du comte de Coconas, pour enlever le duc d'Alençon & le roi de Navarre, que Catherine de Médicis avoit fait arrêter, comme chefs du parti des politiques ou malcontens. Luines fut chargé par les dépoſitions de la Molle & de Coconas, confidens du duc d'Alençon, & en conſéquence il fut décrété de priſe de corps le 21 mai 1574, avec le vicomte de Turenne, le ſieur de la Molle & quelques autres. Mais le décret n'eut point d'effet. La cour n'en vouloit qu'à la Molle & à Coconas, qui furent condamnés à perdre la tête. Luines ſe retira dans ſon gouvernement de Beaucaire, dont il avoit été pourvu en 1568. Les ſervices qu'il y rendit lui valurent la charge de ſurintendant & commandant général de l'artillerie en Languedoc & en Provence, que le maréchal de Damville, gouverneur de Languedoc, lui donna, aux gages de trois cens livres tournois par mois. Les proviſions ſont datées de Niſmes au mois de janvier 1575. Peu de temps après, le duc d'Alençon le pourvut d'une charge de chambellan ordinaire, par lettres datées du camp de Salagnac du 17 février 1576. Le journal de Henri III & quelques mémoires particuliers, placent vers ce temps-là l'époque du fameux duel en champ clos, qui ſe fit à Vincennes, entre le capitaine Luines & le capitaine Panier, exempt des gardes du corps Ecoſſois, qui lui avoit dit-on reproché le ſoupçon que la cour avoit eu contre lui au ſujet de l'affaire de la Molle & de Coconas. Mais ſi l'on ajoute foi à d'autres hiſtoriens, qui rapportent très-mal-à-propos ce combat au regne de Charles IX, il faudroit néceſſairement que quelqu'autre ſujet y eut donné lieu. Ce combat, qui eſt le dernier que nos rois aient autoriſé, ſe fit au bois de Vincennes, en préſence du roi & de toute la cour. Luines en eut toute la gloire : il tua ſon ennemi, que pluſieurs combats avoient rendu formidable. Après cette action éclatante, il s'attacha entierement à la maiſon royale. Le parti des politiques commençoit alors à ſe fortifier ; & la cour ayant intérêt d'empêcher que les bonnes places du royaume ne tombaſſent entre leurs mains, il fut réſolu de s'aſſurer du Pont-Saint-Eſprit, poſte ſi important, que le maréchal de Damville n'avoit voulu le confier qu'au ſieur de Thoré ſon frere. La reine mere en chargea ſecretement le ſieur de Luines, qui étoit fort accrédité parmi les catholiques & les bien intentionés. Luines ſe rendit donc dans le voiſinage de cette place, au mois de novembre 1576. *Il y pratiqua adroitement*, dit d'Aubigné, *les hommes de commandement, fit couler de ſon pays de Provence* (c'eſt à-dire du Comtat) *& loger chez ſes amis de la ville deux cens hommes choiſis ; puis étant entré en la place, d'où il s'étoit abſenté quelque tems, il ſe ſaiſit de Thoré accompagné de quelques gentilshommes, leſquels il eſtimoit être venus là pour ſaiſir la place qu'ils vouloient livrer aux proteſtans.* Après s'être ainſi emparé de la ville, il laiſſa échaper le ſieur de Thoré, pour ne pas ſe rendre le maréchal irréconciliable, en l'offenſant perſonnellement, mais les gentilshommes qu'il y avoit trouvés furent retenus priſonniers. Le maréchal de Damville fit d'abord beaucoup de bruit, & ſe plaignit de cette entrepriſe au roi de Navarre & à la cour de France, demandant que le ſieur de Luines fut déſavoué ; néanmoins les belles promeſſes & quelques excuſes qu'on lui fit faire par l'entremiſe de la maréchale ſa femme, le calmerent bientôt : il ſe détacha même du parti du roi de Navarre. Mais les autres partiſans des princes & les proteſtans, regarderent l'entrepriſe ſur le Pont-Saint-Eſprit comme une infraction aux édits de pacification, & comme une nouvelle déclaration de guerre : ils reprirent les armes en Poitou & en Saintonge, & s'emparerent de pluſieurs places en repréſailles. Malgré ces fâcheux événemens, le roi fit expédier des lettres au ſieur de Luines, datées de Blois le 9 de mars 1577, par leſquelles ſa majeſté *lui donne non-ſeulement le gouvernement de la ville du Saint-Eſprit, mais encore le bourg Saint-Andeol & autres qui ont été fraichement & ſeront par lui remiſes en ſon obéiſſance ès diocèſes de Viviers & d'Uſez.* En exécution des lettres du roi, le ſieur de Biordon ayant enlevé aux calviniſtes le château de Saint-Julien dont il étoit ſeigneur, ſa majeſté lui écrivit de Chenonceaux le 11 mai 1577, pour l'exhorter à continuer, *vous conduiſant*, ajoute le roi, *& gouvernant, ainſi qu'il vous ſera ordonné de ma part, par le ſieur de Luines, chevalier de mon ordre, ſuivant l'autorité que je lui ai donnée de ce coté-là.* Les nouvelles preuves que le ſieur de Luines donna de ſa fidélité, furent à la vérité récompenſées d'une penſion de quatre mille livres, dont le brevet lui fut

Digitized by Google

expédié le 11 de mars 1579; mais quelque conſidérable que fut cette penſion pour le temps, elle ne pouvoit l'indemniſer des grandes pertes qu'il avoit faites: car le maréchal de Damville, profitant de ſon abſence, avoit jetté des troupes dans la ville du Saint-Eſprit, qui avoient pillé tout ce qui lui appartenoit. Enfin, après bien des négociations, Luines céda le gouvernement de cette ville, moyennant cinq mille écus d'or, valant ſeize mille livres, que la cour lui fit donner. Le roi ayant accordé au mois de janvier 1581, un nouvel édit de pacification, qui réduiſoit les gens de guerre au repos, le ſieur de Luines alla ſervir dans les Pays-Bas le duc d'Alençon auquel il étoit attaché. Mezerai dit, *qu'au mois de juillet* 1581, *Honoré d'Albert, capitaine de grand crédit parmi les gens de guerre, lui amena* (au duc d'Alençon) *douze cens bons hommes de Languedoc.* La mort d'*Anne* de Rodulf ſa femme, & celle d'*Alexandre* de Rodulf, ſeigneur de Limans, ſon oncle, arrivées en 1584, le rappellerent dans ſa famille. Après avoir mis ordre à ſes affaires domeſtiques, il revint à la cour le 24 novembre ſuivant. Sur la fin de l'année 1585, il eut ordre du roi de ſe rendre dans le Languedoc, pour des affaires d'état, ainſi que portent des lettres adreſſées aux maîtres des poſtes de cette route du 26 décembre. Les troubles qui continuerent d'agiter le royaume juſqu'à l'avénement de Henri IV à la couronne, ne mirent aucun intervalle à ſon zéle & à ſa fidélité. Il demeura inviolablement attaché à ce grand prince, dès que le trône lui fut ouvert, & voulant élever ſes enfans dans les mêmes ſentimens, il ſe rendit à la cour ſur la fin de l'an 1591, pour préſenter au roi, *Charles* d'Albert, ſon fils aîné, que ce monarque reçut au nombre des pages de ſa chambre, pour l'avoir plus près de ſa perſonne. Le ſieur de Luines ayant ainſi placé l'aîné de ſes enfans, ſe mit en chemin pour retourner au comté Venaiſſin; mais étant tombé malade à Melun, il mourut dans cette ville, & y fut enterré, après y avoir fait un ſecond teſtament le 6 février 1592. Il avoit été marié par contrat du 3 mars 1576, avec *Anne* de Rodulf, fille d'*Honoré* ſeigneur de Limans, &c. & de *Louiſe* de Benau de Villeneuve. Ses enfans furent: 1. *François* d'Albert mort jeune; 2. CHARLES d'Albert, duc de Luines, pair, connétable & premier miniſtre ſous Louis XIII, qui ſuit; 3. HONORÉ d'Albert ſeigneur de Cadenet, duc de Chaulnes, pair & maréchal de France, qui forma la premiere branche des DUCS DE CHAULNES rapportée ci-après; 4. LÉON d'Albert ſeigneur de Brantes, duc de Luxembourg, & de Piney, pair de France qui forma la branche de LUXEMBOURG rapportée ci-après. 5. *Marie* d'Albert, qui épouſa en 1599 *Claude* de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure, ſeigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne* de Grimoard, femme de *Charles* de Créquy, comte de Canaples, & mere du duc & du maréchal de Crequy. 6. *Antoinette* d'Albert mariée, 1. le 12 juin 1605, avec *Barthelemy* du Vernet, ſeigneur de la terre de ce nom, dont elle n'eut point d'enfans. 2. Etant dame d'atour de la reine, elle fut mariée avec *Henri-Robert* de la Mark, duc de Bouillon, comte de Braine, &c. 7. *Louiſe* d'Albert mariée à *Antoine* de Villeneuve, marquis de Mons, baron de Baux en Provence, gouverneur de Honfleur, &c. 8. *Anne* d'Albert religieuſe urſuline au Pont-Saint-Eſprit.

IX. CHARLES d'Albert duc de Luines, pair, grand fauconnier, garde des ſceaux & connétable de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Picardie, Iſle de France, Boulonnois, & pays reconquis, d'Amiens, Calais, Amboiſe, &c. naquit à Mornas dans le comté Venaiſſin en 1578, & ne fut baptiſé qu'en 1592, dans l'égliſe de S. Denys en France. Il eut pour parrain Henri le *Grand*, qui le fit préſenter au baptême, n'étant pas encore réconcilié à l'égliſe, par le cardinal de Bourbon & le ſieur de Bellegarde ſon grand écuyer. Ce prince le reçut au nombre de ſes pages de la chambre. Dès-lors Luines eut le bonheur de plaire au dauphin, & il lui fut toujours particulierement attaché. Ce prince devenu roi lui conſerva ſes bonnes graces. *Luines étoit un de ceux*, dit P. du Pui, *qui avoient l'honneur d'approcher ſa perſonne avec plus de confiance, & dont les bonnes qualités avoient attiré en ſa faveur l'affection & la bienveillance de ſon maître.* Cependant, le maréchal d'Ancre continuoit de faire un mauvais uſage de l'autorité ſans bornes qu'il avoit priſe. Les princes & les ſeigneurs s'étoient retiré de la cour; ils avoient pris les armes, *quelques-uns avoient même propoſé dans leurs aſſemblées ſecretes*, dit le D. d'Eſtrées, *de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de tâcher de lui faire faire ſon procès*, &c. Il n'étoit pas moins odieux au peuple, qui le regardoit comme l'auteur des maux dont la France étoit affligée. La priſon du prince de Condé mit le comble à la haine publique; enfin le roi qui étoit auſſi très-mécontent de ſa conduite, ordonna à Vitri, un des capitaines des gardes du corps, de l'arrêter. *L'exécution de cet ordre étoit difficile*, dit le mercure françois, tome IV, *premierement pour la grande ſuite des ſeigneurs qui accompagnoient toujours ledit maréchal, outre ſes domeſtiques, avec douze de ſes gardes qui étoient ſoldats de main, avec l'épée, âgés de 35 à 40 ans. Il s'en venoit*, dit P. du Pui, tome III, *accompagné de cinquante ou ſoixante perſonnes qui marchoient la plupart devant lui.* Lorſque Vitri lui déclara ſes ordres; *Moi priſonnier!* dit-il en faiſant un pas en arriere, & portant la main ſur la garde de ſon épée comme pour ſe défendre. Les gardes qui le connoiſſoient violent & emporté, & qui avoient ſuivi Vitri, voyant que Saint-Georges, un des gentilshommes qui accompagnoient le maréchal, avoit déja mis l'épée à la main pour le ſoutenir, craignant d'être forcés par le grand nombre de perſonnes qui étoient à la ſuite du maréchal d'Ancre, tirerent ſur lui. *Quand la nouvelle de ſa mort eut été apportée à Soiſſons*, dit le D. d'Eſtrées, *où l'on faiſoit la guerre, tout le monde en un inſtant poſa les armes, ſans autres précautions, & l'on ſe regarda comme étant du même parti. La même choſe arriva en l'armée de Champagne, où il ſe fit une réunion générale.* Le roi apprenant cette mort, *loué ſoit Dieu*, dit-il, *me voilà roi, qu'on m'aille querir les vieux ſerviteurs de mon pere, & anciens conſeillers de mon conſeil d'état, c'eſt par le conſeil de ceux-là que je me veux gouverner déſormais.* Luines fut alors chargé de l'adminiſtration générale. Il rappella les anciens miniſtres, fit venir les princes & les ſeigneurs qui s'étoient éloignés de la cour, & qui avoient pris les armes, & il remit les vieux ſerviteurs & les anciens officiers de la couronne dans les fonctions de leurs charges & de leurs emplois, dont ils avoient été privés. Il détermina dans la ſuite le roi, malgré les avis différens, de marcher en la province de Normandie, prête à ſe ſoulever, ce qui la contint dans ſon devoir; & par des intelligences ſecrétes avec les miniſtres de la reine mere, il la détermina à faire la paix au Pont-de-Cé, après que ce poſte eut été forcé. Il engagea le roi de paſſer en Béarn, dont les peuples n'étoient pas parfaitement ſoumis. Par ſes ſoins il y fit rétablir la religion catholique, & rendre à l'égliſe les biens dont elle étoit dépouillée depuis cinquante ans. Après le retour du roi à Paris, il fut honoré de la charge de connétable de France le 2 avril 1621. La faction des proteſtans augmentant chaque jour, il tenta les voies de douceur pour les faire revenir. Il obtint en leur faveur une déclaration le 24 avril. Mais les choſes étant portées à l'extrémité, il travailla à rétablir l'autorité royale, & à ruiner le parti des proteſtans, qui faiſoient dans l'état une eſpéce de république toujours prête à combattre contre l'autorité de ſon ſouverain. Le connétable de Luines lui porta les premiers coups; il commença ce grand ouvrage, qui ne fut interrompu que par une mort prématurée, qui ne lui laiſſa pas le temps de faire

Digitized by Google

paroître toute l'étendue de ſon mérite : mais le cardinal de Richelieu qui lui ſuccéda dans le miniſtere, ayant ſuivi le même projet, y mit la derniere main. *Le connétable de Luines*, dit Auberi du Maurier, dans ſes mémoires, *a l'honneur d'avoir le premier conſeillé au roi* Louis XIII *d'abattre le parti des huguenots, qui avoient l'inſolence de faire un état dans l'état même ; car depuis Saumur juſqu'aux Pyrénées, il ſe ſaiſit de toutes leurs places à l'exception de Montauban ; & ſuivant ſes maximes après ſa mort, on s'empara de Montpellier en 1622, & quelque temps après, le cardinal de Richelieu attaqua la Rochelle, qu'il prit & qu'il raſa : d'où s'enſuivit la ruine entiere du parti huguenot, & la retraite à Veniſe de Henri duc de Rohan, qui l'avoit long-temps ſoutenu par ſon induſtrie & par ſa valeur.* Le ſiége de Montauban ne réuſſit pas, parceque la ſaiſon étoit trop avancée, que les intelligences qu'on avoit dans la place manquerent, que les maladies ſe mirent dans l'armée, & que les généraux, envieux de la grandeur de Luines, tâchoient de dégouter le roi de ſon favori. La grande faveur du connétable, la guerre contre les proteſtans qu'il conſeilla, l'autorité du gouvernement qu'il voulut rétablir, & les honneurs dont il étoit comblé, lui firent beaucoup d'ennemis & beaucoup d'envieux. Ils publierent contre lui pendant ſa vie & après ſa mort, des ſatyres, des mémoires & d'autres écrits. Mais ces libelles pleins de calomnies ne méritent aucune créance, ayant été dictés par la haine & par l'envie, dont le rapport eſt toujours rejetté par celui qui aime la vérité. Il mourut dans le château de Longueville, à une lieue de Condom, la nuit du 14 au 15 décembre 1621 : les uns diſent d'une fiévre pourprée, les autres de poiſon. Pendant ſa maladie, les courtiſans l'abandonnerent. Le roi conſtant dans l'amitié qu'il eut pour ſon miniſtre, & pour ſon favori, lui donna des larmes. Le connétable fut inhumé à Maillé, terre ſituée près de Tours, qu'il avoit fait ériger en duché-pairie ſous le nom de Luines, dès le 14 novembre 1619. Le connétable étoit naturellement doux & bienfaiſant, cependant il éprouva après ſa mort le ſort de tous les favoris, dont la mémoire eſt ſoumiſe aux jugemens dictés par les différens intérêts : mais il avoit trop haï les proteſtans pour que le duc de Rohan & tous ceux de ce parti, ne ſoient pas ſuſpects dans ce qu'ils ont écrit contre lui. Les partiſans de Marie de Médicis ne devoient pas auſſi lui pardonner dans leurs mémoires, d'avoir enlevé l'autorité à cette princeſſe, quelque mauvais uſage qu'elle en eut fait. Ce que l'on peut recueillir de tout ce qui nous reſte de ce temps-là, c'eſt que le connétable devoit être né avec de grands talens, pour s'être démêlé comme il fit, des intrigues d'une cour, où tous les grands vouloient prendre part au gouvernement, & où l'agitation des guerres civiles & des guerres de religion, avoit laiſſé dans les eſprits cette impreſſion d'indépendance, ſi fatale au repos des peuples ; c'eſt que l'on ne peut faire honneur au cardinal de Richelieu d'avoir rétabli l'autorité royale, ſans ſe ſouvenir que le connétable oſa le premier la reprendre des mains de tous les ſeigneurs qui l'avoient uſurpée ; c'eſt enfin qu'une entrepriſe ſi difficile, & qui devoit décourager l'eſprit le plus hardi, fut exécutée par un eſprit doux, fin & délié, qui n'employa jamais la force, que lorſqu'il n'auroit pu s'en diſpenſer ſans manquer eſſentiellement aux intérêts de l'état & de la religion. Ce fut par ſes ſoins que les jéſuites obtinrent la permiſſion d'ouvrir leur collége à Paris, & d'y profeſſer publiquement. Il fut marié par contrat du 11 ſeptembre 1617 avec *Marie* de Rohan, ſurintendante de la maiſon de la reine Anne d'Autriche. Elle étoit fille aînée d'*Hercule* duc de Montbazon, pair & grand veneur de France, & de *Magdeléne* de Lenoncourt ſa premiere femme. *Marie* de Rohan ſe rendit célébre ſous le nom de ducheſſe de Chevreuſe, par ſa faveur auprès de la reine, par ſes talens, par ſon eſprit & par ſes intrigues dans les affaires de l'état. Elle mourut à Paris, après avoir eſſuyé bien des diſgraces, le 13 août 1679, âgée de 79 ans, étant veuve depuis le 24 janvier 1657 de *Claude* de Lorraine, duc de Chevreuſe, pair & grand chambellan de France, qu'elle avoit épouſé en ſecondes nôces. Le connétable eut de ce mariage 1. une fille, morte en bas âge ; 2. *Anne-Marie*, morte ſans alliance ; 3. Louis-Charles qui ſuit.

X. Louis-Charles d'Albert, duc de Luines, pair & grand fauconnier de France, marquis d'Albert, comte de Tours, &c. né le jour de noël 1620, fut reçu chevalier des ordres du roi le dernier décembre 1661, & mourut en 1690. On a de lui quelques ouvrages de piété, entr'autres un *recueil de ſentences tirées des SS. peres*, qui a été imprimé à Paris en 1680 : mais non pas ſous ſon nom. Il fut marié trois fois ; 1. avec *Marie-Louiſe* Seguier, marquiſe d'O, morte âgée de 25 ans, le 13 ſeptembre 1651, fille unique de *Pierre*, maître des requêtes de l'hôtel, marquis d'O & de Sorel ; & de *Marguerite* de la Gueſle, dame de Chars ; 2. par diſpenſe du pape en 1661, avec *Anne* de Rohan, ſa tante & ſa filleule, morte le 29 octobre 1684, à l'âge de 44 ans, fille d'*Hercule* de Rohan, duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, comteſſe de Vertus, ſa ſeconde femme ; 3. en 1685 avec *Marguerite* d'Aligre, veuve de *Bonaventure* de Manneville, marquis de Charle-Menil, gouverneur de Dieppe, & fille d'*Etienne* II du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* l'Huillier d'Interville, dont il n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage il a eu 1. *N.* morte jeune au mois d'août 1645 ; 2. Charles-Honoré qui ſuit ; 3. 4. deux autres fils morts en bas âge ; 5. *Françoiſe-Paule*, mariée le 2 février 1667 avec *Henri-Charles*, ſire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, ambaſſadeur à Rome, &c. morte en couches en 1670, laiſſant une fille qui épouſa le marquis de la Châtre-Nancey. 6. *Marie-Louiſe*, religieuſe à l'abbaye de Jouare, & depuis prieure des bénédictines de Torcy. 7. *Henriette-Thérèſe*, religieuſe à Jouare, morte à Torcy où elle avoit ſuivi ſa ſœur. 8. Une autre fille morte jeune. De ſon ſecond mariage il a eu 9. *Louis-Joſeph* d'Albert, prince de Grimberghen & du S. Empire, ſeigneur dans Malines, comte d'Arquennes, baron de Montigni en Brabant, ſeigneur de Cantaing, pair du Cambreſis, &c. connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *chevalier*, & depuis ſous celui de *comte d'Albert*, naquit le premier avril 1672. Il commença à ſervir en qualité de volontaire attaché à la premiere compagnie des grenadiers du régiment de Champagne en 1688, pendant les ſiéges de Philisbourg, de Manheim, &c. Il ſe trouva en 1690 en qualité de capitaine du régiment royal étranger au combat de Fleurus, & le lendemain, premier juillet, à la bataille générale où il reçut deux coups de feu, dont l'un au travers du corps. Cette bleſſure a eu des ſuites fâcheuſes, parcequ'on n'a jamais pu retirer une bale, qui s'arrêta dans le corps. Il commanda le régiment Dauphin dragon, dont il étoit meſtre de camp, à la priſe de Namur, le 5 juin 1692 ; au combat de Steinkerque le 3 août ſuivant, où il reçut deux coups de bayonnete, & dans pluſieurs autres actions mémorables, où il fut encore bleſſé, & où il donna des preuves d'une grande valeur. Il paſſa en Baviere en 1703 avec M. le maréchal de Villars. Il ſe trouva à la jonction de l'armée de France avec celle de Baviere : il s'attacha à la cour de Baviere, où il parvint au grade de lieutenant général, & y obtint ſucceſſivement les charges de chambellan, de grand écuyer & de miniſtre de l'électeur, de colonel des gardes à pied, &c. L'électeur de Baviere étant monté ſur le trône impérial, continua le comte d'Albert dans la charge de chambellan & dans la place de miniſtre, le nomma conſeiller d'état impérial, actuel & privé, feld-maréchal des armées de l'empire, & ſon ambaſſadeur extraordinaire auprès du roi. Enfin par ſon diplôme daté de Francfort ſur le Mein du premier ſeptembre 1742, l'empereur le créa, lui & ſa poſtérité maſculine, prince du ſaint empire romain. Le prince

Digitized by Google

de Grimberghen a été marié avec *Magdeléne-Marie-Honorine-Charlotte*, née princeſſe de Berghes, chanoineſſe de Mons, fille de *Philippe-François* prince de Berghes, ſeigneur de Montigni, &c. dont il n'a eu qu'une fille *Thérèſe-Pélagie* d'Albert, née princeſſe de Grimberghen, qui épouſa le 2 janvier 1735 *Marie-Charles-Louis* d'Albert, duc de Chevreuſe, ſon arriere-neveu, & mourut au mois de juillet 1736, n'ayant eu qu'un garçon mort peu de temps après ſa naiſſance. 10. *Charles-Hercules*, chevalier de Luines, capitaine de vaiſſeau au département de Toulon, commandant la compagnie des gardes du pavillon amiral, garde & examinateur des plans, cartes & journaux de la marine: le roi créa pour lui cette charge, & la compagnie des gardes du pavillon amiral. Il mourut ſans alliance étant chef d'eſcadre des armées navales, en 1734. 11. *Marie-Anne*, mariée en 1678 à *Charles* de Rohan prince de Guemené, duc de Montbazon, morte le 21 août 1679, âgée de 16 à 17 ans. 12. *Charlotte-Victoire*, mariée le 29 août 1682 à *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, prince de Bournonville, comte de Henin, enſeigne des gensd'armes de la garde, morte le 22 mai 1701, laiſſant de ce mariage un fils qui épouſa mademoiſelle de Grammont, depuis ducheſſe de Ruffec, & deux filles, dont l'une eſt madame la maréchale de Duras, & l'autre madame la comteſſe de Mailly. 13. *Catherine-Angélique*, mariée le 23 janvier 1694 à *Charles-Antoine* Gouffier, marquis d'Heilly, brigadier des armées du roi, enſeigne des gens d'armes de la garde, tué à la bataille de Ramillies au mois de mai 1706, laiſſant un fils qui a épouſé mademoiſelle Phelipaux, & deux filles, dont l'une eſt madame la comteſſe de Gouffier, & l'autre madame la marquiſe du Chatel. 14. *Jeanne-Baptiſte*, mariée le 5 août 1683 à *Marie-Joſeph-Ignace-Auguſte-Mainfroi-Jérôme* Scaglia, comte de Verrue en Piémont, maréchal des camps & armées du roi, & commiſſaire général de la cavalerie, tué à la bataille d'Hochſtet en août 1704, ayant eu deux fils morts jeunes, & deux filles abbeſſes, l'une de Caën & l'autre de l'abbaye aux Bois. 15. *Jeanne-Thérèſe-Pélagie-Charlotte*, mariée le 16 mars 1698 à *Louis* Guilhem de Caſtelnau, comte de Clermont-Lodève, marquis de Saiſſac, dont elle devint veuve le 25 avril 1706, morte en 1756, ayant fait Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuſe ſon légataire univerſel en 1748, n'ayant eu qu'un fils mort en 1715, & en lui finit la maiſon de Clermont-Lodève, qui étoit une des plus diſtinguées en Languedoc.

XI. Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines, de Chevreuſe & de Chaulnes, pair de France, comte de Montfort & de Tours, vidame d'Amiens, marquis d'Albert, chevalier des ordres du roi, connu ſous le nom de duc de Chevreuſe, naquit le 7 octobre 1646. Il voyagea dans les principales cours de l'Europe ſous la conduite du ſieur de Monconis, qui fit une relation de ces voyages, dont la plus grande partie eſt du duc de Chevreuſe ſon éleve. Celui-ci quitta l'Italie lors des guerres de l'empereur contre les Turcs en 1664, & alla ſervir en Hongrie, où il ſe trouva au combat de Saint-Godart. La campagne finie, il reprit ſon voyage d'Italie, que le duc de Luines ſon pere lui fit interrompre en 1667 pour le marier. Mais la guerre s'étant allumée cette année entre la France & l'Eſpagne, au ſujet des droits de la reine Marie-Thereſe d'Autriche, le duc de Chevreuſe ſervit en qualité de colonel du régiment d'Auvergne aux ſiéges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde, & à celui de Lille, où il fut bleſſé dangereuſement le 27 août 1667. Cette bleſſure ne l'empêcha pas de ſuivre le roi en Franche-Comté en 1668, & il ſe trouva au ſiége de Dole. Le duc de Chaulnes ſon oncle, ayant donné en 1670 ſa démiſſion de la charge de capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-legers de la garde du roi, le duc de Chevreuſe en fut pourvu par lettres datées de Saint-Germain du 7 août de la même année. Il ſervit à la tête de cette troupe pendant toute la guerre de Hollande en 1672, aux ſiéges d'Orſoy, de Deventer & de Maeſtricht en 1673, à ceux de Beſançon en 1674, de Dole, de Condé, de Valenciennes en 1678, de Cambrai, de Gand & d'Ypres, en 1677. La paix de Nimégue termina cette guerre la même année à l'honneur de la France: mais le roi ayant repris les armes, le duc de Chevreuſe ſe trouva aux ſiéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692, où il ſuivit ſa majeſté qui y commanda en perſonne. Il prit ſéance au parlement le 30 décembre 1688, en qualité de duc de Luines, pair de France, après avoir cédé à ſon fils aîné le duché de Chevreuſe, que le roi avoit érigé au mois de décembre 1667. Il reçut le premier janvier 1689 le collier de l'ordre du Saint Eſprit, & obtint en 1696 le gouvernement de Guienne, dont le duc de Chaulnes ſon oncle s'étoit démis en ſa faveur, & dont il prêta ſerment le 31 mars de la même année. Il fut maintenu par un arrêt ſolemnel du parlement de Paris, du 30 août 1700, dans la poſſeſſion de tous les biens de la maiſon d'Ailly, qui lui avoient été cédés par *Charles* d'Albert duc de Chaulnes, & par *Charlotte* héritiere d'Ailly ſa femme. Cet arrêt fut rendu contre les maiſons de Mailly, de Wirtemberg, d'Ognies, de Monceaux, d'Eſtampes & autres prétendant à cette riche ſucceſſion. La mauvaiſe ſanté du duc de Chevreuſe ne lui permettant pas de continuer ſes ſervices, il remit, avec l'agrément du roi, le 1 janvier 1702, ſa charge de capitaine-lieutenant des chevaux-légers au duc de Montfort ſon fils aîné. Il termina ſa vie le 5 novembre 1712 à l'âge de ſoixante-ſept ans, après avoir eſſuyé de longues ſouffrances, & donné des marques de la plus grande piété. Il avoit été marié le 3 février 1667 avec *Jeanne-Marie* Colbert, dame du palais de la reine Marie-Thérèſe d'Autriche, fille aînée de *Jean-Baptiſte* Colbert, miniſtre & ſecrétaire d'état, controlleur général des finances, &c. & de *Marie* Charon de Menars. Cette dame mourut à Paris le 26 juin 1732, âgée de près de 82 ans. Ses enfans furent, 1. *Charles-Jean-Baptiſte*, né le 27 novembre 1667, mort le 3 août 1672, 2. Honoré-Charles qui continua la poſtérité. 3-4. *N.* marquis d'Albert, & *Paul* comte de Châteaufort, qui moururent en bas âge; 5. Louis-Auguste qui a formé la ſeconde branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après; 6. *Louis-Nicolas*, comte de Chateaufort, appellé le *chevalier d'Albert*, né le 9 avril 1679, meſtre de camp d'un régiment de dragons, tué au combat de Carpi, le 9 juillet 1701. 7. *Marie-Thérèſe*, née en 1668, morte en 1670. 8. *Marie-Anne*, née en 1671, morte le 18 ſeptembre 1694, avoit été mariée le 28 août 1686 avec *Charles-Francois-Frédéric* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Luxembourg, prince de Tingri, gouverneur & lieutenant général de Normandie, dont elle eut une fille qui mourut jeune. 9. *Marie-Thérèſe*, née le 11 janvier 1673, morte à Paris le 5 février 1745 dans la 71 année de ſon âge, fut mariée 1. le 2 avril 1695 avec *Michel-Albert* comte de Morſtein & de Chateauvillain, marquis d'Arcq, colonel du régiment de Hainault, tué dans Namur pendant le ſiége de cette place le 18 juillet 1695, 2. au mois d'août 1698 avec *Iſmidon-René* comte de Saſſenage, premier gentilhomme de la chambre de Monſieur, duc d'Orléans, & lieutenant général en Dauphiné. De ce ſecond mariage, elle a eu M. le marquis de Saſſenage, chevalier des ordres du roi, chevalier d'honneur de madame la dauphine, &c. 10. *Marie-Françoiſe*, née le 15 avril 1678, mariée le 26 janvier 1698 avec *Charles-Eugène* de Levis, marquis de Charlus, & depuis duc de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ſes armées & de la province de Bourbonnois, grand-pere maternel de M. le marquis de Caſtres, gouverneur de Montpellier.

XII. Honoré-Charles d'Albert comte de Tours, & depuis duc de Chevreuſe-Montfort, capitaine lieutenant des chevaux-légers de la garde du roi, & maréchal

Digitized by Google

de camp, naquit le 6 décembre 1669. Il commença de ſervir ſous les ordres de Monſeigneur, au ſiége de Philisbourg en 1688, fut bleſſé à celui de Mons en 1691, ſe trouva, étant cornette des chevaux-légers, aux combats de Leuze, de Steinkerque & de Tongres, en 1691, 1692, 1702, & fut encore bleſſé à ce dernier. Devenu capitaine-lieutenant des chevaux-légers, avec le grade de maréchal de camp, il fit les deux campagnes ſuivantes, & fut tué près de Bellikeim, en revenant d'eſcorter un convoi qu'il fit entrer dans Landau le 9 ſeptembre 1704, regretté de toute l'armée pour ſa valeur & ſa grande capacité. Il avoit été marié par contrat du 17 février 1694 avec *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, fille unique de *Philippe* marquis de Dangeau, &c. chevalier d'honneur de madame la dauphine, gouverneur de Touraine & grand maître des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare, & de *Françoiſe* Morin ſa premiere femme, dont il eut 1. CHARLES-PHILIPPE qui ſuit, 2. *Paul* comte de Montfort, né le 5 janvier 1703, ſacré évêque de Bayeux le dimanche 25 ſeptembre 1729, reçu à l'académie françoiſe en 1743, nommé premier aumônier de madame la dauphine en 1746, archevêque de Sêns en 1753, de l'académie des ſciences en 1755, cardinal-prêtre de la S. E. R. en 1756. 3. *Charlotte-Mélanie*, née le 10 ſeptembre 1696, religieuſe bénédictine à Montargis, & depuis prieure perpétuelle de cette communauté. 4. *Marguerite-Euſtochie*, née le 2 octobre 1697, religieuſe au même monaſtere, où elle eſt morte.

XIII. CHARLES-PHILIPPE d'Albert, duc de Luines & de Chevreuſe, pair de France, comte de Montfort & de Tours, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, par commiſſion de l'an 1719, eſt né le 30 juillet 1695. Il a été marié 1. par contrat du 10 février 1710, avec *Louiſe-Léontine-Jacqueline* de Bourbon, princeſſe de Neuchâtel & de Wallengin en Suiſſe, comteſſe de Dunois, de Chaumont & de Noyers, &c. fille de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soiſſons, prince de Neuchatel & de Wallengin, &c. & d'*Angelique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, morte à Paris, âgée de 24 ans, le 11 janvier 1721 : 2. par contrat du 13 janvier 1732 avec *Marie* Brulart, dame d'honneur de la reine, par brévet du 28 octobre 1735, & alors veuve de *Louis-Joſeph* de Bethune, marquis de Charoſt, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, & brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Malplaquet le 11 ſeptembre 1709. Elle eſt fille de *Nicolas* Brulart, baron de la Borde, premier préſident du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Bouthillier de Chavigni, depuis ducheſſe de Choiſeul. Le duc de Luines a eu de ſon premier mariage, 1. MARIE-CHARLES-LOUIS qui ſuit, 2. *Angélique-Eliſabeth*, née en 1715, morte en 1722; 3. *Charlotte*, née en 1719, morte en 1721.

XIV. MARIE-CHARLES-LOUIS d'Albert, duc de Chevreuſe, prince de Neuchatel & Wallengin & d'Orange, comte de Dunois, comte & pair de Noyers, &c. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, par commiſſion de 1732, & depuis meſtre de camp général des dragons par brevet de 1736, lieutenant général des armées du roi du 1 janvier 1748, colonel général des dragons en 1754, eſt né le 24 avril 1717. Il a fait les campagnes de 1734 & 1735. Il étoit à l'eſcalade de Prague en 1741. Il ſe diſtingua la même année à Sahay, où il reçut quatre bleſſures, à la tête des dragons qui battirent les cuiraſſiers de l'empereur. Il s'eſt trouvé à la défenſe de Prague, & à la retraite de Bohême en 1742, à tous les ſiéges qui ont été faits, & à toutes les batailles qui ont été données pendant cette guerre, qui a été terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il a épouſé par contrat paſſé le 1 janvier 1735, *Thérèſe-Pélagie* d'Albert-Grimberghen, dont on a parlé plus haut, morte des ſuites de ſes couches au mois de juillet 1736. Le fils dont elle étoit accouchée mourut avant elle, & peu de temps après ſa naiſſance. Il a épouſé en ſecondes nôces, par contrat du 27 avril 1738, *Henriette-Nicolle* Pignatelli d'Egmont, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Auguſtin* Pignatelli d'Egmont, duc de Gueldre & de Juliers, par la grace de Dieu, duc de Biſache, prince de Gavre & du ſaint empire, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe & de la premiere création, &c. & de *Henriette-Julie* de Durfort-de-Duras, barone de Serignan, premiere baronie du comté Venaiſſin, & ſœur cadette de la princeſſe de Lambeſc, mere du comte de Brionne, grand écuyer de France, &c. Madame la ducheſſe de Chevreuſe a été reçue dame d'honneur de la reine en ſurvivance, par brevet du 12 février 1751. De ce mariage ſont nés 1. une fille morte jeune; 2. *Charles-Marie-Léopold*, comte de Dunois, né le 23 mai 1740, lieutenant de dragons le 20 août 1750, meſtre de camp en ſecond du régiment colonel général des dragons le 26 décembre 1755; 3. *Marie-Pauline-Angélique*, née le 7 ſeptembre 1744; 4. *Louis-Joſeph-Charles-Amable*, comte d'Albert, né & baptiſé le 4 novembre 1748. 5. *Charles-Caſimir-Joſeph*, comte de Montfort, né en 1754, mort peu de jours après ſa naiſſance. 6. *Pauline-Sophie*, née le 16 décembre 1756.

SECONDE BRANCHE DES DUCS DE CHAULNES.

XII. LOUIS-AUGUSTE d'Albert, cinquiéme fils de *Charles-Honoré* duc de Luines & de Chevreuſe, & de *Jeanne-Marie* Colbert, naquit le 20 décembre 1676. Il fut ſubſtitué au duc de Chevreuſe ſon pere dans la ſucceſſion de *Charles* d'Albert d'Ailly; dernier duc de Chaulnes de la premiere branche, couſin germain de ſon aïeul, dont il ſera parlé ci-après, avec la condition pour lui & ſes deſcendans de porter les nom, armes & cri de cette ancienne maiſon. En conſéquence il prit le titre de vidame d'Amiens. En 1695 il fut nommé à une compagnie d'infanterie dans le régiment du roi, & à la fin de la même année, il obtint un régiment d'infanterie. Ce régiment ayant été réformé, il fut pourvu en 1701 du régiment de dragons vacant par la mort du chevalier d'Albert ſon frere, tué à l'affaire de Carpi. En 1702 il fut nommé à une des places de ſous-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde; & en 1704, la charge de lieutenant de la même compagnie étant venue à vaquer par la mort du duc de Montfort, ſon frere aîné, il en fut pourvu. Par lettres du mois d'octobre 1711, la terre de Chaulnes fut érigée en ſa faveur en duché-pairie. Il fut reçu au parlement le premier octobre ſuivant. Il fut nommé chevalier des ordres à la promotion du 3 juin 1724, & maréchal de France en 1741. Il mourut le 9 novembre 1744. Le duc de Chaulnes avoit été marié par contrat du 21 janvier 1704, avec *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles*, ſire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur de Bretagne, ambaſſadeur extraordinaire à la cour de Rome, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Louiſe-Anne* de Noailles, ſa ſeconde femme, dont il eut pluſieurs enfans; ſavoir, 1. *Louis-Marie* d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 31 juillet 1705, reçu en 1717 lieutenant des chevaux-légers de la garde en ſurvivance de ſon pere, mort ſans alliance en 1724. 2. *Charles-François*, comte de Picquigny, naquit le 6 ſeptembre 1707; il obtint un régiment d'infanterie en 1721; & en 1729, le duc de Chaulnes ſon pere lui ayant fait ceſſion de ſon duché de Picquigny, il prit le titre de duc de Picquigny. La même année il fut auſſi pourvu de la charge de lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde, par ceſſion du duc de Chaulnes. Il mourut le 14 juillet 1731, ne laiſſant qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie* de Courcillon, fille unique de *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, & de *Françoiſe* héritiere de Pompadour, dame du duché de la Valette. Il l'avoit épouſée en janvier 1729. Elle ſe remaria depuis avec *Hercule-Mériadec* de Rohan, prince de Rohan, & de Soubiſe, & eſt morte au mois d'avril 1756. 3. *Louis-*

Digitized by Google

Joſeph, né en 1713, mort en 1714. 4. *Michel-Ferdinand*, qui a continué la poſtérité. 5. *Marie-Thérèſe*, née le 10 février 1709, épouſa *Louis* de Rougé, marquis du Pleſſis-Belliere, qui mourut le 24 juin 1732, laiſſant deux garçons qui moururent en bas âge. 6. *Marie-Françoiſe-de-Sale*, née le 4 août 1710, religieuſe bénédictine à Montargis, morte dans cette maiſon en 1749. *Marie-Thérèſe*, née en 1711, morte en 1714.

XIII. MICHEL-FERDINAND d'Albert d'Ailly, né le dernier décembre 1714, porta d'abord le nom de *comte de Chaulnes*. Il fut deſtiné à l'égliſe, & à l'âge de ſept ans reçu chanoine de Strasbourg. Après la mort de ſes freres, ayant quitté l'état eccléſiaſtique, il prit le titre de vidame d'Amiens, & enſuite de duc de Picquigny : il entra au ſervice en 1732 dans la premiere compagnie des mouſquetaires. En 1733 il fut pourvu de la charge de cornette de la compagnie des chevaux-légers de la garde. En 1735 le duc de Chaulnes ſon pere, qui après la mort du duc de Picquigny ſon fils, dont il a été parlé ci-devant, avoit obtenu pour la ſeconde fois la charge de lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde, la céda de nouveau, avec l'agrément du roi, au duc de Picquigny. En 1742, après avoir fait les campagnes de Bohême, il obtint, ſur la démiſſion du duc de Chaulnes ſon pere, les gouvernemens des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie. Il fut nommé en 1744 aide de camp du roi, & il a eu l'honneur de ſuivre ſa majeſté en cette qualité dans toutes ſes campagnes. En 1745, il fut reçu au parlement en qualité de duc & pair. En 1747, il fut pourvu de la charge de lieutenant général de la province de Bretagne, & nommé commandant en chef de cette province. En 1748, il fut fait lieutenant général des armées du roi; en 1751, il fut nommé chevalier des ordres du roi, & à la fin de la même année, le roi lui donna le gouvernement général des provinces de Picardie, d'Artois & pays reconquis. Il avoit eu en 1743 une des places d'honoraire dans l'académie des ſciences. Par contrat du 25 février 1734, il a épouſé *Anne-Joſephe* Bonnier, fille de *Joſeph* Bonnier, baron de la Moſſon, tréſorier général des états de Languedoc, dont il a LOUIS-MARIE-JOSEPH-ROMAIN d'Albert-d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 28 novembre 1741, pourvu d'un brevet de cornette ſurnuméraire de la compagnie des chevaux-légers de la garde, avec commiſſion de meſtre de camp en 1756.

PREMIERE BRANCHE DES DUCS DE CHAULNES, éteints.

IX. HONORÉ d'Albert, ſeigneur de Cadenet, troiſiéme fils d'*Honoré*, ſeigneur de Luines, & d'*Anne* de Rodulf de Limans, fut attiré à la cour par le connétable de Luines ſon frere aîné, & devint, autant par ſon mérite perſonnel, que par la faveur de ſon frere, chevalier des ordres en 1619, capitaine de cent hommes d'armes, conſeiller d'état, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, duc, pair & maréchal de France (1619. 1621) ambaſſadeur en Angleterre en 1620, & ſucceſſivement gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Il mourut en 1649, dans une grande réputation de valeur & d'intelligence dans les affaires de l'état, après s'être acquis & conſervé toute ſa vie l'eſtime des rois Louis XIII & Louis XIV. Le duc de Chaulnes fut marié, ſous condition pour lui & ſa poſtérité, de porter les nom, armes & cri de la maiſon d'Ailly, l'une des plus illuſtres de Picardie, par contrat de l'an 1619, avec *Charlotte-Eugénie*, fille & unique héritiere de *Philibert-Emanuel* d'Ailly, baron de Picquigny, &c. vidame d'Amiens, chevalier des ordres, & de *Louiſe* d'Ognies, comteſſe de Chaulnes, laquelle étoit ſœur & héritiere de *Louis* d'Ognies, comte de Chaulnes, mort ſans enfans. Ceux du duc de Chaulnes furent,

1. *Henri-Louis* d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame & gouverneur d'Amiens, gouverneur d'Auvergne, en ſurvivance de ſon pere, par lettres datées de Paris le 20 ſeptembre 1649, commandant alors un corps de troupes en Flandre : il fut marié en 1646, avec *Françoiſe* de Neufville, veuve de *Juſt-Louis* comte de Tournon, & fille de *Nicolas*, duc de Villeroy, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne* de Créqui, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Jean-Baptiſte* de Foix de Candale, duc de Randan, & qui mourut en couches, l'autre morte jeune.

2. *Charles*, marquis de Raineval, préſenté au baptême au nom du roi & de la reine d'Angleterre par le duc de Buckingham, le 25 juin 1625.

3. *Charles* d'Albert d'Ailly, II du nom, devint duc de Chaulnes, pair de France, par la mort de ſes deux freres, Henri-Louis & Charles marquis de Raineval. Il fut nommé chevalier des ordres le 31 décembre 1661, lieutenant général de Bretagne, ſur la démiſſion du duc de Mazarin, le 10 juillet 1669; gouverneur de cette province en 1670, lieutenant général en Picardie, & gouverneur de Dourlens & de Rue, & depuis gouverneur de Guyenne. Trois fois ambaſſadeur à la cour de Rome, il y donna des preuves d'une conduite également ferme & éclairée, & y ſoutint avec magnificence & une grande dignité l'honneur de ſon caractere. Ayant obtenu l'extenſion de l'indult du parlement, qui avoit été long-temps ſollicitée au nom du roi, cette cour lui en fit des remercimens publics, lors de la réception du duc d'Aumont, où le duc de Chaulnes ſe trouva le 14 février 1669. Ce fut le duc de Chaulnes qui eut l'honneur de terminer par ſon heureuſe négociation, les brouilleries qui s'étoient élevées entre la cour de France & celle de Rome à l'occaſion des immunités des ambaſſadeurs. Il fut nommé capitaine-lieutenant des chevaux-légers, ſur la démiſſion du duc de Navailles, par brevet daté du 30 juillet 1664. N'ayant point d'enfans d'*Elizabeth* le Féron, qu'il avoit épouſée le 11 avril 1655, veuve de *Jacque* Eſtuer de Cauſſade, marquis de S. Mégrin, il inſtitua ſon héritier univerſel *Louis-Auguſte* d'Albert, qui a formé la ſeconde branche des ducs de Chaulnes, rapportée plus haut, & mourut le 4 ſeptembre 1698.

4. *Armand*, abbé du Gard, &c. connu ſous le nom d'*abbé de Chaulnes*, mort le 19 avril 1656, à l'âge de 21 ans.

5. *Anne*, abbeſſe de S. Pierre de Lyon, morte le 4 février 1672.

6. *Marie-Magdeléne-Urbaine-Thérèſe*, abbeſſe de l'abbaye aux Bois à Paris, fut bénite le 8 janvier 1685, après avoir été coadjutrice de cette abbaye pendant trente ans.

7. *Charlotte*, prieure du monaſtere de Poiſſy en 1669.

8. *Antoinette*, abbeſſe de S. Pierre de Lyon après ſa ſœur en 1672.

DUCS DE PINEY-LUXEMBOURG, éteints.

IX. LEON d'Albert, ſeigneur de Brantes; au comté Venaiſſin, conſeiller d'état d'épée, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & capitaine au régiment des gardes en 1618, étoit le quatriéme fils d'*Honoré* d'Albert, ſeigneur de Luines, & d'*Anne* de Rodulf de Limans. Il fut créé duc de Piney-Luxembourg, pair de France, & chevalier des ordres du roi en 1619 & 1620, & obtint la lieutenance des chevaux-légers de la garde, & le gouvernement de Blaye. Il fut marié par contrat paſſé au louvre en préſence du roi le 6 juillet 1620, à condition que lui & ſa poſtérité porteroient le nom & les armes de Luxembourg, avec *Charlotte-Marguerite* de Luxembourg, fille & héritiere de *Henri* de Luxembourg, pair de France, & de *Marguerite* de Montmorenci, dame de Thoré. Ce fut en conſidération de ce mariage que le roi renouvella en ſa faveur le titre de duc de Luxembourg, par lettres patentes du 10 du même mois, aux mêmes conditions du nom & des armes. Après la mort de *Léon* d'Albert, arrivée le 15 novembre 1630, la ducheſſe ſa femme ſe remaria avec

Digitized by Google

Charles-Henri de Clermont-Tonnerre. Elle eut de ſon premier mariage, HENRI-LÉON, qui ſuit, & *Marie-Louiſe-Antoinette* d'Albert de Luxembourg, princeſſe de Tingri, qui fit profeſſion de la régle de Cîteaux dans l'abbaye aux Bois à Paris, d'où elle ſortit pour être coadjutrice de l'abbaye des chanoineſſes de Pouſſay en Lorraine. Elle ſe fit depuis diſpenſer de ſes vœux par le pape, & devint, ſous le nom de *princeſſe de Tingri*, dame du palais de la reine. Elle mourut à Verſailles le 16 juillet 1706, âgée de 83 ans, & fut inhumée dans l'égliſe des capucines à Paris.

X. HENRI-LÉON d'Albert de Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, pair de France, prince de Tingri, comte de Ligni, &c. né le 30 août 1630. Il céda ſon duché & tous les autres biens à *Magdeléne-Charlotte-Bonne* de Clermont-Tonnerre, ſa ſœur utérine, en conſidération de ſon mariage avec *François-Henri* de Montmorency, dont les deſcendans ſont ducs de Luxembourg, & s'engagea dans les ordres ſacrés. C'eſt ſous le nom d'*abbé de Luxembourg* qu'il étoit connu dans le monde, & qu'il mourut le 19 février 1697. Il eſt enterré aux céleſtins de Paris.

SEIGNEURS DE BOUSSARGUES ET DE MONTDRAGON, éteints.

V. JEAN Alberti, damoiſeau, dit le *Vieux* ou l'aîné, deuxiéme fils & héritier de *Thomas* Alberti II du nom, & de *Rainaude* Felix ſa premiere femme, fut ſeigneur de Bouſſargues, que ſon pere lui donna par ſon contrat de mariage, viguier pour le roi des ville & baronie de Bagnols, par lettres données au Montil-lez-Tours le 17 mars 1446, charge dont il prit poſſeſſion le 21 juillet 1447, maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1458, écuyer du roi & vibailli du Vivarez & du Valentinois en l'abſence de ſon pere. Toutes ces différentes qualités lui ſont données dans pluſieurs titres, qui ſont entre les mains de ſa famille. Il rendit hommage au roi pour la ſeigneurie de Bouſſargues le 24 octobre 1484; & il paroît par pluſieurs requêtes ſignées de lui l'année ſuivante, qu'il étoit lieutenant du grand maître des eaux & forêts du Languedoc. *Jean* Alberti fut marié par contrat paſſé le 20 janvier 1462 avec *Catherine* de Beziers, fille de *Louis*, ſeigneur de Saint-Julien, viguier pour le roi du Pont-Saint-Eſprit, & de *Jeanne* de Roch, dont il eut deux fils, THOMAS, qui ſuit, & THIBAULT, qui forma la branche de Montdragon, rapportée ci-après.

VI. THOMAS Alberti, III du nom, ſeigneur de Bouſſargues, & coſeigneur de la ville de Bagnols, rendit hommage au roi pour la ſeigneurie de Bouſſargues, avec aveu du ſervice perſonnel d'un arbalêtrier, le 8 avril 1499, qu'il renouvella en 1503. Il fit ſon teſtament le 24 janvier 1518. Il épouſa 1°, par contrat du 7 février 1486, *Catherine* Ebrard, veuve de *Simon* de Valaurie, & fille de *Jean* Ebrard, coſeigneur de Saint-Julien, & d'*Armande* Cordier; 2°. *Marthe* de Porcellet, fille de *Pierre*, ſeigneur de Maillane, & de *Marguerite* de Piquet, de la ville d'Arles; 3°. *Alix* d'Urre, d'une maiſon ancienne & illuſtre du Dauphiné, fille de *Jean* d'Urre, ſeigneur de Teiſſieres & de Venterole, & de *Mainarde* de Sainte-Jalle. Du premier mariage il eut *Armande*, mariée à *Jean* Petiti, juge de la ville de Bagnols, dont le frere, *Guillaume* Petiti, fut confeſſeur & prédicateur du roi François I, & depuis évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux en 1532; *Catherine*, mariée à *Pierre* de Bagnols, ſeigneur de Saint-Michel; *Claudine*, mariée par contrat du 28 novembre 1518, avec *François* de Fiennes, fils d'*Antoine* de Villeneuve près Avignon. Du ſecond mariage, il eut *Gabrielle*, qui épouſa par contrat du 21 février 1523 *Antoine* de Banc, ſeigneur d'Avejan, coſeigneur du mandement de Caſtillon, au diocèſe d'Uſez. Du troiſiéme mariage il eut, *Antoinette*, morte ſans alliance, *Louiſe*, dame de Bouſſargues, dont elle donna le dénombrement au roi le 25 mai 1551, épouſa en premieres nôces, par contrat du 18 ſeptembre 1531, *Jean* de Montfaucon, ſeigneur de Conillac, au diocèſe d'Aleth, fils de *Guerin* de Montfaucon, ſeigneur de la Roquetaillade; & en ſecondes nôces *André* d'Aragouſſes. (Les comtes de Vogué poſſédent la terre de Bouſſargues du chef de *Dorothée* de Montfaucon, mariée le 13 août 1597 avec *Melchior* baron de Vogué, bailli d'épée du Vivarez & du Valentinois.) *Jeanne*, mariée par contrat du 20 novembre 1531, avec *Antoine* de Veſenobre, ſeigneur de Ferrieres, viguier de Sauve, au diocèſe de Nîmes.

SEIGNEURS DE MONTDRAGON, éteints.

VI. THIBAULT d'Albert, ſeigneur de Saint-André d'Oleirargues, du Pin & de Cabrieres, coſeigneur de la ville de Bagnols, de Sabran, &c. ſecond fils de *Jean*, ſeigneur de Bouſſargues, & de *Catherine* de Beziers, fut marié par contrat du 23 novembre 1486 avec *Michelle* de Bagnols, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Saint-Michel-d'Yeuſet, &c. & d'*Armandette* Rainaud-de-Dieu, qui lui donnerent la moitié de tous leurs biens, à condition que les nouveaux époux & leur poſtérité porteroient les nom & armes de Bagnols. Thibault ſe remaria vers 1501 avec *Gabrielle*, de l'ancienne maiſon de Montdragon, fille d'*Etienne*, ſeigneur de Montdragon, &c. & de *Louiſe* de la Baume-Suze. Il fit ſon teſtament le 29 janvier 1526. De ſon premier mariage il eut deux fils qui moururent en bas âge. Du ſecond il eut les ſuivans:

PAUL d'Albert de Montdragon, coſeigneur de Montdragon & de Barbentane, ſeigneur de Darboux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1564, capitaine de vingt-cinq hommes d'armes & de trente-huit archers en 1573, & depuis capitaine de cinquante hommes d'armes en 1576, fut inſtitué héritier de ſon oncle maternel *Amauri* de Montdragon, à la charge d'en porter le nom & les armes. Le roi Henri III lui écrivit de Paris le premier décembre 1579, à la ſollicitation de la reine mere, pour le remercier *de ſes bons & vertueux ſervices*, & l'aſſurer *de ſa bonne volonté à les reconnoître, & de ſa ſouvenance quand l'occaſion s'en offrira.* Paul d'Albert, connu ſous le ſeul nom de Montdragon, depuis le teſtament de ſon oncle de l'an 1541, ſe diſtingua à la bataille de Ceriſoles, ou de Carignan, gagnée le 13 avril 1544 par le comte d'Enghien ſur les troupes de l'empereur Charles-Quint, au combat donné ſur les bords de l'Ouveze, dans la principauté d'Orange, ſous les ordres du comte de Suze, & à celui de Vaurèas, au comté Venaiſſin, ſous le même général, contre les calviniſtes commandés par le baron des Adrets les 5 & 27 juillet 1562; à la bataille de Saint-Gilles en Languedoc, ſous le comte de Sommerive, contre les mêmes, le 26 ſeptembre de la même année 1562. L'année ſuivante, c'eſt-à-dire le 27 ſeptembre 1563, il eut commiſſion de dreſſer le traité de paix convenu entre le maréchal de la Vieille-Ville (François de Scepeaux) & les habitans du comté Venaiſſin, au ſujet des troubles de cette province, & de la reſtitution des places que les calviniſtes y occupoient au-delà de la riviere d'Aigues, dont l'exécution fut commiſe à Jean Truchon, premier préſident du parlement de Grenoble, porteur du pouvoir de ce maréchal. Le roi Charles IX étant à Montpellier le 21 décembre 1564, *ayant égard aux bons & grands ſervices que ſon amé & féal Paul de Montdragon avoit cidevant faits aux feus rois ſes prédéceſſeurs, & à lui à ſon avénement à la couronne, ainſi qu'il fait & continue encore..... deſirant iceux reconnoître envers ledit ſeigneur & l'approcher de ſa perſonne, avec état & qualité honorables correſpondant à ſes vertus & mérites..... le retint en l'état de gentilhomme ordinaire de ſa chambre*, charge dont il prêta ſerment entre les mains du ſieur de Cypieres premier gentilhomme de la chambre, le 29 du même mois de décembre. Il ſervit avec une compagnie de chevaux-légers armés de lances, aux ſiéges de Tulette,

Digitized by Google

Tulette, de Mornas & du Pont-Saint-Eſprit (février & mars 1568) dans les troupes du comté Venaiſſin, ſous les ordres du vicomte de Joyeuſe, qui y avoit amené quelques régimens du Languedoc. Le cardinal d'Armagnac, collégat d'Avignon, chargé par le roi de travailler à la pacification des troubles de Provence, en l'abſence du maréchal de Retz, qui en étoit gouverneur, ayant conclu à Aix le 20 avril 1579 un accommodement avec les partiſans du comte de Carces, par lequel ils devoient poſer les armes, & donner pour ſureté du traité quelques places dont ils s'étoient emparé, le château du Puy (le Puech) fut confié au ſieur de Montdragon, dont le cardinal le fit gouverneur par lettres du 9 mai de cette année. Mais il ne garda pas long-temps ce château, car les Carciſtes, autrement appellés les *Raſats*, rompirent le traité, & s'opiniâtrerent à garder leurs places, comme on peut le voir dans l'hiſtoire du temps. Il fit deux teſtamens, le premier le 19 juin 1573, le ſecond le 6 novembre 1592. N'ayant point d'enfans de *Jeanne* de Tende qu'il avoit épouſée, & ſon frere n'ayant que des filles, il diſpoſa de ſes biens en faveur de Paul de Miſtral, baron de Croſes & de Mirebel ſon neveu, à condition par lui & ſes enfans, de porter le nom & les armes de Montdragon.

Edouard, qui ſuit, *Marguerite*, prieure de Val-Sauve-les-Verfeuil au diocèſe de Niſmes, & de S. Denys de Bagnols au diocèſe d'Uſez, en 1644. *Anne*, abbeſſe de Notre-Dame des Plans au diocèſe d'Orange en 1566, morte en 1591. *Louiſe*, mariée 1° avec *Jean-Pierre* de Sade, baron de Romanil & de la Goy, 2° par contrat du 6 janvier 1555 avec *François* de Miſtral, baron de Croſes & de Dons, ſeigneur de Mirebel, de Larnage, &c.

VII. Edouard d'Albert de Montdragon, ſeigneur de Saint-André, co-ſeigneur du Pin, de Sabran, de Cabrieres, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Aigues-mortes & de la Tour-Carbonniere, par lettres données à Fontainebleau le 7 mars 1560, & depuis gouverneur de Niſmes, & des autres villes du bas pays de Languedoc. Il commmandoit dans la ville d'Ardres en 1557. Le roi Charles IX lui donna le 3 mars 1566 une compagnie de cinquante arquebuſiers à pied, dans le régiment du jeune Sarlabous entretenu en Languedoc pour la ſureté d'Aigues-mortes & de la Tour-Carbonniere. Il fut depuis nommé pour commander dans le bas Languedoc, en l'abſence de Guillaume, vicomte de Joyeuſe, lieutenant général de la province, qui étoit paſſé dans le comté Venaiſſin. Enfin il étoit gouverneur de Niſmes, lorſque cette ville fut ſurpriſe par le ſieur Calviere-Saint-Côme, l'un des chefs du parti proteſtant dans le bas Languedoc. Le ſieur de Saint-André étant accouru à cette nouvelle pour rentrer dans la ville, & s'étant laiſſé tomber dans le foſſé, il y fut tué d'un coup de piſtolet, le 15 novembre 1570. Il avoit été marié par contrat du 29 juin 1564 avec *Marguerite* de Bourdic, remariée après ſa mort avec le ſieur Gineſtoux de Vauſeche, gentilhomme du Vivarez, après la mort duquel elle périt dans une émeute arrivée à Beaucaire en 1578. Elle étoit fille de *Pierre* de Bourdic, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Saint-Montan, capitaine du château de Moulins, & gouverneur de Montpellier, & de *Françoiſe* Gaudet des Urſieres.

Marguerite d'Albert de Montdragon, dame de Saint-André & de Sabran, leur fille unique & héritiere, fut mariée par contrat du 10 janvier 1588 avec *Charles* d'Audibert, ſeigneur de Luſſan. *Jean* d'Audibert, comte de Luſſan, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé leur petit-fils, dernier mâle de cette branche, fut reçu chevalier du S. Eſprit en 1689, & ne laiſſa qu'une fille nommée *Marie-Gabrielle*, qui épouſa en 1700 *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, fils naturel de Jacque II roi d'Angleterre.

* Les armes de la maiſon d'Albert de Luines ſont *d'or, au lion de gueules couronné & lampaſſé de même.* Il parut en 1731 un livre imprimé ſous le titre de *Mémoires de la mere & du fils*, publié ſous le nom d'Eudes de Mezeray, qu'on croit, avec beaucoup de vrai-ſemblance, avoir été compoſé par le cardinal de Richelieu, dans lequel on donne une fauſſe origine à la maiſon d'Albert. C'eſt une fable qui fut compoſée dans les commencemens de la faveur du connétable de Luines, pour le deſſervir auprès du roi Louis XIII, & pour dégouter ce prince de ſon favori. * Voyez l'*hiſtoire de la nobleſſe du comté Venaiſſin*, dreſſée ſur les preuves tome IV, & l'*hiſtoire généalogique des grands officiers de la couronne*, tome IV & VI, dreſſée ſur titres originaux. On trouve dans l'un & dans l'autre de ces deux ouvrages une généalogie complette de cette illuſtre maiſon. Conſultez encore, *recherches de l'ordre du S. Eſprit*, tome I, II; le Laboureur *additions aux mémoires de Caſtelnau*, tome II; P. D. Puy *hiſtoire des plus illuſtres favoris*, tome III; les *mémoires d'Aubert du Maurier*; les *mémoires du duc d'Eſtrées*; les *mémoires de Deageant*; les *mémoires de Motteville*, tome I. Baptiſte Nanni, *hiſtoire de Veniſe*. D'Aubigné, *hiſtoire univerſelle*, liv. III. Romani, *tourment de l'envie courtiſane*. Monaldi, *des familles florentines*. Hiacinthe de Gubernatis, *hiſtoire de la maiſon Alberti*. *Journal de Henri III*, édition de 1744, tome I, III, V. Le Pogge, *hiſtoire de Florence*. *Mercure françois*, tome IV.

☞ ALBERTAS ou ALBERTAZZO, maiſon originaire d'Italie que Léandre Alberti & Equicola font deſcendre des princes ſouverains de Luques, Parme & Régio, comme l'a obſervé Jean-Baptiſte l'Hermite dit Triſtan, ſeigneur de Souliers, &c. dans ſon livre intitulé *Naples Françoiſe*, &c. On pourra conſulter cet ouvrage pour ce qui précéde *Antoine* Albertas: c'eſt à ce dernier que j'ai cru devoir commencer la généalogie de cette maiſon, pour ne rien dire qui ne ſoit certain, & fondé ſur des titres authentiques que j'ai conſulté.

I. Antoine Albertas, pour ſe ſouſtraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au temps que le pape Innocent VI ſiégeoit à Avignon, & ſous le regne de la reine Jeanne de Naples, comme l'a remarqué Noſtradamus dans ſon *hiſtoire de Provence*. Antoine Albertas avoit pris pour ſa deviſe particuliere ces paroles de Virgile: *Fata viam invenient*. Il fixa ſon ſéjour à Apt où il fit bâtir une maiſon que ſes héritiers ont vendue. Au bout d'une galerie, il avoit fait graver l'inſcription ſuivante. *Antonius Albertaſſius, natione Italus, patriâ Albenſis, ex nobilibus Albertaſſiis Montis-Lupi dominis ortus, has ades erexit, primuſque Albertaſſiam gentem ex Italia in Provinciam traduxit, anno domini* 1360. Lorſqu'il fallut rebâtir cette maiſon en 1693, on fit le 12 août 1693 une enquête qui conſtate que l'inſcription que nous venons de rapporter ſubſiſtoit dans ſon entier. *Antoine* épouſa le 16 février 1365 *Allacette* de Simiane, iſſue des anciens ſouverains de Forcalquier; il mourut ſans enfans en 1422, ayant par ſon teſtament du 29 avril 1415 inſtitué ſon héritier Jean qui ſuit, fils de ſon frere *Albert* Albertas.

II. Jean Albertas, héritier & neveu d'Antoine, épouſa le 28 avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis* de la Roque. Peu après il quitta Apt, & vint demeurer à Marſeille où il mourut en 1455. Il laiſſa de ſon mariage pluſieurs enfans, parmi leſquels Antoine qui ſuit; Suffren qui a formé la branche de Villecroze, *rapportée ci-après*; *Baudet* qui prit la tonſure à Apt en 1433; *Iſnard* & Baudouin, le premier de la branche de Gemenos qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & dont nous parlerons plus bas.

III. Antoine II du nom, épouſa le 4 mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet* de Salle, ſeigneur d'Eyguieres. Il eut de ce mariage *Honorade*, abbeſſe du monaſtere royal de ſainte Croix d'Apt, morte en 1518;

Anne mariée à *Nicolas* des Rolland, ſeigneur de Réauville, & COLIN qui ſuit.

IV. COLIN d'Albertas épouſa *Helene* de Sade ſa parente, de laquelle il eut entr'autres enfans CLAUDE, qui ſuit.

V. CLAUDE d'Albertas épouſa *Magdeléne*, fille d'*Eléonore* de Côme, ſeigneur d'Auribeau, & eut entr'autres enfans,

VI. GASPARD d'Albertas qui épouſa le 13 février 1615 *Félix* de la Broca, dont il eut huit enfans tous morts ſans poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLECROZE.

III. SUFFREN Albertas, ſeigneur de Villecroze, ſecond fils de *Jean* Albertas, ne laiſſa de ſon mariage avec *Conſtance* de Boniface qu'un fils unique qui ſuit.

IV. AMIEL d'Albertas I du nom épouſa *Françoiſe* fille de Jacques de Sabbareris, gentilhomme d'une famille illuſtre, originaire de Palerme en Sicile. Il en eut *Anne*, mariée à *Jean-Auguſtin* de Foreſta, baron de Tretz, & premier préſident au parlement de Provence; *Jeanne* alliée dans la maiſon de la Cepede; *Magdeléne* mariée à *Louis* de Vento des anciens ſouverains de Mantoue, originaire de Gènes, & NICOLAS qui ſuit.

V. NICOLAS d'Albertas n'eut de ſon mariage avec *Catherine* Caſſin qu'un fils qui ſuit.

VI. AMIEL d'Albertas II du nom, marié à *Marguerite* de Gaignon, d'une famille illuſtre de Piémont; il en eut huit enfans, entr'autres *Antoine-Nicolas*, mort en Catalogne au ſervice du roi, ſans poſtérité, & GASPARD qui ſuit.

VII. GASPARD d'Albertas marié à *Claude* de Blacas, de laquelle il eut ſix enfans, entr'autres

VIII. JEAN-AUGUSTIN d'Albertas, qui épouſa *Julienne* de Forbin, des ſeigneurs de Solliers, de laquelle il eut *Victoire* mariée à Céſar de Sabran, ſeigneur de Chantereine, & *Gaſpard* chevalier de Malte.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GEMENOS.

III. BAUDOIN, fils de *Jean* Albertas, épouſa le 19 février 1452 *Billone* de la Cepede; il en eut *Catherine* mariée le 16 juin 1488 à *Jacques* d'Eſcales, ſeigneur de Bras, aïeul du premier préſident de Provence; SURLEONS qui ſuit, & ANTOINE dont il ſera parlé après ſon frere.

IV. SURLEONS d'Albertas s'étant ſignalé dans le ſervice du roi, & dans celui du ſaint ſiége, obtint d'Alexandre VI une bulle confirmée par le pape Léon X, tant pour lui que pour ſa famille, qui lui donne pouvoir de choiſir un prêtre ou religieux pour les abſoudre de leurs péchés, même des cas réſervés; de manger de la viande les jours d'abſtinence, & d'avoir un autel portatif. Cette bulle eſt datée du 8 mars 1495. Surleons fit entrer Antoine ſon frere dans le deſſein d'aller à la conquête de Naples; ils armerent deux galions: & Surleons ayant été tué en cette expédition, fit ſon frere Antoine ſon héritier, par teſtament du 2 juin 1502.

IV. ANTOINE d'Albertas fut fait premier conſul de Marſeille en 1511. La prudence avec laquelle il ſe conduiſit dans cet emploi engagea le roi Louis XII à lui donner une galere entretenue, qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort. Il eut de ſon mariage avec *Aimare* de la Cepede, qu'il épouſa ſur une diſpenſe donnée par le vice-légat d'Avignon en 1506; PIERRE qui ſuit; *George* qui ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique fut pourvu de pluſieurs bénéfices, & mourut à Reims chez le cardinal de Lorraine; *Henriette* mariée avec *Vincent* de Forbin, ſeigneur de la Fare, & *Louiſe*.

V. PIERRE d'Albertas fut premier conſul de Marſeille en 1542. Le roi Charles IX ayant une confiance particuliere en ſa fidélité, lui donna le gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marſeille. Il mourut le 16 décembre 1584. Il avoit épouſé le 31 mai 1554, *Marquiſe* de Vento, dont il eut ANTOINE-NICOLAS qui ſuit, & *Aimare* mariée en premieres nôces à François de Jarente, baron de Senas, le 6 octobre 1570, & en ſecondes nôces le 26 juillet 1579 à *Jean* de Caſtellane, ſeigneur de Saint-Julien d'Eſparron.

VI. ANTOINE-NICOLAS d'Albertas commença de porter les armes de bonne heure. Son eſprit éclaire le fit entrer dans les négociations les plus importantes de ſa province. Il fut député de la nobleſſe de Marſeille aux états de Blois tenus en 1588. Le roi congédiant tous les députés du royaume après la mort du duc de Guiſe, lui commanda de ſuivre la cour. Il ſe trouva à S. Cloud lors du ſiége de Paris, & ne quitta point le ſervice de ce prince que pour entrer dans celui de Henri *le Grand*. En 1595 il fut pourvu d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & eut commiſſion la même année de lever une compagnie de deux cens hommes d'armes au ſervice du roi. Il fut cinq ou ſix ans ſyndic de la nobleſſe, & pluſieurs fois député en cour. Il mourut le 25 février 1611, laiſſant de ſon mariage avec *Marguerite* de Riquety Mirabeau, qu'il avoit épouſée le 10 novembre 1596, entr'autres enfans *Marguerite* mariée à *Alfonſe* du Rouve, *Marquiſe* mariée à *Louis* de Berton de Crillon, *Pierre* ſeigneur de Gemenos, Villegenie, &c. lequel, après avoir ſervi dès l'âge de quinze ans, & s'être ſignalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une charge de maître des requêtes, il épouſa en premieres nôces *Eliſabeth* de Vendeſtraden, d'une très-illuſtre famille de Flandre, de laquelle il eut *Thomas* mort ſans enfans. *Pierre* épouſa en ſecondes nôces le 17 octobre 1683 *Jeanne* de Rhodis, de laquelle il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684. *Antoine-Nicolas* eut encore de ſon mariage *Geneviéve*, religieuſe au monaſtere d'Hyeres; *Charles* mort ſans enfans; *Sebaſtien*, conſeiller au parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laiſſé un fils nommé *Jean-Baptiſte* mort ſans enfans; *Surleons*, chevalier de Malte, lequel quitta la croix, & ſe maria avec *Françoiſe* Dumas de Caſtellanne, & forma par ce mariage la branche des ſeigneurs d'Albertas de Jouques, diviſée à Marſeille & à Aubagne, dont on parlera ci-après; & ANTOINE qui ſuit.

VII. ANTOINE d'Albertas ſeigneur de Saint-Maime, après avoir long-temps ſervi dans les armées, ſe retira en Provence, où il épouſa le 23 juillet 1638 *Marquiſe* de Vento. Il fut ſyndic de la nobleſſe en 1639; il eut de ſon mariage *Thérèſe*, mariée le 8 mars 1670, au baron de Bras & d'Antonis; *Jeanne* religieuſe à Hyeres; *Pierre* reçu chevalier de Malte en 1682, commandeur de Saint-Félix, & grand bailli de Manoſque, mort grand prieur de Saint-Gilles, le 4 avril 1750; *François* auſſi chevalier de Malte, qui fut tué ſur une des galeres du roi; *Surleons* qui épouſa en 1672, *Magdeléne* Humbert, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joſeph-François* de Glandeves, ſeigneur de Cuges, le 28 octobre 1691, & MARC-ANTOINE qui ſuit.

VIII. MARC-ANTOINE d'Albertas reçu lieutenant des vaiſſeaux du roi par brevet du 19 janvier 1669, marié le 3 août 1673, à *Magdeléne* de Séguiran, eſt mort capitaine des vaiſſeaux du roi. Il eut de ſon mariage *Antoine* ſurnommé le Chevalier de Dauphin, reçu chevalier de Malte en 1690, qui a ſervi ſur les vaiſſeaux du roi en qualité de lieutenant, aujourd'hui (1752) grand-commandeur & économe de l'ordre de Malte; *Gabrielle*, veuve de *Gaſpard* de Lombard du Caſtellet, ſecond préſident en la cour des comptes de Provence, & HENRI-RAYNAULD qui ſuit.

IX. HENRI-RAYNAULD d'Albertas, né le 22 mai 1674, reçu premier préſident en la cour des comptes, aydes & finances de Provence, le 13 février 1708, mort le 28 janvier 1746. Il avoit épouſé le 10 août 1715, *Louiſe* de Covet de Marignane, morte le 14 août 1722, fille de *Joſeph-Gaſpard* de Covet, marquis de Marignane, gouverneur des iſles Port-Cros, & de *Diane-Marie* de Cruſſol d'Uzès de Saint-Sulpice; de ce mariage ſont iſſus JEAN-BAPTISTE qui ſuit; *Joſeph-Marie-Pierre*,

Digitized by Google

Marguerite, chevalier de Malte, & ancien lieutenant aux gardes françoiſes, & *Nicolas-Pierre-Gabriel* auſſi chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment de Roüergue, encore vivant.

X. JEAN-BAPTISTE d'Albertas, chevalier, marquis de Boue, baron de Dauphin, & de Saint-Maime, comte de Neſſ, ſeigneur de Péchauris, Gemenos, Conſonoves, & autres lieux, fut reçu conſeiller en la cour des comptes, aydes & finances de Provence le 11 octobre 1737, & premier préſident de la même cour le 11 mars 1745; il a épouſé le 28 avril 1745, *Marguerite-Françoiſe* de Montullé, fille de *Jean-Baptiſte* de Montullé, conſeiller au parlement de Paris. Il a actuellement de ce mariage *Jean-Baptiſte Suzanne*, & *Jeanne-Charlotte*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JOUQUES DIVISÉE A MARSEILLE, & AUBAGNE.

VII. SURLEONS d'Albertas, fils d'*Antoine-Nicolas*, quitta la croix de Malte, & ſe maria le 7 de juin 1636, à *Françoiſe* Dumas de Caſtellanne. Il eut entr'autres enfans *Jean-Louis-Bacqui-Pierre*, ſeigneur de Péchauris, mort ſans enfans; *Joſeph-Antoine-Marguerite*; *Surleons* qui a formé la branche des SEIGNEURS JOUQUES, établie à Aubagne, & MICHEL-JULES qui ſuit.

VIII. MICHEL-JULES d'Albertas, fut reçu chevalier de Malte le 3 avril 1658; il quitta la croix & ſe maria le 25 novembre 1691, à *Aymare* de Villages. Il eut de ſon mariage *Pierre-Lange*, reçu chevalier de Malte le 11 avril 1712; & MICHEL-GASPARD qui ſuit.

IX. MICHEL-GASPARD ſe maria le 21 novembre 1716, à *Claire* de Candole. Il a de ce mariage *Aimare-Bibianne-Marianne* mariée à *François-Xavier* de Fontierme, conſeiller en la cour des comptes, aydes & finances de Provence; *Thérèſe-Pierre-Pomponne*, chevalier de Malte reçu le 15 mars 1718; *Louis-Charles*; *Alfonſe-Rodolphe* reçu chevalier de Malte le 26 août 1751, tous trois employés au ſervice de la marine; & *Michel-Gaſpard*, chanoine de l'abbaye S. Victor de Marſeille.

La maiſon d'Albertas, porte pour armes de *gueules au loup raviſſant d'or*; cimier, *deux chiens courans iſſans & affrontés au naturel*; ſupports, *deux chiens de même*; deviſe *deux flambeaux poſés en fautoir tortillés de méches allumées*, avec ces paroles, *talis noſter amor*. Ces armes ſont écartelées des maiſons de Simiane, Caſtellanne, Forcalquier, & Glandeves, dans leſquelles cette famille a fait alliance.

ALBERTANUS, a fait un traité de l'art de parler & de ſe taire. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALBERTET, mathématicien & poëte, gentilhomme Provençal, né à Siſtéron, vivoit vers l'an 1290. D'autres diſent qu'il étoit de Taraſcon, & de la maiſon de Maleſpine. Mais il y a plus d'apparence qu'il ne fit que demeurer dans la derniere de ces villes. La galanterie étoit alors l'occupation des perſonnes de qualité, qui ſe plaiſoient à ſervir une dame, & à faire de cette occupation le ſujet des vers qu'ils compoſoient. Albertet, ſuivant la coutume de ſon ſiécle, & pouſſé ſans doute par ſon inclination, fit beaucoup de galanteries pour la marquiſe de Maleſpine; & c'eſt peut-être ce qui a fait croire qu'il étoit de cette maiſon. Elle lui marqua ſa reconnoiſſance par des préſens de drap, de chevaux & de quelques bijoux. Mais comme ces aſſiduités pouvoient faire tort à ſa réputation, elle le fit prier de ne la plus voir. Il obéit & ſe retira à Taraſcon, où l'on dit qu'il mourut peu de temps après. Il avoit écrit quelques traités de mathématiques, & diverſes piéces de poëſie à l'honneur de ſa marquiſe. En mourant il pria Pierre de la Valiere ou de Valerne de les remettre entre les mains de cette dame: mais cet infidéle ami les vendit à un certain poëte d'Uzés, qui oſa publier ces poëſies comme des ouvrages de ſa façon. La peine du fouet étoit celle dont on puniſſoit alors ces plagiaires; & ce fut celle que ſouffrit celui qui s'érigea en auteur aux dépens d'Albertet. * Noſtradamus, *vies des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *bibl. Franc.*

ALBERTI (Audouin) cardinal, natif du Limoſin, neveu du pape Innocent VI qui étoit ſur le ſaint-ſiége en 1352, étoit ſavant dans la juriſprudence civile & canonique, dans les belles-lettres & dans l'hiſtoire eccléſiaſtique; & il fut élevé en 1349 ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Paris, en 1350 ſur celui d'Auxerre, & en 1352 ſur celui de Maguelone. Quelques auteurs ont douté qu'il ait été évêque de Maguelone, parceque nommant dans ſon teſtament les égliſes de Paris & d'Auxerre, il ne parle point de cette derniere. Mais il y a de ſi fortes preuves de cette vérité, qu'il eſt impoſſible d'en douter. Le pape Innocent VI le fit cardinal le 13 février de l'année 1353, & le mit en état de protéger les perſonnes de mérite, & ſurtout les gens de lettres, dont il cherchoit l'entretien avec un ſoin extrême. Depuis, ce cardinal opta l'évêché d'Oſtie, & après la mort d'Innocent VI, ſon oncle, arrivée le 12 ſeptembre 1362, il ſacra Urbain V, qu'on venoit d'élever ſur le ſiége pontifical. Il ne ſurvécut pas long-temps au pape ſon oncle; car il mourut le 9 mai de l'an 1363, & fut enterré comme lui dans l'égliſe de la chartreuſe de Villeneuve-lès-Avignon, où il ordonna qu'on mît cette épitaphe: *Lapide ſub hoc modico jacent omnia viſcera dicti Oſtienſis Audoini dum vivebam in vita mea.* Ce cardinal fit de grands biens à la chartreuſe de Villeneuve, fondée par Innocent VI: & ſi l'on en croit Victorel, ce fut auſſi lui qui fonda l'hôpital qui eſt dans la même ville d'Avignon près de la pointe du pont du Rône. En mourant il fit divers legs pieux, & fonda un anniverſaire dans les égliſes de Paris & d'Auxerre. Ayant enſuite conſidéré que l'égliſe & l'état perdoient beaucoup, en ce que pluſieurs jeunes gens d'eſprit leur demeuroient inutiles, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des pauvres écoliers. C'eſt pour cela qu'il fonda dans l'univerſité de Toulouſe un collége, auquel il laiſſa tous ſes biens, & où l'on entretient un nombre de jeunes gens pendant le temps qu'ils étudient les humanités, la philoſophie & les arts libéraux. * Boſquet. *in vit. Innocent. pap. VI.* Ciaconius. Victorel. *in Innocent. VI.* Catel. *mémoir. de Languedoc, l.* 2. Gariel, *de epiſcop. Magal.* Frizon. *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Auberi, *hiſt. des card.*

ALBERTI (Etienne) cardinal, évêque de Carcaſſone, natif de la province de Limoſin, & petit-neveu du pape Innocent VI, lequel ayant eu grand ſoin de le faire élever dans la ſcience & dans la piété, lui donna l'évêché de Carcaſſone, & enſuite le créa cardinal diacre, du titre de ſainte Marie *in Aquiro* en 1361. Quelques-uns diſent que Jean III du nom, ſuccéda en 1361 à Geofroi de Vairolis évêque de Carcaſſone; mais il y a lieu de croire que le cardinal Alberti fut en effet le ſucceſſeur de Geofroi, & que peu de temps après il remit cet évêché à ce Jean III, qui, ſelon les actes de ce temps-là, étoit évêque de Carcaſſone en 1366. Quoi qu'il en ſoit, après la mort d'Innocent VI, arrivée en 1362, il fut très-eſtimé du pape Urbain V, qu'il ſuivit en Italie l'an 1367. L'année d'après ce pape le fit prêtre aux quatre-temps de ſeptembre, & lui changea ſon titre de ſainte Marie *in Aquiro* en celui de S. Laurent *in Lucina*. Il mourut le 28 ſeptembre 1369, à Viterbe, où il fut enterré dans l'égliſe cathédrale. * Onuphrius, *in Innocent. VI & Urbano V.* Boſquet. *in vit. Innocent. VI.* Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.*

ALBERTI (Jacques) de Boulogne en Italie, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320. Il compoſa un traité de la différence du droit civil & du droit canon, que nous avons parmi les ouvrages de Bartole.

Digitized by Google

* Alidoſi, *de doct. Bonon.* Bumaldi, *Minerval, ſeu bibl. Bonon.*

ALBERTI (Léon-Baptiſte). C'étoit un gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoiſſance de la géométrie, de la perſpective, de l'aſtrologie, de la muſique, de la peinture, de la ſculpture, de l'architecture, & des autres ſciences de ce genre. Ses dix livres *de re ædificatoria*, ou de l'architecture, ont été imprimés à Florence en 1485, peu après ſa mort, par les ſoins d'Ange Politien, qui a compoſé l'épître dédicatoire. On a réimprimé cet ouvrage pluſieurs fois depuis, & il a été traduit en françois dans le XVI ſiécle, par *Jean-Martin*, ſecrétaire du cardinal de Lénoncourt. Voyez les autres ouvrages de Léon-Baptiſte Alberti dans la bibliothéque de Geſner. Son traité de la peinture en trois livres a auſſi été imprimé en françois en 1643, à Amſterdam. *On a eu tort de dire dans les précédentes éditions de ce dictionnaire, que* c'étoit Alberti lui-même qui avoit donné ce traité françois en 1643, *& avec Riccioli* qu'il étoit mort en 1540, puiſqu'il n'étoit plus dès 1485. * Le Clerc, *bibliothéque du Richelet, &c.* M. Muratori a compoſé une vie de Léon-Baptiſte Alberti, & l'a miſe à la tête de ſon *commentarius de conjuratione Porcaria*, qu'il a inſéré dans ſa collection des hiſtoriens d'Italie, au tome XXV. C'eſt la premiere édition qu'on ait de cet ouvrage d'Alberti.

ALBERTI (Léandre) de Boulogne-la-Graſſe, ville d'Italie, religieux de l'ordre de S. Dominique, né le 31 décembre 1479, travailla avec une très-grande application pour le public & pour ſon ordre, où il remplit ſouvent les charges de prieur & de provincial. L'an 1517 il publia un ouvrage des hommes illuſtres de ſon ordre en ſix livres. Depuis il donna l'hiſtoire de Boulogne, & quelques vies; comme celles de S. Raimond de Pegnafort, du P. Jourdain, &c. Enfin en 1550 il fit imprimer la deſcription d'Italie, qu'il dédia à Henri II, roi de France, & à la reine Catherine de Médicis ſon épouſe. Cet ouvrage ſeroit excellent, ſi ce P. n'eût donné trop aveuglément dans les contes ridicules de ſon confrere Annius de Viterbe. Il le reconnut lui-même dans la ſuite. Guillaume Kiriander traduiſit d'italien en latin cet ouvrage. Alberti publia en 1552 une chronique ſous le nom d'*Ephémérides*. Il y parle de ce qui s'étoit paſſé en Italie depuis le voyage du roi Louis XII en 1499, juſqu'en 1552. Quelques auteurs diſent qu'il mourut ſur la fin de la même année 1552, & d'autres ſoutiennent que ce fut dans la ſuivante, qui étoit la 74 de ſon âge. * Geſner, *bibl.* Simler. *in ep. bibl. Geſner.* Poſſevin. *in appar. ſacr.* Voſſius, *l. 3, de hiſt. Lat.* Miræus, *in auct. de ſcriptoribus eccleſiaſticis, & de ſcriptoribus ſæculi XVI.* Bumaldi, *bibl. bonon.*

ALBERTI (Jean) juriſconſulte Allemand, natif de Widmandſtat, floriſſoit dans le XVI ſiécle. Il étoit ſavant dans les langues grecque, hébraïque & arabeſque. Il apprit auſſi le ſyriac de Siméon évêque, Syrien de nation, de Theſée Ambroiſe & de quelques autres qu'il connut à Rome. Depuis, étant revenu en Autriche, il en fut chancelier; & quelque temps après il fut nommé chevalier de l'ordre de S. Jacques. En 1543 il publia à Nuremberg un abrégé de l'Alcoran, avec des notes contre les impoſtures que Mahomet y a renfermées. L'an 1556 il fit imprimer à Vienne en Autriche, & aux dépens de l'empereur Ferdinand I, le nouveau teſtament en langue & en caracteres ſyriaques, dont Moïſe, prêtre de Meredin, lui avoit fourni un exemplaire manuſcrit, à l'uſage des Jacobites, dans lequel la ſeconde épître de S. Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de S. Jean, l'épître de S. Jude, ni l'apocalypſe ne ſe trouvoient pas. Il donna auſſi une grammaire facile pour apprendre la langue ſyriaque. La préface eſt très-curieuſe, & il a eu ſoin d'y marquer les progrès des langues orientales parmi les Latins. * Miræus, *de ſcript. ſæc. XVI.* Simon.

ALBERTI (Nicolas) jéſuite, Allemand de nation, enſeigna la philoſophie à Wirtz, bourg dans la Franconie. Il publia quelques ouvrages, & mourut le 18 janvier 1641. * Alegambe, *bibl. ſoc. Jeſ.*

ALBERTI ou D'ALBERT, maiſon illuſtre, *cherchez* ALBERT.

ALBERTI ou DE ALBERTIS (Albert) cardinal, *cherchez* ALBERTIS.

ALBERTIN (François) eccléſiaſtique de Florence, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il étoit domeſtique d'un cardinal, & publia un traité des merveilles de l'ancienne & de la nouvelle Rome, qu'il corrigea depuis, & qu'il dédia au pape Jules II en 1509, avec un autre petit traité, *de laudibus Florentiæ & Savonæ.* * Simler. *in epit. biblioth. Geſner.* Onuphrius, *præfat. comment. de repub. Romanor.* Voſſius, *lib. 3, hiſt. lat.*

ALBERTIN (Arnaud) de Majorque, évêque, non de Badajoz, *Pacenſis*, comme Poſſevin & le Mire l'ont cru; mais de Patti, *Pactenſis*, qui eſt une ville de Sicile, ſous la métropole de Meſſine. Il eut un canonicat à Majorque, où il fut depuis inquiſiteur de la foi, & exerça cette même dignité dans le royaume de Valence en Eſpagne, & puis en Sicile, où ſon mérite l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Patti. En 1538 Ferdinand de Gonzague, viceroi de Sicile, l'y laiſſa ſon lieutenant, & il s'aquitta de cette nouvelle charge avec un ſoin & une aſſiduité qui lui acquirent l'eſtime de tous les Siciliens. Arnaud Albertin compoſa divers ouvrages, *Repetitio nova, ſive commentaria rubricæ & cap. I de hæreticis, lib. VI. Quæſtio de ſecreto, quando debeat & non debeat revelari. De agnoſcendis aſſertionibus catholicis & hæreticis, &c.* Il mourut l'an 1545. * Poſſevin. *in appar. ſacr.* Rocchus Pyrrhus, *notit. eccleſ. Sicil. in Pactenſi.* Miræus, *de ſcript. ſæc. XVI.* Nicol. Antonio, *de ſcript. Hiſp.*

ALBERTIN (Pierre) profeſſeur en droit canon à Rome, a fleuri ſur la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. C'étoit le fils d'un pauvre homme qui s'étoit dénué de tout pour donner une éducation honnête à ſon fils; ce qui lui réuſſit ſi bien, que les jéſuites choiſirent ce jeune homme pour enſeigner le droit dans le collége des Allemans, où le pape Clement VIII voulut qu'on mît un profeſſeur. Depuis, Albertin fut domeſtique du cardinal Odoard Farneſe, & enfin profeſſeur dans le collége Romain. * Janus Nicius Erythræus, (Jean Vincent le Roux) *pinac. 3. imag. illuſtr. c. 52.*

ALBERTINI (Nicolas) né vers l'an 1250 à Prato en Toſcane, dont on dit que Facio Albertini ſon frere étoit comte; d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Nicolas de Prato, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, où il prit le degré de docteur dans l'univerſité de Paris. On le vit ſucceſſivement profeſſeur de théologie dans les premieres chaires, provincial dans ſon pays & procureur général de ſon ordre. Il exerçoit cette derniere charge lorſque Boniface VIII lui donna le premier juin 1299 l'évêché de Spolette, avec l'emploi de vicegerent dans la ville de Rome. Quelque temps après, envoyé par le même pape en qualité de nonce auprès des rois de France & d'Angleterre, il eut l'adreſſe de gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre prince, & de rétablir la bonne intelligence. Le pape Benoît XI qui le connoiſſoit particuliérement, le fit cardinal & évêque d'Oſtie au mois de décembre de l'an 1303, & le fit ſon légat *à latere* en Toſcane pour y appaiſer les troubles. Mais comme les Guelphes y étoient les maîtres alors, le cardinal qui étoit d'une famille Gibelline ne put ſe faire écouter; & il fut même obligé de ſe retirer précipitamment à Perouze, ſur l'avis qu'on lui donna que ſa vie étoit en danger. Le malheureux ſuccès de cette légation ne diminua rien du crédit d'Albertini; ce fut lui qui après la mort de Benoît XI concilia les eſprits des cardinaux, dont les uns étoient attachés à

Digitized by Google

la mémoire de Boniface VIII, & les autres engagés au roi Philippe *le Bel*; & qui, de concert avec ce prince, les engagea d'élire Clément V. Ce fut lui enſuite qui tira adroitement ce pape des engagemens qu'il avoit pris avec le roi, ſans le choquer. Il eut auſſi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII, & il fut l'ame de ce pontife tant qu'il vécut, de même qu'il l'avoit été du précédent. Les grandes affaires que les papes lui confierent, ne lui firent point oublier l'obligation qu'il avoit à l'ordre de S. Dominique; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ſes couvens, qui étoient en mauvais état; & il voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le premier mars 1321. Avant ſa mort, il avoit fait diſtribuer tous ſes effets aux pauvres, qu'il avoit toujours beaucoup aimés. Il avoit compoſé un traité du paradis, & un autre de la maniere de procéder à l'élection des papes; mais ils n'ont pas été imprimés, non plus que les actes de ſes légations, qui devoient être très-curieux. * Echard. *de ſcript. ord. predic.*

ALBERTINI (François) jéſuite, illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, étoit de Cantazaro dans la Calabre, ville épiſcopale du royaume de Naples. Ses parens, qui l'avoient deſtiné à l'état eccléſiaſtique, lui avoient procuré une riche abbaye, qu'il quitta pour entrer chez les jéſuites en 1578, étant âgé de 16 ans. Il profeſſa la philoſophie & la théologie à Naples pendant 9 ans avec applaudiſſement, & mourut le 15 juin de l'an 1619. Entr'autres ouvrages, nous avons de lui une théologie en deux volumes *in-folio*, ſous le titre de *Corollaria theologica ex principiis philoſophicis deducta*, imprimée à Naples en 1606 & 1610, & à Lyon en 1616. * Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu.* Miræus, *de ſcript. XVII ſæc.* Sotwel. *ſcript. ſoc. Jeſ.*

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, cardinal diacre du titre de *S. Euſtache*, né à Florence, & originaire d'Arezzo, eut un canonicat dans l'égliſe de Florence, puis fut pourvu par le pape Eugène IV de l'évêché de Camérino dans la Marche d'Ancône, & enſuite fut créé cardinal en 1439. Eugène IV l'employa en diverſes négociations importantes, & l'envoya en qualité de légat dans le royaume de Naples, où il mourut dans le monaſtere de Grotta Ferrata le 11 août 1445. Une partie de ſon corps fut portée à Rome, & fut enterrée dans l'égliſe de S. Jean de Latran. L'autre eſt dans celle de ſainte Croix de Florence, de l'ordre de S. François, où les ſeigneurs Albertis lui éleverent en 1573 un nouveau tombeau. Mais ils ſe ſont aſſurément trompé, en lui attribuant dans ſon épitaphe l'honneur d'avoir commandé l'armée navale des princes chrétiens ligués contre le Turc. * Blondus, *hiſt. dec.* 3. *l.* 11. Saint Antonin, *tit.* 22, *c.* 10. Ughel. *Ital. ſacr.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.*

ALBERTIS (Albert de) de Trente, eſt auteur de divers ouvrages. *Vindiciæ adversùs Gaſp. Scioppium*, imprimées en 1649. *Theſaurus eloquentiæ ſacræ & prophanæ*, imprimé en 1669. *Paradoxa moralia de ornatu mulierum*, publiés en 1650. * Alegambe, *p.* 9. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBERTISTUS (Marius Salomonius) juriſconſulte de Rome, mort l'an 1530, a laiſſé un commentaire, *de probationibus.* * Guid. Pancirol. *in juriſconſultis*, *lib. II*, *cap.* 136.

ALBERTON, *Albertonium* & *Paratonium*, petite ville ſur les frontieres du royaume de Barca en Afrique, près de l'Egypte, à cent cinquante mille pas d'Alexandrie. Elle eſt ſur la côte de la Mediterranée, ſous l'obéiſſance des Turcs, dans un pays aſſez inculte, & a un port aſſez fréquenté, que les François appellent ſouvent le *Port-Albert*. * Baudrand.

ALBERTONIUS (Alexandre) a raſſemblé des déclarations & réſolutions de droit en XX livres. Cet ouvrage fut imprimé à Veniſe, *in-fol.* en 1585.

ALBERTUCCI DE BORSELLES (Jerôme) de Boulogne en Italie, religieux de l'ordre de S. Dominique, a vécu dans le XV ſiécle. C'étoit un eſprit doux & facile, qui aimoit la ſolitude, & qui ſe faiſoit un plaiſir de l'étude de l'hiſtoire. Il compoſa une chronique depuis le commencement du monde juſqu'en 1491: les annales de ſon ordre, & quelques autres. On aſſure qu'il mourut le 25 novembre de l'an 1497. * Léandr. Alberti, *deſcript. Ital. & lib.* 4. *de vir. illuſt. dominic.* Seraphin. Razzi, *hiſt. de gli huomin. illuſtr. dom.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

ALBESANO, *Albenſis Tractus*, petit pays d'Italie, eſt dans le Montferrat, & fait partie des hautes Langues, que les François appellent *Albeſan*, autour de la ville d'Alba, qui en eſt la capitale. Ce pays étoit autrefois au duc de Mantoue; mais il a été cédé au duc de Savoye par le traité de Quieraſque en 1631, & lui appartient à préſent. * Baudrand.

ALBI, *Alba Marſorum*, petite ville d'Italie à demi ruinée, dépendante du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à deux petites lieues du lac de Ceſano, du côté de l'occident. * Baudrand.

ALBI ou ALBY ſur le Tarn, *Albia* & *Albiga*, ville de France dans le haut Languedoc, avec archevêché, ci-devant évêché ſuffragant de Bourges. Cette ville, capitale de l'Albigeois, eſt très-ancienne; & il en eſt fait mention dans Ptolémée, dans la notice de l'empire, dans Grégoire de *Tours*, &c. Son égliſe cathédrale, ſous le nom de ſainte Cécile, a l'un des plus beaux chœurs de France; & ſon chapitre eſt compoſé d'un prévôt, d'un chantre, d'un ſous-chantre, de quatre archidiacres, d'un ſacriſtain, d'un théologal, & de vingt chanoines, tous à la nomination de l'archevêque, qui eſt auſſi ſeigneur temporel de la ville. Ce chapitre a été autrefois compoſé de chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, & fut ſécularisé par le pape Boniface VIII en 1297. On prétend que S. Clair martyr eſt le plus ancien évêque d'Albi; & Grégoire de *Tours* parle de S. Salvius, qui vivoit dans le VI ſiécle. Il y en a eu d'autres très-illuſtres, & entre ceux-ci, divers cardinaux; comme Bernard de Caſtanet, Bertrand de Bordis, Guillaume Curti, Pictain de Monteſquieu, Jean Jofroi, deux Louis d'Amboiſe, Adrien & Aimar Gouffier, Antoine du Prat, Jean & Louis de Lorraine, & Laurent Strozzi. L'évêché d'Albi fut érigé en archevêché l'an 1678 par Innocent XI, à l'inſtance de Louis XIV, qui y a nommé pour premier archevêque, Hyachinte Serroni gentilhomme Romain, auparavant évêque d'Orange, & depuis évêque de Mende. Les évêchés ſuffragans ſont ceux de Caſtres, de Mende, de Rhodez, de Cahors & de Vabres, qui étoient auparavant ſous la métropole de Bourges, laquelle en compenſation a une augmentation de revenus à prendre ſur l'archevêché d'Albi. Elle a réſervé par le concordat le droit de primatie ſur la province d'Albi, dans la poſſeſſion duquel elle a été maintenue par arrêt du parlement de Paris donné en la grand'chambre au mois d'avril 1710. C'eſt d'Albi que le nom d'Albigeois fut donné aux Vaudois, dont l'obſtination fit répandre tant de ſang dans le XIII ſiécle, où ils s'étoient joints avec les Bogomiles venus de Bulgarie, & d'autres hérétiques, diſciples de Pierre de Bruys. L'auteur qui nous a laiſſé une continuation de l'hiſtoire d'Aimoin, dit que Charlemagne ayant érigé le royaume d'Aquitaine pour ſon fils Louis *le Débonnaire*, y laiſſa dans les principales villes des comtes, avec autorité de gouverneurs, qui devoient avec les évêques aſſiſter le jeune prince de leurs conſeils. Enſuite il nomme pluſieurs de ces comtes, & entr'autres Aimoin, qui le fut d'Albi. Le même auteur parle ailleurs d'Ermengaud, auſſi comte d'Albi. Ce comté dans le X ſiécle paſſa dans la maiſon des comtes de Toulouſe, ſoit par le mariage de Girſende ou Gerſinde avec Raimond-Pons comte de Toulouſe, ſoit par la femme de Pons, fils ou petit-fils du même Raimond-Pons: on ne ſait pas le nom de cette femme. Depuis, les biens des comtes de Toulouſe ayant été adjugés à Simon comte de Montfort, ſon fils Amauri les céda

Digitized by Google

au roi Louis VIII, ce qui fut confirmé par le traité de paix fait avec le roi S. Louis. Ce prince étant à Saumur l'an 1241, y fit chevalier son frere Alfonse; & lui ayant donné les comtés de Poitiers, d'Auvergne & d'Albigeois, fit célébrer son mariage avec *Jeanne*, fille & héritiere de Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse. Mais Alfonse étant mort sans postérité, le comté d'Albi fut encore réuni à la couronne. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 13, *l.* 5 & 7, *&c.* Aimoin, *l.* 2 & 5. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Catel, *mémoires de Languedoc*, & *hist. des comtes de Toulouse.* Du-Chêne, *antiquités des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. christiana.*

CONCILE D'ALBI.

Vers l'an 1254, Zoën évêque d'Avignon, & légat du saint-siége, assembla à Albi les prélats des métropoles de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux, & ils firent ensemble divers réglemens contre les Albigeois. Ce fut par ordre du roi S. Louis, comme il est marqué dans les actes : *Concilium Albiense factum à domino Zoën, Avenionensi episcopo, sedis apostolicæ legato, multis episcopis, Narbonensis, Bituricensis, & Burdigalensis provinciarum, &c. congregatum apud Albiam 1254, jussu Lud. Francorum regis, &c.* * Bini. Labbe, &c. *in concil. collect.* Dom Luc d'Acheri, *spicileg. tom.* 2. Nouguier, *hist. des évêques d'Avignon.* De Marca, *hist. de Béarn*, *l.* 8.

ALBI (Bernard d') cardinal-prêtre du titre de *S. Cyriaque*, né dans le diocèse de Pamiers en Languedoc, a fleuri dans le XIV siécle. Il fut élevé sur le siége de l'église de Rhodez, après Pierre de Châteauneuf le 8 février 1336, & il remplit si bien les devoirs de son ministere, que le pape Benoît XII le créa cardinal le 8 décembre 1337. Depuis il fut évêque de Porto après le cardinal de Comminge; & c'est en cette qualité qu'il sacra Etienne évêque de Rhodez au mois de janvier 1349 : ce qu'on doit remarquer pour fixer le temps de la mort de Bernard d'Albi. Clément VI, qui avoit succédé à Benoît, se servit de ce cardinal pour négocier une affaire très-importante & très-délicate. Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, & Jacques roi de Majorque, se faisoient la guerre à toute outrance; & on n'avoit pu encore ni les accorder, ni même leur persuader de songer à une trêve. Le pape chargea le cardinal d'Albi de cette commission, & l'envoya en Espagne avec la qualité de légat apostolique. Il fut si bien tourner l'esprit des deux rois, qu'il leur fit accepter en 1347, une trêve pour six mois. Onuphre & Ciaconius, trompés par une inscription qu'on voit à Avignon au-dessous de l'épitaphe du pape Benoît XII, ont cru que Bernard d'Albi étoit mort en 1344, & Frizon a fixé cette mort en 1348; mais il est constant qu'il mourut le 13 novembre 1350. L'inscription d'Avignon est en ces termes : *Is verò qui jacet antè pedes* Benedicti, *creditur esse Bernardus, &c. Obiit Avenione sub Clemente VI, anno* 1344. Ce cardinal avoit beaucoup d'esprit & de doctrine, & sur-tout un génie si facile pour la poësie, qu'il composoit plus de trois cens vers en moins d'une heure. C'est le témoignage qu'en rend Pétrarque qui étoit son ami. * Surita, *in annal. Arag. l.* 7, *c.* 69. Onuphrius & Ciaconius, *in Bened. XII.* Bosquet. *in vit. Bened. XII.* Frizon. *Gall. purpur.* Auberi, *hist. des cardinaux* Ughel, *Ital. sacr. de episcop. Portuens.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Ruten.*

ALBI ou DE ALBA (Jean) chartreux, Espagnol de nation, a été très-estimé dans le XVI siécle pour sa piété & pour sa doctrine. Après avoir appris parfaitement la théologie, les langues orientales, & sur-tout l'hébraïque, il prit l'habit de religieux dans la chartreuse, dite la vallée de Jesus-Christ, près la ville de Ségovie, au royaume de Valence, où il mourut le 17 décembre 1591, après vingt-sept ans de profession. Ce savant homme, infatigable dans le travail, laissa plusieurs ouvrages sur l'écriture sainte. Les chartreux de son monastere qui en firent imprimer un l'an 1610, sous ce titre, *Sacrarum simioseon, animadversionum & electorum ex utriusque testamenti lectione commentarius & centuria*, témoignent dans la préface qu'ils avoient encore de lui un très-grand nombre d'autres ouvrages sur le même sujet. Le Mire parle d'un autre imprimé en 1613, intitulé : *Selecta annotationes & expositiones in varia utriusque testamenti difficilia loca.* * Miræus, *de script. sec. XVI.* Nicol. Antonio, *I. P. bibl. script. Hisp.*

ALBI (Henri) jésuite, né l'an 1590 à Bolene, petite ville de Provence, dans le comté Venaissin, entra chez les jésuites en 1606, à l'âge de 16 ans. Après y avoir professé les humanités, il enseigna la philosophie pendant cinq ans, la théologie scholastique pendant un pareil nombre d'années, & la théologie morale pendant deux ans. Il fut depuis élevé aux charges de son ordre, & gouverna successivement en qualité de recteur les colleges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles, le 6 octobre 1659, âgé de 69 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : *La vie de S. Gabin, martyr*, à Lyon 1624, *in*-12. *La vie de S. Pierre de Luxembourg*, à Lyon 1626 & 1632, *in*-12. *La vie de la mere Marie-Jeanne de Jesus, fondatrice des religieuses augustines*, à Paris 1640, *in*-12. *La vie de sœur Catherine Vanini, converse de Sienne*, à Lyon 1665, *in*-12. *Eloges historiques des cardinaux François & étrangers, mis en parallèle*, à Paris 1644, *in*-4°. *Item*, nouvelle édition, suivant le pere le Long, sous ce titre : *Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'état*, par le sieur du Verdier, & *augmentée des vies des cardinaux de Berulle, de Richelieu & de la Rochefoucault*, à Paris 1653, *in*-4° : cet ouvrage est très-superficiel. *L'anti-théophile paroissial*, ou réponse au livre qui porte pour titre : *Le théophile paroissial de la messe de paroisse*, à Lyon 1649, *in*-12. Voici l'origine de ce livre, qui a paru sans nom d'auteur. Un capucin publia en 1635 un ouvrage intitulé : *Theophilus parochialis, seu de quadruplici debito in propriâ parochiâ persolvendo ; concionis, missæ, confessionis paschalis, paschalisque communionis, per R. P. B. B. C. P.* (c'est-à-dire) *reverendum patrem Bonaventuram Basseanum, capucinum prædicatorem,*) à Anvers 1635, *in*-8°. C'étoit une espéce de suite ou d'augmentation d'un autre livre du même, imprimé dès 1633 à Douai, *in*-12. sous ce titre : *Parochianus obediens, sive de duplici debito parochianorum, audiendi scilicet missam & verbum Dei in suâ parochiâ, saltem diebus dominicis & festis majoribus stante commoditate.* Le P. Niceron dit que l'éditeur de cet ouvrage nous apprend que Bonaventure de la Bassée, s'appelloit originairement *Louis le Pippre* : nous n'avons rien trouvé de semblable dans l'édition de Douai de 1633, on n'y nomme point l'auteur : il est dit seulement dans l'avertissement *ad parochos & parochianos*, que cet auteur étoit, avant son entrée chez les capucins, licencié en théologie; qu'il avoit été professeur royal en philosophie à Douai : & que depuis qu'il s'étoit fait capucin, il avoit professé la philosophie & la théologie à Liége; & qu'il avoit prêché à Cambray vers le temps du dernier concile provincial tenu en cette ville. L'ouvrage du pere de la Bassée fut réimprimé sous le titre de *Parocophilus*, à Paris, en 1637, *in*-12. par les soins d'un prêtre, qui prit le nom de *Timothée Cléritime.* Le curé de S. Nizier de Lyon, en traduisit aussi en françois la partie qui concerne la messe de paroisse, & publia sa traduction en 1649 à Lyon, *in*-8°, sous ce titre : *Le théophile paroissial*, par le R. P. B. B. C. P. traduit du latin par Benoît Puys, docteur en théologie, chanoine, sacristain & chef du chapitre de l'église collégiale & paroissiale de S. Nizier de Lyon, juge-lieutenant en la primatie de France. Ce traducteur ayant déclaré qu'il avoit entrepris ce travail *pour s'opposer à la liberté de quelques*

Digitized by Google

prédicateurs, membres d'une compagnie régulière, qui s'étoient échapés à déclamer publiquement contre la meſſe de paroiſſe, s'attira la réponſe du pere Henri Albi, qui, non content de défendre les prétentions des réguliers, attaquées par le capucin, s'en prit auſſi à la perſonne du traducteur, & changea ainſi en querelle perſonnelle une diſpute de droit. Benoît Puys oppoſa une *Reponſe chrétienne à un libelle anonyme, honteux & diffamatoire, intitulé Anti-Théophile*, à Lyon 1649, *in*-8°. Le pere Albi répliqua par le livre ſuivant : *Apologie pour l'Anti-Théophile paroiſſial, contre la réplique injurieuſe, & les plaintes injuſtes de* M. Benoît Puys, *où de nouveau eſt ſolidement établi le privilége des égliſes des réguliers, par* Paul de Cabiac, prêtre régulier, (c'eſt le maſque que prit le pere Albi) à Lyon 1649. Cette diſpute pouſſée un peu vivement, ſe termina par une réconciliation amiable qui ſe fit publiquement entre les deux parties, comme il paroît par un acte qui en fut dreſſé le 25 ſeptembre 1650. Les autres ouvrages du pere Albi, ſont : *L'art d'aimer Dieu*, à Lyon 1634, *in*-24. à Paris 1636, *in*-12. *Du renouvellement d'eſprit*, à Lyon 1651, *in*-4°. *De la conception immaculée de la Vierge*, à Grenoble 1654, *in*-4°. *Grammaire françoiſe, avec des obſervations*, à Lyon 1657, *in*-8°. * *Voyez* les mémoires du pere Niceron, article dernier du tome XXXIII.

ALBIA TERENTIA, dame Romaine de très-illuſtre famille, fut femme de L. Salvius Othon, & mere de l'empereur Othon, qu'elle mit au monde le 28 avril l'an 34 de l'ére commune. * Chevreau, *hiſt. du monde, liv.* 3.

ALBICI, *cherchez* ALBIZZI.

ALBICUS, archevêque de Prague, qui avoit été élevé à cette dignité par Sigiſmond roi de Bohême, fit autant de tort à l'égliſe par ſa facilité à l'égard de l'héréſiarque Jean Hus & des autres diſciples de Wiclef, que ſon prédéceſſeur Stincon lui avoit fait de bien par ſon exactitude à s'oppoſer aux erreurs de cette ſecte dangereuſe. L'avarice d'Albicus étoit ſi grande, qu'il ne vouloit pas même confier la clef de ſa cave à qui que ce fût. Il n'avoit pour tout domeſtique qu'une vieille ſervante, qu'il laiſſoit mourir de faim; & il n'oſoit entretenir des chevaux pour ſon uſage, à cauſe de la dépenſe que cela lui auroit occaſionné. Il compoſa deux ou trois traités de médecine; ſavoir, *Praxis medendi, Regimen ſanitatis, Regimen peſtilentiæ*, imprimés à Leipſick l'an 1484. Il étoit mort long-temps auparavant. * Sponde, *A. C.* 1412. Vander Linden, *de ſcript. medic.*

ALBIGEOIS, *Albigenſis tractus*, province de France en Languedoc, autrefois plus étendue; mais à préſent plus reſſerrée, étant bornée par le Rouergue, par le Querci, par le haut Languedoc propre, par le Lauraguais, & par le bas Languedoc, entre les diocèſes de Toulouſe, de Vabres, de Lavaur & Rhodez. C'eſt le pays des anciens Heleuthériens, dont parle Céſar, & non pas des Helviens, qui ſont ceux de Vivarais, le long du Rhône. Ce pays eſt fort peuplé & très-fertile, arroſé de pluſieurs rivieres; entr'autres du Tarn, de l'Agout & du Dadou. Ses principales villes ſont Albi, qui eſt la capitale de la province, Caſtres, Villefranche, Gaillac, Realmont, Moneſtier, Lautrec, Briateſte & Rabaſtins. * Du Chêne, *deſcript. des provinces de France.* Catel. *hiſtoire de Languedoc.* Merula. Sanſon. Briet. Baudrand.

ALBIGEOIS. C'étoit une ſecte compoſée de pluſieurs hérétiques qui s'éleverent dans le XII ſiécle, dont le principal but étoit de détourner les hommes de la réception des ſacremens, de renverſer l'ordre hiérarchique, & de troubler la diſcipline de l'égliſe. Pierre de Bruys & Henri furent les premiers qui publierent ces erreurs, & elles ſe répandirent dans la Provence, & pénétrerent juſque dans l'Allemagne, dans l'Italie, & en Angleterre. Arnauld de Breſſe les fomenta. Ces hérétiques ſont connus ſous différens noms; comme ceux d'henriciens, pétrobuſiens, arnaudiſtes, cathares, piffres, patarins, tiſſerans, bons-hommes, publicains ou poplicains, paſſagiens, &c. Il y avoit parmi ces hérétiques des erreurs communes à toutes ces ſectes, & d'autres particulieres à quelques-unes d'entr'elles. Leurs erreurs communes regardoient les ſacremens, les pratiques de l'égliſe, & l'ordre hiérarchique, contre leſquels ils avoient tous conjuré. Les particulieres étoient le manichéiſme, l'arianiſme, & quelques autres impiétés, dans leſquelles pluſieurs de ces hérétiques furent entraînés par un aveuglement étrange. Leurs erreurs furent condamnées d'abord dans un concile tenu à Toulouſe l'an 1119, canon 2, qui fut répété dans le concile de Latran de l'an 1139, & dans celui de Tours de l'an 1163. Vers la fin de ce même ſiécle, les diſciples de Pierre Valdo, appellés *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, ſe joignirent à ces hérétiques, & toutes ces ſectes furent généralement appellées du nom d'*Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étoient établis. Mais ceux que l'on appelle proprement *Albigeois*, renouvellerent l'héréſie des manichéens, & y ajouterent des héréſies encore plus ridicules. Ils établiſſoient deux principes de toutes choſes, Dieu & le diable; aſſurant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps. C'eſt ſur ce fondement qu'ils nioient l'ancien teſtament, & la doctrine des ſaints patriarches, ne voulant recevoir que le nouveau teſtament, & ſoutenant néanmoins opiniâtrément l'inutilité des ſacremens. Ils nioient l'infuſion des nouvelles ames, en défendant ridiculement la métempſycoſe des pythagoriciens; & c'eſt pour cela qu'ils rejettoient la priere pour les morts, niant la réſurrection, l'enfer & le purgatoire. Ils ſoutenoient encore quelques erreurs, ou plutôt des blaſphêmes exécrables contre la perſonne ſainte & ſacrée du Fils de Dieu, diſant que le véritable Rédempteur des hommes n'eſt point né à Béthléem, ni mort ſur le calvaire; mais qu'il n'a été en ce monde que ſpirituellement en la perſonne de S. Paul. M. Boſſuet évêque de Meaux a prouvé dans le XI livre des variations, que les vaudois étoient en tout différens des albigeois, ceux-ci étant proprement des manichéens, ce que les vaudois n'ont jamais été. Les albigeois étoient venus de Bulgarie. Les cathares furent leur tige. Les erreurs dont les accuſent Alanus moine de Cîteaux, & Pierre moine des Vaux de Cernai, qui écrivirent contr'eux en ce temps-là, ſe rapportent à ces cinq chefs. 1°. De reconnoître deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant; le premier, créateur des choſes inviſibles & ſpirituelles; le ſecond, créateur des corps, & auteur de l'ancien teſtament. 2°. D'admettre deux chriſts; l'un méchant, qui eſt celui qui a paru ſur la terre; & l'autre bon, qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la réſurrection de la chair, & de croire que nos ames ſont des démons qui ſont précipités dans nos corps en punition de leurs péchés. 4°. De condamner tous les ſacremens de l'égliſe; de rejetter le baptême comme inutile, d'avoir l'euchariſtie en horreur, de ne pratiquer ni confeſſion ni pénitence, de croire le mariage défendu. 5°. De ſe moquer du purgatoire, des prieres pour les morts, des images, des croix, & des autres cérémonies de l'égliſe. Quant à leur maniere de vivre, il y avoit deux ſortes de gens parmi eux, les parfaits & les croyans. Les parfaits ſe vantoient de vivre dans la continence, ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage: ils avoient en horreur le menſonge, & ne juroient jamais; les croyans étoient même déreglés dans leurs mœurs; mais ils étoient perſuadés qu'ils étoient ſauvés par la foi des parfaits, & qu'aucun de ceux qui recevoient l'impoſition de leurs mains, n'étoit damné. Les albigeois porterent d'abord le nom de *Bons-hommes*, & Gilbert de Lyon les condamna pour la premiere fois dans un concile tenu à Lombers en 1165. Quelques années après, Pierre cardinal, accompagné des archevêques de Bourges, de Narbonne, & de divers autres miſſionaires,

Digitized by Google

vinrent dans le Languedoc, à deſſein de les ramener à leur devoir; & l'année 1179 le concile général de Latran employa encore les foudres de l'égliſe contre ces novateurs. Le mal s'étoit long-temps caché : l'héréſie s'étoit couverte d'une fauſſe apparence de piété; & lorſqu'on voulut s'y oppoſer, elle avoit déja pris de ſi fortes racines, qu'il fallut employer le fer & le feu pour l'exterminer. En 1206, Diégo évêque d'Oſma en Eſpagne, ſuivi de S. Dominique ſon diocéſain, d'Arnaud abbé de Cîteaux, de Pierre de Châteauneuf évêque de Carcaſſonne, & d'autres, entreprirent de prêcher contre les albigeois; quoique ceux-ci euſſent pour protecteurs le comte de Toulouſe, & tous les princes voiſins, qui les ſoutenoient, ou par intérêt, ou par inclination, ou par politique. Pierre de Châteauneuf avoit le titre de légat du ſaint-ſiége. Raimond comte de Toulouſe le chaſſa du Languedoc, & le fit aſſaſſiner, lorſqu'il ſe jettoit dans un bateau pour paſſer le Rhône. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. Le pape excommunia le comte, & publia une croiſade en 1210, dont Simon comte de Montfort fut le chef, & l'on courut aux armes contre les albigeois. Les croiſés s'aſſemblerent à Lyon; & étant entrés dans le Languedoc, prirent Béziers & Carcaſſonne, & puis Minerbe, Lavaur, & d'autres places. On fit divers ſiéges, on donna divers combats; & cette guerre fut extrêmement ſanglante, comme le ſont celles qu'on fait pour la religion. En 1213 Pierre roi d'Aragon, les comtes de Toulouſe, de Foix, de Comminge, avec Gaſton vicomte de Béarn, avoient aſſiégé Muret ſur la Garonne. Le comte de Montfort les ſurprit, & leur défit plus de cent mille hommes dans une bataille, où le roi d'Aragon fut tué. Louis VIII roi de France fit depuis aux albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228, dans laquelle Raimond *le Jeune* X de ce nom, fils de celui qu'on ſurnomma *le Vieux*, ſe réconcilia à l'égliſe & fit ſa paix avec S. Louis, à Melun, & puis à Paris. Cette paix fut ſuivie de l'établiſſement de l'inquiſition contre ces hérétiques à Toulouſe l'an 1229, & d'une déclaration du comte Raimond, publiée contre ces hérétiques albigeois, qui furent depuis abandonnés aux inquiſiteurs, qui acheverent de détruire les reſtes de ces malheureux hérétiques, ſi ce n'eſt que quelques-uns ont pu ſe joindre aux Vaudois retirés dans les vallées de Piémont, de France, & de Savoye, où ils fomenterent long-temps leurs erreurs. Dès que Zuingle eut publié les ſiennes, ils lui envoyerent des députés, pour le prier de leur donner quelques-uns de ſes diſciples, & le reconnurent pour réformateur de leur ſecte. Le parlement de Provence diſſimula quelque temps cet attentat; mais auſſitôt que le roi de France eut confirmé par ſa déclaration le décret des théologiens de Paris, qui condamnoit les nouveaux hérétiques, le ſubſtitut du procureur général du parlement de Provence, & un officier d'Avigon ſe tranſporterent à Merindol, à Cabrieres, & dans d'autres petites villes de la Provence & du comté d'Avignon, où s'étant informés de la créance des habitans de ces lieux, ils firent leur rapport au parlement, qui condamna ces hérétiques à ſe faire catholiques dans trois mois, faute de quoi les forces de la province ſeroient employées pour les exterminer. Pendant que l'on différoit à exécuter cet arrêt, ces peuples renvoyerent les miniſtres Zuingliens, & firent venir quelques diſciples de Calvin, qui réglerent les égliſes des albigeois ſur le modéle de celles de Genève. Le parlement de Provence, offenſé par cette nouveauté, eut recours au roi, qui fit chaſſer les ſectateurs de Calvin, & procura deux miſſions pour inſtruire ces hérétiques. Ces moyens ayant été inutiles, le baron d'Oppede, à qui le roi confia le gouvernement de Provence, en l'abſence du marquis de Grignan, obtint un ordre du conſeil pour exécuter l'arrêt du parlement. Il fit périr par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces albigeois, & abandonna tous leurs biens au pillage.

On a imprimé à Amſterdam en 1692 un régiſtre des ſentences rendues à l'inquiſition de Toulouſe, depuis l'an 1307 juſqu'en en 1323. Outre quelques erreurs qu'il attribue en commun aux albigeois & aux vaudois, il impute en particulier à ces derniers celles de nier l'autorité légitime des magiſtrats, le purgatoire & la priere pour les morts. * Jean Paul Perrin, *hiſt. des vaudois.* Pierre moine des Vaux de Cernai, *hiſt. des albigeois.* Catel, *hiſtoire des comtes de Toulouſe.* Guillaume le Breton. Guillaume de Puilaurent. Sandere. Prateole. Baronius. Sponde. Bzovius. Raynaldus. De Marca, &c. M. Boſſuet évêque de Meaux, *hiſtoire des variations.* M. Du-Pin, *bibliothéque eccléſiaſtique des ſiécles XII & XIII.*

ALBIS (Thomas *de*) ou THOMAS de Withe, ſecond fils de RICHARD de Withe, originaire de Hutton, dans le comté d'Eſſex en Angleterre, fut élevé dès ſon enfance dans la religion catholique. Etant devenu grand, il ſe fit prêtre ſéculier, & s'appliqua beaucoup, mais avec peu de ſuccès, à la philoſophie. Il fut principal de collége à Lisbonne, ſous-principal à Douai, & ſéjourna aſſez long-temps à Rome & à Paris. Enfin il retourna en Angleterre, où le fameux Hobbes de Malmesburi & lui ſe viſiterent ſouvent, & diſputerent plus d'une fois ſur diverſes queſtions philoſophiques, comme de jeunes écoliers, quoiqu'ils euſſent l'un & l'autre environ quatre-vingts ans, lorſqu'ils commencerent à ſe fréquenter. Thomas mourut en 1676, âgé de 94 ans. Entre ſes ouvrages ſont, *Sonus buccinæ*, une diſſertation *De terminandis fidei litibus*, *Statera morum*, & quelques autres également deſapprouvés par les catholiques & par les proteſtans, parceque l'auteur s'y fait de nouveaux ſyſtêmes ſur les matieres de la religion, qu'il veut d'ordinaire expliquer par les principes d'Ariſtote. * *Dict. Anglois.*

ALBIMA & ALBIMAIDES, Grecs de la poſtérité de ceux qui demeuroient en Egypte, lorſque les Arabes conquirent ce pays ſous le califat d'Omar. Ces gens s'étoient fort multipliés ſous le calife Al-Mamon, & cauſerent de fort grands troubles en Egypte. *Voyez ci-deſſus* ALBANIN. Ebn Batrikh, qui les appelle *Ahel Albima*, dit qu'ils ſe révolterent dans la baſſe Egypte, & qu'ils furent entierement défaits par les capitaines d'Al-Mamon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBIN (Albinus) nom commun à pluſieurs Romains ſortis d'une famille plebéienne appellée *Gens Albinia.* Dès l'an de Rome 265, & avant J. C. 489, L. ALBINUS fut tribun du peuple : il le fut encore deux fois depuis, & exerça auſſi deux fois la charge d'édile. En l'année de Rome 377, avant J. C. 374, M. ALBINUS fut l'un des ſix tribuns militaires, dont la dignité fut ſubſtituée pour un temps à celle des conſuls. En 563, & avant J. C. 191, on trouve un A. ALBINUS au nombre des queſteurs ou tréſoriers des provinces. On croit que c'eſt ſon nom que porte une piéce de monnoie d'argent, où l'on voit trois cavaliers accompagnés d'un piéton, & courans rapidement, avec cette légende, A. ALBINUS, & à l'exergue une Diane en équipage de chaſſe, avec ce mot ROMA, ſoit que ces trois cavaliers déſignaſſent les trois premieres centuries de chevaliers Romains inſtituées par Romulus, entre leſquels A. ALBINUS étoit peut-être alors le plus diſtingué; ſoit que ce fût ſimplement un monument de quelque exploit célébre, par lequel cet Albinus ſe ſeroit ſignalé avec d'autres chevaliers Romains. En l'an 568, & avant J. C. 186, Sp. Poſthumius ALBINUS fut conſul, & depuis lui pluſieurs autres Poſthumiens qui portent le ſurnom d'ALBINUS, ont exercé le conſulat; mais il faut les rapporter à la famille des Poſthumiens, qui étoit patricienne, & diviſée en pluſieurs branches, l'une deſquelles avoit adopté le ſurnom d'ALBINUS. Sous les empereurs, D. CLODIUS ALBINUS, qui avoit pris le titre d'empereur, fut conſul avec l'empereur Severe, l'an de J. C. 194. NUMMIUS ALBINUS, conſul en 246 de J. C. avec Brutius Præſens. Un autre NUMMIUS ALBI-

NUS

nus en 263 avec Maximus Dexter. En 335 de J. C. C. Ceionius Albinus avec Julius Conſtantius. En 345, Rufius Albinus avec Amantius Ceionius. En 493, D. Albinus avec Euſebius Chronio. * Titus Livius, *paſſim.* Idatius. Caſſiodor. Pighius, *in ann. Rom.*

ALBIN (Albinus) Lucius, ayant apperçu le prêtre de Romulus, & les veſtales qui emportoient à pied les images des dieux, après que Rome eût été priſe par les Gaulois, l'an 364 de Rome, & avant J. C. 390, fit deſcendre ſa femme & ſes enfans d'un chariot qu'il conduiſoit. Il y fit monter ces perſonnes auguſtes par leur profeſſion; & préférant le bien de la religion au ſalut de ſa famille, il quitta ſon chemin pour les conduire au bourg de Ceré, où ils ſe retiroient. * Plutarchus, *in Camillo.* Valer. Maxim. *l.* 2, *c.* 1.

ALBIN, *Albinus* (L. Poſthumius) fut conſul avec C. Licinius Lucullus l'an 600 de la fondation de Rome, avant J. C. 154. Il avoit écrit en grec une hiſtoire romaine, dans laquelle il prioit le lecteur de l'excuſer, s'il ne parloit pas bien cette langue. Ce qui donna ſujet à Caton de ſe moquer de lui, de ce qu'il aimoit mieux excuſer ſes fautes, que de s'exempter d'en faire en n'écrivant point. Ciceron parle de lui dans ſon traité des orateurs. Plutarque dans la vie de Caton. Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 10. Il avoit auſſi écrit les annales en latin, ſelon le témoignage de Macrobe, qui parle de lui dans la préface de ſes ſaturnales, *& au l.* 2, *c.* 16.

ALBIN, *Albinus*, poëte & hiſtorien Latin, a vécu vers l'an 44 avant J. C. & de Rome 710. Il écrivit en vers des annales, dont Priſcien rapporte ces vers; *lib.* 7.

Ille, cui ternis capitolia celſa triumphis
Sponte Deûm patuêre, cui freta nulla repoſtos
Abſcondêre ſinus, non tuta mœnibus urbes.

Albin parloit des trois victoires que remporta Pompée, en Eſpagne ſur Sertorius, en Afrique ſur Jarbas, & en Aſie ſur Mithridate & ſur les pirates. Geſner confond cet Albin avec Poſthumius Albinus, qui avoit écrit des annales en grec, & qui fut conſul. * Voſſius, *de hiſt. & poët. Lat.*

ALBIN, *Albinus*, gouverneur de Judée ſous Néron, ſuccéda à Feſtus l'an 60 de J. C. Lorſqu'il alloit prendre poſſeſſion de ſon gouvernement, ayant ſu qu'Ananias *le Jeune*, grand-prêtre, avoit fait lapider S. Jacques, que le texte ſacré nomme frere du Seigneur, pour lors évêque de Jéruſalem, il écrivit avec menaces au grand-prêtre, que cet attentat fit dépoſer trois mois après. Il s'employa d'abord avec ſoin pour remettre le calme dans la province, & la délivrer des bandits qui la déſoloient. Mais il la déſola lui-même par ſes concuſſions & par ſes injuſtices. Lorſqu'il ſut que Florus étoit nommé pour lui ſuccéder en l'année 65, il jugea tous les criminels enfermés dans les priſons de Jéruſalem. Il condamna à mort les plus coupables; mais il ſe contenta de punir la plus grande partie par quelque amende, ce qui remplit la Judée de ſcélérats & de voleurs. * Joſéphe, *liv. dern. des ant. c.* 8.

ALBIN (Decimus Clodius) fils de Ceïonius Poſthumius Albinus, & d'Aurelia Meſſalina, Africain, natif de la ville d'Adrumette, étoit d'une famille noble ſortie de Rome, ayant la blancheur des Européens, & la barbe friſée comme ceux du pays. Après la mort de l'empereur Pertinax, il ſe fit proclamer empereur l'an de J. C. 193, par les troupes qu'il commandoit dans la grande Bretagne. Alexandre Severe lui accorda la dignité de céſar, & l'aſſura même qu'il l'avoit deſtiné pour être ſon ſucceſſeur; mais il haïſſoit trop cet uſurpateur pour vouloir exécuter cette promeſſe. En effet ayant vaincu l'année ſuivante Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur par les troupes d'Orient, il accuſa Albin de tyrannie, & fit entendre au ſénat que ce dernier avoit eu deſſein de ſe ſaiſir de Rome, & de ravir à tant de gens qui l'avoient ſuivi en orient, le fruit de leurs victoires. Albin ſe prépara à ſe défendre, & fit venir ſes troupes à Lyon qui tenoit ſon parti, où Severe vint l'attaquer. Albin eut l'avantage dans les premiers chocs, & Severe même étant tombé de cheval dans une rencontre, penſa demeurer ſur la place; mais enfin Albin fut vaincu. La bataille fut ſi ſanglante, que les eaux du Rhône & de la Saône furent enflées du ſang qui y fut répandu. Severe entra dans Lyon qui fut ſaccagé & brulé; & Albin aſſiégé dans une maiſon près du Rône, ne voyant plus rien à eſpérer, ſe paſſa ſon épée au travers du corps vers l'an 198. Severe en uſa de la maniere du monde la plus brutale; car il fit paſſer ſon cheval ſur le cadavre d'Albin, lui fit couper la tête qu'on porta au bout d'une lance, & ſe fit un plaiſir de proférer contre lui pluſieurs paroles offençantes, comme s'il eût été encore vivant. Néanmoins Albin fut plaint & regreté du ſénat, qui le trouvoit d'une humeur plus accommodante que Severe. Il étoit de grande taille; il avoit le teint extrêmement délicat pour un Africain; la voix ſi claire, qu'il ſembloit que ce fût celle d'une femme, la phyſionomie avantageuſe; d'ailleurs emporté, courageux, & ſi bon gladiateur, qu'on l'appelloit *le Catilina de ſon ſiécle.* Il buvoit très-peu: mais il mangeoit avec tant d'excès, qu'il lui falloit pour ſon déjeûner juſqu'à dix melons, ou cinq cens figues, ou quatre cens huitres à l'écaille. Il étoit extrêmement exact à faire obſerver la diſcipline militaire, & cette exactitude alloit juſqu'à la ſévérité. Il aimoit les lettres, & avoit compoſé des fables & des géorgiques en vers aſſez coulans. Enfin Jules Capitolin nous apprend que Commode l'avoit cru digne de lui ſuccéder. * Jules Capitolin. Dion. Herodien. Lampridius. Xiphilin.

ALBIN, grand pontife des païens à Rome vers l'an 385 de J. C. fut ſi touché de la piété & de la vertu de ſa fille Læta, qui avoit épouſé Toxoce, fils de Ste Paule, qu'il ſe fit baptiſer à ſon exemple. * S. Jérôme, *ep.* 7.

ALBIN de Valsergues (Jean d') dit de *Serres*, archidiacre de S. Etienne de Toulouſe, fameux prédicateur. On peut voir dans Catel (*mémoires du Languedoc, l.* 2, *pag.* 167.) un effet de ſon éloquence, qu'on auroit de la peine à croire, ſi cet auteur n'aſſuroit l'avoir appris de gens de ſon temps qui en avoient été les témoins oculaires. Nous avons de lui ſur les matieres de controverſe un livre, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere en 1566, ſous le titre, *du ſacrement de l'autel, pour la confirmation du peuple François*, avec trois lettres écrites à une dame de qualité pour la détourner de ſe faire de la religion prétendue réformée, & une quatriéme adreſſée à Robert Prevôt, miniſtre de Genève, qui ſe diſoit miniſtre de Paris. Il écrivoit fort bien pour ce temps-là. Il mourut à Toulouſe le 17 août 1566, & il eſt enſeveli au cloître de S. Etienne. * De la Faille, *annal. de Toulouſe, part.* 2, *pag.* 209.

ALBIN (Pierre) hiſtorien du XVI ſiécle, né à Schneeberg dans la Miſnie. Son vrai nom étoit *Weiſſ*, qu'il changea en celui d'*Albinus*. Il demeura d'abord à Francfort ſur l'Oder, & eut enſuite à Wittemberg la charge de profeſſeur en poëſie, & le titre d'hiſtoriographe de l'électeur de Saxe. Enfin, il fut appellé à Dreſde pour y remplir l'emploi de ſecrétaire & de régiſtrateur de l'électeur. Il y donna une ſeconde édition de ſa *chronique de Miſnie*, corrigée & augmentée. Il avoit publié la premiere l'an 1580. Ses autres écrits ſont: les *hiſtoires des princes, des armoiries, des chapitres, de la nobleſſe des villes, & de la langue de la Miſnie: Familia Merovingia, Carolina, Beringia, Eſtenſis: Quatuor Heneta. Progymnaſmata nova ſanct. hiſtor. Specimen novantiquæ Turing. hiſtoriæ.* * Becman. Anhalt. *hiſt. pag.* 7.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du royaume d'Angleterre. On dit qu'après la mort de son pere, il eut pour son partage l'Albanie, qui est l'Ecosse d'aujourd'hui. Mais Humbert roi des Huns ayant fait une invasion dans son pays, il fut défait dans un combat, & son peuple obligé de se retirer dans le pays nommé *Leogria*, où régnoit son frere Locrine. Humbert ayant marché de ce côté-là, fut rencontré par Locrine, & par son frere Camber, qui le défirent entierement, & Humbert se noya dans une riviere qui a depuis porté son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. * *Dictionn. angl.*

ALBINE, illustre Romaine, & mere de Marcelle, vivoit au milieu du IV siécle. Elle consultoit souvent S. Jerôme sur les difficultés qu'elle rencontroit en lisant l'écriture-sainte. Ce grand homme nous apprend lui-même, qu'elle ne s'attachoit pas si fort aux explications qu'il lui donnoit des passages difficiles, qu'elle n'examinât sérieusement s'il avoit raison de donner ce sens au texte qu'elle n'entendoit pas bien. C'est pour cela que dans la préface de l'épître aux Galates, il témoigne qu'il la regarde autant comme son juge, que comme son écoliere. Il parle encore ailleurs de cette sainte femme, & de Marcelle sa fille, dont il nous a laissé la vie. * S. Jerôme, *sur l'épitre aux Galates, & dans ses lettres.*

ALBINE, fille de Rufius Ceïonius Albinus, épousa vers l'an 387 de J. C. Publicola, fils de Ste Mélanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi Mélanie, qu'on maria avec Pinien. Depuis, toute cette famille se consacra au service de Dieu. Pallade évêque d'Hélénopolis, qui étoit venu à Rome pour les affaires de S. Jean *Chrysostome*, en parle ainsi dans la vie de Ste Mélanie la jeune. « Sa mere Albine est avec elle, s'exerce » comme elle dans la vertu, & emploie comme elle » tous ses biens en charités, & en aumônes. Elles demeurent aux champs, tantôt en Sicile, & tantôt dans » la campagne de Rome, n'ayant pour tout train que » quinze eunuques, quelques filles & quelques ser» vantes. Pinien, auparavant son mari, & maintenant » associé dans les œuvres de charité, pratique aussi de » son côté la vertu en la compagnie de trente solitaires, lisant l'écriture-sainte, s'occupant du soin du » jardinage, & à des conférences de piété. Lorsque » nous fumes à Rome, ils nous reçurent avec toute » sorte d'honneur, en considération du bienheureux » évêque Jean, &c. » * Palladius, *hist. Lausiac. Mélanie, ou la veuve charitable*, par feu M. Macé, curé de Ste Opportune.

☞ ALBINEUS (Nathanael) docteur en médecine, fit imprimer à Genève en 1653 un recueil de piéces qu'il donna sous le titre de *Bibliotheca chymica contracta* (Bibliothéque de chymie abrégée.) C'est un volume *in*-8°, qui a été réimprimé au même lieu & dans la même forme en 1673. Ce recueil ne contient que les écrits suivans : 1°, *Joannis Aurelii Augurelli chrysopœia & vellus aureum*; 2°, *Cosmopolitæ (sive Sendivogii) novum lumen chemicum, tractatibus duodecim, & de mercurio & sulphure*; 3°, *Anonymi Galli* (M. d'Espagnet) *enchyridion physicæ restitutæ, & arcanum philosophiæ hermeticæ opus.* Albineus est aussi auteur d'un poëme qui roule sur le même sujet que celui qui est l'objet de ces traités. Il est intitulé, *Carmen aureum & ænigma.* Manget l'a fait imprimer dans le tome II de sa *bibliothéque chymique.* * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

ALBINI ou AUBIN (Philippe) Anglois, célébre mathématicien & bon philosophe, a publié *Canones tabularum, &c.* Leland & Pitseus parlent de lui, mais sans marquer en quel siécle il a vécu : ce doit être apparemment dans le XVI. * Leland. Pitseus.

ALBINOVANUS (Pedo) poëte Latin, vivoit sous l'empire d'Auguste, quelques années avant Jesus-Christ, & du temps d'Ovide, qui le nomme *Divin* dans la derniere de ses élégies *de Ponto.* Albinovanus avoit écrit des épigrammes, le voyage de mer de Germanicus, & quelques autres piéces; mais il ne nous reste plus de lui qu'une élégie à Livie femme d'Auguste, sur la mort de Drusus son fils, & une autre sur la mort de Mœcenas, que quelques critiques prétendent n'être pas d'Albinovanus, parcequ'elle est plus foible que la premiere. Ovide lui adresse une de ses élégies; c'est la dixiéme du même livre. Martial & Sénéque parlent de lui. * Scaliger. *in poët.* Vossius, *c.* 2 *de poët. Lat.* On a une belle édition d'Albinovanus, donnée à Amsterdam, en 1703, *in*-8°, avec les notes de Joseph Scaliger, de Frédéric Lindenbrog, de Nicolas Heinsius, & autres. On doit cette édition à Jean le Clerc, qui y a pris le nom supposé de *Théodore Goralle.*

ALBINUS (Ambroise) de Boulogne, a écrit des épigrammes. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBINUS (Jean) s'appliqua à la poësie. On ne sait pas précisément le temps dans lequel il a vécu. * *T. I, de litt. Germ.*

ALBINUS (Pierre) publia en 1589 une chronique de Misnie. Il a aussi fait un traité de l'origine des Thuringiens. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBINUS (Bernard) neveu ou petit neveu du poëte & historien PIERRE Albinus, naquit le 7 janvier 1653, à Dessau, ville d'Allemagne en la haute Saxe, où Christophe Albinus son pere étoit bourguemestre. Bernard commença ses études dans la maison paternelle, & ensuite il fut mis au collége dont le savant Henri Alers étoit recteur; mais celui-ci ayant été appellé à Brême, Albinus l'y suivit à l'âge de 16 ans. Ses grands progrès dans la philosophie & dans la médecine le mirent en état de profiter si bien des leçons qu'il alla prendre à Leyde, sous Charles Drelincourt, Théodore Kranen & Luc Schacht, qu'il a été regardé comme un des plus habiles médecins que cette académie ait produits. En 1676 il alla faire une visite à ses parens; mais sa mere étant morte, il retourna à Leyde en 1677. Il se mit ensuite à parcourir les Pays-Bas, la France & la Lorraine, & retourna dans sa patrie en 1680. La même année on le fit professeur en médecine à Francfort sur l'Oder. Peu après, Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg l'invita à venir à sa cour, le fit son médecin, & l'un de ses conseillers privés. Après la mort de l'électeur, arrivée le 29 avril 1688, Albinus se retira à Francfort, où il reprit son emploi de professeur. Environ six ans après, les curateurs de l'académie de Groningue lui offrirent la dignité de docteur provincial, & de professeur en médecine; mais comme il étoit disposé à accepter ces offres, l'électeur Fréderic, pour l'arrêter, augmenta sa pension, & lui promit de le récompenser encore plus, surtout, de lui donner la prémiere place de chanoine qui vaqueroit à Magdebourg. En 1697, l'électeur l'appella en effet à Berlin pour le faire son médecin, & la même année il lui donna une place de chanoine à Magdebourg. Albinus ne pouvant remplir les fonctions de cette place, la vendit du consentement de l'électeur. L'académie de Leyde, qui l'avoit demandé plusieurs fois pour lui donner une chaire de professeur en médecine, l'ayant enfin obtenu du roi de Prusse, Albinus commença ses fonctions en 1702, & s'en aquitta avec beaucoup de distinction durant 19 ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 7 de septembre 1721, à l'age de 68 ans & huit mois. Il avoit épousé en 1696 *Susanne-Catherine*, fille de *Thomas* Sifroi Rings, professeur en jurisprudence à Francfort sur l'Oder. Deux des enfans qu'il en eut, *Bernard* Sifroi & *Christian-Bernard*, sont, le premier, professeur en médecine à Leyde, & le second professeur extraordinaire dans la même faculté à Utrecht. M. Bernard Albinus a écrit entr'autres : *De corpusculis in sanguine contentis : De tarentulæ mirâ vi : De sacro Freyenwaldensium fonte.* Herman Boerhaave a prononcé en latin son oraison funebre, qui a été im-

Digitized by Google

primée. * *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam, 1740.

ALBION, géant, fils de Neptune, & frere de Bergion, avec lequel il fut accablé ſous une grêle de pierres que Jupiter fit pleuvoir ſur eux, parcequ'ils s'oppoſoient à Hercule, qui vouloit paſſer le Rhône, & qui manquoit de fléches pour combattre ſes ennemis. * Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5.

ALBION, chef des Saxons conjointement avec Witikin, fit révolter ſa nation contre Charlemagne, l'an de J. C. 783. Mais ces deux chefs ayant été battus en pluſieurs rencontres, ſe ſoumirent enfin en l'an 785, & étant venu trouver Charles à Attigni, ils y reçurent le baptême. * Fleury, *hiſt. eccl. l.* 44.

ALBION. On donnoit anciennement ce nom à la Grande Bretagne, à cauſe de ſes falaiſes ou rochers ſur les côtes de la mer, qui paroiſſoient blancs à ceux qui s'en approchoient, & qui faiſoient découvrir cette iſle de loin. Quelques auteurs ajoutent fabuleuſement qu'elle avoit pris ſon nom d'un fils de Neptune qui s'apelloit Albion. Voici la deſcription que nous en donne Ceſar, *l.* 5, *c.* 5 *de la guerre des Gaules.* » L'Angleterre eſt habitée par des gens du pays, & la côte, par des Gaulois, qui gardent encore leur nom pour la plupart. L'iſle eſt fort peuplée, & les maiſons y ſont à peu près ſemblables à celles des Gaules: il y a quantité de bétail. On s'y ſert de monnoie de cuivre, d'anneaux de fer au poids, faute d'argent. Il y a des mines d'étain au milieu du pays, & de fer ſur la côte, qui ne ſont pas de grand revenu. Mais le cuivre dont ils uſent leur eſt apporté de dehors. Toute ſorte de bois y vient comme en France, hormis le hêtre & le ſapin. Le peuple y fait ſcrupule de manger des lievres, des oyes, des poules, quoiqu'ils en nouriſſent pour leur plaiſir. L'air y eſt plus tempéré qu'en Gaule, & le froid moins violent. L'iſle eſt triangulaire. Le côté qui regarde les Gaules a plus de ſix-vingts lieues d'étendue, depuis le comté de Kent qui eſt à l'un des bouts vers l'orient, & où abordent preſque tous les vaiſſeaux gaulois, juſqu'à l'autre qui eſt au midi: le coté occidental regarde l'Eſpagne, & c'eſt de ce côté-là qu'eſt l'Irlande. L'Irlande eſt plus petite de la moitié que l'Angleterre. Au milieu eſt l'iſle de Mone, où quelques-uns prétendent qu'il y a trente jours de nuit en hyver, ce qui n'eſt pas certain; on remarque ſeulement par des horloges d'eau, que les nuits ſont plus courtes en ces quartiers-là qu'en Gaule. Quant aux mœurs des habitans, les plus civiliſés des Anglois ſont ceux du comté de Kent, qui s'étendent le long de la côte. Le dedans du pays n'eſt pas cultivé partout, & la plupart des habitans y vivent de laitage, & de la chair de leurs troupeaux, & s'habillent de leurs peaux. Ils ſe teignent le corps de paſtel qui leur rend la couleur perſe, & les fait plus effroyables dans les combats. Ils ſe raſent tout le poil, hormis les cheveux & les mouſtaches. Les femmes y ſont communes à dix & à douze hommes; mais les enfans appartiennent à ceux qui les ont épouſées les premiers.

Tacite, dans la vie d'Agricola, décrit ainſi cette iſle. Elle eſt, dit-il, la plus grande de toutes les iſles qui ſont venues à notre connoiſſance. Elle a l'Allemagne à l'orient, & l'Eſpagne à l'occident: la France au midi: & au ſeptentrion une vaſte mer qui eſt ſans bornes & ſans limites. Fabius & Tite-Live, les deux plus éloquens de nos hiſtoriens tant anciens que modernes, l'ont comparée à un bouclier long, ou au fer d'une hache, parceque le côté de deça en a la figure. On a connu de notre temps que c'étoit une iſle, après en avoir fait le tour du côté du ſeptentrion, où l'on a découvert encore d'autres iſles plus éloignées, qu'on appelle *Orcades*, & l'Irlande même, qu'un éternel hyver déroboit à notre vue. On ne ſait pas bien l'origine des habitans de cette iſle, ni s'ils ſont naturels ou étrangers. Les Ecoſſois ont le poil & la taille des Allemans. Ceux qui regardent l'Eſpagne ont les cheveux friſés, & la couleur baſanée. Les autres reſſemblent aux Gaulois dont ils ſont voiſins. Le temps y eſt toujours couvert & pluvieux, mais le froid n'y eſt pas violent. Les jours y ſont plus longs que parmi nous & la nuit fort claire, principalement vers le bout de l'iſle, où il y a peu de diſtance entre la fin d'un jour & le commencement d'un autre. On dit même qu'en un temps clair & ſerain on ne perd pas tout-à-fait la lumiere, & qu'on la voit tourner ſur l'horiſon; de ſorte qu'à le bien dire, on n'y voit jamais lever ni coucher le ſoleil. On n'y voit ni vignes, ni oliviers, ni les autres arbres fruitiers qui viennent aux pays chauds, quoique d'ailleurs elle ſoit aſſez fertile. Les fruits y viennent aſſez-tôt, mais ſont long-temps à murir à cauſe du défaut de chaleur, & de l'humidité. *Voyez* ANGLETERRE. * Pline, *liv.* 4, *chap.* 16. Ptolém. Céſar. Tacite, &c.

ALBION (nouvelle) partie de l'Amérique ſeptentrionale, dont nous n'avons connoiſſance que par quelques relations des Anglois, qui la nomment *New Albion.* Les uns diſent qu'elle eſt au-deſſus de la Califorie, & les autres la mettent vers le pays de Quivira, entre le nouveau Mexique & la Floride. Elle fut ainſi nommée par François Drack, Anglois, qui la découvrit le premier l'an 1578. Le roi de ce pays ſe ſoumit avec tous ſes ſujets à Elizabeth reine d'Angleterre; & pour en donner des marques, il mit ſa couronne ſur la tête de Drak; mais Hornius nous aſſure que les Anglois, depuis ce temps-là, ont abandonné ce grand pays, tant à cauſe qu'il eſt très-éloigné de l'Europe, qu'à cauſe de la miſere qu'on y ſouffre. * Georg. Hornius, *orb. imp. p.* 483 & 484. Sanſon.

ALBIPHEDE, géographe, *cherchez* ABULFEDA.

ALBISINDE ou AUBISINDE, fut fille d'Alboin ou d'Auboin, premier roi des Lombards, & de *Clodoſvinde*, fille de *Clotaire*, premier du nom. * Chevreau, *hiſt. du monde*, *l.* 4.

ALBISTAVERATI. *Olbaſa.* C'étoit autrefois une ville de la Cilicie: maintenant ce n'eſt plus qu'un village ſitué en Anatolie, au pied du mont Taurus, ſous la puiſſance du Turc, entre la ville de Satalie, & celle de Tachio ou Antioche. * Baudrand.

ALBIZZI ou ALBICI (Barthelemi) religieux de l'ordre de S. François, natif de Piſe, eſt auteur du célébre ouvrage des *Conformités.* Cet ouvrage a été imprimé *in-fol.* l'an 1510, à Milan, chez Gotard Pontice, & eſt diviſé en trois livres. Dans le premier, cet auteur trouve douze conformités de S. François avec Jeſus-Chriſt, ſeize dans le ſecond, & douze dans le troiſiéme. C'eſt ainſi que ſe laiſſant emporter à un zéle indiſcret & injurieux à l'humilité de S. François, il prétend élever ce glorieux patriarche par-deſſus les autres ſaints, & prouver par-là qu'il a fait des actions auſſi éclatantes que celles du Fils de Dieu. Un grand nombre de ſavans & pieux religieux de cet ordre ont cenſuré cet excès peu judicieux de Barthelemi. On lui attribue un autre traité, *de vita & laudibus D. Mariæ virginis*, en ſix livres, imprimé à Veniſe l'an 1596. Cet auteur vivoit encore en 1399. * Poſſevin, *in appar.* Henri-Willot. *Athen. Franc.* Wadingue, *biblioth. franc. &c.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) d'une famille très-noble à Florence, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat de Léon X, fut religieux, puis abbé de S. Sauveur de Septici près de Florence. Il étoit très-habile mathématicien, & écrivit même des commentaires ſur Euclide, & ſur d'autres ouvrages de cette nature. Il étoit modeſte & ne travailloit que pour ſon divertiſſement; c'eſt ce qui l'empêcha de publier ſes productions. Il mourut l'an 1532, après avoir refuſé toutes les dignités eccléſiaſtiques, auſquelles on avoit voulu l'élever. * Charles de Viſch, *bibl. Ciſterc.* Martin Zeiller. *de hiſt. part.* 2 & 3.

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) gentilhomme de Florence, né l'an 1547, étudia d'abord la grammaire & la muſique dans ſa patrie, & fut envoyé enſuite à Ve-

Digitized by Google

niſe, où il eut pour maître le célèbre Sigonius, avec qui il alla à Padoue, & y étudia le droit ſous Montagnan, Décien & Pancirolle. Il paſſa de-là à Piſe & à Boulogne, & revint l'an 1568 à Florence, où on l'obligea peu après d'expliquer les livres de la rhétorique d'Ariſtote, qu'Annibal Caro venoit de traduire en italien pour la grande ducheſſe Jeanne, fille de l'empereur Ferdinand. Cette princeſſe l'envoya l'an 1576 vers l'empereur Maximilien; mais ce prince étant mort le 12 octobre, Albizzi partit de Ratisbonne pour Inſpruck, d'où il alla à Rome avec l'archiduc André qui venoit d'être fait cardinal. Deux ans après il revint à Inſpruck avec le même cardinal, qui l'employa juſqu'à ſa mort, arrivée ſeize ans après, dans pluſieurs légations & d'autres affaires importantes. Une fièvre obſtinée l'ayant attaqué en 1585, il ſe ſervit de la retraite que cette maladie l'obligeoit de garder pour ſe faire lire l'écriture ſainte, pluſieurs commentateurs, entr'autres Maldonat, Petorius & de Ribera; & entre les peres, S. Auguſtin & S. Baſile. Quand il fut un peu rétabli, il fit encore quelques voyages à Florence, à Inſpruck & à Agouſte, & publia dans cette derniere ville ſes généalogies des rois & des princes, qu'il avoit compoſées dans la bibliothéque du château d'Ambras près d'Inſpruck. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas en ſureté à Agouſte à cauſe de ſa religion prétendue réformée, il paſſa l'an 1606 à Kempten, où il vécut encore vingt ans dans la retraite, occupé de la priere & de l'étude, & il mourut au mois de juin 1626. On avoit affiché quelques jours auparavant aux portes des égliſes, dans les environs de Kempten, une citation qui le ſommoit de comparoître dans l'eſpace de trois mois devant le tribunal de l'inquiſition pour y rendre compte de ſa foi; & avant cette citation on l'avoit tenté pluſieurs fois de reconnoître l'autorité de l'égliſe catholique, & la vérité de ſes dogmes. Mais toutes ces tentatives avoient été ſans effet. Il s'étoit affermi dans ſes préjugés en faveur de la religion proteſtante pendant ſa retraite à Kempten, où il avoit étudié l'écriture & les meilleurs commentateurs de ſon parti dans cet eſprit, & avoit mis par écrit ſes propres penſées ſur les paſſages les plus difficiles, comme il paroît par ſes *Exercitationes theologica*; & ſon traité *De principiis doctrinæ chriſtianæ*. * Lambec. *lib.* 2, *commentat. de biblioth. Vindob.* Elie Veiel, *in hiſt. & neceſſitat. reformat. Luther. ex ſcript.* Georgii Princip. Anhalt. Tenzel.

ALBIZZI ou ALBICI (François) natif de Cezena ou Ceſene, ville épiſcopale dans la Romagne en Italie, ſuivit d'abord la profeſſion d'avocat dans ſa patrie, s'engagea dans le mariage, & eut pluſieurs enfans. Quelque mauvais traitement qu'il reçut d'un gentilhomme pour qui il avoit plaidé, & dont il perdit le procès, l'ayant engagé à ſe retirer à Rome, il s'y avança en peu de temps par le crédit des jéſuites, avec qui il étoit fort lié. Il fut d'abord ſecrétaire de quelque prélat, & obtint enſuite pour lui-même une prélature. Ce fut lui qui dreſſa la bulle contre l'*Auguſtinus* de Janſénius ſous Urbain VIII dans la fameuſe affaire des cinq propoſitions. Il devint aſſeſſeur du ſaint office, & Innocent X le promut au cardinalat en 1654, le 2 de mars. Il étoit habile juriſconſulte, d'un naturel fort gai, mais ſi porté à la ſatyre, qu'il ne ménageoit pas même la cour de Rome, ni ceux à qui il devoit ſon élévation. Il mourut le 5 d'octobre 1684, âgé de quatre-vingt-onze ans. On a de lui un *Traité de la juriſdiction des cardinaux dans l'égliſe titulaire de Rome*, à Rome 1668. * *Etat du ſiége de Rome, tome* 1, *page* 45. *Journal de* S. Amour. *Mémoires du temps.*

ALBLAS. *Tabla*, ancien bourg des Bataves dans la Hollande méridionale, entre la Meuſe & le Lek, un peu au-deſſus de leur confluent, à une lieue de la ville de Dordrecht. Il donne le nom d'*Alblaſſer Waart* à un petit pays qui eſt à ſes environs.

ALBOFLEDE, dite *Blanchefleur*, ſœur du roi Clovis I, reçut avec ce monarque le baptême le jour de Noël 496. Enſuite elle conſacra ſa virginité à Dieu, & mourut peu de temps après. Le roi qui l'aimoit beaucoup, ne put être conſolé que par les lettres de S. Remi. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 31. Du-Chêne, *ant. hiſt. Franc. t.* 1.

ALBOHOZEN ou ALBOHAZEN HALI, fils d'Abenragel Arabe, vivoit dans le XIII ſiécle. Il compoſa un livre *du jugement qu'on doit faire des aſtres*, qu'Alfonſe X, roi de Caſtille, ſurnommé l'*Aſtronome*, fit traduire en eſpagnol, & qui depuis fut mis en latin. * Voſſius, *de mat.* c. 35, §. 27, &c. 37, §. 14.

ALBOIN, roi des Lombards, ſe rendit redoutable par les différentes alliances qu'il contracta avec les François en épouſant *Clodoſvinde* fille de *Clotaire*; avec les Huns, auſquels il céda la Hongrie; & enfin avec les Bulgares, les Sarmates & les autres peuples les plus à craindre de ſon temps. Alboin épouſa en ſecondes nôces *Roſimonde*, fille de *Cunimond* roi des Gepides. Il avoit fait mourir ce roi, & ſe ſervoit de ſon crâne garni d'or, au lieu de taſſe. On dit que l'eunuque Narſez extrêmement irrité contre l'empereur Juſtin, & contre l'impératrice Sophie de qui il avoit été raillé un peu trop fortement, fit quitter à Alboin la Pannonie en 568, & l'attira en Italie. Il y entra à la tête d'une puiſſante armée, mit tout à feu & à ſang, prit Milan, puis Pavie après un long ſiége, & enfin les villes les plus conſidérables, ſi l'on en excepte Rome, Ravenne, & quelques autres qui étoient ſur la côte. Enſuite les Lombards voulurent entrer dans les Gaules, & défirent le patrice Amatus qui s'oppoſoit à leur paſſage; mais ils furent vaincus par Mummol près d'Embrun. Cependant Roſimonde, toujours outrée contre Alboin qu'elle regardoit moins comme ſon époux, que comme meurtrier de ſon pere, le fit aſſaſſiner à Véronne, par Helmiges qui étoit ſon galant. Elle ſe retira à Ravenne avec de grands tréſors, ſuivie d'une partie de l'armée, l'an 574 ou 572, ſelon Paul diacre. Cléphis lui ſuccéda. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 35. Paul diacre, *l.* 1 & 2.

☞ ALBON, bourg de Dauphiné dans le diocèſe de Vienne, ſitué à deux lieues du Rhône, à ſix de Vienne & de Romans, ſur le grand chemin de l'une à l'autre de ces deux villes, s'appelloit anciennement *Epaune*. Il s'y tint un concile dans le ſixiéme ſiécle, où préſida Avitus métropolitain de Vienne. La terre d'Albon fut uſurpée ſur l'égliſe de Vienne par des ſeigneurs qui lui donnerent leur nom, & qui continuerent de la poſſéder ſous la mouvance de cette égliſe dont ils étoient feudataires. Vers la fin du dixiéme ſiécle, & du regne de Conrad *le Pacifique*, roi de Bourgogne, le ſeigneur d'Albon fut un de ceux qui aiderent Iſarn, évêque de Grenoble, à chaſſer du Graiſivaudan les Sarraſins qui l'occupoient depuis deux ſiécles, & qui avoient chaſſé de leur ſiége les évêques de Grenoble réfugiés pendant tout ce temps à Saint-Donat dans le Viennois. L'évêque Iſarn donna des terres dans le Graiſivaudan aux ſeigneurs qui l'avoient aidé dans cette conquête. Les ſeigneurs d'Albon y devinrent puiſſans, & prirent dans la ſuite le titre de comtes de Graiſivaudan & d'Albon, auquel leurs ſucceſſeurs ajoutérent celui de *dauphin*. Le premier dont on ait connoiſſance eſt Guigues *le Vieux* qui vivoit en 1040, & qui mourut religieux à Cluni. Son fils Guigues II, dit *le Gras*, continua de s'agrandir, & eut à ce ſujet de grands démêlés avec ſaint Hugues, évêque de Grenoble. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Guigues III, dont le fils Guigues IV prit le nom de *dauphin*, qui paſſa à ſes ſucceſſeurs, & d'où eſt venu celui de dauphiné. Cette premiere race des dauphins du nom d'Albon finit dans Béatrix, fille de Guigues IV, mariée en ſecondes nôces à Eudes III, duc de Bourgogne, dont le fils Guigues-André commença la ſeconde race des dauphins, qui conſerverent toujours dans leurs titres celui de comtes d'Albon, & qui continuerent d'en faire hommage à l'égliſe de Vienne avec l'offrande d'un cierge de douze livres, la veille de la fête de ſaint Maurice. Les rois

Digitized by Google

de France qui ont ſuccédé aux dauphins de la troiſiéme race du nom de la Tour; continuent de faire préſenter tous ans ce clerge par les premiers officiers du ſiége royal de Vienne. Lors de l'alienation du domaine, le comté d'Albon fut engagé aux ducs de Ventadour, auſquels a ſuccédé M. le prince de Soubiſe. L'égliſe de ſaint Romain dont il eſt parlé dans le concile d'Epaune, eſt encore une des paroiſſes de cette terre; les autres ſont Albon où l'on voit les mazures de l'ancien château, Saint-Martin d'Albon, Saint-Philibert, Moras qui en eſt aujourd'hui le lieu le plus conſidérable, & Aneyron, qui en pluſieurs titres du cartulaire de Vienne, eſt dit être ſitué *in territorio Epaunenſi.* * *Cartulaires* des égliſes de Vienne & de Grenoble.

ALBON, abbé de Fleuri, *cherchez* ABBON.

ALBON (Claude d') fut conſidéré dans le XV ſiécle entre les avocats du parlement de Dauphiné. En 1575 il donna au public un ouvrage hiſtorique & politique, où il traite de la majeſté royale, de la création des empereurs, de l'inſtitution des électeurs & de leurs droits. * Du Verdier Vauprivas, *bibl. Franc.* Chorier, *hiſt. du Dauph. t.* 2.

ALBON (Antoine d') archevêque de Lyon, étoit fils aîné de GUILLAUME d'Albon IV du nom, ſeigneur de Saint-Forgeux, lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes de la maiſon du roi, & de *Gabrielle* de Saint-Prieſt, qui le mit au monde en 1507, au château de Saint-Forgeux dans le diocèſe de Lyon. Dès l'âge de douze ans, ſes parens le deſtinerent à la vie religieuſe, & il en prit l'habit en 1519, dans l'abbaye de Savigni, que François d'Albon ſon grand oncle, qui en étoit abbé, lui réſigna l'année ſuivante. Il fut encore pourvu de l'abbaye de l'Iſle-Barbe, par la faveur de Jean d'Albon, ſeigneur de Saint-André, pere du maréchal de ce nom. Après avoir fait ſes études dans l'univerſité de Paris, il lia une étroite amitié avec ſon couſin Jacques d'Albon, favori du dauphin, qui parvint enſuite à la couronne ſous le nom de Henri II. Pour ſe produire à la cour avec plus de liberté, il obtint de Rome la diſpenſe de ſes vœux, & fit ſéculariſer ſon bénéfice. Après s'être fait connoître ſous le nom d'abbé de Savigni, il commença d'être employé, lorſque ſon couſin Jacques d'Albon, alors maréchal de France, lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, fut fait priſonnier à la bataille de S. Quentin. Le comte de Grignan, nommé par le roi pour commander dans Lyon en ſa place, étant venu à mourir, l'abbé de Savigni fut ſubſtitué en ſon lieu l'an 1558, & il prit poſſeſſion de ſon gouvernement dans un temps où il y avoit tout à craindre de la part des proteſtans, qui n'épargnoient rien pour s'emparer de Lyon, comme ils avoient fait de Genéve. Ce ſage & vaillant gouverneur ſut ſi bien prévenir leurs menées, qu'ils ne purent jamais avoir la liberté d'y bâtir un temple, quoique leur parti y fût fort nombreux. La prudence & la généroſité de l'abbé délivra encore cette ville en 1560 de l'entrepriſe de Maligni, gentilhomme Mâconnois, qui avoit fait prendre les armes aux proteſtans, croyant s'en rendre le maître par force; mais il fut repouſſé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de ſe ſauver, en ſautant les murailles de la ville, pour éviter le ſupplice qu'endurerent les complices de ſon attentat. Après cette action, on tira l'abbé de Savigni de ſon gouvernement de Lyon, & on lui donna l'archevêché d'Arles, qu'il permuta contre celui de Lyon, par un accommodement qu'il fit avec le cardinal de Ferrare, ſucceſſeur du cardinal de Tournon. Ce changement fut un ſujet de terreur pour les proteſtans, leſquels pendant l'abſence de cet archevêque s'étoient rendus les maîtres de Lyon, par la faveur du comte de Sault, nouveau gouverneur de cette ville, qui ſe déclara ouvertement pour eux. Les premiers ſoins de ce prélat le porterent à faire punir les auteurs de la révolte, & à rendre au clergé la liberté de vaquer à ſes fonctions. Dans le deſir qu'il avoit d'abolir même, s'il eût pu, la fauſſe doctrine des religionaires, il fit une exacte recherche de tous leurs livres; & en ayant ramaſſé autant qu'il lui fut poſſible, il les fit bruler publiquement. Enfin, après que ce prélat eut ſervi utilement ſon égliſe pendant pluſieurs années, il mourut le 24 ſeptembre 1574, & fut enterré dans l'égliſe de Saint-Forgeux dans le tombeau de ſes ancêtres. Ce prélat aimoit les ſciences, & faiſoit lui-même des vers latins aſſez bons. Etant abbé de l'Iſle-Barbe, il tira de cette abbaye le manuſcrit de Rufin ſur les pſeaumes, & le fit imprimer à ſes dépens. On lui doit auſſi une édition du poëte Auſone, dont les ouvrages n'avoient été imprimés juſque-là que d'une maniere fort imparfaite. * Le Laboureur, *les maxures ou l'hiſtoire de l'abbaye de l'Iſle-Barbe*

ALBON. La famille & maiſon d'Albon qui ſubſiſte encore en diverſes branches, eſt très ancienne & très-illuſtre.

I. ANDRÉ d'Albon, ſeigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épouſa 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, ſeigneur de Moiſſons en Dauphiné, & d'*Anne* de Vaſſalieu: 2°. *Marguerite* de Surre, dont il eut un fils poſthume. Ses enfans du premier lit furent GUI, qui ſuit; GUILLAUME, qui fut *la tige des ſeigneurs de* BAIGNOLS, *rapportés ci-après*; & HENRI, qui fit *la branche des ſeigneurs de* POUILLENAI, *auſſi mentionnée ci-après.*

II. GUI d'Albon, ſeigneur de Curis, courrier ou juge de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épouſa le 28 décembre 1288, du vivant de ſon pere, *Marguerite* d'Yoing, dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, ſeigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude* de Rouſſillon, dont il eut *Jean*, camerier de l'égliſe de S. Paul de Lyon; HENRI qui ſuit; *Louis*, chanoine de Troye; *Gui*, chevalier de Rhodes; *Agnès*, mariée en 1303 à *Jean* d'Azergues, dit *de Faverges*; *Sibille*, alliée en 1305 à *Guichard*, ſeigneur de Montaigni; & *Charlotte* d'Albon, qui épouſa en 1313 *Gaudemar* de Revois, ſeigneur de Tail.

III. HENRI d'Albon, ſeigneur de Saint-Forgeux & de Curis, capitaine de Penne d'Agenois en 1343, fit ſon teſtament le 11 août 1361, en allant à l'armée. Il épouſa par contrat du 21 novembre 1327, *Blanche Richarde* de Saint-Prieſt, veuve d'*Amé*, ſeigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, ſeigneur de Saint-Prieſt en Dauphiné, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit; *Henri*, religieux de l'abbaye de l'Iſle-Barbe; *Gilles*, chanoine & ſacriſtain de l'égliſe de Lyon pendant quarante ans, mort en 1427; *Aynarde*, alliée à *Hugues*, ſeigneur de Frazettes en Beaujollois; & *Agnès* d'Albon, mariée en 1349 à *Matthieu* de Talaru, ſeigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. GUILLAUME d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit ſon teſtament l'an 1404. Il épouſa l'an 1373 *Alix*, fille de *Hugues*, ſeigneur de l'Eſpinaſſe & de Saint-André près de Roanne, à condition que le ſecond fils de ſon mariage porteroit le nom de l'Eſpinaſſe, & ſeroit ſeigneur de Saint-André. Il laiſſa de ce mariage, 1. *Guichard*, ſeigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui ſervit l'an 1413 en l'armée dreſſée contre le duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le roi envoya à Chamberi en 1423 pour traiter de la paix avec le duc de Bourgogne. Il épouſa l'an 1400 *Philiberte* de Semur, dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, ſeigneur d'Oulches, & de *Jeanne* de Cerci, dame de Savigni, dont il eut vingt enfans, qui moururent au berceau; ce qui l'engagea à marier ſes neveux, & à leur partager ſes biens l'an 1440. 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Guillaume*, prieur de Montrotier, abbé de Savigni en 1415, mort l'an 1455; 4. *Henri*, chantre & chanoine de Lyon, député au concile de Conſtance; 5. *Renaud*, chanoine & camérier de l'égliſe de Lyon; 6. *Blanche*, prieure de S. Symphorien de Nevers; 7. *Peronne*, abbeſſe de S. Pierre de Lyon en 1435; 8. *Marguerite*,

religieuſe à S. Pierre de Lyon, & prieure d'Arendon, morte le 18 juin 1429 ; 9. *Catherine*, morte jeune ; 10. *Alix*, mariée à *Antoine* de Talaru, ſeigneur de la Grange & de Nouailli ; 11. 12. *Jeanne* & *Jeannette* d'Albon, mortes jeunes.

V. Jean d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, ſeigneur de Saint-André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme ſecond fils de ſes pere & mere, ce qui avoit été ſtipulé par leur contrat de mariage, & n'alla pas plus loin. Il fut capitaine châtelain de Beſſenai, & ſervit dans l'armée du roi contre les Anglois & les Bourguignons, deſquels il demeura priſonnier en 1417. Pendant ſa priſon le chapitre de Lyon l'élut en 1420 bailli & gouverneur de toutes les terres de l'égliſe de Lyon ; il tint ce bailliage & gouvernement juſqu'à ſa mort, & fit ſon teſtament le 22 ſeptembre 1442. Il épouſa *Guillemette* de Laire, fille de *Rodolphe* de Laire, & de *Béatrix* de Balzac, dame de Cerzieu, dont il eut Guillaume II du nom, qui ſuit ; *Guichard*, chanoine & comte de Lyon en 1443, & chantre en 1461 ; *Jean*, abbé de Savigni après ſon oncle en 1455 ; Gilles, qui fit *la branche des ſeigneurs de* Saint-André, *rapportée ci-après* ; & *Guichard* d'Albon, abbeſſe de S. Pierre-de Lyon.

VI. Guillaume d'Albon II du nom, ſeigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit ſon teſtament en 1488. Il épouſa le 21 février 1436 *Marie* de la Paliſſe, dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, ſeigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigni, dont il eut *Guillaume* d'Albon III du nom, ſeigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1474 ſans enfans de *Marguerite* de Levis, fille d'*Euſtache*, ſeigneur de Quelus, & d'*Alix*, dame de Couſan, qu'il avoit épouſée en 1471 ; Henri II du nom, qui ſuit ; *François*, abbé de Savigni en 1493, mort en 1520 ; *Antoine*, religieux de Savigni, prieur de S. Clément ; *Catherine* d'Albon, née en 1444, mariée 1°. en 1463 à *Claude* de Lavieu, ſeigneur de Poncins : 2°. à *Jean* de Bourguignon, ſecrétaire du chapitre de Lyon.

VII. Henri d'Albon II du nom, ſeigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 23 juin 1447, ſervit le roi dans les guerres du comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épouſa du vivant de ſon pere le 28 décembre 1475 *Anne* de Montmorin, fille de *Charles* ſeigneur de Montmorin, & de *Philippe* de l'Eſpinaſſe, dont il eut *Jean*, mort jeune ; Guillaume IV du nom, qui ſuit ; *Antoine*, chanoine, puis prévôt & doyen de l'égliſe de Lyon, & abbé de l'Iſle-Barbe, mort en 1525 ; *Sibille* & *Marie*, religieuſes à S. Pierre de Lyon ; *Guillemette*, mariée à *Iſraël* de la Tour, ſeigneur de Saint-Vidal ; & *Guicharde* d'Albon, alliée l'an 1500 à *François* de Saſſenage, ſeigneur du Pont de Royans, morte en 1523.

VIII. Guillaume d'Albon IV du nom, ſeigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. gentilhomme de la maiſon du roi, & lieutenant des cent gentilshommes en 1535, fit ſon teſtament en 1560. Il épouſa par contrat du dernier août 1505, *Gabrielle* de Saint-Prieſt, fille de *Jean*, baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne* de Tournon, dont il eut *Antoine* d'Albon archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 ſeptembre 1574, *dont il eſt parlé ci-deſſus dans un article ſéparé* ; Claude, qui ſuit ; *Henri*, chanoine & camérier de l'égliſe de Lyon, prévôt de l'Iſle-Barbe, & abbé de S. Sauveur de Lodéve ; *René* chanoine & comte de Lyon ; Bertrand, qui a fait *la branche des comtes de* Saint-Forgeux, *rapportée ci-après* ; *Anne*, mariée 1°. en 1526 à *Hector* l'Hermite, ſeigneur de la Faye : 2°. à *Jean* Maréchal, ſeigneur de Fourchaut : 3°. à *Jean* de Marconnai, ſeigneur de Montare ; *Guicharde*, alliée à *Pierre* d'Eſpinac, lieutenant de roi au gouvernement de Bourgogne ; *Françoiſe*, qui épouſa *Antoine* de la Tour, ſeigneur de Saint-Vidal ; & *Gabrielle* d'Albon, mariée 1°. à *Amblard* de Chalus, ſeigneur de Cordaix : 2°. à *René* de Bron, ſeigneur de la Liégue.

IX. Claude d'Albon, ſeigneur de Chazeul, commanda une compagnie de deux cens chevaux-légers au voyage d'Ecoſſe, & fut tué dans un combat donné contre le marquis de Brandebourg au ſiége de Metz l'an 1552. Il épouſa du vivant de ſon pere le 14 mars 1548 *Françoiſe*, dame de Sugni, fille de *Matthieu*, ſeigneur de Sugni, & d'*Antoinette* de Marconnai, dont il eut pour fils unique Guillaume V du nom, qui ſuit.

X. Guillaume d'Albon V du nom, ſeigneur de Chazeul, Sugni, Gregnieu & Paniſſieu, né poſthume, capitaine de cinquante hommes d'armes, ne ſuccéda point à ſon aïeul, qui par ſon teſtament donnoit tous ſes biens à *Bertrand* d'Albon, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or une fois payés à ſon petit-fils. Ce fut inutilement que Guillaume ſe pourvut contre ce teſtament ; il fut confirmé en 1580. Guillaume s'attacha à la fortune de l'archevêque de Lyon ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 21 avril 1622, laiſſant de *Catherine* Roybons, fille d'*Etienne*, ſeigneur de la Gorge, & de *Magdeléne* de Montmajour, François qui ſuit ; Guillaume, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Montaut, *rapportée ci-après : Pierre*, mort ſans alliance ; *Claude* & *Balthaſar*, chevaliers de Malte ; *Diane*, prieure de la Voire-Prés-Marigné ; *Iſabelle*, mariée, 1°. à *Claude* Popillon, ſeigneur d'Avrilli : 2°. à *François* de Chantelot, ſeigneur de Beaupoirier ; & *Marie* d'Albon, alliée à *N.* comte de Copoli, Florentin.

XI. François d'Albon, ſeigneur de Chazeul, Sugni, &c. lieutenant des gendarmes du marquis d'Alincourt, gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'août 1644. Il épouſa par contrat du 14 décembre 1609, ratifié le 10 décembre 1613, *Antoinette* de Bigni, fille de *Jean*, ſeigneur d'Ainai, & d'*Antoinette* Popillon-du-Ruau, dont il eut Gilbert-Antoine qui ſuit ; *François* chanoine & comte de Lyon, abbé de Mauzac, mort en mars 1706 ; *Perronnelle-Claude*, mariée en 1642, à *Albert* de Grillet, comte de Saint-Trivier, puis religieuſe à la Viſitation de Mâcon ; & *Marie* d'Albon, alliée en 1628, à *Philibert* de Rebé.

XII. Gilbert-Antoine d'Albon, comte de Chazeul, &c. chevalier d'honneur de la ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé le 2 août 1644 *Claude* Bouthillier, veuve de *René* d'Avertoo, comte de Belin, & fille de *Denys*, ſeigneur de Rancé, &c. ſecrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, dont il eut *Catherine*, mariée à *François-Chriſtophe*, ſeigneur de la Barge ; *Henriette*, religieuſe à la Viſitation de Tours ; & *Claire* d'Albon, alliée à *Louis* de Hoſtun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon, ſeigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs de Montaut.

XI. Guillaume d'Albon VI du nom, ſecond fils de Guillaume d'Albon V du nom, ſeigneur de Chazeul & de *Catherine* Roybons, fut deſtiné à l'égliſe, & pourvu du prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte* le Brun, dame de S. Dizier, dont il eut *N.* chanoine & comte de Lyon ; & Balthasar, qui ſuit.

XII. Balthasar d'Albon, ſeigneur de Montaut, chef de la maiſon d'Albon, a épouſé *Claude* d'Apchon, dont des enfans.

Seigneurs de Saint-Forgeux.

IX. Bertrand d'Albon, dernier des enfans mâles de Guillaume d'Albon IV du nom, & de *Gabrielle* de Saint-Prieſt de Saint-Chamond, fut ſeigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon pere après la mort de ſon frere aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & enſeigne de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du roi contre la ligue au pays de Lyon-

Digitized by Google

nois, étant demeuré ſeul de la province fidéle à ſon prince, qui le fit chevalier de ſon ordre; & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa le 2 de novembre 1572, *Antoinette* de Galles, fille unique & héritiere de *Claude*, ſeigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne* de Bron-de-la-Liegue, dont il eut PIERRE, qui ſuit; *François*, chanoine & comte de Lyon, abbé de Savigni en 1623; CLAUDE, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* SAINT-MARCEL, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, chanoine, comte & doyen de l'égliſe de Lyon, & prieur de Tarrare; *Bertrand*, chevalier de Malte, meſtre de camp en France, en Italie & en Lorraine, où il fut tué en 1636; *Gabrielle*, *Anne* & *Françoiſe*, mortes ſans alliance; *Guicharde*, mariée à *Pierre* ſeigneur d'Eſpinac; *Claudine*, alliée en 1598, à *Renaud* de Nanton, dit *Sainte-Colombe*, ſeigneur de Piſci en Beaujolois; *Catherine*, prieure de Leignieu en Forez; *Marguerite*, qui épouſa *Chriſtophe* de Foudras, ſeigneur de Contenſon; *Iſabelle*, mariée à *Hugues* de Rougemont, ſeigneur de Pierreclos & de Buſſieres, morte en 1671; & *Anne* d'Albon, religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE d'Albon, ſeigneur de Saint-Forgeux, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye, mort en 1635, épouſa 1°. *Anne* de Gadagne, fille de *Guillaume*, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de Sugni: 2°. le 3 de ſeptembre 1620, *Marthe* de Saſſenage, fille d'*Antoine* baron de Saſſenage, & de *Louiſe* de la Baume-Suſe. Du premier mariage vinrent *Antoinette*, mariée 1°. en 1626, à *Geofroi* de la Guiche, ſeigneur de Chitain, tué en duel en 1628: 2°. à *François* baron de Saſſenage, marquis du Pont de Royans; & *Hilaire* d'Albon, alliée par contrat du 17 juillet 1630, à *Gaſpard* de Vichi, comte de Champrond; gouverneur du Pont-Saint-Eſprit. Du ſecond ſortirent GASPARD, qui ſuit; *Claude*, chanoine & comte de Lyon, & abbé de Savigni; & *Suſanne* d'Albon, mariée en 1646, à *François* de Sainte-Colombe, baron de Laubepin.

XI. GASPARD d'Albon marquis de Saint-Forgeux, ſeigneur d'Avanges, &c. épouſa par contrat du 17 janvier 1646, *Françoiſe* de Damas, fille de *Charles*, comte de Thiange, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de la Chambre, dont il eut *Claude-Joſeph*, prieur de Montrotier, archidiacre & comte de Lyon; CAMILLE, qui ſuit; *Claude*, mort jeune; *Bertrand-Antoine*; *Jeanne*, mariée à *Jacques* d'Amanzé, ſeigneur de Choffailles; *Marthe*, alliée à *Joachim* de la Baume, comte de Suſe; *Hilaire* & *Antoinette* d'Albon.

XII. CAMILLE d'Albon, marquis de Saint-Forgeux, &c. épouſa *Françoiſe-Julie* de Crevant, princeſſe ſouveraine d'Yvetot, morte le 23 novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu *Louis*, mort jeune; & *Françoiſe* d'Albon.

SEIGNEURS DE SAINT-MARCEL.

X. CLAUDE d'Albon, troiſiéme fils de BERTRAND d'Albon, ſeigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette* de Galles, dame de Saint-Marcel, fut ſeigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit ſon teſtament le 6 janvier 1635. Il épouſa le 2 mars 1619, *Benigne* de Damas fille de *François*, ſeigneur de la Baſtie, & de *Melchionne* Nagu, dont il eut JEAN-PIERRE qui ſuit; & *Marie* d'Albon, alliée à *Thomas* Meſchatin, ſeigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE d'Albon, ſeigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit ſon teſtament le 24 février 1661, & laiſſa de *Charlotte* de Nami, fille de *Claude*, ſeigneur de la Forêt-Nami près Thiſi, & de *N.* de Damas, THOMAS, qui ſuit; *Claude*, prieur de Salt en Forez; *Gaſpard*, chevalier de Malte; *Raymond*, chanoine de Brioud; *Claude*, chevalier de Malte; *Alexandre*, prieur de Crouzien; *Agathe* & *Marthe*: religieuſes à Leignieu; *Benigne*, mariée à *Salomon* de Digoine; & *Marie* d'Albon, religieuſe à Marcigni.

XII. THOMAS d'Albon, ſeigneur de Saint-Marcel, capitaine de chevaux-légers, &c.

SEIGNEURS DE SAINT-ANDRÉ.

VI. GILLES d'Albon, fils puîné de JEAN d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, & de *Guillemette* de Laire, fut ſeigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épouſa le 21 février 1436, *Jeanne* de la Paliſſe, fille puînée d'*Antoine*, ſeigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigni, dont la fille aînée *Marie* de la Paliſſe, dame de Chazeul, épouſa le même jour *Guillaume* d'Albon II du nom, ſeigneur de Saint-Forgeux, frere aîné de *Gilles*. De ſon mariage vinrent GUICHARD, qui ſuit; *Philibert*, chanoine & comte de Lyon; *Jean*, ſacriſtain de l'abbaye de Savigni; *Jean* d'Albon *le jeune*, prieur de Tarrare; *Antoine*, camérier de l'abbaye de Savigni, abbé de l'Iſle-Barbe, & de Saint-Jean au Mont près Théroüanne; *Robinet*, prieur de Mornan, mort l'an 1502; *Louis*, chanoine de Théroüanne, puis chanoine & comte de Lyon en 1491; *Gui*, chanoine & comte de Lyon; *Guillemette*, abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 juin 1503, & *Marguerite* d'Albon, alliée 1°. à *Louis* de Ryvoire, ſeigneur de Gerbais: 2°. à *Jean* d'Urfé, baron d'Auroſe.

VII. GUICHARD d'Albon, ſeigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du ſire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, dans l'eſprit duquel il ſe mit ſi bien, que ce prince lui donna la lieutenance de ſa compagnie d'ordonnance, & lui procura le gouvernement du pays de Roannois, & la place de châtelain de Bourbon-Lanci. Ayant été envoyé en Guienne, il y réduiſit à l'obéiſſance du roi pluſieurs places qui favoriſoient le parti du duc d'Orléans; puis étant paſſé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il ſe joignit à l'armée du roi, commandée par le ſire de la Tremoille, & ſe trouva à la journée de Saint-Aubin du Cormier. Après la paix il ſe retira auprès du duc de Bourbon, gouverneur de Languedoc, & ſurprit la ville de Salces en Rouſſillon ſur le roi d'Aragon, & mourut en 1502. Il épouſa 1°. *Anne* de Saint-Nectaire: 2°. *Catherine* de Talaru, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent, *Louis*, mort ſans alliance; JEAN, qui ſuit; *Gui*, chanoine & comte de Lyon; *Claude*, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Laire, ſeigneur de Cornillon; & *Françoiſe* d'Albon, alliée à *Arnaud* ſeigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Ampuis.

VIII. JEAN d'Albon ſeigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, bailli de Mâcon, gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, & pays de Combrailles, ſuivit en Italie le ſire de la Trémoille l'an 1512, & l'amiral Bonnivet au ſiége de Fontarabie en 1521. Deux ans après étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le gouvernement avec le collier de l'ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres ſeigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Théroüanne, & mourut en août 1550. Il épouſa du vivant de ſon pere, *Charlotte* de la Roche, fille unique de *Jean*, ſire de Tournouelles, & de *Françoiſe* du Bois, dont il eut JACQUES, qui ſuit; & *Marguerite* d'Albon, alliée à *Arnaud* de Saint-Germain, baron d'Apchon, &c. laquelle devint héritiere de ſon frere.

IX. JACQUES d'Albon, marquis de Fronſac, ſeigneur de Saint-André, chevalier des ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Lyonnois & maréchal de

Digitized by Google

France, eſt connu ſous le nom de *maréchal de Saint-André*, & s'eſt rendu célébre par ſa naiſſance, par ſes emplois, par la faveur du roi Henri II, & pour avoir été un des plus grands capitaines de ſon temps. Il étoit brave, bienfait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant; qualités qui lui acquirent la faveur du dauphin, lequel étant devenu roi, (ſous le nom de Henri II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. Saint-André avoit déja donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. Henri II en 1547, l'honora de la charge de maréchal de France, puis de celle de premier gentilhomme de ſa chambre. Au ſacre du même roi, Saint-André avoit fait l'office de grand maître de France, & en 1549, il fut un des tenans au célébre tournoi qu'on fit à Paris. L'année ſuivante le roi le choiſit pour porter le collier de ſon ordre au roi d'Angleterre, qui honora le maréchal de celui de la Jarretiere. A ſon retour il eut le commandement de l'armée de Champagne en 1552, & en 1554 il contribua beaucoup à la priſe de Mariembourg, ville des Pays-Bas. L'année ſuivante il ruina le Câteau-Cambreſis, & acquit une grande gloire à la retraite du Queſnoi. Il ſe trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Câteau-Cambreſis, qui fut ſuivie d'une aventure funeſte pour la France & pour le maréchal de Saint-André: ce fut la mort du roi Henri II. Au ſacre de Charles IX ce maréchal fit encore l'office de grand-maître de France. Il avoit déja embraſſé le parti de meſſieurs de Guiſe qui l'eſtimoient beaucoup, & qui avoient même réſolu le mariage du prince Henri de Guiſe, qui fut tué à Blois, avec Catherine, fille unique du maréchal, dont la mort rompit toutes les meſures. Il ſe trouva en 1562, à la bataille de Dreux, où il agit avec ſa conduite & ſa bravoure ordinaire, & où il fut tué d'un coup de piſtolet *par un nommé Aubigni ou Bobigny*, dit Brantôme, *à qui M. le maréchal avoit fait autrefois déplaiſir, voir diſoit-on, jouiſſoit de ſon bien par confiſcation, qui le reconnut, & lui donna un coup de piſtolet par la tête dont il tomba mort par terre.* Le même auteur dit que les huguenots ne l'aimoient point, & qu'ils l'appelloient *arquebuſier du Ponant.* Voici comme il parle du preſſentiment que Saint-André eut de ſa mort. » Le matin avant la bataille, » il vint trouver M. de Guiſe dans ſa chambre, qu'il » n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda » au jeune Tranchelian, brave gentilhomme qui en » ſortoit, ce que M. de Guiſe faiſoit. Il lui dit qu'il » venoit d'ouir la meſſe & de faire ſes pâques, & qu'il » vouloit déjeûner pour monter à cheval. Ah! Dieu, » ce dit-il, (car je l'ouis & y étois) je ſuis bien » malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me ſois » mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai au- » jourd'hui je ne ſais quoi, &c. » Il épouſa *Marguerite* de Luſtrac, laquelle ſe remaria à *Geoffroi* baron de Caumont, & mourut en octobre 1568, ayant eu de ſon premier mariage *Catherine* d'Albon, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, morte jeune au monaſtere de Long-Champ, du poiſon que lui fit donner ſa mere, dans l'eſpérance d'épouſer le prince de Condé, auquel elle donna ſa terre de Valletie, avec tous les riches & précieux meubles dont le château étoit garni. * Brantôme, *vies des hommes illuſtres.* Le P. Anſelme, *tom.* 3. Le P. Daniel, *hiſt. de France, édit.* in-4°. 1722. Godefroi, *grands officiers de la couronne.* Davila. Mezerai, *hiſtoire de France.*

Seigneurs de Baignols.

II. Guillaume d'Albon, ſecond fils d'André, ſeigneur de Curis, & de *Sibille* de Moiſſons, fut ſeigneur de Baignols, & de Châtillon-d'Azergues par le mariage qu'il contracta le même jour que ſon frere en 1288, avec *Eléonore* d'Yoing fille puinée d'*Etienne*, ſeigneur de Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude* de Rouſſillon, dont il eut Etienne, qui ſuit; & *Gui* d'Albon vivant en 1309.

III. Etienne d'Albon, ſeigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laiſſa de *Jacqueline* de Saint-Germain, fille d'*Artaud*, ſeigneur de Mond-rond, Jean, qui ſuit; Thibaut, qui continua la poſtérité; *Etienne*, camérier de l'abbaye de Savigni, prieur de Mouvans, vivant en 1369; & *Jacquette* d'Albon, religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

IV. Jean d'Albon, ſeigneur de Baignols, &c. mort avant l'an 1361, laiſſa de *Marguerite*, fille de *Gui* ſeigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-lys* de Varei; *Etienne* d'Albon, qui demeura ſous la tutelle du ſeigneur de Saint-Forgeux, ce qui cauſa pluſieurs différends, qui furent terminés par ſa mort arrivée en 1370.

IV. Thibaut d'Albon, frere de *Jean*, ſeigneur de Baignols, fut ſeigneur de Bagermont & coſeigneur de Châtillon d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme *N.* de *Thelis*, & pour enfans Thibaut II du nom, qui ſuit; *Bertrand*; *Etienne*; *Théode*; *Hugues*, prévôt de Saint-Jean; & *Jacques* d'Albon.

V. Thibaut d'Albon II du nom, ſeigneur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, fit ſon teſtament en 1416, & laiſſa de *Catherine* de Varei, *Guichard*, qui fut deshérité par ſon pere, & plaidoia contre ſes neveux en 1418 & 1434, Amedée, qui ſuit; & *Guillaume* d'Albon, religieux de Savigni.

VI. Amedée d'Albon mourut du vivant de ſon pere à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant de *N.* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Antoine qui ſuit; & *Guillaume* d'Albon, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. Antoine d'Albon, ſeigneur de Baignols, &c. fut inſtitué héritier de *Thibaut* II du nom, ſon aïeul, par ſon teſtament, au préjudice de *Guichard* ſon oncle, & vivant en 1464. Il épouſa *N.* dont le nom eſt inconnu, dont il eut *Jeanne* d'Albon, dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, ſeigneur de Balſac, chambellan du roi, ſénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs de Pouillenai.

II. Henri d'Albon, troiſiéme fils d'André d'Albon, ſeigneur de Curis, & de *Sibille* de Moiſſons, traita de ſes droits avec *Guillaume* ſon frere, acheta la terre de Pouillenai, & laiſſa de *Marguerite* de Fuer ſa femme *Simon*, mort ſans enfans; Humbert, qui ſuit; *Nicolas*, chanoine de Saint Nizier de Lyon; & *Louis* d'Albon, qui laiſſa de *Marguerite* de Maubec *Humbert*, vivant en 1346; & *Blanche* d'Albon, mariée à *Artaud* de Nerpo, ſeigneur de Chalamon.

III. Humbert d'Albon, ſeigneur de Pouillenai, ſe trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Brignais, & à la priſe de la ville d'Ance, demeura priſonnier en ces trois rencontres; & pour avoir donné des vivres aux ennemis en payement de ſes rançons, il obtint rémiſſion par lettres confirmées au mois de juin 1368, & laiſſa de *N.* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, *Humbert* d'Albon, qui vendit la terre de Pouillenai à Claude de Pompierre. * *Voyez* le Laboureur, *maſures de l'Iſle-Barbe.* Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers, &c.*

ALBONESIUS (Theſée-Ambroiſe) célébre juriſconſulte Italien, étoit de Pavie, & mourut en 1540. Il publia en latin une introduction aux langues chaldaïque, ſyriaque, arménienne, & dix autres langues, imprimée à Pavie en 1539 *in*-4°. outre pluſieurs traités de cabale, & la deſcription d'un inſtrument de muſique, que les Italiens appellent *Il ſagotto.* * Ghilini, *vol.*

Digitized by Google

pol. II, pag. 230. Hotting. *au XVI ſiécle, pag.* 207. & Konig.

ALBONIUS, roi de Hongrie, *cherchez* ABA.

ALBONO, ou plutôt ALBONA, *Albona, Alvum, Alvona*, petite ville d'Italie dans l'Iſtrie, ſituée ſur une colline près du golfe de Carnero, ſous la domination des Vénitiens, environ à deux lieues de l'embouchure de la riviere d'Arſa, vers le ſeptentrion oriental. On remarque que cette ville eſt la patrie de Matthieu Flaccus, Flaccius ou Flacius, ſurnommé *Illyricus*, c'eſt-à-dire, Sclavon ou Dalmate. Cette ville eſt très-peu conſidérable, & n'eſt plus qu'un bourg. * Mati, *dict.* Baudrand.

ALBOR, *Alborium*, montagne du royaume des Algarbes en Portugal, eſt près de la côte, à une lieue de la ville de Lagos. Il y a un vieux château dans lequel mourut Jean II, roi de Portugal, l'an 1495. * Baudrand.

ALBORAC, c'eſt le nom que les traditions fabuleuſes des Arabes donnent au cheval blanc, ou au mulet, qui porta Mahomet de la Mecque à Jéruſalem, dans la dixiéme partie d'une nuit. Elles ne marquent pas ſi ce fut en été ou en hyver. De-là il fut enlevé au ciel, & eût un long entretien avec Dieu & avec les anciens prophétes, d'où il retourna à la Mecque. Ces conteurs de fables ajoutent que cet animal, quel qu'il fût, ne ſe laiſſoit pas facilement approcher, n'ayant jamais encore été monté d'aucun homme. La plus commune opinion entr'eux, eſt qu'il avoit déja ſervi à Abraham, à Iſmaël, & à quelques prophétes. Mais comme il s'étoit paſſé près de ſix cens ans entre Jeſus-Chriſt & Mahomet, & que le cheval s'étoit long-temps repoſé, il ne ſe ſeroit pas laiſſé domter ſans le ſecours de l'ange Gabriel, qui ſe mit en croupe: ce que d'autres nient, pour laiſſer à Mahomet ſeul le privilége de l'avoir monté. C'eſt du même cheval, dont il doit ſe ſervir le jour de la réſurrection générale. On peut voir plus au long cette fable dans Samuel Bochart, *Hieroz. part. II, lib.* 6.

ALBORAN, *Erroris inſula*, que d'autres mal-à-propos nomment *Albuſama*, puiſqu'elle en eſt éloignée de près de cinquante milles vers le levant. Petite iſle d'Afrique dans la mer Méditerranée, ſur les côtes du royaume de Fez. Il y a quelques villages, avec un château bâti pour la défendre contre les pirates. * Baudrand.

ALBORG, *Alburgenſis epiſcopatus*. C'eſt une des quatre provinces de la Jutlande ſeptentrionale, partie du royaume de Danemarck. On la nommoit autrefois le diocèſe de Burglaw. Elle eſt preſque toute renfermée entre le golfe d'Alborg, la mer d'Allemagne, & le Categat. On la diviſe en treize bailliages, qui contiennent ſoixante & dix-ſept paroiſſes. Outre ſa ville capitale, compoſée de treize châtellenies, qui eſt de même nom, & où Jean I roi de Danemarck mourut en 1513, on y remarque encore celles de Wenſuſſel & de Tyſted. * Baudrand.

ALBORG, le canal d'Alborg ou de Limford, *Lymicus Sinus*, golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de *canal*, parcequ'il n'eſt pas large, mais fort long, s'étendant depuis le Catégat, où il a ſon entrée, juſqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & ſéparant preſqu'entierement la preſqu'iſle de Wenſuſſel du reſte de la Jutlande. Ce canal eſt ainſi nommé à cauſe de la quantité d'anguilles qu'on y prend. * Baudrand.

ALBORNOS (Gilles Alvarès Carrillo) cardinal, archevêque de Tolède, a été l'un des plus grands hommes que l'Eſpagne ait produits. Il naquit à Cuenza, ville du royaume de Tolède, de parens très-illuſtres, car ALVAREZ Albornos ſon pere deſcendoit des rois de Léon; & *Thérèſe* de Luna ſa mere, de ceux de Caſtille. Ses parens le firent étudier à Toulouſe, où il fit un très-grand progrès dans la connoiſſance du droit canon. Enſuite, après avoir pris les ordres ſacrés, il fut aumônier d'Alfonſe XI, roi de Caſtille, archidiacre de Calatrava, & enfin archevêque de Tolède. Albornos rendit de très-grands ſervices à Alfonſe, dans les guerres qu'il fut obligé de ſoutenir contre Alboazen, le plus puiſſant des rois Maures. Car non-ſeulement il dégagea de la mêlée ce prince qui s'étoit trop avancé, mais il tira une ſomme conſidérable du pape Clément VI, & de Philippe *de Valois* roi de France, pour le ſiége d'Algezire, ville & port de mer ſur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée, & où les infidéles furent battus. Après la mort d'Alfonſe en 1350, les mauvais deſſeins que ſon ſucceſſeur Pierre *le Cruel* avoit formés contre la vie de ce prélat, l'obligerent de venir chercher un aſyle à la cour du pape Clément VI, qui étoit pour lors à Avignon. Ce pape le fit cardinal la même année. Innocent VI ſon ſucceſſeur envoya Albornos en Italie avec la dignité de légat, & de général dans la guerre qu'il entreprit contre les ennemis de l'égliſe, & les uſurpateurs du patrimoine de S. Pierre. Ce cardinal s'aquitta ſi bien de cet emploi, qu'il réduiſit toute l'Italie ſous l'obéiſſance du pape, & fit des loix qui encore aujourd'hui ſont en vigueur dans la marche d'Ancône. Enſuite il fit revenir à Rome le pape Urbain V qui avoit été nouvellement créé: puis il ſe retira à Viterbe, pour ne plus ſonger qu'aux choſes de l'éternité. Il fonda par ſon teſtament le magnifique collége des Eſpagnols à Boulogne, & mourut l'an 1367. Son corps fut porté à Aſſiſe, & dépoſé dans l'égliſe de S. François, que ce cardinal avoit fait réparer (car il avoit tant d'eſtime pour ce ſaint, qu'il le croyoit ſeul ſuffiſant pour confirmer la religion de J.C.) & de-là tranſporté à Tolède. Le pape témoigna une douleur extrême de cette mort; il accorda même des indulgences à ceux qui porteroient durant quelque temps le brancard ſur lequel on avoit mis le corps de ce grand homme: fonction dont ſe chargerent Henri roi de Caſtille, & preſque tous les grands ſeigneurs de ſa cour. Lorſqu'Albornos avoit été fait cardinal, il avoit quitté l'archevêché de Tolède, diſant à ceux qui n'approuvoient pas ſa démiſſion, qu'il ne ſeroit pas moins blâmable de garder une épouſe qu'il ne pouvoit pas ſervir, que l'étoit le roi dom Pierre de quitter Blanche de Bourbon ſon épouſe, pour careſſer Marie de Padille ſa maîtreſſe. La ſainte liberté avec laquelle il avoit parlé à ce roi de ſes amours, l'avoit fait diſgracier. On dit auſſi qu'un jour le pape Urbain V demanda compte au cardinal Albornos des grandes ſommes d'argent qu'on lui avoit fait tenir pour la conquête d'Italie. Mais le cardinal ayant fait amener un chariot chargé de clefs & de ſerrures: *Saint pere*, dit-il, *donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent.* Enſuite, voyant le pape à la fenêtre, *J'ai dépenſé*, ajouta-t-il, *les ſommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs & les ſerrures dans ce chariot.* Le pape, charmé de la généroſité d'Albornos, l'embraſſa, & le remercia des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'égliſe. * L'Eſcale, *en ſa vie.* Onuphre. Ciaconius. Bzovius. Sponde. Auberi, *hiſt. des cardinaux.* Konig. *bibl. vet. & nov. verbo* ALBORNITIUS.

ALBORNOS (Barthelemi Frias) juriſconſulte Portugais, étoit de Talaga, & vivoit dans le XVI ſiécle. On l'envoya en Amérique dans le Méxique, où il enſeigna le droit qu'il avoit appris ſous Diégo Covarruvias auquel Albornos dédia en 1573 un ouvrage intitulé: *Arte de los contratos*, dont Ignace de Lopès de Salceda, profeſſeur en droit canon dans l'univerſité d'Alcala, & d'autres ont parlé avec aſſez peu d'eſtime. On a de lui un autre traité ſous le titre *de la converſion y debelacion de las Indias*, où il parle avec beaucoup de franchiſe, ce qui ne plut pas à tout le monde. * Andreas Schottus. Nicol. Antonio, *bibl. Hiſp.* Davila. Padilla, *hiſt. Mexic. ordin. pred. l.* 1.

ALBOROUGH, gros bourg ſur la mer, en Angle-

terre, dans la partie orientale du comté du Suffolck, qu'on appelle *Plumſgate*. Il eſt ſitué dans une vallée agréable, ayant la mer à l'orient, & la riviere d'Ore à l'occident. Ce bourg eſt renommé pour la pêche. * *Dict. Anglois.*

ALBOUNI, eſt le ſurnom d'*Aboul Abbas Ahmed Ben Ali Ben Joſef*. Il étoit Coraiſchite de race, & faiſoit profeſſion de la ſecte de Malec: les muſulmans le regardent comme un homme de grande dévotion & ſpiritualité. Il a compoſé pluſieurs ouvrages ſur des matieres de piété; mais il eſt ſouvent ſorti de ſon ſujet, & a paſſé juſqu'à la ſuperſtition. Ses principaux livres ſont un traité, Sur les myſteres des lettres de l'alphabet arabique; une explication des noms de Dieu; Rencontres agréables ſur la ſignification des lettres & des mots; & enfin Sur les taliſmans. Cet auteur eſt auſſi nommé par quelques-uns *Mohieddin*, & par d'autres *Takieddin*, avec le titre ou qualité de *Mocri*, c'eſt-à-dire, de *lecteur de l'alcoran*. Il y a pluſieurs de ces ſortes de gens dans les moſquées, qui ont des revenus fondés pour y lire continuellement l'alcoran. Il y a auſſi un ouvrage de cet auteur dans la bibliothéque du roi, *num.* 687. Il porte le titre de *Lamaah alnourantah ſi aourad al rabbaniah*, rayons de lumiere ſur les prieres qu'on récite par nombre pour honorer Dieu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALBOUNIA, pays des Indes, dont le roi fit la guerre à la reine nommée *Radhiah*, puis l'épouſa. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBRECHT (André) mathématicien, né à Nuremberg, ayant deſſein de s'avancer dans le parti des armes, s'appliqua d'abord aux parties des mathématiques qui ſont utiles à un homme de guerre, & il y fit de grands progrès. Il parvint dans la ſuite à une place de capitaine & d'ingénieur dans ſa patrie. On a de lui trois ouvrages de mathématiques, qui lui ont fait beaucoup d'honneur: ils ſont écrits en allemand. Le premier, imprimé à Nuremberg en 1620, *in*-4°, eſt la deſcription d'un inſtrument très-néceſſaire pour la méchanique, pour arpenter, dreſſer des plans, &c. Le deuxiéme, qui parut dans la même ville en 1622, *in*-4°. avec des figures, traite d'un inſtrument d'architecture. Il a été réimprimé avec le précédent pour la troiſiéme fois à Nuremberg l'an 1673. Le troiſiéme ouvrage, qui traite de la perſpective, fut auſſi publié à Nuremberg en 1623, *in-folio*, & il a été encore imprimé depuis. Dès 1612 Albrecht avoit donné à Francfort ſur le Mein, *in*-4°. un traité de la maniere de brider & de panſer les chevaux. Il eſt mort à Hambourg vers la fin de l'an 1628. * *Supplément de Baſle.*

ALBRECHT (George) Allemand, docteur en théologie, naquit en 1601, & mourut âgé de quarante-ſix ans. Il a compoſé un livre intitulé, *Antibellarminus Biblicus*, & un grand nombre d'autres, dont on trouvera le catalogue dans * De Wite, *in vitis theolog. pag.* 663.

ALBRECHT (Jean-Guillaume) docteur en médecine, profeſſeur public d'anatomie, de chirurgie & de botanique à Gœttingue, naquit à Erfort, le 11 août 1703. Après avoir étudié ſous d'habiles maîtres dans ſa patrie, on l'envoya au collége à Gotha, où il fit d'excellentes études, ſous Vockerod & autres, & fit de grands progrès dans la connoiſſance de la langue grecque. Il partit pour Jena en 1722, & il y prit des leçons de Wedel, Teichmayer & Hemberguer. Ce dernier l'engagea à joindre l'étude des mathématiques à celle de la phyſique, afin de ſe faciliter celle de la médecine. De Jena il alla à Wittemberg, où il profita des lumieres de Berguer & autres ſavans. Ayant quitté cette univerſité, il vint faire quelque ſéjour à Straſbourg & à Paris. A ſon retour, il prit le degré de docteur, & diſputa en 1727 ſous le docteur Jean-André Fiſcher, *De morbis epidemicis*. En 1728 il fut élu profeſſeur & médecin du pays. En 1738 il épouſa la fille du docteur *Jean-Laurent* Pfeiffer, le plus ancien des miniſtres Luthériens. En 1731 il donna un traité phyſique, *De tempeſtate*, où il y a beaucoup de ſolidité & d'érudition. Il a auſſi donné un traité des effets de la muſique ſur les corps animés. Quelque temps après, il fut appellé à Gœttingue, où il commença ſes leçons en 1734 par un programme ſur la néceſſité de fuir les illuſions en médecine. Lorſque Chriſtophe-Henri Papen prit le bonnet de docteur, Albrecht ſoutint avec lui des thèſes ſur l'eſprit de vin, & dans le programme il expliqua l'endroit d'Hippocrate, *De natura, quæ nullâ procedente diſciplinâ, quæ opus ſunt in homine perficit*. La trop grande application de cet habile homme lui occaſionna la maladie dont il mourut le 7 janvier 1736. * *Suppl. de Baſle.*

ALBRET, pays de Gaſcogne dans les landes de Bourdeaux & dans le diocèſe de Bazas, avec titre de duché. La ville capitale eſt Albret; les autres ſont Nerac, Montréal, Caſtelgéloux, &c. Ce pays a été poſſédé pendant pluſieurs ſiécles, par les ſeigneurs de la maiſon d'Albret, auſquels il donnoit ſon nom. En 1556 le roi Henri II l'érigea en duché pour Antoine de Bourbon roi de Navarre, & Jeanne d'Albret ſon épouſe mere de Henri *le Grand*. Depuis, ce duché a été cédé à la maiſon de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, que Frédéric Maurice de la Tour, duc de Bouillon, remit en 1642 au roi Louis XIII. Les écrivains Latins ont nommé Albret *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*: ils ont appellé le pays d'Albret *pagum Leporetanum*, &c. Ceux du pays ſe ſont autrefois ſervi du nom de *Labrit* ou *Lebret*, dont l'étymologie vient apparemment de la grande quantité de liévres & de lapins dont ce pays eſt rempli, à cauſe des landes dont il eſt environné. * Valeſius, *notitia Galliæ*. Baudrand.

ALBRET, maiſon qui a toujours été une des plus nobles & des plus illuſtres de la France, tire ſon origine de

I. AMANIEU ſire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, & que l'on croit pere d'AMANIEU II du nom, qui ſuit;

II. AMANIEU II du nom ſire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon, l'an 1096, & fut pere d'AMANIEU III du nom, qui ſuit;

III. AMANIEU III du nom, vivoit en 1130, & laiſſa pour fils BERNARD, qui ſuit;

IV. BERNARD ſire d'Albret, vivoit en 1140, & l'on le croit pere d'AMANIEU IV, qui ſuit;

V. AMANIEU IV du nom ſire d'Albret, fit ſon teſtament l'an 1209, & laiſſa d'*Almodie*, ſa femme, que l'on croit fille de *Guillaume* IV du nom, comte d'Angoulême, AMANIEU V du nom, qui ſuit; *N.* mariée à *Roger-Bernard* comte de Fezenzac; & *Mathe* d'Albret, alliée à *Raimond-Bernard* vicomte de Tartas.

VI. AMANIEU V du nom, ſire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laiſſant d'*Aſſalide* de Tartas, fille de *Diegue* vicomte de Tartas, AMANIEU VI, qui ſuit.

VII. AMANIEU VI du nom, ſire d'Albret, &c. vivoit en 1271. Il épouſa *Mathe* de Bordeaux, fille de *Pierre* de Bordeaux, ſeigneur de Puyguilhem, vivante en 1281, dont il eut BERNARD EZI I du nom, qui ſuit; AMANIEU VII du nom, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frere aîné; Arnaud-Amanieu*, qui fut d'égliſe; *Mathe*, alliée à *Guillaume* Seguin, ſeigneur d'Arrious; & *Aſſalide* d'Albret, mariée par contrat du 1 mai 1278 à *Centule* III du nom, comte d'Aſtarac.

VIII. BERNARD EZI I du nom, ſire d'Albret, vivoit en 1289, & épouſa *Jeanne* de Luzignan, fille de *Hugues*, comte de la Marche, & d'Angoulême, & de *Jeanne* dame de Fougers, dont il eut *Mathe* dame d'Albret, vicomteſſe de Tartas, morte ſans lignée; & *Iſabelle*, dame d'Albret, morte ſans enfans de *Bernard* VI du nom, comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU d'Albret, fils puîné d'AMANIEU VI, ſire d'Albret, fut ſeigneur de Varennes, devint ſire d'Albret après la mort de la comteſſe d'Arma-

Digitized by Google

ghac ſa niéce, & vivoit en 1324. Il épouſa en 1288 *Roſe* du Bourg, dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, ſeigneur de Verteuil, & de *Thomaſſe* Gombaut, dame de Veyres, dont il eut 1. *Amanieu*, mort l'an 1309; 2. BERNARD EZI II, qui ſuit: 3. *Guitard*, ſeigneur de Verteuil, vicomte de Tartas, qui épouſa l'an 1321 *Maſcaroſe* d'Armagnac, fille de *Gaſton*, vicomte de Fezenzaguet; 4. *Arnaud*, pere d'*Amanieu*, vicomte de Tartas, mort ſans poſtérité; 5. *Bernard*, qui fit la branche des ſeigneurs de Verteuil; 6. *Aſſalide*, mariée le 11 août 1323 à *Raymond*, ſeigneur de Fronſac; 7. *Mathe*, alliée 1° l'an 1308 à *Arnaud Raymond III* du nom, vicomte de Tartas: 2° l'an 1314 à *Renaud Rudel* de Pons, ſeigneur de Bragerac, vivante en 1338; 8. *Thomaſſe*, qui épouſa *Guillaume* Maingot VII du nom, ſeigneur de Surgeres; 9. *Marguerite*, dont l'alliance eſt ignorée; & 10. *Jeanne* d'Albret, mariée l'an 1319 à *Renaud V* du nom, ſire de Pons.

IX. BERNARD EZI II du nom, ſire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358. Il épouſa, 1° l'an 1318 *Iſabelle* de Gironde, fille d'*Arnaud*, ſeigneur de Gironde, & de *Talaſſe* de Caumont, morte ſans enfans; 2° l'an 1321 *Mathe* d'Armagnac, fille de *Bernard VI* du nom, comte d'Armagnac, & de *Cécile* comteſſe de Rhodez, dont il eut 1. ARNAUD AMANIEU VIII, qui ſuit; 2. *Bernard*, qui ſe rendit cordelier; 3. *Berard*, ſeigneur de Sainte-Bazeille, qui épouſa l'an 1357 *Heléne* de Caumont, dame de Sainte-Bazeille, dont il eut François d'Albret, ſeigneur de Sainte-Bazeille, mort ſans poſtérité l'an 1435; 4. 5. *Geraud*, *Guirard*, dont on ne trouve que les noms, 6. *Roſe*, mariée à *Jean IV* du nom, ſeigneur de Grailli & captal de Buch, morte ſans enfans; 7. *Souveraine*, alliée à *Jean* de Pommiers, ſeigneur de Leſcun; 8. *Jeanne*, qui épouſa le 8 juillet 1350 *Jean I* du nom, comte de l'Iſle-en-Jourdain; 9. 10. *Marguerite* & *Ciſe*, religieuſes de l'ordre de ſainte Claire; 11. *Taladie*, mariée le 7 mars 1362 à *Barthélemi*, ſeigneur de Piis, vivante en 1410; & 12. *Geraude* d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, ſeigneur de la Mothe.

X. ARNAUD-AMANIEU VIII du nom, ſire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. grand chambellan de France, ſe trouva engagé dans le parti d'Edouard III du nom, roi d'Angleterre, après la mort de ſon pere; mais le roi Charles V trouva moyen de l'en retirer, en lui faiſant épouſer la ſœur de la reine ſa femme. Il ſe trouva à la bataille de Roſebeque contre les Flamans en 1382, fut nommé grand chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épouſa par contrat du 4 mai 1368 *Marguerite* de Bourbon, fille de *Pierre*, duc de Bourbon, & d'*Iſabelle* de Valois, dont il eut CHARLES I du nom, qui ſuit; *Louis*, mort jeune, & *Marguerite* d'Albret, alliée par contrat du 10 avril 1410 à *Gaſton* de Foix, captal de Buch, comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES I du nom, ſire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. connétable de France, obtint du roi Charles VI ſon couſin en 1389 permiſſion pour lui & pour ſes deſcendans d'écarteler ſes armes de celles de France. L'année ſuivante il accompagna Louis II duc de Bourbon au voyage d'Afrique, & ſe trouva au ſiége de Thune. En 1402 il fut nommé connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne; mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 25 octobre 1415 à la bataille d'Azincourt donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée françoiſe. Il épouſa le 27 janvier 1400 *Marie*, dame de Sulli & de Craon, veuve de *Gui*, ſire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, ſire de Sulli, & d'*Iſabelle*, dame de Craon, dont il eut CHARLES II qui ſuit: *Guillaume*, ſeigneur d'Orval, tué au combat de Rouvrai en 1429; *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean*, comte de Foix; & *Catherine* d'Albret, mariée à *Charles* de Montagu, ſeigneur de Montagu, vidame de Laonois.

XII. CHARLES II du nom, ſire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne* d'Armagnac, ſeconde fille de *Bernard VII* du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berri, qu'il avoit épouſée le 28 octobre 1417, JEAN qui ſuit: *Louis*, dont nous avons parlé ci-deſſus: ARNAUD AMANIEU, qui fit *la branche des ſeigneurs* d'ORVAL, *rapportée ci-après*; *Charles*, ſeigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 avril 1473, pour avoir trahi Pierre de Bourbon, ſire de Beaujeu, & l'avoir livré entre les mains du comte d'Armagnac; *Gilles*, ſeigneur de Caſtelmoron, mort avant ſon pere; *Marie* d'Albret, comteſſe de Dreux, alliée en 1456 à *Charles* de Bourgogne, comte de Nevers; & *Jeanne* d'Albret, mariée en juillet 1442 à *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, morte en 1444. *Il eut auſſi un fils naturel*, nommé GILLES, bâtard d'Albret, vicomte de Maucor, Meillan, &c. qui n'eut point d'enfans de Marguerite de Luxe, fille de *Jean*, ſeigneur de Luxe, qu'il avoit épouſée par contrat du dernier février 1472. * De Marca, *hiſt. de Béarn.* Le P. Galland, *mém. de Nav.*

XIII. JEAN d'Albret, vicomte de Tartas, mourut avant ſon pere, laiſſant de *Catherine* de Rohan, veuve de *Jacques* de Dinan, baron de Châteaubriand, & fille d'*Alain IX* du nom, vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne ſa premiere femme, ALAIN qui ſuit; *Louis*, que l'on dit avoir été créé cardinal en 1473 par le pape Sixte IV, mais ſans preuve; *Marie*, alliée en 1480 à *Bonfile* de Juge, comte de Caſtres, chambellan du roi, qui donna ce comté à *Alain* d'Albret ſon beaufrere en 1494; & *Louiſe* d'Albret, mariée en 1480 à *Jacques*, ſire d'Eſtouteville, comte de Tancarville.

XIV. ALAIN, ſire d'Albret, ſurnommé *le Grand*, comte de Gaure, de Périgord, & de Caſtres, vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épouſa en 1470 *Françoiſe* de Bretagne, comteſſe de Périgord, vicomteſſe de Limoges, dame d'Aveſnes, fille aînée & héritiere de *Guillaume* de Châtillon, dit *de Bretagne*, vicomte de Limoges, & d'*Eliſabeth* de la Tour dont il eut JEAN, qui ſuit; *Amanieu*, dont nous avons parlé ci-deſſus; *Pierre*, comte de Périgord, mort ſans alliance; *Gabriel*, ſeigneur d'Aveſnes, viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503. *Louiſe*, dame d'Aveſnes, mariée le 9 décembre 1495 à *Charles* de Croi, prince de Chimai, morte le 21 ſeptembre 1531; *Iſabelle*, alliée en 1494 à *Gaſton* de Foix, II du nom, comte de Candal, captal de Buch, vicomte de Benauges; *Charlotte*, mariée à *Céſar* Borgia, duc de Valentinois, *dont nous parlerons ci-deſſous dans un article ſéparé*, & *Anne* d'Albret, nommée dans le teſtament de ſa mere.

XV. JEAN, ſire d'Albret II du nom, &c. fut roi de Navarre & comte de Foix, à cauſe de ſa femme, & mourut le 17 juin 1516. Il épouſa par contrat du mois de janvier 1484 *Catherine* de Foix, reine de Navarre, fille de *Gaſton*, prince de Viane, & de *Magdeléne* de France, morte de triſteſſe de la perte de ſon royaume le 12 février 1517, dont il eut *Jean-André Phœbus*, *Martin Phœbus*, & *Bonaventure*, morts jeunes; HENRI, qui ſuit; *Charles*, prince de Navarre, mort au ſiége de Naples en 1528 ſans alliance; *Anne*, mariée à *Jean* de Foix-Candale, comte d'Aſtarac, morte ſans poſtérité; *Iſabelle*, alliée en 1536 à *René I* du nom, vicomte de Rohan; *Catherine*, abbeſſe de la Trinité de Caën, morte en novembre 1532; *Quitterie*, prieure de Prouille en Languedoc; & *Magdeléne* d'Albret, religieuſe.

XVI. HENRI d'Albret II du nom, roi de Navarre, prince de Béarn, comte de Foix, &c. né en avril 1503, & mort le 25 mai 1555, épouſa le 3 janvier 1526 *Marguerite* d'Orléans-Angoulême, ſœur de *François I*, roi

Digitized by Google

de France, dont il eut *Jean*, mort jeune; & JEANNE qui ſuit:

XVII. JEANNE d'Albret, reine de Navarre, &c. épouſa le 20 octobre 1548 *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, qui fut, à cauſe d'elle, roi de Navarre, & mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Rouen le 17 novembre 1562. La reine ſa veuve, qui embraſſa la religion & le parti des huguenots, mourut le 9 juin 1572, en ſa quarante-quatriéme année, ayant eu entr'autres enfans HENRI IV du nom, roi de France & de Navarre, qui a tranſmis ce royaume à ſes ſucceſſeurs rois de France.

SEIGNEURS D'ORVAL.

XIII. ARNAUD-AMANIEU d'Albret, troiſiéme fils de CHARLES II du nom, ſire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, fut ſeigneur d'Orval & des châteaux de Bruyeres, Eſpineul, Châteaumeliand, Saint-Amant, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. lieutenant général pour le roi en Rouſſillon, & mourut en 1463. Il épouſa le 25 novembre 1457 *Iſabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* de la Tour, comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut JEAN qui ſuit; *Gabriel*, baron de l'Eſparre, lieutenant général pour le roi au royaume de Naples, & gouverneur du Limoſin, mort ſans alliance; & *Françoiſe* d'Albret, mariée en mars 1479 à *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, &c. dont elle fut la troiſiéme femme, morte le 6 mars 1521.

XIV. JEAN d'Albret, ſire d'Orval, &c. fut gouverneur de Champagne, & mourut le 10 mai 1524. Il épouſa le 25 avril 1486 *Charlotte* de Bourgogne, comteſſe de Rhétel, ſeconde fille de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, & de *Paule* de Broſſe ſa ſeconde femme, dont il eut *Marie* d'Albret, comteſſe de Rhétel, mariée le 25 janvier 1504 à *Charles* de Cléves, comte de Nevers, ſon couſin germain; *Charlotte*, alliée à *Odet* de Foix, vicomte de Lautrec, & *Heléne* d'Albret, accordée à *Louis* de Cléves, comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage. *Il eut auſſi pour fils naturel* Jacques, *évêque de Nevers, mort le 12 février* (Jean Chenu dit le 22 avril) 1539.

COMTES DE MIOSSANS.

Les comtes de Mioſſans (en latin *de Mille Sanctis*) qui étoient de la maiſon d'Albret, & en portoient le nom & les armes, deſcendoient de

I. ETIENNE *bâtard* d'Albret, qui fut ſénéchal de Foix, & premier chambellan de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui lui donna la terre de Genis & de Moruſdes le 20 mai 1506. Il prit le titre de ſeigneur de Mioſſans à cauſe de ſa femme; & il étoit en 1512 le premier des ambaſſadeurs de Catherine de Foix, reine de Navarre, pour le traité de confédération qu'elle fit avec le roi Louis XII. Alain *le Grand*, ſire d'Albret, le nomma par ſon teſtament du premier octobre 1522 pour l'un des exécuteurs, & le traita de ſon cher couſin. Il fut légitimé par lettres du roi François I, données à Paris au mois de juin 1527, par leſquelles il eſt qualifié par le roi, notre cher & bien amé couſin, chevalier, ſeigneur de Mioſſans, ſénéchal de Foix, *fils naturel* de feu GILLES d'Albret, & de *Jeanne* le Sellier, ledit Gilles fils puîné de feu Charles, en ſon vivant ſire d'Albret. Etienne épouſa *Françoiſe* de Béarn, dame de Mioſſans, fille & héritiere de *Pierre* baron de Mioſſans, dont il eut JEAN qui ſuit.

II. JEAN d'Albret baron de Mioſſans, lieutenant général de Henri d'Albret, roi de Navarre, en ſon royaume de Navarre, ſouveraineté de Béarn & comté de Foix, épouſa *Suſanne* de Bourbon, gouvernante de la perſonne de Henri IV roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, *bâtard* de Bourbon, ſeigneur de Buſſet, & de *Marguerite* d'Alegre, dont il eut HENRI I du nom qui ſuit, & *Anne* d'Albret, mariée à *Joſeph* de Cochefilet.

III. HENRI d'Albret I du nom, baron de Mioſſans, de Coaraſe, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant de ſa compagnie de 200 hommes d'armes, épouſa *Antoinette*, dame de Pons, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, ſire de Pons, comte de Marennes, & de *Marie* de Montchenu ſa ſeconde femme, dont il eut HENRI II qui ſuit, & *Apollon* d'Albret, protonotaire du ſaint ſiége.

IV. HENRI d'Albret II du nom, baron de Pons & de Mioſſans, comte de Marennes, épouſa par contrat du 3 janvier 1611 *Anne* de Gondrin, fille d'*Antoine-Arnaud*, ſeigneur de Gondrin & de Pardaillan, marquis de Monteſpan, capitaine des gardes du corps, & chevalier des ordres du roi, & de *Marie* du Maine ſa premiere femme, dont il eut FRANÇOIS-ALEXANDRE qui ſuit; CESAR PHOEBUS qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; *François Amanieu*, comte de Mioſſans, ſeigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672 ſans laiſſer de poſtérité d'*Eliſabeth* de Pons du Bourg, morte le 23 février 1714; *Antoinette* d'Albret l'*aînée*, mariée le 6 avril 1637 à *René* Gruel de la Frette, marquis de Lonzac en Saintonge; *Diane*, abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en octobre 1680; *Paulé*, prieure de Notre-Dame de Paſſi, morte le 2 février 1683; *Antoinette* d'Albret, *la jeune*, prieure de Prouille en Languedoc, morte en décembre 1682; *Jeanne*, mariée à *Claude*, marquis de Rebé, baron d'Arques & de Cornuſſan; & *Françoiſe* d'Albret, alliée à *Henri Bernard* de Mioſſans, comte de Sauſſons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE d'Albret, ſire de Pons, comte de Marennes, mourut en 1648. Il épouſa le 16 octobre 1644 *Anne* Pouſſard, fille de *François*, marquis de Fort, ſeigneur du Vigean, dont il eut pour fils unique *Charles-Amanieu* d'Albret, ſire de Pons, comte de Marennes, dit le marquis d'Albret, meſtre de camp du régiment de Navarre, tué au château de Pinon en Picardie le 5 ou 6 août 1678 ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* d'Albret ſa couſine, fille de *Céſar-Phœbus*, maréchal de France.

V. CESAR-PHOEBUS d'Albret, fils puîné de HENRI d'Albret II du nom, baron de Pons & de Mioſſans, fut comte de Mioſſans, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de Guienne, & mourut le 13 ſeptembre 1676, âgé de ſoixante-deux ans. Il épouſa le 6 février 1645 *Magdeléne* de Guenegaud, fille puînée de *Gabriel* de Guenegaud, ſeigneur du Pleſſis-Belleville, tréſorier de l'épargne, & de *Marie* de la Croix, vicomteſſe de Semoine, dont il eut pour fille unique, *Marie* d'Albret dame de Pons, princeſſe de Mortagne, ſouveraine de Bedeille, & mariée 1° le 2 mars 1662 à *Charles-Amanieu* d'Albret, ſire de Pons ſon couſin germain: 2° en mars 1683 à *Charles* de Lorraine, comte de Marſan, chevalier des ordres du roi, morte le 13 juin 1692, âgée de quarante-deux ans, ſans poſtérité. * Voyez la généalogie de cette maiſon dans les *grands officiers de la couronne*, *troiſiéme édition*, *tome 6*, *pag.* 206.

ALBRET (Louis d') cardinal, fils de CHARLES II, ſire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, né en 1422, fut évêque de Cahors & d'Aire. Il fut nommé cardinal du titre de *S. Pierre & de S. Marcellin*, en 1461, par le pape Pie II. Le cardinal de Pavie témoigne qu'il étoit ſavant & modeſte, & dit qu'il étoit l'amour & les délices de Rome & du ſacré collége. Le cardinal d'Albret mourut le 4 ſeptembre 1465 en cette ville, & fut enterré en l'égliſe d'*Ara-Cœli*, où l'on voit encore ſon épitaphe. * Sainte-Marthe, *hiſt. généalog. de la maiſon de France*, *l.* 28. Ciaconius, *in vit. pont.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Auberi, *hiſtoire des cardinaux.* Du Chêne, *hiſt. des cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.*

ALBRET (Amanieu d') cardinal, étoit fils d'ALAIN ſire d'Albret, & de *Françoiſe* de Bretagne, frere de *Jean* roi de Navarre, & de *Charlotte*, femme de *Céſar* Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI.

Digitized by Google

Par le traité qui fut fait pour ce mariage, ce pontife donna en 1498 ou 1500 ſelon d'autres, le chapeau de cardinal à Amanieu d'Albret, qui alla en Italie; mais il ſe vit contraint d'en ſortir, à l'élection de Jules II, ennemi des partiſans d'Alexandre. Il eut l'évêché de Pamiers, puis celui de Cominges, enfin celui de Pampelune, capitale du royaume de Navarre, au ſujet duquel Jules le chagrina encore. Il n'en fut paiſible poſſeſſeur, que ſous le pontificat de Léon X, & il mourut le 2 ſeptembre 1520 à Caſteljaloux en Bazadois, où il fut enterré. * Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Auberi, *hiſt. des card.*

ALBRET (Charlotte d') ducheſſe de Valentinois, fille d'*Alain* ſire d'Albret, comte de Dreux, &c. & de *Françoiſe* de Bretagne. C'étoit une princeſſe moins illuſtre par ſa beauté & par ſon eſprit, que par ſa ſageſſe & par ſa piété. Le roi Louis XII la maria à *Céſar* Borgia, fils du pape Alexandre VI. Elle prit part aux malheurs de ſon mari, ſans en prendre à ſes déſordres, ni à ſa conduite. Leur fille unique nommée *Louiſe* Borgia, fut mariée à *Louis* de la Tremoille, veuf de *Gabrielle* de Bourbon; & après la mort de ce ſeigneur, elle prit une ſeconde alliance avec *Philippe* de Bourbon, baron de Buſſet. Charlotte, ducheſſe de Valentinois, ſe retira dans le Berri, au château de la Mothe-Feuilli, près de la Châtre, où elle vécut dans l'exercice de la pieté la plus exemplaire, viſitant très-ſouvent la B. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade. Les auteurs parlent très-avantageuſement de cette dame illuſtre, qui mourut le 11 mars de l'an 1514. Le pere Hilarion de Coſte a fait ſon éloge parmi ceux des femmes illuſtres.

☞ ALBRIC, évêque d'Utrecht dans le VIII ſiécle, étoit un homme d'eſprit & de mérite, que la cour employoit quelquefois dans ſes négociations, & qui avoit été élevé par S. Grégoire ſon oncle. Il lui ſuccéda à ſa mort en 776 dans le gouvernement de l'égliſe d'Utrecht. Il en fut enſuite ordonné évêque; & après en avoir dignement exercé les fonctions l'eſpace de dix-huit ans, il mourut le vingtiéme d'août 784. Son corps fut inhumé près de celui de S. Grégoire, dans l'égliſe de S. Sauveur. M. l'abbé le Beuf, *diſſ.* p. 423-426, attribue à ce prélat, le petit traité de *deorum imaginibus*, publié à Baſle en 1543, & réimprimé à Paris en 1578 avec les fables de C. Junius Hyginus, &c. en 1 vol. in-8°; mais l'auteur cité plus bas ne découvre dans cet ouvrage, ni le ſtyle, ni le génie d'un auteur de la fin du VIII ſiécle, où les anciens, que l'auteur poſſédoit parfaitement, n'étoient peut-être plus connus. Il lui paroit donc plus ancien au moins de trois cens ans. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. V, p. 11 & 12 de l'avertiſſement.

☞ ALBRICIUS, Anglois de nation, né à Londres, vivoit dans le XI ſiécle. Après avoir étudié dans les univerſités de Cambridge & d'Oxford, il ſortit de ſa patrie, & voyagea pour ſe perfectionner dans ce qu'il avoit appris, & acquérir de nouvelles connoiſſances. Il devint bon philoſophe, & médecin habile. Balée, *illuſtrium magnæ Britanniæ ſcriptorum centuriâ ſecundâ*, cite de lui divers ouvrages, *De origine deorum*; *De ratione veneni* (de la nature du poiſon); *virtutes antiquorum*; *canones ſpeculativi* (régles métaphyſiques.) On conſerve auſſi dans pluſieurs bibliothéques d'Angleterre divers ouvrages du même concernant la philoſophie & la médecine. * *Mémoires manuſcrits* de M. l'abbé Goujet.

ALBRIZUS (Aloyſ.) a publié un traité de ſermons en trois parties, imprimé à Mayence en 1669. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUCASA ou ALBUCASSIS, médecin Arabe, qui vivoit dans le XI ſiécle, du temps de l'empereur Henri IV, vers l'an 1085. Il compoſa pluſieurs excellens ouvrages que nous avons encore; & entr'autres, une méthode pour guérir les maladies. Elle eſt diviſée en trois livres, avec des figures d'inſtrumens de chirurgie, qui eſt la partie de la médecine qu'il étudia avec le plus de ſoin. * Juſtus, *in chron. medic.* Caſtellan. *in vit. illuſtr. medic.* Vander Linden, *de ſcript. medic.*

ALBUCI (Aurele) auteur Italien, publia à Veniſe en 1534 des inſtructions chrétiennes diviſées en trois livres *in*-8°. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUCILLE, femme perdue de réputation pour ſes impudicités, & dont Tacite fait mention, *liv.* 5.

ALBU-HASCEN, roi de Fez, & ſucceſſeur de *Jacob*, envoya un ſecours très-conſidérable à Albu-Hagex, roi de Grenade, contre les chrétiens. Depuis, ayant eu guerre contre le roi de Trémecen, il rappella ſes troupes, & détrôna ſon ennemi après une guerre de trois années. Il ſe rendit auſſi maître du royaume de Tunis, & devint un des plus puiſſans princes qui aient regné en Afrique depuis le déclin de l'empire & des califes. Il conçut une ſi furieuſe haine contre les chrétiens qui avoient tué ſon fils aîné, qu'il paſſa la mer avec une armée de près de cinq cens mille hommes, & qu'il attaqua Tarife, qui fut défendue vaillamment, & devant laquelle plus de deux cens mille Maures furent tués par les troupes des chrétiens, l'an 1440 de J. C. & de l'hégire 844. Albu-Haſcen ayant repaſſé la mer, fut chaſſé par un de ſes fils qui portoit le même nom que lui, & qui avoit obtenu du ſecours de Pierre de Caſtille. * Marmol, *l.* 2, *c.* 28.

☞ ALBUIN, écrivain de la fin du X ſiécle, qui prend les titres de prêtre & d'ermite. On ſoupçonne qu'il fut d'abord moine de Gorze. On a de lui un recueil de paſſages choiſis de l'écriture & des peres, ſur les principales vertus chrétiennes. Il eſt dédié à Héribert archevêque de Cologne. D. Martene en a donné la dédicace & les trois premieres lignes de la préface, dans ſon *Ampl. Collect.* t. 1. p. 360. Le reſte eſt encore manuſcrit, & ſe trouve dans la bibliothéque des chanoines réguliers de Tongres. Sanderus avoit vu dans la bibliothéque de S. Martin de Tournai, un autre ouvrage manuſcrit du même auteur ſur le même ſujet. Il nous apprend auſſi qu'on trouvoit encore de lui, parmi les manuſcrits des Dunes, une vie de ſainte Euphraſie. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tom. VI, p. 553.

ALBULA, eſt l'ancien nom du *Tibre*, appellé de ce dernier nom depuis la mort de Tiberinus roi des Latins, qui s'y noya après la perte d'une bataille, l'an du monde 3139, & avant J. C. 885. * Euſeb. *in chron.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1.

ALBULA. Outre le Tibre, qui étoit anciennement appellé de ce nom, il y a eu une riviere appellée *Albula* dans l'ancien *Picenum*, aujourd'hui la Marche d'Ancône. Blondus & Leander croient que c'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui *Liberata*, entre les villes d'Aſcoli & de Teramo, & qui ſe jette dans le golfe de Veniſe. Martial (*liv.* 1) fait auſſi mention d'une fontaine nommée *Albula*, dont l'eau étoit ſouveraine pour la guériſon des plaies, & qui étoit dans le territoire de Tivoli. Voici ſes termes.

Itur ad Herculei gelidas qua Tiburis Arces
Canaque ſulfureis Albula fumat aquis.

Il en eſt parlé dans Strabon.

☞ ALBULA & ALBUNA, *Albuneus mons*, *Albunea ſylva*, montagne & forêt de même nom: on les trouve près de la ville de Tivoli dans la terre de Sabine, province de l'état de l'égliſe. Virgile, *Æneid*, *l.* 7, *v.* 83, place ſur la montagne, qu'il nomme *Albunea*, un oracle que toute l'Italie alloit conſulter. Martial, épigr. l. 1, dit que la forêt étoit conſacrée aux muſes; & Lactance, *de falſa religione*, l. 1, *c.* 6, fait mention de la nymphe *Albunea*, qui eſt ſurnommée la Sybille de Tibur. * Baudrand. La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

ALBULBASIS BEN ABERAZERIM, ſavant médecin Arabe, contemporain de Jean Meſué, a écrit *des préparations des médicamens.* * Spizelius, *in ſpec. bibl. univ. pag.* 47. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBUMAZAR ou ABOASSAR, Arabe très-renommé, vivoit dans le IX ſiécle, ou ſelon d'autres, dans le X ſiécle. Son ouvrage *de la révolution des années*, l'a fait regarder comme un des grands aſtronomes de ſon temps. * Joſeph Blancanus, *in chron. mathem.* Voſſius, *de mathem. c.* 35, §. 4.

ALBUNA, *cherchez* ALBULA.

ALBUNÉE, en latin *Albunea*, déeſſe qui avoit un temple à Tibur, aujourd'hui Tivoli, dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs ont auſſi nommé la nymphe de ces eaux minérales qu'on voyoit à Tivoli, admirables pour la guériſon des plaies, ſi l'on en croit Pline. D'autres l'ont priſe pour la dixiéme Sibylle nommée *Tiburtine*, & née à Tivoli. D'autres enfin l'ont confondue avec Ino, fille d'Athamas, qui ſe précipita dans la mer avec ſon fils Melicerte, pour ſe dérober à la fureur de ſon époux. * Ovid. *metam. l.* 4, *fab.* 13. Pauſanias, *l.* 1. Pline, *l.* 31, *c.* 4. Lactance, *l.* 1, *c.* 6.

ALBUQUERQUE, petite ville d'Eſpagne dans le royaume de Léon, & dans l'Eſtrémadure, ſur les frontieres de Portugal, avec le titre de duché. Henri II, roi de Léon & de Caſtille, érigea Albuquerque en comté pour *Sanche* ſon frere, qui ne laiſſa qu'une fille unique & poſthume, mariée à *Ferdinand* de Caſtille roi d'Aragon, mort en 1416. Cette ville paſſa depuis dans la maiſon de la Cuéva, & fut érigée en duché en 1464, en faveur de Bertrand de la Cuéva, dont les ancêtres & la poſtérité ſeront rapportés ci-après. *Voyez* CUEVA (Bertrand de la) Albuquerque a été poſſédée par pluſieurs perſonnes illuſtres; & entr'autres par le fameux Alfonſe d'Albuquerque, à qui ſes belles actions ont mérité le nom de *Grand*, dont nous allons parler.

ALBUQUERQUE (Alfonſe d') ſurnommé *le Grand*, dont la famille, ſelon Lafiteau, *découvertes des Portugais*, t. 2, p. 251, tiroit ſon origine des enfans naturels des rois de Portugal, étoit, ſelon le même auteur, ſecond fils de Gonzalés d'Albuquerque, ſeigneur de Villaverde, & de Léonora de Meneſés, fille du premier comte d'Atouguia. Alfonſe d'Albuquerque fut gouverneur & capitaine-général des Indes orientales. Il arriva dans ces contrées, pour la premiere fois, le 26 ſeptembre 1503, accompagné d'un bon nombre de troupes: il les employa d'abord à fortifier Cochin, ſur la côte de Malabar; & c'eſt la premiere place fortifiée que les Portugais ont eu en orient. Elle étoit conſtruite de palmiers renforcés avec des barres de fer; c'étoit un quarré muni de canons: on lui donna le nom de Manuel, qui étoit celui du roi de Portugal qui regnoit alors. Albuquerque attaqua avec beaucoup de vigueur le Zamorin, empereur du Malabar, & l'ayant réduit à demander la paix, le roi de Coulam vint de lui-même ſolliciter l'amitié des Portugais, qui ne l'accorderent qu'en faiſant procurer de grands avantages à leur commerce. Albuquerque retourna à Liſbonne, où il arriva le 23 août 1504; & le 16 avril 1506, il en partit de nouveau pour faire un ſecond voyage aux Indes. Il commandoit un vaiſſeau de l'eſcadre de Triſtan da Cunha, lequel, malgré les remontrances d'Albuquerque, relâcha à Madagaſcar, où il fut obligé d'hiverner, s'y étant arrêté trop long-temps. La ſaiſon convenable pour aller aux Indes étant paſſée, ils prirent le parti d'aller à Melinde, ſur la côte d'Afrique, pour aſſiſter le roi dans la guerre qu'il avoit avec celui d'Aoxa, ennemi des Portugais. La ville d'Aoxa fut emportée par ceux-ci, qui y firent un riche butin. Le roi de Lamen, qui étoit voiſin, vint lui-même ſe rendre tributaire des Portugais; & la ville de Brava refuſant de payer le tribut dont on étoit convenu par le paſſé, fut priſe & ſaccagée. Albuquerque y fit de ſi belles actions, que Cunha, ſon commandant, ſe fit honneur d'être armé chevalier de ſa main. La flotte arriva devant l'iſle de Zocotora, dans le temps que le roi de Tartaque s'étoit rendu maître de Benin, pour opprimer plus à ſon aiſe les chrétiens ſchiſmatiques de S. Thomas. Les Portugais firent ſommer Zocotora de ſe rendre; & ſur le refus des Tartaquins, la place fut aſſiégée & le fort pris. Dom Alfonſe de Norogna, ſeigneur Portugais, fut nommé gouverneur de Zocotora, & Albuquerque eut le commandement de ſept vaiſſeaux, avec ordre de prendre poſſeſſion du domaine & commerce de la mer d'Arabie & de Perſe, au nom du roi Emanuel de Portugal. Cunha continuant avec le reſte de ſa flotte la route des Indes, Albuquerque mit à la voile, & après avoir doublé le cap de Razalgate, il arriva devant Calayate, qui appartenoit au roi d'Ormuz, où on lui fit beaucoup d'amitié. Ceux de Cunate, dans la même côte, le reçurent fort mal, ce qui l'engagea à aſſiéger leur ville, qui fut priſe, ſaccagée & brulée. Intimidés par cet exemple, ceux de Maſcate envoyerent demander ſon amitié, & reconnurent le roi de Portugal pour leur maître. Le roi de Benjabar en fut irrité, & envoya deux mille hommes à Maſcate, pour punir le gouverneur. Albuquerque, intéreſſé à ſoutenir ce qui s'étoit fait, deſcendit à terre, & s'étant rendu maître de Maſcate, il en fit paſſer les habitans au fil de l'épée, & fit ſaccager & brulet la ville. Ormuz eût éprouvé le même ſort, ſi cette ville qui ne tarda pas à ſentir qu'elle ne pouvoit réſiſter long-temps, ne fût venue implorer ſa clémence. Albuquerque l'écouta, & fit un traité par lequel le roi d'Ormuz reconnut celui de Portugal pour ſon ſouverain. Le vainqueur y fit conſtruire un fort, & reçut de riches préſens du roi d'Ormuz. Sur ces entrefaites, arriverent en ce lieu deux officiers de Cha-Iſmaël, ſophi de Perſe, pour recevoir le tribut annuel que le roi d'Ormuz payoit à celui de Perſe. Le premier les renvoya à Albuquerque, qui, après les avoir écoutés, leur promit le tribut. En même temps il fit remplir une caiſſe de balles, fuſils, poignards & épées, & dit aux envoyés, que c'étoit-là la monnoie de Portugal; & qu'il en avoit une grande quantité pour ceux qui viendroient à l'avenir inquiéter un ſujet du roi ſon maître, tel qu'étoit celui d'Ormuz. Il y eut dans la ſuite quelque diviſion entre celui-ci & les Portugais; mais tout ſe raccommoda, & ces derniers furent ſatisfaits. L'an 1509 Albuquerque fut nommé gouverneur & capitaine général des Indes, à la place de D. François d'Almeyda, qui en avoit été le premier viceroi; & dès qu'il eut pris poſſeſſion à Cochin, il marcha vers Calicuth, pour remettre ſes habitans à la raiſon; car ceux-ci s'étoient révoltés; mais il manqua ſon coup & fut obligé de ſe retirer. L'année ſuivante 1510, Albuquerque mit à la voile vers Goa, dans le royaume de Decan, avec environ deux mille hommes, & vingt-cinq vaiſſeaux; & après quelque défenſe, Sabayo lui remit cette importante place, qu'il fallut depuis prendre une ſeconde fois. Il alla depuis à Malaca, qu'il prit, de-là à Adem, dans la mer rouge, après avoir réglé les affaires d'Ormuz. Enfin, après une vie ſi agitée, il mourut le 16 décembre 1515. * *Mémoires* de M. le comte d'Ericeyra, qui cite Barros, Faria & Souſa, & commentaires d'Albuquerque, en portugais.

ALBUQUERQUE (Blaiſe d') fils du précédent, naquit près de la ville d'Alveira, l'an 1500. Après la mort de ſon pere, il prit le nom d'Alfonſe; & ce fut le roi de Portugal Emanuel, qui l'y engagea, afin de conſerver la mémoire de ce grand homme, qu'il regrétoit beaucoup. Enſuite le roi Emanuel le nomma capitaine d'un des vaiſſeaux de guerre qui devoient conduire l'infante Béatrix en Savoye, dont elle alloit épouſer le duc. Il le maria avec dona *Maria* de Noronha, fille du premier comte de Linhares, nommé dom Antonio de Noronha, & l'éleva aux premieres charges; entr'autres à celle d'intendant général des affaires du royaume, que les Portugais appellent *veador da facen-*

Digitized by Google

da. Blaiſe d'Albuquerque écrivit en langue portugaiſe des mémoires de ce que ſon pere avoit fait. Ils furent imprimés à Lisbonne l'an 1576, ſous ce titre : *Commentarios do grando Alfonſo de Alboquerque capitan general da India, &c.* Il eſt mort en 1580, & eſt enterré au grand autel des Auguſtins réformés de Lisbonne. * Jean de Barros. Maffée. Marmol. Vaſconcellos. Nicolas Antonio.

ALBUQUERQUE (André d') Portugais, né à Cintra en 1621, de parens nobles, étoit très-habile dans l'art militaire. Nous avons de lui une deſcription de la bataille qu'il gagna contre les Eſpagnols entre Arronches & Aſſumar le 8 novembre 1653, imprimée *in*-4° la même année par ordre du roi Jean IV, à Lisbonne. Il eſt mort d'un coup de mouſquet au ſiége de la ville d'Elvas, fait par les Eſpagnols, après avoir ſignalé ſon courage, le 14 janvier 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ALBUQUERQUE COELHO (Edouard d') Portugais, né dans le Bréſil, étoit marquis de Baſto, comte & ſeigneur de Pernambuco, chevalier de Chriſt en Portugal, &c. gentilhomme de la chambre de Philippe IV, roi de Portugal, & conſeiller d'état. Il s'eſt diſtingué par ſa valeur durant la guerre que les Hollandois faiſoient à la Bahia contre les Portugais. Il a écrit un journal de la guerre du Bréſil commencée en 1630, intitulé, *Memorias diarias de la guerra del Brezil par diſcurſo de nueve años empeçando deſde el año de* 1630, imprimé à Madrid *in*-4° en 1654. Il eſt mort à Madrid le 24 ſeptembre 1658, & eſt enterré dans le couvent de ſainte Barbe des mercénaires déchauſſés. * *Mémoires de Portugal.*

ALBURGHUS (Jean) Danois, publia en 1572 des notes ſur le traité de Ciceron de *Senectute*. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBURNIUS ou EBURNIUS VALENS, que Jules Capitolin nomme *Salvius Valens*, juriſconſulte célébre, qui vivoit du temps d'Antonin *le Débonnaire*, dans le II ſiécle, laiſſa ſept livres *de Fideicommiſſis, &c.* * Jul. Capitolin. *in Antonino Pio, c.* 2. Rutilius, *in vita juriſc.*

ALBURNUS, l'un de ces dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien fait mention. On ne ſait pas trop ce que c'étoit, à moins qu'on ne diſe que Marc Emile qui avoit une dévotion ſinguliere pour les divinités étrangeres, comme le marque Tertullien au même endroit, ne voulût faire paſſer pour une divinité la ſéve des arbres que les Latins appellent *Alburnum*. C'eſt cette humeur viſqueuſe qui leur tient lieu de ſang, qui les nourit, &c. * *Apol. c.* 5, *adversùs Marc. c.* 18.

ALBUTIUS, prince des Celtiberes, affligé de voir emmener ſa femme captive par les ennemis, eut recours à la généroſité de Scipion l'*Africain*, qui la lui fit rendre. Plutarque l'appelle *Luceius*, & Valere Maxime, *Indibilis, l.* 1, *c.* 4.

ALBUTIUS SILUS (Caïus) orateur natif de Novare, fut très-eſtimé à Rome, où il vécut avec L. Munatius Plancus diſciple de Ciceron. Albutius avoit quitté ſa patrie, où il étoit édile, outré d'un affront que lui avoient fait quelques plaideurs, en le tirant de ſon tribunal par les pieds ; mais lorſqu'il commença de vieillir, un abſcès qu'il eut dans la poitrine, l'obligea de retourner au lieu de ſa naiſſance. Peu après ayant fait aſſembler ſes amis, il leur déclara qu'il avoit deſſein de ſe procurer la mort, pour éviter les maux qu'il ſouffroit. Ce qu'il exécuta, en ſe privant des alimens néceſſaires à l'entretien de la vie, ſous l'empire d'Auguſte ou de Tibere, quelques années après J. C. * Suétonius, *in fragment. de claris rhetoribus.*

ALBUTIUS TITIUS ou TITUS, philoſophe épicurien, dont parle Ciceron au *liv.* 1 *de la nature des dieux*, au 5 livre des *Tuſculanes*, & au commencement du premier livre des *Fins*. Il alla dans ſa jeuneſſe faire ſes études à Athènes, & prit un tel gout aux manieres grecques, qu'il aimoit mieux paſſer pour Grec que pour Romain; ce qui donna lieu à Scevola de le ſaluer & de le faire en grec, lorſqu'il venoit le voir. Albutius ne fut pas ſeulement philoſophe, mais encore orateur : il exerça auſſi des charges de ſa république. Il fut propréteur en Sardaigne ; mais il ne put obtenir du ſénat les honneurs des ſupplications qu'il demandoit, en action de graces de ſes exploits contre quelques brigands de Sardaigne. Il fut accuſé de concuſſion & banni : il ſe retira à Athènes, où il ſe donna tout entier à la philoſophie. Horace raille un ALBUTIUS, ſi dur à l'égard de ſes domeſtiques, qu'il avoit coutume de les châtier avant qu'ils entrepriſſent ce qu'il leur commandoit, de peur, diſoit-il, qu'il n'eût pas le loiſir de le faire, s'ils manquoient de s'aquitter bien de ce qui leur étoit ordonné. Quelques-uns croient que celui-ci eſt le pere de l'empoiſonneuſe Canidie, mais cela eſt fort incertain. Il y a eu un autre ALBUTIUS, médecin célébre, dont Pline parle, *l.* 29, *c.* 1. * Horat. *l.* 2, *ſat.* 2 *ubi conſule antiqua ſcholia.*

ALBUZEME, *Albuſama*, petite iſle, ou plutôt rocher de la mer de Barbarie, eſt ſur la côte de l'Errif, province du royaume de Fez, vis-à-vis du bourg d'Albouzeme. On la place dans les cartes au ſeptentrion du cap des trois pointes, où Baudrand aſſure qu'il faut mettre l'iſle d'Alboram, & non pas celle-ci. * Baudrand.

ALCAÇAR, nom que les rois Maures donnoient à leur palais, comme à celui de Tolède, qui a été réparé & embelli par Charles-Quint. On y voit une machine qui fait monter l'eau du Tage, pour la répandre dans toute la ville par le moyen de divers canaux. * Ambroſ. Morales, *antiq. des villes d'Eſpagne.*

ALCAÇAR, ſurnommé *Quivir* ou *la Grande*, ville capitale de la province d'Afgar, ſur les côtes de Barbarie, dans le royaume de Fez, eſt fameuſe par la journée d'Alcaçar, où en 1578 Sébaſtien, roi de Portugal, & les deux rois Maures qui diſputoient le royaume de Maroc, perdirent la vie dans une bataille. Cette ville fut bâtie par Jacob Almanzor roi de Fez, pour ſervir de havre d'où l'on pût paſſer à Grenade. Alfonſe V, roi de Portugal, s'en rendit maître en 1471. Les Maures qui l'attaquerent onze ans après, furent obligés de ſe retirer honteuſement. Il n'y a dans Alcaçar ni puits ni fontaines, & l'on n'y boit que de l'eau de pluie que l'on recueille dans des citernes. * Jean de Léon. Marmol, *l.* 1, *c.* 6, *& l.* 4, *c.* 41. Sanut. *l.* 4.

ALCAÇAR DO SAL, *Salacia*, petite ville de l'Eſtrémadure en Portugal, ſur la riviere de Cadaon. * Ambroſ. Morales. Baudrand.

ALCAÇAR-ZEGUER (c'eſt-à-dire, *le petit palais*) ville de la province de Habat dans le royaume de Fez en Afrique, eſt ſituée vers le détroit de Gibraltar, qui n'a en cet endroit que trois lieues de trajet, vis-à-vis de Terrif. Elle fut bâtie par Jacob Almanzor, roi de Maroc, qui la nomma ainſi, pour la diſtinguer d'*Alcaçar-Quivir*, c'eſt-à-dire, *le grand palais*. Alfonſe V, roi de Portugal, conquit la ville d'Alcaçar-Zeguer en l'année 1471 : mais le roi Jean III l'abandonna en 1540, parcequ'elle lui étoit inutile. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ALCAÇAR (Louis) jéſuite, né à Séville en Eſpagne l'an 1554, entra chez les jéſuites en 1569, âgé de quinze ans, nonobſtant la réſiſtance de ſes parens. Il fut profeſſeur en philoſophie & en théologie à Cordoue & à Séville pendant vingt ans. Il a écrit divers ouvrages ; un commentaire ſur l'apocalypſe de S. Jean, ſous ce titre : *Veſtigatio arcani ſenſus in apocalypſi*, à Anvers, *in-fol.* 1614 : un autre, *De ſacris ponderibus & menſuris*, ibid. 1619, & à Lyon 1616, & un, *De malis medicis*, à Lyon 1631, *in-fol.* Il mourut à Séville le 16 juin 1613, âgé de 60 ans. * Alegambe, *bibl. ſcript. S. J.*

ALCAÇAR (André) médecin Eſpagnol, qui a publié des livres de chirurgie qu'on a imprimés à

Salamanque, *in-fol.* en 1575. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCAÇOVA CARNEIRO (Pierre) Portugais, comte d'Idanha, préſident du conſeil des finances du roi Sébaſtien, & ſon ambaſſadeur à la cour de Philippe II, eut depuis le malheur de déplaire au roi ſon maître, qui l'exila. On dit que le roi étant en Afrique, lui écrivit pour avoir ſon avis ſur une affaire importante; & que le comte ſe contenta de lui répondre par ce mot qu'il écrivit à la marge de la lettre: *Sire, un homme mort ne parle point.* * *Mémoires de Portugal.*

ALCADIN, fils de *Garſin*, natif de Saragoça en Sicile, fut philoſophe, médecin & poëte ſur la fin du XII ſiécle, & au commencement du XIII. Après avoir profeſſé la philoſophie & la médecine dans l'univerſité de Salerne, il fut choiſi par l'empereur Henri VI pour être ſon médecin ordinaire. Il guérit cet empereur d'une maladie très-dangereuſe, ce qui le mit en crédit. Henri VI étant mort en 1198, Alcadin ne fut pas moins eſtimé de Frédéric II, grand amateur de la poëſie, auquel il dédia un traité en vers, des bains de Pouzzol. Avant Alcadin, d'autres ſavans, comme Démocrate, Philon, Nicander, Q. Sérénus & Andromachus, avoient fait pluſieurs poëmes ſur des ſujets empruntés de la médecine. * Scipio Mazella, *addit.*

ALCAÉA (Pierre de) Eſpagnol, a compoſé un dictionnaire arabe & eſpagnol, qui a été mis par ordre alphabétique par Sébaſtien Tegnagelius. Il eſt dans la bibliothéque de Vienne.

ALCAFORADO (François) Portugais, écuyer de l'infant D. Henri, fils du roi Jean I, le ſuivoit quand on fit la découverte de l'iſle de Madere; & il donna une relation également exacte & bien écrite de cette découverte. * *Mémoires de Portugal.*

ALCAI, vaſte montagne fertile en orges, vins, fruits, huiles, &c. dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale. Ses habitans ſe piquent de nobleſſe & d'indépendance: ils ſont riches, & ne paient point de tribut; parceque les rois de Fez n'ont jamais pu les réduire ni les forcer dans leurs retraites inacceſſibles. * Marmol, *l.* 4, *c.* 22.

ALCAIME (Marc-Antoine) médecin natif de Sicile, floriſſoit en 1630 & 1635. Il a compoſé quelques ouvrages comme *Conſultatio pro ulceribus. &c.* * Vander Linden, *de ſcript. medic. &c.*

ALCALA-DE-GUADAIRA, en latin *Hienipa*, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la petite riviere de Guadaira, d'où elle tire ce ſurnom, à deux lieues de Séville, avec un ancien château. * Baudrand.

☞ ALCALA-DE-HENAREZ, ville d'Eſpagne dans la Caſtille-Neuve, qui a le titre de cité. On la nommoit anciennement *Alcala de S. Juſt*, à cauſe qu'un ſaint homme de ce nom ſouffrit le martyr près des murailles de cette ville; mais depuis on lui a ôté ce nom pour lui donner celui de la riviere de *Henarez* qui l'arroſe. Les Latins la nomment *Complutum.* Elle eſt célébre par ſon univerſité, fondée en 1517 par le cardinal Ximénès de Ciſneros, archevêque de Tolède. Ce même cardinal y fit imprimer la bible polyglotte, qui porte encore le nom de cette ville. Jean I, roi de Caſtille, y mourut en l'année 1390, le 9 octobre; & l'empereur Ferdinand y naquit l'an 1503. Elle eſt à ſix lieues de Madrid, & à quinze de Tolède. Cette ville étoit très-floriſſante du temps des Goths, & il y avoit un évêché ſuffragant de Tolède. Prudence en fait mention dans une de ſes hymnes en l'honneur de S. Juſt & de S. Paſteur, *in periſteph. hymn.* 4. * Middendorpius, *de academ.* Melchior de la Cerda, *lib. de appar. Latin. ſerm.* Schottus, *bibl. Hiſpan.* Merula, *coſmogr. hiſt. d'Eſp.* Baillet, *topogr. des Saints.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ALCALA E HERRERA (Alfonſe de) né à Liſbonne le 12 ſeptembre 1599, s'appliqua beaucoup à la poëſie; & pour juger de ſon gout, il ne faut que lire les titres de ſes ouvrages, *Viridarium anagrammaticum, floribus Luſitanis, Caſtellanis & Latinis conſtans,* 683 *anagrammata complectens. Pſalterium quadruplex anagrammaticum, angelicum, immaculatum, marianum, Deipara dicatum,* 60 *anagrammata latina complectens.* Ces deux recueils furent imprimés à Lisbonne, le premier en 1654, & le ſecond dix ans après. L'auteur mourut le 21 novembre 1682, dans un âge extrêmement avancé. * *Mémoires de Portugal.*

ALCALA-REALE, en latin *Alcala-Regalis*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontieres du royaume de Grenade, à neuf lieues de la ville de Grenade. Cette ville jouit du titre de cité, & a été autrefois plus forte & plus peuplée qu'elle n'eſt à préſent.

ALCALA DEL RIO, qu'on nomme auſſi SÉVILLE *la vieille*, *Italica*, bourg d'Andalouſie ſur le Guadalquivir, un peu au ſeptentrion de Séville. L'ancienne *Italica*, qui eſt la même que ce bourg, étoit une colonie romaine & ville épiſcopale. Elle a été célébre pour avoir donné la naiſſance aux empereurs Trajan, Adrien & Théodoſe *le Vieux*, & au poëte Silius Italicus. * Baudrand.

ALCALADIE, province du royaume de Fez, *cherchez* GARET.

ALCAMAH, ſeigneur Arabe, fut pere d'*Emine*, femme de *Hacem* & mere de *Marwan* ou *Merwan*, un des ſucceſſeurs de Mahomet. * Chevreau, *hiſt. du monde*, *l.* 4, *c.* 1.

ALCAMENE, général des Achéens dans la guerre que les Romains firent aux Grecs ſous le conſul Lucius Mummius, & ſous le préteur Quintus Cæcilius Metellus. * Chevreau, *hiſt. du monde*, *l.* 7.

ALCAMENE, général des Lacédémoniens. * Thucyd. *l.* 8, *c.* 3. Le même auteur parle dans le même livre d'un ALCAMENE, fils de *Sthénélas*, qui commandoit une eſcadre de vaiſſeaux des Lacédémoniens, & qui fut tué dans un combat naval contre la flotte d'Athènes.

ALCAMENE, neuviéme roi des Lacédémoniens, ſuccéda à ſon pere *Telecle*, l'an du monde 3235, & avant J. C. 800. Un jour qu'on demandoit à Alcamene *quel étoit le moyen le plus ſûr de conſerver la république*; il répondit, *que c'étoit de ne rien faire en vue de l'intérêt.* On l'interrogeoit *pourquoi il vivoit ſi pauvrement, quoiqu'il fût riche? C'eſt*, dit-il, *parcequ'un homme riche a plus de gloire en vivant ſelon la raiſon, qu'en ſe laiſſant aller à ſa cupidité.* Il répondit à ceux qui ſe moquoient de ce qu'il avoit refuſé un préſent des Meſſéniens, qu'il n'auroit pu avoir la paix avec les loix, s'il eût accepté cette libéralité des ennemis de ſa patrie. * Plutarque, *apophtegm. Lacon. c.* 32. Pauſanias, *in Lacon. & in Meſſeniac.* Euſeb. *in chron.* Meurſius, *de regno Laconico*, *c.* 9.

ALCAMENE, fameux ſculpteur d'Athènes, l'emporta par faveur ſur Agoracrite, au ſujet d'une Vénus qu'ils firent en concurrence l'un de l'autre. Il le diſputa même à Phidias ſon maître, ſi l'on en croit Tzetzes, qui pouroit bien avoir confondu ces deux combats. Les ouvrages d'Alcamene étoient très-célébres dans la Gréce: on admiroit entr'autres une Vénus, un Vulcain à Athènes, &c. Alcamene floriſſoit vers la LXXXVIII olympiade, 428 ans avant J. C. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Pauſanias, *paſſim.* Tzetzes. *chiliad. VIII. hiſt.* 193.

ALCANDRE, femme de *Polybe* roi d'Egypte, dont parle Homere en ſon Odyſſée, en racontant que Ménélaüs & Hélène revenant de Troye, furent jettés par la tempête ſur les terres de ce prince. * Homere, *Odyſſ. l.* 4.

ALCANDRE, jeune homme de Sparte, creva un œil à Lycurgue en le pourſuivant dans une ſédition qui s'étoit élevée contre ce légiſlateur, qu'on vouloit faire paſſer pour le plus ſévere de tous les hommes, à cauſe des loix qu'il venoit de publier vers l'an du monde 3151, & avant J. C. 884. Il prouva pourtant le contraire; car

ayant

Digitized by Google

ayant pris ce jeune homme auprès de lui, bien loin de le faire punir, il le traita comme son propre fils : ce qui toucha si fort Alcandre, qu'il fut le plus ardent des amis de Lycurgue. * Plutarque *dans la vie de Lycurgue*, & *dans les apophthegmes laconiques*, *c.* 89. Pausanias, *l.* 3.

Ovide parle d'un ALCANDRE qui étoit ami de Sarpedon, & qui fut tué par Ulysse. * *Metam. l.* 15.

S. Clément d'Alexandrie parle aussi d'un ALCANDRE qui avoit écrit que les muses étoient filles de Jupiter & de Mnemosyne. On croit que cet Alcandre est un poëte Grec très-ancien. * Clem. Alex. *in Protr.*

ALCANDRINUS, astrologue Arabe, *cherchez* ARCANDAM.

ALCANITZ, en latin *Alcanitium*, petite ville d'Espagne en Aragon, avec un bon château sur la riviere de Guadaloupe, à quatre lieues de Caspe, & un peu moins des frontieres de la Catalogne, & à neuf de Tortose. * Baudrand.

ALCANIZES, petite ville d'Espagne dans le royaume de Léon, proche la frontiere de Portugal, avec un bon château, & à quatre lieues de la riviere de Dovero. * Baudrand.

ALCANTARA, ville de Portugal dans l'Estrémadure sur le Tage, est la *Norba Cæsarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus* des anciens. Elle fut prise sur les Maures l'an 1212, par Alfonse IX, roi de Castille, qui en confia la garde aux chevaliers de Calatrava : & deux ans après, elle fut remise aux chevaliers de S. Julien *du Poirier*, dont l'ordre avoit été institué l'an 1170, par Gomés Fernand, & approuvé par le pape Alexandre III l'an 1177, sous la régle de S. Benoît. Ils porterent depuis ce temps le nom de chevaliers de Calatrava, & prirent la croix verte ou de sinople fleurdelisée. Quelques désordres qui arriverent parmi ces chevaliers, après que les Maures eurent été chassés d'Espagne, les obligerent de demander la permission de se marier : ce qui leur fut accordé l'an 1540. Depuis, la maîtrise de cet ordre, aussi-bien que celle de Calatrava, furent unies à la couronne de Castille, sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle, après la défaite des Maures, & la prise de Grenade, qui fut emportée l'an de J. C. 1492. * Mariana, *l.* 12, *hist. c.* 3.

ALCANTARA (S. Pierre d') *cherchez* PIERRE D'ALCANTARA.

ALCANTARA (François d') Espagnol, a écrit un livre *de la priere & de la méditation*, imprimé à Cologne en 1607. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCARAZ, en latin *Alcaratium*, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la petite riviere de Guardamena. L'on y voit un ancien aqueduc qui est encore fort remarquable; elle est sur une montagne & toute environnée d'autres montagnes que l'on appelle *la Sierra d'Alcaraz*, & le pays se nomme le *Camp de Montiel* : elle est défendue par un château assez fort. * Rodrigo. Mendez Silva. Baudrand.

ALCARAZ, *Alcaratius Mons*, montagnes d'Espagne, dans la nouvelle Castille, entre les sources de la Guadiane, & de la Guardamena, & les royaumes d'Andalousie & de Murcie, prennent leur nom de la ville d'Alcaraz. * Baudrand.

ALCASAR, *cherchez* ALCAÇAR.

ALCASSIR, ou plutôt ALCHASIR, *cherchez* COSSIR.

ALCATARAN fut mis sur le trône de Cordoue par les Arabes après la mort d'Abdulmalic vers le milieu du XIV siécle. Mais la trop grande complaisance qu'il eut pour les mahométans étrangers, & sur-tout pour ceux de Damas, irrita tellement ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, qu'ils prirent des mesures pour la lui ôter. Ils furent vaincus près de Tolède par Alcataran; mais ces rebelles s'étant rassemblés, l'assiégerent dans la forteresse de Cordoue, & s'en étant rendu maîtres, ils le pendirent à l'un des créneaux. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ALCATHÉE, femme de Cléombrote roi de Sparte, & mere de Pausanias son successeur, qui fut soupçonnée d'entretenir en Perse quelque intelligence contre sa patrie. * *Voyez* le Scholiaste d'Aristophane.

ALCATHOUS, fils de *Pélops*, étant soupçonné d'avoir fait assassiner son frere *Chrysippe*, chercha un asyle chez les Mégariens, où ayant tué un lion qui avoit déchiré le fils du roi Mégaréus, & un grand nombre de ses sujets, il épousa la princesse & regna à Megare, qui fut depuis appellé *Alcathoé* de son nom. Un autre ALCATHOUS, frere d'*Oenée* roi de Calydon, fut tué par son neveu Tidée, qui fut exilé pour cette action. * Apollodore, *l.* 1. Pausanias, *in Attic.*

☞ ALCAUDÈTE, en latin *Alcaudeta*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec titre de comté. Elle est située dans des montagnes, & défendue par un château, entre Cordoue & Jaën. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALCE, en grec Ἄλκαια, ville du Péloponnèse. Il y a apparence qu'elle étoit de l'Arcadie, aussi-bien qu'Hæree, dont il est parlé dans la vie de Cléomene par Plutarque. Elles étoient toutes deux sous la domination des Achéens. Pausanias, à la fin de son livre, où il traite de l'Achaïe, parle d'une riviere de cette contrée nommée *Alsus*, Ἄλσος, qui semble avoir donné son nom à cette ville. * Lubin, *table géographique pour les vies de Plutarque.*

ALCE est le nom d'un chien dans Xénophon, *de venatione* : & Ovide donne ce nom à un de ceux d'Actæon.

Et Dromas, & Canache, Stictæque & Tigris & Alce.

Metamorphos. liv. III. Aulu-Gelle parle aussi d'une femme débauchée nommée *Alcé*. * *Noct. Attic. lib. IV*, *c.* 2.

ALCÉE, poëte dont Plutarque fait mention, vivoit sous la CXLV olympiade, l'an de Rome 555, comme il paroît par la chanson qu'il composa sur la bataille que Philippe roi de Macédoine perdit dans la Thessalie. Cette chanson faisoit fuir Philippe plus vite qu'un cerf, & amplifioit le nombre des morts, afin de lui faire plus de dépit. Néanmoins Plutarque assure que Titus Flaminius, qui avoit gagné cette bataille, se trouva plus choqué des vers d'Alcée que Philippe, à cause que la chanson nommoit les Etoliens avant les Romains, & sembloit par-là donner aux premiers le principal honneur de cette victoire. Philippe se défendit contre la chanson d'Alcée par une autre chanson que voici :

Ἄφλοιος ἐξ ἄφυλλος, ἐδεπάρη τοῦ δ' ὑπὸ τούτῳ
Ἀλκαῖος ἑλκυσθεὶς πτηνοῖσιν ἁλίσκεται.

Qu'Amiot a traduite ainsi :

Sans feuille aucune & sans écorce aussi,
Ami passant, on a fait ici tendre,
Sur ce côteau cette potence-ci,
Expressément pour Alcaus y pendre.

On parle aussi d'un ALCÉE Messénien, qui vivoit sous l'empire de Vespasien & sous celui de Titus. Il y a quelques-unes de ses épigrammes dans l'anthologie. Je ne sai lequel de ces Alcées souffrit la peine des adulteres pour ses impudicités, comme il paroît par une épitaphe grecque rapportée par Vossius. Cette peine étoit une espéce d'empalement. On leur fichoit dans le fondement une des plus grosses raves que l'on trouvât. Au défaut des raves on prenoit un poisson qui avoit la tête fort grosse. Vossius a cru que celui qui souffrit cette peine, est celui qui offensa Philippe roi de Macédoine. Vossius confond cet Alcée avec le comique de même nom, qui étoit contemporain d'Aristophane. * Bayle, *dict. critiq.* Le Fevre, *vies des poët. Grecs.* Baillet, *jugemens des sav. t.* 3, *in*-4°.

ALCÉE, fils de Persée, époux d'Hipponome, fut

Digitized by Google

pere d'Amphitryon & aïeul d'Hercule. * Apollodore. Diodore *de Sicile*. Euſebe.

ALCÉE, poëte tragique, premier inventeur de la tragédie, ſi l'on en croit Suidas. Macrobe fait mention de ce poëte, & cite une de ſes pièces, qui avoit pour titre, *Cœlum*. * Suidas. Macrob. *Saturn. l.* 5, *c.* 20.

ALCÉE, illuſtre poëte Lyrique originaire de l'iſle de Lesbos, & natif de la ville de Mityléne, vivoit ſous la XLIV olympiade, vers l'an 604 avant J. C. du temps de Sapho, qui étoit de même pays que lui. Alcée fut ennemi zélé des tyrans, & entr'autres de Pittacus & de Periandre, qui n'ont pas laiſſé d'être mis tous les deux entre les ſages que l'ancienne Gréce a tant célébrés. Hérodote raconte que ce poëte prit la fuite dans une bataille qui ſe donna entre les Athéniens & ceux de Mityléne; & que les ennemis ayant trouvé ſes armes, les attacherent dans le temple de Minerve à Sigée. Il laiſſa des ouvrages dont il ne nous reſte que très-peu de fragmens, qui nous en font regreter la perte. Horace faiſant alluſion à la haine qu'Alcée avoit témoignée contre les tyrans, appelle ſes Muſes menaçantes, *l.* 4, *od.* 9.

Et Alcæi minaces,
Steſichorique graves Camœnæ.

C'eſt de cet Alcée que nous eſt venue cette eſpéce de vers que nous appellons *Alcaïques*, & qui paſſent pour être des plus beaux & des plus agréables dans le genre lyrique. Syneſius, rapporté par Giraldi, remarque qu'il n'avoit pas coutume d'employer des perſonnages feints, ni des matieres chimériques ou inventées à plaiſir, comme les autres poëtes ont coutume de faire; mais que les perſonnes & les choſes y étoient véritables; de ſorte qu'il ne trompoit perſonne. Son dialecte étoit Eolique, comme celui de Sapho. * Herodote, *l.* 3 ou *Terpſic.* Diogenes Laërt. *l.* 1. *in Pittac.* Cicero, *in libris de natura deor: idem in quæſtion. Tuſculan.* Horat. *l.* 1, *od.* 32 *ad Lyram*, & *l.* 4, *od.* 9 *ad Lollium.* Dionyſ. *Halicarnaſſ. in judic. de poët. p.* 19, *edit.* in-8°. *inter opuſcul. critic.* Fabius Quintil. *inſtitut. oratoriar. l.* 10, *c.* 1. Lilius Greg. Gyrald. *de hiſtor. poëtar. dialog.* 9, *p.* 272, *edit.* in-8°. Olaüs Borrichius, *diſſertat. de poët. p.* 23. Laur. Craſſ. *de poët. Græc.* Euſeb. *in chron.* Suidas. *in diction.* Sanct. Cyrill. *l.* 1 *adversùs Julianum.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, tom.* 5 *ou tom.* 3, in-4°.

ALCÉE, fils de Micus, poëte comique, vivoit du temps d'Ariſtophane, vers la XCVII olympiade, environ 392 ans avant J. C. Il compoſa des comédies citées par Athenée & par les autres. Suidas aſſure qu'il en laiſſa dix, dont l'une étoit intitulée *Paſiphaé.*

ALCÉE, philoſophe dont parle Elien, fut chaſſé de Rome avec Philiſque, parcequ'ils débauchoient la jeuneſſe. Ils étoient du nombre de ceux qui ont deshonoré par leurs débauches la ſecte d'Epicure, d'ailleurs pleine de gens très-reglés, comme le remarque Gaſſendi dans la vie de ce philoſophe, *liv.* 3, *c.* 5. * Elian. *liv.* 9, *c.* 12. *hiſt. var.*

ALCÉNOR, vaillant Argien, *cherchez* ALCINOR.

ALCENSIA, ou DE ALCENSIA (Nicolas) Allemand, religieux de l'ordre des carmes, floriſſoit ſur la fin du XV ſiécle. Il écrivit divers ouvrages, & entr'autres des commentaires ſur l'exode & ſur l'apocalypſe de S. Jean: *Sermones de tempore: de officio miſſæ, &c.* Il vivoit vers l'an 1495. * Trithém. *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin. *in appar. ſacr.* Alegr. *in parad. Carmeli, &c.*

ALCESTES ou ALCESTIS, fille de Pélias, épouſe d'*Admete* roi de Theſſalie. Ce prince étant tombé dangereuſement malade, Alceſtes conſulta l'oracle ſur l'événement de cette maladie. L'oracle répondit, qu'Admete mourroit, à moins que quelqu'un de ſes amis ne voulût ſubir le même ſort en ſa place. Aucun des amis d'Admete n'ayant voulu lui rendre ce ſervice, Alceſtes, pour lui conſerver la vie, ſe donna elle-même la mort. Euripide rapporte qu'Hercule étant arrivé chez Admete, le jour même qu'Alceſtes s'étoit donné la mort, fut bien reçu d'Admete, qui le logea dans un appartement ſéparé, pour ne pas bleſſer l'hoſpitalité par un objet ſi triſte. Hercule paya bien ſon hôte; car il entreprit de combattre la mort, qui enlevoit l'ame d'Alceſtes, la mit en fuite, ramena cette ame dans ſon corps & rendit à Admete ſa femme.

La princeſſe Eudocia raconte cette hiſtoire d'une maniere très-vraiſemblable. Alcestis, fille de Pelias, ayant été accuſée avec ſes autres ſœurs, d'avoir fait mourir ſon pere, fut obligée de prendre la fuite, & ſe retira à Pheres, où Admete qui étoit le roi de cette ville l'épouſa. Ce mariage fut bientôt troublé. Acaſte, fils de Pelias, voulant venger ſa mort, alla mettre le ſiége devant Phéres, & Admete ayant fait une ſortie pendant la nuit, eut le malheur d'être fait priſonnier de guerre. Ce malheur donna occaſion à un événement des plus remarquables de l'hiſtoire. Admete priſonnier, pouvant racheter ſa liberté aux dépens d'Alceſtis, n'y voulut jamais conſentir; & celle-ci ſachant qu'on menaçoit ſon mari de mort, alla ſe livrer elle-même pour le délivrer de ce danger. Leur généroſité fut récompenſée. Hercule étant venu peu après à Phéres, apprit d'Admete juſqu'où Alceſtis avoit pouſſé l'amour pour lui; & charmé d'un ſi grand exemple, la redemanda à Acaſte, qui refuſa de la rendre, & par-là s'attira la guerre. Acaſte fut défait, & ſa ſœur rendue à Admete, avec qui elle jouit par la ſuite d'une parfaite tranquillité. * Eudocia Macrembolitiſſa. MS.

Ovide donne à Alceſte le ſurnom de *Pagaſée*, comme étant de Pagaſis ville de Theſſalie.

Fata Pheretiadæ conjux Pagaſæa redemit,
Proque viri eſt uxor funere lata ſui.

Ovide, *metamorphoſ. l.* 3, *v.* 19.

. . . . . Spectant ſubeuntem fata mariti
Alceſtem; &, ſimilis ſi permutatio detur,
Morte viri cupiant animam ſervare catellæ.

Juvenal, *ſat.* 6, *v.* 653. * Euripide, dans l'*Alceſte*. Apollod. Hyg. *Voyez* ADMETE.

ALCETAS, roi de Macédoine, fils d'Erope, & pere d'Amyntas, regna 29 ans, & mourut l'an du monde 3479, & avant J. C. 556. Euſébe en fait mention, & Juſtin l'a oublié dans le dénombrement qu'il fait des aïeux d'Alexandre *le Grand*. * Euſebius, *in chron.*

ALCETAS, roi des Epirotes, & fils d'*Arybbas*, fut ſi violent & ſi cruel, que ſon pere même ne le pouvant ſouffrir, le chaſſa du royaume. Il y revint après ſa mort, & lui ſuccéda: mais ſa fureur augmentant de jour en jour, ſes ſujets le ſurprirent pendant la nuit, le tuerent avec ſes enfans, & mirent Pyrrhus fils d'Eacide en ſa place, la ſeconde année de la CXXI olympiade, & avant J. C. 295. * Pauſanias, *l.* 1.

ALCETAS, roi des Moloſſes entre l'Epire & la Theſſalie, fut chaſſé de ſes états dans une rébellion de ſes ſujets. Bientôt après il fut remis ſur le trône par le ſecours des Illyriens & de Denys tyran de Sicile, auprès duquel il s'étoit retiré. Ce rétabliſſement ſe fit la quatriéme année de la XCVII olympiade, 386 ans avant J. C. ſelon Diodore, *liv.* 5.

Il y a eu auſſi un Alcetas, capitaine ſous Alexandre *le Grand*, dont Suidas fait mention; & un hiſtorien Grec de ce nom, qui a écrit du temple de Delphes, ſelon Athenée, *liv.* 13.

ALCETAS, ancien écrivain, n'eſt connu que par un endroit d'Athenée, *liv.* 13, où ce grammairien cite le ſecond livre de ſon traité des choſes offertes à Apollon, & placées à Delphes, περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων. Cet endroit mérite d'être remarqué, parceque rien ne montre mieux quelles étoient alors les mœurs des Grecs. Toute cette nation n'ayant que trop admiré la beauté de Phryné, femme publique, les Periétones pouſſerent la folie juſqu'à lui ériger une ſtatue d'or dans le lieu où

Digitized by Google

ils adoroient Apollon ; & l'on ne crut pas deshonorer Archidamus roi de Lacédémone, & Philippe roi de Macédoine, en plaçant cette ſtatue entre les leurs.

ALCHABITIUS, aſtrologue Arabe, vivoit dans le XII ſiécle, ſelon qu'on le peut conjecturer. Nous avons de lui une introduction à la connoiſſance des influences céleſtes : un traité de la conjonction des planétes, & un autre d'optique. * Voſſius, *de mathem. c.* 62, § 4, & *c.* 64, § 1.

ALCHAZAR, petit pays de la grande Arménie, où l'Euphrate prend ſa ſource. * Hoffm. *lexic. univerſ.*

ALCHINDE, médecin & aſtrologue Arabe, *cherchez* JACOB BEN ISHAK ALKENDI.

ALCHYMIE. On donne ce nom ; 1°. à l'art de préparer & de purifier les métaux ; 2°. à l'art de tranſmuer les métaux moins parfaits en or & en argent ; 3°. à l'art de tirer les eſſences & les eſprits des minéraux & des plantes. Le mot d'*Alchymie* eſt compoſé de l'article arabe *Al*, & du nom grec χυμὸς *ſuc*, dérive de χέω *fondre*. Quelques-uns néanmoins veulent que ce ſoit un mot purement arabe, que les Grecs ont emprunté, & qu'il ſoit formé de l'article *Al*, & de *chema*, qui veut dire *art occulte*. D'autres enfin avancent fabuleuſement que cet art a été ainſi appellé de *Cham* fils de Noë, & premier roi d'Egypte, qui l'enſeigna aux Egyptiens : ce qui ne pourroit s'entendre que de l'alchymie priſe dans le premier ſens, laquelle ne conſiſte qu'en la préparation des métaux. Elle étoit en uſage dès le commencement du monde ; puiſque nous apprenons de la Genèſe, que Tubalcaïn s'occupoit à forger de l'airain & du fer. A l'égard de l'alchymie, par laquelle on prétend faire de l'or, les Egyptiens n'ont point eu ce ſecret ; & ceux qui prétendent le découvrir ſont dans une illuſion très-dangereuſe. M. Arnaud remarque fort judicieuſement, qu'il y a quatre grands ſujets qui occupent depuis long-temps les philoſophes & les mathématiciens, ſans qu'ils puiſſent y réuſſir ; le premier eſt la quadrature du cercle ; le ſecond, une machine qui ait un mouvement perpétuel ; le troiſiéme, une lampe inextinguible, par le moyen d'une huile & d'une mêche qui ne ſe conſument point ; le quatriéme, eſt la pierre philoſophale, ou l'art de faire de l'or & de l'argent par la tranſmutation des métaux. Ceux qui s'adonnent à cet art, en font remonter l'origine juſqu'à Adam, qui enſeigna, diſent-ils, ce ſecret à Enoch. Ils ajoutent qu'après le déluge, Cham fils de Noë, exerça l'alchymie en Egypte ; qu'Hermès philoſophe Egyptien en fit un livre écrit en lettres hieroglyphiques ; que Pythagore n'ignoroit pas ces myſteres ; que Moïſe inſtruit dans la ſcience des Egyptiens, ſavoit cet art ; & que pluſieurs grands hommes l'ont pratiqué fort heureuſement, comme Hippocrate, Ariſtote, Albert *le Grand*, & pluſieurs autres. Ils ne manquent pas non plus d'attribuer à Salomon la connoiſſance de cet art, qu'ils diſent être renfermé dans le livre ſuppoſé, auquel on a donné le nom de *Clavicule* ; mais ſi cela eut été, Salomon n'auroit pas fait tant de dépenſe, pour tirer de l'or du pays d'Ophir. Leur impiété va juſque à oſer dire que le cantique des cantiques eſt comme un épithalame du ſoleil & de la lune, où Salomon a décrit les myſteres de l'alchymie. Tous ces moyens extravagans, dont ils ſe ſervent pour donner quelque crédit à leur profeſſion, ne font que découvrir leur ignorance & leur témérité : car il eſt certain qu'il ne ſe trouve aucun auteur avant la naiſſance de J. C. qui ait parlé de cet art. Pline dit que l'empereur Caligula fut le premier qui prépara de l'arſenic naturel, pour en faire de l'or, & qu'il ceſſa d'y travailler, parceque la dépenſe ſurpaſſoit le profit. Cet empereur néanmoins n'avoit pas la pierre philoſophale : car il faiſoit l'or, non par tranſmutation des métaux, mais par la ſéparation de l'or mêlé avec l'arſenic. Les alchymiſtes diſent que Julius Firmicus, qui vivoit dans le IV ſiécle, fait mention de l'alchymie ; mais ce mot ne ſe trouve point dans les manuſcrits de la bibliothéque vaticane ; & s'il ſe trouve en quelques autres, il a été ajouté par les nouveaux alchymiſtes pour établir l'antiquité de leur art. Suidas rapporte que l'empereur Dioclétien, ſur la fin du III ſiécle, fit rechercher dans l'Egypte tous les écrits de ceux qui avoient traité de l'art de fondre l'or & l'argent ; & qu'il les fit bruler, pour ôter aux Egyptiens le moyen d'amaſſer des richeſſes, qui les portoient à la révolte. Mais cet art de fondre l'or & l'argent n'étoit pas la pierre philoſophale des alchymiſtes : & ſi cela eût été, ce n'auroit pas été un grand ſecret, puiſqu'il auroit été commun en Egypte. Il eſt vrai que les Egyptiens ſavoient tirer l'or en ſéparant par le feu les métaux ou les minéraux auſquels il étoit attaché ; mais ils ne ſavoient pas changer le cuivre, ou l'argent en or. Nicephore Blemmida, qui vivoit dans le XIII ſiécle, fit un traité de la chymie, où il ne parle point de la tranſmutation des métaux. Ce furent les Arabes qui inventerent depuis cet art myſtérieux, & ils furent ſuivis par Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jean Azot, Paracelſe, & pluſieurs autres viſionaires, qui ayant bien ſoufflé, n'ont trouvé que des cendres dans leurs fourneaux, après avoir diſſipé en fumée tout ce qu'ils y avoient mis. * Pline. Suidas. Le P. Kircher, *mundi ſubterranei, t.* 2.

ALCIAME, troiſiéme roi de Lydie de la race des *Niniades*, deſcendus de *Ninus*, ſelon la ſupputation d'Adam Rupert, contre le ſentiment d'Ubbo Emmius & de Scaliger.

ALCIAT ou ALCIATO (André) très-habile juriſconſulte, à qui le public a l'obligation d'avoir banni la barbarie d'entre les interprétes du droit, & d'avoir remis cette ſcience dans ſon luſtre, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit fils d'un riche marchand de Milan, ſelon Pancirole, & d'un gentilhomme, ſelon d'autres. Il naquit à Milan le premier de mai 1492, & fut ſavant dès ſa premiere jeuneſſe. Après avoir étudié le droit ſous Jaſon Maïnus à Pavie, & ſous Charles Ruinus à Boulogne, il enſeigna à Avignon, & à Bourges, où il fut attiré en 1529, par les libéralités du roi François I. Il n'y demeura pas plus de cinq ans, & il paroit avoit toujours eu beaucoup de peine à ſe fixer ; car étant allé à Pavie au ſortir de France, il quitta cette ville pour aller à Boulogne, où il enſeigna quatre ans ; & étant retourné à Pavie en 1543, il en ſortit encore pour aller enſeigner à Ferrare, où il ne demeura que quatre ans ; après quoi il alla pour la troiſiéme fois revoir Pavie, où il mourut âgé de 57 ans & quelques mois, l'an 1550, honoré des dignités de protonotaire & de comte palatin par le pape Paul III, & de celle de ſénateur par l'empereur, & favoriſé de préſens par les rois de France & d'Eſpagne, mais en réputation d'homme extrêmement avare, & de grand mangeur. Il nous a laiſſé pluſieurs ouvrages de droit & des emblêmes, imprimés à diverſes fois, qui font voir qu'il n'ignoroit rien des ſciences humaines. C'eſt à ſes emblêmes qu'Alciat eſt redevable du rang qu'on lui donne parmi les poëtes, & l'on peut dire que ce rang n'eſt pas un des derniers, quoiqu'il ſoit rare d'être tout à la fois grand juriſconſulte & grand poëte. Ses emblêmes ont de la douceur, de l'élégance & de la force ; & les ſentences y ſont aſſez belles pour pouvoir ſervir à la conduite & au réglement de la vie. On en a fait grand nombre de verſions & d'éditions. Son épitaphe qu'on voit à S. Epiphane de Pavie, marque ſa mort en 1550. Elle eſt conçue en ces termes : *Andreæ Alciato Mediolanenſi J. C. comiti, protonotario apoſtolico, Cæſareoque ſenatori, qui omnium doctrinarum orbem abſolvit, primus legum ſtudia antiquo reſtituit decori. Vixit annos LVII, m. VII, d. IV. Obiit pridie idus januarias, anno M. D. L.* M. de Thou, qui s'eſt trompé ſur pluſieurs faits de la vie d'Alciat, met ſa mort en l'année 1551, & dit qu'il mourut à Pavie le 12 janvier âgé de 58 ans 8 mois & 4 jours. Ceux qui voudront connoître le catalogue des ouvrages d'Alciat, n'ont qu'à conſulter les éloges des hommes ſavans de M. de Thou par Teiſſier, *t.* 1. * Forſter, *in vit. juriſ.* Joannes Imperia-

lis, *in elog. doct.* De Thou, *hiſt. l.* 8. Jul. Cæſar Scaliger, *l.* 6, *poetices ſive hypercritic. p.* 795, 796. Joann. Matt. Toſc. *in pepl. Ital.* Laur. Craſſ. *in poët. Græc. Ital. deſcript. ord. alphab. p.* 33, in-fol. Bollius, *in orat. funebri Alciati, & apud Craſſum.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, t.* 7.

ALCIAT (François) de Milan, cardinal, éléve & parent du célébre juriſconſulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornemens du droit, qu'il enſeigna à Pavie dans la même chaire qu'André, & où il eut S. Charles Borromée pour diſciple. Ce cardinal le fit venir à Rome, où le pape Pie IV, après l'avoir pourvu d'un évêché, ſe ſervit de lui dans l'emploi de dataire, & enſuite le nomma cardinal en 1565. Muret aſſure dans une de ſes oraiſons qu'il fit ſur l'excellence des ſciences, que les cardinaux Alciat & Sirlet étoient l'ornement du ſiécle, le ſoutien des lettres, & le véritable modéle de la vertu & de l'érudition. Le cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580, âgé de 58 ans, & fut enterré dans l'égliſe des chartreux, où l'on voit ſon portrait & ſon épitaphe. Il avoit été protecteur de leur ordre & de celui de S. François. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illuſt. p.* 1, *c.* 47. Le Mire.

ALCIAT (Jean-Paul) gentilhomme Milanois, ſuivit la profeſſion des armes; puis s'étant retiré à Genève avec George Blandrata, Valentin Gentilis, Fauſte Socin, & divers autres, pour y embraſſer la nouvelle réforme, il tomba d'abîme en abîme, juſqu'à s'engager dans les erreurs de Socin ſur le myſtere de la Trinité. La ſévérité dont on uſa à Genève à l'égard de Gentilis, épouvanta ces unitaires qui ſe réfugierent en Pologne. Gentilis, dont les opinions ſur la Trinité étoient différentes des leurs, les y ſuivit; & Jean-Paul Alciat, qu'on a publié s'être fait Turc, mourut ſocinien à Dantzick vers l'an 1565. *Voyez* SOCIN & GENTILIS. * Beza, *in vita Calv. hiſt. reformat. Pol.* Biblioth. *anti-trinit.*

ALCIAT (Térence) jéſuite de la famille des juriſconſultes de ce nom, naquit à Rome en 1570. Après cinq ans d'étude en droit, il entra dans la ſociété des jéſuites en 1591. Il y exerça ſucceſſivement les emplois de préfet du collége de Rome, de profeſſeur en philoſophie & en théologie, de ſous-ſupérieur de la maiſon profeſſe, & de ſous-provincial juſqu'en l'année 1651, qu'il mourut d'apoplexie. C'eſt lui que le pape Urbain VIII avoit choiſi pour oppoſer une hiſtoire du concile de Trente à celle du célébre Fra-Paolo; mais la mort le prévint, & lui fit laiſſer l'exécution de ce deſſein au pere Sforce Palavicin, depuis cardinal. Alciat écrivit la vie du pere Fabri, jéſuite. * *Bibl. aut. ſoc. Jeſu.*

ALCIAT (Melchior) juriſconſulte, eſt auteur des ouvrages ſuivans, *De acquirenda poſſeſſione. De novi operis nuntiatione. In cæſareas conſtitutiones ſtatûs Mediolanenſis.* * Ghilin. *vol.* 1, *p.* 171. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALCIBIADE I du nom, fils d'Æantide, ſe joignit à Cliſthenes, fils de Mégaclés, pour chaſſer d'Athènes Hippias, fils de Piſiſtrate, la premiere année de la LXVII olympiade, & avant J. C. 512. Mais s'étant rendu trop puiſſant dans Athènes, il en fut banni par la loi de l'oſtraciſme. Il laiſſa un fils nommé *Alcibiade II.* * Thucydide, *l.* 3.

ALCIBIADE II, fils d'Alcibiade I, refuſa dans Athènes aux fils des Lacédémoniens le droit de domicile, que ſon fils Clinias leur accorda depuis. Il fut deux fois banni par la loi de l'oſtraciſme. * Thucydide, *l.* 3.

ALCIBIADE fils de Clinias, capitaine Athénien, fut diſciple de Socrate, qu'il ſuivit à Potidée ville de Macédoine. La nobleſſe de ſa famille lui donnoit autant d'avantage par-deſſus tous les autres Athéniens, qu'Athènes l'emportoit par-deſſus toutes les autres villes de la Grece. On remarque qu'étant jeune, il refuſa d'apprendre à jouer de la flute, diſant qu'il étoit né pour recevoir du plaiſir, plutôt que pour en donner. Comme il étoit un des jeunes hommes des mieux faits d'Athènes, il étoit très-bien reçu dans toutes les compagnies, & préferoit ſouvent les appas de la volupté, aux charmes de la philoſophie. Depuis, ayant commencé de porter les armes, il ſe ſignala dans toutes les occaſions, & remporta le prix aux jeux olympiques. Durant la guerre du Péloponnèſe, les Athéniens le déclarerent avec Nicias & Lamachus, général de leur armée de mer, contre les Syracuſains, ſous la XCI olympiade, & avant J. C. 416. Ses envieux le rendirent ſuſpect au peuple pendant ſon abſence, & prirent occaſion de l'accuſer de ſacrilége, parceque tout ce qu'il y avoit dans la ville de ſtatues élevées en l'honneur de Mercure, ſe trouva renverſé la nuit qui précédoit le jour de ſon départ: impiété dont on le ſoupçonna, de ſorte qu'il fut rappellé l'année ſuivante, pour venir répondre à ces accuſations. Mais connoiſſant la cruauté & la légereté de ſes citoyens, il ſe déroba des gardes qui le conduiſoient à Thurium ville d'Italie, & s'en alla dans l'Elide, puis à Thèbes. Ayant appris qu'il avoit été condamné, & que ſes biens avoient été confiſqués, il ſe jetta dans le parti des Lacédémoniens, leur fit contracter alliance avec le roi de Perſe, leur perſuada d'aſſiéger la ville d'Athènes, & les unit avec les Ioniens. Il ſe retira enſuite vers Tiſſaphernes général de Darius, parceque les Lacédémoniens, qui craignoient qu'il ne les abandonnât, avoient réſolu de le faire mourir. En effet il fut rappellé dans ſa patrie; & avant que d'entrer à Athènes, il obligea les Lacédémoniens, qui avoient été vaincus cinq fois ſur terre, & trois fois ſur mer, à demander la paix: il ſe rendit maître de l'Ionie, prit Byſance, & pluſieurs autres villes ſur les frontieres de l'Aſie. A ſon retour il fut reçu en triomphe par ſes citoyens, qui lui rendirent ſes biens, & le combler ent d'honneur. Ce fut la deuxiéme année de la XCII olympiade, 411 ans avant J. C. Peu de temps auparavant Piſandre avoit fait ordonner que le gouvernement populaire ſeroit abrogé, & qu'on éliroit quatre cens perſonnes pour gouverner la république. Mais ces quatre cens qui en avoient uſé très-violemment, furent ſoupçonnés d'aſpirer à la tyrannie, & furent dépoſés l'année ſuivante. On deſtina cinq mille perſonnes pour gouverner en leur place; & ce fut pour lors qu'on fit une loi pour le rappel d'Alcibiade, & qu'il fut élu général, avec Thraſibule & Theramenes. Il partit de Samos avec vingt-deux vaiſſeaux, & y retourna après quelques exploits. Les deux années ſuivantes il eut très-grande part aux victoires qui furent remportées contre Mindare & les Syracuſains; il vainquit encore Pharnabaze, & ravagea les provinces dont ce dernier étoit gouverneur pour le roi de Perſe. En l'année 407 avant Jeſus-Chriſt, après s'être fait déclarer généraliſſime à Athènes, il s'embarqua ſur une flotte très-puiſſante; mais pendant qu'il étoit allé au-devant de Thraſibule, Antiochus ſon lieutenant ſe voyant près des Lacédémoniens, oſa leur livrer bataille, quoiqu'il eût des ordres contraires. Elle fut très-ſanglante, & les Athéniens y furent entiérement défaits. Les ennemis d'Alcibiade ſe ſervirent de cette nouvelle occaſion pour le faire dépoſer, & l'obligerent de ſe retirer du côté de Périnthe, où il fortifia trois places. Tous les chagrins qu'il avoit reçus de la part de ſes citoyens, ne purent le faire renoncer à l'amour qu'il avoit pour ſa patrie. Il vint s'offrir à Philocles pour combattre Lyſander, général des Lacédémoniens; mais Philocles, craignant qu'il n'acquît toute l'autorité parmi les troupes, refuſa ce ſecours, & fut vaincu, pour avoir mépriſé ſes conſeils. Alors Alcibiade ſe retira vers Pharnabaze, qui lui donna Grunium, forteresſe conſidérable en Phrygie, qui lui valoit toutes les années cinquante talens de revenu. S'il eût aimé la vengeance, il avoit de quoi ſe ſatisfaire, puiſque les Lacédémoniens ſe voyant maîtres de la campagne, vinrent aſſiéger Athènes, & la prirent. Mais il avoit des ſentimens plus généreux; & ne pouvant ſouffrir que ſa patrie, toute ingrate qu'elle étoit, reſtât

Digitized by Google

plus long-temps eſclave de Sparte, il conçut le deſſein de s'unir avec le roi de Perſe, pour détruire les Lacédémoniens. Critias, & les autres tyrans d'Athènes, qui s'en doutoient, en avertirent Lyſander, lui jurant qu'il n'y avoit que la mort d'Alcibiade qui pût donner de fers à Athènes. Lyſander pratiqua Pharnabaze, qui envoya Suſamithres & Maſœus, ou Bagoas, pour tuer Alcibiade, lorſqu'il alloit trouver le roi de Perſe. Ils le ſurprirent la nuit dans une cabane, & y mirent le feu, afin de s'en défaire par cet incendie. Ce grand homme s'étant éveillé, ſortit de la maiſon où on l'avoit inveſti, & fut tué à coups de fléches, après avoir évité les flammes. Ce fut la premiere année de la XCIV olympiade, l'an 404 avant J. C. & environ la 50 de l'âge d'Alcibiade. Sa ſtatue, comme d'un des plus vaillans des Grecs, fut miſe par une ordonnance du ſénat dans la place publique de Rome, ſuivant l'oracle Pythien. On rapporte d'Alcibiade, qu'étant un jour entré dans un lieu où l'on inſtruiſoit la jeuneſſe, & n'y ayant point trouvé l'Iliade d'Homere qu'il demanda, il donna un rude ſoufflet au maître, lui diſant qu'il n'étoit qu'un ignorant, & tout propre à rendre des jeunes gens auſſi ignorans que lui-même. Plutarque a écrit fort au long la vie d'Alcibiade en grec, & Cornelius Nepos l'a écrite en latin d'un ſtyle fort élégant. * Plutarq. & Æmil. Probus, *en ſa vie.* Thucydide, *l.* 5, 6, 7 & 8. Xenophon, *hiſt. Grec. l.* 1. Diodor. *de Sicil. Olymp.* 94. Juſtin. *l.* 5, *c.* 8.

ALCIDAMAS, diſciple de Gorgias Léontin, s'adonna à la philoſophie, & compoſa un traité de muſique. Quelques auteurs diſent que c'eſt le même qui vivoit ſous la LXXXIX. olympiade, vers l'an 424, avant J. C. Diogene Laërce parle de lui dans la vie de Protagoras, comme d'un habile rhéteur. Quintilien & Suidas en font mention, auſſi-bien que Plutarque *dans le traité des Orateurs.* On croit auſſi que c'eſt cet Alcidamas dont parle Cicéron, & qui avoit écrit un éloge de la mort. * Quintilien, *l.* 3, *c.* 1. Cicéron, *Tuſc. l.* 1.

ALCIDAMIDAS, général des Meſſéniens, abandonna Itome, que les Lacédémoniens ruinerent, & alla chercher fortune dans l'Italie. Il ſe retira à Reggio, vis-à-vis de la Sicile, ſous la XIV olympiade, l'an 723 avant J. C. * Pauſanias, *liv.* 4.

ALCIDE eſt le nom qu'on donna à Hercule, pour exprimer ſa force, ſelon la ſignification du mot grec ἀλκὴ, *robur*, ou bien à cauſe d'Alcée qui fut ſon aïeul, ſelon la penſée d'Herodote. Apollodore, dans le ſecond livre de ſa bibliothéque, dit qu'il ſe nommoit Alcide; mais Diodore, dans le premier de la ſienne, le nomme Alcée, qui approche du nom hebreu *Elica*, que l'on trouve *l.* 2 *Reg. c.* 23, *v.* 25, ou de *El chai*, qui ſignifie *le Dieu vivant.* Les anciens avoient accoutumé de mettre le nom de Dieu dans leurs noms. Hercule n'étoit qu'un ſurnom, qui ſignifie *le Marchand*, *cherchez* HERCULE.

ALCIMAQUE, peintre fameux dont Pline fait mention, *liv.* 35, *c.* 11.

ALCIME, de Sicile, a écrit *des choſes d'Italie*, & eſt cité par Athénée, *liv.* 10, & par Feſtus Pompeius.

ALCIME, grand ſacrificateur des Juifs, que Joſephe nomme auſſi *Jacim*, ſuccéda à Onias, ſurnommé Ménélaüs, auquel Antiochus Eupator fit couper la tête à Beroé en Syrie, l'an 162 avant J. C. Alcime ſe ſouilla lui-même pour plaire à Antiochus *Epiphane*, en mangeant des viandes défendues; ce qui irrita ſi fort les Machabées contre lui, que ne pouvant ſouffrir un pontife profane, ils le dépoſerent. Depuis, après la mort d'Antiochus *Epiphane*, il fit quelques préſens de ce qu'il avoit dérobé dans le temple à Démétrius *Soter*, afin d'être rétabli, & accuſa de révolte toute la nation, & principalement Judas Machabée & ſes freres. Il diſoit que ces défenſeurs des Juifs avoient tué tous ceux du parti du roi qui étoient tombés en leurs mains, & qu'ils avoient ainſi contraint les autres d'abandonner leur pays pour chercher ailleurs leur ſureté : ce qui les obligeoit à le ſupplier d'envoyer quelqu'un en qui il ſe confiât, pour s'informer des choſes dont ils accuſoient Judas & ſes freres. Démétrius, animé par ce diſcours, fit de grandes careſſes à Alcime, & envoya Bacchides avec des troupes pour le conduire en Judée, & pour le rétablir dans ſa dignité. Il commença à ravager le pays, & à ſe rendre redoutable par ſes cruautés & par ſes voleries. Mais Judas voyant qu'il ſe fortifioit tous les jours, ſe mit en campagne pour le combattre. Alcime ſe voyant le plus foible, retourna vers le roi Démétrius, & l'irrita encore davantage contre Judas, qu'il accuſa de pluſieurs crimes. Ce fut alors que ce roi renvoya Nicanor en Judée, qui fut tué dans une bataille. Le roi envoya Bacchides & Alcime en Judée avec une nombreuſe armée, compoſée des plus robuſtes & des plus forts hommes du pays. Ils prirent pluſieurs villes, tuerent un grand nombre d'hommes, vinrent juſqu'à Jéruſalem, dont Alcime fit abattre les murailles de la partie intérieure du temple, & détruire tous les ouvrages des prophétes. Dieu, pour le punir de toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre ſon peuple, le frapa de pluſieurs plaies, en lui ôtant entierement l'uſage de la parole, l'affligeant d'une paralyſie qui le rendit perclus de tous ſes membres, & lui faiſant ſentir des douleurs ſi vives, qu'il mourut l'an avant J. C. 160, après avoir exercé le pontificat durant deux ans. Le peuple, d'un conſentement général, choiſit pour lui ſuccéder Judas Machabée, lequel fut le premier de la race des Aſſamonéens, qui réunit en ſa perſonne l'autorité de prince du peuple, & celle de ſouverain pontife. * *I. des Machab.* 7 & 9. Joſephe, *l.* 12 *antiq.* 15, 16 & 17.

ALCIME, orateur Grec, duquel Diogéne Laërce parle dans la vie de Stilpon de Mégare, *liv.* 2. Il en nomme un autre dans la vie de Platon, au *liv.* 3. Athénée fait auſſi mention d'un hiſtorien de ce nom, originaire de Sicile, qui avoit écrit *de l'Italie*, au *liv.* 10.

ALCIME Alethius, *cherchez* ALETHIUS. (Latinus Alcimus)

ALCIME AVITUS, archevêque de Vienne, *cherchez* AVITUS. (Sextus Alcimus Ecdicius)

ALCIMEDON, célébre ouvrier pour les ouvrages en relief, dont Virgile fait mention dans la troiſiéme égloge, *v.* 36;

———————*Pocula ponam*
Fagina, cælatum divini opus Alcimedontis.

ALCIMENES, poëte de Megare, a écrit des tragédies. Il y en a un autre de même nom, d'Athènes, qui a compoſé des comédies. Suidas parle de tous les deux, & Athenée du dernier, dont il nomme ces piéces, *le Tréſor* & *les Pêcheurs*; mais on ne ſait en quel temps ils vivoient. Plutarque parle d'un capitaine de ce nom, *en la vie de Dion.* * Voſſius, *poëtes Grecs.*

ALCINOE, femme d'Amphilochus, & fille de Polybe Corinthien, avoit retenu le ſalaire d'une pauvre ouvriere. En punition de cette injuſtice, Diane lui inſpira pour Xanthus Samien un amour forcené, qui lui fit quitter ſon mari & ſes enfans, pour ſuivre l'objet de ſa nouvelle paſſion. Le repentir ſuccéda dans la ſuite à ſon crime, mais ce fut trop tard; & malgré les conſolations de ſon amant, pouſſée de déſeſpoir, elle ſe précipita dans la mer. * Parthenius *in Eroticis*, *c.* 27. Bayle, *dict. crit.*

ALCINOR, Argien, fut un des vainqueurs qui échaperent de la bataille que les Argiens donnerent contre les Lacédémoniens pour la ville de Thyrée. Ces deux peuples ſe diſputant cette ville, il fut réſolu entr'eux qu'il n'y en auroit que trois cens qui combattroient de chaque côté, & que la ville qui étoit le

Digitized by Google

ſujet de la guerre demeureroit aux vainqueurs. Ceux qui avoient été choiſis combattirent avec une fortune ſi égale, que de ſix cens hommes qu'ils étoient, il n'en demeura que trois ſeulement; ſavoir Alcinor avec Chramius du côté des Argiens, & Othryade du parti des Spartiates. * Hérod. *l.* 1, ou *Clio.*

ALCINOUS, fils de *Nauſithoüs*, & roi des Phéaques, peuples voluptueux de l'iſle de Corcyre, aujourd'hui *Corfou.* Ce prince aimoit extraordinairement l'agriculture, ce qui lui fit cultiver avec grand ſoin les jardins qui ont rendu ſon nom ſi célèbre. Homere a feint que leurs arbres produiſoient des fruits tous les mois de l'année; enſorte que dès qu'on cueilloit un fruit, il en croiſſoit un autre. La tempête ayant jeté Ulyſſe ſur les côtes de Corcyre, Alcinoüs le reçut avec affection, & lui fit très-bonne chere. Ce qui donna occaſion à ce proverbe des anciens, qu'Eraſme n'a pas oublié, *la table d'Alcinoüs.* * Homer. *l.* 7 *de l'Odyſſée.* Ovide, *l.* 2 *metam.* Julius Pollux, *l.* 6. Virgile, *l.* 2 *des Georg.* Pline, *l.* 19, *c.* 4.

ALCINOUS, philoſophe Platonicien, nous a laiſſé un abrégé de la philoſophie de Platon, que Marcile Ficin traduiſit en latin, & que Jacques Charpentier a depuis corrigée & donnée au public, avec un commentaire ſavant & curieux. Euſebe cite une bonne partie de l'ouvrage d'Alcinoüs ſous le nom de Didyme, au *l.* 11 *de la préparation évang.*

ALCIONE, *cherchez* ALCYONE.

ALCIONIUS (Petrus Alcyonius) Vénitien, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fut d'abord correcteur d'imprimerie à Veniſe. Après avoir été quelque temps médecin d'un couvent de religieuſes de la même ville, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir, ce qui l'engagea à venir à Florence, où il fut profeſſeur en grec. Il quitta ce poſte pour aller chercher fortune à Rome; mais il y perdit tout ce qu'il avoit, durant les troubles excités par les Colonnes; & même quelque temps après, lorſque Rome fut priſe par les troupes impériales l'an 1527, il fut bleſſé en ſe ſauvant dans le château Saint-Ange. Dans la ſuite, il eut la lâcheté de quitter Clément VII, ſon bienfaiteur, pour ſe retirer auprès du cardinal Pompée Colonne, qui étoit ennemi de ce pontiſe, & chez lequel il mourut bientôt après de maladie avant l'âge de quarante ans. Il étoit aſſez ſavant en grec & en latin; mais vain & médiſant. Quelques-uns ont dit qu'ayant entre les mains le traité de Cicéron *de Gloria*, il brula ce ſeul original qui fût au monde, après y avoir pillé tout ce qui lui convenoit pour ſon ouvrage *de Exilio*; d'autres en ont accuſé Philelphe; les uns & les autres paroiſſent l'avoir fait ſans fondement. Il a laiſſé quelques traductions d'Ariſtote aſſez médiocres. * Paul Jov. *in elog. doct.* c. 122. Pierius Valerian. *de liter. infelicit.* Bayle, *dict. crit. Le journal des ſavans de Veniſe* 1710, *tom.* 3.

ALCIPHRON, célébre philoſophe de Magnéſie, qui floriſſoit du temps d'Alexandre *le Grand*, ſelon Suidas. Il eſt différent d'un autre ALCIPHRON, auteur de quelques épitres. * Barthius, *in adverſ. III.* 17.

ALCIPO, *Halyxia*, *Glyſia*, *Halyſea*, petite ville de Grece en Epire, dans la Carnie, ſur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto-Figo*, entre la ville de Saint-Maure & la riviere d'Aſpri. * Baudrand.

ALCIPPE (Αλκιππη) fille d'Aglaure & de Mars. Un fils de Neptune, nommé *Halyrothius*, qui la pourſuivoit & vouloit la violer fut tué par Mars. Ce dieu, diſent les poëtes, fut enſuite accuſé par Neptune devant douze dieux, dont les voix allerent à l'abſoudre. Le lieu où les dieux rendirent ce jugement dans Athènes, fut depuis appellé *Areopage* ou *champ de Mars*, & les juges qui y tenoient leurs ſéances *Aréopagites.* * Pline, *l.* 7. Apollod. *l.* 3.

ALCIPPE, fille d'Oënomaüs, & femme d'Evenus, fut mere de Marpeſſe. Cette fille ayant été enlevée par Idas, Evenus ſon pere pourſuivit le raviſſeur; mais ne pouvant l'atteindre, il ſe jetta dans le fleuve Lycornas, & devint immortel. * Plutarque, *aux paralleles*, *c.* 40.

ALCIPPE, fille du géant Alcion. * Rhodigin. *liv.* 4, *c.* 11. Suidas.

ALCIPPE, qui enfanta un éléphant. * Pline, *l.* 7, *c.* 3.

ALCIPPE, Lacédémonien, fut exilé de ſa patrie par la cabale de quelques envieux, qui l'accuſerent de vouloir renverſer la république. Sa femme Démocrite qui avoit deſſein de le ſuivre, en fut empêchée par le magiſtrat, qui fit vendre ſes biens, & lui ôta le moyen de marier deux filles qu'ils avoient, craignant qu'elles ne miſſent des enfans au monde qui puſſent un jour venger le tort qu'on faiſoit à leur aïeul. Démocrite, outrée de déſeſpoir, épia le temps où les femmes les plus conſidérables de la ville étoient dans un petit temple pour célébrer une fête. Alors, ramaſſant pluſieurs monceaux de bois qu'on avoit préparés pour des ſacrifices, elle brula ce temple avec toutes les perſonnes qui étoient dedans; & lorſqu'elle vit le peuple accourir pour éteindre le feu, & punir les incendiaires, elle ſe tua avec ſes deux filles. Les Lacédémoniens, pour ſe venger, firent jetter les corps de Démocrite & de ſes filles hors des frontieres de leur pays: ils en furent punis par une cruelle peſte. * Plutarque, *dans ſes évenemens tragiques cauſés par l'amour.*

ALCISTHENE, femme Grecque, qui peignoit des ouvrages fort eſtimés. * Pline, *l.* 35, *c.* 11.

ALCITHOE, fille de Minée, mépriſoit, auſſi-bien que ſes ſœurs, les orgies qu'on célébroit à Thèbes, en l'honneur de Bacchus. Un jour qu'elles étoient occupées à travailler, lorſque toute la ville ſolemniſoit cette fête, elles furent ſaiſies d'une ſi violente frayeur, qu'elles s'imaginerent être pourſuivies par des bêtes féroces. Elles ſe cacherent dans les endroits les plus écartés de leur maiſon, & furent métamorphoſées en chauve-ſouris. Leurs ouvrages furent changés en lierre & en feuilles de vigne. * Ovid. *métam. l.* 4.

ALCMAER, ainſi nommée de ſa ſituation en des marais, ville des Pays-Bas dans la Weſtfriſe, à cinq lieues d'Amſterdam, eſt l'une des plus agréables du pays. Une preuve de ſon ancienneté, c'eſt qu'elle ſoutint autrefois la guerre contre les Friſons qui l'aſſiégerent pluſieurs fois. En 1517, les habitans de la Gueldre la prirent, & elle fut expoſée au pillage huit jours de ſuite. Depuis elle fut ſoumiſe à ceux qui établirent la république des Hollandois vers l'an 1572. L'année ſuivante les Eſpagnols ayant pris Harlem, vinrent aſſiéger Alcmaër; entrepriſe qu'ils furent obligés d'abandonner. Les voyageurs vantent la propreté des maiſons & des rues de cette ville, & diſent qu'elle eſt la plus grande de la Hollande ſeptentrionale. On prétend que c'eſt aux environs de cette ville que ſe fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande. Elle eſt proche de Schermer, qui étoit, avant que d'être deſſeché, le plus grand lac de cette partie ſeptentrionale. Les bateaux paſſent de-là dans l'Y, pour ſe rendre à Amſterdam. Cette ville a produit de grands hommes, comme Pierre Nannius, qui vivoit dans le XVI ſiécle, Pierre Foreſtus, Adrien Metius, Caſtricomius, Deſſennius, &c. * Nannius, *liv.* 10 *miſcel. c.* 2. Zuerius, *théâtre Hollandois.* Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas.*

ALCMAN, né à Sardes ville de Lydie & élevé à Lacédémone où il demeura, eſt un des plus anciens auteurs de la Gréce. C'étoit un poëte lyrique, qui vivoit vers la XXVII olympiade, du temps de Manaſſés roi de Juda, vers l'an 672 avant l'ére chrétienne. On croit qu'il a le premier compoſé des poëſies amoureuſes; mais il ne nous reſte rien de lui, que quelques

Digitized by Google

petits fragmens que les auteurs ont cités. Il aima Mégaleſtrate, femme d'eſprit, qui faiſoit fort bien des vers. Pauſanias parle du tombeau d'Alcman; & Plutarque rapporte une épigramme, qui confirme le ſentiment qui fait Alcman Sardien, & que nous croyons le ſeul véritable. Ce poëte eſt confondu par M. Bayle, avec Alcmeon, autre poëte. * Pauſanias, *l.* 3. Euſeb. *in chron.* Suidas, *in lexic. litter. A.* Velleïus. Paterculus, *l.* 1, *hiſt.* Voſſius, *l.* 1. *de poët. Grac.* Tannegui le Févre, *vies des poët. Grecs.* Laur. Craſſo, *de poët. Grac. &c.* Baillet, *jugem. des ſav. ſur les poët. tom.* 5.

ALCMAN, Meſſénien, autre poëte lyrique, vivoit vers la XLII olympiade, 612 ans avant J. C. ſelon la chronique d'Euſèbe. Les anciens ont parlé d'un poëte lyrique de ce nom, qui mourut de la maladie pédiculaire. On ne ſait ſi c'eſt le Spartiate ou le Meſſénien; ſi même l'on doit admettre deux Alcmans: l'un de Sardes & un autre de Meſſine. Pluſieurs critiques prétendent qu'il n'y a eu que le premier, & ils ſemblent avoir raiſon. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin, où il débrouille toutes ces difficultés. * Plutarque *en la vie de Scylla.* Pline, *l.* 11, *c.* 33.

ALCMENE, fille d'Electrion, roi de Mycènes, épouſa Amphitryon, à condition qu'il vengeroit la mort de ſon frere, que les Téléboëns, peuples d'Etolie, avoient fait mourir. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Jupiter, amoureux d'Alcmene, prit la forme de ſon mari, & lui ayant rendu viſite, elle en conçut Hercule. Plaute en a fait un ſujet de comédie, ſous le nom d'*Amphitryon*, qui a été traité très-heureuſement en vers françois par Moliere. Ovide ajoute que Junon ſachant qu'Alcmene étoit en travail d'enfant, fut prier Lucine d'empêcher qu'elle ne pût accoucher d'Hercule; & que Galanthis ſa ſervante s'étant oppoſée adroitement aux preſtiges de cette ſage-femme des dieux, fut changée en belette par Junon. Alcmene ſurvécut à ſon fils Hercule, & eut le chagrin de voir les fils de ce héros pourſuivis par Euriſthée, perſécuteur du pere; mais ils trouverent un aſyle à Athènes; & Hyllus ayant tué le tyran, lui coupa la tête, dont il fit préſent à Alcmene, à qui les Thébains & les Athéniens rendirent des honneurs divins après ſa mort. Plutarque parle de ſon tombeau, & remarque qu'elle épouſa Rhadamante après la mort d'Amphitryon. Pline fait mention d'un portrait d'Alcmene, fait par Zeuxis, dont ceux d'Agrigente faiſoient grand cas. * Pline, *l.* 35, *c.* 9. Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovid. *métam. l.* 9. Plutarc. *in Lyſand.*

ALCMÉON, fils d'Amphiaraüs, tua ſa mere Eriphyle, pour obéir à ſon pere irrité contre elle; parceque s'étant laiſſé gagner aux préſens de Polynice, elle avoit découvert le lieu où il s'étoit caché, pour éviter d'aller à la guerre de Thèbes. Ce fils criminel, pour avoir été trop obéiſſant, fut obſedé des furies & de l'ombre de ſa mere, juſqu'à ce que le fleuve Phegée le purifia, en lui donnant ſa fille Arſinoë en mariage. Alcmeon lui fit préſent du colier fatal qu'Eriphyle avoit eu pour prix de ſa trahiſon. Mais dans la ſuite ayant contracté un ſecond mariage, du vivant même de ſa premiere femme, avec Callirhoé, fille d'Achéloüs, qui exigeoit de lui ce colier, il le reprit ſous un faux prétexte, & le lui donna. Cette action lui couta la vie: car les freres d'Arſinoë, outrés de l'affront fait à leur ſœur, le pourſuivirent, & le tuerent. Il fut le chef des *Epigones*, c'eſt-à-dire, des princes, qui, pour venger la mort de leurs peres, aſſiégerent Thébes, & la prirent l'an 2825 du monde, 1210 avant J. C. Du mariage d'Alcméon & de Callirhoë, naquirent Amphoterus & Acarnas. * Ovid. *metam. l.* 9, *fabl.* 10. Pauſan. *l.* 8. Natal. Com. Euſeb. Apollod.

ALCMEON, fut le dernier des archontes perpétuels d'Athènes. Après lui Charops, fils d'Eſchyle, obtint cette magiſtrature ſouveraine pour dix ans ſeulement, ainſi que les autres qui le ſuivirent. Alcméon commença à gouverner l'an 3281 du monde, 754 avant J. C. & il ne gouverna que deux ans. * Euſeb. *in chron.*

ALCMEON, deſcendant du précédent, fils de Mégacles, étoit d'une famille illuſtre à Athènes: il vivoit au temps de Créſus, & rendit beaucoup de ſervices aux Lydiens qu'il avoit envoyés en Gréce conſulter les oracles. Ce prince voulant lui donner des marques de ſa reconnoiſſance, l'appella à ſa cour, & lui donna ce qu'il pouroit emporter d'or à une ſeule fois. Alcmeon profita de la libéralité de Créſus d'une maniere aſſez plaiſante. Non content d'en remplir les chauſſures qu'il ſe fit faire à deſſein d'une grandeur extraordinaire, & une vaſte robe qui ne devoit ſervir qu'à cet uſage, il en garnit ſes cheveux, & prit encore un lingot entre ſes dents. Créſus qui le vit en cet état, plus ſemblable à toute autre choſe qu'à un homme, ne fit qu'en rire, & lui fit encore d'autres préſens. Alcméon devenu un des plus riches d'entre les Grecs, eut encore l'honneur de remporter le prix aux jeux olympiques. Il eut un fils nommé Mégacles, qui tient une place conſidérable dans l'hiſtoire d'Athènes. * Hérodote, *l.* 6.

ALCMEON, philoſophe de Crotone, fils de Pirithus, & diſciple de Pythagore, a écrit le premier de la phyſique, & a cru que la lune étoit éternelle; que les aſtres étoient animés; & que l'ame étant immortelle, elle étoit toujours en mouvement comme le ſoleil. * Phavorin, *cité par* Diogene Laerce, *dans la vie de ce philoſophe, au livre huitiéme.* Clem. Alexand. *liv.* 1 *ſtromat.* Plutarque, *en la vie de Solon*, cite un hiſtorien du même nom.

ALCMÉONIDES, ou deſcendans d'Alcméon, étoient fort conſidérés à Athènes. Ils s'oppoſerent à Piſiſtrate, & abolirent entierement la tyrannie dans leur patrie, ſelon Herodote, Thucydide & Pauſanias. Depuis, étant chaſſés d'Athènes, ils firent marché avec les Amphictions pour bâtir le temple de Delphes qu'ils éleverent avec beaucoup de magnificence. On dit qu'ils gagnerent par argent la Pythie, afin que toutes les fois qu'il viendroit des Spartiates pour conſulter l'oracle, on leur perſuadât de délivrer Athènes de la tyrannie, comme Herodote le dit au *livre cinquiéme* ou *Terpſichore.* Plutarque ne tombe pas d'accord de toutes ces choſes, au petit traité qu'il a fait contre cet hiſtorien.

ALCMON & PASSALUS, deux freres dont les inclinations furent très-mauvaiſes & fort corrompues. *Cherchez* ACHEMON.

ALCOBAÇA, en latin *Alcobacia* & *Eberobritum*, bourg de la province de l'Eſtremadure portugaiſe, ſitué à deux lieues de la mer, & à cinq de la ville de Leiria vers le midi. Il y a un monaſtere qui eſt une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée par le roi Alfonſe I. Cette abbaye eſt la ſépulture de la plupart des rois de Portugal, & ſe nomme *Alcobaça*, parcequ'elle eſt ſur une côte près des torrens d'Alcoa & de Baca. Les abbés, pour la plupart, ſont des princes du ſang royal, ou des perſonnes de la plus haute naiſſance. Ils ont trente villes ſous leur juriſdiction eccléſiaſtique & temporelle. Ils ſont conſeillers perpétuels du roi, & ſes aumôniers: ils ont rang après les évêques, & portent les ornemens épiſcopaux. * Baudrand. Colmmar, *délices de Portugal.* Mantiquez, *in annalibus Ciſterſienſ.* tome II, *ad annum* 1147, *cap.* 17.

ALCOC ou ALCOCUS (Simon) Anglois, docteur en théologie, prédicateur & philoſophe, a été en grande réputation dans le XIV ſiécle. Il étoit également conſulté ſur les queſtions de l'école, & ſur les paſſages difficiles de l'écriture. Il laiſſa divers ouvrages, dont il y en a encore pluſieurs dans diverſes bibliothéques: *De modo dividendi thema pro materia ſermonis. Expoſitiones in magiſtrum ſententiarum*, &c. Il vivoit encore en 1380, ſous le régne de Richard II roi d'Angleterre. * Leland. & Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALCOC ou ALCOCUS (Jean) évêque d'Eli dans le comté de Cambridge en Angleterre, fut l'un des plus ſaints & des plus doctes prélats qui aient paru dans l'égliſe d'Angleterre au XV ſiécle. Fils d'un pere qui avoit beaucoup de piété, il l'imita parfaitement; car outre qu'il étoit ſavant théologien, il ſe rendit ſurtout célébre par ſa chaſteté & par ſa patience. Il fut élevé ſur le ſiége d'Eli avec l'applaudiſſement de tous les gens de bien, & il acquit à Dieu un nombre infini d'ames. Il employa ſes heures de loiſir à écrire divers traités de piété, comme des homélies, des commentaires ſur les ſept pſeaumes de la pénitence: *Mons perfectionis: Abbatia Spiritus ſancti.* Ce prélat mourut en odeur de ſainteté l'an 1500. * Polydore Virgile, *hiſt. Angl.* Pitſeus, *de ſcript. Angl. &c.*

ALCOCER DO SAL, *cherchez* ALCAÇAR DO SAL.

ALCOLEA, bourg d'Eſpagne ſitué dans l'Andalouſie ſur le Guadalquivir, à ſept ou huit lieues au-deſſus de Séville. C'eſt le lieu de l'Eſpagne Bétique, qu'on nommoit autrefois *Arua*, & *Flavium Aruenſe.* * Baudrand.

ALCOLEL (Martin) a publié à Lyon en 1666 un recueil des fautes qu'il a remarquées dans les neuf tomes des œuvres d'Antonin Diana. * Konig. *bibl.*

ALCON, fils d'Erecthée, prince Athénien, ou ſelon d'autres, Crétois ou Candiot de naiſſance, tiroit les fléches avec tant d'adreſſe, qu'il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ſes fils, & le tua ſans bleſſer l'enfant. Pauſanias décrit le tombeau d'un Alcon, fils d'Hippocoon, au *l.* 3. *Voyez* Servius ſur Virgile.

ALCORAN eſt le livre de la loi mahométane. Dans la langue arabe ce mot ſignifie *recueil.* Mahomet qui en eſt l'auteur s'étant aſſocié à Batyras hérétique jacobite, & à Sergius moine neſtorien, fit, avec le ſecours de quelques Juifs, le plan de ſa doctrine, fondé ſur un nombre infini d'impoſtures & d'abſurdités, compilées dans ce livre. Il le diviſa en quatre parties, & chacune en deux chapitres qui ont des titres ridicules, comme *de la vache, des fourmis, des araignées, des mouches*, & pluſieurs autres également extravagans. Ce livre, compoſé de vers arabes, eſt aſſez pur en ſon ſtyle: mais ſi mal diſpoſé, que c'eſt un galimatias continuel, ſans ordre & ſans méthode; l'impoſteur qui l'a écrit, parlant tantôt en ſa perſonne, & tantôt en celle de Dieu ou des fidéles. Tous ſes ſentimens ſont des héréſies empruntées d'Arius, de Neſtorius, de Sabellius, ou des penſées erronées qui ſe réfutent d'elles-mêmes. Il ſe ſert quelquefois des hiſtoires de la bible, qu'il falſifie comme il lui plaît, corrompant celles des patriarches, & ajoutant des fables à la naiſſance de Jeſus-Chriſt & de S. Jean-Baptiſte ſon précurſeur. Ce livre eſt en ſi grande vénération parmi les mahométans, qu'un Juif ou un chrétien qui l'auroit ſeulement touché ſeroit mis à mort, à moins qu'il ne changeât de religion: & un muſulman (c'eſt ainſi qu'ils appellent leurs prétendus croyans) qui l'auroit touché, ſeroit criminel parmi eux. Le faux prophéte leur a tellement perſuadé que tous les hommes enſemble, ni même tous les anges, ne ſauroient faire un ouvrage pareil, qu'ils haïſſent à mort un homme qui oſe croire le contraire. C'eſt pour cela qu'ils diſent que Dieu envoya l'alcoran à Mahomet par l'ange Gabriel, écrit ſur un parchemin fait de la peau du mouton qu'Abraham ſacrifia en la place de ſon fils Iſaac. Pour ce qui regarde la doctrine de l'alcoran, il eſt dit qu'après le châtiment de la premiere poſtérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des prophétes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit ſuccédé à ce ſecond; Joſeph au troiſiéme; qu'un miracle avoit produit & conſervé Moyſe; qu'enfin S. Jean étoit venu prêcher l'évangile; que Jeſus-Chriſt conçu ſans corruption dans les entrailles d'une vierge exempte des tentations du démon, créé du ſouffle de Dieu, & animé de ſon ſaint Eſprit, l'avoit établi; & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au ſauveur du monde, que ce livre appelle, *le verbe, la vertu, l'ame & la force de Dieu*; il nie pourtant ſa génération éternelle, & mêle des fables extravagantes à toutes les ſaintes vérités du chriſtianiſme. Il admet la priere pour les morts, & le purgatoire, mais en croyant que les peines des damnés ceſſeront un jour, & que les démons ſeront convertis par l'alcoran. L'ame eſt, à ce qu'il dit, une portion de Dieu, comme les gnoſtiques le croyoient; & en avouant le libre arbitre de l'homme avec les chrétiens, il reconnoît la puiſſance inévitable du deſtin avec les païens. Quant au paradis, l'alcoran dit qu'il y en a ſept; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous monté ſur un animal nommé *Alborak*, qui étoit plus grand qu'un âne & plus petit qu'un mulet. Le premier eſt de fin argent; & le ſecond d'or; le troiſiéme de pierres précieuſes, où il y a un ange, d'une main duquel juſqu'à l'autre, il y a ſoixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours; le quatriéme eſt d'émeraudes; le cinquiéme eſt de cryſtal; le ſixiéme de couleur de feu; & le ſeptiéme eſt un jardin délicieux arroſé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verds, & des pommes dont les pepins ſe changent en des filles ſi belles & ſi douces, que ſi l'une d'elles avoit craché dans la mer, ſon eau n'auroit plus d'amertume. Ce livre ridicule dit encore que ce paradis eſt gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui portent des cornes leſquelles ont quarante mille nœuds, & éloignés les uns des autres de quarante journées de chemin. Il y en a d'autres qui ont ſoixante-dix mille bouches, chaque bouche ſoixante-dix mille langues, & chaque langue loue Dieu ſoixante-dix mille fois le jour, en ſoixante-dix mille ſorte d'idiomes différens. Devant le trône de Dieu il y a quatorze cierges allumés, qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Il n'a pas marqué ſi ces journées ſont d'un homme de pied ou de cheval. Tous les appartemens ſont garnis de tout ce qu'on peut concevoir de plus pompeux, de plus riche & de plus magnifique; & les bienheureux y ſeront ſervis des mets les plus rares & les plus délicieux. Outre cela ils doivent épouſer des filles qui reſteront toujours vierges, faiſant conſiſter leur félicité dans la ſeule brutalité des ſens. L'alcoran dit que les femmes n'entreront point en paradis; mais qu'elles regarderont ſeulement de loin les plaiſirs de leurs époux. Pour l'enfer, il conſiſte en des peines, leſquelles finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les damnés en une fontaine, pour leur faire manger les reſtes d'un feſtin qu'il aura fait aux bienheureux. Voici ce que l'alcoran & la Suna diſent du purgatoire. Après la mort, deux anges noirs viennent dans le tombeau & remettent l'ame dans le corps du défunt, qu'ils interrogent s'il a bien obſervé la loi. Si le mort répond qu'oui, & qu'il ne ſoit pas vrai, le membre tranſgreſſeur répond qu'il en a menti, & lui reproche ſon crime. Alors un de ces eſprits noirs lui donne un coup de marteau ſur la tête, qui l'enfonce ſept braſſes en terre, où ils le tourmentent aſſez long-temps. Au contraire, ſi le mort eſt reconnu innocent, deux anges blancs ſuccédent aux noirs, & conſervent le corps juſqu'au jour du jugement. La terre, ſelon ce livre, fut créée en deux jours. Un bœuf, qui eſt au-deſſous la ſoutient; & s'appuyant ſur une pierre blanche, il a la tête en orient & la queue en occident, avec quarante cornes & autant de dents; & toutes ces cornes ont de l'une à l'autre autant de chemin qu'en pouroit faire un homme marchant mille an de ſuite. Mais pour mettre fin à ces ridicules imaginations, il ſuffit de dire, outre ce que nous avons remarqué que l'alcoran met pour baſe de la loi deux points abominables. Le premier eſt la prédeſtination,

Digitized by Google

deſtination, qui conſiſte à croire que tout ce qui arrive eſt tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'eſt capable d'en empêcher les effets. Le ſecond eſt, que cette religion doit être établie ſans miracles, ſans diſpute, & reçue ſans contradiction; de ſorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort ſans autre forme de procès; & que les muſulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis.

Voici ce qui arriva à ce recueil ſi bizarre après la mort de Mahomet. Comme les orientaux, auſſi inconſtans que ſuperſtitieux, s'efforçoient de perfectionner cette nouvelle religion, il ſe trouva plus de deux cens divers commentaires ſur l'alcoran. Cette confuſion de préceptes pouvant cauſer une déſolation générale parmi des peuples qui vouloient tous faire valoir leurs commentaires chimériques; Moavie, caliſe de Damas, chercha le moyen d'appaiſer ces troubles, qui avoient enfanté pluſieurs ſectes. Il convoqua une aſſemblée générale dans la ville de Damas, où tous ceux qui avoient quelque écrit du légiſlateur ou de ſes ſucceſſeurs, eurent ordre de les apporter. Mais la diverſité des opinions fit naître tant de conteſtations entre ces docteurs, qu'on ne put jamais conclure. Il en choiſit lui-même ſix des plus doctes, & les renfermant dans un logis, leur commanda de choiſir chacun ſéparément ce qu'ils trouveroient de meilleur. On en compoſa ſix livres, que l'on nomme encore *Alcoran*; & tout le reſte fut jetté dans la riviere. Enſuite on ordonna que nul ne fût ſi hardi de croire ou faire rien au contraire de ce qui étoit écrit dans ce volume, ſur peine d'être déclaré hérétique. Mais quelque diligence que ces docteurs euſſent apportée à établir un ſeul fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les auteurs de quatre ſectes différentes. La premiere eſt celle du docteur Melich, la plus ſuperſtitieuſe, ſuivie par les Maures & par les Arabes. La ſeconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, & la plus raiſonnable, eſt ſuivie par les Perſans. Les Turcs s'attachent à la plus libre, qui eſt celle d'Omar; & les Tartares ſuivent la quatriéme, qui eſt la plus ſimple, ſelon le ſentiment d'Odeman. Mahomet eſt néanmoins également conſidéré de ces peuples, qui le croient le plus grand des prophétes. *Voyez* ce que nous diſons ſur la religion de chacun d'eux, en particulier, après avoir parlé de leur pays. Pluſieurs ſaints & doctes perſonnages ont réfuté ſolidement les impoſtures de ce recueil extravagant, comme S. Jean de Damas, Pierre de Cluni, le cardinal de Cuſa, Jean de Ségovie, &c. On peut voir, touchant l'alcoran, *A. Pfeifferi theologia muhammedica, diſs. VI*, où il a recueilli les principales choſes que l'on en dit; & touchant la religion turque, *les remarques de* M. Simon, *ſur le voyage au Mont-Liban du pere* Dandini. Maracci, *alcoranus*.

ALCORAZ, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, près des montagnes d'Oroſpeda, appellées de cette ville *Sierra de Alcoraz*, mémorable pour la défaite des Maures, qui y arriva en 1094 * *Dict. Angl.*

ALCOSSUA (les montagnes d') *Alcoſſua montes*, montagnes d'Eſpagne, dans le petit pays d'Alava. Elles font partie des monts qu'on appelloit anciennement *Idubeda*.

ALCUDIA, en latin *Alcudia*, bourg ou petite ville de Barbarie, dans le royaume de Fez, dans la province de Garet, ſituée ſur le cap des trois Fourches. * Mati, *dict.*

ALCUDIA, en latin *Alcudia*, petite ville fortifiée depuis peu par les Eſpagnols, à qui elle appartient. Elle a un bon port, & eſt ſur la côte orientale de l'iſle Majorque au fond du petit golfe d'Alcudia. * Baudrand.

☞ ALCUIN (le bienheureux) le reſtaurateur des lettres dans les Gaules au IX ſiécle, naquit vers l'an 735 dans la province d'Yorck en Angleterre, de parens nobles & riches. Il eut un frere nommé *Arnon*, & ſurnommé *Aquilà*, qui fut évêque de Saltzbourg: c'eſt tout ce qu'on ſait de ſa famille. Alcuin fut élevé dès l'enfance à Yorck, dans le monaſtere qui étoit contigu à l'égliſe matrice. Il y eut ſucceſſivement pour maîtres dans les lettres Egbert & Elberg, qui furent depuis l'un après l'autre archevêques du lieu. De diſciple il devint enſuite maître, & enſeigna avec beaucoup de réputation dans la même école, où il eut pluſieurs auditeurs de mérite. En même temps il étoit chargé du ſoin de la bibliothéque.

Eanbalde ayant ſuccédé à Elbert, envoya Alcuin à Rome, pour lui obtenir le *pallium*. Alcuin, à ſon retour paſſa à Parme, où le roi Charles ſe trouvoit alors. Ce prince, qui cherchoit des hommes de lettres pour exécuter le deſſein qu'il avoit de reſſuſciter les ſciences dans ſes états, voyant lui-même en Alcuin ce que la renommée avoit publié de ſon mérite, le preſſa fortement de venir en France, ſitôt qu'il auroit fini ſa commiſſion. Alcuin le lui promit, & l'exécuta la même année, qui étoit la 780 de l'ére commune, après en avoir obtenu la permiſſion de ſon archevêque, & du roi d'Angleterre. Peu de temps après qu'il fut en France, Charles lui donna les abbayes de Ferriere en Gatinois, de S. Loup à Troyes, & le petit monaſtere de S. Joſſe en Ponthieu. Dès-lors ce prince regarda Alcuin comme ſon maître, & l'honora toujours comme tel, n'entreprenant rien ſans ſon avis. Lorſqu'il s'agiſſoit de dépêches de conſéquence, c'étoit Alcuin qui y mettoit la main. Mais ſa principale occupation fut d'enſeigner publiquement toutes les ſciences. Il faiſoit ſes leçons dans le palais, tant au roi même, qu'aux princes & princeſſes ſes enfans, & aux ſeigneurs de la cour. Rien ne contribua davantage à l'avancement des bonnes études, que l'ordre & la méthode que ce grand homme ſuivit dans le cours de ſes enſeignemens. Il commença par recommander une exacte orthographe, qui eſt le fondement de toute la littérature, & qui avoit été fort négligée dans les ſiécles paſſés. Il compoſa enſuite des traités ſur les ſept arts libéraux en général, puis ſur la grammaire en particulier. De-là il paſſa à traiter de la rhétorique & de la dialectique; & afin que ſes écrits fuſſent mieux goûtés, il eut ſoin de les mettre en forme de dialogues, & d'y introduire le prince regnant au nombre des interlocuteurs. A meſure qu'on faiſoit du progrès dans ces premieres parties de la littérature, Alcuin y en ſubſtituoit d'autres, & conduiſoit ainſi par degrés juſqu'à la connoiſſance des plus hautes ſciences. Aux leçons publiques qu'il en donnoit avec aſſiduité, il joignit encore l'exhortation & les prieres, pour inſpirer à tout le monde l'amour des lettres, & faire enſorte qu'on vît renaître en France l'Athènes de l'ancienne Gréce. C'eſt par tant de ſoins & de travaux que ce ſavant homme a mérité, après Charlemagne, le glorieux titre de *reſtaurateur des lettres* dans les Gaules.

En 790, lorſqu'Alcuin avoit déja paſſé dix à onze ans à la cour, Charles le renvoya en Angleterre pour faire ſa paix avec le roi Offa. Il en revint au bout de trois ans, à la fin de l'an 792, ou au commencement de la ſuivante; & depuis il ne ſortit plus de la France. Elipand, évêque de Tolède, & Felix d'Urgel ſon diſciple, qui enſeignoient que Jeſus-Chriſt étoit fils adoptif de Dieu, n'eurent point de plus puiſſant adverſaire qu'Alcuin. Il compoſa pluſieurs ouvrages contr'eux, & engagea les plus ſavans évêques de l'obéiſſance de Charles, à les combattre également. Il eut beaucoup de part au grand concile de Francfort, tenu en 794, où ces erreurs furent proſcrites. Alcuin reçut en ce concile les égards dûs à ſon mérite: il fut aſſocié aux prélats qui le compoſoient. Dans un autre concile tenu à Aix-la-Chapelle en 799, il confondit perſonnellement Felix, lequel en conſéquence abjura ſon héréſie.

L'abbé Irhier étant mort en 796, laiſſant vacante l'abbaye de S. Martin de Tours, le roi donna encore

cette abbaye à Alcuin, qui y rétablit l'obſervance réguliere. Au bout de quelque temps, Alcuin, dégouté de la cour, malgré la conſidération où il y étoit, demanda pluſieurs fois la permiſſion de ſe retirer dans ſa nouvelle abbaye, ou à celle de Fulde. Charles le refuſa long-temps : il vouloit même l'engager à faire avec lui le voyage de Rome, en 800. Cependant vaincu par ſes inſtances, il lui laiſſa enfin la liberté de ſatisfaire ſon attrait pour la retraite. Alcuin ſe retira donc à Tours, où ſon premier ſoin fut d'y établir une école qu'il s'efforça de rendre auſſi floriſſante que celle d'Yorck en Angleterre où il avoit enſeigné. Il aſſembla dans ce deſſein grand nombre de diſciples ; & s'accommodant à la portée de chacun, aux uns il enſeignoit la grammaire, aux autres les belles-lettres, à ceux-ci l'aſtronomie, & ſans doute auſſi les autres parties des mathématiques, à quelques autres enfin l'écriture-ſainte. Le concours des étudians croiſſant tous les jours, Alcuin s'aſſocia Sigulfe ſon premier diſciple, pour l'aider dans les pénibles fonctions de ſon miniſtere. Celui-ci ſouffroit que ſes éleves luſſent le poëte Virgile ; ce qu'Alcuin ne vouloit point permettre, de peur que cette lecture ne leur corrompît le cœur. Alcuin forma dans ſon école de Tours un grand nombre de diſciples, dont pluſieurs poſſéderent enſuite les dignités eccléſiaſtiques, & fonderent d'autres écoles où les ſciences furent cultivées avec le plus grand ſuccès.

Alcuin acheva la fondation du monaſtere de Cormeri, dépendant de S. Martin, commencée par l'abbé Ithier, & y mit vingt moines de la réforme de S. Benoît d'Aniane, avec qui il avoit lié une étroite amitié. Enfin ſentant le poids du gouvernement de tous ces monaſteres, il fit tant auprès de Charlemagne, qu'il en obtint la permiſſion de s'en démettre en faveur de ſes diſciples. Fridugiſe eut l'abbaye de S. Martin, & Sigulfe celle de Ferriéres. Pour lui il ne penſa plus qu'à faire revivre dans ſa conduite les auſtérités des anciens moines, ſans néanmoins interrompre ſes études qui n'y étoient point incompatibles. Ce fut particuliérement en ce temps-là qu'il s'appliqua à corriger & copier de ſa propre main l'ancien & le nouveau teſtament. Cela fit qu'en peu de temps les exemplaires de la bible ainſi corrigés, ſe multiplierent & ſe répandirent en divers lieux. Encore aujourd'hui on voit dans la bibliothéque des PP. de l'oratoire de S. Philippe de Néri à Rome, un très-bel exemplaire manuſcrit de la bible, que l'on croit être le même que celui qui ſortit des mains d'Alcuin, pour paſſer dans le cabinet de Charlemagne, comme le marquent les vers qui s'y liſent. Cet exemplaire, au rapport de Baronius, qui en fait l'éloge, a beaucoup ſervi en ces derniers temps pour donner des éditions plus correctes de la bible. Tels furent les exercices dans leſquels le bienheureux Alcuin finit ſes jours. Il mourut le 19 de mai, jour de la pentecôte, comme il l'avoit ſouhaité, de l'an 804, & fut inhumé dans l'égliſe de S. Martin, où l'on grava ſur une plaque de cuivre l'épitaphe qu'il s'étoit lui-même compoſée. On lui attribue le don de prophétie & des miracles : & peu de temps après ſa mort, il fut reconnu pour bienheureux par Raban, Hincmar & autres. Cependant on ne voit point qu'on ait jamais fait ſa fête, non pas même à S. Martin, où l'on avoit été témoin de la ſainteté de ſa vie, & où l'on poſſédoit ſa dépouille mortelle.

Le premier nom d'Alcuin étoit Alewin, qui eſt ſaxon ; mais il prit enſuite celui d'*Albinus*, qui eſt plus latin, & le prénom de *Flaccus*, peut-être pour s'accommoder au génie des ſavans de ce temps, qui ſe plaiſoient à prendre des noms miſtérieux & allégoriques. Au reſte, il ne faut pas le confondre, ni avec *Albin*, abbé de Cantorberi, plus ancien qu'Alcuin, dont nous parlons, ni avec un autre Albin, camérier du pape Léon III, ni enfin avec Albuin, moine d'Hersfeld, au onziéme ſiécle.

Alcuin eſt auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont été recueillis par André du Cheſne, en un volume *in-folio*, imprimé à Paris en 1617. Cette édition eſt diviſée en trois parties, dont la premiere contient les commentaires ſur l'écriture ſainte ; la ſeconde les ouvrages polémiques, liturgiques, moraux, & ceux qui traitent des arts. Dans la troiſiéme ſont renvoyés les écrits hiſtoriques, avec les lettres & les poëſies. Nous n'entreprendrons point de donner le catalogue de ces différens ouvrages : on en trouve une notice étendue dans l'auteur d'où nous avons tiré cet article, & qui eſt cité ci-après. On y trouve auſſi une notice des ouvrages de lui qui ſe trouvent perdus, de ceux qui lui ont été fauſſement attribués, & de ceux qu'on a recouvrés depuis la collection publiée par André du Cheſne. Parmi ces derniers, le principal & le plus fameux eſt *la confeſſion de ſa foi*, publiée par le P. Chifflet, jéſuite, en 1656. Cet ouvrage fit naître une grande conteſtation entre les ſavans, au ſujet de ſon véritable auteur. Dès 1659, trois ans après qu'il eut paru dans le public, l'écrivain qui dirigea l'office du S. ſacrement, y ayant inſéré un morceau de cet opuſcule ſous le nom d'Alcuin, propoſa néanmoins dans ſes notes diverſes difficultés qui tendent à faire douter qu'il ſoit ſon ouvrage. Preſqu'auſſitôt Jean Daillé, miniſtre de Charenton, appuya ce doute, & le convertit en une certitude apparente, dans une diſſertation qui ne fut imprimée qu'après ſa mort, en 1673. Mais la même année D. Mabillon entreprit de revendiquer à Alcuin cet écrit ; & il en donne des raiſons ſi fortes & ſi plauſibles, qu'il n'eſt guères poſſible de refuſer de s'y rendre. La diſſertation que D. Mabillon fit à ce ſujet, ſe trouve dans le premier volume de ſes analectes, publié en 1675. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tom. IV, p. 295-347, & dans le diſcours où il décrit *l'état des lettres dans les Gaules au huitiéme ſiécle*, *num.* XIII, XXI & XXII. D. Remi Ceillier parle fort au long d'Alcuin, dans le tome XVIII de ſon *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques*. On peut le conſulter.

ALCYMEDE, fille de *Philax*, fut femme d'*Æſon* & mere de *Jaſon*. Il en eſt fait mention dans Valerius Flaccus, *Argon. lib. I.*

Hunc gravis Æſon
Et pariter vigil Alcymede ſpectantque tenentque.

Apollonius la fait fille de Climenes ; d'autres donnent d'autres noms à la mere de Jaſon. * Hoffm. *lexic. univerſ.*

ALCYONE, *Alcyone*, une des Pleïades, étoit fille d'Atlas & de Pleïone. On croit qu'elle étoit la mere de cette autre ALCYONE, qui fut femme de Ceyx. Pauſanias dit que Jupiter l'enleva, & que ſa ſœur Taygete fut enlevée par Neptune. * Pauſanias, *l.* 2 & 3. Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 10. Bocace, *l.* 10.

ALCYONE (*Alcyone*) fille de Neptune ou d'Eole, ſelon le ſentiment de quelques mythologiſtes, étoit femme du roi Ceyx, qui fit naufrage en revenant de conſulter l'oracle d'Appollon. Cette princeſſe en fut ſi pénétrée de douleur, qu'elle ſe précipita dans la mer auprès du lieu où elle voyoit flotter le corps de ſon mari. Les dieux, touchés de compaſſion, métamorphoſerent ces époux en alycons, oiſeaux de mer qui ne ſe ſéparent jamais, & qui ſe portent même l'un l'autre, lorſque le mauvais temps leur ôte la force de voler. * Ovide, *metam. l.* 11, *fable* 10.

ALCYONE, fille d'Evenus, roi d'Etolie, *cherchez* MARPESSE.

ALCYONE, *Alcyone*, ville de la Theſſalie, qui étoit proche du golfe de Malée, maintenant appellé *le golfe de Zithon*, & ſur les ruines de laquelle fut enſuite bâtie la ville de Methon, remarquable par le malheur de Philippe roi de Macédoine, qui y perdit un œil. * Juſtin.

ALCYONÉE, *Alcyoneus*, géant, frere de Porphyrion, tua ving-quatre ſoldats d'Hercule qui l'avoient

Digitized by Google

attaqué, & voulut aſſommer le héros; mais celui-ci para le coup avec ſa maſſue, & le tua lui-même à coups de fléche. Sept jeunes filles qui l'aimoient, en furent ſi touchées, que de déſeſpoir elles ſe précipiterent dans la mer, où elles furent changées en alcyons. * Appollodor. *l.* 1. Natalis Comes, *l.* 7, *c.* 1. Cælius Rhodiginus, *l.* 14, *c.* 11.

ALCYONÉE, *Alcyoneus*, étoit fils d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine. Un Argien lui donna la tête de Pyrrhus qu'il venoit de couper. Antigonus, auquel ce prince la porta, détourna ſes yeux d'un objet ſi déplorable, & ſe mit en colere contre ſon fils. Le même Antigonus apprenant la mort d'Alcyonée, dit qu'il s'étonnoit qu'il ne ſe fût pas fait tuer plutôt, dans les dangers continuels où l'expoſoit ſa bravoure téméraire. Ainſi Alcyonée mourut avant ſon pere, dont on marque la mort la troiſiéme année de la CXLIV olympiade, & avant J. C. 202. * Plutarque, *vie de Pyrrhus, & au traité de la conſolation à Appollonius, c.* 54.

ALCYONÉE, *Alcyonium ſtagnum*, lac du pays de Corinthe, dans le Peloponnèſe, aujourd'hui la *Morée*. La tradition des Argiens portoit que c'étoit par ce lac, que Bacchus étoit deſcendu pour ramener Semelé des enfers. Ce lac eſt extrêmement profond; & l'empereur Neron qui eut la curioſité de le faire ſonder, n'en put jamais trouver le fond, quoiqu'on eût attaché quantité de cordes les unes aux autres. * Pauſan. *in Corinth.*

ALDANA (Bernard) capitaine Eſpagnol, étoit gouverneur de Lippa ſur les frontieres de Tranſylvanie. Les Turcs ayant aſſiégé Temeſwar en 1552, Aldana s'imagina qu'après ce ſiége, ils viendroient l'attaquer. Dans cette crainte, il envoya de ſes gens pour apprendre des nouvelles des ennemis. Ils lui en venoient rendre compte, lorſque par haſard ils furent ſuivis de quelques troupeaux, qui faiſoient lever en marchant de gros nuages de pouſſiere. Les ſentinelles ayant apperçu ces tourbillons, en avertirent Aldana, qui ſe laiſſant ſurprendre par une terreur panique, fit bruler l'arſenal, le château & la ville de Lippa. Les Turcs, informés de ce qui s'étoit paſſé dans cette malheureuſe place, ſur laquelle ils n'avoient formé d'abord aucun deſſein, y vinrent en diligence, éteignirent le feu & la rétablirent. Aldana fut pris & condamné à mort: mais Marie, reine de Bohême, femme de Maximilien, qui fut depuis empereur, obtint de Ferdinand ſon beau-pere, qu'en conſidération de la nation eſpagnole, on changeroit la peine du coupable en une priſon perpétuelle, d'où Aldana ſortit par la même faveur. Il eut depuis de l'emploi dans la guerre d'Afrique à l'expédition de Tripoli. * De Thou, *hiſt. l.* 9 & 25.

ALDANA (François) autre capitaine Eſpagnol, eſt auteur de divers ouvrages en proſe & en vers. Il ſuivit D. Sebaſtien roi de Portugal en Afrique, & y fut tué en 1572, à la bataille d'Alcaçar, dans laquelle ce prince perdit auſſi la vie. On publia en 1593 à Madrid diverſes piéces d'Aldana ſous ce titre, *Las obras que ſe an podido hallar del capitan Franciſco de Aldana.* * Nicolas Antonio, *tom.* 1. *bibl. Hiſp.*

ALDAR (Jean) hiſtorien Anglois, a laiſſé un traité hiſtorique de l'Irlande & de l'Ecoſſe. On ne ſait pas en quel ſiécle il a vécu. * Baleus, *bibl. Britan.* Pitſéus, *de ſcript. Angl.* Voſſius, *de hiſt. Lat. pag.* 2. *l.* 3.

ALDBOROUGH, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALBOROUGH.

ALDEA EL MURO, *Aldea Muri*, bourg d'Eſpagne, qu'on nomme autrement *Aldea del Poco*. Il eſt dans la vieille Caſtille, près de l'Aragon, entre la ville de Soria, & celle de Taraçona. On croit que c'eſt l'ancienne *Auguſtobriga*, que quelques-uns pourtant placent à Agreda, petite ville qui n'eſt pas beaucoup éloignée de ce bourg.

ALDEBALD, moine de Cluni, qui a fait des additions à la vie de S. Maïeul compoſée par Syrus, *voyez* l'article de SYRUS.

☞ ALDEBERG ou ALTENBERG, petite ville d'Allemagne dans la baſſe Saxe. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Moglitz, dans le cercle d'Ertzgeburge, c'eſt-à dire dans la province du margraviat de Miſnie où ſont les mines. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALDEBERT ou ADALBERT, eſt le nom d'un impoſteur, François de naiſſance, qui ſéduiſoit le peuple par le récit de ſes viſions ridicules dans le VIII ſiécle. Il affecta une dévotion particuliere, pour être élevé à l'ordre de prêtriſe, & devint évêque. Il employoit ſur-tout le ſecours des viſions pour inſinuer ſes erreurs. Il ſe vantoit d'avoir une lettre écrite par Jeſus-Chriſt, & tombée du ciel à Jéruſalem, d'où elle lui avoit été apportée par l'archange S. Michel, outre des reliques d'une vertu admirable qu'il diſtribuoit au peuple abuſé, avec des rognures de ſes cheveux & de ſes ongles. Il ſe moquoit des égliſes & des pélerinages, faiſoit bâtir des oratoires à la campagne, dreſſoit des croix au bord des fontaines & dans les bois, où il vouloit qu'on priât Dieu, & ſe faiſoit invoquer lui-même. Il fut dépoſé, & ſes erreurs furent condamnées dans le concile de Soiſſons, aſſemblé par Pepin, duc des François, en 744, & depuis dans un concile tenu à Rome vers l'an 748. * Binius & Sirmondus, *in not. concil. tom. 6 concil.* Serrarius, *hiſt. Mogunt.* Baronius, *A. C.* 743, 745.

ALDEBERT, *cherchez* ADALBERT évêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG (Jean) ainſi nommé d'une paroiſſe de Flandre, où il naquit, fut religieux de l'ordre des carmes, & vivoit dans le XVI ſiécle. Il laiſſa quelques traités de philoſophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Boſſius, dans Marc-Antoine Alegre, & dans Valere André, *pag.* 448.

ALDEBURG ou ALDEBROUG, bourg d'Angleterre, ſur la côte du comté de Suffolck, *cherchez* ALBOROUGH.

ALDEGISE, fils de *Didier* roi des Lombards, *cherchez* ADALGISE.

ALDEGONDE (Sainte) vierge en Hainaut, étoit fille de *Walbert* ou *Gualbert* prince du ſang royal de France, & de la B. Bertilde. Elle naquit dans la province de Hainaut, en 630, ne voulut point ſe marier, & reçut en 661 le voile de religieuſe, des mains de S. Amand évêque de Maſtricht, & de S. Aubert évêque de Cambrai. Elle ſe retira enſuite à l'endroit où eſt à préſent Maubeuge, & y fonda un monaſtere, où elle aſſembla pluſieurs religieuſes. Elle en fut la premiere abbeſſe, & y mourut le 30 janvier 684, jour auquel on célébre ſa fête. * Anonyme auteur de ſa vie. Huguebaud, moine de S. Amand. Autre anonyme moine de S. Guillain. Baillet, *vies des ſaints*, 30 *janvier.*

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte) *cherchez* MARNIX.

ALDEGRAF (Albert) peintre & graveur, étoit natif de Soëſt dans la Weſtphalie, à huit lieues de Munſter. Il ſe rendit célébre vers l'an 1540. On voit de beaux tableaux de ſa main à Soëſt & à Nuremberg. Mais il excelloit ſur-tout à graver des portraits: ce qui paroit dans le ſien qu'il a fait avec beaucoup de délicateſſe, & dans ceux de Jean de Leyden, nommé *Le roi des Anabaptiſtes* de Munſter, & de ſon compagnon Kniperdolling. Il s'acquit auſſi beaucoup de réputation par les deſſins qu'il fit ſur le papier à la plume, & par les autres de ſa façon qu'il a gravés lui-même, ou qui ont été gravés d'après lui. Il mourut à Soëſt, où un peintre de Munſter lui fit dreſſer une épitaphe pour immortaliſer ſa mémoire, ceux de ſon pays ne lui ayant pas rendu les honneurs qu'il méritoit, parcequ'il ne laiſſa point de biens. * Sandrat. *academ. pict. part.* 2, *l.* 3.

ALDE MANUCE, *cherchez* MANUCE.

ALDENACHIUS (Gaſpard) juriſconſulte, a écrit *Prælectiones in inſtitutiones juris*, imprimées en 1606, *in*-4°. * Konig.

☞ ALDENBOURG, ancienne ville de la Wagrie,

Digitized by Google

c'eſt-à-dire d'un pays qui comprenoit partie du Holſtein, & le territoire de Lubeck, ſur les frontieres du Mecklelbourg. Adam de Brême la nomme *Aldenburg*, & Helmold dit que c'eſt la même que les Slaves appellerent *Startgard*, c'eſt-à-dire, *l'ancienne forteresſe*. Ces deux auteurs déterminent ſa ſituation ſur le bord, & dans la partie occidentale de la mer Baltique. Aldenbourg fut long-temps une ville riche & floriſſante, & la réſidence des rois ou chefs des Slaves. Othon *le Grand* ayant ſoumis ce pays, mit à Aldenbourg un évêque nommé Marcon, à qui il ſoumit la province des Obotrites juſqu'à la riviere de Péne, & à la ville de Demin. Il étendit de l'autre côté le diocèſe d'Aldenbourg juſqu'à Sléeſwick. L'égliſe fut dédiée ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, & fut métropole, ſelon Zeyler, *Sax. inf. topog. p.* 23. Meiner, huitiéme évêque d'Aldenbourg, mourut en 1032. Après la mort d'Abel, ou Abenin, neuviéme évêque, Albert archevêque de Hambourg & de Brême, partagea le diocèſe d'Aldenbourg en trois évêchés qui furent *Aldenbourg*, *Ratzebourg*, & *Mecklelbourg*. Ce dernier ſiége fut enſuite transféré à Schwerin. Ezon, dixiéme évêque d'Aldenbourg étant mort, ce ſiége demeura vacant l'eſpace de quatre-vingts ans, juſqu'au temps de S. Vicelin, onziéme évêque, qui mourut l'an 1154, & eut pour ſucceſſeur Gerold. Celui-ci, qui fut le douziéme évêque, après une mure délibération, du conſentement de Henri *le Lion*, duc de Saxe, transféra le ſiége d'Aldenbourg à Lubeck, où il eſt demeuré juſqu'à l'introduction de la confeſſion d'Augsbourg. La ville d'Aldenbourg fut détruite pluſieurs fois: l'an 1066, les Wendes ou Slaves la raſérent, & ce fut la raiſon de la longue vacance de ſon ſiége épiſcopal après la mort d'Ezon. Elle fut encore ſaccagée en 1138, & Eric roi de Danemarck, mit à feu & à ſang la ville & les environs en 1419. Cette ville eſt préſentement dans le Holſtein ducal. * La Martiniere, *dict. géogr.* Adam. Brem. *hiſtoire eccléſiaſt. l.* 2, *c.* 10, p. 19, *ed. Lambeciana*. Helmold, *chron. Slav. l.* 1, *c.* 12.

ALDEPHONSE, comte de Toulouſe, *cherchez* ALFONSE.

ALDEPRAND ou HILDEBRAND, roi des Lombards, *cherchez* HILDEBRAND.

ALDERETE (Bernard d') jéſuite, né à Zamora en 1594, fut profeſſeur de philoſophie à Compoſtelle & à Valladolid, enſuite profeſſa la théologie à Salamanque. Il entra chez les jéſuites en 1613. C'eſt le premier de cette ſociété que l'univerſité de Salamanque honora du bonnet de docteur. Il mourut à Salamanque le 15 ſeptembre 1657. Nous avons de lui un traité *de Incarnatione*, en deux tomes, imprimé à Lyon en 1652, & trois autres; *De viſione & ſcientia Dei. De voluntate Dei. De prædeſtinatione & reprobatione*, imprimé à Lyon en 1662.

ALDERETE (Joſeph) Eſpagnol, natif de Malaga, docteur en droit civil & canonique, chanoine & official de Cordoue, quitta toutes ces dignités pour entrer chez les jéſuites. Il fut recteur du collége de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laiſſé un ouvrage ſur l'exemption des réguliers imprimé à Séville en 1605, *in*-4°. & un autre, *De religioſa diſciplina tuenda*, *l.* 3, *ibid. in*-4°. en 1615. C'eſt peut-être le même dont parle Nicolas Antonio, ſous le nom de Bernard Alderete, qu'il dit avoir étudié le grec & l'hébreu; avoir écrit divers traités en latin; avoir compoſé en eſpagnol un traité de l'origine de la langue caſtillane, imprimé en 1606 *in*-4°. qui paſſe pour être un des plus ſavans ouvrages d'Alderete. Nicolas Antonio ajoute qu'il a auſſi donné les antiquités d'Eſpagne, *σκιάμαχια, ſive de inventione martyrum*; *Euchariſtica ſymbola, deque illis feriis quintis ſacrandis*, &c. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſp.*

ALDERMAN ou EALDERMAN, c'eſt-à-dire, *âgé* ou *ancien* dans la langue des Anglo-Saxons, eſt le nom d'une magiſtrature en Angleterre. Autrefois on le donnoit généralement à tous les gouverneurs de province, & même aux premiers juges des villes, & à ceux qui commandoient dans les forteresſes, leſquels devoient être tous ſavans dans le droit. Le même nom fut donné à Athelſtan chef des Anglois orientaux, qui, pour ſa grande puiſſance fut auſſi appellé *Halfking*, c'eſt-à-dire, *demi-roi*, de même que ſes deux fils Athelvold & Alewin, comme on le voit dans une épitaphe de l'an 969. Il eſt parlé auſſi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province, envoyé du roi pour exercer la juſtice, & que l'on nommoit autrement *juſticier*. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits: de ſorte néanmoins que la juriſdiction du premier ſe renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines. C'étoit à l'alderman de lever des gens de guerre dans l'étendue de ſon gouvernement, & de mettre à la raiſon les rebelles par la force des armes, lorſqu'ils ne vouloient pas ſe rendre à celle des loix. L'alderman d'une ville, d'un bourg, où d'un château, faiſoit obſerver inviolablement les loix, les libertés, & les juſtes coutumes du royaume; & lorſqu'il découvroit quelque entrepriſe contre le bien de l'état, il aſſembloit incontinent le peuple au ſon des cloches, pour remédier au mal naiſſant. Aujourd'hui l'alderman eſt comme un ſénéchal ou bailli. * Spelman.

ALDERNAI, iſle de la Manche, *cherchez* AURIGNI.

ALDOBRANDIN (Jean) cardinal Florentin, fils de *Silveſtre* Aldobrandin, & de *Leſa* Detti, fut d'abord pourvu de l'office d'auditeur de Rote, puis de l'évêché d'Imola, où ſon zéle & ſa modération lui attirerent l'amour & la vénération de tout le peuple. Le pape Pie V l'honora du chapeau de cardinal en 1570, & le nomma environ deux ans après avec d'autres cardinaux, pour ménager une ligue contre le Turc; enſuite il lui donna l'office de grand-pénitencier, & enfin la charge de préfet de la ſignature des brefs. Il mourut à Rome en 1573, & eſt enterré à ſainte Marie de la Minerve, où l'on voit ſon effigie en marbre avec ſon éloge. * Cabrera. Victorel. Petramellarius. Ughel. Auberi, *hiſtoire des cardinaux*.

ALDOBRANDIN (Hippolyte) frere du précédent. *cherchez* CLEMENT VIII.

ALDOBRANDIN (Alexandre) né à Florence en 1674, fut fait clerc de la chambre apoſtolique au mois de mai 1706, déclaré nonce apoſtolique à Naples le premier d'août 1707, & ſacré archevêque de Rhodes par le cardinal Paulucci, dans la baſilique de S. Jean de Latran, le 20 novembre ſuivant. Il exerçoit encore la nonciature de Naples, lorſqu'il fut nommé le 27 ſeptembre 1712, à celle de Veniſe. Il fit ſon entrée publique dans cette derniere ville le 5 mai 1714, prit congé de la république le 16 ſeptembre 1720, & partit de Veniſe le même jour pour ſe rendre en Eſpagne avec le même caractere. Il arriva à Madrid le 7 novembre de la même année, & eut le 9 ſuivant à l'Eſcurial ſa premiere audience particuliere du roi & de la reine. Il n'eut ſa premiere audience publique que le 8 novembre 1721, & le 11 du même mois il fit, en qualité de légat, la fonction de ſuppléer les cérémonies du baptême à l'infante d'Eſpagne. Le pape Clément XII le créa & déclara cardinal le 2 octobre 1730, & le nomma légat de Ferrare le 11 décembre ſuivant. Il reçut la barrette à Séville des mains du roi d'Eſpagne, le 26 du même mois de décembre. Il ne partit de Séville que le 18 avril 1731, pour retourner à Rome, où il arriva le 2 juillet ſuivant. Il fit ſon entrée publique par la porte du peuple le 15, & reçut le chapeau dans un conſiſtoire public le 19 du même mois. Le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 6 août, & celle de la lui ouvrir le 3 ſeptembre, & lui aſſigna enſuite le titre presbytéral des quatre ſaints couronnés, dont il prit poſſeſſion ſolemnelle le 19 du même mois de ſeptembre. Il fut mis en même temps des congrégations des évêques & régu-

Digitized by Google

liers, de l'immunité, *de propaganda fide*, & de la conſulte.

☞ ALDRIC (Saint) archevêque de Sens, dans le IX ſiécle, naquit en Gatinois l'an 775 d'une famille noble & diſtinguée par les charges qu'elle avoit exercées à la cour. L'ardeur qu'il témoigna à embraſſer la vie monaſtique, détermina ſes parens, contre leur propre inclination, à le conſacrer à Dieu dans le monaſtere de Ferrieres. Le jeune Aldric y fut formé aux ſciences & à la vertu par les ſoins de Sigulfe abbé de la maiſon, diſciple & ſucceſſeur d'Alcuin. Au bout de quelques années, Jérémie, archevêque de Sens, l'ayant appellé près de lui, l'ordonna diacre en 818, & prêtre en 820. Vers le même temps ſe trouvant à la cour de Louis *le Débonnaire*, il y eut par haſard une conférence avec certains hérétiques; & l'empereur fut ſi ſatisfait de la ſolidité de ſes réponſes, qu'il l'établit modérateur des écoles du palais, & lui donna entrée dans tous ſes conſeils. On voit par quelques chartes qu'il fut auſſi chancelier de Pepin roi d'Aquitaine. Cependant Aldric demeura fort peu de temps à la cour. Dès 821 il fut obligé de retourner à Ferrieres, dont on l'élut abbé, à la mort d'Albert, ſucceſſeur de Sigulfe. Il y forma quelques moines de mérite, entre leſquels le docte Loup, depuis abbé du même endroit, doit tenir le premier rang. Cependant le ſiége métropolitain de Sens étant venu à vaquer en 828, par la mort de Jérémie, Aldric fut élu pour le remplir; mais il fallut un ordre de l'empereur pour l'obliger à ſe charger de ce fardeau. Il ne reçut l'ordination épiſcopale que le 6 de juin de l'année ſuivante au concile de Paris, qui ouvrit le même jour, & auquel aſſiſta le nouvel archevêque. Aldric y fut chargé de travailler conjointement avec Ebbon de Reims, & quelques autres prélats, à la réformation du monaſtere de S. Denys; ce qu'ils exécuterent avec un heureux ſuccès. Bien loin d'entrer le moins du monde dans l'indigne parti des factieux qui favoriſerent la révolte de Lothaire, Aldric fut au contraire un des prélats fidéles à leur ſouverain, qui dans le concile de Thionville, en 834, annulerent tout ce qui avoit été fait par les rebelles. Ce ſaint prélat mourut avec le témoignage d'une bonne conſcience, & chargé de mérites, le dixiéme d'octobre 836. Il fut enterré à Ferrieres, dans le tombeau qu'il s'étoit fait lui-même préparer, & l'égliſe l'honore comme ſaint. Du Cheſne nous a donné au t. II, *p.* 717, de ſon recueil des hiſtoriens françois, une lettre de S. Aldric à Frothaire, évêque de Toul. C'eſt la troiſiéme dans le recueil de celles de ce dernier prélat. D. Mabillon a donné la même lettre, au t. V de ſes *actes*, p. 576, & y a joint un privilége que le ſaint archevêque accorda au monaſtere de S. Remi de Sens, après qu'il l'eut transféré à Vareilles, en un lieu plus commode. Cet acte ſe trouve encore au tome VII de la collection des conciles du P. Labbe, & ailleurs. Il eſt ſouſcrit de vingt-ſix prélats, & ſe trouve ſans date; mais comme il eſt adreſſé à tous les évêques & abbés de l'empire de Lothaire, c'eſt une preuve qu'il fut fait en 833, lorſque l'empereur Louis *le Débonnaire* paſſoit pour détroné. * D. Rivet *hiſt. litt. de la France*, t. IV, p. 529 *& ſeq.*

ALDRIC (Saint) évêque du Mans, fils de *Sion*, gentilhomme de Saxe, & de Gerilde Bavaroiſe, tous deux iſſus de ſang royal, n'avoit que douze ans lorſque ſon pere le mena à la cour de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*, où il s'acquit l'amitié de ces deux princes & de tous les ſeigneurs. Sa vocation à l'état eccléſiaſtique lui fit renoncer aux premieres charges que l'empereur Louis voulut lui donner dans ſon palais, avec pluſieurs terres & comtés. Il quitta la cour vers l'an 821, & paſſa d'Aix-la-Chapelle à Metz. L'évêque Gondulfe le reçut dans ſon clergé, lui conféra la tonſure cléricale, & une prébende dans l'égliſe de S. Etienne de Metz, où ſon mérite lui acquit bientôt après les premieres dignités de cette égliſe. Drogon, ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, ſucceſſeur de Gondulfe, l'obligea de recevoir la prêtriſe l'an 826. L'empereur qui le chériſſoit toujours, le fit revenir auprès de lui, & le prit pour ſon confeſſeur. Il fut ſacré évêque du Mans le dimanche 22 décembre 832: il jouit aſſez paiſiblement de cet évêché juſqu'à l'an 840, que l'empereur Louis mourut. Cette mort cauſa de grands troubles dans le royaume, pendant leſquels Aldric fut injuſtement calomnié & chaſſé de ſon égliſe par Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis: mais il fut rétabli par le roi Charles II, lequel avec ſon frere Louis défit ſon autre frere Lothaire en la journée de Fontenai en Auxerrois, le 25 juin de l'an 841. Aldric ayant repris le gouvernement de ſon égliſe, vaqua plus aſſidument que jamais aux fonctions de l'épiſcopat. Il convoqua une aſſemblée d'évêques à Coulaines près du Mans, pour corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans la diſcipline eccléſiaſtique. Il aſſiſta au concile de Paris en 846, & à celui de Tours en 849. En 853 il tomba dans une paralyſie qui le retint au lit le reſte de ſes jours. Il mourut le 7 janvier de l'an 856, après avoir tenu le ſiége épiſcopal vingt-trois ans & quelques jours. Son corps fut enterré dans l'abbaye de S. Vincent. Outre ſa piété extraordinaire, il avoit encore beaucoup de ſcience, comme on le voit par le livre qu'il avoit laiſſé, où il avoit ramaſſé tous les décrets des ſaints peres, & tous les canons des conciles ſynodaux & nationaux, touchant la police eccléſiaſtique. Il y avoit mis une préface très-utile pour l'intelligence de cette matiére. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*. Baillet, *vies des ſaints*, 7 *janvier*. D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. V, p. 142 *& ſeq.*

ALDRIC, juriſconſulte Anglois, avoit écrit quelques ouvrages que nous n'avons plus, & qui ſont ſouvent cités par Accurſe. Nous ne ſavons pas en quel temps il a vécu. * Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALDRICHT (Robert) évêque de Carliſle en Angleterre, ſous le regne de Henri VIII. Burnham, dans le comté de Buckingham, fut le lieu de ſa naiſſance, & Cambridge celui où il fit ſes études. En 1525 il fut fait procureur de l'univerſité de cette ville; & ce fut dans ce temps-là qu'il eut commerce de lettres avec Eraſme ſon intime ami, qui l'appelle un jeune homme d'une douce éloquence, *blanda eloquentiæ juvenem*. Enſuite il devint régent, directeur, & enfin prévôt d'Eaton, juſqu'en 1537 que Henri VIII le fit évêque de Carliſle. Il mourut à Horn, château du comté de Lincoln dépendant de ſon évêché, l'an 1555, ſous le regne de Marie. * *Dict. ang.*

ALDRINGER, général de l'empire ſous Ferdinand II, étoit de Luxembourg, & de très-baſſe naiſſance. Il étudia avec quelques gentilhommes de Franconie, au ſervice deſquels il s'étoit mis dès ſa premiere jeuneſſe, & fut dans la ſuite chancelier du comte de Madrucci; enſuite dequoi on l'employa dans la chancellerie de Trente. Mais un motif de dépit l'ayant porté à prendre le parti de la guerre, du rang de ſimple ſoldat, il s'éleva juſqu'à celui de général des armées de l'empire, après s'être diſtingué en pluſieurs occaſions. L'an 1630 il prit avec Galas la ville de Mantoue. Deux ans après il fut bleſſé en défendant le paſſage du Lech; & cette même année, étant allé au ſecours de Landshut dans la Baviere, il y fut tué en faiſant le devoir d'un brave capitaine. Il avoit été élevé à la dignité de comte de l'empire. * Le Blanc, *hiſt. de Baviere*. Du Buiſſon, *hiſt. du vicomte de Turenne, &c.* Bayle, *dict. critiq.*

ALDROVANDUS (Ulyſſe) profeſſeur en philoſophie & en médecine à Boulogne ſa patrie, eſt un des auteurs qui a le plus travaillé ſur l'hiſtoire naturelle. Ses ſoins, ſes travaux & ſes dépenſes ſur ce ſujet, ſont incroyables. Il voyagea dans les pays les plus éloignés, ſans autre motif que de s'inſtruire des choſes que la nature y fait paroître. Les minéraux, les métaux, les plantes, les animaux, étoient l'objet de ſes recherches & de ſa curioſité: mais il s'attachoit principalement aux oi-

Digitized by Google

ſeaux ; & pour en avoir des figures bien exactes & au vif, il employa plus de trente années à ſes propres frais les plus excellens artiſtes de l'Europe. Voici ce qu'Aubert le Mire (*de ſcriptoribus ſæculi XVI, p.* 154) rapporte de lui : *Pictori cuidam ea in arte unico, triginta & ampliùs annos annuum ducentorum aureorum ſtipendium perſolvit. Delineatores celeberrimos*, (continue le même auteur) Laurentium Reiminum *Florentinum*, & Cornelium Suintum *Francofurtenſem, ære ſuo conduxit, necnon* Jacobi Ligotii *ſereniſſimi Etruriæ ducis pictoris eximii operâ, in hac eadem provincia Florentiæ quandoque uſus eſt, ut quo maximè fieri poſſet artificio aves ea deſignarentur. Tandem ſculptorem habuit inſignem* Chriſtophorum Coriolanum *Norimbergenſem, atque ejus nepotem, qui eas adeo venuſtè adeoque eleganter expulſerat, ut non in ligno, ſed in ære factæ videantur.* Ces dépenſes abîmerent Aldrovandus ; il ſe vit enfin réduit à la derniere néceſſité ; & l'on prétend qu'il eſt mort à l'hôpital de Boulogne, chargé d'années & aveugle, l'an 1605. L'antiquité ne nous fournit peut-être point d'exemple d'un deſſein auſſi étendu & auſſi laborieux que celui d'Aldrovandus, par rapport à l'hiſtoire naturelle. Pline, à la vérité, s'eſt répandu ſur plus de ſortes de ſujets ; mais il ne fait qu'effleurer, il ne dit que peu de mots ſur chaque choſe, au lieu qu'Aldrovandus ramaſſoit tout ce qui ſe pouvoit rencontrer. Sa compilation contient 13 volumes *in-fol.* dont la plupart ont été imprimés après ſa mort. Il a donné de ſon vivant l'ornithologie, ou l'hiſtoire des oiſeaux, en 3 volumes *in-fol.* imprimés à Boulogne en 1599 ; ſept livres des inſectes, imprimés en un volume *in-fol. ibid.* en 1602. Les autres volumes ont paru depuis ſa mort ; ſavoir le volume des ſerpens en 1640, les trois volumes des bêtes à quatre pieds en 1616, 1621 & 1645 ; le volume des poiſſons en 1613 ; celui des animaux qui n'ont point de ſang en un volume en 1606 ; l'hiſtoire des monſtres avec des ſupplémens des animaux, en 1642 ; le traité des métaux en un volume l'an 1648 ; & la dendrologie ou l'hiſtoire des arbres en 1668. Mais pluſieurs perſonnes ont travaillé après lui ſur ces ouvrages. Barthélemi Ambroſius, médecin de Boulogne, a eu ſoin de l'édition du volume des ſerpens ; Jean Corneille Uterverius & Thomas Dempſter, du volume des quadrupédes au pied fourchu, publié par Marc-Antoine Benia, & par Jerôme Tamburin. Le même Uterverius eut part à celui des quadrupédes au pied continu, & à celui des poiſſons publié par Tamburin. Celui des quadrupédes à doigts ou à griſes, a été compilé par Ambroſin, qui a auſſi raſſemblé l'hiſtoire des monſtres, & les ſupplémens à l'hiſtoire des animaux. La dendrologie eſt l'ouvrage d'Ovide Montalbanus. Ainſi Aldrovandus ne peut pas paſſer pour ſeul auteur de ce grand ouvrage ; mais ſeulement des ſix premiers volumes, les autres ayant été achevés & compilés depuis ſa mort par différens auteurs, ſur le plan qu'Aldrovandus avoit ſuivi : plan très vaſte ; car il ne ſe contente pas de rapporter ce qu'il a lu dans les naturaliſtes ; il remarque encore ce que les hiſtoriens en ont écrit, ce que les légiſlateurs en ont ordonné, & ce que les poëtes en ont feint. Il ajoute les différens uſages que l'on peut faire des choſes dont il parle dans la vie civile, dans la médecine, dans l'architecture & dans les autres arts. Enfin il parle des moralités, des proverbes, des deviſes, des énigmes, des hiéroglyphes, des médailles & de quantité d'autres choſes qui regardent ſon ſujet. Cependant il paroît qu'il ſavoit peu de grec, qu'il n'étoit pas fort bon critique, & qu'il compiloit pluſieurs choſes ſans marquer beaucoup de jugement. Maffée Barberin, depuis pape ſous le nom d'Urbain VIII, fit l'épigramme ſuivante à la louange de cet incomparable naturaliſte.

Multiplices rerum formas, quas pontus & æther
Exhibet, & quidquid promit & abdit humus,
Mens haurit, ſpectant oculi, dum cuncta ſagaci,
Aldrovande, tuus digerit arte liber.
Miratur proprios ſolers induſtria fœtus,
Quamque tulit moli ſe negat eſſe parem.
Obſtupet ipſa ſimul rerum fœcunda creatrix,
Et cupit eſſe ſuum quod videt artis opus.

* Aubertus Miræus, *de ſcript. ſæculi XVI, p.* 154. Johan. Imperialis, *in muſeo hiſt.* Freher. *in theatro.* Jean-Jacques Hoffman. *Journal des ſavans de Paris par* M. l'abbé Gallois, *du* 12 *de novembre* 1668, *p.* 97.

ALDRUITE, Anglois, avoit une grande connoiſſance des ſecrets de la nature, ce qui le fit paſſer pour magicien dans l'eſprit des ignorans. Il écrivit un traité *de quintis eſſentiis.* * Leland & Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALDUDE (les Monts d') *Alduyda Mons, Alduydenſes Montes*, partie des Monts Pyrenées, qui eſt entre la ville de Pampelune & celle de Saint-Jean-pied-de-Port. Ces montagnes dépendoient autrefois du comté de Bigorre ; mais elles appartiennent maintenant aux Eſpagnols qui s'en ſont emparé peu à peu. * Baudrand. Oihenart.

ALDUIN, roi des Saxons méridionaux, ſucceda à Brent dans le VIII ſiécle, mais Ina, ſouverain des Saxons occidentaux, le priva de la couronne & de la vie. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALDUIN, abbé de Saint-Jean-d'Angeli en Saintonge, crut avoir trouvé en 1025 le chef de S. Jean-Baptiſte enfermé dans un coffre de pierre. Ce bruit étant répandu par toute l'Europe, Robert roi de France, Sanche roi de Navarre, un autre Sanche duc de Gaſcogne, & pluſieurs autres princes, vinrent le viſiter, & en féliciterent Guillaume duc d'Aquitaine, dans les états duquel ce précieux tréſor avoit été découvert. Voilà l'opinion commune où l'on a été long-temps ſur cette tranſlation. Mais aujourd'hui on eſt perſuadé que ce chef n'étoit pas celui de S. Jean précurſeur du Fils de Dieu, mais celui de S. Jean d'Édeſſe, qui ſouffrit le martyre en cette ville avec S. Cyre ou Cyr. Leurs corps avoient été portés à Alexandrie & mis, à ce qu'on dit, avec ceux d'Ananias, Azarias & Miſaël, que l'auteur de la tranſlation de ce chef prétend être trois des SS. Innocens qu'Hérode fit égorger. Ils furent depuis portés en France du temps de Pepin, & mis dans le monaſtere de Saint-Jean d'Angeli ; & Alduin ayant peut-être trouvé le nom de S. Jean ſur le reliquaire, ou pouſſé par quelqu'autre raiſon, ou prévenu par les préjugés de la tradition du pays où il étoit, s'imagina que ce chef étoit celui de S. Jean-Baptiſte, comme le plus connu. Les auteurs mettent d'autres tranſlations plus véritables du chef de ce grand Saint. Les curieux pouront conſulter ſur ces recherches le traité hiſtorique que M. du Cange publia là-deſſus en 1665.

ALDUIN gouverneur d'Angoulême ſous le roi Charles *le Simple*, s'en rendit ſouverain. Ses deſcendans la garderent en qualité de comtes juſqu'à Aimar. Ce dernier n'eut qu'une fille mariée au comte de Luſignan & de la Marche, après la mort de Jean *Sans-terre*, roi d'Angleterre, qui l'avoit épouſée, après l'avoir enlevée au comte de Luſignan, auquel elle avoit été promiſe. *Voyez* ANGOULEME.

ALDULF, roi des *Eaſt-Angles*, c'eſt-à-dire, *des Anglois orientaux*, ſuccéda à ſon oncle Ethelwaad en 664, & fut un bon prince. * *Dict. angl.*

☞ ALE, ſelon la Croix, *relation de l'Afrique*, t. 2, royaume d'Afrique, dans le pays des Négres. Il eſt ſéparé de celui de Juala par la riviere qu'on appelle *Rio de la Grace*, & confine à celle de Gambea : c'eſt où les Barbecins ont leur demeure. Les filles de ce pays ſont conſiſter leur beauté en de grandes découpures qu'elles ſe font ſur le corps, & qui repréſentent divers animaux. Sanut rapporte que les habitans d'Ale ſont idolâtres, qu'ils adorent la nouvelle lune, & qu'ils font des ſacrifices d'animaux, & offrent des légumes, du ris & de

Digitized by Google

millet, à des idoles qu'ils tiennent cachées dans des troncs d'arbres, au fond d'une forêt ſombre. Quand leur roi, qui eſt vaſſal du grand jalof, qui commande au Sénega, veut entreprendre quelqu'expédition militaire, il fait aſſembler ſes conſeillers dans une forêt voiſine de ſon palais. Là ils ſe rangent tous au tour d'un foſſé de trois pieds de profondeur, qu'il a fait creuſer exprès, & traitent des affaires de l'état, la tête baiſſée contre ce foſſé. Après que leur réſolution a été priſe, on remplit la foſſe, en y jettant de la terre; & le roi leur dit en partant, que leur ſecret eſt enterré, & qu'on ne doit point appréhender que la foſſe le revéle. Cette cérémonie fait une ſi grande impreſſion ſur leurs eſprits, que jamais leur deſſein n'eſt découvert que par l'exécution. * Dapper, *de l'Afrique*. La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALEA, ville de Gréce dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias, *l.* 8, *c.* 23, qui dit qu'Aleus, fils d'Aphidas, en étoit le fondateur. Il y avoit un temple de Diane l'Epheſienne, & un autre de Minerve Aléenne; un du Dieu Bacchus, auquel on faiſoit tous les ans une fête, à laquelle on fouettoit des femmes, de même qu'à Lacédémone on fouettoit de jeunes garçons. Diodore de Sicile, *l.* 4, dit qu'elle fut nommée *Alea*, d'Aleos, roi d'Arcadie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Selon Etienne le géographe, il y avoit une ville de même nom dans l'Eſpagne taragonoiſe, au pays des Carpetaniens. Le même auteur place dans la Theſſalie, une autre ville nommée auſſi *Alea* ou *Aleas*. * La Martiniere, *dict. géog.*

ALEANDRE (Jérôme) cardinal, étoit de la Motthe, petite ville ſur les confins du Frioul & de l'Iſtrie, où il naquit le 13 février de l'an 1480. On dit que ſa famille étoit ſortie de celle des comtes de Landri; il le prétendoit lui-même, mais on lui a diſputé cette origine, & il n'a pu en fournir les preuves. *François* Aléandre, médecin, ſon pere, l'éleva avec beaucoup de ſoin, & l'envoya étudier à Veniſe & à Porto-Naone, où à l'âge de quinze ans il enſeigna les humanités, & ſe fit admirer de tout le monde. Depuis, il étudia les mathématiques, la phyſique, la médecine, & les langues grecque & hébraïque, dans leſquelles il fit un ſi grand progrès, avec le ſecours d'une mémoire prodigieuſe, qu'il les parloit & les écrivoit ſans peine. Le pape Alexandre VI, inſtruit de ſon rare mérite, le deſtina pour être ſecrétaire de ſon fils, puis ſon nonce en Hongrie. Mais une maladie fâcheuſe ayant obligé Aléandre à prendre d'autres meſures, il vint en France, où il étoit appellé par les offres obligeantes du roi Louis XII, qui le gratifia de lettres de naturalité. Il fut recteur de l'univerſité de Paris, & profeſſeur en langue grecque; & depuis il enſeigna encore à Orléans & à Blois. Etienne Poncher, évêque de Paris, l'attira chez lui, & le donna à Everard de la Mark, évêque de Liége, qui le fit ſon chancelier, & qui lui conféra la dignité de prevôt dans cette égliſe. Ce même prélat l'engagea à faire un voyage à Rome, d'où le pape Léon X, qui le retint à ſon ſervice, l'envoya nonce en Allemagne en 1519, & quoiqu'abſent, le fit bibliothécaire du Vatican en 1520, après la mort de Zenobio Acciaioli. Aléandre parut dans ſa nonciature avec éclat, ſoit par ſon rang de nonce, ſoit par ſa doctrine & ſon éloquence, que l'on admira dans la diéte de Wormes, où il parla trois heures de ſuite contre Luther. N'ayant pu empêcher que Luther ne fût ouï dans cette diéte, il refuſa de diſputer avec lui; & obtint que l'on bruleroit ſes livres, & que l'on proſcrivoit ſa perſonne, & dreſſa même l'édit qui le condamnoit. A ſon retour Clément VII lui donna l'archevêché de Brindes, & le nomma nonce en France. Il étoit auprès du roi François I à la bataille de Pavie, où il fut fait priſonnier. Le même pape l'envoya encore en Allemagne en 1531, où il trouva un grand changement. Le peuple n'étoit plus, à ce qu'il dit, ſi animé dans les villes proteſtantes contre le ſaint ſiége; mais dans les villes catholiques il témoignoit une envie extrême de ſe retirer de l'obéiſſance du pape, & de s'enrichir des biens de l'égliſe, comme avoient fait les proteſtans. Aléandre fit tout ce qu'il put, mais ſans ſuccès, pour empêcher Charles-Quint de faire une tréve avec les princes proteſtans. Il ſe rendit enſuite à Veniſe, d'où Paul III le retira pour l'honorer du chapeau de cardinal en 1536. Il fut encore nommé légat, pour préſider au concile qu'on devoit tenir à Vicenze; mais ce deſſein n'ayant pas eu de ſuite, il alla avec la même dignité en Allemagne, où il avoit remporté tant d'avantages ſur les luthériens. Après ſon retour à Rome, il y mourut le 1 février 1542, non par l'ignorance de ſon médecin, comme on l'a dit, mais parcequ'il avoit ruiné ſa ſanté pour avoir trop pris de remédes dont il n'avoit pas beſoin. Il mourut dans le temps qu'il mettoit la derniere main à ſon grand ouvrage contre les profeſſeurs des ſciences, qui n'a pas paru, & qu'on le deſtinoit à préſider au concile. Il nous eſt reſté de lui des tables de la grammaire grecque, une épigramme de vingt-deux vers latins, & ſon épitaphe en deux vers grecs, des dialogues, &c. M. de la Monnoye a traduit ainſi ſon épitaphe:

Je meurs; à la bonne heure: un favorable ſort
Ne veut pas que je continue
A voir des choſes dont la vûe
Eſt cent fois pire que la mort.

On a quelques lettres du cardinal Aleandre, parmi celles de Fréderic Nauſea, évêque de Vienne, imprimées en 1550 à Baſle, *in fol.* * Paul. Jove, *in elog. c.* 98. Victorel. *in addit. Ciacon.* Sponde. Auberi, &c.

ALEANDRE (Jerôme) de l'académie des Humoriſtes, fameux juriſconſulte, antiquaire, poëte, & l'un des ſavans du XVII ſiécle, étoit petit-neveu du cardinal Aléandre, petit-fils, du côté de ſa mere, de Jerôme Amalthée. Il quitta le Frioul, ſon pays natal, pour aller à Rome, où il trouva chez le cardinal Octave Bandini un emploi de ſecrétaire. Urbain VIII le tira du ſervice du cardinal Bandini, pour l'attacher à celui des Barberins, & le fit ſecrétaire du cardinal François Barberin ſon neveu. Il ſuivit ce cardinal en France lorſqu'il y alla en qualité de légat *à latere*; & il mourut après ſon retour à Rome, au mois de décembre 1631, ou au mois de mars 1629. Il écrivoit d'une maniere agréable & facile. Ses principaux ouvrages ſont, un commentaire ſur les inſtitutions de Caïus; l'explication de deux antiques; un volume de vers italiens; quelques poëſies latines, parmi celles des freres Amalthées dans l'édition de 1627; un volume du double état de la religion en Ecoſſe; trois livres des aſſertions catholiques, & la réfutation de Jacques Godefroi ſur les provinces ſuburbicaires, & le diocèſe du pape, &c. * Baillet, *jugement des ſav.* Bayle, *dict. crit.*

ALEAUME (Saint) en eſpagnol S. *Eleſmo*, moine de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, abbé de S. Jean de Burgos en Eſpagne, dans le XI ſiécle, fils d'un gentilhomme de Loudun en Poitou, diſtribua ſon bien aux pauvres après la mort de ſes parens, & ſortit de ſon pays, pour aller faire un pélerinage à Rome. Mais étant arrivé à Iſſoire, il y rencontra Robert, premier abbé de la Chaiſe-Dieu, qui voulut lui perſuader de reſter dans ſon monaſtere. Nonobſtant cela, Aléaume fit le voyage de Rome nuds pieds, & il revint au bout de deux ans à la Chaiſe-Dieu, comme il l'avoit promis à Robert, de la main duquel il reçut l'habit de l'ordre de S. Benoît. Il ſe diſtingua par ſa piété, fut chargé du ſoin des novices, & élu abbé de la Chaiſe-Dieu après Durand ſucceſſeur de Robert, ſelon quelques-uns; ſelon d'autres, il ne voulut point l'accepter, ou ne le fut qu'après la mort de Seguin qui gouverna la Chaiſe-Dieu après Durand. Quoi qu'il en ſoit, Conſtance femme d'Alfonſe VI roi de Caſtille & de Léon, l'attira dans ſes états, où on lui donna l'hoſpice & la chapelle de S.

Digitized by Google

Jean l'Evangéliſte près de Burgos. Il y fit bâtir un grand hôpital & un monaſtere, dont il fut le premier abbé, & y mourut vers l'an 1100. La ville de Burgos l'a choiſi pour ſon patron, & fait ſa fête au 30 janvier * Bolland. Yepes. Mariette. Alphonſe Venero. Baillet, *vies des ſaints*.

ALEAUME (Louis) fils d'un ſeigneur de Verneuil, vivoit dans le XVI ſiécle. Il paſſa pluſieurs années à Paris, où ſa rare doctrine lui acquit beaucoup de réputation dans le barreau. Enſuite il ſe retira à Orléans, où il fut lieutenant-général au préſidial, & il mourut en 1594, âgé de plus de ſoixante-dix ans, après avoir exercé pendant vingt ans cette charge avec toute la prudence & toute l'intégrité que l'on peut attendre d'un bon magiſtrat. Il compoſa quelques poëmes, que ſon fils publia depuis. * Sainte Marthe, *l.* 4. *éloge*.

ALECTON eſt ſœur de Tiſiphone & de Megere, & l'une des trois Furies, qu'on nomme auſſi ERYNNIES ou EUMENIDES. Elles étoient filles de l'Acheron & de la Nuit, ou, comme veulent les autres, de Proſerpine & de Pluton. L'antiquité païenne craignoit ſi fort leur vengeance, que, pour ſe les rendre favorables, elle leur élevoit des temples, & leur rendoit un culte particulier. On croyoit d'elles qu'elles étoient du conſeil des trois juges d'enfer, Eaque, Minos & Rhadamante, & qu'elles avoient ordre d'examiner les procès des morts, dans toute la rigueur de la juſtice. On les peint d'ordinaire avec un regard furieux, & une coëffure de ſerpens entrelaſſés les uns dans les autres, tenant en leurs mains des fouets & des flambeaux allumés. * Apollod. Hygin. *hiſt. des Dieux*. Virgil. *l.* 3, 6, 8 & 12 *de l'éneide*. Suidas. Orphée, *hymne* 66.

ALECTRYON, jeune ſoldat, confident des amours de Mars, fut mis en ſentinelle par ce dieu pendant qu'il étoit avec Venus; mais s'étant endormi, il fut cauſe que Vulcain ſurprit les deux amans, & découvrit aux dieux ſon infamie par le ſecours du ſoleil. Mars en fut ſi piqué, qu'il métamorphoſa ſon favori en un oiſeau de ſon nom, c'eſt-à-dire, en un coq, qui garde encore la crête de l'armet qu'il avoit lorſqu'il fut changé, lequel ſe reſſouvenant de ſa pareſſe, n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance reglée, en annonçant toutes les nuits le lever du ſoleil, par le battement de ſes aîles, & par ſon chant. * Lucien.

ALEDOSI (François) nommé *le cardinal de Pavie*, naquit à Caſtel del Rio, dans la Romagne, où *Louis* Aledoſi ſon aïeul avoit poſſedé la ſeigneurie d'Imola. Paul Jove ne parle pas avantageuſement de ce prélat; car il dit de lui, qu'étant extrêmement beau, il préfera la fortune à l'honneur, & ne ſe fit point un ſcrupule de la rechercher par des voies indirectes. Il s'étoit attaché au cardinal de la Rovere, qui ayant été créé pape ſous le nom de Jules II, le pourvût d'un office de tréſorier général de l'évêché de Pavie, & lui donna le chapeau de cardinal au mois de décembre de l'an 1505. Depuis il l'employa dans les affaires les plus importantes, l'honora des légations de Viterbe & de Boulogne, & lui confia la conduite des troupes deſtinées contre les Véniciens. Ce fut dans cette occaſion qu'Aledoſi ſe brouilla avec le duc d'Urbin, qui le tua après la priſe de Boulogne par les François en 1511. * Paul. Jov. *in elog.* Auberi, *hiſt. des cardin.* Guichardin, *l.* 9, *hiſt.* Rubei, *hiſt. Raven. l.* 8.

ALEGAMBE (Philippe) jéſuite, né à Bruxelles le 22 janvier 1592. Après y avoir fait ſes études, il paſſa en Eſpagne, où il entra au ſervice du duc d'Oſſone, qu'il ſuivit en Sicile. Il prit l'habit de jéſuite à Palerme le 2 ſeptembre 1613, fit ſa philoſophie dans la même ville, & étudia en théologie à Rome, enſeigna la philoſophie à Gratz; & après quelques voyages, ſe fixa à Rome, où malgré les grandes occupations que lui donnoient ſes emplois, il a augmenté la bibliothéque des écrivains de ſa compagnie, que le pere Ribadeneira avoit publiée en 1608. Cet ouvrage eſt conduit avec beaucoup d'exactitude. Alegambe mourut à Rome d'hydropiſie le ſixiéme de ſeptembre de l'an 1652, où il travailloit à augmenter encore la bibliothéque des écrivains de ſa ſociété qu'il avoit déja donnée au public l'an 1643, & dont le pere Sotwel a donné une nouvelle édition à Rome en 1675, avec les additions qu'Alegambe avoit préparées. * Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugemens des ſav. t.* 2, *de l'édit. in* 4°. Ils ſont l'un & l'autre réfutés dans la lettre crit. de l'abbé le Clerc ſur Bayle, p. 45, & ſuiv.

ALEGRANCA, petite iſle près des Canaries, qui n'a rien de conſidérable qu'un hâvre aſſez commode, & un château pour le défendre. * J. Grammaye, *Afriq. illuſt. l.* 9, *c.* 5.

ALEGRE, illuſtre & ancienne maiſon d'Auvergne, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances, que par les grands hommes qu'elle a produits. Elle deſcend d'

I. ASAILLI ſeigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & ſervit aux guerres de Guienne & d'Auvergne ſous le maréchal de Sancerre en 1386, & épouſa *Marquiſe* d'Eſpinchal, fille de *Guillaume* ſeigneur d'Eſpinchal, dont il eut MORINOT, qui ſuit; *Cecile*, & *Iſabelle* de Tourzel.

II. MORINOT ſeigneur de Tourzel, baron d'Alegre, &c. conſeiller & chambellan du roi, & de Jean duc de Berri, duquel il fut d'abord échanſon, & qui lui procura de grands biens. Ce prince lui ayant cedé au mois d'avril 1335, tous les droits qu'il avoit aux châteaux, terres & ſeigneuries d'Alegre, de Chamels, Saint-Juſt, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du roi en mai 1393. Il acquit auſſi de Jean comte de Boulogne & d'Auvergne les terres de Millaut, de Viveros, & de Livrados; ſervit au voyage que le roi fit en Allemagne en 1388; fut préſent le 5 juin de l'année ſuivante au mariage du duc de Berri avec Jeanne comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, & le roi le retint de ſon conſeil en 1407. Il eſt dit dans un arrêt, que les officiers du duc de Berri, ayant conçu haine & jalouſie contre lui, le firent conſtituer priſonnier à la conciergerie, d'où il fut mené à l'hôtel de Neſle, & de-là à Dourdan, mais qu'il fut mis en liberté par la ducheſſe de Berri. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde* de Vichi, dame de Buſſet, Puyagut & de S. Prieſt, fille & héritiere de *Guillaume* ſeigneur de Vichi, &c. & d'*Iſabelle* de Saligni, qu'il avoit épouſé l'an 1387, YVES, qui ſuit; *Antoinette*, mariée 1. à *Jean* ſeigneur d'Apchon: 2. à *Guillaume* de Tinieres, ſeigneur de Mardoigne; & *Pierre* Tourzel, ſeigneur de Préci, qui ſervit ſous le duc de Bourgogne au voyage du roi en Picardie l'an 1413. Il épouſa l'an 1400, *Iſabelle*, fille de *Guillaume* ſeigneur de la Trémoille, & de *Marie* de Sulli, dont il eut pour fille unique *Claude* de Tourzel, dame de Préci, mariée à *Claude* ſeigneur d'Apcher.

III. YVES de Tourzel, baron d'Alegre, &c. mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois l'an 1442. Il épouſa *Marguerite* d'Apcher, fille de *Bertrand* ſeigneur d'Apcher, & d'*Anne* de la Gorce, dont il eut JACQUES, qui ſuit; *Gabriel*, chanoine de Clermont; *Chriſtophe*, chanoine du Pui; *Marie*, qui épouſa l'an 1448 *Gilles* Brachet, baron de Magnac; *Anne* mariée en 1452 à *Antoine* de la Roche, ſeigneur de Châteauneuf & de Miremont; *Louiſe*, alliée en 1459 à *Pierre* ſeigneur de Dinteville; *Antoinette*, qui épouſa en 1465 *Pierre* de la Gorce, ſeigneur de la Londe & de Taillac; & *Bertrand* de Tourzel, dit d'*Alegre*, qui étoit le ſecond fils, qui fut baron de Buſſet, de Puyagut, du Temple & de S. Prieſt, & chambellan du roi l'an 1474, & épouſa, 1. *Jeanne*, fille de *Pierre* de la Tarliere, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Levis, fille d'*Euſtache*, ſeigneur de Florenſac, & & d'*Alis* de Couſan, dont il eut *Marguerite*, dame de Buſſet,

Buſſet, mariée 1. en 1493, à *Claude* ſeigneur de Lenoncourt : 2. à *Pierre* de Bourbon, fils *naturel* de l'évêque de Liége, dont ſont deſcendus les comtes de Buſſet, *voyez* BOURBON ; *Catherine*, mariée par contrat du 18 avril 1493, à *Charles* de Bourbon, ſeigneur de Carenci ; & *Anne* d'Alegre religieuſe.

IV. JACQUES baron d'Alegre, &c. conſeiller & chambellan du roi, vivoit en 1508, & épouſa 1. *Gabrielle*, fille de *Draguinet*, ſeigneur de Laſtic, & de *Gabrielle* de Peyrol : 2. *Iſabelle* de Foix, fille de *Jean*, ſeigneur de Rabat, & de *Léonore* de Comenges. Du ſecond lit ſortirent *Morinot*, mort ſans enfans ; & *Françoiſe* d'Alegre, alliée 1. à *Charles* de la Petouſe, ſeigneur de Potols : 2. à *Pierre* de Rohanne. Du premier vinrent YVES II du nom, qui ſuit ; *Guillaume*, protonotaire ; *Anne*, alliée à *Triſtan* de Langheac ; *Marie*, qui épouſa *Antoine* de Saint-Nectaire ; & FRANÇOIS d'Alegre, comte de Joigni, baron de Viteaux, ſeigneur de Préci, vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, chambellan du roi, & grand-maître & réformateur général des eaux & forêts de France, qui fut l'un des principaux ſeigneurs de France qui accompagnerent le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, où il fut commis avec ſon frere au gouvernement de la Baſilicate, & mourut avant le mois d'octobre 1525. Il épouſa 1. *Jeanne* Malet, fille de *Jean*, ſeigneur de Graville, & de *Marie* de Montauban, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Charlotte* de Châlons, comteſſe de Joigni, dame de Viteaux, veuve d'*Adrien* de Saint-Maur, comte de Néelle, fille de *Charles* de Châlons, comte de Joigni, &c, & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut *Anne* d'Alegre dame de Viteaux, & de Préci, mariée 1. le 30 novembre 1527 à *Antoine* du Prat, ſeigneur de Nantouiller, prévôt de Paris : 2. à *Georges* de Clermont, ſeigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566 ; & *Avoye* d'Alegre, mariée le 8 août 1531 à *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, morte en 1534.

V. YVES II du nom, baron d'Alegre, conſeiller & chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, ſuivit à la conquête du royaume de Naples le roi Charles VIII, qui le fit gouverneur de la Baſilicate, & le roi Louis XII, qui lui donna le gouvernement du duché de Milan. Il accompagna auſſi le duc de Nemours lorſqu'il alla en Italie faire la guerre au pape Jules II, fut gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année, après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épouſa en 1474 *Jeanne* de Chabannes, fille de *Geofroi*, ſeigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie, dont il eut *Jacques* d'Alegre, ſeigneur de Viveros, tué à la vue de ſon pere à la bataille de Ravenne l'an 1512 ; GABRIEL qui ſuit ; *Chriſtophe* d'Alegre, dont deſcendent les ſeigneurs de VIVEROS & de BEAUVOIR, *rapportés ci-après*.

VI. GABRIEL baron d'Alegre, ſeigneur de Saint-Juſt & de Millaut, chambellan du roi Louis XII, étoit maître des requêtes en 1509, prévôt de Paris en 1513, & bailli de Caën, où il reçut le roi François I en 1532. Il épouſa en 1513 *Marie* d'Eſtouteville, dame de Blainville, d'Oiſerie, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, baron de Beine, &c. prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Fages, ſeigneur du Bouchet, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *François*, baron d'Alegre, ſeigneur d'Oiſeri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-ſept ans, ſans laiſſer d'enfans de *Magdeléne* de Miollans, comteſſe de Montmajour ; 2. *Gilbert*, baron d'Alegre après ſon frere, mort en 1552, à l'âge de trente ans, ſans alliance ; 3. *Yves*, baron d'Alegre, en faveur duquel cette baronie fut érigée en marquiſat en 1576, pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux rois Henri II, Charles IX & Henri III. Ce prince le choiſit avec le comte d'Eſcars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des ſommes promiſes au comte Palatin pour les troupes qu'il lui avoit amenées ; mais n'ayant pu faire le voyage à cauſe de ſon âge, il ſubrogea en ſa place le baron de Millaut ſon neveu, qu'il adopta & inſtitua ſon héritier en 1577. Il fut tué la même année par ſes ennemis particuliers, ne laiſſant point d'enfans de *Jacqueline* d'Aumont, fille de *Pierre*, comte de Châteauroux, & de *Françoiſe* de Sulli ; 4. CHRISTOPHE qui ſuit ; 5. *Antoine* d'Alegre, baron de Millaut, qui ſervit le roi Charles IX, & le duc d'Anjou en pluſieurs occaſions. Il ſe trouva à la bataille de Moncontour ; & étant ſur le point de partir pour accompagner Henri duc d'Anjou, élu roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de quarante-trois ans, par Guillaume du Prat, baron de Viteaux ſon parent. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Mailli, fille de *René*, baron de Mailli, & de *Françoiſe* de Hangeſt, dont il eut *Iſabelle* d'Alegre, mariée à *Gabriel* du Queſnel, ſeigneur de Coupigni, qui prit la qualité de marquis d'Alegre, après la mort de ſon beau-frere ; *Renée-Angelique*, qui épouſa *Georges* de Beaufremont, comte de Cruilles ; *Jeanne*, dont l'alliance eſt ignorée ; & *Yves* d'Alegre, baron de Millaut, puis marquis d'Alegre par adoption de ſon oncle, lequel fut donné en ôtage au prince Jean Caſimir, comte Palatin, avec le jeune comte d'Eſcars, pour aſſurance des ſommes promiſes aux reiſtres, qui offenſés de n'être pas payés, l'empriſonnerent au château d'Heidelberg, où il demeura juſqu'en 1580 ; & étant de retour, il plaida ſes couſins, ſe fit adjuger le marquiſat d'Alegre, & tous les biens dont *Yves*, marquis d'Alegre, ſon oncle, avoit pu diſpoſer en ſa faveur. Pendant la ligue, il tua Guillaume du Prat, baron de Viteaux ſon parent, en vengeance de la mort de ſon pere ; & le roi Henri IV lui ayant donné le gouvernement d'Iſſoire, il y fut tué dans une ſédition populaire en 1592, ſans laiſſer de poſtérité.

VII. CHRISTOPHE d'Alegre, ſeigneur de Saint-Juſt & d'Oiſeri, prétendit le marquiſat d'Alegre contre ſon neveu, en vertu des ſubſtitutions de ſes prédéceſſeurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de cinquante-cinq ans. Il épouſa *Antoinette* du Prat, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Nantouiller, & d'*Anne* d'Alegre, baronne de Viteaux, morte en 1598, dont il eut CHRISTOPHE II qui ſuit ; *Anne*, mariée 1. par contrat du premier ſeptembre 1583, à *Paul* de Coligni, dit *Gui XIX* du nom, comte de Laval : 2. en 1599 à *Guillaume* de Hautemer, ſeigneur de Fervaques, maréchal de France ; *Marie*, alliée, 1. à *Jerôme* d'Arcona : 2. à *Jean* de Sabrevois, baron de Béthomas : 3. en novembre 1608 à *Philippe* de Béthunes, comte de Selles & de Charoſt ; *Magdeléne*, qui épouſa *François* d'Alegre, ſeigneur de Viveros & de Beauvoir ſon couſin ; & *Marguerite* d'Alegre, alliée à *Georges* du Fai, ſeigneur de la Meſangere, vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHE, marquis d'Alegre, II du nom, baron de Saint-Juſt, &c. ayant tué le ſeigneur de Hallot en 1593, ſe retira vers le duc de Mayenne, puis en Italie ; d'où étant de retour, il épouſa *Louiſe* de Flageac, fille de *Pierre* baron de Flageac, de Courcieux, S. Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite* de Roſtaing, dont il eut CLAUDE-YVES qui ſuit ; *Pierre*, jéſuite ; *Louis*, ſeigneur d'Oiſeri, mort ſans alliance en la guerre de Lorraine ; *Claude-Chriſtophe*, comte d'Alegre ſeigneur de Ferrieres, &c. mort ſans alliance le 27 avril 1677 ; EMANUEL, qui continua la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frere aîné* ; *Anne*, mariée à *Aimé* de la Roche-Aymon, marquis de S. Maixant ; & *Marguerite* d'Alegre, qui épouſa *Emanuel* de Laſcaris d'Urfé, comte de Saint-Juſt, marquis de Bagé, morte le 6 novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, marquis d'Alegre, &c. mort le 14 novembre 1664, épouſa 1. en 1636 *Louiſe* Echallart, fille de *Philippe*, ſeigneur de la Boullaye, & de *Marie* Hurault-des-Marais, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune : 2. le 27 février 1655, *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuil, veuve de *Gaſpard*, comte de

Digitized by Google

Coligni, marquis de Dorne, & fille unique d'*Alexandre*, marquis de Roquefeuil, morte le premier février 1699, dont il eut *N.* morte jeune ; & *Marie-Marguerite*, marquise d'Alegre, mariée par contrat du 8 février 1675, à *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelai, ſecrétaire d'état, commandeur & grand tréſorier des ordres du roi, morte le 16 mars 1678, laiſſant pour fille unique *Marie-Jeanne* Colbert, marquiſe d'Alegre, morte le 14 avril 1680.

IX. EMANUEL, vicomte d'Alegre, fils puîné de CHRISTOPHE II du nom, marquis d'Alegre, ſuccéda à la marquiſe de Seignelai ſa niéce, au marquiſat d'Alegre, ſeigneuries de Blainville, Oiſeri, Flageac, Aurouſe, Lodieres, &c. Il épouſa *Marie* de Remond de Modéne, veuve de *Jean-Gabriel* Mortier, ſeigneur de Champeſtiers, & fille de *François* de Remond, baron de Modéne, grand prévôt de France, morte le 12 janvier 1689, dont il eut YVES, qui ſuit ; & *Louiſe-Marie* d'Alegre, alliée en 1683 à *Pierre* du Cambout, marquis, puis duc de Coiſlin, pair de France, morte ſans poſtérité le 15 ſeptembre 1692.

X. YVES, marquis d'Alegre, prince titulaire d'Orange, baron de Flageac, Aubuſſon, Aurouze, comte de Champoix, baron de Saint-Cirgues, ſeigneur de Meilhaud, Tourzel, Montaigut, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des pays Meſſin & Verdunois, commandant en chef dans les trois évêchés, ſur les frontieres de Luxembourg, & ſur les rivieres de la Sarre & Mozelle, fut fait colonel du régiment de dragons du roi en 1679, & brigadier d'armée le 10 de mars 1690. Il ſe trouva la même année à la bataille de Fleurus, & en 1692 au combat de Steinkerque ; il fut fait maréchal de camp le 30 mars 1693, & ſervit les années ſuivantes en Allemagne juſqu'à la paix de Riſwick ; il fut créé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1700, & lieutenant général des camps & armées du roi, le 29 janvier 1702, fut nommé au mois de mars ſuivant, pour ſervir en cette qualité dans l'armée de Flandre ; ſe diſtingua à la journée de Nimégue, le 10 juin ; fut nommé au mois d'octobre commandant à Bonne, & le 28 janvier 1703 il fit enlever les dragons du duc de Zell, qui étoient poſtés à Giumnich, bourg de l'électorat de Cologne, où il y eut un riche butin. Il ſoutint la même année le ſiége de Bonne, qui fut inveſtie par les troupes hollandoiſes le 25 avril, & obligée de capituler le 15 mai. Il eut après la mort du comte de Coignies, arrivée le 10 octobre 1704, le commandement en chef des troupes qui s'aſſembloient ſur la Moſelle. Il ſervit en Flandre en 1705, & il y fut fait priſonnier en combattant vaillamment, lorſque les lignes françoiſes furent forcées par les alliés près de Tillemont le 18 juillet. Il fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint que lorſque la paix fut faite avec cette couronne. Pendant ſon ſéjour en Angleterre, le gouvernement de Saint-Omer lui fut donné au mois de ſeptembre 1706. Le roi lui conféra auſſi la charge de lieutenant-général au gouvernement du haut Languedoc le premier janvier 1707. En 1712, étant de retour d'Angleterre, il ſervit au ſiége de Douai, qui fut pris le 8 ſeptembre ; enſuite il commanda à celui de Bouchain, qui ſe rendit le 19 octobre. Il fit en 1713 la campagne en Allemagne, & couvrit l'armée qui força le camp des Impériaux près de Fribourg le 20 ſeptembre. Au mois de mai 1720 il fut nommé commandant des troupes en Bretagne ; conduiſit la ſainte ampoule au ſacre du roi Louis XV à Reims le 25 octobre 1722 ; fut fait au mois d'octobre 1723 gouverneur & lieutenant général pour le roi des villes, pays & évêchés de Metz & de Verdun, & gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, & ſe démit en même temps du gouvernement de Saint-Omer qui fut donné au marquis de Maillebois ſon gendre, en faveur duquel il s'étoit déja démis depuis quelques années de la lieutenance générale du Languedoc. Il fut déclaré maréchal de France le 2 février 1724, & prêta ſerment pour cette dignité entre les mains du roi le 10 du même mois. La même année il fut fait commandant en chef en Bretagne, & préſida à l'aſſemblée des états de cette province en qualité de commiſſaire du roi. Ayant été propoſé le premier janvier 1728, pour être chevalier des ordres du roi, il en reçut la croix & le collier le 2 février ſuivant. Il eſt mort à Paris le 9 mars 1733, âgé d'environ quatre-vingts ans. Le maréchal d'Alegre a été marié, 1. le 30 d'août 1679, avec *Jeanne-Françoiſe* de Garaud, fille de *Georges* de Garaud de Durandi, chevalier, ſeigneur de Donneville, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, préſident à mortier au parlement de Toulouſe, & de *Marthe* de Caminade : elle eſt morte à Paris le 18 mai 1723, dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge, & a été inhumée le 30 à S. Sulpice ſa paroiſſe : 2. le 21 août 1724, avec *Magdeléne* d'Ancezune de Caderouſſe, fille de *Jacques-Louis* d'Ancezune, marquis de Caderouſſe, & de *Magdeléne* d'Oraiſon, marquiſe d'Oraiſon, de Cadenet, baronne de Pievert, &c. Il n'a point eu d'enfans de cette derniere. Ceux qu'il a eus de la premiere ſont, *Marie-Thérèſe-Delfine-Euſtachie* d'Alegre, mariée à l'âge de quinze ans le 11 janvier 1696, avec *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbezieux, commandeur, chancelier & garde des ſceaux des ordres du roi, morte à Paris le 30 octobre 1706, âgée d'environ vingt-ſix ans ; *Emanuel-Yves-Joſeph* d'Alegre, né le 26 décembre 1685, appellé *le comte d'Alegre*, mort à Paris le 9 mai 1705, dans la vingtiéme année de ſon âge, ſans avoir été marié ; *Elizabeth-Thérèſe* d'Alegre, née le jour de pâque 31 mars 1687, morte le 16 avril ſuivant ; *Marie-Marguerite-Elizabeth* d'Alegre, née le 27 avril 1688, mariée le 26 janvier 1705 avec *Maximilien-Philippe-Joſeph* de Boulogne, comte de Ruppelmonde, baron de Licques & de Wiſſekerke, morte à Bercy le 31 mai 1752, âgée de 64 ans, & enterrée dans l'égliſe paroiſſiale de Conflans ; *Pierre-Louis* d'Alegre, né le 8 mai 1689, mort le 28 mars 1691 ; *Marie-Emanuelle* d'Alegre, née le 31 juillet 1692, mariée le 26 janvier 1713 avec *Jean-Baptiſte-François* Deſmaretz, marquis de Maillebois ; *Marie-Félicité* d'Alegre, née le 21 juillet 1663 ; & *Marguerite-Thérèſe* d'Alegre, née le premier février 1700.

SEIGNEURS DE VIVEROS & de BEAUVOIR.

VI. CHRISTOPHE d'Alegre, troiſiéme fils d'Yves II du nom, baron d'Alegre, fut ſeigneur de Viveros, & épouſa *Magdeléne* Loup, fille de *Blain* Loup, ſeigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule* du Pui, dont il eut GASPARD, qui ſuit.

VII. GASPARD d'Alegre, ſeigneur de Viveros, de Beauvoir, Baſtie, Saint-Marcel, Saint-Deſiré, chevalier de l'ordre du roi en 1569, épouſa *Charlotte* de Beaucaire, dame de Puyguillon de la Creſte, de Saint-Deſiré & de Chaumedies, fille de *Jean* de Beaucaire, chevalier de l'ordre du roi, premier maître d'hôtel de la reine, & de *Guyonne* du Breuil, dame d'atour de la reine, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit ; *Marie*, alliée à *Claude* de la Fayette, ſeigneur de Hautefeuille ; *Gabrielle*, mariée à *Charles* Caponi, ſeigneur d'Amblerieux, chevalier de l'ordre du roi ; *Guyotine*, qui épouſa *Jean* de Chauvigni de Blot, ſeigneur du Vivier ; *Louiſe*, mariée à *Louis* de Rollat, ſeigneur de Thouri ; & *Marguerite* d'Alegre, alliée 1. à *Iſaac* de Beaucaire, ſeigneur de Lieſſe : 2. à *Gilbert* de Rollat, ſeigneur de Brughet.

VIII. FRANÇOIS d'Alegre, ſeigneur de Viveros, de Beauvoir, &c. épouſa par contrat du 27 août 1610 *Magdeléne* d'Alegre ſa parente, fille de *Chriſtophe*, ſeigneur de S. Juſt, & d'*Antoinette* du Prat, dont il eut GASPARD II du nom, qui ſuit, & *Claude* d'Alegre, mariée 1. à *Gilbert* de Beaufort, vicomte de la Mothe-

Digitized by Google

Canillac : 2. à *Jacques* le Groing, vicomte de Montmartin, neveu du maréchal d'Effiat.

IX. Gaspard d'Alegre II du nom, seigneur de Beauvoir, &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa 1. *Magdeléne* de Tournon, fille de *Juſt-Louis* Ier de Tournon, & de *Magdeléne* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans : 2. par contrat du 6 mars 1628, *Marie* d'Eſtaing, fille de *Jean*, vicomte d'Eſtaing, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut Claude, qui ſuit ; & *Marie* d'Alegre, alliée à Philippe de Canillac-Montboiſier, comte de Dienne.

X. Claude d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creſte, &c. grand ſénéchal d'Auvergne, gouverneur de la ville & château de Montaigu-lès-Combrailles, épouſa par contrat du 30 août 1654, *Marie* Ligondez, fille de *Jean*, comte de Rochefort, près de Riom, & de *N.* de Rouvignac, dont il eut *N.* d'Alegre, mariée en 1690 à *Timoleon* Damoreſan, ſeigneur de Precigni, conſeiller au parlement ; Jean, qui ſuit, & *N.* connu ſous le nom de *chevalier d'Alegre*. Etant officier des galeres de France, il fut fait capitaine de frégate le 21 mai 1705. Il s'étoit marié à Marſeille, & laiſſa pour enfans *Louis-Léonard* d'Alegre, nommé le 17 d'octobre 1723 abbé commendataire de l'abbaye de Bourgueil en Vallée, diocèſe d'Angers. Il fut fait vicaire général de Chartres au mois de mars 1728, & mourut le 28 mars 1750, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge, ayant auſſi le titre d'aumônier de la reine ; *Joſeph* d'Alegre, capitaine réformé de dragons dans le régiment meſtre de camp général ; & *Urſule* d'Alegre, nommée le 12 janvier 1715 abbeſſe de l'abbaye de S. Georges de Rennes, de l'ordre de S. Benoît.

XI. Jean d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creſte, &c. mort le 31 janvier 1692, avoit épouſé en juillet 1680 *Marie-Magdeléne-Françoiſe* du Freſnoi, fille d'*Helie* du Freſnoi, premier commis des marquis de Louvois & de Barbezieux, miniſtres & ſecrétaires d'état, dont il a eu *Claude-Catherine* d'Alegre, qui fut mariée le 23 décembre 1710, avec *Henri* de Boullainvilliers, comte de Saint-Saire, ſire de Léon, ſeigneur de Beaubecq, la Ville-Neſle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ſes ouvrages : elle reſta veuve de lui le 23 janvier 1722, & mourut à Paris le premier ſeptembre 1723, dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge. * Sainte-Marthe, *hiſtoire généal. de la maiſon de France.* Le P. Anſelme.

ALEGRE DE CASANATE (Marc-Antoine) Eſpagnol, natif de Taragone en Catalogne, étoit religieux de l'ordre des carmes. Son pere, qui étoit très-bien auprès de Philippe III, lui avoit obtenu la ſurvivance de la charge de ſecrétaire du roi, qu'un de ſes oncles exerçoit. Mais il préféra le repos du cloître à toutes ces eſpérances. Il a compoſé dix ou douze ouvrages différens ; & entr'autres celui qui eſt intitulé *Paradiſus carmelitanus*. C'eſt un volume *in-folio*, où ce pere a mêlé quantité de fables : ce que les carmes même avouent. Cet ouvrage fut imprimé à Lyon en 1639. Le P. Jean Cheron de Bourdeaux avoue que cet auteur avoit beaucop de piété, mais très-peu de connoiſſance de l'antiquité, *pium virum magis quàm antiquarium.* Alegre eſt mort l'an 1658, âgé de ſoixante-huit ans. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.* Jean Cheron, *in vind. ſcapul.*

ALEGRIN (Jean) cardinal & patriarche de Conſtantinople, étoit d'Abbeville en Picardie, & de la noble famille des Alegrins. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Paris, & avoir été élu profeſſeur en théologie, il fut doyen de la cathédrale d'Amiens ; & puis ayant été nommé à l'archevêché de Beſançon, il y renonça deux ans après, lorſque Grégoire IX le créa cardinal, évêque de Sabine l'an 1227. Ce pape ne voulant pas permettre qu'Alegrin allât à Conſtantinople, dont il avoit été nommé patriarche par Honoré III, le retint auprès de ſa perſonne, pour ſe ſervir de ſon conſeil. Il fut légat *à latere* en Eſpagne & en Portugal, où il prêcha la croiſade avec beaucoup de ſuccès. Depuis il fut envoyé vers Frédéric II, & fit enſorte que cet empereur conclut un traité de paix avec le ſaint-ſiége, & ſe ſoumit volontairement aux cenſures de l'égliſe, en cas de contravention à quelque article du traité. Frédéric ayant depuis violé la parole, fut excommunié par Alegrin, qui en avoit reçu l'ordre exprès de ſa ſainteté. Alegrin mourut l'an 1237, & laiſſa quelques ouvrages. * Ciaconius. Onuphrius. Vion. Robert, *Gaule chrétienne*. Martier, *bibl. de Cluni*. Friſonius, *Gallia purpurata*. Ignace de Jeſus-Maria, carmé déchauſſé, *hiſt. eccleſ. d'Abbeville*.

ALEMAN (Louis) cardinal du titre de Ste Cécile, & archevêque d'Arles, a mérité le nom de *Bienheureux*. Les auteurs qui avoient parlé de lui avant Guichenon, hiſtorien de Breſſe & de Bugei, & dont quelques-uns l'ont nommé le cardinal d'Arles, s'étoient trompé en pluſieurs choſes qui regardent le pays, la naiſſance & la vie de ce prélat. Il étoit fils de *Jean* Aleman ou Alamandi, ſeigneur d'Arbent & de Montgéſon, & vint au monde vers l'an 1390, dans le château d'Arbent au pays de Bugei. Il fut d'abord chanoine & comte de l'égliſe de S. Jean de Lyon, enſuite évêque de Maguelone, & non de S. Malo ; & enfin archevêque d'Arles. En 1422 le pape Martin V l'envoya à Sienne pour y faire agréer la tranſlation du concile de Pavie dans cette premiere ville ; & peu de temps après il le nomma à la légation de Boulogne ; d'où il alla réformer la police de Forli & d'Imola dans la Romagne. Louis III, roi de Naples, comte de Provence, s'eſtima heureux d'avoir dans ſes états un prélat que toute l'Europe regardoit avec reſpect ; & à ſa conſidération il confirma les priviléges que les princes ſes prédéceſſeurs avoient accordés libéralement à la ville d'Arles. Le pape de ſon côté nomma Louis Aleman cardinal en 1426, & le fit camerlingue de l'égliſe. Après la mort de Martin V, pendant le concile de Baſle, le cardinal Aleman ſe brouilla avec le pape Eugène IV, au ſujet du concile que ce pontife tranſféra ailleurs, & que le cardinal fit continuer à Baſle. Eugène y fut dépoſé, & Amédée VIII, duc de Savoye, fut mis en ſa place en 1439, ſous le nom de Felix V. Eugène de ſon côté excommunia le cardinal Aleman qui préſida à cette aſſemblée, le dégrada du cardinalat, & le déclara indigne de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'égliſe. Mais après que Felix V eut renoncé l'an 1449 à la papauté en faveur de Nicolas V, légitime ſucceſſeur d'Eugène, ce pontife reçut à ſa communion le cardinal d'Arles, lui aſſura la poſſeſſion de ſes dignités, & l'envoya en qualité de ſon légat dans la baſſe Allemagne. Au retour de ce voyage Aleman ſe retira dans ſon diocèſe, où il travailla continuellement à la réforme de ſon clergé, & à l'inſtruction des peuples ſoumis à ſa conduite, & mourut à Salon le 16 ſeptembre 1450, âgé de ſoixante ans. Sa ſainteté & ſes miracles l'ont fait béatifier en 1527, par le pape Clément VII, & ſon corps a été porté à Arles, où l'on voit ſon tombeau. * Pius II, *coſmog. c.* 42, & *in comment.* Onuphre. Ciaconius. Auberi & du Chêne, *hiſt. des card.* Frizon, *Gall. purp.* Saxi, *pont. Arel.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Sauſſai, *in mart. Gall.* Swer. *in arch. Arel.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Guichenon, *hiſt. de Breſſe & de Bugei, part.* 3, *p.* 4. Sandere. Chenu, &c. Baillet, *vies des ſaints*.

ALEMAN (Nicolas) ſeigneur du Châtelet, & de l'illuſtre maiſon des Alemans de Touraine, & fils de *Rodolphe* ſénéchal de Beaucaire. Il floriſſoit dans le XVI ſiécle, ſous le régne de François I, qu'il ſervit en qualité de gentilhomme de la chambre. Il fut depuis ſon ambaſſadeur en Italie l'eſpace de trente-cinq ans. A ſon retour, ce prince l'employa pour faire élever le pavillon d'Ardres, qui ſervit à l'entrevûe des deux rois. Il fonda les minimes de Châtelleraut, où il eſt enterré

Digitized by Google

* Le chevalier l'Hermite Souliers, *hiſt. de la nobleſſe de Touraine.*

ALEMAND (Louis-Auguſtin) né à Grenoble en 1653, fut élevé dans la religion prétendue-réformée, qu'il abjura en 1676. Il étoit alors docteur ès droits à Valence, & avocat au parlement de Grenoble. En 1693 il prit le dégré de docteur en médecine à Aix, parcequ'on lui avoit fait eſpérer un emploi de médecin ſur les vaiſſeaux, dont il n'eut point le brevet, ce qui le détermina à ſuivre le barreau à Grenoble, où il a eu ſouvent occaſion de faire briller ſon eſprit & ſa connoiſſance des loix. Il a cultivé particulierement la langue françoiſe; & ce fut lui qui fit imprimer en 1690 à Paris, les *Remarques poſthumes* de M. de Vaugelas, *ſur la langue françoiſe.* Il les accompagna d'une préface, & de ſes propres obſervations. Le P. Bouhours, jéſuite, a attaqué cet ouvrage, & a traité ces remarques de fauſſes, dans l'avertiſſement du ſecond volume de ſes *Remarques nouvelles ſur la langue françoiſe.* M. Alemand qui avoit promis de répondre à cette critique, n'a rien fait paroître ſur ce ſujet. Ses autres ouvrages ſont: 1. *Nouvelles obſervations*: ou *Guerre civile des François ſur la langue*, volume *in*-12, à Paris 1688. C'étoit un eſſai d'un dictionnaire général & critique de tous les mots, de toutes les façons de parler, & de toutes les régles de la langue françoiſe qui ont ſouffert quelque contradiction: il devoit être en deux volumes *in-fol.* & il étoit preſque achevé, mais l'impreſſion en fut arrêtée par les mêmes raiſons qui ont empêché la publication du dictionnaire de Furetiere. 2. *L'hiſtoire monaſtique d'Irlande*, in-12, à Paris 1690. 3. *Journal hiſtorique de l'Europe*, pour l'année 1694, à Paris, *in*-12, quoique le titre porte à Strasbourg, parceque les auteurs de la gazette, du journal des ſavans & du mercure, ſur le plan deſquels M. Alemand avoit commencé ſon journal, & prétendoit le continuer, empêcherent qu'on n'expédiât un privilége pour cet ouvrage. Il en fit un ſecond volume pour l'année 1695, qu'il ne put faire imprimer, & l'ouvrage n'a pas eu d'autre ſuite. On ignore le temps de la mort de M. Alemand. * Le Clerc, *biblioth. de Richelet.* Conſultez les *Nouveaux mémoires d'Artigny*, tom. I, p. 278. *& ſuiv.*

ALEMANNI (Gilbert) vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1334. Il compoſa quelques ouvrages, & entr'autres une hiſtoire de la terre-ſainte, qu'il dédia à Taillerand cardinal de Périgeux.

ALEMANNI (Louis) embraſſa dans le XVI ſiécle les nouvelles opinions de Calvin. Dans la ſuite il s'oppoſa à la doctrine de cet héréſiarque, touchant l'euchariſtie; & vers l'an 1566 il enſeigna à Lyon celle de Zuingle. * Pratéole, *vit. Lug. Alem.* Gauthier, *chron. ſec. XVI.*

ALEMANNUS, roi fabuleux des anciens Germains, regna après ſon pere Teuta. Ce prince s'acquit une ſi grande réputation par ſa force & par ſon courage, qu'on l'appelloit l'*Hercule Germanique*. C'eſt de lui, ſelon quelques-uns, que les Germains furent appellés *Allemans.* Il avoit coutume de ſe faire ſuivre par un lion enchaîné, d'où l'on prétend que les princes d'Allemagne ont pris la coutume de mettre un lion dans l'écuſſon de leurs armes. On lui dreſſa une ſtatue dans une iſle nommée alors *Augia*, & depuis *Reichenaw*, ſituée dans le lac de Zell ou de Conſtance, dans la Suéve, aujourd'hui *Souabe.* Cette ſtatue fut tranſportée par Maximilien dans une petite ville de Baviere, nommée Oëtingen. Les Allemans eurent une ſi grande vénération pour ce prince, qu'ils l'invoquerent comme un dieu après ſa mort. Il laiſſa, dit-on, pluſieurs fils qui regnerent en divers pays d'Allemagne ou Germanie; ſavoir, Noricus, Boius, Dan, Angul, Helvetius & Hunnus. * Henning. *t.* 1.

ALEMIDIN, grande ville d'Afrique, & bien peuplée, *cherchez* ALMEDINE.

ALEM & ALEN; *Alema* & *Alena*, petite ville de Weſtphalie, ſituée dans le haut diocèſe de Munſter, ſur la riviere de Werſe, à quatre lieues de la ville de Wolbeck, vers le midi oriental. * Baudrand, & Mati, *dict.*

ALENCASTRO ou LANCASTRE, tige des ducs d'Aveiro & d'Abrantes ſortis des rois de Portugal, *cherchez* ABRANTES.

ALENÇON, *Alenconium*, ville de Normandie, avec titre de duché & bailliage. Elle eſt ancienne, & ſituée dans une plaine fertile, entre la forêt d'Ecouis & celle de Perſeigne, avec un pont ſur la Sarte, où elle reçoit la Brilante, qui forme dans la ville une petite iſle. On voit dans la paroiſſe de Notre-Dame quelques tombeaux des ducs d'Alençon, qui de leur temps y avoient une chambre du conſeil, nommée *Echiquier.* Cette chambre fut depuis ſupprimée par la réunion du duché à la couronne. Alençon, dont le bailliage eſt des plus grands de la province, ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. M. de Matignon, depuis maréchal de France, empêcha qu'à la journée de S. Barthelemi l'an 1572, on y maſſacrât les prétendus réformés. Il prit depuis cette ville en l'année 1575; mais elle fut repriſe enſuite par les Ligueurs ſous le duc de Mayenne. Les hiſtoriens de France parlent de quelques ſeigneurs d'Alençon; & entr'autres de ROBERT Rotrou, dont la ſœur nommée *Elie*, vendit au roi Philippe *Auguſte* la ſeigneurie d'Alençon. Le roi S. Louis la donna avec titre de comté à ſon fils *Pierre*, qui mourut au retour du voyage d'Afrique le 6 avril 1283, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Jeanne* de Châtillon, comteſſe de Blois & de Chartres. Ainſi le comté d'Alençon revint à la couronne. Le roi Philippe *le Hardi* le donna à ſon fils CHARLES *de Valois*; & celui-ci le donna à un autre CHARLES ſon ſecond fils, lequel de *Marie* d'Eſpagne ſa ſeconde femme, eut *Charles*, qui prit l'habit de religieux de S. Dominique, & qui fut archevêque de Lyon, dont il eſt parlé ci-après dans un article ſéparé; *Philippe* cardinal; & PIERRE, qui continua la poſtérité. Ce dernier laiſſa JEAN I, en faveur duquel le roi Charles VI érigea l'an 1414 le comté d'Alençon en duché & pairie. Il eut trois ſucceſſeurs juſqu'à *Charles III*, qui mourut ſans poſtérité en 1525. Ce duché retourna à la couronne, & fut donné depuis à FRANÇOIS, fils de Henri II. La mort de ce prince, qui ne laiſſa point de ſucceſſeur, fit encore réunir Alençon au domaine. Cette ville fit depuis une partie de l'apanage de Gaſton, duc d'Orléans, fils de Henri IV, & paſſa en 1660 à *Iſabelle* d'Orléans ſa ſeconde fille, qui fut mariée à *Joſeph* de Lorraine duc de Guiſe. Après la mort de cette princeſſe, en 1696, le duché d'Alençon fut encore réuni à la couronne, & par lettres patentes du mois de juin 1710; vérifiées au parlement le 10 juillet ſuivant, il fut donné pour apanage à *Charles* de Berri, petit-fils de Louis XIV.

Cette ville eſt connue par les diamans, appellés *diamans d'Alençon*: ces diamans ſe trouvent en un village nommé Hertré à deux lieues de-là, dans un terroir ſabloneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort luiſant. On y trouve de ces diamans qui ſont auſſi gros qu'un œuf, & même davantage. Il y en a de ſi nets & de ſi brillans, que quelques lapidaires y ont été trompés. * Sanſon. Bourgon. *géographie hiſtorique.*

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE des comtes & ducs d'*ALENÇON.

XV. CHARLES de Valois II du nom, ſurnommé *le Magnanime*, ſecond fils de CHARLES de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & petit-fils de PHILIPPE III du nom, ſurnommé *le Hardi*, roi de France, fut comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, de Porhoët & de Joigni, &c. & mourut à la bataille de Créci, donnée le 26 août 1346. Il épouſa 1. par contrat du mois d'avril 1314, *Jeanne*, comteſſe de Joigni & dame de Mercœur, fille unique de *Jean* II du nom, comte de

Digitized by Google

Joigni, ſeigneur de Mercœur, & d'*Agnès* de Brienne, morte ſans enfans le 2 ſeptembre 1336: 2. par contrat du mois de décembre 1336, *Marie* d'Eſpagne, veuve de *Charles* d'Evreux, comte d'Eſtampes, & fille de *Ferdinand* d'Eſpagne II du nom, ſeigneur de Lara, & de *Jeanne* héritiere de Lara, morte le 19 novembre 1379, dont il eut 1. *Charles* III du nom, comte d'Alençon, qui ſe rendit religieux de l'ordre de S. Dominique, dont nous parlons plus bas; 2. *Philippe* cardinal d'Alençon, dont nous parlerons auſſi dans un article particulier; 3. PIERRE II qui ſuit; 4. *Robert*, comte du Perche & de Porhoët, mort en 1377, ayant eu de *Jeanne* de Rohan, fille de *Jean* I du nom, vicomte de Rohan, qu'il avoit épouſée le 5 avril 1374, *Charles* d'Alençon, mort jeune; & 5. *Iſabelle* d'Alençon, religieuſe au prieuré de Poiſſi.

XVI. PIERRE II du nom, ſurnommé *le Noble*, comte d'Alençon, du Perche & de Porhoët, &c. mourut le 20 ſeptembre 1404. Il épouſa le 20 octobre 1371, *Marie* Chamaillart, vicomteſſe de Beaumont au Maine, fille & héritiere de *Guillaume* Chamaillart, ſeigneur d'Antenaiſe, & de *Marie* de Beaumont, morte le 18 novembre 1425, dont il eut *Pierre* mort jeune en 1375; *Jean*, mort jeune en 1376; JEAN I du nom, qui ſuit; *Marie*, morte jeune en 1377; *Jeanne*, morte ſans alliance le 6 août 1403; *Marie*, alliée par contrat du 17 mars 1389 à *Jean* VII du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, morte avant l'an 1418; *Catherine*, mariée 1. en août 1411 à *Pierre* de Navarre, comte de Mortain: 2. le 1 octobre 1413, à *Louis* de Baviere, dit *le Barbu*, ſeigneur d'Ingolſtat, morte le 25 juin 1462, & *Marguerite* d'Alençon, qui paſſa ſa vie en l'Hôtel-Dieu d'Argentan, & y mourut. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, ſeigneur d'Aunou, de Faucon & du Goulet.*

XVII. JEAN I du nom, ſurnommé *le Sage*, duc d'Alençon, pair de France, &c. né le 9 mai 1385, mourut à la bataille d'Azincourt, donnée le 15 octobre 1415. Il épouſa par contrat du 16 juin 1396, *Marie* de Bretagne, dame de la Guerche, fille de *Jean* V du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, morte le 18 décembre 1446, dont il eut *Pierre*, né le 4 octobre 1407, mort le 16 mars 1408; JEAN II du nom, qui ſuit; *Jeanne*, née le 17 ſeptembre 1412, morte le 17 octobre 1420; *Marie*, qui ne vécut que deux ans; & *Charlotte* d'Alençon, née le 15 décembre 1413, morte ſans alliance le 24 mars 1435. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, ſeigneur de Gallardon.*

XVIII. JEAN II du nom, ſurnommé *le Beau*, duc d'Alençon, pair de France, chevalier de la toiſon d'or, &c. né le 2 mars 1409, mourut en 1476. Il épouſa 1. en 1421, *Jeanne* d'Orléans, fille aînée de *Charles*, duc d'Orléans, & d'*Iſabelle* de France ſa premiere femme, morte ſans enfans le 19 mai 1432, en ſa 23 année: 2. par contrat du 30 avril 1437, *Marie* d'Armagnac, fille de *Jean* IV du nom, comte d'Armagnac, & d'*Iſabelle* de Navarre ſa deuxiéme femme, morte le 25 juillet 1473, dont il eut RENÉ, qui ſuit; & *Catherine* d'Alençon, mariée par contrat du 8 janvier 1461, à *François*, dit *Gui*, XIV du nom, comte de Laval, morte ſans lignée le 17 juillet 1505. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Jean *bâtard d'Alençon, vivant en* 1483; Robert, *qui fut préſenté à l'évêque d'Angers l'an* 1489, *pour adminiſtrer l'hôtel-Dieu de S. Julien-lès-Pont de Châteaugontier*; Jeanne, *mariée par contrat du* 14 *novembre* 1470, *à* Gui *de Maumont, ſeigneur de Saint-Quentin en la Marche*; & Magdeléne *bâtarde d'Alençon, qui épouſa* Henri *du Breuil, vivante en* 1487.

XIX. RENÉ duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. mort le 1 novembre 1492, épouſa par contrat du 14 mai 1488, *Marguerite* de Lorraine, fille de *Favri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont, & d'*Iolande* d'Anjou, reine de Sicile, ducheſſe de Lorraine & de Bar. Après la mort de ſon mari, elle ſe rendit religieuſe aux filles de ſainte Claire d'Argentan, où elle mourut le 1 novembre 1521 en ſa 58 année, ayant eu pour enfans CHARLES IV du nom, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée 1. par contrat du 6 mai 1505 à *François* d'Orléans II du nom, duc de Longueville; 2. le 18 mai 1513, à *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, morte le 3 ſeptembre 1550; & *Anne* d'Alençon, née en octobre 1492, mariée le 31 août 1508, à *Guillaume* Paléologue V du nom, marquis de Montferrat. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Charles *bâtard d'Alençon, mort avant l'an* 1545; Marguerite, *qui épouſa* 1. *par contrat du* 16 *juillet* 1485 René, *ſeigneur de Boiſguyon*: 2. Henri *de Bournel*, & Jacquette *bâtarde d'Alençon, mariée à* Gilles *des Ormes, ſeigneur de S. Germain, premier maître-d'hôtel du roi Louis XI.*

XX. CHARLES IV du nom, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. gouverneur de Champagne & de Normandie, né le 2 ſeptembre 1489, mourut le 11 avril 1525, ſans enfans de *Marguerite* d'Orléans, fille de *Charles*, comte d'Angoulême, & de *Louiſe* de Savoye, qu'il avoit épouſée le 9 octobre 1509. Elle ſe remaria l'an 1527 à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & mourut le 21 décembre 1549. * Gilles Bry, ſieur de la Clergerie, *hiſt. du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de la maiſon de France.* Du-Chêne, *antiq. des villes de France.* De Thou, *hiſt.* Le Pere Anſelme, &c.

ALENÇON (Charles) fils aîné de Charles II, comte d'Alençon, & frere du cardinal Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, dégouté du ſiécle par les grands troubles qui arriverent après la mort de ſon pere, entra dans l'ordre de S. Dominique au couvent de S. Jacques de la ville de Paris. Marie d'Eſpagne ſa mere qui s'oppoſoit à ſon deſſein, en fit de grandes plaintes au pape, qui députa le marquis de Montferrat, pour examiner la vocation de ce novice. Ce ſeigneur ayant reconnu qu'elle étoit bonne, Charles d'Alençon fit profeſſion dans cet ordre, où il vécut avec piété. Il faiſoit ſans répugnance la quête dans la ville de Paris, portant la beſace ſur les épaules. Devenu dans la ſuite habile théologien & homme d'une ſageſſe extraordinaire, il fut nommé par le roi ſon parent à l'archevêché de Lion en 1365. Il mourut le 5 juillet 1375, dans ſon château épiſcopal de Pierre Enciſe. * Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom.* 1. Font. *theat. Domin. tit. de archiepiſc. n.* 56.

ALENÇON (Philippe d') cardinal archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, comte d'Alençon, qui fut tué le 26 août de l'an 1346, à la bataille de Créci en Ponthieu, & qui étoit frere du roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel, à l'exemple de ſon frere aîné *Charles* comte d'Alençon, abandonna tout pour ſervir Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Sa naiſſance & ſon mérite l'éleverent ſur le ſiége de Beauvais en 1356, puis ſur celui de Rouen en 1359. En 1374 il fut nommé adminiſtrateur de l'archevêché d'Auſch. Le roi Charles V lui avoit recommandé un de ſes clercs, & lui avoit demandé pour lui une prébende, qui étoit à la nomination de ce prélat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refuſa: ce qui irrita le roi, lequel s'appaiſa néanmoins dans la ſuite. Le pape Grégoire XI nomma Philippe patriarche de Jéruſalem, puis d'Aquilée; & Urbain VI lui donna le chapeau de cardinal en 1378, puis l'évêché de Sabine, & le fit patriarche d'Aquilée. Ce pontife l'établit ſon vicaire général dans les terres de l'état eccléſiaſtique; mais depuis, craignant que le cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clément VII pendant le ſchiſme, il lui ôta ſa charge de vicaire général. Boniface IX le rétablit en ſes dignités, & le créa évêque d'Oſtie. Philippe, qui avoit déja cédé l'archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de ſainteté à Rome le 15 août en 1397, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie de-là le Tibre. * Onuphre & Ciaconius, *in vit.*

Digitized by Google

pontif. Ughel, *Ital. ſacra.* Sainte-Marthe, *l.* 21, *hiſt. généal. & t.* 1. *Gall. chriſt.* Sponde, *A. C.* 1377. Du-Chêne & Auberi, *hiſtoire des card.* Frizon, *Gall. purp.* Le pere Anſelme.

ALENGON, *cherchez* LANGON.

ALENIO (Jules) jéſuite de Breſcia dans l'état de Veniſe, entra dans la ſociété l'an 1600. Il paſſa en Orient, & arriva à Macao en 1610, n'étant pas encore prêtre. Il enſeigna les mathématiques dans cette ville, & fut maître des novices. De-là ayant pénétré plus avant dans le vaſte empire de la Chine, il cultiva cette terre infidéle durant trente-ſix ans. Il porta le premier la foi dans la province de Xanſi, & bâtit pluſieurs égliſes dans celle de Foquien. Il fut ſupérieur de pluſieurs réſidences durant vingt-trois ans, & vice provincial pendant ſept ans. Il mourut au mois d'août 1649. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages en chinois. *La vie de J. C.* en huit tomes. *De l'incarnation de J. C. La vie de J. C. en eſtampes. Du ſacrifice de la meſſe. Du ſacrement de pénitence. De l'origine du monde. Preuve de l'exiſtence de Dieu. Réfutation des erreurs des Chinois, & réponſes à leurs queſtions. Dialogues. Dialogue de S. Bernard, entre l'ame & le corps, en vers chinois. Des ſciences de l'Europe. Géométrie pratique*, en 4 liv. *La vie du P. Matthieu Ricci. La vie du docteur Michel Tam, Chinois converti. La vie d'un jeune Chinois fort vertueux. Théâtre de l'univers, ou coſmographie.* Ce dernier ſe conſerve à Rome chez les jéſuites à la maiſon profeſſe. * Sotwel. *bibl. ſcript. ſoc. J.*

☞ ALENTAKEN, petite province de Livonie, dans l'Eſthonie: elle eſt entre le golfe de Finlande & le lac Peypus, ou Crudzko. C'eſt dans cette province qu'eſt la ville de Narva, ſur une riviere du même nom. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALENTEJO ou ENTRE TEJO E GUADIANA, *Provincia inter Tagum & Anam*, ou *Tranſtagana provincia*, c'eſt la plus grande province de Portugal, très-fertile, & ainſi nommée, parcequ'elle eſt entre les rivieres du Tage & de la Guadiana. Elle a environ trente-ſix lieues de longueur, & trente-quatre de largeur, ſelon Olivera. Ses principales villes ſont Evora, ſiége des anciens rois, Elvas, Portalegre, Eſtremoz, Baja, &c. C'eſt dans cette province qu'Alfonſe I de ce nom, roi de Portugal, gagna en 1139 la célébre bataille d'Orique contre cinq rois ou généraux Maures. * Vaſconcellos, *hiſtoire de Portugal.* Mariana, *hiſtor. Hiſp.* Nicolas Olivera, *grandes de Lisb. &c.*

ALEP, ville de Syrie, entre Alexandrete & l'Euphrate. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Berroca*; quelques-uns pour *Hierapolis*; d'autres enfin pour *Lariſſa*. Elle eſt bâtie ſur quatre collines; le château eſt ſur la plus haute, qui fait le milieu d'Alep, & qui eſt ſoutenue par des voutes en quelques endroits, de peur que la terre ne s'éboule. Elle a environ deux lieues de circuit. Hors de la ville il y a une petite riviere nommée Coïc, qui ſert à arroſer les jardins, où il croît d'excellentes piſtaches. Les édifices, tant publics que particuliers, ne ſont beaux que par dedans; les murailles y ſont revêtues de marbre de différentes couleurs, & les lambris ſont enrichis de feuillages & d'inſcriptions en or. Il y a environ ſix vingts moſquées: dont il y en a ſept fort magnifiques, & trois qui ont leur dôme couvert de plomb. La plus grande étoit une égliſe des chrétiens, que l'on croit avoir été bâtie par ſainte Hélène. Dans un des fauxbourgs il y a encore une moſquée qui a été auſſi autrefois une égliſe des chrétiens, où l'on voit une choſe remarquable. Dans le mur qui eſt au côté droit de la porte, il y a une pierre de deux à trois pieds en quarré, où eſt marquée la figure d'un calice & d'une hoſtie au-deſſus de l'ouverture du calice, avec un croiſſant qui couvre l'hoſtie, & dont les deux pointes deſcendent ſur les bords du calice. On croiroit d'abord que ces figures ſeroient des piéces rapportées comme les peintures à la moſaïque; mais tout y eſt naturel, comme on l'a reconnu en grattant la pierre avec un ferrement en l'abſence des Turcs. Il y a eu pluſieurs conſuls qui ont voulu acheter cette pierre: quelques-uns en ont offert juſqu'à deux mille écus; mais les bachas ou gouverneurs d'Alep n'ont jamais voulu la vendre. A demi-lieue de la ville il y a un côteau très-agréable, qui ſert de promenade aux Francs. On y voit une grotte où les Turcs diſent que le prophéte Ali a demeuré quelques jours; & parcequ'il y a dans le roc l'impreſſion d'une main aſſez mal deſſinée, ils croient que c'eſt celle de ce faux prophéte. Il y a trois colléges dans Alep, où l'on enſeigne la grammaire, la philoſophie & la religion mahometane. On y compte quarante carvanſeras pour les voyageurs & les marchands, & cinquante bains publics. Les fauxbourgs de la ville ſont grands & peuplés, & preſque tous les chrétiens y ont leurs maiſons & leurs égliſes. Il y a de cinq ſortes de chrétiens dans Alep, des Romains ou catholiques, des Maronites, des Grecs, des Arméniens & des Jacobites. Les catholiques ont trois égliſes deſſervies par les capucins, les jéſuites & les carmes déchauſſés. Les Maronites dépendent du pape, & ne ſont guères plus de douze cens: leur égliſe eſt dédiée à S. Elie. Les Grecs y ont un archevêque, & ſont environ quinze ou ſeize mille: leur égliſe eſt dédiée à ſaint George. Les Arméniens, qui ſont à peu près douze mille, ont un évêque & une égliſe dédiée à la Vierge. Les Jacobites ont auſſi un évêque & une égliſe ſous le titre de la Vierge, & leur nombre égale preſque celui des Arméniens. Il ſe fait à Alep un grand trafic d'étoffes de ſoye, de maroquins & de camelots de poil de chevre, de noix de galle, de ſavons & de pluſieurs autres marchandiſes: & les négocians s'y rendent de tous les endroits du monde. Sans parler des Turcs, des Arabes, des Perſans & des Indiens, il y a toujours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois; & chaque nation a ſon conſul pour ſoutenir ſes droits & ſes intérêts. Ce commerce ne ſe fait pas, comme quelques-uns ont écrit, par les rivieres de l'Euphrate & du Tigre, ſur leſquelles ils diſent que les marchandiſes ſe tranſportent en deſcendant & en montant juſqu'au Bir, où on les débarque pour Alep. A l'égard de l'Euphrate, la quantité de moulins qu'on y a bâtis pour tirer l'eau afin d'arroſer les terres, en empêche la navigation, & la rend dangereuſe. Pour ce qui eſt du Tigre, il n'eſt guères navigable que depuis Bagdad juſqu'à Balſora. La ville d'Alep eſt gouvernée par un bacha qui commande à toute la province, depuis Alexandrete juſqu'à l'Euphrate. Sa garde eſt pour l'ordinaire de trois cens hommes. Il a auſſi un aga ou capitaine de cavalerie, qui commande environ quatre cens ſpahis; & un autre aga qui a ſous lui ſept cens janiſſaires, & qui eſt maître des portes de la ville. Le château eſt ſous un autre commandant, que le grand-ſeigneur y envoie de Conſtantinople. Il a ſous lui deux cens mouſquetaires, & tout le canon eſt en ſon pouvoir. Le cadi, comme ailleurs, y juge les cauſes civiles & criminelles; & le mouſti eſt le chef & l'interprête de la loi de Mahomet. * Tavernier, *voyage de Perſe.*

ALERAN, fils de la ſœur de l'empereur Othon I, fut créé par lui premier marquis de Saluſſes.

ALERE (Jean) de Alerio ou de Alerlo, général de l'ordre des Carmes, a vécu dans le XIV ſiécle. Il étoit de Toulouſe, & fut élu général dans un chapitre tenu à Montpellier l'an 1321. Après avoir gouverné neuf ans avec beaucoup de ſageſſe, il demanda avec un empreſſement extrême la grace de pouvoir vivre en ſimple religieux le reſte de ſes jours. On la lui accorda, quoiqu'avec peine; & après avoir fait une abdication volontaire de ſa charge, il ſe retira dans le monaſtere de Toulouſe, où il mourut l'an 1342. Il a écrit ſur les quatre livres du maître des ſentences, ſur l'eccléſiaſtique, &c. * Sixtus *Senenſis*, *bibl. ſancta.* Poſſevin. *in*

Digitized by Google

appar. facr. Voerſio *in catal. gener. Carmel.* Lucius, *in hiſt. Carmel.* Trithème. Alegre.

ALERED, roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII ſiécle, immédiatement après Ethelwald, ſur lequel il uſurpa la couronne. Mais après avoir regné neuf ans, il fut dépoſé, & contraint de fuir de lieu en lieu avec quelques perſonnes attachées à ſa fortune. * *Dict. angl.*

ALERIA, ancienne ville de Corſe qui a un évêché ſuffragant de Piſe, eſt aujourd'hui ruinée, & preſque abandonnée à cauſe du mauvais air. Il n'y a plus que dix maiſons & l'égliſe; ſon évêque fait ſa réſidence à Cervioni, qui eſt au milieu de l'iſle. Les maſures qui reſtent d'Aleria ont encore aujourd'hui le nom d'*Aleria diſtrutta*. Il y a près de ces maſures une riviere que Moletius nomme *Aleria*, & Leandre Alberti *Tavignano*. C'eſt l'ancienne *Rhotanus* de Ptolémée. * Leandre Alberti. Baudrand.

☞ ALÈS DE CORBET en Touraine. Cette maiſon auſſi recommandable par ſon ancienneté que par ſes grandes alliances, paſſe pour être iſſue de celle de même nom en Irlande, dont de ſavans auteurs remontent la filiation dans les ſiécles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les O! Brien, les O! Neille, les O! Carolles, les Mac! Geoghehan, les O! Donnel, les Maccarti-More, &c.... La tradition de la maiſon d'Alès en France eſt même conforme en ce point avec celle des d'Alès O! d'Alès ou O! d'Ali d'Irlande. Les auteurs généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un ſiécle, par les commiſſaires de l'ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave* de Briſay-Dénonville, dont la mere étoit d'Alès de Corbet. Les armes des Alès de France & celles des Alès d'Irlande ſont d'ailleurs les mêmes: *de gueules à la faſce d'argent, chargée de trois merlettes de même ſans bec & ſans pattes.* Les Irlandois ajoutent, que deux cadets de cette maiſon étant paſſés en France, il y a pluſieurs ſiécles, y ont fondé deux branches différentes, l'une dans le cœur du royaume, l'autre dans les provinces de Flandre. Il eſt certain que le nom d'Alès y eſt fort ancien, ſurtout en Touraine où eſt la terre de Corbet, qui a donné le nom diſtinctif à la branche qui y ſubſiſte, & dont nous allons parler. Quant à la branche de Flandre, nous n'en connoiſſons juſqu'à préſent que trois générations, ſavoir 1°. Alulfe de Alès, chevalier, qui engagea à l'abbaye d'Andres, vers l'an 1179, pour 85 marcs d'argent, une dixme dont il étoit poſſeſſeur dans la paroiſſe de Salqueles, & qui depuis fut appellée la *dixme d'Alès*. 2°. Robert de Alès, chevalier, fils du précédent, qui céda totalement la ſuſdite dixme à ces religieux au mois de mars 1222, moyennant 63 liv. pariſis. Un autre acte de la même date, prouve que les ancêtres de ces ſeigneurs avoient été enterrés dans l'égliſe de cette abbaye, & qu'ils avoient des cadets. Ce *Robert* épouſa *Marguerite*, & fut pere de 3°. Guillaume & de *Mathilde* de Alès, prouvés par acte paſſé au lieu d'Alès. * *Chronique de l'abb. d'Andres*, imprimée dans le *ſpicilege*, *in-folio*, tom. 2, p. 815, 862, &c.

Branche des barons de Saint-Chriſtophe & de Châteaux.

I. Hugues d'Alès, le premier qui nous ſoit connu, ſigne en 978 une charte de la comteſſe Leutgarde de Vermandois, veuve de Thibaut *le Tricheur*, comte de Champagne, pour une donation à l'abbaye de Saint-Pere de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte eſt en original. (Voyez le *Gallia chriſtiana*, où cette charte eſt inſérée en entier.) On croit qu'il étoit ſeigneur d'Ievre-le-Chatel, & frere du fameux *Arnoul*, évêque d'Orléans, de l'illuſtre naiſſance & de la puiſſance duquel Glaber hiſtorien contemporain, rend témoignage. Si ſon origine étoit irlandoiſe, ſon pere avoit pu paſſer en France avec *Tertullus* comte d'Anjou: il y a même lieu de croire qu'il y avoit entre eux beaucoup d'affinité, puiſqu'on va voir les deſcendans de *Hugues* I, parmi les plus grands ſeigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* poſſederent ces provinces. L'hiſtoire nous apprend que vers ce temps-là il y avoit une grande correſpondance entre les royaumes de France & d'Irlande, & que Charles le *Chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne nobleſſe de ce pays-là, & ſe l'attachoit par de grands fiefs.

II. Hugues II, baron de S. Chriſtophe en Touraine, fut ſelon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques* III, dit *Nerra*, comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ſes guerres, & le recevoit dans ſon château lorſqu'il traverſoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboiſe. Outre Hugues qui ſuit, on trouve encore *Jean* d'Alès du diocèſe de Tours, qui paſſe un acte avec *Guillot* Daen en 1061; (v. l'Herm. Soul. *généal. de la Roche-Daen*, p. 362.) *Lanfroy* d'Alès qui conjointement avec *Aſcelin*, ſon neveu, paſſe un acte avec les religieux de Chalmouſei en 1090. (v. le *theſaurus anecdoton* du P. Martene, t. 3, p. 1165, &c.) & *Walterius* ou *Gaultier* d'Alès, nommé dans un acte de 1069, frere de Hugues, mari de *Richilde*, (v. *Cartul.* de S. Florent de Saumur, f. 124, verſo, &c.)

III. Hugues III, baron de Saint-Chriſtophe. On a de lui différentes chartes conſervées dans pluſieurs abbayes, telles que S. Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il donna à celle-ci en 1073 la dîme de Coſme, & en reconnoiſſance, elle s'engagea de faire pour lui un anniverſaire à perpétuité, avec les ſolemnités ordinaires pour les perſonnes de la plus grande qualité: *ſicut pro altioribus perſonis mos eſt, celebrabitur.* Il épouſa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, doyen laïc de S. Martin de Tours, & baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette baronie. Ses enfans ſont entr'autres, 1. Jean qui ſuit, 2. *Hugues* d'Alès, que Carreau dit s'être trouvé en 1115, avec *Jean* ſon frere aîné, à la bataille de Scés, épouſa vers 1120 *Mathilde*, veuve de Païen du Bois (*de Boſco*) dans le pays Chartrain. (V. *Cartul.* de Tiron, fol. 36, verſo, *charte* 139.) 3. *Geoffroi* d'Alès nommé dans une *charte* de S. Florent de Saumur de 1122, *liaſſe des titres* de S. Chriſtophe, avec *Jean* ſon frere aîné, & *André* ſon neveu. On retrouve le même *Geoffroi* comme témoin d'une charte d'environ 1152, par laquelle Henri II, duc de Normandie & comte d'Anjou, fait du bien à l'abbaye de Notre-Dame de Xaintes, fondée par *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou, ſon aïeul. 4. *Adelais* d'Alès, qui épouſa vers 1100 *Gui* Trouſſeau ou de Troſſelle, ſeigneur de Mont-le-Heri, & qui donna ſon nom à la ville de la Ferté-Alès près d'Etampes, qui s'appelloit auparavant *Feritas Balduini*. Voyez *l'hiſtoire d'Etampes* par Fleuriau, *antiquités de Morigny*, &c. & dans ce dictionnaire le titre Ferté-Alais.

IV. Jean I, baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, accompagna Foulques V, dit *le Jeune*, comte d'Anjou, à la bataille de Scés l'an 1115, avec *Hugues* ſon frere, & ſervit utilement le ſeigneur d'Amboiſe, dans la guerre qu'il eut avec Geoffroi de Preuilli, comte de Vendôme. Il fit auſſi pluſieurs donations dont on a les chartes. Il épouſa *N.* de Semblancay, fille de *Robert* II, baron de Semblancay, dont il eut entr'autres

V. Hugues IV: Carreau ne l'appelle que *Hugues* II d'Alès, parcequ'il n'a pas connu les deux premiers dont nous avons parlé. » C'étoit, dit cet hiſtorien, un des » plus conſidérables barons du royaume. Il paſſa en An» gleterre avec les troupes que Louis *le Jeune*, roi de » France, envoyoit au ſecours des rebelles d'Angleterre » contre le roi: mais l'armée conduite par Robert, comte » de Leiceſtre, fut défaite l'an 1173; & *Hugues* d'Alès » pris priſonnier avec Robert & pluſieurs autres ſei» gneurs, qui furent menés au château de Falaiſe, com» me le témoigne Roger de Hoveden, f. 536, & de-

» puis délivrés moyennant une légère rançon. Il ſe » croiſa pour la terre ſainte, & épouſa *Guiburge* de » Chources, dont il eut entr'autres

VI. ANDRÉ I, baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux. Celui-ci paroît dans une charte de 1180, dans le *livre de l'égliſe de Tours*, fol. 21, &c. Il épouſa *Elizabeth* d'Amboiſe, fille de *Sulpice* II, & d'*Agnès* de Donzi, de la maiſon de Nevers & de Bourgogne. Elle mourut d'une phthiſie, & fut enterrée à l'abbaye de Pont-Levois près Blois, laiſſant pluſieurs enfans. Outre HUGUES qui ſuit, on trouve encore JEAN, qui eſt la ſouche de la branche d'ALÈS DE CORBET EN TOURAINE, *dont nous parlerons plus bas.*

VII. HUGUES V, que Carreau appelle encore mal à propos *Hugues* III, baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, ſuccéda, dit cet auteur, à ſon pere en tous ſes états, & eut pour fils,

VIII. JEAN II, baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, nommé entre les principaux ſeigneurs du royaume, qui portoient bannieres ſous le regne de Philippe *Auguſte* en 1214. (Le rôle de ce ban eſt rapporté tout au long par la Roque.) Il fit pluſieurs dons à l'abbaye de la Clarté, où il eſt enterré, & où l'on voit encore ſon mauſolée, dont Carreau & le chevalier l'Hermite ont donné la deſcription. Cette abbaye avoit été fondée par un évêque d'Angleterre; & à une diſtance médiocre eſt une ancienne paroiſſe dédiée à S. *Patrice* apôtre d'Irlande, près de laquelle étoient un château & une ſeigneurie du nom d'Alès, qui paſſerent dans la maiſon de Savari par le mariage de *Catherine* d'Alès avec *Jean* de Savari en 1480. (V. la Thaumaſſiere, *hiſt. du Berri*, p. 978.) Ce qui paroît confirmer la tradition dont nous avons parlé, qui fait deſcendre la maiſon d'Alès de celle du même nom en Irlande. *Jean* d'Alès tranſigea avec Hardouin de Maillé, qui prétendoit devoir lui ſuccéder dans tous ſes grands fiefs *jure hereditario*, quoique Jean eût un fils nommé *Hugues*, qui avoit lui-même 4 filles: ſoit que Hardouin de Maillé fût ſeulement ſon neveu, & prétendit ainſi que ces fiefs, étant prêts à tomber en quenouille, les repréſentans de la tante devoient être préférés aux niéces; ſoit que *Hardouin* fût lui-même iſſu par mâles d'un frere ou d'un oncle de *Jean*, ce qui eſt plus conforme aux loix féodales d'alors, & aux coutumes du pays, & d'ailleurs appuyé de beaucoup de vraiſemblances. En effet, on ſait aſſez que la premiere maiſon de Maillé étoit tombée en quenouille, & que ceux d'alors n'en portoient le nom que pour en avoir épouſé l'héritiere, & poſſédé les biens. D'ailleurs quoique les armoiries ne fuſſent pas encore fixées, & que nous les voyions encore alors varier du pere au fils, il eſt cependant aſſez frapant de voir que celles de *Jean* avoient un extrême rapport avec celles des *Maillé*, portant comme eux des faſces ondées, à la différence près que les ſiennes étoient toutes chargées de fleurs de lys, peut-être parcequ'il étoit l'aîné. C'eſt peut-être auſſi par cette raiſon que la maiſon d'ALÈS d'aujourd'hui n'a conſervé qu'une faſce qui n'eſt pas ondée, comme iſſue d'une branche cadette. Les merlettes qu'elle y a jointes, étant ſans bec & ſans pattes, marquent, ſuivant les loix héraldiques, les voyages d'outre-mer ou les Croiſades.

IX. HUGUES VI, baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, fit auſſi des dons à l'abbaye de la Clarté. Il épouſa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont pluſieurs furent mariées. Il ſe croiſa, & fut enterré comme ſon pere à l'abbaye de la Clarté, où l'on voit encore ſon mauſolée. Il y a lieu de préſumer que *Hugues* VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. MARGUERITE d'Alès, l'aînée des quatre filles de *Hugues*, épouſa *Rotrou* de Montfort II du nom, ſeigneur de Semblancay, fils de *Rotrou* I & de *N.* de Perrenay dame de Semblancay, d'où *Jeanne* de Montfort, mariée à *Guillaume* l'Archevêque, ſire de Parthenay, maiſon iſſue de celle de Luſignan, & fondue dans celles de *Melun-Tancarville*, de *Longueville*, d'*Harcourt de Lorraine*, & la derniere branche dans celle de *Rohan*; à qui elle a apporté la principauté de Soubiſe.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ALÈS DE CORBET en Touraine.

La filiation de quelques-uns des premiers degrés de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a ſuppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoiſſance ſuivant l'ordre qui a paru le plus vraiſemblable. Les preuves qu'on donne de l'exiſtence de tous ceux qu'on va nommer, pouront toujours ſervir de guides à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches ſur cette ancienne maiſon, ſans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puiſſe nuire aux nouvelles découvertes qu'on poura faire par la ſuite.

VII. JEAN d'Alès I du nom dans cette branche, dont on a parlé à l'article d'ANDRÉ d'Alès, & qu'on préſume frere de HUGUES V, quoique bien des raiſons puſſent le faire croire ſon pere: ce qui formant un degre intermédiaire entre *André* & *Hugues* V de la branche aînée, paroîtroit d'autant plus probable, que depuis le mariage de *Hugues* III juſqu'à *Jean II*, cela ne feroit que ſix degrés dans l'eſpace de plus de 150 ans, au lieu qu'il n'y en a que cinq ſuivant la filiation qu'on ſuit ici. L'article ſuivant en paroît une preuve aſſez frapante. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que *Jean* fut pere de PIERRE & de *Hugues*.

VIII. PIERRE I, dans une charte de l'abbaye de la Clarté de 1225 avec *Jean* d'Alès ſon pere, & *Hugues* ſon frere, confirme un don qui avoit été fait à la maiſon de S. Lazare d'Outre-mer. * V. la *liaſſe de Beaujeu* cottée B. 1. 1. 5. Outre JEAN qui ſuit, on trouve encore *Girard* d'Alès au nombre des vaſſaux de l'égliſe de Chartres en 1229. * V. cartul. des fiefs de l'évêché, fol. 5.

IX. JEAN II, écuyer, cité avec les autres nobles du royaume, au ban convoqué à Tours en 1272. * La Roque, p. 65.

X. BAUDOIN I, écuyer, vivoit en 1292, ſuivant le compte de Pierre de Hangeſt, bailli d'Amiens, & un extrait du cabinet de M. de *Clerambaut*.

XI. PIERRE II, du bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 ſeptembre 1338, de partie de ſes gages & de ceux d'un écuyer de ſa compagnie. C. de Clerambaut.

XII. JEAN III, écuyer, étoit en 1349 & 1350 gendarme de la compagnie de Jean de Fricamps, capitaine d'Angoulême. C. de Cleramb. Outre CHARLES qui ſuit, on trouve encore *Jean*, qui ſervoit, auſſi-bien que *Charles*, en Guienne, dans la même compagnie que lui; & *Colin* l'un des treize archers de la compagnie de meſſire *Guill. Painel*, chevalier baneret en 1371, l'un des huit écuyers de la compagnie de *Jean* de S. *Ron* en 1380, & écuyer de la compagnie de meſſire Guillaume aux Epaules en 1385. On préſume que c'eſt le même, quoique ſon nom ſoit orthographié de trois façons différentes, ſavoir *Alès*, *Aalès* & *Allès*. C. de Cleramb.

XIII. CHARLES I dont nous venons de parler, & *Jean* ſon frere, écuyer, ſervoient en Guienne dans la compagnie de meſſire Renaut de Pont, ſeigneur de Monfort, en 1350 & 1353. C. de Cleramb.

XIV. JEAN IV, gendarme ſous Valleran de Luxembourg, comte de Ligny & de S. Paul, commendant pour le roi dans le pays de Gènes en 1396. On voit encore *Jean*, écuyer de la compagnie de Thomas Fortin, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit le premier juillet 1416 écuyer de la compagnie d'Olivier Païen.

XV. JEAN V, l'un des treize écuyers de la montre de François Leſcarabis en 1420. C'eſt celui par lequel le chevalier l'Hermite Souliers, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la maiſon d'Alès, quoiqu'il la reconnoiſſe pour être iſſue des ſeigneurs de S. Chriſtophe. Ce *Jean* d'Alès étoit écuyer & homme d'armes en 1452, ſuivant

Digitized by Google

ſuivant un titre du 6 juin, préſent Rimbaut, notaire de Châtillon ſur Indre. Il étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette* du Meſnil, fille de *George* & de *Catherine* de Preaux, qui étoit fille de Pierre de Preaux & de *Jeanne* de Saint-Severin. *Jean* d'Alès acquit de *Jean* Gray, écuyer, du pays d'Ecoſſe, partie de la terre de Corbet. Si la filiation de tous les degrés précédens n'eſt pas prouvée à la rigueur, juſqu'à *Jean* dont nous parlons; ſa qualité d'écuyer, la poſſeſſion de fiefs, ſes alliances avec des maiſons telles que du Meſnil, Preaux, Saint-Severin, &c. & ſa place d'homme d'armes ſept ans après que Charles VII eut fait la réforme de la plus grande partie de ſa nobleſſe qui étoit à cheval, pour ne compoſer ſes quinze compagnies d'ordonnances que de l'élite entre les chevaliers & écuyers, comme nous l'apprend le P. Daniel, *hiſt. de la milice françoiſe*, prouvent aſſez ſa nobleſſe d'extraction, & ſon illuſtre naiſſance. Depuis *Jean*, tous les titres prouvent une filiation ſuivie & non interrompue, juſqu'à ceux du même nom qui ſubſiſtent aujourd'hui. Il y a pluſieurs actes qui ſont dits paſſés dans l'hôtel de *Jean* d'Alès. Il eut pour fils Louis qui ſuit.

XVI. Louis I. L'Hermite Souliers paſſe tout de ſuite de *Jean* à *Charles* qu'il ſuppoſe ſon fils; & le même ordre a été ſuivi dans pluſieurs preuves pour l'ordre de Malte, & pour S. Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occaſions prouvent bien la parenté de *Jean* avec *Charles*; mais aucun n'établit cette filiation immédiate. La raiſon eſt qu'on ſautoit un degré, c'eſt celui de *Louis* I, écuyer, fils de *Jean* & *d'Antoinette* du Meſnil, lequel épouſa le 13 avril 1447, *Magdeléne* de Preaux, fille de *Bertrand*, ſeigneur de Preaux, & de *Marie* de Harcourt. Elle eut 300 liv. d'or de dot, & l'uſufruit de la terre d'Ervaux. Le 28 d'octobre 1469, il donna quittance préſens nobles perſonnes *Imbaut Mailloche* écuyer, ſeigneur de Rancé, *Jean de Sorbiers*, écuyer, ſeigneur de la Landre, & frere *André* de Meauſabré, prieur d'Ecuiſſé.

XVII. Charles I, écuyer, ſeigneur de Corbet, l'un des cent archers de la compagnie de cinquante lances des ordonnances du roi, ſous Raimond de Cadillac, en 1491, épouſa, le 16 aout 1492, *Magdeléne* du Saix, fille d'*Etienne*, ſeigneur de Dureſtal, & de *N.* d'Azai, maiſon illuſtre dont Guichenon a dreſſé la généalogie. Les enfans de *Charles* ſont 1. François qui ſuit; 2. *Iſabeau* femme de *N. H. Fr.* de Biſac, écuyer, ſeigneur de la Girouardiere, le 29 aout 1525. 3. *Marie* femme de *Jean* de Choiſy, ſeigneur de Montubois, le 15 juillet 1534; 4. *Jeanne* femme de *Gabriel* de Lhomme, dit de l'Iſle, écuyer, ſeigneur de la Flovieres, le 17 mars 1536; 5. *Iſabeau*, femme d'*Antoine* de Medes, écuyer, ſeigneur de Greſves, le 3 de novembre 1538. 6. *Renée*, femme de *N. H.* Meſſire *Jean* de Lyon, chevalier ſeigneur de Luſſac en Perigord, le 14 novembre 1547.

XVIII. François I, chevalier, ſeigneur de Corbet, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du roi, par titres des 15 mars 1548, & 26 février 1551, dans l'un deſquels le roi dit qu'il l'a choiſi, *à cauſe de ſa nobleſſe*, épouſa demoiſelle *Françoiſe* de la Roque, fille de *Gabriel*, ſeigneur du Rogier, & de dame *Françoiſe* d'Allemagne; ſes enfans furent 1. René qui ſuit. 2. *Hubert* homme d'armes de la compagnie du comte du Bouchage, marié le 15 mars 1583, à *Renée* de Bolac, fille de *Charles* & de *Françoiſe* de Gerſolles, d'où *Marguerite* d'Alès, mariée le 2 juin 1614, à meſſire *Edme* d'Aubuſſon, chevalier, ſeigneur de Buré.

XIX. René I, chevalier, ſeigneur de Corbet, d'abord lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes d'ordonnance du ſeigneur d'Armentieres, puis capitaine de cent hommes d'armes, armés & montés à la légere, ainſi que le porte la commiſſion de Henri *le Grand*, du dernier ſeptembre 1590. Ce grand homme (comme l'appelle le chevalier l'Hermite) en combattant contre la ligue, fut tué à la tête de ſa compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le maréchal de Coſſé. Il fut enterré à Beziers. René épouſa 1°. *Gabrielle* Couaigne, fille de *René*, ſeigneur de Marteau, & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite* de Sully, par contract du 3 juillet 1582; & 2°. *Gabrielle* de Château-Châlons, iſſue, ſelon l'Hermite, des princes ducs de Bourgogne & comtes de Châlons. Il eut de la premiere, entr'autres, René II qui ſuit; & François qui a formé la branche qui ſubſiſte en Picardie, *dont nous parlerons après celle-ci.* Le P. Anſelme ſe trompe aux noms de *Jean* & *Magdeléne*, qu'il donne au ſieur de *Couaigne*, & à la demoiſelle de Sully; les titres prouvent qu'il s'appelloit *René*, & elle *Marguerite*.

XX. René II, chevalier, ſeigneur de Corbet, capitaine de cent chevaux légers, après le décès de ſon pere, fut auſſi capitaine & gouverneur du château de Chambord, écuyer de la petite écurie, gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de la ville & château de Châteaudun & du Dunois. Il épouſa 1°. *Marguerite* Muſſet, & 2°. le 13 octobre 1601, *Louiſe* Hatte, fille d'*Euverte*, ſeigneur du Noiſement (maintenant Corbet en Dunois) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de demoiſelle *Marie* de Mareau, belle ſœur de *Horace* de Saint-Severin, fils de *Bernardin*, duc de Somme, & dont la mere *Anne* Teſtu a été grande tante du maréchal de Balincourt. Les enfans de René II ſont 1. Pierre qui ſuit. 2. *Louiſe* mariée à *Pierre* de Briſay, chevalier, ſeigneur de Dénonville, d'où M. de Briſay d'aujourd'hui, & beaucoup de filles mariées dans les maiſons de Rogrez de Champignelles, de Picot de Dampierre, de Guion de Diziers, de Languedoue de la Villeneuve, de la Barre d'Auvillars, de Courtin d'Uſſy, &c. 3. *Geneviéve* mariée à *Pierre* des Bans, ſeigneur de Mareuill, maréchal des camps & armées du roi, premier lieutenant de meſſieurs les maréchaux de France dans le Blaiſois, d'où *François-Marie* des Bans de Mareuill, mort en 1721, bailli de la Morée, & grand tréſorier de l'ordre de Malte. 4. *Euverte*, chevalier, capitaine au régiment de Champagne, tué dans une attaque, près Sainte Marie Querque. 5. *Joachim*, maréchal des camps & armées du roi, chargé par le maréchal de Martin, du ſiége de Tortoze, le jour même que la ville fut priſe, fut emporté avec 400 hommes par un magaſin à poudre auquel le feu prit; il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été page du roi en 1636, capitaine au régiment de Bellefonds en 1637, dans celui de Champagne en 1639, gratifié enſuite d'une penſion de 3000 liv. & fait maréchal de bataille, &c.

XXI. Pierre III, chevalier, ſeigneur de Corbet en Dunois (l'autre terre de Corbet en Touraine ayant paſſé, par mariage, dans la maiſon de Mareuill) gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal des camps & armées du roi, & ſon maître d'hôtel ordinaire, épouſa, le 25 avril 1636, demoiſelle *Marie* Muſſet, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Pré, iſſu, par ſa mere, de la maiſon de Salviati, & de *Marie* Arnauld-Pomponne, belle ſœur du fameux marquis de Feuquieres. *Marie* de Muſſet fut l'une des dames d'honneur de la reine mere *Anne d'Autriche*, par brevet du 10 avril 1654. Leurs enfans furent, 1. Jacques qui ſuit. 2. *Alexandre*, dit le chevalier de Corbet, ſervit 33 ans dans le régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, auſquelles M. le maréchal d'Alegre rendit des témoignages honorables. Il fut enſuite placé major du vieux Briſack. Il épouſa, le 11 d'octobre 1708 *Marie-Charlotte* de Rueſt, fille de *Fréderic Guillaume*, & de *Marie Urſulle* de Wapnerin, & mourut à Colmar en 1722. 3. *Marie* qui épouſa, le 26 juillet 1666, *Michel* de Percy Northumberland, chevalier, ſeigneur de Loché en Touraine, d'où 1. N. de *Percy*, chevalier de Malte en 1703, mort en 1744, commandeur de Caſtelnaudari en Languedoc & d'Artins près Vendôme, & 2. N. de *Percy*, d'abord cha-

Digitized by Google

noine de la cathédrale de Chartres, & enſuite de celle d'Agde.

XXII. Jacques I, né en 1640, fut fait à 12 ans capitaine de l'ancienne compagnie de cent carabins miſe premierement ſur pied par *Iſaac* Arnauld, meſtre de camp général des carabins, ſon grand oncle. Le brevet d'aſſurance eſt du 20 ſeptembre 1652, & la commiſſion du 26 février 1653. Il ſervit avec honneur ſous le vicomte de *Turenne*. Il étoit chevalier de S. Lazare: & le 1 juin 1666, il fut député par le chapitre général de l'ordre, pour faire la viſite des commanderies. Le 3 février 1682, le roi le nomma pour aſſiſter & préſider, en ſon nom, à l'aſſemblée provinciale que les calviniſtes du gouvernement d'Orléans deſiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y paſſât rien de contraire à ſon ſervice, à la tranquillité de l'état & au bien de la religion catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les jéſuites de Paris, & étoit auſſi inſtruit que zélé, de ſorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du roi, de captiver celle des principaux de l'aſſemblée, & de contribuer à la converſion de pluſieurs par des conférences & des écrits, qui ont mérité les éloges de MM. Boſſuet & Pelliſſon. Le 12 de novembre 1665, il avoit épouſé *Louiſe-Aimée* de Pathay, fille de *Henri*, ſeigneur de Pathay, baron de Claireau, & de *Marie* du Val. Les enfans de *Jacques* I ſont 1. Pierre qui ſuit; 2. *Marie* reçue à S. Cyr en 1689, morte à l'abbaye de Juvigny; 3. *Louiſe*, dame de Membrolles & de la Cigognolles, vivante.

XXIII. Pierre V, chevalier, ſeigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord page de M. le duc du Maine. La maiſon des Bans de *Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la poſſeſſion de la terre de Corbet en Touraine qu'il vendit enſuite. Le 13 avril 1711 il épouſa *Françoiſe* le Breton, fille de *Claude-François*, ſeigneur des Bordages, valet de chambre de la reine mere, & de *Marie* Courtarvel-Pezé, après la mort de laquelle il a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & a été nommé, par le roi, chanoine de la cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans, dont cinq morts en bas âge. 6. Pierre-Alexandre qui ſuit. 7. *N.* d'Alès morte carmélite à Tours. 8. *N.* d'Alès, morte à la Fontenelle. 9. *Marie*, dame de Richeville, vivante. 10 *Geneviève*, dame de Lude, auſſi vivante. 11. *René-Alexandre*, chevalier de Corbet, lieutenant au régiment de la marine en 1735, puis capitaine, aide major général du corps que commandoit M. de Chevert pour la priſe des iſles de Sainte-Marguerite, & chevalier de S. Louis en 1747, avant ſon rang, pour ſes bons ſervices. Il eſt mort le 23 décembre 1748. Le 11 mars précédent il avoit épouſé *Marie-Thérèſe* de Perrot, fille de *Jean Joſeph*, ſeigneur d'Avayes, & de *Marguerite* de Lombard, de la ville de Draguignan, d'où *Louiſe* d'Alès née le 10 décembre 1748.

XXIV. Pierre-Alexandre, chevalier, ſeigneur de Corbet, né le 17 avril 1715, reçu mouſquetaire en 1732, entra dans l'école d'artillerie de Strasbourg où il ſervit au ſiége de Khel en 1733, puis fut fait lieutenant au régiment de la Marine: & il a continué d'y ſervir d'une façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, juſqu'en 1741, que ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de ſe retirer. MM. les maréchaux de France le nommerent, le 27 avril 1747, juge du point d'honneur, & leur lieutenant dans le Blaiſois, la Sologne, une partie du Berry & du pays Chartrain. Il a épouſé, le 13 mai 1743, demoiſelle *Marie-Anne* Daguet, fille d'*Etienne*, ſeigneur de Beauvoir, ancien capitaine au régiment de..... & de *Marie Anne* de Courtarvel-Pezé ſa parente. De ce mariage ſont nés 6 enfans, dont quatre morts en bas âge, 5. *N.* d'Alès âgée de 4 ans, & Pierre-Louis-Hugues qui ſuit.

XXV. Pierre-Louis-Hugues d'Alès, né & baptiſé le 2 février 1755, ſur la paroiſſe de S. Euſtache à Paris.

Branche de la maison d'Alès en Picardie.

XX. François d'Alès, ſecond fils de René I, & de *Gabrielle* Couaigne, d'abord lieutenant de la compagnie d'ordonnance du marquis d'Armentieres, puis gouverneur de Saint-Quentin, épouſa le 21 de ſeptembre 1606 *Jeanne* de Mailli, fille de *Charles*, ſeigneur de Fontaines, ſénéchal de Vermandois, & de *Catherine* de Creci. Leurs enfans furent 1. Henri, qui ſuit. 2. *Euſtache*, ſeigneur d'Holnon, capitaine au régiment de Luzinac, marié le 1 de novembre 1644, à *Catherine* d'Hédouville, fille de *François*, chevalier des ordres du roi, & de *Nicole* de Creille, d'où *Catherine* d'Alès, mariée le 1 février 1663, à *Charles* de Folleville, ſeigneur de Beaumartin. 3. *Claude*, capitaine au régiment d'Eſpagni, tué au ſervice du roi. 4. *Charles*, capitaine & major au régiment d'Humieres, cavalerie, mort en 1662, laiſſant une fille de ſon mariage avec demoiſelle *Marie* Cagnet. 5. *Françoiſe*, mariée à *Siméon* le Sart, chevalier, ſeigneur d'Hourdain.

XXI. Henri d'Alès, chevalier, ſeigneur d'Holnon, Janville, &c. ſénéchal de Vermandois, maréchal de bataille, épouſa le 18 mars 1653 *Marguerite* le Feron, d'où Louis, qui ſuit, & François, qui a continué la poſtérité.

XXII. Louis, fils aîné de *Henri* & de *Marguerite* le Feron, chevalier, ſeigneur de Janville, de Retheuil, &c. lieutenant-colonel du régiment de Locmaria, cavalerie, épouſa à Valenciennes le 4 février 1690 *Alexandrine-Norbertine* de Harchies, fille de *Guillaume-François*, chevalier, ſeigneur de Molain, de la Tourelle, &c. & de *Marie-Charlotte* de la Rue, dont elle étoit ſeule héritiere, ainſi que de dame *Catherine* de la Mark ſa tante, baronne d'Hautec au pays de Liége. De ce mariage il n'y a eu que deux filles. 1. *Alexandrine* d'Alès, mariée le 28 janvier 1713 à *Jean* de Pujol, baron de la Grave, ſeigneur d'Etampes en Languedoc, meſtre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps, & gouverneur de Puimirol, d'où entr'autres enfans *N.* abbé de Pujol, vicaire général du diocèſe de Blois, & *Auguſtin-Abel* de Pujol, chevalier, vicomte de Creci-au-Mont, chef de brigade des gardes du corps, brigadier des armées du roi, marié à *Marie-Françoiſe* de Pipemont, fille de *N.* marquis de Couvron & de *N.* de Blanc-Buiſſon & de Longueval, dont pluſieurs enfans. 2. *Louiſe* d'Alès, ſeconde fille de *Louis*, mariée le 29 mars 1736 à *Daniel*, chevalier, marquis de Joyeuſe, meſtre de camp de cavalerie, aîné de cette maiſon & héritier du dernier maréchal de Joyeuſe. L'auteur du nouveau dictionnaire généalogique a eu de mauvais mémoires, lorſqu'il a borné cette maiſon au ſeul comte de Grandpré, qui n'eſt que le frere cadet de celui ci-deſſus, à qui l'aîné a ſubſtitué ſes biens, au défaut d'enfans.

XXII. François II, chevalier, ſeigneur d'Oignies, épouſa le 22 d'octobre 1683 *Marguerite* Courtier, fille de *Nicolas*, écuyer, ſeigneur de Doublet, commiſſaire des guerres, & de *Henriette* Mareſſo, d'où Jacques qui ſuit, & *Alexandrine-Norbertine*, qui n'a pas été mariée.

XXIII. Jacques d'Alès, chevalier, ſeigneur d'Oignies, capitaine au régiment de Clermont-Tonnerre, puis dans celui d'Agenois, commiſſaire des guerres en exercice à Aveſnes, a épouſé 1. le 3 février 1726 *Magdeléne-Eliſabeth* de Lizi, fille de *Henri*, écuyer, ſeigneur de Poplicourt, & de *Marie-Eliſabeth* de Bernardoue, & 2. le 2 de décembre 1748 *Louiſe-Françoiſe-Colombe* de Fay, fille de *Louis-Auguſte*, lieutenant d'artillerie au département de Peronne, & de *Marie-Catherine* de Barellier.

ALÈS (Alexandre de) d'Edimbourg en Ecoſſe, *cherchez* ALEXANDRE *de Alès*.

ALESA, ALAESA, & HALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on croit être aujourd'hui le bourg de *Toſa* dans la vallée de Démona, où paſſe

Digitized by Google

auſſi un fleuve anciennement nommé *Aleſius* ou *Haleſius*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné ſon nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choſes aſſez extraordinaires. On dit que dans le temps qu'elle étoit calme, ſi l'on jouoit de la flute ſur ſes bords, on voyoit auſſitôt l'eau s'agitter peu à peu, bouillonner, & comme ſi elle eût été charmée de la douceur de cet inſtrument, s'enfler juſqu'à ſortir de ſon baſſin. C'eſt ce que ces vers de Priſcien ont marqué:

Hic & Aleſinus fons eſt mitiſſimus undis,
Tibia quem extollit, cantu ſaltare putatur
Muſicus, & ripis lætans excurrere plenis.

* Solinus, *cap.* 11 *deſcriptio Sicil.* Cluv. *Sicilia antiq. lib.* 2.

ALESHAM, petite ville pauvre, dans le quartier du comté de Norfolk en Angleterre, appellé *Epingham*, n'eſt preſque habitée que par des faiſeurs de bas à l'aiguille. Elle eſt éloignée de 99 milles de Londres. Il s'y tient un marché tous les ſamedis. * *Dict. angl.*

ALESSANO, *Alexanum*, petite ville du royaume de Naples, avec titre de duché, auprès du cap de *Santa Maria di Leuca*, dans la terre d'Otrante. Elle a un évêché ſuffragant de l'archevêché d'Otrante. * Baudrand.

ALESSIO, en latin *Lyſſus*, ville d'Albanie, ſituée ſur la côte du golfe de Veniſe, près de l'embouchure de la riviere de Drin: elle a un évêché ſuffragant de Durazzo. Aleſſio eſt célébre par le ſépulcre du fameux Scanderbeg; ſouverain d'Albanie, qui y mourut en 1467. Les Turcs s'en étant depuis rendu maîtres, eurent une ſi grande vénération pour la mémoire de cet Alexandre chrétien, dont le nom ſeul les faiſoit fuir pendant ſa vie, qu'ils s'eſtimoient heureux lorſqu'ils pouvoient approcher de ſon tombeau. Quelques-uns même emportoient de la terre, ou quelque petit morceau de ſon ſépulcre, qu'ils attachoient à leur col, comme une relique précieuſe qu'ils croyoient devoir les animer dans un jour de combat. * Mar. Barlet, *l.* 9 & 10.

ALESTEROSO, *Alectriopolis*, anciennement *Gaſorus*, *Gazorus*, ville autrefois épiſcopale, & ſuffragante de Philippes. Elle eſt entre cette ville & celle de Salonique dans la Macédoine. * Baudrand.

ALESTRI (Richard) docteur en théologie, né en 1619 à Upington dans le comté de Shrop en Angleterre, étoit fils de ROBERT Aleſtri, gentilhomme de bonne famille du comté de Derbi. Il fut reçu dans l'égliſe de Chriſt à Oxford en 1636. Lorſque les guerres civiles commencerent, il prit les armes pour le roi Charles I. Quand ce prince eut choiſi Oxford pour ſon quartier général, Aleſtri retourna à ſes études. Mais dans la ſuite les affaires du roi devenant plus mauvaiſes, il prit parti dans un régiment levé par l'univerſité pour le ſervice du ſouverain. Il continua dans ce poſte à s'appliquer à l'étude, avec plus d'attachement que la conjoncture ne ſembloit le permettre. Quand Oxford tomba entre les mains des parlementaires, Aleſtri fut un de ceux qui témoignerent le plus d'empreſſement à faire paſſer le décret ſolemnel de l'univerſité contre le *Convenant*. Oxford ayant été viſité par ordre du parlement, on chaſſa tous ceux de l'univerſité qui tenoient pour le roi, & Aleſtri perdit ſa charge comme les autres. Il ſe retira dans le comté de Shrop. Après la bataille de Worceſter, ceux qui avoient en main les affaires du roi l'envoyerent à ce prince à Rohan. De retour en Angleterre, il fixa ſon ſéjour dans le comté d'Oxford, où il négocia avec les royaliſtes pour le rappel du roi. Après le retour de ſa majeſté, il fut fait chanoine de l'égliſe de Chriſt, chapelain du roi, profeſſeur royal, & prévôt d'Eaton. Il étoit d'une vie réguliere, ſavant & bon prédicateur; & s'aquitta de tous ſes emplois avec réputation. Il mourut le 8 janvier 1680, & fut enterré dans l'égliſe collégiale d'Eaton, où on lui a érigé un tombeau chargé d'une inſcription. Il a laiſſé un volume de ſermons *in-folio*, où l'on trouvera l'hiſtoire de ſa vie plus au long. * *Dict. angl.*

ALET (Antoine) prêtre, chanoine de l'égliſe cathédrale de Noyon, étoit né en 1623, à Saint-Remi en Lo, diocèſe de Beauvais. Il fut pourvu de la cure de Pont-l'Evêque près de Noyon, où il eſſaya de réparer par ſa piété & par ſon zéle le ſcandale de Jean Calvin, qui avoit été curé du même lieu. M. de Baradas évêque de Noyon, l'en tira pour lui confier l'établiſſement & la direction d'un ſéminaire dans ſon diocèſe. Ce prélat conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il le fit appeller dans ſa derniere maladie, & rendit les derniers ſoupirs entre ſes bras. Quelque temps après, il fut fait chanoine de la cathédrale de Noyon, & les peres de S. Lazare furent chargés du ſoin du ſéminaire de cette ville. On lui attribue l'établiſſement d'une congrégation de filles, ſous le titre de *la ſainte Congrégation de la famille de notre Seigneur Jeſus-Chriſt*, en faveur de laquelle il obtint des lettres patentes du roi en 1693, regiſtrées en parlement en 1687. Il eſt mort en 1693, après avoir paſſé ſa vie à convertir les hérétiques, à inſtruire les gens de la campagne, & à aſſiſter les pauvres.

ALET, ſur l'Aude, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché ſuffragant de Narbonne, érigé par le pape Jean XXII, vers l'an 1317, à Limoux, & transferé deux ans après à Alet. Cette ville eſt dans le comté de Razez; elle eſt petite, & ſituée dans une vallée aſſez fertile. Son nom latin eſt *Alecta*, ou *Electa*. Il faut prendre garde de ne pas la confondre avec *Aletha*, qui eſt Saint-Malo en Bretagne; avec *Aleſia*, Aiés ou Alais en Languedoc; & avec *Aletium*, Lecce, ville épiſcopale du royaume de Naples. * Papyre Maſſon. Sainte Marthe. Baudrand.

ALETHES, fils d'*Hippotas*, ſuivit les deſcendans d'Hercule qui firent irruption dans le Péloponnèſe. Ce fut cent trois ans après celle qu'y avoit faite Hyllus fils d'Hercule & de Déjanire, & cinquante-cinq ans depuis la priſe de Troye. Il ſe ſaiſit de Corinthe l'an 2905 du monde, & avant J. C. 1130. Il en fut le premier roi pendant trente-cinq ans. *Voyez* HERACLIDES. * Pauſanias, *l.* 2. Euſebe, *dans ſa chronique.*

ALETHES, capitaine d'un des vaiſſeaux de la flotte d'Enée, lorſqu'il alla en Italie. Son vaiſſeau fut du nombre de ceux qui ſouffrirent par la tempête qu'Eole excita contre ce Troyen par ordre de Junon. * Virgile, *enéid. l.* 1.

ALETHIUS (Latinus Alcimus) profeſſeur de rhétorique à Bourdeaux, dont S. Jerôme fait mention dans ſes additions à la chronique d'Euſebe ſous l'an 360. On croit qu'il étoit d'Agenois. Quelques auteurs l'ont confondu avec Alcime Avitus; mais il y a eu plus d'un ſiécle de l'un à l'autre. C'eſt celui dont parle Sidonius Apollinaris dans une de ſes épitres, qui eſt la ſeconde du livre 8. Auſone lui a adreſſé une épigramme: c'eſt la ſeconde de celles que ce poëte a faites à l'honneur des profeſſeurs de Bourdeaux. On y voit qu'Alethius avoit compoſé une hiſtoire de Julien l'Apoſtat, que nous n'avons plus. Voyez D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, Tome I.

ALETIDES, anciens ſacrifices que les Athéniens faiſoient à Icare & à Erigone, dont voici l'origine. Icare, fils d'Oebalus, & pere d'Erigone, ayant reçu de Bacchus un outre plein de vin, en fit boire aux bergers de l'Attique fort alterés à cauſe des grandes chaleurs de l'été. Ils en burent juſqu'à en perdre la raiſon; & ſe croyant empoiſonnés par cette liqueur, ils ſe ruerent ſur Icare, le tuerent & jetterent ſon corps dans un puits. Il avoit une petite chienne nommée *Mara*, qui vint tirer ſa fille Erigone par le bas de ſa robe, & l'amena juſqu'à l'endroit où étoit le cadavre de ſon pere. Le voyant en cet état, elle ſe pendit de deſeſpoir: pluſieurs filles Athéniennes qui l'aimoient extraordinairement ſuivirent ſon exemple. La chienne même mourut de langueur. Jupiter la tranſporta dans le ciel où elle eſt

Digitized by Google

ſous le nom de *Canicule*. Icare fut changé en ce ſigne du zodiaque qu'on nomme le *Bouvier*, & Erigone, en celui qu'on appelle *Virgo*. L'oracle d'Apollon ayant été conſulté, ordonna qu'on feroit un ſacrifice ſolemnel aux mannes d'Erigone & de ſes compagnes, dans lequel on repréſenteroit des figures ſuſpendues : & il étoit même de cette cérémonie que quelques filles s'attachant à ces cordes, fuſſent quelques momens en l'air. Ce nom vient du grec ἀλήτις, *vagabonde*, *errante*, parcequ'Erigone chercha par tout ſon pere Icare, juſqu'à ce qu'elle le trouva mort. * Hygin. *fab.* 130. Giraldi. *hiſt. Deorum.*

ALETS, *cherchez* ALAIS.

ALEU, ALLEU, ou ALODES. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées à l'égard des particuliers en bénéfices, & en alodes ou aleus. Les bénéfices conſiſtoient en terres que le prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un temps fixe. Les aleus étoient des terres qu'on laiſſoit en propriété aux anciens poſſeſſeurs. Dans les capitulaires de Charlemagne, de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, on trouve cette différence marquée. Cette prérogative des aleus ſur les bénéfices dura juſqu'à la décadence de la ſeconde race. Les aleus changerent alors de nature. Les ſeigneurs féodaux contraignirent les poſſeſſeurs des allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne, comme en France. Ainſi les *aleus* ou *alodes*, dans leur ſignification naturelle, n'étoient autre choſe qu'une propriété héréditaire ; mais à préſent on ne ſe ſert plus de ce mot qu'avec celui de *franc* ; & alors il ſignifie une terre, ſeigneurie, ou héritage, ſoit noble, ſoit roturier, indépendant de tout ſeigneur, qui ne doit aucune charge, ni redevance, ni hommage, & qui n'eſt ſujet à aucuns droits, ni devoirs ſeigneuriaux. Il eſt ſeulement ſujet à la juriſdiction royale ou ſeigneuriale. Il ne reconnoît que le roi à cauſe de ſa ſouveraineté. L'uſurpation des ſeigneurs féodaux ſur les biens allodiaux, alla ſi loin, que preſque tous les aleus, ou furent aſſujétis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De-là la maxime, *Nulle terre ſans ſeigneur*. Sur ce fondement, la plupart des docteurs François tiennent que le *franc-aleu* étant un privilége & une conceſſion particuliere contre le droit commun, tout héritage eſt préſumé tenu d'un fief, à moins que le *franc-aleu* ne ſoit prouvé par un titre ſpécial. La préſomption générale eſt pour le ſeigneur, ſur-tout quand ſon territoire eſt contigu & uniforme ; enſorte qu'il ne s'y trouve point de terre en franc-aleu qui y ſoit enclavée. En ce cas, il faut que celui qui prétend poſſéder en franc-aleu, le juſtifie par un titre particulier. En quelques lieux, on diſtingue un franc-aleu noble, & un franc-aleu roturier. Le noble eſt celui qui eſt érigé en fief, où il y a juſtice, cenſive, & fief mouvant de lui ; le roturier eſt celui qui n'a ni l'un ni l'autre ; il ſe partage *roturiérement*, & l'autre *noblement*. * *Diction.* de Furet.

ALEVAS fut mis ſur le trône de Theſſalie, par le moyen de ſon oncle, qui fit parler l'oracle de Delphes en ſa faveur contre le deſſein de ſon pere, qui avoit naturellement de l'averſion pour lui. Ses deſcendans nommés Alevades, livrerent depuis la Theſſalie à Xerxès, lorſque ce prince entreprit de réduire la Gréce. * Plutarque, *traité de l'amitié fraternelle.* Pauſan. *in Arcadic.*

ALEUS, roi d'Arcadie, régna à Tegée, portion de l'Arcadie qui étoit échue en partage à ſon pere *Aphidas*, auquel il ſuccéda. Il bâtit un temple & un palais : il eut pour fils Lycurgue, Amphidamas & Cephée. Sa fille Augée fut aimée d'Hercule, dont elle eut un enfant. Aléus le fit enfermer dans un coffre avec ſa mere, & les expoſa ſur les flots, qui les pouſſerent vers l'embouchure du fleuve Caycus. Teuthras y épouſa Augée, dont la beauté l'avoit charmé. * Pauſanias *in Arcadic.*

ALEXANDRA, ſurnommée *Salomé*, reine des Juifs, étoit femme d'*Ariſtobule*, fils aîné d'*Hircan*. Ce prince s'étant fait couronner roi des Juifs, aſſocia à la couronne ſon frere *Antigone*, fit garder étroitement ſes trois autres freres, & fit même mourir de faim ſa mere ; mais quelque temps après ayant eu quelque ſoupçon contre Antigone, il le fit mourir, & mourut lui-même de regret. Alors Alexandra mit en liberté les freres d'Ariſtobule, & établit roi Alexandre Janneus, qui étoit l'aîné, & le plus modéré de tous, l'an du monde 3929, & avant J. C. 106. * Joſéphe, *antiq. judaïc. l.* 13, *c.* 19 & 20.

ALEXANDRA, reine des Juifs, femme du roi *Alexandre Janneus*, fut mere d'*Hircan* & d'*Ariſtobule*, & par ſa conduite conſerva le royaume à ſes enfans. Le roi Alexandre Janneus avoit aigri l'eſprit du peuple & des phariſiens qui étoient très-puiſſans. En mourant, il ordonna à la reine ſa femme de ne rien faire ſans l'avis de ces mêmes phariſiens, & il la laiſſa régente du royaume. Cette habile princeſſe ſuivit ſes conſeils, & elle s'en trouva très-bien. Hircan, l'aîné de ſes fils, étoit peu capable de gouverner ; & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Ariſtobule au contraire avoit beaucoup d'eſprit, étoit hardi & entreprenant. La reine qui avoit gagné l'eſprit du peuple, parcequ'elle avoit toujours témoigné ſouffrir avec beaucoup de peine les fautes du roi ſon mari, fit établir Hircan grand ſacrificateur, non pas tant parcequ'il étoit l'aîné, qu'à cauſe de ſon incapacité. Elle laiſſoit cependant les phariſiens diſpoſer de tout, & commandoit même au peuple de leur obéir. Ainſi elle ſe conſerva le royaume. Elle mourut peu de temps après, l'an du monde 3965, & avant J. C. 70, dans le temps qu'Ariſtobule voulut ſe mettre ſur le trône. Joſéphe dit qu'elle ne tenoit rien de la foibleſſe de ſon ſexe, & qu'elle fit voir par ſes actions qu'elle étoit très-capable de commander. * Joſéphe, *antiq. judaïc. l.* 13, *c.* 23 & 24.

ALEXANDRA, fille d'*Hircan*, épouſa *Alexandre*, fils d'*Ariſtobule II*, roi des Juifs, & fut mere d'un autre *Ariſtobule*, grand ſacrificateur, & de *Mariamne* femme d'*Hérode*. C'étoit une princeſſe extrêmement ambitieuſe, & dont la vanité contribua beaucoup à la perte de ſa famille. Elle s'adreſſa à Cléopatre, pour la prier de demander à Antoine la grande ſacrificature pour ſon fils. Hérode en fut averti ; & feignant de ſe réconcilier avec elle, il donna cette dignité à Ariſtobule. Mais quelque temps après, ayant découvert que la mere & le fils ſe vouloient ſauver dans des coffres faits en forme de biere, pour aller trouver Cléopatre, il fit noyer le grand ſacrificateur. Alexandra diſſimula, de crainte d'un plus grand mal ; mais en ſecret elle ſollicitoit Hircan ſon pere de ſonger à quelque changement. Ainſi ce bon prince s'étant laiſſé perſuader de ſe retirer vers les Arabes, Hérode le prévint, & le fit mourir. Le même roi ſe défit encore de Mariamne. Alors Alexandra oubliant par un changement honteux cette grandeur de courage qu'elle avoit montré juſqu'alors, fit paroître autant de lâcheté, qu'elle avoit marqué d'orgueil. Elle s'emporta violemment contre ſa fille ; mais cette lâche & baſſe diſſimulation ne la mit pas à couvert de la fureur d'Hérode. Car ayant ſu qu'elle tâchoit à ſe rendre maîtreſſe de deux forteresſes de Jéruſalem, il la fit mourir l'an 28 avant J. C. * Joſéphe, *l.* 14 & 15, *antiq. judaïc.* & 1. *des guerres.*

ALEXANDRA, fille d'*Ariſtobule*, & femme de *Philippion*, fils de *Ptolemée Menneus*, roi de Calcide, province ſituée ſur le Mont Liban, étoit d'une beauté ſi extraordinaire, que ſon beau-pere en devint éperdument amoureux, fit tuer ſon fils, & l'épouſa. * Joſéphe, *antiq. l.* 4, *c.* 13.

ALEXANDRA, fille de *Phaſaël*, fils de ce *Phaſaël* qui ſe tua quand il ſe vit pris par les Parthes avec Hircan & Mariamne, fille du grand Hérode. Elle épouſa *Timius*, un des plus illuſtres ſeigneurs de l'iſle de Chypre, qui mourut ſans enfans. * Joſéphe, *antiq. l.* 18, *c.* 7.

Digitized by Google

ALEXANDRA DE L'ESCALE, *cherchez* ESCALE.

ALEXANDRE Pâris, fils de Priam, *cherchez* PARIS.

Rois de Macédoine.

ALEXANDRE I de ce nom, roi de Macédoine, étoit fils d'*Amyntas I*, auquel il succéda la troisiéme année de la LXVIII olympiade, & avant J. C. 506. Il remporta plusieurs fois le prix aux jeux olympiques. Tandis que le roi son pere vivoit encore, quelques ambassadeurs que Magabaze, général des Perses, avoit envoyés en Macédoine, ayant pris un peu trop de liberté avec les dames de la cour, il en eut tant de ressentiment, qu'ayant fait retirer le roi, il les fit massacrer sur le champ. Après la mort d'Amyntas il regna heureusement; & lorsque Xerxés se fut rendu maître de la Gréce, il obtint de lui tout le pays d'entre le mont Olympe & le mont Hemus. Les historiens disent qu'il n'agrandit pas moins son royaume par sa valeur, que par la libéralité des Perses. Ce fut son mérite & son autorité qui mirent en réputation le nom des Macédoniens, qui étoit peu célébre avant lui. Son regne fut d'environ quarante-trois années. Il mourut la premiere année de la LXXIX olympiade, 464 ans avant J. C. PERDICCAS II, son fils, lui succéda. * Justin, *l.* 7. Eusebius, *in chron.* Diodore de *Sicile.*

ALEXANDRE II, fils d'*Amyntas II*, fut assassiné par son frere puîné *Ptolémée*, surnommé *Alorites*, qui se porta à cette extrémité pour usurper la couronne de Macédoine. Cet usurpateur n'occupa le trône que trois ou quatre ans, ensuite de quoi ses freres Perdiccas & Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, regnerent l'un après l'autre. Justin rapporte diversement ces avantures, & il assure qu'Euridice, mere de ces princes, & femme d'Amyntas, fut la cause de ces malheurs. Le regne d'Alexandre II ne fut que d'environ une année; il fut assassiné la premiere année de la CIII olympiade, 368 ans avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15 & 16. Justin, *l.* 7, *&c.*

ALEXANDRE III de ce nom, roi de Macédoine, à qui ses actions héroïques firent mériter le surnom de *Grand*, étoit fils de *Philippe* de Macédoine & d'*Olympias*, selon l'opinion la plus commune; car son pere même en a douté, si l'on en croit quelques historiens: les auteurs sont fort partagés là-dessus. Il naquit en la premiere année de la CVI olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant l'ére chrétienne, au troisiéme mois appellé par les Athéniens *Boëdromion*, & la même nuit que le temple d'Ephèse consacré à Diane fut réduit en cendres: d'où les mages prirent occasion de prédire qu'il s'allumoit un flambeau qui devoit embraser tout l'orient. Quelque temps avant sa naissance, son pere avoit été déclaré vainqueur aux jeux olympiques, où il avoit envoyé quatre chariots; & vers le même temps un courier, qui lui vint de la part de Parménion, lui annonça que les Macédoniens avoient remporté une victoire signalée sur les Illyriens. Pour la nouvelle de la prise de Potidée, que cite ici Plutarque, c'est une erreur semblable à celle qui lui a fait placer, & à la plupart des modernes après lui, la naissance d'Alexandre sous le mois appellé *Hecatombæon*: car Potidée avoit été prise deux ans auparavant, c'est-à-dire la troisiéme année de la CV olympiade. L'enfance d'Alexandre fut célébre par plusieurs événemens, sur lesquels on fonda les présages de sa grandeur future. Entr'autres, ayant dompté dans un âge fort tendre le cheval Bucephale, qu'il monta depuis, & que les écuyers les plus habiles n'avoient su réduire, son pere en fut si charmé, qu'il avoua, transporté de joie, que la Macédoine étoit trop étroite pour un courage aussi vaste que celui de son fils. Philippe étant obligé d'aller à la guerre, le laissa gouverneur de Macédoine à l'âge de quinze ans: commission dont il s'aquitta si bien, qu'il rangea les Médurores à la raison. Il suivit depuis le roi dans ses expéditions; & lui ayant sauvé la vie dans une bataille, il devint l'admiration des capitaines les plus expérimentés. Cependant Philippe ayant eu quelque mécontentement de sa femme Olympias, la répudia, & épousa Cléopatre, princesse jeune & galante, dont il étoit passionnément amoureux. Alexandre n'ayant pas assez de complaisance pour flater la passion de son pere, témoigna quelque ressentiment du tort qu'on faisoit à sa mere Olympias. Il se brouilla même avec Attale, qui étoit frere de Cléopatre, & qu'il fit depuis mourir; & il poussa son dépit si loin, qu'il se vit contraint de quitter la cour de Philippe, & de se retirer auprès d'Alexandre roi d'Epire, & frere de sa mere Olympias. Mais quelque temps après, il fut rappellé en Macédoine, où il gagna l'affection des peuples par les bons offices qu'il leur rendoit, & par ses libéralités. Après la mort de Philippe qui fut tué par Pausanias la premiere année de la CXI olympiade, 336 ans avant J. C. Alexandre âgé pour lors de 20 ans, monta sur le trône, & succéda au royaume de son pere, qu'il trouva ébranlé & chancelant après sa mort; mais il sut l'affermir par le supplice de ses meurtriers, & fit punir tous ceux qui furent accusés d'avoir eu part à cet attentat, quoique sa mere elle-même en fût soupçonnée. Ce fut alors qu'étant maître de son sort, & ne songeant plus qu'à augmenter sa gloire, il porta ses armes plus loin qu'aucun autre avant lui. Il conquit la Thrace & l'Illyrie, & fit trembler la Gréce par la ruine de Thèbes; & après avoir déclaré la guerre aux Perses, il passa en Asie l'an 334 avant J. C. & la troisiéme année de la CXI olympiade. Darius roi des Perses n'avoit point voulu y faire de dégât, quoique Memnon le lui conseillât; au contraire, il mépriſa les desseins du roi de Macédoine, auquel il opposa pourtant une armée qu'Alexandre défit au passage du fleuve Granique, dans la Phrygie majeure. De-là, ce jeune prince côtoyant l'Archipel, emporta les villes d'Ephèse, de Milet, d'Halicarnasse, de Sardes, & soumit avec une extrême rapidité toute la Lydie, l'Ionie, la Carie, la Pamphilie, & la Cappadoce. Ensuite, après avoir coupé le nœud gordien, qu'il n'avoit pu dénouer, non plus que tous ceux qui l'avoient entrepris avant lui, il défit l'armée de Darius auprès d'Issus, s'empara de ses trésors, & fit quantité de prisonniers, parmi lesquels étoient la mere, la femme, le fils, & les deux filles de ce prince infortuné. On ne peut trop louer la maniere respectueuse avec laquelle Alexandre en usa à l'égard de ces princesses; & cet endroit est peut-être le plus beau de sa vie. La victoire d'Issus fut suivie de la conquête de la Phénicie, & de la prise de Sidon, de Damas, de Tyr, de Gaza, & de plusieurs villes & provinces importantes. Joséphe ajoute, que ce conquérant, pendant le siége de Tyr, écrivit à Jaddus grand sacrificateur des Juifs, pour lui demander les mêmes secours qu'il donnoit à Darius. Le sacrificateur le refusa; & ce prince en fut si irrité, qu'aussitôt après la prise de Tyr, il marcha contre lui avec son armée. Cependant, Jaddus, averti en songe de ce qu'il devoit faire, alla au-devant d'Alexandre, accompagné des autres sacrificateurs, tous en habit de cérémonie, & suivis de tout le peuple. Le prince voyant approcher ce pontife revêtu de son éphod de couleur d'azur, enrichi d'or, & la thiare sur la tête avec une lame d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit, adora cet auguste nom, & salua même Jaddus. Parmenion paroissant surpris de ces respects, il lui dit, qu'il n'adoroit pas le grand sacrificateur, mais le Dieu dont il étoit le ministre, qui lui étoit apparu en songe lorsqu'il délibéroit par quel moyen il pouroit conquérir l'Asie, & qui l'avoit exhorté de passer hardiment l'Hellespont. Le souverain pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel, dans lequel il étoit écrit qu'un prince Grec détruiroit l'em-

Digitized by Google

pire des Perſes; & il obtint tout ce qu'il voulut de ce conquérant. Alexandre ayant offert des ſacrifices à Dieu, & fait des largeſſes au peuple, paſſa en Egypte, qu'il réduiſit ſous ſon obéiſſance; il alla conſulter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le nomma ſon fils, & bâtit la ville d'Alexandrie ſur une des bouches du Nil. Enſuite il donna la bataille d'Arbelles contre Darius, qu'il défit entierement, onze jours après une éclipſe de lune marquée par Diodore de *Sicile*, Plutarque, & pluſieurs autres, la troiſiéme année de la CXII olympiade, 330 avant J. C. Ayant ſu que ce prince fuyoit en Médie, il forma le deſſein de le pourſuivre; mais auparavant il prit Babylone, conquit la Suſianne, paſſa dans la Perſe, ſe rendit maître de Perſepolis; & ajouta la Médie, l'Hircanie & les autres provinces voiſines à ſes conquêtes. La mort funeſte de Darius, maſſacré par le traître Beſſus, lui fit verſer des larmes: auſſi en eut-il tant de reſſentiment, qu'il punit ſévérement ſes parricides. Enfin, pour ne point parler ni de Tyr, ni de la défaite du roi Porus, il aſſujétit toute l'Aſie juſqu'aux Indes & les Indes-mêmes, & prit l'Océan pour bornes de ſon empire. A ſon retour il mourut à Babylone de poiſon ou de fievre, à l'âge de trente-deux ans & huit mois, après en avoir regné douze. Il avoit reçu peu auparavant des ambaſſadeurs de preſque toutes les nations du monde, qui venoient ou ſe ſoumettre à ſes armes, ou prendre part au bonheur de ſes victoires. Cette mort arriva en la premiere année de la CXIV olympiade, 324 ans avant J. C. Alexandre avoit épouſé trois femmes; Statira, fille de Darius; Roxane, fille d'Oxyathrés; & Parſine, fille d'Artabaze. Il eut deux fils des deux dernieres, qui tous deux périrent avec leur mere, par la trahiſon de Caſſander & de Poliperchon.

On ſera peut-être bien aiſe de voir une ébauche de ce fameux conquérant, tirée de ſes médailles. Il avoit le col un peu tendu en avant, les yeux fendus à fleur de tête, & le regard élevé: ce qui marque un homme courageux & entreprenant. Il étoit d'une taille médiocre, & plutôt petit que grand; prompt, vigilant, généreux, libéral, aimant les lettres, mais ſuperſtitieux, & enflammé d'un deſir inſatiable de gloire; juſque-là qu'étant encore jeune, il verſoit des larmes, lorſqu'il apprenoit les conquêtes de ſon pere, & ſe plaignoit de lui, comme s'il eût dû ne lui rien laiſſer à conquerir. L'ambition ne fut pas ſon ſeul défaut; car, ſans parler de ſon penchant criminel pour l'eunuque Bagoas, & de ſes trois cens concubines, la colere & le vin le pouſſerent ſouvent à des excès, dont il eut honte lui-même. De-là vient qu'un ancien voulant encenſer un de ſes héros, lui applique ce trait ingénieux, qui renferme ſeul les éloges les plus magnifiques: *Magno illi Alexandro par; ſed ſobrio nec iracundo.* En effet, à ces vices près, Alexandre étoit le plus accompli de tous les princes qui aient jamais regné. Il eut une vénération toute particuliere pour les ſciences & pour les ſavans: il honora toujours Ariſtote ſon précepteur, qu'il combla de biens; & à la priſe de Thèbes, il prit ſoin de faire conſerver la famille & la maiſon du poëte Pindare. La lecture des œuvres d'Homere le charmoit ſi fort, qu'il les portoit ordinairement avec lui; enviant même le bonheur d'Achille, dont un ſi grand homme avoit chanté les actions. Pour faire honneur à l'Iliade, il la mit dans une caſſette couverte de pierreries, qu'il trouva dans les dépouilles de Darius, diſant qu'il ne pouvoit mieux placer l'ouvrage le plus exquis de l'eſprit humain, que dans un lieu ſi riche: *ut pretioſiſſimum animi humani opus, quàm maximè diviti opere ſervaretur.* Ce ſont les paroles de Pline. Bien plus, dans le fort de ſes conquêtes il envoya à Ariſtote huit cens talens, c'eſt-à-dire, quatre cens quatre-vingt mille écus de notre monnoie, ſelon la ſupputation de Budé, pour fournir aux dépenſes qu'il faiſoit, dans les recherches phyſiques, pour ſon hiſtoire des animaux.

Quoiqu'il ait tant donné de marques de faveur & d'amitié à Ariſtote, on l'accuſe néanmoins d'avoir été cruel à l'égard de ceux qui n'avoient pas aſſez de complaiſance pour le flater & pour le croire fils de Jupiter. Il fit mourir Clite, parcequ'il n'approuvoit pas qu'il eût pris les coutumes des peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il ſe fît adorer comme un dieu. Cependant on dit qu'Ariſtobule, l'un de ſes capitaines, liſant un jour à ce prince, qui navigeoit ſur l'Hydaſpe, ce qu'il avoit écrit de ſa bataille contre Porus, où il mêloit des flateries extraordinaires, Alexandre jetta le livre dans la riviere, & lui dit qu'il mériteroit un pareil traitement, pour avoir été ſi lâche que d'attribuer de faux exploits à Alexandre, comme s'il n'en avoit pas fait aſſez de véritables. Il rebuta pareillement un architecte, qui vouloit tailler le mont Athos pour en faire ſa ſtatue, & faire que d'une main il tînt une ville, & de l'autre il verſât un fleuve. Il n'a jamais voulu permettre qu'à trois hommes de travailler à ſon portrait, à Praxiteles en ſculpture, à Lyſippe en fonte, & Appelles fut l'unique peintre qu'il jugea digne de tirer ſon portrait.

Quant à ce qui regarde la naiſſance d'Alexandre, il eſt bon de ſavoir que les Grecs le faiſoient paſſer pour le fils de Jupiter *Ammon*: ce qu'ils inventerent pour flater l'eſprit de ce prince ambitieux, & pour ménager la réputation de ſa mere Olympias, qui ne paſſoit pas pour être fort chaſte. Plutarque écrit qu'Olympias avoit elle-même revélé ce ſecret, & avoué qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, mais de Jupiter *Ammon*. Arrien, Quint-Curce & d'autres hiſtoriens rapportent la même choſe, & diſent que quand Alexandre eut la curioſité d'aller conſulter l'oracle de ce dieu, lorſqu'il paſſa en Egypte, le prêtre le ſalua comme fils de Jupiter. Le roi Philippe, quelque temps avant que de mourir, avoit même dit publiquement qu'Alexandre n'étoit point ſon fils; & ce fut un des prétextes dont il prétendit autoriſer ſon divorce avec Olympias. Mais Alexandre qui avoit la vanité de vouloir faire croire qu'il étoit ſorti d'un dieu, ſe ſervit de ce bruit pour y parvenir; & corrompant les prêtres de Jupiter *Ammon*, il leur fit dicter les réponſes qu'il attendoit. Il ſe voit d'anciennes petites pierres à porter au doigt, où eſt gravé Alexandre avec le prêtre qui lui montre la tête de Jupiter *Ammon* ſon pere, ſous la figure de celle d'un bélier. On voit auſſi dans quelques médailles d'or un Alexandre avec un caſque en tête & une tête de bélier ſur l'eſtomac, & au revers le nom de ce roi. Après la victoire qu'il remporta ſur la reine Cléophis, & ſur Porus, il porta une couronne de lierre, à l'imitation de Bacchus: ce qui ſe voit dans quelques ſaphirs, où eſt gravée la tête d'Alexandre ornée de lierre; & il ne faut pas s'étonner s'il ſe trouve un grand nombre de ces ſortes de pierres & de médailles qui repréſentent ce prince, puiſqu'au rapport de Trebellius Pollio, les perſonnes les plus conſidérables ſe faiſoient honneur d'avoir ſur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent: & que les femmes même la portoient ſur des bagues, & s'en faiſoient des bracelets & autres ſemblables ornemens. Pour revenir à la naiſſance d'Alexandre, quelques hiſtoriens qui donnent dans les fables, aſſurent qu'il n'étoit fils ni de Jupiter, ni de Philippe, mais d'un mage nommé *Nectenabo*, dont Plutarque fait mention, & qui avoit regné en Egypte, d'où il étoit ſorti ſecrétement, après avoir connu par les aſtres, que les Perſes devoient bientôt l'en chaſſer. Il vint, diſent-ils, à la cour du roi Philippe, où il fut fort bien reçu; & étant devenu amoureux d'Olympias, il prit la figure de Jupiter *Ammon* pour en jouir: ce qui donna lieu de dire qu'il étoit fils de ce dieu. * Pline, *l.* 11, *c.* 17, & *l.* 29, *c.* 7. Arien, *de exped. Alex. magni.* Quint-Curce. Plutarque, *vie de ce prince*, & dans un traité particulier *ſur ſa fortune ou ſa va-*

Digitized by Google

leur. Diodore *de Sicile*. Joſéphe. Spon. Druſius, *Miſcellan.*

ALEXANDRE, fils d'ALEXANDRE *le Grand*, fut aſſaſſiné la deuxiéme année de la CXVII olympiade, l'an 311 avant J. C. avec ſa mere Roxane, par Caſſander, qui uſurpa la couronne de Macédoine. * Juſtin, *l.* 15, *c.* 2.

ALEXANDRE, fils de CASSANDER roi de Macédoine, diſputa le royaume à ſon frere *Antipater*, qui étoit l'aîné. *Theſſalonice* leur mere favoriſoit Alexandre : Antipater la tua, & Alexandre leva des troupes pour punir ce parricide ; mais ayant déſarmé par le conſeil de Lyſimachus, il fut attaqué depuis, & fut tué la troiſiéme année de la CXXI olympiade, 294 ans avant J. C. par Démétrius fils d'Antigone, qui s'empara de la Macédoine. * Juſtin, *l.* 16. Euſeb. *chron.*

ALEXANDRE (Ptolémée) trois rois d'Egypte de ce nom, *cherchez* PTOLEMEE.

ROIS D'ÉPIRE.

ALEXANDRE Moloſſus, roi d'Epire. Ce prince, contemporain d'Alexandre *le Grand*, & proche parent de ce fameux conquérant, étoit fils de Néoptoleme, qui, après la mort d'Alcétas ſon pere, arrivée environ 380 ans avant l'ére chrétienne, fut contraint de partager le royaume d'Epire avec Arymbas ſon frere. Néoptoleme étant mort vers l'an 360 avant J. C. Arymbas prétendit à tout l'héritage, quoique ſon frere eût laiſſé trois enfans, Alexandre, Olympias & Troas ; mais ces enfans étoient jeunes & ſans appui. Philippe, roi de Macédoine, ſe déclara peu après pour Alexandre, le retira des mains de ſon oncle, & lorſque celui-ci mourut, 342 ans avant J. C. il le fit monter ſur le trône d'Epire qui lui appartenoit. Alexandre avoit alors 20 ans. Deſcendu d'Achille & d'Æacus, & par les femmes, d'Andromaque, fille d'Eétion, roi des Ciliciens du mont Ida, & veuve d'Hector, il tâcha de ſe rendre digne d'une origine ſi illuſtre. Philippe ayant répudié *Olympias* ſa femme, ſœur d'Alexandre Moloſſus, ce prince retira ſa ſœur chez lui, & voulut, ſelon Juſtin, venger l'outrage qui lui étoit fait, en déclarant la guerre au roi de Macédoine. Les forces n'étoient pas égales : cependant on prétend que Philippe chercha à appaiſer Alexandre. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il lui fit accepter en mariage ſa fille *Cléopatre*. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil ; mais la joie fut bientôt convertie en deuil par la mort de Philippe, qui fut tué au milieu des réjouiſſances, par Pauſanias, ſeigneur Macédonien, à qui le prince avoit refuſé de rendre juſtice. Après cet accident, Alexandre Moloſſus retourna en Epire, & Alexandre de Macédoine monta ſur le trône que Philippe ſon pere venoit de laiſſer vacant. Le premier fut peu après appellé au ſecours des Tarentins, peuples d'Italie, qui étoient attaqués par trois autres peuples connus dans l'antiquité ſous les noms de Meſſapiens, de Bruttiens & de Lucaniens. Alexandre, après avoir conſulté l'oracle de Dodone, dont il interpréta la réponſe en ſa faveur, deſcendit en Italie avec une flotte compoſée de quinze vaiſſeaux de guerre, & un grand nombre de bâtimens pour le tranſport des troupes de débarquement. Tite-Live, ſous le conſulat d'Aulus Cornelius & de Cneius Domitius, parle d'une victoire qu'il remporta ſur les Samnites & les Lucaniens : on croit que ce fut 332 ans avant J. C. Ses premiers exploits furent enſuite contre les peuples de la Pouille ; mais ayant appris que les oracles avoient promis aux Ætoliens qui avoient ſuivi Diomede, la poſſeſſion éternelle de ces contrées, il aima mieux les avoir pour amis, & fit la paix avec leur roi. Il en uſa de même à l'égard des Métapontins & des Pédicales : mais il fit éprouver le poids de ſes forces aux Bruttiens, aux Lucaniens, à la ville d'Héraclée, à Coſence, à Terine & à pluſieurs autres places dont les noms ne ſont pas parvenus juſqu'à nous. Il y avoit environ trois ans que ce prince étoit deſcendu en Italie, lorſqu'il s'empara de trois petites montagnes qui étoient auprès de Pandoſie, pour être à portée d'incommoder les Bruttiens & les Lucaniens. Ceux-ci s'étant ralliés, & ayant augmenté leurs forces, profiterent de l'abondance des pluies qui empêchoient la communication entre les trois camps d'Alexandre, fondirent ſur les deux où le roi n'étoit pas, & les taillerent en piéces. Alexandre ſe fit jour à travers l'armée des ennemis : leur général l'attaqua, & fut tué. Mais le roi d'Epire preſſé de toutes parts par les Lucaniens, & voulant rallier ſes forces près d'un fleuve, ſe vit obligé lui-même de lancer ſon cheval dans le fleuve, pour éviter l'embuſcade dans laquelle il étoit près de tomber. Il touchoit déja au rivage, lorſqu'un des tranſfuges qui l'avoient trahi, le perça d'un javelot. Alexandre tomba dans la riviere, & le courant de l'eau l'emporta chez les ennemis, qui traiterent ſon corps avec la derniere barbarie. On en envoya la moitié à Coſence, & le reſte ſervit de jouet à la populace. Les Thuriens le racheterent, & firent tranſporter ſes os en Epire. La mort de ce prince arriva vers l'an 331 avant J. C. Il y a apparence qu'il n'eut point d'enfans de ſa femme Cléopatre : car ſon couſin Æacidas lui ſuccéda, ſans qu'il paroiſſe avoir trouvé aucune contradiction. Aulu-Gelle dit que ce prince ſe plaignant de l'inégalité qu'il y avoit entre ſa fortune & celle de ſon neveu, diſoit que pour lui il avoit trouvé des hommes à combattre en Italie ; mais que le roi de Macédoine ne combattoit que des femmes en Aſie. * *Mémoire hiſtorique* ſur la vie & les ancêtres d'Alexandre, Moloſſus, roi d'Epire, par M. de Nicolay, dans les *Mémoires de l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, tome XII. *Hiſtoire de Philippe, roi de Macédoine*, par M. Olivier, de l'académie de Marſeille, tome II, vers la fin. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 21.

ALEXANDRE II roi d'Epire, voulut venger la mort de *Pyrrhus* ſon pere, qui avoit été tué faiſant la guerre à Antigone, la premiere année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il entra dans la Macédoine en l'abſence de ſon ennemi, qui combattoit pour lors les Athéniens. Démétrius qui étoit très-jeune, ſe montra digne fils d'Antigone ; il remit une armée ſur pied, chaſſa Alexandre de ſes terres, & le pourſuivant avec vigueur, le dépouilla du royaume d'Epire. Ce prince ſe réfugia chez les Acarnanes, & fut bientôt remis ſur le trône par leur ſecours, & par le zèle des Epirotes ſes ſujets qui ne lui témoignerent pas moins d'affection que ſes alliés. * Juſtin, *l.* 26, *c.* 2.

ROIS DE SYRIE.

ALEXANDRE I de ce nom, dit *Balès* ou *Balas*, roi de Syrie, regna après la mort d'Antiochus *Epiphanes*, dont il ſe diſoit le fils, bien qu'il ne fût qu'un impoſteur nommé *Pompale*, qui arracha la couronne à Démétrius Soter. Il commença par s'emparer de Ptolémaïde, ville de Phénicie, la quatriéme année de la CLVI olympiade, 153 avant J. C. & fit alliance avec les Juifs, qui lui donnerent du ſecours contre Démétrius. Ce dernier fut tué l'année ſuivante dans une bataille contre Alexandre, qui épouſa Cléopatre, fille de Ptolémée *Philometor* roi d'Egypte, en préſence de Jonathas, grand ſacrificateur des Juifs, que ſon pouvoir rendoit conſidérable à tous ces princes. Dans la ſuite Alexandre s'abandonna aux plus honteuſes débauches, laiſſant le ſoin du gouvernement à Ammonius ; mais l'an 148 avant J. C. Démétrius ſurnommé *Nicanor*, fils de Soter, leva des troupes dans l'iſle de Crete où il étoit, & paſſant en Cilicie, y fit la guerre à ſon ennemi, qui étoit alors en Phénicie. Ptolémée ne manqua pas d'armer de ſon côté, en apparence

pour ſecourir ſon gendre ; mais en effet pour s'emparer de ſes états. Il rompit bientôt avec lui ; & ayant pris pour prétexte qu'il lui avoit fait dreſſer des embuches par Apollonius ſon général, il lui ôta ſa fille & la donna à Nicanor, & tous deux enſemble chaſſerent Alexandre de la Syrie : de ſorte que ce prince ayant pris la fuite en Arabie, un ſeigneur de ce pays nommé *Zebel* ou *Diocles*, lui coupa la tête, & l'envoya à ſes ennemis, 146 ans avant J. C. Son regne ne fut que de ſept ans moins cinq mois, & il laiſſa un fils nommé *Antiochus*. * *Machab. l.* 1, *c.* 17. Joſéphe, *l.* 13, *hiſt. des Juifs.* Juſtin, *l.* 35. Strab. *l.* 17. Euſebe. Sulpice Sévere, &c. Appian. *in Syriac.*

ALEXANDRE II, ſurnommé *Zebin*, fut fait roi de Syrie par la faveur de Ptolémée ſurnommé *Phyſcon*, à qui les Syriens, qui ne pouvoient plus ſupporter l'orgueil de Démetrius *Nicanor*, demandoient un ſouverain de la famille de Seleucus. Il y fut donc envoyé avec une puiſſante armée, qui défit Nicanor, & mit Zebin ſur le trône. Ce dernier regna pendant quatre années avec aſſez de gloire ; mais dans la cinquiéme ayant rompu mal-à-propos avec Ptolémée ſon protecteur, il fut vaincu & tué par ordre d'Antiochus, ſurnommé *Grypus*, fils de Démétrius *Nicanor*, l'an 121 avant J. C. la troiſiéme année de la CLXIV olympiade. Porphyre dit qu'il s'empoiſonna lui-même. * Joſéphe, *l.* 13, *antiq. jud. c.* 18. Juſtin, *l.* 39, *c.* 2. Phorphyr. *in excerpt.* Euſeb.

Autres princes du nom d'Alexandre.

ALEXANDRE, tyran de Pherés dans la Theſſalie, ſe rendit redoutable par ſes cruautés, & s'attira la haine de tous les gens de bien. Pélopidas général des Thébains, que ce tyran avoit autrefois tenu en priſon, l'attaqua à la tête des troupes de ſa république ; mais il y perdit la vie, quoiqu'il remportât la victoire en mourant, la premiere année de la CIV olympiade, 364 ans avant J. C. Sept ans après, Thisbé, femme d'Alexandre, l'aſſaſſina avec l'aide de Tiſiphonus, Lycophron & Pitholaüs, freres de ce tyran. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la vie de Pelop.* Diod. *l.* 15. Pauſan. *l.* 6.

ALEXANDRE, fils d'*Erope*, ſurnommé *Lynceſtes*, fut accuſé d'avoir contribué à la mort de Philippe de Macédoine l'an 336 avant J. C. & la premiere année de la CXI olympiade. Alexandre *le Grand*, qui fit mourir pour ce crime les deux freres, lui fit grace, parcequ'il l'avoit le premier ſalué du nom de roi. Depuis il l'envoya dans la Phrygie avec les Theſſaliens qu'il conduiſoit ; mais ayant ſu que Darius l'avoit gagné pour le tuer, il le fit arrêter & le fit enſuite mourir, après l'avoir tenu dans les fers plus de deux ans. * Arien. Freinshemius, *aux ſupplémens*, *l.* 1, & 2.

ALEXANDRE, fils de *Polyperchon*, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, s'empara de la ſouveraineté de Sycione dans le Peloponnèſe ; & après s'être ſignalé par pluſieurs actions de valeur, il fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée par Alexion l'un de ſes courtiſans, la deuxiéme année de la CXVI olympiade, 315 ans avant J. C. Il avoit épouſé *Crateſipolis*, femme d'un courage mâle & héroïque, qui ſe maintint dans la ſouveraine autorité, même après la mort de ſon mari. * Diodor. *l.* 19.

ALEXANDRE HELIOS (c'eſt-à-dire *Soleil*) fils de *Marc-Antoine* & de *Cléopatre*, fut deſtiné par ſon pere au royaume de Médie & d'Arménie ; mais après la défaite de Marc-Antoine dans la bataille d'Actium, l'an de Rome 723, & avant J. C. 31, il fut mené devant Auguſte, qui le donna à Juba roi de Mauritanie, ſon beau-frere, lequel avoit épouſé la jeune Cléopatre ſœur d'Alexandre. * Plutarque

ALEXANDRE, impoſteur, qui ſe diſoit fils de Perſée, roi de Macédoine, leva une armée, avec laquelle il s'empara des environs du fleuve Neſtus ; mais Métellus général des Romains le pourſuivit de ſi près, qu'il le pouſſa juſqu'en Dardanie, où ce fourbe diſparut, la deuxiéme année de la CLVIII olympiade, 147 ans avant J. C. * Zonar. *ex* Dion. Uſſer. *in annal.*

☞ ALEXANDRE, troiſiéme roi d'Emeſe, étoit fils de *Sampſi Seramus*, & frere de *Jamblique I.* Antoine ayant fait mourir Jamblique, (voyez JAMBLIQUE, roi d'Emeſe) donna le royaume à Alexandre. Celui-ci demeura fidéle à ſon bienfaiteur ; mais ayant été fait priſonnier par Octavien, il fut mis à mort, après avoir orné ſon triomphe. Son fils Jamblique II fut roi après lui. * *Hiſtoire univerſelle par une ſociété de gens de lettres trad. de l'anglois*, T. VI. p. 744.

Rois des Juifs.

ALEXANDRE I de ce nom, roi des Juifs, ſurnommé *Janneus*, étoit frere du roi *Ariſtobule*, & fils d'*Hircan*, prince des Juifs. Ariſtobule le tenoit en priſon avec ſes autres freres ; mais après ſa mort, Alexandra, ſurnommée *Salomé*, veuve d'Ariſtobule, le délivra, & l'établit roi. Il fit d'abord mourir un de ſes freres, qui prétendoit à la couronne, & attaqua Ptolemaïde, que Ptolémée Lathurus roi d'Egypte défendoit. Ce fut là l'origine d'une longue guerre entre ces deux princes. La cruauté d'Alexandre irrita tellement ſes ſujets, qu'ils lui ſuſciterent une guerre, dans laquelle il en périt plus de cinquante mille. Il en fit conduire à Jéruſalem un grand nombre qu'il avoit faits priſonniers ; & un jour qu'il faiſoit un feſtin à ſes concubines, il en fit crucifier huit cens devant ſes yeux, & fit égorger en leur préſence leurs femmes & leurs enfans. Enfin, après avoir perdu une grande bataille contre Démétrius Eucerus, & avoir été vaincu par Aretas roi des Arabes, il s'abandonna à des excès de vin, qui le firent tomber dans une fiévre quarte, laquelle dura trois ans. Sa maladie ne l'empêchant pas de s'expoſer aux travaux de la guerre, il mourut ſur la frontiere des Géraſéniens, pendant qu'il aſſiégeoit le château de Ragaba au-delà du Jourdain, l'an du monde 3957 & 78 avant J. C. Joſéphe dit que lorſque ce roi étoit à l'extrémité, la reine Alexandra ſa femme, qui étoit une très-habile princeſſe, outrée de douleur, par rapport à la déſolation où elle ſe voyoit près de tomber avec ſes enfans, lui demanda quel parti elle pouvoit prendre dans une ſi fâcheuſe conjoncture. Il lui conſeilla de cacher ſa mort, & de gagner l'affection des phariſiens, en leur donnant quelque autorité. En achevant ces mots, il rendit l'eſprit, étant âgé de quarante-neuf ans, & après en avoir regné vingt-ſept. Ce prince laiſſa deux fils, *Hircan* & *Ariſtobule*, & ordonna par ſon teſtament que la reine ſa femme ſeroit régente. Elle ſuivit les conſeils d'Alexandre, & s'en trouva très-bien. *Voyez* ALEXANDRA. * Joſéphe, *l.* 13, *de l'hiſtoire.* & 1, *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE II, fils d'*Ariſtobule* II, roi des Juifs, eut part à toutes les diſgraces de ſon pere. Il fut emmené priſonnier à Rome par Pompée avec ſon pere, ſon frere Antigone & ſes deux ſœurs. Lorſqu'il ſe fut ſauvé de priſon avec ſon pere, ils armerent dans la Judée dix mille hommes de pied, avec quinze cens chevaux ; ils fortifierent le château d'Alexandrion, ſitué près de Corea, comme auſſi celui de Macheron, vers les montagnes de l'Arabie, & firent des courſes dans la Judée, ſans qu'Hircan frere d'Ariſtobule pût s'y oppoſer. Gabinius, général des Romains, marcha contre eux, & Alexandre ſe retira près de Jéruſalem, où la bataille ſe donna. Les Romains remporterent la victoire, & enſuite ils aſſiégerent Ariſtobule & Alexandre, qui s'étoient enfermés dans Alexandrion. Ces malheureux princes ſe voyant preſſés, rendirent à Gabinius la place, avec Hyr-

cania

cania & Macheron, l'an du monde 3979, & avant J. C. 56. Ils furent encore conduits à Rome ; mais on donna la liberté à Alexandre, à qui Céſar ordonna pendant les guerres civiles d'armer dans la Syrie. Il y aſſembla de grandes troupes, courut la province, & tua autant de Romains qu'il en pouvoit rencontrer, marchant à la tête de trente mille hommes. Peu après il haſarda une bataille près du mont Thabor ; mais les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes. Quelque temps après, Alexandre étant à Antioche, Scipion proconſul de Syrie lui fit couper la tête par ordre exprès de Pompée, l'an du monde 3986, & 49 ans avant J. C. * Joſeph. *ant. l.* 14, *& 1 de bell.* Salian. & Torniel. *in annal. vet. teſtam.*

ALEXANDRE, fils d'*Hérode*, que les Juifs nomment *le Grand*, fut élevé à la cour d'Auguſte avec ſon frere *Ariſtobule*. Après la mort de ſa mere *Mariamne*, il fut marié à *Glaphyra*, fille d'*Archelaüs*, roi de Cappadoce. Mais Hérode prévenu par les ennemis de ſes fils, les accuſa à Rome d'avoir eu deſſein de lui ravir la couronne avec la vie. Alexandre s'étant juſtifié de cette calomnie, l'empereur Auguſte réconcilia ces princes avec leur pere, lequel étant depuis entré dans de nouveaux ſoupçons, fit mettre en priſon Alexandre. Il le délivra, à la conſidération du roi Archélaüs, qui fit ſa paix avec Hérode. Enfin ce pere barbare ſe laiſſant encore prévenir l'eſprit contre ſes enfans, il les fit condamner à Beryte dans une grande aſſemblée, & les fit étrangler à Sébaſte, l'an du monde 4029, & 6 ans avant la naiſſance du fils de Dieu. * Joſéphe, *l.* 16 *de l'hiſt. & 1 de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE, impoſteur Juif, avoit été nouri dans Sidon chez un affranchi d'un citoyen Romain. Il entreprit de s'élever ſur le trône, par la reſſemblance qu'il avoit avec Alexandre, que le roi Hérode ſon pere avoit fait mourir. Ce rapport étoit ſi grand, que ceux qui avoient connu ce jeune prince, ſe perſuadoient que c'étoit lui-même. Le faux Alexandre ſe fit inſtruire par un homme, qui avoit une particuliere connoiſſance de tout ce qui s'étoit paſſé dans la maiſon royale. Alors il ſoutint qu'il étoit Alexandre ; qu'un homme qui avoit eu ordre de le faire mourir l'avoit ſauvé ; & ayant tiré de l'argent des Juifs des iſles de Crête & de Melos, il vint à Rome. Auguſte découvrit la fourberie de ce faux Alexandre, & l'envoya aux galeres. * Joſéphe, *antiq. Jud. l.* 17, *c.* 14.

PAPES.

ALEXANDRE (Saint) I de ce nom, pape, Romain de nation, ſuccéda à S. Evariste, vers l'an 109. Les particularités que l'on a débitées de ſon pontificat, ne ſont fondées que ſur des actes viſiblement faux, & que l'on peut dire avoir été fabriqués dans le VII ſiécle, puiſqu'ils avoient été inconnus juſque-là. Ce qui regarde ſon martyre n'eſt guères plus certain ; & S. Irenée même paroît contraire à cette opinion ; puiſque dans le catalogue qu'il fait des premiers papes, il ne donne la qualité de martyr qu'au ſeul Téleſphore, & qu'on ne trouve point S. Alexandre au rang des martyrs dans les anciens monumens. Cependant, les martyrologes marquent ſa fête comme d'un martyr le 3 de mai, & lui donnent pour compagnons Evence & Théodule. Dans le martyrologe attribué à S. Jérôme, il eſt placé au 17 de mars. Il eſt auſſi mis dans le canon de la meſſe entre les martyrs. Mais on peut dire que l'égliſe a donné ce titre aux anciens papes qui ont gouverné l'égliſe ſous les princes païens, & pendant les perſécutions, quoiqu'ils n'euſſent pas répandu leur ſang pour la foi de Jeſus-Chriſt. Il mourut l'an 119. S. Sixte ou Xiste fut ſon ſucceſſeur. Les épîtres qu'on lui attribue ſont apocryphes. C'eſt à ce pape que Platine attribue la priere du canon de la meſſe qui commence par ces mots, *Qui pridie quàm paterétur, &c.* & l'inſtitution de l'uſage de l'eau benite ; la mixtion d'eau dans le calice ; la célébration avec du pain azime, &c. mais ſans aucun fondement. * S. Irenée, *l.* 4, *c.* 3. Baronius. Tillemont, *memoires pour l'hiſt. eccléſ.* Du-Pin, *biblioth. eccléſ.* Baillet, *vies des Saints.* Platine. Pagi, *critic. ad an.* 67 *&* 130.

ALEXANDRE II, nommé auparavant *Anſelme*, fut mis ſur la chaire de S. Pierre après la mort de Nicolas II, l'an 1061. Il étoit Milanois, & évêque de Lucques avant ſon élection au pontificat. Les évêques Ciſalpins ne purent le ſouffrir ſur le ſiége de S. Pierre. Appuyés de l'autorité de l'empereur Henri IV, ils donnerent leurs voix à Cadaloüs ou Candaloüs évêque de Parme, qui prit le nom d'Honorius II, & qui affligea l'égliſe par un long ſchiſme, juſqu'à ce qu'il eût été condamné dans le concile de Mantoue en 1064, & qu'il fut mort miſérablement. L'année précédente Alexandre avoit tenu un concile à Rome. Il en tint deux autres l'année ſuivante contre les ſimoniaques & contre les nicolaïtes, qui ſoutenoient que les degrés de conſanguinité ne devoient être étendus que juſqu'aux couſins germains. Le pape ſe ſervit de Pierre Damien pour combattre ces erreurs, tandis qu'Hildebrand ſon légat, aſſiſté des armes de la comteſſe Mahaut ou Mathilde, recouvroit les terres uſurpées ſur le ſaint-ſiége par les princes Normans. Il favoriſa les prétentions de Guillaume duc Normandie, qui diſputoit le royaume d'Angleterre à Harauld ou Heral, & mourut en odeur de ſainteté le 22 avril de l'an 1073, après avoir tenu le ſiége onze ans, ſix mois & vingt-deux jours. Nous avons 45 épîtres de lui, & des fragmens de pluſieurs autres. Hildebrand qui avoit manié les affaires les plus épineuſes, pendant le cours de ſon pontificat, lui ſuccéda ſous le nom de Gregoire VII. * Naucler. Onuphre. Sigebert. Platine. Léon d'Oſtie. Génebrard. Baronius, *depuis l'an* 1061 *juſqu'à* 1073. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.*

ALEXANDRE III, natif de *Sienne*, ſuccéda à Adrien IV en l'année 1159. Son nom étoit *Roland* : celui de ſon pere *Ranuci*. Comme il étoit cardinal & chancelier de l'égliſe de Rome, & fort aimé, il fut élu pape par vingt-deux cardinaux. Trois cardinaux, mécontens de ſon élection, quoique canonique, entreprirent d'en faire une autre, & élurent Octavien, l'un d'eux, qui prit le nom de *Victor III.* Cet antipape s'inſtala par force, & fit empriſonner ſon compétiteur ; mais le peuple ſe ſoulèva, & fit couronner Alexandre. L'empereur Frédéric *Barberouſſe* étoit pour lors en Italie. On eut recours à lui, & il cita les deux concurrens à Pavie, où il indiqua un concile pour les juger. Alexandre refuſa de s'y trouver ; mais Victor y aſſiſta ; & après avoir fait confirmer ſon élection, toute irréguliere qu'elle étoit, il fit excommunier Alexandre, qui avoit refuſé de venir à ce concile. Alexandre de ſon côté excommunia Frédéric ; & quelque temps après l'antipape Victor mourut, après avoir été condamné par les aſſemblées des prélats de France & d'Angleterre, dont les rois reconnoiſſoient Alexandre. Mais le ſchiſme ne finit pas avec la vie de Victor : car Gui de Crême dans la ſuite fut introduit en ſa place, ſous le nom de *Paſchal III.* Cependant le pape légitime n'avoit pu trouver d'autre retraite que la France, aſyle ordinaire de ſes prédéceſſeurs affligés, où Louis *le Jeune* le reçut avec affection avant la mort de Victor. Il convoqua un concile à Tours contre les albigeois, & les ennemis du S. ſiége ; & après une abſence de deux ou trois années, les Romains le rappellerent, malgré les efforts de l'antipape Paſchal. Frédéric, appuyé du roi d'Angleterre, qui s'étoit brouillé avec le pape au ſujet de la mort de S. Thomas de Cantorberi, défit les Romains dans une bataille, & prit une partie de la ville de Rome. Mais étant contraint de ſe retirer, par une maladie dont il fut ſurpris, il fut encore excommunié & dépoſé par le pape dans le concile de Latran tenu l'an 1168. Enſuite Alexandre s'étant retiré à Bénévent, après avoir tenté inutilement de fixer ſon ſéjour à Rome, Emanuel, empereur de Conſtantinople, lui envoya ſes am-

Digitized by Google

baſſadeurs en 1170 pour lui offrir ſes armes, & lui promettre d'unir l'égliſe grecque avec la latine, s'il vouloit réunir lui-même, comme on l'avoit vu autrefois, l'empire romain dans un même corps & ſous une même tête. Ce ſage pontife éluda ce coup, & répondit à cette dangereuſe demande, qu'il ne pouvoit réunir, ſans être blâmé de la poſtérité, ce que ſes prédéceſſeurs avoient expreſſément diviſé. Quelque temps après, l'antipape Paſchal mourut, & ſes partiſans lui ſubſtituerent Jean abbé de Sturm, ſous le titre de *Calliſte III.* Enfin, après pluſieurs tentatives de guerres & de négociations, Frédéric ménagea avec le pape Alexandre une entrevue à Veniſe, où la paix fut conclue. Quelques auteurs ont dit qu'Alexandre recevant l'empereur, lui mit le pied ſur le cou, & lui dit ces paroles du pſeaume 90 : *Vous marcherez ſur l'aſpic & ſur le baſilic; vous foulerez aux pieds le lion & le dragon* : Que Frédéric répondit : *Ce n'eſt pas à vous que ces paroles ont été dites, mais à Pierre; non tibi, ſed Petro* ; & qu'Alexandre repliqua, *& à moi & à Pierre ; & mihi & Petro.* Mais le cardinal Baronius, & pluſieurs autres, ont prouvé que ce n'eſt qu'une fable, réfutée par les lettres d'Alexandre, où il rapporte de qu'elle maniere ſe fit cette entrevue. Quoi qu'il en ſoit, le pape ſe ſentant redevable à la république de Veniſe, qui l'avoit protégé contre les perſécutions du même empereur Frédéric, tâcha de lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Car non-ſeulement il fut l'auteur de la cérémonie d'épouſer la mer le jour de l'aſcenſion; mais il accorda encore à Sébaſtien Zani doge de Veniſe, les trompettes d'argent, le paraſol, la chaiſe pliante, les enſeignes, &c. Alexandre revint à Rome, où il fut rappellé l'année ſuivante; & il mourut le 27 août de l'an 1181, après avoir gouverné ſaintement l'égliſe durant vingt-deux ans, moins dix jours, & avoir triomphé de trois ſchiſmatiques. Il eut pour ſucceſſeur Luce III. * S. Antonin. Naucler. Volaterran. Onuphre. Platine. Genebrard. Baronius, &c. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

ALEXANDRE IV, iſſu des comtes de Segni, neveu de Grégoire IX, & d'Innocent III, fut mis ſur la chaire de S. Pierre, après la mort d'Innocent IV, lorſque l'égliſe étoit perſécutée par les entrepriſes des princes d'Italie, & par les factions des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*, & il étoit fils de *Philippe*, frere de Grégoire IX, qui le fit cardinal. Il fut élu pape le 12 décembre de l'an 1254. Auſſitôt après ſon élection, il s'oppoſa à Mainfroi, fils *naturel* de l'empereur Frédéric, & donna l'inveſtiture du royaume de Sicile à Edmond, fils du roi d'Angleterre. Il vouloit renouveller la guerre contre les infidéles, ſi un différend qui arriva entre les Vénitiens & les Génois, ne l'en eût empêché. On tient que ce coup imprévu le fit mourir de déplaiſir l'an 1261, après avoir gouverné l'égliſe ſix ans, cinq mois, & quatre jours. Ce pape, à l'exemple de Grégoire IX, ſon oncle, prit hautement le parti des mendians; & à leur ſollicitation, il condamna le célébre Guillaume de Saint-Amour. Il y a trois de ſes lettres dans la derniere collection des conciles; ſix autres lettres adreſſées à S. Louis ſur les priviléges des chapelles du roi, *dans le tome 9 du Spicil.* & quantité d'autres en faveur des ordres religieux, *dans l'hiſtoire de Wadingue, & dans les Bullaires.* Il ne fit aucune réforme, & accorda au contraire quantité de graces extraordinaires à toute ſorte de perſonnes, créa de nouveaux officiers dans ſa cour, donna des diſpenſes contre l'ordre; unit & deſunit quantité de bénéfices, permit d'en poſſéder pluſieurs incompatibles, mit la daterie dans une grande confuſion. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Papyr. Maſſon. *hiſt. de epiſcop. urbis.* Du Chêne, *hiſt. des papes.* Du Boulai, *hiſt. univerſ. Pariſ. tom. XI, &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du III ſiécle.*

ALEXANDRE V (*Pierre* Philargi ou Philaret) Grec, né dans l'iſle de Candie. Ses parens étoient ſi pauvres, qu'ils furent contraints de l'abandonner à la merci de ceux qui auroient pitié de lui. C'eſt pourquoi lorſque la providence l'eut élevé ſur le trône de l'égliſe, il diſoit qu'il avoit cet avantage par-deſſus ſes prédéceſſeurs, qu'il ne pouvoit être tenté comme eux d'agrandir ſes parens, n'ayant jamais connu ni pere, ni mere, ni frere, ni ſœur, ni neveu. Comme il étoit encore jeune enfant, & qu'il mendioit dans les rues de la ville de Candie, un cordelier Italien, voyant que ſa phyſionomie promettoit beaucoup, le mena au couvent pour y ſervir à l'égliſe, & prit ſoin de lui enſeigner les principes des langues latine & grecque : cet enfant réuſſit ſi bien, qu'on lui donna l'habit lorſqu'il eut l'âge compétent. On l'envoya dans le couvent d'Oxfort en Angleterre, où il commença ſes études; puis dans celui de Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Etant enſuite retourné dans ſa province de Lombardie, il s'acquit tant d'eſtime par ſes éloquentes prédications, & par ſes doctes écrits, que Jean Galéas Viſconti, ſeigneur de Milan, lui donna la premiere place dans ſon conſeil, le fit créer évêque de Novare, puis archevêque de Milan; & l'envoya en ambaſſade vers l'empereur Venceſlas, dont il obtint pour Galéas le titre de duc, & pour ſoi-même l'illuſtre qualité de prince du S. empire. Alexandre fut enſuite élevé au cardinalat par Innocent VII, qui l'envoya légat en Lombardie. On l'élut pape au concile de Piſe en 1409, dans un temps où l'égliſe avoit beſoin d'un chef, qui fût capable de redonner la paix à la chrétienté par l'extinction du ſchiſme; mais il mourut en 1410, après avoir confirmé par une bulle les actes du concile de Piſe, auquel il avoit préſidé, & après avoir été ſur le ſaint-ſiége ſeulement dix mois & huit jours. Jean XXIII fut élu en ſa place. On dit que ce pape diſoit à ſes amis : *J'ai été riche évêque, cardinal pauvre, & pape mendiant.* * Volaterran. Sponde. Onuphre. Génébrard. Papyre Maſſon.

ALEXANDRE VI, ayant changé le nom & les armes de ſon pere *Geofroi* Lenzoli, ſorti d'une des grandes maiſons du royaume de Valence, pour prendre celles de ſa mere, ſœur de Calliſte III, avec le ſurnom de *Borgia*, s'introduiſit au pontificat par des voies peu légitimes. La poſtérité a peine à croire ce qu'on rapporte d'un homme, qui ayant paſſé par les plus honorables emplois de l'égliſe avant ſa promotion, & qui étant doué de toutes les qualités néceſſaires à un illuſtre pape, a terni tout cet éclat par les vices les plus affreux. Calliſte III, ſon oncle maternel, le créa cardinal en 1455, & lui donna l'archevêché de Valence en Eſpagne. Sixte IV l'y envoya légat, & il parut dans toutes les occaſions d'une maniere qui lui fut très-avantageuſe; mais ſon ambition le pouſſant au pontificat, il mit toutes choſes en uſage pour y arriver. Après la mort d'Innocent VIII, il employa dans le conclave les grands biens qu'il avoit pour ſe faire des créatures. Il réuſſit dans ſes vues, car il fut élu le 11 août 1492. Mais ceux qui le mirent ſur le ſiége de l'égliſe, payerent même en ce monde une partie de la peine que méritoit leur avarice, comme Guichardin & les autres auteurs de ce temps l'ont remarqué. Il prit le nom d'*Alexandre*, & commençant de gouverner avec aſſez de douceur & de modération, il fit d'abord des ordonnances très-ſaintes pour l'adminiſtration de la juſtice, & pour le ſoulagement des peuples. Tous les princes chrétiens lui firent témoigner par des ambaſſades ſolemnelles, la joie qu'on avoit de ſon exaltation au pontificat; mais ſa conduite fit bientôt changer de ſentimens. On dit même que la nouvelle de ſon élection fit verſer des larmes à Ferdinand roi de Naples, prince très-expérimenté, qui prévit tout ce qu'on devoit appréhender de ce pape. N'étant encore que cardinal, il avoit eu de *Vanoza*, dame Romaine, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné de ces fils, Jean Borgia, fut duc de Candie; le ſecond (Cesar) fut cardinal, puis duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait

Digitized by Google

jamais été. Il tua ſon frere, & le jetta dans le Tibre. Ce qui donna lieu à ces deux vers contre Alexandre VI.

Piſcatorem hominum ne te non, Sexte, putemus,
Piſcaris natum retibus ecce tuum.

Alexandre qui avoit une complaiſance aveugle pour lui, renverſa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eut pu, juſque ſur le trône des Céſars, dont il lui fit prendre le nom. Il donna le titre de *Catholique* à Ferdinand vainqueur des Maures, & partagea les Indes entre lui & le roi de Portugal, pour les rendre favorables à ſes deſcendans. De ſon temps Charles VIII roi de France, réduiſit le royaume de Naples ſous ſon obéiſſance; & malgré la mauvaiſe foi de ce pape, il gagna à ſon retour la célébre bataille de Fornoue en l'an 1495. Après la mort de Charles VIII, Louis XII qui lui ſuccéda, ſe ligua avec Alexandre; & peut-être que cette alliance fit le malheur de ſon regne, Dieu ne voulant pas qu'il eût aucune liaiſon avec un homme qui deshonoroit ſa dignité par ſon ambition, par ſon avarice & par mille crimes, ſe faiſant un jeu de vendre les bénéfices, d'uſurper les biens qui l'accommodoient, & de faire mourir ceux qui ne lui plaiſoient pas, ou qui improuvoient ſes déſordres. Excès effroyables dans un pape, qui donnerent lieu à ces vers:

Vendit Alexander claves, altaria, Chriſtum:
Vendere jure poteſt, emerat ille prius.

Et à ces autres:

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipſe:
Semper & à Sextis perdita Roma fuit.
De vitio in vitium, de flammâ ceſſit in ignem,
Roma ſub Hiſpano deperitura jugo.

Mais enfin Dieu commença à punir ſes crimes. Le pape & ſon fils Céſar avoient réſolu d'empoiſonner quelques cardinaux dans une maiſon de campagne du cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même du nombre des proſcrits. Alexandre VI y alloit ſouper avec grande compagnie; & Céſar ſon fils avoit donné à un de ſes gens une bouteille de vin empoiſonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui marqueroit: c'étoit au commencement du mois d'août. Le pape y arrivant fort échauffé demanda à boire. Celui qui avoit porté la bouteille empoiſonné, l'avoit remiſe à un autre, qui en donna à boire au pape: Céſar en but auſſi, & ils ſe ſentirent d'abord violemment tourmentés du poiſon. Le dernier s'étant fait enveloper dans le ventre d'une mule en revint. Mais Alexandre, qui étoit âgé de 72 ans, en mourut le 18 août 1503, après avoir tenu le pontificat onze ans & huit jours. Pie III lui ſuccéda. * Guichardin. *hiſt. l.* 1, 2 *& ſeq.* Mariana. *hiſt. Hiſp. l.* 1, *c.* 2. Raphaël Volaterran. *Antrop. l.* 22. Paul Jov. *in Gonſal.* Du Preau, *hiſt. eccléſ.* Du Chêne, *hiſt. des papes.* Papyr. Maſſon. *de epiſcop. urbis.* Greg. Leti, *vita C. Borgia.* Sponde.

ALEXANDRE VII (*Fabio* Chigi) né à Sienne le 16 février 1599, fut mis ſur le ſiége de S. Pierre le 7 avril 1655, après la mort d'INNOCENT X. Il avoit été inquiſiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, & nonce en Allemagne, où il fut envoyé par le pape pour s'oppoſer à la paix de Munſter. A ſon retour, il fut fait évêque d'Imola dans la Romagne; enſuite cardinal & ſecrétaire de ſon prédéceſſeur. Le pape Innocent X étant mort en 1655, il fut élu pape par les voix de ſoixante & quatre cardinaux qui ſe trouverent au conclave. Depuis ſon élection au pontificat, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit ſervir à la propagation du chriſtianiſme. Il donna des ſecours d'argent & de troupes aux Vénitiens, pour continuer la guerre contre les Ottomans, & fit de grandes largeſſes au peuple de Rome, que la peſte & les inondations avoient déſolé. Les Corſes de la garde du pape ayant inſulté le duc de Créqui, ambaſſadeur de ſa majeſté très-chrétienne, Alexandre lui en fit toutes les ſatisfactions que méritoit la perſonne d'un roi de France, conſentant qu'on élevât une pyramide à Rome pour déteſter l'action de cette ſoldateſque, qui fut déclarée incapable de jamais ſervir dans cette ville, & envoyant ſon neveu le cardinal Chigi légat *à latere* en France. Il canoniſa S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, & S. François de Sales, évêque & prince de Genève. Il donna en faveur du ſecond une diſpenſe de treize années, du temps qui eſt porté par le décret d'Urbain VIII, pour procéder à la béatification des perſonnes qui meurent en odeur de ſainteté. Ce pontife eut la conſolation de voir abjurer l'héréſie à la reine Chriſtine de Suéde; d'envoyer ſa bénédiction pour un même ſujet au duc de Meckelbourg & à la princeſſe Louiſe Palatine, fille de la reine de Bohême; de faire baptiſer le roi de Maroc; & de ſavoir que la reine de Cinga, dans le royaume de Congo, avoit quitté l'idolâtrie. Il confirma la bulle d'Innocent X contre les cinq fameuſes propoſitions attribuées à Janſénius, & fut auteur du formulaire qui eſt encore en uſage, ayant été ſubſtitué à celui qu'on avoit dreſſé en France contre le livre de Janſénius. Enfin, après avoir publié une bulle, qui portoit défenſe de rien dire, écrire ni prêcher contre l'opinion de l'immaculée conception de la ſainte Vierge, & après avoir orné la ville de Rome de très-beaux édifices, il mourut l'an 1667, âgé de 68 ans, après en avoir paſſé douze, un mois & quinze jours dans le pontificat. Ce pape étoit ſavant, bon poëte latin. Nous avons un volume *in-fol.* de ſes poëſies, imprimé au Louvre en 1656, ſous le titre de *Philomathi muſæ juveniles*: il les avoit compoſées dans ſa jeuneſſe. Il prit ce nom de *Philomathi*, parcequ'il étoit de l'académie des *Philomati* de Sienne. Il acheva de faire bâtir le collége de la Sapience, & parut toujours aſſez affectionné aux gens de lettres. Il eut pour ſucceſſeur CLEMENT IX.

ALEXANDRE VIII (*Pierre* Ottoboni) Vénitien, ſuccéda à INNOCENT XI, le 6 octobre 1689. Il étoit né le 10 avril 1610, de *Marc* Ottoboni, grand-chancelier de la république de Veniſe, & de *Victoire* Tornielli. Après avoir achevé ſes études à Padoue, & y avoir pris le bonnet de docteur en droit civil & canon, ſon pere l'envoya à Rome à l'âge de vingt ans pour ſe former aux affaires eccléſiaſtiques, ſous Jean-Baptiſte Coccino Vénitien, doyen de la Rote. Urbain VIII, alors pape, le fit quelques années après prélat & référendaire en l'une & en l'autre ſignature: il le fit encore gouverneur de Terni, de Rietti & de Citta Caſtellana, & l'envoya pour ajuſter les différends de ceux de Spolette & de leurs voiſins. Après avoir été fait auditeur de Rote à la nomination de la république de Veniſe, Innocent X, qui ſuccéda à Urbain VIII en 1644, le fit cardinal-prêtre, du titre de S. Sauveur *in Lauro*, le 19 février 1652. En 1654 il fut fait évêque de Breſſe. Alexandre VII, qui monta ſur le S. ſiége en 1655, le nommant datraire, lui fit quitter ſon évêché de Breſſe pour l'avoir auprès de lui, & le fit paſſer du titre de S. Sauveur *in Lauro*, à celui de *S. Marc*. Il fut depuis de toutes les congrégations de Rome, comme de celles des évêques, des réguliers, &c. évêque de Freſcati, ſous-doyen du ſacré collége; & enfin il fut élu pape le 6 octobre 1689. Durant ſon pontificat il donna des ſommes conſidérables à l'empereur Léopold I & aux Vénitiens, pour faire la guerre aux Turcs. Il avança ſa famille en peu de temps, perſuadé qu'il n'avoit pas encore long-temps à vivre, & qu'il falloit ſe hâter: ſur quoi on lui fait dire, *Oho ſono vinti tre hore è mezza*, il eſt vingt-trois heures & demie. La France avoit en ce temps-là des démêlés avec la cour de Rome, touchant les propoſitions de l'aſſemblée du clergé de 1682, & les franchiſes: le roi lui accorda les franchiſes, & le pape ne fit pas beaucoup d'inſtance ſur la déclaration de 1682. Mais quelque temps avant que de mourir, il publia une bulle contre ce qui s'étoit fait dans l'aſſemblée du clergé de France

en 1682. Il mourut le premier février 1691, âgé de plus de 81 ans, après avoir occupé le saint-siége pendant un an, trois mois & vingt-six jours. INNOCENT XII lui succéda le 12 juillet de la même année. * *Memoires historiques.*

ÉVÊQUES ET CARDINAUX.

ALEXANDRE (Saint) évêque de Jérusalem, est célébre dans l'église par sa piété & par ses souffrances pour Jesus-Christ. On ne sait pas le lieu de sa naissance; mais vers l'an 190 il étudia les saintes écritures à Alexandrie, sous le célébre Pantene, & depuis sous S. Clément d'*Alexandrie*: ensuite il fut sacré évêque dans la Cappadoce, & fut mis en prison pour la foi, sous la persécution de Severe vers l'an 204. Il fut même longtemps prisonnier; & ce fut durant sa prison que Clément d'*Alexandrie*, qui fuyoit la persécution, s'arrêta dans la Cappadoce, & qu'il y travailla utilement pour suppléer à l'impuissance où étoit alors S. Alexandre, d'agir pour la conduite de son peuple. C'est ce que nous apprenons d'une épître de ce saint prélat à l'église d'Antioche, qu'Eusébe nous a conservée. Depuis, les fidéles jouissant de la paix sous l'empire d'Antonin Caracalla, S. Alexandre inspiré de Dieu vint à Jérusalem l'an 212, & il fut associé pour le gouvernement de cette église avec S. Narcisse, que sa grande vieillesse rendoit incapable des fonctions de l'épiscopat. Dieu approuva cette conduite par des miracles. S. Alexandre écrivant aux Antinoïtes dans l'Egypte, dont l'église étoit en division, finit sa lettre que nous avons dans Eusébe, par ce salut apostolique: *Narcisse vous salue, lui qui a gouverné avant moi cette église, & qui la gouverne encore présentement avec moi par ses prieres, étant âgé de plus de 116 ans.* S. Alexandre ayant depuis trouvé Origène dans la Palestine, l'engagea à instruire publiquement les peuples, & à leur interpréter l'écriture. Théoctiste de *Césarée*, & les autres évêques, furent de ce sentiment, qui fut improuvé par Demetrius d'*Alexandrie*, parcequ'Origène n'étoit encore que laïc. Mais Demetrius témoigna bien plus d'aigreur, lorsque les mêmes prélats l'eurent élevé à la dignité du sacerdoce. S. Alexandre mourut de misere & de langueur à Césarée en Palestine, après une prison de plusieurs mois, vers l'an 253 durant la persécution de Dece. Il avoit écrit plusieurs lettres qui sont perdues. Eusébe rapporte des fragmens de quatre. Il avoit recueilli à Jérusalem une très-belle bibliothéque, dont S. Jérôme fait mention, *in catal. in chron.* Les Grecs célébrent sa fête au 12 décembre, & nos martyrologes la placent au 18 de mars. * Eusébe, *in chron. & hist. l. 6, c. 8, 11, 14, &c.* Baillet, *vies des Saints.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

ALEXANDRE (Saint) évêque de Comane, martyr, est surnommé *le Charbonnier*, à cause de la profession qu'il faisoit avant qu'il fût évêque. Son élection à l'épiscopat fut toute miraculeuse. Le peuple de la ville de Comane étant venu prier S. Grégoire de *Neocésarée*, surnommé *Thaumaturge*, de venir fonder chez eux une église, & de leur donner un évêque, ce saint alla passer quelques jours avec eux vers l'an 248. Lorsqu'ensuite il fallut donner un chef à leur église, les principaux de la ville jettoient les yeux sur ceux qui paroissoient les plus savans, & en qui l'éloquence se trouvoit jointe à la noblesse, & à tout ce qui éclate davantage dans le monde. S. Grégoire leur remontra qu'il ne falloit considérer que le mérite seul, & ne pas rejetter ceux qui étant d'une condition mépriſable, étoient les plus élevés devant Dieu par leur vertu. L'un des principaux de la compagnie n'approuvant pas la conduite du saint prélat: *Si vous voulez ainsi rebuter les plus illustres*, lui dit-il en riant, *il faut choisir le charbonnier Alexandre.* Celui-ci tout noir de charbon, très-mal vêtu & à demi nud, fit rire la compagnie. Mais S. Grégoire inspiré du ciel, l'ayant fait habiller, le leur donna en effet pour évêque. Il ne se trompoit pas: car c'étoit un homme admirable, qui avoit embrassé cette profession pour se cacher aux yeux du monde. Il avoit jugé que ce genre de vie seroit très-propre pour se conserver dans la pureté; parcequ'étant dans la fleur de sa jeunesse & très-bien fait, il voyoit son innocence exposée à un continuel péril; qu'ainsi ce métier par un travail continuel, pouroit mortifier son corps, & par la noirceur du charbon couvrir & défigurer son visage. Telle étoit la philosophie de ce grand homme, qui n'étant connu que de Dieu, devint utile à l'église par la raillerie d'un noble orgueilleux qui vouloit l'insulter, en le proposant pour évêque. Cependant, après son élection, S. Grégoire souhaitant que le peuple se détrompât, & qu'il connût ce que valoit son pasteur, obligea S. Alexandre de parler en public: ce qu'il fit avec tant de force & de solidité, que tout le monde fut charmé de sa doctrine, qui étoit accompagnée de beaucoup de simplicité. Baronius rapporte cet évenement à l'an 232 ou 233: mais il se trompe; car Grégoire *Thaumaturge* n'a été fait évêque de Néocésarée qu'en 240. On ne sait rien davantage de ce saint évêque de Comane, sinon qu'il fut martyr de Jesus-Christ, & qu'il périt par le feu sous l'empereur Dece, à ce que l'on conjecture. Sa fête est marquée dans le martyrologe romain au 11 jour d'août. * Gregor. *Nyssenus, in vita S. Gregor. Thaum. p. 993 & seq.* Baronius, *in martyr. & annal. A. C. 233, 235, n. 138.* Baillet, *vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) évêque d'Alexandrie, succéda à Achillas l'an 312 de l'ére chrétienne. C'étoit un homme, dit Théodoret, qui n'avoit rien que de louable dans sa vie, ni rien que d'apostolique dans sa doctrine. Arius, qui étoit prêtre de la même église, résista ouvertement à la doctrine de son évêque, enseignant contre le saint prélat, que le Verbe étoit une créature tirée du néant, qui ne subsistoit point de toute éternité; qu'il n'étoit point de même nature que le Pere, & qu'il ne lui étoit point égal. S. Alexandre, qui étoit de lui-même un esprit doux & paisible, fit tous ses efforts pour le ramener; il assembla son clergé, & lui fit signer une lettre adressée à Arius & à ses partisans, par laquelle il les exhortoit d'abjurer leur impiété; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, il fut obligé d'en venir à l'excommunication. Ayant donc assemblé à Alexandrie l'an 320 ou 321 un concile de près de cent évêques d'Egypte, de la Lybie & de la Pentapole, la doctrine & la personne d'Arius & de ses sectateurs y furent condamnées: en conséquence, Alexandre écrivit une lettre circulaire à tous les évêques, pour leur faire savoir sa condamnation. Arius sortit alors d'Egypte; & s'étant retiré dans la Palestine, il trouva des amis & des protecteurs, principalement Eusebe de *Nicomédie*, qui écrivit plusieurs lettres circulaires en sa faveur, & le fit recevoir dans deux conciles, l'un tenu en Palestine, & l'autre en Bythinie. S. Alexandre pour prévenir les évêques qui auroient pu être surpris, écrivit des lettres à plusieurs d'entr'eux contre Arius, & contre les évêques qui l'avoient reçu à leur communion. Il ne nous en reste qu'une adressée à Alexandre de *Byzance*, rapportée par Théodoret, avec la premiere lettre circulaire qui se trouve dans l'histoire de Socrate; & une troisiéme que Cotelier a donnée dans une note sur le 28 chap. du 3 livre des constitutions apostoliques. La cause d'Arius ayant été ensuite portée au concile général de Nicée, S. Alexandre, quoiqu'extrêmement âgé, s'y trouva, & y mena S. Athanase son diacre. Il eut la consolation d'y voir triompher la vérité de l'erreur d'Arius & de ses partisans: la soumission & le retour de Melece à l'église, fut encore pour S. Alexandre un sujet de joie; & étant revenu à Alexandrie, il y mourut environ cinq mois après la fin du concile, au mois de janvier de l'année 326. Il choisit S. Athanase pour être son successeur. * S. Epiphanius, *her. 69.* Théodoret, *l. 1.* Socrate, *l. 1.*

Digitized by Google

Sozomene, *l.* 1 & 2. Hermant, *vie de S. Athanaſe*, *l.* 1, 2 & 3. De Tillemont, *hiſt. eccleſ.* Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanaſe*, à la tête des œuvres de ce S. docteur. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. du IV ſiécle.* Pagi, *crit. ad ann.* 311.

ALEXANDRE (Saint) évêque de Byzance, ſuccéda en 313 à Métrophanes, ainſi qu'on le prouve à l'article de celui-ci. Socrate, Sozomene, Théophanes, S. Nicéphore de *Conſtantinople*, & Nicéphore Calliſte, aſſurent qu'il gouverna cette égliſe 23 ans; ce qui ne pouroit être vrai, s'il n'avoit été fait évêque qu'après le concile de Nicée, ainſi que quelques modernes le prétendent. Théodoret, dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique, *l.* 1. *c.* 3, prouve ſans réplique, qu'il l'étoit long-temps auparavant, en aſſurant qu'il l'étoit déja lorſqu'Arius commença à attaquer la divinité du Verbe, & en produiſant une lettre qu'Alexandre d'*Alexandrie* lui avoit écrite touchant cet héréſiarque. Sozomene rapporte qu'après la défaite de Licinius, Conſtantin étant entré dans Byzance, donna audience à des philoſophes qui venoient ſe plaindre à lui-même de ce qu'il introduiſoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs & des Romains obſervées par ſes prédéceſſeurs, & qu'ils lui demanderent d'entrer en conférence avec l'évêque Alexandre; que la propoſition fut acceptée, & que ces philoſophes s'étant aſſemblés, Alexandre leur ayant propoſé de choiſir quelqu'un d'entr'eux pour porter la parole pendant que les autres garderoient le ſilence, il dit à celui qui fut choiſi, *Au nom de J. C. je vous commande de vous taire*; & que ce philoſophe auſſitôt demeura ſans rien dire, comme s'il eût eu la bouche fermée. Ce trait d'hiſtoire eſt encore une nouvelle preuve à laquelle on ne peut rien oppoſer de raiſonnable; car on n'y voit rien qui la puiſſe faire révoquer en doute. Le concile de Nicée ordonna que la ville de Byzance, ou Conſtantinople, étant devenue la ſeconde ville de l'empire, ſon évêque jouiroit auſſi du ſecond rang: & en conſéquence de ce decret, S. Alexandre devint le premier patriarche de Conſtantinople. Après le concile de Nicée, il continua de s'oppoſer fortement à l'héreſie d'Arius, & ne voulut jamais recevoir cet héréſiarque à ſa communion. Cependant, ceux du parti d'Arius ayant gagné Conſtantin, tinrent un concile dans Conſtantinople pour le rétablir. Cet empereur qu'ils avoient trompé y conſentit; & S. Alexandre dans une extrêmité ſi preſſante, fit faire pendant ſept jours des jeûnes & des prieres publiques, & paſſa lui-même pluſieurs nuits ſous l'autel le viſage contre terre, pour détourner le malheur dont l'égliſe étoit menacée. Cependant Alexandre eut ordre de l'empereur de recevoir Arius. Saiſi de douleur il entra dans ſon égliſe, & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu à la communion. Le lendemain les euſébiens conduiſoient Arius en pompe à l'égliſe; mais comme il paſſoit par la place, s'étant trouvé tout-à-coup preſſé de quelque néceſſité, il entra dans des latrines, où il mourut ſubitement. Ceci arriva l'an 336. Alexandre ne lui ſurvécut pas long-temps, & mourut la même année ou la ſuivante, ayant déſigné Paul pour ſon ſucceſſeur. Car ceux qui le font vivre juſqu'en 340, ne prennent pas garde que Paul ſon ſucceſſeur fut exilé du vivant de Conſtantin, & condamné en 338 dans un ſynode d'ariens. Les Grecs font la fête de S. Alexandre au 30 août, & les Latins au 28. * Sanct. Athanaſius, *epiſtol. ad ſolit. epiſtol. ad Serapion.* Sanct. Gregorius *Nazianz. orat.* 27. Ruffin, *l.* 1. S. Epiphan. *hæreſ.* 69. Socrate, *liv.* 1 & 2. Sozomene, *l.* 3. Théodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 317, 336, 340. Hermant, *vie de S. Athan.* Tillemont. Baillet, *vies des Saints.* Du-Pin. *IV ſiécle.* Pagi, *crit. ad ann.* 340.

ALEXANDRE, patriarche d'Antioche, fut élu en 414 après la mort de Porphyre. Théodoret, qui lui donne la qualité d'homme divin, dit qu'il s'étoit rendu recommandable par ſa pénitence & par ſes auſtérités, en vivant parmi les ſolitaires; & qu'il étoit également reſpectable par ſa modération, par ſa ſageſſe & par ſon éloquence. Il aima ſurtout la paix, & ſes premiers ſoins furent de l'établir dans ſon égliſe. Il y avoit pluſieurs années qu'elle étoit dans une déplorable diviſion au ſujet d'Euſtathius, dont le parti catholique de créance, avoit ſon prélat en particulier: de ſorte qu'il y eut très-long-temps deux évêques orthodoxes dans cette égliſe. Alexandre travailla à réunir ces deux partis, & il en vint heureuſement à bout; car Dieu donna tant de bénédictions à ſa charité & à ſon zèle, que l'opiniâtreté des euſtathiens ſe laiſſa vaincre par la douceur de ſes perſuaſions. Enſuite Alexandre improuvant les emportemens de ſon prédéceſſeur Porphyre contre S. Jean Chryſoſtome, remit le nom de ce Saint vers l'an 415 dans les dyptiques ou tables de l'égliſe d'Antioche, qui lui avoit donné naiſſance, & qui avoit reçu de ſa bouche tant de divines inſtructions. Depuis il envoya des députés à Innocent I, & lui demanda ſa communion. Le pape écrivit à Alexandre, qui mourut peu après en 417. * Théodoret, *liv.* 5, *c.* 35. Innocent I *in epiſt.* Baronius, *A. C.* 408 & 411.

ALEXANDRE, évêque d'Hiéraple, fut chef des partiſans de Neſtorius dans le premier concile d'Ephèſe contre S. Cyrille d'*Alexandrie*. Il improuva l'accommodement qu'avoit fait Jean d'*Antioche*, & ſe ſépara de la communion de ce prélat, qui employa contre lui l'autorité impériale. Enfin Alexandre, après avoir diviſé long-temps les évêques d'Orient par ſes intrigues & par ſon opiniâtreté à défendre la perſonne de Neſtorius, quoiqu'il condamnât la doctrine qu'on lui attribuoit, fut dépoſé & relegué aux mines de Famoris, ville d'Egypte, l'an 435. Alexandre eſt auteur de vingt-quatre lettres qui ſe trouvent dans le recueil du P. Lupus. * *Hiſt. du concil. d'Ephèſe.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du V ſiécle.* Théodoret.

ALEXANDRE, patriarche d'Aquilée, fils de *Zamoviti* duc de Mazovie, fut nommé évêque de Trente, puis patriarche d'Aquilée; & enfin il fut créé cardinal par Felix V l'an 1440. Il fut chargé par cet antipape de la légation de Pologne, pour tâcher d'y ſouſtraire le peuple de l'obéiſſance du pape Eugène IV; mais il ne put pas venir à bout de ce deſſein, à cauſe des fortes oppoſitions qu'il y rencontra de la part du roi & des ſeigneurs du royaume. * Auberi, *hiſt. des cardinaux.*

ALEXANDRE, évêque de Liége, fils du comte de Juliers, remporta en 1130 une grande victoire ſur Godefroi duc de Louvain. Le duc perdit dans ce combat un très-grand nombre de ſes ſoldats avec ſon étendard, que l'on a long-temps porté aux proceſſions de la ville de Liége, en mémoire d'une victoire ſi avantageuſe. Alexandre eut l'honneur de recevoir le pape Innocent II, lequel en 1131 alla à Liége, où il couronna Lothaire II roi des Romains. Le chapitre de Liége étoit alors très-auguſte; car on y comptoit neuf fils de rois, vingt-quatre fils de ducs, vingt-huit fils de comtes, ſept fils de barons, avec pluſieurs autres gentilshommes. Quoique ce prélat eut toujours rempli les devoirs d'un bon paſteur, il eut néanmoins des ennemis qui le firent dépoſer par le pape Innocent II. Il en mourut de déplaiſir l'an 1135, après avoir gouverné ſeulement cinq ans l'égliſe de Liége. * Guil. Gazei, *hiſt. eccleſ. des Pays-Bas.* Chapeauville, *de epiſc. Leodienſ.*

ALEXANDRE, fondateur des Acémetes, né ſous l'empire de Conſtance, fut élevé dans ſon bas âge dans une des iſles de l'Archipel ou de la mer Egée, fut envoyé enſuite à Conſtantinople; & y ayant fait ſes études, il fut officier de l'empereur Théodoſe: il quitta bientôt la cour & ſe retira dans un monaſtere de la Syrie, où il ſervit Dieu ſous la diſcipline de l'abbé Elie pendant quatre ans. De-là il ſe confina dans un déſert du côté de l'Euphrate, où il paſſa ſept années. Il alla enſuite prêcher la foi de Jeſus-Chriſt aux idolâtres à l'extrémité de la Syrie & de la Méſopotamie. Comme on le vouloit faire

Digitized by Google

évêque d'une de ces villes, il ſe ſauva, & en chemin tomba entre les mains de quelques voleurs, qu'il convertit. Il ſe rendit ſur le bord de l'Euphrate, où il bâtit un monaſtere dans lequel il fit chanter jour & nuit les louanges de Dieu, diviſant ſes moines en pluſieurs chœurs. Après avoir établi ce monaſtere, il ſe retira dans une ſolitude avec pluſieurs de ſes diſciples, & tenta de s'établir à Antioche & à Palmyre; mais il fut chaſſé de ces deux villes, & relegué à Chalcide par le gouverneur de Syrie. Il vint enfin s'établir à Conſtantinople, & y fonda un monaſtere d'Acémetes. Il fut obligé de ſe retirer encore de cette ville par les mauvais traitemens qu'on lui fit: il alla bâtir un monaſtere de ſon ordre à l'embouchure du Pont-Euxin, ſur les frontieres de la Bithynie, en un lieu nommé *Gomont*, où il mourut en paix vers l'an 430. Son corps fut depuis tranſporté à Conſtantinople dans le monaſtere des Acémetes de Studе. * Bollandus, au 15 *janvier*. Bulteau, *hiſtoire monaſt. d'Orient*. Baillet, *vies des Saints*, *au* 15 *janvier*.

MARTYRS.

ALEXANDRE martyr, compagnon de S. Siſinne & de S. Martyr, venus de Cappadoce en Occident, s'arrêta avec eux à Milan pendant le pontificat de S. Ambroiſe. Ce ſaint les envoya à Vigile évêque de Trente, afin qu'il les employât à la converſion des habitans des vallées des Alpes, après avoir ordonné Siſinne diacre, Martyr lecteur, & Alexandre portier. Ils travaillerent avec fruit à cette miſſion, & bâtirent une égliſe dans une bourgade de cette vallée, appellée *Methon* ou *Medole*, à huit lieues de Trente. Siſinne y fut tué le premier par les païens, & le lendemain Martyr & Alexandre ſubirent le même ſort: ce dernier fut jetté vif dans le feu, avec les corps de ſes deux compagnons, le 29 jour de mai de l'an 397. * S. Auguſtin, *epiſt.* 139. Paulin. *in vita Ambroſii*. Vigile de Trente. *Actes rapportés par* Bollandus & Ruinart. Baillet, *vies des Saints*.

ALEXANDRE (Saint) martyr, compagnon d'Epipode, étoit Grec de naiſſance. Etant venu à Lyon, il ſe lia d'amitié avec Epipode, & ils y ſouffrirent tous deux le martyre après S. Pothin, l'an 178 de Jeſus-Chriſt. Epipode fut exécuté le premier. Alexandre le ſuivit deux jours après, ayant été attaché à une croix, après avoir été cruellement déchiré. Leurs corps ont été long-temps conſervés dans l'égliſe de S. Irenée de Lyon, quoique les chanoines de S. Juſte aient prétendu les avoir. Les martyrologes placent la mort d'Epipode au 22 avril, & celle d'Alexandre au 24. Ils donnent à ce dernier pluſieurs autres compagnons de ſon martyre. * Actes dans Bollandus & Ruinart. Sanct. Gregorius *Turonenſis*, *de gloria confeſſorum*. Chifflet. Tillemont, *mémoires pour l'hiſt. eccléſ.* Fleuri. Baillet, *vies des Saints*.

Il y eut un autre ALEXANDRE auſſi martyr de Lyon qui fut martyriſé avec S. Pothin. Il étoit de Phrygie & médecin de profeſſion, & ſe déclara lui-même chrétien au tribunal du gouverneur, pendant qu'on interrogeoit les autres chrétiens. Le lendemain il fut expoſé aux bêtes avec Attale. On fait ſa fête avec les autres martyrs de Lyon le 2 juin. * *Lettre des égliſes de Lyon & de Vienne aux égliſes d'Aſie & de Phrygie dans* Euſebe, *l.* 5. Henſchenius. Dom Thierri Ruinart. Baillet, *vies des Saints*.

ALEXANDRE, Juif, fut envoyé l'an de Jeſus-Chriſt 315 par Judas fils du patriarche Hillel, vers ceux de ſa nation, pour en recueillir les dixmes & les prémices, & pour les lui apporter. En exécutant cette commiſſion, il communiqua ſouvent avec les chrétiens, & s'appliqua à lire les évangiles: ce qui irrita tellement les Juifs, qu'ils le prirent, & l'ayant maltraité, le jetterent dans la riviere de Cydne. Il échapa de ce danger, & vint trouver Conſtantin, pour lui faire ſes plaintes du mauvais traitement que ceux de ſa nation lui avoient fait, à cauſe qu'il avoit embraſſé la religion chrétienne. L'empereur lui fit bon accueil, & lui donna pouvoir de bâtir des égliſes dans la Judée. C'eſt peut-être ce qui donna occaſion à Conſtantin de faire la loi que l'on voit dans le code théodoſien, *l.* 16, *tit.* 8, *& l.* 1, *cod. de pœnis*, par laquelle il condamne au feu les Juifs qui tourmenteroient les chrétiens. * Le Sueur, *hiſt. de l'égliſe & de l'empire*. Ce que cet hiſtorien écrit en cet endroit, n'eſt rapporté par aucun auteur digne de foi.

HÉRÉTIQUES ET MAGICIENS.

ALEXANDRE, ouvrier en cuivre, fut excommunié par S. Paul, pour avoir apoſtaſié, pour s'être oppoſé à ſa doctrine, & pour avoir enſeigné des erreurs dangereuſes. Cet apôtre en parle ainſi dans la premiere épître à Timothée: *Conſervez la bonne conſcience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi: & de ce nombre ſont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrés à Satan.* Il ajoute dans la II épître au même Timothée: *Alexandre l'ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra ſelon ſes œuvres. Gardez-vous de lui, parcequ'il a fortement combattu la doctrine que j'enſeigne.* * *I ad Timoth. cap.* 1, *& II, cap.* 4.

ALEXANDRE *d'Abonotique*, qui ſe diſoit fils de Podalire, étoit de la ville d'Abonotique dans la Paphlagonie, province de l'Aſie mineure. Ce fut un inſigne fourbe, qui s'attira même des honneurs divins, par des artifices ſurprenans. Lucien dit qu'il étoit de belle taille & de bonne mine; qu'il avoit l'œil vif, le teint blanc, & la voix claire, avec un ton doux & affable; l'eſprit vif, inſinuant & très-propre à perſuader tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit encore jeune, lorſqu'il ſe joignit à un charlatan qui contrefaiſoit le magicien; il en apprit pluſieurs ſecrets prétendus, tant pour faire aimer ou haïr, que pour découvrir des tréſors, & autres choſes ſemblables. Après la mort de ce charlatan, il s'aſſocia avec un Byzantin qui avoit une adreſſe prodigieuſe. Ces deux ſcélérats coururent par-tout, pour ſurprendre les eſprits foibles; & enfin réſolurent de faire parler un oracle parmi les Paphlagoniens, parceque ce peuple étoit fort groſſier, & extrêmement ſuperſtitieux. Pour y réuſſir, ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qui étoit à Chalcédoine, des lames de cuivre, où ils avoient écrit qu'Eſculape viendroit bientôt avec ſon pere établir ſa demeure dans la ville d'Abonotique. Puis ayant fait enſorte que ces lames fuſſent trouvées, la nouvelle s'en répandit auſſitôt par toute la Bithynie & la Galatie, & particulierement au lieu déſigné, dont les habitans réſolurent de conſacrer un temple à ces dieux, & commencerent à en creuſer les fondemens. Cependant, le Byzantin rendoit des oracles ambigus à Chalcédoine, où il mourut de la morſure d'une vipere. Après lui parut Alexandre tenant en ſa main une faulx comme Perſée, duquel il ſe diſoit deſcendu du côté de ſa mere. Il trompa ſi adroitement les Paphlagoniens, que ces peuples ſtupides ajouterent aiſément foi aux oracles qu'il débitoit. Il nouriſſoit deux de ces grands ſerpens de Macédoine, qui étoient ſi privés, qu'ils tetoient les femmes, & ſe jouoient avec les enfans, ſans leur faire de mal. Lorſqu'il vit le temps favorable, il ſe tranſporta la nuit dans l'endroit où l'on creuſoit les fondemens du temple, & y cacha un œuf d'oye, dans lequel il avoit enfermé un petit ſerpent qui ne faiſoit que de naître. Le lendemain il vint dans la place publique, & dit tout haut, que ce lieu étoit heureux d'être honoré de la naiſſance d'un dieu; puis courant vers le lieu où il avoit caché ſon œuf d'oye, il commença de chanter les louanges d'Apollon & d'Eſculape, & d'inviter celui-ci à ſe montrer aux hommes. A l'inſtant il enfonce une coupe dans un endroit plein d'eau, où il avoit caché ſon œuf myſtérieux; & l'ayant retiré, il l'ouvre, puis s'écrie qu'il tenoit Eſculape. Ce petit ſerpent paroît & s'entortille autour de ſes doigts; tout le peuple témoigne ſa joie par ſes acclamations & par ſes louanges. Cependant l'impoſteur court en ſa maiſon, tenant en ſa main ce nouvel

Digitized by Google

Eſculape. Peu de temps après il montra à une foule de gens aſſemblés chez lui, un de ces gros ſerpens de Macédoine, dont il cachoit la tête ſous ſon eſſelle, en faiſant paroître une de linge qui avoit la figure humaine : ce qui remplit tout le monde d'admiration ; les plus fins même étant ſurpris de voir & de toucher un ſerpent qu'ils croyoient avoir vu naître, & qu'ils s'imaginoient être parvenu en peu de jours à une ſi prodigieuſe groſſeur, outre la tête humaine qui avoit quelque choſe de merveilleux. Il avertit enſuite que ce dieu rendroit des oracles dans un certain temps, & ordonna d'écrire dans un billet cacheté ce qu'on voudroit lui demander. Alors s'enfermant dans le ſanctuaire du temple qui étoit déja conſtruit, il faiſoit appeller par un héraut tous ceux qui avoient donné leurs billets, chacun à leur rang, & les leur rendoit cachetés comme il les avoit reçus, avec une réponſe qu'il faiſoit paſſer pour celle du dieu ; car il ſavoit l'art de lever un cachet ſans en rompre la cire, ou d'y appliquer le même cachet, après l'avoir rompu. Voici les moyens dont il ſe ſervoit. Il détachoit avec une aiguille chaude la cire qui joignoit le filet au-deſſus de la lettre, ſans rien défaire du cachet ; & après avoir mis ſa réponſe, il le rejoignoit de la même ſorte. Quelquefois il faiſoit une boule d'un maſtic compoſé de poix, de cire & de bitume, mêlés avec de la poudre de talc ; & cette boule étant encore tendre, & appliquée ſur le cachet, après avoir été frottée de graiſſe de pourceau, recevoit l'empreinte du cachet, puis devenoit tellement dure, qu'elle ſervoit enſuite à recacheter la lettre. A l'égard de ſes réponſes, elles étoient toutes obſcures & ambiguës, ſuivant la coutume des oracles, à la réſerve des remédes qu'il preſcrivoit nettement aux malades, parcequ'il ſavoit pluſieurs beaux ſecrets de médecine. Il prenoit environ dix ſols pour chaque oracle ; ce qui montoit à une ſomme très-conſidérable, puiſqu'il en débitoit près de quatre-vingt mille par an : mais tout cela ne tournoit pas à ſon profit ; car il avoit ſous lui pluſieurs officiers, dont les uns mettoient les oracles en vers, les autres les ſouſcrivoient ou les cachetoient, & d'autres les interprétoient. Sa réputation s'étendit juſqu'à Rome, dont les principaux envoyerent conſulter cet oracle d'Eſculape. Il eut même entrée à la cour de Marc-Auréle, vers l'an 174. Enfin, après avoir trompé une infinité de gens, & avoir prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre comme Eſculape, il périt malheureuſement d'un ulcère à la jambe qui lui gagna le petit ventre : ce fut à l'âge de 70 ans, & non pas de 150 comme il l'avoit annoncé. Telle fut la fin de ce fameux charlatan dont Lucien a décrit les impoſtures. * Lucien. Spon. *recherc. cur. d'antiq.*

Empereurs Romains.

ALEXANDRE, qui porte le nom d'*Aurele* dans quelques inſcriptions, & ſurnommé *Sévere*, à cauſe de ſa rigueur envers les ſoldats, ſi l'on en croit Lampridius, mais plutôt à cauſe de l'empereur Severe, puiſque ce nom lui eſt donné dans les médailles, lorſqu'il n'étoit encore que céſar, naquit le premier octobre de l'an 208, dans la ville d'Arce en Phénicie. Il étoit fils de Geneſius Marcianus Syrien, & de Julia Mamea, fille de Julia Maëſa, femme de l'empereur Severe ; car Maëſa avoit eu deux filles, l'une nommée Soëmias, mere d'Héliogabale, prédéceſſeur d'Alexandre, & Mamea, mere du dernier. Alexandre fut adopté & fait céſar par Heliogabale, à la perſuaſion de Maëſa ; & lui ſuccéda, n'étant âgé que de quatorze ans, le 11 mars de l'an 222. On remarqua dans lui tout ce que peut un bon naturel, fortifié par une éducation auſſi noble que celle que lui procura ſa mere ; ſecondée par la ſageſſe des grands hommes, qu'il conſidéra comme ſes véritables amis. Ulpien, ſavant juriſconſulte, tint le premier rang parmi eux, & entra ſi avant dans ſa confidence, qu'Alexandre le fit préfet du prétoire & premier miniſtre. Il permit d'abord aux Juifs de demeurer dans la Paleſtine, & de jouir de leurs priviléges, traita avec douceur les chrétiens, & donna tant de marques d'équité en toutes les occaſions, qu'il fut aimé de ſes ſujets, & honoré de ſes ennemis. Il garda une ſi grande modeſtie dans une ſi haute élévation, qu'il ne voulut jamais ſouffrir qu'on lui donnât les titres de *Dominus*, d'*Antonin*, de *Grand*, que le ſénat voulut lui donner, ordonnant qu'on le ſaluât ſeulement par ces mots, *Ave Alexander*, & condamnant par cette modeſtie ſes prédéceſſeurs, & principalement Héliogabale, qui, au rapport de Suétone, vouloit être ſalué ainſi : *Dominus & deus noſter ſic fieri jubet*, c'eſt-à-dire, Notre ſeigneur & notre dieu le veut ainſi. Les premieres années de ſon regne furent agitées par quelques apparences de guerre du côté de la Perſe, & à Rome par les ſéditions de ſes ſoldats, qui tuerent Ulpien, préfet du prétoire, en 228. Il eut la même année quelque guerre contre les Allemans, qui furent vaincus en Illyrie ; & Artaxerxés, roi de Perſe, le fut l'année ſuivante en Arménie. En 232 Alexandre paſſa en Syrie, pour s'oppoſer aux Perſes, & l'année d'enſuite il défit encore Artaxerxés. Le ravage que les Allemans faiſoient dans les Gaules, le rappella à Rome, où il triompha. Il en partit pour s'oppoſer à ces barbares ; mais étant arrivé à Mayence, Maximin, qui regna après lui, le fit tuer à Sichlingen près de Mayence avec ſa mere Mamea, le 18 du mois de mars de l'an 235, après un régne de 13 ans & 9 jours, âgé de 26 ans, 5 mois & 19 jours. Ce prince étoit grand, robuſte & beau de viſage. Il aimoit moins la langue latine que la grecque, & l'apprit moins bien. Il faiſoit aſſez facilement des vers, & compoſa même des poëmes ſur la vie de quelques princes. Il aimoit la muſique, peignoit très-bien, avoit quelque teinture des mathématiques & de la géométrie, jouoit des orgues, & touchoit le luth. Il s'appliqua beaucoup à la ſcience des aruſpices & des augures, & à toutes les vaines obſervations par leſquelles les païens s'imaginoient apprendre l'avenir. Il poſſédoit d'ailleurs des qualités bien plus néceſſaires pour le bonheur de ſes ſujets. Sa modération parut d'abord lorſqu'il refuſa tous les titres magnifiques que le ſénat voulut lui donner ; & l'on vit bientôt l'empire changer de face, & ſur-tout le vice banni. L'amour qu'il avoit pour ſes ſujets, le porta à s'obliger par ſerment de ne changer jamais la république, & de retranchèr la multitude des officiers. Il prenoit une particuliere connoiſſance des affaires, qu'il vouloit être examinées par d'habiles gens, dont la fidélité lui étoit connue, afin qu'enſuite on lui en fît le rapport. Pluſieurs loix furent établies en faveur du peuple, & pour le réglement des finances ; mais il n'en établit aucune, ſans l'avis de vingt juriſconſultes, & de cinquante autres perſonnes, dont il connoiſſoit la capacité & l'expérience. Il ôta la vénalité des charges, les donnant au ſeul mérite. Son conſeil fut compoſé des plus vertueux & des plus habiles juriſconſultes de l'empire, ent'autres d'Ulpien, dont il a déja été parlé, de Caliſtrate & de Modeſtin. Il fut libéral ſans profuſion, vaillant ſans cruauté, & un juge ſévére & équitable tout enſemble. Il fit punir très-ſévérement un certain Turinus, qui abuſoit de ſa confidence, & qui exigeoit des ſommes d'argent de pluſieurs perſonnes, ſous prétexte de leur ménager des graces auprès de l'empereur : car l'ayant convaincu de ce commerce, il le fit attacher à un pieu, autour duquel on mit de la paille & du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un héraut crioit, *le vendeur de fumée eſt puni par la fumée*. Il diſoit auſſi qu'il falloit charger du ſoin de la république, non ceux qui le recherchoient avec empreſſement, mais ceux à qui on étoit obligé de faire violence pour faire accepter les dignités. C'eſt pour cette raiſon qu'il établit préfet du prétoire un homme qui s'étoit enfui de peur de l'être. Au reſte, il étoit aſſez porté

Digitized by Google

pour les Juifs, & il fit paroître beaucoup de penchant pour la religion chrétienne, dont ſa mere Mamea faiſoit profeſſion. Il avoit dans ſon cabinet les portraits de Jeſus-Chriſt & d'Abraham: & on dit même qu'il avoit deſſein de bâtir un temple à J. C. & de le mettre au nombre des dieux; mais il en fut empêché par ceux qui régloient les affaires de la religion. L'amour qu'il avoit pour ſa mere Mamea, princeſſe avare & ambitieuſe, fut ſelon quelques-uns la cauſe de ſa perte. MAXIMIN lui ſuccéda. * Lamprid. *in Alex.* Capitolin, *in Max.* Herodien, *l. 5 & 6.* Euſeb. *hiſt. l. 6.* Eutrope. Victor. Caſſiodore. Tillem. *vies des emper.* Voyez auſſi ſur cet empereur, Acolius, Septimius & Eucolpius, qui ont travaillé à ſon hiſtoire.

ALEXANDRE, troiſiéme fils de l'empereur BASILE *le Macédonien*, & frere de LÉON *le Philoſophe*, leur ſuccéda, & prit poſſeſſion de l'empire d'orient le 11 mai de l'an 911. Il ſe plongea dans les crimes les plus infâmes, & pouſſa l'impiété juſqu'à vouloir faire adorer Bacchus. Il s'écria même un jour, en voyant de belles ſtatues de Jupiter & de Mars, qu'on avoit apportées de Rome, qu'il ne falloit pas s'étonner que l'empire eût été ſi fortuné, tandis qu'on leur avoit rendu des honneurs divins. Le ciel punit ſes blaſphêmes par une mort digne de ſa vie. Un jour étant gonflé de vin & de viandes, il monta à cheval pour aller jouer à la paume; mais ſon cheval vigoureux & plein de feu, le ſecoua ſi violemment, qu'il ſe rompit une veine qui lui cauſa une hémorragie par haut & par bas, dont il mourut le 6 juin de l'an 912. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu CONSTANTIN VIII, ſurnommé *Porphyrogenete.* * Curopalate. Cedrene. Baronius, &c.

ALEXANDRE, né en Phrygie, ſuivant quelques hiſtoriens, & ſelon d'autres né en Pannonie, parvint par degrés à la dignité de vicaire du préfet du prétoire en Egypte, au commencement du IV ſiécle; & il exerçoit cette charge, lorſque Galere Maximien mourut en 311. Zoſime aſſure que Maxence qui régnoit alors en Italie, voulant ſe rendre maître de l'Afrique qui devoit appartenir à Licinius, eut le bonheur d'y être reconnu d'abord; mais que comme une partie des troupes de la province paroiſſoit diſpoſée à ſe mutiner, il forma le deſſein d'y paſſer à la tête d'une armée formidable; ce qu'il auroit fait ſi les aruſpices ne l'en avoient détourné. Il prit donc un autre expédient pour prévenir la révolte qu'il appréhendoit; ce fut de demander à Alexandre qu'il lui donnât ſon fils en ôtage; mais celui-ci croyant devoir tout appréhender d'un prince également cruel & débauché, ſe ſervit de la diſpoſition où il voyoit les troupes, & ſe revêtit de la pourpre. Il ne la porta pas long-temps. Celui à qui il avoit affaire, quelque déréglé qu'il fût, étoit vigilant dans l'occaſion, & il avoit de bons généraux, qui n'eurent aucune peine à défaire Alexandre, homme peu accoutumé à la guerre, & dont les troupes étoient mal armées. Zoſime ajoute qu'Alexandre fait priſonnier, fut étranglé par ordre des généraux de Maxence. On lui a donné pour fils un Nigrinien dont on a des médailles: mais ce jeune prince eſt plus ancien qu'Alexandre. On lui a donné auſſi trois années de regne, en ſe fondant ſur de prétendues médailles trouvées par Goltzius; mais il eſt certain qu'il ne régna que peu de mois, puiſque dès le mois d'octobre 312 Maxence fut défait par Conſtantin dans une bataille où il périt. * Les deux Victors. Zoſime. Banduri, *numiſm. imp. Rom.*

Juifs.

ALEXANDRE, fils de *Jaſon*, fut envoyé à Rome par Hyrcan, grand ſacrificateur des Juifs. * Joſéphe, *ant. l. 14, c. 16.*

ALEXANDRE, fils de *Théodore*, fut auſſi envoyé à Rome par Hyrcan, pour demander au ſénat que les Juifs n'allaſſent point à la guerre l'année ſabbatique, qu'ils ne payaſſent aucune impoſition, & qu'ils jouiſſent de leurs priviléges; ce qui leur fut accordé. Dolabella étoit alors conſul. * Joſéphe, *antiq. l. 14, c. 17 & 22.*

ALEXANDRE, fils de *Phaxaël* & de *Salampſo*, laquelle étoit fille d'*Herode le Grand* & de *Mariamne.* * Joſéphe, *antiq. l. 18, c. 7.*

ALEXANDRE, fils d'*Alexandre*, fils d'*Herode le Grand* & de *Glaphira*, fille d'*Archelaüs*, roi de Cappadoce. * Joſéphe, *antiq. l. 18, c. 7.*

ALEXANDRE, fils de *Tigrane*, que l'empereur Néron établit roi d'Arménie. Ce Tigrane fut fils d'un *Alexandre*, lequel étoit fils d'*Alexandre*, mari de *Glaphira* & fils d'*Herode le Grand* & de *Mariamne.* Cet Alexandre dont je parle ici, & qui eut pour biſaïeul *Alexandre*, fils de *Mariamne*, épouſa *Jotapé*, fille d'*Antiochus*, roi de Comagéne: l'empereur Veſpaſien lui donna le royaume d'Eſis en Cilicie; ſes enfans abandonnerent la religion des Juifs, pour embraſſer celle des Grecs, c'eſt-à-dire, pour ſe faire chrétiens. * Joſéphe, *antiq. l. 18, c. 7.*

ALEXANDRE, de la ville de Cyréne, capitale de la Lybie pentapolitaine, fort homme de bien, & extrêmement riche, fut accuſé par Jonathas, chef des Sicaires, devant Catule, gouverneur de cette province, d'avoir voulu faire ſoulever le peuple; & ſe trouvant accablé par ſes ennemis, il fut condamné à la mort avec ſa femme Berenice, l'an 41 de J. C. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. 7, c. 38.*

ALEXANDRE, fils de *Simon* le Cyrénéen, qui aida Jeſus-Chriſt à porter ſa croix lorſqu'on le menoit au Calvaire. On croit qu'il fut un des ſoixante & douze diſciples du Sauveur. * *Marc, XV*, 21.

ALEXANDRE, ſurnommé *Lyſimachus*, de race ſacerdotale, & alabarche d'Alexandrie, c'eſt-à-dire, *intendant des ſalines*, aſſiſta à l'aſſemblée que les Juifs tinrent contre S. Pierre & les autres apôtres, où ils furent interrogés au nom de qui ils prêchoient & faiſoient tant de miracles. Cet Alexandre ayant eu le maniment des affaires d'Antonia, Caligula le fit mettre en priſon, où il demeura juſqu'à ce que Claude, qui ſuccéda à Caligula, l'en fit ſortir * Joſéphe, *antiq. judaic. l. 19, c. 4.*

ALEXANDRE, de la ville d'Ephèſe, très-ſavant dans la loi des Juifs qu'il profeſſoit; mais grand ami des chrétiens, appaiſa la ſédition qui avoit été ſuſcitée contr'eux, à cauſe des idoles de Diane que Démetrius & les autres orfévres faiſoient, & contre leſquelles S. Paul avoit prêché. * *Actes XIX.*

Rois d'Ecoſſe.

ALEXANDRE I de ce nom, roi d'Ecoſſe, dit *le Fort*, étoit frere d'EDGAR IV, auquel il ſuccéda l'an 1095. Il ſe rendit illuſtre par ſa piété & par ſon amour pour la juſtice; & il mourut ſans enfans l'an 1114. DAVID I ſon frere, fut roi après lui. * Leſley, *l. 6.* Buchanan. Génébrard, *en ſa chronique.*

ALEXANDRE II, fils de GUILLAUME, ſurnommé *le Lion*, parvint à la couronne d'Ecoſſe l'an 1214. Il prit la ville de Carliſle ſur les Anglois, & la rendit après la paix d'Yorck. Ses femmes furent *Jeanne*, ſœur de HENRI III, roi d'Angleterre; & en ſecondes nôces *Marie*, fille d'*Ingelien*, comte de Gouver; & enfin *Marthe* de Couci. Il régna trente-cinq ans, & mourut en 1249. ALEXANDRE III, ſon fils, lui ſuccéda. * Leſley, *l. 6.* Polydore Virgile.

ALEXANDRE III, roi d'Ecoſſe, monta ſur le trône à l'âge de neuf ans. Le royaume fut gouverné durant ſa minorité par la faction nommée des *Cuméniens*, que ce roi chaſſa depuis, parcequ'ils avoient opprimé le peuple. Il entretint la paix avec le roi d'Angleterre Henri III, dont il épouſa la fille *Marguerite.* Il défit Achon, roi de Norwége, & recouvra pour peu d'argent les iſles Hebrides, de Magnus, ſucceſſeur d'Achon, qui épouſa depuis une des filles d'Alexandre. Il avoit

uſurpé

Digitized by Google

uſurpé quelques biens de l'égliſe ; mais par les ſoins de l'évêque de S. André, il les reſtitua, & envoya des troupes à S. Louis, pour l'expédition de la Terre-Sainte. Après avoir établi des loix très-avantageuſes pour le bien du royaume, il mourut le 19 mai de l'an 1286, ſans laiſſer d'enfans. Son regne fut de trente-ſept ans. Sa mort cauſa de grandes diviſions en Ecoſſe entre Jean de Bailleul de Harcourt & Robert de Brus qui prétendoient tous deux à la couronne. * Jean Leſley, *l. 6. hiſt. Scot.* Buchanan, *l.* 7. Boëtius, *l.* 13.

ALEXANDRE, duc d'Albanie, frere de *Jacques III*, roi d'Ecoſſe, vivoit dans le XV ſiécle. A ſon retour de France, où il étoit allé viſiter ſon grand pere maternel, il fut fait priſonnier par les Anglois, & relâché peu de temps après, à la priere des Ecoſſois, qui étoient dégoutés de leur roi, à cauſe de la baſſeſſe de ſes inclinations, qui lui faiſoit choiſir des artiſans pour ſes favoris, & qui vouloient purger la cour de cette canaille. Les courtiſans, informés de ce qui ſe tramoit, ſe ſaiſirent de Jean, le plus jeune frere du roi, qui avoit mal parlé des affaires de l'état, & le firent condamner à la mort. Alexandre ſe vit par-là fort en danger ; & quoiqu'il fit tout ce qu'il pouvoit pour éloigner de lui tout ſoupçon, les courtiſans ne ſe crurent pas en ſûreté tant qu'il vivroit ; & pour ſe délivrer de leur crainte, ils l'enfermerent dans le château d'Edimbourg. Mais il en ſortit ſecrétement, & ſe ſauva à la cour d'Edouard IV, roi d'Angleterre, à qui il fit part de la méſintelligence qu'il y avoit entre le roi d'Ecoſſe & la nobleſſe du pays. Il ajouta que, s'il vouloit profiter de l'occaſion, un grand nombre de troupes ſe joindroit à lui, dès qu'il auroit mis le pied en Ecoſſe. Sur cela le roi Edouard envoya une armée ſous le commandement de Richard duc de Gloceſter ſon frere. Par ce moyen l'Angleterre recouvra la ville de Barwick, & Alexandre fut rétabli dans toutes ſes dignités, ayant même été déclaré régent du royaume dans la premiere aſſemblée des états d'Ecoſſe. Pour effacer les reſtes de la haine que ſon frere avoit conçue contre lui, il le retira de la priſon où on l'avoit mis, & le fit remonter ſur le trône. Mais ce bienfait ne prévalut point ſur les anciennes offenſes. La jalouſie que le roi conçut contre ſon frere, qui étoit un prince fort populaire, fut augmentée par les inſtigations de gens mal-intentionnés qui s'approchoient de lui, & qui lui faiſoient croire qu'Alexandre avoit deſſein de le ſupplanter. Ce prince ayant été averti par ſes amis que la cour avoit conjuré ſa perte, il s'enfuit en Angleterre, & de-là en France, où il mourut. Il laiſſa deux fils, l'un nommé *Alexandre*, qu'il eut de ſa premiere femme, qui étoit fille du comte d'Orkni ; & *Jacques* d'une ſeconde femme. Celui-ci fut dans la ſuite régent d'Ecoſſe pendant pluſieurs années. * Buchanan.

Roi de Pologne.

ALEXANDRE, roi de Pologne, fils de Caſimir II, & frere du roi *Jean-Albert*, auquel il ſuccéda l'an 1501, étoit auparavant grand duc de Lithuanie ; & les peuples de ce duché, autrefois ſi oppoſés aux Polonois, entrerent dans leurs ſentimens en faveur d'Alexandre, & conſentirent à la réunion des deux états, à condition que l'élection des rois ſe faiſant en Pologne, les Lithuaniens y auroient droit de ſéance & de ſuffrage. C'eſt ce qui fit préférer Alexandre à Ladiſlas, roi de Bohême, & à Sigiſmond. Frédéric, qui étoit cardinal & archevêque de Gneſne, le ſacra dans Cracovie, mais on ne couronna point la princeſſe *Helène* ſa femme, fille de *Jean*, grand duc de Moſcovie, parcequ'elle ſuivoit la créance de l'égliſe grecque. Alexandre contraignit ſon beau-pere à faire une trêve de ſix ans avec la Lithuanie. Il arrêta les courſes de Bogdan, fils d'Etienne, palatin de Valachie, & celles des Tartares, qui couroient la Lithuanie. Alexandre, avant de mourir, eut la conſolation d'apprendre que Michel Glinski les avoit défaits, & avoit tué 20000 de ces infidéles. Il mourut quelque temps après, âgé de quarante-cinq ans, le 19 août de l'an 1506, après avoir régné cinq années. Il ne laiſſa point d'enfans d'Hélène de Moſcovie ſa femme. Ce prince étoit mélancolique & taciturne, mais libéral, juſqu'à prévenir les déſirs de ceux qui avoient à lui demander quelque grace. Il eut pour ſucceſſeur Sigismond I. * Michovius, *liv. 4, hiſt. Pol. c.* 82. Alexandre Guaguini, *hiſt. &c.*

Autres princes de ce nom.

ALEXANDRE de Bourgogne, ſeigneur de Montagu, au diocèſe de Châlons, étoit fils puîné de Hugues III de ce nom, duc de Bourgogne, & *d'Alix* de Lorraine ſa premiere femme, & frere d'*Eudes III*, duc de Bourgogne. Ce prince qui eſt nommé dans diverſes chartes des abbayes de Cluni & de S. Benigne de Dijon, mourut l'an 1205. Il eut de *Béatrix* ſa femme, qu'on croit fille de *Guillaume II*, comte de Châlons, Eudes I qui laiſſa poſtérité d'*Eliſabeth* de Courtenai ; & Alexandre de Bourgogne de Montagu, qui fut doyen de l'égliſe de Beſançon, & depuis nommé évêque de Châlons ſur Saône, dans le premier concile général de Lyon tenu en 1245. Alexandre, après avoir très-bien rempli tous les devoirs d'un bon évêque, mourut le 23 décembre de l'an 1261, & fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Notre-Dame de Maiſieres, où l'on voit ſon épitaphe. * Du-Chêne, *hiſt. de Bourgogne.* Sainte Marthe, *hiſt. généalogique de la maiſon de France, & Gall. chriſt.* Le P. Anſelme, *hiſt. généalogique de la maiſon de France, &c.*

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils *naturel* de Jean I du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Montpenſier & de Forez, ſeigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. avoit été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & fut même chanoine de Beaujeu ; mais il quitta ſon canonicat pour embraſſer la profeſſion des armes. En 1439 il ſurprit la ville de la Mothe en Lorraine, & il fit ſortir du château de Loches, le dauphin, depuis Louis XI, qu'il mena à Moulins, où les princes l'allerent trouver. Charles VII en fut tout-à-fait irrité contre le bâtard de Bourbon, lequel ayant été arrêté, fut noyé par ordre du roi, à Bar-ſur-Aube, l'an 1440. * Monſtrelet, *hiſt.* Jean Chartier. Le P. Anſelme, *hiſt. généal. de la maiſon de France.*

ALEXANDRE, prince des Valaques dans le XVI ſiécle, devint l'horreur de ſes propres ſujets, par ſes déſordres, & ſur-tout par ſes cruautés inouies. Un certain Jacques, homme de bonne mine, qui s'étoit mis dans les bonnes graces des Polonois, lui fit la guerre, ſe diſant iſſu des anciens princes de Valachie. Albert Laski prit ſon parti, & dépouilla le cruel Alexandre de ſon état. Il en donna la poſſeſſion à Jacques, lequel ayant fait auſſitôt des profuſions d'argent aux baſſas, alla à Conſtantinople, & obtint en 1561 de Soliman II d'être confirmé, ſelon la coutume, dans la principauté de Valachie. * De Thou, *hiſt. l.* 28.

ALEXANDRE, duc de Lithuanie, rendit ſon nom célébre par ſes victoires. Au commencement du XVII ſiécle, il prit Novogrod, ville floriſſante dans le ſeptentrion, qui payoit cent mille écus d'or de tribut annuel aux ducs de Ruſſie. Elle fut repriſe par Jean Baſile, grand duc de Moſcovie. * Crantz, *l.* 13. Cromer, *l.* 29.

ALEXANDRE de Portugal, fils de *Théodoze* de Portugal II de ce nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, & d'*Anne* de Velaſco & de Giron, né l'an 1607, mourut le 31 mai de l'an 1637. Ce prince étoit frere de *Jean IV* du nom, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, & d'*Edouard*, que les Eſpagnols retinrent priſonnier à Milan.

Hommes de lettres.

ALEXANDRE d'*Etolie*, étoit un ſavant grammai-

Digitized by Google

rien, qui faiſoit auſſi des piéces en vers, & qui fut même un des poëtes tragiques de la Pléiade, au rapport de Suidas. Il vivoit vers la CXXX olympiade, & vers l'an 160 avant J. C. Les anciens le citent ſouvent. * Parthenius, *Erot. c.* 3. Strabon, *l.* 13 & 14. Suidas. Voſſius.

ALEXANDRE, philoſophe de la ſecte d'Epicure, eſt loué par Plutarque dans le ſecond livre des *queſtions de table*. C'eſt le premier qui propoſa cette queſtion, ſavoir qui eſt venu le premier de la poule ou de l'œuf, *Utrum priùs gallina, an ovum?* * Plutarchus, *in Sympoſ. l.* 2, *q.* 3. Gaſſendi, *in vita Epicur. l.* 2, *c.* 6.

ALEXANDRE, ſurnommé POLYHISTOR, grammairien, philoſophe, géographe & hiſtorien, né à Milet ſelon Suidas, & ſelon d'autres à Coryée dans la petite Phrygie, floriſſoit vers la CLXXIII olympiade, environ 85 ans avant J. C. On ne ſait par quel haſard cet homme qui étoit né libre devint eſclave: il fut vendu à Cornelius Lentulus, à qui il enſeigna les belles-lettres. Lentulus ou Sylla l'affranchit, & il prit le ſurnom de Cornelius. Il avoit écrit quarante-deux traités ſur divers ſujets. Etienne de Byzance cite ceux qui concernoient la Phrygie, la Bithynie, la Carie, la Lycie, l'Aſie, la Syrie, l'iſle de Chypre, l'Egypte, la Paphlagonie, la Lybie, le Pont-Euxin, & l'Europe; à quoi il ajoute un traité de ce qu'il y avoit de géographique dans Alcman. Le ſcholiaſte d'Apollonius cite auſſi de lui une deſcription de l'iſle de Créte, dont Athenée fait mention. Plutarque le fait encore auteur d'une hiſtoire des muſiciens de Phrygie, & Diogène Laërce lui attribue deux autres ouvrages, l'un *de l'ordre dans lequel les philoſophes ſe ſuccédent les uns aux autres*, & l'autre *des commentaires de Pythagore*. S. Clément d'*Alexandrie* qui parle de ce dernier ouvrage, ſous le titre de *ſymbole de Pythagore*, rappelle auſſi la mémoire d'un autre touchant les Juifs, qu'Euſébe a inſéré preſque entier dans le neuviéme livre de la préparation évangélique. Il y eut, au témoignage de ce dernier, peu d'hommes auſſi habiles qu'Alexandre; il ſe ſert quelquefois de lui dans ſa chronique: Pline l'a employé auſſi en beaucoup d'endroits, & d'autres encore, entre leſquels on ne doit pas oublier S. Cyrille, qui dans ſon premier livre contre Julien, cite ce que cet auteur dit du déluge, & de la tour de Babel. Suidas, qui lui attribue de plus cinq livres touchant la ville de Rome, dit que le feu ayant pris à ſa maiſon de Laurente, il y périt; & que ſa femme ayant appris ce malheur, s'étrangla elle-même. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs*.

ALEXANDRE d'*Ephèſe*, ſurnommé *le Flambeau*, vécut à peu près dans le même temps que celui dont on vient de parler, puiſque Strabon le met au nombre de ceux qui vivoient peu avant lui. Il s'appliqua à diverſes ſortes d'études, & il fut orateur, poëte, hiſtorien & géographe. Son ouvrage hiſtorique étoit une deſcription de la guerre Marſique, qu'Aurélius Victor a citée. Il avoit décrit les aſtres dans un poëme, dont Héraclide a cité deux vers touchant l'harmonie céleſte. Etienne de Byzance ſe ſert auſſi de deux traités géographiques de l'Aſie & de l'Afrique qu'il avoit publiés. Quelques vers cités par le même auteur, montrent qu'Alexandre avoit fait d'autres poëſies qui ne ſont pas connues. Tous ces ouvrages ne l'empêcherent pas de prendre part au gouvernement de ſa patrie, dont il fut un des plus grands ornemens. Quelques modernes croient que cet Alexandre eſt celui dont Ciceron parle, comme d'un méchant poëte. Plutarque cite un autre ALEXANDRE de *Mynde*, qui pouroit bien être le même que Diogène Laërce appelle Alexon, & qui avoit compoſé au moins neuf livres de fables. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs*.

ALEXANDRE d'*Egée*, philoſophe péripatéticien, fut précepteur de Néron, comme nous l'apprenons de Suidas. Il n'eut pas le crédit de faire valoir la doctrine d'Ariſtote, dans une cour où Burrhus & Sénéque, qui étoient ſtoïciens l'un & l'autre, avoient tant de pouvoir. * *Voyez* Suidas qui parle de pluſieurs autres de ce nom.

ALEXANDRE *Aphrodiſée*, philoſophe de la ſecte d'Ariſtote, natif d'Aphrodiſée, ville de la Carie, dans l'Aſie mineure, floriſſoit ſur la fin du II ſiécle, & au commencement du III. Les Grecs l'ont nommé *le Commentateur*; auſſi a-t-il été le plus illuſtre interpréte d'Ariſtote. Alexandre fut le premier profeſſeur de la philoſophie péripatéticienne, qui fut établie à Rome par les empereurs Marc-Auréle, & Lucius Verus ſon fils, comme il l'avoue lui-même dans ſes commentaires. Nous n'avons point ſur la doctrine d'Ariſtote de plus ancien ouvrage, que celui d'Alexandre d'*Aphrodiſée*; car celui d'Herminus eſt perdu, à quelques fragmens près. Non-ſeulement Alexandre éclairciſſoit la doctrine d'Ariſtote, mais il la fortifioit par de nouveaux argumens. C'eſt dans ſes commentaires que Plotin avoit appris quels étoient les ſentimens des péripatéticiens. S. Jérôme dit qu'il les avoit traduits en latin, pour s'y inſtruire dans la connoiſſance de la philoſophie. * Porphyr. *in vita Plotin.* S. Hieron. *epiſt. ad Domnion.* S. Cyrill. *adverſ. Julian.* Poſſevin. *in appar.* Geſner. *in bibl.* Voſſius, *de philoſ. c.* 17, § 16 & 17; & *de mathem. c.* 59, § 14 & 16, *&c.*

ALEXANDRE *Trallian*, médecin & philoſophe, fut ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de Tralles, ville de Bithynie, dans l'Aſie mineure, nommée par les Latins *Tralles*. On ne ſait pas préciſément en quel temps il a vécu; mais il y a apparence que ce fut dans le VI ſiécle, ſous l'empire de Juſtinien *le Grand*. Il ſemble même que nous n'en devons pas douter, après le témoignage d'Agathias. *Anthemius le Trallien*, dit-il, *a admirablement réuſſi à faire des machines. Son frere Metrodore a été un célébre grammairien, & Olympius un excellent juriſconſulte. Diodore a enſeigné la médecine aux Tralliens, & Alexandre s'eſt établi à Rome, où il a vécu avec honneur.* Ce dernier voyagea en Italie, dans les Gaules, & en Eſpagne, & s'arrêta enfin à Rome. Il écrivit quelques traités de médecine, publiés dans le XVI ſiécle, par les ſoins de Pierre du Chaſtel évêque de Mâcon, & grand aumônier de France, qui les tira de la bibliothéque du roi. * Agathias, *hiſt. l.* 15. Juſtus, *in chron. medic.* Caſtellan. *in vita medic.* Vander Linden, *de ſcript. medic.* Voſſius, *de philoſop. c.* 12.

ALEXANDRE, abbé du monaſtere d'Anchin près de Douai, vivoit vers l'an 1100. Il a écrit la vie de S. Coſwin, que le P. Richard Gibbon jéſuite, fit imprimer en l'an 1620 à Douai, en un volume *in*-8°. * Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 46, & *l.* 3, *c.* 6. Valer. Andreas, *bibl. belg. &c.*

ALEXANDRE *de Cantorberi*, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de Cluni, du temps de S. Anſelme de *Cantorberi*, dont il fut ami: il le fut auſſi d'un autre Anſelme, neveu de ce premier, & lui dédia un recueil, qu'il avoit compoſé, de ſentences ou penſées de ſon oncle. Il vivoit encore en 1120. * *Dicta Anſelmi archiepiſc.* Arnul. Wion, *in ligno vitæ.* Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALEXANDRE, dit *Celeſinus* ou *de Ceglio*, abbé d'un monaſtere de ce nom, vivoit dans le XII ſiécle, du temps de Roger roi de Sicile, qui regna juſqu'en 1154. Il écrivit en quatre livres l'hiſtoire de ce roi, que Dominique de Portonari a publiés, & que nous avons dans le troiſiéme volume des écrivains de l'hiſtoire d'Eſpagne, que les curieux pouront conſulter.

ALEXANDRE, abbé de l'ordre de S. Benoît, Anglois de nation, floriſſoit dans le XIII ſiécle. Henri III, roi d'Angleterre, l'envoya à Rome pour y ſoutenir les droits de ſon état: ce qu'il fit avec zèle. Ce ſoin ne plut pas à la cour de Rome, qui lui fit éprouver ſon reſſentiment. Pandulphe, légat du pape en Angleterre, trouva moyen d'excommunier Alexandre, & de lui faire perdre ſon abbaye. Cet abbé mourut peu de temps après, vers l'an 1217. Il écrivit divers traités: *Victoria à Pro-*

Digitized by Google

teo; de eccleſia poteſtate; de poteſtate vicaria; de ceſſatione papali, &c. * Baleus, *bibl. Britan.* Pitſeus, *de ſcript. angl.*

ALEXANDRE NEKAM, *cherchez* NEKAM (Alexandre).

ALEXANDRE, dit *de Sommerſet*, de *Staffort*, & *Eſſebienſis*, chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin, a fleuri dans le XIII ſiécle, vers l'an 1220, & a été prieur dans une maiſon de ſon inſtitut. Il étoit théologien & poëte auſſi-bien qu'orateur, & il a fait un abrégé de l'hiſtoire de la bible, & un autre de celle d'Angleterre, outre quelques vies de ſaints, des poëſies & d'autres piéces. * Poſſevin, *in appar. ſacr.* Geſner, *in bibl.* Voſſius, *de hiſt. lat. lib.* 2, *c.* 58. Pitſeus, *de ſcript. angl. &c.*

ALEXANDRE *de Alès* ou *de Halès*, dit *le docteur irréfragable* & *la fontaine de vie*, étoit Anglois. On lui a donné le nom de *Alès*, qui eſt celui d'un monaſtere dans le comté de Cheſter, où il avoit été élevé. Il vint à Paris, où après avoir pris le bonnet de docteur, il profeſſa la philoſophie & la théologie. Sa grande doctrine étoit ſoutenue par beaucoup de piété, & ſur-tout par une très-grande dévotion à la ſainte Vierge. Crantz dit qu'il s'étoit engagé de ne refuſer aucune des choſes qu'on lui demanderoit au nom de Marie. Les religieux de l'ordre de S. François profiterent de cet avis, & réſolurent de s'en ſervir pour l'attirer dans leur ordre. En effet, un bon religieux lui ayant rendu viſite, lui demanda au nom de la ſainte Vierge de prendre l'habit de S. François : ce qu'Alexandre fit, dit-on, avec plaiſir. Mais on doit ajouter peu de foi à cette hiſtoriette. Alexandre de Halès a été l'un des grands ornemens de ſon ordre, où il entra en 1222, & il fut précepteur de S. Bonaventure. Il compoſa par l'ordre d'Innocent IV un commentaire ſur les quatre livres des ſentences, ou une ſomme de théologie très-ſubtile, imprimée à Nuremberg en 1484, & depuis en deux autres endroits. Il ne la faut pas confondre avec le commentaire ſur les ſentences, imprimé à Lyon ſous le nom d'Alexandre de Halès l'an 1515, qui n'eſt point l'ouvrage de l'ancien Alexandre de Halès; il n'eſt point non plus auteur de la ſomme des vertus, ni du *deſtructorium vitiorum*, imprimé ſous ſon nom. Il avoit compoſé une poſtille ſur toute la bible; mais le commentaire ſur les pſeaumes, imprimé ſous ſon nom à Veniſe l'an 1496, eſt de Hugues de Saint-Cher cardinal. Il y a lieu de douter ſi le commentaire ſur l'apocalypſe donné ſous ſon nom, eſt véritablement de lui. Le commentaire ſur la métaphyſique d'Ariſtote, eſt d'Alexandre d'*Alexandrie*, docteur de Barcelone. On ne peut porter aucun jugement touchant les commentaires ſur les prophétes, ſur les évangiles & ſur les épîtres de S. Paul, qui ne ſe trouvent que dans les manuſcrits. On a perdu le commentaire qu'il avoit fait ſur la regle des freres mineurs, & un traité de la concorde du droit divin & humain, dont Trithéme fait mention. Enfin, l'on n'a point les vies de S. Thomas *de Cantorberi*, ni de Richard roi d'Angleterre, non plus qu'un traité contre Mahomet, que quelques auteurs diſent qu'il avoit compoſé : de ſorte qu'il ne nous reſte de certain de tous les ouvrages d'Alexandre de Halès que ſa ſomme de théologie, dans laquelle il fait paroître beaucoup plus de ſubtilité que de connoiſſance de l'antiquité eccléſiaſtique. Alexandre de Halès mourut à Paris le 27 août de l'an 1245, & fut enterré dans l'égliſe des cordeliers, où l'on voit encore ſon éloge en vers, ſur une table poſée contre le mur, & cette épitaphe ſur ſon tombeau, que le P. Benigne de Gènes, miniſtre général de l'ordre de S. François, fit rétablir en 1621.

Clauditur hoc tumulo famam ſortitus abundè,
Gloria doctorum, decus & flos philoſophorum,
Autor ſcriptorum vir Alexander variorum,
Inclytus Anglorum fuit Archilevita, ſed horum
Spretor tunctorum, fratrum collega Minorum
Factus egenorum, fit doctor primus eorum.

* Henri de Gand, *de ſcripe. eccleſ. c.* 46. Bartholomæus Piſanus, *lib. Conf. Franc.* Henri Villot, *Athen. Franc.* Lucas Wadingus, *in annal. Min.* Baleus & Pitſeus, *de ſcritp. angl.* Du Boulai, *hiſt. univerſ. Pariſ. tom. III.* Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Geſner, &c. M. Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſt.*

ALEXANDRE, ſurnommé de *Paris*, poëte françois, qui vivoit dans le XII ſiécle, étoit né à Bernai en Normandie. Lambert Licors, qui a été le premier continuateur de ſon poëme, l'a dit expreſſément :

Alexandre nos dit, que de Bernay fut nez,
Et de Paris refu ſes ſurnoms appellez.

Il put connoître dans ſa province Gaſſe, auteur du Rou, & apprendre de lui la forme de ces vers de douze ſyllabes, plus majeſtueux, & plus propres que ceux d'une autre meſure, à la compoſition d'un poëme héroïque. On ignore comment ce poëte fut tiré de la Normandie, & détaché du roi d'Angleterre, pour être attiré à Paris. Peut-être y fut-il amené par l'amour des belles-lettres, qui y brilloient alors, plus qu'en aucun autre endroit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en renonçant à ſa patrie, il devint en France comme le fondateur de la poëſie françoiſe. Alexandre trouva dans ſon poëme d'Alexandre le grand, l'art de rendre agréable notre langue à la cour même, & de faire voir qu'elle étoit capable d'auſſi belles choſes que la latine. Il écrivoit au commencement du regne de Philippe-Auguſte, & non de celui de Louis VII, comme le prétend dom Liron, dans ſa diſſertation ſur l'origine de notre langue, au tome I de ſes *ſingularités hiſtoriques & littéraires*. En effet, le poëte Helinand ou Elinant, dont Vincent de Beauvais a marqué la mort à l'année 1209, eſt nommé dans le poëme d'Alexandre de Paris; ce qui prouve que l'auteur n'a écrit que durant la vie, ou depuis la mort de ce poëte : & dans l'un & l'autre cas, il eſt ſûr que l'ouvrage ne peut être que du commencement du regne de Philippe-Auguſte. La vie d'Alexandre avoit été écrite avant que notre poëte la mît en rime : il dit lui-même, qu'il met en vers la vie de ce héros, qu'il avoit trouvée écrite en pluſieurs livres, & qu'il avoit ſouvent entendue réciter. En effet, Fauchet, *livre I, chap. VII*, parle d'une vie d'Alexandre, que Gautier de l'Iſle ou de Châtillon, avoit faite en vers latins : cet ouvrage parut au milieu du XII ſiécle. Pierre abbé de Cluni, & Nicolas, ſecrétaire de S. Bernard, en ont parlé dans deux lettres, comme d'une nouvelle littéraire; ce que l'on peut voir dans la bibliothéque de Cluni, lettres 30 & 33. Le commencement du poëme de notre auteur eſt un tiſſu des principales actions de la vie d'Alexandre, entremêlées d'autres faits relatifs à ce qui ſe paſſa à la fin du regne de Louis VII, & au commencement de celui de Philippe-Auguſte. Le poëte ſuppoſe qu'Alexandre étant parvenu à l'âge de 13 à 14 ans, fut fait chevalier & aſſocié à la couronne de Macédoine par Philippe ſon pere. On ne peut douter qu'il n'ait voulu déſigner l'aſſociation de Philippe-Auguſte, que ſon pere fit couronner de ſon vivant. Alexandre, ſuivant le poëte, entreprit ſa premiere guerre contre un roi nommé Nicolas. Le jeune guerrier avant d'aller l'attaquer, convoque ſes vaſſaux, & obtient de ſon pere la confiſcation des biens des uſuriers, pour les diſtribuer à ſes capitaines. Ces traits voilent la guerre contre le roi d'Angleterre, & la ſaiſie des biens des Juifs par tout le royaume. Ariſtote conſeille à Alexandre de créer douze pairs, qui auront la conduite de ſes troupes. Ce prétendu établiſſement n'eſt qu'une fiction qui marque cependant que les pairs exiſtoient dès ce temps-là. La guerre avec le roi Nicolas étant finie, le poëte fait marcher ſon héros contre Darius : il décrit la ma-

gnificence de ſa tente, qui étoit chargée de broderie, dont il explique les ſujets. Au haut, dit-il, il y a deux pommes, ſur leſquelles eſt un aigle, le plus beau qu'on ait jamais vu : la reine Yſabele l'a fait ; c'eſt Iſabelle, fille de Baudoin III comte de Hainaut, que Philippe-Auguſte épouſa l'an 1180. Ce poëme eſt orné de traits aſſez beaux, de vers harmonieux, pleins de ſens, tels que ceux-ci :

N'eſt pas Roy qui ſe fauſe & ſa rézon dément.....
Miex vaut amis en voie, que en borſe denier.....
Pire eſt riche mauvais, que pauvres honourez, &c.

On a déja fait remarquer que le poëte a imité dans ſa verſification, celle dont il avoit trouvé le modéle au livre du Rou ; ſes rimes ſont aſſez long-temps les mêmes, & ſes vers ont douze ſyllabes. On a prétendu que les vers de cette ſorte avoient été nommés *Alexandrins*, ſoit d'Alexandre le héros de la piéce, ſoit d'Alexandre, premier auteur de ce poëme ; mais puiſque celui qui a compoſé le Rou, en avoit fait avant ceux d'Alexandre, il y a apparence qu'ils ont été nommés *Alexandrins*, à cauſe du héros, & non par rapport au poëte, puiſqu'il n'en fut pas l'inventeur. * *Voyez* Fauchet, dans ſes *vies des anciens poëtes françois*, & ſur-tout, M. Léveſque de la Ravalliere, dans ſon *hiſtoire des révolutions de la langue françoiſe*, &c. au tome I de ſon édition des poëſies de Thibaut, roi de Navarre, pag. 158 & ſuivantes.

ALEXANDRE d'Auxerre, eſt un écrivain qui vivoit après le XII ſiécle ; mais dont on ne ſait preſque rien. Le catalogue des manuſcrits d'Angleterre, imprimé en 1697, met ſous le nom d'*Alexandre d'Auxerre*, cod. 2096, & cod. 2109 *ſuper* 1 & 2 *ſententiarum mſſ. Cantabrig.* & donne ainſi à ce docteur des commentaires ſur le maître des ſentences. M. l'abbé Lebeuf avoit conjecturé qu'au lieu de *Alexander Autiſſiodorenſis*, il falloit lire *Alexander Alenſis*, & avoit conſulté ſur cela M. Walker, ſavant Anglois. Celui-ci a répondu, que les manuſcrits ſur leſquels on conſultoit, reſſembloient aux manuſcrits gothiques du XIV ou XV ſiécle, & qu'ils ont appartenu à l'abbaye de Saint Edmont-Bury. Ils ſont à préſent conſervés chez milord Pembrock. M. Walker dit, qu'ils portent le nom d'*Alexandre d'Auxerre*, & donne lieu de croire que cet écrivain avoit enſeigné en Angleterre, puiſque ſes ouvrages ne ſe trouvent point ailleurs. M. l'abbé Lebeuf fait cette réflexion ſur cette réponſe : Si l'abbaye de S. Edmond-Bury a été véritablement ſous le nom de *S. Edme*, évêque de Cantorbery, mort en France, & inhumé à Pontigny proche d'Auxerre, il a pu ſe faire aſſez naturellement qu'un théologien de l'égliſe d'Auxerre, qui ſeroit devenu des amis de ce ſaint, ou de l'abbé de Pontigny de ce temps-là, ait été tranſplanté en Angleterre, où l'abbaye de Pontigny avoit des biens. La correſpondance d'une égliſe à l'autre avoit commencé dès le temps de S. Thomas de Cantorbery, près de cent ans auparavant. Il faut ajouter de plus, que ſi les manuſcrits dont il s'agit, ſont originaux, il s'enſuit qu'Alexandre d'Auxerre ne doit être placé que dans le XIV ou XV ſiécle. * *Voyez* une lettre de M. l'abbé Lebeuf ſur ce ſujet, dans le *Mercure de France*, mois de juin 1725 : le même, dans ſon *catalogue des écrivains Auxerrois*, au tome II de ſon *hiſtoire d'Auxerre*, page 493, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tome I, page 2.

ALEXANDRE *de Ville-Dieu*, connu ordinairement ſous le nom d'*Alexander Dolenſis*, parcequ'il étoit de Dol en Bretagne, a vécu dans le XIII ſiécle. Quelques auteurs ont cru qu'il fut religieux de l'ordre de S. François, & d'autres de celui de S. Dominique. Il eſt ſûr qu'il enſeigna à Paris, & qu'il fut docteur de cette célébre univerſité. Il écrivit divers ouvrages, & un entr'autres en vers léonins, intitulé, *Doctrinale puerorum*. C'eſt une méthode pour apprendre la grammaire aux enfans, dont on s'eſt ſervi juſqu'en 1514, où dans une aſſemblée de Malines on ordonna qu'on expliqueroit à l'avenir ce que Jean Deſpautere a publié ſur ce ſujet, comme étant plus facile & plus commode pour la jeuneſſe. Meyer dit que ce fut en 1212 qu'Alexandre de *Ville-Dieu* publia ſon *Doctrinale*. Mais, s'il a été religieux de S. François, il y a apparence que ce fut plus tard, puiſqu'en 1212 cet ordre n'étoit pas encore établi. Trithéme ſoutient que ce docteur n'a fleuri qu'en 1240. Outre ce traité, on lui en attribue encore quelques autres : *De ſphera. De computo eccleſiaſtico. De arte numerandi, &c.* * Trithemius, *de ſcript. eccleſ. c.* 95. Meyer, *in annal.* Henricus Gondaven S. *de ſcript. eccleſ. c.* 59. Willot. *Athen. Franc.* Du Boulai, *hiſt. univ. Pariſ. tom.* 3, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du XVI ſiécle.*

ALEXANDRE, dit d'*Alexandrie*, dans l'état de Milan, qui vivoit dans le XIV ſiécle, prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François, & en fut le XVI miniſtre général. Il mourut à Rome l'an 1314, après avoir écrit divers ouvrages de piété & de théologie, dont Wadingue fait mention. * Wadingus, *in annal. & bibl. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Geſner. *in bibl.* Poſſevin. *in appar. &c.*

ALEXANDRE, dit *de Sanctlo Elpidio*, ville d'Italie près de Rome, élu l'an 1312 général des hermites de S. Auguſtin, & fait l'an 1325 archevêque d'Amalfi dans le royaume de Naples, fut célébre par ſon ſavoir & par ſa piété, & vivoit encore dans un âge très-avancé en 1330. Il compoſa, par l'ordre du pape Jean XXII un traité *de la juriſdiction de l'empire & de l'autorité du pape*, diviſé en deux livres, imprimés à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. On dit que l'on trouve quelques traités manuſcrits du même auteur, entr'autres un traité de *la pauvreté évangélique*, & de l'unité de l'égliſe. * Ughel. *Ital. Sacra.* Pamphile. Poſſevin. Geſner, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du XIV ſiécle*

ALEXANDRE d'Imola, *cherchez* TARTAGNI (Alexandre.)

ALEXANDRE d'*Alexandre* ou *ab Alexandro*, juriſconſulte de Naples, naquit en cette ville en 1461, & fleurit principalement ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, du temps de George de Trebizonde, de Théodore de Gaze, de Domitius Calderinus, d'Hermolaüs Barbarus, de Philelphe, de Pontanus, &c. La famille des Alexandres a toujours été célébre à Naples par ſon ſavoir, par ſa probité, & elle a produit de doctes juriſconſultes. ANGELO *ab Alexandro*, dans le XIII ſiécle, fut conſeiller de Charles I roi de Naples. CHARLES *ab Alexandro* fut employé par le même prince dans un office de judicature. Alfonſe & Ferdinand d'Aragon, rois de Naples, ſe ſervirent d'ANTOINE *ab Alexandro*, qu'ils envoyerent ambaſſadeur à Rome. Celui dont nous parlons ſoutint très-bien la gloire des grands hommes de ſa famille. On le conſidéra comme un des plus habiles juriſconſultes de ſon temps à Naples & à Rome, où il réſidoit ordinairement. Pancirole dit qu'il fut protonotaire du royaume de Naples, & qu'on le fit enſuite abbé commendataire de l'abbaye de Carbone, de l'ordre de S. Baſile, dans la Baſilicate. Au reſte, il aimoit la vie tranquille & le repos. La crainte de l'interrompre lui fit refuſer tous les emplois que ſes amis lui propoſerent. On lui conſeilla d'écrire, & il compoſa l'ouvrage que nous avons ſous le titre de *Dierum genialium, lib. vj.* André Tiraqueau y a fait d'excellentes remarques, & il y allégue avec exactitude les auteurs qu'Alexandre *ab Alexandro* avoit lui-même négligé de citer. Alexandre *ab Alexandro* mourut le 2 octobre de l'an 1523, à l'âge de 62 ans, non à Naples, comme on l'a cru, mais à Rome. Cet auteur a fait encore *Diſſertationes IV de rebus admirandis quæ in Italia nuper contigerunt, id eſt de ſomniis, de umbrarum figuris, de illuſionibus dæmonum, &c.* Ce livre qui

Digitized by Google

eſt très-rare & qui montre la crédulité de ſon auteur, fut imprimé à Rome *in*-4°. ſans date & ſans nom d'imprimeur. * Fiſcard. *in vit. juriſconſult. in app.* Geſner, *in bibl.* Simler. *in epitome Geſn.* Voſſius, *l. 3 de hiſt. lat. c.* 8. Miræus, *bibl. eccléſ.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'huom. letter. p. I*, &c. Bayle, *dict. crit.*

ALEXANDRE *le Charpentier*, ainſi appellé parce-qu'il étoit fils d'un Anglois de ce métier, a fleuri vers l'an 1430, & a compoſé un traité intitulé, *le deſtructoire des vices*, imprimé à Nuremberg l'an 1496, & à Veniſe l'an 1582, ſous le nom d'Alexandre l'*Anglois*. * Du Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XV ſiécle.*

ALEXANDRE *Ales* (*Aleſius*) théologien de la confeſſion d'Augsbourg, né à Edimbourg en Ecoſſe le 23 avril 1500, défendit la doctrine catholique contre Patrice Hamilton, prévenu des nouvelles opinions de Luther; mais en voulant convertir ce ſeigneur, il fut lui-même perverti. Il étoit alors chanoine de l'égliſe métropolitaine de S. André: le prévôt de cette égliſe le fit mettre en priſon; & l'ayant élargi pour quelque temps, le priſonnier s'enfuit en Allemagne en 1532, & y embraſſa la religion luthérienne. Après le changement de religion arrivé en Angleterre ſous Henri VIII, il vint à Londres en 1535, & y enſeigna publiquement, ſoutenu par Crammer archevêque de Cantorbéri, par Latimer & par Thomas Cromwel. Après la chute de Crammer, il retourna en Allemagne, où l'électeur de Brandebourg le fit profeſſeur en théologie à Francfort ſur l'Oder. En 1540 il s'attacha à Melanchton, & il ſoutint avec lui que le magiſtrat peut & doit punir l'adultere. Il ſe retira enſuite à Leipſick, où il profeſſa la théologie juſqu'à ſa mort arrivée le 27 mars 1565, à l'âge de 65 ans. Ses principaux écrits ſont: *Commentarii in evangelium Joannis & in utrumque epiſtolam ad Timotheum. Expoſitio in pſalmos Davidis. De juſtificatione contra Oſiandrum. De ſancta Trinitate, cum confutatione erroris Valentini Gentilis. Reſponſio ad 32 articulos théologorum Lovanienſium*, &c. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XVI ſiécle. Eloges des hommes ſavans de* M. de Thou par Teſſier.

ALEXANDRE (Noël) dominicain, l'un des plus laborieux auteurs du XVII ſiécle, naquit à Rouen le 19 janvier 1639. Après avoir fait ſes premieres études, il entra dans l'ordre des freres prêcheurs, où il fit profeſſion à Rouen même, le 9 mai de l'an 1655. Il vint peu de temps après continuer ſes études à Paris au grand couvent; & quand il les eut finies, on voulut qu'il y enſeignât ſucceſſivement la philoſophie & la théologie, ce qu'il fit pendant douze années. Il fut *le préſenté* de ſon ordre dans ſa licence qu'il fit avec ſuccès, & reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 21 février 1675. Il a depuis travaillé continuellement à de grands ouvrages, qui ſont fort utiles aux bacheliers de licence, & qui ont été eſtimés dans les pays où ces ſortes d'études n'étoient pas encore connues. Son premier ouvrage eſt celui où il prouve contre M. de Launoi, que la ſomme attribuée à S. Thomas eſt véritablement de lui: *Summa S. Thomæ vindicata*, &c. Il le publia à Paris en 1675; & dès l'année ſuivante parut le premier volume de ſa théologie poſitive en latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque ſiécle les principaux points de l'hiſtoire eccléſiaſtique: *Selecta hiſtoria eccleſiaſtica capita.* Cet ouvrage eſt en 26 volumes *in*-8°. dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès l'année ſuivante on fit une nouvelle édition de tout l'ouvrage dans la même forme; & en 1689 le P. Alexandre en publia un autre de la même ſorte ſur l'ancien teſtament; mais en 1699, il joignit ces deux ouvrages, & les fit imprimer en huit volumes *in-fol.* ſous ce titre: *Hiſtoria eccleſiaſtica veteris novique Teſtamenti*, &c. Il en a été fait une édition ſemblable en 1715. On fit contre les premiers volumes de ſon ouvrage des remarques critiques qui furent ſupprimées. Le pere Alexandre, délivré de la néceſſité de répondre à ces remarques, eut depuis une autre affaire beaucoup plus ſenſible pour lui. Ayant ſoutenu les propoſitions du clergé de l'aſſemblée de 1682, quelques points des libertés de l'égliſe gallicane & les droits de régale, il encourut la diſgrace de la cour de Rome, & ſes ouvrages furent proſcrits par un decret exprès d'Innocent XI, donné le treiziéme juillet de l'an 1684, dans lequel on défend de les lire, retenir, imprimer, &c. ſous peine d'excommunication réſervée au pape. Cela n'empêcha pas le P. Alexandre de continuer ſon ouvrage, qu'il n'avoit alors avancé que juſqu'au XIII ſiécle. Il l'a fait ſur les mêmes principes, & la cour de Rome n'en devoit pas être plus contente: ce qui lui a fait appliquer cette parole d'un ancien poëte, *potuit ſulmen meruiſſe ſecundum.* Pendant le cours de cette ſuite de volumes, il a fait quelques diſſertations ſéparées. Il y en a trois où il fait l'éloge de S. Thomas, prouve qu'il eſt auteur de l'office du S. ſacrement, & ôte à Alexandre de Halès la qualité de maître ou précepteur de ce S. docteur, que l'opinion vulgaire lui donnoit: ces diſſertations ont été imprimées à Paris en 1680 *in*-12. Il a eu un démêlé particulier avec le P. Fraſſen, religieux cordelier, ſur la verſion vulgate de la bible; & a défendu la confeſſion ſacramentelle contre le miniſtre Daillé. La théologie poſitive fut ſuivie d'aſſez près de la théologie dogmatique & morale; elle parut en 1694 en dix volumes *in*-8°. & dès 1698 on en vit une nouvelle édition *in-fol.* à Veniſe; mais l'auteur y ayant joint en 1701 un volume de paralipomenes, on jugea à propos d'imprimer le tout enſemble, & on vit cette théologie paroître en 1703 en deux volumes *in-fol.* L'année précédente le pere Alexandre avoit publié des régles ſur la prédication: *Inſtitutio concionatorum*, &c. Cet ouvrage étoit augmenté; car la premiere édition eſt de 1701. En 1703 il donna une expoſition littérale & morale de l'évangile ſelon les quatre évangéliſtes, *in-fol.* & en 1710 il donna un pareil volume ſur les épîtres de S. Paul, & les ſept épîtres catholiques. Long-temps auparavant, c'eſt-à-dire en 1678, il avoit publié trois diſſertations, l'une contre Blondel ſur la ſupériorité des évêques au-deſſus des prêtres, la deuxiéme ſur le célibat des miniſtres de l'égliſe, où il fait l'hiſtoire de Paphnuce, la troiſiéme ſur la vulgate. Il écrivit auſſi quelques ouvrages en françois; entr'autres un *abrégé de la foi & de la morale de l'égliſe*, qui parut en deux volumes *in*-12 en 1686, & pour la ſeconde fois, deux ans après. M. Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, ayant recommandé en 1696 à ſes curés la lecture de la théologie dogmatique & morale du pere Alexandre, il y eut un théologien qui dès la même année entreprit ce prélat, ſous apparence de lui propoſer ſes difficultés; ce qui engagea le P. Alexandre à publier en 1697 des éclairciſſemens, qui furent ſuivis de quelques lettres, auſquelles on croit que ce ſavant dominicain n'eut point de part. Mais le P. Daniel jéſuite, qui n'en étoit pas perſuadé, fit paroître ſucceſſivement dix lettres contre lui, auſquelles le P. Alexandre répondit par ſix lettres adreſſées aux jéſuites, & qui parurent toutes dans la même année 1697. Cette diſpute auroit eu des ſuites, ſi le roi n'avoit impoſé ſilence aux deux partis. Les lettres furent réimprimées, mais tronquées, à Lyon; on en fit en 1698 une édition plus exacte à Delft. Le P. Alexandre, juſqu'alors attaqué, attaqua à ſon tour: des théſes ſoutenues par les jéſuites de Lyon en 1697 lui donnerent lieu d'écrire deux lettres à un docteur de ſorbonne. Il publia encore en 1699 à Cologne l'*apologie des dominicains miſſionaires de la Chine.* En 1700 il fit paroître la *conformité des cérémonies chinoiſes avec l'idolâtrie grecque & romaine*; & il donna encore ſept lettres ſur la même matiere, adreſſées aux PP. Dez & le Comte jéſuites. Le pere Alexandre eſt mort à Paris le 21 août 1724 dans ſa 86 année. Ce pere avoit été élu provincial de ſa province au chapitre tenu à Evreux en 1706. Le clergé de France, en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'égliſe, lui avoit

Digitized by Google

accordé une penſion. Son hiſtoire eccléſiaſtique a été réimprimée en 1749 *in-fol.* par les ſoins du P. Dominique Manſi, clerc régulier de la congrégation de la Mere de Dieu. Ce pere y a joint une réfutation des critiques que Samuel Baſnage a faites de pluſieurs endroits de cette hiſtoire. * Echard, *ſcript. ord. prad.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſtiques du XVII ſiecle.*

ALEXANDRE *Trallien*, auteur moderne qui a écrit en grec l'hiſtoire des Turcs.

ALEXANDRE, religieux, Grec de nation, auteur d'un traité de l'Invention de la Croix, que le P. Greſer a publié en 1616. * *Tract. de S. Cruce.*

☞ ALEXANDRE de ſainte Thérèſe, carme, fit imprimer en 1684 un livre intitulé *Hydra prophanarum novitatum*, au ſujet de la contrition & de l'abſolution. Il fut réfuté par des poëtes du collége de la ſainte Trinité de Louvain, dans un livre intitulé *Bellum poëticum.* Après plus d'un an, que leur adverſaire eut demeuré dans le ſilence, il préſida en 1686 à une thèſe publique de Louvain, ſur la Genèſe: dans laquelle étoit un *appendix*, où l'on réduiſoit toute la queſtion dont il s'agiſſoit entre ce préſident & les poëtes, à ſavoir, *An velox ſit ſupremus animarum medicus; ſeu, an converſio peccatoris fieri ſoleat repentè.* C'eſt ce qui donna lieu à M. Opſtraet de faire ſon traité latin de la converſion du pécheur. Le P. Alexandre y répondit bientôt par un gros volume intitulé: *Tempeſtas novaturiens noviſſima.* Il prétendit avoir pour ſon ſentiment le P. Morin: mais M. Opſtraet ſoutint le contraire, dans une préface qu'il mit à la tête d'une nouvelle édition de ſon livre, & de laquelle eſt extrait tout ceci.

ALEXANDRE WENDOC, *cherchez* WENDOC.

ALEXANDRÉE, femme de *Carpocrate*, chef de l'héréſie des carpocratiens dans le II ſiécle de l'égliſe, native de Cephalonie iſle de Gréce, vivoit vers l'an 130, & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui ayant été élevé dans les maximes de la philoſophie de Platon, ajouta quelques nouveaux dogmes à ceux de ſon pere, & mourut âgé de 17 ans. * S. Epiphane. Clem. *Alex. ſtrom.* 3.

ALEXANDRETE, ville de Syrie, autrefois conſidérable: préſentement c'eſt un port de Sourie à l'extrémité de la mer Mediterranée, où arrivent les marchands qui vont trafiquer à Alep. Les Turcs, à qui elle appartient, l'appellent *Scanderona*, & les Italiens *Alexandrette.* Il y a un vice-conſul François & un vice-conſul Anglois. Le premier fait ordinairement la fonction de vice-conſul Hollandois. Ces emplois ſont très-lucratifs. L'air d'Alexandrete eſt extrêmement mauvais: tous les habitans y ont un teint olivâtre, & les François y contractent de grandes maladies. On a remarqué qu'un vice-conſul Anglois, nommé le ſieur Philippe, a été le ſeul qui y ait vécu 22 ans; mais il étoit obligé d'avoir un cautere à chaque partie de ſon corps. Ce qui contribue beaucoup à ce mauvais air, c'eſt un amas de pluſieurs marais qui s'étendent dans les plaines voiſines. La plupart des habitans d'Alexandrete en ſortent dès que les grandes chaleurs approchent, & ſe retirent dans un village appellé *Belan*, ſitué ſur une montagne prochaine, où il y a de bonnes eaux & d'excellens fruits. Environ à demi-lieue d'Alexandrete, on voit une tour où ſont gravées les armes de Godefroi de Bouillon. Selon les apparences elle a été faite pour défendre le chemin qui eſt bordé de marais de côté & d'autre. Il n'eſt pas permis aux Francs d'aller à pied d'Alexandrete à Alep, qui n'en eſt éloignée que de 22 lieues vers l'orient: ce qui paroît aſſez étrange. Voici le ſujet qui a donné lieu à cette défenſe. Il arrivoit ſouvent que quelques matelots qui avoient un petit fonds d'environ cent écus, couroient à pied à Alep, où n'ayant pas de quoi faire un long ſéjour, ils ne ſe ſoucioient pas de payer les marchandiſes qu'ils achetoient quatre ou cinq pour cent plus qu'elles ne valoient; ce qui étoit de très-dangereuſe conſéquence pour les gros marchands, qui étoient obligés d'acheter ces ſortes de marchandiſes au prix des premiers acheteurs, ſuivant la coutume du pays: deſorte que faiſant des achats pour des ſommes très-conſidérables, ils avoient intérêt que ces matelots ne priſſent pas les devans pour faire enchérir les marchandiſes. C'eſt pourquoi les marchands obtinrent que les étrangers ne pourroient plus aller à pied d'Alexandrete à Alep; mais qu'ils ſeroient obligés de prendre des chevaux, & de payer ſix piaſtres pour chaque cheval, & autant pour le retour. Ainſi, en comptant les frais tant du chemin que du ſéjour à Alep, le voyage ne ſe peut faire à moins de trente piaſtres: ce qui emporteroit tout le profit qu'un matelot pouroit faire ſur la ſomme qu'il voudroit employer. Par ce moyen le trafic eſt demeuré libre aux gros marchands. * Tavernier, *voyage de Perſe.* Baudrand.

ALEXANDRIE, qu'on a ſurnommée *la Grande*, eſt une ville ſituée en Egypte ſur la mer Méditerranée, avec titre de patriarchat. Alexandre *le Grand* la fit bâtir par Dinocrate ou Steſicrate célébre architecte, comme un des monumens de ſes conquêtes, la premiere année de la CXII olympiade, 332 ans avant la naiſſance de J. C. La ſituation de cette ville étoit des plus avantageuſes; car elle étoit placée entre la mer & un des bras du Nil. Depuis, Alexandrie devint très-célébre; & ce fut non-ſeulement la premiere ville de l'Afrique après la ruine de Carthage, mais la premiere du monde après Rome, comme l'appelle Hérodien. Ammien Marcellin lui donne le titre de capitale; & à la vérité, ſoit que l'on conſidérât l'avantage de ſa ſituation, la fertilité de ſon terroir, la magnificence de ſes bâtimens, & la commodité de ſon port; ſoit que l'on eût égard aux ſciences & aux arts qu'on y cultivoit, elle ſembloit l'emporter ſur toutes les autres. C'étoit celle du monde qui étoit la plus féconde en hommes de lettres, & ſur-tout en aſtronomes & en médecins, parmi leſquels on ne conſidéroit preſque que ceux qui ſortoient des écoles d'Alexandrie. Pour l'hiſtoire, Appien & Hérodien ſont aſſez connus. Les Ptolémées, rois d'Egypte, qui avoient choiſi Alexandrie pour capitale de leur royaume, avoient eu tant de ſoin de la rendre illuſtre, qu'elle ne cédoit qu'à Rome ſeule. Lorſque les Romains eurent éteint la domination de ces princes en la perſonne de Cléopatre, & qu'ils ſe furent rendu maîtres de l'Egypte après la défaite de Marc Antoine, ils conſerverent cette ville dans ſa ſplendeur. La qualité de *citoyen d'Alexandrie* leur étoit ſi chere, que les empereurs en donnoient les lettres avec plus de précaution & de réſerve, qu'ils n'en auroient apporté à donner la qualité de *citoyen Romain.* Pluſieurs de ces empereurs ajouterent de nouveaux ornemens à cette ville, & augmenterent ſes priviléges; entr'autres Adrien & Antonin: mais Caracalla ne la traita pas ſi favorablement. Le peuple d'Alexandrie étoit railleur; il avoit inſolemment parlé de ce prince, lequel voulant s'en venger, ſous prétexte de compoſer une phalange des jeunes hommes de cette ville, les fit aſſembler dans une plaine, où on les maſſacra de la maniere qu'Hérodien le rapporte. Outre que les Alexandrins étoient railleurs, ils étoient encore voluptueux & fourbes. Quintilien & Ammien Marcellin nous l'aſſurent, en rapportant ce proverbe des anciens, *Delicia Alexandrina.* Ils étoient auſſi portés au changement & à la révolte, & éliſoient ſouvent des empereurs pour ériger leur ville en capitale du monde. Dans la ſuite des temps, Alexandrie ſe vit ſoumiſe aux Saraſins. Omar leur troiſiéme calife l'emporta, & peu à peu elle a perdu toute ſa premiere ſplendeur. Les Turcs en ſont aujourd'hui les maîtres. Selim la ſoumit en 1517, avec le reſte de l'Egypte & les pays qui compoſoient l'empire des Mammelucs.

Quelques-uns y comptent trois ports; mais il n'y en a que deux où les vaiſſeaux arrivent, le vieux port ne ſervant plus. Le port de Marſa, que les François nomment *le Port-neuf*, eſt celui où abordent les gros vaiſ-

Digitized by Google

ſeaux chargés des marchandiſes les plus conſidérables, comme ceux de Veniſe, de Gènes, d'Eſpagne, d'Angleterre & de France, & même de Grece & de Turquie; mais il en vient plus d'Italie que d'ailleurs. L'autre port, nommé *Marſa Circila*, ou *le Port de la Chaîne*, eſt à la droite du premier; & c'eſt-là où arrivent les vaiſſeaux de Tunis & de toute la Barbarie. Entre ces deux ports il y a un eſpace de terre d'environ neuf cens pas, qui eſt fait comme un mole. Ce fut à la pointe de ce mole que Ptolémée Philadelphe fit bâtir la tour du Phare, au haut de laquelle il y avoit un fanal pour éclairer la nuit ceux qui abordoient, parceque l'entrée des ports étoit fort difficile. Ce Phare fut d'abord bâti dans une iſle; mais depuis il fut attaché au mole par une digue ou jettée de pierres & de terre, qui forme un quai: deſorte qu'une partie du canal a été comblée, & que ſur le reſte il y a un pont de pierres, ſoutenu par quelques arches. Les Turcs ont bâti deux châteaux aux deux côtés de l'entrée du Port-neuf, dont l'un eſt à la pointe, où étoit la tour du Phare, & l'autre de l'autre côté; mais la ville eſt maintenant embaraſſée de ruines, & mal peuplée. Elle fut ruinée après la délivrance de S. Louis en l'année 1250, & les François avec les Vénitiens la démantelerent, & y mirent le feu, voyant qu'ils ne la pouvoient garder. Le ſoudan rebâtit les murailles, & les Turcs l'ont réparée depuis; mais elle n'eſt plus ce qu'elle étoit; & la malignité de l'air qui y eſt corrompu par les exhalaiſons & les vapeurs des citernes voûtées, en a chaſſé la plupart des habitans. Quand le Nil croît, l'eau entre par un aqueduc dans la ville par-deſſous les murailles. De cet aqueduc, que l'on ouvre le premier jour d'août avec de grandes réjouiſſances, on diſtribue l'eau dans les citernes des particuliers, qui ſont ſi grandes, & en ſi grand nombre, qu'elles fourniſſent de l'eau pour toute l'année. Les marchands de l'Europe ne laiſſent pas d'y trafiquer malgré le mauvais air, parcequ'ils n'y demeurent pas long-temps; & il ne ſe paſſe preſque point d'années que les Provençaux n'y envoient quatre-vingts ou cent bâtimens, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des plumes d'autruches, des racines médicinales, des momies, & autres marchandiſes ſemblables. On y voit encore les ruines du magnifique palais de Cléopatre; & hors de la ville on découvre la colonne de Pompée dont le fuſt eſt haut de ſix toiſes, tout d'une piéce, & d'un granit admirable; c'eſt-à-dire, *d'une pierre artificielle*, que l'on croit que les anciens faiſoient à la fonte, & qui ne ſe polit point. On y fait voir auſſi le lieu du conclave où l'on dit que les ſeptante interprétes firent la verſion grecque de la bible hébraïque, ce que S. Jérôme & pluſieurs autres peres regardent comme fabuleux. Au milieu de la ville il y a un turbé ou chapelle mahométane, que les Turcs appellent *Skenderia*, & ils ſoutiennent qu'Alexandre *le Grand* y eſt enterré: ce qui y attire une affluence de pélerins Turcs. La petite égliſe de ſainte Catherine y eſt célébre, parcequ'elle eſt bâtie au lieu où l'on prétend qu'étoit la priſon de cette ſainte: c'eſt un chrétien qui en a la clef, & qui l'ouvre aux pélerins. Près de-là eſt l'égliſe de S. Marc, poſſédée par des Cophtes, où l'on voit le ſépulcre de cet évangéliſte, dont les Venitiens ont enlevé le corps. Les François y ont leur *Fondego* ou logement, qui a été bâti par l'ordre du grand-ſeigneur, lequel même donnoit tous les ans aux conſuls François 200 écus pour l'entretien de cette maiſon; mais cette penſion ne ſe paye plus. A un bout de la ville on montre un four, où l'on dit que Jacob Almanſor roi de Maroc, fit le métier de boulanger: & l'on y accourt encore de toutes parts par dévotion, parceque les mahométans croient qu'il y eſt enterré. Alexandrie eſt à quatre journées du Caire; & c'eſt-là que venoient les riches marchandiſes des Indes & de l'Arabie Heureuſe, que l'on débarquoit à Aydeb ſur la mer Rouge, & qu'on menoit enſuite ſur des chameaux juſqu'au Caire, & de-là par le Nil à Alexandrie, où les marchands abordoient de toutes parts. Mais depuis que les Portugais ont découvert le chemin des Indes par l'Océan, le commerce y eſt fort diminué. La rade du port d'Alexandrie eſt bonne & ſûre; mais l'abord en eſt dangereux, à cauſe de deux grands écueils qui ſont à l'entrée, dont l'un s'appelle *Diamant*, & l'autre *Girofle*. Les murailles ſont fortifiées de plus de ſix-vingts tours, dont chacune a quatre étages, & eſt ſi ſpacieuſe, qu'elle peut contenir une centaine de ſoldats. Le toît des maiſons n'eſt pas en pente, mais en plate-forme, c'eſt pourquoi on y mange, & même on y couche en été. Pendant le regne du paganiſme, il y avoit deux académies, *le Serapeum*, & l'*Iſeum*, qui portoient les noms du dieu Serapis & de la déeſſe Iſis. Ptolémée Philadelphe y avoit fait amaſſer plus de cinq cens mille volumes, pour former cette belle bibliothéque, qui eſt ſi célébre dans l'hiſtoire, & que ſes ſucceſſeurs augmenterent encore depuis. Mais ce tréſor ineſtimable de manuſcrits périt par le feu, pendant les guerres civiles de Céſar & de Pompée. Céſar combattant contre les habitans d'Alexandrie, fit mettre le feu à leurs vaiſſeaux, qui ſe communiqua à la bibliothéque, & la conſuma toute entiere. Ce dictateur n'a point parlé dans ſon hiſtoire de ce malheur, dont il étoit la cauſe; mais Plutarque, Dion & Tite-Live ne l'ont pas oublié. Cléopatre, reine d'Egypte, dreſſa une autre bibliothéque dans le *Serapeon*, & obtint d'Antoine la bibliothéque d'Attale roi de Pergame, pour commencer la ſienne. Cette bibliothéque s'enrichit inſenſiblement, & dura juſqu'au temps des chrétiens, qui du regne de l'empereur Théodoſe, ruinerent le temple de Serapis, & brulerent la bibliothéque, dont les livres ne ſervoient qu'à autoriſer la ſuperſtition. * Marmol, *de l'Afrique*, *livre* 2. Dapper, *deſcription de l'Afrique*. *Voyez auſſi* Thevenot, *voyage*, *pag.* 1, *livre* 1, *chap.* 2. Baudrand.

Église et conciles d'Alexandrie.

Quoique tous les avantages & les priviléges dont jouiſſoit Alexandrie, lui euſſent acquis le nom de *Ville* par excellence, auſſi-bien qu'à la ville de Rome, néanmoins ſa grandeur eccléſiaſtique étoit encore préférable à ſon état temporel. S. Marc avoit fondé cette égliſe vers l'an 52 de J. C. en la dixiéme année de l'empire de Claude. Le nombre des chrétiens s'y multiplia dès-lors d'une maniere prodigieuſe: & Euſébe remarque que S. Marc fut obligé d'y établir pluſieurs égliſes; c'eſt-à-dire, dit M. Baillet, de diviſer la ville par quartiers ou paroiſſes, comme nous parlons aujourd'hui, ordonnant que ceux de chaque quartier s'aſſembleroient en un lieu marqué, ſous la direction d'un prêtre, pour y recevoir les inſtructions de la parole de Dieu, & y rompre enſemble le pain ſacré de la communion. C'eſt au moins ce qui ſe pratiquoit à Alexandrie dès le temps du III ſiécle, ou le commencement du ſuivant: au lieu que dans la plupart des autres villes, tout le peuple s'aſſembloit encore alors en un même lieu avec l'évêque. Cette égliſe fut depuis la ſeconde; parceque cette ville étoit conſidérée comme la ſeconde de l'empire, & que les égliſes ont ſuivi dans leur diſtribution la forme de l'empire. Ainſi ſes évêques qui ont eu anciennement le ſecond rang, ne cédoient qu'à celui de Rome, & précédoient celui d'Antioche même. Car outre le ſoin qu'ils avoient de regler toutes les années le cycle paſcal, c'eſt-à-dire, d'annoncer à quel jour on devoit célébrer la fête de pâque; ils étoient comme vicaires nés du ſaint-ſiége, pour les affaires de l'Orient, & leur pouvoir s'étendoit même ſur pluſieurs cauſes temporelles. Le ſixiéme canon du concile de Nicée ſoumet l'Egypte, la Lybie & la Pentapole à l'égliſe d'Alexandrie, & veut que l'évêque de cette ville étende ſon autorité ſur ces provinces, à l'exemple & ſelon la coutume de celui de Rome. Ce canon qui a été ſi célébre dans le XVII ſiécle, par tant d'écrits & de diſputes, eſt à la vérité très-avantageux à l'égliſe & aux évêques d'Alexandrie; mais il n'ôte au

pape, ni le titre de chef de l'égliſe, ni les droits qui ſont attachés à la dignité de ſucceſſeur de S. Pierre. Les plus ſavans hommes des premiers ſiécles avoient été inſtruits dans l'école de l'égliſe d'Alexandrie. Le patriarchat d'Alexandrie étoit auſſi étendu que le diocèſe civil de l'Egypte, qui étoit d'abord partagé en trois provinces, de l'Egypte, de la Pentapole & de la Libye, auſquelles S. Athanaſe, *Apol.* 2, ajoute la Thébaïde; & Ammien, *l.* 22, l'Auguſtamnique. On y a ajouté depuis une province nommée *Arcadie*. S. Epiphane, *hereſ.* 68, compte ſept provinces de l'Egypte; ſavoir, l'Egypte proprement dite, la Libye, la Thébaïde, la Maréotide, l'Ammoniaque, la Maréotide, ou plutôt la Marmarique, & la Pentapole. La Maréotide, qui eſt deux fois dans la liſte de S. Epiphane, n'étoit point une province, mais un pays où il n'y avoit ni évêque ni coévêque, & qui étoit gouverné par des prêtres, comme S. Athanaſe l'aſſure. La notice de l'empire marque ſix provinces d'Egypte; ſavoir, la Libye ſupérieure, la Libye inférieure, la Thébaïde, l'Egypte, l'Arcadie & l'Auguſtamnique. Du temps de Théodoſe & de Valentinien, il y avoit dix métropoles en Egypte qui dépendoient d'Alexandrie; car ces empereurs ordonnerent à Dioſcore patriarche d'Alexandrie, de ſe rendre à Ephèſe avec les dix métropolitains de ſon diocèſe; cependant on n'en trouve que neuf, après la diviſion de l'Egypte, de l'Auguſtamnique & de la Thébaïde en deux. En voici la liſte, & les noms des villes métropoles de chaque province.

Noms des provinces.	*Villes.*
La premiere Egypte.	Alexandrie.
La ſeconde Egypte.	Cabaſes.
La premiere Auguſtamnique.	Peluſe.
La ſeconde Auguſtamnique.	Leontopole.
La premiere Thébaïde.	Antinoë.
La ſeconde Thébaïde.	Ptolemaïde d'Hermiane.
La Libye ſupérieure, *ou* la Pentapolitaine.	Ptolemaïde.
La Libye inférieure.	Darnis.
L'Arcadie.	Oxyrenque.

On ne ſait pas quelle eſt la dixiéme métropole; mais il ſe peut faire qu'il y ait eu en Egypte du temps de Théodoſe & de Valentinien, quelques villes qui avoient le titre de métropole ſans avoir de provinces.

Pantene, Clément d'*Alexandrie* & Origène avoient été les principaux ornemens de l'égliſe d'Alexandrie. Ammonius, le diacre Ambroiſe, dont parle S. Jérôme, Anatolius évêque de Laodicée, Didyme l'*Aveugle*, & un autre Ambroiſe ſon diſciple, n'y avoient pas moins fleuri par la réputation de la doctrine, que par celle de leur piété. S. Heracle, S. Denys, Theonas, S. Athanaſe, S. Cyrille & pluſieurs autres, avoient rendu illuſtre le ſiége de cette égliſe par la ſcience & par la ſainteté qu'ils porterent ſur la chaire patriarchale. Melitius, (& non pas Melethius) évêque en Egypte, commença un ſchiſme très-déplorable à Alexandrie. S. Pierre, qui en étoit évêque, l'ayant convaincu d'avoir ſacrifié aux idoles, fut obligé de le dépoſer dans un concile. Mais Melitius, au lieu de ſe ſoumettre à cette ſentence, ſe rendit auteur d'un ſchiſme pernicieux, & s'emporta à publier beaucoup d'injures & de calomnies contre S. Pierre d'*Alexandrie*. Voilà de quelle maniere S. Athanaſe rapporte l'origine du ſchiſme de Melitius; & c'eſt en vain que l'on oppoſe à ſon témoignage celui de S. Epiphane, qui paroît avoir été trompé par les faux mémoires de quelques mélitiens. Car quant à ce que S. Epiphane impute à S. Pierre d'*Alexandrie* d'avoir voulu rétablir les eccléſiaſtiques qui étoient tombés dans l'idolâtrie, contre le ſentiment de Melitius, qui prit de-là ſujet de ſe ſéparer de ſa communion, rien n'eſt plus frivole que cette accuſation formée contre S. Pierre d'*Alexandrie* en faveur de Melitius; & elle ſe détruit viſiblement par les canons qui nous ſont reſtés de S. Pierre d'*Alexandrie* dans un diſcours de la pénitence, inſéré dans la derniere édition des conciles. Le dixiéme canon ordonne poſitivement que les clercs qui ſont tombés, ſoient privés de leur miniſtere, & admis ſeulement à la communion: ce qui paroît même avoir été ſtatué à l'occaſion de la chute de Melitius. Quelque temps après la révolte de ce ſchiſmatique, Arius fit une plaie encore plus dangereuſe à l'égliſe d'Alexandrie, dont il étoit prêtre, par ſes opinions impies contre la divinité du Verbe: & ce fut alors que S. Alexandre évêque d'Alexandrie, tenta toutes ſortes de voies pour étouffer cette héréſie dans ſa naiſſance, en dépoſant cet héréſiarque dans le premier concile de cent évêques, qu'il tint à Alexandrie en 321. Conſtantin fut obligé d'y envoyer le fameux Oſius évêque de Cordoue en Eſpagne, tant pour réunir les eſprits diviſés par le ſchiſme de Melitius, & appaiſer les différends qui s'étoient élevés au ſujet du temps de la célébration de la pâque, que pour éteindre le feu de l'arianiſme. La condamnation de Sabellius fut le ſujet du deuxiéme concile d'Alexandrie, tenu par le même Oſius en 324. Les évêques des provinces de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Libye & de la Pentapole s'aſſemblerent en 340 à Alexandrie, pour la juſtification de S. Athanaſe. Ce ſaint prélat, revenu de ſon exil de Trèves, après la mort de Conſtantin *le Grand*, ſe vit encore expoſé aux perſécutions des ariens, qui avoient prévenu l'eſprit de Conſtance. Les confreres de ce Saint s'unirent au nombre de cent pour faire connoître ſon innocence, & écrivirent alors une excellente lettre qui nous reſte, & qui eſt un des plus célébres monumens de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Elle eſt adreſſée à tous les évêques de l'égliſe catholique, & fut envoyée au pape Jules. En 350 le même S. Athanaſe étant encore revenu dans ſon égliſe, y célébra un concile, où ſe trouverent les évêques d'Egypte, qui confirmerent ce que les conciles de Sardique & de Jéruſalem avoient décidé en ſa faveur. Deux ans après, le pape Liberius ayant ſuccedé à Jules, & les ennemis de S. Athanaſe s'étant efforcés de le prévenir au déſavantage de ce ſaint, ſoixante-quinze ou quatre-vingts évêques s'aſſemblerent encore pour juſtifier ſon innocence, par une lettre qu'ils écrivirent au pape. S. Hilaire avoit eu deſſein de nous la conſerver, en l'inſérant dans l'un de ſes ouvrages; mais cet endroit a été perdu.

L'an 362 S. Athanaſe étant encore revenu triomphant dans ſon égliſe après la mort de l'empereur Conſtance, & celle de l'évêque *Georges* qui avoit été intrus ſur le ſiége d'Alexandrie, aſſembla un concile, où aſſiſterent Euſébe de *Verceil*, Aſtere évêque de Petra, & pluſieurs autres prélats très-célébres. On y fit des réglemens importans touchant ceux qui étoient tombés dans l'arianiſme. Le concile réſolut que les chefs de l'héréſie, & ceux qui en avoient été les défenſeurs, pouroient obtenir le pardon par la pénitence, mais qu'ils ſeroient retranchés du clergé, & que ceux qui avoient été entraînés par la violence des autres, ſeroient conſervés dans leur dignité en ſouſcrivant au concile de Nicée. On agita auſſi dans ce concile la queſtion des trois hypoſtaſes, & l'on jugea que ceux qui diſoient qu'il y avoit trois hypoſtaſes dans la Trinité, étoient de même ſentiment que ceux qui n'en admettoient qu'une, parcequ'ils entendoient différemment ce terme: enfin, on y parla du myſtere de l'incarnation, & l'on décida que le Verbe avoit non-ſeulement pris un corps, mais auſſi une ame & un eſprit. Ce concile eſt un des plus conſidérables du IV ſiécle, ſoit qu'on ait égard au mérite des perſonnes qui le compoſoient, ſoit que l'on en juge par la qualité & l'importance des déciſions qu'on y fit. Quelque temps après ſa célébration, S. Athanaſe fut encore chaſſé de ſon égliſe, pendant la perſécution de Julien l'*Apoſtat*; mais ce prince ayant été tué, Jovien qui lui ſuccéda, rappella ce ſaint patriarche, & le pria de lui envoyer

une

Digitized by Google

une inſtruction ſur le parti qu'il devoit prendre pour regler les affaires de l'égliſe. Théodoret nous apprend que S. Athanaſe aſſembla les plus habiles des évêques de l'Egypte, de la Thébaïde & de la Lybie; & qu'enſuite il écrivit à l'empereur la lettre que cet hiſtorien rapporte, & que nous trouvons auſſi dans les œuvres mêmes de ce ſaint, & dans les recueils des conciles. Celui-ci fut célébré l'an 363. Cinq ans après, S. Damaſe, ſucceſſeur de Liberius, ayant condamné dans un concile de Rome, Urſace & Valens chefs des ariens, il en écrivit une lettre à tous les prélats en général. Ceux d'Egypte aſſemblés avec S. Athanaſe lui récrivirent, pour le remercier de ce qu'il avoit fait, & pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'étoit fait mettre ſur le ſiége de l'égliſe de Milan. Outre cette lettre, ils en écrivirent une autre aux évêques d'Afrique. En 399 Théophile, patriarche d'Alexandrie, condamna dans un concile les erreurs que l'on attribuoit au ſavant Origène. S. Cyrille ſuccéda à Théophile. En 430 il aſſembla à Alexandrie un concile contre Neſtorius. Nous en avons les actes parmi ceux du concile général d'Ephèſe. Dioſcore, qui s'étoit élevé ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe d'Alexandrie, ayant ſu que le pape S. Léon, dans un concile de Rome, avoit condamné les attentats de cette aſſemblée qu'on a nommée *le Brigandage d'Ephèſe*, ſongea à ſe venger, & ayant fait venir en tumulte quelques-uns de ſes partiſans, il oſa prononcer anathême contre S. Leon en 449. Trois ans après on reçut les ordonnances du concile de Chalcédoine, dans un concile que Proterius fit tenir. Mais ce patriarche ayant été maſſacré par les hérétiques, Timothée *Elurus* uſurpa cette égliſe; & comme il étoit partiſan de l'héréſie, il eut l'imprudence de condamner le concile de Chalcédoine, dans une aſſemblée de prélats de ſon parti, qu'il convoqua en 459. Pierre Mongus, auſſi hérétique, a été un des uſurpateurs du ſiége de cette ville, où il célébra vers l'an 484 ou 485 deux faux ſynodes en faveur de l'héréſie. C'étoit le malheur de cette égliſe de ſe voir déſolée par la fureur & par les impiétés de ces faux patriarches. En 630 elle en eut un très-méchant en la perſonne de Cyrus, qui d'évêque de Placidie, fut fait archevêque d'Alexandrie, comme pour récompenſe d'avoir trompé l'empereur Héraclius, en le faiſant tomber dans les erreurs des monothélites. Ce patriarche célébra au mois de mai de l'an 635 un ſynode, où dans ce decret qu'on nomme *de ſatisfaction* ou *d'accord*, il publia neuf articles, & dans le ſeptiéme, il ſoutint hardiment l'héréſie des monothélites, & y menaça d'anathême ceux qui oſeroient la combattre.

Saint Jerôme aſſure que depuis l'évangéliſte S. Marc, juſqu'aux évêques Heraclas & Denys, les prêtres d'Alexandrie choiſiſſoient un d'entr'eux, qu'ils mettoient dans une place plus élevée, & l'appelloient *évêque*. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, pouſſe la choſe plus loin; & après avoir dit que S. Marc établit Ananie premier évêque d'Alexandrie, il ajoute, « qu'il établit » avec lui douze prêtres, qui lorſque le ſiége viendroit » à vaquer éliroient un d'entr'eux, & que les onze autres impoſeroient les mains ſur lui, le béniroient, & » le feroient patriarche. » Cette relation d'Eutychius, auteur du X ſiécle, eſt peu exacte, & ce que dit S. Jerôme ne doit pas s'entendre de l'ordination, mais de l'élection de l'évêque d'Alexandrie, qui, juſqu'au pontificat de Denys, n'étoit élu que par les prêtres. Depuis ce temps-là, l'évêque d'Alexandrie étoit élu par le clergé & par le peuple, ſuivant l'uſage commun alors dans l'égliſe.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des patriarches d'Alexandrie.

Nous ne mettons ici que les patriarches qui ont gouverné juſque dans le VIII ſiécle, parceque la ſucceſſion en eſt aſſurée & ſans interruption. Il ſeroit difficile de marquer le nom des autres qui n'ont eu que le titre de prélats de cette égliſe, durant le temps qu'Alexandrie a été ſoumiſe aux barbares. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation ſur le ſiége patriarchal, & nous marquons enſuite le temps de la durée de leur pontificat.

Nombre des pontifes.	*Année de J. C. Commencement de leur pontificat.*		*Durée de leur pontificat.*
I.		S. Marc, qui a fondé cette égliſe vers l'an 52, & eſt mort en 62, ſelon Euſebe.	
II.	62.	Anien ou Hananie.	22.
III.	85.	Abilius ou Melianus.	13.
IV.	98.	Cerdon.	9.
V.	107.	Primus.	12.
VI.	120.	Juſtus.	11.
VII.	131.	Eumene.	12 *& qu. m.*
VIII.	144.	Marc II ou Marcien.	10.
IX.	153.	Celadion ou Claudien.	14.
X.	167.	Agrippin.	12.
XI.	180.	Julien.	9.
XII.	189.	Demetrius.	43.
XIII.	231.	Heraclas.	16.
XIV.	248.	Denys.	17.
XV.	265.	Maxime.	17.
XVI.	282.	Théonas.	19.
XVII.	300.	S. Pierre, martyr.	11.
XVIII.	312.	S. Achillas.	*qu. mois.*
XIX.	312.	S. Alexandre.	14.
XX.	326.	S. Athanaſe.	47.
		George, *intrus* en 356, lequel périt miſérablement en 362. *Voyez* GEORGE.	
XXI.	373.	Pierre II.	8.
XXII.	380.	Timothée.	5.
XXIII.	385.	Théophile.	27.
XXIV.	412.	S. Cyrille.	32.
XXV.	444.	Dioſcore chaſſé, mort en 458.	7.
XXVI.	452.	Proterе.	5.

Suite des patriarches d'Alexandrie, Cophtes, ou Eutychiens, depuis Proterе, XXVI patriarche, juſqu'à préſent.

XXVII.	457.	Timothée *Elurus III.*	20.
XXVIII.	477.	Pierre III, dit *Mongus.*	13.
XXIX.	490.	Athanaſe II.	7.
XXX.	497.	Jean II, dit *Mela.*	9.
XXXI.	507.	Jean III, dit *Maciotta.*	9.
XXXII.	517.	Dioſcore II.	2.
XXXIII.	519.	Timothée IV.	16.
XXXIV.	535.	Théodoſe chaſſé par Gainas, & rétabli deux ans après, appellé par l'empereur Juſtinien à Conſtantinople, & envoyé en exil, dans lequel il a paſſé 28 ans, mort en 567.	
XXXV.	567.	Pierre IV.	2.
XXXVI.	569.	Damien, diacre du mont Thabor.	24.
XXXVII.	593.	Anaſtaſe.	12.
XXXVIII.	604.	Andronic.	6.

Juſqu'ici il n'y a eu qu'un patriarche à Alexandrie ; depuis il y en a eu deux, l'un melchite, de la communion du patriarche de Conſtantinople, & l'autre jacobite.

Jacobites.	*Melchites.*
XXXIX. 640. Benjamin. 39.	610. Jean l'aumônier. 10.
	620. George. 10.
Benjamin ſe retire, & cede les égliſes à Cyrus.	630. Cyrus, envoyé par Heraclius. 10.

L'année 641 *Alexandrie eſt priſe par les Sarafins.*

Benjamin rétabli par le calife.

640. Pierre. 9.

La ſucceſſion des autres patriarches Grecs à Alexandrie eſt peu connue, & depuis l'an 1100, ils ont été ſoumis aux patriarches de Conſtantinople ; ainſi nous ne continuerons que la ſucceſſion des patriarches jacobites.

Nombre des pontifes.	*Années de J. C.*		*Durée de leur pontificat.*
XL.	649.	Agathon.	19.
XLI.	668.	Jean.	9.
XLII.	677.	Iſaac.	2 & 9 *mois.*
XLIII.	680.	Simon.	23.
XLIV.	703.	Alexandre.	24.
XLV.	727.	Coſme.	1 & 2 *mois.*
XLVI.	728.	Theodoret.	11 & 7 *mois.*
XLVII.	739.	Chail.	23.
XLVIII.	762.	Minas ou Mennas.	9.
XLIX.	771.	Jean.	25.
L.	798.	Marc.	
LI.		Jacob.	10. 8 *mois.*
LII.	836.	Simon.	7 *mois.*
LIII.	836.	Joſeph.	14 & 11 *m.*
LIV.	850.	Michel.	1. 5 *mois.*
LV.	851.	Coſme II.	8. 5 *mois.*
LVI.	859.	Sanut ou Chenouda.	21. 3 *mois.*
LVII.	880.	Chail II.	27.

Le ſiége vaque pendant quelques années.

LVIII.	913.	Gabriel.	11.
LIX.	924.	Coſme III.	10.
LX.	934.	Macaire.	24.
LXI.	958.	Theophane.	4.
LXII.	962.	Minas ou Mennas II.	18.
LXIII.	980.	Eprhem.	2 & *qu. m.*
LXIV.	982.	Philothée.	22.
LXV.	1005.	Zacharie.	28.
LXVI.	1032.	Sanutius.	15.
LXVII.	1047.	Chriſtodule.	30.
LXVIII.	1078.	Cyrille.	14. 3 *mois.*
LXIX.	1092.	Michel.	9. 8 *mois.*
LXX.	1101.	Maire.	26. 1 *mois.*
LXXI.	1129.	Gabriel.	14. 2 *mois.*
LXXII.	1146.	Michel.	9 *mois.*
LXXIII.	1146.	Jean.	20.
LXXIV.	1167.	Marc.	22.
LXXV.	1189.	Jean.	17.

Le ſiége d'Alexandrie reſte vacant pendant vingt ans.

LXXVI.	1235.	Cyrille.	7 *mois.*

Le ſiége vaque pendant environ vingt-huit ans.

LXXVII.	1261.	Athanaſe.	11 *mois.*
LXXVIII.	1262.	Gabriel, chaſſé.	1 *mois.*
LXXIX.	1262.	Jean.	29.
LXXX.	1293.	Théodoſe.	6 & 6 *mois.*
LXXXI.	1300.	Jean.	20.

Nombre des pontifes.	*Années de J. C.*		*Durée de leur pontificat.*
LXXXII.	1320.	Jean.	6.
LXXXIII.	1327.	Benjamin.	11.
LXXXIV.	1340.	Pierre.	8.
LXXXV.		Marc, mort l'an 1363.	
LXXXVI.	1365.	Jean.	
LXXXVII.		Gabriel.	
LXXXVIII.		Matthieu.	
LXXXIX.		Gabriel.	
XC.		Jean.	
XCI.		Matthieu.	
XCII.		Gabriel.	
XCIII.		Michel.	
XCIV.		Jean.	
XCV.		Jean.	
XCVI.		Gabriel.	
XCVII.		Jean.	
XCVIII.		Gabriel.	
XCIX.	1602.	Marc.	8.
C.		Jean.	
CI.		Jean.	
CII.	1643.	Marc.	
CIII.	1660.	Matthieu.	
CIV.		Jean, qui occupoit encore le ſiége d'Alexandrie l'an 1703.	

DU CYCLE, DU CALENDRIER, & de la chronique d'Alexandrie.

L'année vague des Egyptiens, qu'on nomme auſſi l'*année Chaldaique* & de *Nabonaſſar*, ſi célebre parmi les aſtronomes, & parmi les chronologiſtes, n'étoit proprement ni ſolaire ni lunaire : car elle étoit compoſée de 360 jours, diſtribués en douze mois de trente jours chacun, auſquels on ajoutoit les cinq jours qu'ils nommoient *Epagomenes*. Elle s'approchoit à la vérité en cela du cours du ſoleil ; mais elle s'en éloignoit auſſi, en ce que les douze mois ne correſpondoient point aux quatre ſaiſons de l'année. Ils changeoient de place, paſſant de l'hyver à l'automne, & de l'automne à l'été, puis au printemps, rétrogradant toujours, & changeant de quatre ans en quatre ans ce qu'ils appelloient le 1. de *Thoth*, c'eſt-à-dire, le *premier jour du premier mois*. Ceux d'Alexandrie voulant fixer cette année vague, ajouterent de quatre ans en quatre ans un jour à leurs épagoménes. Pour cela ils commencerent à compter par l'ére de leurs martyrs, qu'on nomme *de Dioclétien*, en l'année 284 de ſalut. Ainſi leur année commença avec le cycle de la lune, ou du nombre d'or, le vendredi 29 août qui ſe rencontra avec l'année julienne 329, avec l'ére d'Eſpagne 322, & avec celle de Nabonaſſar 1032. Anatolius d'Alexandrie, évêque de Laodicée, en l'année 227, inventa un cycle lunaire de dix-neuf années, ou plutôt il corrigea celui que Meton, ſavant aſtronome d'Athènes, avoit lui-même inventé en la LXXXVI olympiade, pour tâcher de regler le cours de l'année à celui du ſoleil. Anatolius ne corrigea ce cycle, que pour trouver plus aiſément la fête de Pâque. En effet, le concile de Nicée ayant arrêté qu'on célébreroit cette fête le jour du dimanche, ſe rapporta à l'égliſe d'Alexandrie, pour regler le dimanche auquel il la falloit célébrer. Comme les Egyptiens avoient alors la réputation d'être plus ſavans en aſtronomie que ceux des autres provinces, on ordonna que les prélats d'Alexandrie manderoient tous les ans au pape en quel jour la Pâque ſuivante devoit écheoir, afin que toutes les autres égliſes plus éloignées en puſſent avoir connoiſſance. C'étoit ordinairement au jour de la fête de l'Epiphanie, qu'on annonçoit celle de la Réſurrection du Fils de Dieu. Théophile, qui fut depuis patriarche d'Alexandrie, dreſſa l'année 380 un cycle paſchal pour cent ans. Ce cycle, quoiqu'il ne fût publié qu'en cette année 380,

Digitized by Google

commençoit pourtant avec le nouveau cycle de la lune, dès le 29 août de l'année 379, qui étoit la 96 de l'ére des martyrs d'Alexandrie ou de Dioclétien. S. Cyrille, auſſi patriarche d'Alexandrie, & neveu de Théophile, réduiſit ce cycle à 95 ans; il le commença en l'année 437 de ſalut, qui étoit l'an 153 de l'ére de Dioclétien. Nous avons déja remarqué que le calendrier d'Alexandrie, c'eſt-à-dire, leur année ou premier jour de leur mois *Thoth*, commençoit par le 29 de notre mois d'août. Divers auteurs ont donné des regles infaillibles pour réduire les jours de l'année d'Alexandrie à notre année julienne. Les curieux pourront conſulter les auteurs que nous allons indiquer.

Quoique la chronique d'Alexandrie ne ſoit pas exempte de défauts, elle eſt néanmoins d'un grand uſage pour éclaircir quantité de faits d'hiſtoire & de chronologie. Pluſieurs ſavans croient qu'elle a été faite du temps de Maurice, de Phocas & d'Héraclius, à la vingtiéme année de l'empire duquel elle finit. On trouve dans cette chronique pluſieurs pieces de Jule Africain & d'Euſebe, qui ne ſont pas ailleurs. Jerôme Surita eſt le premier qui trouva cette chronique dans une bibliothéque de Sicile. Il la porta à Rome, & conféra avec Antonius Auguſtinus, avec qui il convint de donner à cet ouvrage le nom de *faſtes de Sicile*. Sigonius & Onuphre la citent ſous ce nom. Joſeph Scaliger en recouvra une partie, qu'il fit imprimer en grec l'an 1606 dans l'édition qu'il donna de la chronique d'Euſebe, ſous ce titre, *Compendium temporum auctoris innominati, numquam ante editum, ab Adam primo homine ad annum XX Heraclii, cum conſulibus.* Fréderic Silburge ayant trouvé cette même chronique qu'il avoit achetée trente-ſix écus d'or, en fit préſent à la bibliothéque d'Ausbourg. Le pere Matthieu Raderus jéſuite Allemand en ayant eu une copie, la traduiſit en latin, & la publia l'an 1615 à Munich, en un volume *in*-4°. ſous le titre *Chronicum Alexandrinum, itemque aſtronomicum & eccleſiaſticum* (vulgò *Siculum*, vel *Faſti Siculi*) *græcè cum latina interpretatione.* La meilleure édition que nous ayons de cet ouvrage, eſt celle qui nous a été donnée à Paris par M. Du Cange en 1688 imprimée au Louvre. * Quint-Curce. Plutarchus, *in Alexandro.* Diodore de *Sicile.* Strabon. *l.* 17. Pomponius Mela. Ptolémée. Pline, *l.* 5, *c.* 10. Hérodien, *l.* 4 & 7. Ammien Marcell. *l.* 22, *c.* 16. Sanctus Athanaſius, *apolog.* 2. *conc. Nicen. can.* 6. Sanct. Epiph. *hareſ.* 68. *epiſt. Theodoſii & Valentiniani, actione primâ. concil. Chalced. notit. imp.* Marmol, & Jean Léon, *deſcript. Afric.* Bellon, *obſerv. l.* 2. *c.* 19. Sanut, *l.* 9 *ſur le cycle.* Bucherius. Scaliger. Petau. Guldin. Calviſius. Riccioli, *ſur les provinces dépendantes d'Alexandrie.* Miræus, *notit. epiſcop. orbis.* Carol. à S. Paulo, *geograph. ſacr.* Du Pin, *de antiqua eccleſiæ diſciplina.*

ALEXANDRIE (le lac d') *Alexandriæ lacus, Marcotis* & *Arapotes Maria* ou *Marea*, grand lac d'Egypte, environ à ſept lieues de la ville d'Alexandrie, du côté du midi. On l'appelle auſſi le lac d'*Autacon* & de *Bucheira*, du nom de deux petites villes voiſines.

ALEXANDRIE, ville de ſoixante ſtades de tour, qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir auprès du Tanaïs, fleuve de la Sarmatie européenne. Il en fit bâtir pluſieurs autres du même nom, dont une ſur le mont Caucaſe, une dans la Thrace, une dans les Indes, une dans la Suſiane, qui fut la patrie de Denys *le Géographe*, &c. * Quint. Curtius, *l.* 7. Plutarchus, *in Alexandro magno.* Plinius, *l.* 6. Ptolémée. Strabon.

ALEXANDRIE ou ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statellorum*, que les Italiens nomment *Aleſſandria della Paglia*, ville d'Italie dans le Milanez, avec évêché ſuffragant de l'archevêché de Milan, ſur la riviere de Tanaro. Ceux de Crémone, de Plaiſance & de Milan, qui ſuivoient le parti d'Alexandre III contre l'empereur Frédéric *Barberouſſe*, la bâtirent vers l'an 1158, & 1170 ſelon d'autres. On dit qu'elle eut au commencement le nom de Céſarée, qu'on changea en celui d'Alexandrie pour faire honneur au même pape. D'autres ſoutiennent que l'empereur voulut lui faire donner le nom de Céſarée, & que les habitans s'obſtinant à lui conſerver celui du pape, il l'appella par mocquerie *Alexandrie de la Paille*, peut-être parceque ſes murailles n'étoient que de paille & de bois, enduits de terre. Car c'eſt une fable, que le nom d'*Alexandrie de la Paille* ait été donné à cette ville, parceque les empereurs y recevoient une couronne de paille. Le même Fréderic l'aſſiégea; & quoique les murailles de cette ville ne fuſſent que de boue, il fut obligé de ſe retirer après ſix mois de ſiége. Il y avoit dès-lors 15000 habitans, qui la défendirent avec beaucoup de réſolution & de courage. Ils la mirent ſous la protection du ſaint-ſiége; & le pape Alexandre III y fonda un évêché. Cette ville a été ſoumiſe aux ducs de Milan, aux Viſconti, aux Sforces, aux François & aux Eſpagnols. Elle ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle. Aujourd'hui elle eſt forte & bien munie. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres, George Merula, qui eſt différent d'un autre George Merula, fils de Paul Merula, de Dordrecht en Hollande. * Blondus, *l.* 15. *hiſt.* Volaterran. *l.* 4. *Georg.* Platina, *in Alex. III.* Merula, *hiſt. l.* 3. Corio, *hiſt. Mediol.* Léandre Alberti, *deſcript. Ital. &c.*

ALEXANDRIE, petite ville de Pologne, dans la haute Volhinie, au palatinat de Luſuc, ſur la riviere d'Horin. Elle fut bâtie à la fin du XVI ſiécle, & a été fort maltraitée par les Tartares, dans les dernieres guerres. * Baudrand, *dict. geogr.* Guillaume le Vaſſeur.

ALEXANDRIN; *Alexandrinus Tractus*, petite province du duché de Milan en Italie: ce pays eſt renfermé entre la Lomelline, le Tortonois, & le Monferrat. Il prend ſon nom de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en eſt la capitale. * Baudrand.

ALEXANDRIN de NEUSTAIN (Jule) natif de Trente, médecin de Maximilien II, naquit dans le XVI ſiécle, l'an 1506. Il fut très-avant dans les bonnes graces de cet empereur. Il a écrit en vers & en proſe divers ouvrages, *Salubrium* ou *de ſanitate tuenda; De medicina & medico*, remplis de beaucoup d'érudition; *Annotationes in Galenum, Ant-Argenterica pro Galeno*, contre Argentero médecin Italien; la défenſe de cet ouvrage, &c. Il mourut à Trente en 1590, âgé de 84 ans. * Juſtus, *in chron. medic.* Joan. Sambuc, *in Icon.* Vander Linden, *de ſcrip. medic.* Croëſelius, *P. II. elog. hiſt.* De Thou. L'on trouve la liſte de ſes ouvrages dans Teiſſier, *éloges des hommes illuſtr. tirés de l'hiſt. de M. de Thou.*

ALEXANDRINUS (Nicolas) juriſconſulte, gendre de Bartole, a fait quelques répétitions inſerées parmi les œuvres de ſon beau-pere. Il vivoit l'an 1350. * *Bib. hiſt. des aut. du droit, par* Denys Simon, *edit. Pariſ. in*-12, 1702.

ALEXANDRION, forteresſe dans la tribu de Manaſſé, deçà le Jourdain, bâtie ſur une haute montagne, par Alexandre I de ce nom, roi des Juifs, pour empêcher que ſes ſujets ne ſe révoltaſſent contre lui. * Joſéph. *antiq. liv.* 14, *chap.* 10.

ALEXANDRO (Antoine de) de Naples, vivoit vers l'an 1470. Il a enſeigné long-temps dans ſa patrie, & y a fait la charge de vice-protonotaire du conſeil du roi. * *Bibl. hiſt. des aut. du droit, par* Denys Simon, *edit. Pariſ. in*-12, 1702.

ALEXANDROW, en latin *Alexandrovium*, petite ville, & plutôt bourgade de Pologne, dans le palatinat de Braclaw, à quatre milles de la riviere de Bog. Elle a été preſque ruinée par les Coſaques. * Guillaume le Vaſſeur. Baudrand, *dict. geogr.*

ALEXARQUE, eſt le nom d'un hiſtorien, dont Plutarque parle, *in parall. c.* 7. Servius en fait auſſi mention au 3 *liv. de l'éneide*, *v.* 334. Il le qualifie du nom d'hiſtorien Grec, & ſe ſert de ſon autorité pour

Digitized by Google

le nom d'Epire & de Nole. * Voſſius, *de hiſt. Grec. p.* 319.

ALEXAS, de Laodicée, eſt le même que Timogène préſenta à Marc-Antoine, & qui ménagea les amours de ce Romain avec Cléopatre, & ſon divorce avec Octavie ſœur d'Auguſte. Celui-ci étant maître de la perſonne d'Alexas, le fit punir du dernier ſupplice. On croit que cet Alexas eſt le même que celui que Joſéphe appelle *Alexandre*. Il dit qu'Auguſte ne voulut jamais lui pardonner, quoiqu'Hérode eut demandé ſa grace. * Plutarchus, *in vita Anton.* Joſephus, *lib.* 1 *de bell. Jud. c.* 15.

ALEXAS, Juif, étoit l'un des favoris du roi Hérode *le Grand*, qui lui fit épouſer Salomé ſa ſœur. Elle aimoit un Arabe, nommé *Silleus*, qu'elle vouloit épouſer; mais Hérode la contraignit de ſe marier à Alexas; & il employa, pour l'y réſoudre, l'autorité de l'impératrice Livie, qui lui fit connoître que le roi ſon frere l'abandonneroit, ſi elle refuſoit ce parti. Elle épouſa Alexas, & cette obéiſſance la remit dans les bonnes graces d'Hérode. Ce prince étant au lit de la mort, fit venir Alexas & Salomé, & les conjura par toute l'affection qu'ils avoient pour lui, qu'auſſitôt qu'il auroit rendu l'eſprit, ils fiſſent égorger grand nombre de perſonnes de condition, qu'il retenoit dans l'hippodrome. Ils le lui promirent; & cependant, avant que la nouvelle de ſa mort fût répandue, ils délivrerent tous ces priſonniers, & même publierent qu'ils le faiſoient par ordre du roi, l'an 4 avant l'ére vulgaire. * Joſéphe, *antiq. judaic. l.* 17, *c.* 1, 8 & 10.

ALEXENOR, fils d'Eſculape & de Lampetie.

ALEXICACUS ou CHASSE-MAL (Ἀλεξίκακος) *malorum depulſor*, eſt le nom que les Athéniens donnerent à Apollon, après qu'il eut délivré de la peſte le pays Attique, que cette maladie avoit entierement déſolé. C'eſt ce que les Latins appellent *Averruncus*, *in malis adjutor*. Hercule mérita auſſi ce nom, pour avoir purgé la terre de diverſes ſortes de monſtres. On le donna encore à certains bons génies, nommés *Apompées* ou *Atropopées*, leſquels détournoient les maux des perſonnes qui les invoquoient. * Pauſanias, *in Attic.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 2, *c.* 32.

ALEXIE ou ALISE, *Aleſia* ou *Alexia*, bourgade de France, en Bourgogne, au-deſſus du petit bourg de Sainte-Reine, dans le pays Dueſmois, qui fait partie de l'Auxois, & près de la ville de Flavigny. Alexie eſt ſituée ſur la pente d'une colline, près de laquelle les deux ruiſſeaux de Loze & d'Ozerain ſe jettent dans la riviere de Braine. Cela s'accorde aſſez bien avec la deſcription que Céſar fait dans ſes commentaires de l'ancienne ville d'Alexie. On croit que celle d'aujourd'hui a été bâtie ſur les ruines de cette ville des anciens Mandubiens, ſi célébre par le ſiége que Céſar y mit environ 52 ans avant la naiſſance de J. C. Il la prit, & la ruina, malgré les efforts des Gaulois, qui avoient mené de prodigieuſes forces à ſon ſecours, ſous la conduite de Vercingentorix. Diodore de Sicile dit que ce fut Hercule qui bâtit Alexie, pour en faire la capitale des Gaules. * Diodor. *bibl. hiſtor. l.* 4, *c.* 11. Céſar. Tite-Live. Du Chêne. Sanſon. De Chaſſeneu. Paradin, &c.

ALEXINUS, philoſophe de la ſecte d'Euclide de Mégare, étoit d'Elis, capitale de la province d'Elide. Il fut diſciple d'Eubulide, & parut extrêmement oppoſé aux ſentimens de Zenon *le Cynique*. C'étoit un homme violent, & qui fut célébre de ſon temps par ſa force extraordinaire. Un jour qu'il ſe baignoit dans le fleuve Alphée, ayant été piqué d'un roſeau, il en mourut. Il vivoit vers la CXX olympiade. Alexinus fut grand ami du philoſophe Ménédeme. * Diogene Laërce, *in Mened. l.* 2.

ALEXIS, poëte comique Grec, oncle de Ménandre, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXI olympiade, vers l'an 336 avant J. C. & compoſa diverſes piéces, qui ſont ſouvent citées par les anciens. * Voſſius, *de poët. Grec. c.* 8, *de hiſt. Grec.*

ALEXIS, hiſtorien, qui a écrit un ouvrage *De Finibus Samiorum*, dont parle Athénée, *liv.* 3, 9, 10 & 13.

ALEXIS, premier eſclave d'Aſinius Pollio, ſelon Apulée, *Apol.* 1, & Donat, ainſi nommé, comme qui diroit, *ſans réponſe*, & *ſuperbe*. D'autres dérivent ce nom du grec ἀλέξω, *curo*, *avoir ſoin*, *faire attention*; parceque Virgile étoit, dit-on, tourmenté des ſoins cuiſans de l'amour qu'il avoit pour ce jeune eſclave: c'eſt peut-être ce qui fait dire à ce poëte, *églog.* 2, *v.* 6.

O crudelis Alexi, nihil mea carmina curas!

D'autres tirent ce nom du verbe ἀλέξω, *arceo*, *éloigner*, *écarter*, parcequ'Alexis rejettoit ce poëte avec dédain. *Virg. ubi ſuprà, v. ult.*

Invenies alium, ſi te hic faſtidit, Alexim.

Martial (*l.* 7, *epigr.* 56.) dit que cet Alexis étoit fils ou page de Mécenas, favori de l'empereur Auguſte.

Et Macenati Maro cùm cantaret Alexim.

Et *au liv.* 8, *épigr.* 56, parlant de la viſite que Virgile rendit à Mécene, pour lui repréſenter ſa miſere, & la perte de ſes terres aux environs de Crémone:

Jugera perdiderat miſera vicina Cremonæ,
Flebat & abductas Tityrus eger oves:
Riſit Tuſcus eques, paupertatemque levando,
Repulit, & celeri juſſit abire fugâ.
Accipe divitias, & vatum maximus eſto,
Tu licet, & noſtrum, dixit, Alexin ama.

* *Voyez* Servius, ſur la 2 *églogue de Virgile*. Nicolaüs Lloidius.

ALEXIS, *Alexius*, tenoit compagnie à Atticus pour l'étude, & étoit ſon ſecrétaire. Ciceron en parle dans ſes lettres.

ALEXIS ARISTENE, *Alexius Ariſtinus*, économe ou diacre de l'égliſe de Conſtantinople, aſſiſta au ſynode de Conſtantinople de l'an 1166, & y cita contre Nicephore patriarche de Jéruſalem, le canon 37 du concile de Trulle. Il a fait des notes ſur un recueil de canons, imprimées dans les pandectes des canons de Beveregius. * Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XII ſiécle.*

ALEXIS, évêque de Melfi dans le royaume de Naples, floriſſoit en 1512. Dans cette année il fit, par ordre du pape Jule II, un diſcours aux peres du concile de Latran, qui devoient aſſiſter à la troiſiéme ſeſſion, qui ſe tint le 11 décembre. Le ſujet de ſon diſcours rouloit *ſur la meilleure maniere de tenir des conciles, & ſur la néceſſité de l'union: De ratione ſynodorum habendarum optima, & concordia neceſſitate.* Ce diſcours avec la lettre par laquelle il informe le pape qu'il s'eſt aquitté de ce dont il l'avoit chargé, ſe trouve *au tome XIV. des conciles, p.* 122.

ALEXIS, métropolitain de Nicée, a compoſé des cantiques eccléſiaſtiques ſur Démétrius martyr.

ALEXIS (ſaint) né à Rome vers l'an 350. Voici ce que l'on en raconte, mais peut-être ſans aucun fondement. Il étoit fils d'Euphemien, un des plus illuſtres ſénateurs de cette ville, & d'*Aglaïs*, dont la nobleſſe répondoit à celle de ſon mari. Lorſqu'il fut en âge, ſon pere & ſa mere l'obligerent à épouſer une fille d'une naiſſance très-illuſtre; mais le ſoir même du jour de ſes nôces, il crut que Dieu demandoit de lui de quitter celle à qui on venoit de l'unir. Plein de cette penſée, on dit qu'étant entré dans ſa chambre, il lui donna une bague & une ceinture envelopée dans un tafetas d'écarlate, lui recommandant de les conſerver avec ſoin: qu'enſuite il paſſa dans ſon cabinet, où il prit de l'argent & des pierreries; & qu'étant ſorti ſecrétement de la maiſon, il s'en alla au port. Y ayant trouvé un vaiſſeau prêt à partir, il fit voile à Laodicée, d'où il ſe

Digitized by Google

rendit par terre à Edeſſe, ville de la Méſopotamie. Là il diſtribua ce qui lui reſtoit aux pauvres, puis il ſe retira ſous le porche de l'égliſe de Notre-Dame, où il vivoit d'aumônes. Cependant ſon pere, ſa mere & ſa femme le firent chercher inutilement; de ſorte qu'il paſſa dix-ſept ans en cet endroit. Enſuite il retourna à Laodicée, dans le deſſein d'aller à Tarſe; mais une furieuſe tempête le pouſſa en Italie, & le fit aborder à Rome. Il réſolut alors de demeurer inconnu dans la maiſon de ſon propre pere. Il l'aborda au retour du palais, & lui demanda quelque endroit pour s'y retirer: ce que ce ſeigneur lui accorda, ſans l'avoir pu reconnoître, après une abſence de dix-ſept ans. Lorſqu'Alexis fut proche de ſa mort, il écrivit dans un billet ſon nom, ſa famille, ſon mariage, & les principales circonſtances de ſa vie, & tint ce billet dans ſa main juſqu'au dernier ſoupir. L'hiſtoire de ſa vie dit que le pape Innocent I célébrant la meſſe un jour de dimanche dans l'égliſe de S. Pierre, en préſence de l'empereur Honorius, on entendit une voix du haut de l'autel, qui diſoit: *Cherchez l'homme de Dieu, il doit mourir vendredi prochain.* N'ayant pu découvrir où étoit ce ſaint homme, le pape & l'empereur avec un grand nombre de prélats & de ſeigneurs, ſe trouverent dans l'égliſe le vendredi ſuivant. Alors une voix ſemblable dit hautement, *que l'homme de Dieu étoit dans la maiſon d'Euphemien.* Le pape & l'empereur y allerent, & trouverent le ſaint qui venoit d'expirer. On prit le papier qu'il tenoit en ſa main; & Aëtius, chancelier de l'égliſe romaine, le lut publiquement. Il n'eſt pas difficile de s'imaginer quels furent les tranſports de douleur que firent éclater en cette rencontre le pere, la mere & la femme de S. Alexis. Après avoir donné quelque temps aux premiers mouvemens de douleur, on fit les cérémonies de la ſépulture, & ſon corps fut porté ſolemnellement dans l'égliſe de S. Pierre, ſelon le récit de Métaphraſte, ou dans celle de S. Boniface (qui étoit celle où il avoit été marié) ſelon le martyrologe. La maiſon d'Euphemien, qui étoit ſur le mont Aventin, où pendant le regne du paganiſme on voyoit le temple d'Hercule *le Vainqueur*, fut dans la ſuite changée en une égliſe, ſous le nom de S. Alexis. Le martyrologe & le breviaire romain mettent ſa mort au 17 de juillet. Métaphraſte, qui la fixe au 17 de mars, doit s'entendre du jour que le corps du ſaint fut mis dans un nouveau ſépulcre. On croit que ce fut ſous le pontificat d'Innocent I, qui tint le ſiége depuis 402, juſqu'en 417. Non-ſeulement le temps de la mort de S. Alexis eſt très-incertain, mais toute cette hiſtoire même paroît extrêmement ſuſpecte; on ne la tient que de Métaphraſte, auteur peu digne de foi; d'ailleurs cette vie ne ſemble être qu'une mauvaiſe copie de celle de S. Jean *Calybite*, déja corrompue. Ainſi S. Alexis & S. Jean *Calybite*, pouroient n'être qu'une ſeule perſonne. Les moines Grecs venus de Conſtantinople, qui firent connoître ce ſaint à l'égliſe latine, en s'établiſſant à Rome, lui donnerent l'épithete d'*Alexis* ou de *Guériſſeur*, à cauſe des guériſons dûes à ſon interceſſion. Si cela eſt, on ne peut lire la vie de S. Alexis, ſans demeurer convaincu, que ſous le nom de Rome, il faut entendre Conſtantinople. * Simeon Métaphraſte, *en ſa vie*. Pierre de Natalibus. Baronius, *in martyrol.* Baillet, *vies des ſaints*, *au 17 de juillet.*

ALEXIS COMNENE I, fils de *Jean*, grand domeſtique, & d'*Anne* Dalaſſene, exerça les premieres charges ſous le regne de Nicephore Botoniate, qui l'employa dans toutes les occaſions où il y eut des ſoulevemens dans l'empire. Mais Alexis, après avoir délivré Nicephore de tous ſes ennemis, ſe ſouleva lui-même contre ce prince, l'enferma dans un cloître, & ſe fit reconnoître empereur en 1081. Il étoit neveu d'Iſaac Comnene, qui avoit été empereur depuis l'an 1057, juſqu'en l'an 1059. A ſon avénement à l'empire, il ſe vit obligé de récompenſer ſes freres, qui lui avoient aidé à l'uſurper. Il leur en donna à tous quelque portion. Comme ce partage faiſoit qu'il n'avoit pas dans ce qui lui reſtoit des revenus ſuffiſans pour entretenir des armées, & payer ſes troupes, pour y ſatisfaire, il pilla ſes ſujets, & uſurpa même les biens de l'égliſe. Il parut s'en repentir depuis, & le témoigna par des ordonnances publiques: mais ſon repentir n'étoit que feint. Robert Guiſcard, duc de la Pouille & de Calabre, ayant ſujet de ſe plaindre de lui, paſſa dans la Gréce à la tête de quinze mille hommes, & mit en fuite une armée de cent ſoixante-dix mille, que l'empereur Grec lui oppoſa. Cette bravoure étonna Alexis; lequel traita avec Henri IV, empereur d'occident, pour faire la guerre à Guiſcard. Il eut de grandes guerres à ſoutenir avec les Turcs & avec les Patzinacites. Ceux-ci ayant d'abord eu quelques avantages, furent enſuite ſi maltraités, qu'Alexis en tranſporta une partie dans les terres de l'empire, pour les cultiver. Ceux-là s'emparant de quelques iſles de l'Archipel, l'effrayerent tellement, qu'il eut recours au pape Urbain II, qu'il pria de lui ménager le ſecours des princes d'Occident; ce qui engagea en partie ce pape à faire publier la premiere croiſade. Alexis avoit chaſſé les Turcs des iſles, lorſque les croiſés entrerent de tous côtés dans ſes états. Il en fut alarmé; & parcequ'il les vit aſſez forts pour le détrôner, il voulut ſe perſuader qu'ils ne manqueroient pas de l'entreprendre. L'événement juſtifia la droiture de leurs intentions; mais l'empereur ne put jamais ſe détromper. Après avoir conclu avec eux un traité, ſuivant lequel ils devoient lui livrer toutes les places dont ils chaſſeroient les infidéles, il donna tous ſes ſoins à les faire manquer de vivres, ce qui les obligea enfin de le regarder comme un ennemi, d'autant plus dangereux, qu'il affectoit toujours de bonnes diſpoſitions à leur égard. Sa mauvaiſe foi lui fit perdre l'occaſion de ſe rendre maître d'Antioche & des autres places de Cilicie qu'ils lui auroient rendues, comme ils avoient fait de Nicée, avant qu'il ſe fût fait connoître. Sa mere le gouverna long-temps, & l'impératrice Irene ſa femme eut enſuite toute l'autorité. Il en eut entr'autres enfans *Jean* Comnene, qui lui ſuccéda; & *Anne*, mariée à *Nicephore* Bryenne, qu'Irene aima juſqu'à vouloir le rendre maître de l'empire. Alexis étoit âgé d'environ 70 ans lorſqu'il mourut le 15 août 1118, après avoir régné 37 ans 4 mois & 15 jours. Anne ſa fille a écrit l'hiſtoire de ſa vie en quinze livres, & en fait le portrait comme d'un héros; mais il ne faut pas s'y arrêter. * Zonare. Glycas, dont les hiſtoires finiſſent à cet empereur. Baronius, &c.

ALEXIS Comnene II, ſurnommé le *Porphyrogenete*, étoit fils de MANUEL Comnene, à qui il ſuccéda en 1180, ſous la tutelle de *Marie* ſa mere, qui par ſon affection pour un prince de la maiſon regnante, auſſi nommé Alexis, irrita tous les ſeigneurs contre elle. Andronic Comnene, homme ambitieux, ne négligea pas cette occaſion de s'agrandir. S'étant mis à la tête des mécontens, il entra avec une armée à Conſtantinople en 1183, au mois d'Avril; & ayant auſſitôt chaſſé Marie, il contraignit le jeune empereur de ſe l'aſſocier, & le fit étrangler au mois d'octobre de l'année ſuivante. Alexis n'avoit au plus que ſeize ans alors; car il étoit né en 1167. Cependant il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Louis le Jeune* & d'*Alix* de Champagne. * Guillaume de Tyr. Banduri, *numiſm. imp. Rom.*

ALEXIS III quitta le nom de l'*Ange*, pour prendre celui de *Comnene* & de *Porphyrogenete*. C'étoit un très-méchant homme, qui avoit arraché les yeux & l'empire à ſon frere Iſaac, quoique ce prince l'eût tiré des mains des Turcs. Il commença de regner le 10 avril de l'an 1195. Pour faire connoître ſon caractere, il ſuffit de dire qu'on le ſurnomma *le Tyran*, & qu'il fut haï de tout le monde. Il étoit brutal, emporté; & ſon avarice étoit telle, que cette miſérable paſſion le rendit capable de toutes ſortes de lâchetés. Iſaac avoit un fils nommé *Alexis*, qui mendioit du ſecours

pour remonter ſur le trône. Il vint à Veniſe, où il trouva les François & les Vénitiens, qui ſe préparoient à faire voile en Orient, pour le bien de la religion. Ses malheurs les toucherent de compaſſion, & il leur perſuada de paſſer à Conſtantinople, où ayant vaincu les Grecs par mer & par terre, ils prirent la ville après un ſiége de huit jours, en l'an 1203. Ils tirerent Iſaac de priſon, & chaſſerent l'uſurpateur Alexis l'*Ange*. Ce miſérable avoit deux filles, *Eudoxie*, qui épouſa *Alexis* Ducas; & une autre nommée *Anne*, femme de *Théodore* Laſcaris. Il traita très-cruellement ſes deux gendres; mais le dernier l'ayant ſurpris, lorſqu'il traitoit avec les Turcs pour ſon rétabliſſement, il l'enferma dans un monaſtere de la ville de Nicée. * Nicétas, Villehardouin, &c.

ALEXIS IV, dit *le jeune*, ayant eu le plaiſir de revoir Iſaac ſon pere ſur le trône, le partagea avec lui, & fut couronné dans ſainte Sophie au mois d'août de l'an 1203, mais il ne regna que juſqu'au mois de janvier de l'année ſuivante. Iſaac mourut ſur la fin de ce mois; & peu de jours après Alexis Murtzuphle prit le jeune empereur, & le fit étrangler en priſon. * George Logotheta. Nicetas. Gregoras. Spond. *A. C.* 1204, *n.* 11 & 12, *&c.*

ALEXIS V, ſurnommé *Murtzuphle*, empereur de Conſtantinople en 1204, étoit de l'illuſtre maiſon des Ducas, & proche parent des empereurs. Il fut ſurnommé *Murtzuphle*, à cauſe qu'il avoit les ſourcils joints, fort épais, & qui lui pendoient juſque ſur les yeux: ce que l'on a cru de tout temps être la marque d'un méchant homme. Quelque ſignification qu'ait ce mot, il eſt conſtant que ce prince avoit l'ame très-cruelle. Il ſe ſaiſit du prince Alexis, fils de l'empereur Iſaac, & le fit renfermer dans un cachot; puis il ſe fit proclamer empereur par le peuple. Le malheureux Iſaac qui étoit fort malade, mourut de peur, quelques heures après, ou de douleur, ou même, comme quelques-uns l'ont cru, par la cruauté de Murtzuphle, lequel deſcendit enſuite dans le cachot du jeune prince, & l'y étrangla de ſes propres mains, voyant que le poiſon qu'il lui avoit fait donner ne faiſoit pas ſon effet aſſez promptement. Quelque temps après, étant ſorti de Conſtantinople avec une bonne partie de ſon armée, pour dreſſer une ambuſcade aux princes Latins, qui s'approchoient de la ville dans le deſſein de l'aſſiéger, il fut défait par le prince Henri frere du comte Baudouin. Il laiſſa vingt des principaux de ſon armée parmi les morts, & très-grand nombre de priſonniers, avec tout ſon bagage. Les Latins y prirent, avec le grand étendard de l'empire, cette fameuſe image de la Vierge, que les empereurs Grecs avoient coutume de faire porter devant eux dans les batailles, & que l'empereur Zimiſcés, après avoir vaincu les Bulgares l'an 970, fit mettre ſur le char de triomphe qu'on avoit préparé pour lui. Les princes Latins ayant eſcaladé les murailles de Conſtantinople, Murtzuphle excita ſes gens à défendre un poſte avantageux qu'ils tenoient ſur une colline, & ſe retira dans ſon palais, feignant d'aller prendre quelque repos; mais il ſe ſauva la nuit dans un vaiſſeau avec l'impératrice *Euphroſine* & la princeſſe *Eudoxie* ſa fille, & ſe retira à Meſſinople, où le vieil Alexis s'étoit fait reconnoître empereur durant le ſiége de Conſtantinople. Mais au lieu d'y avoir un aſyle, il y trouva de nouveaux malheurs: car ce vieillard l'ayant invité à un feſtin, ſe ſaiſit de ſa perſonne & lui fit arracher les yeux. Peu de jours après le vieil Alexis prit la fuite, pour éviter l'approche de l'empereur Baudouin: ce qui donna lieu à l'évaſion de Murtzuphle, lequel ayant erré quelque-temps en habit déguiſé, fut pris & mené à Conſtantinople, où l'empereur voulut qu'on lui fît ſon procès dans les formes. Il fut accuſé d'une infinité de crimes, & ſur-tout du déteſtable parricide commis en la perſonne du jeune empereur Alexis. Ayant été condamné à mort il fut conduit dans une grande place, qu'on appelloit *la place du Taureau*, au milieu de laquelle Théodoſe *le Grand* avoit fait ériger une colonne de marbre d'une hauteur extraordinaire, au-deſſus de laquelle il avoit fait mettre ſa ſtatue équeſtre. On fit monter Murtzuphle au haut de cette colonne par un eſcalier pratiqué en dedans; & à la vûe de tout le peuple, on le précipita dans la place. * Nicétas. Grégoras. George Logotheta. Villehardouin.

ALEXIS COMNENE, fut le premier empereur de Trébiſonde, & cet empire demeura toujours ſeparé de celui de Conſtantinople, juſqu'à ce que les Turcs s'emparerent de l'un & de l'autre. L'empire de Trébiſonde ſe forma de cette maniere. Après que les principaux chefs des croiſés eurent élu Baudouin empereur de Conſtantinople, ils conquirent facilement tout ce que l'empire grec poſſédoit en Europe, & y formerent diverſes principautés. Le marquis de Monſerrat, qui épouſa la veuve d'Iſaac, eut la Theſſalie pour ſa part, avec titre de royaume, moyennant quoi il céda l'iſle de Candie aux Vénitiens. Les princes Grecs ſe conſerverent l'Aſie, où ils établirent pluſieurs ſouverainetés. Théodore ſe revêtit des ornemens impériaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étendue de la maiſon des Comnenes; Michel eut une partie de l'empire; David l'Héraclée, la Pontique & la Paphlagonie; & Alexis ſon frere eut la ville de Trébiſonde, dont il fut couronné empereur en 1204. * Nicétas. Grégoras. Villehardouin.

ALEXIS, Sicilien, voulut ſe faire empereur dans le temps que le tyran Murtzuphle fit mourir Alexis l'*Ange*, en 1204, mais il fut arrêté & puni. * Nicetas. Grégoras, &c.

ALEXIS, ſurnommé *Ibancus*, s'éleva dans la Myſie dans le même temps que celui dont on vient de parler. Mais il n'eut pas un meilleur ſuccès; car ayant été arrêté, il fut auſſi puni du dernier ſupplice. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, patriarche de Conſtantinople, fut élu après Euſtache en 1025. Il répondit aux évêques ſes ſuffragans, qui le vouloient chaſſer de ſon ſiége, pour y introduire Jean frere de l'empereur Michel *Paphlagonien*, que ſi ſon élection n'étoit pas légitime, comme ils le prétendoient, celle qu'ils avoient faite eux-mêmes, n'étoit pas canonique: de ſorte qu'il leur ferma la bouche par cette judicieuſe réponſe. Il tint le ſiége depuis l'an 1025 juſqu'à 1043, ſelon Baronius, Zonaras, & Curopalate. Il a fait quelques conſtitutions ſur des matieres eccléſiaſtiques, rapportées dans la collection du droit grec-romain. * Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XI ſiécle.*

ALEXIS MICHALOUK, grand duc ou czar de Moſcovie, ſuccéda à ſon pere *Michel* l'an 1645. Il témoigna d'abord qu'il avoit deſſein de vivre en bonne intelligence avec ſes voiſins, & principalement avec Ladiſlas IV, roi de Pologne, qui avoit fait un traité de paix avec ſon pere Michel. Il en aſſura auſſi Jean Caſimir, frere & ſucceſſeur de Ladiſlas; mais il ne fut pas fidéle à ſa promeſſe. La révolte des Coſaques lui paroiſſoit une occaſion trop favorable pour la laiſſer paſſer ſans s'en ſervir. En 1654 il aſſiégea Smolensko, & en même temps une partie de ſes troupes faiſoit des courſes dans la Lithuanie. Etmant, capitaine Polonois, en ayant ſurpris un parti, le défit entierement, & ce ne fut pas le ſeul combat qu'on donna. Cependant les Moſcovites déſolerent toute la Lithuanie; & ayant pris Smolensko à compoſition, ils ne voulurent pas même obſerver le traité qu'ils avoient fait avec celui qui commandoit dans la place. Le grand duc Alexis s'efforça de juſtifier ſes armes par des manifeſtes & par des ambaſſades qu'il envoya à l'empereur & à quelques autres princes, mais on étoit perſuadé de ſes mauvaiſes intentions. Les cruautés de ſes ſoldats faiſoient horreur à toute l'Europe. Ils maſſacroient les en-

Digitized by Google

fans, & menoient les hommes & les femmes en eſclavage. Peut-être étoit-ce pour repeupler la Moſcovie, où la ſeule ville de Moſcou avoit vu périr près de quatre cens mille perſonnes par la peſte. Les Moſcovites firent d'autres conquêtes dans la Lithuanie. En 1656, ils la cederent par un traité de paix, & on leur laiſſa Smolensko. Alexis recommença depuis la guerre, & en 1661 ſes troupes eurent du deſſous. Quelque temps après il fit battre, & voulut faire paſſer une monnoye de cuivre, qui ſouleva ſes ſujets. Il envoya enſuite des ambaſſadeurs en France, en Angleterre, & en quelques autres cours; & mourut au commencement de l'année 1676, après un regne de 31 ans. * *Mémoires du temps.*

ALEXIS PETROWITZ-CZAROWITZ, fils de PIERRE le Grand, I du nom, czar & grand duc de Moſcovie, & d'*Eudoxie* Fœderowna, ſa premiere femme, étoit né le 18 février 1690. Ce prince s'étant laiſſé ſéduire par de mauvais conſeils pendant l'abſence du czar ſon pere en 1716, & ayant conçu des deſſeins ambitieux, ſe retira ſecretement dans les pays étrangers: mais ayant été ramené par le général Tolſtoi d'Italie à Moſcou, le 11 février 1718., il fut dégradé & exclus de la ſucceſſion à la couronne le 14 du même mois, dans une aſſemblée ſolemnelle, compoſée de tous les miniſtres boyars & conſeillers, & qui avoit été convoquée à cet effet dans le château de Moſcou, qui étoit entouré des gardes & de toutes les troupes de la garniſon de la ville. Il ſigna lui-même dans cette aſſemblée un acte, par lequel il ſe déclaroit incapable de gouverner, & renonçoit à tout droit à la couronne. Il fut enſuite enfermé, & gardé très-étroitement. Depuis ſa maîtreſſe ayant été arrêtée le 27 de juin de la même année, & trouvée ſaiſie de papiers qui découvroient une conſpiration, que ce prince avoit tramée contre le czar ſon pere; le czar aſſembla tous les ordres de la monarchie, & leur ordonna de faire le procès au czarowitz ſon fils dans la rigueur des loix, ſans aucun égard à la qualité, mais ſeulement à la juſtice, & au bien de l'état. En conſéquence de ces ordres, ſon procès fut inſtruit dans les formes, & ayant été convaincu des faits dont il étoit accuſé, il fut condamné à mort. Sa ſentence lui ayant été prononcée, il en fut tellement épouvanté, qu'il perdit connoiſſance, & il eut enſuite une attaque d'apoplexie dont il mourut à Petersbourg le 26 juillet 1718, dans la 29 année de ſon âge, après avoir demandé pardon au czar ſon pere qui étoit venu le voir dans cette extrémité, & qui lui avoit accordé la vie dans le moment qu'il étoit prêt à la perdre. Le corps de ce malheureux prince après avoir été expoſé quelques jours à la vûe du peuple, fut enterré dans le château. Il avoit été marié à Torgaw le 15 octobre 1711, avec *Charlotte-Chriſtine-Sophie* de Brunſwick-Wolfenbutel, ſœur d'*Elizabeth-Chriſtine* de Brunſwick-Wolfenbutel, femme de l'empereur *Charles VI*, & fille de *Louis-Rodolphe* de Brunſwick-Wolfenbutel-Blanckenberg, & de *Chriſtine-Louiſe*, née princeſſe d'Oëttingen: elle mourut à Peterſbourg, le 1 novembre 1715, âgée de 21 ans. De ce mariage ſortirent *Natalie-Alexiowna* Czarowitz, née à Petersbourg le 23 juillet 1714, & morte à Moſcou le 2 décembre 1728, dans la quinziéme année de ſon âge; & PIERRE Alexiowitz, qui fut reconnu empereur de toutes les Ruſſies le 18 mai 1727.

ALEXIS, Piémontois. Il y a un livre de ſecrets qui court depuis aſſez long-temps ſous le nom de cet Alexis. Il fut imprimé à Baſle *in-octavo* l'an 1563, traduit de l'italien en latin par Wecker. Il a auſſi été traduit en françois, & imprimé pluſieurs fois avec des augmentations. On y voit une préface, où le Piémontois apprend au public, qu'il eſt né de maiſon noble; que dès ſon enfance il s'eſt appliqué à l'étude; qu'il a appris le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, & pluſieurs autres langues; qu'ayant eu ſurtout une extrême paſſion pour les ſecrets de la nature, il en a ramaſſé autant qu'il a pu pendant ſes voyages, qui ont duré 59 ans; qu'il s'étoit piqué de ne communiquer à perſonne ſes ſecrets: mais qu'à l'âge de 82 ans & 7 mois, ayant vu à Milan un pauvre malade qui étoit mort, lequel il eut pu guérir, s'il eût communiqué ſon ſecret au chirurgien, il fut touché d'un ſi grand remors de conſcience, qu'il ſe fit hermite. Ce fut dans cette ſolitude qu'il mit ſes ſecrets en état d'être donnés au public. Le recueil entier eſt un gros volume: mais on a fait un petit recueil, où l'on trouve apparemment l'élite des remédes de cet Alexis, & on en vend beaucoup dans les foires de villages. * Merklin, *in Lindenio renovato.* Bayle, *dictionn. critiq. deuxiéme édition.*

ALEXIUS (Vincent) de Pérouſe, archiprêtre de la cathédrale & profeſſeur en droit, depuis auditeur de Rote à Rome, & évêque de Pérouſe, a laiſſé des lectures, des déciſions & des réponſes. Il eſt mort en 1611. * *Biblioth. hiſtor. des auteurs de droit*, par Denys Simon, *édition de Paris*, in-12, 1702.

ALEXIUS (Nicolas) né à Pérouſe comme le précédent, & chanoine de la cathédrale, renonça à l'âge de vingt ans aux eſpérances que ſa réputation naiſſante pouvoit lui faire concevoir, & ſe conſacra à Dieu dans l'ordre de Saint Dominique, où ayant cultivé ſes talens pour la chaire, il devint un des plus célébres prédicateurs de l'Italie. On aſſure qu'il reçut de grands éloges des papes Paul III & Paul IV, qui l'entendirent: & qu'ayant prêché un carême dans ſa patrie, il toucha le cœur d'un grand nombre de gens, & entr'autres de pluſieurs femmes débauchées, à qui il procura une maiſon de retraite, & donna des conſtitutions, le cardinal Fulvio Corneo, évêque de Pérouſe, ayant approuvé ſon zéle. Il fut auſſi premier profeſſeur au collége de Pérouſe, où il eut pour écolier Michel Bonelli, fils de la ſœur du ſaint pape Pie V, qui lui offrit divers évêchés, qu'il refuſa toujours avec beaucoup de modeſtie. En 1566 il fut fait inquiſiteur de Pérouſe & de l'Ombrie: & ayant exercé cet emploi dix-neuf ans, avec autant de douceur & de bonté, que d'exactitude, il mourut de la mort des juſtes le 28 février 1585, âgé de ſoixante-dix ans. Alexius avoit toujours aimé la poëſie latine, & il y donna le temps que lui laiſſoient ſes occupations, & ſes exercices de religion, auſquels il fut toujours très-exact: on ne connoît de poëme de ſa compoſition imprimé, qu'un petit ſur la peſte, & un autre moindre; mais on garde à Pérouſe l'hiſtoire des rois de Juda & d'Iſraël, & les éloges des ſaints de l'ordre de Saint Dominique. On lui attribue des traités de la Sainte Trinité, du ſouverain bien, & de l'euchariſtie, & deux volumes de ſermons. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prædic. t. II.*

ALEXON, Myndien, a compoſé des livres de récis fabuleux. * Diogen. Laërt. *in Thalet.*

ALFANUS, *cherchez* ALPHANUS.

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED BEN ALFADH AL-BARID, auteur de l'hiſtoire d'Ieſid, fils de Moavie, ſecond calife de la race des Ommiades. Cet auteur mourut l'an 313 de l'hégire, de J. C. 915. * D'Herbelot.

ALFAQUES & ALFACHUSA, *Ruſpæ*, petite ville de Barbarie, dans le royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du golfe de Capes, étoit autrefois épiſcopale & ſuffragante de Carthage. * Baudrand.

ALFAQUINS, *Alfaquini*, eſt le nom de certaines gens qui ſont encore aujourdhui cachés en Eſpagne, & qui ſont comme les prêtres des Maures. Voici ce qu'en dit J. Royas, *de hæret. part.* 1, § 552. » Dans le royaume de Valence les inquiſiteurs peuvent procéder contre les Juifs & les Sarafins, ou les autres infidéles » non baptiſés, qui ſe mêlent de dogmatiſer parmi les » chrétiens, particuliérement ſi ce ſont ceux qu'on appelle communément *Alfaquins*, qui empêchent l'e-

» xercice & la juriſdiction de l'inquiſition, ou qui ſol-» licitent un chrétien à renier la foi, ou qui l'induiſent à » ſuivre leurs coutumes, & embraſſer leurs cérémo-» nies publiques. * Jacques Hofman, *lexic univ.*

ALFARABIUS, *cherchez* ALPHARABIUS.

ALFARDO (Pierre) Portugais, né à Coimbre, vint faire ſes études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il retourna en ſa patrie, où il trouva Jean Péculiar, chantre de Coimbre, avec lequel il avoit contracté une grande amitié pendant ſon ſéjour à Paris. Il entra, à l'imitation de Péculiar ſon ami, dans le couvent de ſainte Croix nouvellement établi, & fut un des 72 diſciples de ſaint Théodonius, qui l'élut prieur de Clauſtra. Le troiſiéme prieur de ſainte Croix étant mort, il fut mis en ſa place par le choix des religieux & par l'approbation du roi dom Alfonſe Henri, l'an 1184. Ce roi & ſon fils dom Sanche I ont enrichi à ſa recommandation ce couvent, dans le temps qu'il étoit prieur de Clauſtra, & le roi dom Alfonſe l'avoit nommé ſon premier hiſtoriographe. Il a écrit, par ordre de S. Théodonius, l'hiſtoire de la fondation du couvent de Sainte Croix, en latin, qu'on garde dans les archives de ce couvent, & eſt mort le 31 août 1190. * *Mémoires de Portugal.*

ALFEGE, archevêque de Cantorbéry, *cherchez* ELPHESE.

ALFELD, nom d'une des plus illuſtres familles du duché de Holſtein, laquelle a produit des ſeigneurs, qui ont poſſédé les plus beaux emplois à la cour de Danemarck.

ALFELD ou ALVELD, *Alfelda*, petite ville de la baſſe Saxe en Allemagne, ſur la riviere de Leyne, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Eimbach, appartenoit autrefois aux évêques d'Hildesheim; mais elle eſt poſſedée préſentement par les ducs de Brunſwick. * Baudrand.

ALFEN (Guillaume Van) ſecrétaire de la cour de Hollande, de Zélande & de Weſtfriſe, naquit l'an 1608 d'une famille conſulaire, & parvint à la charge de ſecrétaire le 20 de ſeptembre de l'an 1631, n'ayant pas encore 23 ans accomplis. Après avoir exercé ſa charge avec beaucoup d'intégrité & de diſtinction pendant 53 ans, il réſigna l'an 1684 en faveur de ſon gendre Pierre Van Hurck. Alfen a ramaſſé un grand recueil de formules de toute ſorte de requêtes, de mandemens, de concluſions, & d'autres écrits dont on a tous les jours occaſion de ſe ſervir dans les différentes cours, & l'a publié ſous le titre de *Papegay*: cet ouvrage avoit été imprimé pour la cinquiéme fois l'an 1668. * S. Van Leeuwen, *Batav. illuſt.*

ALFEN ou ALPHEN, ancien & grand bourg de Rheinland, dans le comté de Hollande. Il eſt ſitué entre Leyde & Vœrde, & s'appelle en latin *Alfenum*, à cauſe d'*Alfenus Varus*, général Romain, ſelon quelques-uns, ou ſelon d'autres, à cauſe d'Albinus (Claudius) que l'empereur Commode envoya en France, & qui après avoir repouſſé les Friſons qui avoient paſſé le Rhin, pouvoit avoir formé un camp à l'endroit où eſt aujourd'hui ce bourg. Ce dernier ſentiment paroît plus probable, & il eſt vrai que la langue hollandoiſe change preſque toujours le B. en F. dans les mots qu'elle emprunte d'une autre langue: ainſi *Albiniana* ou *Albina*, a pu ſe changer en *Alfina* ou *Alfen*. Le dernier d'avril 1426 Jacobé, comteſſe de Hollande, livra bataille à Philippe de Bourgogne près d'Alfen & le battit. * Alting, *notit. German. inf. p.* 1, *p.* 2.

ALFENUS ou ALPHENUS VARUS de Crémone, ayant quitté le métier de cordonnier qu'il profeſſoit, alla à Rome, & profita ſi bien auprès de Servius Sulpitius, qu'il devint un grand juriſconſulte, & fut conſul avec P. Vinicius en la ſeconde année après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Aulu-Gelle témoigne qu'il avoit une grande connoiſſance de l'antiquité, & rapporte ſon ſentiment touchant un tribut annuel que les Carthaginois payoient en argent aux Romains, qu'il appelle *Argentum purum putum*. Il laiſſa divers ouvrages de droit, comme des livres de digeſtes, dont Aulu-Gelle cite le trente-quatriéme, &c. C'eſt le même P. Alfenus Varus qu'Horace raille dans une de ſes ſatyres:

— Ut Alfenus vafer, omni
Abjecto inſtrumento artis, clauſâque tabernâ,
Sutor erat, ſapiens ſic optimus omnis
Eſt opifex, &c.

Il y a eu pluſieurs autres ALFENUS; l'un dont parle Ciceron dans l'oraiſon *pro Quintio*; un autre dont parle Donat, dans la vie de Virgile, & un autre enfin général d'armée, & préfet du prétoire ſous Vitellius, dont l'article eſt ci-deſſous. * Cicer. *pro Quintio.* Donat, *vita Virgil.* Tacite, *l.* 2, *c.* 29. Bayle, *dict. crit.*

ALFENUS VARUS, maréchal de camp du parti de l'empereur Vitellius; * Tacite, *l.* 2, *c.* 29, enſuite capitaine des gardes du même empereur avec Julius Priſcus: ayant été défait avec tous ceux du parti de Vitellius, il ſurvécut à ſon infamie & à ſon déſaſtre. * Cornel. Tacit. *hiſt. l.* 4, *c.* 11.

ALFEO, riviere de Sicile, *cherchez* ANAPE.

ALFERE (Saint) né vers le milieu du X ſiécle, d'une des plus illuſtres familles de Salerne, fut employé par les princes de cette ville en diverſes négociations; mais une grande maladie, qui le mit à deux doigts de la mort, l'ayant dégouté du monde, il réſolut d'embraſſer l'état eccléſiaſtique; & aſpirant enſuite à une plus grande perfection, il ſe joignit à Odilon abbé de Cluni, qui le mena dans ce célébre monaſtere, où Alfere embraſſa la regle de S. Benoît, au plutôt l'an 991. La réputation de ſa ſainteté le fit bientôt redemander par Gaimar III, prince de Salerne, pour gouverner les monaſteres de cette ville. Après s'en être aquitté quelque temps avec ſuccès, il ſe retira ſur un côteau de la montagne, qu'on appelle S. Elie; & ne s'y trouvant pas encore aſſez ſolitaire, il alla ſe cacher au bas d'un rocher affreux, où il ne laiſſa pas que d'être ſuivi par un grand nombre d'hommes, qui vouloient vivre ſous ſa conduite, & entre leſquels il en choiſit douze. Le lieu de ſa retraite fut appellé Cave, parcequ'on en avoit tiré des pierres, dont le vuide formoit une caverne, & il eſt devenu depuis chef d'une célébre congrégation. Mais du vivant de S. Alfere il n'y eut que douze religieux. L'acte de la donation que Gaimar lui en fit, eſt de 1025. Le ſaint fondateur y vécut juſqu'à l'an 1050, qu'il plut à Dieu de le retirer du monde. * Ughel, *Ital. ſac. tom.* 7, *p.* 515. Bolland. 17 *jan.* 17 *feb.* & 14 *mart.* Mabillon, *ann. ord. Bened. tom.* 4.

ALFERES, ville du royaume de Naples, *cherchez* GUARDIA ALFERES.

ALFES ou ALPHES, rabbin, dans les XI & XII ſiécles, a compoſé un abrégé du Thalmud, intitulé *Siphra* & *Siphré* fort eſtimé par les Juifs. Il mourut en 1103. * Genebrard. Buxtorf, *bibl. Rabb.*

☞ ALFIDENA, *Aufidena*, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure. C'eſt l'ancienne *Aufidena*, ſi fameuſe dans la guerre des Samnites. Tite-Live, *l.* 10, en fait mention, & Ptolémée, *l.* 3, *c.* 1, en fait le chef lieu des *Caraceni*, peuple qu'il faut dans cet endroit, pour me ſervir des termes du P. Briet, *paral.* 2 *part. l.* 5, *p.* 621. A la place de ces *Caraceni*, Pline, *l.* 3, *c.* 12, met beaucoup mieux les *Aufidenates*. Alfidena a titre de marquiſat, ſelon Davity. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALFINGER (N.) Allemand, qui s'eſt rendu fameux dans les Indes occidentales par ſes cruautés. Les Velſers, riches marchands d'Augsbourg, qui avoient fait de grandes avances à l'empereur Charles-Quint, ayant ouï parler de Venezuela, ou la petite Veniſe, dans les Indes occidentales, comme d'un pays très-abondant en or, propoſerent à ce prince de leur en abandonner le domaine à titre de dédommagement, & ils l'obtinrent

à

Digitized by Google

à certaines conditions, dont on convint de part & d'autre. Les conventions acceptées, ils envoyerent Alfinger, à qui ils confierent l'établiſſement de leur colonie, & ils lui donnerent pour lieutenant Barthelemi Sailler. Ces deux hommes arriverent à Coro ou Venezuela, vers le commencement de 1529 avec trois navires, qui portoient quatre cens hommes de pied & quatre-vingts chevaux. Mais la cupidité les perdit. Au lieu de travailler à gagner l'affection des peuples, & d'être occupés de la converſion de ces idolâtres, comme ils ſembloient s'y être engagés, ils ne furent occupés qu'à amaſſer de l'or, & pour en avoir, il n'y eut point de cruautés qu'ils n'exercerent. Alfinger trouva enfin de la réſiſtance; il fut battu en pluſieurs rencontres, & ſa troupe fut en peu de temps conſidérablement diminuée. Il s'étoit répandu un bruit, que bien avant dans le pays, il y avoit une maiſon toute d'or; comme rien n'eſt plus crédule qu'une violente paſſion, Alfinger réſolut de ne point s'arrêter qu'il n'eût ce prétendu tréſor en ſa puiſſance. Il lui falloit traverſer de vaſtes pays, où il n'étoit pas aſſuré de trouver des vivres; ainſi en ayant amaſſé une grande proviſion, il en chargea un nombre d'Indiens, qu'il avoit fait enchaîner à peu-près comme des galériens, & chacun avec ſa chaîne qui lui pendoit au cou, avoit à porter une charge qu'on n'auroit pas voulu donner à des mulets. Auſſi le chagrin & l'épuiſement en firent mourir la plupart, & lorſque quelqu'un de ces malheureux étoit tombé ſous le poids, pour ne point perdre de temps à détacher le collier qui le tenoit, & ne point faire arrêter les autres, on lui coupoit la tête ſur le champ. Cependant la maiſon d'or ne parut point, & Alfinger, victime de ſa cupidité, mourut dans cette malheureuſe entrepriſe. Son lieutenant ne lui ſurvécut pas long-temps, & le gouvernement de cette province, preſque entiérement dépeuplée, ayant été long-temps ſans être rempli par les Velſers, l'audience royale y pourvut, au moins par proviſion, & juſqu'à ce que l'empereur eût déclaré ſur cela ſa volonté. * Le P. de Charlevoix, *hiſt. de Saint-Domingue*, *l.* 6.

Rois d'Aragon.

ALFONSE I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, unit ces royaumes à ceux de Léon & de Caſtille, *voyez* entre ceux-là ALFONSE VII.

ALFONSE II, nommé auparavant *Raymond*, étoit fils de Raymond Berenger IV de ce nom, comte de Barcelone, & de *Pétronille*, fille unique de *Ramire* II, dit *le Moine*. Alfonſe II, nommé par quelques-uns *Ildefonſe*, fut auſſi comte de Provence. Son pere le laiſſa très-jeune l'an 1162 ſous la tutelle de ſa mere Pétronille, qui le quitta, lorſque ce prince eut atteint l'âge de douze ans, lui donnant le comte de Provence ſon couſin pour conſeiller & pour miniſtre. Le comté de Barcelone fut alors uni à la couronne d'Aragon. Alfonſe augmenta depuis ſes états: car il ſuccéda à Raymond, dit *le Jeune*, comte de Provence. Le comte de Toulouſe prétendit avoir droit ſur cet état, & voulut s'en faire raiſon les armes à la main; mais Alfonſe ſoutint très-bien ſes droits, & obligea le comte de Toulouſe de demander la paix, qu'on lui accorda. En 1174 on voulut le marier à la fille d'Emanuel I, empereur de Conſtantinople. Les articles en furent même ſignés, & cette princeſſe fut menée à Montpellier. Mais le roi d'Aragon ayant pris d'autres meſures, épouſa *Sanche* de Caſtille, fille d'*Alfonſe* VII qui ſe diſoit empereur des Eſpagnes; & les ambaſſadeurs Grecs voulant ſauver la gloire de leur empereur & de leur princeſſe, ſe virent obligés de la marier avec Guillaume comte de Montpellier. Alfonſe châtia la ville de Nice, qui s'étoit révoltée avec quelques ſeigneurs de Provence, & enſuite il prit les armes contre les Sarafins, ſur leſquels il remporta quelques avantages. Il unit les comtés de Provence & de Forcalquier, fit diverſes fondations, & mourut à Perpignan le 25 avril de l'an 1196. Ce prince mérita les noms de *chaſte*, de *ſage*, de *vertueux*, & fit paroître d'ailleurs beaucoup de courage. Il défendit aux notaires de la Catalogne de dater leurs contrats par les années des rois de France, comme ils avoient coutume de le faire. De Sanche ſa femme, il laiſſa Pierre ou *Pedro* II, roi d'Aragon, qui lui ſuccéda; *Alfonſe* ou *Ildefonſe* II, comte de Provence; *Ferdinand*, religieux de Cîteaux; & *Conſtance* reine de Hongrie, puis impératrice, & femme de *Frédéric* II; *Eléonore*, cinquiéme femme de *Raymond* VI, dit *le Vieil*, comte de Toulouſe; & *Sanche*, épouſe de *Raymond* VII, dit *le Jeune*, auſſi comte de Toulouſe. * Vaſæus, *in chron.* Surita, *l.* 1. Noſtradamus & Bouche, *hiſt. de Prov.* Ruffi, *hiſt. des comtes de Provence.*

ALFONSE III dit *le Bienfaiſant*, fils de Pierre III & de *Conſtance* de Sicile, fille de *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric* II, empereur, ſuccéda aux états d'Aragon, ſur la fin de l'an 1285. Jacques ſon frere, qui étoit en Sicile, prit la qualité de roi de cette iſle. Alfonſe joignit les états de Majorque & de Minorque aux ſiens, d'où il chaſſa entierement les Maures. Charles de Valois avoit eu l'inveſtiture du royaume d'Aragon. Alfonſe eut le plaiſir de terminer heureuſement cette grande affaire, & il mourut de peſte à l'âge de 27 ans en 1291, ſans laiſſer d'enfans. Son frere Jacques II, roi de Sicile, lui ſuccéda. * Mariana, *hiſt. l.* 14, *c.* 14 & 15. Surita, *l.* 2. S. Antonin, *titre* 20, *c.* 8, §. 5, *&c.*

ALFONSE IV, ſurnommé *le Débonnaire*, fils de Jacques II, dit *le Juſte*, & de *Blanche* d'Anjou Sicile, fille de *Charles* II, roi de Naples, ſuccéda aux états de ſon pere en 1327, fonda l'univerſité de Lérida, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de ſon royaume. Le roi de Caſtille, qui l'avoit attaqué, fut obligé de lui demander la paix. Leurs différends furent terminés par les ſoins de Gaſton II, comte de Foix & ſeigneur de Béarn, & par ceux de Philippe III, roi de Navarre, dont la fille Marie fut promiſe à Pierre, prince d'Aragon. Le roi Alfonſe mourut à Barcelone le 14 janvier 1336, laiſſant de *Thérèſe* d'Urgel, Pierre IV, qui lui ſuccéda. * Mariana, *l.* 6, *c.* 4. Sponde, &c.

ALFONSE V, ſurnommé *le Sage* & *le Magnanime*, occupa le trône après la mort de ſon pere Ferdinand, dit *le Juſte*, auquel il ſuccéda en 1416. Jeanne II, reine de Naples, l'ayant fait ſon héritier, il ſe mit en état d'aller prendre poſſeſſion de ce royaume; mais ſon ingratitude l'en ayant rendu indigne, cette princeſſe le priva du droit d'adoption. Il s'en vengea ſur la ville de Marſeille, qu'il prit & qu'il pilla en 1423, & il voulut ſe rendre maître des états de Jeanne, à quelque prix que ce fût. Cette reine, qui mourut l'an 1435, avoit inſtitué ſon héritier René d'Anjou, frere de Louis III d'Anjou, qu'elle avoit adopté. Alfonſe entreprit de le déposſéder. Il fut introduit dans Capoue, & donna une bataille navale; mais il fut pris par les Génois, & perdit ſa flotte. Depuis, ayant été délivré par Philippe duc de Miſlan, il vint à Gaiette, & fit des courſes ſur les terres du ſaint-ſiége, en haine de ce que le pape ne vouloit point lui donner l'inveſtiture d'un royaume qui n'étoit pas à lui. Il aſſiégea Naples inutilement en 1438, & il s'en rendit maître depuis, auſſi-bien que de tout le royaume, l'an 1442. Avant cela, René lui avoit préſenté la bataille, qu'il avoit refuſée, & il déſeſpéroit d'emporter la ville de Naples, lorſque la fortune lui fit découvrir un aqueduc, par lequel il s'en rendit maître. Les uns diſent que ce fut une femme qui lui montra cet endroit, & les autres, que ce fut un maſſon, nommé *Anello Ferrato*. Il étendit encore plus loin ſes conquêtes, & ſouilla la paſſion qu'il avoit pour les belles-lettres & pour les gens ſavans, par ſon attachement criminel pour les femmes. Il mourut l'an 1458, & laiſſa les royaumes qu'il avoit uſurpés à Ferdinand ſon fils *naturel*, à qui le pape Pie II en confirma la poſſeſſion, malgré les inſtantes pourſuites du roi René d'Anjou, comte de Provence, & de Jean ſon fils, auſquels ces

Digitized by Google

états appartenoient légitimement. Jean II, frere d'Alfonſe V, lui ſuccéda au royaume d'Aragon. * Antoine de *Palerme*. Fazel. Blondus. Summonté. Colenutio. Sutita. Sponde. Noſtradamus, &c.

Rois de Léon et de Castille.

ALFONSE I de ce nom, roi de Léon en Eſpagne, fut mis ſur le trône, qui appartenoit à ſa femme *Ermexinde*, fille de *Pelage*, & ſœur de *Faſila* ou *Favilla*, tué par un ours. Alfonſe commença de regner en 738 ou 739. Il étoit fils de Pierre duc de Biſcaye & de Navarre, qui deſcendoit de *Recarede*. Son regne fut de dix-huit ans, & il mourut en 757, laiſſant Froila qui lui ſuccéda; & *Aurelio*, qui tua en 768 ſon frere, pour regner lui-même, & qui ayant fait alliance avec les infidéles, donna ſa ſœur en mariage à un de leurs rois: bien différent en cela de ſon pere Alfonſe, à qui ſa piété fit mériter le ſurnom de *Catholique*, dont Jules II honora dans le ſeiziéme ſiécle les rois d'Eſpagne. Ce prince fit continuellement la guerre aux Maures, ſur leſquels il prit pluſieurs villes, où il rétablit les évêques qui en avoient été chaſſés. * Mariana, *hiſt. d'Eſpagne*. Lucas Tudenſis, *in chron.* Roderic. Seb. Salmant. Baronius, *A. C.* 738 & 744.

ALFONSE II, ſurnommé *le Chaſte*, parcequ'il vécut en continence avec ſa femme, ſuccéda à Veremond l'an 791. Il prit les armes contre les Saraſins, après la mort de Mauregat, fils *naturel* d'Alfonſe I, qui avoit fait alliance avec les infidéles, & qui leur payoit un tribut annuel de cinquante filles. Alfonſe prit Liſbonne & pluſieurs autres places ſur les infidéles, & leur tua ſoixante-dix mille hommes en une bataille l'an 793 de Jeſus-Chriſt, & le 177 de l'hégire. Ambroiſe Moralès nous apprend qu'Alfonſe fit bâtir une égliſe ſous le nom du Sauveur du monde, qu'il conſidéra comme le ſeul par la protection duquel il avoit triomphé des infidéles. Ce ne fut pas la ſeule fois; il remporta encore d'autres victoires, avec le ſecours des François que Charlemagne lui envoyoit. Ces deux princes s'aimoient & ſe viſitoient ſouvent par leurs ambaſſadeurs. Alfonſe avoit ſoin de lui rendre compte de ſes proſpérités, ſachant que Charles y prenoit beaucoup de part. Quelques auteurs ſoutiennent qu'Alfonſe avoit épouſé Berthe, ſœur de Charlemagne, mais ce prince n'eut point de ſœur de ce nom. Pepin *le Bref* ſon pere n'eut que trois filles, *Rothaïde* & *Adelaïde*, qui moururent jeunes, & *Gilie* ou *Giſele*, qui fut abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons. *Chimene*, ſœur d'Alfonſe, ayant épouſé ſans permiſſion *Sanche*, comte de Cerdagne, il la fit enfermer dans un monaſtere, & tint ce prince en priſon, après lui avoir fait crever les yeux. Il ne laiſſa pas de faire élever Bernard del Carpio, ſorti de ce mariage. Ce jeune prince, inſtruit de ſon origine, & du malheur de ſes parens, pria ſon oncle de les mettre en liberté. Mais ne l'ayant pu obtenir, il ſe retira de la cour, & perdit ainſi la couronne qu'Alfonſe lui deſtinoit. Ce dernier mourut l'an 821, ou 824, ou 825, ſelon les autres. Ce fut ſous ſon regne qu'on trouva à Compoſtelle dans la Galice le corps de ſaint Jacques *le Majeur*, ſi on en croit les hiſtoriens Eſpagnols. Quoi qu'il en ſoit, Alfonſe fit bâtir à Compoſtelle une ſuperbe égliſe en l'honneur de ce Saint, & il fit transférer le ſiége épiſcopal d'Iria par le pape Leon III. Le ſucceſſeur d'Alfonſe fut Ramire ou *Raymir* fils de Veremond. * Roderic de *Tolède*. Mariana. Marmol, &c.

ALFONSE III, dit *le Grand*, ſuccéda à ſon pere Ordogne I à l'âge de quatorze ans. En 864 il prit les armes contre un ſeigneur de Galice nommé Froila Bermudes qui vouloit uſurper ſur lui la couronne, & qui fut tué par les habitans d'Oviédo. Il fit de grands biens au clergé, rétablit les égliſes, & réſiſta avec vigueur à Mahomet & à Abdallah, princes Saraſins. Son fils Garcias ſe révolta contre lui, en faveur de Chimène, femme d'Alfonſe, qui étoit brouillée avec ſon époux: deſorte qu'Alfonſe fut obligé de quitter la couronne après l'avoir portée 46 ans avec tant de gloire. Cette abdication ſe fit l'an 910, & ce prince mourut peu de temps après. Ambroiſe Moralès, ſuivi par le cardinal Baronius & par pluſieurs autres, met la mort d'Alfonſe en 912. D'autres chronologiſtes, comme Riccioli, s'éloignent encore bien davantage: car quoiqu'ils donnent 46 ans de regne à Alfonſe, ils en placent la premiere année en 841, & la derniere en 887. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Garcias qui l'avoit détrôné. * Mariana. Ambroiſe Moralès. Riccioli.

☞ ALFONSE IV, dit *le Moine*, fils d'Ordogne II, ſuccéda l'an 924 à Froïla II ſon oncle. L'an 926 la reine Urraque mourut, laiſſant un fils nommé Ordogne. Alfonſe fut ſi touché de cette mort, qu'il forma le deſſein de renoncer à la couronne. Il l'exécuta l'an 927, remit le ſceptre à D. Ramire ſon frere, & ſe retira dans le monaſtere de Sahagun, où il prit l'habit de religieux. L'an 928 Alfonſe ayant voulu remonter ſur le trône, fut aſſiégé dans Léon, & obligé de ſe ſoumettre à Ramire, qui après lui avoir fait crever les yeux, l'enferma dans une priſon, où il mourut l'an 932. * L'art de vérifier les dates, *t. II, p.* 674.

ALFONSE V ſuccéda en 999 ou 1000 à ſon pere Veremond II à l'âge de cinq ans, ſous la tutelle de Melenda Gonzalès comte de Galice. Ce comte, homme de grande expérience, gouverna avec beaucoup de ſageſſe & de bonheur. Il avoit une fille très-vertueuſe, nommée *Elvire*, qu'il fit épouſer au roi à qui il inſpira ce zèle dont il fut animé pour la défenſe de l'égliſe. Alfonſe corrigea les loix des Goths dans l'aſſemblée des états généraux de ſon royaume, tenus à Oviédo l'an 1020. Il fit la guerre aux Maures, & fut tué d'un coup de fléche au ſiége de Viſeu en Portugal, le 7 mai de l'an 1027, après avoir regné 27 ou 28 ans. Veremond III ſon fils lui ſuccéda. * Roderic de *Tolède*. Mariana, *hiſt.* Genebrard, *en la chronique*.

ALFONSE VI, dit *le Vaillant*, roi de Léon & de Caſtille, fut tiré d'un cloître, où il avoit été enfermé malgré lui, pour être mis en la place de *Sanche* ſon frere tué au ſiége de Zamora en 1072. Il étoient fils de Ferdinand ou *Fernand I* de ce nom, fils de Sanche II, roi de Navarre, & de *Nuña* de Caſtille. Alfonſe prit la ville de Tolède le 25 mai de l'an 1085. Il en fit la capitale de ſes états, s'y fit même donner le titre d'empereur, & y mit ſur le ſiége épiſcopal Bernard, religieux de l'ordre de S. Benoit. Il ſoumit encore Talavera, Illeſcas, Madrid, Medina-Cœli, & pluſieurs autres villes conſidérables qu'il prit ſur les Maures. Il fit épouſer ſa fille *Therèſe*, qu'il avoit eue de *Chimene* de Guſman, à *Henri* de Bourgogne, arriere-petit fils de Hugues *Capet*, qui l'avoit ſecouru contre les Saraſins, & qui fut le premier roi de Portugal, ſelon quelques auteurs. Alfonſe épouſa ſucceſſivement cinq femmes, & il contribua d'une grande ſomme d'argent pour bâtir l'égliſe de Cluni. On ajoute même qu'il avoit deſſein de prendre l'habit des religieux de cet ordre, ſi S. Hugues, qui en étoit abbé, ne lui eût conſeillé de vivre ſur le trône, où il pouvoit travailler avec plus d'utilité pour le bien de la religion. Le Cid, ſi célébre dans les hiſtoires, vivoit ſous ſon regne, qui fut très-long. Alfonſe avoit épouſé *Conſtance* de Bourgogne, fille de *Robert* de France duc de Bourgogne, & de *Helie* de Semur, veuve d'*Hugues* II, comte de Châlons. Il eut de ce mariage une fille unique nommée *Urraque*, reine de Léon & de Caſtille, laquelle eut de *Raymond* de Bourgogne comte de Galice, fils de *Guillaume* II, Alfonse VIII. Cette reine prit une ſeconde alliance avec *Alfonſe*, roi d'Aragon, qui le fut auſſi de Léon & de Caſtille, ſous le nom d'Alfonse VII. Alfonſe VI mourut le 1 juillet 1109, âge de ſoixante-dix ans. Il eut pour ſucceſſeur Alfonse, qui ſuit. * Roderic de Tolède, *l.* 6. Mariana, *l.* 10, *hiſt.*

ALFONSE, dit le VII de ce nom par les auteurs qui

Digitized by Google

le mettent au nombre des rois de Caſtille, étoit fils puîné de SANCHE I, roi d'Aragon, qui fut tué au ſiége d'Hueſca en 1094, & de *Felicie* d'Urgel. Pierre I ſon fils aîné, lui avoit ſuccédé; & après ſa mort arrivée le 28 du mois de ſeptembre de l'an 1104, Alfonſe ſon frere hérita de la couronne d'Aragon, & regna avec gloire. Il fut roi de Caſtille par ſon mariage avec *Urraque*, fille unique & héritiere d'*Alfonſe VI.* Elle avoit épouſé en premieres nôces *Raymond* de Bourgogne, comte de Galice, dont elle eut ALFONSE VII ou VIII qui étoit le véritable héritier de la couronne de Caſtille. Le roi d'Aragon en jouit cependant, du chef de la reine Urraque ſa femme. Il portoit auſſi le titre de roi de Navarre, que Sanche I, ſon pere, avoit uſurpé ſur Sanche IV fils de Garcias IV.* La vie d'Urraque fut ſi infâme & ſi ſcandaleuſe, qu'Alfonſe ne pouvant plus ſupporter ſes déſordres, & n'ayant pu ſeulement les modérer, il lui rendit la couronne de Caſtille & la répudia en 1111. Du reſte, Alfonſe fut ſi bon ſoldat, qu'il mérita le nom de *Batailleur* ou *de Guerrier*, pour s'être trouvé en vingt-neuf batailles rangées, où il donna des marques de ſa valeur & de ſon courage. Il ſe fit appeller *empereur des Eſpagnes*, prit Cordoue, Saragoſſe, & pluſieurs autres places ſur les Maures, & mourut dans une bataille l'an 1134, ou 1137 ſelon d'autres, après avoir regné près de trente ans. * Mariana. Genebrard, *en ſa chronologie.* Marmol, *l.* 2, *c.* 3.

ALFONSE VII ou VIII fils de RAIMOND de Bourgogne comte de Galice, & d'*Urraque*, reine de Léon & de Caſtille, fut mis ſur le trône en 1122. Sa modeſtie lui fit obtenir de ſon beau-pere Alfonſe VII quelques places que ce prince tenoit encore. Depuis il convoqua une aſſemblée de prélats, & ſe fit couronner empereur par l'archevêque de Tolède l'an 1135. Après la mort de ſon beau-pere, il fit la guerre aux rois de Navarre & d'Aragon, qui obtinrent enfin la paix, ſous des conditions moins honteuſes que quelques hiſtoriens intéreſſés ne l'ont écrit. L'armée de ſoixante mille hommes de cavalerie & de cent mille hommes de pied, que Joſeph II, roi de Maroc, amena en Eſpagne, réveilla ce prince, qui rechercha le ſecours du pape & du roi de France, pour s'oppoſer aux infidéles, ſur leſquels il remporta d'abord quelques avantages. Lorſqu'ils eurent mis le ſiége devant Almerie, il y accourut, & tomba malade dans Baça, où il laiſſa le commandement de l'armée à ſes fils, pour retourner à Tolède: mais en paſſant la montagne que les Eſpagnols nomment *la Sierra Morena*, le mal le preſſa ſi fort au paſſage de Muradal, qu'il y mourut l'an 1157, après un regne de trente-cinq ans. Il laiſſa la couronne de Caſtille à ſon fils aîné SANCHE, ſurnommé *le Deſiré*; & celle de Léon à FERDINAND le cadet. * Mariana. Marmol, *l.* 2, *c.* 35. L'inventaire de l'hiſtoire d'Eſpagne, *l.* 8.

ALFONSE VIII ou IX, ſurnommé *le Noble* ou *le Bon*, fut déclaré roi à l'âge de trois ans, ſous la tutelle de ſa mere *Blanche*, fille de *Garcias V*, roi de Navarre, après la mort de ſon pere SANCHE *le Déſiré*, qui ne regna qu'un an & onze jours, & mourut le 31 d'août de l'an 1158. La jeuneſſe d'Alfonſe excita l'ambition de ſes voiſins. Sanche, roi de Navarre, prit ſur lui quelques places; & Ferdinand, roi de Léon, ſon oncle, n'ayant pu uſurper tout ſon royaume, lui en enleva du moins une bonne partie. Mais lorſqu'Alfonſe fut plus âgé, il chaſſa cet uſurpateur, fit la guerre à ſes autres ennemis, reprit pluſieurs places, & ſe rendit paiſible poſſeſſeur de ſon état. Depuis il tourna ſes armes contre les Maures, fit prêcher une croiſade par ordre d'Innocent III, & les attaqua de toutes ſes forces. Cette guerre obligea Almanſor qui regnoit en Afrique, de paſſer en Eſpagne avec une armée de trois cens mille hommes de pied, & de cent mille chevaux. Alfonſe qui attendoit le ſecours des chrétiens, impatient de ce qu'ils n'arrivoient point, donna la bataille & fut bleſſé à la cuiſſe avec grande perte des ſiens en 1195. Quelque temps après, il eut ſa revanche, & tua vingt mille Saraſins. La trêve ayant mis fin à ces guerres, elles recommencerent ſous le regne du fils d'Almanſor, Mahamet Enacer, qui rompit la trêve, & paſſa en Eſpagne avec ſix-vingt mille chevaux, & trois cens mille hommes de pied. Alfonſe, aſſiſté des princes chrétiens de France, d'Eſpagne, de Provence & d'Italie, attaqua les infidéles avec tant de courage, qu'ils furent défaits en 1212. On tient qu'ils y perdirent plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie, & trente-cinq mille chevaux. Quelques hiſtoriens croient qu'après cette bataille, nommée *de Muradas* ou *des Naves de Touloufe*, le roi qui eut pour ſa part du butin le pavillon du prince Maure, en forma les armes de Caſtille, qui ſont de gueules, au château ſommé de trois tours d'or; mais les autres veulent qu'elles ſoient plus anciennes. Il épouſa *Eleonore* d'Angleterre, fille de *Henri II*, roi d'Angleterre, & d'*Eleonore* de Guyenne, & il eut onze enfans; entr'autres ſon fils HENRI I qui lui ſuccéda, & qui mourut ſans enfans. On prétend que *Blanche*, femme de *Louis VIII*, ſurnommé *le Lion*, roi de France, pere de S. Louis, étoit l'aînée des filles d'Alfonſe; & qu'après la mort de Henri, reſté fils unique d'Alfonſe, FERDINAND, fils de *Berenguela*, ou *Berengere* ſeconde fille de ce roi, fut mis ſur le trône; mais d'autres ſoutiennent que Berenguela étoit l'aînée de Blanche. Alfonſe mourut l'an 1214, âgé de ſoixante ans, après un regne de cinquante-trois ans. * Mariana. Turquet. Genebrard. Marmol, *l.* 2, *c.* 36 & 37. Vaſæus, *chronol.*

ALFONSE, dit IX, par ceux qui ne comptent pas le roi d'Aragon, étoit fils de FERDINAND II, roi de Léon & de Caſtille, & d'*Urraque* de Portugal, fille d'*Alfonſe I*, roi de Portugal. Ce prince ſuccéda aux états de Léon & de Galice en 1188, & épouſa *Therèſe* de Portugal, fille de *Sanche I*, frere d'*Urraque* ſa mere. Ce mariage fut déclaré illicite pour cauſe de parenté; & Therèſe ſe retira dans le monaſtere de Lorvano, où elle mourut en réputation de ſainteté. Alfonſe prit une ſeconde alliance avec *Berenguela* ou *Berengere*, fille d'*Alfonſe VIII*, ſœur de *Henri I*, roi de Caſtille, & de *Blanche*, reine de France. Il y a apparence, comme nous l'avons dit, que Bérengere étoit l'aînée: elle en eut du moins les avantages; car Henri étant mort ſans enfans l'an 1217, Alfonſe lui ſuccéda du chef & ſous le nom de la reine ſa femme. D'autres ne le mettent pas au nombre des rois de Caſtille, prétendant que cet état ne lui appartenoit pas, mais qu'il appartenoit à ſon fils Ferdinand III. On ajoute même que pouſſé de jalouſie, il l'éloigna des affaires. Il eſt ſûr du moins qu'Alfonſe les gouverna avec beaucoup de probité & de prudence, qu'il regna en paix, & augmenta conſidérablement ſes états. Quelques auteurs diſent qu'il mourut en 1226, d'autres ſoutiennent que ce fut en 1227: mais il y a plus d'apparence que ce fut le 24 ſeptembre de l'an 1230. Il laiſſa pour ſucceſſeur FERDINAND III, qu'on a mis au catalogue des Saints, le 15 février 1671. * Roderic de Tolède, *l.* 8. Mariana, *hiſtoria Hiſpan. &c.*

ALFONSE X ſurnommé *le Sage & l'Aſtronome*, ſuccéda à ſon pere FERDINAND III l'an 1252. Les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans l'hiſtoire, la philoſophie & les mathématiques, lui inſpirerent la penſée de travailler aux fameuſes tables aſtronomiques que nous avons de lui, & qu'on nomme *Alfonſines* de ſon nom. Il y employa quelques habiles Juifs de Tolède, & entr'autres les rabbins Iſaac Hazan & Benſud. Elles furent fixées au premier jour du mois de juin, qui fut celui de ſon avenement à la couronne; après 1999 ans & 230 jours de Nabonaſſar; après 1575 ans & 230 jours depuis Alexandre; après 1562 ans & 8 mois de l'ére des Séleucides; après 1289 ans & 5 mois de l'ére d'Eſpagne, la 649 année & 123 jours de l'hégire des mahométans. Ces tables finiſſent à l'an 5012 du monde, 1252 de J. C. Elles ont été originairement compoſées en hébreu, & traduites en latin par R. Moyſe Cariathia-

Digitized by Google

rum. On aſſure qu'Alfonſe dépenſa juſqu'à quatre cens mille ducats pour la compoſition de ces tables. Ce prince fut moins éclairé dans la politique, qu'il ne l'étoit dans les ſciences; ce qui parut par les fautes qu'il fit en matiere de gouvernement. Il avoit épouſé en 1246, *Yolande* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* I de ce nom, roi d'Aragon, princeſſe de grand merite, mais dont il ne pouvoit avoir d'enfans. Il voulut la répudier pour épouſer Chriſtine de Danemarck. Le roi d'Aragon s'en ſentant cruellement offenſé, courut aux armes, & les fit prendre à Marguerite de Bourbon, veuve de Thibaud I, roi de Navarre, mere & tutrice du jeune Thibaud II. Deſorte que toutes choſes ſe préparoient à de cruelles diſſenſions, ſi la prudence des évêques des trois royaumes ne s'y fût oppoſée; & ſi dans le temps que la princeſſe de Danemarck arriva, on ne ſe fût apperçu de la groſſeſſe de la reine, qui donna neuf enfans à Alfonſe; fécondité que dans la ſuite l'un d'eux fit payer bien cher à ce prince. Le ciel ſe déclara pour lui dans la guerre qu'il eut contre les Maures, ſur leſquels il remporta de très-grands avantages. Un autre bonheur qui lui ſurvint, & dont il ne profita point, fut d'être appellé à l'empire. Les électeurs n'ayant pu s'accorder entr'eux, les uns nommerent au mois de janvier de l'an 1257 Richard duc de Cornouaille, frere de Henri III, roi d'Angleterre; & les autres élurent le 21 du mois de mars Alfonſe X, roi de Caſtille, qui ne ſortit point de ſon état, & ſe contenta de porter le titre d'empereur. Cette négligence d'Alfonſe fit élire, après la mort de ſon compétiteur, Rodolphe de Habsbourg, & le réduiſit même à renoncer à l'empire en 1274, dans une entrevue où l'attira le pape Grégoire X. On dit que quelque temps après il s'en repentit, & qu'il voulut reprendre le titre d'empereur & les armes de l'empire; mais qu'il en fut empêché par l'archevêque de Séville, qui avoit ordre du pape de l'excommunier. Alfonſe eut d'Yolande d'Aragon, FERDINAND, & SANCHE. Le premier mourut en 1275, laiſſant de *Blanche* de France, fille de S. *Louis*, *Alfonſe* dit *de la Cerda*, & *Ferdinand*. Ces princes devoient ſuccéder à la couronne, comme fils de l'aîné, & Philippe *le Hardi* leur oncle en fit des pourſuites très-preſſantes, mais ce fut inutilement. Le roi de Caſtille leur préféra ſon fils dom SANCHE, qui fut ſurnommé *le Brave*. Mais ce prince dénaturé détrôna celui qui lui avoit donné la vie, le contraignit d'avoir recours au roi de Maroc, & de ſe ſervir de ſes troupes pour attaquer Cordoue. Ce ſiége n'ayant pas réuſſi à Alfonſe, il ſe retira à Séville, où il maudit ce fils ingrat, que le pape Martin IV excommunia l'an 1282. Alfonſe mourut de déplaiſir deux ans après, le 21 avril 1284, après avoir regné 32 ans. Son teſtament inſtituoit héritiers Alfonſe & Ferdinand *de la Cerda*, l'un au défaut de l'autre; & s'ils mouroient ſans enfans, Philippe roi de France; mais Sanche ne laiſſa pas de conſerver la couronne. On dit qu'Alfonſe lut quatorze fois toute la bible avec ſes gloſes, & que ſes grandes occupations ne l'éloignoient point de l'étude & de ſes obſervations aſtronomiques. Il diſoit ordinairement qu'il auroit mieux aimé vivre en ſimple particulier, que de manquer de ſcience & d'érudition. Etant très-malade, & les médecins lui ordonnant des remedes, il ſe mit à lire dans Quint-Curce l'hiſtoire d'Alexandre, & fut tellement charmé de la beauté de cette lecture, qu'ayant par ce moyen recouvré une ſanté parfaite, il s'écria: » Adieu Avicenne, Adieu Hippocrate, Adieu les médecins: vive Quint-Curce, mon ſauveur & mon médecin, » *Valeant Avicenna, Hyppocrates, medici cæteri; vivat Curtius, ſoſpitator meus.* On rapporte encore de ce prince, que conſidérant en aſtronome les merveilles de la création du monde, il oſa dire que ſi Dieu lui eût fait l'honneur de l'y appeller, il lui auroit donné de bons conſeils. * Roderic. Mariana. Turquet. Genebrard. Sponde. Bzovius. &c. *hiſt. des Juifs, depuis J. C. juſques à préſent, édition de Paris* in-12. 1710, *corrigée & augmentée par* Du-Pin.

ALFONSE XI fut ſalué roi dès le berceau, n'ayant encore qu'un an & 25 jours, lorſque ſon pere FERDINAND ou FERNAND IV mourut ſubitement à Jaën l'an 1312. Son régne fut extraordinairement agité pendant ſa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient avoir le maniment des affaires. Dès qu'Alfonſe fut en état de gouverner lui-même, il trouva que pluſieurs de ſes ennemis avoient été abattus; & ayant dompté les autres, il ne ſongea plus qu'à faire la guerre aux Maures; mais comme il ne ſe ſentoit pas lui ſeul aſſez fort contre de ſi puiſſans ennemis, il fit alliance avec le Portugal & l'Aragon, calma les diſſenſions domeſtiques, ſatisfit tous les mécontens du royaume, & attaqua enſuite ces infidéles, ſur leſquels il prit pluſieurs fortes places. Il en perdit lui-même quelques-unes, comme Gibraltar, & il fut obligé de leur accorder une trêve. Enſuite le roi de Grenade s'étant ligué avec celui de Fez, ce dernier envoya ſon fils Abdulmalic en Eſpagne, qui fut défait & tué. Le pere en fut ſi irrité, qu'il jura de s'en venger. Il envoya d'abord deux cens ſoixante-dix navires pour garder le détroit; & on vit paſſer durant quatre mois des gens de tout ſexe & de tout âge; de ſorte que l'on comptoit plus de ſoixante-dix mille chevaux, & quatre cens mille hommes de pied. Le roi, qui paſſa le dernier avec ſa cour, aſſiégea Tariffe, défendue par le comte de Bennavidès. Mais Alfonſe & le roi de Portugal vinrent attaquer les Maures avec tant de bonheur, que tous les hiſtoriens tombent d'accord qu'il y en mourut deux cens mille; juſque-là que les chemins étoient couverts de morts à plus de trois lieues à la ronde. On y fit grand nombre de priſonniers conſidérables; & le butin en fut ſi grand, que le prix de l'or en baiſſa d'une ſixiéme partie. Cette bataille ſe donna un lundi 30 octobre de l'an 1340. Depuis, Alfonſe prit Algezire ſur les Saraſins; & après une trêve de quelques années, il attaqua Gibraltar; mais la peſte s'étant miſe dans ſon camp, il en fut attaqué lui-même, & mourut le 27 mars de l'an 1350 à l'âge de 38 ans, laiſſant la couronne à ſon fils dom PEDRO, ſurnommé *le Cruel*. Il l'avoit eu de *Marie* de Portugal, fille d'*Alfonſe* IV dit *le Fier*, roi de Portugal, qu'il avoit épouſée en 1328. Cette reine ne mourut qu'en 1356, & elle vit une partie des déſordres de ſon fils Pierre *le Cruel*. Alfonſe *avoit eu d'une de ſes maîtreſſes*, *Henri* comte de Traſtamare, qui s'établit depuis ſur le trône. C'eſt Henri II, roi de Caſtille, de qui Ferdinand le Catholique deſcendoit en droite ligne; quoique d'autres l'aient fait ſortir fauſſement de Pelage le premier roi des Aſturies. * Mariana, *hiſt. l.* 15 *&* 16. Villani, *liv.* 11, *c.* 119. Turquet. Genebrard. Sponde, &c.

ROIS DE NAPLES.

ALFONSE I de ce nom, roi de Naples, *cherchez* ALFONSE V, roi d'Aragon.

ALFONSE II ſuccéda en 1494 à FERDINAND I, fils *naturel d'Alfonſe V*, roi d'Aragon. Son humeur cruelle & ſauvage le fit haïr de ſes ſujets; ce qui contribua beaucoup à engager Charles VIII, roi de France, d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Ce prince avoit été attiré en Italie par divers ſeigneurs de cet état, & par Louis Sforce, dit *le Maure*, duc de Milan, qui avoit ravi ce duché à Jean Galeas ſon pupile, qu'Alfonſe ſon beau-pere vouloit rétablir. Lorſque Charles eut pris Naples, Alfonſe abdiqua le 23 janvier de l'an 1495, en faveur de Ferdinand II ſon fils, qui s'étoit retiré dans l'iſle d'Iſchia. Enſuite il prit l'habit de moine dans l'ordre des olivetains, & ſe retira en Sicile, où il mourut peu de temps après. * Philippe de Commines, *l.* 7, *c.* 11. Paul Jove. Guichardin, &c.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE I de ce nom, roi de Portugal, ſurnommé *Henriquez* ou *Henri*, naquit à Guimaranez au mois

Digitized by Google

de juillet de l'an 1110. Il étoit fils de HENRI de Bourgogne, de la maiſon de France, & de *Thérèſe*, fille d'Alfonſe VI, roi de Caſtille. Le 25 juillet 1139 il défit cinq rois ou généraux Maures à Ourique, près la riviere du Tage. Enſuite il fut ſalué & couronné roi de Portugal le 27 juillet de la même année, & emporta Liſbonne après un ſiége de cinq mois. Le titre de roi lui fut confirmé en 1169, par le pape Alexandre III. Après la bataille d'Ourique, il prit, à ce qu'on croit, pour armes autant d'écus qu'il avoit vaincu de rois Sarafins, & il inſtitua l'ordre d'*Avis*. Il fut obligé de tenir ſa mere en priſon, parcequ'elle vouloit ſe marier avec le comte de Traſtamare, auquel il donna ſa ſœur *Urraque*; ce qui donna lieu à une cruelle guerre qu'il eut contre Alfonſe VII, roi de Caſtille. Il la finit pourtant avec honneur, auſſi-bien que celle qu'il eut pour la ville de Badajoz, contre Ferdinand II, roi de Léon. Ce fut lui qui fonda les monaſteres de Conimbre, d'Alcobace, & de S. Vincent près de Liſbonne. Il mourut à Conimbre le 9 décembre de l'an 1185, en ſa 76 année. D'autres lui donnent 91 ans de vie. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hiſt. Hiſp.* Surita, *in chron. l.* 2. Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Catel, *hiſt. de Languedoc.* Imhoff, *regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, *&c.*

ALFONSE II, ſurnommé *le Gras*, né le 23 avril 1185, vint à la couronne après SANCHE I ſon pere, en l'an 1212. Il traita ſes freres avec cruauté; ce qui fut le ſujet de pluſieurs guerres qu'il eut avec le roi de Léon, qui ne finirent que par les ſoins du pape Innocent III. Il conquit la ville d'Alcacer-do-Sal ſur les Maures, & ſe rendit redoutable par ſa bravoure. Il mourut en 1233 ſelon Nuñez & Vaſconcellos; mais d'autres aſſurent plus vrai-ſemblablement que ce fut le 25 mars de l'an 1223. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Vaſconcellos, *Anaceph. reg. Luſit.* Imhoff. *regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, *&c.*

ALFONSE III, roi de Portugal & des Algarves, né le 5 mai 1210, ou 1209 ſelon d'autres, ſuccéda à ſon frere SANCHE II dont il uſurpa les états en 1246. Il eſt vrai qu'il fut appellé au royaume par les Portugais mêmes, mécontens de la lâcheté de Sanche, & encore plus de l'humeur hautaine de la reine. Alfonſe répudia *Mahaud* ou *Mathilde*, fille unique de *Regnaud*, comte de Dammartin & de Boulogne, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & épouſa en 1253 *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonſe X* dit *le Sage*, roi de Caſtille, qui eut pour dot le royaume des Algarves. Les papes Alexandre IV & Grégoire X mirent ſon royaume en interdit; mais il s'en moqua, & ſoutint pluſieurs guerres avec courage. Il mourut au mois de février 1279, laiſſant DENYS pour ſon ſucceſſeur. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *l.* 14, *hiſt.* Nuñez. Surita. Imhoff, *regnum Luſitanicum.* Le P. Anſelme, *&c.*

ALFONSE IV dit *le Brave* ou *le Fier*, né le 8 février 1290, étoit fils de DENYS, auquel il ſuccéda en 1325, & d'*Eliſabeth* d'Aragon, qui eſt révérée comme ſainte. Il fit la guerre aux Maures & aux Caſtillans, & donna ſecours aux derniers, qui remporterent la fameuſe victoire de Tariffe le 30 octobre 1340. Il mourut au mois de mai 1357 à l'âge de 67 ans, & après un regne de 32 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Duard, *généalogie des rois de Portugal.* Mariana, *l.* 15. Imhoff. Le P. Anſelme, *&c.*

ALFONSE V, roi de Portugal & des Algarves, naquit à Sintra au mois de janvier de l'an 1432. EDOUARD ſon pere mourut en 1438, laiſſant ce jeune prince à l'âge de 6 ans, ſous la tutelle de ſa mere *Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* IV; mais les états ayant refuſé de lui obéir, Pierre, duc de Conimbre, fils de Jean I & oncle d'Alfonſe, fut élu régent du royaume. Alfonſe étant venu en âge, prit lui-même ſoin des affaires, & fut ſurnommé l'*Africain*, pour avoir pris en 1471 Tanger, Arzile & Alcazar-Ceguer, villes d'Afrique. Il perdit une bataille à Toro contre Ferdinand V, roi d'Aragon, le 1 mars 1476, & fit la paix avec lui au mois d'octobre 1479. Dès l'année 1447 il avoit épouſé *Eliſabeth* de Portugal, fille de ſon tuteur *Pierre*, duc de Conimbre, qu'il tua dans une bataille en 1449, après qu'il ſe fut révolté. Ses ſujets découvrirent la Guinée; & de l'or qu'on en emporta, il fit battre une eſpéce de monnoie nommée *Croiſats*, à cauſe de la croiſade accordée par le pape Nicolas V. Il épouſa en ſecondes nôces en 1475, par diſpenſe de Sixte IV, *Jeanne* de Caſtille ſa niéce, fille de *Henri* IV, dit l'*Impuiſſant*. Mais ce pape ſe plaignit depuis qu'il avoit été ſurpris, & fit mettre cette princeſſe dans un monaſtere, où elle vécut pluſieurs années. Alfonſe mourut âgé de 49 ans, le 24 août 1481. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana. Turquet, &c.

ALFONSE-HENRI, fils de Portugal & des Algarves, ſeigneur de Guinée, né le 21 août de l'an 1643, ſuccéda à ſon pere JEAN IV ſous la régence de la reine *Louiſe* de Guzman ſa mere en 1656. Il remporta de grands avantages ſur les Eſpagnols dans les années 1659, 1662 & 1664. Le 25 juin 1666, il épouſa *Marie-Eliſabeth-Françoiſe* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amedée* de Savoye, duc de Nemours & d'Aumale, & d'*Eliſabeth* de Vendôme. Mais depuis il fut interdit à cauſe de ſon incapacité. Son mariage fut déclaré nul le 14 mars 1668, à cauſe de l'impuiſſance de ce prince, & il fut conduit l'année ſuivante dans l'iſle de Tercere. Son frere dom PEDRO, qui depuis lui ſuccéda, fut alors déclaré régent du royaume, & épouſa la reine, de laquelle il eut l'année ſuivante, une fille nommée *Eliſabeth-Marie-Louiſe-Joſephe*, infante de Portugal, morte en 1692. Le roi Alfonſe repaſſa à Liſbonne; mais il ne s'y montra point. Il mourut le 12 ſeptembre 1683 au château de Cintra en Portugal.

DUCS DE FERRARE ET DE MODENE.

ALFONSE I de ce nom, de la maiſon d'Eſt, duc de Ferrare, de Modène, de Reggio, &c. né le 21 juillet 1476, étoit fils d'*Hercule* I & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, roi de Naples, & ſuccéda aux états de ſon pere en 1505. Alfonſe fut général des Florentins contre les Médicis en 1508, & vicaire de l'égliſe. Il épouſa 1°. en 1491 *Anne*, fille de *Galeas* Sforce, duc de Milan; 2°. en 1501 *Lucrece* Borgia, fille du pape *Alexandre* VI, veuve d'*Alfonſe* d'Aragon, duc de Biſceglia. Il conſentit à cette alliance pour tâcher de conſerver ſes états; mais il trouva en la perſonne de Jules II un furieux ennemi; & après avoir perdu Modène & Reggio, à peine ſe conſerva-t-il Ferrare. Léon X voulut le faire périr, pour ſe venger de ce qu'il avoit ſoutenu les Florentins. Il évita les embuches de ce pape; & après ſa mort, lorſque le ſiége étoit encore vacant, il ſe ſaiſit de Reggio, de Rubiera & de quelques autres places. Depuis, ſous le pontificat de Clément VII, il fit alliance avec l'empereur Charles-Quint, à condition qu'il le protégeroit contre ce pape, & il perſuada au duc de Bourbon d'aller à Rome. En effet, cette ville ayant été priſe, & le pape étant aſſiégé dans le château de Saint-Ange, Alfonſe reprit Modène; & par le traité de paix conclu en 1526 entre le pape & l'empereur, il fut arrêté que Clément donneroit l'inveſtiture de Ferrare à Alfonſe, lequel garderoit Modène & Reggio, comme vaſſal de l'empire, & jouiroit auſſi de la ville de Carpi. L'empereur lui devoit auſſi donner la citadelle de Novi, pour le mariage d'une de ſes filles, qu'Hercule, fils d'Alfonſe, devoit épouſer; mais comme ce mariage ne ſe fit pas, le duc racheta cette place ſoixante mille écus de l'empereur qu'il ſervit depuis dans les guerres d'Allemagne. Après la mort de la ducheſſe *Lucrece*, il épouſa en ſecret une de ſes maîtreſſes, nommée *Laura* Euſtochia, & il en eut ALFONSE, pere de CÉSAR, qui fut depuis duc de Modène. Alfonſe mourut le 31 du mois d'octobre de l'an 1534. HERCULE II ſon fils lui

Digitized by Google

ſuccéda. * De Thou, *hiſt. l.* 1. Jean-Baptiſte Pigna. Paul Jove, &c.

ALFONSE II duc de Ferrare, de Modene, &c. fils d'HERCULE II & de *Renée* de France, fille du roi Louis XII, & d'*Anne* de Bretagne, naquit le 19 janvier 1533, & ſuccéda aux états de ſon pere en 1559. Il avoit été élevé en France, où il prit des inclinations dignes d'un prince de ſa famille, ſi féconde en perſonnes illuſtres. Durant les guerres de Soliman en Hongrie, il alla dans ce royaume à la tête de pluſieurs bonnes troupes s'offrir à l'empereur, auquel il prêta une ſomme très-conſidérable. Il épouſa 1°. en 1560 *Lucrèce* de Médicis, fille de *Côme* I, grand duc de Toſcane: 2°. le 1 décembre 1565 *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I, empereur: 3° en 1579 *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, marquis de Mantoue. Mais il mourut ſans laiſſer d'enfans le 27 d'octobre de l'an 1597. CÉSAR, fils de cet *Alfonſe* que ſon aïeul avoit eu de *Laura* Euſtochia, ne lui ſuccéda qu'aux duchés de Modène & de Reggio; & le pape Clément VIII ſe ſaiſit de Ferrare. * De Thou, *hiſt. l.* 24, 38, &c. Jean-Baptiſte Pigna. Sponde. Du Chêne, &c.

ALFONSE III, duc de Modène, de Reggio, &c. fils de CÉSAR & de *Virginie* de Médicis, né en 1591, ſuccéda aux états de ſon pere en 1628. En 1608 il épouſa *Iſabelle* de Savoye, fille de *Charles-Emanuel*, duc de Savoye. Cette princeſſe mourut en 1626, & fut inhumée dans l'égliſe des théatins en habit de capucine. Le duc, extrêmement touché de cette mort, voulut quitter le monde; & ayant remis en 1629 ſes états à FRANÇOIS I ſon fils, il prit l'habit de capucin, & le nom de F. *Jean-Baptiſte*. Il mourut dans le même habit à Château-Neuf de Graſiniana, le 23 mai 1644.

ALFONSE IV, duc de Modène, de Reggio, &c. naquit le 13 février de l'an 1634, de FRANÇOIS I, & de *Marie* Farnèſe, ſa premiere femme. Il lui ſuccéda le 13 octobre de l'année 1658, & commanda les armées de France en Italie dans diverſes occaſions. En 1655 il épouſa *Laure* Martinozzi, fille du comte *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite* Mazarin, ſœur aînée de *Jules* cardinal Mazarin, & il en eut en 1660 FRANÇOIS II, duc de Modène, & ſon ſucceſſeur; & *Marie-Béatrix-Eleonore*, née en 1658, mariée en 1673 à *Jacques*, duc d'Yorck, puis roi d'Angleterre, morte en 1718. Alfonſe IV mourut le 16 juillet 1662. *Voyez* ESTE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALFONSE de France, comte de Poitiers & de Toulouſe, fils de Louis VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Caſtille, naquit le 11 novembre de l'an 1220. En 1224 il fut accordé avec Iſabelle, fille d'*Hugues* X de ce nom, comte de la Marche; mais il ne l'épouſa pas. Depuis, en 1229, il fiança *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Raimond* VIII, comte de Toulouſe, & de *Sanche* d'Aragon, ſa premiere femme, qu'il épouſa l'an 1241. Avant ſon mariage il avoit été fait chevalier à Saumur le jour de la fête de S. Jean-Baptiſte; & le roi S. Louis ſon frere lui avoit donné pour apanage le comté de Poitou. Enſuite le même roi ayant entrepris le voyage d'outre-mer, le laiſſa régent avec la reine Blanche leur mere en 1248. Mais l'année d'après il voulut avoir part aux entrepriſes du roi, & fut ſuivi par la comteſſe ſa femme en ce voyage. Alfonſe ſe trouva au combat de Pharamie, donné le 5 avril de l'an 1250, & fut fait priſonnier par les infidéles. Mais ayant été racheté, il revint en France, & prit poſſeſſion du comté de Toulouſe le 13 mai 1251. Il voulut encore accompagner le roi ſon frere dans ſon voyage d'Afrique, & il fit ſon teſtament à Aimargues, près d'Aigues-mortes, où il s'embarqua le 1 juillet 1271. A ſon retour il mourut d'une fiévre maligne, non pas à Sienne, comme on l'a cru, mais au château de Corneto, dépendant de Sienne, le 21 du mois d'août 1271, ſans laiſſer aucun enfant. Son corps fut porté à S. Denys, & ſon cœur à Maubuiſſon. * *Voyez* la chronique de S. Denys; Matthieu Paris, Bernard Gui, *in chron.* Guillaume de Nangis, *vie de S. Louis.* Vincent de Beauvais, *l.* 3, *c.* 89 & 98. *Spec.* Catel, *hiſtoire du Languedoc.* Le P. Anſelme, &c.

ALFONSE I de ce nom, comte de Provence, *cherchez* ALFONSE II, roi d'Aragon.

ALFONSE ou ILDEFONSE II, comte de Provence & de Forcalquier, ſecond fils d'ALFONSE II, roi d'Aragon, & de *Sanche* de Caſtille, & frere de *Pierre II*, roi d'Aragon, eut pour apanage le comté de Provence; & après être entré en poſſeſſion l'an 1196, il gouverna avec beaucoup de prudence. Guillaume VI, dit *le Jeune*, comte de Forcalquier, avoit une fille unique nommée *Garſende*, qu'il maria à *Rainet* ou *Rainier* de Sabra, ſeigneur de Caſtellar. Elle eut de ce mariage un fils qui mourut en enfance, & deux filles; *Garſende* & *Béatrix*. Guillaume VI maria l'aînée de ſes petites-filles à Alfonſe, du vivant même du roi ſon pere, en 1193, & par le traité on unit les comtés de Provence & de Forcalquier. Depuis, Guillaume ſe repentant de ce qu'il avoit fait, prit les armes contre Alfonſe, & aſſiégea Siſteron. Pierre II, roi d'Aragon, ſecourut ſon frere, & la guerre fut terminée. On fit un nouveau partage du comté de Forcalquier; & Guillaume donna ce qui étoit dans le Gapençois & l'Embrunois à *Béatrix* ſon autre petite-fille, qu'il maria à *André* de Bourgogne, dauphin de Viennois. Le comte Alfonſe fit diverſes fondations, & mourut vers l'an 1209, laiſſant RAIMOND-BERENGER V, & *Garſende* mariée, ſelon quelques-uns, avec un comte de Béarn de la maiſon de Moncade. * Surita, *l.* 1. Noſtradamus & Bouche, *hiſt. de Provence.* Rufi, *hiſt. des comtes de Provence*, &c.

ALFONSE, ILDEPHONSE, ou ALDEPHONSE ou AMPHOS, comte de Toulouſe, étoit fils de *Raimond* de Saint-Gilles, & de *Gilloire* ou *Elvire* de Caſtille, fille d'*Alfonſe* VI, roi de Caſtille. Cette princeſſe, qui avoit ſuivi le comte Raimond au voyage d'outre-mer, y accoucha d'Alfonſe vers l'an 1103 au Château-Pelerin. Il fut baptiſé dans le fleuve Jourdain, & pour cette raiſon on le nomma Alfonſe *Jourdan* ou *Jourdain*. C'étoit un prince pieux, courageux & zélé pour la gloire de Dieu. Après la mort de ſes parens, il fut ramené dans le Languedoc, & prit la ville de Toulouſe qui étoit occupée par les comtes de Poitou. Il leur fit la guerre avec divers ſuccès; mais il en ſortit heureuſement avec le ſecours du roi de Caſtille ſon aïeul, & avec celui des habitans de la ville de Toulouſe, auſquels il accorda de beaux priviléges. Alfonſe épouſa *Faidide*, qu'on croit fille de *Gilbert* comte de Provence, & ſœur de *Douce*, mariée à *Raimond Berenger* comte de Barcelone. Le comte de Toulouſe porta auſſi le titre de marquis de Provence, à cauſe des terres qu'il avoit au-delà du Rhône. Il ſe croiſa pour le voyage de la Paleſtine vers l'année 1147, & mourut de poiſon à Céſarée. Il laiſſa RAIMOND VI, dit *le Vieux*; & une fille mariée au vicomte de Béziers. * Roderic de *Tolède*, *l.* 6, *c.* 21. Guillaume de *Tyr*. Catel, &c.

ALFONSE d'*Eſpagne* ou *de la Cerda*, ſeigneur de Lunel, étoit fils de *Ferdinand* infant de Caſtille. Alfonſe X, dit l'*Aſtronome*, avoit eu d'Yolande d'Aragon, Ferdinand & Sanche IV. Ferdinand mourut à Valladolid en 1275, & laiſſa de Blanche de France, troiſiéme fille du roi S. Louis, Alfonſe & Ferdinand, qui a fait la branche des ſeigneurs de Lara. La couronne de Léon & de Caſtille appartenoit légitimement à ces princes, comme fils de l'aîné; mais le roi Alfonſe leur préféra Sanche le puîné, malgré les preſſantes ſollicitations de Philippe *le Hardi* leur oncle. Le roi de Caſtille fut puni de ſon injuſtice par la rebellion de ſon fils Sanche, qui l'obligea de lui céder la couronne. Cette ingratitude

Digitized by Google

le toucha ; & lorſqu'il mourut en 1284, il fit un teſtament, par lequel il nommoit ſes héritiers Alfonſe & Ferdinand ſes petits-fils, l'un au défaut de l'autre ; mais c'étoit trop tard, & Sanche IV étoit trop bien établi. Alfonſe vint en France, où Blanche ſa mere s'étoit retirée à Paris. Il prit en divers actes le titre de roi d'Eſpagne ; & il épouſa 1°. *Mahaud*, dont la maiſon n'eſt pas bien connue, & de laquelle il eut Louis d'Eſpagne, prince des iſles Fortunées & comte de Talmond, amiral de France : 2°. *Iſabeau* dame d'Antoing & d'Eſpinoi, dont il eut *Charles* d'Eſpagne connétable de France, que Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, fit tuer le 6 janvier de l'an 1354 dans la ville de l'Aigle au Perche, en haine de ce que le roi lui avoit ôté le comté d'Angoulême, pour le donner au connétable. Alfonſe de la Cerda mourut à Gentilli près de Paris l'an 1327. * Sainte Marthe, *hiſtoire généalogique de la maiſon de France*. Mariana. Mayerne Turquet. Le P. Anſelme. Imhoff, &c.

ALFONSE de Portugal, douziéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit pour lors à Ptolémaïde où S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1194 à Geofroi de Donjon. Il étoit iſſu de la maiſon des rois de Portugal ; & croyant ſe faire couronner roi, il y fit un voyage la même année, mais ſans ſuccès. Auſſitôt qu'il fut élu grand-maître, il tint un chapitre général dans le château de Margat, & fit de très-belles loix, pour faire obſerver la diſcipline, mais un peu trop rigoureuſes : ce qui lui attira la haine de pluſieurs chevaliers. Le déplaiſir qu'il eut de ſe voir ainſi mépriſé, fut un des motifs qui le porterent à ſe démettre la même année de ſa dignité pour ſe retirer en Portugal, où il vécut juſqu'en 1207, & où il périt, dit-on, par l'ordre du roi Sanche, avec lequel il s'étoit brouillé. Il avoit voulu regler la maiſon du grand-maître, & le réduire à n'avoir qu'un cheval de ſervice, un courtaut, une mule, trois écuyers, un page, un ſénéchal, & deux chevaliers, qui auroient chacun quatre chevaux. Il avoit ordonné que la religion ne ſeroit obligée de recevoir qui que ce ſoit chevalier, ſi on ne le lui avoit promis en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que pluſieurs gentilshommes prenoient l'habit pour faire ſervice à l'hôpital & à la religion, par dévotion, & ſans être reçus au rang des chevaliers. Il eut pour ſucceſſeur Geofroi le Rat. * Boſio, *hiſt. de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem*. Naberat, *priviléges de l'ordre*.

ALFONSE, infant de Caſtille, fils de JEAN II, roi de Caſtille & de Léon, né le 13 novembre 1453 d'*Iſabelle*, fille de *Jean* infant de Portugal, ſeconde femme de *Jean* II. Celui-ci étant mécontent de ſon fils aîné, eût bien voulu nommer Alfonſe pour ſon ſucceſſeur ; mais ne l'ayant pu, il le déclara grand-maître de S. Jacques, & mourut en juillet 1454. Henri IV ſon fils aîné, lui ſuccéda dans les deux royaumes, & fit élever à ſa cour Alfonſe & Iſabelle ſa ſœur. Henri ſe trouvant impuiſſant, conſentit que ſa femme connût un autre homme, & la fille qui vint de ce commerce fut reconnue pour légitime, & par conſéquent pour héritiere de la couronne, & la grande maîtriſe de S. Jacques fut donnée à Bertrand de la Cueva, avec qui la reine avoit eu commerce. Les grands de Caſtille, indignés de ces honteux procédés, ſe ſouleverent, ayant à leur tête Jean Pacheco, comte de Villena ; & s'étant fait remettre le prince Alfonſe en 1464, ils lui rendirent hommage comme au ſucceſſeur légitime de la couronne. En 1465 ils s'aſſemblérent à Avila le 5 juin, y dépoſerent Henri IV, & proclamerent Alfonſe roi de Caſtille & de Léon. Pluſieurs villes, entr'autres celles de Burgos & de Tolède, prirent le parti de ce dernier, quoique Rome ſe déclarât pour Henri ; & les deux partis en vinrent aux mains le 20 août 1467 près d'Olmedo, ſur les frontieres de la vieille Caſtille & de Léon. Alfonſe s'y trouva, & montra beaucoup de courage. Il eſt incertain de quel côté pencha la victoire. Peu après cette action la ville de Ségovie, & la reine femme de Henri, tomberent entre les mains d'Alfonſe. Mais ce dernier ne profita pas de ce ſuccès : la ville de Tolède ſe ſouleva contre lui, il perdit le château de Madrid ; enfin, étant en chemin pour aſſiéger Tolède, il mourut le 5 juillet 1468 dans le bourg de Cardennoſa, aſſez près d'Avila. * Mariana, *hiſt. d'Eſpagne*, *liv.* 23. Turquet, *hiſt. d'Eſpagne*, *l.* 20, 21. Zurita, *l.* 18, *c.* 16.

ALFONSE, troiſiéme fils de dom Manuel, roi de Portugal, & de dona Marie, naquit à Abrantes le 23 avril 1509. Il n'avoit encore que ſept ans lorſque le pape Léon X lui donna l'évêché de Guarda. Il y joignit preſqu'auſſitôt les adminiſtrations des évêchés de Viſeu & d'Evora, & des monaſteres d'Alcobaça, & de ſainte Croix de Conimbre ; & en 1517, il le nomma cardinal & évêque de Targa. En 1522 Adrien IV lui donna de plus l'archevêché de Lisbonne. On aſſure que ce jeune prince ſe rendit encore plus reſpectable par ſa vertu que par ſa naiſſance. Il adminiſtroit, dit-on, les ſacremens aux malades, inſtruiſoit les jeunes enfans, en un mot rempliſſoit tous les devoirs d'un bon paſteur. On aſſure encore, qu'à la piété il joignit l'amour des belles-lettres, & la libéralité envers les ſavans. Il compoſa pluſieurs ouvrages, tant en proſe qu'en vers, & entr'autres la *vie du roi Alfonſe-Henri* : mais la plupart ont été perdus. Il mourut le 21 avril 1540, n'étant âgé que de trente-un ans & deux jours. * *Mémoires de Portugal*.

HOMMES DE LETTRES.

ALFONSE (Pierre) Eſpagnol, né de parens Juifs, dans le XII ſiécle, ayant connu les vérités de la religion chrétienne, demanda le baptême, & eut pour parrain, Alfonſe dit *le Batailleur*, roi d'Aragon. Pierre Alfonſe écrivit un traité *de ſcientia & philoſophia*, & un dialogue entre un Juif qu'il nomme Moyſe, & un Chrétien qu'il introduit ſous le nom de *Pierre*. Le premier nom eſt celui qu'il avoit eu parmi les Juifs, & l'autre eſt celui qu'il porta lorſqu'il fut éclairé des lumieres de l'évangile. Ce dernier ouvrage fut imprimé en 1536 à Cologne. * Geſner, *in bibl.* Genebrard. Le Mire, &c.

ALFONSE, dit *Bon homme*, Eſpagnol, religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XIV ſiécle, traduiſit en 1339 d'arabe en latin un traité d'un Juif nommé Samuel, que nous avons ſous ce titre, *de adventu Jesu veri Meſſiæ, quem Judæi fruſtra expectant*. * Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.*

ALFONSE, évêque, dit *de Carthagène*, ou de *Burgos*, parcequ'il fut évêque de cette ville en Eſpagne, étoit fils de *Paul* de Burgos, lequel étant encore Juif, avoit eu trois fils, dont cet Alfonſe étoit l'aîné. Il fut élevé dans les ſciences & dans le judaïſme ; & depuis, les uns & les autres reçurent le baptême. Alfonſe eut un canonicat à Ségovie, & fut depuis évêque de Burgos, après ſon pere mort en 1435. Il vécut juſque vers l'an 1458, & écrivit divers ouvrages, entr'autres un abrégé de l'hiſtoire d'Eſpagne, qu'il intitula, *Anacephaleoſis regum Hiſpaniæ*. * Vaſeus, *in chron. Hiſp. c.* 4. Mariana, *hiſt. Hiſp. l.* 19, *c.* 8. Aubert le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 3, *c.* 7, *&c.*

ALFONSE DE ZAMORA, ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de Zamora, ville d'Eſpagne, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il avoit pris naiſſance de parens Juifs, & étoit un des plus habiles rabbins. Ses connoiſſances lui ſervirent à pénétrer les vérités de l'évangile ; & enſuite il demanda le baptême, qu'il reçut avec zèle & avec ſoumiſſion. Depuis, le cardinal Ximenès le choiſit pour travailler à l'édition des bibles d'Alcala. Alfonſe de Zamora y contribua beaucoup. Lorſque ce grand ouvrage fut achevé, il en compoſa pluſieurs autres de ſa façon, comme *Vocabularium hebraïcum atque chaldaïcum veteris teſtamenti. Catalogus eorum quæ in utroque teſtamento aliter ſcripta ſunt, vitio ſcriptorum, quàm*

Digitized by Google

in hebreo & græco. Vocabularium breve, &c. Il mourut vers l'an 1530 ou 1535. * Alvarez Gomez, *in vita card. Ximen.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.* &c.

ALFONSE DE S. VICTOR, évêque de Zamora, natif de Burgos en Eſpagne, ſe retira parmi les religieux de S. Benoît, & compoſa en ſa langue naturelle deux volumes *in folio*, ſur la regle de S. Benoît. Ces volumes ſont imprimés, l'un à Madrid en 1645, & l'autre à Tolede en 1648. En 1651 Alfonſe fut fait évêque d'Almérie, puis d'Orenſe en 1653; & enfin en 1659, de Zamora, où il mourut l'année ſuivante. * Nicolas Antonio. *bibl. Hiſpan.*

ALFONSE à Caſtro, *cherchez* CASTRO.

ALFONSE, Eſpagnol, Juif converti, religieux de l'ordre de S. François, & recteur de l'univerſité de Salamanque, a fait un ouvrage intitulé, *la fortereſſe de la foi*, contre les Juifs, les Saraſins, & les autres ennemis de la foi, imprimé à Nuremberg ſans nom d'auteur, l'an 1494. C'eſt un ouvrage dont l'exécution ne répond pas à ce que le titre promet, car il n'eſt pas bien écrit; il ne contient rien de bien recherché, & l'auteur ſe ſert ſouvent de preuves, de raiſonnemens & de réponſes très-foibles: cependant il y a quelque érudition, & il peut être de quelque uſage. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XV ſiécle.*

ALFORD (Michel) jéſuite Anglois, de Londres, né en 1587, entra dans la compagnie âgé de vingt ans, en 1607. Après ſes études de philoſophie & de théologie, qu'il fit partie en Eſpagne, partie à Louvain, il fut cinq ans pénitencier à Rome. De-là, étant envoyé en Angleterre, il fut arrêté à Cantorberi, & préſenté au magiſtrat, qui l'envoya à Londres. Marie-Henriette le délivra. Depuis ce temps-là, il cultiva la miſſion d'Angleterre durant plus de trente ans. Il fut deux fois député à Rome pour les affaires de la ſociété. Nous avons de lui, *Britannia illuſtrata, ſive Lucii, Helenæ, Conſtantini patria, & fides; cum appendice de tribus hodie controverſis, de paſchate Britannorum, de clericorum nuptiis, & num olim Britannia coluerit romanam eccleſiam*, imprimée à Anvers en 1641 in-4°. *Annales eccleſiaſtici Britannorum, Saxonum, & Anglorum à Chriſto nato, uſque ad annum* 1189, *ibid. Tom.* 4. in-4°. Il mourut à S. Omer l'an 1652. * Sotwel, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſu.*

☞ ALFRAGANUS, ou plutôt ALFERGANUS, mathématicien Arabe, ainſi nommé, parcequ'il étoit de Fergane, ville de la Sogdiane, s'appelloit *Muhammed*, ou *Ahmed Ben Cothair*. Il floriſſoit, ſuivant Abulfarage, vers le temps d'Al-Mamon, c'eſt-à-dire, vers l'an 825 de l'ére chrétienne. On a de lui un ouvrage intitulé *Rudimenta aſtronomiæ*, dont il y a eu pluſieurs traductions. La premiere a été imprimée en 1493, *in*-4°. La ſeconde en 1537. La troiſiéme en 1590, par les ſoins de Chriſtmann, avec un ample commentaire ſur les époques des différens peuples. La quatriéme a été donnée par Golius à Amſterdam en 1669, *in*-4°. & contient le texte arabe, & des notes ſavantes ſur une partie de l'ouvrage. La mort l'empêcha de les continuer plus loin. Alfraganus avoit écrit ſur les horloges ſolaires, ſur l'aſtrolabe, & les ſinus. Ce dernier ouvrage fait voir qu'il eut part à la grande réforme que firent les Arabes de la trigonométrie. Il n'eſt pas poſſible que les écrits d'Alfraganus aient gâté l'eſprit à Pierre d'Albano, comme on l'a dit, car ils ne traitent pas d'aſtrologie judiciaire. * Abulfarag. *hiſt. dynaſt. dyn.* 9. Golius, *pref. in Alſerg. Hiſt. des math. T.* 1, ch. 7.

☞ ALFRED, roi d'Angleterre, quatriéme fils d'ETELUFE, & de ſa premiere femme *Osburge*, que l'on nomme auſſi *Dalfrea* ou *Alvred*, ſuccéda l'an 871 ou 872 à ſon frere ETHELREDE, & mérita le nom de *Grand* par ſes belles actions. Il vainquit Gitro, roi des Danois, qui étoit entré dans ſon iſle avec une puiſſante armée, & lui perſuada d'embraſſer la religion chrétienne: ce qu'il fit, changeant au baptême ſon nom en celui d'*Etheſtan*, que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs porterent depuis. Alfrede entreprit de faire fleurir les arts, & les ſciences, qui étoient preſqu'entiérement bannis de ſes états. Dans cette vue il attira des pays voiſins divers ſavans, & peupla les monaſteres de moines étrangers; qui mirent en vogue l'écriture romaine, ſans néanmoins abolir entiérement l'angloſaxone, qui ſubſiſta juſqu'au regne des Normands en Angleterre (D. Taſſin, *notice des Mſſ. de l'égl. de Rouen, revue & corr.* p. 29) Ce prince fonda auſſi l'univerſité d'Oxford. Il avoit coutume d'employer huit heures ou à l'étude, ou à la priere; & autant de temps à donner audience à ſes ſujets; & pour animer les gens de lettres au travail, il compoſa lui-même un recueil de chroniques; il traduiſit en anglois, ou pour mieux dire en ſaxon, les dialogues attribués à S. Grégoire, le traité de Boëce *de la conſolation de la philoſophie*, les pſeaumes de David, l'hiſtoire d'Oroſe & celle d'Angleterre de Bede. Enfin il publia des loix, & quelques autres ouvrages, & fut regardé comme l'unique Mécene de ſon ſiécle. Il regna pendant vingt-huit ans, ſelon les uns, ou vingt-neuf ans & ſix mois, ſelon les autres, & il mourut le 28 octobre 899. Le P. Cellot a rapporté ſon teſtament. EDOUARD ſon fils lui ſuccéda. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ANGLETERRE. Aſſorius Menevenſis a écrit l'hiſtoire d'Alfrede; elle eſt d'autant plus digne de foi, que cet hiſtorien a été témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Si l'on en croit Baleus, auteur Anglois, & grand panégyriſte de ceux de ſa nation, ce prince étoit grammairien, philoſophe, rhéteur, hiſtorien, muſicien, poëte, outre cela architecte & géometre parfait. * Polydore Virgile, *l.* 5. Genebrard, *in chron.* Matthieu de Weſtmunſter. Baleus & Pitſeus, *de ſcript. Angl.* &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du IX ſiécle.*

ALFRED, dit le *Bâtard*, roi de Northumberland en Angleterre, commença de regner en 685. Il étoit fils d'Oſwin, qui l'avoit eu d'une de ſes maîtreſſes. Le petit royaume de Northumberland fut preſque entierement déſolé par les guerres civiles ſous le regne d'Ecfrid, fils du même Oſwin, & frere d'Alfred. Ce dernier ſe retira en Ecoſſe, où il s'occupa à l'étude & à des exercices de piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Depuis, étant repaſſé dans l'état de ſon pere, il y fut mis ſur le thrône, & il gouverna avec beaucoup de prudence. Quelques auteurs aſſurent qu'il le quitta pour entrer dans un monaſtere; d'autres ajoutent qu'il fut depuis évêque. Quoi qu'il en ſoit, Bede nous apprend qu'il aimoit les lettres & les ſavans, & qu'il compoſa pluſieurs ouvrages. On met ſa mort en 705. * Bede, *hiſt. Angl.* Pitſeus, *de ſcript. Angl.* &c. l'art de vérifier les dates.

ALFRED, le plus jeune fils d'*Ethelrede*, ſurnommé le *Malprêt*, fut cruellement maltraité par Canut, roi d'Angleterre, de la race des Danois. * *Dict. angl.*

ALFRED, évêque Anglois, a fleuri ſur la fin du X ſiécle, vers l'an 990. Il fut religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monaſtere de Malmesburi, puis abbé, & enfin évêque d'Exceſter. Il compoſa un traité, *de naturis rerum*, l'hiſtoire de la vie de S. Adelme, & celle de ſon abbaye de Malmesburi. * Guillaume de Malmesburi, *de geſt. pont.* Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2.

ALFRED, chanoine & tréſorier de l'égliſe d'Yorck en Angleterre, vivoit dans le XII ſiécle, & s'eſt fait connoître à la poſtérité par ſes ouvrages. Les plus importans ſont, *defloraciones Galfredi, lib.* 5. *De geſtis regum Britanniæ. De geſtis regum Angliæ*, &c. Il mourut vers l'an 1136. * Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

ALFRED, ſurnommé *le Philoſophe*, Anglois, s'eſt attiré les éloges de preſque tous les gens de lettres de ſon pays, qui ont vécu depuis le XIII ſiécle. Il ſe diſtingua non-ſeulement en Angleterre, mais encore dans les

Digitized by Google

les voyages qu'il fit en France & en Italie. Il s'arrêta long-temps à Rome ; & il y fut domeſtique du cardinal Ottobon de Fieſque, que le pape Clément IV envoya depuis légat en Angleterre. Alfred l'y ſuivit vers l'an 1268, & mourut peu de temps après. Il laiſſa cinq livres ſur la conſolation de la philoſophie de Boëce, quatre ſur les météores d'Ariſtote, un ſur les végétaux. *De naturis rerum. De educatione accipitrum. De motu ſeu vita cordis*, &c. * Roger Bacon, *lib. de util. ling.* Leland. Baleus & Pitſeus, *de ſcript. Angl. &c.*

ALFRETON, *Alſertonium*, bourg ou petite ville du comté de Darbi en Angleterre, eſt à trois lieues de la ville de Darbi, du côté du ſeptentrion. * Baudrand.

ALFRIC, ÆILFRIC, ELFRIC, ALVRIC ou ALVRED, dit *le Grammairien*, parcequ'il écrivit divers ouvrages de grammaire, vivoit au commencement du XI ſiécle. On ne ſait pas ſon pays ; mais on prétend qu'il étoit de parens très-nobles & très-riches. Il fut élevé parmi les religieux de S. Benoît, ſous la diſcipline de S. Ethelwalt, dans l'abbaye d'Abington ; enſuite il fut abbé de Malmesburi ; depuis évêque d'une égliſe, dont on ne convient pas ; & enfin archevêque de Cantorbéri en 998. Il mourut le 28 août de l'an 1006, après avoir été huit ans archevêque de Cantorbéri, & fut enterré dans le monaſtere d'Abington, où il avoit été religieux, puis transferé à Cantorbéri. Il obtint pluſieurs priviléges en faveur de ſon ordre, d'Ethelrede, pour lors roi d'Angleterre, à qui il perſuada de faire bâtir deux grands monaſteres, que ce prince donna aux Bénédictins. Il compoſa pluſieurs traités de grammaire, un dictionnaire latin, une chronique des archevêques de Cantorbéri, & d'autres ouvrages, dont les curieux pouront trouver le dénombrement dans Pitſeus, *de ſcript. Angl. p.* 182. * *Conſultez* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du X ſiécle*, Mabillon, *act. Bened.* Warton, *de ſcript. & fac. Vernac.* Cave.

ALFRIC, dit *de S. Alban*, parcequ'il a été abbé du monaſtere de ce nom en Angleterre, compoſa une liturgie, & quelques autres traités qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Matthieu Paris parle très-avantageuſement de lui, *de reb. geſt. abbat. S. Alban.*

ALFRIDE, évêque de Munſter, *cherchez* ALTFRIDE.

ALFWOLD, roi de Northumberland en Angleterre, ſuccéda à *Eardulf*, & ne regna que deux ans, après leſquels ce royaume tomba comme de lui-même, un ſi grand nombre de rois de ce pays ayant été défaits par leurs ſujets, que perſonne ne fut plus aſſez hardi pour porter cette couronne. Cela donna lieu aux Danois, qui s'étoient contenté juſque-là d'infeſter les côtes, à entrer dans le pays où ils commirent mille ravages. * *Dict. Angl.*

ALGA (S. George, *dit* in) ordre de chanoines réguliers, *cherchez* GEORGE (Saint) *dit* in Alga.

ALGARDI (Alexandre) de Boulogne en Italie, s'appliqua pendant quelque temps à deſſiner & à peindre dans l'école de Louis Carache. Ayant fait pendant ce temps connoiſſance avec Jules-Céſar Conventi, ſculpteur, il donna l'eſſor au talent naturel qu'il avoit pour la ſculpture, ſurtout depuis que Louis Carache, après avoir vu quelques-uns de ſes modéles, l'eut exhorté à ſuivre un art pour lequel il lui voyoit tant de talent. Les études qu'il fit à Mantoue ſur les ouvrages de Jules Romain, & ſur les tableaux des grands maîtres qui y étoient en abondance, avant qu'ils euſſent été diſſipés dans le fameux ſac de cette ville, en 1527, acheverent de fortifier ſon gout. Etant venu à Rome en 1625, & y ayant trouvé le dominicain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au cardinal Ludoviſio, neveu de Grégoire XV, qui lui procura de grands ouvrages, capables de le faire connoître, & de lui acquérir beaucoup de gloire. Un des plus conſidérables qu'il fit à Rome, eſt ce beau bas relief, que le pape Innocent X lui fit faire pour l'égliſe de S. Pierre du Vatican, & dans lequel il a repréſenté S. Léon, qui vient au-devant d'Attila. Le grouppe de S. Paul décapité, qui eſt à Boulogne, eſt encore un des plus excellens morceaux de ſculpture qui ſoit ſorti de ſes mains. Il n'avoit pas moins de gout pour l'architecture, & ce fut ſur ſes deſſins que fut bâtie la belle vigne Pamphile, ſurnommée *del bel reſpiro*, qui eſt hors de la porte S. Pancrace à Rome. Il mourut dans cette ville en 1654, âgé de 52 ans. * Bellori, *vies des peintres & ſculpteurs, &c. en italien*, in-4°.

ALGARRIA, ou la PLAINE, une des quatre parties de la Caſtille nouvelle, eſt la plus conſidérable de toutes, parceque c'eſt là que ſont Madrid & Tolède. Pour en donner une idée nette, on obſervera qu'en deſcendant la montagne de Samoſierra, qui ſépare les deux Caſtilles, on traverſe de grands bois qui durent cinq ou ſix lieues de longueur, juſqu'à Buitrago, petite ville bâtie ſur un rocher, d'où l'on va à Madrid par dix lieues ou environ de montagnes, & trois de plaines, qu'on commence à trouver à Alcovendas, autre ville peu conſidérable. On ne trouve par-tout-là que terre ſablonneuſe ou pierreuſe, ou ſouvent l'une & l'autre, & l'on y voit à peine quelques arbres ; mais en récompenſe les environs de Madrid ſont aſſez ornés. D'un côté de la ville eſt le palais ordinaire des rois d'Eſpagne ; & au-delà du Mançanarés, un autre palais avec ſon parc, appellé *la Caſa de Campo* ; de l'autre eſt le *Buen Retiro*, dont le ſéjour eſt enchanté. De Madrid en paſſant le Mançanarés, on va à l'Eſcurial, qui en eſt éloigné de ſept lieues ; le quartier des environs s'appelle *Real de Mançanarés*. C'eſt la ville de Mançanarés qui donne le nom à ce quartier & à la riviere. Elle eſt ornée du titre de comté : les autres villes ſont Colmenar, Guadarama, Galapagar, Guadalix & Porquerizas. Las Naves de Marques, marquiſat, eſt auſſi dans ce quartier. Les environs de la riviere nommée Henarés, ne ſont guéres moins conſidérables : c'eſt là qu'on trouve Alcala, ſi célébre par ſon univerſité ; Guadalajara, cité depuis l'an 1460 ; Brigueha, Siguenza, ville épiſcopale, avec univerſité : un peu plus loin eſt Médina-Cœli, duché : & encore plus au nord, Monteagudo, comté. Uzeda ou Uceda, duché, eſt auſſi aux environs de l'Henarés, à ſept ou huit lieues au nord d'Alcala. Il y a d'autres lieux remarquables au midi de Madrid ; Eſcalona & Magueda, duchés ; le premier ſur l'Alberche ; le ſecond dans une preſqu'iſle, entre l'Alberche & la Guadarama ; Leganés, marquiſat fort près de Madrid : ſur le Tage, Tolede, ville archiépiſcopale, avec univerſité ; Aranjués, château royal, avec les plus beaux jardins d'Eſpagne ; Mora, comté ſur la Tajuna : & plus haut à l'orient de Madrid, Paſtrana, duché. Il étoit d'autant plus néceſſaire d'indiquer ces lieux, que la plupart ne ſe trouvent pas dans les cartes ordinaires, & que d'autres y ſont marqués dans la Caſtille vieille, à laquelle elles donnent trop d'étendue vers le midi. Tout ce pays eſt fort inégal : les bords du Tage auprès de Tolede ſont très-fertiles. * Juan Alvarès de Colmenar, *délices de l'Eſpagne.*

ALGARVE, en latin *Algarbia*, province de Portugal, avec titre de royaume. Elle a le Portugal au ſeptentrion, l'Andalouſie au levant, & la mer océane au couchant & au midi. Ses villes ſont Faro, Sylves, évêché ; Tavira, qui paſſe pour *la Baſſa* des anciens, & Lagos. Le mot d'Algarve, en langue moreſque, veut dire *campagne fertile*. Auſſi cette province produit-elle des vins très-eſtimés ; des figues, des raiſins, des olives, des amandes, & une très-grande quantité de poiſſons que la mer voiſine fournit. ALFONSE II, roi de Portugal, eſt le premier qui ait pris le titre de roi d'Algarve, ou des Algarbes, après ſon mariage avec *Béatrix* de Caſtille, fille naturelle d'*Alfonſe X*, roi de Caſtille, & de *Marie* de Guſman-Villena. La province d'Algarve n'étoit auparavant qu'un comté, qui fut donné en dot à cette princeſſe avec titre de royaume. Béatrix fut mere de *Denys*, dit *le pere de la patrie* ; qui prit le titre de roi des Algarves ; & depuis ſes ſuc-

ceſſeurs l'ont toujours porté. * Vaſconcellos, *Anaceph. reg. Portugal.* Montan, *in Merc.* Merula, *geogr. &c.*

ALGASEL ALYMATA, a écrit en arabe un livre intitulé, *les balances de la juſtice* ou *la balance juſte*, qui contient des préceptes moraux, & qui a été traduit en hébreu par Abraham Bar-Chaſdai. Cet auteur a encore compoſé un livre philoſophique intitulé, *la deſtruction des philoſophes*, qui a été traduit en latin, & imprimé à Veniſe en 1560, avec les œuvres d'Ariſtote. * Bartolocci, *bibl. rabbinic.* Hiſtoire des Juifs, depuis J. C. juſqu'à préſent, *t. VII, édit. Paris. in*-12, 1710.

☞ ALGEBRE. C'eſt le nom d'une ſcience aſſez peu connue du vulgaire, & réputée aſſez obſcure, pour avoir fait naître le proverbe, *obſcur comme l'algebre*. afin de déſigner quelque choſe d'exceſſivement embrouillé. Mais cette obſcurité n'eſt que pour ceux qui ne ſont point initiés dans ſes principes, & qui ignorent quel eſt l'eſprit de cette ingénieuſe invention. Car elle fournit une des plus commodes reſſources aux mathématiciens, pour parvenir à débrouiller les queſtions les plus compliquées.

L'algebre eſt une eſpéce d'arithmétique plus univerſelle que celle qu'on emploie ordinairement, d'où vient que l'illuſtre Newton a donné à un traité d'algebre, qu'il dictoit autrefois étant profeſſeur à Cambridge, le titre d'*Arithmétique univerſelle*. On n'y emploie point les caracteres ordinaires des nombres, mais des lettres pour déſigner les quantités ſoit connues ſoit inconnues. Il eſt du moins beaucoup plus commode de ſe ſervir de lettres, même pour les premieres; à l'égard des dernieres, il eſt évident que cela eſt néceſſaire: car ignorant leur grandeur, il faut bien les déſigner par quelque ſigne de convention autre que ceux à qui l'on a déja aſſigné des idées, & il n'en eſt aucun de plus commode qu'une lettre. C'eſt pourquoi cet uſage a prévalu parmi les algébriſtes, ſur celui de diverſes nations, comme les Allemans, les Italiens & les Flamans, qui emploient des ſignes particuliers. Ce qu'apprend l'algebre, c'eſt, 1° à exprimer dans la langue propre de cette ſcience le rapport quoiqu'enveloppé qui ſe trouve entre les diverſes grandeurs connues ou inconnues de la queſtion; 2° à réſoudre cette équation, c'eſt-à-dire, à développer ce rapport dans la forme la plus ſimple, après quoi ce qui étoit inconnu eſt connu. Mais on ne peut ici qu'indiquer ces choſes. Il eſt néceſſaire de recourir aux ſources. On peut conſulter ſurtout en notre langue les excellens élémens d'algebre de M. Clairaut.

Le nom d'algebre ne vient point, comme quelques uns l'ont conjecturé, de l'Arabe *Geber*, qu'ils en diſent l'inventeur. Ce Geber eſt un aſtronome fort poſtérieur au temps où l'algebre étoit connue des Arabes. Il eſt conſtant que ce nom tire ſon origine de deux mots, qui, dans la langue de ces peuples, expriment ſon emploi; ſavoir, *Aljabar v'almucabala*, qui ſignifient oppoſition & reſtitution. On oppoſe en effet, & on compare dans l'algebre les deux membres d'une équation, & après la réſolution du problême, on en fait quelquefois la démonſtration, en rétabliſſant en quelque ſorte la queſtion en ſon entier par la ſynthèſe. L'uſage n'a retenu que le premier de ces mots *aljabar*, dont on a fait *algebre*; néanmoins on peut voir dans Cardan que quelquefois on lui donnoit le ſecond nom.

Les anciens ont connu l'algebre, mais fort tard: car Diophante d'Alexandrie, auteur probablement poſtérieur à l'ére chrétienne, réſoud algébriquement les queſtions numériques qui ſont l'objet de l'ouvrage qu'on a de lui. Les anciens ne l'appliquerent, ſi nous en jugeons par ce monument unique, qu'aux queſtions de nombres, & point à la géométrie. Après eux les Arabes l'ont cultivée, ſoit qu'ils la tinſſent d'eux, ſoit qu'ils l'euſſent inventée, ou reçue des Indiens avec leur arithmétique: ce que quelques-uns ſoupçonnent. Mais ils n'allerent pas loin, c'eſt-à-dire, ils ne paſſerent pas les queſtions du ſecond degré, & ils furent même fort éloignés d'en connoître toute la fineſſe. Les Européens l'ont reçue des Arabes, par l'entremiſe d'un certain Leonard de Piſe, qui cultivoit les mathématiques au commencement du XV ſiécle, & qui l'apporta d'orient, après pluſieurs voyages faits dans la vue d'y converſer avec les ſavans de ces contrées. Lucas Paccioli, autrement dit Lucas *de Burgo Sancti Sepulchri*, cordelier, mathématicien de la fin du XV ſiécle, en écrivit le premier dans ſa *Summa arithmetice & geometrie*, ouvrage moitié latin-barbare, moitié italien; il expliqua même les regles de cet art par des vers latins techniques à peu près dans le gout du ſiécle où il vivoit.

L'algebre enfin prit des forces dans le cours du XVI ſiécle, par les découvertes qu'y ajouterent divers mathématiciens: comme Tartalea, inventeur de la réſolution des équations du troiſiéme degré; Cardan a qui il la communiqua, qui la publia, & qui remarqua le cas appellé *irréductible*; Ferrari de Boulogne, qui reſolut les équations du quatriéme degré; Bombelli, inventeur d'une méthode qui réuſſit quelquefois dans le cas irréductible, & dont Wallis, ſi hardi à traiter Deſcartes de plagiaire, ne laiſſe pas de ſe faire honneur. Il y eut durant ce ſiécle un grand nombre d'écrivains ſur cette ſcience; indépendamment de ceux que je viens de nommer en Italie, il y eut Stifels, Scheubel en Allemagne; Stevin en Hollande; en Angleterre, Robert Record, Normann, Digges; en Portugal, Nonius ou Nuñes; en France, Pelletier du Mans, Buteon, Goſſelin de Cahors au milieu du ſiécle, & vers la fin M. Viéte. Ce mathématicien eſt auteur d'un grand nombre d'inventions analytiques, qui ont fourni à ceux qui l'ont ſuivi le moyen de donner à l'algebre une forme preſque nouvelle; c'eſt ce que fit en Angleterre Thomas Harriot, dans ſon *Artis analytica praxis*, qui parut en 1631, & après lui le célébre Deſcartes dans ſa géométrie, imprimée en 1637. Le premier avoue devoir beaucoup à Viéte; & le dernier, quoiqu'il n'en faſſe pas l'aveu, doit probablement à l'un & à l'autre, mais bien moins ſans doute que l'a prétendu le fameux Wallis, qui traite le philoſophe François de plagiaire d'Hariot avec une partialité mêlée de fureur. Ce qu'on ne peut refuſer à Deſcartes, c'eſt d'avoir appliqué l'algebre à la géométrie, ce que ne fit pas ſans doute Hariot, & d'avoir découvert pluſieurs méthodes analytiques dont on chercheroit en vain des traces chez l'analyſte Anglois.

La géometrie doit une partie des progrès rapides qu'elle fit bientôt après, à cette heureuſe alliance de l'algebre avec elle, & depuis ce temps leurs accroiſſemens ont été preſque communs, l'une & l'autre ſe prêtant mutuellement leurs ſecours. Mais on ſe borne ici à ce qui concerne l'algebre pure. L'illuſtre Newton eſt un de ceux à qui elle doit le plus. Il l'a perfectionnée par pluſieurs méthodes nouvelles, comme celle de l'extraction des racines de tous les degrés, celle qu'on nomme le Retour des ſuites, & un grand nombre d'autres répandues dans ſon *Arithmetica univerſalis* & ailleurs. M. Leibnitz a auſſi part au mérite d'avoir perfectionné l'algebre par diverſes inventions. Parmi les analyſtes plus récens, on doit diſtinguer MM. Jean Bernoulli, de Moivre, Euler & Stirling. Chacun de ces géométres a traité dans ſes ouvrages des queſtions purement analytiques avec une grande ſagacité, & a conſidérablement reculé les bornes de l'algebre, ſoit pure, ſoit appliquée à la géométrie. * *Hiſt. des math.* tome I & II.

ALGER, l'un des royaumes de Barbarie, connu autrefois ſous le nom de *Mauritanie Céſarienne*, eſt borné du levant au couchant, ſur environ cent ſoixante lieues d'étendue, par les royaumes de Tunis & de Fez. Sa largeur compriſe entre la Méditerranée & le mont Atlas, eſt aſſez inégale, n'étant pas de plus de vingt lieues en quelques endroits, & en ayant juſqu'à cin-

Digitized by Google

quante en d'autres. Les Abduluares, iſſus des Magaraôs, ſouverains de la plus grande partie de l'Afrique, ſont les plus anciens poſſeſſeurs de ce royaume, dont la mémoire ſoit venue juſqu'à nous. Ils en furent chaſſés par les Romains, y rentrerent à la faveur de l'irruption des Goths, & s'y maintinrent juſque au temps de l'invaſion du calife Othman Ben Offan, qu'ils ſe retirerent avec une partie des peuples dans les déſerts de la Libye. La puiſſance des califes s'étant enſuite affoiblie, les Abduluares ſecouerent le joug & regnerent encore plus de trois cens ans. Ils furent enſuite aſſujétis par les Al-Moravides, qui furent dépoſſédés à leur tour par Abdoul-Moumen, fondateur de la dynaſtie des Al-Mohades. Ces derniers occuperent le trône juſque vers la fin du XIII ſiécle, que Gamarazan-ben-Zein ſe ſouleva & s'empara du royaume qu'il laiſſa à ſes enfans. Ceux-ci quitterent alors le nom d'Abduluates, & prirent celui de Beni-Zeynez. Ils eurent de grandes guerres à ſoutenir contre leurs voiſins. Pluſieurs de ces princes furent pris ou chaſſés par les rois de Fez, quelques autres furent dépoſſédés par les rois de Tunis : mais malgré ces diſgraces, cette famille ſe maintenoit ſur le trône depuis cent quatre-vingts ans, lorſque le fameux Orouſch, ſurnommé *Barberouſſe*, ayant fait étrangler Selim, qui lui avoit donné retraite dans Alger, s'empara de la monarchie.

Ce royaume eſt aſſez fertile, mais mal cultivé. Il eſt habité par environ quinze mille familles Turques, & par pluſieurs millions de Maures, dont les uns ſont noirs, d'autres blancs, & la plupart mulâtres. Le grand-ſeigneur, qui en qualité d'Imam, y eſt reconnu pour ſouverain, y envoyoit autrefois un bacha ; mais cet officier ſe rendant trop abſolu, les Turcs du pays ne lui laiſſerent qu'un vain titre, & conférerent toute l'autorité à un chef qu'ils élurent ſous le nom de *Dey*. La Porte Ottomane a réuni depuis ces deux emplois, nommant toujours pour ſon bacha le dey élu par la milice. Les revenus fixes & caſuels de l'état montent ordinairement à près de ſept cens mille piaſtres ſevillanes. Ses troupes conſiſtent en douze ou quinze mille Turcs de milice réglée, & en autant de Maures que l'on veut ; mais les Turcs n'en font aucun cas, & campent & combattent toujours à part. Leur marine eſt plus conſidérable que leurs forces de terre, étant ordinairement de vingt-cinq à trente vaiſſeaux, montés de vingt juſqu'à cinquante & ſoixante piéces de canon. Les Algériens courent toujours à l'abordage, & ſont redoutables à l'arme blanche ; mais leurs bâtimens étant foibles de bois, & montés d'une artillerie de petit calibre, ils ne peuvent ſoutenir le feu du canon. Tous ces vaiſſeaux, à l'exception de l'amiral qui eſt à l'état, appartiennent à différens particuliers. Les propriétaires ne peuvent les envoyer en courſe, qu'ils ne donnent caution qu'en cas qu'ils ſoient pris ou qu'ils faſſent naufrage, ils en remettront en mer d'autres de même force. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingénieur ordinaire du roi.*

ALGER, capitale du royaume de ce nom, a été bâtie, ſuivant Marmol, par des Bereberes de la tribu de Moſgana, qui lui donnerent le nom de *Geẓeir*, ou de *Al-Geẓeir Beni Moſgana*, qu'elle conſerve encore aujourd'hui ; c'eſt-à-dire, *iſle*, ou *les iſles des deſcendans de Moſgana*. Il y a donc toute apparence que les écrivains qui la prennent pour l'ancienne *Ruſſocora* de Ptolémée, & *Ruſſucurium* de Pline, ne ſe trompent pas moins que ceux qui avoient cru que c'étoit *Julia Ceſarea*, bâtie par Juba roi de Mauritanie, à l'honneur de Céſar. D'Herbelot, qui eſt de ce dernier ſentiment, ſuppoſe pour l'appuyer que le nom *Geẓair*, pluriel de *Geẓirah*, *iſle*, lui vient par corruption du nom de cet empereur. Mais l'on convient maintenant que *Julia Caſarea* étoit plus vers le couchant, & peut-être que *Ruſſucurium* étoit bâtie dans le lieu où l'on voit encore des ruines dont on parlera. Alger eſt aſſiſe ſur la rive occidentale d'une anſe d'environ quinze milles d'ouverture ſur moitié moins de profondeur, terminée du côté de l'orient par le cap *Metafiz* ou *Matifou*, & de l'autre par le cap Caſſine. La figure de cette ville approche de celle d'un triangle. Un des côtés ſuit les ſinuoſités du rivage, & eſt défendu par une nombreuſe artillerie. Les deux autres qui gagnent du terrein en ſe courbant en dehors, ſont flanqués de tours carrées de même hauteur que les murs, au pied deſquels regne un foſſé. La pointe la plus élevée de ce triangle, eſt coupée intérieurement par une muraille qui forme une citadelle de cette partie de l'enceinte. Le tout enſemble a environ quinze cens toiſes de circuit. Ces fortifications ſont l'ouvrage de Khaïreddin, frere & ſucceſſeur de Barberouſſe. Elles ſont aſſiſes en amphithéatre, ſur la pente d'une montagne aſſez rude ; & comme les maiſons ne ſont couvertes en ce pays que par des terraſſes blanchies comme leurs murs, & qu'elles n'ont aucunes fenêtres ſur la rue, cette ville ne paroît de loin qu'un amas confus de maſures. L'on n'y voit plus ces fenêtres, ni ces corridors, qui formoient de loin un ſi bel aſpect ; & quoique Marmol en ait dit, l'on doute que les Algériens aient jamais bâti dans ce gout. Toutes les maiſons y ſont d'une même architecture. Elles n'ont d'ouverture en dehors que la porte & quelques petites lucarnes. Le milieu du bâtiment eſt une cour carrée, parée de carreaux de marbre blanc & noir. De petites colonnes gothiques de pierres ou de marbre ſoutiennent un corridor, qui tournant intérieurement, ſert de communication à quatre chambres, qui ne tirent ordinairement le jour que de leur porte, que l'on fait exprès grande & élevée. Ceux qui ont plus de logement ont plus d'une cour. Cette maniere de bâtir eſt en dedans gracieuſe à la vue & commode, en ce que ces habitations ſont aſſez fraîches, & que l'on ne peut voir, à moins de monter ſur la terraſſe, ce qui ſe paſſe chez ſes voiſins. Barberouſſe ayant enlevé aux Eſpagnols le Pegnon, fort que le roi Ferdinand avoit fait bâtir ſur un écueil éloigné de cent toiſes de la côte, les Turcs joignirent ce rocher à la ville par un mole conſtruit des pierres que l'on tira des ruines de Métafuz, ville autrefois ſituée ſur le cap de ce nom. Ce mole & ce rocher forment le port ; il eſt petit, peu profond & même peu ſur. L'on a bâti nouvellement ſur l'écueil un fort couté à l'épreuve de la bombe, dans lequel on voit une belle artillerie, tant au rez de chauſſée qu'en deux étages. Il y a outre cela cinq ou ſix fortereſſes qui défendent l'accès de la ville ou la rade. L'on compte environ cent mille habitans dans Alger, entre leſquels ſont douze mille ſoldats Turcs, un grand nombre d'eſclaves Maures ou chrétiens, & plus de cinq mille familles Juives. Cette ville déja célébre par la défaite de l'armée que l'empereur Charles V y conduiſit en perſonne, infeſtant la Méditerranée de ſes courſes, fut inſultée en 1661, par Ruiter amiral de Hollande. L'an 1681, elle eut l'audace de déclarer la guerre à la France, & fut bombardée les deux années ſuivantes par l'armée navale, commandée par M. du Queſne ; enfin ayant perdu la mémoire de ce châtiment, le maréchal d'Eſtrées l'obligea en 1688, à faire une paix plus durable. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingénieur ordinaire du roi.*

ALGERI, *cherchez* ALGUER.

ALGERUS, prêtre illuſtre par ſon ſavoir & par ſa piété, floriſſoit au commencement du XII ſiécle. Il étoit de Liége, où il fit ſes études avec ſuccès, & où il paſſa une partie de ſa vie en qualité de diacre de l'égliſe de S. Barthélemi, puis de chanoine de S. Lambert. Il y reſta près de vingt années, & ſe fit religieux de Cluni après la mort de Frédéric évêque de Liége. L'erreur de Bérenger anima tous les gens de lettres de ſon temps à la réfuter avec force. Algerus ne fut pas des derniers. Il publia un ouvrage *du ſacre-*

ment du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, qu'on a toujours eſtimé. Nous voyons encore le jugement avantageux que Pierre *le Vénérable* en fait, au commencement du traité qu'il compoſa lui-même ſur ce ſujet. Car il préfere l'ouvrage d'Algerus à ceux de Lanfranc & de Guitmond, qui étoient tous deux de ſon ordre; & après avoir dit que le premier avoit bien écrit, & le ſecond encore mieux; il ajoute que le dernier les a ſurpaſſés, & qu'il avoit raiſonné avec plus de force: *optimè*, dit-il, *pleniſſimè*, *perfectiſſimè diſſeruit*. Cependant, quoique ſon traité ſoit beaucoup plus ample que ceux de Lanfranc & de Guitmond, & qu'il cite un plus grand nombre de paſſages des peres, il ne raiſonne & n'écrit pas ſi juſte que Lanfranc. Eraſme, dans une de ſes lettres, déclare qu'il n'a jamais douté de la vérité du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie; mais que cependant la lecture de ce livre d'Algerus, également pieux & docte, l'avoit fortifié dans cette créance. Les théologiens catholiques qui ſont venus depuis, & entr'autres le cardinal du Perron, n'ont pas moins eſtimé cet auteur. Jean Vlimmer, prieur des chanoines réguliers de Louvain, y fit imprimer en 1561, en un volume *in-octavo*, ce traité d'Algerus, avec les autres écrits ſur la même matiere. Ce traité eſt diviſé en trois livres. Eraſme l'avoit déja fait imprimer à Anvers: on l'a depuis mis dans la bibliothéque des peres. Outre cet ouvrage, Bellarmin dit qu'Algerus a écrit ſur la grace & le libre arbitre. Il compoſa auſſi un traité *de miſericordia & judicio*, qui n'a été imprimé qu'en 1717, dans le cinquiéme tome du nouveau tréſor d'anecdotes de dom Martene. Son deſſein eſt d'y expoſer les tempéramens néceſſaires dans l'obſervation des canons, ſoit à l'égard des pécheurs qu'il faut ſimplement ou corriger ou ſupporter, ſoit à l'égard de ceux dont l'égliſe nous interdit le commerce. A l'égard de ceux-ci, il prend au ſens littéral le texte de S. Jean, qui exclut juſqu'aux civilités communes; & il ſoutient qu'on ne peut s'en écarter qu'en un très-petit nombre de cas privilégies. Il mourut l'an 1131, & il eſt appellé *Saint* par celui qui, comme nous l'avons remarqué, publia ſon traité du Corps & du Sang du Seigneur en 1561. * Pierre de Cluni, *l.* 2, *adv. Henric. & de Mirac. ſui. temp.* Trithéme, *in catal. ſcript. eccleſ. & l.* 2, *c.* 90, *de vir. illuſtr. Bened.* Eraſme, *in epiſt. & præf. ad Alg.* Jean Vlimmer, *in præf. ad Alger.* Bellarmin., *de ſcript. eccléſ.* Valere André, *bibl. Belg. tom. VI*, *bibl. PP.* Morel, *col.* 271, *&c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. XI ſiécle.*

ALGERUS (Pomponius) natif de Nole en Italie, vivoit dans le XVI ſiécle. Etudiant à Pavie, il quitta l'égliſe romaine pour embraſſer la nouvelle doctrine des proteſtans, qu'il enſeigna en particulier; mais ayant été découvert, il fut mené au gouverneur de la ville, qui le fit conduire à Veniſe. De-là on l'envoya à Rome, où le pape Paul IV le fit condamner comme hérétique à être brulé vif. Algerus ſouffrit ce ſupplice en 1555, à l'âge de vingt-quatre ans. * Théodor. Beza, *Icones virorum doctrinâ ſimul & pietate illuſtrium.*

ALGEZIRE, ville d'Eſpagne ſur le détroit de Gibraltar, avec port de mer, a été autrefois très-conſidérable; mais aujourd'hui elle eſt entiérement ruinée. Ambroſius Morales, Antonius Auguſtinus, Nonius & d'autres, ne doutent point qu'Algezire ne ſoit l'ancienne *Carteia*, *Carthëia* ou *Carthea*, dont il eſt ſouvent fait mention dans les anciens auteurs. En effet, quoique Goropius, Becan, Mariana, & d'autres aient cru que c'étoit Tariffe, & que Charles Cluſius & Joſeph Moléſius l'aient priſe pour Carthagène, la deſcription que Tite-Live fait de *Carteia*, s'accorde ſi bien avec Algezire, qu'il y auroit de l'opiniâtreté à vouloir ſoutenir le contraire. Après la bataille que Jules-Céſar gagna à Munda ſur les fils de Pompée, l'aîné qui avoit ſa flotte à Carteia, s'y retira, & le jeune ſe retira à Cordoue. Cette derniere ville fut ſi mal traitée, que les habitans de l'autre, appréhendant le même malheur, ſe ſaiſirent de la perſonne de Pompée, pour le préſenter à Céſar. Ses amis firent leurs efforts pour le délivrer: de ſorte qu'il y eut un ſanglant combat, à la faveur duquel il ſe ſauva dans ſes vaiſſeaux, quoique bleſſé à l'épaule & à la jambe. Dans la ſuite des temps, les Maures étant devenus maîtres de cette ville, lui donnerent apparemment le nom d'*Algezire*. Ils la garderent long-temps, & la fortifierent, parcequ'elle leur étoit commode, pour recevoir les ſecours qu'on leur envoyoit d'Afrique. Après la célébre bataille qu'Alfonſe XI, roi de Caſtille, ligué avec les autres rois d'Eſpagne, gagna contre les infidéles à Tariffe, il réſolut d'emporter Algezire, qui leur étoit ſi importante. Il l'aſſiégea en 1344, & la prit le 25 de mars. * Pline, *l.* 7, *c.* 48, *& l.* 9, *c.* 30. Tite-Live, *l.* 38, 43, *&c.* Hirtius. Mariana. Vaſæus. Roderic de Tolede. Ambroſius Morales. Louis Nonius, *hiſt. c.* 11. *&c.*

ALGHER, ville *cherchez* ALGUER.

ALGIAPTU ou OLGIAPTU, & OLGIAITU, ſelon Raſchideddin auteur de Magmu al Raſchidiah, qui lui dédia ſon ouvrage, étoit fils d'*Argoun*, & ſuccéda à ſon frere *Cazan* dans l'empire des Mogols, l'an de l'hégire 703, & de J. C. 1303. Il ſe fit mahométan, & prit le nom de *Giiatheddin Mohammed*, avec le ſurnom perſan de *Khodabendé*, qui ſignifie *ſerviteur de Dieu*. Il vint de la province de Khoraſan à Arragian, où il ſe fit couronner empereur, & donna la charge d'émir al omara, qui eſt celle de général des armées, à Corlue Schah, & celle de grand-viſir fut donnée conjointement à Raſchideddin & à Saëdeddin. Mais celui-ci étant devenu ſuſpect de quelque malverſation, fut puni de mort, & ſa charge donnée à Aliſchah, qui l'exerça de bonne intelligence avec Raſchid. L'an 704 de l'hégire, & de J. C. 1304, Algiaptu bâtit la ville de Soltanie, & en fit le ſiége de ſon empire. Pendant qu'il y faiſoit ſon ſéjour, pluſieurs ſeigneurs de Syrie & d'Egypte vinrent implorer ſon ſecours contre les violences de Malek al Naſſer, fils de Kelaoun roi d'Egypte. Ce prince qui deſiroit ardemment de recouvrer la Syrie que ſes ancêtres avoient poſſédée, leva une grande armée, paſſa l'Euphrate l'an 712, & vint camper à Rahabat proche de Damas. Il ſe paſſa pluſieurs eſcarmouches entre l'armée des Mogols & celle des Syriens; mais on n'en vint point juſqu'à une bataille: car le viſir Raſchid fut ſi bien manier toutes choſes dans une négociation qu'il mit ſur le tapis, que la paix fut conclue entre les deux partis, & Algiaptu retourna dans ſa ville de Soltanie. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il reçut la nouvelle que Kepek Khan, & Biſſur Oglan, princes du Turqueſtan, avoient paſſé le fleuve Amou pour envahir la province de Khoraſan. Ces Turcs avoient déja défait les principaux commandans de cette province, nommés *Ieſſaoul* & *Ali Couſchgi*, lorſque ce prince marcha contre eux, & les contraignit de repaſſer l'Amou, avec une extrême diligence. Cette irruption des Turcs fit qu'Algiaptu donna le gouvernement de Khoraſan à Abouſaïd ſon fils aîné, avec des troupes conſidérables pour défendre cette province, & le fit accompagner par l'émir Sounege, qui avoit la principale direction des affaires. Abouſaïd ne fut pas plutôt arrivé dans ſon gouvernement, qu'il punit la lâcheté d'Ieſſaoul & d'Ali Couſchgi, qui avoient fui devant les Turcs; & faiſant regner par-tout la juſtice avec lui, il rétablit dans peu de temps la paix & le commerce dans cette grande province. Il arriva peu de temps après que Biſſur Oglan ayant quitté les intérêts de Kepek Khan, ſe jetta entre les bras d'Abouſaïd. Ce changement devoit exciter une grande guerre entre des voiſins; mais la mort d'Algiaptu, qui arriva l'an 716 de l'hégire, de J. C. 1316, calma toutes choſes. Ce prince mourut à l'âge de 36 ans, après en avoir regné douze, & remporta avec lui la gloire d'avoir

Digitized by Google

fait fleurir la juſtice dans ſes états, plus qu'aucun autre de la famille de Genghiskhan. Il avoit un grand zèle pour la religion mahométane; il en honoroit & gratifioit les principaux chefs, & particulierement ceux de la ſecte d'Ali, en faveur deſquels il fit graver le nom des douze Imans ſur ſa monnoie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALGIAR, ville d'Aſie ſituée dans l'Arabie-heureuſe, dans la principauté de la Mecque, ou la province d'Hégiaz à l'embouchure de la riviere de Laakic, dans la mer Rouge, & environ à vingt-cinq lieues de la ville de Medine du côté du couchant. * Baudrand, *diſt. géogr.*

ALGOEWER (David) né à Ulm le 30 décembre 1678, d'une famille obſcure, s'avança par ſon mérite. Il ſe fit honneur à Altorf dans la diſpute qu'il ſoutint pour le dégré de maître-ès-arts, ſous la préſidence de M. Sturm, & dont le ſujet étoit *De actionibus brutorum.* Il ſoutint encore dans la même ville, avec un pareil ſuccès, des thèſes théologiques, *De virtute fidelium heroïca*, ſous le docteur Lang. En 1701 il partit pour Helmſtatt, où il ſe lia avec meſſieurs Fabricius, Schmidt & Hardt, des lumieres deſquels il profita beaucoup. Il ſe diſtingua dans cette ville par une thèſe *De Matheſi finicâ*, qui lui fit beaucoup d'honneur; par d'autres thèſes *De controverſiis cum Judais & Mahummedanis*, qu'il ſoutint ſous l'abbé Fabricius, & par les leçons qu'il fit dans la même ville durant deux ans. Après ce terme, il ſe rendit à Halle pour remplir la place de gouverneur de deux jeunes ſeigneurs Saxons. Il profita dans cette ville des leçons de M. Strick, conſeiller-privé, & de M. de Ludewig, pour le droit & l'hiſtoire; & pour la théologie, de celles de MM. Breithaupten, Anton & Franck. Il défendit dans cette univerſité, en qualité de préſident, ſa *Decas queſtionum academicarum ex variis diſciplinis.* On lui offrit enſuite par le canal de M. Hoffmann, conſeiller-privé, l'inſtruction du prince de Saxe-Zeitz; mais il la refuſa avec beaucoup de modeſtie. En 1705 on le rappella dans ſa patrie, pour remplir une chaire de mathématiques, dont il prit poſſeſſion par un diſcours public, *De umbra mathematicorum luce.* En 1706 il fut nommé au *vicariat du vénérable miniſtere*, & il fut obligé de faire à ſon tour le ſervice divin du cabinet devant le marquis de Bade-Dourlach, qui étoit alors commandant. En 1709 on lui donna la charge de paſteur de la cathédrale: dans la ſuite il eut la profeſſion de la théologie catéchétique, à la place de celle des mathématiques, & il la remplit juſqu'en 1728, que mourut M. Funck, qui avoit la chaire de mathématiques; alors M. Algoewer fut engagé à la reprendre, & il en a exercé les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée le 24 mai 1738, à l'âge de 58 ans, quatre mois & pluſieurs jours. Outre les écrits dont on a parlé, l'on a de lui, *Meteorologia parallela: Hyetometria curioſa:* Deſcription hiſtorique du ſecond jubilé évangélique d'Ulm: pluſieurs diſſertations & programmes; & il a fait imprimer les *Prælectiones academicæ* de J. Chr. Sturm. * *Supplément de Baſle.*

ALGONKINS, nation ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, autrefois très-nombreuſe, & aujourd'hui preſque anéantie. On les diviſe en Algonkins ſupérieurs & Algonkins inférieurs. Les premiers habitoient les environs du lac ſupérieur; les ſeconds étoient le long du Saguenai & à Quebec. Les Outaouaks, Saulteurs, Nipiſſings étoient des premiers; les autres n'ont point d'autre nom que celui d'Algonkins. La langue des Algonkins eſt fort aiſé à apprendre, & fort utile pour voyager dans ces pays là, parceque toutes les nations qui habitent à mille lieues à la ronde, à l'exception des Iroquois & des Hurons, l'entendent parfaitement. * *Relation de la nouvelle France.*

ALGOT, I de ce nom, roi fabuleux de Suéde, ſuccéda à Adolphe, long-temps avant la naiſſance de J. C. Son regne fut aſſez heureux. *Eric* ſon fils lui ſuccéda. * Eric *de Poméranie, de orig. Danor.* Saxon *le Grammairien, &c.*

ALGOT II, fils de *Tordus III*, regna vers l'an 582 de J. C. juſqu'en 606. On dit qu'il rendit les Ruſſiens tributaires. * Eric de *Poméranie, de origin. gent. Danor.* Saxon *le Grammairien, &c.*

ALGOW (l') en latin *Algeâ* & *Algôvia*, anciennement *Almengovia, Alemannia*, province d'Allemagne, dans la Souabe, dont elle fait une partie fort conſidérable. Ses bornes ſont, au ſeptentrion le Danube; au levant le Leck; au couchant le Hegou & le lac de Conſtance; & au midi le comté de Tirol. Ce pays renferme le marquiſat de Burgau, & les comtés de Bregentz & de Montfort, les terres de l'évêque d'Augsbourg, de l'abbé de Kempten, des comtes de Foucres, de Walbourg, de Konigſeck & de Mindelheim, avec les villes d'Augsbourg, de Kempten, de Memmingen, d'Iſne, de l'Indaw, Biberac & Wangen. *Algow* ſemble abrégé d'*Almangow*, qui ſignifie *pays des Almans* ou *Allemans.* * Baudrand.

ALGOZALI ABUD ACHMAD, Arabe, a écrit un livre en arabe, intitulé *Mehameiadu*, c'eſt-à-dire, *celui qui unit.* C'eſt un livre de l'unité de Dieu, qui eſt écrit contre la Trinité, reconnue par les chrétiens, & a été traduit en hébreu par R. Moyſe Ben-Joſué. Ce livre n'eſt que manuſcrit dans la bibliothéque vaticane. Algozali a encore écrit un livre *de la providence divine*; un traité *de la loi*; un autre traité de morale, & un ouvrage ſur les opinions des philoſophes. Tous ces traités ne ſont que manuſcrits; le dernier a été traduit en 1307 par Iſaac-Albulagh. * Bartolocci, *bibl. rabbinic.* Continuation de l'hiſtoire de Joſéphe, *tom. VII, édit. de Paris, in-12, 1710, corrigée & augmentée par* Du Pin.

ALGRAIN, *cherchez* ALEGRIN.

ALGUER ou ALGERI, autrefois *Corax*, ville de l'iſle de Sardaigne, ſur la côte occidentale, avec évêché ſuffragant de l'archevêché de Saſſari. Il y a ſur cette côte une pêcherie de corail, qui eſt la plus eſtimée de toutes celles qui ſe trouvent dans la mer Méditerranée. Les autres pêcheries ſont ſur les côtes de la même iſle de Sardaigne, à Boza, & proche de l'iſle de S. Pierre, ſur les côtes de l'iſle de Corſe, de Sicile, d'Afrique, de Catalogne & de l'iſle de Majorque. Ce ſont là tous les lieux où l'on pêche du corail; car il ne s'en trouve point dans l'Océan. * Cluvier. Baudrand. Tavernier, *voyage des Indes.*

ALHACA ou ALHARAM, roi des Maures en Eſpagne, regna vingt-ſix ans, dix mois & quinze jours, & mourut l'an de J. C. 821, le 206 de l'hégire. Il laiſſa vingt-une filles & dix-neuf fils, dont l'aîné ABDERAME II fut ſon ſucceſſeur. * Mariana, *hiſt. Hiſp.*

ALHACA, roi de Cordoue, qui régna ſeize ans, & mourut l'an 366 de l'hégire, & 976 de J. C. *Hiſſem* ſon fils âgé de 10 ans lui ſuccéda, ſous la tutelle de Mahomet Almanſor, qui avoit toute l'autorité. * Roderic de *Toled. hiſt.*

ALHAMA, ville du royaume de Grenade, vers la ſource de Rio Frio, à égale diſtance de Loxa ſur le Xenil, & de Puerto de Torres ſur la Méditerranée, à ſept lieues de Grenade. Selon quelques-uns cette ville a été bâtie par les Maures; mais d'autres prétendent que c'eſt l'ancienne *Attigis.* Cette ville eſt ſituée dans une vallée étroite, au milieu de montagnes fort hautes & extrêmement eſcarpées: ſon terroir eſt fertile en toutes les choſes qui ſervent aux beſoins & aux douceurs de la vie; mais rien ne la rend tant célébre que ſes bains, qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus qu'on voie en Eſpagne. On les trouve un peu au-deſſous de la ville: ce ſont pluſieurs ſources qui jettent une eau ſi claire & ſi pure, qu'on verroit une obole ſur le gravier; d'une chaleur qui vient de la nature

Digitized by Google

ſeule, & ſi modérée qu'on s'y baigne avec plaiſir. Elle n'a point de mauvais gout, & on la boit ſans peine; & de quelque maniere qu'on en uſe, on prétend qu'elle fortifie les nerfs foulés, & ſert à la guériſon de diverſes maladies. On prend ces bains au printemps & en automne, particuliérement aux mois de mars & de ſeptembre. Un peu au-deſſus paroiſſent des rochers effroyables, entre leſquels le Rio-Frio coule à grand bruit, formant pluſieurs caſcades naturelles; ſon eau exceſſivement froide paſſe à côté des bains, ſe mêle avec leur eau, & l'entraîne dans la mer. Il y a un autre lieu nommé ALHAMA en Aragon: ce n'eſt qu'un village ſitué ſur le Xalon, trois lieues au-deſſus de Calatajud, & de cette diocèſe. Il y a auſſi des bains, & des eaux minérales, mais moins célébres préſentement que celles d'Alhama dans le royaume de Grenade. * Juan Alvarés de Colmenar, *délices de l'Eſpagne.*

ALHARAM, roi des Maures, *cherchez* ALHACA.

ALHANGE, ville de l'Eſtremadure eſpagnole, à cinq lieues de Feria à l'orient, à trois de Merida à l'occident, & à ſix ou ſept de Caſeres au midi, & l'une des plus conſidérables commanderies de l'ordre de S. Jacques. Elle eſt bâtie dans un lieu fort élevé; & au-deſſus on voit un château bâti ſur un roc, que les gens du pays croient imprenable. Le grand nombre d'inſcriptions qu'on a trouvées dans les ruines des anciens édifices, fait croire que ce ſont les Romains qui ont bâti ce château. * Juan Alvarès de Colmenar, *délices de l'Eſpagne.*

ALHARITS, fils de *Moavias*, eſt le premier parmi les Arabes qui trouva le moyen de faire la chaſſe avec l'oiſeau de proie qu'on appelle le *ſacre*: ce nom *ſacre* vient de l'arabe *Salzara*, qui ſignifie *acutè videre*, avoir l'œil perçant, & il ſignifie d'ordinaire une eſpece d'éperviers ou faucons, dont la maniere de chaſſer ſurpaſſe celle de tous les autres oiſeaux de proie, ſelon Alkaſirinius; car deux ſacres ſe jettant ſur les yeux d'une chevre ſauvage, ou la battant des aîles, ne la quittent point qu'elle ne ſoit tombée entre les mains des chaſſeurs. Le même auteur s'étonne, comment un ſi petit oiſeau oſe venir fondre ſur la grue. * Bochart, *Hieroz. part. poſt. l.* 1, *c.* 19.

☞ ALHAZEN, mathématicien Arabe, dont l'âge eſt aſſez incertain. Abulpharage parle d'un Alhazan, mathématicien célébre, peu poſtérieur à Al-Mamon, & par conſéquent du neuviéme ſiécle. Ce pouroit être celui-ci. Quoi qu'il en ſoit, ſes ouvrages que nous avons ſont en premier lieu, un gros traité d'optique en ſept livres, compilé ſur les anciens opticiens Grecs, & ſurtout Ptolémée, dont il fait un prodigieux uſage. Frédéric Riſner le publia en latin avec Vitellion, en 1571, ſous le titre commun de *Theſaurus optice.* Il y a dans ce traité bien de la mauvaiſe phyſique ſur la viſion; mais on y trouve des choſes plus exactes ſur la catoptrique, ſur la réfraction aſtronomique qu'il connoît très-bien, & la grandeur apparente des aſtres à l'horiſon qu'il démontre ne pas venir de cette réfraction, mais d'un jugement occaſionné par les objets interpoſés. L'on y voit enfin que cet Alhazen étoit un géometre très-intelligent. Le ſecond ouvrage que nous avons d'Alhazen eſt un traité *des crépuſcules*, dont il attribue la cauſe aux vapeurs qui environnent la terre: il tâche d'y démontrer par ſes obſervations la réfraction aſtronomique. Il tenoit cette connoiſſance de Ptolémée. Ce traité a été publié par Nonius, ſur une traduction faite autrefois par Gerard de Crémone. * *Hiſtoire des math. t.* 1, *ch.* 7.

ALI, fils d'*Abou-Thaleb*, couſin & gendre de Mahomet, dont il avoit épouſé la fille aînée appellée *Fatime.* Après la mort de Mahomet, Ali, ſuivant ſes intentions, ayant vainement tenté de ſe faire élire calife, ſe retira dans l'Arabie, & fit un recueil de la doctrine de ce faux prophéte, qu'il nomma *la loi Imémia*, ou *pontificale*, permettant beaucoup de choſes qu'Aboubecre, Omar & Othman ſes ennemis condamnoient dans les autres recueils qu'ils avoient faits. Celui d'Ali fut enſuite commenté par Hambeli, d'où il fut nommé *Hambelia* ou *Alcoran d'Hambeli.* Par la douceur de cette loi, il attira quantité d'Arabes; & amaſſant toujours de nouvelles forces, il fit une guerre continuelle aux califes ou ſucceſſeurs de Mahomet, prenant auſſi le titre de calife. Lorſqu'Othman, troiſiéme calife, fut mort, Ali tâcha de monter ſur le trône, & fut en effet déclaré calife par les Egyptiens, qui avoient trempé dans l'aſſaſſinat d'Othman: ce qui fut confirmé par les Mecquois & par les Medinois. Il vainquit Mahamet, fils d'Othman; mais ayant voulu changer les gouverneurs établis par ſon prédéceſſeur, il vit former un parti contre lui, où l'on fit entrer la veuve de Mahomet. Ali le diſſipa, & remporta une grande victoire près de Baſra en Arabie, ſur l'armée de ſes ennemis, conduite par Tellah & Zobéir: il y fit même priſonniere Aiſchah, veuve du prophéte, qu'il renvoya avec honneur à la Mecque. Cependant Moavie lui ſuſcitoit de nouvelles affaires en Syrie, dont il étoit gouverneur. Ali y conduiſit une armée; & après quelques progrès qu'il fit contre ſon ennemi, il pouvoit ſe flater de remporter une victoire complette, lorſque Moavie, de concert avec Amrou, capitaine de l'armée d'Ali, l'engagea par des motifs de religion détaillés dans l'alcoran, à remettre la déciſion de leurs différends entre les mains d'arbitres dont on conviendroit. Il fallut qu'Ali cédât, quoiqu'à regret, à l'autorité de l'alcoran, de peur de voir ſon armée ſe ſoulever contre lui. Le traître Amrou, qui s'étoit fait nommer arbitre avec Abou-Mouſſa, le fit opiner à la dépoſition d'Ali, pour mettre Moavie en ſa place. Ali ne perdit point courage: il défit même & tailla en piéces une armée de rébelles commandée par Abdallah Ben-Vaheb. Ses lieutenans remporterent encore quelques avantages ſur ceux de Moavie; mais l'an 40 de l'hégire, & de J. C. 660, il fut tué après avoir regné 4 ans & 6 mois, par un aſſaſſin qui s'étoit dévoué à la Mecque, avec deux autres, pour aſſaſſiner les chefs de parti, Ali, Moavie & Amrou. Sa deviſe étoit: *J'adore Dieu, mon Seigneur, d'un cœur ſincere. Adoro Deum Dominum meum ſincero corde.* Ali laiſſa quinze enfans, & entr'autres deux fils nommés *Haſſein* & *Houſſein.* Celui-ci eut douze fils, dont le puîné appellé *Mahamet Mohadin*, n'eſt pas encore mort, ſelon la ridicule créance des Perſans. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI BEN HOUSSAIN, petit-fils du grand Ali, gendre de Mahomet, fut ſurnommé Zin al ábedin, c'eſt-à-dire, l'*ornement des ſerviteurs de Dieu.* On le compte pour le quatriéme iman. Nous trouvons dans le livre intitulé, *Rabi al abrar*, qu'Ali ayant envoyé Hareth Ben Giaber, pour commander de ſa part dans la partie la plus orientale de la Perſe, ce gouverneur y rencontra deux princeſſes, filles d'Izdegerd, dernier roi de Perſe, qui avoit été dépouillé & chaſſé de ſes états par les muſulmans, ſous le califat d'Omar. L'aînée de ces princeſſes ſe nommoit *Scheher Banou*, & la ſeconde, *Keher Banou.* Ali, à qui Hareth les avoit envoyées, donna la premiere en mariage à *Houſſain* ſon ſecond fils, & la cadette fut mariée à *Mohammed* fils d'*Aboubecre*, premier calife. Houſſain eut de cette princeſſe un fils, qui eſt celui dont nous parlons ici, qui naquit l'an 38 de l'hégire, de J. C. 658, en la ville de Médine.

Il eut de grandes conteſtations avec Mohammed Ben Hanifa ſon oncle, pour la dignité d'iman, que celui-ci lui céda. Enfin Ali mourut l'an 75 de l'hégire, de J. C. 694, & laiſſa quinze enfans après lui, huit garçons & ſept filles. L'aîné des garçons fut *Mohammed*, ſurnommé *Baker*, qui tient le cinquiéme rang parmi les imans. Entre ſes autres enfans, *Zeid* fut le plus malheureux; car n'ayant pas voulu imiter la modération de ſon pere, qui avoit refuſé le califat, que les Couſites

Digitized by Google

& pluſieurs ſeigneurs lui avoient offert, il ſe laiſſa embarquer mal-à-propos dans une entrepriſe contre le calife Heſcham, où il périt malheureuſement, l'an de l'hégire 122, de J. C. 739. *Voyez* HESCHAM. Son petit-fils nommé *Jahia*, fils de ZEID, n'eut pas un meilleur ſort dans la province de Khoraſan, où s'étant ſoulevé contre Valid fils d'Iéſid, calife de la race des Ommiades, il fut défait & tué. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI BEN MOUSSA AL KADHEM, ou comme les Perſans & les Turcs le prononcent, *Elkiazem*, eſt le huitiéme iman de la race d'Ali. Il fut ſurnommé *Radha*, ou comme les Perſans & les Turcs le prononcent, *Riza*, titre que lui donna le calife Al-Mamon, lorſqu'il le déclara ſon ſucceſſeur, & qui ſignifie *celui dans lequel Dieu a mis ſa complaiſance.* Cette déclaration qu'Al-Mamon fit par le conſeil de ſon viſir, nommé *Fadhel ben Sahal*, appaiſa véritablement tous les troubles que les Alides ſuſcitoient contre les califes dans pluſieurs provinces de l'empire; mais elle alluma une guerre inteſtine & domeſtique dans ſa famille, qui témoigna un grand mécontentement d'un tel choix: & ſans la mort inopinée de cet iman, Al-Mamon ſe trouvoit en danger de ſe voir dépouillé lui-même du califat.

La ville de Thous, une des principales de la province de Khoraſan, ayant été choiſie pour le lieu de la ſépulture de l'iman Riza, a perdu ſon nom: car depuis qu'il y fut enterré, elle a toujours été appellée *Maſchhad Ali*, ou ſimplement *Maſchhade*, c'eſt-à-dire, *le ſépulcre d'Ali-Riza*, ou *le ſépulcre par excellence*, ou plutôt *le lieu du martyre* ou du témoignage de cet iman. Cette ville eſt celle que nos géographes nomment ordinairement *Mexad*, ou *Mexat*, mot que l'on doit prononcer à la portugaiſe, c'eſt-à-dire, la lettre *x*, comme le *ch* françois. Cet iman qui pendant ſa vie étoit fort eſtimé à cauſe de ſon abſtinence & de ſon application à la priere, eſt maintenant révéré dans cette ville à un point que les Perſans y vont en pélerinage de tous côtés, comme au lieu eſtimé le plus ſaint de toute la Perſe. Il y a un aſyle pour toutes ſortes de gens, & pour toutes ſortes de crimes, & l'on y défraye tous les pélerins. Khondemir cite un auteur Perſien, qui dit, qu'une ſeule viſite de ce ſépulcre eſt d'un auſſi grand mérite que quatre-vingts pélerinages de la Mecque entrepris par dévotion au-delà de celui dont l'obligation eſt preſcrite par la loi. Cet iman né à Medine l'an 148 de l'hégire, mourut l'an 203 de la même hégire, 818 de J. C. les uns diſent, pour avoir trop mangé de raiſins, & les autres pour en avoir mangé une grape empoiſonnée par l'ordre d'Al-Mamon. Les Perſans, outre le nom qu'ils ont donné à la ville où il eſt enterré, & que nous avons rapporté plus haut, nomment en particulier l'enceinte du lieu où eſt ſon tombeau, *Raouzat Thaibaat*, *Jardin odoriférent*, & croient qu'il avoit la clef & le ſecret du livre myſtérieux appellé *Gef-u-Giamé*. Le Scheikh Kanaovi met cet iman dans la liſte des fondateurs ou inſtituteurs d'ordres & de regles des ſofis, gens retirés du monde, qui vivent religieuſement parmi les muſulmans. Thaher, premier prince de la dynaſtie des Thahérites, & qui fut ſurnommé *Dhoul jeminein*, c'eſt-à-dire, *Ambidextre*, gouvernoit la province de Khoraſan pendant la vie de notre iman, au nom du calife Al-Mamon. Il diſoit ſouvent, que des deux mains dont il ſe ſervoit également bien, l'une combattoit pour Al-Mamon & l'autre pour l'iman Riza; qu'il reconnoiſſoit le premier pour le maître abſolu de l'état, & qu'il regardoit le ſecond comme le ſouverain chef de la religion. Daghil Khozai, excellent poëte Arabe, qui accompagna cet iman dans le voyage qu'il fit en Khoraſan, lui liſoit ſouvent quelqu'un de ſes ouvrages. Un jour qu'il lui lut une élégie, qu'il avoit compoſée ſur la mort de l'iman *Mouſſa* ſon pere, lorſqu'il fut arrivé à un vers, où il parloit de la ſépulture de cet iman à Bagdet, l'iman Riza en ajouta ſur le champ un autre de ſa façon, par lequel il donnoit à entendre que la ſienne ſeroit en la ville de Thous. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & laiſſa pour ſucceſſeur & neuviéme iman, *Mohammed Giaovad* ſon fils. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI BEN MOHAMMED AL GIAOVAD, eſt ſurnommé *Askeri*, à cauſe de la ville d'Asker, qui eſt la même que Sermenrai & Samarath, où le calife *Motavakel* le fit tranſporter de Médine, pour y paſſer le reſte de ſes jours. Il étoit né l'an 212 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 827, & mourut l'an 254 ſous le califat de Motaz. Pendant tout le temps que cet iman, que l'on compte pour le dixiéme des douze, demeura à Sermenrai, il ne s'appliqua qu'à la priere & à l'étude, pour ne donner aucune jalouſie aux princes entre les mains deſquels il étoit. On ne laiſſe pas cependant de croire qu'il mourut de poiſon, comme la plupart de ſes prédéceſſeurs, dans la quarante-uniéme année de ſon âge. Il porta, auſſi-bien que ſon pere, les titres de Taki & de Zaki, dont le premier ſignifie *craignant Dieu*, & le ſecond, *pur & innocent*, & obtint en particulier celui de *Hadi*, c'eſt-à-dire de *directeur*. Il laiſſa quatre enfans mâles, *Haſſan*, qui lui ſuccéda dans la dignité d'iman; *Huſſain*; *Mohammed* & *Giafar*. Ben Schonah fait naître ce dixiéme iman l'an 214 de l'hégire, de J. C. 829, & dit que le calife Motavakel le fit enlever de Médine par Jahia Ben Harthema, & le fit garder fort ſoigneuſement dans la ville d'Asker ou Samarath, où il avoit tranſféré le ſiége du califat, en abandonnant Bagdet. Ce même auteur dit auſſi que le ſujet de cet enlevement fut le grand ſoupçon qu'il avoit conçu contre les Alides, qui étoient favoriſés & protégés par ſon fils Montaſſer. * D'Herbelot *bibliot. orient.*

ALI ABOULVAFA, auteur d'un divan arabe en vers, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 1180. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI AL AMEDI, docteur muſulman, natif de la ville d'Amed ou Amida, que les Turcs appellent *Caraëmid* & *Diarbekir*, a compoſé un livre ſur les principaux articles de la foi des mahométans. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI BEN HAMOUDAH, douziéme calife des muſulmans en Eſpagne, qui fut ſurnommé *Motavakel Al Allah.* Il deſcendoit en droite ligne d'Ali, du côté de Haſſan ſon fils aîné. Soliman ſon prédéceſſeur avoit été tué par ſes ordres avec tous les ſiens, ſous prétexte de tirer vengeance de la mort de Movias, l'an de l'hégire 408, & de J. C. 1017, mais il ne jouit pas longtemps du fruit de ſon ambition & de ſa cruauté: car deux ans n'étoient pas encore écoulés, qu'un de ſes parens nommé *Abdalrahman* le dépouilla entierement de ſes états, & prit la qualité de calife avec le ſurnom de *Mortadhi* ou *Morthada.* Peu après cette diſgrace, Ali fut tué par ſes propres eſclaves; & *Caſſem Ben Hamoudah* ſon frere prit le titre & la qualité de calife, avec le ſurnom de *Caïem.* Celui-ci regna juſqu'en l'an 412 de l'hégire, qui étoit l'an 1021 de J. C. Les hiſtoriens Eſpagnols appellent ce prince *Ali Ebn Hamid.* Ce fut lui qui fit une interruption à la famille regnante des Ommiades en Eſpagne. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ALI JEZDI, ſurnommé *Scherſeddin*, eſt l'auteur de *Zefer Named*, titre qui ſignifie, *livre des victoires.* C'eſt l'hiſtoire de Tamerlan, compoſée d'un ſtyle fort élégant en langue perſienne, par les ordres d'un des enfans de ce prince. Ce livre eſt auſſi fort connu ſous le titre de *Sahebkerani*, à cauſe que le titre de *Sahebkeran*, qui ſignifie, *le maître des révolutions du monde*, fut donné à ce grand conquérant. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ALI MASKVIEH, auteur d'un livre perſien intitulé, *les mœurs des Arabes & des Perſans.* Cet ouvrage eſt ſouvent cité par les hiſtoriens de Perſe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MESRI, auteur d'un livre des élections & pre-

Digitized by Google

noſſies de l'aſtrologie judiciaire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MIRZA, fils de *Baicra* ou *Baicara*, regnoit dans Canuti ou Kannoge aux Indes, lorſqu'un Gioghi ou Bramen lui apporta l'*Anbértkend*, livre des Brachmans ou Bramans, qui contient la religion & la philoſophie des Indiens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI CHELEBI AL MOUFTI, auteur d'un traité ſur la danſe. Il ſoutient qu'elle eſt permiſe, & fondée ſur l'exemple des dervis, qui en ont fait une des pratiques de leur dévotion. C'eſt pourquoi il a intitulé ſon ouvrage, *Giovas al rakas*. Le ſentiment de ce mouſti eſt particulier : car les muſulmans mettent communément la danſe entre les choſes défendues par la loi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI CURDI, prince des Curdes du temps de Tamerlan, eſt l'un des trois capitaines qui fatiguerent & incommoderent le plus les troupes de ce conquérant, lorſqu'il s'approcha du Tigre : car ce Curde joignit ſes forces à celles du Gebal, qui eſt l'Iraque perſienne, ou la partie montagneuſe de la Perſe, & fit des courſes continuelles ſur ſon camp. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MOSLEM, appellé autrement *Abu Naim*, auteur d'un livre, où il traite des traditions muſulmanes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI MUIJAD, douziéme prince de la race des Sarbédariens. * D'Herbelot.

ALI SCHAER, c'eſt ainſi que l'on appelle ordinairement *Moſthafa ben Ahmed*, qui a traduit en langue turque le livre arabe d'Aigi, intitulé *Eſchrak al Tavarick*, c'eſt une hiſtoire générale. Ce traducteur mourut l'an de l'hégire 1080, de J. C. 1669. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI-SCHAMSÉDIN-KHUAGÉH, ſixiéme prince de la race ou dynaſtie des Sarbédariens. * D'Herbelot.

ALI-THAHERI, prince qui a regné dans l'Iemen ou l'*Arabie heureuſe*. Il étoit de la race des Ajubites, c'eſt-à-dire, *de la poſtérité de Saladin*, ſelon quelques hiſtoriens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI-VAFA ou VEFA, auteur d'un livre intitulé *Vaſſaïa*, qui contient des préceptes & des inſtructions laiſſées par teſtament. Il étoit de la race du grand Ali, & prenoit la qualité de Seid, qui eſt attachée à ceux de cette maiſon, que l'on appelle ordinairement au pluriel *Sadat*, c'eſt-à-dire, *les ſeigneurs*. * D'Herbelot.

ALI, fils de *Joſeph*, fut le troiſiéme roi de Maroc, de la lignée des Almoravides. Dès ſon avenement à la couronne en 1110 de J. C. & 505 de l'hégire, il fit bâtir la principale moſquée de Maroc, & pluſieurs autres beaux édifices. En 1114 voyant la guerre allumée entre les princes chrétiens, il paſſa en Eſpagne, aſſiégea la ville de Tolède, & ravagea le pays d'alentour, d'où il emmena pluſieurs captifs ; mais déſeſpérant de pouvoir prendre la ville, il leva le ſiége, & retourna paſſer l'hyver à Cordoue. L'an 1115 de J. C. & de l'hégire 510, Alfonſe II ayant fait publier une croiſade par le pape Paſchal II, donna bataille à Ali, qui y fut tué avec plus de trente mille Maures. Ceux qui ſe ſauverent retournerent en Barbarie, où ils ſaluerent pour roi ſon fils *Brahem*. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ALI-BEG, premier interprète de la Porte-Ottomane, dans le XVII ſiécle, parloit dix-ſept langues. Il étoit né Polonois, mais les Tartares l'ayant enlevé, le vendirent aux Turcs, qui l'éleverent dans leur religion. Son vrai nom étoit Albert Bo-Bouski. On dit qu'il a contribué à l'ouvrage de M. Ricaut, ſur l'état de la Turquie. Il a compoſé lui-même pluſieurs ouvrages, comme *De Turcorum liturgia ; De peregrinatione Meccana ; De circumciſione ; De ægrotorum viſitatione*, &c. qui ont été publiés par M. Hyde. Il a fait auſſi une verſion turque de la bible, que l'on conſerve à Leyde. * Spon, *voyage d'Italie*. Bayle, *dict. critique*.

ALI BASSA a été l'un des plus grands & des plus expérimentés capitaines de l'empire Ottoman qui ait paru dans le XVII ſiécle. Il commença à porter les armes ſous Amurat IV, & fit de ſi belles actions à la guerre de Perſe, que pour récompenſer ſa valeur, cet empereur lui donna une de ſes ſœurs en mariage, & le fit bacha général de ſes armées. Il s'acquit depuis tant de réputation ſous Ibrahim & ſous Mahomet IV, que ſon grand pouvoir fit ombrage à Mahomet Coprogli Pacha, grand viſir, qui avoit réſolu de lui ôter le commandement de l'armée de Tranſſylvanie, lorſqu'Ali mourut en 1663 en la 70 année de ſon âge. * *Hiſt. des grands viſirs.*

ALIAPTU, *cherchez* ALGIAPTU.

ALIATAN, roi des Arabes en Eſpagne, mit une puiſſante armée ſur mer, qu'il envoya courir les côtes d'Italie. Elle pilla les iſles de Majorque & de Minorque, & prit celles de Corſe & de Sardaigne, l'an 780 de Jeſus-Chriſt, & de l'hégire 164. Charlemagne, roi de France, envoya une armée navale qui attaqua celle d'Aliatan, & lui coula à fond onze galéres. Depuis, le même prince ayant fait joindre ſes troupes à celles d'Alfonſe II, roi de Caſtille, elles prirent Liſbonne, & tuerent en une autre occaſion ſoixante mille barbares. Louis *le Débonnaire* ſon fils remporta encore de grands avantages ſur ce roi Maure, qui fut enlevé par une fiévre l'an 819 de J. C. & de l'hégire 204, lorſqu'il étoit à la tête d'une armée, pour venir attaquer Barcelone. Il laiſſa douze fils & vingt-deux filles. * Marmol, *liv.* 2, *c.* 20, 21, 22.

ALIATTES, roi de Lydie, *cherchez* HALYATTES.

ALIBANI, ou ALIBINALI, *Alibinalium*, ville de l'Arabie heureuſe en Aſie, eſt ſituée près de la riviere de Prim, dans la principauté d'Alibinali, dont elle eſt capitale. Elle eſt environ à ſoixante lieues de la ville d'Amanzirifdin, un peu plus de celle de Fartach, & environ à 25 de Guebelhaman. La province à qui elle donne ſon nom, eſt dans la contrée de Seguer, entre les principautés de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jemeni, & la mer d'Arabie. Alibinali & Guebelhaman en ſont les lieux principaux. * Baudrand.

ALICAIRES, *Alicariæ*. On appelloit ainſi chez les Romains des femmes débauchées, qui ſe proſtituoient au premier venu. On les nommoit *Alicariæ*, parcequ'elles ſe tenoient tout le jour à leurs portes, pour attirer ceux qu'elles pouvoient prendre, & qui par-là contribuoient d'une maniere honteuſe à leur ſubſiſtance. On les appelloit auſſi *Proſtibula*, parcequ'elles étoient toujours à la porte des *ſtabula*, ou des maiſons infâmes qu'elles habitoient. Souvent elles ſe retiroient dans de petites chambres qui étoient auprès des portes, ce qui les fit auſſi apeller *Sellariæ*. * Plaut. *in penul. act.* 1. *ſcen.* 2, *v.* 54. Juven. *ſat.* 6.

ALICANTE, ville d'Eſpagne ſur la mer Méditerranée, dans le royaume de Valence, avec un bon port renommé par le commerce qui s'y fait des vins & des autres fruits du pays. Ce port eſt au pied d'une montagne, où il y a un château aſſez fort. Il y a auſſi un mole qui ſert d'abri aux barques, & de commodité à décharger les marchandiſes des vaiſſeaux qui s'y tiennent à la rade, parceque le port n'a pas aſſez de profondeur. La ville n'eſt pas grande ; mais elle eſt riche & bien peuplée. Elle fut enlevée aux Maures l'an 1264 par Jacques I, roi d'Aragon. On ne doute point qu'elle ne ſoit plutôt l'*Alone* de Ptolémée & de Mela, que non pas *Illici*, qui eſt Elche. * Ptolémée. Pomp. Mela. Baudrand.

ALICATE ou LICATA, & LEOCATE, en latin *Leocata*, ville ſur la côte de Sicile. Quelques auteurs ſe ſont imaginé qu'Alicate a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Gela, mais ils ſe trompent ; car c'eſt aujourd'hui *Terra nova* dans la vallée de Noto, comme Cluvier, Léandre Alberti, & d'autres l'ont démontré. * Baudrand.

Digitized by Google

ALICATE (La montagne d') autrefois *Œnomus mons*, montagne de Sicile dans la vallée de Noto, entre les embouchures du Salſo, près de la ville d'Alicate, qui lui donne ſon nom. Il y avoit autrefois ſur cette montagne un château nommé *Dedalion*, où Phalaris, tyran d'Agrigente, tenoit le taureau d'airain, fameux inſtrument de ſa cruauté. * Baudrand.

ALIENOR, *cherchez* ELEONORE.

ALIENUS CÆCINA, receveur général de l'empereur Galba, dans la Bétique, fut nommé par cet empereur commandant de la légion qui étoit en Allemagne, parcequ'il avoit pris ſon parti. Ce prince ayant été informé peu de temps après qu'Alienus avoit détourné les deniers publics, il le fit condamner comme coupable du crime de péculat, c'eſt-à-dire, d'avoir foulé les provinces. Cæcina en eut tant de dépit, qu'il réſolut de s'en venger par toutes ſortes de voies, & même aux dépens de la république. On n'eſt pas ſûr qu'il eût *Alienus* pour ſurnom. On le trouve ainſi écrit, *A. Cæcina*, ſur une ancienne pierre de *Fulvius Urſin*. * Tacit. *l.* 1, *hiſt. c.* 52.

ALIFE, ville d'Italie dans la Terre de Labour, au royaume de Naples, avec évêché ſuffragant de Bénévent, eſt ſituée dans une plaine, au pied du mont Apennin, & ſur le Vulturne. C'eſt l'*Allifa*, *Alipha* ou *Alifa*, dont il eſt ſouvent parlé dans les anciens auteurs. Tite-Live fait mention de la bataille que Fabius Maximus gagna près de cette ville ſur les Samnites. Aujourd'hui Alife eſt preſque ruinée, & l'évêque réſide ordinairement dans le petit bourg de Pedemonte. * Tite-Live, *l.* 9 & 25. Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Onuphre & Ciaconius, *in Urban. VI.*

ALIGERI (Louis) juriſconſulte de Vérone, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1530. La famille des Aligeri a produit de grands hommes; entr'autres, le célébre Dante. * Jule du Pui, *elog. doct. colleg. Veron.*

ALIGERNE, abbé du Mont-Caſſin, élu l'an 949, s'acquit une grande réputation par le rétabliſſement de la diſcipline réguliere dans cette abbaye, où les religieux étoient rentrés depuis trois ans, & par le ſoin qu'il prit de faire achever les bâtimens commencés par les abbés Léon & Jean. Il recouvra auſſi la plupart des biens uſurpés par les comtes de Théane & d'Aquino; mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine. Adenulphe, comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'étoit plaint de ſon obſtination à retenir ſes biens, à Landulphe, prince de Capoue, pouſſa l'inſolence juſqu'à faire enlever le pieux abbé, qu'il expoſa à ſes chiens couvert d'une peau d'ours; mais cette inſulte fut punie peu après; & Adenulphe ayant été forcé d'aller la corde au cou implorer la clémence de Landulphe, il fut livré à Aligerne, qui ſe contenta de lui faire reſtituer les biens de ſon abbaye, où il vécut tranquillement juſqu'en 986. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened.*

ALIGRE (Etienne d') premier du nom, & le premier chancelier de France de ſa famille, étoit originaire de Chartres, & fils de RAOUL Haligre, ſeigneur de Chouvilliers, & de *Jeanne* Lambert. Le nom de cette famille s'écrivoit autrefois *Haligre*. Etienne d'Aligre fut d'abord préſident au ſiége préſidial de Chartres, & prêta ſerment pour cette charge au parlement de Paris le 4 ſeptembre 1587. Il fut enſuite conſeiller au grand conſeil, & intendant de la maiſon de Charles de Bourbon, comte de Soiſſons, qui le nomma tuteur honoraire de Louis, ſon fils. Les grands ſervices qu'Etienne d'Aligre avoit rendus à l'état, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus ſavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait deſtiner par le roi Henri IV pour remplir un office de préſident au parlement de Bretagne; mais il fut depuis retenu par Louis XIII, pour exercer une charge de conſeiller ordinaire dans ſes conſeils d'état & de finances. Le 6 janvier 1624 il fut fait garde des ſceaux; & au mois d'octobre de la même année, après la mort de M. de Silleri, Louis XIII le nomma chancelier de France: charge qu'il exerça avec intégrité, & beaucoup de déſintéreſſement. Des intrigues de cour lui firent ôter les ſceaux en 1626, avec ordre de ſe retirer en ſa maiſon de la Riviere au Perche, où il mourut le 11 décembre 1635, âgé de 75 ans.

ALIGRE (Etienne d') chancelier de France, fils du précédent, né à Chartres le 13 juillet 1592, fut reçu conſeiller au grand conſeil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le roi Louis XIII l'envoya peu après en ambaſſade à Veniſe; & le nomma conſeiller d'état à ſon retour en 1635, & intendant de juſtice en la généralité de Caën en 1638, & le commit en 1645, pour tenir les états de la province de Languedoc. Il fut reçu conſeiller d'honneur au parlement en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la charge de ſurintendant des finances, ſous le titre de directeur des finances, & fut établi chef du conſeil de commerce de marine en 1654. Louis XIV ayant établi en 1661 un conſeil royal des finances, il fut choiſi pour le premier des commiſſaires qui devoient le compoſer. Etant devenu doyen des conſeils, & le roi voulant lui-même tenir les ſceaux après la mort du chancelier Seguier, il fut le premier des commiſſaires nommés pour y aſſiſter avec voix délibérative; & quelques mois après, ſa majeſté étant obligée de ſe mettre à la tête de ſes armées, M. d'Aligre fut pourvu de la charge de garde des ſceaux de France, par lettres du mois d'avril 1672, dont il prêta ſerment le 24, & au mois de janvier 1674, il parvint à la dignité de chancelier de France, dont il prêta ſerment le 10, & en jouit juſqu'à ſa mort, arrivée à Verſailles le 25 octobre 1677.

ALIGRE (François d') troiſiéme fils d'Etienne d'Aligre, II du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Lhuillier d'Interville, ſa premiere femme, né le 24 décembre 1620, fit profeſſion dans l'ordre des chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin de la congrégation de France, le 27 décembre 1636. Le 12 février 1643, il obtint, ſur la démiſſion de *Michel* d'Aligre, ſon frere, l'abbaye de S. Jacques de Provins, diocèſe de Sens, qu'il poſſéda en régle. Il fut nommé en 1668 à l'évêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, ſon pere ayant été fait garde des ſceaux, & enſuite chancelier de France, il ſortit de ſa retraite pour venir le ſoulager, & faire ſous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occaſion des preuves de ſa capacité & de ſon zèle pour la juſtice. Après la mort du chancelier, ſon pere, il retourna dans ſon abbaye, où, après avoir vécu dans une grande auſtérité, & occupé de toutes ſortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 janvier 1712, dans la quatre-vingt-douziéme année de ſon âge. Il avoit fait pluſieurs fondations pour le ſoulagement des pauvres, & pour la commodité publique de la ville de Provins. Son oraiſon funébre fut prononcée dans l'égliſe de l'abbaye de S. Jacques le 19 avril 1712, par le R. P. Lenet, chanoine régulier, alors profeſſeur en théologie de la même maiſon, & imprimée la même année à Paris, *in*-4°. Une piété ſolide & une éloquence noble & digne du ſujet, caractériſent ce beau diſcours. On a auſſi ſur la vie & la mort de M. d'Aligre, une lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée *in*-4°. à Paris 1712.

ALIGRE (Charles d') frere du précédent, abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocèſe d'Amiens, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 21 mai 1660. Il fut fait conſeiller d'état ordinaire en 1672, & conſeiller d'honneur au parlement, lorſque ſon pere fut nommé garde des ſceaux. Il mourut le 20 mai 1695, âgé d'environ ſoixante-cinq ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit abandonné les revenus de ſon abbaye de S. Riquier de la valeur de 20000 livres, aux moines de cette maiſon, qui bâtirent une belle égliſe, & il n'en exigeoit ſeulement que ſa nouriture, quand il alloit ſur les lieux, qui étoit une fois l'an.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'ALIGRE.

I. ETIENNE d'Aligre, I du nom, ſeigneur de la Ri-

Digitized by Google

viere, Chouvilliers, &c. chancelier de France, dont l'éloge *eſt rapporté ci-deſſus*, mourut le 11 décembre 1635. Il épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jacques* Chappellier, conſeiller d'état; & de *Magdeléne* le Boulanger, dont il eut ETIENNE, II du nom, qui ſuit; *Louis*, ſeigneur de Chouvilliers, mort ſans alliance; *Nicolas*, abbé de S. Eurouſt, mort en Eſpagne le 26 octobre 1638; *N.* religieuſe au prieuré de Bellomer, ordre de Fontevrault; *Marguerite*, prieure de Bellomer; *N.* religieuſe en l'abbaye de Gif, & *Elizabeth* d'Aligre, mariée à *François* de Courceulles, baron de Rouvrai.

II. ETIENNE d'Aligre, II du nom, chancelier de France, dont l'éloge *eſt auſſi rapporté ci-deſſus*, mourut le 25 octobre 1677, âgé de 85 ans. Il épouſa 1°. *Jeanne* Lhuillier, fille de *François*, ſeigneur d'Interville, ſecrétaire du conſeil, & d'*Anne* Brachet de Pormorand: 2°. *Geneviéve* Guynet, veuve de *Jean* du Gué, ſeigneur de Villetaneuſe, maître des comptes, & fille de *Nicolas* Guynet, conſeiller au grand conſeil, & de *Geneviéve* Gaſteau, ſa premiere femme, morte en ſeptembre 1657; 3°. *Elizabeth* Lhuillier, veuve de *Michel* Moreau, lieutenant-civil au châtelet de Paris, & fille de *Jérôme* Lhuillier, procureur-général en la chambre des comptes, & d'*Iſabelle* Dreux, morte le 8 février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages; mais du premier il en eut 18; ſavoir, 1. *Louis*, marquis d'Aligre, colonel de cavalerie, puis lieutenant général des armées du roi en Catalogne en 1652, mort le 12 août 1654, âgé de 73 ans ſans alliance; 2. *N.* mort jeune; 3. *François*, né le 24 décembre 1620, abbé de S. Jacques de Provins en 1643, mort le 21 janvier 1712, en ſa 92 année; (*v.* ſon article ci-deſſus;) 4. MICHEL, qui ſuit; 5. *Etienne*, chevalier de Malte, tué le 28 ſeptembre 1644 à la priſe du gallion de la ſultane mere; 6. *Charles*, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, conſeiller au parlement en 1660, puis conſeiller d'état ordinaire en 1672, mort le 20 mai 1695; (*v.* ſon article ci-deſſus.) 7. *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Beauvoir-les-Abbeville, mort le 15 octobre 1710, âgé de 78 ans, étant né le 1 mai 1632; 8. *Marie*, née à Veniſe; 9. *Elizabeth*, auſſi née à Veniſe, abbeſſe de S. Cyr près Verſailles; 10. *Anne*, religieuſe à Fontevrault, puis coadjutrice de S. Cyr, morte le 1 avril 1669; 11. *Marie*, alliée 1°. à *Michel* de Verthamon, ſeigneur de Breau, marquis de Manœuvre, conſeiller d'état: 2°. à *Godefroi*, comte d'Eſtrades, chevalier des ordres du roi, maréchal de France: elle eſt morte le 2 février 1714, âgée de 91 ans; 12. *Héléne*, mariée à *Claude* de Laubeſpine, marquis de Verderonne, morte le 16 mars 1712; 13. *Françoiſe*, coadjutrice, puis abbeſſe de S. Cyr, morte le 3 février 1719, âgée de 85 ans; 14. *Suſanne*; 15. *Geneviéve*; 16. 17. *N.* & *N.* mortes jeunes; & 18. *Marguerite*, allié 1°. à *Charles-Bonaventure*, marquis de Manneville: 2°. à *Charles-Louis* d'Albert, duc de Luines, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte le 26 ſeptembre 1722, âgée de 81 ans.

III. MICHEL d'Aligre, ſeigneur de Villeneſle, Boiſlandry, &c. conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, & intendant d'Alençon, mourut le 10 août 1661. Il épouſa 1°. en mars 1651, *Catherine* de Machault, morte le 10 juillet ſuivant: 2°. *Marie* Arragonnet, fille d'*Antoine* tréſorier des gardes françoiſes, & de *Jeanne* le Gendre, morte le 16 mars 1657, dont un fils, mort jeune: 3°. *Magdeléne* Blondeau, fille de *Gilles*, préſident en la chambre des comptes, & de *Magdeléne* le Boults, morte le 12 juillet 1696, dont il eut ETIENNE, III du nom, qui ſuit; & *Gilles*, ſeigneur de Boiſlandry, conſeiller au parlement, mort le 12 avril 1711. Il avoit épouſé en août 1686, *Catherine* Turgot, fille d'*Antoine*, ſeigneur de S. Clair, maître des requêtes, dont il a eu, *Jeanne-Elizabeth* d'Aligre, née le 21 ſeptembre 1691, morte le 8 avril 1692.

IV. ETIENNE d'Aligre, IV du nom, ſeigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boiſlandry, Pretigny, Vieux-Château, &c. fut reçu conſeiller au parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du palais le 7 mai 1683, maître des requêtes le 10 avril 1688, conſeiller d'honneur au parlement en 1689, & enfin préſident à mortier, le 18 novembre 1701. Il mourut d'apoplexie le 15 juin 1725, à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la 63 année de ſon âge, étant né le 3 janvier 1660. Il avoit épouſé 1°. le 3 avril 1684, *Magdeléne* le Pelletier, fille de *Claude*, miniſtre d'état, ſurintendant des poſtes, & controlleur-général des finances, & de *Marie-Magdeléne* Fleuriau, morte le 19 ſeptembre 1702, âgée de 32 ans: 2°. le 6 août 1708, *Marie-Anne* Fontaine Deſmontées, morte en couches le 1 juin 1711, âgée de 31 ans: 3°. le 17 ſeptembre 1711, *Magdeléne-Catherine* de Boivin, fille de *Jean-Baptiſte*, ſeigneur de Bonnetot, premier préſident en la chambre des comptes & cour des aydes de Normandie, & de *Jeanne-Marie* Mallet, vivante en 1759. Du premier mariage il a eu *Etienne*, mort jeune; ETIENNE-CLAUDE, qui ſuit; *Magdeléne-Françoiſe*, née le 2 avril 1690, abbeſſe de S. Cyr, morte à la Ville-l'Evêque; *Marie-Magdeléne-Geneviéve*, née le 19 mars 1693, religieuſe de Sainte-Marie, vivante en 1759; & *Magdeléne-Louiſe* d'Aligre, née le 13 juillet 1697, mariée le 14 ſeptembre 1711, à *Guillaume* de Lamoignon, ſeigneur de Blancmenil, aujourd'hui chancelier de France, morte le 8 janvier 1714. Du ſecond mariage vint *Marie-Anne*, morte douze jours après ſa mere. Du troiſiéme ſont iſſus 1. *Etienne-Jean-François-Marie* d'Aligre de Boiſlandry, né le 19 janvier 1717, conſeiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Pau, puis de Picardie, maître des requêtes honoraire, marié le 10 mai 1757, à *N.* Maiſon, mort le 4 ſeptembre 1757, ſans enfans; 2. *Jeanne-Magdeléne-Catherine*, née le 18 octobre 1712, morte à Paris le 14 avril 1758, dans la 26e année de ſon âge, ayant épouſé le 15 juin 1736, *Henri-François* de Bretagne, baron d'Avaugour, premier baron de Bretagne, comte de Vertus & de Goëllo, ſeigneur de Cliſſon, &c. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & ancien colonel d'infanterie; & 3. *Marie-Catherine*, née le 30 décembre 1713, mariée le 21 janvier 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel* le Pelletier de Saint-Fargeau, maître des requêtes, fils de *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, miniſtre d'état, controlleur-général des finances, & de *Marie-Louiſe* de la Moignon, dont deux enfans 1°. *N.* de Saint Fargeau, avocat-général au parlement de Paris, & 2°. *N.* de Saint-Fargeau, mariée à *N.* prince de Chimay.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, ſeigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, la Lande, le Pleſſis, comte de Maran, pays d'Aunis, &c. né le 26 mai 1694, mort le 8 juillet 1752, enterré à S. Germain l'Auxerrois dans la chapelle de la maiſon d'Aligre, reçu conſeiller au parlement, & commiſſaire aux requêtes du Palais, le 30 décembre 1716, obtint au mois d'août 1724, la ſurvivance de la charge de préſident à mortier, dont ſon pere étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au parlement le 29 novembre ſuivant. Il fut inſtallé au lieu & place de feu ſon pere, & prit ſéance au mois de juin 1725. Il épouſa 1°. le 21 février 1726, *Marie-Louiſe Adelaïde* Durey, fille de *Jean-Baptiſte* Durey de Vieuxcours, ſeigneur de Meſnieres, Bourneville, &c. préſident au grand conſeil, & de *Louiſe* le Gendre, 2°. en 174.. *Geneviéve* Parent, fille de *N.* Parent, conſeiller au parlement, dont il a eu une fille, morte à un an. De ſon premier mariage il avoit eu cinq enfans, ſavoir, 1. ETIENNE-FRANÇOIS d'Aligre, qui ſuit; 2. *Etienne-Jean-Baptiſte*, né le 16 août 1729, mort à 11 ans; 3. *Marie-Magdeléne*, née le 27 août 1731, mariée le 26 février 1748, à *Charles-Jean-Baptiſte* des Galloys de la Tour, chevalier, vicomte de Glené, premier préſident du parlement d'Aix, & intendant de Provence, dont pluſieurs enfans, 4 & 5. deux filles, mortes ſans alliance.

by Google

VI. Etienne-François d'Aligre, comte de Marin, ſeigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boiſlandry, la Lande, le Pleſſis, &c. né le 17 juillet 1727, reçu conſeiller au parlement de Paris le 5 ſeptembre 1745, puis reçu dans la charge de préſident à mortier, dont M. ſon pere eut la ſurvivance; & eſt entré en exercice le 27 juillet, 1752. Il a épouſé le 30 janvier 1746, *Françoiſe-Magdeléne* Talon, fille de *Denys-Omer*, préſident à mortier, & de *Françoiſe-Magdeléne* Chauvelin, dont il n'a point encore d'enfans.

Seconde branche.

I. Etienne, I du nom, chancelier de France, avoit pour couſin germain, Jean d'Aligre, valet de chambre du roi, lequel de *Catherine* Trouillard, ſa ſeconde femme, eut entr'autres Michel, qui ſuit.

II. Michel d'Aligre, baron de Saint-Lié, ſucceſſivement tréſorier général des menus plaiſirs du roi; intendant de juſtice, police & finances en Catalogne & Rouſſillon en 1651; puis en Alſace en 1653, intendant des finances, & général des vivres en Allemagne, & conſeiller d'état, mort en 1675. Il avoit épouſé par contrat du 17 ſeptembre 1639, demoiſelle *Marie* Perou. Il en eut, 1. *Philippe-François* d'Aligre, capitaine de vaiſſeau, commandant la marine à Toulon, puis lieutenant général des armées navales, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, mort ſans alliance en 1719, âgé de 80 ans; 2. Etienne-Armand, qui ſuit; 3. *Marie-Thérèſe*, mariée le 5 juin 1697 à *Claude-Louis-Hyacinthe* Ploumier, chevalier, ſeigneur de la Boullaye, commiſſaire ordonnateur de la marine.

III. Etienne-Armand, chevalier, baron de Saint-Lié, a ſervi dans la marine: il a été lieutenant de vaiſſeau, & eſt mort en 1724. Il avoit épouſé en 1693, *Marie* Gauvriet, dont il a eu entr'autres enfans, 1. Michel, qui ſuit; 2. *René-Pierre*, chevalier d'Aligre, né en avril 1712, qui a épouſé en ſeptembre 1756 *N.* Theard du Bordage; 3. *Gui*, dit l'abbé d'Aligre, né le 2 février 1718, prieur de Fauſſe-Bellay & de Mouſſi-le-Neuf.

IV. Michel-Cesar, marquis d'Aligre, né le 7 août 1711, chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, meſtre de camp de cavalerie, par brevet du 2 février 1757, exempt des gardes du corps dans la compagnie de Noailles, a épouſé 1. *Magdeléne-Catherine-Françoiſe* de Rouffiac; & 2. le 12 février 1754, *Philiberte-Catherine* Baudry, fille d'*André* Baudry, conſeiller au parlement, & grand-maître des eaux & forêts d'Artois & pays conquis, & de *Catherine* Lorancher.

ALILAT ou ALITTA, nom d'une divinité des Arabes, que l'on croit être la lune. Les Arabes, dit Hérodote, ne reconnoiſſent & n'adorent comme dieu que Dionyſius, qu'ils appellent *Urotalt*; & *Uranie*, qu'ils appellent *Alilat*. Et ailleurs en parlant de la religion des Perſes: Ils ſacrifient, dit-il, au ſoleil & à la lune, à la terre, à l'eau, au feu & aux vents, & autrefois ils n'offroient des ſacrifices qu'à ces choſes. Mais ils ont appris des Aſſyriens & des Arabes à ſacrifier à Uranie. Or les Aſſyriens appellent Vénus *Militta*, les Arabes l'appellent *Alitta*, & les Perſes *Mithra*. * Hérod. *l.* 1 & 3. Scaliger dérive le mot *Alilat*, d'*Halilath*, mot arabe qui ſignifie *la lune naiſſante*. De-là les Latins ont tiré leur Lucine, qui n'eſt autre que Diane ou la lune; & les Juifs leur *Lilith*, ou leur démon nocturne, qu'ils croient ennemi des femmes en couches. * Selden. *de diis Syris*, *c.* 2, *ſyntag.* 2. Jurieu, *hiſt. des dogmes, &c. part.* 4, *cap.* 5.

ALIMENTAIRES, nom que donnoient les Romains à des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre ſexe, que l'on élevoit aux dépens du public, & dont la dépenſe ſe prenoit ſur le fiſc ou ſur des fonds que les empereurs & les particuliers avoient faits & légués par teſtament pour l'entretien de ces hôpitaux. On appelloit ces enfans *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit auſſi ſouvent du nom de leurs fondateurs & fondatrices. Jule Capitolin, dans la vie d'Antonin *le Pieux*, dit que ce prince inſtitua une communauté de filles, qui furent appellées Fauſtines, *Fauſtina*, du nom de ſa femme: *Puellas alimentarias in honorem Fauſtinæ*, *Fauſtinianas conſtituit*. Le même auteur, parlant de l'empereur Alexandre *Severe*, nous dit qu'il ſuivit l'exemple d'Antonin, en inſtituant une communauté de filles & de garçons, à qui il donna ſon nom, & celui de ſa mere, les faiſant appeller *Mammæens* & *Mammæennes*. *Puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Fauſtinianas inſtituerat, Mammæanas & Mammæanos inſtituit.* * Jul. Capitolin, *in Anton. & Sever.*

ALINCOURT (marquis d') *cherchez* NEUFVILLE.

ALINGE *Kan* ou *Ilinge Kan*, quatriéme roi des Turcs orientaux, de la poſtérité de *Turck*, fils de *Japhet*, à ce qu'on dit. Sous ſon regne les Turcs vécurent dans une grande abondance de toutes choſes; ce qui leur fit oublier peu à peu les inſtructions de leurs peres; de ſorte que n'ayant plus la crainte de Dieu devant les yeux, ils s'abandonnerent à toutes ſortes de débauches, & à l'idolatrie. Alinge Kan eut deux enfans jumeaux, qui furent nommés *Tatar* & *Mogul*, entre leſquels il partagea ſes états, lorſqu'il ſe vit caſſé de vieilleſſe. Ces deux princes vécurent après la mort de leur pere en fort bonne intelligence; & chacun d'eux gouverna ſes états avec juſtice & avec prudence. Mais leurs ſucceſſeurs n'en uſerent pas de même, ce qui occaſiona les grandes guerres qui s'émurent entre les Tartares & les Mogols: deux nations qui tirent leur nom de ces deux princes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALIOUN ou HELIOUN, *Abul Thaieb Abdalmémen Ben Mohammed Ben Alioun* ou *Elioun*, ſurnommé *Al-Halabi*, parcequ'il étoit natif de la ville d'Alep en Syrie, eſt auteur du livre intitulé, *Erſchad Al-Mohtadi*. Sa mort arriva l'an de l'hégire 589, ſelon quelques hiſtoriens; mais il y en a d'autres qui la marquent trois cens ans après; ſavoir l'an 689, qui eſt de Jeſus-Chriſt 1290. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALIPE, *Alipius*, évêque de Tagaſte, ville de Numidie en Afrique, ami de S. Auguſtin, étoit né comme lui à Tagaſte, & avoit quelques années moins que ce ſaint, né en 354. Il fut ſon diſciple pour les humanités, & le ſuivit à Carthage, quoiqu'il ſe fût brouillé avec ſon pere; & prit ſes leçons de rhétorique: il l'accompagna à Rome, & fut engagé comme lui dans les erreurs des Manichéens. Il y étudia le droit; & après avoir fini ſes études, il exerça la charge d'aſſeſſeur du tréſorier général de l'empereur en Italie; mais il quitta ſa charge & la ville de Rome, pour ſuivre S. Auguſtin à Milan, où il fut encore aſſeſſeur au ſiége du vicaire d'Italie. Il reconnut avec S. Auguſtin la vérité de la religion catholique, & fut baptiſé le même jour que lui à Milan par S. Ambroiſe, la veille de pâque de l'an 387. Ils revinrent de-là à Rome, & repaſſerent enſemble en Afrique, où ils demeurerent dans une ſolitude près de Tagaſte. S. Auguſtin ayant été fait prêtre d'Hippone, attira Alipe dans le monaſtere qu'il établit dans cette ville. Alipe fit un voyage en Paleſtine, où il fit connoiſſance avec S. Jerôme. Au retour de ſon voyage, il fut élu évêque de Tagaſte en 394, deux ans avant que S. Auguſtin le fût d'Hippone. Il aſſiſta à pluſieurs conciles d'Afrique, & fut choiſi pour un des ſix évêques qui ſoutinrent la cauſe des catholiques contre les donatiſtes dans la conférence de Carthage, tenue en l'année 411. Il fit encore un ſecond voyage en Italie en 420, pour ſolliciter l'empereur contre les pélagiens, & y demeura quelques années. Il eſt à croire qu'il ſurvécut à S. Auguſtin, mort l'an 430. Le martyrologe romain fait mention de lui au 15 d'août. * S. Auguſt. *confeſſ. l.* 6, 7, 8, *ep.* 22, 23, 24, 25, 27, 28, 82, 123, 125, 126, 188, *l.* 1 *ad Bonifac. l.* 2 *contra duas epiſt. Pelagianorum*, *lib.* 1 & 3 *operis imperf. contra Julian.* S. Jerôme, *epiſt.* 82. Du Pin, *dans l'édition d'Optat.* Baillet, *vies des ſaints.*

ALIPE, *Alipius*, d'Antioche, auteur d'une géogra-

phie qui contenoit l'ancien monde, que Jacques Godefroi a publiée en grec & en latin, vivoit du temps de Julien *l'Apoſtat*, & envoya ſon ouvrage à ce prince qui le reçut avec plaiſir. On croit que c'eſt le même qui fut gouverneur d'Angleterre, & à qui le même Julien avoit donné le ſoin de rétablir le temple de Jéruſalem. Il fut enſuite exilé en 371, pendant la perſécution qui s'étoit élevée contre ceux qui avoient recherché par les voies de la magie, quel ſeroit le ſucceſſeur de Valens. * Ammien Marcellin, *l.* 23 & 29. Julien, *ep.* 30. Voſſius, *de Mathem.*

ALIPE, ſurnommé *le Cionite* ou *le Stylite*, *cherchez* ALYPE, & ALYPIUS.

ALIPIUS, hiſtorien Grec, *cherchez* ANDRONIC.

ALIPRANDI (Bonamente) que M. Creſcimbeni met au nombre des poëtes Italiens, dans ſon Commentaire hiſtorique de la poëſie vulgaire, vivoit dans le XIV ſiécle, & au commencement du XV. Poſſevin le jeune, livre IV de ſon hiſtoire latine de la maiſon de Gonzague, en fait cet éloge. Aliprandi fut, dit-il, élevé dès ſa premiere jeuneſſe dans la maiſon de Louis de Gonzague, premier du nom, capitaine de Mantoue (qui mourut en 1360.) Il y fut formé à l'étude des lettres; il acquit la connoiſſance des loix & de la philoſophie. Il prit enſuite le parti des armes, & ſervit ſous Gui & Louis de Gonzague. Il paſſa par divers degrés militaires, & ſe conduiſit toujours avec honneur & diſtinction. Dans un âge avancé, comme il avoit acquis une grande connoiſſance des affaires, François de Gonzague, premier du nom, l'employa utilement pour le bien de Mantoue, & pour le ſien propre. Il l'envoya vers le pape Urbain VI. On croit qu'Aliprandi mourut en 1417. Son teſtament eſt daté du 26 mars 1414: il commence ainſi: *Die 26 martii, anno* 1414, *regnante Sigiſmundo imperatore, dominus Bonamentus, filius quondam domini Simonis de Aliprandis de Modovia, civis & habitator Mantuæ, in contrata Leonis Vermilii, Burgi & vicinia ſancti Jacobi, ſanus mente, ſenſu, corpore, & intellectu*, &c. Il y fait beaucoup de legs pieux; après leſquels il inſtitue pour ſes héritiers Jean Aliprandi, ſon parent, & Creſcimbeni fils de Jean. Il a fait une chronique de Mantoue en vers italiens, qu'il commence à l'origine de cette ville, & qu'il termine à l'an 1414. M. Muratori qui a fait imprimer ce long ouvrage, dans le tome V de ſes *Antiquitates Italiæ medii ævi*, à Milan, 1741, *in-folio*, convient qu'il n'y faut chercher ni poëſie, ni pureté de ſtyle. Il le regarde même comme un ouvrage groſſiérement écrit, & très-digne de tenir ſon rang parmi les écrits plus que gothiques. Il y a d'ailleurs bien des fables ridicules. Mais il ajoute qu'il eſt fort utile pour l'hiſtoire de Mantoue, & que nous n'avons point pour cette ville d'hiſtorien plus ancien que cet auteur: que pluſieurs même de ceux qui ont écrit depuis ſur le même ſujet, & qui ont été à portée de conſulter les manuſcrits de la chronique d'Aliprandi, s'en ſont ſervi utilement, entr'autres Barthélemi Platina, & Marius Equicola. M. Muratori, en publiant cet ouvrage, en a retranché pluſieurs fables; mais il en a auſſi laiſſé quelques-unes, afin, dit-il, de montrer juſqu'où l'on pouſſoit la crédulité dans ces temps où l'ignorance faiſoit encore tant de ravages. * *Voyez* l'avertiſſement que ce ſavant a mis au-devant de l'ouvrage d'Aliprandi, page 1063 du recueil cité.

ALISCHAH MOHAMMED BEN CASSEM, étoit natif de la province de Kouareſm, ce qui lui a fait donner le ſurnom de *Al-Khouaremi*. Il eſt auteur d'un livre perſien, où il traite des jugemens aſtrologiques. Cet auteur eſt auſſi ſouvent cité ſous le nom d'*Ola Al-Bokhari*, parcequ'il étoit à Bokhara, ville de la province Tranſoxane, pays d'Avicenne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALISCHAH, viſir d'Algiaptu & d'Abuſaïd, empereurs des Mogols, de la poſtérité de Genghiskan. Ce fut lui qui procura la mort de ſon collégue le fameux & le ſavant Raſchideddin, auteur du *Mahmu al Raſchidiah*. Le nom propre d'Aliſchah eſt compoſé de celui d'*Ali*, & de *Schah*, qui ſignifie en langue perſienne *roi*: mais quand il entre en compoſition pour faire un nom propre, il ne marque point la dignité royale, & ſe donne indifféremment à des particuliers. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALISCHIR, lieutenant du ſultan Huſſain dans la ville de Samarchand. Tamerlan partagea pendant quelque temps le gouvernement de cette ville avec lui: mais enfin il s'en défit, & demeura ainſi ſeul commandant dans cette ville, ce qui lui facilita les moyens de s'en rendre maître abſolu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALISCHIR, prince qui commandoit & avoit une très-grande autorité dans le Khoraſan l'an 904 de l'hégire, de J. C. 498, étoit ſavant & curieux. Il ramaſſa une fort nombreuſe bibliothéque dans la ville de Herat, dont il donna l'inſpection à Khondemir l'hiſtorien. Il eſt qualifié par cet auteur du titre d'*émir*, & de celui de *Neçam Aldoulet-weddin*, *l'ornement de l'état & de la religion.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALITTA, nom d'une divinité des Arabes, *cherchez* ALILAT.

ALIX, reine de France, cinquiéme fille de *Thibaud IV*, dit *le Grand*, comte palatin de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut mariée ſur la fin de l'an 1160, à *Louis*, dit *le Jeune* & *le Pieux*, roi de France, VII du nom, dont elle fut la troiſiéme femme. Après la mort de ce monarque, elle fut établie régente du royaume, conjointement avec ſon frere Guillaume, cardinal & archevêque de Reims; pendant le voyage d'Outre mer, que Philippe *Auguſte* ſon fils entreprit en 1190. Cette princeſſe mourut à Paris le 4 juin 1206, & fut enterrée en l'abbaye de Pontigny, qu'elle avoit choiſie pour ſépulture. * *Voyez* la chronique de l'abbé Robert, religieux d'Auxerre. Guillaume le Breton. Rigord. Le P. Anſelme, &c.

ALIX, reine de Chypre, étoit fille de *Henri*, ſurnommé *le Jeune*, comte de Champagne, & d'*Iſabelle* de Jéruſalem. Ce Henri ſe croiſa pour le voyage de la Terre-ſainte; & étant déja veuf d'*Hermanſon* ou *Hermanſere*, fille unique de *Henri*, marquis de Namur, il épouſa *Iſabelle*, fille d'*Amauri*, roi de Jéruſalem, & veuve de *Conrad*, marquis de Montferrat, qui l'avoit enlevée à *Humfroi* de Toron ſon premier époux: de ſorte que quelques-uns diſoient que ce mariage n'étoit pas légitime. Il en eut deux filles, ALIX, & *Philippe*, mariée à *Erard* de Brienne. ALIX fut mariée à *Hugues* de Luſignan, premier de ce nom, roi de Chypre, & elle en eut *Henri I*, auſſi roi de Chypre; & deux filles, *Marie* & *Iſabelle*. Le roi Hugues mourut en 1218. On dit qu'Alix prit une ſeconde alliance avec *Boemond IV*, prince d'Antioche, dont elle fut ſéparée ſous prétexte de parenté; & que s'étant remariée à *Raoul* de Soiſſons, elle mourut vers l'an 1246. * Sanut, *l.* 3. Etienne de Luſignan, &c.

ALIX de Vergi, ducheſſe de Bourgogne, fille de *Hugues*, ſeigneur de Vergi, fut mariée en 1199 à *Eudes III*, duc de Bourgogne. C'eſt celle qui fonda l'an 1230 les dominicains de Dijon. Elle fit auſſi de grands biens à d'autres maiſons religieuſes, & mourut fort âgée le 3 de mai 1251. De ſon mariage elle eut HUGUES IV; *Jeanne*, mariée en 1222 à Raoul de Luſignan, II du nom, comte d'Eu, morte peu après ſans poſtérité; & *Béatrix*, dame de Montréal, mariée à *Humbert*, *III* du nom, ſeigneur de Toire & de Villars. * Le P. Anſelme.

ALIX, comteſſe de Bretagne, fille de *Conſtance*, héritiere de Bretagne, & de *Gui* de Thouars, ſon troiſiéme mari, épouſa en 1213 *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, qui étoit fils de *Robert II*, dit *le Jeune*, comte de Dreux, & d'*Yolande* de Couci. *Robert* étoit fils de *Robert I*, qui l'étoit de *Louis VI*, dit *le Gros*, roi de France. Alix mourut en 1221, & fut enterrée dans l'abbaye de Ville-neuve-lès-Nantes. Elle eut deux fils, JEAN I, & *Artus*, mort jeune; & *Yolande*, née en 215, & mariée en 1238 à *Hugues XI*, dit *le Brun*,

Digitized by Google

ſire de Luſignan, comte d'Angoulême, &c. morte le 10 octobre 1272. * Sainte Marthe. Le P. Anſelme, &c.

ALIX, fille de *Jean I*, duc de Bretagne, née le 6 juin 1243, fut mariée en 1254 à *Jean* de Châtillon I du nom, comte de Blois. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte en 1287, & à ſon retour elle mourut le 2 août 1288, & fut enterrée près de ſon mari dans l'abbaye de la Guiche, près de Blois, qu'elle avoit fondée en 1277.

ALIX, dite auſſi *Adele*, comteſſe de Crépi & de Valois, fille de *Raoul II*, comte de Crépi & de Valois, & d'*Alix* comteſſe de Bar-ſur-Aube, ſa premiere femme, & ſœur du *B. Simon*, comte de Crépi, dont le pere dom Luc d'Acheri, bénédictin, a publié la vie, épouſa 1°. *Herbert IV* du nom, comte de Vermandois: 2°. *Thibaud III*, comte de Champagne & de Brie. Elle eut d'Herbert *Alix* comteſſe de Vermandois, de Valois & de Crépi, qui porta toutes ſes terres à Hugues de France, ſurnommé *le Grand*; fils de *Henri I*, & *tige des ſeconds comtes de Vermandois*. Après la mort de ce prince, arrivée dans le Levant l'an 1102, elle ſe remaria, 3°. à *Renaud II*, comte de Clermont en Beauvaiſis. Une charte du prieuré de Crépi témoigne qu'elle vivoit encore l'an 1118. Elle eut ſept enfans d'Hugues; *Simon*, élu évêque de Noyon en 1121, qui fonda l'abbaye d'Orcamp, & mourut en Séleucie au retour de la Paleſtine, le 10 février 1148; Henri qui a fait la branche des ſeigneurs de Chaumont en Vexin; *Mahaud*, mariée en 1090 à *Raoul*, ſeigneur de Baugenci; *N.* mariée à *Boniface*, marquis en Italie; *N.* mariée à *Hugues I*, ſeigneur de Gournai; *Eliſabeth*, mariée 1°. à *Robert*, comte de Meulan; 2°. à *Guillaume* de Varenne II du nom, comte de Surrei en Angleterre, & Raoul I, qui étoit l'aîné, épouſa en ſecondes nôces *Alix*, dite *Pétronille*, fille puînée de *Guillaume X*, duc de Guienne, qui fut mere de *Raoul II*, dit *le Jeune* & *le Lépreux*; & de deux filles. On ne ſait pas le temps de ſa mort. Elle eſt enterrée à S. Arnoul de Crépi, auprès de ſon mari. * Le P. Anſelme, &c.

ALIX, comteſſe de Toulouſe, dite auſſi *Hele*, *Helene* ou *Heluse*, fille d'*Eudes I*, ſurnommé *Borel*, duc de Bourgogne, & de *Mathilde* de Bourgogne-Comté, fille de *Guillaume II*, ſurnommé *Tête-hardie*, épouſa 1°. *Bertrand* comte de Toulouſe & de Tripoli, *tige des comtes de Tripoli*: 2°. *Guillaume III* de ce nom, ſurnommé *Talvas*, comte d'Alençon & de Ponthieu, dont elle eut Gui II, comte de Ponthieu, &c. Elle mourut le dernier février 1191, & elle fut inhumée dans l'abbaye de Perſeigne en Sonnois, diocèſe du Mans, fondée par ſon ſecond mari en 1145. *Hugues II*, frere de cette *Alix*, laiſſa de *Mathilde*, fille de *Boſon*, premier vicomte de Turenne, *Eudes II*, qui de *Marie* de Champagne, eut *Alix* de Bourgogne, femme d'*Archambaud* de Bourbon VII, puis d'*Eudes* de Déols, ſeigneur de Châteauroux, duquel étant veuve, elle ſe fit religieuſe à Fontevrault, où elle mourut après l'an 1200. * Le P. Anſelme.

ALIX de France, fille du roi *Louis VII* & d'*Eleonore*, ducheſſe de Guienne ſa premiere femme, née au retour du voyage que ſon pere avoit fait en orient, fut mariée en 1164 à *Thibaud I*, dit *le Bon*, comte de Blois, ſénéchal de France, auquel elle donna ſept enfans. * Robert, *in chron.*

ALIX de France, fille de *Louis VII*, dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, ſa troiſiéme femme, fut fiancée à Richard d'Angleterre, comte de Poitou; mais le 20 août 1195 elle épouſa *Guillaume II*, comte de Ponthieu, & elle en eut *Jean II*, mort jeune, & *Marie*, qui épouſa 1°. *Simon* de Dammartin comte d'Aumale: 2°. *Matthieu* de Montmorenci, ſeigneur d'Attichi.

ALIX. Il y a eu quelques autres princeſſes de ce nom, dont nous faiſons mention, ou en parlant de leurs peres, ou en parlant de leurs maris.

ALIX, *cherchez* ADELAIDE.

ALIX (Pierre) miniſtre proteſtant, *cherchez* ALLIX.

ALKENDI, grand philoſophe, fut perſécuté par Abumuſar; nous le connoiſſons ſous le nom d'*Alkindus*. * D'Herbelot.

ALKIN, *Alkinum*, autrefois grande ville, maintenant bourg de l'Arabie heureuſe en Aſie. Ce lieu eſt dans la principauté de la Mecque, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom vers le nord. Baudrand.

ALKINDE (Jacques) mathématicien célébre, a vécu dans le XIII ſiécle vers l'an 1235. Il laiſſa divers traités, & entr'autres, un *De radiis ſtellarum*. * Luc Gauric. *in calend. eccleſ.* Voſſius, *de ſcient. mathem. c.* 35, §. 30.

ALKINDUS, ALKINDE, *cherchez* ALCHINDE.

☞ ALLA ou ELLI, premier roi de Sudſex, ou des Saxons méridionaux, en Angleterre. On dit que le deſir d'acquérir une couronne l'ayant fait ſortir de la Saxe avec une armée navale, capable de le ſoutenir dans ce deſſein, il aborda l'an 477 en Angleterre, où il fit des conquêtes conſidérables. L'an 491 il prit le titre de roi; mais n'étant pas ſatisfait de ſes victoires, il ſe mit encore en campagne. Les naturels du pays lui firent tête, & l'obligerent de ſe retirer dans les bornes de ſes premieres conquêtes. Trois ans après, ayant reçu un puiſſant ſecours qu'on lui envoyoit de Saxe, il entra dans le pays de Kent, s'empara des meilleures places de cette province, & en auroit encore ſoumis davantage, ſi la mort n'eut mis des bornes à ſes victoires. Il mourut l'an 514, après avoir régné environ vingt-trois ans. * Du Chêne, *hiſt. d'Angl.* Polydore Virgile, &c. *L'art de vérifier les dates.*

ALLA, ſecond roi de Northumberland en Angleterre, regna dans le VI ſiécle. Il ſuccéda à Ida, qui étoit ſon parent, & porta durant trente ans la couronne avec beaucoup de gloire. Il mourut en 588 ou 589. Ce fut de ſon temps que S. Auguſtin, apôtre de la grande Bretagne, paſſa dans cette iſle pour travailler à la converſion des peuples qui étoient encore idolâtres. * Du Chêne, *hiſt. d'Angl. L'art de vérifier les dates.*

ALLADE, ALLADIUS ou ALADINUS SYLVIUS, roi, que Caſſiodore & Sextus Aurelius Victor nomment *Aremulus*, & d'autres *Romus* ou *Romulus*, roi des Latins, fut célébre par ſes impiétés, qui le firent nommer *le Sacrilége*. Son orgueil l'emportoit juſqu'à s'égaler à Jupiter; & pour lui devenir ſemblable en toutes choſes, il faiſoit contrefaire le bruit du tonnerre par de certaines machines. Mais il périt par des coups de foudre, auſſi véritables que les ſiens étoient vains & ridicules. Denys d'*Halicarnaſſe* dit qu'il fut noyé dans le Tibre, vers l'an du monde 3180, & 855 avant J. C. Allade avoit ſuccédé à Agrippa Sylvius. Aventin fut roi après lui. * *Voyez* Tite-Live, Denys d'*Halicarnaſſe*. Eutrope. Caſſiodore. Euſebe, *in chron. &c.*

ALLAH, *Allah* en langue turque, eſt le nom de Dieu répété deux fois. Les Turcs prononcent ces paroles, lorſqu'ils ſouhaitent un heureux ſuccès à quelqu'un, & qu'ils implorent le ſecours de Dieu, ſoit pour eux, ſoit pour d'autres. Ils répétent ordinairement le mot d'*Allah* trois fois dans leurs priéres, quelquefois deux, & quelquefois quatre ou cinq, ou même huit. Leur grand cri de guerre eſt *Allah*, *Allah*, *Allahu*. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

ALLAKI ou OLLAKI, nom d'une ville & d'une montagne du pays des Negres que les Arabes appellent *Soudan*, eſt ſituée au-deçà de la ville de Gana leur capitale, & peuplée de Juifs, de chrétiens, & de

Digitized by Google

muſulmans. Gana eſt ſituée entre l'équateur & le premier climat ; mais Allaki eſt compriſe dans le premier climat, au couchant de la ville d'Aſovan, qui eſt la *Syene* des anciens, où ils ont marqué le commencement du ſecond climat. La montagne qui porte le même nom, s'éléve aſſez près de cette ville, & eſt fort fameuſe pour ſes mines, où l'on trouve en abondance l'or le plus fin de tout le monde. Au pied de cette montagne il y a une grande plaine fort aride, où il y a auſſi beaucoup d'or, & il ne faut pas fouiller fort avant pour y trouver de l'eau. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALLATIUS (Leo) *cherchez* ALLAZZI.

ALLARD (Gui) né en Dauphiné vers le milieu du XVII ſiécle, s'y eſt fait un nom par un aſſez grand nombre d'ouvrages qui ont tous rapport à l'hiſtoire de cette province. Ces ouvrages ſont, un nobiliaire du Dauphiné, qui parut en 1696 *in*-12. Paris, chez Colombat. Il donna l'année ſuivante la généalogie de la maiſon de Simiane ſur les actes d'un manuſcrit en vélin, contenant 128 chartes depuis l'an 802 juſqu'en 1122, & publia auſſi le premier des quatre volumes *in*-4°. qui contiennent l'hiſtoire généalogique des maiſons du Dauphiné. On prétend qu'on ne doit pas beaucoup compter ſur les recherches d'Allard ; & que preſque toutes ſes généalogies on été dreſſées ſur les mémoires, & imprimées aux dépens de ceux qui y étoient intéreſſés. Quand il compoſa cet ouvrage, il ſe procura le titre de généalogiſte du Dauphiné, & il étoit préſident en l'élection de Grenoble ; mais depuis il fut obligé par ſa mauvaiſe conduite de ſe défaire de cette charge. En 1673 il fit paroître un ouvrage d'une eſpéce bien différente des premiers, dont voici le titre, *Ziſime, prince Ottoman, amoureux de Philippe Helene de Saſſenage.* Il lui couta d'autant plus, comme il le dit lui-même, qu'il fut obligé de l'écrire d'un ſtyle auquel il n'étoit pas accoutumé : & afin qu'on ne ſe figurât pas que c'étoit un roman ou une nouvelle faite à plaiſir, il indiqua dans ſa préface les auteurs & les endroits où il prétendoit avoir trouvé ce qu'il avoit écrit. L'hiſtoire des trois illuſtres du Dauphiné, qui parut en 1675, eſt une piéce plus ſérieuſe : ces trois illuſtres ſont François de Beaumont, baron des Adrets, Charles Dupui, ſeigneur de Montbrun, & Soffrei Calignon, préſident au parlement de Grenoble. Il travailla encore depuis à l'hiſtoire des hommes illuſtres de ſon pays, & l'on connoît quatre ouvrages imprimés qui ſont les fruits de cette étude : ſavoir la bibliothéque du Dauphiné, où l'on trouve les noms de ceux qui ſe ſont diſtingués par leur ſavoir dans cette province ; l'hiſtoire de Humbert II, dauphin de Viennois, *in*-12. 1688, à Grenoble ; les préſidens uniques & premiers préſidens du conſeil delphinal ou du parlement de Grenoble, *in*-12. Grenoble 1695 ; les gouverneurs & lieutenans au gouvernement de Dauphiné. Celui-ci qui parut en 1704 eſt le dernier qu'on ſache qu'Allard ait publié ; cependant il ne mourut qu'en 1715, & il avoit encore d'autres ouvrages prêts depuis long-temps ; car outre une hiſtoire complette du conſeil delphinal & du parlement de Grenoble, il avoit préparé dès avant 1680 un traité très-étendu de la juſtice, de la police, & des finances de France, par ordonnances, édits, &c. avec des remarques hiſtoriques & critiques Outre ces ouvrages, Allard publia les anciennes inſcriptions de Grenoble, *in*-4°. Grenoble, 1683 ; mais le public n'eut pas lieu d'être content du préſent qu'il lui fit, à cauſe du grand nombre de fautes que l'auteur y fit, ou qui échaperent à l'imprimeur. * Le Long, *bibl. hiſt. de la France.* Nous avons encore d'Allard, *les aieuls de ſon alteſſe royale Marie-Adelaïde de Savoye, ducheſſe de Bourgogne, iſſue du ſang royal de France, in*-12. Paris, 1698. *L'état politique de la ville de Grenoble pour l'année 1698, in* 12. 1698.

ALLARD (Claude) oncle du précédent, & né à Montbreton dans le Viennois, religieux de l'ordre de S. Antoine de Viennois, eſt auteur d'un livre imprimé à Paris, intitulé : *Le crayon des grandeurs de S. Etienne de Viennois*, qui parut à Paris en 1653. Il donna auſſi la même année à Poitiers l'hiſtoire de la vie de Charlotte Flandrine de Naſſau, abbeſſe de ſainte Croix de Poitiers, ſous le titre de *miroir des ames religieuſes*, & mourut en 1658. * Le Long, *bibl. hiſt. de la France.* Gui Allard, *biblioth. de Dauphiné.*

ALLAZZI (Leon) connu parmi les ſavans ſous le nom d'*Allatius*, garde de la bibliothéque vaticane, s'eſt acquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle par ſon mérite & par ſon érudition. Il naquit dans l'iſle de Chio l'an 1586, d'une famille de Grecs ſchiſmatiques. Dès l'âge de neuf ans on le mena en Italie, & il s'arrêta dans la Calabre. Enſuite il vint à Rome l'an 1600. Il y fit du progrès dans la philoſophie & dans la théologie ; & Bernard Juſtiniani, évêque d'Anglona, le choiſit pour être ſon grand-vicaire. Il remplit ſi bien tous ſes devoirs durant deux années, que Marc Juſtiniani, évêque de Chio, lui confia le même emploi dans ſon diocèſe. Il eut ainſi la conſolation de paſſer quelques années dans ſa patrie. De-là il revint à Rome, où il étudia en médecine ſous Jules-Céſar Lagalla, & où il fut choiſi peu après pour enſeigner dans le collége des Grecs. Le pape Urbain VIII l'envoya en Allemagne pour faire tranſporter à Rome la bibliothéque de l'électeur Palatin, dont l'électeur de Baviere avoit fait préſent à Grégoire XV, & qui étoit à Heidelberg. Allazzi, après avoir demeuré quelque temps chez le cardinal Biſcia, devint domeſtique & bibliothécaire du cardinal François Barberin, & s'occupa toujours utilement, ou à compoſer divers ouvrages, ou à tirer des ténébres ceux de pluſieurs auteurs anciens. Il s'acquit l'eſtime des ſavans, ſous les pontificats d'Urbain VIII & d'Innocent X, & Alexandre VII le fit garde de la bibliothéque du vatican après la mort de Lucas Holſtenius. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'Allazzi. C'étoit un homme d'une profonde érudition ; mais il n'avoit pas toujours aſſez de juſteſſe ni de critique. Il s'étoit particuliérement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs, & s'étoit ſurtout occupé à ſe ſervir de leurs écrits, pour faire voir qu'ils ne ſont pas ſi éloignés que l'on croit de la doctrine & des rits de l'égliſe romaine, afin de porter les Latins & les Grecs à la réunion, dont le pape Urbain VIII avoit alors conçu le deſſein. Il écrivoit en latin aſſez nettement & aſſez purement, & compoſoit auſſi très-bien en grec. Quelque inclination qu'il eût pour ſes compatriotes, il ſoutint avec chaleur les droits de l'égliſe romaine, & l'autorité du pape dans toute l'étendue que lui donnent les théologiens de la cour de Rome. Il vécut dans le célibat, ſans vouloir entrer dans les ordres eccléſiaſtiques, & ne s'occupa toute ſa vie que de ſes études, ſans rechercher aucune dignité. Il fonda divers colléges dans l'iſle de Chio ſa patrie, & mourut à Rome au mois de janvier l'an 1669, âgé de 83 ans. Nous avons pluſieurs ouvrages de ſa façon, entr'autres, *Catena SS. Patrum in Jeremiam. Euſtachius Antiochenus in Hexameron, & de Engaſtrimytho. Monumentum Adulitanum Ptolemæi III. Confutatio fabulæ de Joanna papiſſa. Libanii orationes. Apes Urbanæ. De Pſellis. De Georgiis. De Simeonibus. Procli Diadochi paraphraſis in Ptolemæi lib. IV. Socratis, Antiſthenis, &c. epiſtolæ. Salluſtii philoſophi opuſculum, de diis & mundo. De patria Homeri. Philo Byzantin. de ſeptem orbis ſpectaculis. Excerpta varia Græcorum ſophiſtarum & rhetorum. De libris eccleſiaſticis Græcorum. De menſura temporum antiquorum. De eccleſia Occidentalis atque Orientalis perpetua conſenſione. Orthodoxæ Græciæ ſcriptorum 2 vol. Symmiction. Vindiciæ ſynodi Epheſinæ. Nili opera. Appendix ad opera S. Anſelmi. Concordia nationum chriſtianarum Aſiæ, Africæ & Europæ, in fide catholicæ. De octava ſynodo Photii. De interſtitiis Græco-*

tum ad ordines. De templis Græcorum. De Narthece eccleſiæ veteris, &c. * Baillet, *jugement des ſavans.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſ.*

☞ On a encore d'Allazzi, *Opuſcula græca & latina vetuſtiora & recentiora*, qu'il a donnés avec des préfaces, & qui ſont dans le 23ᵉ volume de l'hiſtoire byzantine de J. B. Paſquali, imprimé à Veniſe en 1734, *in-folio.* On y trouve auſſi le traité de Jean Anagnoſta, *ſur la derniere ruine de Theſſalonique*, qu'Allazzi a traduit.

ALLEBART. C'eſt ainſi que Gerſon nomme Abailard, *cherchez* ABAILARD.

ALLECTUS, préfet du prétoire de Carauſius, tyran en Angleterre, le tua ſur la fin de l'an 294, & ſe fit reconnoître empereur par ſes troupes. Il en conſerva le titre juſqu'en l'an 297, parcequ'on ne l'inquiéta pas auparavant; mais Conſtantius Céſar qui avoit le département des Gaules, ayant enfin fait équiper une flotte, entreprit cette année de ſoumettre l'Angleterre, & en vint bientôt à bout. La flotte étoit partagée; Conſtance en conduiſoit une partie; Aſclepiodote, préfet du prétoire, commandoit l'autre. Allectus n'ayant pu empêcher le débarquement, alla attaquer brufquement le préfet, qui le reçut avec beaucoup d'intrépidité: on ſe battit courageuſement de part & d'autre; mais enfin les rebelles eurent du deſſous. Allectus, faiſant également les fonctions de ſoldat & de général, fut tué ſur le champ de bataille. * Eumene, *in panegyr. Conſt.* Banduri, *numiſm. imp. Rom.*

ALLELUIA, monaſtere d'Ethiopie, dont le premier abbé lui donna ce nom, parcequ'il voulut qu'on y chantât ſouvent *Alleluia*, c'eſt-à-dire, *Louez Dieu*: ce qu'il fit ſur le rapport qu'un hermite lui avoit fait, qu'étant ravi en extaſe, il avoit vu & ouï des anges qui chantoient ſans ceſſe *Alleluia.* Cette coutume néanmoins étoit établie dans l'égliſe romaine & parmi les Grecs dès le temps de S. Jérôme & de S. Auguſtin, avec cette réſerve, qu'on ne le chantoit qu'en certains temps de l'année, & toujours hors du carême. On croit que le pape Damaſe, qui mourut en 384, introduiſit la coutume de le chanter dans les autres temps de l'année. L'hiſtoire nous apprend qu'on le chantoit même dans la pompe funébre des Saints; & S. Jérôme témoigne que cela ſe fit dans la cérémonie de l'enterrement de ſainte Fabiole. Il ajoute que c'étoit la premiere parole que l'on apprenoit aux enfans; & que les artiſans dans Jéruſalem, & les payſans à la campagne, chantoient des *Alleluia*, au lieu de chanſons profanes. C'étoit auſſi le mot par lequel on aſſembloit les moines pour venir au chœur. Bede rapporte que les Saxons étant un jour prêts de combattre, animerent les ſoldats en criant avec joie *Alleluia*; ce qui leur fit remporter la victoire. * François Alvarès, *relation d'Ethiopie.* S. Jérôme, *epiſt.* 7, & dans l'*épitaphe de ſainte Fabiole.* S. Auguſtin, *in pſalm.* 106. S. Grégoire, *l.* 7, *moral.* Bede, *l.* 2, *c.* 20.

ALLEMAGNE, ou ALEMAGNE, pays d'Europe avec titre d'empire, *Germania.* Elle comprend de vaſtes provinces très-fertiles, & des villes très-magnifiques. Cependant, s'il en faut croire les hiſtoriens anciens, elle ne renfermoit autrefois que des deſerts ſtériles, des montagnes inacceſſibles, de vaſtes forêts, de grands marais; & tout cela n'étoit habité que par des hommes barbares, & ſemblables aux bêtes farouches. Voici ce qu'en dit Tacite, qui s'eſt attaché à découvrir une partie de ce qui regarde ce pays. » L'Allemagne (dit cet » hiſtorien) eſt renfermée entre le Rhin, le Danube, » l'Océan, hormis du côté de la Pologne & de la Hon- » grie; & elle a pour bornes des montagnes, où ſont » des nations très-belliqueuſes. L'Océan y forme de » grands golfes & des iſles immenſes. Le Rhin prend » ſa ſource chez les Griſons, & deſcendant du ſommet » des Alpes, va ſe décharger bien loin dans la mer du » ſeptentrion, en gauchiſſant un peu vers l'occident. » Le Danube tombe du mont Abnobe, & va ſe rendre » dans la mer Noire par ſix embouchûres; car la ſep- » tiéme ſe perd dans des marécages. On dit qu'Hercule » a été en ce pays, & qu'Ulyſſe même dans ſes longs & » fabuleux voyages, fut porté par la tempête en Alle- » magne, où il bâtit une ville ſur le bord du Rhin, » qu'on nomme encore *Aſchelbourg*, du nom grec qu'il » lui donna. On ajoute qu'il y avoit un autel qui lui » étoit conſacré, ſous le titre du fils de Laërte: & qu'il » reſte encore des monumens avec des inſcriptions grec- » ques ſur les frontieres des Griſons & de l'Allema- » gne: ce que je ne voudrois ni aſſurer, ni révoquer » en doute. » Voilà ce que Tacite dit de ce pays.

Le nom d'Allemagne, et l'origine de ſes peuples.

Les auteurs ne ſont point d'accord ſur l'origine de cet ancien nom de *Germanie*, qu'on donnoit à l'Allemagne, & de celui de *Germains*, par lequel on déſignoit les peuples qui l'habitoient. Si nous examinons néanmoins le ſens de Céſar dans ſes commentaires, de Tacite, de Dion, & des autres écrivains de l'antiquité, nous trouverons que ce nom fut donné à ces peuples par d'anciens Gaulois, & qu'il fut attribué aux cinq petits peuples des Eburons, des Condruſes, des Segnes, des Cereſes & des Pemanes, qui occupoient le pays où ſont aujourd'hui l'évêché de Liége, & les duchés de Limbourg & de Lunebourg. En effet, ceux-ci ayant quitté leur pays, & paſſé le Rhin, pour venir s'établir dans la Gaule, ils prirent le nom de *Tongres*, comme il eſt facile de le voir dans les hiſtoires des derniers temps de l'empire romain. Tous ces peuples furent appellés du nom de *Germains* ou *de Freres*, qu'on donna enſuite à ceux qui demeuroient au-delà du Rhin. Les Gaulois les appelloient ainſi, quoiqu'entr'eux ils ne ſe ſerviſſent que du nom de *Die Teutiſche* ou *Teutons*, qu'ils avoient formé de *Theuth*, qui eſt celui que pluſieurs nations ont donné à Dieu, ſe perſuadant qu'ils étoient deſcendus de lui: & de *Man*, nom qu'ils donnoient au premier de tous les mortels. Ils croient auſſi que le nom de *Germain* eſt venu de celui de *Germannen*, & que *Man*, ſignifiant *homme*, on a voulu marquer en leur langue qu'ils n'avoient rien que de viril. Le mot d'*Allemand* ou *Allemannen*, a la même origine, ſelon eux. D'autres croient que ce nom de *Germain* eſt tiré de celui de *Weeren*, qui veut dire, *ſe défendre*, ou de *Werren*, qui ſignifie *diſputer* & *quereller*: & qu'ils ont été appellés *Weermans*, *Guerremans* & *Gèrmains*, comme qui diroit, *peuple guerrier & aimant les combats.* Peut-être auſſi que le nom d'*Allemands* vient de celui des Alains. Quoi qu'il en ſoit, le nom de *Germain* & de *Germanie* étoit un nom récent du temps de Tacite: & il y a apparence que les peuples qui ſe liguerent enſemble contre les Romains, ne le prirent que pour marquer leur confraternité & leur union. Quelques auteurs Allemans font deſcendre les Germains d'Aſchenaz fils de Gomer, & petit-fils de Japhet: mais ſans s'arrêter à cette origine peu certaine, il ſuffit de remarquer en général qu'il y a plus d'apparence que de divers peuples qui ſont venus s'établir en Allemagne, les uns ſont ſortis des Gaules, & les autres de la Scythie, de la Pannonie, & du pays des Daces.

Bornes et limites de l'Allemagne.

Les plus anciens géographes ont reſſerré l'Allemagne entre les mers Baltique & Germanique au ſeptentrion, & entre les rivieres du Rhin à l'occident, du Danube au midi & de la Viſtule à l'orient. Elle gardoit encore les mêmes limites, lorſque Charlemagne entreprit de la ſubjuguer. Mais depuis on y ajouta pluſieurs autres pays juſqu'en Italie. De-là vient qu'aujourd'hui les auteurs marquent diverſement les bornes de l'Allemagne; parceque quelques-uns y comprennent les conquêtes que la France a faites ſur elle: les autres, les Pays-Bas, qu'on

Digitized by Google

nomme *la Baſſe-Allemagne* ou la *Germanie inférieure*; & d'autres, ce que les Suédois y ont d'un côté, & les Suiſſes de l'autre. Mais, ſelon l'opinion la plus commune, l'Allemagne eſt bornée maintenant au ſeptentrion par la mer Baltique, par le Danemarck, & par la mer Germanique; au midi par l'Italie; à l'orient par la Pruſſe, la Hongrie & la Pologne; & au couchant par les Pays-Bas, la Lorraine & la Franche-Comté. Ainſi le Palatinat, Cologne, Trèves, Liége, &c. qui faiſoient autrefois partie des Gaules, ſont incorporés à la Germanie; & au contraire, la Friſe, Groningue, Owerilſel, en ont été démembrés pour être unis aux Pays-Bas.

Division de l'Allemagne.

Depuis le regne de Charlemagne, on diviſe l'Allemagne en haute & en baſſe. La haute Allemagne vers le midi, comprend le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Souabe, la Baviere, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tirol, les Suiſſes, les Griſons, &c. Les provinces de la baſſe Allemagne, vers le ſeptentrion, ſont le pays du bas Rhin, Trèves, Cologne, Mayence, la Weſtphalie, le pays de Heſſe, Brunſwick, Thuringe, Miſnie, Luſace, haute Saxe ſur l'Elbe, baſſe Saxe ſur l'Elbe, Meckelbourg, Lawembourg, Brandebourg, Magdebourg, & la Poméranie. Il y a encore une autre diviſion de l'Allemagne qui eſt très-commode, & qui la diſtingue en celle qui eſt aux environs du Rhin, celle qui eſt aux environs du Danube, & celle qui eſt aux environs de l'Oder, de l'Elbe & du Veſer. On met dans la premiere le Palatinat du Rhin, la Franconie, les électorats de Mayence, de Trèves & de Cologne, les états de Cléves & de Juliers, la Weſtphalie & le pays de Heſſe. Celle qui eſt aux environs du Danube comprend la Souabe, le pays des Suiſſes, Ausbourg, Conſtance, le duché de Wirtemberg, la Baviere, le Tirol, Saltzbourg, Paſſaw, Ratisbonne, &c. & l'Autriche, qu'on met avec la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. L'Allemagne, qui eſt aux environs de l'Elbe, de l'Oder & du Veſer, comprend la Bohême avec la Siléſie, la Moravie & la Luſace; la haute Saxe, avec le Brandebourg & la Poméranie; & la baſſe Saxe, avec les archevêchés de Magdebourg & de Bremen; les évêchés d'Halberſtat, de Ferden, & d'Hildesheim; & les duchés de Holſtein, de Lunebourg, Brunſwick, &c.

Division de l'Empire par cercles.

Il y a encore une autre diviſion de l'empire en dix cercles, qui fut faite en 1500 & 1512 par l'empereur Maximilien I.

1. Le cercle d'Autriche comprend l'archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windiſmarck, la Carinthie & le Tirol, avec les évêchés de Trente & de Brixen. Autrefois les comtés de Schombourg, de Hardek & de Riggendorf; les ſeigneuries de Loſenſtein & de Wolckenſtein, les évêchés de Gurck, de Chiemſée, de Lavant & de Selkow, avec les bailliages ou commanderies d'Autriche & d'Adede, étoient au nombre des états de l'empire, mais l'empereur, archiduc d'Autriche, les a fait rayer de la matricule.

2. Le cercle de Baviere renferme des états ſéculiers & des états eccléſiaſtiques. Les ſéculiers ſont le duché électoral de Baviere, le duché de Neubourg, la principauté de Sulzbach, le landgraviat de Leuchtemberg, le comté de Meichſelrein & de Waldeck, le comté d'Ortembourg, la baronie de Sultzbourg & la ville impériale de Ratisbonne. Les états eccléſiaſtiques ſont l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Ratisbonne, de Paſſaw, de Freiſingen, les abbayes de Waldaſſen, de S. Emeran, &c. Le comté de Hag eſt réuni au duché de Baviere.

3. Le cercle de Souabe comprend divers états eccléſiaſtiques & ſéculiers, & quelques villes impériales. Les états eccléſiaſtiques ſont l'évêché de Conſtance (dont la capitale eſt Mersbourg; parceque la ville de Conſtance appartient à l'archiduc d'Autriche) l'évêché d'Ausbourg, (celui de Coire n'eſt plus de l'empire, & il appartient aux Griſons, alliés des Suiſſes,) les abbayes de Kempten, d'Urſperg, de Reichenaw, de S. Ulrick, de Maulbrun, &c. la commanderie d'Alchauſen, &c. Les états ſéculiers, ſont le duché de Wirtemberg, les marquiſats de Bade-Baden & de Bade-Dourlac, la principauté de Hohen-Zollern, les comtés de Furſtemberg, d'Oetingen, d'Hoëm-Ems, Sultz, &c. Le comté de Montfort (dont la capitale eſt Tettung, parceque Montfort eſt à la maiſon d'Autriche.) Le comté de Tubingen eſt uni au duché de Wirtemberg. Les villes impériales ſont, Ulm, Ausbourg, Nordlingen, Hall, Rotzweil, Offembourg, Yſni, Bibrach, &c. (Saint Gal, Schaffouſe, &c. ne ſont plus villes impériales.)

4. Le cercle de Franconie contient les évêchés de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichſter, la principauté du grand-maître de l'ordre Teutonique (dont la capitale eſt la ville de Mariendal); les marquiſats de Brandebourg, Culembach ou Culmbach, & d'Onſpach, ou d'Anſpach; les comtés de Henneberg, de Hohenloë ou Holach, de Caſtell, de Wertheim, de Reineck, d'Erpach, & de Schwartzenberg; les baronies de Limbourg & de Sinzheim; les villes impériales de Nuremberg, de Rottembourg ſur le Tauber, Windsheim, de Schwenfurt, de Weiſſembourg en Nordgaw, &c.

5. Le cercle de la haute Saxe comprend les évêchés de Meiſſen, de Mersbourg & de Naumbourg; (ceux de Brandebourg, de Havelberg, de Lebuſſ & de Kamin, ſont ſécuriſés, & appartiennent à l'électeur de Brandebourg) les abbayes de Salved, de Riterhauſen, &c. le duché & électorat de Saxe, & les autres duchés de la maiſon de Saxe, comme Saxe-Mersbourg, Saxe-Meiſſen, Saxe-Oldembourg, Saxe-Weimar, &c; l'électorat de Brandebourg, le duché de Poméranie, la principauté d'Anhalt, les comtés de Schwartzenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Barbi, de Rugenſtein, &c.

6. Dans le cercle de la baſſe Saxe, les états eccléſiaſtiques ſont les évêchés de Lubeck, de Ratzebourg & de Hildesheim. (L'archevêché de Magdebourg a été ſécuriſé par le traité de Munſter, & a été cédé à l'électeur de Brandebourg. L'archevêché de Bremen a été érigé en duché pour le roi de Suéde. L'évêché de Halberſtad eſt maintenant une principauté poſſédée par l'électeur de Brandebourg; & l'évêché de Swerin a été ſécuriſé pour le duc de Meckelbourg.) Les états ſéculiers ſont les duchés de Meckelbourg, de Saxe-Lavembourg, de Brunſwick, de Lunebourg, & de Holſace ou Holſtein. Les villes impériales ſont Lubeck, Hambourg, Mulhauſen en Thuringe, Goſlar, &c. Il eſt bon de remarquer ici que l'évêque de Ratzebourg en étoit autrefois ſeigneur temporel; mais par la paix de Munſter en 1648, la ſeigneurie de cette ville appartient au duc de Meckelbourg.

7. Dans le cercle de Weſtphalie, les états eccléſiaſtiques ſont les évêchés de Munſter, de Liége, de Paderborn, & d'Oſnabruk; (celui de Minden a été changé en une principauté, qui appartient à l'électeur de Brandebourg; celui de Ferden a été ſécuriſé en 1648, & cédé à la Suéde: préſentement, cette ville & ſon duché appartiennent à l'électeur d'Hanovre;) les abbayes de Corbei, de Werden, d'Eſſen, de Stablo, &c. Les états ſéculiers ſont les duchés de Juliers & de Cléves; les comtés de la Marck, de Ravensberg, de Lippe, de Dillembourg, de Bentheim, d'Emden, ou Oſtfriſe, &c; la principauté d'Aremberg, enclavée dans le cercle du bas Rhin, &c. Les villes impériales ſont, Aix-la-Chapelle, Dormund, & Herfort. Weſel, Duisbourg, Soëſt, &c. ne ſont plus états de l'empire, elles appartiennent à l'électeur de Brandebourg.

8. Dans le cercle du bas Rhin, les états eccléſiaſtiques

ſont les archevêchés & électorats de Mayence, de Trèves & de Cologne; les abbayes de Prum & de S. Maximin, unies à l'archevêché de Trèves. Les états ſéculiers ſont les états du prince Palatin du Rhin, dont la capitale eſt Heidelberg; les comtés de Naſſau, de Beilſtein, d'Iſembourg, de Salms; le bailliage ou commanderie de Coblentz, & la prévôté de Selz; les villes impériales de Gelnhauſen, de Cologne, &c.

9. Dans le cercle du haut Rhin, les états eccléſiaſtiques ſont les évêchés de Wormes, de Spire, de Baſle, dont le ſiége eſt à Porentru; de Lauzane, dont l'évêque réſide à Fribourg. L'évêché de Sion n'eſt plus de l'empire, & l'évêque eſt allié des cantons Suiſſes catholiques. Les autres eccléſiaſtiques ſont le grand prieur d'Allemagne de l'ordre de Malte, dont la réſidence eſt à Heitersheim; les abbayes de Fulde, de Murbach, de Luders, &c. Les états ſéculiers ſont les états des princes palatins de Sponheim, de Veldentz, de Lautereck, de Zweibruck, ou de Deux-Ponts; les landgraviats de Heſſe Caſſel & de Heſſe-Darmſtat; les comtés de Waldek, de Sarbruck, d'Eyſembourg, &c. Les villes impériales de Wormes, de Spire, de Francfort, &c. Haguenaw, Weiſſembourg & les huit autres villes du Haguenaw, qui étoient impériales, appartiennent au roi de France.

☞ 10. Le cercle de Bourgogne comprenoit les Pays-Bas & la Franche-Comté. Il ne ſubſiſte plus, depuis que la maiſon d'Autriche a perdu ces provinces. Voyez ce que nous diſons ſur ce ſujet, ci-après à l'article des CERCLES DE L'EMPIRE.

Il faut remarquer qu'il y a eu des villes impériales hors de ces dix cercles; comme Prague, dans la Bohême, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, & Braunsbourg, dans la Pruſſe polonoiſe, Konigsberg, dans la Pruſſe ducale, Riga, Pernaw, Revel & Derpt, dans la Livonie. *Voyez* Membres de l'empire dans l'article EMPIRE.

DIOCÈSES ET UNIVERSITÉS d'Allemagne.

☞ Il y a en Allemagne ſept archevêchés, qui ſont ceux de Cologne, Trèves, Mayence, Saltzbourg, Vienne, Prague en Bohême, & Malines dans les Pays-Bas. L'archevêché de *Cologne* a trois ſuffragans, qui ſont Munſter, Oſnabruck & Liége, dans le cercle de Weſtphalie. *Trèves* a pour ſuffragans Metz, Toul, & Verdun, qui dépendent de la France. L'archevêché de *Mayence* a pour ſuffragans, Wormes, Spire, Strasbourg, dans l'Alſace, province de France; Conſtance, Coire, dans le pays des Griſons, Hildesheim, Paderborn, Wirtzbourg, Aiſchtet, Augsbourg Les ſuffragans de l'archevêché de *Saltzbourg* ſont, Freiſengen, Ratisbonne, Chiemſée, Brixen, Gurck, Lavamind ou Saint-André, Seckaw. *Vienne* étoit ci-devant ſuffragant de Saltzbourg: cette ville a été érigée en archevêché en 1721, & on lui a donné pour ſuffragant Neuſtat, qui l'étoit auparavant de Saltzbourg. L'archevêché de *Prague* a pour ſuffragans Letomeritz, Koniginſgretz & Olmutz. *Malines* a pour ſuffragans, Ruremonde, Anvers, Gand, Bruges & Ypres. On peut joindre à ces métropoles l'archevêché d'Utrecht, qui a ſous lui l'évêché de *Harlem*. Ces deux villes ont à préſent chacune leur prélat catholique, toléré par les états-généraux: celui de *Harlem* demeure à Amſterdam. L'évêché de *Bamberg*, autrefois ſuffragant de Mayence; celui de Paſſaw, qui l'étoit de Saltzbourg; & celui de *Breſlaw* en Silésie qui dépendoit de l'archevêque de Gneſne, ſont aujourd'hui exempts, & dépendent immédiatement du ſaint-ſiége. Il faut remarquer qu'outre les ſept métropoles & leurs ſuffragans que nous venons de nommer, il y a deux archevêchés & treize ſiéges d'évêques, qu'on a ſéculariſés par les traités de Paſſaw, d'Oſnabruk & de Munſter, pour en abandonner la jouiſſance aux proteſtans. Les archevêchés ſont Magdebourg & Bremen; & les évêchés ſont Halberſtat, Minden, Werden, Naumbourg, Mersbourg, Meiſſen, Brandebourg, Havelberg, Ratzenburg, Swerin, Lebuſſ, Kamin & Lubeck. Nous pouvons ajouter Oſnabruck, que les catholiques & les luthériens poſſèdent alternativement. Les anciens ſuffragans de l'archevêché d'*Utrecht*, que les états-généraux ont ſupprimés, ſont ceux, de Deventer, de Groningue, de Harlem, de Leuwarde, & de Middelbourg. * *Géographie moderne*, t. II, p. 457 *& ſuiv.*

Les univerſités d'Allemagne ſont Cologne, Trèves, Mayence, Paderborn, Vienne, Francfort, Heidelberg, Altorf, Fribourg, Strasbourg, Baſle, Elbing, Erfort, Dilinghen, Gieſſen, Helmſtad, Leipſick, Marpurg, Newſtad, Prague, Ingolſtadt, Jena, Lawingen, Meiſſen, Roſtoc, Wittemberg, Tubinge, Breſlaw, Konisberg, Kiel, Grats, Wiſſembourg, & quelques autres, dont nous ferons mention en parlant des villes où elles ſont établies.

FLEUVES, MONTAGNES ET FORÊTS.

Les plus célèbres fleuves d'Allemagne ſont le Rhin, lequel venant des Alpes des Griſons, vers le mont S. Bernard, paſſe par le lac de Conſtance, & reçoit la Moſelle, le Neker, le Mein, la Lippe & quelques autres. Le Danube, qui reçoit le Lek, l'Iſer, l'Inn, le Nab, &c. L'Elbe, l'Oder, le Veſer, & pluſieurs autres. La chaîne de montagnes qui environne la Bohême, tient le premier rang entre celles du pays que nous décrivons. Il y a le mont Abnobe ou Abenow, dans le duché de Wirtemberg, proche des ſources du Danube, que les habitans appellent aujourd'hui *Die Baar*; le Taunus des anciens vers Mayence, à préſent nommé *Der Hayrich*; les *Suditi* ou *Sudeti*, qui ſont aujourd'hui les montagnes de Riſemberg, Wendenberg & Fiechtelberg, où ſont (ſelon Bertius) Holfeld, Culembach, Bareith, & Hoff; le mont Cetius, que Strabon nomme Κίτιος ὄρος, (Lazius aſſure qu'il porte aujourd'hui les noms de Kalemberg, de Schneberg, de Densberg, Smering, Plaitz, &c. dans la baſſe Autriche;) le mont S. Godart, le mont Jura, une partie des Alpes, &c. ſur les frontieres d'Allemagne. Entre les forêts, celle que les hiſtoriens ont tant célébrée dans leurs écrits, eſt l'Hercinie, qui avoit ſoixante journées de longueur, & neuf de largeur. La forêt Noire, que les Romains nommoient *Forêt de Mars*, & Ptolémée *Deſert des Helvétiens*, en eſt une partie. Elle occupe tous les pays qui ſont aux environs du Rhin, entre l'Alſace & le lac de Conſtance; & elle donne le nom à quatre villes que l'on nomme foreſtieres; qui ſont Rhinfeld, Seckingen, Lauffemberg, & Valdshut. Celle qui eſt du côté de Bohême, a le nom de Bohemerwaldt; & celle qu'on trouve vers la Turinge, ſe nomme Turingerwaldt. La forêt que les anciens nommoient *Bacenis*, partie de l'Hercinie, eſt le Hartwaldt dans la baſſe Saxe. Nous pouvons y ajouter celles de Heric, de Spechar, &c.

MŒURS DES ALLEMANS.

Tacite parlant des anciens Allemans, dit qu'ils n'ont point été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples: c'eſt pourquoi ils ſe reſſemblent preſque tous; car ils ont, dit il, les cheveux blonds, les yeux bleus, un regard farouche, une taille avantageuſe, le corps néanmoins incapable d'un long travail, & qui n'a que la premiere impétuoſité, ſupportant difficilement le chaud & la ſoif, & facilement le froid & la faim, à cauſe de la nature du pays. Ceux qui demeurent ſur notre frontiere recherchent l'argent à cauſe du commerce, & connoiſſent certaines pieces anciennes de notre monnoye, qu'ils aiment mieux que les autres, comme celles qui portent la marque d'une ſcie, ou d'un chariot. Le reſte trafique encore par échange, comme les premiers hommes. Leur cavalerie n'a que la lance & le bouclier. L'infanterie porte auſſi des

dards, & chaque ſoldat en a pluſieurs, qu'il ſait lancer avec beaucoup de force & d'adreſſe, n'étant point empêché de ſes habits ni de ſes armes; car ils n'ont qu'une ſaye pour tout vêtement. A conſidérer leurs troupes en général, l'infanterie eſt la meilleure: c'eſt pourquoi ils la mettent parmi la cavalerie. C'eſt une infamie parmi eux d'abandonner ſon bouclier; & ceux qui l'ont fait n'oſeroient plus ſe trouver aux aſſemblées ni aux ſacrifices. En l'élection de leurs rois, ils ont égard à la naiſſance; & en celle des chefs, à la vertu. Il n'y a parmi eux que les prêtres qui aient droit d'empriſonner & de punir. Ils ſe ſervent d'une invention particuliere pour ſavoir l'événement des grandes guerres; ils prennent un captif du parti contraire, auquel ils oppoſent un de leur parti, & ils jugent de l'iſſue de la guerre par celle de leur combat. Ils comptent par nuits, & non par jours, comme nous faiſons; & dans les ordres qu'ils donnent, ils mettent, *une telle nuit*, & non pas *un tel jour*, parcequ'il leur ſemble que la nuit eſt la premiere. Ils ſont armés dans le conſeil, & les prêtres ſeuls ont droit de faire faire ſilence, comme ils ont droit auſſi de punir. La peine eſt différente ſelon la diverſité du crime. On pend à un arbre les traîtres & les déſerteurs. On étouffe les lâches & les infâmes dans un bourbier, puis on les couvre de clais. La ſaye qu'ils portent pour tout habit, comme on l'a remarqué ci-deſſus, eſt attachée d'une agraffe, ou d'une épine: le reſte du corps eſt nud. Les plus riches ont des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes & des Sarmates, mais juſtes, & qui marquent la forme des membres. Ils ſe vêtent auſſi de fourures. Les femmes y ſont vêtues comme les hommes, hormis qu'elles portent une eſpece de chemiſe de lin ſans manche, bordée de ſoye cramoiſie, qui leur laiſſe les bras & le ſein découverts. Les mariages néanmoins y ſont chaſtes, & la chaſteté n'y eſt point corrompue par les feſtins, par les aſſemblées, ni par les ſpectacles. On n'y donne ni on n'y reçoit point de lettres, ou de billets de galanterie: de ſorte qu'il y a peu d'adulteres dans un ſi grand peuple. On n'y ſouffre pas de ſecondes nôces; & une femme prend un mari comme on prend un corps & une ame. C'eſt une abomination pour eux de défaire ſes enfans, ou de s'empêcher de concevoir. Chacun eſt élevé dans ſa famille, ſans autre nourice que ſa mere. Il n'y a guères de peuple qui ſe plaiſe plus à traiter & à recevoir les étrangers: c'eſt un crime de fermer ſa maiſon à qui que cê ſoit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a; & lorſqu'il n'a plus rien, il vous mene lui-même chez ſon voiſin, qui vous reçoit avec le même viſage & la même franchiſe. Ils boivent de la biere: car il ne croît point de vin en leur pays. Leur nourriture eſt fort ſimple, de fruits ſauvages, de lait caillé, de venaiſon; & ils vivent ſans friandiſe & ſans dépenſe. Ils n'ont qu'une ſorte de ſpectacles; leurs jeunes gens ſautent tout nuds entre les pointes des épées & des javelots. Ils ne partagent point l'année en quatre ſaiſons comme nous: & l'automne leur eſt inconnue auſſi-bien que ſes préſens. Leurs funérailles ſont ſans pompe & ſans magnificence: ils brulent ſeulement les corps des perſonnes de condition avec quelque bois particulier, ſans mettre ſur le bucher ni parfums, ni vêtemens, mais ſeulement les armes, & quelquefois le cheval du mort. Leurs ſépultures ſont faites de gazon, & ils mépriſent l'appareil de nos tombeaux. Ils préférent le ſouvenir au deuil, & laiſſent les pleurs aux femmes. Du reſte ils ſont grands buveurs, & fort grands joueurs, juſqu'à ſe jouer eux-mêmes, après avoir perdu tout leur bien. Voilà ce que l'hiſtorien Tacite rapporte des coutumes & des mœurs des anciens Allemans. Céſar parlant des mêmes peuples, nous dit qu'ils n'ont ni prêtres, ni ſacrifices, & qu'ils ne comptent entre les divinités que celles qu'ils voient, & dont ils reſſentent les effets, comme le ſoleil, la lune & le feu; & que la guerre & la chaſſe ſont tout leur exercice.

* Céſar, *dans la guerre des Gaules*, *l.* 6.

Les Allemans de ce temps ſont laborieux, ſimples, fidéles, bons guerriers, braves; mais cruels, adonnés au pillage dans les combats, & toujours prêts à marcher pour de l'argent; fermes dans la religion qu'ils embraſſent, lents en leurs conſeils, vaillans, vrais amis: mais avec cela ennemis couverts, défians & ſoupçonneux, & ſurtout blâmés de ce qu'ils aiment à manger & à boire avec plus d'excès qu'aucune autre nation du monde. Ces peuples étoient autrefois groſſiers & barbares, mais ils ſe ſont polis & civiliſés avec le temps. Bodin dit que l'application aſſiduë à l'étude, pour les connoiſſances humaines; & les ſentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemans: ce qui n'empêche pas néanmoins qu'ils ne ſoient toujours un peu Allemans dans leurs écrits; c'eſt-à-dire, que quoiqu'il n'y ait point de ſcience à laquelle ils ne ſoient parvenus par leur travail & par leur induſtrie, on ne trouve point dans les ouvrages des auteurs de ce pays, la ſubtilité, le brillant, la vivacité, la politeſſe & les autres beautés qui ſe voient dans les écrits des Grecs & des Romains. On peut dire qu'ils ne réuſſiſſent qu'à force d'application au travail: c'eſt pourquoi un Italien, pour marquer que cette nation eſt laborieuſe, diſoit en raillant, *que les Allemans ont l'eſprit, non pas dans la cervelle* comme les autres hommes, *mais ſur le dos*. C'eſt pour cette raiſon que les Allemans ne ſont pas ordinairement excellens poëtes, ni grands orateurs, parcequ'ils manquent de feu, de vivacité, & d'imagination pour la poëſie, & pour les piéces d'éloquence. Leurs hiſtoriens s'éloignent quelquefois de la vérité, par quelque intérêt particulier, ou par une crédulité exceſſive; leurs diſcours ſont ſouvent remplis de verbiage & de fatras, comme l'avoue Keckerman. A l'égard de la philoſophie & des belles-lettres, les Allemans y ont acquis de la réputation. La grande lecture des auteurs les a rendu bons humaniſtes; & c'eſt ce qui les a portés à entaſſer trop de citations dans leurs écrits, & à faire paroître trop d'affectation pour les antiquités grecques & romaines. Scaliger aſſure que la maniere des Allemans, eſt d'amaſſer des lieux communs, & de faire des recueils plutôt que de produire rien du leur. Un auteur de nos jours ſemble avoir voulu diſputer aux Allemans la qualité de bel eſprit; mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons eſprits. Et tout homme de jugement doit convenir qu'un Allemand qui s'eſt rendu bon eſprit par ſon induſtrie & par ſon travail, eſt plus louable qu'un Italien ou un François, qui étant né bel eſprit, ne l'emploie qu'à de vains amuſemens. La force du génie des Allemans a paru depuis quelques ſiécles, dans l'invention de l'imprimerie, de l'artillerie, du compas de proportion, & dans la découverte de pluſieurs ſecrets d'aſtronomie & de mathématiques. Dans le IX ſiécle ils ont commencé d'avoir des gens de lettres: avant ce temps ils ne les connoiſſoient pas beaucoup. Depuis ils en ont eu pluſieurs, comme Raban Maure, Othon de Freiſinghen, Hermannus Contractus, Albert le Grand; & dans les derniers ſiécles, Agricola, Trithême, Glareanus, Melanchthon, Camerarius, Geſner, Vadianus, Eckhius, Simler, Bullinger, Clavius, Greſſer, Coccius, Albert Crants, Longolius, Cuſpinien, Aventin, Sleidan, Goltzius, Lange, Fuſch, Paracelſe, Agrippa, Regiomontan, Zuinger, Fabricius, Pontanus, Buſchius, Wolfius, Amelius, Peutinger, Purbachius, Xylander, Velſerus, Marquardus Freher, Holſtenius, Buxtorf, Kircher, & un très-grand nombre d'autres. L'amour des ſciences leur a fait établir ce grand nombre d'univerſités qu'ils ont. Ils ne manquent pas auſſi de belles bibliothéques; témoin celle de l'électeur Palatin, que le comte de Tilli, lieutenant général du duc de Baviere, prit en 1620, & que l'on envoya à Rome, où elle fait un des plus riches ornemens de celle du vatican. Les Allemans ont auſſi divers cabinets de médailles & d'autres curioſités. Ils donnent dans les nouveautés des expériences chymiques; & on prétend que c'eſt parmi

Digitized by Google

eux qu'on trouve ces viſionaires entêtés de la pierre philoſophale, & ceux qu'on nomme *Freres de la Roſe-Croix*. Scaliger dit que les Allemans ſont glorieux, & qu'ils regardent le monde de travers. En Allemagne, ajoute-t-il, il n'y a ſi petit prince, qui ne penſe être de meilleure maiſon que le roi de France. Ils ont des jeux particuliers, dont quelques-uns ſont un peu biſarres; & ils aiment extrêmement la chaſſe, qui eſt pour l'ordinaire le plus grand revenu de la nobleſſe.

La langue allemande eſt proprement un dialecte de la teutonique, quoique quelques auteurs aient écrit qu'elle eſt une langue mere. Mais cette recherche n'eſt pas de ce ſujet.

Les Allemans catholiques ſuivent le calendrier grégorien, & les proteſtans ſe ſervent de l'ancienne façon de compter. Ils s'imaginent que ce ſeroit avoir trop de déférence pour Rome, que de ſuivre une correction qu'ils croient raiſonnable dans le fond, mais qu'ils improuvent dans la pratique, parcequ'elle a été faite par l'ordre du pape.

Le gouvernement.

L'Allemagne a toujours été ſoumiſe à tant de princes, qu'il ne faut pas douter que leur maniere de gouverner n'ait été très-différente. Nous pouvons dire en général, que les peuples qui la compoſent ont toujours beaucoup aimé la liberté; & que ce n'eſt qu'avec une grande violence qu'ils ont été obligés de ſe ſoumettre aux Romains, & dans la ſuite aux François. Mais pour eux, ils ont ſouvent fait des courſes dans les pays étrangers. Les Cimbres & les Teutons furent les premiers qui ſe firent connoître aux Romains, en ſe jettant dans les Gaules & dans l'Italie, pour y chercher un meilleur pays que le leur. Caius Marius les défit en partie à la deſcente des Alpes. Depuis, Jules-Céſar ayant domté les Gaules, réſolut de paſſer le Rhin, & d'attaquer les Germains. Cette entrepriſe fut le commencement d'une guerre longue & cruelle; & ſi les Romains y ont quelquefois triomphé, leurs hiſtoriens avouent ingénument, que les Allemans n'ont jamais été entiérement vaincus & aſſujétis. Il eſt vrai que les peuples qui demeuroient entre l'Italie & le Rhin furent ſoumis du temps d'Auguſte & de Tibere; mais, après la mort de ces empereurs, les Romains n'ont pu conſerver que ceux qu'on appella premierement du nom d'Allemans, qui ſe révolterent encore vers l'an 200, & qui firent ſouvent des courſes dans les Gaules. Le reſte de l'Allemagne, au-delà du Danube & de l'Elbe, ne fut jamais aſſujéti; puiſqu'au contraire les Goths, les Bourguignons, les Vandales, les Lombards, & quelques autres nations, s'étant jetté ſur les terres de l'empire romain, les occuperent preſque toutes. Clovis I, roi de France, commença à les ſoumettre à la bataille de Tolbiac, en 496. Depuis, Clotaire, roi de France, & Thierri, roi d'Auſtraſie, fils du même Clovis, défirent les Thuringiens en 530 & en 532. Dans la ſuite, les ſucceſſeurs de Thierri gouvernerent par des ducs les peuples qu'ils avoient ſoumis en Allemagne. Les autres vivoient preſque tous en forme de république; & il n'y en avoit que très-peu qui ſe fuſſent ſoumis, ou à des rois, ou à des capitaines, dont l'autorité étoit limitée par la raiſon & par les loix. Les victoires de Charlemagne donnerent des chefs à tous ces peuples différens Les Saxons furent les premiers ſoumis; enſuite Taſſillon, roi de Baviere, & le reſte de l'Allemagne ſuivit juſqu'à la Viſtule & à la Mer-Baltique. On croit même que les Eſclavons, qui occupoient alors une partie de ce qui eſt aujourd'hui du royaume de Pologne, reconnurent par des tributs le pouvoir & les victoires du plus grand prince qui fût alors. Ce fut dans ce temps qu'on diviſa l'Allemagne en diverſes provinces. Les gouverneurs y avoient des noms différens. Les ducs y étoient les principaux; & ceux même qui avoient le plus de pouvoir & d'autorité. Ils étoient comme vicetrois, & ils repréſentoient la perſonne du prince. Il y avoit auſſi deux ſortes de comtes, dont les uns défendoient les provinces les armes à la main, & les autres rendoient la juſtice. Ceux-ci étoient obligés de ſuivre la cour, & d'accompagner le prince, & on les appella *Comites*. Les Allemans les ont nommés *Graven*. Et c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de *Landgrave*, *juge d'un pays*, de *Burgrave*, *juge* ou *commandant d'une ville*, *&c.* Charlemagne ne négligea rien pour adoucir l'eſprit farouche de ces peuples, que l'amour de la liberté portoit continuellement à la révolte. Mais ils rompirent ſouvent ſes meſures; & recommençant toujours leurs pratiques, ils lui fourniſſoient de nouveaux ſujets de triomphes & de victoires. Ce prince ſongea principalement à ſe les aſſurer par le lien de la conſcience; & dans ce deſſein il y établit des évêques, & y envoya des miſſionaires pour les inſtruire dans le chriſtianiſme. Cet empereur mourut en l'année 814. Louis *le Débonnaire*, ſon fils, roi de France & empereur, lui ſuccéda; & de trois fils qu'il eut d'*Ermengarde* ſa premiere femme, Lothaire, l'aîné, fut empereur; Pepin le ſecond fut roi d'Aquitaine; Louis *le Pieux*, qui étoit le troiſiéme, eut l'Allemagne, ſous le nom du royaume de Germanie; & Charles II, dit *le Chauve*, qu'il avoit eu de *Judith*, fut roi de France. Pour connoître ici la ſucceſſion des empereurs & des rois de Germanie, il faut remonter à Lothaire & à Louis *le Pieux*. Lothaire fut aſſocié à l'empire à Aix-la-Chapelle en 817. Depuis il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans l'abbaye de Prum, & y mourut en 855. Entre divers enfans qu'il laiſſa, Louis II, l'aîné, lui ſuccéda à l'empire, & fut couronné en 844 & en 849. Il mourut l'an 875. Enſuite Charles *le Chauve*, roi de France, oncle de ce Louis, ſe fit couronner empereur, & mourut en 877. Onuphre, Baronius, & quelques autres, ont cru que Louis *le Begue* fut enſuite empereur; mais il eſt ſûr que ce fut Charles III, dit *le Gras* ou *le Gros*, de la famille des rois de Germanie. Il étoit fils de Louis *le Pieux*, lequel étant mort en 876, laiſſa Carloman, roi de Baviere; Louis II, dit *le Jeune*, roi de Germanie, qui mourut en 882, & Charles, dit *le Gros*, mort en 888. Carloman, qui mourut en 880, *laiſſa un fils naturel*, *nommé* Arnoul, *qui fut empereur*, *& mourut l'an* 899.

Il eut d'*Otte* ſon épouſe, *Louis III*, roi de Germanie, que les Allemans mettent au nombre des empereurs, & qui mourut ſans poſtérité l'an 912. Ainſi la famille de Charlemagne ne garda l'empire que 111 années. Après la mort de Charles *le Gros*, les Italiens ſe firent des empereurs, que nous nommerons dans la ſuite chronologique des princes qui ont tenu l'empire. Après la mort de Louis III, les Allemans, mépriſant la jeuneſſe & le peu de valeur de Charles *le Simple*, roi de France, à qui l'Allemagne appartenoit légitimement comme héritier de Charlemagne, ils élurent Conrad, mort en 918, puis Henri I, ſurnommé l'*Oiſeleur*, qui mourut en 936. Celui-ci profita du malheur & de la foibleſſe de Charles *le Simple*, pour uſurper ce que les François poſſédoient encore au-delà du Rhin. Baronius & les Italiens ne nomment ces deux princes que rois d'Allemagne, parcequ'ils n'ont pas été couronnés des papes: mais cette délicateſſe eſt trop grande. Othon I, dit *le Grand*, fils de Henri, lui ſuccéda, & il fut ſuivi des autres empereurs, dont nous donnerons la ſuite plus bas, après avoir parlé de l'empire, & de la maniere dont il eſt aujourd'hui gouverné par l'empereur, & les états qui le compoſent.

Religion.

Les anciens Germains avoient preſque les mêmes dieux que les Gaulois. Ils avoient grande inclination à rendre leurs hommages à des divinités viſibles, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils adoroient les aſtres & les élémens, & ſur-tout le ſoleil, la lune & le feu. Ils célé-

Digitized by Google

broient encore dans leurs vers l'hiſtoire d'un dieu né de la terre nommé, *Tuiſton*, & de ſon fils *Man*, que quelques-uns croient être le même qu'Adam. Mercure étoit en grande vénération parmi eux ; & ils lui ſacrifioient même des hommes, au lieu qu'ils n'immoloient aux autres que des victimes ordinaires. Une partie des Suéves adoroit Iſis ſous la figure d'un vaiſſeau. Ils ne croyoient pas que la grandeur des dieux permît de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples ; mais ils ſe contentoient de leur conſacrer des forêts dont ils adoroient ce qu'il y a de plus caché. Ils étoient tout-à-fait adonnés aux augures & aux ſorts, ſans y obſerver pourtant grande cérémonie. Car ils coupoient ſimplement en pluſieurs piéces une branche de quelque arbre fruitier, & les marquant de certains caracteres, il les jettoient à l'aventure ſur un drap blanc. Alors le prêtre, ou le pere de famille, ſi c'étoit dans quelque maiſon particuliere, levoit trois fois chaque brin, après avoir prié les dieux, & conjecturoit de l'avenir par les caracteres heureux ou malheureux, tracés ſur les morceaux de bois, que le haſard lui avoit fait lever. Les prêtres ſeuls avoient droit de punir les coupables, & de juger les affaires d'importance. Voilà ce que rapporte Tacite touchant la religion des anciens Germains. Mais il faut obſerver que cet hiſtorien donne des noms romains & grecs aux dieux de la Germanie, à cauſe de quelque légére reſſemblance que l'on remarquoit entre le culte & les ſtatues de ces dieux. Le peu de communication que ces peuples avoient avec les autres, & l'ardeur qu'ils témoignoient pour la liberté, eſt la cauſe qu'ils n'ont été véritablement éclairés des lumieres de l'évangile, qu'après avoir été ſoumis par les armes des François, depuis Clovis juſqu'à Charlemagne. S. Boniface, qui a mérité le nom d'apôtre d'Allemagne, y établit parfaitement les vérités du chriſtianiſme, qu'on y a vu pratiquer dans toute ſa pureté, juſqu'au temps de Martin Luther, qui a été la ſource malheureuſe de toutes les diviſions qui affligent l'égliſe d'Allemagne & des pays du Nord. Les princes auroient pu d'abord s'oppoſer à ces révolutions, ſi les intérêts de la religion les euſſent autant touchés, que ceux de leurs états. Mais l'injuſte jalouſie de l'empereur Charles V contre la France & contre ces princes, le projet ambitieux qu'il faiſoit d'établir une monarchie univerſelle, & la trop grande facilité qu'il eut de permettre aux proteſtans l'exercice de leur nouvelle religion, ruinerent l'unité de l'égliſe, & firent triompher la confuſion, le ſchiſme & le déſordre. Ce formulaire ou decret qu'on fit à Augsbourg, & qu'on nomma *Interim*, fut en partie cauſe de ces malheurs. L'empereur y aſſembla en 1548 des théologiens de l'un & de l'autre parti ; & ils y permirent non-ſeulement le mariage des prêtres & la communion ſous les deux eſpéces, mais encore d'autres pratiques qui furent improuvées des orthodoxes & des hérétiques. Aujourd'hui l'Allemagne eſt compoſée de peuples de toute ſorte de créance, quoiqu'on n'y ſouffre publiquement que l'exercice de la religion catholique, de celle des luthériens, & de celle des calviniſtes.

Conciles d'Allemagne.

On met ici ſous le nom d'Allemagne quelques conciles, parcequ'on ignore celui des villes où ils ont été célébrés. S. Boniface, apôtre d'Allemagne, aſſembla ſouvent les clercs de ſon égliſe, pour faire des reglemens ſalutaires ; mais de toutes ces aſſemblées, il n'y en eut point de plus illuſtre & de plus utile que celle qui eſt placée par la plupart des auteurs ſous l'année 740. On y travailla avec beaucoup de ſoin à fixer tout ce qui pouvoit regarder la diſcipline eccléſiaſtique & la ſoumiſſion au ſaint-ſiége. C'eſt ce qu'on a recueilli d'une lettre que ce ſaint apôtre d'Allemagne écrivoit à Cuthber, archevêque de Cantorbéri en Angleterre. Le ſecond concile fut tenu par le même prélat, & pour le même ſujet, l'an 742, en préſence de Carloman. Nous en avons ſept canons, rapportés dans le recueil des conciles. On aſſembla un troiſiéme concile l'an 745, contre un impoſteur nommé *Adelbert*, qui trompoit le peuple par ſes déguiſemens & par ſon hypocriſie. L'empereur Henri II fit tenir celui de 1007 contre les ſimoniaques. On en tint un autre en 1225 contre les mêmes & contre les concubinaires ; & dans la ſuite on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au bien des fideles & à l'exaltation de la foi. Quant à l'autre concile tenu en Allemagne du temps du même empereur Henri II, il n'eſt pas ſi bien marqué dans le recueil des conciles du Louvre, que celui de 1225.

De l'empire d'Allemagne.

L'empire d'Allemagne eſt un corps dont l'empereur eſt le chef, & dont les membres ſont les états de l'empire. Ces états ſont diviſés en trois claſſes ; ſavoir le collége des électeurs, le collége des princes eccléſiaſtiques & ſéculiers, & le collége des villes impériales, qui entrent dans les diétes ou aſſemblées générales. On les diviſe encore en dix cercles ou grandes provinces, qui ont leurs aſſemblées particulieres.

De l'élection et du couronnement de l'empereur.

L'empire devient vacant par la mort du dernier empereur ; ou par ſa démiſſion volontaire, laquelle il peut faire, ſans que les électeurs & les autres états de l'empire puiſſent l'en empêcher ; ou par ſa promotion aux ordres ſacrés ; ou par ſa deſtitution, dont on a peu d'exemples, parcequ'elle n'eſt autoriſée par aucune conſtitution de l'empire. Alors les princes électeurs procédent à l'élection d'un ſucceſſeur, qui doit être Allemand de nation ou d'extraction, laïc & non clerc, d'une illuſtre naiſſance, & au moins comte ou baron ; riche, & qui puiſſe ſoutenir la dignité impériale. L'âge n'eſt point reglé par les conſtitutions. Othon fut élu à onze ans ; Henri III à douze ; Henri IV à cinq ; Vinceſlas à quinze, & Fréderic II, n'étant encore qu'au berceau. Auſſitôt que l'élection de l'empereur eſt faite, il dépêche un extraordinaire à Rome, pour en donner avis au pape, & en obtenir de lui l'agrément & la confirmation. Les états de l'empire aſſemblés à Francfort en 1338, & à Cologne en 1339, conclurent que l'élection ſeule conféroit au prince la pleine puiſſance impériale, après qu'il avoit prêté le ſerment accoutumé à l'empire, & déclarerent que les deux couronnemens qui ſe faiſoient autrefois, l'un à Rome, & l'autre à Milan, n'étoient pas néceſſaires. Cependant, les papes ne s'en ſont pas voulu tenir à ces reglemens, & ils ont toujours refuſé de reconnoître l'empereur, s'il ne venoit à Rome recevoir la couronne impériale ; ou s'il n'obtenoit d'eux un bref qui l'en diſpenſât, & qui confirmât ſon élection.

Lorſqu'on eſt convenu du jour & du lieu du couronnement, & que l'électeur de Mayence en a donné avis aux magiſtrats d'Aix-la-Chapelle & de Nuremberg, ces magiſtrats envoient par leurs députés les ornemens impériaux, dont ils ſont les gardiens ; ſavoir ceux de Nuremberg, la couronne d'or de Charlemagne (qui peſe quatorze livres,) l'anneau, le ſceptre, le globe, les ſouliers & l'épée qu'un ange, à ce qu'on prétend, donna à Charlemagne ; une longue aube, une étole, une chappe avec une ceinture. Ceux d'Aix-la-Chapelle envoient une châſſe couverte de diamans, où l'on conſerve du ſang de S. Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne, avec ſon baudrier, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur ſe ſervoit. Après la meſſe & le couronnement, l'empereur eſt conduit par les trois électeurs eccléſiaſtiques, précédés des électeurs ſéculiers, juſque ſur une tribune, où il ſe place dans une chaiſe qui y eſt préparée. (Si la cérémonie ſe fait à Aix, on y met la chaiſe de Charlemagne, que l'on garde toujours dans cette égliſe.) Alors l'officiant lui pro-

Digitized by Google

nonce ces paroles : *Prenez & conſervez la poſſeſſion de la place qui vous eſt conférée, non par droit d'hérédité, ni par celui de ſucceſſion paternelle, mais par les ſuffrages des électeurs de l'Empire allemand, & particulierement par la providence de Dieu tout-puiſſant*, &c. Enſuite l'empereur accompagné des électeurs ſéculiers, crée des chevaliers, qu'il touche avec l'épée de Charlemagne : après quoi un chanoine de l'égliſe collégiale d'Aix-la-Chapelle ſe préſente devant l'empereur ; & lui ayant remontré que chaque empereur y eſt reçu chanoine, ſelon l'ancien uſage, il le ſupplie de vouloir en prêter le ſerment : ce que ſa majeſté fait en latin. L'empereur & les électeurs donnent auſſi à ce chanoine un écrit qui porte : *Que le couronnement fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la-Chapelle, ne pourra préjudicier à l'égliſe, ni à la ville d'Aix, en leurs anciens droits & priviléges.*

Autrefois, lorſque le royaume d'Italie étoit réputé une partie de l'empire, les empereurs allemans étoient encore couronnés avec la couronne de Lombardie, qui étoit d'or ſans pointes, & enrichie de diamans, avec une petite bande de fer blanc au dedans ; c'eſt pourquoi on l'appelloit *la couronne de fer* ; & ce couronnement ſe faiſoit dans l'égliſe de S. Jean à Montza, qui eſt un bourg du Milanez où les rois de Lombardie faiſoient quelquefois leur ſéjour. Il eſt arrivé néanmoins que cette cérémonie s'eſt faite ailleurs, comme à Milan, en l'égliſe de S. Ambroiſe, & à Alexandrie. Mais Conrad I, quoique couronné à Milan, voulut encore l'être à Montza, ce qui ne fut pas ſuivi par Frédéric I, qui ſe contenta de l'être dans l'égliſe de S. Michel de Pavie par les mains de l'archevêque de Milan. Par ce couronnement, l'empereur devenoit roi d'Italie, ou de Lombardie.

Outre ces deux couronnemens, l'empereur étoit encore couronné pour la troiſiéme fois à Rome. Néanmoins, Charles-*Quint* ſe contenta de recevoir la couronne des mains du pape à Boulogne, à l'imitation de Louis *le Débonnaire*, qui l'avoit reçue à Reims du pape Etienne IV. Quant aux empereurs Rodolphe I, Albert, Maximilien I, Ferdinand I, Maximilien II, Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II, Ferdinand III, Léopold I, & les ſuivans, ils n'ont jamais paſſé les Alpes pour s'aller faire couronner en Italie ; quoique par les capitulations faites depuis Charles-*Quint*, prédéceſſeur de Ferdinand I, les empereurs aient toujours été invités, principalement par les électeurs catholiques, de ſe faire couronner par le pape ; mais ils ſe ſont contenté d'obtenir de ſa ſainteté des lettres de confirmation de leur élection. *Voyez* le titre du *collége des électeurs* ci-après dans ce même article.

Du pouvoir de l'empereur.

Avant Charlemagne, & long-temps après, c'eſt-à-dire, non-ſeulement pendant que l'empire a été poſſédé par ceux de ſa famille à titre héréditaire, mais auſſi lorſqu'il a paſſé par élection dans les maiſons de Saxe, de Franconie, & de Souabe, juſqu'à Frédéric II, l'an 1245, l'empire a été purement monarchique dans toute l'étendue des terres qui le compoſoient, en Allemagne ou en Italie. Mais depuis Fréderic II, les électeurs & princes d'Allemagne ſe ſont inſenſiblement attribué des droits qu'ils n'avoient pas auparavant, de ſorte que le gouvernement de l'empire tient à préſent du monarchique & de l'ariſtocratique ; car il y a des choſes que l'empereur fait de ſa ſeule puiſſance & autorité impériale, & d'autres où il doit appeller les princes & électeurs, & même tous les états de l'empire, pour avoir leur avis & leur conſentement ; à quoi il s'oblige par une capitulation ſolemnelle, lorſqu'il eſt élu. L'empereur prend toutes les marques des anciens empereurs d'Occident, avec les titres de *toujours Auguſte*, ou de *Céſar* & de *Sacrée Majeſté*. Sa couronne eſt fermée & ſurmontée d'un globe, qui eſt le ſymbole de la monarchie univerſelle ; & les princes chrétiens lui déferent le premier rang à cauſe de ſa dignité. C'eſt lui qui convoque les diétes & autres aſſemblées impériales, & qui les congédie. Il a droit d'en autoriſer les réſolutions, qui ſe publient enſuite & s'exécutent ſous ſon nom. Il confirme les alliances & les traités que ſon prédéceſſeur a faites pour le bien de l'empire. Il jouit ſeul du droit qu'on appelle de *premieres prieres*, c'eſt-à-dire, de choiſir, après ſon couronnement, des perſonnes capables pour remplir le canonicat ou la premiere dignité vacante dans les égliſes cathédrales & collégiales, & dans les abbayes de l'empire, où ils doivent être reçus à ſa nomination. Il crée & confere les autres dignités ſéculieres ; comme celles de roi, de prince, d'archiduc, de duc, de marquis, de landgrave, de comte & de baron. Ainſi Henri II érigea en royaume le duché de Hongrie l'an 1020, en faveur d'Etienne, qui en étoit duc. Henri IV créa roi Uratiſlas ou Ladiſlas roi de Bohême l'an 1086. Frédéric I donna au prince Pierre l'inveſtiture du Danemarck, qui relevoit alors de l'empire, ſous le titre de royaume, & le couronna lui-même. L'empereur Othon III érigea auſſi le duche de Pologne en royaume l'an 969, en faveur de Boleſlas. Pour ce qui eſt des duchés & autres principautés & dignités, il y en a une infinité d'exemples ; comme à l'égard des duchés de Brunſwick, de Holſtein, de Juliers, &c. Il n'appartient qu'à l'empereur de conférer les grands fiefs de l'empire, dont il donne l'inveſtiture aux princes eccléſiaſtiques par le ſceptre, & aux ſéculiers par l'étendard ou par l'épée. C'eſt à lui que ſe prête le ſerment de fidélité par les électeurs, par les autres princes, & par tous les membres de l'empire. Il a l'entiere diſpoſition des états qui ſont dévolus à l'empire par forfait ou autrement. Il accorde des graces & des rémiſſions. Il inſtitue ou confirme les univerſités & les académies, & a encore d'autres droits qui marquent ſa ſouveraineté. Mais il eſt obligé de prendre l'avis des électeurs, lorſqu'il s'agit d'aliéner ou d'engager les biens de l'empire, d'accorder le privilége de battre monnoie, ou de confiſquer les biens & états des rebelles. Le conſentement général de tous les états de l'empire eſt néceſſaire quand l'empereur veut régler ce qui concerne la religion ; faire des loix ou les abolir ; mettre le prix à la monnoie ; dénoncer la guerre dans l'empire ou dehors ; impoſer des ſubſides ou contributions générales ; faire des levées de gens de guerre ; bâtir de nouvelles forteresſes, mettre des troupes dans les anciennes places ; faire des traités de paix & des confédérations. Si néanmoins l'affaire preſſe, il ne faut que le conſentement des électeurs ; & pour les tréves & ſuſpenſions d'armes, l'autorité de l'empereur ſuffit. Lorſque l'empereur eſt élu, il s'oblige à ces reſtrictions de ſon pouvoir, par la capitulation qu'il fait avec les électeurs & princes de l'empire. C'eſt comme un contrat qu'il paſſe avec eux, avant que d'être déclaré empereur, & qu'il ratifie après ſon élection. On n'a introduit l'uſage de ces capitulations, que depuis l'empereur Charles-*Quint*. Avant ce temps-là les conſtitutions ordinaires de l'empire tenoient en quelque façon lieu de ces capitulations. A l'égard des droits ſouverains, ils ſont tellement attachés à la couronne impériale, qu'en cas d'abſence de l'empereur, c'eſt le roi des romains, s'il y en a un, qui en jouit comme vicaire perpétuel de l'empire. Et s'il n'y a ni empereur ni roi des romains, ce ſont les deux vicaires de l'empire en Allemagne, ſavoir, l'électeur de Baviere, ou l'électeur palatin du Rhin (car ce droit eſt conteſté entr'eux) & l'électeur de Saxe, qui exercent ces mêmes fonctions, chacun dans l'étendue de ſa juriſdiction, à la réſerve toutefois de ce qui regarde les grands fiefs, que l'on nomme *Fiefs de ſceptre*, ou d'*étendard* & *d'épée* ; car l'empereur ſeul a la diſpoſition & le droit d'inveſtir de ces fiefs.

Du domaine de l'empereur.

Le domaine de l'empereur eſt réduit à ſi peu d'étendue, qu'il y a ſujet d'en être étonné. Ce qu'il faut entendre

Digitized by Google

du domaine que l'empereur a comme empereur, & des revenus qu'il tire de l'empire, pour ſoutenir ſa dignité impériale. Dans les royaumes héréditaires, comme en France, on ne fait point de diſtinction entre le domaine du roi, & le domaine de la couronne, parceque dès qu'un prince eſt parvenu à la royauté, ſon domaine particulier devient domaine de la couronne; mais cela n'a pas lieu dans les royaumes électifs, où le fils n'eſt pas aſſuré de ſuccéder à la couronne de ſon pere. C'eſt pourquoi le roi a ordinairement ſon domaine particulier, comme on le voit en Pologne, & comme il ſe pratiquoit en Danemarck & en Suéde. Cela s'eſt obſervé en Allemagne, dès le temps que l'empire commença d'être électif, après la mort de Louis III. Ainſi la Saxe, la Franconie, la Souabe, &c. ſont demeurés aux héritiers des empereurs qui étoient de ces maiſons-là. Mais le domaine impérial eſt affecté à ceux qui poſſédent le titre d'empereur, pendant qu'ils gouvernent l'empire. Ce domaine a été autrefois très-conſidérable; mais à préſent l'empereur n'en tire pas de quoi payer les frais des poſtes de l'empire, & les appointemens d'une partie de ſes officiers; tant s'en faut qu'ils lui puiſſent fournir de quoi ſoutenir ſa dignité, & encore moins de quoi contribuer à la ſubſiſtance des gens de guerre. Il n'y a pas une ſeule ville dans l'empire qui appartienne à l'empereur comme empereur; & en cas qu'on vint à élire quelque empereur, qui ne poſſédât point de domaine particulier, la ville de Bamberg lui a été aſſignée pour y faire ſa demeure; & l'évêque en ce cas ſeroit obligé de ſe retirer à Villac. Le revenu de l'empereur conſiſte en aydes, que l'on appelle *Mois-Romains*, qui ſe payent par les états & membres de l'empire; en autres ſubſides des villes impériales, qui ne montent par an qu'à environ quarante mille livres; en taxe de chancellerie, & en impoſitions ſur les Juifs, que l'on nomme *argent d'oblation*. Il y a encore les droits des inveſtitures des fiefs de l'empire; mais tout le profit de ces droits eſt pour les officiers de l'empereur, lequel n'a que l'honneur de ces inveſtitures.

Des conſeils de l'empereur.

L'empereur a trois ſortes de conſeils pour les affaires de l'empire. Le premier eſt le conſeil d'état, compoſé d'un préſident & de vingt-quatre conſeillers, qui ſont des princes & des comtes de l'empire, & autres ſeigneurs conſidérables, avec dix ſecrétaires, pour l'expédition des lettres & des arrêts. Le ſecond conſeil eſt celui des finances, compoſé de deux préſidens, d'un directeur & de quatorze aſſeſſeurs, avec ſix ſecrétaires. Le troiſiéme eſt le conſeil impérial de guerre, où il y a deux préſidens, qui ſont généraux d'armées, & ſept conſeillers, qui ſont maréchaux de camp, généraux majors, & colonels, avec l'auditeur général, les greffiers & les ſecrétaires.

Du roi des Romains.

Le titre de roi des Romains, dans le ſens qu'on le prend aujourd'hui, étoit inconnu du temps des premiers empereurs, même de ceux de la maiſon de Charlemagne; car alors les empereurs étoient rois des Romains, c'eſt-à dire, princes ſouverains de la ville de Rome; & les rois des Romains étoient empereurs. Charlemagne ayant deſtiné ſon fils aîné à la ſucceſſion de l'empire, lui donna la qualité de roi d'Italie. Louis *le Débonnaire*, & Lothaire I ſuivirent ſon exemple, & donnerent auſſi à leurs héritiers préſomptifs le titre de rois d'Italie, lequel ſignifioit en ce temps-là, ce que le nom de Céſar déſignoit ſous les anciens empereurs, & ce que celui de roi des Romains ſignifie à préſent. Cette derniere qualité commença d'être miſe en uſage l'an 966, ſous le titre de roi des Romains, n'oſant lui donner celui d'empereur, dans la penſée que la qualité d'empereur ne pouvoit être donnée que par le pape, à qui ce droit appartenoit. Depuis ce temps-là, pluſieurs empereurs n'ont pris que le titre de rois des Romains, juſqu'à ce qu'ils euſſent été couronnés par les papes; & c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre le ſecond chapitre de la bulle d'or, qui parle de l'élection du roi des Romains, c'eſt-à-dire, du ſucceſſeur à l'empire, qui ne ſe qualifioit empereur qu'après avoir été couronné par le pape. On appelle aujourd'hui roi des Romains, celui qui eſt élu par les princes électeurs pendant la vie de l'empereur, pour avoir la conduite des affaires en l'abſence de l'empereur, comme vicaire général de l'empire, & pour ſuccéder après ſa mort à la dignité d'empereur, ſans qu'il ſoit beſoin d'autre élection ou confirmation. Cette élection ſe fait lorſqu'un empereur veut s'aſſurer pendant ſa vie d'un ſucceſſeur, ou lorſqu'il n'eſt plus en état d'agir pour le gouvernement de l'empire. Le roi des Romains n'eſt couronné d'une couronne ouverte que l'on appelle *Romaine*, & on ne lui prête ſerment de fidélité qu'après la mort de l'empereur. On ne lui donne auſſi que le titre d'*Auguſte*, & non pas celui de *toujours Auguſte*, qui eſt réſervé à l'empereur; & l'aigle éployée qu'il porte dans ſes armes, n'eſt qu'à une tête, & non à deux, comme eſt l'aigle impériale. Il n'a point de pouvoir tant que l'empereur eſt dans l'empire; mais en ſon abſence il commande en vertu de ſa dignité. Il eſt traité de *Majeſté royale* par tous les princes, & il a un même tribunal avec l'empereur: ce qui lui donne rang dans l'empire avant les autres rois.

Des trois colléges de l'empire; & premierement du collége des électeurs.

Les trois colléges de l'empire ſont celui des électeurs, celui des princes, & celui des villes impériales. Cette diſtinction fut établie à la diéte de Francfort l'an 1580. Le collége électoral conſiſtoit originairement en ſept électeurs; il a été augmenté depuis d'un huitiéme; préſentement il eſt compoſé de neuf, qui renferment deux qualités en une même perſonne, celle de princes de l'empire & celle d'électeurs. Comme princes ils ſont ſouverains dans l'étendue de leurs états, avec de certaines reſtrictions, qui les rendent dépendans de l'empereur & de l'empire. Comme électeurs, ils ont droit d'élire l'empereur & le roi des Romains, & ils précédent tous les autres princes de l'empire, même les cardinaux & les rois. Ce collége comprend trois archevêques, & ſix princes ſéculiers. Les archevêques ſont, celui de Mayence, celui de Trèves, & celui de Cologne, qui ſont, ſelon la bulle d'or, grands chanceliers de l'empire; ſavoir, l'archevêque de Mayence, en Allemagne; l'archevêque de Trèves dans les Gaules; & l'archevêque de Cologne, en Italie. Les princes ſéculiers ſont le roi de Bohême, qui eſt grand échanſon; le duc de Baviere, qui eſt grand maître du palais; le duc de Saxe, qui eſt grand maréchal; le marquis de Brandebourg, qui eſt grand chambellan; & le comte palatin du Rhin, qui eſt grand tréſorier. L'empereur Léopold, mort en 1705, a créé un neuviéme électorat en faveur de la maiſon de Brunſwick, ſous le titre d'électeur d'Hanovre. Le prétexte a été de ſatisfaire les Proteſtans, qui ſe plaignoient de la diminution de leur autorité, par le paſſage de l'électorat Palatin dans une branche catholique de la maiſon Palatine.

Il y a cette différence entre les électeurs ſéculiers & les eccléſiaſtiques, que les ſéculiers ont voix active & paſſive, chacun d'eux éliſant & pouvant être élu empereur; au lieu que les eccléſiaſtiques n'ont que la voix active, pouvant bien élire, mais ne pouvant être élus. Il faut que les trois archevêques aient l'âge de trente ans accomplis, pour obtenir cette dignité: condition à laquelle on n'a point eu d'égard dans l'élection du prince Clément de Baviere, ci-devant électeur de Cologne. Un électeur ſéculier doit avoir l'âge de dix-huit ans accomplis, pour pouvoir faire ſa fonction. Avant ce temps-là on lui donne ſon plus proche parent pour tuteur ou adminiſtrateur, lequel exerce la dignité

Digitized by Google

électorale de ſon chef, tenant la place, & portant l'habit d'électeur.

Il y a deux de ces électeurs ſéculiers qui ſont vicaires généraux de l'empire : ſavoir l'électeur de Baviere, & l'électeur de Saxe, leſquels ne font leur fonction qu'après la mort de l'empereur ou après ſa démiſſion, lorſqu'il n'y a point de roi des Romains, & pendant l'interregne. Par le traité de Munſter en 1648, le duc de Baviere fut inveſti de la dignité électorale, dont Frédéric V Palatin avoit été privé, & l'on créa un huitiéme électorat en faveur de Charles-Louis, fils aîné de Frédéric, & comte Palatin du Rhin, avec le titre de grand tréſorier, à condition que ſi la branche de Baviere venoit à manquer, l'électorat qu'elle poſſéde retourneroit à la Palatine, & que le nouvel électorat ſeroit ſupprimé. Depuis ce temps-là, l'électeur de Baviere a prétendu la qualité de vicaire général qui appartenoit à l'électorat de Frédéric V, & le comte Palatin du Rhin lui a diſputé cette prérogative, prétendant qu'elle étoit attachée à la principauté de comte Palatin du Rhin, & non à la dignité électorale. Toutefois, en 1657, le duc de Baviere l'emporta ſur l'électeur Palatin pour la fonction du vicariat, après la mort de Ferdinand III. Les vicaires de l'empire exercent leur pouvoir ſéparément, chacun dans les provinces de ſa juriſdiction, à la réſerve de la chambre de Spire, dans les actes de laquelle les noms des deux vicaires ſont toujours mis enſemble, parceque la juſtice y eſt adminiſtrée par tous les états de l'empire.

Les cinq premiers électeurs ſéculiers ont chacun un vicaire, pour faire leur charge en leur abſence. Le roi de Bohême a pour vicaire en la charge de grand échanſon, le baron de Limbourg. Le duc de Baviere, qui eſt grand maître du palais, a pour vicaire le comte de Truchſes, de la famille de Waltbourg. Le vicaire du duc de Saxe, grand maréchal, eſt le comte de Papenheim. Celui du marquis de Brandebourg, grand chambellan, eſt le comte de Hohenzollern. Et celui de l'électeur Palatin, grand tréſorier, eſt le comte de Sinzendorf. Tous ces vicariats ſont héréditaires dans les familles qui les poſſédent.

Les électeurs eccléſiaſtiques & ſéculiers ſont également immédiats pour ce qui eſt de leurs électorats, & de leurs principautés : ils ſont électeurs parcequ'ils ſont princes, c'eſt-à-dire, qu'avec certaines principautés ils acquierent l'électorat qui y eſt attaché. Dès qu'ils en ſont revêtus, ils ne peuvent les perdre que par la mort naturelle ou civile. Les eccléſiaſtiques acquierent l'électorat de la maniere dont on obtient les prélatures ; les ſéculiers l'acquierent par collation ou par ſucceſſion. La collation a lieu quand tous les mâles légitimes & laïcs d'une famille électorale viennent à manquer ; & elle ſe fait par l'empereur, qui eſt obligé de rendre complet le nombre des électeurs, & de conférer la place vacante dans leur collége, à un prince Allemand capable de la remplir. La ſucceſſion ſubſiſte auſſi long-temps qu'il y a des deſcendans mâles légitimes & laïcs d'un électeur ; & elle ſe conforme à la loi ſalique, & non au droit commun. Selon cette loi l'aîné & ſes fils, puis le ſecond & ſes deſcendans, & le troiſiéme de même ſucceſſivement, de la branche la plus proche à la plus éloignée, juſqu'au dernier qui repréſente la tige, ſont appellés à l'électorat, ſans que rien interrompe cet ordre favorable au droit d'aîneſſe, qui ſuit toujours le temps de la nativité, & non celui de la ſucceſſion, indépendamment des tranſactions, teſtamens & autres actes civils, dont on ſe ſert pour changer l'ordre des ſucceſſions. Il eſt vrai qu'on a conteſté long-temps ſur la condition de l'électorat de Bohême, que les états du pays prétendoient être électif ; mais en 1648 Ferdinand III le mit en hérédité pleine & entiere, ce qui le rendit conforme aux autres électorats.

Autrefois, lorſque les électeurs alloient à la cour, l'empereur alloit au-devant d'eux, & les recevoit une lieue & demie hors des villes ; mais à la diéte d'Augſbourg de l'an 1530, Charles-*Quint* donna à ſes ſucceſſeurs l'exemple de ſe diſpenſer de cette coutume, en s'excuſant ſur ſon peu de ſanté. Préſentement, lorſque l'empereur tient une aſſemblée générale, il viſite les électeurs chez eux, en commençant par les premiers venus ; ou s'ils s'y rendent enſemble, il ſe conforme au rang établi entr'eux. Les électeurs ont le droit de poſſéder les ſalines, & les mines de toutes ſortes de métaux dans leur électorat ; de faire battre de la monnoie d'or & d'argent ; de lever les anciennes impoſitions ; d'acquérir les plus grands fiefs, par préférence à tous autres ; d'être inveſtis gratuitement ; de ne déférer à aucun privilége contraire aux leurs ; d'exercer la juriſdiction ſupérieure & ſouveraine dans leurs états, ſans que leurs vaſſaux ou leurs ſujets puiſſent appeller ou être appellés hors de leur territoire ; que pour déni de juſtice : ce dernier article n'a lieu néanmoins, qu'à l'égard des électeurs de Saxe & de Brandebourg, qui ſont les ſeuls qui faſſent juger en dernier reſſort dans leurs tribunaux, les autres ayant laiſſé la juriſdiction ſouveraine à la chambre impériale. Les autres droits qui les diſtinguent & les caractériſent, pour ainſi dire, ſont ceux de dépoſer & d'élire l'empereur. C'eſt le ſujet de l'article ſuivant.

De l'aſſemblée des électeurs pour l'élection de l'empereur.

Auſſitôt que l'électeur de Mayence a eu avis que l'empire eſt vacant, il eſt obligé, comme doyen du collége électoral, de convier ſes collégues par lettres ou par ambaſſadeurs, de ſe trouver dans trois mois à Francfort, qui eſt le lieu ordinaire deſtiné pour l'élection. Quand chaque électeur ou ſon ambaſſadeur arrive à Francfort, il n'y doit entrer qu'avec une ſuite de deux cens chevaux, parmi leſquels il ne doit y avoir que cinquante homme d'armes ; mais ce reglement de la bulle d'or ne s'exécute pas, & il n'y a point aujourd'hui d'électeur qui n'amene une ſuite de plus de cinq cens chevaux. Les électeurs s'aſſemblent dans la grande égliſe de S. Barthélemi, où l'on dit une meſſe ſolemnelle. Lorſque l'on commence le *per omnia ſecula ſeculorum* de la préface qui précede le canon, les princes & les ambaſſadeurs proteſtans ſe retirent, & reviennent à la fin de la meſſe. Après cette cérémonie, où les électeurs font le ſerment accoutumé pour l'élection, ils paſſent dans le conclave, qui eſt une eſpéce de galerie voutée, joignant le chœur de l'égliſe. L'électeur de Mayence préſide à cette aſſemblée électorale, comme grand chancelier d'Allemagne, & directeur de ce collége. Quoiqu'un électeur ait la liberté de donner ſon ſuffrage à ſon fils ou à ſon frere, il ne peut pas ſe le donner à ſoi-même. Mais ſi ſes collégues lui ont donné leurs voix, il a droit d'y joindre la ſienne, & de conclure l'élection en ſa propre perſonne. Si le nouvel empereur eſt de l'aſſemblée, les électeurs repaſſent du conclave dans l'égliſe, & vont droit au grand autel, ſur lequel ils le font aſſeoir ; & là, l'archevêque de Mayence lui fait ſigner la capitulation. Au ſortir de l'autel, on le conduit dans une tribune au deſſus de la porte du chœur, où s'étant aſſis avec les électeurs, il entend la proclamation qui ſe fait de ſon élection.

Les électeurs prétendent qu'ils ont droit de convenir du lieu, pour le couronnement de l'empereur. Autrefois cette cérémonie ſe faiſoit ordinairement à Aix-la-Chapelle. Louis *le Débonnaire* fut le premier qui s'y fit couronner, parcequ'il conſidéroit cette ville à cauſe que Charlemagne ſon pere en avoit fait ſon ſéjour ordinaire. A ſon imitation pluſieurs de ſes ſucceſſeurs y voulurent être couronnés ; & Charles IV en fit une loi, ordonnant par la bulle d'or, que le couronnement du roi des Romains, (c'eſt-à-dire, de l'empereur) s'y feroit dorénavant, quoiqu'il eût été lui-

Digitized by Google

même couronné à Bonn, au-deſſus de Cologne. Charles-*Quint* voulut y être couronné, quoique la peſte y fît alors de grands ravages. Mais Ferdinand I, & ſes ſucceſſeurs, ont été couronnés à Francfort ou à Ratiſbonne.

L'électeur de Mayence, comme premier archevêque d'Allemagne, prétend avoir droit de ſacrer & de couronner les empereurs, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs; mais cet uſage fut changé au couronnement de Henri III, qui étant à Aix-la-Chapelle, y voulut être ſacré & couronné par l'archevêque de Cologne, diocéſain du lieu; & enſuite un autre archevêque de Cologne ſacra & couronna l'empereur Henri IV. Comme cette cérémonie s'eſt faite ordinairement depuis ce temps-là dans le diocèſe de Cologne, l'archevêque a tiré de cet uſage le droit de ſacrer les empereurs, auſſi-bien dans les autres diocèſes que dans le ſien. Quand l'empereur Matthias fut ſacré & couronné par l'archevêque de Mayence, cela ſe fit parceque celui de Cologne n'avoit pas encore le *pallium*, ſans lequel un archevêque ne peut ſacrer un empereur. Ce différend entre l'archevêque de Cologne & celui de Mayence a été réglé en 1659, & ils ſont demeuré d'accord qu'ils ſacreroient le nouvel empereur chacun dans ſa province; & que ſi le couronnement ſe faiſoit ailleurs que dans leurs diocèſes, ou dans ceux des évêques ſuffragans, l'archevêque de Cologne & celui de Mayence le feroient alternativement l'un après l'autre. Auparavant, & en 1658, l'archevêque de Cologne ſacra l'empereur Léopold à Francfort, qui eſt du diocèſe de Mayence; mais ce fut du conſentement de l'électeur de Mayence, ſans conſéquence pour l'avenir. *Voyez* ELECTEURS.

Du collége des princes de l'empire.

Ce collége, qui eſt le ſecond après celui des princes électeurs, comprend tous les autres princes; ſoit ſéculiers, comme ducs, marquis, landgraves, burgraves, comtes, & autres princes; ſoit eccléſiaſtiques, comme archevêques, évêques, abbés, & autres prélats princes, ou relevant immédiatement de l'empire. Ceux qui compoſent ce collége ont droit de ſéance & de voix délibérative & déciſive dans les diétes ou aſſemblées générales, & contribuent aux néceſſités de l'empire, ſuivant la taxe portée par la matricule ou regiſtre des états. Il y a néanmoins des princes de l'empire qui ont droit d'aſſiſter aux diétes, ſans être obligés de contribuer aux charges, dont ils ſont exemts par quelque privilége; comme le duc de Savoye, le duc de Lorraine, en qualité de marquis de Nomeni, & quelques autres. Il y en a auſſi qui ont conſervé le titre de princes du ſaint empire, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils n'ont plus ni ſéance ni ſuffrage dans ces aſſemblées, & qu'ils ne contribuent rien aux beſoins de l'empire; comme les archevêques de Beſançon & de Cambrai; les évêques de Genève, de Sion & de Lauzanne; les abbés de S. Gal & de l'Hermitage, & quelques autres prélats; & quelques princes, comtes & ſeigneurs ſéculiers, dont la plupart même ne prennent plus leur inveſtiture de l'empereur. Il y a encore d'autres princes, dont les fiefs relévent immédiatement de l'empire; mais parcequ'ils ne ſont plus ſujets aux taxes de l'empire, ils n'en ſont plus conſidérés comme membres, mais ſeulement comme feudataires. Les ducs de Milan & de Mantoue ſont de ce nombre, auſſi-bien que les marquis de Montferrat, de Final & de Piombino. L'archevêque de Salzbourg & l'archiduc d'Autriche ſont directeurs alternatifs du collége des princes de l'empire; & cette alternative ne ſe fait pas à chaque ſéance; mais ſelon les matieres qui ſont propoſées, ſans que l'un & l'autre quittent leurs places. Il faut ici remarquer que tous ceux qui compoſent le collége des princes ne ſont pas princes; il y a des prélats, des abbés & des comtes, qui y ſont admis comme membres immédiats de l'empire, c'eſt-à-dire, comme poſſédant des fiefs qui relevent immédiatement de l'empire.

Les princes ſouverains d'Allemagne, & ce que chacun y poſſéde.

Electeurs.

L'empereur poſſéde le royaume de Bohême, & en Allemagne l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Vindiſmarck, le comté de Tirol, avec ſes annexes, le marquiſat de Burgau, le Briſgau, l'Orthnau, & autres terres en Souabe.

L'archevêque & électeur de Mayence a les terres de l'électorat de Mayence, avec le pays d'Eſchfeld, & les villes de Erford & Fritzlar.

L'archevêque électeur de Treves, poſſéde l'électorat de Trèves, avec l'abbaye de Prum qui lui eſt unie.

L'archevêque électeur de Cologne, poſſéde l'électorat de Cologne le long du Rhin, avec le duché de Weſtphalie, & le comté de Reclinghuſen.

Le duc électeur de Baviere, poſſéde le duché & l'électorat de Baviere, le haut Palatinat, le landgraviat de Leuchtemberg, les comtés de Chamb & de Mindelheim, & la ville de Donavert.

Le duc électeur de Saxe poſſéde l'électorat de Saxe, avec la haute Luſace, la Miſnie, l'évêché de Meiſſen, le comté de Mansfeld en partie, le comté de Barbi, & les quatre bailliages ſéparés du burgraviat de Magdebourg.

☞ Le duc électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, poſſéde toute la Marche de Brandebourg, une grande partie de la Poméranie, preſque toute la Siléſie; le comté de Glatz, en Bohême, une partie de la baſſe Luſace; le territoire de Hall, & la moitié du comté de Mansfeld par ſéqueſtre, dans la Saxe; le duché de Magdebourg, & la principauté de Halberſtat, dans le cercle de la baſſe Saxe; la principauté de Minden, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck, & le duché de Cléves, dans le cercle de Weſtphalie; une partie de la haute Gueldre, dans les Pays-Bas; enfin la principauté de Neufchâtel en Suiſſe. Cet électeur a voix & rang dans pluſieurs cercles, à cauſe de ſes différentes principautés, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'empire. * *Géographie moderne*, tome I, p. 513.

Le comte électeur Palatin, poſſéde le bas Palatinat, ou le Palatinat du Rhin, qui eſt l'électorat, les duchés de Simmeren, de Juliers, de Mons & de Neubourg, avec la plus grande partie du comté de Spanheim.

☞ Le duc électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, poſſéde les duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawenbourg, dans le cercle de baſſe Saxe; & les comtés d'Hoye, & de Diepholt, dans celui de Weſtphalie. * *Géographie moderne*, t. I, p. 519 *& ſuiv.*

Princes eccléſiaſtiques.

L'archevêque de Saltzboug, poſſéde le territoire de l'archevêché de Saltzbourg, aſſez étendu dans le cercle de Baviere.

L'évêque de Munster, poſſéde l'évêché de Munſter, fort étendu en Weſtphalie.

L'évêque de Liege, a l'évêché de Liége, fort étendu le long de la Meuſe.

L'évêque de Wurtzbourg, eſt duc de Franconie, & a ſon état le long du Mein en Franconie.

L'évêque de Bamberg, a la plus grande partie de ſon état en Franconie, & partie auſſi en Carinthie.

L'évêque de Paderborn, a ſon état en Weſtphalie.

L'évêque d'Osnabruck, a ſon état en Weſtphalie.

L'évêque d'Augsbourg, a ſon état en Souabe, ſur les confins de la Baviere.

L'évêque

L'évêque de Freisingen, a ſes terres enclavées dans la Baviere.

L'évêque de Basle, a ſon état dans le cercle du haut Rhin, ſur les frontieres de la France & de la Suiſſe.

L'évêque de Constance, a ſes terres le long du lac de même nom en Souabe, ſur les frontieres de la Suiſſe.

L'évêque de Hildesheim, a ſon évêché dans la baſſe Saxe, enclavé dans l'évêché de Brunſwick.

L'évêque de Passaw, a ſon petit état dans la Baviere, proche de ſa ville.

L'évêque de Ratisbone, a ſes terres près de cette ville-là en Baviere, & ſon pays eſt très-petit.

L'évêque de Spire, a ſon état dans le cercle du haut Rhin, proche du bas Palatinat & de l'Alſace.

L'évêque de Wormes, a ſon petit pays près de la ville de ce nom, & tout enclavé dans le bas Palatinat.

L'évêque de Lubeck, a ſon petit état d'Eutin près cette ville-là, & il eſt preſque comme un apanage des cadets des ducs de Holſtein.

L'abbé de Fulde, a le pays de Buthau, dans le cercle du haut Rhin.

L'abbé de Kempten, a ſon état dans le cercle de Souabe.

L'abbé de Corvei, a ſon état ſur le Veſer, dans la Weſtphalie.

Le prévôt d'Elbanc, a ſes terres en Souabe.

On peut ajouter à ces prélats, les ſuivans, qui tiennent rang de princes : les abbés d'Elvang, de Berchtesgad, de Weiſſembourg, de Prum, de Stavelo; le grand-prieur de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont la réſidence eſt à Haitersheim. Le grand-maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang entre les évêques. Les autres prélats, qui ne ſont pas princes, ſe diviſent en deux claſſes, celle de *Souabe* & celle du *Rhin*, qui ont chacune une voix dans les diétes, & tiennent même rang que les comtes.

Princes séculiers.

☞ Le duc de Brunswick, poſſede la ville & le territoire de Brunſwick, Wolfenbutel, Bevern, &c. De plus il poſſede l'abbaye de Walkenried, & en cette qualité il a voix dans le collége des prélats * *Géogr. moderne*, tome I, p. 516, 517.

Le duc de Meckelbourg Schwerin, poſſede la moitié du duché de Meckelbourg, & les principautés de Schwerin & de Ratzebourg, dans la baſſe Saxe.

Le duc de Meckelbourg Guſtrau, poſſede la moitié du duché de Meckelbourg, avec le quartier de Guſtrau.

Le duc de Holstein Sleſvic-Gottorp, poſſede la moitié du duché de Holſtein en diverſes parties : il a auſſi la moitié du duché de Sleſvic; mais celui-ci eſt hors de l'Allemagne, & il a de grands différends là-deſſus avec le roi de Danemarck.

Les ducs de Holstein-Sonderbourg, Noderbourg, Glucsbourg, Arensbec & Ploën, ont leurs petits états dans le Holſtein, près les lieux de même nom.

Le duc de Wirtemberg, a ſon état dans la Souabe.

Le landgrave de Hesse-Cassel, poſſede la plupart de la baſſe Heſſe, & une bonne partie de la haute, avec la principauté de Hirchfeld, & Smalcalde.

Le duc de Saxe-Zuenfurt, poſſede une grande partie de la Thuringe, avec les quatre bailliages tirés du duché de Magdebourg.

Le duc de Saxe-Mersbourg, a l'évêché de Mersbourg en Thuringe, & une partie de la baſſe Luſace.

Le duc de Saxe-Naumbourg, a les terres de l'évêché de Naumbourg en Thuringe, la plus grande partie du Voigtland, & partie du comté de Henneberg.

Les ducs de Saxe-Weimar, Eiſenach & Iena, ont les trois petits états de ces noms, avec partie du comté de Henneberg.

Le duc de Saxe-Gotha, poſſede les quartiers de Gotha & d'Altembourg, qu'on appelle autrement l'Afterland.

Le duc de Saxe-Cobourg, tient le territoire ou quartier de Cobourg dans la Franconie.

Le marquis d'Anspach, de la maiſon de Brandebourg, poſſede le marquiſat d'Anſpach, qui eſt le bas burgraviat de Nuremberg dans la Franconie.

Le marquis de Culembach-Bareith, de la maiſon de Brandebourg, a le marquiſat de Culembach, qui eſt le haut burgraviat de Nuremberg en Franconie.

Le landgrave de Hesse-Darmstad, poſſede le Geraw, & la plus grande partie de la haute Heſſe, où eſt Gieſſen.

Le landgrave de Hesse-Rhin-Fels, a partie du bas comté de Catzenellebogen, vers le Rhin, & les territoires d'Eſchwege & de Rotenbourg, dans la baſſe Heſſe.

Le marquis de Bade, a le haut marquiſat de Bade, dans le cercle de Souabe, & partie du comté de Spanheim.

Le marquis de Bade-Dourlac, a le bas marquiſat de Bade, & une partie du Briſgau.

Le prince palatin de Birkenfels, poſſede la principauté de Birkenfels, & une partie du comté de Spanheim, dans le cercle du haut Rhin.

Les princes d'Anhalt-Dessau, Bernbourg, Zerbſt & Plotzke, poſſedent chacun leur portion de la principauté d'Anhalt, dans la haute Saxe.

Le prince de la Frise-orientale, poſſede la Friſe orientale, qui eſt dans le cercle de Weſtphalie, & qui eſt auſſi nommée le comté d'Embden.

Le prince de Nassau-Hadamar, a la principauté de Hadamar-au-Weſtervald, dans le cercle du haut Rhin.

Le prince de Zollern, jouit de ſa principauté de Zollern en Souabe.

Le prince d'Aremberg, a ſa principauté d'Aremberg dans l'Eiffel, au cercle du bas Rhin.

Le prince de Furstemberg, a ſon état de Furſtemberg dans la Souabe, vers la ſource du Danube & la Suiſſe.

Le prince d'Ettingen, a ſa principauté dans la Souabe.

Outre ces princes, il y en a encore pluſieurs autres, dont on parlera en leur lieu. Il y a auſſi en Allemagne quantité de comtes, qui ne relevent que de l'empire; ils ſont diviſés en quatre claſſes; ſavoir, ceux de Vétéravie, de Souabe, de Franconie & de Weſtphalie : chacune de ces claſſes n'a qu'une voix dans les diétes; ainſi les comtes n'ont en tout que quatre voix. Il y a pluſieurs comtes & barons dans les pays héréditaires de l'empire, qui ont été depuis peu élevés à cette dignité; mais ils ne ſont point membres de l'empire, & n'ont point de voix aux aſſemblées.

Les princes, tant du premier que du ſecond ordre relevent immédiatement de l'empereur & de l'empire; & ils tiennent leurs fiefs avec les annexes, la poſſeſſion utile, la juriſdiction & la ſupériorité ou les régales. Ils en prennent l'inveſtiture, les plus grands avec l'épée, de la main du ſouverain ſéant en ſon trône, les comtes & les barons, de la chambre de Spire, avec l'enſeigne où les armes de leurs terres ſont repréſentées. S'il y a quelqu'obſtacle, ils ne laiſſent pas d'adminiſtrer en vertu d'un indult que l'empereur leur accorde, pourvu néanmoins qu'ils ſoient majeurs, c'eſt-à-dire, âgés de dix-huit ans. Ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qui en eſt dreſſé, ſcellé du ſceau impérial, le poids de 126 livres d'argent fin. Ils peuvent conſtituer des juges pour adminiſtrer la juſtice, que les uns ont ſouveraine, & les autres limitée à de certaines ſommes, au-

Digitized by Google

deſſus deſquelles la voie d'appel à la chambre de Spire eſt ouverte aux parties. Il leur eſt permis d'établir de nouvelles loix, de créer des magiſtrats, d'accorder des lettres de grace, de répi, de ſauf conduit, de bénéfice d'âge, de légitimation. Ils ſont en droit de ſuccéder aux bâtards, d'ordonner des levées & des logemens de ſoldats, d'ériger des univerſités, de faire battre monnoie, forger des armes & fondre de l'artillerie, d'accroître le nombre de leurs forteresſes, de les aſſurer par des garniſons, de s'allier entr'eux & avec les étrangers pour leur commune défenſe, & enfin de regner ſur leur territoire, comme l'empereur fait ſur tout l'empire.

Il y a un uſage établi depuis le XIII ſiécle, & qui mérite d'être connu. Deux princes s'uniſſant de confraternité héréditaire, affectent mutuellement tant à eux qu'à leurs deſcendans mâles, la ſucceſſion de celui dont la race finira la premiere, ou ne ſe continuera que par des filles; & ſe réſervent ſeulement la liberté de diſpoſer par teſtament de leurs meubles, juſqu'à la concurrence de certaine ſomme. Cet acte paſſe pour une donation réciproque de leurs biens & de leurs états, & pour une convention irrévocable, qui à la vérité concerne l'avenir; mais qui a cet effet préſent, que l'un reçoit l'hommage & le ſerment des vaſſaux de l'autre. Pour rendre ces conventions valables, ils doivent y faire intervenir les trois ordres de leur province, & obtenir la confirmation de l'empereur & des états; mais ces difficultés n'ont pas empêché ces confraternités d'être ſi communes, qu'on ne ſait ſi l'on trouveroit une ſeule principauté qui, à faute d'héritiers, dût retourner à l'empire.

Du collége des villes impériales.

Le troiſiéme collége eſt celui des villes impériales. Il s'aſſemble à part, comme les deux autres colléges, pour délibérer ſur les affaires qui ſont propoſées pour les beſoins de l'empire. Les villes qui le compoſent ſont nommées *Impériales*, parcequ'elles dépendent immédiatement de l'empereur & de l'empire. Dans les diétes, ces villes ont droit de ſéance & de voix délibérative & déciſive, comme les autres colléges. Elles reglent dans leur juriſdiction la forme du gouvernement politique, créant des magiſtrats & des officiers de juſtice; & faiſant des loix, des réglemens & des ſtatuts, de leur propre autorité. Elles ont droit de battre monnoie, & de la marquer à leur coin, de fortifier les places de leur reſſort, de lever des gens de guerre, & de faire ce que les princes de l'empire font dans l'étendue de leurs principautés. L'Allemagne avoit autrefois quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq villes impériales; mais à préſent il n'y en a plus que cinquante & une, qui ſont ſéparées en deux bancs dans les aſſemblées; celui du Rhin, & celui de Souabe. Le banc des villes du Rhin comprend les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Lubeck, de Wormes, de Spire, de Francfort ſur le Mein, de Goſlar, de Brême, de Mulhauſen, de Nordhauſen, de Vetzlar, de Gelnhauſen, de Dortmund & de Friedberg. Le banc des villes de Souabe eſt pour Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg, Ulm, Memmingen, Kaufbeuren, Eſſlingen, Reutlingen, Nordlingen, Dunckelſpihel, Biberach, Aalen, Boffingen, Giengen, Rotenbourg, Hall en Souabe, Rotweil, Uberlingen, Pfullendorf, Weil, Hailbron, Buchorn, Wangen, Gemund, Lindau, Ravensbourg, Winsheim, Wimpfen, Offembourg, Iſni, Zell, Buchan, Leutkirk, Schweinfurt, Kempten, Weiſſembourg, & Gengenbach.

Des diétes impériales, ou aſſemblées des états de l'empire.

Les diétes impériales ſont compoſées des trois colléges dont nous venons de parler, qui comprennent tous les états & membres immédiats de l'empire. C'eſt l'empereur qui les convoque; après être demeuré d'accord avec les électeurs, de la néceſſité de s'aſſembler, & du lieu propre pour cette aſſemblée générale. L'empereur y eſt aſſis dans un trône, ayant à ſa droite, ſur la premiere ligne, les électeurs de Mayence, de Baviere & de Brandebourg; & à ſa gauche, ſur la même ligne, les électeurs de Cologne, de Saxe, le Palatin & l'électeur d'Hanovre. Vis-à-vis de ſa perſonne eſt aſſis l'électeur de Trèves. Les bancs des princes eccléſiaſtiques ſont à la droite, & ceux des princes ſéculiers à la gauche. Les députés des villes impériales ſont aſſis ſur des bancs qui traverſent du côté droit au côté gauche. La propoſition de l'empereur étant faite dans l'aſſemblée générale, les trois colléges délibérent à part ſur les matieres propoſées, puis s'aſſemblent tous en un même lieu, pour ſe communiquer leurs ſentimens: après quoi ils arrêtent le réſultat & l'envoient à l'empereur. Si ſa majeſté l'approuve, il paſſe pour un *Recès*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt reçu comme une conſtitution impériale. ☞ Depuis l'an 1662 les diétes de l'empire ſe ſont tenues à Ratisbone, excepté depuis 1741 juſqu'en 1745, qu'on les a aſſemblées à Francfort ſur le Mein.

Des cercles de l'empire.

Les cercles de l'empire ſont comme certaines généralités ou grandes provinces, ſous leſquelles ſont compris les princes, les prélats, les comtes & les villes, qui peuvent, par leur voiſinage, s'aſſembler commodément pour les affaires communes. Maximilien I diviſa l'an 1500 les membres de l'empire en ſix parties, ſous le nom de cercles; ſavoir, en ceux de Franconie, de Baviere, de Souabe, du Rhin, de Weſtphalie & de la baſſe Saxe. Il y ajouta en l'année 1512 ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin & de la haute Saxe: ce que Charles-*Quint* confirma l'an 1522. De ſorte que l'Allemagne eſt depuis diviſée en dix cercles, qui ſont ceux d'Autriche, de Baviere, de Souabe, de Franconie, de haute Saxe, de baſſe Saxe, de Weſtphalie, du bas Rhin, du haut Rhin, & de Bourgogne. Chaque cercle a des directeurs & un colonel. Les directeurs ont le pouvoir de convoquer l'aſſemblée des états de leur cercle, & d'y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre, & a ſoin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres de l'empire doivent contribuer à ſes beſoins, chaque cercle eſt taxé pour l'entretenement des troupes, & pour les néceſſités publiques, à raiſon de tant de cavaliers & de fantaſſins, ou d'une ſomme d'argent par mois, & ces contributions s'appellent *Mois Romains*. Ce nom vient, ſelon quelques-uns, de ce que la taxe ſe fit premierement pour entretenir vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur lorſqu'il faiſoit le voyage de Rome: ceux qui ne pouvoient fournir de ſoldats, donnoient par mois l'équivalent en argent.

Voici ce qu'il y a à remarquer ſur chaque cercle en particulier. Le cercle d'Autriche, dont l'empereur eſt le directeur, comme archiduc, comprend toutes les provinces que la maiſon d'Autriche poſſéde, dépendantes de l'empire. Car les royaumes de Hongrie & de Bohême, & pluſieurs autres états qu'elle poſſede indépendamment de l'empire, ne ſont point renfermés dans ce cercle. Le cercle de Baviere eſt ainſi appellé, parceque le duché de Baviere en fait la principale partie, quoique ce cercle comprenne pluſieurs autres états indépendans de la Baviere. L'électeur, comme duc de Baviere, & l'archevêque de Saltzbourg, en ſont les directeurs. Le cercle de Souabe eſt plus abondant en villes impériales qu'aucun autre. Il a pour directeurs l'évêque de Conſtance & le duc de Wirtemberg. Le cercle de Franconie tire ſon nom de la province de Franconie, qui en eſt la partie la plus conſidérable. Ses directeurs ſont, l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis de Culembach & d'Anſpach, tour à tour. Le cercle de la haute Saxe eſt ainſi nommé, parceque l'électeur,

comme duc de Saxe, y poſſede les plus grands états, & qu'il en eſt le ſeul directeur. Le cercle de la baſſe Saxe eſt un des plus conſidérables de l'Allemagne, à cauſe des puiſſans états qu'il comprend. Le roi de Pruſſe, comme duc de Magdebourg, & l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cauſe de ſes propres priviléges, ſont directeurs de ce cercle. Le cercle de Weſtphalie eſt ſi rempli d'hommes propres à la guerre, & ſi abondant en chevaux, qu'on aimeroit mieux pendant les guerres, que les états de cette province fourniſſent leur taxe en cavaliers & en fantaſſins, qu'en argent. L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves, & l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en ſont alternativement directeurs avec l'évêque de Munſter. Le cercle du bas Rhin eſt auſſi nommé le *Cercle des quatre électeurs*, parcequ'il eſt compoſé des trois électorats eccléſiaſtiques & du Palatinat, qui ſont ſitués ſur le Rhin. L'électeur de Mayence en eſt le ſeul directeur. Le cercle du haut Rhin a pour directeurs l'évêque de Wormes & l'électeur Palatin, comme ayant ſuccédé au duché de Simmeren L'évêque de Wormes prétend néanmoins être ſeul directeur. ☞ Le cercle de Bourgogne ne fut inſtitué que pour mettre ſous la protection de l'empire les Pays-Bas & la Franche-Comté, que la maiſon d'Autriche poſſédoit alors, & pour intéreſſer les princes d'Allemagne à leur conſervation. L'an 1548 l'empereur Charles-*Quint* fit reconnoître pour provinces de l'empire, celles qui compoſoient ce cercle, lequel fut déclaré exempt de la chambre de Spire; mais ſujet aux charges & aux contributions de l'empire. Les Flamans, toujours jaloux de leur liberté, n'entrerent preſque pour rien dans cette incorporation. Quand on leur demanda leur contingent des charges de l'empire, ils le refuſerent; & les princes d'Allemagne refuſerent à leur tour de ſe mêler des guerres de Flandre, & regarderent ce pays comme étranger au corps germanique. Ce cercle ne ſubſiſte plus préſentement: le roi d'Eſpagne en étoit ſouverain & directeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Toutes les taxes qui ſe payent pour un mois romain, par tous les cercles de l'empire, ſont enſemble le nombre de 2681 cavaliers, & de 12795 fantaſſins; ou en argent la ſomme de 83364 florins, valant quarante ſols de notre monnoie, à raiſon de douze florins pour cavalier, & quatre florins pour fantaſſin. Les taxes par an pour l'entretenement des officiers de la chambre impériale de Spire, montent à 48925 florins.

Des tribunaux de la juſtice de l'empire.

Il y a deux ſortes de juſtice dans l'empire. L'une qui s'exerce dans les tribunaux généraux, & l'autre dans les tribunaux particuliers. Tous les princes, états & membres de l'empire ont droit de juſtice ſouveraine dans l'étendue de leurs fiefs; excepté qu'en certains cas on en peut appeller à la chambre impériale de Spire, ou au conſeil aulique. Dans les juriſdictions particulieres, on ſuit les loix de l'empire, qui ſont les conſtitutions anciennes, la bulle d'or, la pacification de Paſſaw, les traités de Weſtphalie, le droit ſaxon établi par Charlemagne dans la Saxe, & le droit romain, établi par l'empereur Juſtinien, qui s'obſerve en tous les lieux où le droit ſaxon n'eſt point reçu. Il y a deux tribunaux généraux; le premier eſt la *chambre impériale* de Spire, l'autre eſt le *conſeil aulique* de l'empereur; & ces deux cours ſupérieures ont une juriſdiction univerſelle & ſouveraine ſur tous les ſujets de l'empire.

La CHAMBRE IMPÉRIALE étoit autrefois ambulatoire. Elle fut établie à Augsbourg l'an 1473, par Frédéric IV, enſuite elle a tenu ſes ſéances à Francfort, à Wormes, à Nuremberg, à Ratisbonne, à Eſſlingen, & enfin l'an 1527 à Spire, où Charles-*Quint* la rendit ſédentaire l'an 1530. Par les traités de Weſtphalie, elle doit être compoſée d'un juge catholique, & de quatre préſidens, deux catholiques & deux proteſtans, & de cinquante conſeillers, vingt-ſix catholiques & vingt-quatre proteſtans. L'empereur nomme le juge & les quatre préſidens. Il faut que le juge ſoit prince, comte ou baron, & que deux des préſidens ſoient d'épée, & deux de lettres. Les conſeillers ſont nommés & préſentés; ſavoir, deux catholiques, par l'empereur, deux catholiques par chacun des quatre électeurs catholiques, deux proteſtans par chacun des trois électeurs proteſtans, & les autres par chacun des cercles de l'empire. Voilà ce qui a été réglé par les traités de Weſtphalie en l'année 1648. Mais la chambre impériale eſt maintenant réduite à un moindre nombre d'officiers. Elle eſt ſeulement compoſée de l'électeur de Trèves, qui en eſt le juge comme évêque de Spire; de deux préſidens, dont l'un eſt catholique & l'autre proteſtant; & de quinze conſeillers, huit catholiques & ſept proteſtans, à cauſe que les difficultés du temps ne permettent pas d'y entretenir un plus grand nombre d'officiers.

Le CONSEIL AULIQUE eſt établi par l'empereur, qui en nomme tous les officiers. Ce conſeil eſt compoſé d'un préſident catholique, d'un vice-chancelier que l'électeur de Mayence préſente; & de dix-huit conſeillers, neuf catholiques & neuf proteſtans. Ils ſont diviſés en deux bancs, dont l'un eſt occupé par des nobles, & l'autre par des juriſconſultes. Ils tiennent leurs aſſemblées auprès de la perſonne de l'empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Conſeil aulique* ou de la *Cour impériale*.

Quoique la chambre impériale & le conſeil aulique jugent en dernier reſſort, il y a néanmoins des cas où les parties peuvent appeller à l'empereur, & demander la réviſion du procès devant ſa majeſté: comme quand il s'agit des cauſes qui regardent les duchés, les principautés, les comtés, & les autres fiefs immédiats de l'empire. L'empereur, comme ſouverain juge, préſide dans ces deux tribunaux, & y prononce les arrêts lorſqu'il s'y trouve en perſonne. Et parceque le juge qui préſide dans la chambre de Spire, ou dans le conſeil aulique, repréſente l'empereur, il a droit de porter un ſceptre impérial, comme marque de ſa dignité.

De la nobleſſe libre de l'empire.

Il y a en Allemagne deux ſortes de nobleſſe, l'une libre & immédiate, qui ne releve que de l'empereur & de l'empire; l'autre médiate, qui reconnoiſſant l'empereur comme chef de l'empire, eſt encore ſoumiſe à la juriſdiction d'un autre prince. Celle-ci n'a pas, à beaucoup près, les libertés de la premiere nobleſſe, quoiqu'elle ne laiſſe pas d'être fort conſidérable en Allemagne. Car il y a une infinité de ces gentilshommes du ſecond rang dont les maiſons ſe vantent d'être auſſi anciennes & auſſi illuſtres, que celles des nobles immédiats, & qui préferent une demoiſelle, quoique pauvre, à une bourgeoiſe, quelque riche qu'elle puiſſe être. Pour ce qui eſt des gentilshommes du premier rang, il y en a pluſieurs qui deſcendent des héros, qui accompagnerent l'empereur Charlemagne & ſes ſucceſſeurs dans toutes les conquêtes qu'ils firent ſur les Saxons, & autres peuples qu'ils ſoumirent à leur empire. Pluſieurs autres étant venus des états voiſins s'établir en Allemagne, furent depuis unis à ce corps de nobleſſe, parcequ'ils étoient de race noble. D'autres, dont les peres avoient mérité le titre de nobles par de belles actions, ſe ſont dans la ſuite du temps fait immatriculer parmi cette ancienne nobleſſe, en vertu des lettres obtenues de l'empereur. Mais ces derniers nobles ne peuvent entrer dans les chapitres, d'où ſe tirent les archevêques électeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne, & les autres évêques & prélats, princes d'Allemagne; parceque pour être reçu dans ces chapitres, il faut prouver

trente-deux quartiers de nobleſſe de pere & de mere, ce qui eſt impoſſible à la nobleſſe moderne. La nobleſſe immédiate poſſede des fiefs qui ne relevent que de l'empereur & de l'empire, & qui ſont affectés aux enfans & héritiers mâles; parcequ'il y a une charge expreſſe de ſervir l'empereur en perſonne en toutes occaſions, avec un certain nombre de valets, ſelon la force & le revenu du fief. Ces fiefs ſont preſque tous ſitués en Souabe, en Franconie & le long du Rhin: ce qui a été fait, afin que la nobleſſe, étant moins diſperſée, fût plutôt prête pour les occaſions, & qu'elle pût auſſi défendre plus commodément les frontiéres de ce côté-ci, contre l'invaſion des étrangers. Les empereurs ont donné à la nobleſſe immédiate les mêmes priviléges qu'ont les autres états immédiats de l'empire, avec pouvoir de faire des impoſitions dans l'étendue de leurs fiefs, & d'exercer une juriſdiction civile & criminelle, dont la criminelle eſt ſans appel: quant à la civile, on n'en peut appeller qu'au conſeil aulique, ou à la chambre impériale de Spire.

Il eſt certain que cette nobleſſe entroit autrefois dans les diétes impériales, & qu'elle prétendoit y avoir ſéance devant les villes. Mais pour éviter la dépenſe extraordinaire qu'elle y faiſoit, on ceſſa peu à peu de l'y appeller, lui laiſſant la liberté de ſe cottiſer pour contribuer aux néceſſités publiques de l'empire. Cette nobleſſe forme une eſpece de république ariſtocratique: car quoiqu'elle ſoit diviſée en trois claſſes; ſavoir une en Souabe, une en Franconie, & une le long du Rhin; ces trois claſſes ne laiſſent pas dans les affaires importantes de joindre leurs conſeils & leurs forces pour la conſervation de tout le corps. Elle a diviſé le cercle de Souabe en cinq quartiers; celui de Franconie en ſix; & celui du Rhin en quatre. Les cinq quartiers de Souabe ſont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartz-wald, l'Orthnaw, & le Kocher, joint au Kreichgaw. Les ſix quartiers de Franconie ſont l'Odenwald, le Rhen, le Verra, le Stergerwald, l'Althmulh, & le Baunach. Les quartiers du Rhin ſont le haut & le bas Rhin, la Vétéravie, & la baſſe Alſace. Tous ces quartiers ont leurs chefs, qui s'appellent *directeurs* en Souabe & dans la baſſe Alſace, & *capitaines* en Franconie, & ſur le haut & bas Rhin; leſquels on choiſit tantôt d'une famille, tantôt d'une autre. Un chef ne peut rien régler que de l'avis de deux ou trois autres gentilshommes, qui ſont nommés pour être ſes adjoints, & d'un juriſconſulte, pour les affaires où il s'agit d'une interprétation de la loi. Avec ces conſeillers, le directeur ou capitaine examine les différends ſur leſquels les gentilhommes ſe pourvoient pardevant lui, & tient la main à la conſervation des priviléges de tout le corps. S'il eſt néceſſaire de réprimer les injuſtices & les violences de quelques nobles, le directeur ou capitaine convoque toute la nobleſſe du cercle, ou même des trois cercles, pour lui donner mainforte dans l'exécution de ſes jugemens. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'aſſemblent ordinairement une fois l'an.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS d'Allemagne.

Voici la ſuite des princes qui ont tenu l'empire depuis Charlemagne. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation à l'empire, & enſuite le temps de la durée de leur regne.

EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANCE.

Commencement de regne.		Durée de regne.
Ans. Mois. Jours.		*Ans. Mois. Jours.*
800. Décemb. 25.	Charlemagne,	13. 1. 4.
814. Janvier 28.	Louis I, *le Débonnaire*,	26. 4. 24.
840. Juin 21.	Lothaire I,	15. 3. 10.
855. Septemb. 29.	Louis II,	19. 10. 8.
875. Août 8.	Charles II *le Chauve*,	2. 2.
878. Septemb. 13.	Louis III, *le Begue*,	
879. Décemb. 25.	Charles III, *le Gras*,	8. 7.
887. Novemb. 11.	Gui, fils du duc de Spolete, *Italien.*	
887. Novemb. 11.	Arnoul, fils de Carloman,	12.
899. Novemb. 29.	Louis IV,	12.

EMPEREURS ALLEMANS.

Commencement de regne.		Durée de regne.
Ans. Mois. Jours.		*Ans. Mois. Jours.*
912.	Conrad I,	7. 6. 0.
919. Juillet 1.	Henri I, dit *l'Oiſeleur*,	17. 2. 0.
936. Juillet 2.	Othon I, dit *le Grand*,	36. 10. 6.
973. Mai 7.	Othon II, *le Sanguinaire*,	10. 7. 0.
983. Décemb. 8.	Othon III, *le Roux*,	18. 1. 21.
1002. Janvier	S. Henri II, dit *le Boiteux*,	22. 5. 21.
1024.	Conrad II, *le Salique*,	15. &c.
1039. Juin 4.	Henri III, *le Noir*,	17. 4. 22.
1056. Octobre 5.	Henri IV, *le Vieux*,	49. 10. 3.
1077. Mars 2.	Rodolphe I, de Souabe,	3. 4. 6.
1106. Août 7.	Henri V,	18. 2. 17.
1125. Septemb. 13.	Lothaire II,	13. 2. 21.
1139. Avril 1.	Conrad III,	12. 10. 15.
1152. Mars 5.	Frédéric I, *Barberouſſe*,	37. 3. 7.
1190. Juin 11.	Henri VI,	8. 3. 19.
1199. Mars 8.	Philippe,	9. 3. 16.
1208. Juin 23.	Othon IV,	2.
1211.	Frédéric II,	32.
1246.	Henri VII, élu, & non couronné.	
1246.	Guillaume, comte de Hollande, déſigné empereur,	8.
1258. Janvier 6.	Richard, comte de Cornouaille, élu & non couronné.	
1258. Mars 31.	Alfonſe, roi de Caſtille, élu,	15. 6. 12.
1274. Octobre 15.	Rodolphe I, comte de Hapsbourg,	16. 11. 19.
1292. Janvier 7.	Adolphe de Naſſau, élu,	6.
1298.	Albert I,	9. 9. 15.
1308. Novemb. 24.	Henri VII de Luxembourg,	4. 9.
1314. Octobre 18.	Frédéric III, dit *le Beau*, regna,	9.
1314. Octobre 18.	Louis V de Baviere, regna ſeul,	17. 10.
1347. Octobre 11.	Charles IV de Luxembourg,	31. 1. 20.
1378. Août 20.	Wenceſlas, roi de Bohême,	22.
1400. Août 20.	Frédéric IV de Brunſwick,	
1400. Septemb. 10.	Robert, duc de Baviere,	9. 8. 21.
1410. Septemb. 20.	Joſſe, marquis de Moravie,	0. 6. 0.
1411. Mars	Sigiſmond, roi de Hongrie,	26. 8.

Digitized by Google

Maison d'Autriche.

Commencement de regne.			Durée de regne.		
Ans.	*Mois.*	*Jours.*	*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
1438.	Janvier	1. Albert II,	1.	8.	26.
1440.	Janvier	1. Frédéric V,	53.	7.	19.
1493.	Août	19. Maximilien I,	25.	4.	25.
1519.	Juin	28. Charles-*Quint*,	39.	2.	25.
1558.	Mars	18. Ferdinand I,	6.	1.	1.
1564.	Juillet	25. Maximilien II,	12.	2.	18.
1576.	Octobre	12. Rodolphe II,	35.	3.	9.
1612.	Juin	24. Mathias,	6.	8.	26.
1619.	Août	28. Ferdinand II,	17.	5.	17.
1637.	Février	25. Ferdinand III,	20.	1.	16.
1658.	Juillet	18. Léopold,	46.	9.	17.
1705.	Mai.	5. Joſeph,	5.	11.	12.
1711.	Octobre	12. Charles VI,	29.		8.
1742	Janvier	24. Charles VII de Baviere,	3 *moins*		4.
1745.	Septembre.	François-Etienne de Lorraine.			

Auteurs qui parlent de l'Allemagne & de l'Empire.

Tacite, *de morib. Germanor.* Céſar. Dion. Florus. Velléius Paterculus. Suétone. Hérodien. Lampridius. Aurelius Victor. Jules Capitolin. Eutrope. Zoſime. Vopiſcus. Oroſe. Ammien Marcellin. Procope. Jornandès. Caſſiodore. Paul Diacre. Strabon. Pomponius Mela. Pline. Solin. Ptolémée. Priſcien. Feſtus Avienus. Marcien d'Heraclée. L'Itinéraire d'Antonin. Peutinger. Les tables de Bilibaldus Pircheimerus. Janus Rutgerſius. Cluvier. Bertius. Ortelius. Briet. Sanſon. Duval. Baudrand, &c. Jean Aventin. Hermannus Contractus. L'abbé d'Urſperg. Albert Crantz. André Althamer. Majolus. Brachelius. Davila. Bruſchius. Volfgangus Lazius. Mameranus. Lotichius. Beatus Rhenanus. Jean Sleidan. Jacques Schoper. Vadianus. Wimphelingus. Goldaſtus. Jacques Eſprinchard. Nicolas Reuſner. Bernard Moſer. Marquard Freher. Irenicus. Lansbergius. Munſter. Brunius. Michel Piccart. Bucelin. Cornelius Callidius. Joannes Heroldus. Lambert Hortenſius. Zinggreffius. Catepolius. Kyriander. Gretſer. Hoffman. Trithème. Jean Textor. Brouver. Zeiller. Hottinger. Geſner. Simler. Othon de Freiſingen. Argentina. Philippe de Bergame. Cochlæus. Martianus Schotus. Mercator. De Thou. Paul Jove. Pontanus. Opmer. Beyerlink. *Notitia utriuſque imperii. Rerum Germanicarum ſcriptores.* Laziard. Scaliger. Juſte Lipſe. Steron. Turſelin. Vignier. Gordon. Calviſius. Agricola. Alberic. Broterus. Heiſſ. *hiſt. de l'empire d'Allemagne.* Le P. Barre, *hiſt. générale d'Allemagne*, 11 vol. *in*-4°. Paris, 1748, chez Hériſſant.

ALLEN, eſt un mot que Louis II, duc de Bourbon, prit vers l'an 1400 pour deviſe; mais il changea enſuite ce mot en celui d'eſpérance. On trouve ce mot, dont la ſignification n'eſt pas connue, en lettres d'or chiffrées ſur un écuſſon d'argent, dans un oratoire attenant à la chapelle du château de Moulins en Bourbonnois, & à Paris au château du Louvre, dans la chapelle des Bourbons. * Favin, *théatre d'honneur*, *pag.* 767.

ALLEN (Thomas) mathématicien & antiquaire Anglois, né dans le comté de Stafford l'an 1542, fit ſes études à Oxford dans le collége de la Trinité, auquel il fut aſſocié l'an 1564. Mais n'ayant pas voulu étudier en théologie, conformément aux ſtatuts exprès de ce collége, il en ſortit & paſſa à Gloceſter-Hal, où il s'appliqua aux antiquités, à la philoſophie, & ſur-tout aux mathématiques. Il fit de grands progrès dans ces ſciences; & l'on dit que ſon amour pour elles lui fit refuſer un évêché, que le comte de Leiceſter lui avoit offert. Sa ſcience dans les mathématiques étoit ſi profonde, qu'on le traita de ſorcier, & que l'on prétendit que le comte de Leiceſter s'étoit ſervi de ſes connoiſſances pour réuſſir dans le mariage qu'il méditoit avec la reine Eliſabeth. Il étoit eſtimé de tous les grands hommes de ſon temps, comme de Savile, de Bodley, de Cambden, de Spelman, de Selden, &c. Il a laiſſé pluſieurs écrits, comme des commentaires ſur le ſecond & le troiſiéme livre de Ptolémée: *De Aſtrorum indiciis*; & quelques autres ſur les mathématiques. Ces ouvrages ne ſont point imprimés. Allen mourut l'an 1632, & une partie de ſa bibliothéque a été incorporée à celle de Cottoman. * Wood, *hiſt. & antiq. Oxon.*

ALLEN (Jean) archevêque de Dublin en Irlande, étoit dans le parti du chevalier Skeffington & du comte d'Oſſory, contre la famille des comtes de Kildare. Lorſque Thomas-Fiz Girald, jeune comte de la maiſon de Kildare, eut pris ouvertement les armes contre Henri VIII, roi d'Angleterre, & qu'il ſe fut rendu maître de Dublin, l'archevêque tâcha de paſſer en Angleterre pour demander du ſecours; mais il tomba entre les mains des rebelles, qui l'amenerent d'abord à leur chef, & le lendemain il fut pendu nud en chemiſe & publiquement. On prétend que Kildare n'auroit pas pu empêcher cette action barbare, quand il l'auroit voulu. Cette barbare exécution fut ſuivie d'une excommunication ſurprenante: on pria Dieu qu'il ne fît jamais miſéricorde à ceux qui y avoient eu part, ni à leur poſtérité; que plutôt il les plongeât dans un abyme de feu & de ſoufre, & qu'il leur fît ſentir éternellement les plus vifs tourmens de l'enfer avec Pharaon, Néron, Hérode, Judas, Dathan & Abiron. On prétend que tous ceux qui avoient eu part à une action ſi noire, moururent d'une maniere tragique. * De Larrey, *hiſtoire d'Angleterre*, *tome* 4, *pag.* 321.

ALLEN (Joſeph) eccléſiaſtique Anglois, preſbytérien zélé, né l'an 1633 dans Wilſchire, étudia à Oxford dans les colléges de Lincoln & du Corps-de-Chriſt. L'an 1655 il fut adjoint à M. Newton, miniſtre de Taunton; mais en 1662 on les dépoſa à cauſe de leur non-conformité. Allen continuant de prêcher, fut cité en 1663, & mis en priſon à Ilcheſter, où on le retint un an entier. A peine fut-il en liberté, qu'il recommença ſes prédications avec un nouveau zéle, ce qui le fit empriſonner une ſeconde fois. Ces adverſités & ſon application au travail ruinerent ſa ſanté: il mourut l'an 1668. Il prêchoit quelquefois pluſieurs fois par jour, & ſouvent juſqu'à dix & quatorze fois par ſemaine. Il a fait quelques écrits en anglois, un entr'autres intitulé: *Le guide aſſuré qui conduit au ciel*, dont on dit que l'on a débité quatre-vingt mille exemplaires. Il préparoit en latin une *théologie naturelle*, qui ne point paru. * *Hiſtoire de ſa vie en anglois & en allemand.*

ALLEN (Guillaume) Anglois de nation, étoit marchand & n'avoit point étudié. Il ſuivit les erreurs répandues en Angleterre au ſujet de la religion. Il fut d'abord attaché au parti des antinomes, qui ſous prétexte de faire plus d'honneur au mérite de Jeſus-Chriſt, & de relever davantage l'efficace de la grace, anéantiſſent preſque entierement la néceſſité des bonnes œuvres. Ayant quitté ce parti, il entra dans celui des indépendans, dont les erreurs le jetterent dans la religion des anabaptiſtes, chez leſquels il exerça même la fonction de prédicant. Ayant ainſi fait le tour d'une partie des religions, il ſe fixa enfin à l'égliſe anglicane; & pour montrer qu'il ne le faiſoit pas ſans raiſon, il publia un livre, où il expliquoit les ſujets de ſon changement. Il publia un autre écrit contre les non-conformiſtes, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien fait témérairement, & ſans y avoir bien penſé auparavant. Le fameux Richard Baxter entreprit de le réfuter. Allen lui fit une replique. Les piéces dont nous venons de parler ne ſe trouvent point dans le recueil de ſes ouvrages. Quoiqu'Allen n'eût pas étudié, il avoit lu dans ſa langue maternelle quelques livres de rhétorique & de logique, & l'on voit qu'il en fait uſage dans ſes écrits. On les a ramaſſés en un corps, & imprimés *in-folio* à Londres

en 1707. En voici les titres, ou du moins les ſujets dont ils traitent. 1. De la nature des fins, & de la différence des deux alliances. 2. Diſcours ſur la foi. 3. Réflexions ſur la doctrine de la juſtification, avec des remarques ſur le livre de Robert Ferguſon, qui a pour titre, *Quels ſont les offices de la raiſon, dans l'article de la religion qui concerne la juſtification, en forme de lettre.* 4. La juſtification des chrétiens établie. 5. Diſcours ſur le ſecours divin & ſur la méthode. 6. Diſcours pratique ſur l'humilité. 7. Exhortation à la paix & à la concorde entre les chrétiens. 8. Diſcours grave & tendre adreſſé aux nonconformiſtes, & ſur-tout aux anabaptiſtes. 9. Le catholiciſme, ou diverſes recherches ſur la nature & l'étendue de l'égliſe viſible & de ſa communion. 10. Le πρῶτον ψεῦδος, ou la premiere erreur des quakers découverte & réfutée. 11. Le myſtere d'iniquité expliqué. 12. De l'état de l'égliſe des temps à venir. 13. De la nature, la ſuite, & l'ordre des choſes prédites dans le chapitre XI de l'apocalypſe: à quoi on a ajouté le diſcours fait ſur la mort de l'auteur. * *Actes de Leipſic, ſupplém. tome V, page* 242, *&c.*

ALEN (Henri Fitz) comte d'Arondel, *cherchez* FITZ-ALAN.

ALLERTON, en latin *Cataractonum*, & *Caturractonium*, bourgade d'Angleterre dans la province d'Yorck. Davity la fait capitale de la contrée d'Alvertonshire, & dit qu'elle eſt arroſée par la riviere de Viſc. Il ajoute qu'elle eſt renommée par une foire aux bœufs qu'on y tient tous les ans le jour de S. Barthélemi, avec une affluence extraordinaire de marchands. Ce fut près de-là que ſe donna la bataille de l'Etendard, où David, roi d'Ecoſſe, fut défait. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLESTRY, ou ALLESTRÉE (Richard) théologien Anglois dans le XVII ſiécle, fils de Robert Alleſtry, gentilhomme d'une ancienne famille de Derbyshire, naquit à Uppington, au mois de mars 1619. Après avoir fait ſes premieres études, d'abord dans une école de campagne, & enſuite dans celle de Coventry, dirigée alors par Philémon Hollandus: ſon pere le mena en 1636 à Oxford, pour y étudier ſous le docteur Busby, dans le collége de Chriſt-Church. Lorſqu'il eut pris le degré de bachelier-ès-arts, il fut nommé modérateur en philoſophie, & on le confirma chaque année dans cette charge, juſqu'à ce que les troubles qui s'éleverent dans le royaume, ſe firent auſſi ſentir dans l'univerſité. Alleſtry prit alors les armes comme les autres étudians, pour le ſervice du roi, ſous le chevalier Jean Biron, & il montra beaucoup de zéle dans ces circonſtances. Le 2 juin 1643 il prit le degré de maître-ès-arts à Oxford, s'arma de nouveau, fut admis peu après au miniſtére eccléſiaſtique, & devint enſuite tuteur & cenſeur du collége. Au mois de juillet 1648 il fut chaſſé de l'univerſité, à cauſe de ſon zéle pour le parti du roi, & il ſe retira en Shropshire, où François Newport, qui porta depuis le titre de Lord-Newport de High-Arcol, le prit pour ſon prédicateur. Il demeura dans cette place juſqu'à la fuite de Charles II, après la perte de la bataille de Worceſter. Comme les partiſans de ce prince avoient beſoin de lui envoyer un homme affidé & entendu, ils chargerent de cette commiſſion Alleſtry, qui rencontra le roi à Rouen en France, & qui après avoir reçu les ordres de Charles, retourna en Angleterre. Peu de temps après, étant allé à Oxford, il y trouva que ſes amis Jean Dolben, depuis archevêque d'Yorck, & Jean Fell, qui devint dans la ſuite évêque d'Oxford, avoient été auſſi obligés de ſe retirer de l'univerſité, & qu'ils s'appliquoient à compoſer les prieres de l'égliſe anglicane. Il ſe joignit à eux pour les aider dans ce travail, & demeura à Oxford, juſqu'à ce que le chevalier Antoine Cope de Hauwel le pria de venir demeurer chez lui. Alleſtry y alla: mais comme il quittoit quelquefois ce ſéjour pour faire divers voyages, quand ceux du parti du roi l'en prioient, il fut arrêté dans un de ces voyages à Douvres, l'an 1659, & conduit à Londres. Il fut cité par le conſeil de ſureté, accuſé d'une correſpondance ſecrette avec le roi, & preſque convaincu d'avoir porté des lettres de ce prince. Mais il ſut détourner les queſtions qu'on lui fit, & ſe montra toujours intrépide. On le transféra au palais épiſcopal à Lambeth, où après avoir été détenu cinq ou ſix ſemaines, & fort maltraité, ſes amis obtinrent ſa liberté. Il alla alors en Oxfordshire, & rendit auſſi viſite à ſes amis de Shropshire. Ayant encore voulu voir à Weſtwood près de Worceſter, le docteur Hammond, ſon ami, il rencontra le convoi qui l'accompagnoit au tombeau, & il apprit que le défunt lui avoit légué ſa bibliothéque. Après le rétabliſſement de Charles II, Alleſtry fut fait chanoine de l'égliſe de Chriſt, & le 3 octobre 1660 il prit le bonnet de docteur. Il deſſervoit une des égliſes d'Oxford, lorſque le roi le nomma pour être un de ſes chapelains. En 1663 il ſuccéda au docteur Créed dans la chaire de profeſſeur royal. En 1665 il devint principal du collége d'Eton près de Windſor, gardant toujours ſa chaire, qu'il réſigna en 1679, à cauſe de l'affoibliſſement de ſa vue & de ſa ſanté. Il mourut le 28 janvier de l'an 1680, dans la 61 année de ſon âge. En 1684 le docteur Jean Fell fit imprimer à Oxford en un volume *in-fol.* quarante ſermons de ſon ami. * *Extrait du ſupplément de Baſle.*

ALLEUS (Jean des) en latin *de Allodiis*, natif d'Orléans, ayant fait ſes études à Paris, & ayant été reçu docteur en théologie, fut fait en 1271 chancelier de l'égliſe & de l'univerſité. C'étoit un homme d'une piété profonde, & un célébre prédicateur: Jean le Templier, évêque de Paris, étant mort le 13 ſeptembre 1279, & le chapitre lui ayant donné pour ſucceſſeur Eudes de S. Denys; le pape Nicolas III qui n'approuva pas cette élection à cauſe de l'extrême vieilleſſe d'Eudes, qui ne pouvoit plus faire les fonctions épiſcopales, nomma à ſa place Jean des Alleus, dont il connoiſſoit le mérite; mais cet humble docteur, pour éviter cette dignité, entra, ſur le premier avis qu'il en eut, dans l'ordre de S. Dominique, où il fut un modéle de piété juſqu'à ſa mort qui arriva le 1 octobre 1306. Il ne s'étoit point démis de ſon office de chancelier, & il y eut des gens qui l'approuverent, mais d'autres procéderent à une nouvelle élection auſſitôt après ſa profeſſion; & c'eſt depuis ce temps-là qu'on prend le chancelier de l'univerſité dans l'abbaye de ſainte Geneviéve. Jean des Alleus avoit mis par écrit quelques-uns de ſes ſermons; mais on n'en a dans les bibliothéques qu'un petit nombre qui paroiſſent avoir été mal conſervés. * Echard. *ſcript. ord. Prad.*

☞ ALLIA. C'eſt le nom latin d'une riviere d'Italie, connue à préſent ſous le nom d'*Aia*, & célébre par cette bataille que les Romains appelloient *Allienſis pugna*, où ils furent défaits par les Gaulois, l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Nous en avons parlé à l'article de la riviere d'AIA, auquel nous renvoyons.

ALLIACCO, *cherchez* AILLI (Pierre d').

☞ ALLIBAWN, quartier de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſous lequel ſont compriſes les provinces de Roſſ, de Lochaber & d'Athol. Le nom moderne eſt, ſans doute, formé d'Albania, & ſignifie à peu près le territoire des anciens Calédoniens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLIER, en latin *Elaver*, riviere de France dans l'Auvergne & le Bourbonnois, ſort de la montagne de Loſere, la plus haute du Gevaudan, & entrant dans l'Auvergne, traverſe toute cette province. Elle arroſe Langeac, Brioude, Uſſon, Iſſoire, &c. puis entrant dans le Bourbonnois, elle paſſe à Moulins. L'Allier reçoit en Auvergne la Couſſe, l'Aure, la Diore, la Siole, &c. dans le Bourbonnois la Daure & le Queſne; elle entre enſuite dans le Nivernois, & ſe perd dans la Loire au Bec d'Allier au-deſſous de Nevers. Cette riviere eſt navigable à Viale près de Maringue, & même

Digitized by Google

un pont du château qui eſt plus haut; mais ce n'eſt que dans le temps des crues d'eaux & des fontes de neiges. Pendant ſept ou huit mois de l'année elle porte de petits bateaux ou radaux depuis Briſſac, qui eſt encore plus haut que le pont du château. * Papire Maſſon, *deſcript. flum. Gall.* Baudrand.

ALLINGTON, famille conſidérable d'Angleterre, dans laquelle réſide préſentement le droit d'être l'échanſon du roi le jour de ſon couronnement. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Gilles* Allington, fils de *Guillaume*, qui de pair d'Irlande fut fait baron d'Angleterre par le roi Charles II. Dans le temps de Guillaume *le Conquérant*, le droit dont on vient de parler étoit dans la famille de Fitz-Tecas. De-là il vint par mariage à celle des Argentons, qui tire ſon origine de *David* Argenton, qui ſervoit ſous Guillaume I. Les mâles de cette maiſon venant à manquer ſous le regne de Henri VI, ce droit parvint à la famille d'Allington, par le mariage d'*Elizabeth* d'Argenton avec *Guillaume* d'Allington, de qui le lord d'Allington d'à-préſent eſt le ſeptième deſcendant. * *Dict. anglois.* Imhoff. *hiſtoire généal. des pairs d'Angleterre.*

ALLIROTHIUS, fils de Neptune, voulant venger ſon pere de ce que Minerve avoit remporté le prix pour la fondation d'Athènes, en faiſant naître un olivier, alla par ordre de Neptune pour l'abbatre avec une coignée. Mais il ne réuſſit pas dans ſon deſſein; car le coup de la coignée, au lieu de tomber ſur l'arbre, tomba ſur ſes jambes avec tant de violence qu'il en mourut. * *Apoll. d'Athen.*

ALLIX (Pierre) né à Alençon, au diocèſe de Séez, étoit habile dans les langues orientales & dans la théologie, mais ſuivant les principes de ſa ſecte qui étoit calviniſte. Il fut miniſtre de l'égliſe de S. Agobille en Champagne, & enſuite à Charenton, où il travailla avec le miniſtre Claude à une nouvelle verſion de la bible; ce qui donna occaſion à quelques-uns de l'accuſer de ſocinianiſme. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, il paſſa en Angleterre, & fut fait chanoine de Windſor, & enſuite tréſorier de l'égliſe de Salisbury, où il eſt mort en 1717. Il a fait pluſieurs ouvrages qui peuvent ſervir à l'intelligence de l'écriture ſainte, comme des *Réflexions ſur tous les livres de l'ancien & du nouveau teſtament*, pour établir la vérité de la religion chrétienne, en françois, *in*-8°. à Amſterdam en 1689. Deux ans auparavant, il avoit fait imprimer ſes réflexions ſur les cinq livres de Moïſe, à Londres 1687. On a encore pluſieurs autres éditions de ces réflexions complettes, & elles ont été traduites en allemand, & imprimées à Nuremberg en 1702. Le traducteur eſt André-Chrétien Eſchenbach. *Diſſertation ſur l'année & le mois de la naiſſance de J. C.* en latin, à Londres en 1707. *La clef de l'épître de S. Paul aux Romains*, ou explication du verſet 27 du chapitre III, en françois, à Amſterdam 1683, *in*-12. Dès 1672 il fit imprimer à Rouen le traité de *Ratramne*, autrement *Bertram, prêtre, du Corps & du Sang du Seigneur*, en latin & en françois, & y joignit un avertiſſement, où il prétend prouver par l'autorité de pluſieurs papes, cardinaux & ſavans théologiens de l'égliſe romaine, que les ſentimens de Ratramne ſont contraires à ceux de cette égliſe, & conformes aux opinions des proteſtans. M. Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, entreprit de prouver le contraire; & dans cette vue, il donna en 1686 une nouvelle traduction de l'ouvrage de Ratramne, avec des remarques & une préface dans laquelle il ſuit pied à pied les objections de M. Allix, & les réfute. M. Allix eſt encore auteur des *remarques ſur les anciennes égliſes du Piémont ou des Vaudois*, en anglois, *in*-4°. à Londres 1690; des *Remarques ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique des anciennes égliſes des albigeois*, en anglois, à Londres, *in*-4°. 1692. Il prend dans les premieres remarques la qualité de tréſorier de l'égliſe de Sarum en Angleterre; d'un volume de ſermons, imprimé à Rotterdam; d'un ouvrage fort eſtimé, contre les ſociniens, écrit en anglois, & intitulé, *Jugement de l'ancienne égliſe judaïque contre les Unitaires, en faveur de la ſainte Trinité & de la divinité de J. C.* à Londres 1699, *in*-8°. & imprimé en allemand à Berlin en 1707, *in*-4°. de deux diſſertations latines ſur le double avénement du Meſſie, en 1701, *in*-8°. à Londres; de l'explication de quelques prophéties concernant le Meſſie, en 1707; d'une diſſertation ſur le *Triſagion*, &c. On lui a fauſſement attribué un ouvrage de M. le Cene ſur la prédeſtination, dont Bayle parle dans pluſieurs de ſes lettres de l'année 1684. En 1701 on réimprima à Amſterdam, *in*-8°. la traduction de l'apologétique de Tertullien, par M. Giry de l'académie françoiſe; avec un abrégé d'une diſſertation de Pierre Allix, ſur les ouvrages & la vie de Tertullien, ce qui marque que ce ſavant proteſtant avoit fait une diſſertation plus étendue ſur ce ſujet. M. l'abbé de Longuerue avoit auſſi dans ſon cabinet des remarques latines du même, manuſcrites, ſur la verſion arabe du Pentateuque, faite par Abouſaïd, & ſur les notes de ce traducteur. * Joan. Albert. Fabricius, *in tract. de ſcriptoribus pro verit. relig. Chriſt. paſſim.* Le Long, *biblioth. ſacrée, & biblioth. des auteurs de l'hiſtoire de France.* Bayle, *lettres, tome* I, *& les notes de M.* des Maizeaux, *ſur ces lettres.* D. Ceillier, *hiſt. des auteurs ſacr. & eccléſ. tom.* 2, *art. de* Tertullien. M. de Chauffepied, *ſupplément au dictionnaire de Baſle.*

☞ ALLOBROGES, anciens peuples de la Gaule narbonnoiſe & viennoiſe, habitoient le Dauphiné & la Savoye, entre les Alpes grecques, le lac Leman, le Rhône & l'Iſere. Mais depuis ils s'étendirent plus loin. Les Grecs les nommoient *Allobriges*. L'opinion la plus commune eſt que ce ſont les Savoyards, ceux du Dauphiné, & les Piémontois. On dit auſſi qu'ils ont eu le nom d'*Ariobriges*, que quelques-uns tirent du mot grec Ἀριὸς, & du gaulois *Brig*, dont l'un ſignifie *hardi & belliqueux*, & l'autre *peuple* & *nation*. Mais ceux qui jugent que ces peuples ont toujours été appellés *Allobroges*, donnent à ce mot une origine bien différente. Les uns veulent qu'il ſoit compoſé d'Ἀλλὸς & de *Broga*, *terre* ou *pays* en ancien gaulois, pour marquer que c'étoit un peuple venu d'une autre province. Geofroi de Viterbe, qui vivoit dans le XI ſiécle, & qui avoit été ſecrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric I, & Henri VI, dérive le nom des *Allobroges*, de celui d'une riviere, qu'il nomme *Labroya*, comme s'ils avoient premierement habité ſur ſes rivages. Quoi qu'il en ſoit, les Allobroges étoient une nation célébre par ſon courage & par ſa valeur. [Ils combattoient ordinairement tout nuds, pour mieux effrayer leurs ennemis, & n'avoient pour armes, qu'une eſpece de dard long d'une coudée, qu'on nommoit *Geſſa*; d'où Plutarque & Polybe les appellent *Geſſates*. Les Allobroges furent gouvernés par des rois qui étoient perpétuels, & dont le gouvernement étoit héréditaire. Ces rois avoient ſeulement le commandement des armées, & le choix des officiers; mais toute l'autorité réſidoit dans le ſénat, qui regloit les affaires importantes, & qui étoit compoſé des principaux de la nation. Leur religion étoit remplie de ſuperſtitions ridicules: en faiſant leurs ſacrifices à Jupiter & à Mercure, qu'ils adoroient particuliérement, ils jettoient des cris épouvantables, afin, diſoient-ils, que ces divinités les entendiſſent plus facilement.] Les Carthaginois les appellerent à leur ſecours contre les Romains qui leur diſputoient la poſſeſſion de la Sicile. Deux de leurs rois ou capitaines firent des courſes en Italie. Ils ſe joignirent depuis avec Annibal, pour faire la guerre aux Romains. Ces derniers ne perdirent pas le ſouvenir de cette injure. Ils vinrent eux-mêmes attaquer les Allobroges, qui furent vaincus l'an 632 de Rome, 122 avant J. C. par le conſul Cneius Domitius Ænobarbus, puis encore par le conſul Fabius Maximus, qui en remporta le nom d'*Allobrogique*. Il fit du pays

Digitized by Google

des Allobroges, de la Provence & d'une partie du Languedoc, une province qu'on nomma depuis *Narbonnoiſe*, & *province Romaine*. C'eſt celle qui porta depuis ſes plaintes au ſénat romain contre Fontéius. Ciceron, qui entreprit ſa défenſe, en nomme les habitans *Allobroges*. Les principales villes qu'on a bâties dans le pays qu'occupoient les Allobroges ſont, Chamberri, Genève, Grenoble, S. Jean de Morienne, Mouſtiers, Vienne. * Strabon, *l.* 4. *georg.* Etienne *de Byzance.* Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *dec.* 3, *l.* 1. Ptolém. *l.* 3. Plutarque, *in Annib.* Jules Céſar. Dion. Pline. Juſtin. Oroſ. Velleius. Florus. Eutrope, &c. Monet, *geogr.* Franç. Guilleman, *Helv. l.* 1, *c.* 3. Chorier, *hiſt. de Dauphiné*, *&c.* La Martiniere, *dict. géogr.*

ALLOBROX, eſt le nom que le Beroſe ſuppoſé d'Annius de Viterbe donne au quinziéme roi des anciens Gaulois. Quelques auteurs, qui ont donné dans ces fables, en ont tiré l'origine du nom des *Allobroges*. Dupleix a mis ce roi dans ſes *mémoires des Gaules*, *l.* 2, *c.* 16.

ALLORI (Alexandre) de Florence, apprit le deſſin & la peinture ſous Ange Bronzin ſon oncle. Il avoit à peine dix-ſept ans, lorſqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de ſoin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la peinture. Il étudia beaucoup d'après les ouvrages de Michel-Ange, & l'on eſtime ſur-tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui eſt ſorti de ſon pinceau, une grande fraicheur de couleur. Il mourut en 1607 dans un âge très-avancé. * Borghini, *il reposo*, 1584, *in*-8°. *& réimprimé en* 1730, in-4°.

ALLOUETTE (François de l') bailli du comté de Vertus, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, publia en 1577 à Paris un ouvrage *in*-4°. ſur des matieres très-intéreſſantes; ſavoir un traité des nobles, de leur charge, vacation, rang & degré, de leurs marques, généalogies & eſpéces, & de l'origine des fiefs & des armoiries, avec une hiſtoire généalogique de la maiſon de Couci, & de ſes alliances. Il publia auſſi en 1584 dans la même ville la généalogie de la maiſon de la Mark; & il donna encore un traité des affaires d'état, de finances, du prince, du noble & du tiers-état; mais on ne ſait quand cet ouvrage-ci parut pour la premiere fois, & on n'en connoit que la ſeconde édition, faite à Metz en 1597. L'auteur y eſt appellé le préſident de l'Allouette. La Croix du Maine lui attribue un traité de l'origine des François, qu'il prétendoit être iſſus *des purs Gaulois* : on ne ſait ni où il étoit né, ni quand il mourut.

ALLUCIUS, étoit un ſeigneur très-conſidéré entre les Celtibériens, ancien peuple d'Eſpagne, que l'ancien Scipion l'*Africain* vainquit, l'an de Rome 544, & avant J. C. 210. Après cette victoire, il ſe trouva parmi les priſonniers de guerre une fille d'une beauté extraordinaire, que l'on amena à Scipion, lequel s'étant informé de ſon pays & de ſa famille, apprit qu'elle étoit fiancée au jeune Allucius, dont elle étoit paſſionément aimée. Ce conquérant le fit venir auſſitôt en ſa préſence, avec les parens de cette fille, & ayant témoigné qu'il approuvoit le mariage de ces deux amans, il prit Allucius en particulier, & lui dit obligeamment : » On vous l'a gardée avec ſoin, afin qu'on pût » vous faire un préſent digne de vous & de moi; toute » la récompenſe que je vous demande, eſt que vous » ſoyez ami de la république. » Ce jeune prince confus de cet excès de bonté, & tranſporté de joie, prit la main de Scipion, & pria les dieux de récompenſer une action ſi généreuſe. Enſuite les parens de cette fille offrirent une ſomme conſidérable pour ſa rançon, & ſupplierent Scipion de l'accepter, du moins comme un témoignage de leur gratitude. Scipion feignant de ſe laiſſer vaincre à leurs prieres, fit prendre cet argent, & ayant appellé Allucius, lui dit : » Voilà ce que vous aurez par-deſſus » la dot que votre beau-pere vous donne; recevez-» le de ma main, comme une ſeconde dot dont je » vous fais préſent. » On ajoute que Scipion dit aux ſoldats qui lui avoient amené cette belle perſonne : » Si ma fortune étoit bornée à celle d'un ſimple parti-» culier, vous n'auriez pu me faire un préſent plus » agréable, mais étant, comme je ſuis maintenant, gé-» néral d'armée, je n'ai pu l'accepter. » * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *l.* 27. Spon, *recherches d'antiquités.*

ALLUS, de la ville de Samarie, affranchi d'Auguſte, prêta à Agrippa *le Grand* un million de piéces d'argent ou ſicles. * Joſephe, *antiq. l.* 8, *c.* 8.

ALLUYE (marquis d') *cherchez* ESCOUBLEAU.

ALMAARUB-IBNI-CAHTAN, autrement nommé *Arabe*, frere de Sabe, & de Petre, fils de Cahath, petit-fils de Cham. On dit qu'il donna ſon nom à l'Arabie, & qu'il fut auteur de la langue qu'on y parle, comme un de ſes freres donna ſon nom à l'Arabie Pétrée, & l'autre à la Sabée ou Heureuſe, ſelon Marmol. Il eſt bon de remarquer que la plupart de ces origines ſont fauſſes; & que les noms viennent de l'hébreu, comme Bochard le prouve *in Phaleg.* * Marmol, *l.* 1, *c.* 18.

ALMACARON, *Almacara*, petite ville d'Eſpagne, honorée du titre de cité, ſituée dans le royaume de Murcie, à l'embouchure de Guadalentin, & à ſept lieues de la ville de Carthagène du côté d'orient. Elle n'eſt connue que par la quantité d'alun qu'on trouve dans ſon terroir. * Baudrand.

ALMACHARANA & ALMACHARAMA, ville de l'Arabie heureuſe dans la principauté de Mocca, entre la ville d'Aden & celle de Saada. On croit qu'elle eſt l'ancienne ville de *Saphar*, qui étoit la plus conſidérable de toute l'Arabie heureuſe. * Baudrand.

☞ ALMADA, bourg d'Eſpagne dans la Manche, petite province du royaume de Caſtille. Il eſt au midi de Campo d'Alcocer, ſur les frontieres de l'Eſtréma dure. Ce bourg eſt ſitué ſur le ſommet d'une montagne, ſur le penchant, & au pied de laquelle, du côté du midi, il y a cinq ouvertures différentes qui conduiſent par des chemins ſouterreins aux endroits d'où ſe tire le cinnabre. C'eſt la mine de vif-argent qui paſſe pour la plus anciennement connue, & pour la plus riche de l'Europe. M. de Juſſieu a examiné cette mine; & le rapport qu'il en a fait ſe trouve dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1719, *pag.* 462. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMADA (André de) né à Pompadilha près de Conimbre en Portugal, étoit fils de dom Antoine de Almada II du nom, & de Vicence de Caſtro. L'eſpérance de parvenir aux dignités eccléſiaſtiques fut moins forte en lui que le gout pour l'étude de la théologie; il s'y appliqua avec tant de ſuccès, qu'il en fut fait profeſſeur, quoiqu'il s'éloignât conſtamment de recevoir l'ordre de prêtriſe; & ce qu'il y a d'étonnant, eſt qu'encore qu'il ait vécu long-temps, il n'a fait rien imprimer. On aſſure néanmoins qu'on a trouvé dans ſes papiers un traité de l'incarnation prêt à imprimer, & d'autres moins avancés. Il mourut le 29 novembre 1642 à Conimbre, où il avoit toujours fait ſa demeure. * *Mémoires de Portugal.*

ALMAGRO (Diégo) fameux capitaine Eſpagnol, dans le XVI ſiécle, étoit d'une famille obſcure, & tout-à-fait inconnue. Il emprunta ſon nom du lieu de ſa naiſſance, bourg de Caſtille, & dans cette contrée en particulier que ceux du pays appellent *Campo de Calatrava.* Il accompagna François Pizarro, qui découvrit & conquit le Pérou en 1525. Au reſte, c'étoit l'homme du monde le plus brutal & le plus emporté, auſſi-bien que Pizarro, que le capitaine Gonzalès Pizarro avoit reconnu pour fils. Leurs injuſtices & leurs cruautés contre les malheureux Indiens, étoient extraordinaires. Dieu permit que leur bonne intelligence ne dura pas long-temps. Ils prirent les armes les uns contre les autres, & Almagro devint le priſonnier de Pizarro. Diégo, frere

frere de Pizarro, fit mourir Almagro ; & un autre Diégo, fils d'Almagro, fit une conjuration pour perdre Pizarro, & le perdit en effet. Ce même Diégo eut depuis la tête coupée par les ordres de Vacca de Caſtros, que Charles-*Quint* envoya pour remédier aux déſordres arrivés en ce pays, vers l'an 1546. * Mariana, *l.* 26, *hiſt.* Sandoval, *vida de Carlos V.* De Thou, *hiſt. l.* 1. Ferdinand Pizarro, *barones illuſtr. del nuevo mundo.* Sponde, *an. Chriſt.* 1525, 1526, *&c.*

ALMAGUER ou ALMAGRA, *Almagrum*, petite ville de l'Amérique méridionale, & dans le royaume de Popayan, eſt ſituée ſur une petite montagne, où eſt la ſource de la riviere de Cuca, environ à vingt lieues de la ville de Popayan, qui donne ſon nom au royaume. * Sanſon. Baudrand.

ALMAIN (Jacques) natif de Sens, bon ſcholaſtique, & ſubtil dialecticien, étoit docteur de Paris, & profeſſeur en théologie au collége de Navarre ; mais non religieux, comme Geſner & ſon abréviateur Simler l'ont écrit. Il floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, & fut extrêmement attaché aux ſentimens de Scot & d'Occam, ce qu'on peut juger par la lecture de ſes ouvrages. On le choiſit pour écrire en faveur du roi Louis XII contre le pape Jules II, & depuis encore pour défendre l'autorité des conciles, contre le cardinal Cajetan. Ses autres ouvrages ſont une morale, avec des additions de David Craëſton Ecoſſois. Almain, qui avoit été reçu docteur en 1512 ou 1511, fut enlevé par une mort prématurée en 1515. On a de lui *Lectura in III Magiſtri Sententiarum completa. Lectura in IV Sententiarum imperfecta. De poteſtate eccleſiaſtica & laica*, diviſé en deux parties. *De authoritate eccleſiæ, &c.* * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ. Hiſt. univ. Pariſ.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. du XVI ſiécle.*

ALMALIG, ville du Turqueſtan à laquelle les géographes Arabes donnent 102 degrés 30 minutes de longitude, & 44 degrés de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ AL MAMON, ſeptiéme calife de la maiſon des Abbaſſides, l'un des plus grands & des plus ſavans princes muſulmans, étoit fils du calife Aaron Al-Raſchid, & frere d'Al-Amin, à qui il ſuccéda. Aaron, leur pere, l'avoit ſubrogé au califat après Al-Amin ; mais ce prince imbécille & gagné par les conſeils de ſon viſir Fadhel, ne fut pas plutôt monté ſur le trône, qu'il fit éclater ſa mauvaiſe volonté envers lui, en ordonnant de retrancher ſon nom des prieres publiques, où il étoit nommé après le calife comme ſon ſucceſſeur préſomptif. Al-Mamon alors gouverneur du Khoraſan ne laiſſa pas de ſe tenir dans l'obéiſſance ; mais lorſque Al-Amin, pour le dépouiller de ſon gouvernement & lui ôter la vie, lui eut ordonné de venir à ſa cour, il le refuſa hautement. Le calife envoya contre lui une puiſſante armée. Al-Mamon aſſembla des troupes de ſon côté, & en donna le commandement à Taher. Celui-ci alla au-devant de l'armée du calife, & l'ayant ſurpriſe, & tué ſon chef, la mit en déroute. Alors Al-Mamon qui s'étoit déja fait proclamer calife, s'avança vers la capitale avec ſon armée victorieuſe. Bagdat, où le calife ſe renferma, fut aſſiégée ; & après un long ſiége & diverſes viciſſitudes de fortune, fut priſe, & Al-Amin fait priſonnier. Ce malheureux prince ſe ſauva peu de temps après ; mais ayant été repris, Taher le fit mourir. Al-Mamon faillit à ne lui en ſavoir guères plus de gré, que David à Joab quand il l'eut délivré d'Abſalon ; car ce prince n'étoit pas ſanguinaire, & il aimoit ſon frere, à qui il ne raviſſoit l'empire, que pour ſa propre défenſe & celle de ſes droits. On dit qu'il verſoit des larmes toutes les fois qu'il voyoit Taher. Cette vue lui rappellant l'idée du meurtre de ſon frere, commis par un homme à qui il devoit d'un autre côté la couronne & la vie, cela fut cauſe que celui-ci ſe retira dans ſon gouvernement, de crainte de devenir la victime de la tendreſſe qu'Al-Mamon conſervoit encore pour ſon frere. La mort d'Al-Amin, qui arriva l'an 198 de l'hégire, 614 ans de l'ére chrétienne, aſſura le droit d'Al-Mamon à la couronne. Mais les premieres années de ſon regne furent fort agitées. Il eut d'abord à réprimer la révolte des Talébites, ou des deſcendans d'Aburaleb ; qui eurent de l'avantage dans les premieres actions. La mort de leur chef mit fin à la rebellion. Une fauſſe démarche d'Al-Mamon cauſa de nouveaux troubles. Ayant déſigné pour ſon ſucceſſeur Ali-ben-Muſa, autrement l'iman Riza, homme fort célébre par ſa haute vertu chez les muſulmans ; mais de la race d'Ali, les Abbaſſides irrités ſe ſoulevérent & proclamerent calife ſon oncle Ibrahim. Al-Mamon fut chaſſé de ſa capitale, & preſque abandonné. Heureuſement pour lui, ce Riza mourut, & la mort du ſaint homme fut un peu ſoupçonnée d'avoir été accélérée pour le bien de la paix. En effet la révolte ceſſa, & Al-Mamon reſta paiſible poſſeſſeur du trône. Le milieu du regne d'Al-Mamon fut tranquille, & il profita de ce repos pour inſpirer à ſes ſujets le goût des lettres. Dans les dernieres années, il eut la guerre avec les Grecs, ſur qui il prit quantité de places : mais ſa derniere expédition lui fut fatale. Retournant de Tarſe qu'il avoit priſe, il paſſa près du Bedidon, riviere fameuſe, parcequ'Alexandre avoit failli mourir pour s'y être baigné. Il en trouva les eaux ſi belles, qu'il voulut en boire. Ce qu'il fit en mangeant quantité de figues fraiches. Cet excès lui donna la fiévre qui l'emporta l'an 218 de l'hégire, le 831 de l'ére chrétienne. Il avoit regné un peu plus de 20 ans, & il fut enterré à Tarſe. Al-Mamon avoit pris le gout des lettres ſous la conduite de Joſeph Ben Meſvah, & d'un Perſan nommé Keſſai qu'Aaron ſon pere avoit prépoſés à ſon éducation. Auſſitôt qu'il fut tranquille poſſeſſeur du califat, il n'oublia rien pour inſpirer le même gout à ſes ſujets. Il fit venir à grands frais les meilleurs livres en tout genre, écrits en grec, en ſyriac, en hébreu, & les fit traduire par des perſonnes intelligentes qu'il raſſembla de toutes les nations, & de toutes les religions. Quelle que fût celle qu'on profeſſoit, dès qu'on étoit verſé dans quelque ſcience, on étoit aſſuré d'avoir part à ſes bienfaits. Les docteurs muſulmans crierent un peu, & même le traiterent d'hérétique ; mais enſuite ils s'y accoutumerent. Al-Mamon établit des eſpéces d'académies de ſavans. Il aſſiſtoit quelquefois à leurs conférences, afin de montrer l'exemple à ſes ſujets, & les encourager à cultiver les ſciences.

Les mathématiques, en général, & ſurtout l'aſtronomie, lui eurent des obligations particulieres. Les Arabes lui doivent la premiere traduction en leur langue de preſque tous les mathématiciens Grecs. Al-Mamon fut même fort verſé en aſtronomie, ſuivant les hiſtoriens. On lui attribue une obſervation de l'obliquité de l'écliptique. Ce fut ſous ſes auſpices qu'on meſura la terre avec plus d'exactitude qu'on n'avoit fait juſqu'alors. Cette belle opération fut exécutée dans une plaine immenſe ſur les bords de la mer Rouge. Des géometres habiles meſurerent par ſes ordres, la coudée à la main, une étendue d'un degré du méridien, qu'on trouva de 56 milles $\frac{2}{3}$, dont chacun contient 4000 coudées. Quoique l'ignorance où nous ſommes du rapport de ces meſures avec les nôtres rende ce travail infructueux pour nous, il ne laiſſe pas d'être mémorable. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* El-Macin, *hiſt. Saracen*, l. 2, c. 8. Abulpharage, *hiſt. dynaſt. dyn.* 9. Aiſtraganus, *elem. aſtron. diff.* 5. J. Léon d'Afrique, *de illuſt. Arab. Biblioth. græca*, t. 13 ; p. 259. *Hiſt. des math.* t. 1, c. 8.

ALMANNE, moine de Hautvilliers, *cherchez* ALTMAN.

AL-MANSOR, roi de Cordoue en Eſpagne, ſe mit ſur le trône après Alhaca, qui mourut l'an 976 de J. C. & 366 de l'hégire, & l'avoit laiſſé tuteur de ſon fils Huſſem. Ce roi, autant par ambition que par un zèle ſuperſtitieux pour le mahométiſme, fit continuelle-

ment la guerre aux chrétiens. En 985 il prit Barcelone, & mit enſuite devant Léon un ſiege qui dura près d'un an. Il remporta de grands avantages en diverſes occaſions, & mourut après un regne de vingt-ſix ans, en l'an 1002, qui étoit le 393 de l'hégire. * Roderic, *hiſt.* Vaſæus, *chron. &c.*

AL-MANSOR (Joſeph) roi de Maroc, ayant été appellé par les Maures d'Eſpagne, paſſa la mer avec ſoixante mille chevaux, & cent mille hommes de pied, l'an 1158 de J. C. & 553 de l'hégire. Il fut battu en diverſes rencontres par les chrétiens: deſorte que pour ſe dédommager il uſurpa les états de ceux qui l'avoient appellé. Depuis, étant repaſſé en Afrique, il revint avec des troupes plus nombreuſes, & ſuivi de treize rois Maures: il aſſiégea Santaren dans le Portugal, où il reçut un coup de fleche, dont il mourut. * Marmol, *l.* 2, *c.* 35. Mariana. Vaſæus.

AL-MANSOR (Jacob) fils de *Joſeph*, fut ſurnommé *Emir-al-Memunim*, ou *Prince des fidéles*. Il ſe rendit maître de Maroc, de Fez, de Trémecen, de Tunis, de tout le pays juſqu'à Tripoli, & fut un des plus puiſſans rois d'Afrique. Il paſſa enſuite en Eſpagne avec quatre cens mille hommes, qu'il avoit aſſemblés par la publication de la *gaſie*, qui eſt parmi les Maures, ce qu'eſt la *croiſade* parmi les chrétiens. Il ſe fit reconnoître ſouverain par les peuples de ſa ſecte, & gagna la fameuſe bataille d'Alarcos, dans la nouvelle Caſtille. Le pape Innocent III lui adreſſa un bref l'an 1199 de J. C. & de l'hégire 596, en faveur de S. Jean de Matha, patriarche de l'ordre de la ſainte Trinité, pour faciliter le rachat des eſclaves chrétiens, à quoi les religieux de cet inſtitut travaillent avec charité. Ce bref ſe trouve dans le ſecond livre des épîtres décrétales de ce pape. Al-Manſor étant retourné en Afrique, reprit Maroc, qui s'étoit révolté, & fit mourir les rebelles, contre la foi promiſe; de quoi ayant été repris par un marabout, il alla errant parmi le monde, & mourut boulanger à Alexandrie, ſelon les auteurs Arabes allégués par Marmol, au *l.* 2, *c.* 36.

ALMANSOR ou ALMEON, ſurnommé *Almanſor*, *cherchez* ALMEON.

ALMAQUE (Saint) *cherchez* TELEMAQUE.

ALMAZ, *Almaſa*, *Aliſca*, petite ville de la baſſe Hongrie ſur le Danube, vis-à-vis de celle de Colocza. Quelques géographes la prennent pour la ville nommée autrefois *Amatia*, *Anamatia* & *Anamaſcia*, que d'autres placent à *Mohacz*, & d'autres encore à *Cinq-Egliſes*, petite ville du même pays. * Baudrand.

☞ ALMAZAN, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille ſur le Duero, à environ ſix lieues au midi de Soria, en tirant vers Siguença. C'eſt-là que ſe fit le traité de paix entre Henri, roi de Caſtille, & Pierre IV, roi d'Aragon, en 1375, après de longues guerres entre ces deux royaumes. Le territoire d'Almazan eſt aſſez grand, & ſe diviſe en deux parties, qui ſont le *Seſmo de Cobertelada*, où il y a vingt-quatre lieux ou hameaux, & le *Seſmo de la Sierra* où il y en a ſeize, ſelon Rodrigue Mendez de Sylva. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ALME, ALM, ou ALMA, riviere de Weſtphalie. Elle a ſa ſource au midi du village d'Almen; & coulant vers le ſeptentrion, va ſe perdre dans la Lippe, au village d'Elſen. Les ſavans, comme Cluvier, *Germ. ant. t.* 3, *p.* 34, & l'évêque de Paderborn Ferdinand de Furſtemberg, *monum. Paderborn*, pag. 11, ne doutent point que ce ne ſoit l'*Aliſo* de Dion Caſſius, *l.* 54. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMEDINE, ville de la province de Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, ſituée dans une plaine entre Safie & Azamor. Elle étoit autrefois riche & peuplée, & la capitale de la province, parcequ'il n'y a point de pays dans tout le royaume de Maroc, qui ſoit plus fertile en bleds & en pâturages; mais elle eſt maintenant ruinée, & il n'y reſte que de vieux murs, accompagnés de tours. Les Portugais ont été long-temps maîtres de cette ville. Les Arabes & quelques Bereberes courent la campagne, & ne permettent pas qu'on repeuple cette ville, qu'ils ne veulent point non plus habiter, parcequ'ils n'aiment pas à être renfermés. Ils ſont vaillans, & font quelquefois des courſes juſqu'aux portes de Mazagan. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

ALMEIDA (Apollinaire de) né à Liſbonne le 22 juillet 1587, entra dans la compagnie de Jeſus le 27 avril 1601. Philippe IV l'ayant nommé en 1626 évêque de Nicée, & futur ſucceſſeur du patriarche d'Ethiopie Alfonſe Mendès, il partit auſſitôt pour Goa, où il ne ſortit pour aller en Ethiopie qu'en 1630. Il n'y put pas faire beaucoup de progrès, tous les prédicateurs ayant été chaſſés preſque auſſitôt; mais n'ayant pas voulu renoncer à l'eſpérance de rentrer dans cet empire, il s'arrêta avec deux de ſes compagnons près de la mer Rouge dans un lieu déſert, où il fut réduit à vivre d'herbes, & à coucher ſur la terre. Il rentra enſuite en Ethiopie; & l'empereur ayant ſu qu'il adminiſtroit les ſacremens à Tigré, le fit arrêter, & le fit conduire à un bourg nommé Ondagne, où il fut lapidé avec les peres François Rodriguez & Hyacinthe François, le 9 juin 1568. On garde à Bragance une lettre qu'il avoit écrite d'Ethiopie: il avoit compoſé auſſi la vie du P. François de Mendoça. * *Mém. de Portugal.*

ALMEIDA (Emanuel de) né à Viſeu en Portugal, entra dans la compagnie de Jeſus en 1592, & fut envoyé en Ethiopie, où il demeura dix ans, également occupé à catéchiſer ces peuples, & à s'inſtruire de leurs uſages. Il étoit dans le deſſein d'y retourner, lorſqu'il mourut à Goa le 10 mai 1646, âgé de ſoixante-cinq ans. Il avoit écrit un traité des erreurs des Abiſſins, & avoit raſſemblé de bons mémoires pour l'hiſtoire de la Haute-Ethiopie. On aſſure même que ces mémoires ſont le fonds de l'hiſtoire de cet empire, que le P. Balthazar Tellès a publiée. * *Mém. de Portugal.* Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſ.* Nicol. Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan. in append.*

ALMÉIDA, famille des plus illuſtres de Portugal, & qui a produit de grands hommes. Frere Bernard de Brito, hiſtoriographe du roi de Portugal, dans la III partie de ſa *monarchia Luſitana*, & dans le livre V de la *chronique de Cîteaux*, ſoutient que cette famille commence à PELAYO Amada, qui étoit de la maiſon de Coëlho, & qui vivoit du temps de Henri de Bourgogne, comte de Portugal, mort l'an 1112; qu'il épouſa D. *Marie* ou *Marine* Guterrez, dame du palais de *Therèſe*, épouſe du comte Henri, & que SUERO Paez ſon fils, qui fut pere de PAYO Guterrez, prit le nom d'*Almeidam*, après avoir pris le château d'Alméida, du temps de Sanche I du nom, roi de Portugal, en 1190. L'hiſtoriographe rapporte, pour prouver l'origine de cette famille, une donation de certains biens, que Pelayo Amado fit au monaſtere de Bouro, ordre de Cîteaux; mais nous nous contenterons de la commencer à

I. FERDINAND ALVARÈS d'Alméida, premier maître d'hôtel de Jean I, roi de Portugal, n'étant encore que grand-maître de l'ordre d'Avis, & gouverneur des enfans de ce prince, après ſon avénement à la couronne. Il eut d'*Eléonor Gonçalves*, native de Monforte dans l'Alentéjo, DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, qui ſuit; ALVAR FERNANDÈS d'Alméida, *dont nous rapporterons la poſtérité*; *Nuno Fernandès* d'Alméida, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

II. DIÉGUE-FERNANDÈS d'Alméida, *Vedor da Fazenda*, ou chef du conſeil des finances du roi Jean I, du roi Edouard & du roi Alfonſe V, & châtelain d'Abrantes. Il épouſa 1°. *Béatrix Sanche*, fille du comte *Jean-Fernandès* Andéiro, dont il eut LOUP d'Alméida, qui ſuit: 2°. D. *Béatrix* de Goès, fille naturelle de *Nuno-Gonçalves* de Goès, prieur de Crato, dans l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont *Alvar* d'Al-

Digitized by Google

méida, commandeur des Entradas, dans l'ordre de S Jacques, qui ne laiſſa point de poſtérité de *Philippine* Pereyra; *Diégue-Fernandès* d'Alméida, prêtre & protonotaire apoſtolique; *Eliſabeth* d'Alméida, épouſe d'*Alvar* de Brito; *Blanche* d'Alméida, épouſe de *Ruy Gomès* da Silva: 3°. *Therèſe* Nogueira, fille d'*Alfonſe-Eannes* Nogueira: il fut marié, dit-on, ſept fois.

III. Loup d'Alméida, premier comte d'Abrantes, chef du conſeil des finances du roi Alfonſe V, ſire du Sardoal, & créé comte d'Abrantes par ce même roi, épouſa *Béatrix* da Silva, premiere dame d'atours de la reine Jeanne de Caſtille, & fille de *Pierre Gonçalves* Malaſaya, dont il a eu Jean d'Alméida, qui ſuit; *Ferdinand* d'Alméida, évêque de Ceuta, qui mourut quand on le nomma cardinal; *Eliſabeth* da Silva, épouſe d'*Alfonſe* de Vaſconcellos, comte de Penella; *Pierre* da Silva d'Alméida, commandeur dans l'ordre d'Avis, ambaſſadeur de Jean II à Rome; François, *qui a fait la branche des* comtes d'Abrantes; & Diégue-Fernandès, *dont il ſera parlé après ſon frere.*

IV. Jean d'Alméida, comte d'Abrantes, directeur des finances du roi Jean II, épouſa *Agnès* de Noronha, bâtarde de *Pierre* de Noronha, archevêque de Lisbonne, dont il a eu Loup, qui ſuit; Bernardin d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après*; *Chriſtophe* d'Alméida, qui a été prêtre, & commendataire du monaſtere de S. Sauveur da Torre; Antoine d'Alméida, *dont on parlera ci-après*, qui a été *contador mor do Reyno*, ou chef de la chambre des comptes de Portugal; *Triſtan* d'Alméida, qui fut cordelier; *Edouard* d'Alméida, commandeur de Seda & du Cazal, dans l'ordre de Chriſt, qui épouſa *Béatrix*, fille de *Ruy* Botto, grand chancelier de Portugal, de laquelle il a eu *Jean* d'Alméida, mort ſans avoir pris d'alliance; *Eléonore* de Noronha, épouſe de *Alvar* de Caſtro; *Jeanne* de Noronha, épouſe de *Diégue* Lobo, baron d'Alvito; *Eliſabeth*, épouſe de *François* de Lima, vicomte de Villanova de Cerveira; & *Béatrix*, abbeſſe du Sauveur de Lisbonne.

V. Loup d'Alméida, comte d'Abrantes, chef du conſeil des finances du roi Emanuel, épouſa *Marie* de Vilhena, fille de *Jean* de Menesès, comte de Tarouca, dont il a eu Jean, qui ſuit; Antoine d'Alméida, ſire du Sardoal, qui continua la poſtérité; *Edouard* d'Alméida, *ſubmilher* du roi Sébaſtien, & ſon ambaſſadeur en Eſpagne, commandeur du Sardoal, épouſa *Marie* Coutinho, fille de *Jean-Rodrigues* de Vaſconcellos Ribeiro, châtelain de Penamacor, de laquelle il a eu trois enfans, tués à la journée d'Alcaçar-Quibir avec le roi Sébaſtien; *Denys* d'Alméida, qui ne prit point d'alliance; *Alvar* d'Alméida, mort ſur mer en allant aux Indes; *Gaſpar* d'Alméida, prêtre, qui étudia avec réputation à Salamanque & à Paris, & qui alla exprès à Londres, prêcher Henri VIII, pour tâcher de le ramener à l'égliſe romaine: & ce prince lui ordonna, par l'évêque de Londres, de ſortir de ſon royaume, & lui fit recommander de réprimer un peu ſon zèle, parceque peut-être il ne rencontreroit pas toujours un prince auſſi humain que lui, & lui fit préſent de 400 angelots, que D. Gaſpar refuſa, en diſant qu'il ne pouvoit pas recevoir de l'argent d'un apoſtat; *Marie* de Vilhena, épouſe de *Jean* d'Alarcam; & deux filles religieuſes.

VI. Jean d'Alméida, ſur le refus qu'on lui fit de continuer en lui la grandeſſe, & le titre de comte d'Abrantes dont ſes ancêtres avoient joui dès le temps du roi Alfonſe V, s'en alla en Eſpagne, & s'attacha à l'impératrice Elizabeth de Portugal, épouſe de Charles-*Quint*, qui lui donna une groſſe commanderie dans l'ordre de S. Jacques. Il mourut à Tolède, ſans avoir pris d'alliance.

VI. Antoine d'Alméida, *frere du précédent*, a été chapelain d'Abrantes, & ſire du Sardoal: il épouſa 1°. *Guiomar* da Silva, fille de *Jean* Soares de Segueira, dont il a eu *Loup* d'Alméida, qui ſe fit dominicain: 2°. *Jeanne* de Menesès, fille de *Henri* de Meneſès, qui étoit gouverneur des Indes orientales, dont il a eu Jean, qui ſuit; *Louis*, mort aux Indes orientales, ſans avoir pris d'alliance; *Marie*, épouſe de ſon oncle *Antoine* d'Alméida, morte ſans poſtérité.

VII. Jean d'Alméida, ſire du Sardoal, châtelain d'Abrantes, épouſa *Eléonore* de Mendoça, fille de *Simon Gonçalves* da Camara, comte da Calheta, dont il a eu Antoine d'Alméida, qui ſuit; *Simon*, mort ſans poſtérité; *Martin*, mort auſſi ſans alliance; *Elizabeth* de Meneſès, épouſe de *Jean-Rodrigues* de Sa, comte de Penaguiam, dont la poſtérité poſſede les biens de la maiſon d'Abrantes; & quatre filles religieuſes.

VIII. Antoine d'Alméida, alla à la cour de Madrid, du temps que les rois d'Eſpagne l'étoient auſſi de Portugal, pour demander le titre de comte d'Abrantes, & l'ayant obtenu à condition d'épouſer *Hieronyme* de Mendoça, dame du palais de la reine, & fille du marquis de Bedmar: il mourut ſubitement avant la cérémonie du mariage, & les biens de ſa maiſon furent donnés à Alfonſe de Lencaſtre, marquis de Porto Seguro.

V. Bernardin d'Alméida, ſecond fils de Jean d'Alméida, comte d'Abrantes, épouſa *Guiomar* Freire, fille de *Nuno-Fernandès* Freire, dont il a eu Jean d'Alméida, qui ſuit; *Diégue* d'Alméida, gouverneur de la ville de Goa, aux Indes orientales, où il épouſa *Marie* de Souſa, bâtarde de *Chriſtophe* de Souſa, gouverneur de Chaul, morte ſans enfans; *Elizabeth* Freire, qui épouſa en Caſtille *Antoine* de Fonſeca, ſire de Villanueva de Canedo; *Marie* de Noronha, épouſe d'*Antoine* de Mello, commandeur de Riotorto; & *Agnès* de Noronha, épouſe de *Bernardin* da Silveira.

VI. Jean d'Alméida, épouſa *Louiſe* d'Ornellas, fille de *François* Dias, greffier du bureau des Indes, dont il a eu François, qui ſuit; *Bernardin* & *Michel*, tous deux dominicains; *Laurent* & *Ferdinand*, morts ſans alliance; Jerôme, *dont nous parlerons après la poſtérité de ſon frere aîné*; & *Marie* de Noronha, épouſe de *Jerôme* de Menesès, dit *le Trompette*; *Marguerite*, épouſe de *Jean* de Faro.

VII. François d'Alméida, gouverneur de Tanger en Afrique, commandeur de Perna, du conſeil de Philippe II, & gouverneur d'Angola, épouſa *Elizabeth* Brandam, fille de *Diégue* de Brandam, dit *de Porto*, dont il a eu Jean, qui ſuit; *Pierre* d'Alméida, gouverneur de Dio aux Indes orientales, qui épouſa *Marie* du Cron, fille de *Ferdinand* du Cron, marchand Allemand d'Augsbourg, mort en 1620, ſans poſtérité; *Eléonore*, épouſe de Bras Tellès de Menesès.

VIII. Jean d'Alméida, dit *le Sage*, fut tué par Simon de Mello, ſur une diſpute qu'ils eurent en jouant. Il épouſa *Hiéronyme* de Caſtro, fille de *Jean* Soares d'Harcam, châtelain de Torres vedras, dont il a eu pluſieurs garçons morts en bas âge; *Elizabeth* de Caſtro; qui devint l'héritiere de la maiſon, & qui épouſa ſon couſin *Louis* d'Alméida, comte d'Avintes.

VII. Jerôme d'Alméida, ſixiéme fils de Jean d'Alméida, a été commandant de la flotte deſtinée pour les Indes orientales en 1609 & 1612. Il épouſa 1°. *Paula* Paes, fille de *Chriſtophe* Paes, dont Christophe, qui ſuit; *Marie* de Noronha, qui épouſa à Madrid *Diégue* Ximénes: 2°. *Marie* Manoel, fille de *Diégue-Rodrigues*, morte ſans poſtérité: 3°. *Blanche* da Gama, fille de *Vaſco* da Gama, morte ſans enfans.

VIII. Chriſtophe d'Alméida épouſa *Louiſe* de Tavora, fille de *Louis* Pires d'Azambuja; & quand il

l'épouſa, elle avoit été mariée trois autres fois, & il étoit âgé de quatre-vingts ans paſſés.

Branche du Contador mor, ou chef de la chambre des comptes.

V. Antoine d'Alméida, quatriéme fils de D. Jean d'Alméida, comte d'Abrantes, a été par ſa femme *Contador mor*, ou chef de la chambre des comptes de Liſbonne, & du conſeil de Philippe II. Il épouſa *Marie* Paes, fille de *Jean-Rodrigues* Paes, dont Denys d'Alméida, qui ſuit; *François* & Diégue, *dont nous parlerons ci-après*; *Jean* d'Alméida, qui épouſa aux Indes orientales *Marie* Gomès, fille d'*Emanuel* Gomès, morte ſans poſtérité; *Loup* d'Alméida, qui fut prêtre, & poſſéda pluſieurs gros bénéfices; *Jeanne* d'Alméida, épouſe de *Ferdinand* Coutinho, ſire de Léomil, & enſuite de *Louis* de Caſtro; *Marie* de Noronha, épouſe de *Jean* Manoël; *Agnès* de Noronha, épouſe de *Ferdinand* Gomès de Souſa, fils du chancelier *Alvar* Fernandès.

VI. Denys d'Alméida, *Contador mor* de Portugal, épouſa *Jeanne* da Silveira, fille de *François* Carneiro, ſecrétaire d'état du roi Jean III, & gouverneur héréditaire de l'iſle du Prince, dont il eut Antoine, qui ſuit; *Emanuel*, religieux dominicain; *François* & *Denys*, morts aux Indes ſans alliances; *Marie* d'Alméida, épouſe de *Diégue* de Sotomayor, gentilhomme de Galice; & autres filles, qui furent religieuſes.

VII. Antoine d'Alméida, épouſa 1°. *Cécile* de Menesès, fille de *Henri* de Menesès, morte ſans poſtérité: 2°. *Catherine* Salema, fille d'*André* Salema, dont *Marie* da Silveira, épouſe de *François* Soares, dit *da Cotoria*: 3°. *Marie-Anne* de Menesès, fille de D. *Antoine* d'Alméida, ſire du Sardoal, qui étoit ſa niéce, ſans laiſſer de poſtérité.

Branche des comtes d'Abrantes.

VI. François d'Alméida, ſecond fils d'Antoine d'Alméida, *Contador mor*, épouſa *Lucréce* de Noronha, fille de *Sanche* de Noronha. Il eſt mort ſans poſtérité.

VI. Diégue d'Alméida, *frere du précédent*, a été gouverneur de Dio aux Indes orientales, commandeur de Paniſcalvos, dans l'ordre de Chriſt, directeur de l'arſenal de Liſbonne: il épouſa *Eléonore* Coutinho, fille de *Philippe* Lobo, écuyer tranchant du roi Jean III, dont Michel d'Alméida, qui ſuit; *Marie* Coutinho, épouſe de *Ruy* ou *Rodrigue-Laurent* de Tavora, ſeigneur de la ſubſtitution de Caparica.

VII. Michel d'Alméida fut créé comte d'Abrantes par le roi Jean IV, de ſon conſeil d'état, un des chefs du conſeil des finances, & un des quarante ſeigneurs, qui proclamerent roi de Portugal ce prince le premier décembre 1640. Il épouſa *Marie* de Caſtro, fille de *Michel* Tellez de Moura, & eſt mort ſans poſtérité: il a été auſſi grand-maître de la maiſon de la reine de Portugal Louiſe de Guſman. Il eſt enterré dans l'égliſe des carmes de Liſbonne: il avoit inſtitué ſon héritier *Jean-Rodrigue* de Sa & Menesès, comte de Penaguiam.

IV. François d'Alméida, fils de Loup d'Alméida, comte d'Abrantes, a été le premier vice-roi des Indes orientales. Il épouſa *Jeanne* Pereyra, fille de *Vaſco* Martins Monis, dont *Laurent* d'Alméida, tué aux Indes en combattant vaillamment contre les Rumes, ſans avoir pris d'alliance; *Eléonore* d'Alméida, épouſe de *François* de Mendoça, châtelain de Mouram, & gouverneur d'Ormuz, & en ſecondes nôces elle fut femme de *Rodrigue* de Mello, marquis de Ferieira, avec une nombreuſe poſtérité.

IV. Diégue-Fernandès d'Alméida, fils de Loup d'Alméida, comte d'Abrantes, a été grand prieur de Crato dans l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, grand veneur de Portugal, gouverneur de Georges, bâtard du roi Jean II, que ce roi ſouhaitoit de laiſſer héritier du royaume. Il a été deux fois au ſecours de l'iſle de Rhodes, & fut exécuteur teſtamentaire de ce monarque: il a laiſſé bâtards d'*Agnès-Vaſques*, du bourg de Certaan, Pierre, qui ſuit; Loup, qui a fait la branche d'Avintes, *dont il eſt parlé ci-après: Etienne* d'Alméida, évêque de Carthagène & de Siguença en Eſpagne, & quelques autres.

V. Pierre d'Alméida, châtelain de Torres-Novas, du conſeil du roi Jean III, épouſa *Marie* da Silva, fille de *Vaſco* Coutinho, comte de Borba, dont *Vaſco*, mort ſans alliance; *Béatrix* da Silva, épouſe d'*Alvar* Coutinho, commandeur d'Almourol, ſon couſin-germain.

Branche d'Avintes.

V. Loup d'Alméida, ſecond fils de Diégue-Fernandès d'Alméida, grand-prieur de Crato, épouſa *Antoinette-Henriques*, fille de *Jean* Pereyra, dont Antoine, qui ſuit; Pierre d'Alméida, qui a fait la branche d'Assumar, *dont il eſt parlé ci-après: Georges* d'Alméida, docteur en droit canon, abbé d'Alcobaça, archevêque de Liſbonne, inquiſiteur général de Portugal, & un des cinq gouverneurs ou régens de ce royaume, quand le roi Sébaſtien alla en Afrique, où il périt: & qui fut continué dans le même emploi à la mort de Henri, cardinal, infant de Portugal, & roi après Sébaſtien. Ce grand prélat mourut le 20 mars 1585, & gît à la cathédrale de Liſbonne; *Louis*, mort aux Indes ſans poſtérité; *Guiomar*, épouſe de *Jean* da Salva; *Philippine-Henriques*, épouſe de *François* de Souſa, commandeur d'Alcaçova de Santarem.

VI. Antoine d'Alméida, amiral des Indes orientales, menin de l'infant D. Louis, fils du roi Emanuel, & premier maître d'hôtel de la reine Catherine d'Autriche, épouſe de Jean III, épouſa 1°. *Marie* de Bobadilha, fille d'*Antoine* de Saldanha, amiral des Indes, ſans poſtérité: 2°. *Béatrix* da Silva, fille de *François* Coirea, ſire de Bellas, dont Louis, qui ſuit; *Georges* d'Alméida, époux de *Philippine* da Corta, fille de *Alvar* da Corta, morte ſans poſtérité; François d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après: Diégue*, religieux trinitaire; *Loup*, qui a ſervi aux Indes ſans laiſſer de poſtérité; *Marie* da Silva, épouſe de *Diégue* de Menesès; & autres qui furent religieuſes.

VII. Louis d'Alméida épouſa *Marie* de Portugal, fille de *Henri* de Portugal, dont Antoine d'Alméida, qui ſuit; & des filles qui n'ont point pris d'alliance.

VIII. Antoine d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soulheira & de Bempoſta dans l'ordre de Chriſt, épouſa *Magdeléne* d'Attaide, fille d'*Emanuel* de Maſcarenhas, gouverneur de Mazagan, dont Louis qui ſuit; *Henri*, chevalier de Malte; Pierre d'Alméida, chef de la branche d'Almeida Lencastre, *dont nous parlerons ci-après*; François d'Alméida, *dont nous parlerons après la poſtérité de ſes freres*; *Marie* de Portugal, épouſe de Louis-Gomès de Sa Coronel, dit *le Rat*, avec poſtérité; *Françoiſe* d'Attaide, épouſe d'*Antoine* Pinto Coëlho, ſeigneur de Felgueiras.

IX. Louis d'Alméida, colonel d'infanterie, gouverneur de Rio Janeiro, enſuite de Tanger, & de l'Algarve, fut créé comte d'Avintes par la reine Louiſe de Guſman, pendant la minorité de ſon fils Alfonſe VI. Il épouſa *Elizabeth* de Caſtro, fille héritiere de *Jean* d'Alméida, dit *le Sage*, dont Antoine d'Alméida, qui ſuit; Michel d'Alméida, marié aux Indes orientales, *dont nous rapporterons la poſtérité ci-après*; *Jean*, religieux auguſtin; *George*, mort ſans alliance; *Hiéronyme*, dame du palais; *Marie* de Portugal, épouſe d'*Emanuel* de Sampayo, ſeigneur de Villaflor, & d'autres lieux; *Magdeléne*, religieuſe à ſainte Claire de Santarem; *François*, religieux auguſtin, proviſeur du grand-prieuré de Crato, de l'ordre de Malte.

Digitized by Google

X. Antoine d'Alméida, ſecond comte d'Avintes, gouverneur de la province de Tras dos Montes, & du royaume de l'Algarve, conſeiller d'état & de guerre, épouſa *Marie* de Vilhena, fille de D. *Thomas* de Noronha, comte dos Arcos, dont Louis, qui ſuit; *Thomas* d'Alméida, préſident au parlement de Liſbonne, député de l'inquiſition, ſecrétaire d'état, évêque de Lamego, enſuite de Porto, & enfin archevêque & premier patriarche de Lisbonne; du conſeil d'état, & grand aumônier de Portugal; Laurent d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après, degré XI; Magdeléne*, épouſe de *George-Henriques*, ſeigneur das Alcaçovas, avec poſtérité; *Elizabeth*, épouſe de *Pierre* de Mello, comte de Galveas, avec poſtérité; *Antoinette*, épouſe d'*Alfonſe* de Menesès, ſeigneur de Ponte da Barca; *Thérèſe*, qui épouſa 1°. *Alvar* da Silveira d'Albuquerque, avec poſtérite; 2°. *Diégue* de Mendoça Cortereal, ſecrétaire d'état de Portugal, dont des enfans; *Hiéronyme*, épouſe de *François-Joſeph* de Sampayo, ſeigneur de Villaflor, vice roi des Indes avec poſtérité; *Catherine*, épouſe de *Pierre-Alvares* Cabral, ſeigneur de Belmonte; Jean d'Alméida, gouverneur de la Tour d'Outam, *dont nous parlerons ci-après; Bernarde*, morte ſans avoir pris d'alliance.

XI. Louis d'Alméida, III comte d'Avintes, maréchal de camp des armées du roi de Portugal, grand écuyer, & premier gentilhomme de la chambre de l'infant François, frere puîné du roi Jean V, épouſa ſa couſine germaine, *Jeanne* de Lima, fille de *Jean-Fernandès* de Lima, vicomte de Villanova de Cerveira, dont Antoine d'Alméida, qui ſuit; *Jean* d'Alméida, chanoine de la cathédrale de Lisbonne; *Thomas* d'Alméida, prêtre & docteur en théologie; *Victoire*, dame du palais de la reine, & épouſe de ſon couſin germain *Emanuel-Antoine* de Sampayo, ſeigneur de Villaflor, dont des enfans; *Anne*, épouſe de *François* Carneiro, comte de l'iſle du Prince, morte ſans poſtérité; *Joachine*, morte ſans alliance.

XII. Antoine d'Alméida, IV comte d'Avintes, & premier comte de Lavradis, dont il porte le nom, a épouſé *Françoiſe* Maſcarenhas, fille de *Martin* Maſcarenhas, comte de Santa-Cruz, marquis de Gouvea, morte en 1733, dont deux fils, & deux filles. Il étoit colonel du régiment d'Elvar infanterie en 1735.

X. Michel d'Alméida, fils puîné de Louis d'Alméida, premier comte d'Avintes, a été gouverneur & capitaine général des Indes orientales: il épouſa à Goa *Paule-Eiria* Cottereal, fille d'*Emanuel* Cottereal de Sampayo, gouverneur de Sophala, dont pour fille unique, Marie Cottereal, qui ſuit.

XI. Marie Cottereal d'Alméida, épouſa à Goa *Laurent* d'Alméida ſon couſin germain, & fils d'Antoine d'Alméida, comte d'Avintes, & qui a été enſuite gouverneur de Pernambuc, & des mines d'or au Bréſil. De ce mariage naquirent *Antoine*, mort ſans avoir pris d'alliance; Louis d'Alméida, qui ſuit; *Emanuel* d'Alméida; *Thomaſe*, religieuſe à ſainte Claire de Lisbonne; *Michel*, qui étoit l'aîné, ſe fit religieux de l'ordre de la Charité.

XII. Louis d'Alméida épouſa *Béatrix*, ſa couſine germaine, fille d'*Alvar* da Silveira d'Albuquerque, morte en 1733, dont *Thérèſe*, morte au mois de février 1734. Il eſt capitaine de cavalerie, & fiancé en ſecondes nôces à *Louiſe* de Menesès, fille d'*Alexis* de Souſa de Menesès, comte de Santiago.

XI. Jean d'Alméida, fils d'Antoine d'Alméida, ſecond comte d'Avintes, & gouverneur de la Tour d'Outam, & premier maître-d'hôtel de la reine de Portugal, épouſa *Jeanne* d'Alcaçova, fille héritiere de *Ferdinand-Jacques* da Silva, dont Ferdinand d'Alméida, qui ſuit; *Magdeléne*, épouſe de *Gonçalo* Peixoto da Silva, ſeigneur de la maiſon de Penafiel.

XII. Ferdinand d'Alméida, capitaine d'infanterie dans le régiment de Setuval.

Branche d'Almeida Lencastre.

IX. Pierre d'Alméida, ſecond fils de D. Antoine d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soalliéra, & de Bempoſta, a été colonel d'infanterie en 1657, après avoir ſervi aux Indes orientales; il épouſa Louiſe de Portugal, fille & héritiere de *Michel* de Quadros, & de *Catherine* de Portugal, dont *Marie* de Portugal, épouſe de *Jean* de Lencaſtre, *dont la poſtérité eſt rapportée au mot* ABRANTES; *Cécile* de Portugal, qui épouſa 1°. *Roch* da Coſta Barreto, conſeiller de guerre, & gouverneur du Bréſil: 2°. *Jean* Pereyra da Cunha Ferraz, ſecrétaire de guerre, morte ſans enfans; *Thérèſe* de Portugal, dame du palais, épouſe d'*Antoine* Tellès de Menesès, morte ſans poſtérité.

IX. François d'Alméida, troiſiéme fils d'Antoine d'Alméida, commandeur de S. Martin de Soalhéira & de Bempoſta, &c. a ſervi avec diſtinction ſur mer, capitaine d'un vaiſſeau pour les Indes orientales, vice-amiral de la flotte, qui reprit la baye de Tous-les-Saints en 1625, gouverneur de Ceuta en Afrique, où il étoit, quand les Portugais proclamerent roi de Portugal, le duc de Bragance en 1640, & il conſerva cette ville pour le roi d'Eſpagne, de qui il la tenoit, comme roi de Portugal, & ſuivit toujours le parti du roi d'Eſpagne. Il épouſa *Angele* de Mello, fille d'*André* Péreira, ſeigneur de Carvalhaes, & de Verdemilho, dont *Antoine*, & *George*, morts jeunes; Diégue qui ſuit; *Philippine* de Mello, épouſe de *Luc* de Portugal; *Béatrix*, religieuſe à ſainte Claire de Lisbonne.

X. Diégue d'Alméida, épouſa *Louiſe-Marie* da Silva, fille d'*Anton* d'Almada, & d'*Elizabeth* da Silva, dont Elizabeth da Silva, qui ſuit; *Angele* de Mello, épouſe de *Martin* Correa de Sa, vicomte d'Aſſeca, avec poſtérité; *Agnès* da Silva, épouſe de *Louis* de Portugal da Gama, avec poſtérité.

X. Elizabeth da Silva, épouſa 1°. *Michel* da Silveira, fils puîné du comte de Sarzedas: *Rodrigue* Lobo da Silveira: 2°. *François* de Tavora, comte d'Alvor, du conſeil d'état, général d'armée, vice-roi des Indes, &c. dont elle a été la ſeconde femme, ſans poſtérité: & les biens de cette maiſon reſterent partie à celle d'Alvor, & partie à celle du vicomte d'Anéca ſon neveu.

Branche d'Assumar.

VI. Pierre d'Alméida, ſecond fils de Loup d'Alméida, gouverneur de Sophala, a été châtelain de Torres-Novas, commandeur de ſainte Marie de Loures, dans l'ordre de Chriſt, du conſeil d'état de Philippe II, comme roi de Portugal, & chef du ſénat, ou maiſon de ville de Lisbonne: il épouſa *Marie* Coutinho, fille de *François* Péreira, commandeur de Pinheiro, ambaſſadeur en Eſpagne, dont Loup d'Alméida, qui ſuit; *Françoiſe* Coutinho, épouſe de *Gonçal* da Coſta, commandeur de S. Vincent da Beira; *Antoinette-Henriques*, épouſe d'*Alvar* Gonçalves de Moura; & d'autres enfans, qui moururent de peſte avec leur pere.

VII. Loup d'Alméida, châtelain d'Alcobaça, & de Torres-Novas, commandeur de Loury, a épouſé dona *Jeanne* de Portugal, fille de *Jean* de Portugal, dont *Pierre*, mort jeune en Flandre; Jean, qui ſuit; *George*, & *François*, morts jeunes; & trois filles religieuſes.

VIII. Jean d'Alméida, dit *le Beau*, châtelain d'Alcobaça, &c. premier maître-d'hôtel du roi Jean IV, épouſa *Violante-Henriques*, fille de *Marc* de Noronha, dont Pierre d'Alméida, qui ſuit; Diegue-Fernandes d'Alméida, *dont nous parlerons ci-après*; *François* d'Alméida, qui fut jéſuite; dont *Antoine*, reli-

gieux de Cîteaux ; Louis, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après* ; *Emanuel* ; *Héléne* de Portugal, qui épouſa 1°. *Antoine* d'Alcaçova, mort ſans poſtérité : 2°. François de Souſa, ſeigneur de Calharis, & capitaine des hallebardiers de la garde du roi de Portugal, dont poſtérité ; *Catherine-Henriques*, épouſe de *Laurent* d'Almada, ſeigneur de Pombalinho, avec poſtérité.

IX. Pierre d'Alméida, premier maître-d'hôtel du roi de Portugal, châtelain d'Alcobaça, &c. viceroi des Indes orientales, où il mourut ſeigneur d'Aſſumar, épouſa *Marguerite* de Noronha, fille de don *Ferdinand* Maſcarenhas, premier comte de Torre, dont Jean d'Alméida, comte d'Aſſumar, qui ſuit ; *Ferdinand* d'Alméida, chanoine de Coimbre, député de l'inquiſition, & aumônier du roi ; *Loup* d'Alméida, bailli de Leça, commandeur de Vera-Cruz, dans l'ordre de Malte, premier maître-d'hôtel de la princeſſe du Bréſil, Marianne-Victoire d'Eſpagne, colonel d'infanterie ; *Marie-Benoîte* de Noronha, dame du palais, & épouſe de *Gaſton-Joſeph* da Camara, grand écuyer de la reine Marianne d'Autriche, avec poſtérité.

X. Jean d'Alméida, comte d'Aſſumar, premier maître-d'hôtel des rois Pierre II & Jean V, premier gentilhomme de la chambre du dernier, ambaſſadeur extraordinaire auprès de Charles VI, qui étoit alors reconnu roi d'Eſpagne par les Portugais, & leurs alliés, à Barcelone, mourut à Lisbonne, le 26 décembre 1733, âgé de 71 ans & onze mois. Il épouſa *Elizabeth* de Caſtro, dame du palais de la reine Marie-Elizabeth de Savoye-Nemours, & qui étoit ſa couſine germaine, étant fille de *Jean* Maſcarenhas, premier marquis de Fronteira, gouverneur de la province d'Eſtrémadure, premier gentilhomme de la chambre de Pierre II, & un des chefs du conſeil des finances, dont il a eu Pierre, qui ſuit ; *Diégue-Fernandès* d'Alméida, député de l'inquiſition de Lisbonne ; *François* d'Alméida, auſſi député de l'inquiſition de Lisbonne, & fiſcal de celle de Coimbre ; *Antoine* d'Alméida, archidiacre de la cathédrale de Lamego ; *Emanuel* d'Alméida, chevalier de Malte, mort jeune ; *Joſeph* d'Alméida, chevalier de Malte ; donna *Magdeléne* de Caſtro, épouſe de *Thomas* de Noronha, comte dos Arcos, dont poſtérité ; *Louiſe*, dame du palais de la reine Marie-Anne d'Autriche, & qui ſe fit religieuſe au couvent de la Mere de Dieu, près de Liſbonne ; *Marie*, religieuſe au couvent des Cardaes ; & *Marie* de Noronha, religieuſe au couvent du Sacrement.

XI. Pierre d'Alméida, comte d'Aſſumar, premier maître d'hôtel du roi de Portugal, lieutenant général de ſes armées, gouverneur des mines du Bréſil, naquit à Lisbonne le 29 ſeptembre 1688, & ſuccéda aux biens & ſeigneuries de ſon pere : il épouſa donna *Marie* de Lencaſtre, fille de *Louis* de Lencaſtre, comte de Villanova, grand commandeur d'Avis, & de donna *Magdeléne* de Meneſès, fille de don *Etienne* de Meneſès, ſeigneur de la comté de Tarouca, dont Jean qui ſuit ; *Louis* ; *Anne* d'Alméida, née le 14 février 1722 ; *Elizabeth*, morte en bas âge ; *Magdeléne* d'Alméida, née le 15 janvier 1725 ; *Thérèſe* ; *Marie*. Il fut nommé lieutenant-général des armées du roi, commandant & directeur de la cavalerie. Il a ſervi en Catalogne en qualité de capitaine, & adjudant général de Charles III, colonel & brigadier de cavalerie ; & enfin maréchal de camp dans les troupes portugaiſes, qui ſervoient ſous le maréchal comte de Stahremberg, depuis 1706 juſqu'à ce que le comte d'Aſſumar les ait ramené par terre en Portugal en 1713, après que la ceſſation d'armes eut été conclue à Utrecht. Il s'eſt trouvé à la défenſe de Barcelone, à la campagne de Ballaguer, à celle de Pratz del Rey, au combat d'Alménara, & aux deux batailles de Sarragoce, & de Villaviciosa ou Briuega

IX. Diégue-Fernandès d'Alméida, ſecond fils de Jean d'Alméida, dit *le Beau*, & premier maître-d'hôtel de la reine de Portugal, a épouſé *Jeanne-Thérèſe* Coutinho, fille & héritiere de *François* de Souſa Coutinho, châtelain de Santarem, ambaſſadeur du roi de Portugal Jean IV, en Suéde, en France, & à Rome, du conſeil d'état, & de *Marie* d'Erédia, & Aguila, Eſpagnole, dont *Jean* mort en bas âge. *Il laiſſa pour enfans naturels* Dominique d'Alméida, *tué aux Indes orientales en combattant vaillamment* ; Jean-Fernandès d'Alméida, *qui ſuit*.

X. Jean-Fernandès d'Alméida, alla fort jeune ſervir aux Indes orientales, où il a été capitaine d'infanterie en 1691, capitaine de vaiſſeau, gouverneur de la place de Daman, directeur général des finances, gouverneur de Mozambique, capitaine général de la province dite du Nord, conſeiller d'état, & enfin amiral des Indes, & il fit voir dans tous ces divers emplois une capacité conſommée juſqu'à ſa mort, arrivée à Goa en 1723. Il avoit été marié trois fois, ne laiſſant de poſtérité que de ſa troiſiéme femme, *Paule* de Souſa, fille de *Louis* de Souſa Faleam, gouverneur de Baçaim, dont *Emanuel*, mort en bas âge ; Diégue-Fernandès d'Alméida, qui ſuit, *Anne-Marie* d'Alméida.

XI. Diégue-Fernandès d'Alméida, a hérité les biens de la maiſon de ſon pere, qui eſt une des plus riches de Goa.

IX. Jean d'Alméida, troiſiéme fils de Jean d'Alméida, dit *le Beau*, épouſa *Marie* de Mello, fille de *Denys* de Mello de Caſtro, comte das Galveas, dont Jean, qui ſuit ; Loup-Joſeph d'Alméida, *dont nous parlerons après la poſtérité de ſon frere* ; *Denys*, chevalier de Malte, maréchal de camp au ſervice de l'empereur ; *François*, & *Henri*, prêtres ; *Angele*, épouſe de *Pierre* da Silva, dont poſtérité ; *Violante-Marie* de Portugal, épouſe 1°. de *Jean-Sanches* de Baéna : 2°. de *Louis* d'Almada, avec poſtérité de tous les deux.

X. Jean d'Alméida épouſa *Thérèſe* de Caſtro, fille unique & héritiere d'*Antoine-Louis* de Beja, colonel de cavalerie, & d'*Elizabeth* de Caſtro, dont Louis d'Alméida, qui ſuit ; *Violante*, épouſe de *Louis-Antoine* de Baſto Baharem. Ce Jean d'Alméida ſe fit prêtre après la mort de ſon épouſe.

XI. Louis d'Alméida n'avoit pas encore pris d'alliance en 1736.

X. Loup-Joſeph d'Alméida, ſecond fils de Louis d'Alméida, capitaine de vaiſſeau, vice-amiral, & enfin amiral des armées navales du roi de Portugal aux Indes orientales, mort à Bender Congo en Perſe, l'an 1719, épouſa à Goa *Marie* Coutinho, fille de *Vaſco-Louis* Coutinho da Coſta, gouverneur des Indes orientales, dont Louis-Caietan, qui ſuit.

XI. Louis-Caietan d'Alméida, da Coſta, Coutinho, Pimentel, naquit à Goa en 1708. Il a été capitaine de vaiſſeau, & gouverneur de Baçaim, & hérita la maiſon de ſon grand pere Vaſco, riche aux Indes & en Portugal. Il épouſa *Anne* de Toledo, fille d'*Antoine* de Caſtro, dont des enfans. * *Mémoires dreſſés & envoyés par feu M.* le comte d'Ericeyra.

ALMEIDA (François d') étoit ſeptiéme fils de Loup d'Alméida, premier comte d'Abrantes, grand de Portugal, & de *Béatrix* da Silva. Il ſervit avec beaucoup de diſtinction dans la guerre de Grenade, du temps des rois catholiques Ferdinand, & Iſabelle, leſquels lui firent à Tolède un accueil très-diſtingué, quand Alméida accompagna Emanuel roi de Portugal dans cette cour. Du temps de Jean II, roi de Portugal, Alméida étoit en ſi grande eſtime, que ce prince auſtere, plus qu'on ne ſauroit dire, le fit aſſeoir à ſa table à la vue de tous les courtiſans. Le roi Emanuel, ſucceſſeur de Jean, le nomma vice-roi des Indes orientales en 1506 : & ce fut le premier qui a eu ce titre diſtingué, qu'il ne brigua point, étant dans ce temps-

Digitized by Google

là à une de ſes terres. Il fit conſtruire la forteresſe d'Angediva, à douze lieues au ſud de Goa, & commença celle de Cananor, dans la côte de Malabar : il rendit tributaires au roi de Portugal ceux de Céilan, & de Batticala. Il parut devant Dio le 3 février 1509, à la tête d'une puiſſante flotte, & attaqua dans le port de cette place, la flotte commandée par Mir-Hocen, amiral du ſoudan du grand Caire, uni avec Melique As, & avec Camotim, ce qui formoit une armée navale de deux cens voiles, qui étoient mouillés ſous le canon de pluſieurs forts & batteries qui bordoient la côte. Le vice-roi aborda bruſquement le vaiſſeau amiral où étoit Mir-Hocen, & le prit; & après un combat, qui dura depuis onze heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir, la victoire reſta entiérement aux Portugais, qui perdirent peu de monde. Les vaiſſeaux qui furent pris avoient des choſes précieuſes, & une bonne quantité de livres latins, italiens, & portugais, ce qui fait voir qu'il y avoit des Européens parmi les ennemis. Ce vice-roi s'embarqua pour l'Europe, & manquant d'eau, fut obligé de relâcher à l'aiguade de Saldanha, au-delà du cap de Bonne-Eſpérance, où quelques ſoldats ayant deſcendu à terre, chercherent querelle aux Négres du pays; mais ceux-ci étant en plus grand nombre, bleſſerent légérement quelques Portugais, leſquels retournant à bord, engagerent de jeunes ſeigneurs Portugais dans leur querelle, & ceux-ci, malgré les remontrances d'Alméida, lui perſuaderent qu'il étoit de l'honneur de la nation de venger une injure qui rejailliſſoit ſur elle. Enfin le vice-roi, qui, ſans prendre conſeil de perſonne, avoit fait tant de merveilles aux Indes, réſolut de faire une deſcente, & en ſe mettant en ſon canot, dit aux jeunes Portugais qui étoient avec lui : Où allez-vous mener mes ſoixante ans, puis il mit pied à terre à la tête de 150 hommes, armés uniquement d'épées & de lances. Ils attaquerent les Négres, dont le nombre augmentoit toujours, & qui avoient fait une tranchée garnie de cuirs de bœufs, pour empêcher que les coups des Portugais les atteignissent : enfin il y reſta ſur la place 57 Portugais, & parmi eux le vice-roi, percé d'une fléche à la gorge, le premier mars 1509. Les rois catholiques Ferdinand & Iſabelle, prirent le deuil dès qu'ils apprirent la mort funeſte de ce grand homme, dont le déſintéreſſement aux Indes égala la bravoure. *Voyez* ſa poſtérité ci-deſſus. * Barros, Faria de Souſa, & le pere Lafitau.

ALMEIDA (George d') neveu du fameux D. François d'Alméida, premier vice-roi des Indes, ſervit avec beaucoup de diſtinction dans ce pays-là. Il attaqua l'armée du roi de Candie, dans l'iſle de Céilan, l'an 1632, qui étoit compoſée de plus de trente mille combattans, & après l'avoir battue avec peu de troupes, mais choiſies, il prit dix places, ou forts, qui ſe défendirent vaillamment; mais le roi de Candie demanda pardon d'avoir ſecoué le joug des Portugais, & à ſon exemple, les autres princes de Céilan accepterent la paix, que le vainqueur leur accorda. Le comte de Linhares, vice-roi des Indes, le nomma général de Céilan, mais ſon ſucceſſeur empêcha Alméida d'y aller, & il mourut pauvre & perſécuré à Mangalor, peu de temps après.

ALMEIDA (Chriſtophe d') né au bourg de Golegaam dans l'Eſtrémadure en Portugal. Il entra dans l'ordre des auguſtins réformés au couvent d'Evora, où il demeura long-temps. Le 3 janvier 1672 il fut ſacré évêque *in partibus* de Martyria. Il mourut aux Caldes, où il étoit allé prendre les bains, le 26 octobre 1679. Il a été excellent prédicateur, comme témoignent quatre volumes de ſes ſermons imprimés à Liſbonne en 1673, 1680, & 1686. * Fonſeca, *Evora glorioſa*.

ALMELOVEEN (Théodore Janſon d') né le 24 juillet 1657 à Midrecht, bourg du territoire d'Utrecht, dans la prévoté de S. Jean, où ſon pere exerçoit le miniſtere de la parole, eut pour aïeul Corneille d'Almeloveen, ſénateur d'Utrecht en 1637, & mort en 1658. Sa mere étoit Marie Janſon, fille de ce célébre imprimeur d'Amſterdam, diſtingué par ſes belles éditions, & par ce magnifique atlas, qu'il donna en ſix volumes *in-fol.* Comme cet imprimeur n'avoit point d'enfant male, Almeloveen joignit à ſon nom celui de Janſon. Ses parens l'envoyerent étudier d'abord à Utrecht, enſuite à Goude, où Jacques Tollius gouvernoit alors les écoles de cette ville. Tollius s'étant tranſplanté à Noortwic près de Leyde, Almeloveen l'y ſuivit, & l'on voit par ſes écrits qu'il l'a toujours reſpecté comme ſon maître. En 1676, revenu à Utrecht, il continua de s'appliquer aux belles-lettres dans l'académie de cette ville, ſous la conduite du célébre Grævius. Comme ſon pere le deſtinoit à la théologie, il apprit l'hébreu ſous Leuſden, & la philoſophie ſous de Uries. Mais Almeloveen voyant les diſputes qui étoient entre les théologiens, & que la modération n'étoit nullement conſervée dans leurs conteſtations, il ſe dégoûta de cette étude, & embraſſa celle de la médecine ſous Jacques Vallan, & Jean Munniks. Il ſoutint ſous le premier une thèſe publique *de ſemine* : c'étoit en 1680. L'année ſuivante il en ſoutint une autre ſur l'aſthme; & ce fut alors qu'il fut reçu docteur en médecine. En 1687 il alla demeurer à Goude, où il épouſa *Alette-Catherine* d'Immerzel, fille de *Jean* Immerzel, conſul de cette ville, dont il eut une fille qu'il perdit deux ans après avec la mere : c'eſt ce qu'il nous apprend au commencement de ſes *Amœnitates theologico-philologicæ*. En 1697 on l'appella à Harderwic, pour y enſeigner les belles-lettres, & en 1702 il y fut fait auſſi profeſſeur ordinaire en médecine. Il exerça ces deux emplois avec beaucoup d'honneur juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1712. Il a laiſſé à la bibliothéque publique d'Utrecht beaucoup d'éditions différentes de Quintilien, dont le catalogue a été imprimé dans l'*hiſtoire critique de la république des lettres*, par Jean Maſſon, tome V, article XI. Ses écrits ſont : 1. *Nov-antiquæ, id eſt brevis enarratio ortûs & progreſſûs artis medicæ, ac præcipuè de inventis vulgo novis, aut nuperrimè in ea repertis : cum rerum inventarum onomaſtico.* Cet ouvrage adreſſé à Jacques Vallan, a été imprimé à Amſterdam, en 1684, *in*-8°. 2. Un recueil d'opuſcules, imprimé dans la même ville en 1686, *in*-8°. Ce recueil contient : 1. *Specimen antiquitatum è ſacris profanarum ;* 2. *Conjectanea anno* 1685 *in lucem emiſſa ;* 3. *Fragmenta veterum poëtarum ;* 4. *Plagiariorum ſyllabus*, adreſſé à Godefroi Thomaſius. 3. Une édition de l'ouvrage de Jean Decker, intitulé : *De ſcriptis adeſpotis, Pſeudepigraphis, & ſuppoſititiis conjectura*, à Amſt. 1686, *in*-12. 4. Une édition du médecin Corneille Celſe, à Amſterd. 1687, *in*-12. & 1713, *in*-8°. 5. Une édition de C. Rutilius Numantianus, à Amſt. 1687, *in*-12. 6. Une édition des aphoriſmes d'Hippocrate, en grec & en latin. 7. Un petit écrit intitulé, *Bibliotheca promiſſa & latens*, dans lequel il parle de divers ouvrages promis, & qui n'ont point été publiés. Cet écrit parut à Goude en 1692, *in*-12. On trouve à la fin quelques lettres, où George-Jerôme Velſchius rend compte de divers ouvrages qu'il avoit compoſés, mais qui n'étoient point encore imprimés. La *Bibliothéca promiſſa*, &c. eſt dédiée à Antoine Teiſſier, de Niſmes, Jean Lomejer, & Corneille Beughem. Rodolphe-Martin Meelfuhrer a fait à cet ouvrage des additions dans l'édition de Nuremberg 1699, *in*-8°. 8. *Amœnitates theologico-philologicæ*, à Amſt. 1694, *in*-8°. On trouve dans ce volume différens endroits de l'écriture ſainte, & des anciennes coutumes, éclaircis & expliqués; quelques lettres & écrits de Bochart, d'Eraſme, de Baudius, de Scriverius, de Jean de Laet, & autres; quelques épigrammes & poëmes des anciens; une liſte de plagiaires, & une lettre de Henri Sypeſteinius, ſur le même ſujet. 9. *Diſſertationes quatuor de menſis, lectis, lectis & poculis veterum*, à Harwick 1701, *in*-4°. Ce ſont des eſpéces de thèſes compoſées par Alſtorf, & ſoutenues ſous la préſidence d'Almeloveen. 10. Les

Digitized by Google

faites conſulaires : à Amſterdam 1705 *in*-8°. 11. Une édition de la géographie de Strabon, à Amſterdam 1707, *in-fol.* 12. Une des lettres de Caſaubon, avec la vie de ce ſavant, à Rotterdam 1709, *in-folio.* 13. Une de l'ouvrage d'Aurélien, *De morbis acutis & chronicis*, avec des notes, à Rotterdam 1709, *in*-4°. 14. Une diſſertation contenant la vie des Etiennes, célébres imprimeurs, à Rotterdam 1682, *in*-8°. ſous ce titre : *De vitis Stephanorum celebrium typographorum diſſertatio epiſtolica*, &c. *Subjecta eſt Henrici-Stephani querimonia artis typographicæ. Ejuſdem epiſtola de ſtatu ſuæ typographiæ.* Cette vie des Etiennes eſt curieuſe : on y trouve bien des particularités concernant leur imprimerie, & un catalogue des livres qu'ils ont mis au jour. Marchand, dans ſes notes ſur les lettres de Bayle, édition de Rotterdam 1714, convient que l'auteur laiſſe pluſieurs choſes à deſirer touchant les Etiennes. Mais a-t-il raiſon de dire que cette diſſertation n'eſt point inférieure à l'hiſtoire de la vie des Etiennes, écrite depuis en latin par Michel Maittaire ? Il y a plus de recherches dans cette hiſtoire. 15. Dans le dictionnaire de Martinius, imprimé en 1698, il y a d'Almeloveen une addition au Gloſſaire d'Iſidore. Dans l'édition du Juvenal d'Henninius, à Utrecht 1685, *in*-4°. il y a de lui des notes, de même que dans la derniere édition de Quintilien, procurée par M. Burmann. On a encore d'Almeloveen deux lettres latines ; l'une à Jean d'Outrein, où il éclaircit pluſieurs endroits de l'écriture ſainte ; l'autre où il explique pluſieurs choſes concernant le tabernacle : ces deux lettres ſont dans la bibliothéque de Brême, *claſſ.* 3, *faſcicul.* 2, & *faſcic.* 6. Plus, une lettre à Hélène-Sibylle Wagenſeil, & une ode d'Eliſe Kolasbia, à Almeloveen, ſur le recouvrement de ſa ſanté ; dans les alménités de Scelhorn, t. V. * Voyez *Trajectum eruditum*, de Gaſpar Burmann, & les ouvrages même d'Almeloveen, d'où l'on a tiré quelques particularités.

ALMENDARIS (Henriquez Alfonſe de) religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Cuba en Amérique, étoit natif de Séville. Il fut ſacré évêque, ſous le titre de *Seide* ou *Sidon*, & enſuite il fut nommé à celui de Cuba, d'où on le transféra à celui de Méchoacan. Il mourut l'an 1623, après avoir publié une relation du diocèſe de Cuba. * Gilles Gonzales d'Avila, *in theat. eccleſ. Indic.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.*

☞ ALMENESCHES, abbaye de France en Normandie, au diocèſe de Séez, en latin *Almaniſcæ*. Elle eſt de religieuſes bénédictines, & ſainte Opportune y a été abbeſſe. Cette abbaye eſt à l'orient méridional, & à deux lieues d'Argentan, & au nord oriental à un peu plus de deux lieues de Séez. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMENSA (Jérôme) natif de Naples, ſe diſtingua dans l'ordre des Freres Prêcheurs, tant par ſa vertu & ſon érudition, que par ſon expérience à traiter les affaires importantes. Le roi de Naples ſe ſervit ſouvent de lui dans pluſieurs négociations, où le pere Almenſa fit connoître ſon habileté. Le même prince le nomma à l'évêché de Policaſtro au royaume de Naples. Il mourut le 4 janvier de l'an 1493, lorſqu'il faiſoit la fonction d'ambaſſadeur de ce roi auprès d'Alexandre VI, & fut enterré à Rome au couvent de la Minerve. Quelque temps après on tranſporta ſon corps au couvent de S. Dominique à Naples. * Ughel, *Ital. ſacr. tom. V.* Font. *théatr. Dominic. part.* 1, *c.* 475.

ALMEON, prince Arabe, & mathématicien, vivoit dans le XI ſiécle ou dans le XII, ſelon les autres. Il y a eu un autre ALMEON, ſurnommé *Almanſor*, que quelques-uns confondent avec le premier, qui a laiſſé des obſervations aſtronomiques touchant le ſoleil. Le dernier a compoſé des aphoriſmes ou maximes d'aſtrologie intitulées *Almanſoris aphoriſmi, ſeu propoſitiones, ac ſententiæ aſtrologicæ ad Saracenorum regem.* Hervagius les publia en 1530, à Baſle, avec Julius Firmicus, & quelques autres. * Blancanus, *in chron. mathem.* Voſſius, *de ſcient. mathem. c.* 35, §. 3, & 19.

ALMERIC, nom défiguré, *cherchez* AIMERIC ou AMALRIC ou AMAURI.

ALMERIE, ville d'Eſpagne dans le royaume de Grenade, avec évêché ſuffragant de Grenade. Son nom latin eſt *Almeria*, & quelques auteurs la prennent pour le *Portus magnus* des anciens. Elle eſt près du cap de Gata, dans un pays fertile. Lorſque les Saraſins dominoient en Eſpagne, elle devint ſi puiſſante, qu'elle eut même un roi nommé *Aben-Hut*. Alfonſe VIII, roi de Caſtille, la prit ſur les infidéles avec le ſecours des Génois l'an 1147, & mourut en allant la ſecourir contre les mêmes barbares, qui l'avoient aſſiégée de nouveau en l'an 1157 de J. C. ou ſelon d'autres en 1159. * Baudrand.

☞ Le ſiége d'Almerie étoit autrefois à Adra ; & comme les évêques de ce diocèſe ſe regardent avec juſtice comme les ſucceſſeurs de ceux d'Adra, ou Abdera, cela a jetté quelques-uns dans l'erreur, & leur a fait croire qu'Almerie eſt l'ancienne *Abdera* des notices épiſcopales. Mais ces villes ſont différentes, & c'eſt le même ſiége transféré de l'une à l'autre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMERIN, *Almerinum*, bourg de Portugal, dans la province d'Eſtrémadure, eſt ſitué ſur le Tage, vis-à-vis de Santaren. C'étoit autrefois le ſéjour des rois de Portugal. * Sanſon. Baudrand.

ALMISSA ou ALMIZA, *Almiſum*, *Daniſum*, *Dalmentium*, & *Peguntium*, ville de Dalmatie ſur la mer Adriatique, qui appartient au Turc, a eu autrefois le ſiége d'un évêché, qui a été uni à l'archevêché de Spalatro. Les Eſclavons la nomment aujourd'hui *Omis*. Ceux qui ont cru que c'eſt l'ancienne *Delminium*, paroiſſent s'être trompés. * Baudrand.

☞ Almiſſa ſe rendit célébre dans les XIII & XIV ſiécles, par ſes pirateries, dans le temps que la Hongrie étoit déchirée par des guerres inteſtines. Elle en fut enfin punie ; car les habitans de Trau, pouſſés à bout par ſes brigandages, en firent le ſiége avec l'aide des Vénitiens. Ils la prirent & la ſaccagerent, de maniere qu'elle n'a jamais pu s'en relever. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALMISTA, montagne de l'iſle de Chio, dans la mer Egeé, aujourd'hui l'*Archipel*. On croit que c'eſt l'*Aruiſius* de Pline & l'*Aruis* de Vibius Sequeſter. Cette montagne eſt renommée par les excellens vins qu'elle produit, & que l'on nomme *Malvoiſies*, du nom de la montagne où ils croiſſent. * Baudrand

ALMIZA, ville de Dalmatie, *voyez* ALMISSA.

ALMO, petit ruiſſeau de l'ancien *Latium*, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il coule dans la Campagne de Rome, & ſe jette dans le Tibre au près de la porte de S. Sébaſtien, que l'on nommoit autrefois la *Porte Capene*, à Rome. Ses eaux ſervoient à nettoyer l'idole de Cybele, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déeſſe. C'eſt à ce ſujet qu'Ovide en parle au *l.* 4 *des faſtes.*

Illic purpurea canus cum veſte ſacerdos
Almonis dominam ſacraque lavit aqua

ALMODIS, Béarnoiſe, on ne ſait pas bien de quelle famille elle étoit. Les Eſpagnols, & entr'autres *Surita*, *Garibai* & *Diago*, diſent qu'elle étoit comteſſe de Carcaſſonne, femme du comte *Raimond Berenger*. Guillaume de Malmesburi dit qu'elle eut trois maris en même temps ; ſavoir le comte d'*Arles*, qu'elle quitta, ſans autre formalité, pour ſe marier au comte de Toulouſe, qui étoit *Pons II*, de qui elle eut deux enfans, & qu'elle quitta ſous prétexte de parenté, pour ſe marier au comte de Barcelone. Beſli dit que cette Almodis étoit fille de *Bernard* comte de la Marche. Elle vivoit vers l'an 1055, & empoiſonna Pierre, & Raimond troiſiéme fils d'Iſabelle femme de Raimond Bérenger, qui fut un des maris d'Almodis. * Pierre de Marca, *en ſon hiſt. de Bearn, l.* 8, *c.* 6.

ALMOGANENS,

Digitized by Google

ALMOGANENS, peuples, *cherchez* ADELITTES.

ALMOHADES, nom de la quarrieme race des rois de Fez & de Maroc, en Afrique. Le premier roi de cette race fut Abdallah, surnommé le *Mohavedin*, qui n'étant qu'un maître d'école, forma le dessein d'usurper la couronne, & de changer sa férule en un sceptre. Il trouva moyen de lever une armée en 1148 de J. C. & 543 de l'hégire, sous prétexte de vouloir réformer la religion; & ayant vaincu Abraham roi de Fez, il monta sur le trône de ce prince, qui fut le dernier de la race des Almoravides. Abdul-Mumen son successeur, fit de grandes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Espagne; & Jacques Almansor, le troisieme de ses successeurs, étendit encore plus loin les bornes de son empire. Mais Mohamed-Enazir perdit une grande bataille en Espagne l'an 1210 de J. C. & 607 de l'hégire; & s'étant retiré en Afrique, il y mourut peu de temps après, & laissa dix fils, qui ne pouvant s'accorder pour le partage des royaumes de leur pere, donnerent lieu aux gouverneurs des provinces de se révolter, & de se rendre souverains; ainsi pendant les dissensions de ces dix Almohades, il se forma plusieurs royaumes particuliers dans l'Afrique & dans l'Espagne; savoir, ceux de Grenade, de Tremecen, de Tunis & de Tripoli: & les Merins se rendirent maîtres du royaume de Fez. * Roderic de *Tolede*. Hornius, *orb. imp.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Deguines, *hist. des Huns*, tom. I, p. 377, *voyez* ALMORAVIDES.

☞ ALMOKTADY BILA: c'est le nom que Texeira, *l.* 2, *c.* 43, & 48, donne au trente-uniéme calife de la maison des Abbassides, & que d'Herbelot nomme MOCTAFI-LEEMRILLAH, auquel nous renvoyons.

ALMONACID, bourg d'Espagne, situé dans la nouvelle Castille, à quatre lieues de la ville de Tolede. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Reccopolis*, qui n'en sont pas beaucoup éloignées. * Baudrand.

ALMONACIR (Jérôme) religieux de l'ordre de S. Dominique, du couvent de Ciudad-Rodrigo, fut plus de 40 ans professeur de théologie à Burgos, & à Alcala, où il fut émérite en 1592: il fut aussi consulteur & censeur du tribunal de l'inquisition. Ce religieux qui ne mourut qu'en 1604, âgé de plus de 80 ans, passa en Espagne pour un des meilleurs théologiens, & eut toujours un grand concours d'auditeurs; cependant on ne put lui persuader que fort tard de rendre publics quelques fruits de ses travaux; & tout ce qu'il accorda enfin aux sollicitations de ses amis, fut de faire paroître en 1588, à Alcala, un commentaire sur le cantique des cantiques en deux vol. *in*-4°. On y reconnoît un homme versé dans la lecture des peres, & qui a bien consulté les interprêtes Grecs & Hébreux. Possevin reconnoît que ce commentaire ne le céde à aucun des autres commentaires qui avoient paru sur ce livre si difficile; mais parlant ensuite de Louis de Léon, augustin, qui a fait un ouvrage de même sorte, il dit que si on compare les deux commentaires, on trouvera que les deux auteurs se sont rencontré souvent, ou que l'un a souvent copié l'autre: l'un ou l'autre, selon Possevin, est donc un plagiaire: cependant Louis explique tout briévement, & ne se propose que de rapporter à tout homme chrétien les paroles de Salomon, au lieu que Jérôme s'étend beaucoup, & qu'il rapporte tout à l'église de la loi ancienne, & à celle de la loi nouvelle: leur dessein étoit donc différent, & s'il leur arrive quelquefois de penser de même, il n'y a pas lieu de les chicaner là-dessus; rien n'est plus ordinaire dans cette sorte de travail. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

ALMONDBURI, *Camulodunum*, village du comté d'Yorck en Angleterre, à trois lieues du bourg d'Halifax, du côté du midi. On voit près de ce village les ruines de la ville, que les anciens nommoient *Cambodunum*, *Campodunum*, & *Camulodunum*. * Baudrand.

☞ ALMONSTACEN. Texeira, l. 2, c. 50, 51, appelle ainsi le calife dont nous donnons un abrégé assez étendu d'après d'Herbelot, au titre MOSTADHEM.

ALMOPS, fils de Neptune & d'Athamantis, fut un des géants qui firent la guerre à Jupiter, & duquel on dit qu'une grande partie de la Macédoine fut nommée *Almopie*, & ses habitans *Almopes* ou *Almopiens*. * Strephan. *in geog.*

ALMORAVIDES, peuples d'Afrique vers le mont Atlas, qui chasserent les Zenetes du royaume de Fez, vers l'an 1051 de J. C. & de l'hégire 443. Leur premier roi fut Abul-Thelsesin, qui choisit la ville d'Acmed pour la capitale de son royaume. Joseph lui succéda, & conquit une grande partie de l'Afrique; puis passant en Espagne, il s'y rendit maître de quantité de villes. Il bâtit aussi la ville de Maroc, où il établit le siége de son empire. Mais en 1148 de J. C. & 543 de l'hégire, Abdallah le *Mohavedin*, chef des Almohades, gagna une grande bataille contre Abraham roi de Fez, & le poursuivit si vivement, que ce roi fuyant à cheval, se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Cette victoire mit Abdallah sur le trône, *voyez* ALMOHADES. * Hornius, *orb. imp.* Deguines, *hist. des Huns, tom. I, p.* 374.

ALMOUCHIQUOIS, sauvages de l'Amérique, qui habitent vers la riviere de Chovacouet & l'isle de Bacchus, dans le Canada. Ceux-ci sont fort différens des autres sauvages de la Nouvelle France: ils se rasent les cheveux depuis le front jusqu'au sommet de la tête, & laissent croître ceux de derriere, qu'ils nouent, & qu'ils ornent de divers plumages. Ils se peignent le visage de rouge & de noir. Leurs armes sont l'arc & les fléches, une massue & une lance. Ils cultivent la terre & y semeut du mays & des féves de Turquie au mois de mai, dont ils font la récolte en septembre. Ils plantent aussi du tabac, & ont une infinité de vignes, dont les François disent avoir fait d'excellent verjus au mois de juiller. Ils ont des demeures arrêtées, & ne changent pas facilement de lieu, comme les autres sauvages. Leurs cabannes sont couvertes d'écorces de chênes, & environées de grosses poutres, pour s'y pouvoir défendre contre les attaques de leurs ennemis. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

ALMOUTH ou *Alamout*, ville & château de la province de Ghilan, où étoit la principale retraite des Batiniens. Les géographes Arabes lui donnent 85 degrés 37 minutes de longitude, & 36 degrés 21 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibl. or.*

ALMSTAD, *Almostadium*, bourg de Suéde dans la province de Smalande, sur la frontiere de celle de Bleking, entre la petite ville d'Herlunda & celle d'Ellehoim, environ à sept lieues de celle de Christianstad. * Baudrand. *dict. géogr.*

ALMUNECAR, petite ville du royaume de Grenade, avec un assez bon port sur la Méditerranée, à deux lieues de l'embouchure de Rio-Frio, est ornée du titre de cité, & est défendue par une citadelle, où le roi d'Espagne entretient garnison en tout temps. Cette citadelle a été bâtie par les rois Maures, qui y renfermoient leurs fils ou leurs freres, lorsqu'ils leur devenoient suspects. Quelques-uns croient que cette ville est la *Menoba* des anciens. * Colmenar, *délices de l'Espagne.*

ALMUNHA, *Almuna*, village d'Espagne dans l'Aragon. Il est près de la riviere de Xalon & du bourg de Ricla, entre Saragosse & Calatajud. Quelques géographes prennent Almunha pour *Nertobriga* ou *Nertobrica*, ville des anciens Celtibériens, que d'autres mettent à Ricla, & d'autres encore à Rota, village près du bourg de Ricla. * Baudrand.

ALNEWICK ou AVEWICK, bourg d'Angleterre sur la riviere d'Alne dans le Northumberland. Bertwald & Wilfrid, archevêques de Cantorberi & d'Yorck, y célébrerent l'an 790 un concile, où l'on confirma les donations faites à quelques monastéres. Cette ville est

célébre par la défaite de Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecoſſe, qui y attaqua les Anglois en 1173, & où l'année ſuivante il fut battu & pris par les mêmes. * Baudrand.

ALNEWICK (Martin d') religieux de l'ordre de S. François, *cherchez* MARTIN.

ALNEY, petite iſle que fait la Saverne proche de Gloceſter en Angleterre. Elle eſt célébre, parceque ce fut là que le roi Edmond, ſurnommé *Côte de fer*, & Canut le Danois ſe battirent en duel pour la couronne d'Angleterre. Ce duel ſe fit en préſence des deux armées, après diverſes batailles ſanglantes, qui n'avoient rien décidé. Canut y ayant été bleſſé, propoſa un accommodement avec tant de préſence d'eſprit & de jugement, que les deux combattans, remettant leurs épées dans le fourreau, s'embraſſerent, & convinrent que le royaume ſeroit diviſé en deux parties, dont la méridionale ſeroit pour le roi Edmond, & la ſeptentrionale pour le roi Canut; ce qui fut exécuté. * *Dict. Angl.*

ALODIE (ſainte) ſœur de ſainte Nunillon, *cherchez* NUNILLON.

ALOEE nom d'un géant, que les poëtes ont fait fils de Titan & de la Terre, époux d'Iphimédie, & pere des Aloïdes. * Apollod. Hygin.

ALOES, nom d'une fête que célébroient les laboureurs d'Athènes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la récolte des fruits. On l'appelloit en grec ἄλωα du mot ἄλως, qui ſignifie l'*aire d'une grange*. * Giraldi dans ſon traité *de Diis Gentium*.

ALOGIENS (ἄλογοι) hérétiques ainſi nommés, comme qui diroit *ſans Verbe*, parcequ'ils nioient que J. C. fût le Verbe Eternel. Comme l'évangile & l'apocalypſe de S. Jean renverſoient leurs ſophiſmes, ils les attribuoient, ſi l'on en croit S. Epiphane, à l'hérétique Cerinthe, quoique S. Jean ait compoſé ſon évangile pour confondre cet hérétique. Théodote, corroyeur de Byzance, fut depuis le défenſeur de ces erreurs. S. Epiphane fait mention d'une ſecte d'hérétiques appellés *Alogiens*, qu'il fait contemporains des Cathaphryges. * Tertullien, *liv. des preſcriptions, ch. dernier.* S. Epiphanius, *hæreſ.* 51 & 54. S. Auguſtin. *de hæreſ. c.* 33. Euſèbe, *l.* 5, *c.* 39. Baronius, *A. C.* 196. Tillemont. Du-Pin. *bibl. des aut. eccl. du I ſiecle.*

ALOIDES, nom que l'on donna à Othus & à Ephialtes, fils d'Aloé & d'Iphimédie, ou, ſelon d'autres, de Neptune & d'Iphimédie, qui devint enceinte, allant tous les jours ſur le rivage de la mer, où elle prenoit de l'eau qu'elle ſe jettoit dans le ſein. On dit que ces deux jumeaux étant nés, Neptune leur accorda le privilége de croître tous les ans d'une coudée en groſſeur, & d'une aulne en hauteur: de ſorte que dès l'âge de neuf ans, ils étoient d'une grandeur prodigieuſe; & c'eſt dans cet âge, à peu près, qu'ils entreprirent de déraciner le mont Oſſa, dit Homere, & de le mettre ſur l'Olympe, & celui de Pelion par-deſſus, afin de s'en ſervir comme d'échelle pour monter aux cieux. Après ce coup d'eſſai, ils ſe joignirent aux géans, & déclarerent la guerre à Jupiter. Ils mirent le dieu Mars dans les fers, & le renfermerent dans une priſon pendant treize mois, d'où il ne ſortit que par l'adreſſe de Mercure. Ephialtes prétendit avoir Junon pour femme; & Othus, Diane pour la ſienne: ce que Jupiter empêcha. Ils ſe rendirent ſouverains de l'iſle de Naxos, & délivrerent leur mere & leur ſœur, qui y étoient retenues captives. Mais enfin, Apollon & Diane les tuerent à coups de fléches. Virgile a fait dire à Enée, qu'il vit ces deux géans dans les enfers:

Hinc & Aloïdas geminos, immania vidi
Corpora, qui manibus magnum reſcindere cælum
Aggreſſi..... Virgil. *Æneid. l.* 6, *v.* 582.

* Homere, *Odyſſ.* 5. Apollodor. *l.* 1. Diodor. *l.* 3.

ALOIGNI (Henri-Louis d') marquis de Rochefort, &c. capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine, du Barrois, de Metz, Toul & Verdun, & du pays Meſſin, maréchal de France, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe ſous le prince de Condé, qui le fit capitaine de ſa compagnie de gendarmes. Après la paix des Pyrénées, il paſſa en Allemagne & en Hongrie, où il ſervit ſous MM. de Coligni & de la Feuillade, depuis maréchal de France; & ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, en l'une deſquelles il reçut une bleſſure conſidérable au viſage, dont il porta toujours la marque. A ſon retour le roi le pourvut en 1665, de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de monſeigneur le dauphin, le fit brigadier de la gendarmerie, & lui donna en avril 1667, le gouvernement de la ville d'Ath en Flandre. Il fut nommé maréchal de camp en janvier 1668, & ſervit ſous le comte de Duras, puis dans l'armée de Flandre, ſous le vicomte de Turenne. Le roi lui accorda une penſion de ſix mille livres la même année, & il alla ſervir la ſuivante ſous le maréchal de Créqui, ſur les frontieres de Lorraine. Ayant été fait lieutenant-général en 1672, il ſuivit le roi en la guerre de Hollande, ſe trouva au paſſage du Rhin, à la priſe d'Utrecht, & fut pourvu de la charge de capitaine des gardes du corps. Il alla commander en 1673, les troupes qui étoient en Lorraine & Barrois, qui eurent ordre, ainſi que celles des évêchés de Metz, Toul & Verdun, de le reconnoître & de lui obéir. Il ſe trouva en 1674 à la bataille de Senef, & le 27 février 1675 il fut pourvu du gouvernement de Lorraine, & du Barrois, & des villes & citadelles de Metz, Toul & Verdun, & dépendances. La même année il fut élevé à la dignité de maréchal de France; & en mars 1676, il fut choiſi pour aller commander en chef un corps d'armée ſur les rivieres de Meuſe & de Moſelle; mais il n'exerça pas long-temps ces emplois, étant mort à Nanci le 23 mai ſuivant, d'où ſon corps fut apporté aux Urſulines de Paris.

Quoique la maiſon d'Aloigni ſoit une des plus anciennes de Poitou, comme il ſe juſtifie par un titre du tréſor de Poitiers de l'an 1281, auquel GUILLAUME d'Aloigni prend la qualité de chevalier, l'on n'en rapportera ici la poſtérité que depuis:

I. PIERRE d'Aloigni, ſeigneur de la Millandiere, qui épouſa l'an 1350 *Aiglantine* de la Trémouille, dame de Rochefort, fille de *Guillaume* ſeigneur de Rochefort, morte vers l'an 1410, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME d'Aloigni, ſeigneur de Rochefort & de la Millandiere, épouſa avant l'an 1391, *Jacquette* Couraude, dont il eut *Euſtache*, ſeigneur de Rochefort, vivant en 1436, mort ſans enfans; GUILLAUME II du nom, qui ſuit; *Aiglantine*, mariée par contrat du 20 mai 1436, à *Alain* de Karaleuc, ſeigneur de Bergeriſſe; & *Marguerite* d'Aloigni.

III. GUILLAUME d'Aloigni II du nom, ſeigneur de la Millandiere, puis de Rochefort après la mort de ſon frere aîné, vivoit en 1467. Il épouſa par contrat du 28 décembre 1442 *Marguerite* de la Touche, fille de *Pierre* ſeigneur de Nuaillé, & de *Marguerite* Mauruſſon, vivante en 1499, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Guillaume*, ſeigneur de la Millandiere, qui fut pere de *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnac; & de *Marguerite*, alliée à *François* de Salignac; 3. *Jacquette*; 4. *Marquiſe*; & 5. *Jeanne* d'Aloigni.

IV. FRANÇOIS d'Aloigni, ſeigneur de Rochefort & de la Millandiere, épouſa par contrat du 20 octobre 1481 *Catherine* Guerin, fille & héritiere de *Renaud*, ſeigneur d'Oinzé, dont il eut RENÉ, qui ſuit; *Louiſe*, mariée par contrat du 8 janvier 1515 à *Georges* le Clerc, ſeigneur de Varennes; & *Françoiſe* d'Aloigni.

V. RENÉ d'Aloigni, ſeigneur de Rochefort, de la Millandiere & d'Oinzé, épouſa le 1 juillet 1523 *Gabrielle* de la Trémouille, fille de *Philippe*, ſeigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* de Salignac, dont il eut

Pierre, qui ſuit; *Louiſe*; *Marguerite*; & *Françoiſe* d'Aloigni, vivantes en 1557.

VI. Pierre d'Aloigni, ſeigneur de Rochefort & de la Millandiere, guidon de la compagnie d'ordonnance du comte de Charni, & gouverneur du Blanc en Berri, continua ſes ſervices dans les guerres juſqu'en 1594. Il épouſa par contrat du 27 janvier 1548 *Marguerite* de Salignac, fille de *François*, ſeigneur de la Roche-Belluſſon, dont il eut Antoine, qui ſuit; & Gui d'Aloigni, ſeigneur de Fontmorand, qui laiſſa poſtérité.

VII. Antoine d'Aloigni, ſeigneur de Rochefort, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la ville & château du Blanc en Berri, ſervit le roi contre la ligue en 1591, & mourut en 1620. Il épouſa par contrat du 30 juin 1582 *Lucrece* de Périon, fille d'*Antoine*, ſeigneur de la Grange, & de *Marie* de la Roque, dont il eut Louis, qui ſuit; *Anne*, religieuſe à l'Encloitre; *Marie*, religieuſe à Fontevrault; *Marguerite*, alliée à *Louis* Largentier, baron de Chapelaines, bailli de Troyes; & *Lucrece* d'Aloigni, morte ſans alliance.

VIII. Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, &c. chevalier des ordres du roi, bailli de Berri, lieutenant général de Poitou, chambellan du prince de Condé, lieutenant de ſa compagnie des chevaux légers, & ſurintendant des bâtimens, arts & manufactures de France en 1621, mourut le 3 ſeptembre 1657. Il épouſa *Marie* Habert, fille de *Jean*, ſeigneur de Montmor, tréſorier de l'extraordinaire des guerres, & d'*Anne* Hue, dame de la Broſſe, morte le 19 juin 1657, dont il eut *Louis*, marquis de Rochefort, mort avant ſon pere, ſans alliance; Henri-Louis, qui ſuit; *Pierre*; *François*; *Annibal*, morts jeunes; *Antoine*, abbé de Fontcombaut, mort en 1687; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Pontevez, comte de Carces, grand ſénéchal & lieutenant de roi de Provence: 2°. à *Jacques* le Coigneux, marquis de Montméliand, Plailli & Merfontaine, préſident à mortier au parlement de Paris, morte le 13 mai 1675; *Anne-Angélique*, mariée à *Claude-Alſonſe* de Brichanteau, marquis de Nangis, meſtre de camp du régiment de Picardie; *Marguerite* & *Charlotte* d'Aloigni, religieuſes Urſulines.

IX. Henri-Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, maréchal de France, *dont l'éloge vient d'être rapporté*, épouſa le 30 avril 1662, *Magdelene* de Laval, dame d'atours de madame la dauphine, fille de *Gui*, marquis de Laval, lieutenant-général des armées du roi, & de *Magdelene* Séguier, dont il a eu *Louis-Pierre-Armand*, marquis de Rochefort, baron de Craon, brigadier des armées du roi, mort le 21 juillet 1701 âgé de 31 ans, ſans alliance; & *Marie-Henriette* d'Aloigni, mariée 1°. à *Louis Fauſte* de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment royal de la marine, ſon couſin: 2°. à *Charles* de la Rochefoucault de Roye, comte de Blanzac, lieutenant-général des armées du roi. * *Voyez* le pere Anſelme.

ALOIGNI (Galehaud d') ſeigneur de la Groye, chevalier de l'ordre, chambellan, ſénéchal & gouverneur de Châtelleraud, &c. étoit de la maiſon d'Aloigni de Touraine, & fils de Pierre d'Aloigni II, ſeigneur de la Groye. Galehaud ſe fit conſidérer à la cour de Louis XI, & de Charles VIII, qui l'honorerent de divers emplois, dont il s'aquitta avec honneur. En 1479 il eut de Louis XI le commandement des archers & arbalêtriers, qu'on entretenoit pour le ſervice de ſa majeſté dans l'Angoumois, la Saintonge, & dans tout le gouvernement de la Rochelle. En 1482 il fut établi gouverneur & ſénéchal de Châtelleraud, lorſque ce comté fut réuni à la couronne, & érigé en ſiége royal. L'an 1483, le roi l'envoya en Calabre avec le prince de Tarente, pour amener en France S. François de Paule. Il eut enſuite l'intendance des vivres, lorſque ce monarque ſe diſpoſoit à faire la guerre contre le duc de Bretagne: & fut enfin député pour le rachat de la gabelle de Guienne, avec pluſieurs autres ſeigneurs du royaume. Il fut auſſi pieux que vaillant; & à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il fonda à Ingrande un collége de ſix chanoines, dont le curé eſt le doyen. Il fit pluſieurs dons au chapitre de Notre-Dame de Châtelleraud, qui lui en rendit hommage en 1494, & qui céda à Galehaud d'Aloigni, & à ſes ſucceſſeurs le droit d'entrer dans le chœur de cette égliſe, l'oiſeau ſur le poing, bottés & éperonés; de prendre ſéance dans les premieres places, & d'aſſiſter dans le même état à toutes les proceſſions * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hiſt. de la nobleſſe de Touraine.*

ALOISIA SIGEA, *cherchez* SIGÉE (Louiſe.)

ALOMATON, *Soſtenium*, *Michaelium*, forteresſe de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Thrace ou Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, à l'entrée de la mer Noire. C'eſt apparemment le lieu qu'on nomme dans les cartes *Caſtel Nuovo d'Europa*, & qui eſt vis-à-vis d'un autre, qui eſt dans la Natolie, & qu'on nomme auſſi *Caſtel Nuovo d'Aſia*. Amurath fit démolir une égliſe dédiée à S. Michel, que l'empereur Conſtantin y avoit fait bâtir, & éleva ſur ſes ruines le fort d'Alomaton, qu'on nomme pour cette raiſon *Michaëlium* en latin. * Baudrand.

ALONUS (Léonard) d'Autun, a fait la préface qui eſt au-devant du commentaire de *Chaſſeneuz*, ſur la *coutume de Bourgogne*, où il a mis ſix vers à la louange du commentateur: ces piéces ſont imprimées dans la premiere édition *in*-4°. en 1517, & dans pluſieurs autres éditions. C'eſt par là qu'on juge du temps auquel vivoit Alonus; car du reſte, la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 3, ne nous le fait pas autrement connoître.

ALOPE, l'une des maîtreſſes de Neptune. Arnobe, *l.* 4, contre les païens, en fait mention, pour leur reprocher la lubricité de leurs divinités. Outre Alope, Neptune avoit encore Acaphitheiſe, Hippothoé, Amymone, Ménalipe, &c.

ALOPECHÉ (Ἀλωπεκή) bourg de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide, étoit voiſin du collége nommé *Cynoſarges*, & aſſez près de la ville d'Athènes, qu'il avoit à ſon couchant. C'eſt le lieu de la naiſſance du philoſophe Socrate, comme le remarque Diogène Laërce; & c'étoit là-même qu'étoit le tombeau du héros Anchimolius. * Spon. *t.* 2 *de ſon voyage.*

ALORGE, abbé de Lyre, ſur la riviere de Rille, au diocèſe d'Evreux, vivoit dans le XIV ſiécle. N'ayant pas voulu prêter ſerment à Guillaume de Valen ſon évêque, comme tous les abbés du diocèſe d'Evreux étoient obligés de faire au joyeux avénement de leurs évêques, ce prélat le déclara nommément & publiquement excommunié. Alorge voulut enfin ſe ſouſtraire à cet uſage; l'évêque ne ſe relâcha point, & l'abbé ſe laſſant de ſe voir excommunié, donna procuration à ſon propre frere, Robert de Mouceaux, de ſatisfaire pour lui à ce que demandoit l'évêque. Cette procuration, qui fut acceptée, eſt datée du 13 de ſeptembre 1392. Au reſte, il y avoit alors pluſieurs diviſions entre l'évêque d'Evreux & ſon chapitre: chacun entreprenoit ſur les droits de l'un & de l'autre, & les guerres qui ſe renouvelloient en ce temps-là, fomentoient ces diviſions. * Le Braſſeur, *hiſtoire civile & eccléſiaſt. du comté d'Evreux.*

ALOST, que ceux du pays nomment *Aelſt*, en latin *Aloſtum*, ville des Pays-Bas dans la Flandre, eſt ſituée ſur la riviere de Dendre, & c'eſt la premiere ville de Flandre du côté d'orient: ce qui fait croire que ſon nom eſt tiré du mot flamand *Alooſt*, c'eſt-a-dire, *qui eſt orientale.*

Quelques auteurs ont cru que les Goths la bâtirent dans le V ſiécle. Elle eſt capitale de la Flandre impériale, & a eu autrefois des comtes particuliers. Ives ou Ivain comte d'Aloſt, épouſa *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, fille de *Thierri* d'Alſace, comte de Flandre, alors veuve de *Henri* de Limbourg. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Raoul* de Vermandois. Il de ce

nom, dit le *le Lépreux*, & une quatriéme avec *Henri* de Namur. De ce mariage vint *Thierri*, comte d'Aloſt, lequel mourant ſans enfans, ouvrit la ſucceſſion à PHILIPPE d'Alſace, comte de Flandre. Après celui-ci, BAUDOUIN, dit *le Courageux*, eut le comté d'Aloſt, qu'il donna à ſon ſecond fils PHILIPPE, auſſi comte de Namur. Ce dernier prit alliance avec *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, dit *Auguſte*, & d'*Agnès* de Meranie; mais *Marie* étant morte ſans enfans, le comté d'Aloſt fut réuni à la Flandre. Cette ville ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle. Les Eſpagnols la ſurprirent en 1576, & y commirent mille indignités. En 1582 le duc d'Anjou s'en rendit maître; & enſuite les Anglois qui l'avoient en garde, la vendirent au prince de Parme. Les François la prirent encore en 1667; & depuis ce temps, elle n'eſt plus ſi forte qu'elle étoit auparavant. Le territoire d'Aloſt comprend environ cent ſoixante & dix villages, le pays de Waës, & quatre villes, qu'ils nomment *Offices*; ſavoir, Hulſt, Axel, Bouchout, & Aſſenede. Aloſt a produit pluſieurs hommes de lettres, & entr'autres Colvener, Smece, Coſter, Pierre Silvius, &c.

ALP-ARSLAN, fils de *Daud* ou *David*, fils de *Mikail* ou *Michel*, fut le ſecond ſultan de la famille & dynaſtie des Selgiucides. Il ſuccéda à *Thogrul-Beg* ſon oncle, mort ſans enfans l'an de l'hégire 455, & de J. C. 1063. Le nom qu'il prit après avoir embraſſé le mahométiſme, fut *Mohammed*; car il s'appelloit auparavant Iſraël; & celui d'*Alp-Arſlan*, qui ſignifie en turc un *lion courageux*, eſt plutôt un ſurnom, qu'un nom propre. Quelques auteurs le font fils non de David, mais de *Giafer-Beg*, autre frere de *Thogrul*. Ce prince réunit en un ſeul état tout ce que les Selgiucides poſſédoient dans l'Aſie, & il ſe trouva monarque ſeul & abſolu de tous les pays qui ſont compris entre les fleuves d'Amou ou Oxus, & du Tigre. Cette grande puiſſance qu'il s'étoit acquiſe autant par ſa valeur que par la ſucceſſion de ſon oncle, lui tint lieu d'un grand mérite auprès du calife de Bagdet *Caiem-Bemrillah*, qui l'honora du titre ou ſurnom d'*Eʒzedin* ou *Adhadeddin*, qui ſignifie, *le protecteur de la religion muſulmane*.

Dès le commencement de ſon regne, Alp-Arſlan fit arrêter & empriſonner Konderi, ſurnommé *Amid-Almulk*, viſir de ſon prédéceſſeur, pour avoir abuſé de l'autorité de ſon maître dans le regne précédent. Il le fit enſuite punir de mort, après l'avoir convaincu de pluſieurs malverſations dans ſa charge. Il mit en ſa place Nadham al mulc, ou *Nezam el mulc*, comme prononcent les Perſans, qui étoit le plus grand homme de ſon ſiécle. Ce viſir gouverna les affaires avec une approbation univerſelle, & ſe rendit ſous ce monarque, & ſous *Malek Schah* ſon fils, l'arbitre de la paix & de la guerre, dans toute l'étendue de ce grand empire.

La victoire la plus mémorable de ce ſultan, fut celle qu'il remporta ſur Ormanus, empereur de Conſtantinople; car c'eſt ainſi que les Orientaux appellent Romain, ſurnommé *Diogènes*. L'armée des Grecs montoit à près de trois cens mille hommes, lorſqu'Alp-Arſlan, qui n'en avoit encore que douze mille avec lui, fut obligé de combattre; mais il le fit avec tant de vigueur, qu'il mit l'armée des Grecs en déroute. Le ſultan, après avoir remporté un ſi grand avantage, fit pourſuivre les fuyards par un de ſes généraux nommé *Giavaher*, qui fut aſſez heureux pour faire priſonnier l'empereur même. On rapporte que ce ſultan faiſant la revue de ſes troupes avant le combat, voulut caſſer un de ſes cavaliers, parcequ'il le trouva fort malfait: mais un officier l'en empêcha, lui diſant qu'il étoit fort brave, & qu'il pouroit arriver que celui qu'il mépriſoit ſi fort, ſeroit l'empereur priſonnier. Ce que l'officier avoit prédit arriva, & le cavalier, au lieu d'être caſſé, fut avancé dans les premieres charges de l'armée. Alp-Arſlan uſa de cette victoire avec une très-grande modération. Il traita fort honnêtement ſon priſonnier, & lui rendit la liberté, après avoir fait un traité de paix, dans lequel il fut ſtipulé, que l'empereur Grec donneroit ſa fille en mariage au fils aîné du ſultan, ce qui fut exécuté de bonne foi.

L'an 457 de l'hégire, de J. C. 1064, le ſultan alla réprimer l'audace de Khazan, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans le pays de Khouareſme. De trente mille combattans que ce rebelle avoit mis en campagne, il en échapa fort peu à la colere du ſultan, & à la fureur des ſoldats. Il pacifia ainſi cette province, & en donna le gouvernement à *Maleck Schah* ſon fils aîné. Au retour de cette expédition il paſſa par le Khoraſan, & viſita le ſépulcre du huitiéme iman, nommé *Ali Riza*, qui eſt enterré dans la ville de Thous, où un grand nombre de pélerins ſe rend par dévotion. *Voyez* ce qu'on a dit ci-deſſus au titre d'ALI-BEN-MOUSSA.

Après qu'il ſe fut aquitté de ce pélerinage, il prit le chemin de Radecan, où il choiſit un lieu fort agréable pour y camper avec toute ſon armée. Ce fut de ce lieu-là qu'il dépêcha des couriers par toutes les provinces de ſon empire, pour en aſſembler les gouverneurs & grands ſeigneurs en forme d'états généraux. Après qu'ils furent tous aſſemblés, il leur déclara qu'il avoit choiſi *Maleck Schah*, ſon fils aîné, pour ſucceſſeur & pour unique héritier de tous ſes états. Cette déclaration étant faite, il fit aſſeoir ſon fils ſur un trône d'or préparé pour cette cérémonie, & lui fit prêter le ſerment de fidélité par tous les officiers de l'empire. Après cette action il fit ſavoir à tous les chefs & généraux de ſes armées, qu'il vouloit entreprendre la conquête du Turqueſtan, d'où il tiroit ſon origine, & donna ſes ordres, afin que tout fût prêt pour paſſer le grand fleuve d'Amou, & entrer dans ce vaſte pays, que les nations belliqueuſes des Turcs, des Tartares, & des Mogols habitent. Ce fut l'an 465 de l'hégire qu'il commença cette expédition qui lui fut fatale: mais parcequ'elle fut la derniere, & qu'elle termina la vie de ce prince, nous laiſſerons pour un peu de temps l'hiſtorien *Kondemir*, auteur de ce que nous venons de dire, pour recueillir ce que les autres hiſtoriens rapportent des guerres que ce prince fit en divers lieux pendant ſon regne.

Nezam el mulc, auteur du livre intitulé *Vaſſaia*, rapporte pluſieurs faits hiſtoriques, qui regardent ce prince, dont il étoit viſir. Il dit qu'au commencement de ſon regne, il fit la guerre à Kutulmiſch ſon couſin germain, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans la province de Damegan; mais cette révolte fut bientôt appaiſée: car à peine le ſultan fut-il arrivé en préſence de ſon ennemi, qu'un accident imprévu lui donna la victoire & la paix. Kutulmiſch, qui avoit de fort belles troupes, ſe préparoit à livrer un ſanglant combat, lorſque s'avançant à la tête de ſon armée, ſon cheval s'abattit tout d'un coup ſous lui, & lui fit rompre le cou: les révoltés demanderent auſſitôt quartier au ſultan, qui le leur accorda, & gagna par ce moyen une bataille ſans coup férir. Cette guerre ne fut pas plutôt finie, que Kara-Arſlam lui ſuſcita de nouvelles affaires dans la Perſe & dans le Kerman. Le ſultan, pour ranger ce rebelle à ſon devoir, employa un de ſes plus vaillans capitaines, nommé *Fadhlovieh*, qui ayant défait Kara-Arſlam, reçut pour récompenſe de ſes ſervices le gouvernement de la Perſe. Dès que ce gouverneur ambitieux vit que le ſultan tournoit du côté du Khoraſan, il ſongea à ſe rendre maître abſolu de ſa province. Pour parvenir à ce deſſein, il fit fortifier un château ſitué dans un poſte très-avantageux, où il s'enferma avec de bonnes troupes, muni d'un tréſor conſidérable, qu'il avoit amaſſé par mille concuſſions exercées dans ſon gouvernement. Nezam-el-mulc reçut ordre de ſon prince d'attaquer ce château, & de lui amener Kara-Arſlam vif ou mort. Néanmoins tous ceux qui avoient connoiſſance de cette place diſſuadoient le ſiége, parcequ'ils la jugeoient imprenable. Le viſir cependant qui vouloit contenter le ſultan, ne

Digitized by Google

laiſſa pas de la faire inveſtir par ſes troupes, & alla lui-même pour la reconnoître. Pendant qu'il en faiſoit le tour, il ne vit paroître aucun des aſſiégés ſur les remparts; ce qui lui fit croire qu'ils ſe tenoient en une auſſi grande aſſurance, que s'ils n'avoient point eu d'armée à leurs portes. Cette ſécurité des aſſiégés lui donnoit beaucoup de chagrin, & il auroit dès ce moment-là levé le ſiége, ſi la honte ne l'en eût empêché. Il ranima donc ſon courage à la vue des grandes difficultés qu'il prévoyoit devoir ſe rencontrer dans ſon entrepriſe, & fit apporter de tous côtés dans ſon camp des proviſions & des munitions, pour y demeurer un année entiere. Son armée étant ainſi pourvue abondamment de toutes choſes, & le chef abandonnant de ſon côté le ſuccès de ce ſiége à la conduite de la providence (car il avoit beaucoup de piété) il fit commencer les attaques, qui réuſſirent toujours ſi mal, que ſon embaras augmentoit de jour en jour. Le viſir ayant paſſé une nuit fort inquiet, fut bien ſurpris d'entendre le lendemain, dès la pointe du jour, battre la chamade, & d'apprendre que le gouverneur demandoit à capituler. La joie qu'il reçut de cette nouvelle, fit qu'il lui accorda des conditions fort honorables, dont la principale fut, qu'il demeureroit dans la place, dont il rendroit hommage au ſultan, & lui payeroit tous les ans un certain tribut dont on conviendroit, outre les préſens ordinaires. Après cette capitulation, le viſir parut fort empreſſé de ſavoir le ſujet qui avoit obligé le gouverneur à ſe rendre ſitôt, & il apprit enfin par quelqu'un qui ſortit de la place, que la nuit précédente l'eau avoit manqué tout d'un coup, parceque les fontaines & les citernes, qui étoient en grand nombre, avoient tari, & étoient demeuré à ſec dans un inſtant. Cet accident ne manqua pas de paſſer auſſitôt pour un miracle, & fut attribué à la protection que Dieu donnoit à la juſtice des armes du prince, & à la piété du viſir. Mais voici un fait qui frapa encore davantage. Lorſque le ſultan alla porter la guerre dans la province de Kerman, dont on vouloit le dépouiller, il fut obligé de traverſer avec ſon armée le grand déſert qui ſépare cette province d'avec celle de Khoraſan. Ce déſert s'appelle *Noubendigian*, & manque de toutes les choſes néceſſaires à la ſubſiſtance d'une armée. Les troupes, qui ne s'y étoient engagé qu'avec beaucoup de répugnance, voyant leurs proviſions manquer de jour à autre, commencerent à murmurer; & la révolte générale étoit prête à éclorre, lorſque l'on rencontra ſur le chemin un vieux château ruiné, qui ne paroiſſoit autre choſe que la retraite des hiboux & des bêtes farouches. On ne laiſſa pas néanmoins de le reconnoître, & l'extrémité où l'on étoit réduit, obligeant à y faire une recherche fort exacte, on y trouva des grains en ſi grande abondance, qu'ils ſuffirent à nourir toute l'armée.

Une des principales conquêtes d'*Alp-Arſlan*, fut celle de la province du Gurgiſtan ou Géorgie. Après avoir ſubjugué les peuples de cette province, il ôta la liberté à tous les grands ſeigneurs du pays, & les obligea de porter, au lieu de chaînes ou de colliers, un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur eſclavage. Ce fut cette marque ſi ignominieuſe qui fut cauſe que pluſieurs d'entr'eux, pour s'en délivrer, firent une profeſſion extérieure du muſulmaniſme. Ce ſultan ne put pas cependant ſi bien réduire ces peuples, qui étoient fort attachés à la religion chrétienne, dont ils faiſoient profeſſion, & à leur prince naturel, qu'il ne reſtât beaucoup de lieux forts dans les montagnes où ils s'étoient retirés, qui auroient demandé beaucoup de temps, s'il eût voulu les forcer; mais ce prince ayant des affaires qui l'appelloient ailleurs, ſe contenta d'y laiſſer Malek Schah ſon fils, qui continua la guerre, & qui s'attacha à ce qu'il y avoit de plus fort dans le mont Caucaſe, pour achever la conquête de ſon pere. Le plus fameux ſiége que Malek Schah entreprit dans la Géorgie, fut celui d'un lieu appellé en perſien *Miriam Niſchin*, *le lieu*, ou *la demeure de Marie*, à cauſe d'un monaſtere & d'une égliſe dédiée à l'honneur de la ſainte Vierge, qui étoit dans cette place ſituée au milieu d'un lac. Malek Schah en fit faire l'attaque par l'élite de ſes troupes, qu'il mit dans des bateaux garnis d'échelles & de harpons, pour y donner l'aſſaut. Tout étoit déja prêt pour cette entrepriſe, lorſqu'il s'éleva tout d'un coup au milieu du jour une tempête ſi furieuſe dans le lac, & le ciel ſe couvrit de ténébres ſi épaiſſes, que ni les aſſiégeans, ni les aſſiégés ne furent plus en état de ſonger ni à l'attaque, ni à la défenſe. Cet orage fut l'avant-coureur d'un tremblement de terre ſi violent, que les chrétiens crurent ce jour-là devoir être enſevelis tout vivans ſous les ruines de l'univers. Cependant le plus grand malheur ne tomba que ſur les aſſiégés: car une partie de leurs murailles, s'étant renverſée dans le lac, après que l'orage fut diſſipé & que le tremblement de terre fut appaiſé, les Turcs emporterent aiſément la place d'aſſaut, & ruinerent le monaſtere, qui étoit celui de toute la Géorgie où il y avoit le plus grand concours de dévotion.

Les affaires qui appelloient ailleurs Alp-Arſlan, comme nous avons dit ci-deſſus, étoient les aprêts qu'il faiſoit pour exécuter un deſſein qu'il rouloit dans ſon eſprit depuis long-temps; c'étoit la conquête du Turqueſtan: pays où ſes ancêtres avoient, à ce qu'il prétendoit, regné autrefois. Il fit marcher pour cet effet une armée très-puiſſante vers le fleuve Amou, & voulut, avant de le paſſer, s'aſſurer de quelques châteaux, qui auroient pu incommoder ſon paſſage. Il fit d'abord attaquer celui de Berzem, dans lequel un homme intrépide nommé *Joſef Cothual*, Khouarezmien de nation, commandoit. Ce gouverneur défendit vigoureuſement ſa place pendant pluſieurs jours; mais ayant été enfin forcé & fait priſonnier de guerre, le ſultan le fit venir en ſa préſence, & s'emporta contre lui avec des paroles fort injurieuſes, ſur la témérité qu'il avoit eue de réſiſter ſi long-temps à une armée auſſi nombreuſe que la ſienne. Joſef qui s'attendoit plutôt à entendre louer ſa bravoure par le ſultan, irrité d'un traitement ſi outrageux, lui répondit avec beaucoup de fierté, & perdit même le reſpect. Le prince commanda auſſitôt qu'on l'attachât à quatre pieux, pour le faire mourir cruellement. Joſef, après avoir entendu prononcer cet arrêt, mit la main à un couteau, qu'il avoit dans ſes bottines, & menaçant le ſultan, lui dit: *Eſt-ce-là le traitement que mérite un homme de ma qualité?* & s'approchant pour le frapper, les gardes du ſultan voulurent ſe jetter ſur lui; mais ce prince qui n'avoit pas ſon égal, ni pour la force, ni pour l'adreſſe à tirer de l'arc, les empêcha de l'arrêter, & décocha ſur Joſef une fléche qui le manqua. Alors Joſef plein de fureur, courut de toute ſa force ſur le ſultan, & le bleſſa à mort. L'aſſaſſin ſe défendit long-temps contre les gardes du prince, & il en avoit déja bleſſé pluſieurs, lorſqu'un valet de chambre du ſultan le coucha par terre d'un coup de levier. Alp-Arſlan vécut très-peu après ſa bleſſure; & ſe trouvant proche de ſa fin, dit à ſes confidens: » Je me ſou-» viens maintenant de deux avis que m'avoit donnés » autrefois un ſage vieillard mon maître. Le premier » étoit de ne mépriſer jamais perſonne; & le ſecond, » de ne s'eſtimer jamais trop ſoi-même. Cependant, j'ai » péché contre ces deux avis ſi importans ces deux der-» niers jours de ma vie; car hier regardant de deſſus » une hauteur le grand nombre de mes troupes, je crus » qu'il n'y avoit plus dans le monde aucune force qui » pût me réſiſter, ni aucun homme qui osât m'attaquer; » & aujourd'hui défendant à mes gardes d'arrêter cet » homme qui venoit à moi le couteau à la main, je » me perſuadois d'avoir aſſez de force & d'adreſſe » pour m'en défendre moi ſeul; mais je m'apperçois » maintenant qu'il n'y a ni force ni adreſſe contre » le deſtin. » Ce prince mourut l'an de l'hégire 465, de J. C. 1072, & fut enterré dans la ville de Merú, l'une des principales du Khoraſan, avec cette épitaphe: *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arſlan, élevée*

juſqu'aux cieux, venez à Merú, & vous la verrez enſevelie ſous la pouſſiere.

Il étoit né l'an de l'hégire 421, & il avoit déja commandé dix années entieres dans le Khoraſan en qualité de lieutenant général de Thogrul-Beg ſon oncle, avant de monter ſur le trône. Il étoit très-vaillant & très-libéral, & avoit une taille & une mine ſi avantageuſe, qu'il attiroit à lui le reſpect & l'affection de tous ceux qui l'approchoient. Il portoit de fort longues mouſtaches, & couvroit ordinairement ſa tête d'un turban fort haut fait en forme de couronne. Sa puiſſance étoit ſi grande dans toute l'Aſie, qu'il a vu au pied de ſon trône juſqu'à douze cens princes, ou enfans de princes, lui faire la cour. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALPAIDE ou ALTHAIDE, ſeconde femme de Pepin *le Gros* ou d'*Heriſtel*, dont elle eut Charles *Martel*. On croit auſſi qu'elle a été la mere de Childebrand, que tous nos généalogiſtes modernes font de la tige des comtes de Matrie ou Maſtrie. Adrien de Valois eſt preſque le ſeul qui combatte ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, Alpaïde ſe retira dans un monaſtere de religieuſes qu'elle avoit fondé à Orp-le-Grand en Brabant, où elle mourut. * Fredegaire, *c.* 3. Sainte-Marthe, *généal. de la maiſon de France.* Valois, *tome III, annal. franc.* Bayle, *dict. crit.*

ALPAIDE, fille du roi Louis *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, ſa premiere femme, épouſa *Begon*, comte de Paris, dont Flodoard a fait mention, & fut mere de *Letard* & d'*Etard*. * Flodoard, *hiſt. Rhem. l.* 2, *c.* 12, *& l.* 4. *c.* 16.

ALPATRAGIUS, mathématicien Arabe, a compoſé des commentaires aſtrologiques. Il y a apparence que cet auteur eſt le même qu'*Alpetrege*, qui étoit auſſi aſtrologue. * Voſſius, *de ſcient. math.* c. 64, § 3.

ALPEN, ville, *cherchez* ALPHEN.

☞ ALPERT, écrivain du XI ſiécle, étoit moine de S. Symphorien à Metz. Il floriſſoit ſous l'abbé Conſtantin, lequel gouverna ce monaſtere depuis l'an 1004 juſqu'en 1024. Trithême ne le fait fleurir qu'en 1030, & M. du Cange huit ans encore plus tard; mais il eſt certain qu'il écrivoit dès les premieres années du XI ſiécle. On a de ce moine une hiſtoire diviſée en deux livres, où il rapporte quelques événemens arrivés de ſon temps. Elle eſt dédiée à Bouchard, évêque de Wormes. M. Eccard l'a publiée au premier volume de ſon recueil d'hiſtoriens du moyen âge. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. VII, p. 248 *& ſeq.*

ALPES, que les Italiens nomment *Alpi*, & les Allemans *Alben*, montagnes qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, depuis la mer de Gènes, juſqu'au golfe de Veniſe dans le Frioul. Les anciens leur ont donné divers noms, conformément à leurs diverſes ſituations. On nommoit *Alpes maritimes*, celles qui étoient les moins éloignées de la mer, & qui comprenoient les montagnes qu'on trouve depuis Savonne & la mer de Gènes, en montant dans le comté de Nice, la Provence & le Dauphiné, juſqu'au mont Viſo, où eſt la ſource du Pô. Depuis ce mont juſqu'au mont Cenis, elles portoient le nom d'*Alpes Cottiennes*. Ce nom leur avoit été donné de celui du roi Cottus ou Cottius, qui avoit dans ces montagnes ſon état, dont Suſe étoit la capitale. Après la mort de Cottius, Neron les érigea en provinces. On donnoit le nom d'*Alpes Grecoiſes* ou *Grecques* aux Alpes, qui étoient depuis le même mont Cenis juſqu'à celui du grand mont S. Bernard ſur les frontieres du Valais. Celles qui ſuivent dans le même pays du Valais entre les monts S. Bernard & S. Gothard, ſont celles que les anciens ont nommées *les Alpes Apennines*. Les *Alpes hautes* ſont au mont S. Gothard, à la ſource du Rhin & du Rhône dans la Suiſſe. Il y a enſuite les *Alpes Léopontiennes* au ſeptentrion du lac Majeur dans le Milanez d'un côté, & de l'autre vers la Suiſſe au mont S. Bernardin. Les *Alpes Rhétiques* ſont celles des Griſons, où l'Inn a ſa ſource au mont Bernina, & coule du côté de l'Allemagne pour ſe jetter dans le Danube; l'Adda & d'autres rivieres ſortent de ces montagnes du côté d'Italie. Les *Alpes Tridentines*, ou du pays de Trente, ſont depuis le mont Bernina, preſque juſqu'à la riviere de Natiſſonne. On y voit diverſes montagnes d'une hauteur prodigieuſe, & pluſieurs rivieres qui y ont leur ſource, tant du côté du Tirol, que du côté de l'Italie. Enſuite on trouve les *Alpes Carniques* dans le Frioul, & la Carinthie à la ſource du Save; les *Alpes Juliennes* & de Veniſe, qui ſont celles d'Iſtrie & de Carniole; & les *Alpes Noriques* aux frontieres du Frioul, du Tirol & de la Carinthie, proche des ſources du Drave. L'empereur Auguſte ſoumit tous les peuples des Alpes; & pour en éterniſer la mémoire, on érigea un trophée auprès de la ville de Suſe, avec une inſcription qu'on y voit encore en partie. Pline a eu ſoin de nous la conſerver. Il y eſt marqué que c'eſt pour avoir ſoumis les peuples des Alpes, qui ſont depuis la mer ſupérieure, c'eſt-à-dire, le golfe de Veniſe, qui eſt au-deſſus de l'Italie, juſqu'à la mer inférieure, qui eſt celle de Gènes, au-deſſous de l'Italie. *Quòd ejus ductu auſpiciiſque gentes Alpinæ omnes, quæ à mari ſupero ad inferum pertinebant, ſub imperium P. R. redactæ ſunt, &c.* Il y a divers paſſages dans les Alpes pour entrer dans l'Italie. Les principaux ſont le col de Tende, le col de l'Argentiere, le mont Viſo, le mont Genévre, le mont Cenis, le petit S. Bernard, le col de la Croix, &c. * Ptolémée, *l.* 3. *geogr. c.* 1. Pline, *l.* 3. Strabon, *l.* 4 & 5. Tite-Live. Tacite. Polybe. Dion. Cluvier. Ortelius. Merula. Guillaume. Sanſon. Du Val, &c.

ALPHANUS, moine du Mont-Caſſin, puis abbé de S. Benoit de Salerne, & archevêque de cette ville dans le royaume de Naples, a fleuri ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Outre quelques vies des ſaints en vers, que nous avons dans les recueils de Lipoman & de Surius, rapportées par Ughellus, dans le *ſecond tome* de l'Italie ſacrée, il compoſa encore quelques autres ouvrages. * Poſſevin, *in app. ſacro.* Baronius, *annal. ad ann.* 1107. Voſſius, *de hiſt. lat. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. du XI ſiécle.*

ALPHANUS (Accurſe) de Pérouſe, juriſconſulte, petit-fils de *Bartole*, frere de *Tindare*, a laiſſé un volume de conſeils. * *Bibl. hiſt. des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702.

ALPHANUS ou ALFANUS (Bernardin) célébre docteur en droit, de Pérouſe, a fait *Collectanea ſeu reportata juris civilis in centurias decem, Venet.* 1605, & eſt mort en 1590, âgé de cinquante-ſix ans. * *Bibl. des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702. Il y a un Jean-Baptiſte ALPHANUS ou *Naccius de Sentina*, docteur de Pérouſe, gendre de Bartole, qui a fait des réponſes, *de arbitris compromiſſis*, en 1416. * *Idem.*

ALPHANUS (Tindare) profeſſeur de Pérouſe, fils de Jean-Baptiſte Alphanus, petit-fils de Bartole, & biſaïeul de Bernardin Alphanus, eſt auteur du traité *de Teſtibus.* * *Bibl. hiſtorique des auteurs de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in*-12. 1702. Il y a un Vincent ALPHANUS, docteur Napolitain, qui a écrit, *De vera ſubſtantia dotis ad Ulpianum in lib. quod dicitur dig. de impenſis in res dot. factis, Neapoli.* 1707, *in*-4°. * *Idem.*

ALPHARABIUS ou AL-FARABI, *cherchez* FARABI.

ALPHÉE. L'écriture ſainte fait mention de deux perſonnes de ce nom. Le premier fut pere de S. Mathieu. *Voyez* le chapitre IX de ſon évangile, *verſ.* 9, & *Marc II*, 14.

Le ſecond, ſurnommé *Cléophas*, étoit pere de *Jacques le Mineur* & de *Lebée*, ſurnommé *Thadée.* * *Matth. X*, 3.

ALPHÉE, fleuve du Peloponèſe, que les habitans de la Morée nomment aujourd'hui *Orſea*, & les mari-

Digitized by Google

niers italiens *Carbon*, coule dans le pays d'Elide, où il reçoit l'Erymante, le Celadon, & près de cent quarante petites rivieres. Il paſſe à Olympie, & ſe décharge dans la mer après avoir reçu le Dalion & l'Acheron.

Les poëtes ont feint qu'Alphée, chaſſeur célèbre, devint amoureux d'Aréthuſe, nymphe de Diane (d'autres diſent de Diane même) & que la pourſuivant juſqu'auprès de Syracuſe en Sicile, dans le deſſein de lui faire violence, cette nymphe implora le ſecours de Diane, qui la changea en fontaine. Alphée fut auſſi métamorphoſé en fleuve, & ne pouvant oublier la tendreſſe qu'il avoit eue pour Aréthuſe, la fable porte qu'il la lui témoigna, en mêlant ſes eaux à celles de la fontaine d'Aréthuſe, en paſſant du Péloponèſe par le milieu de la mer, ſans y confondre ſes eaux, juſque dans la Sicile, où il rejoint Aréthuſe. Mais Strabon ſoutient, que ce fleuve qui a ſa ſource dans l'Arcadie, ne paſſe point au travers de la mer Ionienne, par des conduits ſouterrains, pour venir ſe mêler dans la Sicile avec les eaux d'Aréthuſe. Il dit que ce fleuve a une embouchure par où il ſe décharge dans la mer; & qu'il ne trouve point de gouffres en ſon chemin où il ſe perde, comme pluſieurs autres, pour paroître inopinément ailleurs. Quant à la fontaine Aréthuſe, il ſe moque des poëtes qui ont feint que cette fontaine naiſſoit comme le fleuve Alphée dans l'Arcadie, qu'elle prenoit le même chemin que lui, & que paſſant par-deſſous la mer, leurs eaux ſe mêloient enſemble dans la Sicile. Ce n'eſt pas que la choſe ne ſoit poſſible, puiſqu'il eſt conſtant qu'il y a d'autres fleuves qui paſſent dans des lacs & dans des mers, & qui en retirent leurs eaux auſſi douces qu'auparavant; mais à l'égard du fleuve Alphée & de la fontaine d'Aréthuſe, tous les géogtaphes ſont du même ſentiment que Strabon. Hercule tira un canal de cette riviere, pour nettoyer l'étable d'Augias, remplie des immondices que trois mille bœufs y avoient faites durant trente ans. * Ovide, *métamorph.* Pline. Strabon.

ALPHEN ou ALPEN, *Alpenum*, *Alphenum*, petite ville avec une citadelle en Allemagne dans le diocèſe de Cologne, près du duché de Cléves & du Rhin, entre la ville de Rhynberg & celle de Santen. Quelques géographes croient que c'eſt la ville nommée anciennement *Caſtra Ulpia*, que d'autres placent à Cléves. * Baudrand.

ALPHENUS (Guillaume) *cherchez* ALFEN (Guillaume Van).

ALPHENUS, *cherchez* ALFENUS.

ALPHERGANUS, *cherchez* ALFRAGANUS.

ALPHES, rabbin, *cherchez* ALFES.

ALPHESIBÉE, *Alphiſibea*, fille du fleuve Phégius, qu'Alcméon épouſa, lui ayant fait préſent d'un collier qu'il avoit pris à ſa mere Eryphile. Properce en fait mention, *l.* 1, *éleg.* 15.

Alpheſibea ſuos ulta eſt pro conjuge fratres,
Sanguinis & chari vincula rupit amor.

ALPHISSAH, pays de l'iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, à l'occident du pays de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de ſoye. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

ALPHIUS AVITUS, poëte, *cherchez* AVITUS (Alphius.)

ALPHONSE, *cherchez* ALFONSE.

ALPIN, *Alpinus*, (Corneille) poëte, qui compoſa l'hiſtoire de Memnon tué par Achille. Horace remarque qu'il écrivit ſes ſatires dans le même temps que ce poëte y travailloit.

Turgidus Alpinus, jugulat dum Memnona, dumque
Depingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo.

Cette expreſſion d'Horace nous apprend que c'étoit un poëte enflé. Quelques-uns croient que ce *Cornelius Alpinus* eſt le même que Gallus, ſurnommé *Alpinus*, parcequ'il étoit originaire de Fréjus, ville au pied des Alpes; mais cette conjecture eſt peu vraiſemblable. * Horace, *l.* 1, *ſat.* 10. La Popeliniere, *l.* 5 *des hiſtoriens.* Voſſius, *l.* 1, *c.* 17 *des hiſtoriens Latins, & c.* 2 *des poëtes.*

ALPIN, *Alpinus*, (Julius) un des chefs des Suiſſes, que Cécina fit mourir comme étant le promoteur de la guerre. * Tacite, *hiſt. l.* 1, *c.* 6.

ALPIN, roi d'Ecoſſe, étoit fils d'*Achaius*, qui mourut en 819. *Gongalus* ou *Conal* lui ſuccéda; & enſuite *Dongal V.* Alpin ſuccéda à ce dernier, & pourſuivit les ennemis du royaume avec aſſez de bonheur; mais ayant été pris par Brude, roi des Pictes, il fut mis à mort l'an de J. C. 834, qui étoit le quatriéme de ſon régne. * Buchanan & Lelley, *hiſt. d'Ecoſſe.*

ALPINI (Proſper) médecin célèbre né à Maroſtica, petite ville de l'état de Veniſe, le 23 novembre de l'an 1553, porta les armes, & eut même de l'emploi dans l'état de Milan; mais preſſé par François Alpini ſon pere, qui étoit médecin, il alla à Padoue, où il étudia avec tant d'aſſiduité, qu'il fut reçu docteur en médecine l'an 1578. Il s'attacha à la botanique, à examiner la nature des ſimples, & à compoſer l'hiſtoire du baume. Mais pour y réuſſir, il crut qu'à l'exemple de Galien, il devoit voyager & examiner la nature des plantes, par la qualité des terres qui les produiſent. La république de Veniſe ayant nommé Georges Hemi, pour être baile ou conſul en Egypte, celui-ci y mena Alpini en qualité de ſon médecin. Les ouvrages qui nous reſtent de lui, prouvent les recherches curieuſes qu'il fit durant trois ans de ſéjour en Egypte. A ſon retour en Italie, André Doria, prince de Melphe, l'engagea à être ſon médecin; mais la république de Veniſe ne voulant pas être plus long-temps privée d'un de ſes ſujets du mérite de Proſper Alpini, elle le nomma pour être profeſſeur en botanique dans l'univerſité de Padoue. Il y parut avec beaucoup de réputation, & y mourut le 23 du mois de novembre de l'année 1616. Il laiſſa quatre fils, *Antoine*, juriſconſulte, qui mourut de peſte en 1631; *Jean*, qui étoit médecin, & mourut en 1637; *Maurice*, moine du Mont-Caſſin, qui mourut en 1644; le dernier porta les armes. Outre divers ouvrages manuſcrits que Proſper laiſſa, nous avons de lui; *de medicina methodica, lib. XIII. De medicina Ægyptiorum, lib. IV. De plantis Ægypti, lib. I. De præſagienda ægrotantium vita. De balſamo, &c.* * Philippus Thomaſinus, *P. II. elog. illuſt. viror.* Vander Linden, *de ſcript. med.*

ALPTEGHIN, Turc de nation, avoit été eſclave d'Ahmed, fils d'Iſmaël II, ſultan des Samanides. Il ſe mêloit de faire des tours de ſoupleſſe, qui paſſoient pour des enchantemens magiques; mais ayant été affranchi par ſon maître, il s'adonna à l'exercice des armes, & parvint enfin de charge en charge, juſqu'à celle de gouverneur de la grande province de Khoraſan, ſous le régne d'Abdalmalec, fils de Nouh, cinquiéme ſultan de la même maiſon des Samanides. Ce prince étant mort l'an de l'hégire 305, de J. C. 917, les principaux de l'état conſulterent Alpteghin ſur le choix d'un ſucceſſeur. Ce gouverneur ne fut point d'avis d'élever ſur le trône Manſour, fils du roi défunt, à cauſe de ſon bas âge, qui le rendoit incapable de gouverner par lui-même ſon royaume; mais il donna ſon ſuffrage à l'oncle de ce jeune prince, qu'il en jugeoit très-digne. Dans ces entrefaites, les habitans de la ville de Bokhara, capitale de cet état, ſans attendre la réponſe d'Alpteghin, proclamerent ce jeune enfant pour leur roi. Alpteghin ſe trouva fort offenſé de ce procedé, & vint à la cour, où il ne put s'empêcher de témoigner du chagrin de cette élection; mais comme ſon parti n'étoit pas le plus fort, il fut obligé d'en ſortir, & déclaré, peu de temps après, rebelle à l'état. Il ſe retira de Bokhara avec ſept cens chevaux ſeulement, pourſuivi par quinze mille, que Man-

Digitized by Google

ſour envoya après lui; mais comme il avoit une connoiſſance parfaite de l'art militaire & du pays où il étoit, il s'alla poſter dans le fond d'un vallon où l'on ne pouvoit venir à lui que par de longs défilés. Etant campé en ce lieu, il mit deux cens cavaliers en embuſcade dans un coin du vallon, & monta avec les cinq cens autres deſſus la colline, où les rangeant tous ſur une même ligne, il montra un très-grand front à ſes ennemis, & les chargea d'abord bruſquement; puis tout d'un coup lâchant le pied & ſe battant en retraite, il attira ſes ennemis à l'embuſcade qu'il leur avoit dreſſée. Quand les troupes de Manſour furent engagées dans ces chemins étroits, où elles trouverent des gens qui les envelopoient de tous côtés, elles s'apperçurent que le grand nombre de leurs propres gens leur nuiſoit: car ſe renverſant les uns ſur les autres, ils ſe chargerent dans la fuite entr'eux. Alpteghin remporta par le moyen de ce ſtratagême une victoire très-complette ſur ſes ennemis, & fit priſonniers tous ceux qui échaperent au maſſacre. On dit qu'avant l'action, ce brave guerrier ſe voyant pourſuivi par l'armée de Manſour, dit aux ſept cens cavaliers qui l'accompagnoient, qu'il n'y avoit nulle apparence de pouvoir réſiſter aux ennemis avec des forces ſi inégales; c'eſt pourquoi il leur conſeilloit de l'abandonner, & de faire leur parti le meilleur qu'ils pouroient avec le ſultan. Mais ſes ſoldats, qui méritoient de combattre ſous un ſi grand capitaine, lui répondirent tout d'une voix, qu'ayant joui juſqu'alors de ſa bonne fortune, il étoit raiſonnable qu'ils partageaſſent avec lui la mauvaiſe qui le menaçoit; qu'ils étoient tous réſolus de courir le même riſque que lui. *Où pouvons-nous aller, après vous avoir quitté?* lui diſoient-ils avec beaucoup de tendreſſe. Ce fut cette généreuſe réſolution, qui non-ſeulement acquit une victoire ſi conſidérable à leur chef; mais qui l'éleva encore à un degré d'honneur qu'il n'auroit jamais oſé ſe promettre du deſtin le plus favorable. Car s'étant rendu maître de la campagne, il marcha droit à la ville de Gazna, où il fut reconnu pour maître. Ce fut de cette ville & de ſes environs, qu'il tira des forces conſidérables, d'où il ſortit pluſieurs fois contre Manſour & ſes capitaines, qu'il battit en pluſieurs rencontres: enfin ce fut dans cette capitale qu'il regna ſeize ans, & qu'il laiſſa après ſa mort une couronne à *Sebectleghin* ſon gendre, qui fut pere de *Mahmud*, fondateur de la grande monarchie des Gaznevides, l'an de l'hégire 353, de J. C. 964. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALPUXARRAS (les) pays de montagnes dans le royaume de Grenade en Eſpagne, ainſi appellé à ce qu'on prétend, d'Alpuxar, capitaine Maure qui en fut gouverneur. Ce pays a 17 lieues de longueur ſur 11 de large, & s'étend le long des côtes de la mer Méditerranée, entre les villes de Velez-Magala, & d'Alméria. Il n'eſt habité que par des Maures, qui ayant embraſſé la religion chrétienne, conſervent néanmoins leur maniere de vivre, leurs habillemens & leur langue, mais fort corrompue. Il eſt partagé en onze petits quartiers, que les habitans appellent *Taas*, & les Eſpagnols *Cabeças de partido*: les principaux ſont Taadel Orgira, qui eſt une terre des marquis de Valençuela, & Taa de Pitros, où l'on voit des arbres fruitiers d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. Entre Pitros & Portugos on trouve un petit ruiſſeau, dont l'eau teint en noir ſur le champ des filets de laine ou de ſoye qu'on y plonge; & près de-là une caverne qui exhale une vapeur ſi maligne, qu'elle tue les animaux qui s'approchent de ſon ouverture. Ces montagnes ſont extrêmement peuplées, & on y trouve un nombre preſque incroyable de villages où demeurent ces Maures, qui ayant conſervé le naturel laborieux de leurs peres, s'appliquent à la culture, & plantent leurs montagnes de vignes & d'arbres fruitiers. Ils vont à Velez-Malaga, & dans les autres lieux commodes, vendre leurs vins, leurs raiſins, & leurs fruits, qui ſont revendus enſuite aux marchands étrangers. * Juan Alvarès de Colmenar, *dél. de l'Eſpagne.*

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, quitta volontairement la couronne la dixiéme année de ſon régne, de chagrin de voir ſon pays ruiné par les guerres civiles. * Polyd. Virg. *l.* 4. C'eſt auſſi le nom d'un hiſtorien dont Baronius fait ſouvent mention, qui mourut en 1166. * Trithemius. Sixtus Senenſis. *in catalogo.*

ALRIC, roi de Kent en Angleterre, qui vivoit dans le VIII ſiécle, étoit fils de *Withred*, & frere d'*Elbert* & d'*Edilbert*, qui avoient ſucceſſivement porté la couronne de ce petit pays. Il en releva l'éclat par ſon courage; mais ſur la fin de ſa vie, il perdit contre le roi de Mercie une importante bataille; ce qui affoiblit extrêmement ſon état, & lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit acquiſe. * Du Chêne, *hiſtoire d'Angleterre.*

ALRIC, né & élevé dans la province de Cumberland en Angleterre, vivoit dans le XI ſiécle, & mourut au commencement du XII, l'an 1107. Il paſſa ſa vie en hermite dans une forêt près de Carliſle; & quand il mourut, S. Goderick, autre hermite qui fut préſent à ſa mort, vit ſon ame monter dans le ciel, comme un globe de vent enflammé. Au moins eſt-ce le rapport de S. Goderick lui-même. * *Dict. angl.*

ALSAC (Moyſe) rabbin Juif de ces derniers temps, qui a compoſé pluſieurs commentaires ſur la bible, ſous différens titres. La plupart ont été imprimés à Veniſe, *in-folio*, & quelque-uns à Conſtantinople. M. Simon, qui les a lus, dit de cet auteur, que la lecture de ſes livres eſt plus propre à des Juifs qu'à des chrétiens; parcequ'il a ſeulement compris dans ſes commentaires les divers ſens de l'écriture, ſoit littéraux, ſoit allégoriques, ou myſtiques & cabaliſtiques. * M. Simon, *hiſt. critique du vieux teſtam. l.* 3, *c.* 6.

ALSACE, que les Allemans nomment *die Elſaſſ*, & les Latins *Alſatia*, province d'Allemagne, eſt ſituée le long du Rhin, à l'orient, & vers la Lorraine au couchant, vers le Palatinat du Rhin au ſeptentrion, & au midi vers le Sundgaw ou comté de Ferrete, & en partie vers la Franche-Comté & la Suiſſe. Ses villes ſont Straſbourg, Colmar, Haguenaw, Saverne, Scheleſtat, Landaw, Benſfeld, Weiſſembourg, Melsheim, &c. C'eſt le pays des anciens Tribocces, qui retinrent leur nom juſqu'au temps de Charlemagne. Les Romains en furent les maîtres durant plus de cinq cens ans. Depuis, les rois de France y commanderent juſqu'à Othon I dans le X ſiécle. Othon III de ce nom l'érigea en landgraviat. La maiſon d'Autriche, qui ſe l'étoit approprié, l'a poſſédé pluſieurs années; mais il a été encore réuni à la couronne de France par les traités de paix, dont il ſera bientôt parlé. Dans la guerre que les François, unis avec les Suédois, firent en Allemagne vers l'an 1630 & les ſuivans, ils ſoumirent preſque toute l'Alſace. En 1633 le duc de Weimar y emporta diverſes places. Après la mort de ce duc, arrivée le 18 juillet 1639, le maréchal de Guébriant reçut auſſi des Suédois ce qu'ils avoient en Alſace, & le joignit à ce qui avoit été déja ſoumis par les armes de ſa majeſté très-chrétienne. Ces places lui furent cédées par la paix de Munſter de 1648 en l'article 47, qui eſt exprimé en ces termes: » Sa ma» jeſté impériale, tant pour ſoi que pour toute la maiſon » d'Autriche & l'empire, renonce à tous les droits de » proprieté, ſeigneurie, poſſeſſion & juriſdiction qu'ils » avoient en la ville de Briſac, au landgraviat de la » haute & baſſe Alſace, Sundgaw, & en la préfecture » provinciale des dix villes impériales ſiſes en Alſace; » ſavoir, Haguenaw, Colmar, Scheleſtat, Weiſſem» bourg, Landaw, Obereinheim, Ruſsham, Munſter » en la vallée S. Grégoire, Kaiſersberg & Turinchen, &c. » en tous les villages qui en dépendent, qu'ils tranſpor» tent au roi très-chrétien & à ſon royaume, &c. » Les articles ſuivans confirment la même ceſſion. Par le cinquiéme, l'empereur & le duc d'Inſpruch renonçant au droit qu'ils pouvoient avoir ſur ce pays, promettent d'y faire

faire renoncer le roi d'Eſpagne. C'eſt ce qui ſe fit par la paix des Pyrenées de 1659 : car par l'article LXI le roi catholique renonce, tant en ſon nom, qu'en celui de ſes ſucceſſeurs, à tous les droits qu'il avoit ou pouroit avoir ſur la haute & baſſe Alſace, le Sundgaw ou comté de Ferrete, Briſac & ſes dépendances, & ſur tous les pays, places & droits qui avoient été délaiſſés & cédés au roi très-chrétien, par le traité fait à Munſter le 24 octobre 1648, pour être unis & incorporés à la couronne de France. C'eſt de cette façon que la France a acquis un nouveau droit ſur l'Alſace, qui a été confirmé par le traité de Riſwick en 1697, avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg qui a été cédé au roi Louis *le Grand*, il a rendu Fribourg, Briſac & leurs dépendances, ſituées au-delà du Rhin. En général l'Alſace eſt une province très-fertile, qui produit beaucoup de grains de toutes les eſpéces, vins, fourages, bois, lins, tabac, légumes, fruits, &c. Les montagnes qui la ſéparent de la Lorraine ſont fort élevées, & la plupart couvertes de bois de ſapins, hêtres, chênes & charmes : celles qui ſont du côté de la Suiſſe ſont moins hautes, & fourniſſent toute ſorte de bois. Le pays qu'elle enferme eſt varié par d'agréables côteaux, & par de belles plaines : on y trouve auſſi des forêts, dont les plus conſidérables ſont celles de la Hart, de Haguenaw & de Bienwal, ou de Lutterbourg. Le pays qui eſt entre la riviere d'Ill, la Hart & le Rhin juſqu'à Strasbourg eſt étroit, & d'une fertilité médiocre : on n'y trouve point de vignes, & il y a peu de bonnes prairies, à cauſe des fréquens débordemens du Rhin. Celui qui eſt enfermé entre les montagnes, l'Ill, & la plaine depuis Soults, dans la haute Alſace, juſqu'à deux lieues au-deſſus d'Haguenaw, eſt très-abondant en toute ſorte de grains, vins & fourages : ce qui eſt au-deſſus de Soults & de Betfort en ſuivant la montagne ſur la largeur de trois lieues, eſt rempli de bois, les terres labourables y ſont ſpongieuſes, mais il y a de bonnes prairies. Le canton qui s'étend vers la Suiſſe juſqu'à Altkirck, Baſle & Mulhauſen eſt plus fertile ; le terroir de Haguenaw, appellé *plaine de Mariendal*, n'eſt au contraire que terres ſabloneuſes ; mais les terres, depuis la montagne de Saverne & la plaine de Strasbourg juſqu'au Rhin, ſont extrêmement fertiles. La plaine de Landaw eſt auſſi très-abondante en grains, & le pied de la montagne, depuis cette ville juſqu'à Weiſſembourg, eſt rempli de vignes. L'Alſace eſt bornée & coupée par pluſieurs rivieres : le Rhin, l'Ill, la Bruſch, la Maſſick, la Soor, le Zinzel, la Motter, la Saur, la Seltsbach, la Lutter, ou Lauter, & la Queiche. On y trouve trois grandes routes ; la premiere eſt celle de Francfort, qui eſt pratiquable en tout temps, parce qu'elle eſt ſi élevée au-deſſus du terrein, que les eaux du Rhin & des autres rivieres ne peuvent jamais paſſer par-deſſus ; la ſeconde eſt celle qui conduit dans le Briſgaw ; elle a les mêmes avantages que la premiere : la troiſiéme conduit dans la Souabe & dans le Wirtemberg ; elle ſouffre quelquefois des inondations. Il y a vingt-quatre paroiſſes du diocèſe de Beſançon dans la haute Alſace, dont tout le reſte eſt du diocèſe de Baſle, à l'exception du chapitre de Lautembach, qui eſt du diocèſe de Strasbourg : celui-ci s'étend dans la baſſe Alſace, & ne la comprend pas toute entiere, une partie étant du diocèſe de Spire. Toute l'Alſace, tant la haute que la baſſe, eſt du reſſort du conſeil ſupérieur établi à Colmar ; mais il y a pluſieurs ſiéges qui connoiſſent en dernier reſſort juſqu'à certaine ſomme, comme le directoire de la nobleſſe de la baſſe Alſace, juſqu'à la ſomme de cinq cens livres, & le ſénat de Strasbourg juſqu'à celle de mille livres : celui-ci juge auſſi au criminel ſans appel. Les juſtices royales ſont le bailliage & prevôté d'Haguenaw, du neuf Briſſac, le bailliage & préfecture d'Haguenaw, les bailliages de Weiſſembourg & de Candeck, les prévôtés d'Huningue, d'Enſisheim, & du Fort-Louis. L'Alſace eſt pays d'impoſitions, & on y paye la taille ſous le nom de ſubvention : le papier timbré, & diverſes autres impoſitions n'y ont pas lieu. C'eſt l'intendant de la province, ou ſes ſubdelégués, qui connoiſſent de toutes les affaires, qui dans les autres provinces occupent les officiers des élections & bureaux des finances ; & les appellations de leurs jugemens ſont portées au conſeil d'état. * Cluvier, *deſcr. Germ.* Sébaſtien Brand ou Titio, & Bernar dHertzog, *chron. Alſat.* Bertius. Du Pui, &c.

ALSACE (Philippe-Thomas de Henin Boſſut, appellé le cardinal d') *cherchez* HENIN BOSSUT.

ALSAHARAVIUS, médecin Arabe qui vivoit dans le onziéme ſiécle. C'eſt le même qu'ALBUCASA ou ALBUCASSIS, comme l'a démontré M. Freind, dans ſon *hiſtoire de la médecine*, 2 part. pag. 67. *Cherchez* ALBUCASA.

ALSCHAUSEN, *Alſchauſenium*, petite ville ou bourg d'Allemagne, où il y a une commanderie des chevaliers de l'ordre Teutonique. Il eſt ſitué dans la Souabe, ſur les confins du comté de Konigſec, à trois lieues de la petite ville de Buchaw vers le midi. Hermannus Contractus eſt enterré dans ce lieu, qui appartenoit à ſa famille. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALSELSE ou ALSITZ, *Aliſontia*, riviere des Pays-Bas dans le duché de Luxembourg, paſſe par la ville de ce nom, & va ſe jetter dans le Saur, pour ſe joindre enſuite à la Moſelle, au-deſſus de Trèves. Auſone fait mention de cette riviere, en parlant de la Moſelle, *Idill.* 10.

Nec minor hoc tacitum qui per ſola pinguia labens
Stringit frugiferas felix Aliſontia ripas.

Cependant Freher prétend que l'*Aliſontia* d'Auſone, eſt la riviere que l'on nomme aujourd'hui *Eltz* ; & que ce n'eſt ni *Alb*, comme le veut Scaliger, ni *Alſitz* comme on le dit ici. *Voyez* les notes ſur l'Auſone, *ad uſum delphd.* Baudrand.

ALSEN, iſle de la mer Baltique, qui dépend du roi de Danemarck, eſt à l'orient du duché de Sleſwick, dont elle n'eſt éloignée que par un très-petit trajet qu'on nomme *Alſen-Sund*. Sa longueur eſt de quatre lieues, & ſa largeur eſt de deux. Selon quelques géographes, l'iſle d'Alſen a été habitée par des peuples qu'on nommoit *Elyſiens*. Elle eſt fertile & fort peuplée, & on la diviſe en partie méridionale, & en partie ſeptentrionale, qui ſont les bailliages de Sonderbourg & de Nortbourg. * Baudrand. Auditfret, *géogr. tom.* 4.

ALSHAHER (Joſeph) appellé *Bitubid*, prêtre Egyptien, a recueilli & paraphraſé en langue arabique, les canons des quatre premiers conciles généraux dans le *Pandecta canonum*, imprimé en 1672, *c.* 1. Il vivoit vers l'an 1390. * *Bibl. des auteurs de droit, édit. de Paris, in*-12. 1702.

ALSITZ, riviere, *cherchez* ALSELSE.

ALSTEDIUS (Jean-Henri) Allemand, auteur proteſtant, s'eſt acquis dans le XVII ſiécle beaucoup de réputation par ſes ouvrages & par ſon aſſiduité au travail. Il demeuroit à Herborn, petite ville du comté de Naſſau dans la Vétéravie, & il fut un des calviniſtes qui ſouſcrivirent au fameux conciliabule de Dordrecht. Nous avons de lui divers traités qui marquent que l'érudition de cet auteur étoit aſſez diverſifiée, comme *Conſiliarius academicus, ſeu methodus formandorum ſtudiorum*, imprimé à Strasbourg en 1610, *in*-4°. & en 1627. *Philoſophia reſtituta. Panacea philoſophica. Elementa mathematica. Theſaurus chronologiæ. Encyclopadia*, &c. Ce dernier ouvrage qui eſt une vraie rapſodie, eſt en quatre volumes *in folio*. Alſtenius mourut l'an 1638, âgé de 50 ans. * Voſſius *de mathem. c.* 53, § 17. Martin Xeiler, *P. II. hiſt.* Lorenzo Craſſo, *elog. de gli huom. litter.* Bayle, *dict. critiq.*

ALSTON-MOOR, petite ville avec marché en Angleterre, dans la province de Cumberland, à 209 milles de Londres, meſure d'Angleterre. Il y a dans le voiſinage quantité de mines de plomb. * *Dict. anglois.*

Digitized by Google

ALTADAS, *cherchez* ALTHADAS.

ALTAEMPS, *Altempi* (Marc) fils de WOLFANG, comte de l'empire au diocèſe de Conſtance, & d'une ſœur du pape *Pie IV*, fut fait cardinal en 1561, après avoir été élu évêque de Conſtance. Il préſida au concile de Trente en qualité de légat, au retour de ſa nonciature d'Allemagne; fut rappellé de Trente pour lever des troupes, & pour s'oppoſer aux luthériens Allemans qui menaçoient Rome, & mourut dans cette ville en 1595. Il y a eu un duc d'ALTAEMPS (Jean-Ange) fameux par ſon amour pour les belles-lettres, mort en 1627. Un autre duc de ce nom (Gaudentius) qui mourut en 1677, & qui fut auteur *de la vie de S. Chryſoſtôme, & de la ſainteté perſécutée & triomphante.* Il eut pour fils *N.* duc d'Altaëmps, mort à Rome le 19 février 1713. * Bayle, *dict. critiq.*

ALTAHAIM ou ALTAHEN, *Altaheimum* ou *Alteimum*, ancienne ville au pays des Griſons, où fut tenu l'an 917 un ſynode en préſence d'un nonce du pape Jean X. * *Tome IX des conciles.*

ALTAI, riviere d'Aſie, *cherchez* SIBA.

☞ ALTAMIRA, ſelon Sanſon, dans ſon atlas, village d'Eſpagne dans la Galice, à l'occident de S. Jacques de Compoſtelle, ſur la rive orientale de la riviere de Tamar. Ce lieu eſt remarquable, parceque c'eſt une terre ſeigneuriale qui a titre de comté & de grandeſſe. Elle a été en premier lieu à la maiſon de Moſcoſo. Dona Agnès, fille aînée de D. Roderic de Moſcoſo, épouſa D. Vaſco Lopez de Villoa, dont naquit Lopez Sanchez de Moſcoſo & Villoa, en faveur de qui Altamira fut érigé en comté par Jean II, roi de Caſtille, ſur la fin de ſon regne. D. Lopez Sanchez ſe maria avec dona Aldonce de Mendoza; mais n'en ayant point eu d'enfans, Urraque de Moſcoſo ſa tante, ſœur de dona Agnès, lui ſuccéda; & comme elle avoit épouſé D. Pedro Alvarez d'Oſſorio, fils puîné du premier comte de Traſtamare, & frere du premier marquis d'Aſtorga, le comté d'Altamira entra par ce mariage dans la maiſon d'Oſſoria où il eſt encore. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTAMURA (Ambroiſe d') dominicain, fut ainſi nommé du lieu où il naquit le 16 novembre 1608. Il étoit de la famille *del Giudice*, & publia quelques ouvrages. En 1653 un traité italien intitulé *Il Melchiſedech*, à la louange du S. Sacrement; en 1658, des commentaires ſur les topiques d'Ariſtote; en 1671, les éloges des ſaints de l'ordre de S. Dominique: cet ouvrage eſt peu exact.

Il travailla auſſi à une nouvelle *bibliothéque dominicaine*, dont la premiere partie parut en 1677, peu de mois après la mort de l'auteur. Les ſupérieurs de l'ordre n'en furent pas contens, & ne permirent pas d'imprimer la ſeconde partie qui commençoit au XVII ſiécle; auſſi remarque-t-on dans ce qui a été imprimé des fautes énormes, & en très-grand nombre. * Echard, *ſcript. ord. prad.*

ALTAMURA, que d'autres nomment Altavilla, *Altus Murus*, ville d'Italie, au royaume de Naples, & dans la province de Bari, avec titre de principauté. Quelques auteurs ont cru que c'eſt la *Petilia* ou *Petelia* des anciens; mais il y a plus d'apparence que cette ville eſt Policaſtro. Luc Holſtenius ſoutient au contraire que *Petelia* eſt Strongoli, ville épiſcopale de la Calabre. * Cluvier. Baudrand.

ALTAMURA, bourg de la Zacanie en Morée. Quelques-uns le placent au milieu des terres, entre le golfe de Néapoli & celui de Colochine. D'autres le mettent ſur le premier de ces golfes, à deux lieues de la ville de Malvaſie, du côté du midi, auquel lieu ils prétendent qu'étoit le port qu'on nommoit autrefois *Minoa.* * Mati, *dict. géogr.*

ALT-BERGSTAT, ville de Souabe, *cherchez* BULACH.

ALDORFE, *cherchez* ALTORF.

ALTEA, petite ville du royaume de Valence, ſur le bord de la mer, entre Villa-Loyſa & Denia, à deux lieues de la premiere, & à trois ou quatre de la ſeconde. Elle eſt conſidérable par ſes richeſſes en vin, en lin, en ſoye, & en beau miel: outre ces préſens de la nature, l'art y a joint des verreries, qui ſont d'un aſſez grand revenu. * Colmenar, *dél. de l'Eſpagne.*

☞ ALTEMBOURG, ville d'Allemagne dans la Miſnie, ſur la riviere de Pleiſſ, à cinq milles de Leipſick. On la nommoit autrefois Pleiſſembourg, ſi nous en croyons Dreſſerus, *Iſag. hiſt. part.* 5, qui ajoute que c'étoit un comté de l'empire, & qu'Ulric, burgrave d'Altembourg, ſe trouva à la bataille donnée contre les Huns auprès de Merſebourg. Cette ville fut impériale, juſqu'à l'an 1308, que Frédéric *le Mordu*, marquis de Miſnie, la ſoumit à ſon obéiſſance. Guillaume II, margrave de Miſnie, fonda l'égliſe de S. George dans le château, l'an 1412. La ville d'Altembourg, qui avoit déja beaucoup ſouffert par le feu & par les guerres l'an 1263, fut brulée par les Huſſites en 1430; & depuis en 1632, cette ville fut priſe par les impériaux, & ſouffrit beaucoup durant la guerre qui fut terminée par la paix de Weſtphalie. En 1658, le 21 octobre, on y avoit tenu le colloque entre les théologiens de Saxe & ceux de Thuringe, lequel dura juſqu'au 9 de mars de l'année ſuivante. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTEMBOURG, autre petite ville d'Allemagne, dans la Baviere. Elle eſt ſur le Danube. D'autres la nomment *Altemburg*, en latin *Atilia*, ſelon Jean Aventin.

ALTEMBOURG ou ALTEMBERG, *Altemberga*, bourgade de Tranſylvanie, avec un château ſur une montagne, à ſix milles d'Allemagne de Veiſſembourg.

ALTEMBOURG, ville de la baſſe Hongrie, *cherchez* OWAR.

ALTEMBOURG, château ruiné au pays d'Argow en Suiſſe. C'eſt d'où ſont ſortis les comtes de ce nom, & d'où quelques-uns font venir la maiſon d'Autriche. Rapoton, comte d'Altembourg, fit bâtir le château d'Haſpurg, dont il ne reſte auſſi que des mazures. * Plantin, *deſcription de la Suiſſe*, p. 451.

☞ ALTENA ou ALTENAW, bourg d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, ſur la rive ſeptentrionale de l'Elbe, au couchant & preſqu'aux portes de Hambourg: c'eſt même ce voiſinage qui a donné occaſion de nommer ainſi ce bourg; car on prétend que quelques citoyens de Hambourg le voyant bâtir ſi près de leurs murs, & dans une poſition encore plus avantageuſe, dirent *al te nah*, c'eſt-à-dire, *trop près*, craignant que ce bourg n'enlevât dans la ſuite le commerce de Hambourg. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu a toujours été un aſyle pour ceux qui craignoient la ſévérité du magiſtrat de cette ville, ſoit pour leurs dettes, ſoit pour d'autres raiſons, qui n'excluent pas le droit d'aſyle. Le roi de Danemarck, qui en eſt ſouverain, y entretient un préſident qui donne ou refuſe ce droit, ſelon qu'il lui plaît. Les PP. réformés, à qui les luthériens refuſent l'exercice public de leur religion dans leur ville de Hambourg, ont leur temple à Altena: les catholiques y ont auſſi pluſieurs égliſes. Les Suédois commandés par le comte de Steinbock, après la bataille qu'ils gagnerent à Gadebuſch au mois de décembre 1712, brulerent Altena, prétextant qu'il y avoit des magazins pour l'armée danoiſe; mais la véritable raiſon eſt que les Suédois vouloient faire ce ſacrifice à la ville de Hambourg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTENA, *Altenacum*, bourg de Weſtphalie, ſitué dans le comté de la Marck, vers la frontiere du duché de Weſtphalie, ſur la riviere de Lenne, entre ſon embouchure dans le Roër & la petite ville de Weerdoël. * Mati, *dict. géogr.*

ALTENA, *Altenacus Ager*, petit pays de la Hollande méridionale, entre le Biesbos, la Meuſe & le Brabant. On y voit la ville d'Heuſden, celle de Wore-

Digitized by Google

kum, & le village d'Altena, qui donne le nom au pays. * Mati, *dict. géogr.*

ALTENASOCHITES, *cherchez* MUNASICHITES, ſecte de mahométans.

☞ ALTENAW, petite ville d'Allemagne dans les états de Brunſwick, & dans la principauté de Grubenhage, à la ſource de l'Ocker. Cette ville n'étoit dans le ſeiziéme ſiécle qu'un petit hameau d'une vingtaine de maiſons. Elle n'eſt devenue plus conſidérable que depuis qu'on a travaillé aux mines d'argent, de plomb & de cuivre qui ſont dans les montagnes dont ce lieu eſt entouré. Wolfang, duc de Brunſwick & de Grubenhage, y établit des juges & des échevins; & enſuite Chriſtiern, duc de Brunſwick & évêque de Minden, fit du bien à cette ville, & confirma ſes priviléges en 1617. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTENBERG, ville de la baſſe Saxe, *cherchez* ALDEBERG.

ALTENBOURG, ville du duché de Holſtein, *cherchez* ALDENBOURG.

ALTEN-HOHENAW, *Vetus Hohenavia*, bourg du duché de Baviere en Allemagne. Il eſt ſur la riviere d'Inn, au-deſſus de Waſſerbourg, au couchant du lac nommé *Chiemzée*. Quelques-uns croient qu'Alten-Hohenaw eſt la petite ville de Vindélicie, qu'on nommoit autrefois *Æni Pons* ou *Oeni Pons*, que d'autres placent à Oeting, bourg ſitué ſur la même riviere, environ à neuf lieues de celui-ci. * Mati, *dict. géogr.*

ALTER-DO-CHAON, *Altera Chaonis*, bourg de Portugal dans l'Alentejo. Il eſt ſitué ſur la riviere d'Avis, à quatre lieues de la ville de Portalegre, du côté d'occident. Quelques géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Alteri* & *Alterium*, que d'autres placent avec plus de raiſon au village d'*Erra*. * Baudrand.

ALTESSE. Les plus grands potentats, même les rois de France de la premiere & de la ſeconde race, ſe donnoient ſouvent le titre de *Celſitude* ou *Alteſſe*, en parlant d'eux-mêmes. S. Bernard, du temps de la troiſiéme race, le donna auſſi à un évêque de Langres. Les rois de Caſtille, d'Aragon & de Portugal ont pris le titre d'alteſſe juſqu'au ſiécle paſſé. Charles-*Quint* le prit juſqu'à ce qu'il fût élu empereur; & on continua de donner ce titre au roi de Portugal, juſqu'à ce que Philippe II, roi d'Eſpagne, s'empara du Portugal, après la mort du roi cardinal Henri. Lorſque la couronne impériale & celle d'Eſpagne furent entrées dans la maiſon d'Autriche, tous les princes de cette maiſon, tant de la branche d'Allemagne que de celle d'Eſpagne, prirent le titre d'alteſſe. On donna auſſi ce titre aux princes Philibert Thomas de Savoye, à cauſe qu'ils étoient fils de l'infante Catherine d'Autriche, couſine germaine du roi d'Eſpagne Philippe III, & il paſſa même à dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de Philippe IV, auquel l'empereur donna le titre d'alteſſe, après qu'il ſe fut mis à la tête des affaires d'Eſpagne. En l'année 1677, les grands d'Eſpagne conſentirent auſſi de lui donner ce titre, pourvu qu'il leur promît de leur donner celui d'excellence. A l'égard de la France, il n'y avoit d'abord que les freres des rois qui priſſent le nom d'alteſſe; & on ne donnoit aucun titre aux princes du ſang royal, qu'on traitoit ſeulement de vous, à l'exception que le nonce du pape & l'ambaſſadeur de Veniſe leur donnoient celui d'excellence. Cela dura de cette maniere juſqu'à ce que le prince de Condé fut à Rome en 1622, & qu'il demanda d'être traité d'alteſſe. Le pape y conſentit, le fit couvrir à l'audience qu'il lui donna, & le fit aſſeoir au conſiſtoire au-deſſus du dernier cardinal diacre. Tous les princes du ſang prirent enſuite le titre d'alteſſe. Ce titre eſt auſſi paſſé à des enfans *naturels* des rois.

Lorſque les rois quitterent le nom d'alteſſe pour prendre celui de majeſté, les princes ſouverains, qui ne ſont point têtes couronnées, prirent la qualité d'alteſſe. Les plénipotentiaires du roi à Munſter, écrivant une lettre circulaire à tous les princes d'Allemagne, leur donnerent ce titre; & le roi a voulu que ſes miniſtres le donnaſſent non-ſeulement aux princes ſouverains ſéculiers, mais auſſi aux eccléſiaſtiques qui ne ſont princes que par élection; enſorte que ſes ambaſſadeurs traitaſſent les électeurs eccléſiaſtiques d'alteſſe électorale, & les autres évêques ſouverains d'Allemagne, d'alteſſe. Ce fut le roi Louis XIII qui, en 1637, fit donner le premier par ſes miniſtres, le titre d'alteſſe aux princes d'Orange, auſquels on ne donnoit auparavant que celui d'excellence. Néanmoins, comme le roi ne donne le titre d'alteſſe à perſonne, MM. d'Avaux, de Servien & de la Tuilerie ne voulurent point que dans le traité fait en 1644 avec les états généraux, un des députés prît la qualité de conſeiller de ſon alteſſe le prince d'Orange, parceque le roi parloit dans cet acte. Cromwel ayant uſurpé l'autorité ſouveraine en Angleterre en 1649, ſans toutefois prendre le titre de roi, ſe fit donner le titre d'alteſſe.

On ne donne pas ce titre à tous les princes ſouverains d'Italie. La république de Veniſe ne donne que le titre d'excellence au duc de Parme; & on donne ſeulement le titre d'alteſſe aux princes de Maſſe, de la Mirande, &c. Le connétable Colonne, & le duc de Bracciano ſont convenus entr'eux de ſe traiter mutuellement d'alteſſe, & de ſe donner l'un à l'autre, quand ils s'écrivent, la qualité de ſéréniſſime. Quand les princes ſouverains d'Italie prirent le titre d'alteſſe, leurs cadets prirent d'abord celui d'excellence; mais dans la ſuite tous les princes cadets des maiſons ſouveraines d'Allemagne & d'Italie ont pris l'alteſſe: enſorte que le pape donna ce titre au duc de Neubourg, & le roi voulut que ſes ambaſſadeurs à Rome le donnaſſent à ce prince, au duc de Brunſwick évêque d'Oſnabruck, & aux princes cadets de la maiſon de Médicis. Cependant le prince de Neubourg ne put obtenir ce titre du vicerοi de Naples, à cauſe que ce duc a une principauté dans le royaume de Naples. On ne voulut point auſſi le donner à l'évêque d'Oſnabruck; & les grands d'Eſpagne refuſerent de le donner aux princes cadets des maiſons de Savoye & de Médicis. * *Mémoires curieux.*

ALTESSE ROYALE. L'uſage de ce titre a commencé en 1633, lorſque le cardinal infant paſſa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas: car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude d'alteſſes, avec leſquelles il étoit chagrin d'être confondu, il fit enſorte que le duc de Savoye convint de le traiter d'alteſſe royale, & de n'en recevoir que l'alteſſe. Gaſton de France, duc d'Orléans, qui étoit alors à Bruxelles, ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre ce cardinal & lui, puiſqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit auſſitôt la même qualité. Les fils & petits-fils des rois en France, en Angleterre & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'ont porté Monſieur Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, & ſon fils unique Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du roi Louis XIII. Le prince Palatin Charles-Guſtave ayant été déſigné ſucceſſeur de la couronne de Suéde, obtint que M. Chanut, ambaſſadeur de France près de la reine Chriſtine, lui donnât ce titre, & le prince d'Orange l'a auſſi pris comme petit-fils de Charles I, roi d'Angleterre, du côté de ſa mere. Lorſque le maréchal duc de Grammont alla l'an 1659 en Eſpagne, pour demander l'infante en mariage pour le roi, il voulut ſavoir du roi d'Eſpagne s'il agréroit qu'il donnât le titre d'alteſſe royale au prince ſon fils & aux princeſſes ſes filles; mais ce roi témoigna qu'il n'approuvoit pas l'uſage de ce mot, qu'il traita de nouveau & d'inuſité; & il voulut que ce miniſtre ne donnât au prince & aux infantes que le ſeul nom d'alteſſe. Louis XIV ne vouloit pas non plus qu'on donnât ce titre à monſeigneur le dauphin, à cauſe du grand nombre de princes qui le prennent. Cependant, comme le tour de la phraſe italienne veut que l'on donne quelque

titre en cette langue ; & qu'après celui de majeſté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'alteſſe-royale, il agréa que les cardinaux en écrivant à ce prince, le traitaſſent de ſéréniſſime alteſſe-royale. Le duc de Savoye, en vertu de la qualité de roi de Chypre, a auſſi pris le titre d'alteſſe royale, auſſi-bien que le duc de Lorraine en vertu d'un diplome de l'empereur Léopold, du mois d'octobre 1700, enregiſtré dans toutes les chancelleries des princes de l'empire. Le grand duc de Toſcane ſe l'eſt auſſi fait accorder par l'empereur Joſeph, prétendant que ſon titre de grand-duc, lui donne les mêmes droits qu'aux ducs de Savoye & de Lorraine. * *Memoires cur.*

ALTESSERRA (Dadinus) *cherchez* HAUTESERRE (Antoine-Dadin.)

☞ ALTFRIDE, évêque de Munſter au IX ſiécle, fut le troiſiéme évêque de cette ville, & ſuccéda à Gerfride, mort le 12 de ſeptembre 839. En 841, peu de temps après qu'il eut été élevé à l'épiſcopat, il ſe vit chargé de l'adminiſtration de l'abbaye de Werden, qui bien que ſituée au diocèſe de Cologne, étoit alors alternativement gouvernée par les évêques de Munſter & d'Haberſtat. Ce prélat mourut en odeur de ſainteté le 22 d'avril 849, & fut enterrée, avec ſes prédéceſſeurs, dans l'abbaye de Werden. Altfride a compoſé une vie de S. Ludger premier évêque de Munſter, que les Bollandiſtes ont donnée au 26 de mars, & D. Mabillon, dans le V volume de ſes *Actes des ſaints*. La meilleure édition eſt celle qu'a donnée depuis M. Leibnitz, parmi les hiſtoriens originaux du duché de Brunſwick. La vie de S. Ludger, dans cette derniere édition, faite ſur un très-ancien manuſcrit, eſt plus ample à la fin d'un chapitre entier, que dans les précédentes. M. Leibnitz a eu ſoin de marquer les variantes au bas des pages. Ce que M. Brower fit imprimer à Mayence en 1616, ſous le titre de *Vie de S. Ludger*, eſt l'ouvrage du premier anonyme qui a travaillé ſur Altfride ; & ce qu'on a dans la premiere édition de Surius, eſt le travail du ſecond anonyme. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la Fr.* t. V, p. 57, *& ſeq.*

ALTH, riviere, *cherchez* OLT.

ALTHADAS, que Jules *Africain* nomme SETHOS, fut l'onziéme roi des Aſſyriens après Ninus, quoique les autres ne le mettent que le dixiéme. Il regna 32 ans dans une grande oiſiveté, qui ne fut interrompue que par ſes crimes. On doit fixer le commencement de ſon regne, ſuivant le P. Petau, 1753 ans avant J. C. & ſelon Uſſerius, que nous ſuivons, 910 ſeulement avant J. C. l'an du monde 3094.

ALTHAEN (Eberard) *cherchez* EBERARD.

ALTHAIDE, *cherchez* ALPAIDE.

ALTHAHER-BILA, caliſe, *cherchez* DHAHER.

ALTHANN (Michel-Frédéric comte d') cardinal-prêtre du titre de ſainte Sabine, évêque de Vaccia en Hongrie, conſeiller intime actuel d'état de l'empereur, &c. naquit à Glatz en Bohême le 20 de juillet 1682. Il fut d'abord chanoine des égliſes cathédrales d'Olmutz & de Breſlau, & ayant été nommé par l'empereur pour aller remplir à Rome la charge d'auditeur de Rote pour la nation germanique, il partit de Vienne pour s'y rendre le 11 de juin 1714. Depuis, étant de retour en Allemagne, l'empereur le nomma au mois de février 1718 à l'évêché de Vaccia, & le déclara en même temps conſeiller d'état du royaume de Hongrie, à la nobleſſe duquel la maiſon d'Althann étoit aggrégée depuis plus d'un ſiécle. Le pape Clément XI le créa, & déclara cardinal le 29 novembre 1719, & la barrette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut en cérémonie des mains de l'empereur le 18 février 1720. Sa majeſté impériale le déclara le 18 mars ſon conſeiller intime actuel d'état, & le 21 du même mois il prêta ſerment en cette qualité. Il ſe rendit enſuite à Rome, où il fit ſon entrée le 18 d'août 1720, avec une magnificence extraordinaire. Il étoit dans le caroſſe du cardinal Paulucci, ſecrétaire d'état, qui étoit allé le prendre à Aquatraverſa, & ſix Heyduques marchoient aux portieres de ce caroſſe ; marque de diſtinction qui lui fut accordée en faveur du caractere de miniſtre de l'empereur, dont il étoit revêtu, & non à cauſe de ſa dignité de cardinal. Le 22 du même mois il reçut le chapeau dans un conſiſtoire public avec les cérémonies accoutumées ; le 26 il fut introduit à l'audience du pape, à qui il préſenta ſes lettres de créance en qualité de miniſtre, chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, & le 28 le cardinal Giudice lui remit tous les papiers concernant le miniſtere des affaires de l'empereur. Le pape fit le 16 de ſeptembre la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & enſuite lui aſſigna le titre de ſainte Sabine. Ce fut ſur les inſtances réitérées & preſſantes qu'il fit de la part de l'empereur, que l'égliſe épiſcopale de Vienne en Autriche, fut érigée en titre d'archevêché, dans une congrégation conſiſtoriale, tenue à cet effet par le pape le 6 mars 1721. Après la mort de Clément XI, il aſſiſta au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII, à l'audience duquel il ſe rendit le 29 de juillet, accompagné d'un nombreux cortége ; & lui préſenta les nouvelles lettres de créance qu'il avoit reçues de Vienne, pour continuer à prendre le ſoin des affaires de S. M. I. auprès de ſa ſainteté. L'empereur l'ayant choiſi pour être vice-roi de Naples, au lieu & place du prince Borgheſe, lui dépêcha de Vienne le 30 avril 1722 un courier pour lui en porter la nouvelle & le décret, qu'il reçut le 10 mai. Il ſe rendit en cérémonie le 10 juin ſuivant au palais du Quirinal, où il fit entre les mains du pape le ſerment pour l'inveſtiture du royaume de Naples, en vertu d'une procuration de l'empereur, qui l'avoit choiſi pour cette fonction : après quoi il prit congé de ſa ſainteté, pour aller prendre poſſeſſion de la viceroyauté de Naples. Il y arriva le 22 du même mois de juin, & le lendemain le prince Borgheſe, dernier viceroi, lui remit le gouvernement dans l'aſſemblée du conſeil collatéral. Lui & les comtes d'Althann ſes freres, & leurs deſcendans à perpétuité, furent aggrégés à la nobleſſe du royaume de Naples par l'aſſemblée des nobles du quartier de la Montagne le 8 d'avril 1724. Après avoir gouverné ce royaume pendant ſix années un mois & ſept jours, il fut relevé par le marquis d'Almenara, & partit de Naples le 31 juillet 1728. Il ſe rendit à Rome, où il ſéjourna juſqu'au 5 d'avril 1729, qu'il en partit pour ſe rendre à ſon évêché de Vaccia. Il eſt mort le 21 juin 1734.

ALTHEE, femme d'*Œnée*, roi de Calydon. Les poëtes diſent qu'Œnée faiſant un ſacrifice, oublia la déeſſe Diane, qui, pour ſe venger de ce mépris, envoya un ſanglier qui ravagea les terres de Calydon. Meleagre ſon fils aſſembla une partie des princes de Gréce, pour chaſſer cette furieuſe bête, & Atalante, fille de Jaſius, roi d'Arcadie, s'y trouva. Cette princeſſe bleſſa la premiere le ſanglier, & Meleagre, par civilité ou par amour, lui en donna la premiere dépouille, lorſqu'il eut été tué. Mais Plexippe & Toxée, freres d'Althée, piqués qu'une fille eut emporté toute la gloire de cette chaſſe, ôterent à Atalante la proye qu'elle emportoit. Meleagre en eut un tel reſſentiment, qu'il ſe jetta ſur ſes oncles, & les tua ſur le champ. C'eſt ce qui porta Althée leur ſœur de ſacrifier ſon fils Méleagre aux mânes de ſes freres, en jettant dans un braſier le tiſon fatal, auquel par le décret des parques, la vie de ce jeune prince étoit attachée, parcequ'il ne devoit vivre qu'autant que ce tiſon dureroit. *Voyez* MELEAGRE. Elle ſe punit enſuite elle-même de ſa cruauté, en s'ouvrant le ſein d'un poignard, ou comme veulent quelques uns, en s'étranglant. * Diodore *de Sicile*, *l.* 5. Ovide, *l.* 8, *fable* 4, *des métamorp.* Appollodor. *l.* 1. Hygin.

ALTHEMENES, fils de *Catrée*, roi de Crete, fut de l'oracle qu'il devoit tuer ſon pere ; ce qui l'effraya ſi fort, qu'il prit la fuite avec quelques amis qu'il avoit, & vint aborder à Rhodes, où il fit bâtir le temple

Digitized by Google

de Jupiter *Camiréen* ſur le mont Achabyre. Cependant Cattée, qui n'avoit que ce ſeul fils, le vint chercher à Rhodes, où Althemenes le tua ſans le connoître. *Voyez* CATREE. * Diodore *de Sicile*, *l.* 5, *c.* 9.

ALTHUSIUS (Jean) juriſconſulte Allemand, floriſſoit vers la fin du XVI ſiécle. Il a fait quelques ouvrages de politique & de juriſprudence, où il ſoutient que la ſouveraineté des états appartient au peuple. * Bayle, *dict. crit.*

ALTHUSIUS (Thomas) eſt auteur d'une hiſtoire de l'*eutychianiſme*, imprimée en 1659. * Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALTIERI, famille romaine noble & ancienne, a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIERI de Parralutiis, mort le 4 juillet 1431, à l'âge de 110 ans, laquelle ſe trouve encore dans l'égliſe de la Minerve à Rome, en la chapelle du S. Sacrement. LAURENT ſon fils prit le ſurnom d'*Altieri*, que ſa famille a depuis retenu. Il fut conſervateur du peuple Romain; & eut pour petit fils JÉRÔME Altieri, qui fut gouverneur de Tivoli en 1556, & pluſieurs fois conſervateur du peuple Romain. Celui-ci laiſſa pluſieurs enfans, & entr'autres, *Mario* Altieri, chanoine de l'égliſe de S. Pierre, auteur de deux volumes *ſur les cenſures*; & LAURENT Altieri, dont vint *Jean-Baptiſte*, qui après avoir été majordôme du cardinal Scipion Borgheſe, qui étoit neveu du pape regnant Paul V, évêque de Camerina, vicegérent & viſiteur apoſtolique des ſix évêchés propres aux ſix anciens cardinaux, & nonce à Florence, fut enfin créé cardinal par le pape Urbain VIII, le 13 juillet 1643. Il eut encore l'évêché de Todi, & mourut le 26 novembre 1654. Les autres freres de ce cardinal furent, EMILE Altieri, évêque de Camerino, nonce à Naples, ſecrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, conſulteur de la congrégation du S. office, fait cardinal le 26 novembre 1669, par le pape Clément IX, auquel il ſuccéda le 29 avril ſuivant, & prit le nom de Clément X. *Voyez* CLÉMENT X; *Mario* Altieri, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Jérôme*, grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, grand prieur d'Irlande, & ambaſſadeur de ſa religion près du pape Innocent X, & *François*, officier major dans le Ferrarois, tous trois morts avant 1661. * Michel Juſtiniani, *hiſt. des gouverneurs de Tivoli.* Le pape Clément X eut encore un frere *Antoine* Altieri, qui étoit marié; mais qui mourut ſans enfans mâles: ce qui porta ce ſouverain pontife à adopter le cardinal Paluzzo-Paluzzi-Albertoni, Romain, qui prit le nom d'*Altieri*. Ce cardinal qui avoit été auditeur général de la chambre apoſtolique, & gouverneur de Lorette, avoit été honoré de la pourpre romaine par le pape Alexandre VII, le 15 février 1664, avec le titre de S. Euſébe. Il eut depuis celui des douze Apôtres, obtint l'evêché de Montefiaſcone, & fut ſacré le 2 mai 1666. Il paſſa de cet évêché à celui de Lodi, & depuis ſon adoption fut fait archevêque de Ravenne, dont il reçut le *pallium* le 6 juillet 1670, légat d'Avignon, de la Romagne & d'Urbin, en la même année 1670, & préfet de la ſignature des brefs; protecteur de l'ordre des dominicains, & de N. D. de Lorette; abbé de l'abbaye des Trois-Fontaines-lès-Rome, & camerlingue de la S. E. R. en 1671, ayant ſuccédé à toutes ces charges par la mort du cardinal Antoine Barberin. Il fut encore déclaré en 1673 cardinal-patron & ſurintendant de tout l'état eccléſiaſtique. Il fut auſſi depuis préfet de la congrégation *De propaganda fide*, abbé de S. Pierre del-Olmo dans le Milanez, & protecteur de différens ordres & de pluſieurs égliſes. Il opta l'évêché de Sabine le 28 février 1689, puis celui de Paleſtrine le 8 août 1691; fut fait archiprêtre de la baſilique de S. Jean de Latran au mois de ſeptembre 1693, & étant devenu ſous-doyen, il opta l'évêché de Porto le 27 janvier 1698. Il mourut ſubitement à Rome la nuit du 29 juin ſuivant, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie *in Campitello*, dans la belle & magnifique chapelle qu'il y avoit fait bâtir. Ce cardinal avoit pour frere *Ange* Paluzzi, qui prit auſſi le nom d'*Altieri*, qui a tranſmis à ſa poſtérité. Celui-ci, après avoir paſſé la plus grande partie de ſa vie dans la retraite & dans les exercices de piété, mourut à Rome le 10 novembre 1706, âgé de quatre-vingt-deux ans, & fut inhumé avec ſon frere le cardinal Altieri. Il avoit épouſé une fille de la famille de Parabianca, de laquelle il eut GASPARD Altieri, qui ſuit; *Tarquinie* Paluzzi-Altieri, mariée le 21 février 1672, avec *Gilles* Colonne, duc de Carbogniano, prince d'Amicoli, & morte le 3 décembre de la même année; & *Louiſe* Paluzzi Altieri, mariée en 1671 avec *Dominique* Orſini ou des Urſins, duc de Gravina, & morte le 22 juillet 1678, âgée de 23 ans.

GASPARD Paluzzi-Altieri mourut à Veniſe le 9 avril 1720. Il avoit été marié avec *Laure* Altieri, niéce du pape Clément X. Elle mourut à Rome au mois de mars 1720, ayant eu pour enfans entr'autres cinq fils: 1. *Emile* Altieri, prince de Monterano, mort à Rome le 6 août 1721, dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge. Il avoit été marié au mois d'avril 1697 avec *Conſtance* Chigi, fille d'*Auguſtin* Chigi, & de *Marie-Virginie* Borgheſe: il la laiſſa veuve & mere de *Marie-Virginie* Altieri, qui a été mariée à Rome le 6 juillet 1732 avec *Philippe* Lanti de la Rouere. 2. *Laurent* Altieri, né à Rome le 9 juin 1671, créé cardinal-diacre du titre de S. Nicolas *in Carcere*, par le pape Alexandre VIII, le 13 novembre 1690, & déclaré légat d'Urbin par le pape Innocent XII le 24 ſeptembre 1696. Il laiſſa la diaconie de S. Nicolas *in Carcere*, & paſſa à celle de Ste Agathe des Goths le 14 novembre 1718. Il quitta ce dernier titre & opta le 24 juillet 1730 celui de Ste Marie *in Via lata*, le premier de l'ordre des cardinaux-diacres, dont il prit poſſeſſion le 3 d'août ſuivant. 3. *Antoine* Altieri, mort jeune. 4. *Jean-Baptiſte* Altieri, né à Rome le 6 d'août 1673, qui fut fait préſident des chemins le 27 d'avril 1713. Le pape Benoît XIII lui donna à ſon avénement au ſaint-ſiége le titre d'archevêque de Tyr, qu'il propoſa dans ſon premier conſiſtoire le 12 juin 1724. Ayant été enſuite ordonné prêtre le 12 juillet, il fut ſacré le 16 du même mois, & il fut déclaré évêque aſſiſtant au trône le 15 d'août ſuivant. Il fut le premier que Benoît XIII créa cardinal le 11 ſeptembre de la même année 1724. Il lui aſſigna le titre presbytéral de S. Matthieu *in Merulana*. 5. *Jérôme* Altieri, prince Romain, auquel D. *Ange* Altieri ſon aïeul laiſſa tous ſes biens, & qui a été marié en 1721 avec *Marie-Magdeléne* Borromée, fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, commiſſaire général de l'empereur en Italie, & ci-devant viceroi de Naples, & de *Camille Barberin* ſa ſeconde femme, de laquelle il a eu *Emile-Charles-Marc-François-Marie-Joſeph-Ange-Paſchal-Gaſpard* Altieri, baptiſé à Rome le 26 avril 1723; *Vincent-Marie-François-Joſeph-Balthaſar* Altieri, né le 27 novembre 1724; *Jean-Baptiſte-Ange-Sylveſtre* Altieri, né le 31 décembre 1725; *Thérèſe-Marie-Anne-Louiſe-Gertrude* Altieri, née le 14 octobre 1728; & *Marie-Louiſe-Anne-Françoiſe-Lutgarde-Gertrude* Altieri, née le 2 juin 1731.

ALTILIUS (Gabriel) natif du royaume de Naples, précepteur de Ferdinand *le Jeune*, roi de Naples, puis évêque de Buxente, aujourd'hui *Policaſtro*, dans la principauté citérieure au royaume de Naples, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & étoit un des plus excellens poëtes de ſon temps. Il eſt délicat & tendre dans ſes élégies, & il a excellé dans les vers héroïques, comme il l'a fait voir dans l'épithalame d'Iſabelle d'Aragon. Jules Scaliger témoigne que cet épithalame eſt très-bon; mais qu'il auroit été encore meilleur, s'il eût eu la force de ſe modérer dans ſa compoſition, & de ne point épuiſer dans ſon ſujet tout ce qu'il ſavoit. Paul Jove qui a fait ſon éloge, ſe plaint de ce qu'il avoit

Digitized by Google

abandonné les Muſes : ce ne fut néanmoins que pour ſe donner entierement à l'étude des livres ſacrés. Il mourut dans ſon évêché, âgé de plus de 60 ans, en 1501. Pontanus & quelques autres compoſerent des vers à ſa louange. Les poëſies d'Altilius ſont au premier tome des délices des poëtes d'Italie. * Paul Jove, *in elog. cap.* 145. Jules Céſar Scaliger, *hipercritic. lib. poët. p.* 798. Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes*, t. 7, p. 81, *édit. de Paris.*

ALTING (Menſo) miniſtre de la religion prétendue réformée à Embden en Friſe, étoit petit-fils d'un autre de même nom, qui avoit été donné en ôtage au duc de Gueldre par les états de Drente en 1523 : & celui-ci avoit eu pour biſaïeul un autre *Menſo* Alting, conſeiller de Reynold, dit *le Gras*, duc de Gueldre, qui s'étoit retiré au pays de Drente l'an 1361. Celui dont nous parlons oſa le premier, avec deux autres, prêcher le calviniſme dans le territoire de Groningue, vers l'an 1567. Il fut auſſi le premier qui monta dans la chaire de la grande égliſe de Groningue, après que les Hollandois ſe furent emparé de la place l'an 1594. Il fit ſes fonctions de miniſtre dans Embden pendant 38 ans ; s'oppoſa avec vigueur aux anabaptiſtes & aux ubiquitaires, & mourut le 7 octobre 1612, laiſſant pour fils HENRI, *dont nous parlons dans l'article ſuivant.* * Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Henri) fils du précédent, naquit à Embden le 17 février 1583. Après ſes premieres études, il paſſa en Allemagne, & fut retenu en 1605, pour être précepteur des trois jeunes comtes de Naſſau, de Solms, & d'Iſemberg, qui étudioient à Sedan avec le prince électoral Palatin. Il eut l'honneur d'être nommé précepteur de ce prince en 1608 : il en fit les fonctions à Sedan pendant deux ans, puis il accompagna ce prince lorſqu'il paſſa en Angleterre l'an 1612. Etant revenu à Heidelberg, il y fut reçu docteur en théologie au mois de novembre 1613 ; & en 1616 il y eut la direction du collége de la Sapience. On le députa de la part du Palatinat, avec deux autres, pour aſſiſter au ſynode de Dordrecht en 1618. Après ſon retour il courut de grands riſques dans Heidelberg, lorſque cette ville fut priſe par le comte de Tilli : cela l'obligea de ſe retirer à Embden en 1623, d'où il alla trouver à la Haye le roi de Bohême ſon éleve, qui le retint auprès de lui pour l'inſtruction du prince ſon fils aîné, celui qui périt ſur la mer de Harlem en 1629. Il lui permit pourtant en 1627, d'aller prendre poſſeſſion de la place de profeſſeur en théologie. Le prince Louis-Philippe, adminiſtrateur du Palatinat, lui ayant offert en 1633 une place de profeſſeur en théologie & de ſénateur eccléſiaſtique à Heidelberg, Alting partit l'année ſuivante pour s'y rendre ; mais la bataille de Nordlingue, gagnée par les Impériaux, l'obligea de rebrouſſer chemin, & de revenir à Groningue, où il mourut accablé de chagrin & d'infirmités le 25 août 1644. L'aîné de ſes fils fut profeſſeur en droit à Déventer, & le ſecond fut JACQUES, *dont nous parlons dans l'article ſuivant.* Les ouvrages de Henri, qui ont été imprimés, ſont : *Notæ in decadem problematum Joannis Behm, de glorioſo Dei & beatorum cœlo, Heidelbergæ* 1618. *Loci communes cùm didactici tum elenctici. Problemata tam theoretica quàm practica. Explicatio catecheſeos Palatinæ, cum vindiciis ab Arminianis & Socinianis, Amſtelodami* 1646, en trois volumes. *Methodus theologiæ didactica & catechetica, Amſtel.* 1650. Ceux qu'on n'a point publiés ſont en plus grand nombre. La derniere main manque à quelques-uns. On en voit la liſte à la fin de la vie de l'auteur. On y voit auſſi que la *Medulla hiſtoriæ profanæ*, publiée par Daniel Paræus, eſt un ouvrage d'Alting. L'hiſtoire eccléſiaſtique du Palatinat, depuis la réformation juſqu'à l'adminiſtrateur Jean Caſimir, eſt parmi ſes ouvrages manuſcrits, l'un des plus conſidérables. * Bayle, *dict. critiq. Les vies des profeſſeurs de Groningue*, imprimées *in-fol.* l'an 1654. *Vita* Alting.

ALTING (Jacques) fils du précédent, né à Heidelberg en 1618, fit ſes études à Groningue, paſſa en Angleterre en 1640, & s'y fit recevoir miniſtre de l'égliſe anglicane. Il revint en Hollande, où il fut profeſſeur en hébreu dans l'univerſité de Groningue en 1643, puis docteur & profeſſeur en théologie en 1667. Sa maniere d'enſeigner, différente de celle de Samuel Deſmarêts ſon collégue, ſuſcita contre lui ce profeſſeur, qui l'accuſa d'héréſie. La cauſe fut portée à l'académie de Leyde, où Alting fut blâmé d'imprudence, & Deſmarêts de peu de charité. Cette querelle eût duré plus long-temps, ſi les puiſſances & la mort de Deſmarêts ne l'euſſent éteinte. Alting mourut en 1676, après avoir écrit pluſieurs traités, ramaſſés en cinq volumes *in-fol.* & imprimés à Amſterdam en 1687. Si Jacques Alting eût vécu encore quelque temps, il auroit compoſé deux livres, l'un en latin, l'autre en flamand ; le premier eût été une apologie de ſa doctrine, & l'autre une hiſtoire de ſa vie, depuis qu'il avoit commencé à être profeſſeur ; & l'on auroit vu, à ce que dit l'auteur de ſa vie, l'injuſtice qu'on lui avoit faite en lui ſuſcitant une longue ſuite de chagrins. Il étoit fort attaché au texte de l'écriture, au coccéïaniſme & au rabbiniſme. Cette derniere application l'expoſa à de groſſieres injures de la part de ſes adverſaires. On le traita de demi-Juif, d'homme qui ne différoit preſque d'un Juif que par le prépuce : enfin, d'homme qui ſe plaignoit quelquefois de n'être pas circoncis, & à qui le prépuce peſoit. Il prêchoit bien en allemand, en flamand & en anglois. * *Voyez ſa vie miſe au-devant de ſes œuvres* ; & Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Menſon) fils ou neveu du précédent, fut bourguemeſtre de Groningue. Il étoit d'une capacité peu commune, & mourut dans la même ville le 2 d'août 1713, âgé de 76 ans. Il a laiſſé une chronique ſacrée, & un commentaire ſur l'itinéraire, qu'on appelle *la table de Peutinger.* On promet d'imprimer ces ouvrages, qui feront deux volumes *in-fol.* Nous avons de lui une excellente deſcription des Pays-Bas, ſous le titre de *Notitia Germaniæ inferioris.* * *Mém. de Trévoux, février* 1714.

☞ ALTINO, *Altinum*, ancienne ville d'Italie dans l'état de Veniſe, entre Padoue & Concordia, dont Strabon fait mention, & que Martial, *l.* 4, *ep.* 25, compare, pour la beauté de ſes maiſons de campagne, au territoire de Bayes ; car Blondus s'eſt trompé, en diſant que Pline eſt le premier qui ait parlé d'*Altino.* Cette ville fut épiſcopale dès le temps du pape Damaſe I ; & S. Héliodore, un de ſes évêques, étoit contemporain de S. Jérôme & de S. Ambroiſe. Altino ayant été ruinée au cinquiéme ſiécle, par Attila, roi des Huns, ſon ſiége épiſcopal fut transféré à Torcello, près de Veniſe. Les ruines d'Altino ſe voient encore ſur la riviere de Sile ; il n'en reſte qu'un château qui y fut bâti depuis, où ſe tint apparemment le concile d'Altino, dont nous allons parler, quoique d'autres ſoutiennent qu'il fut tenu dans l'égliſe de Torcello, à laquelle on donne toujours le nom d'Altino. Quoi qu'il en ſoit, voici à quelle occaſion ce concile fut aſſemblé.

CONCILE D'ALTINO.

Jean, duc de Veniſe, qui avoit été élu durant la vie de Maurice ſon pere, voulut faire évêque un prêtre Grec, nommé *Chriſtophe*, que l'empereur Nicephore lui avoit recommandé. Jean, évêque de Grado, improuva ce deſſein, parcequ'il étoit perſuadé que ce prêtre étoit indigne de cette dignité. En effet, après l'avoir ſouvent averti de changer de vie, il fut obligé de l'excommunier. Le duc Jean s'imaginant que le patriarche n'avoit ainſi agi que pour le braver, le fit précipiter d'une tour, & maltraita même quelques autres eccléſiaſtiques. Paulin patriarche d'Aquilée, ne pouvant ſouffrir un tel attentat, aſſembla en 801 ce concile d'Altino, & écrivit à Charlemagne pour ſe plaindre du duc de

Veniſe, qu'on exila avec ſon fils Maurice. * Baronius, *A. C.* 802. Contareno, *hiſt. Venet. tom. VII, concil. &c.*

ALTINUS (Julius) après que la conjuration de Piſon fut découverte, fut relégué par Néron dans les iſles de la mer Egée, plutôt comme ſuſpect, que comme pleinement convaincu. * Tacit. *l.* 15, *annal. c.* 71.

ALTMAN, moine d'Hautvilliers, dans le diocèſe de Reims, qui vivoit dans le IX ſiécle, fit, à la priere de Theudoin ſon évêque, la vie de S. Memme, premier évêque de Châlons. Le P. Mabillon nous a donné dans le ſecond tome de ſes analectes, la lettre que lui écrivoit cet évêque, & ſa réponſe, avec un extrait du nécrologe de l'abbaye d'Hautvilliers, qui nous apprend que cet auteur avoit encore fait la plainte de la France ravagée par les Normands, & les vies de S. Nivard, archevêque de Reims; de Sindulphe, prêtre ſolitaire, de Ste Helène, impératrice; l'hiſtoire de la tranſlation des reliques de celle-ci au monaſtere d'Hautvilliers, & quelques autres ouvrages. Altman vécut juſqu'après l'année 882. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſtiques du IX ſiécle. Hiſt. littér. de la France*, t. V.

ALTMAN, évêque de Padoue, & légat du ſaint-ſiége en Allemagne, a vécu dans le XI ſiécle. Il ſouffrit beaucoup pour défendre contre l'empereur Henri IV les droits de l'égliſe, ſous le pontificat de Grégoire VII, de Victor III & d'Urbain II. Il fut auſſi employé pour finir ces diviſions fâcheuſes; & Sebaſtien Tengnagel a publié les actes de ſa légation. *Conſultez auſſi* Baronius, *ad ann.* 1081, 1089, 1090, 1091, *&c.*

ALTOBOSCO, bourg ou ville de Natolie, ſituée entre la ville de Smyrne, & celle d'Ephèſe. Quelques géographes diſent que c'eſt l'ancienne ville épiſcopale de *Colophon*, que d'autres croient entierement ruinée. * Baudrand, *cherchez* COLOPHON.

ALT-OFFEN, *Buda Vetus* ou *Sicambria*, étoit autrefois une grande ville bâtie par les Sicambres, que l'empereur Valentinien avoit établie dans la baſſe Hongrie. Attila la ruina, & il ne reſte plus de ſes ruines qu'un petit village ſitué ſur le Danube un peu au-deſſus de la ville de Bude. Baudrand conjecture qu'Alt-Offen pouroit être *Herculia*, ancienne ville de la Pannonie.

ALTOGRADI (Lélio) ſavant juriſconſulte, natif de Lucques, & d'une famille originaire de S. Miniato en Toſcane, étudia à Pavie & à Boulogne, & s'appliqua particuliérement à la juriſprudence; dans laquelle il réuſſit ſi bien, qu'on le voulut attirer à Rome, à Modene & à Pavie; mais il s'arrêta dans ſa patrie, où il mourut dans le XVII ſiécle. Il a laiſſé divers ouvrages, & entr'autres, deux volumes de conſultations. * Lorenzo Craſſo. *elog. d'huom. letter.*

ALTOMARUS (Blaiſe) docteur Napolitain, avocat dans les ſouverains tribunaux de Naples, a fait des obſervations ſur les conſeils de Rovito, imprimés à Naples, *in-folio* 1672; & ſur les déciſions du même Rovito, *Neapoli* 1666 fol. *De nullitatibus ſententiarum, decretorum, laudorum & arbitramentorum*, fol. *Supplementum ad deciſiones Joan. Baptiſt. Thoro.* * Denys Simon, *bibl. des auteurs de droit, &c.* édit. de Paris en 1702.

ALTOMONTÉ, *Altomontium*, *Balbia* ou *Babia*, bourg du royaume de Naples, ſitué ſur une colline, au pied de l'Apennin, près de la riviere de Grodno, dans la Calabre citérieure. Altomonté eſt à quatre lieues de la petite ville de S. Marco, du côté du nord. On y amaſſe beaucoup de manne, & on y trouve du cryſtal. * Baudrand.

ALTON ou ALTUNKHAN, roi de Cathai, qui faiſoit ſa réſidence à Nanquin, ville de la Chine. Oktai Kan, fils de Genghiskan, lui fit la guerre, défit ſon armée, prit ſes principales villes, & le réduiſit à un ſi grand deſeſpoir, qu'il ſe brula lui-même avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour éviter la captivité. Cette action d'Althunckan a été encore imitée depuis par d'autres rois de la Chine. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALTON, *Altonium*, bourg du comté de Hant en Angleterre, eſt ſur les frontieres du comté de Surrei, à l'orient de la ville de Wincheſter. * Baudrand.

ALTON (Guillaume d') ainſi nommé du lieu dont on vient de parler, fut religieux de l'ordre de S. Dominique, & floriſſoit au plutard l'an 1267, puiſque dans le manuſcrit 976 de la bibliothéque de S. Victor, qui a été écrit en 1267, & donné à cette abbaye en 1289, on parle des apoſtilles de Guillaume d'Alton ſur l'eccléſiaſte & ſur la ſageſſe. Il eſt à remarquer que ces apoſtilles ſur la ſageſſe ſont les mêmes que l'on a imprimées à Rome entre les œuvres de S. Bonaventure. Guillaume d'Alton a fait auſſi des commentaires ſur la Genèſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Joſué, les Juges, Ruth, Iſaïe, Jérémie, & les Lamentations, qu'on trouve dans deux gros manuſcrits de la bibliothéque de M. de Seignelai. Le P. Nicolas le Févre, dans ſon prédicateur Chartrain, a prétendu que Guillaume étoit ſon compatriote, & né à Aulton, dans le diocèſe de Chartres; mais il s'eſt trompé. D'autres qui l'ont reconnu Anglois, ont cru qu'il n'avoit fleuri qu'au XIV ſiécle. * Echard, *ſcript. ordin. Pred.*

☞ ALTORF, ALDORF, ou ALTDORFF, ſelon Zeyler, *Franc. topogr.* p. 13, petite ville d'Allemagne dans la Franconie. Son nom qui ſignifie *ancien village*, déſigne ſon origine. C'étoit, en effet, un lieu où les payſans ſujets des margraves de Burghtan avoient leur égliſe & leur ſépulture. Altorf étoit un des quatre bailliages du burgraviat de Nuremberg, avoit pour annexes les deux villages de Bettenhofen, & de Schwartzenbach, & relevoit comme fief du palatin. Un gentilhomme ſurnommé *Der Thanner*, en fit tranſport aux burgraves de Nuremberg. En 1504, durant la guerre de Baviere & du Palatinat, les habitans de Nuremberg s'emparerent de pluſieurs villes, & entr'autres d'Altorf, qui leur demeura par la paix qui ſe fit avec les deux freres, l'électeur Louis, & le comte Frédéric. Alors les habitans de Nuremberg établirent à Altorf, en 1575, une école qui devint très-fameuſe, & où enſeigna Valentin Erythræus. Trois ans après, c'eſt-à-dire en 1578, l'empereur Rodolphe II lui accorda des priviléges, de ſorte qu'elle devint une eſpece d'univerſité: elle n'en fut vraiment une qu'en 1622, que Ferdinand II lui en donna le titre & les pouvoirs: & l'inſtallation de l'univerſité, ſur le pied où elle eſt encore à préſent, ſe fit le 29 juin 1623, avec de grandes ſolemnités. Elle a eu entre ſes profeſſeurs des ſavans d'une grande réputation; entre autres Hugues Donel, Giphanius, Weſenbecius, Scipion Gentil, Conrad Rittershuſius, Matthias Hubner, Gaſpard Hofman, & quantité d'autres. Outre cette univerſité, qui eſt fréquentée par les nations proteſtantes, il y a encore un collége pour ceux qui commencent les études. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALTORF, *Altdorfium*, ville capitale du canton d'Uri en Suiſſe, ſur la riviere de Ruſſ ou Ruſſe, au pied des Alpes, eſt environnée de jardins & de maiſons de campagne. Celles de la ville ſont peintes, & ces peintures repréſentent les victoires que ceux d'Altorf ont remportées; ce qui rend leur ville très-agréable. Elle n'a point de murailles, mais on n'y craint point les ennemis; car pour y arriver, il faut néceſſairement paſſer de fâcheux défilés ſur des montagnes, où vingt perſonnes arrêteroient des armées entieres. Le canton d'Uri eſt tout catholique, &c. les égliſes d'Altorf ſont aſſez propres. * Plantin, *deſcript. de la Suiſſe*, p. 547.

☞ ALTORFFER (Albert) natif d'Altorf en Suiſſe, eſt un des premiers graveurs en bois. Il a travaillé très-délicatement en petit, avant qu'Albert Du-

Digitized by Google

rer ſe fut fait connoître par des morceaux plus grands de cette ſorte de gravure. Altorffer eſt auſſi un des premiers qui ait travaillé ſur le cuivre. Son gout a été ſuivi par les Holbeins & autres Suiſſes. Il vivoit encore en 1511. Sa marque, qui eſt deux A gothiques l'un dans l'autre, a fait que quelques-uns ont confondu ſes gravures en bois avec celles d'Andréa Andriam, qui cependant n'a jamais gravé ſi délicatement que lui, & preſque toujours en camaïeu. * Papillon, *traité hiſtorique & pratique de la gravure en bois.*

☞ ALTRIPP, village d'Allemagne ſur le Rhin, dans le diocèſe de Spire, un peu au-deſſus de Manheim. Ortélius en fait une ville; mais ce n'eſt à préſent qu'un village; & du temps des Romains, c'étoit un lieu qu'ils regardoient comme important, & où ils tenoient garniſon, parcequ'il y a un paſſage fort commode, & que la rive du Rhin y eſt fort élevée; ce que veut dire ſon nom, qui ſignifie *haut rivage*. La notice de l'empire en fait mention, *ſect.* 64, & l'appelle *Alta ripa*, qui eſt ſon nom latin. * La Martiniere, *dict. géorgr.*

☞ ALT-SAX, ou HOHEN-SAX, ſuivant les *délices de la Suiſſe*, *t.* 3, p. 492, petite ſouveraineté en Suiſſe, au-deſſus du Rhintal, en avançant le long du Rhin au midi. Cette ſouveraineté appartenoit autrefois à des ſeigneurs particuliers de la maiſon de Sax, avec titre de baronie. La maiſon de ces ſeigneurs étoit fort illuſtre & fort ancienne; & elle poſſéda cette terre en ſouveraineté pendant pluſieurs ſiécles. Les derniers avoient acheté la bourgeoiſie de Zurich, & y faiſoient ordinairement leur réſidence. Le baron Ulrich-Philippe, qui mourut l'an 1585, eut cinq fils, leſquels étant tous morts ſans enfans, la ſeigneurie de Zurich acheta cette baronie l'an 1615. Les habitans avoient embraſſé en partie la religion prétendue réformée l'an 1564. Ce changement de maître acheva de l'y rendre univerſelle dès l'an 1637. Les anciens barons du pays y avoient bâti deux bonnes forteresſes, *Sax* & *Forſteck*: elles furent toutes deux brulées dans une guerre qu'ils eurent à ſoutenir l'an 1450, d'autres diſent l'an 1403, contre les habitans d'Appenzel & de S. Gal. La forteresſe de Forſteck a été rebâtie & fortifiée; mais celle de Sax eſt reſtée enſevelie dans ſes ruines. C'eſt ce château ruiné qu'on appelle *Alt-Sax* ou *Hohen-Sax*, qui a donné le nom à la ſeigneurie. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ALTUNKHAN, *cherchez* ALTON.

ALTXEI & ALTZHEIM, *Alzeia*, petite ville ancienne d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, ſituée à ſix lieues de Mayence du côté du nord, eſt capitale d'une préfecture du Palatinat, renfermée entre celles d'Oppenheim, de Meiſſenheim & de Neuſtat. * Baudrand.

ALVA, dit PETRUS DE ALVA & ASTORGA, Eſpagnol, religieux de l'ordre de S. François, prit l'habit de cet ordre dans le Pérou. Etant venu en Eſpagne, il voyagea dans divers endroits de l'Europe, pour y exécuter un deſſein qu'il avoit de faire un recueil de tout ce qui pouvoit établir les priviléges de ſon ordre, augmenter la gloire de ſon fondateur, & ſervir aux éloges de la ſainte Vierge, & ſur-tout de ſa conception immaculée. Il publia ſur ces matieres un nombre prodigieux de vol. *in-fol.* que l'on fait monter juſqu'à quarante. Il fut obligé de quitter l'Eſpagne, & mourut dans les Pays-Bas en 1667. * Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſp.*

ALVAHAT, province de la haute Egypte, qui eſt toute entiere dans le premier climat, comprend la ville d'Aſuan, qui eſt apparemment l'ancienne ville de Syene, ſituée ſous le tropique, & celles d'Ancuah & de Redini. Cette province étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui on n'y voit que des ruines d'anciens édifices, qui paroiſſent avoir été fort magnifiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUAND ou ALUEND, montagne de Perſe fort élevée. Saadi, poëte Perſien, dit que le plus haut minaret des moſquées de toute la Perſe paroît fort bas auprès du mont Aluand. Il y avoit autrefois ſur cette montagne pluſieurs pyrées ou temples de Ghébres qui ſont adorateurs du feu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUAND ou ALUEND Mirza, fils de *Joſeph* Beg, & petit fils d'*Uſum-Caſſan*, fut le douziéme ſultan des Turcomans de la famille du Mouton-Blanc. Ce ſultan s'engagea mal-à-propos dans la guerre qu'il fit à Schah Iſmaël ſofi, roi de Perſe, l'an de l'hégire 907, & de J. C. 1501; mais il eut tout le loiſir de ſe repentir de ſa témérité: car il fut défait par Schah Iſmaël, & enſuite dépoſſédé de ſes états par ſon propre frere nommé *Mohammed Mirza*. Il eſt vrai que celui-ci ne jouit pas long-temps de ſon uſurpation, car il fut tué par Morad, fils de Jacob ſon parent; & Aluend dépouillé mourut l'an de l'hégire 910, & de J. C. 1504. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALUANI, pere de Zohak, roi de Perſe, de la premiere dynaſtie. ALUANI eſt auſſi le ſurnom de Scherfeddin Abdallah Ben Mohammed, auteur d'un commentaire ſur les Arbains, c'eſt-à-dire, ſur les quarante traditions choiſies. Il mourut l'an de l'hégire 749, de J. C. 1348. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALVAR (dom) dont on ignore le nom de famille, a été chanoine régulier de S. Auguſtin; il étoit Portugais, & ſon grand mérite le fit choiſir par l'infant Pierre, régent du royaume, pour être précepteur de ſes enfans. Il le nomma évêque de Sylves, où il fit voir autant de piété que de zéle. Sa grande reconnoiſſance envers ſon bienfaiteur le fit ſuivre en Flandre D. Jayme & dom Jean, enfans du malheureux infant Pierre, quand ils allerent chercher la protection d'Eliſabeth, ducheſſe de Bourgogne, leur tante.

ALVARADO, riviere de Mexique, *voyez* PAPALOAPAM.

ALUARDI, auteur d'un poëme oneïro critique, c'eſt-à-dire, *qui traite de l'explication des ſonges*, intitulé, *Mocaddemat Al Vardiat*. Il eſt dans la bibliotheque du roi, *n.* 1033. Il y a eu auſſi EBN ALUARDI, c'eſt-à-dire, *le fils d'Aluardi*, qui eſt auteur d'une géographie univerſelle, intitulée, *Kheridat al algiaib*, qui eſt ſouvent citée par les auteurs orientaux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALVAREZ DE CORDOUE, prêtre de cette ville en Eſpagne où il étoit né, a fleuri dans le IX ſiécle. Il étoit ami intime de S. Euloge, prêtre de Cordoue, qu'Abderame roi des Maures fit mourir, un ſamedi 11 jour du mois de mars de l'année 859. Alvarez compoſa l'hiſtoire de ce martyr, que le ſavant Ambroiſe Moralés a publiée, & que nous avons dans le IV tome du recueil des auteurs de l'hiſtoire d'Eſpagne, ſous le titre d'*Hiſpania illuſtrata*, & dans les actes de Bollandus. On lui attribue encore d'autres ouvrages. * Ambroiſe Moralés, *in vit. S. Eulogii Cordubenſis.* Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. Lat. &c.*

ALVAREZ (Jean) prêtre & chevalier de l'ordre d'Avis, fut ſecrétaire de l'infant dom Ferdinand, fils de dom Jean I, roi de Portugal, qu'il accompagna dans ſon voyage en Afrique. D. Ferdinand ayant été donné en ôtage aux Maures, trouva dans Alvarez un fidéle ſerviteur, qui eut enfin le déplaiſir de le voir mourir dans une terre étrangere. L'infant D. Pedro racheta Alvarez en 1448, & le roi Alfonſe V lui donna une abbaye: il venoit de négocier le rachat des autres domeſtiques de D. Ferdinand, & il eut ſoin enſuite de conſerver la mémoire de ce prince, dont la vie ne fut imprimée que long-temps après, en 1527, à Lisbonne * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ CAPRAL (Pierre) Portugais, général de la flotte qu'Emanuel roi de Portugal envoya dans les Indes occidentales. Deux ans après les navigations de Chriſtophe Colomb & d'Américo Veſpuce, il entreprit le ſecond voyage des Indes, avec une flotte compoſée de 13 vaiſſeaux

Digitized by Google

vaiſſeaux. Il partit du port de Liſbonne le 8 du mois de mars de l'an 1500, & après avoir été long-temps agité par une dangereuſe tempête, qui le jetta ſur les côtes du Bréſil, il découvrit par haſard ce pays, où il fit élever une colonne de marbre, avec les armes du Portugal, le 13 mai. Depuis il arriva le 13 ſeptembre à Calicut, dans la preſqu'iſle de l'Inde, en deça du Gange, & il eut guerre avec le roi de Malabar. Nous avons ſous le nom d'Alvarez Capral une relation de ce voyage, que Jean Ramuſio a traduite en italien. * Jerôme Oſorio, *l.* 2, *de reb. Emanuel.* Maffée, *hiſt. Ind. l.* 2. Jean de Barros, &c.

ALVAREZ (François) prêtre Portugais, fut aumônier d'Emanuel roi de Portugal, & ambaſſadeur de ce prince auprès de David, empereur d'Ethiopie ou des Abyſſins. Il manja les affaires de ſon roi & celles de l'égliſe avec tant d'habileté, que l'empereur David fit alliance avec Jean III qui avoit ſuccedé à Emanuel, & envoya des ambaſſadeurs au pape Clément VII pour prêter obédience au ſaint ſiége. Alvarez publia en portugais une relation de ſon voyage, contenant une deſcription de l'Ethiopie, intitulée, *Verdadeira informaçaon do Preſte Joano das Indias, emque ſa contano todos os ſitios das terras, e dos tratos, & commercios dellas, &c.* Cet ouvrage fut traduit en latin & en françois; & l'auteur, au ſentiment de Bodin, eſt celui qui avoit écrit avec plus de fidélité des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut en 1540, un an après qu'on eut publié à Liſbonne ſa relation d'Ethiopie. * Bodin, *in method. ad faciliorem hiſtoria cognitionem.*

ALVAREZ (Balthaſar) jéſuite Eſpagnol, natif de Cervera, dans le diocèſe de Calahorra, a été célèbre par ſa piété. Il naquit en 1533, d'une famille noble & conſidérable; & en 1555 il prit l'habit de religieux parmi les jéſuites, où après avoir exercé quelques charges, il mourut en 1580. Il a écrit quelques traités de piété, & entre autres, un contre les illuminés qui s'élevoient en Eſpagne. Cet ouvrage a pour titre *tractatus de modo & ratione loquendi de rebus ſpiritualibus.* * Louis du Pont, *in ejus vita.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. ſcript. ſociet. Jeſu* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.*

☞ ALVAREZ (Emanuel) jéſuite Portugais, né dans l'iſle de Madere, étoit un ſavant grammairien, à qui Scioppius & d'autres ont donné de grands éloges. Il entra dans la compagnie de Jeſus en 1546, à l'âge de vingt ans. Il exerça divers emplois dans ſa ſociété, & fut recteur à Conimbre, à Liſbonne, & à Evora, où il mourut le 30 décembre de l'an 1582. Il a compoſé une grammaire latine fort eſtimée des ſavans, qui eſt encore celle dont ſe ſervent les jéſuites de Portugal dans leurs colléges. Cette grammaire a été imprimée en 1599, avec des commentaires, & depuis on en a fait différentes éditions en France & en Suiſſe. * Ribadeneira, & Alégambe, *bibl. de ſcript. ſoc. Jeſ.* Mém. de Portugal.

ALVAREZ (Antoine) docteur & profeſſeur en médecine dans les univerſités d'Alcala & de Valladolid, s'attacha à la perſonne de dom Pedro Giron, duc d'Oſſone, qui ayant été nommé viceroi de Naples, ſe fit accompagner par Alvarez. Ce fut dans ce royaume qu'il fit imprimer en 1585, *Epiſtolarum & conſiliorum medicinalium, pars prima.* * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Diego) jéſuite, natif de Grenade en Eſpagne, a profeſſé la théologie morale au commencement du XVII ſiécle, & eſt mort à Séville, où il étoit recteur, en 1617. Il publia ſous le nom de Melchior Zambreno, *deciſio caſuum occurrentium in articulo mortis, &c.* * Alegambe, *bibl. ſoc. Jeſ.*

ALVAREZ (Jean) évêque de Solſonne en Catalogne, étoit Eſpagnol, & natif de Toralba, qui eſt un village dans l'Aragon. Il prit l'habit de religieux de Cîteaux, après avoir étudié à Alcala de Henarés, & s'acquit une ſi grande eſtime dans ſon ordre, qu'il y fut pourvu d'une abbaye, & quelque temps après nommé à l'évêché de Boſa en Sardaigne. Comme il alloit en prendre poſſeſſion, on l'arrêta en Eſpagne, pour lui donner celui de Solſonne où il mourut vers l'an 1621. Il traduiſit en eſpagnol divers ouvrages de S. Bernard, & compoſa en cette même langue la vie de ce ſaint, & l'hiſtoire de la fondation de quelques monaſteres de ſon ordre.* Charles de Viſch. *bibl. Ciſter. p.* 174. Vincenzo Blaſco de Lanuza, *hiſt. Aragon. t.* 2, *l.* 5, *c.* 43. Nicolas Antonio, *t.* 1, *bibl. Hiſp. p.* 479, &c.

ALVAREZ (Thomas) Portugais né à Leyra, fut premier tréſorier de la chapelle royale, & s'appliqua à l'intelligence des rubriques du miſſel & du bréviaire romain, ſur leſquelles il publia ſes obſervations en 1615 & en 1619 à Liſbonne. * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Balthaſar) jéſuite né à Chavei en Portugal, profeſſa la théologie à Evora, & mourut à Conimbre le 12 février 1630. Nous avons de lui, *Index expurgatorius librorum ab exorto Luthero.* * Ribadéneira & Alegambe, *bibl. ſoc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. Mém. de Portugal.*

ALVAREZ (Diego) qui fut religieux de l'ordre de S. Dominique, puis archevêque de Trani dans le royaume de Naples, étoit Eſpagnol, & natif de Rio-Seco, dans la Caſtille-Vieille. Il profeſſa la théologie en Eſpagne, puis à Rome durant trente ans; & enfin il fut élevé ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine de Trani en 1606, & mourut extrêmement âgé en 1635. Il fut choiſi avec le P. Lémos pour ſoutenir la cauſe des dominicains contre les jéſuites, dans les congrégations tenues à Rome au commencement du XVII ſiécle, ſous Clément VIII & Paul V, ſur les matieres de la grace. Il a écrit des commentaires ſur Iſaïe, *De auxiliis divinæ gratiæ. Reſponſiones ad objectiones adversùs concordiam liberi arbitrii cum divina præſcientia. De origine Pelagianæ hereſis, &c.* * Alfonſe Fernandus, *de ſcript. ord. Dominican.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. &c.* Echard. *tom.* 2.

ALVAREZ (Gabriel) jéſuite, natif d'Oropeza en Eſpagne, étoit entré dans la ſociété en 1582. Il a écrit ſur Iſaïe, &c. & mourut en 1645, âgé de quatre-vingts ans. * Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſu.*

ALVAREZ (Louis) jéſuite, exerça pluſieurs emplois dans ſa ſociété, & fut célèbre en Portugal, où il étoit né, par ſes prédications, qui ont été imprimées à Evora en trois volumes. On a de lui quelques ouvrages de ſpiritualité, & il mourut extrêmement vieux à Liſbonne le 13 janvier 1709. * *Mém. de Portugal.*

ALVAREZ Garcia, *cherchez* PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO, *cherchez* GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GOMEZ CIUDAD-REAL, *cherchez* GOMEZ DE CIUDAD-REAL.

ALVAREZ GUERREIRO (Alfonſe) *cherchez* GUERREIRO.

ALVAREZ DE LUNA, *cherchez* LUNA.

ALVAREZ DE PAZ, *cherchez* PAZ. (Diego ou Jacques Alvarez de)

ALVAREZ PELAGE, *cherchez* PELAGE ALVAREZ.

ALVAREZ DE RIBERA, *cherchez* RIBERA (François-Alvarez de)

ALVAROT (Jacques) de Padoue, célèbre juriſconſulte, a fleuri dans le XV ſiécle. On aſſure que la famille des Alvarot eſt originaire de Hongrie, & la même que celle des Spéroni. L'une & l'autre a été féconde en grands hommes. Celui dont nous parlons étoit très-ſavant dans la juriſprudence civile & canonique, avoit étudié ſous Barthélemi Saliceti, & ſous François Zabarella, qui fut depuis cardinal. On le fit profeſſeur à Padoue; & il a écrit divers traités, entr'autres, *commentaria in libros feudorum.* Il mourut le 27 juin de l'an 1452, & fut enterré dans l'égliſe de S. Antoine. * Forſter, *l.* 3, *hiſt. jur. civil. c.* 34, *n.*

Digitized by Google

8. Jean Cavaccia, *in aula Zaberel. Bibl. hiſt. des auteurs de droit*, par Denys Simon.

ALVATA, riviere, *cherchez* OLT.

ALVELD, ville de Saxe, *cherchez* ALFELD.

ALUEND, *cherchez* ALUAND.

☞ ALVERNO, *Alvernus mons*, montagne d'Italie en Toſcane, dans le Florentin, à dix milles de Borgo-San-Sépulcro, au ſeptentrion, & ſur les confins de l'état de l'égliſe. Les Italiens la nomment *il monte Alverno*. C'eſt ſur cette montagne qu'on dit que S. François étant en extaſe, un ſéraphin lui imprima les marques des plaies de Notre-Seigneur, nommées *Stigmates*. Il y a un couvent de récolets qui eſt fort célébre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ALVERTON, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALLERTON.

ALVERWICK (Martin d') *cherchez* MARTIN D'ALNEVICK.

ALVIDONA, *Leutarnia*, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, aux confins de la Baſilicate, ſur le golfe de Roſſano, *cherchez* TORRE DI SAN BASILIO. * Baudrand.

ALULFE, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît, dans l'abbaye de S. Martin de Tournai, où il entra en 1095, & il y vécut près de quarante-huit ans. A la perſuaſion d'Odon, alors abbé de S. Martin, & depuis évêque de Cambrai, il fit un recueil de ſentences ou penſées, extraites des œuvres de S. Grégoire *le Grand*, qu'il intitula *Gregorialis*. Le P. Mabillon en a donné la préface dans le premier tome de ſes analectes: Alulfe fit un autre traité ſous le titre, d'*Opus exceptionum*. Ces ouvrages ont été publiés à Paris & à Strasbourg en 1516. * Heriman, *in annal. cœnob. S. Martin. Tornac.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XII ſiécle.*

ALUMBRADOS, ſecte d'hérétiques d'Eſpagne, *voyez* ILLUMINES.

ALVRED ou ALVRIC, *cherchez* ALFRIC.

ALUS, déſert d'Arabie, où fut fait le dixiéme campement des Iſraélites. Ils partirent de Daphca le premier jour du troiſiéme mois, que les Hébreux appellent *Sinuan*, & qui eſt le premier jour de la lune de mai parmi nous, lequel tomboit un lundi, & camperent à Alus. Ils en partirent le lendemain pour venir en Raphidim. * *Nomb. XXXIII*, 13 & 14.

ALYMATA, *cherchez* ALGASEL.

ALYATTES, quatriéme roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à Sadiattes ſon pere l'an 3421 du monde, & 614 avant J. C. Son regne, qui fut de cinquante-ſept ans, eſt plus remarquable que celui d'aucun de ſes prédéceſſeurs. Sadiattes, quoiqu'embaraſſé par les Cimmériens, avoit entrepris de ſe rendre maître de Milet, & Alyattés ſuivant ſes vues continua de faire la guerre aux Miléſiens. Il ne pouvoit, dit Hérodote, former le ſiége de la ville, parcequ'il n'avoit point de flotte; & il ne vouloit pas non plus ruiner les métairies de ſes ennemis, parcequ'il les regardoit comme des biens qui devoient lui appartenir bientôt: ainſi il ſe contentoit de mettre le feu aux bleds lorſqu'ils étoient mûrs, & par-là il eſpéroit contraindre les Miléſiens de ſe ſoumettre à lui. Enfin il arriva que le feu gagna juſqu'à un bourg nommé Aſſeſe, & que le temple de Minerve y fut brulé. La déeſſe s'en vengea en frapant Alyattés d'une maladie dont les médecins ne purent découvrir la cauſe. On eut recours à l'oracle de Delphes, qui ordonna la réparation du temple. Thraſybule, qui dominoit alors à Milet, en étant averti, fit porter dans la place publique toutes les munitions de bouche, & il ordonna aux citoyens de dreſſer les tables dans toutes les rues, lorſqu'il ſe préſenteroit un héraut d'Alattés pour demander une trêve. Cet ordre produiſit l'effet qu'il s'étoit promis; le héraut frapé d'étonnement à la vue de l'abondance qui paroiſſoit regner encore dans une ville qu'on croyoit affamée, raconta ce qu'il avoit vu au roi ſon maître, qui renonçant auſſitôt à l'eſpérance de réduire Milet, fit la paix avec Thraſybule l'an 3426 du monde. Alyattés, dit Hérodote, chaſſa les Cimmériens de l'Aſie; trait important d'hiſtoire dont il parle trop briévement, puiſqu'il ne nous apprend pas ce que devint ce peuple, qui doit avoir été conſidérable. Il ajoute qu'Alyattés eut guerre avec Cyaxares, roi des Médes, parcequ'il s'obſtina à retenir auprès de lui quelques Scythes, que ce prince redemandoit pour les punir de mort. Cette guerre dura cinq ans entiers, & la victoire balança toujours entre les deux partis. La ſixiéme année, une grande bataille qui paroiſſoit être déciſive, fut interrompue toût à coup par une éclipſe de ſoleil. Les Lydiens & les Médes, également frapés d'un événement dont ils ne connoiſſoient point la cauſe, ſe retirerent dans leur camp, & ſe rendirent enſuite plus faciles à écouter les propoſitions d'accommodement qui leur furent faites par les rois de Babylone & de la Cilicie. La principale fut le mariage d'Ariane, fille d'Alyattés, avec Aſtiages fils de Cyaxares. Nos aſtronomes ont remarqué que cette éclipſe de ſoleil arriva l'an 3438 du monde, le 9 de juillet. Alyattés comptoit alors la dix-huitiéme année de ſon regne. Il mourut l'an 3478 du monde, & 557 avant J. C. Crœſus ſon fils qui lui ſuccéda, le fit inhumer auprès du lac Gygée, où l'on voyoit ſon tombeau encore long-temps après. Il avoit eu deux femmes, l'une Carienne, & l'autre Ionienne. Crœſus étoit né de la premiere; la ſeconde fut mere de Pantaléon, en faveur de qui l'on fit des brigues qui ne réuſſirent pas. * Hérodote, *l.* 1.

ALYPE ou ALIPE (Saint) dit le *Cionite* ou le *Stylite*, né dans le VI ſiécle à Adrianople, petite ville de Paphlagonie, fut élevé ſous la diſcipline de Théodore évêque du lieu, & fut fait diacre & économe de ſon égliſe; mais le deſir de s'avancer dans la perfection, le porta à diſtribuer ſes biens aux pauvres, & à embraſſer la vie ſolitaire. Il ſe retira dans une cellule ſur une montagne du territoire de la ville: puis à l'âge de trente ans il monta ſur une colonne, où après s'être garanti pendant quelque temps des injures de l'air par une eſpéce de loge qu'il y fit, il y ſoutint enſuite à découvert toutes les rigueurs des ſaiſons. Les peuples venoient de toutes parts le conſulter ſur les affaires de leur ſalut. Son exemple excita pluſieurs perſonnes à la pratique des conſeils évangéliques. Il en forma trois communautés, l'une de reclus, l'autre de moines, & la troiſiéme de religieuſes. Il reſta cinquante trois ans ſur cette colonne, & y mourut, après avoir ſouffert avec une patience admirable une maladie de treize ou quatorze ans. Il vivoit du temps de l'empereur Héraclius, qui commença à regner en 610. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort. * Bulteau, *hiſt. monaſt. d'Orient, l.* 4. Baillet, *vies des ſaints, au 26 novembre.*

ALYPIUS, philoſophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, & l'un des plus ſubtils dialecticiens de ſon temps, étoit petit comme un nain; mais ſon eſprit réparoit ce défaut. Il eut beaucoup de ſectateurs, auſquels il ſe contenta de donner ſes inſtructions de vive voix, ſans leur rien dicter. Cela fit qu'on le quitta, pour s'attacher à Jamblique, ſous qui on pouvoit profiter en plus de manieres par des leçons & par des écrits. Jamblique ayant eu quelques entretiens avec Alypius, fit grand cas de ſon jugement & de ſon génie, & compoſa même ſa vie, où il loue ſa vertu & la fermeté de ſon ame. Alypius mourut fort âgé dans la ville d'Alexandrie. * Eunapius, *in vita Jamblici.* Bayle, *dict. crit.*

ALYPIUS (Falconius Probus) frere de P. Clodius Hermogenianus Olybrius, fut préfet de Rome ſous l'empereur Théodoſe. Baronius l'a prouvé par des inſcriptions. Il ajoute qu'on a pluſieurs lettres de Symmaque à cet Alypius: il cite le martyrologe romain, qui mar-

Digitized by Google

que que S. Almachius fut tué par des gladiateurs, ſous la préfecture d'Alypius; enfin il conjecture 1°. qu'Alypius, gouverneur d'Egypte, avec lequel Jean l'anachorete eut une converſation, eſt le même que celui dont on parle dans cet article; 2°. que cet entretien de l'*anachorete* convertit Alypius. Un Anglois a avancé que le martyr S. Almachius eſt un ſaint imaginaire, & que le titre de l'almanach en a fait un ſaint. C'eſt dans un livre imprimé en anglois à Londres en 1688, & intitulé, *The-enthouſiaſme oſt te church of Rome*, c'eſt-à-dire, *l'enthouſiaſme de l'égliſe romaine.* Ceux qui n'entendent pas l'anglois, peuvent conſulter l'onziéme volume de la bibliothéque univerſelle, *page* 139. Ils y verront que ſuivant les conjectures de l'auteur Anglois, quelque moine ignorant du VII ou du VIII ſiécle, voyant au haut du calendrier, *S. Almanachum*, écrit par abréviation ſelon la coutume de ce temps-là *S. Almachum*, prit ce mot peu uſité alors pour le nom de quelque ſaint, lui donna une terminaiſon en *us*, & le plaça au premier jour de l'année. L'ignorance & le haſard, ajoute-t-on, n'eurent pas plutôt mis au monde ce nouveau ſaint, qu'il trouva des martyrologiſtes, qui le firent tuer dans l'amphitéatre de Rome ſous le préfet Alypius, par les gladiateurs qu'il vouloit empêcher de combattre. Mais pour ſentir le ridicule de cette penſée, il ne faut que ſavoir que le S. Almaque des Latins eſt le même que les Grecs appellent S. Télémaque, dont Théodoret, auteur preſque contemporain, a parlé. * Bayle, *dict. crit.*

ALYXOTHOÉ, nymphe aimée de Priam, dont elle eut Æſaque, lequel étant devenu amoureux d'Heſperie, fut métamorphoſé en plongeon. * Ovide, *l.* 11, *métam. fab.* 11.

☞ ALZAHER ou ALTHAHER BILA, c'eſt le nom que Texeira donne au trente-cinquiéme caliſe de la maiſon des Abbaſſides, dont nous parlons ſous le titre DHAHER *Billah.*

ALZIRA, petite ville d'Eſpagne dans le royaume de Valence, eſt agréable par ſa ſituation, entre deux bras de la riviere de Xucar, qui ſe jette peu après dans la mer. La ville qui eſt aſſez jolie, paſſe pour riche à cauſe de ſon commerce de ſoye. Elle eſt éloignée d'environ cinq ou ſix lieues de celle de Valence, capitale du royaume de ce nom. * Baudrand.

☞ ALZON (Guérin d') magiſtrat célébre du XV ſiécle, étoit d'une naiſſance illuſtre, & frere de Chriſtophe d'Alzon, coadjuteur de l'évêque du Puy. Il fut préſident en ſeul du parlement établi en Savoye par le roi François I, qui s'en étoit rendu maître, & s'y acquit beaucoup de réputation. Lorſqu'on rendit la Savoye, le roi Henri II donna à Guérin d'Alzon une charge de conſeiller au parlement de Paris; puis il fut transféré à celui de Toulouſe, en la même qualité. Il s'y ſignala lors des troubles que les Huguenots y exciterent, les appaiſa ſouvent, & fut toujours envoyé vers eux par ſon corps. Charles IX le récompenſa de ſes ſervices, en le nommant chevalier de ſon ordre, où il fut reçu en 1569. Il ne laiſſa que deux filles, dont l'une fut mariée dans la maiſon de Foucaud. * D. Vaiſſete, *hiſt. génér. de Languedoc*, tome V.

A M

AM, ville célébre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maiſons, & juſqu'à mille égliſes, qui fut priſe par les Tartares l'an 1219, après un ſiége de douze jours. * Vincent, *l.* 3, *c.* 95. S. Antonin, *tit.* 19, *c.* 3.

AMABLE (Saint) prêtre, curé, patron de Riom en Auvergne, a vécu dans le V ſiécle. L'évêque de Clermont ayant connu ſon mérite, lui donna la paroiſſe de Riom à gouverner. On dit qu'il fit bâtir en ce lieu deux égliſes, l'une ſous le titre de S. Jean-Baptiſte, & l'autre ſous celui de S. Benigne, martyr de Dijon. S. Grégoire *de Tours*, & l'auteur de ſa vie, aſſurent qu'il a été chantre de Clermont; mais on ne ſait pas ſi c'eſt devant ou après avoir été curé de Riom. Selon S. Grégoire *de Tours* il eſt mort & a été enterré à Clermont vers l'an 464; mais ſelon l'auteur de ſa vie, il eſt mort & a été enterré à Riom dans l'égliſe de S. Bénigne, l'an 475. Quoi qu'il en ſoit, on le croit à préſent à Riom dans l'égliſe qui porte ſon nom, qui étoit autrefois une abbaye de bénédictins, depuis de chanoines réguliers, & à préſent chapitre de chanoines. On tient qu'il s'eſt fait pluſieurs miracles au tombeau de ce ſaint. * S. Grégoire *de Tours*, *de gloria confeſſ. Vie de S. Amable* dans Surius. Savaron, *origine des égliſes de Clermont.* Bailler, *vies des ſaints*, 1 *novembre. Vie de S. Amable*, par M. l'abbé Faydit, édit. de Paris, *in*-12, 1702.

AMABLE, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS.

AMAC, *cherchez* AMAG.

AMACACHES: peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil, vers le gouvernement de S. Sébaſtien de Rio Janeiro. Les auteurs Latins les nomment *Amacaxi.* * Sanſon. Baudrand.

AMACAO dans la Chine, *cherchez* MACAO.

☞ AMACUSA, iſle du Japon, ſur la côte occidentale de l'iſle de Saïcoco, dont elle n'eſt ſéparée que par un bras de mer. Elle compoſe la province de même nom, dont la capitale ſe nomme auſſi *Amacuſa.* Il y avoit une grande quantité de chrétiens avant la derniere perſécution. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMAD-ABAT ou ARMAD-ABAT, ville du royaume de Guzaratte, dans l'empire du grand Mogol, à dix-huit lieues de Cambaye, proche du fleuve Indus. La ville eſt fort grande & bien peuplée; & les bâtimens, tant publics que particuliers y ſont fort magnifiques. On y tient une garniſon très-conſidérable, à cauſe des Badures, peuples voiſins, qui ne reconnoiſſent point le grand Mogol, & qui font inceſſamment des courſes ſur ſes terres. Il s'y fabrique quantité d'étoffes de ſoye & de coton, des brocards d'or & d'argent, des ſatins & des velours de toutes ſortes de couleurs, des alcatis, ou tapis à fond d'or. Les autres marchandiſes dont on y fait trafic, ſont du ſucre candi, de la laque, du gingembre, & autres ſortes d'épiceries, & de l'indigo, que ceux du pays appellent *Anil.* On y trouve auſſi beaucoup d'ambre gris & de muſc; mais il vient de Pegu & de Bengala. On voit à Amad-Abat une ſuperbe moſquée, dont le dedans eſt orné à la moſaïque, & enrichi d'agathes de diverſes couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a pluſieurs ſépultures d'anciens rois idolâtres. Cette moſquée avoit été auparavant une pagode, c'eſt-à-dire, un temple d'idole, dont les mahométans ſe ſont ſaiſi. Au voiſinage de cette ville on voit une grande quantité de ſinges; & comme les Banianes ou idolâtres les ont en grande vénération, de même que quelques autres animaux, il y a dans Am-Adabat deux ou trois maiſons qui leur ſervent d'hôpitaux, & où l'on porte ceux qui ſont eſtropiés. La ville entretient de ſon revenu pour le ſervice du grand Mogol douze mille chevaux, & cinquante éléphans. Le kan, c'eſt-à-dire, *le gouverneur*, prend la qualité de Radia, Raja ou Raſgi, c'eſt-à-dire, *prince*, & eſt extrêmement riche. * Mandeſlo, *tome* 2. Olearius. Tavernier, *voyage des Indes*, *l.* 1, *c.* 5.

AMADAN, ville des plus belles & des plus conſidérables de la Perſe, entre Moſul & Iſpahan, eſt environ à neuf journées de cette derniere. Elle eſt aſſiſe au pied d'une montagne, d'où il ſort une infinité de ſources qui arroſent le pays. Son terroir eſt fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voiſines; & c'eſt pour cette raiſon que le roi de Perſe n'en fait pas moins de cas que de Bagdet, qui lui coute beaucoup à entretenir, & d'où il ne tire pas tant de commodités que d'Amadan. * Tavernier, *voyages de Perſe*, *l.* 2, *c.* 5. On croit que cette ville eſt l'ancienne Ecbatane.

Digitized by Google

AMADEDDULAT, premier ſultan de la maiſon des Buides, étoit fils de Buiah, pêcheur de la province de Dilem, ſur la mer Caſpienne. Ali ſurnommé Amadeddulat, étoit ſon fils aîné. Ce fut le calife Radhi qui lui donna ce ſurnom, qui ſignifie *ſoutien & appui de l'état*, & il eut ce nom à cauſe des grands ſervices qu'il lui avoit rendus. Il commença ſa fortune dans les armées de Makan, ſultan de Dilem; & quand ce prince eut été défait par Mardavige, il s'attacha à celui-ci, dont il quitta auſſi le ſervice, lorſqu'il ſe vit en état de faire quelque choſe pour lui-même. Il conquit en fort peu de temps la Perſe, l'Iraque perſienne, pays des Parthes, & le Kerman ou Katamanie perſienne, & il eut la générosité de partager ſes conquêtes avec ſes deux freres Haſſan & Ahmed. Haſſan fut depuis ſurnommé *Rokneddulat*, & eut pour ſon partage l'Iraque perſienne. Il faiſoit ſa réſidence ordinaire à Iſpahan. Ahmed, qui fut ſurnommé *Moëzeddulat*, eut le Kerman. Amadeddulat ſe réſerva la province de Perſe, & établit ſon ſiége royal à Schiraz, l'an 321 de l'hégire, qui eſt le 933 de J. C. Jacout commandoit dans cette province de la part du calife Caher l'Abbaſſide; mais il fut chaſſé par Amadeddulat, & obligé de ſe retirer à Bagdet, où il fit tant par ſes preſſantes ſollicitations auprès de Caher, qu'il obtint de lui une groſſe armée, avec laquelle il prétendoit pouſſer Amadeddulat hors de toute la Perſe. Il vint pour cet effet ſe poſter dans un lieu très-avantageux, où il étoit comme impoſſible à Amadeddulat de l'attaquer. Le ſultan vint camper à Firouzan, pour l'attirer au combat: mais Jacout, qui ne vouloit pas décider du ſort de la Perſe par une bataille, ſe tenoit renfermé dans ſon camp, & faiſoit périr peu à peu l'armée de ſon ennemi, en lui coupant les vivres, & lui enlevant ſes fourages. Le ſultan avoit déja paſſé trois mois entiers dans cette déplorable néceſſité, qui le fit réſoudre de décamper, lorſqu'il lui arriva de ſonger la nuit, qu'étant monté ſur un de ſes chevaux, nommé *Firouzé*, & ſe promenant dans ſon camp de *Firouzan*, on lui préſentoit une turquoiſe, qui s'appelle en langue perſienne *Firouzé*. Ces trois noms qui ſont tous trois dérivés de *Firouz*, mot perſan, qui ſignifie *Victoire*, il les regarda comme un préſage de celle qu'il remporta le lendemain. En effet, il apprit à ſon réveil que Jacout, nom qui ſignifie en perſan la pierre que nous appellons *hyacinthe*, ſe trouvant encore plus incommodé que lui dans ſon camp, l'avoit levé avec précipitation, & abandonné tous ſes équipages. La guerre de Perſe étant ainſi finie, le calife Radhi, qui avoit ſuccédé à Caher, fit la paix avec lui, & conſentit qu'il conſervât toutes ſes conquêtes. Il lui envoya une veſte royale avec des lettres patentes, par leſquelles il le déclaroit ſultan & ſouverain dans tous les états qu'il avoit conquis: il lui accorda même le privilége de faire battre monnoie à ſon propre coin, & n'oublia rien de ce qui pouvoit gagner ce prince en flatant ſon ambition. Toutes les autres guerres qu'Amadeddulat eut à ſoutenir contre Vaſchmaghin, frere de Mardavige, furent très-peu de choſe; & il battit ſes ennemis en toutes les rencontres qu'il eut avec eux. Mais la ſédition qui commença à s'élever dans ſon armée faute de paye, fut ſur le point de renverſer tout d'un coup toute ſa grandeur. Ce prince généreux & libéral, avoit plutôt ſongé à partager ſes freres, qu'à amaſſer des tréſors: c'eſt pourquoi l'argent venant à lui manquer, ſes troupes commencerent auſſi à ſe débander; lorſque la fortune qui l'avoit élevé à un ſi haut point de grandeur, prit le ſoin de l'y maintenir. Un jour qu'il ſe promenoit dans une des ſalles de ſon palais, que Jacout avoit autrefois habité, il vit un ſerpent qui montroit ſa tête par la fente d'un mur. Il commanda auſſitôt que l'on ouvrît cet endroit pour chercher & tuer le ſerpent: cette ouverture étant faite, on découvrit un lieu ſecret, dans lequel on ne trouva point de ſerpent; mais un tréſor enfermé dans pluſieurs coffres, où Jacout avoit mis ce qu'il avoit de plus précieux en or, en pierreries, & en étoſes. Cette aventure fut ſuivie d'une autre, qui n'eſt pas moins ſurprenante. Ce prince voulant employer les étoſes qu'il avoit trouvées en habits & en ameublemens, on lui préſenta un ouvrier qui avoit autrefois ſervi Jacout. Cet homme qui étoit un peu ſourd, n'entendant pas bien ce que diſoit le prince, qui commandoit à un de ſes domeſtiques d'apporter une canne pour meſurer ſes étoſes, crut que les ordres étoient donnés pour le faire bâtonner, afin de découvrir s'il n'avoit rien chez lui qui appartînt à Jacout. Cette crainte l'ayant vivement ſaiſi, il ſe jetta aux pieds du ſultan, & lui dit qu'il n'étoit pas néceſſaire de le maltraiter pour lui faire découvrir ce que Jacout lui avoit donné en garde. Cela fit ſourire le ſultan, auquel cet homme avoua franchement qu'il avoit chez lui pluſieurs coffres qui lui appartenoient. Le ſultan ayant donc pour lors abondamment de quoi payer les arérages de la ſolde qu'il devoit à ſon armée, n'eut plus rien qui lui donnât de l'inquiétude. Il ne ſongea depuis qu'à bien établir ſa maiſon; & n'ayant point d'enfans, il choiſit pour ſucceſſeur ſon neveu, ſurnommé *Adhadeddoulat*, fils de *Rokneddoulat* ſon frere, & mourut après avoir regné ſeize ans & demi, l'an de l'hégire 338, & de J. C. 949. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMADIE, qui eſt peut-être la même qui eſt appellée dans quelques cartes *Elatamadia*, eſt une grande ville du Curdiſtan en Aſie, à deux journées de Geſira. Elle eſt ſituée ſur une montagne ſi haute, qu'il faut deux heures pour monter au ſommet. Au milieu de la ville il y a une grande place pleine de boutiques de marchands. Elle eſt gouvernée par un bei, qui peut mettre dix mille hommes de cheval ſur pied, & plus d'infanterie que nul autre bei. La ville fait un grand négoce en noix de galle & en tabac avec l'Aſſyrie & avec la Turquie. * *Dict. angl.*

AMADRYADES, *cherchez* HAMADRYADES.

☞ AMAG ou AMAGRE, *Amagra*, *Amagria*, iſle du Danemarck, dans la mer Baltique, près la ville de Copenhague, à laquelle elle communique par un pont. Sa ſituation avantageuſe forme un port, & facilite la navigation & le trafic des habitans de Copenhague. Il y a deux paroiſſes; l'une pour les anciens habitans, qui ſont les Danois, l'autre pour les Hollandois qu'on y a établis. Ces deux paroiſſes fourniſſent journellement des vivres, & ſur-tout des beurres & des laitages, à la ville de Copenhague. Pontanus croit même que ſon nom vient de-là, & qu'*Amaga* ſignifioit chez les anciens Germains une *maiſon*, ou *lieu de proviſion*, comme il paroît dans quantité d'anciens noms, tels que *Druſomagum*, *Borbetomagum*, *Rigomagum*, &c. ce qui répond au mot *magaſin*, qui pouroit bien avoir la même origine. Voici à quelle occaſion les Hollandois ſont venus dans l'iſle d'Amag. Chriſtiern II ayant épouſé Iſabelle, ſœur de Charles-Quint, écrivit à l'archiducheſſe Marguerite, tante de cette princeſſe, pour la prier de lui envoyer quelques bons Flamans qui entendiſſent le jardinage, afin que la table de la reine fût mieux ſervie. On lui envoya des Hollandois, à qui on abandonna la moitié de l'égliſe, & qui ont conſervé la preuve de leur origine dans le nom *d'Hollandesby*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMAGIA, ville, *cherchez* AMAIA.

AMAGUANA, iſle de l'Amérique ſeptentrionale; *cherchez* MAJAGUANA.

AMAHARA, royaume d'Ethiopie, *cherchez* AMHARA.

AMAJA (François) Eſpagnol, natif d'Antéquéra, fut l'un des plus célébres juriſconſultes de ſon pays. Il enſeigna le droit à Oſſuna, & en 1617 il fut appellé à Salamanque, où il eut une chaire de profeſſeur. Quelque temps après on l'en tira pour le faire avocat du fiſc à Grenade, puis conſeiller à Valladolid, où il mourut vers l'an 1640 ou 1645. Il a laiſſé divers ouvrages, *Obſervationes juris. Commentaria in poſteriores*

Digitized by Google

libros codicis Juſtiniani, &c. Le premier ouvrage fut imprimé à Salamanque en 1626, & l'autre à Lyon en 1639, puis à Genève en 1655. * Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.*

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, étoit autrefois la principale ville des Cantabres en Eſpagne. Léovigilde, roi des Goths, y remporta une célébre victoire ſur les Romains. Elle eſt maintenant entierement détruite, & on en voit les ruines dans la vieille Caſtille, vers les confins des Aſturies, à trois lieues de Villa-Diégo, du côté du nord. * Baudrand.

AMAK, c'eſt le nom d'un célébre poëte Perſien appellé auſſi *Abûlnagib al Bokhari*. Le mot de *Bokhari* fait connoître qu'il étoit natif de la ville de Bokhara, & on lui donna par éloge le titre de *Uſtad al Schoara*, c'eſt-à-dire, *maître des poëtes*. Il vivoit ſous la dynaſtie des Khacaniens, c'eſt-à-dire, des princes qui portoient le titre de Khacan, & qui regnoient dans les provinces Tranſoxanes. Ce mot de *Khacan* eſt turc, & ſignifie *roi*, comme auſſi celui de *Kan*, qui en eſt abrégé. Les ſultans de Conſtantinople s'en qualifient encore aujourd'hui. Les Mogols prononcent *Caan* au lieu de *Khacan*. Khedher Kan regnoit pour lors dans ces provinces, & un autre Khedher, fils d'Ibrahim, étoit ſultan des Gaznevides, dont les états s'étendoient fort avant dans les Indes, pendant que Malek Schah, fils d'Alp-Arſlan, dont il a été parlé ci-deſſus, poſſédoit toute la Perſe. Ces trois princes aimoient fort les lettres, & particulierement la poëſie perſienne; ce qui les portoit à attirer à leur cour, par émulation l'un de l'autre, les plus excellens poëtes, dont ce ſiécle-là fut fort fécond. Il eſt vrai que Khedher Kan, qui ſurpaſſoit les autres en puiſſance, étaloit auſſi ſa magnificence avec plus de pompe & d'éclat: car il tenoit une eſpece d'académie, à laquelle il aſſiſtoit en perſonne, aſſis ſur un trône, au pied duquel étoient quatre grands baſſins pleins de monnoye d'or & d'argent, qu'il diſtribuoit à ſes poëtes, ſelon le mérite de leurs ouvrages. Ce prince avoit pour ſa garde ordinaire ſept cens cavaliers, qui marchoient devant lui, & ſept cens qui le ſuivoient. Les premiers portoient chacun une maſſe d'armes d'argent, & les derniers une de pur or; mais ce qui relevoit le luſtre de ſa cour & l'eſtime de ſa perſonne, étoit une foule de ſavans diſtingués. Ils l'accompagnoient par tout, & s'efforçoient par émulation, ou de l'inſtruire par leurs entretiens, ou de l'animer à la gloire par leurs éloges. Le nombre de ces ſavans étoit ordinairement de cent, auſquels il donnoit de groſſes penſions. Les plus conſidérables d'entr'eux étoient, Raſchidi, Nagib Morghabi, Hakim Lului, Kelami, Schaidi, Ali, Schartangi, Bahar Saghirgi, Ali Païendi, Peſer Nerghiouſch, Saheri, &c. Amak avoit fait connoître au ſultan la plupart de ces habiles gens, dont il étoit comme le chef & le préſident, & avoit beaucoup plus profité que les autres des bonnes graces & des bienfaits du prince; car il poſſédoit un grand nombre d'eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, & avoit une écurie de trente chevaux de main, avec de riches harnois. Cet équipage ſi magnifique, étoit regardé des autres avec quelque ſorte de jalouſie; & Raſchidi, qui lui devoit ſa fortune, employa toutes ſortes de moyens pour prendre ſon poſte. Il ſe ſervit pour cela des bonnes graces d'une des maîtreſſes du ſultan, à la louange de laquelle il avoit fait pluſieurs vers, & réuſſit ſi bien, qu'il gagna peu à peu celle du maître, & occupa enſuite la place que tenoit Amak dans l'eſtime de ce prince. Amak ſentit vivement la préférence que le ſultan donnoit à Raſchidi, & chercha depuis ce temps-là les occaſions de décrier la poëſie de ſon collégue: il en eut une favorable. Raſchidi ayant compoſé un ouvrage intitulé, *jardin enchanté*; & le ſultan lui ayant demandé ſon ſentiment ſur ce poëme, il lui dit franchement que la poëſie en étoit bonne, mais qu'il y manquoit un peu de ſel. Il arriva peu après que le ſultan tenant ſon académie ordinaire, & voulant ſe divertir, comme il arrive ſouvent aux grands, aux dépens de ces deux poëtes, déclara publiquement le jugement qu'Amak avoit fait de l'ouvrage de Raſchidi, & demanda à celui-ci ce qu'il avoit à répondre à cette cenſure. Raſchidi, dont l'eſprit étoit vif & préſent, ne rêva pas long-temps pour lui faire cette réponſe en vers:

Amak accuſe mes vers d'être ſans ſel, & je crois qu'il a raiſon:
Car je ne les aſſaiſonne que de miel & de ſucre, qui ne s'accordent pas avec le ſel.
Mais pour les ſiens, qui n'ont pas plus de gout que les légumes les plus fades, ils en auroient grand beſoin.

Amak fut fort mortifié de cette réponſe, & encore plus de voir que le prince fit donner à Raſchidi l'or & l'argent des baſſins, qui étoit deſtiné à celui qui remportoit le prix dans ces ſortes de combats d'eſprit. Ce poëte arriva juſqu'à une extrême vieilleſſe, ayant vécu près de cent ans. Son principal ouvrage eſt l'hiſtoire des amours de *Joſeph & Zoleiskhah* en vers perſans, roman tiré de l'hiſtoire du patriarche Joſeph, qui a été brodée d'une étrange maniere dans l'alcoran. Amak excelloit particulierement dans la compoſition des élégies, & l'on rapporte que le ſultan Sangiar *le Selgiucide* ayant perdu ſa ſœur nommée Mamulk, qu'il avoit mariée au ſultan Mahmoud ſon neveu & ſon ſucceſſeur, demeura inconſolable de cette perte, & mépriſa tous les éloges funébres, que les poëtes de ſon temps lui préſenterent ſur ce ſujet. Il réſolut enfin de faire venir de Bokhara le poëte Amak qui s'y étoit retiré, afin qu'il compoſat quelque ouvrage capable de le conſoler, & de lui faire paſſer ſon chagrin. Amak qui étoit déja caſſé de vieilleſſe, ne put pas ſe mettre en chemin, mais il eut encore aſſez de vigueur, pour faire une élégie, qu'il envoya par Hamidi ſon fils au ſultan. Cette princeſſe pour laquelle l'élégie fut faite, étoit morte dans le printems de la ſaiſon & de ſon âge, ce qui donna occaſion au poëte de commencer ſon poëme par ces vers:

Au temps que la roſe commence à éclore dans les jardins, celle qui étoit déja épanouie, s'eſt flétrie en un inſtant, & nous la voyons déja couverte de pouſſiere;
Et lorſque les rejettons des arbres ſucent l'eau des nuées printanieres, ce Narciſſe s'eſt deſſéché, faute d'eau, au milieu de la fraîcheur d'un jardin.

Cette élégie, au jugement de Sangiar, qui avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, remporta le prix ſur toutes celles qui lui avoient été préſentées au ſujet de la mort de la princeſſe ſa ſœur. La vie de ce poëte a rempli tout le cinquiéme ſiécle de l'hégire, dans lequel les monarques de la race de Selgiuk que nous appellons communément *Selgiucides*, ont fait fleurir les ſciences & les arts dans leur empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMALABERGUE, fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, fut mariée à *Hermenfroi*, roi de Thuringe en partie, & frere de Baudri & de Berthier, qui poſſédoient chacun une troiſiéme partie de ce royaume. Cette princeſſe, après que ſon mari eut fait aſſaſſiner Baudri, voulut l'obliger à ſe défaire encore de Berthier, pour regner ſeule. Elle commanda un jour à dîner, que la table ne fût couverte qu'à demi: ce qui ſurprit le roi, lequel en demanda la raiſon. Amalabergue répondit aſſez fierement, que puiſqu'il n'avoit que la moitié d'une couronne, il falloit que ſa table ne fût ſervie qu'à demi. Hermenfroi, piqué par ces paroles, ſe joignit à Thierri, roi de Metz, & fit la guerre à Berthier, qui perdit une bataille, où il fut tué. Mais Hermenfroi ne jouit pas long-temps de cette uſurpation: car Thierri le fit précipiter des murailles de Tolbiac, l'an 531. La cruelle Amalabergue fut contrainte de ſe retirer auprès d'Athalaric, roi des Oſtrogoths, où elle vécut en perſonne privée. * Paul Emile.

AMALAFRIDE, fille de *Valamer*, & ſœur de

Digitized by Google

Théodoric roi des Oſtrogoths, qui regnoient en Italie, épouſa un ſeigneur de ſa nation, & en eut *Théodat* ou *Théodahade*, & *Amalabergue*, femme d'*Hermenfroi*, roi de Thuringe. Depuis, Théodoric remaria ſa ſœur avec *Thraſimond*, roi des Wandales en Afrique. Ce prince mourut ſans enfans l'an 523, & eut pour ſucceſſeur Hilderic, fils d'Hunneric. Il ne fut pas favorable à Amalafride, qui fut arrêtée, & qui mourut en priſon vers l'an 526. * Procope. Jornandes.

AMALARIC ou AMAURI, roi des Wiſigoths en Eſpagne, & dans le bas Languedoc, étoit fils d'*Alaric*, que Clovis tua l'an 507 à la bataille de Vouillé, & de *Théodegote*, fille de *Théodoric*, roi des Oſtrogoths. Geſalic, fils *naturel* du même Alaric, s'établit dans l'état des Wiſigoths, & s'y maintint juſqu'en 511, que Théodoric, comme tuteur de ſon petit-fils, l'en chaſſa & le gouverna lui-même juſqu'à ſa mort arrivée en 526. Amalaric prit alors en main les rênes du royaume des Wiſigoths. Il avoit déja épouſé l'an 517 *Clotilde*, fille de *Clovis*, dit *le Grand*, roi de France, & de ſainte *Clotilde*, princeſſe pieuſe & vertueuſe, qui ſuivoit conſtamment les maximes de piété que lui avoit inſpiré la reine ſa mere. Ce prince, qui étoit arien, l'accabla de mauvais traitemens. Elle ſouffrit d'abord avec patience; mais enfin elle ſe plaignit à ſes freres. On dit même qu'un jour elle leur envoya un voile teint de ſon ſang, comme une marque des violences qu'elle ſouffroit d'Amalaric. Guidebert entreprit de la venger: il entra dans les états des Wiſigoths, & les défit l'an 531. Amalaric prit la fuite; & ayant été pourſuivi, il fut tué peu de temps après à Narbonne; d'autres diſent à Barcelone. Il y en a qui croient que ce fut un François qui le tua; d'autres ſoutiennent que ce fut un des ſiens, & même *Teudis* ou *Theudas*, qui avoit été écuyer de Théodoric, & qui ſuccéda à Amalaric, en 531. * Grégoire de *Tours*, *l.* 3. Iſidorus, *in chron.* Procope, *l.* 1, *&c.*

AMALARIUS, dit FORTUNATUS, archevêque de Trèves, l'un des plus illuſtres prélats qui aient vécu ſous le regne de Charlemagne, avoit été élevé au monaſtere de Medeloc; & dès l'an 810 il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Trèves. Les grands emplois que ſon mérite lui fit avoir auprès de Charlemagne l'empêcherent de reſter dans ſon diocèſe; mais il y laiſſa des gens capables pour le gouverner. L'empereur l'envoya en ambaſſade avec Pierre, abbé de Nonantule, diocèſe de Modène, vers Michel Curopalate, empereur d'Orient. Il s'aquitta très-bien de cette commiſſion, & à ſon retour il mourut l'an 814. Hettus lui ſuccéda ſur le ſiége de l'archevêché de Trèves. Amalarius eſt auteur du livre du ſacrement de baptême, dédié à Charlemagne, que nous avons ſous le nom d'Alcuin. Les autres traités des divins offices, qu'on a long-temps cru d'Amalarius *Fortunatus*, ſont d'Amalarius de Metz, qui ſuit. * Broverius, *in annal. eccl. Trev. l.* 3. Robert Sammart. *Gall. chriſt.* Sirmond. *in not. ad Theod. Aurel.* Le Mire, *in not. ad Honor. Auguſt. &c.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſ. du IX ſiecle.*

AMALARIUS (Symphoſius) prêtre de l'égliſe de Metz dans le IX ſiécle, a vécu peu après Amalarius de Trèves, dont nous venons de parler: ce qui les a fait confondre par divers auteurs; car les uns n'ont connu qu'un même écrivain de ce nom, & les autres ont attribué à l'archevêque de Trèves les ouvrages qui ſont du prêtre de Metz. On a même cru que le premier a vécu juſqu'en 827, quoiqu'il ait eu un ſucceſſeur en 814. Trithème eſt peut-être le premier qui ait confondu ces deux auteurs; & il a été ſuivi par Poſſevin, par Bellarmin & par pluſieurs autres. Le P. Sirmond publia en 1611 les œuvres d'Ennodius, évêque de Pavie; & dans ſes notes ſur le traité de la bénédiction du cierge paſchal, il fit connoître l'erreur de ceux qui des deux Amalarius n'en font qu'un. Dom Conſtantin Cajetan, abbé de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation du Mont-Caſſin, & ſecrétaire du pape Paul V, avoit fait la même faute dans la vie d'Amalarius, qu'il avoit compoſée, comme il publia en 1616 celles de S. Iſidore de *Seville*, de S. Ildefonſe, & de Grégoire, cardinal d'Oſtie. Il écrivit ſur ce ſujet au P. Sirmond, dont il avoit vu les notes ſur Ennodius: & ce dernier lui répondit très-fortement, par une lettre que le P. Labbe nous a conſervée dans ſon traité des écrivains eccléſiaſtiques. Les raiſons du P. Sirmond ſont convaincantes; mais elles ne perſuaderent pas D. Conſtantin Cajetan. D'autres en ont mieux profité. Quoi qu'il en ſoit, Amalarius, que Sigebert nomme mal *Attalarius*, étoit prêtre de l'égliſe de Metz, & non pas évêque, comme l'a écrit Honoré d'Autun; ni archevêque de Lyon, comme l'a cru Uſſerius archevêque d'Armach. Il fut depuis abbé, & il a cette qualité dans pluſieurs anciens manuſcrits. Il a même le nom de coévêque dans celui de l'abbaye d'Epternac du diocèſe de Trèves, dans le duché de Luxembourg. Il vivoit encore en 840, âgé au moins de 60 ans, puiſqu'il avoit été diſciple d'Alcuin en Auſtraſie, & peut-être parvint-il juſqu'en 841, mais le temps de ſa mort nous eſt inconnu. Louis *le Débonnaire*, qui connoiſſoit la capacité d'Amalarius, lui demanda de compoſer l'ouvrage des offices eccléſiaſtiques ou divins, *De eccleſiaſticis ſeu divinis officiis*, que nous avons en quatre livres. Ce fut encore par un ordre du même empereur, qu'il fit un voyage à Rome l'an 831, ſous le pontificat du pape Grégoire IV, pour y examiner l'ordre des antiennes dont ſe ſervoit l'égliſe romaine dans l'office divin; & ce fut à ſon retour qu'il compoſa ſon traité, *De ordine antiphonario.* Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliothéque des peres. Quelques auteurs prétendent qu'il en avoit compoſé un autre, qui fut approuvé par les évêques aſſemblés en concile à Aix-la-Chapelle l'an 816. C'étoit des régles pour les chanoines & pour les religieuſes, ſous ce titre: *Forma inſtitutionis canonicorum & ſanctimonialium canonicè viventium.* On dit qu'Amalarius les avoit recueillies des anciens docteurs. Aubert le Mire publia en 1638 ce traité avec des notes. Le P. Sirmond avoit déja fait remarquer qu'Ademar, moine d'Angoulême, parloit de cette piéce dans ſa chronique, que le P. Labbe nous a depuis donnée. Le P. dom Luc d'Acheri a auſſi publié cinq lettres d'Amalarius. La premiere eſt écrite à Jérémie, archevêque de Sens, ſur la maniere dont il faut écrire le nom de Jeſus. La ſeconde à Jonas d'Orléans ſur le même ſujet. Il y a des réponſes à ces deux lettres. La troiſiéme eſt écrite à Rangaire, évêque de Noyon, ſur le ſens de ces paroles: *Hic eſt calix ſanguinis mei, novi & æterni teſtamenti.* La quatriéme à Hetton, moine, ſur le nom de *Seraphim*, pour ſavoir quand il eſt maſculin, & quand il eſt neutre. Dans la derniere de ces lettres, écrite à Guntard, Amalarius examine s'il eſt permis de cracher d'abord après la communion. L'ouvrage des offices divins d'Amalarius fut attaqué par S. Agobard archevêque de Lyon, dans un traité que nous avons parmi ſes œuvres, ſous ce titre, *Incipit liber venerabilis Agobardi archiepiſcopi Lugdunenſis, contra libros IV Amalarii abbatis.* On croit de même que c'eſt d'Amalarius dont parle ce prélat dans ſon livre *De divina pſalmodia*, où il s'exprime en ces termes: *Quia nuper ſtultus & improbus ipſáque ſtultitiâ & improbitate ſuâ omnibus notus calumniator erupit, qui ſanctam eccleſiam noſtram, id eſt, Lugdunenſem, non ſolùm verbo, ſed etiam ſcriptis lacerare non ceſſat, &c.* * Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ.* Sigebert, *in catal.* Ademar d'*Angoulême*, *in chron.* Sirmond, *in not. ad t.* 2. *concil. Gal. ad. Ennod. & ep. ad Conſtant. Cajet.* Dom Luc d'Acheri, *t.* 7. *Spicil.* Le Mire, *in not. ad Honor. Auguſt. & in regul. conſtitut. cleric.* Baluze, *in not. ad Agobard. &c.* Du-Pin, *biblioth. des aut. ecc. du IX ſiécle.*

AMALASONTE ou AMALASUNTE, fille de *Théodoric*, roi des Oſtrogoths en Italie, & d'*Audefiede*, ſœur du roi *Clovis*, étoit une princeſſe d'un excellent eſprit, & parfaitement inſtruite dans les langues grec-

Digitized by Google

que & latine. Elle ſavoit même ſi bien celles que les Barbares parloient, qu'elle n'eut jamais beſoin d'interpréte pour répondre aux peuples de toutes les nations différentes, qui compoſoient l'empire romain. Elle épouſa *Eutharic*, petit neveu de *Thraſimond*, & elle en eut *Athalaric*. Ce prince ſuccéda aux états de ſon aïeul, & durant ſa minorité Amalaſonte gouverna avec une prudence admirable. Après la mort d'Athalaric, la princeſſe qui étoit ſans fils & ſans mari, voulant ſe faire un appui, mit la couronne ſur la tête de Théodat, qui étoit ſon couſin germain, fils d'Amalaſride, ſœur du roi Théodoric. Mais cet ingrat, oubliant ſes bienfaits, enferma Amalaſonte dans un château bâti au milieu d'une petite iſle du lac de Bolſene en Toſcane, & la fit mourir ſur la fin de l'an 534. On dit même que ce fut lui qui l'étrangla dans un bain. L'empereur Juſtinien, qui eſtimoit beaucoup cette princeſſe, commanda à Beliſaire de venger ſa mort, qui fut le prétexte de la guerre qu'on fit aux Goths, & la cauſe de la ruine de leur état en Italie. * Procope, *l.* 1, *de bell. Goth. c.* 2 & 4. Caſſiodore, *l.* 1, *ep.* 2, 3 & 4. Jornandes. Marcellinus, *in chronic. Vie de Caſſiodore*, par dom Denys de Sainte-Marthe, *l.* 2, *c.* 1, 2 & 3.

AMALBERGUE, fille de Théodoric, roi des Goths, *cherchez* AMALABERGUE.

AMALECH, fils de *Thamna*, qui étoit concubine d'Eliphas, fils d'Eſaü, fut le pere & le chef des peuples qui habitoient au midi de l'Idumée, qu'on nomma *Amalécites*. L'écriture ſainte parle en pluſieurs endroits de ces peuples. Un de leurs rois vint à Raphidim combattre contre les Iſraélites, après qu'ils furent ſortis d'Egypte. Moïſe ſe tint ſur une colline pour prier Dieu de faire remporter la victoire aux Hébreux ſur ce peuple idolâtre. Joſué combattit contre Amalech, & avoit le deſſus lorſque Moïſe élevoit ſes mains vers le ciel; mais auſſitôt que ce libérateur du peuple de Dieu les abaiſſoit, Amalech avoit l'avantage. C'eſt ce qui obligea Aaron & Hur de ſoutenir les mains de Moïſe juſqu'au ſoleil couché. Pendant ce temps-là Joſué mit en fuite Amalech & ſon armée, dont il tua la plus grande partie. Dieu ordonna alors aux Iſraélites de ſe ſouvenir d'exterminer entierement tous les Amalécites quand ils ſeroient paiſibles poſſeſſeurs de la terre promiſe. Après la mort de Barach & de Debora, en l'année 2783 du monde, & 1252 avant Jeſus-Chriſt, les Madianites, aſſiſtés des Amalécites & des Arabes, firent la guerre aux Iſraélites, & les vainquirent dans un combat, ravagerent leur pays, & emporterent beaucoup de butin. Samuël commanda à Saül de la part de Dieu, de détruire les Amalécites. Ce prince leur fit la guerre, prit leurs villes, & les défit entierement l'an 2971 du monde, & avant J. C. 1064: mais il ſauva la vie à leur roi Agag, contre la défenſe de Dieu, & épargna tout ce qu'il y avoit de plus excellent parmi leurs beſtiaux & leurs meubles. Cette déſobéiſſance lui fut fatale; elle le fit réprouver de Dieu, dont il avoit négligé les commandemens, & lui fit perdre le royaume. David pourſuivit les Amalécites après qu'ils eurent ſaccagé Siceleg, & les défit l'an du monde 2980, & avant J. C. 1055. Depuis ils furent entierement exterminés. * *Geneſe*, 36. *Exode*, 17. *Deutéronome*, 25. *Joſué*, 14. I *des Rois*, 15. I *des Paralipomenes*, 12. Joſéphe, *l.* 2, *c.* 1, & *l.* 6, *c.* 8.

AMALFI, *cherchez* MALPHI.

AMALON, qui prenoit la qualité de duc de Champagne, étant éperdument amoureux d'une belle fille, la fit conduire dans ſa chambre, dans le deſſein de lui faire violence. Cette généreuſe Judith voyant que le duc plein de vin s'étoit endormi, le tua, & ſe ſauva vers le roi Gontran, qui étoit à Châlons, & qui la protégea en conſidération de ſa vertu. Cela arriva l'an 592 ou 593. * Grégoire *de Tours*, *l.* 4, *c.* 27.

AMALRIC ou AMAURI, archevêque de Tours, ſuccéda à Landran II, vers l'an 850 ou 851. Il préſida avec Hincmar de Reims au concile de Soiſſons, tenu en 853; & il y fut prié de faire un voyage au Mans, pour y voir l'évêque Aldric, qu'une paralyſie avoit empêché d'aſſiſter à ce concile. Amalric ſe trouva encore au concile de Verberie, qu'on célébra ſur la fin du mois d'août de la même année, & mourut vers l'an 854. * Flodoard, *l.* 3, *hiſt. c.* 21. Sainte Marthe.

AMALRIC, évêque de Senlis, a fleuri dans le XII ſiécle. Il avoit pris l'habit parmi les religieux de l'ordre de Citeaux; & après avoir été abbé de Chaalis, il fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Senlis, vers l'an 1148. Sa cathédrale tomboit en ruine: il travailla à la faire réparer; & le roi Louis *le Jeune* écrivit aux prélats du royaume, pour le faire aſſiſter de leurs libéralités dans une telle entrepriſe. La lettre eſt ſouſcrite par Hugues de Champ-Fleuri, évêque de Soiſſons, & chancelier de France. Amalric mourut l'an 1161 ou 1162, & fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Chaalis. * San-Marth. *Gall. chriſt.*

AMALRIC (Arnaud) archevêque de Narbonne, qui vivoit dans le XIII ſiécle, prit l'habit de religieux de Citeaux, & fut abbé de Poblet, puis de Grand-Selve, & général de l'ordre de Citeaux. On le nomma inquiſiteur de la foi en Languedoc contre les albigeois, & on lui donna pour collégue en cet emploi Pierre de Châteauneuf, légat du ſaint-ſiége. La plus importante commiſſion qu'il eut, fut celle d'unir les princes d'Eſpagne contre les Maures. Il y réuſſit, & ces princes remporterent une célébre victoire le lundi 16 juillet de l'an 1212. Amalric s'y trouva, & en écrivit une relation que nous avons encore. A ſon retour d'Eſpagne on le mit ſur le ſiége de l'égliſe de Narbonne, ſur la fin de la même année 1212, ou au commencement de la ſuivante. Simon, comte de Montfort, avoit ſur le duché de Narbonne des prétentions contraires à celles de ce prélat, qui fut protégé par le pape Innocent III ſon ami. Amalric ſe trouva en 1214 au concile de Montpellier, & s'oppoſa avec zèle aux albigeois: il mourut en 1225. On dit que ce fut le 29 ſeptembre, & qu'il fut enterré à Cîteaux. Outre la relation dont nous avons parlé, on lui attribue quelques autres traités. Le pape Innocent III lui dédia un volume de ſes ſermons. * Pierre des Vaux de Cernai, *hiſt. albig. c.* 4, 66, 81 & 82. Ceſaire, *l.* 5 & 7, *c.* 21 & 52. Henriquez, *in faſt. SS. Ciſter.* Catel, *hiſt. du Langued. l.* 5. Manriquez, *in annal. Caſt.* San-Marth. *Gall. chriſt.* Charles de Viſch, *bibl. ciſter.* Aubert le Mire, *orig. monaſt. l.* 5, *c.* 19.

AMALRIC AUGERI, hiſtorien, a vécu dans le XIV ſiécle, du temps du pape Urbain V, qui fut élu en 1362. Il dédia à ce pontife une hiſtoire des papes, qu'il nomme *Chronicum pontificale*. C'étoit comme un dictionnaire hiſtorique des papes, où leur vie étoit rapportée par ordre alphabétique. Il étoit de l'ordre de S. Auguſtin, comme on le peut juger par la préface de ſon ouvrage: *Beatiſſimo Patri, &c. veſter devotus capellanus Amalricus Augerii de Brevis, prior veſtri monaſterii ſancte Marie de Apriano, ordinis ſancti Auguſtini, Elnenſis diœceſis, &c.* Il avoue qu'il avoit compilé ſon hiſtoire d'après plus de deux cens auteurs. Il la finit à Jean XXII, qui mourut l'an 1334. Cette chronique n'a point été publiée que nous ſachions. * Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 3, *c.* 1.

AMALTHÉE, fille de *Meliſſe*, roi de Créte, fut nourice de Jupiter, ſelon Lactance. Les autres aſſurent que c'eſt le nom d'une chevre, qui nourit de ſon lait ce dieu fabuleux, lequel en reconnoiſſance de ce bon office, la plaça, avec deux chevreaux qu'elle avoit, dans le ciel où elles forment ces deux étoiles que le poëte Aratus appelle *Etoiles du Chartier*, qui préſagent le mauvais temps. On ajoute qu'Adraſtée & Ida, à qui cette chevre appartenoit, eurent ſa corne, qui fut célébre par ſon abondance. D'autres diſent que Jupiter donna une des cornes de la chevre Amalthée aux nymphes qui avoient eu ſoin de ſon enfance, & que cette corne, qui

Digitized by Google

fut depuis appellée *Corne d'abondance*, avoit la vertu de produire à l'inſtant tout ce que les nymphes pouvoient deſirer : d'où vient le proverbe en uſage, *Amalthea cornu*, pour exprimer que l'on a tout en abondance. Le ſcholiaſte de Callimaque fait ſortir le nectar & l'ambroſie, des cornes de la chevre Amalthée. Apollodore dit que la corne d'abondance appartenoit à Amalthée, fille d'Hemonius, laquelle en fit préſent à Hercule. Tous ceux qui ont fait mention de cette fable, comme Ovide, Diodore de *Sicile*, Strabon & Lactance *Firmien*, la racontent diverſement. Ovide fait ſortir cette corne d'abondance d'Acheloüs changé en taureau, & vaincu par Hercule, qui lui arracha une corne : les Naïades la ramaſſerent & la remplirent de fruits & de fleurs; & c'eſt la corne que la déeſſe d'abondance porte toujours à la main. Le fondement de cette fable eſt qu'Hercule vint à bout de reſſerrer le fleuve Acheloüs dans ſes bornes, par le moyen des levées qu'il fit faire le long de ſes bords. La corne qu'il lui arracha fut le retranchement de quelqu'un de ſes bras, dans le lit duquel, lorſque l'eau en fut détournée, on vit croître une ſi grande quantité de toutes ſortes de fruits, nourris de la graiſſe de la terre encore limoneuſe, qu'une fertilité ſi extraordinaire donna lieu à la fable de la corne d'abondance. Amalthée ſemble venir du phénicien *Omeneth* ou *Amantha*, qui ſignifie *nourice*. C'eſt de-là que les poëtes ont nommé Jupiter αἰγιοχὸς, *chevrier*, & qu'ils ont donné à ſon bouclier le nom d'*Egide*, parcequ'ils diſent que ce bouclier étoit couvert de la peau d'Amalthée. AMALTHÉE eſt auſſi le nom d'une agréable maiſon de campagne d'Atticus en Gréce, qu'il avoit appellée ainſi, pour ſignifier que tout y abondoit : car ce mot d'Amalthée ſe prend pour abondance. * Ciceron, *l.* 1, *epiſt.* 13 *à Atticus.* Ovide, *métam. liv.* 9, *fable* 1. Apollodor. Hygin.

AMALTHEE, DEMOPHILE ou HIEROPHYLE, eſt le nom qu'on donne à la Sibylle de Cumes, fameuſe dans l'antiquité par ſes prophéties. Elle avoit compoſé neuf livres de prédictions des choſes à venir, qui concernoient l'empire de Rome. S'étant adreſſée à Tarquin *le Superbe*, roi de Rome, elle les lui préſenta, lui demandant 300 écus d'or de la monnoye de Philippe; mais le roi rebuta ſon préſent : indignée de ce refus, elle en brula trois en préſence du prince. La Sibylle étant revenue à quelques jours de-là, elle demanda pareille ſomme pour les ſix qui reſtoient; & voyant qu'on la lui refuſoit, elle en brula encore trois. Cela étonna le roi. Enfin, comme on voulut ſavoir ce qu'elle prétendoit avoir des trois derniers, elle exigea le même prix de trois cens piéces d'or. Tarquin conſulta les pontifes ſur cette propoſition, & par leur avis il paya ce que demandoit cette femme. Cela arriva vers l'an 219 de la fondation de Rome, & avant J. C. 535. Au reſte ces livres furent en telle vénération dans cette ville, qu'on créa deux magiſtrats qui n'avoient point d'autre fonction, que de les garder, & de les conſulter dans les occaſions, parcequ'ils contenoient les deſtinées de l'empire. On ne les ouvroit que dans les preſſantes néceſſités de la république, pour y chercher la maniere d'expier les prodiges, & de détourner les miſéres publiques. *Lactance, *l.* 1, *c.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Suidas. Florus, &c.

AMALTHÉE. Il y a eu dans le XVI ſiécle trois freres de ce nom en Italie, Jérôme, Jean-Baptiſte & Corneille, tous trois excellens poëtes Latins. JERÔME, né à Oderzo dans la Marche Tréviſane, fut un habile philoſophe & un ſavant médecin. Il mourut en ſon pays l'an 1574, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Martin. JEAN-BAPTISTE Amalthée paſſa preſque toute ſa vie à Rome, où il fut aimé de trois papes. Il accompagna les cardinaux que Paul IV ou Pie IV députa au concile de Trente, & les ſervit en qualité de ſecrétaire. Il revint enſuite à Rome, où il mourut l'an 1574, âgé de 47 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Sauveur. Tout ce que l'on ſait de CORNEILLE Amalthée, c'eſt qu'il fut auſſi excellent poëte que ſes deux freres dont nous venons de parler. JERÔME laiſſa un fils nommé *Attilius*, dont nous allons parler. Grævius a fait imprimer à Amſterdam les poëſies latines des trois freres Amalthée, en 1689, & a mis leurs éloges à la tête de cette édition. Les poëſies des trois Amalthées ſe trouvent auſſi au premier tome des *délices des poëtes Latins d'Italie*. Elles ont été fort eſtimées dans leur ſiécle; & on les a jugé preſque égales aux productions des anciens, pour leur douceur & leur naïveté. On trouve encore en divers recueils pluſieurs vers italiens de Jean-Baptiſte Amalthée. * Jean. Nic. Erythr. *pinacothec.* 1. *p. l.* 5. *ab Hieron. Alexandri elogio.* De Thou, *hiſt. ad ann.* 1574. Baillet, *jugemens des ſavans, tom.* 7 *ou tom.* 4 *de l'édit. in*-4°.

AMALTHÉE (Attilius) natif d'Oderzo, ville de la Marche Tréviſane en Italie, & fils de *Jérôme* Amalthée, s'adonna à la poëſie; il s'appliqua enſuite au droit civil & canonique, & à la théologie. Le pape le fit référendaire; & quelques années après Paul V lui ayant donné le titre d'archevêque d'Athènes, l'envoya en qualité de nonce à Cologne. Il cherchoit tous les moyens de ſoulager ceux qui abjuroient l'héréſie, pour rentrer dans le ſein de l'égliſe; & l'on remarque qu'écrivant au cardinal Bellarmin, il l'aſſuroit que, s'il avoit cent mille écus de rente, il en donneroit quatre-vingt-quinze mille aux nouveaux catholiques. Lorſqu'il fut de retour à Rome, il employa le reſte de ſa vie à des actions exemplaires de piété & de charité, y mourut fort âgé, & fut enterré dans l'égliſe du nom de Jeſus. * Jean. Nic. Erythræus, *pinac. alter.*

AMAM, ville de la tribu de Juda. * *Joſué*, *XV*, 26.

AMAMA (Sixtinus) natif de Frize, profeſſeur en langue hébraïque dans l'académie de Franeker, & diſciple de Druſius, a publié pluſieurs ouvrages. Le premier fut proprement l'eſſai d'un plus gros qu'il méditoit, & qui devoit être une critique de toute la vulgate. Il commença par celle du *Pentateuque*, qui fut imprimée en 1620. Il préparoit la ſuite, lorſqu'il fut obligé de travailler à conférer la verſion flamande de l'écriture avec les originaux, & avec les plus exactes verſions. Cette verſion flamande avoit été faite ſur la verſion allemande de Luther; & il fit voir dans un ouvrage flamand intitulé, *Byblesſche conferencie*, & qui parut en 1623, qu'elle étoit pleine de fautes. M. Simon a parlé de ce dernier ouvrage dans ſon traité de *l'inſpiration des livres ſacrés*. Il inſinue que ſi les égliſes réformées de Flandre ont ſuivi la méthode d'Amama dans leur nouvelle traduction, ils n'ont pu la rendre exacte. Il y prouve encore que les premiers réformateurs ont eu grand tort d'abandonner l'ancien interpréte de l'égliſe, pour ne ſubſtituer en ſa place que de très-mauvaiſes verſions de l'écriture. Pendant qu'Amama y avoit travaillé, le P. Merſenne, minime, avoit refuté ſa critique du Pentateuque quant aux ſix premiers livres de la Genèſe, & Rivet lui en donna avis en 1626. Il s'appliqua à répondre, 1°. par une lettre au P. Merſenne publiée en 1627; 2°. par une autre piéce qui ſe trouve parmi celles qui compoſent le livre qu'il fit imprimer en 1628, ſous le titre d'*Antibarbarus Biblicus*. Les autres piéces qui y ſont contenues, ſont la critique de la vulgate ſur les livres hiſtoriques du vieux teſtament, ſur Job, ſur les pſeaumes, ſur les livres de Salomon, & quelques diſſertations particulieres. Cet ouvrage devoit contenir deux parties, chacune de trois livres : l'auteur ne donna que la premiere. On la réimprima l'an 1656, & on y joignit le quatriéme livre, qui eſt ſur Iſaïe & ſur Jérémie. M. Simon a remarqué qu'il n'y a guéres de jugement dans tout le livre d'Amama, dont tout le deſſein a été de montrer que la barbarie n'eſt entrée dans l'égliſe romaine, que parcequ'on y a autoriſé la verſion des ſeptante & la vulgate : au lieu qu'on devoit, ſelon lui, s'attacher entierement à l'original hébreu. Pour venir à bout

Digitized by Google

bout de ſon deſſein, il a ramaſſé tout ce qu'il a trouvé dans les livres qui traitent de cette matiere, ſoit qu'ils aient été écrits par des catholiques, ou par des proteſtans, & il s'emporte avec excès contre le concile de Trente. Mais les témoignages qu'il produit ſur ce ſujet ſont autant de preuves évidentes de la ſage conduite des évêques aſſemblés dans ce concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la vulgate. On peut ſe ſervir utilement de cet ouvrage d'Amama contre lui-même, & contre les autres proteſtans qui ont donné un mauvais ſens aux paroles du concile. Amama mourut en décembre 1629. Nicolas ſon fils donna au public en 1651 un livre qui a pour titre, *Diſſertationum Marinarum decas*, où il y a beaucoup de lecture, & où, ſans s'arrêter à la nouvelle philoſophie, il s'éloigne très-ſouvent d'Ariſtote: l'ortographe même y eſt nouvelle. * Simon, *hiſt. critique*, *l.* 3, *c.* 9; & *traité de l'inſpiration*, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

AMAN, Amalécite, étoit fils d'*Amadath*, de la race de ce roi Agag que Saül épargna, & que Samuël fit mettre par morceaux devant l'autel du Seigneur à Galgala. Aſſuérus l'avoit élevé au-deſſus de tous les princes & ſeigneurs de ſa cour, & avoit ordonné à tous ſes officiers de fléchir les genoux devant lui. Mardochée, Juif de nation, fut le ſeul qui ne lui rendit pas cet honneur. Aman en étant averti, fut indigné contre Mardochée, & réſolut de faire retomber ſon reſſentiment ſur toute la nation juive qui étoit dans les états d'Aſſuérus. La douziéme année du regne de ce prince, au premier mois des Juifs appellé *Niſan*, qui répond à notre mois de mars, Aman jetta le ſort pour ſavoir dans quel temps il devoit faire exterminer tous les Juifs; le ſort tomba ſur le douziéme mois appellé *Adar*, qui répond au mois de février. Aman, ſous prétexte que les Juifs mépriſoient les ordres du roi, & qu'il étoit important à l'état que cette nation fût détruite, demanda au roi un ordre, portant que l'on maſſacrât tous les Juifs, & offrit à Aſſuérus, en cas qu'il le donnât, de payer dix mille talens au fiſc. Ce prince lui permit de donner les ordres néceſſaires pour faire exterminer le peuple Juif dans tous ſes états. Le treiziéme jour du mois de Niſan de l'année ſuivante, Aman fit aſſembler les ſecrétaires d'Aſſuérus, & leur fit écrire au nom du roi à tous les ſatrapes, gouverneurs & juges des provinces qui dépendoient d'Aſſuérus, que le treiziéme jour du douziéme mois, appellé *Adar*, ils euſſent à faire maſſacrer tous les Juifs, de quelqu'âge & de quelque ſexe qu'ils fuſſent, & de piller tous leurs biens. Ces ordres furent ſcellés de l'anneau du roi Aſſuérus, & envoyés en diligence par les couriers de ce prince, dans toutes les villes de ſes états. Avant que le temps de l'exécution de cet ordre fût arrivé, Aman fit dreſſer une potence de cinquante coudées de haut, pour y faire pendre Mardochée. Il arriva qu'Aſſuérus s'étant fait lire les annales des années précédentes de ſon regne, y trouva que Mardochée lui avoit ſauvé la vie, en découvrant une conſpiration que l'on avoit formée contre lui, & qu'il n'en avoit pas été récompenſé. Il demanda à Aman de quelle maniere il falloit honorer une perſonne que le roi vouloit honorer. Sur la réponſe d'Aman, il lui ordonna de faire monter Mardochée ſur le cheval que le roi avoit coutume de monter, de lui faire mettre ſur la tête le diadême royal, de tenir les rênes du cheval, de le mener par la ville, en criant: *C'eſt ainſi que mérite d'être honoré celui que le roi honore de ſon eſtime*. Aman exécuta ponctuellement cet ordre d'Aſſuérus, quoiqu'avec une extrême répugnance. Le lendemain, ayant été convié au feſtin qu'Eſther, niéce de Mardochée, avoit fait préparer pour Aſſuerus, cette reine ayant informé le roi des ordres qu'Aman avoit donnés pour exterminer toute la nation juive, Aſſuérus en fut ſurpris & irrité, ſe leva du feſtin tout en colére, & entra dans un jardin. Aman ſe jetta aux pieds de la reine, pour la ſupplier de lui ſauver la vie; Aſſuérus étant rentré & le voyant en cette poſture, s'imagina qu'il vouloit lui faire violence, & commanda qu'Aman fût pendu à la même potence qu'il avoit préparée pour faire mourir Mardochée. Le même jour Aſſuérus donna à Eſther la maiſon d'Aman, & à Mardochée l'anneau qu'il avoit donné à Aman, & révoqua l'édit donné contre la nation juive. *Voyez* ESTHER & MARDOCHEE. * *Eſther*, *c.* 3, 4, 5, 6, 7 & 8.

AMAN, le mont Aman, *Amanus mons*, *Pieria mons*, chaines de montagnes en Aſie, qui ſéparent la Sourie de la Cilicie, & s'étendent depuis la Méditerranée juſqu'à l'Euphrate. C'eſt dans ces montagnes près de la côte, entre la ville d'Ajazzo & celle d'Alexandrette, qu'eſt le fameux détroit qu'on appelloit anciennement *Amanica Porta*, *Porta-Celicia*, *Porta-Syria*, auprès deſquelles Alexandre *le Grand* remporta une célébre victoire ſur Darius, roi de Perſe. Ces montagnes n'étoient habitées que par des bêtes ſauvages, & des bandits. Ciceron étant proconſul de Cilicie, attaqua ceux qui y demeuroient, & démolit leurs terraites. On appelle ces montagnes *Allocan*, *Scanderone*, *de Monte-Nero*.

AMAN, port du royaume de Maroc ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap de Ger & celui de Canthiu. Il y en a qui croient que c'eſt *Miſſocaras*, dont parle Ptolémée.

AMANAS, ou Iſles turques, au nord de l'iſle Eſpagnole dans l'Amérique. Ce ſont les iſles les plus orientales, & elles ont des ſalines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaïque tirent un grand profit. * Charlevoix, *hiſtoire de l'iſle de S. Domingue*, *l.* 1.

AMAND (Saint) évêque de Bourdeaux dans le V ſiécle, fut élevé à la prêtriſe par S. Delphin évêque de Bourdeaux. Il fut le catéchiſte & le parrain de S. Paulin, depuis évêque de Nole, & ce ſaint lui a écrit pluſieurs lettres. Il fut élu évêque de Bourdeaux en 402 ou 403 au plus tard, après la mort de S. Delphin. On ignore l'année de ſa mort, & le nom de ſon ſucceſſeur immédiat. On fait la fête de ce ſaint évêque au 18 de juin. * *Lettres* 2, 9, 11, 48 de S. Paulin. Gregor. *Turon. de gloria confeſſor. c.* 45. Baillet, *vies des Saints*, *au mois de juin*. D. Rivet, *hiſt. littér.* t. II, p. 177.

AMAND (Saint) évêque de Maſtricht, apôtre d'une partie des Pays-Bas, vivoit dans le VII ſiécle. Il gouverna diverſes égliſes, & s'étant retiré près de Tournai, il y fonda l'abbaye d'Elnone, qui prit depuis ſon nom. Ce ſaint mourut l'an 679. Quelques auteurs croient qu'il eſt différent de celui qui a gouverné l'égliſe de Wormes, où on voit ſon épitaphe en ces termes:

Præſul amavit oves proprias, & pavit Amandus,
Idcircò ſuperis ſemper Amandus erit.
Ille Deum docuit ardenter Amandus amandum,
Et nobis igitur ſemper Amandus erit.

* Gazey, *hiſt. eccléſ. des Pays-Bas*. Dom Mabillon, *act. ſanctorum ord. Benedict.*

AMAND, ſurnommé DU CHASTEL, *de Caſtello*, vivoit au commencement du XII ſiécle vers l'an 1113. Après avoir été chanoine de Tournai, il fut religieux du monaſtere de S. Martin dans la même ville, puis prieur de l'abbaye d'Anchin, près de Douai; & enfin abbé de celle de Marchiennes, dans le diocèſe d'Arras, qu'il rétablit avec beaucoup de ſoin & de zèle. Il écrivit divers traités, & entr'autres une lettre qui contenoit la vie de S. Odon, évêque de Cambrai. * Valere André, *bibl. belg.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 48.

AMAND (Suſon ou ſelon d'autres Henri) *cherchez* HENRI DE SUZE.

AMAND, dit FAYE ou FAYETA (Jean S.) abbé de S. Bavon de Gand dans le XIV ſiécle, étoit docteur de l'univerſité de Paris, & il témoigna beaucoup de zèle contre certains hérétiques nommés *Flagellans*, qui ſous une fauſſe apparence de dévotion, trompoient les

ſimples. S. Amand fit un voyage à Avignon, dans le deſſein de perſuader à Clément VII de ſe ſervir de ſon autorité, pour exterminer ces hypocrites. Il réuſſit dans ſon deſſein; car ce pape les détruiſit entierement. A ſon retour il ſe démit de ſon abbaye, & mourut peu de temps après vers l'an 1394. Il avoit compoſé divers traités, *De eſu carnium*, dont Trithême parle avec éloge, *Manipulum exemplorum. Quæſtiones ſuper ſententias*, &c. * Sanderus, *rer. Gand. l.* 4, *c.* 4. Valere André, *bibl. belg.* Trithême. Le Mire, &c.

AMAND de Ziriczée, ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de cette ville, capitale de l'iſle de Schouwen, dans la Zélande, fut religieux de l'ordre de S. François dans le XVI ſiécle. Exerçant la dignité de provincial de ſon ordre dans les Pays-Bas, il y travailla à réformer les monaſteres. Depuis, il revint à Louvain, où il profeſſa la théologie, & mourut le 8 juin de l'an 1534. Il étoit docteur de l'univerſité de cette ville, & ſavoit la langue grecque, l'hébraïque & la chaldaïque. Ses ouvrages ſont, *De LXX hebdomadibus Danielis. Commentaria in Geneſim, Jobum, & Eccleſiaſten. De XL manſionibus. De S. Anna conjugio*, &c. Nous avons encore de lui une chronique en VI livres, depuis le commencement du monde juſqu'en 1534, ſous ce titre: *Scrutinium, ſeu venatio veritatis hiſtorica.* * Swert, *in Ath. Franc.* Valere André, *bibl. belg.*

AMANGUCI, *Amangucium*, ville d'Aſie dans l'iſle de Niphon, la principale de celles du Japon, ſur la côte occidentale de Jamayſoti, où elle a un fort grand & bon port. Elle eſt éloignée de cent milles de Nangazachi, en tirant vers l'orient d'été. * Baudrand.

AMANSIFIRDIN, ville d'Arabie, *cherchez* ZIRIFDIN.

AMANT (Marc-Antoine de Gérard de S.) *cherchez* SAINT-AMANT.

AMANTHEA, ou *Amantia* & *Adamantia*, ville de Calabre, ſur la mer Méditerranée, avec évêché ſuffragant de Reggio, & dans le pays qui dépend du prince de Biſignano, vers le cap Suvaro ou de Sainte-Euphémie & Martorano. Il y a un château aſſez fort. La ville d'Amanthea témoigna beaucoup de fidélité pour les princes de la maiſon d'Aragon, pendant les guerres que les rois Charles VIII & Louis XII firent en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. * Scipion Mazella, *deſcript. del. reg. di Nap.* Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Aubert le Mire, *notit. epiſc. orb. &c.*

AMANTIUS, grand chambellan de l'empereur Arcadius, introduiſit chez ce prince, Porphyre évêque de Gaze, qui venoit pour l'engager à faire démolir le temple de l'idole qui étoit à Gaze. Ce qu'il obtint après la merveille qu'on dit être arrivée le jour du baptême de Théodoſe *le jeune*, l'an de J. C. 401. * Maræus, *in vita ſancti Porphyrii.* Socrate. Sozomene. Baronius, *ann. Chriſt.* 401.

AMANTIUS, préfet de la chambre de l'empereur Anaſtaſe, amaſſa de grandes richeſſes, avec leſquelles il entreprit de mettre ſur le trône ſon ami Théocrite, ne pouvant s'y élever lui-même, parcequ'il étoit eunuque. Il confia ce deſſein à Juſtin, & lui remit les ſommes néceſſaires pour gagner les ſuffrages du peuple & des ſoldats. Mais Juſtin les brigua pour lui-même; & après avoir uſurpé la ſouveraine puiſſance, fit mourir Amantius & Théocrite, l'an de J. C. 518. Le premier avoit long-temps abuſé de la faveur d'Anaſtaſe ſon maître, & avoit perſécuté les Orthodoxes en ſervant les Eutychiens. * Evagre, *l.* 4, *c.* 1.

AMANTIUS (Barthélemi) juriſconſulte, natif de Lanſperg, a vécu dans le XVI ſiécle. Il publia un ouvrage intitulé, *Flores celebriorum ſententiarum græcarum & latinarum*, qu'il fit imprimer à Ingolſtad l'an 1556. On l'a inſeré à Cologne l'an 1568, dans le *Polyanthea* de Mirabellus. * Geſner, *bibl.*

AMANUS, nom latin d'une montagne qui ſépare la Syrie de la Cilicie, *cherchez* AMAN.

AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, & près de la riviere d'Orenoque. * Baudrand.

AMARA, *cherchez* AMHARA.

AMARACUS, jeune homme qui ſervoit Cynaras roi de Chypre, fut tellement affligé d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portoit dans un vaſe, qu'il en mourut de déſeſpoir. Il fut changé en cette plante, à laquelle les Latins ont donné ſon nom, & que nous appellons *Marjolaine.* * Pline parle des diverſes vertus de cette plante, au *l.* 21, *c.* 11 & 12. Virgilius, *lib.* 1, *aneidos*, *v.* 697. Catull. *epig.* 62, *v.* 7.

AMARAH, ſurnom de *Nagmeddin-al-Jemieni*, auteur d'une hiſtoire des viſirs du caire, intitulée *Noke al aſarth*, &c. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 569. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAH BEN ALIEMIENI, fut proclamé calife par les Alides ou partiſans d'Ali, après la mort d'Adhed, dernier calife des Fatimites en Egypte; mais Saladin caſſa cette élection. Cet Amarah étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAL (Dom Louis d') Portugais, évêque de Vizeu en Portugal, ſe trouvant en 1433 au concile de Baſle, ſuivit les intentions de ce concile, à l'égard des démêlés qu'il avoit avec Eugène IV. Les peres du concile l'envoyerent à Conſtantinople, pour hâter la venue de l'empereur Paléologue à Baſle, en même temps que le pape envoya dom Antoine Martin de Chaves, auſſi Portugais, & évêque de Porto, pour preſſer l'empereur de venir à Florence, où ce pontife étoit alors, & où il avoit convoqué un nouveau concile. Les deux évêques Portugais agirent avec beaucoup de zèle dans ces deux négociations oppoſées, & ce fut l'évêque de Porto qui l'emporta, en faiſant réſoudre l'empereur d'aller trouver le pape à Florence. Les peres du concile perſiſtant toujours d'être ſéparés, pluſieurs d'eux élirent l'évêque D. Louis d'Amaral légat *à latere* vers Albert, empereur d'Allemagne, Philippe, duc de Bourgogne, & François, duc de Bretagne; mais au retour de ſa derniere légation, il fut mis en priſon par ordre du pape Eugène. Il eut peu de temps après l'adreſſe de s'en échaper, & ſe rendit à Baſle, où il trouva les peres ſi outrés de colere contre Eugène IV, qu'ils le dépoſerent, & élurent à ſa place Amédée, duc de Savoye, qui prit le nom de Félix V; & entr'autres cardinaux qu'il nomma, l'évêque D. Louis d'Amaral en fut un, mais il ſurvécut peu à cette nouvelle dignité, dans laquelle il auroit été confirmé par Nicolas V, comme l'ont été ſes collégues. Ce ſavant prélat mourut le 10 février 1444. * Maced. *Luſitania purpurata.* Sancta Maria, *anno hiſtorico.*

AMARAL (André d') ſeigneur Portugais, grand chancelier & grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, s'eſt rendu odieux à la poſtérité, pour avoir facilité à Soliman II la priſe de Rhodes, pouſſé par la jalouſie qu'il avoit conçue contre Philippe de l'Iſle-Adam, grand-maître de cet ordre. Il ſe ſervit pour cette trahiſon du miniſtere d'un nommé *Blas-Dies*, qui étoit un de ſes domeſtiques, & qui de temps en temps, de deſſus un boulevard, tiroit des fléches dans l'armée des Turcs avec des billets attachés. Il y inſtruiſoit Soliman de l'état de la ville, & l'encourageoit à continuer le ſiége, l'aſſurant qu'il en ſeroit bientôt le maître. *Blas-Dies* fut enfin remarqué, & conduit devant le grand-maître. La trahiſon ayant été découverte, ce malheureux fut pendu & écartelé, & ſon maître Amaral, après avoir été dégradé, eut la tête coupée: ce qui n'empêcha pas la perte de cette iſle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis qu'il avoit reçus de ces traîtres, qui rendirent inutiles la vigilance & le grand courage de l'Iſle-Adam. * Boſio, *hiſt. de Malte*, *l.* 20.

AMARAL (Pierre d') jéſuite Portugais, a été cé-

Digitized by Google

lébre à la fin du XVII ſiécle dans l'univerſité de Conimbre; mais il n'a laiſſé d'autres monumens de ſon eſprit, qu'un diſcours étendu en l'honneur de la Vierge, qu'il intitula *Canticum Marianum*, & qui fut imprimé à Evora en 1709. Amaral mourut à Lisbonne le 29 décembre 1711. * *Mém. de Portugal.*

AMARAL (Prudence d') Portugais, né au Bréſil l'an 1675, entra chez les jéſuites le 30 juillet 1690, & fit la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux le 15 août 1709. Il avoit un eſprit vif, ſubtil, pénétrant, tout de feu, & capable de ſaiſir toutes les ſciences; mais la délicateſſe de ſon tempérament répondoit mal à ſon ardeur pour le travail. Il eſt mort d'hydropiſie au collége de Rio de Janeiro, le 27 mars 1715. Il avoit enſeigné les belles-lettres à San-Salvador, ville du Bréſil, capitale de la capitainerie de la baye de Tous les Saints, & la philoſophie *in ſeminario Bathlemico*. On a de lui, 1. *Os feitos dos biſpos y arcebiſpos da Bahia.* C'eſt l'hiſtoire des évêques, & des archevêques enſuite, qui ont gouverné le diocèſe de San-Salvador; avec les ſtatuts ſynodaux de dom Sébaſtien de Vida, archevêque du même lieu; à Lisbonne 1710, *in-folio.* 2. *Elegiarum liber de pietate erga beatam Mariam Virginem.* 3. *Mola ſaccharea poëtica deſcriptio.* Ces poëſies du pere d'Amaral n'ont point été imprimées. Ceux qui en ont eu la lecture, aſſurent qu'elles feroient beaucoup de plaiſir aux amateurs de ce genre d'écrire, & que l'auteur s'y montre un génie aiſé, fin, délicat, agréable. * Extrait d'un mémoire latin, communiqué par le pere Oudin, jéſuite.

AMARAM, ANNIBAS & ELEAZAR, trois des plus conſidérables habitans du bourg de Mya, qui eſt de-là le Jourdain. Ils prirent les armes contre ceux de Philadelphe pour la défenſe de leurs limites, & y excitèrent une très-dangereuſe ſédition; mais ils furent pris par Fadus, gouverneur de la Judée, qui fit mourir Annibas, & envoya les deux autres en exil. * Joſéphe, *antiq. l.* 20, *c.* 1.

AMARANTES, *Amaranti*, anciens peuples de la Colchide, habitoient une montagne de même nom, où eſt la ſource du Phaſe, fleuve célébre dans les écrits des poëtes. * Stephan. Apollonius.

AMARANTHE (ordre de l') en Suéde, a été fondé par la reine Chriſtine l'an 1635, à l'honneur de D. Antoine Pimentel, ambaſſadeur d'Eſpagne, qui fut auſſi le premier qu'elle en favoriſa. Les marques de l'ordre étoient un ruban couleur de feu, auquel étoit attaché une bague émaillée, & deux *A* entrelacés en chiffre. La deviſe de cet ordre étoit, *Semper idem*, & les chevaliers en le recevant, juroient, lorſqu'ils n'étoient pas encore mariés, de vivre dans le célibat; ceux qui étoient mariés juroient de ne point paſſer à de ſecondes nôces. * Beſold, *theſaur. practi. Anonym. v. de la reine Chriſtine.*

AMARIAS, fils d'*Azarias*, vingt-troiſiéme grand ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pere, & laiſſa cette dignité à ſon fils Achitob. Joſéphe l'appelle *Nerie* ou *Urie.* * *I Paral. VI*, 11. *Dict. de la bible.*

AMARITON (Jean) avocat au parlement de Paris, étoit d'une famille de Nonette, petite ville en la Limagne d'Auvergne, qui rapportoit ſon origine à un Pierre Amariton, qui fut chancelier de Jean, duc de Berri & d'Auvergne, frere du roi Charles V. Jean Amariton fit ſes études en l'univerſité de Paris ſous quatre célébres profeſſeurs; ayant appris la langue latine ſous Grenet, la rhétorique ſous Omer Talon, la logique ſous Pierre de la Ramée, & la morale ſous Philaret. Il profeſſa enſuite lui-même un cours de philoſophie au collége de Preſles en 1550. Depuis il quitta cette profeſſion pour s'appliquer à l'étude du droit, & s'en alla à Toulouſe où il lia une étroite amitié avec le célébre docteur Jacques Cujas; & ayant acquis dans cette univerſité une grande connoiſſance du droit, il l'enſeigna publiquement, & devint même collégue de Cujas. A ſon retour à Paris, il ſe fit recevoir avocat au parlement, prit le parti du barreau, & fut principalement employé aux conſultations. Il fut du nombre de ceux qui, comme bons ſerviteurs du roi, furent empriſonnés par les ligueurs en 1589, avant le meurtre du roi Henri III: & il y mourut en 1590, à la levée du ſecond ſiége, en l'abſence de ſes fils & de ſon gendre qui avoient ſuivi le parlement à Tours; deſorte que ſes livres & ſes papiers furent entiérement perdus & diſſipés avec ſes meubles qui furent pillés. On a cependant de lui des commentaires ſur les épîtres de Cicéron, & ſur les épîtres d'Horace, imprimés à Paris en 1553, & des notes ſur les XXXIX titres d'Ulpien, imprimées à Toulouſe en 1554. Antoine Loyſel, dans ſon *dialogue des avocats*, *pag.* 546, après avoir parlé de Loiſeau pere & fils, & donné la préférence au fils, ajoute que la même choſe ſe pouvoit dire de deux qu'il ne pouvoit oublier, maître Jean Amariton, & Nicolas Bergeron, le premier pour avoir été ſon régent: « Tous deux, dit-il, doctes aux bonnes let-» tres & en droit, mais non ſi bons avocats, au » moins pour le regard de la plaidoirie, en laquelle » les Amaritons paroiſſent plus que ne faiſoit leur pe-» re. » Jean Amariton avoit épouſé *Marie* Meſmin, fille de *Pierre* Meſmin, procureur au parlement de Paris, & de *Catherine* le Royer. Il en laiſſa JEAN Amariton qui ſuit; *Suſanne* Amariton, au jour de ſon décès veuve de *Claude* Voile, procureur au parlement de Paris, & inhumée à S. Sulpice le 14 de novembre 1642; & *Antoine* Amariton, avocat au parlement de Paris, qui vivoit le 9 avril 1607, avec *Catherine* de Champlais ſa femme, tante maternelle du maréchal de la Meilleraye, & fille de *François* de Champlais, ſeigneur de Courcelles au Maine, & de *Jeanne* de Beaumont, de laquelle il laiſſa *Louis* Amariton, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & qui vivoit en 1652, s'employant à prêcher.

JEAN Amariton, ſeigneur de Freſneau près de Limours, avocat au parlement de Paris, fils aîné de JEAN Amariton, *dont on vient de parler*, eſt mentionné ainſi qu'*Antoine* Amariton ſon frere, non ſeulement dans une liſte des avocats de l'année 1599, trouvée dans les papiers d'Antoine Loiſel, mais encore dans le recueil des arrêts de leur temps fait par Peleus & autres auteurs. Il épouſa en ſecondes nôces *Marie* d'Eſpinay, reſtée veuve le 2 décembre 1612, de *Philippe* Hardy, marchand, bourgeois de Paris, & morte le 15 juillet 1631. Il avoit eu d'une premiere femme *Claude* Amariton, qui étoit mariée, 1°. dès 1621 avec *Adrien* Portail, conſeiller au parlement de Paris, vivant encore en 1629: 2°. avant 1649 avec *Jeanne-Hector* de Marle, ſeigneur de Beaubourg & de Clotomont, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & préſident au grand-conſeil. Elle mourut avant ce dernier, & fut inhumée en l'égliſe de S. Gervais à Paris, le 11 de novembre 1643, ayant laiſſé poſtérité de ſes deux maris.

AMARSIAS, fut le pilote qui conduiſit ſur mer Theſée dans l'iſle de Créte, pour voir le minotaure. * Simonides, *apud Plutarch. in vita Theſei.*

AMARUMAYA, *Amarumaia*, riviere de l'Amérique méridionale, a ſa ſource dans le Pérou, près de la ville de Cuſco, entre dans le pays des Amazones; & après y avoir long-temps coulé, elle ſe décharge dans le fleuve de ce nom, un peu au-deſſous des iſles Amagues ou Homagues. * Baudrand.

AMASCH, célébre docteur parmi les Mahométans, *cherchez* SOLIMAN BEN MAHERAN.

AMASÉE, *Amaſia*, que les Turcs nomment *Amaſan*, ville de l'Aſie mineure, capitale de la Cappadoce, que quelques-uns font la patrie du grand Mithridate, roi de Pont. C'étoit celle de Strabon le *Géographe*, comme il le dit lui-même: il en a fait une magnifique deſcription. C'eſt aujourd'hui l'un des prin-

Digitized by Go

cipaux begletbeïats ou gouvernemens des Turcs dans la Natolie. Cette ville eſt ſur l'Iris, & a été le ſiége d'un archevêque. Ce fut en cet endroit que commença la perſécution ouverte de Licinius, l'an 319, auquel S. Baſile, évêque du lieu, fut martyriſé. * Strabon, *l.* 12. Busbec, *in itiner. &c.*

☞ AMASEUS (Romulus) dans le XVI ſiécle, originaire de Boulogne, étoit né à Udine en 1489, & fut profeſſeur en grec & en latin, puis ſecrétaire du ſénat à Boulogne. Il fut précepteur d'Alexandre Farnèſe, petit-fils du pape Paul III. Enſuite on le députa vers l'empereur, vers les princes de l'empire, & vers le roi de Pologne; & le pape Jules III le fit ſon ſecrétaire. Il mourut en 1552, & non en 1558, comme le prétendent quelques auteurs. M. le Clerc, *lettres ſur Bayle*, p. 291, dit qu'il avoit été bibliothécaire du Vatican. Il a traduit en latin avec aſſez d'élégance, mais avec peu de fidélité, Pauſanias & les ſept livres de Xenophon ſur l'expédition du jeune Cyrus. Nous avons, outre cette traduction : *Orationum volumen; Scholas duas de ratione inſtituendi.* Baillet, *jugemens des ſavans, tome IV.* Bayle, *dict. crit.* Huet, *de clar. interp.*

AMASEUS (Pompilius) fils de Romulus, profeſſeur en grec à Boulogne, a laiſſé une traduction en latin de deux fragmens du ſixiéme livre de Polybe. Il n'étoit pas fort habile; mais on connoît peu d'auteurs de meilleure foi, puiſqu'il aima mieux laiſſer à traduire ce qu'il n'entendoit pas, que de donner de vaines paroles, & qu'il eut toujours ſoin d'avertir des vuides qu'il laiſſoit dans ſa traduction. * Baillet. Huet. Bayle, *dict. crit.*

AMASIS, roi d'Egypte, parvint à la couronne, dit Herodote, *liv.* 1, par ſa révolte contre Apriés, qui venoit de lui donner le commandement de ſes armées. Cet auteur ajoute qu'Amaſis s'étant affermi ſur le trône par la mort d'Apriés, eut à ſurmonter l'injuſtice de ſes ſujets, parcequ'il n'étoit pas d'une naiſſance illuſtre, mais ſimple citoyen de Siuph, dans la province de Saïs; qu'il vint à bout de la répugnance des Egyptiens par ſa douceur & par ſon adreſſe, & qu'il s'occupa enſuite à policer ſon royaume, où il attrira les Grecs par les grands priviléges qu'il leur accorda. Herodote a bien fait d'avertir que tout ce qu'il dit des Egyptiens, il le tient d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, du peuple le plus vain, & le plus menteur qui fut jamais. Amaſis ſuccéda à Apriés l'an 3466 du monde, 569 avant J. C. c'eſt-à-dire, la trente-huitiéme année du regne de Nabuchodonoſor, qui, ſelon la prophétie d'Ezéchiel, *ch.* 29, a dû entreprendre la conquête de l'Egypte dès l'an 3457 du monde; & ce royaume, ſelon le même prophéte, a dû lui appartenir, à lui & à ſes deſcendans pendant quarante ans. Il y a donc bien de l'apparence qu'Amaſis, s'il fut employé dans les troupes par Apriés, ſe retira enſuite de ſon ſervice pour ſe livrer à Nabuchodonoſor, de qui il aura dépendu juſqu'à l'an 3497 du monde, c'eſt-à-dire, juſqu'au temps que l'empire de Babylone fut détruit par Cyrus. Amaſis regna quarante quatre ans, ſelon Hérodote, lequel le regarde comme roi dès le temps de la mort d'Apriés, & Pſammenitus ſon fils lui ſuccéda l'an 3510 du monde, 525 avant J. C.

AMASTRE, AMASTRIS ou AMASTRIDE, dite *Cromna*, puis *Amaſtris*, ville maritime de Paphlagonie, appellée aujourd'hui *Tamaſtro*, ſur le bord du Pont-Euxin, fort peuplée autrefois & de grand trafic, où ſe faiſoit le commerce du Nord avec l'Aſie mineure. Son évêque étoit ſuffragant de la métropole de Gangre. S. Hyacinte martyr, naquit & mourut en cette ville au IV ſiécle. L'égliſe de cette ville étoit célébre dès le II ſiécle. Palmas étoit alors ſon évêque. S. Denys *de Corinthe* écrivit aux fidéles de cette ville. * Baillet, *topogr. des ſaints.*

AMASTRIS, fille d'*Oxathrés*, frere du dernier *Darius*, & couſine germaine de *Statira*, fille de ce Darius & femme d'Alexandre *le Grand*. Elles avoient été élevées enſemble, & s'aimoient beaucoup. Lorſqu'Alexandre ſe maria avec Statira, il voulut qu'Amaſtris fût mariée à Cratérus, l'un de ſes favoris. Celui-ci vécut fort bien avec elle juſqu'à ce que ſes intérêts, ou peut-être auſſi ſon inclination, après la mort d'Alexandre, lui inſpirérent l'envie de ſe marier avec *Phila*, fille d'*Antipater*. Alors Amaſtris, du conſentement de Cratérus, ſe maria avec *Denys*, tyran d'Héraclée, ville de Pont. Elle lui procura de grands biens, par le moyen deſquels il acheta les meubles de Denys, tyran de Sicile; & comme il étoit appuyé d'ailleurs de l'affection de ſes ſujets, il fit des conquêtes, & envoya un puiſſant ſecours à Antigonus, pendant la guerre de Chypre. En reconnoiſſance de ce ſecours, Antigonus maria Ptolémée ſon neveu, gouverneur de l'Helleſpont, à une fille du premier lit de Denys, qui eut trois enfans d'Amaſtris, deux fils & une fille. La fille s'appelloit comme ſa mere. L'un des fils ſe nommoit *Clearque*, l'autre *Oxathrés*. Tout alla bien ſous la tutelle & la régence d'Amaſtris; car Antigonus ſe rendit le protecteur d'Héraclée & des pupilles, & lorſqu'il ceſſa de le faire, Lyſimachus prit ſa place, & épouſa même la veuve de Denys. Il l'aima paſſionément, juſqu'à ce qu'il fut devenu amoureux d'Arſinoë, fille de Ptolémée *Philadelphe*. Ces nouvelles amours cauſerent une rupture entre Lyſimachus & Amaſtris, qui fut cauſe que cette femme commanda ſeule dans Héraclée, juſqu'à la majorité de Cléarque ſon fils ainé. Ce prince & Oxathrés ſon frere furent ſi méchans, qu'ils firent périr leur mere ſur mer pour de légéres raiſons. Lyſimachus, qui régnoit alors dans la Macédoine, réſolut de venger cet attentat. Il diſſimula néanmoins ſon deſſein; & ayant témoigné à Cléarque la même affection qu'auparavant, il fut reçu dans Héraclée comme un bon ami. Il fit mourir les deux princes dénaturés, qui s'étoient défait de leur mere, s'empara de tous leurs biens, & rendit à ceux d'Héraclée leur liberté. Ils ne la conſerverent pas long-temps; car Lyſimachus étant retourné chez lui, fit des deſcriptions ſi vives du bon état où l'habileté d'Amaſtris avoit mis Heraclée & deux autres villes, qu'Arſinoë ſa femme les lui demanda en préſent. Il la refuſa d'abord; mais comme elle étoit adroite, & qu'il commençoit à être foible à cauſe de ſon grand âge, elle vint à bout d'obtenir ce qu'elle demandoit, & envoya dans Héraclée un gouverneur, qui traita fort durement cette ville. On ne doit pas oublier que du mariage de Lyſimachus & d'Amaſtris naquit un fils nommé *Alexandre*. * Photius. Polyænus. Bayle, *dict. critiq.*

AMAT, *cherchez* AMATUS.

AMATA ou AIMÉE, fut la premiere fille conſacrée à la déeſſe Veſta. Ce fut en ſon honneur qu'on donna depuis le nom d'*Amata* à la ſupérieure des veſtales, comme Aulu-Gelle l'a remarqué, au *l.* 1, *c.* 12.

AMATA, femme de *Latinus*, roi des Latins en Italie, & mere de la princeſſe *Lavinie*, prit le parti de Turnus, roi des Rutules, contre Enée, qui devoit épouſer la princeſſe ſa fille. Depuis, s'étant perſuadée que Turnus, qui étoit ſon neveu, avoit été tué, elle ſe pendit de déſeſpoir, vers l'an du monde 2859, & avant J. C. 1174. * Virgil. *l.* 7 & 12, *æneid.*

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de ſon nom, que les Macédoniens appellerent depuis *Epiphanie*, du ſurnom d'un de leurs princes. Elle ſubſiſtoit encore du temps de Joſéphe. Pline parle d'une ville de ce nom dans les Indes, *l.* 6, *c.* 20. * Joſéphe, *l.* 1 *antiq. Jud. c.* 7.

AMATH, eſt le nom du pere du prophéte *Jonas*, comme nous le voyons au commencement de ſa prophétie: *Et factum eſt verbum Domini, ad Jonam filium Amathi.*

AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'iſle de Chypre, qui en a pris le ſurnom d'*Amathuſie*, étoit

conſacrée à Vénus. Les habitans de cette ville lui avoient bâti un ſuperbe temple, comme à Adonis ſon mignon, & avoient coutume de lui ſacrifier d'abord les étrangers ſur ſes autels; mais la déeſſe ayant horreur de ſi cruels ſacrifices, changea ces habitans en taureaux, afin qu'ils fuſſent eux-mêmes les victimes des ſacrifices; & ôtant toute pudeur à leurs femmes qui avoient mépriſé ſes myſteres, elle fit qu'elles ſe proſtituerent à tout venant. Les anciens parlent ſouvent de cette ville ſous le nom d'*Amatus* ou d'*Amathuſa*. Elle a eu un évêché ſuffragant de Nicoſie. Le Noir, Mercator, & d'autres géographes modernes ont cru que l'ancienne Amathuſe eſt *Limiſſo* d'aujourd'hui. Mais d'autres ſoutiennent que Limiſſo eſt à plus de ſept milles des ruines d'Amathuſe. Quoi qu'il en ſoit, ces villes ſont aujourd'hui ſous la domination des Turcs depuis l'an 1570, qu'ils enleverent l'iſle de Chypre aux Vénitiens. * Ovide, *l.* 10, *métam.* Pline, *l.* 5, *c.* 31. Mercator, *Atlas mundi*, *&c. Antiq. rom.*

☞ AMATHUS, ville de la Paleſtine. Elle étoit ſituée au-delà du Jourdain. Euſebe la place à vingt-un milles de Pella, vers le midi. Alexandre Jannée prit & ruina cette place. Il y en a qui croient que c'eſt dans cette ville que Gabinius mit un des cinq ſiéges de la juſtice: d'autres veulent que ce ſoit à Amatha au-deça du Jourdain. M. Reland conjecture qu'Amathus eſt la même que Ramoth de Galaad. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMATHUSE, ville de l'iſle de Chypre, *cherchez* AMATHONTE.

☞ AMATIQUE, petite ville de la nouvelle Eſpagne, dans la province de Honduras, à dix-huit lieues de la mer du Nord. Elle fut bâtie en 1597 par les Eſpagnols, à qui elle appartient. On l'appelle autrement SAINT-THOMAS. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMATO (Michel d') docteur en droit & en théologie, protonotaire apoſtolique, & l'un des confreres de la congrégation érigée à Naples ſous le titre des *miſſions apoſtoliques*, eſt auteur de pluſieurs ouvrages écrits en latin, dans leſquels on trouve beaucoup d'érudition eccléſiaſtique. En 1707 il fut fait premier chapelain de l'égliſe royale du Château-neuf, & enſuite pénitencier, théologien & examinateur pour la cour du chapelain majeur du royaume. En cette qualité il eut charge en 1719 de faire la viſite de toutes les égliſes & chapelles royales, & il fut employé par les vicerois en diverſes commiſſions par rapport à la juriſdiction du prince. Il eſt mort à Naples le 15 novembre 1719, âgé ſeulement de quarante-ſept ans. C'étoit un homme fort éclairé & habile dans la littérature. Ses ouvrages ſont: 1. *Une diſſertation hiſtorique, dogmatique & morale ſur l'eſpéce de baume que l'on doit employer pour faire le ſaint chrême*, à Naples, *in*-8°. 1721. Cette diſſertation fut réimprimée la même année & au même lieu, avec des augmentations. 2. *Une diſſertation hiſtorique, phiſiologique & morale, ſur l'uſage où étoient pluſieurs fidéles, au rapport de Socrate*, hiſt. eccléſ. liv. 5, ch. 22, *de manger des oiſeaux auſſi bien que des poiſſons pendant le jeûne qui précédoit la fête de pâque; parceque*, dit Socrate, *les oiſeaux ont été faits des eaux, ſelon le témoignage de Moyſe.* Cette diſſertation de Michel d'Amato a été imprimée à Naples en 1723, *in*-8°. 3. *Quatre diſſertations hiſtoriques & dogmatiques récitées dans une aſſemblée de gens de lettres*, *en* 1728. La premiere ſur ce ſujet: *Pourquoi dans le ſymbole de Nicée & dans celui de Conſtantinople, on a omis l'article de la deſcente de J. C. aux enfers*; la ſeconde, *ſur la ſituation de l'enfer*; la troiſiéme, *où il examine comment Jeſus-Chriſt s'eſt comporté dans l'inſtitution de l'euchariſtie dans la derniere céne, & s'il s'eſt ſervi d'un ou de pluſieurs calices*; la quatriéme, *ſur l'uſage où étoient les premiers fidéles de recevoir l'euchariſtie dans leurs mains.* Ces quatre diſſertations ont été imprimées à Naples en 1728, *in*-4°. Tous ces ouvrages ſont écrits en latin. * *Bibliothéque italique*, tom. VII, pag. 265, 266.

AMATSIA, prêtre de Bethel, *cherchez* AMAZIAS.

AMATUS ou AIME, archevêque de Sens, & l'un des plus ſaints prélats du VII ſiécle, ſuccéda à Emmo ou Eminon l'an 675. Sa vertu fit ombrage à Ebroin, maire du palais, qui perſuada au roi Thierri, que ce ſaint prélat ne lui étoit pas favorable. On l'envoya l'an 676 en exil à Péronne, où on le mit ſous la garde d'un ſaint abbé, nommé Ultan. Depuis il fut recommandé à S. Mauron, & mourut au monaſtere de Merville vers l'an 690. La ſainteté de ſa vie & ſes miracles le firent mettre au nombre des ſaints. Son corps fut porté à Douai, où il eſt honoré comme un des protecteurs de cette ville, où on célébre ſa fête le 13 du mois de ſeptembre. * Molan, *in natal. SS. Bel.* Le Mire. Bucelin. Sandere, &c.

AMATUS, AMABLE ou AMÉ, évêque d'Oleron, archevêque de Bourdeaux, qui vivoit ſur la fin du XI ſiécle, étoit de Béarn, & fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de la ville d'Oleron, après la mort d'Etienne, l'an 1064 ou 1065. Le pape Grégoire VII lui commit la légation de Gaſcogne & d'Aquitaine. En 1074 il eut ordre de travailler avec Gozelin de Parthenai archevêque de Bourdeaux, à la diſſolution du mariage de Guillaume VII, comte de Poitou & de Gaſcogne, dont la femme étoit fille d'Audebert comte de Périgord, & ſa parente à un degré défendu par les canons. Il célébra pour cela un concile à Poitiers. Depuis, il eut une autre commiſſion ſemblable, au ſujet de Centule IV, vicomte de Béarn, qui avoit épouſé une de ſes parentes nommée Giſla. Bernard, abbé de Marſeille, fut donné pour adjoint à Amatus; & à leur perſuaſion le vicomte, qui étoit un prince d'une grande vertu, quitta ſa femme, & fit diverſes fondations pour l'expiation de cette faute. Giſla même ſe fit religieuſe dans le monaſtere que S. Hugues abbé de Cluni avoit fondé à Marcinac, & elle y mourut ſaintement. Le pape chargea Amatus d'une négociation plus importante en 1077. Ce fut de perſuader aux princes & aux ſeigneurs d'Eſpagne, que leur état ayant été tributaire du ſaint-ſiege, ils ne pouvoient retenir ſes droits ſans impiété. L'abbé de Saint-Pons de Thomieres eut ordre de l'accompagner. En 1079 le légat fut encore envoyé en Bretagne, où l'on avoit remarqué qu'entre les abus qui s'étoient gliſſés dans la diſcipline eccléſiaſtique, celui des fauſſes pénitences étoit le plus pernicieux: il célébra un concile pour y rétablir la parfaite pénitence, qui conſiſtoit à changer de vie & à ſubir la peine due aux péchés. A ſon retour il tint un autre concile à Bourdeaux avec Hugues de Die, & l'année 1080, il préſida à celui de Saintes avec Gozelin de Parthenai, archevêque de Bourdeaux, qui mourut en 1086. Dans un concile tenu dans la même ville de Bourdeaux le 5 novembre de l'an 1088, Amatus, qui y préſidoit, fut mis ſur le ſiége métropolitain. En 1093, il tint un autre concile à Bourdeaux, & deux ans après il ſe trouva au concile que le pape Urbain II célébra à Clermont en Auvergne le jour de l'octave de S. Martin. Il continua à travailler avec le même zéle, & mourut le 22 mai de l'an 1101, après avoir rendu pendant tout le cours de ſa vie, des ſervices très-importans à l'égliſe. * La chronique de Maillezais. De Marca, *hiſt. de Bearn*, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Gregorius VII, *in epiſt.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom.* 1 & 3.

AMATUS, moine du mont Caſſin, & évêque en Italie (on ne ſait pas de quelle égliſe) avoit écrit quatre livres en vers adreſſés à Grégoire VII ſur les actions des apôtres S. Pierre & P. Paul, & huit livres de l'hiſtoire des Normans, que l'on dit ſe trouver manuſcrits dans la bibliothéque du mont Caſſin. Il avoit auſſi fait des vers à la louange de Grégoire VII ſur les douze pierres précieuſes du rational du grand prêtre, & ſur la Jéruſalem céleſte. * Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du XI ſiécle.*

Digitized by Google

AMATUS de Portugal, excellent médecin vers l'an 1550, avoit pour véritable nom celui de *Jean Rodrigués de Caſtel-Blanco*, c'eſt-à-dire de *Château-Blanc*, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Il étudia à Salamanque, s'acquit la réputation d'un des plus habiles médecins de ſon temps, & voyagea en France, dans les Pays-Bas & en Italie, où il enſeigna à Ferrare. Le roi de Pologne & la république de Raguſe voulurent l'attirer dans leurs états; mais il refuſa l'un & l'autre parti, pour réſider à Theſſalonique, où il ſe fit Juif. Ce fut alors qu'il ſe fit appeller *Amatus Luſitanus*. Il a écrit divers excellens ouvrages, des commentaires ſur Dioſcoride, *Curationum medicinalium centuria VII. Commentaria in Avicennam, &c.* * Juſtus, *in chron. med.* Caſtellan. *in vit. medic.* Vander Linden, *de ſcript. medic.* Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.*

AMATUS (Avellus) avocat du fiſc à Naples, a fait *Prolegomena feudalia, ad tit. qua ſint regalia, & ad cap. 1, an agnatus, Neapoli* in-4°. *Reſponſum in cauſis juriſdictionalibus. Conſiliorum ſeu reſponſorum centuria*, in-fol. *Neap.* 1616.* *Bibl. hiſt. des aut. de droit, édit. de Paris* in-12. 1702.

AMATUS (Jean-Marie) jéſuite de Palerme, né de parens nobles le 15 juillet 1660, étoit fils de *Françoiſe* Alliata, fille du prince de Villa-Franca, & d'*Antoine* Amatus, prince de Galate, chevalier d'Alcantara, qui a écrit le journal de Palerme, depuis l'an 1649, juſqu'en 1667. A l'âge de ſept ans il fut mis au collége des jéſuites de Palerme, & il y fit ſes humanités, ſa rhétorique & ſa philoſophie. Il prit enſuite l'habit & la tonſure eccléſiaſtique, & le 21 novembre 1675, il fut nommé abbé par ſon pere, qui avoit droit de patronage en qualité de duc de Caccabi. Mais le 21 janvier 1677, il entra dans la ſociété des jéſuites. Il enſeigna chez eux, d'abord les principes des langues, & enſuite les belles lettres; pendant deux ans il fit des leçons de logique, & pendant un an il en fit de théologie morale. Il a donné au public, *Oratio prima in litterarii anni renaſcentis auſpicius ad illuſtriſſimum ſenatum Panormitanum habita: Oratio ſecunda, in ſolemni ſtudiorum luſtratione*, &c. & il ajouta à ces deux harangues des notes ſavantes dont il ne ſe fit pas connoître pour l'auteur. En italien, on a de lui: *La conca doro in tripudio per l'anno venteſimo del catolico ré delle Spagne, è grand ré di Sicilia, Filippo quinto, nel di 19 dec. del* 1703. *Elogio di D. Franciſco Schaſani, ſacerdote e cavaliere Palermitano.* De plus, il a donné en latin: *Concilium provinciale Panormitanum, anno* 1388, *conflatum à Ludovico II. Bonito, Panormitano archiepiſcopo, ac poſtea ſanctæ Romanæ eccleſiæ cardinale* A la tête de cet ouvrage il donne une liſte de vingt conciles de Sicile, qui avoient été juſque-là inconnus, & à la fin il y a ajouté d'amples remarques, qui ſervent d'éclairciſſemens à l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique de Sicile. Amatus ſe plaiſoit à publier les ouvrages anciens qui pouvoient être utiles, & on lui eſt redevable de beaucoup d'éditions de ce genre. On conſerve auſſi beaucoup d'écrits de ſa compoſition qui n'ont point été publiés. Joſeph Amatus, juriſconſulte de Naples, loue cet écrivain, de même que ſon pere, dans un livre qui a pour titre: *Amanthea laconiſmus.* Sébaſtien Caroniti a fait ſon oraiſon funébre, qui a été imprimée ſous le titre de, *Doppio tributo cordiale d'amore, e dolore.* Nous ignorons le temps de la mort de Jean-Marie Amatus. Il a eu une ſœur nommée *Antonia-Felix* Amata, née à Palerme le 12 octobre 1669, qui ſe fit religieuſe, & qui après avoir mené une vie très-édifiante, mourut le 22 mai 1701. On a d'elle en italien, un recueil de diverſes oraiſons remplies d'onction & de piété, imprimé à Gènes en 1692 *in-16* ſous ce titre: *Ghirlande celeſte di orationi devote per coronarne tutte le opere buone del giorno, offerte alle ſacre ſpoſe del crucifiſſo.* * *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740.

AMAURI I, comte de Jaſe, roi de Jéruſalem en 1163, après la mort de *Baudouin* III ſon frere, fut couronné le 18 mars. C'étoit un jeune prince de 27 ans, qui, entre pluſieurs bonnes qualités, avoit de très-grands défauts. L'avarice qui le dominoit, lui fit entreprendre dans l'Egypte une guerre très-heureuſe dans ſes commencemens; mais qui fut enfin cauſe de la perte de Jéruſalem. Il chaſſa deux fois de toute l'Egypte, Siracon, prince très-puiſſant entre les infidéles; & ce Mahométan s'y rétablit par l'avarice de ce malheureux roi, qui avoit pris Damiéte, & qui auroit pu emporter avec la même facilité le grand Caire, ſi la crainte qu'il eut que ſon armée ne profitât du pillage de cette ville, ne l'eut porté à écouter les propoſitions du ſoudan. Celui-ci qui connoiſſoit la lâche paſſion d'Amauri, l'amuſa ſi long-temps, ſous prétexte de lui amaſſer deux millions d'or qu'il lui avoit promis, que l'armée de Noradin qu'il attendoit, arriva & fit lever le ſiége. Ainſi Amauri s'en retourna dans ſon royaume, avec la honte d'avoir perdu ſa peine, ſon honneur & le tribut, que les Egyptiens lui payoient. Saladin qui ſuccéda à Siracon ſon oncle, mit en un extrême danger les états des chrétiens, qui étoient preſſés par ce ſoudan d'un côté, & par Noradin de l'autre. Amauri ne négligea rien pour rompre leurs meſures; & ſoutenu d'une puiſſante flotte de l'empereur Grec, il mit le ſiége devant Damiéte; mais les pluyes & la famine le contraignirent de le lever. Cependant Saladin entra dans la Paleſtine, prit Gaze, & fit un horrible ravage dans le temps que Noradin en faiſoit autant vers Antioche. Amauri qui s'oppoſoit avec un courage invincible aux efforts de tant d'ennemis, mourut le 11 juillet de l'an 1172 âgé de 38 ans. Il laiſſa d'*Agnès* de Courtenai, BAUDOUIN IV qui lui ſuccéda; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume* dit *Longue-épée*, marquis de Monferrat: 2°. à *Gui* de Luſignan. Amauri prit une ſeconde alliance avec *Marie*, niéce de *Manuel* empereur de Conſtantinople, & il en eut *Iſabelle*, alliée 1°. à *Aufroi* du Toron: 2°. à *Conrad*, marquis de Monferrat: 3°. à *Henri II*, comte de Champagne: 4°. à *Amauri II* de Luſignan, qui fut auſſi roi de Chypre. Elle s'étoit ſéparée d'Aufroi, & elle eut ces trois derniers maris du vivant du premier. * Guillaume de *Tyr, l.* 19, 20, 21, Sanut, *l.* 3, *p.* 10, *c.* 7.

AMAURI II, de Luſignan, roi de Jéruſalem & de Chypre, étoit fils d'HUGUES VIII, dit *le Brun*, ſire de Luſignan, & frere de *Gui*. Ce dernier étoit roi de l'iſle de Chypre, qu'il avoit achetée de Richard, roi d'Angleterre en 1191, & roi de Jéruſalem, dont il perdit la couronne: il mourut l'an 1194, & Amauri II lui ſuccéda. *Iſabelle*, ſeconde fille d'*Amauri I*, diſputa à Amauri II le titre de roi de Jéruſalem, qu'elle porta à *Henri II*, comte de Champagne, ſon troiſiéme mari. Mais ce dernier étant mort d'une chute en 1197, Amauri II qui étoit veuf, épouſa Iſabelle, & fut couronné roi de Jéruſalem. Il ſe tenoit à Acre, & les projets qu'il fit contre les Sarafins, qui étoient maîtres de la ſainte cité furent inutiles. Ce fut en vain qu'il demanda du ſecours aux princes chrétiens de l'Europe. Baudouin IX, comte de Flandre, Louis comte de Blois, & divers autres ſeigneurs François, s'étoient embarqué en 1202 à Veniſe pour cette expédition; mais ils furent obligés de s'arrêter ailleurs, & cependant Amauri mourut l'an 1205. Il avoit épouſé en premieres nôces *Eſchine*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, ſeigneur de Rames, & il en eut HUGUES I de ce nom, roi de Chypre; *Gui* & *Jean* morts jeunes, *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & *Helvis* mariée à *Rupin*, prince d'Antioche. De ſa ſeconde femme *Iſabelle* de Jéruſalem, il eut *Sibylle*, mariée à *Livon* ou *Léon I* de ce nom, roi d'Arménie; *Méliſende* ou *Meluſine*, femme de *Boëmond IV*, dit *le Borgne*, prince d'Antioche. On croit qu'elle a donné le ſujet au roman de Mélufine ou Merluſine. Les autres enfans d'Amauri & d'Iſabelle

Digitized by Google

de Jéruſalem, ſont *Robert*, abbé de S. Michel en l'Erm; & *Amauri*, mort jeune. * Sanut. *l.* 3. Robert du S. Marthe. Ville-Hardouin, *Geſta Dei per Francos*, *&c.*

AMAURI, patriarche de Jeruſalem, fut élu après Fulcher ou Foucher, l'an 1159. Baudouin III mourut quelque temps après, & Amauri I de ce nom, ſon frere, lui ſuccéda au royaume de Jéruſalem. Le patriarche refuſa de le couronner, s'il ne quittoit ſa femme Agnès de Courtenai, parcequ'elle étoit ſa parente au quatriéme degré. Il ſe joignit pour cela avec le cardinal Jean de Sutri, qui étoit légat du ſaint ſiége, & ils obligerent le roi de ſe ſéparer d'avec Agnès. Ce fut pourtant à condition que deux enfans qu'elle en avoit eus, ſeroient déclarés légitimes. Le patriarche eut encore d'autres affaires, qui le mirent en réputation d'homme biſare. Il mourut en 1180, ſous le regne de Baudouin IV, dit *le Ladre*. Héraclius lui ſuccéda ſur le ſiége patriarchal de Jéruſalem. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 19, *c.* 14, *&c.*

AMAURI, dit *de Chartres*, natif de Bene, village du diocèſe de Chartres, enſeigna la logique & expliqua l'écriture-ſainte à Paris au commencement du XIII ſiécle, & avança des opinions particulieres. Il ſoutint entr'autres choſes, que tout chrétien étoit obligé de croire comme un article de foi, qu'il étoit membre de Jeſus-Chriſt. Ces opinions ayant été combattues dans les écoles de Paris, la conteſtation fut portée au pape Innocent III, lequel, après avoir entendu les propoſitions d'Amauri, & la réfutation qu'en avoient faite ceux de l'univerſité de Paris, condamna le ſentiment d'Amauri. Celui-ci étant venu à Paris, fut obligé de ſe rétracter, mais on croit qu'il ne changea pas pour cela de ſentiment. Il mourut peu de temps après, & fut enterré proche le monaſtere de S. Martin des Champs. Ses diſciples perſiſterent dans ſes rêveries, & y en ajouterent pluſieurs autres, ſoutenant que ſi Adam n'eut point péché, les hommes ſe fuſſent multipliés ſans génération: Qu'il n'y avoit point d'autre paradis que la ſatisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & les ténébres du péché: Que la loi du S. Eſprit avoit mis fin à celle de Jeſus-Chriſt & aux ſacremens, comme celle-ci avoit accompli celle de Moyſe, & les cérémonies du vieux teſtament: Que toutes les actions qui ſe faiſoient dans l'eſprit de charité, même les adulteres, ne pouvoient être mauvaiſes. Pierre II évêque de Paris, & Jarin conſeiller du roi Philippe *le Bel*, ayant découvert les ſecrets de ces ſectaires par un émiſſaire qui ſe fourra parmi eux, en firent prendre un grand nombre. Ces gens ayant été convaincus & condamnés en un concile de Paris tenu l'an 1209, furent livrés au bras ſéculier, qui pardonna aux femmes, fit bruler les hommes, & fit déterrer Amauri déja mort depuis quelques années, dont on jetta le corps à la voirie. * Prateole, *des héréſ.* Sanderus, *hæreſ.* 153. Gaguin, *l.* 6. Vincent, *l.* 29, *c.* 109. Saint Antonin, *part.* 3, *tit.* 19, *c.* 1, §. 7. Spond, *A. C.* 1204, *n.* 17. Du Boulai, *hiſt. univerſ. Pariſ.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XIII ſiécle.*

AMAURI, archevêque de Tours, &c. *cherchez* AMALRIC.

AMAURI, comte de Montfort, *cherchez* MONTFORT.

AMAURI, roi des Viſigoths, *cherchez* AMALARIC.

AMAURI ou AYMERIC DE RIVES, *cherchez* RIVES.

AMAUTAS, philoſophes du Pérou, ſous le regne des *incas*. On croit que ce fut l'inca *Roca* qui fonda le premier des écoles à Cuzco, afin que les Amautas y enſeignaſſent les ſciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la ſcience ne devoit être que pour la nobleſſe. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs diſciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raiſon, le fondement & l'explication des loix; la politique & la milice; l'hiſtoire & la chronologie; la poëſie même, la philoſophie, la muſique & l'aſtrologie. Ils compoſoient facilement des comedies & des tragedies, qu'ils repréſentoient devant leurs rois & les ſeigneurs de la cour aux têtes ſolemnelles. Les ſujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois, ou d'autres hommes illuſtres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domeſtiques, & des divers événemens de la vie. On n'y voyoit rien de ſale, de rempant, tout y étoit grave, honnête & ſentencieux. Les acteurs étoient des perſonnes qualifiées; & quand la piéce étoit jouée, ils revenoient s'aſſeoir à leurs places, chacun ſelon ſa dignité. Ceux qui avoient mieux joué leur rolle recevoient pour prix des joyaux, ou d'autres préſens conſidérables. La poëſie des *Amautas* étoit compoſée de vers courts ou longs, où ils obſervoient la meſure des ſyllabes. On dit qu'ils n'avoient pas encore l'uſage de l'écriture; & qu'ils ſe ſervoient de ſignes ou d'inſtrumens ſenſibles, pour faire ſentir ce qu'ils vouloient dire dans les ſciences qu'ils apprenoient. * Garcilaſſo de la Véga, *hiſtoire des incas*, *livre* 2 & 4.

AMAXIE, ville dans la Cilicie, féconde en bois propres à bâtir des navires. * Cléopatre l'eut en préſent de Marc-Antoine. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5, *c.* 9 & 30.

AMAXITE, ancienne ville de la Troade où étoit le temple d'Apollon, dont Chryſés étoit grand prêtre. * Stephanus. Scylax, *in deſ. Troad.* Strabon, *l.* 11.

AMAXOBIENS, *cherchez* HAMAXOBIENS.

AMAYA, AMAGIA, *cherchez* AMAIA.

AMAZA ou AMASA, fils de *Jether* & d'*Abigail*, ſœur de *Sarvia* mere de *Joab*, toutes deux ſœurs de *David*, fut général de l'armée d'Abſalom, lorſque ce fils dénaturé ſe révolta contre ſon pere. Après la mort de ce prince, David envoya dire à Amaza, qu'ayant l'avantage d'être neveu du roi, il devoit rentrer en ſon devoir. Il le fit, & on lui conſerva la charge qu'Abſalom lui avoit donnée. Ce qui donna tant de jalouſie à Joab, qu'il le tua d'un coup qu'il lui donna dans le côté, & dont il mourut ſur le champ, l'an du monde 3012, & avant J. C. 1023. * *II des Rois*, 20, & III, 2. Joſeph, *hiſt. des Juifs*, *l.* 7, *c.* 9, & 10. Uſſer. *in annal.*

AMAZIAS ou AMASIAS, roi de Juda, ſuccéda à ſon pere Joas, qui avoit été aſſaſſiné par quelques-uns de ſes gens, l'an du monde 3204, & avant J. C. 839. Sa mere s'appelloit Joadan. Amazias étoit âgé de vingt-cinq ans lorſqu'il commença à regner. La premiere action de ſon regne fut de venger la mort de ſon pere, en faiſant mourir les officiers qui y avoient eu part. Amazias ayant deſſein de faire la guerre aux Iduméens, fit le dénombrement du peuple de Juda; & il ſe trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il prit auſſi à ſa ſolde cent mille hommes des plus forts & des plus robuſtes du peuple d'Iſraël, pour leſquels il donna cent talens d'argent. Un prophéte lui perſuada de renvoyer les Iſraélites, parceque Dieu n'étoit point avec ce peuple qui l'avoit abandonné. Amazias ayant congédié les Iſraélites, fit marcher ceux de la tribu de Juda dans la vallée des Salines, où il tua dix mille Iduméens. Ils prirent auſſi dix mille priſonniers, qu'ils menerent ſur la pointe d'un rocher, d'où ils les précipiterent, enſorte qu'ils périrent tous. Les Iſraélites, irrités de ce que ceux de Juda n'avoient pas voulu permettre qu'ils allaſſent à la guerre avec eux, ſe répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Samarie juſqu'à Béthoron, tuerent trois mille hommes, & firent un très-grand butin. Amazias, après avoir défait les Iduméens, emporta leurs dieux, à qui il offrit de l'encens & des ſacrifices. Un prophéte vint le trouver, & lui dit qu'il s'étonnoit extrêmement de voir qu'il honorât comme des dieux, ceux qui n'avoient pu défendre contre lui leurs adorateurs; mais ces paroles mirent Amazias en une telle colere, qu'il menaça l'homme de Dieu de le faire mourir. Comme l'orgueil d'Amazias croiſſoit toujours, il écrivit à Joas, roi d'Iſraël, qu'il lui ordonnoit

Digitized by Google

de lui obéir avec tout ſon peuple; & que s'il ne le vouloit faire volontairement, il lui déclaroit la guerre. Joas lui répondit en ces termes : » Il y avoit autrefois » ſur le mont Liban un très-grand cédre, & un char- » don lui demanda ſa fille en mariage pour ſon fils; » mais en même temps que le chardon faiſoit cette de- » mande, une bête vint qui le foula aux pieds, & l'é- » craſa. Profitez de cet exemple, pour n'entreprendre » rien au-deſſus de vos forces. » Amazias, irrité de cette lettre, déclara la guerre à Joas, roi d'Iſraël, qui marcha contre lui. Les deux armées ſe rencontrerent près de Bethſamés ville de Juda; celle de Juda fut taillée en piéces par celle d'Iſraël, & Joas fit priſonnier Amazias entra en triomphe dans Jéruſalem, fit une bréche de quatre cens coudées de long aux murs de la ville, emporta tout l'or, l'argent & tous les vaſes qui ſe trouverent dans le temple, & dans les tréſors du roi, prit des ôtages, retourna à Samarie, & laiſſa en liberté Amazias, qui regna encore quinze ans depuis la mort de Joas, roi d'Iſraël, après leſquels il ſe fit une conſpiration contre Amazias à Jéruſalem. Ce prince ſe retira dans la ville de Lachis; les ennemis l'y pourſuivirent & le tuerent l'an du monde 3225, avant J. C. 810, & le 29 de ſon regne. * IV *des rois*, 12, 14, 15. II *des Paralip.* 24 & 25. Joſéphe, *hiſt. des Juifs*, *l.* 9, *c.* 11. Sulpice Séveré, *hiſt. ſacrée*, *l.* 1. Uſſer. *in annal.*

AMAZIAS ou AMATSIA, prêtre idolâtre de la ville de Bethel ſous Jéroboam II, perſécuta le prophéte Amos que Dieu avoit envoyé pour avertir les Samaritains de ſe convertir, ou de s'attendre à être emmenés captifs. Amazias fit un crime à Amos de la liberté avec laquelle il parla, & voulut la faire paſſer dans l'eſprit du roi pour un attentat digne de punition. Il tenta de perſuader au prophéte de ſe retirer dans le royaume de Juda, & de ne plus tenir les diſcours qu'il tenoit. Mais Amos continua de prêcher avec la même liberté, & prédit à Amazias la proſtitution de ſa femme, la mort de ſes enfans, ſa captivité & celle du peuple. Ceux qui ont dit qu'Oſée, fils d'Amazias, attenta ſur la vie du prophéte, l'ont dit ſans preuves. * *Amos*, *chap.* 7. Calmet, *ſur Amos.*

AMAZONES, c'eſt le nom ſous lequel les Grecs ont connu une nation de femmes guerrieres, qui habitoient près du fleuve Thermodoon, dans la Cappadoce. Deux jeunes princes du ſang royal, nommés Ylin & Scolopite, chaſſés par une faction contraire, avoient pénétré juſque-là : leurs deſcendans trop inquiets, irriterent contr'eux tous leurs voiſins; ils furent taillés en piéces, & le peu d'hommes qui ſe ſauva fut obligé de laiſſer aux femmes le ſoin de les défendre de l'inſulte des vainqueurs. Elles s'en aquitterent avec un courage qu'on n'auroit pas dû attendre de leur ſexe; & elles en furent ſi contentes elles-mêmes, qu'elles commencerent à mépriſer les hommes; & bientôt ce mépris ſe changeant en haine, leur fit prendre la cruelle réſolution de faire mourir tous ceux que le fer des ennemis avoit épargnés. On ne marque pas le temps d'un événement ſi extraordinaire. Les Amazones élurent deux reines; & pour avoir de la poſtérité, elles rechercherent l'alliance de leurs voiſins; mais en même temps elles prirent cette précaution, de n'élever que les filles, & de les accoutumer de bonne heure aux exercices de la guerre. Hippocrate dit qu'elles étoient obligées de demeurer vierges, juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du pays ennemi. Leurs reines partageant entr'elles le ſoin de gouverner le dedans du royaume, & de faire la guerre, commandoient les armées tour à tour; & l'on dit qu'elles étendirent leurs conquêtes aſſez loin. Marthéſie & Lampeto regnoient à Thémiſcyre à peu près en même temps qu'Egée à Athènes & Adraſte à Argos; & c'eſt à ces héroines que l'on dit, qu'Ephéſe & pluſieurs autres villes de l'Aſie mineure doivent leur naiſſance. Antiope & Orithye qui leur ſuccéderent, furent les dernieres reines : leur hiſtoire a été altérée par les poëtes. Orithye ayant déclaré la guerre à Théſée, & formant le deſſein d'envahir toute la Gréce, vit bientôt ce prince ſur les bords du Thermodoon, & les ſecours de ſes voiſins n'empêcherent pas la défaite de toutes ſes troupes. On dit que celles qui furent priſes alors, furent embarquées ſur trois vaiſſeaux; & qu'étant en pleine mer, elles égorgérent ceux qui les conduiſoient. Le vent ayant pouſſé ces vaiſſeaux juſqu'au Palus Méotide, elles attirerent bientôt ſur elles l'attention des naturels du pays, où elles firent leur deſcente, par l'enlevement d'un grand haras; mais les ſoldats qu'on fit marcher contr'elles, honteux de combattre des femmes, probablement jeunes & bienfaites, ſe contenterent d'arrêter leurs courſes; & diverſes rencontres, quelquefois ménagées par les uns & par les autres, firent bientôt réunir les deux armées dans un même camp. Le pays où les Amazones étoient deſcendues, étoit celui des Scythes, & changeant alors de gout, elles trouverent plus de douceur à vivre toute l'année auprès de leurs maris, que d'aller chercher tous les ans un homme, au hazard de ne le point trouver : mais en même temps elles conſerverent l'amour & l'indépendance, & ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſoumettre au roi des Scythes, elles engagerent leurs maris à faire un nouvel établiſſement au-delà du Tanaïs. Ces Scythes, dit Hérodote, ſont ceux qu'on appelle les Sauromates; & leurs femmes, auſſi guerrieres qu'eux, imitent aſſez bien leurs aïeules. Juſtin, qui convient qu'Orithye fut défaite par Théſée, ajoute qu'elle ſe retira dans ſes états, après avoir traverſé de grands pays ſans faire aucune nouvelle perte, ce qui ne peut être vrai, puiſque la bataille ſe donna dans le pays même des Amazones. Ce qu'il dit enſuite de Penthéſilée qui, ſelon lui, ſuccéda à Orithye, & fut tuée devant Troye, que les Grecs aſſiégeoient, eſt fabuleux. Minithye ou Thaleſtris, reine des Amazones du temps d'Alexandre, dont elle rechercha l'alliance, eſt auſſi une héroïne romaneſque : il n'y avoit plus d'Amazones alors, ainſi qu'Arrien l'a remarqué; & s'il eſt vrai qu'on ait amené à ce prince cent filles armées en Amazones, elles étoient de ces Sauromates dont on vient de parler. Quelques modernes prétendent qu'il n'y eut jamais d'Amazones, & ils le prétendent après Strabon, auteur grave; mais dont le jugement ne doit pas l'emporter ſur le témoignage des hiſtoriens plus anciens que lui, lorſqu'il ne les combat pas avec de bonnes preuves. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3, *c.* 53, 54, 55, & *liv.* 4, *c.* 28. Juſtin, *l.* 2, *c.* 4. Hérodote, *l.* 4. Arrien, *l.* 7, *c.* 6. P. Petit, *des Amazones.*

AMAZONES, RIVIERE DES AMAZONES, que les Eſpagnols nomment *Rio de las Amazonas*, fleuve célébre, ainſi nommé du nom des prétendues Amazones, femmes belliqueuſes, qu'on ſuppoſe être dans l'Amérique méridionale, & qui ont donné le nom au pays *des Amazones*. Sous ce nom l'on comprend preſque tout ce qui eſt ſitué au midi de la ligne équinoxiale, & dans le milieu de l'Amérique méridionale. On donne pour bornes à ce pays vers le ſeptentrion, la Caſtille d'Or, & la Guiane; vers le midi, les pays ſitués aux environs du Rio de la Plata; à l'orient le Bréſil, & à l'occident le Pérou. François Orellan, lieutenant général de Gonzalès Pizarre, gouverneur de la province de Quito au Pérou, qui entreprit en l'année 1540 de découvrir tout le cours de la riviere des Amazones, l'appella d'abord *Orelhane*, de ſon nom; mais après avoir navigé quelques jours deſſus, & avoir appris d'un cacique ou prince des Sauvages, nommé *Aparia*, qu'il y avoit ſur les bords de cette riviere des femmes belliqueuſes, qui s'étoient rendu redoutables dans les guerres contre leurs voiſins, il crut avoir trouvé des Amazones, lorſqu'il arriva à une contrée, où il vit quantité d'hommes & de femmes armés, & où les femmes ſembloient commander & conduire toute la troupe. Il publia cette rencontre en Eſpagne avec tant d'exagé-

ration

ration, que le nom en eſt demeuré à la riviere, & aux pays circonvoiſins.

☞ Avant Orelhan, cette riviere s'appelloit *Maragnon*, du nom d'un autre capitaine Eſpagnol; & Orelhan, lui-même, la nomme ainſi dans la relation de ſon voyage. La riviere des Amazones, ou le Maragnon, ſort d'un lac du Pérou, vers onze degrés de latitude auſtrale, court au nord juſqu'à Jaen dans l'étendue de ſix degrés; de-là elle prend ſon cours vers l'orient, preſque parallélement à la ligne équinoxiale, juſqu'au Cap de nord, où elle entre dans l'océan ſous l'équateur même, après avoir parcouru, depuis Jaen, où elle commence à être navigable, trente degrés en longitude, ou ſept cens cinquante lieues communes, évaluées par les détours à plus de mille lieues. Elle reçoit du côté du nord & du ſud, un nombre prodigieux de rivieres, dont pluſieurs ont cinq ou ſix cens lieues de cours. Ses bords étoient encore peuplés, il y a un ſiécle, d'un grand nombre de nations, qui ſe ſont retiré dans l'intérieur des terres, à meſure que les Européens ont étendu leurs habitations. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de bourgades de naturels du pays, récemment tirés de leurs bois, eux ou leurs peres, les uns par les miſſionaires Eſpagnols du haut du fleuve, les autres par les miſſionaires Portugais établis dans la partie inférieure. Les lieux les plus remarquables que l'on rencontre le long de la riviere des Amazones, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, ſont: *Jaen*, *San-Jago*, à l'embouchure de la riviere de même nom, dont les bords ſont habités par les *Xibaros*; *Borja*, capitale du gouvernement de Maynas; *Laguna*; la miſſion de *S. Joachim*, compoſée de pluſieurs nations indiennes, & ſurtout des *Omaguas*; *Pevas*, ou *San-Ignatio*, la derniere miſſion des Eſpagnols, habitée par les *Pevas*; *Saint-Paul*; la premiere miſſion des Portugais; *Coari* ou *Guayari*, *Pauxis*, *Topayos*, où ſont les reſtes des *Tupinambas*, *Curupa* ou *Corupa*. Ce ſont des forts qui appartiennent aux Portugais.

L'air du pays des Amazones eſt tempéré, quoique proche de la ligne, & le terroir y eſt extrêmement fertile. Les prairies & les vallées y ſont fort agréables; les arbres y produiſent beaucoup de fruits; les rivieres ſont remplies d'excellent poiſſon; la tortue & le veau marin y ſont fort communs; les forêts y nourriſſent quantité de gibier; & ce qu'il y a de particulier, c'eſt que les mouches & autres inſectes qui ſont ſi incommodes par toute l'Amérique, ne ſe voient point en ce pays. Ses principales richeſſes conſiſtent en arbres de cocos, en bois d'ébene, de bréſil, de cédre, & d'autres eſpéces de différentes couleurs propres pour les teintures. Le tabac & les cannes de ſucre y viennent aiſément. Le coton y croit par tout en abondance. L'orique, dont on teint l'écarlate, y eſt très-commun, auſſi-bien que les réſines odoriférantes, les gommes, & les herbes médicinales. Ces peuples ſont plus raiſonnables & moins cruels que les autres nations de l'Amérique. La plupart vont nuds; mais il y en a pourtant qui ſe ſervent de vêtemens de coton. Leur teint eſt baſané, & n'eſt pas ſi brulé que celui des Bréſiliens. Ils ſont de bonne foi, & naturellement doux & affables. Leurs armes ordinaires ſont l'arc & les fléches, avec le javelot qu'ils lancent d'une force incroyable. A l'égard de la religion, ils ſe font des idoles de bois, qu'ils adorent comme leurs dieux, & ils les placent d'ordinaire à un coin de leur habitation; car ils n'ont point de temples. Leurs mages ou prêtres leur font croire que ces divinités deſcendirent autrefois du ciel pour vivre avec eux, & pour leur faire du bien. Ces peuples n'ont point encore l'uſage de l'acier ni du fer, & ils taillent ces idoles avec des haches de pierre ou d'un bois très-dur. * Laët, *hiſt. du nouveau monde. Relation de la riviere des Amazones. Géogr. moderne*, *t.* 2, *p.* 402.

AMAZONIUS. Le mois de décembre a été ainſi appellé pendant quelque temps du regne de l'empereur Commode, par ſes flateurs, en l'honneur d'une courtiſane qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en Amazone. Ce même prince, pour l'amour de cette maîtreſſe, prit auſſi le nom d'*Amazonius*, & fit graver ſur ſon cachet le portrait de cette femme, avec le mot *Amazonia*: ce fut encore pour elle que cet empereur n'avoit point de honte de deſcendre dans l'aréne, pour combattre comme un ſimple gladiateur. * Lamprid. *in vita Commodi*; *c.* 11.

AMBALLE, *cherchez* LAMBALE.

AMBARACH (Benoît d') *cherchez* BENOÎT. (le pere)

AMBARRES, anciens peuples de la Gaule, *Ambarri*, comprenoient ceux du diocèſe de Mâcon & du Charolois, en venant vers Autun; & ſelon d'autres, ceux du Nivernois & de Morvant ou Marvant. Céſar en fait mention dans ſes *commentaires*.

AMBARVALES. *La fête des Amburvales.* En ce jour le peuple faiſoit le tour des terres labourées & enſemencées, en l'honneur de la déeſſe Cerès. Il y avoit à Rome deux fêtes de ce nom; l'une au mois d'avril, ou, ſelon quelques auteurs, à la fin de janvier, & l'autre au mois de juillet. Les douze freres Arvales, dont nous parlerons en leur rang, conduiſoient une troupe de citoyens, qui avoient des terres & des vignes hors de la ville. La même cérémonie ſe pratiquoit dans la campagne par d'autres prêtres, avec les habitans des villages. On tournoit trois fois autour des terres; un des prêtres couronné de feuilles de chêne, danſoit en chantant des hymnes en l'honneur de Cerès, déeſſe des bleds. Il arroſoit enſuite un porc avec du lait, du vin & du miel, & immoloit cet animal à la déeſſe Cerès. Il n'y a point d'auteur ancien qui ait parlé de toutes ces cérémonies avec plus d'exactitude que Virgile, dans le livre I des géorgiques, *v.* 343.

Cuncta tibi Cererem pubes agreſtis adoret;
Cui tu lacte favos, & miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hoſtia fruges,
Omnis quam chorus, & ſocii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta; neo ante
Falcem maturis quiſquam ſupponat ariſtis,
Quam Cereri, tortâ redimitus tempora quercu,
Det motus incompoſitos, & carmina dicat.

Cette cérémonie s'appelloit, *Ambarvalia*, *ab ambiendis arvis*, ou *quòd victima arva ambiat*; & les victimes que l'on immoloit après cette proceſſion ſe nommoient *Ambarvales hoſtiæ*. Il y en avoit de trois ſortes: ſavoir une truie, une brebis, & un taureau: ce qui a donné lieu d'appeller ce triple ſacrifice, *ſuovetaurilia*, mot compoſé de *ſus*, d'*ovis*, & de *taurus*. Dans le premier ſacrifice du mois d'avril, ils prioient la déeſſe Cerès & le dieu Mars de vouloir préſerver de la nielle les bleds, de les garantir de la grêle, & de les faire venir en une parfaite maturité; & dans celui du mois de juillet, ils les prioient de vouloir bénir la récolte. Caton nous a laiſſé la formule des prieres qu'on faiſoit pour cela, au chap. 141 *des choſes ruſtiques*. Mais cette priere ne s'adreſſe qu'à Mars. Comme elle eſt curieuſe à cauſe de ſon antiquité, on ne ſera point fâché de la voir ici. *Mars pater, te precor, quæſoque uti ſies volens propitiuſque mihi, domo, familiæque noſtræ: quojus rei ergo, agrum, terram, fundumque meum ſuovetaurilia circumagi juſſi, uti tu morbos viſos inviſoſque, viduertatem, vaſtitudinemque, calamitates, intemperiaſque prohibeſſis, defendas, averruncesque: uti tu fruges, vineta, frumenta, virgultaque grandire, beneque evenire ſinas; paſtores, paſcuaque ſalva ſervaſſis, duiſque bonam ſalutem, valetudinemque mihi, domo, familiæque noſtræ. Harum-ce rerum ergo, fundi terræ, agrique mei luſtrandi, luſtrique faciendi ergo, ſicut dixi, macte hiſce ſuovetaurilibus lactentibus immolandis eſto. Mars pater, ejuſdem rei ergo macte hiſce ſuovetaurilibus lactentibus eſto. Item cultro facito ſtruem, & ferctum uti adfiet.*

Le même auteur nous a laiſſé encore l'autre formule de la priere qui ſe faiſoit dans la ſeconde fête des Ambarvales au mois de juillet, dans laquelle on immoloit une truie, avant que de faire la moiſſon, qu'on nommoit *porca præcidanea*. Cette priere s'adreſſe à Janus, à Jupiter & à Junon, & non point du tout à Cerès, non plus que la premiere.

Il y avoit de deux ſortes de fêtes appellées *Ambarvales*; les unes étoient publiques, & les autres particulieres: chaque chef de famille officioit dans les particulieres. Les douze freres Arvales avoient ſeuls droit de ſolemniſer les ſecondes. Outre les formules de prieres rapportées ci-deſſus, les anciens en avoient encore d'autres à peu près ſemblables.

Dii patrii, purgamus agros, purgamus agreſtes,
Vos mala de noſtris pellite limitibus. Tibul. II, *eleg.*

Mais la priere la plus uſitée & la plus commune eſt celle-ci, rapportée par Feſtus,

Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, peſeſtatem.

Voyez AMBURBALE, ARVALES, & THESMOPHORIES.

* Macrob, *ſat. l.* 3. *Antiq. grecq. & rom.* Caro. Pitiſcus, *lexic. antiq. &c.*

AMBERG, ville d'Allemagne, capitale du haut Palatinat, *Amberga*, eſt ſituée ſur la riviere de Wils, entre Nuremberg & Ratisbonne. Les habitans y font grand commerce de fer & d'autres métaux, qu'on tire des montagnes voiſines. Louis II de ce nom, duc de Baviere & électeur Palatin, acheta en 1266 la ville d'Amberg, de Conrad, duc de Souabe. Depuis elle a été ſoumiſe aux princes Palatins. L'empereur Robert qui étoit de cette maiſon, donna de beaux priviléges à la ville d'Amberg. Son attachement pour ſes princes lui fit des affaires avec l'empereur Frédéric IV. Aujourd'hui cette ville appartient au duc de Baviere. * Bertius, *in comm. rer. German. tract. de urbib.* Grævius. Zeiller. Cluvier, *deſcr. Germ. &c.*

AMBERKELET, roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Eugène VI, l'an 697, ſelon d'autres 702. Il fut un des plus vertueux princes de ſon temps, avant que de monter ſur le trône; mais après ſon couronnement, il s'adonna à toutes ſortes de vices. Il fit la guerre aux Pictes, & fut tué l'an 704, pendant la nuit, d'un coup de fléche à la tête, ſans qu'on ſût qui l'avoit tirée. * Leſley, *l.* 4. Riccioli.

AMBIATIN, en latin, *Ambiatinus vicus*, village d'Allemagne, près de Coblentz, où naquit l'empereur Caligula, ſelon le témoignage de Pline. Cluvier croit que c'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui *Capelle*, ſur le Rhin entre Coblentz & Boppart, où l'on voit encore quelques monumens d'antiquités romaines. * Baudrand.

AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule, dont parle Céſar. On croit que ce ſont ceux du diocèſe d'Avranches, d'où l'on dit que le bourg d'Ambie, ou Hambie, a tiré ſon nom. Il eſt à cinq ou ſix lieues du mont S. Michel.

AMBIGAT, prince puiſſant & roi de toutes les Gaules, vivoit du temps de Tarquin l'*Ancien*, vers l'an de Rome 164, & avant J. C. 590. Tite-Live nous apprend que deux de ſes neveux, fils de ſa ſœur, ſe ſignalerent par les fameuſes colonies des Berruyers, Auvergnacs, Autunois, Senonois, Chartrains, & autres peuples voiſins qu'ils conduiſirent; ſavoir Segoveſe dans l'Allemagne, & Belloveſe dans l'Italie. Le premier ayant paſſé le Rhin, traverſa la grande forêt Hercynie, & logea une partie de ſes troupes dans la Bohême, une autre ſur le bord du Danube, & la troiſiéme vers la mer océane, dans la Frize & la Weſtphalie, d'où ſortirent depuis les François ſous Pharamond & Clodion. Belloveſe deſcendit vers la mer méditerranée, où il aſſiſta les nouveaux habitans de Marſeille contre les Saliens; & enſuite ayant paſſé les Alpes, il s'arrêta dans la Lombardie, où ces peuples bâtirent les villes de Milan, Boulogne, Cremone, Bergame, Breſſe, &c. *Voyez* BELLOVESE & SEGOVÉSE. * Tite-Live, *l.* 5. Cordemoi, *hiſt. de France.*

AMBIORIX, roi des Eburons, ou des Nerviens vers le pays de Liége, prit les armes contre les Romains, & les ayant fait donner dans une embuſcade, défit une légion commandée par deux lieutenans de Céſar. Depuis il attaqua en vain une autre légion commandée par Quintus Ciceron, frere de l'orateur, l'an de Rome 701, & avant J. C. 53. Il ſe ſouleva dans la ſuite, & fut encore vaincu. Céſar le défit avec près de ſoixante mille Gaulois. Il ſe retira dans un château où il penſa être pris par l'armée romaine: s'étant ſauvé par bonheur, il ſe refugia dans les Ardennes, & il courut quelque temps dans la forêt de place en place avec quatre cavaliers, n'oſant ſe fier à un plus grand nombre. * Céſar, *liv.* 5 *de la guerre des Gaules.* Dion, *l.* 40. Oroſe, *l.* 6, *c.* 9. Dupleix, *mém. des Gaules, l.* 4, *c.* 35 & 36.

AMBIVARETES, anciens peuples de la Gaule Celtique qui occupoient le pays appellé aujourd'hui *Nivernois.*

AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique; leur demeure étoit en Brabant, ſelon Ortelius.

AMBIVIUS (Marcus) ſuccéda au gouvernement de Judée à Caponius, & n'exerça cette charge que très-peu de temps. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable ſous ſon gouvernement, que la mort de Salomée, ſœur du grand Hérode, le fléau de la famille d'Hircan. Annius Raſus vint après lui. * Joſéphe, *antiq. l.* 18, *c.* 3.

AMBLETEUSE, *Ambletoſa*, port de mer de France en Picardie, dans le Boulonnois, à deux lieues de Boulogne & à cinq de Calais. Il y a près de-là un bon mouillage; & comme ce port avoit été autrefois gâté par les Anglois, on a travaillé depuis à le nettoyer & à le mettre en état de ſervir, par une bonne levée & par un havre que Louis XIV a fait faire, outre le fort que l'on y a conſtruit: enſorte qu'il eſt à préſent un des meilleurs ports de toute la côte. Ce port eſt remarquable par le débarquement de Jacques II, roi d'Angleterre, l'an 1689, lorſqu'il ſe réfugia en France, pour éviter le mauvais traitement de ſes ſujets rebelles. * Bourg. *geogr. hiſt.*

AMBOINE, iſle de la mer des Indes, & l'une des grandes Moluques. Elle a environ vingt-quatre lieues de circuit. Sa capitale qui porte le même nom, ou celui d'Iſou, a un fort château que l'on nomme la *Victoire.* Vers la partie occidentale de la ville il y a une baye de ſix lieues, où les navires ſont à couvert de tous vents. Les habitans étoient autrefois *anthropophages*, mais le commerce qu'ils ont eu avec les Perſans & les Portugais leur a fait quitter cette coutume de manger de la chair humaine. Cette iſle fut découverte en 1515 par les Portugais, ſous la conduite d'Antonio Abro, qui y fit ériger une colonne, pour marquer la poſſeſſion qu'il en prenoit au nom du roi de Portugal. Mais en 1603 Etienne Verhagen, amiral Hollandois, prit le château d'Amboine, & en chaſſa les Portugais. Les Eſpagnols y rentrerent en 1620, & les Hollandois qui s'y ſont rétablis depuis, y ont une colonie. Les peuples de cette iſle étoient païens; & ils embraſſerent le mahométiſme, par le commerce qu'ils eurent avec les Perſans & les Arabes; cependant ils ſont toujours attachés à leurs anciennes ſuperſtitions. Il y en a encore pluſieurs qui adorent le diable, qu'ils nomment *Nito*, c'eſt-à-dire, *mauvais eſprit*; ou *Tuan*, qui ſignifie, *Seigneur*: car ils ſont préoccupés de cette fauſſe opinion, qu'il ne leur arrive point de mal, que par l'ordre du diable: c'eſt pourquoi ils l'adorent pour ſe le rendre favorable, ou pour l'appaiſer. Ils diſent même que leur Nito paroît ſouvent ſous la forme d'un homme, & qu'il leur rend

ſes oracles. Pour le faire parler, ils s'aſſemblent au nombre de vingt ou trente, & l'appellent au ſon d'un petit tambour qu'ils nomment *Tyſa*, prononçant quelques conjurations qu'ils croient être fort efficaces. Ils ont auſſi leur circonciſion, mais elle eſt bien différente de celle des Juifs & des Mahométans: car ils ne circonciſent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans: & au lieu de couper le prépuce, ils ne font que le fendre avec une petite canne deſtinée pour cette cérémonie. Ils ſont ſtupides & méfians, & ne s'occupent guères qu'à la pêche, ou à cultiver leurs jardins. Les Hollandois ont trois forts dans l'iſle d'Amboine; celui de la Victoire, & ceux de Hiten & de Low. Le premier eſt muni de ſoixante piéces de canon, & d'une garniſon de ſix cens hommes: deſorte que c'eſt le meilleur établiſſement qu'ils aient dans les Indes, après celui de Batavia, dans l'iſle de Java. Ils en tirent quantité de clous de girofle. * Mandeſlo, *voyage des Indes*.

AMBOISE, *Ambacia*, ville de Touraine ſur la Loire, au confluent de cette riviere & de l'Amaſſe, avec un château royal que Charles VIII augmenta conſidérablement pour honorer le lieu de ſa naiſſance, qui a été auſſi celui de ſa mort. Cette ville eſt ancienne. Grégoire de *Tours* en fait mention au ſujet de S. Martin; & dit ailleurs que Clovis & Alaric ſe virent dans l'iſle qui eſt près d'Amboiſe. Cette iſle eſt aujourd'hui enfermée dans la ville: & il y a là un pont de pierre ſur lequel on traverſe la riviere. Les Normans y firent des courſes & la ruinerent. Foulques III, dit *Nera* ou le *Noir*, comte d'Anjou, la répara, & y fonda l'égliſe collégiale de S. Florentin. Le roi Louis XI fit à Amboiſe l'inſtitution de l'ordre des chevaliers de S. Michel, le premier jour d'août de l'an 1466. Cette ville a cela de remarquable, qu'il y a deux paroiſſes; l'une pour les gentilshommes, ceux qui poſſédent des fiefs, les officiers, & pour tous les nouveaux venus & leurs domeſtiques, pour la premiere année ſeulement, après laquelle s'ils ne ſont pas gentilshommes, tenant fief, ou officiers, ils ſont de l'autre paroiſſe, qui eſt celle des bourgeois & du peuple. La ville a été affranchie de taille par les lettres patentes du roi Louis XI, données au Pleſſis-lez-Tours au mois d'octobre 1482: mais les fauxbourgs, qui ſont plus grands que la ville, y ſont ſujets.

Conjuration d'Amboise.

C'eſt en cette ville qu'en 1560 les partiſans de la religion prétendue réformée voulurent exécuter une conjuration contre le roi François II, la reine Catherine de Médicis ſa mere, & les princes de Guiſe. Les conjurés avoient élu pour chef muet le prince de Condé, & ſous lui Georges Bari de la Renaudie, qui avoit été condamné pour quelques fauſſetés. Ils s'étoient aſſemblé à Nantes, & ils avoient projetté d'exécuter leur entrepriſe à Blois; mais comme la cour étoit à Amboiſe, on réſolut que ce ſeroit en cette derniere ville, qu'ils viendroient les armes à la main ſous quelque prétexte, quand ce ne ſeroit que pour préſenter une requête au roi. Maligni devoit mener ſoixante gentilshommes au prince de Condé. La Renaudie devoit venir à Nozai, avec des troupes qu'on devoit envoyer peu à peu dans la ville; & lui-même y devoit entrer ſur l'heure du dîner, ayant deſtiné une partie de ſes gens à s'emparer des portes du château, & l'autre à ſe ſaiſir des princes de la maiſon de Guiſe. Mais cette entrepriſe ayant été découverte par d'Avellenes, avocat de Paris, la plupart des conjurés furent paſſés au fil de l'épée à Amboiſe, où ils s'étoient rendus. La Renaudie fut tué, ſon corps fut pendu durant quelques heures à une potence ſur le pont d'Amboiſe, avec cet écriteau, *chef des rebelles*; enſuite il fut écartelé, & les quartiers de ſon cadavre furent placés en divers endroits. Pluſieurs perſonnes de qualité y furent exécutées. Entre ceux là Caſtelnau, ſeigneur de Chalouſſes, étoit un des plus conſidérables. Le duc de Longueville, les ſeigneurs d'Andelot & de Coligni, & même le duc d'Aumale de la maiſon de Guiſe, demanderent ſa grace; mais ce fut inutilement. Lorſqu'on lui prononça ſa ſentence, par laquelle il étoit condamné comme coupable du crime de lèze-majeſté: » Je ſuis » innocent de ce crime, *répondit-il*, puiſque je n'ai » rien entrepris ni contre le roi, ni contre ſa mere, ni » contre ſon épouſe & ſes parens qui ſont compris ſous » le crime de lèze-majeſté. J'ai pris les armes contre » les princes de Guiſe, qui ſont étrangers, & qui uſur- » pent l'adminiſtration publique, contre les loix du » royaume. Si c'eſt là un crime de lèze-majeſté, il fal- » loit premierement les déclarer rois. C'eſt à ceux qui » viendront après moi de prendre garde qu'ils n'af- » fectent de le devenir; car pour moi la mort me va » délivrer de cette crainte. » En achevant ces mots, il rendit le col à l'épée, & on trouva dans ſes habits un papier qui contenoit l'ordre de la conſpiration contre les princes de Guiſe, avec proteſtation que le nom du roi étoit ſaint & ſacré pour les conjurés. * Jacques Scotter, *agri Turon. & Ambac. arcis amen.* Du Chêne, *antiq des villes de France*. Sainte-Marte, *hiſt. de la Tremoille*. De Thou, *hiſt. l.* 24. Belleforêt, *l.* 6, *c.* 8. Mezerai, *dans François II, &c.*

AMBOISE, eſt une maiſon ancienne & illuſtre de France, qui a produit de grands hommes & a porté le nom de la ville d'Amboiſe, dont elle a poſſédé la ſeigneurie, qui tomba par femme dans la maiſon de Berrie, qui prit le ſurnom d'Amboiſe, *ainſi qu'il va être remarqué*. La ville fut confiſquée ſur Louis, ſire d'Amboiſe, vicomte de Thouars, par le roi Charles VII. On lui rendit ſes biens dans la ſuite, ou à ſon petit-fils Louis II du nom, ſeigneur de la Tremoille; mais le roi Louis XI retint la ville d'Amboiſe, & le dédommagea par d'autres terres.

I. Pierre ſeigneur de Berrie, qui vivoit vers l'an 1100, eſt le premier de cette maiſon, dont la mémoire s'eſt conſervée juſqu'à nous. Il laiſſa de *Sarrazine* ſa femme, un fils nommé,

II. Etienne, ſeigneur de Berrie, qui fut pere de Renaud, qui ſuit; & de *Guillaume* de Berrie, élu abbé de S. Aubin d'Angers en 1174.

III Renaud, ſeigneur de Berrie, vivoit encore en 1206. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Amboiſe, fille de *Hugues III* du nom, ſeigneur d'Amboiſe, de Chaumont de Montrichard, Bleré, Jalligni, &c. dont il eut entre autres enfans,

IV. Jean I du nom, ſeigneur de Berrie, qui ſuccéda en 1256 aux ſeigneuries d'Amboiſe, de Chaumont, de Montrichard, de Bleré, &c. après la mort de *Mahaud*, dame d'Amboiſe, comteſſe de Chartres, ſa couſine, dont il prit le nom & les armes, & mourut le 6 juillet 1274. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Jean II du nom, qui ſuit.

V. Jean II du nom, ſeigneur d'Amboiſe, de Chaumont, Montrichard, Bleré & de Berrie, vivoit en 1292. Il laiſſa de *N.* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, & que quelques-uns nomment *Jeanne* de Charrois, Pierre I du nom, ſeigneur d'Amboiſe, qui ſuit; Hugues, ſeigneur de Chaumont, *duquel ſont deſcendus les ſeigneurs de* Chaumont, *mentionnés ci-après*; & *Gilbert*, dit *Gui* d'Amboiſe, chantre de l'égliſe de Tours en 1348.

VI. Pierre I du nom, ſeigneur d'Amboiſe, de Montrichard & de Berrie, étoit mort en 1322. De lui & de *Jeanne*, dame de Chevreuſe, fille d'*Anceau*, ſeigneur de Chevreuſe & de Malrepaſt, morte en 1343, vinrent Ingelger I du nom, ſeigneur d'Amboiſe, qui ſuit; *Céſar*; *Gui*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Geofroi* de Mortagne, vicomte d'Aunai: 2°. à *Geofroi* de Thouars, ſeigneur de Tifauges: 3°. à *Guillaume* Flote, ſeigneur de Revel, chancelier de France; & *Anceau* d'Amboiſe, ſeigneur de Chivré & de Bleré, qui épouſa *Mahaud* du Mez, dame de la Broſſe, dont il eut *Anceau* d'Amboiſe, ſeigneur de Bleré, chambellan du duc de Berri, qui

Digitized by Google

de *Catherine* ſa femme, ne laiſſa qu'une fille nommée *Jeanne* d'Amboiſe, morte ſans alliance.

VII. INGELGER, I du nom, ſeigneur d'Amboiſe, Montrichard, Chevreuſe, &c. ſurnommé *le Grand*, ſe trouva en l'Oſt de Wironfoſſe en 1340, fut fait priſonnier des Anglois à la bataille de Poitiers, & mourut en 1373. Il épouſa 1°. en 1337 *Marie* de Flandre, dame de Neſle, Montdoubleau, & de Tenremonde, fille aînée & héritiere de *Jean* de Flandre, vicomte de Châteaudun, & de *Béatrix* de Chaſtillon S. Paul: 2°. *Iſabeau* de Thouars, dame de Rochecorbon, veuve de *Gui* de Neſle, ſeigneur de Mello, maréchal de France, & fille de *Louis*, vicomte de Thouars, ſeigneur de Talmond, &c. & de *Jeanne*, comteſſe de Dreux. Il eut de ſa premiere femme *Jean* d'Amboiſe, mort jeune; *Jeanne*, dame de Neſle & de Montdoubleau, mariée à *Charles* de Trie, comte de Dammartin; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Sainte-Maure II du nom, dit *Drumas*, ſeigneur de Montgaugier; & *Marie* d'Amboiſe, femme d'*Olivier*, ſeigneur de Huſſon. De ſa ſeconde femme vinrent *Pierre II* du nom, ſeigneur d'Amboiſe, qui ſuccéda en 1397 au vicomte de Thouars, qui fonda l'égliſe des cordeliers d'Amboiſe en 1412, & mourut en 1426 ſans enfans de *Jeanne* de Rohan, ni d'*Iſabeau* Goyon ſes deux femmes; INGELGER d'Amboiſe, qui ſuit; & *Perronelle* d'Amboiſe, mariée à *Olivier* du Gueſclin, comte de Longueville, frere du connétable du Gueſclin.

VIII. INGELGER d'Amboiſe, II du nom, ſeigneur de Rochecorbon, de Marans, de Montils, &c. ſuivit le duc de Bourbon en ſon expédition d'Afrique en 1390, & mourut avant ſon frere aîné en 1410. Il épouſa *Jeanne* de Craon, fille de *Pierre* de Craon, ſeigneur de la Suſe, Chantocé, Briolai & Ingrande; & de *Catherine* de Machecoul ſa deuxiéme femme, dont il eut LOUIS, ſeigneur d'Amboiſe, qui ſuit; *Jacqueline*, mariée à *Jean* de la Tremoille, ſeigneur de Joinville, chevalier de la toiſon d'or; *Perronelle*, dame de la Rochecorbon, mariée le 12 juin 1412 à *Hardouin*, ſeigneur de Maillé en Touraine; & *Iſabelle* d'Amboiſe, alliée à *Jean* d'Ancenis, ſeigneur de Martigné Ferchaut.

IX. LOUIS, ſeigneur d'Amboiſe, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Guines & de Benaon, ſeigneur de Mauleon, Montrichard, de l'iſle de Rhé, de Marans, &c. ayant embraſſé le parti des Anglois, fut arrêté priſonnier par ordre du roi Charles VII qui fit ſaiſir ſes terres, qui lui furent rendues quelques années après, à l'exception d'Amboiſe & Montrichard, au lieu deſquelles on lui donna d'autres terres. Il ſervit ce prince au ſiége de Pontoiſe, & au recouvrement de la Guienne, & mourut en 1469. Il épouſa 1°. *Marie* de Rieux, fille de *Jean III* du nom, ſire de Rieux & de Rochefort, maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort: 2°. *Nicolle* de Chambes, fille de *Jean*, ſeigneur de Montſoreau, & de *Jeanne* Chabot, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent *Françoiſe* d'Amboiſe, mariée le 21 juillet 1431 à *Pierre II* du nom, duc de Bretagne, après la mort duquel elle ſe fit religieuſe en 1467, & mourut le 4 octobre 1485. *Nous en parlerons ci-après dans un article ſéparé.* *Perronelle*, dite *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville; & *Marguerite* d'Amboiſe, qui devint héritiere de ſa maiſon, & épouſa le 20 août 1446 *Louis I* du nom, ſire de la Tremoille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT.

VI. HUGUES d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, ſecond fils de JEAN II du nom, ſeigneur d'Amboiſe, épouſa en 1304 *Anne*, dite *Jeanne* dame de Saint-Verain, fille unique de *Hugues IV* du nom, ſeigneur de Saint-Verain, & de *Jeanne* de Mello, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Hugues*, ſeigneur de la Maiſonfort & de Langeron, qui fit ſon teſtament en 1373, & laiſſa d'*Iſabelle* de Buci, ſa femme, une fille unique nommée *Annette* d'Amboiſe, dame de la Maiſonfort, mariée à *Guillaume* Guenand, ſeigneur des Bordes; *Anceau* d'Amboiſe, mort ſans alliance; *Jeanne*, dame du Parc, mariée en 1329 à *Gui* l'Archevêque, ſeigneur de Soubiſe & de Taillebourg; & *Iſabeau* d'Amboiſe, morte ſans alliance.

VII. JEAN d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont & de Saint-Verain, fut tué à la bataille de Creci en 1346. Il avoit épouſé en 1337 *Jeanne* de Beaumont, fille de *Robert*, vicomte de Beaumont au Maine, & de *Marie* de Craon, dont il eut, HUGUES V du nom, qui ſuit; & *Janne* d'Amboiſe, mariée à *Jean* de Prie, ſeigneur de Châteauclos.

VIII. HUGUES d'Amboiſe, II du nom, ſeigneur de Chaumont & de Saint-Verain, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. On lui donne pour premiere femme, *Anne* de Saint-Verain: & pour ſeconde, *Marguerite* de Joinville, veuve du ſire de Culant, & fille de *Jean* de Joinville, ſeigneur de Doulevant. Du premier lit ſortirent *Iſabeau* d'Amboiſe, mariée 1°. à *Jean* de Prunelé, ſeigneur d'Herbaut: 2°. à *Gui* d'Aigreville, ſeigneur de Monceaux; *Marie*, alliée 1°. à *Helion* de Naillac, ſeigneur d'Onzain: 2°. à *Gui* IV du nom, ſeigneur d'Argenton; & *Catherine* d'Amboiſe, mariée 1°. à *Charles* de Villaine: 2°. à *Pierre* de Chandio: 3°. à *Triſtan* de Clermont, ſeigneur de Surgeres. Du ſecond lit vinrent HUGUES III du nom, qui ſuit; & *Marie* d'Amboiſe, religieuſe au prieuré de Poiſſi.

IX. HUGUES d'Amboiſe, III du nom, ſeigneur de Chaumont & de Saint-Verain, conſeiller & chambellan du roi, épouſa par diſpenſe *Jeanne* Guenand, dame des Bordes, fille unique de *Guillaume* Guenand, ſeigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboiſe, dame de la Maiſonfort, dont il eut PIERRE, qui ſuit; & *Magdeléne* d'Amboiſe, mariée à *Antoine* de Prie, ſeigneur de Buſançois, grand queux de France.

X. PIERRE d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Buſſi, chambellan des rois Charles VII & Louis XI, & ambaſſadeur à Rome, mourut le 28 juin 1473. Il épouſa le 23 août 1428 *Anne* de Bueil, fille de *Jean* IV du nom, ſire de Bueil, grand maître des arbalêtriers, & de *Marguerite* Dauphine, dont il eut neuf fils & huit filles; ſavoir, 1. CHARLES I du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, abbé de Saint-Jean d'Angeli, & de Bonnecombe, évêque de Maillezais, puis de Langres, lieutenant général en Bourgogne, mort à Dijon le 28 mai 1498; 3. AIMERI, grand prieur de France, puis grand-maître de Rhodes, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé;* 4. *Louis*, évêque d'Albi, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, Languedoc & Rouſſillon, qui établit le parlement de Dijon au nom du roi en 1496, qui fit la diſſolution du mariage du roi Louis XII en 1498, & mourut en 1505; 5. JEAN, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BUSSI, *rapportée ci-après;* 6. *Pierre*, abbé de S. Jouin ſur Marne, & de Lire, évêque de Poitiers, mort le 1 ſeptembre 1505; 7. *Jacques*, abbé de Jumiéges en 1476, de Cluni en 1481, puis évêque de Clermont, où il mourut le 27 décembre 1517; 8. GEORGES, cardinal, archevêque de Rouen, premier miniſtre d'état, *dont on parlera ci-après dans un article ſéparé;* 9. HUGUES, qui a fait *la branche des ſeigneurs* d'AUBIJOUX, *rapportée ci-après;* 10. *Anne*, mariée à *Jacques*, ſeigneur de Chazeron; 11. *Marie*, alliée à *Jean* de Hangeſt, ſeigneur de Genlis; 12. *Catherine*, femme de *Pierre*, dit *Triſtan* de Caſtelnau, ſeigneur de Clermont-Lodéve; 13. *Louiſe*, premiere femme de *Guillaume* Gouffier, ſeigneur de Boiſſi, premier chambellan du roi Charles VII; 14. *Magdeléne*, abbeſſe de ſainte Menehoult; 15. *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Creſpin, baron du Bec-Creſpin & de Mauni: 2° à *Jean* de Rochechouart, ſeigneur de Mortemar; 16. *Char-*

Digitized by Google

lotte, prieure de Poiſſi; & 17. *Françoiſe* d'Amboiſe, religieuſe à Fontevrault.

XI. CHARLES d'Amboiſe, I du nom, ſeigneur de Chaumont, de Sagonne, Meillan, Charenton, &c. gagna les bonnes graces du roi Louis XI, qui le fit gouverneur de l'Iſle de France, de Champagne & de Bourgogne, conſeiller & chambellan, chevalier de ſon ordre de S. Michel, & lui donna le comté de Brienne. Il mourut à Tours le 22 février 1481, ayant eu de *Catherine* de Chauvigni, fille d'*André*, ſeigneur de Ravel, & de *Catherine* de Beaujeu, *François*, prieur de S. Lazare, qui céda ſon droit d'aîneſſe pour ſix mille livres de rente; CHARLES II, qui ſuit; *Louis*, cardinal & évêque d'Albi, mort en 1517; *Marie*, alliée 1°. à *Robert* de Sarrebruche, comte de Braine: 2°. à *Jean*, *VI* du nom, ſeigneur de Créqui, morte en 1519; *Catherine*, dame de Chaumont, alliée 1°. à *Chriſtophe* de Tournon, échanſon du roi Charles VIII: 2°. à *Philibert* de Beaujeu, ſeigneur de Linieres: 3°. à *Louis* de Cleves, comte d'Auxerre, morte ſans enfans en 1550; & *Gui* d'Amboiſe, ſeigneur de Ravel, capitaine de deux cens gentilshommes de la maiſon du roi, qui vivoit en 1507. Il épouſa le 18 novembre 1481 *Catherine* Dauphine, fille de *Beraud* de l'Eſpinaſſe, dit *Dauphin*, ſeigneur de Combronde & de Jalligni, & d'*Antoinette* de Polignac, dont il eut *Catherine* d'Amboiſe, premiere femme de *François* de la Tour II du nom, vicomte de Turenne, morte ſans enfans; & *Antoinette* d'Amboiſe, dame de Ravel, de Chaumont, &c. après ſa tante, mariée 1°. à *Jacques* d'Amboiſe, ſeigneur de Buſſi, ſon couſin: 2°. à *Antoine* de la Rochefoucault, ſeigneur de Barbeſieux, grand-ſénéchal de Guienne: 3°. à *Louis* de Luxembourg, comte de Rouci, qui lui diſſipa de grands biens, morte en 1552, laiſſant des enfans de ſon ſecond mari.

XII. CHARLES d'Amboiſe, II du nom, ſeigneur de Chaumont, Meillan, &c. chevalier de l'ordre du roi, ſucceſſivement grand-maître, maréchal & amiral de France, gouverneur de Paris, du duché de Milan, de la ſeigneurie de Gènes, & de la province de Normandie, fut fait lieutenant général en Lombardie en 1501, & aſſiſta à l'entrée que le roi Louis XII fit en 1502 dans la ville de Gènes, laquelle s'étant depuis ſoulevée, il contribua beaucoup à la reprendre en 1507. Il commanda l'avant-garde de l'armée du roi à la bataille d'Aignadel en 1509, prit pluſieurs places ſur les Vénitiens la même année & la ſuivante, & mourut à Correggio en Lombardie le 11 février 1511, âgé de trente-huit ans, d'où ſon corps fut porté à Amboiſe, & enterré dans l'égliſe des cordeliers. Il avoit épouſé *Jeanne* Malet de Graville, dame de Marcouſſis, fille & héritiere de *Louis* Malet, ſeigneur de Graville, amiral de France, & de *Marie* de Balſac, dont il eut *George* d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, &c. qui fut tué à la bataille de Pavie en février 1524, à l'âge de vingt-deux ans, ſans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BUSSI.

XI. JEAN d'Amboiſe, cinquiéme fils de PIERRE d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Bueil, fut ſeigneur de Buſſi, des Bordes & de Reynel, conſeiller & chambellan du roi Louis XI, bailli de Chaumont, & lieutenant général de Normandie. Il épouſa le 30 juin 1474 *Catherine* de Saint-Belin, dame de Choiſeul, la Fauche, Vaurai, Blaiſe, Vignori, Saxe-Fontaine, &c. fille unique de *Geofroi* de Saint-Belin, baron de Saxe-Fontaine, &c. bailli & capitaine de Chaumont, & de *Marguerite* de Baudricourt, dont il eut JACQUES, ſeigneur de Buſſi, qui ſuit; *Jean*, évêque & duc de Langres, mort le 26 ſeptembre 1510; *George*, *II* du nom, cardinal & archevêque de Rouen, mort le 25 août 1550, ayant ſubſtitué ſes biens, ſon nom & ſes armes à *Jacques* de Clermont Gallerande ſon neveu. *Voyez* CLERMONT. *Geofroi*, abbé de Cluni, mort le 15 avril 1518; *Charles*, colonel-général de l'infanterie françoiſe; *Jacques* d'Amboiſe, ſeigneur de Vaurai, tué à la bataille de Pavie en 1524, ſans alliance; *Bernard*; *Robert*; *Louis*, morts jeunes; *Renée*, dame de Buſſi & de Saxe-Fontaine, mariée à *Louis* de Clermont, ſeigneur de Clermont & de Gallerande; *Françoiſe*, alliée 1°. à *Griſegonnelle* Frotier, baron de Preuilli: 2°. à *François* de Volvire, baron de Ruffec; *Charlotte*, femme de *Pierre* de Beaufremont, ſeigneur de Seneceï; *Marie*, abbeſſe de la Trinité de Poitiers, morte le 8 février 1537; *Anne*, abbeſſe de ſainte Menehoult; *Marguerite*, & *Magdeléne* d'Amboiſe, religieuſes.

XII. JACQUES d'Amboiſe, ſeigneur de Buſſi, Reynel, Vignori, Saxe-Fontaine, &c. mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu d'*Antoinette* d'Amboiſe, dame de Ravel ſa couſine, fille de *Gui*, ſeigneur de Ravel, & de *Catherine* de l'Eſpinaſſe, dite *Dauphine*; *Renée* d'Amboiſe, mariée à *François* de Choiſeul II du nom, ſeigneur de Clermont, morte ſans enfans; & *Françoiſe* d'Amboiſe, dame de Reynel, mariée 1°. à *René* de Clermont, ſeigneur de S. Georges: 2°. à *Charles* de Croi, comte de Seninghen.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIJOUX.

XI. HUGUES d'Amboiſe, neuviéme fils de PIERRE d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil, fut ſeigneur d'Aubijoux, capitaine des cent gentilshommes de la maiſon du roi, ſénéchal de Rouſſillon & de Cerdagne, & lieutenant-général au gouvernement de Languedoc. Il ſe trouva à la journée de Fornoue en 1495, où il ſe comporta avec tant de valeur, que le roi le choiſit en août 1496 pour ſon lieutenant-général en Toſcane, après avoir ſervi à l'entrepriſe ſur la ville de Gènes. Le roi Louis XII le fit capitaine d'Aiguemorte & ſénéchal de Baucaire en octobre 1501, & il mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu de *Marguerite* d'Armagnac, fille de *Jean*, comte de Cominge, maréchal de France, & de *Marguerite* de Saluces, JACQUES d'Amboiſe, baron d'Aubijoux, qui ſuit; *Georges* & *Hugues*, morts jeunes; *Barbe*, mariée à *Jean* comte de la Chambre, vicomte de Maurienne; *Magdeléne*, alliée à *Guillaume* de Levis, baron de Quélus; & *Jeanne* d'Amboiſe, prieure de Prouille en Languedoc.

XII. JACQUES d'Amboiſe, baron d'Aubijoux, & de Caſtelnau, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & colonel des légionaires de Languedoc, mourut au ſiége de Marſeille en 1536, qu'il aida à défendre contre l'armée de l'empereur Charles-*Quint*. Il épouſa en 1526 *Hippolyte* de Chambes, fille de *Jean*, ſeigneur de Montforeau, & de *Marie* de Châteaubriant, dont il eut *François*, enfant d'honneur du roi François I, mort jeune; LOUIS, qui ſuit; *Anne*, mariée à *François* de Voiſins, baron d'Ambres; *Jeanne*, religieuſe à Albi; *Magdeléne*, religieuſe au prieuré de Prouille; & *Françoiſe* d'Amboiſe, morte jeune.

XIII. LOUIS d'Amboiſe, comte d'Aubijoux, baron de Caſtelnau, de Bonnefond & de Caſaubon, né poſthume, élevé enfant d'honneur du roi François I, fut colonel des légionaires de Languedoc, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur des diocèſes d'Albi, Caſtres, Lavaur, comte de Pezenas, ſénéchal d'Albi, & chevalier des ordres du roi, & mourut à l'âge de ſoixante-dix-huit ans. Il épouſa 1°. *Blanche* de Levis, fille de *Gilbert*, comte de Vantadour, & de *Suſanne* de Leyre: 2°. *Marie* de Chabannes, veuve de *Jean* ſeigneur de Langheac, & fille de *Charles* de Chabannes, ſeigneur de la Palice, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent *Georges* d'Amboiſe, baron de Caſaubon, capitaine de cinquante hommes d'armes, mort avant ſon pere à l'âge de trente-trois ans, ſans poſtérité de *Louiſe* de Luxembourg, fille de *Jean*, comte de Brienne, & de *Guillemette* de la Marck; *Jac-*

Digitized by Google

ques, comte d'Aubijoux, nommé l'*Amant fortuné*, mort à la bataille de Coutras en 1587, ſans enfans de *Françoiſe* de Birague, veuve d'*Imbert* de la Platiere, ſeigneur de Bourdillon, maréchal de France, & fille de *René* de Birague, chancelier de France, & de *Valentine* Balbiane; François, qui ſuit; *Louiſe*, mariée à *Blaiſe* de la Roche, baron de Fontenille; *Magdeléne* & *Jeanne* d'Amboiſe, mortes jeunes.

XIV. François d'Amboiſe, deſtiné chevalier de Malte, fut comte d'Aubijoux après la mort de ſon frere aîné. Il ſervit comme colonel des légionaires de Languedoc, les rois Henri III & Henri IV, & épouſa *Iſabelle* de Levis, fille de *Jean-Claude*, baron d'Audon & de Belleſta, ſénéchal & gouverneur de Foix, & de *Chriſtophe* de Bergoignars, dont il eut *Jean* & *Dominique*, morts jeunes; *Louis*, comte d'Aubijoux, mort de la bleſſure qu'il reçut à la jambe au combat de Leucate; *François-Jacques*, comte d'Aubijoux, chambellan de Gaſton de France, duc d'Orléans, lieutenant général en Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, mort ſans alliance en 1665, étant le dernier de ſon nom & de ſa maiſon; *Anne*, morte jeune; *Louiſe*, qui épouſa en 1637 *Jacques* de Cruſſol, marquis de Saint-Sulpice; & *Elizabeth* d'Amboiſe, mariée en 1645 à *Louis* de Bermont du Caylar, marquis de Thoyras, ſeigneur de Saint-Bonnet, neveu du maréchal de France, dont le fils aîné fut comte d'Aubijoux. * *Voyez* le P. Anſelme.

AMBOISE (Aimeri d') quarantiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors en l'iſle de Rhodes, ſuccéda le 10 juillet 1503 à Pierre d'Aubuſſon. Il fut élu abſent, étant grand-prieur de France, & fit ſon entrée à Rhodes l'année ſuivante. L'an 1506 il inſtitua la proceſſion ſolemnelle qui ſe fait tous les vendredis pour la conſervation & la proſpérité de l'ordre. En 1510 il gagna une fameuſe bataille contre le ſoudan d'Egypte, proche du port de Lajazzo, dans la Caramanie, ſur les confins de la Syrie, vers le mont Aman, ou *Monte-Negro*. Les Egyptiens, dont l'armée étoit compoſée de vingt-cinq vaiſſeaux de guerre, furent preſque tous défaits, & le neveu du ſoudan y fut tué. Le grand-maître fit repréſenter ce combat ſur des piéces de tapiſſeries, qui ſe voient encore au palais de Malte; & il ordonna que tous les ans, la veille de la nativité de S. Jean, on prépareroit une collation au grand-maître & aux baillis, ſous la tente qui couvroit la poupe du navire, où avoit combattu le neveu du ſoudan. Quelque temps après, le patriarche des Grecs étant mort, le grand-maître, à qui la nomination appartenoit, préſenta à l'archevêque de Rhodes un caloyer du mont Sinaï, pour gouverner l'égliſe des Grecs, ſuivant leur rit & leurs coutumes. L'an 1511, le grand-prieur de S. Gilles en Provence, qui ſe nommoit *Charles Alleman de la Rochinard*, envoya au grand-maître & à l'ordre, un préſent très-riche de tableaux, & une croix d'or. Le 13 de novembre 1512, le grand-maître d'Amboiſe mourut, fort regretté de tous les chevaliers, & il eut pour ſucceſſeur Gui de Blanchefort. * Boſio, *hiſt. de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

AMBOISE (George d') cardinal, archevêque de Rouen, & miniſtre d'état ſous Louis XII, fils de Pierre d'Amboiſe, ſeigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Beuil, s'inſinua dans les bonnes graces du roi Louis XII lorſqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans, & il travailla avec un zéle infatigable, pour le faire ſortir de priſon après la bataille de Saint-Aubin. Son zéle le porta même un peu loin; car il fut arrêté. Ayant recouvré la liberté, il recommença ſes pourſuites pour celle du duc d'Orléans: il y réuſſit avec beaucoup d'honneur. Avant cela il avoit eu l'évêché de Montauban en 1484, puis l'archevêché de Narbonne, & enſuite on le fit paſſer à celui de Rouen en 1498. Céſar Borgia, fils du pape Alexandre VI, lui apporta le chapeau de cardinal la même année, dans le temps que le roi Louis XII lui avoit confié les affaires du royaume. Il perſuada à ce monarque d'entreprendre la conquête de Milan, qui lui appartenoit légitimement, à cauſe de Valentine ſa grand-mere: ce qui fut exécuté en peu de temps, l'an 1499. Enſuite les Milanois s'étant révoltés, le cardinal d'Amboiſe fut chargé de les aller remettre dans leur devoir. Sa prudence & ſes conſeils, joints à la valeur des troupes, furent cauſe que l'état fut reconquis en 1500, & que le duc Louis Sforce, avec le cardinal Aſcagne, & grand nombre d'autres perſonnes de conſidération, furent faits priſonniers. Dans cette occaſion, un jour de vendredi ſaint, le cardinal d'Amboiſe accorda au peuple de Milan le pardon de ſa félonie, agiſſant, comme dit Guichardin, en homme qui avoit la langue & l'autorité du roi. Comme le pape l'avoit fait ſon légat en France, il s'employa pendant la paix à réformer quelques ordres religieux, & particuliérement celui de S. François. Après la mort d'Alexandre VI, peut-être eût-il été mis en ſa place, ſi le cardinal de la Rovere, qui fut depuis Jules II, n'eut empêché cette élection, pour ſe mettre lui-même la thiare ſur la tête. L'an 1510, pendant que la cour étoit à Lyon, le cardinal d'Amboiſe y tomba malade, & mourut dans le monaſtere des Céleſtins le 25 mai, âgé de cinquante ans. Le roi témoigna un déplaiſir extrême de cette mort, & tout le monde pleura la perte de ce miniſtre, qui avoit gouverné ſans orgueil & ſans avarice; & de ce cardinal, qui s'étoit contenté d'un ſeul bénéfice, & qui n'ayant conſidéré que la gloire du roi & l'avantage de ſes peuples, s'étoit acquis mille & mille bénédictions. Il procura à la ville de Rouen un parlement ſédentaire, au lieu de la juriſdiction de l'échiquier, dont elle s'étoit juſque-là contentée. Il l'embellit de fontaines, de cloches, de places, & de pluſieurs autres édifices, & la rendit ainſi la ſeconde ville du royaume. Il ne recevoit que le tiers de ſon bénéfice, & les deux autres étoient employés, ſelon la diſpoſition des canons, à la nourriture des pauvres, & aux réparations des lieux ſaints. Cependant il ne laiſſoit pas d'orner les temples, de fonder des couvens & des hôpitaux, & de contribuer à toutes les actions de piété, qu'il jugeoit capables d'augmenter la gloire de Dieu, & le bien de ſon troupeau. Il ne demanda jamais rien au roi ſon maître; il ſe contenta de recevoir les préſens que ſa majeſté lui faiſoit, lorſqu'il appréhendoit qu'il ne trouvât mauvais qu'il les refuſât. Il eut un ſoin particulier des gens de lettres. Un gentilhomme de Normandie avoit une terre voiſine de la belle maiſon de Gaillon, qui appartenoit à l'archevêché de Rouen; il n'avoit point d'argent pour marier ſa fille; & pour en trouver, il offrit au cardinal de lui vendre ſa terre à vil prix. Mais le cardinal ſachant le motif du gentilhomme, lui laiſſa ſa terre, & lui donna gratuitement l'argent dont il avoit beſoin. Son teſtament fut une preuve authentique de ſa charité pour les pauvres, & de ſa modération à l'égard de ſes parens. Il conſeilla à ceux-ci de ne ſe jamais mêler des affaires d'état, de crainte qu'ils n'y engageaſſent leur honneur ou leur conſcience. Il témoigna ſe repentir d'avoir employé à cette ſorte d'affaire le temps qu'il devoit donner à l'inſtruction de ſes brebis; & il ſembla porter envie à la condition du céleſtin qui lui ſervoit d'infirmier, en lui diſant pluſieurs fois, *Frere Jean, je voudrois avoir eté toute ma vie frere Jean.* Son cœur fut enterré dans l'égliſe des céleſtins de Lyon, où l'on voit ſon portrait à côté du grand autel, & ſon corps fut porté à Rouen, où eſt ſon tombeau, derriere le chœur de l'égliſe cathédrale * *Conſultez* Baudier, des Montagnes, & le Gendre *dans ſa vie.* Claude Seiſſel, *dans la vie de Louis XII.* L'auteur de la vie du chevalier Bayard, *c.* 41. Guichardin. Ciaconius. Onuphre. Frizon. Auberi. Genebrard. Sponde. Hilarion de Coſte. Du Bouchet. Du Tillet. Sainte-Marthe. Mezerai. Dupleix, &c.

Digitized by Google

AMBOISE (Françoiſe d') née en 1427, eut pour pere *Louis* d'Amboiſe, vicomte de Thouars, prince de Talmond, & de pluſieurs autres terres conſidérables, & pour mere *Marie* de Rieux. Elle fut élevée à la cour du duc de Bretagne, & épouſa le prince *Pierre II* du nom, qui la mena à Guingamp. Ce prince devint jaloux, & maltraita la princeſſe, qui ſouffrit avec une patience héroïque ſes mauvais traitemens. Bientôt il reconnut ſa faute; & lui en ayant demandé pardon, il trouva en elle toutes ſortes de conſolations. Pierre II, après s'être réconcilié avec cette princeſſe, devint duc de Bretagne par la mort de ſon frere, & ſe fit couronner à Rennes avec ſa femme. Quelque temps après, Françoiſe demanda à ſon mari la permiſſion de réformer le luxe des habits, & de s'habiller plus modeſtement, pour donner l'exemple qu'elle devoit aux dames & aux demoiſelles de ſa cour. Le prince y conſentit, & la réforme commença deux jours après cette converſation. Le duc voulut dans la ſuite mettre un nouvel impôt ſur ſes ſujets; mais la princeſſe l'en diſſuada. Elle le porta auſſi à ſolliciter la canoniſation de S. Vincent Ferrier. Après cette canoniſation, la ducheſſe engagea le duc Pierre ſon mari à établir les filles de ſainte Claire dans ſes états; & ce prince leur fit bâtir une belle maiſon dans la ville de Nantes. Pendant qu'on bâtiſſoit cette maiſon, le duc fut attaqué d'une maladie, dont les médecins ne purent connoître ni la nature ni la cauſe. On s'imagina qu'elle avoit été procurée par quelque ſorcier ou magicien, gagné par un ennemi du prince. Il ſe trouva des courtiſans qui dirent qu'il falloit chercher un autre ſorcier, qui pût lever le charme du premier, & rétablir le tempérament du duc; mais la ducheſſe détourna un ſi mauvais deſſein, & ſon époux mourut entre ſes bras, au mois d'octobre de l'an 1457, après ſept ans de regne. La ducheſſe fut pénétrée de douleur de la mort de ſon époux, & eut à ſouffrir de la part d'Artur, ſucceſſeur de ſon mari, qui voulut la dépouiller de ſes biens. Le comte d'Etampes, fils du prince Richard de Bretagne, ſucceſſeur d'Artur, marqua en pluſieurs occaſions beaucoup de conſidération pour la princeſſe, qui l'engagea à faire pluſieurs œuvres de charité. M. d'Amboiſe, pere de la ducheſſe, voulut la remarier après ſon veuvage. Il en fit la propoſition à la reine de France pour le prince de Savoye. Cette propoſition fut fort bien reçue de la reine, & du roi Louis XI, ſucceſſeur du roi Charles VII. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour déclarer à la ducheſſe veuve les volontés du roi & de M. d'Amboiſe. Mais il ne réuſſit pas dans cette négociation. Le roi Louis XI vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboiſe à Rochefort, où la ducheſſe s'étoit retirée. Ne ſe contentant pas de cela, il écrivit à cette veuve une lettre tendre & ſi preſſante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour réſiſter aux intentions du roi. Mais M. d'Amboiſe arriva à Rochefort un jour après qu'elle eut fait vœu ſimple de chaſteté perpétuelle. M. d'Amboiſe entretint long-temps ſa fille; mais il ne la put réſoudre au mariage. Elle vint à Nantes, & le roi ordonna à quelques parens de la ducheſſe de la faire enlever dans des bateaux diſpoſés pour cela ſur la Loire; mais la riviere ſe trouva glacée; cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque cet évenement arriva en novembre, quoique des hiſtoriens, pour rendre la choſe plus merveilleuſe, l'aient placé en juillet. Quoi qu'il en ſoit, le lendemain les bourgeois de Nantes mirent la princeſſe en ſureté. Enfin elle prit l'habit de carmélite dans le monaſtere des trois Maries près de Vannes. Elle y mourut le 4 octobre 1485. On verra dans ſon hiſtoire les circonſtances de ſon noviciat & de ſa profeſſion; les grands exemples qu'elle donna de ſa ferveur; la maladie dont elle fut attaquée; ſon dernier diſcours à ſes filles, & ſa mort. * *Vie de la bienheureuſe Françoiſe d'Amboiſe, ducheſſe de Bretagne, fondatrice des carmélites, par M. l'abbé* Barrin, *imprimée à Bruxelles*, in-12. *en* 1704.

AMBOISE (François d') fils de Jean d'Amboiſe chirurgien des rois Charles IX & Henri III, étudia au collége de Navarre à Paris, & après y avoir été profeſſeur d'humanités pendant quatre ans, il fut élu procureur de la nation de France en 1572. Il quitta depuis l'univerſité, pour ſuivre le barreau; & après avoir exercé quelque temps la profeſſion d'avocat au parlement de Paris, il fut conſeiller au parlement de Bretagne, puis maître des requêtes, & enfin conſeiller d'état ſous Henri III. Il avoit voyagé, & avoit publié dans ſa jeuneſſe quelques vers françois & latins, & quelques traductions. Quelques-uns de ces ouvrages furent publiés ſous le nom maſqué de Thierri de Timophile gentilhomme Picard. Il mourut en 1620, il avoit eu en 1589, des lettres du roi Henri III, qui lui accordoient la qualité de chevalier. * Bayle *dict. crit.*

AMBOISE (Adrien d') frere puîné de François, fit auſſi ſes études d'humanités, de philoſophie & de théologie au collége de Navarre; & il étoit de cette maiſon lorſqu'il fut élu recteur de l'univerſité de Paris en 1579. Il devint enſuite prédicateur & aumônier du roi, grand maître de Navarre, curé de ſaint André des Arcs, & enſuite évêque de Tréguier en Bretagne, où il mourut le 28 juillet 1616. On a ſous ſon nom une tragédie françoiſe, intitulée, *Holoferne.* * De Launoi, *hiſt. du collége de Navarre.* Bayle, *dict. crit.*

AMBOISE (Jacques d') troiſiéme frere des deux précedens, après avoir exercé quelque temps la chirurgie, avec beaucoup de réputation, étudia en médecine, y prit des degrés, fut fait docteur, & médecin du roi. Pendant ſon cours de médecine, on le fit recteur de l'univerſité de Paris. Il ne reſte de lui que deux harangues latines, qu'il prononça pendant ſon rectorat, en 1594, contre les jéſuites dans le parlement de Paris. Il eſt mort le 5 d'août 1606. Le journal de Claude de l'Etoile dit le 30 du même mois. * Launoi. Bayle, *dict. critiq. Voyez* ſur Jean d'Amboiſe & ſes trois fils, l'*Index fenereus chirurgorum Pariſienſium* de feu M. de Vaux, très-célébre chirurgien, & ancien prévôt de S. Côme de Paris, *p. 30, & ſuiv.*

AMBOISE (Michel d') ſeigneur de Chevillon, vivoit vers l'an 1543. Il compoſa divers ouvrages, entr'autres les contre-épîtres d'Ovide, Babylon, &c. Il y prend le nom d'*Eſclave infortuné.* * François de la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibl. Françoiſe, &c.*

AMBOULE ou VALLÉE D'AMBOULE, pays de l'iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, & au nord du pays de Carcanoſſi, eſt très-fertile, & on y fait quantité d'huile de ſezame: les pâturages y ſont excellens; les vaches & les bœufs y ſont très-gras, & leur chair eſt de très-bon gout. Il y a pluſieurs mines de fer & d'acier; & c'eſt où ſe forgent les plus belles zagaïes. On y voit une fontaine proche du bourg d'Amboule, dont l'eau eſt chaude, & ſouveraine pour les maladies qui proviennent d'humeurs froides. Cette fontaine eſt à quatre toiſes d'une petite riviere, dont le ſable eſt ſi chaud au fond, que l'on n'y ſauroit tenir les pieds, quoique l'eau de la riviere ſoit froide. Les habitans ſont gouvernés par un *voadziri* ou *prince noir*, qui eſt le chef des grands de cette vallée. On y compte près de trois mille hommes; mais ils ſont libertins & inſolens, & ce pays eſt le refuge de tous les vagabonds. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

AMBOURNAI, *Ambroniacum*, *cherchez* AMBRONAI.

AMBRACIE, *Ambracia*, ville d'Epire, qui a eu autrefois évêché. Les modernes la nomment *Larta* ou l'*Arta*; & le golfe d'Ambracie, *golfe de l'Arta* ou de *Preveſa*. Alexandre *le Grand* aſſura aux Ambraciens la liberté qu'ils avoient depuis peu recouvrée, en chaſſant de leur ville une garniſon de Macédoniens. Plutarque dit que ç'avoit été le ſéjour de Pyrrhus. Le golfe d'Am-

Digitized by Google

bracie eſt célébre par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Marc-Antoine près du promontoire d'Actium, le 2 ſeptembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant J. C. *Voyez* ARTA. * Pline, *l.* 4, *c.* 1. Strabon, *l.* 10. Freinshemius, *in ſupplem. ad Quint. Curt. l.* 1. Aulu-Gell. *c.* 11, *l.* 7.

AMBRESBURI, que les auteurs Latins nomment *Ambroſius vicus*, ville d'Angleterre dans le Wiltshire, eſt ſur la riviere d'Avon, environ à cinq lieues de Salisburi, capitale du comté de Wilt. En 977, on y célébra un concile qui contient 56 canons ou ordonnances. * Camden & Jean Spéed. *deſcr. Britann.*

AMBROISE, diacre d'Alexandrie, vivoit dans le III ſiécle du temps d'Origène. C'étoit un homme de qualité, riche, conſidéré & mari d'une ſainte dame nommée *Marcelle* dont il eut pluſieurs enfans. Il avoit beaucoup d'eſprit & d'éloquence, mais il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Valentin, ſelon Euſebe, ou de Marcion, ſelon S. Epiphane. La curioſité le porta à aller entendre Origène, qui faiſoit les catéchèſes dans l'école d'Alexandrie pour y juger, auſſi-bien que divers autres, de l'habileté d'un homme dont on parloit ſi avantageuſement. La force de la vérité, qui parloit par la bouche d'Origène, fut comme une lumiere qui pénétra le cœur d'Ambroiſe, & qui le convainquit. Il abjura ſes erreurs, & embraſſa la foi de l'égliſe vers l'an 212. L'ardeur qu'il avoit pour la lecture des livres ſacrés, fut cauſe qu'il pria Origène de lui en donner l'explication, & qu'il procura à l'égliſe ces célébres commentaires, qui ont été admirés de toute l'antiquité. Pour lui fournir tous les moyens d'y travailler, il lui donna plus de ſept perſonnes pour écrire ſous lui, & eut ſoin de les entretenir de toutes choſes. Il le preſſoit même tous les jours de lui faire voir ce qu'il écrivoit; & c'eſt pour cette raiſon qu'Origène l'appelle dans une de ſes lettres, *ſon ſolliciteur*. Ambroiſe fut fait diacre de l'égliſe d'Alexandrie, & depuis il confeſſa courageuſement la foi de Jeſus-Chriſt devant Maximin, qui ſe le fit amener dans la Germanie avec le prêtre Protoctete ou Théoctiſte, vers l'an 236. Il fut néanmoins délivré de la main du tyran, & il retourna vers l'an 238, à Alexandrie, où il engagea Origène à réfuter les livres de Celſe philoſophe Epicurien, contre la religion chrétienne. S. Jérôme parle de quelques lettres d'Ambroiſe remplies d'eſprit; & il ajoute qu'il mourut avant Origène, mais ſans marquer en quelle année ce fut. M. de Tillemont place cette mort vers l'an 250, ſous l'empire de Déce. D'autres la placent en 261. Celle d'Origène arriva l'an 253. L'égliſe honore la mémoire d'Ambroiſe le 17 mars, le jour que Bollandus a cru, mais ſans fondement, être conſacré à Ambroiſe diſciple de Didyme. * Origène *exhortat. ad martyrium*, *l. de oratione*, *l.* 1, & 8, *contra Celſum*, tom. 5, *in Jounnem Philocal. c.* 5, *in epiſt. apud Cedrenum & Suidam.* Euſebius, *l.* 6, *hiſt. c.* 1, 23, & 28. Sanct. Hieronym. *in catal. c.* 67, & 72, *ep.* 18, *ad Marcellam.* Epiph. *hæreſ.* 64. Halloix, *in Orig. defenſo.* Sixte de *Sienne*, &c. Tillemont, *mémoires eccléſiaſt.* Du Pin, *bibl. des aut. eccléſiaſt. des III premiers ſiécles.* Baillet, *vies des ſaints.*

AMBROISE (ſaint) archevêque de Milan & docteur de l'égliſe, fils d'*Ambroiſe* préfet du prétoire dans les Gaules, naquit dans le palais de ſon pere, & dans la ville où il réſidoit alors, qui étoit Tréves, vers l'an 333, ſelon quelques-uns, & 340, ſelon d'autres, dont l'opinion eſt la plus probable. Sa naiſſance fut accompagnée d'un préſage aſſuré de ſon éloquence future. On vit, dit-on, un eſſain d'abeilles entrer & ſortir de ſa bouche, lorſqu'il étoit encore dans le berceau: prodige que l'on avoit autrefois remarqué dans l'enfance de Platon. Après la mort de ſon pere, ſa mere l'amena à Rome avec Marcelline ſa ſœur, & Satire ſon frere aîné. Elle eut un ſoin tout particulier de l'éducation de ſes enfans. Marcelline fit vœu de virginité, & reçut le voile de la main du pape Libere. Ambroiſe profita de ces exemples domeſtiques, & joignit l'étude à la piété. Ses études étant achevées, il s'acquit l'amitié d'Anicius Probus, préfet du prétoire & de Symmaque; il plaida quelque temps dans le tribunal du préfet du prétoire, avec tant de ſuccès, que Probus le choiſit pour être ſon aſſeſſeur. Il le fit enſuite gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie, qui comprenoient les pays connus aujourd'hui ſous le nom de Milanez, état de Gênes, Piémont, Parmeſan, Bolonois, Modenois & Romagne. On dit que Probus, lorſque S. Ambroiſe partit pour ſon gouvernement, lui adreſſa ces paroles: *Allez, & gouvernez plutôt en évêque qu'en juge.* Cette parole fut comme une prédiction de ce qui lui devoit arriver; car peu de temps après, Auxence évêque de Milan, qui étoit du parti des Ariens, étant mort, il s'éleva une grande conteſtation entre les Ariens & les Orthodoxes de cette ville, ſur le choix d'un évêque, chacun des deux partis voulant mettre ſur la chaire épiſcopale un ſujet de ſa communion. Ambroiſe crut que comme gouverneur il devoit aller à l'égliſe pour appaiſer le tumulte. Il y fut en effet, & harangua le peuple au ſujet de l'élection, avec tant de ſageſſe & de douceur, qu'on le proclama évêque d'une commune voix, quoiqu'il ne fût encore que catéchumène. Ce fut en vain qu'il réſiſta de tout ſon pouvoir à cette élection: elle fut confirmée par l'empereur Valentinien. Il fut conſacré le 7 décembre de l'an 374, & le pape Damaſe lui donna un ſaint prêtre nommé *Simplicien*, pour le ſoulager dans les fonctions de l'épiſcopat. Entre tant de vertus qui éclaterent dans la conduite de ce ſaint docteur, les auteurs de ſa vie ont remarqué trois devoirs qu'il s'étoit impoſés. C'étoit de ne paſſer jamais aucun jour ſans célébrer les ſaints myſtéres; de prêcher tous les dimanches l'évangile à ſon peuple; & de n'oublier rien de tout ce qui pouvoit augmenter la religion chrétienne. Ce fut lui qui convainquit & qui fit condamner Secondianus & Pallade, prêtres Ariens, dans le concile d'Aquilée, tenu en 381. Il réſiſta courageuſement à l'impératrice Juſtine, qui favoriſoit les Ariens; il lui refuſa l'égliſe qu'elle demandoit pour eux à Milan; il abolit pluſieurs abus dans le clergé, & vendit les vaſes ſacrés, pour en employer le prix à délivrer les eſclaves chrétiens, & à ſoulager les pauvres durant la tyrannie de Maxime. Il alla trouver deux fois ce prince dans les Gaules, à la priere de l'empereur Valentinien, l'an 383 & 387, pour lui perſuader de quitter les armes. S. Ambroiſe fut le défenſeur de la conſubſtantialité du Verbe contre les Ariens. Il aſſiſta à divers conciles à Rome, à Aquilée & ailleurs; il en célébra dans ſon égliſe, & il condamna Priſcillien, Jovinien, &c. Il étoit ainſi dans ſon temps comme le chef des armées du Seigneur, & ſa charité ne ſe répandoit pas ſur les ſeuls peuples de Milan, il ſembloit prendre ſoin de tout le monde chrétien. Sa prudence & ſa charité le faiſoient agir ſans paſſion & ſans emportement, mais auſſi ſans vaine complaiſance. L'empereur Théodoſe étoit paſſé en Occident, où il avoit rétabli Valentinien ſur le trône, après la défaite du tyran Maxime. Il éprouva la fermeté d'Ambroiſe dans la défenſe des droits de l'égliſe; car ce ſaint prélat s'oppoſa courageuſement au rétabliſſement d'une ſynagogue que l'empereur vouloit faire rendre aux Juifs; & à celui de l'autel de la Victoire, que demandoit le fameux Symmaque, & que S. Ambroiſe avoit déja empêché. Etant informé du maſſacre épouvantable que Théodoſe avoit fait faire à Theſſalonique, pour punir une ſédition qui s'y étoit élevée, il lui refuſa courageuſement l'entrée de l'égliſe de Milan, & l'obligea d'en faire pénitence. L'empereur obéit; & mourant l'an 395, il recommanda ſes enfans à S. Ambroiſe, lequel mourut lui-même le 4 avril, veille de Pâque, l'an 397, âgé de 57 ans. Outre ſa vertu, ſon zèle, ſa piété & ſes talens naturels, il avoit une ſcience diſtinguée, & une douceur d'expreſſion qui lui a fait mériter le ſurnom

Digitized by Google

nom de *Doctor mellifluus*, & *mellitiſſimus*. Paulin prêtre de Milan, bien différent de l'évêque de Nole, a écrit ſa vie à la priere de S. Auguſtin. Le cardinal Baronius l'écrivit auſſi ſur la fin du XVII ſiécle, à la priere du cardinal Montalte, auquel il la dédia, comme Paulin avoit dédié la ſienne à S. Auguſtin. Elles ſont toutes deux à la tête des œuvres de S. Ambroiſe. Le même cardinal Montalte, qui fut depuis le pape Sixte V, les fit imprimer, l'an 1581, à Rome, & les dédia à Grégoire XIII. On les y réimprima depuis; & c'eſt ſur cette édition qu'on a fait celle de Paris en 1586 & en 1661. La meilleure édition eſt celle qui a été achevée à Paris en 1691, en deux vol. *in fol.* par les ſoins des PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui y ont joint de ſavantes notes, avec une vie de S. Ambroiſe tirée de ſes œuvres, & une critique exacte de ſes ouvrages, tant dans la vie que dans les préfaces. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire le dénombrement des traités qu'ils contiennent, ni de parler de ceux qu'on attribue à ce ſaint, & qui ne ſont pas de lui. La *priere pour la préparation au ſacrifice de la meſſe* eſt de ce nombre, auſſi-bien que le *Te Deum*. * Paulin & Baronius, *in vita Amb.* S. Hieronym. *catal. & chr.* S. Baſile. Proſper. Théodoret. Sigebert. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Trithème. Poſſevin, &c. Tillemont. Du-Pin, *IV ſiecle. Vie de S. Ambroiſe par les Bénédictins.*

AMBROISE d'*Alexandrie*, diſciple du fameux aveugle Didyme, vivoit encore ſur la fin du IV ſiécle, vers l'an 392. Il écrivit un traité dogmatique contre Apollinaire, & des commentaires ſur Job. * S. Jérôme, *cat. c.* 126. Trithème. Poſſevin. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du IV ſiécle.*

AMBROISE (S.) en latin *Ambroſius*, évêque de Cahors, fut élevé ſur ce ſiége, qui étoit vacant depuis la fin du VII ſiécle, l'an 752, ſous le regne de Pepin. Il ſe retira en 759, & s'alla cacher dans une caverne, pour éviter les violences de Gualfre duc d'Aquitaine; il y paſſa trois ans entiers, après leſquels il fit un voyage à Rome; & à ſon retour, après avoir viſité l'égliſe de S. Martin de Tours, il ſe retira dans le Berri, & ſe pratiqua un hermitage à Sérisbourg ſur la riviere d'Arnou, à quatre lieues de Bourges, où il mourut environ l'an 770. Vers le X ſiécle ſon corps fut tranſporté à Bourges dans l'abbaye de S. Pierre & de S. Paul, qui fut depuis appellée de ſon nom. On fait ſa fête le 16 octobre. Sa vie a été écrite par un anonyme qui a vécu après le X ſiécle, & a été donnée par G. de la Croix dans l'hiſtoire de l'égliſe de Cahors. * Baillet, *au 11 octobre, vies des ſaints.*

AMBROISE de Sienne, dominicain, de l'illuſtre famille de Sanſedoni, né à Sienne en Toſcane le 16 avril de l'an 1220, prit l'habit de dominicain à l'âge de dix-ſept ans. Il fut envoyé à Paris pour y faire ſes études; & après y avoir pris le degré de bachelier, il alla à Cologne, où il enſeigna la théologie avec réputation. La ville de Sienne l'ayant rappellé, le députa vers le pape Clément IV pour faire ſa paix avec le ſaint pere, qui avoit mis cette ville en interdit, parcequ'elle avoit pris le parti de l'empereur Frédéric. Ambroiſe fut envoyé une ſeconde fois à Rome ſous le pontificat de Grégoire X, & obtint une ſeconde fois la réconciliation de ſa patrie avec le ſaint ſiége. Il refuſa les prélatures que le pape lui offrit & vécut ſaintement. Il mourut le 20 mars 1286 ou 1287. Le pape Honorius IV travailla à ſa canoniſation; mais quoiqu'il ne pût l'achever, on fit néanmoins ſa fête à Sienne & en d'autres endroits. Il n'a même jamais été canoniſé; mais les papes Eugene IV & Grégoire XV ont permis de célébrer ſa fête & ſon office, comme d'un ſaint canoniſé. * S. Anton. Léand. Caſtill. Lop. *diar. Domin.* Bollandus. Baillet, *vies des ſaints.*

AMBROISE *le Camaldule*, né à Portico, bourg de la Romagne, au-deſſus de Forli, près de l'Apennin, de la famille de Traverſari de Ravenne, apprit le grec à Veniſe ſous Emanuel Chryſoloras, entra dans l'ordre des Camaldules en 1400 à l'âge de 22 ans 14 jours; & après y avoir exercé des emplois conſidérables pendant l'eſpace de trente années, il fut élu général en 1431. Il fut envoyé par le pape Eugene IV au concile de Baſle, où il ſoutint avec vigueur les intérêts du ſaint ſiége. Dans la ſuite il ſe diſtingua aux conciles de Ferrare & de Florence, où l'on admira la facilité qu'il avoit à s'énoncer en grec; & il fut même chargé de dreſſer le formulaire d'union entre l'égliſe grecque & la latine. Côme de Médicis le conſidéroit beaucoup; & les ſavans de ſon temps recherchoient ſon amitié. L'étude ne le rendit point farouche, la piété ne le rendit point ſévere, & il paroiſſoit toujours d'agréable humeur: *Fuit hic vir, quod raro evenit, ſine oris triſtitia, ſanctus, ſemper utique ſuavis atque ſerenus.* C'eſt l'éloge que lui donne Paul Jove. Ambroiſe travailla à la réconciliation de Laurent Valla & de Pogge Florentin; mais ce fut inutilement; & il diſoit à ce ſujet, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on profanât la pureté des Muſes par des invectives & par des ſatyres; & qu'il n'eſtimoit pas les ſavans qui n'avoient ni la charité d'un chrétien, ni l'honnêteté d'un homme de lettres. Il a traduit le livre de la hiérarchie céleſte, attribué à S. Denys l'Aréopagite; ceux de Manuel Calecas, contre les erreurs des Grecs; la vie de S. Chryſoſtome, par Palladius; le Théophraſte d'Enée de Gaze; le pré ſpirituel; S. Jean Climaque; quelques ſermons de S. Ephrem, & pluſieurs autres ouvrages des peres. La traduction de Diogene Laërce lui fit moins d'honneur. On a auſſi de lui une chronique du Mont-Caſſin, une hiſtoire de ſon généralat, des harangues, un itinéraire appellé *Hodoëporicon*, un traité *De ſacramento admirabili corporis Chriſti, &c.* Il mourut en 1439, le 21 octobre, âgé de 61 ans 27 jours, & il eſt enterré à Camaldoli. Quelques auteurs qui ont écrit qu'il mourut fort vieux, ſe ſont trompés. Nous avons ſa vie écrite par le P. Auguſtin de Florence, religieux Camaldule, dans ſon troiſiéme & dernier livre de l'hiſtoire de ſon ordre. Outre les ouvrages d'Ambroiſe le Camaldule dont nous venons de parler, nous avons les lettres de ce général diſtribuées en vingt-livres. Le ſavant pere Mabillon étant en Italie, fit copier le manuſcrit de ces lettres qui lui parut le plus complet & le plus exact, & qui contenoit 548 lettres, partagées en 18 livres: il fit mettre cela tirer des autres manuſcrits celles qui n'étoient pas dans le premier: & dans l'édition qui en a été donnée elles forment le XIX & le XX livre, qui contiennent 99 lettres. L'édition des 20 livres eſt due aux ſoins des peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, & fait la plus grande partie du tome III de leur collection de pieces imprimées ſous le titre de *Veterum ſcriptorum & monumentorum hiſtoricorum, dogmaticorum, moralium ampliſſima collectio.* Ce III volume eſt de 1724, *in-folio* à Paris. Quoiqu'une partie des lettres d'Ambroiſe roule ſur les affaires de ſon ordre, il y a dans un grand nombre de ces lettres-là même beaucoup d'avis importans, de conſeils utiles, de réflexions judicieuſes; mais les lettres qui intéreſſent le plus ſont celles qu'il a adreſſées au pape Eugène IV, parcequ'on y trouve diverſes particularités ſingulieres ſur les conciles de Baſle & de Florence: & celles qui ſont écrites à Nicolas, citoyen de Florence, à François Barbaro, à Léonard Juſtiniani, parcequ'elles contiennent bien des faits littéraires. Les éditeurs de ces lettres y ont joint les préfaces qu'Ambroiſe a miſes à la tête de ſes différentes traductions; les lettres de divers ſavans à Ambroiſe, ſavoir de Xanto Ballo de Palerme, d'Auriſpa, de Paul de Sarzane, & de quelques autres: & dans leur préface, ils donnent avec exactitude la vie d'Ambroiſe: c'eſt ſur cette vie & ſur celle du pere Auguſtin de Florence, Camaldule, que le pere Niceron a dreſſé l'article d'Ambroiſe, qu'on lit dans le tome XIX de ſes *mémoires*, &c. * *Hiſt. de*

Digitized by Google

Camaldoli. Paul. Jovius, *in elogiis*. Poſſevin. Le Mire. Voſſius. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XV ſiécle*.

AMBROISE CORAN, ou CORIOLAN, général des Auguſtins, *cherchez* CORAN.

AMBROISE AURELE, dit *Aurelius* ou *Aurelianus*, *cherchez* AURELIUS.

AMBROISE CALEPIN, *cherchez* CALEPIN.

AMBROISE GRANELLO, ou SPIGHETTO, Génois, *cherchez* GRANELLO.

AMBROISE AUTPERT, *cherchez* AUTPERT.

AMBROISE *au Bois* (ſaint) ordre religieux qui ſe mit ſous la protection de S. Ambroiſe archevêque de Milan. L'origine de cet ordre a paru incertaine juſqu'à cette heure, quoique la bulle que Grégoire XI adreſſa l'an 1375 aux religieux de l'égliſe de S. Ambroiſe, hors des murs de Milan, ſemble en inſtruire ſuffiſamment. On apprend de cette bulle, qu'il y avoit depuis long-temps des religieux qui deſſervoient cette égliſe, & qui étoient ſoumis à un prieur, mais ſans aucune regle approuvée, & que l'archevêque avoit ſupplié Grégoire XI de pourvoir à leur état. Ce pape leur ordonna en conſéquence de ſuivre la regle de S. Auguſtin, & leur permit de porter le nom de *S. Ambroiſe au Bois*, de réciter l'office ſelon le rit ambroſien, & d'élire un prieur qui devoit être confirmé par l'archevêque de Milan. Ces religieux firent enſuite divers établiſſemens en Italie, mais indépendans les uns des autres, juſqu'à ce qu'Eugène IV par une bulle de 1441, les unit en congrégation, & les exempta de la juriſdiction des ordinaires, ſans leur faire quitter le rit ambroſien. Il régla en même temps que le couvent de Milan ſeroit le chef de l'ordre, ordonna d'y tenir le chapitre général de trois ans en trois ans, pour élire un général, & dreſſer des ſtatuts convenables, & défendit aux religieux de paſſer dans d'autres ordres, même plus auſteres. On remarque que l'obſervance réguliere s'étant un peu relâchée depuis dans leurs maiſons, ils prierent S. Charles Borromée d'aſſiſter à leur chapitre de l'an 1579, & que par ſon conſeil ils y établirent de bons réglemens. L'an 1589 Sixte V unit cette congrégation à celle de S. Barnabé, qu'elle regarda depuis comme ſon ſecond patron; mais l'une & l'autre fut ſupprimée l'an 1650 par le pape Innocent X.

Il y a encore un couvent des religieuſes de l'ordre de S. Ambroiſe au Bois, ſur le mont Varaiſe, dans le diocèſe de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée ſur cette montagne, obtint en 1474 de Sixte IV la permiſſion de changer ſon hermitage en un monaſtere de l'ordre de S. Ambroiſe au Bois, & par les vœux que firent les premieres religieuſes, elles ſe ſoumirent à la direction de l'archiprêtre du mont Varaiſe. On ne voit pas qu'il y ait eu ailleurs des religieuſes de cet ordre.

AMBROISIENS, ou PNEUMATIQUES, nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptiſtes, diſciples d'un certain Ambroiſe qui vantoit ſes prétendues révélations divines, en comparaiſon deſquelles il mépriſoit les livres ſacrés de l'écriture. * Praéole, *de haret*. Gautier, *au XVI ſiecle*.

☞ AMBRONAI, *Ambroniacum*, qu'on prononce vulgairement dans le pays, *Ambournai*, petite ville de France dans le Bugey, à une lieue des frontieres de la Breſſe, & de la riviere d'Ains, & à trois lieues de Bourg en Breſſe, au midi. On croit que cette ville eſt ancienne: & l'auteur inconnu d'une légende aſſure que S. Bernard, ou plutôt Barnard, avant que d'être archevêque de Vienne, y fonda, ſous le regne de Charlemagne, le monaſtere de Bénédictins qui ſubſiſte encore, dont on ne trouve plus ni titres, ni mémoires, avant la fin du douziéme ſiécle. Alors il eſt fait mention d'un nommé Didier, abbé d'Ambronay qui permit à deux de ſes moines de ſe retirer dans la Chartreuſe de Porte, en Bugey. L'abbaye d'Ambronay a eu de grands priviléges; & on ne doute pas que la ville de ce nom, dont les abbés ont toujours été ſeuls ſeigneurs, ne doive ſon origine à ce monaſtere: elle eſt ſituée dans un bon pays, à deux mille pas de la riviere d'Ains. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMBRONS, peuples de la Gaule du côté d'Embrun, comme la cru Feſtus; ou de la Suiſſe, dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, comme l'aſſure Cluvier: ce qui s'accorde avec le ſentiment de Florus, qui donne le nom de Tigurins à ces Ambrons, leſquels s'étant joints aux Cimbres & aux Teutons, remporterent quelques avantages ſur les Romains commandés par le conſul L. Caſſius, vers l'an 647 de Rome, & 107 ans avant J. C. Marius leur donna une ſi ſanglante bataille en Provence, qu'on aſſure qu'il en demeura près de deux cens mille ſur la place. Ce fut l'an 652 de Rome, & 102 avant J. C. On voit encore des marques de cette victoire, dans un reſte de pyramide qui fut élevé dans une plaine qui eſt entre Aix & Saint-Maximin, près de la petite riviere de l'Arc, où la bataille fut donnée. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en la vie de Marius*. Florus, *l.* 3, *c.* 3. Eutrope, *l.* 5. Oroſe, *l.* 5, *c.* 15. Strabon, *l.* 4. Cluvier, *l.* 2, *c.* 4 *de l'ancienne Allemagne*.

AMBROSIA, fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre. Elle fut inſtituée en l'honneur de Bacchus par Romulus. Les Romains l'appelloient *Brumalia*, & les Grecs *Ambroſia*.

AMBROSIEN: RIT Ambroſien: OFFICE Ambroſien, ou MESSE Ambroſienne, eſt un office eccléſiaſtique en uſage dans l'égliſe de Milan. Ce nom vient de S. Ambroiſe qui en a été évêque. Walafride Strabon a prétendu que S. Ambroiſe a été véritablement l'auteur de l'office que l'on nomme encore aujourd'hui *Ambroſien*, & qu'il le diſpoſa d'une maniere particuliere, tant pour ſon égliſe de Milan, que pour toutes les autres égliſes de ſon diocèſe. Mais il y a de l'apparence qu'avant même S. Ambroiſe, l'égliſe de Milan avoit un office particulier & différent de celui de Rome, auſſi-bien que les autres égliſes d'Italie. Quand les papes firent prendre aux égliſes d'occident l'office romain, celle de Milan ſe mit à couvert ſous le nom de S. Ambroiſe; & depuis ce temps-là, on nomma ſon office, *l'office ſelon le rit Ambroſien*, pour le diſtinguer des autres égliſes qui ſuivoient le rit romain. Avant Charlemagne chaque égliſe avoit ſon rit particulier; dans Rome même, il y a eu une grande diverſité d'office. Pierre Abailard a remarqué que dans Rome il n'y avoit que la ſeule égliſe de Latran qui conſervât en ſon entier l'ancien office de Rome.

AMBROSIUS NOMEDIUS ou NOMEDICUS, poëte dont on eſtima les ouvrages & la piété, vivoit dans le XV ſiécle, & il mourut en 1541. Voici ſon épitaphe.

Spiritus Ambroſii terræ ſua membra reliquit,
Nunc iterum cœlo redditur Ambroſius. Geſner.

AMBRUN, *cherchez* EMBRUN

AMBUBAIES, femmes débauchées, qui de Syrie vinrent s'établir à Rome, où elles étoient en grand nombre, ſelon ce vers d'Horace, *ſat.* 2, *l.* 1.

Ambubaiarum collegia, pharmacopola.

On ne ſait pas bien l'étymologie de ce nom. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que ces femmes étant toujours priſes de vin, ne pouvoient parler librement, & balbutioient continuellement. D'autres ont prétendu avoir mieux rencontré, en tirant ce mot des flutes dont les femmes faiſoient un grand uſage, que l'on appelle *Ambubaiæ*, en langue ſyrienne. *Ambubaia dicuntur mulieres tibicinæ linguâ Syrorum, etenim lyris tybia, ſive ſymphonia, Ambubaia dicitur.* * Acron, ſur cet endroit d'Horace. Ces femmes menoient à peu près une vie ſemblable à celle de ces coureuſes que nous appel-

lons *Bohémiennes* ou *Egyptiennes*, qui jouent du tambour de basque, & elles se vantoient d'avoir des remédes souverains pour toute sorte de maux. C'est le sentiment d'Acron. Ce nom vient du syriac, *Abbub*, ou de l'arabe *Anbub*, qui signifie *flute*, ou d'*Ambu* pour *am*, c'est-à-dire, *aux environs*, & de *Baia*, selon le sentiment de quelques-uns, qui disent que c'étoient des femmes débauchées qui se retiroient auprès de Bayes en Italie. Cruquius est d'un autre sentiment, mettant ces femmes du nombre de celles qui débitoient des drogues pour farder. * Juvenal, *sat.* 3. Horace, *l.* 1, *epist.* 2. Suétone, *dans la vie de Neron*, *c.* 27. Pitiscus, *lexicon.*

☞AMBULEIUS AGER. Jornandès, dans son histoire des Gothes, nomme ainsi le lieu où le pape Léon alla trouver Attila, & le détourna d'aller à Rome, qu'il menaçoit d'assiéger. Malheureusement les copistes avoient écrit *in Acroventu mambuleio*, & quelques géographes en avoient détaché un nom particulier, *Acroventum*, qui se trouve comme un nom propre de lieu dans les dictionnaires de MM. Baudrand & Corneille. Ortélius & Cluvier avoient pourtant long-temps auparavant démêlé admirablement cette bévue, & averti qu'il faut lire dans le passage de Jornandès, *in agro Venetum Ambuleio*, en étendant le pays que les Vénitiens occupoient alors, jusqu'à l'Adda. Il y avoit en cet endroit un passage du Mincio très-fréquenté; il étoit aux environs d'*Artelica*, aujourd'hui *Peschiera*. * La Martiniere, *dict. géogr.* aux articles *Acroventum*, *Ambuleius ager*, & *Governolo*.

AMBURBALE, sacrifice qui se faisoit en se promenant ou faisant la procession autour de la ville. * Lucan, 1. *v.* 592. Ce sacrifice étoit à peu près le même que celui des *Ambarvales*, *ab ambiendis arvis*, comme *amburbale* vient d'*urbs*, ville, & *ambire*, faire le tour. Ainsi on appelloit hosties amburbiales, *amburbiales hostiæ*, celles que l'on conduisoit autour des murs de Rome, ou de quelque autre ville. * Festus. Dans Tite-Live, l'on trouve *Amburbium*, tout seul, ou *Amburbiale sacrificium*, pour exprimer cette espece de sacrifice. *Voyez* AMBARVALE, où vous trouverez les animaux que l'on y devoit offrir.

AMDAN ou AMADAN, château & maison royale des rois de l'Iemen ou Arabie-heureuse, dans la ville de Sanaa qui en est la capitale. Seif, fils de Dhe-Izen, en chassa Masruc, fils d'Abrahah l'Abissin, qui s'étoit emparé de cet état, pour y établir le siége de son nouvel empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AME, *cherchez* AMEDEE.

AME, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS.

AMEDÉE I de ce nom, ou AMÉ, comte de Savoye, & de Maurienne, fils d'HUMBERT *aux blanches-mains*, suivit l'empereur Henri III, qui alloit se faire couronner à Rome, & acquit en ce voyage le surnom de *la Queue*, parcequ'il ne vouloit pas entrer au palais de l'empereur à Veronne, si on ne laissoit pas entrer sa suite, qu'il appelloit *sa queue*. Il mourut vers l'an 1047, sans laisser d'enfans d'*Adelaïde* son épouse. ODON son frere lui succéda. Il y a des auteurs qui ne mettent pas Amédée au nombre des princes de Savoye, parcequ'il mourut avant son pere Humbert *aux blanches-mains*. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

AMEDEE II, comte de Savoye, succéda à son pere ODON vers l'an 1060, & fut un de ceux qui s'engagerent envers le pape Alexandre II à défendre le saint-siége contre Richard, prince des Normans, en cas que ce prince rompit le traité de paix. Il accompagna en Italie l'empereur Henri IV qui lui avoit donné la souveraineté de Bugei; & il ménagea sa réconciliation avec le pape Gregoire VII. Il mourut l'an 1095, & laissa ses états à son fils HUMBERT II, surnommé *le Renforcé*. *Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Guillaume. La Chiezà, &c.

AMEDÉE III, comte de Savoye, qui prit le premier le nom de comte de Piémont & de Lombardie, & succéda à son pere HUMBERT II, l'an 1103, sous la tutelle de *Giselle* de Bourgogne sa mere, & ensuite d'*Aimon*, comte de Genève. Depuis, en 1110 il accompagna l'empereur Henri V à Rome, où il alloit se faire couronner par le pape Pascal II. Henri le fit comte de l'empire. Dans la suite, après avoir fait plusieurs fondations de piété, il se croisa avec le roi de France Louis *le Jeune*, pour le voyage d'Orient, qui ne fut pas heureux; & à son retour en 1149, il mourut à Nicosie, qui étoit alors la capitale de l'isle de Chypre. *Voyez* la postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

AMEDÉE IV, comte de Savoye, succéda aux états de son pere THOMAS l'an 1233, & fut fait duc de Chablais & d'Aoste par l'empereur Frédéric II, qui le déclara vicaire général de l'empire. En reconnoissance de ces faveurs, il s'empressa de le réconcilier avec le pape Innocent IV qu'il alla voir à Cluni. Ce pape avoit trouvé le moyen de lever en France des troupes, qu'il vouloit conduire contre Frédéric; mais le comte de Savoye prévoyant qu'elles romproient toutes les mesures qu'il avoit prises pour la paix, leur refusa le passage sur ses terres. Quelque temps après il reçut l'empereur à Turin. Il fit de grands biens à quelques monasteres, & il mourut le 24 juin de l'an 1253. *Voyez* ses alliances & ses enfans à SAVOYE. Son fils BONIFACE lui succéda. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Paradin. Pingon, &c.

AMEDÉE V, à qui ses actions illustres acquirent le nom de *Grand*, étoit second fils de THOMAS de Savoye, comte de Flandre. Il naquit en 1249, & en 1285 il succéda à Philippe son oncle. Dans les différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, pendant lesquelles on remarque qu'il fit jusqu'à trente-deux siéges, il n'entreprit jamais rien dont il ne vînt heureusement à bout. Aussi joignit-il de très-belles seigneuries à l'état de Savoye. Les Turcs ayant fait de grands efforts l'an 1311, pour reprendre l'isle de Rhodes, que les chrétiens leur avoient ôtée, les chevaliers s'y maintinrent vaillamment, avec l'aide du comte Amédée, qui pouvoit bien justement s'appliquer la devise ou le symbole *F. E. R. T.* que ses successeurs retiennent encore aujourd'hui, & que l'on explique par ces mots, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Mais il est certain que les princes de cette maison portoient cette devise long-temps auparavant; & que depuis cette victoire, les ducs de Savoye prirent pour armes la croix de Malte. Amédée fut très-confidéré des papes Clément V & Jean XXII, & il eut beaucoup de pouvoir sur l'esprit du roi Philippe *le Bel*. L'empereur Henri VII commanda à son fils Charles de Luxembourg, prince de Bohême, qu'il envoyoit en Italie, de ne suivre de conseil que celui d'Amédée. Ce prince mourut à Avignon l'an 1323, où il étoit allé persuader au pape Jean XXII d'entreprendre une croisade contre les infidéles, en faveur d'Andronic empereur d'Orient, qui épousa *Anne* de Savoye sa fille. Il étoit pour lors âgé de soixante-quatorze ans, & en avoit regné trente-huit. Les auteurs parlent très-avantageusement de ce comte, & les chroniques de Savoye le nomment *Prince très-sage, de bonnes mœurs & très-prudent.* Papyre Masson dit qu'il avoit le visage royal, la taille belle & le jugement merveilleux. *Voyez* ses alliances & ses enfans dans l'article de Savoye. Son fils EDOUARD lui succéda. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Papyre Masson, *in elog. duc. Sab. &c.* Mezerai, *au regne de Philippe IV.*

AMEDÉE VI, dit *le comte Verd*, pour s'être trouvé à un tournois avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparaçonné de verd, fut un des plus grands princes de son temps. Après s'être affermi dans ses états, où il avoit succédé en 1343 à son pere AMON ou AIMON, à l'âge de dix ans; & après avoir heureusement

Digitized by Google

achevé quelques guerres qu'il avoit avec ſes voiſins, il reçut l'inveſtiture de ſa ſouveraineté par les mains de l'empereur Charles IV. Il mena du ſecours à Jean, roi de France, contre Edouard roi d'Angleterre; fit une ligue avec Jeanne, reine de Naples & de Sicile; fit la guerre au prince d'Achaïe, qui avoit fait mourir quelques-uns de ſes officiers; & l'an 1363 il inſtitua l'ordre de l'Annonciade. Depuis, en 1366 il alla en Grèce au ſecours de Jean Paléologue, qu'il délivra des mains du roi de Bulgarie; & à ſon retour il paſſa à Viterbe, où il préſenta à Urbain V le patriarche de Conſtantinople, que l'empereur lui envoyoit. Enfin, après s'être vu l'arbitre de l'Italie & le défenſeur des papes, il mourut de peſte dans la Pouille l'an 1383, où il avoit mené du ſecours à Louis d'Anjou, roi de Naples, pour la conquête de ſon royaume. Amédée regna quarante années. Ce prince heureux en toutes ſes entrepriſes, fonda diverſes maiſons religieuſes, & entr'autres la Chartreuſe de Pierre Châtel. Il unit à la couronne de Savoye, les baronies de Vaud, de Gex, de Foucigni, &c. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

AMEDÉE VII, ſurnommé *le Rouge* ou *le Roux*, ſoutint avec gloire ſes droits contre les ſeigneurs de Beaujeu & le marquis de Saluces; il ſecourut le roi de France Charles VI, & s'empara du comté de Nice, quoique ce ne fût pas par une voie légitime; enfin il mourut d'une chûte de cheval dans la forêt de Lorme près de Tonon, en pourſuivant un ſanglier à la chaſſe, le premier novembre 1391, en la trentiéme année de ſon âge. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

AMEDÉE VIII, dit *le Pacifique*, premier duc de Savoye, n'avoit que huit ans lorſque ſon pere mourut en 1391. Quand il fut en âge, il gouverna avec beaucoup de prudence, fit ériger la Savoye en duché l'an 1416; & laiſſant en 1434 ſes états à ſes enfans, il ſe retira à Ripaille, petite ville du Chablais, y fit bâtir un monaſtere, où il mit des moines de S. Maurice, & fit élever à côté un magnifique palais, qu'il appella *Hermitage*. Deux de ſes favoris & vingt ſeigneurs de ſa cour l'imiterent dans un ſi biſare deſſein. Ils étoient commodément logés, & jouiſſoient de tous les plaiſirs d'une vie tranquille: on ſervoit ſur leurs tables des mets exquis, & leurs jours couloient dans une molle oiſiveté. Cependant ils ſe diſoient *Hermites*, peut-être parcequ'il n'y avoit aucune femme avec eux; qu'ils laiſſoient croître leurs barbes, & qu'ils avoient une eſpece de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoit d'un drap gris très-fin: ils avoient un bonet d'écarlate, une groſſe ceinture d'or, & de leur col pendoit une croix de même métal. Pendant qu'Amédée menoit une vie ſi délicieuſe, le concile de Baſle, auquel préſidoit le B. Louis Aleman, archevêque d'Arles, s'étant brouillé avec le pape Eugène IV, voulut lui oppoſer un autre pontife. On jetta les yeux ſur le duc Amédée, qui fut élu le 5 novembre de l'an 1439, quoique l'ambaſſadeur de France proteſtât contre cette élection. Amédée fut couronné à Baſle le 24 juin de l'an 1440 par le cardinal d'Arles, & il prit le nom de Felix V, ſe laiſſant conduire à ceux qui avoient aſſemblé le concile; mais après la mort d'Eugène, en 1447, Nicolas V ayant été mis ſur ſiége de S. Pierre, Charles VII, roi de France, pria l'antipape Felix de donner la paix à l'égliſe, & de finir un ſchiſme qui avoit déja duré neuf ans: de ſorte que dans un ſynode aſſemblé à Lyon, il abdiqua le pontificat l'an 1449. Cette ſoumiſſion parut ſi édifiante, peu après un autre ſchiſme qui avoit duré plus de quarante années, qu'on chantoit par tout ce petit vers à la façon du temps:

Fulſit lux mundo, ceſſit Felix Nicolao.

Le pape légitime envoya le chapeau de cardinal à Amédée, le fit doyen du ſacré collége, légat en Allemagne, & approuva d'ailleurs tout ce qu'il avoit fait comme pape; mais Amédée ne jouit pas long-temps de ces faveurs, car il mourut à Genève le 7 janvier 1451, à l'âge de ſoixante-neuf ans. Ce fut un prince généreux, amateur de la juſtice, qui maintint ſes états en paix pendant que ſes voiſins étoient en guerre, qui par ſa prudence ſe fit ſurnommer le *Salomon de ſon ſiécle*, & que les plus grands princes de ſon temps prirent ſouvent pour arbitre de leurs différends. *Voyez* ſa femme & ſes enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils Louis lui ſuccéda. * Æneas Sylvius, *l.* 7, *comment.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Vignier. Onuph. Geneb. Sponde, &c.

AMEDÉE IX, dit *le Bienheureux*, fils de Louis, duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, né à Tonon le premier jour du mois de février l'an 1435, ſuccéda aux états de ſon pere en 1465. C'étoit un prince extrêmement dévot, amateur de la juſtice, très-généreux, & qui pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient perſécuté. Ses maladies continuelles l'obligerent de donner la régence de ſes états à Yolande de France ſon épouſe, qui les gouverna avec beaucoup de ſageſſe. Les princes du ſang en furent jaloux, & voulurent avoir part au gouvernement. Le comte de Breſſe, pour favoriſer ce parti, entra en Savoye au mois de juillet de l'an 1471, & ayant ſurpris Montmeillan, s'y ſaiſit d'Amédée, qu'il mena à Chamberri. Mais le roi Louis XI envoya une armée au ſecours du duc; & les princes révoltés, avec le comte de Breſſe, demanderent la paix, qu'on leur accorda. Enſuite Amédée ayant paſſé les monts, mourut à Verceil la veille de pâque de l'an 1472, à l'âge de trente-ſept ans. Sa ſainteté, juſtifiée par pluſieurs miracles, lui a fait donner le titre de *Bienheureux*. Etienne Binet a écrit ſa vie. Amédée étoit encore au berceau, lorſqu'il fut accordé à Tours le 16 d'août 1456, avec *Yolande* de France, fille du roi *Charles VII*, & de *Marie* d'Anjou. Ce mariage qui ne fut conſommé qu'en 1452 à Feurs en Forez, fut béni par la naiſſance de ſix fils & de quatre filles. *Voyez-les* à l'article de SAVOYE. PHILIBERT ſon fils aîné lui ſuccéda. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

AMEDÉE de Savoye, comte de Piémont, prince d'Achaïe & de la Morée, étoit fils de JACQUES. Il deſcendoit de THOMAS, comte de Flandre, troiſiéme fils de THOMAS I, comte de Savoye. Amédée comte de Piémont, ſuccéda en 1366 aux états de ſon pere, ſous la tutelle d'Amédée VI, comte de Savoye. Philippe ſon aïeul avoit épouſé *Iſabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiere de *Guillaume*, prince d'Achaïe. Amédée voulant recouvrer les états d'Achaïe & de la Morée, s'allia avec les Vénitiens; & étant à Veniſe, il y fit un traité avec un régent d'Achaïe le 5 juin 1391. Mais ce traité demeura ſans effet, parcequ'Amédée ayant eu guerre avec les marquis de Saluces & de Montferrat, ne put accomplir ce qu'il avoit promis, étant mort peu de temps après, en 1402. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon. *hiſt. de Savoye.*

AMEDÉE, évêque de Lauſane, illuſtre par ſa vertu & par ſa naiſſance dans le XII ſiécle, né à la Côte Saint-André, petite ville du Dauphiné, étoit fils d'*Amédée*, ſeigneur de Hauterive, beau-frere du dauphin *Guigues VII*, dont il avoit épouſé la ſœur, nommée *Pétronille*, & parent de l'empereur Henri V. La vertu des religieux de Cîteaux enflâma Amédée, ſeigneur de Hauterive, d'un ardent déſir de les imiter. Il entra parmi eux dans l'abbaye de Bonnevaux, près de Vienne, l'an 1099, & il y fut ſuivi de ſeize chevaliers ſes vaſſaux. Le jeune Amédée avoit ſuivi le ſeigneur de Hauterive, ſon pere, à Bonnevaux; mais ſon âge n'ayant pas permis qu'il fût admis à faire les vœux de la religion, il s'attacha à la ſuite de l'empereur Henri V ſon parent. Après la mort de ce prince, il ſeconda les ardens déſirs de ſon pere, qui le rappelloit dans la ſolitude. En effet, il prit l'habit de religieux dans le même ordre. En 1139, il ſuccéda à Bibien, abbé de Hautecombe; & en 1144

Digitized by Google

il fut fait évêque de Lauſane, après Gui de Matigni. Amédée ſon pere ne vécut pas long-temps; mais il eut la ſatisfaction de rendre viſite à ſon fils, & de fortifier ſon eſprit par ſes conſeils. Ce ſeigneur mourut après ſon retour à Bonnevaux; & les anciens monumens de l'ordre de Cîteaux le mettent au nombre des ſaints qu'il a produits. L'évêque de Lauſane ſon fils ne ſe diſtingua pas moins par ſa piété. Il fut honoré de la tutelle d'Humbert III ſurnommé *le Saint*, comte de Savoye, fils d'Amédée III. Quelques auteurs aſſurent qu'il fut chancelier de l'empereur Frédéric I, & qu'étant né le jour de ſainte Agnès, il fut religieux, puis abbé, & enfin évêque au même jour. Il mourut vers l'an 1158. Nous avons de lui huit homélies, compoſées en l'honneur de la ſainte Vierge, qui ſont dans la bibliothéque des peres. Le pere Richard Gibbon, jéſuite, les publia en 1613 à Anvers; & le pere Théophyle Raynaud, auſſi jéſuite, les fit imprimer l'an 1633 à Lyon, avec les œuvres de S. Leon pape, &c. Les critiques ſe ſont inſcrits en faux contre Henri Willot, qui attribuoit ces homélies à un autre Amédée, religieux de l'ordre de S. François. L'évêque de Lauſane eſt mis au catalogue des Saints qu'a produits l'ordre de Cîteaux. * L'auteur de la vie de S. Bernard, *l.* 2, *c.* 8. Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. & in chron. Ciſter.* Marracius, *in bibl. Mariana.* André du Sauſſai, *in ſupp. martyr. Gall. add.* 27 *ſept.* Henriquez, *in menol. Ciſter.* Manriquez, *in annal. ad ann.* 1158, *c.* 5. Sammarth. *Gall. chriſt. de epiſcop. Lauſ.* Charles de Viſch. *bibl. Ciſter.* Chorier, *hiſt. de Dauph. tom.* 2, *l.* 1 & 2. Voyez ci-après le titre CHASTELLARD.

AMEDEE, religieux de l'ordre de S. François, dont le vrai nom eſt *Jean Menez*, fut fils de Rodrigue Gomez de Silva, d'une des plus illuſtres maiſons de Portugal, & d'Iſabelle Menez. Il fut marié à l'âge de dix-huit ans; mais ayant quitté ſa femme dans l'inſtant même des nôces, il alla en Caſtille pour combattre les Maures ſous le roi Jean II, & ayant été bleſſé au bras, il prit la réſolution de quitter le monde. On aſſure qu'il fut d'abord hermite de S. Jérôme dans le couvent de Guadaloupe, & que le deſir de répandre ſon ſang pour la foi, le porta à aller à Grenade, où ayant été découvert, il fut cruellement battu de verges. Il entra enſuite dans l'ordre de S. François, où on ne le reçut d'abord qu'en qualité de frere laïc; encore ne fut-ce qu'après l'avoir rejetté long-temps. La régularité de ſa conduite fit voir aux ſupérieurs qu'ils avoient eu tort: ils lui firent recevoir les ordres ſacrés; & devenu ſupérieur d'une maiſon de ſon ordre, il vint bientôt à bout d'en fonder pluſieurs autres, auſquelles il preſcrivit des obſervances particulieres, & qui formerent une eſpece de congrégation, qu'on appella des *Amadéiſtes*. Amédée étoit alors en Italie. Les faux freres lui cauſerent de temps en temps quelques inquiétudes; mais ſa douceur & ſa bonne conduite les firent rentrer dans leur devoir, ou rendirent leur cabale inutile. Il avoit été ordonné prêtre en 1459. En 1471 le pape Sixte IV l'appella à Rome, le choiſit pour ſon confeſſeur, & lui donna le couvent de S. Pierre *in Montorio*, qui n'étoit pas encore achevé. Amédée y demeura juſqu'à l'an 1482 qu'on lui permit d'aller viſiter les monaſteres de ſa congrégation; étant prêt de retourner à Rome, il mourut à Milan le 10 août de la même année. On a ſous ſon nom un livre de prophéties, qui a ſans doute été corrompu, puiſqu'il eſt rempli de rêveries, dont pluſieurs ſont directement oppoſées à la foi. Dans les éditions précédentes de ce dictionnaire, on avoit repréſenté Amédée comme un perſonnage amoureux de l'impératrice Eléonore, épouſe de Frédéric; il avoit, dit-on, accompagné cette princeſſe à Rome; & pour ne pas perdre toute eſpérance de la revoir, il s'étoit fait cordelier: cela avoit été copié apparemment dans quelque roman. La congrégation des Amadéiſtes ſubſiſta juſques ſous le pontificat de S. Pie V. * Wading. *ann. ordin. min.* Rodulph. *Tiſſinianenſis, hiſt. ſeraph. l.* 2. Dominicus de Gubernatis, *orbis ſeraphicus, tom.* 1, *l.* 5. Marc de Liſboa, *chronica dos Menores, tom.* 3, *l.* 6, *c.* 3.

AMEDEE ou AMABLE, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS, AMABLE, ou AME.

AMEDEE de Saluſſes, cardinal, évêque de Valence, *cherchez* SALUSSES.

AMEDEE de Talaru, cardinal, archevêque de Lyon, *cherchez* TALARU.

☞ AMELAND, iſle des Provinces-Unies, dans la mer d'Allemagne, ſur la côte de Friſe, d'où elle eſt ſéparée par un canal de la mer, nommé *Wadt* ſur les cartes. Il y a quatre villages, un dans la partie occidentale nommé *Nez*: les trois autres ſont, *Ballum* dans les terres, *Caminga* dans la partie méridionale, & *Hollum*, dans la plus orientale. La religion catholique eſt tolérée dans cette iſle, & il y a une chapelle deſſervie par un prêtre entretenu. L'iſle d'Ameland a été ſujète à de grands ravages dans les temps de tempêtes; & les habitans font remarquer des collines de ſable qui couvrent préſentement les terres que leurs peres cultivoient, ſurtout du côté de l'occident * La Martiniere, *diction. géographique.*

AMELESAGORAS ou MELESAGORAS, de Chalcédoine, hiſtorien Grec, eſt des plus anciens qui aient écrit; car il vivoit avant la guerre du Péloponnèſe, qui commença la deuxiéme année de la LXXXVII olympiade, & 431 ans avant la naiſſance de J. C. Pluſieurs anciens auteurs le citent avec éloge. S. Clément d'*Alexandrie*, qui le nomme *Meleſagoras*, dit que Gorgias Leontin & Eudeme de Naxe avoient pillé les ouvrages de cet auteur. C'eſt le même que le ſcholiaſte d'Euripide, ſur la Ceberide, cite ſous le nom d'*Aureleagoras*: il rapporte ſur ſon témoignage, qu'Eſculape fut frapé de la foudre, parcequ'il avoit fait rendre la vie à Glaucus. Il faut le diſtinguer d'un autre AMELESAGORAS, Athénien, qui avoit fait une deſcription du pays d'Attique. * Clément d'*Alexandrie*, *l.* 6. *Strom.* Maxime de Tyr, *ſerm.* 22. Voſſius, *de hiſt. Grac. l.* 1, *c.* 2. Du-Pin, *bibl. des hiſtoriens profanes.*

AMELIA, ville d'Italie, dans le duché de Spolete, avec évêché qui dépend immédiatement du S. ſiége. C'eſt l'*Ameria* des auteurs Latins, & l'*Amerium* de Suidas. Elle eſt ſituée ſur une montagne, entre les rivieres du Tibre & de Mera, qui n'en ſont pas éloignées. Caton, cité par Pline, dit qu'elle fut bâtie 964 ans avant la guerre de Perſée; ainſi cette guerre ayant commencé l'an de Rome 583, Amelia ſeroit plus ancienne que Rome de 381 ans, & auroit été fondée l'an du monde 2900, & avant Jeſus-Chriſt 1135. Amelia a eu un certain Amirus pour fondateur, ſelon Feſtus, & elle donna naiſſance au fameux comédien Roſcius, pour qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Elle a produit d'autres grands hommes, & a eu d'illuſtres évêques, entr'autres, Céſar Nacci, qui étoit lui-même d'Amelia; Antoine Maria Gratiani, &c. On eſtime les vignes d'Amelia. * Pline, *l.* 3. Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Bayle, *dict. crit.*

☞ AMELIN (Jean d') gentilhomme de Sarlat, ſelon Du Verdier de Vauprivas, dans ſa bibliothéque, page 636, a traduit du latin en françois: premierement, *Tite-Live, de la ſeconde guerre punique que les Carthaginois firent avec les Romains, ſous la conduite d'Annibal*, avec *les abrégés de Florus à la tête de chaque livre: & des notes ſur les paſſages corrigés, & en marge un précis des choſes mémorables; plus, les noms modernes des villes, rivieres & pays dont il eſt fait mention au cours de l'hiſtoire, & la déclaration de pluſieurs mots antiques*; le tout imprimé à Paris, *in-folio*, par Benoît Prévôt en 1559. Blaiſe de Vigenere en a donné une nouvelle édition en 1583, ſous ce titre, *La troiſiéme décade de Tite-Live contenant la ſeconde guerre punique ſous la conduite d'Annibal, miſe ci-devant en françois par Jean Hamelin de Sarlat, & de-*

puis reſuyvie preſque tout à neuf, par B. D. V. (Journ. de Trevoux, janvier 1750.) Secondement, *Les concions & harangues de Tite-Live*, *in*-8°. à Paris, par Vatcoſan, imprimeur du roi, 1558. Les harangues de Tite-Live ſont adreſſées par le traducteur au roi Henri II. Amelin dit dans ſon épitre dédicatoire, qu'il avoit été connu de ſa majeſté à l'occaſion d'un poëme qu'il avoit fait à la louange de Henri, & qui avoit été préſenté à ce prince au camp de Crevecœur, en 1557. Le bon accueil que le roi fit à ce poëme, engagea Amelin à traduire les harangues de Tite-Live, & il dit qu'il en commença la traduction *ſous la tente de M. de Biron ſon Mécene.* C'eſt tout ce que nous ſavons de cet écrivain. On cite encore d'autres ouvrages de lui; entre autres, une *hiſtoire de France*, dont Rouſſard a parlé; mais ils ne nous ſont pas ſuffiſamment connus.

AMELINE (Claude) Pariſien, fils d'un procureur au châtelet, & de dame Anne Thevenin, ſuivit d'abord le barreau & plaida quelques cauſes. Enſuite dégouté du monde, il entra dans la congrégation de l'oratoire le 29 avril 1660, & ayant été envoyé à Saumur après ſon inſtitution pour y faire ſa théologie, il y connut le P. Mallebranche, & ſe lia d'amitié avec lui. Il fut élevé au ſacerdoce en 1663, & vers le même temps il fut fait, malgré lui, grand-chantre de l'égliſe de Paris. Mais cette dignité ne donnant preſque aucune matiere à ſon zéle, il la permuta avec M. Joli pour celle de grand-archidiacre, qui lui donnoit le droit d'inſpection ſur une grande partie des curés du diocèſe. Il a donné deux ouvrages au public; le premier eſt intitulé: *Traité de la volonté, de ſes principales actions, de ſes paſſions & de ſes égaremens*, in-12, à Paris 1684 chez Delprez. C'étoit un fruit de ſes liaiſons avec le pere Mallebranche. Bayle a mal-à-propos attribué cet ouvrage dans ſes Nouvelles de la république des lettres à M. Nicole: il eſt vrai que l'on y trouve la ſolidité de ce judicieux auteur. Le ſecond ouvrage de M. Ameline eſt contre le quiétiſme: il eſt intitulé: *Traité de l'amour du ſouverain bien, &c.* à Paris chez Leonard, *in*-12. Cet auteur mourut le 25 ſeptembre 1708, âgé de ſoixante & quinze ans, laiſſant après lui une grande odeur de piété, & une ſolide réputation de bonne doctrine. * *Mémoires du temps.* Bayle, *république des lettres, janvier* 1685, *pag.* 115.

AMELIUS (Gentilianus) de Toſcane, philoſophe platonicien dans le III ſiécle. Il étudia ſous Liſimachus, philoſophe ſtoïcien, & ſe mit enſuite ſous la diſcipline du fameux Plotin, auquel il s'attacha avec plus d'aſſiduité qu'aucun autre de ſes diſciples. Il publia pluſieurs traités de philoſophie, recueillis des conférences où il avoit aſſiſté, & il les adreſſa à Heſychius ſon fils adoptif. Enſuite il compoſa quarante livres contre Zoſtrianus; une défenſe de Plotin, qu'on accuſoit d'avoir pillé Numénius, & des éclairciſſemens ſur la doctrine du même Plotin, leſquels firent tomber les armes des mains à Porphyre, qui avoit formé objections ſur objections, & qui ſe rendit enfin aux raiſons d'Amelius. Longin faiſoit cas des ouvrages de ce philoſophe, quoiqu'il improuvât le tour trop diffus qu'il prenoit dans ſes explications, & la ſéchereſſe de ſon ſtyle, dénué des graces de l'élocution. Théodoret, en citant ce paſſage où Amelius ſe ſervoit du commencement de l'évangile de S. Jean, pour la défenſe de la doctrine platonicienne, appelle ce philoſophe *Chef de l'école de Porphyre.* Jonſius infére de-là qu'il ſuccéda à Plotin. Amelius s'étoit retiré à Apamée, ville de Syrie, du vivant même de ſon maître; & il ne ſe trouva point à ſa mort, quoiqu'il eût paſſé près de vingt-quatre ans près de lui, depuis 246 juſqu'en 269. * Porphyre, *in vit. Plotin.* Eunapius. Théodoret. Jonſius, *l.* 3, *c.* 16. Bayle, *dict. crit.*

AMELIUS (Pierre) qui vivoit dans le XIV ſiécle, fut religieux de l'ordre de S. Auguſtin, puis évêque de Senigaglia, ville du duché d'Urbin en Italie. Il étoit natif d'Alet en Languedoc, *Aleta*; & non pas de Saint-Malo en Bretagne, qui eſt *Aleta*, ou de Lecce, ville du royaume de Naples, qui eſt *Aletium.* Pierre Amélio ou Amelius, étoit à Avignon en 1376 lorſque le pape Grégoire XI tranſporta le ſaint-ſiége à Rome. Il accompagna ce pontife, & écrivit en vers une relation de ce voyage. Papire Maſſon en fait mention dans la vie de ce pape. Amelius mourut à Senigaglia, dont il avoit été fait évêque en 1365. * Papire Maſſon, *in vita Greg. XI.* Bzovius. Sponde. Rainaldi, *in annal. &c.* Echard, *ſcript. ord. prad.*

AMELIUS (George) juriſconſulte célébre, profeſſa long-temps le droit à Fribourg en Briſgaw. Son nom étoit *Achiſmit*, qu'il changea en celui d'*Amelius*, ſelon la manie de pluſieurs gens de lettres du XVI ſiécle. * Melchior Adam. On a une lettre de cet Amelius adreſſée à Frédéric Nauſea, évêque de Vienne, datée du 16 octobre 1538. Elle ſe trouve parmi celles de ce prélat, p. 231.

AMELIUS (Martin) fils de *George*, né à Fribourg le 30 octobre 1526, fut élevé avec beaucoup de ſoin. Le marquis de Bade voulut l'avoir auprès de lui, & lui confia l'adminiſtration de ſes affaires, ſous la direction d'Oſwald Gut, ſon chancelier. Amelius s'aquitta très-bien de ſes emplois, & fut enſuite envoyé à Vienne. Il s'y fit admirer à la cour de l'empereur Ferdinand, qui lui donna des lettres de nobleſſe, & il fut reçu docteur ès droits civil & canonique dans l'univerſité de cette ville. A ſon retour il devint chancelier par la mort d'Oſwald Gut; & comme il aimoit paſſionément l'architecture, il fit bâtir de belles maiſons, puis la forteresſe de Nieſenburg. Il travailla auſſi pour les belles-lettres, & en faveur de la prétendue réforme, vers l'an 1556. On ne ſait pas préciſément le temps de ſa mort. * Henri Pantaleon, *l.* 3, *proſp.* Melchior Adam, *in vitis juriſc. German.*

☞ AMELON (Marin) avocat au préſidial du Mans, a donné au public un volume *in*-16. imprimé au Mans en 1623, contenant les notes de M. du Molin, avec les ſommaires épigraphes ſur chacun des articles, & une table très-ample, ſervant de conférence aux coutumes de Paris & d'Anjou. * *Mémoires manuſcrits* de M. Boucher d'Argis.

AMELONGUS, ſoldat de Romuald, roi des Lombards, étoit ſi fort & ſi robuſte, que d'un coup de bâton il abattoit un cavalier de deſſus ſon cheval, & l'enlevoit par-deſſus ſa tête, avec une merveilleuſe facilité. * Paul Diac. *hiſt. Longob.*

AMELOT (Michel) marquis de Gournay, baron de Brunelles, conſeiller ordinaire du roi en ſes conſeils d'état & privé, & préſident du bureau du conſeil de commerce, s'eſt rendu célébre par les diverſes ambaſſades qu'il a remplies, dans leſquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de ſa grande capacité, de ſa probité, de ſon attachement au ſervice de ſon prince, & de ſon zéle pour le bien public. Il fut d'abord reçu conſeiller au parlement de Paris le 14 décembre 1674, & enſuite pourvu d'un état & office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du 25 août 1677, auquel il fut reçu le 31 du même mois. Depuis il fut choiſi au mois de janvier 1682, pour aller à Veniſe en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire de France. Il y fit ſon entrée le 23 ſeptembre de la même année, & le lendemain il eut ſa premiere audience publique du doge & du ſénat. Il rempliſſoit encore cette ambaſſade, lorſqu'il fut nommé au mois d'octobre 1684, pour paſſer en Portugal avec le même caractere d'ambaſſadeur. S'étant rendu à Liſbonne, il y fit ſon entrée le 19 décembre 1685, & il eut le même jour ſa premiere audience publique du roi de Portugal. A ſon retour de cette ambaſſade, il paſſa en 1688 à celle de Suiſſe, d'où il n'obtint ſon rappel que ſur la fin de l'année 1697. Pendant ſon ſéjour en Suiſſe, le roi lui accorda des lettres de maître des requêtes honoraire,

Digitized by Google

qui furent données à Verſailles le 29 mars 1693, & regiſtrées au parlement de Paris le 26 mai ſuivant. Il avoit été nommé au mois d'août 1695 conſeiller d'état de ſemeſtre. Il fut fait encore au mois de ſeptembre 1699, directeur du commerce. Il fut nommé au mois de mars 1705 pour aller relever en Eſpagne le duc de Gramont, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire. Il reſta dans cette cour juſqu'au mois d'août 1709, ayant été rappellé pour venir prendre ſa place au conſeil d'état, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de juin précédent. Son habileté & ſa prudence le firent encore choiſir par le roi en 1714 pour l'envoyer à Rome ſans aucun caractere, mais cependant chargé de ſes ordres ſecrets, pour une négociation particuliere. Il partit de Paris pour cet effet le 10 décembre 1714, & étant arrivé à Rome le 9 janvier 1715, au ſoir, il eut le 12 ſa premiere audience du pape. Pendant le cours de ſa négociation, il reçut la nuit du 3 ſeptembre 1715, un courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du pape, & de partir inceſſamment ſans s'arrêter ſur la route. Le lendemain il rendit compte au pape, dans une audience qu'il obtint de lui, des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même-temps de l'état périlleux où étoit le roi, ce qui changeoit toutes les meſures priſes touchant la négociation dont il étoit chargé. Enſuite de quoi il partit le 5 du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même-temps conſeiller au conſeil des affaires étrangeres établi nouvellement. Il fut un des conſeillers d'état, qui, comme invités, aſſiſterent au ſacre du roi Louis XV à Reims le 25 octobre 1722. Ce magiſtrat mourut à Paris le 21 juin 1724, âgé de 69 ans & 5 mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la ſépulture de ſa famille.

La famille d'AMELOT, qui eſt originaire de la ville d'Orléans, a produit un très-grand nombre de magiſtrats, qui ont exercé avec diſtinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un archevêque à l'égliſe de Tours, & elle s'eſt alliée non-ſeulement avec les principales familles de la robe, mais même avec quelques-unes des grandes maiſons du royaume.

I. JACQUES Amelot, ſeigneur de Carnetin, vint d'Orléans s'habituer à Paris, où il ſuivit le barreau en qualité d'avocat au parlement, ſous le regne de François I. Il ſe rendit célébre dans ſa profeſſion, & fut fort employé. Il eſt fait mention de lui dans le dialogue des avocats de Loyſel, *p.* 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épouſé *Jeanne* Vialart, ſœur d'*Antoine* Vialart, archevêque de Bourges, mort en 1576, & fille de *Jean* Vialart, avocat au parlement de Paris, puis préſident au parlement de Rouen, & de *Jeanne* Poncet, ſa ſeconde femme. Il en laiſſa JEAN Amelot, ſeigneur de Carnetin, qui ſuit; *Jacques* Amelot, prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & *Charles* Amelot, avocat au parlement, qui fut pourvu d'un office de correcteur en la chambre des comptes de Paris, par lettres du 26 juillet 1579, dont il fit le ſerment le 3 août ſuivant. Il fut enſuite inſtitué maître ordinaire en la même chambre, par autres lettres du 27 avril 1585, & il fut reçu en cette charge le 21 octobre ſuivant. Il mourut le 28 août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16 février 1579 avec *Marie* le Maître, fille de *Jean* le Maître, alors avocat, & depuis préſident au parlement de Paris, & de *Nicole* Habert: elle mourut le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans, & fut inhumée avec ſon mari, qui avoit eu d'elle *Charles* Amelot, ſeigneur de Laumoïeau, premier maître d'hôtel ordinaire de ſa majeſté, grand-maître des eaux & forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 octobre 1653. Il ne paroît pas qu'il ait laiſſé d'enfans.

II. JEAN Amelot, ſeigneur de Carnetin, avocat au parlement de Paris, eſt mentionné par Loyſel dans ſon dialogue des avocats, *page* 537, & encore plus particuliérement *page* 549. Après avoir ſuivi le barreau pendant pluſieurs années, il fut pourvu d'un office de maître des requêtes par lettres données à Paris le 15 juillet 1573; prêta ſerment pour raiſon de cet office entre les mains du chancelier de Birague, le 18 du même mois, & fut enſuite reçu au parlement en cette qualité le 2 août ſuivant, & au grand conſeil le 18 du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580: depuis il la quitta pour être préſident aux enquêtes du parlement de Paris. Il eſt enterré à S. Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où ſa veuve & ſes trois fils lui firent dreſſer une épitaphe en latin, qui s'y voit encore. Il avoit épouſé *Marie* de Saint-Germain, fille de *Jean* de Saint-Germain, bourgeois de Paris, & d'*Agnès* Hervieu. Elle ſe remaria par contrat du mois de ſeptembre 1601, avec *Michel* Marillac, qui fut depuis garde des ſceaux de France. Jean Amelot avoit eu d'elle JACQUES Amelot, ſeigneur de Carnetin, qui ſuit; JEAN Amelot, ſeigneur de Gournai, qui a formé une branche, *qui ſera rapportée ci-après*; DENYS Amelot, ſeigneur de Chaillou, &c. qui a auſſi fait une branche, *qui ſera pareillement rapportée après celles de ſes freres*; & une fille mariée avec *Jacques* Prevôt, ſeigneur de Saint-Cyr, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont elle fut la premiere femme.

III. JACQUES Amelot, ſeigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Meſnil, reçu conſeiller au parlement de Paris le 17 décembre 1597, & préſident en la premiere chambre des requêtes du palais, le 19 mars 1608, fut marié avec *Charlotte* Girard, fille de *Nicolas* Girard, ſeigneur du Tillay en France, ſurintendant général des maiſons & affaires du connétable de Montmorenci, & auparavant conſeiller du roi, tréſorier des ligues ſuiſſes, & de *Lucrèce* de Merle, & en eut JACQUES Amelot, ſeigneur, marquis de Mauregard, qui ſuit; *Marie* Amelot, baptiſée le 5 février 1609, mariée le 2 mars 1628 avec *Céſar* d'Aumont, marquis de Clairvaux & de Nolay, vicomte de la Guerche, gouverneur de Touraine, & ſénéchal de Chatelleraud, reſtée veuve le 20 avril 1661, morte à Paris le 22 octobre 1675 dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge; *Charlotte* Amelot, baptiſée le 31 octobre 1610, morte en bas âge; *Charlotte* Amelot, baptiſée le 17 mai 1612; *Elizabeth* Amelot, baptiſée le 29 juillet 1613; *Charles* Amelot, baptiſé le 20 août 1614; & *Anne* Amelot, baptiſée le 4 ſeptembre 1620, mariée le 8 mai 1638 avec *Charles* Maignart, ſeigneur de Bernieres, &c. conſeiller & commiſſaire aux requêtes du palais du parlement de Paris, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & enſuite conſeiller d'état ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, dans la trente-troiſiéme année de ſon âge.

IV. JACQUES Amelot, ſeigneur, marquis de Mauregard-Amelot, le Meſnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lès-Meaux, &c. baptiſé le 23 juin 1602, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 2 juillet 1627; enſuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 8 janvier 1633; auſſi préſident au grand conſeil, & enfin conſeiller ordinaire du roi en tous ſes conſeils, & premier préſident en ſa cour des aides de Paris le 9 février 1643, Ayant été pourvu de cette charge par lettres du 29 janvier précédent. Il obtint ſes lettres d'honneur, & réſigna cette derniere charge en faveur de ſon fils aîné, le 29 février 1668, & il mourut à Paris le 11 avril de la même année, dans la ſoixante-ſixiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 29 avril 1632, avec *Elizabeth* du Pré, fille de *Barthelemi* du Pré, tréſorier général de France à Moulins, & d'*Elizabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillentines, où elle s'étoit retirée, le 22 novembre 1690. Leurs enfans furent, 1. *Jacques-Charles* Amelot, marquis de Mauregard, du Meſnil-Amelot, la Planchette, &c. baptiſé le 27 avril 1633, qui fut reçu conſeiller au grand conſeil à l'âge de vingt-un ans, & enſuite pourvu en ſurvivance de ſon pere de l'état & office de premier préſi-

Digitized by Google

dent en la cour des aides, par lettres données à Compiégne le 25 août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29 février 1668. Il mourut le 6 janvier 1671, dans la trente-septiéme année de son âge, sans avoir été marié. 2. *Céſar* Amelot, mort jeune; & 3. *Charles* Amelot, marquis de Combronde & de Maurégard-Amelot, baron de Salvert, ſeigneur du Meſnil, la Planchette, &c. baptiſé le 31 octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668 conſeiller-aumônier du roi, & abbé commendataire de l'abbaye d'Hermieres, diocèſe de Paris. Il fut reçu conſeiller au parlement de Paris en la troiſiéme chambre des enquêtes le 17 février 1673, & préſident en la même chambre le 17 mars 1687. Il renonça à ſes bénéfices, & ſe maria par contrat du 27 octobre 1692, avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, marquis de Combronde, baron de Salvert, conſeiller au parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de la Barde; mais il mourut ſans enfans, dans ſon château de Salvert en Auvergne, le 5 novembre 1726, âgé de quatre-vingt-deux ans, & en lui finit cette branche.

III. Jean Amelot, ſeigneur de Gournay & de Neuvy, ſecond fils de Jean Amelot, ſeigneur de Carnetin, préſident aux enquêtes, & de *Marie* de Saint-Germain, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 8 mai 1598, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 4 juin 1605, & étoit auſſi en 1610, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, & préſident en ſon grand conſeil. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 28 ſeptembre 1626, & réſigna alors ſa charge. Il fut inhumé à S. Nicolas des Champs le 19 octobre 1624. Il avoit épouſé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28 ſeptembre 1647, fille de *Jean* de Creil, ſeigneur de Gournay & de Neuvy-ſur-Aironde, & d'*Adrienne* Ganyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui ſont 1. *Marie* Amelot, baptiſée le 4 février 1611, mariée par contrat du 15 octobre 1627 avec *Antoine* Nicolaï, ſeigneur de Goſſainville & d'Ivor, premier préſident en la chambre des comptes de Paris, reſtée veuve le premier mars 1656, morte à Paris le 25 juin 1683, dans la ſoixante-treiziéme année de ſon âge. 2. *Catherine* Amelot, baptiſée le 3 ſeptembre 1612. 3. *Charles* Amelot, baptiſé le 11 novembre 1613, mort en bas âge. 4. *Anne* Amelot, baptiſée le 16 janvier 1616. 5. *Jean* Amelot, baptiſé le 20 octobre 1617, mort jeune. 6. *Marguerite* Amelot, baptiſée le 23 janvier 1619, mariée avec *Guillaume* Lecornet, ſeigneur de Miſmont, Leveville, Auteuil, &c. ſucceſſivement conſeiller au parlement de Paris, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, reſtée veuve le 5 février 1674, morte le 23 février 1685, âgée de ſoixante-cinq ans & environ. 7. Charles Amelot, qui ſuit. 8. *Elizabeth* Amelot, baptiſée le 2 juin 1623. 9. *Michel* Amelot, baptiſé le 18 août 1624, reçu conſeiller au parlement de Paris le 17 janvier 1648, nommé abbé commendataire de l'abbaye du Gué de Launay, diocèſe du Mans, en 1655, pourvu auſſi de celle de S. Calès & d'Evron, dans le même diocèſe du Mans. Il fut nommé à l'évêché de Lavaur le 5 janvier 1671, & donna alors ſa démiſſion de l'abbaye de S. Calès. Il fut transféré à l'archevêché de Tours, le 14 janvier 1673. Il mourut à Tours le 17 février 1687, dans la ſoixante-troiſiéme année de ſon âge; & 10. *Thereſe* Amelot, baptiſée le 5 octobre 1625.

IV. Charles Amelot, ſeigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, baptiſé le 8 juin 1620, fut reçu conſeiller au parlement de Paris, le 5 février 1638; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 16 mars 1645, & depuis auſſi préſident au grand-conſeil, & il obtint ſes lettres d'honneur en qualité de maître des requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 février 1671, dans la cinquante-uniéme année de ſon âge. Il avoit épouſé *Marie* Lyonne, morte âgée de ſoixante & dix ans, ſix mois, le 24 juin 1702, fille de *Jacques* Lyonne, ſeigneur de Cuvilly & de Livri, grand-audiencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent Michel Amelot, marquis de Gournay, &c. qui ſuit; *Charles* Amelot, abbé & baron d'Evron, ſur la démiſſion de l'archevêque de Tours ſon oncle, auſſi conſeiller & aumônier ordinaire du roi, mort à Paris le 10 mars 1694; *Jean-Jacques* Amelot, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, au grand prieuré de France, le 24 ſeptembre 1668, mort jeune; & *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28 octobre 1680, avec *Louis-Claude* de Hauſſonville de Nettancourt, comte de Vaubecourt, dont elle reſta veuve en 1705, ſans enfans; morte à Paris le 16 avril 1710, âgée de 54 ans.

V. Michel Amelot, marquis de Gournay, baron de Brunelles, conſeiller d'état ordinaire, &c. mort le 21 juin 1724, eſt celui dont l'éloge a donné lieu de rapporter cette généalogie. Il avoit épouſé au mois de juin 1679, *Catherine* le Pelletier de la Houſſaie, morte le 16 mai 1703, dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, fille de *Nicolas* le Pelletier, ſeigneur de la Houſſaie & du Château-Poiſſi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* le Picart de Perigny. De ce mariage vinrent Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, qui ſuit; *Ours-Victor* Amelot, ſeigneur de Brunelles, qui fut tué à la chaſſe le 6 ſeptembre 1707, à l'âge de ſeize ans; une fille religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie au fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle fit profeſſion au mois de mai 1698; & *Marie Anne-Urſule* Amelot, morte à Dijon le 12 janvier 1741, âgée de 49 ans. Elle avoit été mariée le 3 mars 1712, avec *Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, ſon couſin iſſu de germain du côté maternel.

VI. Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, fut d'abord conſeiller au châtelet de Paris, puis reçu au grand-conſeil en 1703; maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 8 mai 1707; & enfin préſident à mortier au parlement de Paris le 18 janvier 1712. Il mourut ſubitement à Paris le 25 décembre 1750, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié le 25 octobre 1708, avec *Marguerite-Pelagie* Danycan, fille de *Noël* Danycan de Leſpine, chevalier de l'ordre de S. Michel, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, ſeigneur du Pleſſis, Silly, Oiſeri, &c. & de *Marguerite* Chantoiſeau. De ce mariage vinrent *Michelle-Catherine* Amelot, mariée le 27 décembre 1725 avec *Joſeph-Antoine* Crozat, marquis de Tugny, lecteur du cabinet du roi, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de ſa majeſté, puis reçu préſident en la quatriéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, le 13 mai 1726; *Michel-Marie-Noël* Amelot, né le 12 décembre 1713; & *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13 janvier 1715, mort le 19 du même mois.

III. Denys Amelot, ſeigneur de Chaillou, Beaulieu, &c. troiſiéme fils de Jean Amelot, ſeigneur de Carnetin, préſident aux enquêtes, & de *Marie* de Saint-Germain, fut d'abord conſeiller au grand-conſeil, puis reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 13 novembre 1610. Il fut envoyé intendant à Limoges en 1616, & en Saintonge, Aulnis, Poitou & la Rochelle en 1623; & étant doyen des maîtres des requêtes, il réſigna ſa charge en 1651, & fut retenu alors conſeiller d'état ordinaire. Il fut inhumé à S. Nicolas des champs, dans la ſépulture de ſa famille, le 8 février 1655. Il avoit été marié, 1°. le 12 ſeptembre 1604, avec *Marguerite* du Drac, vivante en 1646, fille d'*Adrien* du Drac, ſeigneur de Mareuil, conſeiller au parlement de Paris, & de *Marie* le Prevoſt: 2°. avec *Louiſe* de l'Hoſpital, veuve de *Henri* de Vaudetar, baron de Perſan, ſeigneur de Pouilly, & fille de *Louis* de l'Hoſpital, marquis de Virri, chevalier des ordres du roi, capitaine de ſes gardes du corps, & de *Françoiſe* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la premiere, 1. *Marie* Amelot, mariée avec *Charles* de Beon de Luxembourg, marquis de Bouteville, maréchal des

camps

Digitized by Google

camps & armées du roi, dont elle reſta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 janvier 1702, âgée d'environ 97 ans; 2. JEAN-BAPTISTE Amelot, vicomte de Biſſeuil, qui ſuit; & JACQUES Amelot, ſeigneur de Chaillou, *qui ſera mentionné avec ſa poſtérité, après celle de ſon frere.*

IV. JEAN-BAPTISTE Amelot, vicomte de Biſſeuil, reçu conſeiller au grand-conſeil le 22 novembre 1635; & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 21 février 1642, obtint ſes lettres d'honneur le 8 avril 1664. Il mourut à Paris le 15 avril 1688, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Charlotte* Brulart, veuve de *Louis* Frere, premier préſident au parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brulart, marquis de la Bourbe, baron de Sombernon & de Lantenay, ſeigneur de Rouvres-ſur-Aube, préſident au parlement de Dijon, & de *Marie* Maſſol. Elle mourut ſubitement le 6 janvier 1688. Jean-Baptiſte Amelot avoit eu d'elle 1. *Marguerite* Amelot, née le 15 mai 1646; 2. *Marie-Jacqueline* Amelot, née le 2 mars 1649, morte à deux ans & demi; 3. *Jeanne* Amelot, baptiſée le 8 août 1653, religieuſe en l'abbaye de S. Antoine des champs à Paris; 4. *Denys-Nicolas-Anne* Amelot, baptiſé le 27 août 1655, mort à onze mois; 5. *Marguerite-Françoiſe* Amelot, mariée au mois de mai 1676, avec *Charles* de Bourgoing, ſeigneur, marquis de Faulin, Coulanges-ſur-Yonne, &c. dont elle vivoit veuve le 14 juillet 1699; & 6. *Charlotte-Angélique* Amelot, mariée le 12 mai 1687, avec *Jean-Baptiſte* du Deffend, marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge.

IV. JACQUES Amelot, ſeigneur de Chaillou, ſecond fils de DENYS Amelot, ſeigneur de Chaillou, doyen des maîtres des requêtes, & de *Marguerite* du Drac, ſa premiere femme, fut reçu conſeiller au grand conſeil au mois de décembre 1642, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par la réſignation de ſon pere, le 10 juillet 1651. Il mourut à Paris, étant conſeiller d'état ordinaire, & doyen des maîtres des requêtes, le 19 décembre 1699, âgé de 82 ans. Il avoit été marié le 15 juin 1655 avec *Marie-Valence* Leſcuyer, fille unique de *Pierre* Leſcuyer, ſeigneur de Chaumontel, & de *Louiſe* Godefroi. Elle mourut fort âgée le 26 ſeptembre 1714, dans le couvent des filles de la Viſitation Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De ce mariage vint DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, qui ſuit.

V. DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, ſeigneur de Chaillou, de Châtillon-ſur-Indre & des Pruneaux, né le 15 janvier 1666, reçu conſeiller au Parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du Palais le 11 avril 1687; puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 10 avril 1690, fut pourvu au mois de mai 1708 d'une des ſix charges d'intendant de commerce, nouvellement créées, & qui furent ſupprimées au mois de décembre 1715. Il avoit été marié le 21 avril 1688, avec *Philberte* de Barillon d'Amoncourt, née le premier novembre 1664, fille ainée de *Paul* de Barillon d'Amoncourt, conſeiller d'état ordinaire, & ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Magdeléne* Mangot. Il en a eu JEAN-JACQUES Amelot, ſeigneur de Chaillou, qui ſuit; *Valence* Amelot, baptiſée le 22 ſeptembre 1690, morte le 14 mai 1694; *Marie-Philberte* Amelot, née la nuit du 6 au 7 mars 1692, & mariée au mois d'octobre 1715, avec *Henri-Hubert* d'Eſtampes, marquis de Valençai; *Magdeléne-Bonne* Amelot née le 5 juin 1693; & *Michel-Denys* Amelot, né le 20 mai 1696.

VI. JEAN-JACQUES Amelot, ſeigneur de Chaillou, né le 30 avril 1689, reçu avocat général aux requêtes de l'hôtel du roi au mois de janvier 1709, puis maître des requêtes ordinaire du même hôtel le 17 décembre 1712; fut nommé au mois de juillet 1720 intendant à la Rochelle, & pourvu au mois de juin 1726 d'une charge d'intendant des finances, avec rang de conſeiller d'état ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'académie françoiſe le 25 août 1727. Il avoit épouſé en premieres nôces au mois de mai 1716 *Anne Marie-Pauline-Gertude* Bombarda, fille de feu *Jean-Paul* Bombarda, Romain de nation, ſeigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. conſeiller de la chambre des finances, & tréſorier général de l'électeur duc de Baviere, & de *Gertrude* Clootz. Elle mourut le 4 mai 1719 âgée de 22 ans. Il en eut une fille, née peu de temps avant la mort de ſa mere. Il s'eſt remarié le 26 février 1726, avec *Anne* de Vougny, fille de *Jean-Marie* de Vougny, conſeiller du roi en ſes conſeils, ſecrétaire du conſeil d'état, direction & finances, & d'*Anne* Mouſſe. M. Amelot eſt mort à Paris le 7 mai 1749, âgé de 60 ans.

AMELOT de la Houſſaye (Abraham-Nicolas) né à Orléans au mois de février 1634, eſt un des auteurs du dernier ſiécle, qui a le plus travaillé ſur la politique, & ſur les ouvrages qui en traitent. Il a donné pluſieurs traductions françoiſes d'auteurs Italiens & Eſpagnols. L'hiſtoire du concile de Trente, traduite en françois ſur l'italien de Fra-Paolo, eſt de M. Amelot, auſſi-bien que la traduction françoiſe de *l'Homme de la cour* de Balthaſar Gratian, jéſuite Eſpagnol, où il y a pluſieurs maximes de politique, dont quelques-unes ſont dangereuſes. M. Amelot a encore traduit en françois les ſix premiers livres, & les 11, 12 & 13 des annales de Tacite. Il a enrichi cette traduction de notes, la plupart tirées d'auteurs Eſpagnols, de remarques hiſtoriques, & de réflexions ſur pluſieurs endroits. Ce livre fut imprimé à Paris, 1690, *in*-4°. On lui doit encore la traduction françoiſe du livre attribué à Marc Velſerus, célébre juriſconſulte, intitulé: *Squittino della liberta Veneta*, *Examen de la liberté originaire de Veniſe*, avec des remarques, Paris 1677, *in*-12. Ses autres ouvrages ſont: *Relation du conclave de Clément X en* 1670, in-12, à Paris 1676. *Hiſtoire du gouvernement de Veniſe, avec un ſupplément, contenant l'hiſtoire, & quelques piéces, du différend de la république avec Paul V*, à Paris, in-8°, deux vol. 1676 & 1677. *Le prince de Nicolas Machiavel*, traduit de l'italien avec des remarques, à Amſterdam, 1684, in-12. *Traité des bénéfices*, traduit de l'italien de *Fra-Paolo*, *in*-12, à Amſterdam, 1684. *La morale de Tacite: avec un diſcours critique des traducteurs, ou commentateurs modernes de Tacite*, à Paris, 1686, *in*-12. *Homélies théologiques & morales de feu M. de Palafox, ſur la paſſion de J. C.* traduites de l'eſpagnol, *in*-12, Paris, 1691. *Préliminaires des traités faits entre les rois de France & tous les princes de l'Europe, depuis le regne de Charles VIII*, *in*-12, à Paris, Frédéric Léonard, 1692, & la même année à la Haye. Il y a eu une troiſiéme édition plus ample, publiée ſous ce titre: *Obſervations hiſtoriques & politiques ſur les traités des princes.* Cette derniere édition ſe trouve dans le premier volume du recueil des traités de paix, imprimé par Léonard, de même que dans le tome I de celui de Moëtjens. Ces préliminaires commencent en 1435. C'eſt un diſcours (dit le *Journal des ſavans*, du 27 janvier 1692) dans lequel l'auteur a fidélement repréſenté le ſujet de chaque traité, le caractere des princes qui y étoient intéreſſés, les talens des miniſtres qui y ont été employés, & toutes les ruſes de leur politique pour faire valoir les droits & les prétentions de leurs maîtres. Le recueil des traités de paix faits par les rois de France depuis 1435 juſqu'en 1690, eſt, à ce qu'on prétend, dû aux ſoins du ſieur Frédéric Léonard, qui fut ſeulement aidé par Amelot: le titre même de ce recueil en donne tout l'honneur à Léonard: le voici: *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, de confédération, d'alliance & de commerce, faits par les rois de France avec tous les princes, aſſemblés, mis en ordre & imprimés par* Frédéric Léonard, premier imprimeur du roi, 6 vol. *in*-4°, 1693. Ce recueil a été réimprimé dans celui que le ſieur Jean du Mont a

Digitized by Google

donné en 1700, à la Haye chez Moëtjens, en quatre volumes *in-folio*. On doit de plus à M. Amelot de la Houſſaye une nouvelle édition des lettres du cardinal d'Oſſat, accompagnées de notes politiques; & encore une édition des *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, enrichis d'une nouvelle préface & de notes, *in*-12, 1690, à Villefranche, ou plutôt en Hollande. En 1722, on a imprimé ſous le nom de M. Amelot des *Mémoires hiſtoriques, politiques, critiques & littéraires*, deux vol. *in*-12, à Amſterdam, réimprimés à Lyon l'année ſuivante, ſous la même date. Ces mémoires ont été réimprimés depuis, en 1731, auſſi en deux volumes, & en 1737 en trois volumes *in*-12. Mais bien des gens doutent que ces mémoires, qui pèchent en beaucoup d'endroits contre la vérité de l'hiſtoire, ſoient de M. Amelot. Ce ſont, tout au plus, quelques remarques détachées, que l'on a recueillies de ſes papiers, & que l'on a extrêmement amplifiées. Le ſtyle de tous ces ouvrages, quoiqu'un peu dur, ſe fait lire par tous ceux qui aiment à raiſonner ſolidement ſur les affaires. M. Amelot de la Houſſaye eut le ſort des ſavans vertueux, c'eſt-à-dire, que bien loin d'être opulent, il fut dans l'indigence: & ſans les ſecours d'un abbé diſtingué par ſon mérite & ſon ſavoir, autant que par ſa naiſſance, il ſeroit tombé dans la plus grande miſere. Il mourut à Paris le 8 décembre 1706, âgé de ſoixante-douze ans environ; & fut enterré dans le cimetiere S. Gervais. * *Mém. du temps.* Le Clerc, *bibl. du Richelet.* Pour avoir un détail plus complet des ouvrages d'Amelot de la Houſſaye, qui ſont en grand nombre, il faut conſulter le trente-cinquiéme tome des mémoires du P. Niceron.

AMELOTE (Denys) né à Saintes, l'an 1606, embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut ordonné prêtre en 1632. Il avoit de grandes liaiſons avec les prêtres de l'oratoire; & dès l'an 1643 il compoſa la vie de Charles de Gondren, ſecond ſupérieur de cette congrégation. Il entra lui-même dans cette congrégation en 1650, & il y demeura juſqu'à ſa mort qui arriva en 1678. Voici les ouvrages dont il eſt auteur: *La vie du P. de Gondren, ſecond ſupérieur général de l'oratoire, in*-4°, Paris, 1643, & *in*-8° en 1657. *La vie de ſœur Marguerite du S. Sacrement*, carmelite du monaſtere de Beaune, *in*-4°, 1654 & 1655, à Paris, chez Pierre le Petit. Cette vie fut entrepriſe par ordre exprès de la reine Anne d'Autriche, à qui elle eſt dédiée. Elle ſouffrit beaucoup de contradictions, & ne put être publiée qu'après que Louis d'Attichy, évêque d'Autun, eut vérifié lui-même tous les faits ſur les lieux & eut approuvé l'ouvrage. *Le petit office du S. Enfant Jeſus. Défenſe des conſtitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII, &c. in*-4°. Il avoit diviſé cet ouvrage en trois parties: la premiere parut en 1660, les deux autres ſont demeuré manuſcrites. *Traité des ſouſcriptions, in*-4°, 1661. *Conſidérations ſur la requête que les docteurs de Port-Royal ont préſentée au roi, pour répondre à celle de M. l'archevêque d'Embrun*, 1668, *in*-4° de 81 pages. *Harmonie* ou *concorde des quatre évangéliſtes*, en françois *in*-12, Paris, 1669, & en latin, Paris, 1670. *Abrégé de la théologie, ou des principales vérités de la religion*, à Paris, chez Muguet, 1675, *in*-4°. *Les épîtres & les évangiles de toute l'année*, avec l'ordinaire de la ſainte meſſe, en latin & en françois, *in*-12. L'ouvrage du P. Amelote qui a fait le plus de bruit, eſt ſa traduction françoiſe du nouveau teſtament, qu'on a ſouvent imprimée avec des notes & ſans notes, en différens temps & en diverſes formes, dont on peut voir le détail dans la *bibliothéque ſacrée* du P. le Long, *p.* 337, *in-fol.* Quant à la premiere édition, qui fut imprimée en 4 volumes in-8°. les deux premiers volumes, qui contiennent les quatre évangiles, & les actes des apôtres, parurent en 1666; le troiſiéme, qui renferme les épîtres de S. Paul, fut publié en 1667; le quatriéme ne parut qu'en 1670. Dans la préface de cette traduction, le P. Amelote aſſure qu'il a eu en main & confronté tous les manuſcrits de la bibliothéque vaticane, vingt manuſcrits de France, ſeize d'Eſpagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du nord & du fond de la Gréce. Il eſt cependant certain qu'il n'a jamais vu ces manuſcrits; & il a lui-même avoué, que tout ce qu'il avoit dit à ce ſujet n'étoit qu'une eſpece de figure de diſcours, qu'il avoit employée pour donner du relief à ſon ouvrage. M. Arnaud a cru de bonne foi que tous ces manuſcrits avoient paſſé par les mains du P. Amelote, & il en parle avec éloge dans la ſixiéme partie de ſa *défenſe du nouveau teſtament de Mons* contre les ſermons de Maimbourg; mais il y a apparence que s'il eût ſu cette anecdote, il auroit traité cette fourberie comme elle le mériroit, & qu'il n'auroit pas plus ménagé l'oratorien ſur cet article, qu'il le fait dans la ſeptiéme partie de ſa *défenſe*, &c. où il lui dit bien des choſes qui ne lui ſont pas avantageuſes. L'épître dédicatoire de la traduction du P. Amelote eſt adreſſée à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. L'oratorien s'y laiſſe aller à bien des vivacités contre MM. de Port-Royal, peut-être pour ſe venger en particulier de M. Nicole, & de M. de Lalane. Le premier avoit écrit en 1661 contre ſon traité des ſouſcriptions, en faveur du formulaire, un livre intitulé, *Idée générale de l'eſprit & du livre du P. Amelote*: M. de Lalane avoit auſſi adreſſé deux lettres en 1661 au P. Amelote ſur le même ſujet. Cette épître dédicatoire fut ſupprimée dans l'édition *in*-4° de 1688, & le libraire en ſubſtitua une autre adreſſée à M. de Harlai, archevêque de Paris. M. Simon, dans ſa *bibliothéque critique*, donnée ſous le nom de S. Jore, *t.* 3, *art.* 17, rapporte les raiſons de cette ſuppreſſion, mais peut-être avec trop de partialité: elles ont été adoptées par l'abbé le Clerc, dans ſa *bibliothéque du* Richelet.

AMELSFELD, campagne de la Servie, vers la Macédoine. Ce ſont les Allemans qui la nomment de la ſorte. Les Sclavons la nomment CASSOVOPOLYE. *Cherchez ce mot.*

AMENECLES, Corinthien, fut le premier des Grecs qui bâtit à Corinthe & à Samos des galeres, ou barques légeres à trois rangs de rameurs; auparavant les Grecs ne ſe ſervoient que de galeres de cinquante rameurs, & de longs navires. Depuis, ces peuples firent des courſes plus facilement ſur mer. Quarante ans après Ameneclés, il y eut entre les Corinthiens, & les Corcyriens, un combat naval, qui eſt, ſelon Thucydide, le plus ancien dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponnèſe, c'eſt-à-dire l'an 4050 de la période julienne, qui eſt la premiere de l'olympiade XXIX. * Thucydide, *l.* 8. Marſham, *ſec. XVII.*

AMENOPHIS I de ce nom, roi d'Egypte, dans Dioſpole, ſuccéda à Chebron l'an 3408 de la période julienne, avant J. C. 1306, & regna 20 ans & 7 mois, ou 24 ans 7 mois, ſelon Africanus. Ameſſis ſa ſœur lui ſuccéda l'an 3429 de la période julienne. * Jules *Africain.* Euſebe. Manethon, cité par Joſéphe, *l.* 1, *cont. Appion.* Uſſerius. Du-Pin, *bibl. des aut. proph.*

AMENOPHIS II ou MEMNON, ſuccéda à Thetmoſis, qui fut auſſi roi de la petite Dioſpole, après Miſphragmuthoſis & Mephres, qui avoient ſuccédé l'un après l'autre à Ameſſis. Il commença de regner l'an 1210 avant J. C. 3504 de la période julienne, & regna 30 ans & 10 mois. Horus lui ſuccéda. Sous ſon regne les rois paſteurs qui avoient été vaincus & renfermés dans Abaris, ſous le regne de Miſphragmuthoſis, & qui étoient ſortis d'Egypte ſous le regne de Thetmoſis, y rentrerent, & en furent maîtres l'eſpace de treize ans, après quoi ils en furent chaſſés. A cette, divers auteurs croient que celui-ci eſt ce Memnon, ſi célébre dans les écrits des anciens, dont la ſtatue étoit fabriquée avec tant d'artifice, qu'aux premiers rayons du ſoleil levant, elle formoit des ſons mélodieux. C'eſt auſſi, ſelon quelques-uns, le même qui commença de mettre

les Iſraélites en ſervitude ; mais ce ſyſtême ne s'accorde point avec la chronologie. * Pline, *l.* 36, *c.* 7. Euſebe. Jules *Africain.* Uſſerius, *in annal.* Du-Pin, *bibl. des aut. proſ.*

AMENOPHIS III ou *Belus*, fils de *Rameſſés*, monta ſur le trône l'an 1025 avant J. C. 3689 de la période julienne, & régna 19 ans & 6 mois. Il eut pour ſucceſſeur *Sethoſis*, que l'on croit être le fameux Seſoſtris, ou le Seſac de l'écriture. *Voyez* BELUS. * Uſſerius Marsham. Du-Pin, *bibl. des aut. proph.*

AMEPSIAS, poëte, *cherchez* AMIPSIAS.

AMER BEAKHAM ALLAH : c'eſt le ſurnom d'*Abou Ali Manſour*, fils de *Moſthali*, ſeptiéme calife des Fatimites en Egypte. Il fut proclamé calife après la mort de ſon pere à l'âge de cinq ans, l'an de l'hégire 495, de J. C. 1101. Fadhel fut ſon tuteur & ſon premier miniſtre, ayant le commandement de la milice, & l'adminiſtration de la juſtice & des finances entre ſes mains. Le regne d'Amer fut troublé dans les commencemens par un de ſes oncles nommé *Barar* ; mais il fut bientôt rangé à ſon devoir par les ſoins & par l'induſtrie de Fadhel. Ce fut de ſon temps que Haſſan Sabah, qui eſt le fondateur de la dynaſtie des Iſmaëlites en Perſe, commença à ſe fortifier dans Roudbar & dans l'Iraque perſienne. Le calife Amer fut tué par un aſſaſſin à l'âge de 34 ans, l'an de l'hégire 524, après avoir régné 29 ans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMER BEN ABDALUAHAB, fils d'*Ali Al-Thaheri*, fut le dernier des Arabes qui regnerent dans l'Iemen ou l'Arabie heureuſe. Il étoit de la famille des califes Ommiades, & on le ſurnommoit *Al-Malek Al-Dhafer.* Il fut dépouillé par Soliman & par Selim ſon fils, tous deux monarques ottomans, au commencement du dixiéme ſiécle de l'hégire, c'eſt-à-dire, ſur la fin du ſeiziéme de l'ére chrétienne. * D'Herbelot, *bibl. oriente.*

AMERBACH, *Amerbachius* (Jean) de Baſle, ſavant imprimeur dans les XV & XVI ſiécle, donna au public divers auteurs, entre leſquels il corrigea lui-même avec une extrême application les œuvres de S. Auguſtin, qui parurent imprimées pour la premiere fois en 1506. Enſuite ayant commencé l'édition de S. Jérôme, & ſa mort ne lui ayant pas permis de finir l'ouvrage, il le recommanda en mourant à ſes trois fils, Boniface, Bruno & Baſile, qui l'exécuterent. Ce fut lui & Jean Petri ſon aſſocié, qui, pour perfectionner leur art par les ſecours d'une louable émulation, appellerent à Baſle Jean Froben & Adam Petri. C'eſt à Jean Amerbach que l'on eſt redevable des nouveaux caracteres dont on s'eſt ſervi depuis ſon temps dans l'imprimerie. Il étoit extrêmement jaloux de la correction des livres qu'il imprimoit. Cet imprimeur étoit de Reutlingue en Souabe. Sa femme ſe nommoit *Barbe* Uttemberg. * Malinerot, *artis typog. c.* 14. Reuchlin *ſeu* Capnio, *de verbo mirif. l.* 1. Melchior Adam, *vit. philoſoph.* in-fol. *p.* 55. Eraſm. *vit. à ſeipſo ſcripta.* Baillet, *jugemens des ſavans, tom.* 2, *des imprim. d'Allemagne.* Chevillier, *orig. de l'imprim. p.* 129.

AMERBACH, *Amerbachius* (Boniface) fils de *Jean*, & célébre juriſconſulte, naquit l'an 1495. Après avoir été élevé parmi les gens de lettres, il eut beaucoup de part en l'amitié de Conon, d'Eraſme & de Zaſius. Il voyagea en Italie & en France, où il prit le dégré de docteur en l'univerſité d'Avignon. A ſon retour à Baſle en 1525, il eut une chaire de docteur en droit, & il enſeigna durant vingt ans, pendant leſquels il fit connoître en diverſes occaſions, que les belles lettres lui étoient très-familieres. Il compoſa divers traités, & mourut en 1562, à Baſle, où il fut enterré aux chartreux. Il s'étoit préparé un tombeau avec une inſcription, qui contenoit l'éloge de Jean ſon pere. * Geſner, *in bibl.* Melchior Adam *in vit. juriſconſult. Germ.* De Thou, *hiſt. l.* 34.

Boniface Amerbach fut cinq fois recteur de l'univerſité de Baſle, trois fois pendant qu'il étoit profeſſeur en droit, charge qu'il a exercée pendant trente ans ; & deux fois depuis que de fréquens maux d'yeux & de tête l'eurent obligé de la réſigner. En qualité de ſyndic de la ville, il a rendu de très-grands ſervices à ſa patrie par ſes conſeils, & il mérita également les titres d'homme de probité, de bon citoyen, de juriſconſulte & d'antiquaire. Il avoit été dirigé dans ſes études par le ſavant Eraſme, qui l'inſtitua ſon héritier univerſel, comme on le voit par le teſtament de ce grand homme qui eſt dans le cabinet de la bibliothéque de Baſle. Amerbach en uſa en homme qui n'avoit d'autre intérêt que celui d'augmenter la gloire de ſon bienfaiteur ; car non-ſeulement il exécuta très-fidélement les intentions d'Eraſme, il fit même de magnifiques préſens à pluſieurs amis que ce ſavant avoit oubliés, comme Henri Glaréan, Simon Grynæus & quelques autres. Il fit auſſi pluſieurs fondations pour de jeunes gens qui ſe deſtinent à l'étude, ou à quelque métier, ou pour doter des filles, à condition que ces dons ſeroient faits au nom d'Eraſme, comme cela ſe pratique encore aujourd'hui. Il n'oublia que lui-même dans toutes ſes diſtributions. La bibliothéque de Baſle conſerve un grand nombre de ſes manuſcrits : & entre ſes écrits imprimés, qui ſont en très-petit nombre, on eſtime, avec raiſon, ſa lettre ſur la ville de Bâle, inſérée dans l'édition latine de la topographie de Munſter, & ſon épitaphe d'Eraſme. Il a eu un fils nommé BASILE, qui ſuit.

AMERBACH (Baſile) fils du précédent, né à Baſle l'an 1534 ; après avoir fait ſes humanités, & pris le dégré de docteur en philoſophie, s'appliqua à l'étude du droit ſous les yeux de ſon pere, & de ſon beau-frere Huldric Iſelin, qui étoit auſſi un célébre juriſconſulte. Il paſſa enſuite à Boulogne, où il prit le degré de docteur en droit. De retour à Baſle en 1562, on lui donna la place de ſon beau-frere, qui avoit ſuccédé à Boniface Amerbach. Baſile ſuccéda aux autres charges de ſon pere. Il fut comme lui ſyndic de la ville, & cinq fois recteur de l'univerſité. Deux ans avant ſa mort, accablé d'infirmités, il quitta ſa chaire de profeſſeur, & mourut de phtiſie, le 26 avril 1591. Il n'eut d'*Aſterie* Rudin, fille de *Jacques* Rudin, tribun de la ville de Baſle, qu'un fils nommé *Bonifaciole*, qui mourut jeune, & a fini en ſa perſonne la famille des Amerbachs. De *Fauſtine*, ſœur de *Baſile*, & femme d'ISELIN, eſt deſcendue la famille des ISELINS de Baſle. Baſile Amerbach a rendu de très-grands ſervices à la ville & à l'univerſité. On y conſerve encore ſes conſultations, & pluſieurs lettres qu'il a écrites à divers ſavans, ou qui lui ſont adreſſées. Il augmenta conſidérablement le cabinet des médailles & de peintures, & la bibliothéque que Boniface avoit commencée. *Louis* Iſelin, neveu de *Baſile*, a auſſi fort enrichi ce cabinet ; & ſes héritiers l'ont vendu à un magiſtrat de Baſle, qui en a gratifié la bibliothéque de cette univerſité. Amerbach a fait auſſi quatre établiſſemens pour le ſoulagement des pauvres, & un fonds pour l'entretien d'un régent d'une nouvelle claſſe que l'on appelle l'*Amerbachienne*, dans le grand collége de Baſle.

AMERBACH, *Amerbachius* (Vitus) de Wendiguen en Souabe, qui vivoit dans le XVI ſiécle, donna dans les nouveautés que Luther & Melanéthon enſeignoient ; mais ayant connu leurs erreurs, il rentra dans le ſein de l'égliſe. Il profeſſa la philoſophie à Ingolſtadt, & laiſſa divers traités, dont on voit une liſte exacte dans Teiſſier, *éloges des hommes ſavans, vol.* 1. Il mourut en 1557. * Geſner, *in bibl.*

AMERGO, *Mergum*, *Tocoloſida*, petite ville du royaume de Fez en Afrique. Elle eſt au pied d'une montagne ſur laquelle elle étoit autrefois bâtie, environ à treize lieues de la ville de Fez du côté du nord. * Baudrand.

AMERI, ſurnom de *Mohammed Ben Joſef*, auteur du livre intitulé, *Anadd ala al Anadd.* C'eſt auſſi le ſurnom d'*Iaha ben Abubecre*, auteur du livre intitulé : *Bahagiat al Mahaſel, le divertiſſement des compagnies.*

Digitized by Google

Il le compoſa l'an de l'hégire 855, de J. C. 1451. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMERIAS ou AMERIUS, Macédonien, qui a écrit un ouvrage en grec de l'origine des mots. * Voſſius, *de philolog. c.* 5, §. 16.

AMERIGO Veſpucci, *cherchez* VESPUCCI.

AMERIQUE, *America*, eſt le nom qu'on donne aux Indes occidentales. C'eſt une des quatre parties du monde, qui fut découverte en 1492, par Chriſtophe Colomb, Génois, puis en 1497, par *Americo* ou *Amerie* Veſpucci, qui lui donna ſon nom.

Il y a apparence que les Phéniciens & les Carthaginois ont eu quelque connoiſſance de l'Amérique; mais que la longueur & le péril du voyage, le haſard des mers qui ſéparent l'un & l'autre continent, & le peu d'expérience qu'ils avoient de la navigation, leur en avoient fait abandonner, ou du moins négliger la route. De ſorte que ſi on ſe fût trouvé d'humeur à ne pas ajouter foi à la relation de Chriſtophe Colomb, tout ce vaſte continent des Indes occidentales de l'Amérique, avec les iſles qui l'environnent nous ſeroient peut-être encore inconnus. Il ſemble que par un eſprit prophétique Séneque ait prédit les découvertes que nous avons faites dans les XIV & XV ſiécles: ou, pour parler plus raiſonnablement, la connoiſſance que ce philoſophe avoit des ſecrets de la nature & de l'hiſtoire, lui avoit fait prévoir qu'il n'étoit pas impoſſible qu'on découvrit enfin un pays qui avoit été connu aux Phéniciens & aux Carthaginois. Il s'en explique ainſi:

Venient annis
Sæcula ſeris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, & ingens
Pateat tellus, Tethyſque novos
Detegat orbes, nec ſit terris
Ultima Thule.

Pour ſe perſuader que ce continent n'a pas été abſolument inconnu aux anciens, il ne faut que les conſulter. Platon dans ſon *Timée*, introduit des prêtres Egyptiens qui racontent à Solon, qu'autrefois au-delà des colonnes d'Hercule il y avoit une iſle nommée *Atlantique*, plus grande que l'Aſie & l'Afrique, & qu'elle fut ſubmergée par un horible tremblement de terre, & une pluie extraordinaire qui dura un jour & une nuit. Il parle enſuite des rois qui y commandoient, de leur pouvoir, & de leurs conquêtes. Crantor, qui a le premier interprété Platon, aſſure que cette hiſtoire eſt véritable: & Origène, Porphyre, Proclus & Marſile Ficin, le ſoutiennent auſſi. Proclus allégue même un hiſtorien d'Ethiopie, nommé *Marcel*, qui avoit écrit la même choſe; & Marcile Ficin remarque que Platon donne toujours le nom de fable à ce qu'il invente; mais qu'il appelle ces choſes *admirables & extraordinaires.* Tertullien paroît révoquer en doute la vérité de cette hiſtoire dans le livre *du manteau*, & dans ſon *apologetique*; mais ces paſſages ont été ſi bien reſtitués par Turnebe, & ſi ſavamment expliqués par Pamelius, qu'on ne ſauroit ſe ſervir du témoignage de ce pere contre le ſentiment de Platon. Outre cela, Diodore de *Sicile* rapporte que quelques Phéniciens ayant paſſé les colonnes d'Hercule, furent emportés par de furieuſes tempêtes vers des terres fort éloignées de l'Océan, & qu'ils aborderent à l'oppoſite de l'Afrique, dans une iſle très-fertile, arroſée de grands fleuves navigables; cette iſle prétendue pouroit être l'*Amérique*, ſi l'on conſidére bien ſa ſituation. Il ajoute enfin que les Carthaginois empêcherent que les Européens n'euſſent connoiſſance de ce pays. L'auteur du livre *du monde*, que les ſavans attribuent à Ariſtote ou à Théophraſte ſon diſciple, dit qu'outre la grande iſle où nous vivons, qui contient l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, il y en avoit encore d'autres; ce qu'on peut entendre du nouveau monde. * Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Pline, *l.* 2, *c.* 92. Arnobius, *l.* 1, *adv. gent.* Becan, *l.* 3, *des origines d'Anvers.* Turnebe, *l.* 20, *adverſ. c.* 11. Pamelius ſur Tertullien, *cap.* 2, *n.* 25, *de pallio*, &c. *c.* 40, *n.* 528, *apologet.* Voſſius, *de mathem. c.* 42, §. 10.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE.

L'Amérique eſt compoſée de deux grandes peninſules, qui ſont jointes par l'iſthme de Panama, qui n'a environ que dix-ſept lieues de largeur. L'une de ces preſqu'iſles contient plus de mille lieues, tirant vers le détroit de Magellan; & celle qui eſt vers le ſeptentrion s'étend beaucoup davantage, & eſt entourée de tous côtés par l'Océan. Quelques-uns la croient ſéparée de tout autre continent; d'autres prétendent qu'au détroit d'Anian, elle s'aproche moins de cent lieues de la Tartarie. A l'orient elle a la mer du Nord; à l'occident la mer du Sud ou mer Pacifique, vers la Chine & le Japon; le détroit de Magellan au midi, avec celui de le Maire, ainſi nommé, parcequ'il fut découvert en 1616, par Jacques le Maire, Hollandois. Les limites de l'Amérique du côté du ſeptentrion nous ſont encore inconnues. Jean Davis lui donne la mer Glaciale pour bornes de ce côté-là, vers le Groënland, où eſt le détroit de ce nom. Mais il eſt difficile de rien aſſurer d'un pays qui n'eſt pas encore bien découvert: car on doute s'il eſt joint aux terres Arctiques, ou s'il en eſt ſéparé: les glaces, & les tempêtes preſque continuelles, ayant empêché nos voyageurs d'y faire de nouvelles découvertes.

☞ Tout ce grand continent eſt diviſé naturellement en deux parties, qui ſont l'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, & l'AMÉRIQUE MERIDIONALE. La premiere renferme: la NOUVELLE FRANCE, qui comprend le Canada & la Louiſiane; les POSSESSIONS ANGLOISES, qui ſont l'Acadie, la nouvelle Angleterre propre, la nouvelle Yorck, la nouvelle Jerſey, la Penſylvanie, le Mariland, la Virginie, la Caroline: la FLORIDE: le MEXIQUE, partagé en trois audiences ou gouvernemens, ſavoir ceux de Mexico, de Guadalajara, & de Guatimala: le NOUVEAU MEXIQUE: la CALIFORNIE.

Les Iſles de l'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE ſont l'Iſle de *Terre-Neuve*, *l'Iſle Royale*, ou du *cap Breton*, *Saint-Jean*, *Anticoſti*: ces Iſles ſont ſituées dans le golphe de Saint-Laurent: les Iſles *Lucayes*, à l'entrée du golphe du Méxique, les *Bermudes*, vis-à-vis la Caroline, les *Antilles*, au nord de l'Amérique méridionale.

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE renferme, la TERRE-FERME, qui contient la *Caſtille d'Or*, laquelle eſt diviſée en pluſieurs provinces, & la *Goyane*, ou *Guayana*: le PEROU, partagé en trois audiences, celles de *Quito*, de *Los-Reyes* ou *de Lima*, & de *Los-Charcas*: le CHILI, qui comprend le *Chili propre*, l'*Impériale*, le *Cuyo*: le PAYS DES AMAZONES, habité par les peuples qui demeurent au nord & au ſud, le long de la riviere de ce nom: le BRESIL, dont la côte occupée par les Portugais, juſqu'à environ cent lieues de la mer, eſt partagée en quinze gouvernemens ou capitaineries: trois ſont ſur la côte ſeptentrionale, & les autres ſur la côte orientale: le PARAGUAY: la TERRE MAGELLANIQUE.

Les rivieres les plus conſidérables, ſont celles de *S. Laurent*, qui traverſe le Canada, & de *Miſſiſſipi*, dans l'Amérique ſeptentrionale: celles des *Amazones*, la plus grande du monde, & qu'on dit avoir plus de quinze cens lieues de cours: & celle de *la Plata*, dans l'Amérique méridionale.

Les chaines de montagnes les plus conſidérables ſe trouvent dans l'Amérique méridionale: ce ſont la *Cordiliere*, ou *les Andes* du Pérou & la *Cordiliere du Bréſil.* Les premieres commencent à l'Iſthme de Panama, & finiſſent quinze cens lieues plus loin, au détroit de Magellan. Ce ſont les plus hautes montagnes de la terre. La *Cordiliere* du Bréſil forme une chaine de montagnes qui traverſe toute la partie ſeptentrionale de

Digitized by Google

cette vaſte région, & enſuite s'étend le long de la partie orientale. Entre ces montagnes, la plus riche eſt celle de *Potoſi*, au Pérou. * *Géogr. mod.* tome. II.

Les François, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, &c. ont des terres dans l'Amérique; mais les Eſpagnols y occupent les plus conſidérables; & quoi qu'ils aient d'abord traité les princes & les peuples qu'ils y trouverent, avec une barbarie qui ſurpaſſe tout ce que les tyrans ont exercé de plus cruel, ils n'ont pas laiſſé d'y étendre leur domination. En effet, ils y ont ſix archevêchés, environ trente-quatre évêchés, des univerſités, des vicerois, des gouverneurs, des magiſtrats, & d'autres officiers, pour y exercer la juſtice comme en Eſpagne.

L'air de l'Amérique eſt différent, ſelon que les pays ſont plus ou moins éloignés de la ligne. On dit pourtant que la plus grande partie eſt fort tempérée, même celle qui eſt ſous la zone-torride. En effet, au Pérou, qui eſt entre les deux tropiques, les nuits ne ſont pas exceſſivement chaudes; & le Canada quoiqu'extrêmement froid, ne laiſſe pas d'être fertile en quelques endroits, & d'avoir même des mines d'or. Au reſte, la terre y eſt preſque par-tout fertile, & ſi abondante en quelques endroits, comme dans le Pérou, qu'elle y rend quelquefois cent pour un. On y a porté de l'Europe des ſemences qui ont réuſſi diverſement; mais on y trouve pluſieurs arbres & diverſes ſortes d'animaux que nous n'avons point. Le maiz ou mahiz, qui eſt proprement ce que nous appellons *bled d'Inde*, & que les Italiens nomment *grain de Turquie*, y eſt fort ordinaire. Les Amériquains en font du pain, & en tirent même un certain breuvage qu'ils nomment diverſement, *chica*, *acua* ou *ſora*; ce dernier eſt défendu, parcequ'il enyvre. Entre les arbres, les plus conſidérables ſont ceux qui portent le baume, le coton, le ſang de dragon, la caſſe, la réſine, l'ambre liquide, & le gingembre, qui ne ſe trouvent pourtant pas indifféremment par tout. Ce qu'on dit du Maguai, a quelque choſe d'extraordinaire, parcequ'il fournit aux Indiens de l'eau, du vin, de l'huile, du vinaigre, du miel, du ſirop, du fil, des aiguilles, & pluſieurs autres choſes: ce qui ſembleroit incroyable, ſi pluſieurs voyageurs ne l'aſſuroient: auſſi proteſtent-ils qu'on en fait grand état dans la nouvelle Eſpagne, & que les Indiens ont toujours un arbre de cette eſpéce près de leur demeure. Il y a auſſi grande abondance d'or, qu'on trouve en trois façons; en paille ou pepin, qui ſont de petits morceaux d'or ſans mêlange d'autre métal; en poudre, & celui-ci eſt dans les rivieres; & en pierre, dans les mines. L'argent eſt plus abondant, & ſur-tout dans la nouvelle Eſpagne & au Pérou, où il y a auſſi beaucoup d'argent vif & de perles; mais les plus belles ſe trouvent en cette iſle à qui on a donné le nom de *Margareta*. Les Eſpagnols ont tiré de l'Amérique des ſommes prodigieuſes d'or & d'argent. Les mines de Potoſi leur en ont fourni de très-conſidérables, ſans parler des tréſors d'Atabalipa roi du Pérou, des richeſſes & des meubles précieux de la ville de Cuſco. On aſſure auſſi que ce n'étoit point une choſe extraordinaire de voir dans quelques villes des temples revêtus d'argent, & des maiſons couvertes de plaques d'or. Aujourd'hui même les Indiens diſent que quoiqu'ils aient tout perdu, il leur reſte encore dix fois plus de richeſſes qu'ils n'en avoient, voulant parler de celles que leurs peres avoient eu ſoin de cacher. Cependant les Eſpagnols ſe vantent d'en tirer toutes les années douze millions, ſans ce qui reſte à divers officiers. On en rapporte auſſi des marchandiſes précieuſes, dont nous parlons dans les articles des iſles & provinces particulieres.

Origine des Amériquains.

Pour ce qui eſt de l'origine des Amériquains, il eſt vraiſemblable, ſelon Grotius, que les peuples de l'Amérique ſeptentrionale ſont venus de Norwége, ceux du Jucatan, de l'Ethiopie; ceux du Perou, de l'Inde & de la Chine; & que ceux qui ſont vers le midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſont paſſés du pays de l'orient par les terres auſtrales. On peut encore croire que les extrémités de la Tartarie étant contigues à l'Amérique, ou la touchant de fort près, les peuples de ce pays, d'où il eſt ſorti pluſieurs colonies, ſont paſſés en Amérique: ce qui a d'autant plus de vraiſemblance, que la langue des Amériquains ſeptentrionaux a beaucoup de rapport avec la langue tartare. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſoit de l'Europe par le Groënland, ſoit de l'Aſie par quelques détroits qui ne ſont pas fort larges, on a pu paſſer dans l'Amérique qui touche preſque des deux bouts vers le nord à notre grand continent. On a pu encore y paſſer de la terre auſtrale par le détroit de Magellan, qui n'a que deux ou trois cens lieues de largeur, ou par celui de le Maire, plus avant ſur le ſud, ſuppoſé qu'en cet endroit cette même terre auſtrale ait des habitans. Mais quand tout cela ne ſeroit pas, ne peut-il pas être arrivé plus d'une fois depuis tant de ſiécles, ce qui arriva à Alfonſe Sanchez, qui fut porté d'Afrique en Amérique par une forte tempête: c'eſt une choſe très-aiſée a concevoir, & dont l'on pouroit fournir plus d'un exemple. Ainſi les Amériquains doivent leur origine, ou aux Européens, ou aux Aſiatiques; & peut-être la doivent-ils aux uns & aux autres.

Mœurs des peuples.

Les peuples de l'Amérique étoient généralement ſauvages & cruels, & avoient le courage bas, & les inclinations mauvaiſes. Les plus civiliſés étoient dans le pays des Incas. On y trouvoit auſſi divers *anthropophages*, & ſur-tout dans le Canada, vers la riviere des Amazones, & ailleurs. On dit que les Patagons, qui ſont dans le pays de Chica, ont dix à onze pieds de haut; qu'ils avalent un ſeau de vin, comme les plus grands buveurs un verre; qu'ils ſont couverts de peaux; qu'ils portent des maſſues, des arcs & des fléches; & qu'ils mettent leurs morts ſur des collines, & ſous de grands monceaux de pierres. Aujourd'hui la fréquentation des Européens a rendu tous ces peuples plus civils & plus ſociables. Ils ſont légers à la courſe, & grands nageurs. L'Amérique eſt aujourd'hui habitée par quatre ſortes de nations, par les Européens qui s'y ſont établis, par d'autres qui ſont nés de ceux-ci & des Indiennes, & qui ſont nommés diverſement, *Métis*, *Créoles*, &c. par des Négres qu'on y a tranſportés d'Afrique & d'ailleurs, & par des Sauvages. Ces derniers vivent de la chaſſe & de maiz ou bled d'Inde. Ils vivent ſans police & ſans loix, & demeurent à la campagne. Les courſes des Eſpagnols les ont ſouvent obligés de s'unir pour réſiſter à ces puiſſans ennemis. En effet ils ont trouvé le moyen de ſe raſſembler dans ces attaques, pour défendre leur vie & leurs biens. Ceux-là ſont dans les montagnes & dans les forêts. On avoue pourtant qu'il y a dans la maniere de vivre de quelques-uns de ces Sauvages, un certain caractere d'innocence tout particulier, & des ſentimens même de la divinité. C'eſt ce que l'on remarquoit particuliérement dans ceux du Méxique, dont la police étoit admirable, ſi l'on en croit Garcilaſſo de la Vega.

Lorſqu'on découvrit l'Amérique, tous les habitans étoient ou plongés dans l'idolâtrie, ou n'avoient aucune religion. Les peuples du Bréſil étoient de ceux-ci. Ceux du Mexique adoroient les idoles, & leur immoloient des hommes, arrachant le cœur à ces malheureuſes victimes. Ceux du Pérou étoient plus modérés en leurs ſacrifices, & ils adoroient le ſoleil; mais ils ne penſoient pas qu'il fût tout-puiſſant. Ils lui donnoient un pere & un ſouverain, qui l'étoit auſſi de toutes choſes, & ils l'appelloient *Pachacam*. Depuis que les Européens s'y ſont établis, la religion y fleurit, & il y a même ſix archevêchés avec divers évêchés. Les peuples y ſuivent la religion des princes qui les ont ſoumis.

Digitized by Google

Mais, comme l'intérêt a plus agi que la charité dans le cœur de pluſieurs de ceux qui ont entrepris d'inſtruire ces peuples, auſſi ont-ils négligé de leur faire connoître à fonds les vérités ſaintes, pour ne s'attacher qu'à ce qui leur pouroit être avantageux à eux-mêmes.

Archevêchés et evêchés d'Amérique.

L'archevêché de Saint-Domingue a pour ſuffragans les évêchés de *Saint-Jacques* de Cuba; *Saint-Jean de Porto-rico*, *Venezuela* & *Comayagua*, transféré de *Truxillo*, où il avoit été établi.

L'archevêché de Mexique, a pour ſuffragans, *los Angelos* de Tlaſcala, *Antequera* de Guaxaca, *Vallador lid* de Méchoacan, *Merida* de Yucathan, *Chiapa*, *Sant-Iago* de Guatimala; *Saint-Léon* de Nicaragua; *Guadalaxara* de Xaliſco, *Durango* & *Santa-Fé* du nouveau Mexique.

L'archevêché de Santa-Fé de Bogota, a pour ſuffragans *Popayan*, *Carthagène*, *Sainte-Marthe*.

L'archevêché de Lima a pour ſuffragans, *Guamanga*, dont l'évêque réſide à San-Juan de la Vittoria, *Cuſco*, *Arequipa*; *Truxillo*; *Quito*; *Sant-Iago* ou *Chili*; *la Conception*, au Chili; *Panama*.

L'archevêché de la Plata ou los Charcas, a pour ſuffragans *la Paz* de Chuquiaga, *Sainte-Croix* de la Sierra; l'*Aſſomption* au Paraguai; *Tucuman*, dont l'évêque réſide à Cordoue; *la Trinité* de Buenos-aires.

L'archevêché de San-Salvador a pour ſuffragans, *Saint-Louis* de Maranhan; *Olinde* de Pernambuco; *Saint-Sébaſtien* de Rio-Janeyro; *Belem* de Para; *Saint-Paul*; *Mariana*.

L'évêché de Quebec au Canada eſt exempt.

Auteurs qui parlent de l'Amérique.

Auguſtinus Maria Bandinius, *Vita e lettere di Amerigo Veſpucci*, *raccolte ed illuſtrate*. Jean de Laët, *Ind. occid. deſcript. lib. XVIII.* Antonio de Remoſal, *hiſt. géner. de las Indias occid.* Juan de Torquemada, *monar. Indiar.* Antonio de Herrera, *deſcript. Ind. occid. hiſt. America.* Jean-Baptiſte Ramuſio, *navigat. & viaggi.* Champlain, *voyage de la nouvelle France.* Maſſée, *hiſt. Ind.* Barthelemi de las Caſas, *obras & viag.* Bernard de Vergas, *deſcript. de las Indias.* Girolamo Benzoni, *hiſt. del mundo nuevo.* Jean de Leri, *hiſt. de l'Amérique.* Joſeph Acoſta, *hiſt. natur. de las Indias.* Hugo Grotius, *de orig. gent. Americ.* Jean de Laët. *réponſes à Grotius.* Pedro de Cieca, *cronic. del Peru.* Garcilaſſo de la Vega, & Diego Fernandés, *hiſt. del Peru.* Rochefort, *hiſt. des iſles Antilles.* Texeira. Oviedo. Noquet. Cluvier. Ortelius. Sanſon. Du Val. Baudrand. Mendez Pinto. Barros. Thomas Lopès. Anton. de Solis, *hiſt. de la conquête du Mexique*, &c. Antonio Léon, *bibl. Ind.* &c. *L'hiſt. des avanturiers de l'Amérique*, par A. Oexmelin, où l'on voit la maniere de vivre des *Boucaniers*, ou chaſſeurs François de l'Amérique, & leur premier établiſſement, avec diverſes entrepriſes des pirates François, Anglois & Hollandois, ſur les Eſpagnols. On doit encore joindre à cette hiſtoire, la relation d'un *voyage des Flibuſtiers à la mer du Sud*, par Raveneau de Luſſan, où l'on verra la grande foibleſſe des Eſpagnols dans l'Amérique.

AMERIUS, *cherchez* AMERIAS.

☞ AMERONG, comte d'Athlone, &c. (Codar-Adrian de Réede, ſeigneur d') *cherchez* ATHLONE.

☞ AMERSFORT, *Amisfortia*, ville des Provinces-Unies, dans la province d'Utrecht, à quatre lieues de la ville de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Eem, en latin *Amiſius*: & c'eſt de ce nom, joint à celui de *Ford*, qui ſignifie un paſſage guéable, que le nom d'Amersford eſt dérivé. On ignore le temps de la fondation de cette ville: mais il eſt hors de doute qu'il en eſt fait mention dès l'an 1006, ſous l'empire de Henri II, du temps d'Anſfrid, comte de Teyſterband, dix-huitiéme évêque d'Utrecht. On peut voir encore combien elle étoit reſſerrée au commencement; mais ce qu'on a ajouté à ſa premiere enceinte, en a fait une ville conſidérable. En 1259, Henri, évêque d'Utrecht, donna le droit municipal aux habitans d'Amersfort. Guillaume, l'un de ſes ſucceſſeurs, ordonna en 1298, qu'ils jouiroient des mêmes droits que ceux d'Utrecht. On y tient pluſieurs foires fameuſes: l'évêque Gui leur en accorda deux en 1331. Cette ville fut priſe par les Eſpagnols en 1624, & repriſe par les Hollandois. Les François s'en emparerent en 1672, & l'abandonnerent deux ans après. * La Martiniere, *dict. géogr.*

On appelle AMERSFORDER-BERG, la montagne, ou plutôt les ſables couverts de bruyeres qui ſont au couchant d'Amersfort. Cette montagne a deux lieues de longueur, & preſqu'autant de largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMERSHAM ou AGMUNDESHAM, *Amershamum*, ou *Agmundeshamum*, bourg de l'Angleterre mitoyenne, ſitué dans le comté de Buckingham, vers les confins de celui de Hartford, & à ſix lieues de la ville de ce nom. Amersham a droit d'élire deux députés pour le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

AMERSBURI, ville d'Angleterre, dans la Wiltonie, *cherchez* AMBRESBURI.

AMESIUS (Guillaume) Anglois proteſtant, & profeſſeur en théologie à Franeker dans le XVII ſiécle, a écrit pluſieurs traités de controverſe contre le cardinal Bellarmin, contre les Arminiens, contre les Sociniens, &c. & quelques ouvrages d'autre nature. Il mourut avant l'année 1635. * Bayle, *dict. critique.*

AMESSIS, ſœur d'*Amenophis* I, regna en Egypte après la mort de ſon frere, l'an du monde 2239, & avant J. C. 1765. Son regne fut de vingt-un ans, ſept mois, & ſelon Euſebe de 48 ans. Mephrès lui ſuccéda. * Euſeb. *in chron.* Joſeph, *l.* 1. *in Appion. c.* 5. Uſſer. *annal.*

AMESTRIS, femme de *Xerxès* roi de Perſe, eut tant de jalouſie de voir que ce prince étoit devenu amoureux d'Artaynte femme de ſon fils, & fille de ſon frere Maſiſtés, qu'elle jura de s'en venger ſur la mere de cette princeſſe, qui avoit elle-même été aimée du roi, & qu'elle ſoupçonnoit de favoriſer cette intrigue. Elle attendit le temps que Xerxès devoit faire un feſtin ſolemnel, que les Perſans appelloient *Tyckta*, c'eſt-à-dire, *parfait & accompli*; & ayant demandé ſon ennemie au roi, elle lui fit couper les mammelles, les oreilles, le nez, la langue & les lévres, & la renvoya en cet état à ſon époux la quatriéme année de la LXXV olympiade, & avant J. C. 477. Maſiſtés prit le parti de ſe retirer dans la Bactriane, dont il étoit gouverneur, pour la faire révolter; mais il fut tué en chemin avec ſes enfans par ordre de Xerxès. * Hérodote, *l.* 9. Diodore, *l.* 11.

AMEYDEN (Théodore d') en latin *Amydenus*, étoit de Boſleduc. Il fut conduit preſque dès ſon enfance en Allemagne, avec les pages d'André cardinal d'Autriche. Ayant été enſuite mené à Rome, il s'y arrêta, & y demeura juſqu'à la mort du cardinal ſon bienfaiteur, qui mourut d'une maladie qu'il avoit contractée dans un voyage à Naples. Alors Ameyden revint en Allemagne, & enſuite en Flandre, parcourut les Pays-Bas, & ſurtout la Hollande, & retourna à Rome, où il vécut cinq ans dans le ſéminaire que le pape Pie IV avoit fondé pour les Allemans. Il fut enſuite avocat de la cour romaine, & devint très-habile dans le ſtyle de cette cour, & en particulier de la daterie: il fut auſſi proviſeur de l'égliſe des Allemans, dite *De animâ*, à Rome. Camille Pamphile, patrice Romain, le prit chez lui, & Ameyden y vécut avec agrément en la compagnie de Camille, & de ſon fils Jean-Baptiſte Pamphile, cardinal, qui fut fait pape en 1644, ſous le nom d'Innocent X. Ce pape combla Ameyden d'honneurs & de bienfaits. On ne

marque pas l'année de la mort de celui-ci. Il a donné, 1. un traité *de pietate Romanâ*, diviſé en quatre parties, & imprimé en 1625, *in*-8°. à Rome, chez Jacques Maſcardi. 2. *Tractatus de officio & juriſdictione datarii, nec non de ſtylo datariæ*, *in-fol.* à Rome, 1645, à Veniſe, 1654, à Cologne, 1701, & encore ailleurs. Cependant ce livre a été mis à l'*index* des livres défendus, le 10 décembre 1653, comme ayant été imprimé ſans une approbation légitime. 3. *Il can del' ortolano, comedia tradotta dallo ſpagnuolo*, à Viterbe 1642 *in*-12. * Valer. Andreæ, &c. *Bibliotheca Belgica*, tome II édition de 1739, *in*-4°. p. 1119.

AMHARA, royaume de l'Abyſſinie, ſous l'obéiſſance du grand Négus Il eſt étendu dans le milieu de cet empire, & confine au ſeptentrion avec le royaume de Bagemder, à l'orient avec le royaume d'Angot, ainſi qu'au midi avec celui de Walaka, & à l'occident il eſt borné par le Nil qui le diviſe du royaume de Gojam. Ce pays eſt remarquable pour les montagnes de Gheſghen & d'Ambacel, où étoient ci-devant enfermés les enfans & les proches parens des rois d'Abyſſinie. Après la mort du roi, celui qui devoit lui ſuccéder, ſortoit du château pour venir monter ſur le trône. C'étoit pour éviter les guerres civiles, que les Abyſſins gardoient ainſi leurs princes. Le royaume eſt diviſé en trente-ſix petites parties ou contrées, dont les noms ſont rapportés dans l'hiſtoire d'Ethiopie de Ludolf.

AMI, chef des Nathinéens : ſes enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens quatre-vingt-douze. * *I Eſdras*, *II* 57.

AMI, Rabbin & Rabbi, Aſe, ont enſeigné dans l'école de Tibériade en 4060, ſelon le calcul des Juifs, & l'an 300 ſelon notre ére.

AMI ou AMICI (Guillaume) de Limoges, que le pape Clément VI eſtimoit beaucoup, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut auditeur de Rote ; & étant allé en pélerinage dans la Terre-Sainte, il fut élu patriarche de Jéruſalem ; mais ſon peu de ſanté ne lui permettant pas d'y faire un long ſéjour, il revint en Europe, & il eut avec l'évêché de Chartres, l'adminiſtration du temporel de celui de Fréjus. Il eſt différent d'un autre Guillaume Amici Flamand, patriarche de Jéruſalem, qui ſuccéda l'an 1130 à Etienne, & qui mourut l'an 1146. * Baronius, *t.* 12, *annal.* Sainte Marthe, *Gall. chriſtiana*. Pitton, *annal. de l'égliſe d'Aix*.

☞ Jean Chenu, & les autres, qui mettent Guillaume Amici au nombre des archevêques d'Aix depuis l'an 1358, juſqu'en 1360, ſe ſont trompé. Le nouveau *Gallia chriſtiana* dit expreſſément à l'article d'Arnauld Bernardi, qui occupa ce ſiége juſque vers la fin de l'an 1358, qu'on ne trouve aucun écrivain contemporain, qui lui donne Amici pour ſucceſſeur. M. Baluze, dans les *vies des papes qui ont ſiégé pendant le ſchiſme d'Avignon*, T. I. p. 911 & 912, exclut auſſi Amici du nombre des archevêques d'Aix. Ce célébre écrivain ajoute qu'Amici mourut à Montpellier le 9 de juin 1360, & que ſon corps fut tranſporté à Limoges ſa patrie, où il fut inhumé dans l'égliſe cathédrale, en la chapelle de S. Thomas, & qu'on y voit ſon tombeau, avec ſa repréſentation & ſon épitaphe, où on ne lui donne point non plus le titre d'archevêque d'Aix. * *Mem. manuſcrit* de M. l'abbé Goujet.

AMICI (François d') di Venafro, docteur des fiefs à Naples, a écrit *in lib.* 1, *de uſib. feudor. ubi reſponſio, c.* 4 *de his qui feudum dare poſſ.* imprimé à Naples en 1595, fol. *Conſilia*, imprimés avec ceux de *Grammaticus*, fol. 1551. * *Bibl. hiſt. des aut. de droit*, par Denys Simon en 1695.

AMICIE de Courtenai, comteſſe d'Artois, dame de Conches, de Mehun-ſur-Yevre, &c. fille unique & héritiere de *Pierre* de Courtenai, ſeigneur de Conches, &c. & de *Pernelle* de Joigni, fut accordée à *Pierre II*, fils de *Thibaud VI*, comte de Champagne & roi de Navarre : mais ce prince étant mort peu de temps après, elle fut promiſe en 1159 à *Robert II*, comte d'Artois, petit-fils de *Louis VIII*, roi de France. Le mariage s'accomplit par diſpenſe du pape Urbain IV en l'année 1262, & elle fut mere de *Philippe* d'Artois ; de *Robert*, mort jeune ; & de *Mahaud*, qui épouſa *Othon IV*, comte de Bourgogne. Elle mourut en 1275 à Rome, & elle fut enterrée en grande pompe dans l'égliſe de S. Pierre. * Du Bouchet, *hiſt. de Court*. Sainte-Marthe, *hiſtoire généalogique de la maiſon de France*. Le P. Anſelme.

AMICIS (Ovidius de) Piémontois, protonotaire apoſtolique, a paſſé pour un des premiers juriſconſultes de ſon temps. Il eſt auteur des traités *De jure emphyteutico, Romæ* 1622, *fol. De primatu eccleſiæ, tam in ſpiritualibus quàm in temporalibus ; Tractatus duo ad Urbanum VIII. Additiones ad opus de emphyteutico.* * *Biblioth. hiſt. des aut. du droit par* Denys Simon, *edit. Pariſ.* in-12. 1695. *t.* 1.

AMICLES, roi de Sparte, *cherchez* AMYCLAS.

AMICUS (Antonin) prêtre de Meſſine, & chanoine de l'égliſe de Palerme, hiſtoriographe de Philippe IV, roi d'Eſpagne, a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire ſacrée & profane de la Sicile, comme on le voit par les ouvrages ſuivans : *Diſſertatio hiſtorica & chronologica de antiquo urbis Syracuſarum archiepiſcopatu : Series Ammiratorum Sicilia ab anno* 842, *uſque ad annum* 1640. *De Meſſanenſis prioratûs origine. Trium orientalium latinorum ordinum poſt captam à duce Gothofredo Hieroſolymam, notitia & tabularia. Vindiciæ tutelares urbis Meſſanæ. Hiſtoria eccleſiæ Meſſanenſis, & archiepiſcoporum vita. De Germano, magni monaſterii ſancti Salvatoris, ordin. S. Baſilii olim in promontorio urbis Meſſanæ conſtructi, auctore, chronologica & hiſtorica diſſertatio. Hiſtoria magni & regii monaſterii ſancti Salvatoris, linguæ phari nuncupati, ordinis Sancti Baſilii prope Meſſanam. Brevis diſſertatio de ſervato apud Beneventanos S. apoſtoli Bartholomæi corpore. Sacra domus hoſpitalis, ſive militum ſancti Joannis-Bapt. Hieroſolym. notitia & tabularia. Brevis & exacta notitia originis monaſterii S. Mariæ de valle Joſaphat, ordin. S. Bened. in urbe Jeruſalem fundati. De ſacrâ regum Siciliæ, ducatûs Apuliæ, & principatûs Capuæ unctione & coronatione, in urbe Panormo conſtitutâ diſſertatio. De officina monetaria regni Siciliæ in urbe Meſſanâ. Paranenſis ad Panormitanos & Meſſanenſes. De origine, progreſſu, immunitatibus & privilegiis cruce ſignatorum. Rerum à Martino Siciliæ rege, &c. geſtarum brevis & exacta enarratio. Speculum tragicum, &c. Siciliæ regum annales ab anno* 1060, *uſque ad præſens ſæculum.* Amicus eſt mort le 22 octobre 1641, & fut inhumé dans l'égliſe cathédrale. Pierre Carrera & Jérôme de Raguſe ont fait ſon éloge.

AMICUS (François) né à Coſence, en Italie, d'une famille noble, ſe fit jéſuite en 1596, à l'âge de dix-huit ans. Il enſeigna dans ſa ſociété la théologie à Naples, à Aquilée, & à Gratz. Il fut durant cinq ans chancelier de l'univerſité de Gratz, & pendant neuf ans inſpecteur général des études à Vienne. Il mourut à Gratz en 1651. Il a fait un cours de théologie en neuf volumes *in-fol.*

AMICUS (Laurent) gentilhomme de Milazzo, religieux de l'ordre de S. François dans la ville de Catane, où il entra, malgré ſes parens, le 5 octobre 1648, étoit né le 17 décembre 1633. Il enſeigna dans ſon ordre, pendant ſept ans, la philoſophie & la théologie. Sa ſanté l'obligeant de quitter cet emploi, il enſeigna le droit canon aux novices. Il a rempli les charges les plus conſidérables de ſon ordre ; entr'autres, il fut deux fois provincial dans la Sicile, & vicaire général dans la province de Palo ; il refuſa d'être procureur général. Il fut ſouvent député de la part de la ville de Milazzo aux vicerois de Sicile, & aux magiſtrats de Meſſine, pour des affaires importantes. Comme il portoit le nom d'Antonin avant d'entrer en religion, il

Digitized by Google

a publié ſous ce nom : *Diſſertationes epiſtolares ad Amicum*, &c. *Formularium electionis canonica. Liber ceremoniarum eccleſiaſticarum. Vita di Papino martyre. Panegyrici*, &c. *Diſcurſus quo probatur linguam italicam à ſicula derivatam.*

AMICUS (Philippe) né comme le précédent à Milazzo en 1654, d'une famille noble, étoit fort verſé dans les belles lettres & dans l'hiſtoire. Il vivoit encore en 1712. Il a publié en 1700, *Riſteſſi hiſtorici ſopra quello che ſcrive ed atteſta della citta di Milazzo oroſene per ſentenza degli antichiſſimi croniſti Epimenide e Ferecide.* * Les quatre articles précédens ſont extraits du *dictionnaire hiſtorique* de Hollande, 1740.

AMID (Aboulfadhi Mohammed ben Houſſain ben Amid) ſurnommé *Al-Kareb*, c'eſt-à-dire, l'*Ecrivain*, eſt plus connu ſous le nom de ben Amid. Il fut viſir de Rokneddulat, ſultan de la maiſon des Buides. C'étoit un perſonnage d'un grand mérite ; car, outre qu'il étoit grand orateur & fort bon poëte, ce fut lui qui perfectionna les caracteres arabes, qu'Abdal Hamid avoit déja réduits à peu près à la forme qu'ils ont aujourd'hui. Ebn Ebad, autre homme illuſtre, contracta une amitié & une fraternité ſi étroite avec ce viſir, qu'il fut toujours depuis ſurnommé Saheb, ou l'ami de ben Amid. Celui-ci mourut l'an de l'hégire 360, & de J. 970. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMID (Almolk) viſir de Thogrul Begh, premier ſultan des Selgiucides. Alp-Arſlan, ſucceſſeur de Thogrul, le fit mourir. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMIDA, ville d'Aſie, *cherchez* CARAMIT.

AMIDA, que les Japonois honorent comme Dieu, a pluſieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal eſt à Jedo. Sa ſtatue y eſt montée ſur un cheval à ſept têtes, & eſt compoſée d'une tête de chien & d'un corps d'homme. Proche de la ville de Miaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y eſt repréſentée ſous la figure d'un jeune homme qui porte ſur ſa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il eſt accompagné de mille autres idoles, qui ſont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une ſi grande confiance dans l'idole d'*Amida*, qu'ils ſe perſuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puiſſent ſouvent invoquer ou prononcer ſon nom : ils croient même qu'il ſuffit, pour ſe ſauver, de redire & de répéter les paroles ſuivantes : *Nami Amida buth*, c'eſt-à-dire, *heureux Amida, ſauvez-nous.* On garde une des figures de cette idole à Rome dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le *Muſæum collegii Romani ſocietatis Jeſu*, imprimé à Amſterdam en 1678. * Ambaſſade des Hollandois au Japon, *I partie.*

AMIDA ou AMIDES, roi de Tunis, s'empara de ce royaume vers l'an 1545 de J. C. & 952 de l'hégire, pendant l'abſence de ſon pere Mulei Haſcen. Il fit enſuite la guerre à ſon pere & à ſes freres, & exerça une cruelle tyrannie ſur ſes ſujets. Mais enfin, Selim II, empereur de Conſtantinople, l'ayant vaincu, lui ôta le ſceptre de Tunis : de ſorte que ce prince inhumain paſſa miſérablement le reſte de ſes jours. * Pierre Dan, *hiſt. de Barbarie & des corſaires.* Louis de Maïerne-Turquet, *hiſt. d'Eſpagne.*

AMIDA ou AMMÉE, ſelon Ptolémée, ancienne ville de Méſopotamie ſur le Tigre, nommée par les Turcs CARAMIT. Elle fut priſe pluſieurs fois par les Barbares, & entr'autres l'an 359, par Sapor II, roi de Perſe, après un ſiége de trois mois, malgré la généreuſe réſiſtance de l'armée romaine, qui ſe défendit vaillamment contre celle de Sapor, compoſée de plus de cent mille hommes, & qui en tua plus de trente mille. Ammien Marcellin décrit ce ſiége, dont il devoit être parfaitement inſtruit, puiſqu'il aſſure qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut attaquée, & qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver. L'empereur Conſtantin, qui l'avoit agrandie & embellie, lui donna le nom de *Conſtantine*; mais elle a repris depuis ſon ancien nom, & elle ſe nomme encore aujourd'hui *Amed.* Elle eſt fort éloignée de la ville de Caraëncit, avec laquelle pluſieurs la confondent. Elle étoit autrefois métropole. Saint Acace étoit évêque de cette ville au V ſiécle, du temps de Théodoſe *le Jeune.* Aujourd'hui elle eſt ſous la puiſſance des Turcs. * Ammien Marcellin. Daviti, *des états du Turc en Aſie.* Baillet, *topogr. des ſaints.* *Cherchez* CARAMIT.

AMIDENIUS (Théodore) avocat conſiſtorial, *cherchez* AMEYDEN.

☞ AMIENS, ſur la Somme, ville de France, capitale de la province de Picardie, avec évêché ſuffragant de Reims, généralité, préſidial & bailliage. C'eſt l'*Ambianum* ou *Samarobriva Ambianorum* des anciens. Les auteurs rapportent diverſes fables ſur ſa fondation. Les uns en attribuent l'honneur à un capitaine Macédonien, & les autres à l'empereur Antonin *le Pieux.* Le premier de ces ſentimens eſt très-incertain, & l'autre abſolument contraire à la vérité. La ville d'Amiens étoit célébre long-temps avant Antonin *le Pieux* ; & cet empereur ne contribua qu'à l'agrandir, & peut-être à la fortifier. Avant lui Céſar avoit éprouvé le courage des habitans d'Amiens. Ils prirent même les armes contre ceux de Reims, qui avoient cédé trop facilement au vainqueur, & ils les défirent. Depuis, le même Céſar établit à Amiens un magaſin pour ſon armée, & il y convoqua une aſſemblée de tous les peuples des Gaules. il parle très-avantageuſement de cette ville, auſſi-bien qu'Ammien Marcellin. Antonin *le Pieux* ne fut pas le ſeul qui l'augmenta ; Marc-Auréle ſon fils contribua auſſi à l'orner. Conſtantin, Conſtans, Julien, Valentinien, Valens, Gratien & Théodoſe la choiſirent pour le lieu de leur ſéjour dans les Gaules. Elle ſouffrit beaucoup dans les ſiécles ſuivans par les courſes des Alains, des Vandales & des Normans : & en 925 elle fut preſque entierement brulée ; mais on répara bientôt cette perte. Edouard III, roi d'Angleterre, y rendit hommage au roi Philippe de *Valois* le 6 juin de l'an 1329 pour le duché de Guienne & le comté de Ponthieu, en préſence des rois d'Aragon, de Navarre, de Bohême & de Majorque. Le même Philippe de *Valois* commença de faire fortifier Amiens en 1347, deſſein qui ne fut achevé que ſous le regne de Louis XI. Sur la fin du XVI ſiécle les Eſpagnols ſurprirent Amiens par ſtratagême, au mois de mars de l'an 1597. Mais peu après le roi Henri *le Grand* la reprit avec gloire, & y fit bâtir la citadelle, qui paſſeroit pour être l'une des meilleures & des plus régulieres de l'Europe, ſi elle étoit achevée.

La ville eſt belle, avec de grandes rues, de belles maiſons & diverſes places. Les remparts y forment une promenade agréable, à cauſe des grandes allées d'arbres qu'on a eu ſoin d'y planter. La riviere de Somme entre dans Amiens par douze canaux différens, ſous trois ponts ; & après l'avoir arroſée en divers endroits, où l'on s'en ſert pour pluſieurs ſortes de manufactures, elle ſe raſſemble encore à l'autre bout de la ville, où eſt le pont S. Michel. Mais le plus grand ornement d'Amiens eſt l'égliſe cathédrale de Notre-Dame, l'une des plus belles & des mieux ornées du royaume. La nef, la menuiſerie des chaires du chœur, & la charpente du clocher paſſent pour des chef-d'œuvres chez les connoiſſeurs. C'eſt-là que l'on conſerve le chef de S. Jean-Baptiſte, ſi l'on en croit les habitans. Ce fut, dit-on, Wallon de Sarton, gentilhomme de Picardie, qui en fit préſent à cette égliſe, où il avoit un oncle chanoine. Il s'étoit croiſé pour le voyage d'Outre-mer, & il ſe trouva à la priſe de Conſtantinople en 1204. Ce fut-là qu'il trouva cette relique dont il voulut enrichir ſon pays. Ceux qui voudront être informés à fonds de cette vérité, pourront conſulter l'excellent ouvrage que M. Du Cange a publié ſous le titre de *Traité hiſtorique du chef de S. Jean-Baptiſte.* La cathédrale a un doyen, deux archidiacres, & d'autres dignités. Le plus ancien évêque eſt S. Firmin

Digitized by Google

S. Firmin. Entre ſes ſucceſſeurs, Firmin le martyr, Firmin le confeſſeur, Honoré, Berchaud, Sylvius & Godefroi ſont reconnus pour ſaints. Il y a eu d'autres prélats illuſtres par leur qualité, par leurs emplois & par leur mérite; & entre ceux-là on compte divers cardinaux, comme Jean de la Grange, Jean le Jeune, Charles Hémard, Claude de Longui, Nicolas de Pellevé, & Antoine de Créqui. Amiens eſt une ville très-marchande. Elle a treize paroiſſes, & vingt monaſteres de l'un & de l'autre ſexe. M. Faure, l'un des évêques de cette ville, y commença en 1655 l'établiſſement d'un ſéminaire, qu'il confia d'abord aux prêtres de l'oratoire, puis à ceux de S. Sulpice, juſqu'en 1662 qu'il leur ſubſtitua les miſſionaires de S. Lazare. On compte dans cette ville trente à quarante mille habitans, & plus de ſix mille maiſons. C'eſt le ſéjour d'un intendant; il y a un bureau des finances, un hôtel des monnoyes, une élection, grenier à ſel, maréchauſſée, maîtriſe particuliere des eaux & forêts, traites foraines, prevôté. Le palais épiſcopal eſt beau; le revenu de l'évêché eſt d'environ vingt-deux mille livres de rente: on compte 800 paroiſſes dans ſon diſtrict. Elle a produit de grands hommes, entre leſquels nous nous contenterons de nommer Pierre l'Hermite, Fernel, Sylvius, Tagault, Rioland, &c.

Amiens donne ſon nom à un petit pays dit l'*Amiennois*, qui renferme Corbie, Dourlens, Pequigni, Conti & Poix.

GALERAN, comte du Vexin François, ſous les rois Louis d'*Outre-mer* & Lothaire, épouſa *Edelgarde*, comteſſe d'Amiens, & il en eut GAUTIER I, comte du Vexin & d'Amiens, qui vivoit en 965 & 987. Celui-ci laiſſa, entr'autres enfans, d'*Eve*, fille héritiere de *Landri*, comte de Dreux, GAUTHIER II, ſurnommé *le Blanc*, qui fit bâtir le château de Crépi, ſous le regne du roi Robert, & qui épouſa *Adelaïde*, fille d'*Herbert*, comte de Senlis, & héritiere du comté de Crépi. De leur mariage naquirent DREUX, comte de Vexin & d'Amiens; RAOUL, comte de Crépi; *Foulques*, évêque d'Amiens; & une fille, qualifiée *comteſſe de Meulan*. L'aîné laiſſa d'*Edith* ou *Godione*, fille d'*Edelrede* ou *Edouard*, roi d'Angleterre, trois fils, dont le ſecond nommé RAOUL fut comte d'Amiens; & un autre nommé *Foulques*, en fut évêque après ſon oncle, de même nom. RAOUL laiſſa de la fille d'*Hilduin*, comte de Breteuil, RAOUL II, pere de *Gauthier*, qui fut tué près de Reims du vivant de ſon pere; le B. *Simon*, qui ſe fit religieux à S. Claude; & *Alix*, qui porta cette ſucceſſion à *Herbert IV*, comte de Vermandois. Une autre *Alix*, fille d'Herbert, porta le Vermandois & Chaumont à Hugues de France, frere du roi Philippe I. ENGUERRAND de Boves, vicomte de Couci, devint comte d'Amiens, par ſon mariage avec Adélaïde, fille de Simon, & petite-fille de Raoul I. Il eut pour fils, ROBERT, comte d'Amiens, ſieur de Boves, lequel fut dépouillé du comté par *Raoul*, comte de Vermandois, fils de Hugues de France; THOMAS, ſieur de Marle & de Couci; & *Enguerrand*, évêque d'Amiens. Philippe *Auguſte* réunit l'Amiennois à la couronne l'an 1185. Charles VII le céda à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, en 1435, mais il revint à la France en 1477, après la mort de Charles *le Téméraire*. Les d'Ailli, ſeigneurs de Pequigni, ont été vidames d'Amiens. Leur ſucceſſion a paſſé depuis dans la maiſon d'Albert de Luines. Voyez au titre PEQUIGNI la ſuite des vidames d'Amiens. La reine Iſabeau de Baviere avoit créé un parlement à Amiens, établiſſement qui n'eut point de ſuite.

Deux auteurs ont entrepris d'écrire l'hiſtoire d'Amiens: le premier, Adrien de la Morliere, chanoine de la cathédrale, publia les antiquités d'Amiens dès l'an 1622. Il s'en fit deux autres éditions en moins de cinq ans; & en 1642 à Paris une quatriéme, qu'on groſſit du recueil des maiſons illuſtres du diocèſe d'Amiens, par le même auteur. Le ſecond eſt le célébre M. Du Cange, l'honneur de cette ville, où il naquit, & où il fut tréſorier de France. Il compoſa l'hiſtoire de l'état & de la ville d'Amiens, & de ſes comtes, & l'acheva; mais cet ouvrage n'a point été imprimé. Il a été mis en 1756 à la bibliothéque du roi. Feu M. Maſclef, chanoine d'Amiens, auſſi célébre pour ſa ſcience que pour ſa piété, en avoit un exemplaire *in-folio*. * Céſar, *l.* 2, 5 & 8. Pline, *l.* 5, *c.* 32. Solin, *c.* 43. La Morliere, *antiq. d'Amiens*. Sammarth. *Gall. chriſt.* Du Chêne, *recherches de France*.

AMIENS (Gui, évêque d') *cherchez* GUI d'AMIENS.

AMIENS (Hugues d') *cherchez* HUGUES d'AMIENS.

AMILCAR, général des Carthaginois, commanda leur armée qui paſſa en Sicile, à la ſollicitation de Xerxès, roi de Perſe, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Cette entrepriſe ne fut pas heureuſe, & Gelon, roi de Syracuſe, tailla les Carthaginois en piéces près d'Himera, qui eſt aujourd'hui *Termini*. Amilcar y fut tué avec cent cinquante mille hommes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 11.

AMILCAR, Carthaginois, ſurnommé *Rhodanus*, ayant été admis dans le conſeil d'Alexandre *le Grand*, pendant la conquête de Perſe, ſous la CXII olympiade, & environ 332 ans avant J. C. donnoit avis de tout ce qui y étoit réſolu à ſes citoyens, qui le firent mourir à ſon retour, comme s'il eût voulu vendre ſa patrie à ce conquérant. * Juſtin, *l.* 21, *c.* 6.

AMILCAR, fils de *Giſcon*, général des Carthaginois, commanda les troupes de Carthage contre Agathoclès tyran de Sicile. Depuis il fit amitié avec lui, & obligea le peuple de Syracuſe de le recevoir avec ſoumiſſion. Agathoclès ayant maltraité les alliés des Carthaginois, ſans qu'Amilcar s'y oppoſât, ils allerent ſe plaindre de ſa conduite à Carthage. Les ſénateurs, qui n'oſoient l'irriter, parcequ'il avoit les principales forces de la république en main, lui firent ſon procès ſecrettement, mirent leurs opinions par écrit & les enfermerent dans un vaſe qu'ils ſcellerent; mais la mort d'Amilcar, qui fut tué à Syracuſe, prévint leur indignation. Il périt la 4 année de la CXVII olympiade, & avant J. C. 309 ans. * Juſtin, *l.* 22, *c.* 2 & 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 20.

AMILCAR, ſurnommé *Barcas*, capitaine Carthaginois, conduiſit une armée navale en Sicile, avec différens ſuccès. Il couroit les côtes d'Italie depuis cinq années; & parcequ'il empêchoit qu'aucun vaiſſeau n'en ſortît, Rome réſolut de faire un effort pour accabler cet ennemi. Il y eut une grande bataille donnée près de Trapani & de l'iſle nommée *Ægates*, l'an 512 de Rome, 242 ans avant J. C. Les Carthaginois y furent défaits, & la paix qu'ils demanderent finit la premiere guerre punique. Amilcar fit tous ſes efforts pour en commencer une ſeconde. Il arma toute l'Afrique, après avoir vaincu avec aſſez de bonheur plus de cent mille rebelles, & quelques villes révoltées, & paſſa enſuite en Eſpagne l'an 517 de Rome; & après avoir ſubjugué des nations extrêmement belliqueuſes, il enrichit toute l'Afrique de leurs dépouilles. Mais comme il ſe diſpoſoit à paſſer en Italie, neuf ans après ſon arrivée en Eſpagne, il y fut tué en combattant, l'an 526 de Rome, & avant J. C. 228, & il laiſſa la conduite de ſon armée à ſon gendre Aſdrubal. Amilcar avoit trois fils, & il diſoit ordinairement, qu'il élevoit trois lions qui déchireroient un jour Rome. C'eſt le même qui fit jurer ſur un autel à Annibal l'aîné de ſes fils, une éternelle inimitié contre les Romains. * Cornelius Nepos, *in Amil.* Plutarch. *in Annib.* Polybe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 21. Diodore, *l.* 25. Florus, &c.

AMILCAR, capitaine Carthaginois, combattit dans l'armée de Magon; & après la défaite de ce dernier, ſe mit à la tête des Gaulois Inſubres, & de ceux du Mans, vers l'an de Rome 552, & avant J. C. 202. Avec ce ſecours il deſcendit dans l'Ombrie, où Servilius Geminus & Claudius Nero, conſuls, marcherent contre ces

Barbares, & leur donnerent bataille; mais ce fut à leur déſavantage : car les Romains y furent défaits, & laiſſerent ſept mille de leurs morts ſur la place. Les Gaulois, profitant de cette victoire, s'emparerent de Plaiſance. Mais deux ans après, l'an de Rome 554, L. Furius, préteur des Gaules, défit une armée de trente mille Gaulois, commandée par Amilcar : deux mille furent faits priſonniers, & Amilcar lui-même fut trouvé parmi les morts. * Oroſe, *l.* 4, *c.* 19. Eutrope, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 31, 32, &c.

AMILCON, *cherchez* HIMILCON.

AMILIA (Michel) archiprêtre de l'égliſe de Pamiers, & grand vicaire de M. Caulet, évêque de ce diocèſe, mourut le premier des chanoines réformés de cette égliſe, âgé d'environ cinquante-cinq ans, avant l'affaire de la régale. Il avoit beaucoup de probité & de capacité. Il fut long-temps grand-vicaire de l'évêque de Pamiers, & prieur de la communauté des chanoines réformés de la cathédrale. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication. Avant qu'il s'attachât à l'évêque de Pamiers, il avoit long-temps été occupé dans le diocèſe de Toulouſe, en qualité de miſſionaire, & en d'autres emplois. Comme il avoit du talent pour la poëſie, il s'en ſervit pour mettre en vers vulgaires tout ce qui regarde les devoirs des chrétiens. Ces vers furent imprimés & mis en muſique, aux dépens du clergé de Pamiers, & diſtribués aux curés, pour les mettre entre les mains du peuple. Le deſſein de M. Amilia étoit d'enſeigner d'une maniere agréable les principes & les devoirs de la religion, & d'empêcher que les chrétiens ne s'occupaſſent à chanter des chanſons profanes. * *Mémoires du temps.*

AMIMETOBIE, nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la ſociété des plaiſirs qu'ils lierent enſemble à Alexandrie, lorſque cette reine y eut amené ce Romain. Ce mot *Amimetobie* eſt compoſé du grec ἀμὴ μίτος, qui ſignifie inimitable, & de βιος, *vie*. En effet la vie que menoient Antoine & Cléopatre, étoit telle, qu'il étoit impoſſible de l'imiter, à cauſe des dépenſes effroyables qu'elle demandoit. C'étoit un aſſemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, & une ſuite continuelle de délices. Ils ſe donnoient tour à tour des fêtes, où ils employoient d'immenſes tréſors. Plutarque raconte une partie de leurs folies & de leurs jeux. Un certain Philotas, qui en ce temps-là étudioit en médecine à Alexandrie, ayant fait connoiſſance avec un des écuyers de cuiſine de la maiſon d'Antoine, cet écuyer le mena un jour avec lui, pour lui montrer le grand appareil & la ſomptuoſité d'un ſeul ſouper ordinaire. Philotas vit dans la cuiſine une infinité de viandes, & entr'autres huit ſangliers tout entiers qu'on rotiſſoit, d'où il conjectura qu'il y avoit un grand nombre de conviés. Alors l'écuyer de cuiſine ſe mit à ſourire, & lui dit qu'il n'y avoit que douze perſonnes; mais que l'heure du repas étant incertaine, il falloit tenir des viandes prêtes, pour être ſervies dans le temps qu'Antoine voudroit ſe mettre à table, à quelque heure que ce fût : ce qui obligeoit à en préparer quantité, les unes après les autres. Cependant Antoine avouoit lui-même que Cléopatre le ſurpaſſoit infiniment en toutes ſortes de magnificences; & il l'avouoit avec raiſon, s'il en faut croire l'hiſtoire de ſa vie. * Plutarch. *in Anton.*

AMIN BEN HAROUN, ſixième calife de la maiſon des Abbaſſides. Son nom étoit *Mohammed*, & ſon ſurnom *Amin*, qui ſignifie *le fidele*. Il ſuccéda à ſon pere *Haroun al Raſchid*, l'an 193 de l'hégire, & de J. C. 809. Son frere ſurnommé *Maṁoun* lui étoit ſubrogé au califat, par une déclaration expreſſe qu'Haroun leur pere avoit fait attacher au temple de la Mecque; & ce prince avoit ordonné pareillement, que le gouvernement & l'armée du Khoraſan, avec tous les meubles de la maiſon impériale, demeureroient après ſa mort à ce cadet : mais dès qu'Amin ſon frere aîné eut été proclamé calife, il n'obſerva aucun des ordres que ſon pere lui avoit donnés, & ne tint aucun compte d'exécuter ſa derniere volonté. Il ôta d'abord à ſon frere tous les meubles, dont il devoit avoir la poſſeſſion, & fit venir à Bagdet toutes les troupes du Khoraſan. Mamoun, tout maltraité qu'il étoit par ſon frere, ne laiſſa pas de lui être fidéle, & fut avec le peu de troupes qui lui reſtoient, ranger à la raiſon quelques ſéditieux qui ſe ſouleverent dans ſon gouvernement. Amin étant d'ailleurs un prince fort attaché à ſes plaiſirs, & qui ne donnoit aucune application à ſes affaires, choiſit Fadhel fils de Rabié pour ſon premier viſir, & lui abandonna entierement le gouvernement de ſes états. Ce viſir qui étoit d'ailleurs fort habile homme, mais qui avoit eu pluſieurs démêlés avec Mamoun, donna un très-mauvais conſeil à ſon maître, & qui dans la ſuite fut la perte de tous les deux. Il lui fit entendre que Mamoun ſon frere gagnoit l'affection des peuples du Khoraſan, par le bon ordre & par la police qu'il avoit établis dans ſon gouvernement; que l'application qu'il apportoit à leur rendre la juſtice, les avoit tellement gagnés, qu'il pouvoit s'aſſurer de toutes les forces de cette grande province, au premier mouvement qu'il feroit, pendant que d'autre part le calife négligeoit entierement le bien de ſes ſujets, dont il ne vouloit prendre aucun ſoin : qu'il n'y avoit donc qu'un parti à prendre pour lui, qui étoit d'ôter à Mamoun ſon frere le droit de ſucceſſion que ſon pere lui avoit laiſſé, & de le transférer à ſon propre fils qui n'étoit encore qu'un enfant. Le calife ſuivit le conſeil de ſon viſir, & fit ſupprimer le nom de ſon frere dans les prieres publiques, la coutume étant que les héritiers préſomptifs ou déſignés ſucceſſeurs du califat, étoient nommés après le calife dans la publication ſolemnelle de la priere du vendredi, & dans le diſcours que l'iman faiſoit au peuple, ce qui s'appelle chez les muſulmans le *Khotbah*, qui eſt une eſpéce de prône. Après cette dégradation de Mamoun, Amin fit proclamer ſon fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, avec le ſurnom de *Nathek Billah*, ou *Nathek Bellak*, qui ſignifie *raiſonnant & diſcourant ſelon Dieu & ſelon la vérité.* Mais pluſieurs qui ſe moquoient de cette proclamation, ſurnommerent cet enfant *Natha Billah*, c'eſt-à-dire, *celui qui par la grace de Dieu commence à parler.* En même-temps Amin ôta à ſon autre frere Motaſſem le gouvernement de Méſopotamie, que ſon pere lui avoit auſſi donné en partage, & appella Mamoun à la cour, ſous prétexte de vouloir ſe ſervir de lui dans ſes conſeils. Mais Mamoun, irrité de l'injuſtice que ſon frere lui faiſoit, & ayant quelque ſoupçon aſſez bien fondé de ſon mauvais deſſein, au lieu de venir à Bagdet, fit rompre les poſtes, ôta toute la communication qui étoit entre cette ville & le Khoraſan, & lui fit ſavoir que ſon pere Haroun lui ayant confié le gouvernement de cette province, il ſeroit reſponſable de tous les déſordres qui y pouroient arriver, s'il s'en abſentoit. Amin voyant qu'il avoit manqué ſon coup, & que ſon frere étoit dans la défiance, ne garda plus aucune meſure avec lui; il lui déclara ouvertement la guerre l'an 195 de l'hégire, & donna pour cet effet le commandement d'une armée de ſoixante mille hommes à Ali Ben Iſſa. Dès que Mamoun eut appris la marche de ſon frere, il mit ſur pied ce qu'il put ramaſſer de troupes, & en donna la conduite à Thaher, qui étoit le premier capitaine de ſon temps, & qui devint dans la ſuite fondateur d'une dynaſtie ou principauté conſidérable, connue ſous le nom de Thaheriens ou *Thaherites*. Cet homme intrépide ne voulut que quatre mille hommes choiſis, avec leſquels il s'alla préſenter devant Iſſa Ben Ali, à dix lieues de la ville de Rei. Iſſa le voyant paroître avec ſi peu de gens, le mépriſa; & tranſporté d'une fauſſe joie, ſe promenoit dans ſon camp, ſans aucune précaution, ne ſachant pas que ce petit nombre étoit l'élite d'une groſſe armée, & n'étoit compoſé que de gens déterminés à tout entreprendre. En effet, il arriva qu'un des ſoldats de Thaher nommé *Dadou*, & ſurnommé *Siah*, à cauſe qu'il étoit

noir, accompagné de peu de gens, ſurprit Iſſa dans ſon camp, & le ſerra de ſi près, qu'il le deſarçonna. Ce général étant par terre déclara ſon nom, eſpérant d'avoir bon quartier, s'il ſe faiſoit connoître; mais cette déclaration lui coûta la vie; car Dadou lui coupa auſſitôt la tête, & la vint préſenter à Thaher. Thaher ſurpris d'un tel événement, fut tranſporté d'une ſi grande joie, qu'il donna la liberté à tous les eſclaves qu'il avoit auprès de lui, & dépêcha auſſitôt un courier à Mamoun, qui faiſoit ſon ſéjour à Merou, ville capitale du Khoraſan en ce temps-là. Le courier préſenta la tête d'Iſſa à Mamoun, & lui donna la nouvelle d'une pleine victoire remportée ſans avoir livré bataille; car l'armée du calife ſe mit en déroute, auſſitôt que la nouvelle de la mort de ſon général y eût été répandue. Cette mémorable journée fut le commencement de la grandeur de Mamoun. Car ce prince ne ſongea plus à ſe défendre contre ſon frere; mais il lui diſputa ouvertement le califat, prit le titre de cette dignité, & fit ſupprimer à ſon tour le nom d'Amin dans les prieres qui ſe faiſoient dans tous les lieux de ſon obéiſſance. Il mit enſuite deux armées en campagne, l'une ſous la conduite de Thaher, & l'autre ſous celle de Harthamah. Ces deux armées ayant marché par des chemins différens, vinrent aſſiéger Amin dans la capitale. La nonchalance du calife fut cauſe des grands progrès que Mamoun fit en ſi peu de temps: car étant à la pêche le jour qu'il apprit que Thaher avoit pris la ville de Hamadam, & qu'il s'approchoit de Bagdet, il dit à celui qui lui en apportoit la nouvelle: » Ne troublez point mon divertiſſement; car Kouter » mon affranchi a déja pêché deux gros poiſſons, & je » n'ai encore rien pris. » La ſtupidité de ce prince alla encore bien plus avant; car l'armée de Mamoun ayant déja commencé les attaques de la ville, & pris un poſte conſidérable, dont les habitans étoient fort alarmés, on trouva le calife qui jouoit paiſiblement aux échecs, & qui dit à ceux qui vouloient lui faire prendre les armes, pour animer le courage des aſſiégés: » Laiſſez-moi » en repos, car je ſuis prêt de faire un beau coup, & » de donner échec & mat à celui avec qui je joue. » Un de ceux qui étoient préſens, & qui entendit les paroles d'Amin, ne put s'empêcher de dire que le bon ſens & la bonne fortune alloient ordinairement de compagnie, & de citer les vers d'un poëte, qui dit ſur un ſemblable ſujet:

Lorſqu'un prince paſſe la nuit entiere à jouer, il ſe condamne lui-même & ſon état à un malheur inévitable.
Le ſoleil baiſſe auſſitôt qu'il eſt entré dans le ſigne de la balance, parcequ'il ſort de celui de la vierge; & qu'il a ſéjourné dans la maiſon des jeux & de la danſe.

Les aſtronomes Arabes mettent une lyre en main au ſigne de la vierge, au lieu d'un épi que nous lui donnons. Ce calife s'étant donc fait connoître ſi peu capable de gouverner l'état, fut dépoſé par les ſiens mêmes: mais il arriva un accident qui le remit peu après ſur le trône. C'eſt que les troupes de l'armée de Mamoun ſe mutinerent pendant quelque temps faute de ſolde, & ſe laiſſerent gagner par l'argent qu'Amin leur donna; mais ce répi ne fut pas de longue durée; car Thaher & Harthamah ayant fourni des ſommes conſidérables, ils recommencerent le ſiége de Bagdet, & l'obligerent enfin de ſe rendre. Amin ſe trouvant donc réduit à la néceſſité de ſe remettre au pouvoir d'un de ces deux généraux, choiſit Harthamah qu'il jugeoit plus humain que Thaher, & il s'embarqua ſur le Tigre dans une chaloupe, pour l'aller trouver dans ſon camp. Mais Thaher qui ſut ſon deſſein, piqué de jalouſie, lui dreſſa une embuche, & fit couler à fond la chaloupe où il étoit; deſorte qu'étant tombé dans l'eau il ne put s'en retirer, qu'en tombant entre les mains des ſoldats de Thaher, qui le firent mourir auſſitôt. Ce calife rendant raiſon à ſes amis, pourquoi il ne pouvoit ſe fier à Thaher, leur dit qu'il avoit fait un ſonge, dans lequel il lui ſembloit être aſſis ſur une muraille fort élevée & fort épaiſſe, & qu'il vit Thaher qui en ſapoit les fondemens, & qui la fit tomber, & que depuis ce temps-là, il s'étoit toujours défié de ce capitaine: mais comme dit ſur ce ſujet un poëte Perſien: *Le ſuccès des affaires ne dépend pas de l'homme, c'eſt la providence & le décret de Dieu qui décide toutes choſes.* Ce calife eut encore, dit-on, d'autres pronoſtics de ſon malheur: car le même jour qu'il fut tué, il trouva une tigne dans ſes habits; ce qui l'obligea de s'écrier, *Dieu me préſerve de quelque grande diſgrace.* Ebn Amid rapporte auſſi pluſieurs vers que chantoit une de ſes muſiciennes, qui furent autant de préſages de ſon malheur; ce qui lui fit dire en ſoupirant, *Quand le deſtin ne rend pas vos projets heureux, toutes les prévoyances demeurent inutiles.* Il fut tué ſur la fin de l'an 198 de l'hégire, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans, & après en avoit régné ſeulement quatre & ſept mois. On dit qu'étant encore jeune, & que le calife Haroun ſon pere le forçant d'étudier, il écrivit ſur ſon cahier ces deux vers:

Je ſuis occupé de mes amours,
Cherchez quelque autre qui étudie.

* Kondemir. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN MOHAMMED Amin Ben Obedallah Al Mourien Al-Abadi Al-Bokhari. C'eſt l'auteur d'un livre intitulé, *Amliat ſil foroû*, qui eſt un commentaire ſur les articles de la loi muſulmane. Il étoit natif de la ville de Bokharat * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN AL-DOULAT, ou *Amin Eddoulat*, ſurnom de *Hebat Allah*, médecin chrétien. Les califes Abbaſſides qu'il ſervoit dans ſon art, lui donnerent ce titre qui ſignifie le *fidéle des princes & de l'état.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIN AL MILLAT, c'eſt-à-dire, *le fidéle gardien de la religion & de la nation ou ſecte des muſulmans.* C'eſt le titre que le calife Cader donna à Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier monarque des Gaznevides, qui ne le reçut pas agréablement, le jugeant inférieur à ſa puiſſance & à ſon mérite. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMINADAB ou ABIDANAB, lévite de grande piété, fut celui chez lequel on mit l'arche en dépôt à Gabaa, lorſque les Philiſtins la renvoyerent. Ce ſaint homme en donna le ſoin à ſon fils Eléazar, qui la garda vingt ans, juſqu'à l'an du monde 2990, & avant J. C. 1045, ſoixante-dix ans après qu'elle eut été rendue par les Philiſtins, & tranſportée à Silo. * *I des rois*, 7, *v.* 1. Joſephe, *l.* 6 *de l'hiſt. des Juifs*, *c.* 2.

AMIMIAS, fils de Pronapus, archonte d'Athènes, joueur, trompeur & arrogant, dont il eſt parlé dans le ſcholiaſte ſur les *nuées* & ſur les *guêpes* d'Ariſtophane.

AMINIAS, fameux pirate, fut gagné par Antigone pour tromper & perdre Apollodore, tyran de Caſſandrée. * Polianus, *l.* 4 *in Antigono*, *comment.* 18.

AMINIUS REBIUS, fort connu à Rome par ſon habileté & ſa connoiſſance dans les loix, & par les richeſſes qu'il y avoit amaſſées ſous le conſulat de Q. Voluſius & de P. Scipion. Ne pouvant ſupporter les infirmités & les douleurs très-cuiſantes, qui lui étoient ſurvenues dans ſa vieilleſſe, il voulut s'en délivrer en ſe faiſant ouvrir les veines. Il n'eſt pas étonnant qu'un homme qui avoit paſſé toute ſa vie dans les délices & dans le commerce des femmes, n'ait point pu attendre la mort tranquillement. * Tacite, *l.* 3, *annal. c.* 30.

AMIOUS, nom propre du Pharaon, roi d'Egypte, qui fut ſubmergé dans la mer Rouge en pourſuivant les Iſraélites. C'eſt du moins ainſi que l'appelle Ebn Batrik. Les Arabes muſulmans lui donnent un autre nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIPSIAS, AMEPSIAS ou AMIPHIAS, poëte comique d'Athènes, fut raillé par Ariſtophane pour la froideur de ſes expreſſions. Diogène Laërce rapporte certains vers qu'il fit contre Socrate, en la vie de ce

Digitized by Google

philoſophe. Il vivoit vers la Olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 380 avant J. C. On joua de lui à Athènes deux comédies, l'une intitulée Κώνες & l'autre Καμάϛαι. * Suidas. Scholiaſte d'Ariſtophane. Voſſius, *de poët. Grec.*

AMIR EL MOSELEMIN, nom défiguré, *cherchez* EMIR.

AMIRA, *cherchez* GEORGE dit *Amira*, patriarche des Maronites.

AMIRAL de France. C'eſt le chef de la marine & des armées navales. Ce mot vient de l'arabe *Amir*, ou plutôt *Emir*, qui ſignifie *ſeigneur*, *gouverneur* ou *chef d'armée*. Il y avoit un amiral du ponant & un amiral du levant; mais ces deux charges ont été réunies en une ſeule. Le roi Louis XIV créa en 1669 deux vice-amiraux de ſes armées navales, l'un du levant & l'autre du ponant. L'amiral a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandiſe: il a la dixiéme partie des priſes qui ſe font en mer, & ſur les gréves, & celle des rançons & des repréſailles; le tiers de ce qu'on tire de la mer ou de ce qu'elle rejette; le droit d'anchrage, tonnes & baliſes. Les Saraſins ont été les premiers qui aient donné le titre d'amiral aux capitaines & généraux de leurs flottes: les Siciliens & les Genois ont donné le même titre d'amiral aux commandans de leurs armées navales. L'amiral a ſa juriſdiction à la table de marbre du palais à Paris, & porte pour marque de ſa dignité deux anchres paſſées en ſautoir derriere l'écu de ſes armes. Voici ce que l'hiſtoire nous fournit touchant la ſuite des amiraux de France.

I. Florent de Varenne, étoit amiral de France au paſſage d'outre-mer l'an 1270, comme on l'apprend du mémoire des chevaliers de l'hôtel du roi S. Louis, qui devoient l'accompagner au voyage de Tunis.

II. Enguerrand, étoit amiral de la flotte du roi Philippe *le Hardi* l'an 1205, & il fut pris dans un combat naval par les Aragonois.

III. Matthieu IV du nom, dit *le Grand*, ſire de Montmorenci, exerça la charge d'amiral de France l'an 1295, & mourut en 1304 ou 1305.

IV. Jean II du nom, ſire d'Harcourt, maréchal de France, fut lieutenant général de l'armée navale du roi, avec Matthieu IV du nom, ſire de Montmorenci, l'an 1295, & mourut en 1302.

V. Othon de Toci exerça la charge d'amiral de la mer en 1296, & mourut en 1297.

VI. Benoît Zacharie en 1297, comme témoigne un compte de Robert Mignon.

VII. Raynier de Grimaut, ſeigneur de Neuville en Normandie, en 1302, 1303, 1304 & 1305.

VIII. Thibaud, ſire de Cepoi ou Chepoi, amiral en l'expédition de Romanie, pendant les années 1306, 1307 & 1308.

IX. Berenger Blanc en 1316, 1317, 1319 & 1326.

X. Gentien Triſtan, en 1324, pendant la guerre de Gaſcogne & de Bayone.

XI. Pierre Miége, en 1326.

XII. Jean II, ſeigneur de Chepoi & d'Anchin, commanda les galeres du roi Philippe *de Valois* & celles du pape, en la guerre contre les Grecs l'an 1338.

XIII. Hugues Quieret, ſeigneur de Tours en Vimeu, amiral l'an 1336, fut tué dans un combat naval donné contre les Anglois l'an 1340.

XIV. Nicolas Beuchet, ou Behuchet, ſeigneur de Muſi, en 1339.

XV. Louis d'Eſpagne, prince des Iſles-Fortunées, & comte de Talmond, exerça la charge d'amiral de France l'an 1341. Il livra un combat naval près des iſles de Getneſei, à Robert d'Artois III du nom, comte de Baumont-le-Roger, & vivoit encore en mars 1351. Il étoit frere aîné de CHARLES d'Eſpagne, connétable de France.

XVI. Pierre Flotte, ſeigneur d'Ecole, dit *Flotton de Revel*, fut créé amiral de France en 1345, & exerça cette charge juſqu'en octobre 1347 qu'il s'en démit.

XVII. Jean de Nanteuil, chevalier de S. Jean de Jeruſalem, & grand-prieur d'Aquitaine, poſſéda cette dignité en 1351, 1354, 1355 & 1356, ſuivant les titres de la chambre des comptes.

* Jean de Chamigni, chevalier, vice-amiral de la mer, en 1356.

XVIII. Enguerrand Quieret, ſeigneur de Franſu, en 1357.

XIX. Enguerrand de Mentenai, fut commis en 1359 pour faire la fonction d'amiral, juſqu'à ce qu'on eût pourvu à cette charge.

XX. Jean de la Heuſe, dit *le Baudrand*, fut honoré de cette dignité en 1359, & on voit par des titres anciens, qu'il étoit amiral en 1361, 1366, 1367 & 1368

XXI. François de Perilleux, vicomte de Rhodes, chevalier Aragonois, fut pourvu de la charge d'amiral de France au mois de juillet 1368.

* Etienne du Moûtier fut inſtitué vice-amiral en juillet 1368, en même temps que François de Perilleux fut fait amiral.

XXII. Aimeric VIII du nom, vicomte de Narbonne, créé en 1369, & deſtitué en 1373.

XXIII. Jean de Vienne, ſeigneur de Rollans, maréchal de Bourgogne, fut honoré de cet office au mois de décembre 1373. Il paſſa en Ecoſſe avec ſa flotte l'an 1385, aſſiſta au ſiége de Carthage en Barbarie l'an 1390, & eut la conduite de l'avant-garde de l'armée françoiſe à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26 ſeptembre 1396.

XXIV. Renaud de Trie, ſeigneur de Sorifontaine, chambellan du roi, & maître des arbalêtriers, fut créé amiral de France en 1397, & ſe démit de cette charge l'an 1450 en faveur de Pierre de Breban, qui ſuit.

XXV. Pierre de Breban, dit *Clignet*, ſeigneur de Landreville, fut élevé à cette dignité en 1405 par la faveur de Louis de France, duc d'Orléans, dont il étoit officier. Il fut deſtitué l'an 1408, & ne laiſſa pas néanmoins de prendre la qualité d'amiral dans les années 1413 & 1428.

XXVI. Jacques de Châtillon I du nom, ſeigneur de Dampierre, amiral en 1408, fut tué pour le ſervice du roi à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

XXVII. Robert de Braquemont obtint cette charge en 1417, & fut deſtitué en 1418 par la faction du duc de Bourgogne.

XXVIII. Jeanet de Poix n'exerça jamais, quoiqu'il en prît la qualité, que le roi lui avoit donnée.

XXIX. Charles de Recourt, dit *de Lens*, fut créé amiral en 1418, nonobſtant le brevet que le roi avoit donné à Jeanet de Poix, qui prit auſſi la qualité d'amiral de France.

XXX. George de Beauvoir, ou de Châtelus, frere aîné de Claude de Beauvoir, maréchal de France, exerça l'office d'amiral l'an 1420.

XXXI. Louis de Culant, en 1423 & en 1436.

* Guillaume de la Pole, Anglois, comte de Suffolk & de Dreux, s'attribuoit le titre d'amiral de France l'an 1423, & eut la tête tranchée le 2 mai 1451.

* Edouard de Courtenai, Anglois, fut nommé amiral de France l'an 1439.

XXXII. André de Laval, ſeigneur de Loheac & de Retz, quitta la charge d'amiral, pour être fait maréchal de France l'an 1439, & en reprit les fonctions en l'année 1465.

XXXIII. Prégent, ſeigneur de Coëtivi & de Retz, fut pourvu de cet office l'an 1439, & fut tué d'un coup de canon au ſiége de Cherbourg l'an 1450.

XXXIV. Jean V du nom, ſeigneur de Beuil, & comte de Sancerre, fut honoré de cette dignité l'an 1450, & enſuite créé chevalier de l'ordre de S. Michel l'an 1469.

Digitized by Google

* Guillaume de Caſenove, dit *Coulon*, vice-amiral de France.

XXXV. Jean, ſire de Montauban & de Landal, fut créé amiral de France en 1461, & mourut en 1466 fort regreté du roi.

XXXVI. Louis, bâtard de Bourbon, comte de Rouſſillon en Dauphiné, ſuccéda en cette charge à Jean, ſire de Montauban, l'an 1466, & mourut en 1485.

* Odet d'Aidie fut amiral & gouverneur de Guienne. Le roi Louis XI lui donna auſſi le comté de Comminges; mais on lui ôta ſon gouvernement & l'amirauté en 1487.

XXXVII. Louis Malet, ſeigneur de Graville & de Marcouſſi, fut en grand crédit à la cour du roi Charles VIII, qui l'honora de l'office d'amiral de France en 1487. Il abdiqua en faveur de Charles d'Amboiſe II ſon gendre, l'an 1508, mais il fut rétabli deux ans après.

XXXVIII. Charles d'Amboiſe II du nom, ſeigneur de Chaumont, fut pourvu de la charge d'amiral par la réſignation de Louis Malet ſon beau-pere, en 1508, & mourut en 1511.

* Louis II du nom, ſeigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, & prince de Talmond, exerça la charge d'amiral de Guienne & de Bretagne en 1502.

XXXIX. Guillaume Gouffier, ſeigneur de Bonnivet, poſſéda les bonnes graces du roi François I qui le fit amiral de France en 1517; il fut tué à la bataille de Pavie en 1524.

XL. Philippe Chabot, comte de Charni, fut pourvu de la charge d'amiral en 1525, & mourut le 1 juin 1543.

XLI. Claude d'Annebaut, baron de Retz, fut élevé à cette dignité en 1543.

XLII. Gaſpard de Coligni II du nom, ſeigneur de Châtillon, eut les proviſions de cet office en novembre 1552, & fut tué le jour de S. Barthelemi 24 août 1572.

XLIII. Honorat de Savoye II du nom, marquis de Villars, & comte de Tende, fut nommé amiral de France & des mers du Levant, après la mort de Gaſpard de Coligni en 1572.

XLIV. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, obtint la charge d'amiral en 1578, par la démiſſion du marquis de Villars ſon beau-pere. Il l'exerça juſqu'en 1582 qu'il la remit entre les mains du roi, & mourut le 3 octobre 1611.

XLV. Anne, duc de Joyeuſe, acquit le titre d'amiral de France, par la démiſſion du duc de Mayenne en 1581, & fut tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587.

XLVI. Jean-Louis de Nogaret & de la Vallette, duc d'Eſpernon, fut créé amiral en 1587, & remit enſuite cette charge en faveur de ſon frere aîné.

XLVII. Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, fut pourvu de la charge d'amiral de France par lettres du 25 février 1589, mais il n'en fit point de fonction, & mourut en 1617.

XLVIII. Bernard de Nogaret & de la Vallette reçut les proviſions de cet office, après la démiſſion que ſon frere puîné fit en ſa faveur l'an 1590, & mourut le 11 février 1592.

* François de Coligni, ſeigneur de Châtillon, fut créé amiral de Guienne par le roi Henri IV, après ſon avenement à la couronne en 1589, & mourut l'an 1591.

XLIX. Charles de Gontaut, duc de Biron, & maréchal de France, poſſéda la charge d'amiral de France depuis 1592 juſqu'en 1594 qu'il s'en démit, & eut la tête tranchée le 31 juillet 1602.

L. André de Brancas, ſeigneur de Villars, fut pourvu de l'office d'amiral en 1594, après la démiſſion du maréchal de Biron, & fut tué de ſang froid par les Eſpagnols le 24 juillet 1595.

LI. Charles de Montmorenci, duc de Damville, fut honoré par Henri IV de la charge d'amiral de France & de Bretagne en 1596, & mourut en 1612.

LII. Henri II du nom, duc de Montmorenci, lui ſuccéda en cette charge l'an 1612, & s'en démit l'an 1626 entre les mains du roi Louis XIII, qui la ſupprima par édit du mois d'octobre de la même année, & créa celle de grand-maître & chef de la navigation.

LIII. Armand-Jean du Pleſſis, cardinal, duc de Richelieu, fut établi en 1626 grand-maître, chef & ſurintendant de la navigation & du commerce de France, & mourut le 4 décembre 1642.

LIV. Armand de Maillé, duc de Fronſac, marquis de Brezé, grand-maître, chef & ſurintendant général de la navigation & du commerce de France, prêta le ſerment de cette charge en 1645, & fut tué ſur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646.

* Anne d'Autriche, reine régente, fut établie par le roi Louis XIV ſon fils, ſurintendante des mers de France l'an 1646. Elle s'en démit l'an 1650.

LV. Céſar duc de Vendôme & de Beaufort, fut pourvu de la charge de grand-maître, chef & ſurintendant général de la navigation & commerce de France, en 1650, & mourut en 1665.

LVI. François de Vendôme, duc de Beaufort, prêta le ſerment de cette charge l'an 1651, & diſparut dans un combat devant Candie le 25 de juin 1669.

LVII. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, légitimé de France, fut revêtu de cette dignité par ſon pere le roi Louis XIV au mois d'août 1669, & mourut le 18 novembre 1683.

LVIII. Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouſe, fut pourvu de la charge d'amiral de France en 1683, par le roi Louis XIV ſon pere. Il eſt mort à Rambouillet le premier décembre 1737. * Le pere Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

LIX. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthiévre, fut pourvu en ſurvivance de la charge d'amiral de France, le 1 janvier 1734.

AMIRAS, prince des Saraſins, ſous la conduite duquel ils vainquirent Hormiſda, roi des Perſes, prirent Jéruſalem & ſe rendirent maîtres de l'Egypte, d'Antioche, d'Alexandrie, de Damas & de toute la Syrie, vers l'an de J. C. 632.

AMIRE (George) *cherchez* GEORGE, dit AMIRA.

AMIRUTZES de Trébizonde, philoſophe Grec du XV ſiécle, aſſiſta au concile de Florence, déſapprouva l'union, & écrivit contre, après qu'il fut retourné à Conſtantinople. Dans la ſuite cet impie apoſtaſia, & ſe fit mahométan. * Du-Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. du XVe ſiécle.*

AMIL, auteur Egyptien, *cherchez* AMUS.

AMISIAS, *cherchez* AMIPSIAS.

AMISODARE, *Amiſodarus*, que les Lyciens nommoient *Iſare*, étoit originaire de cette partie de la Lycie, que les anciens ont appellée *Zelexa*: il accompagna le pirate Chimere, que Bellérophon tua. *Voyez* BELLEROPHON & CHIMERE. * Plutarque, *livre des vertus des femmes, chap. 14 de celles de Lycie.*

AMISTRATUS, ville de Sicile, *cherchez* MISTRETTA.

AMITERNO, *Amiternum*, ancienne ville d'Italie dans le pays des Sabins, dont on voit encore les ruines dans l'Abruzze, étoit le ſiége d'un évêché, qu'on a transféré à Aquila, capitale de l'Abruzze ultérieure; & on y a depuis bâti un bourg ſous le nom de *S. Victorino*, qui a été le premier évêque d'Amiterno. On dit qu'il ſouffrit le martyre ſous l'empire de Nerva, vers l'an de Jeſus-Chriſt 98. S. Grégoire parle dans ſes *dialogues*, de Caſtor, évêque de la même ville. Elle a été le lieu de la naiſſance de l'hiſtorien Salluſte. Les anciens auteurs parlent ſouvent

Digitized by Google

d'Amiterno. Vers l'an 461 de Rome, & 293 avant J. C. le conſul Spurius Carvilius prit cette ville, où il tua 2800 hommes, & en fit priſonniers 4270. Cette ville étoit bâtie ſur le penchant d'une montagne; & on en voit encore les ruines, avec un théatre, quelques reſtes d'un temple, & une groſſe tour. Cette ville eſt la patrie du célébre *Marie-Ange* Accursi. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 5. Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 2, *hiſt.* Tite-Live, *l.* 19. Léandre Alberti, *deſcript. Italiæ.*

AMITIE, eſt cet amour de bienveillance mutuelle, fondé ſur des rapports d'eſtime & de ſympathie, que Jeſus, fils de Sirac, appelle *un remède de vie & d'immortalité.* * *Ec. c.* 6, *v.* 17, parcequ'il fait preſque dans la vie civile ce que l'arbre de vie du paradis terreſtre promettoit pour la vie naturelle. En effet, outre que l'amitié répand une infinité de douceurs ſur le peu d'années que nous paſſons dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité après la mort, & nous laiſſe vivre dans le ſouvenir de ce que nous laiſſons de plus cher ici-bas. Les anciens conſidéroient l'amitié comme une déeſſe. On la repréſentoit ſous la figure d'une jeune femme, ſimplement vétue d'une robe blanche, dont le côté gauche étoit découvert, & où elle montroit de la main droite ſon cœur, avec ces mots en lettres d'or, *Loin & près.* Sa tête, qui paroiſſoit toute nue, étoit entourée d'une couronne de fleurs de grenades, d'où l'on voyoit ſortir quatre de ſes fruits, avec ces paroles, *Hiver & été*, le bas de ſa robe étoit entouré de ces deux autres mots en mêmes caracteres, *La vie & la mort.* Et la déeſſe ainſi repréſentée, embraſſoit de la main gauche un ormeau ſec, & entouré d'un ſep de vigne. * Baudouin, *iconologie de Ripa.* Giraldi, *de diis.*

Quoique cet emblême de l'amitié, ſoit plutôt un fruit de l'imagination des modernes, qu'une juſte idée du portrait qu'en ont fait les anciens, nous n'avons pas cru néanmoins devoir ſupprimer les myſteres qu'on a voulu cacher ſous ces attributs. L'amitié eſt repréſentée ſous la figure d'une jeune femme, pour faire voir qu'elle ne doit jamais vieillir, & que ſes ſoins, ſon ardeur & ſes empreſſemens doivent être toujours les mêmes. Son habit ſimple exprime cette franchiſe ingénue & ſincére qui doit accompagner l'amitié ſans déguiſement & ſans diſſimulation, comme la blancheur marque l'innocence. Elle a le côté gauche découvert, parceque c'eſt le ſiége du cœur, qui ne doit point être caché aux amis; & elle le montre de la main droite, pour exprimer la force avec laquelle elle agit, quand elle veut faire connoître ſes ſentimens. La premiere deviſe, *loin & près*, aſſure que ce cœur eſt toujours fidéle, ſoit qu'il vive avec ce qu'il aime, ſoit qu'il en ſoit abſent. Sa tête eſt nue, pour apprendre qu'un ami eſt obligé de dire toutes ſes penſées à ſon ami, & qu'ils ne doivent point avoir de ſecrets l'un pour l'autre. La couronne de fleurs de grenades a toujours été le ſymbole de la parfaite amitié; parceque ſa couleur, qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendreſſe légitime. Les quatre fruits de grenades repréſentent les quatre ſources de l'amitié, comme l'exprime S. Thomas: ces quatre ſortes de communications réciproques, ſont la *naturelle*, la *domeſtique*, la *civile* & la *divine*, les mêmes que Plutarque appelle de *nature*, de *parenté*, de *ſociété* & d'*amour ſurnaturel.* Ce qui fait voir que l'amitié naît de la force de l'inclination, des devoirs du ſang, des intérêts de la même profeſſion, & de l'union qu'on a pour les biens qui ne finiſſent jamais. La deviſe, *hiver & été*, marque que l'amitié eſt auſſi conſtante dans le temps de l'adverſité, que dans celui de la proſpérité, qui nous ſont repréſentés par les deux ſaiſons. Enfin les deux mots gravés au bas de ſa robe, font connoître que l'amitié eſt la même après la mort, que durant la vie. Ce qui eſt plus fortement ſignifié par l'ormeau qui ſert de ſoutien à la vigne, lors même qu'il eſt ſec. Alciat s'eſt ſervi de cette expreſſion pour un de ſes emblêmes. * Plutarque, *Erot. c.* 21. S. Chryſoſtome, *homil.* 2 *in epiſtol.* 1 *Theſſal.* S. Thomas, *lib.* 2, *quæſt.* 23, *art.* 3. Alciat, *embl. l.* 12. Pierius, *hier. l.* 55, *&c.*

AMLINCE (Wolfang) miniſtre proteſtant de la confeſſion d'Augsbourg, étoit de Munerſtad, bourg de Franconie, dans le diocèſe de Wirtsbourg. Il étudia à Naumbourg, à Iena en Saxe, & ailleurs; & après avoir ſouvent donné des marques publiques de ſon ſavoir, il fut nommé profeſſeur, & dans la ſuite il eut ſoin de quelques égliſes de ſa ſecte. Il écrivit divers traités de controverſe, & d'autres ouvrages de piété; & il mourut le 18 mai de l'an 1606, âgé de 65 ans. * Melchior Adam, *in vitis theol. German.*

AMMAN, nom du magiſtrat d'un village dans les cantons Suiſſes, d'Uri, de Switz, d'Underwald, de Zug, de Glaris & d'Appenzel, où l'Amman préſide dans les aſſemblées. Ce nom eſt tiré du mot allemand *Ampt*, c'eſt-à-dire, *charge* ou *office*, & de *Man*, qui ſignifie *homme*; comme qui diroit, *homme ayant charge & autorité.* * Simler. *deſcripc. de la Suiſſe.*

AMMANNATI (Barthelemi) de Florence, où il naquit en 1511, apprit la ſculpture dans ſa patrie ſous *Baccio Bandinelli*, & enſuite à Veniſe ſous *le Sanſovin.* Il devint en même-temps un excellent architecte; & quand on n'auroit pas un nombre d'édifices conſtruits ſur ſes deſſins, qui font connoître la grandeur & l'élévation de ſon génie, celui du collége romain, qui fut conſtruit par ordre de Grégoire XIII eſt ſeul capable d'établir ſa réputation. Cette entrepriſe le lia ſi étroitement avec les jéſuites, qu'étant de retour à Florence, il employa une partie des grands biens qu'il avoit amaſſés, à bâtir l'égliſe *de ſan Giovànnino*, occupée par ces peres, & où il fut enterré en 1592, âgé de 82 ans. Il a été en commerce de lettres avec Annibal Caro, & ce qu'il y a eu de ſavans de ſon temps en Italie. Sa femme *Laure* Battiferri, morte en 1589, s'eſt auſſi rendue illuſtre par ſes poëſies italiennes, qui ont été imprimées en partie en 1560 à Florence. * Baldinucci, *notizie de' profeſſori del diſegno*, à Florence en 1728, *in*-4°.

AMMAR BEN JASSER, un des premiers muſulmans. Il fut pris par les idolâtres de la Mecque, & condamné au feu, à cauſe de l'unité de Dieu qu'il profeſſoit, & de l'idolâtrie qu'il condamnoit. Mais, à ce que diſent les muſulmans, Mahomet paſſant par le lieu du ſupplice, étendit ſa main, & commanda au feu qu'il devînt à l'égard d'Ammar un rafraîchiſſement, comme il avoit été autrefois à Abraham dans la fournaiſe de Nemrod; ce qui arriva. Cet homme eſt un des plus illuſtres que les premiers muſulmans aient eu parmi eux: car ils diſent de lui qu'il s'étoit trouvé dans les deux *hégires* ou fuites; c'eſt-à-dire, dans celle qui ſe fit en Ethiopie & dans celle qui ſe fit à Medine, & qu'il avoit prié aux deux Kelblés, c'eſt-à-dire, tournant le viſage vers le temple de Jéruſalem, ce que Mahomet avoit pratiqué dans les premiers temps, & vers celui de la Mecque, comme il avoit été ordonné dans la ſuite. Le calife Omar le fit gouverneur de Couſa; mais Othman l'ayant caſſé, il s'attacha depuis au parti d'Ali, & commanda l'aîle droite de ſon armée en la bataille de Safein, où il fut tué à l'âge de 93 ans, l'an 37 de l'hégire. Son premier nom étoit Aboul-Jakdhan. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

AMMAR MANSOR, ſcheikh des plus conſidérés parmi les muſulmans. On le cite au ſujet d'un paſſage du chapitre *Enfathar*, de l'alcoran, où Dieu eſt introduit faiſant ce reproche aux hommes: *Qu'eſt-ce qui vous rend ſi orgueilleux contre votre maître, qui vous fait tant de biens?* Ce ſcheikh diſoit, *Quand Dieu me fera ce reproche, je lui répondrai: Ce ſont ces biens & ces graces mêmes que vous me faites qui me rendent ſi ſuperbe.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMMÉE, ville, *cherchez* AMIDA.

AMMEREN, *Ammerenum*, village d'Allemagne dans le pays de Juliers, ſur la riviere de Swalm, à une lieue de la ville de Ruremonde. On croit que c'eſt la petite

ville des Ubiens qu'on nommoit anciennement *Mederiacum*. * Baudrand.

AMMIEN, poëte, dont Cœlius Rhodiginus rapporte un diſtique grec, où ce poëte dit qu'il eſt plus facile de trouver des corbeaux blancs, & des tortues volantes, qu'un rhéteur de Cappadoce qui ſoit honnête homme. * Cœlius Rhodigin. *l.* 17, *c.* 11.

AMMIEN MARCELLIN, *Ammianus*, étoit Grec de nation, comme il le déclare à la fin du dernier livre de ſon hiſtoire, & natif d'Antioche, comme on peut le recueillir d'une lettre de Libanius. Il embraſſa la profeſſion des armes, & fut du nombre de ceux que l'on appelloit *protecteurs domeſtiques*. On ne ſait point s'il eut quelque charge plus conſidérable dans l'armée. Il accompagna Urſicin en Orient, lorſque l'empereur Conſtance l'y envoya l'an 350, & revint avec lui en Italie, quand il fut rappellé l'an 354. Il le ſuivit en Méſopotamie, & ne quitta le ſervice que lorſque Urſicin fut entierement diſgracié en 360. Il ſuivit l'empereur Julien dans la guerre qu'il eut contre les Perſes, & demeura à Antioche ſous l'empire de Valens; il vint enſuite s'établir à Rome, & y compoſa ſon hiſtoire. On ne ſait point quand il mourut; mais il vivoit encore l'an 390, puiſqu'il parle *l.* 26 de ſon hiſtoire, du conſulat de Nectarius, qui fut conſul en cette année avec Valentinien II. Cet ouvrage écrit en latin d'une maniere aſſez dure, étoit compoſé de trente & un ou de trente-deux livres, qui commençoient à la fin du regne de Domitien, ou par les premiers évenemens de celui de Nerva, juſqu'à la mort de Valens: les treize premiers ont été perdus, & il ne nous en reſte que dix-huit, qui ont été corrompus par l'injure des temps, & par la négligence des copiſtes. Au reſte, il éclaircit beaucoup d'antiquités, & il explique ſi bien les origines des premiers François, Allemans & Bourguignons, que malgré la dureté de ſon ſtyle, on s'en ſert avec plaiſir, parcequ'on y apprend mille choſes qu'on ne peut ſavoir d'ailleurs. Quoiqu'il fût païen, il parle avec beaucoup de modération, & même en quelques endroits avec éloge de la religion chrétienne. Néanmoins il paroît que ſon héros eſt l'empereur Julien. Nous avons diverſes éditions d'Ammien Marcellin. La premiere eſt celle de Rome de 1474 par les ſoins d'Aulus Sabinus. Pierre du Chaſtel travailla à celle de Boulogne en 1517; l'une & l'autre ſont très méchantes, & ſur-tout la derniere. En 1533, Ange-Marie Accurſe à Augsbourg, & Sigiſmond Gelenius à Baſle, nous procurerent deux nouvelles éditions de cet auteur. Elles ſont toutes deux beaucoup meilleures; celle d'Accurſe eſt augmentée des cinq derniers livres; & celle de Gelenius des quatre qui précédent le dernier. Jérôme Froben, aidé de Simon Gelenius, donna en 1544 une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, augmentée de quatre livres, depuis le 26 juſqu'au 30 qui n'avoient point encore été imprimés; & c'eſt ſur celle-là qu'on a fait les autres qui ont paru depuis en France & en Allemagne juſqu'en 1609, que Frédéric Lindebrogius fit réimprimer cet hiſtorien avec des notes très-judicieuſes. Mais enfin en 1636, Henri de Valois, à qui le public eſt obligé de tant de beaux ouvrages, nous a donné une excellente édition d'Ammien Marcellin, avec des notes de ſa façon. Le même ouvrage a été réimprimé à Paris en 1681 par les ſoins d'Adrien de Valois, augmenté de nouvelles notes de Henri de Valois, de celles de Lindebrogius, de la vie d'Ammien Marcellin, par Claude Chifflet, & de quelques corrections & obſervations d'Adrien de Valois. Gronovius a fait réimprimer cette édition à Leyde en 1693, & y a joint de bonnes remarques. L'abbé de Maroles eſt le premier qui a traduit cet auteur en françois. Cette traduction parut à Paris, en 1672 en 3 volumes *in*-12. * Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 9, *de grec. l.* 2, *c.* 1. La Mothe-le-Vayer, *jugem. des hiſt. &c.* Chifflet, *vie d'Ammien Marcellin.* Henri & Adrien de Valois. Bayle, *dict. crit.*

AMMIRATO (Scipion) naquit à Lecce, ville de la terre d'Otrante dans le royaume de Naples, le 27 ſeptembre 1531, d'une famille noble & illuſtre. Cette famille étoit originaire de Florence, & elle en fut chaſſée par les Gibelins. Elle a été féconde en grands hommes, entre leſquels Thomas, évêque de Lecce, tient une des premieres places. Scipion Ammirato, dont nous parlons, étoit fils de *Jacques*, & de Jeanne Caraccioli. Il commença ſes études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla enſuite à Naples en 1547, pour y faire ſon droit: il demeura quatre ans dans cette ville, mais ſon peu de gout pour cette étude & ſon amour pour les belles-lettres empêcherent qu'il ne réuſsît dans le droit. Une maladie conſidérable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva ſon pere fort irrité de ſon peu de progrès dans l'étude du droit, & dès qu'il fut convaleſcent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'y eut pas plus de gout que la premiere fois, pour l'étude qu'on vouloit qu'il embraſsât; il y continua celle des belles-lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de ſortir encore peu de temps après, à l'occaſion d'une ſatyre contre les principaux de cette ville, dont on l'accuſa d'être auteur, quoiqu'il en fût innocent. Ammirato ſe retira à Veniſe, revint à Lecce quand les ſoupçons que l'on avoit jettés ſur lui eurent été diſſipés; & ayant été peu de temps après ſon retour à Barri, il fut député par cette ville à Naples, pour quelques affaires, dont l'heureux ſuccès le fit connoître & eſtimer. Dominé alors par des deſirs d'ambition, il prit pour les faire réuſſir, l'état qui devroit en être le moins ſuſceptible; il entra dans le clergé, prit les ordres ſacrés, & l'évêque de Lecce lui conféra un canonicat. Ce prélat l'envoya enſuite à Rome pour ſes intérêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long ſéjour dans cette ville, il retourna à Veniſe, & y demeura quelque temps chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courſes, il réſolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervini ſur ſon élection au ſouverain pontificat. C'eſt Marcel II qui fut élu en 1555. Mais la mort prompte de ce pape qui ne ſiégea que vingt-un jours, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut fort déſavantageux. La niéce du nouveau pape avec qui il étoit allé à Rome, ſe prévint contre lui, & l'obligea de ſe retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour ſa fortune lui réuſſiſſoit ſi mal, revint au lieu où ſon devoir l'appelloit, je veux dire, à ſon canonicat de Lecce qu'il commença enfin à deſſervir. Il y paſſa quatre années, pendant leſquelles il travailla à former une académie, à laquelle il donna le nom d'académie de *Transformati*. Après ce terme, il s'attacha par le conſeil de Laurent Papacola, depuis marquis de Capurſo, à Bonne Sforce, reine de Pologne, veuve de Sigiſmond I, qui s'étoit retirée en Italie. Alors il conçut de nouveaux projets qui ne réuſſirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans ſa premiere tranquillité. Enfin, il ſe détermina à retourner à Naples, y étudia le droit pendant ſix mois, entra enſuite chez différens ſeigneurs ſucceſſivement en qualité de ſecrétaire, revint à Lecce qui l'envoya à Rome préſenter au pape Pie IV quelques requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à ſon retour appellé à Naples pour y écrire l'hiſtoire de ce royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en ſortit très-réſolu de n'y jamais retourner. Enfin, après avoir été encore à Rome, & parcouru une partie de l'Italie, il alla à Florence, & réſolut de s'y fixer. En effet, le grand duc l'engagea à écrire l'hiſtoire même de Florence, & quand ſon ouvrage fut achevé, on lui conféra un canonicat de la cathédrale. Ce fut dans cette ville qu'il compoſa la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30 janvier 1600, dans ſa ſoixante-neuviéme année. Ses ouvrages ſont, 1. *Hiſtorie Fiorentine*, in-fol. 2 vol. 1600. 2. *Il dedalione, dialogo, del poëta*, à Naples, *in*-8°. 1560. 3. Les argumens en vers italiens des chants

Digitized by Google

de Roland furieux de l'Arioſte. 4. *Diſcorſi ſopra Cornelio Tacito*, in-4°. à Florence 1598, & réimprimé pluſieurs fois depuis. 5. *Delle famiglie nobili Napoletane*, 2 vol. *in-fol.* à Florence. 6. *Diſcorſi delle famiglie Paladina*, in-4°. 1605. 7. *Albero e ſtoria della famiglia de Conti Guidi coll' aggiunte di Scip. Ammirato il Giovane*, in-fol. 1640. 8. *Delle famiglie Fiorentine.* 9. *Veſcovi di Fieſole, &c.* 10. *Orationi à diverſi principi.* 11. *Opuſculi varii. Rime varie. Poëſie ſpirituali.* 12. *Annotazioni ſopra la ſeconda parte de ſonetti di Bernardino Rota, &c.* 13. *Il Rota, o vero dell' impreſe.* 14. *Della ſegretezza.* Ses opuſcules en trois volumes *in*-4°. contiennent pluſieurs des ouvrages précédens. * *Sa vie par Dominique* de Angelis, dans *le vite de letterati Salentini, parte* 1. Niceron, *Mém. t.* 5 & 10.

AMMIRATO (Scipion) le jeune, *cherchez* BIANCO (Chriſtophe del).

AMMON, fut le fruit de l'inceſte que Lot commit avec la cadette de ſes filles, lorſqu'après l'embraſement de Sodome, croyant que toute la race des hommes étoit périe, elles enyvrerent leur pere, & eurent commerce avec lui, dont elles conçurent & enfanterent chacune un fils, vers l'an du monde 2138, & avant J. C. 1897. *Geneſe, c.* 19, *v.* 38. Joſéphe, *l.* 1, *antiq. c.* 11. Torniel, *A. M.* 2138, *n.* 1.

AMMON ou HAMMON, eſt le nom qu'on donna à Jupiter en Libye. On l'y adoroit ſous la figure d'un bélier, parcequ'un de ces animaux y découvrit une fontaine à Bacchus, lorſqu'ayant vaincu preſque toute l'Aſie, il fut en danger de mourir de ſoif avec ſon armée, qui paſſoit dans ces deſerts. En reconnoiſſance de cette faveur, Bacchus y fit bâtir un temple à ſon pere Jupiter, qu'il nomma *Ammon*, c'eſt-à-dire, *Sabloneux*, pour exprimer la grace qu'il en avoit reçue au milieu de ces montagnes de ſables. Car ἄμμος en grec, eſt le même qu'*arena* en latin. Pauſanias, au *l.* 1 *des Meſſeniaques*, eſt d'un autre ſentiment, & rapporte que Jupiter n'eſt adoré en Libye ſous le nom d'*Ammon*, que par rapport à celui qui y bâtit le premier un temple à ſon honneur. C'étoit, dit-il, un berger qu'on appelloit *Ammon*. D'autres enfin prétendent qu'Ammon étoit un roi de Libye, époux de Rhea, fille du Ciel, & pere de Denys, ſurnommé *Bacchus* : ce qui ne peut s'appliquer qu'à Jupiter ſeul, & ce qui quadre aſſez bien à l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce nom juſque dans l'hiſtoire ſacrée. Ammon, diſent-ils, ou plutôt Hammon, tire ſon origine de Ham ou de Cham, fils de Noë, & premier roi de Libye, où il fut adoré par ſes deſcendans. Quoi qu'il en ſoit, le lieu où étoit ſitué le temple de Jupiter, étoit le ſeul des deſerts d'alentour, où l'on vît de la verdure & de l'eau. Il y avoit une fontaine que l'on trouvoit tiéde au point du jour, froide à midi, & bouillante à minuit. Mais rien ne rendit ce temple plus célébre que l'oracle qui y étoit, & qu'Alexandre *le Grand* alla conſulter. Le prêtre de Jupiter, pour faire ſa cour à ce conquérant, ne manqua pas de le ſaluer comme fils du dieu : ce qui acheva de gâter Alexandre, aſſez porté déja par les conſeils de ſes flateurs à s'élever au-deſſus de la condition d'un mortel. Dès le temps de Strabon cet oracle commençoit à n'avoir plus tant de vogue; du temps de Plutarque on n'en faiſoit preſque plus d'état; & enfin, ſelon le témoignage du poëte Prudence, on n'en parloit plus du tout ſous l'empire de Théodoſe. * Quint-Curce, *l.* 4, *c.* 7. Arrien, *l.* 3, *c.* 2. Pline, *l.* 5, *c.* 5, *& l.* 6, *c.* 29. *&c.* Strabon, *l.* 1 & 17. Pauſanias, *Meſſeniac. l.* 1. Plutarq. *Oſir. c.* 15. Ovide. Lucain. Bochart, *Phaleg. l.* 1, *&c.*

☞ AMMONITES, peuples deſcendus d'Ammon, fils de Lot, habitoient avec les Moabites une partie de la Syrie, qu'on appelloit *Creuſe* ou *Cœlo Syrie*, ſelon Joſéphe. Ils vainquirent ceux que l'écriture appelle *Zomzommin* dans le Deutéronome, & *Zuzim* dans la Genèſe. Depuis, les Ammonites ſe rendirent extrêmement puiſſans. Jaïr étant juge des Iſraélites l'an 2825 du monde, 1210 avant J. C. les Ammonites entrerent dans leur pays avec une puiſſante armée, où ils reſterent pendant dix-huit ans, le ravagerent entierement, ſe rendirent maîtres des places qui étoient au-delà du Jourdain, & ſoumirent toute la nation. Les Iſraélites humiliés par ce châtiment, eurent recours à Dieu, implorerent ſon aſſiſtance; & ayant choiſi Jephté pour commander leurs troupes, après une ſervitude de dix-huit ans, ils entrerent dans le pays des Ammonites, les défirent, & prirent vingt de leurs villes, depuis Aroër juſqu'à Mennith, l'an du monde 2847, & avant J. C. 1188. Cette perte diminua beaucoup la fierté des Ammonites. Ils la reprirent cent ans après, ſous leur roi Naas. Ce prince fit de grands maux aux Iſraélites qui habitoient au-delà du Jourdain : car étant entré dans leur pays avec une puiſſante armée, il força la plupart de leurs villes, & fit crever l'œil droit à tous ceux qui tomberent entre ſes mains. Il vint enſuite mettre le ſiége devant Jabès en Galaad, & ſe préparoit à faire le même traitement aux habitans de cette ville. Mais Saül ayant aſſemblé une nombreuſe armée, vint fondre ſur le camp des Ammonites, & les tailla en piéces : il délivra auſſi la ville de Jabès en Galaad. Naas eſt le même qui reçut chez lui David, perſécuté par Saül, & il fut toujours ſon ami & ſon allié. Naas étant mort, laiſſa après lui Hanon ſon fils, qui lui ſuccéda. David envoya des ambaſſadeurs à Hanon, pour le conſoler de la mort de ſon pere. Mais les principaux de la cour de ce jeune prince s'imaginerent que ce n'étoit qu'un prétexte pour reconnoître l'état de leurs forces. Hanon fit raſer la moitié de la barbe à ces ambaſſadeurs, & couper la moitié de leurs habits juſqu'au haut des cuiſſes, & les renvoya. David, irrité de cette injure, leva des troupes, dont il donna le commandement à Joab; les Ammonites en eurent avis, ſe préparerent à la guerre, & demanderent du ſecours à leurs alliés. L'an 2997 du monde, & avant J. C. 1038, Joab marcha contre les Ammonites, qu'il défit. Il tailla auſſi en piéces les Syriens, qui leur avoient donné du ſecours. Depuis ce temps-là Joathan, fils d'Ozias, roi de Juda, fit la guerre aux Ammonites vers l'an 3277 du monde, & avant J. C. 758, les vainquit, & leur impoſa un tribut de cent talens, de dix mille meſures de froment, & d'autant d'orge par an. Enfin, vers l'an du monde 3871, & 164 avant J. C. Judas Machabée les défit encore. Toutes ces pertes furent la punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au peuple de Dieu, comme l'aſſure le prophète Sophonie. * *Genèſe, c.* 14. *Deutéronome, c.* 2. *Juges, c.* 11. *I des rois, c.* 11. *II des rois, c.* 10. *I des Paralipomenes, c.* 19. Joſéphe, *l.* 1, *hiſt. c.* 11; *l.* 5, *c.* 9; *l.* 6, *c.* 5 *& 6*; *l.* 9, *c.* 11; *l.* 12, *c.* 12, *& de bello, l.* 3, *c.* 2. *Sophonias, c.* 2.

AMMONITES ou AMMONIENS, peuples d'Afrique qui demeuroient dans la Lybie, vers le lieu où le temple de Jupiter Ammon étoit bâti. * Pline, *l.* 6, *c.* 29.

AMMONIUS natif de Lampria, bourg de l'Attique, & ſucceſſeur du célébre Ariſtarque dans l'école d'Alexandrie, vivoit peu de temps avant l'empire d'Auguſte, qui commença de regner l'an de Rome 723, & avant J. C. 31, ſi l'on s'en tient à l'opinion qui place la premiere année de ſon empire immédiatement après la victoire d'Actium. Cet Ammonius laiſſa deux traités, l'un *des autels* ou *des ſacrifices*, l'autre *des courtiſanes d'Athènes*; s'il eſt vrai que deux ouvrages dont le ſujet eſt ſi différent, puiſſent être du même auteur, comme Athenée ſemble l'inſinuer. Il faut lire Suidas avec précaution ſur l'article d'*Ammonius*. Il paroît qu'il y a un vuide dans cet endroit, ou qu'il a été corrompu par les copiſtes; car il attribue à Ammonius *Saccas* ce qui ne peut convenir qu'à pluſieurs auteurs. * Athenée, *l.* 11. Suidas.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, lieutenant général des armées d'Alexandre *Velès* ou *Balès*, fut accuſé

enſé par Ptolémée *Philometor* de l'avoir voulu empoiſonner, quoique cela ne fût pas. Sur ce prétexte, Ptolémée déclara la guerre à ſon beau-fils Alexandre, & lui ôta ſa fille Cléopatre; & joignant ſes armes à celles de Demetrius *Nicanor*, le défit & le chaſſa du royaume de Syrie. * Joſéphe, *antiq. l.* 13, *c.* 8.

AMMONIUS, d'Egypte, philoſophe de la ſecte de Potamon, floriſſoit ſous l'empire de Néron, & vivoit encore ſous celui de Veſpaſien, c'eſt-à-dire, depuis l'an de J. C. 54 juſqu'à l'an 78, ou environ. Il fut précepteur de Plutarque, qui parle de lui à la fin de la vie de Thémiſtocle & ailleurs. * Plutarch. *in vit. Themiſtocl.* Bayle, *dict. critiq.*

AMMONIUS, d'Alexandrie, ſurnommé *Saccas*, philoſophe chrétien, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. Il naquit de parens fidéles, qui l'éleverent dans le chriſtianiſme; & quoique Porphyre l'accuſe d'avoir quitté la religion chrétienne, il eſt conſtant, ſuivant le témoignage d'Euſébe & de S. Jérôme, qu'il perſévéra juſqu'à la mort dans la foi qu'il avoit reçue de ſes peres. Sa premiere occupation étoit bien différente de celle en laquelle il parut depuis avec tant d'éclat. Car ſon premier emploi fut de tranſporter du bled dans des ſacs: ce qui le fit ſurnommer SACCAS. Mais ayant quitté ce métier ſous l'empire de Commode, pour s'appliquer à la connoiſſance & à la pratique de la philoſophie, il fut extrêmement conſidéré. Il enſeignoit à Alexandrie; & ſa réputation fut ſi grande à cauſe du génie extraordinaire qu'il avoit pour les ſciences, qu'il mérita d'avoir de très-illuſtres diſciples, & entr'autres Plotin. Celui-ci, quoique païen, vint étudier la philoſophie à Alexandrie à l'âge de 28 ans: & après avoir entendu pluſieurs maîtres, il ſuivit Ammonius, & prit ſes leçons pendant onze ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an 232 juſqu'à 243. Ammonius avoit étudié à fond Platon & Ariſtote; & comme il avoit l'eſprit rempli de la doctrine de ces deux grands hommes, il tâcha de concilier les principes de l'une & l'autre philoſophie, en retranchant les queſtions & les diſputes inutiles. Les anciens auteurs lui ont donné de grands éloges, & même les païens, comme Plotin, Longin, Porphyre & Hierocles, dont le dernier l'appelle *Theodidacte*, c'eſt-à-dire, *inſtruit de Dieu*. Il avoit compoſé quelques ouvrages qui l'ont fait mettre au rang des auteurs eccléſiaſtiques par S. Jérôme. Euſébe en marque un en particulier, *de la conformité de Moyſe avec Jeſus*; mais le principal étoit ſon *Diateſſaron* ou *Monoteſſaron*: c'eſt-à-dire, un évangile compoſé des quatre, ou une eſpece de concorde des quatre évangéliſtes, qu'il avoit faite avec beaucoup de travail & d'étude, & ſur laquelle Euſébe dreſſa ſes *canons évangéliques*. Pluſieurs auteurs croient que cette concorde eſt celle qui porte maintenant le nom de *Tatien*; mais cela n'eſt pas entierement certain. Celle qui eſt inſérée ſous ſon nom dans la bibliothéque des peres, n'eſt ni de lui ni de Tatien. S. Grégoire de *Nyſſe* cite dans ſon traité *de l'ame*, un paſſage d'Ammonius maître de Plotin, pour exprimer l'union de l'ame avec le corps, & un autre de lui & de Numenius Pytagoricien, pour montrer que l'ame n'eſt point corporelle. Quelques-uns lui attribuent encore une vie d'Ariſtote, & des commentaires ſur ce philoſophe; mais ils ſont d'un autre Ammonius, ou plutôt d'Ammonius d'*Alexandrie*, philoſophe péripatéticien, qui vivoit ſur la fin du V ſiécle, & dont il eſt parlé dans la bibliothéque de Photius. * Sanctus Hieronym. *in catal.* Euſébe, *l.* 6, *c.* 19. Plotin. Longin. Ammien Marcellin, *l.* 22. Porphire, *in vita Plot.* Photius, *cod.* 214, 215. Euſeb. *in epiſt. ad Carpian.* Oudin. *ſupplem. de ſcript. eccleſ.* Cave, *hiſt. litterar.* Valois, *in Euſeb.* Socrate, *l.* 6, *hiſt. c.* 6. Bayle, *dict. crit.* Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccléſ.* Du-Pin, *bibl. eccléſ. les trois premiers ſiécles.*

AMMONIUS, chirurgien célébre d'Alexandrie, ſurnommé *Lithotome*, parcequ'il inventa le premier l'opération de tirer la pierre de la veſſie en faiſant une ouverture. * Daniel le Clerc, *hiſtoire de la médecine.*

AMMONIUS, moine d'Orient, ſe coupa l'oreille droite, afin que ce défaut le mît hors d'état de pouvoir être élu évêque; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût conſacré par le patriarche Théophile. * Socrate, *l.* 8, *c.* 1. Baronius, *A. C.* 385.

AMMONIUS, poëte & hiſtorien, ſous l'empire d'Arcadius & de Théodoſe *le Jeune*, écrivit en vers toute l'hiſtoire de la guerre contre Gainas Goth, qui fut défait en l'an 400. * Nicephore, *l.* 3, *hiſt.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 1, *c.* 18, *& de poët. c.* 9.

AMMONIUS, fils d'*Hermias*, philoſophe Péripatéticien, fut diſciple de Proclus, & a fleuri ſous l'empire d'Anaſtaſe dans le VI ſiécle. Il a compoſé des commentaires ſur quelques traités d'Ariſtote, & en particulier ſur le livre *de interpretatione*; quelques auteurs lui en attribuent un autre, *de la différence des mots grecs*, que M. Ménage donne à Herennius Philon. On croit que c'eſt cet Ammonius dont il eſt parlé dans la bibliothéque de Photius, *cod.* 242, où il eſt dit qu'il ſe plaiſoit extrêmement à expliquer les vieux poëtes, & à faire des remarques critiques ſur la langue grecque, & qu'il avoit un âne d'un goût merveilleux pour la poëſie, aimant mieux ne point toucher à la nourriture qu'il avoit devant lui, & ſouffrir la faim, que d'interrompre ſon attention à la lecture d'un poëme. Il eſt fait mention d'un autre AMMONIUS dans les *Chaînes* des peres Grecs, ſur l'évangile de S. Jean, & quelques autres livres de l'écriture. * Conſultez Anaſtaſe le Sinaïte, *in præfat. anagog. quæſt.*

AMMONIUS (André) de Lucques en Italie, qui vivoit au commencement du XVI ſiécle, quitta ſa patrie pour paſſer en Angleterre, où il fut ſecrétaire du roi Henri VIII, qui le députa vers le pape Léon X. Il mourut en Angleterre l'an 1517, âgé de quarante ans. Il ſe mêloit de faire des vers, & y réuſſiſſoit aſſez bien. L'abrégé de la bibliothéque de Geſner nous donne le catalogue ſuivant de ſes poëſies: *Scotici conflictûs hiſtoria lib.* 1. *Bucolica ſeu Ecloga, lib. de rebus nihili, lib.* 1. *Panegyricus quidam, lib.* 1. *Epigrammata lib.* 1. *Poëmata diverſa, lib.* 1. Ce qu'on nomme, *Panegyricus quidam*, eſt un poëme ſur les victoires que les Anglois remporterent l'an 1513, à la journée des éperons, à la priſe de Terouanne, & à celle de Tournai. Il y eut une liaiſon & un grand commerce de lettres entre lui & Eraſme. Il logea quelque temps chez Thomas Morus. * Bayle, *dict. crit.*

AMMONIUS (Levinus) dit vulgairement *Vander Maude*, de Gand, chartreux, vivoit dans le XVI ſiécle, fut illuſtre par ſa piété & par ſon ſavoir. Il eut part à l'amitié d'Eraſme, qui parle de lui avec éloge. Il publia la vie de Guillaume Bibauc, général des chartreux, & un ouvrage intitulé, *Tractatus in parabolam de filio minore natu.* On aſſure qu'il mourut l'an 1556. * Eraſmus, *in epiſt.* Petreïus, *in bibl. Carth.* Valere André, *bibl. Belg.*

AMMOTHÉE, nymphe de la mer, fille de Doris & de Nerée, ſelon Héſiode. Son nom eſt tiré du mot Ἄμμος, *arena*, ou ſable, & Θεῖν *diſcurrere*, aimant à courir ſur le ſable: *quaſi per arenam diſcurrens.* * Héſiode, *in theog.*

AMNISTIE ou AMNESTIE, nom que les Athéniens donnerent à une loi, par laquelle il fut dit qu'on mettroit en oubli de part & d'autre toutes les injures qui auroient été reçues durant la guerre, afin de mieux affermir la paix. Traſybulle fut l'auteur de cette loi, après que les trente tyrans eurent été chaſſés d'Athènes. Ce nom eſt grec ἀμνησία, & ſignifie *oubli.* * Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 1.

AMNON, fils aîné de *David* & d'*Achinoan*, devint ſi éperdument amoureux de ſa ſœur *Thamar*, laquelle David avoit eue de *Macha*, mere d'*Abſalom*, que ne pouvant ſatisfaire ſa paſſion, il tomba malade. Jonadab ſon couſin

& ton ami lui donna un conſeil qu'il executa. Il ſe mit au lit ; & quand ſon pere vint le voir, Amnon le ſupplia de lui envoyer ſa ſœur Thamar. Lorſqu'elle fut arrivée il la pria de lui faire des gâteaux, & de les porter dans ſon cabinet, où il la ſuivit & la viola, quelque réſiſtance qu'elle pût faire. Il paſſa un moment après de cette ardente affection qu'il avoit pour elle, à une haine ſi exceſſive, qu'il la fit chaſſer de chez lui, en lui diſant des injures. David fut très-ſenſiblement touché d'une action ſi déteſtable ; mais comme il avoit une tendreſſe particuliere pour Amnon, il ne put ſe réſoudre à le punir comme il le méritoit. Quelqu'irrité qu'Abſalom fût de l'injure qui avoit été faite à ſa ſœur Thamar, il diſſimula pour quelque temps ſon reſſentiment. Néanmoins voulant s'en venger, il invita ſes freres à un feſtin qu'il deſiroit de leur faire à la campagne ; & lorſqu'Amnon commença à être pris de vin, il le fit tuer l'an 3005 du monde, & avant J. C. 1030. * *II des rois*, c. 13. Joſéphe, *antiq. Judaïq. c.* 1. *&c.*

AMNON, rabbin de Mayence, contemporain de Moyſe Bar Nachman, ſelon Gedhalia, vivoit vers l'an 1242. Il fut condamné à mort à Mayence à cauſe du judaïſme. Les Juifs diſent que l'évêque de Mayence & les principaux de la ville l'ayant fait venir pour l'obliger à ſe faire chrétien, il demanda qu'on lui donnât trois jours ; qu'il ſe repentit d'avoir demandé ce délai ; qu'au bout de ce temps l'évêque l'envoya querir ; qu'il demanda qu'on lui coupât la langue qui avoit differé de ſanctifier le nom de Dieu béni ; que l'évêque, au lieu de la langue, lui fit couper les doigts des mains & des pieds ; qu'Amnon les fit ſaler ; que la fête de la nouvelle année étant venue, il ſe fit apporter à la ſynagogue avec ſes doigts ſalés ; qu'il fit une priere, & qu'enſuite il diſparut ; qu'il apparut trois jours après pendant la nuit à un Juif ; qu'il ordonna que l'on enverroit à toutes les égliſes de la diſperſion, la priere qu'il avoit faite, commençant par ces mots : *Donnez de la fermeté à la ſainteté de ce jour ;* que cela fut exécuté, & que les Juifs récitent cette priere tous les premiers jours de l'année, & le jour des expiations. Cette hiſtoire & cette priere ſe trouvent dans le *Machazor*, ou livre des prieres des Juifs. * Hiſtoire des Juifs depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, pour ſervir de continuation à l'hiſtoire de Joſéphe par Baſnage, *corrigée & augmentée par* Du-Pin, *édit. de Paris*, in-12. 1710, *t.* 7.

AMŒBÆUS, excellent joueur d'inſtrumens de la ville d'Athènes, qui chanta aux nôces de Démétrius & de Nicée. * Poliæn. *l.* 4, *c. in Antigon. com.* 1. Plutarque le fait contemporain de Zenon. S. Clément d'*Alexandrie* (*l.* 3, *Stromat.*) loue fort la continence d'Amœbæus, lequel n'approcha jamais de ſa femme, quoiqu'elle fut très-belle. * Ælian, *hiſt. l.* 3, *annal. l.* 6, *c.* 1. Var. *hiſt. l.* 3, *c.* 39.

AMŒNUS, poëte chrétien, que quelques-uns font auteur de l'*Enchiridion* ou *Manuel de l'ancien & du nouveau teſtament*, qu'on trouve à la fin des œuvres de Prudence, a été mis par Fabricius dans le recueil des poëtes chrétiens : & par Margarin de la Bigne dans le VIII tome de la bibliothéque des Peres. Victor Giſelin ſoutient que cet ouvrage eſt de Prudence, & d'autres l'attribuent à Sédulius. Quoi qu'il en ſoit, nous ne ſavons pas en quel temps a vécu Amœnus. Ce manuel qu'on lui attribue, commence ainſi :

Eva columba fuit, tum candida, nigra deinde
Facta, per anguineum maleſuadâ fraude venenum, &c.

* Victor Giſelin, *in edit. Prud.* Voſſius, *de poët. Lat.* Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. &c.*

AMOER, riviere, *cherchez* AMUR.

AMOGNES (les) canton du Nivernois. Quelques-uns croient que ce nom vient d'*alimonia*, à cauſe de la fertilité de ce canton ; mais Gui Coquille croit qu'il a été appellé ainſi par les payſans, pour dire *la terre aux moines*, parceque les moines de Cluni ſont curés primitifs, & patrons des meilleures paroiſſes de cette contrée. Outre les blés que ce pays produit en abondance, on y voit des prés, des bois & des vignes, mais il n'y a ni ville, ni bourg qui mérite quelque attention.

AMOLON, archevêque de Lyon, *cherchez* AMULON.

AMOMET, *Amometus*, hiſtorien Grec, a écrit un ouvrage des Attacores, que Pline met ſous un même climat que les Hyperboréens. Elien rapporte une remarque qu'il avoit tirée de lui, qu'en une certaine ville de Libye les prêtres faiſoient ſortir d'un lac des crocodiles de dix-ſept pieds de long, en chantant une chanſon qui avoit cette vertu particuliere de les attirer hors de l'eau. * Elien, *l.* 17, *hiſt. des animaux*, *c.* 6. Pline, *l.* 6, *c.* 20.

AMON, roi de Juda, ſuccéda l'an 3392 du monde, & avant J. C. 643, à ſon pere *Manaſſés*, qui l'avoit eu de Meſſalemet, de la ville de Seteba. Il imita les impiétés auſquelles ſon pere s'étoit laiſſé aller dans ſa jeuneſſe, & ne demeura pas long-temps ſans en recevoir le châtiment. Car, après avoir regné deux ans ſeulement, il fut aſſaſſiné à l'âge de vingt-quatre ans, dans ſa maiſon, par ſes propres officiers l'an 3394 du monde, & avant J. C. 641. Il fut enſeveli en ſon ſépulcre dans le jardin d'Oza. * *IV des rois*, 21. *II des Paralipomenes*, 21. Joſéphe, *antiq. Judaïq. l.* 10, *c.* 4.

AMOND, roi de Suede, *cherchez* AMUND.

AMONTONS (Guillaume) fils d'un avocat de Normandie, né à Paris le 31 d'août 1663, s'eſt appliqué dès ſa jeuneſſe aux machines. Il n'avoit que vingt-quatre ans lorſqu'il préſenta à l'académie des ſciences un nouvel hygrometre qui en fut fort approuvé. Il a travaillé particuliérement ſur les barometres, thermometres, & hygrometres, & a fait imprimer un livre en 1695 ſur ce ſujet. Il entra dans l'académie des ſciences en 1699, & donna en ce temps-là une théorie *des frottemens*. Il a fait depuis un nouveau thermometre, & un barometre rectifié. Il mourut le 11 octobre 1705, âgé de quarante-deux ans. On trouve pluſieurs piéces de lui dans les mémoires de l'académie des ſciences, & dans les journaux des ſavans de 1688. * *Hiſt. de l'acad. royale des ſciences par* M. de Fontenelle, *édit. de Paris* 1709.

AMORÉE, roi des Derbices, ennemis de Cyrus, étant attaqué par les Perſes, il engagea les Indiens à ſe joindre à lui, & l'un d'entre eux bleſſa ce conquérant. Amorges, roi des Saces, ami de Cyrus, qui n'avoit pu ſe trouver à la premiere bataille, étant ſurvenu avec vingt mille chevaux, on en revint aux mains : les Perſes ne perdirent que neuf mille hommes, & tuerent juſqu'à trente mille Derbices. Amorée & ſes deux fils furent du nombre de ceux qui périrent dans cette occaſion, & les Derbices ſe ſoumirent à Cyrus qui mourut peu de jours après. Cette hiſtoire d'Amorée eſt également inconnue à Hérodote & à Xénophon : Cteſias, de qui on l'a priſe, quoique fabuleux dans plus d'un endroit, n'eſt pourtant pas indigne de toute créance.

AMORGES, roi des Saces, fut un puiſſant prince, qui ayant été attaqué par Cyrus, fut pris les armes à la main. La reine Sparethra ſa femme, prenant en ſon abſence le ſoin du gouvernement, leva auſſitôt une armée de trois cens mille hommes, & de deux cens mille femmes, & avec ces troupes elle marcha contre Cyrus, de qui elle prit ſa revanche. Parmi ceux qu'elle fit priſonniers, le beau-frere de ce conquérant, & ſes trois fils, furent du nombre, & Cyrus, pour obtenir leur liberté, conſentit de rendre Amorges à ſes peuples. Cet échange ſe conclut avec un traité de paix. Amorges devenu ami de Cyrus, marcha avec lui contre Crœſus, & il l'accompagna encore dans ſon expédition contre les Derbices. Les Perſes y parurent vaincus, parceque leur roi y fut bleſſé à mort ; mais Amorges qui n'avoit pu ſe trouver à la bataille, étant ſurvenu avec vingt mille

Digitized by Google

chevaux Saces, remporta une victoire complette, & contraignit les Derbices de ſe ſoumettre à Cyrus. Ce prince mourut peu de jours après de ſa bleſſure; & pour derniere marque de l'eſtime qu'il faiſoit de l'amitié d'Amorges, il obligea ſes fils de lui donner la main. Cteſias eſt le ſeul ancien écrivain qui parle d'Amorges, & l'on ne peut douter qu'il n'ait débité bien des fables; cependant on ne peut rejetter abſolument ce qu'il dit d'Armorges, parcequ'Hérodote, qui décrit autrement que lui la mort de Cyrus, avertit que les Perſes racontoient l'hiſtoire de ſa vie de quatre manieres différentes, entre leſquelles il a choiſi celle qui lui a paru la plus vraiſemblable.

AMORGOS ou AMORGUS, que les modernes nomment *Morgo* ou *Amorgo*, eſt une iſle au milieu de l'Archipel, que quelques auteurs mettent entre les Cyclades, & d'autres parmi les Sporades. Elle a une ville qui étoit autrefois le ſiége d'un évêque. Cette iſle a été la patrie du poëte Simonides qu'on a ſurnommé *Amorgien*. On lui a autrefois donné les noms *d'Hypere* & *Patage*, ſelon Pline; ceux de *Pancale* & de *Pſychium*, ſelon Etienne de *Byzance*; & celui de *Tripolis*, parcequ'elle contenoit trois villes, *Arceſine*, *Minoa* & *Pſychia*. * Strabon, *l.* 10. Pline. Etienne de *Byzance*.

AMORIUM, ville ancienne de la grande Phrygie, ſur les frontieres de la Galatie dans l'Aſie mineure, avec archevêché ſous le patriarchat de Conſtantinople, a été très-renommée dans les ouvrages des anciens auteurs, & a eu l'avantage de produire de grands hommes. Amerumnas, qui eſt le même que *Motaſſem*, calife des Saraſins, la ruina dans le IX ſiécle vers l'an 840. Théophile, empereur d'Orient, fils de Michel *le Begue*, ſe mit en campagne contre les Saraſins; & après les avoir défaits, il leur prit dans la Syrie, Samoſate, & Sozopétra, ville qu'il ruina de fond en comble, quoique Motaſſem le fit très-inſtamment prier de l'épargner, en ſa conſidération. Ce dernier, furieuſement irrité de cet affront, réſolut de s'en venger par la ruine d'Amorium, qui étoit la patrie de Théophile. Il avança vers la Cappadoce & la Phrygie avec une formidable armée, compoſée de ſoldats levés juſque dans l'Afrique, & qui portoient écrit ſur leurs boucliers le nom d'*Amorium*, pour déclarer hautement l'entrepriſe qu'ils avoient faite de ſacrifier cette ville à la vengeance de leur maître. En effet, quelque diligence que fit l'empereur pour jetter des troupes dedans, & quelque réſiſtance que fiſſent ceux qui la défendoient, Motaſſem l'emporta: il y ſacrifia tous les habitans à ſa vengeance, fit mettre le feu partout; & de la plus belle ville de l'Orient, il n'en fit qu'un amas de cendres & de ruines, en haine de ce qu'elle étoit la patrie de Théophile, qui avoit ruiné la ſienne. * Strabon. Pline. Ptolémée. Cédrenus. Zonare. Curopalate, &c.

AMORRHÉENS, peuples deſcendus d'Amorrhée, fils de Chanaan, dont il eſt parlé dans la Genèſe, habitoient du temps de Moyſe tout le pays au-delà du Jourdain, entre les torrens de Jabok & d'Arnon. Ils étoient ſous deux puiſſans rois; Sehon, qui regnoit en Héſebon; & Og, roi de Baſan, de Galaad & de Gaulanite. Moyſe fit demander à Sehon la permiſſion de laiſſer paſſer les Iſraélites ſur ſes terres, lui promettant qu'ils n'y feroient aucun dégât: mais ce prince l'ayant refuſé, & ayant aſſemblé une grande armée pour s'y oppoſer, fut vaincu par les Iſraélites, auſſi bien qu'Og, qui venoit à ſon ſecours, l'an 2584 du monde, & avant J. C. 1451. Depuis ce temps-là les tribus de Gad & de Ruben, & une moitié de celle de Manaſſés, occuperent ce pays des Amorrhéens. Le prophéte Amos dit que les Amorrhéens étoient auſſi hauts que les cédres, & auſſi forts que des chênes, parceque les géans Raphaim (du nombre deſquels étoit Og, roi de Baſan) étoient de la race des Amorrhéens. * *Geneſe*, *c.* 10, *nomb.* 21 & 32. *Deuteron.* 3. *Juges*, 11. *Amos*, 2, *v.* 9. Joſéphe, *l.* 4, *c.* 5 & 7.

AMORRIO, hiſtorien eccléſiaſtique, allegué par Poſſevin, au premier livre de l'abrégé de l'apparat ſacré. * Poſſevin. Voſſius, *l.* 4, *des hiſtoriens Grecs*.

AMOS, le troiſiéme des douze petits prophétes chez les Latins, & le ſecond chez les Grecs, étoit un ſimple paſteur de la ville de Thécué, la même que Roboam fils de Salomon, avoit fait rebâtir, comme il eſt marqué dans le ſecond livre des Paralipoménes, & que S. Jérôme met à deux lieues de Bethléem, du côté du midi. Il prophétiſa, comme il le dit lui-même, ſous le regne d'Ozias roi de Juda, & de Jéroboam II roi d'Iſraël. Il prédit la captivité des Iſraélites, & les malheurs qui devoient arriver aux ennemis du peuple de Dieu. On dit, mais ſans fondement, qu'Amazias prêtre de Béthel, le fit mourir l'an 3150 du monde, & avant J. C. 785, vers le temps de ce fameux tremblement de terre, qu'on fixe en la vingt-cinquiéme année du regne d'Ozias, & en la quatriéme de Jéroboam. La prophétie d'Amos qui contient neuf chapitres, eſt principalement écrite contre les dix tribus d'Iſraël, dont il prédit la ruine & la captivité. Il finit en leur faiſant eſpérer un rétabliſſement, qui ne peut être autre que le regne du Meſſie. Ce prophéte eſt moins élevé que les autres, & ſe ſert de comparaiſons & d'expreſſions conformes à ſon état & à ſa profeſſion. L'auteur des vies des prophétes, attribuées à S. Epiphane, Clément *Alexandrin*, & quelques autres modernes, & entr'autres, Simler, ſe ſont imaginé que ce prophéte eſt le même qu'Amos, pere du prophéte Iſaïe. Mais S. Auguſtin, S. Jérôme, S. Baſile, S. Iſidore, & divers autres auteurs rejettent avec raiſon un ſemblable ſentiment. En effet, le pere du prophéte Iſaïe étoit un homme de qualité de la ville de Jéruſalem; & le prophéte Amos avoue lui-même qu'il étoit un pauvre paſteur. Outré cela on écrivoit ces noms diverſement, quoique les Latins n'y faſſent point de différence. Les Grecs font ſa fête le 15 juin, & les Latins le 31 mai. Conſultez l'article d'AMAZIAS, prêtre de Béthel. * Clément *Alexandrin*, *l.* 1. *ſtrom.* S. Hieronym. *in Iſai. & Amos.* S. Auguſt. *in l.* 18 *de civit. c.* 29. S. Baſilius, *in cap.* 1. *Iſai. &c.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Uſſer. Huet, *demonſtrat. evang.* Du-Pin, *diſſert. préliminaire ſur la bible.*

AMOS ou AMOSIS, roi d'Egypte, *cherchez* AMASIS.

AMOS ou HAMOS, patriarche de Jéruſalem, ſuccéda à Jean IV de ce nom, depuis l'an 593, juſqu'à l'an 601. Il fut tiré d'une laure du monaſtére de moines, dont il étoit abbé, comme on l'infére du *Pré ſpirituel*, *l.* 1, *c.* 144. * S. Greg. *l.* 7, *epiſt.* 7. Baronius, *A. C.* 595, *num.* 68, & 601. *n.* 14.

AMOUR ou CUPIDON, eſt ce dieu que les anciens nous repréſentent ſi diverſement, ſoit dans ſa naiſſance, ſoit dans ſes progrès. Platon le fait fils de la pauvreté; Heſiode, du cahos de la terre; Sappho, du ciel & de la terre; Simonides, de Mars & de Venus; Acuſilaüs, de l'air & de la nuit; Alcméon, de Flore & du Zephire. Le même Platon diſtingue encore deux ſortes d'amour; le premier, fils de Vénus Uranie, c'eſt-à-dire, *céleſte*; le ſecond ſorti de Venus terreſtre ou marine, née de l'écume de la mer. On le repréſente ordinairement ſous la figure d'un bel enfant aîlé, nud & d'une chair tendre & vermeille, avec les yeux voilés, un arc bandé, un flambeau allumé, & une trouſſe pleine de fléches à ſes côtés. * Platon, *au banquet.* Héſiode, *en ſa théogonie.* Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 14 *de la mythologie.* Lil. Giraldi, *des dieux.*

Les anciens ont repréſenté deux ſortes d'amour, pour nous exprimer qu'il n'y a rien dans le monde qui ne ſoit bon de ſoi-même, & qui ne puiſſe devenir criminel par le mauvais uſage que les méchans en font. Ainſi le premier amour eſt fils de Venus Uranie, ce qui ſignifie qu'il n'a rien que de ſpirituel & d'épuré. Platon le conſidérant ſous cette idée, ſoutient que c'eſt ce dieu puiſſant qui porte au bien & à l'honnêteté,

qui met en paix les hommes, qui change la ruſticité en politeſſe, qui appaiſe les diſcordes, qui unit les cœurs, qui incline à la douceur, qui adoucit la cruauté, qui conſole les affligés, qui redonne la force aux ames abattues, & qui rend enfin la vie parfaitement heureuſe. Zénon l'appelle un dieu d'amitié & de liberté, de paix & de concorde, de bonheur & de conſolation, de ſcience & de vertu. C'eſt pour cela que les Athéniens avoient élevé dans l'académie ſa ſtatue dédiée à Pallas, comme s'ils euſſent voulu dire qu'il étoit un dieu ſavant & inventeur des belles choſes. Les Samiens lui conſacrerent une fête, qu'ils appelloient *la fête de la liberté*; quoiqu'on le conſidere ordinairement comme la ſource de la ſervitude. Athenée conclut que ce dieu a toutes les perfections, ſans aucun défaut. On le faiſoit encore fils du ciel & de la terre; ou pour marquer qu'il faut que le ciel l'inſpire à nos cœurs, ou pour marquer la force de cette inclination, que les uns ont recherchée dans les aſtres, les autres dans Dieu même. On repréſentoit l'amour ſous la figure d'un bel enfant, pour faire voir que tout doit commencer par lui, & qu'il eſt le premier pas qu'on fait vers les grandes choſes, comme l'enfance eſt le premier âge de la vie. Il étoit nud; & cela ſignifie qu'il n'emprunte rien de perſonne pour venir à bout de ce qu'il promet, & que ſa ſimplicité & ſes forces lui ſuffiſent pour exécuter ce qu'il entreprend. On lui mettoit un bandeau devant les yeux, pour montrer qu'il eſt immortel, & qu'il doit à lui-même tout ce qu'il invente. Enfin ſon flambeau apprenoit qu'il éclaire toutes choſes; & ſes fléches exprimoient cette éloquence invincible qui touche les cœurs & qui les attire à ſoi.

Quant à l'autre amour, fils de Vénus marine, ſelon la théologie des anciens, c'eſt lui qui corrompt, qui ruine la ſociété, & qui fait mépriſer ce qu'il y a de plus louable dans le monde. On l'a tantôt repréſenté comme fils de la nuit ou de la pauvreté, tantôt comme ſorti de la diſſention & des procès, & toujours ſuivi de la douleur, des inimitiés, & de la fiévre, pour marquer qu'il eſt la ſource des déſordres qui s'entretiennent dans les ténébres & dans l'erreur; & qu'il n'eſt pas une ſimple maladie, mais un compoſé de toutes ſortes de maux. Il étoit nud, parceque celui qui aime, donne toutes choſes, ſe dépouille de ſes biens, révéle ſon ſecret, & devient enfin le véritable fils de l'indigence & de l'indiſcrétion. Il étoit enfant, à cauſe qu'il manque de raiſon & de jugement. On le peignoit aveugle, afin d'exprimer ſa prévention & ſon ignorance ſur les défauts de l'objet aimé. Ses aîles marquoient ſon inconſtance & ſa légereté. Son flambeau le faiſoit craindre comme un incendiaire public; & ſes fléches déſignoient les attaques des paſſions qui tyranniſent l'ame. Tous les poëtes Grecs & Latins ont parlé de la force de l'amour, ou pour mieux dire, de ſa violence, & de la tyrannie qu'il exerce ſur les cœurs. * Platon, *dans le Timée & dans le Banquet.* Philoſtrate, *dans ſes images.* Pauſanias, *l.* 1, 5 & 9. Plutarque. Athénée, *l.* 3, *c.* 5. Lactance Firmien, *l.* 1, *c.* 11, & 17, *de la véritable & fauſſe religion.* Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 14. Pierius, *dans ſes hieroglyph.*

AMOUR (Guillaume de Saint) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété de Sorbonne, profeſſeur en théologie, fit beaucoup de bruit dans le XIII ſiécle. Il étoit de Saint-Amour, village dans le comté de Bourgogne. Etant chanoine de Beauvais, il fut chargé par l'univerſité de Paris de l'affaire qu'elle avoit contre les dominicains. En l'an 1228, dans le temps de la minorité de S. Louis, & de la régence de la reine Blanche, les ſuppôts de l'univerſité de Paris n'ayant pu avoir juſtice du meurtre de quelques-uns de ſes écoliers, commis par des ſoldats, s'étoient retirés partie à Angers, partie à Reims. Les dominicains profitant de leur abſence, ſe firent recevoir docteurs en théologie, & obtinrent une chaire de profeſſeur en théologie. L'univerſité ayant été rétablie à Paris quatre ans après, non-ſeulement ces religieux demeurerent en poſſeſſion de celle-ci, mais ils voulurent encore avoir une ſeconde chaire. L'univerſité fit un décret pour les en empêcher: mais en 1250, les dominicains profitant de la diſgrace de l'univerſité, qui avoit fait ceſſer ſes leçons ſuivant la conſtitution de Grégoire IX, parcequ'on ne lui avoit pas fait juſtice du meurtre commis envers ſes écoliers, ne voulurent point obéir, qu'on ne leur accordât à perpétuité deux chaires de théologie. L'affaire de l'univerſité fut accommodée; & enſuite elle fit un décret, par lequel il fut ordonné que qui que ce ſoit ne ſeroit reçu docteur, qu'il ne jurât d'obſerver les ſtatuts de l'univerſité. Les dominicains n'ayant pas voulu obéir à ce décret, furent chaſſés du corps; mais ils en porterent leurs plaintes au comte de Poitiers & à la reine Blanche, régente du royaume en l'abſence du roi, & allerent juſqu'au pape. Les ſuppôts de l'univerſité en étant avertis, s'adreſſerent au comte de Poitiers, & dirent qu'ils ne demandoient rien autre choſe, juſqu'à ce que le ſouverain pontife en eût ordonné autrement; mais les dominicains firent enſorte que l'évêque d'Evreux, commiſſaire du pape, laiſsât ſa commiſſion à maître Luc, chanoine de Paris, qui étoit à leur dévotion, à qui ils firent adreſſer une ſeconde commiſſion de la part du pape. Celui-ci, muni de ces pouvoirs, ſuſpendit tous les membres de l'univerſité de leurs fonctions, & fit publier ſa ſentence dans toutes les paroiſſes de Paris, nonobſtant l'appel de l'univerſité. L'univerſité de ſon côté fit publier & ſignifier à toutes les communautés le décret ſur lequel elle avoit chaſſé les dominicains, & écrivit au mois de février de l'an 1254, une lettre à tous les evêques de France, pour ſe plaindre de la conduite des dominicains. Innocent IV, qui les avoit favoriſés juſque-là, leur fit défenſe de faire aucune fonction hiérarchique, ſans l'approbation des ordinaires. Ce pape étant mort, ſa bulle fut révoquée par Alexandre IV, qui donna près de quarante bulles en leur faveur. Ce fut alors que les dominicains accuſerent Guillaume de Saint-Amour d'avoir avancé des choſes contraires à l'honneur du ſaint ſiége, & d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le pape. Cette accuſation ayant été portée devant le roi ſur les plaintes de Grégoire, nonce apoſtolique, l'affaire fut renvoyée à l'évêque de Paris, devant lequel Guillaume de Saint-Amour prouva clairement ſon innocence, & la fauſſeté de cette accuſation. Les dominicains en inventerent une autre, ſous prétexte de quelques propoſitions que l'univerſité de Paris avoit avancées contre les mendians valides, ſans nommer perſonne; & ils préſenterent même quelques mémoires contre les propoſitions qu'ils imputoient à Guillaume de Saint-Amour. Ce docteur fit un ſermon dans l'égliſe des SS. Innocens pour ſe juſtifier. Enfin, le roi fit faire en 1256, un acommodement entre les dominicains & l'univerſité, par lequel les dominicains furent rétablis en renonçant à leurs bulles. Dans ce temps-là Guillaume de Saint-Amour compoſa ſon traité *des périls des derniers temps*, qui donna ſujet aux dominicains de renouveller leurs plaintes. Alexandre IV rejetta le concordat fait entre l'univerſité & les dominicains, condamna nommément Guillaume de Saint-Amour, le déclara déchu de tous ſes offices & bénéfices, & demanda qu'il fût chaſſé du royaume. Cette ſentence ne fut point exécutée, & Guillaume de Saint-Amour demeura à Paris. Il fut déféré par les dominicains à une aſſemblée d'évêques des provinces de Sens & de Reims, qui ſe trouverent à Paris; mais s'y étant préſenté pour ſe défendre, les dominicains ne voulurent point s'en rapporter au jugement du concile. Alors l'univerſité envoya des députés à Rome, & choiſit Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Nicolas de Bar-ſur-Aube, Jean de Gateville, & Jean Belin, pour défendre le livre *des périls des derniers temps*, & demander la condamnation du livre intitulé,

Digitized by Google

l'Evangile éternel. Mais les dominicains les prévinrent; & ayant déféré au pape le livre *des périls des derniers temps*, cet ouvrage fut condamné avant l'arrivée des députés. Ils ne laiſſerent pas de continuer leur chemin : étant arrivés à Anagnie, où étoit le ſaint pere, il n'y eut que Guillaume de Saint-Amour qui tint ferme, les trois autres condamnerent ſon livre. Pour lui il ſe défendit ſi bien, que le pape le renvoya abſous. Cependant il ne fut pas plutôt parti, que revenant malade de Rome, le pape lui adreſſa une lettre par laquelle il lui défendoit d'entrer en France, & il lui interdiſoit pour toujours d'enſeigner ni de prêcher. Pour éviter cette tempête, il ſe retira à ſon village de Saint-Amour. L'univerſité de ſon côté tint ferme, & ne voulut point recevoir les dominicains. Le pape Alexandre IV étant mort en 1261, Guillaume de Saint-Amour revint à Paris, & envoya ſon livre au pape Clément IV. Ce pape, ſans l'approuver, traita humainement Guillaume de Saint-Amour, qui demeura tranquille juſqu'à ſa mort. Son épitaphe, qui eſt dans l'égliſe de Saint-Amour dans le comté de Bourgogne, où il a été enterré, nous apprend qu'il mourut l'an 1272, & le livre obituaire de Mâcon, que ce fut le 13 ſeptembre. Ses ouvrages ont été imprimés en 1632, en un vol. in 4°. par les ſoins de Valérien de Flavigny, docteur de ſorbonne, & profeſſeur au collége royal pour la langue hébraïque. Le premier eſt intitulé, *De Phariſæo & Publicano*; le ſecond, *De periculis noviſſimorum temporum*; le troiſiéme, *Collectiones ſcripturæ ſacræ*, &c. Le but de tous ces ouvrages, eſt de décrier les religieux, qui, ſous prétexte d'humilité, de pauvreté & mendicité, nourriſſent un orgueil & une ambition, par leſquels ils ſe préfèrent aux autres, & veulent ſecouer le joug, & entreprendre ſur les droits des légitimes paſteurs. Il leur applique quantité de paſſages de l'écriture, de la gloſe ordinaire, du droit canon, & de quelques peres. Il ſoutient que ce n'eſt point une action de vertu, de ſe réduire volontairement à la mendicité, & qu'on ne doit point donner l'aumône à un mendiant valide. Il ſe juſtifie des propoſitions qu'on lui avoit imputées : & enfin il prononſtique les malheurs que ces nouveaux prédicateurs peuvent cauſer à l'égliſe. S. Thomas écrivit contre ce docteur l'opuſcule qui eſt dans le XIX volume de ſes ouvrages, *Adversùs impugnantes religionem*; & S. Bonaventure fit auſſi contre lui un traité, *De paupertate Chriſti & apologia pauperum.* Ceux qui le mettent au nombre des hérétiques n'ont pas raiſon. Il ne faut que conſulter Guillaume de Nangis, & les auteurs contemporains. Le premier dit que ſon livre fut brulé à Anagnie, non pas pour avoir contenu des héréſies, mais parcequ'il excitoit des ſéditions contre les religieux : *Non propter hereſim quam contineret, ſed quia contra præfatos religioſos ſeditionem & ſcandalum concitabat.* On a mis en françois toutes les bulles & lettres du pape Alexandre IV, concernant l'affaire de Guillaume de Saint-Amour. C'eſt un volume in-12, imprimé au commencement du XVII ſiécle. Jean de Meun ou Clopinel, parle ainſi de Guillaume de Saint-Amour dans ſon roman de la Roſe :

Eſtre banni de ce royaume
A tort comme fut maître Guillaume
De Saint Amour, qu'hypocriſie
Fit exiler par grande envie.

* Jean de S. Victor, *ad ann.* 1255. Guillaume de Nangis, *in vita S. Lud. ad. ann.* 1255. Du Boullai, *hiſt. univerſ. Pariſ.* Le Bullaire, *tom. I. Conſt.* 8. *Alex. IV.* Thom. de Cantimpré. Saint Antonin. Paul Emile. Praéole. Bellarmin. *de monach.* Sponde, *A. C.* 1253, *n.* 7, & 1255, *n.* 8, &c. Du Chêne. *chron. de Norm.* 1256. Alethophilus, *ad Chriſtianum Philalethem*, à la tête de ſes ouvrages. Mezerai. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

AMOUR (Louis Gorin de Saint) docteur en théologie de la faculté de Paris, maiſon & ſociété de Sorbonne, né à Paris le 27 octobre 1619, fils d'un cocher du corps du roi, & filleul de Louis XIII, fit ſes études avec ſuccès dans l'univerſité de Paris; & étant bachelier, fut élu recteur de l'univerſité. Pendant ſon rectorat, il fit des viſites dans les colléges : ces viſites lui attirerent des ennemis. Il reçut le bonnet de docteur en 1644, & cinq ans après il ſe diſtingua dans l'affaire de la dénonciation *des cinq propoſitions* à la faculté. Il fut un des docteurs que les évêques qui demandoient la diſtinction des ſens des cinq propoſitions, choiſirent pour députer à Rome ſous le pontificat d'Innocent X. Il travailla fortement avec ſes collégues à ſoutenir leur cauſe; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France, où il ſoutint le parti de M. Arnauld dans la faculté de théologie de Paris; & n'ayant pas voulu ſigner la condamnation de ce docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer en 1662, un journal de ce qui s'étoit paſſé à Rome, touchant l'affaire des cinq propoſitions, que l'on croit avoir été rédigé ſur ſes mémoires; & ſur ceux de M. l'abbé de la Lane ſon confrere, par MM. Arnauld & de Saci. On a encore de lui d'autres ouvrages ſur les affaires de l'égliſe de ſon temps. Il eſt mort le 15 novembre 1687, âgé de 68 ans; & a été enterré à S. Denys en France. * *Mem. du temps.* Du-Pin, *table univ. des auteurs eccleſ.*

AMPATRES, peuples de l'iſle de Madagaſcar, vers la côte méridionale, entre Carcanoſſi & Caremboule. Le pays eſt très-fertile, & couvert de bois, dans leſquels les habitans bâtiſſent leurs villages, fermés de pieux & d'arbres épineux. Le peuple eſt gouverné par les grands, qui ſont ſeigneurs des villages, & qui reconnoiſſent un ancien élevé au-deſſus d'eux tous. Ils ſe font ſouvent la guerre, & les étrangers y ſont très-mal venus. Le pays des Ampatres peut fournir trois mille hommes de guerre. Il y a beaucoup de coton. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

AMPELUSIA, promontoire d'Afrique, dans la province de Hasbar près de Tanger, en la Mauritanie Tingitane, vis-à-vis de l'Andalouſie. On lui donna ce nom, à cauſe de la grande quantité de vignes qu'on y voyoit. Pline, Ptolémée & Pomponius Méla en font mention. On le nomme aujourd'hui *le cap de Spartello.* * Pline, *l.* 5, *c.* 1. Mercator. Baudrand.

AMPELUSIA, *Ampelos*, ville & promontoire de Macédoine. C'eſt celui que les modernes nomment *capo Caniſtro*, près du golfe de ſainte Anne, ou golfe d'Aiomama. * Pline, *l.* 4, *c.* 10. Strabon, *l.* 14.

AMPELUSIA ou AMPELA, *Ampelus*, ville & promontoire de Créte, ſelon Ptolémée. On nomme aujourd'hui ce promontoire, *capo Sacro* ou *Zacro.* * Baudrand.

AMPEZO, *Ampitium*, bon bourg d'Allemagne, au pied des Alpes dans le Tirol, ſur les confins du Frioul, dont il faiſoit autrefois partie. Il appartient à la maiſon d'Autriche depuis l'an 1505, par un traité fait entre l'empereur Maximilien & la république de Veniſe. La forteresſe de Buliſtagni eſt tout auprès. * Baudrand.

AMPHARES, éphore de Lacédémone, ſous le regne du roi Agis, & le plus cruel ennemi de ce prince. Ce fut lui qui le fit condamner par les éphores, & qui après l'avoir fait exécuter, fit ſouffrir auſſi le dernier ſupplice à Ageſiſtrata & à Archidamie, mere & grand'mere d'Agis. Le prétexte fut le changement qu'Agis avoit voulu faire dans la diſcipline de Sparte; mais la véritable raiſon fut l'envie qu'Amphares avoit de ne point rendre les ſommes qu'il avoit empruntées d'Ageſiſtrata. Agis fut exécuté la quatriéme année de la CXXVII olympiade, 169 ans avant J. C. * Plutarque, *vie d'Agis.* Du-Pin, *bibl. des hiſt. prof.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHIARAUS, fils d'*Oecleus*, ou, ſelon quelques-uns, d'*Apollon* & d'*Hypermneſtre*, ne voulant point aller avec Adraſte, roi d'Argos, à la guerre contre Ethéo-

Digitized by Google

cle, roi de Thèbes, ſe cacha pour éviter la mort qu'il avoit prévu, ou par les ſonges, ou par le vol des oiſeaux, devoir lui arriver dans cette expédition. Mais Eriphyle ſa femme, gagnée par adreſſe, ſous la promeſſe d'un riche collier d'or, le décela & découvrit le lieu où il s'étoit caché; de ſorte qu'il fut obligé de prendre les armes & de ſuivre les autres. Amphiaraüs, indigné de ſe voir ainſi trahi lâchement par ſa propre femme, commanda, avant de partir, à ſon fils Alcméon, qu'auſſitôt qu'il apprendroit ſa mort il la vengeât ſur ſa mere Eryphile, comme la ſeule cauſe de ſon malheur. L'entrepriſe de Thèbes eut un malheureux ſuccès; car des ſept chefs, il y en eut d'abord cinq de tués. Un jour que le général traitoit les principaux de l'armée, un aigle enleva le javelot d'Amphiaraüs; & l'ayant porté aſſez haut, il le laiſſa tomber, & on le vit d'abord changé en laurier. Le lendemain Amphiaraüs paſſant par le même endroit pour s'en retourner chez lui, il fut englouti tout vivant dans la terre, avec ſon chariot. Cependant on l'honora comme une divinité; & ſelon Ciceron, les Oropiens lui éleverent un temple: *Amphiaraüm hic honoravit fama Græcia, Deus ut haberetur, atque ut ab ejus ſolo, in quo eſt humatus, oracula peterentur.* On doit placer la mort de ce héros à l'an 2815 du monde, 1220 avant J. C.

Pauſanias, dans ſes *attiques*, nous parle d'un temple qui lui étoit conſacré. » Au ſortir de la ville des Oropiens, ſur le bord de la mer, à douze ſtades de-là, » on rencontre le temple d'Amphiaraüs, qui s'enfuyant » de Thèbes, fut englouti avec ſon chariot. » Les autres diſent que ce ne fut pas en cet endroit-là; mais ſur le chemin qui va de Thèbes en la Chalcide. Néanmoins il eſt conſtant qu'Amphiaraüs fut déifié par les Oropiens, & qu'enſuite les Grecs lui décernerent des honneurs divins. « Sa ſtatue, *continue Pauſanias*, y eſt » de marbre blanc, avec un autel, dont la troiſiéme » partie lui eſt ſeulement conſacrée, & le reſte aux autres dieux. Auprès de ce temple on voit une fontaine » qui porte le nom d'*Amphiaraüs*, d'où on dit qu'il ſortit, lorſqu'il fut mis au nombre des dieux. On ne lave, » ni on ne purifie perſonne dans l'eau de cette fontaine; mais lorſqu'on a eu réponſe de l'oracle, & » qu'on ſe trouve ſoulagé de ſa maladie, on jette dans » la fontaine des piéces d'or & d'argent. » Jophon Gnoſſien, l'un des interprétes des oracles d'Amphiaraüs, les publia en vers héxamétres: ce qui attira les peuples à ſon temple. » Amphiaraüs, *continue Pauſa-* » *nias*, après avoir été déifié, inſtitua cette maniere » de deviner l'avenir par les ſonges; & il faut que ceux » qui vont conſulter ſon oracle, lui ſacrifient auparavant comme à un dieu, & gardent les autres cérémonies marquées. Ils immolent un mouton; & après » l'avoir écorché, ils en étendent la peau par terre, & » s'endorment deſſus, attendant l'éclairciſſement de ce » qu'ils demandent, & qu'il leur donne en ſonge. Le » même auteur, dans ſes *corinthiaques*, nous dit encore, » qu'en la ville des Philiaſiens, derriere le grand marché, il y a une maiſon qu'on appelle *mantique*, ou du » *devin*, où Amphiaraüs ayant veillé une nuit, commença de prévoir l'avenir. »

Plutarque parlant des oracles d'Amphiaraüs, dit » que du temps de Xerxès, on envoya un valet à l'oracle d'Amphiaraüs, touchant Mardonius. Ce valet » s'étant endormi dans le temple, vit en ſonge le miniſtre du temple qui le rebuta fort & le repouſſa, & » qui enfin lui jetta une groſſe pierre à la tête, parce- » qu'il ne vouloit point ſortir. » Ce ſonge ſe trouva véritable; car Mardonius fut tué par le tuteur du roi de Lacédémone, ayant reçu un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Voilà à peu près ce que les auteurs nous racontent d'Amphiaraüs & de ſes oracles. * Plutarque, *aux paralleles, ex.* 6. Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 1, 2 & 9. Pline, *l.* 7. Ovide, *l.* 4 *de ponto, eleg.* 1. Statius, *in Thebaid.* Cicero, *de divinat. l.* 1, *c.* 70. Diodore *de Sicile*, *l.* 5, *c.* 5, a écrit ſon hiſtoire fort au long. *Antiq. grec. & rom.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHIAS, fut envoyé par ceux d'Epidaure, pour aſſoupir la diſſention qui étoit entre les Lacédémoniens & les Athéniens, la huitiéme année de la guerre du Péloponnèſe. * *V. ſcolia in equit. Ariſtoph.*

AMPHIBALUS, ſurnommé *Brito*, parcequ'il étoit de la grande Bretagne, vivoit ſur la fin du III ſiécle. On dit qu'il fut élevé à Exceſter dans la connoiſſance des langues & des belles-lettres; & qu'ayant été envoyé à Rome, il y étudia ſous les plus célébres profeſſeurs. Mais ſi Amphibalus ſe rendit illuſtre par ſon érudition, il le fut encore davantage par ſa piété & par ſon zèle pour la propagation de la foi. Il prêcha non ſeulement en Angleterre, mais encore en Ecoſſe; & pour détromper les idolâtres, il écrivit un traité, où il faiſoit voir la vanité & l'impoſture de leur ſuperſtition. Cet ouvrage ſervit encore à confirmer les fidéles dans leur créance. Pour les y fortifier, Amphibalus compoſa diverſes homélies, & un livre particulier, où il avoit pris ſoin de marquer tous les devoirs de la vie chrétienne, *ad inſtituendam vitam chriſtianam.* Quelques auteurs ont cru qu'Amphibalus fut évêque dans l'iſle d'Angleſei; & d'autres, qu'il ſouffrit le martyre vers l'an 191. Mais ce perſonnage paroît chimérique. * Hector Boëthius, *hiſt. Scot. l.* 6. Pitſeus, *de ſcriptor. Angl.*

AMPHICLÉE, ville de la Phocide en Gréce, où il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Bacchus, dont le ſacrificateur prédiſoit l'avenir à ceux qui le conſultoient. Pauſanias ajoute, que ceux qui avoient invoqué cette divinité, étoient avertis en ſonge des remédes dont ils devoient ſe ſervir pour guérir leurs maladies. Les Amphyctions, réſolus de ruiner toutes les villes de la Phocide, lui donnerent le nom d'*Ophithea.* * Pauſan. *in Phocid.*

AMPHICRATES, hiſtorien Grec, compoſa un traité des hommes illuſtres, ſelon Diogène Laërce, *dans la vie d'Ariſtippe, l.* 2, & Athenée, *l.* 13. Plutarque parle auſſi d'un rhéteur de ce nom, *dans la vie de Lucullus.*

AMPHICTYON, fils de Deucalion & de Pyrrha, fut le troiſiéme roi d'Athènes, & commença ſon regne, qui fut de 10 ans, 1499 ans avant J. C. & l'an du monde 2536. On croit que c'eſt lui, & non un autre *Amphictyon*, fils d'Hellen, qui établit cette célébre aſſemblée de juges, nommés *Amphictyons*, qu'on tiroit au commencement des ſept principales villes de la Gréce; mais qui furent choiſis depuis dans tout le pays. Cœlius nous veut faire croire qu'Amphictyon fut le premier qui apprit aux hommes à tremper leur vin. * Strabon, *l.* 8 & 9. Pauſanias, *in Phoc. Les marbres de Paros*, du comte d'Arondel, *donnés au public avec des commentaires par* Jean Selden. Euſebe. Juſtin. Oroſe. Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 4.

AMPHICTYONS, juges de la Gréce, qui s'aſſembloient de temps en temps pour veiller au bien public. On ne ſait rien de certain de leur origine. Les uns prétendent qu'ils furent établis par Acriſius, les autres par Amphictyon, fils de Deucalion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que les Amphictyons s'aſſemblerent pendant le printemps & l'automne, tantôt à Delphes, dans le temple d'Apollon, & tantôt aux Thermopyles, dans celui de Cérés. On compte juſqu'à onze ou douze peuples qui députoient à cette aſſemblée; ſavoir, les Theſſaliens, les Béotiens, les Perhebes, les Magnéſiens, les Locriens, les Orcœens, les Phtiens, les Maliens, les Phocéens, les Ioniens, dont les Athéniens faiſoient partie, & les Doriens, au nombre deſquels on mettoit les Lacédémoniens. Quand Philippe de Macédoine eut terminé la guerre ſacrée, ou de la Phocide, il fut mis au nombre des Amphictyons à la place des Phocéens qui avoient été exclus. Ce fut à l'occaſion de cette élection que Démoſthènes compoſa une harangue touchant la paix, afin d'engager les Athéniens à l'approuver. Lorſque les Romains ſe furent rendu maîtres de la Gréce,

Digitized by Google

ils conſerverent l'aſſemblée des Amphictyons. Après la bataille d'Actium, Auguſte accorda à la ville de Nicopolis, qu'il avoit fait bâtir, le privilége d'y entrer. Mais l'autorité de cette aſſemblée étoit alors extrêmement diminuée. Enfin Strabon aſſure que de ſon temps elle ne ſe tenoit plus. * Juſtin, *lib.* 8. Diod. *lib.* 16. Strabon, *l.* 9. Toureil, *remarques ſur l'oraiſon de la paix, de Demoſthènes.*

AMPHIDAMAS, illuſtre citoyen de Chalcide, & général des armées de ſa patrie, mourut en combattant contre les Erythréens. Les plus habiles poëtes d'Erythrée ſe trouverent à ſes funérailles qui ſe firent à Chalcide, & y diſputerent un prix de poëſie. Homere & Heſiode furent du nombre des concurrens; & comme les juges craignoient de prononcer ſur les vers de ces deux grands hommes, ils s'aviſerent de propoſer des queſtions énigmatiques; celle-ci en fut une, ſelon la traduction de Plutarque par Amyot:

Muſe, dis moi, ce qu'on confeſſera
Qui ne fut onc & jamais ne ſera.

Heſiode répondit ſur le champ:

Quand les chevaux de Randon furieux,
Pour emporter le prix victorieux,
Courant autour la tombe & ſépulture
De Jupiter, y rompront leur voiture.

Solution qui fut trouvée ſi juſte, qu'Heſiode eut le prix, qui étoit un trépied d'or. Plutarque qui raconte cette hiſtoire, *au deuxieme chapitre du banquet des ſept ſages*, nous apprend que c'étoit la coutume des anciens Grecs, d'exercer la ſubtilité de leur eſprit par les énigmes qu'ils ſe donnoient à deviner les uns aux autres. * Plutarque, *banquet des ſept ſages. Sympoſiac. l.* 5, *queſt.*

AMPHIDAMAS, de la famille des Inachides, étoit fils d'Alceüs & frere de Lycurgue, comme le veut Pauſanias; mais plutôt fils du dernier, & petit-fils d'Alceüs, comme on le peut conclure de ce qu'Apollodore dit de lui. Il eſt cependant bien différent de l'autre Amphidamas, *dont nous avons déja parlé.* * Pauſanias, *in Arcad. l.* 8. Apollodore, *l.* 3, *&c.*

AMPHIDAMAS, fils de Buſiris, qu'Hercule tua avec ſon pere, parcequ'il les ſurprit lorſqu'ils immoloient leurs hôtes en ſacrifice. * Hoffman.

AMPHIDROMIES, fête que les païens célébroient dans leurs maiſons, le cinquiéme jour après la naiſſance de leurs enfans. Celles qui avoient fait la fonction d'accoucheuſes, ſe lavoient d'abord les mains; & prenant l'enfant entre leurs bras, couroient l'offrir aux dieux, & le donnoient à la nourice pour en avoir ſoin. Alors les parens & les amis faiſoient de petits préſens à ces femmes, & l'on faiſoit un grand feſtin. Heſychius dit que ce jour-là même on donnoit un nom à l'enfant: mais en un autre endroit, il dit que le nom ſe donnoit le dixiéme jour. Si ce dernier ſentiment eſt véritable, la fête des Amphidromies n'eſt pas de celles que les Romains appelloient *nominales*. Amphidromies eſt un mot grec Αμφιδρομία, qui ſignifie *courſe à l'entour*, ou *en cercle.* * Heſych. Platon, *in Theæteto.* Ariſtoph. *in avibus.* Suidas. Cœl. Rhodig. *l.* 12, *c.* 12. Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

AMPHILOQUE (S.) *Amphilochius*, archevêque d'Icone en Lycaonie, a été l'un des plus illuſtres prélats du IV ſiécle, & l'un des plus grands défenſeurs de la foi orthodoxe, contre les hérétiques. Il étoit originaire de Cappadoce; & après avoir profeſſé la rhétorique durant quelque temps, il fréquenta enſuite le barreau, & fit la fonction d'avocat & de juge. Depuis il ſe retira dans la ſolitude d'Ozizale en Cappadoce, & vers l'an 344 il fut élu évêque d'Icone. C'eſt ainſi qu'eſt nommée ſon égliſe, dans le premier concile général aſſemblé à Conſtantinople, où Amphiloque ſe trouva l'an 381. Il aſſiſta encore aux conciles tenus en la même ville les années 385 & 394. Il eut beaucoup de part à l'amitié de S. Grégoire *de Nazianze* & de S. Baſile. L'un & l'autre lui écrivirent diverſes lettres, que nous avons encore; & le dernier compoſa, à ſa priere, le traité du S. Eſprit, & pluſieurs épîtres pour réſoudre ſes difficultés. Nous en avons trois qui portent le nom de *canoniques*. Amphiloque inſtruiſit lui-même l'égliſe par divers traités, cités non-ſeulement par Theodoret, par S. Jérôme, par Léon de *Byzance*, par S. Cyrille *d'Alexandrie* & par S. Jean de *Damas*; mais encore par le concile général d'Ephèſe, & par le ſecond concile de Nicée. On croit communément que la vie de S. Baſile, qu'on lui attribue, n'eſt pas de lui. Ce ſaint prélat ſachant que l'empereur Théodoſe, qui avoit fait aſſembler à Conſtantinople un concile, pour tâcher de réunir les ariens avec les catholiques, écoutoit quelques courtiſans qui favoriſoient les évêques errans, & craignant qu'il ne ſe laiſſât ſéduire par ces eſprits artificieux, il oſa lui demander qu'il leur interdît la liberté de s'aſſembler, même à la campagne: l'empereur qui leur avoit déja fait cette défenſe, mais pour les villes ſeulement, trouva cette demande trop dure. Le ſaint évêque ne ſe rebuta point, & quelques jours après il alla au palais avec d'autres évêques pour ſaluer l'empereur. Lorſqu'il fut entré dans l'appartement de Théodoſe, qui étoit avec Arcadius ſon fils, depuis peu aſſocié à l'empire, & déclaré Auguſte, il ſalua Théodoſe, & ne fit pas ſemblant de voir le jeune prince. Théodoſe crut qu'il n'y ſongeoit pas, & l'avertit de venir ſaluer ſon fils & de le baiſer. Le Saint s'approcha du jeune prince, & lui fit quelques careſſes, comme à un autre enfant; mais ne lui rendit point les reſpects qu'on avoit accoutumé de rendre aux empereurs, & s'adreſſant à Théodoſe, il lui dit que c'étoit aſſez qu'il lui eut rendu ſes reſpects ſans les rendre encore à Arcade. Théodoſe ſe mit en colere, comme d'une injure qu'on lui faiſoit en la perſonne de ſon fils, & commanda qu'on chaſſât l'évêque de ſa chambre. Comme on le pouſſoit donc pour le faire ſortir, il ſe retourna vers Théodoſe & s'écria: » Vous voyez, ſeigneur, que vous ne pouvez ſouffrir l'injure qu'on » fait à votre fils, & que vous vous emportez de colere contre ceux qui ne le traitent pas avec reſpect; » ne doutez pas que le Dieu de l'univers n'abhorre de » même ceux qui blaſphèment contre ſon fils unique, » en ne lui rendant pas les mêmes honneurs qu'à lui, » & qu'il ne les haiſſe comme des gens ingrats à leur » bienfaiteur & à leur Sauveur. « Théodoſe comprit alors, & admira l'adreſſe de ce ſaint évêque: il le rappella, lui demanda pardon, & publia peu de temps après des loix, par leſquelles il défendoit aux hérétiques de tenir des aſſemblées, de faire aucune ordination, & d'enſeigner leur doctrine. On croit que la premiere de ces loix eſt celle qui eſt datée du 25 juillet 383, & adreſſée à Poſthumien, préfet du prétoire en Orient; l'autre eſt du 3 ſeptembre ſuivant. S. Amphiloque fit auſſi la guerre aux Maſſaliens ou *Euchites*, ainſi appellés, parcequ'ils faiſoient conſiſter dans l'oraiſon ſeule toute l'eſſence de la religion, & préſida au concile de Side, métropole de la Pamphilie, aſſemblé contre ces hérétiques illuminés. Il y a apparence qu'il mourut après l'an 394, & ſelon M. de Tillemont avant l'an 403; puiſqu'il n'eſt fait aucune mention de lui dans les troubles que cauſa la dépoſition de S. Jean Chryſoſtome, qui dit dans ſon traité *des hommes illuſtres* qu'Amphilochius avoit compoſé un traité du Saint Eſprit, qu'il lui avoit lu; mais ce traité eſt perdu. M. Cotelier a donné une lettre ſynodique d'Amphilochius, qui eſt véritable. On lui attribue encore le poëme à Seleucus, petit-fils de l'empereur Trajan; mais il eſt plutôt de S. Grégoire de *Nazianze*. L'on n'a que des fragmens de tous les autres ouvrages d'Amphilochius, & huit homélies données par le P. Combefis ſous ſon nom, que M. de Tillemont croit ſuppoſées. Il falloit que S. Jérôme fît grand cas d'Amphiloque, puiſque dans ſa lettre 84 à Magnus, il ſemble l'égaler aux Ba-

ſiles & aux Grégoires de *Nazianze*, pour l'érudition ſacrée & profane. Les Grecs & les Latins l'ont mis au nombre des Saints, & honorent ſa mémoire le 23 de novembre. Sa vie que nous avons dans Surius, eſt aſſurément une piéce ſuppoſée. M. Hermant a recueilli la ſuite de ſes actions, en écrivant la vie de S. Baſile & de S. Grégoire de *Nazianze*. On pourra auſſi conſulter S. Jérôme, Théodoret, Sozomene, Poſſevin, Bellarmin, &c. Tillemont, *mem. pour l'hiſt. eccl.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. IV ſiecle.*

AMPHILOQUE, fils d'*Amphiaraüs* & d'*Eriphyle*, fut un célébre devin. Il accompagna Alcméon ſon frere à la ſeconde guerre de Thèbes; quelques-uns diſent qu'il l'aida à ſe défaire d'Eriphyle; mais la plupart des auteurs ſont d'un autre ſentiment. L'autel qu'on lui conſacra dans Athènes contribua beaucoup moins à la gloire de ſon nom, que l'oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où les conſultans paſſoient la nuit dans le temple, & ce qu'ils ſongeoient, devoit être l'éclairciſſement de ce qu'ils vouloient ſavoir. Pauſanias aſſure que de ſon temps il n'y avoit point d'oracle auſſi fidéle que celui-là. Amphiloque avoit été avec Mopſus le fondateur de cette ville où ſe rendoit cet oracle: ce fut après la guerre de Troyes. Ces deux fondateurs ſe querellerent & s'entretuerent en duel: quelques-uns aſſurent pourtant qu'Amphiloque fut tué par Apollon. Il joignit enſemble la royauté & la prophétie; car il fut roi d'Argos: il eſt vrai qu'il ne put pas ſe maintenir dans le royaume; il en ſortit mécontent, & alla fonder une ville dans le golfe d'Ambracie. Plutarque rapporte un oracle d'Amphiloque rendu à un certain Theſpeſius, lequel ayant demandé aux dieux s'il vivroit mieux qu'il n'avoit fait (car il avoit vécu dans le déſordre) fut par-là que cela arriveroit après ſa mort: en effet ayant été tué, il reſſuſcita trois jours après, & mena depuis une bonne vie. Il ne faut pas confondre notre devin avec cet AMPHILOQUE dont Pline fait mention dans ſon *X liv. chap.* 22, & dont une oye fut amoureuſe: celui-ci étoit natif d'Olene. Cela arriva dans *Ægée* ville d'Achaye.* Homer. *Odyſſ. l.* 15. Pauſan. *l.* 5. Apollod. *l.* 3. Strab. *l.* 7. Thucydide. Xiphilin. Plin. *l.* 13 & 16. Tite-Live, *l.* 45. Elien, *hiſt. animal. l.* 5. Athen. *l.* 15. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

AMPHILOQUE étoit, ſelon Lucien, fils d'un ſcélérat, qui avoit tué ſa mere. Il exerça en Cilicie le métier de devin, & diſoit la bonne aventure à tous venans, moyennant une récompenſe très-modique; ce qui fait dire à Lucien, qu'il avoit ôté la pratique à Apollon. Le même Lucien dans le *Menteur*, fait parler un certain Eucrate, au ſujet d'Amphiloque: « Comme je revins, » *dit-il*, d'Egypte, ayant entendu parler de l'oracle d'Amphiloque, qui répondoit clairement & ponctuellement » ſur tout ce qu'on deſiroit ſavoir, pourvu qu'on le donnât par écrit à ſon prophéte, j'eus la curioſité de le » conſulter en paſſant. » * Lucien, *au dialogue intitulé*, Aſſemblée des Dieux.

AMPHILOQUE, philoſophe Athénien, a laiſſé un ouvrage d'agriculture, ſelon le témoignage de Varon qui le cite, *lib.* 1. *de re ruſtica*, *c.* 1.

AMPHILYQUE, *Amphylicus*, de Corinthe, étoit pere du poëte Eumelus, auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Bugonie*, ou génération des abeilles, & l'autre *Europe*. Cet Eumelus floriſſoit dès la ſeconde année de la III olympiade, 767 ans avant J. C. Il compoſa auſſi une hiſtoire de Corinthe en vers. * Euſebe, *en ſa chron.*

AMPHILYTE, devin d'Acarnanie, voulant perſuader à Piſiſtrate d'attaquer les Athéniens, ſe ſervit de ces vers, comme s'il eût été inſpiré de quelque divinité:

Les filets ſont jettés, & le thon ſe prendra
Aux premieres clartés que la lune rendra.

Piſiſtrate l'ayant aſſuré qu'il comprenoit le ſens de ces paroles, attaqua les Athéniens. Ils étoient campés dans un lieu avantageux; mais après avoir ſoupé, les uns s'étoient mis à jouer, & les autres dormoient. Ainſi Piſiſtrate les ayant défaits, ſe rendit maître d'Athènes pour la troiſiéme fois, ſous la LVIII olympiade, vers l'an 547 avant J. C. * Hérodote, *l.* 1 ou *Clio.*

AMPHIMEDON, fils de Melanthée, l'un des amans de Pénélope, fut tué par Télémaque fils d'Ulyſſe. * *Odyſſ.* 22 & 24.

AMPHIMEDON, Libyen qui fut tué dans la cour du roi Cephus, en combattant contre Perſée. * Ovide le rapporte, *Metam.*

AMPHINOMÉ, mere de *Jaſon* chef des Argonautes, ſe plongea un poignard dans le ſein, du regret qu'elle eut de la longue abſence de ſon fils. * Natalis Comes, *l.* 6, *c.* 7. C'eſt auſſi le nom d'une nymphe, dont Homere fait mention, *Iliad. v.* 44.

AMPHINOMUS, philoſophe, qui a laiſſé quelques traités de géométrie. Il eſt cité par Proclus, dans ſon commentaire ſur Euclide. On ne ſait pas en quel temps il vivoit. * Proclus, *l.* 1. Voſſius, *de math. c.* 54, §. 17.

AMPHINOMUS & ANAPIUS, deux freres qui ſe ſont ſignalé par leur piété, pour avoir ſauvé leurs pere & mere ſur leurs épaules au péril de leur vie, de la ville de Catane en Sicile, qui étoit embraſée des feux du mont Etna. Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 4, *ex.* 11. Senec. *l.* 3, *de benef. c.* 37. Voici ce qu'en dit Cornelius Severus, *in Ætna.*

Amphinomus fraterque pari ſub munere fortes;
Cùm jam vicinis ſtreperent incendia tectis,
Accipiunt pigrumque patrem, matremque ſenilem.

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, que ſon mari Lycus, roi de Thèbes, avoit répudiée. Amphion ſavoit ſi parfaitement jouer de la lyre, que les poëtes ont feint que les rochers le ſuivoient; voulant par-là exprimer le pouvoir qu'il avoit d'attendrir les ames les plus farouches. On ajoute que les pierres touchées de ſes accords, ſe rangerent d'elles-mêmes, pour former les murailles de Thèbes. C'eſt ce qu'Horace exprime ainſi, *de arte poët.*

Dictus & Amphion Thebana conditor arcis,
Saxa movere ſono teſtudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet, &c.

Cette fable eſt fondée ſur ce qu'Amphion avoit l'adreſſe d'enchanter les eſprits & les cœurs des peuples les plus durs & les plus barbares, par la douceur de ſes diſcours; de les civiliſer, & de leur apprendre à vivre enſemble dans des villes. Les anciens auteurs l'ont fait inventeur de la muſique. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il y a eu deux Amphions; le premier frere de Zethus qui regna à Thèbes dans la Béotie, & dont Euſébe fait mention dans ſa chronique, lequel ſuivant ſon calcul, auroit vécu vers l'an 1417 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; l'autre Amphion, ſurnommé *Dircéen*, étoit, dit-on, d'un village ſitué le long de la riviere de Dircé dans la Béotie. On prétend qu'il étoit plus jeune que l'autre; & ſuivant le même calcul, il auroit vécu environ 1326 ans avant Jeſus-Chriſt. C'eſt ce dernier Amphion qu'on fait même inventeur de la muſique. Mais il eſt abſolument impoſſible de rien fixer de certain dans ces fables, ſoit pour les faits, ſoit pour la chronologie. Ovide dit qu'Amphion étoit époux de la ſuperbe Niobé, & qu'il ſe fit mourir de déſeſpoir, de ce qu'Appollon & Diane avoient tué ſes enfans à coup de fléches. On aſſure auſſi que les deux freres Amphion & Zethus furent enterrés dans le même tombeau, & que les Tithoréens avoient grand ſoin d'aller le viſiter tous les ans, & d'y porter quelques offrandes dans le temps que le ſoleil étoit au ſigne du taureau, parce-qu'alors leur terroir étoit extrêmement fertile, & au contraire celui des Thébains devenoit ſtérile. * Strabon, *l.* 9.

Digitized by Google

l. 9. Pline, *l.* 7, *ch.* 55. Plutarch. *de muſic. c.* 2. Pauſanias, *l.* 9. Apollonius, *l.* 1 & 4. *Argon.* Ovide, *metamorp. l.* 6. Natalis Comes, *l.* 8, *c.* 15, *myth.* Laurembergius, *Græcia antiq. &c.*

AMPHION, fils d'Hypſon, fils de Pelée, un des Argonautes, reſſembloit ſi bien à ſon frere Deucalion, que leur propre pere s'y trompoit. * Valer. Flacc. *v.* 367.

AMPHION, Grec, peintre célébre dont parle Pline. Il aſſure qu'il étoit inimitable pour ce qu'on appelle compoſition. * Plin. *l.* 36. *hiſt. nat. c.* 10.

AMPHION, Grec & fameux ſculpteur, fils d'*Ariſtor*, avoit travaillé à diverſes ſtatues qui furent fort eſtimées de ſon temps. * Pauſanias, *l.* 10.

AMPHION, affranchi de Quintus-Catulus, étoit fort ſavant, & l'avoit fait paroître dans divers ouvrages de ſa façon qu'on eſtimoit. * Pline, *l.* 36, *c.* 18.

AMPHION, évêque d'Epiphanie en Cilicie dans le IV ſiécle, aſſiſta aux conciles d'Ancyre, de Néocéſarée, & de Nicée. S. Athanaſe le met au rang des hommes apoſtoliques de ſon ſiécle. Il gouverna l'égliſe de Nicomédie, quand Euſébe en fut chaſſé après le concile de Nicée; mais il demeura toujours évêque titulaire d'Epiphanie. Il eſt fait mémoire de lui dans le ménologe des Grecs & dans le martyrologe romain au 11 de juin. * S. Athanaſius, *orat.* 1 *contra Arianos*, *apol.* 2. Sozomene, *l.* 2, *c.* 20. Théodoret, *l.* 1, *c.* 20. Baillet, *vies des Saints*.

AMPHIPOLES, archontes ou magiſtrats que Timoleon inſtitua à Syracuſe, après en avoir chaſſé Denys *le Jeune*, qui en étoit tyran. Ce fut ſous la CIX olympiade, 304 ans avant Jeſus-Chriſt. Ils avoient ſoin du gouvernement & de la police de cette grande ville; & leur autorité dura plus de trois cens ans. * Diodore de *Sicile*, *livre* 16 *de ſa bibliothéque hiſtorique*.

AMPHIPOLIS, ville ſur les frontieres de Thrace & de Macédoine avec archevêché. Les Grecs la nommerent depuis *Chriſtopoli*, & on aſſure que ſon nom moderne eſt *Emboli* ou *Chryſopoli*, & ſelon Lucas Holſtenius, *Chiſopoli*. Elle étoit ſituée ſur le fleuve Strymon, qui la baignoit de tous côtés; & ce lieu s'appelloit auparavant *les neuf chemins*. Ariſtagoras Miléſien, fuyant les armes de Darius, voulut s'y établir; mais il en fut empêché par les Edoniens, la premiere année de la LXIX olympiade, l'an 504 avant Jeſus-Chriſt. Depuis, les Athéniens y envoyerent dix mille habitans qui furent taillés en piéces à Drabeſque par les Thraces. Cela n'empêcha pas Agmon fils de Nicias, d'y fonder une nouvelle colonie, après avoir chaſſé les Edoniens qui s'en étoient remis en poſſeſſion. Ces peuples ayant pris le parti des Lacédémoniens contre ceux d'Athénes, furent le ſujet de ces guerres qu'on renouvella du temps de Philippe de Macédoine. Perdiccas II prit Amphipolis au commencement de la LXXXIX olympiade, l'an 424 avant J. C. * Thucydide, *l.* 4 & 5. Juſtin, *l.* 8. Pline, *l.* 4, *c.* 10. Suidas.

AMPHIRETE, Acanthien, ayant été pris par des corſaires & mené dans l'iſle de Lemnos, on le mit aux fers, les pirates comptant qu'ils en tireroient une bonne rançon. Amphirete, pour s'en délivrer, s'aviſa de ne rien manger; en même temps il ſe mit à boire du vermillon délayé dans de l'eau ſalée; ayant après cela été à ſes néceſſités naturelles, les pirates s'imaginerent qu'il avoit le flux de ſang, & lui ôterent les fers de peur qu'il ne mourût, & que par là ils ne perdiſſent leur rançon. Amphirete ſe voyant un peu en liberté, profita de la nuit pour ſe ſauver, & s'étant mis dans une barque de pêcheur, il arriva heureuſement à Acanthe. * Polyæn. *l.* 6 *à la fin*.

AMPHIS, poëte comique, vivoit du temps de Platon, ſous la XCV olympiade, & vers l'an 400 avant J. C. ſelon ce qu'on peut recueillir de ce qu'écrit de lui Diogène Laërce, dans la vie de ce philoſophe. Athenée parle auſſi de lui *au l.* 14.

AMPHISTENES, Lacédémonien, qui offrant un ſacrifice à Diane, entra en fureur. * Pauſanias, *l.* 1.

AMPHISTIDES, certain homme qui ne put jamais apprendre à compter que juſqu'au nombre de cinq. De ſorte que lorſqu'on vouloit railler quelqu'un qui ne ſavoit pas bien la ſcience des nombres, qui eſt la ſeule propre de l'homme, ſelon la remarque d'Ariſtote, on le comparoit à cet Amphiſtides. On dit encore de lui que lorſqu'il fut marié, il n'oſa toucher à ſa femme, de peur qu'elle ne s'en plaignît à ſa mere: il ignoroit même, à ce qu'on prétend, ſi c'étoit de ſon pere ou de ſa mere qu'il étoit né. * Suidas. Ariſtote, *prob. ſect.* 10.

AMPHISTRATUS & RECAS, Grecs qui accompagnoient Caſtor & Pollux, & conduiſoient leurs chevaux, à qui Jaſon donna le gouvernement de pluſieurs places. * Juſtin, *l.* 42, *c.* 3. Strabon, *l.* 11.

AMPHITHEATRE, en latin *Viſorium*, édifice ſpacieux, bâti en rond ou en ovale, qui environnoit le théâtre des Romains, & rempli de ſiéges, ſur leſquels le peuple aſſis regardoit les divers jeux & ſpectacles qu'on lui donnoit de fois à autres; c'eſt-à-dire, les combats des gladiateurs, & les chaſſes des bêtes féroces. Il eſt conſtant que du temps de Vitruve il n'y avoit point encore d'amphithéâtres bâtis à Rome; & que ſelon la remarque de Juſte-Lipſe, il y a faute dans Pline, où on lit *Pompeii amphitheatri*, au lieu de *Pompeiani theatri*. Il y a eu dans la ſuite pluſieurs amphithéâtres à Rome. Le plus fameux a été celui de Néron, conſtruit de pierre tyburtine, dont la dureté & la beauté approche de celle du marbre. On l'appelle le *Coliſée*, du coloſſe de Néron. Il étoit long de ſix-vingt-quinze pieds, & large de cinq cens vingt-cinq, capable de contenir quatre-vingt-ſept mille perſonnes aſſiſes à leur aiſe; & ſa hauteur étoit de cent ſoixante-cinq pieds de roi. Dans les premiers temps on ne bâtiſſoit point de théâtres ni d'amphithéâtres permanens; ils étoient ſeulement conſtruits de bois, & on les ôtoit après les jeux. Et Dion rapporte qu'un de ces anciens amphithéâtres fondit, & que ſous les ruines il y eut une infinité de monde écraſé. Auguſte fut le premier qui en fit conſtruire un de pierres dans le champ de Mars, aux dépens de Statilius Taurus, l'an de la fondation de Rome 725, & cet amphithéâtre ſubſiſta juſqu'à l'empereur Veſpaſien; car ce premier ayant été brulé ſous Néron, Veſpaſien en fit rebâtir un nouveau ſous ſon huitiéme conſulat, deux ans avant ſa mort: mais il ne put le voir achever: Tite y mit la derniere main. Pline rapporte que Curion dreſſa un amphithéâtre qui tournoit ſur de gros pivots de fer; deſorte que du même amphithéâtre on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux théâtres différens, ſur leſquels on repréſentoit des piéces toutes différentes. Les amphithéâtres étoient conſacrés à Diane *Taurique* ou *Scythienne*, à Jupiter *Latien* ou *Scygien*, comme veut Martial, & enfin à Saturne. Minutius Felix nous dit qu'il y avoit un autel ſur lequel on immoloit les hommes avant que de commencer les jeux. L'amphithéâtre étoit diſtribué en trois parties principales. *La premiere* qui étoit comme le théâtre, étoit la plus baſſe, & faiſoit comme un parterre de ſable: on l'appelloit *cavea*, c'eſt-à-dire, *cave*, à cauſe qu'elle étoit pleine de caveaux ſouterrains & artificiels, dont les uns ſervoient à enfermer les bêtes, les autres à conſerver les eaux néceſſaires pour les divertiſſemens des naumachies, & pour la commodité des ſpectateurs aſſemblés. On y ſerroit les outils & uſtenciles néceſſaires aux jeux. Il y avoit auſſi un endroit particulier où on réſervoit des figures d'hommes faites de foin, dont on ſe ſervoit pour mettre les taureaux en furie dans les combats de ces animaux. Ce lieu étoit uni, égal & ſablé; ce qui lui donna le nom d'*arena*, ou d'*arene*, d'où eſt venue cette expreſſion latine figurée, *in arenam deſcendere*, qui veut dire, *entrer au combat*; parceque les gladiateurs combattoient dans cette aréne ou place ſablée. *La ſeconde partie* étoit l'enceinte

de cette arene, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers degrés qui alloient en montant: ce qui faiſoit que les ſpectateurs les plus proches n'empêchoient pas, étant aſſis, les plus éloignés de voir. *La troiſiéme partie* ſervoit à garder diverſes eſpéces d'animaux, des chevaux pour les courſes & pour les chaſſes, des bêtes féroces pour les criminels & pour les athlétes. Juſte-Lipſe, qui a examiné ce qui regarde cette matiere, dit qu'il eſt aſſez difficile de marquer préciſément le temps auquel on a fait bâtir des amphithéâtres. Il ne laiſſe pas néanmoins d'établir leur invention ſur le déclin de la république, & ſe perſuade que le théâtre de Curion étoit auſſi un amphithéâtre, parceque quand on vouloit on le ſéparoit en deux parties; & quand on changeoit de deſſein, & qu'on vouloit ſe ſervir de toute ſon étendue, il formoit un véritable amphithéâtre. Ces paroles ſont tirées de Pline, & ſemblent montrer que le tribun du peuple avoit droit de paſſer pour l'inventeur des amphithéâtres: car dans le même endroit il eſt expreſſément remarqué que les plaiſirs de la ſcène y furent donnés avec tant d'artifice, qu'encore qu'il y eût comme deux théâtres, l'adreſſe des machiniſtes avoit ſi bien diſpoſé les choſes, que quand on vouloit, on ne voyoit plus qu'une enceinte ou un amphithéâtre. Cependant un fameux édile nommé *Statilius Scaurus*, peut être cenſé avoir précédé Curion dans ce deſſein: car, ſelon le même Pline, Scaurus fut le premier qui expoſa au peuple cent cinquante panthéres; & Bulengerus ajoute qu'on ſe ſervit de ſon théâtre comme d'un amphithéâtre. Mais il eſt très-conſtant que Jules-Céſar eſt le premier fondateur des amphithéâtres; & Bulengerus nous aſſure qu'après avoir ſubjugué l'Aſie & l'Afrique, il bâtit un théâtre de bois dans le champ de Mars, qui fut appellé *amphithéâtre*, à cauſe des degrés qui l'entouroient, & ſur leſquels les ſpectateurs pouvoient regarder les jeux, étant aſſis à leur aiſe. Les deux amphithéâtres les plus anciens qui nous reſtent, ſont celui de Verone en Italie, & celui de Nîmes en Languedoc. Pour celui de Veſpaſien qui fut bâti de figure ovale par cet empereur, & réparé par Domitien, & que l'on nomme aujourd'hui *Coliſée*, il a été beaucoup ruiné par les Goths & autres peuples barbares, qui ravagerent la ville de Rome; ſans parler des papes & de leurs neveux, qui en ont ôté des pierres pour bâtir leurs palais. Outre l'amphithéâtre qu'Auguſte & Veſpaſien avoient fait bâtir à Rome, Tibére en commença un autre, que Caïus acheva. Trajan en fit conſtruire un dans le champ de Mars, que l'empereur Adrien fit démolir malgré le peuple. Il y a eu & il y a encore quelques reſtes d'anciens amphithéâtres, que l'on avoit faits dans d'autres endroits. Celui que l'on voit à préſent près de la Loire eſt remarquable, en ce qu'il eſt taillé dans la montagne, enſorte qu'il ſemble que l'art n'y a eu aucune part. On ne ſait quand & par qui celui de Nîmes a été conſtruit. Il eſt long de 470 pieds, bâti de pierres de taille ſi grandes, que les architectes ont peine à comprendre comment on a pu tranſporter & mettre en œuvre des matériaux auſſi lourds & auſſi maſſes que ceux que l'on y remarque. Quelques auteurs aſſurent que les Goths s'y fortifierent autrefois, & s'en ſervirent comme de forteresſe. Il y en avoit auſſi un à Plaiſance, dont les anciens ont parlé avec éloge. Celui de Pola, ville d'Italie, étoit remarquable, en ce que l'extérieur qui étoit conſtruit de pierres de taille, étoit permanent; au lieu que la partie intérieure, comme les eſcaliers, les bancs & les baluſtrades qui n'étoient faites que de bois, ſe démontoient chaque fois que l'on repréſentoit les jeux. Il ne nous reſte aucun amphithéâtre plus parfait que celui que l'on voit encore à Vérone en Italie, bâti d'un beau marbre. Quelques auteurs ont cru qu'il avoit été bâti avant Auguſte, ou du moins de ſon temps. *Voyez* THÉATRE.

* Suéton. *c.* 20, *n.* 2. Tacit. *hiſt.* 11, 2. Pitſeus, *lexic. antiquit. &c.* Lipſe, *des amphithéâtres*, *c.* 2 & 3. Dempſter, *antiquités romaines*, *livre* 5.

AMPHITRITE, déeſſe de la mer, ſelon les poëtes, qui la font fille de Nerée ou de l'Océan & de Doris, & femme de Neptune. Ils diſent que fuyant le mariage, elle fut perſuadée de conſentir à épouſer Neptune, par un dauphin que ce dieu envoya pour la chercher, & qui la trouva enfin au pied du mont Atlas. Le nom d'Amphitrite lui a été donné, parcequ'elle embraſſe & environne la terre, dont elle mine les bords; du grec ἀμφὶ, *de tous côtés*, & de τρίβειν, *broyer*, *froter*, ou τρεῖν *épouvanter*, parcequ'elle eſt terrible, lors principalement qu'elle eſt agitée.* Heſiode. Heſychius. Ovide, *metam.* 1. Catule, *dans les Argonautes*. Claudien, *l.* 1 *de raptu Proſerp.*

AMPHITRYON, né à Argos, fils d'Alcée, & petit-fils de Perſée, épouſa Alcmene, fille d'Electrion roi de Mycénes, auquel il ſuccéda, après l'avoir tué par malheur d'un coup de bâton, en voulant fraper une vache. Il fut enſuite à Thèbes, dont quelques auteurs le font roi, pour expier ce parricide involontaire; & de-là il partit pour aller faire la guerre aux Teleboëns, qu'il vainquit par le ſecours de Cornetho, fille de Pteleraüs. Cette fille étant devenue paſſionément amoureuſe d'Amphitryon, coupa le cheveu d'or que ſon pere avoit à la tête, d'où dépendoit ſa vie, & la conſervation de ſon royaume; ce malheureux pere mourut auſſi-tôt, & Amphitryon ſe rendit ainſi maître de la ville des Teleboëns. Pendant ce temps-là Jupiter ſurprit Alcmene ſous la figure d'Amphitryon, & en uſa avec elle comme s'il eut été ſon mari. Amphitryon revenant de ſon voyage, fut reçu de ſon épouſe comme un homme avec qui elle avoit paſſé la nuit, & non pas comme un homme qui arrivoit. Tireſias éclaircit les ſoupçons d'Amphitryon, & l'aſſura que c'étoit Jupiter qui avoit eu commerce avec Alcmene. Neuf mois après Alcmene accoucha de deux garçons, dont l'un, fils de Jupiter, fut nommé *Hercule*, & l'autre, fils d'Amphitryon, fut appellé *Iphiclus*. Cette hiſtoire fabuleuſe eſt rapportée par Apollodore, *l.* 2, & Plaute en a fait une agréable comédie, que Moliere n'a pas eu de peine à accommoder au théâtre françois. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Bayle, *dict. critique.*

AMPHORE, *Amphora*, vaiſſeau de terre à deux anſes dont les Romains ſe ſervoient pour meſurer les choſes ſéches & liquides. Horace en parle dans ſon art poëtique, *v.* 21, & en pluſieurs autres endroits de ſes ouvrages.

—— Amphora cœpit
Inſtitui, currente rotâ, cur urceus exit?

Horace & Ciceron marquent que de leur temps on s'en ſervoit pour y mettre du vin, du miel & des olives. * Ciceron *pro* Font. *orat. XI. in Verrem.*

Nec Læſtrigonia Bacchus in amphora
Langueſcit mihi. Horat. *Od. lib. III.* 11. 34.

Il paroît que ces vaſes étoient fragiles; c'eſt ce qui a fait préſumer qu'ils étoient faits de terre. Ils avoient une eſpéce de gouleau long & menu. On les revêtoit ſouvent de plâtre ou de quelqu'autre choſe, de peur qu'elles ne ſe caſſaſſent, ou que la force de la liqueur qu'elles renfermoient ne s'évaporât. On mettoit des étiquettes extérieures à chacune de ces amphores ainſi incruſtées de plâtre, pour marquer l'ancienneté & le lieu d'où venoit la liqueur qu'elles renfermoient.

Cujus patriam, titulumque ſenectus
Delevit, multa veteris fuligine teſta. Juv. *ſat.* 5, *v.* 34.

Perrone marque diſtinctement l'une & l'autre de ces choſes dans le 34 chap. *Statim*, dit-il, *allatæ ſunt amphoræ vitreæ diligenter gypſatæ, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo, Falernum opimianum annorum centum. Dum titulos perlegimus.* C'eſt de cet uſage que quelques auteurs prétendent qu'eſt venu le proverbe latin *Melioris notæ*, lorſque l'on veut louer quel-

que chose. On plaça aussi de ces amphores dans presque toutes les rues de Rome pour la propreté de la ville & la commodité des particuliers. Les passans avoient coutume d'uriner dans ces vases. L'usage en fut commun jusqu'au temps de Vespasien, qui par avarice vendit la permission de ramasser l'urine de ces amphores.

Plusieurs auteurs Latins se sont servi de ce terme pour exprimer toutes sortes de vases : quelques autres l'ont appliqué à toutes sortes de vases ou vaisseaux pour serrer des choses liquides. Quelques-uns enfin assurent que c'étoit une mesure que l'on nommoit aussi *quadrantal*, parcequ'elle avoit un pied en quarré, *Dicitur & quadrantal ex pede in quadrum.* Ce vase contenoit quatre septiers & demi de vin; c'est environ trente-six pintes de Paris. Suétone rapporte l'histoire d'un homme qui prétendoit à la questure, & qui but une amphore de vin en un repas chez l'empereur Tibere : *Ob epotam in convivio propinante se vini amphoram.* Cette mesure contenoit encore un minot ou trois boisseaux des choses séches, & on en conservoit le modéle à Rome dans le Capitole, pour éviter les fausses mesures, comme le témoigne Remnius Fannius Palémon, précepteur de Lucain : on l'appelloit à cause de cela *amphora Capitolina.* Elle étoit d'un pied quarré en toutes ses dimensions, de longueur, largeur & profondeur, & par conséquent cubique. * Rosin, *antiq. grec. & rom.* Pitiscus, *lexic. antiquitatum.*

AMPHORITES, espéce de combat qui se faisoit dans l'isle d'Ægine, où l'on donnoit un bœuf pour récompense au poëte qui avoit fait de meilleurs vers dithyrambiques en l'honneur de Bacchus. * Natal. Comes, *l.* 5, *c.* 4.

AMPHOS, comte de Toulouse, *cherchez* ALFONSE.

AMPHOTERUS, frere de Craterus, l'un des chefs d'Alexandre, fut envoyé avec soixante vaisseaux dans l'isle de Co, pour soumettre les peuples qui l'habitoient; & dans le Peloponnèse, pour appaiser les tumultes que les Lacédémoniens y avoient excités. Dans tous ces emplois il se signala par son courage & par sa prudence. * Arien, *l.* 3.

AMPHOTERUS, frere d'Acarnas, & fils d'Alcmeon, *cherchez* ACARNAS.

AMPHRYSE, *Amphrysus*, riviere de Thessalie dans la province de Magnesie, est célébre dans l'histoire fabuleuse; parceque les poëtes disent qu'Apollon garda sur ses bords les troupeaux du roi Admete, d'où Virgile l'a surnommé *Pastor ab Amphryso.* * Virgilius *Georgic. l.* 3. Lucain, *l.* 6, Ovide, *metam. l.* 2.

AMPHRYSE, autre riviere de Phrygie dans l'Asie Mineure, dont l'eau rendoit stériles les femmes qui en buvoient. * Pline, *l.* 32, *c.* 2.

☞ AMPIGLIONE, en latin *Empulum*, château ruiné d'Italie, dans l'état de l'église, & dans la campagne de Rome. C'étoit autrefois un lieu considérable, mais il fut entierement ruiné en 1257. Il n'en reste plus que des ruines, qu'avoit vues M. Baudrand, près de Castel-Madama, entre Tivoli & Ceciliano. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AMPIGOLLI, *cherchez* RAMPEGOLI.

AMPLIATUS ou AMPLIAS, un des premiers fidéles, que S. Paul aimoit particulierement. Quelques auteurs prétendent qu'il fut un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ; qu'il gouverna l'église d'Odissée, ville d'Asie, & que les Juifs lui procurerent la couronne du martyre. * *Epître aux Romains, XVI*, 8. *Martyrol. rom.* 31 *octobre.*

AMPOSTA, bourg d'Espagne dans la Catalogne sur l'Ebre, à trois lieues au-dessous de la ville de Tortose. Quelques-uns croient qu'Amposta est la petite ville nommée autrefois *Adeda*, que d'autres placent au village d'Adebra, qui est dans le même pays. Ce bourg est un bailliage de la religion de Malte avec titre de châtellenie, qui a été autrefois fort considérable. * Baudrand.

AMPOULE, vase fort en usage chez les Romains, sur tout dans les bains, où ils conservoient plusieurs sortes d'huiles, pour s'en frotter au sortir du bain. Les ampoules étoient aussi en usage dans les grandes tables, sur lesquelles on en servoit remplies d'excellent vin. Les voyageurs ou les chasseurs en portoient souvent à leurs ceintures, qui étoient revêtues d'ozier ou de joncs, afin de ménager leur fragilité. L'ampoule avoit un gouleau assez menu, & le corps ou la capacité inférieure fort gros & fort enflé. Les chrétiens se sont servi & se servent encore de plusieurs vases auxquels on donne le nom d'Ampoule. Celui dans lequel on mettoit le vin pour servir au sacrifice, & dans lequel on conserve l'huile des cathécumenes & des malades, & le saint-chrême, ne sont connus que sous le nom d'*Ampoule*. Enfin on appelle *ampoule* une phiole gardée dans l'église de S. Remi de Reims, que l'on dit avoir été apportée du ciel pleine de baume par une colombe, quand Clovis fut baptisé à Reims par S. Remi l'an 496. Cette histoire est rapportée par l'auteur de la vie de S. Remi, attribuée à Hincmar, par l'auteur de la vie de sainte Clotilde, par Flodoard, par Aimoin, & dans les annales de S. Bertin; mais il n'en est rien dit dans l'histoire de Grégoire de *Tours*, qui suppose au contraire que tout étoit préparé quand Clovis entra dans l'église, & se présenta au baptême. Il n'en étoit rien dit non plus dans l'ancienne vie de S. Remi, abrégée par Fortunat, qui vivoit quarante ans après ce saint. La vie de S. Remi, qui porte le nom d'Hincmar, a été faite sur des mémoires infidéles, puisqu'il y est marqué que Clovis fut baptisé la veille de pâque, au lieu qu'Avitus, écrivant dans une lettre adressée à Clovis même, fait connoître que ce fut la veille de Noël. C'est ce qui a fait que d'habiles gens ont douté de la vérité de cette histoire, que d'autres ont soutenue. *Voyez* sur ce sujet le traité de Jacques Chifflet contre l'ampoule de Reims, & le traité apologétique d'Alexandre *le Tenneur* imprimé en 1652. Le silence de Grégoire de *Tours*, qui ne rapporte point ce miracle, quoiqu'il soit si exact à écrire ceux qui sont venus à sa connoissance, est un fort préjugé qu'il n'étoit pas connu de son temps. * Pitiscus, *lexic. antiquit.* Pline, *l.* 4, *epist.* 30. Martial, *l.* 35. Plaute, *Rudens.* Perse. Grégoire de *Tours*, *hist. franc. l.* 2, *c.* 31, avec les notes du P. Ruinard. Hincmar, *in coronatione Caroli Calvi*, *tom. I*, *p.* 744. *Idem seu alius autor. in vita Remigii. Vita sanctæ Clotildis. Liber de gestis Franc.* Aimonius, *l.* 1, *c.* 16. Flodoard, *hist. Rhemens. l.* 1, *c.* 13. Gaguin. Du Haillan, *rerum Gallicar. l.* 3. Sirmond, *in nota ad epistolam Aviti*, *tom. concil.* 4, *p.* 1268. Morus, *de sacris unctionibus.* Chifflet & le Tenneur. Le Sueur, *hist. de l'empire & de l'église*, *à l'an de J. C.* 496, qui examine cette matiere en historien critique.

AMPOULE (Sainte) ordre de chevaliers, que l'on suppose avoir été institué par Clovis, en l'honneur de la sainte Ampoule, dont nous venons de parler. Favin, *dans son histoire de Navarre*, *p.* 1328, assure que ces chevaliers ne sont qu'au nombre de quatre : savoir, ceux qui possédent les quatre baronies de Terrier, de Belestre, de Sonastre & de Louverci, qui relevent de l'abbaye de S. Remi de Reims, à laquelle ces barons font hommage; & qu'au sacre des rois ils portent le dais sous lequel l'abbé ou le prieur de cette abbaye porte la sainte Ampoule dans l'église cathédrale de Notre-Dame. Il ajoute que pour cette cérémonie les quatre barons sont revêtus de manteaux de tafetas noir, sur le côté duquel est une croix d'or anglée, émaillée d'argent & chargée d'une colombe qui tient au bec une phiole reçue par une main mouvante; ce qui n'empêche pas qu'ils ne portent encore au col une croix semblable, attachée à un ruban; & pour prouver ce qu'il avance, il produit des actes qui font foi que tout cela fut observé au sacre de Louis XIII. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans la description du sacre de ce roi, *tome I* du cérémonial françois, *pages* 58 & 409, non-seulement il n'est pas parlé de ces barons, mais il est dit expressé-

Digitized by Google

ment que les quatre bâtons du dais furent portés par quatre religieux de l'abbaye, revêtus d'aubes. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit une mepriſe, il y eſt marqué, *pag.* 2, que Louis *le Jeune*, preſcrivant en 1179 l'ordre qu'on obſerveroit au ſacre de nos rois, ordonna qu'entre prime & tierce les moines de S. Remi viendroient en proceſſion avec la ſainte Ampoule, qui ſeroit portée par l'abbé ſous un dais, dont les quatre bâtons ſeroient ſoutenus par quatre religieux vêtus en aubes. On y trouve encore, *pag.* 15 *& ſuiv.* que cela fut pratiqué au ſacre de Louis VIII, de S. Louis & de tous les autres rois, ce qui donne lieu de croire qu'on a trompé Favin.

AMPOURDAN ou AMPURDAN, petit pays de Catalogne, dont la capitale étoit autrefois *Ampuries*. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable, quoique ſur la mer Méditerranée, à trois lieues de Roſe, à ſix de Girone, & à vingt de Barcelone; mais autrefois elle a été très-illuſtre, ſous le nom d'*Emporia* ou *Emporium*. Polybe la nomme Εμπόριαι, Strabon & Etienne Εμπόριον. Elle étoit dans le pays des Indigetans, *Emporiæ Indigetenorum*. Tite-Live parle d'*Empories*, au ſujet de l'arrivée de Caton en Eſpagne. Il dit que cette ville étoit alors diviſée en deux parties; que les Grecs, venus de Phocée dans l'Aſie mineure, occupoient l'une du côté de la mer (Strabon dit que les Marſeillois l'avoient bâtie) & que les Eſpagnols habitoient l'autre. Les premiers ſe conſerverent très-long-temps contre les naturels du pays; & leur conduite fut la ſeule défenſe qui ſuppléa à leur foibleſſe. Ils n'avoient, pour communiquer avec les Eſpagnols, qu'une ſeule porte, qu'un de leurs magiſtrats gardoit durant le jour; & la troiſiéme partie des habitans couchoit ſur les murailles, pour les défendre pendant la nuit. Ils ne laiſſoient entrer dans leur ville aucun des naturels du pays, que le commerce attiroit pour y vendre leurs denrées, que du côté de la mer. Depuis, Jules Céſar ayant vaincu les fils de Pompée, laiſſa à Ampuries une colonie qui bâtit une troiſiéme ville. Ces derniers habitans ſe joignirent aux Eſpagnols, qu'on fit citoyens Romains; & enfin les Grecs eurent le même avantage: deſorte que ces trois villes n'en firent plus qu'une, & que ces nations différentes ne formerent plus qu'un peuple. C'eſt près de cette ville que Caton gagna une célébre bataille ſur les Eſpagnols, dont il tua quarante mille; après quoi il réduiſit tout le pays ſous l'obéiſſance des Romains, ſous le conſulat du même Caton & de Valerius Flaccus, l'an de Rome 559, & 195 avant J. C. Dans la ſuite, Ampuries devint une ville épiſcopale; & l'on trouve les noms de ſes évêques dans les conciles de Tolède de 589, & de 599; dans celui d'Egara de l'an 614, & dans pluſieurs autres, juſqu'à celui de Tolède en 693; mais comme cette ville fut ſouvent ruinée par les Maures, le ſiége épiſcopal fut uni à l'égliſe de Girone; & d'Ampuries qui a eu, au rapport de quelques auteurs, juſqu'à 30000 habitans, & qui étoit encore honorée d'un ſiége de juſtice dans le IX ſiécle, du temps de l'empereur Louis *le Débonnaire*, il n'en reſte plus que deux cabanes de pêcheurs. La capitale de l'Ampourdan eſt préſentement Caſtillon, qui apparemment étoit autrefois le château d'Ampuries. On y a ſouvent trouvé des inſcriptions, qui ſont un témoignage illuſtre de ſon antiquité. Ambroiſe Moralès rapporte celle-ci, qu'il trouva, dit-il, ſur une ancienne colonne. *Emporitani, populi Græci, hoc templum nomine Dianæ Epheſiæ eo ſæculo condidere, quo nec relictâ græcorum linguâ, nec idiomate patriæ libera recepto, in mores, in linguam, in jura, in ditionem ceſſere Romanam. M. Cethego, & L. Apronio Coſſ.* * Ptolémée. Strabon. Etienne de Byzance. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 34. Merula, *coſmograph.* Nonius, *c.* 86. *Hiſp.* & Silius Italicus, *l.* 3.

Phocaica dant Emporia, dat Tarraco pubem.

Boterus, *in relat. Hiſpan.* Daviti, *deſcript. Hiſpan. p.* 153.

L'Ampourdan a eu ſes comtes particuliers. Pendant deux ſiécles ils ont été les mêmes que les comtes de Rouſſillon; mais GAUFRED, comte d'Ampuries & de Rouſſillon, partagea ces terres par ſon teſtament de 989. *Voyez* ROUSSILLON. HUGUES I du nom, ſon fils aîné, fut comte d'Ampuries & de Peralade, & eut de *Guiſle* ſa femme, le comte de PONS, qui partagea encore ſes biens aux deux fils qu'il avoit eus d'*Adele* ſa femme; *Berenger*, qui étoit le cadet, eut le comté de Peralade; & HUGUES II, qui étoit l'aîné, fut comte d'Ampourdan, & laiſſa de *Sanche* ſon épouſe PONS-HUGUES I du nom, qui outre le comté d'Ampuries, eut pluſieurs biens en Caſtille & en France, où ces comtes prenoient ordinairement leurs alliances; il eut auſſi d'autres états en Catalogne & Aragon. Il épouſa *Bruniſende*, dont il eut HUGUES III de qui il y a des actes de l'an 1170, & qui eut de *Juſſienne* ſa femme, PONS-HUGUES II du nom, qui vivoit en 1188. Il épouſa *Adele*, dont il eut HUGUES IV du nom, qui vivoit en 1202, s'allia avec *Marie*, fille & héritiere de *Raymond* de Ville-de-Mul, ſeigneur de la Roque & de Brulla en Rouſſillon, dont il eut PONS-HUGUES III du nom, qui vivoit encore en 1269. Il épouſa 1°. *N.* dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Thérèſe*, dont il eut HUGUES V qui ſuit; *Pons-Hugues*; *N.* mariée en Caſtille; & *Sybille*, ſeconde femme de *Raymond* Soleri, IX du nom, vicomte de Cardonne, mort en 1276. HUGUES V du nom, comte d'Ampourdan, mourut ſans poſtérité vers l'an 1300, & ce comté fut réuni à la principauté de Barcelone.

ALFONSE V du nom, roi d'Aragon, donna dans le XVI ſiécle le comté d'Ampuries à *Henri* infant d'Aragon, l'un de ſes freres. *Alfonſe* d'Aragon, petit-fils de celui-ci, épouſa *Jeanne* Folck, ducheſſe de Cardonne, & prit le nom de Cardonne. Par ce mariage, ce comté fut confondu avec les biens de la maiſon de Cardonne, d'où il paſſa dans celle de la Cerda, ducs de Medina Celi. Après la mort du dernier duc de ce nom, arrivée en 1711, le marquis de Priego ſon neveu, de la maiſon de Cordoue, prit poſſeſſion de l'Ampourdan.

AMPUDIA. *Ampudia*, autrefois ville épiſcopale d'Eſpagne, maintenant village du diocèſe de Palence, dans le royaume de Leon. * Baudrand.

AMPURIAS, en Eſpagne, *cherchez* AMPOURDAN.

AMPURIAS, ville de Sardaigne, *cherchez* EMPURIAS.

AMRAM, fils de *Caath*, fils de *Lévi*, fut pere d'*Aaron* & de *Moyſe*. Il naquit vers l'an 2405 du monde, & avant J. C. 1630, & mourut à l'âge de 137 ans, peu avant que les Iſraélites fuſſent délivrés de la ſervitude d'Egypte. Amram, outre Aaron & Moyſe, eut encore Marie, de Jocabed ſon épouſe.* *Exode*, 6. Joſéphe, *l.* 2, *antiq. judaïc. c.* 5. Euſebius, *l.* 9. *præp. evang. c. ult.* Uſſerius, *in annal.*

Ce que nous venons de rapporter ſuffit pour faire voir l'extravagance de la tradition de certains rabbins, au ſujet d'Amram. Ils ſe ſont imaginé, en liſant ce qui eſt dans le livre des queſtions hébraïques ſur les paralipomenes, qu'il ſortit de l'Egypte, & qu'il fut obligé de ſe ſéparer de Jocabed, parcequ'elle étoit ſa tante, ſœur de ſon pere; & qu'il prit une autre femme, de laquelle il eut divers enfans. Nous pouvons porter le même jugement ſur la penſée ridicule que les mêmes rabbins ont eu en expliquant le deuxiéme chapitre des nombres, de la maniere que Genebrard l'a rapportée dans le premier livre de la chronologie. Ils ont cru qu'Amram, pere de Moyſe, eſt un des ſept qui doivent, comme ils aſſurent, meſurer la durée du monde, par celle de leur vie. » Adam, *diſent-ils*, a vu Mathuſalem, & Mathu» ſalem a vu Sem; ce dernier a vécu juſqu'au temps de » Jacob, qui a connu Amram; & celui-ci n'eſt mort » que du temps d'Ahias Silonite, lequel a vu Elie, qui » doit reſter juſqu'à la conſommation des ſiécles. » Si cette opinion étoit véritable, il faudroit qu'Amram, pour ne rien dire des autres, eût vécu près de ſept ſiécles, pour être venu juſqu'au temps d'Ahias, qui pro-

Digitized by Google

phétiſoit ſur la fin du regne de Salomon, comme il eſt facile d'en juger par le III livre des Rois, *c.* 11. Outre cela, tous les auteurs anciens & modernes conviennent qu'Amram mourut avant la ſortie d'Egypte, & le texte de l'exode le marque préciſément, ce qui ſuffit pour détruire cette ridicule tradition.

AMRAPHEL, roi de Sennaar ou de Babylone, eſt un des quatre rois qui firent la guerre du temps d'Abraham, contre cinq rois du pays de Chanaan, qui avoient été ſoumis pendant douze ans à Chodorlahomor, roi des Elamites, & s'étoient révolté la treiziéme année. Ils défirent les rois de Sodôme & de Gomorrhe, prirent ces villes & emmenerent priſonnier Lot, fils du frere d'Abraham, qui demeuroit à Sodôme. Abraham l'ayant appris, pourſuivit ces rois, défit leurs troupes & ramena tout ce qu'ils avoient enlevé, avec tous les priſonniers. Ceci arriva l'an du monde 2123, & avant J. C. 1912. Quelques Hébreux ont cru que ce roi étoit le même que Nemrod; mais Nemrod auroit-il été ſoumis à Chodorlahomor? Il eſt certain qu'Amraphel l'étoit: car il avoit fallu que Chodorlahomor ſe fît un paſſage par ſes états pour entrer en Syrie. La Méſopotamie étoit partagée entre pluſieurs royaumes; Babylone étoit le ſiége de celui d'Amraphel, dont on ne dit plus rien. * *Geneſe*, *c.* 4, *v.* 1.

AMRI, roi d'Iſraël, fut mis ſur le trône par l'armée, après que Zamri eut aſſaſſiné le roi Ela. Il alla auſſitôt aſſiéger Zamri dans la ville de Therſa, & prit la ville de force. Zamri ſe voyant abandonné de tout ſecours, s'enfuit dans le lieu le plus reculé de ſon palais, y mit le feu, & ſe brula lui-même, après avoir regné ſeulement ſept jours. Le peuple ſe diviſa enſuite en diverſes factions, les uns tenant pour Amri, & les autres pour Thebni. Mais le parti du premier fut le plus fort; & quatre ans après Amri demeura paiſible poſſeſſeur du royaume, par la mort de Thebni. Il commença à regner la trente-uniéme année du regne d'Aſa, roi de Juda, l'an du monde 3106, & avant J.C. 929. Il regna douze ans, ſix dans la ville de Therſa, & ſix à Marzon, qu'il fit bâtir, & qu'il nomma *Samarie*, du nom de *Someron*, qui étoit le poſſeſſeur de la montagne ſur laquelle il la bâtit. Ce roi ſurpaſſa ſes prédéceſſeurs en impiété, & il n'y eut point de ſacrilége qu'il ne commît, pour détourner le peuple de la religion de ſes peres. Il mourut l'an du monde 3117, & avant J.C. 918. Achab ſon fils lui ſuccéda. * *III des rois*, *c.* 16. Joſéphe, *l.* 8, *antiq. judaïques*, *c.* 7.

AMRI AL CAIS, ou AMRIOLCAIS, fils de Hagre, ou Hogre, roi des Arabes de la tribu de Kendah, eſt un des plus illuſtres poëtes que les Arabes aient eu avant le mahométiſme. Il eſt du nombre des ſept auteurs des poëmes, qui pour leur excellence étoient attachés au temple de la Mecque, & écrits en lettres d'or ſur de l'étoſe de ſoye. On les appelloit, à cauſe de cet honneur, *moallacat*, qui ſignifie en arabe, *attachés & ſuſpendus*. Cet excellent poëte fut un prince très-malheureux: ſes ſujets ſe révolterent contre lui, & l'obligerent à chercher du ſecours contr'eux parmi ſes voiſins. Mais n'y'en trouvant point, & ſe voyant chaſſé & abandonné de tous, il fut contraint d'avoir recours à l'empereur Grec, chez lequel il mourut, ſelon quelques-uns, de mort violente, dans la ville d'Ancyre en Galatie. Il vivoit du temps de Mahomet, & n'étoit pas de ſes amis; car il fit des ſatyres contre le muſulmaniſme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU-BEN-AL-AS, un des plus grands capitaines que les premiers muſulmans aient eus. Il conquit l'Egypte, la Nubie, & une grande partie de la Libye. Il bâtit la ville de Foſthat ou Fuſthat, auprès de l'ancienne Babylone d'Egypte. Il aſſiégea Jéruſalem & la prit. Il eſt vrai qu'ayant appris d'un Grec, que celui qui devoit prendre Jéruſalem, n'avoit que trois lettres dans ſon nom, le ſien en ayant quatre, il fit venir à ce ſiége le calife Omar, dont le nom n'a que trois lettres en arabe; & la ville ne fut pas long-temps à ſe rendre. Ce fut auſſi Amrou qui fut choiſi par Moavie pour ſon arbitre, dans la grande querelle qu'il eut avec Ali pour le califat. Ce choix réuſſit très-bien à Moavie; car Amrou qui paſſoit pour le plus fin & le plus habile des Arabes, tourna ſi adroitement l'eſprit de ſon collégue, qu'il le fit condeſcendre à la dépoſition d'Ali; & lui cependant proclama Moavie, qui fut le premier des califes Ommiades. Amrou eut un fils nommé Abdallah ben Amrou, ſurnommé *Al-Sahimi*, à cauſe de la tribu appellée *Sahim*, de laquelle étoit ſa famille. Cet Abdallah ſe fit muſulman avant ſon pere, & demanda permiſſion à Mahomet d'écrire ce qu'il apprenoit de ſa bouche; c'eſt ce qu'on appelle les *Ahadith*, qui ſont les hiſtoires ou narrations, dont la tradition muſulmane eſt compoſée. Amrou mourut à la Mecque l'an 65 de l'hégire, peu après la mort d'Iezid, fils de Moavie. Quelques-uns diſent qu'il mourut à Thaief, & d'autres en Egypte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN ALABD. C'eſt le nom propre d'un poëte, qui eſt plus connu ſous le nom de *Tharfah*. Il eſt un des ſept poëtes anciens des Arabes, dont les ouvrages s'attachoient au temple de la Mecque, & dont il nous reſte encore quelques fragmens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN CALTHOUM, eſt le ſeptiéme & le dernier des poëtes Arabes, dont les poëmes ont été ſuspendus dans le temple de la Mecque. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN HARETH, capitaine des Giorhamides, qui ſont les Arabes de la tribu de Giorham. Ils firent la guerre aux Coraiſchites, principaux habitans de la Mecque, [illegible] & ſaccagerent cette ville, en profanerent le temple, & jetterent la pierre noire, qui y étoit attachée & révérée, dans le puits de Zemzem. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN LAITH, que l'on appelle auſſi ſimplement, *Amrou Laith*, eſt le ſecond prince ou ſultan de la dynaſtie des Soffarides, qui ſont les princes de la famille de Laith. Il ſuccéda à ſon frere nommé *Jacob*, le premier fondateur de cet état, qui comprenoit les provinces de Khoraſan, de Farſe ou Perſe proprement dite, & de l'Erak ou Gebal, qui eſt l'ancien pays des Parthes. L'an de l'hégire 267, de J. C. 880, le calife Motamed lui envoya l'abolition du crime de félonie, que ſon frere & lui avoient commis en uſurpant les provinces qui dépendoient du califat, & lui en confirma la poſſeſſion par des lettres patentes ſignées de ſa main. Ce prince ſe trouvant donc en repos du côté du calife, établit des gouverneurs dans les villes d'Iſpahan & de Schiraz, & tourna ſes armes du côté de la province de Segeſtan, pays qui confine avec les Indes. Mais le calife ne le laiſſa pas long-temps jouir de la paix qu'il lui avoit accordée: car, ſoit qu'Amrou ne lui fît pas d'aſſez gros préſens, ſoit qu'il ne lui rendît pas tout le reſpect qui lui étoit dû, il changea tout d'un coup d'inclination pour lui, & fit ſupprimer ſon nom que l'on avoit accoutumé de joindre à celui du calife dans les prieres publiques. Cela arriva l'an de l'hégire 271, de J. C. 884. Amrou, piqué de cet affront, réſolut de s'en venger; mais comme il s'approchoit de Bagdet, il fut battu par les troupes du calife, & rappellé d'un autre côté en Khoraſan pour une affaire bien plus importante. Mohammed, fils de Zéid, qui deſcendoit d'Ali par Haſſan ſon fils aîné, s'étoit fait proclamer calife dans cette province, & avoit mis une puiſſante armée ſur pied, commandée par Rafis. Amrou eut beſoin de ramaſſer toutes ſes forces, pour combattre un ennemi ſi dangereux: car Mohammed avoit joint à ſes armes la dévotion & le concours des peuples, qui portoient tous un grand reſpect à la poſtérité d'Ali. Cependant Amrou fit ſi bien par ſa prudence & par ſa valeur, qu'il termina cette guerre par une bataille qu'il donna à ce faux calife, & remporta une victoire ſi complete, que ſon ennemi

tomba même entre ſes mains. Dès qu'il l'eut en ſon pouvoir, il l'envoya piés & mains liés au calife Motamed, à qui il ne pouvoit faire un plus agréable préſent. Ceci arriva l'an de l'hégire 274, & depuis ce temps-là, le calife vécut toujours en bonne intelligence avec Amrou, en conſidération du grand ſervice qu'il lui avoit rendu par la victoire remportée ſur celui qui lui diſputoit ſa dignité. Mais l'an 287 le calife Motadhed oubliant les ſervices qu'Amrou avoit rendus à ſon prédéceſſeur, & ne pouvant ſouffrir l'augmentation de ſa puiſſance qui croiſſoit tous les jours, ſongea à lui ſuſciter des affaires dans ſes propres états, & fit enſorte par la négociation & par l'argent, qu'Iſmaël Samani, dont la valeur faiſoit déja grand bruit dans l'Aſie, entreprit de retirer des mains d'Amrou, ce que lui & ſon frere avoient uſurpé ſur les califes. Iſmaël avoit déja jetté les fondemens d'un grand état dans les provinces de la Tranſoxane, & avoit établi le ſiége de ſon empire dans la ville de Bokhara. Ce prince ambitieux, qui ne cherchoit que les occaſions de s'agrandir aux dépens de ſes voiſins, ſe voyant appellé & autoriſé par le calife, paſſa auſſitôt l'Oxus à la tête d'une grande armée, & entra dans les états d'Amrou. Celui-ci de ſon côté ne perdit point de temps, & alla au-devant d'Iſmaël avec la ſienne; & ces deux armées étoient déja en préſence l'une de l'autre, & alloient donner une ſanglante bataille, ayant chacune à leur tête un chef de grande réputation, lorſque le cheval d'Amrou, qui étoit fougueux, prit tout d'un coup le mors aux dents, & emporta ſon maître dans le camp de ſes ennemis. Après une ſi étrange aventure, l'armée d'Amrou dépourvue de chef, ſe débanda auſſitôt; & Iſmaël ſans tirer l'épée remporta la victoire la plus complete qu'il eût jamais pu ſouhaiter. Amrou, après avoir demeuré quelque temps priſonnier dans le camp d'Iſmaël, fut envoyé au calife Motadhed, qui le tint enfermé juſqu'à ce qu'étant au lit de la mort, il commanda qu'on le fit mourir de faim dans ſa priſon.

On rapporte qu'Amrou, le même jour qu'il fut fait priſonnier, ſe voyant preſſé de la faim dit à un des ſoldats qui le gardoient, de lui faire cuire promptement quelque choſe à manger: ce ſoldat prit auſſitôt un morceau de viande & le mit au feu, dans le premier vaiſſeau qu'il trouva ſous ſa main. C'étoit un de ces chaudrons dont on ſe ſert dans le Levant, pour donner à manger & à boire aux chevaux, & il l'attacha comme il put, & aſſez à la hâte à un morceau de bois crochu. Pendant que cette viande cuiſoit, ſans qu'on prît grand ſoin de la garder, il ſurvint un mâtin qui mit la tête dans le chaudron; mais le ſentant trop chaud, il la retira avec tant de violence, qu'il en fit tomber l'anſe ſur ſon cou, & prit auſſitôt la fuite, emportant le chaudron & la viande du ſultan. Ce prince qui voyoit cette action, ne put s'empêcher de rire; & quelqu'un des ſiens lui ayant dit qu'il n'avoit pas grand ſujet de rire en l'état où il ſe trouvoit, il lui répondit: *Je ris de ce que mon maître d'hôtel s'étant plaint à moi ce matin, que trois cens chameaux ne ſuffiſoient pas pour porter ma cuiſine, je vois maintenant qu'un ſeul chien ſuffit pour la porter.* Amrou avoit perdu un œil, & fut taxé d'avarice & de cruauté. Il cachoit pourtant ſes vices par ſa prudence & par ſa valeur. Un des plus beaux ſtratagêmes de ſa politique, fut d'acheter un grand nombre de jeunes eſclaves, qu'il faiſoit élever avec ſoin, & de les diſtribuer après qu'ils avoient atteint un âge compétent, aux principaux ſeigneurs de ſa cour, qui lui en devoient rendre compte. Car il les faiſoit venir de temps en temps devant lui, pour s'informer des progrès qu'ils faiſoient dans leurs exercices. Cette revue lui ſervoit de prétexte pour les entretenir, & pour apprendre d'eux tout ce qui ſe paſſoit chez leurs maîtres. Les courtiſans qui ne ſoupçonnoient rien de ces jeunes gens, ſe trouvoient ſouvent fort ſurpris d'apprendre de la bouche de ce prince pluſieurs choſes qu'ils tenoient ſecrettes: deſorte qu'ils ſe mirent dans l'eſprit que ce prince entretenoit un grand commerce avec les génies, qui lui faiſoient un rapport fidèle de tout ce qu'ils diſoient ou faiſoient de plus caché. Cette penſée leur donna un grand reſpect pour lui, & les empêcha de rien entreprendre contre ſon ſervice. Il mourut l'an 289 de l'hégire, de J. C. 901, & laiſſa ſon petit-fils ſucceſſeur dans ſes états de Segeſtan. C'étoit Thaher, fils de Mohammed, fils d'Amrou, lequel Mohammed étoit mort du vivant de ſon pere. On rapporte un trait d'Amrou, qui fait aſſez connoître le penchant qu'il avoit à l'avarice. Un des principaux officiers de ſa cour, & qui avoit le plus de crédit auprès de lui, nommé Mohammed Baſchir, fut un jour cité devant lui, pour quelques malverſations qu'il avoit commiſes dans l'exercice de ſa charge. Amrou lui dit: *Vous êtes convaincu d'avoir fait telles & telles choſes.* Baſchir qui connoiſſoit ſon humeur, & qui s'apperçut qu'il ne le recherchoit que pour avoir de l'argent, lui aſſura par pluſieurs ſermens qu'il n'avoit pour tout bien que cinquante bourſes d'argent, & qu'il les mettroit dans ſon tréſor royal: mais qu'après qu'il lui auroit donné cette ſomme, il ne devoit plus lui chercher de querelle. Amrou l'ayant entendu, loua beaucoup ſa prudence, & témoigna être fort content de ſon procédé. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN MOAVIAH, poëte Arabe, qui eſt plus connu ſous le nom de *Nabegat*. Son divan, ou le recueil de ſes poëſies, ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *n°* 1120. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN OTHMAN, ſurnommé *Siboviah*, eſt le plus ſavant & le plus illuſtre grammairien des Arabes. * D'Herbelot.

AMROU BEN AMROU, ſurnommé *Alkendi*, parcequ'il étoit d'une tribu d'Arabes nommée Kendah, eſt l'auteur d'un livre arabe intitulé, *les excellentes prérogatives de l'Egypte*. Cet ouvrage eſt cité par Soiouthi, dans la préface de ſon hiſtoire d'Egypte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMSDORF (Nicolas) miniſtre Luthérien, étoit de Miſnie, où il naquit près de Wurcene le 3 décembre 1483. Il étudia à Wittemberg, & y fut perverti par Luther, qu'il ſuivit & qu'il imita. L'emportement qu'il fit paroître dans ſes écrits contre la religion catholique & contre le pape, le rendirent extrêmement conſidérable parmi les proteſtans. Luther, après l'avoir ordonné miniſtre de Magdebourg, le fit évêque de Naumburg, lui donnant par-là une dignité qu'il ne poſſédoit pas lui-même, & qu'il ne pouvoit, à plus forte raiſon, conférer, lui qui n'étoit que ſimple prêtre. Amſdorf, par cette vocation irréguliere, ſe trouva chargé de l'inſpection de quelques égliſes de Saxe; mais l'empereur Charles-*Quint* l'obligea depuis de prendre la fuite. Il ſe retira à Magdebourg, où il tomba dans de nouvelles erreurs, oſant ſoutenir, que non-ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut. Ceux de ſa ſecte improuverent cette doctrine ſi contraire à l'écriture. Il ſoutint pourtant toujours opiniâtrément ſes nouvelles erreurs juſqu'à ſa mort, arrivée en 1541. Ses ſectateurs qui formoient le parti des rigides confeſſioniſtes, furent nommés *Amſdorfiens*. * Sandere, *hæref.* 186. Prateole. *V. Amſdorf.* Melchior Adam, *in vitis German. theol.* Sleidan. Chytreus, &c.

AMSTELAND, *Amſtelandia*, petit pays de la Hollande méridionale, entre le Goyland, le Rhynland, la province d'Utrecht & le golfe d'Y. Il n'y a rien de conſidérable, que la célébre ville d'Amſterdam. * Baudrand.

AMSTERDAM ou AMSTELDAM, *Amſterodamum*, & *Amſtelodamum*, ville de Hollande, très-belle, très-riche & très-puiſſante. Son nom d'*Amſteldam*, ſignifie *écluſe de l'Amſtel*, comme Berthius & d'autres l'ont remarqué. Cette ville n'eſt renommée que depuis deux ſiécles; & en ſi peu de temps elle s'eſt extrêmement élevée, par le commerce qu'elle a attiré de toutes les parties du monde. Avant l'an 1204 ce n'étoit qu'un

Digitized by Google

petit château nommé *Amſtel*, de la riviere ſur laquelle il étoit bâti. Gisbert ou Giſelbert, ſeigneur d'Amſtel, y attira des habitans, & ce lieu devint la demeure de quelques pêcheurs, qui n'habiterent au commencement que des cabanes couvertes de chaume. Mais la pêche leur fit entretenir avec leurs voiſins une ſorte de commerce qui les rendit plus puiſſans. Il leur attira en peu de temps grand nombre d'autres habitans; & Amſtel de château devint village, & enfin bourg. Florent IV, comte de Hollande, lui accorda même des priviléges en l'année 1235, qui fut celle de ſa mort. Les ſeigneurs d'Amſtel en étoient toujours les maîtres. Un d'entr'eux appellé Gisbert, différent de celui dont nous avons parlé, fut un des conjurés contre Florent V, comte de Hollande, qui fut aſſaſſiné. Gisbert fut obligé de fuir, & ſon exil fut déſavantageux au bourg d'Amſtel; mais ayant été depuis rappellé, il y fit bâtir des ponts & des tours. On y bâtit auſſi de nouvelles maiſons dans la campagne prochaine; & on commença de donner à ce bourg le nom d'Amſteldam, de celui de la riviere, & de *dam*, qui ſignifie *écluſe*. Depuis, cette petite ville fut unie au comté de Hollande. Guillaume IV lui donna en 1342 de nouveaux priviléges, qu'Albert de Baviere confirma enſuite, avec permiſſion aux habitans d'agrandir la ville. Quoique la ſituation, le commerce & le ſoin des citoyens la rendiſſent dès-lors conſidérable, elle n'avoit pourtant encore pour muraille qu'une paliſſade; on ajouta aux piéces de bois qui la formoient, des pointes d'acier; & enfin en 1482 on l'entoura de murailles. On commença d'agrandir la ville en 1593 de plus de cent pas de tous côtés: en 1601 on l'agrandit pour la troiſiéme fois du côté de l'orient: en 1652, on recula la porte d'Harlem plus de 600 pas en dehors, & ainſi la ville ſe trouva agrandie de plus de la moitié depuis qu'elle s'étoit ſouſtraite de la domination d'Eſpagne. Enfin en 1675 elle fut encore agrandie de plus de la moitié, & miſe en l'état où on la voit aujourd'hui, ayant plus d'enceinte que la ville de Paris; mais les maiſons y ſont bien moins hautes, & par conſéquent moins peuplées.

Amſterdam ſe conſerva dans le XVI ſiécle avec ſoin dans la pureté de la religion catholique, & dans la fidélité qu'elle devoit à ſes princes; car on en chaſſa plus d'une fois les miniſtres de la religion nouvelle, & tous ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais les attaques continuelles de ceux du parti des états, qui avoient eux-mêmes pris le nom de *Gueux*, y ruinant le commerce, & l'armée navale que le duc d'Albe avoit envoyée pour la ſecourir, ayant malheureuſement échouée, les habitans d'Amſterdam ſe rendirent au prince d'Orange en 1587. Ce fut ſous condition qu'on n'y changeroit rien, & que les catholiques n'y ſeroient pas moins conſidérés que les proteſtans. Mais ces promeſſes furent mal obſervées; ces derniers étant en plus grand nombre, commencerent par en chaſſer les eccléſiaſtiques & les religieux, & enſuite ils démolirent les autels, & y firent ceſſer entierement tout exercice public de la religion catholique. Depuis, les guerres civiles y ayant attiré un grand nombre de marchands d'Anvers, de Bruxelles, & d'ailleurs, les habitans y firent refleurir le commerce, qu'ils établirent ſur les ruines de celui d'Anvers, & par lequel Amſterdam eſt devenue l'une des plus riches villes de l'univers.

Cette ville eſt bâtie ſur un terrein ſi bas, que les inondations ſeroient à craindre pour elle, ſi elle n'avoit ſoin d'oppoſer ſes digues & ſes écluſes à la hauteur des flots. La petite riviere d'Amſtel, qui paſſe au milieu de la ville, forme le grand canal appellé Dam-rak. Ce canal a deux ponts, deſquels celui qui eſt à l'embouchure de la mer, nommé le *Pont-neuf*, eſt des plus beaux à cauſe des écluſes qui y ſont, & parceque de-là on découvre ce fameux port, où la diverſité des navires & des marchandiſes, & le nombre infini de matelots, font un ſpectacle digne d'admiration. Il y a encore le canal de l'empereur, celui des ſeigneurs, celui du cingel, &c. qui ſont tous larges & profonds, & revêtus de quais, bâtis de pierres de taille, de bois ou de brique, & embellis de tilleuls & d'ormes. Les rues d'Amſterdam ſont belles, grandes, & extrémement propres. Les boutiques des marchands ſont fournies d'étoffes les plus précieuſes & les plus rares; & on y trouve ce que la Chine & les Indes produiſent de plus riche & de plus exquis. Les places, les temples, les édifices publics, tout y eſt magnifique; & entre ces derniers, on admire la maiſon de ville, dont l'entrée eſt remarquable par ſon architecture. Il y a ſept portes moyennes, par où peuvent paſſer au plus trois perſonnes de front. Le frontiſpice eſt embelli de trois ſtatues de bronze qui ſont au haut, & repréſentent la juſtice, la force & l'abondance; & d'un tableau de marbre, où eſt en relief une femme qui ſoutient les armes de la ville, avec un Neptune, des lions, des licornes, & quelques figures de héros. Il y a une tour en forme de dôme, où eſt une fort belle horloge avec un carillon. Le dedans répond à la magnificence & à la beauté de cette entrée. La place où les marchands s'aſſemblent, qu'on nomme ordinairement *la bourſe*, qui fut bâtie l'an 1608, eſt encore un lieu remarquable. C'eſt un édifice de belles pierres de taille, fondé ſur plus de 2000 pilotis: le lieu où s'aſſemblent les marchands eſt long de deux cens pieds, & large de cent vint-quatre. Ses galeries ſont ſoutenues de quarante-ſix colonnes, & l'on y voit des marchands de toutes les parties du monde. La maiſon des Indes mérite auſſi d'être vûe. Ce ſont de grands magaſins remplis de diverſes ſortes de marchandiſes qui viennent des Indes, où les navires hollandois vont toutes les années, auſſi-bien que ſur la mer Baltique & dans la Méditerranée. On voit encore divers arſenaux, celui des vaiſſaux de la flote des Indes, & celui des vaiſſeaux de guerre, qui ſont près l'un de l'autre. L'égliſe de S. Nicolas, qu'on appelle *le vieux temple*, eſt la plus grande de la ville. Il y en a pluſieurs autres, & entr'autres celle de ſainte Catherine, où l'on dit que la chaire du miniſtre a coûté 22000 écus, & les orgues cent mille. Le tombeau de Ruyter, qui eſt un bel ouvrage, eſt dans cette égliſe. Il y a auſſi un couvent de Beguines. *Voyez* BEGUINES. La maiſon qu'on appelle *de correction*, eſt pour les libertins qui ne veulent point obéir à leurs parens. Quand ils continuoient à ne rien valoir, on les mettoit dans une cave qui ſe rempliſſoit d'eau, & ils devoient continuellement travailler à l'en tirer par le moyen des pompes, autrement ils auroient été en danger de ſe noyer; mais cette eſpéce de correction a été abolie depuis l'an 1690. Il y a encore à Amſterdam diverſes maiſons pour les orphelins, pour les malades, pour les filles débauchées, pour les inſenſés & d'autres, où toutes choſes ſont reglées avec beaucoup de charité & de prudence. Au reſte, Amſterdam eſt la retraite de toute ſorte de ſectes, & preſque toutes les religions y ont exercice public. On y compte plus de vingt paroiſſes catholiques, ou *communautés*, comme on les appelle. Il y a un grand nombre d'anabaptiſtes, de trembleurs & de Juifs; & ces derniers y ont deux ſynagogues: l'une pour les Portugais, qui eſt un fort beau bâtiment; auſſi ſont-ils extrêmement riches, & l'un d'eux nommé *Emanuel de Belmont*, étoit réſident de Charles II, roi d'Eſpagne, & fut honoré du titre de comte par l'empereur. L'autre ſynagogue eſt fort mal entretenue, & appartient aux Juifs Allemans: leur quartier eſt proche de la grande place du neuf marché de S. Antoine.

Les armes de la ville ſont timbrées d'une couronne impériale: c'eſt un privilége qui lui fut accordé par l'empereur Maximilien I en 1490. La bulle impériale de cette conceſſion eſt rapportée par Iſaac Pontanus, par Pierre Berthius, & par d'autres auteurs. Ces armes ſont *d'or au pal de gueules chargé de trois ſautoirs d'argent*. Le P. Meneſtrier a très-bien remarqué que ce pal

Digitized by Google

ſignifie *la chauſſée de l'Amſtel*, & que les ſautoirs marquent *les levées & les digues*.

Du gouvernement de la ville d'Amſterdam.

Cette grande ville eſt gouvernée, pour ce qui regarde les affaires d'état, par un ſénat compoſé de trente-ſix perſonnes. Ces ſénateurs ne perdent ces charges qu'avec la vie, & ils étoient autrefois choiſis par les plus riches bourgeois de la ville; mais depuis les bourgeois ont cédé ce droit au ſénat, qui choiſit maintenant ceux qu'il juge capables de remplir les places vacantes. C'eſt ce qui rend ce gouvernement preſque oligarchique, n'y ayant qu'un petit nombre qui commande, & non pas tout le peuple. Toutes les villes de la Hollande ont ſuivi l'exemple d'Amſterdam, quoiqu'elles aient mis quelque différence dans le nombre de leurs ſénateurs, & dans la maniere de les choiſir. Ce ſénat choiſit les principaux magiſtrats de la ville, comme les bourguemeſtres & les échevins. Il y a quatre bourguemeſtres à Amſterdam, dont on en choiſit trois tous les ans; parceque l'un des anciens magiſtrats demeure en charge deux ans. On appelle les trois qui ont été élus les derniers, les bourguemeſtres en charge; & après les trois premiers mois, ils préſident l'un après l'autre. Le bourguemeſtre de l'année précédente préſide pendant le premier quartier, afin que les nouveaux puiſſent s'inſtruire des devoirs de leurs charges, auſſi-bien que de l'état des affaires de leur ville. On fait l'élection des bourguemeſtres dans le ſénat, à la pluralité des voix de tous ceux qui ont été autrefois bourguemeſtres ou échevins. Ces magiſtrats ſont les honneurs de la ville dans toutes ſortes d'occaſions; ils diſpoſent de pluſieurs charges qui dépendent de la leur; ils tirent du tréſor public l'argent qu'ils jugent néceſſaire; & ils ont ſeuls le pouvoir de regler tout ce qui concerne la ſureté & le bien de la ville. Ils gardent la clef de la banque d'Amſterdam, & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence des bourguemeſtres. Ils ne ſont point obligés de faire plus de dépenſe que les autres, ni dans leurs habits, ni dans leur train, ni dans leur table, ni en quelque autre occaſion que ce ſoit. Certain nombre de domeſtiques payés par la ville les ſervent dans toutes les cérémonies publiques, & on les décharge toujours des frais qu'ils ſont obligés de faire, lorſqu'ils donnent quelquefois à manger à des princes ou à des miniſtres étrangers. Les échevins ſont les juges de chaque ville. Il y en a neuf à Amſterdam: on n'en choiſit tous les ans que ſept, parcequ'il en reſte deux de l'année précédente, qui continuent d'exercer. Le ſénat en nomme quatorze, entre leſquels les bourguemeſtres en éliſoient ſept, quand il n'y avoit point de ſtathouder ou gouverneur. Ils ſont juges abſolus dans toutes les cauſes civiles & criminelles: cependant en payant une amende, on peut appeller de leurs jugemens à la cour de juſtice, établie dans la province. Il y a ſous ces magiſtrats ſouverains pluſieurs officiers, dont les principaux ſont les tréſoriers ou receveurs des revenus de la ville. Le ſchout eſt comme un prévôt & commiſſaire de police. Le penſionaire eſt une perſonne ſavante dans les loix & dans les coutumes du pays, qui en inſtruit le ſénat & les bourguemeſtres, lorſqu'il en eſt beſoin, & qui fait toutes leurs harangues dans les occaſions publiques.

De la banque et des revenus d'Amſterdam.

La banque d'Amſterdam paſſe pour le plus riche tréſor du monde. Elle eſt placée dans une grande voûte, ſous la maiſon de ville. On prend toutes les précautions imaginables pour la tenir en ſureté; & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence d'un des bourguemeſtres: c'eſt pourquoi perſonne ne ſait au vrai à quoi peuvent monter toutes les richeſſes qui y ſont renfermées. C'eſt comme un dépôt général, où tout le monde apporte ſon argent, parcequ'on l'y croit plus en ſureté que dans une maiſon particuliere. Et ce ſont les billets qu'on en tire, qui font les payemens les plus ordinaires des marchands les uns avec les autres. Les revenus d'Amſterdam conſiſtent dans un droit qu'on leve ſur toutes les marchandiſes qui s'y vendent; dans les rentes des maiſons & des terres qui appartiennent à la ville; & dans quelques impoſitions ou levées extraordinaires. * Le Chevalier Temple, *état préſent des Provinces-Unies. Theatro Belgico* de Greg. Leti. Jean Iſaac Pontanus, *hiſt. urb. & rerum Amſtelod.* Joannes Douza, *in annal. Batav.* Petit, *hiſt. de Holl.* Meyer, *de reb. Fland.* Zuerius, *in theatro urb. Holland.* Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas.* Strada & Grotius, *de bellis Belg.* Opmeer, *in chronolog.* Ortelius. Cluvier. Sanſon. Berthius. Dapper, &c.

Ecole illustre d'Amsterdam.

La ville d'Amſterdam n'eſt guères moins recommandable par ſon école illuſtre, dont voici l'hiſtoire abrégée. Guillaume Eggert, ſeigneur de Purmerende, dont il bâtit le château, & favori de Guillaume VI, comte de Hollande, avoit une affection particuliere pour la ville d'Amſterdam. *Jean* Eggert ſon fils, hérita de cette affection, dont il donna, comme ſon pere, des marques ſenſibles. Il ſe retira à Gand, & donna aux égliſes une partie de ce qu'il s'étoit réſervé à Purmerende, en vendant ſa ſeigneurie. A cette donation, un autre *Jean* Eggert, ſon parent, ajouta d'autres biens, à condition que le curé de ce que l'on appelle aujourd'hui la vieille égliſe, choiſiroit quatre autres prêtres qui enſeigneroient publiquement les arts libéraux, la philoſophie, & la théologie. Un troiſiéme *Jean* Eggert, fils du ſecond, fut le premier ſupérieur de ce nouveau collége. Tout cela ſe paſſoit vers le milieu du XV ſiécle. Les intentions de cette famille n'ayant pas été long-temps ſuivies, on propoſa en 1629 l'érection d'une *Ecole illuſtre*. Ceux qui la deſiroient, remontrerent qu'il y avoit chaque année à Amſterdam 1200 écoliers, qui ne prenoient dans les écoles de la ville qu'une légére teinture des humanités & des langues; que de ces écoles, d'où ils ne remportoient ſouvent que quelque gout pour l'étude, ils alloient à l'académie avec très-peu de capacité pour bien entendre les leçons qu'on y donnoit, & étant moins capables encore de les gouter; qu'il y avoit d'ailleurs lieu de craindre pour leurs mœurs, qu'enfin l'éducation des académies étoit trop chere, &c. Ces raiſons & pluſieurs autres, ayant fait impreſſion, on jetta les yeux ſur *Gérard-Jean* Voſſius, & *Gaſpard* Barlæus, pour fonder l'*Ecole illuſtre*. Les magiſtrats offrirent au premier une penſion de deux mille cinq cens florins, & une de 1500 au ſecond. Ils accepterent la vocation, & Jean Ten Grotenhuïs, grand officier d'Amſterdam, les alla complimenter à leur arrivée dans la ville, au nom de la régence. Ils devoient dès-lors entrer en fonction; mais les bourguemeſtres de Leyde ayant formé des difficultés, il fallut les examiner; l'affaire fut renvoyée à l'arbitrage de la cour de Hollande, & du grand conſeil, qui jugerent en faveur de l'établiſſement. On ouvrit donc la nouvelle école au commencement de l'an 1632, & on lui aſſigna pour logement le magaſin de l'amirauté, qui étoit auparavant l'égliſe de ſainte Agnès. On y plaça en même temps une bibliothéque, avec 300 florins de rente pour l'augmenter. Cet établiſſement fut le ſujet d'une médaille qui repréſentoit d'un côté la religion, la juſtice, & la ſageſſe qui ſe tiennent par la main, avec ce vers

Prævalet hac triga vis concors Amſtelodami.

Le revers eſt chargé de divers ſymboles des beaux arts, avec cette inſcription,

Arte & labore fruitur honore.

Au

Au milieu de la guirlande que forment ces ſymboles, ſont les armes d'Amſterdam, avec cette deviſe:

Sub hoc ſigno tuta.

Voſſius expliqua dans cette nouvelle école Xénophon, Ariſtophane, Juſtin, Florus. Barlée enſeigna la philoſophie. Peu de temps après, Martin Hortenſius, de Delft, ſe joignit à eux, & enſeigna les mathématiques. La juriſprudence, la botanique, l'anatomie; la medecine, la muſique, la peinture, eurent enſuite leurs profeſſeurs. On les faiſoit venir de toutes les univerſités. La théologie eut pareillement un profeſſeur, & elle n'en eut qu'un, qui fut Gérard Van-Leuwen. Mais on fit venir des profeſſeurs en langues orientales, & c'eſt en cette qualité que l'*Ecole illuſtre* eut Etienne Morin, & Guillaume Surenhuſius. Voſſius eut des ſucceſſeurs dignes de lui: tels furent *David* Blondel, & *Alexandre* Morus. A ceux-ci ſuccéderent, *Jean* Keuchenius, *Marc* Meibomius, *Louis* Wolzogue, *Pierre* Francius. Vers la fin du dernier ſiécle, on comptoit huit ou neuf profeſſeurs, ſans celui d'anatomie & de botanique. Les études ont langui dans la ſuite en cette école; mais elles y ont un peu repris le deſſus. * *Voyez* l'hiſtoire de l'école illuſtre d'Amſterdam, ou diſcours de M. d'Orville ſur le jubilé de cette école; à Amſterdam, *in-fol.* 1733, ou l'analyſe de ce diſcours, dans le mercure ſuiſſe du mois de juillet 1733, p. 71 & ſuivantes.

AMSTERDAM, ou NOUVELLE AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Niew Amſterdam*, *Novum Amſterodamum*, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Pays-Bas. Elle eſt ſur la riviere de Nord, & la capitale de ce pays, dont les Hollandois ſont les maîtres. Son port eſt aſſez commode. * Baudrand.

AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Amſterdamſche Eyland*, iſle de la mer glaciale, dans la partie ſeptentrionale du Spitzberg, ou Monts-aigus, que les Anglois nomment *Newlande*. C'eſt ce pays que les mêmes Hollandois ont découvert dans les terres arctiques, vers le Groënland. * Baudrand.

AMSTERDAM, petite iſle de la mer des Indes vers les terres auſtrales inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagaſcar. Elle eſt peu conſidérable. Les Hollandois qui l'ont découverte l'ont nommée *Amſterdam*. * Baudrand.

AMSTERDAM, *Amſterdam Eyland*, eſt le nom d'une autre petite iſle que les Hollandois ont découverte depuis peu de temps dans la mer des Indes. Elle eſt près d'une autre qu'ils appellent l'*Iſle de Roterdam*, au midi des iſles de Salomon. * Baudrand.

AMSTERDAM. Les Hollandois ont encore donné ce nom à une autre iſle de la mer de la Chine, entre le Japon & l'iſle Formoſe. * Baudrand.

AMSTRUITTER, petite ville de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fife, ſur le golfe d'Edimbourg, qui a droit d'élire des députés pour le parlement d'Ecoſſe. * Mati, *dict. géogr.*

AMTEM, nom d'une des anciennes tribus des Arabes, du nombre de celles que l'on tient être perdues, & dont il ne reſte que le nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMTHAR, ville de la tribu de Zabulon, appellée auſſi *Damna*; & l'une des villes ſacerdotales qui furent accordées à la famille de Merari. * *Joſué, XIX*, 13. Sanſon.

AMULIO (Marc-Antoine) cardinal, étoit d'une illuſtre famille de Veniſe, où il naquit en 1505. Son éloquence le fit choiſir par les Vénitiens pour aller en ambaſſade vers l'empereur Charles-*Quint*, vers Philippe II, roi d'Eſpagne, & vers le Pape Pie IV. Ce ſouverain pontife lui donna l'évêché de Véronne, & le chapeau de cardinal en 1561, avec l'évêché de Rieti, & la dignité de bibliothécaire apoſtolique. La république de Veniſe, qui l'avoit déja déclaré podeſtat de Véronne, au retour de ſa premiere ambaſſade, témoigna du chagrin de ce qu'il avoit accepté les dignités dont le pape l'avoit honoré, & le déclara coupable de contravention à l'ancienne loi de la république, qui défendoit aux ambaſſadeurs de rien recevoir des princes étrangers. Le pape qui avoit gratifié Amulio de ſon propre mouvement, tâcha d'adoucir les Vénitiens; mais ce fut inutilement, & ils ne voulurent pas même recevoir en grace ſes parens, qu'ils continuerent de maltraiter à ſon occaſion. Cependant ce vertueux prélat fit toujours paroître ſa charité & ſon zèle; particuliérement en la réception d'Abdiſſi, religieux de l'ordre de S. Pacôme, & patriarche des Chaldéens aux Indes orientales, auquel il rendit de très-bons offices, lorſqu'il vint prendre le *pallium* à Rome. Le cardinal Amulio fut ſi fort eſtimé du ſacré collége, que peu s'en fallut qu'il ne ſuccédât au pape Pie IV. Il mourut ſous le pontificat de Pie V en 1570, âgé de 65 ans. On apporta ſon corps à Veniſe dans l'égliſe des Cordeliers. Il fonda à Padoue un beau collége avec douze places, pour douze enfans Vénitiens nobles, auſquels on doit donner tous les ans ſoixante ducats pour leur entretien. * Petramellarius. Sleidan. Victorellus, *hiſt. Venet.* Onuphrius. Daviti. Auberi, *hiſt. des cardinaux*, *&c.*

AMULIUS, ou AMULEIUS SYLVIUS, roi des Latins, étoit fils de Procas, & frere de Numitor. Procas en mourant avoit laiſſé la couronne à Numitor ſon fils aîné, & ſes tréſors à Amulius, qui étoit le cader, & qui ne fut pas long-temps ſans détrôner ſon frere. Dans la ſuite il aſſura le fruit de ſon uſurpation, en faiſant aſſaſſiner Egeſtus fils de Numitor, dans le temps que ce prince étoit à la chaſſe; & pour ôter au peuple le ſoupçon de ce crime; il affecta de conſoler ſon frere par l'apparence d'un très-grand deuil. Il reſtoit à Numitor une fille dont Amulius vouloit auſſi ſe défaire, parce qu'elle étoit en âge d'être mariée. Il la voua au ſervice de la déeſſe Veſta, afin que le vœu de chaſteté qu'elle ſeroit obligée de faire, la mît hors d'état d'avoir des enfans. Cette princeſſe que Denys d'*Halicarnaſſe*, & quelques autres nomment Rhéa Sylvia, fit un amant, & devint groſſe de Remus & de Romulus, dont elle accoucha très-heureuſement. Amulius condamna ces enfans à être noyés, & les fit expoſer ſur le Tibre. Ils furent conſervés par une eſpéce de prodige, & lorſque la raiſon leur fit connoître les injures que toute leur famille avoit reçues d'Amulius, ils le tuerent dans la ville d'Albe, & remirent la couronne ſur la tête de leur aïeul Numitor. Cela arriva la troiſiéme année de la VI olympiade, vers l'an 3281 du monde, 754 avant J. C. vers le 40 du regne d'Amulius. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 1, *c.* 8 & 10. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1, *c.* 1. Eutrope, *l.* 1. Plutarch. *in vit. Rom.* Juſtin, *l.* 43. Pline parle d'un autre *Amulius*, *l.* 45, *c.* 10.

AMULON, AMOLON, AMULUS ou HAMULUS, archevêque de Lyon, prélat de grande piété, & de grande érudition, vivoit dans le IX ſiécle. Il avoit été diacre de l'égliſe de Lyon ſous Agobard, & il lui ſuccéda le 16 janvier de l'an 841. Il préſida au concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très-conſidéré de l'empereur Charles *le Chauve*. Trithême dit qu'il étoit ſavant dans la langue hébraïque, & qu'il écrivit contre les Juifs: au moins on lui attribue ſur ſon autorité un traité contre cette nation, publié par le pere Chifflet, ſous le nom de Raban, & qui ſe trouve dans un manuſcrit de la bibliothéque de M. Colbert ſous le nom d'Amulon. Le pere Sirmond a publié une epitre d'Amulon au moine Goteſcalque, ſur la grace & ſur la prédeſtination, qu'il avoit tirée de la bibliothéque de S. Maximin de Trèves; avec un traité qui a pour titre, *Reſponſio ad interrogationem cujuſdam de præſcientia vel prædeſtinatione divina & libero arbitrio.* Il lui attribue encore un autre traité, qui contient un recueil de ſentences de S. Auguſtin ſur le même ſujet. Baluze a fait réimprimer ces ouvrages d'Amulon dans ſa nouvelle édition de ceux d'Agobard,

& il y a ajouté une épître du même Amulon à Théobolde ou Théobalde de Langres, qui l'avoit consulté au sujet de quelques reliques que des moines vagabonds disoient avoir apportées de Rome. De savans critiques croient que l'épître de ce prélat à Gotescalque fut écrite en 852. Si cela est véritable, il faut que ce prélat soit mort en 853, ou 854, car S. Remi, qui lui succéda dans le gouvernement de l'église, présida en 855 au III concile de Valence en Dauphiné. Quelques martyrologes donnent à Amulon le nom de saint. * Chronique de S. Bénigne de Dijon. Hugues, abbé de Flavigni. Loup de Ferrieres, *epist.* 80 & 91. Flodoard, *l.* 3, *hist. Rhem. c.* 21. Trithemius, *de scriptor. eccles.* Sirmond & Baluze. *in præf. & not. ad Amulon. & Lup. Ferr.* Severt, *chronologia hist. arch. Lug.* Sammarth. *Gallia christ. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX siecle.*

AMUND ou AMOND I, roi fabuleux de Suéde, étoit fils de *Sibdager*, & vivoit, dit-on, long-temps avant la naissance de J. C. On prétend que Sibdager avoit uni la Suéde, la Norwege & la Gothie; qu'Amund eut soin de conserver & d'augmenter les conquêtes de son pere; qu'il mourut vers l'an 2891 du monde, après un régne de 60 ans; qu'il fut enterré à Upsal avec *Gunilde* son épouse; & qu'*Ussо* leur fils lui succéda. * Saxon *le grammairien*, *l.* 3. Eric de Poméranie, *hist. Suec.* Berthius; *de Germ.*, *l.* 2.

AMUND ou AMOND II, roi de Suéde, fils de *Ragwald*, commença de regner vers l'an 220 de J. C. Il prit les armes pour venger la mort de son pere, que Soualde, fils du roi de Dancmarck, avoit tué. Mais il vécut trop peu pour achever cette entreprise, & il mourut après un regne de cinq ans. On dit qu'*Aron* son fils lui succéda. Tous ces faits sont fort douteux, pour ne rien dire de plus. * Saxon *le grammairien*. Berthius, &c.

AMUNDISHAM (Jean) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de S. Alban, a vécu dans le XV siécle, vers l'an 1450. Il fut l'un des plus savans hommes de son temps pour la philosophie, la théologie & les belles lettres, & il professa assez long-temps. Jean Frumenter, abbé de S. Alban, avoit été son ami intime. Amundisham se voyant privé de ce patron, écrivit sa vie, & laissa d'autres ouvrages en vers & en prose. * Léland & Pitseus, *de script. Angl.*

☞AMUR, grande riviere d'Asie, qui se décharge dans le golfe de Kamtchatka, au nord-est de l'Asie. Dans les montagnes qui regnent entre les rivieres de Selinga & d'Argoun, vers le 50 degré de latitude, on trouve les sources de deux rivieres, dont celle qui est la plus proche de la Selinga se nomme *Ingoda*, & l'autre *Onon*. Ces deux rivieres, après avoir couru assez long-temps séparément, du sud-sud-oueſt, au nord-nord-est, viennent se joindre vers le cinquante-deuxiéme dégré trente minutes de latitude, & prennent le nom de *Schilka*. Cette riviere courant de-là à l'est-sud-est, reçoit les eaux de l'Argoun, & changeant alors son nom, elle prend celui d'Amur, qu'elle conserve jusqu'à son embouchure dans le golfe de Kamtchatka. La riviere d'Amur n'a pas moins de quatre cens lieues de cours: & à son embouchure elle a bien six lieues de largeur. Ses rives sont élevées, & bordées de côté & d'autre de grandes chaînes de montagnes, entrecoupées de temps en temps de vallons d'une fertilité toute particuliere. Les eaux sont bonnes, & abondent en toutes sortes de poissons excellens. Elle est partout d'une grande profondeur. Les environs de cette riviere fournissent beaucoup de pelleteries; mais il s'en faut beaucoup que les bêtes que l'on chasse sur ses bords méridionaux, fournissent des peaux d'une aussi bonne qualité que celles qu'on chasse sur ses bords septentrionaux. Depuis que les Moungales de l'est sont en possession de la Chine, les habitans de la Corée viennent par la riviere d'Amur, en remontant les rivieres de Songoro & de Schingal, négocier avec eux, & ils s'avancent même jusqu'à Naun, qui est une ville que les Moungales & les Chinois ont bâtie depuis quelques années sur la riviere de Naunda.

La riviere d'Amur fait maintenant la frontiere entre le pays des Moungales, sujets de la Chine, & la partie orientale de la Sibérie, sujette à la Russie. Par le dernier traité entre les deux empires, il a été convenu, que les deux bords de cette riviere depuis ses sources jusqu'à l'endroit où elle commence à prendre le nom d'Amur, c'est-à-dire, jusqu'à la riviere d'Argoun, appartiendroient à la Russie; mais que depuis ce confluent jusqu'à l'embouchure de l'Amur, la rive méridionale resteroit aux Moungales soumis à la Chine, & le bord septentrional appartiendroit à la Sibérie, avec cette condition que dans toute cette partie, c'est-à-dire, depuis la riviere de Gorbitza, les Russes ne pouroient point bâtir de villes. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 231, & suiv.

AMURAT, I de ce nom, empereur des Turcs, surnommé *Gassis*, c'est-à-dire, *le héros & l'illustre*, a été l'un des plus grands princes qui aient regné sur les Ottomans. Il fut mis sur le trône en 1359 de J. C. & 761 de l'hégire, après la mort de son pere *Orcham* ou *Urcham*. Ce dernier n'avoit survécu que deux mois à son fils aîné Soliman, qui fit passer le premier des troupes en Europe vers l'an 1335, & qui mourut d'une chute de cheval à la chasse. Amurat se voyant sur le trône, ne songea qu'à augmenter ses états par de nouvelles conquêtes; & il y réussit par la foiblesse de Jean Paléologue I de ce nom, empereur de Constantinople. Il commença par enlever aux Grecs toute la Thrace & les provinces voisines, & il soumit encore Gallipoli, Didymotyche & Andrinople, où il établit le siége de son empire en 1362. Ce fut lui qui établit la milice des Janissaires. Il ravagea les côtes de la Macédoine, passa le détroit de Gallipoli avec six mille hommes, défit le prince des Bulgares & le despote de Servie, auquel il fit couper la tête. Ensuite, après avoir pris Pherés, il fit alliance avec le fils de ce despote, qui lui donna sa sœur, la plus belle personne de la Gréce, dont Amurat étoit passionément amoureux. Depuis, il fit alliance avec l'empereur de Constantinople, qui lui envoya pour ôtage un de ses fils nommé Théodore. Il conquit la basse Mysie, mit à la raison ses bassas rebelles, & fit crever les yeux à son fils Saux, lequel avec le fils de l'empereur Grec, avoit pris les armes dans le dessein de détrôner leurs peres. Quelque temps après, faisant la guerre à Eléazar ou Lazare, prince des Triballiens, il fut tué d'un coup de pique par un soldat de cette nation, dans le temps qu'Eléazar commençoit à prendre la fuite. D'autres disent qu'un cavalier nommé *Milo* lui donna un coup de lance au milieu de ses Janissaires, où il l'aborda, feignant d'avoir quelque chose d'important à lui dire. Il mourut l'an 1389 de J. C. & de l'hégire 791, après un regne de 30 ans. Il gagna 37 batailles. BAJAZET lui succéda. * Léunclavius, *hist. musulmane*, *liv.* 5. Chalcondyle, *liv.* 1. Baudier, &c.

AMURAT II, succéda à son pere *Mahomet* I, l'an 1421 de l'ére chrétienne, & de l'hégire 824 ou 825. La couronne lui fut d'abord disputée par Mustapha fils de Bajazet, que les Grecs lui opposerent, & qui s'étant rendu maître des provinces que les Turcs avoient en Europe, & de la ville d'Andrinople, eut le courage de passer en Asie. Mais Amurat le défit; & l'ayant trouvé lui-même caché dans un buisson de la montagne de Toganum, il le fit étrangler en sa présence. Ensuite il fit assiéger Constantinople pour se venger de l'empereur; & quoique tous les historiens disent unanimement que jamais ville ne fut si bien attaquée, elle fut aussi défendue avec tant de succès, que les Turcs furent obligés de lever le siége. Cependant l'empereur Grec mit en tête à Amurat un autre Mustapha, son cadet; lequel ayant été trahi par son gouverneur, eut le même sort que le premier. Amurat prit Thessalonique, que

Digitized by Google

les Vénitiens avoient achetée d'Andronic, attaqua le Caraman, emporta Spérendovie, mit le ſiége devant Belgrade inutilement, & rendit le prince de la Boſnie ſon tributaire. Jean Caſtriot, prince d'Albanie, fut obligé de ſubir de même la loi de ce vainqueur inſolent, & d'envoyer en ôtage ſes cinq fils, qu'Amurat fit circoncire, contre la promeſſe qu'il avoit faite de ne les point violenter en leur religion; il fit même mourir les quatre premiers par un poiſon lent. Dans cet intervalle, il envoya une armée pour attaquer la Tranſylvanie, défendue par Jean Huniade, qui défit les troupes ottomanes, & qui ayant été fait général d'une ligue de princes chrétiens, remporta de ſi grands avantages ſur Amurat, que celui-ci fut obligé d'en venir à une alliance avec les Hongrois. Les chrétiens ſollicités par Julien, légat du pape Eugene IV, rompirent le traité, & prirent encore les armes contre les Turcs. Il les prit à ſon tour; enſuite s'étant mis à la tête de ſes troupes, il attaqua vigoureuſement les chrétiens, & le 10 jour de novembre de l'an 1444, il gagna ſur eux la célébre bataille de Varne, vers le Pont-Euxin. Elle fut ſanglante & fatale aux Hongrois, qui y perdirent leur roi Ladiſlas. Amurat lui fit couper la tête, qu'on promena longtemps par la Gréce à la pointe d'une lance. On dit que dans le fort du combat, le prince Ottoman voyant que les ſiens commençoient à plier, tira de ſa poche le traité de paix qu'il avoit fait avec les chrétiens, & dit pluſieurs fois ces paroles: *Jeſus-Chriſt, ſi tu es Dieu, comme les tiens le diſent, venge l'injure qu'ils t'ont faite en violant le traité qu'ils m'avoient juré par ton nom.* Cette victoire fut ſuivie d'une autre, qu'il remporta l'année ſuivante ſur Huniade, auquel il tua plus de vingt mille chrétiens. Cependant George Caſtriot, connu ſous le nom de Scanderbeg, cinquiéme fils de Jean Caſtriot, s'étant rétabli par adreſſe dans les états de ſon pere, défit pluſieurs fois les Turcs, & obligea Amurat de lever le ſiége de devant Croye capitale d'Albanie. Amurat en fut au déſeſpoir, & réſolut de ne rien épargner pour s'en venger. Ce deſir de vengeance, & les ſollicitations continuelles de ſes Janiſſaires, l'obligerent de ſortir de chez les Zichites, religieux Turcs, parmi leſquels il s'étoit retiré dans l'Aſie mineure, pour y vivre en repos le reſte de ſes jours. Il reprit la conduite de ſon état; & pour ruiner Scanderbeg, il employa la force & les artifices, mais inutilement; car il eut toujours le deſſous. Enfin déſeſperé, il mit une armée formidable en campagne, & alla encore aſſiéger la ville de Croye, devant laquelle il mourut, ou de déplaiſir de ne l'avoir pu prendre, ou d'apoplexie, le mercredi 11 février de l'an 1451, qui étoit le premier jour de l'an 855 de l'hégire, le 75 de l'âge d'Amurat, & le 31 de ſon regne. MAHOMET II lui ſuccéda. * Léunclavius, *de reb. Turc. l.* 14. Chalcondyle, *l.* 7, *hiſt. des Turcs.*

AMURAT III, fils de *Selim II*, commença de regner ſur la fin de l'année 1574. Il fit d'abord mourir cinq de ſes freres, ſelon la coutume des Ottomans, & refuſa de prolonger avec l'empereur Maximilien II la trêve que ſon prédéceſſeur Selim avoit conclue avec ce prince. Il lui fit manquer la couronne de Pologne, qui fut miſe ſur la tête d'Etienne Bathori, prince de Tranſylvanie. Le peu d'intelligence qu'il y avoit depuis longtemps parmi les Perſans, réveilla puiſſamment ſon ambition, & lui inſpira le deſſein de conquérir cet état. Il mit pour cela en campagne des troupes qui eurent preſque toujours le deſſous. Ces malheurs ne le rebuterent point, & enfin en 1585, il prit Tauris, & défit les Maronites & les Druſes du mont Liban. Enſuite il fit une invaſion dans le pays des Croates, qui eurent au commencement du déſavantage; mais qui tuerent depuis dix mille Turcs, & obligerent les autres de les laiſſer en repos. Dans le même temps, l'empereur Rodolphe II, ayant mis des troupes en campagne, les donna à deux de ſes généraux pour s'oppoſer aux courſes que les Turcs faiſoient ſur ſes terres, & pour ſe venger de l'outrage qu'on lui avoit fait à la Porte, en la perſonne de ſes ambaſſadeurs. Le baron de Tauffenbach fit des merveilles avec quatorze ou quinze mille hommes qu'il avoit, & le comte de Karlec ayant négligé de prendre Albe Royale, vendit Raab ou Javarin aux infidéles en 1594. La révolte des Janiſſaires & des vayvodes de Tranſylvanie, de Moldavie & de Valachie, chagrina beaucoup Amurat, lequel étant ſujet d'ailleurs aux vives douleurs de la pierre, mourut à Conſtantinople le 18 janvier 1595, âgé de quarante-huit ans. Son fils MAHOMET III lui ſuccéda. * Mézerai, *contin. de Chalc.* Baudier, *invent. de l'hiſt. des Turcs.*

AMURAT IV, étoit fils d'*Achmet*, & frere d'*Oſman*. Après la mort d'Achmet, les Janiſſaires mirent Muſtapha ſon frere ſur le trône; mais l'ayant remis en priſon, ils couronnerent Oſman. Dans la ſuite cette milice inſolente rappella Muſtapha, qui fit étrangler Oſman, & lui-même fut depuis enfermé de nouveau dans une priſon. Amurat, âgé ſeulement de quinze ans, fut ſalué empereur au mois de ſeptembre l'an 1623. En 1626 il fit aſſiéger Bagdet; mais les Perſans ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'en 1630 les Turcs furent contraints de ſe retirer. Amurat eut le chagrin de perdre Hali Baſſa, & diverſes places que les Perſans & les Arabes lui enleverent. Outre cela, les Polonois & les Coſaques lui donnerent ſi fort l'alarme, que ſes viſirs avoient réſolu de le détrôner, ſi la paix qu'il fit avec ces peuples ne leur eut inſpiré d'autres penſées. Amurat ſe mêla indirectement des affaires des proteſtans d'Allemagne, à la ſollicitation & ſous la conduite de Ragouski; mais ce fut à la confuſion de l'un & de l'autre. En 1638, réſolu de ſe venger des Perſans, il mit ſur pied une armée, qu'on croit avoir été une des plus nombreuſes que les Ottomans aient eues en campagne; & ſe ſervant de la conjoncture favorable que lui offroit la guerre des Perſans & du grand Mogol, il aſſiégea Bagdet, en 1638, & la prit en quarante jours, par la faute du roi de Perſe même. Michaël ingénieur Italien, qui ſervoit dans l'armée d'Amurat, dreſſa une batterie qui fit une bréche conſidérable; mais les Perſans étoient encore en état de ſe bien défendre, ſans la ſédition qui s'éleva parmi eux, à l'occaſion d'un nouveau gouverneur que le roi y envoya. Le kan ou gouverneur, qui au commencement ſoutenoit le ſiége, étoit originaire d'Arménie; & comme il y avoit long-temps qu'il commandoit dans la ville, il l'avoit déja défendue deux fois contre l'armée des Turcs, qui ne l'avoient pu prendre. Le roi de Perſe, oubliant les ſervices de ce vieil officier, envoya l'un de ſes favoris pour commander en ſa place. Celui-ci étant entré dans la ville un peu avant que le canon eût fait bréche, l'ancien kan, qui ſe vit dépoſſédé par le nouveau venu, aima mieux mourir que de ſurvivre à ce deshonneur. Il fit venir en préſence de ſes officiers & de ſes ſoldats, ſa femme & ſon fils; & prenant trois coupes pleines de poiſon, il dit à ſa femme, que ſi elle l'avoit jamais aimé, elle lui en donnât des marques, en mourant généreuſement avec lui. Il fit la même priere à ſon fils: & en même-temps ils vuiderent chacun une de ces coupes; ce qui fut ſuivi d'une prompte mort. Les ſoldats qui aimoient leur gouverneur, ayant vu un ſi funeſte ſpectacle, & ſachant qu'Amurat ſe préparoit à attaquer par un aſſaut général la bréche qui étoit déja fort ouverte, ne voulurent point obéir à leur nouveau kan, & ſe porterent à la révolte. Ils traiterent avec le Turc, à condition qu'ils ſortiroient avec armes & bagages; mais on leur manqua de parole. Car dès qu'Amurat fut dans la ville, les bachas lui remontrerent, que pour affoiblir le roi de Perſe ſon ennemi, il falloit paſſer au fil de l'épée tous les ſoldats qui étoient dans la ville: en effet on fit main-baſſe ſur eux, & il y en eut environ vingt mille de tués. Les Turcs s'étoient déja emparé de la maiſon des Capucins: mais l'ingénieur Michaël la leur fit rendre. Il fut ré-

Digitized by Google

compenſé de cette bonne action par des lettres de nobleſſe que le pere Joſeph du même ordre, lui obtint du roi de France Louis XIII, par le crédit du cardinal de Richelieu, auprès duquel il pouvoit beaucoup. Amurat ne jouit pas long-temps de cette victoire : ſes débauches le mirent au tombeau le 8 jour de février de l'année 1640, en la quarante-deuxiéme année de ſon âge. On dit que ce prince étoit brave, libéral, généreux & entreprenant; mais ces qualités furent obſcurcies par des excès continuels de vin & d'eau-de-vie brulée, qui le privoient ſouvent de la raiſon. IBRAHIM ſon frere lui ſuccéda. * Mézerai, *continuation de Chalcondyle.*

AMUS ou AMIS, ancien auteur Egyptien, cité par Plutarque & par Synéſius. C'eſt peut-être à cet Amus que l'on attribuoit les écrits Amonéens, cités par Philon de Biblos, & par Euſèbe. * Plutarch. *de Iſide & Oſirid.* Syneſius, *in Dione.* Du-Pin, *bibl. des auteurs profanes.*

AMUSCO, bourg, *cherchez* HAMUSCO.

AMUTHANTÆUS, trente-huitiéme des rois de Thèbes en Egypte, ſuivant Eratoſthènes, ſuccéda à Phreron ou Nilus, l'an 3490 de la période julienne, 1224 ans avant J. C. Il regna ſoixante-trois ans. Les noms des rois Thébains qui lui ſuccéderent ſont inconnus, juſqu'à ce que toute l'Egypte fut réduite ſous un ſeul roi par Aménophis. * Du-Pin, *bibl. des hiſt. prof. dans l'article de la chron. des Egyptiens.*

AMYCLA, eſt le nom d'une des filles de Niobé, que Pauſanias, *l.* 2, dit avoir été préſervée avec ſa ſœur Mélibée, du châtiment de ſa mere & du reſte de ſa famille, à cauſe qu'elle avoit demandé pardon à Latone. Homere cependant dit que toutes périrent dans le même malheur. * *Iliad. l.* 2.

AMYCLAS ou AMICLES, ſecond roi de Sparte, fut l'un des princes de la premiere des treize dynaſties rapportées par Pauſanias, qui n'y diſtingue ni la chronologie, ni la durée des regnes. Amyclas étoit fils de Lacédémon, auquel il ſuccéda. Lacédémon avoit commencé à regner l'an 2519 du monde, 1516 avant J. C. Amyclas fonda la ville d'Amycles. Les poëtes ont feint qu'il étoit pere de cette Hyacinthe qu'Apollon aima, & qu'il métamorphoſa en fleur. Argalus ſon fils aîné lui ſuccéda. * Ovide, *l.* 10, *des métamorphoſes, fable* 3. Pauſanias, *in Lacon.*

AMYCLAS, d'Héraclée, philoſophe, diſciple de Pythagore, s'attacha avec beaucoup de ſoin à l'étude de la géométrie. * Diogène *Laerce* parle de lui dans la vie de Démocrite, *l.* 9. Proclus, *l.* 2, *in Euclid.*

AMYCLAS, pilote à qui Jules Céſar, qui étoit entré inconnu dans ſon vaiſſeau, ſe donna à connoître dans une tempête qui ſurvint. Comme Amyclas vouloit retourner en arriere : *Ne crains rien*, lui dit-il, *tu menes Céſar & ſa fortune. Caſarem, Caſariſque fortunam vehis.* * Lucain, *l.* 5, *v.* 520.

AMYCLES, ville du Péloponnèſe, près du mont Taygete, fut bâtie par Amyclas roi de Sparte, qui lui donna ſon nom. Il y avoit un temple d'Apollon, lequel fut nommé *Amycleen*, comme nous l'apprenons de Pauſanias. Ce temple étoit un des plus magnifiques, tant par ſes ouvrages d'architecture, que par ſes richeſſes. Il étoit ſitué dans un endroit très-agréable par le grand nombre d'arbres, & très-fertile par la grande quantité de bled & autres fruits de la terre. Le Noir dit que cette ville a eu depuis le nom de *Vordonna.* D'autres ſoutiennent qu'il y a eu dans le Péloponnèſe deux villes du nom d'Amycles. Quoi qu'il en ſoit, celle dont nous parlons eſt célebre par la naiſſance de Caſtor & de Pollux, & par les chiens de chaſſe dont Virgile a fait mention, *l.* 3. *Georg.* * Strab. *l.* 8. Pauſanias, *in Lacon. &c.*

AMYCLES, qu'Arrien nomme *Daphné*, & d'autres *Amyci* ou *Amycii*, étoit un port ſur le Boſphore de Thrace du côté de la Bithynie. On le nomme aujourd'hui *Lamia* ou *Scala marmorea*, ſur le détroit de Conſtantinople. Dans cette ville, près du ſépulcre d'Amycus roi de Bebrycie, qui y fut tué, il y avoit un laurier (qui y fut planté le jour de ſa mort) que l'on appelloit *laurier enragé*, parceque ſi l'on en portoit quelque branche dans un navire, tous ceux qui y étoient prenoient querelle enſemble, & ne pouvoient s'appaiſer, qu'on n'eut jetté la branche dans la mer. * Pline, *l.* 16, *c.* 44.

AMYCLES, ville d'Italie dans le pays des Aurunciens, aujourd'hui *terre de Labour.* On croit qu'elle fut bâtie par quelques habitans venus d'Amycles du Péloponnèſe. Elle étoit entre Gayette & Terracine, & elle donna ſon nom à la mer Amycléene, *mare di Sperlungua*, ou plutôt au golfe d'Amycles, dit aujourd'hui *golfo di Gaëta.* Cette ville devint déſerte par la folie de ſes habitans. Ils étoient ſi ridiculement attachés à la doctrine de Pythagore, qui défend de tuer les animaux, qu'ils aimoient mieux ſe laiſſer piquer par les ſerpens ou prendre la fuite, que de faire mal à ces inſectes dont il y avoit un très-grand nombre en leur pays. On ajoute qu'ils ſe laiſſerent égorger par leurs ennemis, de crainte de rompre le ſilence. On leur avoit ſouvent donné de fauſſes alarmes. Ils défendirent de publier de tels bruits, ſous peine de la vie. Leurs ennemis profiterent de cette faute, & les ayant ſurpris, ils les firent tous paſſer au fil de l'épée. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe : *Le ſilence a fait périr les habitans d'Amycles : Amyclas perdidit ſilentium.* * Pline, *l.* 3, *c.* 5, *l.* 8 & 10, *c.* 29. Servius. *in l.* 10, *Æneid.* Eraſmus, *in adag. Taciturnitas illaudata.* Virgilius, *l.* 10. *Æneid.*

AMYCUS, fils de Neptune, & de la nymphe Mélie ou Bithynis, étoit roi de Bebrycie dans l'Aſie Mineure, & avoit coutume de maſſacrer les étrangers dans la forêt Bebrycienne, en combattant contr'eux à coups de poing, ce qu'on appelloit combat du *Ceſte* : mais enfin il fut tué dans un de ces combats par Pollux, l'un des Argonautes, qu'il avoit défié. * Apollodore, *l.* 1. Théocrit. *in Idyll.* Hermolaüs ſur Pline, *l.* 16, *c.* 44.

AMYCUS, port ſur le Boſphore de Thrace, *cherchez* AMYCLES.

AMYDON, ancienne ville de Macédoine, ſur le fleuve Axius, que quelques-uns nomment *Verdari.* Homere en fait mention, & Juvenal, *ſat.* 3.

AMYMONE, l'une des cinquante Danaïdes, fille de Danaüs, roi d'Argos, fut mariée à Encelade, qu'elle tua la premiere nuit de ſes nôces, ſelon l'ordre de ſon pere. Preſſée des remords de ſon crime, elle s'enfuit dans les bois, où voulant tirer une fléche ſur une biche, elle bleſſa un ſatyre, qui voulut enſuite la forcer. Alors elle implora, dit-on, le ſecours de Neptune, qui vint la délivrer de ce ſatyre; mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Alexandre fit graver le portrait de cette princeſſe ſur une émeraude. Apollodore place ſes amours avec Neptune, avant ſon mariage avec Encelade. * Strabon. Pauſanias. Hygin. Apollodor. *l.* 2.

AMYNTAS, I de ce nom, roi de Macédoine, ſuccéda à ſon pere *Alcetas* l'an 3479 du monde, & 556 avant J. C. la premiere année de la LVI olympiade. Des ambaſſadeurs de Mégabaze, général de Darius roi de Perſe, en ayant uſé inſolemment avec les dames de ſa cour, furent tués par ſon fils Alexandre, qui ne put ſouffrir cet outrage. Ce général, pour venger leur mort, envoya une puiſſante armée ſous les ordres de Bubares; mais ce dernier étant devenu amoureux de la fille d'Amyntas, l'épouſa & protégea ſon beau-pere, bien loin de lui faire la guerre. Par ce moyen Amyntas ſe fit aimer de ſes ſujets, & craindre de ſes voiſins. Son regne fut de cinquante ans ou environ, & il mourut la troiſiéme année de la LXVIII olympiade, & la 506 avant J. C. ALEXANDRE lui ſuccéda. * Juſtin, *l.* 7, *c.* 3. Euſebius, *in chron. &c.* Du-Pin, *bibl. des hiſtor. prof.*

AMYNTAS II ſuccéda à *Archelaüs* ou à *Oreſte*, l'an 399 avant J. C. la 2 année de la XCV olympiade. Il ne fit rien de conſidérable pendant ſon regne, qui ne fut

Digitized by Google

que d'un an. Son ſucceſſeur fut PAUSANIAS.* Euſebius, *in chron.* Suivant les autres, celui-ci ne s'appelle pas Amyntas, mais Æropas, qui ſuccéda à Oreſte, fils d'Archelaüs I. Cet Æropas a regné, ſelon eux, ſix ans, temps qu'Euſèbe donne à un Archelaüs II, & à cet Amyntas. Æropas commença à regner la 2 année de la XCV olympiade, 399 ans avant J. C. * Du-Pin, *bibl. des hiſtor. prof.*

AMYNTAS III, ou plutôt II, fut mis ſur le trône après la mort de *Pauſanias*, la premiere année de la XCVII olympiade, 392 ans avant J. C. Juſtin dit qu'il étoit fils de *Menelaüs*. Il fut dépoſſédé par Argée II, qui fut mis ſur le trône; mais deux ans après Amyntas y remonta, & regna encore douze ans. Il fit la guerre aux Illyriens & aux Olynthiens; & pour vaincre plus facilement ces derniers, il demanda du ſecours aux Lacédémoniens; mais, malgré ces précautions, il perdit une bataille, où Téleutias, général de ſes troupes, fut tué. Polybidas, chef des Lacédémoniens, le vengea bientôt par la défaite des Olynthiens. Amyntas eut d'Eurydice, Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, avec une fille nommée *Euryone*. Il eut encore d'une autre femme nommée *Gygnée*, trois fils, Archelaüs, Archidius & Menelaüs. Sa fille Euryone lui découvrit que ſa femme Eurydice avoit deſſein de le faire mourir, pour épouſer ſon gendre Menelaüs, avec lequel elle entretenoit un commerce ſecret. Il évita ce péril, & mourut la 1 année de la CIII olympiade, 368 ans avant J. C. laiſſant à Alexandre ſon fils aîné le royaume, que les deux autres poſſédérent ſucceſſivement. * Juſtin, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Xenophon, *l.* 5. Cornél. Népos & Plutarq. *dans la vie de Pelopidas.* Du-Pin, *bibl. des hiſtor. profan. dans l'art. des rois de Macédoine.*

AMYNTAS, fils de *Perdiccas* III, roi de Macédoine, étoit le légitime héritier de la couronne. Etant trop jeune pour pouvoir regner après ſon pere, qui mourut la 3 année de la CV olympiade, 358 ans avant J. C. on lui donna pour tuteur ſon oncle Philippe. Mais ce dernier s'attribua l'autorité ſouveraine; & ayant ſoutenu cette uſurpation par de grandes conquêtes, il laiſſa ce royaume à ſon fils Alexandre *le Grand*. Amyntas portoit néanmoins le titre de roi, & avoit épouſé une fille de Philippe, nommée *Cyna*. Dans la ſuite ne pouvant ſouffrir qu'un autre poſſédât un bien qui lui appartenoit, il dreſſa des embuches à Alexandre, qui furent découvertes, & qui lui firent perdre la vie. * Juſtin, *l.* 7. Du-Pin. *bibl. des hiſtor. profanes.*

AMYNTAS, hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas préciſément en quel temps il a vécu. Il laiſſa un traité intitulé, *Manſiones* ou *Campemens d'Alexandre le Grand*, cité par Athénée, *l.* 8 & 10, qui rapporte un paſſage de cet auteur ſur le tombeau de Sardanapale, & ſon épitaphe gravée ſur une pierre en caractères chaldaïques, traduite par Cherilus. Elien le cite auſſi, *l.* 17, *hiſt. anim. c.* 17.

AMYNTAS, eſt le nom de pluſieurs perſonnes, dont les auteurs de la vie d'Alexandre font mention. AMYNTAS, fils d'Andromène, reçut une forteresſe ſituée ſur une montagne, au nom d'Alexandre, & lui amena depuis ſix mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. AMYNTAS, fils d'Antiochus, ſe retira de la Macédoine, ſans avoir reçu aucun mauvais traitement; mais ſeulement parcequ'il haïſſoit Alexandre, & qu'il croyoit en être haï. AMYNTAS, favori de ce prince. AMYNTAS, fils d'Arabée. AMYNTAS quitta le parti d'Alexandre pour prendre celui de Darius; & depuis aſpirant à la conquête de l'Egypte, il défit les Perſes, aſſiégea Memphis, & fut enfin tué. Strabon fait mention d'un AMYNTAS, roi de Galatie, qui ſuccéda à Dejotarus, & qui fut le dernier prince de cette nation; car après lui Céſar-Auguſte réduiſit ce royaume en province; & par ce moyen la puiſſance romaine mit fin à la monarchie des Grecs, dont l'on voyoit encore quelques débris dans l'Aſie Mineure, ſavoir, la Cappadoce, la Cilicie, Pergame, la Bithynie, &c. C'eſt au ſujet de la Piſidie, où les Romains avoient un gouverneur dans la ville de Sagalaſſe, & en parlant des pays voiſins.* Strabon, *l.* 12. Arrien. Diodore de *Sicile*. Quint-Curce & Freinshemius, *in ſupplem.*

AMYNTIANUS, hiſtorien Grec, d'un mérite aſſez médiocre, vivoit ſous l'empire de Marc-Antonin le philoſophe, dans le II ſiécle. Il dédia à ce prince un éloge d'Alexandre *le Grand*, où il promettoit ridiculement que ſon ſtyle égaleroit les actions héroïques de ce conquérant. Il écrivit encore la vie d'Olympias, mere du même Alexandre, avec un parallele de la vie de Denys & de Domitien, & de celle de Philippe de Macédoine & d'Auguſte. * Voſſius, *hiſt. Grec.*

AMYNTOR, roi des Dolopes, peuples d'Epire, regna après ſon pere Ormenus dans les temps fabuleux. Il fut tué par Hercule, parcequ'il n'avoit pas voulu lui donner paſſage ſur ſes terres. Sa femme légitime ſe nommoit *Hippodamie*; mais il avoit encore une concubine, nommée *Clytie*, qui accuſa fauſſement Phénix de l'avoir voulu forcer. * Apollodore.

AMYOT (Jacques) évêque d'Auxerre, & grand-aumônier de France, naquit à Melun le 30 octobre 1514. Son pere *Nicolas* Amyot étoit de baſſe condition, corroyeur, ſelon les uns; vendeur d'aiguillettes, ſelon d'autres; & boucher, ſuivant de Thou, Papire Maſſon & Brantôme. Quelques-uns ont donné à ſa mere le nom de *Marguerite* des Amours. M. de Saint-Réal dit qu'Amyot étant encore petit garçon, s'enfuit de la maiſon de ſon pere, de peur d'être châtié; qu'il tomba malade en chemin dans la Beauſſe, & demeura étendu au milieu des champs; qu'un cavalier qui en eut pitié, le mit en croupe derriere lui; & le mena juſqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital; que comme ſon mal n'étoit que laſſitude, le repos l'eut bientôt guéri, & qu'il fut renvoyé en même temps avec ſeize ſols qu'on lui donna pour l'aider à ſe conduire; que ces ſeize ſols le conduiſirent à Paris, où il ne fut pas long-temps ſans être réduit à mendier; qu'une dame, à laquelle il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour ſuivre ſes enfans au collége & pour porter leurs livres; qu'il ſe ſervit de cette occaſion, & qu'avec le génie que la nature lui avoit donné pour les lettres, il y fit de très-grands progrès; que dans la perquiſition exacte qu'on faiſoit des premiers partiſans des nouvelles opinions de Calvin & de Luther, Amyot eut cela de commun avec pluſieurs autres hommes de lettres, qu'on le ſoupçonna de les favoriſer, quoique dans le fond il fût innocent. Il ſe vit contraint de ſortir de Paris, & ſe retira en Berri chez un gentilhomme de ſes amis, qui le chargea de l'éducation de ſes enfans. Durant le temps qu'il y fut, le roi Henri II logea par haſard dans la maiſon de ce gentilhomme. Amyot étant prié de faire quelque choſe à l'honneur du roi, compoſa une épigramme grecque, qui lui fut préſentée par les enfans de la maiſon. Auſſitôt que le roi eut vu ce que c'étoit, *c'eſt du grec*, dit-il, en jettant le papier, *à d'autres.* Michel de l'Hôpital, depuis chancelier de France, qui accompagnoit le roi dans ce voyage, entendant parler de grec, ramaſſa ce qu'il avoit jetté, lut l'épigramme, en fut charmé, & dit au roi, que ſi ce jeune homme avoit autant de vertu que de génie & de ſavoir, il mériteroit d'être précepteur des enfans de France. Voilà le premier pas de la fortune d'Amyot, & ce qui le mit en crédit, ſi l'on en croit l'abbé de Saint-Réal. D'autres diſent qu'il fut d'abord précepteur des enfans de Guillaume Boucherel, ſecrétaire d'état, qui le recommanda à la princeſſe Marguerite, ſœur de François I; que cette princeſſe lui fit donner une chaire de profeſſeur à Bourges; & tandis qu'il exerçoit cet emploi, ſa traduction de *Theagene & Cariclée* le mit en vogue, & le fit nommer à l'abbaye de Bellozane. Quoi qu'il en ſoit, ayant

Digitized by Google

ſuivi le cardinal de Tournon, & Odet de Selve, ambaſſadeur à Veniſe, il eut ordre en 1551 d'aller à Trente, où il prononça devant le concile cette proteſtation ſi hardie & ſi judicieuſe qui nous reſte. C'étoit la plus difficile commiſſion qu'on pût donner en ce temps-là. Il s'en aquitta pourtant très-bien. Il alla depuis à Rome, où il demeura deux ans; & à ſon retour on le fit précepteur des enfans de France. On dit qu'un jour au ſouper du roi Charles IX, la converſation étant tombée ſur le ſujet de Charles-*Quint*, on loua cet empereur d'avoir fait ſon précepteur pape. C'étoit Adrien VI. On exagéra cette action d'une maniere qui fit impreſſion ſur l'eſprit du roi, juſque-là qu'il dit, en regardant Amyot, que ſi l'occaſion s'en préſentoit, il en feroit bien autant pour le ſien. Quelque temps après, la charge de grand aumônier de France ayant vaqué, le roi la lui donna, quelque choſe qu'il pût dire pour ſe défendre de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la reine mere, qui avoit deſtiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans ſon cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles: *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guiſes & les Châtillons, les connétables & les chanceliers, les rois de Navarre & les princes de Condé; & je vous ai en tête, petit preſtolet.* Amyot eut beau proteſter qu'il avoit refuſé cette place, la reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit il ne vivroit pas vingt-quatre heures. C'étoit le ſtyle de ce temps-là. Les paroles de cette princeſſe étoient des arrêts, & le roi étoit entier dans ſes ſentimens, juſqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot pour ſe dérober également à la colere de la mere, & aux libéralités du fils, prit le parti de ſe cacher. Cependant il ne paroiſſoit point à la table du roi, lorſqu'au quatriéme jour ce prince commanda qu'on le cherchât: mais ce fut en vain. Alors Charles IX ſe doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la reine, qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laiſſeroit en repos. Tout ce narré de Saint-Réal ne s'accorde en aucune maniere avec la vie d'Amyot, écrite par lui-même, ni avec les auteurs & les circonſtances du temps. Il fut envoyé à Paris par ſes parens, où il fit ſes humanités & ſon cours de philoſophie au collége du cardinal le Moine: il y fut reçu maître-ès-arts à l'âge de dix-neuf ans. Il y continua ſes études ſous les profeſſeurs royaux, que François I avoit établis. Il ouit Jacques Tuſſan ou Touſſaint, qui expliquoit les poëtes Grecs, Pierre Danès, qui profeſſoit l'éloquence, & Oronce Finé, qui enſeignoit les mathématiques. Il ſortit de Paris à l'âge de vingt-trois ans, pour aller à Bourges avec le ſieur Collin, lecteur du roi, & abbé de S. Ambroiſe de Bourges. Quelques-uns tiennent qu'il embraſſa la profeſſion religieuſe dans cette abbaye: mais que l'abbé le jugeant digne d'une vie plus éclatante que celle du cloître, le fit connoître à Guillaume de Saſſi Boucherel, ſecrétaire d'état, qui le prit chez lui pour être précepteur de ſes enfans. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il fut au ſervice de ce ſeigneur, & précepteur de ſes enfans, & qu'il eut enſuite une chaire de lecteur public en grec & en latin dans l'univerſité de Bourges. Il y fit pendant dix ans deux leçons par jour, une leçon latine le matin, & une leçon grecque l'après midi. Ce fut pendant ce temps-là qu'il traduiſit de grec en françois les amours de Théagene & de Cariclée, hiſtoire que l'on croit avoir été compoſée par Heliodore, évêque de Trica dans la Theſſalie. On tient que cette traduction plut ſi fort à François I, qu'il donna à l'auteur l'abbaye de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Mais cela n'eſt pas ſans difficulté, étant certain que cette traduction n'a paru que ſous Henri II, & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549. Après la mort de François I, Amyot paſſa en Italie, & fut chargé par le cardinal de Tournon, & par de Selve ambaſſadeur du roi de France Henri II à Veniſe, de porter au concile de Trente la proteſtation que le roi faiſoit contre le concile. Il arriva à Trente deux jours avant la ſeſſion du 1 ſeptembre 1551, dans laquelle il rendit au concile la lettre du roi, y parla avec beaucoup d'eſprit & de vigueur, & s'en retourna deux jours après à Veniſe. Il fit faire un procès verbal de ce qui s'étoit paſſé, & en rendit compte à M. de Morvilliers, maître des requêtes, depuis ambaſſadeur à Veniſe, par une lettre qui eſt dans les mémoires du concile de Trente. Amyot, après avoir demeuré encore quelque temps à Veniſe, ſe rendit à Rome, où il eut un libre accès dans la bibliothéque vaticane, dont il profita. Il étoit dans les bonnes graces du cardinal de Tournon, qui le propoſa à Henri II pour être précepteur de ſes enfans. Charles IX voulant reconnoître les ſervices que lui avoit rendus Amyot, ne fut pas plutôt parvenu à la couronne, qu'il le nomma grand aumônier de France dès le 6 décembre 1560, comme il eſt marqué dans le regiſtre des grands aumôniers de France: ce qui fait voir la fauſſeté de tout ce que Saint-Réal rapporte touchant la promotion d'Amyot à la grande aumônerie. Ce prince lui donna encore l'abbaye de S. Corneille de Compiégne, & l'évêché d'Auxerre en l'année 1570, en laquelle il ſuccéda au cardinal Philibert Babou de la Bourdaiſiere. Henri III non-ſeulement lui conſerva ſa charge de grand-aumônier; mais il lui donna encore l'ordre du S. Eſprit; & voulut qu'en ſa conſidération, il fût attaché à la grande aumônerie de France. Il reconnut mal, ſi l'on en croit M. de Thou, ce bienfait dans ſa vieilleſſe, en favoriſant les rebelles de la ville d'Auxerre, où il s'étoit retiré. Mais l'auteur de ſa vie en parle tout autrement, & dit qu'il fut fort maltraité dans ſa ville épiſcopale à cauſe de ſa fidélité. Il fut volé revenant des états de Blois l'an 1589, & mourut le 6 de février 1593, en ſa ſoixante & dix-neuviéme année. Il avoit prêché quelquefois les jours des fêtes ſolemnelles; mais quoiqu'il prononçât les ſermons en ſa langue, il les écrivoit en latin. Il avoit une coutume fort particuliere en prêchant. Il tournoit du côté du peuple l'ouverture de la chaire, & ſe tenoit aſſis au milieu ſur un fauteuil. Il ſe mêla de poëſie; mais il n'y réuſſit pas. Ses traductions ſont bien plus eſtimables, & particulierement celle des œuvres de Plutarque. Il a traduit auſſi les amours paſtorales de Daphnis & de Chloé, écrites en grec par Longus; ſept livres de Diodore de *Sicile*, & quelques tragédies grecques. La ducheſſe de Savoye ne trouvant point dans Plutarque la vie d'Epaminondas, ni celle de Scipion, le pria de les compoſer. Il le fit; mais elles n'ont pas été publiées. Quoique ſa traduction de Plutarque ſoit l'ouvrage qui lui ait fait le plus d'honneur; cependant les critiques en ont parlé fort différemment. Les uns lui ont donné de grands éloges; les autres l'ont repris de pluſieurs fautes. Quelques-uns ont remarqué qu'elle étoit peu fidéle. La Popeliniere lui reproche de n'avoir pas fait mention des ſecours qu'il avoit reçus du ſavant Turnebe, qui lui avoit fourni pluſieurs remarques ſur les endroits les plus difficiles de Plutarque. Mais tout le monde convient que la traduction d'Amyot eſt très-élégante; & toute vieille qu'elle eſt, elle eſt encore fort eſtimée, & paſſoit pour la meilleure avant celle que M. Dacier a publié en 1722. * Rouillard, *hiſt. de Melun.* De Thou, *hiſt. l.* 8 *& ſeq.* Sammarth. *in elog. & Gall. chriſt.* La Croix du Maine, & du Verdier, *bibl. franç.* L'abbé de Saint-Réal, *dans ſon uſage de l'hiſtoire.* Teiſſier, *notes ſur les hommes illuſtres.* Baillet, *jugemens des ſavans.* Bayle, *dict. crit.*

☞ AMYRAUT (Moyſe) calviniſte de religion, miniſtre & profeſſeur en théologie à Saumur, a été l'un des plus habiles théologiens de ſa communion, dans le XVII ſiécle. Il naquit d'une bonne & ancienne famille originaire d'Orléans, à Bourgueil, petite ville d'Anjou, au mois de ſeptembre 1596. Lorſqu'il eut fait ſon cours de philoſophie, ſon pere, qui le deſtinoit au barreau, l'envoya à Poitiers, pour y étudier en droit. Il s'appliqua à cette ſcience avec

Digitized by Google

beaucoup d'aſſiduité, & prit ſes licences au bout d'un an. Mais s'étant décidé pour l'étude de la théologie, il alla à Saumur, prendre les leçons de Caméron, qui l'aima & l'eſtima particuliérement. Lorſqu'il fut reçu miniſtre, on le nomma à l'égliſe de S. Aignan, au pays du Maine, où ayant demeuré 18 mois, il fut appellé à Saumur, pour y ſuccéder à Jean Daillé, qui ſortoit de ce poſte, pour être miniſtre à Charenton. En même temps que l'égliſe de Saumur le ſouhaita pour miniſtre, le conſeil académique jetta les yeux ſur lui pour la profeſſion en théologie. Sa réception au profeſſorat en 1633, l'examen qui la précéda, & ſa thèſe inaugurale *de ſacerdotio Chriſti*, lui attirerent beaucoup d'applaudiſſemens. On reçut avec lui deux excellens profeſſeurs, Louis Cappel & Joſué de la Place : ſi bien qu'on donna tout à la fois à l'académie de Saumur les trois perſonnes qui étoient les plus capables de la rendre floriſſante. Auſſi tant qu'ils vécurent, on vit un très-grand concours de propoſans à l'académie de Saumur, & leur nombre diminua beaucoup après la mort de ces trois illuſtres profeſſeurs. Moyſe Amyraut fut député au ſynode national de Charenton en 1631. Cette compagnie le nomma pour aller haranguer le roi, & pour lui préſenter le cahier des plaintes concernant les infractions des édits. On le chargea en particulier de faire en ſorte qu'il ne parlât point à genoux, comme avoient fait les députés du dernier ſynode national ; & il ménagea cette affaire avec tant d'adreſſe & de fermeté, qu'il fut enfin admis à l'audience, ſelon l'ancien uſage. La harangue qu'il fit au roi eſt inſérée dans le mercure françois de l'an 1631. Cette députation le fit connoître au cardinal de Richelieu, qui conçut beaucoup d'eſtime pour lui. Quelque temps après il publia un écrit, où il explique le myſtere de la prédeſtination & de la grace, ſelon les hypothèſes de Cameron. Cet ouvrage ſouleva contre lui un gros parti de théologiens proteſtans, à la tête deſquels s'étoit mis le célébre du Moulin, qui accuſa Amyraut de favoriſer l'arminianiſme & de contravention au ſynode de Dordrecht. L'autorité de ce célébre théologien, qui s'étoit acquis dans ſon parti la vénération des peuples par quantité de livres de controverſe, fit une telle impreſſion ſur pluſieurs miniſtres, que quoiqu'Amyraut eut publié un écrit où il ſoutenoit que Calvin avoit enſeigné la grace univerſelle, on vit au ſynode national d'Alençon un bon nombre de députés chargés d'inſtructions contre Amyraut ; & il y en eut de ſi ardens, qu'ils ne parloient que de le dépoſer. Néanmoins la compagnie ayant ouï en pluſieurs ſéances Amyraut, qui expoſa ſon ſentiment, & qui ſatisfit aux difficultés qui lui étoient propoſées, le renvoya avec honneur à l'exercice de ſa charge, & impoſa ſur ces queſtions un ſilence qui ne fut pas trop bien gardé. Le ſynode national tenu à Charenton en 1645, lui permit de publier une réponſe aux trois volumes de Fréderic Spanheim, le pere, ſur la grace univerſelle ; ce qui fut la ſource de quantité d'autres livres. Le même ſynode le chargea d'entrer en conférence avec M. de la Milletiere, afin de tâcher de le ramener. La conférence dura pluſieurs jours ; mais ils ne s'accorderent pas mieux en diſputant de vive voix, que dans les livres qu'ils avoient déja écrits l'un contre l'autre. Amyraut a publié un très-grand nombre d'ouvrages. En 1631 il donna ſon traité des religions. Cinq ans après il publia ſes ſermons ſur la nature, l'étendue, &c. de l'évangile. Son livre de l'élévation de la foi & de l'abaiſſement de la raiſon, parut en 1641. La défenſe de Calvin ſur la doctrine de la réprobation abſolue parut en latin la même année, & l'an 1644 en françois. Il commença ſes paraphraſes ſur l'écriture en 1644. L'épitre aux Romains fut paraphraſée la premiere. Il continua par les autres épîtres & finit par les évangiles ; mais il a eu la ſageſſe de ne toucher pas à l'apocalypſe. Il publia en 1647, une apologie pour ceux de ſa religion, un traité *du franc arbitre*, & un autre *de ſeceſſione ab eccleſia romana, deque pace inter evangelicos in negotio religionis conſtituenda.* Il traita depuis plus amplement cette matiere de la réunion des calviniſtes & des luthériens, dans l'*Irenicon* qu'il fit imprimer en 1662. Son livre *de la vocation des paſteurs* parut en 1649. Il donna en 1652 le premier volume de ſa morale chrétienne, qui a paru en ſix volumes *in*-8°. Il a publié un traité des ſonges divins ; deux volumes ſur le regne de mille ans, où il réfute un avocat de Paris nommé de Launay, qui étoit un grand chiliaſte ; la vie du brave Lanoue ſurnommé *Bras de fer*, & pluſieurs autres ouvrages. Il eſt peu de matieres ſur leſquelles Amyraut n'ait écrit. Il publia même des vers ; car il fit un poëme intitulé *l'apologie de S. Etienne à ſes juges.* Mais ce poëme ne lui fit pas honneur, & il eut mieux valu qu'il s'en fût tenu à la proſe. Moyſe Amyraut mourut le 8 janvier 1664, fort eſtimé, non-ſeulement de ceux de ſon parti, mais des plus grands ſeigneurs catholiques. Il laiſſa un fils avocat au parlement de Paris, qui en 1685 ſe retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. Tous les calviniſtes de France regardent Amyraut comme un des plus habiles miniſtres de leur communion, & le comblent d'éloges. Un d'entr'eux (c'eſt du Boſc, miniſtre de Caën) le conſidérant comme un grand homme, écrivit ce diſtique au bas de l'eſtampe du ſieur Amyraut :

A Moſe ad Moſem par Moſi non fuit ullus :
More, ore & calamo, mirus uterque fuit.

C'eſt une alluſion à ce que les Juifs ont dit à la louange de Moyſe Maïmonides, fameux rabbin. * Bayle, *dictionnaire critique.*

AMYRIS, nom d'un Sybarite qui fut envoyé à Delphes par ceux de ſa nation, peuple de la Lucanie en Italie, pour apprendre de l'oracle, ſi le bonheur dont ils jouiſſoient ſeroit d'une longue durée. L'oracle répondit que la fortune des Sybarites changeroit, & que leur perte ſeroit infaillible, ſitôt qu'ils rendroient plus d'honneur aux hommes qu'aux dieux. Il arriva enſuite qu'un eſclave étant ſouvent battu par ſon maître, courut aux autels des dieux, comme à un aſyle ; ce qui lui fut inutile. Mais cet eſclave ayant eu recours à un ami de ſon maître, obtint enfin qu'il ſeroit traité plus doucement. Amyrus ayant ſu cela, ſe retira promptement dans le Péloponnèſe, prévoyant le malheur des Sybarites, qui ſe moquerent de lui comme d'un inſenſé : mais à tort, ainſi qu'ils le reconnurent dans la ſuite. Et delà eſt venu l'ancien proverbe des Grecs, *Amyris devient fou*, que l'on applique à ceux, qui ſous prétexte de folie donnent ordre à leurs affaires ; deſorte que l'événement fait connoître qu'ils ont été les ſeuls ſages. Ainſi en uſa autrefois Brutus, qui par une folie feinte, évita les embuches de Tarquin. * Suidas. Eraſm. *in adag.*

AMYRTÉE étoit roi d'Egypte, dit Cteſias, lorſque Cambyſes entreprit d'en faire la conquête. Combaphée, eunuque, lui facilita cette conquête, en lui livrant les paſſages : il y eut un grand combat, où il périt cinquante mille Egyptiens & vingt mille Perſes. Amyrtée fut fait priſonnier, & Cambyſes ne lui fit point d'autre mal que de le reléguer à Suſes avec ſix mille Egyptiens, dont il lui donna le choix. Voilà ce qu'on trouve d'Amyrtée dans les extraits de Cteſias. Athenée, *l.* 13, dit qu'on liſoit dans cet auteur que Cambyſes n'étoit entré en Egypte que pour ſe venger de ce qu'Amaſis lui avoit envoyé une fille d'Aprics, au lieu de lui envoyer la ſienne propre ; mais c'eſt Hérodote qu'il a voulu citer. Cet hiſtorien, *liv.* 3, fait ſuccéder, non Amyrtée, mais Pſammenite à Amaſis ; & ſelon lui, Pſammenite regnoit en Egypte, lorſque Cambyſes s'en rendit le maître. Il parle cependant d'Amyrtée comme d'un roi d'Egypte, qui fut détrôné par les Perſes ; mais

il ne marque pas en quel temps il a vécu, & ſe contente de remarquer que les mêmes Perſes qui l'avoient vaincu, rétablirent Pauſiris ſon fils.

☞ AMYRUTA ou AMYRUTZES, philoſophe péripatéticien, natif de Trébizonde, vivoit en 1461 à la cour de l'empereur David, ſon maître, où il s'étoit acquis une grande conſidération. Il avoit ſignalé ſa plume en faveur des Grecs, contre les déciſions du concile de Florence, auquel il avoit aſſiſté : mais il ternit toute ſa gloire par l'apoſtaſie où il tomba. Il fut de ceux qui accompagnerent l'empereur David à Conſtantinople, lorſque Mahomet II l'y fit tranſporter, après la priſe de Trébizonde en 1461. Ce philoſophe ſe laiſſant gagner aux promeſſes du ſultan, abjura le chriſtianiſme, & ſe fit turc avec ſes enfans, l'un deſquels, ſous le nom de *Mehemet-Beg*, traduiſit en arabe pluſieurs livres des chrétiens par ordre de Mahomet. Ce prince donna des emplois conſidérables dans le ſerrail à Amyrutzès, & s'entretenoit quelquefois ſur les ſciences & ſur des matieres de religion avec lui, & avec Mehemet-Beg. De la maniere dont Allatius s'eſt exprimé, on prendroit ce philoſophe pour le protoveſtiaire de l'empereur de Trébizonde. Il ne faut pas oublier de dire qu'Amyrutzès ne commença pas à être eſtimé des princes, lorſque l'empereur de Trébizonde l'honora de ſon affection : car il y avoit long-tems qu'il s'étoit vu très-conſidéré à la cour de Conſtantinople. Il fut un des principaux ſavans avec leſquels l'empereur Jean Paléologue délibéra ſur ſon voyage en Italie, & il accompagna cet empereur dans ce voyage, comme il le raconte lui-même. Cela ſe voit dans la relation qu'il compoſa de ce qui s'étoit paſſé au concile de Florence, & qu'il adreſſa à Démétrius, gouverneur de Napoli de Romanie. Il y aſſure, entr'autres choſes, que le patriarche de Conſtantinople fut étranglé pendant la tenue du concile, & que les médecins atteſterent ce fait-là. * Bayle, *dict. crit.* Guillet, *vie de Mahomet II*, *l.* 4.

AMYS (Pierre) que d'autres nomment AVIS, ſieur de Ponceau, eſt auteur d'un petit traité imprimé à Angers en 1667 ſous ce titre : *Diſcours de la nobleſſe qui s'acquiert par la pourpre des parlemens de ce royaume.* Il apprend dans ce diſcours que ſon pere, Salomon Amys, d'Olivet près Château-Gontier en Anjou, conſeiller au parlement de Bretagne, & Zacharie Amys de la Guiardiere ſon oncle, conſeiller au même parlement, furent tous deux ſi zélés pour le ſervice du roi, que les ligueurs brulerent la maiſon d'Oliver où demeuroit alors Guillaume Amys, pere de Zacharie & de Salomon. Cette perte & celle de la charge de Salomon, qui mourut ſans en revêtir ſon fils, laiſſerent Pierre Amys ſans biens, & l'obligerent de prendre le parti des armes. Son mérite le fit connoître & l'avança. Il fut ſecrétaire d'ambaſſade au traité de paix fait à Munſter le 24 octobre 1648 entre l'empereur & le roi très-chrétien, & les électeurs, princes & états du ſaint empire. Pierre Amys a eu pluſieurs enfans, dont l'aîné (nommé auſſi *Pierre* Amys) s'eſt fait jéſuite, & s'eſt appliqué particulierement à la théologie. Il a continué les dogmes théologiques du P. Petau, & on le regarde comme un des premiers fondateurs des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts*, que l'on a commencé à imprimer à Trévoux au mois de janvier 1701.

Il y a eu avant ces Amys un autre JEAN Amys, notaire & ſecrétaire du roi Louis XII, qui écrivit par ordre de Gui de Rochefort, alors chancelier de France, le procès verbal de l'hommage fait par Philippe, archiduc d'Autriche, au roi Louis XII, à cauſe des pairie & comté de Flandre, & des comtés d'Artois & de Charolois, l'an 1499. Ce procès verbal ſe trouve dans Sauſſel, *hiſt. de Louis XII*, *pag.* 180, *in*-4°. à Paris, 1615, *& à la page* 664 *du tome I de ſon cérémonial de France ; & dans les recherches de* Paſquier, *liv.* 6, *chap.* 3, *p.* 495 *de l'édition* in-fol. de Paris 1643. Paſquier nomme l'auteur Avis : c'étoit leur vrai nom, qu'ils changerent par pure fantaiſie, & non pour ſe déguiſer. Il y a eu Jean & Jacques Avis, qui étoient médecins, comme on le voit par ces vers que l'on lit dans de vieilles tapiſſeries.

Qu'en dites-vous, Monſieur Avis,
Ai-je la fiévre & le friſſon ?
Guéris êtes à mon avis,
Puiſque vous trouvez le vin bon.

* *Mémoires du temps.* Paſquier, *loco cit.* Le Long, *biblioth. de la France*, *pag.* 616.

AMYTHAON, fils de *Cretheus*, roi d'Elide, regna à Pylos dans le Peloponnèſe, & fut pere de Melampodius & de Bias, qui furent depuis rois d'Argos. Il rétablit les jeux olympiques, ou du moins il ajouta quelque choſe à la pompe de leur ſolemnité. On dit que le pays d'Elée fut appellé de ſon nom *Amythaonie*. * Pauſan. *in Eliac.* 1. Etienne de *Byzance*.

AMYTIS, fille d'*Aſtyages*, dernier roi des Medes, fut mariée à Spitamas, de qui elle eut deux fils, Spitaces & Megabernes. Aſtyages vaincu par Cyrus ſe retira à Ecbatane, & ſe cacha dans un endroit très-ſecret du palais. Cyrus irrité de ne le pouvoir trouver, ordonna qu'on mît Amytis, ſon mari, & ſes enfans, à la queſtion. Aſtyages ſe découvrit alors, & fut traité avec plus d'humanité qu'il n'avoit oſé eſpérer ; mais Spitamas ſon gendre fut puni de mort pour avoir répondu qu'il ne ſavoit où il s'étoit caché. Son plus grand crime étoit d'avoir une belle femme. Amytis plut à ſon vainqueur, qui eſſuya ſes larmes en l'épouſant. Cambyſes & Tanyoxarces naquirent de ce ſecond mariage, & ſuccéderent à Cyrus, qui donna des gouvernemens aux deux fils qu'elle avoit eu de Spitamas. Tanyoxarces ayant été empoiſonné par ordre de Cambyſes, & Amytis ayant découvert ſa mort cinq ans après, elle preſſa Cambyſes de lui livrer celui qui lui avoit conſeillé de commettre ce crime ; & n'ayant pu l'obtenir, elle ſe fit mourir par le poiſon. Ctéſias eſt l'auteur d'où l'on a pris tout ce qu'on dit ici, & il ne paroît pas mériter plus de créance ſur cet article que ſur pluſieurs autres ; mais on ne pouvoit ſe diſpenſer de le copier, non plus que beaucoup d'autres anciens.

AMYTIS, fille de *Xerxès I* & d'*Ameſtris*, fut mariée à *Megabyze*, homme illuſtre, qui tient un rang conſidérable dans l'hiſtoire de Perſe. Elle en eut deux fils, Zopyre & Artyphie, qui parurent dignes de leur naiſſance. La conduite de cette princeſſe fut peu réguliere, & répandit beaucoup d'amertume ſur la vie de Megabyze : cependant elle lui donna quelquefois des marques d'affection, & le délivra même d'un danger éminent. Après ſa mort, elle ſuivit ſon penchant à l'amour, & Apollonides ſon médecin y contribua beaucoup, en lui faiſant accroire qu'elle ne pouvoit guérir autrement des indiſpoſitions dont elle ſe plaignoit. Ses excès lui cauſerent enfin une maladie incurable ; & le médecin, qui avoit été un de ſes galants, craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Amytis irritée d'un traitement qui lui paroiſſoit ſi indigne, s'en plaignit à la reine ſa mere, qui du conſentement d'Artaxercès, fit arrêter Apollonides, & le fit enterrer vif deux mois après, le même jour qu'Amytis mourut. Cette princeſſe avoit, dit-on, donné des marques d'amitié aux Athéniens. Si l'ouvrage de Ctéſias étoit venu juſqu'à nous, on verroit quel bien elle a pu faire à ces républicains. Ce qu'on a dit eſt pris des extraits faits par Photius.

AMYZON ou MEZO, *Amyzon*, ancienne ville de Carie avec évêché ſuffragant de Stauropolis. Elle eſt dans l'Aſie Mineure. Pline & Ptolémée en font mention. * Le Mire, *notit. epiſcop. orbis*, & Charles de S. Paul, *géograp. ſacr.*

Digitized by Google

A N.

ANA, fils de *Sébéon*, qu'on croit être un des deſcendans d'Eſaü, trouva le premier les eaux chaudes ou minérales, dans le déſert où il menoit paître les ânesſes de ſon pere, comme il eſt rapporté dans la Genèſe, *c.* 36, *v.* 24.

Saint Jérôme, S. Iſidore, & quelques autres interprètes, remarquent que pluſieurs écrivains Hébreux, & même des Latins, ont prétendu que cet Ana fut le premier qui ayant mêlé des ânes & des jumens, en vit naître des mulets. Ils fondent leur conjecture ſur ce que le texte ſacré dit, que le fils de Sébéon menoit paître ces animaux, & ſur-tout, parcequ'au lieu du mot hébreu *jamin*, qui veut dire, *eaux* ou *mer*, ils liſent *jemin*, qui ſelon eux ſignifie *mulets*. Oleaſter ſoutient, en expliquant le Genèſe à la lettre, que ce mot *jamin* veut dire *eau ſalée*, & qu'il n'a jamais trouvé qu'il ſignifie *mulets*, comme ils le prétendent. Les autres croient que *jamin* eſt le nom d'un peuple, qui eſt auſſi nommé *Emin*. Il eſt plus ſûr de ſe tenir à l'édition vulgate de la Genèſe. En effet, il n'eſt pas croyable que le monde eût paſſé déja plus de deux mille ans ſans cette eſpéce d'animaux, qui n'eſt pas la moins néceſſaire. * S. Hieronym. *in quæſt. ad Geneſ.* S. Iſidorus, *l.* 13, *etym. c.* 1. Uſſer, *in annal.* Sanſon. Bochart, *in Hieroz.* & J. le Clerc, *comm. in Geneſ.*

ANA ou ANAS, riviere d'Eſpagne, *cherchez* GUADIANA.

ANA, ville de l'Arabie déſerte, *cherchez* ANNA.

ANAB, montagne dans la tribu de Juda, au pied de laquelle il y avoit une ville de même nom, bâtie par les Géans appellés *Enacim*, & ſituée entre Dabir & Iſtamo. * *Joſué*, *XI*, 21, *XV*, 150. Sanſon. Haré, *dict. de la bible.*

ANABAGATHA, ville d'Aſie, avec le ſiége d'un archevêque ſous le patriarchat d'Antioche. Nous avons connoiſſance de cette ville, par la relation de Léonard Abel, évêque de Saïde, que le pape Grégoire XIII envoya en 1583 en Orient. * Aubert le Mire, *in notit. epiſc. orbis, & in geogr. eccleſ.*

ANABALLIEN, *cherchez* ANNIBALIEN.

ANABAO, une des iſles Moluques, ſituée au ſud-oueſt de Timor, longue de dix ou douze lieues, & large de quatre. Il y a entre ces deux iſles un canal où tous les vaiſſeaux peuvent paſſer; ſa longueur eſt la même que celle de l'iſle d'Anabao, ſa largeur en quelques endroits n'eſt que d'un peu plus d'une lieue, & il eſt ſi profond, qu'on n'y ſauroit ancrer que bien près de la terre: ce canal court nord-eſt & ſud-oueſt, il n'y a qu'une petite marée, le flux tourne vers le nord. A l'extrémité de ce canal au nord-eſt, il y a deux pointes de terre qui ne ſont pas à plus d'une lieue de diſtance l'une de l'autre: celle qu'on nomme Cupang, & qui eſt du côté méridional, appartient à Timor; celle qui eſt ſur le côté ſeptentrional appartient à Anabao. * Dampier, *voyage de la nouvelle Hollande.*

ANABAPTISTES, ſecte d'hérétiques du XVI ſiécle, ainſi appellés, parcequ'ils rebaptiſent tous ceux qui ont été baptiſés dans l'enfance, & qu'ils condamnent ce baptême. On n'eſt pas d'accord ſur le temps auquel cette ſecte a commencé, ni touchant celui qui en a été le premier auteur. Les uns prétendent que les Bohémiens commencerent à jetter les premiers fondemens de cette ſecte dès l'an 1503. Les autres veulent qu'elle n'ait pris naiſſance que du temps & à la ſuggeſtion de Luther, ou de Thomas Munſter, de Zwickau, ville du marquiſat de Miſnie, & de Nicolas Storck, de Stolberg en Saxe, ſes ſectateurs, qui l'abandonnerent, ſous prétexte que ſa doctrine n'étoit pas aſſez parfaite; ils ſe vantoient d'avoir des révélations, & enſeignoient que c'étoit par cette voie que les hommes devoient ſe conduire. Ils mépriſoient les loix eccléſiaſtiques & politiques, & ne faiſoient aucun cas des ſacremens, ni du culte extérieur de la religion. Ils condamnoient le baptême des enfans, & rebaptiſoient tous ceux qui entroient dans leur communion; ils inſpiroient de la haine pour les magiſtrats, pour les puiſſances, & pour la nobleſſe; vouloient que tous les biens fuſſent communs, & que tous les hommes fuſſent libres & indépendans; & promettoient un empire heureux, où ils regneroient ſeuls, après avoir exterminé tous les impies. Munſter ayant publié cette doctrine ſéditieuſe de vive voix, & par des écrits qu'il répandit dans pluſieurs villes d'Allemagne, excita de tous côtés des ſoulevemens de payſans, qui firent une ligue pour défendre la pureté de l'évangile, & pour ſe mettre en liberté. Ils firent dreſſer un manifeſte, qui fut comme le ſignal de la rebellion, qui ſe répandit auſſitôt dans toute l'Allemagne; mais les payſans ayant été battus de tous côtés, poſerent les armes, excepté dans la Thuringe, où Munſter avoit établi le principal ſiége de ſon royaume chimérique à Mulhauſen. Il avoit pour compagnon Pfhiffer, homme hardi, qui diſoit que Dieu lui avoit révélé de prendre les armes & d'exterminer la nobleſſe. Le comte de Manſfeld, & les autres princes d'Allemagne, vinrent avec une armée attaquer cette troupe de mutinés, en firent un grand carnage près de la ville de Francuſe, où Munſter fut pris & décapité à Mulhauſen, avec Pfhiffer, & les principaux chefs de la révolte l'an 1525. Quelques-uns ont dit que Munſter avoit renoncé, avant que de mourir, à ſes erreurs, & qu'il étoit mort catholique; d'autres, qu'il avoit fait profeſſion du luthéraniſme; mais tous conviennent qu'étant ſur l'échafaut, il reconnut qu'il avoit eu tort d'exciter cette révolte, & qu'il exhorta néanmoins les princes à la clémence. Quoique les chefs des Anabaptiſtes euſſent été mis à mort, & leur révolte diſſipée, leur ſecte ne fut pas néanmoins éteinte; elle s'établit en pluſieurs endroits de l'Allemagne & de la Suiſſe, & elle étoit principalement fomentée par Balthazar Hubmeïr de Waldshuſt, docteur en théologie dans la Souabe. Les Anabaptiſtes chaſſerent d'abord les habitans de cette ville, & en étant chaſſés à leur tour, ſe réfugierent en Suiſſe. Hubmeïr s'étant retiré à Zurich, y fut arrêté par ordre du magiſtrat, & obligé de faire une rétractation de ſes erreurs. Au ſortir de Zurich, où il laiſſa quantité de diſciples, il alla à Conſtance; & après avoir erré long-temps, il ſe retira en Moravie, où il ſéduiſit Jacob Hutter; ayant enfin été arrêté, il fut brulé à Vienne l'an 1527. Manſius ſon diſciple, qui enſeignoit en Suiſſe l'anabaptiſme, fut arrêté par ordre des magiſtrats de Zurich, & noyé la même année. Gaſpard Schwenkfels, gentilhomme de Siléſie, ſe joignit au parti des Anabaptiſtes, & y ajouta de nouvelles erreurs: car non-ſeulement il condamnoit le baptême des enfans, mais il dépouilloit Jeſus-Chriſt de ſa nature humaine; ne vouloit point reconnoître de magiſtrats, & appelloit l'écriture *une lettre morte*, en comparaiſon des révélations. Dans le même temps pluſieurs autres docteurs Anabaptiſtes enſeignerent diverſes erreurs en différens lieux; comme David George dans les Pays-Bas, où il fut fuſtigé, eut la langue percée, & fut d'abord exilé pour ſix ans: Melchior Hofman en Allemagne; Jacques Kantz à Wormes. Quelques-uns nioient que Jeſus-Chriſt fût Dieu; d'autres ſoutenoient qu'il n'étoit pas deſcendu aux enfers; que les ames des morts dormoient juſqu'au jour du jugement; & que les ſupplices des impies finiroient un jour. Ils prophétiſoient que le jour du jugement viendroit dans deux ans. Il y en eut trois cens d'aſſez fous pour s'aſſembler ſur une montagne de Suiſſe, près d'Appenzel, perſuadés que de-là ils

Digitized by Google

devoient être enlevés en corps & en ame dans le ciel. Enfin la Suiſſe, l'Allemagne & les Pays-Bas, étoient remplis de Fanatiques, qui prêchoient ſans miſſion & ſans ſcience tout ce qui leur venoit à l'eſprit, qui inſpiroient par-tout la revolte, & qui commettoient mille ſacrileges & mille abominations. Ils ſe multiplierent ſi fort, qu'ils furent aſſez puiſſans pour ſe ſaiſir de la ville de Munſter l'an 1534, & y ſoutenir un ſiége ſous la conduite de Jean Becold de *Leyde*, tailleur d'habits, qui ſe fit déclarer roi. La ville fut repriſe ſur eux par l'évêque de Munſter le 24 juin de l'an 1535. Becold & Knipperdolling furent faits priſonniers, & ſouffrirent quelque temps après le ſupplice qu'ils méritoient. Rotman, miniſtre de la ville, qui s'étoit rangé dans leur parti, fut tué dans la mêlée. On fit enſuite dans l'aſſemblée de Hambourg des reglemens très-ſéveres contre les Anabaptiſtes. Les catholiques & les luthériens concourant également à leur ruine, ils furent en peu de temps exterminés, ou contraints de demeurer cachés, & leur faction entierement diſſipée. Cependant pluſieurs particuliers reſterent infectés de ces erreurs, tant en Allemagne que dans les Pays-Bas, d'où elles ont paſſé en Angleterre, où les Anabaptiſtes ſont un des membres de la ſecte des Indépendans. On les appelle en Hollande & en Angleterre *Mennonites*, du nom d'un certain Simon, fils de Mennon de Friſe, qui fut un de leurs premiers docteurs. Les dogmes principaux des nouveaux Anabaptiſtes, ſont : 1°. Qu'il n'eſt pas permis de baptiſer les petits enfans, 2°. Qu'il n'eſt pas permis de prêter aucun ſerment, ni de faire la guerre : 3°. Que par conſéquent un bon chrétien imbu de ces opinions, ne peut être magiſtrat. Pour la diſcipline, les uns ſont Preſbytériens, & les autres n'ont pas même de miniſtres ordinaires. Au reſte, ils ne font pas profeſſion d'étudier beaucoup, & il n'arrive guères qu'ils aient entre eux de ſavans hommes. * Prateole. Genebrard, *in Clement. VIII.* Sandere. Florimond de Raymond, *l. 2 de l'orig. de l'hereſ. c. 1 & ſuiv.* Meshovius, *hiſt. des Anabapt.* Sleidan. Sponde, *A. C.* 1522, 1523, *& l. 7, n. 5. Bapt.* M. Du-Pin, *hiſt. du XVI ſiécle.* Zuingle a écrit contre les Anabaptiſtes.

ANABI, c'eſt le ſurnom de *Mahommed Ben Caſſem*, qui eſt auſſi qualifié du titre de *Zein Al Meſchaikh*, *l'ornement des ſcheikhs* ou *docteurs de la loi.* Il eſt auteur d'un livre intitulé, *l'explication des noms de Dieu.* Il mourut l'an de l'hégire 586, qui eſt de J. C. 1190. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANACALYPTERIE, fête des anciens païens, qui ſe faiſoit après les nôces, lorſque l'épouſe ôtoit ſon voile & ſe laiſſoit voir à tout le monde. On appelloit auſſi *anacalypteries*, les préſens que les parens & les amis faiſoient à la nouvelle mariée. Ce nom vient du mot grec ἀνακαλύπτω, qui ſignifie, *découvrir.* * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 21, *c.* 26. Philoſtrate.

ANACANDRIANS, dans l'iſle de Madagaſcar, ſont ceux qui ſont deſcendus d'un *Roandrian* ou prince blanc, qui a dérogé, c'eſt-à-dire, *qui a pris une femme laquelle n'étoit pas de ſon état ni de ſon rang.* * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

ANACHARSIS, philoſophe, Scythe de nation. Sa mere, qui étoit de Gréce, lui apprit ſa langue & lui inſpira le deſir de voir Athènes. Il la crut, & c'eſt dans cette ville, où, par les conférences qu'il eut avec Solon, dans la XLVII olympiade, vers l'an 592 avant J. C. il ſe rendit illuſtre entre les philoſophes, non-ſeulement par l'amour qu'il avoit pour les ſciences ; mais encore par le mépris qu'il faiſoit des richeſſes, & par l'auſtérité de ſa vie. Il comparoit ingénieuſement *aux toiles d'araignées qui ne prennent que les mouches, les loix qui ne ſont pas obſervées par les grands.* Il diſoit *que la vigne portoit trois ſortes de fruits, l'yvreſſe, la volupté, & le repentir ; & que celui qui eſt ſobre en ſon parler, en ſon manger & en ſes plaiſirs, a le caractere d'un parfaitement honnête homme.* Hérodote dit que ce philoſophe voyagea longtemps, & que lorſqu'il retournoit en Scythie, paſſant dans la ville de Cyzique, où les habitans célébroient la fête de la mere des dieux, il fit vœu à cette prétendue déeſſe de lui faire les mêmes ſacrifices, s'il retournoit ſans péril en ſa patrie. En effet, lorſqu'il y fut arrivé il entra ſecrétement dans le pays le plus couvert de bois pour y accomplir ſon vœu ; mais un Scythe l'ayant découvert, en avertit le roi Saulie, frere d'Anacharſis. Ce prince irrité de le voir adorer des ſimulacres étrangers, tira ſur lui une fléche & le tua. Diogène *Laërce*, qui donne le nom de *Gnure* à ſon pere, & celui de *Calvide* à ſon frere, ajoute qu'il fut mis à mort pour avoir voulu publier des loix étrangeres dans la Scythie. Il vivoit du temps de Crœſus, ſelon Suidas ; & Diogène même rapporte une lettre qu'il écrivit à ce prince, qui fut détrôné par Cyrus, après un regne de quatorze ans, la 1 année de la LIX olympiade, 544 ans avant J. C. On le fait inventeur de la roue des potiers de terre. Il écrivit en vers un traité des loix des Scythes, & un autre de l'incertitude & de la fragilité de la vie. * Diogène *Laërce, en ſa vie l.* 1. Herodote, *l.* 4, ou *Melpomene.* Ciceron, *l.* 5 *des Tuſcul.* Pline, *l.* 7, *c.* 46.

ANACHIMOUSSI, peuples de l'iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, au nord de Manamboule. Leur pays eſt riche en bétail, en ris & en autres vivres, & eſt fort peuplé. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.*

ANACHIS, étoit le nom d'un des quatre dieux domeſtiques adorés par les Egyptiens : car ces peuples croyoient que chaque perſonne dès le moment de ſa naiſſance avoit quatre dieux familiers, commis à ſa garde, qui ne l'abandonnoient jamais, & qui en prenoient un ſoin continuel. Ces quatre dieux étoient *Dymon, Tychés, Heros* & *Anachis.* Giraldi a raiſon de croire que ces noms ſont corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis, Tyché, Eros* & *Anance* ou *Ananché ;* en grec Δυνάμις, Τυχὴ, Ερως & Ανάγκη ; c'eſt-à-dire, *la Puiſſance, la Fortune, l'Amour* & *la Néceſſité.* Les païens même ont reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit beſoin de quelque divinité pour le conduire & le ſoutenir. * Alexand. *ab Alexand. l.* 6. Giraldi, *Syntagm.* 15.

ANACHORETE, ce mot ſignifie *retiré*, en grec ἀναχωρητὴς, d'ἀναχώρησις, *retraite*, ou ἀναχωρῶ, *ſe retirer.* C'étoit le nom d'une eſpéce de moines qui ſe retiroient entierement du commerce des hommes, pour habiter les déſerts, à l'imitation du prophéte Elie, & de S. Jean-Baptiſte, comme Iſidore de *Seville* l'a remarqué. Les premiers moines, comme S. Paul hermite, ont été anachorétes. C'étoient des chrétiens, qui fuyant la perſécution, ſe retiroient dans les déſerts, pour y mener une vie chrétienne. S. Antoine & S. Hilarion ont pratiqué ce genre de vie, avant que d'établir des monaſtères de Cénobites. Les égliſes d'occident & d'orient ont eu de ces ſortes d'anachorétes ; & les déſerts de la Thébaïde en Egypte, en ont été autrefois peuplés, du temps de S. Macaire, de S. Hilarion, de S. Antoine & de S. Paul de Thèbes, qui eſt eſtimé le premier hermite. Il y en avoit de deux ſortes, les uns qui ſe retiroient dans la ſolitude, ſans faire aucune épreuve dans un monaſtère ; les autres, qui après avoir pratiqué la vie cénobitique, voulant atteindre à une plus grande perfection, ſe renfermoient dans des cellules, éloignés de tout commerce des hommes, & habitoient dans des grottes ou dans des cavernes. Il y en a encore aujourd'hui dans l'égliſe orientale, dont Leo Allatius parle dans ſon troiſiéme livre, *du conſentement des deux égliſes.* *Voyez* MOINE. A l'égard de ceux

d'occident, les conſtitutions de l'ordre de S. Benoît permettoient autrefois de quitter la communauté, pour vivre en anachorète ou ſolitaire : ce qu'on appelloit d'*homme de cloître devenir anachorète*. Ces anachorètes, qui s'étoient retiré du monaſtère, avec la permiſſion de leur abbé, alloient habiter quelques lieux du voiſinage, & ils n'étoient pas ſi ſolitaires, qu'ils ne fuſſent viſités par le peuple, qui venoit ſe recommander à leurs prieres. Il y en avoit quelques-uns qui ayant acquis un pécule des aumônes qu'on leur donnoit, en faiſoient une donation à leur monaſtère ; comme il paroît par le cartulaire de Caſaure, qui eſt dans la bibliothéque du roi. Il y a eu depuis en occident des anachorètes ou hermites en une eſpéce de congrégation, dont il eſt parlé dans Pierre de Damien. A préſent les anachorètes ou hermites en occident, ſont des laïcs qui avec la permiſſion des ſupérieurs, ſe retirent dans des lieux ſolitaires, que l'on appelle *hermitages*, où ils vivent portant l'habit de moine, & pratiquant les exercices monaſtiques. Il y a encore des anachorètes en Gréce, qui ſortis des monaſtères, habitent des cellules où ils vivent en particulier fort auſtérement. * S. Jerôme, *vie de S. Paul, hermite, & ailleurs.* Allatius, *de conſenſu eccl. orient. & occident.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ.* Simon, *hiſt. de l'origine des revenus eccleſ. & hiſt. critique de la créance des égliſes d'orient.* Dandini, *voyage du mont-Liban. Les vies des peres.* Bulteau, *hiſtoire monaſtique d'oriente.*

ANACLET, ſucceſſeur de *S. Lin* dans le ſiége de Rome, que quelques-uns nomment *Clet*, mais qui eſt le même homme, quoique quelques-uns en aient fait deux papes ; puiſque tous les anciens, qui ont mis Clet dans le catalogue des papes, n'y mettent point Anaclet ; & que ceux qui ont placé Anaclet, ne font aucune mention de Clet, à l'exception du poëme contre Marcion, attribué à Tertullien. Il ſuccéda à S. Lin l'an 78. Euſebe & les autres hiſtoriens eccléſiaſtiques lui donnent environ douze années de pontificat. Il eut pour ſucceſſeur CLEMENT vers l'an 90. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable ſur le pontificat d'Anaclet. Les anciens ne nous apprennent rien de ſa vie. Il eſt mis dans les martyrologes au rang des martyrs, comme les autres anciens évêques de Rome ; cependant il n'y a entr'eux que Téleſphore, à qui S. Irenée donne ce titre ; & il ſe peut faire que dans les martyrologes on ait mis au nombre des martyrs les anciens pontifes de Rome, parcequ'ils ont confeſſé J. C. dans le ſiége de l'idolâtrie. Dans l'ancien calendrier des papes, donné par Bucherius, il eſt mis au rang des évêques de Rome qui n'ont point la qualité de martyr. Il eſt rapporté dans le pontifical de Damaſe, qu'il acheva de faire bâtir en mémoire de S. Pierre, (on parloit alors ainſi) une égliſe qu'il avoit commencée, étant ſimple prêtre, & qu'il ordonna durant ſon pontificat trois diacres, cinq prêtres & ſix évêques ; mais il n'y a aucun fonds à faire ſur cette relation. On attribue à ce pape trois lettres qui ſont du nombre de celles qui ont été ſuppoſées aux anciens papes, par Iſidorus Mercator. * S. Irenée, *l.* 3, *c.* 3. Euſeb. *l.* 3 *hiſt.* Optat. *l.* 2. S. Auguſtin, *epiſt.* 165. Rufin. *Deux anciens catalogues des papes, donnés par le* P. Mabillon. *Le catalogue donné par* Bucherius. *L'auteur du poëme contre* Marcion. Eutychius. Nicephore. Syncelle. Le pontifical de Damaſe. Baronius. *A. C.* 103, 106, 112, *& au martyrologe* 13 *juillet.* Pearſon. Tillemont, *mémoires eccleſ.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccleſ. des III premiers ſiécles.*

ANACLET, antipape nommé auparavant *Pierre*, fils de *Léon*, & cardinal du titre de ſainte Marie au-delà du Tibre, ſe fit élire pape après la mort d'Honoré II ; Grégoire cardinal de S. Ange, nommé *Innocent II*, ayant été élu avant lui par d'autres cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de ſe retirer en France. Il fut reconnu par les ſollicitations de S. Bernard dans pluſieurs conciles pour le pape légitime, à l'exception de la Guienne, où Anaclet fut ſoutenu par Guillaume duc de cette province. Ce ſeigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre protecteur que Roger duc de Sicile, à qui il avoit donné le titre de *roi de Naples & de Sicile.* Innocent II fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna empereur ; mais Lothaire étant ſorti de Rome, Innocent fut obligé de ſe retirer à Piſe, où il tint un concile l'an 1134, dans lequel il fut confirmé, & ſon adverſaire excommunié. Anaclet mourut l'an 1138, après la défaite de Roger duc de Sicile. Ceux de ſon parti élurent en ſa place Grégoire cardinal, à qui ils donnerent le nom de *Victor IV* ; mais celui-ci ſentant ſon parti trop foible pour pouvoir le ſoutenir, vint ſe rendre à Innocent l'an 1139. Innocent tint un concile dans le palais de Latran, qui condamna les fauteurs d'Anaclet, & dans lequel les ordinations que cet antipape avoit faites, furent déclarées nulles. * S. Bernard. *ep.* 124, & 147. Arnauld de Bonneval, *l.* 2, *c.* 7, *de la vie de S. Bernard.* Pierre Diacre, *en la chron. du Mont-Caſſin, l.* 2, *c.* 98 *& ſuiv.* Baronius, *A. C.* 1130, 1134 *&* 1138. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XII. ſiecle.*

ANACOANA, reine de Maguana dans l'iſle Eſpagnole, femme de Carnabo, qui étoit le plus puiſſant monarque de l'iſle, & celui qui ſentoit mieux ſon ſouverain. Elle étoit ſœur de Behechio, roi de Xaragua dans la même iſle, lors de ſa découverte au commencement du XVI ſiécle. C'étoit une femme d'un génie beaucoup au-deſſus de ſon ſexe & de ſa nation ; elle eſtimoit & aimoit même les Eſpagnols, & ſouhaitoit fort de les avoir pour voiſins, afin de pouvoir traiter avec eux. D. Barthelemi Colomb, frere de Chriſtophe Colomb, qui n'ignoroit pas cette inclination, en profita. Anacoana étoit alors chez ſon frere Behechio, chez qui elle s'étoit retirée depuis la mort de ſon mari ; & quand elle eut appris que les Eſpagnols marchoient vers Xaragua, elle détermina ſon frere, qui leur étoit d'ailleurs fort oppoſé, à ſe ſoumettre à eux, & à leur payer tribut. Les Eſpagnols furent bien reçus en effet à Xaragua. D. Barthelemi perſuada au cacique Behechio qu'il y avoit pour lui de grands avantages à ſe ſoumettre ; il le prévint par beaucoup de témoignages d'eſtime & d'amitié ; & au défaut d'un tribut d'or, n'y ayant point de ce métal dans les terres de Behechio, on convint à l'amiable d'une certaine quantité de coton & de vivres, & toutes choſes ſe paſſerent avec beaucoup de tranquillité. Behechio recueillit en peu de temps de quoi payer le premier tribut, & envoya un exprès à D. Barthelemi pour l'en avertir. Celui-ci ayant reçu cette nouvelle, fit partir un bâtiment pour Xaragua, où il ſe rendit lui-même par terre, & y fut reçu avec beaucoup de politeſſe & d'appareil. Le cacique & ſa ſœur viſiterent le vaiſſeau avec beaucoup d'empreſſement ; & comme c'étoit le premier qui paroiſſoit ſur cette côte, ils ne pouvoient ſe laſſer de l'admirer. En le renvoyant ils le chargerent de coton & de caſſave au-delà de ce qui avoit été ſtipulé. Les Eſpagnols les ſaluerent d'une décharge d'artillerie, qui d'abord leur cauſa beaucoup de frayeur ; mais ayant vu que les Caſtillans ne faiſoient qu'en rire, ils ſe raſſurerent. Behechio mourut vers l'an 1503 ; & comme aucun de ſes enfans ne lui avoit ſurvécu, ſon royaume paſſa à ſa ſœur Anacoana. Elle n'avoit plus alors la même inclination pour les Eſpagnols, parceque ceux-ci n'avoient payé ſes bienfaits & ſes attentions pour eux, que de la plus noire ingratitude. Il y eut entre eux pluſieurs actes d'hoſtilité ; & quoiqu'elles n'euſſent pas eu de ſuite, les Eſpagnols qui vouloient perdre cette princeſſe, la firent

paſſer pour une rebelle, & manderent à Ovando, gouverneur général, qu'elle méditoit quelque mauvais deſſein, & qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, ſi on ne vouloit pas en être prévenu. Ovando, ſur cette nouvelle, accourt de San-Domingo à Xaragua, à la tête de trois cens hommes de pied, & de ſoixante-dix chevaux. Anacoana qui croyoit que ſa démarche étoit celle d'un ami, manda tous ſes vaſſaux pour venir avec elle au-devant du général Eſpagnol; & dès qu'elle ſut qu'il approchoit, elle ſe mit en marche accompagnée de toute cette nobleſſe, compoſée d'environ trois cens hommes, & d'un peuple infini, tous danſant à la maniere du pays & faiſant retentir l'air de leurs chants. Après les premiers complimens, Ovando fut conduit parmi les acclamations continuelles au palais de la reine, où il trouva dans un ſalle très-ſpacieuſe un grand feſtin préparé, & après le repas il y eut des danſes & des jeux de toute ſorte. La fête dura pluſieurs jours, & la trahiſon en fut la fin de la part des Eſpagnols. Ovando invita pour le dimanche ſuivant la reine de Xaragua à une fête qu'il vouloit, diſoit-il, lui donner à la maniere d'Eſpagne, & Anacoana s'y rendit avec toute ſa nobleſſe, & un nombre infini d'entre le peuple qui voulut être témoin de ce ſpectacle. La ſalle où toute la cour Indienne étoit aſſemblée, donnoit ſur la place où la fête devoit ſe célébrer. Les Eſpagnols après s'être fait un peu attendre, parurent enfin en ordre de bataille. L'infanterie marchoit la premiere, & à meſure qu'elle arriva ſur la place, elle en occupa toutes les avenues. La cavalerie vint enſuite ayant Ovando à la tête, & s'avança juſqu'à la maiſon de la reine qu'elle inveſtit. Cela fait, tous les cavaliers mirent le ſabre à la main, & un moment après les ſantaſſins tirent main baſſe ſur la multitude qui rempliſſoit la place, en même temps que les cavaliers mirent pied à terre, & entrerent dans la maiſon de la reine. Les caciques, ſes vaſſaux, furent attachés à des poteaux, on mit enſuite le feu à la maiſon, & tous ces malheureux y furent bientôt réduits en cendres. Anacoana fut conduite liée & garotée à San-Domingo, où elle fut déclarée rebelle; on lui fit ſon procès, & ſoit qu'elle eût été convaincue ou non d'avoir tramé quelque conſpiration, elle fut condamnée à être pendue, & exécutée publiquement. Les hiſtoriens moins paſſionnés qu'Oviedo, qui a juſtifié toutes les cruautés de ſa nation, ont parlé de cette action comme d'une barbarie ſans exemple, & l'on en porta le même jugement à la cour d'Eſpagne. * *Hiſtoire de l'iſle Eſpagnole*, ou *de S. Domingue, par le P.* de Charlevoix, jéſuite, *tome I.*

ANACRÉON, poëte Lyrique, natif de Teos ou Tée, ville d'Ionie, floriſſoit vers la LXII olympiade, du temps de Cyrus, Cambyſe & Darius, c'eſt-à-dire, 532 ans avant J. C. ſelon Euſebe, & vers la LII ſelon Suidas, ou 572 ans avant J. C. Hipparque, fils de Piſiſtrate, eut tant d'eſtime pour lui, qu'il lui envoya un vaiſſeau à cinquante rames, avec des lettres fort obligeantes, par leſquelles il le prioit de paſſer la mer Egée, & de venir à Athènes: ſi pourtant il eſt vrai que ce ſoit Hipparque qui ait ſuccedé à Piſiſtrate. Thucydide, *l.* 1, prouve que ce fut Hippias qui étoit l'aîné de ſes fils; & ſon autorité doit peut-être l'emporter ſur celle de Platon & d'Hérodote, dans un point d'hiſtoire: qu'il a pris ſoin de débrouiller avec la derniere exactitude. Quoi qu'il en ſoit, Polycrate, tyran de Samos, tint auſſi un Anacréon près de ſa perſonne, & voulut qu'il eût part dans ſes affaires & à ſes plaiſirs. Quelques auteurs ont écrit qu'ayant reçu cinq talens (c'eſt-à-dire, environ 3000 écus) de ce prince, il ne put les poſſéder ſans inquiétude, & fut obligé de s'en défaire. On dit auſſi de lui qu'il fut amateur des plaiſirs & de la bonne chere, & qu'un pepin de raiſin qu'il ne put avaler, l'étrangla à l'âge de 85 ans. Ses poëſies ſont écrites avec beaucoup de délicateſſe, & l'on y remarque une grande facilité de génie. Mais il ſeroit à ſouhaiter que la plus grande partie ne fût pas infectée de ces ſentimens impurs, qui paſſoient pour galanteries dans le ſiécle d'Anacréon. Il aima éperdûment, entr'autres, un jeune garçon d'une rare beauté, nommé *Bathylle*; c'eſt ce qui a fait dire à Horace, *epod. od.* 14, *v.* 9.

Non aliter Samio dicunt arſiſſe Batyllo
Anacreonta Teium.

* Hérodote, *Thalie* ou *l.* 3. Pauſan. *in Attic.* Strabon, *l.* 14. Horat. *epodon. l.* 5, *od.* 14, *ad Mecenat.* Athenæi *dipnoſophiſt.* Laur. Craſſ. *de poët. Grac. p.* 29 & 30. Jul. Ceſ. Scalig. *poëtic. l.* 1, *c.* 45. Voſſ. *inſtitut. poëtic. l.* 3, *p.* 78. Rapin, *réflex. ſur la poëtiq. part.* 2, *réflex. XXX*, *p.* 165, *édit.* in-4°. & 1 *part. des réflex. p.* 30, *édit.* in-12. Ælien, *l.* 9, *de l'hiſt. diverſ. c.* 4. Pline, *l.* 7, *c.* 7. Voſſius, *des poëtes Grecs*, *c.* 4. Le Févre, *vie des poët. Grecs*, *p.* 49, où il dit qu'il y a beaucoup d'odes qui ne ſont pas d'Anacréon.

Tout ce qui nous reſte des poëſies d'Anacréon ne conſiſte preſqu'en chanſons à boire, en billets doux, & en quelques autres piéces d'une galanterie outrée. Il y a tant de rapport entre le caractère des poëſies & l'eſprit d'Anacréon & de Sapho, qu'il ſeroit aiſé de s'y méprendre; mais Anacréon l'emporte ſur Sapho en l'art de faire des chanſons à boire: ce poëte faiſoit ſa principale étude de la joie. Ce qui nous reſte de ſes ouvrages, eſt une preuve qu'il fut attaché aux plaiſirs de la vie juſqu'à la fin de ſes jours. On voit dans tous ſes vers avec quel emportement il s'y abandonne. Jules Scaliger étoit ſi frapé de la beauté du génie & du ſtyle d'Anacréon, qu'il trouvoit les vers de ce poëte infiniment plus doux que le meilleur ſucre des Indes; & ſi l'on en croit Voſſius, il paſſoit parmi les Grecs pour un des principaux maîtres en l'art de plaire & de débiter des douceurs. Ses odes ne ſont que des fleurs, des beautés & des graces perpétuelles. La naïveté lui eſt familiere, & il a un air ſi délicat, ſi aiſé & ſi agréable, qu'il n'y a rien de comparable dans toute l'antiquité au genre d'écrire qu'il a ſuivi. Son dialecte étoit Ionien; & ce qui contribuoit beaucoup à la grace qu'il avoit dans ſon ſtyle, étoit la répétition des mots. Madame Dacier, MM. de Longepierre & de la Foſſe, nous ont donné chacun une nouvelle édition des poëſies d'Anacréon, avec des remarques, & chacun leur verſion françoiſe. Celle de Madame Dacier eſt en proſe, & les deux autres en vers. Leurs notes ſont bonnes; les traductions en vers françois ne paroiſſent pas répondre tout-à-fait à la beauté de l'original. Le ſieur Gacon a donné auſſi Anacréon en vers françois. *Voyez* la vie d'Anacréon à la tête de ces éditions, où l'on a marqué auſſi les meilleures éditions de ce poëte. Il y a à la fin des contes de la Fontaine, une traduction en vers françois de deux ou trois piéces d'Anacréon. * Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes anciens*, *tome* 5: *ou t.* 3 *de l'édit. de M.* de la Monnoie. Voyez le *Diſcours* de M. de la Motte *ſur la Poëſie*, à la tête de ſes Odes, édition de 1707, *in*-12, page lix & ſuivantes.

ANACTES, Ἄνακτες, nom commun à trois anciens dieux prétendus qu'on diſoit nés à Athènes, de Jupiter, l'un des plus anciens rois du pays, & de Proſerpine. Ciceron, *l.* 3, *de nat. deor.* les nomme Tritopatreus, Eubuleus, Dionyſius, & dit qu'ils étoient auſſi connus ſous le nom de *Dioſcures*, qui leur fut commun avec d'autres dieux. Ils avoient à Athènes un temple qu'on nommoit l'*Anacée*, ἀνακεῖον, comme on l'apprend d'Harpocration qui cite Démoſthènes; l'on y célébroit un jour de fête appellé *Anacées* en leur honneur, ainſi que l'aſſure Heſychius. Pauſanias *in Corinth. & Phoc.* dit qu'on faiſoit auſſi la fête des Anactes à Amphiſſa; mais, ajoute-t-il, les uns di-

Digitized by Google

ſent que ces Anactes ſont les Dioſcures, d'autres prétendent que ce ſont les Curetes, & il y en a qui s'imaginant en ſavoir plus que les autres, veulent qu'on ne les diſtingue pas des Cabires. Je crois qu'on s'en doit tenir à Ciceron, & qu'ainſi, ni Plutarque *in Theſeo*, ni Théodoret, *lib.* 8. *Grac. aff.* n'ont eu raiſon de dire, que Caſtor & Pollux étoient les Anactes qui avoient un temple à Athènes. L'origine du nom d'Anactes eſt fort incertaine. Plutarque *in Theſeo* en a donné trois étymologies : il peut venir, dit-il, de l'adverbe ἀνάτως, qui ſignifie *ſoigneuſement* : peut-être auſſi eſt-ce un nom alteré, qui vient d'ἀνοχή, *tréve* : enfin ἄνω, adverbe, qui ſignifie *en haut*, eſt-il la vraie étymologie de ce nom ? On n'admet ici rien de ce que dit cet auteur, parcequ'il le rapporte à Caſtor & Pollux, qu'on croit différens des Anactes. Voſſius, *lib.* 1, *de orig. idolor. c.* 13, étoit preſque convaincu que ce nom étoit phénicien, & que les Anactes n'étoient autres que des princes deſcendus d'Enac, dont il eſt parlé dans les livres de Moyſe & de Joſué, qui chaſſés par ce dernier, ont pu ſe retirer dans la Gréce ; ce qui ne l'empêche pas de penſer que ce nom peut auſſi avoir été appris aux Grecs par Cadmus Phénicien. *Voyez* l'article ſuivant.

ANACTES, nom d'honneur affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre, ainſi que l'aſſure Ariſtote, cité par Harpocration, à peu près de même que celui de deſpote, dans le bas empire grec. Comme les rois de Chypre ne ſongeoient qu'à leur plaiſir, les Anactes prenoient le ſoin du gouvernement, & c'étoit à eux que les Gergines rendoient compte chaque jour de ce qu'ils avoient remarqué d'intéreſſant ; ils faiſoient informer enſuite de la vérité de ces dénonciations, par les Promalanges, & jugeoient ſur leur rapport. Leurs femmes s'appelloient *Anaſſes*, & ſe faiſoient ſervir par des femmes appellées *Colacydes*, inſtruites à leur épargner toute ſorte de fatigues & de ſoins. Voſſius *cité ci-deſſus*, croit que ce nom eſt phénicien, & qu'il a paſſé aiſément dans l'iſle de Chypre.

ANACTORIE, *Anactorium* ou *Anactoria*, dite aujourd'hui *Voniꝛꝛa*, ville d'Epire, à l'embouchure du golfe d'Ambracie, appartenoit en commun aux Corinthiens, & à ceux de Corcyre, & fut ſouvent un ſujet de guerre entre les peuples de la Gréce. Les Athéniens s'en rendirent les maîtres ; & ayant chaſſé les habitans, y mirent des Acarnaniens, qui les avoient aidés à la prendre. Pauſanias ajoute que l'empereur Auguſte plaça cette colonie de Corinthiens à Nicopolis près d'Actium : ce que Strabon confirme. * Thucydide, *l.* 12 & 4. Pauſanias, *l.* 5. Pline, *l.* 4, *c.* 1. Strabon, *l.* 10.

ANADOLI HISSARI. Les Turcs appellent ainſi un des châteaux de l'Helleſpont ou des Dardanelles : c'eſt celui qui eſt ſitué du côté de l'Aſie. Ils le nomment auſſi *Jeni Hiſſar*, château neuf. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANÆTIS, ANETIS, ou ANAITIS, eſt le nom d'une déeſſe adorée autrefois par les Lydiens, par les Arméniens & par les Perſes. La religion de ces peuples, ſur-tout dans la contrée voiſine de la Scythie, les obligeoit de ne rien entreprendre que ſous les auſpices de cette déeſſe. C'eſt pourquoi on faiſoit les aſſemblées importantes dans ſon temple, pour y délibérer en ſa préſence ſur les plus grandes affaires. Les plus belles filles étoient conſacrées au ſervice de cette fauſſe divinité, & abandonnoient leur honneur à ceux qui venoient lui offrir des ſacrifices, croyant que ces actions plaiſoient à leur déeſſe, & prétendant par cette proſtitution devenir plus nobles & plus dignes d'être mariées. En effet, plus ces filles avoient fait paroître d'impureté, plus elles étoient eſtimées de ces idolâtres, & plus elles trouvoient de bons partis, lorſqu'elles vouloient ſe marier. Les fêtes d'Anétis ſe célébroient tous les ans, avec toute ſorte de débauches & de diſſolutions, & l'on y portoit en pompe la ſtatue de la déeſſe. On tient que ces fêtes furent inſtituées en mémoire de la victoire que Cyrus roi de Perſe, remporta ſur les Saces, peuples de Scythie, lorſqu'étant entrés dans le camp de ce prince, qui l'avoit abandonné en feignant de s'enfuir, ils furent entierement défaits, après s'être remplis des viandes & du vin que Cyrus avoit laiſſés dans le camp à cette intention. Auſſi appelloit-on ces fêtes *la ſolemnité des Saces*, *Sacra Sacarum*. Pline dit que la premiere ſtatue d'or qui eût jamais été faite, fut érigée en l'honneur de cette déeſſe, & qu'elle fut briſée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. * Hérodot. Strabon, *l.* 11, 12 & 15. Pauſan. *in Laconic.* remarque que les Lydiens adoroient une Diane de ce nom. Pline, *l.* 33, *c.* 4. Cœl. Rhod. *l.* 18, *c.* 29.

ANÆTIUS, un des trente tyrans d'Athènes, établis pour gouverner cette république par Lyſander général des Lacédémoniens, après la conquête de ce pays. Il fut vaincu avec ſes collegues par Thraſybule Athénien, & envoyé en exil. * Xenophon.

ANAFE ou ANFA, ville de la province de Tremecen dans le royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de l'Océan Atlantique. C'étoit autrefois la capitale de la province ; mais elle eſt maintenant ruinée. Alfonſe roi de Portugal, pour empêcher les courſes que ſes habitans faiſoient ſur les chrétiens, y envoya en 1468 dix mille ſoldats, qui brulerent la ville que les habitans avoient abandonnée, ne ſe voyant pas aſſez forts pour réſiſter à cette armée. L'an 1515 le roi de Portugal y voulut bâtir une forteresſe, & une autre ſur la riviere de Mamore. Mais comme on bâtiſſoit celle-ci, le roi de Fez y accourut, & en chaſſa les chrétiens. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ANAGALIS, *cherchez* AGALIS.

ANAGAR, *cherchez* NAJARA.

ANAGNIE ou AGNANI, *Anagnia*, *Anagnium*, ville d'Italie de l'état eccléſiaſtique, & dans la Campagne de Rome, avec évêché. Les anciens auteurs parlent ſouvent de cette ville, qui étoit célébre entre celles des Herniques. C'étoit là qu'ils s'aſſembloient avec leurs voiſins, pour concerter les meſures qu'ils devoient prendre contre les Romains. L'on dit que Marc-Antoine y fit battre de la monnoie au coin de Cléopatre, après y avoir répudié ſa premiere femme, ſœur d'Auguſte. Anagnie ne fut pas moins eſtimée ſous le regne des empereurs Romains ; & dans la ſuite des temps elle a donné quatre papes à l'égliſe : Innocent III, de la maiſon des comtes de Segni ; Grégoire IX, Alexandre IV & Boniface VIII. Ce dernier y fut pris le 7 ſeptembre de l'an 1303, par Colonne & Nogaret. Aujourd'hui Anagnie eſt preſque ruinée & très-peu habitée. * Strabon. Ptolemée. Pline. Denys d'*Halicarnaſſe*. Tite-Live. Tacite, &c. Léandre Alberti, *deſcript. Ital. p.* 145, *edit. Venet.* 1581.

ANAGYRUS, étoit un bourg de l'Attique en Gréce, dans la tribu *Erectheide*. On le nomma ainſi, peut-être à cauſe d'une petite plante appellée *anagyris*, qui eſt fort puante lorſqu'on la manie : ce qui a donné lieu au proverbe, *anagyrum commoves*, à l'égard de ceux qui ſe ſuſcitent par leurs mouvemens des affaires fâcheuſes. Il paroît néanmoins par ce que rapporte Suidas, que ce nom venoit de celui d'un héros, qui avoit un temple dans ce lieu. Un vieillard qui en avoit coupé le bois ſacré, en fut, dit-on, puni rigoureuſement : car ce demi-dieu inſpira à ſa concubine un amour ardent & déreglé pour ſon fils, lequel ne voulut pas ſe rendre à ſes ſollicitations. Cette femme, pour s'en venger, l'accuſa fauſſement de l'avoir voulu forcer, & accompagna cette accuſation de tant de vrai-ſemblance, que ce malheureux vieillard fit précipiter ſon fils du haut d'un rocher, & ſe pendit enſuite lui-même, déſeſpéré d'avoir fait périr un fils

Digitized by Google

unique, dont il reconnut bientôt l'innocence. * Etienne. Suidas. Erasm. *in Adag.*

ANAHARATH, ville de la tribu d'Issachar, dont il est parlé, *Josue XIX*, 19.

ANAITIS, *cherchez* ANÆTIS.

ANAM & SEVE SIREI, rabbins qui vivoient dans le VIII siècle, & qui renouvellerent la secte des Sadducéens. * Genebrard, *remarques sur sa chronologie au VIII siècle, pag.* 101.

ANAMELECH, idole des Samaritains, représentée sous la figure d'un cheval, qui étoit le symbole de Mars. Quelques rabbins néanmoins lui donnent la figure d'un faisan. * Kircher, *Œdipus Ægyptiacus, tom.* 1.

ANAN, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANDAL, province de l'Ecosse méridionale, *cherchez* ANNANDALE.

ANANEL, Juif sorti d'une des familles les plus obscures, fut fait grand sacrificateur par Hérode. Ce prince le fit venir de Babylone, craignant qu'un homme de naissance, qui pouroit lui faire tête, ne fût établi dans cette dignité, qui appartenoit au prince Aristobule. Alexandra, belle-mere de ce roi, & mere de Marianne & d'Aristobule, employa le crédit de Cléopatre, pour faire restituer cette dignité à son fils: ce qu'Hérode fut obligé de faire. Ainsi Ananel fut déposé l'an 3980 du monde, 55 avant J. C. mais au bout d'une année ou environ, il fut rétabli dans cette dignité, après la mort funeste d'Aristobule. * Josephe, *l.* 15 *des antiq. c.* 2.

ANANIA (Laurent) géographe de la ville de *Taverna*, dans la Calabre en Italie, a écrit en italien un traité de *la fabrique ou structure du monde.* Ce livre fut imprimé à Venise en 1582.

ANANIAS, fut l'un des trois compagnons de Daniel. Nabuchodonosor roi de Babylone, ayant vaincu Sédécias, dernier roi de Juda, choisit entre les parens de ce prince quatre seigneurs parfaitement bien faits & de beaucoup d'esprit, nommés *Daniel, Ananias, Misaël & Azarias.* Asphenez, chef des eunuques, changea leurs noms, & donna à Daniel celui de *Baltharzar;* à Ananias celui de *Sidrach;* à Misaël celui de *Misach;* & à Azarias celui d'*Abdenago.* Leur excellent naturel, la beauté de leur esprit, & leur sagesse, plurent au roi Nabuchodonosor, qui leur donna des maitres pour les instruire avec soin, & qui commanda qu'on les nourît des mêmes viandes que l'on servoit sur sa table. Mais ces jeunes princes craignant de se souiller, en mangeant des viandes offertes aux idoles, prierent l'ennuque sous la charge duquel ils étoient, de prendre pour lui ce qui étoit destiné pour eux, & de leur donner seulement des légumes, des dates ou d'autres choses semblables. Cette nourriture, par un effet extraordinaire, les entretint dans un embonpoint que n'avoient point les autres enfans de leur âge, qui étoient nourris des viandes que l'on avoit servies devant le roi. Ce prince les trouva dix fois plus savans que ses mages, & il leur confia l'administration de la province de Babylone. Il arriva quelque temps après qu'il fit dresser une statue d'or dans le grand champ de cette ville; & lorsqu'il voulut la faire consacrer, il commanda aux personnes les plus considérables qu'il y avoit fait venir, qu'au premier son de la trompette ils se prosternassent à terre pour l'adorer, sous peine à ceux qui y manqueroient d'être jettés dans une fournaise ardente. Tous obéirent à ce commandement, excepté Ananias, Misaël & Azarias, que l'on jetta aussitôt dans une fournaise. Mais Dieu les en sauva par un miracle; & ces jeunes seigneurs victorieux des flammes y chanterent des cantiques de louanges à Dieu. Ce prodige étonna le roi, qui cessa de les inquiéter. Ils furent jettés dans cette fournaise vers l'an 3455 du monde, avant J. C. 580. L'église de Langres, sur une tradition assez mal fondée, se vante d'avoir les reliques de ces saints confesseurs de la loi judaïque. On croit dans ce pays que par leur intercession tout ce diocèse fut délivré de plusieurs esprits malins, qui en affligeoient les habitans. * *Daniel, c.* 1 *& s.* Josephe, *hist. des Juifs, l.* 10, *c.* 11.

ANANIAS, Juif, un des nouveaux convertis par les apôtres. Il eut la hardiesse de mentir au S. Esprit, & de vouloir tromper S. Pierre, sur le prix de la vente d'un champ. Il fut puni de mort l'an 33 de J. C. avec sa femme *Saphira*, qui avoit eu part à son crime. * *Act. des apôtres, c.* 5.

ANANIAS, disciple des apôtres, qui demeuroit à Damas, eut ordre de J. C. qui lui apparut, d'aller trouver S. Paul nouvellement converti, ce qu'il exécuta; & lorsqu'il imposa les mains sur S. Paul, les yeux de cet apôtre s'ouvrirent: il en tomba comme des écailles, & en même temps il fut baptisé, l'an 35 de J. C. * *Act. des apôtres, c.* 9 & 22.

ANANIAS, l'un des sacrificateurs des Juifs, obtint d'Albinus gouverneur de Judée, la délivrance de dix voleurs, en échange de son fils, que les compagnons de ces assassins avoient enlevé, & qu'ils menaçoient de faire mourir, si on ne leur remettoit ces captifs. Albinus fut rappellé de son gouvernement, l'an 65 de J. C. & Gessius Florus, nommé par Néron, lui succéda la même année. * Josephe, *l.* 20 *des antiq. c.* 8.

ANANIAS, marchand Juif, s'étant insinué à la cour d'Izate, dans la province de Spazim, qui est l'Arménie, instruisit quelques dames de la cour dans la connoissance du vrai Dieu; & ayant eu par leur moyen accès auprès d'Izate, il le porta à entrer dans les mêmes sentimens. Izate étoit fils de Monabaze roi des Adiabeniens. Etant parvenu à la royauté, il fit changer de religion à Helene sa mere, & à plusieurs princes de son royaume. * Josephe, *dans le livre XX des antiquit. c.* 2. Simon, *dans son dictionnaire de la bible*, veut que cet Ananias fût chrétien & non pas Juif, & que ce fût le christianisme qu'il fit embrasser à Izate & à ceux de sa cour; & que Josephe qui a parlé du judaïsme, l'a fait pour faire honneur à sa religion, & en haine du christianisme, dont il étoit ennemi, si on en croit Orose.

ANANIAS, fils de *Nebedée*, succéda au souverain pontificat des Juifs à Ananus, fils d'Ananus, & fut le soixante-huitiéme grand sacrificateur, & le dix-septiéme après la naissance de J. C. Quadratus gouverneur de la Syrie l'envoya prisonnier à Rome, pour se justifier devant l'empereur de ce qu'il étoit accusé d'avoir voulu faire révolter le peuple. Il se justifia si bien qu'il en revint absous. Après son retour, il fit mettre S. Paul en prison, & le fit souffleter, ce qui obligea cet apôtre à lui dire; *Dieu vous frapera, muraille blanchie.* * *Act. XXIII*, 3. Ananias fit comparoître S. Paul comme criminel, devant trois gouverneurs, Claude Felix, Portius Festus & le roi Agrippa. Il tint le siége environ sept ans, & en fut démis par ce prince, qui lui donna pour successeur Ismaël, fils de Phabée. Ananias fut massacré dans Jérusalem, selon la prédiction de S. Paul, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, dans les grottes du palais royal, où il s'étoit caché. * Josephe, *antiq. l.* 20, *c.* 5. *De la guerre des Juifs, l.* 2, *c.* 31 & 32. Tirin, *chronol. sacrée, c.* 42.

ANANIAS, fils de *Saducée*, un des plus méchans hommes de la ville de Jérusalem, & un des plus obstinés à la révolte contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar chef des factieux, pour assurer Metilius général des troupes romaines, qui étoit assiégé dans le palais royal, qu'on lui sauveroit la vie, s'il rendoit la place. Il étoit si éloquent, qu'il persuadoit ce qu'il vouloit. Josephe, *guerre des Juifs, l.* 2, *c.* 32. Il fut une autre fois député par les zélateurs avec un autre de même nom, pour aller solliciter les Iduméens à les venir secourir contre Ananus & contre ceux qui vouloient la paix & le repos de la ville. Il y réussit comme il

Digitized by Google

l'avoit ſouhaité. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 15.

ANANIAS, fils de Masbal, de la race des ſacrificateurs, fort aimé du peuple; Simon tyran de Jéruſalem le fit mourir durant le ſiége. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 5, *c.* 33.

ANANIAS ou ANANIUS, poëte Grec, qu'on fait auteur des vers iambes. * Athenée le cite, *l.* 3, *dipn.* Voſſius, *de poët. Græc. & de philologis*, *c.* 9, §. 6.

ANANIE, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANUS I de ce nom, grand ſacrificateur des Juifs, eſt le même que les évangéliſtes nomment ANNE, fils de Seth. Il fut conſidéré comme l'un des plus heureux hommes du monde; car il jouit très-long-temps de la grande ſacrificature des Juifs, & il eut cinq fils, qui la poſſéderent tous après lui: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. C'eſt le même qui étoit beau-pere de Caïphe, chez qui Jeſus-Chriſt fut mené, après avoir été pris dans le jardin des Olives, comme S. Jean l'a remarqué. S. Luc dit que ce fut de ſon temps que S. Jean-Baptiſte commença à prêcher, & le nomme le premier de ceux qui interrogerent les apôtres, lorſque le fils de Dieu fut reſſuſcité. * *S. Jean*, *c.* 18. *S. Luc*, *c.* 3. *Act. des apôtres*, *c.* 4. Joſephe, *l.* 20. *antiq. c.* 8.

Les auteurs ſont en diſpute ſur l'explication de ce que S. Luc dit, qu'Anne ou Ananus & Caïphe étoient grands-prêtres des Juifs en même temps. Le cardinal Baronius croit que le dernier étoit pontife, & l'autre prince des prêtres, ou chef du grand conſeil nommé *Sanhedrin*. Sponde, dans l'abrégé des annales de ce cardinal, aſſure qu'Anne étoit comme vicaire du premier, pour exercer les fonctions du pontificat durant ſon abſence, & il rapporte l'exemple de Sarajas & de Sophonias, qui ſont nommés grands ſacrificateurs ſous le regne de Sédécias, comme il eſt marqué au *IV. des Rois*, *chapitre dernier*. Sigonius dit que S. Luc ne parle pas ſeulement du pontife, mais de ceux qui avoient déja joui de cette dignité, comme Anne. Les autres qui s'attachent au ſentiment d'Euſebe, croient que, comme les charges des Juifs dépendoient abſolument des Romains, Ananus ou Anne fut dépoſé du pontificat, & y fut encore remis après Caïphe. Ce qu'il y a de plus probable, c'eſt que ceux qui avoient été grands pontifes en retenoient le nom; & que S. Luc, outre Caïphe qui étoit le pontife en charge, a voulu nommer Anne ou Ananus, dont l'autorité étoit très-grande entre les Juifs. * Euſebius, *l.* 1, *hiſt. eccleſ.* Tolet, *c.* 18, *in Joan.* Janſenius, *concord. evang. c.* 12, 138. Baronius, *A. C.* 31. Sigonius, *l.* 5, *de rep. Hebr. c.* 2. Tillemont, *mem. eccl.*

ANANUS II, fils du premier, grand ſacrificateur, étoit un homme entreprenant & de la ſecte des ſadducéens, qui étoient les plus ſéveres des Juifs, & les plus rigoureux en leurs jugemens. La haine qu'il avoit conçue contre S. Jacques, dit *le frere du Seigneur*, évêque de Jéruſalem, le porta à ſe ſervir contre lui de ſon autorité, avant l'arrivée d'Albin, qui venoit pour gouverner la Judée après la mort de Feſtus l'an 63 de J. C. Il le fit condamner à mort, le fit précipiter du haut du temple, & enſuite lapider parcequ'il ſe releva ſain & ſauf de ſa chute. Cette action déplut extrêmement aux Juifs, qui crurent depuis que la priſe de Jéruſalem & la déſolation de leur pays étoit une juſte punition de cet attentat. Le roi Agrippa ôta à Ananus la grande ſacrificature, qu'il n'avoit tenue que quatre mois. * Joſephe, *l.* 20, *des antiq. c.* 8. Euſebe (qui cite Hegeſipe) *l.* 2, *de l'hiſt. c.* 22. Baronius, *A. C.* 63. Godeau, *hiſt. eccleſ. l.* 1, *c.* 27.

ANANUS III, fils d'un autre de ce nom, eſt loué par Joſephe, à cauſe de ſa ſage conduite & de ſa piété. Perſuadé que les factieux qui s'étoient retirés dans le temple de Jéruſalem, & qui ſe donnoient le nom de *Zélateurs*, cauſeroient la ruine des Juifs, il harangua le peuple pour l'animer à prendre les armes contre ces perfides. En effet, on les obligea d'abandonner la premiere enceinte du temple, pour ſe retirer dans l'intérieure, où Ananus les pourſuivit. Depuis, les Iduméens étant venus au ſecours des zélateurs, exercerent des cruautés horribles dans Jéruſalem, & firent mourir le grand-ſacrificateur. Ananus l'an de J. C. 67. * Joſephe, *l.* 4, *de la guerre des Juifs*.

ANANUS, très-vaillant capitaine du bourg de Lydda, qui fut accuſé d'être entré dans la conſpiration d'Ananias ſouverain pontife des Juifs. Quadratus l'envoya à Rome, pour ſe juſtifier devant l'empereur Claude. * Joſephe, *antiq. l. XX*, *c.* 5.

ANANUS, de la ville d'Emmaüs, garde de Simon le tyran, auſſi méchant & auſſi cruel que ſon maître. Jéruſalem étant ſur le point d'être forcée, il en ſortit avec Archelaüs, avec lequel il s'alla rendre au camp de Tite, qui leur fit grace, & leur permit de ſe retirer où ils voudroient. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 23.

ANAPAUOMENE, eſt le nom d'une fontaine de Dodone dans la Moloſſie, province de l'Epire en Gréce, de laquelle Pline parle ainſi: «Il y a au temple de Jupiter à Dodone une fontaine dont l'eau eſt ſi froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés; elle les allume néanmoins ſi on les en approche lorſqu'ils ſont éteints. On voit la même fontaine preſque tarie ſur le midi, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom d'Anapauomene, en Grec ἀναπαυομένη, c'eſt-à-dire, *qui ceſſe*; croiſſant peu à peu juſqu'à minuit, elle recommence à diminuer, ſans qu'on puiſſe ſavoir quelle peut être la cauſe de ce changement.» * Pline, *l.* 2, *c.* 103.

ANAPE, *Anapus*, aujourd'hui l'*Alfeo*, riviere de Sicile près de Syracuſe. Les poëtes ont feint que ce fleuve aima Cyanée, qui s'étant oppoſée à l'enlevement de Proſerpine par Pluton, fut changée en fontaine, dont les eaux ſe mêloient à celles du fleuve Anape, & couloient enſemble dans la mer de Sicile. Ovide décrit cette aventure dans *ſes métamorphoſes*, *l.* 5, *fab.* 5. Il en fait encore mention dans le quatriéme livre des *faſtes*, en parlant des jeux que les Romains célébroient au mois d'avril en l'honneur de Cerès.

ANAPE, *Anapus*, riviere de l'Epire près de la ville de Straros, dont parle Thucydide.

ANAPHAS, roi de Cappadoce dans l'Aſie Mineure, fut élevé ſur le trône après avoir tué Itaphernes, qui excitoit des ſéditions dans la Perſe, & Darius contribua à cette élection. Mais Anaphas n'accepta la couronne qu'à condition qu'il ne payeroit point le tribut au roi de Perſe. Le même Darius le mit au nombre des ſatrapes ou grands de ſon royaume. * Hérodote, *l.* 3.

ANAPHE, iſle de la mer Egée, qui ſe forma inſenſiblement de même que Delos, Hiera & Rhodes, ſi l'on en croit les poëtes, & quelques hiſtoriens de l'antiquité. Elle fut ainſi nommée par les Argonautes, du mot ἀνάφαινε, *apparoître*, parceque dans une grande tempête la lune qui étoit entierement éclipſée, parut tout-à-coup, & les empêcha de heurter contre des rochers. Apollon étoit particuliérement révéré dans cette iſle, & c'eſt d'où lui eſt venu le ſurnom d'*Anapheen*. Bochart remarque que dans la langue des Phéniciens, *anepha* ſignifie *épaiſſe & pleine de branches*, & que cette iſle étoit couverte de bois avant qu'elle fût défrichée. Solin dit qu'on n'y voyoit point de ſerpens. Aujourd'hui elle s'appelle *Nanſio*. * Pline, *l.* 2, *c.* 7. Apollonius, *Argonaut. l.* 4. Stephanus, *in* Ἀνάφη. Ovide, *métam. l.* 7.

ANAPIUS, *voyez* AMPHINOMUS.

ANAPLYSTE ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de l'Attique, proche de laquelle il y avoit des mines d'argent. Elle étoit près d'Athènes vers le cap Colias, où furent portés les débris de la

Digitized by Google

flotte des Perſes qui périt à la bataille de Salamine. Son nom étoit célébre par les temples qu'on y voyoit, de Pan, de Cerès, de Vénus *Coliade*, & des déeſſes appellées *Genethyllides*, qui préſidoient à la naiſſance des hommes. On faiſoit auſſi beaucoup d'eſtime des vaſes de terre peints qui s'y faiſoient. Quelques-uns croient qu'on la nomme aujourd'hui *Aſopa*. * Athénée. Ariſtophane. Pauſanias, *l.* 1.

ANAPODARI, anciennement *Catadactus*, petite riviere de l'iſle de Candie, qui a ſa ſource près de *Caſtel Bonifacio*, coule fort près de Caſtel Belvedere, & ſe décharge dans la mer au midi de l'iſle, entre Caſtel de Gira Petra & le cap de Matala. * Mati, *dict. géogr.*

ANAPPES, *Anapium*, village avec un château & titre de comté. Il eſt ſitué dans la Flandre Wallone, ſur la riviere de Marque, une grande lieue au-deſſus de la ville de Lille. * Mati, *dict. géogr.*

ANAPS (Nicolas de) *cherchez* HANAPS.

ANAPUS ou ANAPIUS, *voyez* AMPHINOMUS.

ANAQUITO, campagne de l'Amérique dans le Perou & dans la province de Quito, eſt célébre par le combat donné entre les Eſpagnols en 1546. Les uns y ſuivoient le parti d'Amagro, & les autres celui de Pizarro. L'empereur Charles V fut contraint d'y envoyer le docteur Pierre Caſca. * Herrera.

ANAS, riviere d'Eſpagne, *cherchez* GUADIANA.

Anastases Papes.

ANASTASE I, pape de ce nom, ſuccéda à *Sirice* le 14 mars 398. Ce fut ſous ſon pontificat, que Flavien & les orientaux furent réconciliés avec les égliſes d'occident. D'abord après ſon ordination, il travailla à rétablir le repos dans la ville de Rome, agitée par les origéniſtes qui s'y étoient gliſſés, par la faveur de Mélanie, & par l'adreſſe de Rufin. Il cita ce dernier à Rome, & le déclara hérétique l'an 401, à la ſollicitation d'une dame nommée Marcelle, & fit un décret contre les livres & la perſonne d'Origène. Suivant l'auteur du pontifical, auquel il ne faut pas trop ſe fier, il célébra deux ordinations au mois de décembre, & créa huit prêtres, cinq diacres & dix évêques. Il fit bâtir une égliſe qui fut nommée *Creſcentiane*, c'eſt-à-dire, *en l'honneur de S. Creſcent*, & ordonna que les prêtres ſe tiendroient debout & un peu inclinés, tandis qu'on liroit l'évangile. S. Jerôme dit que la terre ne méritoit pas de poſſéder ce pape, & qu'il en fut enlevé, lorſque Dieu voulut punir la ville de Rome, de peur qu'il n'en fût empêché par ſes prieres. Il mourut l'an 402, ayant tenu le ſiége quatre ans, un mois & 13 jours. On lui attribue deux épîtres; l'une adreſſée aux évêques Allemans & Bourguignons, & l'autre à Nectaire; mais elles ne ſont point de lui: la date le juſtifie. Il ne nous en reſte qu'une écrite à Jean de Jéruſalem. Innocent I lui ſuccéda. * S. Auguſtin, *epiſt.* 165. S. Jerôme, *epiſt.* 16. Socrate, *l.* 7, *c.* 9. Sozomene, *l.* 8, *c.* 24. Théodoret, *l.* 5, *c.* 23. Baronius, *A. C.* 398, 400, 402. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du V ſiécle.*

ANASTASE II fut élevé au pontificat après *Gelaſe I*, le 28 novembre de l'an 496. Il écrivit d'abord à l'empereur Anaſtaſe qui perſécutoit les orthodoxes, pour le ramener à ſon devoir, & le porter à permettre que le nom d'Acace fût effacé des dyptiques. Germain évêque de Capoue au royaume de Naples, & Creſconius évêque de Todi dans l'Ombrie en Italie, furent les légats qui porterent cette lettre. Le patrice Feſtus qui les accompagna, fut gagné par l'empereur, & lui promit de perſuader au pape de recevoir l'édit d'union, que l'on appelloit *l'henoticon* de l'empereur Zenon. Mais arrivant à Rome, il trouva qu'Anaſtaſe étoit mort le 16 novembre 498, après avoir tenu le ſiége un an, onze mois & vingt-trois jours. Deſorte que déſeſpérant de faire ce qu'il avoit promis à l'empereur, il fit créer un antipape, pour l'oppoſer à Symmaque qui venoit d'être élu le 2 décembre. Outre la lettre du pape Anaſtaſe à l'empereur Anaſtaſe, il nous en reſte encore une qu'il écrivit à Clovis I, roi de France, pour le féliciter ſur ſa converſion, & des fragmens d'une autre ſur l'incarnation, à Urſicin. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du V ſiécle.*

Les hérétiques s'efforcent de noircir la ſainteté de ce pontife par des accuſations frivoles. Ils rapportent le témoignage d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui dit que pluſieurs clercs ſe retirerent de ſa communion, parcequ'il avoit communiqué avec un diacre de Theſſalonique nommé *Photius* ou *Photinus*, du parti d'Acace, dont il prétendoit révoquer la condamnation. Mais il eſt certain que cet auteur n'a fait que ſuivre les mauvais bruits, que firent courir au déſavantage de ce pape les ſchiſmatiques appellés *Laurentiniens*, parcequ'ils ſuivoient Laurent antipape élevé contre Symmaque. Il n'eut des conférences avec Photinus, que pour faire une copie correcte de l'épître de S. Léon à Flavien, dont la traduction grecque avoit été falſifiée: ce qui troubloit l'égliſe d'orient. Du reſte, Gratien, & l'auteur du livre intitulé, *le pontifical*, ſe ſont trompés, en diſant qu'Anaſtaſe fut frapé d'un jugement divin. On doit porter le même jugement de la troiſiéme accuſation que les centuriateurs de Magdebourg, *cent.* 6, *c.* 10, produiſent contre lui, d'avoir voulu rétablir Acace. Car Acace étoit mort en 488, ſous le pontificat de Felix, & Anaſtaſe ne fut pape qu'en 496. Il ne fut pourtant pas abſolument exempt de faute dans cette affaire. Au lieu de demander avec fermeté comme ſes deux prédéceſſeurs, que le nom d'Acace fût retranché des dyptiques, il le demanda avec un air de ſuppliant qui ne fit qu'enorgueillir les rebelles. Il ceſſa même de le demander; & dans l'inquiétude où étoient ceux qu'Acace avoit ou baptiſés ou ordonnés depuis ſon excommunication, il s'engagea trop légerement à les réconcilier, ſans exiger d'eux les ſatisfactions convenables. Ce qu'on peut voir dans Evagre, *l.* 2. *c.* 23. Nicephore, *l.* 15 & 17. Liberatus, *pag.* 18, *&c.*

ANASTASE III, Romain, fils de *Lucien*, ſuccéda à *Sergius III* l'an 910, & gouverna l'égliſe deux ans & un mois, ſans avoir rien fait de mémorable, ſinon qu'il vécut ſans reproche. Landon lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 911, 912. Sigebert. Onuphre & Genebrard, *in chron.* S. Antonin. §. 15.

ANASTASE IV, Romain, nommé *Conrad*, fut élu après *Eugene III* le 9 juillet de l'an 1153. Il avoit été chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin, & abbé de S. Ruf en Dauphiné, ſelon quelques-uns, & de S. Anaſtaſe dans le diocèſe de Veletri, ſelon les autres. Le pape Honoré II dont il étoit parent, le créa cardinal évêque de Sabine au mois de décembre de l'an 1125. Et depuis le pape Innocent II le laiſſa ſon vicaire à Rome, lorſqu'il ſe vit contraint d'en ſortir par les violences de l'antipape Anaclet I. Le cardinal Conrad s'acquit l'eſtime de tout le monde, & fut jugé digne de ſuccéder à Eugene III, l'an 1153, le neuviéme de juillet. Quelques partiſans des papes l'ont accuſé de trop de facilité envers l'empereur Frédéric, qui avoit maltraité un légat du ſaint-ſiége; mais il a mérité de grandes louanges, pour la charité qu'il exerça pendant une famine preſque univerſelle. Son gouvernement fut d'un an, quatre mois & vingt-quatre jours, & il mourut le 2 décembre 1154. Adrien IV lui ſuccéda. * Platine, *dans ſa vie.* Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1153, 1154. Ughel. Auberi, &c.

ANASTASE, antipape, s'éleva contre Benoît III qui fut élu l'an 855. Il avoit été prêtre de l'égliſe de Rome, &, ſelon quelques-uns, bibliothécaire du pape Grégoire IV. Ces emplois ont trompé de doctes critiques,

Digitized by Google

critiques, après Voſſius, qui s'eſt imaginé que ce faux pontife étoit le même qu'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui a écrit les vies des papes. Celui dont nous parlons, ſoutenu des commiſſaires de l'empereur Louis II, voulant ſe faire élire en la place de Benoît, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & ſurprit les égliſes de S. Jean de Latran & de S. Pierre. Mais dans la ſuite il fut chaſſé par ſes partiſans mêmes, qui furent obligés de céder. Quelques auteurs croient qu'il eſt le même qu'Anaſtaſe prêtre du titre de S. Marcel à Rome, qui fut dépoſé par un Synode de ſoixante-ſix évêques, que le pape Léon IV fit aſſembler en 853, parcequ'il avoit paſſé cinq années hors de ſon pays, ſans aſſiſter à la paroiſſe dont il étoit paſteur. * Baronius, *A. C.* 855, *n.* 63. Onuphre, *au même.* Genebrard & Ciaconius, *dans Benoît II.*

Patriarches.

ANASTASE I de ce nom, ou Anaſtaſe Sinaïte, patriarche d'Antioche, fut tiré du monaſtère du mont Sinaï, pour être mis ſur le ſiége d'Antioche en 561. L'empereur Juſtinien le voulut chaſſer de Conſtantinople, parcequ'il s'oppoſoit à l'erreur des hérétiques appellés *incorruptibles*; c'eſt-à-dire, de ceux qui ſoutenoient que Jeſus-Chriſt même avant ſa réſurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de ſouffrance. La mort empêcha ce prince d'en venir à cette violence. Depuis, l'empereur Juſtin *le jeune* envoya Anaſtaſe en exil l'an 572; mais il fut rappellé ſous l'empire de Maurice en 595, comme on le juge par les lettres que S. Grégoire lui écrivit ſur ſon retour. Il mourut le 21 avril de l'an 599. Il eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe dit *le Martyr*. Nous avons ſous ſon nom divers traités: les critiques ne ſont pas d'accord qu'ils ſoient tous de lui. Le principal & le plus certain eſt ſon traité d'Ὁδηγὸς ou *le guide du vrai chemin*, écrit en grec contre les Acéphales. Jacques Gretſer en a donné une édition, avec une traduction en latin, à Ingolſtadt, 1606 *in*-4. Ce livre eſt rare. Richard Simon en avoit préparé une ſeconde édition, pour laquelle il chargeoit de notes manuſcrites ſon exemplaire, qu'il a légué à la bibliothéque de l'égliſe de Rouen. Il y a encore dans la bibliothéque des peres, quelques homélies qui portent le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte*; on lui attribue auſſi cinq oraiſons dogmatiques, ou ſur quelques dogmes de la foi: *I. De SS. Trinitate. II. De incircumſcripto. III. De divina incarnatione. IV. De paſſione & impaſſibilitate Chriſti. V. De reſurrectione Chriſti.* Le P. Godefroi Tilman les traduiſit de grec en latin, & les fit paroître à Paris *in*-8° en 1556. Le P. François Turrien en fit une ſeconde traduction, qu'on publia en 1616 à Ingolſtadt; & c'eſt celle qui a été miſe dans la bibliothéque des peres de l'édition de Cologne. Nous avons encore ſous le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte: Anagogicarum contemplationum in hexameron libri XI*, & *Quæſtiones & reſponſiones de variis argumentis in ſacram ſcripturam, num. CLIV.* Gentien Hervet avoit publié en latin XCIII de ces queſtions, qu'il croyoit être de la façon de l'un des deux Anaſtaſes de Nicée. Pluſieurs critiques ſoutiennent avec raiſon que ces queſtions ne ſont ni d'eux ni du Sinaïte, mais plutôt d'un auteur qui vivoit dans le XI ſiécle vers l'an 1050 ou 1078. Ces queſtions ne peuvent être certainement de l'ancien Anaſtaſe *Sinaïte*, puiſque l'auteur cite les canons du concile *in Trullo*, les œuvres de S. Maxime & de S. Jean Climaque, de Jean Moſchus, d'Olympiodore & de Nicephore, & qu'il compte 700 ans depuis le temps de Conſtantin juſqu'au ſien: ce qui fait voir que l'auteur de ces queſtions eſt un Grec du XI ſiécle. Nous devons ces traités aux ſoins de Caniſius, du P. Turrien, du P. Combefis, &c. Quelques-uns, & en particulier M. Fleury, ont diſtingué l'Anaſtaſe *Solitaire* du mont Sinaï, de l'évêque d'Antioche, & prétendent que ce dernier, qui eſt l'auteur des livres dont nous avons parlé, eſt poſtérieur au premier, & qu'il ne mourut qu'en 618. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait aſſez de fondement pour diſtinguer ces deux Anaſtaſes: il paroît beaucoup plus vraiſemblable que c'eſt le même, qui après avoir été moine du mont Sinaï, fut élu patriarche d'Antioche. * Evagrius, *l.* 4, *hiſt. c.* 38, 39, 40, &c. Sigebert, *c.* 42, *de vir. illuſt.* S. Gregorius, *l.* 10, *epiſt.* 22. Bellarmin. Poſſevin. Caniſius. Gretſer. Le Mire. Labbe. Aubertin. Fleury, *hiſt. eccl. l.* 36, *n.* 27, *l.* 37, *n.* 20, &c. Quelques auteurs croient que ce prélat traduiſit de latin en grec le livre du *Paſteur* ou *paſtoral* de S. Grégoire. Mais ils ſe ſont trompé, en prenant l'Ὁδηγὸς pour le paſtoral. * M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du VI ſiécle.*

ANASTASE II, dit *le Martyr*, étoit un eccléſiaſtique de grande vertu, qu'on mit en 599 ſur le ſiége de l'égliſe d'Antioche, où il ſuccéda à Anaſtaſe *Sinaïte*. Il travailla avec beaucoup de ſoin pour la converſion des Juifs; & ces perfides le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle le 21 décembre de l'an 608 ſous l'empire de Phocas. Ceux qui croient que ce fut en 620 ſe trompent: car Phocas avoit été tué un lundi 5 octobre de l'année 610. Anaſtaſe III, *Jacobite*, ſuccéda à ce ſaint martyr, après une longue vacance du ſiége. Aubert le Mire, & quelques autres, attribuent à cet Anaſtaſe *le Martyr*, un traité intitulé, *compendiaria fidei inſtitutio*, que nous avons ſous le nom de S. Athanaſe, & de S. Cyrille d'*Alexandrie*, dans le XV tom. de la bibliothéque des peres, de l'édition de Paris, & dans le VI de l'édition de Cologne. D'autres critiques veulent que cet ouvrage ſoit d'Anaſtaſe *le Sinaïte*. On le fait encore auteur d'un commentaire ſur le ſixiéme pſeaume, où eſt marquée la mort de l'empereur Maurice arrivée l'an 602 en ces termes: *Improbi plures per pœnitentiam ſervati, in quibus & ille qui noſtrâ ætate ſub Mauritio Chriſtianorum imperatore fuit, &c.* * Cedrene, *anno ultimo Phoc.* Nicephore, *l.* 18, *c.* 44. Baronius, *ann. & martyr. ad diem* 21 *Novemb.* Gretſer. Le Mire, &c.

ANASTASE III, patriarche d'Antioche, ennemi du concile de Chalcedoine, & le plus paſſionné des hérétiques *Jacobites*. L'an 629 il alla trouver à Hiérapolis l'empereur Héraclius, qui étoit alors dans une extrême joie de la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Perſes, & de la grace que Dieu lui avoit faite de reconquerir ſur eux la vraie croix. Ce prince promit à Anaſtaſe de le faire patriarche d'Antioche, s'il embraſſoit la foi du concile de Chalcedoine, & s'il reconnoiſſoit deux natures en Jeſus-Chriſt. Cette offre avantageuſe flata l'ambition de cet hypocrite, qui feignit d'être dans les mêmes ſentimens qu'Héraclius, & de croire qu'il y avoit deux natures en Jeſus-Chriſt; mais il n'admettoit en lui qu'une opération, qu'il appelloit *Deivirile*; reſtriction qui trompa l'empereur, & le fit tomber dans l'erreur des Monothélites. Ainſi la malice de l'hérétique, & la trop grande facilité du prince, cauſerent de grands malheurs dans l'égliſe d'orient. M. Du-Pin donne le nom d'Athanaſe à ce patriarche, comme il eſt nommé dans les actes de la vie & des combats de S. Maxime, qui eut pour ſucceſſeur Macedonius, en 649. * *Actes de la vie & des combats de S. Maxime.* Théophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C.* 629.

ANASTASE, patriarche de Conſtantinople, hérétique Iconoclaſte, étoit prêtre de l'égliſe de Conſtantinople, & le plus confident des domeſtiques du patriarche Germain. L'empereur Léon *l'Iſaurien*, qui étoit le chef des Iconoclaſtes, ſuborna Anaſtaſe, pour accuſer Germain, avec promeſſe de le mettre en la place de ce ſaint prélat. En effet, S. Germain ayant été privé de ſon ſiége, Léon déclara patriarche Anaſtaſe, qui s'engagea d'exterminer les images de ſon égliſe.

Digitized by Google

Ce fut l'an 730. Lorſqu'il voulut prendre poſſeſſion du ſiége patriarchal, cette cérémonie fut troublée par quelques femmes courageuſes, qui le chaſſerent de l'égliſe à coups de cailloux. Anaſtaſe envoya ſes lettres ſynodiques au pape Grégoire II, qui refuſa de communiquer avec lui. L'empereur Léon mourut en 741, & ſon fils Conſtantin *Copronyme* qui lui ſuccéda, ajouta de nouvelles erreurs à celles que ſon pere avoit ſoutenues juſqu'à la mort. Le faux patriarche ſouſcrivit à tout, & changea en apparence de ſentiment, lorſqu'Artabaſde, qui étoit catholique, ſe fut mis ſur le trône impérial; mais lorſque Conſtantin fut rétabli, il ſe déclara encore contre les images. Cet empereur, peu ſatisfait de ſa conduite paſſée, le fit déchirer à coups de fouets dans l'Hippodrome, & enſuite le fit mener ſur un âne, la tête tournée vers la queue de cet animal, pour ſervir de jouet aux enfans & à la canaille. Néanmoins, comme il déſeſpéroit de pouvoir trouver dans tout ſon empire un auſſi méchant homme, il le rétablit derechef ſur le ſiége épiſcopal. Cet indigne prélat y paſſa encore quelques années, & mourut en 753, de l'horrible maladie appellée par les medecins *miſerere*. * Théophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C.* 730 *& ſeqq.*

ANASTASE, patriarche de Jéruſalem, avoit été gardien des vaiſſeaux ſacrés de cette égliſe. Il fut mis ſur le ſiége patriarchal, après la mort de Juvenal en 457. L'abbé Euthyme, qu'on nommoit *le grand anachorète*, lui avoit prédit qu'il ſeroit élevé à cette dignité, dont il remplit parfaitement les devoirs. Evagre dit que ſi l'on en croit Zacharie, Anaſtaſe avoit ſouſcrit à l'édit, que Baſiliſque publia contre le concile de Chalcedoine; mais il obſerve qu'on doit rejetter le témoignage d'un hiſtorien, qui étoit de la ſecte d'Eutychès, & qui s'efforçoit de faire valoir ſon parti par le mérite d'un prélat auſſi ſaint qu'Anaſtaſe l'étoit. Cyrille, auteur de la vie d'Euthyme, telle que nous l'avons dans le recueil de Surius & de Bollandus, témoigne que ce patriarche étoit un très-zélé défenſeur de la foi orthodoxe, & il ajoute, que les hérétiques devenus puiſſans ſous le regne de Baſiliſque, ayant mis à leur tête un moine nommé Géronce, lui firent beaucoup de peine. Anaſtaſe mourut l'an 477, & MARTYRIUS lui ſuccéda. * Cyrillus, *in Euthym. apud Sur. & Bolland. ad diem* 20 *januar.* Evagre, *l.* 3, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 458, *&c.*

EMPEREURS.

ANASTASE I de ce nom, dit *le Silentiaire*, natif de Durazzo, fut élevé à l'empire après la mort de *Zenon*, au mois d'avril 491. La veuve de ce dernier, nommée *Ariadne*, qui entretenoit un amour ſecret avec Anaſtaſe, le plaça ſur le trône de Conſtantinople, quoiqu'il ne fût pas encore de l'ordre des ſénateurs; mais ſeulement du nombre des officiers qu'on appelloit *Silentiaires*. Euphemius, patriarche de Conſtantinople, voyant qu'Anaſtaſe avoit été préferé à Longin frere de Zenon, ne voulut point le couronner qu'il n'eût fait profeſſion publique de la foi orthodoxe, ſuivant les déciſions du concile de Chalcédoine. Il le fit ſans peine, dans le deſir qu'il avoit de ſe voir maître de l'Orient, ſans que les Manichéens & les Ariens, qui le connoiſſoient, en priſſent ombrage. Il eut le plaiſir de recevoir des lettres du pape Felix III, qui ſe réjouiſſoit de ſon élection, & de ce que le peuple de Conſtantinople s'étoit écrié, lorſqu'il aſſiſtoit aux jeux du cirque, quelques jours après ſon couronnement, *Seigneur, commandez comme vous avez vécu.* En effet, au commencement de ſon empire, il donna de grandes marques de piété, de modération & de juſtice, viſitant les égliſes, faiſant beaucoup d'aumônes aux pauvres, & ôtant la vénalité des charges, que ſon prédéceſſeur avoit introduite. Il ſupprima encore une impoſition, que l'on appelloit *le Chryſargyre*, qui ſe levoit tous les quatre ans, non-ſeulement ſur la tête des perſonnes, de quelque condition qu'elles fuſſent, mais même ſur tous les animaux, & juſque ſur les chiens, pour chacun deſquels on payoit ſix oboles. Mais il changea bientôt de conduite, & ſe montra auſſi violent & avare, qu'il avoit été doux & libéral, faiſant grace à tous les criminels pour de l'argent, vendant toutes les charges, accablant les provinces d'impoſitions, & prenant le bien des habitans des villes. En 492 les habitans de Conſtantinople, ſollicités par Longin, ſe révolterent en partie, & il s'éleva une guerre civile, dans laquelle le feu fut mis dans la ville, & brula pluſieurs palais & quelques égliſes. Depuis, le même Longin ayant engagé dans ſon parti les Iſaures, vint attaquer Anaſtaſe, qui le défit. Ce ne fut pas néanmoins ſans peine: les Iſaures rebelles étoient au nombre de près de cent cinquante mille hommes; & outre Longin, ils avoient un autre chef de même nom, & Lilinge, un des braves hommes de ſon temps. Il fallut bien des combats pour réduire un parti ſi conſidérable; mais Lilinge ayant été tué les armes à la main en 497, & les deux Longins s'étant rendus, & ayant été punis de mort, ceux qui les avoient ſuivis ſe rendirent, & on les transfera dans la Thrace. Deux ans après, on commença à connoître les Bulgares, peuples venus des bords du Volga, qui firent quelques ravages dans la Thrace; & à peine fut-on délivré d'eux, qu'on eut la guerre avec les Perſes, qui dès l'an 502 prirent Amide, la plus forte ville de ces quartiers-là. La perte de cette ville & de quelques autres, n'empêcha pas néanmoins Anaſtaſe de ſoutenir la guerre avec beaucoup de vigueur. Enfin, en 505 Celer, maître de la milice, ayant remporté une grande victoire ſur Cabades roi de Perſe, ce prince fut bien-aiſe de faire la paix, & rendit toutes les places qu'il avoit priſes, moyennant une ſomme d'argent. Ce fut alors qu'Anaſtaſe ſe croyant en état de tout entreprendre, fit voir qu'il n'étoit ni catholique, ni eutychien, mais de la ſecte des *Acephales* ou *Héſitans*. On en fut alarmé à Conſtantinople; le peuple ſe ſouleva, & il fut obligé de prendre la fuite; mais le patriarche Macédonius ayant fait ſa paix, il reprit toute ſon autorité, & en abuſa bientôt pour perdre ſon bienfaiteur. Il le fit accuſer d'impudicité par de jeunes hommes qu'il avoit ſubornés; & voyant que ces calomnies avoient été découvertes, il le fit enlever, perſécuta les catholiques & les parens du patriarche, & mit un prêtre hérétique en ſa place en 511. Une conduite ſi extraordinaire irrita tout le monde contre lui: les troupes de Scythie, de Meſie & des autres provinces voiſines inviterent Vitalien à prendre les intérêts de la religion catholique: il prit les armes; & ſur la premiere nouvelle qu'on en eut à Conſtantinople, le peuple le proclama, lui & Areobindas, auguſtes. Il ne paroît pourtant pas que Vitalien en eut jamais pris le titre, Areobindas l'ayant auſſi refuſé. Anaſtaſe ſe préſenta nue tête; & par un diſcours étudié, il émut ſi bien la compaſſion de la populace, qu'elle le preſſa de reprendre ſe diadême. Il n'y auroit pourtant rien gagné, ſi Vitalien avoit ſu ſe défendre de la mauvaiſe foi de ce prince. Odyſte, Anchiale, & pluſieurs autres villes priſes; Hypatius & Cyrille, ſucceſſivement maîtres de la milice, faits priſonniers; une armée de ſoixante mille hommes taillée en piéces, le mettoient en état de tout oſer; & il alloit former le ſiége de Conſtantinople, lorſque l'empereur lui oppoſa un deſir apparent de ſe réconcilier avec les catholiques. Leur général ne put tenir contre: on entra en négociation en 514. Anaſtaſe promit avec ſerment de convoquer un concile à Héraclée, pour y chercher, ſous l'autorité du pape, les voies d'appaſer les troubles: tous les ſeigneurs qui le ſuivoient en promirent autant; mais on n'eut pas plutôt mis les armes bas, qu'il ſe moqua de tout, & Vitalien ne put pas même

conſerver les charges dont il jouiſſoit avant que d'armer. Evagrius obſerve qu'avant que de faire la paix, Vitalien avoit été battu; ce que les autres hiſtoriens ne diſent pas, apparemment parceque ſa perte fut ſi peu conſidérable, qu'elle ne leur a pas paru mériter d'être rapportée. Pour ce que Zonares dit que ſa flotte fut brulée par l'adreſſe de Proclus, célébre mathématicien, qui ſe ſervit du ſecret des miroirs ardens, c'eſt un conte fait à plaiſir. Anaſtaſe vécut quatre-vingts ans, ſelon quelques auteurs, d'autres diſent quatre vingt-huit. L'auteur de la chronique d'Alexandrie lui donne quatre-vingt-dix ans & cinq mois de vie. On le trouva mort d'un coup de foudre le 9 juillet de l'an 518, après un regne de vingt-ſept ans & près de trois mois. JUSTIN *l'ancien* lui ſuccéda.

Les anciens hiſtoriens de France ont écrit que cet empereur ayant ſu les avantages que Clovis I avoit remportés ſur Alaric & ſur les Allemans, lui envoya des ambaſſadeurs, qui lui porterent les ornemens impériaux; ſavoir, la robe de pourpre, le manteau & le diadême ſemé de pierres précieuſes, avec des lettres de conſul, ou ſelon d'autres, de patrice. Baronius ſemble improuver la créance qu'on a du conſulat preſenté à Clovis, parceque ſon nom ne ſe trouve point dans les faſtes conſulaires, & que la dignité de patrice étant moindre que celle de conſul, on n'auroit jamais oſé la donner à un ſi grand roi. C'eſt pour cela qu'il conclut que Clovis refuſa les préſens d'Anaſtaſe. Mais outre que nous avons des exemples qui nous rendent la choſe croyable, il eſt ſûr que ces dignités n'étoient qu'honoraires. Auſſi Clovis ne les conſidéroit que comme un témoignage d'amitié; car ayant reçu dans Tours ces marques de ſa nouvelle dignité des mains de S. Remi, il vint de l'égliſe de S. Martin juſqu'à la cathédrale, pour ſe faire voir au peuple, & envoya la couronne à Rome au pape Symmaque, pour la mettre dans la baſilique de S. Pierre, comme un monument éternel de ſa dévotion. * Cedrene. Evagre. Théodore *le Lecteur*. Marcellin. Procope, &c. Baronius, *depuis l'an* 491 *juſqu'à* 518. Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 38. Hincmar, *in vit. S. Rem.* Aimoin, *l.* 1. Sigebert, &c. Banduri, *Numiſm. imp. Rom.*

ANASTASE II, dit auparavant *Artemius*, ſecrétaire de l'empereur Philippique Bardanes, fut mis en ſa place après ſa mort, arrivée en 713 au mois de juin. Ce prince ſavant, moderé & orthodoxe, envoya ſa profeſſion de foi au pape Conſtantin, qui lui dépura un de ſes nonces, que les anciens nommoient *Apocriſiaires du ſaint-ſiége*. Les néceſſités de l'empire l'obligerent de mettre ſur pied une armée contre les Saraſins, & il en donna la conduite à des capitaines qui s'aquitterent mal de leur devoir. Anaſtaſe s'en plaignit; & ſes troupes ſe mutinant, elles mirent ſur le trône Théodoſe ſimple receveur des deniers de l'empire. Ce dernier s'étant rendu maître de Conſtantinople, renferma Anaſtaſe dans un monaſtère l'an 716. Ainſi Anaſtaſe ne regna que deux ans & neuf mois. Sous le regne de Léon l'*Iſaurien*, il tâcha de reprendre l'empire, avec le ſecours des Bulgares, qui le trahirent: & Léon le fit mourir l'an 719. * Nicephore. Zonaras. Cedrene. Baronius, *annal chr. an.* 713, 714. Pagi, *crit. in annal.*

HOMMES CÉLÉBRES.

ANASTASE *Théopolite*, fut ainſi nommé, comme on le conjecture, parcequ'il étoit natif d'Antioche, qu'on appella *Theopolis* ou *la ville de Dieu*, ainſi que nous l'apprenons d'Etienne de *Byzance*, duquel on peut conſulter les interprétes. Anaſtaſe vivoit du temps de S. Cyrille, au commencement du V ſiécle. Il laiſſa une relation de ce qui s'étoit paſſé en Perſe, entre un hiſtorien chrétien & un païen. * Voſſius, *l.* 1, *de hiſt. Grac.*

ANASTASE, *de Nicée*, eut avec Eunomius de Nicomédie un différend touchant quelques droits de leurs égliſes: il fut terminé dans le concile de Chalcédoine, tenu l'an 451, *ſeſſ.* 11. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.*

ANASTASE, Perſan, du pays de Razech, s'appelloit *Magundat* avant ſon baptême: il étoit fils d'un mage, & embraſſa la même profeſſion. Il ſervoit dans les troupes du roi Choſroës, quand les Perſes enleverent la croix de Jeſus-Chriſt. Cet évenement lui donna la curioſité de s'inſtruire de la religion des chrétiens; & ayant pris le deſſein de l'embraſſer, il quitta l'armée de Choſroës, ſe retira dans la ville d'Hieraple en Syrie chez un orfévre chrétien, qui lui apprit les principaux points du chriſtianiſme. De-là Magundat s'en alla à Jéruſalem, où il fut baptiſé ſous le nom d'Anaſtaſe. Il paſſa ſept ans dans le monaſtère de Jéruſalem, qui portoit le nom d'Anaſtaſe, & ne le quitta que pour aller s'expoſer au martyre à Berſalo, ville d'Aſſyrie que les Perſes occupoient. Quand il fut arrivé, il entreprit de prêcher la foi de Jeſus-Chriſt aux Perſes. Le gouverneur nommé *Barzabane* le fit arrêter; & ayant averti le roi de Perſe de la détention d'Anaſtaſe, il reçut ordre de l'envoyer en Perſe. Anaſtaſe y fut conduit; & ayant perſiſté dans la religion chrétienne, il fut étranglé le 22 janvier 628, & eut enſuite la tête tranchée. Son corps fut porté quelques années après à Conſtantinople, & de-là en Paleſtine. On croit à Rome avoir la tête de ce ſaint. * Baronius, *in annal. & martyrol. Ses actes dans* Bollandus, Baillet, *vies des ſaints* 22 *janvier.*

ANASTASE, diſciple de S. Maxime, abbé dans le VII ſiécle, ſouffrit beaucoup, auſſi-bien que ſon maître, pour la défenſe de la foi contre les monothélites. On a une lettre de lui, écrite aux moines de Cagliari. Il mourut en exil à Lazique, le 24 juillet 664. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des VII & VIII ſiécles.*

ANASTASE, *Apocriſiaire*, ou nonce de l'égliſe de Rome dans le VII ſiécle, fut perſécuté par les monothélites, & écrivit une lettre à Théodoſe, prêtre de Gangre, ſur la mort de S. Maxime abbé: elle eſt dans le recueil d'Anaſtaſe *le bibliothécaire*. Anaſtaſe fut renfermé dans un château le 11 octobre 666. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des VII & VIII ſiécles.*

ANASTASE, abbé du monaſtère de S. Euthyme, dans la Paleſtine, floriſſoit dans le VIII ſiécle vers l'an 740. On lui attribue un traité contre les Juifs, que Caniſius a publié dans le III volume de ſes anciennes leçons, & qu'on a mis depuis dans la bibliothéque des peres; mais apparemment il eſt d'un auteur plus récent: car il marque 800 ans depuis la deſtruction des Juifs par Veſpaſien, juſqu'à ſon temps. Cet Anaſtaſe, ſelon quelques-uns, n'avoit pas des ſentimens fort orthodoxes au ſujet de la Trinité: ce qui donna occaſion à S. Jean *de Damas* d'écrire un petit traité contre les additions faites par Pierre le Foulon, patriarche d'Antioche dans le V ſiécle, à l'hymne de la Trinité, appellée *Triſagion*. * Caniſius. Le Mire, &c. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du VIII ſiécle.*

ANASTASE, cardinal, moine du Mont-Caſſin, puis cardinal & bibliothécaire du pape Etienne II en 754, écrivit l'hiſtoire de la tranſlation de S. Benoît, que l'on conſerve dans la bibliothéque du Mont-Caſſin. Wion aſſure en avoir eu entre ſes mains un exemplaire manuſcrit. Pierre Diacre, *dans ſon livre des hommes illuſtres du Mont-Caſſin*, ne parle point de cet Anaſtaſe. * Arnold. Wion, *lig. vit. l.* 2, *c.* 8, *pag.* 177. Guillelm. Cave, *ſcriptor. eccleſ. hiſt. litter.*

ANASTASE *le bibliothécaire*, abbé Romain, a fleuri dans le IX ſiécle, ſous les papes Nicolas I, Adrien II, &

Digitized by Google

Jean VIII. Outre le ſoin de la bibliothéque de l'égliſe de Rome, il eut celui de diverſes affaires qu'on lui confia pour traiter avec l'empereur & les prélats d'orient. Il ſe trouva même en 869 au VIII concile général, dont il traduiſit de grec en latin les actes & les canons, auſſi-bien que ceux du VII, & pluſieurs autres monumens de l'égliſe grecque, comme la *chronographie tripartite*; un recueil des piéces concernant l'hiſtoire des monothélites, donné en 1630 par le P. Sirmond, & la vie de S. Demetrius martyr. Il compoſa encore une préface ſur les œuvres attribuées à S. Denys l'Aréopagite; & les vies des papes, que le P. Jean Buſée Jéſuite fit imprimer en 1606 à Mayence, que Charles Fabrot a publiées depuis à Paris, de l'impreſſion royale, & dont MM. Bianchini & Muratori ont donné une nouvelle édition, le premier à Rome en 1718 & 1723, le ſecond dans ſon grand recueil des écrivains d'Italie en 1723. Nous avons une épître de Photius à Anaſtaſe *le bibliothécaire*, & une d'Anaſtaſe à Hincmar de *Reims*. Il eſt auſſi l'auteur de l'*hiſtoire miſcellanée* attribuée autrefois à Paul Diacre. A l'égard des vies des papes qu'on lui attribue, Onuphre, Voſſius, & divers ſavans critiques croient qu'Anaſtaſe n'a écrit que juſqu'à la vie de Nicolas I, & que Guillaume auſſi bibliothécaire de l'égliſe romaine, y ajouta celles d'Adrien II & d'Etienne VI. Il faut encore remarquer qu'il y a apparence qu'Anaſtaſe n'écrivit point les vies des premiers papes, & qu'il ne fit que continuer celles qui avoient été faites par un auteur ancien juſqu'à Damaſe, dont on leur avoit fait fauſſement porter le nom. On ne ſait pas préciſément en quel temps mourut cet auteur. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il vivoit encore ſous le pontificat du pape Jean VIII, qui fut élu en 872, & mourut en 882. Quelques-uns confondent cet auteur avec Anaſtaſe cardinal *dont nous avons parlé*. Ceux qui voudroient voir les raiſons de part & d'autre, pouront conſulter Cave, dans ſon hiſtoire littéraire des écrivains eccléſiaſtiques, *pag.* 470. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. c.* 103. Trithéme. Poſſevin. Bellarmin. Baronius. Le Mire. Le P. Sirmond. Voſſius. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.*

ANASTASE, évêque de Nicée, vivoit dans le XI ſiécle, s'il eſt auteur des queſtions & réponſes ſur l'écriture, dont nous avons parlé dans l'article d'Anaſtaſe *Sinaïte*, *Voyez* cet article.

On attribue encore à cet évêque de Nicée un traité, *de ſacra ſynaxi, & de non judicando; deque oblivione injuriarum.* Le P. Turrien le traduiſit de grec en latin, & Henri Caniſius le publia dans le troiſiéme volume de ſes anciennes leçons, ſous le nom d'*Anaſtaſe Sinaïte.* Il y a pourtant plus d'apparence qu'il eſt de ce prélat de Nicée, puiſqu'on y trouve pluſieurs lignes touchant les jugemens téméraires qui ont été copiées de S. Jean *Climaque.* On ne ſait point en quel temps mourut cet évêque. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin. Le Mire. Gretſer, &c.

☞ ANASTASE (Saint) moine & ermite dans le XI ſiécle, naquit à Veniſe, d'une famille diſtinguée dans le monde. Le deſir de ſe conſacrer entierement à Dieu le porta à quitter ſa famille, & ſon pays. Il ſe retira au Mont-ſaint-Michel, & y embraſſa la profeſſion monaſtique. C'étoit quelques années avant le milieu du onziéme ſiécle. Au bout d'un peu plus d'un an, Anaſtaſe ayant découvert que l'abbé de la maiſon étoit ſimoniaque, il prit le parti d'en ſortir, & ſe retira dans une iſle ſur les côtes de la mer, où il vécut en ermite. Il ne put toutefois ſi bien ſe cacher, que l'auſtérité de ſa vie & l'éclat de ſes vertus ne le fiſſent connoître: de ſorte que S. Hugues, abbé de Cluni, viſitant les monaſtéres de ſa dépendance, qui étoient dans le voiſinage de la retraite d'Anaſtaſe, alla le voir; & dans l'entretien qu'ils eurent enſemble, Hugues lui perſuada de le ſuivre à Cluni. Anaſtaſe l'y ſuivit; & pendant ſept ans qu'il y demeura, il fut l'exemple & le modéle de tous les freres. L'occupation ordinaire de ce ſaint homme étoit la méditation des divines écritures, & la lecture aſſidue des peres de l'égliſe, tant grecs que latins. C'eſt là qu'il puiſoit ce grand fonds de doctrine, dont il ſoutenoit ſes exhortations. Sur la réputation qu'il s'étoit faite en ce genre, le pape Grégoire VII dès les premieres années de ſon pontificat, ordonna à l'abbé de Cluni de l'envoyer en Eſpagne, annoncer l'évangile aux muſulmans qui y étoient encore. Anaſtaſe ſe prêta avec zéle à cette bonne œuvre; mais voyant que ſes exhortations étoient ſans fruit, & que ces infidéles refuſoient d'ouvrir les yeux à la vérité, il retourna à Cluni. Cependant l'abbé le prit avec lui pour l'accompagner dans le cours des viſites de ſes monaſtéres, & lui faiſoit faire des exhortations aux freres qu'il viſitoit. Deſirant reprendre la vie érémitique, Anaſtaſe pria ſon abbé de lui permettre de ſe retirer dans les monts Pyrénées. Il y vécut pendant trois ans, inſtruiſant les peuples que ſa vie édifiante attiroit dans ſon déſert. Après ce temps, l'abbé Hugues ayant jugé à propos de le rappeller à Cluni, Anaſtaſe ſe mit en chemin pour lui obéir; mais une fiévre violente qui le ſaiſit en route l'obligea de s'arrêter en un lieu du diocèſe de Rieux nommé alors *las dévotas*, & aujourd'hui *Doydes*. Saint Anaſtaſe y mourut le 16 octobre, vers l'an 1086, & fut enterré dans l'égliſe de S. Martin. On a de S. Anaſtaſe un petit écrit en forme de lettre, où il fait ſa profeſſion de foi ſur l'euchariſtie, & l'appuie des textes de l'évangile qui prouvent la croyance de l'égliſe catholique ſur ce myſtére. C'eſt une réponſe à Guillaume, abbé de Cormeilles, ſon ami, qui à l'occaſion des erreurs de Berenger, lui avoit demandé ce qu'il penſoit ſur le myſtére de l'euchariſtie. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. VIII, p. 161 *& ſeq.*

ANASTASIE ou RESURRECTION, eſt le nom d'une chapelle de Conſtantinople, où S. Grégoire de *Nazianze* aſſembla les catholiques, & reſſuſcita, comme il le dit lui-même, la parole de la charité. Il l'appelle auſſi quelquefois *une nouvelle Bethléem*, ſoit à cauſe de ſon peu d'étendue, ſoit parceque la foi de la conſubſtantialité de Jeſus-Chriſt y avoit pris une nouvelle naiſſance. Il la nomme encore *une arche de Noé*, qui s'étoit ſauvée du déluge de l'héréſie, & avoit porté la ſemence d'un nouveau peuple de catholiques. Car les ariens leur avoient ôté la liberté de s'aſſembler depuis l'an 339 juſqu'en 379, que S. Grégoire fut appellé à Conſtantinople. C'eſt dans cette Anaſtaſie que le même S. Grégoire de *Nazianze* prononça pluſieurs de ſes oraiſons ou *harangues théologiques*, qui lui firent mériter le nom de *Théologien.* Marcien économe de l'égliſe de Conſtantinople, y fit depuis élever un ſuperbe temple, dont les prélats qui avoient été aſſemblés par le patriarche Gennade, pour tenir un ſynode, firent la dédicace l'an 459. Cette action fut célébre par un miracle que Dieu fit en faveur de la charité du même Marcien. Et ce fut peut-être encore en ſa faveur que cette égliſe ne fut point brulée dans un grand incendie, qui déſola la ville de Conſtantinople l'an 465. Les reliques de ſainte Anaſtaſie martyre, qu'on apporta depuis de Sirmich dans cette égliſe, lui conſerverent par un double motif le titre d'Anaſtaſie qu'elle avoit déja. * S. Gregorius *Nazianz. orat.* 28, 32, *car.* 10, &c. Sozomene, *l.* 7, *c.* 5. Théodore le *Lecteur*, *l.* 1. Surius, *ad diem* 10 *januar.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Grégoire de Nazianze.*

Il faut diſtinguer cette égliſe d'une autre de même nom, que les novatiens avoient dans Conſtantinople. Car les ariens l'ayant démolie ſous Conſtance, ils l'appellerent *Anaſtaſie*, depuis que Julien leur eut permis de la rebâtir. * Socrate, *l.* 2, *c.* 30. Sozomene, *l.* 4, *c.* 19. Hermant, *vies de S. Baſile & de S. Greg. de Nazianze*, *l.* 8, *c.* 20.

Digitized by Google

ANASTASIE, dame Romaine, fille de *Prétextat*, & d'une femme chrétienne nommée *Flavie*, fut élevée par ſa mere dans la religion chrétienne. Son pere la maria à un païen, nommé *Publius*, l'un des grands de la cour de l'empereur Dioclétien, qui regnoit vers la fin du III ſiécle, & au commencement du IV. Les actes de la vie de cette ſainte, rapportés par Métaphraſte, & aſſez peu authentiques, portent que Publius étant près d'aller en ambaſſade en Perſe, & ſachant qu'Anaſtaſie profeſſoit le chriſtianiſme, l'enferma étroitement dans une chambre, & la donna en garde à ſes domeſtiques, ſe réſervant à la punir dans la ſuite, comme il lui étoit permis par un ancien uſage pratiqué parmi les Romains, qui donnoit pouvoir au mari de juger ſa femme en préſence de ſes parens; mais que Publius mourut en chemin; & Anaſtaſie qu'ayant ainſi recouvré ſa liberté, s'adonna entierement à la dévotion, & au ſoulagement des chrétiens; que l'empereur Dioclétien ayant fait amener à Aquilée le prêtre Chryſogone, en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui l'avoit conſolée par ſes lettres pendant qu'elle étoit en priſon, elle l'y ſuivit. Suidas, Nicephore, & Baronius qui les a ſuivis trop légerement, rapportent les lettres qu'elle lui écrivoit. On prétend que ſes actions de charité la firent découvrir dans la ſuite; qu'elle fut priſe en Macédoine, & qu'elle ſouffrit le martyre en Illyrie, ou par le fer, ou par le feu. On ajoute qu'une dame nommée *Apollonie* obtint ſon corps, par le moyen de la femme du préfet d'Illyrie, & qu'elle l'enterra près de Zara en Dalmatie; que delà il fut tranſporté à Sirmich, ville capitale de la Pannonie, où il y avoit une égliſe en ſon honneur, du temps de l'empereur Théodoſe *le jeune*; que de Sirmich, ſon corps fut apporté à Conſtantinople, du temps de l'empereur Léon I, vers l'an 460, ſous le patriarche Gennade, où il fut dépoſé dans l'égliſe nommée *Anaſtaſie* ou *de la Réſurrection*, que quelques-uns, trompés par l'équivoque du nom, ont cru originairement dédiée en l'honneur de ſainte Anaſtaſie, quoique cette égliſe dès le temps de S. Grégoire de *Nazianze*, c'eſt-à-dire, plus de 80 ans avant cette prétendue tranſlation, portât le nom d'Anaſtaſie. Les Grecs font ſa fête au 22 décembre, & les Latins au 23. Il y a apparence que l'Anaſtaſie, que l'on qualifie vierge & martyre, dont les Grecs font la fête au 29 d'octobre, & les Latins au 28, n'eſt pas différente de celle-ci. * Theodor. Lect. *libro* 2. *Actes dans* Surius. Tillemont, *mémoires pour l'hiſt. eccleſiaſtique.* Baillet, *vies des Saints.*

ANASTASIE, fille de *Conſtantius Chlorus*, & ſœur de Conſtantin *le Grand*, fut mariée à Baſſien. On croit qu'après la mort de ce dernier, elle ſe remaria à Lucius Ranius Acontius Optatus, le même que Conſtantin créa patrice, qui fut conſul en 334, & que Conſtance fit mourir. Ammien Marcellin dit qu'Anaſtaſie fit bâtir à Conſtantinople des bains publics, qu'elle appella de ſon nom *Anaſtaſiens*. On ne ſait pas le temps de la mort de cette princeſſe. * *Conſultez* les extraits de l'auteur anonyme des *Geſtes de Conſtantin*, que nous avons dans le corps de l'hiſtoire Byzantine, & Ammien Marcellin, *l. 26 hiſt. &c.*

Il y a eu une autre ANASTASIE, ſœur des empereurs Valens & Valentinien, que quelques auteurs prétendent, mais fauſſement, avoir donné ſon nom aux bains dont nous venons de parler.

Il y en a eu une autre que l'empereur Tibere avoit épouſée étant encore particulier, & qui mourut l'an 594, laiſſant deux filles, dont l'une fut mariée à l'empereur Maurice, & fut mere de tous ces enfans qui furent maſſacrés ſi cruellement par ordre de Phocas. Tibere, dit-on, ne la laiſſa connoître pour ſon épouſe, que lorſqu'il fut empereur; & c'étoit parcequ'on le croyoit encore libre, que l'impératrice Sophie, qui conſervoit apparemment des prétentions ſur lui, l'avoit fait nommer Céſar par Juſtin. * Banduri, *Numiſm. imp. Rom.*

L'hiſtoire de Conſtantinople fait mention d'une quatriéme ANASTASIE femme de Conſtantin Pogonat, & mere de Juſtinien Rhinotmet. Cette impératrice fut toujours malheureuſe depuis la mort de ſon époux. Traitée d'une maniere peu convenable par ſon fils, elle ne put néanmoins ſans douleur, le voir longtemps banni, & enfin tué. Après ſa mort, elle ſe réfugia dans la fameuſe égliſe de Notre-Dame au fauxbourg des Blachernes, avec ſon petit-fils Tibere; mais cet aſyle ne fut pas reſpecté par les ſoldats: elle ſe vit arracher le jeune Tibere d'entre ſes bras pour être égorgé, & l'on ne dit plus rien d'elle enſuite. * Banduri, *Numiſm. imp. Rom.*

ANATHOTH ou HANATHOTH, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin, donnée aux Lévites de la famille de Caath, & aſſignée pour ville de refuge. Elle n'eſt éloignée de Jéruſalem que de vingt ſtades. * Joſephe, *antiq. l.* 10, *c.* 10. Elle eſt la patrie de quelques perſonnes illuſtres; d'Abiezer, un des trente vaillans de l'armée de David, & d'Abiathar, où le roi Salomon l'exila, pour avoir ſoutenu le parti d'Adonias: le prophéte Jérémie étoit auſſi de cette ville. Le pere Roger, dans ſon livre de la terre-ſainte, dit qu'à l'endroit où étoit la maiſon du prophéte Jérémie, il y a une égliſe dont la voûte eſt ſoutenue de deux rangs de piliers, ſur leſquels on voit quelques peintures; que près cette égliſe ſont les ruines d'un couvent de S. François, autrefois deſſervi par ſix religieux; que les religieux de cet ordre ont abandonné ce lieu, parceque les Arabes y vinrent il y a plus de ſix vingts ans, égorger les ſix religieux qui y faiſoient l'office, pillerent l'égliſe & le couvent, & y mirent le feu; que ce n'eſt plus qu'un village habité de Maures; qu'à trois lieues de-là, ſur le chemin qui mene à Jaffa, il y a un autre village ſur une petite butte, où l'on voit la clôture d'une égliſe, dont il reſte une partie de la voûte de la nef, qui eſt le logement des Maures tributaires du bacha de Gaza, ſous la domination de qui Anathoth eſt aujourd'hui. Il y en a qui prétendent que cette égliſe fut bâtie au lieu où fut la maiſon du bon Larron, qui fut crucifié avec Jeſus-Chriſt, & que quelques-uns nomment Dimas, mais ſans preuves. * *Joſué, XXI*, 18. II *Rois, XXIII*, 27. III *Rois, XXIII*, 26. I *Paralipom. XII.* Le P. Roger, *Terre-ſainte, liv.* 1, *chap.* 14.

ANATOLE, *Anatolius*, patriarche de Conſtantinople, étoit un diacre d'Alexandrie, qui s'éleva à cette dignité par ſes intrigues. Dioſcore, patriarche d'Alexandrie, l'avoit envoyé à Conſtantinople, où il faiſoit ſes affaires à la cour, en qualité de ſon apocriſiaire ou nonce. Ce fut dans le temps que les partiſans d'Eutychès exciterent une cruelle perſécution contre S. Flavien, patriarche de Conſtantinople, qu'ils ne ſe contenterent pas de dépoſer au faux concile d'Ephèſe en 449; mais qu'ils traiterent avec tant d'inhumanité, que trois jours après il mourut en exil. Dioſcore, chef de ce parti, fit mettre Anatole, qui étoit ſa créature, en la place de S. Flavien, penſant qu'il favoriſeroit les Eutychéens; mais Anatole, après la mort de Théodoſe *le Jeune*, lorſque Marcien fut élevé à l'empire, changea de parti pour ſe maintenir ſur ſon ſiége. Il embraſſa les ſentimens du parti orthodoxe, aſſembla un concile à Conſtantinople, où il invita les légats du pape Léon, qui s'y trouverent; prononça anathème contre la doctrine de Neſtorius & d'Eutychès, & envoya ſa profeſſion de foi à S. Léon, qui le reçut dans ſa communion, à la priere de l'empereur Marcien & de l'impératrice Pulcherie. Depuis, il aſſiſta au concile de Chalcédoine; mais les trois canons qu'il fit inſérer dans les actes de ce concile, du conſentement de quelques évêques orientaux, ſur la prééminence de l'égliſe de Conſtantinople, ſouleverent contre lui les légats

Digitized by Google

du ſaint ſiége, qui s'oppoſérent à cette diſpoſition. Cette affaire cauſa un grand déſordre, & l'ordination qu'il fit enſuite dans ſon égliſe, des partiſans de l'héréſie, en produiſit une plus funeſte. Le pape S. Léon s'oppoſa à ſes entrepriſes, ſur-tout lorſque ce prélat eut dépoſé l'archidiacre Aëtius. Anatole, pour ſe venger, fit courir des bruits très-déſavantageux à la réputation du pontife. Mais malgré ſon orgueil, il fut obligé de ſe ſoumettre, & de ſe réconcilier avec ſon archidiacre, quoiqu'on le ſoupçonnât toujours de favoriſer les hérétiques. Il mourut l'an 458. Gennade lui ſuccéda. * Le concile de Chalcédoine, *act.* 1, 3 & 6. S. Leo, *epiſt.* 51, 52 & *ſuiv.* Baronius, *A. C.* 449 & 458.

ANATOLE, *Anatolius*, évêque de Laodicée en Syrie, dans le III ſiécle, étoit d'Alexandrie, & de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut un des plus habiles hommes de ſon temps, & excella dans l'arithmétique, dans la géométrie, dans la phyſique, dans l'aſtronomie, dans la grammaire & dans la rhétorique. Il établit une école de philoſophie à Alexandrie, & ſemble y avoir lui-même profeſſé. Il fut élevé aux premieres dignités de la ville, & s'aquitta avec honneur des charges les plus importantes. Pendant la guerre ſuſcitée à Alexandrie par Emilien contre Gallien en 262, Anatole ſe trouva renfermé dans la citadelle, qui tenoit pour Emilien. Il fut chargé du gouvernement de la place; & comme les aſſiégés manquoient de vivres, il fit ſavoir l'état des choſes à Euſebe, diacre d'Alexandrie, qui étoit dans la partie de la ville, laquelle obéiſſoit à Théodoſe, général de Gallien, & ménagea par ſon moyen la grace des aſſiégés; enſuite, ſous prétexte de renvoyer les bouches inutiles, il fit ſortir les chrétiens de la citadelle, puis tous ceux qui voulurent ſe retirer; deſorte que n'y reſtant preſque plus perſonne, Théodoſe ſe rendit facilement maître de la place. Cet Euſebe dont nous venons de parler, fut élu évêque de Laodicée à la place de Socrate; & dans le même temps, Anatole étant allé faire un voyage en Paleſtine, fut retenu par Théoctene évêque de *Céſarée*, qui lui impoſa les mains pour le faire ſon coadjuteur, dans l'eſpérance qu'il lui ſuccéderoit; mais dans un voyage qu'il fit à Antioche pour aſſiſter à un concile contre Paul de Samoſate, il paſſa par Laodicée, dans le temps de la mort d'Euſebe, & il y fut retenu pour évêque en 269. Euſebe de Céſarée dit qu'il avoit fait peu de livres, mais qu'ils étoient excellens. Il laiſſa un traité touchant la célébration de la fête de pâque, & un autre *de arithmetica inſtitutionibus*, en dix livres. S. Jerôme, *in catal.* parle très-avantageuſement d'Anatole. *Mira doctrina*, dit-il, *vir fuit in arithmetica, geometria, aſtronomia, grammatica, rhetorica, dialectica; cujus ingenii magnitudinem de volumine, quod ſuper paſcha compoſuit, & de decem libris de arithmetica inſtitutionibus intelligere poſſumus.* Il floriſſoit dès l'an 3 de Probus, & de J. C. 278, & ſous l'empire de Carus vers l'an 282 ou 283. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort; mais l'égliſe grecque l'honore comme martyr le 4 octobre. Le martyrologe romain marque ſa fête le 3 juillet. Nous avons d'Anatole un traité latin de la pâque, donné par Bucherius, où effectivement on trouve la traduction d'un paſſage du traité d'Anatole, cité par Euſebe; & l'on ne peut douter que ce ne ſoit un ouvrage ancien, puiſque l'auteur marque que la coutume de célébrer en Aſie la pâque le quatorziéme de la lune de mars, ſans avoir égard au dimanche, venoit d'être abolie dans ce pays-là. * Euſebius, *in chron. & hiſt. l.* 7, *c.* 26. Adon, *in chron.* Trithemius, *de ſcriptoribus eccleſiaſticis.* Baronius, *A. C.* 283, *n.* 11, 12 & 13, *& in martyrol. ad* 3 *jul.* Voſſius, *de math. c.* 50, §. 3, *&c.* 67, §. 3, *&c.* Tillemont, *mem. pour ſervir à l'hiſt. eccleſ.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des III premiers ſiécles.*

ANATOLE, *Anatolius*, diacre de l'égliſe romaine, conſulta Ferrand, diacre de l'égliſe de Carthage, diſciple de S. Fulgence, ſur les queſtions que l'empereur Juſtinien propoſoit au pape Jean II, en 533. Il demandoit ſi on pouvoit dire qu'*un de la Trinité eut ſouffert.* Nous avons la réponſe que lui fit Ferrand, parmi ſes œuvres, que le pere Chifflet fit imprimer à Dijon en 1649. C'eſt une épître qui a pour titre, *de duabus in Chriſto naturis, & quòd unus de Trinitate natus paſſuſque dici poſſit.* Le même Ferrand lui écrivit une autre lettre ſur l'affaire des trois chapitres, qui eſt adreſſée à Anatole & à Pélage, qui étoit auſſi diacre. * Baronius, *A. C.* 533. Chifflet, *in not. ad Ferrand.*

ANATOLE, *Vindanius Anatolius*, de Beryte, ſénateur très-zelé pour le paganiſme, poſſeda pluſieurs dignités ſous l'empire de Conſtance & de Conſtant. Il fut vicaire d'Aſie en 339, préfet d'Illyrie en 346, & en 359: il avoit encore été gouverneur de Galatie, & vicaire d'Afrique: (peut-être eſt-ce un autre Anatole qui commanda en Illyrie en 349.) On croit que ce Vindanius ou Vindamonius Anatolius eſt l'auteur des douze livres d'agriculture cités par Photius. * Eunap. *c.* 8, *pag.* 166. Photius, 163.

ANATOLE, *Anatolius*, ſorti de très-bas lieu, parvint par ſes artifices aux premieres magiſtratures d'Antioche. C'étoit un hypocrite, à qui ſa vie innocente & pure en apparence, donna entrée dans la maiſon de l'évêque Grégoire. On découvrit pourtant qu'il ſacrifioit aux idoles, & qu'il avoit engagé d'autres perſonnes dans ſon impiété. L'empereur Tibere II, auquel on donna avis de ce qui ſe paſſoit, le fit venir à Conſtantinople, où le peuple s'éleva contre ce prince, qui n'avoit condamné ce ſcélérat qu'à l'exil; on chercha même Eutychius avec les autres juges, pour les tuer. Deſorte que pour appaiſer le peuple, il fallut lui livrer Anatole, qu'on expoſa d'abord aux bêtes; il fut depuis attaché en croix, & ſon corps fut dévoré des loups, vers l'an 580. Grégoire avoit été accuſé d'avoir eu les mêmes ſentimens qu'Anatole; mais on connut qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit point de part aux impiétés de ce ſcélérat. Evagre rapporte de lui une choſe aſſez ſurprenante. C'eſt qu'étant dans la priſon à Antioche, dans le temps qu'on devoit le conduire à Conſtantinople, il jetta les yeux ſur une image de la ſainte Vierge, comme pour demander la protection de celle qu'elle repréſentoit, & que l'image tourna la tête, comme ſi elle en eût eu horreur. * Evagre, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 580.

ANATOLICO, village de la province appellée *Deſpotato*, qui eſt l'ancienne Ætolie en Gréce. Il eſt bâti comme Veniſe dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses habitans cultivent dans la terre ferme du voiſinage, le raiſin appellé *de Corinthe*, qui y eſt excellent, & deux fois plus gros que celui de Zante. * Spon, *voyage d'Italie en* 1675.

ANATOLIE, *cherchez* ASIE MINEURE.

ANATOLIE, vierge & martyre ſous l'empire de Dece, dans le III ſiécle. Les martyrologes en font mention le 10 de juillet.

ANATOMIE, ſcience qui donne la connoiſſance du corps de l'homme, & des autres animaux par la diſſection que l'on fait de toutes ſes parties. Ceux qui ont écrit de l'anatomie parmi les anciens, ſont Hippocrate, Démocrite, Ariſtote, Eraſiſtrate, Gallien, Avicenne, Hérophile, & pluſieurs autres qui en avoient parfaitement connu la néceſſité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la médecine, ſans laquelle il n'étoit pas poſſible de connoître l'uſage des parties du corps humain, ni par conſéquent les cauſes des maladies. Cependant elle avoit été entierement abandonnée pendant pluſieurs ſiécles, & ce n'a été que dans le ſeiziéme qu'elle a commencé à ſe rétablir. Ceux qui y ont le plus contribué, ſont Carpus, Jacques Sylvius, Charles-Etienne Veſale,

Digitized by Google

Fernel, Columbus, Fallope, Euſtathius, Fabrice d'Aquapendente, Ambroiſe Paré, André du Laurent, Caſſerius, Gaſpard Bauhin, Hoffman, Riolan, &c. Mais ceux qui ſont venus depuis l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Aſellius découvrit les veines lactées en 1622. Hervé publia ſa découverte de la circulation du ſang en 1628. Pecquet découvrit le réſervoir du chile, & les conduits thoraciques en 1651. Olaüs Rudbeck Suédois, & Thomas Bartholin, trouverent les vaiſſeaux lymphatiques en 1650 & 1651. Warton trouva en 1655, les conduits ſalivaires inférieurs. Stenon découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs, ceux du palais, des narines & des yeux en 1661. Il travailla auſſi ſur les muſcles & ſur d'autres parties, avec beaucoup de ſuccès. Wirſungus en 1642 découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui eſt venu depuis, a donné l'anatomie du cerveau & des nerfs, d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui : il avoit pourtant omis pluſieurs choſes conſidérables, qui ont été depuis remarquées par Vieuſſens, célébre médecin de Montpellier, & qui a auſſi compoſé un excellent traité du cerveau & des nerfs. Gliſſon a traité du foye; Warton des glandes; Graaf du ſuc pancréatique, & des parties de la génération, tant des hommes que des femmes; Lower du mouvement du cœur; Truſton de la reſpiration; Peyer des glandes des inteſtins. Drelincourt de la conception des œufs des femmes, du placenta, des membranes, du fœtus, &c. Malpighi, qui eſt mort premier médecin du pape Innocent XII en 1694, eſt un de ceux à qui on eſt plus obligé, par un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites ſur les poulmons, ſur le cerveau, ſur le foye, ſur la rate, ſur les reins, ſur les glandes, & ſur les vaiſſeaux lymphatiques. Il a fait auſſi une excellente anatomie ſur les plantes, & de très-belles obſervations ſur la génération, ſur les œufs, ſur les vers à ſoye & ſur pluſieurs autres choſes qui regardent l'hiſtoire naturelle. M. Grew a fait auſſi une anatomie des plantes. * *Mémoires du temps.*

ANATORIA, anciennement Tanagra, petite ville de la Gréce, *voyez* TANAGRA.

ANAUSIS, roi des Alaniens & des Hénioques, un des amans de Médée, fut dans la ſuite tué par ſon rival Stytus. * Val. Flac. *Argonaut. l. 6, v. 43.*

ANAXAGORAS, roi des Argiens, ſelon Pauſanias & Apollodore, a régné après Mégapenthes, & a eu pour ſucceſſeurs Alector, Iphis & Eteocle. Ces rois ne ſe trouvent point dans les catalogues des rois d'Argos, donnés par Caſtor, Tatian & Euſebe. Mégapenthes a ſuccédé à Acriſius, tué par Perſée, qui ſe retira à Mycènes l'an 2722 du monde, 1313 ans avant J. C. & après lui la ſucceſſion des rois d'Argos eſt fort embrouillée, ce qui vient de ce qu'Anaxagoras, fils de Mégapenthes, ayant cédé une partie de ſes états à Mélampus & à Byas frere de Mélampus, deſcendans d'Eole & de Deucalion, le royaume d'Argos ne ſubſiſta plus en ſon entier, juſqu'à ce qu'il fut rétabli par Temene, l'un des deſcendans d'Hercule, 55 ans après la priſe de Troye. * Pauſanias, *l. 2.* Apollodore. Euſebe. Platon.

ANAXAGORAS, l'un des plus illuſtres philoſophes de l'antiquité, naquit à Clazomene dans l'Ionie, vers la LXX olympiade, ou 500 ans avant J. C. mourut la premiere année de la LXXXVIII olympiade, 428 ans avant J. C. & fut diſciple d'Anaximénes. La nobleſſe de ſon extraction, ſes richeſſes, & la généroſité qui le porta à donner tout ſon patrimoine à ſes parens, le rendirent recommandable. Il s'appliqua tout entier à la recherche de la nature, ſans ſe mêler d'aucune affaire publique : il en eut pourtant été très-capable; & Periclès, qui avoit été ſon diſciple, ſe trouva parfaitement bien de ſes conſeils dans le gouvernement des Athéniens. Il lui inſinua ces manieres graves & majeſtueuſes, ſi propres au poſte qu'il occupoit; il le prépara à cette éloquence ſublime & victorieuſe qui le rendit ſi puiſſant; & il lui apprit à craindre les dieux ſans ſuperſtition. Anaxagoras négligea non-ſeulement les honneurs qu'il auroit pu acquérir par ſon mérite perſonnel, ſoutenu de l'autorité que ſon diſciple avoit dans la république; il ne prit pas même le ſoin de pourvoir à ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance, enſorte qu'il ſe vit réduit à n'avoir pas même de quoi vivre; & dans une extrême néceſſité où il ſe trouva, il crut ne devoir avoir recours qu'à une tranquille réſolution de ſe laiſſer mourir de faim. Periclès averti de l'état où étoit ſon maître, courut à lui; & l'ayant trouvé couvert de ſon manteau qui attendoit patiemment la mort, il eſſaya de le faire revenir de la triſte réſolution où il étoit; mais le philoſophe ne lui fit d'autre réponſe, ſinon *que ceux qui avoient affaire de la lumiere d'une lampe, y mettroient de l'huile pour l'entretenir.* Ce fut une inſtruction dont Périclès profita dans la ſuite par rapport à Anaxagoras. L'étude abſorba donc toutes les autres paſſions de ce philoſophe, qui mit toujours le ſouverain bien, ou la fin de la vie humaine dans la contemplation, & dans l'état libre que produit cette occupation : de-là vient que quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il étoit né, il répondit *pour contempler le ſoleil, la lune & le ciel.* Un autre s'enquit de lui, s'il ne ſe ſoucioit point de ſon pays; ſa réponſe fut admirable & digne d'un philoſophe qui eût été chrétien : *Oui*, dit-il, en levant la main vers les cieux, *j'ai un ſoin extrême de ma patrie.*

Dès l'âge de vingt ans Anaxagoras avoit commencé à philoſopher dans Athènes; & outre Periclès, il y eut pour diſciples Euripides, & pluſieurs autres illuſtres, mais non pas Themiſtocles ni Socrate, ainſi que quelques-uns l'ont avancé. Ses dogmes furent nouveaux & ſinguliers. Il enſeigna qu'il y avoit des collines, des vallées, & des habitans dans la lune, & que le ſoleil étoit une maſſe de matiere tout-à-fait en feu, plus grande que le Péloponnèſe. Il diſoit que la neige eſt noire, ſe fondant d'un côté ſur ce que la neige eſt une eau condenſée, & ſuppoſant de l'autre que le noir eſt la couleur propre de l'eau. Il croyoit en général que les yeux ne ſont point capables de diſcerner la vraie couleur des objets, & que nos ſens ſont trompeurs; & qu'ainſi c'eſt à la raiſon & non pas à eux à juger des choſes. Il diſoit auſſi que les cieux étoient des pierres, & que c'étoit la viteſſe de leur mouvement qui les empêchoit de tomber; d'autres aſſurent qu'il avouoit que le ciel eſt de la nature du feu quant à ſon eſſence; mais que par la véhémence de ſa révolution, raviſſant des pierres de la terre, & les ayant allumées, elles devinrent aſtres. Il n'avoit point d'autre idée de la premiere formation des animaux, ſinon qu'elle s'étoit faite de la terre & d'une humidité chaude, & qu'enſuite ils s'engendrerent les uns les autres, les mâles au côté droit, les femelles au côté gauche. Il admettoit autant de principes que de corps compoſés, car il ſuppoſoit que chaque eſpece de corps étoit formée de pluſieurs petites parties ſemblables qu'il appelloit *homœoméries* ou *homogénéités*, à cauſe de cette conformité; mais ce qui embaraſſoit ſon ſyſtême, eſt que les ſemences ou les principes de toutes les eſpeces, ſe trouvent dans chaque corps. Ce qu'il y avoit de plus beau dans le ſyſtême d'Anaxagoras, étoit qu'au lieu que juſqu'alors on n'avoit raiſonné ſur la conſtruction du monde, qu'en admettant ſeulement d'un côté une matiere très-informe, & de l'autre le haſard, ou une fatalité aveugle qui l'eût arrangée; il fut le premier qui ſuppoſa qu'une intelligence produiſit le mouvement de la matiere, & débrouilla le cahos; en un mot il fut le premier qui joignit à la cauſe matérielle une cauſe efficiente; cela veut dire qu'il reconnut un entendement, (c'eſt-à-dire un Dieu) auteur de l'économie ou de l'architecture de l'univers, qui en mouvant la matiere

Digitized by Google

avoit formé le monde des *homogénéités* ; mais en cela il ſuppoſoit que les parties de la matiere, ayant été éternellement dans un état de confuſion, (en ſorte que les plus petits corpuſcules *homogenes* ou *ſemblables*, s'étoient toujours trouvé entourés par-tout de corpuſcules *hétérogenes* ou *diſſemblables*, qui les empêchoient de s'unir les uns aux autres,) il y avoit eu une intelligence, qui avoit chaſſé ce déſordre par la ſéparation des particules ſemblables d'avec celles qui ne leur reſſembloient point. Ce fut par rapport à cette hypothèſe qu'il fut nommé *Noos*, c'eſt-à-dire, *Eſprit*.

Nous n'entreprenons point de rapporter ici toutes les abſurdités qu'une partie de ce ſyſtême entraînoit après elle, c'eſt une affaire que nous réſervons aux philoſophes ; il nous ſuffit de dire qu'Anaxagoras fut un eſprit preſque univerſel. Il cultiva beaucoup la géométrie, & écrivit ſur la quadrature du cercle. Les plus difficiles phénoménes de la nature, les cometes, la voie lactée, les tremblemens de terre, les vents, les tonerres, les éclairs, les débordemens du Nil, les éclipſes, & ſemblables choſes, furent à la portée de ſon eſprit. L'application qu'il y donnoit, ni ſes ſpéculations aſtronomiques & géométriques, ne l'empêcherent pas d'étudier les poëſies d'Homére avec attention : & il fut le premier qui ſuppoſa qu'elles ſont un livre de morale, où la vertu & la juſtice ſont expliquées par des allégories.

Ce philoſophe, tout ſage qu'il étoit, eut un procès à ſoutenir dans Athènes : on l'y mit en priſon après l'avoir accuſé d'impiété. Les uns diſent qu'il fut condamné, les autres qu'il fut abſous ; & Périclès qui ſoutenoit ſes intérêts dans cette triſte affaire, fut lui-même ſuſpect d'atheïſme pour avoir été inſtruit par un tel maître. Ceux qui avancent que ce philoſophe fut condamné, diſent que lorſqu'on lui en apporta la nouvelle, il répondit en parlant de ſes juges : *Il y a long-temps que la nature a prononcé ſon arrêt autant contre eux que contre moi* ; & quand on lui apprit que ſes fils étoient morts, il répondit : *Je ſavois bien que je les avois engendrés mortels*. Il compta auſſi pour très-peu de choſe de vivre ou de mourir hors de ſa patrie ; & comme on lui demanda à Lampſaque où il mourut, s'il vouloit qu'après ſa mort on le tranſportât à Clazomene, ſa patrie, il dit à ſes amis qui lui en parloient : *Que cela n'étoit pas néceſſaire, le chemin des enfers n'étant pas plus long d'un lieu que d'un autre.* Enfin, mourant à 72 ans, il ne demanda autre choſe, ſinon que l'on permît aux enfans de ſe divertir toutes les années au jour annuel de ſa mort. Ceux de Lampſaque le firent enterrer honorablement, & ornerent ſon tombeau d'une très-glorieuſe épitaphe. Il eſt le premier philoſophe qui ait publié des livres. Socrate, qui avoit eſpéré d'y rencontrer certaines choſes, les lut, & témoigna n'en être pas content. Il ne faut pas oublier que la force & la ſublimité du génie d'Anaxagoras, ſon travail, ſon application & l'abondance de ſes découvertes ne firent pourtant que le conduire à l'incertitude ; car il ſe plaignoit que tout eſt plein de ténébres. Ce fut peut-être ce qui l'obligea à dire que tout conſiſte dans l'opinion, & que les objets ſont ce que l'on veut, c'eſt-à-dire, tels ou tels, ſelon qu'ils nous ſemblent tels & tels : du reſte, quoiqu'il enſeignât que l'ame eſt un être aërien, il la croyoit immortelle, & il crut d'un autre côté que le ciel & la terre périroient. Diogène Laërce parle de trois autres ANAXAGORAS ; *le premier*, orateur & diſciple de Socrate ; *le ſecond*, ſculpteur, dont Antigonus a fait mention ; *le troiſiéme*, grammairien & diſciple de Zenodote. * S. Auguſtin, *l.* 8, *de civ. Dei*, *c.* 2. Diogène Laërce, *in Anax. l.* 2. Plutarch. *in vita Nicia.* Pline, *l.* 2, *c.* 58. Suidas. Bayle, *dict. critiq.*

ANAXANDRE, roi des Lacédémoniens, fils d'*Eurycrate*, & pere d'un autre du même nom, combattit avec grand ſuccès contre les Meſſeniens, qui furent chaſſés du Peloponnèſe la premiere année de la XXIV olympiade, 684 ans avant J. C. l'an 4030 de la période julienne. Plutarque dit de lui, qu'il répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacédémoniens n'avoient point de tréſor, que c'étoit de peur qu'on ne corrompît ceux qui en auroient les clefs. * Plutarque, *aux Apophtegmes Laconiques*, *c.* 34. Pauſanias, *l.* 3. M. Du-Pin, *bibl. des hiſt. proph.*

ANAXANDRIDE, roi de Sparte, fils de *Léon*, ſoumit les Tégéates, devenus inſolens, après quelques avantages qu'ils avoient remportés ſur les Lacédémoniens, durant le regne de ſon pere. Il fut le premier de ſon pays qui eut deux femmes à la fois. Les éphores qui voyoient avec regret qu'il n'avoit point d'enfans, voulurent l'obliger de répudier ſa premiere femme, pour en prendre une autre. Mais il avoit tant d'amour pour elle, qu'il ne put ſe réſoudre à la quitter, de ſorte que pour ſatisfaire les éphores & ſon inclination, il en épouſa avec elle une ſeconde, dont il eut Cléomene. Depuis, la premiere devint feconde, & fut mere de Dorieus, de Leonidas & de Cleombrote. Ce roi a vécu vers la LX olympiade, & l'an 540 avant J. C. * Pauſanias, *l.* 3. Plutarque *des Apophtegmes Laconiques*, *c.* 33. Bayle, *dict. critiq.* M. Du-Pin, *bibl. des hiſt. proph.*

ANAXANDRIDE, poëte comique, natif de Camire dans l'iſle de Rhodes, avoit compoſé ſoixante-cinq comédies, ſelon Suidas, & vivoit du temps de Philippe roi de Macédoine, ſous la CI olympiade, & l'an 376 avant Jeſus-Chriſt. Les Athéniens le condamnerent à mourir de faim, parceque dans une de ſes comédies il avoit cenſuré leur gouvernement. C'eſt le premier, ſelon Suidas, qui ait fait paroître ſur la ſcène, les amours des hommes, & leur adreſſe à corrompre les jeunes filles. Ariſtote le cite *au* 3 *l. de la rhétorique*, & Athénée *au l.* 6, *c.* 18. Caſaubon ſoutient qu'Anaxandride & Alexandride ne ſont qu'un même auteur, & qu'il faut lire *Anaxandride*, par-tout où l'on trouve *Alexandride*. * Voyez *ſes remarques ſur Athénée.*

ANAXARETE, princeſſe du ſang royal de Teucer, eut tant de mépris pour Iphis, qui l'aimoit avec une paſſion extrême, que ce malheureux amant ſe pendit de déſeſpoir à la porte d'Anaxarete. Venus irritée de cette cruauté, la métamorphoſa en rocher. * Ovide *dans le dernier livre des métamorphoſes*, *v.* 748.

ANAXARQUE, philoſophe de la ville d'Abdere, fut diſciple de Diomene de Smyrne, de Métrodore de Chio, ou, ſelon les autres, de Démocrite. Il vivoit dès le regne de Philippe de Macédoine, ſous la CX olympiade, & l'an 340 avant Jeſus-Chriſt. Ce philoſophe fut extrêmement conſidéré d'Alexandre *le Grand*, qui commanda un jour de lui donner tout ce qu'il demanderoit. Comme les tréſoriers s'étonnoient de ce qu'il avoit demandé cent talens, ce prince voulut qu'on les lui fît compter, ajoutant qu'il connoiſſoit par-là qu'il étoit de ſes amis, puiſqu'il exigeoit un préſent digne de ſa grandeur & de ſon pouvoir. Ce prince eut tant de déférence pour Anaxarque, qu'il entra dans Babylone, parcequ'il le lui conſeilloit, quoique ce fût contre l'avis des Chaldéens. Un jour qu'il étoit à la table de ce prince, qui lui demandoit ce qu'il diſoit du repas, il lui répondit qu'il étoit très-bien ordonné, & qu'il n'y auroit eu rien à ſouhaiter, ſi l'on y avoit ſervi la tête d'un certain grand ſeigneur : ce qu'il dit en regardant Nicocréon, tyran de Chypre ſon ennemi. Ce dernier en fut ſi piqué, que l'ayant fait prendre après la mort d'Alexandre, il le fit mettre dans un mortier, & le fit briſer avec des pilons de fer. Le philoſophe ſupporta ce ſupplice avec courage, & la violence du tourment ne l'empêcha pas de braver le tyran, & de lui dire pluſieurs fois d'écraſer tant qu'il voudroit le vaſe où Anaxarque étoit renfermé (parlant de

de ſon corps) parcequ'Anaxarque lui-même n'avoit point de part à ces tourmens. Et comme Nicocréon le menaça de lui faire couper la langue, *Je t'en empêcherai bien, efféminé jeune homme*, lui dit le philoſophe, *de pouvoir diſpoſer de cette partie de mon corps*; & en effet, l'ayant coupée avec les dents, & tournée durant quelque temps dans ſa bouche, il la jetta contre le viſage du tyran, qui en écuma de colère. Ce philoſophe étoit un de ceux qui douroient de tout: & il diſoit ſouvent qu'il ne ſavoit pas même s'il ſavoit quelque choſe. On le ſurnomma *l'Heureux & le Fortuné*, à cauſe de la force de ſon eſprit, de ſon intrépidité dans les dangers, & de ſa tempérance. Il fut un de ceux qui entreprirent de détourner Alexandre de la folle penſée qu'il avoit de ſe faire appeller dieu. * Ciceron, *l.* 3, *de natur. deor. c.* 33 *&* *l.* 2. *Tuſcul. c.* 22. Gregor. *Nazian. epiſt.* 58. Théodoret, *ſerm.* 8. Diogène Laërce, *en ſa vie au l.* 9. Plutarque, *en la vie d'Alexandre.* Valere Maxime, *l.* 3, *c.* 3. *exempl.* 6. Arrien, *l.* 4. Suidas.

ANAXARQUE, célébre capitaine des Thébains, dont Thucydide parle ſouvent en l'*hiſtoire de la guerre du Péloponnèſe.*

ANAXENOR, joueur de luth, à qui ceux de la ville de Tyanne firent de grands honneurs. Marc-Antoine lui donna le revenu de quatre villes, avec des gardes, & on lui fit dreſſer une ſtatue. * Strabon, *l.* 24.

ANAXIDAME, *Anaxidamus*, roi de Sparte après ſon pere *Theopompe*, ne fit rien de grand ni de glorieux durant ſon regne. Il eut pour ſucceſſeur *Archidame* ſon fils, qui regnoit ſous la LXXII olympiade, vers l'an 492 avant Jeſus-Chriſt. * Pauſanias, *liv.* 3.

ANAXIDAME, roi de Sparte, fils de *Zeuxidamus*, de la famille des Eurypontides, ou deſcendans d'Eurypon, eut pour collégue Anaxandre II de l'autre famille des Euryſthenides, ou deſcendans d'Euryſthènes. Sous leur regne les Spartiates ſoumirent à leur obéiſſance les Meſſéniens qui s'étoient révoltés, & qui furent vaincus vers l'an 723 avant J. C. ſous la XIV olympiade. Anaxidame étant un jour interrogé qui étoit celui qui commandoit proprement dans Sparte, répondit que c'étoient les loix & les magiſtrats, lorſqu'ils les faiſoient exécuter. * Pauſanias, *in Meſſen.* Plutarch. *in apophtegm.*

ANAXILAS, philoſophe, & tyran de Reggio en Italie, & de Zancle, appellée maintenant *Meſſine*, en Sicile, regnoit ſous la LXXVI olympiade, 476 ans avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque. Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11.

ANAXILAS, ou ANAXILAUS, philoſophe & magicien que l'empereur Auguſte fit chaſſer de Rome & de toute l'Italie, l'an 28 avant J. C. étoit natif de Lariſſe. * Euſebe, *en la chron.*

ANAXILAS, nom de pluſieurs auteurs. Denys d'Halicarnaſſe parle d'un hiſtorien de ce nom, *l.* 1. Athénée fait mention d'un poëte comique, *au l.* 12. Pline en cite un qui étoit médecin, *l.* 19, *c.* 1, *l.* 25, *c.* 13, *&* *l.* 30, *c.* 8; & Plutarque en allégue auſſi pluſieurs de ce nom, *en la vie d'Alcibiade, dans les apopht. Lacon. c.* 35, &c.

ANAXILIDE, *Anaxilides*, philoſophe dont parle S. Jerôme, a écrit que Potone ou Périctione, mere de Platon, devint enceinte du fait d'Apollon. Diogène Laërce raconte diverſement cette aventure, & cite le même Anaxilide & Cléarque. Il dit qu'on croyoit à Athènes qu'Ariſton avoit voulu faire quelque violence à ſa femme Potone, qui étoit une très-belle perſonne, & qu'elle fut défendue par Apollon qu'elle vit en ſonge, & qui la garda, juſqu'à ce qu'elle eût mis au monde Platon, dont elle étoit déja enceinte. * Hieronym. *adv. Jovin.* Diogène, *in vita Plat.*

ANAXIMANDRE, de Milet, philoſophe, fils de *Praxiades*, diſciple & ſucceſſeur de Thalès, fut le premier qui inventa la ſphére, comme le remarque Pline; qui enſeigna la géographie, qui dreſſa une carte de géographie ſelon Strabon; & qui apprit à faire des horloges ſelon Diogène Laërce. On dit de lui, qu'ayant prévu un tremblement de terre, il en avertit les Lacédémoniens, & que l'évenement vérifia ſa prédiction. Ce philoſophe croyoit que le principe de toutes choſes étoit un élément vaſte & infini, ſans déterminer ſi c'étoit le feu, l'air ou l'eau. Il diſoit que ſes parties ſe changeoient, mais que ſon tout étoit immuable; que la terre eſt placée au milieu comme le centre; qu'elle eſt ronde, & d'une figure ſphérique, &c. ☞ Thalès ſon maître avoit reconnu l'erreur où l'on étoit juſqu'à lui, de croire que la lune étoit lumineuſe par elle-même. Anaximandre alla plus loin, & conclut que la terre recevant comme les autres planetes, ſa lumiere du ſoleil, elle devoit tourner comme elles autour de ce centre du monde. Anaximandre étoit âgé de ſoixante-quatre ans, la 2 année de la LVIII olympiade, 547 ans avant Jeſus-Chriſt. * Pline, *l.* 2, *c.* 79. Diogène Laërce, *l.* 2. S. Auguſtin. *lib.* 8 *de civit. Dei*, *c.* 2. Sanct. Juſtinus martyr. *orat. ad Græc.* Euſebius, *l.* 1. *præp. evang. c.* 1 *&* 54. Plutarch. *Plac. philoſoph.* Pline, *lib.* 7, *cap.* 56, *lib.* 2, *cap.* 8. Strabon, *lib.* 1. Voſſius, *de mathem. de philolog. de philoſ.* Elian. *var. hiſt.*

ANAXIMANDRE, hiſtorien grec, étoit de Milet, & vivoit en même temps que le philoſophe de même nom, avec lequel quelques-uns le confondent; quoique Diogène Laërce les diſtingue préciſément. Il ſuivit en écrivant la dialecte ionique. Athénée fait mention de l'*heroologie* d'Anaximandre, qui étoit apparemment l'ouvrage de ce dernier. * Diogène Laërce, *de vit. Phil. l.* 2. Suidas, *in Anax.* Voſſius, *de hiſt. græc. l.* 1, *c.* 6.

ANAXIMENE de Milet, dit l'*ancien*, philoſophe, fils d'Euryſtrate, étoit diſciple d'Anaximandre. Il admettoit l'air pour principe de toutes choſes, aſſurant qu'il étoit infini; & bien loin d'avouer que les dieux fuſſent auteurs de cet air, il diſoit au contraire qu'ils en étoient ſortis eux mêmes. Pline dit qu'il fit le premier un quadran ſolaire, & qu'il en fit l'expérience à Sparte. Apollodore cité par Diogène Laërce, dit qu'Anaximene naquit la LXIII olympiade, dont la premiere année tombe en la 528 avant J. C. & qu'il mourut dans le temps que Crœſus fut pris par Cyrus. C'eſt un anachroniſme des plus groſſiers. Car la défaite de Crœſus arriva en la LVIII olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Cicer. *acad. queſt. l.* 4, *c.* 37, *&* *l.* 1, *de nat. deor. c.* 10. Diogène Laërce, *l.* 2, *c.* 76. S. Auguſtin. *l.* 8, *de civit. Dei*, *c.* 2. Voſſius, &c.

ANAXIMENES, rhéteur & hiſtorien, naquit à Lampſaque vers la C olympiade, environ 380 ans avant J. C. Il étoit fils d'*Ariſtocles*, & prit des leçons de philoſophie de Diogène le Cynique. On l'appelle communément *le rhéteur*, pour le diſtinguer de ſon neveu, fils de ſa ſœur. Philippe, roi de Macédoine, l'attira à ſa cour pour donner des leçons d'éloquence à Alexandre ſon fils; & quelques-uns croient que le traité de rhétorique à Alexandre qu'on attribue à Ariſtote, eſt de lui. Ce prince ayant entrepris la conquête de la Perſe, Anaximenes le ſuivit, & tint auprès de lui la même place que Cyneas tint auprès de Pyrrhus. On raconte que Lampſaque ayant pris parti pour Darius, Anaximenes qui s'intéreſſoit pour ſa patrie, ſe préſenta pour demander grace à Alexandre; & que ce héros, ayant juré qu'il ne feroit rien de ce que le rhéteur lui demanderoit, il le ſupplia de détruire Lampſaque, d'en bruler les temples, & de faire vendre tous les habitans. Ce tour d'eſprit plut au conquérant, qui pour tenir ſa parole, pardonna malgré lui à cette ville.

Digitized by Google

Ce qu'on ajoute, qu'Anaximenes irrité contre Theopompe, contrefit ſon ſtyle, & adreſſa ſous ſon nom des écrits ſatyriques aux Athéniens, & aux villes de Thèbes & de Lacédemone, où tout le monde ſe trompa, montre bien qu'il étoit grand maître dans l'art d'écrire, mais ne lui fait pas honneur. Il eſt vrai que ſes écrits approchoient beaucoup de la perfection; on n'y trouvoit qu'un défaut: il étoit trop long dans les diſcours qu'il prêtoit aux grands hommes, vice commun à preſque tous les hiſtoriens de ce temps-là. Ces écrits conſiſtoient en une hiſtoire de la vie de Philippe, & de celle d'Alexandre: à quoi on ajoute douze livres de l'hiſtoire ancienne de la Gréce, qu'il commençoit à la théogonie, ou génération des dieux, & qu'il conduiſoit juſqu'à la bataille de Mantinée. * Voſſius, *hiſtoriens grecs.*

ANAXIMENES, l'*hiſtorien*, fils de la ſœur de celui dont on vient de parler, étoit de Lampſaque comme ſon oncle. Il floriſſoit peu après la mort d'Alexandre, & donna au public un traité hiſtorique de la mort des rois, qui eſt cité par S. Clément d'Alexandrie, par Athénée, & par Etienne de *Byzance*. On ne ſait à quel Anaximenes attribuer un traité des peintures, que Fulgence cite pour expliquer hiſtoriquement la fable d'Acteon. * Voſſius, *hiſtoriens grecs.*

ANAXIPE, poëte de la nouvelle comédie, vivoit ſous le regne d'Antigonus & de Demetrius *Poliorcétes* ou *preneur de villes*, vers la CXX olympiade, & environ 300 ans avant J. C. Cœlius Rhodiginus rapporte cette parole de lui, *que les philoſophes étoient très-ſages & très-concertés en leurs paroles, mais peu dans leurs actions*, *l.* 22, *c.* 13. * Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIPOLIS, poëte grec, qui a écrit *des choſes ruſtiques*. Quelques auteurs lui attribuent le vers qui eſt cité au XIV *chap. du* 14 *liv.* de l'hiſtoire naturelle de Pline, où il eſt même nommé dans les anciennes éditions; comme dans une de Parme de l'an 1476, ſelon Voſſius, qui conclut que ce poëte vivoit du temps de Ptolémée *Lathurus*, qui regna trente-ſix ans, depuis la 4 année de la CLXV olympiade, & avant J. C. 117. * Voſſius *de poet. grec. c.* 8.

ANAXIPPE, de Minde, qui dédia une ſtatue à Hercule. Pauſanias en parle, *dans le livre des Eliaques.* * Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIS de Bœotie, hiſtorien grec, conduiſit un ouvrage qu'on lui attribue juſqu'au regne de Philippe de Macédoine, fils d'Amyntas, ſelon Diodore de *Sicile*, *l.* 15, c'eſt-à-dire, juſqu'à la 1 année de la CV olympiade, & de 360 ans avant J. C.

ANAXO, fille d'Anceas, que quelques-uns font mere d'Alcmene, & non pas Lyſidice, ſœur de Pitheus, fils de Pelops & d'Hippodamie, comme le dit Plutarque.

ANAZARBE ſur le Pyrame, ville de Cilicie avec archevêché, ſous le patriarchat d'Antioche, étoit métropolitaine de la ſeconde Cilicie, & avoit neuf diocèſes dans ſa province. Les anciens l'ont nommée *Anazarbus* & *Anazarba*. Son nom moderne eſt *Axar*, *Acſarai*, ou *Acſerai*, *Ainzarba*. Suidas dit que cette ville eut d'abord le nom de *Kyinda*, & qu'un ſénateur, que l'empereur Nerva lui envoya, lui donna le ſien, qui étoit Anazarbus. Mais il paroît que cet auteur ſe trompe en cela. Il eſt ſûr que cette ville eſt très-ancienne; qu'elle eut le nom d'*Anazarbe*, dès ſa fondation, & que depuis on lui donna celui de *Dioceſarée*, de *Ceſarée Auguſte*, & de *Juſtinianopolis*. Les premiers lui furent donnés en l'honneur de Céſar & d'Auguſte, & l'autre de Juſtin ou Juſtinien, qui la rétablit après un tremblement de terre. Elle en a ſouffert deux ou trois qui l'avoient entierement ruinée; & elle fut toujours remiſe dans ſon premier état. Anazarbe a produit de grands hommes; comme Dioſcoride, ſi habile dans la connoiſſance des ſimples ou de la botanique, Oppien poëte, Pedanius, Aſclepiades, &c. Nous avons une ancienne médaille de Julia Cornelia Paula, femme de l'empereur Héliogabale, ſur le revers de laquelle on voit un capricorne deſſus un globe, avec une inſcription grecque, qui donne à Anazarbe le titre de *métropolitaine en Cilicie*. La ville de Tarſe lui diſputa cet avantage; & c'eſt pour cette raiſon qu'on diviſa la Cilicie en premiere & en ſeconde. Anazarbe étoit la métropole de celle-ci, & Tarſe de l'autre. L'impie Aëce s'arrêta long-temps à Anazarbe, où Athanaſe, évêque Arien de cette ville, fut ſon maître. Cyrille, prélat de cette ville, ſouſcrivit au concile général de Chalcédoine pour lui & pour ſes ſuffragans. Nous avons une épître de l'empereur Juſtinien à Jean, autre évêque d'Anazarbe, qui préſida en 550 au concile de Mopſueſte, où il prend le titre de métropolitain de Juſtinianopolis. S. Julien de Cilicie, martyr célébre, dont le corps étoit à Antioche, où il y avoit deux belles égliſes de ſon nom, étoit d'Anazarbe. S. Marin, ſurnommé *le vieillard*, étoit de la même ville, & y fut martyriſé vers l'an 290. Les ſaints Taraque, Probe & Andronic, qui étoient de diverſes provinces, ayant été pris en Cilicie, ſubirent leur premier interrogatoire à Tarſe, le ſecond à Mopſueſte, le troiſiéme à Anazarbe, où ils conſommerent leur martyre à mille pas de la ville, dans le lieu des ſpectacles publics, & ils furent enterrés dans la montagne voiſine. Aujourd'hui cette ville n'eſt qu'un méchant bourg. * Ptolémée. Étienne de *Byſance*. Strabon. Pline, *l.* 5, *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 14. Evagre, *l.* 4, *hiſt. c.* 8. Philoſtorge, *l.* 3. Nicéphore, *l.* 17, *c.* 3. Le Mire, *notit. epiſc. orb.* Holſtenius, *de patriarch. Antioch.* Bellon, *lib.* 2, *obſervat. cap.* 108. Baillet, *topogr. des ſaints.*

ANAZZO ou TORRE d'ANAZZO, ville de la province de Barri dans le royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*, ville détruite dans la Pouille & ſur la mer adriatique, avec un évêché qui a été transféré à Monopoli. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*. * Baudrand. *Voyez* EGNATIA.

ANBA, *cherchez* ABA.

ANBAHOUMATAH, dervis, ou religieux indien, du nombre de ceux qui portent le nom de *Gioghi*, ſe fit muſulman, & expliqua en arabe le livre intitulé *Anbertkend*, qui eſt un livre des Brachmanes, qui contient la religion & la philoſophie des Indiens. Il lui donna le nom de *miroir de l'ame*. Mais ce livre, quoique traduit, ne s'entend point ſans le ſecours d'un bramen, ou docteur Indien. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabique, ſituée ſur l'Euphrate, à vingt lieues au-deſſous de Bagdet qui eſt ſur le Tigre. Aboul Abbas Saffah, premier calife de la maiſon des Abbaſſides, la rétablit, & la choiſit pour un temps pour le ſiége du califat, après qu'il eût changé ſon nom; car il lui donna celui de ſa famille, & la fit appeller *Haſchemiah*. Abou Giafar al Manzor qui lui ſuccéda, demeura auſſi quelque temps en cette ville, avant qu'il eût fait bâtir celle de Bagdet. Ces deux califes firent néanmoins quelque ſéjour en celle d'Acbara, qui étoit auſſi ſituée ſur le Tigre, vingt lieues au-deſſus de celle de Bagdet. Il y a pluſieurs auteurs natifs de cette ville, qui ont tous porté le ſurnom d'*Anbari*, comme Abul Abbas Ben Othman, qui eſt auteur d'un traité d'algébre: Abou Giafar Ahmed Ben Ishac Al Anbari, mort l'an 317 de l'hégire, & de J. C. 929. Un autre Anbari qui mourut l'an 577 de l'hégire, de J. C. 1181, nous a laiſſé pluſieurs queſtions faites en maniere de dialogues entre les docteurs de Couſa, & ceux de Baſſora, ſur les matieres de la religion muſulmane. Il y a auſſi un Aboubecre Ben Caſſem, ſurnommé *Ebn al Anbari*, mort l'an 328 de l'hégire, auteur du livre intitulé, *la ſcience des contraires.* * D'Herb. *bibl. orient.*

Digitized by Google

ANCA, ou ANCA MEGAREB, c'eſt-à-dire, *Occident*, eſt le nom que les Arabes donnent à un oiſeau extraordinaire, qui eſt, diſent-ils, ſi gros & ſi grand, qu'il pond des œufs auſſi gros que des montagnes; ils aſſurent qu'il prend des éléphans auſſi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou que le chat prend des ſouris; que lorſqu'il ſe met à voler, ſes aîles font autant de bruit & de fracas, qu'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec ſa femelle à l'âge de cinq cens ans; que l'on a vû autrefois cet oiſeau parmi les hommes; mais qu'un jour s'étant émancipé à enlever une nouvelle mariée avec ſes braſſelets & autres bijoux de nôces, le prophéte Handala, fils de Saphuane, célébre en ſon temps, en fut ſi indigné, qu'il maudit cet oiſeau; & que Dieu ayant égard à ſon imprécation & à ſa priere, relégua l'oiſeau Anca Megareb dans une iſle inacceſſible aux hommes, où il n'y a que des éléphans, des rinoceros, des buffles, des tigres, & toutes ſortes de bêtes féroces. L'on voit bien que c'eſt là un oiſeau fabuleux & un conte arabe, qui peut avoir ſon fondement, en ce que l'on a vu en Egypte un oiſeau de même nom, qui eſt une eſpéce d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que ne le ſont les autres aigles. * *Voyez* Bochart, *hieroſ. parte poſter. l.* 6, *c.* 14.

ANCAMARES, ou ANOAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, le long du fleuve Madere, qui ſe décharge dans la riviere des Amazones. * Texeira. Baudrand.

ANCARANO, *Ancharanum*, petite ville de l'état eccléſiaſtique, ſituée dans la marche d'Ancone, ſur les confins du royaume de Naples. Elle s'eſt accrue des ruines du château de Caruſe, qui étoit dans ſon voiſinage. L'évêque d'Aſcoli en eſt le ſeigneur. * Baudrand.

ANCEAU ou ANSELLE, chanoine de l'égliſe de Paris, qui ſe croiſa dans l'expédition qui fut réſolue au concile de Clermont en Auvergne en 1095, ſous le pape Urbain II. C'étoit pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Après la priſe de Jéruſalem, Godefroi de Bouillon en ayant été élu roi, Anſelle fut nommé grand-chantre de l'égliſe collégiale du S. Sépulcre de Jéruſalem; mais comme il le marque dans une de ſes lettres à Gallon évêque, & à Etienne archidiacre de Paris, il n'oublia point ſes anciens confreres, & il s'informoit de leurs nouvelles à tous ceux qui pouvoient lui en apprendre. Il y avoit déja 24 ans qu'il s'étoit éloigné d'eux, lorſqu'ayant obtenu de la veuve de David roi de Georgie, une portion de la vraie croix que cette princeſſe qui s'étoit retirée avec des religieuſes, avoit eue de ſon mari, il l'envoya au chapitre de Notre-Dame de Paris, par un nommé Anſelme, qui lui avoit rendu des lettres de la part dudit chapitre, auquel il paroît que cet Anſelme étoit attaché. Ce fut le 30 juillet de l'an 1109, que ce précieux dépôt arriva à S. Cloud. Ce qui montre qu'Anſelle avoit quitté le chapitre de Notre-Dame avant l'an 1095, que ſe tint le concile de Clermont, puiſqu'il dit lui-même dans la lettre par laquelle il donnoit avis de ce préſent, & dont il chargea Anſelme, qu'*il y avoit déja vingt-quatre ans qu'il étoit ſéparé du corps de l'égliſe de Paris*, & des chanoines à qui il écrit, & dont il dit *qu'il avoit été nouri & enſeigné avec eux.* Quoi qu'il en ſoit, ce riche préſent fut porté le premier dimanche d'août à l'égliſe de Paris dans une proceſſion ſolemnelle, où aſſiſterent les évêques de Meaux & de Senlis. Les chanoines de Paris, en remerciant Anſelle du précieux tréſor dont il avoit gratifié leur égliſe, lui demanderent pour quelle raiſon & par quelle néceſſité cette partie de la vraie croix avoit été ſéparée, ce qui engagea Anſelle à leur donner ſes conjectures ſur cette queſtion. Mais il ſe ſervit de l'occaſion de cette ſeconde lettre pour leur envoyer encore par Bernard chantre de ſainte Geneviéve, une croix faite de la pierre du S. Sépulcre de notre Seigneur. Mais on ne ſait ce qu'eſt devenue cette croix: elle n'eſt point en l'égliſe de Notre-Dame, & l'on conjecture qu'elle s'étoit perdue par les chemins de Jéruſalem à Paris. Ce récit eſt tiré des deux lettres d'Anſelle, que l'on garde dans les archives de l'égliſe de Notre-Dame, & que M. Grancolas a inſérées, traduites en françois, dans le *tome* 1, *page* 378 *& ſuiv.* de ſon *hiſtoire de l'égliſe, de la ville & de l'univerſité de Paris*, qui a été ſupprimée.

ANCÉE, roi d'Arcadie, fils de *Lycurgue*, fut du nombre des Argonautes; & ayant ſuivi Méléargue à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut bleſſé par cet animal, ſelon Pauſanias. Les autres, qui le font fils de Neptune & d'Aſtipalée, diſent qu'il aima l'agriculture, & que preſſant impitoyablement ſes eſclaves, pour leur faire cultiver ſes vignes, un d'eux lui dit qu'il ne boiroit jamais du vin qu'elles produiroient. Après les vendanges, Ancée prit une coupe, pour gouter ſon vin; & regardant cet eſclave qui lui avoit dit qu'il n'en boiroit point, il ſe moqua de ſa prédiction. Ce dernier lui répondit qu'il y avoit encore bien du chemin entre le verre & la bouche: πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ χείλεος. (C'eſt ce qui a donné lieu à ce proverbe latin, *Multa cadunt inter calicem ſupremaque labra*; ou bien comme Caton l'a traduit de grec en latin, *Multùm intereſt inter os & offam*, que l'on dit de ceux qui ſe trouvent fruſtrés dans l'attente de quelque choſe qu'ils s'étoient bien promis.) Sur ces entrefaites on vint avertir Ancée qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit: à cette nouvelle il laiſſa tomber la coupe, & s'en étant allé pour chaſſer ce ſanglier, la bête ſe jetta ſur lui & le tua. Il faut diſtinguer deux ANCÉES; le premier, fils de Lycurgue, dont Pauſanias fait mention dans ſes *Arcadiques*, & ce dernier. * Homere, *l.* 1. *Iliad.* Pauſanias, *l.* 8. Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 13, *c.* 16. Hygin. Eraſmus, *in adag. incertus eventus.* Natal. Comes, *l.* 7, *c.* 2.

ANCENIS, ſur la Loire, ville de France en Bretagne, avec titre de marquiſat, eſt l'*Ancenifium* ou *Angenifium*, capitale de Amnites, peuples d'autour de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un fort château bâti par Arembergue, femme d'un comte Breton, nommé *Guerec*; mais aujourd'hui tout y eſt ruiné. * Argentré, *hiſt. de Bretag.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Bourgon, *géogr. hiſtor.*

ANCHARAN, (Pierre) dit *de Ancharano*, célébre docteur de Boulogne en Italie, iſſu de la famille des Farnèſes, étoit en grande réputation dans le XV ſiécle, & fut conſul pendant cinquante-ſix ans. Il avoit été diſciple de Balde, qu'il égala dans la connoiſſance du droit civil & canonique. Les peres aſſemblés l'an 1409 au concile de Piſe, ſe ſervirent de lui pour s'oppoſer à ceux qui improuvoient leur aſſemblée. En effet, les ambaſſadeurs de Robert duc de Baviere, ayant parlé fort déſavantageuſement contr'eux dans la IV ſeſſion, tenue le 15 avril, & dans la VII tenue le 4 mai, Pierre de Ancharano monta en chaire, répondit au diſcours des ambaſſadeurs, & conclut que le concile étoit légitimement aſſemblé, & qu'il avoit droit de procéder contre Grégoire XII & Benoit XIII, pour finir le ſchiſme. Nous avons de lui, *commentaria in decretales & clementinas*, & *conſilia varia*, imprimés à Lyon, à Veniſe, à Boulogne, & ailleurs. Il mourut à Boulogne en 1417, & y fut enterré dans l'égliſe de S. Benoît, où l'on voit ſon épitaphe, qui le nomme *juris canonici ſpeculum & civilis anchora.* * Bellarmin, *de ſcript eccleſ.* Sponde, *A. C. n.* 9. Forſter & Fichard, *in vit. juriſc.* Du Pui, *hiſt. du ſchiſm.* Geſner, *in bibl.* M. Simon, *bibl. des aut. de droit.*

ANCHARIE, déeſſe honorée par le peuple d'Af-

culum dans la Pouille, comme Tertullien le dit *dans l'apologetique*, *c.* 24. Pamelius a corrigé après Turnebe ce paſſage de Tertullien, en mettant *Aſculanorum* pour *Æſculanorum*, parcequ'il eſt ſûr que ce pere parle de cette ville, qui fut célébre par la défaite de Pyrrhus, comme Plutarque l'a auſſi remarqué. C'eſt la même d'où étoit originaire l'orateur Barus, dont parle Cicéron. * Turnebe, *adverſar. l.* 7, *c.* 24. Pamelius, *c.* 24. *apol. num.* 387.

ANCHARIUS, ſénateur romain, & l'un des proſcrits que Marius fit mourir, ayant ordonné à ſes ſoldats de tuer tous ceux qui l'aborderoient, auſquels il ne rendroit point le ſalut. * Plutarch. *in Mario.*

ANCHEDIVA & ANGADIVE, *Angadiva*, *Angediva*, petite iſle de l'océan indien. Elle eſt ſur la côte du royaume de Decan, environ à douze lieues de la ville de Goa, du côté du midi. Les Portugais avoient autrefois dans cette iſle un fort, qui eſt préſentement ruiné. * Baudrand.

ANCHEMOL, *cherchez* ANCHIMOL.

ANCHETES ou ANCHISE, archonte ou préteur annuel de la ville d'Athènes, ſous la LXXIII olympiade, vers l'an 488 avant J. C. Acratide lui ſuccéda dans cet emploi. * Pauſanias. Diodore.

ANCHIALE, *Anchialus*, ville de Cilicie, fut bâtie par Sardanapale, ſi nous en croyons Strabon. Les auteurs mêmes qui n'en conviennent pas, diſent qu'elle fut le tombeau de ce prince efféminé, & que l'on y voyoit ſa ſtatue. * Strabon, *l.* 14. Pline.

ANCHIALE, qu'on a nommée diverſement *Anchialos* & *Anchialus*, ville de Thrace, avec archevêché, ſous le patriarchat de Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchialao* ou *Ancheo*, ſelon Leunclavius. Elle eſt ſur la côte de la mer noire. * Strab. *l.* 7. Pline, *l.* 5, *c.* 27. Ovide, *l.* 1 *Triſt.*

ANCHIALIUS (*Michel*) patriarche de Conſtantinople, qui gouverna cette égliſe ſous l'empire de Manuel Comnene, depuis l'an 1169 juſqu'en 1177. Ce prélat étoit ſavant, bon philoſophe, & ami de la paix. Il abolit l'uſage ſuperſtitieux des enchantemens, & il ordonna auſſi que les clercs ne pouroient poſſéder de charges ſéculieres. * Balſamon, *in nomocan. Photii*, *in can.* 65, *concil. Trul. & in can.* 16, *concil. Carthagin.* Baronius, *in annal. &c.*

ANCHIETA (Joſeph de) célébre miſſionnaire, né l'an 1533 dans l'iſle de Ténériffe, de parens nobles, riches, & qui avoient l'eſprit fort cultivé, répondit à l'excellente éducation qu'il en reçut. S'étant fait Jéſuite à l'âge de 17 ans, il ſe ſentit animé d'un grand zéle pour la converſion des idolâtres, & l'an 1553 il partit pour le Bréſil, avec ſix autres religieux de ſa compagnie. Ce fut lui qui établit le premier collége du Bréſil à Piratininga. Ayant appris avec facilité la langue du pays, il l'enſeigna aux autres Européens, & il en compoſa un dictionnaire, & une grammaire. Il étoit verſé d'ailleurs dans différentes ſciences, & faiſoit aiſément des vers latins. On en a imprimé pluſieurs de lui, à la fin de ſa vie écrite en portugais, par Vaſconcellos. Le pere Anchiéta eut la conſolation de voir un grand nombre d'infidéles ſe convertir à la foi; & ſi l'on en croit l'hiſtorien de ſa vie, il fit beaucoup de miracles. Il mourut à Ratiripa, un dimanche 9 de juillet 1597, âgé de 64 ans. * Vaſconcellos, *vida do P. Anchieta.* Le P. Sébaſtien Baretari, de Florence, a auſſi écrit la vie d'Anchiéta. Elle fut imprimée à Lyon en 1617 *in*-8°.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, fils de *Rherus*, roi des Marrubiens, ayant débauché ſa belle-mere Calperie, & fuyant la colére de ſon pere, ſe retira vers Daunus roi des Rutules, & ſuivit Turnus dans la guerre qu'il fit à Enée. * Virgilius, *Æneid. l.* 10.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, capitaine lacédémonien, eut ordre de ſe mettre en campagne, pour faire la guerre aux Piſiſtratides, qui s'étoient rendu maîtres d'Athènes, & fut tué par les troupes de cavalerie qu'on avoit envoyées pour s'oppoſer à ſa marche. * Hérodote, *Terpſichore*, ou *l.* 5.

ANCHIMOLE, étoit un ſophiſte qui demeuroit proche de la ville d'Elide. Il ne buvoit que de l'eau, & ne ſe nourriſſoit que de figues; & étoit cependant auſſi robuſte qu'aucun autre homme. * Cœl. Rhodig. *l.* 6, *c.* 4.

☞ ANCHIN, abbaye ſituée dans le Hainaut françois, en une iſle de la riviere de Scarpe, à deux lieues plus bas que Douay. (Aub. Mir. *orig. cœnob. Belg* c. 41.) Deux hommes de diſtinction, Sicher & Walter, commencerent le monaſtère de S. Sauveur, l'an 1079, dans l'iſle d'Anchin: ce lieu fut choiſi, parcequ'un ſaint ermite nommé *Gordianus* y avoit vécu. Ils obtinrent le conſentement d'Anſelme *de Pibodimonte*, ſeigneur & propriétaire de cette iſle, & celui de Girard II évêque de Cambrai, qui très-ſatisfait des heureux commencemens de cette nouvelle maiſon, lui fit beaucoup de bien. On trouve dans la chronique de S. Bertin, (*ad an.* 1110) que le monaſtère d'Anchin fut rétabli par Lambert, abbé de S. Bertin, qui profitant d'une diſſention qui regnoit entre les moines, juſque là qu'ils avoient chaſſé leur abbé, leur perſuada de s'en choiſir un autre, qui pût relever cette maiſon, & leur fit agréer D. Louis, moine de la réforme de Cluny, qui gouvernoit alors l'égliſe de S. Waſt. D. Louis (Aluiſus) aidé par les conſeils & les ſecours de l'abbé Lambert, réforma ce monaſtère, & le fit refleurir pour le temporel & le ſpirituel: cette réforme lui acquit une grande réputation, & dans la ſuite il fut fait évêque d'Arras. Le nom latin d'Anchin, eſt *Aquiſcinctum monaſterium*, qui convient parfaitement à ſa ſituation dans une iſle. * La Martiniere, *dict. geographiq.*

ANCHISE, Troyen, de la famille royale, étoit fils de Capys & de la nymphe Naïs. Il eut Enée de Vénus; ſoit que la beauté de ſa femme lui eût fait donner le nom de la déeſſe des graces, ou qu'il eût voulu lui-même inventer cette fable, pour faire valoir ſon mérite, ou pour rendre ſon fils plus reſpectable. Les auteurs fabuleux diſent qu'il fut frapé légerement du tonnerre, ou pour avoir eu part aux faveurs d'une déeſſe, ou pour les avoir révélées. Après la priſe de Troye par les Grecs, Anchiſe ſortit de cette ville avec ce qu'il put faire emporter de plus précieux, dans le temps qu'Enée & ſon fils Aſcanius faiſoient ferme, pour favoriſer cette retraite. C'eſt ce qui a donné lieu aux poëtes de dire, qu'Enée portoit ſon pere ſur ſes épaules, & qu'il conduiſoit ſon fils par la main. Quoi qu'il en ſoit, Anchiſe ſuivit ſon fils en Italie, & mourut en Sicile près de Drepane. Enée le fit enterrer au mont Erix. * Homere, *l.* 2. *Iliad.* Virgile, *l.* 1 & 3 *Æneid.* Denys d'*Halicarnaſſe*, & Tite-Live, *l.* 1, *hiſt. Rom.*

ANCHISE, Archonte, *voyez* ANCHETES.

ANCHISE, fils de S. Arnoul, *voyez* ANSEGISE.

ANCHITEE, femme de *Cleombrote*, roi de Sparte, & mere de Pauſanias, ſe rendit illuſtre par ſa juſte ſévérité contre ſon fils, traître & rebelle à ſa patrie, qu'il avoit voulu livrer à Xerxès roi de Perſe. Lorſque Pauſanias condamné à la mort par les éphores, ſe fut réfugié dans le temple de Minerve, comme dans un aſyle, cette princeſſe fit boucher elle-même une porte, par où elle craignoit qu'il ne s'évadât, afin de l'y faire périr de faim. Ce fut ainſi que périt Pauſanias, la 3 année de la LXXVI olympiade, 474 ans avant J. C. * Diodore. Plutarque.

ANCHORA, eſt le nom d'un château dans la Morée au Peloponnèſe, ſelon le Noir, près de la ville que les anciens ont nommée *Aſine*. On croit qu'elle porte le nom de *Faneromini*. Strabon & Ptolemée en font mention, & Lucain, *l.* 8 *Pharſ.* Le golfe de Modon ou de Coron, qui eſt près de cette ville, eſt

Digitized by Google

quelquefois appellé *Sinus Aſinaus*, auſſi-bien que *Sinus Meſſeniacus*. Les auteurs anciens parlent auſſi des écueils qui étoient près d'Aſine, dont un poëte fait mention, *l.* 2 *Itiner.*

Hinc Aſines ſcopulos cauti, Acritaque minacis
Linquimus intactos longè.

ANCHURUS, fils de *Midas* roi de Phrygie, ſe jetta dans un gouffre, qu'une inondation d'eau avoit formé près de la ville de Celene en Phrygie. L'oracle avoit dit que, pour refermer la terre, il falloit jetter dans cet abyſme ce qu'on auroit de plus cher & de plus précieux: de ſorte que voyant que pluſieurs tréſors que ſon pere y avoit jettés, n'avoient point eu l'effet que l'oracle faiſoit attendre, après avoir embraſſé ſon pere & ſa mere, il monta ſur un cheval & s'y précipita lui-même, ſachant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la vie d'un homme: après quoi le gouffre ſe referma. Midas, en reconnoiſſance de ce bienfait, lui dreſſa un autel d'or en l'honneur de Jupiter *Idéen*. * Plutarque, *dans le parallele des exemples tirés des Grecs & des Romains*, *c.* 5. Calliſthenes, *l.* 2 *metam.*

ANCILE, *Ancile*, eſt le nom que les Romains donnerent à un bouclier de cuivre, qu'ils diſent être tombé du ciel à Rome, après une grande peſte qui déſola preſque toute l'Italie l'an 48 de la fondation de Rome, & 706 avant J. C. ſous le regne de Numa Pompilius. On dit qu'après la chute de ce bouclier, on entendit une voix qui cria, que tant qu'il ſeroit conſervé dans Rome, cette ville commanderoit à toutes les autres. Le roi Numa ayant conſulté là-deſſus ſa nymphe Egérie, en rapporta pour réponſe, que ce bouclier défendroit la ville, non-ſeulement contre la puiſſance de ſes ennemis, mais même contre la peſte & les autres maladies; que pour le garder avec plus de ſureté, il falloit faire onze autres boucliers entierement ſemblables à celui-là, afin que ſi quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût le reconnoître parmi les autres. Suivant cet avis, un excellent ouvrier, nommé *Mamurius Veturius*, fit onze boucliers que l'on mêla avec celui qui étoit tombé du ciel. Numa les donna en garde à douze prêtres qu'il inſtitua exprès pour cela, & qu'il nomma *Saliens*, c'eſt-à-dire, en notre langue *danſeurs* ou *ſauteurs*, d'un nom pris de la cérémonie à laquelle ils furent deſtinés, qui fut d'aller tous les ans au mois de mars, en danſant & ſautant dans les rues, en ſigne de réjouiſſance, avec chacun un de ces boucliers à leur bras. Ils étoient vêtus d'une maniere particuliere, (qui eſt décrite au mot SALIENS) & chantoient un cantique, où étoit ſouvent répété le nom de Veturius Mamurius, qui demanda cela pour récompenſe de ſon travail. Il y en a néanmoins qui croient que ces prêtres ne diſoient pas dans leur cantique, *Veturium Mamurium*, mais *veterem memoriam*, c'eſt-à-dire, *ancienne mémoire*, pour garder ainſi le ſouvenir de cet ancien bienfait. Quoi qu'il en ſoit, ce bouclier, qui tomba, dit-on, du ciel, & les onze pareils furent nommés Anciles, *ancilia*, ou du mot grec ἀγκύλος, qui ſignifie *courbe*, parcequ'ils étoient en effet de cette figure; ou d'ἀγκὼν, qui ſignifie *coude*, parcequ'ils s'attachoient au tour du coude; ou d'*anciſus*, compoſé d'*am* & de *caſus*, qui ſignifie *échancré de part & d'autre*, tels qu'étoient des boucliers qui avoient une ouverture de chaque côté faite en rond, & dont les bords ſe recourboient en dedans, faiſant pluſieurs tours. Le peuple Romain reſpectoit les Anciles avec tant de religion, que le jour que les Saliens les portoient dans la ville, il n'étoit pas permis à une armée romaine, en quelque endroit qu'elle fût, de faire aucun mouvement. On ne pouvoit ſe marier, ni faire aucune entrepriſe pendant qu'on portoit ces boucliers; parceque, dit Ovide, les armes marquent la diſcorde, qui ne doit point ſe trouver dans les mariages.

Arma movent pugnam: pugna eſt aliena maritis;
Condita cùm fuerint, aptius omen erit.

Tacite attribue le mauvais ſuccès qu'eut l'empereur Othon contre Vitellius, à ſon départ de Rome, pendant que l'on portoit ces boucliers ſacrés. * Varron, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 20. Ovide, *Faſt. l.* 3, *v.* 395. Tacit. *l.* 1, *hiſt.*

On trouve dans les épitomes des livres qui nous manquent de Tite-Live, que les Anciles ſe remuerent d'eux-mêmes avec beaucoup de bruit, pendant la guerre où Marius vainquit les Cimbres, & que ce prodige fut pris pour un bon augure. * Tite-Live, *l.* 1, *c.* 20. & *l.* 37, *c.* 33, & *epitom. l.* 68. Plutarch. *in num.* Ovid. *Faſt. l.* 3. Horat. *Carm. l.* 3. Sueton. *in Othon. c.* 8. Cicero, *l.* 3. *de orat.* Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 2. Lactance, *l.* 1.

ANCILLON (David) miniſtre de l'égliſe P. R. de Metz ſa patrie, où il naquit le 18 de mars 1617, commença ſes études dès l'âge de neuf à dix ans au collége des Jéſuites de Metz, s'appliqua dans la ſuite à l'étude de la théologie, & étoit infatigable au travail. Il alla à Genève l'an 1633, & y fit ſon cours de philoſophie ſous M. du Pan, & ſes études de théologie ſous MM. Spanheim, Diodati & Tronchin. Il partit de Genève en 1641, & ayant été préſenté au ſynode de Charenton pour y prendre le degré de miniſtre, cette aſſemblée lui confia le ſoin des calviniſtes de Meaux, où il ſe maria: & il y exerça ſon miniſtère juſqu'à l'an 1653, qu'il s'en alla à Metz où il fut miniſtre depuis l'an 1653 juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Il ſe retira alors à Francfort, & ayant prêché dans l'égliſe françoiſe des calviniſtes de Hanau, il y commença l'exercice de ſon miniſtère ſur la fin de l'année 1685. Il s'en retourna bientôt à Francfort, & ſe détermina enfin à s'établir à Berlin, où il fut miniſtre, & agréé de ſon alteſſe électorale de Brandebourg. Il y mourut le 3 de ſeptembre 1692 âgé de ſoixante-quinze ans. Il procura dans ce pays des établiſſemens avantageux à ſa famille. On a divers ouvrages de ſa façon, entr'autres un qui fut imprimé à Bâle l'an 1698, en trois volumes in-8° par les ſoins de Charles Ancillon, fils aîné du miniſtre. Cet écrit eſt intitulé *Melange critique de litterature, recueilli des converſations de feu M. Ancillon.* On y trouve un *diſcours ſur la vie & les dernieres heures* de David Ancillon: ce diſcours fait tout le troiſiéme volume. L'épître dédicatoire, & l'avertiſſement, qu'on trouve à la tête du premier, ſont de l'éditeur. David Ancillon publia en 1691 à Berlin, *l'Idée du fidéle miniſtre de J. C. ou la vie de Guillaume Farel*, gentilhomme du Dauphiné, & miniſtre de Genève. C'eſt un livre qui à force d'être écrit d'un ſtyle pompeux & d'un gout myſtique, devient un vrai galimathias. L'auteur a omis d'y parler d'une lettre de Farel au duc de Lorraine, datée de Gorze, le 11 février 1543, & d'une autre adreſſée au docteur Caroly, datée de Strasbourg, le 25 juin 1543. Ces deux piéces ont été imprimées à Genève la même année 1543. On a encore de David Ancillon *l'Apologie de Luther; les larmes de S. Paul*, ſermon, & la relation d'une conférence qu'il eut avec M. Bedacier, évêque d'Aouſt. * *Journal de Leipſick*, mois de juin 1698. Bayle, *dict. crit. ſeconde édition.*

ANCILLON (Charles) fils du précédent, s'eſt rendu auſſi célébre que lui par ſes écrits. Après avoir fait ſes études de droit, & avoir été reçu docteur, il fut fait juge de la nation françoiſe à Amſterdam; & ce fut alors que pour ſe montrer juriſconſulte, il publia *l'irrévocabilité de l'édit de Nantes prouvée par les principes de droit & de politique.* Cet ouvrage qui parut en 1688, fut ſuivi deux ans après d'un autre qu'exigeoit de lui la reconnoiſſance des graces que l'électeur faiſoit à ſa famille, en le nommant ſon hiſtorio-

graphe, & en agréant ſon pere pour miniſtre : il donna donc à Berlin en 1690, l'*hiſtoire de l'établiſſement des François réfugiés dans les états de Brandebourg* ; & s'appliquant enſuite à recueillir des mémoires ſur la vie & les ouvrages de quelques hommes illuſtres du XVII ſiécle, il ſe trouva en état d'en publier un volume en 1709 à Berlin, où il continua de demeurer juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 juillet 1715, âgé de cinquante-ſix ans. Ses autres ouvrages ſont : 1°. *l'Hiſtoire de Soliman II empereur des Turcs*, à Berlin 1706 *in*-8°. M. Bayle a fait ſur cette hiſtoire, des remarques que l'on trouve, *page* 1109 *du troiſiéme volume de ſes lettres, de l'édition de M.* Deſmaizeaux. 2°. *Diſcours ſur la vie de feu M. Ancillon* (ſon pere) *& ſes dernieres heures*, avec un *Mélange critique de litterature recueilli de ſes converſations*, à Bâle 1698, 3 vol. *in*-8°. 3°. *Reflexions politiques par leſquelles on fait voir que la perſécution des Réformés eſt contre les véritables intérêts de la France.* On a eu tort d'attribuer cet ouvrage à feu M. Gatien de Courtils de Sandras. 4°. *La France intéreſſée à rétablir l'édit de Nantes.* 5°. *Diſſertation ſur l'uſage de mettre la premiere pierre au fondement des édifices publics.* 6°. *Le dernier triomphe de Frédéric-Guillaume électeur de Brandebourg*, ou, *Diſſertation ſur la ſtatue équeſtre érigée ſur le pont-neuf de Berlin.* 7°. *Traité des eunuques, en* 1707 *in*-8°. M. Ancillon s'y eſt caché ſous le nom de *C. d'Ollincan*, qui eſt l'anagramme du ſien. 8°. *Hiſtoire de la vie & de la mort de M.* Liſcheid.

ANCINA (Jean-Juvénal) évêque de Saluſſes dans le Piémont, natif de la ville de Foſſan, à huit milles de Saluſſes, s'adonna premierement à la médecine, & fut médecin de Frédéric Madruce, ambaſſadeur du duc de Savoye, puis de l'empereur Rodolphe, auprès de ſa ſainteté. Pendant le ſéjour qu'Ancina fit à Rome, il étudia en théologie, & s'y rendit fort ſavant en peu de temps : puis il reçut l'ordre de prêtriſe, & ſe mit ſous la conduite de S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire de Rome. Enfin le pape Clément VIII, lui ayant commandé d'accepter un des évêchés vacans, il choiſit celui de Saluſſes, parcequ'il étoit de moindre revenu, & qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce diocèſe, où les opinions de Calvin s'étoient gliſſées. * Eriſthr. *Pinac. vir. illuſtr.*

ANCKLITZEN (Conſtantin) *voyez* SCHWART.

☞ ANCLAM, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, ſur la riviere de Péene. Elle a été nommée autrefois *Tanglim* ; & quoique la chronique de Poméranie en attribue la fondation à Bogiſlas III, en l'année 1191, il y a des auteurs qui prétendent qu'elle eſt beaucoup plus ancienne, & qu'elle a été la patrie des *Angli* de Tacite, qui, ſelon leur opinion, s'avancerent juſqu'à l'Elbe, & de-là juſqu'à l'iſle de la grande Bretagne, dont la plus conſidérable partie porte aujourd'hui leur nom. Ils croient donc que Bogiſlas trouva une ville qui ſubſiſtoit déja depuis longtemps, & qu'il l'environna d'un mur, au lieu qu'elle étoit toute ouverte, comme étoient anciennement les villes d'Allemagne. L'an 1319, Wratiſlas, fils de Bogiſlas IV, donna aux Auguſtins le palais qu'il avoit à Anclam, pour en faire un monaſtère. Cette ville a ſouffert pluſieurs incendies, un entr'autres vers l'an 1525, qui conſuma beaucoup de priviléges & de papiers importans qu'on conſervoit dans la maiſon de ville. Anclam a tenu ſon rang entre les villes anſéatiques. Elle a été ſouvent priſe & reprise par les ennemis de la Suéde, dans les dernieres guerres : & elle eſt enfin demeurée au roi de Pruſſe, à qui elle appartient aujourd'hui. * La Martiniere, *dict. géograph. Géogr. mod.*

ANCONE, ville de l'ancien *Picenum* en Italie, appartenant au ſaint-ſiége, avec évêché ſuffragant de la métropole de Fermo, eſt ſituée ſur la mer adriatique, avec un port ; elle eſt la capitale de la Marche d'Ancone. Caton, dans ſes origines, dit que ſon premier nom fut *Picene*, & qu'elle fut bâtie par les Aborigenes. Mais Pline, Strabon, Solin & quelques autres ſoutiennent qu'Ancone a eu pour ſes fondateurs des Siciliens, qui fuyoient les perſécutions de l'ancien Denys, tyran de Syracuſe. Peut-être qu'elle fut bâtie par des Grecs venus de la Doride, & augmentée par les Siciliens. C'eſt pour cela que Juvénal la nomme *Ancone la Dorique.*

Ante domum Veneris, quam Dorica ſuſtinet Ancon.

D'autres croient qu'Ancus Martius fonda Ancone. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit célébre du temps des Romains. L'empereur Trajan y fit conſtruire un port ; & l'on y voit encore un arc triomphal de ce prince, avec une inſcription, qui ſont un des plus beaux ornemens de cette ville. Les Goths la prirent, & enſuite elle fut ſoumiſe aux Lombards, qui y avoient un marquis pour gouverner ce pays, d'où eſt venu le nom de *la Marche d'Ancone.* Blondus dit que les Saraſins la brulerent ſous le pontificat du pape Sergius. Depuis, elle fut rétablie, & les habitans ſe montrerent toujours très-jaloux de leur liberté. Ils la perdirent dans le XVI ſiécle. Bernardin Barba, évêque de Caſal, & Louis de Gonzague, général des troupes de Clément VII, la ſurprirent en 1532. Car ſous prétexte de la défendre contre les courſes des Turcs, ils y firent bâtir une citadelle, & enſuite ayant fait ſortir les jeunes gens de la ville, ils s'en rendirent les maîtres, & y mirent garniſon. Depuis ce temps, Ancone eſt compriſe dans l'état eccléſiaſtique. Le port eſt aſſez grand, & même aſſez bon pour le commerce, à cauſe de la correſpondance qu'il a avec l'Eſclavonie, la Gréce & la Dalmatie ; mais il eſt peu commode, & même dangereux. Le mole eſt avancé environ de deux cens pas dans la mer. Ce port a été déclaré franc par le pape Clément XII. L'édit en fut publié à Rome le 16 février 1732. Le pape Pie II vint à Ancone, pour y avancer l'armement contre les Turcs, & y animer à la croiſade qu'il avoit fait publier contre ces infidéles, & il y mourut le 14 août de l'an 1464. Il y en a même qui aſſurent que ce pape étoit alors ſur le point de s'embarquer avec l'armée navale, pour faire la guerre aux Turcs, en conſéquence de la ligue qu'il avoit faite avec les Vénitiens & d'autres princes & états. La ſituation d'Ancone eſt ſur le penchant d'un cap, où l'on voyoit autrefois un temple de Vénus, & où eſt aujourd'hui l'égliſe de S. Cyriaque, qui eſt la cathédrale, conſidérable par ſes reliques, ſon portail, & ſes belles colonnes de marbre. Le cap eſt celui de Crumere, dit aujourd'hui *Monte-San-Cyriaco.* Il y a ſur le haut de la ville la citadelle, où eſt le palais des légats que les papes tiennent à Ancone. L'égliſe de l'Incoronata, celles de Notre-Dame de la miſéricorde, de S. Nicolas, du S. Crucifix, de S. Auguſtin, &c. méritent d'être vues à Ancone, auſſi-bien que la maiſon de ville, le palais où s'aſſemblent les marchands, & les fortifications de la ville. Le culte de S. ETIENNE, premier des martyrs, s'établit dans cette ville plutôt qu'en aucun autre lieu de l'occident, au ſujet d'une des pierres dont il avoit été lapidé, & qu'on y avoit apportée. S. CYRIAQUE ou Quiriace, martyr, que l'on honore le quatriéme jour de mai, & non pas celui du 8 août, paſſe dans l'eſprit de beaucoup de gens pour avoir été évêque d'Ancone. S. CONSTANCE, ſacriſtain de l'égliſe de S. Etienne, près d'Ancone, vivoit vers le commencement du VI ſiécle. * Strabon, *l.* 5 *&* 6. Cæſar, *l.* 1, *comment.* Tacite, *l.* 3, *hiſt.* Antonin, *in itiner.* Pline, *l.* 2, *c.* 71, *l.* 3, *c.* 14 *&* 19, *l.* 14, *c.* 6. Procopius, *l.* 3, *de bello Gothico.* Blondus, *l.* 13, *hiſt.* Ughel, *Ital. ſacra.* Leand. Alberti, *deſcrip. Ital.* Baillet, *Topogr. des ſaints.*

Digitized by Google

La *Marche d'Ancone*, c'eſt-à-dire, *le Marquiſat d'Ancone*, *Marchia Anconitana*, eſt une province de l'état eccléſiaſtique en Italie, entre le mont Apennin & le golfe de Veniſe. On lui donne vingt-trois ou vingt-quatre lieues du levant au couchant, & environ dix-huit du nord au ſud. L'air y eſt groſſier; mais le terroir fertile. On y voit un grand nombre de villes épiſcopales, Fermo, Lorette, Recanati, Macerata, Jeſi, Tolentini, Aſcoli, Oſimo, S. Severino, Montealto, Camerino, Ripatranſone, & Ancone, qui en eſt la capitale.

ANCONE, *Acunum*, *Anconia*, petit bourg de France dans le Dauphiné, ſitué ſur le Rhone, à une petite lieue de la ville de Montelimar. Quelques géographes le prennent pour *Acuſio Colonia*, ancienne ville des Voconcines, que d'autres placent à Vaiſon, dans le comté Venaiſſin. * Baudrand.

☞ ANCONITAN, montagne de Natolie, au pays d'Aidinelli, ſur la côte de la mer, vis-à-vis de l'iſle de Rhodes, entre la Roſſa & les ruines de Cnyde. Il y a ſur cette montagne un château qui porte le même nom, & au bas une riviere appellée auſſi *Anconitan*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANCOURT (Florent Carton ſieur d') naquit à Fontainebleau le 1 novembre de l'an 1661. C'étoit le même jour de la naiſſance de monſeigneur le dauphin, & d'Ancourt s'en félicita dans la ſuite, comme il le marque dans ces vers de ſon épître dédicatoire de ſa comédie des *fées*, adreſſée à ce prince:

Pour m'attacher à toi le ciel m'a deſtiné,
Dès le moment qu'au jour il ouvrit ma paupiere.
Quel préſage heureux d'être né
Ce même jour ſi fortuné
Où tu vis auſſi la lumiere!

Il étoit fils de Florent Carton, écuyer, ſieur d'Ancourt, & de *Louiſe* de Londé, qui deſcendoit par les femmes des *Budé*, & qui comptoit parmi ſes parens un chevalier de Londé, établi en Angleterre où il avoit été honoré de l'ordre de la jarretiere. Le pere & la mere de celui dont nous parlons étoient de la religion prétendue réformée; mais ils l'abjurerent dans la ſuite, pour embraſſer la religion catholique. Le jeune d'Ancourt fit ſes études à Paris au collége des jéſuites ſous le célébre pere Charles de la Rue. Ce jéſuite trouvant dans ſon diſciple de la vivacité, de la pénétration, & des diſpoſitions ſingulieres pour les ſciences, le regarda comme un ſujet qu'il devoit ménager pour ſa ſociété; mais l'éloignement du diſciple pour la vie religieuſe rendit inutiles tous les ſoins que le maître ſe donna pour y réuſſir. Après avoir fait ſa philoſophie, il étudia en droit, & ſe fit recevoir avocat à l'âge de dix-ſept ans. L'amour qu'il conçut alors pour une comédienne, nommée *Thereſe* le Noir, lui en inſpira pour le théâtre; & quoique tout dût l'éloigner d'une ſemblable profeſſion, il l'embraſſa, en épouſant en 1680, celle qui l'y avoit engagé par ſon inclination pour elle. Comme il avoit tous les talens néceſſaires pour y réuſſir, il y parut avec éclat, & s'y fit un grand nom. Il fut non-ſeulement grand acteur, mais encore auteur diſtingué. La facilité qu'il avoit à parler, & une éloquence naturelle qui animoit tous ſes diſcours, lui firent déférer par ſes confreres l'honneur de porter la parole dans toutes les occaſions particulieres, & le public l'écoutoit toujours avec applaudiſſement. Son mérite lui avoit procuré à la cour un accès favorable. Louis XIV l'honoroit d'une bienveillance particuliere. Lorſque ce prince aſſiſtoit à la comédie, d'Ancourt alloit lui lire ſes ouvrages dans ſon cabinet, où il n'entroit que madame de Monteſpan; & l'on rapporte qu'un jour s'étant trouvé mal à cauſe du grand feu qu'il y avoit, le roi prit la peine d'ouvrir lui-même une fenêtre pour lui faire prendre l'air. D'Ancourt n'étoit pas moins recherché de ce qu'il y avoit de plus diſtingué & de plus poli à la cour & à la ville; & dans un voyage qu'il fit à Dunkerque pour y voir ſa fille ainée qui y demeuroit alors, étant allé juſqu'à Bruxelles, il y fut très-bien reçu de l'électeur de Baviere, qui ne le renvoya qu'après lui avoir fait préſent d'un diamant de mille piſtoles. Ce prince ne le récompenſa pas moins généreuſement, lorſqu'étant venu à Paris, d'Ancourt fit un divertiſſement pour lui. Des penſées ſérieuſes vinrent enfin dégouter notre auteur du théâtre: il le quitta entierement à pâque de l'année 1718, pour ſe retirer dans ſa terre de Courcelles-le-Roi en Berri, où il ne s'occupa plus que du ſoin de ſon ſalut. Il y compoſa une traduction des pſeaumes de David en vers françois, & une tragédie ſainte: ces deux ouvrages n'ont point encore paru. Lorſqu'il ſentit que ſa fin approchoit, il fit faire ſon tombeau dans la chapelle de ſon château, & l'alla voir lui-même avec toute la fermeté d'une ame vraîment détachée de la vie, & qui ne deſiroit que l'éternité. Il mourut le 6 décembre 1726, âgé de ſoixante-cinq ans, laiſſant deux filles, l'une mariée à un commiſſaire & controlleur de marine, & l'autre, plus jeune, qui a épouſé un gentilhomme, fils d'un lieutenant général d'artillerie. Il avoit perdu ſa femme en 1725: elle avoit auſſi quitté ſa profeſſion de comédienne depuis environ cinq années. D'Ancourt a fait un grand nombre de piéces de théâtre, tant en proſe qu'en vers. Le plus grand nombre a paru ſéparément après leurs repréſentations. On en a fait dans la ſuite des recueils, d'abord en cinq volumes *in*-12, puis en ſept, & enfin en 1729, en neuf volumes: cette édition eſt la plus complette. On peut voir le détail des piéces de ce recueil, qui ſont au nombre de cinquante-cinq, dans les recherches de M. de Beauchamps ſur les théâtres de France, & dans le tome XVI des *mémoires* du pere Niceron. Voyez auſſi le *Parnaſſe françois* de M. Titon du Tillet, édition *in-folio*, page 607 & ſuivantes. M. Titon y dit que l'on a cru que d'Ancourt, qui étoit aſſez diſſipé dans le monde, & qui aimoit le plaiſir, ſe faiſoit aider dans la compoſition de quelques-unes de ſes piéces, & cela pouroit être: il y a même apparence, ajoute M. Titon, que feu Saintion, homme d'eſprit, a eu beaucoup de part à la comédie du *Chevalier à la mode*, & à celle des *Bourgeoiſes à la mode*; mais il eſt certain, continue le même, que d'Ancourt a fait le plan & le canevas de toutes les piéces imprimées dans le recueil de 1729, & qu'il a travaillé lui ſeul à la plus grande partie.

☞ ANCRE, ou ENCRE, ville de France en Picardie. Elle eſt ſituée ſur la riviere de même nom, dans l'élection de Pérone, généralité d'Amiens. Sur pluſieurs cartes, & dans le dénombrement de la France, *t.* 1, *p.* 67, elle n'eſt nommée ni *Ancre*, ni *Encre*, mais *Albert*, & non pas *Albret*, comme l'écrit le P. Riccioli, *géogr. réform. l.* 11, *p.* 526. Cette ville, avec le titre de marquiſat, fut poſſédée par Concino, connu ſous le nom de maréchal d'Ancre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANCRE (le maréchal d') *cherchez* CONCINO.

ANCUAH, ville de la province d'Alovahat, qui eſt au-deſſus de l'Egypte & de la Thébaïde, ſelon Edriſſi, dans la quatrième partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. or.*

ANCUD, l'Archipel d'Ancud ou de Chiloë, *Archipelagus Ancudianus* & *Chiolenſis*. C'eſt une partie de la mer pacifique, renfermée entre la côte d'Ancud, partie de celle du Chili, & l'iſle de Chiloë, deſquelles elle prend indifféremment ſon nom. On lui donne le nom d'Archipel, parce qu'elle eſt parſemée d'un grand nombre d'iſles, qui d'ailleurs ſont très-petites & de nulle conſidération. * Baudrand.

ANCUD, qu'on nomme auſſi *Agualai*, *Ancudia*, *Agualia*, contrée de l'Amérique méridionale, dans

Digitized by Google

l'impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud au couchant, les Andes au levant, le pays d'Oſorno au nord, & les terres magellaniques au ſud. Les Eſpagnols n'ont point encore de colonies en ce pays. * Baudrand.

ANCULI & ANCULÆ, dieux & déeſſes des eſclaves, qu'ils honoroient & réclamoient dans les miſeres de la ſervitude. * Demſter, *Antiq. Rom.*

ANCUS MARTIUS, quatriéme roi des Romains, étoit fils d'une fille de Numa Pompilius; & ſuccéda à Tullus Hoſtilius l'an 113 de Rome, & avant J. C. 639. Il n'épargna rien pour rendre ſon regne pacifique; mais cette douce inclination fut très-mal interprétée par ſes voiſins, qui crurent que ce prince manquoit de courage. Les Latins le mépriſant ſur cette fauſſe prévention, lui déclarerent la guerre. Martius les reçut en homme vaillant, les défit en diverſes occaſions, & ſes contraignit de demander la paix. Les Fidenates ſe révolterent: ce roi les ſoumit, & châtia ſéverement les auteurs de la rebellion. Enſuite il combattit avec le même avantage les Sabins, les Volſques & les Véientins, qu'il défit deux fois, & il emporta même quelques-unes de leurs villes. Ancus Martius agrandit enſuite celle de Rome, en y joignant le mont Janicule, après l'avoir environné de murailles. Il fit auſſi faire le premier un pont de bois ſur le Tibre, pour faciliter le commerce de cette nouvelle partie de la ville avec l'ancienne. Il fit bâtir le port d'Oſtie, pour rendre la navigation plus ſure & plus facile pour les Romains, & il y établit une colonie romaine; rétablit le culte des dieux, que Numa avoit inſtitué, & que les Romains avoient extrêmement négligé. Il impoſa pluſieurs taxes, fit bâtir la priſon dans le milieu de la place publique, pour faire plus d'impreſſion ſur l'eſprit des Romains fort ſédirieux de ſon temps. Il mourut l'an 139 de Rome, & avant J. C. 613, après un regne de vingt-quatre ans. Il laiſſa deux enfans en mourant. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 3, *hiſt. c.* 9. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1, *c.* 4.

ANCYRE, dite aujourd'hui *Anguri* ou *Angouri*, autrefois *Ancyra*, ville métropolitaine de Galatie, dans le patriarchat de Conſtantinople, eſt aujourd'hui ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangare. Les Turcs la nomment *Angouri*, & la tiennent depuis trois cens ans. Elle eſt aſſez grande & peuplée, pour ces quartiers-là. Elle eſt ſituée ſur une montagne, environ à ſoixante mille pas de la mer noire, au midi, & à moitié chemin entre Amaſis au levant, & Iſnich au couchant; & eſt célébre dans l'hiſtoire de l'égliſe, non-ſeulement pour avoir eu de grands évêques, mais auſſi pour avoir produit nombre d'hérétiques. Car elle vit naître l'héréſiarque Photin; & elle fut habitée en même temps par des Ophites, des Caraphryges, des Borborites, des Manichéens, & par pluſieurs autres ſortes d'hérétiques, qui ont donné ſujet à S. Jerôme de déplorer le malheur de cette ville. Marcel d'Ancyre aſſiſta au concile général de Nicée, & eut depuis diverſes affaires. Les Ariens mirent ſur le ſiége de cette égliſe Baſile, qui ſe trouva au concile de Sardique, & au ſecond de Sirmich, & qui fut depuis dépoſé au concile de Conſtantinople en 360. Acace de Céſarée lui ſubſtitua Athanaſe, qui fut un ſaint prélat. Muſone & Léon, célébres moines du Pont, ont gouverné l'égliſe d'Ancyre, auſſi-bien qu'Arabien, qui a ſouſcrit au concile de Conſtantinople ſous Nectaire. Buſbec & Bellon diſent qu'on fait à Angouri un grand commerce de camelots de poil de chevre. Les plaines d'Angouri ſont renommées par la défaite de Bajazet, empereur des Turcs, que Tamerlan fit priſonnier le 28 juillet de l'an 1402. Long-temps auparavant le roi Mithridate avoit été défait par Pompée dans le voiſinage de cette ville. S. Clement évêque, & Agathange diacre de l'égliſe d'Ancyre, furent martyriſés au commencement du IV ſiécle. S. Basile, qui eſt honoré comme martyr, étoit prêtre d'Ancyre, en même temps que Baſile, ſucceſſeur de Marcel, dont on vient de parler, en étoit évêque. S. Theodose *le cabaretier*, ſainte Tecuse, & les ſix autres vierges martyres ſes compagnes, étoient d'Ancyre, & ſouffrirent tous le martyre l'an 303. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5, *c.* 32. S. Jerôme, *præf. ad epiſt. ad Galat. l.* 3, *c. ult. & l.* 6, *c.* 34. Baronius, *in annal.* Bellon, *in obſerv.* Le Mire, *notit. epiſc. orbis*, &c. Baillet, *topogr. des ſaints.*

Conciles d'Ancyre.

La ville d'Ancyre a été honorée par la célébration d'un concile important pour la diſcipline, qui fut tenu par dix-huit prélats l'an 314, & où Vital d'Antioche préſida. On choiſit cette ville comme la plus commode pour y faire venir les évêques de l'Aſie mineure, du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie, de la Cilicie & de la Syrie. Ils y réglerent ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombé dans l'idolatrie durant la perſécution, & divers autres points de diſcipline, exprimés en vingt-quatre canons. Gabriel de l'Aubeſpine évêque d'Orléans, a fait d'excellentes notes ſur le XVII de ces canons, qui eſt contre ceux qui avoient commis des crimes horribles de beſtialité. Il explique ces mots, *inter hiemantes orare*, qui eſt la peine à laquelle ce concile condamne ces brutaux abandonnés de Dieu. En 358 les Semi-Ariens s'aſſemblerent à Ancyre, par les ſoins de George de Laodicée. Ils y condamnerent les Anoméens, & leur profeſſion de foi faite au ſecond concile de Sirmich. Ils en compoſerent une autre, qui contenoit le mot de *ſubſtance*; mais qui omettoit le terme de *conſubſtantialité*. C'eſt pour cela que S. Hilaire dit, que quoique les évêques aſſemblés à Ancyre aient réſiſté fortement aux impietés de Sirmich, ce n'étoit pas néanmoins avec une ſi bonne volonté, que leurs ſentimens puſſent être reçus comme orthodoxes. Après avoir dreſſé leur formulaire, ils l'envoyerent par Baſile d'Ancyre, par Euſtathe de Sebaſte, par Eleuſe de Cyzique, & par Léonce prêtre, à l'empereur Conſtance, qui obligea les évêques de Sirmich d'y ſouſcrire. * S. Hilaire, *l.* 4 *de Syn.* Sozomene, *l.* 4, *c.* 12, Théodoret, *l.* 2, *c.* 21, &c.

ANCYRE, ville de la Phrygie Pacatienne, avec évêché ſuffragant d'Hierapolis. Les Grecs l'ont nommée proprement *Angyra*, comme on le voit dans Ptolemée, Strabon, Pline, &c.

ANDABATES, gladiateurs qui combattoient les yeux bandés, ainſi que l'exprime un de nos poëtes.

Tel jadis l'Andabate, armé de ſon poignard,
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit par haſard.

Ferrarius & Baudrand, qui citent Ciceron, ſe ſont trompé lorſqu'ils ont dit que c'étoient des peuples d'Aſie, qui habitoient un pays où le ciel étoit continuellement couvert de nuages & de ténébres. * *Voyez* Voſſius, *in Andabatæ*. Ciceron, *epiſtol. l.* 7 *ad Trebat.* Le P. Sanleque, *poëme ſur le geſte.*

ANDAGAILAS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Perou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa, à vingt-cinq lieues de la ville de Cuſco. * Baudrand.

ANDALOUZA, pilote de Biſcaye, fort expérimenté dans l'art de la navigation, fut jetté par la tempête ſur les côtes de Madere, où il fut bien reçu par Chriſtophe Colomb, chez lequel il mourut. On dit que pour reconnoître les honnêtetés que ſon hôte lui avoit faites, il lui déclara qu'il avoit vu pendant ſes voyages ſur mer, des terres éloignées vers l'occident; à quelle hauteur elles étoient, & par quel vent on y pouvoit aller: ce qui encouragea Chriſtophe Colomb à entreprendre la découverte du nouveau monde en 1492. * Ferdinand Colomb. Pizarro. Oviedo.

ANDALOUSIE,

Digitized by Google

ANDALOUSIE, que les Eſpagnols nomment *Andaluzia*, & les Latins *Vandalitia* & *Andaluzia*, grande province d'Eſpagne, qui comprend preſque toute l'ancienne Bétique. Elle a le royaume de Grenade à l'orient, l'Eſtremadure & la nouvelle Caſtille au ſeptentrion, l'océan & la mer méditerranée au midi, & au couchant le Portugal, où la riviere de Guadiana la ſépare de l'Algarve. Sa figure eſt irréguliere, & elle forme preſque un cône couché, dont la baſe eſt tournée vers l'océan, & l'un des coins tombe ſur le détroit. Elle peut avoir quatre-vingt-dix lieues dans ſa plus grande longueur, à compter d'Ayamanté juſqu'à Ubeda, ſoixante dans ſa plus grande largeur, près de cinquante lieues de côtes ſur l'océan, douze ſur le détroit, & neuf ſur la mer méditerranée. Le Guadalquivir, qui eſt le *Betis* des anciens, traverſe l'Andalouſie dans toute ſa longueur, de l'orient au couchant & au ſud-oueſt, & la partage preſqu'en deux parties égales. Les autres rivieres ſont, le Xenil, qui prend ſa ſource dans le royaume de Grenade, & qui entrant dans l'Andalouſie au-deſſus de Locena, l'arroſe du ſud-eſt au nord-oueſt, & va ſe jetter dans le Guadalquivir; l'Odier ou Odiel, dans la partie la plus occidentale, qui court du nord au ſud, pour ſe décharger dans l'océan; le Riotinto ou Azeche, dont le cours eſt parallele à celui de l'Odier, & qui ſe jette dans l'océan, tout près de l'embouchure de cette riviere; le Guadiamar, qui coule à l'occident de Seville, & ſe jette dans le Guadalquivir au-deſſous de cette ville; la Chanca, qui coule le long des frontieres entre l'Andalouſie & le Portugal; le Guadalete, appellé par les Maures *Bedalac*, qui ſe dégorge dans l'océan, au ſud-eſt de l'embouchure du Guadalquivir, & au nord de la baye de Cadix; & le Guadarmena, qui prend ſa ſource dans la Caſtille nouvelle aux montagnes d'Alcaraz, arroſe la partie la plus orientale de l'Andalouſie, & ſe jette dans le Guadalquivir, au-deſſous de Caçorla. Cette province eſt la meilleure de toute l'Eſpagne, la plus fertile, la plus riche, la mieux partagée de toutes les graces de la nature; on y jouit d'un très-bon air, & on y recueille en abondance tout ce qu'on peut ſouhaiter de plus agréable. La ville capitale eſt Seville. Les autres ſont Cordoue, Jaën, Cadix, Oſſone, Gibraltar, Medina-Sidonia, Baëça, Xerès de la Frontera, Ecija, Ubeda, Andujar, Alcala Real, &c. L'on en eſtime extrêmement les chevaux, qui ſont des plus vites & des plus vifs. On ne doute point que le nom d'Andalouſie ne ſoit tiré de celui des Vandales, qui s'établirent vers le V ſiécle dans cette riche province. Les Maures s'en emparerent & y fonderent trois royaumes, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Seville, que Ferdinand joignit depuis à la Caſtille, lorſqu'il eut pris Cordoue en 1236, Jaën en 1243, & Seville en 1248. * Roderic Sanctius, *P. I. Hiſpan. c.* 7. Vaſée, *chron. Hiſpan. c.* 7. Nonius, *Hiſpan. c.* 7 & 8. Merula, *coſmogr. P. II, l.* 2, *c.* 24. Mariana, *de reb. Hiſpan. &c.*

ANDALOUSIE (nouvelle), que les Eſpagnols nomment *Nueva Andaluzia*, province de l'Amérique méridionale, dans la Caſtille d'Or. Son nom eſt *Paria*, que les Eſpagnols ont changé en celui d'*Andalouſie*. Elle eſt entre Venezuela & la Guyana. Sa côte prend quelquefois le nom de *Côte des perles*, à cauſe de la pêche des perles qu'on y fait. On y trouve auſſi de très-belles émeraudes. La ville capitale du pays eſt Comana, ou Cordoue-la-Nouvelle, dans une contrée où il y a des ſalines conſidérables. Il reſte en ce pays quelques Sauvages, qui ſe défendent toujours contre les Eſpagnols. * Laët. Baudrand.

ANDANAGAR, ville de la preſqu'iſle de l'Inde au-deça du Gange, dans le royaume de Decan. Elle a été preſque ruinée par les troupes du grand Mogol, dans le XVII ſiécle. * Baudrand.

ANDANCE, en latin *Andancia*, petit bourg de France dans le Vivarais, à ſix lieues de Vienne & de Valence. * Baudrand.

ANDAYE, bourg de France ſur les frontieres d'Eſpagne, près de l'embouchure du Bidaſſoa, à deux lieues de S. Jean de Luz, à cinq de Bayone, & devant Fontarabie. On y tient une foire renommée pour ſes eaux de vie. * Baudrand. Bourgon. *géogr. hiſt.*

ANDEBONTHES, fils légitime de *Cnuton* roi des Anglois, indigné de ce que Haralde, fils naturel du même Cnuton, eût porté la couronne après la mort de ſon pere, réſolut de s'en venger. Ne l'ayant pas pu pendant qu'Haralde vivoit, il fit déterrer le corps de ce prince qu'il fit jetter dans la mer. * Volaterran.

ANDEIRO (Jean-Fernandes) Eſpagnol, paſſa en Portugal vers l'an 1340 ou environ, au ſervice de Ferdinand, roi de Portugal, auſſi-bien que pluſieurs autres ſeigneurs de même nation, que le bon accueil que ce prince leur faiſoit, attiroit à ſa cour. Les prétentions de Ferdinand ſur le royaume de Caſtille, couvroient la prodigalité naturelle de ce prince, ſous le voile de la politique. Il donna à Jean-Fernandes Andeiro la ſeigneurie de trois bourgs, ou petites villes, & le créa comte d'Ourem. Ferdinand ayant épouſé *Eleonore-Tellez* de Meneſes, dame Portugaiſe, mais qui étoit déja mariée à Jean-Laurent da Cunha, elle récompenſa ſi mal cet honneur, qu'elle donna plus de part dans ſon cœur au comte d'Ourem, qu'à ſon époux Ferdinand, qui étoit roi, & le plus bel homme de ſon temps. Jean I, bâtard de Ferdinand, ayant été élevé au trône, poignarda de ſa propre main le comte d'Ourem, dans le palais de la reine Eleonore, ce qui fit que cette belle princeſſe s'en alla en Eſpagne: elle eſt enterrée à Valladolid. * Farea & Souſa, *epitome de la hiſtoria de Portugal.* Le Quien de la Neufville.

ANDELI ſur Seine, ville & bourg de France en Normandie, à ſept lieues de Rouen, & à quatre de Vernon. Son nom latin eſt *Andelium* ou *Andeliacum*: ce qui fait la diſtinction du grand & du petit Andeli.

Le grand Andeli eſt une petite ville ſituée dans une gorge très-ſerrée entre deux montagnes. Elle eſt bâtie ſur le ruiſſeau de Gumbon, qui la traverſe, qui y déborde ſouvent, & qui entre dans la Seine au petit Andeli, au-deſſous du château. La principale égliſe du grand Andeli, eſt une collégiale: elle eſt grande, bien bâtie, & a un chapitre, compoſé d'un doyen & de ſix chanoines, de trois curés, de ſept vicaires, & de plus de vingt prêtres habitués. Cette collégiale eſt auſſi paroiſſiale; les trois curés y ſont ſemainiers; & ils gouvernent auſſi par ſemaine la paroiſſe du fauxbourg, nommée *la Magdeléne*. Outre la collégiale, on y voit encore la paroiſſe de la Magdeléne, les chapelles de S. Jean, de ſainte Clotilde, & des couvens de capucins, de bénédictins & d'urſulines. Il y a à Andeli un gouverneur, un préſidial, compoſé d'un préſident, deux lieutenans généraux, un lieutenant particulier, un lieutenant criminel, trois conſeillers, deux avocats du roi, deux procureurs du roi, & autres officiers de juſtice, un vicomté, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, & un grenier à ſel. L'élection d'Andeli a ſous ſoi 136 paroiſſes; il y a auſſi un lieutenant de police, un maire, trois échevins, & autres officiers de ville.

C'eſt dans cette petite ville que mourut en 1562 Antoine roi de Navarre, pere de Henri IV roi de France, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Rouen. C'eſt la patrie de Nicolas Pouſſin, peintre ſi célébre, & du ſavant Adrien Tourneboeuf, connu ſous le nom de *Turnebus*. On appelle cette ville *le grand Andeli*, pour la diſtinguer d'un bourg voiſin, qu'on appelle *le petit Andeli*, d'où vient qu'on les nomme d'ordinaire *les Andeli*. Louis XIV donna le

vicomté d'Andeli en remplacement du comté de Ponthieu au duc de Berri, par lettres du mois de ſeptembre 1710, vérifiées au parlement le 2 octobre ſuivant.

Le *petit Andeli* eſt un bourg ſitué ſur le rivage de la Seine à un quart de lieue du grand Andeli. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, qui eſt celle de S. Sauveur. Cette paroiſſe eſt compoſée d'environ deux cens cinquante feux. Il y a auſſi deux monaſtères, celui des Pénitens & celui des chanoineſſes de S. Auguſtin; celui des chanoineſſes porte le titre de *S. Jacques*, & elles gouvernent l'Hôtel-Dieu, qui eſt un hôpital pour les malades.

ANDELLE, riviere de France en Normandie, qui a ſa ſource près de la Ferté en Brai, paſſe par le Vexin Normand, & ſe jette dans la Seine au village de Pitre, quatre lieues au-deſſus de Rouen. On y fait flotter du bois de la forêt de Lyons, qu'on met à Pitre ſur de grands bateaux, pour les remonter par la Seine à Paris. * Baudrand.

ANDELOT, bourg de France en Champagne, eſt ſur la riviere de Rougnon, avec juriſdiction & prévôté royale. On croit que ç'a été autrefois une ville conſidérable, & ſes ruines le perſuadent aſſez. Il y fut tenu un concile en 587. * Du Chêne.

ANDELOT, colonel général de l'infanterie françoiſe, *cherchez* COLIGNI.

ANDEMAON ou *Andeman*, iſle du golfe de Bengale, près du royaume de Pegu. Elle eſt environnée de cinq ou ſix autres petites iſles, qui ſont toutes connues ſous ce nom d'*Andemaon*. * Baudrand.

ANDERA, ville de Phrygie, province de l'Aſie mineure. On y trouvoit une pierre, qui étant miſe dans le feu, ſe changeoit en fer; lorſqu'on recuiſoit ce fer avec une certaine terre, on en tiroit du faux argent; & en y mêlant du cuivre, on en faiſoit du laiton. * Strabon, *l.* 13.

ANDERNACH, ſur le Rhin, *Antenacum*, *Antonacum* ou *Antunnacum*, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne, eſt au pied des montagnes, & préſentement peu conſidérable. Elle a été autrefois ville libre & imperiale; après avoir été ruinée fort long-temps, on la rebâtit en 1220. Il ſe donna un grand combat proche d'Andernach l'an 876, entre l'empereur Charles *le Chauve*, & Louis roi de Germanie ſon neveu. * Baudrand.

ANDERNACH (Henri d') carme Allemand, *cherchez* HENRI.

AN-DER-SCHOW, *Anderſchovia*, bourg de Danemarck, dans la partie occidentale de l'iſle de Scéland, à ſix lieues de la petite ville d'Holbeck, du côté du midi. Frédéric II roi de Danemarck y mourut le 24 avril 1588. * Baudrand.

ANDERSON (Alexandre) mathématicien, natif d'Aberden ou Aberdon en Ecoſſe, a vécu ſur la fin du XVI ſiécle. Il publia en 1592 à Paris, un ſupplément de l'Apollonius, que Marin Gheraldi de Raguſe avoit fait imprimer. Son ouvrage eſt intitulé, *Supplementum Apollinii redivivi*. Il le dédia au cardinal du Perron, & compoſa encore d'autres ouvrages. * Voſſius, *de ſcient. mathem.*

ANDERSON (Edmond) étoit de Broughton, dans le comté de Lincoln. Il deſcendoit d'une famille diſtinguée, qui fait pluſieurs branches en Angleterre. La reine Eliſabeth le fit chef-juſticier des communs plaidoyers en 1582. Il étoit habile juriſconſulte, & grand perſécuteur des ſectaires, nommés *Browniſtes* en Angleterre. Il fut un des commiſſaires nommés par la reine Eliſabeth, pour juger Marie Stuart, reine d'Ecoſſe. On a de lui des relations des principaux cas plaidés dans la cour des communs plaidoyers du temps d'Eliſabeth; c'eſt un *in-folio*, imprimé à Londres en 1664, & des réſolutions & jugemens ſur tous les cas plaidés dans les cours de Weſtmunſter ſur la fin du regne de cette princeſſe. Il mourut le 5 ſeptembre 1605, & fut enſeveli à Eworth dans le comté de Bedfort. * Cambden. Dugdale, *chron. Ser.*

☞ ANDERSON Jean) ſavant Allemand, de l'académie impériale, naquit à Hambourg en 1674. Son pere étoit un riche négociant qui ne négligea rien pour ſeconder ſes heureux talens. M. Anderſon ſe rendit très-habile dans le droit canon, dans les langues & dans l'hiſtoire naturelle. Peu de temps après la mort de ſon pere, on le nomma ſyndic de la république de Hambourg. Il fut employé à différentes négociations, dans les principales cours de l'Europe; & dans tous ſes voyages il fit une étude particuliere de ce que chaque pays lui offroit de plus curieux. De retour dans ſa patrie, il fut nommé bourguemeſtre, & chef de la ville & du territoire de Hambourg. Cette place ne l'empêcha pas de continuer ſes études, & d'entretenir une correſpondance avec les ſavans d'Allemagne & de France. Il s'appliqua ſur-tout à la connoiſſance des peuples du nord. Il ne ſe borna pas à lire les relations: il voulut voir les voyageurs eux-mêmes, pour apprendre de leur propre bouche des particularités qu'il ne trouvoit pas toujours dans les livres. Il profita de l'occaſion des colonies danoiſes établies vers le détroit de Davis: il eut de fréquentes converſations avec des perſonnes qui y avoient vécu pendant long-temps: & les recherches particulieres qu'il fit ſur l'Iſlande, le mirent en état de remplacer les relations ridicules & fabuleuſes de cette iſle par des faits plus importans & plus certains. Le public jouit aujourd'hui du fruit de ſes recherches ſur cet objet. On en a fait une traduction françoiſe qui a paru en deux volumes *in-12* à Paris 1753, ſous ce titre, *Hiſtoire naturelle de l'Iſlande, du Groënland, du détroit de Davis, & d'autres pays ſitués ſous le nord, traduite de l'allemand de M. Anderſon.* Son éloge ſe trouve à la tête de cet ouvrage. M. Anderſon eſt mort en 1743. Il a laiſſé beaucoup d'autres ouvrages, qui ne ſont pas encore imprimés. * *Année litteraire* 1754, tome II, lett. IX.

ANDES (les) montagnes de l'Amérique méridionale, *cherchez* CORDILLERAS.

ANDESCHAN, ſuivant les fables des orientaux, étoit le premier ſacrificateur établi par Nemrod, pour le culte du feu: les mages de Perſe prétendent que ce prince étoit de la religion de Zoroaſtre; que ce premier ſacrificateur diſputa avec Abraham ſur l'unité de Dieu, & conſeilla enſuite à Nemrod de le faire jetter dans une fournaiſe ardente, pour éprouver la divinité du feu: mais qu'Abraham fortifié de la protection divine, ſortit glorieuſement de cette épreuve. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt qu'il eſt dit dans la *Geneſe*, qu'Abraham ſortit d'Ur des Chaldéens, & que ſuivant pluſieurs rabbins, le mot d'Ur ſignifie en cet endroit *le feu*, & non point le nom d'une ville, comme tous les interprétes l'ont expliqué. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANDEVALLO (Campo d') *Andevallenſis ager*, petit pays d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur les frontieres du Portugal & de l'Eſtremadure eſpagnole. Ses lieux principaux ſont les bourgs de Cortenage & de Puymago. * Baudrand.

ANDEVRE, reine de France, *voyez* AUDOVERE.

ANDIER DES ROCHERS (Jean) graveur du roi, né à Lyon, s'étoit établi à Paris, où il eſt mort au commencement du mois de mars 1741, dans un âge fort avancé. Il a gravé quelques ſujets de la fable, ſur-tout d'après le *Corrége*, mais ſon plus grand ouvrage eſt une longue ſuite de portraits en buſte, de perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, dans la guerre, dans le miniſtère, dans la magiſtrature, dans les ſciences, & dans les arts. Cette ſuite monte à plus de ſept cens portraits, renfermés chacun dans un ovale d'environ ſix pouces de hauteur, avec des vers au bas, qui marquent le caractère & l'éloge de la perſonne.

Le feu empereur Charles VI avoit gratifié le ſieur des Rochers d'une belle médaille d'or, pour quelques eſtampes du portrait de ſa majeſté impériale, que ce graveur lui avoit envoyées. * Voyez le *Mercure de juillet* 1741, p. 1646.

ANDILLI (Robert Arnauld, ſeigneur d') *cherchez* ARNAULD.

ANDIOL, ville de France en Vivarais, *cherchez* S. ANDEOL.

ANDLAW, abbaye de chanoineſſes ſéculieres dans la baſſe Alſace, & dans le diocèſe de Strasbourg, fut fondée vers l'an 880 par Richarde femme de l'empereur Charles *le Gros*, lorſqu'étant accuſée injuſtement d'infidélité elle fut ſéparée de lui. La communauté eſt compoſée de l'abbeſſe & de douze chanoineſſes, qui font les mêmes preuves de nobleſſe que dans les colléges d'Allemagne. L'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire, & quoiqu'elle eût voix dans les diétes, elle ne portoit aucune partie des impoſitions qui y étoient reglées. Les chanoineſſes vivent en communauté, & ſont bien logées & bien nouries : on leur donne une ſomme très-modique pour leur entretien.

ANDLO (George d') d'une bonne famille, docteur en droit canon & renommé pour ſa ſcience, a été le premier recteur de l'univerſité de Baſle. On y établit en même temps Gaſpar Maner pour la théologie ; Pierre Zemluf pour y enſeigner le droit ; Wernher Wolfius, pour la médecine, & Jean Creutzer pour y profeſſer la philoſophie. Andlo mourut en 1466, après avoir paru avec diſtinction dans l'égliſe de Baſle l'eſpace de cinquante ans. * Urſtiſius, *epitom. hiſt. Baſil. c.* 8.

ANDLO (Pierre d') étoit d'Alſace, docteur en droit canonique de Colmar. Les deux livres qu'il compoſa, *de imperio romano, regis & auguſti inauguratione, &c. deque officio & poteſtate electorum, &c.* furent publiés à Strasbourg avec des notes, l'an 1603 par Marquard Freher. * Michel Hertzius, *bibl. Germ. n.* 224. Bayle, *dict. crit.*

ANDLO (*Petrus ab*) nom ſuppoſé que ſe donna un Hollandois, qui écrivit en 1670 contre la diſſertation de M. Deſmarêts, profeſſeur en théologie à Groningue, *de abuſu philoſophiæ carteſianæ ſurrepente & vitando in rebus theologicis & fidei.* L'écrit que publia *Petrus ab Andlo*, en faveur de la philoſophie carteſienne, étoit très-déſobligeant pour M. Deſmarêts, qui y répondit avec beaucoup d'injures. Autre réfutation de la part de ſon antagoniſte caché. Replique de M. Deſmarêts, lequel enfin laiſſa ſans réponſe la derniere réfutation de ſon adverſaire, dont il ne put jamais déterrer le véritable nom. * Bayle, *dict. crit.*

ANDOCARI, ville, *cherchez* ANDUJAR.

ANDOCIDES, un des dix orateurs Grecs dont Plutarque a écrit la vie, étoit fils de Leagoras. Il étoit d'Athènes, où le même Plutarque dit qu'il naquit ſous la LXXVIII olympiade, c'eſt-à-dire, 468 ans avant J. C. Il fut pluſieurs fois accuſé & exilé ; mais il fut toujours aſſez heureux pour ſe faire rappeller. Nous avons quatre des harangues d'Andocides, que Henri Etienne a imprimées *in-fol.* en 1575. Plutarque dit qu'il étoit ſimple & ſans ornement dans ſa diction. * *Vit. decem. orat.* Thucydide, *l.* 8. Voſſius, *de rhet. natura. c.* 11.

ANDOINUS, un des premiers rois des Lombards, tua dans une bataille Traſimond roi des Geſſides, & s'empara de la Pannonie en l'an 542. Son fils *Alboin* lui ſuccéda, & fut le premier qui entra en Italie. * Paul. diacon. *hiſt. Longob.* Aimonius.

ANDOKAN, *Andekan* & *Andugiam*, ville de la province Tranſoxane, qui eſt des dépendances de celle de Farganah, & dont il eſt fait mention dans les premieres années du regne de Tamerlan. Lorſque le nom de Farganah eſt pris pour une province, Andokan en eſt la capitale, & eſt la même que Farganah, pris pour le nom d'une ville. Quelques-uns veulent auſſi qu'Akhſchiker ſoit la même ville, & que ce nom ne ſignifie autre choſe que, *ville royale.* * D'Herbelot, *bibl. orient.* qui renvoie à Golius dans ſes notes ſur Alfragan.

ANDORIA, lac d'Andoria, ou Lago Salſo. *Lacus Andurianus* ou *Salſus.* Lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivieres de Candaloro & de Coropello, environ à un quart de lieue du golfe de Veniſe, & à une bonne lieue de la ville de Manfredonia. Le nom de ce lac ſemble indiquer que les eaux en ſont ſalées. Il n'a que cela de conſidérable, car il eſt aſſez petit. * Baudrand.

ANDORRE, eſt peut-être l'ancienne *Udura*, vallée très-fertile des Pyrenées, dans le diocèſe d'Urgel, & dans la Catalogne. * Baudrand.

ANDOVERE, bourg d'Angleterre dans le comté de Hant, ſur la frontiere de celui de Wilt, au ſeptentrion de la ville de Wincheſter, dont il n'eſt éloigné que de trois à quatre lieues. Andovere eſt un bourg royal, qui envoie des députés au parlement d'Angleterre. * Mati, *dict.*

ANDOVERE, *cherchez* AUDOVERE.

ANDRA, *cherchez* ARDRA.

ANDRADA, *Diego de Paiva*, de Conimbre, célébre théologien, a été plus illuſtre par ſon ſavoir, que par ſa naiſſance, quoique ſa famille fût des plus nobles du royaume de Portugal. Il s'engagea dans l'état eccléſiaſtique, & fit ſa principale étude de l'écriture & des peres. Son zéle le portoit à faire des miſſions pour inſtruire les ignorans, lorſque la providence le deſtina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'égliſe. Le roi de Portugal Sébaſtien l'envoya au concile de Trente, pour y aſſiſter en qualité de théologien : il étoit alors âgé de trente-trois ans, & il y compoſa ſon ouvrage des explications orthodoxes, ſous ce titre, *explicationum orthodoxarum, lib. X.* Il laiſſa encore une défenſe du concile de Trente, auſſi en latin contre le livre qu'avoit publié Chemnitius proteſtant, intitulé, *examen concilii Tridentini.* Le titre de cette défenſe eſt, *defenſio Tridentina fidei catholicæ & integerrimæ, quinque libris comprehenſa, adversùs hæreticorum deteſtabiles calumniàs, & præſertim Martini Kemnicii Germani. Olyſipone,* 1578 *in-4°.* On a auſſi publié une harangue latine, qu'il prononça devant le même concile, le ſecond dimanche après pâque de l'an 1562, trois volumes de ſermons en portugais, &c. Andrada mourut dans ſa patrie le 1 décembre de l'an 1575 âgé de 47 ans. Nous allons parler de ſes freres, François & Thomas. * Jerôme Oſorio, *in præfat. libr. orthodox. explic.* Enſegrenius, *teſt. verit.* Spond. *annal.* Nicolas Antonio, & André Schot. *biblioth. ſcript. Hiſpan. &c. Mem. de Portugal.*

ANDRADA (François) frere de Diego, fut conſeiller & hiſtoriographe de Philippe III roi d'Eſpagne, auquel il dédia une hiſtoire en portugais, du regne de Jean III roi de Portugal. C'eſt un volume *in-fol.* qu'il publia en 1613 à Lisbonne, ſous ce titre, *chronica de muito alto, e podoroſo rey deſtes reynos de Portugal D. Janno III deſte nome.* Il compoſa encore d'autres piéces en la même langue. François eut un fils nommé Diego de Paiva comme ſon oncle, qui s'acquit de la réputation par ſon poëme héroïque en douze livres ſur le ſiége de Chaul. Benard de Brito lui ayant été préféré pour la place d'hiſtoriographe du roi, il s'en vengea par la critique du premier volume de la monarchie portugaiſe, écrit par ſon rival. Il mourut le 21 décembre 1660, âgé de quatre-vingt-quatre ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſpan. Mem. de Portugal.*

ANDRADA, ou THOMAS DE JESUS, frere de Diego & de François d'Andrada, a été l'un des plus illuſtres ornemens de la congrégation des ermites de S. Auguſtin. Il prit l'habit parmi eux au monaſtère de

Conimbre, & par ſon mérite il s'éleva aux charges de prieur & de provincial; enſuite de quoi il jetta les fondemens de la réforme des Auguſtins, que nous appellons *Déchauſſés*. En 1578 il ſuivit le roi dom Sébaſtien en Afrique, & fut pris à la malheureuſe bataille d'Alcacer, donnée le 4 août de la même année. Les Infidéles le jetterent dans une baſſe foſſe, où il ne recevoit de jour que par les fentes de la porte. Ce fut avec le ſecours de cette foible clarté, qu'il compoſa un ouvrage de piété que nous avons de lui, ſous le titre de *travaux de Jeſus*, ou de *trabalhos de Jeſus*, en portugais. Car c'eſt en cette langue que le pere Thomas d'Andrada l'écrivit en deux volumes, dont le premier fut imprimé à Lisbonne l'an 1602, & le ſecond en 1609. Il diviſa cet ouvrage en quatre parties; mais il ne put achever la derniere, que le P. Jerôme Romain de ſon ordre, y ajouta depuis. Chriſtophe Ferreira le traduiſit en eſpagnol, & il fut imprimé en 1624 & 1631. C'eſt de cette langue qu'on l'a depuis mis en italien & en françois. Ce livre eſt connu aujourd'hui ſous le titre de *ſouffrances de J. C.* Thomas de Jeſus laiſſa encore, *oratorio ſacro, inſtruion de confeſſores; la vie du pere Louis de Montoya*, &c. IOLANDE d'Andrada, comteſſe de Lignarés, ſœur de ce ſaint religieux, envoya de l'argent pour le tirer de captivité; mais il refuſa de ſortir de ce lieu de ſouffrance, où il pouvoit ſervir à la conſolation des chrétiens, qui y étoient dans les fers. C'étoit ſon occupation ordinaire. Il compoſoit pour les eſclaves des cantiques ſpirituels, qu'il leur faiſoit chanter, & il ne travailloit que pour adoucir leur peine. Il mourut en odeur de ſainteté le 17 avril de l'an 1582. Le pere Alexis de Meneſés a écrit ſa vie, qu'on voit en tête des travaux de Jeſus, imprimés en 1631. * Philippe Elſius, *in encom. Aug.* Thomas de Herrera, *in alphab.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c.*

ANDRADA (François-Radés) prêtre Eſpagnol de l'ordre de Calatrava, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages, & entr'autres une chronique des ordres de S. Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara. C'eſt un volume *in-fol.* imprimé à Tolede l'an 1572. François-Radés d'Andrada fut aumônier du roi Philippe II. * Ambroiſe Moralés, *l.* 9. *Hiſpan. c.* 7. Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

ANDRADA (Antoine) jéſuite Portugais, a travaillé avec un zéle infatigable dans les miſſions étrangeres des Indes orientales & de la Tartarie. En 1624 il découvrit le royaume de Tibet. Nous avons une relation de ce voyage en eſpagnol & en italien; diverſes lettres du pere Antoine Andrada, & ſon retour à Goa. Quelques évêques l'employerent pour des affaires très-importantes; & on tient qu'il fut empoiſonné. Il mourut en odeur de ſainteté le 19 mars de l'an 1634, âgé de cinquante-trois ans. * Alegambe, *de ſcript. ſociet. Jeſu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (Diego Lopez) archevêque Portugais, religieux de l'ordre des ermites de S. Auguſtin, puis archevêque d'Otrante dans le royaume de Naples, s'acquit en Eſpagne beaucoup de réputation par ſon éloquence. Il prêcha dans les meilleures villes avec un applaudiſſement univerſel; & il fut appellé à la cour, où il fut long-temps prédicateur du roi Philippe IV, qui le nomma en 1623 à l'archevêché d'Otrante. Il y mourut le 7 juin de l'an 1635 âgé d'environ ſoixante ans, & laiſſa divers ſermons en langue eſpagnole, qu'on mit l'an 1656 en trois volumes *in-fol.* imprimés à Madrid. * Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.*

ANDRADA (Alphonſe d') jéſuite Eſpagnol, natif de Tolède, avoit enſeigné la philoſophie, lorſqu'en 1612 à l'âge de 22 ans il quitta le monde. Il enſeigna enſuite la théologie morale, fut qualificateur au tribunal de l'inquiſition en Eſpagne, & travailla avec zéle dans les miſſions de ce royaume pendant 50 ans. Il mourut à Madrid le 20 juin 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété en eſpagnol, dont on peut voir la liſte dans Sotwel, *de ſcript. ſociet. Jeſu*; un itineraire hiſtorique en 2 volumes *in-4°*, imprimé à Madrid en 1657. * *Mém. de Portugal.*

ANDRAGATHE, eſt le nom d'un certain homme, que Lyſimaque récompenſa pour avoir trahi ſa patrie; mais enſuite il le fit mourir. * Polyæn. *l.* 4, *c.* 12.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, philoſophe, qui vivoit dans le IV ſiécle. Il enſeigna la philoſophie à S. Jean *Chryſoſtôme*, qui étudia la rhétorique ſous Libanius. * Sozomene, *l.* 8. *hiſt. c.* 2.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, capitaine dans le parti du tyran Maxime, ſurprit en 383 l'empereur Gratien, & le tua entre Grenoble & Lyon. Après ce coup, Maxime donna à Andragathe le commandement de ſon armée navale & l'envoya en Sicile. Il s'y ſoutint durant quelque temps; mais depuis ayant appris la défaite de Maxime, il ſe précipita dans la mer en 388. * Marcellin. *in chron.* Zozime, *l.* 4 *&* 6. Socrate, *l.* 4, *c.* 11. Pacatus, *in paneg. ad Theod.*

ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, ville & royaume dans l'iſle de Sumatra en Aſie, & preſque ſous la ligne équinoxiale. Elle eſt environ à quarante lieues de Malaca. * Baudrand.

ANDRAMES, *cherchez* AGGRAMES.

ANDRE, capitaine des gardes de Ptolémée *Philadelphe* roi d'Egypte, fut cauſe, conjointement avec Ariſtée, Zozibe, & Tarantin de la ville d'Alexandrie, que ce prince donna la liberté à vingt mille Juifs, juſqu'à payer pour leur rançon quatre cens talens d'argent. Ces deux premiers, André & Ariſtée, furent députés par leur maître à Eléazar, ſouverain pontife des Juifs, pour lui porter cent talens d'argent pour des oblations, & d'autres préſens très-conſidérables, avec une lettre, par laquelle il le prioit de lui envoyer des docteurs, pour traduire la bible. Cela arriva l'an du monde 3758, avant J. C. 277. * Joſephe, *antiq. l.* 12, *c.* 2.

ANDRÉ (S.) apôtre, natif de Bethſaïde en Galilée, fils d'un Juif nommé *Jonas* ou *Jean*. S. André étoit frere aîné de S. Pierre, ſelon S. Epiphane, & ſon cadet, ſelon la plupart des autres peres. Il fut diſciple de S. Jean-Baptiſte, qui lui fit connoître Jeſus-Chriſt, en lui diſant: *Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde.* Ayant connu Jeſus-Chriſt par cette heureuſe occaſion, il s'en retourna chez lui, & dit à ſon frere Pierre, qu'il avoit vu le Meſſie, & l'amena à Jeſus. Depuis ce temps, ils furent l'un & l'autre diſciples de Jeſus-Chriſt, quoiqu'ils ne le ſuiviſſent pas toujours; mais notre Seigneur les ayant appellés comme ils pêchoient, pour en faire des pêcheurs d'hommes, ils quitterent leurs filets & leurs barques pour le ſuivre, & furent les premiers qu'il choiſit pour être du nombre de ſes apôtres. Jeſus-Chriſt vint peu de temps après à Capharnaüm. S. André & S. Pierre lui demanderent tous deux la guériſon de la belle-mere de S. Pierre; Jeſus-Chriſt la leur accorda. L'année ſuivante, Jeſus-Chriſt élut les douze apôtres, à la tête deſquels S. Matthieu & S. Luc mettent S. Pierre & S. André. Quelques mois après, Jeſus-Chriſt voulant donner à manger à cinq mille perſonnes qui l'avoient ſuivi dans le déſert; ce fut André qui lui donna avis qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poiſſons. Ce fut lui qui quelques jours avant la paſſion de notre Seigneur le fit connoître à quelques Gentils qui étoient venus à Jéruſalem. Enfin, il fut un des quatre, qui deux ou trois jours après demanderent quand arriveroit la ruine du temple. C'eſt tout ce que l'évangile nous apprend de S. André, & tout ce que l'on en peut dire de certain. Euſebe, ſur l'autorité d'Origène, dit qu'après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, il annonça l'é-

vangile dans la Scythie. D'autres docteurs du V ſiécle diſent qu'il prêcha l'évangile dans les provinces de la grande Aſie, & ſur-tout dans la Sogdiane, & dans le pays des Sacques; que de l'Aſie il paſſa en Gréce, & qu'il prêcha dans l'Épire, dans le Péloponnèſe & dans l'Achaïe; qu'il diſputa avec des philoſophes dans la ville d'Argos; qu'enſuite il vint à Patras, ville d'Achaïe, où il fut condamné à mort par Egée, juge de cette ville, & qu'il fut crucifié à un arbre. Les Grecs poſtérieurs diſent qu'il a fondé l'égliſe de Byzance; les Ruſſiens & les Moſcovites, qu'il a ſouffert le martyre dans la Sarmatie. On le repréſente d'ordinaire attaché à deux piéces de bois croiſées : ce que l'on appelle vulgairement *la croix de S. André*; mais cela n'a aucun fondement dans l'antiquité, non plus que ce qui eſt dit des circonſtances de ſon martyre dans les actes, qui portent le nom des prêtres & des diacres d'Achaïe, que les ſavans croient ſuppoſés. *Voyez* ſur ces actes l'article des prêtres d'Achaïe au mot ACHAÏE. Quelques-uns mettent le martyre de S. André ſous Néron, les autres ſous Domitien ou Veſpaſien. S. Jerôme dit que ſon corps fut tranſporté l'an 357 avec celui de S. Luc à Conſtantinople, & que pluſieurs fidéles en prirent des parties qu'ils diſperſerent dans le monde. Juſtinien faiſant rebâtir en 550 la baſilique des apôtres, on y découvrit les corps de S. André, de S. Luc & de S. Timothée. On croit que dans le XIII ſiécle il a été tranſporté à la ville d'Amalfi, dans le royaume de Naples. Cependant long-temps auparavant il y en avoit à Milan, à Nole & en pluſieurs endroits. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il y en avoit de ſon temps à Agde. Son culte eſt dans les plus anciens martyrologes d'occident; & l'on fait ſa fête au 30 de novembre. * *S. Matthieu, c.* 4, *v.* 18. *S. Marc, c.* 1 *&* 13. *S. Joann. c.* 1, *v.* 29, 41, *c.* 2, *v.* 20. *S. Luc*, 6, *v.* 14. Euſeb. *hiſt. l.* 3, *c.* 1. S. Greg. *Naz. orat.* 25. Philaſtr. *her. c.* 88. Paulin, *carm.* 24 *&* 20. S. Jerôme, *p.* 148 *& in chron.* S. Auguſt. *de fide cont. Manich. c.* 38. Théodoret, *in pſalm.* 116. Gaudence de Breſce, *homel.* 17. Paulin. *in vita Ambroſ.* Petrus *Chryſol. ſerm.* 133. Grégor. *Turon. de glor. martyr. c.* 70. *Acta apud* Bolland. Pierre de Damien, *de S. Andr.* Nicephore, *l.* 2, *c.* 39, *& l.* 3, *c.* 6. Baronius, *in annal. & in martyrol.* Tillemont, *mem. pour ſervir à l'hiſt. eccleſ.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ.* Baillet, *vies des ſaints, mois de novembre.* Pagi, *ad an.* 457.

ANDRE (S.) ordre militaire inſtitué l'an 1534, par Jacques V roi d'Ecoſſe. On l'appella de S. André, parceque les chevaliers s'aſſembloient dans l'égliſe dédiée à cet apôtre à Edimbourg, lorſqu'ils célébroient les fêtes de l'ordre, ou que l'on recevoit quelque chevalier. La forme du collier qu'ils portoient, compoſé de chardons & de branches de rue entrelaſſées, le fit auſſi nommer l'ordre du chardon ou de la rue : au bas de ce collier pendoit l'image de S. André, avec ces mots : *Nemo me impunè laceſſet.* Les chevaliers de cet ordre ne devoient être qu'au nombre de douze. Le changement de religion arrivé en Ecoſſe après la mort de la reine Marie Stuart, cauſa l'abolition de l'ordre de S. André. Jacques II roi d'Angleterre & d'Ecoſſe le rétablit l'an 1687, & fit quelques chevaliers au château de Windſor; mais ce prince fut détrôné peu après, & il ne reſte plus aucun chevalier de ceux qu'il avoit créés. * Aſhmole, *de l'ordre de la jarretiere.*

ANDRÉ (S.) ordre de chevalerie établi par Pierre, premier du nom, czar de Moſcovie, l'an 1698. Les chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André avec l'image du Saint pendante au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S. A. De l'autre côté eſt cette légende, *le czar Pierre conſervateur de toute la Ruſſie.* Dans l'angle ſupérieur de la croix eſt une couronne ſuſpendue à un anneau d'or, ſoutenue par un cordon de ſoye blanche : dans les trois autres angles on y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un chevalier armé. * *Journal de Verdun de janvier* 1722.

PRINCES DE CE NOM.

ANDRÉ I de ce nom, roi de Hongrie, fils aîné de LADISLAS *le chauve*, & petit-fils de MICHEL, frere de *Geiſa*, prétendoit avoir des droits légitimes à la couronne, comme étant couſin germain de S. Etienne, fils de Geiſa. Elle étoit poſſédée par Pierre, que l'empereur avoit placé ſur le trône. André réſolut de l'en faire deſcendre, de concert avec Bela ſon frere. Ils cabalerent parmi le peuple, & même parmi quelques idolâtres qui reſtoient dans la Hongrie, auſquels ils promirent de rétablir le paganiſme. L'affaire fut conduite avec tant d'adreſſe, que Pierre ayant été ſurpris à la chaſſe, eut les yeux crevés vers l'an 1046. Pour lors André ſe fit couronner, & commença ſon regne par faire mourir les évêques & les eccléſiaſtiques qui avoient été du parti de Pierre. Les païens crurent que ce roi avoit deſſein de leur tenir parole, en rétabliſſant les idoles; mais il parut toujours chrétien. Albert marquis d'Autriche, lui fit la guerre, & le défit en 1050. André eut encore quelques différends avec l'empereur Henri III que le pape Léon IX voulut terminer : ce qui lui fit faire un voyage en Hongrie l'an 1052. Depuis, Bela, frere d'André, peu ſatisfait de la part qu'il avoit dans le gouvernement, excita une guerre civile. Le roi voulut en vain s'oppoſer à ſes deſſeins ambitieux, & il fut tué en 1061. BELA lui ſuccéda. * Antoine Bonfinius, & Nicolas Iſthuanfius, *hiſt. Hung.*

ANDRÉ II, roi de Hongrie, dit le *Jéroſolymitain*; parcequ'il ſe croiſa pour la guerre ſainte, étoit fils de BELA III, & frere d'*Emeri*, lequel étant ſon aîné, ſuccéda à la couronne, & laiſſa *Ladiſlas*, qui ne regna que ſix mois. André monta ſur le trône après la mort de ſon neveu en 1205, & eut diverſes guerres à ſoutenir, dont il ſe tira heureuſement. En 1217 il ſe croiſa pour le voyage de la terre-ſainte, & alla s'embarquer à Veniſe. Il arriva dans la Paleſtine, & y donna des marques d'une grande bravoure; mais il ſe dégoûta bientôt, & prit le parti de retourner dans ſes états. Blondus & Bonfinius diſent qu'il fut deux ans au Levant; les autres ſoutiennent le contraire. Il s'y brouilla avec le patriarche de Jéruſalem; & à ſon retour en Hongrie, il eut quelques démêlés, qui le rendirent odieux à quelques-uns de ſes ſujets. On dit que c'eſt de lui que les gentilshommes Hongrois tiennent les priviléges dont ils ſont ſi jaloux. Il mourut l'an 1235. Il avoit été marié trois fois; la premiere avec *Gertrude*, fille de *Bertold* duc de Moravie, de laquelle il eut trois fils, & une fille, qui fut ſainte *Eliſabeth*, femme de *Louis VI* landgrave de Thuringe; la ſeconde avec *Iolande* de Courtenai, fille de *Pierre II*, ſeigneur de Courtenai, comte de Nevers, d'Auxerre, &c. empereur de Conſtantinople; & il en eut une fille nommée *Iolande*, qui fut ſeconde femme de *Jacques I* roi d'Aragon; la troiſiéme avec *Béatrix*, fille d'*Azon*, marquis d'Eſt; & elle le rendit pere d'*Etienne*. BELA IV lui ſuccéda. * Bonfinius, *hiſt. Hung.* Blondus. Jacques de Vitri. Sponde, &c.

ANDRÉ III, de Hongrie, dit *le Vénitien*, eſt ainſi nommé parcequ'il étoit fils du prince ETIENNE, fils d'ANDRÉ II, & d'une dame de Veniſe. André II laiſſa BELA IV pere d'ETIENNE V, à qui LADISLAS IV ſuccéda. Ce dernier fut aſſaſſiné par les Cumains en 1290. Il avoit une ſœur nommée *Marie*, femme de *Charles II* roi de Naples. Elle ſuccéda aux états de ſon pere & de ſon frere; & CHARLES, dit *Martel*, ſon fils aîné, fut couronné roi de Hongrie. André qui étoit couſin germain du roi Etienne, crut qu'il avoit plus de droit de monter ſur le trône, & ſe mit en état de le diſputer les armes à la main. Les Allemans ne lui furent point favorables, & même le pape Boniface VIII envoya en

Digitized by Google

Hongrie un légat, qui prit hautement le parti de Charles *Martel*. Ce coup étonna les Hongrois, qui étoient attachés à André. Pluſieurs l'abandonnerent; mais il lui reſta aſſez de partiſans pour ſe maintenir dans un coin du royaume, & pour porter la guerre en Autriche, qu'il ſoumit preſque toute entiere. Il mourut en 1301. * Bonfinius, *l.* 8 & 9, *hiſt. Hung.* Villani, *l.* 7, *c.* 134.

ANDRÉ de Hongrie, que les Italiens nomment ANDREASSE, roi de Naples, étoit fils de CHARLES II roi de Hongrie, & de ſa troiſiéme femme *Eliſabeth* de Pologne, & frere de *Louis*, auſſi roi de Hongrie. Robert *le bon* & *le ſage*, roi de Naples, ayant perdu Charles de Sicile, ſon fils unique, voulut donner un mari de ſa famille à Jeanne, fille aînée du même Charles de Sicile. C'eſt dans cette vûe qu'il fit venir en 1333 à Naples, Charles II roi de Hongrie ſon neveu, & André, fils puiné de Charles, qui fut fiancé le 18 ſeptembre avec Jeanne, qui étoit ſa couſine iſſue de germain. Cette princeſſe étoit alors en la neuviéme année de ſon âge; & André en avoit ſept. Le roi Robert tâcha de leur inſpirer des ſentimens d'union; mais il lui fut impoſſible d'en venir à bout. André ſe reſſentoit extrêmement des manieres hongroiſes, trop barbares pour une cour auſſi polie que l'étoit celle des rois de Naples. Enfin le roi Robert mourut au mois de janvier de l'an 1343. Il avoit contrebalancé par ſa prudence & par ſa conduite, les divers mouvemens de ces jeunes eſprits: après ſa mort ils ne garderent plus de meſures. Leur mariage avoit bien été conſommé; cependant Jeanne ne vouloit point qu'André prît la qualité de roi, mais qu'il gardât ſeulement celle de duc de Calabre: conteſtation qui eut des ſuites très-fâcheuſes. André avoit auprès de lui F. Robert, religieux de S. François, qui vouloit faire tomber ſur les Hongrois toutes les charges de l'état, & gouverner lui-même ſous le nom de ce prince. Jeanne ſe laiſſoit conduire par la fameuſe Catanoiſe, qui de lavandiere étoit devenu nourrice d'un des enfans du roi Robert, & qui depuis s'étoit érigée en gouvernante des princeſſes. Ce combat entre un moine & une lavandiere devint funeſte à l'état. Dans cet intervalle Eliſabeth reine de Hongrie, ayant fait un voyage à Naples, perſuada la reine Jeanne ſa belle-fille de ſe faire couronner avec André ſon mari. Cette cérémonie ſe fit avec une magnificence extraordinaire, en préſence de quatre cardinaux, que le pape Clément VI, qui étoit alors à Avignon, envoya à Naples; la reine de Hongrie avoit été le prier en cette ville de faire qu'André ſon fils fût déclaré roi. Quelque temps après, la reine Jeanne ſe trouva groſſe. Cette nouvelle charma le F. Robert, qui étoit entêté de ſes deſſeins ambitieux, & qui en faiſoit tous les jours de nouveaux. La Catanoiſe & ſes partiſans en prirent l'alarme, & réſolurent de ſe défaire du roi André. Divers auteurs ont dit que la reine Jeanne eut part à cette réſolution, & d'autres ajoutent qu'elle la ſavoit, & qu'elle la diſſimula. On ſoutient même que cette princeſſe treſſant un cordon d'or & de ſoye, André lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, & que la reine lui répondit, *que c'étoit pour l'étrangler.* Quoi qu'il en ſoit, le malheureux André périt par ce genre de mort dans la ville d'Averſe, le 18 ſeptembre 1345, n'étant encore qu'en la dix-neuviéme année de ſon âge. Son corps fut porté à Naples, & enterré dans l'égliſe cathédrale, dans la chapelle de S. Louis, où l'on voit ſon épitaphe. *Cherchez* JEANNE I, reine de Naples, & LOUIS roi de Hongrie & de Pologne. * Jean de Villani. Petrarque. Collenucio. Summonte. Bonfinius. Cromer. Sainte-Marthe. Sponde. Raynaldi. Bouche, &c.

ANDRÉ ou GUIGUES-ANDRÉ de Bourgogne, comte d'Albon, & dauphin de Viennois, fils puîné d'HUGUES III duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de ſa ſeconde femme *Beatrix* dauphine, fille unique & héritiere de *Guigues* IX ou X, dauphin de Viennois, & comte d'Albon, ſuccéda à ſon aïeul, & prit le nom de *Gui* ou *Guigues*, qui étoit commun aux princes dauphins. Il ſe ménagea avec tant de prudence dans la croiſade qu'on publia contre le comte de Toulouſe, qu'il ne fut ſuſpect, ni aux croiſés ni au comte. Il en uſa de même dans les différends du pape Innocent IV & de Frédéric II. Ce fut lui qui transfera à Grenoble un chapitre qu'il avoit fondé dans l'égliſe de S. André de Champagnac. Il mourut le 5 mars de l'an 1237, âgé de cinquante-deux ans, après avoir été marié trois fois, 1° à *Semnoreſe*, fille d'Aymar de Poitiers II du nom, comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Beatrix* de Caſtelar, fille puînée & héritiere de *Renier* de Caſtelar, de la maiſon de Sabran en Provence, dont il eut *Beatrix*, qui épouſa en 1214 *Amauri* V du nom, comte de Monfort, connétable de France, n'étant qu'en ſa deuxiéme année. Par ce mariage le dauphin acquit les comtés d'Embrunois & de Gapençois, qu'il conſerva par un traité fait avec Beatrix, quoiqu'il l'eût répudiée ſous prétexte de parenté: 3°. à *Beatrix* fille de *Boniface* I, marquis de Montferrat, & de *Conſtance* de Souabe, ſa premiere femme, dont il eut GUIGUES XI ou XII, *Jean* & *Anne*, premiere femme d'*Amé* ou *Amedée* IV comte de Savoye. * Du Chêne, *hiſt. des dauphins.* Sainte-Marthe, *hiſtoire généalogique de la maiſon de France.* Chorier, *hiſtoire de Dauphiné.* Le P. Anſelme.

HOMMES CÉLÉBRES.

ANDRÉ, archevêque de Céſarée en Cappadoce, vivoit dans le VI ſiécle. On ne ſait pas préciſément en quelle année: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ce fut avant Arétas, prélat de la même égliſe, qui a fleuri ſous l'an 540, comme le Mire l'a remarqué après Coccius. D'autres le placent même plus bas; mais ce n'a ne fait que confirmer les conjectures qu'on établit au ſujet d'André. Il a compoſé des commentaires ſur l'Apocalypſe, que nous avons dans la bibliothéque des peres & ailleurs, en grec & en latin. Le P. Théodore Peltanus jéſuite, traduiſit dans le XVI ſiécle de grec en latin ce commentaire d'André de Céſarée, qu'il fit imprimer en 1574 à Ingolſtad, avec de petits abrégés à la marge. Sixte de *Sienne* s'eſt trompé en parlant de cet archevêque de Céſarée, qu'il croit être le même qu'André de *Crete*, & auquel il attribue des ouvrages qui ſont de ce dernier. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Aubert le Mire. Théodore Peltanus. André du Sauſſai, *de Andr. &c.*

ANDRÉ, évêque de Samoſate, fut ami intime de Théodoret, & ſuivit preſque la même conduite que cet évêque. Il fut choiſi par Jean d'*Antioche* pour réfuter les anathématiſmes de S. Cyrille, & le fit avec beaucoup de modération. Nous avons encore cet ouvrage, avec les réponſes de S. Cyrille. André de *Samoſate* les ayant vues, les réfuta par un écrit moins modéré. Anaſtaſe *Sinaïte* fait mention de ce dernier ouvrage, & en rapporte un fragment dans ſon livre intitulé Ὁδηγὸς, *c.* 22. Il y a neuf lettres d'André dans la collection du pere Lupus, par leſquelles il paroît qu'il condamna Rabulas, qui avoit anathématiſé Théodoret; qu'il déſapprouva la lettre de S. Cyrille, pour l'union & la paix qui fut faite avec lui; mais qu'enfin il ſe rendit ſuivant l'exemple de Théodoret, & qu'il conſeilla à Alexandre de faire de même. Il fut condamné dans le conciliabule d'Ephèſe ſous Dioſcore, ſi nous en croyons Théophane. Il étoit mort avant le concile de Chalcédoine, où ſon ſucceſſeur, appellé Rufin, aſſiſta. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. au V ſiécle.*

ANDRÉ de Créte, dit le *Jéroſolymitain*, archevêque de Créte, aujourdhui de Candie, a fleuri dans les VII & VIII ſiécles. Il étoit de Damas. Après s'être

long-temps appliqué à l'étude, il ſe retira dans un monaſtère à Jéruſalem. C'eſt de-là qu'il eut le ſurnom de *Jeroſolymitain*, & non pas pour avoir été évêque de cette ville, comme divers auteurs l'ont écrit. Sa vertu & ſes ouvrages le rendirent cher à l'égliſe de Jéruſalem; & le patriarche Théodore le choiſit pour un de ceux qui devoient ſe trouver de ſa part au VI concile général, aſſemblé à Conſtantinople en 680 & 681. C'eſt le ſentiment commun; car les actes de ce concile diſent que ce fut George prêtre & moine, qui y aſſiſta de la part de Théodore. Il ſe peut faire que ce George, étant le plus ancien des députés, ait été le ſeul nommé dans ces actes. Il eſt pourtant ſûr qu'André alla à Conſtantinople; qu'il s'y fit admirer dans les diſputes qu'il eut contre les monothélites, & qu'il fut retenu pour être un des diacres du clergé de cette ville. Quelque temps après il fut nommé archevêque de Créte; & on dit qu'il mourut le 4 juillet de l'an 720. D'autres diſent le 14 juin 723. Les Grecs célébrent ſa fête le 4 juillet. Ce ſaint prélat a laiſſé divers ouvrages, mais ſur-tout grand nombre de ſermons ſur différens ſujets, recueillis par le pere Combefis, & imprimés en grec & en latin en 1644. On doit diſtinguer ce ſaint prélat d'un autre ANDRÉ DE CRÈTE, martyriſé l'an 761 de J. C. pour la défenſe des images, dont on fait la fête au 17 octobre. * Poſſevin, *in appar. ſacr.* Le Mire. Geſner. Gretſer. Voſſius. Combefis, &c. M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques.* Baillet, *vies des ſaints, le 17 octobre.*

ANDRÉ, Italien, religieux de Val-Ombreuſe, vivoit dans le XI ſiécle, du temps de l'empereur Henri IV. Il écrivit la vie de S. Jean Gualbert, fondateur de l'ordre de Val-Ombreuſe, dont il avoit été diſciple, & qui mourut l'an 1073. * Voſſius, *de hiſt. Lat.*

ANDRÉ, religieux de l'ordre de Fontevraud, qui vivoit au commencement du XII ſiécle, écrivit ſelon quelques-uns, vers l'an 1120, une relation de la mort du B. Robert d'Arbriſſel, fondateur du même ordre de Fontevraud, qui étoit mort le 26 fevrier de l'an 1117. Ce fut peu de temps après que Bauldric ou Balderic eut compoſé la vie du même Saint, qu'il dédia à Pétronille abbeſſe de Fontevraud. * Voſſius, *de hiſt. Lat.* Les auteurs de *l'hiſtoire litteraire de la France*, prétendent que André n'eſt point auteur de la relation dont on vient de parler. Ils en apportent des preuves qu'on peut conſulter au tome X de leur ouvrage.

ANDRE SYLVIUS, *voyez* BOIS. (André du)

ANDRE d'ALBALATE, *voyez* ALBALATE. (André d')

ANDRÉ, natif de Neufchâtel en Lorraine, & religieux de l'ordre de S. François, vivoit vers l'an 1300. On lui attribue des commentaires ſur le premier livre du Maître des ſentences, imprimés à Paris l'an 1514. Le Mire ſoutient qu'il a compoſé divers ouvrages, & il renvoie à Pitſeus, qui ne parle pourtant point de cet auteur. * *Conſultez* le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. pag.* 267. Echard. *tom.* 1.

ANDRE de Hongrie, de l'ordre des FF. Prêcheurs, s'eſt rendu recommandable par ſa vertu & par ſa doctrine. Le roi de Hongrie l'envoya à Bourdeaux auprès du pape Clément V, afin de ſolliciter la canoniſation de la B. Marguerite de Hongrie religieuſe de l'ordre de S. Dominique, & fille de Bela IV roi de Hongrie. Le pape fut ſi édifié de la ſageſſe & de la piété du P. André, qu'il le nomma archevêque d'Antivari, ville de Dalmatie, l'an 1305. Il gouverna ſaintement ſon troupeau pendant quelques années. Mais comme il aimoit toujours ſon état religieux, qui lui donnoit lieu de vaquer plus fréquemment à l'oraiſon, il obtint du pape Jean XXII la permiſſion de renoncer à ſa dignité épiſcopale. Il ſe retira dans ſon couvent, & y mourut quelques années après. * S. Anton. 3. *p. hiſt. tit.* 23, *c.* 11. Sigiſmund. Ferrar. *de reb. Hungar. prov. p.* 1, *l.* 2, *c.* 27. Font. *theatrum Domin. p.* 52.

ANDRÉ (Antoine) Aragonois, de l'ordre des FF. Mineurs, & diſciple de Jean Duns, dit *Scot*, fleurit au commencement du XIV ſiécle juſqu'à l'an 1320. Il a compoſé un commentaire ſur le livre des ſentences, imprimé à Veniſe en 1578 & 1584; un traité ſur les principes de Gilbert de la Porrée, imprimé au même endroit l'an 1512 & 1517; divers commentaires ſur les livres d'Ariſtote & de Boëce, imprimés au même endroit en 1480, 1509 & 1517. On dit que le P. Antoine André mourut vers l'an 1320. * Villot, *in Athen. Franc.* Wading, *in annal. & bibl. Min.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Le Mire, M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccleſ. du XIVe ſiécle.*

ANDRÉ (Jean) célébre juriſconſulte de Boulogne en Italie, né à Mugello près de Florence, vivoit dans le XIV ſiécle. Il enſeigna près de quarante-cinq ans le droit à Padoue, à Boulogne; & il écrivit des commentaires ſur les cinq livres des décrétales, ſous le titre de *Novella*. Il y a recueilli & mis en ordre les écrits des anciens. Ses autres traités ſont, des additions ſur le *ſpeculum juris* de Guillaume Durand, *Gloſſæ in Sextum & Clementinas, &c.* D'autres lui attribuent un livre de louanges de S. Jerôme. Ce ſavant homme, à qui Trithême, Balde, Forſter & Bellarmin donnent de grands éloges, mourut de la peſte le 7 juillet 1348. On dit qu'il fut enterré dans l'égliſe de S. Dominique de Boulogne, où l'on voit ſon tombeau avec ſon épitaphe, dans laquelle il eſt appellé *Rabbi doctorum, lux, cenſor normaque morum, &c.* Jean André avoit un fils nommé *Bonconſius*, qui étoit très-ſavant, & qui a laiſſé quelques traités de juriſprudence; une fille nommée *Bitine*, qu'il maria à *Jean* de S. George, célébre profeſſeur à Boulogne; une autre appellée *Novella*, très-ſavante, & femme de *Jean* Calderin, habile juriſconſulte, que Jean André adopta, après la mort de ſon fils. Sa femme *Milanthia* étoit auſſi très-docte. * Volaterran. Pancirolle. Bayle, *dict. crit.*

ANDRÉ de Sicile, juriſconſulte, *voyez* BARBATIUS.

ANDRÉ, abbé de Blanchernes, *voyez* AGNELLE.

ANDRÉ (François de Saint) préſident au parlement de Paris, *voyez* SAINT-ANDRE.

ANDRÉ, prêtre de Ratisbonne, a vécu dans le XV ſiécle, du temps de l'empereur Sigiſmond, vers l'an 1425. Il compoſa une chronique des ducs de Baviere, qu'on a depuis publiée à Bamberg. * Voſſius, *de hiſt. Lat.* Geſner, *in bibl.* Le Mire, *in auct. &c.*

ANDRÉ de Rhodes, Grec de nation, & archevêque de Coloſſe, étoit un de meilleurs théologiens de l'ordre de S. Dominique. Il aſſiſta au concile de Conſtance, & long-temps après il diſputa avec beaucoup de ſuccès au concile de Ferrare & de Florence, contre Marc d'Ephèſe, qu'il confondit en préſence des peres, & ne travailla pas peu pour la réunion des deux égliſes. On ne ſait pas bien l'année de ſa mort, mais ſeulement qu'il vivoit encore en 1445. * Sponde, *annal. eccleſ. ann.* 1438, *n.* 19 & 30. Bzov. *annal. eccleſ. eod. ann. n.* 7. S. Anton. 3 *p. hiſt.* 23, *c.* 11. Echard, *ſcript. ord. FF. Prad.*

ANDRÉ, d'Utrecht, religieux de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni, dans le monaſtère de Spanheim, écrivit dans le XV ſiécle divers ouvrages de piété, cités par Trithême, qui étoit abbé du même monaſtère. Il mourut l'an 1445. * Trithême. Valere André, &c.

ANDRÉ, abbé de Schonaugen, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Wormes, vivoit vers l'an 1513. Il compoſa divers traités, que les hérétiques brulerent, dans le temps que cette abbaye tomba ſous leur pouvoir, durant les guerres civiles de la religion. * De Viſch, *en ſa bibliothéque des écrivains de l'ordre de Cîteaux.*

ANDRÉ, abbé du monaſtère de S. Michel lès

Digitized by Google

Bamberg, de l'ordre de S. Benoît, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il laiſſa un ouvrage de la conception de la ſainte Vierge; un autre des papes, archevêques, évêques, abbés & abbeſſes de l'ordre de S. Benoît qui ont été canoniſés; & un de la vie de S. Odon ou Othon, apôtre de la Poméranie. Le P. Gretſer a publié ce dernier ouvrage, qui eſt en quatre livres. André mourut en 1519, s'il eſt vrai qu'il fut abbé en 1483, & qu'il gouverna ſon abbaye durant trente-ſix ans. * Voſſius, *de hiſt. Lat. l. 3, c. 6 & 10.* Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. &c.*

ANDRÉ (Emeric) abbé de S. Michel d'Anvers, de l'ordre de Prémontré, laiſſa quelques ouvrages de ſa façon, & entr'autres une maniere de commentaire ſur les épîtres & évangiles de l'année. Il mourut l'an 1540. * Valere André, *biblioth. Belg.*

ANDRÉ (Dominique) Eſpagnol, étoit natif d'Alcanitz dans le royaume d'Aragon. Apparemment qu'il a vécu ſur la fin du XVI ſiécle: les auteurs de ſon pays ſont ſi peu exacts, qu'ils ne ſe ſont point voulu donner la peine de nous l'apprendre. Quoi qu'il en ſoit, il étoit poëte latin, & il laiſſa divers ouvrages de piété: *De hominis redemptione lib. VII. De mutuo Dei & Virginis amore lib. III. De Judicio, &c.* * Vincent Blaſco Lanuza, *in chron. Aragon.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.*

ANDRE, ANDRÉE ou ENDRIS (Jacques) miniſtre proteſtant, né le 25 mars 1528, a été un des plus zélés luthériens du XVI ſiécle. Il étoit de Waiblinge, qui eſt un bourg dans le duché de Wirtemberg, & fils de *Jacques* Endris maréchal; & c'eſt pour cette raiſon que ſes compagnons d'école l'appelloient Jacques *Smidlin*, c'eſt-à-dire, Jacques *le maréchal*. Il s'appliqua avec ſuccès pendant trois ans à étudier les belles lettres; mais ſes parens qui étoient pauvres, ne pouvant ſubvenir aux beſoins du jeune André, prirent le parti de lui faire quitter l'étude, & l'engagerent à un charpentier, pour apprendre cette profeſſion; mais quelques perſonnes de diſtinction, qui goûterent l'eſprit de ce jeune homme, le mirent au collége, où il fit de grands progrès, & remporta pluſieurs fois les récompenſes de ſon application à l'étude. Après avoir fini ſa philoſophie, il obtint le degré de maître-ès-arts à Tubinge l'an 1545: il s'appliqua enſuite à la théologie, apprit l'hébreu, & fut élu miniſtre l'an 1546. Depuis, s'étant mis à prêcher les ſentimens des nouveaux docteurs, il fut applaudi par ceux de ſon parti. Les plus grands princes de la confeſſion d'Augsbourg l'employerent en diverſes occaſions; & même il eut ordre de venir à Paris en 1561, pour aſſiſter au colloque de Poiſſi, qu'il trouva terminé. Il épouſa une femme, dont il eut neuf garçons & neuf filles. Quelque temps après, il fut fait chancelier & recteur de l'univerſité de Tubinge; & dans la ſuite il fit divers voyages dans la Saxe, dans le Palatinat, & même en Danemarck, pour l'union des princes de la confeſſion d'Augsbourg. Il en vint heureuſement à bout, & pluſieurs lui en témoignerent leur reconnoiſſance, par des préſens, & par des éloges. On l'accuſa d'avoir des ſentimens particuliers touchant la religion, mais il ſe tira fort bien d'affaire. Il écrivit un très-grand nombre d'ouvrages, dont le plus conſidérable eſt le livre de la concorde, & pluſieurs autres ouvrages qu'il a faits ſur l'Ubiquité. Il perdit ſa premiere femme l'an 1583. Un an & demi après il en épouſa une ſeconde, & mourut le 7 janvier de l'an 1590, en la ſoixante-deuxiéme année de ſon âge. Quelques auteurs ont dit que ſur la fin de ſa vie, il reconnut la fauſſeté de la doctrine qu'il prêchoit, & qu'il rentra dans le ſein de l'égliſe. Les proteſtans le nient. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Hoſpinien. Oſiander, &c.

ANDRÉ (Jean-Valentin) petit-fils de *Jacques* André, miniſtre proteſtant, *dont nous venons de parler*, naquit en 1586. Sa ſcience & ſes autres bonnes qualités lui obtinrent ſucceſſivement divers emplois honorables. Il fut premierement doyen à Vayhing, peu de temps après ſurintendant à Calwe, enſuite prédicateur à la cour d'Everard III, duc de Wirtemberg, puis abbé de Bebenhauſen, & enfin d'Adelberg. Le duc qui le chériſſoit beaucoup, & qui avoit en lui une grande confiance, voulut qu'on ſe ſervît dans ſes états de la confeſſion de foi, telle qu'elle ſe trouve dans ſon livre intitulé, *Idea diſciplinæ chriſtianæ*. André mourut le 27 juin 1654. Outre ſes poëſies où il célébre les louanges d'Auguſte duc de Wolfenburel, on a de lui: *Mythologia chriſtiana, id eſt, virtutum & vitiorum imago. De curioſitatis pernicie ſyntagma. Opuſcula de reſtitutione Reipublicæ chriſtianæ in Germania. Subſidia rei chriſtianæ & litterariæ. Theophilus, id eſt, de religione chriſtiana colenda. Menippus prior & poſterior. Peregrinus in patria. Fama Andreana refloreſcens*; c'eſt un ouvrage où il parle de ſa famille, & particuliérement de *Jacques* André, ſon grand-pere. Bien des gens l'ont auſſi regardé comme le fondateur de la prétendue confrérie des freres de la Roſe-Croix. * *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition de Hollande 1740.

ANDRÉ DE SAINT JOSEPH ou ROSETI, publia en 1641 un ouvrage intitulé, *Maria virgo conſtans & animoſa*, dont Hippolyte Maracci fait mention, *in bibl. Mariana, P. I. p. 91 & 92.*

ANDRÉ (Valere) de Deſſchel, petit village dans le Brabant, a immortaliſé ſon nom par divers ouvrages, dont il a enrichi le public. Il naquit le 25 novembre de l'an 1588, & il profita ſi bien ſous divers bons maîtres, qu'il devint lui-même un maître excellent. Il enſeigna le droit à Louvain, & fut bibliothécaire de l'univerſité de la même ville. Il ſavoit les langues & les belles lettres. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, & entr'autres ſa bibliothéque des auteurs des Pays-Bas, ſouvent citée dans cet ouvrage. Il la publia en 1623 *in*-8°, & depuis il la donna augmentée & corrigée en 1643, ſous le nom de *bibliotheca belgica, de Belgis vitâ ſcriptiſque claris*. C'eſt le plus beau corps de bibliothéque que nous ayons pour les écrivains des dix-ſept provinces des Pays-Bas. Valere André eſt aſſez judicieux, & parle lui-même de ſes ouvrages avec beaucoup de modeſtie. *in bibl. p. 855.* Nous ignorons l'année préciſe de la mort de cet auteur: il eſt certain qu'il vivoit encore en 1652. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dit qu'il le vit à Louvain cette année, & qu'il fit amitié avec lui. * *Huetii comm. de reb. ad eum pertin. p. 137.*

ANDRÉ (Tobie) fils d'un miniſtre du comté de Solms Braunfels, naquit à Braunfels le 19 octobre 1604, & ſuccéda en 1634 à Janus Gebhardus, profeſſeur en grec & en hiſtoire, dans l'univerſité de Groningue. L'amitié particuliere qu'il avoit liée avec Deſcartes, lui fit prendre ſes intérêts avec chaleur, pendant la vie & après la mort de ce grand homme. Il enſeignoit ſa philoſophie, & écrivit pour la défendre deux ouvrages latins, ſavoir, *Methodi Carteſianæ aſſertio oppoſita Jacobi Revy præfat. Methodi Carteſianæ conſiderationi theologicæ*, en 1653, & la même année: *Brevis replicatio brevi explicationi mentis humanæ Henrici Regii repoſita.* André fut bibliothécaire de l'académie, & mourut à Groningue le 17 octobre 1676. * Bayle, *dict. cit.* On apprend diverſes circonſtances de la vie d'André Tobie, dans la préface d'un de ſes ouvrages intitulé, *Exercitationes philoſophicæ duæ, de potentia malorum ſpirituum in corpora.*

ANDRÉ DE HARCLAI, ainſi nommé du lieu de Harclai, dans la province de Weſtmorland, lieu de ſa naiſſance, vivoit du temps d'Edouard II roi d'Angleterre, & fit paroître beaucoup de bravoure, ſurtout à la bataille de Burroughbridge, où il tua Humphrei Bohum comte d'Hereford, & prit Thomas comte de Lancaſtre, avec pluſieurs autres gentilshommes.

Pour

Digitized by Google

Pour le récompenſer, le roi le fit comte de Carliſle, & lui donna en propre l'iſle de Man. Mais ſur quelques mécontentemens qu'il eut, il conſpira contre ſon ſouverain, pour le livrer entre les mains des Ecoſſois : ayant été découvert, il fut condamné à mort & exécuté. * *Dict. Angl.* Imhoff, *en ſes pairs d'Angleterre.*

ANDRÉ (Jean) mahométan, natif de Xativa, qui eſt une petite ville du royaume de Valence, ſuccéda à ſon pere dans la dignité d'alfaqui de Xativa. L'an 1487, le jour de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, aſſiſtant au ſermon, prononcé par Marques Adelora, en la grande égliſe de Valence, il fut éclairé de la connoiſſance de Jeſus-Chriſt, demanda le baptême, & obtint le nom de *Jean André*, ſe ſouvenant de la vocation de S. Jean & de S. André. Voici comme il parle de lui-même dans la préface d'un de ſes ouvrages, intitulé, *confuſion de la ſecte de Mahumed*; & dont il ſera parlé ci-après. « Ayant reçu les ordres » ſacrés, *dit-il*, & d'alfaqui & d'eſclave de Lucifer, » fait prêtre & miniſtre de Chriſt, je commence, » comme S. Paul, à prêcher & publier le contraire de » ce que j'avois auparavant fauſſement cru & affirmé, » & avec l'aide du Seigneur très-haut j'ai converti pre- » mierement en ce regne, & guidé à la fin du ſalut, » pluſieurs ames d'infidéles Maures, qui s'en alloient » perdre en enfer. De-là je fus appellé par les plus » catholiques princes le roi don Fernand & la royne » donne Iſabelle, afin que j'allaſſe prêcher en Grena- » de aux Maures de ce royaume, que ſon alteſſe avoit » conquis. Dont par ma prédication & volonté de » Dieu (qui le vouloit ainſi) une tourbe infinie de » Maures reniant Mahumed ſe convertit à Chriſt : & » peu après je fus créé chanoine par leur bénignité, & » fus une autre fois appellé par la très-chrétienne royne » Iſabelle, afin que je m'en vinſſe en Aragon, pour » m'employer en la converſion des Maures de ces » regnes, leſquels .... & au dam & péril des prin- » ces chrétiens perſéverent juſqu'aujourd'hui en leur » erreur ; mais cette très-ſainte intention de ſon al- » teſſe, pour la mort qui la prévint, ne put ſortir ſon » effet. » Il ajoute que pour ne point demeurer oiſif, il ſe mit à traduire d'arabe en langue aragonoiſe toute la loi des Maures, ouvrage qu'il fit, comme il le dit dans la même préface, par le commandement de Martin Garcia, évêque de Barcelone, & inquiſiteur en Aragon. Après avoir achevé cet ouvrage, il fit celui dont j'ai parlé ci-deſſus, qui parut premierement en eſpagnol, & enſuite traduit en diverſes langues. Gui le Févre de la Boderie en fit une traduction françoiſe ſur l'italien, qu'il publia à Paris chez Martin le Jeune l'an 1574 *in*-8°. Le deſſein d'André dans cet ouvrage eſt de faire connoître la diverſe croyance des Maures, & de porter les chrétiens à plaindre leur aveuglement, & à prier le Seigneur de les éclairer. Il y fait voir les fabuleuſes fictions, moqueries, tromperies, folies, inconvéniens, impoſſibilités & les contradictions, dont s'eſt ſervi Mahumed pour tromper les ſimples peuples, & qu'il a laiſſées & répandues dans les livres de ſa ſecte, & principalement en l'alcoran, qu'il dit lui avoir été révélé en une nuit par un ange, quoiqu'ailleurs il affirme avoir employé vingt ans à le compoſer. Ce livre a été aſſez eſtimé, & tous ceux qui écrivent contre le Mahométiſme le citent beaucoup. * *Voyez* Hoornbeeck dans la diſpute *de mahummediſmo*, qui eſt une partie de ſa *ſumma controverſiarum*. Hottinger, *hiſtoria orientalis*. Samuel Schulter, *eccleſ. mahumedana breviter delineata*. Bayle, *dict. crit.*

ANDRE, bourg de Perſe dans le Dageſtan, eſt ſitué ſur la riviere de Koiſu, à ſept lieues de Jarku. La plupart des habitans ſont pêcheurs. Olearius, *liv. 6* de ſon voyage de Perſe & de Moſcovie, parle d'une coutume qu'ils ont dont il n'a pu ſavoir la raiſon. Cette coutume eſt que dans leurs nôces, les conviés tirent chacun une fléche au plancher, qu'ils y laiſſent juſqu'à ce qu'elles pouriſſent & tombent d'elles-mêmes.

☞ ANDREA ANDRIAM, de Mantoue, excellent graveur en bois, principalement en camaïeu. L'abbé de Marolles, *p.* 139 de ſon premier catalogue, l'a ſurnommé le *petit Albert*, ſans aucun fondement. C'eſt Andrea Andriam qui a gravé en 1598, le beau triomphe de Jules Céſar, peint par André Manteigne : il en a fait un chef-d'œuvre de gravure en ce genre. Il a pareillement gravé de cette maniere pluſieurs piéces d'après Raphaël, le Titien & autres fameux peintres. Sa marque eſt deux A gothiques renfermés l'un dans l'autre. C'eſt cette marque qui l'a fait confondre avec Albert Altorffer, Suiſſe, graveur en bois & en cuivre, qui vivoit cent ans avant Andrea Andriam. * Papillon, *traité hiſtorique & pratique de la gravure en bois.*

ANDREADES (Luctatius Petræus) Hollandois, né à Harlem de parens Brabançons, s'eſt diſtingué par ſes poëſies latines : elles roulent ſur des ſujets ſpirituels, & ont été imprimées à Malines en 1617 *in*-8°. On trouve parmi ſon *Achantides aſpricollis*. C'eſt ce que dit l'auteur Hollandois de la deſcription de Harlem, cité dans le *dictionnaire hiſtorique*, de l'édition de Hollande 1740.

ANDREAPOLIS, eſt le nom donné par les anciens à trois villes différentes, appellées *Saint-André*, dont l'une eſt en Eſpagne, l'autre en Allemagne, & la troiſiéme en Ecoſſe.

ANDREASBERG, *Andreasberga*, petite ville d'Allemagne dans la baſſe Saxe. Elle eſt ſur une petite riviere dans la principauté de Grubengahen, vers les confins de celle d'Anhalt, entre la ville de Goſlar & celle de Northauſen, à ſept lieues de la premiere, & à ſix de la derniere. Andreasberg eſt conſidérable par de fort bonnes mines de fer, qui ſont dans ſon territoire. * Mati, *dict. géogr.*

ANDREHAN, dit auſſi AUDENEHAN (Arnoul ſire de) en Boulonois, maréchal & porte-oriflamme de France, pouvoit être fils de Baudouin ſeigneur d'Audenehan, qui vivoit en décembre 1330. Il rendit de ſi grands ſervices à l'état pendant les guerres, que le roi Jean auquel il s'attacha lorſqu'il n'étoit encore que duc de Normandie, lui fit aſſigner une rente ſur le tréſor, par lettres du 19 ſeptembre 1343, & le fit capitaine ſouverain du comté d'Angoulême, ſur la fin de l'année 1349. Les tréves ayant été rompues en Gaſcogne en 1351, il demeura priſonnier des Anglois avec le maréchal de Néelle dans une rencontre au commencement du mois d'avril. Après ſa délivrance & la mort du maréchal de Beaujeu, arrivée au mois d'août, le roi Jean le fit maréchal de France, lui donna la terre de Waſſignies près de Guiſe, au lieu de la rente qu'il prenoit ſur le tréſor, & le gratifia encore la même année de pluſieurs ſommes, tant pour lui aider à payer ſa rançon, que pour retirer ſa terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit enſuite ſon lieutenant-général en Poitou, Saintonge, Limoſin, Angoumois, Périgord & dans tout le pays d'entre les rivieres de Loire & Dordogne, par lettres du 6 mars 1351, (vieux ſtyle) où ne pouvant pas réſider, il y commit des lieutenans. L'année ſuivante il alla par ordre du roi en Bretagne & en Normandie, où il fut inſtitué lieutenant-général par lettres du 2 août 1353, & en Picardie l'année ſuivante. Lorſque ce monarque alla à Rouen pour diſſiper les pratiques du roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnerent, & de-là fut envoyé pour réprimer les factieux de la ville d'Arras, qui s'étoient mutinés. Il ſe trouva auprès de ce prince à la journée de Poitiers en 1356, où après avoir combattu vaillamment, il reſta priſonnier, & fut conduit en Angleterre. En état de

retour, il fut retenu du grand conſeil du roi par lettres du 4 novembre 1360, & le 13 avril ſuivant il alla ſervir en Languedoc avec deux chevaliers & ſoixante écuyers de ſa compagnie ſous le connétable de Sienne. Il y reſta juſqu'au 13 juillet 1361, ayant pendant ce temps-là ménagé la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Il ſuivit le connétable du Gueſclin en Eſpagne au ſecours du roi Henri, & fut encore fait priſonnier à la bataille de Navaret en 1367. Après avoir obtenu ſa liberté, ſon âge ne lui permettant plus d'exercer ſa charge de maréchal de France, il la remit entre les mains du roi Charles V, qui lui donna l'oriflamme à porter : *choſe non octroyée*, dit Belleforeſt, *qu'à des chevaliers vieux & expérimentés, & renommés de grande prud'hommie*, & lui fit d'autres graces. Quoique ſa vieilleſſe le pût légitimement diſpenſer des fatigues de la guerre, l'envie qu'il eut néanmoins de ſuivre le connétable du Gueſclin, qui retournoit en Eſpagne, le fit réſoudre de l'y accompagner avec certain nombre de gens d'armes. Le roi pour lui aider à ſe mettre en équipage, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû, dont les lettres furent expédiées le 1 novembre 1370; mais à peine fut-il arrivé en ce pays-là, qu'il y mourut au mois de décembre ſuivant. Ses obſèques furent faites par ordre du roi, avec celles du ſeigneur de Charni en l'égliſe des Celeſtins de Paris. Il ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne* de Walincourt, dame de Hamelaincourt ſa femme, & *Jean* ſeigneur de Neuville ſon neveu, auſſi maréchal de France par commiſſion du dauphin, fut ſon héritier. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers.*

ANDREINI (Iſabelle) native de Padoue, fameuſe comédienne d'Italie, a paru ſur la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. Elle étoit très-belle, excellente actrice, chantoit bien, & jouoit de pluſieurs inſtrumens; mais ce qui l'a le plus diſtinguée, ç'a été le talent qu'elle avoit pour la poëſie. Ses ouvrages la firent eſtimer de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de diſtinction en Italie; elle fut même aggrégée à l'académie des *Intenti* de Padoue, où elle prit le ſurnom d'*Acceſa*. Elle entreprit un voyage en France, où tous les ſeigneurs de la cour lui firent beaucoup d'accueil. Elle mourut à Lyon d'une fauſſe couche en 1604, âgée de quarante-deux ans. Son mari François Andreini, qui l'avoit accompagnée, la fit enterrer à Lyon, & l'honora d'une épitaphe, où il loue ſa piété & ſa chaſteté. On ne ſera pas fâché de la trouver ici.

D. O. M.

Iſabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute predita, honeſtatis ornamentum, maritaliſque pudicitiæ decus, ore facunda, mente fœcunda, religioſa, pia, muſis amica, & artis ſcenicæ caput, hîc reſurrectionem expectat.

Ob abortum obiit 4 idus junii 1604, annum agens 42. Franciſcus Andreinus mœſtiſſimus poſuit.

Outre des lettres, des ſonnets, des madrigaux, &c. elle a encore laiſſé une paſtorale intitulée *Mirtille*. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (François) mari de la précédente, étoit natif de Piſtoye. Il nous apprend lui-même que pendant qu'il fut dans la troupe des comédiens *Geloſi*, il ſe plut beaucoup à jouer le perſonnage de rodomont. Il prenoit le titre d'un *capitan ſpavento da vall' inferna*; & il quitta le perſonnage où il s'étoit principalement ſignalé, qui étoit celui d'amant. *Io laſciai di recitare la parte mia principale, laquale era quella dell' innamorato.* Après la mort de ſa femme, il ne ſongea plus qu'à changer ſa qualité d'acteur en celle d'auteur, & il choiſit pour la matiere de ſes ouvrages celle où il s'étoit exercé ſur la ſcène, je veux dire les rodomontades d'un capitan. Il fit des dialogues ou des *ragionamenti* en proſe, & leur donna le titre de *bravoure del capitano ſpavento*, dont il s'eſt fait diverſes éditions. La quatriéme eſt de Veniſe en 1623 *in*-4°. La premiere eſt de 1607. On voit à la tête du livre les complaintes du berger *Corinto alla defunta ſua fillide*, il la nomme ſa femme, & *alla ſua boſcareccia ſampogna.* * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (Jean-Baptiſte) eſt auteur d'une tragédie intitulée, *la Florinda*, & imprimée à Milan en 1606. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREJOF, ville près du Boryſthène, entre la Moſcovie & la Pologne, & à ſix vingts lieues de Warſovie, eſt fort connue des politiques, depuis le traité fameux que les Moſcovites y firent avec la Pologne, ſous le regne d'Etienne Battori, & qu'on nomme *pacta Andrejovienſia.* Toutes les puiſſances de l'Europe, qui pouvoient avoir quelque affinité avec ces états, furent invitées d'envoyer des plénipotentiaires à cette fameuſe aſſemblée. * *Mém. du chevalier de Beaujeu.*

ANDRELINUS (*Publius Fauſtus*) natif de Forli en Italie, excella dans la poëſie dès ſa jeuneſſe, & mérita à l'âge de vingt-deux ans la couronne de laurier, que l'académie de Rome donnoit à ceux qui avoient réuſſi. Ce fut ſa piéce poëtique, intitulée *Livia*, qui remporta ce prix. Il vint à Paris, où il fut long-temps profeſſeur en poëſie, en rhétorique, & en ſphére dans l'univerſité, ſous les regnes de Charles VIII & de Louis XII. Il y publia en 1490 ſon poëme diviſé en quatre livres, intitulé *Livia*, du nom de ſa maîtreſſe, & enſuite trois livres d'élégies. Après avoir pris la qualité de poëte couronné, il prit celle de *poëta regius & regineus*, poëte du roi Louis XII, & de la reine Anne de Bretagne. Il y a encore douze églogues de lui, imprimées en 1546. Il ne s'eſt pas contenté de faire des vers, il a auſſi écrit en proſe des lettres morales & proverbiales, dont on a fait une édition à Strasbourg en 1517. Beatus Rhenanus y a joint une préface, dans laquelle il les loue exceſſivement. Ces lettres ont été augmentées par Jean Arboreus, théologien de Paris. Quelques-unes des poëſies d'Andrelinus ont été traduites en françois par un poëte de Paris, qui s'appelloit *Etienne Privé*. Cette traduction qui parut l'an 1604, n'eſt propre qu'à faire mépriſer l'original. Jean Paradin avoit déja mis en françois une centaine des diſtiques qu'Andrelinus avoit dédiés à Jean Ruzé, tréſorier des finances de Charles VIII. Les poëſies d'Andrelinus ont été inſerées dans le premier tome des délices des poëtes Italiens. On en a jugé aſſez différemment. Il faiſoit des vers avec beaucoup de facilité; les termes en ſont magnifiques, mais il ſont vuides de ſens. Il mourut pendant l'hiver de 1518 avant pâque, c'eſt-à-dire, 1519 ſuivant le calcul romain. Eraſme l'accuſe d'avoir été de mauvaiſes mœurs, & d'avoir déclamé contre les théologiens catholiques. * Eraſmus, *adage* 68, *cent.* 2, *chiliad.* 2, *epiſtolar. l.* 5, *ep.* 68, *l.* 3, *ep.* 20 & 21. Leandre Alberti, *deſcript. Italiæ.* Geſner, *biblioth.* Jul. Scaliger, *de poëtica, l.* 6. Voſſ. *inſtitut. poëticar.* Guillaume Collet, *art poëtique, traité de la poëſie morale, n.* 42, *pag.* 178, & *n.* 45, *pag.* 105 & 126. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRES, *Androſia*, bourg de la Natolie, dans la province de Bolli, confine la province de Chiangare. Il a été autrefois fort peuplé; mais le nombre de ſes habitans eſt fort diminué, depuis que les Turcs en ſont les maîtres. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANDRESELLE, *Andreſellus*, eſt à une petite lieue au midi de Guines, en allant vers Champeaux, & à trois lieues de Melun, en allant vers Roſoi. Ce village eſt renommé pour avoir été la patrie du pape Martin IV, que beaucoup de gens avoient cru de la ville de Brie-Comte-Robert. * Baudrand, *dict. géogr.*

Digitized by Google

ANDREUCCI (André-Jérôme) jéſuite, né à Viterbe en Italie l'an 1684, entra dans la ſociété le 25 octobre 1701. Il fut admis à la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux le 15 août 1718. Le mémoire que nous ſuivons ne nous dit rien de ſa mort, & ne marque pas non plus s'il eſt encore vivant. On y dit ſeulement qu'après avoir profeſſé les humanités, il enſeigna trois ans la philoſophie, & cinq la théologie, & qu'enſuite il a été employé par l'évêque de Pavie, ſous les ordres duquel il s'eſt livré aux matieres théologiques. Le même mémoire cite du P. Andreucci ces ouvrages. 1. *Aſſertiones morales ex tractatu de pœnitentiæ ſacramento*, à Rome 1723 *in*-12. 2. *De ſacroſanctæ uſu Euchariſtiæ crebriùs aut rariùs laïcis concedendo*, à Rome 1720 *in*-12. 3. *Aſſertiones morales ex tractatu de pœnitentiæ miniſtro*, à Rome 1724 *in*-12. 4. *Introduzione al chericato* : (ou introduction à l'état eccléſiaſtique) à Rome 1724 *in*-12. 5. *Sententia epiſcopalis vindicata in cauſa papienſi epiſcopum inter & canonicos*, à Milan 1726 *in-fol.* 6. *Il culto dovuto à Dio, overo breve notizia delle tre virtu theologali, fede, ſperanza, è carita.* C'eſt-à-dire, le culte dû à Dieu, ou courte expoſition des trois Vertus théologales, la Foi, l'Eſpérance & la Charité : à Pavie 1727 *in*-12, à Veniſe 1728 & à Rome 1729. 7. La vie de S. Emidius, évêque d'Aſcoli, avec des prieres & des exercices pour trois jours, en italien, à Rome 1728 *in*-12. 8. *Memoriale confeſſariorum, ſive de ſacramento & miniſtro pœnitentiæ*, &c. à Rome 1731 *in*-12, & à Veniſe 1734. 9. *De epiſcopo titulari, tractatus canonico-theologicus*, à Rome 1732 *in*-4°. 10. *Vita della ſerva di Dio Roſa Venerini, fondatrice delle Maeſtre pie*, à Rome 1732 *in*-4°. 11. *Opuſcula moralia de Euchariſtia.* 1. *De cultu Euchariſtiæ.* 2. *De Euchariſtia crebriùs aut rariùs danda laïcis.* 3. *De ſacrificio quotidiano.* 4. *De uberiori fructu ſacrificii in loco ſacro* : à Rome 1733 *in*-4°, à Veniſe 1736. 12. *De dignitate, officio, ac privilegiis cardinalium*, à Rome 1734 *in*-12. 13. *De patriarchatu Antiocheno tractatus hiſtorico-theologicus*, à Rome 1735 *in*-12. 14. *De origine epiſcopatûs Polymnianenſis* (Poligano) *opuſculum*, à Rome 1737 *in*-12. 15. *De tuenda pace & concordia inter epiſcopum & capitulum, tractatus canonico-theologicus*, à Rome 1737 *in*-4°. 16. Pratique de la confeſſion, & de l'obligation d'inſtruire le peuple de ce qui concerne la foi : en italien, à Aſcoli, ſans nom d'auteur ; & à Veniſe avec ſon nom, 1737 *in*-12. 17. *De ritu Ambroſiano, opuſculum*, à Rome 1738 *in*-12. 18. De ce qu'un prêtre doit dire à un moribond, & de ce dont il doit l'avertir, en italien, à Rome 1738 *in*-12. 19. *De obſervandis ab epiſcopo in authenticandis reliquiis*, à Rome 1739 *in*-12. 20. *Ritiramento ſpirituale d'un ordinando in Veſcovo*, à Rome 1739 *in*-12. 21. Traité contre l'obſervation des ſonges, où l'on montre que les ſonges ne prédiſent rien, & qu'il eſt ſuperſtitieux, criminel & dangereux d'en tirer des conſéquences, à Rome 1740 *in*-12, ſous le nom ſuppoſé de François-Antoine Gaffori. 22. *Notizie iſtoriche de ſancti martiri Valentino prete, & Hilario diacono primi Apoſtoli della citta di Viterbio*, à Rome 1740 *in*-4°. 23. *De protonotariis apoſtolicis è numero participantium tractatus canonico-theologicus.* 24. *Confeſſarius Monialium ritè edoctus.* 25. Exercices ſpirituels, à l'uſage des Prêtres, en italien. * Extrait d'un mémoire latin, communiqué par le R. P. Oudin, jéſuite.

ANDREWS (Lancelot) évêque de Wincheſter. C'eſt le même que LANCELOT (André) évêque de Wincheſter, dont on trouve un article à ſon rang. *cherchez* LANCELOT (André).

ANDRI (Nicolas) *cherchez* ANDRY.

ANDRI ou ANDRIA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Bari, avec titre de duché. C'eſt un évêché ſuffragant de Trani. Le duché d'Andri eſt aujourd'hui dans la maiſon des Caraffes. Il a été autrefois dans celle de Baux. *Pierre* laiſſa une fille unique *Eliſabeth* de Baux, ſeconde femme de *Frédéric* d'Aragon, depuis roi de Naples, auquel elle porta le duché d'Andri. La ville de ce nom eſt dans une plaine fertile. Luc-Antoine Reſta évêque d'Andri, fit en 1586 des conſtitutions ſynodales, que nous avons dans la derniere édition des conciles. * Leandre Alberti, *deſcript. Ital.*

ANDRIA, *cherchez* ANDRO.

ANDRINOPLE, *Adrianopolis*, ville de Thrace, ſur les bords de l'Hebre, ou de la Marize. Quelques auteurs ont prétendu que cette ville avoit été fondée par Oreſte, & qu'elle en porta le nom : elle fut auſſi nommée *Uſcudama.* Elle fut preſque ruinée par un tremblement de terre ; mais l'empereur Adrien la fit rétablir, après avoir été guéri de ſa folie. L'oracle, qu'il avoit conſulté ſur la phrénéſie dont il étoit frapé, lui avoit ordonné de s'emparer du nom, ou de la demeure de quelque furieux. Adrien appliqua cette réponſe à la ville d'Oreſte ; & après avoir été guéri, il la nomma de ſon nom *Adrianopolis.* Elle fut dans la ſuite métropole, ſous le patriarchat de Conſtantinople, & elle eut onze ſuffragans. Andrinople a été célébre par la ſainteté de pluſieurs de ſes évêques, comme de S. Eutrope, qui vivoit dans le IV ſiécle. Lucius lui ſuccéda, & fut un fidéle défenſeur de la foi orthodoxe contre les ariens, qui le perſécuterent & qui le firent mourir en exil : il avoit aſſiſté au concile de Sardique. Ammon, autre évêque d'Andrinople, a ſouſcrit à celui de Conſtantinople, ſous Nectaire. Soliman I empereur des Turcs prit en 1362 cette ville, qu'il fit la capitale de ſon empire. Elle le fut juſqu'en 1453 que Mahomet II prit Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Edreneh*, & d'autres *Andernopoli.* Elle eſt grande, riche & peuplée. Les monarques Ottomans y font ſouvent leur ſéjour, à cauſe de la commodité de la chaſſe. Les murailles de cette ville ſont bâties à la grecque, c'eſt-à-dire, comme celles que nous voyons qu'on élevoit autrefois parmi nous, avec des tours quarrées, & en certains endroits, des tours rondes qui ſont plus groſſes. Les édifices publics & particuliers n'ont rien d'extraordinaire. On y remarque ſeulement que les marchands & les artiſans d'une même profeſſion, y ſont aſſemblés en mêmes quartiers ; ce qui eſt ordinaire dans toutes les villes de l'état du Turc. Les environs d'Andrinople ſont très-fertiles, & arroſés par les rivieres de Marize, Darde & Tomapa. Il y a eu deux autres villes du même nom ; l'une ſur l'Iſter ou Danube, & l'autre dans l'Epire, à laquelle Juſtinien donna depuis ſon nom. * Spartien, *in Adriano.* Lampridius, *in Heliogabalo.* S. Athanaſe, *epiſt. ad ſolit.* Ammien Marcellin, *l.* 27, *c.* 4. Chalcondyle. Leunclavius. Bayle, *dict. crit.*

ANDRISCUS, eſt le nom d'un miſérable Grec, qui s'éleva dans la Macédoine vers l'an 606 de Rome, & qui ſe rendit illuſtre par ſa hardieſſe & par ſon malheur. Il ſe diſoit fils de Perſée roi de Macédoine, auquel il reſſembloit de taille & de viſage. Les Macédoniens ſouffrant impatiemment le joug des Romains, le reçurent avec applaudiſſement, & les peuples de Thrace firent alliance avec lui. D'abord les Romains le mépriſerent, & ne lui voulurent oppoſer que Juventius préteur de la Macédoine. Mais quand ils virent qu'Andriſcus avoit défait le préteur, & qu'il pouſſoit vigoureuſement ſa bonne fortune, ils mirent des troupes en campagne, ſous la conduite de Q. Cecilius Metellus, qui défit Andriſcus. Il s'étoit retiré chez un petit roi de Thrace, & il fut livré au général Romain, qui le fit ſervir d'ornement à ſon triomphe. Le ſénat fit mourir Andriſcus, & donna le ſurnom de *Macédonien* à Metellus, qui l'avoit vaincu, l'an 607 de Rome, & avant J. C. 147. * Tite-Live, *l.* 49 & 50. Florus, *l.* 2, *c.* 14. Eutrope, *l.* 4, *&c.*

ANDRISCUS, hiſtorien Grec, qui a écrit ſur les Naxiens, c'eſt-à-dire, *l'hiſtoire des habitans de l'iſle de Naxos*, aujourd'hui *Naxia*, qui eſt une des Cyclades. On ne ſait pas préciſément en quel temps il a vécu; mais Parthenius qui vivoit du temps d'Auguſte, cite cet auteur auſſi-bien qu'Athénée. * Parthenius, *l.* 9 & 10, *&c.* Athénée, *l.* 1. Voſſius, *de hiſt. Grec. l.* 3.

ANDRO, ANDROS ou ANDRIA, iſle de la mer Egée dans l'Archipel, avec une ville de même nom, qui eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de celui d'Athènes. Les anciens l'ont nommée diverſement *Cauros*, *Laſia*, *Nonagria*, *Hydruſſa*, *Epagris*, *Antandros* & *Andros*. L'iſle n'eſt pas grande, mais elle eſt aſſez fertile: elle eſt aujourd'hui comme les autres de l'Archipel, ſous l'empire du Turc. Les anciens croyoient que l'eau qui y étoit dans le temple de Bacchus, prenoit le gout du vin le 7 du mois de janvier. La ville d'Andro eſt habitée par des chrétiens Grecs & par des Turcs. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 2, *c.* 103, & *l.* 4, *c.* 12. Chalcondyde, *hiſt. Turc.* Ferrar. *in lexic. geogr.* Le Mire, *notit. epiſc. orbis & geogr. eccleſ.*

ANDRO, que Pline nomme, *Andro* ou *Handros*, & Ptolémée *Hedros*, iſle d'Angleterre, près du pays de Galles & de la ville de Caërnarvan. Les Anglois nomment aujourd'hui cette iſle *Bardeſe*. * Baudrand.

ANDROCLE, *Androclus*, fils de *Codrus* roi d'Athènes, fut chef d'une colonie d'Ioniens, vers l'an du monde 2967 & 1068 avant J. C. Il ſe rendit maître d'Ephèſe, prit auſſi Samos, & fut enterré à Ephèſe, après avoir été tué dans un combat. * Pauſanias, *in Achaïcis.*

ANDROCLÉE, fille d'*Antipene* de Thèbes, ſe tua avec ſa ſœur *Alcis*, pour le ſalut de ſa patrie. La guerre s'étant allumée du côté des Thébains, joints à Hercule, contre les Orchomeniens; l'oracle ayant été conſulté, répondit que ceux-là remporteroient la victoire, ſi celui qui étoit le plus noble parmi eux, & reconnu pour tel parmi ſes citoyens, vouloit ſe ſacrifier pour ſa patrie. Antipene étoit celui de la ville, qui par ſa naiſſance l'emportoit ſur tous les autres citoyens: mais Antipene n'étant pas d'avis de mourir pour le ſalut de ſa patrie, ſes deux filles Androclée & Héraclée s'y réſolurent. Ceux de Thèbes, en reconnoiſſance d'un ſervice ſi ſignalé, leur firent dreſſer dans le temple de Diane d'*Euclie*, la figure d'un lion qu'Hercule conſacra en leur honneur. * Pauſanias, *in Beoticis.*

ANDROCLES, *Androcles*, fils de *Phintas*, fut roi des Meſſeniens, dans le Péloponnèſe, après ſon pere. Ce fut ſous ſon regne que s'éleva la premiere guerre entre les Lacédémoniens & les Meſſeniens. Ces derniers furent vaincus dans une bataille, où Androcles fut tué la troiſiéme année de la XXIV olympiade, 682 ans avant J. C. * Pauſanias, *l.* 4.

ANDROCLIDE, Lacédémonien, lequel ſe voyant taillé de ce qu'il prenoit le parti d'aller à la guerre, quoiqu'il fût boiteux, s'en mit fort en colère, & répondit que celui-là devoit aller à la guerre, qui ſongeoit à combattre, & non pas à fuir. * Plutarch. *in Apoph.* Cœl. Rhodig. *l.* 14, *c.* 5.

ANDROCLIDE, un des plus illuſtres de la ville de Thèbes, ſe déclara pour l'état populaire contre l'état oligarchique, c'eſt-à-dire, le gouvernement de peu de perſonnes & des plus qualifiées. Il eut lieu de s'en repentir; car Léonidas qui étoit pour l'oligarchie, le fit tuer en ſecret.

ANDROCLUS, *cherchez* ANDRODUS.

ANDROCOTTUS ou SANDROCOTTUS, ayant parlé peu reſpectueuſement d'Alexandre *le Grand*, fut en danger de perdre la vie. Pour éviter la colère de ce prince, il prit la fuite; & ſe trouvant tout hors d'haleine, il ſe coucha ſous un arbre, où un lion le vint flater. Cette aventure lui ayant élevé le cœur, il ſe mit en campagne, à la tête de ſes amis qui le vinrent joindre: il chaſſa les capitaines d'Alexandre, vers la CXIV olympiade, environ 324 ans avant J. C. & il ſoumit une partie des Indes, qu'il laiſſa depuis à ſon fils *Allitrochade*. * Juſtin, *l.* 15, *c.* 4. Strabon, *l.* 1.

ANDROCYDE, médecin, lequel écrivant à Alexandre *le Grand*, lui parloit en ces termes: *Sire, ſouvenez-vous en buvant que le vin eſt le ſang de la terre, que la ciguë eſt le poiſon de l'homme, & que le vin eſt de la ciguë. Vinum potaturus, rex, memento te bibere ſanguinem terræ; cicuta hominum eſt venenum, cicuta vinum.* Il ſemble qu'il faille lire en cet endroit de Pline *cicuta*, & non *cicuta* (quoiqu'è d'ailleurs le vin ſoit un antidote contre la ciguë) autrement quel ſeroit le ſens moral de ce conſeil d'Androcyde? * Pline, *hiſt. nat. l.* 5, *c.* 14.

ANDRODUS, Dace de nation, & eſclave d'un Romain en Afrique, craignant la colère de ſon patron, prit la fuite, & ſe cacha dans une caverne. Là il trouva un lion, qui s'abaiſſant à ſes pieds, lui préſenta la patte, d'où Androdus lui arracha une épine. Quelque temps après, Androdus fut pris & gardé pour être expoſé aux bêtes dans l'amphithéâtre. Le lion qu'il avoit ſoulagé avoit été pris, & fut celui auquel on l'expoſa; mais au lieu de le déchirer, il lui fit mille careſſes, en reconnoiſſance du ſervice qu'il lui avoit rendu. Cette aventure ſurprenante valut la liberté à Androdus. On lui donna le lion, duquel il ſe faiſoit ſuivre. D'autres nomment ce jeune homme *Androclus.* * Aulu-Gelle, *l.* 5, *c.* 14. Elien. *var. hiſtor.*

ANDROGEE, fils de *Minos* roi de Crète, aujourd'hui Candie, vers l'an du monde 2754 & 1250 avant J. C. fut tué par quelques jeunes hommes d'Athènes & de Mégare, qui ne pouvoient voir ſans jalouſie, que ce prince remportât d'ordinaire le prix des jeux qui ſe célébroient au pays d'Attique, ou ſelon quelques autres à Mégare. Son pere mit une puiſſante armée ſur pied, pour venger cette mort; & après avoir pris les villes de Mégare & d'Athènes, il obligea les habitans de lui envoyer toutes les années dans ſon iſle de Crète, ſept jeunes garçons & autant de filles, qu'on y expoſoit à la cruauté du minautore, que Theſée tua depuis. * Ovide, *l.* 8, *metam.* Virgilius, *l.* 6 *æneidos.* Plutarchus, *in Theſeo.*

ANDROGYNES, anciens peuples d'Afrique, qui avoient, dit-on, les deux ſexes, & dont la mammelle droite étoit ſemblable à celle d'un homme, & la gauche groſſe comme celle d'une femme. * Pline, *l.* 7, *c.* 2. Ariſtote.

Androgynes ſe prend en général pour les *Hermaphrodites*: le mot Ἀνδρόγυνος ſignifie *mâle & femelle.*

ANDROIN ou ANDRUIN de la Roche, *cherchez* ROCHE. (Androin de la)

ANDROMAQUE, fille d'*Eetion*, roi de Thèbes en Cilicie, fut l'épouſe d'Hector, & la mere d'Aſtyanax, que les Grecs précipiterent du haut d'une tour, après la priſe de Troye, l'an du monde 2820 & 1184 ans avant J. C. Elle échut en partage à Pyrrhus qui l'épouſa; & après ſa mort elle fut femme d'Helenus, frere d'Hector ſon premier mari, & fils de Priam. Un excellent poëte de notre temps (Racine) a pris Andromaque pour ſujet d'une piéce de théatre très-ingénieuſe. * Pauſanias, *l.* 1. Virgile. Homere, &c.

ANDROMAQUE, Sicilien, & pere de l'hiſtorien Timée, fonda la ville de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*, ſur une éminence, proche de Naxos, où il avoit raſſemblé les Naxiens chaſſés de leur ville par Denys *le jeune*, tyran de Sicile. La nouvelle ville s'accrut en peu de temps, ſous la protection d'Andromaque, homme opulent & de grand cœur, qui reçut Timoleon, général des Corinthiens, envoyé pour

Digitized by Google

détruire les tyrans de Sicile. Andromaque qui avoit engagé les Corinthiens dans cette entrepriſe, agit de concert avec eux pour la faire reuſſir. Il floriſſoit ſous la CV olympiade, vers l'an 360 avant J. C. * Diodore de *Sicile*. Plutarque, *vie de Timoleon*. Bayle, *dict. crit.*

ANDROMAQUE, gouverneur de Cœle-Syrie pour Alexandre *le Grand*, fut brulé vif par les Samaritains ſous la CXII olympiade, l'an 332 avant J. C. Alexandre vengea depuis la mort d'Andromaque. * Quint-Curce, *l.* 4, *c.* 9.

ADROMAQUE, beau-frere de Seleucus Callinicus roi de Syrie, & pere d'Achée, s'empara des provinces ſituées au-delà du mont Taurus, & ſe fit ſaluer roi du temps d'Antiochus III, la deuxiéme année de la CXXXIX olympiade, 223 ans avant J. C. Andromaque, qui étoit priſonnier de Ptolemée *Philopator*, fut délivré à la priere des Rhodiens, qui par-là engagerent Achée à prendre leur parti, contre Byzance. * Polybe, *l.* 4.

ANDROMAQUE, traître, qui informa les Parthes des deſſeins de Craſſus; & qui ayant été choiſi pour guider l'armée des Romains, la conduiſit dans des lieux où elle ne put éviter d'être taillée en piéces. * Plutarque, *vie de Craſſus*.

ANDROMAQUE de Créte, médecin de l'empereur Néron, floriſſoit vers l'an 65 de J. C. juſque ſous le regne de Veſpaſien, & fut inventeur de la thériaque appellée de ſon nom. C'eſt un contre-poiſon qu'il compoſa, en ajoutant des chairs de vipere au mithridate. Il en fit la deſcription en vers élégiaques adreſſés à Néron. On lui a fauſſement attribué des ouvrages d'aſtrologie. Son fils nommé *Andromaque* comme lui, fit en proſe la deſcription de la thériaque. Il y a eu un autre ANDROMAQUE ſophiſte, du temps de Dioclétien. * Galenus, *de theriac.* Voſſius, *de philoſoph.* Suidas. Bayle, *dict. crit.*

ANDROMAQUE & GEMELLUS, furent deux hommes de grand merite & d'autorité, qui après avoir rendu des ſervices très-conſidérables à Hérode, roi de Judée, dans des affaires fort importantes, furent à la fin diſgraciés & envoyés en exil, parcequ'ils s'oppoſoient à la mort qu'on fit ſouffrir aux princes Alexandre & Ariſtobule, arrivée l'an du monde 3999. * Joſephe, *antiq. l.* 16, *c.* 11.

ANDROMÉDE, fille de *Cephée*, roi d'Ethiopie, & de Caſſioppe qui eut aſſez de témérité & de préſomption pour diſputer de la beauté avec Junon & les Néréides. En punition, ſa fille fut condamnée à être expoſée nue ſur un rocher, & y fut attachée par les nymphes pour être dévorée par un monſtre marin; mais elle fut délivrée par Perſée. Comme il paſſoit au retour ſur les côtes d'Ethiopie, il vit Andromède ſur le point d'être dévorée par le monſtre; & touché d'amour & de pitié pour cette belle infortunée, il pétrifia le monſtre, en lui oppoſant la tête de Méduſe, après l'avoir étourdi d'un coup de ſabre; enſuite déliant la fille, il l'aida à deſcendre, & la ramena à ſon pere, qui pour récompenſe, la lui donna en mariage. Voſſius, fondé ſur un paſſage d'Heſychius, a cru que ce monſtre marin, auquel on expoſa Andromède, & auquel Perſée l'enleva, n'étoit qu'un navire, ou le capitaine d'un navire, qui avoit ce monſtre pour enſeigne, & qui prétendoit au mariage d'Andromède. Les poëtes parlent ſouvent de cette aventure, qu'Ovide a décrite au long dans ſes *métamorphoſes*, *l.* 4. Manilius rapporte la choſe différemment, *l.* 5, & Properce en parle, *l.* 2. *elegiâ* 28 *ad Jovem pro amica ægrotante.* * *Antiquités Rom. & Grec.*

ANDRON, nom que l'on donna à la ville de Zabulon, *voyez* ZABULON.

ANDRON d'Alexandrie, hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas en quel temps il a vécu. Il compoſa des chroniques qu'Athénée cite au *livre quatriéme de ſes Dipnoſophiſtes*. * Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. Grec.* Meurſius, &c.

ANDRON d'Ephèſe, hiſtorien Grec, cité par Diogène Laërce, dans la vie de Pherécyde, & par le ſcholiaſte de Pindare. Il avoit écrit un traité des ſept ſages de la Gréce, & quelques autres ouvrages. * Voſſius. Meurſius, &c.

ANDRON, Teïen, hiſtorien Grec, à qui on attribue quelques ouvrages. Peut-être étoit-il l'auteur de celui des ſacrifices, dont Apollonius fait mention. * Voſſius. Meurſius, &c. On ne ſait pas en quel temps ont vécu ces trois hiſtoriens.

ANDRON, ancien joueur de flûte, natif de Catane en Sicile, fut, dit-on, le premier qui inventa les mouvemens du corps & la cadence, pour ceux qui danſoient au ſon de cet inſtrument. * Cœl. Rhodig. *l.* 5, *c.* 4.

Empereurs de Constantinople.

ANDRONIC I Comnene, petit-fils de l'empereur ALEXIS I, & couſin germain de Manuel, s'attira la haine du dernier par ſa mauvaiſe conduite, & fut long-temps exilé; mais on le rappella enſuite, & on lui donna un petit gouvernement, qui le mit en état de devenir le chef d'un parti. Marie, mere & tutrice d'Alexis II, fils de Manuel, avoit offenſé pluſieurs ſeigneurs: ils réſolurent de ſe défaire d'elle, & mirent à leur tête Andronic, qui vint à Conſtantinople au mois d'avril de l'an 1182, chaſſa Marie; ſe fit aſſocier à l'empire, & enfin fit étrangler le jeune empereur, au mois d'octobre de l'an 1183. Il avoit eu de ſa premiere femme avant ſon exil deux enfans nommés, l'un *Manuel*, & l'autre *Jean*. Il épouſa en ſecondes nôces *Philippe*, fille de *Raimond* prince d'Antioche, dont il ſe dégouta bientôt, & qu'il chaſſa pour vivre plus librement avec Theodora ſa parente, dont il eut Alexis & Irene. Etant devenu empereur, il voulut faire épouſer à l'aîné de ſes fils Agnès, fille de Louis *le jeune*, roi de France, jeune princeſſe de douze ans, qui avoit été mariée à Alexis II. A ſon refus il la prit pour lui-même; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une maîtreſſe. Son regne fut fort court, mais rempli d'actions de cruauté qui font horreur. On vit aux environs de Nicée, de Burſe & de Lopade en Bithynie, les arbres couverts de gens qu'il avoit condamnés à la mort, avec défenſe de les en ôter pour les enterrer. Sa haine pour les Latins alla juſqu'à faire mourir un légat du ſaint-ſiége, nommé *Jean*, que le pape Luce avoit envoyé en orient pour l'union de l'égliſe grecque avec la latine. Un de ſes neveux, qu'il avoit relegué dans la Scythie, étant ſorti de priſon, vint en Sicile, & perſuada au roi Guillaume de prendre les armes, & de paſſer la mer. Ce dernier prit quelques places ſur Andronic, & alla l'aſſiéger dans Conſtantinople. Alors le tyran ſe voyant preſſé, flata ſi bien ſes ſujets, qu'ils repouſſerent les ennemis: lorſqu'il fut hors de danger, il recommença d'exercer ſes tyrannies; mais enfin on s'en laſſa. Iſaac l'Ange, qu'il vouloit faire mourir, ſe ſauva dans une égliſe, & le peuple prenant ſon parti, le proclama empereur, & mit Andronic dans les fers. Il eut les yeux crevés, & fut mis ſur un chameau galeux, & promené en cet état par la ville, où il ſouffrit toute ſorte d'indignités d'une populace inſolente, qui ne pardonna à aucune perſonne de ſa famille. C'eſt ainſi que ce malheureux prince ſentit la main de Dieu qui le frapoit. On aſſure que pendant tout le temps qu'il fut tourmenté par cette populace inexorable, il ne fit qu'adorer la juſtice divine, & reconnoître que les peines qu'il ſouffroit étoient dûes à ſes crimes. On le pendit enfin entre deux colonnes, d'où le peuple le tira pour le déchirer. Cette cruelle exécution ſe fit le 12 ſeptembre de l'an 1185 de J. C. après un régne, ou plutôt une tyrannie de deux ans moins quelques jours. * Nicetas,

Digitized by Google

* *l.* 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 2, *c.* 12 & 13. Baronius, *A. C.* 1183, 1185. Ducange, *famil. Byzant.*

ANDRONIC II Paléologue, dit *l'ancien*, étoit fils de l'empereur MICHEL, & petit-fils d'un autre ANDRONIC Paléologue. Son pere l'avoit associé à l'empire, & Andronic lui succéda depuis à l'âge de vingt-trois ans, sur la fin de l'an 1282. Il témoigna tant d'aversion pour la mémoire de son pere, parcequ'il avoit consenti à l'union de l'église grecque avec la latine, dans le II concile général de Lyon, qu'il le priva de la sépulture. Il rappella tous les schismatiques que Michel avoit chassés, parcequ'ils s'opposoient à cette union : il chassa ceux qui y avoient contribué par leurs soins & par leurs conseils, & persécuta tous ses sujets qui reconnoissoient l'église latine. Ce procédé obligea le pape Clément V de l'excommunier en 1307. Andronic associa Michel son fils à l'empire ; mais ce prince mourut à Thessalonique, âgé de quarante-trois ans, en 1320. Cet accident chagrina extrêmement Andronic, que les Turcs fatiguoient en Asie, où ils lui enlevoient tout ce qu'il y possédoit. Les Messagettes, qu'il avoit appellés à son secours, ne le traiterent pas mieux que ses ennemis ; mais un plus sensible sujet de douleur pour lui, fut la révolte du jeune Andronic son petit-fils, & fils de Michel. On dit que l'empereur avoit eu quelque dessein d'élever sur son trône Michel Cathare, fils *naturel* de Constantin Despote, son second fils qu'il n'avoit jamais aimé, ou du moins qu'il feignit que c'étoit son intention. Le jeune Andronic, pour prévenir ce coup, mendia le secours des Genois & des Bulgares, avec lequel il obligea son aïeul de lui faire place sur le trône en 1325, & enfin de le lui céder tout entier en 1328, pour s'aller confiner dans un cloître, où il se fit religieux. Une maladie, qui lui avoit ôté la vûe, lui avoit inspiré cette pensée, quoique les autres disent que son petit-fils le contraignit de la prendre. Il mourut le 13 février de l'an 1333, âgé de soixante & douze ans. On a sous le nom d'Andronic, un dialogue entre un Juif & un Chrétien, dont Livinéius a donné la version, qui est imprimée à Munich, dans le recueil de Stewart en 1616, & dans la derniere bibliothéque des peres. L'original grec se trouve dans la bibliothéque du duc de Baviere, avec d'autres dialogues, qui portent le nom de l'empereur Andronic ; mais quelques-uns doutent que ce dialogue soit de cet empereur, & l'attribuent à un autre Andronic, *dont il sera parlé ci-après.* * Gregoras, *l.* 4 & *seq.* Cantacuzene, *l.* 1 & 2. Pachymere. Phranzés.

ANDRONIC III dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, est le même dont nous venons de parler dans l'article précédent, où nous avons marqué qu'il usurpa l'empire sur son aïeul Andronic II, l'an 1325. On dit que Michel son pere étoit mort de déplaisir de voir ses mauvaises inclinations, qui lui firent entreprendre la perte de son frere, pour n'avoir point de rival sur le trône. Il remporta de grands avantages sur les Bulgares & sur les Acarnaniens, avec le secours des Turcs, qui ravagerent la Thrace, sans qu'il pût s'opposer à leurs courses. Sous son regne on parla de la réunion de l'église grecque avec la latine, & Andronic témoigna beaucoup de zéle & d'empressement pour cette affaire. Mais dans le fond sa politique avoit autant de part dans ce projet que la religion, & le seul voisinage des Turcs lui inspiroit la pensée de se faire de puissans protecteurs. Il laissa deux fils, *Jean* & *Emanuel*, sous la tutelle de Jean Cantacuzene, qui se mit lui-même sur le trône, quoiqu'il eût fait couronner Jean, l'aîné de ses neveux. Andronic mourut âgé de quarante-cinq ans, le 25 juin, ou selon d'autres, le 16 mai de l'année 1341. * Gregoras, *l.* 10 & 11. Cantacuzene, *l.* 2. Onuphre & Genebrard, *in chron.*

ANDRONIC PALÉOLOGUE, fils de l'empereur Jean Paléologue I nommé *Calo-Joannes*, avoit de l'esprit, du courage & de l'ambition, & entreprit de détrôner son pere, qui le fit prendre, & lui fit crever les yeux avec du vinaigre bouillant. Andronic ne perdit pas courage ; il se mit en campagne, & avec le secours d'Amurat I, & des Genois, il se vit en état de tout entreprendre. La paix conclue entre les princes empêcha les désordres dont l'empire étoit menacé ; mais Andronic abusa bientôt de la confiance que son pere & son frere eurent en lui, & les ayant mis l'un & l'autre en prison, il commença en 1371 à régner seul. Il ne se seroit apparemment pas dégouté de l'autorité souveraine, s'il n'avoit eu sujet d'appréhender d'en décheoir d'une maniere violente. En 1373, Jean Paléologue & son fils, trouverent moyen de s'évader ; & suivant l'exemple d'Andronic, ils eurent recours aux Turcs, qui l'avoient si bien servi. Ils armoient puissamment, lorsque Andronic prit le parti de rappeller les princes : son abdication volontaire fit cesser tous les prétextes de la guerre : il se retira à Selymbrie, & Manuel son frere fut couronné le 25 septembre de la même année. * Chalcondyle, *l.* 1. George Phranzés, *l.* 1, *c.* 15 & 16, *&c.*

AUTRES PERSONNES ILLUSTRES DE CE NOM.

ANDRONIC, lieutenant général des armées d'Antiochus *Epiphanes* dans la Judée, fit tuer en trahison le souverain sacrificateur Onias, l'an 3834 du monde, & avant J. C. 170. Mais la même année il fut tué dans le même endroit où il l'avoit fait massacrer, par le commandement du roi ; & ainsi il expia par son sang la mort d'un personnage si vertueux. * II *Machab.* IV, 34, 35, 38.

ANDRONIC CYRRESTÈS, fut le premier qui étudiant les vents, les réduisit au nombre de huit, qui étoient les seuls connus par les anciens pour les principaux vents (ainsi que le rapporte Aulu-Gelle.) Pour rendre plus sensible ce qu'il vouloit enseigner, il fit élever dans Athènes une tour de marbre octogone : à chacun des côtés il fit graver les figures qui représentoient chaque vent : au haut de la tour il mit en même temps une petite éminence de marbre, au-dessus de laquelle il avoit posé un triton d'airain, qui tournoit sur son pivot à tout vent, ce triton tenant une baguette à la main, la posoit juste sur le vent qui souffloit. C'est sur ce modèle que l'on a inventé le coq, que l'on place d'ordinaire au haut d'un édifice ou d'un clocher, qui a toujours la tête tournée contre le vent qui souffle. Saumaise donne la figure octogone de cette tour dans ses remarques sur Solin, & Vitruve rapporte les noms latins & grecs des ces vents au nombre de huit, *Solanus*, *Eurus*, *Auster*, *Africus*, *Favonius*, *Corus*, *Septentrio*, & *Aquilo* * Aulu-Gelle, *l.* 6, *c.* 22. Saumaise sur Solin, *p.* 1246. Vitruve.

ANDRONIC, *Livius Andronicus*, est considéré comme le premier de tous les poëtes latins. La premiere piéce qu'il fit, fut représentée en la premiere année de la CXXXV olympiade, la 514 de la fondation de Rome, sous le consulat de C. Claudius Centon, fils de l'Aveugle ; l'année d'après la premiere guerre punique, un an avant la naissance d'Ennius, 240 ans devant notre époque vulgaire, 121 ans avant la mort de Virgile, & selon le calcul d'Aulu-Gelle, 160 ans ou environ depuis la mort de Sophocle & d'Euripide. Voilà l'époque fixe de la poësie latine ; & par-là on est en état de porter son jugement sur la naissance, le progrès & la perfection de cette poësie, qui ne fut à son période que plus de deux siécles après Andronicus. On a donné le nom de tragédies & de comédies à ses poësies ; mais ces piéces étoient encore fort grossieres, & son langage barbare. Il ne nous est resté de ses ouvrages que quelques fragmens qui ont été imprimés différentes fois, entr'autres à Lyon en 1603, puis à Leyde en 1620, par les soins de Schrevelius, avec les notes & les corrections de Vossius. On

Digitized by Google

y a joint ce qui nous eſt reſté de tragédies & de comédies de Nevius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Actius, & de quelques autres anciens poëtes. * Cicero *in* Bruto, & *Tuſcul. quæſt.* 1. Suetone, *l. de illuſtr. grammat.* Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 17, *c.* 21. Diomede, *l.* 3, *grammatic. & alii poſt illum.* Voſſius, *des poët. Latin. l. ſing. p.* 3. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes Latins.*

ANDRONIC, de Rhodes, philoſophe péripatéticien, qui floriſſoit à Rome du temps de Ciceron, vers l'an de cette ville 691, & avant J. C. 63, trouva moyen d'y recouvrer les écrits d'Ariſtote que Sylla avoit fait porter à Rome, & que le grammairien Tyrannion avoit eus du bibliothécaire de Sylla. Ce fut de Tyrannion qu'Andronic les eut; & lorſqu'ils furent en ſa poſſeſſion, il s'attacha avec tant d'ardeur à les examiner & à les revoir, qu'il en fut le premier reſtaurateur. Car il y rétablit ce qui avoit été corrompu par la longueur du temps, & par la négligence de ceux qui avoient eu ces écrits, & il en fit faire des copies. C'eſt ainſi qu'Andronic commença le premier de faire connoître Ariſtote dans Rome. * Plutarch. *in Sylla.* Porphyr. *in vita Plotini.* Le P. Rapin, *comparaiſon de Plat. & d'Ariſt.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (M. Pompilius) Syrien de nation, & grammairien, enſeignoit à Rome dans le temps que Jules Céſar n'étoit encore qu'enfant, vers l'an de Rome 666, & avant J. C. 88. Il avoit profeſſé la grammaire; mais ſon attachement pour la philoſophie, lui ayant fait négliger ſon école, elle fut bientôt déſerte, & il ſe vit contraint de quitter Rome. Il ſe retira à Cumes, pour y vivre en repos; & il y vécut ſi pauvrement, qu'il fut contraint, pour ſubſiſter, de vendre un de ſes principaux ouvrages, qui étoit celui qu'il avoit compoſé ſur les annales d'Ennius. * Suetonius, *de clar. gram.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 1, *c.* 10. Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC, diſciple de J. C. parent de S. Paul, & ſon compagnon dans les fers & dans les priſons. On dit qu'il fut martyriſé à Jéruſalem avec Junie ſa femme le 11 octobre. * *Epiſt. aux Romains, XVI*, 7.

ANDRONIC, ſurnommé *Alipius*, hiſtorien Grec, avoit écrit de la Syrie, comme nous l'apprend S. Jerôme, qui le nomme avec d'autres auteurs que Porphyre avoit ſuivis, *Andronici cognomento Alipii, quem & Porphyrius ſecutum ſe dicit, &c.* On ignore en quel temps il vivoit. * S. Jerôme, *préf. ſur Daniel.* Voſſius, *de hiſt. Grec.*

ANDRONIC, préfet de la Pentapole d'Egypte, dans le V ſiécle, commit des impiétés criantes, fit des concuſſions extraordinaires, & traita avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, proférant ce blaſphême: *Que nul d'entr'eux ne pouvoit s'échaper de ſes mains, quand il tiendroit les pieds de J. C. même.* Les prélats ne pouvant plus diſſimuler des fautes ſi énormes, s'aſſemblerent à Ptolemaïde, dont Syneſius étoit évêque, & excommunierent Andronic. Ce qui l'étonna ſi fort, qu'il demanda pardon aux prélats. Syneſius, qui le connoiſſoit parfaitement, ne croyoit point qu'on dût l'écouter, & l'événement juſtifia ce préjugé; car après qu'Andronic eut accompli la pénitence que le concile lui avoit impoſée, il retourna à ſes premieres violences. Il en fut puni depuis, & fut traité comme il avoit traité les autres. * Syneſius, *ep.* 52, 57 & 68. Baronius, *A. C.* 411.

ANDRONIC CAMATERE, gouverneur de la ville de Conſtantinople, parent de l'empereur Comnene, a écrit vers l'an 1150, un livre contre les Latins en forme de dialogue, entre l'empereur Manuel & les cardinaux de Rome, touchant la proceſſion du S. Eſprit. Cet ouvrage a été réfuté depuis par Veccus. Il a encore fait un autre ouvrage en forme de conférence entre le même empereur & Pierre, patriarche des Arméniens, & un traité des deux natures en J. C. Ces ouvrages n'ont pas encore été imprimés: on dit qu'ils ſont dans la bibliothéque du duc de Baviere. * M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII ſiecle.*

ANDRONIC de Conſtantinople, auteur du dialogue entre un Juif & un Chrétien, eſt diſtingué par pluſieurs auteurs d'Andronic l'*ancien*, empereur, *dont nous avons parlé ci-deſſus.* En effet, il y a bien de l'apparence que ce dialogue eſt du même auteur que les autres qui ſont attribués conſtamment à l'empereur Andronic, fort ſemblable à celui-ci; mais quand l'auteur de cet ouvrage ſeroit incertain, on ne peut pas douter du temps dans lequel il a été compoſé; car l'auteur compte 1255 ans de la captivité des Juifs, leſquels, à compter depuis la priſe de Jéruſalem par Tite, tombent à l'an 1327 de J. C. * Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.* Valerius Andreas, *bibl. Belg. in Joan. Livin. &c.* M. Du-Pin, *bibliot. des auteurs eccleſ.*

ANDRONIC, *Andronicus*, Grec, né à Theſſalonique, eſt un des ſavans qui quitterent la Gréce, après la priſe de Conſtantinople par les Turcs en 1453. Il paſſa en Italie, & enſeigna le grec dans Rome, étant logé chez le cardinal Beſſarion. De Rome il alla à Florence, où il profeſſa aſſez long-temps avec réputation: de-là il vint ſous le regne du roi Louis XI à Paris, où Hermonyme de Sparte étoit déja. Ils y furent tous deux profeſſeurs en langue grecque. Andronic a paſſé pour le meilleur profeſſeur en grec, après Théodore de Gaze, & peut-être qu'il le ſurpaſſoit dans l'intelligence de la langue grecque. Il avoit lu tous les auteurs Grecs, & il entendoit fort bien la philoſophie d'Ariſtote: il ſavoit auſſi le latin. Andronic avoit de la difficulté à s'énoncer, & étoit plus propre à travailler dans le cabinet, qu'à parler en public. Il mourut en 1478 ou 1479. Il y avoit encore deux autres profeſſeurs de ce nom; ſavoir, ANDRONIC Calliſte, natif de Dalmatie, parent de Théodore de Gaze, & qui profeſſa la langue grecque à Paris l'an 1469, & étoit grand péripatéticien. Il compoſa un livre *De phyſica, ſcientia & fortuna*, & quelques autres traités. L'autre ANDRONIC, natif de Conſtantinople, enſeignoit à Boulogne dans le même temps: c'eſt de lui dont Philelphe fait une honorable mention dans une de ſes lettres du 31 octobre 1464.

ANDRONIC (TRANQUILLE,) naquit en Dalmatie vers la fin du quinziéme ſiécle, & enſeigna à Leipſic en même temps que Moſellan: Eraſme lui écrivit une lettre, qui eſt la dixiéme du IV livre. Il faiſoit eſpérer un ouvrage auquel il travailloit, ainſi que nous l'apprenons de Paul Jove dans ſes éloges, où il inſinue que cet Andronic avoit fait le voyage de Conſtantinople, ou comme envoyé, ou à la ſuite d'un ambaſſadeur. Simler lui donne une harangue imprimée à Augſbourg l'an 1518, & à Vienne l'an 1541, dont le ſujet étoit d'exhorter les princes d'Allemagne à la guerre contre les Turcs. On a une autre harangue de lui, *De laudibus eloquentiæ*, quelques vers latins, &c. * Naudé, *addit.* à l'hiſtoire de Louis XI. Paul Jove, *in elog.* Volaterran, *commentarii Urbani, l.* 21, *p.* 642. Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (Angelo) de Veniſe, Dominicain, fut un des plus célébres profeſſeurs de l'univerſité de Padoue, où il enſeigna la théologie durant quarante ans. Il mourut le 25 novembre de l'an 1629. * Thomaſini, *in elog. doct. viror.*

ANDRONICIEN, auteur chrétien du VI ſiécle. Photius (*Code* 45.) dit qu'il a lu deux livres d'Andronicien contre les hérétiques eunomiens. Il promet beaucoup dans ſes préfaces, dit cet auteur; mais il n'exécute pas ce qu'il a promis, particulierement dans le ſecond livre. Il avoit les mœurs, l'eſprit & la maniere d'écrire d'un philoſophe, & étoit chrétien de religion. C'eſt le jugement que Photius en porte. Cet ouvrage eſt perdu. * Photius, *code* 45. M. Du-Pin,

Digitized by Google

bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du VI ſiécle.

ANDROPOMPE, *Andropompus*, roi d'Athènes, étoit un des deſcendans de Nelée roi de Theſſalie. Xanthus de Thèbes ayant fait un défi à Thymœthès roi d'Athènes, pour terminer la guerre par un duel, & Thymœthès n'ayant pas voulu l'accepter, Andropompe ſe préſenta, & combattit contre Xanthus, qu'il tua par un coup d'adreſſe. Il s'écria que Xanthus avoit un ſecond derriere lui; & pendant que ſon ennemi regardoit pour voir ſi cela étoit vrai, il prit ſon temps, & lui donna un coup mortel. Les Athéniens voulant récompenſer ce brave homme, l'élurent pour leur roi, après avoir chaſſé Thymœthès.

Strabon, Polyene, Suidas & Pauſanias même, excepté dans un endroit de ce dernier, où le texte paroît corrompu, conviennent que ce fut Melanthe *Meſſenien*, fils d'Andropompe, qui tua Xanthus, & qui fut élu roi d'Athènes, après avoir chaſſé Thymœthès. Melanthe commença à régner l'an du monde 2906, & avant J. C. 1099. * Herodot. Strabon, *l.* 9. Polyæn, *l.* 1. Suidas. Pauſanias, *in Attic. & in Beotic.* Conon, *apud Photium, num.* 186.

ANDROSTHÈNES, de Thaſe, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, & fut commandé pour accompagner Néarque, lorſque ce héros l'envoya reconnoître la mer des Indes. Les connoiſſances qu'Androſthènes acquit de ces pays éloignés dans cette navigation, lui firent, dit-on, concevoir le deſſein de décrire toute la terre, & néanmoins on n'en cite rien, que ce qui a rapport à ſon voyage. Théophraſte, en ſe ſervant de ſon témoignage, doute de la vérité de ce qu'il en rapporte, & il avoit raiſon d'en douter. La plupart des écrivains qui ſuivirent Alexandre, uniquement appliqués à ſe faire honneur de leurs ouvrages, en publierent des deſcriptions remplies de choſes merveilleuſes, mais fauſſes, & ſouvent même incroyables. Polybe cite l'onziéme livre des hiſtoires compoſées par un ANDROSTHÈNES de Cyzique, qui eſt plus moderne que celui de Thaſe. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

ANDROTI ou ANDROZI (Fulvio) jéſuite Italien, dans le XVI ſiécle, étoit de Monticello, petit bourg dans la Marche d'Ancone; & après avoir pris les degrés de docteur, & avoir obtenu un canonicat à la ſainte chapelle de Lorette, il entra en 1555 chez les jéſuites, où il avoit déja deux de ſes freres, Hortenſe & Curſe. Fulvio travailla beaucoup dans la Marche, à Sienne & à Ferrare, où il mourut en odeur de ſainteté, le 27 août 1575. Il laiſſa divers traités de piété, qu'il écrivit en italien; comme, des *conſidérations pieuſes ſur la fréquente communion*; un traité *de l'état du veuvage*; & des *méditations*. Ces ouvrages ont été traduits en latin, & imprimés à Cologne l'an 1612. * Ribadeneira & Alegambe, *de ſcript. ſocier. Jeſu.*

ANDROTION, compoſa une hiſtoire d'Athènes, dont on cite juſqu'au douziéme livre. Les anciens ſcholiaſtes ſe ſont ſervi pluſieurs fois du témoignage de cet auteur, & quelquefois ſans citer l'ouvrage qu'ils avoient entre les mains. S. Clément d'*Alexandrie*, Plutarque, Elien, & d'autres encore, font mention d'Androtion: aucun d'eux ne marque, ni quelle fut ſa patrie, ni en quel temps il a vécu; mais il pourroit bien être l'orateur Athénien, dont parle Suidas. On ne peut dire ſi c'eſt le même qui avoit écrit *des travaux de la campagne*; mais Varron & Columelle, qui parlent de lui, avouent qu'ils ne le connoiſſoient que par ſon ouvrage; & Pline ne paroît pas en avoir ſu davantage. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ANDROUET DU CERCEAU (Jacques) l'un des plus habiles architectes du XVI ſiécle, vécut & mourut dans la religion proteſtante, & ne laiſſa pas de ſe faire eſtimer à la cour de France. Il fut architecte du roi Henri III, qui lui confia la conſtruction du Pont-neuf à Paris. Androuet commença cet ouvrage en 1578. Il bâtit auſſi l'hôtel de Carnavalet, & pluſieurs autres édifices de conſéquence; comme l'hôtel de Sully, celui de Mayenne, partie de celui des Fermes, qui a changé ſi ſouvent de nom, &c. Le roi Henri IV ayant fait agrandir le château des Thuileries, & fait commencer la grande galerie qui le joint au Louvre, ce fut du Cerceau qui donna le deſſin de ces augmentations. Les proteſtans ayant ceſſé d'être tranquilles en France, Androuet du Cerceau ſortit du royaume en 1585, malgré les preſſantes ſollicitations du roi; & il eſt mort en pays étranger; nous ignorons en quelle année. On a pluſieurs ouvrages de cet habile homme, comme *Différentes piéces & morceaux d'architecture*, à Paris 1550 *in*-4° avec figures: *Les plus excellens bâtimens de France, deſſinés par Jacques Androuet du Cerceau*, à Paris 1576 & 1579, 3 volumes *in-folio*: Les édifices Romains, *in-folio* & *in*-4°. La perſpective & les groteſques, *in-folio.*

ANDROZI, *cherchez* ANDROTI.

ANDRY (Nicolas) doyen des profeſſeurs au collége royal de Paris, docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, cenſeur royal des livres, & l'un des auteurs du *Journal des ſavans*, étoit fils d'un marchand de Lyon, & naquit dans la même ville, ſur la paroiſſe de S. Nizier, en 1658. Après avoir fait ſes humanités dans le lieu de ſa naiſſance, il vint à Paris & y fit ſa philoſophie au collége des Graſſins. Son cours fini, il prit la tonſure eccléſiaſtique, étudia deux ans dans les écoles de théologie, prit le dégré de maître-ès-arts en 1685, & ſe fit immatriculer dans le temps convenable. On le connoiſſoit alors ſous le nom de M. *l'abbé Andry de Boiſregard.* Dans une note de la neuviéme des *Lettres ſur les diſputes qui ſe ſont élevées entre les médecins & les chirurgiens*, imprimées en 1737 *in*-4°, on dit que M. Andry ayant été fait régent d'humanités au collége des Graſſins, il en remplit les fonctions juſqu'à l'âge de 50 ans, & qu'alors *fatigué des exercices pédagogiques*, il ſe mit à étudier la médecine; mais ce récit n'eſt pas exactement conforme à la vérité. M. Andry n'avoit que 32 ans lorſqu'il commença à s'appliquer à l'étude de la médecine, puiſqu'il commença de s'y livrer en 1690, l'année même qu'il eut quitté l'habit eccléſiaſtique. Dès 1693 il prit le degré de docteur en médecine à Reims, après quoi il ſe fit recevoir à la chambre royale de Paris, qui donnoit droit de pratiquer, aux médecins qui n'étoient pas de la faculté même de Paris. Cette chambre ayant été ſupprimée par une déclaration de Louis XIV du neuf juin 1694, M. Andry ſe préſenta à la faculté de Paris, y fut reçu bachelier la même année 1694, & docteur régent en 1696. Ce fut lui qui fit cette année-là les Paranymphes. En 1701 il fut nommé profeſſeur au collége royal de France. En 1702 on le nomma cenſeur royal des livres, avec la penſion de 400 livres. La même année, il fut un de ceux que M. l'abbé Bignon aſſocia au travail du *Journal des ſavans*. Enfin, en 1715, il fut élu doyen de la faculté de médecine de Paris. Il eſt mort à Paris, le 14 de mai 1742, âgé de 84 ans, & fut inhumé le lendemain en l'égliſe de S. Roch. M. l'abbé des Fontaines dans ſes *Obſervations ſur les écrits modernes*, lettre 417, tome XXVIII, donne la liſte ſuivante des écrits de ce médecin. 1. Le régime du carême, conſideré par rapport à la nature du corps & des alimens, à Paris 1710 *in*-12. (Il faut voir ſur cet ouvrage, ce qui en eſt dit dans la vie de M. Hecquet, par M. le Fevre de S. Marc, deuxiéme édition *in*-12.) 2. De la génération des vers dans le corps de l'homme, à Paris 1700 *in*-12. Il s'en eſt fait une troiſiéme édition à Paris 1740 *in*-12. (M. Vallisnieri &. pluſieurs autres ont écrit contre cet ouvrage.) 3. Remarques de médecine ſur différens ſujets, particulierement ſur ce qui regarde la ſaignée, la purgation & la boiſſon, à Paris 1710 *in*-12. (Voyez encore

Digitized by Google

encore la vie de M. Hecquet.) 4. Examen de divers points d'anatomie, de chirurgie, de phyſique, de médecine, &c. à Paris 1725 *in*-12. 5. Lettre à l'auteur de l'article ſecond du journal des ſavans, du mois de mars 1742, écrite au ſujet du traité des maladies des os : (lequel traité eſt de M. Petit, célébre chirurgien) à Paris 1725 *in*-12. 6. Le thé de l'Europe, ou les propriétés de la véronique, à Paris 1712 *in*-12. 7. Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la médecine ſur la chirurgie, à Paris 1739, deux volumes *in*-12. (Il faut lire, pour bien juger de cet ouvrage, la *Réponſe à l'écrit intitulé : Cléon à Eudoxe, &c. adreſſée par M. des Roſiers, maître chirurgien d'Etampes, à M. Andry de Boiſregard, docteur en médecine de la faculté de Paris*, 56 pages *in*-4°.) 8. Traduction du panégyrique de Théodoſe le grand, (écrit en latin par Pacatus) à Paris 1687 *in*-12. 9. Réflexions ou remarques critiques ſur l'uſage préſent de la langue françoiſe, à Paris 1692 *in*-12. (Le traité de la critique, par l'abbé de S. Réal, eſt contre ces remarques.) 10. Suite des réflexions critiques ſur l'uſage préſent de la langue françoiſe, à Paris 1694 *in*-12. 11. L'Orthopédie, ou l'art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités des corps, avec la ſuite, à Paris 1741 *in*-12 deux volumes. 12. On ne trouve point dans cette liſte envoyée à M. l'abbé des Fontaines, les ſentimens de Cléarque ſur les Dialogues d'Eudoxe & de Philante, (du pere Bouhours) & ſur les lettres (du même) à une dame de province : à Paris 1688 *in*-12. Il ſemble que perſonne ne doute que cet ouvrage ſoit encore de M. Andry. Enfin, il faut ajouter qu'outre les thèſes du même, dont pluſieurs ſont ſur des ſujets importans, ce médecin a travaillé durant 42 ans au journal des ſavans, ſur quoi il faut lire le journal du mois de novembre 1741, où à l'occaſion du traité de l'Orthopédie, dont on donne l'analyſe & la critique, on apprécie en peu de mots le mérite de M. Andry comme journaliſte. Outre ces ouvrages, M. Andry a laiſſé manuſcrit un traité concernant la peſte, qu'il avoit dicté en françois au collége royal, par ordre de feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume ; c'étoit pendant le temps que cette maladie affligeoit la ville de Marſeille. Ce traité a été imprimé par les ſoins de M. Dionis, docteur en médecine de la faculté de Paris, gendre de l'auteur. M. Andry avoit été marié trois fois : 1°. en 1694 avec mademoiſelle des Roches, qui mourut au bout de deux ans, après avoir eu un enfant qui ne vécut que quatre mois : 2°. en 1702 avec mademoiſelle Dionis, fille de *Pierre* Dionis, premier chirurgien de madame la Dauphine, morte dans ſa premiere couche, ſans laiſſer d'enfans : 3°. avec mademoiſelle Carelle, dont il a eu une fille : c'eſt celle-là qui a épouſé en 1734 M. Dionis.

ANDUJAR, ANDUXAR ou ANDOCARI, en latin *Anduxaria*, ville d'Eſpagne avec un bon château; elle eſt dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, ſur lequel elle a un pont, à douze ou treize lieues au-deſſus de la ville de Cordoue. Cette ville eſt aſſez bonne, & eſt ornée du titre de cité. Elle s'eſt agrandie des ruines de la ville nommée anciennement, *Iliturgis*, *Illiturgis*, & *Ilurgis*, qui étoit à une lieue d'Andujar, au lieu qu'on appelle, *Andujar el Viejo*, ou *los Villares*. Illiturgis fut ruinée par Scipion, parcequ'elle avoit embraſſé le parti des Carthaginois. * Baudrand.

☞ ANDUZE, ancienne ville, marchande & peuplée, ſituée dans le bas Languedoc, à l'entrée des Cévennes ſur le Gardon, au diocèſe d'Alais. Elle a donné ſon nom à une branche de l'ancienne maiſon de Bermond, unie d'origine & d'alliances mutuelles à celles de Narbonne & de Toulouſe. *Voyez* le titre BERMOND.

ANEAU (Barthélemi) en latin *Anulus*, eſt un ſavant du XVI ſiécle, qui étudia à Bourges ſa patrie, ſous le fameux luthérien Melchior Volmar, ſous lequel il fit de grands progrès dans les langues grecque & latine, & dans la poëſie. La réputation que ſes talens lui acquirent, engagea quelques échevins de Lyon qui étoient de ſon pays, à lui offrir une chaire dans le collége de la Trinité, nouvellement fondé à Lyon. Aneau l'accepta avec joie, & il profeſſa la rhétorique pendant environ trente ans dans ce collége avec beaucoup de diſtinction. Il en fut fait principal en 1542. Pendant qu'il étoit profeſſeur, il fit imprimer un recueil de ſes poëſies, qui eſt devenu fort rare. Ce recueil intitulé *Picta Poëſis*, contient des vers grecs & latins, qui ſervent d'explication, & comme d'ame à une centaine d'emblêmes, la plupart aſſez ingénieux. On y trouve auſſi quelques poëſies ſur d'autres ſujets, comme ſur quelques évenemens arrivés de ſon temps à Lyon. Claude Mignault de Dijon, (en latin *Claudius Minos*) loue beaucoup Barthélemi Aneau dans ſon commentaire ſur les emblêmes d'Alciat. Ce ſavant homme finit ſa vie d'une maniere bien tragique : comme il étoit zélé luthérien, & qu'il dogmatiſoit ſans ceſſe, il ſe fit des ennemis puiſſans. Cependant on le laiſſa en paix juſqu'en 1565 ; mais cette année-là, le jour de la fête du S. Sacrement, quelqu'un ayant lancé un pierre d'une fenêtre du collége, pendant que la proceſſion paſſoit, contre le S. Sacrement & le prêtre qui le portoit, on le rendit reſponſable de cette impiété : le peuple s'émut, & étant entré dans le collége, il maſſacra Barthélemi Aneau. Le collége fut fermé dès le lendemain, & peu de temps après on en confia la direction aux jéſuites. On trouve encore de Barthélemi Aneau pluſieurs poëſies françoiſes, entr'autres la piéce ſuivante : *Lyon Marchand*, ſatyre françoiſe ſur la comparaiſon de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, & ſur les choſes mémorables arrivées depuis l'an 1524, à Lyon 1642 *in*-8°. Le P. Colonia ne parle point de cet ouvrage, ni de pluſieurs autres du même auteur. * *Hiſt. litt. de Lyon, par le* P. Colonia, jéſuite, *tome II.* Le Long, *biblioth. hiſt. de la France, page* 775.

ANECI, *cherchez* ANNECI.

ANEGADA, iſle de l'Amérique. C'eſt une des Antilles, ſituée dans la mer du nord, environ à quinze lieues de celle de Porto-Rico, du côté de l'orient. * Mati, *diction. géogr.*

ANELLO ou MASSANIELO (Thomas) chef des ſéditieux de Naples en 1647, étoit un ſimple vendeur de poiſſon, âgé ſeulement de vingt-quatre ans. Il excita de grands troubles dans la ville de Naples ; il y fit brûler pluſieurs maiſons, & maſſacrer quantité de gens, que ceux de ſa faction alloient chercher juſque dans les égliſes, où ils les tuoient au pied des autels. Le duc Caraffe fut de ce nombre, & ſa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres : ce qui donna de la terreur aux gens de qualité, & à tout le peuple. Anello avoit fait dreſſer quantité de gibets & des roues dans les places publiques, & il étoit ordinairement ſuivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ſes ordres. Cette horrible ſédition fut appaiſée le dixiéme jour, par le maſſacre de ce tyran, dont on traîna le corps par les rues. * Du Verdier, *hiſt. univ. Mém. du duc de Guiſe. Hiſt. des révolutions de Naples.*

ANEM, ville de la tribu d'Iſſachar, entre Rameth & Enhadda, qui fut donnée aux Lévites, de la famille de Gerſon. * *I. Paral. 6, v.* 73. Elle eſt auſſi appellée *Engannim.* * *Joſué*, 19, 21.

ANEMURO, ville de Cilicie, *cherchez* SCALEMURE.

ANER, ville de la tribu de Manaſſé, accordée aux Lévites de la famille de Caath. * *I. Paralip. c. 6, v.* 70. Elle eſt appellée Thanac & Thenac. * *Joſué*, 21, & *I. Paralip.* 7.

ANESE (Janvier) fourbiſſeur à Naples, s'y ren-

dit célébre dans le XVII siécle, en ſe faiſant le chef des Napolitains rebelles au roi d'Eſpagne. Dès le mois de juin 1647, les habitans de cette ville s'étoient révoltés, ayant à leur tête Thomas Anello, pauvre pêcheur, qui avoit fait avec le viceroi une capitulation fort avantageuſe à la ville; mais cet homme ayant été tué peu après, & le viceroi ayant violé la capitulation, les Napolitains ſe révolterent de nouveau, & mirent à leur tête François Toralto ſeigneur de Maſſa, qu'ils firent mourir au bout de quelques jours, ſur quelques ſoupçons aſſez bien fondés, d'intelligence avec les Eſpagnols; & ce fut alors qu'Aneſe, qui avoit apparemment contribué beaucoup à cette mort, devint le chef de la révolte. C'étoit un homme groſſier, violent & avare, qui profita des déſordres de ſa partie pour s'enrichir; mais comme il n'étoit pas le ſeul à Naples qui eût les mêmes vices, l'envie qu'on conçut de ſa nouvelle fortune lui ſuſcita des ennemis, qui formerent dans la ville un nouveau parti, contre lequel il ne put ſe maintenir qu'en appellant à ſon ſecours les François, alors en guerre avec l'Eſpagne. Henri de Lorraine, duc de Guiſe, étant alors à Rome, fut choiſi pour ſoutenir ce parti. Aneſe, qui s'étoit réfugié dans la tour des carmes, le reçut d'abord avec de grandes apparences de ſoumiſſion; mais enſuite il ſaiſit toutes les occaſions de lui faire de la peine, & l'on dit même que ce miſérable ne voulut le reconnoître pour ſon maître, que lorſqu'il lui eut vû donner l'épée pour marque de ſon autorité par le cardinal Filomarini archevêque de Naples, après la meſſe. Sa témérité auroit été punie dès-lors par le peuple tout dévoué au duc de Guiſe, ſi celui-ci n'avoit affecté une bonté mal-entendue; il ſe contenta de l'obliger à renoncer à l'autorité qu'il avoit uſurpée, en lui promettant cinquante mille livres de revenu, à lui aſſigner en fonds de terres, avec titre de duché ou de principauté, auſſitôt que la paix ſeroit faite; & Aneſe pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, ouvrit auſſitôt un avis qui fut ſuivi, de déclarer le duc prince ou chef de la république pendant cinq ans. Les hiſtoriens du temps ajoutent que cet homme ne ceſſa enſuite de faire tout le mal qu'il put au duc; ils mettent ſur ſon compte une conjuration, dont les coupables furent punis; & ils lui attribuent auſſi le rappel des Eſpagnols à Naples en 1648, ce qui pouroit n'être pas vrai, puiſqu'on ne l'inquiéta pas au ſujet de la conſpiration, & que ce fut Landi qui livra une des portes de la ville aux Eſpagnols, ce qui effraya tellement ceux qui gardoient les autres portes, qu'ils les abandonnerent auſſitôt. Quoi qu'il en ſoit, Aneſe éprouva bientôt après, que ces paroles que les ſouverains donnent aux peuples rebelles, d'oublier tout le paſſé, ne ſont pas fort ſures; lorſque les Eſpagnols crurent n'avoir plus à craindre la fureur du peuple, ils ſe jetterent avec rage ſur lui, & maſſacrerent ſans aucune autre forme de juſtice plus de vingt mille hommes, du nombre deſquels fut ce ſcélerat, dont les richeſſes ſervirent en partie à dédommager des frais de la guerre. * Labardæus, *de reb. Gallic. lib.* 5 & 6.

ANESSE, *cherchez* ASINA.

ANET, ſur la riviere d'Eure, bourg de France, dans la province de l'Iſle de France, avec titre de principauté, qui appartenoit au duc de Vendôme. Le château qui eſt extrêmement magnifique, fut bâti ſous le regne de Henri II, en faveur de Diane de Poitiers ducheſſe de Valentinois, par Philbert de l'Orme, excellent architecte. Le portail eſt d'une admirable ſtructure: on y remarque une horloge avec un cerf de bronze, qui du pied ſonne les heures, & avant cela on voit remuer une meute de chiens de même métal. Les appartemens du château, & les jardins ſont dignes de l'admiration des curieux. Il y a auſſi une chapelle très-propre, fondée pour douze chanoines.

ANETIS, déeſſe des Arméniens, &c. *voy.* ANÆTIS.

ANEWOLONDANE, petite iſle de la mer des Indes. Elle eſt ſur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. * Mati, *dict. géogr.*

ANFA, *cherchez* ANAFE.

ANFRID ou AUFRID, évêque d'Utrecht, étoit auparavant comte de Hui dans le pays de Liége, & deſcendoit de la race de Charlemagne. Il avoit épouſé une femme très-pieuſe, & de ſon conſentement il ſe fit prêtre. Alors il donna ſon comté de Hui à l'évêque de Liége, & deux autres comtés à l'égliſe d'Utrecht, dont il fut élu évêque. Il l'enrichit encore de pluſieurs terres que l'empereur Othon III lui donna, & fonda un couvent de l'ordre de S. Benoît, où il ſe rendit religieux, & où il mourut aveugle en 1008. * Joan. de Beka, *chron.* Heda, *hiſt. Ultraject.* Jean-François le Petit, *grande chronique de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, &c.*

☞ ANGAD, ou ANGUED, province d'Afrique, ou pluôt déſert du royaume d'Alger, qui occupe la partie occidentale de la province de Tremecen. C'eſt une grande campagne ſi ſtérile, qu'on n'y trouve ni arbres ni eau, principalement ſur la route de Tremecen à Fez. Elle a vingt-huit lieues de long, ſur dix huit de large, & nourit grand nombre de ſauvagin. Il y a quantité d'Arabes vagabonds qui ne font autre choſe que voler ſur les grands chemins: ce qui oblige les paſſans de payer un certain droit au premier chef de communauté qu'ils rencontrent. Il leur donne un petit étendard au bout d'une lance, pour les empêcher d'être volés par tout ſon détroit: la même choſe s'obſerve quand ils arrivent à un autre, & ils paſſent ainſi ſans aucun danger. La riviere de Muluye, qui traverſe ce déſert, a toujours ſur ſes bords trois ligues d'Arabes fort puiſſans, qui pour de vieilles inimitiés ſe font une guerre continuelle. Ces Arabes ſont ceux qu'on appelle *Uled Tapha, Uled Harrax, & Uled Moncor.* Ils errent en liberté, ſans reconnoître perſonne, ni payer aucun tribut. Les villes principales de cette province, ſont Guagida, Tenzegzet, & Zozil. * La Mart. *dict. géogr.*

ANGADIVE, iſle, *cherchez* ANCHEDIVA.

☞ ANGAMALE, ville d'Aſie, capitale d'un royaume du même nom, dans la preſqu'iſle deça le Gange, ſur la côte de Malabar, ſur une montagne près de la riviere d'Aicota. Cette ville fut le ſiége des patriarches ſchiſmatiques des chrétiens de S. Thomas, juſqu'au temps que les Portugais s'étant établi ſur la côte de Malabar, le patriarche Ménesès transféra à Cranganor le ſiége épiſcopal d'Angamale. Ce fut en 1605. Quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1609, Paul V érigea à Angamale un nouvel évêché, ſous la métropole de Goa. Depuis, les Portugais ayant perdu les places qu'ils avoient aux environs, les chrétiens de S. Thomas, qui n'avoient pas quitté de bon cœur les erreurs dont ils étoient infectés, n'ont pas eu de peine à les reprendre, & à rendre inutiles tous les travaux que le patriarche Ménesès avoit employés pour leur converſion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANGASMAYO, riviere de l'Amérique méridionale. Elle traverſe la contrée de los Paſtos. Ce qui l'a rendu célébre, c'eſt qu'elle bornoit anciennement du côté du nord le royaume du Pérou, comme le fleuve Maulé, qui eſt au Chili, le confinoit vers le midi, tant que l'empire des Incas a duré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGE, nom commun à tous les eſprits céleſtes. On l'attribue particulierement à ceux du dernier ordre de la troiſiéme hiérarchie. Ce mot vient du grec ἄγγελος, qui ſignifie *meſſager* ou *envoyé.* On fait une différence des anges aux archanges, en ce que les anges ſont envoyés pour les choſes ordinaires, & les archanges pour les choſes plus importantes. On ſait qu'en général les anges ſont diviſés en trois hiérarchies, & chaque hié-

Digitized by Google

rarchie en trois ordres. La premiere hiérarchie, eſt des ſéraphins, des chérubins & des trônes : la ſeconde, des dominations, des vertus & des puiſſances : & la troiſiéme ou derniere, des principautés, des archanges & des anges. Les ſéraphins ſont des eſprits brulans d'un amour plus ardent que les autres. Les chérubins ſont plus éclairés que les autres, à qui ils communiquent leurs lumieres & leur ſcience. Les trônes ſont des eſprits, qui ſervent comme de trône à la majeſté de Dieu. Les vertus excellent en force, pour opérer des choſes miraculeuſes. Les puiſſances arrêtent le pouvoir & la malice des démons. Les dominations ont empire ſur les hommes. Les principautés ont pouvoir ſur les royaumes, pour les garder & les défendre. Nous avons marqué la différence des anges & des archanges. * Le faux Denys, *dans le livre de la hiérarchie céleſte, c. 6.*

Les philoſophes païens, & ſur-tout les Platoniciens, ont enſeigné qu'il y avoit des êtres ſpirituels au-deſſous de la ſouveraine divinité, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils ont admis de bons & de mauvais génies : c'eſt ce que l'on appelle *anges* & *démons*. Les Juifs ont reconnu des anges & des démons. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes ne diſconviennent pas qu'il n'y en ait. Les Mahométans les admettent. Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont rendu témoignage à l'exiſtence des anges & des démons. Toute l'antiquité chrétienne a cru qu'il y en avoit. Mais la plupart des anciens peres ont ſuppoſé qu'ils avoient des corps, quoique ſubtils. Les théologiens ont tenu, ſuivant la définition du concile de Latran, qu'ils étoient des êtres purement ſpirituels, que Dieu avoit créés avant de créer le monde corporel, ou en même temps. Ils ont agité pluſieurs queſtions ſur le nombre, l'ordre, la nature, & les facultés des anges ; queſtions qui n'ont aucune ſolidité, & qui ne peuvent la plupart être décidées, ni par l'écriture, ni par la tradition. L'auteur des livres de la hiérarchie céleſte, qui a écrit à la fin du V ſiécle, & qui n'eſt point S. Denys l'*Aréopagite*, eſt le premier qui ait diſtingué les anges en trois hiérarchies, & en neuf ordres. Les Juifs diſtinguent auſſi différens ordres des anges, & mettent à la tête des anges, un premier ange, qu'ils appellent *Metatron*, qui eſt le S. Michel des chrétiens. Ils reconnoiſſent des anges tutelaires des nations, & leur attribuent le gouvernement des aſtres ; ils ont honoré les anges ; ils ont même pouſſé ce culte trop loin ; les Juifs modernes les honorent encore, & leur adreſſent leurs prieres. Quelques rabbins néanmoins les ont retranchés ; cependant le culte des anges n'eſt pas tellement aboli parmi eux, qu'il n'en reſte encore quelques veſtiges. * Baſnage, *continuation de l'hiſtoire des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, corrigée & augmentée par* M. Du-Pin, *à Paris* 1710.

Les chrétiens croient que les anges ſont, comme dit S. Paul, les miniſtres de Dieu, qu'il envoie pour avoir ſoin des choſes d'ici-bas, & que non-ſeulement les royaumes & les provinces, mais même tous les chrétiens en particulier ont des anges gardiens. Ils enſeignent que tous les anges ayant été créés ſaints & parfaits, pluſieurs ſont déchus de cet état par leur orgueil, & qu'ils ont été précipités dans l'enfer, & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils ſont bienheureux pour toujours ; & qu'autant que ceux-ci aiment Dieu, le bien & la vérité, autant les autres haïſſent l'être ſouverain, & aiment le mal & le menſonge. Ces derniers ſont appellés *diables* ou *démons* parmi les chrétiens, & chez les Juifs *ſatans* ou *ennemis*, parcequ'on ſuppoſe qu'ils font tout le mal qu'ils peuvent au genre humain. On croit qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les pouſſent au mal : & ce ſont eux qui ſe ſont fait adorer par les païens dans les idoles, qui ont rendu des oracles, qui ont poſſédé des hommes & des femmes, &c. A l'égard des bons anges, on eſt perſuadé qu'ils ne travaillent qu'au bien & au ſalut des hommes, à moins que Dieu ne leur commande de punir les méchans, & d'exercer ſa vengeance ſur les mortels. Les chrétiens n'honorent que trois anges, Michel, Raphaël & Gabriel, dont il eſt fait mention dans les écritures ſaintes. Pour Uriel, ſon culte eſt équivoque. * M. Du-Pin. Louis Jacob, *traité des bibl. p.* 102.

ANGE, ſurnom d'une famille d'abord peu illuſtre de Philadelphie, qui s'étant établie à Conſtantinople, y parvint en peu de temps aux premiers emplois, & de-là à l'empire. Le premier que l'on connoiſſe eſt CONSTANTIN l'Ange, né à Philadelphie, à qui l'empereur Alexis Comnene donna *Théodora* ſa quatriéme fille en mariage avant l'an 1118. On ne trouve rien de conſidérable de lui avant l'an 1151, où il eut le commandement de la flotte que l'empereur Manuel Comnene envoyoit en Sicile : le combat ayant été engagé, *Nicolas* frere de Conſtantin, prit la fuite le premier, & cette lâcheté effraya les autres qui prirent la fuite. Conſtantin fait priſonnier de guerre fut racheté enſuite, & eut quelque commandement dans la guerre contre les Hongrois en 1161, & vers l'an 1169 dans la guerre de la Dalmatie, dont il eut le gouvernement. Ses enfans furent 1. ANDRONIC qui ſuit. 2. JEAN, *tige de la ſeconde branche des* ANGES, *rapportée ci-après*. Une fille, qui fut mere de *Manuel* Camytze, dont les empereurs Iſaac & Alexis l'Ange ſe ſervirent utilement en diverſes guerres. M. du Cange lui donne encore pour fils *Michel* l'Ange ; mais il avoue que ce n'eſt que par conjecture, & parcequ'il trouve qu'il ſervoit dans la guerre contre les Turcs en 1159, & il eſt certain qu'il pouvoit être auſſi-bien ſon frere que ſon fils ; deſorte qu'on peut douter ſi c'eſt de lui, ou de Nicolas qu'on doit entendre ce qu'on a dit de la lâcheté d'un frere de Conſtantin ſur le témoignage de Romuald archevêque de Salerne, & de Cynname qui ne le nomment pas. Le même M. du Cange prend pour un fils de Conſtantin, *Conſtantin* l'Ange, qui aſſiſta en 1144 avec la qualité de *ſebaſtohypertate*, au jugement rendu contre Coſmas Atticus patriarche de Conſtantinople ; en quoi il eſt certain qu'il s'eſt trompé, puiſque ſon fils aîné ne pouvoit être que fort jeune cette année-là, & qu'ainſi il faut que ce ſoit le même Conſtantin qui eſt le chef de la famille. Cette erreur-là le jette dans une ſeconde ; car après avoir établi un Conſtantin chimérique, il lui a donné pour fils un ſeigneur de même nom, qui ayant eu le commandement des troupes contre les Bulgares & les Valaques, ſe laiſſa perſuader de prendre le titre d'empereur, & qui allant de Philippopoli à Andrinople pour engager *Baſile* Vatace ſon beau-frere à ſe joindre à lui, fut arrêté en 1192 par ceux-mêmes qui l'avoient porté à la révolte, & livré à l'empereur, qui lui fit crever les yeux. Il eſt vrai qu'on ne ſait qui eſt ce Conſtantin que Nicetas appelle couſin de l'empereur Iſaac l'Ange ; il pouroit bien néanmoins être fils de ce Michel, dont on a parlé.

II. ANDRONIC l'Ange, ſervit d'abord l'an 1172 contre les Turcs qui occupoient la Cappadoce, & trois ans après on lui confia le commandement d'une partie conſidérable des troupes ; mais il ne ſoutint pas la vue de l'ennemi, & prit honteuſement la fuite. Il ne fit pas voir plus de valeur en 1180, lorſqu'on l'envoya en Bithynie contre Andronic Comnene qui s'étoit fait déclarer empereur ; & craignant qu'on ne lui fît ſon procès à la cour, il ſe jetta dans le parti du tyran. Celui-ci maître de l'empire, eut bientôt après ſujet de ſe méfier d'Andronic : on l'arrêta, & après lui avoir crevé les yeux, ainſi qu'à trois de ſes fils, on l'envoya en exil. Il avoit épouſé *Euphroſine* fille de *Théodore* Caſtamonite, ſecrétaire d'état, & il eut de ce mariage, 1. ISAAC, empereur, qui ſuit ; 2. ALEXIS, empereur en 1195, après ſon frere qu'il dépoſa : il ſe donna

le nom de Comnene, & n'eut d'*Euphroſine* Ducene ſa femme que des filles; ſavoir *Irene*, qui après la mort d'*Andronic* Contoſtephane ſon premier mari, prit une ſeconde alliance vers l'an 1199 avec *Alexis* Paléologue, deſpote; *Anne*, mariée en premieres nôces à *Iſaac* Comnene, qui ayant été pris par les Bulgares, mourut vers l'an 1196, & en ſecondes nôces à *Théodore* Laſcaris, qui fut empereur des Grecs en Aſie; & *Eudocie* qu'Iſaac ſon oncle maria dès l'an 1185 à *Simeon*, fils de *Neeman*, roi de Servie: ce prince ayant embraſſé l'état monaſtique, *Etienne* ſon fils & ſon ſucceſſeur épouſa ſa veuve, diſent les hiſtoriens; ce qui donne lieu de croire que le premier mariage n'avoit pas été accompli à cauſe de la trop grande jeuneſſe de la princeſſe. Etienne, après avoir eu pluſieurs enfans d'Eudocie, la répudia ſous prétexte d'adultère, & la renvoya à Conſtantinople. Alexis Ducas Murtzuphe s'étant emparé de l'empire l'épouſa en 1203, & fut tué peu après: ce qui la remettant en liberté, ſon pere la maria pour la troiſiéme ou quatriéme fois à *Léon* Sgure, qui s'étoit rendu maître de Corinthe. Les autres enfans d'Andronic ſont, 3. *Conſtantin*, qui eut les yeux crevés en même temps que ſon pere; 4. *Jean*, qui fut traité de même: il eut un fils nommé *Andronic*, qu'Iſaac ſon oncle donna l'an 1190 en ôtage à l'empereur Frédéric I, paſſant ſur les terres de l'empire grec pour aller à Jéruſalem; 5. *N.* qui fut traité comme ſes deux freres; 6. *Théodore*, qui ſervit avec beaucoup de fidélité le jeune empereur Alexis Comnene contre le tyran Andronic: celui-ci l'aſſiégea à Pruſe dans la Bithynie, prit la place d'aſſaut, & fit crever les yeux à Théodore; 7. *Irene*, mariée à *Jean* Cantacuſene Céſar; 8. *Théodora*, alliée l'an 1186 à *Conrad* fils de Guillaume III, marquis de Montferrat, qui eſt ſi connu dans les guerres du Levant ſous le nom de *Marquis*.

III. Isaac l'Ange, fait empereur en 1185. *Voyez* ISAAC. Il contracta deux mariages, mais le nom de ſa premiere femme n'eſt pas connu: il en eut Alexis l'Ange, empereur, *voyez* ſon article; & *Irene* que quelques-uns nomment *Marie*, & d'autres *Cecile*: elle fut mariée d'abord à *Roger*, fils de *Tancrede* roi de Sicile: puis en 1195, l'empereur Henri VI s'étant rendu maître de la Sicile, la maria à *Philippe* duc de Souabe ſon frere, & elle mourut en 1208, après avoir eu quelque temps le titre d'impératrice. Iſaac étant empereur, épouſa *Marguerite* fille de Bela roi de Hongrie, à qui il fit prendre le nom de *Marie*: il en eut entr'autres enfans,

IV. Manuel l'Ange, qui fut appellé empereur par *Boniface* marquis de Montferrat, lequel après la mort d'Alexis avoit épouſé *Marguerite* de Hongrie ſa veuve. M. du Cange croit qu'il fut marié, & qu'*Helene*, que le pape Innocent IV appelle reine de Theſſalonique, & niéce de *Démetrius* de Montferrat, étoit ſa fille.

Seconde branche.

II. Jean l'Ange eſt appellé ſouvent Comnene par les auteurs. Il fut employé en 1156 & 1157 dans la guerre de Sicile, & en 1172 dans celle contre le ſultan d'Icone. Depuis, Iſaac l'Ange ſon neveu le fit *ſebaſtocrator*, & lui donna le commandement de l'armée contre les Bulgares; mais des ſoupçons déſavantageux ſur ſa fidélité le firent rappeller en 1187 à la cour, où il vécut honorablement. Il aſſiſta étant déja âgé au couronnement d'Alexis ſon ſecond neveu, & ce prince étant dangereuſement malade, l'impératrice Euphroſyne ménagea les ſeigneurs pour lui faire donner l'empire; mais la guériſon d'Alexis rendit ces négociations inutiles. Dourreman dit, on ne ſait ſur quel fondement, qu'il avoit épouſé *Zoë* Ducene, fille de *Conſtantin* Ducas & d'*Anne* Comnene: il laiſſa grand nombre d'enfans, 1. *Iſaac*, qui s'étant joint avec ſon pere, & d'autres ſeigneurs en 1185, fit mourir le tyran Andronic Comnene, & procura l'empire à *Iſaac* l'Ange ſon couſin germain; 2. Theodore, qui ſuit; 3. *Manuel*, que Théodore ſon frere fit deſpote, & qui épouſa *Marie*, fille naturelle de *Jean* Aſan roi de Bulgarie. Il s'empara enſuite de Theſſalonique, & des autres places que ſon frere tenoit, prit le titre d'empereur, & pour ne ſe pas attirer les Latins ſur les bras, écrivit en 1232 pluſieurs lettres au pape Grégoire IV, pour lui faire entendre qu'il étoit prêt, non-ſeulement de rentrer dans la communion de l'égliſe romaine, mais à tenir l'empire du ſaint-ſiége. Théodore qui étoit alors retenu dans la Bulgarie, ayant obtenu ſa liberté, reprit Theſſalonique, & les autres places, & relégua Manuel à Attalie, ou il ſut gagner les Turcs, maîtres de cette ville, qui le remirent en liberté. Il traita alors avec *Jean* Vatace empereur, qui le rendit maître de pluſieurs places; & auſſitôt oubliant les obligations qu'il lui avoit, il prit de nouveaux engagemens avec ſon frere, & même avec les François, à qui il fut aſſez fidéle pour refuſer de ſe joindre en 1236 à Vatace & aux Bulgares, lorſqu'ils vinrent mettre le ſiége devant Conſtantinople. On juge qu'il mourut peu après, parcequ'on ne parle plus de lui. 4. *Conſtantin*, que ſon frere fit deſpote, & qui après que les François ſe furent rendu maîtres de Conſtantinople, s'empara de quelques places de Macédoine, où il trancha du ſouverain, comme ſes freres; 5. Une fille mariée à un ſeigneur françois, comte de Zante; 6. Michel, qu'il eut d'une maîtreſſe, *& dont on parlera après la poſtérité de Théodore.*

III. Theodore l'Ange, après avoir ſervi quelque temps dans les troupes de l'empereur Théodore Laſcaris, alla en Epire auprès de *Michel* ſon frere naturel, qui étoit ſeigneur de ce pays; & ayant recueilli ſa ſucceſſion, y ajouta des places importantes, enlevées tantôt aux François, & tantôt aux Bulgares. L'an 1218 ayant ſurpris dans les montagnes d'Albanie *Pierre* d'Auxerre, empereur de Conſtantinople, il tailla en piéces ſa petite armée, & depuis on n'entendit plus parler de ce prince, que quelques-uns croient être mort en priſon, & qui ſelon d'autres fut tué dans le combat. En 1222 il enleva Theſſalonique ſur Démetrius qui en étoit roi, s'y fit couronner empereur par l'archevêque d'Achride; & pour amuſer le pape Honorius III, ſe montra diſpoſé à ſe réunir à l'égliſe romaine, quoiqu'il en fût très-éloigné. Il prit enſuite Andrinople & d'autres villes de Thrace ſur les François, conduiſit ſes troupes juſqu'à la vue de la ville impériale, & commença même en 1229 une négociation qui paroiſſoit devoir être fatale aux Latins, avec l'empereur Frédéric II; mais un accident imprévu renverſa tous ſes projets. Jean Aſan roi de Bulgarie, qui avoit ſu ſe ménager juſque-là, ſe déclara contre lui; & dans une bataille qui ſe donna au mois d'avril 1230 il fut pris, & conduit en Bulgarie, où on lui creva les yeux. Il rentra dans ſes états vers l'an 1232; mais en ſe réſervant tout le ſoin du gouvernement, il renonça au titre d'empereur en faveur de ſon fils aîné. Sa femme étoit de la famille des Pétraliphes; il en eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Demetrius* l'Ange Comnene, qui ayant ſuccédé à ſon frere aîné, fut dépouillé peu après de tout par Vatace, & relégué en Aſie; 3. *Irene* mariée à *Jean* Aſan roi de Bulgarie.

IV. Jean l'Ange Comnene porta quelque temps le titre d'empereur; mais Vatace étant venu mettre le ſiége devant Theſſalonique, il fut forcé de renoncer à ce titre pour avoir la paix, & de ſe contenter de la qualité de deſpote, & mourut peu après vers l'an 1234. Il avoit été marié, & laiſſa un fils que l'empereur *Michel* Paléologue fit grand primecier; & une fille nommée *Eudoxie*, qui fut mariée à *Jean* Ducas.

III. Michel l'Ange Comnene. *Alexis* frere & ſucceſſeur d'Iſaac l'employa pour lever les tributs de la province Mylaſſene; mais lorſqu'il ſe vit des ſommes

Digitized by Google

conſidérables d'argent entre les mains, il ſe révolta. La perte d'une bataille lui ayant fait comprendre qu'il n'étoit pas aſſez fort pour réſiſter ſeul à l'empereur, il traita avec le ſultan des Turcs, qui lui donna aſſez de troupes pour tenir tête à l'empereur, qui vint pour le combattre en perſonne. Les Latins s'étant rendu maîtres de Conſtantinople, il profita des troubles pour s'emparer de pluſieurs provinces d'Europe, comme de la Theſſalie, de l'Epire & de l'Etolie, ce qui lui fut d'autant plus facile, que les Latins le crurent d'abord dans leurs intérêts, & qu'enſuite il détourna leurs attaques en ſe ſoumettant en apparence au pape Honorius. Il avoit épouſé la fille du gouverneur de Durazzo, & il en eut une fille mariée à *Euſtache* de Flandre, frere de *Baudouin* & de *Henri* ſucceſſivement empereurs de Conſtantinople pour les Latins. Ayant inſtitué *Théodore* ſon frere, *dont on a parlé ci-deſſus*, ſon héritier univerſel, il mourut peu après, au plutard en 1216. Une partie de ſa ſucceſſion fut recueillie par ſon fils naturel,

IV. MICHEL l'Ange Comnene, qui eut auſſi vers l'an 1237 celle de *Manuel* ſon oncle. Il avoit d'abord traité avec les Latins; mais peu après il prit de nouveaux engagemens avec l'empereur *Jean* Vatace, dont il ſe ſépara encore enſuite, ce qui lui attira une guerre, qui lui coûta la perte de trois places. *Théodore* Vatace, fils de *Jean*, qui lui ſuccéda en 1254, fut preſque toujours en guerre avec cet homme, & lui enleva pluſieurs places; mais Michel ſe relevant toujours de ſes pertes, remporta enfin quelques victoires à ſon tour: & ce qu'il y eut de plus ſingulier, c'eſt que ce fut de *Michel* Paléologue qui l'avoit battu diverſes fois n'étant que général des troupes de Théodore Vatace, qu'il prit ſa revanche lorſqu'il fut empereur. On voit qu'en 1264 il étoit maître de Theſſalonique, & qu'il ſe crut aſſez puiſſant pour ſe faire couronner empereur par l'archevêque d'Achride. Il mourut vers l'an 1267, & laiſſa pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Théodora* Petraliphe: ſavoir NICEPHORE, qui ſuit; 2. *Jean*, qui ſe ſépara de ſon frere pour vivre à la cour de Conſtantinople, où il ſe maria; 3. *Démetrius* ou *Michel*, dont on parlera après la poſtérité de ſon frere; 4. *Anne*, mariée à *Guillaume* de Villehardouin, prince d'Achaïe & de Morée; 5. *Hélene*, femme de *Mainfroi* prince de Tarente, & tyran de Sicile; 6. *N.* mariée à *Alexis* Raoul, ſeigneur François. Michel eut auſſi deux fils naturels, *Théodore*, qui fut tué vers l'an 1256 dans une bataille; & JEAN, *dont on parlera après la poſtérité de ſes freres.*

V. NICEPHORE l'Ange, duc Comnene, eut de la ſucceſſion de ſon pere l'Etolie, la Theſprotie, l'Acarnanie, & le pays des Dolopes; les iſles de Corfou, de Cephalonie, & d'Itaque. Il épouſa vers l'an 1258, *Marie*, fille de l'empereur *Théodore* Vatace ou Laſcaris, & en conſéquence de ce mariage il eut le titre de deſpote. Après la mort de cette princeſſe il épouſa *Anne*, fille d'*Eulogie*, ſœur de l'empereur *Michel* Paléologue, & mourut l'an 1288. Il n'eut de ſon premier mariage qu'une fille nommée *Marie*, qu'il maria à *Jean* comte palatin de Zante, & il lui donna en dot l'iſle de Cephalonie. De ſon ſecond mariage il eut 1. *Michel* l'Ange, duc Comnene, qui épouſa *Anne* Paléologine, petite-fille de l'empereur *Andronic* le vieux, qui lui donna le titre de deſpote: il fut tué l'an 1318 par *Jean* ſon beau-frere, qui s'empara de ſes domaines; 2. *Ithamar* Comnene, que ſa mere maria à *Philippe* prince de Tarente, ſecond fils de *Charles II* roi de Sicile.

V. DEMETRIUS ou MICHEL l'Ange, duc Comnene, ayant quitté ſon frere pour s'attacher à l'empereur *Michel* Paléologue, obtint de lui *Anne* ſa fille en mariage, avec le titre de deſpote. Après la mort de ſa premiere femme, il épouſa la fille de *Terter* roi de Bulgarie, de qui il eut pluſieurs enfans, qu'on ne nomme pas. Andronic *le vieux* ayant conçu des ſoupçons déſavantageux de lui, le fit arrêter, & on ne parle plus de lui. Il laiſſa deux fils de ſa premiere femme; *Andronic*, qui fut protoveſtiaire d'Adronic *le vieux*, & mourut en 1326, & *Conſtantin*, qui eut le titre de protoſebaſte, & le gouvernement de Phere: il vivoit encore en 1342.

V. JEAN l'Ange, duc Comnene, donna des marques de valeur en pluſieurs rencontres du vivant de ſon pere, de la ſucceſſion de qui il eut pluſieurs places, tant dans la Gréce propre que dans la Morée. Les Latins l'appellent duc de Patras: il augmenta ſon domaine aux dépens de ſon frere *Nicéphore*. L'empereur Michel Paléologue lui donna le titre de ſebaſtocrator, ce qui n'empêcha pas que Jean ne tâchât toujours à lui nuire, ainſi qu'à Andronic ſon ſucceſſeur. Il mourut l'an 1290, & laiſſa pluſieurs enfans, 1. *Michel*, homme inquiet comme ſon pere: Andronic *le vieux* l'attira à Conſtantinople par l'eſpérance d'un mariage avantageux, & le fit arrêter. Michel corrompit d'abord un officier; mais ayant été ſurpris ſur le point qu'il alloit s'évader, il mit le feu à ſa priſon, & fut tué par les ſoldats qui le gardoient; 2. *Jean*, qui eut le titre de ſebaſtocrator comme ſon pere: il épouſa *Théophanon* ou *Théodora*, fille de *Léon II* roi d'Arménie; & cette princeſſe étant morte à ſon arrivée à Theſſalonique, il prit une ſeconde alliance avec *Irene* fille naturelle d'Andronic *le vieux*. On dit qu'il mourut trois ans après ſans laiſſer de poſtérité. Son beau-pere, les Catalans, divers princes Grecs ſe jetterent dans ſes états, & en prirent chacun ce qu'ils purent; 3. quatre filles dont on ignore les noms, mariées l'une à *Milutin* roi de Servie, qui la répudia enſuite; l'autre alliée à *Sueſtiſlas* roi de Bulgarie; la troiſiéme, femme d'*Andronic* Tarchaniote, grand connétable; & la quatriéme, femme du ſeigneur de Negrepont.

Il y a en Italie une famille qu'on appelle communément *dé Angeli*, qui prétend deſcendre de celle des *Anges* qu'on vient de décrire, ce qu'on ne peut nier abſolument; mais au moins il eſt permis d'en douter, puiſque ceux de cette famille n'ont donné aucune preuve de la vérité de ce qu'ils avancent. Tout ce qu'on peut dire de plus aſſuré d'eux, c'eſt qu'ils étoient établis l'an 1460 à Drivaſto en Dalmatie, & qu'ils y ſervirent très-utilement les Vénitiens, tant contre Scander-Beg que contre les Turcs; d'où venu qu'après la perte de leurs biens à Drivaſto, dont les Turcs ſe rendirent les maîtres, ils obtinrent une petite penſion de la république. Ce fut alors qu'étant dépouillés de tout, ils s'aviſerent de prendre les titres pompeux de princes de Chaonie, de Theſſalie, de Cilicie, d'Achaïe, de Macédoine, de Moldavie, de ducs de Durazzo, de comtes de Drivaſto, &c. Le premier qui imagina celui de prince de Chaonie pour lui-même, étoit archidiacre de Drivaſto: un autre de ſes freres, curé d'un village du diocèſe de Padoue, fut bien-aiſe d'être appellé prince de Durazzo: il donna le titre de prince d'Achaïe à un autre de ſes freres, celui de prince de Cilicie à ſon neveu; & les freres de ces bons eccléſiaſtiques furent en prendre d'autres. Il y en eut un nommé *Jerôme*, qui mourut en 1591, & qui parcequ'il commandoit quelques troupes dans l'armée du pape, ſe fit appeller en 1559 capitaine du ſaint-ſiége apoſtolique. C'eſt celui-ci qui a paru le premier en Italie avec le titre de chef & grand maître de l'ordre des chevaliers Angeliques de S. George, ou de Conſtantin le Grand: ſa famille a ſu conſerver ce dernier titre, & même elle fit condamner l'an 1593 aux galeres *Jean-George* de Cephalonie, qui avoit voulu l'uſurper. On peut voir plus amplement ce qui les regarde dans M. du Cange, *famil. Byzant.*

ANGE ou ANGELUS CLAVASIUS, ou CLAVASIO, religieux de l'ordre de S. François, ainſi nommé parcequ'il étoit natif d'un bourg de ce nom dans

Digitized by Google

l'état de Gènes, vivoit dans le XV ſiécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance de Sixte IV, & de quelques autres papes. Il compoſa une ſomme de cas de conſcience, dite *Summa angelica*, un traité des reſtitutions, & un autre intitulé *Arca fidei*. Il mourut à Coni en Piémont l'an 1495. * Wading, *in annal. & bibl. Minor.* Poſſevin. Geſner. Bellarmin & Soprani, *ſcript. della Ligur.*

ANGE, ou ANGELO ROCCA, ſacriſtain du pape, puis évêque titulaire de Tagaſte, natif de Rocca Contrata, ou Contraria, bourg de la Marche d'Ancône, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Auguſtin, & étudia à Rome, à Veniſe, à Peroufe & à Padoue, où il fut honoré du titre de docteur. Enſuite étant revenu à Veniſe, il y prêcha avec applaudiſſement. Il excelloit dans la connoiſſance de la poſitive, & des antiquités eccléſiaſtiques : c'eſt pourquoi le P. Auguſtin Favizani, général de ſon ordre, le fit venir à Rome, où il lui confia des emplois conſidérables, & lui ordonna de corriger le traité d'Auguſtin Triumphus, *de poteſtate eccleſiaſtica*. Le pape Sixte V l'employa pour conduire l'impreſſion des bibles, des conciles & des ſaints peres ; & le pape Clément VIII, le voulant récompenſer d'une partie de ſes travaux, le fit ſacriſtain apoſtolique, & évêque de Tagaſte. Il recueillit dans le couvent des religieux auguſtins de Rome, l'excellente bibliothéque qu'il appella de ſon nom, *la bibliothéque Angelique*. Selon l'intention de Rocca, elle eſt ouverte tous les matins aux curieux qui veulent y aller étudier. Les ouvrages ſeuls qu'il a compoſés, peuvent former une bibliothéque. Voici les principaux : *Bibliotheca Vaticana. Bibliotheca theologica & ſcripturalis. Commentarius de ſacro-ſancto Chriſti corpore ſummis pontificibus iter conficientibus præferendo.* Il compoſa ce traité dans le temps que le pape Clément VIII vint à Ferrare en 1598, & qu'on porta le S. Sacrement une journée au-devant de ce pontife, comme le cardinal Bentivoglio l'a remarqué dans ſes mémoires. Le cardinal d'Oſſa parle auſſi dans une de ſes lettres à M. de Villeroi de cet ouvrage, qu'Angelo Rocca fit préſenter au roi Henri *le Grand*. On poura voir le catalogue de ſes autres livres dans les auteurs que nous citerons. Ce ſavant homme mourut à Rome le 7 avril de l'an 1620, âgé de 75 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illuſt. p.* 1, *c.* 57. Cornelius Curtius, *in elogio virorum illuſtrium. Aug. p.* 247.

ANGE de Saulieu (le pere) religieux capucin, prédicateur, mort à Dijon l'an 1678, âgé de 75 ans, eſt auteur d'un livre intitulé : *Hydrologie, ou Traité des eaux minerales trouvées auprès de la ville de Nuys, entre Prixey & Premeaux.* Ce traité a été imprimé à Dijon, en 1661 *in*-12. L'auteur qui y avoit travaillé pendant qu'il étoit gardien à Nuys, ne s'eſt pas fait connoître autrement que par ſa qualité R. C. (religieux capucin.) M. Julbin, médecin de Nuys, parle du pere Ange, page 25 d'un traité qu'il a fait ſur la même matiere. Claude Pitois, médecin de Beaune, a fait une réfutation du livre du même pere Ange. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in-folio*, *tome I*, *page* 3.

ANGE de ſainte Roſalie (le pere) prêtre religieux de la congrégation des auguſtins déchauſſés, étoit né à Blois au mois de janvier 1655, & ſe nommoit dans le monde *François Raffard*. Il prit l'habit de religieux dans le couvent de ſa congrégation à Paris, au mois de février 1671, & il y fit profeſſion le 22 février de l'année ſuivante. Dans la ſuite il remplit les premieres charges de ſa province, & de ſa congrégation ; & après avoir prêché avec ſuccès pluſieurs avents & carêmes, il renonça à toute autre occupation, pour s'appliquer entiérement à l'étude des généalogies, pour laquelle il avoit toujours eu un goût particulier. Il en compoſa pluſieurs, dont quelques-unes ſe trouvent dans les deux dernieres éditions du dictionnaire de Moréri. Après la mort d'Honoré Caille du Fourny, qui avoit donné en 1712, une nouvelle édition des grands officiers de la couronne, le pere Ange fut choiſi pour continuer ce travail. On le fit revenir pour cet effet de la province du Rouſſillon, où il avoit été envoyé depuis quelques années par ſes ſupérieurs ; & à ſon retour à Paris on lui remit les mémoires du feu P. Anſelme, ſon confrere, & ceux d'Honoré Caille du Fourny. Il travailloit ſans relâche pour donner au public une nouvelle édition de cet ouvrage en ſix volumes *in-fol.* Les deux premiers tomes étoient déja ſous preſſe, lorſque ce pere mourut ſubitement en moins de deux heures de temps, dans le couvent de ſa congrégation à Paris, le 4 de janvier 1726, âgé de ſoixante & onze ans, & de profeſſion cinquante-quatre. Il y fut enterré le lendemain ſur les cinq heures du ſoir. Il eſt auteur de l'état de la France, qui parut en 1722 en cinq volumes *in*-12. Il avoit aſſocié à ſon grand ouvrage le P. Simplicien, ſon confrere, qui l'a continué & qui en a donné neuf volumes *in-fol.* au lieu de ſix qui avoient été annoncés d'abord.

ANGE ZABATHA étoit une dame de Valence en Eſpagne, qui ſe diſtingua beaucoup par ſon eſprit, ſa ſcience, & pluſieurs autres belles qualités dont elle étoit douée. * Lud. Vivés, *de inſtitut. femin. c.* 3.

ANGE, dit *Politien*, *cherchez* BASSI.

ANGEDIVE, *Angadiva* ou *Anchidiva*, petite iſle des Indes, *cherchez* ANCHEDIVA.

ANGELE MERICI, plus connu ſous le nom d'ANGELE DE BRESSE, à cauſe du long ſéjour qu'elle a fait en cette ville capitale du Breſſan en Lombardie, & qu'elle y eſt morte, étoit de Dezenzano ſur le lac de Garde. Ses parens étoient d'une condition médiocre ; mais elle ſe rendit illuſtre par l'éclat de ſes vertus, & pour avoir jetté les premiers fondemens de l'ordre des urſulines. Ce fut après pluſieurs révélations, qu'elle aſſembla dans la ville de Breſſe l'an 1537, une compagnie de ſaintes filles, à qui elle donna le nom de *ſainte Urſule*, l'ayant miſe ſous la protection de cette Sainte. Il y eut d'abord ſoixante & ſeize filles, qui entrerent dans cette ſociété, ſous la conduite d'Angele ; mais elles vécurent dans le monde chacune en la maiſon de ſes parens ; & ce ne fut qu'après la mort d'Angele, qui arriva le 21 mars de l'an 1540 & dans la 34 année de ſon âge, que ces urſulines commencerent à vivre en communauté. Le pape Paul III approuva cet inſtitut l'an 1544, & S. Charles Borromée, ayant fait venir à Milan de ces urſulines, qui s'y multiplierent juſqu'au nombre de 400, le fit de nouveau approuver l'an 1572 par le pape Grégoire XIII. * *Voyez* ſa vie par le P. Ottavio Florentino, & les chroniques des urſulines.

ANGELE (Pierre) de Lucques, ou de Boulogne, dominicain, s'étant acquis une grande réputation par ſa piété & par ſa ſcience en l'un & l'autre droit, fut inſtitué lecteur du ſacré palais par Clément IV. Il remplit cette charge avec autant de zéle que de prudence : ce qui le faiſant conſidérer à Rome comme un homme d'un mérite diſtingué, Grégoire X le nomma à l'évêché de Lucques l'an 1272. Il aſſiſta en cette qualité au concile de Lyon de l'année 1274, où il mourut. Il a compoſé pluſieurs ouvrages, parmi leſquels on met, *Commentaria ſuper quatuor lib. ſent. Summa caſuum conſcientiæ*, & pluſieurs autres traités qui n'ont pas encore été imprimés. * Ughel. *t.* 1. *Ital. ſacr.* Font. *ſyllab. mag. ſacr. Palat. & Theat. Dominic. p.* 218. S. Anton. 3 *part. hiſt. tit.* 23, *c.* 11. *bibl. prov. Lomb. ord. Pred. an.* 1271. Echard. *tom.* 1.

ANGELES, ou PUEBLA DE LOS ANGELES, *Angelopolis*, ville de la nouvelle Eſpagne en Amérique, & dans la province de Tlaſcala, dite auſſi *los Angeles*, fut bâtie en 1551 par les Eſpagnols, qui y ont fait établir un évêché ſuffragant de Mexique. Cet-

Digitized by Google

te ville a eu entr'autres évêques, vers le milieu du XVII ſiécle, le célébre D. Juan de Palafox. * Baudrand.

ANGELI (Sébaſtien) né à Pérouſe vers l'an 1447, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, où non content de s'appliquer à l'étude de la théologie, ce qu'il fit avec tant de ſuccès qu'il fut fait docteur, il donna auſſi une partie de ſes ſoins à l'aſtronomie, où il ſe rendit très-habile pour ſon ſiécle. Sa vertu le fit eſtimer beaucoup dans ſa patrie; il fut provincial de la province de Rome en 1511, & les trois années ſuivantes, & mourut à Perouſe en 1525, agé de 78 ans. Angeli fut toute ſa vie témoin des graces que Dieu avoit départies à la bienheureuſe Colombe de Rieti; mais il ne fut ſon confeſſeur que juſqu'en 1498. Cette pieuſe fille ayant repris le pape Alexandre VI & ceux qui l'approchoient avec beaucoup de liberté, & leur ayant prédit diverſes choſes qui arriverent en effet, ceux qui avoient intérêt à décrier la B. Colombe, entreprirent de perſuader au pape que ſes prédictions lui avoient été ſuggérées par Angeli, qui découvroit l'avenir par l'aſtrologie judiciaire; mais ce pere ayant réfuté une accuſation ſi ridicule, par une lettre adreſſée aux cardinaux, & dans quelques conférences qu'il eut avec le pape, au lieu des mauvais traitemens qu'il paroiſſoit avoir à craindre, fut comblé de graces & de bienfaits: ce qui ne l'empêcha pas de laiſſer à un autre le ſoin d'entendre la B. Colombe. On a la vie qu'il a écrite de cette vertueuſe fille dans le recueil des Bollandiſtes au 20 mai, par les ſoins du P. Papebroch: l'auteur l'avoit compoſée en italien & en latin, mais l'original italien eſt perdu depuis long-temps: & celle que Leandre Alberti publia en 1521 à Boulogne, n'eſt qu'une traduction, où il s'eſt donné la liberté de changer diverſes choſes, quoique l'auteur vécut encore. * Echard, *ſcript. ord. Prad. tom.* 1.

ANGELI (Pierre) en latin *Angelus Bergeus*, natif de Berges ou Barga, village du duché de Toſcane, fit ſes études à Boulogne, où il fut diſciple d'Hugues Buoncompagno, qui depuis fut élevé à la premiere dignité de l'égliſe de Rome, ſous le nom de *Grégoire XIII.* Il fut auſſi auditeur ou diſciple du célébre André Alciat, & il apprit les belles lettres & la langue grecque ſous Romulus Amaſeus. Quelque temps après il alla à Veniſe, où ſon mérite lui acquit l'eſtime de Guillaume Pelicier, évêque de Montpellier, ambaſſadeur du roi très-chrétien, qui l'amena en France. Pendant le ſéjour qu'il y fit, il eut l'honneur d'accompagner Henri II à la chaſſe; & ayant remarqué les coutumes qu'on pratiquoit à cet exercice, il forma dès ce temps-là le deſſein d'écrire ſon poëme intitulé, *Cynegetiques*, ou de la *Chaſſe*, qu'il compoſa au retour du voyage qu'il fit en Gréce, & en pluſieurs royaumes d'Aſie. Il enſeigna long-temps les lettres humaines au collége de Piſe, puis demeura à Rome chez le cardinal Ferdinand de Medicis. Il étoit né d'une famille pauvre; mais par ſon induſtrie il acquit des biens conſidérables. Il avoit le corps robuſte & bienfait; & conſervant ſes forces & ſa ſanté par la ſobriété & par l'exercice, il parvint à une grande vieilleſſe, ſans avoir eu aucune autre maladie que celle dont il mourut. Il n'étoit pas ſeulement recommandable par ſon ſavoir, mais auſſi par ſa valeur, dont il donna des marques en pluſieurs rencontres, & ſur-tout lorſque Pierre Strozzi aſſiégea la ville de Piſe, où il étoit profeſſeur: car s'étant mis à la tête de tous les écoliers, à qui il avoit appris l'art de bien parler, il leur enſeigna alors l'art de bien combattre; & il défendit la place juſqu'à ce que le duc de Toſcane y eût envoyé autant de troupes qu'il en falloit pour repouſſer les aſſiégeans. Paul Manuce & M. de Thou diſent que Pierre Angeli étoit un poëte incomparable; & Manuce ajoute que c'étoit un homme d'une érudition exquiſe; que perſonne ne le ſurpaſſa en eſprit, en doctrine & en éloquence; & qu'il excelloit également en l'art oratoire & en la poëſie. Les *Cynegetiques* ont mérité les louanges & l'admiration de Lambin, de M. de Thou & de Poſſevin, qui aſſurent que c'eſt un ouvrage inimitable; & Angeli lui-même diſoit d'ordinaire, qu'il avoit travaillé ce poëme avec tout le ſoin & toute l'induſtrie dont il étoit capable, & qu'il le conſidéroit comme le meilleur de ſes écrits. Quant à ſa *Syriade*, quoiqu'il l'eût compoſée dans ſa vieilleſſe, on ne laiſſe pas d'y remarquer beaucoup de pureté dans l'expreſſion, de la cadence dans les vers, & une extrême abondance de choſes qui ſont décrites avec élégance & avec agrément. Il mourut âgé de ſoixante-dix-neuf ans en 1596, & il laiſſa une fille nommée *Verginie*, qui l'enterra avec la permiſſion de Joſephe Bocca, dans la ſépulture de la noble famille de Bocca. L'on peut voir la liſte de ſes autres ouvrages dans les hommes illuſtres de M. de Thou, augmentés par Teiſſier. * Paul. Manut. *l.* 4, *epiſt.* 18, *l.* 8, *epiſt.* 21. Lambin, *ad Bergeum, in epiſt. claror. vir.* Poſſevin, *bibl. l.* 7, *c.* 25, *&c. Voyez* l'oraiſon funebre d'Angeli parmi les proſes Florentines de Carlo Dati.

ANGELI, *cherchez* SAINT-JEAN d'ANGELI.

ANGELIC (Jean) de Fieſole, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XV ſiécle, étoit natif de Fieſole, dont il porta le nom; & il eut rang parmi les plus excellens peintres de ſon temps. Sa réputation étoit ſi grande, que le pape Nicolas V voulut l'avoir à Rome pour peindre ſa chapelle, & faire quelques ouvrages de miniature dans les livres d'égliſe. Ce pontife reconnut bientôt que le frere Jean Angelic étoit non-ſeulement un très-excellent peintre, mais un très-bon religieux. Il voulut lui donner l'archevêché de Florence; mais il le refuſa avec beaucoup d'humilité, & pria le pape de le donner à S. Antonin. Dans ſes meilleurs tableaux il laiſſoit quelquefois des fautes groſſieres, pour moderer les louanges qu'il en auroit pu eſpérer; & il obſervoit de ne ſe mettre jamais à l'ouvrage, qu'il n'eût ſatisfait à ſon office. Il a beaucoup travaillé à Rome & à Florence, & les ſujets de ſes tableaux étoient toujours des ſujets de dévotion. Quand il lui arrivoit de peindre un crucifix, ce n'étoit jamais ſans répandre des larmes. Son habileté & ſa douceur lui firent beaucoup d'amis & de diſciples. Il mourut en 1455 âgé de ſoixante-huit ans, & fut enterré à ſainte Marie de la Minerve, où l'on voit en marbre ſon tombeau & ſon portrait. * Vaſari, *vies des peintres.* Razzi, *huom. illuſt. Dominic.* Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres.* M. de Piles, *vies des peintres.*

ANGELIQUE ou HABIT ANGELIQUE: c'eſt ainſi qu'on appelle l'habit de certains moines Grecs de S. Baſile. On diſtingue deux ſortes de moines; ceux qui font profeſſion d'une vie parfaite, ſont appellés, *les moines du grand & angelique habit*; les autres qu'on nomme *du petit habit*, ſont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie ſi parfaite. * Allat. *de conſ. eccl. occid. & orient. l.* 3, *c.* 8.

ANGELIQUES, ſecte d'hérétiques qui s'éleverent dans le III ſiécle. S. Epiphane croit qu'on leur donna ce nom, ou parcequ'ils croyoient que le monde avoit été fait par les anges, ou parcequ'ils ſe vantoient de mener une vie angélique, ou enfin parcequ'ils ſe retiroient dans un certain lieu qui étoit au-delà de la Meſopotamie, nommé *Angeline*. S. Auguſtin ajoute qu'ils furent peut-être ainſi appellés, parcequ'ils adoroient les eſprits bienheureux; mais il n'y a rien de certain de ces hérétiques. * S. Epiphane, *hæreſ.* 6. S. Auguſtin, *hæreſ.* 39. Baronius, *A. C.* 360, *n.* 69. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſtiques.*

ANGELIQUES, religieuſes qui n'ont que deux maiſons en Italie, à Milan, & à Crême. Elles furent fondées par Louiſe Torelli, comteſſe de Guaſtalle, après qu'elle en eut obtenu la permiſſion du pape

Digitized by Google

Paul III en 1534. Ce même pape les exempta en 1536 de la juriſdiction de l'archevêque de Milan, & les ſoumit à la viſite & direction du général de la congrégation des clercs réguliers de S. Paul, plus connus ſous le nom de Barnabites : il leur permit auſſi de ſuivre les barnabites dans leurs miſſions, où elles s'attachoient à l'inſtruction des perſonnes de leur ſexe : mais préſentement elles ſont engagées à la clôture. Ce fut S. Charles Borromée qui dreſſa leurs conſtitutions, que le pape Urbain VIII approuva le 12 mai 1626. Il y a toujours des princeſſes, & pluſieurs filles des premieres maiſons d'Italie dans leur monaſtère de Milan. * Heliot, *hiſt. des ord. mon. t.* 4, *c.* 16.

ANGELIS (Jacques) cardinal, archevêque d'Urbin, d'une bonne famille de Piſe, né en 1612, fut vicegérent du cardinal vicaire, juſqu'à ce que le pape Innocent XI le créa cardinal le 2 ſeptembre 1686. Il mourut à Parga près Piſe, le 15 ſeptembre 1695, âgé de quatre-vingt-trois ans, revêtu de la fameuſe abbaye de Nonantola, & de pluſieurs autres bénéfices. * *Mem. du temps.*

ANGELIS (Etienne de) condiſciple du Mengoli, ſous le célébre *Bonaventura* Cavaheri, le plus grand géométre du XVII ſiécle en Italie, fut d'abord religieux de l'ordre des jéſuates ; mais cet ordre ayant été ſupprimé en 1668, il vécut dans ſon particulier, n'uſant de ſa liberté que pour étudier les mathématiques avec plus d'ardeur. Il avoit beaucoup de gout & de génie pour ces ſciences, qu'il a profeſſées publiquement à Padoue, avec un grand applaudiſſement, & ſur leſquelles il a compoſé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres : *Problemata geometrica* 60, *circa conos, ſpheras, &c. de infinitis parabolis, de infinitiſque ſolidis, &c. de infinitis parabolis liber V ; opuſculum Geometricum ; Miſcellaneum hyperbolicum & parabolicum, &c. Miſcellaneum Geometricum, in quatuor partes diviſum ; de infinitorum ſpiritualium ſpatiorum menſura ; de ſuperficie ungula, &c. tractatus geometrici ; de infinitarum cochlearum menſuris ac centris gravitatis ; acceſſio ad ſtereometriam & mechanicam, &c. de infinitis ſpiralibus inverſis, &c.* N'étant pas content de quelques raiſons que le P. Riccioli avoit rapportées dans ſon nouvel almageſte, pour réfuter le ſentiment de Copernic touchant le mouvement de la terre, il fit quelques conſidérations contre ces raiſons, qu'il renferma dans deux dialogues qui ont auſſi été imprimés. Manfredi y répondit, & le P de Angelis répliqua par de nouvelles conſidérations, qu'il donna encore en forme de dialogue. Il répondit auſſi par de troiſiémes conſidérations au ſavant Borelli, qui étant encore profeſſeur à Piſe, avoit attaqué ce qu'il avoit dit dans ſes premieres conſidérations contre les ſentimens ou les raiſons de Riccioli. Enfin, il ajoura de quatriémes conſidérations pour réfuter ce que Diego Zerilli avoit répondu en faveur de Borelli. Ces quatre conſidérations ſont ſept dialogues, qui ſont écrits en bons termes, & d'une maniere fort nette. On a encore de lui cinq autres dialogues ſur la gravité de l'air. Il avoit compoſé plus de la moitié de ces ouvrages avant l'âge de quarante ans, & l'on trouve néanmoins dans tous de la ſolidité & de la diction. Il vivoit encore à Padoue en 1678. * *Relation manuſcrite ſur quelques ſavans d'Italie, par le* P. Poiſſon, de l'oratoire de France. *Bibliothéque d'Italie, tom. IX, pag.* 191.

ANGELITES, hérétiques, ainſi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'aſſembloient. Ils ſuivoient les erreurs de Sabellius. * Nicephore, *l.* 18, *c.* 49. Prateole, au mot *Angelites*. Mais ces deux auteurs ne ſont pas de fort bons garants.

ANGELOCRATOR (Daniel) miniſtre calviniſte, natif de Corbach dans le pays de Heſſe, vivoit encore l'an 1639. En 1601 il publia ſa chronologie autoptique, qu'il nomme ainſi, comme étant très-certaine. Il ſe trompe pourtant en diverſes occaſions, juſqu'à donner même dans les fables d'Annius de Viterbe. En 1628 il fit imprimer un traité *de ponderibus & menſuris.* * Voſſius, *de ſcient. mathemat. c.* 68, §. 18, & *c.* 71, §. 34.

ANGELOME, religieux François de l'ordre de S. Benoît, dans l'abbaye de Luxeu en Bourgogne, vivoit dans le IX ſiécle. Nous avons de lui un ouvrage intitulé, *Stromates* ou *Tapiſſeries ſur les IV livres des rois, & ſur le cantique des cantiques.* Ce ſont des commentaires qu'il nomma ainſi, parcequ'il les avoit tiſſus des paſſages de pluſieurs peres, ſelon le gout de ſon ſiécle. Le premier eſt diviſé en quatre livres ; & il l'écrivit par l'ordre de Drogon ou Dreux ſon abbé ; mais il ne l'acheva qu'après la mort de cet abbé, arrivée en 855. Le ſecond eſt dédié à l'empereur Lothaire, avant qu'il ſe fût défait de l'empire. Ces commentaires ſont allégoriques & myſtiques. Trithême fait encore mention d'un traité de cet auteur, intitulé, *des offices divins.* Cet ouvrage fut imprimé à Cologne en 1535, & à Rome en 1666. * Sigebert, *c.* 86, *de illuſt. eccl. ſcript.* Trithemius & Bellarm. *de ſcript. eccl.* Poſſev. *in appar. ſacr.* Le P. Mabillon, *acta SS. Bened. &c.* M. Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du IX ſiécle.* ☞ Outre les ouvrages dont nous venons de parler, les ſavans auteurs de l'hiſtoire littéraire mettent au nombre de ceux d'Angelome, un *commentaire ſur la Geneſe*, que Dom Bernard Pez a trouvé dans deux manuſcrits, l'un de l'abbaye de S. Pierre de Saltzbourg, ancien de 800 ans ; l'autre de 500, appartenant à l'abbaye de Zwetlen, de l'ordre de Cîteaux en Autriche. Selon les mêmes auteurs, Angelome nous apprend lui-même qu'il avoit auſſi commenté les quatre évangiles ; & il paroit par la maniere dont il en parle, que c'étoit ſon premier ouvrage ſur l'écriture ſainte. Mais on n'a pas encore pu découvrir cet ouvrage. * *Hiſtoire litteraire de la France, tom. V.*

ANGELOT, eſt une eſpece de monnoie qui étoit en uſage vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de S. Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un écu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ſes pieds un ſerpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henri VI roi d'Angleterre. Ils valoient quinze ſols ; ils furent frapés pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. * Mezerai, *hiſtoire de France.*

ANGELRAM, ANGILRAN ou INGELRAM, évêque de Metz, *cherchez* INGELRAM.

ANGENNES, noble & ancienne maiſon de France. Cette maiſon a tiré ſon nom de la terre d'Angennes, qui eſt ſituée dans la paroiſſe de Brezolles, au pays de Thimerais dans le Perche, & qui reléve de la terre de Seton. Elle eſt connue dès le commencement du XIV ſiécle ; mais l'on n'en peut ſuivre la filiation que depuis Robert d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet & de Marolles, qui ſe trouve mentionné dans les regiſtres du parlement. Le nom de ſa femme eſt inconnu ; mais il eut trois fils, dont l'aîné Hugues, ſeigneur d'Angennes, écuyer, échanſon du duc de Touraine, l'an 1388, ne laiſſa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & une fille, qui fut mariée deux fois ; le ſecond nommé *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, huiſſier d'armes, châtelain du Pont de Poiſſi, puis garde & capitaine des châtel & ville de Nogent-le-Roi, mourut ſans poſtérité après l'an 1399 ; & enfin le troiſiéme nommé

Regnault d'Angennes, *qui continua la poſtérité.* Celui-ci fut ſeigneur de Rambouillet, & par acquiſition, de la Loupe. Il brilla beaucoup ſous le regne du roi Charles VI, dont il fut d'abord premier valet tranchant,

Digitized by Google

tranchant, & enſuite ſon chambellan; ce prince l'employa en pluſieurs affaires importantes, & lui fit faire pluſieurs voyages, tant en Flandre qu'en Allemagne & autres lieux, & pour reconnoître ſes ſervices, il lui donna quelques penſions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392 garde & capitaine du château du Louvre à Paris, & en 1404 premier chambellan, & capitaine des gardes de Louis, duc de Guienne, dauphin de Viennois, dont il avoit été gouverneur. En 1413 les factieux de Paris, après avoir fait ſon fils priſonnier, l'arrêterent lui-même avec pluſieurs ſeigneurs de la cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré ſa liberté, il fut rétabli dans ſa charge de capitaine de ce château, qu'il remit en 1415 au duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification, en conſidération de ſes bons ſervices, *& de ce qu'il l'avoit enſeigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit eſſayé, & avoit jouxté.* Regnault d'Angennes avoit épouſé *Anne* d'Angelliers, du pays Auxerrois. Il en eut JEAN I qui ſuit; & *Louis* d'Angennes, écuyer d'honneur; puis pannetier du duc de Guienne, dauphin de Viennois en 1414 & 1415. Il y a apparence que Louis mourut ſans poſtérité.

JEAN d'Angennes premier du nom, ſurnommé *Sapin*, comme ſon oncle, & ſeigneur de Rambouillet & de la Loupe, étoit pannetier du roi dès l'an 1402: depuis il fut chambellan du roi & du duc de Guienne, & fait gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26 juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le duc de Guienne au concile de Conſtance, vers le pape & l'empereur. Il défendit en 1417 la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une compoſition honorable. Il fut ſoupçonné d'avoir reçu de l'argent du roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui; les hiſtoriens diſent que ce prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorſqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épouſé *Jeanne* de Courtremblay, dame de la châtellenie de Ponçay. Il en eut celui qui ſuit;

JEAN d'Angennes II du nom, auſſi ſurnommé *Sapin*, chevalier, ſeigneur de Rambouillet & de la Loupe, écuyer d'honneur du roi Charles VII, prit d'aſſaut la ville de Mantes ſur les Anglois, & en fut fait gouverneur vers l'an 1442. Il fut auſſi depuis gouverneur de la ville d'Angoulême & du pays d'Angoûmois, conjointement avec Pierre Boiſſeau, & vivoit encore le 16 août 1474. Il laiſſa de *Philippe* du Bellay ſa femme, tante de *Guillaume* & de *Martin* du Bellay, célébres dans l'hiſtoire de France, & de *Jean* cardinal du Bellay,

CHARLES d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet & de la Loupe, mort le dix février 1514, qui avoit été marié le 10 juillet 1491, avec *Marguerite* de Coëſmes de Lucé, de laquelle il eut entr'autres enfans deux fils qui laiſſerent poſtérité. L'aîné fut,

JACQUES d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, de Maintenon, de Meſlai, de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. chevalier de l'ordre du roi, favori de François I, capitaine de ſes gardes du corps, & depuis des rois Henri II, François II & Charles IX, lieutenant général de leurs armées, & gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du roi vers les princes d'Allemagne en 1561, & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526, avec *Iſabeau* Cotereau, qui eut en dot les terres & ſeigneuries de Maintenon, de Meſlai, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & héritiere de *Jean* Cotereau, tréſorier & ſurintendant des finances de France, & de *Marie* Turin. De ce mariage ſortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariés, & firent autant de branches, & trois filles, dont deux furent auſſi mariées, & laiſſerent pareillement poſtérité. Ces neuf fils furent,

1. *Jacques* d'Angennes II du nom, ſeigneur de Rambouillet, écuyer tranchant du roi, puis chevalier de ſon ordre, & capitaine d'une compagnie de trente lances fournies de ſes ordonnances, mort en 1568 ſans alliance.

2. *Charles* d'Angennes, cardinal de Rambouillet, du titre de ſainte Euphémie. Il étoit né le 30 octobre 1530. Il fut nommé à l'évêché du Mans par le roi Charles IX, à la recommandation de la reine mere Catherine de Médicis, en prit poſſeſſion le 12 d'octobre 1559, & fit ſon entrée le 2 octobre 1560. Il ſe trouva à la concluſion du concile de Trente en 1563, fut envoyé par le roi en ambaſſade auprès du pape Pie V, qui le créa cardinal en 1570, fut le ſeul des cardinaux de France, qui aſſiſta en 1572 au conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il reſta en qualité d'ambaſſadeur de France: aſſiſta, & ſouſcrivit en 1583 à un concile de la province de Tours, & ſe trouva encore en 1585 au conclave pour l'élection de Sixte V qui lui donna le gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587 âgé de 56 ans, quatre mois & vingt-quatre jours, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné, & il y fut inhumé dans l'égliſe des cordeliers obſervantins, où l'on voit ſon épitaphe. Ce fut ſous ſon épiſcopat que les religionaires prirent la ville du Mans, & pillerent l'égliſe cathédrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces déſordres par ſa négligence, & peut-être même par ſon avarice, mais les ſoins qu'il prit de réparer ces maux, ſont ſuffiſans pour le laver de ces reproches.

3. *Renaud* d'Angennes, dit *le jeune Rambouillet*, cornette du ſeigneur de Damville. Il fut tué à une eſcarmouche devant Foſſan en Piémont; *vaillant jeune homme*, dit Brantôme, *qui entra ſi avant dans la porte, qu'il y fut tué.*

4. *Nicolas* d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, & de la Moutonniere, fut d'abord lieutenant d'une compagnie de trente lances, ſous Jacques d'Angennes ſon frere, & l'un des gentilshommes ſervans, & grand-maréchal des logis de la maiſon du roi. Le roi Charles IX l'envoya au commencement de l'année 1566 en Angleterre, avec le caractère de ſon ambaſſadeur extraordinaire, & pour porter le collier de ſon ordre, pour deux ſeigneurs Anglois, au choix de la reine Eliſabeth. Le duc de Nortfolck, & le comte de Leyceſter, ayant été nommés, il fit la cérémonie de leur donner le collier dans le palais de Weſtminſter, & il reçut lui-même enſuite celui de S. Georges, dans un chapitre tenu à Windſor. Depuis il fut gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes, & chambellan ordinaire du roi Henri III, qui le fit chevalier de l'ordre du S. Eſprit le 31 décembre 1580. Il étoit auſſi dans le même temps capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & il eut le 21 février 1582 le gouvernement de la ville de Metz & du pays Meſſin. Il fut encore pourvu au mois de janvier 1587, de la charge de capitaine de la ſeconde compagnie des gentilshommes de la maiſon du roi, & travailla à Blois en 1589, avec le ſeigneur de Roſni, à réconcilier le roi Henri III avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le 5 février 1611 âgé de 81 ans. Ce ſeigneur, qui eut beaucoup de part dans l'eſtime du roi Henri III, étoit ſavant dans les belles lettres, & avoit une grande connoiſſance des affaires. Le préſident de Thou, & Davila, parlent avantageuſement de lui. Il avoit été marié avec *Julienne* dame d'Arquenay, de Champfleuri, de Bignon, & de Maiſoncelles, fille unique & héritiere de *Claude* ſeigneur d'Arquenay, vidame du Mans, & de *Magdeléne* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut *Magdeléne* d'Angennes, morte ſans enfans de

Pierre du Bellay, marquis de Thouarée, gouverneur d'Anjou, & de *Louis* de Barbançon, ſeigneur de Cany, & de Varennes, ſes deux maris; & *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet & de Piſani, baron de Talmont, ſeigneur d'Arquenay, vidame & ſénéchal du Mans. Celui-ci fut d'abord capitaine de la ſeconde compagnie des cent gentilshommes de la maiſon du roi, en ſurvivance de ſon pere, avec lequel il en donna ſa démiſſion au mois de janvier 1611. Il fut depuis maître de la garderobe du roi, fait chevalier de ſes ordres le 31 décembre 1619, conſeiller d'état, & colonel général de l'infanterie italienne; en 1620 maréchal des camps & armées du roi, & ſon ambaſſadeur extraordinaire en Piémont, & en Eſpagne en 1627, où il moyenna la paix entre ſa majeſté catholique & le duc de Savoye. Il mourut à Paris le 26 février 1652 âgé de ſoixante & quinze ans, ayant été marié le 26 janvier 1600 avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, marquis de Piſani, ſeigneur de Saint-Gouard, chevalier des ordres du roi, & ſon ambaſſadeur à Rome, & de *Julie* Savelli, dame Romaine. Elle mourut le 27 décembre 1665, & fut inhumée le 28 aux carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Léon-Pompée* d'Angennes, marquis de Piſani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne, en 1645 à l'âge de 30 ans; un ſecond fils appellé *le Vidame du Mans*, mort de la peſte en 1631 à l'âge de ſept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, abbeſſe d'Hieres, morte le 9 mars 1670; *Iſabelle-Louiſe* d'Angennes, abbeſſe de S. Etienne de Reims, bénite le 9 ſeptembre 1657 & morte en 1707 dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, abbeſſe d'Hieres après ſa ſœur, & morte le 21 mai 1691 dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & la cinquante-trois de ſa profeſſion; *Julie-Lucie* d'Angennes, marquiſe de Rambouillet & de Piſani, ducheſſe de Montauſier, gouvernante du dauphin, fils du roi Louis XIV, & dame d'honneur de la reine Marie-Therèſe d'Autriche. Ce fut une dame d'un mérite ſingulier, & de beaucoup d'eſprit. Son nom ſe voit ſouvent dans les lettres de Voiture, & dans les ouvrages des plus célébres auteurs du XVII ſiécle. Elle avoit été mariée le 13 juillet 1645 avec *Charles* de Sainte-Maure, duc de Montauſier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de M. le dauphin. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671 âgée de 64 ans, & elle fut inhumée aux carmelites de la rue S. Jacques, auprès de ſa mere; & *Angélique-Clarice* d'Angennes, premiere femme de *François-Adhemar* de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi & ſon lieutenant général au gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27 avril 1658. Elle mourut à Paris le 22 décembre 1664, & fut inhumée auſſi aux carmelites, près de ſa mere.

5. *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet le 26 août 1538, fit ſes premieres études & ſa philoſophie à Paris, & alla pour le droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie il revint en France, & fut reçu conſeiller-clerc au parlement de Paris, le 8 février 1565. Trois ans après le roi l'envoya à Florence, vers Coſme de Médicis, duc de Toſcane, & fut ſi ſatisfait de ſa négociation, qu'il le fit conſeiller d'état. Il fut auſſi envoyé à Rome auprès du pape Pie V, & en 1577 il fut nommé préſident en la cinquiéme chambre des enquêtes, & peu de temps après évêque & comte de Noyon, pair de France. Il prit poſſeſſion de cet évêché par procureur, le 24 novembre 1578, fut ſacré dans la chapelle de l'évêché de Paris, par Pierre de Gondi évêque, & fit ſon entrée publique à Noyon le 8 février 1579. Il gouverna ce diocèſe avec tant de ſageſſe, que S. Charles Borromée fait ſon éloge dans une de ſes lettres. Il aſſiſta en 1583 à un concile tenu à Reims, & deux ans après à l'aſſemblée générale du clergé tenue à Paris, où il défendit en préſence du roi, avec beaucoup d'éloquence, les libertés de l'égliſe gallicane. Après la mort du cardinal de Rambouillet ſon frere, il fut tranſféré à l'évêché du Mans, y fit ſon entrée le 3 avril 1588, fut député par le clergé aux états qui ſe tenoient à Blois, & envoyé par le roi Henri III à Rome, pour donner avis au pape Sixte V de la mort du cardinal & du duc de Guiſe. Il fit encore un voyage en Italie en 1593 avec le duc de Nevers, pour rendre au nom du roi Henri IV l'obédience au ſaint-ſiége; harangua le roi au nom du clergé au château de Folembray, le 24 janvier 1596. Il établit au Mans un ſéminaire de prêtres de la congrégation de l'oratoire, & mourut dans cette ville le 15 mai 1601. François de la Gueſle, archevêque de Tours, fit ſes obſéques; Philippe Coſpeau, évêque d'Aire, y prononça ſon oraiſon funebre, & il fut enterré dans le chœur de ſon égliſe cathédrale du Mans, où l'on voit ſon épitaphe ſur une tombe de cuivre.

6. *Louis* d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meſlai, ſeigneur de la Moutonniere, &c. chevalier des ordres du roi du 31 décembre 1581, conſeiller d'état, grand-maréchal des logis, ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, & capitaine de cinquante hommes d'armes, vivoit le 15 mai 1601 âgé de 65 ans. Il avoit été marié avec *Françoiſe* d'O, fille de *Jean* marquis d'O & de Maillebois, capitaine de la garde Ecoſſoiſe du roi, & d'*Helene* d'Illiers. Leurs enfans furent, 1. Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, qui ſuit; 2. *Jacques* d'Angennes, évêque de Bayeux, ſacré en 1607, & qui prit poſſeſſion le 20 juillet 1608. Il aſſiſta à l'aſſemblée générale du clergé, tenue à Paris en 1625, bénit l'égliſe des carmelites de Caen, le 18 mars 1626, & mourut en ſon prieuré de Monſtiers, le 14 mai 1647, âgé de 70 ans. Son corps fut tranſporté & enterré à Maintenon le 6 juin ſuivant; 3. *Louis* d'Angennes, tué au ſiége de l'Ecluſe en 1604; 4. *Henri* d'Angennes, dit *le chevalier de Maintenon*, prieur & ſeigneur de Monſtiers; 5. *Jean* d'Angennes, ſeigneur de Bretoncelles, mort ſans enfans en 1624, de *Marie* Brulart, & de *Françoiſe* de Pommereuil de Moulin-Chapelle, ſes deux femmes; & 6. *Louiſe-Iſabelle* d'Angennes, morte le 25 novembre 1666 âgée de 79 ans, étant veuve ſans enfans d'*Antoine* d'Aumont, comte de Châteauroux, marquis de Nolay, baron de Chappes, chevalier des ordres du roi, & gouverneur du Boulonnois.

Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meſlay, ſeigneur du Parc & de la Moutonniere, fut marié en 1607 avec *Françoiſe-Julie* de Rochefort, dame de Blainville, de Salvert & de S. Gervais, morte veuve dans ſon château de S. Gervais en Auvergne, le 27 octobre 1647. Il en eut entr'autres enfans *Louis* d'Angennes de Rochefort de Salvert, marquis de Maintenon & de Meſlay, ſeigneur du Moutier, du tiers d'Angeville, de la Villeneuve, de la Moutonniere, de Blainville & de S. Gervais, bailli & capitaine de la ville de Chartres l'an 1655, qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épouſé en 1640, *Marie* le Clerc du Tremblay, fille de *Charles* le Clerc, ſeigneur du Tremblay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur du château de la Baſtille à Paris, & de *Françoiſe* d'Allenas ſa premiere femme. Elle mourut à Paris le 5 janvier 1702, après 44 ans de viduité, & dans la 77 année de ſon âge, ayant eu pour fils aîné Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amérique, où il avoit une ſœur mariée. Il y fut gouverneur de l'iſle de Marie-Galande depuis 1679, juſqu'au premier janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le marquiſat de Maintenon à Françoiſe d'Aubigné, dame d'atour de madame la dauphine, aïeule du roi Louis XV. Il mourut avant le mois d'avril 1691. Il avoit épouſé

Catherine Giraud, fille de *N.* Giraud, ſeigneur du Poyet de Poinci, capitaine de milice de l'iſle S. Chriſtophe, qui avoit été ennobli pour ſa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ſes enfans en 1701. Elle paſſa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17 mai 1718. Les enfans ſortis de ce mariage, tous nés à la Martinique, ſont *Catherine-Françoiſe* & *Catherine-Louiſe* d'Angennes, toutes deux religieuſes en l'abbaye de S. Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'ordre de S. Benoît, l'une deſquelles fut nommée abbeſſe de S. Laurent de Bourges du même ordre, au mois de décembre 1725; *Marie-Eliſabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718 avec *Charles-François* de Riencourt, marquis d'Orival, meſtre de camp du régiment de dragons de la reine, créé brigadier des armées du roi le premier février 1719; & GABRIEL-CHARLES-FRANÇOIS d'Angennes, ſeigneur de Siſonne, dit *le marquis d'Angennes*, né en 1686, reçu page du roi dans ſa petite-écurie le premier juin 1701, puis capitaine d'infanterie dans le régiment royal de la marine l'an 1704, & enſuite colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20 mars 1712 avec *Françoiſe* de Mailli, fille d'*André* de Mailli, ſeigneur du Breuil, receveur général des finances à Tours, & de *Françoiſe* des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique, nommé *Hervé* d'Angennes, le ſeul mâle qui reſte avec ſon pere de la maiſon d'Angennes; toutes les autres branches étant entiérement éteintes.

Les autres fils de JACQUES d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet & de la Villeneuve, &c. ſont 7. FRANÇOIS d'Angennes, ſeigneur de Montlouet, chambellan de François duc d'Alençon, & favori de la reine Catherine de Médicis, maréchal des camps & armées du roi, ſon ambaſſadeur en Suiſſe, & gouverneur de Nogent, qui épouſa *Magdeléne* de Brouſſart, dame de Montjay & de Lizi-ſur-Ourques, & fit la *branche des ſeigneurs de* MONTLOUET *& de* LIZI, qui a fini à ſes petits-enfans; 8. JEAN d'Angennes, ſeigneur de Poigny & de Boiſoreau, guidon de la compagnie du vicomte d'Auchi l'an 1569, depuis capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, envoyé vers le pape Grégoire XIII en 1575, fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1585, & ambaſſadeur auprès du roi de Navarre, vers le duc de Savoye & en Allemagne. Il mourut en 1593. De ſon mariage avec *Magdeléne* Thierry, dame de Boiſoreau & de Pont-Rouaut, morte au mois de décembre 1632, fille aînée de *François* Thierry, ſeigneur de Boiſoreau en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant au gouvernement de Rennes, & de *Françoiſe* du Puydu-ſou, il laiſſa pluſieurs filles & un fils. Celui-ci nommé JACQUES d'Angennes, ſeigneur de Poigny & de Boiſoreau, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, fut envoyé ambaſſadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres, le 7 du mois de janvier 1637 dans la cinquantiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 10 octobre 1618 avec *Eliſabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, ſeigneur de Sechelles, & morte le 12 juillet 1630, mere de CHARLES d'Angennes, marquis de Poigny, né le 27 novembre 1619, & mort le 17 juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoiſe* Faucon de Ris, dame de Blancafort en Berri, morte en 1660, & en laiſſa JOSEPH d'Angennes, marquis de Poigny, comte de Concreſſault, ſeigneur de Blancafort, &c. guidon, puis enſeigne des gendarmes de la garde du roi, mort à Paris le 19 mars 1687 âgé de 34 ans, qui avoit été marié, 1°. en 1678 avec *Anne-Marie-Therèſe* de Lomenie, morte le 7 mars 1680 à l'âge de 23 ans, fille de *Louis-Henri* de Lomenie, comte de Brienne, ſecrétaire d'état, & de *Henriette* Bouthillier de Chavigny: 2°. avec *Marie* de Châtillon, remariée le 30 août 1696 avec *Auguſtin-Louis* Florimond Fraguier, comte de Dannemarie, ſeigneur de Batilli, de Grange-ſur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Châtillon, ſeigneur de Boiſrogues, de la Rambaudiere, &c. & de *Magdeléne* Honoré. De ce ſecond mariage étoit ſortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21 août 1685, mariée le 5 juillet 1703 avec *Joſeph* marquis de la Hautonniere au Maine, & morte ſans enfans le 11 août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, marquis de Poigny, appellé *le comte d'Angennes*, né le 27 ſeptembre 1679. Il fut fait colonel du régiment royal de marine au mois de janvier 1700, & brigadier des armées du roi, le 20 juin 1708, fut bleſſé au combat d'Oudenarde, le 11 juillet ſuivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons, le 11 ſeptembre 1709 ſans laiſſer de poſtérité: ainſi cette branche finit en ſa perſonne. Il avoit été marié le 20 février 1702, avec *Henriette-Magdeléne* des Marets, fille de *Jean-Baptiſte* des Marets, ſeigneur de Vaubourg, conſeiller d'état ordinaire, & de *Marie-Magdeléne* Voiſin; 9. PHILIPPE d'Angennes, ſeigneur du Fargis, gentilhomme de la chambre du roi Henri III, chambellan du duc d'Alençon, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Maine & du Perche, fut tué pour le ſervice du roi au ſiége de Laval en 1590. Il avoit épouſé *Jeanne* de Hallwin, dame d'honneur de la reine-mere Catherine de Médicis: il en eut *Charles* d'Angennes, ſeigneur du Fargis, connu ſous ce nom dans l'hiſtoire du roi Louis XIII, ſous le regne duquel il fut employé aux affaires, ayant été conſeiller d'état, maréchal des camps & armées du roi, & ambaſſadeur en Eſpagne pendant les années 1620, 1621, 1622 & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Eſpagne en 1626. Il fut déſavoué dans cette occaſion pour n'avoir pas ſuivi les inſtructions du pere Joſeph capucin; & il fut obligé de faire réformer ce traité ſur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épouſé *Magdeléne* de Silly, comteſſe de la Rochepot, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui cauſa ſa diſgrace, & l'obligea de ſortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de ſeptembre 1639. Charles d'Angennes, ſeigneur du Fargis ſon mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, comte de la Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 août 1640 dans la vingt-ſeptiéme année de ſon âge, étant né le 9 novembre 1613. Il ne fut point marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, religieuſe à Port-Royal des champs, dont elle fut deux fois abbeſſe. Elle mourut le 3 juin 1691 âgée de ſoixante & treize ans.

Il y a encore eu de cette maiſon les ſeigneurs de la LOUPE, & de VAUX au Maine, & de FONTAINE-RIANT près de Séez, tous deſcendus du mariage de DENYS d'Angennes, ſeigneur de la Loupe, ſecond fils de CHARLES d'Angennes, ſeigneur de Rambouillet, & de *Marguerite* de Coëſmes, avec *Jacqueline* de Silly, dame de Gaſprée, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres ſont entierement éteints.

Angennes porte *de ſable, au ſautoir d'argent.*

ANGERBOURG, *Angerburgum*, petite ville de la Pruſſe ducale. Elle eſt dans la Barthonie, aux confins de la Sudavie, ſur la riviere d'Angerap, & fort près d'un grand lac d'où cette riviere ſort. Angerbourg eſt défendue par un bon château bâti en 1312. * Mati, & la Martiniere, *dict. géogr.*

ANGERMANLAND (l') *Angermannia*, appellée auſſi par les François ANGERMANIE, eſt une province de Suede, & une de celles qu'on appelle Nordelles, parcequ'elle s'étend vers le nord. Ses limites ſont à l'orient la Bothnie & la Laponie, au levant le golfe de Bothnie, au midi le Medelpadie, & à l'occident le Tempiland & une petite partie de la Norvege. Sa longueur & ſa largeur ſont d'environ vingt

Digitized by Google

milles de Suede. Elle eſt traverſée de la riviere d'Angermann-Flodt, & n'a que la ville d'Hernoſand, avec très-peu de villages, n'étant remplie que de montagnes, de rochers & de forêts. * Baudrand, *dictionnaire géographique.* Michel Vexion, *deſcript. de la Suede.*

ANGERMANLAND-LAP-MARCK, *Angermannia-Lapponica*, eſt la partie la plus méridionale des ſix parties de la Laponie ſuédoiſe, qui ſe trouve entre l'Angermanland, le Jempterland, & l'Uma-Lap-Marck. Elle n'a dans ſa dépendance que le canton ou bia d'Aoſalha. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANGERMANN-FLODT, *Angermanus fluvius*, grande riviere de Suede. Elle a ſa ſource dans la Laponie, traverſe tout l'Angermanland du couchant au levant, & ſe décharge dans le golfe de Bothnie près des confins de la Medelpadie. * Baudrand.

ANGERMOND, *Angermunda*, petite ville de Pologne avec un bon château dans le duché de Curlande ſur la mer Baltique, à trois lieues de la ville de Windaw du côté du ſeptentrion. * Baudrand.

ANGERMOND ou NEW ANGERMOND, *Angermunda nova*, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Elle eſt dans la province d'Uker Mark, ſur la frontiere de la moyenne Marche, & ſur la riviere de Velſe, à onze lieues de la ville de Stetin, du côté du midi occidental. * Baudrand.

ANGERONE, nom d'une divinité que les Romains invoquoient dans leurs maux. On avoit placé ſa ſtatue ſur l'autel de la déeſſe du plaiſir, pour marquer que ceux qui ſouffrent leurs maux avec patience, s'en voient enfin délivrés avec joie. On la conſidéroit auſſi comme déeſſe du ſilence: ce qui la fit repréſenter la bouche fermée avec un doigt deſſus. Macrobe en donne la raiſon dans ſes *ſaturnales*, & marque les fêtes qu'on célébroit en ſon honneur au mois de janvier. Feſtus dit qu'elle a été nommée ainſi *ab angina*; parce-qu'elle guériſſoit les Romains de l'eſquinancie. D'autres tirent ſon nom plus vrai-ſemblablement *ab angendo* ou *angerendo*, qui ſignifie *fermer la bouche*, parceque c'étoit la déeſſe du ſilence. * Saumaiſe ſur Solin, *p. 6, edit. Ultraj.* Macrobe, *l.* 1, *c.* 10. Plin. *l.* 3, *c.* 5. Plutarque, *dans la vie de Numa.* Cartari, *de imag. deor.*

ANGERS, ville de France, capitale d'Anjou, avec préſidial, ſénéchauſſée, académie, univerſité & évêché ſuffragant de Tours, eſt ſur la riviere de Mayenne, déja groſſie des eaux de la Sarte & du Loir. Les anciens l'ont nommée *Juliomagus Andigavorum*, *Andegavorum* & *Andium*, *Andegava* & *Andegavum*. Angers eſt une grande ville bien peuplée, & ſituée dans une campagne fertile en fruits & en vins. Les maiſons y ſont couvertes d'ardoiſe: ce qui fait qu'on la nomme *la Ville-Noire*. Théodulphe évêque d'Orléans, parle avantageuſement de cette ville, & Guillaume le Breton en a fait l'éloge. Cette ville eſt ancienne. Elle a été ſoumiſe à divers princes, avec le reſte de la province dont elle eſt capitale. *Voyez* ANJOU. La Mayenne ſépare la ville en deux parties, dont la plus grande s'étend ſur le penchant d'une agréable colline, au haut de laquelle on voit l'égliſe de S. Maurice, & le château d'Angers. L'égliſe de S. Maurice, qui eſt la cathédrale, eſt remarquable par ſes trois clochers qui ſont ſur le portail, où celui du milieu étant appuyé ſur les fondemens des deux autres, ſemble être comme ſuſpendu en l'air; la largeur de la nef mérite d'être conſidérée, auſſi-bien que ſon tréſor. Le chapitre eſt compoſé de huit dignités; ſavoir le doyen, l'archidiacre d'Angers, le tréſorier, le chantre, l'archidiacre d'outre-Loire, l'archidiacre d'outre-Mayenne, le maître-école & le pénitencier. Outre ces dignités, il y a trente-ſix canonicats, dont un eſt uni à la pénitencerie, & l'autre à la pſallette; les trente-quatre autres ſont effectifs, & un des chanoines eſt théologal. Le bas chœur eſt compoſé d'environ ſeize eccléſiaſtiques, qui ont divers titres, ſans compter les gagiſtes qui ſervent l'égliſe. Le chapitre a ſa loi diocéſaine, c'eſt-à-dire, la juriſdiction preſque épiſcopale ſur ſix paroiſſes & ſur les habitués de l'égliſe cathédrale. Le tréſorier l'a auſſi ſur deux paroiſſes, ſur la nef de l'égliſe, & ſur le métier des ciriers. Toutes les autres paroiſſes ſont ſous la juriſdiction des trois archidiacres, à la réſerve de ſeize qui dépendent immédiatement de l'évêque, & dans dix deſquelles le prieur clauſtral de S. Florent *le vieux* eſt grand vicaire-né. Défenſeur eſt le plus ancien évêque de cette ville dont on ait connoiſſance. Il vivoit dans le IV ſiécle. L'égliſe d'Angers en a eu d'autres très-illuſtres. S. Maurille fut fait troiſiéme ou quatriéme évêque d'Angers vers l'an 430, & eſt mort vers l'an 437. S. Aubin en fut fait évêque vers l'an 530 & tint ce ſiége juſqu'en 550. S. Lezin en fut fait évêque vers l'an 586, & mourut en 605, après 19 ans & 5 mois d'épiſcopat. Le bienheureux Cardulphe lui ſuccéda; & ne tint ſon ſiége qu'un an. S. Mainbeuf fut fait évêque l'an 606 & mourut l'an 654, après un épiſcopat de 48 ans. S. Gobert ou Godebert lui ſuccéda. S. René, que l'on a voulu faire paſſer pour un évêque de la ville, en eſt au moins le patron, ou le ſaint tutélaire. On le met après S. Maurille, entre les années 437 & 453, où Thalaſſius fut ordonné évêque. D'autres y mettent Neſſingue I. Dans les derniers ſiécles, Angers a eu des évêques d'un rare mérite, entr'autres le bienheureux Jean Michel, mort en odeur de ſainteté, l'an 1447, & Henri Arnaud, qui a gouverné cette égliſe pendant l'eſpace de 50 ans, mort ſur la fin du XVII ſiécle. Il y a à Angers ſix égliſes collégiales; ſavoir celles de S. Laud, de S. Martin, de S. Pierre, dans chacune deſquelles il y a un doyen, un chantre, dix chanoines & pluſieurs chapelains, & celles de S. Maurille, de S. Mainbeuf & de la Trinité. Les deux premieres collégiales ſont royales. Trois abbayes de bénédictins de la congrégation de S. Maur, ſavoir de S. Aubin, de S. Serge & de S. Nicolas: celle de Touſſaints, de chanoines réguliers de la congrégation de France, dont l'abbé eſt chanoine né de l'égliſe de S. Maurice; pluſieurs autres égliſes; douze paroiſſes dans la ville, & quatre dans les fauxbourgs, dont il n'y en a qu'une qui ſoit taillable en partie, les autres étant franches; un beau ſéminaire gouverné par des prêtres de la congrégation de S. Sulpice de Paris, auquel on a uni les revenus du chapitre de S. Jean-Baptiſte à Angers, qui fut ſupprimé l'an 1696, & enfin une célébre abbaye de religieuſes bénédictines, qu'on appelle Notre-Dame de Roncerai, & dont nous parlons en ſon lieu, *voyez* RONCERAI.

Le château d'Angers a été bâti, à ce qu'on croit, par S. Louis: il eſt flanqué de dix-huit groſſes tours rondes, & d'une demi-lune. Ce château eſt preſque tout bâti de pierres d'ardoiſe, dont on a taillé des blocs énormes, qu'on a liés avec le meilleur ciment. Il eſt ſitué ſur un rocher, défendu de larges foſſés à fond de cuves, taillés dans le roc, & eſcarpé du côté qui regarde la riviere, d'où par le moyen d'une machine très-commode on éleve toutes les munitions dont on a beſoin. En 1585 les huguenots ſurprirent le château d'Angers; mais ils en furent bientôt chaſſés par les habitans. La police de la ville dépend d'un maire, qu'on change toutes les années, de quatre échevins, de douze conſeillers & de huit aſſeſſeurs. Ils s'aſſemblent à la maiſon de ville, ornée d'une belle tour à horloge, & élevée ſur une arcade, qui ſert d'entrée à la place de S. Michel, où l'on voit encore le palais du préſidial. L'univerſité d'Angers eſt fameuſe. Elle fut établie en 1398 par Louis II duc d'Anjou. Entre pluſieurs colléges on diſtingue celui des peres de l'oratoire, avec les écoles de droit & de médecine. Les ſix nations qui forment l'univerſité, ſont celles d'Anjou,

Digitized by Google

du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie. L'on y remarque auſſi une académie érigée en 1685, par lettres patentes de Louis XIV. La chambre de la cour de la monnoye y a pour marque la lettre F, en vertu de l'ordonnance du mois de janvier 1549; mais ſa fabrique fut ſouvent interrompue, & en dernier lieu pendant le regne de Louis XIV, à cauſe que les chanoines de S. Laud d'Angers prétendoient, en vertu d'un diplôme, un dixiéme du droit de ſeigneuriage de ce qui ſe fabriquoit en cette monnoye. Les chanoines ayant renoncé à ce droit par acte du 14 avril 1716, moyennant 6000 liv. qui leur furent payées pour une fois, & une redevance d'un louis d'or par an, le roi Louis XV, par un édit du mois d'octobre ſuivant, permit le rétabliſſement & l'uſage de la monnoye dans Angers. Cependant les lettres patentes données à ce ſujet n'ont point eu d'effet juſqu'à préſent. La Fête-Dieu ſe célébre à Angers avec une magnificence extraordinaire, & la proceſſion y eſt des plus ſolemnelles. On croit que ces cérémonies ont été établies en 1019, pour faire amende honorable à Dieu des erreurs de Berenger, archidiacre de cette ville, chef des Sacramentaires. Mais la dévotion des derniers princes de la maiſon d'Anjou, peut y avoir eu beaucoup de part, & ſur-tout celle de René roi de Naples, comte de Provence & duc d'Anjou. Angers eſt à dix lieues de Saumur & à ſeize de Nantes. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Pline. Grégoire de *Tours*, &c. Jean de Bourdigné, *annales d'Anjou.* Jean Hiret, *antiq. d'Anjou.* Sainte Marthe, *Gall. chriſt. tom. II.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

Conciles d'Angers.

Le premier concile d'Angers fut célébré en 453, pour y regler la diſcipline de l'égliſe. L'ordination de Thalaſſius, évêque de cette ville, donna occaſion aux prélats qui s'y étoient trouvé, de s'aſſembler en concile. On y fit douze canons, que le cardinal Baronius rapporte dans le VI tome de ſes annales. Le premier défend aux clercs de déſobéir aux jugemens de leurs évêques, de s'adreſſer aux magiſtrats ſéculiers, ſans les avoir conſultés, & de ſortir du diocèſe ſans leur permiſſion. Léon de Bourges préſida à cette aſſemblée. Le P. Fronton-du-Duc eſt le premier qui ait publié les canons du premier concile d'Angers. On en met un ſecond en 1269, ſous le pontificat de Clément IV. (Nicolas Geſland étoit alors évêque d'Angers.) On en a deux canons; l'un contre ceux qui empêchent de faire des legs aux égliſes, & l'autre qui défend aux clercs de faire la fonction d'avocats dans les cours ſéculieres. Le même Geſland & Guillaume le Maire ſon ſucceſſeur, célébrerent pluſieurs autres ſynodes différens, pour le reglement du diocèſe, dont le dernier raſſembla les diſpoſitions, pour en faire comme un corps de canons, & qui ſont imprimés dans le ſpicilége de D. Luc d'Acheri. Il y eut un troiſiéme concile tenu à Angers l'an 1279, par Jean de Monſoreau, archevêque de Tours, pour la diſcipline. Simon Renulphi, archevêque de Tours, en tint un quatriéme en 1366, dans lequel il publia 34 articles de reglemens, concernant les cauſes eccléſiaſtiques. Il fit pour cela d'excellentes ordonnances. En 1448 on y célébra un cinquiéme concile. Jean Bernard, archevêque de Tours, y préſida, & y publia dix-ſept canons. Guillaume le Maire, évêque d'Angers, publia des ordonnances ſynodales en 1293, & célébra quelques ſynodes: ce que divers de ſes ſucceſſeurs ont imité, comme Foulques de Mathefelon en 1326, 1327 & 1328; Charles Miron en 1615, & Guillaume Fouquet en 1627.

Académie d'Angers.

Les lettres patentes d'établiſſement ſont du mois de juin 1685, & furent enregiſtrées au parlement de Paris le 7 ſeptembre de la même année. Par ces lettres le roi Louis XIV approuve & autoriſe les aſſemblées & conférences de pluſieurs perſonnes ſavantes de la ville d'Angers, qui voulant ſe perfectionner dans les ſciences, lui avoient demandé la permiſſion de conférer enſemble de leurs études dans des aſſemblées reglées ſous le titre & la diſcipline d'une académie. Sa majeſté veut que ces aſſemblées ſoient faites ſous le nom de l'*Académie royale d'Angers*; que le nombre des perſonnes qui la compoſeront ſoit fixé & limité à trente, outre ceux qui pour raiſon de leur dignité pourront y avoir entrée & place honorable, ſuivant les ſtatuts & reglemens de cette académie; que les académiciens aient la liberté de remplir les places qui vaqueront par le décès de ceux que ſa majeſté a nommés pour la premiere fois; & qu'ils jouiſſent des mêmes priviléges dont jouiſſent ceux de l'académie françoiſe établie à Paris, à l'exception du droit de *Committimus.* Voici les principaux ſtatuts de l'académie royale. Elle ſera compoſée de trente académiciens, nés dans la province d'Anjou, ou de peres qui en ſoient natifs: on pourra néanmoins élire des étrangers établis à Angers, par la conſidération de leur rare mérite. Elle aura quatre officiers; ſavoir, un directeur, un chancelier, un premier & un ſecond ſecrétaire. L'évêque d'Angers, le lieutenant pour le roi dans la ville & château d'Angers, le premier préſident, le lieutenant général, le procureur du roi au préſidial, & le maire de la ville, pourront ſe trouver aux aſſemblées de l'académie, ſans qu'ils puiſſent néanmoins aſſiſter aux élections. On ne parlera point dans l'académie des matieres de religion ni de théologie, & celles de politique n'y ſeront traitées que conformément à l'autorité du roi, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume. L'académie ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle ſera compoſée; & ſi quelqu'autre en préſente, elle en dira ſeulement ſon avis, ſans en faire de cenſure, & ſans en donner ſon approbation. * *Mém. du temps.* Pour avoir un détail plus circonſtancié de ce qui concerne l'académie d'Angers, conſultez *la relation de ce qui s'eſt paſſé à l'établiſſement de l'académie d'Angers*, imprimée à Angers *in*-4°. 1733. On trouvera dans cet écrit, qui eſt de M. Nicolas Perrineau des Noulis, un des trente premiers académiciens, tout ce qui regarde l'établiſſement de cette académie.

ANGERVILLE (Richard de Buri d') Anglois, fils d'un chevalier, naquit à Buri, dans la province de Suffolc, & fut élevé à Oxford. Son ſavoir lui procura l'emploi de gouverneur d'Edouard III, avant que ce prince fût parvenu à la couronne. Il le fit ſucceſſivement ſon tréſorier particulier, ſon tréſorier de la garderobe, doyen de Wels, évêque de Durham, chancelier, & enfin tréſorier d'Angleterre. Angerville aimoit ſi fort les livres, qu'on dit qu'il en avoit plus lui ſeul que tous les évêques d'Angleterre enſemble. Il choiſiſſoit toujours les eccléſiaſtiques les plus ſavans pour ſes chapelains; & il fit de grandes libéralités aux univerſités du royaume, ſur-tout à celle d'Oxford. Mais la charité étoit la vertu dans laquelle il excelloit le plus. Il faiſoit diſtribuer toutes les ſemaines une quantité très-conſidérable de pain aux pauvres; & quand il alloit de Durham à Neucaſtel, deux villes qui ne ſont éloignées l'une de l'autre que de 72 milles d'Angleterre, il donnoit toujours huit livres ſterling aux pauvres, & ainſi à proportion, quand il alloit ailleurs. Il compoſa un traité intitulé *Philobiblon, ſive de amore librorum*, & quelques autres traités, avec un volume de lettres dont il y en a pluſieurs adreſſées à Pétrarque. Ce pieux & ſavant prélat mourut en 1345, âgé de 59 ans. * Harpsfeld, *hiſt. eccl. Angl.* Pitſeus, *de illuſt. Angl. hiſt. Diction. Anglois.*

ANGES (Murius des) jéſuite, étoit de Spolete, & profeſſeur en philoſophie & en théologie. Il nous

Digitized by Google

a laiſſé des commentaires ſur Ariſtote, & ſur la ſomme de S. Thomas; des notes ſur les épîtres de S. Paul, ſur l'évangile de S. Matthieu, & ſur les conciles. Il mourut en 1597 à Rome, âgé de 39 ans, comme Alegambe l'a remarqué dans la bibliothéque des écrivains de la compagnie de Jeſus. * Alegambe.

ANGES ou ANGELIUS (Pompée des) chanoine de ſainte Marie Majeure de Rome, s'éleva par ſon érudition. Le pape Clément VIII le mit auprès de ſon neveu le cardinal Aldobrandin, & lui donna un canonicat à ſainte Marie Majeure, dont il fit la deſcription dans un ouvrage que nous avons. Il compoſa auſſi un traité de l'aumône. * Janus Nicius Erythæus a fait ſon éloge, *Pinac. imag. illuſtr. III. c.* 24.

ANGES (Antoine des) de Portugal, religieux de l'ordre de la Trinité, dans le XVII ſiécle, ſavoit l'hébreu, le chaldéen, la muſique, & compoſoit d'aſſez bons vers latins. Il laiſſa divers traités, dont le plus important eſt *De tranſmigratione filiorum Iſraël*, & mourut à Madrid en 1614. * Nicol. Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

ANGES ou DE ANGELIS (Alexandre des) jéſuite, étoit de Spolete. Nous avons de lui divers ouvrages de théologie & de philoſophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Alegambe. Il mourut en 1610 à Ferare, où le cardinal Serrat, qui en étoit légat, l'avoit fait venir. * Alegambe.

ANGES (François-Antoine des) jéſuite, natif de Surretio, fut employé dans les miſſions étrangeres des Indes, enſuite dans celle d'Ethiopie, où il entra en 1605. Sa piété le fit conſidéter en Portugal, & à la cour du prince Zagachriſt, qui abjura les erreurs des Eutychéens. Il travailla avec une très-grande aſſiduité, & mourut en 1623, après avoir traduit en langue éthiopienne les commentaires de Maldonat ſur l'évangile de S. Jean & de S. Matthieu. * Alegambe, *de ſcript. ſoc. J. p.* 113.

ANGES (Jerôme des) jéſuite, né à Carhojoanne en Sicile, ſe fit religieux à 18 ans, & onze ans après paſſa au Japon avec le P. Spinola, où il a travaillé plus de 20 ans. Il parcourut plus d'une fois tout le nord du Japon, & a le premier établi la religion dans la terre d'Iſſo. Il fut brulé vif pour la foi à Jedo en 1623, âgé de 56 ans. * Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu*, *p.* 182. *&* 346. Alegambe, *mortes illuſt. Hiſt. du Japon*, par les PP. Solier, Craſſet & de Charlevoix jéſuites.

ANGES (Louis des) Portugais né à Porto, religieux de l'ordre des ermites de S. Auguſtin, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il étoit docteur en théologie, & confeſſeur d'Alexis de Meneſez archevêque de Brague. Après avoir expliqué l'écriture dans le collége de Lisbonne, il ſe propoſa de compoſer l'hiſtoire de ſon ordre en forme d'annales. Dans ce deſſein il parcourut l'Eſpagne, la France, & l'Italie, pour raſſembler de bons mémoires; mais il mourut avant que d'avoir pu mettre en œuvre les monumens qu'il avoit déterrés, & ne put faire imprimer qu'une *hiſtoire de la vie de S. Auguſtin*, qui parut en 1612 à Conimbre. Louis des Anges mourut treize ans après, le 8 de janvier 1625, & l'année ſuivante parut un autre ouvrage de ſa compoſition écrit en portugais, & intitulé : *Jardin de Portugal*, ou hiſtoire de quelques ſaintes, & des femmes illuſtres de ce royaume. Nicolas Antonio place la mort de cet auteur en 1624. * Nicol. Anton. *bibl. Hiſp. p.* 11 *p.* 15. *Mem. de Portugal.*

ANGES (Denys des) autre religieux du même ordre que le précédent. On n'a de lui qu'une traduction d'un ouvrage peu important de S. Auguſtin. Il étoit nommé à l'évêché des Algarves, lorſqu'il mourut le 24 novembre 1654. * *Mém. de Portugal.*

ANGHIERA, en latin *Angleria*, ville d'Italie, capitale du comté d'Anghiera, province du duché de Milan. Cette ville eſt ſituée ſur le bord occidental du lac Majeur, fort près de l'endroit où le Teſin ſort de ce lac. Elle eſt illuſtre pour avoir donné naiſſance aux Galeas, qui ont été ducs de Milan. * Baudrand.

ANGHIERA (le comté d') *Angleriæ Comitatus*, grande province du duché de Milan, bornée au nord par les bailliages que les Suiſſes poſſédent en Italie, & par le Vallais; au couchant par la vallée d'Aouſte; au midi par le Vercellois & le Novarois; & à l'orient par le Milanez particulier, ou le territoire de Milan. La partie orientale du pays comprend la grande vallée de Seſſio, & pluſieurs autres voiſines, qui paſſent ſous le même nom : & l'occidentale s'étend au tour du lac Majeur. Tout ce pays fut érigé en comté l'an 1397 par l'empereur Wenceſlas, en faveur de Jean Galeas III. Il eſt fort fertile & bien peuplé. Outre la ville d'Anghiera, qui en eſt la capitale, on y voit encore celles d'Arona, de Vogogne, de Domo d'Oſcella, & de Margozzo. * Baudrand.

ANGILBERT ou ENGILBERT (S.) ſeptiéme abbé de S. Riquier en Ponthieu, étoit fils d'un des ſeigneurs de la cour du roi Pepin. Il fut élevé dans le palais de Charlemagne, où, quoique déja avancé en âge, il fut inſtruit dans les lettres par le célébre Alcuin. Comme il étoit bien fait, ſage, plein d'eſprit, & reglé dans ſes mœurs, il eut beaucoup de part à la faveur & à la confiance du roi. Charlemagne le donna d'abord à ſon fils Pepin, qu'il avoit fait roi d'Italie, & Angilbert fut quelque temps premier miniſtre de ce jeune prince : il lui fit enſuite épouſer ſecretement la princeſſe Berthe ſa fille, dont il eut Harnid & Nitard l'hiſtorien, & il lui donna le gouvernement de la contrée maritime de France qui eſt entre l'Eſcaut, la Seine, & l'Océan. Angilbert établit ſa réſidence au château de Centule en Ponthieu où étoit l'abbaye de S. Riquier, qui donna depuis le nom à la ville. Etant tombé dangereuſement malade, il fit vœu de ſe faire religieux dans cette abbaye s'il revenoit en ſanté. Il accomplit ſon vœu, du conſentement de ſa femme, qui vouа auſſi une perpétuelle continence, & prit le voile ſacré. Angilbert, en quittant le faſte du monde, embraſſa les humiliations du cloître avec beaucoup de zéle & de ferveur. Après la mort de l'abbé Symphorien, il fut mis en ſa place du conſentement de tous les religieux. Son gouvernement fut avantageux à l'abbaye tant pour le ſpirituel que pour le temporel. Mais dans le temps qu'il ſe croyoit oublié du monde, Charlemagne qui l'avoit fait ſilentiaire ou ſecrétaire du cabinet, le fit ſecrétaire d'état, & maître de ſa chapelle; & il l'envoya trois fois à Rome en qualité d'ambaſſadeur. La premiere en 792, pour y mener Felix, évêque d'Urgel en Eſpagne, & lui faire abjurer ſon héréſie devant le pape Adrien I. La ſeconde, deux ou trois ans après, pour porter au même pape le mémoire des objections faites en France contre les ſaintes images, avec les livres carolins. La troiſiéme, au commencement de l'an 796, pour s'aſſurer de la fidélité du peuple Romain ſous le pape Léon III, & faire les préſens du prince à l'égliſe de S. Pierre. Angilbert retourna encore à Rome l'an 800 à la ſuite du même prince qui y fut couronné empereur. Il ſouſcrivit au teſtament de cet empereur, daté de l'an 811, & il devoit en être un des exécuteurs; mais il mourut le 18 février 814. Il y a quelque diverſité parmi les ſavans ſur l'ordre des événemens de ſa vie, & ſur quelques circonſtances. * Hariulf. *vita Angilb. t.* 4. *ſpicileg.* Anſch. *vit. Angilb. in ſæcul. IV. Benedict.* Le pére Longueval, *hiſtoire de l'égliſe Gallicane.* On a quelques poëſies d'Angilbert, & une relation de ce qu'il avoit fait en faveur de ſon monaſtère, depuis qu'il en étoit abbé. Voyez D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. IV, *pag.* 416. *& ſeq.*

☞ ANGILBERT, ou ENGILBERT, profeſſa la vie monaſtique à Corbie ſous l'abbé Odon, & en fut lui-même élu abbé en 859 lorſque celui-ci fut élevé

Digitized by Google

ſur le ſiége de Beauvais. On étoit alors en ces temps critiques où le prince regnant donnoit & ôtoit les abbayes à ſon gré. Angilbert eut à peine fait connoître ſa ſageſſe & ſa prudence dans l'exercice de ſa charge, qu'il ſe vit obligé de céder ſa place à Iraſulfa, qui eut pour ſucceſſeurs Hildebert & Gonthier. Cependant après pluſieurs années, Angilbert fut rétabli; ce que l'on croit être arrivé ſous le regne de Louis & de Carloman. Il continua de gouverner ſon monaſtère comme il avoit fait d'abord, & mourut le cinquiéme de février 890, jour auquel ſa mort eſt marquée dans le nécrologe de Corbie. Il y a de lui une cinquantaine de vers partie élégiaques, partie hexamétres. Les premiers ſe liſent à la tête, les autres à la fin des quatre livres de la *doctrine chrétienne* par S. Auguſtin, qu'Angilbert avoit fait copier pour l'uſage du roi Louis, frere de Carloman. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, T. V. *pag.* 648, 649.

ANGILLON, ville de Berri, *cherchez* DAN-GILON.

ANGIMI, petite ville de la province de Canem, au pays des Négres. Elle eſt fort proche de la Nubie, qu'elle a à l'orient, & n'eſt éloignée d'une iſle des Négres qu'elle a au midi, que de trois journées. Il n'y a point d'autre eau dans cette ville, que celle qu'on tire des puits. *Edriſſi* la place dans la troiſiéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANGIO, *Andegavenſis Ducatus*. C'eſt ainſi que les Italiens appellent la province d'Anjou en France, dont les anciens rois de Naples tiroient leur nom. *Voyez* ANJOU.

ANGIOLELLE (Jean-Marie) natif de Vicenze, compoſa en italien & en turc, une hiſtoire de Mahomet II, qui fut parfaitement bien reçue de ce ſultan, à qui il la préſenta. Il étoit eſclave du jeune ſultan Muſtapha, pendant l'expédition des Turcs en Perſe, l'an 1473. Il a laiſſé d'autres relations de Perſe. * *Hiſt. de Mahomet II.* Bayle, *dict. crit.*

ANGITIE, nom ancien d'une forêt du pays des Marſes, entre la ville d'Albe & le lac Fucin. Cette forêt s'appelle aujourdhui *la Selva d'Albi*. Solin & Silius Italicus l'appellent *Anguitie*, du nom d'une des filles d'Aëtes roi de Colchos, laquelle eut pour ſœurs Circée & Médée. Mais Servius dit que Médée ayant ſuivi Jaſon, vint en Italie; & qu'ayant donné aux Marrhubiens, qui habitoient vers le lac Fucin, des remédes pour ſe garantir contre les attaques des ſerpens, ces peuples l'appellerent *Anguitie*, du mot latin *anguis*, qui ſignifie *ſerpent*; ou d'*angere*, c'eſt-à-dire, *tourmenter*; ou de tous les deux, à cauſe que par ſes enchantemens elle tourmentoit & faiſoit mourir les ſerpens. * Solin, *c.* 8. Silius Italicus, *l.* 8. Servius, *ſur le 7 de l'éneid.* Cluvier.

ANGITOLA (la Rocca d') *Angitula*, bourg de la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Il eſt ſitué ſur une riviere qui porte ſon nom, & qui ſe décharge peu après dans le golfe de S. Euphémie. Il eſt éloigné environ de deux lieues de la ville de Monte-Leone, du côté du nord. On croit qu'Angitola eſt la petite ville de Bruttiens qu'on nommoit *Criſſa*. * Baudrand.

ANGLE, *Angla*, bourg de France dans le Poitou. Il a une abbaye, & eſt ſitué ſur la riviere d'Anglin, aux confins de la Touraine & du Limoſin, environ à neuf lieues de Poitiers, du côté du levant. * Baudrand.

ANGLEN, *Anglia*, *Anglia minor*, petit pays du duché de Sleſwick. Il eſt entre la ville Sleſwick, celle de Flensbourg & la mer Baltique. Il conſerve encore le nom des anciens Angles, ou Anglois, qui y habitoient, & qui s'étant emparé de la partie méridionale de la grande Bretagne, ſe ſont enfin rendu maîtres de toute l'iſle, & lui ont donné le nom d'Angleterre. * Baudrand, *dict. géogr.*

ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR. (Pierre)

ANGLESEI, que les anciens ont nommée *Mona*, petite iſle d'Angleterre dans le pays de Galles, & près du comté de Caërnarvan, dont elle n'eſt ſéparée que par un très-petit détroit appellé *Minai*. Ses bourgs les plus conſidérables ſont Beaumaris, *Bellomariſcus*; Newburg, *Novoburgus*; Aberfraw, *Gadiva*, & environ ſoixante-quatorze paroiſſes. Cette iſle obéiſſoit à des rois particuliers, connus ſous le nom de *rois de Venedotie*, avant que les princes de Galles s'en fuſſent rendu maîtres. Ce fut le roi Edouard I qui en fit la conquête. * Leland. Cambden & Speed, *deſc. Angl.* La Mart. *dict. géogr.*

ANGLETERRE, royaume de l'Europe ſitué dans l'iſle de la grande Bretagne, qui eſt une des plus grandes de l'océan, & qui comprend l'Angleterre & l'Ecoſſe.

SES NOMS, SA SITUATION ET SA DIVISION.

Cette iſle a eu autrefois le nom d'*Albion*, & enſuite celui de *grande Bretagne*, lorſqu'on la conſideroit jointe à l'Ecoſſe; & les anciens l'ont nommée diverſement *Albion* ou *Britannia*. Le roi Egbert deſcendu des Ingli ou Angles, peuples de la baſſe Saxe, réunit ſept royaumes qu'on avoit déja établis dans cette iſle, & dont nous parlerons plus bas. Il ordonna vers l'an 801, qu'on donneroit à cet état le nom d'*Engle-land*, qu'il a depuis toujours gardé. Et aujourd'hui les François le nomment *Angleterre*; ceux du pays, *England*; les Allemans & ceux des Pays-Bas, *Engeland*; les Italiens *Inghilterra*; & les Eſpagnols *Inglaterra*. L'Angleterre eſt ſéparée de l'Ecoſſe par les rivieres de Solwai & de Twede. Toute l'iſle en général a la mer d'Ecoſſe au ſeptentrion, la mer d'Allemagne à l'orient, la mer Britannique, ou la Manche au midi, & la mer d'Irlande & partie de celle d'Ecoſſe à l'occident. Sa forme eſt triangulaire, & ſa côte irréguliere, à cauſe de divers caps & diverſes bayes. On dit qu'elle a 386 milles de longueur, 280 de largeur; & 1300 milles de tour. Les Romains avoient diviſé l'Angleterre en cinq parties, qui étoient *Britannia prima*, *Britannia ſecunda*, *Flavia Ceſarienſis*, *Maxima Ceſarienſis*, & *Valentia*. La premiere comprenoit la partie méridionale d'Angleterre; la ſeconde & la troiſiéme occupoient les terres du milieu; la quatriéme & la cinquiéme, celles qui étoient au ſeptentrion. Les anciens Bretons ayant reçu la religion chrétienne, établirent un gouvernement eccléſiaſtique. Ils diviſerent tout le pays en trois provinces ou métropoles, ſavoir l'archevêché de Londres, celui d'Yorck, & celui de Caërlon, qui étoit autrefois une grande ville du pays de Galles. La premiere province eccléſiaſtique contenoit la *Britannia prima*, & la *Flavia Ceſarienſis* des Romains; la ſeconde comprenoit la *Maxima Ceſarienſis* & la *Valentia*; & enfin l'archevêché de Caërleon avoit ſous ſoi la *Britannia ſecunda*. Mais depuis que les Saxons ſe furent établis en Angleterre, elle fut partagée en ſept royaumes différens. Ces peuples étoient païens, & le roi de Kent, qui fut converti par le moine S. Auguſtin, changea le premier ordre des provinces eccléſiaſtiques. On les diviſa en diocèſes; & vers l'an 630, Honorius, archevêque de Cantorberi, les ſubdiviſa en paroiſſes. Enfin le roi Egbert, qui réduiſit les ſept royaumes en un ſeul, diviſa l'Angleterre en pluſieurs provinces ou ſhires. Ce mot de *ſhire* eſt tiré d'un autre mot ſaxon *ſcire*, qui ſignifie *partage* ou *diviſion*. Ces ſhires furent ſubdiviſées en *hundreds*, c'eſt-à-dire, en *centaines* ou *dix dixaines*, & chaque dizaine étoit compoſée de dix familles. Aujourdhui l'Angleterre doit être conſidérée de deux façons; ſelon le gouvernement eccléſiaſtique, & ſelon le temporel ou ſéculier. En la conſidérant ſous la premiere face, elle eſt diviſée en deux provinces eccléſiaſtiques ou archevêchés, Cantorberi & Yorck. La métropole de Cantorberi a vingt-un ſuffragans, qui ſont Londres,

Digitized by Google

Wincheſter, Bath & Wels, Worceſter, Chiceſter, S. David, Eli, Briſtol, Norwich, Gloceſter, Conventri & Lichfield, Salisburi, Hereford, Peterboroug, Oxford, Rocheſter, Lendaff, Lincoln, Saint-Aſaph, Exceſter, & Bengor. La métropole d'Yorck a quatre ſuffragans, Durham, Carlile, Cheſter & Man, dont l'évêque réſide à Rushin, capitale de l'iſle de Man. Ces diocèſes ſont encore diviſés en archidiaconés, qui ont ſous eux des doyens ruraux; ces derniers ſont diviſés en paroiſſes. Selon le gouvernement ſéculier, l'Angleterre eſt diviſée en cinquante-deux comtés ou shires, qui ont divers hundreds; & ceux-ci ſont encore diviſés en titins ou dixaines. Enfin, l'Angleterre, ſans y comprendre le pays de Galles, eſt diviſée en ſix cercles, où les juges tiennent les grands jours deux fois l'année. Elle eſt auſſi diviſée par les trois d'armes, en nord & en ſud, qui ſont les provinces ſéparées par la riviere de Trent. L'Angleterre a vingt-cinq cités ou grandes villes. Londres eſt la capitale; les autres ſont, Yorck, Briſtol, Gloceſter, Cornouaille, &c. Oxford & Cambridge ſont les deux univerſités. On y compte 641 grands bourgs où l'on tient marché; & 9725 paroiſſes, dont pluſieurs ont divers hameaux, & des villages conſidérables. Les rivieres ſont la Tamiſe, la Saverne, le Trent, &c.

Qualités du pays.

L'Angleterre eſt un pays fertile, commode, & dont l'air eſt extrêmement tempéré. Les vents d'oueſt qui ſoufflent en hyver, & qui n'y ſont pas froids, rendent cette ſaiſon peu fâcheuſe; & en été les vents agréables & les pluyes moderent les chaleurs, & corrigent la ſéchereſſe. On y voit peu de montagnes ſtériles, ou de rochers nuds; au contraire, on trouve par-tout des vallons, des collines & des campagnes qui produiſent toute ſorte de grains, de fruits & de bois. Elle a un très-grande abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie de l'homme, comme de troupeaux, de volaille, de venaiſon, de laitage, de poiſſon, de fruits de toutes ſortes, & de boiſſons différentes, comme bierre, cidre & hidromel, qu'on fait en quelques endroits, &c. Il y a eu autrefois des vignes dans le pays le plus méridional; mais il n'y en a plus aujourd'hui. On y ſupplée par les vins qu'on y tranſporte des pays étrangers; outre que la bierre qui s'y braſſe eſt la meilleure du monde. Les pâturages y ſont merveilleux, les laines excellentes, & les draps très-recherchés: auſſi dit-on que le trafic qui s'en fait, monte à plus de deux millions d'or par année. La bonté des laines n'y vient pas ſeulement de la fertilité du pays; mais encore de ce qu'on n'y voit point de loups, & de ce que l'air y étant tempéré, on laiſſe en tout temps les mourons à la campagne. La terre à foulon y eſt particuliere pour les manufactures. On n'y manque auſſi ni de cuir, ni d'ardoiſe, ni de brique, ni de chaux pour les bâtimens. Outre le bois, on s'y ſert de charbon de terre, dont on y en apporte une grande quantité d'Ecoſſe. Il eſt sûr qu'il y a peu de lieux dans le monde où l'on trouve plus de chevaux de ſervice, & plus de chiens de toutes tailles. On n'y voit plus d'ânes, de mulets & de loups. Quelques auteurs en ont attribué la cauſe à une antipathie ſecrète; les autres ont dit que, comme la nobleſſe Angloiſe aime extrêmement la chaſſe, on y a détruit ces animaux, & que ceux que l'on avoit condamnés à l'exil, ne pouvoient revenir, qu'en apportant un certain nombre de têtes de loups. L'Angleterre renferme encore beaucoup de mines d'étain, de plomb & de fer. L'étain de Cornouaille eſt très-eſtimé. Il y a même des mines d'argent, quelques-unes de cuivre & de couperoſe, & pluſieurs mines d'alun. On y trouve grand nombre de bains & d'eaux minérales. Le roi Jacques I y voulut faire planter des mûriers pour nourir des vers à ſoye; mais ce deſſein ne réuſſit pas, & on trouva même que le commerce y attiroit aſſez de ſoie; auſſi-bien que de toutes autres marchandiſes.

Moeurs, coutumes et loix des Anglois.

Les ſeigneurs & la véritable nobleſſe de ce pays ont été comparés à la plus fine fleur de farine, & le peuple au ſon le plus groſſier. Les premiers ſont honnêtes, généreux, obligeans, libéraux, civils envers les étrangers, & jaloux de la gloire de leur patrie. Leur naturel ſe perfectionne par l'éducation, par les voyages, & par la converſation des étrangers. Mais le peuple y eſt cruel, inſolent, brutal, ſéditieux, & ennemi des étrangers. L'abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie, que le pays produit ſans exiger un grand travail de leur part, les rend orgueilleux & négligens. Auſſi n'ont-ils pas la même induſtrie & la même adreſſe pour les ouvrages & pour les manufactures, que les autres peuples, forcés par la ſtérilité de leur pays à devenir induſtrieux & amateurs du travail. Il y a long-temps qu'on dit que les Anglois ſont aſſez doux dans l'adverſité, mais très-dangereux dans la proſpérité.

Anglica gens eſt optima flens, ſed peſſima ridens.

Pour être perſuadé de ce fait, il ne faut que conſidérer les maux que l'Angleterre a ſoufferts au milieu du XVII ſiécle, par l'emportement & par la malice de ſes eſprits aigres, querelleux, opiniâtres & diſſimulés. Les anciens Anglois étoient belliqueux, & aimoient paſſionément leur liberté, inclination qui leur mettoit très-ſouvent les armes à la main. Ils ont été accuſés de gourmandiſe & d'yvrognerie, & ces vices étoient ſuivis de la débauche des femmes. Ils mangent beaucoup de chair preſque crue, & ſur-tout de chair de bœuf, quoiqu'ils aient du poiſſon en abondance. Ils prennent auſſi beaucoup de tabac en fumée, & les gens de lettres même y compoſent ſouvent leurs ouvrages, la pipe à la main. Leurs feſtins ſont magnifiques; mais bien moins qu'ils ne l'étoient autrefois. Leurs hiſtoriens parlent d'un feſtin que fit Richard, comte de Cornouaille, frere du roi Henri III à ſon mariage, où il fit ſervir trente mille plats de viande. On dit auſſi que le roi Edouard II fit durant les fêtes de Noël, des feſtins, à chacun deſquels l'on employa vingt-ſix bœufs & trois cens mourons, ſans la volaille, les autres mets & les ragouts. Pour leurs modes, ils s'habillent à peu près comme les François. Le roi & les gens de qualité ont leurs parcs, leurs forêts de chaſſe & leurs meutes de chiens, les bals, les comédies, &c. Les bourgeois & les payſans ont des divertiſſemens différens; ils aiment beaucoups les combats d'ours & de taureaux, celui des coqs & de l'eſcrime, qui s'accordent à leurs inclinations. Ils ont pour plaiſir particulier, la ſonnerie & le carillon des cloches. Les femmes y vont ſans façon au cabaret; & pour leur faire plaiſir, il faut terminer le cadeau par le combat des ours & des taureaux, par celui des coqs, ou de l'eſcrime, & ſouvent par les trois enſemble.

La langue d'Angleterre eſt un mélange de vieux ſaxon, de vieux normand & de françois; & elle a même quelque choſe de l'ancien breton, du latin, & du danois. Elle a pris ces façons de parler des divers peuples qui s'y ſont établis. Lorſque les Romains eurent conquis l'Angleterre, ils y introduiſirent leur langue, qui croit la latine. Depuis, les Saxons y firent recevoir la leur, dans les provinces qu'ils occuperent, & les Normans y enſeignerent la langue françoiſe: deſorte que les loix étoient écrites en cette langue, & qu'on n'y plaidoit & n'y prêchoit qu'en françois. Aujourd'hui, les rôles de la cour & les chartes, les regiſtres, les actes, les procès, les commiſſions, &c. ſont écrits en latin. Les noms des villes, des provinces, & même des familles ſont preſque tous ſaxons. Le droit

commun

Digitized by Google

commun eſt en partie en normand, & les écoliers l'étudient en cette langue. Les plaidoyers & les termes de chicane ſont françois. Le roi d'Angleterre ſe ſert de la même langue pour répondre aux adreſſes du parlement.

Pour régler leurs affaires, ils ſe ſervent de leur droit commun, des ſtatuts, du droit civil, du droit canon, des loix foreſtieres, des loix militaires, & des coutumes & ordonnances particulieres. Le droit commun eſt la coutume ordinaire du royaume, à qui le temps a donné force de loi. On l'appelle auſſi *loi non écrite*, non qu'elle ne ſe trouve écrite en vieux normand, mais parcequ'elle eſt fondée ſur d'anciens uſages non écrits. Les rois d'Angleterre ont autoriſé ce droit commun par des ordonnances; & ils y ont ajouté des ſtatuts pour les choſes que ces coutumes n'expliquent pas aſſez. Ils ſuppléent encore à ces ſtatuts par le droit civil, qui eſt un recueil de ce que les autres nations ont de plus raiſonnable. Ce droit a été reçu dans les cours eccléſiaſtiques, dans l'amirauté, dans les univerſités, & dans la cour du ſeigneur maréchal, où l'on juge les crimes commis hors du royaume, les contrats paſſés dans les pays étrangers, & les différends que la nobleſſe peut avoir pour le rang, pour les armes, &c. Le droit canon d'Angleterre, qu'ils appellent le *droit eccléſiaſtique* du roi, eſt compoſé de divers canons des conciles, de pluſieurs décrets des papes, & de paſſages tirés des écrits des peres, qu'ils ont accommodés à leur créance, dans le nouveau changement qui s'eſt fait dans leur égliſe. Car par la 25 ordonnance de Henri VIII, ces ordonnances ne doivent être contraires, ni à l'écriture, ni aux droits du roi, ni aux ſtatuts & coutumes ordinaires de l'état. Les loix que les Anglois appellent *foreſtieres*, regardent la chaſſe, les crimes qui ſe commettent dans les bois, &c. Ils ont pour cela des ordonnances faites par Edouard III, & ce recueil qu'ils nomment *charta de foreſta*. La loi militaire n'a de force qu'en temps de guerre, & ne s'étend que ſur les ſoldats & ſur les matelots. Elle dépend de la volonté du roi, ou de ſon lieutenant général. Le roi donne pouvoir aux magiſtrats de quelques villes, de faire les loix particulieres qu'ils croiront avantageuſes aux habitans, pourvû qu'elles ne ſoient point contraires à celles du royaume.

Les anciens Saxons ne puniſſoient preſque jamais de mort les criminels; ils les condamnoient ſeulement à l'amende; ou bien ils leur crevoient les yeux, leur coupoient le nez, ou leur arrachoient les parties qui diſtinguent les ſexes. Aujourdhui les crimes pour leſquels on fait mourir les criminels en Angleterre, ſont de haute trahiſon, de petite trahiſon ou de félonie. Ceux qui ſont convaincus du premier de ces crimes, ſont traînés ſur une claie au gibet, où on les pend. Mais on coupe la corde avant qu'ils ſoient morts; on leur arrache les entrailles qu'on brule, & les membres, pour être expoſés dans les lieux que le roi ordonne. Quoique le crime de fauſſe monnoie ſoit de haute trahiſon, les criminels ne ſont pas punis ſi ſévérement, & on les laiſſe mourir à la potence. Le crime de petite trahiſon a lieu, lorſqu'un valet tue ſon maître, une femme ſon mari, un clerc ſon prélat, un ſujet ſon ſeigneur. Ces crimes ſont punis par le gibet: la femme eſt brulée vive. On traite de même les malfaiteurs, appellés vulgairement ſorciers. Pour les voleurs & les meurtriers, on ſe contente de les pendre; mais ſi le voleur a aſſaſſiné en même temps, on le ſuſpend avec des chaînes au lieu où il a commis le meurtre, juſqu'à ce que les corbeaux aient dévoré les chairs. Le meurtre, le vol, les autres crimes capitaux qui ne ſont ni de haute ni de petite trahiſon, rendent félons ceux qui les commettent, & ſont tous punis du gibet. Ceux qui refuſent de répondre, ou qui ne veulent pas être jugés ſelon les loix du pays, ſont obligés de ſubir la peine qu'ils nomment *peine forte & dure*. Le criminel eſt attaché par les bras & par les jambes dans une baſſe foſſe, où l'on lui met quelque choſe d'extrêmement peſant ſur la poitrine. Le lendemain on lui donne trois morceaux de pain d'orge, qu'on lui fait avaler ſans boire, & le troiſiéme jour on lui donne de l'eau, qui ſe trouve la plus proche de la porte de la priſon, & on le laiſſe ainſi juſqu'à ce qu'il meure. Il s'eſt trouvé des gens qui ont enduré ce ſupplice, plutôt que de perdre leurs biens, & leur nobleſſe; mais dans les cas de haute trahiſon, quoique le criminel ſoit muet, & ne veuille pas répondre, on ne laiſſe pas de le faire mourir lorſque le crime eſt avéré. Les Anglois croient que la peine de la roue eſt trop dure pour les chrétiens; & que la torture ſent trop l'eſclavage, ſi ce n'eſt en cas de haute trahiſon. Il y a d'autres peines déterminées pour les autres crimes; & quelques-unes aſſez modérées. Le crime de *miſpriſion* de haute trahiſon, qu'on commet en ne déclarant point à l'état celui qu'on ſait être coupable de haute trahiſon, n'eſt puni que de la priſon perpétuelle, & de la perte de l'uſufruit de ſes biens: on ne punit le parjure que du pilori, & on ſe contente de déclarer le coupable incapable de poſſéder aucun emploi, & d'être témoin à l'avenir, quoique ſon crime ait occaſionné la mort d'un innocent. Les blaſphémateurs, les auteurs de libelles, ceux qui vendent à faux poids, ou à fauſſes meſures, ſont auſſi punis du pilori; mais on condamne à la priſon perpétuelle, & on confiſque tous les biens de ceux qui frapent quelqu'un dans les cours de Weſtminſter, lorſqu'on les tient actuellement. Il eſt aſſez ordinaire que le roi commue la peine des grands crimes en faveur des perſonnes de qualité, & qu'il ordonne qu'on leur coupe la tête avec une hache ſur un billot. Dans le cas de haute trahiſon, tous les biens du coupable ſont confiſqués au roi; ſa femme perd ſon douaire, & s'il eſt noble, ſes enfans perdent la nobleſſe: les autres crimes ne nuiſent pas aux héritiers des criminels.

Il y a en Angleterre d'autres uſages qui ſont particuliers à ce pays. Les femmes nobles par création ou de naiſſance, conſervent leur nobleſſe, même en ſe mariant à des roturiers: & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſi une femme de cette ſorte, par exemple, une ducheſſe de naiſſance, ſe marie à un baron, elle n'a que le rang & la qualité de barone, au lieu que ſi elle ſe marie à un homme de moindre condition, elle conſerve le rang que ſa naiſſance lui donne. C'eſt encore une ſingularité de ce pays, que ſi le mari & la femme commettent un crime enſemble, celle-ci n'eſt conſidérée ni comme auteur ni comme complice; parceque la loi ſuppoſe qu'elle a été forcée à faire le crime. Une autre loi, ſuivant laquelle le mari doit reconnoître l'enfant dont ſa femme eſt accouchée pendant ſon abſence, même depuis pluſieurs années, pourvû qu'il ne ſoit pas ſorti des quatre mers, & des iſles Britanniques, eſt auſſi très-favorable au ſexe. Les peres peuvent diſpoſer de tous leurs biens entre leurs enfans, & même donner tout à l'un & rien aux autres: quand il n'y a point de teſtament, l'aîné des enfans ne donne aux cadets que ce qu'il lui plaît. Les enfans mâles dont les peres ſont morts, ſont capables de ſe choiſir un tuteur à quatorze ans, & ils peuvent auſſi demander leurs terres de roture, & par leur teſtament diſpoſer de leurs biens & de leurs meubles: à quinze ans ils ſont obligés, s'ils en ſont requis, de prêter le ſerment de fidélité au roi; & à 21 ans ils ſont majeurs. Une fille à l'âge de ſept ans, peut demander quelque choſe pour ſon mariage aux fermiers & aux vaſſaux de ſon pere: à neuf ans elle peut avoir un douaire, comme ſi elle étoit nubile: à douze ans elle peut ratifier ſon premier conſentement pour ſon mariage; & ſi elle ne le rompt pas à cet âge-là, elle eſt liée pour jamais: à 17 ans elle eſt maîtreſſe de tous ſes biens, & hors de tutelle; & à 21 ans elle eſt majeure.

Digitized by Google

Enfin il y a en Angleterre deux ſortes de terres tenues en vaſſelage ; les unes dont la tenure eſt ſervile ; les autres dont la tenure & les hommes mêmes qui les afferment ſont ſerviles, & ſoumis en tout au ſeigneur, juſqu'à lui donner tout ce qu'ils gagnent : la loi les appelle *purſvillains*.

L'Angleterre compte un grand nombre de ſavans hommes. Pitſeus, qui a fait le catalogue des écrivains de ce royaume, en nomme plus d'onze cens dans ſon ouvrage imprimé en 1619. Il faut pourtant convenir, quoi qu'en diſent les auteurs du pays, qu'on n'a point vu de ſavans en Angleterre, avant le V ſiécle de l'égliſe. Car après l'héréſiarque Morgan, ou Pélage & ſon diſciple Faſtidius Priſcus, dont les écrits ſont d'ordinaire un peu obſcurs pour le raiſonnement, & embaraſſés pour le ſtile, les premiers & les plus illuſtres auteurs de ce pays, ſont Gildas *le Sage*, S. Adelme de Shireburne, célébres par leur doctrine, & par leur piété dans les VI & VII ſiécles. Depuis ce temps-là, on peut aſſurer que l'Angleterre a toujours produit de beaux eſprits & de ſavans hommes. Heidegger, Allemand & profeſſeur de théologie en Hollande, prétend que les Anglois ont un génie plus ſubtil que les autres nations ; mais flaterie à part, on doit avouer qu'ils approfondiſſent beaucoup les matieres de ſcience, qu'ils aiment les méthodes recherchées, & qu'ils s'appliquent à obſerver la nature de plus près que les autres nations. On a vu parmi eux un grand nombre de théologiens ; & lorſque la ſcholaſtique ſe fut introduite dans l'univerſité de Paris, les Anglois firent paroître une inclination & un talent particulier pour cette ſorte de théologie. Le chancelier Bacon dit que la plupart de leurs théologiens ſcholaſtiques ſont diffus dans leurs explications, chicaneurs dans leurs diſputes, & affectés dans leurs méthodes. Ce ſavant magiſtrat ne juge pas plus favorablement de leur théologie poſitive, de leurs commentaires ſur l'écriture ſainte, & de leurs livres de dévotion. On vante les ſermons des prédicateurs Anglois ; mais Hottinger les trouve trop diffus, & remplis de digreſſions trop éloignées du ſujet. Au reſte, quoique depuis le ſchiſme de Henri VIII la théologie ait été alterée en Angleterre, par le changement de religion, on y a vu néanmoins des hommes ſavans en ce genre. On y voit fleurir les arts & les ſciences par l'induſtrie & les travaux de pluſieurs perſonnes, qui ſe ſignalent dans la philoſophie, la philologie, les antiquités eccléſiaſtiques, la médecine, les mathématiques, & dans la poëſie même, principalement pour la tragédie : peut-être, ſi l'on en croit un critique du XVII ſiécle, parceque les Anglois ſe plaiſent aux choſes atroces & cruelles ; mais ce jugement ne plaira pas à ceux qui feront attention à ce qu'on a dit ci-deſſus des ſupplices qui ſont en uſage parmi eux.

Révolutions d'Angleterre.

L'Angleterre a été ſoumiſe à cinq nations différentes. On croit que les Bretons ſortis des Gaules, en furent les premiers habitans ; parceque leur religion, leur langue & leurs coutumes, étoient preſque les mêmes que celles des Galois. Les auteurs qui donnent dans les fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'hiſtoire d'Angleterre. Ils comptent un très-grand nombre de rois Bretons, avant la naiſſance du Fils de Dieu ; & ſelon eux, Brutus a été le premier de ces monarques prétendus. Mais ſans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus ſur. Jules Céſar a été le premier des Romains qui ſoit entré dans la Grande Bretagne ; où il ſoumit les peuples de la partie méridionale, qu'il rendit tributaires de la république. Les Bretons ſe révolterent au commencement de l'empire d'Auguſte, & s'efforcerent ſouvent de ſecouer un joug qui leur paroiſſoit inſupportable ; mais ils furent toujours vaincus. L'empereur Claude domta les plus rebelles ; & les légions qu'on envoya dans leur pays les accoutumerent peu à peu à une eſpéce de dépendance, juſqu'à ce qu'ils furent entierement ſoumis ſous l'empire de Domitien. Les Bretons furent ainſi tributaires des Romains, juſque vers l'an 446, où ils appellerent à leur ſecours les Pictes peuples d'Ecoſſe, c'eſt-à-dire, ceux qui habitoient la partie ſeptentrionale de l'iſle. Ceux-ci firent ſur les terres des Romains des irruptions qui leur réuſſirent, & chaſſerent de l'iſle ces conquérans, qui y avoient commandé durant plus de quatre ſiécles. Ils y affermirent ſi bien leur puiſſance, que la plus grande partie des Bretons furent obligés de ſe ſoumettre à eux. Les autres, qui ne pouvoient ſouffrir cette ſervitude, mirent ſur le trône un ſeigneur nommé *Vortiger*, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecoſſois ; mais après pluſieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à ſon ſecours ; & enſuite il épouſa la fille de leur général. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élurent Vortimer ſon fils pour leur ſouverain. Il y eut combat entre le pere & le fils : les Saxons furent vainqueurs ; & aſſiſtés des Anglois qui étoient venus avec eux ſous la conduite d'Hengiſt, pour ſecourir Vortiger, ils pouſſerent ſi fort les Bretons, qu'ils les chaſſerent preſque de tout le pays. Dans la ſuite les Saxons y furent encore appellés, & s'en rendirent maîtres. Car ils chaſſerent les Bretons, dont une partie vint habiter en France, dans la province de Bretagne, d'où pluſieurs croient qu'ils étoient déja ſortis ; & les autres ſe retirerent dans les montagnes les plus occidentales de l'iſle. Depuis que ces nouveaux conquérans ſe furent établis dans la Grande Bretagne, il s'y forma divers petits états ; & l'on compte juſqu'à ſept royaumes, qui ſont ceux de Kent, de Northumberland, de Suſſex, d'Eſſex, de Mercie, de Weſt-Sex & d'Eſtangle, ou Angleterre orientale. Egbert qui commença de regner l'an 800, réduiſit ces divers royaumes en un ſeul, qu'il nomma *Angeland*, c'eſt-à-dire, *Angleterre*. Les ſucceſſeurs de ce prince regnerent juſqu'en l'an 1017, où Canut roi de Danemarck, étant entré en Angleterre, tua Edmond II, dit *Côte-de-Fer*, & ſe mit ſur le trône. Il mourut le 12 novembre 1035. Harold ſon fils lui ſuccéda juſqu'en 1040, & alors Canut II, autre fils de Canut I, monta ſur le trône à ſon tour, & mourut d'apoplexie dans un feſtin le 20 juillet 1042. Alors Alfred frere d'*Edmond II*, fut appellé à la ſucceſſion de la couronne, qu'il laiſſa à ſon frere S. Edouard III de ce nom, dit *le Confeſſeur*, qui lui ſuccéda en 1042. Le roi Ethelred l'avoit eu d'*Emme* ſa ſeconde femme, fille de *Richard I* duc de Normandie. Ce roi n'eut point d'enfans, ayant vécu en continence avec *Edite* ſon épouſe. Il mourut en 1066, laiſſant ſon état à Guillaume *le Conquérant*, fils *naturel* de *Robert* duc de Normandie. Ce prince l'avoit reçu chez lui, dans le temps que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit donné même des troupes pour remonter ſur le trône. Edouard ne perdit pas le ſouvenir d'une ſi grande généroſité ; & pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il le laiſſa héritier de ſon état. Harold II, fils de *Godowin* comte de Kent s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par ſa mere fille de *Canut I* ; mais Guillaume *le Conquérant* le tua dix mois après dans la bataille d'Haſtingue, le 14 octobre 1066. Guillaume laiſſa Guillaume II, dit *le Roux*, Robert II & Henri I. Ce dernier mourut en 1135. Etienne de Blois, comte de Boulogne, lui ſuccéda du chef de ſa mere *Adel* ou *Alix* fille de *Guillaume le Conquérant*. Mais après ſa mort en 1154, Henri II, de la maiſon d'Anjou, parvint à la couronne, par les droits qu'y avoit *Mahaud* ſa mere, fille de *Henri I.* Il eut d'illuſtres ſucceſſeurs. *Henri* ſurnommé *au court-mantel*, qu'il avoit fait couronner roi, mourut avant lui en 1183. Richard *Cœur de Lion*, ſon autre fils, conti-

Digitized by Google

nua la poſtérité. En 1399, HENRI fils de *Jean* de Gand, qui étoit duc de Lancaſtre par ſa femme *Blanche*, fit mourir en priſon Richard II, & uſurpa la couronne. On étoit perſuadé qu'elle appartenoit légitimement à *Anne* femme de *Richard*, fils d'*Edmond* duc d'Yorck. C'eſt ce qui fit naître les querelles d'entre les maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, & forma deux factions, l'une de *la roſe blanche*, & l'autre de *la roſe rouge*. HENRI IV du nom laiſſa HENRI V, pere de HENRI VI. Celui-ci fut détrôné par EDOUARD IV, fils de *Richard* duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laiſſa deux fils, *Edouard V* & *Richard*, que RICHARD duc de Gloceſter, leur oncle & leur tuteur, fit mourir, pour ſe placer ſur le trône. HENRI VII, duc de Richemont, le tua dans une bataille, & s'empara de la couronne. Son fils HENRI VIII lui ſuccéda. Il auroit mérité de grands éloges de la poſtérité, ſi ſa paſſion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eut terni ſa réputation & ſes vertus. Ce fut lui qui commença à renverſer la religion en Angleterre. EDOUARD VI lui ſuccéda en 1547, & mourut en 1553, laiſſant la couronne à Jeanne Suffolck, fille de Charles Grai, duc de Suffolck, & de Marie ſœur de Henri VIII; mais les Anglois la renfermerent dans une priſon, où elle eut la tête coupée; & ils couronnerent MARIE fille du même *Henri*, & de *Catherine* d'Aragon ſa premiere femme. Elle mourut en 1558: & ELISABETH, qui étoit le fruit du mariage de *Henri VIII* & d'*Anne* de Boulen, lui ſuccéda, & regna juſqu'en 1603. JACQUES VI roi d'Ecoſſe, fils de *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart duc de Lenox, fut enſuite appellé à la couronne. Ce fut une eſpéce de réparation qu'Eliſabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le roi Jacques réunit les trois états d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande en une ſeule monarchié, ſous le nom de la *Grande Bretagne*. Il mourut en 1625. CHARLES I ſon fils lui ſuccéda. C'eſt lui que ſes ſujets firent mourir en 1649. Les principaux miniſtres de ce parricide, furent Fairfax & Cromwel. Ce dernier ſe fit déclarer protecteur de la république, & ſa vie fut plus heureuſe que celle d'un tyran n'auroit mérité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel ſon fils lui ſuccéda ſous le titre de protecteur; mais il fut bientôt dépoſſedé. Car le général Monk, vice-roi d'Ecoſſe, diſpoſa ſi bien les deux chambres du parlement à rétablir le roi légitime, que Charles II fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis ſur le trône de ſes peres. Il épouſa en 1662 *Catherine* de Portugal, fille de *Jean IV*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685 le 19 février. JACQUES II, ſon frere, mort en 1701, lui ſuccéda. Celui-ci fut détrôné en 1688, par le prince d'Orange ſon gendre, qui ſe fit reconnoître roi ſous le nom de GUILLAUME III. Après la mort de Guillaume, qui avoit été précédée de celle de la reine MARIE ſon épouſe, fille aînée du roi *Jacques II*, la princeſſe ANNE ſœur de *Marie*, & femme du prince *George* de Danemarck, monta ſur le trône d'Angleterre en 1702. Cette princeſſe mit fin à la guerre qui duroit depuis pluſieurs années entre la France & l'Eſpagne d'une part; & l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & les autres princes unis, de l'autre; par la paix conclue avec ces puiſſances à Utrecht le 12 mai 1713, à l'exception de l'empereur, qui fit enſuite ſon traité particulier à Raſtad le 6 mars 1714. Après la mort de la reine Anne arrivée le 12 août 1714, les Anglois, ſuivant un acte du parlement pour regler la ſucceſſion dans la ligne proteſtante, fait ſous le regne de Guillaume III, ont appellé à la couronne GEORGE duc d'Hanover, qui ſe trouvoit le plus proche parent de la branche royale, entre ceux qui ſont de la religion proteſtante.

☞ Voici une table chronologique des rois qui ont gouverné l'Angleterre pendant l'eptarchie, c'eſt-à-dire, lorſque ce pays étoit partagé en ſept royaumes. On y a ſuivi la chronologie adoptée par les auteurs de l'*art de vérifier les dates*.

ROIS DE NORTHUMBERLAND.

Commencement des regnes.
ANS DE J. C.

547. Ida.
Après ſa mort le royaume eſt partagé en deux parties, la Bernicie & le Deire.

Rois de Bernicie.	*Rois de Déire.*
559. Adda.	559. Ella.
564. ou 566. Glappa.	
572. Freidulphe.	
579. Théodoric.	
586. Athalaric.	588. ou Edwin fils
590. Adelfrid, ou Alfred, roi de tout le Northumberland.	589. d'Ella, dépouillé par Alfred.*
617. * Edwin, roi de tout le Northumberland.	
633. Anſfrid.	633. Oſrick.
634. Oſwald, roi des deux provinces.	
643. Oſwy.	644. Oſwin.
	652. Adelwalt, meurt ſans enfans en 655, & le Deire eſt réuni à la Bernicie.
670. Egfrid.	
685. Alfred.	
705. Oſred.	
717. Cenred.	
719. Oſrick.	
730. Céolulphe.	
737. Edbert.	
758. Oſulphe.	
759. Mollon-Adelwalt.	
765. Alered.	
774. Ethelred.	
779. Alphuad.	
789. Oſred.	
790. Ethelred.	
796. Oſbald, ou Oſred.	
796. Ardulphe.	
808. Alphuad II.	
810. Andred. Ce fut ſous ſon regne, l'an 827, que le Northumberland ſe ſoumit à Egbert, roi de Weſt-Sex, qui mit fin à l'eptarchie. Hicquez donne cependant une ſuite des rois de Northumberland juſqu'au milieu du dixiéme ſiécle; mais c'étoient des rois tributaires de ceux d'Angleterre, ou placés par les Danois rois du pays.	

ROIS D'ESSEX, OU DES SAXONS ORIENTAUX.

516, environ. Ereskius, ou Ercenwin.
Sigebert I.
Suithelm I regnoit l'an 535.
587. Sledda.
596. Scabert, ou Sabert.
616. Sexred, Seward, & Sigebert, regnent enſemble & ſont tous trois tués dans une bataille en 622.
623. Sigebert II, dit *le petit*.
648. Sigebert III, dit *le bon*.
661. Suithelm II.
663. Sicher & Sebba regnent peu de temps enſemble. Sebba juſqu'en 693.
693. Sigehard, & Swenfred, enſemble.
700. Offa.

Digitized by Google

Commencement des regnes.

709. Selred.
746. Suithred.
Il y a eu peu de rois depuis lui, juſqu'à l'an 819, qu'Egbert ſe rendit maître du royaume; & on ignore le nom de ces rois.

ROIS DE SUSSEX, OU DES SAXONS MÉRIDIONAUX.

491. Ella, ou Eli.
514. Ciſſa, ou Cliſſa. Après ſa mort ſon royaume fut poſſedé par les rois de Weſt-Sex, juſqu'en
648. Ethelwalch.
686. Authun, & Berthun.
688. Berthun, ſeul.
On ignore le nom des rois qui ſuivent, juſqu'à
725. Alduin, ou Albert. Il fut défait & tué la même année par Ina, roi de Weſt-Sex, & le royaume de Suſſex fut réuni pour toujours à celui de Weſt-Sex.

ROIS D'ESTANGLIE, OU DES ANGLOIS ORIENTAUX.

571. Uffa.
578. Titil, ou Titila.
599. ou 593. Redowald.
624. Erpwald.
629. Sigebert.
632. Egrik.
635. Annas.
654. Ethelrick, ou Etheltber.
655. Ethelvald, ou Adelwald.
664. Adulphe.
680. ou 683. Alphuald.
749. Beorna & Ethelred.
758. Beorna, ſeul.
Ethelbert, tué l'an 793.
857. ou 859. S. Edmond.
870. *Interregne.*
878. Guntrum, ou Gunthoron.
890. Eoric, Danois, ſuccéde à Guntrum; & après ſa mort Edouard *le vieux* ayant ſubjugué les Danois, joignit l'Eſtanglie à ſon royaume.

ROIS DE MERCIE, OU DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

584. Crida, mort en 594.
597. Wibba.
615. Cearlus.
624. Penda.
655. Oſwi.
659. Wolpher.
675. Ethelred.
704. Cenred.
709. Ceolred.
716. ou 719. Ethelbald.
757. Beornred.
757. Offa.
796. Egfrid.
796. Cenulphe.
819. Cenelm.
819. Ceolulphe.
820. Bernulphe.
823. Ludican.
825. Withglaph, tributaire d'Egbert.
839. Berthulphe.
852. Burhed.
874. Ceolulphe.
910. Ethelred eſt fait comte de Mercie. Après ſa mort en 912, & celle de ſa femme en 918, Edouard *l'ancien* ſe rend maître de la Mercie, & la joint à ſes états.

Commencemens des regnes.

ROIS DE KENT.

449. Hengiſt.
488. Eſcus.
512. Octa.
534. Hermenrick.
560. Ethelbert.
616. Ebald.
640. Ercombert.
664. Egbert.
675. Lothaire.
685. Edrick.
686. Widred.
725. Ethelbert, & Edbert.
748. Ethelbert, ſeul.
760. Aldrick.
794. Edbert, ſurnommé *Prea.*
798. Cudred.
805. Baldred, ſur qui Egbert fit la conquête du royaume de Kent en 819.

ROIS DE WEST-SEX, OU DES SAXONS OCCIDENTAUX.

519. Cerdik.
535. Chenrik.
560. Ceolin.
592. Ceolric.
597. Cleolulphe.
611. Cinigiſil, & Quicelm.
636. Cinigiſil, ſeul.
643. Cenovalch.
672. Saxeburge, *femme de Cenovalch.*
673. Cenſus.
685. Cedovalla.
689. Ina.
726. Adelard, ou Ethelheard.
740. Cudred.
754. Sigebert.
755. Cynulphe.
784. Brithrik.
800. ou 802. Egbert. Ce fut lui qui mit fin à l'eptarchie, en s'aſſujétiſſant les autres royaumes, ou les rendant tributaires.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE *des rois d'Angleterre.*

I. EGBERT, iſſu des rois Saxons, après avoir conquis pluſieurs petits royaumes, ordonna que le pays de ſa domination ſeroit nommé ANGLETERRE, dont il fut le premier roi, & mourut l'an 837, ayant eu de *Reteburge* ſa femme, ETHELWOLPHE, qui ſuit; & *Etheiſtan*, qui fut nommé par ſon frere, gouverneur des royaumes que leur pere avoit conquis, & dont la poſtérité eſt ignorée.

II. ETHELWOLPHE roi d'Angleterre, mort l'an 857, épouſa 1°. *Osburg*, fille d'*Oſlac*, Goth de nation: 2°. le premier octobre 856, *Judith* de France, fille de *Charles II* du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, laquelle étant reſté veuve prit une ſeconde alliance en 863 avec *Baudouin*, dit *Bras-de-Fer*, grand foreſtier de Flandre. Ce roi eut de ſon premier mariage, *Ethelbald* roi de Weſt-Sex, mort en 860 ſans poſtérité; *Ethelbert* roi d'Angleterre, après ſon frere aîné mort ſans lignée en 866; *Ethelrede* auſſi roi d'Angleterre après ſes freres, mort ſans enfans le 28 avril 871; ALFRED, qui ſuit; & *Etheſwide*, mariée en 853 à *Burthrede* roi de Mercie, morte en 888.

III. ALFRED roi d'Angleterre, né en 849, & mort le 28 octobre 899, avoit épouſé en 868 *Ethelbithe*, fille d'*Ethelrede*, dit *le Grand*, comte de Guines, morte l'an 904, dont il eut EDOUARD I du nom, qui ſuit; *Ethelvard*, tué à l'armée le 11 novembre 922; *Elfſtede*, mariée à *Ethelred* prince de Mercie, morte le 10 juin 919; *Ethelgine*, abbeſſe de Schesburi; &

Digitized by Google

Etheſwide, mariée à *Baudouin II* du nom, dit *le Chauve*, comte de Flandre. *Voyez* ALFRED.

IV. EDOUARD I du nom, dit *le vieux*, roi d'Angleterre, mort l'an 924, épouſa 1°. *Egwyne*: 2°. *Edgine*, fille du comte *Sigilin*, ſeigneur de Meapham, Culin & Leanham: du premier mariage vint *Adelſtan* roi d'Angleterre, mort ſans alliance le 27 octobre 940. Du ſecond ſortirent *Edwin*, qui fut ſubmergé dans la mer l'an 933, par le commandement de ſon frere aîné; EDMOND I du nom, qui ſuit; *Ethelrede* roi d'Angleterre après *Edmond* ſon frere, mort ſans poſtérité l'an 954; *Elſtede*, & *Ethelhilde*, religieuſes; *Thyra*, mariée à *Gormon* roi de Danemarck; *Elgiſe*, alliée l'an 925 à *Sitrich* Danois, roi de Northumberland; *Ethilde*, ſeconde femme de *Hugues* dit *le Grand*, comte de Paris; *Edgine*, mariée 1°. à *Charles* III du nom, dit *le Simple*, roi de France: 2°. à *Herbert* comte de Vermandois; & *Edithe*, premiere femme d'*Othon*, dit *le Grand*, empereur d'occident, morte le 26 janvier 942.

V. EDMOND I du nom roi d'Angleterre, fut poignardé l'an 948 dans un feſtin par un voleur, qu'il avoit banni de ſes états. Il avoit épouſé *Elſgive*, dont il eut, 1. *Edwin* roi d'Angleterre après *Ethelrede* ſon oncle; fut chaſſé de ſon royaume par ſes ſujets à cauſe de ſes violences, & mourut l'an 958, laiſſant de *N.* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, une ſeule fille nommée *Richilde*, mariée à *Thieri* comte de Bar, duc de Moſellane; & EDGAR, qui ſuit.

VI. EDGAR, ſurnommé *le Pacifique*, roi d'Angleterre, après *Edwin* ſon frere, mourut l'an 975. Il épouſa 1°. *Elfrede*, fille de *Baudouin II* du nom, comte de Flandre: 2°. *Alfrade*, fille d'*Ordgare*, duc de Cornouaille: 3°. *Wilfrede*. Du premier mariage vint, S. EDOUARD II du nom, dit *le Martyr*, roi d'Angleterre, qui ne prit aucune alliance, & fut aſſaſſiné, l'an 978, à la ſollicitation d'*Alfrede*, ſa belle-mere. Du ſecond lit ſortit ETHELRED, qui ſuit. Du troiſiéme vint *Lagithe*, religieuſe.

VII. ETHELRED roi d'Angleterre, mort le 23 avril 1016, épouſa 1°. en 984 *Elgive*, fille du comte *Théodoret*: 2°. en 1020 *Emme*, fille de *Richard I* du nom, duc de Normandie, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Canut I* du nom, roi de Danemarck & d'Angleterre. Du premier mariage vinrent EDMOND II du nom, qui ſuit; *Edwin*, qui prit le titre de roi d'Angleterre, & après la mort de ſon frere aîné, fut appellé par dériſion *roi des Payſans*, & fut aſſaſſiné l'an 1017; *Aldeſtan*, mort jeune; & *Edigne*, mariée à *Euſtache* comte de Boulogne. Du ſecond lit ſortirent S. EDOUARD III du nom, dit *le Confeſſeur*, qui fut roi d'Angleterre après le roi Canut, fut couronné l'an 1043, & mourut le 6 janvier 1066 ſans laiſſer de poſtérité d'*Edythe*, fille de *Godwin* comte de Kent; *Alfred*, mis à mort l'an 1036, après avoir eu les yeux crevés; & *Gode* d'Angleterre, mariée à *Vautier* de Maigne, comte d'Hereford.

VIII. EDMOND II du nom, dit *Côte de Fer* à cauſe de ſa force, roi d'Angleterre. Ayant été trahi par le duc de Murcie, il fut obligé malgré lui de partager ſon royaume avec Canut roi de Danemarck, & peu de temps après il fut aſſaſſiné l'an 1017. Il épouſa *Algide*, veuve de *Sigefred* comte de Northampton, dont il eut *Edmond*, qui paſſa en Hongrie, où il fut élevé à la cour du roi Salomon, & y mourut ſans alliance; & EDOUARD, qui ſuit.

IX. EDOUARD, dit *le Banni*, prince d'Angleterre, paſſa une partie de ſa vie en Hongrie à la cour du roi Salomon, juſqu'à ce qu'ayant été rappellé par le roi *Edouard* III du nom, ſon oncle, qui avoit deſſein de le déclarer ſon ſucceſſeur, il retourna avec toute ſa famille en Angleterre, l'an 1057, où il mourut peu après ſon arrivée avant ſon oncle. Il avoit épouſé *Agathe*, fille d'*Etienne* roi de Hongrie, ou, ſelon d'autres, ſœur de ſa femme, qui étoit fille de l'empereur *Henri* III, dont il eut *Edmond*, mort ſans alliance; EDGAR, qui ſuit; *Marguerite*, alliée à *Malcolme* roi d'Ecoſſe; & *Chriſtine* d'Angleterre, religieuſe.

X. EDGAR prince d'Angleterre, retourna avec ſon pere en Angleterre, fut fort chéri du roi Edouard III, qui le deſtinoit ſon ſucceſſeur à la couronne, dont il fut depuis dépoſſédé par l'ambition de Harold comte de Kent. Depuis il ſe ſoumit au duc de Normandie, & lui prêta ſerment de fidélité. Il fit le voyage de la terre ſainte, défendit la ville de Laodicée contre les infidéles l'an 1099, & mourut en Ecoſſe, étant le dernier mâle de la race des rois Anglois-Saxons, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite*, ſœur de *Malcolme* roi d'Ecoſſe.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS DE DANEMARCK.

I. SUENON roi de Danemarck & d'Angleterre, fils de HAROLD dit *le Grand*, roi de Danemarck, s'empara de l'Angleterre ſur le roi Ethelred, qu'il obligea de lui payer tribut, & ſe fit couronner roi; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car après avoir pillé toute l'Angleterre, il mourut le 3 février 1014, ayant eu pour enfans de *Gyrithe* ou *Sigride*, fille de *Keglare* Toſtas, CANUT I du nom, qui ſuit; *Thyra*, mariée à *Buriſlas* prince des Vandales, d'avec lequel ayant fait divorce, elle épouſa *Olaüs* roi de Norwége; & *Eſtrithe*, dite auſſi *Marguerite*, alliée 1°. à *Richard* III du nom, duc de Normandie: 2°. à *Ulphon*, comte Anglois, auteur de la nouvelle branche des rois de Danemarck, qui a fini en *Marguerite* reine des trois royaumes.

II. CANUT I du nom, dit *le Grand*, roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége, partagea le royaume d'Angleterre avec Edmond II du nom, & mourut l'an 1036. Il épouſa 1°. *Alwine*, fille du comte *Alfrid*: 2°. *Emme* de Normandie, veuve d'*Ethelred* roi d'Angleterre, & fille de *Richard* I du nom, duc de Normandie. Du premier mariage du roi Canut ſortirent, *Suenon*, déſigné roi de Norwége par ſon pere, & mort l'an 1036; & *Harold* roi d'Angleterre, mort l'an 1040 ſans poſtérité. Du ſecond vinrent CANUT II du nom, qui ſuit; & *Cunegonde*, mariée à *Henri* III du nom, empereur, morte l'an 1043, *voyez* CANUT.

III. CANUT II du nom, dit *le Duc*, roi d'Angleterre & de Danemarck, fut couronné roi d'Angleterre l'an 1040, & mourut d'apoplexie ſans poſtérité l'an 1041.

HAROLD, fils de GODWIN comte de Kent, fut proclamé roi d'Angleterre en 1066, après la mort du roi *Edouard* III du nom, qui avoit épouſé ſa ſœur, & fut tué au combat d'Haſtingues, donné le 14 octobre de la même année.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES DUCS DE NORMANDIE.

I. GUILLAUME I du nom, dit *le Conquérant*, roi d'Angleterre, fils *naturel* de ROBERT II du nom duc de Normandie, fut maintenu dans le duché de Normandie par Henri I du nom, roi de France, & inſtitué héritier du royaume d'Angleterre par S. Edouard III du nom, dit *le Confeſſeur*, l'an 1065, dont il fut couronné roi l'an 1066, après avoir vaincu Harold ſon compétiteur, & mourut d'une chûte de cheval le 9 ſeptembre 1087, âgé de 64 ans. Il épouſa *Mahaud* de Flandre, fille de *Baudouin* V du nom, dit *de Lille*, comte de Flandre, morte le 2 novembre 1083, dont il eut 1. *Robert* III du nom, duc de Normandie, ſurnommé *Courtois*, qui fut privé du royaume par ſon pere, & fut obligé de ſe contenter du duché de Normandie, & de l'argent que ſon frere puîné lui donna pour aller à la conquête de la terre-ſainte, où il ſe ſignala à la priſe de Jéruſalem, & autres expéditions. Ayant depuis déclaré la guerre au roi Henri ſon frere,

Digitized by Google

il fut fait priſonnier & conduit en Angleterre, où il mourut le 10 février 1134, après 28 ans de priſon, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Geofroi* comte de Converſane en Italie, *Guillaume*, qui fut privé du duché de Normandie par le roi Henri I ſon oncle, & jouit pendant quelque temps du comté de Flandre par la faveur de Louis VI dit *le Gros*, roi de France, qui lui donna le Vexin & autres terres. Il mourut le 27 juillet 1128 ſans enfans, ni de *Sibylle* d'Anjou, avec laquelle l'on tient qu'il fit divorce, ni de *Jeanne*, fille de *Humbert* II du nom, comte de Morienne, ſes deux femmes; & *Henri*, mort jeune; 2. *Richard*, mort jeune; 3. GUILLAUME II du nom, qui ſuit; 4. HENRI I du nom, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 5. *Cecile*, abbeſſe de la Trinité de Caen, morte le 13 juillet 1126; 6. *Conſtance*, mariée à *Alain* III du nom, dit *Fergeant*, comte de Bretagne; 7. *Adeliſe*, mariée à *Haralde* Comte; 8. *Gundrede*, alliée à *Guillaume* de Varennes, comte de Surrei, morte le 27 mai 1085; 9. *Agathe*, mariée à *Alfonſe* roi de Galice; & 10. *Adele* ou *Alix* d'Angleterre, qui étoit la quatriéme fille, fut mariée à *Etienne* ſurnommé *Henri*, comte de Champagne & de Brie, dont elle eut entr'autres enfans ETIENNE de Blois, lequel étant paſſé en Angleterre après la mort du roi Henri I du nom ſon oncle, ſe fit couronner roi d'Angleterre le 26 décembre 1135. Il fut fait priſonnier à la bataille donnée près de Lincoln, le 2 février 1141, par Mahaud d'Angleterre, comteſſe d'Anjou, ſur laquelle ceux de Londres, qui ſuivoient le parti d'Etienne, ayant remporté la victoire le 14 ſeptembre ſuivant, il fut mis en liberté; fit un traité de paix avec le roi Henri II en 1148, & mourut le 25 octobre 1154. Il avoit épouſé *Mathilde*, fille & héritiere d'*Euſtache* comte de Boulogne, morte le 3 mai 1151, dont il eut *Baudouin*, mort jeune; *Euſtache* de Blois, comte de Boulogne, qui fut couronné roi d'Angleterre du vivant de ſon pere, & mourut le 10 août 1151 ſans enfans de *Conſtance* de France, fille de *Louis* VI du nom, dit *le Gros*, roi de France, qu'il avoit épouſée en février 1140. Elle prit une ſeconde alliance avec *Raymond* VI du nom, comte de Toulouſe, & vivoit en 1176; *Guillaume*, comte de Mortain & de Boulogne, tué au ſiége de Toulouſe en 1160 ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabelle*, fille & héritiere de *Guillaume* comte de Varennes & de Surrei; & *Marie* de Blois, comteſſe de Boulogne & de Mortain, mariée à *Matthieu* d'Alſace, dit *de Flandre*.

II. GUILLAUME II du nom, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, ſuccéda à ſon pere à la couronne, au préjudice de ſon frere aîné, fut couronné le 26 ſeptembre 1087, & fut bleſſé d'un coup de fléche, tirée ſans deſſein par Gautier Tyrel l'un de ſes gardes, étant à la chaſſe, dont il mourut ſans alliance le deux août 1100.

II. HENRI I du nom, dit *Beauclerc*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, né l'an 1070, ſuccéda au roi GUILLAUME II ſon frere, fut couronné le 6 août de l'an 1100, & mourut le 2 décembre 1135. Il épouſa 1°. en l'an 1100 *Mahaud*, dite la *Bonne*, fille de *Malcolme* III du nom, roi d'Ecoſſe; morte l'an 1118: 2°. l'an 1121, *Alix*, fille de *Geofroi* dit le *Barbu*, duc de Brabant, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent *Guillaume*, duc de Normandie, né l'an 1102, mort le 26 novembre 1119 ſans laiſſer de poſtérité de *Mahaud*, fille de *Foulque* V du nom, comte d'Anjou, qu'il avoit épouſée la même année, laquelle après la mort de ſon mari, ſe rendit religieuſe, & fut abbeſſe de Fontevrault; & *Mahaud* d'Angleterre, née l'an 1104, mariée 1°. l'an 1114 à *Henri* V du nom, empereur: 2°. l'an 1127 à *Geofroi* V du nom, ſurnommé *Plantegeneſt*, comte d'Anjou, morte le 10 ſeptembre 1167. De ce mariage ſortirent HENRI II du nom, roi d'Angleterre, qui commença *la branche des rois iſſus de la maiſon d'*ANJOU, *rapportée ci-après*; *Geofroi*, ſurnommé *Martel*, comte de Nantes, mort en juillet 1157; & *Guillaume*, mort le 30 janvier 1163. *Le roi* HENRI I *laiſſa auſſi pour enfans* naturels 1. Robert, *créé comte de Gloceſter en l'an* 1109, *mort le* 31 *octobre* 1147, *ayant eu entr'autres enfans de* Mabille, *fille de* Robert *Fitz-Hamon, ſeigneur de Corbeil*, Guillaume, *comte de Gloceſter, ſeigneur de Clamorgan, mort en* 1183, *laiſſant des enfans d'*Havoiſe, *fille de* Robert *Boſſu, comte de Leiceſter*; 2. Richard, *ſuffoqué le* 26 *novembre* 1119, *ſans laiſſer de poſtérité d'*Amicie, *fille de* Raoul *de Guader*; 3. Renaud, *comte de Cornouaille, mort l'an* 1176, *qui laiſſa des enfans de* N. *fille de* Guillaume *Fitz-Richard*; 4. Robert, *qui épouſa* Mathilde; 5. 6. 7. Gilbert, Guillaume & Henri, *dont on ne trouve que les noms*; 8. Mahaud, *dite l'*Ainée, *mariée à* Rotrou, *comte du Perche, qui fut noyé avec ſon frere l'an* 1119; 9. Julienne, *mariée à* Euſtache *de Paci*; 10. Conſtance, *alliée à* Roſcelin, *vicomte de Beaumont*; 11. Mahaud *dite la* Jeune, *qui épouſa* Conan III *du nom dit* le Gros, *comte de Bretagne*; 12. Aline, *dite* Havoiſe, *mariée à* Matthieu I *du nom, ſire de Montmorenci, connétable de France*; & 13. Eliſabeth, *qui épouſa* Alexandre, *roi d'Ecoſſe*.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON D'ANJOU.

I. HENRI II du nom roi d'Angleterre, duc de Normandie, &c. fils aîné de GEOFROI V du nom, dit *Plantegeneſt*, comte d'Anjou (*voyez* ANJOU) & de *Mathilde*, héritiere de la couronne d'Angleterre, né l'an 1133, ſuccéda à ſon pere aux comtés d'Anjou, de Touraine & du Maine, & à cauſe de ſa mere au duché de Normandie, & au royaume d'Angleterre après la mort du roi ETIENNE, dont il fut couronné roi le 29 décembre 1154, & mourut le 3 juillet 1189. Il épouſa le 19 mai 1152 *Alienore*, ducheſſe de Guienne & comteſſe de Poitou, fille aînée & héritiere de *Guillaume* X du nom, duc de Guienne, &c. laquelle avoit épouſé l'an 1137 *Louis* VII du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & dont elle avoit été ſéparée à cauſe de parenté au concile de Baujenci ſur Loire en mars 1152. Elle fut fort maltraitée par le roi Henri II ſon mari, qui la fit même empriſonner pendant douze ou quinze ans, & mourut fort âgée le 31 mars 1204, ayant eu de ce ſecond mariage, 1. *Guillaume*, duc de Normandie, né en 1153, mort en 1156; 2. *Henri*, dit *le Jeune*, qui ſuit; 3. *Richard* I du nom, roi d'Angleterre après ſon frere, *dont il ſera parlé ci-après*; 4. *Geofroi* d'Angleterre, comte d'Anjou, ſurnommé *le Beau*, né le 23 ſeptembre 1158, qui fut auſſi comte de Bretagne à cauſe de ſa femme, & mourut à Paris le 19 août 1186, ayant été foulé aux pieds des chevaux dans un tournois. Il épouſa *Conſtance*, comteſſe de Bretagne, fille & héritiere de *Conan*, comte de Bretagne, dont il eut *Artus*, comte de Bretagne & d'Anjou, né poſthume l'an 1186, qui fut tué par le commandement du roi Jean, dit *Sans-Terre*, ſon oncle, en l'an 1200, & ſon corps jetté dans la riviere; (*Voyez* ARTUS I,) & *Eleonore* d'Angleterre, née en 1184, qui fut détenue priſonniere pendant pluſieurs années, & mourut ſans alliance l'an 1241; 5. JEAN ſurnommé *Sans-Terre*, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 6. *Mathilde*, née l'an 1156, mariée l'an 1168 à *Henri* III du nom, dit *le Lion*, duc de Baviere & de Saxe, mort l'an 1189; 7. *Eleonore*, née le 13 octobre 1162, mariée en ſeptembre 1170 à *Alfonſe* IX du nom, roi de Caſtille, morte le 21 octobre 1214 de chagrin de la mort de ſon mari; & 8. *Jeanne* d'Angleterre, née en octobre 1164, mariée 1°. l'an 1176 à *Guillaume II* du nom, roi de Sicile: 2°. l'an 1196 à *Raimond* VII du nom, comte de Toulouſe, morte en ſeptembre 1199. *Le roi* HENRI II *eut auſſi deux fils* naturels; *ſavoir*, Geofroi, *qui fut chancelier*

Digitized by Google

d'Angleterre & archevêque d'Yorck, & mourut l'an 1213; & Guillaume, bâtard *d'Angleterre, ſurnommé* Longue-Epée, *mort l'an* 1226, *de la fatigue qu'il avoit ſoufferte ſur mer. Il épouſa* Ele, *fille & héritiere de* Guillaume *Seitz-Patrick, comte de Salisburi, dont il eut* 1. Guillaume *Longue-Epée II du nom, comte de Saliſburi, mort en Paleſtine l'an* 1249, *laiſſant des enfans d'*Idoine, *fille & héritiere de* Richard *de Camville, dont la poſtérité finit en* Marguerite *Longue-Epée, mariée à* Henri *de Laci, comte de Lincoln*; 2. Richard, *chanoine de Salisburi*; 3. Etienne, *grand juſticier d'Irlande & comte d'Ulſter par* Ermeline *ſa femme, dont il eut* Ele, *mariée à* Roger *de la Zouche*; 4. Nicolas, *évêque de Salisburi, mort en* 1297; 5. Iſabelle, *premiere femme de* Guillaume *baron de Veſci*; 6. Ele, *mariée* 1°. *à* Thomas *VII du nom, comte de Warwick*: 2. *à* Philippe *Baſſet, mort l'an* 1297; 7. Ide, *alliée à* Vautier *Seitz-Robert*; & 8. *autre* Ele, *qui épouſa* Guillaume *d'Odingſelles.*

II. HENRI, dit *le Jeune* ou *au court-mantel*, né le 28 février 1155, fut couronné roi d'Angleterre le 15 juillet 1170, du vivant de ſon pere, & mourut le 11 juin 1182. Il avoit épouſé en l'an 1170, *Marguerite* de France, comteſſe de Vexin, fille de *Louis* VII du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & de *Conſtance* de Caſtille, ſa deuxiéme femme. Elle prit une ſeconde alliance l'an 1185 avec *Bela* III du nom, roi de Hongrie, après la mort duquel elle ſe retira à Acre en Paleſtine l'an 1196, & y mourut l'année ſuivante.

II. RICHARD I du nom, ſurnommé *Cœur-de-Lion*, troiſiéme fils de HENRI II du nom roi d'Angleterre, fut couronné roi d'Angleterre le 3 ſeptembre 1189, & mourut le 6 avril 1199 de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Chalus en Limoſin, ſans enfans de *Berengere* de Navare, fille de *Sanche* VI du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, qu'il avoit épouſée le 12 mai 1191.

II. JEAN, ſurnommé *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, duc de Normandie & de Guienne, comte de Poitou, &c. cinquiéme fils du roi HENRI II, naquit l'an 1166, & fut couronné roi d'Angleterre le 25 mai 1199. Les grands du royaume qui l'avoient en horreur, ſe ſouleverent contre lui, le forcerent de quitter la couronne, & il mourut d'avoir trop mangé de fruits le 19 octobre 1216, abandonné de ſes ſujets. Il épouſa 1°. *Iſabelle*, fille de *Guillaume*, duc de Glocester, petit-fils du roi *Henri* I du nom, qu'il répudia pour cauſe de parenté: 2°. l'an 1200, *Iſabelle*, comteſſe d'Angoulême, fille unique & héritiere d'*Aymar*, comte d'Angoulême. Elle prit une ſeconde alliance l'an 1217 avec Hugues X du nom, ſire de Luſignan, & comte de la Marche, à qui le roi l'avoit enlevée, lorſqu'il étoit ſur le point d'exécuter le traité de mariage qui étoit arrêté entr'eux, & mourut l'an 1245, ayant eu de ſon premier mariage HENRI III du nom, qui ſuit; *Jeanne*, premiere femme d'*Alexandre* II du nom, roi d'Ecoſſe, mariée le 25 juin 1221, morte le 4 mars 1238; *Eléonore*, mariée 1°. à *Guillaume* Maréchal, II du nom, comte de Pembrock: 2°. le 7 janvier 1238 à *Simon* de Montfort, comte de Leiceſter, ſénéchal d'Angleterre, après la mort duquel elle ſe retira en France dans le monaſtère des religieuſes de S. Dominique de Montargis, où elle vivoit encore l'an 1276; *Iſabelle*, née en 1214, ſixiéme femme de *Frédéric* II du nom empereur, qui l'épouſa le 20 juillet 1235, morte en couches le 1 décembre 1241; & *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille, & de Poitou, né l'an 1209, qui fut élu roi des Romains l'an 1257, couronné le 27 mai de la même année, & mourut l'an 1271. Il épouſa 1°. l'an 1230, *Iſabelle* Maréchal, veuve de *Gilbert* de Clare, comte de Glocester, & fille de *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrock: 2°. l'an 1243, *Sancie* de Provence, fille de *Raymond-Berenger* II du nom, comte de Provence, morte l'an 1261; 3°. l'an 1267, *Beatrix* de Hohnſtetten, niéce de *Conrard*, archevêque de Cologne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Jean*, mort jeune l'an 1232; *Henri* tué dans l'égliſe de S. Laurent de Viterbe, au retour de ſon voyage d'outre-mer l'an 1271, par Gui de Montfort, comte de Nolé, ſon couſin, ſans laiſſer de poſtérité de *Conſtance*, fille de *Gaſton*, vicomte de Béarn; *Richard*, mort ſans alliance; *Nicolas*, mort peu après ſa naiſſance, & *Iſabelle*, née en 1233, morte en 1234. Les enfans du ſecond mariage, furent *Edmond*, comte de Cornouaille, qui fut gouverneur du royaume d'Angleterre en 1289 pendant l'abſence du roi Edouard I du nom, & mourut l'an 1300 ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Richard* de Clare, comte de Glocester; & *Richard* d'Angleterre, tué au ſiége de Barwick l'an 1296.

III. HENRI III du nom roi d'Angleterre, né le 1 octobre 1206, fut couronné le 28 octobre 1216, & mourut le 16 novembre 1272. Il épouſa le 12 janvier 1236, *Eléonore*, fille de *Raimond-Berenger* II du nom, comte de Provence, morte le 25 juin 1291, dont il eut EDOUARD I du nom, roi d'Angleterre, qui ſuit; EDMOND *qui fit la branche des comtes de* LANCASTRE, *rapportée ci-après*; *Richard*; *Jean* & *Henri*, morts jeunes; *Guillaume*, mort en 1256; *Marguerite*, née en 1241, premiere femme d'*Alexandre* III du nom, roi d'Ecoſſe, qu'elle épouſa l'an 1251, morte l'an 1272; *Béatrix*, née le 25 juin 1242, & mariée en 1259 à *Jean* II du nom, duc de Bretagne, morte en mars 1277; *Catherine* d'Angleterre, née le 25 novembre 1253, morte jeune; & *Mathilde*, abbeſſe de la Trinité de Caen, morte le 25 avril 1298.

IV. EDOUARD I du nom, ſurnommé *Longues-jambes*, roi d'Angleterre, né le 17 juin 1239, fut couronné le 19 août 1274, & mourut de dyſenterie le 7 juillet 1307. Il épouſa 1°. l'an 1254, *Eléonore*, fille de *Ferdinand* III du nom, roi de Caſtille, morte le 27 novembre 1290: 2°. le 8 ſeptembre 1299, *Marguerite* de France, fille de *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, morte l'an 1319. Du premier lit vinrent *Jean* & *Henri*, morts jeunes; *Alfonſe*, né l'an 1273, mort le 19 août 1284; EDOUARD II du nom roi d'Angleterre, qui ſuit; *Eléonore*, née l'an 1266, mariée l'an 1294 à *Henri*, comte de Bar, morte en 1298; *Jeanne*, née l'an 1272, qui épouſa 1°. l'an 1290, *Gilbert* de Clare V du nom, comte de Glocester: 2°. l'an 1296, *Raoul* de Monthermer, chevalier, l'un de ſes ſerviteurs, ſans le conſentement du roi, qui la fit empriſonner, morte le 10 mai 1305; *Marguerite*, née l'an 1275, qui épouſa l'an 1290, *Jean* II du nom, duc de Brabant; *Berengere* & *Alix*, mortes jeunes; *Marie*, née le 22 avril 1279, religieuſe à Fontevrault; *Eliſabeth*, née l'an 1284, mariée 1°. l'an 1298 à *Jean* I du nom, comte de Hollande: 2°. à *Humfroi* de Bohum, comte d'Hereford & d'Eſſex, connétable d'Angleterre, morte l'an 1316; *Béatrix* & *Blanche* d'Angleterre, mortes jeunes. Du ſecond mariage ſortirent, 1. *Thomas* d'Angleterre, comte de Nortfolck, maréchal d'Angleterre, né le 1 juin de l'an 1300, mort l'an 1338. Il épouſa 1°. *Alix*, fille de *Roger* Halys, comte d'Harwick & de Suffolck: 1°. *Marie* de Rooz, veuve de *Guillaume* baron de Breuves, & fille de *Guillaume* baron de Roos, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Edouard*, mort avant ſon pere; & *Marguerite* d'Angleterre, ducheſſe de Nortfolck, alliée 1°. à *Jean*, baron de Segrave: 2°. à *Vaultier*, baron de Mauni, morte le 24 mars 1399; 2. *Edmond* d'Angleterre I du nom, comte de Kent né le 5 août 1301, qui eut la tête tranchée l'an 1329, pour avoir favoriſé les complots de la nobleſſe qui vouloit délivrer de priſon le roi Edouard II ſon frere. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Jean*, baron de Wake,

Digitized by Google

dont il eut *Edmond* II du nom, comte de Kent, mort jeune l'an 1332; *Jean*, comte de Kent, mort l'an 1352, ſans enfans d'*Eliſabeth*, fille de *Guillaume* duc de Juliers; & *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Montagu, comte de Salisburi, dont elle fut ſéparée: 2°. à *Thomas* Holland, qui fut créé comte de Kent à cauſe de ſa femme, & fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de la jarretiere: 3°. l'an 1361, à *Edouard* d'Angleterre ſurnommé, *le Noir*, prince de Galles, dont elle eut RICHARD II du nom, roi d'Angleterre; 3. *Eleonore* d'Angleterre, née l'an 1306, morte jeune.

V. EDOUARD II du nom roi d'Angleterre, né le 25 août 1284, fut couronné le 25 février 1308. Ayant été arrêté priſonnier l'an 1326 par les intrigues de la reine ſa femme, elle le fit déclarer par le parlement aſſemblé à Londres incapable du gouvernement du royaume; & lui fit ſubſtituer le prince Edouard ſon fils. Cet infortuné prince, qui mourut le 25 janvier 1327 d'un fer chaud qu'on lui mit dans le fondement, avoit épouſé le 22 janvier 1308 *Iſabelle* de France, fille de *Philippe* IV du nom, dit *le Bel*, roi de France & de Navarre, morte le 21 novembre 1357, dont il eut EDOUARD III du nom roi d'Angleterre, qui ſuit; *Jean*, comte de Cornouaille, né le 25 août 1315, mort en octobre 1334, ſans enfans de *Marie* d'Eſpagne, fille de *Ferdinand*, ſeigneur de Lara; *Jeanne*, mariée l'an 1329 à *David* II du nom, roi d'Ecoſſe; & *Eleonore* d'Angleterre, alliée l'an 1332, à *Renaud* II du nom, duc de Gueldres, dont elle fut la ſeconde femme.

VI. EDOUARD III du nom roi d'Angleterre, né le 13 novembre 1312, fut couronné le 1 février 1327, inſtitua l'ordre de la jarretiere l'an 1344, & mourut le 21 juin 1377, accablé de chagrin de la mort d'Edouard, prince de Galles ſon fils. Il épouſa l'an 1327, *Philippe* de Hainault, fille de *Guillaume III* du nom comte de Hainault, morte le 15 aout 1369, dont il eut 1. EDOUARD, ſurnommé *le Noir*, prince de Galles, qui ſuit; 2. *Guillaume*, né l'an 1336, mort au berceau; 3. *Lionel* d'Angleterre, duc de Clarence, né le 29 novembre 1338, & mort le 17 octobre 1368, qui épouſa 1°. l'an 1352, *Eliſabeth* du Bourg, fille unique & héritiere de *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulſter, morte l'an 1363; 2°. le 25 avril 1368, *Yolande* de Milan, fille de *Galeas II* du nom duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa premiere femme, *Philippe* de Clarence, née le 16 août 1355, mariée l'an 1368 à *Edmond* de Mortimer, comte de la Marche; 4. JEAN d'Angleterre, duc de Lancaſtre, qui continua la *lignée des rois d'*ANGLETERRE, *rapportée ci-après*; 5. EDMOND, comte de Cambridge, puis duc d'Yorck, qui continua *la lignée des rois d'*ANGLETERRE *après la branche des ducs de* LANCASTRE, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 6. *Guillaume*, mort jeune; 7. *Thomas* d'Angleterre, duc de Gloceſter, & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre, né le 7 janvier 1355, qui fut étranglé à Calais avec une ſerviette le 8 ſeptembre 1397. Il épouſa *Eleonore* de Bohun, fille aînée & héritiere de *Humfroi* de Bohun, comte de Hereford, d'Eſſex & de Northampton, morte le 30 octobre 1399, dont il eut *Humfroi*, comte de Buckingham, mort ſans alliance, l'an 1399; *Anne* comteſſe de Buckingham, mariée 1°. l'an 1402 à *Edmond*, comte de Stafford: 2°. l'an 1419 à *Guillaume* Bourchier, comte d'Eu, morte l'an 1440; *Jeanne*, qui épouſa *Gilbert*, baron de Talbot-de-Goderick; *Iſabelle*, religieuſe; & *Philippe*, mort jeune; 8. *Iſabelle*, mariée à *Enguerrand* de Couci, comte de Bedfort; 9. *Jeanne*, née l'an 1335, mariée à *Alfonſe* roi de Caſtille, morte l'an 1348; 10. *Blanche*, morte l'an 1340. 11. *Marie*, premiere femme de *Jean* de Montfort, V du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, morte après l'an 1362, & 12. *Marguerite* d'Angleterre, née le 30 juillet 1346, premiere femme de *Jean* Haſtings, comte de Pembrock.

VII. EDOUARD d'Angleterre, dit *le Noir*, prince de Galles, né le 15 juin 1330, gagna la bataille de Poitiers, où Jean roi de France demeura priſonnier l'an 1356, & mourut avant ſon pere le 8 juillet 1376. Il épouſa l'an 1361 *Jeanne* d'Angleterre, comteſſe de Kent, veuve de *Thomas* Holland, & fille d'*Edmond*, comte de Kent, morte le 8 juillet 1385, dont il eut *Edouard*, né l'an 1365, mort à l'âge de ſept ans; & RICHARD II du nom roi d'Angleterre, qui ſuit. *Ce prince eut auſſi pour enfans* naturels, Jean *Sounder*, & Roger *de Clarendon*.

VIII. RICHARD II du nom roi d'Angleterre, né l'an 1366, fut couronné le 16 juillet 1377; mais ayant été arrêté priſonnier par Henri, duc de Lancaſtre, il fut dépoſſédé du trône du conſentement général du parlement le 29 ſeptembre 1399, & maſſacré peu après par le commandement du même duc, qui lui ſuccéda. Il avoit épouſé 1°. l'an 1382 *Anne* de Luxembourg, fille de *Charles IV* du nom, empereur & roi de Bohême, morte l'an 1394: 2°. le 1 novembre 1396, *Iſabelle* de France, fille de *Charles VI* du nom roi de France, dont il n'eut point d'enfans. La reine *Iſabelle*, après la mort du roi ſon mari, revint en France, & prit une ſeconde alliance le 29 juin 1406, avec *Charles* duc d'Orléans & comte de Valois, & mourut en couches le 13 ſeptembre 1409.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE DE LANCASTRE.

VII. JEAN d'Angleterre, quatriéme fils d'EDOUARD III du nom roi d'Angleterre, né à Gand l'an 1340, fut comte de Richemont, puis duc de Lancaſtre & connétable d'Angleterre. Il prit auſſi le titre de roi de Caſtille & de Léon, à cauſe de ſa ſeconde femme, dont il ſe déſiſta, & mourut l'an 1399. Il épouſa 1°. le 17 mai 1359, *Blanche*, fille puinée de *Henri II* du nom, duc de Lancaſtre, morte l'an 1369; 2°. l'an 1372 *Conſtance* de Caſtille, fille de *Pierre*, dit *le Cruel*, roi de Caſtille & de Léon, morte l'an 1394; 3°. *Catherine* Roët, veuve d'*Othon* Swinford, chevalier, morte le 10 mai 1403. Du premier mariage ſortirent HENRI IV du nom roi d'Angleterre, qui ſuit; *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1387 à *Jean I* du nom, roi de Portugal, morte de la peſte le 9 juin 1415, & *Eliſabeth* d'Angleterre, alliée 1°. à *Jean* Holland, duc d'Exceſter, & comte de Huntingdon: 2°. à *Jean* de Cornwal, baron de Fanhope de Milbroock. Du ſecond mariage vint *Catherine* d'Angleterre-Lancaſtre, mariée l'an 1393 à *Henri*, prince des Aſturies, puis roi de Caſtille & de Léon III du nom, morte le 2 juin 1418. Du troiſiéme mariage vinrent JEAN dit de *Beaufort*, qui fit *la branche des ducs de* SOMMERSET, *rapportée ci-après*; *Henri* de Beaufort, évêque de Wincheſter, nommé cardinal l'an 1426 par le pape Martin V, mort le 11 avril 1447, *laiſſant pour fille* naturelle, Jeanne, *alliée* à Edouard *Stradling, chevalier*; (Voyez BEAUFORT.) *Thomas* de Beaufort, duc d'Exceſter, comte de Dorſet, chevalier de la jarretiere, & chancelier d'Angleterre, mort le 27 décembre 1424, ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Thomas* Nevil; & *Jeanne* de Beaufort, mariée 1°. à *Robert* Ferrers: 2°. à *Raoul* Nevil, comte de Weſtmorland, morte le 13 novembre 1440.

VIII. HENRI IV du nom, ſurnommé *de Bullinbrock*, roi d'Angleterre, né l'an 1366, porta le titre de comte de Derbi, puis de duc d'Hereford & de Northampton, & prit le nom de duc de Lancaſtre après la mort de ſon pere. S'étant mis à la tête des révoltés d'Angleterre, il ſurprit le roi Richard II du nom, ſon couſin; ſe fit couronner roi le 13 octobre 1399, & mourut de la lépre le 13 mars 1413. Il épouſa 1°. l'an 1380, *Marie* de Bohun, fille & héritiere de *Humfroi*, comte

comte de Hereford, d'Eſſex & de Northampton, morte l'an 1394; 2°. l'an 1403, *Jeanne* de Navarre, veuve de *Jean V* du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, & fille de *Charles II* du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre & comte d'Evreux, morte le 11 juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent, 1. HENRI V du nom, roi d'Angleterre, qui ſuit; 2. *Thomas* d'Angleterre, duc de Clarence, comte d'Albemarle, grand maître & connétable d'Angleterre, qui fut tué à la bataille de Baugé en Anjou le 22 mars 1421, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Holland, veuve de *Jean*, comte de Sommerſet, & fille de *Thomas* Holland, comte de Kent, morte le 31 décembre 1440, *& laiſſa pour fils* naturel, Jean *de Clarence*; 3. *Jean* d'Angleterre, duc de Bedfort, qui fut protecteur du royaume d'Angleterre, & établi régent en France pendant la minorité du roi Henri VI ſon neveu, & mourut à Rouen le 14 ſeptembre 1435, ſans enfans d'*Anne* de Bourgogne, fille de *Jean*, ſurnommé *ſans Peur*, duc de Bourgogne, qu'il avoit épouſée l'an 1423, morte le 14 novembre 1432, ni de *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Pierre*, comte de S. Paul, morte le 30 mai 1472, ſes deux femmes; (*Voyez* BEDFORT.) 4. *Humfroi* d'Angleterre, duc de Gloceſter & comte de Pembrock, grand chambellan & défenſeur du royaume d'Angleterre, & qui en fut établi protecteur pendant la minorité du roi Henri VI ſon neveu; mais ayant été convaincu de trahiſon, il fut étranglé la nuit l'an 1466, ſans laiſſer de poſtérité ni de *Jacqueline* de Baviere, comteſſe de Hollande, de Zélande, & de Hainault, ni d'*Eleonore* Cobham, fille de *Regnault*, baron de Sterboroug, ſes deux femmes, *& laiſſa pour fille* naturelle, Antigone, *mariée à* Henri *Grei, comte de Tancarville, & baron de Powis*; 5. *Blanche* d'Angleterre, premiere femme de *Louis III* du nom, dit *le Barbu*, électeur Palatin, mariée l'an 1402, morte l'an 1417; & 6. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1405, à *Eric* roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, duc de Pomeranie.

IX. HENRI V du nom roi d'Angleterre, né l'an 1388, fut couronné le 13 avril 1413. Philippe ſurnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, abuſant de l'imbécillité de Charles VI du nom, roi de France, le porta à deshériter le dauphin ſon fils, & à marier ſa fille avec le roi Henri, qui fut déclaré régent du royaume par traité paſſé à Troyes le 20 mai 1420, & ſucceſſeur de la couronne après la mort du roi. Le roi Henri mourut au château de Vincennes près Paris, le 31 août 1422, âgé de trente-quatre ans. Il épouſa le 2 juin 1420 *Catherine* de France, fille puînée de *Charles VI* du nom, roi de France, & d'*Iſabelle* de Baviere. Etant reſtée veuve, elle épouſa ſecrétement *Owen* Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naiſſance inconnue, & mourut l'an 1438, ayant eu de ſon premier mariage HENRI VI du nom, roi d'Angleterre, qui ſuit; & du ſecond vint, *Edmont* Tudor, comte de Richemont, qui fut pere de HENRI VII du nom, roi d'Angleterre, *dont il ſera parlé ci-après.*

X. HENRI VI du nom, roi d'Angleterre, né le 6 décembre 1421, fut couronné le 6 novembre 1429, & étant venu en France, il fut reçu à Paris avec beaucoup de pompe le 2 décembre 1431, & couronné roi de France en l'égliſe de Paris le 16 du même mois; mais après pluſieurs combats & intrigues, il fut dépouillé de ſes états, & fut mis à mort le 21 mai 1472, par le commandement du roi Edouard IV du nom. Il épouſa l'an 1444 *Marguerite* d'Anjou, fille puînée de *René*, ſurnommé *le Bon*, roi de Naples & de Sicile, laquelle, après la mort de ſon mari, fut renvoyée en France, & mourut le 25 août 1482, ayant eu pour fils unique *Edouard* d'Angleterre, prince de Galles, tué à la bataille de Teukesburi, le 31 mai 1471, ſans enfans d'*Anne* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warwick, qu'il avoit épouſée l'an 1470. Elle prit une ſeconde alliance avec *Richard III* du nom, roi d'Angleterre, & mourut l'an 1484.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE D'YORCK.

VII. EDMOND d'Angleterre, ſurnommé *de Langlei*, cinquiéme fils d'EDOUARD III du nom, roi d'Angleterre, naquit l'an 1341, fut comte de Cambridge, comte de Tindal, chevalier de l'ordre de la jarretiere, puis créé duc d'Yorck par le roi Richard II du nom, ſon neveu, & mourut le 1 août 1402. Il épouſa 1°. l'an 1372 *Iſabelle* de Caſtille, fille de *Pierre* roi de Caſtille & de Léon, morte l'an 1394; 2°. *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, comte de Kent, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Henri* Bromflet, & mourut en .... Edmond eut de ſon premier mariage *Edouard* duc d'Yorck, comte de Rutland, connétable d'Angleterre, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, ſans laiſſer de poſtérité de *Philippe*, fille de *Jean* baron Monhun-de-Dunſter; RICHARD, qui ſuit; & *Conſtance*, amie de *Thomas* Holland, III du nom, comte de Kent, puis mariée à *Thomas* Spencer, comte de Gloceſter, morte l'an 1417.

VIII. RICHARD d'Yorck I du nom, ſurnommé *Coniasburg*, comte de Cambridge, ayant conſpiré contre le roi Henri IV, eut la tête tranchée l'an 1415. Il épouſa 1°. *Anne* Mortimer, fille de *Roger*, comte de la Marche: 2°. *Mahaud*, fille de *Thomas* baron de Clifford, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent RICHARD II du nom, qui ſuit; & *Iſabelle*, mariée à *Henri* Bourchier, comte d'Eſſex.

IX. RICHARD II du nom, duc d'Yorck après la mort d'*Edouard* ſon oncle, comte de Cambridge, d'Ulton, de la Marche & de Rutland, lieutenant au gouvernement du royaume de France, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, ſe fit chef de la faction de la roſe blanche, contre la maiſon royale de Lancaſtre, prétendant avoir droit à la couronne au préjudice du roi Henri VI, ſur lequel il remporta la victoire à la bataille de S. Alban l'an 1455, & la même année ſe fit déclarer par le parlement héritier préſomptif de la couronne, & protecteur du royaume d'Angleterre; mais il perdit la bataille & la vie au combat de Wakefeld, le 31 décembre 1460. Il épouſa *Cécile* Nevil, fille de *Raoul*, comte de Weſtmorland, morte le 31 mai 1495, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune; 2. EDOUARD IV du nom, roi d'Angleterre, qui ſuit; 3. *Edmond*, comte de Rutland, qui fut tué au combat de Wakefeld le 31 décembre 1460. 4. 5. 6. *Guillaume*, *Jean* & *Thomas*, morts jeunes; 7. *Georges*, duc de Clarence, comte de Warvick & de Salisburi, grand chambellan d'Angleterre, qui fut ſecrétement mis à mort dans la tour de Londres le 18 février 1477. Il avoit épouſé l'an 1469 *Iſabelle* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warvick, morte l'an 1476, dont il eut *Edouard*, comte de Warvick & de Salisburi, lequel fut envoyé en priſon à la tour de Londres par le roi Richard III du nom, ſon oncle, lorſqu'il eut uſurpé la couronne: & étant accuſé d'avoir voulu ſe ſauver de la tour, il fut jugé coupable, & eut la tête tranchée le 28 novembre 1499 à l'âge de vingt-quatre ans, ſans avoir été marié; *Richard*, mort jeune; & *Marguerite*, comteſſe de Salisburi, mariée à *Richard* Polus, chevalier, qui fut convaincu de haute trahiſon l'an 1539, & eut la tête tranchée le 27 mai 1541. 8. RICHARD III du nom, roi d'Angleterre après ſon neveu, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 9. *Anne*, mariée 1°. à *Henri* Holland, duc d'Exceſter: 2°. à *Thomas* de S. Leger, chevalier, morte le 14 janvier 1476. 10. *Eliſabeth*, alliée à *Jean* de la Pole, duc de Suffolck; 11 *Marguerite*, troiſiéme femme de *Charles* duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardi*, qu'elle épouſa le 9 juillet 1468, morte l'an 1503; & 12. *Urſule*, morte jeune.

Digitized by Google

X. EDOUARD IV du nom, roi d'Angleterre, né le 29 avril 1441, fut duc d'Yorck & comte de la Marche après la mort de ſon pere. Il ſe révolta contre le roi Henri VI, ſur lequel il remporta la victoire, & ſe fit couronner roi le 29 juin 1461. Il demeura paiſible poſſeſſeur du royaume, nonobſtant pluſieurs tentatives inutiles, que fit le roi Henri pour y rentrer, & mourut le 9 avril 1483. Il épouſa l'an 1464 *Eliſabeth* Wideville, veuve de *Jean* Grei, chevalier, & fille de *Richard* Wideville, comte de Rivers, connétable d'Angleterre, & chevalier de la jarretiere, dont il eut EDOUARD V du nom, roi d'Angleterre, qui ſuit; *Richard*, duc d'Yorck & de Nortfolck, né le 28 mai 1474, qui fut étranglé avec le roi ſon frere le 24 mai 1483; *Georges*, duc de Bedfort, mort jeune; *Eliſabeth*, née le 11 février 1467, mariée le 18 janvier 1486, à *Henri VII* du nom, roi d'Angleterre, morte le 2 février 1503; *Cecile*, mariée 1°. à *Jean*, vicomte de Wells: 2°. à *N.* Kyme; *Anne*, alliée à *Thomas* Howard, duc de Nortfolck; *Brigitte*, religieuſe, morte l'an 1517; *Marguerite*, née & morte l'an 1472; *Marie*, morte l'an 1482, & *Catherine* d'Angleterre, mariée à *Guillaume* Courtnei, comte de Devon, morte le 15 novembre 1527. *Ce prince eut auſſi pour enfans* naturels *d'*Eliſabeth *Luci*, Eliſabeth bâtarde *d'Angleterre*, *mariée à* Thomas *Lumlei*, *chevalier*; & Artus bâtard *d'Angleterre*, *qui fut vicomte de Liſle à cauſe de ſa femme* Eliſabeth *Grei*, *ſœur & héritiere de* Jean, *vicomte de Liſle*, *& mourut le 3 mars* 1541, *laiſſant pour enfans* Brigitte, *mariée à* Guillaume *Carden chevalier*; Françoiſe, *alliée* 1°. *à* Jean *Baſſet-de-Umberlei*: 2°. *à* Thomas *Monk-de-Potheridge*; & Eliſabeth, *qui épouſa* François *Jobſon*, *chevalier.*

XI. EDOUARD V du nom, roi d'Angleterre, né le 4 novembre 1470, ſuccéda à la couronne ſous la tutelle de Richard, duc de Gloceſter ſon oncle, qui dans la paſſion de regner, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le fit étrangler dans ſon lit avec Richard, duc d'Yorck ſon frere, le 24 mai 1483.

X. RICHARD III du nom, roi d'Angleterre, huitiéme fils de RICHARD II du nom, duc d'Yorck, porta le titre du duc de Gloceſter; & ayant fait étrangler ſes deux neveux, dont il étoit tuteur, *ainſi qu'il a été marqué dans l'article précédent*, il ſe fit couronner roi le 7 juillet, 1483, & fut trouvé parmi les morts au combat de Boſwort, donné le 22 août 1485. Il épouſa *Anne* Nevil, veuve d'*Edouard*, prince de Galles, qui étoit fils unique de *Henri VI* du nom, roi d'Angleterre, fille de *Richard* Nevil, comte de Warwick, morte l'an 1484, dont il eut *Edouard*, prince de Galles, comte de Salisburi, né l'an 1473, mort avant ſon pere. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Catherine, *mariée à* Guillaume, *comte de Huntington.*

DUCS DE SOMMERSET.

VIII. JEAN d'Angleterre, dit *de Beaufort*, fils de JEAN d'Angleterre, duc de Lancaſtre, & de *Catherine* Roët, ſa troiſiéme femme, & petit-fils d'EDOUARD III du nom, roi d'Angleterre, naquit à Beaufort en France, avant le mariage de ſon pere, & fut déclaré légitime avec ſes freres & ſœur par le parlement l'an 1396, en vertu d'une bulle du pape, qui déclara le mariage bon & valable, & les ſurnomma *de Beaufort*, à cauſe qu'ils étoient nés au château de ce nom. Il fut créé comte de Sommerſet l'an 1397; chambellan d'Angleterre l'an 1398, & mourut le 21 avril 1410, ayant eu pour enfans de *Marguerite* Holland ſa femme, fille de *Thomas*, comte de Kent, 1. *Henri* de Beaufort, comte de Sommerſet, né en 1401, mort l'an 1404; 2. *Jean* de Beaufort, duc & comte de Sommerſet, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort le 27 mai 1444, ayant épouſé *Marguerite* Beauchamp, veuve d'*Olivier* S. Jean, chevalier, dont il eut *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. à *Edmond* Tudor, comte de Richemont: 2°. à *Henri* Stafford: 3°. à *Thomas* Stanlei, comte de Derbi, morte le 27 juin 1509; 3. EDMOND, qui ſuit; 4. *Thomas*, mort ſans alliance; 5. *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1423, à *Jacques I* du nom, roi d'Ecoſſe: 2°. à *Jacques* Stuart, comte d'Athol, morte le 15 juillet 1446; & 6. *Marguerite* de Beaufort, alliée à *Thomas* Courtnei, comte de Devon.

IX. EDMOND de Beaufort, I du nom, duc de Sommerſet, marquis de Dorſet, chevalier de l'ordre de la jarretiere, fut régent en France pour le roi Henri VI, & fut tué à la bataille de S. Alban le 22 mai 1455. Il épouſa *Eleonore* Beauchamp, fille & héritiere de *Richard*, comte de Warvick, morte le 12 mai 1467, dont il eut 1. HENRI, qui ſuit; 2 *Edmond* de Beaufort II du nom, duc de Sommerſet, qui fut fait priſonnier à la bataille de Tewkesburi le 13 mai 1471, & eut la tête tranchée deux jours après par l'ordre du roi Edouard IV, ſans avoir été marié; *Jean*, tué à la bataille de Tewkersburi le 13 mai 1471; *Thomas*, mort jeune; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jacques* Butler comte d'Ormond: 2°. à *Robert* Spencer; *Jeanne* alliée 1°. à *N.* baron de Hoth en Irlande: 2° à *Robert* Fri, chevalier; *Anne*, qui épouſa Guillaume Paſton-de-Nortfolck; *Marguerite* alliée 1° à *Humfroi* comte de Stafford: 2° à *Richard* Darrel; & *Eliſabeth* de Beaufort, mariée à *Henri* Lewis, chevalier.

X. HENRI de Beaufort, duc de Sommerſet, prit le parti du roi Henri VI, qu'il quitta pour ſuivre celui du roi Edouard IV; mais il l'abandonna peu après, lorſque le roi Henri fut de retour d'Ecoſſe; & ayant été fait priſonnier, le roi Edouard lui fit trancher la tête le 3 avril 1463. *Il laiſſa de* Jeanne *Hyll*, *un fils* naturel *nommé* Charles, *qui a fait la branche des comtes de* VIGORNE *ou de* WORCHESTER, *ducs de* BEAUFORT, *rapportée à la fin de cet article.*

PREMIERS COMTES ET DUCS DE LANCASTRE.

IV. EDMOND d'Angleterre, ſecond fils de HENRI III du nom, roi d'Angleterre, né le 16 janvier 1245, fut comte de Lancaſtre, de Leiceſter & de Derbi, grand-maître d'Angleterre, & mourut l'an 1296. Il épouſa 1°. l'an 1269, *Aveline*, fille de *Guillaume*, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. l'an 1276, *Blanche* d'Artois, veuve de *Henri I* du nom, roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, & fille de *Robert* de France I du nom, comte d'Artois, morte le 2 mai 1302, dont il eut *Thomas*, comte de Lancaſtre, &c. grand-maître d'Angleterre, lequel s'étant fait chef du parti des barons qui ſe ſouleverent contre le roi Edouard II du nom, fut arrêté priſonnier, & eut la tête tranchée, l'an 1321, ſans laiſſer de poſtérité d'*Alix* de Laci, fille & héritiere de *Henri*, comte de Lincoln. Elle prit une ſeconde alliance avec *Ebulon*, baron de Strange, & une troiſiéme avec *Hugues* de Frênes; HENRI I du nom, qui ſuit; & *Jean* de Lancaſtre, baron de Beaufort & de Nogent l'Artaud en France, mort ſans alliance.

V. HENRI de Lancaſtre, I du nom, baron de Montmouth, puis comte de Lancaſtre, de Leiceſter, & de Derbi, grand-maître d'Angleterre, mourut l'an 1345. Il épouſa 1°. *Marie* de Chauworth, fille & héritiere de *Patrice*, baron de Ridwelli, & d'*Iſabelle* de Beauchamp: 2°. *Ali* de Joinville, fille de Jean ſire de *Joinville*, ſénéchal de Champagne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent, HENRI II du nom, qui ſuit; *Blanche*, mariée à *Thomas* Barvake de Lydell; *Mahaud*, alliée 1°. à *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulſter: 2°. à *Raoul* Stafford; *Jeanne*, qui épouſa Mowbrai, baron d'Akolme; *Iſabelle*, abbeſſe d'Ambresbury; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jean* de Beaumont: 2°. à *Richard* Fitz-Alan, comte d'Arondel, morte l'an 1375; & *Marie* de Lancaſtre, alliée à *Henri* Perci, baron d'Alnwick.

VI. Henri II du nom, duc de Lancaſtre, &c. ſurnommé *Torckol* & *Griſmond*, grand-maître d'Angleterre, fut créé duc de Lancaſtre l'an 1351, & mourut l'an 1361. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Henri*, baron de Beaumont, dont il eut *Mahaud*, née l'an 1339, mariée à *Guillaume* V du nom, duc de Baviere, comte de Hainault, Hollande & Zélande, morte ſans enfans; & *Blanche* de Lancaſtre, mariée le 17 mai 1359, à *Jean* d'Angleterre, quatriéme fils du roi *Edouard III* du nom, qui fut duc de Lancaſtre, & continua *la poſtérité des rois d'Angleterre, qui a été rapportée ci-devant*, morte l'an 1369.

Suite des rois d'Angleterre, issus de la *maiſon de* Tudor.

I. Owen Merideth-Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naiſſance obſcure, épouſa ſecrétement *Catherine* de France, veuve de *Henri* V du nom, roi d'Angleterre, & fille puînée de *Charles* VI du nom, roi de France, pour raiſon de quoi le duc de Gloceſter lui fit trancher la tête l'an 1461. Il eut de la reine ſa femme, qui étoit morte dès le 3 janvier 1438, Edmond Tudor, qui ſuit; 2. *Gaſpard* Tudor, ſurnommé *de Hatfield*, duc de Bedfort, comte de Pembrock, mort le 21 décembre 1495 ſans poſtérité de *Catherine* Woodeville, veuve de *Henri* Stafford, duc de Buckingham, & fille de *Richard* Woodeville, comte de Rivers; *& laiſſa pour fille* naturelle Helene, *qui fut mariée à* Guillaume *Gardiner, & mere d'*Etienne *Gardiner, évêque de Wincheſter & chancelier d'Angleterre, fameux dans l'hiſtoire ſous le regne de la reine Marie, mort le 12 novembre 1555*; 3. *Owen Tudor*, religieux à Weſtmunſter; & 4. *N.* Tudor, morte jeune.

II. Edmond Tudor, ſurnommé *de Hadham*, fut créé comte de Richemont l'an 1452 par le roi Henri VI, & mourut le 1 novembre 1456. Il épouſa *Marguerite* de Beaufort, fille & héritiere de *Jean*, duc de Sommerſet, chevalier de l'ordre de la jarretiere, *voyez* BEAUFORT. Elle prit une ſeconde alliance avec *Henri* Stafford, & une troiſiéme avec *Thomas* Stanlei, comte de Derbi, & mourut le 27 juin 1509, ayant eu de ſon premier mariage Henri VII du nom roi d'Angleterre, qui ſuit.

III. Henri VII du nom, roi d'Angleterre, né vers l'an 1455, porta le titre de comte de Richemont après la mort de ſon pere, ſe retira en Bretagne l'an 1471, d'où par la brigue d'Eliſabeth Woodeville, veuve du roi Edouard IV du nom, il retourna en Angleterre ſous le regne du roi Richard III qu'il défit, & qui ſe trouva parmi les morts au combat de Boſwort donné le 22 août 1485; ſe fit couronner roi le 30 octobre ſuivant, & mourut le 21 avril 1509. Il épouſa le 18 janvier 1486 *Eliſabeth* d'Angleterre, fille & principale héritiere d'*Edouard* IV du nom, roi d'Angleterre, mort le 2 février 1503, dont il eut, 1. *Artus* Tudor, prince de Galles, né le 20 ſeptembre 1486, mort le 2 avril 1502 ſans poſtérité de *Catherine*, fille de *Ferdinand*, dit *le Catholique*, roi d'Eſpagne, qu'il avoit épouſée le 14 novembre 1501. Elle prit une ſeconde alliance le 3 juin 1509, avec *Henri* VIII du nom, roi d'Angleterre ſon beau-frere, qui la répudia l'an 1531, & mourut le 8 janvier 1536: 2. Henri VIII du nom roi d'Angleterre, qui ſuit; 3. *Edmond*, né le 21 février 1499, mort la même année; 4. *Marguerite*, née le 29 novembre 1489, mariée 1°. l'an 1503, à *Jacques* IV du nom, roi d'Ecoſſe; 2°. le 6 août 1514, à *Archambault* de Douglas, comte d'Angus: 3°. à *Henri* Stuart, ſeigneur de Meſſen, morte l'an 1539; 5. *Eliſabeth*, née le 2 juillet 1492, morte le 14 ſeptembre 1495; 6. *Marie*, née l'an 1498, alliée 1°. le 9 octobre 1514, à *Louis* XII du nom, roi de France: 2°. le 31 mars 1515, à *Charles* Brandon, duc de Suffolck, morte le 23 juin 1533; & 7. *Catherine* d'Angleterre, née & morte l'an 1502.

IV. Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, né le 28 juin 1491, fut couronné le 24 juin 1509, & mourut le 28 janvier 1547. *Voyez* HENRI VIII. Il épouſa 1°. le 3 juin 1509 *Catherine*, fille de *Ferdinand*, dit *le Catholique*, roi d'Eſpagne, & veuve d'*Artus*, ſon frere aîné, qu'il répudia l'an 1531, morte le 8 janvier 1536, (*Voyez* CATHERINE,) 2° le 25 janvier 1533, *Anne* de Boulen, marquiſe de Pembrock, fille de *Thomas*, comte de Wiltshire, laquelle eut la tête tranchée le 19 mai 1536. (*Voyez* BOULEN) (Anne.) 3°. le 20 mai 1536, *Jeanne* Seymour, fille de *Jean*, morte le 14 octobre 1537: 4°. le 6 janvier 1540, *Anne*, fille de *Guillaume* duc de Cleves, qu'il répudia la même année, morte en Angleterre l'an 1557. (*Voyez* ANNE.) 5°. le 8 août 1540, *Catherine* Howard, fille d'*Edmond*, chevalier, laquelle eut la tête tranchée le 13 février 1541: 6°. le 12 juillet 1543, *Catherine* Parr, veuve de *Jean* Nevil, baron de Latimer. Du premier mariage vinrent *Henri*, né le 1 janvier 1510, mort le 22 février ſuivant; *N.* mort en novembre 1514; & Marie, reine d'Angleterre après la mort du roi Edouard VI, ſon frere, *& dont il ſera parlé ci-après*. Du ſecond mariage ſortirent, Elisabeth reine d'Angleterre, *dont il ſera parlé après Marie ſa ſœur du premier lit*; & *N.* née le 19 février 1536 avant terme, morte incontinent après. Du troiſiéme mariage vint Edouard VI du nom, qui ſuit. *Le roi* Henri VIII *eut auſſi pour fils* naturel, Henri *Fitz-Roi, né l'an 1519, qui fut comte de Nothingam, duc de Richemont & de Sommerſet, & mourut le 24 juillet 1536, ſans enfans de* Marie *Howard, fille de* Thomas, *duc de Norfolck*.

V. Edouard VI du nom, roi d'Angleterre, né le 12 octobre 1537, fut couronné le 25 février 1547, & mourut non ſans ſoupçon de poiſon le 6 juillet 1553 à l'âge de ſeize ans.

V. Marie reine d'Angleterre, fille de Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, & de *Catherine* infante d'Eſpagne ſa premiere femme, naquit le 8 février 1516, ſuccéda au roi Edouard VI ſon frere; fut couronnée le 30 novembre 1553, épouſa le 25 juillet 1554, *Philippe II* du nom, roi d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité le 17 novembre 1558.

V. Elisabeth reine d'Angleterre, fille de Henri VIII du nom, roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Boulen, ſa ſeconde femme, née le 7 ſeptembre 1533, ſuccéda à la reine Marie ſa ſœur, fut couronnée le 15 janvier 1559, & mourut ſans alliance le 24 mars 1603.

Rois d'Angleterre issus des rois d'Ecosse *de la maiſon de* Stuart.

VII. Jacques IV du nom, roi d'Ecoſſe, fils de Jacques III du nom, roi d'Ecoſſe, naquit le 16 mars 1472, & fut trouvé parmi les morts lors de la défaite de ſon armée près de la montagne de Flodon, le 10 ſeptembre 1513. Il avoit épouſé l'an 1503, *Marguerite* d'Angleterre, fille aînée de *Henri* VII du nom, roi d'Angleterre. Après la mort du roi d'Ecoſſe ſon mari, elle prit une ſeconde alliance le 6 août 1514, avec *Archambault* de Douglas, baron d'Angus, & une troiſiéme avec *Henri* Stuart, ſeigneur de Meſſen, & mourut l'an 1539, *ainſi qu'il a été marqué ci-devant*, ayant eu entr'autres enfans de ſon premier mariage, Jacques V du nom, qui ſuit.

VIII. Jacques V du nom, roi d'Ecoſſe, né le 15 avril 1512, mourut le 13 décembre 1542. Il épouſa 1°. le premier janvier 1537, *Magdeléne* de France, fille du roi *François* I du nom, morte le 7 juillet ſuivant: 2°. l'an 1538, *Marie de Lorraine*, veuve de *Louis* d'Orléans II du nom, duc de Longueville, & fille *de Claude* de Lorraine, duc de Guiſe, morte le 10 juin 1560. De ce dernier mariage vint entr'autres enfans, Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, qui ſuit.

IX. Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, née le 8 décembre

Digitized by Google

1542, eut la tête tranchée le 18 février 1587. Elle épouſa 1°. le 24 avril 1558, *François* II du nom, roi de France: 2°. le 29 juillet 1564, *Henri* Stuart, baron de Darlei, duc de Rotſai, qui fut étranglé dans ſon lit par des conjurés le 10 février 1567: 3°. *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, lequel après la mort de la reine ſa femme, fut chaſſé du royaume d'Ecoſſe, & ſe retira en Danemarck, où il fut confiné dans une priſon, & où il perdit l'eſprit & la vie. Du ſecond mariage de cette reine, vint entr'autres enfans, JACQUES, qui ſuit.

X. JACQUES VI du nom, roi d'Ecoſſe, & I du nom roi d'Angleterre, né le 19 juin 1566, fut couronné roi d'Ecoſſe le 28 juillet 1567, & d'Angleterre le 25 juillet 1603, après la mort de la reine Eliſabeth. Il réunit en ſa perſonne les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſe fit appeller roi de la Grande-Bretagne, & mourut le 27 mars 1625. Il épouſa le 20 août 1490, *Anne* de Danemarck ſeconde fille de *Frédéric* II du nom, roi de Danemarck, morte le 2 mars 1619, dont il eut *Henri-Frédéric*, prince de Galles, duc de Cornouaille & de Rotſai, né le 19 février 1594, mort le 6 novembre 1612; *Robert*, mort jeune; CHARLES I du nom, roi de la Grande-Bretagne, qui ſuit; *Eliſabeth*, née le 19 août 1596, mariée le 14 février 1613 à *Frédéric* V du nom, électeur Palatin, duc de Baviere, & élu roi de Bohême, morte le 13 février 1662, *dont la poſtérité a ſuccédé à la couronne d'Angleterre, ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; *Marguerite*, née le 24 décembre 1598, morte jeune; *Marie*, née en mars 1605, morte le 16 décembre 1607; & *Sophie* d'Angleterre, née & morte le 28 juin 1606.

XI. CHARLES I du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 19 novembre 1600, fut couronné le 2 février 1626, & eut la tête tranchée ſur un échafaut à Londres le 9 février 1649. *Voyez* CHARLES.

Après ce parricide inouï, & dont il n'y a point d'exemple, OLIVIER CROMWEL, *qui refuſa le titre de roi, fut proclamé à Londres protecteur de la république d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande le 5 janvier 1654, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée le 13 ſeptembre 1658. Voyez* CROMWEL.

Le roi Charles I du nom, épouſa le 11 mai 1625 *Henriette-Marie* de France, fille de *Henri* IV du nom roi de France & de Navarre, morte le 10 ſeptembre 1669, dont il eut 1. *Charles*, né & mort le 18 mars 1628; 2. CHARLES II du nom, qui ſuit; 3. JACQUES II du nom, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 4. *Henri*, duc de Gloceſter, né le 8 juillet 1640, mort le 13 ſeptembre 1660; 5. *Marie*, née le 4 novembre 1631, mariée le 2 mai 1641, à *Guillaume* de Naſſau, prince d'Orange, morte le 24 décembre 1660, ayant eu pour fils unique GUILLAUME-HENRI de Naſſau né poſthume le 14 novembre 1650, qui épouſa le 15 novembre 1677, *Marie*, fille de *Jacques* II du nom, roi de la Grande-Bretagne, avec laquelle il fut couronné roi le 21 avril 1689, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*; 6. *Eliſabeth*, née le 28 décembre 1635, morte le 8 ſeptembre 1650; 7. *Anne*, née le 17 mars 1637, morte le 8 décembre 1640; & 8. *Henriette-Anne* d'Angleterre, née le 16 juin 1644, mariée le 31 mars 1661 à *Philippe* de France, duc d'Orléans, dont elle fut la premiere femme, morte le 30 juin 1670, dont des enfans.

XII. CHARLES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 29 mai 1630, fut couronné le 23 avril 1661, après avoir été rappellé par ſes ſujets, & mourut le 16 février 1685. *Voyez* CHARLES. Il épouſa le 31 mai 1662 *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV du nom, roi de Portugal, morte le 31 décembre 1705, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa des enfans naturels qui ſont, 1. *Jacques* Fitz-Roi, duc de Monmouth, né le 9 avril 1649. *Voyez* ſon article à MONMOUTH, où nous rapporterons ſa poſtérité: 2°. *Charles* Fitz-Charles, comte de Plimouth, mort à Tanger d'un flux de ſang, le 17 novembre 1680, ſans enfans de Brigitte Osburne, fille de Thomas, comte de Dambi, qu'il avoit épouſée le 29 ſeptembre 1678; elle mourut le 20 mai 1718, ayant pris une ſeconde alliance avec le docteur Biſſe, évêque d'Herford: 3. *Charles* Fitz-Roi, duc de Southampton, *voyez* FITZ-ROI: 4. *Henri* Fitz-Roi, comte d'Ewſton, *voyez* FITZ-ROI: 5. *George* Fitz-Roi, duc de Northumberland, *voyez* FITZ-ROI: *Charles* Beauclerc, duc de S. Albans, *voyez* BEAUCLERC: 7. *Charles* Lenox, duc de Richemont, *voyez* LENOX: 8. *Anne*, mariée en 1674 à *Thomas Leonard*, comte de Suſſex: 9. *Barbe*, alliée à *Edouard-Henri-Lée*, comte de Lichfield: 10. *Charlotte*: 11. autre *Charlotte*, qui épouſa *Guillaume Paſton*, comte d'Yarmouth: 12. *Marie Tudor*, mariée 1°. le 28 août 1687, avec François Radeliff, comte de Derwentwater; 2°. avec un colonel anglois nommé *Rook*. Elle ſe retira en France, & embraſſa la religion catholique, dans laquelle elle mourut à Paris le 12 novembre 1726, âgée d'environ 60 ans. Le comte de Derwentwater ſon fils avoit été décapité ſur la place de la tour de Londres, pour crime de haute trahiſon, ayant été pris à Preſton les armes à la main contre le roi George I, le 26 novembre 1715. 13. *Benedicte* Fitz-Roi, religieuſe du monaſtère des bénédictines angloiſes de Pontoiſe, puis nommée au mois de mars 1720 prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de S. Nicolas de la même ville.

XII. JACQUES II du nom, roi de la Grande-Bretagne, fils puîné du roi CHARLES I du nom, naquit le 14 octobre 1633, & porta le nom de duc d'Yorck juſqu'à la mort du roi Charles II, ſon frere aîné, auquel il ſuccéda. Il fut couronné le 3 mai 1685; mais ayant fait profeſſion publique de la religion catholique, pluſieurs milors anglois appellerent le prince d'Orange qui envahit les royaumes de ſon beau-pere, qui fut obligé de ſe retirer en France en janvier 1689, & mourut à S. Germain en Laye le 16 ſeptembre 1701, en ſa 68 année, après avoir fait pluſieurs tentatives inutiles pour rentrer dans ſes états. *Voyez* JACQUES II. Il épouſa 1°. l'an 1660 *Anne* Hyde, fille, d'*Edouard*, comte de Clarendon, grand chancelier d'Angleterre, morte le 10 avril 1671: 2°. le 30 ſeptembre 1673, *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Eſt, fille d'*Alfonſe* III du nom, duc de Modène, morte le 7 mai 1718. Du premier mariage ſortirent 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 22 octobre 1660, mort le 15 mai 1661; 2. *Jacques*, duc de Cambridge, né le 12 juillet 1663, mort le 20 juin 1667; 3. *Charles*, duc de Kendalle, né le 9 juillet 1666, mort le 22 mai 1667; 4. *Edgart*, duc de Cambridge, né le 24 ſeptembre 1667, mort le 18 juin 1671; 5. MARIE, reine de la Grande-Bretagne, *dont il ſera parlé après ſon frere du ſecond lit*; 6. ANNE, reine de la Grande-Bretagne, *dont il ſera parlé après la reine Marie ſa ſœur aînée*; 7. *Henriette*, née le 23 janvier 1669, morte le 25 novembre ſuivant: & 8. *Catherine* d'Angleterre, née le 17 février 1671, morte le 16 décembre ſuivant. Du ſecond mariage vinrent, 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 17 novembre 1677, mort le 22 décembre ſuivant; 2. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui ſuit: 3. *Catherine-Laure*, née le 20 janvier 1675, morte le 18 octobre ſuivant; 4. *Iſabelle*, née le 28 août 1676, morte le 15 mars 1681; *Charlotte-Marie* née le 25 août 1682, morte le 16 octobre ſuivant; & 6. *Louiſe-Marie* d'Angleterre, née le 28 mai 1692, morte ſans alliance le 18 avril 1712. Le roi JACQUES II eut entr'autres deux maîtreſſes, deſquelles il laiſſa des enfans *naturels*. La premiere fut *Arabelle* Churchill, ſœur de *Jean* Churchill, duc de Marleborough, & fille de *Winſton* Churchill de Woot-

Digitized by Google

ton-Baſſet, de la province de Wiltz, clerc de la table verte, & membre de la ſociété royale de Londres, & d'*Eliſabeth* Drack, de la province de Devon. Elle ſe maria depuis avec *Charles* Godfrey, colonel Anglois, & elle mourut au palais de Whitehall le 15 mai 1730, âgée de plus de 90 ans. La ſeconde maîtreſſe du roi Jacques II, étoit *Catherine* Sidley, qui fut créée baronne d'Arlington, & comteſſe de Dorcheſter. De la premiere ſont nés *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, dont il ſera parlé au titre FITZ-JAMES; & *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la jarretiere, qui paſſa en France avec le roi ſon pere, & qui mourut à Bagnols en Languedoc, après une longue maladie, le 17 décembre 1702, à l'âge de 30 ans & ſans poſtérité. Il venoit d'être fait lieutenant général des armées navales de France. Il avoit été marié au mois de juillet 1700, avec *Marie-Gabrielle* d'Audibert de Luſſan, fille de *Jean* d'Audibert de Luſſan, chevalier des ordres du roi, baron de Valeroſe, ſeigneur de Brignon, Senillac, Nozieres, Segriez, &c. & de *Marie-Françoiſe* de Reymond.

De *Catherine* Sidley vinrent deux filles: *Henriette* Fitz-Roi, morte ſubitement d'une attaque d'apoplexie le 14 avril 1730, étant veuve de *Henri* lord Waldegrave, controlleur de la maiſon du roi Jacques II qu'il ſuivit en France, où il mourut: elle en eut *Jacques*, comte de Waldegrave, nommé le 8 août 1730 ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne, Georges II, à la cour de France, où il eut ſa premiere audience le 19 ſeptembre de la même année 1730, mort le 21 avril 1741 en ſa terre de Newſtok, âgé d'environ 57 ans; & *Catherine* Fitz-James, mariée 1°. avec *Thomas*, baron de Rabi: 2°. en 1699 avec *Jacques* comte d'Angreſay: & 3°. au mois de mars 1706, avec *Jean* de Buckingham. Elle eſt morte à Londres le 24 mars 1743.

XIII. Jacques-François-Edouard, né le 20 juin 1688, connu en Angleterre ſous le nom *du Prétendant*, paſſa en France avec la reine ſa mere le 20 décembre de la même année, porta le titre de prince de Galles du vivant de ſon pere, après la mort duquel il fut reconnu roi de la Grande-Bretagne par le pape, & par pluſieurs princes de l'Europe. Ce prince qui s'étoit embarqué le 17 mars 1708, pour paſſer en Ecoſſe, fut obligé de revenir à Dunkerque, où il arriva le 8 avril ſuivant: il fit la même année la campagne de Flandre ſous M. le duc de Bourgogne ſous le nom *de chevalier de S. Georges* qu'il porte depuis ce temps-là; ſe trouva à la bataille près de Mons le 11 ſeptembre 1709 à la tête de la maiſon du roi, & eut pluſieurs perſonnes tuées & bleſſées à ſes côtés. Après la paix il ſe retira en Lorraine, & arriva à Bar-le-Duc le 21 février 1713, où il reſta juſqu'au mois d'octobre 1715. Il arriva le 2 janvier 1716 en Ecoſſe; fit ſon entrée à Dundée le 17 du même mois, le 20 à Perth, & fut proclamé le 21 roi d'Ecoſſe par les officiers & ſoldats, qui lui prêterent ſerment de fidélité: mais le duc d'Argile commandant les troupes du roi George étant arrivé à Perth le 12 février, ce prince ſe voyant ſans troupes & ſans munitions, fut obligé de s'embarquer le 15 février, & débarqua le 21 près de Gravelines en Picardie, d'où après avoir paſſé *incognitò* en France & en Lorraine, il arriva à Avignon le 31 mars & y reſta juſqu'au 6 février 1717, qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de mars ſuivant. Il partit de Rome le 8 février 1719, & arriva à Madrid le 26 mars ſuivant. Etant retourné en Italie, il épouſa le 3 ſeptembre de la même année *Clementine* Sobieski, fille du prince *Jacques-Louis-Henri* Sobieski & d'*Hedwige-Eliſabeth-Amelie* de Baviere-Palatin, avec laquelle il s'eſt retiré à Rome, où le pape Clément XI leur donna un palais. La princeſſe ſon épouſe, pouſſée par de mauvais conſeils le quitta, & ſe retira dans le monaſtère des religieuſes de ſainte Cécile à Rome, le 14 novembre 1725. Le prince ſon mari après l'avoir viſitée pour la premiere fois depuis ſa retraite, le 28 ſeptembre 1726, quitta Rome le 2 octobre ſuivant pour ſe rendre à Boulogne, où il arriva le 9 du même mois, y ayant envoyé auparavant ſes deux fils. La réconciliation de ce prince & de la princeſſe ſa femme, ayant été faite par l'entremiſe des cardinaux Imperiali & Albéroni, la princeſſe partit de Rome le 8 juillet 1727, pour ſe rendre à Boulogne auprès de ſon mari. Dans le même temps, le prince ayant appris la mort de Georges I, roi d'Angleterre, quitta inopinément l'Italie, pour ſe rendre en lieu, où il fût plus à portée de l'Angleterre, en cas qu'il y fût arrivé quelque révolution, qui lui eût pu être favorable; mais rien n'ayant remué, il ſe retira à Avignon, où après avoir reſté quelque temps, il prit le parti de retourner en Italie, & arriva à Boulogne le 7 janvier 1728; ayant paſſé par Turin & par Milan *incognito*, il retourna à Rome le 6 février 1729, & la princeſſe ſa femme le 5 juin ſuivant. Le prince leur fils aîné, s'y étoit rendu le 29 avril. Depuis ce temps-là, ils ont continué d'y faire leur réſidence. Ils n'ont eu que deux fils, qui ſont *Charles-Caſimir-Louis-Philippe-Syveſtre* Stuart, que l'on appelle à Rome *le prince de Galles*, né en cette ville le 31 décembre 1720, & baptiſé le même jour par l'évêque de Montefiaſcone; & *Henri-Benoît-Marie-Afride-Joſeph-Jean-François-Hermenegilde-Louis-Thomas* Stuart, né à Rome le 6 mars 1725. Le prince ſon pere lui donna en naiſſant le titre de *duc d'Yorck*. Il a été nommé Cardinal par le pape Benoît XIV, en 1747.

XIII. Marie, reine de la Grande-Bretagne, née le 10 mai 1662, fille aînée de Jacques II du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde ſa premiere femme, épouſa le 15 novembre 1677 Guillaume-Henri de Naſſau prince d'Orange, Stathouder de Hollande ſon couſin germain. Ils furent couronnés roi & reine de la Grande-Bretagne le 21 avril 1689, après que le roi Jacques II eut été obligé de ſe ſauver en France. Elle mourut ſans poſtérité le 7 janvier 1695, & le roi Guillaume-Henri ſon mari le 19 mars 1702.

XIII. Anne, reine de la Grande-Bretagne, née le 6 février 1664, fille puînée de Jacques II du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde ſa premiere femme, épouſa le 17 août 1683 *Georges* prince de Danemarck, duc de Cumberland, comte de Kendalle, &c. dont il eut pluſieurs enfans morts jeunes. Elle fut couronnée reine de la Grande-Bretagne le 4 mai 1702, après la mort du roi Guillaume-Henri ſon beau-frere; elle eut un regne des plus éclatans que l'on ait vu dans cet état, & mourut le 12 août 1714.

Rois d'Angleterre issus de la maison des ducs de Brunswick-Hanover.

Il a été remarqué ci-deſſus que Jacques VI du nom, roi d'Ecoſſe, & premier du nom roi d'Angleterre, eut entre autres enfans d'*Anne* de Danemarck Elisabeth d'Angleterre, née le 19 août 1596, qui épouſa le 14 février 1613, *Frédéric* V du nom, électeur Palatin, élu roi de Bohême, morte le 15 février 1662.

De ce mariage vint entre autres enfans Sophie de Baviere-Palatin, née le 13 octobre 1630, mariée le 17 octobre 1658, à *Erneſt-Auguſte* duc de Brunſwick & de Lunebourg, & évêque d'Oſnabruck, qui fut créé neuviéme électeur de l'empire par l'empereur Leopold le 19 décembre 1692, & mourut le 3 février 1698. Dans la ſéance du parlement d'Angleterre du 23 mars 1701, cette princeſſe fut déclarée la premiere dans la ſucceſſion à la couronne d'Angleterre après la mort du roi Guillaume, de la prin-

ceſſe de Danemarck & de leurs enfans; & il fut réſolu que la ſucceſſion s'étendroit ſur ſes héritiers proteſtans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient catholiques. Cette princeſſe mourut le 8 juin 1714 âgée de quatre-vingt-quatre ans, & eut pour enfans GEORGES-LOUIS, qui ſuit; *Frédéric-Auguſte*, né le 3 octobre 1661, colonel de cavalerie, qui fut tué en Tranſylvanie le 10 janvier 1691; *Maximilien-Guillaume*, né le 13 décembre 1666. Il embraſſa la religion catholique, & fut colonel d'un régiment impérial de cuiraſſiers, & créé par l'empereur Charles VI, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, le 23 novembre 1721. Il avoit été autrefois général de l'armée des Vénitiens contre les Turcs. Il mourut à Vienne en Autriche, d'une attaque d'apoplexie le 27 juillet 1726, à quatre heures & demie du matin, dans la ſoixantiéme année de ſon âge, étant né le 13 décembre 1666: il ne fut point marié. *Charles-Philippe*, né le 13 octobre 1669, colonel dans les troupes de l'empereur, mort priſonnier des Turcs, des bleſſures reçues dans une rencontre contre les Tartares près de Kaſanec en Albanie, le 1 de janvier 1690, âgé de vingt-un ans: *Chriſtian*, né le 29 ſeptembre 1671, noyé en traverſant le Danube le 31 juillet 1703, après la défaite de la cavalerie impériale par les François à Munderkingen, âgé de 32 ans. *Erneſt-Auguſte*, né le 17 ſeptembre 1674, élu évêque d'Oſnabruck le 2 mars 1716, créé duc d'Yorck & d'Albanie, & comte d'Ulſter au mois de juillet de la même année. Le 11 mai 1718, il fut inſtallé, par procureur, chevalier de l'ordre de la jarretiere à Windſor. Ce Prince eſt mort à Oſnabruck le 14 août 1728 ſur les deux heures & demie du matin, après huit jours de maladie, dans la cinquante-quatriéme année de ſon âge. Son corps fut tranſporté la nuit du 24 au 25 octobre ſuivant à Hanover, pour y être inhumé dans la ſépulture de ſa maiſon. Et *Sophie-Charlotte*, née le 20 octobre 1668, mariée le 8 octobre 1684 à Frédéric III du nom, électeur de Brandebourg & roi de Pruſſe, morte le 1 de février 1705, en ſa trente-ſeptiéme année.

XX. GEORGES-LOUIS, duc de Brunſwick-Hanover & électeur, né le 28 mai 1660, a ſuccédé à la couronne d'Angleterre à la reine Anne, après la mort de laquelle il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne le 12 août 1714, fit ſon entrée à Londres le premier octobre ſuivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il eſt mort le 22 de juin 1727, à Oſnabruck. Il a épouſé le 21 novembre 1682, *Sophie-Dorothée*, ſa couſine, fille de *Georges-Guillaume* duc de Brunſwik-Zell, dont il ſe ſépara en 1694, & dont il avoit eu GEORGES-AUGUSTE, qui ſuit; & *Sophie-Dorothée*, née le 16 mars 1687, mariée le 14 novembre 1706 à *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg & roi de Pruſſe. *Voyez* GEORGE-LOUIS.

XXI. GEORGES-AUGUSTE, prince électoral de Brunſwick-Hanover, né le 30 octobre 1683, fut fait chevalier de la jarretiere en avril 1706 par la reine Anne, qui le nomma pair d'Angleterre & duc de Cambridge au mois d'octobre de la même année. Le roi ſon pere étant parvenu à la couronne, lui donna le titre de prince de Galles, & il prit ſéance dans le conſeil le 3 octobre 1714. Il a été reconnu roi d'Angleterre après la mort de ſon pere, le 26 juin 1727. Il a épouſé le 12 ſeptembre 1705 *Guillelmine-Dorothée-Charlotte*, fille de *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anſpach, dont il a eu FRÉDÉRIC-LOUIS, qui ſuit; *N.* mort le 20 novembre 1716, *Georges-Guillaume*, né le 13 novembre 1717, mort le 17 février 1718; *Guillaume-Auguſte*, né le 26 avril 1721; *Anne*, née le 13 novembre 1709; *Amelie-Sophie*, née le 12 juillet 1711, *Eliſabeth-Charlotte*, née le 16 juin 1713; *Marie*, née le 5 mars 1723, & *Louiſe*, née à Londres le 29 décembre 1724. *Voyez* GEORGE-AUGUSTE.

XXII. FRÉDÉRIC-LOUIS, prince de Galles, & prince électoral de Brunſwick-Lunebourg-Hanover, né en Allemagne le 31 janvier 1707, fut déclaré duc de Glocester par le roi ſon aïeul, au mois de janvier 1718, & fut inſtallé le 11 mai ſuivant à Windſor, par procureur, chevalier de l'ordre de la jarretiere, auquel il avoit été nommé dès le mois de décembre 1716. Il fut créé le 26 juillet 1726, baron de Snandon & de Renfrew, dans le comté de Kaërnarvan; vicomte de Lanceſton, dans le comté de Cornwall; comte d'Eltham, dans le comté de Kent; marquis de l'iſle de Eſly, & duc d'Edimbourg; & depuis encore duc de Cornwall & de Rothſaye; ſeigneur des iſles, & grand-maître d'Ecoſſe. Il partit ſecrettement de Hanover, ſuivant les ordres du roi ſon pere, le 5 décembre 1728, ſur les trois heures du matin pour ſe rendre en Angleterre, où ayant débarqué le 14 ſuivant, il arriva le lendemain au ſoir à Londres. Il fut appellé au conſeil, & y prit ſéance à côté du roi le 29 du même mois. Il fut enſuite créé prince de Galles & comte de Cheſter, par lettres patentes paſſées ſous le grand ſceau, le 18 janvier, 1729 & il fut introduit dans la chambre des pairs du parlement; & après avoir prêté les ſermens requis y prit ſa place à la droite du trône, le premier février ſuivant. Ce prince a été marié à Londres le 8 mai 1736, avec *Auguſte* de Saxe-Gotha, née le 19 novembre 1719, ſeconde fille de feu *Frédéric* II du nom, duc de Saxe-Gotha, mort le 23 mars 1732 dans la 56 année de ſon âge, & de *Magdelene-Auguſte* d'Anhalt-Zerbſt, ſa veuve. De ce mariage ſont venus, 1. le 12 août 1737, une fille nommée *Auguſte*; 2. *Georges-Guillaume*, duc de Cornouailles, né à Londres le 4 juin 1738; 3. *Edouard-Auguſte*, né à Londres le 25 mars 1739; 4 *Eliſabeth-Caroline*, née le 10 janvier 1741; 5. *Guillaume-Henri*, né le 27 novembre 1743.

BRANCHES DES COMTES ET MARQUIS DE VIGORNE, ET DUCS DE BEAUFORT.

XI. CHARLES de Sommerſet, fils *naturel* de HENRI de Beaufort, duc de Sommerſet, & de *Jeanne* Hile, fut comte de Vigorne, dit Worceſter, baron d'Herbert, &c. & grand chambellan d'Angleterre, chevalier de la jarretiere, & mourut le 15 avril 1526. Il épouſa 1°. *Eliſabeth* Herbert, fille de *Guillaume*, comte de Huntingdon: 2°. *Eliſabeth* Weſt, fille de *Thomas*, Baron de la Ware: 3°. *Eléonore* Sutton, fille d'*Edouard*, baron de Dudlei, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortirent, HENRI I du nom, comte de Vigorne, qui ſuit; & *Eliſabeth* mariée à *Jean* Savage de Clifton. Du ſecond vinrent, *Charles* de Sommerſet, capitaine de Calais; *Georges*, qui laiſſa des enfans de *Marie*, fille & héritiere de *Thomas* Bowlayes de Penhow, dont la poſtérité eſt finie; & *Marie* de Sommerſet, alliée à *Guillaume* baron Grei de Wilton.

XII. HENRI de Sommerſet I du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 26 novembre 1549, à l'âge de cinquante-trois ans, avoit épouſé *Eliſabeth*, fille d'*Antoine* BROWNE, morte en 1565, dont il eut 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Thomas*, mort en mai 1586 ſans alliance; 3. *François*, tué au combat de Muſſelboron; 4 *Charles*, qui d'*Emme*, veuve de *Gilles* Morgan, & fille de *Henri* Braine, eut pour fille unique *Eliſabeth* de Sommerſet, mariée 1°. à *Radeliffe* Gerard: 2°. à *Edouard* Fox de Guvernope; 5. *Eleonore*, mariée à *Roger* Vaugham de Tretour; 6. *Lucie*, qui épouſa *Jean* Nevil, baron de Latimer, morte en 1582; 7. *Anne*, alliée à *Thomas* Perci, comte de Northumberland; & 8. *Jeanne* de Sommerſet, mariée à *Edouard* Manſel de Margam.

XIII. GUILLAUME de Sommerſet, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 21 février

Digitized by Google

1588, avoit épouſé *Chriſtine*, fille d'*Edouard* baron North de Cartelage, dont il eut EDOUARD I du nom, qui ſuit; *Eliſabeth*, mariée à *Guillaume* Windſor; & *Lucie* de Sommerſet, qui épouſa *Henri* Herbert.

XIV. EDOUARD de Sommerſet, I du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mourut le 3 mars 1628. Il épouſa le 24 août 1621 *Eliſabeth* Haſtings, fille de *François*, comte de Huntingdon, dont il eut 1. *Guillaume*, mort avant ſon pere: 2. HENRI II du nom, qui ſuit: 3. *Thomas*, vicomte de Sommerſet, qui d'*Eleonore* Barri, veuve de *Thomas* Butler, comte d'Ormond, eut pour fille unique, *Eliſabeth* de Sommerſet morte ſans alliance: 4. 5. 6. *Charles*, *François*, *Chriſtophe*, morts jeunes: 7. *Charles* de Sommerſet, chevalier du bain, mort en décembre 1665, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille de *Guillaume* Powel de Lhampylt, *Eliſabeth* de Sommerſet, mariée à *François* Anderton de Loſtok; *Marie*, morte ſans alliance: & *Françoiſe* de Sommerſet, alliée à *Henri* Borowne de Riddington: 8. *Eliſabeth*, mariée à *Henri* Guilford de Hemſted: 9. *Catherine*, alliée à *Guillaume* baron Petre-de-Writtel, morte le 31 octobre 1625: 10. *Anne*, qui épouſa *Edouard* Winter-de-Lidnei: 11. *Françoiſe*, mariée à *Guillaume* Morgan-de-Lanternam: 12. *Marie*, morte jeune: 13. *Blanche*, mariée à *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour: & 14. *Catherine* de Sommerſet, mariée à *Thomas* baron de Windſor-de-Bradenham.

XV. HENRI de Sommerſet II du nom, marquis & comte de Vigorne, mort en décembre 1646, avoit épouſé *Anne*, fille de *Jean*, baron de Ruſſel, morte le 8 avril 1639, dont il eut 1. EDOUARD II du nom, qui ſuit: 2. 3. 4. 5. 6. 7. *Guillaume*, *Henri*, *Thomas*, *Frédéric*, *François*, *Jacques*, morts jeunes ou ſans alliance: 8. *Charles*, chanoine de Cambrai: 9. *Eliſabeth*, morte jeune: 10. *Anne*, religieuſe à Anvers; 11. *Marie*, morte ſans alliance: 12. *Eliſabeth*, mariée à *François* Browne, vicomte de Mountague; & 13. *Jean* de Sommerſet, chevalier, qui épouſa *Marie*, fille de *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour, dont il eut 1. *Henri* de Sommerſet, qui d'*Anne*, fille de *Vautier* baron d'Aſton de Forfare en Ecoſſe, eut *Edouard-Marie*; & *Marie* de Sommerſet: 2. *Thomas*, mort en 1671 ſans alliance: & 3. *Charles* de Sommerſet, qui épouſa 1°. *Jeanne* Thomas, fille d'*Aubri* de Glamor-Ganſhire. 2°. *Catherine* Baskerville, de Beaown, veuve de *Georges* Sawyer, dont ſont iſſus, *Charles*, *Henri*, & *Marie-Jeanne* de Sommerſet.

XVI. EDOUARD de Sommerſet, II du nom, marquis & comte de Vigorne, & comte de Clamorgan, mourut le 3 avril 1667. Il épouſa 1°. *Eliſabeth*, fille de *Guillaume* Dormer, chevalier, morte le 31 mai 1665: 2°. *Marguerite* Obrien, fille de *Henri*, comte de Thomond en Irlande. Du premier mariage ſortirent, *Henri* III du nom, qui ſuit; *Anne*, mariée à *Henri* Howard, comte de Norwich, morte en 1660; & *Eliſabeth* de Sommerſet, alliée à *Guillaume* Herbert, comte de Powis.

XVII. HENRI de Sommerſet, III du nom, marquis & comte de Vigorne, baron Herbert, fait chevalier de la jarretiere le 3 juin 1672, fut créé duc de Beaufort, *voyez* BEAUFORT. Il épouſa *Marie* Capel, veuve de *Henri* Seymour, baron de Beauchamp, & fille d'*Artus* baron Cappel-de-Hadham, dont il eut *Henri*, mort jeune; CHARLES, qui ſuit; *Edouard*, & *Henri*, morts jeunes; *Artus*, né le 29 ſeptembre 1671; *Eliſabeth*, morte jeune; *Marie*, alliée en août 1685 à *Jacques* Butler, duc d'Ormond; & *Henriette-Marie-Anne* de Sommerſet, mariée en 1686 à *Henri-Horace*, baron d'Obrien de Thomond.

XVIII. CHARLES de Sommerſet, baron Herbert, marquis de Vigorne, né en décembre 1660, a épouſé *N.* fille de *Joſias* Chid.

Il y a eu pluſieurs rois & reines d'Angleterre, qui ont été honorés comme ſaints dans cette égliſe avant ſon ſchiſme. S. LUCE roi des Bretons, ſous les empereurs Romains. S. EDOUARD *le Confeſſeur*, roi d'Angleterre. S. ETHELBERT, roi de Kent. S. EDOUARD, *le Martyr*, oncle du confeſſeur, roi d'Angleterre. Sainte AUDRI ou EDISTRUDE, reine de Northumberland. S. OSWALD, auſſi roi de Northumberland & martyr. S. SIGEBERT, ou SIGEBERCHT, roi des Eſtangles ou des Anglois orientaux. S. EDWIN, roi de Northumberland; & S. EDMOND, roi des Eſtangles au IX ſiécle.

Le parlement d'Angleterre ayant appellé à la ſucceſſion de la couronne par acte de 1701, la princeſſe Sophie Palatine, ducheſſe électrice de Hanover, préférablement à tous les autres princes & princeſſes, on a cru devoir inſérer ici tous les prétendans à cette ſucceſſion; les mâles avant les femelles dans la même ligne, ainſi qu'il eſt établi par les loix d'Angleterre.

Toute la ſucceſſion d'Angleterre regardoit les deſcendans du roi JACQUES I. Il laiſſa deux enfans, CHARLES I, & *Eliſabeth*, femme de *Frédéric*, électeur Palatin, roi de Bohême. Charles I fut pere de JACQUES II, & de *Henriette*, épouſe de *Philippe*, duc d'Orléans, qui ont laiſſé poſtérité. *Eliſabeth* fut mere de *Charles-Louis*, électeur Palatin; d'*Edouard*, prince Palatin; & de *Sophie*, princeſſe Palatine, mariée à *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, duc d'Hanover, leſquelles ont fait trois branches, ainſi que nous allons le marquer.

ENFANS DU ROI JACQUES II, PETIT-FILS DE JACQUES I.

1. JACQUES III, prétendant à la couronne d'Angleterre, né en 1688.

2. ANNE, femme du prince *Georges* de Danemarck, reine d'Angleterre, née en 1664, morte le 12 août 1714.

3. LOUISE-MARIE-ELISABETH, princeſſe d'Angleterre, née en 1692, morte le 18 avril 1712, âgée de vingt ans, deux mois & quelques jours.

DESCENDANS DE CHARLES I, FILS DE JACQUES I.

ANNE-MARIE d'Orléans, épouſe de *Victor-Amé* II, duc de Savoye, née en 1669, fille de *Henriette*, princeſſe d'Angleterre, premiere femme de *Philippe* de France, duc d'Orléans, laquelle étoit fille de CHARLES I, roi d'Angleterre.

SES ENFANS.

1. Philippe-Joſeph, prince de Piémont, né en 1699, mort en 1715.

2. Amédée, prince de Piémont, né en 1701.

3. Marie-Adelaïde, épouſe de *Louis* dauphin, morte le 12 février 1712, des droits de laquelle Louis XV roi de France à préſent regnant, eſt héritier.

4. Marie-Louiſe-Gabrielle, épouſe de Philippe V roi d'Eſpagne, née en 1688, morte en 1714, & les princes iſſus d'elle.

POSTÉRITÉ D'ELISABETH D'ANGLETERRE, ÉLECTRICE *Palatine, reine de Bohême, fille de* JACQUES I, *diviſée en trois branches.*

I. BRANCHE.

Enfans de CHARLES-LOUIS, *électeur Palatin, fils de la reine de Bohême.*

ELISABETH-CHARLOTTE princeſſe électorale Palatine, deuxiéme femme de *Philippe* de France duc d'Orléans, née en 1652, fille de *Charles-Louis* électeur Palatin, & petite-fille de la reine de Bohême.

SES ENFANS.

1. PHILIPPE duc d'Orléans, né en 1674, pere de *Louis* duc de Chartres, né en 1703; de *Charlotte-*

Digitized by Google

Aglaé, demoiſelle de Valois, née en 1700, mariée en février 1720, à *François-Marie* d'Eſt, prince héréditaire de Modène : de *Louiſe-Eliſabeth*, demoiſelle de Montpenſier, née en 1709, alliée en 1721 à *Louis-Philippe*, prince des Aſturies : de *Philippine-Eliſabeth*, demoiſelle de Beaujollois, née en 1714 : & de *N.* née en 1716, demoiſelle de Chartres.

2. *Eliſabeth-Charlotte* d'Orléans, née en 1676, mariée en 1698, à *Leopold-Charles* duc de Lorraine, dont ſont iſſus pluſieurs enfans.

II. Branche.

*Enfans d'*Edouard *Prince Palatin, fils de la reine de Bohême.*

Cette branche a fait trois Rameaux.

I. Rameau.

Louis-Othon prince de Salms, né en 1674, fils de *Louiſe-Marie* princeſſe Palatine, laquelle étoit fille aînée du prince *Edouard* Palatin.

Ses Soeurs.

1. *Louiſe*, princeſſe de Salms, née en 1672.
2. *Louiſe-Apollonine*, née en 1677.
3. *Eléonore-Chriſtine*, née en 1678.

II. Rameau.

Anne princeſſe Palatine, épouſe de *Henri-Jules* prince de Condé, & ſeconde fille du prince *Edouard* Palatin, née en 1648.

Ses Enfans.

1. *Louis* duc de Bourbon, né en 1668, pere de *Louis-Henri* duc de Bourbon, né en 1692 : de *Louis-Armand* comte de Charolois, né en 1700 : de *Louis*, comte de Clermont, né en 1709 : & de cinq princeſſes, nées en 1690, 1693, 1695, 1697 & 1703.

2. *Marie-Therèſe* de Bourbon, épouſe de *François-Louis* prince de Conti, née en 1666, mere de *Louis-Armand*, prince de Conti, né en 1695 : de *Marie-Anne* de Bourbon, née en 1689, ducheſſe de Bourbon : & de *Louiſe-Adelaide* de Bourbon, demoiſelle de la Roche-ſur-Yon, née en 1696.

3. *Louiſe-Benedicte* de Bourbon, femme de *Louis* duc du Maine, née en 1676, mere de *Louis-Auguſte* prince de Dombe, née en 1700 : de *Louis-Charles* comte d'Eu, né en 1701 ; & de *Louiſe-Françoiſe*, demoiſelle du Maine, née en 1707.

III. Rameau.

Benedicte-Henriette-Philippe, princeſſe Palatine, veuve de *Jean-Frédéric* de Brunſwick, duc d'Hanover, troiſiéme fille du prince *Edouard* Palatin, née en 1652.

Ses Enfans.

1. *Charlotte-Félicité* de Brunſwick, née en 1671, épouſe de *Renaud* d'Eſt, duc de Modène, mere de *François-Marie*, né en 1698 ; de *Jean-Frédéric*, né en 1700 : d'*Emilie-Joſeph*, né en 1699 : & d'une autre, née en 17....

2. *Guillelmine-Amélie* de Brunſwick, née en 1673, femme de l'empereur *Joſeph*, mere de *Marie-Joſeph*, née en 1699 : & de *Marie-Amelie*, née en 1701.

III. Branche.

Sophie, princeſſe électorale Palatine, fille de la reine de Bohême, veuve d'*Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, évêque d'Oſnabruck, puis duc de Hanover, créé neuviéme électeur, née en 1630, & appellée en 1701 par le parlement d'Angleterre à la ſucceſſion de la couronne après la mort de la reine Anne.

Ses Enfans.

1. Georges-Louis, duc de Brunſwick-Hanover, neuviéme électeur, né en 1660, pere de *Georges-Auguſte*, né en 1683 ; & de *Sophie-Dorothée*, née en 1687, proclamé roi d'Angleterre le 12 août 1714, *ainſi qu'il a été remarqué.*

1. *Maximilien-Guillaume* de Brunſwick, né en 1666.

3. *Chriſtien* de Brunſwick, né en 1671.

4. *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, né en 1674.

5. Frédéric-Guillaume prince électoral de Brandebourg, né en 1688, héritier des droits de ſa mere *Sophie-Charlotte* de Brunſwick, fille de la princeſſe *Sophie*.

Du roi d'Angleterre.

Le revenu certain des rois d'Angleterre étoit autrefois très-grand : ils jouiſſoient en domaines & terres féodales de biens immenſes : mais la plus grande partie de ces domaines ayant été aliénée ou engagée, le parlement jugea à propos de fixer ſon revenu à une certaine ſomme, ce qu'il a accordé à ſes ſucceſſeurs, qui outre ce revenu certain, ont leurs domaines, les dixmes & premiers fruits du clergé, les amendes, les confiſcations, &c. Les rois d'Angleterre prennent le titre de roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France & d'Irlande, défenſeur de la foi. C'eſt le roi Edouard III, qui le premier a pris le titre de roi de France, parce-qu'il prétendoit à ce royaume du chef de ſa mere. Pour le titre de *Défenſeur de la foi*, Léon X le donna à Henri VIII, pour avoir écrit contre Luther, & il fut confirmé à ſes ſucceſſeurs par un acte du parlement. Leurs armes ſont écartelées de cette maniere, au premier quartier ils portent de France, & au dernier d'Angleterre, qui ſont de gueules à trois léopards d'or armés & lampaſſés d'azur, qui ſont originairement les armes de Normandie & de Guienne. Au ſecond quartier d'Ecoſſe, qui ſont d'or au lion de gueules armé & lampaſſé d'azur, enfermé dans un double treſcheur, fleuré & contrefleuré de lys d'or. Au troiſiéme quartier d'Irlande, qui ſont d'azur à la harpe d'or cordée d'argent. La jarretiere ceint les armes, & au-deſſus eſt le timbre : un manteau de drap d'or fourré d'hermine, ayant au-deſſus une couronne impériale, de laquelle ſort un lion couronné. Les ſupports ſont un lion couronné, armé & lampaſſé, & une licorne d'argent, couronnée au collet, & attachée d'une chaîne d'or, l'un & l'autre ſoutenu d'un parterre au-deſſous, où ſont écrits ces mots, *Dieu & mon droit*, que Richard I a employé le premier.

Le couronnement du roi d'Angleterre ſe fait de cette maniere. Il ſe rend ſur les neuf heures du matin au palais de Weſtminſter, & s'aſſit ſur ſon trône, où on lui préſente l'épée d'état, l'épée appellée *Curtana*, ſans pointe, deux autres épées pointues, & les éperons dorés, qu'on poſe enſuite ſur une table : après quoi le doyen & les chanoines de Weſtminſter lui préſentent les *Regalia*, c'eſt-à-dire, les couronnes, les globes, &c. ce qui eſt ſuivi de la marche depuis la grande ſalle de Weſtminſter juſqu'à l'abbaye, en cet ordre. Les tambours & les trompettes, les ſix clercs de la chancellerie, les chapelains, les aldermands de Londres en robes rouges, les maîtres de la chancellerie, le ſolliciteur, & le procureur général, les gentilshommes de la chambre privée, les douze juges du royaume, le clergé de l'égliſe de Weſtminſter & de la chapelle du roi, deux rois d'armes, le garde du ſceau privé, le lord préſident du conſeil, & l'archevêque de Cantorberi, qui eſt ſuivi de deux ſeigneurs en longues robes d'état, leſquels repréſentent les ducs d'Aquitaine & de Normandie. C'eſt après tout cela qu'on voit paroître les ſeigneurs qui portent les *Regalia*, ayant les ſergens d'armes à leurs côtés. Ces *Regalia* ſont portés en cet

Digitized by Google

cet ordre : le bâton de S. Edouard, les éperons, le ſceptre ſurmonté d'une croix, les trois épées. Le roi d'armes marche enſuite au milieu de l'huiſſier de la verge noire, & du lord maire de Londres : il eſt ſuivi du lord chambellan du roi, & celui-ci du ſeigneur qui porte l'épée d'état, lequel a à ſes côtés le grand maréchal & le grand connétable. Enfin après ceux qui portent le ſceptre ſurmonté d'une colombe, le globe & la couronne, (celui-ci eſt pour la cérémonie grand ſénéchal d'Angleterre) vient l'évêque qui doit officier, portant la bible, & ayant à ſes côtés deux autres évêques, dont l'un porte la patene, & l'autre le calice. Le dais ſous lequel le roi marche enſuite, eſt porté par les ſeize barons des cinq ports : il eſt vêtu d'une robe de velours cramoiſi, fourrée d'hermine, & a ſur la tête un bonnet de velours : un évêque eſt à côté de lui, le grand maître des robes, accompagné de quatre ſeigneurs, porte la queue de ſa robe : les gentilshommes penſionnaires marchent à côté du dais, & derriere un gentilhomme de la chambre avec deux valets de chambre ; après quoi vient un des capitaines des gardes du corps, entre le capitaine des halebardiers & celui des gentilshommes penſionnaires, qui ſont ſuivis des halebardiers qui ferment la marche. Le roi étant entré dans l'égliſe, s'aſſit dans un fauteuil ; & après que l'évêque officiant a fait la reconnoiſſance, qui eſt toujours ſuivie d'acclamation, ſa majeſté fait ſes offrandes à l'autel, ſur lequel les *Regalia* ſont mis par les ſeigneurs qui les portoient. Deux évêques chantent les litanies : on dit enſuite l'épître & l'évangile ; & après qu'on a chanté le ſymbole du concile de Nicée, un évêque monte en chaire, & prêche. Le ſermon fini, le roi monte ſur ſon trône, qui eſt ſur un théâtre élevé : on y fait la cérémonie de l'onction, après quoi on lui préſente l'épée & les éperons, on lui met le paſſe au col, & en main le globe, la bague & le ſceptre : quand on lui a mis la couronne ſur la tête, les pairs mettent ſur leurs têtes leurs couronnes, qu'ils avoient tenues juſque-là dans leurs mains. On préſente enſuite la bible au roi, qui après la bénédiction, baiſe les évêques ; & s'aſſeyant auſſitôt ſur ſon trône, reçoit les hommages, premierement des évêques, & enſuite des ſeigneurs temporels, qui le baiſent à la joue gauche. Il va enſuite faire une ſeconde fois ſon offrande à l'autel, y communie, & après les dernieres prieres ſe retire dans la chapelle de S. Edouard, où il prend une autre robe de velours violet : & lorſqu'il eſt de retour au palais, on fait le feſtin royal, où les grands officiers de la couronne ſervent le premier ſervice ſeulement, après quoi les hérauts d'armes proclament ſes titres.

Le pouvoir du roi d'Angleterre étant borné, on ſera ſans doute bien aiſe de trouver ici toute l'étendue de ce pouvoir décrite exactement, parceque par-là on viendra à connoître ce que ce roi a de moins que les autres rois, dont l'autorité eſt plus abſolue. Il peut ſeul, ſans acte du parlement, déclarer la guerre, faire la paix, envoyer & recevoir des ambaſſadeurs, faire des ligues & des traités avec les princes étrangers, donner des commiſſions pour lever des troupes, armer par terre & par mer, forcer les matelots à le ſervir ſur mer quand la néceſſité le requiert, diſpoſer de tous les magaſins, munitions, châteaux, forteresſes, ports, havres, vaiſſeaux de guerre. Il a le pouvoir de regler le métal, le poids, la pureté & la valeur de la monnoie ; & par ſa déclaration il peut donner cours à la monnoie étrangere comme à celle d'Angleterre. Il peut, ſelon ſon bon plaiſir, convoquer, ajourner, proroger, changer & caſſer les parlemens. On ne peut lui demander la raiſon qu'il a de refuſer ſon conſentement aux bils du parlement, qui par ſon refus deviennent inutiles ; & ſi bon lui ſemble, il peut augmenter le nombre des membres du parlement dans les deux chambres, en créant des pairs, ou en accordant le droit d'envoyer au parlement des députés, aux villes & aux bourgs qui ne l'ont pas encore. C'eſt lui ſeul qui a le choix & la nomination de tous les commandans & officiers par terre & par mer : il choiſit & nomme tous les magiſtrats, conſeillers & officiers de l'état : il nomme à tous les évêchés & à toutes les dignités eccléſiaſtiques : il confére tous les honneurs de la haute & de la baſſe nobleſſe : & il a ſeul le pouvoir d'accorder des récompenſes, & d'ordonner des châtimens. Il peut, par ſes lettres patentes, ériger de nouveaux comtés ou shires, des univerſités, villes, bourgs, colléges, hôpitaux, écoles, foires, marchés, cours de juſtice, forêts, chaſſes & garennes franches. Il a le pouvoir d'affranchir un étranger, & de le faire *Frée-Denizen* : ce qui le rend capable d'acquerir des maiſons & des terres, & de poſſeder de certaines charges. Il a auſſi le droit d'accorder des lettres de repréſailles, des ſauf-conduits, &c. & encore celui d'acheter préférablement à tout autre toutes ſortes de proviſions dans le voiſinage de la cour, & de prendre les chevaux, chariots, barques & navires pour ſon uſage à un prix raiſonnable. Les dettes dues au roi ſont payées les premieres, en cas d'exécution & d'adminiſtration ; & lorſqu'il eſt ſatisfait, il peut protéger le débiteur, & empêcher que les créanciers ne le faſſent priſonnier : il peut ſaiſir toute la ferme entre les mains du fermier, quoiqu'il n'en afferme qu'une partie, & il eſt en droit de demander aux héritiers le payement des dettes de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'y ſoient pas ſpécifiquement obligés. Il n'appartient qu'à lui ſeul de faire publier des proclamations, ſi ce n'eſt pour fixer le prix de la viande, du poiſſon, du pain, du vin, &c. ce qui appartient au parlement par conceſſion de Charles II. Lui ſeul peut protéger ceux qui ſont à ſon ſervice, & faire ſurſeoir les pourſuites contr'eux : le droit de poſſeſſion eſt de nulle valeur contre lui : tous ceux qui lui ſont comptables de quelques deniers, ſont reſponſables en leurs perſonnes, terres & biens : ce qui s'étend juſqu'à leurs héritiers, exécuteurs & adminiſtrateurs, ſans exception de temps. Dans toutes les cauſes où il eſt partie, ſes officiers pour priſe de corps ou arrêt, peuvent entrer dans la maiſon & la forcer. Tous ſes officiers ſont exempts des emplois publics qui requierent un ſervice perſonnel. Il peut demander à ſes ſujets une ſomme raiſonnable d'argent pour faire ſon fils aîné chevalier à l'âge de quinze ans : & pour marier ſa fille aînée à l'âge de ſept ans : cette ſomme eſt de vingt ſchellings pour chaque fief de chevalier, & la même pour la valeur de vingt livres ſterlins de rente en fonds d'autres terres. S'il eſt fait priſonnier, ſes ſujets ſont obligés à payer ſa rançon. Outre toutes ces prérogatives, le roi d'Angleterre en a encore d'autres conſidérables : c'eſt lui qui a la garde noble des perſonnes & des biens de ceux qui ne peuvent ſe gouverner eux-mêmes ; des mineurs, dont les peres tenoient leurs terres du roi *in capite*, ou en ſervice de chevalier, des inſenſés, des furieux, &c. Tous les biens par faute d'héritiers, ou par forfait, retournent à lui : tous les bénéfices, faute de préſentation à un certain temps limité, appartiennent au roi : tous les tréſors trouvés, comme l'or & l'argent monnoyé, or en barre, la vaiſſelle d'argent, & le billon trouvé, les biens abandonnés, les débris des vaiſſeaux, les terres d'où la mer eſt retirée, les biens des étrangers qui meurent ſans être naturaliſés, & en un mot toutes choſes dont perſonne ne réclame la propriété, lui appartiennent encore : & il en eſt de même des mines d'or & d'argent, en quelque lieu qu'elles ſoient découvertes : des poiſſons royaux, comme baleines, eſturgeons, dauphins, &c. & des cygnes qui ne ſont point marqués. Il eſt encore en ſon pouvoir de diſpenſer de quelques actes du parlement & des loix générales, dans les choſes ſeulement qui le regardent ; de modérer la rigueur des loix, ſelon l'é-

Digitized by Google

quité ; d'accorder des priviléges particuliers à ſes ſujets ; de pardonner à un homme condamné par la loi, de faire déterminer les ſtatuts douteux par ſes juges, & dans les choſes qui ne ſont point déterminées par les loix, de les déterminer & de paſſer ſentence. Pour ce qui regarde le pouvoir du roi dans l'égliſe, tout le monde ſait qu'il a été augmenté extraordinairement depuis que l'Angleterre s'eſt ſéparée de l'égliſe romaine. C'eſt le roi qui eſt le patron de tous les évêchés : on n'élit un évêque que par ſon *congé d'élire*, & on n'élit que celui qu'il a nommé : l'évêque élu ne peut être conſacré, ni prendre poſſeſſion, que par un ordre écrit de ſa part. Il a le pouvoir de convoquer un concile national & provincial : & du conſentement de ce concile, il peut faire des canons, ordonnances, conſtitutions : introduire dans ſon égliſe les cérémonies qu'il juge néceſſaires : y déclarer quelle doctrine il faut enſeigner & profeſſer conformément aux loix du royaume : ordonner des peines contre ceux qui ſuivent une autre doctrine, &c. Le roi a encore le pouvoir non-ſeulement d'unir, confirmer, étendre & reſtreindre les limites d'un diocèſe ; mais par ſes lettres patentes il peut ériger de nouveaux évêchés, comme Henri VIII en érigea ſix en même temps : on lui a même attribué le pouvoir d'ériger des patriarchats & des archevêchés. Il peut pardonner à ceux qui ont violé les loix eccléſiaſtiques ; abroger celles qui lui paroiſſent inutiles ; permettre à un bâtard d'être ordonné prêtre ; à un prêtre de poſſéder deux bénéfices, ou de ſuccéder à ſon pere dans ſon bénéfice ; à un évêque de poſſéder un évêché vacant, ou autre bénéfice en commande : en un mot, il réunit en ſa perſonne tout le pouvoir qu'ont le pape & le roi ſur les choſes eccléſiaſtiques dans un état catholique, avec quelques avantages de plus.

Le roi d'Angleterre a droit à la couronne par droit d'héritage : ſuivant les coutumes du pays, c'eſt le plus proche parent du dernier roi qui doit lui ſuccéder, & il eſt roi ſans aucune proclamation, couronnement ou conſentement des pairs & du peuple. Elle deſcend du pere au fils, & à ſes héritiers mâles ; faute d'hoirs mâles, à la fille aînée & à ſes héritiers ; faute de filles, à ſon frere & à ſes héritiers, & faute de frere, à ſa ſœur & à ſes héritiers. Mais depuis l'évaſion de Jacques II en 1688, on a fait une loi, qui, excluant de la couronne tout prince attaché à la communion de l'égliſe romaine, l'a donnée en 1714, au prince que ſa naiſſance en éloignoit le plus. Par la mort du roi, tout meurt à la cour, tous les officiers, & même les juges & juſticiers du royaume ne ſont plus rien. Le roi eſt mineur par la loi juſqu'à l'âge de douze ans ; & juſqu'à ce qu'il ait atteint cet âge-là, le royaume eſt gouverné par un régent, protecteur ou gardien, nommé par ſon prédéceſſeur, ou à ſon défaut par les trois états du royaume aſſemblés au nom & par l'autorité du roi mineur. Mais tout ce qui a été ordonné au parlement durant la minorité du roi, peut être révoqué & annulé par ſes lettres patentes, ſous le grand ſceau, lorſqu'il eſt parvenu à l'âge de vingt-quatre ans, ſuivant une loi établie par Henri VIII. Il y a eu d'autres régens en Angleterre, lorſque les rois en ſortoient pour quelque expédition. C'étoient les rois mêmes qui les établiſſoient par une commiſſion ſcellée du grand ſceau, qui regloient leurs qualités & leur pouvoir : on les appelloit ordinairement Gardiens, & quelquefois Protecteurs du royaume, & leur pouvoir étoit ordinairement égal à celui du roi. On remarque que ce titre étoit donné aſſez ſouvent à un évêque ſeul ; d'autres fois pluſieurs évêques étoient dépoſitaires de l'autorité royale : on les préféroit aux ſeigneurs, parcequ'il y avoit moins à craindre de leur part.

Après avoir parlé avec quelque étendue de la perſonne du roi, il eſt naturel de dire un mot de la reine & de la famille royale. La reine, quoique née en pays étranger, peut acquérir des terres en fief ſimple pour elle-même : elle a le pouvoir de donner, de contracter, & de plaider comme ſi elle étoit veuve : elle peut recevoir par donation du roi ſon mari : elle peut auſſi de ſon chef préſenter aux bénéfices ; & ſi elle en eſt empêchée par la préſentation d'un autre, cela ne la prive pas de ſon droit, non plus que le roi. Il y avoit autrefois un revenu appellé l'*or de la reine*, qui conſiſtoit au dixiéme de tout ce que le roi recevoit des pardons, dons, préſens, &c. mais cela ne ſubſiſte plus. Elle a ſa cour à part, ſes cours de juſtice, ſes officiers, &c. C'eſt un crime de haute trahiſon que d'attenter à ſa vie, ou à ſa pudicité. Enfin, on lui rend les mêmes honneurs qu'au roi, après la mort de qui elle les conſerve, quand même elle ſe remarieroit à un ſimple écuyer, comme fit la reine Catherine, veuve de Henri V ; ou hors du royaume, comme Iſabelle, qui s'étant remariée à Hugues comte de la Marche, après la mort de Jean *ſans-terre*, conſerva le titre de reine. Si elle eſt reine héréditaire d'Angleterre, ſa condition eſt encore plus relevée, puiſqu'elle n'eſt point ſujete de ſon mari, mais au contraire ſa ſouveraine, lorſqu'il n'eſt pas appellé lui-même à la royauté, comme Guillaume prince d'Orange le fut. Les fils & les filles du roi, ou de la reine, ſi c'eſt elle qui porte la couronne, ſont appellés enfans d'Angleterre : le fils aîné eſt duc de Cornouaille né ; & à l'égard de ce duché, il eſt préſumé majeur dès le moment de ſa naiſſance, pour en réclamer les droits & titres ; mais les terres & les domaines de ce duché ſont aliénés, & il n'en reſte au prince que les mines d'étain. Il eſt créé enſuite prince de Galles par des lettres patentes, qui lui donnent droit de tenir cette principauté pour lui & pour ſes hoirs rois d'Angleterre. La cérémonie de l'inveſtiture ſe fait en lui mettant ſur la tête une couronne ducale, à la main une verge d'or, & un anneau d'or au doigt : ſa couronne eſt compoſée de croix & de fleurs de lys, fermée d'une arche ſeulement, & au milieu une boule avec une croix. On lui donne encore par des lettres patentes les comtés de Cheſter & de Flint, & à ces titres il joint celui de duc d'Aquitaine. Comme fils aîné du roi d'Ecoſſe, il eſt duc de Rothſai, & grand ſénéchal du royaume. Ses armes ſont les mêmes que celles d'Angleterre, avec cette différence, qu'au chef on ajoute un lambel à trois pointes, chargé de neuf tourteaux : le timbre eſt embelli de trois plumes d'autruche, avec ces mots *ich dien*, qui ſignifient *je ſers*. C'étoit la deviſe de Jean roi de Bohême, qui combattoit en 1346, pour les François, à la bataille de Creci, où il fut tué. Edouard prince de Galles, fils du roi Edouard III, qui eut le principal honneur de la victoire, en retint cette deviſe, que ſes ſucceſſeurs ont conſervée. Les autres enfans légitimes du roi ſont faits ducs ou comtes, & non pas nés. Ils n'ont aucun apanage certain ; mais d'ailleurs ils ſont conſeillers d'état nés, & ils portent des couronnes compoſées de croix & de fleurs de lys : on leur donne le titre d'alteſſe royale. Tous les ſujets du roi ſe tiennent découverts en leur préſence, & hors de la vue du roi, on leur ſert à boire à genoux. Enfin, les filles du roi ont le titre de princeſſes, & tous ceux qui ſont du ſang royal ont le pas au-deſſus de tous les autres ſujets.

Religion d'Angleterre.

La religion des anciens Bretons avant la naiſſance de J. C. étoit preſque la même que celle des Gaulois. Ils adoroient pourtant quelques divinités particulieres. Tacite, Céſar, Dion, & quelques autres, les accuſent d'avoir eu un grand attachement pour la magie. La tradition des Anglois eſt qu'ils ont reçu la foi par Joſeph d'Arimathée ; mais il ſeroit aſſez difficile d'en donner la moindre preuve. Ils diſent encore que Lucius, qui vivoit dans le II ſiécle, envoya demander au pape Eleuthere des miſſionaires, pour achever d'inſ-

Digitized by Google

truire ſes ſujets dans la connoiſſance de l'évangile ; que ce pape lui en envoya, & que Lucius fut baptiſé avec pluſieurs de ſes Bretons. Au moins Tertullien, qui vivoit dans le même temps, témoigne que la Grande Bretagne, qui étoit inacceſſible aux Romains, étoit ſoumiſe à Jeſus-Chriſt, *Et Britannorum inacceſſa Romanis loca, Chriſto verò ſubdita.* Ce qu'on doit pourtant plus particulierement entendre des iſles Hébrides, ou de cette partie ſeptentrionale de la Grande Bretagne, qui n'étoit pas ſoumiſe aux Romains. S. Athanaſe fait mention des évêques de la Grande Bretagne, qui aſſiſterent au concile de Sardique ; & Reſtitut, prélat du même pays, ſouſcrivit au premier concile d'Arles, tenu vers l'an 314. Dans le ſiécle ſuivant, les diſciples de Pélage, qui étoit Anglois, répandirent le poiſon de ſes erreurs dans la Grande Bretagne, où S. Germain d'Auxerre, & S. Loup de Troyes, allerent les combattre avec un très-grand ſuccès. Mais les Saxons qui étoient païens, s'étant établis en Angleterre, & ayant chaſſé les Bretons, y firent recevoir leurs ſuperſtitions. Ils en furent retirés par les prieres & par le zéle d'une princeſſe de la maiſon de France, nommée *Berthe*, que quelques auteurs nomment *Adelberge*, fille de Charibert roi de France, & d'Ingoberge. Elle fut mariée à Ethelbert roi de Kent ; & ce prince qu'elle avoit prévenu ſur les vérités de la foi, écouta avec plaiſir le moine Auguſtin, que le pape S. Grégoire *le Grand* lui envoya en 596. Quelque temps après il reçut le baptême avec dix mille de ſes ſujets, convertis par les prédications du même Auguſtin, qu'on a nommé l'*Apôtre d'Angleterre*, & qui y fut évêque. Depuis, les Anglois avoient été très-ſoumis à l'égliſe, & la religion avoit toujours fleuri dans leur iſle. Les rois même faiſoient ſouvent des voyages à Rome, pour y honorer les reliques des apôtres S. Pierre & S. Paul : & leurs états étoient ſi parfaitement ſoumis au ſaint-ſiége, qu'on lui payoit une eſpéce de tribut annuel, nommé *le denier de S. Pierre.* On croit que ce fut le roi Egbert qui s'engagea à ce tribut de piété : mais il eſt plus probable que ce fut Inas roi de Weſt-Sex, qui vivoit vers l'an 720. Quoi qu'il en ſoit, les Anglois avoient eu un extrême ſoin d'éloigner les hérétiques de leur iſle, où ils n'en ſouffroient aucun. Ceux qui étoient paſſés d'Allemagne ſous le regne de Henri II, vers l'an 1160, y furent marqués d'un fer rouge au milieu du front. Les Vaudois, & les diſciples de Wiclef, n'y furent pas traités avec moins de ſévérité. La religion catholique s'y étoit conſervée durant pluſieurs ſiécles, lorſque l'héréſie y entra malheureuſement, ſous le regne de Henri VIII. Ce prince, qui l'avoit combattue par ſes écrits, qui lui avoient acquis le titre de *Défenſeur de la Foi*, voulut épouſer Anne de Boulen, dont il étoit éperdument amoureux, & répudier Catherine d'Aragon ſa femme légitime. Le pape Clément VII lui en refuſa la diſpenſe : & ayant ſu qu'il avoit fait diſſoudre ſon mariage, il prononça une ſentence d'excommunication contre Henri, qu'il différa de publier, à la priere de François I, roi de France. Ce monarque ayant vu le pape à Marſeille, & en ayant obtenu un délai, dépêcha ſur l'heure Jean du Bellai évêque de Paris, vers le roi d'Angleterre, pour l'exhorter à ne ſe point ſéparer de la communion de l'égliſe romaine. Henri le lui promit, pourvû que le pape différât de publier l'excommunication : & du Bellai courut en poſte à Rome porter cette heureuſe nouvelle, & demander du temps, eſpérant faire revenir Henri VIII, & l'engager à ne point faire de rupture avec la cour de Rome. Mais les partiſans de l'empereur Charles V, firent preſcrire un eſpace trop court : & le jour fixé étant expiré, avant que le courier d'Angleterre fût arrivé à Rome, ils eurent aſſez de crédit, pour faire prononcer la ſentence d'excommunication, & la faire afficher dans les places accoutumées. Le courier d'Angleterre arriva deux jours après, apportant un pouvoir très-ample, par lequel le roi ſe ſoumettoit au jugement du ſaint-ſiége : mais ce fut trop tard. Le pape reconnut la faute qu'il avoit faite, & ce que coûteroit à la religion la complaiſance qu'il avoit eue pour les Eſpagnols. En effet, elle cauſa le ſchiſme qui a retranché l'Angleterre de l'égliſe. Car Henri irrité de ce qu'on l'avoit ſi peu conſidéré à Rome, réſolut de ſe ſouſtraire entierement de l'obéiſſance du pape, ſe déclara chef de l'égliſe anglicane, & perſécuta tous ceux qui s'oppoſerent à ſon changement. Ce fut en 1534 ; il confiſqua les biens des monaſtères, & ruina près de dix mille égliſes. Elizabeth étant montée ſur le trône après ſa ſœur Marie, abolit entierement la meſſe en Angleterre : & dès le lendemain de la fête de S. Jean-Baptiſte, on y vit ceſſer le ſervice divin à la maniere de l'égliſe romaine, en 1559. Les Calviniſtes y ont depuis beaucoup d'autorité. On y ſouffre auſſi des Luthériens, des Zuingliens, des Anabaptiſtes, des Quakers ou Trembleurs qui affectent un certain tremblement de corps, lorſqu'ils prient ou qu'ils prophétiſent : des Browniſtes, qui ſont les ſectateurs d'un certain Brown, docteur dans le comté de Northampton ; des Indépendans, des Presbytériens, que l'on appelle auſſi *Puritains*, &c. Ces derniers, qui rejettent le gouvernement épiſcopal, & la liturgie reçue, cauſerent les troubles arrivés ſous le regne de Charles I, après le convenant fait l'an 1644 en Ecoſſe. C'étoit une ſorte de confédération pour chaſſer les évêques, ſans vouloir ſe ſoumettre à une déclaration, par laquelle le roi ordonnoit que les égliſes d'Angleterre & d'Ecoſſe obſerveroient les mêmes cérémonies : ce qui s'appelloit *la conformité.* Le parlement, qui étoit alors compoſé de Puritains, s'éleva contre Charles I, & le fit mourir. La premiere action que fit Charles II ſon fils après ſon rétabliſſement, fut de rétablir les évêques dans leurs diocèſes, & d'en remettre où il en manquoit. La doctrine de foi des Anglois eſt contenue en 39 articles, & en ce qu'ils appellent *le livre des Homelies.* Ils ont auſſi leur liturgie particuliere, & le livre qu'ils nomment *des canons.* C'eſt le roi Edouard VI qui leur a donné leur liturgie, & le cérémonial de l'ordination des évêques, qui ne conſiſte que dans l'impoſition des mains, accompagnée de ces paroles, *Recevez le S. Eſprit.* Les doutes qu'on forma très-juſtement ſur la validité de pareilles ordinations, donnerent occaſion à un arrêt du parlement de l'an 1559, qui les déclara valides, & autoriſa en même temps la liturgie. Quoique le roi ſoit chef de l'égliſe anglicane, comme on a dit ci-deſſus, tous les rois qui ont régné depuis Henri VIII, n'ont pas cru devoir ſe conformer à la doctrine la plus commune dans leur état. Jacques II étoit de la religion catholique romaine. Guillaume III étoit de la religion prétendue réformée, établie en Hollande. La reine Anne faiſoit profeſſion de la religion anglicane, & George-Auguſte duc d'Hanover, à préſent régnant, eſt de la religion proteſtante.

Conciles d'Angleterre.

Nous parlerons ici en général de quelques conciles tenus en Angleterre, parcequ'on ignore le lieu auquel ils ont été aſſemblés. S. Germain d'*Auxerre*, que l'égliſe de France y avoit envoyé pour la ſeconde fois, non avec S. Loup de Troyes qui l'avoit accompagné la premiere fois, mais avec S. Sévére de Tréves, pour s'oppoſer aux erreurs de Pélage, aſſembla en 446 ou 447, un concile dont le vénérable Bede a fait mention. On croit pourtant qu'il fut tenu à S. Alban, ou Verulam. En 512, S. Dubrice fut élu dans un concile archevêque de Caërleon. Les Pélagiens qui avoient renouvellé leurs erreurs, & qui les répandoient en Angleterre, furent tous condamnés dans un ſynode tenu en 519. Depuis, le moine Auguſtin aſſembla vers l'an 604, un concile dont le vénérable Bede parle

auſſi. On y finit un ſchiſme qui s'étoit introduit dans l'iſle, pour la célébration de la fête de Pâque. Théodore de *Cantorberi* tint en 672 un concile pour l'union de l'égliſe; & un autre en 679 ou 680, contre les Monothelites. On croit qu'ils furent aſſemblés à Hereford. En 701, 705 & 707, les prélats s'aſſemblerent en ſynode pour les affaires de l'égliſe anglicane. Dans un autre, que le roi Inas fit tenir vers l'an 712, ſous le pontificat du pape Conſtantin, on parla des mariages d'entre les Bretons, les Saxons & les Ecoſſois. Tous les grands du royaume & les perſonnes de mérite y furent appellés. Vers l'an 890 ou 894, Pleimond de *Cantorberi* célébra un concile pour la diſcipline. Le roi Edouard publia l'an 906, de belles loix ſur la diſcipline eccléſiaſtique. Son ſucceſſeur Ethelſtan n'eut pas moins de zéle que lui, auſſi-bien que le roi Edmond, qui ſuccéda à Ethelſtan; celui-ci tint une aſſemblée de prélats & de ſeigneurs l'an 944, ſous Wulſtan archevêque d'Yorck, & Odon archevêque de Cantorberi, où l'on fit encore beaucoup de loix pour le maintien de la diſcipline. Le malheur des temps y apporta beaucoup de relâchement, juſque-là que les clercs s'y marioient, au grand ſcandale de l'égliſe. S. Dunſtan, pour y apporter remede, tint un concile général l'an 973, où cette coutume fut condamnée. Les clercs en furent fort mécontens, & porterent leurs plaintes au roi Edgard, dans une aſſemblée tenue à Wincheſter l'an 975. Ce prince en fut ébranlé; & comme on alloit réſoudre le rétabliſſement de ceux que l'on avoit dépoſés pour leurs déreglemens, on dit qu'on entendit une voix, comme venant du crucifix, qui prononça ces paroles: *Il n'en ſera rien, vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer votre jugement.* Vers l'an 1010, le roi Ethelrede aſſembla un concile à Aenham, dans lequel on fit pluſieurs réglemens touchant les mœurs & la diſcipline de l'égliſe: Elfegue archevêque de Cantorberi, & Ethelrede archevêque d'Yorck, y aſſiſterent. Le même roi publia des loix ſur le même ſujet en 1012, auſſi-bien que le roi Canut en 1032. En 1075, on tint un concile à Londres, où l'on regla le rang des évêques & archevêques du pays, & le premier pas fut donné à l'archevêque de Cantorberi. Lanfranc, qui en étoit archevêque, fit tenir un autre concile à Wincheſter l'an 1076, où il fit publier pluſieurs canons. Il en tint encore d'autres, dont les canons ne ſont point venus juſqu'à nous. S. Anſelme préſida à un concile aſſemblé en 1095, ſur l'élection du pape Urbain II. Et environ l'an 1188, on fit auſſi des aſſemblées pour l'expédition de la terre-ſainte, après la priſe de Jéruſalem par Saladin. Nous marquons les autres conciles d'Angleterre, en parlant des villes où ils ont été aſſemblés.

Etat eccléſiaſtique.

Le clergé eſt compoſé d'archevêques, d'évêques, de doyens, d'archidiacres, & de recteurs ou paſteurs de paroiſſes. Suivant l'ordonnance du parlement, faite ſous le regne de Henri VIII, les archevêques & les évêques pouvoient établir des ſuffragans ou coévêques, pour exercer la juriſdiction & l'autorité qui leur étoit commiſe. Ces ſuffragans avoient le titre & la dignité d'évêques, & étoient conſacrés par l'archevêque de la province, comme les autres évêques; mais ils n'étoient que ſubſidiaires, & comme vicaires généraux, & exerçoient leur juriſdiction dans les villes qui ſuivent;

A Douvre, pour l'archevêché de Cantorberi.
A Hull, pour l'archevêché d'Yorck.
A Colcheſter, pour l'évêché de Londres.
A Berwick, pour le diocèſe de Durham.
A Guilford, Southampton, & Wigt, pour le diocèſe de Wincheſter.
A Bedford, Leiceſter, Grantham, & Huntington, pour celui de Lincoln.
A Thetford, & Ipſwich, pour celui de Norwich.
A Schaftsburi, Melton, & Marleborough, pour le diocèſe de Salisburi.
A Tauton, pour Bath & Wels.
A Bridgenorth, pour Hereford.
A Shrewsburi, pour Conventri & Liechfield.
A Cambridge, pour Eli.
A S. Germain, pour Exceſter.
A Perith, pour Carliſe.

C'étoit là les ſeuls ſiéges des évêques ſuffragans; & de vingt-ſix archevêchés & évêchés, il n'y avoit que ces quatorze qui en puſſent avoir. En l'abſence des évêques, ceux-ci rempliſſoient ordinairement leurs places; & dans les aſſemblées publiques, ils avoient ſéance immédiatement après les pairs ſéculiers du royaume. Il n'y a point aujourd'hui de ſuffragans en Angleterre. Les archevêques ſont ceux de Cantorberi & d'Yorck. Les évêques, ceux de Londres, de Durham & de Wincheſter, qui ont leur ſéance dans le collége de évêques, ſuivant l'ordre que nous venons de marquer. Les autres qui ſont ceux de Bath & de Wels, de Briſtol, de Chiceſter, &c. au nombre de vingt-un, prennent rang ſelon l'ordre d'ancienneté de leur ordination.

L'archevêque de Cantorberi eſt le primat & le premier métropolitain d'Angleterre: car il a même quelque autorité ſur l'archevêque d'Yorck, qu'il peut citer à un ſynode national. Autrefois ſa primatie s'étendoit ſur l'Irlande, qui n'a point eu d'autre archevêque juſqu'en 1152. Il eſt le premier pair d'Angleterre, & précéde après la famille royale, tous les ducs & les grands officiers de la couronne. C'eſt à lui à couronner le roi; & quelque part que la cour ſe trouve, le roi & la reine ſont réputés ſes paroiſſiens. Ses autres prérogatives méritent bien d'être remarquées ici. En quelque lieu que ſes poſſeſſions ſe trouvent, elles ſont exemptes de la juriſdiction de l'ordinaire, & réputées du diocèſe de Cantorberi. Il eſt aſſis ſur un trône, quand il reçoit l'inveſtiture de ſon archevêché. Il a le pouvoir d'approuver les teſtamens, & d'octroyer des lettres d'adminiſtration, lorſque quelqu'un a laiſſé la valeur de cinq livres ſterlin, & au-deſſus hors du diocèſe où il eſt décédé, ou bien la valeur de dix livres ſterlin dans le diocèſe de Londres. Il a encore le pouvoir d'en faire pour ceux qui meurent ſans en avoir fait dans ſa province, & de diſtribuer leurs biens aux parens, ou de les employer à des uſages pieux, comme il le juge à propos. Enfin il a l'autorité de donner des permiſſions & des diſpenſes dans tous les cas qui étoient réſervés au ſaint-ſiége.

L'archevêque d'Yorck a eu autrefois tous les évêchés d'Ecoſſe ſous ſa métropole, juſque vers 1471 ou 1472, que le pape Sixte IV fit l'évêque de S. André, archevêque & métropolitain de toute l'Ecoſſe. Il prend auſſi la qualité de métropolitain d'Angleterre, & a la préſéance devant tous les ducs qui ne ſont pas du ſang royal, & devant tous les grands officiers de l'état, à la réſerve du grand chancelier. C'eſt lui qui couronne la reine, & il eſt ſon chapelain perpétuel. Il a les honneurs, droits, & autorité de comte palatin dans le territoire de Hezam, province de Northumberland, & il jouit des mêmes priviléges dans ſa province, que celui de Cantorberi dans la ſienne.

Après ces deux archevêques, les évêques ſont les premiers de l'égliſe anglicane. Ils ſont tous barons & pairs du royaume en trois manieres; barons féodaux, à cauſe des terres & baronies annexées à leurs évêchés; barons par lettres circulaires du roi à eux adreſſées pour ſe trouver au parlement, & outre cela créés barons par des lettres patentes du roi, qu'ils préſentent à l'archevêque. Quand ils ſont conſacrés, ils ont ſéance avant tous les barons ſéculiers, & après les Vicomtes. On leur donne le titre de *lords* ou *ſeigneurs*.

Digitized by Google

L'évêque de Londres précéde tous les évêques d'Angleterre, & eſt le premier baron du royaume, au lieu du grand prieur de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui l'étoit autrefois.

L'évêque de Durham dans la province d'Yorck, qui a le ſecond rang, eſt comte palatin depuis pluſieurs ſiécles. C'eſt pourquoi les armes de cet évêché ſont un chevalier armé, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre une égliſe.

L'évêque de Wincheſter, qui a le troiſiéme rang entre les évêques, étoit anciennement comte de Sourhampton, & il conſervoit encore ce titre ſous le regne de Henri VIII; mais depuis on a diſpoſé autrement de ce comté.

Quant aux autres évêques, ils prennent ſéance, comme on l'a dit, ſelon le temps de leur promotion: mais ſi quelqu'un d'eux eſt ſecrétaire du roi, il a droit de tenir le quatriéme rang.

Il y a vingt-ſix doyennés, dont le roi Henri VIII en inſtitua treize dans les grandes égliſes, après en avoir chaſſé les catholiques. On compte ſoixante archidiaconés, & cinq cens quarante-quatre dignités & prébendes. Auſſitôt qu'un évêque eſt mort, le doyen & le chapitre de la cathédrale en donnent avis au roi, & lui demande la permiſſion d'en élire un autre: le roi à leur requête envoie au doyen le *congé d'élire*, & le chapitre aſſemblé, élit ou plutôt nomme la perſonne recommandée par le roi, ou repréſente humblement à ſa majeſté, pourquoi il ne peut l'élire. On avertit enſuite l'évêque élu, qui doit refuſer deux fois l'honneur qu'on lui fait; s'il le refuſoit une troiſiéme fois, on le feroit ſavoir au roi, qui en recommanderoit un autre. L'élection étant faite, on en donne avis au roi & à l'archevêque: le roi y donne auſſitôt ſon conſentement ſous le grand ſceau, qu'on montre à l'archevêque, avec un ordre de confirmer & de conſacrer l'évêque élu, à quoi l'archevêque ſouſcrit, & donne commiſſion ſous ſon ſceau archiépiſcopal à ſon grand vicaire, de faire tout ce qui eſt requis pour cela. Après toutes ces démarches du chapitre & de l'archevêque, qui ne ſont, comme on voit, que de pure cérémonie, le grand vicaire de l'archevêque fait publier que tous ceux qui s'oppoſent à l'élection, comparoiſſent dans un certain temps au lieu deſtiné, pour recevoir leurs oppoſitions: il ſe rend lui-même dans ce lieu, jette les yeux ſur le conſentement du roi, produit par le procureur du doyen & du chapitre, & appelle par trois fois les oppoſans, qui ne comparoiſſant pas ſont accuſés de contumace: quelques procédures ſuivent cette accuſation, & après que les oppoſans ont été cités trois fois, l'élu prête le ſerment de ſuprématie, & deux autres ſermens; l'un qu'il n'eſt coupable de ſimonie, ni directement, ni indirectement; l'autre, qu'il ſe conformera avec ſoumiſſion aux loix canoniques. Après ces ſermens l'évêque jouit de tous les droits qu'on a déja marqués, & de ceux qu'on marquera par la ſuite. On le ſacre enſuite ſelon le mandat du roi, & cela ſe fait par l'archevêque, aſſiſté de deux autres évêques; mais des anciennes cérémonies conſacrées par l'uſage, & qui s'obſervent inviolablement dans l'égliſe romaine, l'égliſe anglicane n'a conſervé que l'impoſition des mains, avec ces paroles, *Recevez le S. Eſprit*: tout le reſte a été changé, tronqué, défiguré: l'impoſition du livre des évangiles ſur la tête & ſur les épaules, en eſt bannie, & on ne leur donne ni la croſſe, ni l'anneau, ni les autres ſymboles de la dignité paſtorale, le parlement d'Angleterre ayant introduit de nouveaux uſages par ſon acte de la troiſiéme année du regne d'Edouard VI. Lorſque la conſécration eſt faite, l'archevêque envoie un mandat à l'archidiacre de la province, pour inſtaller l'évêque, qui auſſitôt après eſt préſenté au roi pour lui faire l'hommage de baron, & s'accorde pour la régale de ſon évêché, qu'il promet de payer dans un an ou deux, ſelon qu'il plaît au roi. Dans toutes les cathédrales, il y a un doyen & des chanoines, que l'évêque ſomme de l'aſſiſter dans les ordinations, ſuſpenſions, condamnations d'hérétiques, excommunications, & autres affaires de conſéquence. Les doyens d'ancienne fondation ſont élus de la même maniere que les évêques, par un *congé d'élire*, que le roi donne au chapitre: les autres qui ſont au nombre de treize, & qui furent créés par Henri VIII, après qu'il eut ſupprimé les abbayes & prieurés, ſont inſtallés en vertu des patentes du roi. Il y a auſſi ſoixante archidiacres, dont l'office eſt de faire la viſite dans leurs archidiaconé deux fois en trois ans, & de rendre compte à l'évêque de ce qui leur paroît mériter ſon attention; & au-deſſous d'eux des doyens ruraux ou archiprêtres, qui convoquent le clergé du diocèſe, & lui font ſavoir les ordres de l'évêque. Enfin il y a dans le gouvernement eccléſiaſtique des économes, & de ceux qu'on appelle *Teſtes ſynodales*. Les premiers ſont au nombre de deux dans chaque égliſe; l'un eſt nommé par le miniſtre, l'autre par les paroiſſiens, & leur office eſt d'avoir ſoin de l'ornement de l'égliſe: les ſeconds ne ſont établis que dans les grandes paroiſſes: ils aſſiſtent les économes, & s'informent de ceux qui menent une vie ſcandaleuſe, pour les dénoncer à l'évêque ou à l'archidiacre dans le temps de leurs viſites.

C'eſt ici le lieu de parler des priviléges des évêques & du clergé. Les évêques ont entr'autres celui de donner ſentence en leurs cours ſans collegues ou aſſeſſeurs: ils font expédier leurs lettres & leurs ordres en leur propre nom: & ils peuvent comme le roi déleguer leur autorité à un autre. On ne peut les accuſer d'aucun crime devant un juge ſéculier, & ils doivent être jugés par leurs pairs: enfin leur certificat dans les procès intentés contre la bâtardiſe, eſt une preuve déciſive, & il en étoit de même à la fin du XVII ſiécle du certificat qu'ils donnoient contre un homme accuſé d'héréſie; mais le parlement a ordonné qu'on n'y auroit plus le même égard. Quant aux autres eccléſiaſtiques, le plus conſidérable de leurs priviléges conſiſte, en ce qu'ils ne ſont obligés à aucune fonction perſonnelle pour le ſervice de l'état, & que tout laïc qui eſt en quelque emploi, en eſt exempt dès qu'il prend les ordres ſacrés. Outre les évêques il y avoit anciennement pluſieurs abbés, prieurs, archidiacres, doyens, qui à raiſon de leurs *tenures* devoient être appellés au parlement: & le roi mandoit auſſi tant aux évêques qu'aux archidiacres, & aux doyens qui jouiſſoient de ce droit, de faire élire dans chaque doyenné ou archidiaconé deux procureurs du clergé, pour le repréſenter au parlement; mais cet uſage eſt aboli depuis pluſieurs ſiécles. Le revenu du clergé eſt fort diminué depuis que l'Angleterre s'eſt ſéparée de la communion de l'égliſe romaine, parceque plus de la troiſiéme partie des bénéfices ayant été annexée autrefois aux monaſtères, & les monaſtères ayant été ſupprimés, leurs biens ſont devenus fiefs laïcs; & parcequ'il y a eu d'autres biens conſidérables exempts de payer les dîmes, parcequ'ils appartenoient à l'ordre de Cîteaux, ou aux chevaliers de Rhodes, leſquels payent préſentement de plus fortes taxes que les autres biens. D'ailleurs les évêchés ont été dépouillés de la plus grande partie de leurs revenus depuis la fin du regne de Henri VIII, juſqu'à celui de Jacques I, & la pauvreté du clergé lui a tellement attiré le mépris du public, que dans la plupart des familles, on croiroit ſe deshonorer, ſi l'on y deſtinoit quelqu'un à l'état eccléſiaſtique; au lieu qu'on s'en fait honneur dans le peu de grandes familles de ce royaume, qui demeurent dans la communion de l'égliſe romaine. On remarque auſſi que les eccléſiaſtiques ont de la peine à s'y marier avantageuſement.

Le ſynode national, qu'on appelle la *Convocation*, ſe tient par ordre du roi, pour faire des loix eccléſiaſ-

tiques, & pour terminer les plus importantes affaires de l'égliſe. Cette aſſemblée ſe tient à Weſtminſter pour la province de Cantorberi, & eſt partagée en deux chambres comme le parlement. La chambre haute, ou des ſeigneurs ſpirituels, eſt compoſée des évêques, dont l'archevêque de Cantorberi eſt le préſident. La chambre baſſe, ou des communes ſpirituelles, eſt pour les doyens, les archidiacres & autres députés des diocèſes. Le ſynode national de la province d'Yorck ſe tient de la même maniere, & en même temps, & on n'y détermine que ce qui eſt débattu & conclu dans celui de Weſtminſter. Il y a diverſes choſes à remarquer touchant ce ſynode. Pendant ſa tenue tous les membres des deux chambres jouiſſent, pour eux-mêmes & leurs domeſtiques, des mêmes priviléges que les membres du parlement. On propoſe les matieres dans la chambre des ſeigneurs, & on les communique enſuite dans la chambre baſſe; mais on n'y délibere que ſur les affaires ſur leſquelles le ſynode a reçu l'ordre du roi. Enfin, tout ce qui y eſt ſtatué à l'égard de la foi & de la diſcipline eſt nul, ſi le roi & le parlement n'y conſentent.

Il y avoit autrefois une cour eccléſiaſtique pour les cauſes criminelles, qu'on appelloit la Cour de haute commiſſion: elle étoit compoſée de commiſſaires nommés par le roi, qui leur donnoit des lettres patentes ſous le grand ſceau. Ces commiſſaires, qui étoient les premieres perſonnes du clergé & de l'état, avoient par tout le royaume le pouvoir de viſiter, réformer, corriger tous les abus, erreurs, ſchiſmes, &c. introduits dans l'égliſe, &c. Le parlement rebelle à Charles I, ſupprima cette cour. Jacques II la rétablit; & après ſon évaſion, on la ſupprima de nouveau. Il y a une autre cour pour les affaires civiles eccléſiaſtiques, qu'on appelle la Cour des délegués, parcequ'elle eſt compoſée de délegués ou commiſſaires qui jugent en dernier reſſort des appellations interjettées des autres cours eccléſiaſtiques. L'archevêque de Cantorberi a auſſi ſa cour, & chaque évêque la ſienne, où le chancelier préſide; & il y a encore les petites juriſdictions des archidiacres, & des doyens & chapitres. Les cauſes qui dépendent des cours eccléſiaſtiques, ſont le blaſphême, l'apoſtaſie, l'héréſie, le ſchiſme, les ordinations, inſtitutions de bénéfices, & approbations d'évêques, la célébration du ſervice divin, les mariages, les divorces, & les autres choſes qui regardent la religion. On fait profeſſion de ſuivre en jugeant, les conſtitutions faites dans les anciens ſynodes provinciaux, qui ont été approuvées par Henri VIII, les canons faits ſous le regne de Jacques I, divers actes du parlement, & pluſieurs coutumes non écrites. Les cauſes criminelles ne ſont pas ſeulement traitées par accuſation, quand il ſe préſente quelqu'un pour prouver le crime, mais auſſi par examen; ce qui ſe fait quand les économes de l'égliſe dénoncent une perſonne de mauvaiſe renommée, quoiqu'ils n'aient aucune preuve, parcequ'on ſuppoſe qu'ils le font ſans malice. On employoit auſſi autrefois la voie d'inquiſition, c'eſt-à-dire, qu'à cauſe du bruit commun, l'évêque faiſoit une exacte recherche, & obligeoit les voiſins à dire vérité, ou la perſonne accuſée à ſe purger par ſerment; cet ancien uſage a ſubſiſté long-temps, & ce n'a été qu'après la mort de Charles I que le parlement l'a aboli.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer touchant les peines eccléſiaſtiques, ſe réduit à peu près à ces chefs: l'excommunication mineure prive celui qui l'a encourue de la communication, & le rend incapable d'être demandeur dans aucun procès; l'excommunication majeure, qui ne peut être fulminée que par l'évêque, eſt accompagnée de la peine de la priſon que ſouffre celui qui a été excommunié, s'il ne ſe fait abſoudre dans les quarante jours: l'anathême n'en différe que par les termes, & parcequ'il eſt prononcé par l'évêque aſſiſté du doyen & des autres miniſtres. Pour toutes les autres cenſures, l'égliſe anglicane n'a rien de ſingulier.

Des Officiers du royaume.

Le premier officier de la couronne eſt le Sénéchal, dont l'office eſt d'avoir l'intendance & le gouvernement de tout le royaume ſous le roi, immédiatement après le roi, & de veiller ſur la conduite de tous les miniſtres de la juſtice en temps de paix & de guerre. Ce n'eſt plus un officier ordinaire, & on ne le crée que pour quelque occaſion, comme au couronnement du roi, ou quand on fait le procès à quelque pair ou paireſſe accuſée d'un crime capital. Alors, en vertu de ſon office, le grand Sénéchal a ſa cour à Witehall, où il juge ſouverainement ſur toutes les requêtes des nobles & des gentilshommes, qui prétendent à quelque office au couronnement du roi. S'il s'agit d'un procès criminel, quoiqu'il ſoit jugé, il prie les douze juges du royaume d'aſſiſter au jugement, & demande leur avis: pendant tout le procès il eſt aſſis ſous un dais, & porte à la main une baguette blanche, qu'il caſſe auſſitôt que l'arrêt eſt prononcé.

Le ſecond officier, & le premier ordinaire, eſt le Chancelier, qui après avoir examiné toutes les patentes, commiſſions & ordres que le roi lui envoie, les ſigne, s'il les trouve juſtes, ou les cancelle & biffe, s'il les trouve injuſtes & contraires aux loix. Son office eſt de garder le grand ſceau du roi, & de juger non ſelon le droit commun, mais ſelon l'équité & la conſcience; ce qu'on expliquera à l'article des cours de juſtice. C'eſt lui qui nomme à tous les bénéfices au-deſſous de vingt livres ſterlins dans le livre du roi. Cette charge n'eſt point à vie, & le roi deſtitue le Chancelier quand il lui plaît. Quelquefois, au lieu d'un Chancelier, il crée un *garde du grand ſceau*, qui a tout le pouvoir & les honneurs du Chancelier, ſans en avoir le nom: celui-ci n'eſt pas établi par lettres patentes, mais ſimplement par l'action du roi, qui lui livre ſon ſceau, en lui faiſant prêter le ſerment.

Le troiſiéme officier de la couronne eſt le Grand-Trésorier, dont l'office ne dure auſſi qu'autant qu'il plaît au roi. Autrefois les marques de ſon office étoient les clefs du tréſor royal; préſentement le roi, en le créant, lui met une baguette blanche à la main: il eſt lord par ſa dignité. C'eſt lui qui a la garde & la direction du tréſor qui eſt dans l'échiquier; il a l'inſpection & le commandement ſur tous les officiers employés pour la recette des impôts, taxes, douanes & autres revenus de la couronne. Il diſpoſe & nomme tous les contrôleurs & officiers des ports d'Angleterre pour la douane; & il a auſſi le pouvoir de donner à ferme les domaines du roi.

Le Chef & préſident du conſeil eſt le quatriéme officier de la couronne; le roi le crée par lettres patentes pour autant de temps qu'il lui plaira. Son office eſt d'être aſſis auprès du roi dans la chambre du conſeil, d'y propoſer les affaires, & d'en faire le rapport au roi lorſqu'il eſt abſent.

Le Garde du sceau privé eſt le cinquiéme officier de la couronne, & eſt lord par ſa charge. Toutes les chartes, actes & graces que le roi a ſignées, paſſent par ſes mains, & ſont ſcellées de ſon ſceau, avant que d'être portées au grand ſceau; mais il ne doit point les ſigner ſans un ordre ſigné de la main du roi, & ſcellé du petit cachet; & ſi l'ordre eſt contraire aux loix & aux coutumes du royaume, il doit en faire ſes humbles remontrances au roi. C'eſt lui qui eſt le préſident de la cour des requêtes; il prend place au conſeil du roi immédiatement après le préſident, & il a ſéance au conſeil d'état.

Le ſixiéme officier de la couronne eſt le Grand-Chambellan d'Angleterre, dont l'office eſt différent de celui de grand-chambellan de la maiſon du roi. Les

Digitized by Google

archevêques & évêques lui doivent des droits, lorſqu'ils font hommage, & qu'ils prêtent le ſerment de fidélité au roi. Les pairs lui en payent auſſi quand ils prêtent le ſerment de fidélité. Au couronnement du roi, on lui donne quarante aunes de velours cramoiſi pour ſes robes : c'eſt lui qui habille le roi ce jour-là, & qui porte ſa coëffe, ſes gans & ſon linge, avec l'épée d'état, & les piéces d'or que le roi offre à l'autel. C'eſt lui encore qui fait préparer la chambre des ſeigneurs, lorſque le parlement doit s'aſſembler. Les comtes d'Oxfort ont été long-temps en poſſeſſion de cette charge depuis le regne de Henri I.

Le ſeptiéme officier de la couronne eſt le GRAND-CONNÉTABLE : cet office n'eſt plus ordinaire, on ne crée de connétable que pour quelque occaſion, comme pour le couronnement du roi, ou pour un tournois. Son office & ſon pouvoir eſt le même que celui du grand-maréchal, & il prend place au-deſſus de lui dans la cour de la maréchauſſée.

Le GRAND-MARÉCHAL eſt le huitiéme officier de la couronne : on prétend qu'il eſt comte par ſa charge, qui lui donne la connoiſſance des différends qui naiſſent des contrats faits touchant les faits d'armes hors du royaume ſur terre, & des affaires de la guerre dans le royaume, qui ne peuvent être déterminées par la loi commune. Il avoit autrefois pluſieurs cours ; mais préſentement il n'a que la maréchauſſée, dans laquelle il juge des crimes commis à la cour du roi.

Enfin, le neuviéme & dernier officier de la couronne eſt le GRAND-AMIRAL, qui a le gouvernement de toutes les affaires de la marine, & qui eſt juge ſouverain de toutes les cauſes civiles & criminelles qui regardent la marine. Cet officier a le pouvoir de donner les commiſſions de vice-amiral, contre-amiral, capitaine de vaiſſeau de guerre, & député amiral, ſur les côtes ; & c'eſt lui qui nomme les officiers, commiſſaires & juges dans la cour de l'amirauté. Il peut auſſi diſpoſer des amendes, des confiſcations qui ſe font ſur mer, à la rade, dans les ports, havres, &c. des effets & biens des pirates, félons & autres criminels condamnés ; de tout ce qu'on tire du fond de la mer, de tout ce qui y flotte, & de tout ce qu'elle jette ſur terre, quand les ſeigneurs qui ont des terres ſur la mer n'y ont pas un droit particulier. Enfin, ſon pouvoir eſt ſi grand, qu'on le confie aſſez ordinairement à pluſieurs commiſſaires.

Outre ces grands officiers, il y a divers officiers dans les provinces ou comtés, pour y adminiſtrer la juſtice, & y maintenir les loix. Les premiers ſont les *douze juges*, qui vont, deux enſemble, deux fois l'année, dans leur circuit, toute l'Angleterre étant partagée en ſix circuits, & qui tiennent leurs aſſiſes pendant deux ou trois jours dans la ville ou bourg capital de chaque comté, où ils jugent toutes les affaires civiles & criminelles.

Les ſeconds ſont ceux qui par une commiſſion ſous le grand ſceau ſont appellés *juſticiers de paix* dans chaque comté. Il y en a entr'eux qui ſont juſticiers *quorum*, de l'un deſquels la préſence eſt néceſſaire dans toutes les affaires de quelque conſéquence ; entre ceux-ci, le grand chancelier en établit un gardien des rolles du comté, qu'il doit porter aux quatre aſſiſes de l'année. Leur office conſiſte à faire venir devant eux, à examiner, & à faire empriſonner les voleurs, meurtriers, ſéditieux, vagabonds, & autres qui troublent le repos public, ceux qui ne peuvent pas, ou à qui la loi ne permet pas de donner caution, & d'avoir ſoin que leur procès ſoit inſtruit pour le temps où tous les juges arriveront ; & pour cet effet ils s'aſſemblent tous les trois mois dans la ville ou bourg principal du comté, où tous les jurés comparoiſſent, & ſont obligés de prêter ſerment de leur livrer tous ceux qu'on vient d'indiquer.

Les troiſiémes ſont les *Shérifs*. Il y en a un héréditaire dans le comté de Weſtmorland ; mais dans les autres comtés on les élit chaque année : & voici comment ſe fait cette élection. Les juges nomment ſix perſonnes de chaque comté, qui ſont chevaliers ou gentilshommes riches : de ces ſix, le chancelier, le tréſorier, les conſeillers d'état, & les douze juges aſſemblés dans la chambre de l'échiquier, en choiſiſſent trois ; & des trois, le roi en élit un. Ce shérif eſt appellé gardien du comté dans ſa patente ; & ſon office eſt d'exécuter les ordres du roi ; tous les *Writts* ou mandats qui viennent de ſa part & de ſes cours ; de nommer les jurés ; d'avoir ſoin de l'inſtruction des procès, & de l'exécution des ſentences ; & d'eſcorter les juges dans leur circuit, tout le temps qu'ils ſont dans le comté. C'eſt encore lui qui prend le ſoin des revenus, douanes & impôts de la province, des amendes pécuniaires, confiſcations, &c. & qui les remet au tréſor royal à Londres, ou ailleurs par l'ordre du roi. Enfin, il a deux cours, dans l'une deſquelles il prend connoiſſance de tous les crimes commis contre le droit commun, qui ne ſont défendus par aucun ſtatut ; & dans l'autre il termine les cauſes civiles de la province, au-deſſous de la ſomme de quarante ſchellings.

Les quatriémes ſont les *grands-connétables*, qui ſont chargés d'envoyer les ordres des juſticiers de paix aux petits connérables.

Et les cinquiémes, les deux *coroners* de chaque comté, qui par leur charge ſont obligés de s'enquérir comment & par qui les meurtres & aſſaſſinats ont été commis, & de faire enregiſtrer les informations.

Enfin, le dernier officier général de chaque comté eſt celui qu'on appelle le *clerc du marché*, qui garde le patron des poids & meſures, ſemblable à celui qui eſt dans l'échiquier du roi ; qui a ſoin qu'on ſe ſerve des mêmes meſures dans toute la province ; qui a le pouvoir de ſaiſir & de bruler les faux poids & meſures ; & de faire punir ceux qui s'en ſervent.

Les autres officiers ſont officiers de villes, bourgs ou villages : on ne connoîtroit qu'imparfaitement les premiers, ſi on ne diſoit un mot de ceux-ci. Dans chaque ville il y a un *maire*, choiſi par la ville même, dont il eſt ordinairement le gouverneur : on a coutume de l'élire entre les douze *aldermans* ou ſénateurs, qui compoſent le conſeil de la ville, & il a le pouvoir de faire des loix particulieres pour la police & pour le gouvernement de la ville : on le change tous les ans. Chaque ville a haute, moyenne & baſſe juſtice, & une juriſdiction particuliere pour juger les cauſes civiles & criminelles : on peut appeller des cauſes civiles aux cours de Weſtminſter. Il y a dans chacune deux *ſherifs* pour l'exécution des ſentences. Le gouvernement des bourgs qui ſont établis en corps, eſt à peu près le même que celui des villes ; & ſon maire ou bailli a la même autorité dans les autres bourgs, villages & hameaux. Le ſeigneur a une cour-baron, qui ſe tient auſſi ſouvent qu'il le juge à propos, & des petits connérables, que le ſeigneur nomme tous les ans, & dont l'office eſt de chercher les voleurs, les aſſaſſins, &c. & de les mener devant un des juſticiers de paix, aux ordres de qui ils ſont obligés d'obéir.

En temps de guerre, le roi envoie dans chaque comté un gouverneur, que l'on appelle *Lieutenant*, afin de retenir les peuples dans le devoir. Il y a auſſi quelques gouverneurs des places, dont les plus conſidérables ſont ceux des cinq Ports, qui ſont ceux de Haſtings, de Douvre, de Hyth, de Rumnei, & de Sandwich.

DE LA NOBLESSE.

Les nobles ſont diviſés en grands & petits. Tous les grands nobles ſont pairs du royaume, & égaux par rapport à leur état, quoiqu'ils ne le ſoient pas à l'égard de leur rang ; car il y a cinq degrés de nobleſſe, ſavoir les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes, & les

Digitized by Google

barons. Autrefois tous les barons n'étoient pas pairs du royaume, mais ſeulement ceux qui tenoient du roi une baronie entiere, compoſée de treize fiefs, & qui relevoient directement de la couronne. Aujourd'hui celui-là eſt baron, qui eſt héritier d'un baron, quoiqu'il ne poſſéde pas une baronie entiere. Les pairs du royaume ſont conſidérés comme les conſeillers héréditaires & perpétuels du roi dans le parlement.

Le titre de duc ne fut donné à aucun ſeigneur d'Angleterre par les premiers rois d'Angleterre Normans; parcequ'ils étoient auſſi ducs de Normandie, & qu'ils ne vouloient pas communiquer cette dignité à leurs ſujets. Ce fut Edouard III, dont le regne commença en 1041, qui donna le premier le titre de duc de Cornouaille à ſon fils Edouard, en lui mettant un bouquet ſur la tête, un anneau au doigt, & une baguette d'argent à la main. Le même roi créa ſes fils Leonel & Jean, ducs de Clarence, & de Lancaſtre, leur ceignant l'épée, & leur mettant ſur la tête un bonnet fourré, avec un cercle d'or & de perles, & en la main les lettres de leur création. Depuis ce temps-là, on créa pluſieurs ducs héréditaires, avec les cérémonies de l'épée, de la baguette d'argent, du cercle d'or, & de la cape ou manteau d'honneur. Le fils aîné d'un duc prend le nom de comte pendant la vie de ſon pere: de même que le fils d'un comte ſe nomme vicomte ou baron. En Angleterre il y a peu de ducs, outre les fils de rois. Les ducs qui vivoient en 1686, étoient au nombre de douze: ſavoir ceux de Sommerſet, de Buckingham, d'Albemarle, de Newcaſtle, de Southampton, de Grafton, de Richemont, de Beaufort, d'Ormont, de Northumberland, de Nortfolck & de Saint-Alban. Depuis il y en a eu d'autres créés.

Le titre de marquis qui ſuit celui de duc, n'a été donné en Angleterre, que depuis Richard II, lequel commença à regner en 1376. Il nomma marquis de Dublin, Robert Vere comte d'Oxfort; non pas qu'il commandât une marche ou frontiere du royaume, mais par un titre d'honneur ſeulement. Depuis, les rois d'Angleterre ont créé les marquis, en leur ceignant l'épée, en les revêtant du manteau d'honneur, qui eſt la marque de leur dignité, & en leur mettant un bonnet, & une couronne ſur la tête, & leurs lettres parentes entre les mains.

Les comtes, qui tiennent le troiſiéme rang, étoient autrefois créés ſans cérémonie; mais le roi Jean I qui commença à regner en 1199, les reçut en leur donnant l'épée, le bonnet avec le cercle d'or, changé depuis en couronne à rayons, le manteau d'honneur propre à cette dignité, & ſes lettres parentes. La cérémonie qui s'obſerve de faire baron, celui qui doit être créé comte, a été inſtituée par le roi Henri VIII, dont le regne commença en 1509.

Les vicomtes ſuivent en ordre les comtes; & quoique ce ſoit un nom ancien de charge, c'eſt un nouveau nom de dignité, connu ſeulement en Angleterre depuis le regne de Henri VI, qui commença en 1422.

Les barons ne furent pas au commencement fort diſtingués, puiſque quelques comtes avoient ſous eux des barons; & même on lit qu'il y avoit dix barons ſous un comte, & autant de capitaines ſous un baron. Les citoyens de Londres étoient appellés barons; & ceux des cinq Ports jouiſſent encore de ce titre. Enſuite on tint pour barons, ceux qui poſſédoient les terres d'une baronie entiere, & alors cette qualité devint fort honorable; mais elle le devint encore plus, depuis que le roi Henri III, qui commença à regner en 1216, eut appellé aux états généraux les principaux de ceux qui portoient ce titre: & dès-lors on ne reconnut pour barons du royaume que ceux qui étoient mandés au parlement par ordre du roi, juſqu'à ce que Richard II créa vers l'an 1580 Jean de Beauchamp de Holt, baron de Kiderminſter, en lui donnant des lettres, & lui mettant le manteau deſtiné à cette cérémonie. Maintenant les barons ſont créés par lettres, avec un mandement de ſe trouver au parlement en cette qualité; & ceux qui ſont créés de la ſorte ſont appellés barons du royaume, barons du parlement, & barons honoraires, pour les diſtinguer des ſimples barons appellés *baronets*. Ces barons du parlement ſont tous pairs, ſeigneurs, grands & conſeillers-nés du royaume d'Angleterre. Leurs priviléges ſont très-conſidérables: on ne peut les arrêter en aucun temps, ſi ce n'eſt pour crime de trahiſon, félonie, enfreinte de la paix, ou mépris du roi; & il eſt défendu d'accorder ni décret ni ajournement perſonnel contre eux pour dette. En cas de haute trahiſon, ou de félonie, on ne peut procéder contre eux que pardevant les pairs, qui ne ſont pas obligés de prendre le ſerment comme les juges ordinaires, mais jurent ſeulement ſur leur honneur. Il n'y a point de cas où on puiſſe obliger un pair à donner caution de ſa conduite, & on ne peut le contraindre de prendre ſon ſerment; mais on l'en croit ſur ſon honneur comme inviolable. Lorſqu'un pair eſt légitimement abſent du parlement, il a le privilége de ſubſtituer un autre pair qui opine pour lui; & il lui eſt permis de faire exercer par députés les commiſſions qu'on lui donne: on ne l'oblige point à prêter le ſerment de ſuprémacie à l'ouverture du parlement. Lorſqu'il y eſt appellé, ou à la cour, il peut chaſſer dans les parcs du roi: enfin s'il eſt convaincu du crime de leze-majeſté, on lui coupe ſeulement la tête, laquelle avec le corps eſt enſevelie après l'exécution, & n'eſt jamais miſe ſur le pont de Londres, comme celle des ſimples gentilshommes. Mais nonobſtant tous ces grands priviléges, les pairs ne ſe couvrent jamais devant le roi; & ils payent la taille & les autres impôts pour les biens qu'ils tiennent par leurs mains, de même que les ſimples laboureurs. Il faut remarquer, que les deux archevêques, & tous les évêques d'Angleterre ſont auſſi barons du royaume. Nul ne peut être fait baron, s'il n'a mille livres d'or de revenu.

Quant à l'ordre de préſéance, que les pairs, & les barons gardent entr'eux, après le roi, & les princes du ſang, les ducs ont la premiere place entre la nobleſſe, après eux les marquis, les fils aînés des ducs; les comtes, les fils aînés des marquis, les fils puînés des ducs; les vicomtes, les fils aînés des comtes, les fils puînés des marquis; les barons, les fils aînés des vicomtes, les fils puînés des comtes; les fils aînés des barons, les fils puînés des vicomtes, les puînés des barons. On ſera peut-être bien-aiſe de voir cet ordre dans la table qui ſuit.

DUCS.
MARQUIS.
{ Aînés des ducs
COMTES.
{ Aînés des marquis.
{ Puînés des ducs.
VICOMTES.
{ Aînés des comtes.
{ Puînés des marquis.
BARONS.
{ Aînés des vicomtes.
{ Puînés des comtes.
AÎNÉS DES BARONS.
{ Puînés des vicomtes.
{ Puînés des barons.

Tous les nobles du même degré prennent rang ſelon le temps de leur création. Le roi Jacques I ordonna que les puînés des vicomtes & des barons, céderoient le rang aux chevaliers de la jarretiere, & aux chevaliers bannerets, faits ſous l'étendard du roi pendant la guerre. Il y a encore d'autres remarques importantes

Digitized by Google

portantes à faire ſur cette matiere. Premierement le chancelier, pourvû qu'il ſoit baron, ſuit immédiatement l'archevêque de Cantorberi, & précéde tous les ducs, qui cédent auſſi le pas à l'archevêque d'Yorck, au grand tréſorier, au préſident du conſeil d'état, & au garde du ſceau privé, pourvû qu'ils ſoient barons. En ſecond lieu, le grand-chambellan d'Angleterre, le connétable, le grand-maréchal, le grand-maître de la maiſon du roi, & ſon grand-chambellan prennent place au-deſſus de ceux qui ſont du même ordre qu'eux; & les ſecrétaires d'état qui ſont barons, ont auſſi le pas devant les autres barons qui ne ſont pas des officiers qu'on a nommés. Troiſiémement, les fils aînés des ducs ont la qualité de marquis, ceux des marquis de comtes, & ceux des comtes de barons, ce qui ne leur donne pourtant pas le titre de pairs ou de lords. Enfin il y a des marques de grandeur & de diſtinction propres à chaque degré de nobleſſe. On diſtingue auſſi les nobles par les robes qu'ils portent au parlement, par les bordures de leurs mantelets, & par leurs couronnes qui ſont différentes. Mais la connoiſſance de ces ſortes de choſes paroiſſant inutile, on ne s'y arrêtera pas, & on ſe contentera de remarquer, 1°. que toutes les terres dont les comtes prennent le titre, ne ſont pas des comtés, comme autrefois, parceque le nombre des comtes a été augmenté, ſans qu'on augmentât celui des comtés: de ſorte même qu'il y a un comte, ſavoir celui de Rivers, qui tire ſon titre non d'une ville, d'un bourg, ou d'un village comme les autres, mais d'une ancienne & illuſtre famille. 2°. Qu'une terre tenue en baronie n'ennoblit pas le poſſeſſeur s'il étoit roturier auparavant, quoique cette terre l'oblige à tous les ſervices qu'elle doit au roi. Les petits nobles ſont compris dans l'article qui ſuit.

Du tiers état, ou des communes d'Angleterre.

On met au rang des non-nobles, ſuivant la loi d'Angleterre, ceux qui ne ſont pas pairs, ou du nombre des officiers dont on a parlé dans l'article précédent: d'où vient que le fils aîné d'un duc, quoiqu'appellé marquis étant appellé en juſtice, eſt traité comme un ſimple artiſan, & jugé de même, & que s'il eſt député au parlement, il n'a ſéance que dans la chambre baſſe. Les non-nobles ſont diſtingués en *baronets*, en *chevaliers*, en *écuyers* & en *gentilshommes*, & forment néanmoins un corps de petite nobleſſe, qui eſt au-deſſus des bourgeois.

Le premier baronet créé l'a été par le roi Jacques I. C'étoit Nicolas Bacon de Suffolck, dont les ſucceſſeurs ſe ſont depuis qualifiés premiers baronets d'Angleterre. Cet honneur ſe confére par des lettres patentes de baronet à un homme, & à ſes héritiers mâles légitimes. Pour l'obtenir, il faut payer au tréſor royal ce qui eſt néceſſaire pour l'entretien de trente ſoldats pendant trois ans. Si le roi ou le prince de Galles commandent en perſonne, ils ſe placent auprès de l'étendard royal: ils cédent le pas aux chevaliers de la jarretiere, à ceux qui ſont du conſeil du roi, & à ceux qui ſont faits chevaliers ſous la banniere royale en temps de guerre; mais ils précédent tous les autres chevaliers.

Ceux-ci ſont de quatre ſortes. Les plus honorables ſont, 1°. les chevaliers de la jarretiere; 2°. les bannerets; 3°. les chevaliers du bain; les derniers, ceux qu'on nomme ſimplement *Knights*, ou chevaliers bacheliers, ou quelquefois chevaliers de l'éperon doré. Il eſt parlé ailleurs de ces chevaliers aux articles *jarretiere*, *bains*, *bannerets*, *éperon doré*. Les chevaliers, de quelque ordre qu'ils ſoient en Angleterre, ont cet avantage, que leurs femmes portent le titre de *ladie*, c'eſt-à-dire, *dame*: de même que celles des barons, quoique leurs maris ne portent pas le titre de *baron*, mais ſeulement celui de *ſir* ou *ſieur*, auquel on ajoute le nom, comme *ſir Thomas*, &c. Il faut pour être chevalier, qu'ils puiſſent dépenſer ſix vingts livres par mois.

Les écuyers, qu'on appelle vulgairement *Squires* ſont aujourd'hui de ſix ſortes. Les premiers ſont les fils des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes & des barons. Les ſeconds ſont les écuyers du roi. Les troiſiémes ſont les aînés des cadets de barons & autres grands. Les quatriémes ſont les aînés des chevaliers, & les aînés de ceux-ci à perpétuité. Les cinquiémes ſont créés écuyers par le prince, qui en les recevant leur donne un collier d'argent avec des éperons d'argent. On donne le ſixiéme rang à ceux qui ont quelque charge conſidérable au ſervice du prince. Ce titre d'écuyer, qui ne marquoit autrefois que l'office de porter l'écu, devint un titre de dignité ſous le regne de Richard II, vers l'an 1380.

Les gentilshommes ſont ceux qui ſont de race noble, ou qui par leurs mérites ſe ſont élevés au-deſſus du commun. Ces derniers ſont aiſément ennoblis: car tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, & aux autres ſciences, ou aux belles lettres, & qui n'exercent aucun métier ni trafic, ſont eſtimés nobles, & honorés du titre de *maître*, comme les gentilshommes & les écuyers; & leur femme s'appelle *maîtreſſe* ou *demoiſelle*; & même le roi-d'armes leur vend les armes qu'ils doivent porter, pour les rendre héréditaires dans leur famille.

On ne doit pas omettre qu'il y a des perſonnes qui à cauſe du rang qu'ils tiennent dans l'égliſe, dans les univerſités, ou dans les armées, précédent les gentilshommes, comme les doyens, archidiacres, grands-vicaires & chanoines; les docteurs en théologie, en droit, en médecine, & en muſique; les principaux des colléges des deux univerſités d'Oxford & de Cambridge; tous leſquels marchent immédiatement après les chevaliers & devant les écuyers. Les juges des cours, & les juſticiers de paix ont le même rang, comme auſſi tous les officiers de commiſſion dans les armées. Les gentilshommes cédent auſſi le pas aux bacheliers en droit & en théologie, aux maîtres-ès-arts, aux avocats, aux capitaines & autres officiers ſubalternes de commiſſion.

Autrefois c'étoit une infamie à un gentilhomme d'épouſer la fille d'un marchand en détail, ou d'un bourgeois; mais préſentement la petite nobleſſe n'eſt pas ſeulement accoutumée à ces alliances, elle met auſſi ſes enfans en apprentiſſage de métiers, & l'on voit même quelquefois des fils de barons confondus ainſi avec les ſerviteurs.

Pour ce qui regarde les titres d'honneur que l'on met avant les noms, il faut remarquer que celui de *milord* ou *ſeigneur*, eſt propre aux ducs, aux marquis, aux comtes, aux vicomtes & aux barons. Le titre de *ſir* ou *ſieur*, ſe donne aux chevaliers; & celui de *maître*, aux écuyers & aux gentilshommes. Les Citoyens ou bourgeois, ſont, non-ſeulement ceux qui ſont employés aux charges publiques de leur ville ou bourg, mais auſſi ceux qui le peuvent être, & ont coutume d'être envoyés comme députés pour aſſiſter au parlement. Les gens du Peuple, vulgairement appellés *yeomans*, ſont des perſonnes riches, faiſant trafic, ou tenant des biens à ferme. On leur donne le titre de *goodman*, c'eſt-à-dire, *bon homme*, avant leur nom; comme goodman Pierre. Mais dans les actes publics ou affaires d'importance on met après le nom & le ſurnom, la qualité de la perſonne, comme ſir Thomas N* chevalier. Maître Jean N* écuyer. Pierre N* yeoman, c'eſt-à-dire, *homme du peuple*. Les Artisans tiennent le dernier rang, & n'ont point de voix dans les aſſemblées. Ils ſont néanmoins quelquefois connétables, c'eſt-à-dire, *commiſſaires de la paroiſſe ou du quartier*.

Digitized by Google

Du parlement d'Angleterre.

Quoique le gouvernement d'Angleterre paſſe pour monarchique & indépendant, néanmoins le roi n'a pas le pouvoir de faire par lui-même de nouvelles loix, ni d'ordonner de nouvelles levées d'argent ſur ſes peuples : ces deux points ne lui appartiennent que conjointement avec le parlement aſſemblé. Ainſi l'on peut conſidérer l'état d'Angleterre comme moitié monarchique, & moitié républicain. Le parlement étoit autrefois appellé le *grand conſeil du roi*, & n'étoit alors compoſé que des grands du royaume. Lors même qu'on commença à le nommer parlement, il n'y avoit que les principaux ſeigneurs du pays qui y priſſent ſéance ; & ce n'eſt, ſi l'on en croit quelques-uns, que depuis le regne du roi Henri III, que les communes y ont été appellées ; mais il y a apparence qu'ils ſe trompent, puiſque dans la deſcription de la maniere de tenir le parlement, qui eſt imprimée dans le ſpicilege, *tom.* 3, *pag.* 392, & qui ſans contredit eſt très-ancienne, il eſt dit que ſuivant l'uſage établi dès le temps de S. Edouard, & de Guillaume le conquérant, le roi doit écrire au garde des cinq Ports, pour lui donner ordre de faire élire dans chaque Port deux barons, c'eſt-à-dire, deux bourgeois pour aſſiſter au parlement ; que par ſes ordres les vicomtes, qu'on appelle préſentement les *Sherifs*, doivent faire élire deux chevaliers dans le comté pour la même cauſe ; qu'il doit donner les mêmes ordres au maire & aux vicomtes de Londres, au maire & aux bourgeois d'Oxford, & des autres cités pour l'élection de deux bourgeois ; & qu'il en doit faire autant pour les bourgs. Quoi qu'il en ſoit, ce parlement ne peut s'aſſembler que par ordre du roi, & en ſon abſence par le *cuſtos regni*, ou gardien du royaume, au nom du roi. Pendant ſa minorité, le *protector regni* fait la même choſe. La maniere de le convoquer eſt la premiere choſe qu'il eſt naturel de faire connoître.

Quarante jours avant qu'il s'aſſemble, le roi & ſon conſeil envoient les lettres circulaires, par leſquelles il commande aux lords ſpirituels, *in fide & dilectione*, & aux temporels, *per fidem & allegiantiam*, de comparoître à un certain temps & lieu, pour traiter de certaines affaires importantes touchant l'égliſe & l'état : il en envoie auſſi d'autres aux *Sherifs* des provinces, pour avertir le peuple de choiſir deux chevaliers pour chaque comté, deux députés pour chaque ville, & un ou deux pour chaque bourg, ſelon le ſtatut, la charte, ou la coutume. Anciennement tout le monde donnoit ſa voix dans ces élections ; mais dès le temps de Henri VI, il fut ordonné par un acte du parlement, que les *Freeholders* ſeuls, c'eſt-à-dire, ceux qui auroient au moins quarante *ſchellings* de rente en propriété, & qui réſideroient dans le comté, auroient voix élective. Ce ne ſont pas toujours des chevaliers qu'on élit, mais quelquefois des écuyers, ou des gentilshommes riches : il faut qu'ils aient au moins vingt-un ans ; qu'ils ſoient Anglois de naiſſance, ou naturaliſés par acte du parlement ; & on ne peut élire ni un des juges du royaume, ni un *Sherif* de province, ni un eccléſiaſtique.

L'aſſemblée ſe fait où il plaît à ſa majeſté ; mais depuis quelques années elle ſe tient d'ordinaire à Weſtminſter, dans un ancien palais des rois d'Angleterre, où les ſeigneurs ont une chambre ſéparée de celle des communes.

La chambre des ſeigneurs eſt ainſi diſpoſée. Au haut de la ſalle eſt un dais ſous lequel il n'y a que le roi & ſes fils qui puiſſent prendre place. A la main droite du roi il y a une chaiſe où s'aſſeyoit autrefois le roi d'Ecoſſe, lorſqu'on le ſommoit de ſe trouver au parlement ; c'eſt le prince de Galles qui l'occupe : les autres fils du roi ont des ſiéges. A la main droite, contre la muraille, les deux archevêques ſont aſſis ſur un banc. Un peu plus bas il y a un autre banc pour les évêques de Londres, de Durham & de Wincheſter : les autres évêques ſont aſſis ſur d'autres bancs, ſelon le temps de leur conſécration ; l'évêque de l'iſle de Man ne s'y trouve pas, parceque relevant non du roi, mais du comte de Derbi, il n'eſt pas du nombre des pairs. A la main gauche du roi, contre la muraille, le chancelier, le grand tréſorier, le préſident du conſeil d'état, & le garde du ſceau privé ſont aſſis ſur des bancs ; & après eux les ducs, les marquis, & les comtes, chacun ſelon le temps de leur création. Si les grands officiers qu'on a nommés ne ſont pas barons, ils s'aſſeyent au haut bout ſur des ſacs ou balots de laine ; quand le roi eſt préſent, le chancelier ſe tient derriere le dais, ou s'aſſit ſur le premier ſac de laine, à côté du dais, ayant auprès de lui le grand ſceau & une maſſe d'argent doré. C'eſt lui qui eſt l'orateur de la chambre des ſeigneurs. Les juges du royaume, les conſeillers d'état, les gens du roi, & les maîtres de la chancellerie ſont aſſis ſur les autres ſacs de laine ; mais s'ils ne ſont pas barons, ils n'ont aucun ſuffrage dans la chambre, & ils donnent ſeulement leur avis, quand on le leur demande. Sur le dernier ſac de laine ſont aſſis les greffiers de la couronne & du parlement : le premier a ſoin des écrits & des pardons du parlement ; l'autre enregiſtre tout ce qui s'y fait, & a ſous ſa garde tous les regiſtres de la chambre haute : celui-ci a ſous lui deux greffiers qui écrivent à genoux. Sur le premier banc qui traverſe la ſalle, au-deſſous des ſacs de laine, ſont aſſis les vicomtes ; & ſur les autres bancs tout proche ſont placés les barons. L'huiſſier de la verge noire, premier gentilhomme ſervant de ſa majeſté, eſt aſſis hors de la barre de la chambre ; il a ſous lui un garde de la porte qui ſe tient en-dedans, un autre garde au-dehors qui appelle ceux à qui on veut parler, & un maſſier qui porte la maſſe devant le chancelier. Quand le roi eſt aſſis dans ſon fauteuil, les ſeigneurs ſont découverts ; & les juges demeurent debout juſqu'à ce que le roi leur permette de s'aſſeoir. En l'abſence du roi ils peuvent s'aſſeoir, mais découverts, quand l'orateur le leur a permis de la part des ſeigneurs : il en eſt de même des gens du roi, & des maîtres de la chancellerie.

La chambre des communes eſt compoſée de quatre-vingts chevaliers pour les quarante comtés, ou provinces d'Angleterre ; ſavoir, de deux chevaliers pour chaque comté, & de douze chevaliers pour les douze comtés de Galles. Il y a cinquante-quatre citoyens ; ſavoir, quatre pour la cité de Londres, & deux pour chacune des autres vingt-cinq cités ; ſeize barons pour les cinq Ports ; quatre bourgeois pour les deux univerſités ; environ trois cens trente bourgeois pour les bourgs ou petites villes, qui ſont au nombre de cent ſoixante-huit, & qui envoient chacune deux députés, ou quelquefois un ſeul. Il faut ici remarquer que les barons des cinq Ports ne paſſent que pour de ſimples bourgeois dans le parlement. On leur donne le titre de *baron*, ſelon l'ancienne coutume, parcequ'autrefois ils ſe ſont ſignalés par les exploits qu'ils ont faits ſur mer, pour la défenſe du royaume ; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont encore le privilége d'envoyer ſeize de leurs bourgeois, pour porter le dais ſur la tête du roi dans la cérémonie de ſon couronnement. On a déja remarqué qu'outre les députés du peuple il y avoit autrefois des députés du clergé dans la chambre baſſe. Les députés n'ont point de robes, & on s'aſſit indifféremment dans la chambre : il n'y a que l'orateur qui eſt aſſis dans un fauteuil au milieu, & le greffier de la chambre qui a un ſiége au-deſſous de lui.

A l'ouverture du parlement le roi y vient vêtu de ſes habits royaux, la couronne ſur la tête, déclare en peu de mots ce qui oblige à l'aſſembler, & laiſſe d'ordinaire au chancelier le ſoin d'expliquer plus ample-

Digitized by Google

ment ſes intentions. La chambre des communes ſe tient alors debout, tête nue, à la barre de celle des pairs : on leur donne ordre au nom du roi de ſe choiſir un orateur, & celui-ci lorſqu'il eſt élu demande au roi trois choſes, qu'il lui accorde toujours ; ſavoir, que pendant la ſéance du parlement les communes aient un libre accès auprès de ſa majeſté, qu'elles aient la liberté de dire leur opinion dans leur chambre, & qu'elles ſoient exemptes de tous arrêts.

Avant que le parlement délibére ſur aucune affaire, tous les membres de la chambre baſſe prêtent les ſermens de fidélité & de ſuprématie en préſence d'un officier nommé par le roi : on prête le *teſt* dans les deux chambres.

Le pouvoir & le privilége de ces deux chambres ſont bien différens : elles ont bien l'une & l'autre le pouvoir de faire & d'abroger des loix ; & les communes qui ſont comme les inquiſiteurs, peuvent expoſer les griefs publics, & déferer les criminels aux pairs & au roi : mais ce ſont les pairs qui entendent & examinent les témoins, & qui prononcent la derniere ſentence, pendant que les députés de la chambre baſſe, debout & découverts, produiſent les témoins, & inſtruiſent le procès à la barre de la chambre haute. Il eſt bon de remarquer qu'autrefois on ne déliberoit que ſur les affaires que le roi propoſoit ; & que ſous le regne d'Edouard III, il s'eſt tenu des parlemens qui n'ont duré que huit jours, & qui dépêchoient pourtant quantité d'affaires : ce qui fait croire que les matieres étoient préparées auparavant par le roi & ſon conſeil, comme cela ſe pratique encore en Suede par quarante conſeillers d'état, & en Ecoſſe par les lords des articles.

C'eſt ici le lieu de décrire la maniere de faire un *bill*, & comment il paſſe en acte. Chaque chambre délibére non-ſeulement ſur les choſes que le roi a propoſées, mais auſſi ſur d'autres affaires, à moins que le roi ne le défende expreſſément. Tout ſujet du roi peut faire dreſſer un *bill* par un avocat, & le préſenter à l'orateur ou au greffier de la chambre pour être examiné en ſon temps : il eſt indifférent de le préſenter à l'une ou à l'autre des deux chambres. Ce qu'on propoſe pour paſſer en loi, lorſqu'il eſt écrit, eſt ce qu'on appelle un *bill* : on le lit en pleine chambre, & on le rejette d'un commun accord, ou on délibére deſſus, & on le renvoie à un certain nombre de commiſſaires appellé *comité*. Quand le comité a examiné & mis au net le bill, il en fait ſon rapport à la chambre ; & s'il eſt approuvé, on le lit deux fois en deux différens jours : on l'écrit enſuite ſur du velin, on le lit pour la troiſiéme fois, & le chancelier, ſi c'eſt dans la chambre haute, ou l'orateur dans la chambre baſſe, demande ſi l'on veut que la choſe ſoit miſe en queſtion, ſi le bill paſſera pour loi ou non. Si la plus grande partie le veut, le greffier écrit en françois ſur le velin, *ſoit baillé aux communes*, ou *ſoit baillé aux ſeigneurs*. Quand un bill a été une fois rejetté, il n'eſt plus permis de le propoſer durant cette ſéance.

La maniere de porter les bills d'une chambre à l'autre mérite bien d'être remarquée. Les communes en les envoyant aux ſeigneurs les font accompagner d'ordinaire par trente ou quarante membres de la chambre, qui ſont reçus à la barre par le chancelier : les ſeigneurs au contraire n'envoient point les bills par un pair, mais ou par un des maîtres de la chancellerie, ou par quelqu'un des gens du roi, ou dans les affaires de grande importance, par un des douze juges.

La maniere de dire ſon avis eſt auſſi différente : car dans la chambre des ſeigneurs c'eſt le dernier baron qui le dit le premier de tous, & après lui tous les autres par ces mots, *content* ou *non content* : au lieu que dans la chambre baſſe tous opinent enſemble par *oui* ou *non* : & que lorſqu'on ne peut diſtinguer le plus grand nombre, les *oui* ſortent, & les *non* demeurent dans la chambre. Lorſqu'un bill a paſſé dans une chambre, & eſt rejetté dans l'autre, on députe des membres de chaque côté pour une conférence ; & ſi les députés ne s'accordent pas, le bill eſt nul ; mais s'ils s'accordent, on le porte au roi lorſqu'il vient au parlement, ce qu'il fait avec le même appareil qu'à l'ouverture. Le greffier de la couronne lit alors le titre de chaque bill ; & à meſure qu'il lit, le greffier du parlement déclare à haute voix le conſentement du roi. Si le bill regarde le public, le greffier dit en françois, *le roi le veut*, ce qui donne la vie à ce qu'on appelle *acte du parlement* : s'il ne regarde qu'un particulier, le greffier répond *en ſoit fait comme il eſt deſiré*. Si le roi refuſe ſon conſentement, il répond *le roi s'aviſera*, ce qui annulle le bill. Le roi abſent peut donner ſon conſentement à un bill dans des occaſions preſſantes par commiſſion à quelque pair du royaume. Et il faut remarquer que le bill du roi pour une amniſtie générale ne ſe lit qu'une fois dans chaque chambre, parcequ'il faut l'accepter comme il plaît au roi de la donner : ce qui s'obſerve auſſi pour les bills touchant les ſubſides accordés au roi par le clergé en ſynode. Avant le regne de Henri VII, tous les actes du parlement étoient enregiſtrés en françois ; aujourd'hui cela ſe fait en anglois, & le commencement en eſt très-différent ; car au lieu qu'autrefois ils commençoient ainſi : *Le roi, à la très-humble requête des communes, du conſentement des prélats, ducs, comtes & barons, a ordonné & établi*, ou bien, *Le roi, de l'avis & du conſentement des communes, ordonne* : ce qui étoit conforme à ce qu'on ſuit encore dans les lettres circulaires, où les ſeigneurs ſont appellés *ad conſilium impendendum*, & les communes ſeulement *ad conſentiendum* : préſentement les actes commencent par ces termes : *Soit ordonné par la très-excellente majeſté du roi, par & de l'avis & conſentement des ſeigneurs ſpirituels & temporels, & des communes.*

Lorſque quelque bill eſt paſſé en acte, le roi ajourne, proroge ou caſſe le parlement. L'*ajournement* a cet effet, que le parlement raſſemblé pourſuit les mêmes affaires dont il avoit traité avant que d'être ajourné. Il ſe fait dans la chambre haute par le chancelier au nom du roi, pour le temps qu'il plaît à ſa majeſté de marquer : dans la chambre baſſe l'orateur dit du conſentement des communes : *Cette chambre eſt ajournée.* La *prorogation* eſt auſſi une continuation du parlement ; mais avec cette différence, que c'eſt une autre ſéance quand il ſe raſſemble, ce qui produit ces deux effets ; que les bills qui étoient près de paſſer en acte, doivent être repris de nouveau, comme s'il n'y avoit point eu de délibération ; & que ceux qui ont été rejettés, peuvent être propoſés. Quand le roi veut proroger ou caſſer le parlement, il y vient avec les cérémonies ordinaires, & envoie l'huiſſier de la verge noire dire aux communes de venir à la barre de la chambre haute ; & le chancelier par ordre du roi déclare que le parlement eſt prorogé ou caſſé. Si le roi vient à mourir durant la ſéance, le parlement eſt ſéparé, *ipſo facto*. Anciennement, après chaque ſéance le roi ordonnoit aux *Sherifs* des provinces de faire proclamer les actes du parlement, & de les faire obſerver ; mais cette coutume eſt abolie depuis que l'impreſſion eſt devenue commune. Non-ſeulement on imprime les actes auſſitôt qu'ils ont paſſé ; mais toutes les voies & délibérations de la chambre, afin que le peuple ſache ce qui ſe paſſe. On ne doit pas oublier que le bill pour lever des impôts ſur le peuple commence dans la chambre baſſe, parceque ce ſont les communes qui portent preſque tout le fardeau des taxes. Le parlement ne ſe tient que le matin, & eſt continué ordinairement juſqu'à trois heures après midi, & quelquefois juſqu'au ſoir. Les comités ſe tiennent après le dîner.

Digitized by Google

Du conseil d'état.

Le conſeil d'état, qu'on appelle le *conſeil privé* ou *ſecret*, eſt compoſé de perſonnes choiſies par le roi, tant eccléſiaſtiques que ſéculieres, ſans patentes. Cette cour eſt plus ancienne que le parlement; & tout ce qui concernoit le gouvernement d'Angleterre & les affaires d'importance, ſe décidoit autrefois dans ce conſeil privé. Aujourd'hui ce conſeil ne prend guères connoiſſance que de ce qui regarde le bien public & la défenſe du royaume, ſans juger de ce qui peut être décidé par les loix de l'état, dans les cours de juſtice. Il y a un préſident du conſeil privé, qui eſt aſſis auprès du roi, & après lequel le garde du ſceau privé tient la premiere place. On tient ordinairement ce conſeil le mercredi & le vendredi matin; mais lorſque le parlement eſt aſſemblé, ce conſeil ne ſe tient qu'après midi. Il y a toujours un des deux ſecrétaires d'état, qui y prend ſa place en qualité de conſeiller. Les ſecrétaires d'état ont leur appartement dans le palais royal. Comme on n'a point encore eu occaſion de parler d'eux, on va les faire connoître ici.

Anciennement, les rois d'Angleterre n'avoient qu'un ſecrétaire d'état: Henri VIII jugea à propos d'en nommer deux avec une autorité égale, & leur nombre n'a pas été augmenté depuis: mais au lieu qu'ils ne faiſoient d'abord que préparer les affaires dans l'antichambre du conſeil, & qu'étant entrés dans la chambre ils s'y tenoient debout à côté du roi; la reine Eliſabeth voulut qu'ils priſſent place dans le conſeil comme conſeillers d'état. Toutes les affaires & toutes les requêtes paſſent par leurs mains pour être préſentées au roi, & pour être dépêchées & répondues ſelon les ordres qu'ils en reçoivent; mais avec cette différence que pour les affaires étrangeres, ils partagent entr'eux tous les états qui ont quelque intérêt avec le roi comme en deux provinces; & que pour les affaires du royaume, ſoit publiques ou particulieres, ils dépêchent également & ſans diſtinction tout ce qui s'adreſſe à eux, de quelque nature qu'il ſoit. Outre l'appartement, ils ont bouche en cour, ou penſion pour leur table. Les ſecrétaires & commis qui ſont ſous eux, ſont entierement à leur choix, & dépendent abſolument d'eux. Ce ſont eux qui ont la garde du ſceau ou petit cachet d'Angleterre qu'on appelle *ſignet*, & qui donne le nom à un bureau qui ſuit toujours la cour, appellé *ſignet-office*, dans lequel il y a quatre commis qui ſervent alternativement par mois & qui préparent tout ce qui doit être ſcellé de ce ſignet, c'eſt-à-dire, toutes les lettres qui ne regardent pas les affaires qui doivent être déterminées par la loi. Quand le roi a ſigné quelques lettres, on les rapporte dans cet office pour y être copiées, & on en porte à un des ſecrétaires d'état la copie, qui étant ſcellée, s'appelle un *ſignet*; ce ſignet eſt porté au garde du ſceau privé, qui en fait faire une copie, & qui y fait mettre ſon ſceau; on en fait enſuite une troiſiéme copie, & le chancelier y met le grand ſceau. Tout cela eſt néceſſaire pour les lettres patentes; mais s'il s'agit de recevoir une ſomme d'argent à l'échiquier, le ſignet & le ſceau privé ſuffiſent. Les ſecrétaires d'état ont encore dans leur dépendance un office ou bureau des papiers publics qui regardent les affaires d'état ou du conſeil, toutes les lettres dépêchées & négociations des miniſtres du roi dans le pays étranger, & généralement tous les papiers qui paſſent dans les bureaux des ſecrétaires d'état. La garde de ces papiers eſt toujours confiée à un homme de diſtinction, & quelquefois même à un ancien ſecrétaire d'état.

Des cours de justice.

Outre le parlement & le conſeil d'état, il y a cinq cours de juſtice; ſavoir, celle de la *chancellerie*, & celles *du banc du roi*, des *plaidoyers communs*, de l'*échiquier*, du *duché de Lancaſtre*. La *cour de la chancellerie* eſt la premiere; elle juge, ou ſelon les loix & coutumes du royaume, auquel cas toutes les procédures ſont en latin: ou ſelon l'équité & la conſcience, quand il s'agit de fraudes, de complots, de confidences, &c. ou de modérer la rigueur des loix, & alors les procédures ſe font dans la langue du pays: deſorte que ce ſont deux cours en une. C'eſt le *chancelier* ou le *garde du grand ſceau*, qui eſt le ſeul juge de la chancellerie: quand les affaires ſont importantes ou difficiles, il ſe fait aſſiſter par d'autres juges. Le chancelier a douze aſſiſtans, ou coadjuteurs, qu'on appelle maîtres de la chancellerie, à qui il envoie pluſieurs cauſes à décider, & qui ont un bureau public où ils prennent les témoignages par écrit, &c. Le premier de ces aſſiſtans eſt le *maître des rolles*, qui a la garde des actes publics, lettres patentes, &c. c'eſt le roi qui donne cette charge, pour le temps qu'il lui plaît. Celui qui en eſt revêtu a en ſa diſpoſition les charges des ſix clercs de la chancellerie: en l'abſence du chancelier il entend & juge les cauſes, & il donne les ordres en vertu d'une commiſſion avec deux autres maîtres de la chancellerie. Le *greffier de la couronne* eſt le troiſiéme officier de la chancellerie: c'eſt lui ou ſon ſubſtitut qui accompagne le chancelier pour les affaires d'état: il fait tous les *Writs* ou lettres circulaires que le roi envoie par tout le royaume pour convoquer le parlement; il dreſſe les commiſſions *d'oyer & de terminer* aux ſeſſions, les commiſſions des juſticiers de paix, &c. Les autres officiers de cette cour ſont, un *protonotaire*, dont l'office eſt d'expédier les commiſſions pour les ambaſſades; un *ſecrétaire du hamper*, qui accompagne le chancelier au temps des ſéances, & au temps qu'on applique le grand ſceau, avec un ſac de cuir, nommé *hamper*, où ſont les ſceaux, les lettres patentes, &c. & qui reçoit l'argent du au roi pour le ſceau; ſix *clercs de la chancellerie*, pour la partie où les affaires ſe traitent en anglois. Avant le regne de Henri VIII, il falloit qu'ils fuſſent clercs, & en ſe mariant ils perdoient leurs offices; ce ſont eux qui enregiſtrent les commiſſions, graces, patentes, &c. qui ont été ſcellées; deux *examinateurs* qui examinent les témoins; trois *clercs du Pettibag*, qui écrivent les patentes pour les commiſſaires de la douane, contrôleurs, &c. les congés d'élire les évêques, les doyens, &c. les vingt-quatre *curſiteurs* pour la partie où les affaires ſe traitent en latin, & qui envoient les *Writs* originaux, &c. un ſecrétaire pour la nomination des bénéfices; & d'autres encore qui ſervent dans un bureau qu'on appelle *ſub pœna*, & qui dreſſent les exploits par leſquels on appelle en témoignage ſous peine de cent livres ſterlins d'amende.

La ſeconde cour eſt celle du *banc du roi*, ainſi appellée, parceque le roi y préſidoit quelquefois, & s'aſſeyoit ſur un banc élevé, ſes juges prenant place ſur un autre banc à ſes pieds. C'eſt dans cette cour qu'on plaide les cauſes criminelles; & elle prend connoiſſance de toutes les trahiſons, félonies, tumultes, ſéditions, &c. Elle a auſſi le pouvoir d'examiner & de réformer toutes ſortes d'erreurs dans le droit & dans le fait, que les juges & juſticiers du royaume ont commis dans leurs procédures & jugemens: & ce pouvoir lui eſt attribué non-ſeulement dans les cauſes criminelles, mais dans toutes cauſes réelles, perſonnelles & mixtes, à l'exception de celles dont la connoiſſance appartient à la cour de l'échiquier. Cette cour eſt compoſée de quatre juges, dont le premier eſt appellé le *lord, chef de juſtice du banc du roi*, & eſt fait non par patente, mais par un *Writ*, ou ordre ſigné du roi: les trois autres juges ont leurs charges par lettres patentes. Ces quatre juges ſont du nombre des douze juges du royaume, dont on a fait mention pluſieurs fois.

Les quatre *juges de la cour des plaidoyers communs* ſont auſſi de cette compagnie: ils ſont créés par lettres

parentes ; le premier a le titre de chef de juſtice des plaidoyers communs, nom qui lui a été donné, parce-qu'on y juge toutes les cauſes civiles, réelles & perſonnelles, ſuivant la rigueur de la loi. C'eſt dans cette cour qu'on impoſe les amendes, & qu'on ordonne les recouvertes.

La quâtriéme cour eſt celle de l'échiquier, ainſi appellée à cauſe du tapis qui couvre une grande table qui eſt au milieu de la ſalle, travaillé en forme d'échiquier. On y juge toutes les cauſes qui regardent le tréſor ou le revenu du roi, les comptes, déboursemens, impôts, douanes, amendes, &c. Le grand-tréſorier d'Angleterre, & le chancelier, ou ſous tréſorier de l'échiquier, aſſiſtent aux jugemens quand il s'agit d'une affaire d'équité ; mais ils ſe trouvent rarement aux affaires où on doit juger ſuivant la loi, & ils en laiſſent la déciſion à cinq autres juges ; ſavoir au *lord chef-baron*, qui eſt créé par lettres parentes, aux trois autres juges ou barons, & au *curſiteur-baron*. Celui-ci fait prêter le ſerment aux *sherifs*, & *ſous-sherifs* des comtés, aux baillis, officiers de la douane, &c. mais il n'eſt pas un des douze juges, & ne fait pas les circuits comme eux. Ce ſont le chef-baron & les trois barons qui en ſont : & pour achever ici de marquer ce qui les regarde, on obſervera qu'ils portent toujours des bonnets carrés noirs & plats, & qu'ils ſont vêtus de grandes robes, quelquefois rouges, d'autres fois violettes, & quelquefois auſſi noires, doublées d'hermines ou de fourures blanches, ſelon les cérémonies ou jours de fêtes. Avant le regne de la reine Marie, ces douze juges montés ſur des mules le jour de l'ouverture des ſéances, alloient avec un grand cortége au palais de Weſtminſter : on a aboli cette cavalcade.

Outre la cour de l'échiquier, il y a les bureaux où l'on reçoit & où l'on débourſe le revenu du roi. Après le grand tréſorier qui en eſt le chef, eſt le ſous-tréſorier ou chancelier, qui a la diſpoſition générale du tréſor royal, avec la garde du ſceau de l'échiquier, & qui diſpoſe de pluſieurs emplois conſidérables. Sous lui ſont deux chambellans de l'échiquier, qui ont la garde des archives & des papiers, ligues & traités avec les princes étrangers, des titres des monnoies, des poids & meſures, & d'un livre fameux appellé *doomſ-dai-book*, qui eſt le livre des terres & des taxes de toute l'Angleterre, faites par Guillaume le conquerant, où tout eſt décrit avec la derniere exactitude. Ce livre eſt enfermé ſous trois clefs : on donne ſix ſchellings huit ſols pour le voir, & quatre ſols pour chaque ligne que l'on tranſcrit. Après les deux chambellans eſt l'auditeur, & enſuite les quatre tellers ou maîtres des comptes, le greffier des *Pells* & ſes quatre clercs, & deux députés des chambellans. Ce ſont les tellers qui reçoivent & qui déboursent tout l'argent, & ils en font des billets que le greffier des *Pells* copie ſur du parchemin, & qui ſont rangés par l'auditeur à qui ils rendent compte tous les jours, & qui porte lui-même ſes comptes toutes les ſemaines au grand tréſorier, qui les préſente au roi.

La cinquiéme cour eſt celle du *duché de Lancaſtre*, qui a la connoiſſance de toutes les cauſes qui dépendent du revenu de ce duché. Le préſident de cette cour en eſt auſſi chancelier : il y a un procureur général, & pluſieurs officiers. Les quatre cours dont on vient de parler ſe tiennent à Weſtminſter, & ſont ouvertes chaque année en quatre termes. Le terme de Pâque, qui commence le premier jour après Pâque, & dure vingt-ſept jours : le terme de la Trinité, qui commence cinq jours après la Trinité, & dure vingt jours : le terme de S. Michel, qui commence le 23 octobre, & dure trente-ſept jours : le terme de la S. Hilaire, qui commence le 23 janvier & dure vingt-un jours. Toutes les cauſes ſont terminées dans l'eſpace d'un peu plus de trois mois dans ces quatre cours ; on ne voit point de procès durer au-delà.

Henri VIII avoit établi une cour ſouveraine dans le pays de Galles, où on jugeoit les procès par la loi d'Angleterre, & par l'équité de la chancellerie : le parlement la caſſa après la mort de Charles I.

De la maiſon du roi.

La cour du roi d'Angleterre eſt compoſée de divers officiers eccléſiaſtiques, civils & militaires. Le chef de ſa chapelle eſt le *doyen*, qui en qualité de doyen ne reconnoît point d'autre ſupérieur que le roi : c'eſt lui qui choiſit tous les autres officiers : ſavoir le ſous-doyen, le chantre, les trente-deux gentilshommes, ſavoir douze miniſtres, dont l'un eſt le curé de la maiſon ; & vingt clercs, dont l'un eſt le maître des douze enfans de chœur, & trois autres organiſtes, & quatre vergers ou bedeaux. On fait les prieres trois fois le jour dans cette chapelle, où le roi précédé des hérauts d'armes, & accompagné des principaux ſeigneurs de l'ordre ayant le collier de cérémonie, offre à l'autel douze fois l'an une ſomme d'or, laquelle appartient au doyen, qui la diſtribue aux pauvres. On prêche trois fois la ſemaine dans cette chapelle durant le carême : le dimanche c'eſt un évêque, le vendredi un doyen, le mercredi un des quarante-huit aumoniers du roi, qui ſervent par mois, & dont l'office eſt de prêcher dans le cours de l'année les dimanches & les fêtes devant le roi, & les dimanches de bon matin devant ſa maiſon. Le dimanche des rameaux, c'eſt toujours l'archevêque de Cantorberi qui prêche devant le roi : le vendredi-ſaint le doyen de l'égliſe de Weſtminſter, & le dimanche de Pâque le grand aumônier, qui n'a le ſoin que de diſtribuer les aumônes du roi. Outre la chapelle, il y a l'oratoire particulier où on fait la priere ſoir & matin les jours ouvriers : c'eſt un des quarante-huit aumôniers qui en eſt chargé. Le roi a encore auprès de lui un clerc du cabinet, un aumônier particulier, & un confeſſeur & directeur, qui eſt toujours à ſa droite durant le ſervice.

Pour ce qui regarde le gouvernement civil, le *grand-maître de la maiſon du roi* en eſt le premier officier : ſon pouvoir s'étend ſur tous les officiers de la cour, excepté ceux de la chapelle, de la chambre & du lit ; & par ſa charge il eſt juge de tous les déſordres & crimes qui ſe commettent dans la verge de la cour, c'eſt-à-dire, dans l'étendue de douze milles où eſt la cour, à la reſerve de la ville de Londres, qui en eſt exempte. Cet officier porte toujours une baguette blanche devant le roi ; & par-tout où il va, en caroſſe ou en chaiſe, il la fait porter par un valet qui eſt découvert. Après la mort du roi il la rompt ſur le cercueil, pour marquer qu'il n'a plus de pouvoir, & que tous les officiers ſont caſſés auſſi-bien que lui. Sous le grand-maître ſont dans la chambre des comptes, qu'on appelle la cour *du tapis verd*, parceque la table qui y eſt au milieu, eſt couverte d'un tapis de cette couleur, les officiers qu'on va nommer : le *tréſorier de la maiſon du roi*, qui préſide dans la chambre en l'abſence du grand-maître, & le *contrôleur* : ces deux officiers portent la baguette blanche : le *coſſérer* ou *payeur* : le *premier maître-d'hôtel*, qui examine & revoit les comptes de la maiſon : deux *clercs* ou *maîtres*, qui ſomment les comptes : & deux *contrôleurs* ſans parler des moindres. Quand il s'agit de connoître & de juger des trahiſons, félonies & autres crimes commis dans la maiſon du roi, ces officiers ne jugent pas ſeuls, mais avec le prévôt de la maréchauſſée & de l'hôtel, qui ſe rend dans la chambre, où l'*avener*, c'eſt-à-dire, le premier commiſſaire des fourages, doit apporter tous les comptes des écuries pour les fourages & appointemens, pour y être approuvés. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que tous les clercs de chaque office ſuccédent à ceux qui meurent, & non-

rent depuis la cuiſine, ſommelerie, &c. juſqu'à la chambre du tapis verd, & à l'emploi de *coſſerer*.

Le *grand-chambellan* eſt le ſecond officier de la maiſon du roi, & il a la ſurintendance ſur tous les officiers de la chambre, à la réſerve du premier gentilhomme de la chambre du lit, des neuf gentilshommes de la même chambre, qui ſont toujours les premiers ſeigneurs du royaume, des valets de la même chambre, & des officiers des chambres du haut. Tous les officiers qui dépendent de lui, prêtent le ſerment entre ſes mains, ou par ſon ordre entre les mains d'un des gentilshommes ordinaires ſervans, dont le premier eſt l'*huiſſier de la verge noire* du parlement, qui eſt auſſi huiſſier de l'ordre de la jarretiere, & dont il ne reſte rien à dire, ſinon que c'eſt ſous ſa garde que la chambre haute du parlement met tous ceux qu'elle juge coupables de quelque faute, & que c'eſt lui qui introduit pour la premiere fois les pairs dans cette chambre, lorſqu'ils ſont en âge d'y prendre ſéance. Le grand chambellan a auſſi l'intendance ſur tous les officiers de la garderobe dans toutes les maiſons royales, ſur les meubles de campagne, lits, tentes, maſques, habits de ballets, concerts, comédies, de chaſſe; ſur les meſſagers, trompettes, tambours, manœuvres & artiſans au ſervice du roi; ſur les héraults & ſergens d'armes, médecins, chirurgiens, apothicaires au ſervice du roi; même ſur les aumôniers: enfin c'eſt lui qui régle les cérémonies & les dépenſes des couronnemens, mariages, entrées, cavalcades, funérailles des rois; qui fait meubler les chambres du parlement, & celle où le parlement préſente ſes adreſſes au roi.

Le troiſiéme officier eſt le *grand-écuyer*, qui avec la diſpoſition des écuries, & des haras du roi, a ſous ſon commandement tous les officiers de l'écurie, les valets de pied, palefreniers, piqueurs, écuyers & les artiſans qui travaillent dans les écuries; leſquels prêtent tous ſerment entre ſes mains, ou de ſon ſous-écuyer. Il a l'adminiſtration des terres & revenus affectés pour la nourriture des chevaux, haras & autres dépenſes que l'on fait dans les écuries. Lui ſeul a le privilége de ſe ſervir des pages, valets de pied, chevaux, caroſſes, litieres & chariots du roi; & aux cavalcades & entrées publiques il marche immédiatement derriere le roi, menant en main un cheval de parade.

Il y a encore d'autres officiers qui ne dépendent pas des trois premiers, comme le *grand-maître de la garderobe* qui fournit les ambaſſadeurs à leur arrivée de toutes ſortes de meubles, qui a ſoin auſſi des préſens qu'on leur fait, de ce qu'il faut aux ambaſſadeurs du roi dans les pays étrangers, des habits qu'on envoie aux chevaliers de l'ordre de la jarretiere hors du royaume; des habits & des cottes-d'armes des héraults, des livrées du roi, du linge & des dentelles que le roi porte. Et le *maître des poſtes*, qui étoit autrefois le même que le grand-écuyer, qui a l'intendance ſur tous les bureaux des poſtes & qui entretient les paquebots.

Quant au gouvernement militaire, il y a deux gardes dans le palais du roi, l'une en haut & l'autre en bas. Dans la chambre de préſence eſt la compagnie des quarante gentilhommes penſionaires, compoſée de perſonnes des meilleures & plus anciennes familles d'Angleterre. Leur fonction eſt d'accompagner le roi avec leurs haches à la polonoiſe à la chapelle, aux grandes cérémonies, aux audiences publiques: ils doivent avoir trois chevaux, & un valet bien armé, quand il plaît au roi de leur commander de le ſuivre: le roi fait deux chevaliers de leur compagnie le jour de ſon ſacre, & celui de S. George. Ils ont pour officiers un capitaine, un lieutenant, un enſeigne, & un contrôleur. Dans la premiere ſalle d'enhaut qu'on appelle la ſalle des gardes, il y a les *Yeomans* de la garde, dont quarante ſervent le jour, & vingt la nuit: il n'y en a que cent: mais on en a ſoixante-dix autres toujours prêts à remplir les places vacantes. Ces *Yeomans* ne ſont pas gentilshommes; on ſe contente qu'ils ſoient de bonne famille, & qu'ils aient ſix pieds de haut: ils ont un capitaine, un lieutenant, un enſeigne & deux caporaux. Il y a enſuite trois compagnies des gardes du corps à cheval, dans chacune deſquelles il y a un capitaine, deux lieutenans colonels, un cornette, un guidon, &c. & la plupart des gardes ſont des gentilhommes, ou des officiers réformés. Le capitaine qui eſt de garde, eſt toujours au côté du roi, ayant à la main un bâton d'ébeine, au bout duquel eſt le chifre du roi couronné & gravé en or; enfin il y a deux régimens aux gardes.

Des forces du royaume d'Angleterre.

Le roi ſeul peut lever des troupes dans ſon royaume, & le parlement n'a aucun droit de faire par lui-même aucune guerre, ni offenſive, ni défenſive. La milice du roi conſiſte dans ſa garde, qu'on a décrite ci-deſſus, & il ne conſerve que peu de troupes en temps de paix. Mais il y a la milice ordinaire du pays dont le roi a la diſpoſition, & qu'il peut commander, quand il le juge à propos pour la ſûreté de ſa perſonne & de ſa couronne. Cette milice eſt fournie par les ſujets du roi dans chaque province, & eſt toujours prête au premier ſon du tambour ou de la trompette. Toutes ces troupes ſont environ ſix vingts mille hommes, enrolliés & entretenus en temps de paix. A l'égard des forces maritimes, les rois d'Angleterre en entretiennent plus ou moins. A la fin du XVII ſiécle, on comptoit environ cent ſoixante vaiſſeaux de guerre, de ſix différentes grandeurs. Pour bâtir & équiper un vaiſſeau du premier rang, la dépenſe eſt ordinairement de vingt-ſix mille livres ſterlings; & ceux de moindre grandeur coutent à proportion. Le roi a cinq grands magaſins pour équiper ſa flotte; ſavoir, à Chatam, à Depteford, à Wolwich, à Portſmouth & à Harwich. Quant aux revenus du roi, l'on peut dire, que quoique ſes royaumes ne vaillent pas le quart de celui de France, ils ſont très-conſidérables, ayant fourni de très-groſſes ſommes au roi Guillaume III, pendant dix à douze ans, & encore de plus fortes à la reine Anne, que quelques-uns font monter à la cinquieme partie du revenu de tout le peuple.

Auteurs qui parlent de l'Angleterre.

Céſar, Tacite, Dion, & les autres auteurs de l'hiſtoire romaine, parlent de l'ancienne Bretagne. Geofroi de Montmouth, Gildas *le Sage*, & Ponticus Virumnus ont écrit l'hiſtoire des Bretons. Celle d'Angleterre a été compoſée par le vénérable Bede, Guillaume de Malmesburi, Roger de Hoveden, Henri de Huntingron, Etelward, Indulphe, Jean Aſſer, Guillaume de Newbrige, Matthieu Paris, Thomas Walſingham, Thomas Morus, Matthieu de Weſtminſter, Ranulphe de Cheſter, Jean Froiſſard, Polydore Virgile, George Liſle, Richard Graſton, André du Chêne, &c. Il faut auſſi conſulter Cambden, Speed & Jean Leland *le Jeune*, qui ont fait des deſcriptions de l'Angleterre. Le dernier a compoſé un traité des écrivains de la Grande-Bretagne; ce que Jean Baléo & Jean Pitſeus ont auſſi fait. *Voyez* encore Sprat, *hiſt. de la ſociété royale de Londres*. Chamberlaine, *de l'état d'Angleterre*. Sandere, *de ſchiſm. Angl.* Harpſfiels, *hiſt. eccl. Angl.* Uſſerius, archevêque d'Armach, eſt un des auteurs qui a le mieux écrit des iſles Britanniques, dans ſon *Britannicarum eccleſ. antiquitates*. Stillingfleet, *origin. Britannic.* Daviti, *état d'Angleterre*. Baillet, *topographie des Saints*, & *préjugés ſur les nations dans le 1. t. de ſes jugem. des Sav.* *Voyez* encore l'hiſtoire d'Angleterre, qui a été donnée en

3 vol. *in-fol.* les 2 premiers en 1697, & le troiſiéme en 1707. par M. de Larrei, où l'on voit les portraits des rois & des reines d'Angleterre, & de leurs principaux miniſtres, très-bien gravés. Cet hiſtorien, quoique partial, comme bon Proteſtant, ne laiſſe pas de rapporter quantité de faits fort curieux, qui ne ſe trouvent point dans les auteurs Anglois. Nous avons eu depuis une hiſtoire d'Angleterre bien plus eſtimable en pluſieurs vol. *in-quarto*, par M. de Rapin de Thoyras. La derniere édition de cette hiſtoire a paru en ſeize volumes *in-4°.* en 1749, à Paris ſous le titre de la Haye. Elle eſt due aux ſoins de M. le Fevre de Saint-Marc, qui l'a enrichie de piéces très-intéreſſantes.

☞ ANGLETERRE, (nouvelle) province de l'Amérique ſeptentrionale, entre le Canada, les nouveaux Pays-Bas & la mer ſeptentrionale. Ce pays fut découvert au commencement du ſeiziéme ſiécle, par Jean Verrazano, Florentin, qui étant parti des iſles Canaries au mois de janvier 1524, le découvrit après cinquante jours de navigation. En général, le terroir de la nouvelle Angleterre eſt extrêmement fertile. Le rivage y eſt fourni de bons ports, & bordé de pluſieurs iſles pleines de bocages, où ſe trouvent des arbres de toute eſpéce. La mer eſt poiſſonneuſe auprès du rivage, & fort commode pour les ſalines. Les peuples de ce pays ſe diſtinguent par les villes, ou plutôt par les habitations: chaque bourgade ou hameau fait un peuple à part. Les fourures & les peaux font leur unique richeſſe: ils en font commerce avec les Anglois. Outre ces fourures, le pays abonde en chanvre, lin, fer, ambre, poix, goudron, & en diverſes ſortes de grains. Ainſi la nouvelle Angleterre eſt aujourd'hui une contrée fort conſidérable, par le grand nombre de ſes habitans & par leurs richeſſes: elle contient quantité de villes, la plupart ſituées proche de la mer, ou ſur des rivieres. Boſton en eſt la capitale. Il y a encore Charles-Town, Cambridge, Reding & pluſieurs autres, dont la plupart ont tiré leurs noms des villes d'Angleterre. Les Indiens leur donnent d'autres noms entr'eux, ſelon leur langage. Les loix du pays ont été faites par les habitans mêmes, qui ſe les ſont impoſées comme il leur a plu. Il y a un certain nombre de cours où la juſtice ſe rend, & où l'on s'aſſemble de temps en temps, ſoit pour faire de nouvelles loix, abroger les anciennes, décider les cauſes entre les particuliers, ſoit pour élire un gouverneur, ou les magiſtrats. Chaque ville envoie des députés à l'aſſemblée, & chaque province fait tous les ans élection d'officiers pour le maniment des affaires. On y eſt d'une grande exactitude pour ce qui regarde la religion, & la plupart y ſont dans le ſentiment de ceux qu'on appelle Presbytériens rigides. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGLICUS (Nicolas) évêque d'Aſſiſe, & auparavant religieux de l'ordre de S. François, étoit Anglois, & parut avec diſtinction dans les univerſités d'Angleterre, de France & d'Italie. Le pape Innocent IV lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime, & le choiſit même pour ſon confeſſeur. Il compoſa divers ouvrages, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, & mourut vers l'an 1260. * Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Ughel, *Ital. ſacra.*

ANGLICUS (Michel) natif de Beaumont dans le Hainaut, qui vivoit dans le XVI ſiécle, étoit poëte & profeſſeur en droit. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, des églogues, un traité, *de mutatione ſtudiorum, &c.* * Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Quelques auteurs l'ont confondu avec Michel Blaumpain. *Voyez* BLAUMPAIN.

ANGLICUS, *voyez* JORZ. (Thomas de)

☞ ANGLONA, en latin *Anglona*, *Anguilonia*, ſelon Baudrand, ville ruinée du royaume de Naples, dans la Baſilicate, ornée d'un évêché ſuffragant de l'archevêché de Cerenza. Elle étoit ſur un cap, ſur la côte du golfe de Tarente. Comme il n'y reſte plus qu'une petite égliſe, & une maiſon attenante, cela eſt cauſe que l'évêché en a été transféré à la ville de Turſi, qui eſt à douze milles de-là; mais il conſerve toujours le nom d'*Anglona*, ſelon Léandre Alberti. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANGLURE, *Anglura*, bourg ou petite ville de France. Il eſt dans la Champagne, ſur la riviere d'Aube, où il y a un pont, environ à huit lieues de la ville de Troyes du côté du ſeptentrion. * Baudrand. Ce bourg a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre maiſon, dont on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. OGER de S. Cheron, ſeigneur de Marchangi & du Meſnil, qui mourut en 1256, avoit épouſé *Helwide*, dame d'Anglure, dont les ancêtres avoient accompagné Godefroi de Bouillon dans ſes conquêtes d'outre-mer, & dont l'hiſtoire rapporte qu'un ſeigneur de cette maiſon étant priſonnier de Saladin, ſoudan d'Egypte, eut permiſſion, ſur ſa parole, de venir en France chercher ſa rançon; mais que comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, qu'il retourna vers Saladin, lequel admirant ſa foi & ſa fidélité en la tenue de ſa parole, lui remit ſa rançon, & le renvoya, à la charge de porter pour armes d'*or ſemé de grelots d'argent, ſoutenus de gueulles*, à la place de celles qu'il portoit, qui étoient d'*or à la croix ancrée de ſable*; & que pour mémoire de ce qu'il le renvoyoit libre, il feroit porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui deſcendroient de lui; ce qui a donné lieu aux deſcendans du ſeigneur de S. Cheron, d'ajouter ſi fréquemment le nom de Saladin à celui qu'ils portoient, ainſi que le remarque Palliot dans le livre qu'il a compoſé *de la vraie & parfaite ſcience des armoiries.* Il eut entr'autres enfans JEAN, qui ſuit.

II. JEAN de S. Cheron prit le nom & les armes d'Anglure, dont il fut ſeigneur, & de Marchangi, du Meſnil, &c. & mourut vers l'an 1301. Il épouſa *N.* dont il eut OGER II du nom, qui ſuit; *Ancelin*, qui fut d'égliſe; & *Saladin* d'Anglure, ſeigneur de Chainſi & Chantenai, qui ſervit le roi Philippe *le Bel* en ſes guerres de Flandre en 1314, & qui fut capitaine & gouverneur de la ville de Troyes. Il épouſa *Béatrix* de Joinville, fille de *Jean*, ſeigneur de Vaucouleurs, dont il eut *Oger*, mort l'an 1370 ſans enfans de *Marie* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Renaud* de S. Maard, ſeigneur de Vigneul & de Perrecourt, & fille de *Gui*, ſeigneur d'Ermenonville, & de *Blanche* de Chauvigni, dame de Leuroux, qu'il avoit épouſée l'an 1348, morte en 1383; *Saladin*; *Anſeau*; & *Jeanne* d'Anglure.

III. OGER II du nom, ſeigneur d'Anglure, &c. ſervit le roi Philippe *le Bel* en la guerre contre les Flamans, & mourut avant l'an 1345. Il épouſa *Béatrix* d'Eſſei, vivante en 1348, dont il eut OGER III du nom, qui ſuit; *Etienne*, mort en 1348; *Robert*, ſeigneur de Gueudes & de la Selle, vivant en 1355; *Gui*, ſeigneur de Pontion, capitaine de Provins, vivant en 1368, mort ſans poſtérité; & *Béatrix* d'Anglure, mariée à *Jean* ſeigneur des Cheners.

IV. OGER III du nom, ſeigneur d'Anglure, &c. rendit de grands ſervices au roi Philippe *de Valois*, & fut retenu en 1350, pour l'un des quatre chevaliers d'honneur, c'eſt-à-dire, pour l'un des quatre principaux chambellans du roi, & mourut en 1380. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Conflans, dame d'Eſtoges, avouée de Therouenne, fille & héritiere d'*Euſtache*, ſeigneur d'Eſtoges, & chef du nom & des armes des anciens ſeigneurs de Conflans, maréchaux héréditaires de Champagne: 1°. *Catherine*, fille de *Robert* d'Ailli, & de *Marie* d'Auxi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, OGER IV du nom, qui ſuit; & *Marguerite* d'Anglure, mariée à

Digitized by Google

Gui de Pontallier, ſeigneur de Talmai.

V. OGER IV du nom, ſeigneur d'Anglure, d'Eſtoges, de Giſaucourt, &c. avoué de Therouenne, rendit de grands ſervices au roi Charles VI, en la défaite des Flamans en 1382. Il accompagna le roi au ſiége de Bourbourg en 1383, & mourut au retour de la campagne. Il épouſa *Iſabelle* de Châtillon, fille de *Jean*, ſeigneur de Gandelus, grand-maître de France, & d'*Iſabelle* de Montmorenci. Elle prit une ſeconde alliance avec *Simon* de Sarrebruche, ſeigneur de Commerci, ayant eu de ſon premier mariage OGER V du nom, qui ſuit; JEAN, qui a fait *la branche des ſeigneurs d'*ESTOGES, *rapportée ci-après*; & *Gaucher* d'Anglure, ſeigneur de Raucourt, capitaine de la ville de Reims.

VI. OGER V du nom, ſeigneur d'Anglure, de Giſaucourt, de Pontion, &c. avoué de Therouenne, mourut en 1412. Il épouſa *Alix* de Toci, dame de Baſerne, & du Mont S. Jean, fille de *Louis*, ſeigneur de Baſerne, &c. dont il eut ETIENNE, qui ſuit; *Jean*, dit *Saladin*, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Guye* de Flavigni; *Guye*, mariée à *Pierre* de Dyo; *Alix*, qui épouſa 1°. *Philibert* de Salins: 2°. *Claude* de Beauvoir, ſeigneur de Chaſtelus, maréchal de France; & *Antoinette* d'Anglure, mariée 1°. à *Guillaume* de Grancei: 2°. à *Thibault* de Lugni, chevalier.

VII. ETIENNE ſeigneur d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. chambellan de Henri, roi d'Angleterre, mourut vers l'an 1440. Il épouſa en 1420 *Jeanne*, dame de Choiſeul, fille d'*Amé*, ſire de Choiſeul, & de *Claude* de Grancei, dame de Chaſſenai. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Blaiſi, & une troiſiéme avec *Jean* de Louan, & vivoit encore en 1474; ayant eu de ſon premier mariage ANTOINE, qui ſuit; autre *Antoine*, abbé de S. Pierre de Lagni; & *Guye* d'Anglure, mariée à *Claude* de Rochebaron.

VIII. ANTOINE baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. mourut en 1462, laiſſant de *Jeanne*, fille d'*Antoine* de Rochebaron, chevalier, GUILLAUME, qui ſuit; FRANÇOIS, qui fit les branches des ſeigneurs de Rimaucourt, de Bonnecourt & de Guionville; & *N.* d'Anglure, religieuſe.

IX. GUILLAUME baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. épouſa *Jeanne* de Vergi, dont il eut entr'autres enfans JACQUES, qui ſuit; & *Marguerite* d'Anglure, dame de Conantes, mariée à *Guillaume* de Chaumont, ſeigneur de Rigni-le-Feron.

X. JACQUES baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. laiſſa de *Nicolle* de Louan ſa femme, JEAN, qui ſuit;

XI. JEAN baron d'Anglure, avoué de Therouenne, &c. épouſa *Aimée* de Chavange, dame de Chapelaines, dont il eut ETIENNE, qui ſuit; *Charlotte*, mariée à *Céſar* de Rochelle; *Marie* alliée à *Philippe* de Gand, ſeigneur de Bleci; & autre *Marie* d'Anglure, abbeſſe d'Eſpagne.

XII. ETIENNE baron d'Anglure & de Chapelaines, avoué de Therouenne, &c. laiſſa de *Cléophile* de Bethune ſa femme, *Nicolas*, mort ſans poſtérité; *Antoine*, chevalier de Malte; *Héléne*, chanoineſſe de Remiremont; & *Charlotte* d'Anglure, dame de Chapelaines, mariée à *Thomas* Cauchon, baron de Neufliſe, &c.

BRANCHE DES COMTES D'ESTOGES.

VI. JEAN, dit *Saladin* d'Anglure, ſecond fils d'OGER IV du nom, ſeigneur d'Anglure, &c. & d'*Iſabelle* de Châtillon, fut ſeigneur d'Eſtoges, d'Eſcuri, de Cierges, de Giſaucourt, & mourut en 1403. Il épouſa *Jeanne*, dame de Bourlemont & de Dongneux, &c. fille & héritiere de *Henri*, ſeigneur de Bourlemont, &c. & de *Béatrix* de Joinville. Elle prit une ſeconde alliance en 1405 avec *Pierre* de Belloi, dit *le Baudrand*, ayant eu de ſon premier mariage SIMON, qui ſuit; & *Marguerite* d'Anglure alliée à *Jean* de Toulonjeon, ſeigneur de Traves.

VII. SIMON d'Anglure, ſeigneur d'Eſtoges, de Dongneux, de Bourlemont, de Frebecourt, &c. épouſa *Iſabelle* du Châtelet, fille de *Regnault* baron du Châtelet, & de *Jeanne* de Chaufour, dame de Deuilli, morte en 1485, dont il eut *Jean*, qui fit la branche des ſeigneurs de Dongneux, des marquis de Coublans, ſeigneurs de Jours, & barons d'Autricourt; SIMON, dit *Saladin*, qui ſuit; NICOLAS, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BOURLEMONT, *princes* d'AMBLISE, *rapportée ci-après*; *Regnault*; *Oger*, abbé de S. Victor de Marſeille, élu évêque de la même ville en 1496, mort en 1506; *Jeanne*, abbeſſe de Remiremont; *Anne*, mariée à *Balthaſar*, ſeigneur de Hauſſonville; & *Marguerite* d'Anglure alliée à *Georges* de Nouroi, ſeigneur de Port-ſur-Seille.

VIII. SIMON, dit *Saladin* d'Anglure, vicomte d'Eſtoges, chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, & chevalier de ſon ordre du Croiſſant, mourut en août 1499. Il épouſa en 1458 *Jeanne* de Neufchâtel, vicomteſſe de Blaigni, dame d'Anci-le-Franc, qui vivoit veuve de lui le 7 août 1505, fille de *Humbert* de Neufchâtel, ſeigneur de Nanteuil-la-Foſſe, & de *Claude* de Tannerre, dame de Planci, dont il eut RENÉ, qui ſuit; *Iſabelle*, mariée à *Antoine* de Laſcaris, comte de Tende, iſſu des empereurs de Conſtantinople; & *Jeanne* d'Anglure, alliée vers l'an 1480 à *Jean* de Bethune, III du nom, ſeigneur de Mareuil, de Baye, &c.

IX. RENÉ d'Anglure, vicomte d'Eſtoges & de Blaigni, ſeigneur de Nogent-ſur-Aube, &c. chambellan du roi, capitaine de cent hommes d'armes, ſe ſignala aux batailles de Pavie, de Ravennes, de ſainte Brigite, & autres occaſions, & mourut en 1529. Il épouſa en mai 1485 *Catherine* de Bouzei, dame de Givri-en-Argone, fille de *Jean* de Bouzei, ſeigneur de S. Germain, & de *Marguerite* de Brions, dame de Givri, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit; *Gilles*, mort ſans enfans de *Marie* de Brichanteau, fille de *Louis*, ſeigneur de Nangis, & de *Marie* de Veres; *Françoiſe*, mariée à *Sicard* d'Haraucourt, ſeigneur de Domballe, ſénéchal de Lorraine; & *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Antoine* de Gereſme, ſeigneur du Pré-du-But, &c.

X. FRANÇOIS d'Anglure, vicomte d'Eſtoges, baron de Bourſault & de Givri, ſeigneur de Fere-Champenoiſe, &c. conſeiller & chambellan du roi, fut gouverneur de ſainte Menehould, de Mouzon, de Pierrefons, de Stenai, de Montmedi, de Sedan & de Luxembourg, capitaine de la porte, & de cinquante hommes d'armes, lieutenant général pour le roi en la Province de Champagne, & colonel de 2000 hommes de la légion de Champagne, &c. mourut le 21 ſeptembre 1544. Il épouſa 1°. en mai 1518 *Anne* du Bec, fille de *Jean*, ſeigneur de Bouri, & de *Marguerite* de Roncherolles: 2°. en mai 1523, *Marie* de Veres, dame de Beauvais-Nangis, Amilli, &c. veuve de *Louis* Brichanteau, ſeigneur de Gurci, & fille de *Jean* de Veres, ſeigneur de Beauvais-Nangis, &c. & de *Marie* de Couſtes, morte en 1554. Du premier mariage vint *Iſabeau* d'Anglure, dame de Maneville-en-Caux, mariée 1°. à *François* de Baudoche, ſeigneur de Moulin, ſénéchal de Lorraine: 2°. à *Charles* de Couſtes, ſeigneur de Pavant, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Lorraine. Du ſecond lit ſortirent *Claude*, mort ſans alliance à l'âge de vingt ans, en décembre 1554; *Saladin* & *Antoine*, morts jeunes; JACQUES, qui ſuit; RENÉ, qui fit *la branche des barons de* GIVRI, *rapportée ci-après*; & *Suſanne* d'Anglure, morte jeune.

XI. JACQUES d'Anglure, vicomte d'Eſtoges, ſeigneur de Brai-ſur-Aiſne, d'Arci, &c. chevalier de l'ordre

Digitized by Google

l'ordre du roi, gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes, ſervit avec réputation aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles de la religion, & fut député de la province de Champagne aux états de Blois. Il épouſa 1°. *Vandeline* de Nicei, fille de *Jean* ſeigneur de Nicei & d'*Yolande* du Mayet, dame de Roumilli, Eſcuri-ſur-Colle, &c. dont il eut pour fille unique ANTOINETTE, qui ſuit: 2°. *Louiſe* de Piedefer, dame de Bazoches, fille de *Pierre*, ſeigneur du Bois-de-la-Raye, lieutenant de la compagnie des gendarmes du ſeigneur de Genlis. Elle prit une ſeconde alliance en février 1614 avec *Louis* de Rochechouart, ſeigneur de la Broſſe, & mourut ſans poſtérité de ſes deux maris.

XII. ANTOINETTE d'Anglure, dame d'Eſtoges, &c. épouſa en avril 1572 *Chreſtien* de Savigni, ſeigneur de Roſne, de Tonnois, &c. chambellan de François de France, duc d'Alençon, & gouverneur pour lui en ſes duchés & comtés de Château-Thierri, de Meaux, de Provins, de Seſanne, d'Eſpernai & de Monceau, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Châlons, maréchal de camp de l'armée de Lorraine, lieutenant pour le roi en Champagne, maréchal de France pour le parti de la ligue, dont il fut un des principaux chefs. Etant paſſé dans le parti d'Eſpagne, & après pluſieurs grands exploits, en qualité de maréchal de camp général en l'armée du roi catholique, il fut tué au ſiége de Hultz, contre les Hollandois, l'an 1596. De ce mariage vinrent CHARLES, dit *Saladin*, qui ſuit; *Nicolas* de Savigni, baron de Roſne, qui fut tué au ſiége d'Oſtende, étant au ſervice du roi d'Eſpagne, l'an 1603, par les troupes mutinées de l'archiduc Albert; *Blanche*, morte pendant le ſiége de Cambrai, étant accordée à *N.* comte de Bucquoi; *Antoinette*, mariée 1°. l'an 1603 à *Jean* de Monceau, ſeigneur de Tignonville: 2°. en 1611 à *Lancelot* de la Taille, ſeigneur de Bondarois; *Anne*, religieuſe au Moncel, près Pont S. Maixance; *Antoine*, & *Gabriel* de Savigni, morts en 1581.

XIII. CHARLES, dit *Saladin* d'Anglure-de-Savigni, vicomte d'Eſtoges, baron de Roſne, ſeigneur de Tonnois, &c. grand ſénéchal de Lorraine, fut ſubſtitué en 1572 aux nom & armes d'Anglure par ſon grand-pere maternel. Il épouſa en février 1602 *Marie* Babou, fille d'honneur de la reine, & fille de *George*, ſeigneur de la Bourdaiſiere, comte de Sagonne, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Magdeléne* du Bellai, dont il eut ANTOINE-SALADIN, qui ſuit; *Anne*, mariée en 1613 à *Charles* de Livron, marquis de Bourbonne, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour le roi au gouvernement de Champagne; & *Gabrielle* de Savigni, mariée en 1640 à *Joſeph* de Boniface, ſeigneur d'Eſquetot en Normandie, lieutenant de la venerie du roi.

XIV. ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellai-de-Savigni, comte d'Eſtoges, marquis du Bellai, en vertu de la ſubſtitution ouverte à ſon profit, qui l'obligeoit d'en porter le nom & les armes, ſeigneur de Roſne, &c. maréchal des camps & armées du roi, mourut en 1675. Il épouſa en 1640 *Louiſe-Angelique* de Braux, barone d'Anglure, dame de Néri-ſur-Marne, &c. fille de *Coſme* de Braux, ſeigneur de Florent, préſident au bureau des finances de Champagne, & de *Héléne* de Cardonne, dont il eut MARC-ANTOINE-SALADIN, qui ſuit; *Charles-Nicolas* d'Anglure de Braux-de-Savigni, marquis & baron d'Anglure, capitaine au régiment des gardes; *Claude-François*, reçu chevalier de Malte en 1662, guidon des gendarmes Ecoſſois, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Caſſel; *Louiſe-Marie*, alliée à *Charles* de Genicourt, comte d'Autri, morte en août 1676; *Anne-Angélique*; & *Gabrielle-Françoiſe* d'Anglure-de-Savigni, religieuſe en l'Abbaye d'Andecies.

XV. MARC-ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellai-de-Savigni, comte d'Eſtoges, marquis d'Anglure & du Bellai, &c. mourut en 1688. Il épouſa en 1673 *Marie-Jeanne* de Rouville, fille de *Hercule-Louis*, marquis de Rouville, ſeigneur de Meux, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville d'Ardres & comté de Guynes, & de *Marie-Jeanne* du Boſc, dont il eut *Charles-Nicolas*, né le 13 juillet 1683; *Marc-Antoine-Scipion*, né le 11 mai 1685, marquis de Savigni, guidon des gendarmes de Bourgogne, & meſtre de camp de cavalerie, qui épouſa *Marie-Anne-Catherine* de Beauvais, morte le 14 juillet 1703, âgée de 19 ans; *Aimé-Michel-Chreſtien*, né le 9 ſeptembre 1687; & *Anne-Louiſe* d'Anglure de Savigni, née le 21 ſeptembre 1679.

BRANCHE DES BARONS DE GIVRI.

XI. RENÉ d'Anglure, dernier fils de FRANÇOIS d'Anglure vicomte d'Eſtoges, & de *Marie* de Veres, dame de Beauvais-Nangis, fut ſeigneur de Givri-en-Argonne, baron de Bourſault, comte de Tancarville en Brie, &c. Il fut auſſi écuyer d'écurie du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cent chevaux-légers, chevalier de l'ordre de ſa majeſté, & fut tué à la fleur de ſon âge en 1562, à la bataille de Dreux. Il épouſa *Jeanne* Chabot, fille de *Gui*, ſeigneur de Jarnac, &c. & de *Louiſe* de Piſſeleu. Elle prit une ſeconde alliance avec *Claude* de la Chaſtre, ſeigneur de la Maiſonfort, maréchal de France, ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique ANNE, qui ſuit.

XII. ANNE d'Anglure, baron de Givri, comte de Tancarville, &c. ſurnommé *le brave guerrier*, lieutenant pour le roi en Brie, meſtre de camp de la cavalerie, fut tué au ſiége de Laon pour le ſervice du roi l'an 1594. Il épouſa *Marguerite* Hurault, veuve de *Gui* de Laval, marquis de Neſle, comte de Joigni, &c. fille de *Philippe* Hurault, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, ſeigneur de Beaupuix, comte de Maillé, &c. & mourut le 13 juin 1614, ayant eu pour fils unique de ſon ſecond mariage, ANNE, qui ſuit.

XIII. ANNE d'Anglure, baron de Givri & de Bourſault, comte de Tancarville, mourut à l'âge de deux ans, l'an 1595.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLEMONT, princes d'AMBLISE, marquis de SI, & ducs d'ATRI.

VIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de SIMON d'Anglure, ſeigneur d'Eſtoges, &c. & d'*Iſabelle* du Châtelet, eut en partage en 1463 les terres de Bourlemont, de Frebecourt, de Charmes, de Malai, &c. fut écuyer d'écurie du roi, & mourut le 25 juillet 1516. Il épouſa le 26 juin 1471 *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Jean*, baron de Montmorenci, & de *Marguerite* d'Orgemont ſa ſeconde femme, morte le 29 ſeptembre 1498, dont il eut pour fils unique SALADIN, qui ſuit.

IX. SALADIN d'Anglure, baron de Bourlemont, & de Frebecourt, ſeigneur de Conflans-ſainte-Honorine, &c. capitaine de Montigni-le-Comte. Il épouſa 1°. *Héléne*, fille d'*Adrien* de Mailli, ſire de Conti, & de *Jeanne* de Berghes, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Ligneville, dame de Tantonville, fille de *Henri* ſeigneur de Ligneville, bailli de Voſges, & de *Marguerite* de Wiſſe, dont il eut RENÉ, qui ſuit; *Jean*, chevalier de Malte, bailli de la Morée; *Claude*, abbé de Mureau; *Antoinette*, *Françoiſe*, *Claude*, religieuſes; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amoncourt, ſeigneur de Piépape; & *Henri* d'Anglure, ſeigneur de Malai & ſur-intendant des finances du duc de Lorraine, qui épouſa en août 1540

Claude, fille d'*Africain* de Mailli, ſeigneur d'Eſcotes, bailli de Dijon, & d'*Anne* de Meligni, dont il eut *René*, ſeigneur de Malai, mort ſans poſtérité de *Perrete* de Géreſme, veuve de *Nicolas* de Vienne, ſeigneur de Vauvillars, & fille d'*Antoine* de Géreſme, & de *Marie* Raguier; *Marie*, alliée à *Gaſpard* de Ligneville, comte de Tumjus, ſénéchal de Barois; & *Claude* d'Anglure, mariée à *Jean* de Damas, ſeigneur de Rieux, gouverneur de Beaune.

X. René d'Anglure, baron de Bourlemont, &c. chevalier de l'ordre du roi, épouſa *Antoinette* d'Aſpremont, princeſſe d'Ambliſe en Hainault, dame de Buſanci, &c. fille de *Jean*, prince d'Ambliſe, gouverneur de Rethelois, & d'*Antoinette* de Brandebourg, dame de Lamet, dont il eut Africain, qui ſuit; *Jacqueline*, mariée à *François* de Mailli, ſeigneur de Clinchamp; *Jeanne*, alliée à *Gabriel* de Bonneval, ſeigneur de Blanchefort & de Salignac en Limoſin; & *Françoiſe* d'Anglure, mariée 1°. à *Pierre* de Saulx, ſeigneur de Torpes: 2°. à *Pierre* le Génevois, baron de Blaigni.

XI. Africain d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Ambliſe, ſeigneur de Buſanci, &c. chambellan du duc de Lorraine, & guidon de ſa compagnie de gendarmes, fut tué au ſiége de Beaumont en Argonne l'an 1592. Il épouſa en ſeptembre 1578 *Marguerite* de la Baume, veuve d'*Edme* de la Baume, ſeigneur de Crevecœur, & fille de *François* de la Baume, comte de Montrevel, &c. gouverneur de Savoye, & de *Françoiſe* de la Baume, dont il eut Claude, qui ſuit; *René*, mort ſans alliance; *Gabriel-Saladin*, chevalier de Malte; & *Charlotte* d'Anglure, mariée à *Baltaſar* de Fiquelmont, ſeigneur de Malatour.

XIII. Claude d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Ambliſe, marquis de Si, ſeigneur de Buſanci, &c. épouſa *Angélique* Diacette, fille de *Louis* Diacette, comte de Châteauvillain, & d'*Anne* d'Aquaviva d'Aragon, fille de *Jean-François*, duc d'Atri, & de *Camille* Caraccioli, morte en octobre 1676, dont il eut François, qui ſuit; Nicolas, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Bourlemont, *rapportée ci-après*; *Charles-François*, évêque de Caſtres, puis d'Aire, & archevêque de Toulouſe, mort en 1669; *Ferdinand*, chevalier de Malte, mort en 1624 des bleſſures qu'il reçut au combat des galeres de Meſſine contre les Turcs; *Scipion*, chevalier de Malte, commandeur de Robbecourt & de la Neufville-au-Temple près Châlons; *Chrétien Maphée*, baron de Buſanci, tué au ſiége d'Arras en 1640; *Henri*, chevalier de Malte, commandeur de Châlons; *Sebaſtien*, baron de Rimaucourt, auſſi tué au ſiége d'Arras; *Louis*, auditeur de Rote, employé par le roi au traité de Piſe, mort archevêque de Bourdeaux en 1697; & *Geneviéve* d'Anglure, chanoineſſe & dame de Remiremont, puis carmelite à Verdun.

XIII. François d'Anglure, marquis de Si, prince d'Ambliſe, &c. capitaine de chevaux-légers, épouſa 1°. *Antoinette* des Marins, fille unique & héritiere de *Louis* des Marins, ſeigneur de Villeneuve & de Mongevon en Brie, & d'*Anne* de Bethune, dame de Congis: 2° *Angélique* d'Aſpremont, fille de *Jean* baron de Vandi, & d'*Innocente* de Marillac. Du premier mariage vint *Anne* d'Anglure, dame de Congis, mariée 1° à *N.* Largentier, vicomte de Neufchâtel: 2°. à *Louis* du Bellai, baron de Chevigni, lieutenant de roi au gouvernement de Stenai & commandant dans Nanci. Du ſecond ſortirent Louis-Saladin, qui ſuit; *Charles-Henri*, comte de Bourlemont, prince d'Ambliſe, tué au ſiége de Luxembourg; & *Jean-Henri* d'Anglure de Bourlemont, abbé de S. Pierre-au-Mont, & de S. Vincent de Metz, mort dans ſon château de Bourlemont en Champagne, le 19 juillet 1732, âgé de 69 ans. Il avoit été agent général du clergé de France, grand-archidiacre, & vicaire général de Bourdeaux, & chancelier de l'univerſité de cette ville.

XIV. Louis-Saladin d'Anglure, duc d'Atri, &c. lieutenant général pour le roi en la province de Champagne, mourut en... Il épouſa le 4 octobre 1682 *Antoinette* Colbert, veuve de *Pierre* de la Cour, ſeigneur de Maneville, préſident en la chambre des comptes, morte ſans enfans le 19 ſeptembre 1698.

Branche des comtes de Bourlemont.

XIII. Nicolas d'Anglure, fils puîné de Claude, baron de Bourlemont, prince d'Ambliſe, marquis de Si, &c. & d'*Angélique* Diacette, né le 5 février 1620, fut comte de Bourlemont, marquis de Buſanci, baron de Rimaucourt, de ſaint Euruge, ſeigneur de Humberville, &c. Il commença de porter les armes dès l'âge de 16 ans en 1636, & fut ſucceſſivement colonel d'infanterie, de cavalerie, brigadier d'armée, maréchal de camp, lieutenant général en 1655, gouverneur de Stenai en 1657, & mourut à Paris le 24 mai 1706 âgé de 86 ans. Il épouſa *Anne* Thibault, fille de *François*, ſeigneur de S. Euruge, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Stenai & de S. Quentin, & de *Philiberte* de Marcilli-Cypierre, dont il eut *Henri*, marquis de Bourlemont, colonel du régiment de Picardie, & brigadier d'infanterie, tué au ſiége de Valenciennes en 1677; *François*, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de la Creſte & de S. Florent de Saumur, mort le 17 juillet 1711; *Louis*, colonel du régiment de Bourlemont, mort à la bataille de Conſarbricht en 1675, à l'âge de 22 ans; *Scholaſtique-Géneviéve*, mariée à *Louis* d'Ornaiſon, comte de Chamarande, lieutenant général des armées du roi, morte en mai 1717, & deux filles, religieuſes à Verdun. * *Voyez* le Nobil. de Champagne.

ANGLUS (Thomas) *cherchez* ALBIIS (Thomas de)

ANGOLA ou DONGO, royaume dans l'Afrique au midi du Congo. On compte dans ce royaume huit provinces principales, dont chacune eſt diviſée en pluſieurs ſeigneuries. Ces provinces ſont Lovando, Sinſo, Ilamba, Icollo, Enſaca, Maſſingan, Cambamba & Embecca. Ce pays eſt devenu fertile à force de culture; & les terres de Lovando, qui étoient ſtériles, ont été défrichées par les ſoins des Portugais, qui ont fait travailler les habitans de cette province. Ils ont auſſi peuplé les bords de la riviere de Calucala, d'oranges, de citrons, de grenades, & de vignes; & ils ont fait de la province d'Ilamba une nouvelle Eſpagne. On trouve dans ce pays un animal, appellé *Quojas-Morrou* par les Négres, & *Salvage* par les Portugais, qui eſt une eſpéce de ſatyre. Il a la tête fort groſſe: ſon viſage a quelque choſe d'humain, & ſon nez eſt plat & retrouſſé. Le reſte du corps a beaucoup de reſſemblance à celui d'un homme. Le devant eſt nud; mais le dos eſt couvert de poil noir. Cet animal eſt fort, vigoureux & agile. Il ſe tient debout, & marche le plus ſouvent tout droit. On en voit des deux ſexes; & la femelle a le ſein, les mammelles & le ventre à peu près comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit préſent au prince Frédéric-Henri. Il étoit de la grandeur d'un enfant de trois ans, fort replet, & agiſſoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il buvoit & mangeoit proprement & ſe couchoit dans le lit comme une perſonne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des choſes prodigieuſes de ces *Quojas-Morrou*: on dit qu'ils réſiſtent à des hommes armés, & qu'ils prennent de force les femmes & les filles pour les violer. On voit encore dans pluſieurs lacs de ce royaume, (comme dans ceux de Quihaire & d'Angolone, & dans le fleuve Quanſa) un monſtre aquatique, que les Négres nomment *Ambiciangulo* & *Peſiengoni*;

Digitized by Google

les Portugais, *Pezzomoulier*, & les pilotes François, *Sirénes*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont environ huit pieds de long & quatre de large, les bras courts, les doigts de la main longs, la tête & les yeux en ovale, le front fort élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont preſque point de menton, ni d'oreilles; leur peau eſt d'un gris brun. On tend des piéges à ces ſirénes; & lorſqu'elles y ſont tombées, on les tue à coups de dard, ce qui leur fait pouſſer des cris à peu près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur & le gout de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des hippopotames ou chevaux de mer, & un grand nombre de baleines. Le plus grand commerce que l'on faſſe au royaume d'Angola, conſiſte en eſclaves qu'on y achete, pour les tranſporter en Amérique, où on les vend pour travailler aux moulins à ſucre, & aux mines, parceque les Européens n'ont pas la force de ſupporter cette fatigue, & qu'il n'y a que les Négres qui y puiſſent réſiſter. On aſſure qu'il ſe tranſportoit autrefois toutes les années quinze mille eſclaves d'Angola en Amérique. Les principales marchandiſes que les Européens y portent, ſont des étoffes de drap & de ſoye, des dentelles d'or & d'argent, du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile d'olive, des épiceries, &c. Les habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont auſſi appris à ſe ſervir de la hache & du ſabre; mais ils ne ſont pas encore accoutumés au mouſquet. Ils combattent tous à pied. Comme le pays eſt fort peuplé à cauſe de la fécondité des femmes, & qu'un homme en a pluſieurs, le roi d'Angola peut lever aiſément une armée de 200000 hommes; mais ils n'ont point de courage non plus que les habitans de Congo. L'an 1584, 500 Portugais ſuivis de quelques troupes de Congo, mirent en déroute 12000 Angolois; & l'année ſuivante, 60000 Angolois furent défaits par 200 Portugais, & 10000 Négres. Le royaume d'Angola ou de Dongo, étoit autrefois diviſé en pluſieurs grandes ſeigneuries, & chaque *Sova*, ou ſeigneur, étoit ſouverain dans ſes états, quoiqu'ils reconnuſſent tous le roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendiſſent hommage. Mais dans le XVI ſiécle un de ces *Sovas*, nommé *Angola*, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ſes voiſins, & les vainquit l'un après l'autre par le ſecours des chrétiens. Alors ſe voyant maître d'un grand nombre de provinces, il érigea ſes conquêtes en royaume, & prit le ſurnom d'*Ineve*. Le roi d'Angola qui mourut l'an 1640, laiſſa trois filles & un neveu. L'aînée qui s'appelloit *Anna Kinga*, ayant été baptiſée, prétendoit que ſelon les loix du royaume, la couronne lui appartenoit; mais les Portugais ſoutenant le parti du neveu, elle fut contrainte de ſe refugier dans le fond du pays, où pluſieurs grands ſeigneurs du pays la ſuivirent. Après pluſieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ſes armes contre les Jagos, qu'elle défit en pluſieurs combats, & fit enſuite la paix avec les Portugais, qui tiroient un grand nombre d'eſclaves dans ſes états. Cette princeſſe avoit le courage ſi mâle qu'elle ſe faiſoit un divertiſſement de la guerre. Elle étoit d'une humeur féroce & barbare, & vivoit à la maniere des Jagos, ſous des tentes à la campagne. Après avoir quitté le chriſtianiſme en haine des Portugais qui l'avoient exclue de la ſucceſſion à la couronne, elle s'adonna à l'idolâtrie, & elle prit la coutume de ſacrifier des victimes humaines à ſon idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût ſenſible à l'amour. Elle entretenoit 50 ou 60 jeunes hommes, auſquels elle donnoit des habits & des noms de femmes, pendant qu'elle portoit dans ſon armée le nom & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazonne eut du bonheur dans toutes ſes expéditions militaires, hors contre les Portugais. L'an 1646 elle ſaccagea tous les villages de la province d'Ando, & emmena les habitans eſclaves. Les Quiſames, peuples aux environs du fleuve Quanſa, lui payoient un tribut annuel. Lorſque ſon neveu, que les Portugais avoient mis ſur le trône, fut mort, Angola Sodeſie qui lui ſuccéda, lui faiſoit ſecretement des préſens pour avoir ſa protection. Le roi d'Angola demeure au-deſſus de Maſſingua, dans un village ſitué ſur une roche nommée *Mapongo*, qui a plus de deux lieues de circuit, & dont le ſommet ſemble atteindre juſqu'aux nues. Le pied de ce côteau eſt bordé de plaines fertiles, & arroſé de pluſieurs ruiſſeaux; qui rendent ce lieu fort agréable. Le rocher n'eſt ouvert que d'un côté, & inacceſſible par-tout ailleurs: de ſorte que ce prince n'y peut craindre aucune ſurpriſe. Ce roi entretient un grand nombre de paons; & il eſt défendu à tous ſes ſujets d'en nourir, ſous peine de la vie, ou du moins d'être faits eſclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit une plume à l'un de ces oiſeaux, il ſubiroit la même peine. La plupart des habitans d'Angola ſont encore idolâtres, & adorent leurs *Moquiſies* ou *faux-dieux* de bois, auſquels ils ont dreſſé quelques temples. Les *Gangas*, qui ſont les prêtres de ces idoles, ſont reſpectés eux-mêmes comme des dieux, parcequ'ils ſe vantent de pouvoir fermer le ciel, ou en faire tomber la pluie, de donner la vie ou la mort, & de découvrir l'avenir & les choſes cachées, par la vertu des *Moquiſies*; mais s'ils font quelque choſe de ſurprenant, c'eſt par quelques ſecrets de médecine ou par leurs enchantemens; car ils ſont tous magiciens. Le chriſtianiſme régne dans les terres qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584, par les jéſuites qui baptiſerent un grand nombre de perſonnes; & l'an 1590, on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois, qui faiſoient profeſſion de la religion catholique. L'évêque d'Angola réſide à Lovando-San-Paulo, où demeure auſſi le gouverneur, que le roi de Portugal y envoie.* Dapper, *deſcr. de l'Afrique.*

ANGORE ou ANGORI, ville, *voyez* ANCYRE.

ANGOVILLE (Nicolas Druel d') d'une famille noble de Normandie, abbé de Notre-Dame du Val, de l'ordre de S. Auguſtin, diocèſe de Bayeux, introduiſit la réforme dans cette abbaye, qu'il gouverna en qualité, tant de commendataire, que de régulier, près de ſoixante années. Il avoit eu beaucoup de liaiſon & de relation avec Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe; c'eſt de lui, dont il eſt parlé dans la vie de celui-ci, ſous le nom de ce gentilhomme retiré du ſervice & de la cour, pour ſe conſacrer au rétabliſſement de ſon abbaye. Anne de Gonzague, princeſſe Palatine, morte en 1684, & mere de la princeſſe de Condé morte en 1723, l'avoit choiſi & nommé pour exécuteur de ſon teſtament. Ce pieux abbé mourut dans ſon abbaye le 7 ſeptembre 1720, âgé de 92 ans. Il avoit eu une ſœur, morte en réputation de ſainteté dans l'ordre de la Viſitation. * *Merc. de Paris, mois de ſeptembre* 1720, *page* 181.

ANGOULÊME, ville de France ſur la Charente, capitale de l'Angoumois, avec titre de duché, préſidial, ſénéchauſſée, élection & évêché ſuffragant de Bourdeaux. Les anciens l'on nommée diverſement, *Engoliſma*, *Ecoleſina*, *Æquoleſina*, *Aquilimenſis*, *Inculiſma*, & *Ratiaſtum*. Elle eſt des plus anciennes du royaume. Sa ſituation eſt ſur le ſommet d'une montagne, qui forme une eſpéce de longue plaine élevée & étendue, entre les rivieres de Charente & d'Anguienne, qui ſe joignent à un des fauxbourgs de la ville. Elle n'eſt acceſſible que d'un côté, qui eſt très-bien fortifié. Son château l'eſt encore beaucoup. Il y avoit autrefois une citadelle, qui a été preſque toute ruinée. Thevet prétend qu'Angoulême fut bâtie par un Agellius Marius, prétendu conſul Romain,

du temps de Tarquin *le Superbe*; mais il n'y a perſonne aujourd'hui qui donne dans ces fables ridicules; car outre qu'il n'y avoit point de conſul à Rome pendant le gouvernement des rois, il eſt conſtant que les Romains n'ont paſſé que très-long-temps après dans les Gaules. Elle fut ſoumiſe aux Romains, puis aux Wiſigoths, auſquels le roi Clovis l'enleva en 508. Tous nos anciens auteurs diſent que ce fut alors que ſes murailles tombetent d'elles-mêmes. Depuis, elle ſouffrit beaucoup par les courſes des Normans qui la ruinerent dans le IX ſiécle; & Turpion, qui en étoit comte, fut tué dans un combat. Alduin la fit rebâtir vers l'an 924. Pendant les guerres contre les Anglois, elle témoigna beaucoup de fidélité pour les intérêts de la France; mais dans le XVI ſiécle, elle ſe reſſentit extrêmement de la fureur des calviniſtes. Ce fut durant les premiers troubles. Ils la prirent par adreſſe en 1562. Le ſeigneur de Sanſac la reprit peu de temps après. En 1568, l'amiral de Coligni, ſecondé du comte de Montgommeri, prit encore Angoulême par compoſition. Nicolas d'Anjou, marquis de Mezieres, y commandoit, & n'avoit que quatre cens hommes de garniſon. Les ſoldats huguenots y commirent les dernieres cruautés; ils maſſacrerent les prêtres, violerent les vierges, éventrerent les femmes groſſes, renverſerent les autels, pillerent les tombeaux, déterrerent les corps des comtes d'Angoulême, & traînerent avec une fureur extrême, celui de Jean, dit *le Bon*, qu'ils avoient trouvé tout entier. L'égliſe cathédrale de S. Pierre, qui étoit une des plus belles de l'Aquitaine, fut ruinée, auſſi-bien que les autres édifices ſacrés de cette ville, où ſont l'abbaye de S. Cibar, & diverſes autres maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes. On a travaillé depuis à les réparer, ſur-tout la cathédrale, qui reconnoît S. Auſone pour premier évêque; mais on ne ſait ſi ce fut dans le III ſiécle ou au commencement du ſuivant qu'il mourut. Entre ſes ſucceſſeurs, pluſieurs ont été célébres par leur doctrine. S. Cibar reclus près de la ville au VI ſiécle, fut enterré dans une des égliſes du lieu; mais il fut tranſporté depuis dans l'égliſe de l'abbaye de ſon nom, que l'on bâtit autour de ſa cellule; & qui après avoir été d'abord à des bénédictins, ſe trouve occupée maintenant par les chanoines réguliers de S. Auguſtin. L'évêque d'Angoulême prend le titre d'archichapelain du roi en Aquitaine, & de baron de la Paine, ſeigneurie renfermée dans la ville. Il y a un maire & des échevins, qui jugent les affaires criminelles dans la ville & banlieue, & à qui appartient la police, le maire eſt ennobli par ſa charge. La ville a un pont ſur la Charente. Elle jouit de beaux priviléges, en conſidération de la fidélité qu'elle a témoignée pour la France contre les Anglois.

Angoulême & le pays d'Angoumois avoient été du royaume d'Aquitaine. Charles *le Chauve* y mit ITHIER, qui en fut gouverneur. Enſuite le comte Turpion ayant été tué par les Normans, EMENON ſon frere lui ſuccéda. Ce dernier mort en 866, laiſſa WIGRAIN, pere d'ALDUIN, qui fit rebâtir Angoulême. Son fils GUILLAUME *Taillefer* mourut en 956, laiſſant en bas âge ſon fils ARNAULD, qui fut dépouillé par Bernard comte de Perigueux ſon tuteur. Il rentra dans ſes terres, & ſes ſucceſſeurs en ont joui juſqu'à AYMARD, dit *Taillefer* quatorziéme comte d'Angoulême. Celui-ci épouſa *Alix* de Courtenai, fille de *Pierre* de France, & d'*Elizabeth* héritiere de Courtenai; & il en eut *Elizabeth*, qu'il maria à *Hugues* X, comte de la March, & ſire de Luſignan; mais *Jean*, dit *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, l'enleva le jour des nôces, & l'épouſa en 1200. Aymard mourut en 1218. Après la mort de Jean *Sans-Terre*, ELISABETH ſe remaria à HUGUES X, mort le 16 novembre 1272, & elle en eut divers enfans. HUGUES XI, dit *le Brun*, qui étoit l'aîné, fut comte d'Angoulême. Il laiſſa d'*Yolande*, fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, HUGUES XII, mort en 1282. Ce dernier eut de *Jeanne*, dame de Fougeres, *Hugues* XIII, qui mourut ſans poſtérité en 1303; *Gui*, mort auſſi ſans poſtérité en 1307, & quatre filles, *Yolande*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, ſire de Pons; *Marie*, qui épouſa *Etienne* II, comte de Sancerre; *Jeanne*, mariée 1° à *Pierre* de Joinville-Vaucouleurs, 2° à *Bernard* Ezi I, ſire d'Albret; & *Iſabelle*, religieuſe à Fontevrauld. Ce Gui mourut à Poitiers, où étoit le roi Philippe *le Bel*, & donna ſes terres à la couronne de France. Ses ſœurs s'inſcrivirent en faux contre cette donation; mais le roi trouva moyen de les appaiſer en leur donnant quelques autres terres. Ainſi le comté d'Angoulême fut réuni à la couronne. Enſuite il fut donné en apanage à *Jeanne* de France, fille de *Louis* X, dit *le Hutin*, mariée à *Philippe* III, comte d'Evreux, roi de Navarre. Mais le roi Jean, lequel n'étant encore que duc de Normandie avoit pris Angoulême ſur les Anglois, craignant les complots des fils de Jeanne de France reine de Navarre donna en 1351, ce comté à CHARLES d'Eſpagne, connétable de France. Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, en eut tant de dépit, qu'il fit tuer ce connétable le 6 janvier 1354. Angoulême revint à la couronne. Charles V le donna à JEAN, duc de Berri, ſon frere, puis à Louis d'Orléans ſon ſecond fils, qui en fit l'apanage de JEAN, qui étoit auſſi ſon ſecond fils. Louis mourut l'an 1407. JEAN, dit *le Bon*, celui dont les huguenots déterrerent le corps, mourut en 1467, & eut de *Marguerite* de Rohan, CHARLES, mort en 1496. Ce dernier eut de *Louiſe* de Savoye FRANÇOIS I, roi de France. Ce monarque érigea pour ſa mere en 1515, le comté d'Angoulême en duché pairie. Depuis il a été l'apanage de CHARLES de Valois, fils *naturel* de *Charles* IX. Il porta le titre de duc d'Angoulême, & mourut en 1650, laiſſant de *Charlotte* de Montmorenci ſon épouſe, *Louis-Emanuel*, duc *d'Angoulême, comte d'Alets, mort en* 1653. Le roi LOUIS XIV donna ce duché pour apanage à CHARLES de France, duc de Berri ſon petit-fils, par lettres du mois de juin 1710, vérifiées au parlement le 10 juillet ſuivant.

Il y a eu en divers temps des auteurs qui ont donné leur ſoin à recueillir les antiquités d'Angoulême. Un Hugues, qu'on croit avoir été moine de S. Cibar, compoſa une *hiſtoire des évêques & des comtes de cette ville*, dont Beſli a donné pluſieurs fragmens dans les preuves de ſon hiſtoire de Poitou; & un chanoine d'Angoulême écrivit en 1159, une *notice de ces évêques & de ces comtes*, qui eſt dans le ſecond volume de la bibliothéque du P. Labbe. Il y a encore une *hiſtoire des évêques d'Angoulême*, écrite ſur la fin du XVI ſiécle par Gabriel de la Charlonie (en latin *Charlonius.*) Ce même auteur étant prévôt d'Angoulême en 1629, fit imprimer les *priviléges accordés à la ville*, avec quelques mémoires, qu'il joignit à une hiſtoire du pays, compoſée & publiée dès l'an 1576, par François de Corlieu, procureur du roi. Pierre Ginet avoit donné dès l'an 1567, des recherches de l'antiquité d'Angoulême, qui furent réimprimées à Poitiers en 1610. Victor de Touars en donna d'autres, & en 1652 Jean Sanſon publia les nom & ordre des maires, échevins & conſuls. * Ptolémée. Auſone. Sigebert. Loup de Ferrieres. Aimoin. Uſuard, &c. Grégoire de *Tours*, *l.* 2. *hiſt. Recherches des antiquités d'Angoulême.* Gabriel de la Charlonie, *de epiſc. Engol.* François de Corlieu, *hiſt. d'Angoul.* Olivier de Minieres & Papyre Maſſon, *vie de Jean le Bon, comte d'Angoul.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Sainte-Marthe, *généalogie de France, & Gall. Chriſt.* Baillet, *topogr. des ſaints.*

CONCILES D'ANGOULÊME.

La chronique de Maillezais parle d'un concile aſ-

Digitized by Google

ſemblé en 1118, ou peut-être 1119, à Angoulême pour y confirmer l'élection de quelques prélats, & entr'autres de l'archevêque de Tours. C'eſt apparemment Gibert qui y ſuccéda à Radulfe ou Rodolfe, à qui une partie du clergé avoit oppoſé Gaultier tréſorier de l'égliſe de S. Martin. En 1171, Roger cardinal, Bertrand archevêque de Bourdeaux, avec les évêques de ſa province, s'étant trouvés à la dédicace de l'égliſe de S. Amand de Boiſſe, qui eſt une abbaye du diocèſe d'Angoulême, s'aſſemblerent enſuite, & tinrent un concile dans cette ville. * La chronique de Maillezais, *T. X. concil. &c.*

ANGOUMOIS, province de France en Aquitaine, entre le Poitou, la Saintonge, le Perigord & le Limoſin. Elle eſt peu conſidérable par ſon étendue; car elle n'a qu'environ vingt ou vingt-cinq lieues de longueur, & ſeize ou dix-huit de largeur; mais ſa fertilité ſupplée à ſon peu d'étendue. Elle produit abondance de bleds, de vins, de ſaffrans, de ſimples & de pâturages. Angoulême, d'où eſt venu le nom d'Angoumois, eſt la capitale du pays. Les autres villes ſont Cognac, Bouteville, la Rochefoucault duché, auſſi-bien que Ville-bois, connu ſous le nom de la Valette, Rufec marquiſat, la Vauguyon & Monbaſon comtés, Jarnac, Balzac, &c. La Roche-Beaucour eſt une très-belle maiſon. C'eſt une des quatre roches que l'on met dans l'Angoumois. On y compte quatre monts. Le pays eſt arroſé de la Charente, de la Trouve, du Bandiat, de l'Anguienne, & de quelques autres. Les habitans ſont honnêtes & civiliſés; & on y a toujours vu des gens d'eſprit & des hommes de lettres, entre leſquels on doit remarquer Thevet & Balzac. Cette province avec la Saintonge forme un gouvernement général. * Du Chêne, *recherches des antiq. de France. Recherches des antiq. d'Angoul. &c.*

ANGOURI, ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangare, *cherchez* ANCYRE.

ANGOUS, province d'Ecoſſe, *cherchez* ANGUS.

ANGRA, ville de l'iſle de Tercere, une des Açores en Afrique, avec évêché ſuffragant de Lisbonne, eſt capitale de toutes ces iſles qui obéiſſent au roi de Portugal. * Baudrand.

ANGRADE, moine de l'abbaye de Fontenelles de l'ordre de S. Benoît, vivoit au commencement du VIII ſiécle, vers l'an 701. Il compoſa la vie de S. Ansbert ou Ausbert, abbé de Fontenelles, puis archevêque de Rouen, qui mourut vers l'an 695. Cette vie eſt rapportée par Surius & par Bollandus, & eſt dédiée à Hiltbert auſſi abbé du même monaſtère. * Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. Lat.* Surius & Bollandus; *ad diem 9 februarii.*

☞ ANGRAN (Flou) natif d'Orléans, fut reçu au ſerment d'avocat au parlement de Paris le 6 mai 1639. Il joignoit à une ſolide piété, beaucoup de charité pour les pauvres & une profonde érudition qui embraſſoit diverſes connoiſſances, n'étant pas moins verſé dans l'étude de l'écriture ſainte que dans celle de la juriſprudence. Sa grande modeſtie n'empêcha pas de reconnoître ſes talens dans pluſieurs cauſes & autres affaires célébres dont il fut chargé, & ſingulierement dans la cauſe qu'il plaida en la grand' chambre du parlement pour l'évêque de Luçon contre ſon chapitre, & ſur laquelle intervint arrêt le 29 janvier 1671, qui maintint l'évêque de Luçon au droit & poſſeſſion de la juriſdiction entiere ſur le chapitre de Luçon & ſur tous les eccléſiaſtiques & officiers en dependans, la diſcipline intérieure & correction pour les fautes légeres demeurant au chapitre auquel l'évêque peut préſider ſi bon lui ſemble. Le plaidoyer de M. Angran, & l'arrêt ſont rapportés au journal des audiences. Huſſon fait mention de Flou Angran, dans la préface de ſon traité *de advocato*, ſur lequel il l'avoit conſulté. Il en eſt auſſi parlé avec éloge dans le *traité ſur les ſcellés*, page 489, ou l'auteur (M. Meſlé,) cite des mémoires manuſcrits de Flou Angran, qu'il dit être fort exacts. Il en parle auſſi dans ſon *traité des minorités, tutéles & curatelles*, à la fin duquel il a inſéré un petit recueil d'arrêts ſur les tutéles, tiré du cabinet de feu M. Prévôt avocat, ſur un manuſcrit de ce même Flou Angran. Celui-ci mourut doyen de l'ordre des avocats le 17 avril 1703, âgé de 88 ans, ayant toujours vécu d'une maniere conforme à la vertu que ceux qui portent ſon nom font éclater dans la magiſtrature. Son épitaphe faite par Jacque Rohault en latin, de ſtyle lapidaire, rappelle en bref les vertus du défunt: elle eſt poſée au dehors du cimetiere de S. Etienne du mont, & a été imprimée. * *Ce mémoire m'a été remis par M. Boucher d'Argis, avocat.*

ANGRIANI ou AYGNANI (Michel) général de l'ordre des carmes, qui vivoit dans le XIV ſiécle & au commencement du XV, étoit de Boulogne en Italie, où il prit l'habit de religieux, & où il étudia. Depuis, étant venu en France, il s'arrêta long-temps dans l'univerſité de Paris, & il y prit même le bonnet de docteur. Les affaires de ſon ordre l'ayant obligé de repaſſer en Italie, il y fut honoré de l'amitié des papes & des évêques, & élevé aux principales charges de ſon inſtitut. Le pape Urbain VI le nomma vicaire général, & en 1381 il fut élu général à Veronne, où l'on avoit aſſemblé le chapitre de ſon ordre. Il le gouverna durant cinq ans; & enſuite il ſe retira dans ſon monaſtère de Boulogne, où il acheva les ouvrages que nous avons de lui. Le plus conſidérable de tous, eſt celui qu'il compoſa ſur les Pſeaumes, & qu'on a long-temps eu ſous le nom de *l'inconnu in Pſalmos*. Mais aujourd'hui on eſt perſuadé que cet ouvrage eſt d'Angriani. Il écrivit encore ſur S. Matthieu, ſur les morales de S. Grégoire, ſur le Maître des ſentences, un traité de la Conception de la ſainte Vierge, &c. Divers auteurs parlent avantageuſement du pere Angriani. L'auteur caché ſous le nom Jean Philothée Achillini le cite dans le traité intulé: *Somnium viridarii*. Il mourut à Boulogne l'an 1416, ſelon Trithême. Le P. Louis de ſainte Therèſe, fondé ſur ſon épitaphe qui ſe lit dans l'égliſe des carmes à Boulogne, place ſa mort le 16 novembre 1400. * Lucius, *in bibl. carm.* Alegre. Trithême. Poſſevin. Bumaldi. Erardus, &c.

ANGRIVARIENS, peuples de Germanie, compris autrefois dans la nation des Iſtevons. Ils confinoient les Chamaves. Ce ſont aujourd'hui les peuples qui habitent une partie de la Weſtphalie, des évêchés de Munſter, de Paderborn & d'Oſnabruck. Quelques auteurs les placent diverſement. Tacite & Rhenan les mettent dans la Weſtphalie; le P. Brier jéſuite, dit qu'ils habitoient une partie de l'Over-Yſſel, de l'évêché de Paderborn & du comté de Bentheim; ſelon Sanſon, ils occupoient une partie des comtés de Bentheim & de Tecklenbourg. Ces peuples ſe ſont ſoumis à l'empire des Romains, après avoir été défaits en deux batailles par Germanicus: depuis ils furent chaſſés par les Francs qu'on ſurnomma *Saliens*, parcequ'ils demeuroient le long de la Sala qui eſt aujourd'hui l'Yſſel: cependant il y a des hiſtoriens qui prétendent qu'ils ſe joignirent d'eux-mêmes aux Francs, dont ils prirent le nom: ce qui paroît aſſez vraiſemblable, & ſe peut confirmer par les coutumes des peuples qui ont habité ce pays long-temps après, parceque ces coutumes étoient conformes à celles des Angrivariens, qui n'avoient pour tout lieu conſidérable que *Nabalia*. * D'Audiffret *géogr. anc. & moderne, tom. 3.*

ANGUED, province d'Afrique, *cherchez* ANGAD.

ANGUIEN ou ENGUIEN, que ceux du Pays-Bas nomment *Enguien*, *Angia*, petite ville du Hainaut entre Mons & Bruxelles. C'eſt la premiere baronie du comté de Hainaut. On y fait des tapiſſeries de toutes ſortes de façons. Elle eſt illuſtre par l'honneur que divers princes de la maiſon de Bourbon lui ont fait

Digitized by Google

de porter ſon nom, après qu'elle fut entrée dans cette maiſon par le mariage de Marie de Luxembourg, comteſſe de Saint-Paul, dame d'Anguien, &c. avec François de Bourbon, comte de Vendôme, lequel laiſſa Charles pere d'Antoine de Bourbon roi de Navarre. La baronie d'Anguien étant échue en partage à ce dernier, Louis de Bourbon, premier prince de Condé, ſon frere puîné, en fit tranſporter le nom à Nogent-le-Rotrou au Perche, qu'il fit nommer Anguien-le-François. Henri IV roi de France vendit à Charles de Ligne, comte d'Aremberg, la ville d'Anguien en Hainaut. Louis de Bourbon laiſſa Henri I, pere de Henri II, lequel ayant échangé Nogent-Anguien avec Maximilien de Bethune duc de Sulli, fit donner le nom & le titre de duché d'Anguien, à la baronie d'Iſſoudun, en Berri, qui a encore été depuis transféré au duché pairie de Montmorenci, que l'on nomme préſentement le duché d'Anguien.

ANGUIEN. Quelques fils aînés des princes de Condé en France ont porté ce nom du vivant de leur pere. C'eſt ſous ce même nom, que Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, fit de ſi belles actions, qu'il gagna la célébre bataille de Rocroi en 1643, & celle de Nortlingue en 1645, après avoir pris Thionville, Philipsbourg, &c. Son fils Jules de Bourbon, mort en 1709, & ſon petit-fils mort en 1710, ont porté le même nom pendant la vie de leurs peres.

ANGUIER (François & Michel) freres, très-habiles ſculpteurs & deſſinateurs, tous deux nés à Eu dans la paroiſſe de S. Jean, d'un pere menuiſier, & morts à Paris, le premier le 8 août 1669, & le ſecond le 11 juillet 1686. Ils montrerent l'un & l'autre dès l'enfance qu'ils étoient nés pour la ſculpture & le deſſin. Un bourgeois de la ville d'Eu, fort honnête homme, ayant connu leurs inclinations à de petites figures de bois ou de pierre qu'ils travailloient dans leur enfance avec leurs couteaux, les prit chez lui, & quelques années après les fit placer à Paris chez un maître où ils puſſent ſe perfectionner. Après s'y être formés de plus en plus pendant quelque temps, ils allerent à Rome où ils firent encore de plus grands progrès, & acheverent de perfectionner ce gout que l'on admire dans leurs ouvrages. De retour à Paris ils y acquirent bientôt une ſi grande réputation, qu'ils furent employés pour les plus grands morceaux de ſculpture, tels que le grand crucifix de marbre qui tient lieu de tableau à l'autel de l'égliſe de Sorbonne; tous les ornemens & les bas reliefs de la porte S. Denys; les deux figures de la porte S. Antoine; dans l'égliſe des céleſtins le tombeau du duc de Rohan, & l'obéliſque du duc de Longueville; tous les ornemens de l'autel de l'égliſe du Val-de-Grace, & ſur le même autel l'enfant Jeſus dans la créche, avec la ſainte Vierge & S. Joſeph, & quantité d'autres. Ils furent tous deux inhumés dans l'égliſe de S. Roch, ſous une tombe de marbre blanc, où on leur a gravé une épitaphe rapportée dans le *Mercure de France, mois de mai* 1731.

ANGUITIE, *cherchez* ANGITIE.

ANGUL, roi d'un canton de la Germanie, & fils d'Alemannus, ayant conquis l'iſle de la Grande-Bretagne, donna, ſelon quelques auteurs, le nom d'*Anglois*, aux peuples de ce pays. * Henning. *tom.* 1.

ANGURI, ANGORI ou ANGORE, *cherchez* ANCYRE.

ANGUS, *Anguſia*, eſt une province aſſez grande & aſſez peuplée de l'Ecoſſe. Son nom ancien eſt *Oreſtie*, & ſelon le dialecte anglois, *Foreſtie*. Les naturels du pays l'appellent *Auneya*. Hector Boëtius croit que c'eſt le pays des anciens Oreſtiens. Cambden n'eſt point de ce ſentiment. Ses bornes ſont la province de Murrai au ſeptentrion, l'Océan germanique à l'orient, le golfe de Tai au midi, & le pays de Gouri à l'occident. Elle eſt arroſée principalement de trois rivieres, qui ſont le Lesk du midi ou Southesk, Lesk du nord, & le Tai. Le terroir de ce pays dans lequel on voit Aberbroth, ou Arbroth, qui fut autrefois la plus riche abbaye d'Ecoſſe, produit beaucoup de froment, & de toutes ſortes de bleds. Ses principales villes ſont Brechen, qui en eſt la capitale, Dundée & Montroſe. Elles députent toutes trois au parlement, de même que les bourgs de Forfar & d'Arbroalh. Les contrées de Glen-Yla, de Glen-Eſt & de Glen-Proſſing, dépendent de cette province, dont les Douglas ont été comtes dès le temps de Robert III, leſquels, après que George Douglas eut épouſé la fille du roi, furent tenus pour premiers barons d'Ecoſſe, auſquels appartient le droit de porter la couronne devant les rois aux états généraux du royaume. Le vicomte d'Angus, nommé *Archibaud*, épouſa *Marguerite* fille de Henri VII, roi d'Angleterre, & mere de Jacques V, roi d'Ecoſſe. Il en eut *Marguerite*, femme de *Mathieu* Stuart, comte de Lennox, laquelle, du conſentement de ſon mari & de ſes fils, céda le droit qu'elle avoit ſur ce comté à David Douglas de Peteindreich, fils de ſon oncle, afin d'obliger cette famille, voyant que Henri, fils du comte *Mathieu*, alloit épouſer la reine Marie, veuve de François II, roi de France, qui le fit pere du roi Jacques VI. * Daviti, *Ecoſſe*. Thimothée du Pont, *deſcript. de l'Ecoſſe*. D'Auditfret, *géogr. tom.* 1. Baudrand, *dict. géogr.*

ANHALT, principauté d'Allemagne dans la haute Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, qui eſt preſque entierement ruinée. Le pays d'Anhalt eſt peu conſidérable. Il a le duché de Saxe au levant, la principauté de Halberſtat & le duché de Magdebourg au ſeptentrion, & au midi le comté de Mansfeldt, & le pays de Hall. Il eſt arroſé de la riviere de Sala, qui le rend aſſez fertile. Ses villes ſont Deſſau ſur l'Elbe, Bernbourg ſur la Sala, &c. On y remarque auſſi la baronie de Gernrod, & le comté de Barbi, lieu de la naiſſance du général Galas.

La maiſon d'Anhalt paſſe pour une des plus anciennes, non-ſeulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Non qu'on doive donner dans les fables de ces auteurs, leſquels, avec Limnæus, la font deſcendre d'Aſcanas fils de Gomer, fils de Japhet, fils de Noé. *Voyez* ASCANIE. Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce Berenthobalde, qui dans le VI ſiécle fit la guerre aux Thuringiens, & des princes qui ont régné dans la Saxe, entre leſquels eſt Witikind, à qui Charlemagne donna la qualité de duc. Dans la ſuite, la maiſon d'Anhalt a poſſédé les électorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, comte d'Aſcanie, &c. fut pere d'ALBERT, dit l'*Ours*, que l'empereur Conrad III fit marquis & électeur de Brandebourg; la maiſon de Stade, qui avoit long temps poſſédé ce marquiſat, ayant manqué vers l'an 1150. Quelque temps après, Henri *le Lion*, duc de Saxe & de Brunſwick, s'étant ſoulevé contre l'empereur Frédéric I, dit *Barberouſſe*, perdit ſa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la diéte de Virtsbourg, à Bernard l'un des fils d'ALBERT l'*Ours*. Bernard a eu pour ſucceſſeurs, Albert I, Albert II, Rodolphe I, Rodolphe II, Venceſlas, Rodolphe III, & Albert III, qui mourut en 1412. Les deſcendans d'Albert l'*Ours*, qui ont poſſédé l'électorat de Brandebourg, ſont; Othon I, Othon II, Albert II, Jean I, Othon III, Jean II, Conrad, Jean III, Woldemar I, Jean IV; juſqu'à Louis de Baviere, vers l'an 1417. Alors l'empereur Sigiſmond tira l'électorat de cette famille. Les princes d'Anhalt d'aujourd'hui deſcendent de BERNARD, par HENRI ſon fils, à qui Frédéric *Barberouſſe* donna le titre de prince d'Anhalt. Les ducs de Saxe-Lawembourg ſont de la même maiſon. Ils viennent d'Albert I, & d'Héléne fille de l'empereur Othon IV.

Digitized by Google

Sur la fin du XVI ſiécle, JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt étant mort en 1586, laiſſa ſeize enfans. Les fils partagerent la principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquiéme, pour un des cadets qui voulut ſe marier. L'aîné a la direction des affaires, & ſe trouve aux diétes. Les princes de cette maiſon ſuivent tous le calviniſme, excepté la branche de Zerbſt, qui a repris la confeſſion d'Augsbourg, dont leurs peres avoient été zélés défenſeurs.

On ne rapportera ici la poſtérité de cette illuſtre maiſon que depuis JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, né le 20 octobre 1533, qui reſta ſeul héritier des grands biens de ſa maiſon, & duquel deſcendent tous les princes de ce nom, aujourd'hui vivans. Il mourut le 6 décembre 1586, en ſa cinquante-quatriéme année. Il épouſa 1°. le 3 mars 1560 *Agnès*, fille de *Wolfgand* comte de Barbi, morte le 30 novembre 1569: 2°. le 8 janvier 1571, *Eléonore*, fille de *Chriſtophe* duc de Wirtemberg. Elle prit une ſeconde alliance en 1589 avec *George*, landgrave de Heſſe, & mourut en 1618, âgée de ſoixante-ſix ans. Le prince d'Anhalt eut pour enfans de ſon premier mariage, JEAN-GEORGE, qui ſuit; CHRISTIERN, *d'où ſont iſſus les princes de* BERNBOURG, *rapportés ci-après*; *Anne-Marie*, née en 1561, mariée le 19 mai 1577 à *Joachim-Frédéric*, duc de Lignitz, morte en 1605; *Agnès*, née le 16 ſeptembre 1562, morte en 1564; *Elizabeth*, née le 25 ſeptembre 1563, mariée le 16 octobre 1577 à *Jean-George* électeur de Brandebourg, morte en 1607; *Sibylle*, princeſſe d'Anhalt, née le 28 ſeptembre 1564, mariée le 22 mai 1581 à *Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte le 16 novembre 1614. Du ſecond mariage ſortirent, *Bernard*, né le 25 ſeptembre 1570, mort en 1596; AUGUSTE, *qui fit la branche de* PLOTZKAW, *rapportée ci-après*; RODOLPHE, *qui fit celle de* ZERBST, *auſſi rapportée ci-après*; LOUIS, *qui fit celle de* KOTEN, *auſſi mentionnée ci-après*; *Jean-Erneſt*, né le 1 mai 1578, mort le 12 décembre 1601; *Joachim-Chriſtophe*, né le 7 juin 1582, mort en 1583; *Agnès-Hedwige*, née le 12 mars 1573, mariée 1°. le 3 janvier 1586, à *Auguſte* électeur de Saxe: 2°. le 14 février 1588 à *Jean* duc de Holſtein, morte le 3 novembre 1616; *Dorothée-Marie*, née le 2 juillet 1574, mariée le 7 janvier 1593 à *Jean*, duc de Saxe, morte le 18 juillet 1617; *Sabine*, née le 13 novembre 1580, & *Anne-Sophie*, princeſſe d'Anhalt, née le 24 juillet 1584, mariée à *Charles-Gontier* comte de Schwartzembourg, morte en 1652.

II. JEAN-GEORGE prince d'Anhalt, né le 9 mars 1567, eut en partage les places de Deſſau, dont ſa poſtérité prit le nom, de *Ragun*, de *Jeſnitz*, de *Worlitz*, de *Radegaſt*, &c. & mourut en 1618. Il épouſa 1°. le 22 février 1588, *Dorothée*, fille de *Jean-Albert* comte de Mansfeld: morte en 1594; 2°. en 1595, *Dorothée*, fille de *Jean-Caſimir* prince Palatin, morte le 13 mai 1618. Du premier mariage vinrent *Joachim-Erneſt*, né le 16 juillet 1592, mort ſans alliance le 28 mai 1615; *Chriſtiern*, né en 1593, mort en 1594; *Sophie-Elizabeth*, née le 10 février 1589, mariée en 1614, à *George-Rodolphe* duc de Lignitz, morte en 1622; *Agnès-Magdeléne*, née le 20 mars 1590, mariée en 1617 à *Othon* landgrave de Heſſe, morte en 1626, & *Anne-Marie* princeſſe d'Anhalt, née en 1591, morte ſans alliance en 1637. Du ſecond mariage ſortirent 1. JEAN-CASIMIR, qui ſuit; 2. *Frédéric-Maurice*, né le 17 février 1600, mort en 1610; 3. *Henri-Woldemar*, né en 1604, mort en 1606; 4. *George-Aribert*, né en 1606, mort en 1643, laiſſant d'*Elizabeth*, fille de *Chriſtophe* de Kroſeg, maréchal d'Anhalt, *Chriſtiern*, qui ſe fit catholique; ſervit dans les troupes de l'empereur, qui lui donna le comté de Beringhen, & mourut ſans alliance le 14 juillet 1677; *Sophie*, alliée à *N.* baron de Plato & Engelmunſter-Weiſſand; & *Eléonore*, mariée à *Jean-George* comte de Solms, morte le 27 août 1677; 5. *Anne-Elizabeth*, née en 1599, mariée à *Henri-Guillaume* comte de Bentheim; 6. *Eléonore-Dorothée*, née le 6 février 1602, mariée en 1625, à *Guillaume* duc de Saxe; 7. *Sibylle-Chriſtine*, née le 10 janvier 1603, mariée 1°. en 1627 à *Philippe-Maurice*, comte de Hanaw: 2°. à *Frédéric-Caſimir* comte de Hanaw; 8. *Cunegonde-Julienne*, née en 1608, mariée à *Herman* landgrave de Heſſe; 9. *Suſanne-Marguerite*, née en 1610, mariée à *Jean-Philippe* comte de Hanaw; 10. *Jeanne-Dorothée*, née en 1612, mariée à *Maurice*, comte de Bentheim; & 11. *Eve-Catherine* princeſſe d'Anhalt, née en 1613, morte ſans alliance le 15 décembre 1679.

III. JEAN-CASIMIR prince d'Anhalt-Deſſau, né le 7 décembre 1596, ſuccéda à ſon pere, & mourut le 15 ſeptembre 1660. Il épouſa 1°. le 23 février 1623, *Agnès* fille de *Maurice* landgrave de Heſſe, morte le 28 mai 1650; 2°. *Sophie-Marguerite*, fille de *Chriſtiern*, prince d'Anhalt Bernbourg, morte le 28 décembre 1673, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, *Maurice*, né le 7 novembre, mort le 30 décembre 1624; JEAN-GEORGE, qui ſuit; *Dorothée*, née en 1615, morte jeune; *Julienne*, née le 17 ſeptembre 1626, morte en 1652; *Louiſe*, née le 3 février 1631, mariée en 1648 à *Chriſtiern*, duc de Lignitz, morte le 25 avril 1680; & *Agnès* princeſſe d'Anhalt, née en 1644, morte le 13 mai de la même année.

IV. JEAN-GEORGE II du nom, prince d'Anhalt-Deſſau, né le 6 novembre 1627, fut lieutenant général de l'électorat de Brandebourg, & maréchal de camp général, & mourut le 17 août 1693. C'eſt ſous lui que les princes d'Anhalt, dont il étoit le chef, pourſuivirent les anciens droits de leur maiſon ſur le comté d'Aſcanie. *Voyez* ASCANIE. Il épouſa en 1658 *Henriette-Catherine*, fille de *Frédéric* de Naſſau, prince d'Orange, morte le 5 novembre 1708, dont il eut *Frédéric-Caſimir*, né le 18 novembre 1663, mort le 27 mai 1665; LEOPOLD, qui ſuit; *Emilie-Louiſe*, née en 1660, & *Henriette-Amélie*, née le 4 janvier 1662, mortes jeunes; *Elizabeth-Albertine*, née le 1 mai 1665, élue abbeſſe d'Hervorde en 1680, & mariée le 30 mars 1686 à *Henri* duc de Saxe-Barbi, morte le 5 octobre 1706; *Amelie*, née en 1666, mariée en août 1684 à *Henri-Caſimir*, prince de Naſſau, gouverneur de Friſe; *Louiſe-Sophie*, née le 15 ſeptembre 1667, morte le 19 avril 1678; *Marie-Eléonore*, née le 14 mai 1671, mariée le 3 ſeptembre 1687 à *Georges* Radzevill, duc d'Olau; *Henriette-Agnès*, née le 9 janvier 1674; & *Jeanne-Charlotte* princeſſe d'Anhalt, née le 6 avril 1682, mariée le 25 janvier 1699 à *Philippe-Guillaume*, frere de l'électeur de Brandebourg, dont elle reſta veuve le 19 décembre 1711. Elle devint abbeſſe de l'abbaye impériale & ſéculiere de Herford en Weſtphalie, le premier décembre 1728, par la mort de Charlotte-Sophie de Courlande, dont elle étoit coadjutrice depuis quelques années. Elle fut confirmée par l'empereur dans cette dignité, qui donne le titre & le rang de princeſſe de l'empire, le 4 février 1729, & elle fut intronisée & prit poſſeſſion de cette abbaye avec de grandes cérémonies le 10 octobre ſuivant.

V. LEOPOLD prince d'Anhalt-Deſſau, comte d'Aſcanie, lieutenant héréditaire de l'électorat de Brandebourg, né le 3 juillet 1676, a commandé à la priſe de l'iſle de Rugen ſur le roi de Suéde le 17 novembre 1715. Il a épouſé en 1698 *Anne-Louiſe* Foſſen, fille d'un bourgeois de Deſſau, déclarée princeſſe le 29 novembre 1701, dont il a GUILLAUME-GUSTAVE, prince héréditaire d'Anhalt, née le 20 juin 1699, déclaré par le roi de Pruſſe au mois de juin 1722, major général de ſes armées, dont il l'a fait lieutenant général

au mois de juillet 1732; *Léopold-Maximilien*, né le 25 ſeptembre 1700, qui fut déclaré en même-temps que ſon frere major-général des armées du roi de Pruſſe, fut fait chanoine de Magdebourg au mois de février 1730; *Diétrich*, né le 2 août 1702; *Frédéric-Henri-Eugène*, né le 26 décembre 1705, pourvu par le roi de Pruſſe, au mois de juillet 1732, d'un régiment vacant par la mort du général Dockum; *Maurice*, né le 31 octobre 1712, déclaré par le roi de Pruſſe, au mois de juin 1731, lieutenant-colonel du régiment du prince d'Anhalt-Deſſau ſon pere; *N.* né le 10 décembre 1716; *Henriette-Marie-Louiſe*, née le 3 août 1707, morte le 7 du même mois; *Louiſe*, née le 21 août 1709, mariée à *Victor-Frédéric*, prince regnant d'Anhalt-Bernbourg, morte en couches à Bernbourg, le 29 juillet 1732, âgée de 23 ans; *Anne-Willelmine*, née le 12 juin 1715; & *Henriette-Amélie*, née le 7 décembre 1720.

Branche d'Anhalt, dite de Bernbourg.

II. Christiern prince d'Anhalt, né le 11 mai 1568, ſecond fils de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & de *Agnès* comteſſe de Barbi ſa premiere femme, eut en partage la ſeigneurie de Bernbourg, le comté de Balenſted & la terre de Hartzgerod. Il s'attacha à Frédéric électeur Palatin, & fut gouverneur général du haut Palatinat pendant les troubles de Bohême, ce qui le fit proſcrire en 1621 par l'empereur Ferdinand II, qui le rétablit peu après. Il fut le principal mobile de la ligue proteſtante, & mourut en 1630. Il épouſa en 1595, *Anne*, fille d'*Arnold*, comte de Bentheim, morte le 9 décembre 1624, dont il eut *Frédéric-Chriſtiern*, né le 2 mai 1596, mort auſſi-tôt; Christiern II du nom, qui ſuit; *Erneſt*, né le 19 mai 1608, mort en 1632, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Lutzen, ſans avoir été marié; Frédéric, *qui fit la branche d'*Hatzgerod *rapportée ci-après*; *Frédéric-Louis*, né le 19 août 1619, mort en 1621; *Amélie-Julienne*, née le 2 mai 1597, morte en 1611; *Eléonore-Marie*, née le 7 août 1600, mariée en 1626 à *Jean-Albert*, duc de Meckelbourg, morte en 1657; *Sibylle-Elizabeth*, née le 10 février 1602, morte ſans alliance; *Agnès-Magdeléne*, née le 8 mars 1603, morte en 1611; *Anne-Sophie*, née le 10 juin 1604; *Louiſe-Emilie*, née le 6 mars 1606, morte ſans alliance; *Amene-Julienne*, née en 1609, morte en 1628; *Agnès-Magdeléne*, née en 1612, morte fille; *Sophie-Marguerite*, née le 16 ſeptembre 1615, mariée à *Jean-Caſimir*, prince d'Anhalt-Deſſau, morte le 28 décembre 1673; & *Dorothée-Batilde*, princeſſe d'Anhalt, née le 11 août 1617, morte en 1656, ſans alliance.

III. Christiern II du nom, prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 10 août 1599, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Prague en 1621. L'empereur lui donna la liberté peu de temps après, le fit manger à ſa table, & le fit ſon chambellan, lui donnant la clef d'or. Il mourut en 1656, ayant eu pour enfans d'*Eléonore-Sophie*, fille de *Jean*, duc de Holſtein, qu'il avoit épouſée le 27 février 1625; *Bérenger*, né le 21 avril 1626, mort en 1627; *Joachim-Erneſt*, né le 23 juin 1629, mort le 23 décembre ſuivant; *Chriſtiern*, né le 2 janvier 1631, mort le 20 juin ſuivant; *Ertman-Gédéon*, né le 21 janvier 1632, mort le 4 avril 1649; *Bogiſlas*, né le 7 octobre 1633, mort le 7 octobre 1634; Victor-Amédée, qui ſuit; *Charles-Urſin*, né le 18 avril 1642, mort à Parme le 4 janvier 1660; *Ferdinand-Chriſtiern*, né le 23 août 1643, mort le 14 mars 1645; *Sophie*, née le 25 août 1627, morte le 17 octobre ſuivant; *Eléonore-Hedwige*, née le 28 octobre 1635, doyenne de Gandersheim, morte en 1688; *Erneſt-Auguſte*, née le 23 décembre 1636, morte en octobre 1659; *Angélique*, née le 6 juin 1639, morte ſans alliance le 13 octobre 1688; *Anne-Sophie*, née le 13 ſeptembre 1640, mariée en 1664 à *Georges-Frédéric*, comte de Solms-Sonnenwald; *Marie*, née le 25 janvier 1645, morte le 5 janvier 1655; & *Anne-Elizabeth*, princeſſe d'Anhalt, née le 19 mars 1647, mariée en 1672 à *Chriſtiern-Ulric*, duc de Wirtemberg-Bernſtad, morte le 3 ſeptembre 1680.

IV. Victor-Amédée prince d'Anhalt Bernbourg, comte d'Aſcanie, né le 6 octobre 1634, mourut d'apoplexie le 14 février 1718, en ſa 84 année. Il épouſa le 16 octobre 1667 *Elizabeth*, fille de *Frédéric*, comte Palatin de Deux-Ponts, morte le 17 avril 1677, dont il eut Charles-Frédéric, qui ſuit; Lebrecht, *qui a continué la poſtérité rapportée ci-après*; *Jean-George*, né le 14 février 1674, mort de ſept bleſſures qu'il reçut au combat de Leuſe, au ſervice des états généraux, le 19 ſeptembre 1691; *Chriſtiern*, né le 5 mars 1675, mort le 29 décembre ſuivant; & *Sophie-Julienne*, princeſſe d'Anhalt, née le 26 octobre 1672, morte le 21 août 1674.

V. Charles-Frédéric prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 13 juillet 1668, mourut à Bernbourg, lieu de ſa réſidence, le 22 avril 1721, dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge. Il épouſa 1°. le 25 de juin 1692, *Sophie-Albertine*, fille de George-Frédéric, comte de Solms-Sonnenwald, morte en couches le 12 de juin 1708; 2°. *Willelmine-Charlotte* de Buſzlerin, laquelle, en conſidération de cette alliance, fut élevée par l'empereur à la dignité de comteſſe de Ballenſtaëdt. Du premier lit ſont iſſus; 1. *Frédéric-Guillaume*, né le 3 ſeptembre 1694, mort le 28 décembre ſuivant; 2. *Victor-Frédéric*, né le 20 ſeptembre 1700, reſté fils unique, ſuccéda aux états de ſon pere le 22 avril 1721. [Il fut marié 1°. avec *Louiſe* d'Anhalt, morte à Bernbourg le 30 juillet 1732, âgée de 23 ans, fille de *Léopold*, prince d'Anhalt-Deſſau, & d'*Anne-Louiſe* Foſſen: 2°. le 23 mai 1733, avec *Sophie-Frédérique-Albertine* de Brandebourg, ſeconde fille de feu *Albert-Frédéric*, margrave de Brandebourg-Schwed, & de *Marie-Dorothée*, née ducheſſe de Courlande. Du premier mariage eſt venue *Sophie-Louiſe* d'Anhalt, née le 29 juin 1732.] 3. *Elizabeth-Albertine*, née le 31 mars 1693, mariée le 2 octobre 1712 à *Gontier*, marquis de Schwartsbourg-Sunderhauſen; 4. *Charlotte-Sophie*, née le 21 mai 1696; 5. *Auguſte-Willelmine*, née le 3 de novembre 1697, & *Frédérique-Henriette*, née le 24 janvier 1702, mariée le 9 décembre 1721 à *Léopold*, prince d'Anhalt-Koten, morte à Koten le 4 avril 1723. De ſon ſecond mariage, Charles-Frédéric laiſſa deux fils; ſavoir, *Frédéric*, né le 13 mars 1713, avant le mariage de ſa mere; & *Charles-Léopold*, né le 1 juin 1717 depuis le mariage. Ils obtinrent l'un & l'autre de l'empereur au mois de ſeptembre 1723, les titres de comtes de Barenvels; mais ſans pouvoir prétendre aucune part à la ſucceſſion de feu leur pere, dont l'hérédité des fiefs devoit appartenir en total aux enfans de ſon premier mariage authentique avec *Sophie-Albertine*, née comteſſe de Solms-Sonnevald, morte le 12 juin 1708, ainſi qu'il avoit été jugé par pluſieurs décrets du conſeil aulique de l'empire, qui avoient confirmé la validité du teſtament de Victor-Amédée d'Anhalt-Bernbourg, leur aïeul paternel.

V. Lebrecht prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 28 juin 1669, fils puîné de Victor-Amédée, épouſa 1°. le 12 avril 1692, *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, prince de Naſſau-Schaumbourg, morte le 31 janvier 1700: 2°. le 27 juin 1702, *Eberhardine-Jacqueline-Willelmine*, barone de Wéede, fille de *Jean-George* de Wéede, déclarée princeſſe le 1 août 1705. Du premier mariage ſont iſſus Victor-Amédée-Adolphe, qui ſuit; *Frédéric-Guillaume*, né le 12 avril 1695, bleſſé à Denain en Flandres le 24 juillet 1712; *Chriſtiern*,

Chriſtiern, né le 27 novembre 1698 ; *Elizabeth-Charlotte*, née le 4 décembre 1696 ; & *Victoire-Hedwige*, née le 13 janvier 1700, morte le 13 juin 1701. Du ſecond mariage ſont ſortis, *Jean-George*, né le 30 octobre 1705, mort le 18 mai 1706 ; *Joſeph*, né le 26 décembre 1706 ; *Victoire-Sophie*, née le 11 janvier 1704, morte le 18 mai ſuivant ; & *Willelmine-Charlotte*, née le 24 novembre 1704.

VI. Victor-Amedée-Adolphe prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 7 ſeptembre 1693, a épouſé en 1714, *Julienne-Louiſe*, comteſſe d'Iſſembourg. De ce mariage ſont venus entr'autres un fils, & une fille nommée *Louiſe-Amélie* d'Anhalt, née le premier ſeptembre 1721. Il y a apparence que *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg, qui a été mariée à Schaumbourg le 26 avril 1732, avec *Frédéric-Chrétien*, margrave de Brandebourg-Culmbach, eſt fille du prince Victor-Amedée-Adolphe.

Un prince d'Anhalt-Bernbourg, major général d'un régiment impérial, fut tué dans une rencontre devant Palerme en Sicile, le 29 avril 1720.

Branche d'Anhalt, dite de Hatzgerod, ſortie de celle de Bernbourg.

III. Frédéric prince d'Anhalt, né en 1613, fils puîné de Christiern prince d'Anhalt-Bernbourg, & d'*Anne* comteſſe de Bentheim, eut en partage la terre de Hatzgerod, & mourut le 30 juin 1670. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean-Louis* comte de Naſſau-Hadamar, morte le 21 mars 1647 : 2°. en 1657, *Anne-Catherine*, comteſſe de Lippe, morte en 1659 ſans enfans. Ceux du premier lit furent Guillaume, qui ſuit ; *Anne-Urſule*, née le 24 juin 1645, morte le 25 février 1647 ; & *Charlotte-Elizabeth*, née le 11 février 1647, mariée 1°. le 24 août 1663, à *Guillaume-Louis*, prince d'Anhalt-Koten ſon couſin : 2°. à *Auguſte*, duc de Holſtein Ploën.

IV. Guillaume prince d'Anhalt-Hatzgerod, né le 18 août 1643, mourut le 18 décembre 1709, âgé de 66 ans, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth-Albertine*, fille d'*Albert-Othon*, comte de Solms-Laubach, qu'il avoit épouſée le 25 juillet 1671, morte le 2 janvier 1693 : ni de *Sophie-Auguſte*, fille de *Henri* prince de Naſſau-Dillembourg, qu'il avoit épouſée le 20 octobre 1695.

Branche d'Anhalt, dite de Plotzkaw, puis de Koten.

II. Auguste prince d'Anhalt, né le 14 juillet 1575, fils puîné de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & d'*Eléonore* ducheſſe de Wirtemberg ſa ſeconde femme, ſe contenta de quelque argent comptant, & de quelques rentes pour ſon partage ; mais ayant voulu depuis des terres, on démembra de la branche de Bernbourg celle de Plotzkaw, qui lui fut donnée. Il eut auſſi le comté de Warmdorff, & les villes de Niembourg ſur le Sale, de Wulfen & de Guſtein, & mourut le 22 août 1653, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il épouſa le 5 novembre 1618, *Sibille*, fille de *Jean-George*, comte de Solms, morte le 23 mars 1659, dont il eut *Erneſt*, né le 4 ſeptembre 1620, mort ſans alliance en 1654 ; *Lebrecht*, né le 5 avril 1622, mort le 7 novembre 1669 ſans enfans d'*Eléonore-Urſule*, fille de *Henri-Volrath*, comte de Stolberg, qu'il avoit épouſée en 1655, morte le 13 ſeptembre 1675 ; Emmanuel, qui ſuit ; *Jeanne*, née le 24 novembre 1618, doyenne de Quedlimbourg, morte le 3 mai 1676 ; *Dorothée*, née le 20 juin 1623, morte le 6 décembre 1637 ; *Ehrenpreis*, née le 21 juillet 1625, morte le 21 juillet 1626 ; *Sophie*, née le 11 juillet 1627, morte ſans alliance le 24 novembre 1679 ; & *Elizabeth*, née le 21 mars 1630, morte auſſi ſans alliance le 17 avril 1692.

III. Emmanuel prince d'Anhalt-Plotzkaw, né le 26 octobre 1631, ſuccéda à ſon frere aîné, & mourut le 8 novembre 1670. Il avoit épouſé le 13 mars précédent *Anne-Eléonore* comteſſe de Stolberg, morte le 27 janvier 1690, dont il eut pour fils unique, Emmanuel-Lebrecht, qui ſuit.

IV. Emmanuel-Lebrecht prince d'Anhalt-Plotzkaw, né poſthume le 20 mai 1671, mourut le 30 mai 1704. Il épouſa le 30 ſeptembre 1692, *Giſele-Agnès* de Rathen, qui fut déclarée comteſſe de l'empire en 1694, dont il eut *Auguſte-Lebrecht*, né le 24 mai 1693, mort le 25 octobre ſuivant ; Léopold, qui ſuit ; Louis-Auguste, dont nous parlerons après ſon frere, né le 9 juin 1697 ; *Eléonore-Willelmine*, née le 7 mai 1696, mariée 1°. le 15 février 1714, à *Frédéric-Herman*, duc de Saxe-Mersbourg : 2°. le 24 janvier 1716, à *Erneſt-Auguſte*, duc de Saxe-Weymar ; *Giſele-Auguſte*, née le 24 juillet 1698, morte le 3 ſeptembre ſuivant ; & *Chriſtine-Charlotte*, née le 12 janvier 1702.

V. Léopold prince d'Anhalt-Plotzkaw & Koten, comte d'Aſcanie, &c. né le 29 novembre 1694, eſt mort à Koten en Saxe, le 19 novembre 1728, âgé de 34 ans. Il avoit été marié 1°. le 10 décembre 1721, avec *Frédérique-Henriette* d'Anhalt-Bernbourg, morte à Koten le 4 avril 1723, dans la vingt-unième année de ſon âge : 2°. avec *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, fille de feu *Frédéric-Guillaume-Adolphe*, prince de Naſſau-Siégen-Wilhembourg, & d'*Elizabeth-Julienne-Françoiſe* de Heſſe-Hombourg. Cette ſeconde femme s'eſt remariée au mois d'avril 1730, avec le comte régent de Schaumbourg-la-Lippe. Du premier mariage du prince *Léopold* étoit ſortie *Giſele-Henriette* d'Anhalt, née le 21 décembre 1722, & morte à Warmſdorf le 16 décembre 1728. Du ſecond il avoit eu *Emanuel-Louis*, prince héréditaire d'Anhalt-Koten, né en décembre 1726, & mort au mois d'août 1728. Il étoit fils unique.

V. Louis-Auguste prince régent d'Anhalt-Koten, né le 9 juin 1697, eſt devenu chef de cette branche, & en a recueilli les biens par la mort de *Léopold* ſon frere aîné ſans enfans en 1728. Il a épouſé 1°. à Dreſde le 13 janvier 1722, la fille du colonel Voutenau, qui en conſidération de ce mariage fut créée comteſſe de l'empire par l'empereur : 2°. le 14 janvier 1726, *Chriſtine-Jeanne-Amélie*, née comteſſe de Promnitz, morte d'une fièvre continue à Koten, le 20 février 1732 : 3°. le 20 novembre 1732, *Anne-Frédérique*, ſeconde fille du comte de Promnitz, à Sorau dans la baſſe-Luſace. Du ſecond mariage ſont venus *Frédéric-Auguſte* d'Anhalt, né le premier novembre 1727, & mort le 26 janvier 1729 ; *Charles-Georges-Lebrecht* d'Anhalt, né à Koten le 15 août 1730 ; & *Frédéric-Armand* d'Anhalt, né à Koten le 2 octobre 1731.

Branche d'Anhalt, dite de Zerbst.

II. Rodolphe, prince d'Anhalt, né le 28 octobre 1576, fils puîné de Joachim-Ernest prince d'Anhalt, & d'*Eléonore*, ducheſſe de Wirtemberg, eut en partage la ſeigneurie de Zerbſt, avec les villes de Lindau, de Coſwig & de Roſſa, & mourut en 1621. Il épouſa 1°. en 1604, *Dorothée-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunſwick-Lunebourg, morte en 1609 : 2°. *Magdeléne*, fille de *Jean*, comte d'Oldembourg. Du premier lit ſortirent *Dorothée*, née le 25 ſeptembre 1607, mariée à *Auguſte*, duc de Brunſwick, morte en 1634 ; & *Eléonore*, née en 1608, mariée à *Frédéric*, duc de Holſtein-Norbourg, morte en 1681. Du ſecond vinrent, Jean, qui ſuit ; & *Elizabeth*, princeſſe d'Anhalt, née le 1 décembre 1617, morte ſans alliance le 3 juin 1639.

III. Jean, prince d'Anhalt-Zerbſt, &c. né en 1621, mourut le 4 juillet 1667. Il épouſa le 16 ſeptembre 1649, *Sophie-Auguſte* fille de *Frédéric*, duc de Holſtein-Gottorp, morte le 12 décembre 1680, dont il

Digitized by Google

eut *Jean-Frédéric*, né le 11 octobre 1650, mort le 13 mars 1651; *George-Rodolphe*, né le 7 ſeptembre 1651, mort le 26 février 1652; CHARLES-GUILLAUME, qui ſuit; *Antoine-Gontier*, né le 11 novembre 1653, mort le 10 octobre 1714, ſans enfans d'*Auguſte Antoinette* de Biberſtein, qu'il avoit épouſée le 1 janvier 1705; *Jean-Adolfe*, né le 2 décembre 1654; JEAN-LOUIS, *qui a donné origine à la branche de* DORNBOURG *rapportée ci-après*; *Joachim-Erneſt*, né le 30 juillet 1657, mort le 4 juin 1658; & *Sophie-Auguſte*, née le 9 mars 1663, mariée le 11 octobre 1685, à *Jean-Erneſt*, duc de Saxe-Weimar, morte le 14 ſeptembre 1694.

IV. CHARLES-GUILLAUME, prince d'Anhalt-Zerbſt, né le 26 octobre 1652, mourut le 8 novembre 1719. Il épouſa le 18 juin 1676, *Sophie*, fille d'*Auguſte*, duc de Saxe-Hall, adminiſtrateur de Magdebourg, morte à Zerbſt, le 31 mars 1724, dans la ſoixante-dixiéme année de ſon âge. Il en a eu JEAN-AUGUSTE, qui ſuit; *Charles-Frédéric*, né le 2 juillet 1678, mort le 1 ſeptembre 1693; & *Magdeleine-Auguſte*, née le 12 octobre 1679, mariée le 17 juin 1696, à *Frédéric* duc de Saxe-Gotha.

V. JEAN-AUGUSTE, prince d'Anhalt-Zerbſt, né le 24 juillet 1677, chevalier de l'ordre de l'élephant en 1701, a épouſé 1°. le 26 février 1702, *Frédérique* ducheſſe de Saxe-Gotha, morte ſans enfans le 28 mai 1709: 2°. le 8 octobre 1715, *Hedwige-Frédérique*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, duc de Wirtemberg-Weltingen.

BRANCHE D'ANHALT-DORNBOURG, ſortie de celle de ZERBST.

IV. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt, né le 1 mai 1656, fils puîné de JEAN prince d'Anhalt-Zerbſt, établit ſa demeure à Dornbourg, & mourut le 1 novembre 1704. Il épouſa le 23 juillet 1687, *Chriſtine-Eléonore* de Zeirſch, morte le 17 mai 1699, dont il eut JEAN-LOUIS, qui ſuit; *Jean-Auguſte*, né le 31 décembre 1689, mort le 22 août 1709; *Chriſtiern-Auguſte*, né le 29 novembre 1690, major général & colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice du roi de Pruſſe, marié au mois de décembre 1727, avec *Jeanne-Elizabeth*, fille de feu *Chriſtiern-Auguſte*, duc de Holſtein, évêque & prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frédérique* de Bade-Dourlach; *Chriſtiern-Louis*, né le 5 novembre 1691, mort le 20 octobre 1710; *Jean-Frédéric*, né le 14 juillet 1695; *Chriſtine-Sophie*, née le 16 décembre 1692; & *Eléonore-Auguſte*, née le 15 mai 1694, morte le 11 juillet 1704.

V. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12 juin 1688.

BRANCHE D'ANHALT, dite de KOTEN.

II. LOUIS prince d'Anhalt, né le 17 juillet 1579, fils puîné de JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, & d'*Eléonore* ducheſſe de Wirtemberg ſa ſeconde femme, eut en partage la terre de Koten, & mourut le 7 janvier 1650, après avoir établi l'académie qu'on appelle la *compagnie fructifiante*. Il épouſa 1°. en 1608, *Amene-Emilie*, fille d'*Arnold*, comte de Bentheim, morte le 8 ſeptembre 1625: 2°. le 12 ſeptembre 1626, *Sophie*, fille de *Simon*, comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vinrent, *Louis*, né le 19 octobre 1607, mort en 1624; & *Louiſe-Emilie*, née le 28 novembre 1609, & morte en 1625. Du ſecond ſortirent, GUILLAUME-LOUIS, qui ſuit; & *Emilie-Louiſe*, née le 29 juillet 1634, morte le 5 août 1635.

III. GUILLAUME-LOUIS prince d'Anhalt-Koten, né le 3 août 1633, mourut le 13 avril 1665, ſans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* prince d'Anhalt-Hatzgerod qu'il avoit épouſée le 24 août 1663. * Berthius, *deſc. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff, *not. imp.*

ANHALT (George d') prince de la maiſon d'Anhalt, & fils d'ERNEST, & de *Marguerite* de Munſterberg, naquit le 14 juin de l'an 1507. Il apprit les langues, la juriſprudence, la théologie, & fut le principal miniſtre d'Albert de Brandebourg, cardinal & électeur de Mayence. Il fut enſuite prévôt de l'égliſe de Magdebourg. Ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zélés protecteurs des ſectaires, qui l'établirent en 1545 en qualité de ſurintendant de leurs égliſes, dans le diocèſe de Mersburg, dans la Miſnie. Il travailla avec grand ſoin, s'acquit beaucoup de réputation parmi les proteſtans, compoſa divers ouvrages, & mourut le 17 octobre 1553. * Surius, *in comment.* Chytræus *Saxon.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* &c.

ANHOLT, *Anholtium*, petite ville des Provinces-Unies, capitale d'une ſeigneurie, qui porte ſon nom. On la trouve dans le comté de Zutphen, près l'évêché de Munſter & le duché de Clèves, ſur l'ancien Iſſel, à trois lieues de la ville d'Emeric, du côté de l'orient. * Baudrand.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Naſſireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79 degrés de longitude, & 41 de latitude ſeptentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèſe de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux pieds des montagnes, près de la riviere d'Arre, à quatre lieues de Lodève, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît. Saint BENOÎT, fils du comte de Maguelone, ayant quitté le monaſtère de ſainte Seine en Bourgogne, pour revenir en ſon pays, vers l'an 780, bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à S. Saturnin, ſur un ruiſſeau nommé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'Eraud. N'ayant pu ſe défendre d'y recevoir des diſciples, il fallut y bâtir un monaſtère. Mais la vallée ſe trouvant bientôt après trop étroite pour contenir ſes religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il tranſporta ſa communauté dans un lieu voiſin, où il bâtit le grand monaſtère d'Aniane, qui ſubſiſte encore. Charlemagne prit cette abbaye ſous ſa protection royale, & ſous ſa dépendance, ſelon l'uſage de ces temps-là, afin que les parens de l'abbé S. Benoît ne prétendiſſent rien après ſa mort aux biens de cette abbaye. L'abbé eſt ſeigneur de la ville. * Sanſon. Baudrand. Baillet, *topogr. des ſaints.*

ANICET, Syrien, fut mis ſur la chaire de S. Pierre après la mort de S. *Pie* premier du nom, la vingt-uniéme année de l'empire d'Antonin, ſous le conſulat de Terullus & de Sacerdos, ſelon la chronique d'Alexandrie, & l'an 157 de J. C. Son pontificat fut agité par les entrepriſes des hérétiques, qui s'étoient introduits à Rome ſous le pontificat d'Hygin, & de Pie ſes prédeceſſeurs, ou qui y entrerent ſous le ſien. Valentin, Marcion, & une femme de la ſecte des Carpocratiens, y répandirent le poiſon de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant ſon pontificat, ils traiterent enſemble du différend de la célébration de la fête de Pâque. Ce ſaint prélat, diſciple de S. Jean l'évangéliſte, ſoutenoit qu'elle devoit ſe faire le quatorziéme de la lune de mars, ſelon la coutume d'Aſie; Anicet, au contraire, défendoit la coutume des égliſes occidentales, qui la célébroient le dimanche ſuivant. Cette diſpute n'offenſa point la charité; & S. Irenée dit que le pape céda même l'euchariſtie à S. Polycarpe, à cauſe du reſpect qu'il lui portoit; c'eſt-à-dire, que par reſpect il le laiſſa célébrer en ſa place les ſaints myſtères. Quelques auteurs modernes diſent que ce pape fut couronné du martyre; mais S. Irenée ni les anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné onze ans, ſelon Euſebe, ſuivi par Euſychius & Nicephore, c'eſt-à-dire, depuis l'an

Digitized by Google

157 juſqu'en 168. Les catalogues du pere Mabillon lui donnent onze ans & quatre mois. Celui de Bucherius ne fait aucune mention d'Anicet. Il eut Soter pour ſucceſſeur. * Euſebe, *l.* 4. *hiſt. c.* 15, *& l.* 5, *c.* 24. Baronius, *A. C.* 167. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. aux trois premiers ſiécles.* Pagi, *critique.*

ANICET, affranchi, qui avoit eu le ſoin de conduire Néron dans ſon enfance, fut l'inventeur de la galere dans laquelle cet empereur voulut faire noyer ſa mere Agrippine. Anicet haïſſoit cette princeſſe, & il en étoit haï; & le commandement qu'il avoit alors ſur les galeres du port de Miſene, lui fit ſonger à en bâtir une d'une nouvelle maniere, pour faire périr cette princeſſe, lorſqu'elle y ſeroit entrée. Il propoſa la choſe à Néron, qui agréa ſes offres. Mais les reſſorts qui devoient faire entr'ouvrir cette galere ayant manqué, on la renverſa dans la mer à force de bras: & cependant Agrippine, quoique bleſſée d'un coup de rame à l'épaule, ne laiſſa pas de ſe ſauver à la nage. Néron au déſeſpoir, réſolut de conſommer ouvertement ſon parricide, & Anicet ſe préſenta une ſeconde fois pour en être l'exécuteur. Il prit quelques ſoldats de marine, enfonça la porte du logis où s'étoit retirée Agrippine; & cette malheureuſe princeſſe, à laquelle un officier donna d'abord de ſon bâton ſur la tête, expira, percée de pluſieurs coups d'épée, l'an 59 de J. C. Deux ans après, Néron réſolut de joindre au meurtre de ſa mere celui d'Octavie ſa femme, qu'il avoit répudiée. Pour la perdre avec quelque couleur de juſtice, il ſe ſervit encore du miniſtère d'Anicet, qui eut l'audace de ſe déclarer l'adultère de cette chaſte princeſſe, que Néron avoit fait accuſer par des témoins ſubornés. Octavie eut les veines ouvertes, & fut étouffée dans le bain; & le ſcélerat Anicet fut relegué pour la forme dans l'iſle de Sardaigne, où il mourut après y avoir joui de toutes les commodités de la vie. * Tacite, *annal. l.* 14, *c.* 3, 5, 7 *&* 8. Suetone, *hiſt. de Néron.* Dion, *l.* 62.

☞ ANICET, affranchi de Polémon roi de Pont, ſe ſouleva contre les Romains après ſa mort. Il leva des troupes, s'empara de Trebiſonde, brula les vaiſſeaux qui défendoient la côte, & fit alliance avec les barbares. Son prétexte étoit de ſoutenir les intérêts de Vitellius contre Veſpaſien. Ce prince fit marcher des troupes contre Anicet ſous Virdius Geminus, qui le réduiſit à quitter le Pont. Anicet ſe retira à l'embouchure de la riviere Cohibe, où il penſoit être en ſureté ſous la protection de Sedochezor, roi des Laziens, qu'il avoit gagné à force d'argent & de préſens. Mais Sedochezor après l'avoir défendu quelque temps, voyant qu'on lui offroit une récompenſe s'il vouloit l'abandonner, & qu'on le menaçoit de porter la guerre chez lui, en cas de refus, il le livra aux Romains, la premiere année de Veſpaſien, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l.* 3, *c.* 47.

ANICET, préfet du prétoire ſous le tyran Magnence, l'an de J. C. 350, fut attaqué dans Rome, & forcé par Nepotien, qui aſpiroit auſſi à l'empire. Il fut tué à la priſe de cette ville. * Aurel. Victor.

ANICHINI (Luigi ou Louis) célébre graveur en creux, natif de Ferrare en Italie, fit une médaille pour le pape Paul III, où d'un côté l'ayant repréſenté d'une maniere tout-à-fait animée, il grava ſur le revers Alexandre *le grand* étant à Jéruſalem, & ſe jettant aux pieds du grand-prêtre. Ces figures étoient ſi parfaites, que Michel-Ange les conſidérant avec étonnement, dit que cet art étoit arrivé à ſa derniere perfection. Anichini repréſenta auſſi le roi Henri II dans une médaille qui eſt extrêmement belle. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

ANICIUS. La famille des Aniciens, qui étoit plebéienne, fut très-illuſtre à Rome ſous les empereurs chrétiens, & avoit même produit des conſuls avant Jules-Céſar. On trouve un L. Anicius-Gallus, préteur en 585, & 169 avant J. C. qui triompha après avoir commandé avec un très-grand ſuccès en Illyrie, dont il fit priſonnier le roi nommé *Gentius.* L. Anicius Gallus, conſul en 594, & 160 avant J. C. Anicius Cerealis conſul déſigné l'an de Rome 818, & après J. C. 64, ſe tua l'année ſuivante, étant ſoupçonné d'avoir trempé dans une conſpiration contre Néron.

Anicius Maximus, proconſul de Bithynie, ſous Trajan.

Q. Anicius Faustus, lieutenant de l'empereur Sévére dans la Dace, vers l'an 203 de J. C. *Proprator Auguſtorum*, comme on l'apprend d'une inſcription rapportée par M. Spon, *p.* 204.

Anicius Festus, proconſul d'Aſie en 217 & 218, ſous l'empire de Macrin. * Dion, *l.* 78.

Anicius Faustus, conſul ſous Diocletien, en 298, & préfet de Rome l'année ſuivante. * Idace, *chron.*

Anicius Julianus, que Symmaque a loué comme le plus noble, le plus riche, & le plus puiſſant perſonnage de ſon temps, ſe diſtinguoit encore plus par ſon eſprit & par ſa bonté, que par ſes avantages extérieurs. Il a été le premier des Aniciens qui ait embraſſé la foi catholique; & l'on croit qu'il fut pere de Baſiline, épouſe de Jules Conſtance, frere de Conſtantin, & même de Julien l'*Apoſtat.* Il fut conſul ſous Conſtantin en 322, gouverneur de la Taragonoiſe en 316, & preſque toujours continué dans la préfecture de Rome, depuis 325 juſqu'en 329. * Idace. Symmaque. Prudent, *in Symmach.*

Anicius Paulinus préfet de Rome ſous Conſtantin, en 331 & 332.

Anicius Paulinus *le jeune*, proconſul d'Aſie & de l'Helleſpont, puis conſul en 334. Une inſcription rapportée par Onuphre vante ſa nobleſſe, ſon éloquence, ſon amour pour la juſtice, & la gravité de ſes mœurs. Outre le conſulat, il exerça encore la préfecture de Rome une partie de cette année, & fut continué préfet l'année ſuivante.

Sex. Anicius Probus, conſul en 371, & ſes fils Olibrius & Probinus conſuls enſemble en 395. *Nous en parlerons dans l'article* d'ANICIUS PROBUS. En 406, Sex. Anicius Probus conſul. En 408 & 431, Anicius Bassus, *dont il eſt parlé plus bas.* En 433, Flavius Anicius Maximus. En 482 Anicius Fauſtus ſans collégue, & pluſieurs autres ſous les regnes ſuivans.

ANICIUS PROBUS (Sextus) préfet du prétoire, & conſul Romain, l'un des grands & des illuſtres magiſtrats de l'empire, vivoit ſur la fin du IV ſiécle. En 371 il fut conſul ordinaire avec l'empereur Gratien. Il n'y avoit aucune des provinces de l'empire romain qui ne ſe louât des bontés de ce grand homme; & ſon nom étoit ſi reſpecté de tous les peuples de l'univers, que ces deux ſages d'entre les Perſes qui vinrent l'an 390 à Milan pour y voir S. Ambroiſe, paſſerent tout exprès à Rome pour y viſiter Anicius Probus. Il avoit alors quitté ſa charge de préfet du prétoire, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, & il ſe préparoit à mourir ſaintement. Sa maiſon étoit des plus belles de la ville de Rome; & il poſſédoit de ſi grands biens, que Zozime, qui en parle avec une maligne envie, dit qu'il ſemble qu'il eût ramaſſé chez lui toutes les richeſſes des Romains. On lui avoit juſtement donné le ſurnom de *Probus*, puiſque la probité étoit le caractére de toutes ſes actions.

Sa femme Proba Falconia ſurnommée *Anicia & Valeria*, dame de beaucoup d'eſprit & d'une très-grande piété, mérita d'être louée par S. Auguſtin, S. Jean *Chryſoſtôme*, & S. Jerôme. De divers fragmens des vers de Virgile, qu'elle aſſembla en *Centons*, comme les appellent les Latins, elle compoſa la vie de J. C. que nous avons dans la bibliotheque des Peres.

Quelques auteurs ont cru que cette vie étoit un ouvrage d'un certain Pomponius ; mais il eſt sûr que nous le devons à Proba Falconia. S. Iſidore de *Séville* s'eſt trompé, en écrivant que Proba étoit femme d'Adelphus proconſul. Honoré d'*Autun* a fait la même faute. D'autres diſent qu'Anicius Probus fut ſurnommé *Adelphus*. Quoi qu'il en ſoit, Proba eut trois fils qui furent conſuls. Sextus Anicius Olibrius, & Sextus Anicius Probinus furent honorés de cette dignité en l'année 395, qui eſt celle de la mort de Théodoſe *le grand*. Nous avons encore le poëme que Claudien compoſa ſur le conſulat de ces deux freres. Ils aimoient les lettres ; & il eſt facile de le juger par ce que le même Claudien leur écrit. Olibrius épouſa Julienne, qui fut mere de Démétriade, vierge de grande piété. La vertu de ces deux dames ne cédoit point à celle de Proba. Cette derniere vivoit encore lorſque la ville de Rome fut priſe en 409 par Alaric. On a même cru qu'elle avoit contribué à la lui livrer ; mais on ſe trompe, comme le cardinal Baronius l'a prouvé. Ces trois dames paſſerent en Afrique, pour fuir la perſécution des Goths. * S. Jerôme, *epiſt.* 8, *&c.* Zozime, *l.* 6. Claudien, *de conſul. Olib. & Prob. & in epiſt.* Sanct. Iſidorus, *de ſcript. eccleſ. c.* 5. Honoré d'*Autun*, *l.* 3. Baronius, *A. C.* 495, 410, *&c.* Le Mire. Molan. Voſſius, après S. Auguſtin. Paulin. S. Jean Chryſoſtôme. Ammien Marcellin, &c.

ANICIUS BASSUS, de l'illuſtre famille des Aniciens, fut conſul ordinaire avec Philippe l'an 408, & en 431 avec Flavius Antiochus. Il crut avoir ſujet de ſe plaindre du pape Sixte III. Pour s'en venger, il ſe ligua avec un ſénateur de ſes amis, nommé *Marinien*, & en 433 ils accuſerent le ſaint pontife d'avoir corrompu une vierge de l'égliſe. L'empereur Valentinien, pour connoître de cette affaire, fit aſſembler un concile à Rome, auquel Sixte ſe ſoumit. Mais il y fut déclaré innocent, après un examen très-rigoureux, & l'aſſemblée priva Baſſus & Marinien de la communion, qui devoit ne leur être donnée qu'à l'heure de la mort. Valentinien n'étant pas ſatisfait de cette peine, confiſqua tous les biens de Baſſus, & les donna à l'égliſe. Cet accuſateur mourut trois mois après ; & le pontife charitable embauma ſon corps, & l'enſevelit dans la chapelle des Aniciens, qui étoit derriere le chœur de l'égliſe de S. Pierre. Les actes de ce ſynode ſe trouvent dans le ſecond tome des conciles de l'édition de Paris. Mais les ſavans ont montré qu'ils ſont manifeſtement corrompus. * Anaſtaſius, *in Sexto III.* Baronius, *A. C.* 433.

ANICIUS, nom de pluſieurs autres Romains, *voyez* FAUSTUS, JULIEN, PAULIN, FESTUS.

ANIEN, évêque d'Alexandrie, & diſciple de S. Marc, *voyez* ANNIEN.

ANIEN, moine Egyptien, du temps de l'empereur Arcadius, vers l'an 390, compoſa une chronique, dans laquelle il ſuit quelquefois Euſebe de *Céſarée*, & ſouvent le contraire, comme nous l'apprenons de George Syncelle. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre auteur de ce nom, qui a vécu plus de cent ans après lui, *& dont nous allons parler.* * Voſſius, *de hiſt. Grec. l.* 2, *c.* 20, *& l.* 4. Le Mire, *in auct. de ſcript. eccl.* 187, *&c.*

ANIEN, juriſconſulte, vivoit du temps d'Alaric, non pas celui qui prit la ville de Rome en 409, comme quelques auteurs l'ont cru un peu trop facilement ; mais ſous Alaric, roi des Viſigoths en Eſpagne, qui ſuccéda à Evaric ou Evarige l'an 484 ou 485, & qui fut tué par Clovis à la bataille de Vouillé l'an 507. Ce fut par ordre de ce prince qu'Anien mit en abregé les XVI livres du code théodoſien. Alaric les publia le 2 février de l'an 506, à Aire en Gaſcogne, dans le temps qu'il ſe préparoit à la guerre contre Clovis. Quelques-uns ont cru trop légerement que cet auteur étoit le même qu'Anien, moine Egyptien. Sigebert, en parlant d'Anien juriſconſulte, s'exprime en ces termes : *Anianus vir ſpectabilis, jubente Athalarico rege, volumen unum de legibus Theodoſii imperatoris edidit, & monente Oriuntio epiſcopo, librum Joannis Chryſoſtomi in Mattheum de græco in latinum tranſtulit.* La traduction des homélies de S. Jean Chryſoſtôme, faite par Anien, ſe trouve dans l'édition latine des œuvres de ce ſaint docteur. * Sigebert, *c.* 70, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin. Geſner. Voſſius. Le Mire, &c.

ANIEN, auteur Latin, diacre d'une ville appellée *Celede*, (que quelques-uns croient être dans la Campanie) fut un des défenſeurs de Pélage. S. Jerôme nous apprend qu'il avoit écrit des livres contre ſa lettre à Cteſiphon, dans leſquels il ſoutenoit par des diſcours fort étendus, les dogmes que Pélage avoit avancés. Il a traduit quinze homélies de S. Chryſoſtôme ; ſavoir, les huit premieres ſur S. Matthieu, & les ſept ſermons des louanges de S. Paul, & a mis à la fin de ces traductions deux lettres, l'une à Orontius, l'autre à Evangelus, dans leſquelles il ſe déclare ouvertement contre les diſciples de S. Auguſtin, à qui il donne le nom de *Traduciens.* On peut encore lui attribuer l'ancienne traduction de l'homélie de S. Chryſoſtôme aux Néophites, qui avoit été faite, ſuivant S. Auguſtin, par un diſciple de Pélage. Cet auteur ſavoit bien le grec, & écrivoit aſſez bien en latin. S. Jerôme l'accuſe de ſe ſervir de jeux de mots, *verbis tinnulis & emendicatis.* Cela paroît particuliérement dans les deux lettres qui ſervent de preface à la traduction des homélies de S. Chryſoſtôme. Il a fleuri au commencement du V ſiécle ; M. Baillet s'eſt trompé en le faiſant vivre au VIII ſiécle. Il ne faut pas non plus le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le code théodoſien du temps d'Alaric, au commencement du VI ſiécle. * S. Auguſtin, *contra* Julian. *c.* 8. M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du V ſiécle.* Baillet, *jugem. des ſav. t.* 3, *p.* 11, *de l'édit. de Paris*, in-4°.

ANIEN, abbé, natif de Caſſel en Flandre, moine de Bergue-Saint-Vinox, de l'ordre de S. Benoît, puis abbé du monaſtère de S. Pierre & de S. Paul d'Audembourg, dans le diocèſe de Bruges, vivoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1450, & compoſa une chronique univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1457. Cette chronique eſt encore manuſcrite. * Valer. Andreas, *biblioth. Belg.* Jean Cognac, *l.* 4, *c.* 42, *hiſt. Tornac.* Gazet, Le Mire, Voſſius, &c.

ANIGRUS ou ANIGRE, fleuve de l'Elide dans le Péloponnèſe, où les Centaures bleſſés par Hercule laverent leurs plaies. Les poëtes diſent que depuis ce temps-là ſes eaux, qui étoient douces & agréables à boire, devinrent ameres & d'une mauvaiſe odeur. * Ovide en parle ainſi dans le 15 *livre des métamorphoſes.*

Ante bibebatur, nunc quas contingere nolis,
Fundit Anigrus aquas, poſtquàm (niſi Vatibus omnis
Eripienda fides) illic lavere bimembres
Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.

ANILEUS & ASINEUS, deux Juifs, qui de ſimples particuliers ſe rendirent très-puiſſans. Ils étoient freres, & demeuroient à Néerda, près de Babylone, où après la mort de leur pere, leur mere leur fit apprendre le métier de tiſſerand. Leur maître les ayant battus, parcequ'ils étoient venus trop tard à l'ouvrage, ils prirent les armes, & ſe retirerent dans un lieu où l'Euphrate ſe ſépare en deux bras ; ils y éleverent un fort, & furent bientôt ſuivis d'un très-grand nombre de jeunes gens. Ils faiſoient contribuer tous les habitans des lieux voiſins ; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils ſe rendirent redoutables à tout le pays. Artaban, roi des Parthes, envoya des

Digitized by Google

troupes pour les combattre. Anileus & Aſineus les défirent ; & ce roi charmé de leur courage, les voulut voir, & les renvoya après leur avoir fait de grandes careſſes. Ces deux freres paſſerent quinze ans dans cette grande proſpérité ; & elle ne commença à diminuer, que lorſque ſe laiſſant vaincre à la volupté, ils abandonnerent les loix de leurs peres. Anileus devint extrêmement amoureux de la femme du gouverneur des Parthes : pour l'obtenir il fit la guerre à ſon mari, & le tua dans un combat ; enſuite de quoi il épouſa cette femme. Elle étoit idolâtre, & adoroit publiquement ſes idoles. Les principaux des Juifs en firent des plaintes aux deux freres, leſquels tuerent celui qui portoit la parole. Les autres Juifs continuerent de faire des remontrances en particulier à Aſineus ; & cette femme le fit enfin empoiſonner, de peur que ces conſeils ne la fiſſent répudier. Anileus ſe trouvant avoir ſeul toute l'autorité, entra dans les terres des Parthes, & remporta quelques avantages ſur Mithridate. Mais dans la ſuite il fut défait, & tué pendant la nuit par ceux de Babylone, ſous le regne de Caligula, vers l'an 40 de J. C. * Joſephe, *liv.* 8, *antiquités Jud. c.* 12.

ANIM, ville de Paleſtine, dans la tribu de Juda, ſituée entre Iſthemo & Geſen. * *Joſué*, 15, 50. Sanſon.

ANIO, la tribu d'Anio, ou des habitans proche de la riviere d'Anio, en latin *Anienſis Tribus*. Les cenſeurs Sempronius Sopho & P. Sulpitius Saverion, firent le cens ou le dénombrement du peuple Romain, auquel ils ajouterent une nouvelle tribu appellée *Anienſis*, l'an de Rome 455, avant J. C. 299, ſous le conſulat de M. Fulvius, & de T. Manlius. * Tite-Live, *l.* 10. Roſin, *antiq. rom.*

ANJOS (dos), c'eſt le nom portugais de ceux que nous appellons des ANGES, *cherchez* à ces articles.

ANJOU, province de France, qui a d'abord eu le titre de comté, & qui porte à préſent celui de duché. Ses anciens peuples ſont connus dans Ptolémée, Pline & Céſar, ſous le nom d'*Andes* ou d'*Andegavi*. Elle touche au Maine vers le ſeptentrion, à la Bretagne au couchant, à la Touraine vers le levant, & au Poitou au midi. Sa longueur eſt de trente lieues, & ſa largeur de vingt ; mais quoique ſi petite, elle eſt extrêmement fertile, & a un très-grand nombre de rivieres, dont les plus conſidérables ſont, la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Dive, le Touai, le Larion, l'Eure, la Guinate, avec pluſieurs autres ; il ne faut pas y mettre la Vienne, comme quelques-uns l'ont fait, puiſque cette riviere ſe décharge dans la Loire, un peu avant que d'entrer dans l'Anjou. Il y a auſſi une telle quantité de lacs, d'étangs, de ruiſſeaux & de fontaines, que divers auteurs ſe ſont imaginé que le nom d'Anjou a été tiré de celui d'*aiguade*, qu'on avoit donné, diſent-ils, à cette province, à cauſe de l'abondance de ſes eaux. Le climat d'Anjou eſt aſſez tempéré, & le pays agréablement diverſifié de collines, & de raſes campagnes. On y compte juſqu'à trente-trois forêts, toutes de chênes mêlés de hêtres. Les productions de la terre ſont des vins aſſez bons, du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, &c. Il y a des arbres fruitiers de toutes les eſpéces, & de fort bons fruits. On y nourit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. On trouve des mines de charbon de terre dans ſept ou huit paroiſſes ; en d'autres, des mines de fer ; mais il n'y a que deux forges, à Pouencé & à Château-la-Valiere. Il y a encore des carrieres de marbre, & des ſalpêtrieres ; mais ſur-tout des carrieres d'ardoiſes, qui ſont les meilleures du royaume. On parle auſſi des carrieres de pierres blanches fort propres à bâtir le long de la Loire, & de quelques verreries. Pour les eaux minérales de Château-Gontier, l'Eperviere, du Perray-neuf, de Soncelle, de Suet, & de Chaudefons, les gens même du pays les mépriſent : peut-être leur trouvera-t-on un jour quelques vertus. On diviſe ordinairement l'Anjou en haut & en bas, ſuivant le cours de la riviere de Loire. Angers eſt la ville capitale de la province, & elle eſt dans le bas Anjou. Saumur eſt dans le haut. Les autres villes ſont Montreuil-Bellai, Château-Gontier, la Fléche, Baugé, le Pont-de-Cé, Doué, Ingrande, Candé, Beaufort-en-Vallée. Il y a encore les célébres abbayes de Fontevraud & de Bourgueil, les duchés de Briſſac, de Beaupreau, de Brezé, de Vaujour & du Lude ; les marquiſats de Jarzei, de Bellai, de Touarce & de Château-Gontier ; les comtés de Durtal, de Monſoreau & de Maulevrier ; les baronies de Craon, de Pouencé, de Chollet, de Châteauneuf, de Chemillé, &c. L'Anjou eſt un gouvernement général, & eſt tout entier dans le reſſort du parlement de Paris. Le ſénéchal d'Anjou eſt d'épée, & a les mêmes honneurs & fonctions que les autres ſénéchaux. Il commande l'arriere-ban lorſqu'il eſt convoqué ; mais on remarque qu'en 1555 & en 1674, cet arriere-ban avec le ſénéchal qui le commandoit, fut enlevé en arrivant à ſon rendez-vous. Il y a trois ſiéges préſidiaux en Anjou, Angers, la Fléche & Château-Gontier : celui d'Angers a été établi au mois de mars 1551 ; celui de la Fléche au mois de ſeptembre 1595, & celui de Château-Gontier au mois de juillet 1639 ; deux prévôtés royales, Angers & Saumur ; ſix ſiéges royaux, Angers, la Fléche, Château-Gontier, Saumur, Baugé & Beaufort. Il y a auſſi ſix élections de la généralité de Tours, & du reſſort des chambres des comptes & cours des aides de Paris : ces élections ſont, Angers, Saumur, Baugé, Château-Gontier, Monteuil-Bellai & la Fléche. Les anciens Angevins ou *Andes*, avoient des capitaines à qui ils obéiſſoient. Les Romains aimerent beaucoup cette province, où l'on voit encore des reſtes de leurs ouvrages. Depuis, l'Anjou fut ſoumis aux rois de France, & il a eu des comtes, dont les deſcendans ont donné des rois à l'Angleterre. Voici la ſuite de ces comtes.

Succession chronologique et généalog. des anciens comtes d'Anjou.

Les anciens comtes d'Anjou tiroient leur origine de Tertulle ou Tercule, Breton de nation, qui vint au ſecours de l'empereur Charles *le Chauve*, auquel il rendit tant de ſervices, qu'il mérita d'être conſidéré comme l'un des premiers de ſa cour. Il en reçut beaucoup de biens, & particulierement dans le pays de Gatine & de Vendômois. Ce prince lui donna en propriété le comté d'Anjou, deça la Mayenne, qu'il conſerva tant qu'il vécut, auſſi-bien que ſes autres terres, des courſes des Normans, qui commençoient alors à ravager la France. Il épouſa *Pétronille*, fille de *Conrad*, dit *le vieux*, comte de Paris, dont il eut Ingelger I du nom, qui ſuit.

II. Ingelger I du nom, comte d'Anjou, reçut en don de Louis II dit *le Begue*, roi de France, les vicomté & prévôté d'Orléans, & le comté d'Anjou d'outre-Mayenne, pour les défendre des courſes des Normans, & fit de grands biens à l'égliſe de S. Martin de Tours, où il fut enterré après ſa mort, arrivée l'an 888 ou 889. Il avoit épouſé *Adelinde* ou *Alinde*, dame de Buſançois & de Châtillon-ſur-Indre, niéce d'*Adalard*, archevêque de Tours, & de *Raimon*, évêque d'Orléans, dont il eut Foulques I du nom, qui ſuit.

III. Foulques I du nom, comte d'Anjou, ſurnommé *le roux*, ſe maintint à la cour pendant les partialités, & reçut de grands biens de Hugues, dit *le grand*, duc de France. Il réunit toutes les terres du comté d'Anjou, ſous un même ſeigneur, donna à l'abbaye de S. Aubin d'Angers la ſeigneurie de la Cour de Chiré l'an 919, mourut l'an 938, & fut enterré dans l'égli-

Digitized by Google

ſe de S. Martin de Tours, auprès de ſon pere. Il épouſa *Roſcille* dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier* ſeigneur de Loches, &c. dont il eut *Ingelger*, tué en un combat près de Charolles, l'an 935; *Gui*, élu évêque de Soiſſons l'an 937, & FOULQUES II du nom, qui ſuit.

IV. FOULQUES II du nom, comte d'Anjou, ſurnommé *le bon*, n'eut point de démêlés avec ſes voiſins, s'adonna à la piété, peupla ſon pays déſert, fit défricher quantité de terres, & mourut à Tours l'an 958, où il fut enterré dans l'égliſe de S. Martin. Il épouſa *Gerberge*, dont il eut GEOFROI I du nom, qui ſuit; *Gui*, abbé de Cormeri & de S. Aubin d'Angers, puis évêque du Pui; *Dreux*, évêque du Pui après ſon frere; & *Ælips* d'Anjou, mariée à *Etienne* comte de Gevaudan, dont des enfans.

V. GEOFROI I du nom comte d'Anjou, ſurnommé *Griſegonelle*, à cauſe d'une ſorte de caſaque de bure griſe, nommée *gonne* ou *gonelle*, dont il affectoit de ſe vêtir, fut honoré de la charge de ſénéchal de France, tant pour lui que pour ſa poſtérité, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'état ſous le regne de Lothaire, & mourut le 21 juillet de l'an 987, ayant eu pour enfans d'*Adelaïde* de Vermandois, fille de *Robert* de Vermandois, comte de Troyes, & d'*Adelaïde*, dite *Were* de Bourgogne; FOULQUES III du nom, qui ſuit; *Maurice*, mort ſans poſtérité l'an 1012, *Ermengarde*, mariée l'an 970 à *Conan I* du nom, comte de Bretagne; *Adele*, dite auſſi *Blanche*, alliée à *Guillaume I* du nom, comte de Provence; & *Gerberge* d'Anjou, qui épouſa *Guillaume II* du nom, comte d'Angoulême.

VI. FOULQUES III du nom, ſurnommé *le noir*, comte d'Anjou, défit Conan I du nom, comte de Bretagne, ſon beau-frere, au combat de Conquereux, & le tua de ſa main l'an 992. Mais il fut battu près de Pontlevoi, par Eudes II du nom, comte de Blois, l'an 1016, & ſervit Robert, roi de France, en la guerre qu'il eut contre le comte de Blois. Il fit trois voyages à Jéruſalem, & mourut à Metz le 23 juin 1040, d'où ſon corps fut porté en l'égliſe de Loches, qu'il avoit fait bâtir. Il épouſa 1°. *Elizabeth* de Vendôme, fille de *Bouchard I* du nom, dit *le vieux*, comte de Vendôme: 2°. une dame nommée *Hildegarde*. De ſon premier mariage ſortit *Adele*, comteſſe de Vendôme, mariée à *Bodon* de Nevers, qui fut comte de Vendôme, dont elle eut quatre fils. Du ſecond vinrent ERMENGARDE, qui ſuit, & *Geofroi II* du nom, ſurnommé *Martel*, comte d'Anjou, né le 13 octobre 1006, qui vainquit & tua Eudes duc de Guienne, devant le château de Mauzé, au pays d'Aunis, qu'il aſſiégeoit en 1039, & remporta la victoire ſur Thibault III du nom, comte de Champagne l'an 1044. Mais la guerre qu'il fit à Henri I du nom, roi de France, & à Guillaume *le bâtard*, duc de Normandie, ne lui fut pas avantageuſe. Il fonda les abbayes de la Trinité de Vendôme, & de S. Pierre d'Angers, fit de grands biens à celles de Roncerai, de S. Serge & de S. Nicolas d'Angers, & mourut le 14 novembre 1060, ſans enfans d'*Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume V* du nom, duc de Guienne, & comte de Poitou, laiſſant ſon comté d'Anjou à Geofroi *le barbu*, & à Foulques *Rechin*, ſes neveux.

VII. ERMENGARDE d'Anjou, épouſa *Geofroi*, ſurnommé *Ferole*, comte de Gâtinois, dont elle eut *Geofroi III* du nom, ſurnommé *le barbu*, qui fut comte d'Anjou, par la donation que lui en fit ſon oncle, & mourut en priſon en 1097; & FOULQUES IV, qui ſuit.

VIII. FOULQUES IV du nom, ſurnommé *Rechin* ou *le rude*, fut comte d'Anjou après la mort de ſon frere aîné, & mourut le 14 avril 1109, ayant été marié 1°. avec *Ildegarde* de Baugenci: 2°. avec *Ermengarde*, fille d'*Archambaud IV* du nom, ſeigneur de Bourbon: 3°. avec *Arengarde*, fille d'*Iſambert* de Caſtellion, que quelques-uns diſent avoir été ſa concubine: & 4°. avec *Bertrade*, fille d'*Amauri*, comte de Montfort. Du premier mariage vint *Ermengarde*, mariée 1°. avec *Guillaume*, comte de Poitiers: & 2°. avec *Alain III* du nom, comte de Rennes. Du ſecond ſortit *Geofroi* d'Anjou IV du nom, qui fut tué en 1106, avant la mort de ſon pere. Du quatriéme vint FOULQUES V du nom, qui ſuit.

IX. FOULQUES V du nom, comte d'Anjou, ſurnommé *le jeune*, fut auſſi roi de Jéruſalem IV du nom, par ſa ſeconde femme, & mourut en Paleſtine le 13 novembre 1142. Il épouſa 1°. *Guiburge*, dite auſſi *Eremburge*, fille & héritiere d'*Helie* comte du Mans: 2°. *Maliſande*, fille de *Baudouin* du Bourg II du nom, roi de Jéruſalem. Du premier lit vinrent 1. *Helie*, comte du Mans, mort en 1151, laiſſant de *Philippine*, fille de *Rotrou*, comte du Perche, pour fille unique *Marie*, comteſſe du Mans, mariée à *Jean I* du nom, comte d'Alençon; 2. GEOFROI V du nom, qui ſuit; 3. *Sybille*, mariée à *Théodore* d'Alſace, comte de Flandre; & 4. *Mathilde* d'Anjou, qui épouſa en 1119, *Guillaume*, fils de *Henri I* du nom, roi d'Angleterre, après la mort duquel elle ſe rendit religieuſe, & fut abbeſſe de Fontevrault. Du ſecond lit ſortirent *Baudouin III* du nom, roi de Jéruſalem, mort de poiſon en 1163, ſans enfans de *Théodore*, fille d'*Iſaac* Comnene-Sebaſtocrator; & *Amauri*, comte de Japhe & d'Aſcalon, puis roi de Jéruſalem, mort en 1173, qui épouſa 1°. *Agnès* de Courtenai, qu'il répudia: 2. *Marie*, dite auſſi *Pauline*, fille d'*Emanuel*, empereur de Conſtantinople. Du premier mariage ſortirent *Baudouin IV*, ſurnommé *le lépreux*, roi de Jéruſalem, mort ſans alliance en 1185, & *Sybille*, mariée 1. à *Guillaume*, dit *longue-épée*, marquis de Montferrat: 2. à *Gui* de Luſignan, roi de Jéruſalem. Du ſecond mariage vint *Iſabelle*, mariée 1°. à *Humfroi* de Toron: 2°. à *Conrad* marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* comte de Champagne: 4°. à *Amauri* de Leſignan, roi de Jéruſalem.

X. GEOFROI V du nom, dit *Plantegeneſt*, comte d'Anjou, mort en 1150, avoit épouſé le 3 avril 1127, *Mathilde*, veuve de *Henri V* du nom, empereur, & fille de *Henri I* du nom, roi d'Angleterre, morte le 10 ſeptembre 1167, dont il eut HENRI II du nom, roi d'Angleterre, *qui continua la poſtérité des rois d'Angleterre & des comtes d'Anjou. Voyez* ANGLETERRE; *Geofroi*, comte de Nantes, mort en juillet 1157, & *Guillaume*, mort le 30 janvier 1163. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Hamelin-Plantegeneſt, *qui fut comte de Varennes & de Surrei par ſon mariage avec* Iſabelle, *veuve de* Guillaume, *comte de Mortain & de Boulogne, & fille & héritiere de* Guillaume III *du nom, comte de Varennes & de Surrei, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en* 1347. * *Voyez* le P. Anſelme, *hiſt. des grands offic.* & Imhoff, *en ſes rois d'Angleterre, &c.*

Henri II, roi d'Angleterre, devint comte d'Anjou après la mort de *Geofroi*, & mourut en 1189, laiſſant entr'autres enfans *Richard*, dit *cœur de lion*, mort ſans poſtérité en 1199; 2. *Geofroi*, dit *le beau*, comte d'Anjou, & de Bretagne, mort en 1186, laiſſant *Artus*, né poſthume, qui avoit droit ſur le royaume d'Angleterre & le comté d'Anjou: mais 3. *Jean* dit *ſans-terre*, dernier des fils de Henri II, fit mourir Artus ſon neveu, en l'an 1200, & lui enleva l'Anjou & les autres terres qui lui appartenoient. Il fut ajourné à comparoître devant les pairs de France, pour rendre raiſon de cet attentat; ce qu'il refuſa de faire. Sur quoi les états qu'il avoit en France, furent adjugés par arrêt des mêmes pairs au roi Philippe *Auguſte*, qui les réunit à la couronne.

Depuis, le roi Louis VIII donna l'Anjou en apanage à *Jean* ſon fils; mais ce prince étant mort jeune,

Digitized by Google

l'Anjou & le Maine devinrent l'apanage de CHARLES I comte de Provence, roi de Naples, que le roi S. Louis ſon frere, lui donna en 1246. De lui ſont iſſus les comtes d'ANJOU, de la premiere branche, qui ſuivent.

SUCCESSION GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOG. des rois de Naples & de Sicile, iſſus de la premiere branche d'ANJOU.

XII. CHARLES de France, I du nom, neuviéme fils de LOUIS VIII du nom, roi de France, & de *Blanche* de Caſtille, né en mars 1220, eut pour apanage en août 1246, les comtés d'Anjou & du Maine, & mérita par ſes belles actions, d'être inveſti des royaumes de Naples & de Sicile, par les papes Urbain IV, & Clément IV, dont il fut couronné roi à Rome le 6 janvier 1266. Depuis, ayant acquis les droits de Marie, princeſſe d'Antioche, ſur le royaume de Jéruſalem, il s'en fit couronner roi, & en prit le titre vers l'an 1277, & mourut le 7 janvier 1285. Il épouſa 1°. le 31 janvier 1245, *Beatrix*, comteſſe de Provence & de Forcalquier, fille & principale héritiere de *Raymond Berenger II* du nom, comte de Provence & de Forcalquier, & de *Béatrix* de Savoye, morte en 1267. 2°. *Marguerite* de Bourgogne, comteſſe de Tonnerre, fille d'*Eudes* de Bourgogne, comte de Nevers, &c. & de *Mahaud* de Bourbon, comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, morte le 5 ſeptembre 1308 ſans enfans. Ceux du premier mariage furent, *Louis*, mort en 1248, peu de jours après ſa naiſſance; CHARLES II, qui ſuit; *Philippe*, roi de Theſſalonique, & prince d'Achaïe, mort en 1277, en chargeant une arbalête, qui ſe débanda, ſans poſtérité d'*Iſabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Villehardouin, prince d'Achaïe & de la Morée, & d'*Anne* Ange Comnene, qu'il avoit épouſée en 1269; *Robert*, mort en 1265; *Blanche*, premiere femme de *Robert III* du nom, dit de *Bethune*, comte de Flandre, morte en couches avant le mois d'avril 1272; *Béatrix*, mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenai, I du nom, empereur titulaire de Conſtantinople, & *Iſabelle* de Sicile, qui vivoit en 1266.

XIII. CHARLES II du nom, dit *le boiteux*, roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, duc de la Pouille, prince de Salerne, de Capoue & de Tarente, comte d'Anjou, du Maine, de Provence & de Forcalquier, fut couronné & ſacré roi des deux Siciles, le 29 mai 1289, & mourut le 6 mai 1309, âgé de ſoixante-un ans, après en avoir regné vingt-cinq. *Voyez* CHARLES. Il épouſa l'an 1270, *Marie* de Hongrie, ſœur & héritiere de *Ladiſlas IV* du nom, roi de Hongrie, & fille d'*Etienne V* du nom, roi de Hongrie, morte le 25 mars 1323, dont il eut CHARLES I du nom, dit *Martel*, qui fit *la branche des rois de* HONGRIE, *rapportée ci-après*; S. *Louis* évêque de Toulouſe, qui prit l'habit de religieux de S. François, fut évêque de Toulouſe en 1296, puis de Pamiers. S'étant mis en chemin l'année ſuivante, pour aller à Rome, remettre ſes bénéfices entre les mains du pape, il mourut le 19 août âgé de vingt-trois ans, ſix mois, & fut canoniſé le 7 avril 1316. ROBERT, roi de Naples, qui continua *la branche des rois de* NAPLES, *rapportée ci-après*; PHILIPPE, prince de Tarente, qui fit *la branche des princes de* TARENTE, *auſſi rapportée ci-après*; *Raymond Berenger*, comte de Provence, de Piémont & d'Andrie, mort ſans alliance l'an 1307; *Jean*, deſtiné à l'égliſe, mort jeune; *Triſtan*, prince de Salerne, mort jeune; JEAN, duc de Duras, *qui fit la branche des ducs de* DURAS, *rapportée ci-après*; *Pierre*, comte de Gravine, ſurnommé *tempête*, qui fut tué à la bataille de Montcatin, le 31 août 1315; *Marguerite*, comteſſe d'Anjou & du Maine, premiere femme de *Charles* de France, comte de Valois & d'Alençon, mariée le 16 août 1290, morte le 31 décembre 1299; *Blanche*, mariée le 1 novembre 1295, à *Jacques II* du nom, roi d'Aragon, morte le 14 octobre 1310; *Eléonore*, mariée 1°. l'an 1259, à *Philippe* de Toci, ſeigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile; mais ce mariage ayant été diſſous par bulle du pape Boniface VIII, du 17 janvier 1300, à cauſe de leur minorité, elle épouſa 2°. l'an 1302, *Frédéric* d'Aragon III du nom, roi de Sicile, & mourut le 9 août 1341; *Marie*, alliée 1°. l'an 1309, à *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque 2°. l'an 1328, à *Jacques* d'Aragon III du nom, ſeigneur de Xerica, morte ſans enfans; & *Béatrix* de Sicile, mariée 1°. à *Azzon* marquis d'Eſt: 2°. à *Bertrand* de Baux, comte de Montescagioſo, de Squilace & d'Andrie, morte avant l'an 1321. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Galeas, *vivant l'an* 1301. Après la mort de CHARLES de France, comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile, comteſſe d'Anjou & du Maine, PHILIPPE VI du nom, dit de Valois, roi de France, leur fils, réunit à la couronne les comtés d'Anjou & du Maine, que le roi JEAN, ſon fils, donna à Louis de France ſon ſecond fils, *qui fit la ſeconde branche des rois de* NAPLES *& de* SICILE, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.*

ROIS DE HONGRIE ISSUS DES COMTES D'ANJOU.

XIV. CHARLES I du nom, ſurnommé *Martel*, roi de Hongrie, fils aîné de CHARLES II du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, & de *Marie* reine de Hongrie, né l'an 1272, fut couronné roi de Hongrie en la ville de Naples le 8 ſeptembre 1290, & y mourut l'an 1296. *Voyez* CHARLES. Il épouſa en 1281, *Clemence* de Habsbourg, fille puînée de *Rodolphe I* du nom, empereur & comte de Habsbourg, & d'*Anne* de Hohenberg ſa premiere femme, morte l'an 1301, dont il eut CHARLES II du nom, qui ſuit; *Béatrix* de Hongrie, qui épouſa *Jean II* du nom, dauphin de Viennois, après la mort duquel elle ſe rendit religieuſe au monaſtère de S. Juſt, qu'elle avoit fondé, & vivoit en 1343; & *Clémence*, mariée le 19 août 1315, à *Louis X* du nom, dit *hutin*, roi de France & de Navarre, morte le 12 octobre 1328.

XV. CHARLES II du nom, dit *Charles-Robert*, & *Carobert*, roi de Hongrie, fut couronné l'an 1310, & mourut le 16 juillet 1342, âgé de plus de cinquante ans. *Voyez* CAROBERT. Il épouſa 1°. *Marie* de Pologne, fille de *Caſimir* de Pologne, duc de Cujavie, morte ſans poſtérité le 13 décembre 1315: 2°. l'an 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille de *Henri VII* du nom, empereur & duc de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, morte ſans enfans au mois de novembre 1319; 3°. en l'an 1320, *Elizabeth* de Pologne, ſœur de *Caſimir III* du nom, dit *le grand*, roi de Pologne, & fille de *Ladiſlas III* du nom, dit *Loketek*, roi de Pologne, & de *Hedwige* de Caſſilie, morte fort âgée l'an 1381, dont il eut 1. *Charles*, né & mort en 1321; 2. *Ladiſlas*, né le 1 octobre 1324, mort en 1329; 3. LOUIS, qui ſuit; 4. *André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile, né le 30 novembre 1327, lequel s'étant brouillé avec ſa femme, elle le fit étrangler le 18 ſeptembre 1345. Il épouſa le 18 ſeptembre 1333, *Jeanne I* du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, laquelle eut encore deux maris, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*, & fut étranglée le 22 mai 1382, ayant eu de ſon premier mariage, *Charles Martel*, né poſthume le 25 décembre 1345, mort en 1347; & 5. *Etienne* de Hongrie, duc d'Eſclavonie, né en 1332, qui vivoit en 1352, & laiſſa de *N.* ſa femme, fille de *N.* duc de Baviere, *Jean*, mort jeune; & *Elizabeth*, mariée l'an 1370, à *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente.

XVI. LOUIS, ſurnommé *le grand*, roi de Hongrie & de Pologne, né le 5 mars 1326, fut couronné roi

Digitized by Google

de Hongrie en 1342, & de Pologne le 17 novembre 1370; & ſur le point de réſigner ſes états, il mourut le 12 ſeptembre 1382. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Charles IV* du nom, empereur, & de *Blanche* de Valois, ſa premiere femme, morte ſans enfans l'an 1359: 2°. *Elizabeth* de Boſnie, fille d'*Etienne*, roi de Boſnie, laquelle ayant fait mourir en 1385 Charles III du nom, roi de Naples, fut ſuffoquée en 1386 dans une riviere, ayant eu pour enfans, *Catherine*, morte avant ſon pere; *Marie*, reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, qui épouſa *Sigiſmond* de Luxembourg, marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis empereur & roi de Bohême, morte en 1392, & *Hedwige*, reine de Pologne, mariée le 12 février 1386, à *Jagellon* duc de Lithuanie, qui s'étant fait baptiſer, fut reconnu roi de Pologne, & prit le nom de *Ladiſlas IV* du nom, morte en couches d'une fille le 12 juin 1400.

Suite des rois de Naples.

XIV. Robert, ſurnommé *le bon* & *le ſage*, troiſiéme fils de Charles II du nom, roi de Naples, de Sicile, &c. auquel il ſuccéda dans les royaumes de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, & autres biens paternels, fut couronné le 1 août 1309, & mourut le 16 janvier 1343, ayant regné trente-trois ans huit mois quinze jours. Il épouſa 1°. en mars 1297, *Yolande* d'Aragon, fille de *Pierre III* du nom, roi d'Aragon, & de *Conſtance* de Souabe, morte en 1302: 2°. en l'an 1309, *Sancie* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon II du nom, roi de Majorque, & d'*Eſclarmonde* de Foix. Après la mort de ſon mari, elle ſe retira au monaſtère de ſainte Croix de Naples, qu'elle avoit fondé, où elle mourut le 28 juillet 1345, ſans avoir eu d'enfans. Ceux du premier mariage furent Charles, qui ſuit; & *Louis* de Sicile, mort le 12 août 1310, âgé de neuf ans. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Marie, *bâtarde de Sicile, qui fut fort affectionnée de* Jean Bocace, *Florentin, laquelle eut la tête tranchée l'an* 1382, *comme complice de la mort d'André de Hongrie, roi de Naples.*

XV. Charles de Sicile, duc de Calabre, prince de Florence, & viceroi de Naples, mourut avant ſon pere le 10 novembre 1328, âgé de trente-un ans. Il épouſa 1°. *Catherine* d'Autriche, fille d'*Albert I* du nom, empereur & duc d'Autriche, & d'*Iſabelle* de Carinthie, morte ſans enfans le 15 janvier 1323: 2°. le 11 janvier 1324, *Marie* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, ſa troiſiéme femme, morte en couches le 6 décembre 1328, dont il eut *Charles Martel*, né le 22 avril 1327, mort huit jours après; Jeanne I du nom, qui ſuit; *Marie*, morte jeune, & *Marie* de Sicile, née poſthume, mariée 1°. l'an 1343, à *Charles* de Sicile, duc de Duras; 2°. à *Robert* de Baux, fils ainé de *Hugues* de Baux, comte d'Avelin, qui obligea cette princeſſe de l'épouſer; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente, qui l'épouſa vers l'an 1353, & mourut le 20 mai 1366, en ſa trente-huitiéme année.

XVI. Jeanne I du nom, reine de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, ducheſſe de la Pouille & de Calabre, princeſſe de Capoue, comteſſe de Provence & de Forcalquier, &c. née vers l'an 1326, fut inſtituée héritiere des états du roi Robert, ſon aïeul paternel. Elle adopta en juin 1380, pour ſon fils & héritier Louis de France I du nom, duc d'Anjou, & fut priſe par Charles, duc de Duras, ſon couſin, qui la fit étrangler le 22 mai 1382. Elle épouſa 1°. le 18 ſeptembre 1333, *André* de Hongrie, fils puîné de *Charles I* du nom, roi de Hongrie, qui fut à cauſe d'elle, roi de Naples & de Sicile, & qu'elle fit étrangler le 18 ſeptembre 1345; 2°. le 20 août 1346, *Louis de* Tarente, fils puîné de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente, mort le 25 mai 1362: 3°. la même année 1362, *Jacques* d'Aragon, infant de Majorque, mort vers le mois de janvier 1375: 4°. l'an 1376, *Othon* de Brunſwick, qui prit le titre de prince de Tarente, mort l'an 1393. Elle eut de ſon premier mariage *Charles Martel*, né poſthume le 25 décembre 1345, mort à l'âge de deux ans. Du ſecond vinrent *Catherine* & *Françoiſe*, mortes jeunes. *Jeanne* n'eut point d'enfans de ſes deux derniers maris.

Princes de Tarente.

XIV. Philippe de Sicile I du nom, quatriéme fils de Charles II du nom, roi de Naples, fut prince de Tarente & d'Achaïe, deſpote de Romanie, ſeigneur de Duras & du royaume d'Albanie, empereur titulaire de Conſtantinople du chef de ſa ſeconde femme, & mourut le 26 décembre 1332. Il épouſa 1°. vers l'an 1294, *Thamar* fille de *Nicephore* Ange, deſpote d'Etolie, & d'*Anne* Cantacuzene, morte avant l'an 1308: 2°. le 30 juillet 1313, *Catherine* de Valois, impératrice titulaire de Conſtantinople, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenai, impératrice de Conſtantinople ſa ſeconde femme: étant demeurée veuve; elle ſe retira en Gréce, & mourut en octobre 1346. Du premier mariage ſortirent, *Charles* de Tarente, prince d'Achaïe, qui fut tué à la bataille de Montcatin l'an 1315, ſans avoir été marié; *Philippe* de Tarente, deſpote de Romanie, vivant en 1326; *Marguerite*, premiere femme de *Gautier VI* du nom, comte de Brienne, duc d'Athènes & connétable de France; *Blanche*, mariée en 1327, à *Raymond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades, morte avant l'an 1338, & *Marie* de Tarente, morte ſans alliance. Du ſecond mariage vinrent, 1. *Robert* prince de Tarente, & empereur titulaire de Conſtantinople, mort le 10 ſeptembre 1364, ſans enfans de *Marie* de Bourbon, veuve de *Gui* de Luſignan, prince de Galilée, fils aîné de *Hugues IV* du nom, roi de Chypre, & fille de *Louis I* du nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, qu'il avoit épouſée le 9 ſeptembre 1347, morte en 1387; 2. *Louis* de Tarente, auteur de l'aſſaſſinat commis en la perſonne d'André de Hongrie, roi de Sicile, l'an 1345, pour épouſer ſa veuve, au droit de laquelle il devint roi de Sicile, dont il fut couronné roi le 27 mai 1352, & mourut le 25 mai 1362, âgé de quarante-deux ans. Il épouſa le 20 août 1346, *Jeanne I* du nom, reine de Naples & de Sicile, veuve d'*André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile. Elle prit encore deux alliances, *ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus*, & fut étranglée le 22 mai 1382, ayant eu de ſon ſecond mari *Catherine*, & *Françoiſe*, mortes jeunes. Louis *laiſſa auſſi pour filles* naturelles, Eſclabonde *de Tarente*, *mariée à* Louis *de Capoue comte d'Altavilla*; & Clémence *de Tarente*, *qui épouſa* Antome *de la Mendolée*. 3. Philippe II du nom, qui ſuit; 4. *Marguerite*, alliée 1°. à *Edouard* roi d'Ecoſſe: 2°. à *François* de Baux, duc d'Andrie & comte d'Avelin; 5. *Marie*, morte ſans alliance; & 6. *Jeanne* de Tarente, qui épouſa 1°. *Léon I* du nom, roi d'Arménie: 2°. *Léon II* du nom, oncle & ſucceſſeur de ſon neveu au royaume d'Arménie. *Il eut auſſi pour filles* naturelles, N. *de Tarente*, *mariée à* Léonard *de Tocco*, *comte de Cephalonie & de Zante*, *vivant en* 1373, *&* N. *de Tarente*, *qui épouſa* Louis, *empereur titulaire de Bulgarie*, *dit* Nicolas Zapine, *ſelon la commune opinion.*

XV. Philippe II du nom, prince de Tarente & empereur titulaire de Conſtantinople après la mort de ſon frere, auquel il ſuccéda dès l'an 1347, mourut le 25 novembre 1368, ſelon quelques auteurs, & ſelon d'autres, il vivoit encore en 1372. Il épouſa 1°. vers l'an 1353, *Marie* de Sicile, veuve de *Charles*, duc de Duras, & de *Robert* de Baux, & fille de *Charles*

Digitized by Google

Charles de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois ſa deuxiéme femme, morte le 20 mai 1366; 2°. l'an 1370, *Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, duc d'Eſclavonie & de Dalmatie, fils de *Charles II* du nom, roi de Hongrie. Du premier mariage ſortirent pluſieurs enfans morts jeunes, dont les uns vinrent morts-nés, & les autres muets, boiteux, ſans dents & ſans cheveux. Du ſecond vint *Philippe*, mort enfant.

Ducs de Duras.

XIV. Jean de Sicile, huitiéme fils de Charles II du nom, dit *le boiteux*, roi de Naples & de Sicile, fut duc de Duras en Gréce, comte de Gravine, ſeigneur d'Albanie, &c. & mourut le 5 avril 1335. Il épouſa 1°. l'an 1317, *Mathilde* de Hainault, veuve de *Louis* de Bourgogne, prince d'Achaïe & fille unique de *Florent* de Hainault, ſeigneur de Braine & de Hall, grand connétable de Sicile, & d'*Iſabelle* de Villehardouin, princeſſe d'Achaïe & de la Morée, morte ſans poſtérité; 2°. en 1321, après s'être ſéparé de la premiere, *Agnès* de Périgord, fille d'*Helie* comte de Périgord, & de *Bruniſſende* de Foix, dont il eut Charles, qui ſuit; *Louis* comte de Gravine, dont ſortirent les derniers rois de Naples, *rapportés ci-après*; & *Robert* de Duras, prince de la Morée, qui fut tué en France à la bataille de Poitiers le 19 ſeptembre 1356.

XV. Charles duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, eut la tête tranchée le 23 janvier 1348, par l'ordre de Louis roi de Hongrie, le nommant auteur de l'aſſaſſinat d'André de Hongrie, roi de Sicile, ſon frere. Il épouſa en 1343, *Marie* de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois ſa premiere femme. Etant reſtée veuve, Hugues de Baux, comte d'Avelin, la contraignit d'épouſer *Robert* de Baux ſon fils aîné; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II du nom, prince de Tarente, qui l'épouſa vers l'an 1353. Elle mourut le 20 mai 1366, en ſa trente-huitiéme année, ayant eu de ſon premier mariage *Louis*, mort le 14 janvier 1344, âgé d'un mois; *Jeanne* ducheſſe de Duras, mariée 1. à *Louis* de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger: 2. à *Robert* d'Artois IV du nom, comte d'Eu; *Agnès*, alliée 1°. à *Can* de la Scale, dit *Signorio*, prince de Veronne: 2°. l'an 1381, à *Jacques* de Baux, prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'empereur de Conſtantinople & de deſpote de Romanie, morte l'an 1387; *Clémence*, morte ſans alliance l'an 1363; & *Marguerite* de Duras, qui épouſa en février 1368, *Charles III* du nom, roi de Naples, ſon couſin, morte le 6 août 1412.

Derniers rois de Naples.

XV. Louis de Duras, ſecond fils de *Jean* de Sicile, duc de Duras, & d'*Agnès* de Périgord ſa ſeconde femme, fut comte de Gravine & de Morrone, & mourut en 1362, du poiſon que lui fit avaler Jeanne I du nom, reine de Naples, ſur le ſoupçon qu'elle avoit qu'il vouloit empiéter ſur ſes états. Il épouſa *Marguerite* de Saint-Severin, fille de *Robert*, comte de Carigliano, dont il eut Charles III du nom, qui ſuit; *Louis*, mort jeune, & *Agnès*, morte ſans alliance.

XVI. Charles III du nom, ſurnommé *de la paix* ou *le petit*, roi de Jéruſalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut couronné roi de Sicile en 1381, la reine Jeanne en ayant été déclarée indigne, & ayant été obligée de ſe rendre à compoſition. Il la fit étrangler au même endroit où elle avoit fait mourir André de Hongrie ſon premier mari. Il fut auſſi couronné roi de Hongrie le 31 décembre 1385; mais ayant été arrêté au château de Bude, après avoir été bleſſé, le 6 février 1386, il mourut en priſon à l'âge de quarante-un ans. D'autres diſent qu'il fut tué en un feſtin le 3 ou le 4 juin 1386. Il épouſa en février 1368, *Marguerite* de Duras, fille de *Charles* duc de Duras, & de *Marie* de Sicile, morte le 6 août 1412, dont il eut Ladislas, qui ſuit; *Marie*, née en 1369, morte en 1371, & Jeanne II du nom, *dont il ſera parlé après ſon frere.*

XVII. Ladislas, ſurnommé *le magnanime* & *le victorieux*, roi de Jéruſalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut proclamé roi de Naples le 25 février 1386, de Sicile le 11 mai 1390, & de Hongrie le 5 août 1405, & mourut de poiſon à Naples le 6 août 1414, âgé de trente-huit ans. Il épouſa 1°. l'an 1390, *Conſtance* de Clermont, fille de *Mainfroi*, comte de Motica, qu'il répudia deux ans après: 2°. l'an 1403, *Marie* de Chypre, fille de *Jacques* I du nom, roi de Chypre, morte le 4 ſeptembre 1404: 3°. l'an 1405, *Marie* d'Enguyen, veuve de *Raymond* des Urſins, dit *de Baux*, prince de Tarente & duc d'Andrie, & fille de *Jean* d'Enguyen, comte de Liche, & de *Sanche* de Baux, deſquelles il n'eut point de poſtérité. *Il laiſſa pour enfans* naturels, Marie *de Duras, morte jeune*; & Renaud *de Duras prince de Capoue, qui laiſſa poſtérité.*

XVII. Jeanne II du nom, reine de Jéruſalem, de Naples & de Sicile après la mort de ſon frere aîné, née l'an 1371, épouſa 1°. vers l'an 1403, *Guillaume*, dit l'*ambitieux*, duc d'Autriche, mort l'an 1406: 2°. l'an 1415, *Jacques* de Bourbon II du nom, comte de la Marche. Elle mourut le 2 février 1435, après avoir adopté Louis III du nom, duc d'Anjou, & après ſa mort René duc d'Anjou, ſon frere. * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

Rois de Naples et de Sicile, iſſus de la ſeconde branche d'Anjou.

XVII. Louis de France I du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, duc de la Pouille, de Calabre, d'Anjou & de Touraine, &c. ſecond fils de *Jean* roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, ſa premiere femme, né le 23 juillet 1339, fut créé duc d'Anjou en 1360, fut déclaré en 1380, héritier, & adopté pour fils par la reine Jeanne I du nom, reine de Naples, dont il fut couronné roi, & de Sicile le 20 mai 1382, & mourut le 20 ſeptembre 1384. Il épouſa le 9 juillet 1360, *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, fille puînée de *Charles* de Blois, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Bretagne, morte le 12 novembre 1404, dont il eut Louis II du nom, qui ſuit; *Charles* d'Anjou, prince de Tarente, duc de Calabre, comte du Maine & d'Etampes, mort ſans alliance le 19 mai 1414; & *Marie* d'Anjou, née en octobre 1370.

XVIII. Louis II du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem & d'Aragon, duc d'Anjou, comte de Provence, du Maine, &c. né le 7 octobre 1377, fut couronné roi de Sicile le 1 novembre 1389, & mourut le 29 avril 1417. Il épouſa le 2 décembre 1400, *Yolande* d'Aragon, fille puînée de *Jean* I du nom, roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Bar, morte le 14 novembre 1442, âgée de ſoixante-deux ans, dont il eut Louis III du nom, qui ſuit; René, qui continua la poſtérité, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; Charles, qui fit la branche des comtes du Maine, *rapportée ci-après*; *Marie*, née le 14 octobre 1404, alliée en 1422, à *Charles* VII du nom, roi de France, morte le 29 novembre 1463; & *Yolande* d'Anjou, née le 11 août 1412, mariée en août 1431, à *François* I du nom, duc de Bretagne, morte le 17 avril 1440.

XIX. Louis III du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem, d'Aragon & de Valence, duc d'Anjou, &c. né le 24 ſeptembre 1403, fut adopté par Jeanne II du nom, reine de Sicile, au royaume de Naples, & mourut le 15 novembre 1434, ſans poſtérité de *Marguerite* de Savoye, fille puînée d'*Amé* VIII du nom, premier duc de Savoye, qu'il avoit épouſée

Digitized by Google

par contrat du 22 juillet 1431 : elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* IV du nom, électeur, comte Palatin du Rhin : & une troiſiéme avec *Ulric* comte de Wirtemberg, & mourut en 1468.

XIX. René, roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem, d'Aragon, de Valence & de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, &c. ſurnommé *le bon*, né le 16 janvier 1408, ſuccéda aux états du roi Louis ſon frere, l'an 1434, fut adopté en 1435, par Jeanne II du nom, reine de Sicile, & mourut le 10 juillet 1480. Il épouſa 1°. le 24 octobre 1420, *Iſabelle* ducheſſe de Lorraine, fille aînée & héritiere de *Charles* I du nom, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviere, morte le 28 février 1452 : 2°. le 10 ſeptembre 1454, *Jeanne* de Laval, fille de *Gui* XIII du nom, comte de Laval, & d'*Iſabelle* de Bretagne, morte ſans enfans l'an 1498. Ceux du premier mariage furent, Jean I du nom, qui ſuit; *Louis*, marquis de Pont-à-Mouſſon, né le 16 octobre 1419, mort jeune; *Nicolas*, duc de Bar, né le 2 novembre 1428, mort jeune; *Charles* & *René*, morts jeunes; *Yolande* d'Anjou, ducheſſe de Lorraine & de Bar, ſœur jumelle de *Nicolas*, née le 2 novembre 1428, mariée en 1444, à *Ferri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont, morte l'an 1483; *Marguerite* d'Anjou, née le 23 mars 1429, mariée l'an 1444, à *Henri* VI du nom, roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482; *Iſabelle* & *Anne* d'Anjou, mortes jeunes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Jean, *bâtard d'Anjou, marquis de Pont-à-Mouſſon, ſeigneur de Saint-Cannat, qui de* Marguerite *de Glandevez-Faucon, fille de* Raymond *de Glandevez, & de* Jeanne-Baptiſte *de Forbin, eut pour fille* Catherine *d'Anjou, dame de Saint-Cannat, mariée à* François *de Forbin, ſeigneur de Soliers*; 2. Blanche, *bâtarde d'Anjou, mariée par contrat du 20 novembre* 1467, *à* Jean, *fils de* Bertrand *de Beauvau, ſeigneur de Precigni*; & 3. Magdeléne, *bâtarde d'Anjou, qui épouſa* Louis-Jean, *ſeigneur de Bellenave en Bourbonnois.*

XX. Jean d'Anjou I du nom, duc de Calabre & de Lorraine, prince de Geronde, né le 7 janvier 1426, mourut avant ſon pere le 27 juillet 1471, ayant eu de *Marie* de Bourbon, fille de *Charles* I du nom, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, qu'il avoit épouſée par contrat du 2 avril 1437, morte en couches l'an 1448, *René*, mort jeune; *Jean* d'Anjou II du nom, duc de Calabre, mort peu de jours après ſon pere; Nicolas, qui ſuit; & *Marie* d'Anjou, morte jeune. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean, *bâtard de Calabre, qui vivoit encore en* 1494.

XXI. Nicolas d'Anjou, duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut avant ſon grand-pere le 11 août 1473, âgé de vingt-cinq ans, ſur le point d'épouſer *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Charles*, dernier duc de Bourgogne, *laiſſant pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde d'Anjou, qui épouſa* Jean *de Chabanes, comte de Dammartin.*

Comtes du Maine.

XIX. Charles d'Anjou I du nom, comte du Maine, de Guiſe, vicomte de Châtelleraut, &c. lieutenant général pour le roi en Languedoc & en Guienne, troiſiéme fils de Louis II du nom, roi de Sicile, naquit l'an 1414, & mourut le 10 avril 1472. Il épouſa 1°. avant l'an 1434, *Cambelle* Ruſſo, ducheſſe de Seſſe, dont il n'eut point d'enfans : 2°. par contrat du 9 janvier 1443, *Iſabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* II du nom, comte de S. Paul & de Brienne, & de *Marguerite* de Baux, morte après l'an 1472, dont il eut Charles IV du nom, qui ſuit; & *Louiſe* d'Anjou, mariée par contrat du 12 juin 1452 à *Jacques* d'Armagnac, duc de Nemours. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Louis *d'Anjou, bâtard du Maine, qui fit la tige des marquis de* Mezieres, *rapportée ci-après*; Jean, *mort ſans poſtérité de* Françoiſe *de Blanchefort*; & Marie *d'Anjou, bâtarde du Maine, alliée à N. ſeigneur d'Aurichet.*

XX. Charles IV du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, comte du Maine, de Provence, &c. ſuccéda en 1480 aux états de René roi de Naples, ſon couſin, & mourut le 11 décembre 1481, ayant par ſon teſtament inſtitué ſon héritier univerſel en tous ſes royaumes & duchés, comtés & ſeigneuries, le roi Louis XI. Il avoit épouſé par contrat du 21 janvier 1473, *Jeanne* de Lorraine, fille de *Ferri* II du nom, comte de Vaudemont, dont il n'eut point d'enfans.

Marquis de Mezieres.

XX. Louis d'Anjou, bâtard du Maine, ſeigneur de Mezieres, ſénéchal du Maine, &c. fils *naturel* de Charles d'Anjou I du nom, comte du Maine, vivoit en 1488. Il épouſa le 26 novembre 1474, *Anne* de la Trimouille, fille de *Louis* I du nom, ſeigneur de la Trimouille : elle épouſa 2°. *Guillaume* de Rochefort, ſeigneur de Pluvaut, chancelier de France : 3°. *Jacques* de Rochechouart, ſeigneur de Charroux, du Bourdet, & eut de ſon premier mariage *Louis*, né le 23 octobre 1482, mort jeune; René, qui ſuit; *Anne*, née le 9 mars 1478; & *Renée* d'Anjou, née le 16 juin 1480, mariée par contrat du 23 janvier 1493, à *François* de Pontville, vicomte de Rochechouart.

XXI. René d'Anjou, ſeigneur de Mezieres, Saint-Fargeau, &c. né le 5 octobre 1483, vivoit en 1507. Il épouſa *Antoinette* de Chabannes, dame de Saint-Fargeau, &c. fille aînée & héritiere de *Jean*, comte de Dammartin, & de *Suſanne* de Bourbon-Rouſſillon, dont il eut *Louis*, abbé de Pontlevoi; Nicolas, qui ſuit; *Françoiſe*, comteſſe de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe*, ſeigneur de Boullainvilliers : 2°. à *Jean* III du nom, ſeigneur de Rambures; & *Renée* d'Anjou, qui épouſa 1°. *Hector* de Bourbon, vicomte de Lavedan : 2°. *Olivier* Baraton, ſeigneur des Roches.

XXII. Nicolas d'Anjou, marquis de Mezieres, comte de Saint-Fargeau, &c. né en 1518, vivoit en 1568. Il avoit épouſé *Gabrielle* de Mareuil, fille unique de *Gui* ſeigneur de Mareuil & de Villebois, & de *Catherine* de Clermont, dont il eut *Nicolas*, né le 9 février 1545, mort jeune; *Henriette*, née en 1543, morte jeune; *Renée* d'Anjou, marquiſe de Mezieres, comteſſe de Saint-Fargeau, dame de Mareuil & de Villebois, née le 21 octobre 1550, mariée en 1556, à *François* de Bourbon, duc de Montpenſier, morte en la fleur de ſon âge; & *Jeanne* d'Anjou, née en 1553, morte jeune. * *Voyez* M. de Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

Charles IV du nom, roi de Naples, &c. ayant inſtitué le roi Louis XI ſon héritier univerſel en toutes ſes terres, l'Anjou fut encore réuni à la couronne. Henri III avant que d'y parvenir, avoit eu le titre de duc d'Anjou, qu'il donna depuis à ſon frere *François*, auparavant duc d'Alençon. Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, a porté le même titre de duc d'Anjou, qui ſemble être devenu propre au ſecond fils de France. Deux des fils de Louis XIV l'ont porté : ſavoir, *Philippe* de France, duc d'Anjou, né le 5 août 1668, & mort le 10 juillet 1671; *Louis-François* de France, auſſi duc d'Anjou, né le mardi 14 juin 1672, & mort le 4 novembre de la même année. Le ſecond fils de monſeigneur le dauphin, fils de Louis *le Grand*, Philippe de France, depuis Philippe V roi d'Eſpagne, a porté le titre de duc d'Anjou, qui fut donné en 1710 au troiſiéme fils de Louis dauphin, depuis auſſi dauphin, & préſentement roi de France, ſous le nom de Louis XV du nom.

Divers auteurs ont travaillé à l'hiſtoire d'Anjou.

Digitized by Google

Dès le commencement du XII ſiécle, Foulques IV comte d'Anjou, s'intéreſſant à la gloire de ſes ancêtres, écrivit leur hiſtoire d'un ſtyle net & agréable; & D. Luc d'Acheri, qui publia ce petit écrit, y a joint une partie conſidérable d'une hiſtoire plus étendue, écrite dans le même ſiécle, vers l'an 1140, par un moine de Marmoutier, qui à pluſieurs vérités a ajouté un aſſez grand nombre de fables. Une autre hiſtoire, qui finit à l'an 1155, n'a pas encore été publiée, & eſt gardée dans la bibliothéque de Seignelai. Celle de Thomas Pactius, prieur de Loches, qui eſt à peu près du même temps, eſt dans la bibliothéque de S. Victor; mais il y a une quatriéme chronique, depuis l'an 881 juſqu'en 1192, que les curieux peuvent conſulter dans le troiſiéme volume des anecdotes de D. Martene, & dans le ſecond de la bibliothéque du P. Labbe. Entre les modernes, le premier qui a couru dans cette carriere, eſt Jean Bourdigné, prêtre, docteur en droit, qui publia les annales d'Anjou & du Maine, dès l'an 1529, à Angers. François Baudouin, juriſconſulte, le ſuivit de près; mais ſon ouvrage eſt encore en manuſcrit dans la bibliothéque du roi. Ceux qui vinrent après ne firent que toucher quelques points de l'hiſtoire d'Anjou, juſqu'à ce qu'enfin Claude Menard, procureur d'Angers, prit la plume. Cet homme, qui mourut prêtre en 1650, eſt appellé le Pere de l'hiſtoire d'Anjou par Ménage, qui avoit vu ſon manuſcrit; mais ceux qui l'ont entre les mains, n'ont pu encore ſe réſoudre à le donner au public. * Licinius Guyet, *Andeg. deſcript.* Jean Bourdigné, *hiſt. d'Anjou.* Du Haillan, *hiſtoire des comtes & ducs d'Anjou.* Jean Hiretius, *antiq. d'Anjou.* François Baudouin, *grands de la maiſon d'Anjou.* Fazel. Collenucio & Summunte, *hiſtoria Neapolitana.* Du Chêne, *hiſtoire d'Anjou.* Bouche, *hiſtoire de Provence*, &c.

ANIRAN, nom d'un ange ou génie, qui préſide aux nôces, & qui a l'intendance de tout ce qui arrive le trentiéme jour de chaque mois de l'ancien calendrier perſien, ſelon l'obſervation ſuperſtitieuſe des mages. Ce trentiéme jour de chaque mois porte auſſi le nom d'Aniran, & eſt conſacré à ce génie, duquel on célébroit autrefois la fête avec pompe. Mais la religion mahométane a ſupprimé & aboli cette cérémonie, que les ſeuls adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *Parſis*, gardent encore ſecretement en quelques lieux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANIS (le Mont) *Anicius Mons*, montagne du Velai, partie des Cévennes en France, étoit connue autrefois par la ville de *Rueſſium*, qui y étoit bâtie, & l'eſt maintenant par celle du Pui, qui y a été conſtruite, après la ruine de la précédente. * Baudrand.

ANISTIUS, Lacédémonien, coureur d'Alexandre *le Grand*, fit, dit-on, à pied en un jour le chemin de Sicyon à Elide, qui étoit de 1200 ſtades, c'eſt-à-dire, de cent cinquante milles. * Solin, *l.* 1.

ANIUS, roi de Delos, & grand-prêtre d'Apollon, eſt le pere d'Andros, qui donna ſon nom à l'iſle d'Andros, dont il fut roi. Anius avoit auſſi trois filles, & Bacchus leur accorda le privilége de changer tout ce qu'elles touchoient en blé, en huile & en vin. C'eſt ce qu'Anius raconte à Anchiſe *dans les métamorphoſes d'Ovide.* Agamemnon voulut les enlever pour nourir l'armée des Grecs. Cette violence les affligea. Elles implorerent le ſecours de Bacchus, leur bienfaiteur, qui les métamorphoſa en pigeons. * Ovide, *l.* 13, *metam. fab.* 4.

ANKUDINA, *cherchez* TIMOSKA ANKUDINA.

ANNA, déeſſe de l'antiquité, qui préſidoit aux années, & à laquelle on faiſoit des ſacrifices au mois de mars. D'autres la prennent pour la lune, qui par ſon cours naturel fait les mois & les années lunaires. Quelques-uns donnent ce nom à Thémis, d'autres à Io, & d'autres enfin à l'une des Atlantides, qui allaita Jupiter. * *Voyez* Ovide, *au* 3 *des faſtes.*

ANNA PERENNIS, *cherchez* ANNE, ſœur de Pygmalion.

ANNA-KINGA, princeſſe d'Angola, célébre par ſon courage, *voyez* ce que nous diſons d'elle à l'article ANGOLA.

ANNA, ville de l'Arabie déſerte ſur l'Euphrate. Quelques géographes la mettent dans la Méſopotamie. Elle eſt ſur l'un & l'autre rivage de ce fleuve; mais la plus grande partie & la plus riche, eſt du côté de l'Arabie. Elle a été autrefois épiſcopale, & on y a compté juſqu'à quarre mille maiſons, qui ont été ruinées par les Turcs. Auſſi Anna n'eſt-elle plus ſi riche, ni ſi marchande qu'elle étoit autrefois, principalement avant ces guerres. Elle comprenoit diverſes iſles, ſur l'une deſquelles on avoit bâti le château. * Pietro della Valle, *voyage de Turquie.*

ANNA (Sancta) d'Anzerma, ville de l'Amérique, *cherchez* ANZERMA.

ANNA (Matthieu) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Céfalu en Sicile, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiecle par ſes poëſies italiennes. On a de lui une paraphraſe poëtique du Pſeaume CXVIII, qu'il publia en 1641, à Palerme, où parut auſſi la même année ſa tragédie de S. Thomas d'*Aquin*, & celle de ſainte Marguerite: il en compoſa encore d'autres, de S. André & de ſainte Agnès, qui n'ont pas vu le jour. Il avoit publié quelques vers dès l'an 1624. On ne ſait quand Anna mourut. On aſſure qu'il avoit gagné l'eſtime d'Octave Branciforte, évêque de Céfalu, qui l'avoit fait examinateur ſynodal. * Echard, *ſcript. ord. Prad. tom.* 2.

☞ ANNABERG, ou S. ANNENBERG, ou S. ANNÆBERG, petite ville d'Allemagne en la Miſnie, dans la haute Saxe, à neuf milles de Meſſen, & à onze de Leipſick. Elle eſt ſituée ſur le Schnéeberg, & à la ſource du torrent de Schop. Cette ville a été autrefois nommée SCHRECKENBERG; & les piéces de dix kreutz, qui préſentement ſont rares, & qui y ont été fabriquées, portent encore le nom de *Schreckenberger*: on les appelle auſſi *gros de l'Ange*, parcequ'elles portent empreinte la figure d'un ange. Elle étoit alors peu conſidérable; mais les travaux des mines ayant eu un bon ſuccès & rapporté beaucoup d'argent depuis 1496, juſqu'en 1500, George, duc de Saxe, y fonda une ville, & changea l'ancien nom de *Schreckenberg*, qui ſignifie *la montagne de l'épouvante*, ou *la montagne effrayante*, en celui de *S. Annaberg*, c'eſt-à-dire, *le mont ſainte Anne.* L'année ſuivante, Maximilien I lui donna des priviléges, & le droit de tenir une foire tous les ans, & un marché toutes les ſemaines. En 1503, on l'entourra de murailles, & on y dépoſa des reliques de ſainte Anne, apportées de France: & en 1510, Barbe, femme du duc, & fille de Caſimir roi de Pologne, fit préſent à l'égliſe d'un doigt de cette Sainte. En 1604, Annaberg, avec ſa maiſon de ville & ſes égliſes, qui étoient des plus belles qu'il y eut alors, fut réduite en cendres, par des incendiaires qui furent depuis brulés à Prague. On l'a rétablie avec le temps. Il y avoit anciennement un couvent, & une chapelle pour les gens des mines. Le changement de religion arrivé dans ce lieu en 1527, ſous le duc Henri, frere du duc George, en abolit l'uſage. Il y a à un mille de cette ville, un bain d'eaux chaudes, nommé anciennement *le bain du S. homme Job*, à cauſe d'une chapelle qui étoit auprès, où étoit une image de Job. On a nommé ce bain, *bain de Sophie*, depuis que Sophie, électrice douairiere de Saxe, l'eut orné de pluſieurs beaux édifices. L'eau en eſt chaude, mais pas tant qu'il ne la faille chauffer pour le bain. Elle eſt utile contre les humeurs froides invétérées, les convulſions & les maladies cutanées. Le docteur Jean Goebel en publia la deſcription & les vertus en 1576. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANNACIOUS, peuple de l'Amérique méridionale, au Breſil, vers la capitainerie de Porto-Séguro, mais plus avant dans les terres. Ceux qui écrivent en latin les nomment *Anacieugi*. * Baudrand.

☞ ANNAND, ville d'Ecoſſe dans la province d'Annandale, & ſur le bord oriental de la riviere d'*Annand*, à un mille au-deſſus de ſon embouchure dans la mer. Cette ville ſouffrit beaucoup dans les guerres du temps d'Edouard VI. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANNANDALE, province de l'Ecoſſe méridionale, aux deux côtés de la riviere d'*Annand* : c'eſt ce qu'exprime ſon nom, qui ſignifie la *vallée d'Annand*. Cette province donne à préſent le titre de marquis, comme elle a donné autrefois celui de comte, à la principale branche des Johnſtons, deſquels le nom eſt tiré de la baronie de Johnſton, leur patrimoine, qui donne le titre de lord à l'aîné de la famille. C'étoit autrefois le patrimoine des Bruces, ſeigneurs d'Annandale, dont le roi Robert Bruce étoit deſcendu. La capitale de cette province eſt Annand. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANNARE, ou plutot *annale*, en latin *lex annalis*. C'étoit parmi les Romains, la loi qui réglоit l'âge qu'il falloit avoir pour ſe préſenter aux charges de la république. On devoit avoir vingt-ſix ans accomplis pour la charge de queſteur, trente pour l'édilité, comme auſſi pour entrer dans le ſénat, trente-ſept pour la préture, & quarante-trois ans pour le conſulat. Cette loi ſouffroit cependant diſpenſe dans les cas preſſans de la république, comme on le voit dans l'hiſtoire romaine à l'égard de Scipion, de Pompée, d'Octavius Céſar, & de pluſieurs autres. * Cicero, *Philipp.* 5, *& de orat. lib.* 2. Lamprid. *in Commod. c.* 2. Arnob. *adverſ. Gent. l.* 2.

ANNAS, roi des Eſtangles, ou Anglois orientaux, ſuccéda à Egrik l'an 635. C'eſt un des plus illuſtres rois des Eſtangles. Son regne, qui fut de dix-neuf ans, ſe paſſa dans une guerre continuelle contre les Merciens. Il mourut l'an 654, & eut Ethelrick, ſon frere, pour ſucceſſeur. * *L'art de vérifier les dates.* Ducheſne, *hiſt. d'Angleterre.* Ce dernier donne à ce roi le nom d'ANNE.

ANNAT (François) jéſuite, confeſſeur de Louis XIV, né à Rodez le 5 février 1590, entra dans la ſociété au mois de février 1607. A peine eut-il fait ſes premiers exercices communs dans la compagnie, qu'on le deſtina à régenter la philoſophie à Toulouſe, ce qu'il fit pendant ſix ans, puis la théologie dans le même collége, qu'il profeſſa pendant ſept ans. Le ſuccès qu'il y eut, fit qu'on l'appella à Rome pour exercer l'emploi de cenſeur des livres que ceux de ſon corps publioient, & pour y faire les fonctions de théologien auprès du général de ſa compagnie. Etant revenu dans ſa province, il fut recteur du collége de Montpellier, puis de celui de Toulouſe. Il retourna à Rome en 1645, pour une congrégation générale de ſon ordre ; & dix-huit mois après, le général Vincent Caraffe le nomma pour remplir la place d'aſſiſtant de France, qui vaquoit. Il fut continué dans cet emploi auprès du général François Piccolomini, & fut enfin provincial de la province de France. Ce fut pendant qu'il rempliſſoit cette place, qu'il fut choiſi en 1654, pour être confeſſeur du roi Louis XIV, & il exerça cet emploi délicat pendant ſeize ans. Au milieu des occupations que lui donnoit ſon miniſtère, il éclata extrêmement contre les diſciples de Janſenius, ou ceux qui prétendoient que les cinq fameuſes propoſitions n'étoient point dans le livre de cet évêque. Il compoſa pluſieurs ouvrages contre eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le pape Alexandre VII, & à la ſignature du formulaire. Il attaqua auſſi vivement la verſion du nouveau teſtament imprimée à Mons, & dont M. de Saci eſt le principal auteur. Enfin ſon grand âge lui ayant affoibli l'ouïe, il demanda au roi la permiſſion de ſe retirer, ce que ſa majeſté ne lui accorda qu'avec beaucoup de regret. Il ne vécut que quatre mois depuis ſa ſortie de la cour, & mourut dans la maiſon profeſſe de Paris le 14 juin 1670, en ſa quatre-vingt-unieme année. On a de lui pluſieurs ouvrages en latin, & en françois. On imprima les latins à Paris en trois volumes *in*-4°. en 1666. Le premier contient l'ouvrage, *de ſcientia media contra novos ejus impugnatores*, uni *cum exercitatione ſcholaſtica ſub nomine Eugenii Philadelphi, & appendice ad Guillelmum Camerarium.* Le ſecond contient l'ouvrage qui a pour titre, *Auguſtinus à Bajanis*, hoc eſt Janſenianis, *vindicatus.* On trouve dans le troiſiéme les traités ſuivans : *Catholica diſputatio de eccleſia præſentis temporis. De incoacta libertate contra novum Auguſtinum Iprenſis epiſcopi, Vincentium Lanem, apologiſtam Janſenii, & commentatorem quinque propoſitionum. Informatio de quinque propoſitionibus ex theologia Janſenii collectis, quas epiſcopi Gallia Romano pontifici ad cenſuram obtulerunt. Janſenius à Thomiſtis gratia per ſeipſam efficacis defenſoribus condemnatus. Cavilli Janſenianorum contra latam in ipſos à ſede apoſtolica ſententiam, ſeu confutatio libelli trium columnarum.* Ces ouvrages ſont précédés de quelques avertiſſemens au lecteur, & de quelques notes ſur le journal de Saint-Amour, & ſont meilleurs, ſelon M. Bayle, que les autres ; *parceque*, dit-il, *il avoit acquis plus d'habitude de traiter une matiere de théologie ſelon la méthode des écoles, que de la tourner ſelon le génie du ſiécle.* Voici quelques-uns des livres françois du P. Annat : *Réponſe au livre qui a pour titre*, la théologie morale des Jéſuites. *Reponſe à quelques demandes touchant la premiere lettre de* M. Arnauld. *La bonne foi des Janſeniſtes dans la citation des auteurs. Recueil de pluſieurs fauſſetés & impoſtures, contenues dans le journal de tout ce qui s'eſt paſſé en France ſur le ſujet de la morale & de l'apologie des caſuiſtes. Remedes contre les ſcrupules, qui empêchent la ſignature du formulaire. Remarques ſur la conduite qu'ont tenue les Janſeniſtes dans l'impreſſion & dans la publication du nouveau teſtament imprimé à Mons. La doctrine de Janſenius contraire au ſaint-ſiége apoſtolique & à S. Auguſtin.* On trouvera le titre de quelques autres dans le pere Sotwel. La plupart de ces ouvrages ont été réfutés par MM. Paſcal, Arnauld, Nicole & pluſieurs autres. On ne ſait ſi c'eſt du pere Annat, qu'on lit dans le ſecond *Menagiana*, qu'il s'appelloit le *pere Canard*, & qu'il traduiſit ſon nom en latin & ſe fit appeller *Annat*. Si cela eſt, il auroit écrit ſon nom avec une ſimple *n*. * Bayle, *dict. crit.*

ANNAT (Pierre) neveu du précédent, fut général de la Doctrine chrétienne. Il publia en 1700, un *apparat méthodique pour la théologie poſitive.* Cet ouvrage eſt en latin. Il fut réimprimé en 1705, à Paris, en deux volumes *in*-4°.

ANNATE, revenu d'un an, ou taxe ſur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le XII ſiécle des évêques & des abbés, qui par une coutume, ou par un privilége particulier, recevoient les annates des bénéfices dépendans de leur diocèſe, ou de leur abbaye. Etienne, abbé de ſainte Geneviéve, puis évêque de Tournai, ſe plaint dans une lettre adreſſée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soiſſons s'étoit réſervé l'annate d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. L'an 1126, Pierre, évêque de Beauvais, donna aux chanoines réguliers de l'égliſe de S. Quentin, les annates de toutes les prébendes de ſon égliſe cathédrale : ce qui fut approuvé par l'archevêque de Lyon, légat du ſaint-ſiége, & agréé par le chapitre de Beauvais. Dans le même ſiécle, l'évêque & le chapitre de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, donnerent aux chanoines réguliers de l'abbaye de S. Victor, les annates de toutes les prébendes de cette égliſe cathédrale. L'évêque de Paris leur ac-

Digitized by Google

corda auſſi depuis les annates de S. Marcel, de S. Germain l'Auxerrois, & de S. Martin des Champs. L'an 1135, Guérin, évêque d'Amiens, fonda une égliſe de chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, auſquels il donna les annates de toutes les prébendes de ſon égliſe cathédrale. L'archevêque de Cantorberi jouiſſoit autrefois des annates de tous les bénéfices de ſon diocèſe, par un privilége du pape, comme le rapporte Matthieu Paris, dans ſon *hiſtoire d'Angleterre*, ſur l'année 746. Clément V, en 1305, ſe fit payer les annates des bénéfices vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit Matthieu de Weſtminſter, ou pendant trois ans, ſelon Walſingham. Avant Clément V, les ſouverains pontifes n'avoient point encore exigé d'annates; & ce pape ne les exigea pas pour toujours, ni dans toute l'égliſe; mais pour peu d'années, ſeulement en Angleterre. Il s'étoit néanmoins introduit une coutume à Rome long-temps auparavant, qui obligeoit les évêques & les abbés, de payer une certaine ſomme au pape & aux cardinaux, lorſqu'ils obtenoient leurs proviſions. Le pape Boniface IX ſe réſerva les annates, ou plutôt la moitié des annates de tous les bénéfices qui vaqueroient, durant trois ans, dans toute l'étendue de l'égliſe catholique: ſes ſucceſſeurs établirent ce droit pour toujours. Il y eut de grandes conteſtations ſur le ſujet des annates dans le concile de Conſtance en 1414, & l'affaire demeura indéciſe: parceque les délegués de la nation de France s'oppoſerent fortement à cette exaction, en conſéquence de l'édit du roi Charles VI, qui l'avoit condamnée en 1385. Le concile de Baſle, tenu en 1431, défendit les annates par le décret de la ſeſſion XII; mais il ordonna que l'on accorderoit au pape un ſecours raiſonnable, pour ſubvenir aux affaires de l'égliſe, & à l'entretien des cardinaux; que cependant & par proviſion, les prélats payeroient la moitié de la taxe que l'on avoit coutume de payer; & que ce payement ſe feroit, non point avant la conceſſion des bulles, mais après la premiere année de la jouiſſance du bénéfice. Depuis, en la ſeſſion XXI, le même concile ſemble abolir entierement les annates; mais il approuve que l'on donne au pape un ſecours raiſonnable, pour ſoutenir les charges du gouvernement eccléſiaſtique. L'aſſemblée de Bourges en 1438, où aſſiſta le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Baſle contre les annates, & accorda ſeulement au pape une taxe modérée ſur les bénéfices vacans, pendant ſa vie, & à cauſe des beſoins preſſans de la cour de Rome. Il eſt conſtant que les rois de France ont toujours déſapprouvé l'exaction des annates. Charles VI, comme nous avons remarqué ci-devant, les défendit dans ſon royaume en 1385, & renouvella ſes défenſes en 1418. Ces deux édits furent confirmés en 1421, par le roi Charles VII, qui enjoignit de faire le procès à ceux qui y contreviendroient, & qui déféreroient aux bulles des papes ſur ce ſujet. Louis XI publia de pareils édits en 1463 & 1464. Les états du royaume aſſemblés à Tours en 1493, préſenterent au roi Charles VIII une requête pour l'abolition des annates; & le roi François I fit remontrer au pape l'injuſtice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ſes ambaſſadeurs extraordinaires en 1532. Henri II envoya l'an 1547, ſes ambaſſadeurs au concile de Trente, pour faire enſorte que l'on caſſât ces impoſitions. Enfin le roi Charles IX en 1561, donna ordre à ſon ambaſſadeur auprès du pape, de pourſuivre l'abolition des annates, que la faculté de théologie de Paris avoit déclaré ſimoniaques. Ce décret de la faculté parloit des annates exigées pour les proviſions, ſans le conſentement du roi & du clergé, & non pas de celles qui ſe paient maintenant ſous le titre de *ſubvention*, ſuivant même la diſpoſition du concile de Baſle, *dont nous avons parlé.* * *Voyez les auteurs qui ont traité des annates*, & ſur-tout, le traité des annates, imprimé *in*-12 en 1718, & la relation de l'aſſemblée de la nation françoiſe à Conſtance pendant la tenue du concile, pour la ſuppreſſion des annates. Cette relation qui a été faite ſur les piéces originales par M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, ſe trouve dans la continuation des mémoires de littérature & d'hiſtoire, *tom. 3 part.* 1.

ANNE, ſœur de *Pygmalion* & de *Didon*, ſuivit ſa * ſœur veuve de Sichée, lorſque ſe voyant maltraitée par Pygmalion, elle ſe retira en Afrique. Didon y bâtit, ou plutôt rétablit la ville de Carthage, l'an 124 depuis le temple de Salomon, 3147 du monde, & 883 ans avant J. C. Les poëtes ont mêlé ce fait hiſtorique d'un grand nombre de fables, dans leſquelles des écrivains peu éclairés ont donné groſſierement. On prétend qu'après la mort de Didon, Jarbas s'étant rendu maître de Carthage, Anne ſa ſœur ſe retira chez Battus roi de l'iſle de Malte, & que Pygmalion ſon frere, l'ayant voulu enlever, elle s'enfuit en Italie, où après diverſes aventures, elle ſe noya dans le fleuve Numicus ou Numicius. Ovide dit qu'elle ſe jetta entre les bras de ce fleuve, pour éviter la colère de Lavinie, femme d'Enée: que celui-ci la cherchant, il la vit au milieu du fleuve, où Anne lui dit qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perennis*. Ce fleuve Numicus ou Numicius, dont ce poëte parle ſi magnifiquement, eſt un très-petit ruiſſeau de la campagne de Rome, que ceux du pays nomment *Revo de Nimi*. Le nom d'ANNA PERENNIS devint fameux chez les Romains, qui célébrerent ſa fête aux ides de mars. C'étoit une fête de débauches; & on a cru qu'ils s'imaginoient, que la Nymphe ajoutoit autant d'années à leur vie, qu'ils y buvoient de coups en ſon honneur. * Ovidius, *l.* 3, *faſt.* Silius Italicus, *l.* 9. *Punic. bell. &c.*

ANNE, mere de *Samuel*, étoit femme d'*Elcana*, lévite, des deſcendans de Caath, qui s'étoit établi dans la tribu d'Ephraïm. Elle n'avoit point d'enfans, & ſa ſtérilité lui faiſoit répandre continuellement des larmes. Un jour priant dans le tabernacle, elle demanda à Dieu avec ardeur de la vouloir rendre mere, & fit vœu, s'il lui donnoit un fils, de le conſacrer à ſon ſervice. Elle fut exaucée, & l'année d'après 2909 du monde, & avant J. C. 1124, elle accoucha de Samuël, dont le nom ſignifie, *demandé à Dieu*. Anne pour accomplir ſon vœu, conſacra l'enfant à Dieu, & le mit entre les mains d'Heli. Elle eut encore trois fils & deux filles. * *I. des Rois*, *c.* 1 & 2. Joſephe, *l.* 5, *antiq. Judaic. c.* 11.

ANNE, de la tribu de Nephtali, femme de Tobie l'*ancien*, & mere de Tobie *le jeune*. L'écriture dit qu'elle travailloit tous les jours à faire de la toile pour l'entretien de ſa famille, que les aumônes de Tobie avoient réduite dans une grande néceſſité. Un jour elle apporta chez elle un chevreau, qu'elle avoit gagné du travail de ſes mains. Tobie, qui étoit devenu aveugle, l'ayant ouï bêler, lui dit, *qu'elle prît bien garde que ce chevreau n'eût été dérobé à quelqu'un*; ce qui mit cette femme dans une telle colère, qu'elle lui dit avec aigreur, *qu'on voyoit bien que toutes ſes eſpérances étoient vaines, & que ſes aumônes étoient inutiles.* Depuis, elle eut la conſolation de voir revenir le jeune Tobie d'un long voyage; & elle vécut avec ſon mari dans une très-heureuſe vieilleſſe, après la mort de Sennacherib, ſous qui les Juifs avoient ſouffert une grande perſécution à Ninive. Sennacherib périt l'an du monde 3323, & avant J. C. 712. * *Tobie*, 1 & 2, & *ſeq.* Uſſer. *in annal. vet. Teſtam.*

ANNE, femme de *Raguel*, de la tribu de Nephtali, fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, roi d'Aſſyrie. Elle étoit couſine du vieux Tobie, & fut mere de Sara, femme du jeune Tobie, qui habitoit à Ragès, ville des Médes. * *Tobie*, *VIII.* 4.

ANNE (ſainte) mere de la *ſainte Vierge*, fille

de *Mathan*, prêtre de Bethléem, de la famille d'Aaron. Elle fut mariée à *S. Joachim*, & après vingt ou vingt-deux ans de ſtérilité, elle enfanta *Marie*, mere de Jeſus-Chriſt. Ceux qui ſuivent un fragment d'Evodius, patriarche d'Antioche, mettent la naiſſance de J. C. en la quinziéme année de l'âge de la ſainte Vierge. D'où l'on pouroit conjecturer en quelle année elle naquit, s'il y avoit quelque fonds à faire ſur de ſemblables témoignages. Divers auteurs ont cru que ſainte Anne avoit eu trois filles de S. Joachim: & d'autres ont ſoutenu qu'elle les avoit eues de trois différens maris, qui ſont S. Joachim, Cléophas & Salomé: que du premier elle eut Marie, mere de Jeſus; que de Cléophas elle eut Marie-Cléophas, femme d'Alphée, & mere de S. Jacques *le Mineur*, de Joſeph *le Juſte*, de Judas, dit *Thadée*; & que Simon-Salomé, qu'on prétend être le troiſiéme mari de ſainte Anne, eſt pere de Marie-Salomé, laquelle de Zébédée eut S. Jacques *le Majeur* & S. Jean *l'Evangeliſte*. Cette opinion a paru ſoutenable à des auteurs de grande autorité; qui l'ont trouvé conforme à l'écriture. Ils s'appuient ſur ces paroles de ſaint Jean: *La mere de Jeſus, & la Sœur de ſa mere Marie, femme de Cléophas, & Marie-Magdeléne, étoient près de la croix.* L'auteur de la gloſe ordinaire, ſur l'épître aux Galates, Hugues de ſaint Victor, Pierre Sutor, S. Antonin, Ludolphe, Eckius, Jean Gerſon, &c. ſont de ce ſentiment.

Mais le cardinal Baronius, d'autres célébres auteurs, tant anciens que modernes, & les plus habiles critiques, ont rejetté ces ſentimens. Ils ont cru que ſainte Anne ayant eu la ſainte Vierge dans un âge de ſtérilité, ne s'étoit point remariée: que ces femmes qu'on prétend être ſes filles, étoient ſes ſœurs, filles de Mathan, dont l'une nommée *Sobé* eſt mere de ſainte Elizabeth, qui le fut de S. Jean-Baptiſte; & qu'enfin c'eſt la coutume de l'écriture de donner aux parens le nom de freres & de ſœurs, de quoi ils rapportent divers exemples.

Nous ne ſavons pas le temps de la mort de ſainte Anne, quoi qu'en aient dit quelques modernes. On ne peut rien aſſurer de poſitif ſur ce que nous venons de rapporter de ſa vie. On ne trouve pas même ſon nom, ni dans l'écriture, ni dans les peres des trois premiers ſiécles de l'égliſe. S. Epiphane eſt le premier qui en ait fait mention. Le premier monument où l'on trouve des circonſtances de ſa vie, a été rejetté par les peres, comme apocryphe. Il étoit intitulé, *de la naiſſance de la ſainte Vierge*. La fête de ſainte Anne ſe célébroit parmi les Grecs dès le VI ſiécle, & Juſtinien bâtit une égliſe à Conſtantinople l'an 550 en ſon honneur; mais on n'aſſuroit pas encore qu'Anne fût la mere de la ſainte Vierge. Juſtinien II en bâtit auſſi une dans le VIII ſiécle, & l'on ne doutoit plus alors que cette Anne ne fût mere de la Vierge. On célébroit ſa fête avec ſolemnité le 25 juillet. Le culte de ſainte Anne ne s'eſt pas introduit ſitôt dans les égliſes d'Occident; quoique dès le temps de Charlemagne on y fût les hiſtoires que les Grecs débitoient touchant S. Joachim & ſainte Anne. On ne faiſoit encore la fête de l'un, ni de l'autre, du temps de S. Bernard: elle s'eſt introduite depuis; & le pape Grégoire XIII ordonna par une bulle du 15 mai 1584, qu'on la célébreroit par-tout le 26 de juillet. Urbain VIII en ordonna l'obſervation comme de précepte en 1642. Dans quelques égliſes, elle ſe fait le 28 du même mois; dans quelques diocèſes elle eſt chômée, & dans d'autres elle ne l'eſt pas. On croit que ſon corps avoit été apporté de Paleſtine à Conſtantinople vers l'an 710, d'où l'on tient que ſa tête fut envoyée par Louis de Blois, au commencement du XIII ſiécle, à Chartres, où l'on prétend avoir cette relique dans la cathédrale. Les Allemans prétendent auſſi avoir une tête de ſainte Anne à Duren, petite ville du duché de Juliers, où elle a été apportée de Mayence; & Trithéme fait mention d'une tête de cette Sainte, qui étoit à Urſirz, ville du diocèſe de Wirtzbourg. L'égliſe cathédrale de la ville d'Apt en Provence, prétend poſſéder par tradition les reliques de ſainte Anne, qu'elle dit avoir reçues de S. Auſpice ſon premier évêque, & dont la tranſlation ſe fit dans le VIII ſiécle, ſous le regne de Charlemagne en 801. Diverſes égliſes, qui ont de ces mêmes reliques, ſoutiennent qu'elles les ont reçues de celle d'Apt; mais on ne peut faire aucun fonds ſur toutes ces prétendues reliques, de la vérité deſquelles on n'a aucune preuve. * Niceph. *l.* 2, *hiſt. c.* 3. S. Hieronym. *in c.* 1. *Matth. & in Epiſt. Jac.* S. Jean *de Damas*, *l.* 4, *de fide orth. c.* 35, *& orat.* 2, *de nativ. B. M.* Jean Gerſon, *ſerm. de nat. B. M. & in Joſeph.* Eckius, *ſerm. de S. Anna.* Baronius, *in annal. n.* 4. Riccioli, *chron. reform. l.* 8, *c.* 19, *n.* 13, *& ſeq. &c.* Tillemont, *mémoir. pour l'hiſt. eccleſ.* Baillet, *vies des Saints, mois de juillet.*

ANNE, prophéteſſe, fille de *Phanuel*, de la tribu d'Aſer, ſe rendit le modéle de toutes les veuves, après ſept ans de mariage. Car elle paſſa le reſte de ſa vie, juſqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans les jeûnes & dans la priere, demeurant tout le jour au temple. Lorſque le Sauveur du monde y fut préſenté, elle annonça ſes grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Simeon lui avoit déja rendu. Cette ſainte veuve mourut peu de temps après avoir eu la conſolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde: ce fut l'année même de la naiſſance de J. C. * *S. Luc, c.* 2. Juvencus, *hiſt. évangel. l.* 1.

ANNE, grand-prêtre des Juifs, *cherchez* ANANUS.

Impératrice de Conſtantinople.

ANNE de Savoye, impératrice de Conſtantinople, fille d'Amedée V, comte de Savoye, & de *Marie* de Brabant, ſa ſeconde femme, fut promiſe à *Andronic* III, dit *le jeune*, de la famille des Paléologues, fils de *Michel* Paléologue, empereur d'Orient, & de *Marie* d'Arménie, & petit-fils d'*Andronic* Paléologue, dit *le vieil*, auſſi empereur. Elle arriva l'an 1337 à Conſtantinople avec un équipage très-magnifique. Andronic *le jeune*, ſon époux, qui avoit été ſi méchant fils, fut puni de ſa dureté par des malheurs continuels. Il laiſſa deux fils, auſquels il donna pour tuteur Jean Cantacuzene, qui les dépouilla en 1345. Ce fut auſſi l'année de la mort d'Anne, à qui cette diſgrace fut très-ſenſible. * Guichenon, *hiſtoire de Savoye.*

Reines de France.

ANNE, reine de France, fille de Jaroslas ou *Georgas*, roi de Ruſſie, fut mariée en 1044 à *Henri* I roi de France. La chronique d'Angers & celle de Vendôme, mettent ce mariage en 1051. Elle fut mere de Philippe I, roi de France; de *Robert*, mort jeune; & d'Hugues ſurnommé *le grand*, comte de Vermandois. Guillaume de Jumiéges lui donne encore une fille. Anne fit bâtir l'abbaye de S. Vincent de Senlis, où elle ſe retira après la mort du roi ſon mari. En 1062, elle reprit une ſeconde alliance avec *Raoul de Péronne*, comte de Creſpi & de Valois. Mais ce comte étant mort en 1066, Anne ſe voyant encore veuve & ſans appui, alla mourir en ſon pays. Le P. Meneſtrier jéſuite, a prétendu avoir trouvé le tombeau de cette princeſſe en l'abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux, près la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle ſe nommoit Agnès, ainſi qu'on le lit ſur la tombe plate. *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis.* * *Nouvelles découvertes pour l'hiſtoire de France*, par le P. Meneſtrier, jéſuite, *dans le journal des ſavans*, 22 *juin* 1722. *Conſultez ſur l'hiſtoire de cette reine*, Guillaume de Jumiéges, *l.* 7, *hiſt. c.* 28; *le continuateur d'*Aimoin; *un fragment de notre hiſtoire, & la let-*

Digitized by Google

tre de Gervais, *archevêque de Reims, que nous avons dans le IV vol. des hiſtoriens de France du ſieur* Du Chêne.

ANNE de Bretagne, reine de France, & ducheſſe de Bretagne, fille & héritiere du duc FRANÇOIS II, & de *Marguerite* de Foix, naquit à Nantes le 16 janvier de l'an 1476. Le duc François ſon pere l'avoit promiſe à Maximilien d'Autriche; mais ce duc étant mort quelque temps après la perte de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, elle fut mariée à *Charles* VIII, roi de France, lequel renvoya Marguerite d'Autriche, qu'il avoit déja fiancée. Marguerite étoit fille du même Maximilien, roi des Romains, que ce double affront chagrina extrêmement. Anne étoit une princeſſe qui avoit beaucoup d'eſprit, de beauté, de grandeur d'ame & de piété. Elle gouverna très-ſagement pendant le voyage que le roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Après avoir eu trois fils & une fille, qui moururent jeunes, elle eut la douleur de ſe voir veuve par la mort de Charles, arrivée le 7 avril 1498. *Louis* XII lui ſuccéda; & après avoir fait déclarer nul ſon mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, il épouſa la reine *Anne* le 8 janvier 1499. Ce prince l'avoit aimée avant ſon mariage avec Charles VIII, lorſqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans; & on aſſure même que le duc François avoit quelque penchant à la lui faire épouſer. Il avoit conſervé pour elle beaucoup de reſpect & d'amour, & il lui en donna des marques à ſon avenement à la couronne, par l'empreſſement qu'il eut de l'épouſer. Il lui laiſſa le revenu de ſon duché, qu'elle employoit en actions de piété & de généroſité. On dit que c'eſt cette reine qui commença à faire élever à la cour des filles de qualité, que l'on a appellées depuis, *filles de la reine*. Elle avoit ſa garde de Bretons, qui ſe rendoit ordinairement ſur cette terraſſe du château de Blois, qu'on nomma *le porche aux Bretons*, où elle les voyoit avec plaiſir. Elle fit diverſes fondations; comme celle des Minimes de Nigeon près de Chaillot, à un quart de lieue de Paris, celle de l'Obſervance de Lyon au fauxbourg de Veze, & ailleurs. Elle contribua encore beaucoup à celle des Minimes de la Trinité du mont de Rome, que le roi Charles VIII y établit. Anne de Bretagne mourut au château de Blois le 9 janvier de l'an 1514, & elle fut portée avec grande pompe à S. Denys, où elle eſt entetrée avec le roi Louis XII, ſous un magnifique tombeau de marbre, que fit faire le roi François I. Cette reine donna aux principales dames de ſa cour la *Cordeliere*, qui étoit une eſpece d'ordre ou de deviſe, qu'elle inſtitua en l'honneur des cordes dont Notre-Seigneur fut lié en ſa paſſion, & pour la dévotion qu'elle portoit à S. François d'Aſſiſe, dont elle portoit le cordon. * *Voyez les mémoires de* Philippe de Comines; Guillaume de Jaligni; Claude de Seiſſel; Jean d'Auton, Brantome, *vies des dames illuſtres*; Argentré, *hiſt. de Bretagne, &c. L'hiſt. de Bretagne de* D. Lobineau, *bened.* Le P. Anſelme.

ANNE d'Autriche, reine de France, fille aînée de PHILIPPE III roi d'Eſpagne, & de *Marguerite* d'Autriche, fut mariée au roi *Louis* XIII, dit *le juſte*, par procureur le dix-huit octobre 1615, à Burgos en Caſtille, puis le 25 novembre ſuivant, dans l'égliſe de Bourdeaux, où l'évêque de Saintes fit la cérémonie. Après la mort de Louis XIII, Louis XIV ſon fils ſéant en ſon lit de Juſtice au parlement de Paris, le 18 mai 1643, la fit déclarer régente du royaume, dont elle prit l'adminiſtration pendant la minorité du roi. On verra l'hiſtoire de ſa régence, dans l'article du regne de LOUIS XIV. C'eſt cette reine qui a fait bâtir au fauxbourg S. Jacques à Paris, la magnifique égliſe du Val-de-Grace. Elle mourut au Louvre à Paris le 20 janvier de l'an 1666, âgée de ſoixante-quatre ans & quatre mois moins deux jours. Son corps fut porté avec grande pompe à S. Denys la nuit du 28 janvier, & y fut enterré le 12 février ſuivant. Son cœur eſt à l'abbaye du Val-de-Grace.

CZARINE.

ANNE IWANOWNA, czarine, & grande ducheſſe de Moſcovie, impératrice de toutes les Ruſſies, née le 7 de juin 1693, fille puînée de JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moſcovie, mort le 26 de janvier 1696, & de *Proſcovie* Fœderowna Solticow ſa femme, fut mariée le 13 de novembre 1710, avec *Frédéric-Guillaume*, duc de Courlande, & reſta veuve de lui ſans enfans, le 21 de janvier 1711. Immédiatement après la mort du czar PIERRE Alexiowitz II du nom, ſon neveu à la mode de Bretagne, elle fut reconnue impératrice, & ſouveraine de toutes les Ruſſies, & fut proclamée telle à Moſcou le 30 de janvier 1730, vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au ſon de toutes les cloches. Cette princeſſe étoit alors à Mittau en Courlande, lieu de ſa réſidence ordinaire. Elle y reçut le 5 de février la nouvelle de la mort du jeune czar, & en même temps celle de ſa proclamation, par l'arrivée du prince Dolgorucki, qui lui avoit été envoyé de Moſcou par le ſénat & les grands avec trois autres ſeigneurs, & un lieutenant des gardes du corps. Elle partit peu de jours après, & arriva à Moſcou le 19 du même mois de février; & après avoir paſſé quelques jours dans un monaſtère des environs, elle fit ſon entrée publique dans cette capitale le 26. Les députés qui lui avoient été envoyés à Mittau, lui avoient préſenté de la part du haut conſeil quelques articles, par leſquels le pouvoir monarchique avoit été beaucoup reſtreint, & ſuivant ces articles elle ne devoit gouverner que de concert avec le haut conſeil. Elle avoit accepté & ſigné ces conditions. Depuis le haut conſeil, les généraux & la nobleſſe avoient réſolu de lui préſenter encore d'autres propoſitions; mais le 8 de mars, trois cens quatre-vingt-dix gentilshommes, dont la plupart poſſedoient des charges militaires, & civiles, ayant à leur tête le velt-maréchal Trubetzkoi, & le knées Alexis Czerkaski, ſénateur, ſe rendirent au palais, & demanderent audience à la nouvelle czarine, qui la leur accorda après avoir mandé les membres du haut conſeil. Le maréchal de Trubetzkoi, étant entré dans la ſalle d'audience avec toute ſa ſuite, préſenta à la czarine un mémoire, contenant que comme parmi les articles qu'elle avoit ſignés, il y avoit diverſes choſes qui pouroient être préjudiciables à l'état, ils prioient ſa majeſté de leur permettre de déliberer encore ſur la forme d'une prochaine régence; ce qu'elle leur accorda. L'après midi le maréchal Trubetzkoi, étant rentré avec ſa ſuite dans la ſalle d'audience, repréſenta à la czarine, qu'après une mure délibération ils avoient réſolu que le gouvernement monarchique étoit le ſeul qui convînt à l'empire ruſſien, que pour cet effet ils la ſupplioient de vouloir accepter la ſouveraineté en entier, & avec la même autorité que ſes prédéceſſeurs l'avoient poſſedée. Sur quoi la czarine leur répondit que ſon intention étoit de gouverner ſes ſujets en paix & en juſtice; mais que comme elle avoit ſigné certains articles, elle devoit ſavoir ſi les membres du haut conſeil conſentoient qu'elle acceptât les offres de ſon peuple. Les membres de ce conſeil ayant ſur cela fait connoître par une inclination de tête qu'ils y conſentoient, la czarine accepta la ſouveraineté, & fit rapporter les articles qu'elle avoit ſignés, qui furent déchirés ſur le champ. Enſuite elle réunit en un ſeul corps le haut conſeil privé, & le ſénat ſous le nom de ſénat de régence, & elle le compoſa de 21 membres. Elle fut couronnée dans la grande égliſe de Moſcou, avec beaucoup de ſolemnité le 9 de mai 1730, & après avoir fait publier le 18 de décembre 1731, un manifeſte, ou décret concernant

la ſucceſſion future au trône de la monarchie ruſſienne, elle partit de Moſcou avec ſa cour le 11 de janvier 1732, pour ſe rendre à Petersbourg, où étant arrivée le 26 ſuivant, elle y fit le lendemain ſon entrée en cérémonie. Cette Princeſſe eſt morte à Petersbourg le 28 octobre 1740, âgée de 47 ans, quatre mois & vingt-un jours. *Voyez au titre* MOSCOVIE, la ſucceſſion des czars de Ruſſie.

Reines d'Angleterre.

ANNE de Cléves, reine d'Angleterre, fille de Jean III du nom, duc de Cléves & de Juliers, comte de la Marck, & de *Marie* ducheſſe de Juliers & de Mons, comteſſe de Ravensberg, fut mariée le 6 janvier 1540, à *Henri* VIII roi d'Angleterre, dont elle fut la quatriéme femme. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de fierté & d'ambition. Ce fut par ſon conſeil que Henri unit la dixiéme partie des biens eccléſiaſtiques au domaine de la couronne, & qu'il ſupprima l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, ou de Malte, en Angleterre. Thomas Cromwel, qui manioit toutes les affaires de l'état, avoit fait le mariage de Henri & d'Anne en 1540 : il eut la tête coupée, après avoir été convaincu de diverſes entrepriſes criminelles ; & la mort de ce miniſtre cauſa la ruine de la reine. Henri qui commençoit à s'en dégoûter, lui fit dire après ſix mois de mariage, qu'il ne la pouvoit plus reconnoître pour ſa femme, puiſqu'elle étoit luthérienne. Ce compliment irrita la fierté d'Anne. Elle parla avec mépris de l'inconſtance du roi, & dit qu'elle avoit été promiſe à un autre avant ſon mariage avec Henri. C'en fut aſſez pour donner prétexte à des juges complaiſans & flateurs de prononcer une ſentence de ſéparation en l'année 1540. Le roi en témoigna un plaiſir extrême, & huit jours après il ſe remaria pour la cinquiéme fois avec Catherine Howard, à laquelle il fit d'abord couper la tête, parcequ'il ne l'avoit pas trouvée vierge. Cette aventure vengea la princeſſe de Cléves, qui ſe retira chez ſon frere, où elle mourut l'an 1557. * Du Chêne, *hiſt. d'Angl.* De Thou, *hiſtoire.*

ANNE, fille de Frédéric II, roi de Danemarck, épouſa *Jacques* VI, roi d'Ecoſſe, puis d'Angleterre I du nom, & mourut le 2 mars 1619. On en peut voir les particularités dans les mémoires de Melvil. *Voyez* auſſi la chronique de Backer.

ANNE, reine de la Grande Bretagne, fille de Jacques II, & de ſa premiere femme *Anne* Hyde. Elle naquit en 1665, & fut toujours élevée dans la religion proteſtante par les ſoins de Charles II, quoiqu'elle deſcendît d'un pere & d'une mere catholiques. En 1669, on l'envoya en France à cauſe d'une incommodité qu'elle avoit aux yeux, & le feu roi Louis XIV tâcha toujours de porter ſon pere à la marier à un prince qui fût catholique & dans les intérêts de la France. On propoſa même les ducs de Savoye & de Modéne, & Jacques II s'engagea par un traité ſecret à lui faire épouſer quelque prince catholique, & à prendre ſoin lui-même de l'éducation de ſes enfans ; mais Charles continua d'élever la princeſſe dans la religion proteſtante, & elle fut mariée avec le prince *Georges* de Danemarck en 1683. La princeſſe Anne quitta la cour d'Angleterre, lorſque le prince d'Orange fut entré dans ce royaume, & n'y revint qu'après le couronnement du roi Guillaume & de la reine, & à leur ſollicitation. Le roi Guillaume étant mort au commencement de 1702, elle ſe trouva la plus proche héritiére de la couronne, & fut proclamée reine le 8 mars de la même année. Dès le mois de mai ſuivant, elle déclara la guerre à la France, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, en vertu de l'alliance que le roi Guillaume avoit faite avec l'empereur & avec les Etats généraux, & créa le comte de Marlborough général des troupes angloiſes qui ſervoient hors de l'Angleterre. La guerre avec la France dura juſqu'en 1711, & fut fort animée. Mais les Whigs, qui avoient été pendant tout ce temps-là les plus forts dans le parlement, ayant été exclus du miniſtère, & les Thorys ayant pris leur place, la face des affaires changea ſous eux, & l'Angleterre commença à prêter l'oreille aux propoſitions de paix que la France lui fit en particulier. Après pluſieurs négociations, le congrès d'Utrecht s'ouvrit, & la paix ſe fit à l'avantage de la France en 1713 à Utrecht, entre la France, l'Eſpagne & les alliés. Il n'y eut que l'empereur qui continua encore la guerre pendant quelque temps. On fit diſſoudre le parlement d'Angleterre en 1713, & il s'en aſſembla un nouveau le 16 février 1714. Pluſieurs autres révolutions qui arriverent dans le même temps en Angleterre, firent ſoupçonner à la reine Anne qu'elle étoit mal conſeillée. Elle en tomba malade, & mourut le douziéme d'août 1714. La réunion réelle de l'Angleterre avec l'Ecoſſe, eſt un des évenemens les plus conſidérables de ſon regne : il arriva en 1706. L'Ecoſſe obtint alors des places & des voix dans le parlement. La reine Anne ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage, ceux qu'elle avoit eus étant preſque tous morts dès le berceau. * Voyez *les hiſt. mod. d'Angleterre.*

Reine de Danemarck.

ANNE de Brandebourg, reine de Danemarck, fille de Jean II de ce nom, électeur de l'empire, & de *Marguerite* de Saxe, fut mariée le 10 avril 1502, à *Frédéric* I, roi de Danemarck, qu'on dépouilla depuis de ſes états, & mourut le 2 mai 1521, âgée de trente-quatre ans.

Reine d'Eſpagne.

ANNE d'Autriche, reine d'Eſpagne, fille aînée de l'empereur Maximilien II, & de *Marie* d'Eſpagne, naquit en la ville de Cigale le 11 novembre 1549. Le roi Philippe II ayant perdu Elizabeth de France ſa troiſiéme femme, épouſa avec diſpenſe du pape la princeſſe Anne ſa niéce en 1570. Elle paſſa dans les Pays-Bas, où après avoir fait ſon entrée à Anvers & dans les autres villes, & avoir reçu les honneurs dus à ſon rang & à ſa naiſſance, elle s'embarqua à Fleſſingue le 25 ſeptembre. La reine Elizabeth la fit recevoir dans les ports d'Angleterre, où elle s'arrêta ; & lorſqu'elle fut arrivée heureuſement en Eſpagne, on fit de grandes magnificences pour célébrer ſon mariage, que le ciel bénit par la naiſſance de cinq fils & d'une fille. Philippe III, roi d'Eſpagne, fut le ſeul qui reſta de ces enfans. Au reſte, cette ſage princeſſe, ſœur d'*Elizabeth* reine de France, femme du roi *Charles* IX, étoit recommandable par ſa douceur, par ſa patience, par ſa piété & ſa charité. Le roi Philippe II tomba dangereuſement malade en 1580. La reine Anne le ſervit toujours avec un ſoin extrême ; & peu de temps après, étant attaquée d'une fievre fâcheuſe, elle mourut le 25 octobre de la même année 1580. S. Charles Borromée prononça lui-même l'oraiſon funébre de cette reine, aux obſéques qui lui furent faites à Milan le 6 ſeptembre 1581. * Tripotius. Strada. De Thou. Mariana. Hilarion de Coſte, *éloges des dames illuſt.*

Reine de Hongrie et de Bohême.

ANNE Jagellon ou de Hongrie, reine de Hongrie & de Bohême, fille de Ladislas VI, roi de Hongrie & de Bohême, & d'*Anne* de Foix, fille de *Jean*, comte de Candale, épouſa en 1521, *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, fils puîné de *Philippe* I roi d'Eſpagne. Après la mort de *Louis*, dit *le jeune*, roi de Hongrie & de Bohême ſon frere, mort ſans poſtérité le 29 août 1526, elle ſuccéda à ſes états : & Ferdinand fut couronné à Albe l'an 1527. Un autre parti avoit

avoit déja élu roi, dès le 11 novembre 1526, Jean de Zapol, comte de Scepus & waivode de Tranſilvanie, qui s'étoit mis ſous la protection de Soliman, empereur des Turcs. Il prit les armes contre l'archiduc Ferdinand & Anne; & portant la guerre dans leurs états, il aſſiégea Vienne en Autriche l'an 1529. Cette reine témoigna dans cette conjoncture beaucoup de prudence & de courage; & Ferdinand, depuis empereur, trouva dans la conſtance de cette princeſſe, une conſolation aux maux dont il ſe voyoit accablé. Leur mariage fut ſuivi de la naiſſance de quinze enfans, quatre fils & onze filles. Elle les élevoit avec ſoin, & s'occupoit à des exercices de piété, dans le temps que le roi ſon époux étoit obligé de faire tête, ou aux Turcs ou aux Proteſtans. Entre ſes filles, *Anne* d'Autriche, princeſſe d'un grand mérite, fut mariée par l'empereur Charles-Quint ſon oncle, l'an 1546, à *Albert* duc de Baviere. Deux autres ont été meres de deux de nos reines de France. *Marguerite* d'Autriche, reine d'Eſpagne, fut mere d'ANNE d'Autriche, épouſe de *Louis* XIII, & mere de *Louis* XIV. *Jeanne*, grande ducheſſe de Toſcane, eut de *François* de Médicis, *Marie*, épouſe de *Henri* IV, & mere de *Louis* XIII. Ce fut aux couches de la princeſſe *Jeanne* que mourut la reine Anne de Hongrie, le 27 janvier de l'an 1547.* Joannis Gans, *Arboretum genealogicum domus Auſtriace.* De Thou. Mariana. Matthieu. Hilarion de Coſte, &c.

Reines de Pologne.

ANNE de Pologne ou Jagellon, reine de Pologne, étoit fille du roi SIGISMOND I, & de *Bonne* Sforce, fille de *Jean Galeas*, duc de Milan, & ſœur du roi *Sigiſmond* II, ſurnommé *Auguſte*. Après la mort de ce dernier en 1572, Henri duc d'Anjou, depuis roi de France III de ce nom, fut mis en ſa place, & couronné le 15 février de l'an 1574. Mais lorſqu'il fut ſorti de Pologne, au mois de juin, on élut Etienne Bathori, prince de Tranſilvanie, qui fut couronné le premier jour de mai de l'an 1576. Pour complaire aux états du royaume, il épouſa *Anne* de Pologne, quoique ſexagenaire, & incapable d'avoir des enfans. La princeſſe eut auſſi cette complaiſance pour ces mêmes états, & voulut bien ſe ſacrifier pour établir la paix & la tranquillité dans le royaume. Le roi Etienne mourut le 13 décembre de l'an 1586, & la reine paſſa le reſte de ſes jours dans un ſaint veuvage, juſqu'en 1596.

ANNE d'Autriche, reine de Pologne & de Suéde, fille de CHARLES d'Autriche, archiduc de Gratz, &c. & de *Marie* de Baviere, ſœur de l'empereur *Ferdinand* II, naquit à Gratz le 15 août de l'an 1573, & fut élevée par ſa mere, qui étoit une très-ſage princeſſe, dans les ſentimens d'une grande piété. Elle fréquentoit très-ſouvent les ſacremens de la pénitence & de l'euchariſtie, & ne trouvoit de plaiſir que dans les entretiens ſpirituels, dans la lecture des livres ſaints, & dans la méditation des myſtères du ſalut. Ses viſites ordinaires ſe faiſoient dans les monaſtères & dans les hôpitaux, & on ne vit jamais de princeſſe plus attachée aux exercices de charité & de dévotion. Après la mort d'Etienne Bathori roi de Pologne, quelques ſénateurs élurent Maximilien d'Autriche le 12 août de l'an 1587; mais Sigiſmond III, roi de Suéde, avoit déja été élu le 9 du même mois; cette concurrence fut le ſujet d'une guerre qui ne fut point avantageuſe à Maximilien. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis le pape Clément VIII, étant légat en Pologne, termina ce grand différend. Enſuite voulant affermir la paix qu'on venoit de conclure, il propoſa le mariage d'Anne d'Autriche avec le roi Sigiſmond. On célébra leurs nôces en 1592, & l'archiducheſſe ſa mere voulut la conduire elle-même en Pologne. Le roi étoit charmé du mérite & des vertus d'Anne, de laquelle il eut deux filles & un fils unique, LADISLAS IV, qui a été auſſi roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune, l'an 1595. Sigiſmond épouſa en ſecondes nôces *Conſtance* d'Autriche, ſœur d'*Anne*. * Guſman, *vita y muerta de D. Margareta de Auſtria*, &c. Hilarion de Coſte, *éloge des dames illuſtr.* &c.

Princesses, Ducheſſes, &c.

ANNE COMNENE, fille de l'empereur ALEXIS Comnene, dit l'*Ancien*, & d'*Irene*, s'eſt rendue plus illuſtre encore par ſon ſavoir & par ſon eſprit, que par ſa qualité & par ſa naiſſance. Zonare aſſure que cette princeſſe aimoit l'étude avec une ardeur extrême, qu'elle en faiſoit ſon occupation ordinaire; & que non-ſeulement elle s'attachoit à l'hiſtoire & aux belles lettres, mais encore à la philoſophie. Elle écrivit en quinze livres l'hiſtoire du regne de l'empereur Alexis Comnene, ſon pere, depuis l'an 1069, juſqu'à l'an 1118. Ce regne avoit été de trente-ſept ans quatre mois & quinze jours, depuis le 1 jour d'avril, qu'Alexis ſe fit couronner en 1081, juſqu'à ſa mort arrivée le 15 août 1118. Anne Comnene promet dans la préface de ſon hiſtoire, de n'y rien dire qu'on puiſſe accuſer de complaiſance & de flaterie, & qui ne ſoit très-conforme à la vérité. Cependant ſon hiſtoire ſemble être un éloge continuel; & les auteurs latins ſurtout ne conviennent pas de tout ce qu'elle y rapporte. Ils ne parlent d'Alexis Comnene, que comme d'un prince fourbe & diſſimulé, dont le regne fut plus remarquable par ſes lâchetés, que par ſes belles actions. A la vérité, ſon injuſte jalouſie fit grand tort aux François, qui ſe croiſerent ſous Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-ſainte. Mais peut-être qu'il y a trop d'aigreur dans les ouvrages des Latins, & trop de louanges dans celui d'Anne Comnene. Hœſchelius en publia les huit premiers livres, qu'il avoit tirés de la bibliotheque d'Augsbourg. J. Gronovius y travailla depuis; & en 1651, le P. Nicolas Pouſſines jéſuite, les donna avec ſa traduction latine, que nous avons de l'impreſſion du Louvre. Du Cange en a donné une édition ornée de ſavantes notes. Enſuite le préſident Couſin nous a encore donné une traduction en notre langue, de l'*Alexiade*, qui eſt écrite avec beaucoup d'art & d'éloquence, & qu'on pouroit en quelque façon mettre en parallele avec l'hiſtoire de Quinte-Curce. *Voyez* les préfaces des différentes éditions de l'hiſtoire d'Anne Comnene. * Geſner. Poſſevin. Voſſius. Le Mire, &c. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

ANNE de Lorraine, princeſſe d'Orange, dame d'un grand jugement, & d'une piété exemplaire, étoit fille d'ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, & de *Renée* de Bourbon, fille de *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpenſier, dauphin d'Auvergne, viceroi de Naples, &c. Anne naquit le 25 juillet de l'an 1522, & épouſa 1°. par traité du 22 août 1540, *René* de Naſſau de Châlon, prince d'Orange. Mais elle ne vécut pas long-temps avec ce prince; car il mourut ſans poſtérité le 15 du mois de juillet 1544, au camp de l'empereur Charles-Quint, devant la ville de Saint-Dizier: 2°. *Philippe* de Croi I de ce nom, duc d'Arſchot; & *c'eſt de ce mariage que deſcendent les ducs de Croi & d'Havré.*

ANNE de Saxe, princeſſe d'Orange, étoit fille de MAURICE duc & électeur de Saxe, mort en 1553. Auguſte de Saxe ſon oncle la maria l'an 1561, à *Guillaume* de Naſſau, prince d'Orange, qui étoit veuf d'une autre *Anne* comteſſe de Buren, &c. Les nôces ſe firent à Leipſick, avec beaucoup de magnificence. Divers princes s'y trouverent, & entr'autres Frédéric roi de Danemarck. Anne eut de ce mariage divers enfans, & entr'autres MAURICE, prince d'Orange, capitaine général de la république de Hollande; *Anne*, femme de *Guillaume-Louis* comte de Naſſau, gouverneur de Friſe; & *Emilie*, mariée l'an 1597, à *Em-*

manuel I, prince de Portugal, & viceroi des Indes. Anne de Saxe, princeſſe d'Orange, mourut vers l'an 1573. Le prince *Guillaume* épouſa le 12 juin 1574, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis*, duc de Montpenſier, qui avoit été abbeſſe de Jouare, & qui s'étoit faite huguenote. * De Thou, *hiſt. l.* 28. La Piſe, &c.

ANNE de Savoye, princeſſe de Tarente, fille d'AMEDÉE IX, dit *le bienheureux*, & d'*Yolande* de France, fille du roi *Charles* VII, & ſœur de *Louis* XI, fut mariée à *Frédéric* d'Aragon prince de Tarente, puis roi de Naples & de Sicile. Ce prince étoit fils puîné de *Ferdinand* I, dit *le bâtard*, roi de Naples & de Sicile, & frere d'*Alfonſe*. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocèſe de Chartres, le 1 du mois de ſeptembre de l'an 1478, par l'autorité du roi Louis XI, oncle d'Anne de Savoye. Louis lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les comtés de Rouſſillon & de Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I conſtitua deux cens mille ducats à ſon fils Frédéric, qui fut depuis roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II ſon neveu, l'an 1496. * Guichenon, *hiſtoire de Savoye.*

ANNE de Chypre, ducheſſe de Savoye, fille de JANUS roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Armenie, fut promiſe en mariage par contrat du 19 août 1431, à *Amedée* de Savoye, prince de Piémont, fils d'*Amedée* VIII premier duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourgogne. Mais ce prince étant mort quelque temps après, on réſolut de la marier avec *Louis*, comte de Genève, fils puîné du même *Amedée* VIII. Cette alliance fut arrêtée & conclue à Nicoſie le premier jour de l'an 1432. La princeſſe Anne, dont Olivier de la Marche parle comme de la plus belle princeſſe de ſon temps, eut en dot cent mille ducats d'or de Veniſe, & le duc Amedée lui aſſigna dix mille écus de douaire. Jean de Luzignan, prince d'Antioche, fils aîné du roi Pierre de Luzignan, comte de Tripoli, & les évêques de Paphe, de Famagouſte & de Tortone ſe trouverent à ce traité, & la cérémonie des nôces ſe fit au mois de février de l'an 1433. Le duc de Savoye y avoit invité Marguerite ſa fille, femme de Louis III roi de Naples, comte de Provence, &c. Elle s'y trouva, & avec elle le duc de Bourgogne, Hugues de Luzignan cardinal de Chypre, oncle de la princeſſe, le duc de Bar, le comte de Nevers, le prince d'Orange, le comte de Fribourg, & d'autres ſeigneurs de conſidération. Louis ſon mari fut depuis duc de Savoye. La princeſſe ſon épouſe, qui étoit belle, ſpirituelle & adroite, le gouverna ſi abſolument, qu'elle diſpoſa de toutes les charges & des finances. Elle ſe ſervit de ſon autorité pour fonder diverſes maiſons religieuſes, comme le monaſtère des cordeliers de Genève, une chapelle de ſainte Anne dans l'égliſe des dominicains de Chamberi, les obſervantins de Turin & de Nice, &c. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. Ce prince mourut le 29 janvier de l'an 1465. La princeſſe Anne ſon épouſe étoit morte le 11 novembre 1462; elle fut enterrée avec l'habit de S. François, dans l'égliſe des cordeliers qu'elle avoit fondée. * Olivier de la Marche, *dans ſes mémoires.* Monſtrelet, *tom. II, fol. 66.* Chronique de Savoye, *l.* 3, c. 27. Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

ANNE de Danemarck, ducheſſe de Saxe, fille de CHRISTIERN III, roi de Danemarck, & de *Dorothée* de Saxe, fut mariée au mois d'octobre de l'an 1548, à *Auguſte* duc, & depuis électeur de Saxe, fils de *Henri* & frere de *Maurice*. Ce dernier avoit eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne dans le XVI ſiécle, & l'empereur Charles-Quint, lui avoit donné la confiſcation des biens de Jean Frédéric duc & électeur de Saxe. Comme Maurice n'avoit point d'enfans, & qu'en effet Auguſte ſon frere lui ſuccéda depuis, le roi de Danemarck fit mettre dans le contrat de mariage de ſa fille, que le même Auguſte renonceroit aux biens provenus de la confiſcation du duc Jean-Frédéric, témoignant par cette clauſe qu'il n'approuvoit pas ce qui s'étoit paſſé. Cependant Chriſtiern né de ce mariage en 1560, fut électeur, après la mort de ſon pere, arrivée le 2 février de l'an 1586. Anne étoit morte en 1585, & *Auguſte* avoit pris une ſeconde alliance avec *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Erneſt*, prince d'Anhalt. * Jacques-Auguſte de Thou, *hiſt. l.* 5. Berthius, *rer. Germ. lib.* 2. *&c.*

ANNE de Pologne, ducheſſe de Pomeranie, fille de *Caſimir* roi de Pologne, & d'*Elizabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, ſœur de *Ladiſlas* roi de Hongrie, épouſa *Bogiſlas* ou *Boleſlas* X, de ce nom, duc de Pomeranie & de Stetin, à qui ſes belles actions firent mériter le ſurnom de *grand*. Il étoit alors veuf de *Marguerite* de Brandebourg, fille de *Frédéric* II. Anne qui étoit une princeſſe ſage & pieuſe, mais extrêmement délicate, & d'une foible ſanté, mourut en 1503, après quelques années de mariage.

ANNE de France, dame de Beaujeu, ducheſſe de Bourbon, fille du roi Louis XI, & de *Charlotte* de Savoye ſa ſeconde femme, fut accordée en 1471, à *Nicolas* d'Anjou, marquis de Pont-à-Mouſſon; mais ce traité n'ayant point eu d'effet, elle fut promiſe deux ans après, par contrat paſſé à Gergeau le 3 novembre, à *Pierre* de Bourbon, ſire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, qui l'épouſa l'an 1474. Le roi pere de cette princeſſe, ſûr de ſa capacité, & prévenu de tendreſſe pour elle, l'établit par ſon teſtament, gouvernante du royaume & de la perſonne du roi Charles VIII ſon frere. Cette préférence ſouleva les grands du royaume, qui furent vaincus dans la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. La princeſſe gouverna ſagement, & le duc Pierre ſon mari eut part au gouvernement. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. Elle mourut dans ſon château de Chantelle le 4 novembre 1522, âgée d'environ ſoixante ans. * *Voyez* les mémoires de Philippe de Comines, Robert Gaguin, Pierre Matthieu, Mezerai, le pere Anſelme, &c. Voyez ſur-tout les *éclairciſſemens ſur les premieres années du regne de Charles VIII*, par M. Lancelot, à la fin du tome VIII des *Mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres*; & dans le même volume, p. 578 *& ſuiv.* un ancien *poëme fait à la louange de la dame de Beaujeu, ſœur de Charles VIII*, avec des notes très-curieuſes, & remplies de recherches par le même M. Lancelot.

ANNE de Bourgogne, fille de JEAN ſurnommé *ſans peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée en 1423, à *Jean* d'Angleterre, duc de Bedford, régent du royaume de France, pour ſon neveu Henri VI, roi d'Angleterre. Cette princeſſe mourut ſans avoir eu d'enfans, dans l'hôtel de Bourbon le 14 novembre de l'an 1432, âgée de vingt-huit ans. Son corps eſt aux céleſtins de Paris, & ſon cœur aux grands auguſtins.

ANNE de Bourbon, ducheſſe de Nevers, fille de Louis II, duc de Montpenſier, & de *Jacqueline* de Longwic, comteſſe de Bar-ſur-Seine, fut mariée en 1561 à *François* de Cleves II du nom, duc de Nevers, & elle mourut ſans enfans, en 1594.

ANNE d'Eſt ou de Ferrare, ducheſſe de Guiſe & de Nemours, étoit fille d'HERCULE II duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille puînée du roi *Louis* XII. On lui donna au baptême le nom d'Anne, en mémoire de ſon aïeule Anne de Bretagne. La ducheſſe Renée de France aimoit les nouveautés que Calvin avoit introduites dans la religion. Une certaine fille de Ferrare, nommée *Fulvia Olympia Morata*, lui avoit inſpiré ces ſentimens; mais le duc prit ſoin d'en éloigner ſes enfans. On envoya Anne en France, & en 1549, le roi Henri II ſon couſin, la maria au château de Saint-Germain en Laye à *François* de Lorraine, duc d'Aumale, puis ſecond duc de Guiſe, prince de

Digitized by Google

Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-veneur de France, gouverneur du Dauphiné, & lieutenant général des armées de ſa majeſté. La princeſſe Anne étoit une des plus belles perſonnes de ſon temps, & une de celles qui avoient le plus d'eſprit & de ſageſſe. Elle eut de ſon mariage ſix fils & une fille. Lorſque le duc de Guiſe eut été aſſaſſiné par Poltrot en 1563, Anne ne négligea rien pour prendre vengeance de cette perfidie. Depuis elle ſe remaria à *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, fils de *Philippe* & de *Charlotte* d'Orléans, qu'elle perdit encore le 15 juin de l'an 1585, après en avoir eu deux fils & une fille, & paſſa encore vingt-trois ans en viduité. Cette princeſſe eut beaucoup de part aux deſſeins de la ligue, dont ſes fils étoient non-ſeulement les partiſans les plus zélés, mais encore les chefs les plus conſidérables. Elle mourut à Paris le 17 mai 1607, âgée de ſoixante-ſeize ans. Son corps fut porté à Anneci en Savoye, pour y être enterré auprès du duc de Nemours ſon ſecond mari, & ſon cœur à Joinville, où eſt le tombeau du duc de Guiſe. Nous avons divers éloges funébres de cette princeſſe, & entr'autres un de Severin Bertrand, docteur, curé de la Ferté-Bernard.

ANNE de Bourbon, fille de JEAN I, comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* de Vendôme, fut dame de Cailli, de Quillebœuf, &c. du côté de ſa mere, qui avoit hérité des terres de *Bouchard* VII ſon frere. Elle épouſa 1°. *Jean* de Berri, comte de Montpenſier, fils de *Jean* de France duc de Berri, qui étoit fils du roi *Jean* dit le *Bon*. Ce comte étoit veuf de *Marie* de France, fille de *Charles*, lorſqu'il épouſa Anne de Bourbon; 2°. *Louis* dit le *Barbu*, duc de Baviere & ſeigneur d'Ingolſtad, & mourut en travail d'enfant à Paris, ayant fait ſon teſtament en 1404.

ANNE, dauphine d'Auvergne, comteſſe de Forez, dame de Mercœur, puis ducheſſe de Bourbon, fille unique & héritiere de BERAUD II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, ſurnommé *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, dame d'Uſſel, fut accordée à *Louis* II, duc de Bourbon, par traité paſſé à Montbriſon en Forez le 4 juillet de l'an 1368, & le mariage s'accomplit le 19 août 1371. Cette princeſſe célébre par ſa ſageſſe & par ſa piété, eut part à toutes les fondations pieuſes du duc ſon mari, qui ajouta des terres très-conſidérables à celles qui étoient déja dans ſa maiſon. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. Elle fit ſon teſtament le 19 ſeptembre 1416, & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du prieuré de Souvigni, que le duc ſon mari avoit fait bâtir. * Jean d'Ortonville, *vie de Louis II, duc de Bourbon.*

ANNE de Viennois, comteſſe de Savoye, fille d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* XI, comte de Viennois, & de ſa troiſiéme femme *Béatrix*, fille de *Boniface* I, marquis de Monferrat, fut mariée à *Amedée IV*, comte de Savoye, dont il eut deux filles. *Voyez* AMEDÉE IV.

ANNE, dauphine comteſſe d'Albon & de Viennois, fille de GUIGUES XII, dauphin de Viennois, & de *Béatrix* de Savoye, & ſœur de *Jean* I, auſſi dauphin, lequel étant mort ſans enfans en 1281, la laiſſa héritiere de ſes états, épouſa *Humbert* baron de la Tour du Pin. Mais Robert, duc de Bourgogne, obtint de l'empereur Rodolphe l'inveſtiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief maſculin, il étoit le plus habile à ſuccéder au dauphin Jean qui étoit mort ſans poſtérité. Ce duc étoit Robert II, petit-fils d'Eudes III, frere du dauphin André, dit *Guigues* XI, aïeul de la dauphine Anne. Amedée IV, comte de Savoye, appuyoit les intérêts de Robert, & l'on en vint à une guerre ouverte, qui occaſionna de ſanglants combats & pluſieurs ſiéges. Le roi Philippe *le Bel* s'étant porté pour médiateur entr'eux, il fut fait un accommodement qui contenta le duc, qui maintint Anne & Humbert dans la poſſeſſion de cette principauté, & qui l'aſſura à leurs deſcendans; mais les différends qui s'étoient élevés entre le dauphin & le comte de Savoye, ne ceſſerent point. Le principal ſujet de la guerre fut l'indépendance de la baronie de la Tour, qu'Amedée fut enfin contraint de reconnoître. Le mariage d'Anne & de Humbert fut béni par la naiſſance de dix enfans, quatre fils & ſix filles. Ils avoient fondé le monaſtère de Salettes, pour des religieuſes chartreuſes. Anne mourut en 1296, & y fut enterrée. Humbert ſe retira aux chartreux du Val-ſainte-Marie, & y mourut l'an 1307. * Chorier, *hiſt. du Dauphiné.* Du Chêne, *hiſt. de Bourgogne*, Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

ANNE d'Alençon, marquiſe de Montferrat, fille de RENÉ duc d'Alençon, pair de France, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit au mois d'octobre de l'an 1592, & le 30 août de l'an 1508, elle fut mariée dans l'égliſe de S. Sauveur de Blois avec *Guillaume* Paleologue, V du nom, marquis de Montferrat. De cette alliance vinrent *Boniface* IV, mort d'une chute de cheval en 1530; & *Marguerite*, qui épouſa en 1532 *Frédéric* de Gonzague, duc de Mantoue. Le P. Hilarion de Coſte a écrit ſon éloge parmi ceux des dames illuſtres.

ANNE, troiſiéme fille de CHARLES I, roi d'Angleterre, née à S. James le 17 mars 1637, avoit de l'eſprit au-deſſus de ſon âge, & mourut n'ayant encore que quatre ans. Dans ſon lit de mort, ceux qui étoient près d'elle l'exhortant à prier Dieu, elle répondit: *Je ne puis dire ma longue priere*, entendant par-là l'oraiſon dominicale, *je me contenterai de dire la courte: Eclairez mes yeux, Seigneur, de peur que je ne dorme du ſommeil de la mort*: & en achevant ces mots, elle rendit l'eſprit. * *Dict. Angl.*

ANNE, *voyez* pluſieurs autres perſonnes qui ont porté ce nom, ſous celui de leurs familles.

ANNE MARIE DE S. JOSEPH, religieuſe de l'ordre de S. François dans le monaſtère de Salamanque, a été célébre par ſa piété. Elle étoit de Ville-Caſtin, bourg du diocèſe de Ségovie en Eſpagne. Son confeſſeur lui ordonna d'écrire ſa vie. Elle obéit, & cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1632. C'eſt celle de la mort de cette bonne religieuſe, qui arriva le 12 du mois de mars. * Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp. p.* 74.

* ANNE-MARIE MARTINOZZI, princeſſe de Conti, fille puînée du comte JERÔME Martinozzi, gentilhomme Romain, & de *Laura-Marguerite* Mazarin, ſœur puînée du cardinal Mazarin, miniſtre d'état, fut mariée au Louvre à Paris à *Armand* de Bourbon, prince de Conti, le 22 février de l'an 1644, & le 24 mars 1668 elle tint ſur les fonts de baptême monſeigneur le dauphin. Elle demeura veuve à vingt-neuf ans, & mourut à Paris le 4 février de l'an 1672 à l'âge de trente-cinq ans, laiſſant deux princes. *Voyez* BOURBON. Toute l'Europe a connu le mérite de cette princeſſe; & la France, qui a admiré ſa piété & ſon déſintéreſſement, en conſerve chérement la mémoire.

ANNE, roi d'Eſtanglie ou des Anglois orientaux, *cherchez* ANNAS.

ANNE (Ange) cardinal, natif de Naples où ſa famille a été très-illuſtre, fut évêque de Lodi; & enſuite le pape Urbain VI le fit cardinal en 1384. On dit qu'on l'envoya légat dans le royaume de Naples; mais cela n'eſt pas ſûr. Nous ſavons ſeulement qu'il ſe trouva aux conciles de Piſe & de Conſtance, & à l'élection de ſix papes. Il mourut à Rome ſous le pontificat de Martin V, le 21 juillet de l'an 1428. Onuphre ne met ſa mort qu'en 1431; mais c'eſt contre ce qui eſt contenu dans ſon épitaphe, qu'on voit à Naples dans l'é-

Digitized by Google

gliſe de ſainte Marie de la Porte-neuve. * Onuphre. Ciaconius. Auberi. Ughel. &c.

ANNE, ordre de chevalerie inſtitué en 1735, par Charles Frédéric duc de Holſtein-Gottorp. La marque de cet ordre conſiſte en une croix d'or, émaillée de rouge à flammes, attachée à un large ruban rouge bordé de jaune, qui ſe porte en écharpe de la droite à la gauche. Au côté droit de la croix on voit au milieu le ſymbole d'Anne, & à la gauche ces lettres A. J. P. F. en chifres : c'eſt-à-dire, *Amantibus juſtitiam, pietatem, fidem*, à ceux qui aiment la juſtice, la piété, la fidélité. Ces lettres déſignent Anne Iwanowna, alors impératrice de Ruſſie, & Anne Petrowna, épouſe défunte du duc Charles Frédéric, fondateur de l'ordre. Les premiers chevaliers de cet ordre qui furent créés le 14 février 1735, ſont 1. *Charles-Pierre-Ulric*, alors prince héréditaire de Holſtein-Gottorp; 2. *Adolphe-Frédéric*, duc de Holſtein-Schleſwig, évêque de Lubec; 3. ſon frere, le prince *Frédéric-Auguſte* IV; 4. M. de *Brockdorf*, conſeiller-privé; 5. M. de *Brummer*, premier maréchal de la cour; 6. M. de *Paulſen*, chancelier de la cour. * *Supplément de Baſle.*

Antiquité et origine des anneaux.

ANNEAU, nous n'avons rien ſur ce ſujet de plus ancien, que ce qui eſt dit dans l'hiſtoire ſainte, que Juda fils de Jacob, donna ſon cachet ou ſon anneau à Thamar, pour aſſurance de ſa parole. Le mot hébreu que l'on a traduit en cet endroit *anneau*, ſe prend au même ſens dans le 3 *livre des Rois*, *c.* 21, où il eſt dit que Jezabel femme d'Achab, ſe ſervit de l'anneau du roi, pour cacheter les lettres au nom du roi, afin de perdre Naboth. Ces anneaux étoient en uſage chez les Egyptiens, puiſque Pharaon voulant élever Joſeph à la charge de premier miniſtre, tira ſon anneau de ſa main, pour le lui donner. Ils étoient en uſage chez les Babyloniens; car il eſt remarqué dans l'hiſtoire de Daniel que quand ce prophéte fut jetté dans la foſſe aux lions, le roi de Babylone ſcella de ſon anneau, & de celui de ſes deux miniſtres, la pierre qui avoit été miſe à l'embouchure. * *Daniel. c.* 6. Thucydide rapporte que les rois de Perſe avoient des anneaux, où les portraits de Cyrus & de Darius étoient gravés; & quand Alexandre eut conquis l'orient, il ſe ſervoit de l'anneau de Darius, dans les dépêches d'Aſie, & du ſien propre, dans celles de l'Europe. Les rois de Perſe donnoient des anneaux à ceux qu'ils vouloient honorer. Il y a de l'apparence que les Grecs n'eſ avoient point du temps de la guerre de Troye, puiſqu'on fermoit les lettres avec différens nœuds, au lieu de cachets. Les Lacédémoniens, pour envoyer à leurs généraux d'armée des lettres qu'on ne pût lire, rouloient le papier ſur un bâton, & écrivoient ſur ce papier ainſi roulé. Après l'avoir déroulé, ils le donnoient au porteur. Les caractères n'étant plus unis, on n'y connoiſſoit rien; mais en roulant ce papier ſur un bâton de la même groſſeur, la ſuite des caractères étant rétablie, la lettre devenoit liſible; c'eſt une preuve que l'uſage des cachets n'étoit pas encore commun en Gréce. Ce que l'on écrit de Prométhée, & de l'anneau du roi Midas, eſt une fable. Les anneaux de Policrate & de Gygès ſont fameux dans l'antiquité; mais il n'eſt point dit qu'ils fuſſent gravés. Joſephe, *antiquit. jud. l.* 12, *c.* 5, au commencement, rapporte une lettre d'Arius, roi de Lacédémone, à Onias grand-prêtre des Juifs, & dit qu'elle étoit écrite dans une feuille quarrée & cachetée d'un cachet, ſur lequel étoit empreinte la figure d'un aigle qui tenoit un ſerpent.

On ne ſait point en quel temps les Romains commencerent à porter des anneaux. Leur plus ancien uſage n'étoit pas pour l'ornement, mais pour cacheter & ſceller les lettres, ou les autres choſes qu'on vouloit tenir ſecrettes & cachées, ou pour faire foi dans les actes; & particulierement dans les teſtamens, dont la validité ſe prouvoit par l'appoſition du ſceau ou du cachet du teſtateur ainſi que le remarque Macrobe. *Veteres non ornatûs, ſed ſignandi causâ annulum ſecum ferebant.* Cependant il y a eu depuis pluſieurs eſpéces d'anneaux, & à différens uſages.

Différentes sortes d'anneaux, & leur uſage.

Il y avoit chez les Romains de trois ſortes d'anneaux ou bagues que l'on portoit aux doigts; les unes s'appelloient *annuli ſponſalii, geniales* ou *pronubi*, bagues des épouſailles, anneaux de nôces & de mariage, que le fiancé donnoit à ſa fiancée au nom de mariage; les autres ſe nommoient *annuli honorarii*, bagues qui ſervoient de marque d'honneur & de diſtinction entre les divers ordres de l'état, & dont on récompenſoit auſſi ceux qui avoient rendu quelque ſervice ſignalé à la république; les troiſiémes étoient appellés *annuli ſignatorii* ou *ſigillatorii*; on s'en ſervoit pour cacheter des lettres.

1°. Les anneaux ou bagues que les Romains donnoient à leur fiancée, étoient de fer ordinairement, & on les mettoit au quatriéme doigt de la main. On en a vu auſſi de cuivre & de bronze, avec de petites avances en maniere de clef, pour ſignifier que le mari donnant cette bague conjugale à ſon épouſe, la mettoit en poſſeſſion des clefs de la maiſon, dont elle devoit avoir ſoin. Il s'en eſt trouvé avec ces inſcriptions, *bonam vitam, amo te, ama me.*

2°. Les bagues d'honneur étoient des marques du mérite des perſonnes qui les portoient. Les premiers Romains ne ſe ſervoient que de bagues de fer, plus propres à des gens de guerre, les préférant à des bagues de prix. Le vieux Tarquin fut le premier qui en porta d'or; & pendant un très-long-temps les ſénateurs n'en euſſent pas oſé porter. La coutume s'établit enſuite d'en donner une d'or à ceux qui alloient en ambaſſade dans les pays étrangers de la part de la république, encore ne la portoient-ils que dans leurs entrées, ou aux jours de leurs audiences pour marque de leur dignité. Mais enſuite les ſénateurs en prirent auſſi d'or; & même les chevaliers, pour ſe diſtinguer du peuple, comme ils étoient diſtingués des ſénateurs par la veſte brochée d'or à gros boutons : ce qui arriva vers le temps de la ſeconde guerre punique ou de Carthage. Appien d'*Alexandrie* dit, qu'il n'y avoit que les colonels dans les armées qui euſſent droit de porter des bagues d'or; ce qui leur ſervoit comme d'un titre de nobleſſe. Il eſt vrai que dans les déſordres & la confuſion des guerres civiles, le peuple & les ſoldats ſe donnerent la liberté d'en porter, & même les femmes, les eſclaves & les affranchis ſe donnerent cette licence; ce qui obligea les conſuls C. Aſinius Pollio & C. Antiſtius, ſous l'empereur Tibére, de faire un réglement, qui défend aux plébéiens d'en porter d'or, à moins que le pere ou l'aïeul paternel n'eût eu de revenu 400 grands ſeſterces; ce qui revient à peu près à dix mille livres de notre monnoie, avec le droit de prendre place dans le quatorziéme dégré du théatre, accordé aux chevaliers Romains, pour aſſiſter aux ſpectacles. Mais depuis l'empereur Commode, on honora même les affranchis de la bague d'or. Aurelius Victor dit, que l'infâme Macrin, fils d'un affranchi, reçut l'anneau d'or, & fut égalé par-là aux chevaliers, comme on le voit par ces vers du poëte Stace :

Mutavitque genus, levaque ignobile ferrum
Eruit, & celſo natorum æquavit honori.

Ils affectoient de les porter d'un poids extraordinaire, & on en a vu du poids de quatre piſtoles & demie d'or. Ce qui nous fait ſouvenir de ce que dit agréablement

Digitized by Google

Juvénal dans la ſeptiéme ſatire, *v.* 134, qu'on n'auroit pas donné 100 piſtoles à un avocat pour plaider une cauſe, eût-il été auſſi éloquent que Ciceron, à moins qu'on n'eût vu briller à ſon doigt une bague extraordinairement groſſe.

— Ciceroni nemo ducentos
Nunc dederit nummos, niſi fulſerit annulus ingens.

Pline nous apprend que de ſon temps l'excès en étoit ſi grand, qu'il ſembloit qu'on ne voulût ſe faire eſtimer que par le poids & le nombre des bagues, dont on chargeoit plutôt ſes doigts qu'on ne les ornoit. C'eſt ce que nous dit Sénéque le *Philoſophe ; Oneramus annulis digitos, & in omni articulo gemma diſponitur.* Ces bagues étoient ornées de chatons faits ſouvent de la même matiere, ou de pierres précieuſes gravées différemment.

3°. Sous l'empereur Claude, on ordonna de faire des cachets ſur le métal même, & non pas ſur des pierres précieuſes. Les différentes gravures, qui étoient enfermées dans les chatons de bagues, faiſoient les cachets que nous nommons *annuli ſignatorii* ou *ſigillatorii*, dont ils fermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient ſur leurs actes, &c. Ils fermoient leurs lettres, de la maniere que nous les fermons aujourd'hui, hormis qu'au lieu de ſoye, ils ſe ſervoient de fil ou de lin, dont ils entouroient la lettre par le haut ; & enſuite ils appliquoient par-deſſus une certaine terre molle, ou de la cire, ſurquoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec la ſalive. Cicéron nous a décrit cette maniere dans la troiſiéme Catilinaire : *Tabellas proferri juſſimus, quæ à quoque dicebantur datæ ; primùm oſtendimus Cethego, ſignum cognovit, nos linum incidimus, legimus.* » Nous fîmes apporter les lettres, nous les montrâmes à Cethegus, » qui reconnut le cachet, nous coupâmes le fil, & » nous en fîmes la lecture. » Plaute nous a encore décrit la choſe plus nettement dans ſes Bacchides : *Cedo tu ceram ac lignum, actutùm age, obliga, obſigna citò :* » Donne-moi vîte de la cire & du lin, ferme la let» tre & y mets ton cachet. » Auſſi ce lin ſe nommoit *vinculum epiſtolæ ;* & Juvenal appelloit *gemma uda*, l'empreinte du cachet qu'on mouilloit avec la ſalive. Les Romains cachetoient de la même maniere les contrats & les teſtamens ; car ſitôt que les témoins avoient entendu la lecture d'un teſtament, on le fermoit en leur préſence, & on y paſſoit trois filets, ſur leſquels ils mettoient de la cire, & y imprimoient leurs cachets. Cela fut ainſi ordonné par le ſénat du temps de Neron, au rapport de Suétone. Il falloit même, lorſqu'on vouloit ouvrir le teſtament, que les témoins, ou une partie d'entr'eux s'y trouvaſſent, afin de reconnoître leurs cachets. *Tabellæ teſtamenti aperiuntur hoc modo, teſtes vel maxima pars eorum adhibeantur, qui ſignaverint teſtamentum, ut ita agnitis ſignis, rupto lino aperiatur & recitetur. Jul. Paul.* Ces cachets ſervoient encore à ſceller leurs celliers, & les dépenſes où ils enfermoient les proviſions de leurs maiſons ; car Plaute fait ainſi parler une mere de famille, qui alloit rendre viſite à ſa voiſine, dans la comédie intitulée *Caſina : Obſignate cellas, referte annulum ad me ;* & le même poëte introduit un eſclave, qui ſe plaint de ſon maître, qui cachetoit ſa falliere, de peur qu'on ne prît du ſel. *Iſti parci promi, qui ſalinum ſervis obſignant cum ſale.* Antiq. Rom.

Outre ces anneaux qu'on portoit au doigt, & avec leſquels on cachetoit, il y en avoit d'autres qui avoient un autre uſage, & qui ſervoient à ſuſpendre un poignard à la ceinture avec une chaînette. Tel eſt celui qu'on trouva en 1716, près de Bourges, & qui avoit deux pouces & demi de circonférence, ſans chaton, ni rien d'équivalent au chaton ; mais ſur lequel étoit gravé en dehors, *A dros y dros ſaros*, c'eſt-à-dire, *à fidéles je ſerai fidéle ;* & en dedans le nom du ſeigneur à qui avoit appartenu l'anneau, *Tebal Guiguetani.* * *Mém. de Trevoux, Avril* 1717.

FIGURES QUE L'ON GRAVOIT SUR LES ANNEAUX.

Il falloit qu'il y eût quelque gravure ſur les anneaux ou cachets, autrement ils n'auroient ſervi de rien. Il paroît qu'on gravoit déja du temps de Moyſe ſur les pierres précieuſes & ſur les lames d'or ; puiſqu'il eſt écrit, *Exod.* 28, que les noms des douze enfans d'Iſraël étoient gravés *en gravure de cachet*, ſur les deux pierres précieuſes qui ſoutenoient le pectoral du grand prêtre ; & ces mots *la ſainteté du Seigneur*, ſur la lame qu'il portoit à ſa tête. Selon Joſephe, les noms des douze tribus étoient auſſi gravés ſéparément ſur les douze pierres du pectoral. On a une infinité de pierres antiques & modernes ainſi gravées, qui ſervoient de cachets ; mais chacun les faiſoit ſelon ſon inclination, ſon intérêt, ſa profeſſion, ſes diſpoſitions & ſa fantaiſie. Les uns y faiſoient graver les portraits de leurs peres ou de leurs ancêtres, comme Lentulus celui de ſon aïeul ; & Scipion *le Jeune*, celui d'Africain ; les amans celui de leurs maîtreſſes, comme l'empereur Commode celui de Martia en amazone ; ce qui n'étoit pas peu commun, puiſque ſelon S. Clément d'*Alexandrie*, on voit que de ſon temps beaucoup de gens, pour flater leurs paſſions, faiſoient encore graver nuds dans leurs cachets ceux qu'ils aimoient. (*l.* 3, *ch.* 2.) Les conquerans, celui des rois qu'ils avoient vaincus, comme Sylla, celui de Jugurtha ; Scipion l'*Africain*, celui de Siphax ; les citoyens, celui des fondateurs de leurs villes, comme quelques Grecs, celui d'Hellen ; les Pergameniens, celui de Pergame ; ceux d'Heraclée, celui d'Hercule ; ceux d'Alexandrie, celui d'Alexandre ; ceux de Séleucie, celui de Séleucus ; ceux d'Athènes, celui de Solon ; ceux de Lacédémone, celui de Lycurgue, &c. Les courtiſans, ceux de leurs princes & de leurs miniſtres ; comme Narciſſe, celui de Pallas ; Ariſtène, celui d'Agatocle ; pluſieurs Romains, celui de Séjan ; les ſoldats, ceux de leurs capitaines ; témoins ceux que l'on envoya au ſupplice, parcequ'ils avoient les images de Brutus & de Caſſius, à ce que dit S. Ambroiſe ; les prêtres ceux de leurs dieux ; les philoſophes ceux des auteurs de la ſecte dont ils étoient ; les poëtes & les orateurs, ceux des hommes qui avoient excellé dans leur profeſſion ; les empereurs, ceux des princes illuſtres, ou qu'ils vouloient imiter, comme Auguſte, celui d'Alexandre *le Grand*. Pluſieurs prenoient les effigies des dieux, d'autres celles des temples, quelques-uns des ſymboles. S. Clément exhorte les chrétiens à prendre dans leurs cachets, au lieu de figures profanes, une colombe, ou un poiſſon, ou un navire pouſſé par les vents, ou une lyre, ou une ancre. Les diocéſains prenoient quelquefois le portrait de leur évêque ; comme ceux d'Antioche, celui de Meletius leur paſteur, au rapport de S. Chryſoſtôme ; les cliens, celui de leurs protecteurs ; les affranchis, celui de leurs maîtres, &c. On y gravoit quelquefois des actions ſingulieres, ſouvent des deſſins de pure imagination, & aſſez ordinairement des lettres du nom de celui à qui il appartenoit, ſoit en abregé, ſoit en entier, auſquels on ajoutoit quelquefois celui de ſa qualité & de ſon pays. Du temps de Pline ces cachets étoient les plus ordinaires en Orient & en Egypte. On en trouve quelques-uns de même chez les Grecs. Entre ceux des anciens François, le plus remarquable eſt l'anneau d'or du roi Childéric, trouvé dans ſon tombeau, où ſa figure & ſon nom ſont gravés. Il y a de l'apparence que les autres rois ſuivirent ſon exemple. Cependant l'uſage des ſceaux appoſés aux patentes, n'a été commun que fort tard en France, comme le P. Mabillon le marque. Il n'y en avoit point dans la premiere race de nos rois, quoique leurs patentes fuſſent ornées de leurs figures. On

Digitized by Google

en parle ſous les Carlovingiens ; mais dans la famille de Hugues *Capet*, ils devinrent communs. L'anneau du pêcheur, dont les papes ſe ſervent, n'eſt en uſage que depuis quatre cens ans ou environ. On ne parle point ici des cachets ſur leſquels on a gravé ce qu'on appelle les armes des familles, qui ſont fort modernes ; ni des pierres ſur leſquelles l'erreur ou la ſuperſtition ont fait graver des figures, ou des caractères, comme des taliſmans, & d'autres pierres ou médailles ſuperſtitieuſes. * *Biblioth. univerſ. des hiſt. proph.* par M. Dupin, *édit. de Paris*, *in* 8°. 1707.

Les ducs de Savoye prennent poſſeſſion de leurs états, en prenant l'anneau de S. Maurice. Le doge de Veniſe épouſe tous les ans la mer le jour de l'Aſcenſion en y jettant un anneau d'or. Les évêques recevoient autrefois l'inveſtiture, en recevant le bâton paſtoral & l'anneau. Surquoi il eſt à remarquer qu'il y a encore des évêchés, où le nouvel évêque va recevoir l'anneau d'une abbeſſe à la porte de ſon monaſtère ; & lorſqu'il eſt mort, on porte le corps à la porte du même monaſtère, où cette abbeſſe lui ôte l'anneau du doigt, pour le donner à ſon ſucceſſeur. * Le P. Ménétrier, *origine des armoiries*.

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, *Annuli Samothracii ferrei*. Ces anneaux, ſelon Artemidore, étoient de fer au dehors. On leur attribuoit de grandes vertus, comme de guérir de l'envie, de préſerver de pluſieurs maux, & d'être de bon augure dans les ſonges. Petrone, parlant des anneaux que Timalcion portoit, dit que celui qu'il avoit au petit doigt, étoit d'or ſemé de petites étoiles de fer. Iſidore, après Pline, nous apprend que les eſclaves environnoient d'or leurs anneaux, qui étoient de fer. On peut dire que ces anneaux de Samothrace étoient des taliſmans, dont le fer étoit conſtellé. Telles étoient auſſi ces bagues, dont la fabrique avoit été enſeignée par Salomon, ſi l'on en croit Joſephe, avec leſquelles on pouvoit chaſſer les démons ; & ces bagues creuſes d'Artemidore, qui renfermoient, dit-on, quelque choſe de ſurnaturel. Les peuples de l'iſle de Samothrace ſe ſont appliqués à étudier les ſecrets de la nature, & Pythagore y apprit une eſpéce de philoſophie, qu'il nomme divine, qui eſt celle des taliſmans ou des anneaux conſtellés. Les dieux Samothraces ſont ceux qui préſidoient à la ſcience des taliſmans. Tertullien fait mention de trois autels dédiées à trois ſortes de divinités, *Magnis*, *Potentibus*, *Valentibus* ; & l'on croit, ajoute-t-il, que ces dieux ſont venus de Samothrace, qu'ils peuvent tout pour l'exécution des deſſeins difficiles, & qu'ils préſident aux grandes entrepriſes. Varron les appelle *Divi potentes* ; & il prétend que c'eſt le ciel & la terre. * *Antiq. Grec. & Rom.*

ANNEAUX enchantés, *voyez* TALISMANS.

ANNEBAUT (Claude d') baron de Retz & de la Hunaudaye, commandeur de l'ordre de S. Michel, maréchal & amiral de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du roi François I. Il commença à ſe faire connoître à la défenſe de la ville de Mezieres, aſſiégée par le comte de Naſſau, en 1521. Il ſe trouva à la bataille de Pavie, & y fut fait priſonnier. Enſuite il défendit la ville de Turin aſſiégée par l'armée impériale ; & emporta Quieras, Saluces, Montcalier, & d'autres places dans le Piémont, en 1536. Le roi le fit capitaine général de la cavalerie-légere ; & ce fut alors qu'il ſecourut Térouanne, où il acquit beaucoup de gloire. Mais quelques jeunes ſeigneurs l'ayant engagé près de cette place, dans un combat, il demeura priſonnier l'an 1537. Quelque temps après il prit S. Paul ; & le roi l'ayant fait maréchal de France, lui donna le gouvernement de Piémont, & l'envoya ambaſſadeur extraordinaire à Veniſe. En 1543 il fut créé amiral de France ; deux ans après, il battit trois fois les Anglois ſur mer, & enſuite il travailla à établir la paix entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre. Le roi ſon maître le fit ſon principal miniſtre, pendant la diſgrace du connétable de Montmorenci. Après la mort de ce prince, Henri II éloigna de la cour l'amiral d'Annebaut, & le priva de la charge de maréchal de France ; mais quelque temps après il fut rappellé, & mis auprès de la reine Catherine de Medicis. Il mourut à la Fere en Picardie le 2 novembre 1552. Il avoit été gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut. Il deſcendoit de RAOUL ſeigneur d'Annebaut, de Breſtot & d'Appeville, qui vivoit en 1396, & eut pour enfans, JEAN, qui ſuit ; *Guillaume*, eccléſiaſtique ; & *Jeanne* d'Annebaut, mariée à *Guillaume* de Hautemer, ſeigneur de Fervaques, &c.

II. JEAN ſeigneur d'Annebaut, de Breſtot, &c. ſervoit dans la compagnie du comte d'Aumale en 1421, & épouſa *Marie* de Vipart, fille de *Jean*, ſeigneur de la Vipardiere, & de *Guillemette* Leſtourmel, dont il eut, JEAN II du nom, qui ſuit ; *Pierre*, ſeigneur de Breſtot ; & *Robine* d'Annebaut, mariée à *Richard* de Lieurrai, ſeigneur de Malicorne.

III. JEAN II du nom, ſeigneur d'Annebaut, de Breſtot, d'Aubigni, &c. gentilhomme de la chambre du roi, connétable héréditaire de Normandie, épouſa 1°. *Marie* Bloſſet ; 2°. *Peronne* de Jeucourt. Du premier lit vinrent CLAUDE, qui ſuit ; JACQUES cardinal, *dont il ſera ci-après parlé dans un article ſéparé* ; *Anne*, mariée à *Jean* de Vieuxpont, ſeigneur de Chailloué ; *Jeanne*, alliée à *Robert* de Secretain ; & *Marie* d'Annebaut, qui épouſa *Hélie* de S. Germain, ſeigneur du Queſnai-le-Huſſon. Du ſecond lit ſortirent, *Alix*, mariée à *Julien* du Sauſſai, ſeigneur de Barneville ; & *Marie* d'Annebaut, abbeſſe de S. Amand, puis de Maubuiſſon, morte le 21 Janvier 1546.

IV. CLAUDE ſeigneur d'Annebaut, &c. maréchal & amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, épouſa *Françoiſe* de Tournemine, dame de la Hunaudaye & de Retz, dont il eut JEAN, qui ſuit ; & *Magdeléne* d'Annebaut, mariée 1°. en avril 1550 à *Gabriel* marquis de Saluces ; 2°. à *Jacques* de Silli comte de la Rochepot, morte ſans enfans le 4 juillet 1571.

V. JEAN baron d'Annebaut, de Retz & de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, bailli d'Evreux, ſervit à la bataille de Cerizolles, au ſiége de Foſſan, où il eut l'épaule rompue de la chute de ſon cheval, & à la bataille de Dreux en 1562, où il fut bleſſé, dont il mourut. Il épouſa 1° *Antoinette* de la Baume, dame de Châteauvillain, dont il eut une fille nommée *Diane*, morte le 23 décembre 1560 ; 2°. *Claude-Catherine* de Clermont, dame de Dampierre, l'une des dames des plus accomplies de ſon temps, dont il n'eut point d'enfans, & à laquelle il donna la baronnie de Retz, qu'elle porta en mariage à *Albert* de Gondi ſon ſecond mari. * *Voyez les mémoires de Brantôme, & les additions aux mémoires de Caſtelnau par* le Laboureur ; Le P. Anſelme ; Godefroi, *officiers de la couronne* ; Montluc, *mémoires* ; Mezerai, &c.

ANNEBAUT (Jacques d') cardinal de ſainte Suſanne, évêque de Liſieux, & abbé du Bec, étoit fils de JEAN ſeigneur d'Annebaut, & de *Marie* Bloſſet, & frere de *Claude* d'Annebaut, maréchal & amiral de France. Lorſqu'il ſe vit deſtiné à l'égliſe il s'attacha à Jean le Veneur cardinal, qui étoit ſon oncle : (car il étoit fils d'une Bloſſet.) Ce cardinal avoit ſuccédé à Etienne Bloſſet, auſſi ſon oncle, évêque de Liſieux ; & Jacques d'Annebaut ſuccéda à Jean le Veneur, & fut auſſi abbé du Bec après lui en 1543. Il ne fut ſacré évêque que deux ans après en 1545. L'amiral ſon frere, qui étoit puiſſant à la cour, lui procura le chapeau de cardinal, qu'il reçut du pape Paul III, au mois de décembre de l'an 1544. La diſgrace de l'amiral l'éloigna de la cour où il y avoit un grand nom-

Digitized by Google

bre de cardinaux, ſur la fin du régne de François I. Le roi Henri II ſon fils, à ſon avénement à la couronne, les en fit ſortir. Le prétexte que l'on prit pour les en éloigner, dit M. de Thou, c'eſt que le pape Paul III, étant déja de ſoi-même porté pour la France, il étoit à propos qu'ils travaillaſſent encore à augmenter l'affection qu'il avoit pour le bien de cet état. Le cardinal d'Annebaut mourut à Rouen au commencement du mois de juin de l'an 1558. * Friſon. *Gall. purpur.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Auberi. Petramellarius, &c.

ANNECI ou ANECI, *Annecium*, ville principale du Génevois dans les états du duc de Savoye, ſur un lac de même nom. Elle eſt aſſez grande, ſituée au pied des montagnes, & arroſée par différens canaux, qui ſortent du lac, & qui forment une riviere. Ces canaux rendent la ville agréable, & commode aux ouvriers. On dit que ce lac eſt ſi profond, qu'il eſt impoſſible d'en trouver le fond. C'eſt pour cette raiſon qu'il n'eſt pas fort poiſſonneux. Il a environ quatre ou cinq lieues de longueur, & un peu plus d'une demi-lieue de largeur, entre des montagnes toujours couvertes de neiges. On prétend que la ville d'Anneci eſt ancienne. C'eſt aujourd'hui la retraite de l'évêque & du chapitre de Genève, qui furent chaſſés par les calviniſtes de cette ville l'an 1535, lorſque Pierre de la Baume en étoit évêque. Les chanoines font l'office dans l'égliſe des cordeliers, & les religieux y font le ſervice à leur tour. Outre cette égliſe, il y a les collégiales de Notre-Dame & de S. Maurice, avec des paroiſſes, un collége de barnabites, un ſéminaire dirigé par les prêtres de la miſſion, dits *de S. Lazare*, un couvent de dominicains très-ancien, un de capucins, un de ſainte Claire, un de bénédictines, & deux de la Viſitation, &c. Le premier des deux couvens de la Viſitation, qui eſt auſſi la premiere maiſon de cet inſtitut, eſt très-beau & très-bien bâti ſur le bord du lac. L'égliſe qui eſt très-riche & très-magnifique, poſſéde le corps de S. François de Sales, évêque de Genève, & fondateur de l'ordre de la Viſitation. On voit l'égliſe & le petit lieu où les fondemens de cette ſainte congrégation furent jettés, dans le fauxbourg de la Perriere, où eſt le ſecond monaſtère. Il y a encore dans ce fauxbourg le couvent des capucins, d'où l'on découvre le lac. La vûe en eſt admirable. Il y a un château à Anneci. Les maiſons de cette ville ſont bâties ſur des arcades: de ſorte qu'on y va preſque par-tout à couvert. * Baudrand. Sanſon.

ANNEDOTES, *cherchez* OANNES.

ANNEE (Luce) évêque de Mayence, *cherchez* LUCIUS ANNÆUS.

ANNÉE. Diodore de *Sicile*, Pline & Plutarque rapportent que les années des anciens Egyptiens, n'étoient que ce que nous appellons maintenant mois; c'eſt-à-dire, que la lune faiſoit leur année par la durée de ſon cours; qu'enſuite l'année fut de trois mois; puis de quatre, comme celle des peuples d'Arcadie, ou de ſix comme dans l'Acarnanie en Gréce; que c'eſt dans ce ſens qu'il y a eu des rois d'Egypte qui ont vécu douze cens ans, c'eſt-à-dire, douze cens mois, ou cent de nos années. Mais il ne faut pas dire la même choſe de tous les peuples de la terre, comme a cru Varron, que Lactance reprend avec ſujet, ni s'imaginer que dix années des premiers patriarches, n'en faiſoient qu'une des nôtres; ce qui a été le ſentiment de quelques anciens, contre leſquels S. Auguſtin a écrit. Car, ſi cela étoit, lorſqu'il eſt dit que Malaléel eut un fils à l'âge de ſoixante-dix ans, il faudroit entendre qu'il n'en avoit que ſept; & puiſqu'il n'y a point eu de patriarche, qui ait atteint l'âge de mille ans, il s'enſuivroit que ces premiers hommes auroient moins vécu que pluſieurs de leurs deſcendans, qui ont paſſé l'âge de cent ans, & qui, ſelon ce calcul, auroient vécu plus de mille ans. Enfin, on voit dans l'écriture ſainte, que Noë avoit ſix cens ans, lorſque le déluge commença, & qu'il en avoit ſix cens un, quand il ſortit de l'arche; & dans l'intervalle de ce temps, le texte ſacré compte expreſſément dix mois & cinquante-quatre jours: par où il paroît que cette année de la durée du déluge fut de douze mois, & à peu près ſemblable à la nôtre. * Diodore, *l.* 1. Pline, *l.* 7. Plutarch. *in Numa.* Lactantius, *inſtitut. l.* 2. S. Auguſt. *de civit. l.* 15. Riccioli, *chron. reform. l.* 1.

ANNÉE SOLAIRE, l'eſpace du temps que le ſoleil met à parcourir le zodiaque, c'eſt-à-dire, ſa révolution depuis un point de l'équateur (par exemple, le premier dégré du bellier) juſqu'au même point; ou depuis ſon éloignement d'un tropique juſqu'à ſon retour au même tropique. Cette année eſt compoſée de douze mois, & contient 365 jours & 6 heures moins onze minutes. Ces onze minutes, après environ 131 ans, font un jour entier; & pour n'y avoir pas eu égard, il ſe trouva en 1582, que l'équinoxe du printemps, qui tomboit ſur le 21 de mars, au temps du concile de Nicée, célébré en 325, avoit retrogradé de dix jours, pendant l'eſpace de 1257 ans, & arrivoit le 11 de ce même mois. Le pape Grégoire XIII y remédia, en ordonnant que l'on retrancheroit dix jours du mois d'octobre de l'année 1582, ce qui fit que l'équinoxe du printemps ſe trouva le 21 de mars. Pour empêcher le même déſordre à l'avenir, ce pape ordonna que l'on ne ſuivroit plus le calendrier Julien, que chaque centiéme année ne ſeroit plus biſſextile; mais qu'il n'y auroit que la quatriéme centaine, ôtant ainſi trois biſſextes dans l'eſpace de quatre cens ans; parceque les 11 minutes font trois jours en l'eſpace d'environ 400 ans. * Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. refor.*

ANNÉE LUNAIRE eſt l'eſpace de temps compoſé de douze mois lunaires, qui font 354 jours & 8 heures: ce qui n'égale pas l'année ſolaire, qui eſt de 365 jours & 6 heures, c'eſt-à-dire, de onze jours davantage. C'eſt pourquoi après un eſpace de trois ans, on fait une année lunaire de treize lunaiſons ou mois lunaires, pour ajuſter le cours de la lune avec celui du ſoleil; & ce treiziéme mois lunaire s'appelle *emboliſme.* * Le P. Petau, *de doct. temp.*

ANNÉE JULIENNE ou AN JULIEN, année réglée par Jules Céſar, qui la compoſa de 365 jours & 6 heures, lorſqu'il étoit conſul pour la troiſiéme fois, avec Marcus Emilius, l'an 708 de la fondation de Rome. De ſorte que la premiere année julienne fut la 709 depuis la fondation de cette ville, & la 45 avant la naiſſance de J. C. Pour remédier aux déſordres que les pontifes avoient introduits, Jules Céſar ordonna que l'année 708 de Rome fût compoſée de 445 jours, ajoutant à l'année lunaire de 355 jours ſelon le calcul de Numa, le mois Merkedonius de 23 jours, & deux autres mois contenans 67 jours: ainſi cette année eut quinze mois, & on l'appella *l'année de la confuſion*, quoiqu'on dût plûtôt l'appeller *la derniere année de la confuſion*, qui ſe voyoit depuis long-temps dans le calendrier romain. Pour régler les années dans la ſuite, Céſar, par le conſeil de Soſigénes, célébre mathématicien de la ville d'Alexandrie en Egypte, & de pluſieurs ſavans en aſtrologie, ordonna que l'an romain, qui n'étoit auparavant que 355 jours (ſavoir de douze mois lunaires, qui font 354 jours, & d'un jour que Numa ajouta, par un reſpect ſuperſtitieux qu'il avoit pour le nombre impair) ſeroit à l'avenir de 365 jours & 6 heures; & que l'on diſtribueroit les dix jours à certains mois de l'année. Il donna donc deux jours de plus à janvier, août & décembre, & un jour à avril, juin, ſeptembre & novembre, comme on le peut voir dans cette table des mois, avant & après la réformation du calendrier julien, où les mois marqués en lettres ordinaires ſont ceux auſquels l'on ajouta des

Digitized by Google

jours, & ceux marqués en italique ſont ceux auſquels on ne fit aucun changement.

Avant la réformation.	*Depuis la réformation.*
Janvier 29.	Janvier 31.
Février 28.	*Février* 28.
Mars 31.	*Mars* 31.
Avril 29.	Avril 30.
Mai 31.	*Mai* 31.
Juin 29.	Juin 30.
Juillet 31.	*Juillet* 31.
Août 29.	Août 31.
Septembre 29.	Septembre 30.
Octobre 31.	*Octobre* 31.
Novembre 29.	Novembre 30.
Décembre 29.	Décembre 31.

A l'égard des 6 heures il ordonna que de quatre en quatre ans on intercaleroit un jour compoſé de quatre fois ſix heures; & ce jour fut appellé *biſſextil*, parcequ'on l'inſéroit entre le 23 & le 24 de février; & que le 24 février étant le *ſexto kalendas Martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire, on diſoit *bis ſexto kalendas*: ainſi le jour ſurnumaire faiſoit le 24 février, & le véritable 24 devenoit le 25. *Voyez* BISSEXTE. * Suetone. Solin. Macrobe. Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. refor.*

ANNÉE CIVILE, eſt la même que l'année julienne. A l'égard du commencement de l'année civile, il a été différent parmi les différens peuples. L'année civile des Juifs commençoit au mois de *Tiſri*, c'eſt-à-dire, au commencement de l'automne, & leur année eccléſiaſtique au mois de *Nizan*, c'eſt-à-dire, au commencement du printemps. Les anciens Gaulois & les Saxons commençoient leur année au mois de ſeptembre; les premiers Romains au mois de mars, & depuis au mois de janvier; les Egyptiens, les Perſes, les Arméniens, les Athéniens, les Thébains, au mois de juillet, qui commençoit au lever de la canicule; les Arabes au mois de mars; les Indiens au mois de janvier; les Macédoniens au mois de ſeptembre. Les François commençoient anciennement leur année au premier jour de mars, comme il paroît par le concile de Vernon, l'an 755, où on lit ces mots *menſe primo, quod eſt kalendis martiis*. Grégoire de *Tours* & Frédegaire, en parlant de la premiere race des rois de France, ſemblent avoir pris pour le commencement de l'année le jour de Noël, ou du moins le premier jour de janvier, comme faiſoient les Romains; mais ailleurs ces mêmes hiſtoriens, & d'autres anciens auteurs, comptent les années depuis l'incarnation de J. C. & depuis ſa paſſion. Ainſi on voit dans de vieux titres, *Actum anno ab Incarnatione Domini* 1060, *à paſſione* 1028. Grégoire de *Tours* compte encore ſouvent les années, depuis la mort de S. Martin qui arriva l'an 401 ou 402. Sous la ſeconde race des rois de France, tous les hiſtoriens commencent l'année du jour de Noël: ainſi ils diſent que Charlemagne fut couronné empereur le jour de Noël de l'année 801, qui n'étoit encore que l'an 800, ſelon l'ancienne maniere de compter. Il faut remarquer que ces auteurs donnoient le nom d'incarnation à la naiſſance de J. C. parceque c'eſt alors que le fils de Dieu a paru revêtu de notre chair: deſorte que dans ce ſens l'année de l'incarnation ne commence pas au 25 de mars, mais au 25 de décembre. Cette coutume changea, ſous la troiſiéme race de nos rois, où l'on compta les années depuis l'incarnation, prenant ce mot dans ſon propre ſens, c'eſt-à-dire, depuis le 25 de mars. On lit dans un ancien titre, *Anno penè finito* 1010, *indictione* 9, *menſe februarii*. Ce qui eſt l'an 1011, commençant au mois de janvier. On ne laiſſoit pas néanmoins de prendre dans l'uſage ordinaire le premier jour de janvier pour le premier jour de l'année: ce qui paroît dans un titre qui porte, *Fait l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt* 1185 *le mois de janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Dans la ſuite du temps on compta les années depuis la fête de Pâque: deſorte que dans l'intervalle qui eſt entre le 22 mars & le 25 avril, dans lequel la fête de Pâque eſt mobile, on ajoutoit *devant Pâque* ou *après Pâque*, pour marquer la fin ou le commencement de l'année. Mais enfin au mois de janvier 1564, que l'on comptoit encore en France 1563, parceque l'année commençoit alors à Pâque, le roi Charles IX fit une ordonnance, dont le dernier article portoit, qu'à l'avenir on commenceroit l'année au premier jour de janvier, comme on avoit fait autrefois, & non à Pâque, ni au jour de l'incarnation, ou à la fête de la naiſſance de J. C. ſuivant les divers uſages qui s'étoient introduits depuis. En la cour du roi, en ſa grande chancellerie, le premier de janvier ſuivant, on compta 1565; mais au parlement de Paris on ne commença l'année au mois de janvier qu'en 1567, & l'année 1566 eut ſeulement huit mois & dix-ſept jours, depuis le 14 avril juſqu'au dernier de décembre. Les anciens Anglois commençoient leur année au jour de Noël, qu'ils appelloient *le jour de l'incarnation*. Cette coutume dura juſqu'au régne de Guillaume *le Conquérant*; & les hiſtoriens l'ont ſuivie dans leurs écrits. Les Allemans ont auſſi compté leurs années, à commencer au jour de la naiſſance de J. C. ſuivant la coutume de l'égliſe romaine & des Italiens. Ceux de Piſe néanmoins, & les Florentins, commencent à l'incarnation, c'eſt-à-dire, au 25 jour de mars; mais avec cette différence, que les Piſans comptent la date de l'incarnation, neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'égliſe romaine commence l'année; & les Florentins la prennent trois mois après: de ſorte que les trois premiers mois de la cinquantiéme année romaine, ſont les trois derniers de l'année 50, ſelon les Piſans, & les trois derniers de l'année 49 ſelon les Florentins; parceque les Piſans commencent l'année 50, neuf mois avant l'égliſe romaine, & les Florentins trois mois après. Et lorſque ceux de Florence comptent 50, ceux de Piſe comptent 51. * Du Cange, *gloſſ. latinit.* Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. reform.*

ANNÉE CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE, ou de NABONASSAR. C'étoit une année vague, fort célébre parmi les chronologiſtes, qui étoit compoſée de 365 jours, diſtribués en douze mois de 30 jours chacun, auſquels on ajouroit les cinq jours qu'ils nommoient *épagoménes*. On n'avoit point égard aux ſix heures, & cette année étoit ſans biſſexte: de ſorte que de quatre en quatre ans le commencement du premier mois, nommé *Thoth*, rétrogradoit d'un jour entier, & ainſi parcouroit tous les mois & toutes les ſaiſons de l'année. Par exemple, lorſqu'une année de Nabonaſſar commençoit au premier janvier de l'année julienne, la ſuivante commençoit au 31 décembre, la troiſiéme au 30, & ainſi de ſuite en retrogradant. Cette ſorte d'année, appellée ainſi de Nabonaſſar, roi des Chaldéens, commença le 26 février, (eu égard à l'année julienne) 747 ans avant la naiſſance de J. C. la ſeptiéme année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753 avant l'ére chrétienne; mais elle fut réformée l'an de Rome 729, cinq ans après que l'Egypte eut été ſoumiſe à la puiſſance des Romains. Cela ſe fit en ajoutant de quatre en quatre ans, un jour intércalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faiſons notre biſſexte au mois de février, mais en comptant ſix épagoménes, au lieu de cinq que l'on ajoutoit à la fin des douze mois de 30 jours: ce qui faiſoit 366 jours comme en notre année biſſextile. * Le Pere Petau, *de doct. temp.*

ANNÉE SABBATIQUE, nom de la ſeptiéme année, pendant laquelle les Iſraélites laiſſoient repoſer les terres, pour obéir à la loi de Moyſe. Les pau-

vres

Digitized by Google

vres recueilloient alors tout ce que les terres & les vignes rapportoient ſans être cultivées; & les riches louoient Dieu de l'abondance des moiſſons, & des vendanges de la ſixiéme année, qui leur avoit fourni trois fois autant de biens qu'à l'ordinaire : deſorte qu'ils avoient de quoi vivre pendant l'année ſabbatique, & pendant l'année ſuivante, où l'on recommençoit à labourer les terres. Il n'étoit pas permis aux créanciers d'inquiéter leurs débiteurs pendant ce temps-là.

Il ne faut pas compter la premiere année ſabbatique après les ſix années depuis l'entrée des Iſraëlites dans la Paleſtine; mais après les ſix années qui s'écoulerent depuis qu'ils en furent paiſibles poſſeſſeurs : car la loi porte que les terres ſeroient labourées ſix ans durant, & qu'on les laiſſeroit repoſer la ſeptiéme année. Or il n'y pas d'apparence que les Iſraélites aient labouré la terre pendant les cinq premieres années, après leur entrée dans la terre promiſe, dans leſquelles ils avoient eu toujours les armes à la main, & avoient combattu pour avoir la jouiſſance de ces terres. D'où il faut conclure que la premiere année ſabbatique, fut la douziéme après l'entrée du peuple de Dieu dans ce pays de conquête. Elle commença en automne, le dixiéme jour du mois de *Tiſri*, qui répond à notre mois d'octobre, l'an du monde 2594, ſuivant le calcul du P. Petau, & continua l'année ſuivante 2595, juſqu'au dixiéme de *Tiſri*. Scaliger, & ceux qui l'ont ſuivi, ont cru que les années ſabbatiques avoient commencé dès la création du monde; mais ils ſe ſont trompés. * *Lévitique*, c. 25. Le P. Petau, *de doct. temp.*

AN-JUBILÉ, ſeptiéme année ſabbatique, c'eſt-à-dire, la quarante-neuviéme, étoit ſanctifiée avec une ſolemnité particuliere. La ſainte écriture, & les peres de l'égliſe, la nomment ſouvent *la cinquantiéme*, y comprenant l'An-Jubilé précédent; comme nous mettons huit jours en la ſemaine, comptant les deux Dimanches, & comme quelques auteurs ont dit que l'olympiade étoit de cinq ans, en comptant la premiere année de l'olympiade qui ſuit; mais c'étoit en effet la quarante-neuviéme année. Et il n'eſt pas croyable que les terres demeuraſſent en repos, & ſans être cultivées deux ans de ſuite; ſavoir, la quarante-neuviéme année pour la ſabbatique, & la cinquantiéme pour le jubilé. Le premier An-Jubilé commença, ſuivant le commandement de Dieu, en automne, l'an du monde 2637, & il continua l'année ſuivante 2638. * Le P. Petau, *de doct. temp.* c. 26 & 27.

ANNÉE PLATONIQUE, eſpace de temps, après lequel toutes les planettes & les étoiles fixes, doivent, dit-on, revenir au même lieu, & dans le même ordre où elles étoient au commencement, & former le même ſyſtême. Cette révolution qui a été inventée par le philoſophe Platon, eſt de quinze mille ans; ou, ſelon d'autres, de trente-ſix mille ans : c'eſt pourquoi on l'appelle *la grande année*, *magnus annus*. Les anciens païens croyoient que le monde ſe renouvelleroit alors, & que les ames reviendroient dans leurs corps, pour recommencer une nouvelle vie. Ariſtote a auſſi donné le nom de *grande année* au retour des planettes ſeules dans leur premiere diſpoſition; & quelques-uns ſe ſont imaginé que cette révolution ſe faiſant au ſigne du capricorne, elle devoit cauſer un déluge univerſel; & qu'arrivant au ſigne du cancer, elle exciteroit un embraſement général. * Riccioli, *chron. reform. l.* 1, c. 7. Dempſter. *in paralipom. ad Roſin. l.* 4, *c.* 4.

ANNÉE VAGUE compoſée de douze mois lunaires, ſans épacte, & ſans emboliſme, *voyez* MOIS VAGUES.

ANNESLY (Arthus) comte d'Angleſey, étoit fils de M. *François* Anneſly, chevalier-baronet, qui devint enſuite baron de Montnorris & vicomte de Valentia. Il naquit à Dublin en Irlande le 10 juillet 1614, & fut envoyé à l'âge de ſeize ans pour achever ſes études à Oxford, où il demeura quatre ans dans une forte application aux lettres. En 1634 il ſe rendit à Londres, & entra dans les écoles de droit nommées *Lincoln's inn*, d'où il ne ſortit que pour voyager, ſuivant le déſir de ſon pere, qui lui fournit de quoi faire agréablement le tour de l'Europe. Il ſe trouva de retour en Angleterre l'an 1640, & y fut élu la même année membre du parlement pour *Radnorshire*; mais ſon élection fut déclarée nulle, & celle de ſon compétiteur admiſe. Peu après arriva la rupture fameuſe entre le roi & ſon parlement. M. Anneſly ne balança pas de s'attacher au parti royal; il ſuivit même ſon ſouverain à Oxford, où il fut choiſi membre du parlement que le roi y convoqua en 1643 : mais il ſe réunit enſuite avec le parlement rebelle, qui le nomma en 1645 un des commiſſaires pour avoir inſpection ſur les affaires d'Irlande; & ce royaume ne reſſentit que trop les ſervices qu'il rendit aux Cromwelliens, qui eurent depuis une confiance entiere à ſon zèle & à ſa dextérité. Cependant après la mort de Cromwell, il fit quelques démarches pour favoriſer le rétabliſſement de Charles II, du moins il perſuada le conſeil du roi de la ſincérité de ſes intentions, & ce ſervice prétendu lui valut non-ſeulement une place dans le conſeil privé; mais auſſi le titre de comte d'Angleſey, & la charge de vice-tréſorier d'Irlande. Il s'inſinua ſi avant dans les bonnes graces de la cour, qu'il obtint en 1678, le poſte de garde des ſceaux privé, dont il jouit près de dix ans. Il le perdit par un mécontentement que le roi conçut contre lui, à l'occaſion des mémoires du comte de *Caſtelhaven*, où le duc d'Ormond ne ſe croyoit pas aſſez ménagé, & que le comte d'Angleſey ſoutenoit être conformes à la plus exacte vérité. Sa diſgrace le détermina à paſſer le reſte de ſa vie dans la retraite; non pas que ſon ambition fût ſatisfaite de ce genre de vie, mais parceque la mort vint l'enlever au moment qu'il ſe voyoit près de jouir de toute la faveur de Jacques II, qui avoit réſolu de lui confier les charges les plus diſtinguées de l'état. Ce fut le 6 d'avril 1686, qu'une eſquinancie le mit au tombeau, étant pour lors dans ſa ſoixante-treiziéme année. Ce ſeigneur paſſoit avec juſtice pour un politique également profond & délié. Il n'étoit pas moins pénétrant que réſervé. Sa facilité à s'énoncer, égaloit la pureté, & la force de ſon ſtyle. En un mot il poſſédoit à un dégré peu commun les qualités qui forment les grands miniſtres. La variété de rolles qu'il a joués dans les différentes ſituations de ſa vie ſemble prouver que l'ambition faiſoit le fond de ſon caractère, & qu'il a ſouvent ſacrifié à cette paſſion criminelle les beaux talens dont la nature l'avoit doué. Nonobſtant ſes grands emplois, il n'a pas laiſſé d'écrire pluſieurs traités, dont voici le catalogue : *Remarques ſur la remontrance, ou proteſtation, du clergé romain d'Irlande, ſignée le* 15 *juin* 1666. Cette piéce eſt inſérée dans l'hiſtoire du Formulaire Loyal, écrite par le pere Walsh, page 762. *La vérité dévoilée en faveur de l'égliſe anglicane*, étant une juſtification d'un ſermon ſur le chap. 5 v. 20, de la ſeconde épître aux Corinthiens, prêché devant le roi par M. Jean Standish, à Londres 1676 *in*-4°. Un anonyme y fit une vive réponſe, intitulée : *Défenſe du ſermon de M. Standish*, dans une lettre à l'auteur de la juſtification. M. Grove l'attaqua auſſi dans un traité qui a pour titre : *La fauſſeté démaſquée. Réflexion ſur un diſcours touchant la tranſubſtantiation, lequel un maîtres-ès-arts de Cambridge appelle raiſonnable.* Cette piéce fut imprimée avec la précédente. *Lettre d'une perſonne honorable à la campagne, écrite au comte de Caſtelhaven :* ou obſervations & réflexions ſur les mémoires de ce ſeigneur, concernant les guerres d'Irlande, à Londres 1681 *in*-8°. Le duc d'Ormond, ſe croyant attaqué par cet écrit dans ſa perſonne, auſſi

bien que dans ſon adminiſtration politique, y oppoſa une lettre adreſſée au comte d'Angleſey, dans laquelle il tâche de ſe juſtifier. Le comte y fit une réplique qui fut imprimée *in-folio*, à Londres en 1682, avec la lettre du duc. Celui-ci s'étant adreſſé au roi dans un long écrit pour prier ſa majeſté de faire examiner cette diſpute par ſon conſeil, ce prince y conſentit, & le grand crédit du duc prévalut juſqu'au point de faire ôter le ſceau privé au comte d'Angleſey, & de faire déclarer les mémoires du comte de Caſtelhaven un libelle calomnieux, quelque ſoin qu'il eut pris d'y ménager, autant & peut-être plus que la vérité le pouvoit permettre, la perſonne & la conduite du vice-roi. *Narré fidéle de tout ce qui s'eſt paſſé devant le roi & ſon conſeil, entre Jacques duc d'Ormond, & Arthus comte d'Angleſey, in-folio. Lettre contenant des remarques ſur Jovian*, à Londres, 1683, *in-4°. Jovian* avoit été écrit par le docteur Georges Hicks, doyen de Worceſter, (qui devint enſuite *Non-jurant*) en réponſe à *Julien l'Apoſtat*, écrit par Samuel Johnſon, appellé vulgairement *Julien Johnſon*. On a publié après la mort du comte quelques-uns de ſes manuſcrits; ſavoir: *Les priviléges de la chambre des pairs, & de celle des communes, diſcutés & arrêtés dans deux conférences entre les deux chambres le 19 & le 22 avril 1671, auſquels ſe trouve joint un diſcours où les droits de la chambre des pairs ſont véritablement prouvés; avec des remarques ſur les argumens ſpécieux, & les prétendus exemples allégués contre les ſeigneurs. Le droit que le roi a de diſpenſer dans les choſes ſpirituelles, avec des recherches ſur l'équité de ce droit*, à Londres en 1688 *in-4°*. On doit la publication de cet écrit à M. Henri Caré, nouveau converti à la religion catholique; & c'eſt ce qui a peut-être donné lieu de ſoupçonner que l'auteur n'étoit pas dans le fond ennemi de cette religion, & que la politique ſeule l'empêchoit de s'en déclarer membre. *Mémoires d'Arthus, comte d'Angleſey*, &c. *entremêlés d'obſervations morales, politiques & hiſtoriques, en forme de diſcours; à la tête deſquels on trouve une lettre de l'auteur, écrite pendant ſa retraite*; le tout publié par le chevalier Pierre Pett, à Londres 1693, *in-8°*. Il a laiſſé auſſi en manuſcrit l'hiſtoire d'Irlande, durant les guerres civiles, c'eſt-à-dire depuis 1641, juſqu'à l'année 1660, qui fut celle du rétabliſſement de la famille royale. * *Mémoires communiqués.*

ANNEUS, ou ANNÆUS, nom de la famille des Annéens, qui étoit originaire de Cordoue, & qui s'établit à Rome ſous les premiers empereurs: les Sénéques, les Lucains, Cornutus, & autres, ont ennobli ce nom. *Voyez-les* par leurs ſurnoms, LUCAIN, SENEQUE, &c.

ANNIA, nom de pluſieurs dames romaines, *voyez-les* par leurs ſurnoms.

ANNIANUS, poëte, *voyez* ANNIEN.

ANNIBAL, fils de Giſco, & petit-fils de cet *Amilcar* qui avoit été vaincu & tué par Gelon, près de Termini, l'an 274 de Rome, & 480 avant J. C. fut envoyé de Carthage au ſecours des Egeſtains. Il prit quelques villes au commencement; mais il fut depuis battu par Hermocrates banni de Syracuſe, qui avoit levé quelques troupes, & tenoit la campagne, l'an 345 de Rome, & avant J. C. 409. * Diodore de Sicile, *biblioth. hiſt.* & Juſtin.

ANNIBAL, général de la flotte des Carthaginois, vers l'an de Rome 493, & avant J. C. 267, ayant remporté quelques avantages ſur les Romains, il ſe mit en mer pour combattre leur armée navale, commandée par Cn. Cornelius Scipion, ſurnommé *Aſina*, & par C. Duillius Nepos, qui étoient alors conſuls, & demanda à parler à Scipion qui conduiſoit l'avant-garde. Ce dernier fit avancer ſon eſcadre, & pouſſant ſa galere aſſez loin devant les autres, attendoit qu'Annibal fit la même manœuvre, lorſqu'il ſe vit inveſti de toutes parts & arrêté priſonnier. Duillius ayant appris cette trahiſon, fit appareiller, & avant que les Carthaginois euſſent repris leur rang, les choqua furieuſement, coula à fond pluſieurs de leurs galeres, en prit cinquante, & donna la chaſſe à l'amiral, & à tout ce qui lui reſtoit, l'an de Rome 494, & avant J. C. 260. Duillius triompha à Rome; & Annibal étant arrivé à Carthage, y fut mis en croix. * Polybe. Florus, &c.

ANNIBAL, général des Carthaginois, dit *le Grand*, étoit fils d'*Amilcar*. C'eſt ce même Amilcar qui diſoit ordinairement de ſes trois fils, qu'il nouriſſoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & ſes alliés. Il fit jurer Annibal ſur les autels, de pourſuivre les Romains juſqu'à la mort; & pour lui inſpirer cette haine, il le mena en Eſpagne dès l'âge de neuf ans, l'éleva lui-même dans ſon camp, & lui apprit le métier de la guerre, aux dépens des peuples alliés des Romains. L'an 354 de Rome, & avant J. C. 220, Annibal, âgé de vingt-ſix ans, prit le commandement de l'armée des Carthaginois, après la mort de ſon beau-frere Aſdrubal. Il ſoumit d'abord les Olcades, emporta la ville d'Althée, & fut hiverner à Carthagène, qu'on appelloit alors *Carthage la neuve*. L'année d'après il prit la ville de Salamanque, capitale du pays des Vaccéens, & enſuite il emporta celle de Sagunte, après un ſiége de ſept mois, pendant lequel les aſſiégés ſouffrirent les dernieres extrémités. Delà il fit deſſein d'aller attaquer les Romains juſque chez eux; trompa Publius Corn. Scipion qui vouloit lui diſputer le paſſage du Rhône, ſe fit un chemin nouveau au travers des Alpes, & entra dans l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pied & de douze mille chevaux, l'an 536 de Rome, & avant J. C. 218. Les auteurs ont vanté la hardieſſe infatigable avec laquelle il pénétra les Alpes. Il monta juſqu'au ſommet de ces hautes montagnes en neuf jours de temps, malgré les neiges dont elles ſont couvertes, & malgré la réſiſtance des montagnards qui s'oppoſoient à ſon paſſage. Il les reſſerra dans les cavernes qui leur ſervoient de retraite; & par une invention inconnue juſqu'alors, il coupa ce qui l'incommodoit le plus dans ces rochers, à ce que l'on croit communément, avec le feu, le fer, & le vinaigre. Enfin, il fit une telle diligence, qu'en quinze jours il paſſa ces montagnes, qu'on avoit cru inacceſſibles. Après avoir pris Turin en trois jours, il s'avança vers Pavie, ſur le bord du Pô. Après cela il ſe répandit dans toute l'Italie, & porta avec lui la terreur & l'effroi de toutes parts. Cornelius Scipion, qui avoit appris ſa marche, étoit venu à ſa rencontre. Il y eut entre eux une bataille très-ſanglante, où Scipion perdit ſes meilleures troupes, & où il auroit apparemment péri lui-même, ſans le ſecours de ſon fils, qu'on ſurnomma depuis l'*Africain*. Le conſul Romain ayant recueilli les débris de ſon armée, alla ſe poſter ſur les bords de la riviere de Trebia, où l'autre conſul Sempronius Longus, qui ne connoiſſoit pas encore Annibal, s'expoſa témérairement au haſard d'un combat, & perdit beaucoup de monde. L'année d'après, 537 de Rome, & avant J. C. 217, Annibal remporta une grande victoire ſur Cn. Flaminius, près du lac de Thraſimene: quinze mille Romains y furent taillés en piéces, outre quatre mille chevaux que Cn. Servilius Geminus avoit envoyés à ſon collégue. Quintus-Fabius Maximus, créé dictateur la même année, trouva l'art de laſſer Annibal par ſes délais, qui lui firent donner le nom de *Temporiſeur*, & qui tirerent Minutius Rufus, général de la cavalerie, d'un grand danger où il s'étoit expoſé par ſon imprudence. Terentius Varo, qui venoit d'être fait conſul en 538 de Rome, & 216 avant J. C. donna bataille à Annibal contre l'avis

Digitized by Google

de ſon collégue Paul Emile. Cette journée mémorable dans l'hiſtoire, eſt celle de Cannes, où Paul Emile perdit la vie avec quarante mille hommes, entre leſquels étoit toute la fleur de la nobleſſe de Rome. Auſſi Annibal envoya à Carthage trois boiſſeaux remplis d'anneaux des chevaliers tués dans cette bataille. Mais il ne ſut pas profiter d'une victoire ſi complette. Ce fut en cette rencontre qu'il fit voir que les plus grands hommes font de grandes fautes : il s'oublia lui-même, & perdit par ſa nonchalance une victoire entiere ; car au lieu d'aller de ce pas attaquer Rome, il alla noyer ſa gloire & ſes eſpérances dans les délices de Capoue, c'eſt-à-dire que le ſéjour de la Campanie & de la ville de Capoue, où il hyverna, corrompirent ſon armée, & depuis il eut du déſavantage en diverſes occaſions. Fabius Maximus continua ſur-tout de le fatiguer par ſa prudence. Il ne s'occupoit qu'à ſuivre par-tout Annibal, à le harceler, à ſe camper avantageuſement, & à ſe tenir ſerré. Cette conduite déſeſperoit le Carthaginois, qui fit inutilement tout ce qu'il put pour attirer Fabius au combat. L'année d'après, 542 de Rome, & avant J. C. 212, Marcellus prit Syracuſe ; & Annibal, après avoir pris Tarente l'année ſuivante, perdit la ville de Capoue, que Fulvius Flaccus emporta malgré lui. Ce fut durant ce ſiége qu'Annibal réſolut d'aller à Rome ; mais il étoit trop tard. Les Romains étoient revenus de ce grand étonnement où les avoit jettés la perte de cinq batailles, & du grand effroi que leur avoit cauſé la journée de Cannes. Ils firent ſi peu de cas de l'arrivée d'Annibal, qu'il firent partir un ſecours pour l'Eſpagne, le même jour qu'il vint camper aux portes de Rome. Bien plus, le champ où il avoit fait tendre ſa tente fut vendu ce jour-là même tout ce qu'il pouvoit valoir. Annibal informé de ces marques de mépris, fit vendre à l'encan de ſon côté les petites bouriques de Rome ; mais en même temps il décampa, à cauſe des pluies qui ſurvinrent. Deux ans après, le proconſul Marcellus, homme auſſi hardi que Fabius étoit moderé, donna trois batailles à Annibal en trois jours conſécutifs. Le premier jour, l'avantage fut égal, le ſecond Marcellus ſe retira dans ſon camp, après avoir eu le deſſous ; le troiſiéme, il fut plus heureux, mais ſans avoir défait pleinement les troupes d'Annibal ; le quatriéme, il préſenta encore la bataille avec la même vigueur que le premier jour ; mais Annibal ſe retira, diſant : *Que faire avec cet homme qui ne peut demeurer ni victorieux ni vaincu ?* L'année d'après, 546 de Rome, Marcellus & Criſpinus conſuls, tomberent dans une embuſcade, où le premier fut tué. Annibal ayant en ſa poſſeſſion le corps de ce conſul, fit écrire, ſous le nom de Marcellus, au gouverneur de Selapie, que la nuit ſuivante il viendroit dans leur ville, & lui ordonna de lui tenir les portes ouvertes. Cette ruſe étoit bien imaginée, & Sélapie étoit ſans doute perdue ſans la prudence de Criſpinus. Tout bleſſé qu'il étoit, il donna des ordres pour avertir les villes circonvoiſines du malheur arrivé à ſon collegue, ſe doutant qu'Annibal pouroit ſe ſervir du cachet de Marcellus. Le gouverneur de Sélapie prépara une contre-ruſe à Annibal ; car lui ayant ouvert les portes, il donna ſi bruſquement ſur les ſiens, qu'il en défit un grand nombre, & força le reſte à ſe retirer en confuſion. L'an 547, Claude Neron ſurprit Annibal par un ſtratagême. Aſdrubal ſon frere venoit d'arriver en Italie : on lui avoit oppoſé l'autre conſul Livius Salinator, qui étoit vis-à-vis de cet ennemi, près du fleuve Métro, ou Métaure, dans l'Ombrie. Néron ſortit ſecrétement de ſon camp avec une partie de ſes troupes, & alla joindre ſon collégue, à ſix journée de-là, où dans une bataille ils tuerent cinquante-cinq mille des ennemis, & en firent cinq mille priſonniers. Enſuite Néron revint dans ſon premier camp, & fit jetter dans celui d'Annibal la tête d'Aſdrubal, qui avoit été tué dans la derniere bataille, pour le convaincre du malheur de ſon frere. Cette défaite rabaiſſa la fierté d'Annibal, & lui fit déſeſpérer des affaires de Carthage en Italie. En effet, il n'y eut plus que du déſavantage, juſqu'à ce qu'il fut rappellé en Afrique pour faire tête à Scipion, qui vengeoit Rome des maux que les Carthaginois lui avoient faits. Annibal paſſa en Afrique l'an 551 de Rome, après ſeize années de ſéjour en Italie ; & il s'aboucha d'abord avec Scipion, pour trouver un expédient qui pût terminer les différends de leurs républiques ; mais les propoſitions qu'ils ſe faiſoient n'ayant pas été reçues, ils en vinrent à une bataille qui ſe donna l'an 552, près de Zama, & qu'Annibal perdit avec vingt mille hommes ; ce qui l'obligea de conſeiller aux Carthaginois de demander la paix. En 559 il ſe retira en Aſie vers Antiochus, pour lui perſuader de prendre les armes contre ſes ennemis, qui le vainquirent trois ans après. Ce nouveau malheur l'obligea de ſe refugier auprès de Pruſias roi de Bithynie, ſous l'eſpérance de l'engager dans la même guerre. Enfin craignant d'être livré aux Romains, qui le demandoient à Pruſias, il s'empoiſonna lui-même âgé de ſoixante-quatre ans, l'an 571 de la fondation de Rome, & 183 ans avant J. C. Ainſi périt un des plus grands capitaines du monde, après avoir fait la guerre ſeize ans en Italie, gagné pluſieurs batailles, ſoumis par force ou par alliance divers peuples, aſſiégé Rome, & s'être rendu maître de pluſieurs villes. * *Voyez* Cornelius Nepos, Plutarq. *dans les vies d'Annibal, de Fabius Maximus & de M. Marcellus*, Tite-Live, Florus, Juſtin, Oroſe, Diodore, Polybe, Appien, Eutrope, Zonare, &c.

ANNIBAL DE ANNIBALDI (d'Annebaud) cardinal, ſeigneur de Molaria, religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Rome, d'une famille conſidérable, prit l'habit dans l'ordre de S. Dominique, & s'adonna à l'étude des ſaintes lettres, où il réuſſit parfaitement. Auſſi profeſſa-t-il la théologie à Paris avec beaucoup de ſuccès. Il ſe fit encore connoître à Rome, & fut pourvu de l'office de maître du ſacré palais, dont il s'aquitta ſi bien ſous Alexandre IV, & Urbain IV, que ce dernier le créa cardinal du titre des douze apôtres, au mois de mai de l'an 1263, Clément IV le choiſit pour ſe trouver au couronnement de Charles I, roi de Naples, en 1266. S. Thomas d'Aquin dédia la ſeconde partie de ſes commentaires ſur les évangiles à ce cardinal, qui mourut l'an 1272, à Orviette, où on l'enterra chez les Dominicains. Il a laiſſé un commentaire ſur les quatre livres du Maître des Sentences, lequel a été imprimé ſous le nom de S. Thomas, dans le recueil des œuvres de ce ſaint. * Bzovius, *anno Chriſti.* 1272. *numero* 19. Léandre Alberti. Antoine de *Sienne*. Razzi. Auberi ; &c. Du-Pin. *biblioth. des aut. eccleſ. du XIII. ſiécle.*

ANNIBAL (Caro) poëte Italien, *voyez* CARO.

ANNIBALIEN, fils de Conſtance Chlore, & frere du grand Conſtantin, fut fait nobiliſſime par ce prince, après avoir paſſé une bonne partie de ſa jeuneſſe à Toulouſe, comme dans une eſpéce d'exil. On croit qu'il fut tué par le commandement de l'empereur Conſtance ſon neveu en 337. Quelques-uns le confondent, mais ſans raiſon, avec Dalmace, autre frere de Conſtantin, & pere d'Annibalien, qui ſuit. *Voyez* les citations de l'article ſuivant.

ANNIBALIEN (Flavius-Claudius) roi de Pont & d'Arménie, étoit fils de Dalmace, frere de Conſtantin *le Grand*. Ce prince qui l'aimoit beaucoup, lui fit épouſer Conſtantine ſa fille aînée, qui depuis fut mariée à Gallus, & lui donna le titre de roi, lui aſſignant l'Arménie mineure, & les provinces de Pont & de Cappadoce, avec la ville de Céſarée en Cappadoce, pour capitale de ſon état. Après la mort

Digitized by Google

de cet empereur, ſon beau-pere, ſon oncle & ſon bienfaiteur, Conſtance le fit aſſaſſiner en 337. * Chronique d'Alexandrie. Ammien Marcellin. Sozomene. Zonare, &c.

ANNIBAS, *cherchez* AMARAM.

ANNIBAUD, cardinal, dit de CECCANO, *cherchez* CECCANO (Annibald.)

ANNICERIS, diſciple d'Ariſtippe, & compagnon d'Hegeſias, tira Platon de captivité. Il fut auteur d'une des cinq ſectes des philoſophes, qui ſortirent de la Cyrénaique. Ses ſectateurs ont été nommés *Annicériens.* * Diogènes Laërce, *in Ariſt. l.* 2, *& in Platon. l.* 3.

ANNIEN, ANAN ou ANANIE, diſciple de S. Marc, fut premier évêque d'Alexandrie (ſelon l'opinion de ceux qui regardent ce ſaint comme fondateur, & non comme évêque de cette égliſe.) Annien fut le premier que convertit S. Marc à Alexandrie, & il en fut ordonné évêque l'an 62 de J. C. Il gouverna ſon égliſe très-ſaintement, pendant l'eſpace d'environ 21 ans; ſavoir, 4 ans ſous S. Marc, & 17 ans ſeul juſqu'à ſa mort, qui arriva, ſelon l'opinion la plus probable, en 85.

Il n'eſt pas fort certain qu'Annien ait été premier diſciple de S. Marc, & qu'il ait gouverné l'égliſe d'Alexandrie avec lui. Tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'il fut le premier évêque d'Alexandrie. Euſebe & Eutychius lui donnent 22 ans de pontificat, depuis la 62 année de J. C. juſqu'à la 84 année. La chronique orientale ne lui donne que 18 ans & 26 jours. * Euſebe, *l.* 2. Bollandus, 25 *aprilis.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ANNIEN, poëte latin, ſous l'empire de Trajan & d'Adrien, dont parle Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 2.

ANNIUS-RUFUS, gouverneur de Judée, ſuccéda à Ambitius l'an du monde 4016. Le temps de ſon gouvernement fut remarquable par la mort d'Auguſte. Valerius Gratus fut ſon ſucceſſeur dans cette charge. * Joſephe, *antiquit. liv.* 18, *chap.* 3.

ANNIUS (Virianus) gendre de Corbulon, fameux capitaine ſous Neron, fut donné en ôtage à Tiridate roi d'Arménie, pour la ſureté d'une entrevue que Corbulon ménagea avec ce prince. Il accompagna Tiridate à Rome, & fut fait conſul par Neron, l'an de J. C. 67. Mais ſous ſon conſulat même, Corbulon ſon beau-pere fut réduit, pour prix de ſes ſervices, à ſe faire mourir lui-même; & apparemment Annius fut envelopé dans ſa diſgrace. * Dion, *l.* 63. Tacite, *hiſt. l.* 4.

ANNIUS (Gallus) l'un des lieutenans généraux à qui l'empereur Othon confia le commandement de l'armée, qui devoit marcher contre Cecinna & Valens. C'étoit un très-brave homme; mais les ſoldats lâches & déſobéiſſans, rendoient inutiles ſa valeur & ſon expérience. Il fut commis par Othon à la garde du Pô avec Spurina, & une chute de cheval l'empêcha de ſe trouver à la bataille de Bedriac. Comme Tacite ne marque point ce qu'il devint ſous Vitellius, il y a lieu de croire qu'il fut compris dans le pardon que ce prince accorda aux généraux d'Othon, ſon prédéceſſeur & ſon ennemi, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l.* 1, *c.* 87. *& ſuiv.*

ANNIUS, nom de pluſieurs autres Romains, *voyez-les* par leurs ſurnoms.

ANNIUS FOECIALIS, ancien auteur latin, avoit compoſé des annales. Pline parle de lui, & le met au même rang que Piſon, qui avoit auſſi écrit un ſemblable ouvrage. Dans un endroit, il rapporte quelque choſe de cet auteur. *Conſultez* auſſi Voſſius. * Pline, *l.* 34. *c.* 6.

ANNIUS de VITERBE, (ſon vrai nom eſt Jean NANNI) naquit à Viterbe vers l'an 1432, & étant entré dans l'ordre de S. Dominique, il s'y diſtingua beaucoup par ſon érudition. On aſſure qu'il acquit une grande connoiſſance, non-ſeulement de la langue latine, mais des langues orientales; qu'il y joignit l'amour de l'antiquité, mais ſa réputation y échoua, & qu'il s'appliqua auſſi à l'étude de l'écriture. En effet, il dit lui-même dans la préface de ſon commentaire ſur le faux Philon, qu'il avoit fait des commentaires ſur tous les livres hiſtoriques de la bible. En un autre endroit, il avertit qu'il en avoit fait ſur Iſaïe; & d'autres écrivains parlent encore de ſon travail ſur les pſeaumes, ſur tous les prophétes, & ſur les épîtres de S. Paul. Il publia des ſermons qu'il avoit prêchés en 1471, à Gènes, ſous le titre de *Tractatus de imperio Turcorum.* Et en 1480, il fit imprimer dans la même ville une eſpéce de commentaire ſur l'apocalypſe, appliquée aux Turcs, ſur leſquels il crut voir dans ce livre divin, que les chrétiens devoient remporter de grandes victoires; d'où vient qu'il l'intitula: *De futuris Chriſtianorum triumphis in Turcos & Saracenos.* Rien n'a rendu Annius plus célébre que ſes dix-ſept livres d'antiquités, où il donne de prétendus ouvrages de Xénophon, de Myrſile de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilochus, de Megaſthenes, qu'il appelle Metaſthenes, de Philon, de Beroſe, de Manecon, de Quintus Fabius Pictor, de Frontin, d'Antonin le pieux, & de Properce, pour les vrais ouvrages de ces auteurs, qui ſont perdus depuis pluſieurs ſiécles. Pierre Lauro s'eſt donné la peine de traduire en italien ces mauvaiſes piéces: & cette traduction fut imprimée en 1583, à Veniſe, par les ſoins de Sanſovin, qui y joignit quelques additions. Léandre Alberti a fait uſage de ces ouvrages ſuppoſés, dans ſa *deſcription d'Italie*, ouvrage d'ailleurs très-eſtimable; & il y en a eu d'autres qui y ont été trompés. Mais pluſieurs ſavans hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la ſuppoſition, on eſt bientôt revenu de l'erreur, & perſonne n'eſt en danger de s'y laiſſer ſurprendre préſentement. Il auroit été à ſouhaiter que ceux qui ont fait voir la fauſſeté de ces piéces, euſſent épargné celui qui les a publiées: ils le repréſentent tous comme un impoſteur, qui les a compoſées lui-même, en quoi ils ne ſont pas aſſez équitables. Léandre Alberti aſſure qu'il avoit vu à Viterbe les manuſcrits d'où Nanni avoit tiré ces piéces; & Nanni dit lui-même que le P. Mathias, provincial de ſon ordre en Arménie, paſſant à Gènes, où il étoit prieur, lui avoit fait preſent du manuſcrit de Beroſe. On croit bien prouver la fourberie de Nanni, par un conte qu'Antoine Auguſtin rapporte ſur la foi de Latinus Latinius de Viterbe. Il dit qu'Annius faiſoit graver des inſcriptions, qu'il avoit ſoin de cacher dans des vignes, près de Viterbe. Quelque-temps après, il faiſoit creuſer dans le même endroit; & trouvant ces inſcriptions qu'il avoit lui-même cachées, il les portoit en triomphe aux magiſtrats, leur faiſant accroire que leur ville étoit beaucoup plus ancienne que celle de Rome, & qu'elle avoit été bâtie par Iſis & Oſiris, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus. On peut d'abord obſerver là-deſſus, que Latinus Latinius, né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelqu'autre, qu'on ne nomme point, & qui pouvoit être ennemi de Nanni; mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pu rendre vraiſemblable. On a trouvé une quantité prodigieuſe de marbres aux environs de Viterbe, du vivant de Nanni, & après ſa mort. Où ce religieux les avoit-il achetés, & comment étoit-il venu à bout de cacher ces morceaux de marbre à ſes compatriotes? Il a fallu qu'il les fit travailler, graver, tranſporter dans les vignes; il a fallu endommager ces vignes pour y enfouir les marbres; & tout cela, dit-on, a été fait ſi ſecrétement, que perſonne ne l'a ſu de ſon vivant, & que les magiſtrats y ont été ſurpris? On ne reconnoit pas ici le jugement d'Antonius Auguſtinus; & comme ce

Digitized by Google

conte eſt le fondement de tous les reproches qu'on a faits à Nanni, il ſemble que c'eſt aſſez que de l'accuſer d'un excès de crédulité, ſans lui attribuer la fourberie & l'impoſture. Nanni fut fait maître du ſacré palais par Alexandre VI, qui l'eſtimoit beaucoup, & mourut à Rome le 13 novembre 1502, âgé de ſoixante-dix ans, & fut enterré dans l'égliſe des dominicains de la Minerve. La ville de Viterbe ſe fait tant d'honneur d'être ſa patrie, qu'elle fit réparer ſon épitaphe l'an 1618. * Echard, *ſcript. ord. Prad.*

ANNOBON, iſle d'Afrique ſur les côtes de la Guinée, vers le cap de Lopo Gonſalves, & l'iſle de Saint-Thomas. Les Portugais lui donnerent ce nom d'*Annobon*, qui ſignifie *bonne année*, parcequ'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Les bancs de ſable & les écueils dont elle eſt environnée, la rendent preſque impraticable. Elle eſt néanmoins très-fertile. Les habitans ſont preſque tous profeſſion de la religion catholique. * Sanſon. Baudrand.

ANNON ou HANNON, général de l'armée des Carthaginois, ayant apprivoiſé un lion, lui faiſoit porter une partie de ſon bagage, ce qui fut cauſe de ſa diſgrace; car les Carthaginois en tirerent un mauvais augure; & dans la penſée que rien n'étoit impoſſible à un homme qui avoit domté un animal ſi féroce, ils craignirent qu'il n'aſpirât un jour à la tyrannie: c'eſt pourquoi ils le condamnerent à un exil perpétuel, dans lequel il paſſa le reſte de ſes jours à cultiver la terre. * Pline, *l.* 8, *c.* 16. Plutarchus, *inſtitut. Princ. l.* 4.

ANNON, ou HANNON, qui voulut paſſer pour un dieu. Pour réuſſir dans ſon deſſein, il apprit à pluſieurs ſortes d'oiſeaux à prononcer ces paroles: *Annon eſt un dieu*: puis il leur donna la liberté, pour aller répandre cette nouvelle dans le pays. Mais ces oiſeaux reprirent leur chant naturel, & Annon fut fruſtré de ſon eſpérance. * Ælian. *var. hiſt. l.* 14.

ANNON ou HANNON, général des Carthaginois, fut chargé de faire le tour de l'Afrique. Il entra dans l'Océan par le détroit que nous appellons *de Gibraltar*, & découvrit pluſieurs pays. Il eût continué ſa navigation, ſi les vivres ne lui euſſent manqué. Quelques-uns aſſurent qu'il l'acheva, & qu'il parvint juſqu'à l'extrémité de l'Arabie. On a ſous le nom d'Hannon un livre intitulé: *Les voyages d'Hannon, roi de Carthage, au-delà des colonnes d'Hercule*, que quelques-uns ont cru plus ancien que l'ouvrage d'Homere; mais il y a bien de l'apparence que l'Hannon, dont il eſt parlé dans ce voyage, eſt le fameux général des Carthaginois, qui ſoutint la guerre contre Agathocle, dans le temps que la république de Carthage étoit floriſſante, comme Pline le remarque, en parlant de ce voyage. Cet ouvrage ne mérite pas de créance, & eſt conſidéré dans Athénée, comme une piéce ſuppoſée & fabuleuſe, compoſée par quelque Grec. Quelques-uns ont cru que ce n'étoit qu'un abrégé d'un ouvrage d'Hannon beaucoup plus ample. Cependant les géographes & les critiques s'en ſont ſervis. Gélénius eſt le premier qui l'a donné en grec l'an 1533. Geſner l'a traduit en latin, & fait imprimer l'an 1559, & Henri Bekler l'a donné depuis en grec & en latin avec des notes l'an 1661. Il a encore été imprimé avec Etienne *de Byſance*, à Leyde l'an 1674, & avec les petits géographes à Oxford l'an 1698. * *Biblioth. univerſ. des hiſtor. prof.* de Du-Pin, *l'an* 1707.

ANNON, évêque de Vérone vers l'an 755.

ANNON, archevêque de Cologne, dans le onziéme ſiécle, fils de *Gautier*, & d'*Engele* d'une famille de la haute Allemagne. Ses parens le deſtinerent à la profeſſion des armes; mais un chanoine de Bamberg, frere de ſa mere, le détermina à embraſſer l'état eccléſiaſtique. Quand il fut dans le clergé, l'empereur Henri III, dit *le Noir*, le prit auprès de lui, pour édifier ſa cour, où il mena une vie exemplaire. L'empereur le fit prévôt du chapitre impérial de Goſlar, dans la baſſe Saxe, & le choiſit pour aller viſiter de ſa part Herman II archevêque de Cologne, dans ſa derniere maladie. Ce prélat étant mort, & l'élection d'un archevêque de Cologne ayant été déférée à l'empereur, il nomma Annon, & lui donna l'inveſtiture de l'archevêché de Cologne: il fut ſacré l'an 1055. Après la mort de Henri III, arrivée en 1056, il fut chargé de la tutelle de Henri IV, âgé de ſept à huit ans, & laiſſa ce jeune prince ſous la conduite de ſa mere Agnès. Mais cette princeſſe s'étant retirée en 1062, Annon fut chargé du gouvernement de l'empire. Henri IV étant devenu grand, ſecoua le joug; & ne s'accommodant point de la remontrance de l'archevêque, le bannit. Annon revint de ſon exil en 1071, & ſe réconcilia avec Henri; mais il continua de défendre généreuſement la vérité & la juſtice. Il étoit ſi rigide & ſi zélé pour la juſtice, qu'il fit arracher les yeux à des juges, qui avoient prononcé une ſentence injuſte contre une pauvre femme; & qu'il permit ſeulement qu'on laiſſât un œil à un d'eux, pour pouvoir conduire les autres en leurs maiſons. Et afin que ce châtiment ſervît d'exemple, il fit encore attacher au-deſſus des portes de leurs logis, des têtes de brique, où il n'y avoit point d'yeux. Il mourut ſaintement le 4 décembre 1075. * Lambertus Schaffnaburg, *chronol. d'Allemagne. Anonymus apud* Surium. Heiſſ, *hiſt. de l'empire, liv.* 6. Baillet, *vies des Saints, décembre.*

ANNONAI, que les auteurs latins nomment *Annoneum* & *Annoniacum*, ville de France dans le haut Vivarais, diocèſe de Vienne, à deux lieues du Rhône. Elle a titre de marquiſat, & appartient à la maiſon de Rohan-Soubiſe. Divers auteurs prétendent que cette ville étoit fort ancienne, & que ſon nom lui fut donné par les Romains, qui y avoient des magaſins de bled. Elle ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles. En 1562, les habitans qui étoient preſque tous huguenots, pillerent les égliſes, & renverſerent les images. Antoine de Senneterre, évêque du Pui, & Antoine de la Tour, baron de Saint-Vidal, des premiers de la nobleſſe de la province, irrités de cette violence, prirent les armes, pour réprimer l'inſolence du peuple. Ces démarches firent trembler les habitans; mais l'arrivée de Sarras diſſipa cette crainte. Il étoit envoyé par le baron des Adrets, dont le nom ſeul déconcertoit les catholiques. En 1563 ceux-ci prirent Annonai ſous Saint-Chaumont, & cette ville fut miſérablement pillée & brulée deux ou trois fois de ſuite. Elle ſouffrit encore beaucoup en 1568. Annonai a été le lieu de la naiſſance du cardinal Pierre Bertrand. * Papire Maſſon, *deſcript. flum. Gall.* De Thou, *hiſt. l.* 34 & 44. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

ANNONCIADE. Il y a pluſieurs ordres & ſociétés de ce nom. Le premier qu'on nomme proprement des *Servites* ou Serviteurs de la Vierge, commença vers l'an 1231, par la dévotion de ſept marchands de Florence, dont le principal étoit Bon, fils de Monaldis. Ils ſe retirerent au Mont Senere, près de la même ville, & furent bientôt ſuivis par S. Philippe Benizi ou Beniti, qui en eſt reconnu le propagateur. Ce n'eſt que par erreur que l'on a donné le nom de l'Annonciade à l'ordre des Servites, & parceque leur grand couvent de Florence en porte le nom.

Le ſecond ordre de ce nom fut fondé à Bourges par Jeanne reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII qui la répudia de ſon conſentement, & avec diſpenſe du pape Alexandre VI. La régle eſt établie ſur dix articles, qui regardent dix vertus de la ſainte Vierge, & elle fut approuvée dès l'an 1502, par le pape Alexandre VI, avant qu'il y eût

encore un monaſtère pour les religieuſes qui devoient la profeſſer. Le Pere Gilbert Nicolaï, religieux de l'ordre de S. François, & confeſſeur de la reine Jeanne, eut ſoin de la faire confirmer en 1514, & en 1517, par le pape Léon X. Il y a un peu plus de quarante monaſtères, tant de religieux, que de religieuſes de cet ordre en France, en Flandre & en Lorraine, qui devroient tous être ſoumis à la juriſdiction des freres mineurs, ſuivant les bulles des papes; mais la plupart s'en ſont ſouſtraits, pour reconnoître celle des ordinaires des lieux où ils ſont ſitués.

Le troiſiéme, qu'on appelle *des Annonciades céleſtes*, parceque leur habillement eſt en partie de bleu céleſte, fut fondé l'an 1607, par une ſainte veuve de Gènes, nommée Marie Victoire Fornari. Ses conſtitutions, qui avoient été confirmées par le pape Clément VIII, furent approuvées l'an 1613, par Paul V, & encore le 13 août 1631, par Urbain VIII. Il y en a des maiſons en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, & même en Danemarck, où la maréchale de Rantzau, qui avoit pris l'habit de cet ordre, alla faire un établiſſement en 1666. Une de leurs principales obligations eſt de ne parler au plus que ſix fois l'an à leurs parens, & de s'occuper à des ouvrages utiles aux pauvres égliſes: les leurs doivent être fort ſimples, & l'argenterie ni les belles étoffes n'y doivent point briller.

Il y a auſſi en Italie une congrégation de religieuſes, qu'on appelle *Annonciades* de Lombardie, autrement de S. Ambroiſe & de ſainte Marcelline. Elle ſe forma vers l'an 1439, de la réunion de divers monaſtères, fondés dans tout le cours du XV ſiécle, & qui étoient gouvernés par une prieure générale, dont l'office étoit triennal. Elle tenoit des chapitres généraux, & envoyoit trois viſitatrices dans les provinces, ce qui fut approuvé par Nicolas V: mais S. Pie V leur défendit de tenir des chapitres généraux, & leur ordonna d'élire dans leurs chapitres conventuels un viſiteur; ce qui n'ayant pu s'exécuter, ces religieuſes ſe ſont ſoumiſes aux ordinaires des lieux. Sainte Catherine de Gènes étoit de cette congrégation. * Heliot, *hiſt. des ord. mon. t.* 4 *chap.* 10.

ANNONCIADE, ſociété fondée à Rome dans l'égliſe de Notre-Dame de la Minerve l'an 1460, par le cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archiconfraternité, & eſt devenue ſi riche par les grandes aumônes & les legs qu'on y a faits, que tous les ans cette archiconfraternité donne le 25 de mars, fête de l'Annonciation de la ſainte Vierge, des dots de 60 écus romains chacune, à plus de quatre cens filles, un habit de ſerge blanche, & un florin pour des pantouſles. Les papes ont fait tant d'eſtime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la nobleſſe romaine, diſtribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuſes, ont le double des autres, & ſont diſtinguées par une couronne de fleurs qu'elles ont ſur la tête. * Ritratto di Roma moderna, & Euſevologio Romano, de l'abbé Piazza. *Trat.* 6, *c.* 35.

ANNONCIADE, ordre militaire inſtitué vers l'an 1362, ſous le nom d'ordre du COLLIER, par Amédée VI, comte de Savoye. On ne ſait pas bien ce qui y donna occaſion; les uns veulent qu'un bracelet qui fut donné au comte par une dame qui l'avoit tiſſu de ſes cheveux, en fut le ſymbole; d'autres prétendent qu'Amédée voulut ſatisfaire par-là ſa dévotion particuliere pour la ſainte Vierge. Il eſt certain que c'eſt ce qu'il voulut au moins par la ſuite, lorſque par ſon teſtament il ordonna la fondation de la chartreuſe de Pierre-Chaſtel en Bugei, & qu'il regla qu'il y auroit quinze chartreux dans cette maiſon pour y dire chaque jour la meſſe à l'honneur des quinze allégreſſes de la ſainte Vierge, & pour le ſalut des quinze chevaliers de ſon ordre; mais il ne fit ce teſtament que quelque temps avant ſa mort, qui arriva en 1383. Bonne de Bourbon, veuve du comte, fut celle qui exécuta cette fondation; les chartreux furent introduits à Pierre-Chaſtel en 1392, & Amédée VIII y tint la premiere aſſemblée de l'ordre en 1410. Ce fut lui auſſi qui en dreſſa les ſtatuts; car l'inſtituteur n'avoit reglé que la forme du collier, qui étoit compoſé de lacs d'amour, ſur leſquels étoient ces quatre lettres F. E. R. T. *Frapez, entrez, rompez tout.* Par ces ſtatuts, les comtes de Savoye, qui peu après eurent le titre de ducs, furent déclarés grands-maîtres de l'ordre à perpétuité; les chevaliers furent obligés de porter toujours le collier, & il leur fut défendu d'entrer dans aucun autre ordre. Les différends qui pouvoient ſurvenir entr'eux, devoient être décidés par l'ordre. Chacun d'eux devoit donner à l'égliſe de Pierre-Chaſtel un calice, une aube, & tous les ornemens ſacerdotaux pour célébrer la meſſe. Il devoit auſſi laiſſer en mourant, pour l'entretien de la même égliſe cent florins, qu'on mettoit entre les mains du prince, & ordonner à ſes héritiers de faire dire cent meſſes pour le repos de ſon ame. Tous les autres chevaliers étoient obligés d'aſſiſter au ſervice qui ſe faiſoit pour lui à Pierre-Chaſtel, & de laiſſer leurs ornemens par aumône aux chartreux. Leur manteau dans cette cérémonie étoit blanc, depuis il fut noir; dans les autres cérémonies il étoit cramoiſi, frangé & bordé de lacs d'amour de fin or: on voulut enſuite qu'il fût bleu doublé de taffetas blanc; & enfin on le changea en amarante, doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III, duc de Savoye, étant à Chamberi en 1518, fit de nouveaux ſtatuts pour cet ordre, à qui il donna le nom de l'*Annonciade*, en l'honneur de la ſainte Vierge: & il voulut qu'au bas du collier, auquel il ajouta quinze roſes d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, & un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle compoſé de trois lacs d'amour. L'an 1600, la Breſſe & le Bugei ayant été changés avec le marquiſat de Saluces par Henri IV roi de France, & Charles Emanuel duc de Savoye, le chapitre de l'ordre fut tranſféré dans l'égliſe de S. Dominique de Montmelian, & le même duc ordonna en 1627, que les aſſemblées ſe tinſſent dans l'hermitage des camaldules ſur la montagne de Turin, qu'il avoit fait bâtir. * Guichenon, *hiſt. généal. de la maiſon de Savoye.* Héliot, *hiſt. des ordres monaſt. tom.* 8.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'ordre de l'Annonciade.

AMEDÉE VI, COMTE DE SAVOYE, ſurnommé *le Verd*, fondateur & premier chef de l'ordre.

1362.

AMÉ comte de Genève.

Antoine ſeigneur de Beaujeu & de Dombes.

Hugues de Châlons, ſire & baron d'Arlai.

Aymond de Genève, ſeigneur d'Anton & de Varei.

Jean de Vienne, ſeigneur de Rolland, & de Bonencontre.

Guillaume de Grandſon, ſeigneur de Sainte-Croix.

Guillaume de Chalamon, ſeigneur de Meximieux & de Montanei.

Rolland de Veiſſi.

Etienne, *bâtard* de la Baume, ſeigneur de S. Denys, de Chauſſon & de Chavanez, amiral & maréchal de Savoye.

Digitized by Google

Gaſpard ſeigneur de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c.
Barle de Forax.
Thennard, ſeigneur de Menthon.
Amé de Bonivard.
Richard Muſard.

AMEDÉE VII, COMTE DE SAVOYE, ſurnommé *le Rouge*, deuxiéme chef.

1383.

Aymond de Chaland, ſeigneur de Fenis & d'Aymaville.
Eudes de Villars, ſeigneur de Montillier, &c. gouverneur de Savoye.
Hyblet de Chalant, ſeigneur de Châtillon, &c. gouverneur de Nice & de Piémont.
Jean de Vernai, ſeigneur de la Rochette, &c. maréchal de Savoye, lieutenant général de Breſſe.
Humbert, ſeigneur de Luirieux.
Thomas de Genève, ſeigneur de Lullin, &c.

AMEDÉE VIII, PREMIER DUC DE SAVOYE, troiſiéme chef.

1410.

Louis de Savoye, prince de la Morée.
Odo de Villars, ſeigneur de Baux, S. Sorlin, &c. gouverneur de Piémont.
Jean de la Baume comte de Montrevel, maréchal de France, lieutenant général de Breſſe.
Humbert de Villars-Sexel, comte de la Roche.
Boniface de Chalant, ſeigneur de Fenis, maréchal de Savoye, gouverneur de Piémont.
Antoine ſeigneur de Grolée.
Girard ſeigneur du Ternier.
Jean ſeigneur de la Chambre, comte de Luille, vicomte de Maurienne.
Jean ſeigneur de Lugni, Ruffei, &c.
Thomas, marquis de Saluces.
Amé de Savoye, prince de Piémont.
Jean Panſeror de Serraval.
Geoffroi de Charnai, ſeigneur de Liri & de Montfort.
Louis ſeigneur de Montjoye, &c.
Jacques de Tillette, ſeigneur de Chévron.
Gaſpard, ſeigneur de Montmayeur, &c.
Humbert de Villars, ſeigneur de Thoire, &c.
Jacques de Miolans, ſeigneur de la Vallée, &c.
François, ſeigneuf de Buſſi, &c.
Louis de Savoye, comte de Genève.
Louis marquis de Saluces.
Humbert, *bâtard* de Savoye, comte de Romont.
Richard ſeigneur de Monchenu, chambellan du duc de Savoye.
Jean de Montluel, ſeigneur de Châtillon, gouverneur de Piémont.
Manfroi de Saluces, ſeigneur de Farillan, maréchal de Savoye.
Louis *bâtard* d'Achaye, ſeigneur de Raconis, maréchal de Savoye.
Philippe de Savoye, comte de Genève.

LOUIS DUC DE SAVOYE, quatriéme chef.

1440.

Amé de Savoye, prince de Piémont,
Janus de Savoye, comte de Genève.
Philippe de Levis, comte de Villars, vicomte de Lautrec, &c.
François comte de Chalant, ſeigneur de Châtillon.
Guillaume ſeigneur de Menthon, gouverneur de Baſſiniane.
Jean de Seyſſel, ſeigneur de Bariat, & de la Rochette, maréchal de Savoye.
Guillaume de Genève, ſeigneur de Lullin, grand-maître d'hôtel de Savoye.
Jean de la Pallu, ſeigneur de Varembon, Bouligneux, &c.
Guillaume de Luyrieux, ſeigneur de la Cueille, &c.
Jacques de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant général de Breſſe, &c.
Jacques comte de Chalant, gouverneur de Verceil.
Jacques de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c. gouverneur de Savoye.
Pierre de Grolée, ſeigneur de S. André.

AMEDÉE IX, DUC DE SAVOYE, cinquiéme chef.

1465.

Claude de Seyſſel, ſeigneur d'Aix, maréchal de Savoye.
Louis comte de Chalant.
Claude de Bourgeois, ſeigneur de Verni, & de Fernai.
Janus de Genève, ſeigneur de Lullin, &c. gouverneur du pays de Vaud.

PHILIBERT I, DUC DE SAVOYE, ſixiéme chef.

1472.

CHARLES I, DUC DE SAVOYE, ſeptiéme chef.

1482.

Hugues de la Palu, comte de Varax, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant général de Dauphiné.
Philibert, comte de Chalant, &c. gouverneur du duché d'Aouſte.

CHARLES-JEAN-AMÉ, DUC DE SAVOYE, huitiéme chef.

1491.

PHILIPPE I, DUC DE SAVOYE, neuviéme chef.

1497.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, DUC DE SAVOYE, dixiéme chef.

1498.

CHARLES III, DUC DE SAVOYE, onziéme chef.

1518.

Philippe de Savoye, comte de Genevois.
François de Luxembourg vicomte de Martigues.
Jean comte de Grueres, baron d'Aubonne.
Thomas de Valpergue, comte de Mazin.
Claude de Savoye, ſeigneur de Raconis.
Jacques baron de Miolans, comte de Montmayeur, &c.
René comte de Chalant, &c. maréchal de Savoye.
Honorat Grimaldi, Baron de Beuil, &c. gouverneur de Nice & ambaſſadeur en France.
Jean-Philibert de la Palu, comte de Varax, lieutenant général de Breſſe, & ambaſſadeur au concile de Latran.
Guillaume de Vergi, baron de Fonvans, ſeigneur de Champlite, maréchal de Bourgogne.
Claude de Stavaye, évêque du Bellei, chancelier de l'ordre.
François de la Baume comte de Montrevel, gouverneur de Savoye.
Bertholin de Montbel, ſeigneur de Froſſaſcque, grand maître d'hôtel de Savoye.

Digitized by Google

Charles de la Chambre, baron de Sermoye, & de Meximieux.

Aimé de Genève, seigneur de Lullin, gouverneur du pays de Vaud, &c.

Sébastien de Montbel, comte d'Entremont, &c.

Pierre de Busti, seigneur d'Etia.

Jean marquis de la Chambre, capitaine de cent hommes-d'armes.

Jean de la Palu, comte de Varax, &c.

EMANUEL-PHILIBERT DUC DE SAVOYE, douzième chef.

1568.

Charles-Emanuel de Savoye, prince de Piémont.

Philippe de Savoye, comte de Raconis.

Claude de Savoye, comte de Pancalier.

André Provana, seigneur de Leini, comte de Frossasque, général des galères, & gouverneur de Villefranche.

Jean-François Coste, comte d'Arignan, & de Polenghere, gouverneur d'Aouste & d'Ivrée.

Jean-Thomas de Valpergue, comte de Mazin, &c. gouverneur du comté d'Ast.

Laurent de Gorrevod, comte de Pondevaux, gouverneur de Bresse.

Pierre de Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoye, & général de la cavalerie.

Gaspard Capris, évêque d'Ast, grand aumônier de Savoye, chancelier de l'ordre.

Charles-Emanuel de Savoye, duc de Nemours.

Bernardin de Savoye, seigneur de Cavours, capitaine des archers de la garde.

Prosper de Genève, seigneur de S. Rambert, &c. colonel de toutes les gardes.

Jean-Frédéric Madruzze, comte d'Avi, marquis de Sorian.

Philippe d'Est, marquis de S. Martin, &c. général de la cavalerie.

Jérôme, cardinal de la Rovere, archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.

Amé de Savoye, marquis de S. Rambert, grand prieur de S. Maurice, & de S. Lazare, général d'armée.

Frédéric Ferrero, seigneur de Casavalon, marquis de Romagnan, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.

Louis de la Baume, dit *de Corgenon*, prince de Strienbuse, comte de S. Amour, ambassadeur en Espagne.

Robert Rouer-saint-Severin, comte de Revilliasc, grand écuyer de Savoye.

Thomas Isnard de Castello, marquis du Carail, ambassadeur près de l'empereur.

Basse Ferrero-Fiesque, comte de Masseran, &c.

Honorat Grimaldi, baron de Bueil, &c. gouverneur de Nice.

François Martinengue, comte de Malpaga, grand écuyer de Savoye.

Enée-Pie de Savoye, seigneur de Sassola.

CHARLES-EMANUEL I, DUC DE SAVOYE, treizième chef.

1581.

Claude de Charlant, baron de Fenis, grand-maître de Savoye, &c.

Jean-Baptiste de Savoye, marquis de la Chiuse, grand chambellan de Savoye.

Jean-Louis, marquis de la Chambre, &c.

Octavien de Saint-Vital, marquis de Fontanellat.

Charles Palavicin, seigneur de Perle, ambassadeur en Espagne.

Ascanio Bobba, comte de Bussolin, &c. grand chambellan de Savoye.

Michel Bonelli.

Henri de Savoye, duc de Nemours.

Gaspard de Genève, marquis de Lullin, de Pancalier, &c. gouverneur du duché d'Aouste.

Philippe-Emanuel de Savoye, prince de Piémont.

Victor Amé de Savoye.

Charles de Simiane, marquis de Roat, Maret, &c. général de la cavalerie de Savoye.

Michel-Antoine de Saluces, seigneur de la Manthe, comte de Verzol, &c. gouverneur du marquisat de Saluces.

Charles-François-Manfroi de Lucerne, grand prieur de Rome, ambassadeur en Allemagne.

Guiron de Valpergue, comte de Mazin, gouverneur de Verceil, &c.

François Ville, marquis de S. Michel, &c. général de la cavalerie du pape.

Annibal Grimaldi, comte de Bueil, &c. gouverneur de Nice, général des galeres.

Claude de Rye, marquis d'Ogliani, &c. grand écuyer de Savoye, gouverneur de Chablais.

Charles-Philibert d'Est, marquis de S. Martin, &c. prince du saint empire, fut aussi chevalier de la Toison d'or.

Nicolas de Watteville, marquis de Versoye, &c.

Charles-Emanuel de la Chambre, dit *de Seyssel*, marquis d'Aix, &c.

Ernest de Molard, baron de Revielch, Roccadiof, &c. conseiller d'état de l'empereur.

Jacques-Antoine de la Tour, ambassadeur en Espagne.

Pierre marquis de la Chambre.

Louis Grimaldi, évêque de Vence, grand aumônier de Savoye, chancelier de l'ordre.

François-Philibert Ferrero-Fiesque, prince de Masseran, &c. général de la cavalerie.

Nicolas de Saint-Martin, seigneur d'Aglié, &c. grand maître d'hôtel de Savoye.

Philibert Scaglia, comte de Verrue, &c. ambassadeur en France.

François Arconnat, comte de Touzaine, ambassadeur en France.

Gui de Saint-George, comte de Blandrate, marquis de Rivarolles, général de l'infanterie, &c.

Philibert Millet, archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.

Sigismond d'Este, marquis de S. Martin, &c.

François Spinola, marquis de Garez.

Guillaume-François Chabo, comte de S. Maurice, &c. grand-maître de l'artillerie.

Jean comte de Nassau.

Antoine de Valpergue, comte de Montoué, & de Masse, gouverneur de la citadelle de Turin.

François-Thomas de Savoye, prince de Carignan, grand-maître de France.

Jacques Paillard d'Urfé de Lascaris, marquis d'Urfé, grand écuyer de Savoye.

Philibert-Mercurin Arborio, marquis de Gatinare, grand-maître d'hôtel de Savoye.

Bernardin Parpaille, comte de la Bastie.

Pierre de Duyn, dit *Maréchal*, baron de la Val-d'Isere, vicomte de la Tarentaise, seigneur de Chastellard, &c.

Emanuel Solar, comte de Morette, ambassadeur en France.

Conreno Rouer, comte de Calos, marquis de Cortance.

Cleriade de Genève, marquis de Lullin, &c.

François de Damas, baron de saint Reran, marquis de Celeran.

Gui de Ville, marquis de Cillan, Wlpian, &c.

François de Brichanteau-Nangis, marquis de Curci, &c.

Charles-

Charles-François de Valpergue, marquis de Perlet, &c.

François-René de Saluces, comte de Verzol, Chiſſon, &c.

Honorat d'Urfé, marquis de Châteaumorand, &c.

Louis marquis de la Chambre, dit *de Seyſſel.*

Albert Bobbe, marquis de Graglie, comte de Buſſolin, &c.

Bertrand de Seyſſel, baron de la Serra & du Chaſtellard, &c.

Auguſte Manfroi Scaglia, comte de Verrue, &c.

Gaſpard Purpurat, des comtes de Lucerne, marquis de S. Peyre, gouverneur de Turin.

Jean-Michel Aſinar de Virle, coſeigneur de Virle & d'Orbaſſan, &c. gouverneur de Turin.

VICTOR-AMÉ DUC DE SAVOYE, quatorziéme chef.

1630.

Jean-Aurele Arborio de Gatinare, comte de Vivron, grand écuyer de Savoye.

Paul Beſſe Ferrero-Fieſque, prince de Maſſeran, &c.

Philibert Caretto, marquis de Bagnaſque, &c. grand écuyer de Savoye.

Jean-François de Sales, évêque de Genève, chancelier de l'ordre.

Louis de Saint-Martin, marquis d'Aglié, &c.

Claude-Jerôme de Chabo, marquis de S. Maurice, &c.

Paul-Emile de Saint-Martin, marquis de Bros, &c.

Antoine Ponte, comte de Scarnafis, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE DUC DE SAVOYE, quinziéme chef.

1638.

Jafre Bens, ſeigneur de Sentena, gouverneur de Turin, &c.

Amé du Pui, marquis de Voguerre, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.

Aſcagne Bobba, marquis de Graye, &c. grand-chambellan de Savoye.

Jules Rangon, marquis de la Maiſon-Blanche, &c.

Alexandre de S. Georges, comte de Blandrate, &c.

Michel-Antoine de Saluces, comte de Verzol, &c.

Arduin de Valpergue, de Rivare, marquis d'Entragues, &c.

François Provane de Leini, ſeigneur de Druant, &c. grand-chambellan de Savoye, & ambaſſadeur en France.

Jerôme comte de Roſſillon, baron de S. Genis, &c.

Jean-Dominique Doria, ſouverain de Teſtigo & Ceſio, marquis de Cirié.

Albert-Eugene de Genève, marquis de Lullin & de Pancalier, &c.

Antoine-Marie Tiſſon, Blandrate, comte de Deſane, &c.

CHARLES-EMANUEL II DUC DE SAVOYE, ſeiziéme chef.

1639.

Jean-Louis du Mas de Caſtellane, vicomte d'Allemagne, &c.

Paul Millet, évêque de Maurienne, chancelier de l'ordre.

Maurice de Savoye, prince d'Oneille, &c.

Emanuel-Philibert Amé de Savoye.

Charles-Emanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, marquis de Pianeſe, &c.

Octavien de Saint-Martin d'Aglié, marquis de S. Germain, &c.

Philippe de Saint-Martin d'Aglié, marquis de S. Damian & de Rivarolles, &c.

Jean de Wille-Cardé, ſeigneur de Fleuri, marquis de S. Trivier, &c.

Charles-Emanuel Palavicin, marquis de Frabouſe, &c.

Charles-Ubertin Solar, comte de Molette, &c. ambaſſadeur en France.

Charles-Victor Scaglia, comte de Verrue, &c.

Frédéric Tanne, marquis d'Entragues, comte de Limon.

François Provane, comte de Froſſaſque, &c.

Gettule de Pioſſaſque, ſeigneur de Caſtagnole, &c.

Guiron-François Ville, marquis de Ciglian, &c.

François Ponte, comte de Scarnafis, &c. ambaſſadeur en France.

François Coſte, comte de Polonguere, &c.

Charles-Thomas Iſnard de Caſtello, marquis de Carail, &c.

Alexis de Saint-Martin de Parelle, marquis de Bros, &c.

Frédéric de Saint-Georges-Blandrate, marquis de Rivarolles, &c.

François Doria, marquis de d'Olceaqua, &c.

1653.

Alexandre Monti, marquis de Farillan, lieutenant général des armées de France, général de la cavalerie de ſon alteſſe royale.

1 mai 1660.

François de Meſmes, ſeigneur de Marolles, lieutenant général d'infanterie, gouverneur de Saluces, & meſtre de camp du régiment des gardes.

François d'Havort, ſeigneur de Senantes, capitaine des gardes de madame Royale, & gouverneur de la Tour, dans les vallées de Lucerne.

Centorio de Cagnol, gouverneur de Montmélian.

Jean-Philippe Solaro, comte de Monaſterol, gouverneur du château de Nice.

D. François de S. Martin d'Aglié, abbé de Sainte-Marie de Pignerolle, puis de Staffarde & de S. Jean de Soiſſons, chancelier de l'ordre en 1663.

1666.

Charles-Jean-Baptiſte de Simiane, marquis de Pianezze, prince de Montaffié, lieutenant-général de la cavalerie.

René Rovero, comte de Val-d'Andonne, gouverneur de la citadelle de Turin.

Charles-Jérôme Solare, marquis de Borgo, comte de Morette, gouverneur de Saluſſes, grand-maître de l'artillerie.

François Canale, comte de Cumiane, ambaſſadeur en France, puis à Rome, grand-maître de Savoye.

Catalan Alfieri, comte de Malliano, gouverneur de Ceve, de Verceil, & de Montmelian, lieutenant-général d'infanterie.

François de Clermont, marquis de Mont S. Jean, lieutenant-général de la cavalerie de S. A. R.

Charles-Amé de Roſſillon, marquis de Bernez, lieutenant-général des armées de S. A. R.

1670.

Auguſtin des Lances, comte de Sale, capitaine des cuiraſſiers, gardes du corps de S. A. R. lieutenant-général de ſes armées.

1671.

Victor-Maurice Pallavicini, comte de Perle, gou-

verneur du château de Nice.

1673.

François-Thomas Chabod, marquis de S. Maurice, lieutenant-général d'infanterie, grand écuyer de Savoye.

Auguſtin Olgiati, comte de Latiſſer & de Lachel, commiſſaire-général de la cavalerie de S. A. R.

D. Auguſtin-Philibert Scaglia de Verrue, abbé de S. Juſt de Suze, & de S. Etienne d'Yvrée, miniſtre d'état, chancelier de l'ordre.

VICTOR-AMÉ II,

roi de Sicile, de Sardaigne, & de Chypre, &c. duc de Savoye, &c. XVII chef de l'ordre en 1675.

1678.

Louis-Thomas de Savoye, comte de Soiſſons, maréchal de camp en France, puis général de l'artillerie de l'empereur.

Charles-Louis des comtes de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Saint-Germain, lieutenant-général, grand écuyer de Savoye.

Jean-Louis Solare, marquis de Dogliani, comte de Morette, capitaine des gardes du corps de S. A. R.

Philibert des comtes de Pioſaſque, comte de Piobes, grand-maître de l'artillerie, puis grand-maître de Savoye.

Thomas-Félix Ferrero, comte de la Marmora, ambaſſadeur en France, gouverneur d'Aouſte & du Canavez.

Jean de Ville, marquis de Cillian, de Vulpian, &c. gouverneur de la Marche pour le pape, maréchal général de camp des armées de S. A. R.

Jacques-Maurice de Pozzo, prince de la Ciſterna, gouverneur de Bielle, grand écuyer de Savoye.

Sigiſmond de Seyſſel, marquis d'Aix & de la Serre, cornette blanche de la nobleſſe de Savoye, & lieutenant-général des armées de S. A. R.

François-Louis Ferrero de Fieſque, prince de Maſſeran, maréchal-général de camp des armées de S. A. R.

Jean-Michel Solare, comte de Monaſterole, gouverneur d'Albe, puis de Mondovi.

Charles-François Morozzo, marquis de la Roque de Baldiſſer, comte de Morozzo, gouverneur de la perſonne de S. A. R. Victor-Amé, ambaſſadeur en France & en Angleterre.

Charles-Emanuel Birague, dit Laurent de S. Martin, comte de Viſque, capitaine des gardes du corps, ambaſſadeur à Vienne, mort le 7 juillet 1680 âgé d'environ 58 ans.

Jean-Jérôme Doria, marquis de Cirié, de Maro, & de Saint-Maurice, ambaſſadeur en Eſpagne, grand-maître de Savoye.

1682.

Charles-Maurice-Amé Iſnardi de Caſtello, marquis de Carail, capitaine des gardes du corps, & grand veneur de S. A. R.

1696.

Amé de Savoye, prince de Carignan, colonel du régiment des gardes de S. A. R. lieutenant-général des armées de France.

Charles Emile des comtes de Saint-Martin de Parelle, marquis de Broſſe, général de l'artillerie de l'empereur, lieutenant-général des armées de ſon alteſſe royale.

Charles-Joſeph-Victor Carron, marquis de Saint-Thomas, miniſtre & premier ſecrétaire d'état de S. A. R.

Gui-François-Marie Blandratte-Aldobrandin, marquis de Saint-George, gouverneur de Montmelian, & du château de Nice, grand-maître de Savoye.

Charles-Jérôme de Carretto, marquis de Bagnaſque, gouverneur de Montmélian, grand-maître de l'artillerie de S. A. R.

Charles-Joſeph-Jean-Baptiſte Tana, marquis d'Entragues, ambaſſadeur en Eſpagne, Portugal, & à Milan, lieutenant-général des armées de ſon alteſſe royale.

François-Marie-Adalbert Pallavicini, marquis de Fraboſe, lieutenant-général, grand-écuyer de Savoye.

Gui-Baltazar Pobel, marquis des Pierres, comte de S. Alban, gouverneur d'Aſti, lieutenant-général, grand chambellan de Savoye.

Victor-Amé Maillard, marquis d'Alby, comte de Tournon, gouverneur du château & comté de Nice.

Proſper d'Aranthon, marquis de Lucinge, gouverneur de Turin, puis du duché de Chablais & du Génevois.

D. Charles-Joſeph-Thomas Doria de Maro, abbé de ſainte Marie de Vezzolane, miniſtre d'état, premier aumônier de S. A. R. chancelier de l'ordre.

Hercule-Joſeph-Louis Turinetti, marquis de Prie & de Pancallier, commiſſaire impérial, ambaſſadeur à Rome pour ſa majeſté impériale.

1709.

Jean-Baptiſte Iſnardi de Carail, évêque de Mondovi, abbé de la Novaleſe, maître des cérémonies, puis chancelier de l'ordre.

1713.

Victor-Amé de Savoye, prince de Piémont, fils aîné du roi Victor, mort en 1715.

Charles-Emanuel de Savoye, duc d'Aouſte, puis prince de Piémont, & enſuite roi de Sardaigne.

Ange-Charles-Maurice Iſnardi, marquis de Carail, gouverneur du château de Nice, puis de la ville de Turin, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne.

Joſeph-Gaëtan Carron, marquis de S. Thomas, miniſtre & premier ſecrétaire d'état.

Joſeph-Marie d'Alinge, marquis de Coudré, gouverneur des princes fils du roi Victor, général de la cavalerie & des dragons.

Charles-Emanuel Cacheran, comte de la Roche, général de l'artillerie, gouverneur d'Alexandrie, puis de la citadelle de Turin.

Othon Bernard, baron de Rhebinder, gouverneur de Pignerolle, colonel d'infanterie, maréchal de Savoye.

Joſeph de Rodolfe, abbé de S. Gal, prince du ſaint empire.

1714.

Nicolas-Placide Branciforti, prince de Bottera, en Sicile.

Joſeph del Boſco, prince de Catolica, duc de Meſſelmeri, en Sicile.

Jean de Vintimille, marquis de Geraci, duc de Saint-Maur, prince de Caſtelbuono, en Sicile.

1729.

Erneſt-Léopold landgrave de Heſſe-Rhinfels-Rottembourg, beau-pere du roi Charles-Emanuel.

Eugène-Jean-François de Savoye, prince de Soiſſons, colonel des cuiraſſiers, & major général des armées de l'empereur.

Ignace Solare, marquis de Borgo, miniſtre & ſecrétaire d'état pour les affaires étrangeres, grand chambellan de Savoye.

Digitized by Google

Philippe Tana, marquis d'Entragues, gouverneur de Meſſine, puis de Turin, général de l'artillerie, lieutenant-général des armées de ſa majeſté.

Annibal, comte de Maffei, ambaſſadeur en France, vice-roi de Sicile, grand-maître de l'artillerie.

1729.

Philippe-Guillaume Pallavicini, baron de Saint-Remi, vice-roi de Sardaigne, gouverneur de la citadelle de Turin, lieutenant-général, grand-chambellan de Savoye.

Octave-François Solare, comte de Govonne, envoyé en France & aux cantons Suiſſes, miniſtre d'état.

Jean-Michel de Roſſi de Pioſſaſque, comte de None, général de la cavalerie & des dragons de S. M. grand-écuyer de Savoye.

Charles-Emanuel de Saluſſes, marquis de Gareſſe, baron de Cardé, gouverneur de Saluſſes, général de la cavalerie & des dragons, grand-écuyer de Savoye.

1730.

CHARLES-EMANUEL,
roi de Sardaigne & de Chypre, &c. XVIII chef.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoye, fils aîné du roi Charles-Emanuel.

Louis-Victor de Savoye, prince de Carignan.

Victor-Amé-François, légitimé de Savoye, marquis de Suze, gouverneur du duché d'Aouſte, & lieutenant-général des armées du roi, fils naturel légitimé du roi Victor.

Hercules-Thomas Rovero, marquis de Cortanze, vice-roi de Sardaigne, général de l'artillerie, gouverneur de la citadelle de Turin, lieutenant-général des armées du roi.

1737.

René-Auguſte de Birague Viſque, comte de Bourgué, lieutenant-général des armées du roi, grand-maître de Savoye.

Charles-Vincent Ferrero, marquis d'Ormea & de Palazzo, miniſtre & premier ſecrétaire d'état.

Joſeph-Robert Solare, marquis de Breglio, ou de Breil, envoyé à Vienne, à Naples, gouverneur de S. A. R. le duc de Savoye, lieutenant-général des armées du roi.

Philippe de Sannazar, comte de Giaroli, gouverneur de Mondovi, puis de Coni & du Val de Démont, général de l'artillerie.

Charles-Amé-Baptiſte de Saint-Martin d'Aglié, marquis de Rivarole, vice-roi de Sardaigne, gouverneur de Nice, de Crémone, puis de Novare, lieutenant-général de la cavalerie.

Philibert-Antoine baron de Valeſe, premier écuyer des princes de Savoye, fils du roi Victor, grand-écuyer de Savoye.

Jean-Baptiſte Iſnardi, marquis de Carail & de Senantes, gouverneur du Montferrat, puis de Novare & d'Alexandrie, lieutenant-général des armées de ſa majeſté.

Victor-Amé de Seyſſel, marquis d'Aix, gouverneur de la citadelle de Turin, puis du château de Milan pour le roi de Sardaigne, grand-maître de l'artillerie, & lieutenant-général des armées de ſa majeſté.

François-Xavier prince de Valguanera en Sicile, colonel général des gardes ſuiſſes.

D. Jean-Amé d'Alinges, abbé de S. Benigne, chancelier de l'ordre.

Ignace-Dominique Griſelle de Roſſignan, évêque & prince de Morienne, premier aumônier de ſa majeſté, maître des cérémonies de l'ordre en 1737.

* *Mémoires manuſcrits de M. de Chazot.*

ANNONCIATION, fête appellée autrement l'*Incarnation du Verbe Divin*, en laquelle on célébre la mémoire de ces deux myſtères, qui n'en font proprement qu'un. L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Nazareth ville de Galilée, vers la Vierge Marie, épouſe de S. Joſeph, pour lui porter l'heureuſe nouvelle du choix que Dieu avoit fait d'elle, pour être la mere du Meſſie, & c'eſt ce qu'on appelle l'*annonciation*. Alors la ſainte Vierge ayant conſenti à l'accompliſſement de ce myſtère, le Verbe Divin s'unit à l'ame que le S. Eſprit avoit créé, & au corps qu'il avoit formé dans le ſein de la Vierge, pour ne faire qu'une même perſonne : ce que l'on nomme *incarnation*. Dès le temps de S. Auguſtin, on croyoit, ſur une ancienne tradition, que Jeſus-Chriſt avoit été conçu le 25 de mars; mais on ne voit pas qu'il y eût encore de fête inſtituée, pour honorer ſéparément l'incarnation de Jeſus-Chriſt. Ils l'honoroient avec la nativité de Notre-Seigneur. On ne trouve point dans l'égliſe grecque de mention de la fête de l'Annonciation, avant le concile *in Trullo*, tenu l'an 692, où il eſt défendu de dire une meſſe entiere en carême, en d'autres jours qu'en ceux du ſamedi, du dimanche, & en celui de l'Annonciation. Dans l'égliſe latine, le ſacramentaire du pape Gelaſe I fait voir que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496. Elle a été depuis célébrée par toutes les nations au 25 de mars. Il eſt vrai qu'au X concile de Tolède en Eſpagne, tenu l'an 656, il fut ordonné que cette fête ſeroit ſolenniſée le 18 de décembre, huit jours avant celle de Noël, à cauſe que le jour en arrive ſouvent dans la ſemaine de la paſſion, qui eſt plutôt un temps de pénitence, que de joie; & quelques égliſes de France & d'Italie ſuivirent cet uſage. Mais on rétablit bientôt après cette fête en ſon propre jour, à la charge de la remettre après Pâque, lorſqu'elle arriveroit dans la quinzaine de Pâque. L'égliſe cathédrale de Notre-Dame du Puy en Velai a ce privilége, qu'encore que cette fête tombe au Vendredi-Saint, on ne laiſſe pas de l'y célébrer, & qu'alors il y a dans cette égliſe des indulgences en forme de jubilé. L'égliſe grecque célébre auſſi la fête de l'Annonciation, même pendant la ſemaine ſainte. L'égliſe de Milan a néanmoins conſervé ſon ancien uſage, de ne célébrer aucune fête dans le carême, & de remettre celle de l'Annonciation au dimanche devant Noël. Il s'eſt conſervé un reſte de cette pratique dans les égliſes d'Eſpagne, où l'on célébroit encore la fête de l'Annonciation, ſous le nom d'*Expectation*, le dimanche avant Noël, quoiqu'on célébre auſſi la fête de l'Annonciation au 25 de mars. Il y a pluſieurs congrégations qui ſont principalement inſtituées pour honorer l'Annonciation de la Vierge; comme entr'autres l'ordre des Annonciades de Bourges, fondé par la bienheureuſe Jeanne reine de France, & celui de Gènes, fondé par la vénérable mere Marie-Victoire Fornari. Nous en avons parlé ci-devant, au titre ANNONCIADE. * *Nouveau Teſtament.* S. Auguſtin.

ANNONCIATION (Dominique de l') religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en 1510 à Ecija, & étoit le ſecond fils de *Ferdinand* de Ecya. Après la mort de ſon pere, il alla en 1528, avec Alfonſe ſon frere aîné, au Mexique, où il prit l'habit de S. Dominique en 1530, & fit profeſſion l'année ſuivante. Il quitta alors le nom de Jean qu'il avoit eu au baptême. Après ſes études, il travailla avec un zéle infatigable au ſalut des Indiens, auprès de qui il fut en grande vénération pour ſa piété & ſa douceur; & il mourut âgé de quatre-vingt-un ans à Mexique en 1591, quelque temps après avoir perdu la vue. Il avoit appris de bonne heure la langue mexicaine, l'avoit même enſeignée aux autres, & avoit compoſé à l'uſage des Indiens un traité de la doctrine chrétienne, qui fut imprimé en 1545 à Mexique. Il avoit auſſi rendu un grand ſervice à ſon ordre, en recueillant des mémoires de ce qui s'y étoit paſſé dans la province

Digitized by Google

Méxicaine, depuis ſon inſtitution. Ces mémoires furent mis entre les mains d'Auguſtin Davila-Padilla, qui reconnoît que c'eſt principalement ſur eux qu'il a travaillé. Le gout du pieux Dominique le porta auſſi à traduire en latin le traité eſpagnol de Barthélemi de las Caſas, *del bien y favor de los Indios*, mais ſa traduction n'a pas été imprimée. * Echard, *ſcript. ord. Prad. t.* 2.

ANNONCIATION (Archange Gabriel de l') Provençal, fut un des premiers qui entrerent dans la congrégation du S. Sacrement, de l'ordre de S. Dominique, & il y changea ſi bien de nom, qu'on ne ſait plus quel étoit ſon nom de famille. Le célébre P. Antoine le Quieu, inſtituteur de la congrégation, l'employa ſouvent dans les miſſions, & le prit quelquefois pour ſon compagnon. Après la mort du P. Antoine, arrivée en 1676, le ſupérieur général de l'ordre le fit vicaire général: & il l'étoit encore en 1695. On ne ſait quand il mourut. Il fit imprimer en 1682, à Avignon, la vie du P. Antoine le Quieu, de ſes deux premiers compagnons, & de deux filles pieuſes, l'une religieuſe de la congrégation du S. Sacrement, & l'autre tierciaire de S. Dominique. On a trouvé qu'il faiſoit aſſez bien connoître le P. le Quieu: mais qu'il ménageoit trop peu le gout du public dans ce qu'il y débite des démons & des ſorciers. Son attachement aux obſervances de ſa congrégation, dégénére auſſi quelquefois en un mépris qui n'eſt pas ſupportable pour la conduite générale de l'ordre; & ces défauts joints à quelques autres, ont empêché que ſon ouvrage ne fût imprimé à Paris. * Echard, *ſcript. ord. Prad. tom.* 2.

ANNUNCIACAO JUSTINIANO (Diego da) chanoine ſéculier de S. Jean en Portugal, étoit né à Lisbonne de parens pauvres. Il prit les degrés dans l'univerſité de Coimbre; & étant envoyé à Rome, il y prêcha en italien avec applaudiſſement. De retour en Portugal, il harangua les états aſſemblés en 1697, pour reconnoître le prince D. Jean ſucceſſeur à la couronne. Il étoit dès-lors nommé à l'archevêché de Cranganor, mais ſes infirmités ne lui permirent pas d'aller dans ſon diocèſe, & il fut fait grand-vicaire ſpirituel, ou proviſeur de l'archevêché d'Evora. On a quatre volumes de ſes ſermons imprimés depuis 1685 juſqu'en 1713. Il eſt mort en 1720 * *Mémoires de Portugal.*

ANOAMARES, peuples, *voyez* ANCAMARES.

ANOLIN, *voyez* ANULIN.

ANOMÉENS ou DISSEMBLABLES. On donna dans le IV ſiécle ce nom aux purs Ariens diſciples d'Aétius ſurnommé l'*impie*, parcequ'ils tenoient le Fils de Dieu diſſemblable (ἀνόμοιον) à ſon pere, en eſſence & en tout le reſte. S. Hilaire rapporte une partie de leurs dogmes, qui ne ſont que des blaſphêmes contre la perſonne ſacrée du Fils de Dieu. Les Semi-Ariens les condamnerent au concile de Seleucie en 359; mais les Anoméens s'en vengerent dans l'aſſemblée de Conſtantinople tenue l'année d'après. * S. Hilaire, *ad Conſt.* Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Théodoret, l. 4. *Voyez* AETIENS & ARIANISME.

☞ ANONE, château d'Italie au duché de Milan. Les François le nomment NON & la ROQUE DE NON. Il eſt ſur le Tanaro dans l'Alexandrin, & preſque tout enclavé dans le Montferrat qui le borne. Ce château a été pluſieurs fois maltraité dans les dernieres guerres d'Italie. Ptolemée fait mention d'*Anonium*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANOT, petite ville de France, dans les montagnes de Provence, ſur la riviere de Vaire, environ à trois lieues de Glandève. Elle eſt capitale d'une viguerie, & en cette qualité elle entre aux états de Provence. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANOUGIHAN, pere de *Thahamurath*, roi de Perſe de la premiere dynaſtie. * D'Herbelot, *bibl. or.*

☞ ANQUETIN (N.) curé de Lyons-la-Forêt, diocèſe de Rouen, embraſſa l'état eccléſiaſtique après avoir vécu long-temps dans le monde. On a de lui une *Diſſertation ſur ſainte Marie-Magdeléne, pour prouver que cette ſainte, Marie ſœur de Marthe, & la femme péchereſſe ſont trois femmes différentes.* Elle fut imprimée à Rouen *in*-12, en 1699. Le P. Lami, bénédictin, écrivit contre, une *défenſe de l'ancien ſentiment de l'égliſe latine ſur l'office de ſainte Magdelene*, &c. M. Anquetin repliqua par des *lettres d'un eccléſiaſtique de Rouen*, imprimées à Rouen *in*-12, la même année 1699.

ANS BEN MALEK, s'appelloit *Abou Hamzah Ben Naſr Al-Anſari.* Il eſt un des ſix auteurs les plus approuvés pour les traditions mahométanes. Il avoit ſervi Mahomet pendant dix ans, & alla établir ſa demeure dans la ville de Baſſora, ſous le califat d'Omar. Il mourut dans cette ville l'an de l'hégire 91, à l'âge de cent trois ans, après avoir mis au monde cent enfans, & fut le dernier de ceux qui ſont qualifiés *Sahabah*, c'eſt-à-dire, amis, compagnons, & contemporains de Mahomet. Il y a un autre ANS, qui fut pere de Malek, un des chefs des quatre ſectes reçues & approuvées des muſulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANSALONI (Jourdain) né à Saint-Angelo, ville du diocèſe d'Agrigente en Sicile, après avoir embraſſé l'ordre de S. Dominique, fut envoyé à Salamanque en Eſpagne pour y faire ſes études. Il fut un des miſſionaires qu'on envoya en 1625 dans les Philippines; & le premier emploi qu'on lui donna lorſqu'il fut arrivé à Manille, fut de ſervir les malades dans l'hôpital, ce qu'il fit avec beaucoup de zéle & de fruit, mais ſans renoncer entierement à l'étude qu'il avoit toujours aimée. Pendant ſon voyage, ayant été arrêté quelque temps à Mexique, il avoit employé ſon loiſir à faire une traduction latine des vies des Saints de ſon ordre, écrites en eſpagnol par Ferdinand Caſtillo, & on aſſure que cette traduction qu'on garde à Séville, eſt très-pure & très-élégante. A Manille un ouvrage encore plus important l'occupa auſſitôt qu'il poſſéda la langue chinoiſe; il voulut ſe ſervir de l'étude qu'il en avoit faite pour connoître les uſages & les ſuperſtitions des Chinois par leurs livres, afin d'être plus en état de les réfuter; & ce travail étoit déja avancé, lorſqu'en 1632, il fut choiſi, comme il le deſiroit, pour aller conſoler les chrétiens du Japon, qui depuis huit ans n'avoient point vu de miſſionaires, & tâcher à étendre la religion dans ce pays. On ne peut s'imaginer combien il eut à ſouffrir dans le cours de ſa viſite, au bout de laquelle il eut le bonheur de trouver le martyre. Soixante-neuf chrétiens prisavec lui, & Thomas ſon compagnon, les devancerent de quelques jours: après leur avoir vu trancher la tête, les deux miſſionaires furent pendus par les pieds, leurs côtés ſerrés entre deux planches, leur tête cachée dans la terre: ils vécurent ſept jours dans ce cruel ſupplice, & rendirent enfin leur eſprit au Seigneur le 18 novembre 1634. * Echard, *ſcript. ord. Prad. t.* 2.

ANSBERT ou AUSBERT, évêque de Rouen, ſur la fin du VII ſiécle, étoit fils de Sivinus, qui demeuroit dans le Vexin. Il avoit été élevé à la cour du roi Clotaire III. Robert, chancelier de ce prince, connoiſſant la vertu de ce jeune homme, & étant d'ailleurs ami de ſon pere Sivinus, voulut lui faire épouſer ſa fille Angradiſme, que ſa piété a depuis fait placer au nombre des ſaintes. Mais il refuſa ce parti, préférant le célibat au mariage, qui étoit oppoſé au deſſein qu'il avoit fait de ſe conſacrer à Dieu. Ce fut dans le monaſtère de Fontenelles, de l'ordre de S. Benoît, où il fut abbé. Après la mort de S. Ouen, évêque de Rouen, le roi Thierri, dont il avoit gardé le ſceau, ayant ſu qu'on avoit élu Ansbert pour ſuccéder à ce

Digitized by Google

ſaint prélat, le fit venir à Clichi où il étoit, & le fit conſacrer par Lambert archevêque de Lyon. Ansbert refuſa d'abord une dignité ſi conſidérable; mais s'étant vu contraint de l'accepter, il s'attacha à bien remplir tous les devoirs de ſon miniſtère, & célébra pour cela un concile vers l'an 692 ou 693, & non en 681, comme on l'a cru. Quelque temps après, Pepin *le gros*, ou *de Heriſtel*, qui ne s'accommodoit pas de ſa ſévérité, l'obligea de quitter ſon diocèſe. Il ſe retira au monaſtère d'Aumont en Hainaut, où il mourut ſaintement le 9 février de l'an 695. Aigrade a écrit ſa vie, que nous avons dans Surius & dans Bollandus. * Surius. Bollandus.

ANSBERT, (Ambroiſe) *cherchez* AUTPERT.

☞ ANSCAIRE (S.) archevêque de Hambourg & de Bremen, dans le IX ſiécle, naquit à Corbie, ou dans le voiſinage, au diocèſe d'Amiens, l'an 801. Après avoir pris la premiere teinture des lettres, il fut offert par ſon pere au monaſtère de Corbie, où il s'engagea dans l'état monaſtique, ſous le célébre abbé S. Adalhard. Il y eut pour maître le célébre Paſcaſe Radbert, ſous lequel il fit tant de progrès dans les ſciences, qu'il devint bientôt ſon ſubſtitut pour les enſeigner aux autres. La nouvelle Corwei ayant été fondée en 822, Anſcaire y fut envoyé auſſitôt, pour y exercer la même fonction; de ſorte que quoiqu'encore jeune, il eut l'honneur d'être le premier modérateur de cette école, & le premier docteur du peuple de ce pays-là. En 826, l'empereur Louis donna Anſcaire à Hériold, roi de Danemarck, qui après avoir paſſé quelque temps en France, où il avoit embraſſé le chriſtianiſme, s'en retournoit dans ſon pays, pour tâcher de remonter ſur le trône d'où il avoit été chaſſé. Anſcaire l'accompagna pour l'affermir dans la foi, & l'aider de ſes conſeils; il fit plus, il prêcha l'évangile aux Danois, & en convertit pluſieurs. Au bout de trois ans, les ambaſſadeurs de Suede en France ayant témoigné que grand nombre de Suédois deſiroient ſe faire inſtruire de la religion chrétienne, Anſcaire ſe chargea de conduire la miſſion qu'on y envoyoit: il ne fit pas beaucoup de fruit, & revint en France, au bout de ſix mois, rendre compte de ſes travaux apoſtoliques. Mais l'empereur Louis pour le mettre à portée de ſatisfaire avec plus de facilité le zéle qu'il avoit de gagner à Jeſus-Chriſt les peuples du Nord, prit le parti de faire ériger un archevêché à Hambourg, & d'en faire ordonner Anſcaire premier archevêque. C'eſt ce qui fut exécuté en 832, à Aix-la-Chapelle, dans une aſſemblée de prélats & de ſeigneurs de l'empire. Le nouvel archevêque alla enſuite à Rome, faire confirmer l'érection de ſon ſiége, par le pape Grégoire IV, qui lui donna le *pallium*; & l'établit ſon légat pour tous les pays du Nord. Comblé de tous ces honneurs, il partit pour les pays de ſes conquêtes ſpirituelles. Le ſuccès en fut d'abord aſſez heureux, ſous la protection d'Héric roi de Danemarck, & d'Olef ou Olave, roi de Suéde, dont Anſcaire avoit ſu gagner l'amitié. Mais dès 845, ce bon ſuccès fut inopinément interrompu par le malheur qui arriva à la ville de Hambourg, que les Normans incendierent. Anſcaire y fit des pertes qui ne furent réparées qu'en partie, lorſqu'en 849 Louis, roi de Germanie, jugea à propos d'unir l'évêché de Bremen à l'archevêché de Hambourg, afin que le ſaint prélat pût avoir une égliſe pour y faire ſa réſidence. Le ſoin qu'il prit de ce nouveau diocèſe ne l'empêcha pas de veiller ſur toutes les miſſions du nord. Après les avoir miſes en état de ſe paſſer de ſa préſence, par les bons miniſtres dont il les pourvut, le ſaint ſe concentra dans ſon égliſe de Bremen, qu'il continua de gouverner juſqu'à ſa mort qui arriva le troiſiéme ou le quatriéme de février de l'an 865. Il avoit alors ſoixante & quatre ans commencés, & en avoit paſſé environ trente-quatre dans les fonctions de l'épiſcopat. S. Anſcaire ſe trouva à quelques conciles, nommément à celui de Mayence en 847. Sa mémoire a toujours été reſpectable dans l'égliſe, qui fait ſa fête au jour de ſa mort. Sa vie a été écrite par S. Rembert ſon diſciple & ſon ſucceſſeur. Pendant ſa derniere maladie, qui dura quatre mois, S. Anſcaire fit faire un recueil de tous les priviléges accordés par le ſaint ſiége en faveur des miſſions du nord. Ce recueil ſe trouve perdu, & il ne nous en reſte que la lettre dont le ſaint l'avoit accompagné en en envoyant des copies à preſque tous les évêques & au roi de Germanie. Cette lettre a paru ſi importante à D. Mabillon, qu'après l'avoir donnée à la ſuite de la vie de S. Anſcaire, il l'a encore inſérée dans ſes annales. On la trouve auſſi dans le recueil de Bollandus & dans pluſieurs autres. A l'égard des autres ouvrages de S. Anſcaire, le ſeul qui exiſte aujourd'hui, ou au moins qui ait été imprimé, eſt la vie de S. Willehad, premier évêque de Bremen, mort en 789 ou 791. D. Mabillon a inſéré cette vie, revue ſur un manuſcrit de Corwei, dans le IV volume des *actes des SS. de l'ordre de S. Benoît*. M. Fabricius l'a fait imprimer de nouveau au II volume des *Mémoires pour l'hiſtoire de Hambourg*, ce ſont les meilleures éditions. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, t. V. p. 277, & ſeq.*

ANSCHERIC ou HASKERIC, évêque de Paris, & chancelier de France, frere de Tetbert comte de Meaux, ſuccéda en 887 à Gauzelin, ainſi que le remarque Abbon, moine de S. Germain des Prez. Paris étoit alors aſſiégé par les Normans, & l'empereur Charles *le gros* y avoit envoyé le duc Henri de Saxe, pour y jetter du ſecours; mais ce dernier ayant été tué, ce ſecours fut inutile. Charles y vint lui-même, & fit une paix honteuſe avec les barbares, qu'il obligea à force d'argent de ſe retirer du côté de Sens. Enſuite étant paſſé en Allemagne, il y mourut en 888. L'année d'après, les Normans revinrent à Paris, & furent battus à Montfaucon. Dans cette occaſion Anſcheric paya très-bien de ſa perſonne, & contribua beaucoup à la défaite de ces barbares. Abbon blâme Anſcheric de s'être trop fié aux promeſſes de ces infidéles, qui prirent Meaux, où le comte Tetbert fut tué. Ce prélat eut beaucoup de part à l'amitié d'Eudes, qui fut couronné roi de France; & depuis il fut auſſi chancelier de Charles *le ſimple*. On ne ſait point en quel temps il mourut; mais il y a apparence que ce fut vers l'an 909. Il ſigna une charte de cette année, qui étoit la dix-ſeptiéme du regne de Charles, & la douziéme de ſon rétabliſſement ſur le trône, ou de ſa *rédintégration*, comme parlent les anciens titres, c'eſt-à-dire, depuis la mort d'Eudes, en l'an 897 ou 898, que les François ſe ſoumirent d'un commun conſentement à Charles *le ſimple*. * Abbon, *de obſid. Pariſ.* Reginon, *in chron. &c.*

ANSCHERUS, abbé de S. Riquier, a compoſé vers l'an 1110, la vie & les miracles de S. Angilbert, abbé de ce monaſtère, donnés par le P. Mabillon dans le premier tome de ſes ſiécles Bénédictins. * Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII ſiécle.*

ANSE, petite ville de France dans le Lyonnois, eſt ſituée près de la Saone, à quatre lieues de la ville de Lyon, vers le nord. L'empereur Auguſte y établit une garniſon de quatre cohortes, qui faiſoient deux mille quatre cens hommes. On y voit encore une partie des murailles qui enfermoient le camp des Romains, & le palais de ce prince. Il lui donna le nom d'*Antium*, qui étoit une ville voiſine de Rome, & célébre à cauſe des ſorts qui y étoient conſultés dans le temple conſacré à la Fortune. Depuis, la garniſon romaine s'étant retirée ailleurs, cette fortification fut l'origine d'une nouvelle ville, qu'on a nommée *Anſa*, du premier nom *Antium*. Elle a beaucoup ſouffert dans les guerres du XVI ſiécle. * Paradin, *hiſt. de Lyon, l.* 1. De Rubys, *hiſt. de Lyon.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné, &c.*

Digitized by Google

Conciles d'Anse.

Le B. Burchard gouvernant l'égliſe de Vienne, en qualité d'archevêque, au commencement du XI ſiécle, Odilon abbé de Cluni, le pria de conférer les ordres à ſes religieux : ce qu'il fit ſans conſidérer que Gauſlin évêque de Mâcon en avoit ſeul le droit, à cauſe que cette abbaye étoit dans ſon diocèſe. Le dernier s'en plaignit, comme d'une entrepriſe qui ne devoit pas être ſoufferte, ſi l'on ne vouloit renverſer ce qu'il y a de mieux réglé dans la juriſdiction eccléſiaſtique. Un autre Burchard archevêque de Lyon, aſſembla en 1025 divers prélats dans l'égliſe de S. Romain d'Anſe, pour accommoder cette affaire. Burchard y fit ſatisfaction à Gauſlin de Mâcon, d'avoir ordonné à Cluni des Moines, contre les canons, quoique ſuivant un privilége du pape. On y regla quelques autres différends. Emmo ou Eminon archevêque de Tarantaiſe, Helmoin d'*Autun*, Hugues de *Châlons d'Auxerre*, Anſelme d'*Aouſte*, Geofroi de *Châlons ſur Saone*, & divers autres prélats ſe trouverent à ce concile, dont Jacques Severt nous a donné les actes, qui ſont dans les archives de l'égliſe de Mâcon, & qu'on a depuis inſérés dans le IX tome des conciles. Hugues de *Flavigni* parle d'un autre concile tenu en 1075 à Anſe, par Hugues de *Die* légat du ſaint ſiége, le même qui fut depuis archevêque de Lyon après S. Jubin. Il aſſembla en la même ville d'Anſe en 1100, un concile de quatre archevêques & de huit évêques. Hugues de Lyon y demanda un ſubſide pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jéruſalem. Le concile excommunia tous ceux qui avoient fait vœu de ſe croiſer, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent mis en état d'accomplir leur vœu. C'eſt ce que nous apprenons du même Hugues de *Flavigni*. Jean I, archevêque de Lyon, célébra vers l'an 1107 un concile à Anſe pour la primatie de ſon égliſe, contre les prétentions de Daimbert archevêque de Sens. En 1299, Henri de Villars archevêque de Lyon, aſſembla un concile provincial à Anſe, où ſe trouverent les évêques d'Autun, de Châlons & de Mâcon, avec le député de celui de Langres, & quelques abbés. On y fit des ordonnances très-judicieuſes, que le cardinal de Tournon archevêque de Lyon fit publier dans le XVI ſiécle, avec les actes du concile de Mâcon, tenu en 1186, les ordonnances ſynodales de Charles cardinal de Bourbon, auſſi archevêque de Lyon, & d'autres piéces que nous avons dans la derniere édition des conciles. Mais au reſte, celui de 1299 fut tenu le vendredi avant le quatriéme dimanche de carême, c'eſt-à-dire, le 18 du mois de mars : car Pâque ſe trouva le 10 avril en cette année, qui étoit biſſextile. * *Conſultez* les épîtres d'Ives *de Chartres*, & de Geofroi de *Vendôme*, avec les remarques du P. Sirmond.

ANSE TEUTONIQUE, *cherchez* HANSÉATIQUES.

ANSÉATIQUES, nom que l'on donne à quelques villes libres d'Allemagne, qui ont fait alliance enſemble pour leur commerce, *cherchez* HANSÉATIQUES.

☞ ANSÉDONIA, en latin *Anſidona*, & *Coſa*, ville ruinée d'Italie en Toſcane, dans les maremmes de Sienne, ſur la côte. On en voit encore quelques reſtes à quatre milles au levant d'Orbitelle, & ſur les confins de l'Etat de l'Egliſe. On prétend qu'elle fut ruinée du temps de Charlemagne ; mais depuis elle n'a pas laiſſé d'être le chef-lieu d'un comté aſſez étendu ſous la république de Sienne, à laquelle l'abbé des Trois-Fontaines, près de Rome, de qui elle dépendoit, l'avoit cédé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANSEGISE ou ANCHISE, fils de S. *Arnoul*, & de *Dode*, fut officier de Sigebert II, dit *le jeune*, roi d'Auſtraſie, après Cleodulfe ſon frere qui fut évêque de Metz, comme leur pere l'avoit été. Anſegiſe, quoique très-digne de ſon emploi, ne laiſſa pas de ſe faire des ennemis. Un d'entr'eux, nommé Godewin, le tua à la chaſſe, l'an 679. Il avoit épouſé *Begge*, fille de S. Pepin ; & il en eut *Pepin*, dit *Heriſtel*, pere de Charles *Martel*. * Valois, *tom.* 3, *annal. Franc.* Sainte-Marthe, *hiſt. de France.* Le P. Anſelme, &c.

ANSEGISE, archevêque de Sens, célébre dans le IX ſiécle, étoit François, né dans le diocèſe de Reims, & frere de *Wala* évêque d'Auxerre, prélat de grand mérite. Après avoir été élevé dans un monaſtère, il fut nommé abbé de S. Michel ; & la lettre écrite dans le temps de ſon élection par l'égliſe de Sens à celle de Reims, marque qu'il étoit prêtre de l'égliſe de Reims. Il fut élevé ſur le ſiége archiépiſcopal de Sens, en la place d'Eglion ou Egille, le 21 juin de l'an 871. Charles *le chauve* l'honora de ſa bienveillance, & l'envoya au pape Jean VIII, lequel le fit primat, & vicaire dans les Gaules & dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'égliſe d'Anſegiſe, & le fit conſidérer comme un ſecond pape. Il voulut ſe faire reconnoître comme primat dans le concile de Pontion, où Charles *le chauve* ſe trouva en 876 : mais pluſieurs prélats s'y oppoſerent, & entr'autres Hincmar de Reims, qui avoit publié un écrit contre ſa nouvelle primatie. Enſuite le roi renvoya encore à Rome Anſegiſe : à ſon retour, il ſe trouva en 878 au concile de Troyes, où le pape étoit préſent ; & l'année d'après 879, il ſacra dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, le roi Louis III, & Carloman fils de Louis *le begue*. L'an 883 fut la derniere année de la vie de ce prélat, qu'on enterra dans la chapelle de S. Barthélemi de l'égliſe de S. Pierre avec une épitaphe très-honorable. * Aimoin, *l.* 5, *c.* 33. Odoran, *in chron.* Jacques Tavelle, *hiſt. des arch. de Sens.* Sammarth. *Gall. Chriſt. &c.* ☞ Voici l'épitaphe de ce prélat :

Antiſtes Senonum, reverentia magna potentum,
Anſegiſus in hoc conditus eſt tumulo.
Ut Primas fieret Gallorum, papa Joannes
Inſtituit, meritis hoc tribuendo ſuis.
Caroli romanâ cinxit caput iſte coronâ,
Et dedit in cunctos imperium populos.
Gregorii papæ ſecum caput abſtulit : inde
Hic locus oſſa fovet, ſpiritus aſtra tenet.

☞ ANSEGISE, abbé de Fontenelle, ou S. Vandrille, étoit iſſu d'une famille noble parmi les François. Il embraſſa la profeſſion monaſtique dans le monaſtère de Fontenelle, ſous l'abbé Gervolde, auparavant évêque d'Evreux, ſon parent. Celui-ci le fit connoître au roi Charlemagne, qui lui confia l'adminiſtration des monaſtères de S. Sixte à Reims, & de S. Menge à Châlons ſur Marne. Anſegiſe les quitta, après les avoir gouvernés quelque temps. En 807 il reçut du même prince, à titre de bénéfice, l'abbaye de Flais, ou S. Germer, au diocèſe de Beauvais. Il devint auſſi intendant des bâtimens du roi, & fut employé en pluſieurs ambaſſades, dont il s'aquitta toujours avec autant d'honneur que de ſuccès. Louis *le débonnaire* ſe ſervit auſſi d'Anſegiſe en diverſes négociations. En 817 il lui donna l'abbaye de Luxeu, & en 823 celle de Fontenelle, ſur la démiſſion volontaire d'Eginhard. Anſegiſe gouverna ces abbayes avec beaucoup de prudence & de zéle. Il y fit revivre l'eſprit de S. Benoît, & une exacte diſcipline, rétablit les édifices, y en ajouta de nouveaux, enrichit les égliſes de vaſes ſacrés & d'ornemens néceſſaires, & fournit les bibliothéques de quantité de bons livres ; deſorte que quelques-uns de ces monaſtères le regarderent comme un ſecond fondateur. Anſegiſe mourut le vingtiéme de juillet de l'an 833, & fut inhumé à Fontenelle, où il eſt honoré comme ſaint, qualité qu'il porte dans le calendrier de Luxeu. On eſt redevable à cet illuſtre & ſaint abbé du premier recueil qui ait été

Digitized by Google

fait des capitulaires de nos rois. Ce fut l'an 827, comme il le dit lui-même, dans une petite préface qu'il a miſe à la tête de ſon recueil, qu'il raſſembla toutes ces piéces qui étoient éparſes de côté & d'autre ſur des feuilles volantes, & en forma un corps d'ouvrage diviſé en quatre livres. Le premier contient les capitulaires de Charlemagne concernant les matieres eccléſiaſtiques, en 162 articles : le ſecond, ceux de Louis *le débonnaire*, touchant les mêmes matieres, en 48 articles : le troiſiéme comprend les capitulaires de Charles ſur les matieres profanes, en 91 articles : & le quatriéme, ceux de Louis *le débonnaire*, ſur les mêmes matieres, en 77 articles. Cette collection a été fort célébre. Sitôt qu'elle fut ſortie des mains de l'auteur, Louis *le débonnaire* l'adopta & la revêtit de ſon autorité. Charles *le chauve*, ſon fils, la citoit comme ayant force de loi dans l'uſage public, & comme le code des loix des François. On a donné au public différentes éditions du recueil d'Anſégiſe, ſur leſquelles on peut conſulter *l'hiſt. litteraire de la France*, tome IV. art. de Charlemagne, p. 389 *& ſuiv.* La plus exacte que nous ayons eſt celle que M. Baluze a inſérée dans ſa collection de capitulaires imprimée en 2 vol. *in-folio*, en 1677.

Trithême, & quelques auteurs qui l'ont ſuivi, font Anſégiſe abbé de Laubes, & le confondent avec Anſégiſe, archevêque de Sens, dont nous avons parlé à l'article précédent, & qui eſt mort plus de quarante ans après celui dont nous parlons. Il lui attribue auſſi d'autres ouvrages, *très-utiles*, dit-il, *à la poſtérité ;* mais il ne les ſpécifie point, & il y a lieu de croire qu'ils n'ont jamais exiſté. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France, tome IV. p. 509 & ſuiv.*

☞ ANSEL, moine de Fleuri ſur Loire au X ſiécle, dirigeoit les écoles de ce monaſtère peu après que S. Odon y eut établi ſa réforme, ou même dès auparavant. Il n'eſt connu que par une proſe rimée, où il raconte la viſion que prétendoit avoir eu un moine étranger, en paſſant par S. Remi de Reims. Cette piéce n'a pas paru aſſez intéreſſante pour être imprimée. Elle ſe trouve dans un manuſcrit de S. Benoît ſur Loire, coté 113. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, t. VI, p.* 253.

ANSELIN, religieux de l'ordre de S. Dominique, né en quelque lieu de Lombardie, fut choiſi en 1245 pour être le chef d'une miſſion que le pape Innocent III envoyoit en Tartarie, ou plutôt à l'armée des Tartares, qui étoit près d'entrer dans la Perſe, & qui paroiſſoit très-indiſpoſée contre les chrétiens. Il partit avec quelques compagnons de ſon ordre au mois de juillet 1245, revint vers la fin de 1248, & écrivit une relation de ſon voyage, que Pierre Bergeron a traduite en François, & fait imprimer en 1634, à Paris. Bzovius prétend qu'Anſelin retourna enſuite en Tartarie, & qu'il eut la couronne du martyre vers l'an 1255 ; mais il faudroit qu'il en eût produit des preuves pour être cru, & non-ſeulement on n'en trouve point dans ſes annales, mais il n'y en a aucun monument que l'on connoiſſe. * Echard, *ſcript. ord. Prad.*

ANSELLE, *cherchez* ANCEAU.

ANSELME de *Cantorberi*, (ſaint) archevêque de cette ville en Angleterre, a fleuri ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Quelques auteurs ont écrit qu'il étoit Bourguignon, d'autres le font Piémontois, & d'autres Italien. Il eſt sûr qu'il étoit d'Aouſte ou Aoſte, qui eſt l'*Auguſta Salaſſorum* des anciens, ville capitale de ce pays, qu'on place près du Piémont. Après avoir parcouru les monaſtères les plus célébres de France & de Bourgogne, la réputation de Lanfranc l'attira dans celui du Bec en Normandie. Il fut charmé du mérite de ce grand homme, qui lui perſuada de ſe faire religieux, & il prit l'habit dans cette abbaye de l'ordre de S. Benoît à l'âge de vingt-ſept ans, vers l'an 1060. Trois ans après, Lanfranc, prieur de cette abbaye, ayant été élu abbé de S Etienne de Caen, Anſelme fut élu prieur en ſa place ; & après la mort d'Herluin, qui étoit abbé du Bec, il lui ſuccéda en 1078, & fut béni l'année d'après par Gilbert évêque d'Evreux. Lanfranc, qui avoit été le maître de S. Anſelme, & qui depuis avoit gouverné l'égliſe de Cantorberi pendant dix-neuf ans, étant mort le 28 mai 1089, cette égliſe fut quatre ans ſans archevêque : & enfin le 6 mars 1093, on choiſit Anſelme pour en remplir le ſiége. Il refuſa d'abord cette dignité, & fut néanmoins ſacré un dimanche 4 décembre de la même année. Il alla enſuite à la cour, pour y ſaluer Guillaume II, dit *le roux*. Mais ce prince ne ſe paya pas de cette civilité, & ſe contenta encore moins de 500 livres d'argent que lui offroit Anſelme pour la guerre que ce prince entreprenoit contre ſon frere Richard duc de Normandie. Anſelme refuſa de lui donner une plus groſſe ſomme : ce qui commença à le mettre mal avec ce prince. Il ſe préſenta une occaſion de brouillerie. Preſque tous les prélats d'Angleterre ſuivoient, avec le roi, le parti de l'antipape Guibert, qu'ils reconnoiſſoient ſous le nom de Clément III. Anſelme, que le roi avoit bruſqué une ſeconde fois ſur ſon refus de contribuer pour la guerre, demanda à ce prince permiſſion d'aller prendre le *pallium* des mains d'Urbain II, légitime pape. Il fut refuſé, & dans une aſſemblée de prélats & de ſeigneurs où Anſelme, ſecondé du ſeul évêque de Rocheſter, ſoutint les intérêts d'Urbain II, on réſolut de ne point reconnoître pour archevêque & primat un homme ſi attaché au parti d'un pape qu'on ne reconnoiſſoit point en Angleterre. Anſelme voulut ſe retirer d'Angleterre : on l'en empêcha ; & après ſon retour à Cantorberi, on l'arrêta, & on exila ſes plus fidéles ſerviteurs. Mais le roi qui ſe racommoda enſuite avec Urbain II, voyant qu'il ne pouvoit ôter la protection de ce pape à Anſelme, ſe raccommoda avec lui, en lui donnant lui-même le *pallium*, qu'avoit apporté de Rome le légat évêque d'Albane. Anſelme ſe voyant depuis encore inquiété par le roi, ſe retira auprès d'Urbain II. Il trouva dans la cour romaine toute la conſidération due à ſon mérite ; & dans le concile que le pape tint à Bari le premier octobre 1098, il diſputa contre les Grecs ſur la proceſſion du S. Eſprit. Enſuite S. Anſelme revint en France, & s'arrêta à Lyon juſqu'après la mort de Guillaume *le roux*, arrivée le 2 d'aout 1100. Henri I le rappella, & ſe brouilla bientôt avec lui pour les inveſtitures des bénéfices. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. Le ſaint prélat ſe vit perſécuté durant pluſieurs années. Il ſouffrit avec patience & avec humilité, & cette vertu fut toujours le plus illuſtre caractère de ſes actions. Une ſainte mort couronna une ſi ſainte vie le 21 du mois d'avril de l'an 1109, qui étoit le 76 de ſon âge, & le 16 de ſon épiſcopat. Son corps fut porté à Cantorberi, & mis auprès de celui du B. Lanfranc. Saint Anſelme laiſſa d'excellens ouvrages, dont nous avons diverſes éditions, entre leſquelles il y en a trois qui méritent d'être diſtinguées. La premiere eſt de Cologne en 1612. Jacques Picard de *Beauvais*, chanoine régulier de S. Auguſtin de l'abbaye de S. Victor-lez-Paris, y travailla. Elle eſt diviſée en quatre parties. En 1630, le pere Théophile Raynault, jéſuite, fit imprimer à Lyon les œuvres de S. Anſelme, & y ajouta diverſes piéces, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du Vatican. Il les diviſe en quatre parties, ſelon l'ordre qui ſuit ; *in didactica, aſcetica, parænetica & notha.* Enfin le P. dom Gabriel Gerberon, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, nous a donné en 1675 une nouvelle édition des œuvres de ce prélat, imprimée à Paris chez Billaine : il a eu ſoin non-ſeulement de voir les anciennes éditions faites depuis deux cens ans ; mais encore les manuſcrits qui ſont dans les célébres bibliothéques de France & d'Angleterre : il a

Digitized by Google

vu dans celle du ſieur Coton diverſes épîtres de S. Anſelme, que nous n'avions pas, & il en a formé un quatriéme livre, qu'il a ajouté aux trois que le P. Picard avoit déja publiés. Voici l'ordre qu'il obſerve. Il diviſe ces œuvres en quatre parties. La I contient les traités dogmatiques de philoſophie & de théologie; la II, les piéces d'exhortation, comme les ſermons & les homélies; la III, les œuvres aſcétiques ou ſpirituelles; & enfin la IV, les épîtres. On y trouve auſſi des notes & des éclairciſſemens. Le même dom Gerberon ajouta à ces ouvrages ceux d'Edmer ou Eadmer, moine bénédictin, ſecrétaire de S. Anſelme, & auteur de la vie de ce ſaint prélat. Cette édition des œuvres de S. Anſelme par le P. Gerberon a été publiée une ſeconde fois en 1721. * Edmer, *in vita S. Anſ.* Honoré d'*Autun*, *l.* 4, *de lum. eccl. c.* 15. Sigebert, *in catal.* 168. Henri de *Gand*, *c.* 5. Dodechin, *in append. ad Mar. Scot.* Hildebert, *ep.* 22. Guillaume *de Malmeshuri.* Orderic Vitalis. Vincent de *Beauvais.* S. Antonin. Trithême. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, Harpsfeld. M. Du-Pin, *bibl. eccl.*

ANSELME, évêque de Luques, dans le XI ſiécle, natif de Mantoue, fut élevé à cet évêché l'an 1061, après le pape Alexandre II, ſon oncle. Mais en ayant reçu l'inveſtiture de l'empereur Henri IV, il s'en repentit; & quittant ſon ſiege, il ſe retira dans le monaſtère de Cluni. Le pape Grégoire VII, qui avoit ſuccédé l'an 1073 à Alexandre II, l'obligea de venir reprendre la conduite de ſon troupeau. Il obéit; & pour n'être pas inutile à l'égliſe, il compoſa un ouvrage contre l'antipape Guibert, qu'on avoit oppoſé à Grégoire VII, ſous le nom de Clément III. Nous avons cet ouvrage diviſé en deux livres, dans la bibliothéque des peres & dans le VI tome des anciennes leçons de Canifius. Nous avons encore de lui des épîtres dans les recueils des conciles, & un recueil de paſſages de divers auteurs, *collectanea quædam ex variis ſcriptoribus*, où il prouve que les princes ſéculiers n'ont point de droit ſur les biens des égliſes. C'étoit la grande queſtion de ſon temps. On lui attribue encore, mais ſans fondement, une collection de canons, laquelle eſt ſans doute d'un auteur poſtérieur. Il fut employé en pluſieurs ſortes de légations par Grégoire VII, & il mourut ſaintement le 18 du mois de mars de l'an 1086. Son corps fut enterré à Mantoue, où l'on dit qu'il eſt encore tout entier. Ranger évêque de Luques écrivit ſa vie en vers. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. cap.* 161. Domnizon, *l.* 2, *c.* 3, *in annal. & martyr.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Ughel, *Ital. ſacra.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Trithême. Caniſius. Le Mire. Geſner. Simler. Poſſevin, &c.

☞ ANSELME, chanoine de Liége qui vivoit dans le XI ſiécle, étoit iſſu d'une famille noble, & devint encore plus recommandable par la beauté de ſon eſprit, l'intégrité de ſes mœurs & ſa piété exemplaire, qu'il ne l'étoit par ſa naiſſance. Vazon, qui fut évêque de Liége depuis l'an 1041, juſqu'en 1048, ſe l'attacha par ſes bienfaits, & le rendit confident de ſes plus ſecretes actions. Théoduin, ſucceſſeur de Vazon, eut pour Anſelme la même confiance & la même eſtime: il voulut l'avoir pour compagnon dans le pélerinage qu'il fit à Rome en 1053. De ſimple chanoine, Anſelme devint dans la ſuite doyen de la cathédrale. Cette qualité lui donnoit beaucoup de crédit dans les aſſemblées du clergé: il en fit uſage en 1055, pour procurer au monaſtère de S. Hubert, le B. Thierri pour abbé. Anſelme vécut au moins juſqu'en 1056, qui eſt l'année en laquelle il publia ſon ouvrage. Le reſte de ſon hiſtoire nous eſt inconnu. L'ouvrage d'Anſelme eſt une hiſtoire des évêques de Liége, diviſée en deux parties, dont la premiere contient l'hiſtoire des vingt-ſept premiers évêques de Liége, telle qu'elle étoit ſortie des mains d'Hériger, abbé de Laubes, ſon auteur. Seulement, comme elle étoit écrite tout de ſuite ſans aucune diviſion, Anſelme la partagea en chapitres, & mit à chacun ſon titre. Dans la ſeconde partie, il a fait l'hiſtoire des autres évêques de Liége, juſqu'à Vazon incluſivement, & n'y a fait entrer, comme il l'aſſure lui-même, que ce qu'il avoit trouvé dans des écrits antérieurs, ou appris de perſonnes dignes de foi, ou enfin vu par lui-même. D. Martene & D. Durand nous ont donné une édition de la ſeconde partie de cet ouvrage, dans le *tome IV* de leur *amp. coll.* Elle a été faite avec toute l'exactitude poſſible ſur un manuſcrit de M. le baron de Craſſier, qui appartenoit autrefois à l'abbaye de S. Hubert, & qui eſt ancien de plus de ſix cens ans. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, *tome VII*, *p.* 472, *& ſuiv.*

☞ ANSELME, moine de S. Remi de Reims, vivoit dans le XI ſiécle, & ne nous eſt preſque connu que par un ouvrage qui contient la relation de ce qui s'étoit paſſé à S. Remi, à la dédicace de l'égliſe faite en 1049, par le pape Léon IX. Anſelme ayant été témoin oculaire, & poſſédant le talent d'écrire aſſez bien pour ſon ſiécle, fut choiſi par Hérimar ſon abbé, pour faire cette relation. Il l'exécuta au plutôt en 1056. D'abord l'auteur décrit la conſtruction de la nouvelle égliſe qui fut dédiée, & fait connoître celle qui ſubſiſtoit auparavant. Il fait enſuite la relation du voyage que le pape Léon IX entreprit de Rome à Reims, pour venir faire cette dédicace, marquant avec ſoin tout ce qui ſe paſſa de mémorable ſur ſa route. C'eſt la raiſon pourquoi Sigebert a donné à l'écrit entier d'Anſelme, le titre d'*Itineraire du pape Léon IX de Rome dans les Gaules*, & Trithême celui d'*Hiſtoire de ce que fit ce pape en France, dans la tenue des conciles & autres aſſemblées.* De-là Anſelme paſſe à la deſcription de la dédicace & la tranſlation du corps de S. Remi, qui ſe firent le 1 d'octobre 1049. Après quoi vient la relation du grand concile, qui ſe tint les deux jours ſuivans, 3 & 4 d'octobre. C'eſt la partie de l'écrit la mieux circonſtanciée, comme la plus intéreſſante. Enfin, Anſelme termine ſon écrit en rapportant quelques miracles qui s'étoient opérés depuis la dédicace: à quoi il a joint la lettre du pape aux François, pour les engager à célébrer la fête de la tranſlation de S. Remi au premier d'octobre. La meilleure édition qu'on ait de cette relation, eſt celle qu'en a donnée D. Mabillon ſur les manuſcrits de S. Remi de Reims, avec des obſervations hiſtoriques & critiques. Elle eſt au l. 63 de ſes annales. C'eſt ſur cette édition que M. l'abbé Fleury a fait un ample extrait de l'ouvrage, qui eſt un des plus beaux morceaux du XII vol. de ſon hiſtoire eccléſiaſtique. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, *t. VII*, *p.* 477.

☞ ANSELME, comte de Ribemont, & ſeigneur de pluſieurs autres terres, deſcendoit des anciens comtes de Valencienne. Il apporta en naiſſant d'excellentes qualités, qui ſe perfectionnerent dans la ſuite par la culture des lettres. Il céda en 1070, une partie de ſes biens à l'abbaye de S. Amand. Lorſqu'en 1079 il s'agit de bâtir celle d'Anchin, à deux lieues de Mons, il donna généreuſement l'iſle où elle eſt ſituée. Quatre ans après il fonda & dota de ſes terres le monaſtère de Notre-Dame de Ribemont, & il eut ſoin de faire confirmer l'année ſuivante 1084, par le roi Philippe, cette fondation, que Godefroi ſon fils ratifia dans la ſuite. Anſelme de Ribemont ſe croiſa en 1095. Il ſe diſtingua beaucoup dans la guerre ſainte, & tous les hiſtoriens de cette guerre rendent témoignage à ſa valeur. Il la fit paroître aux ſiéges de Nicée & d'Antioche; & à celui du château d'Archos ou Arcas, à deux lieues de Tripoli. Anſelme reçut à ce dernier ſiége un coup de pierre à la tête, dont il mourut peu après, en février ou en mars de l'année 1099. Anſelme de Ribemont a tranſmis à la poſtérité ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable à la croiſade, pendant le temps qu'il y porta les armes. Il l'a fait dans deux relations adreſſées à Manaſſé II, archevêque de Reims. La premiere faiſoit

Digitized by Google

ſoit le détail de la priſe de Nicée en Bithynie par les croiſés, & de tout ce qui leur étoit arrivé en paſſant par la Romanie & l'Arménie : elle ſe trouve perdue aujourd'hui. L'autre relation contient le récit du ſiége & de la priſe d'Antioche & de leurs ſuites, comme auſſi des divers combats que l'armée chrétienne eut à ſoutenir. D. Luc d'Acheri l'a donnée dans le tome VII de ſon ſpicilége, p. 191-196. Fabricius, *bibl. lat.* l. 1, p. 310, attribue à Anſelme de Ribemont une Deſcription de la terre-ſainte, qu'on trouve dans Caniſius, t. VI, p. 1287-1320; mais elle eſt d'un cordelier de l'étroite obſervance, & parconſéquent poſtérieure de pluſieurs ſiécles à l'auteur dont nous parlons. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. VIII, p. 496, *& ſeq.*

ANSELME de Laon, doyen & archidiacre de cette ville, vivoit ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Il enſeigna dans l'univerſité de Paris, puis dans le diocèſe de Laon. Il laiſſa une gloſe ou explication interlineaire ſur toute la bible, que nous avons avec un ſemblable ouvrage de Nicolas de Lira. Il a auſſi compoſé des commentaires ſur S. Matthieu, ſur S. Jean, ſur le cantique des cantiques, ſur l'apocalypſe. A l'égard du commentaire ſur les épîtres de S. Paul, qu'on cite ſous le nom d'Anſelme de Laon, il n'eſt pas de lui; mais d'un nommé *Hervé*, moine de Bourdieu, dont il porte le nom dans les manuſcrits. Pierre Abailard dit dans l'épître qu'il a écrite des malheurs de ſa vie, qu'Anſelme étoit un vieillard vénérable, à qui ſa bonne fortune, plutôt que ſon mérite, avoit acquis une grande réputation; qu'il n'avoit ni grande mémoire, ni jugement ſolide; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumiere; & qu'enfin c'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruit. *Je m'étois approché de cet arbre*, ajoute Abailard, *pour y cueillir des fruits; mais je le trouvai ſemblable à ce figuier ſtérile dont parle l'écriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parcequ'il étoit inutile.* Il y a apparence qu'Abailard avoit quelque ſujet de chagrin contre Anſelme de Laon, dont les autres auteurs parlent plus favorablement. Anſelme mourut le 15 juillet de l'an 1117, & fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de S. Vincent. * Guibert, *proœm. ad Geneſ. & l. 3 de vita ſua.* L'abbé Rupert, *lib. de omnipotent. Dei*, c. 1 & 26. Herman, *l.* 1 & 3. Henri de Gand, c. 30, *de ſcript. eccleſ.* Dom Luc d'Acheri, *in annotationibus ad Guiberti opera.* Trithême. Poſſevin. Bellarmin. Sainte-Marthe. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.* Voyez ſur Anſelme de Laon, & ſes ouvrages un détail très-intéreſſant, dans *l'hiſtoire litteraire de la France*, Tome X.

ANSELME de Gemblours ou Gibleu, *Gemblacum*, qui eſt une abbaye du Brabant, dans le diocèſe de Namur, vivoit dans le XII ſiécle, & fut élu abbé de ce monaſtère après Sigebert l'an 1112. L'auteur de la grande chronique des Pays-Bas nous apprend qu'Anſelme étoit foible, délicat & valétudinaire; mais que ſes incommodités ne le retinrent point de l'étude de l'écriture, & de la méditation. Sa patience étoit admirable; & quelques maux qu'il ſouffrit, quelques chagrins qu'il reçût, il parut toujours au-deſſus de toutes les foibleſſes humaines. Il continua la chronique de Sigebert ſon prédéceſſeur, depuis l'an 1112, juſqu'en 1137, qui fut celle de ſa mort. Un autre la continua juſqu'en 1149. Et un moine d'Anchin y fit encore une addition juſqu'en 1225. Aubert le Mire publia l'an 1608 cette chronique, à Anvers *in*-8°. Anſelme de Gemblours mourut le 20 mars de l'an 1137 ou 1138, à commencer l'année comme aujourd'hui par le mois de janvier. * Le Mire, *in proleg. ad chron. Sig.* Valere André, *bibl. Belg.* Voſſius, *de hiſt. lat. &c.*

ANSELME, évêque d'Havelberg, dans le marquiſat de Brandebourg, a fleuri dans le XII ſiécle, ſous l'empire de Lothaire II, qui l'envoya en ambaſſade à Conſtantinople vers l'empereur Grec. Il eut diverſes conférences ſur la religion, qu'il a depuis recueillies & miſes par écrit en trois livres, adreſſés au pape Eugène III. Cet ouvrage qui eſt ſavant & aſſez bien écrit, a été donné par le pere dom Luc d'Acheri, dans le XIII tome du Spicilége. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

ANSELME, religieux de l'ordre de S. François, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il y a apparence qu'il étoit Polonois, & peut-être même de Cracovie; car ce qu'il écrit ſemble le témoigner. En 1506 il fit le voyage de la terre-ſainte, & à ſon retour il publia cette relation que nous avons dans Caniſius. * Caniſius, *tom. VI antiq. lect.* Voſſius, *l. 3 de hiſt. lat. c.* 10, *&c.*

ANSELME (Antoine) a commenté l'édit perpétuel de l'archiduc Albert de 1611, dont il y a pluſieurs éditions à Bruxelles; les dernieres, qui ont paru en 1672 ou 1675, ſont de beaucoup augmentées. Il a fait pluſieurs autres ouvrages ſur le droit obſervé dans les Pays-Bas. * *Bibl. hiſt. des aut. de droit par* Denys Simon, *édit de Paris*, in-12. 1692.

ANSELME de la Vierge Marie, (le pere) auguſtin-déchauſſé, naquit à Paris en 1625, & s'appelloit dans le monde *Pierre Guibours.* Il fit profeſſion dans le couvent de ſa congrégation à Paris le 31 mars 1644, à l'âge d'environ dix-huit ans. Il mourut dans la même maiſon le 17 janvier 1694, âgé de 69 ans, dont il en avoit paſſé cinquante dans ſon ordre. Ses ouvrages imprimés ſont, *Le palais d'honneur*, qu'il donna en 1663, & qui contient en abrégé les généalogies des maiſons de Lorraine & de Savoye, & de quelques autres maiſons illuſtres de France; *L'origine & explication des armes, deviſes & tournois; l'inſtitution des ordres militaires; les cérémonies obſervées aux baptêmes des enfans de France, au ſacre des rois, & au couronnement des reines de France; quelques entrées ſolemnelles & pompes funebres, avec un traité du blaſon: Le palais de la gloire*, qui contient par ordre alphabétique les généalogies hiſtoriques de pluſieurs grandes maiſons de France & de l'Europe, & qui parut en 1684, & l'*Hiſtoire généalogique & chronologique de la maiſon royale de France, & des grands officiers de la couronne*, imprimée à Paris en 1674 en deux vol. *in*-4°. C'eſt ſon principal ouvrage. Il l'avoit entrepris par les conſeils d'Honoré Caille du Fourny, auditeur des comptes à Paris, ſon ami, qui l'avoit beaucoup ſecondé dans ſon travail. Cet ouvrage fut ſi bien reçu du public, que ſon auteur s'engagea à le revoir, à le corriger & à l'augmenter. Il avoit deſſein d'y joindre l'hiſtoire généalogique des anciens ducs, comtes & barons du royaume, ſur laquelle il avoit déja travaillé, mais il mourut avant d'avoir pu exécuter ſon projet; & dans les derniers jours de ſa vie il remit à Honoré Caille du Fourny tous ſes mémoires. Celui-ci après avoir remanié & augmenté tout l'ouvrage, en donna une ſeconde édition en deux vol. *in-fol.* en 1712. Feu le P. Ange, auſſi auguſtin-déchauſſé, en entreprit en 1725 une troiſiéme édition; mais étant mort dans le temps que les deux premiers volumes étoient encore ſous preſſe, elle a été continuée par le P. Simplicien du même ordre, & imprimée en neuf volumes *in-folio*, avec les armes gravées à chaque article.

ANSELME (Antoine) célébre prédicateur, & membre de l'académie des inſcriptions & belles lettres, naquit le 15 de janvier 1652 à l'Iſle-Jourdain, petite ville du comté d'Armagnac. Son pere y exerçoit la chirurgie: mais il fut élevé dès l'enfance par un de ſes oncles, qui étoit curé près de l'Iſle-Jourdain, & qui l'envoya dans la ſuite au collége des peres de la doctrine chrétienne à Gimont, & de-là à Toulouſe, où il fit une ſeconde année de rhétorique, un cours de philoſophie, & un autre de théologie. Né avec une

mémoire ſi heureuſe, & un talent ſi décidé pour la prédication, que dès l'âge de 12 à 13 ans il entendoit peu de ſermons qu'il ne répétât enſuite avec beaucoup de facilité & de grace, il cultiva avec ſoin l'éloquence & la poëſie, & remporta deux fois le prix de l'ode, aux jeux floraux de Toulouſe, où il n'y en avoit point encore de fondés pour la proſe. Dès qu'il put exercer le miniſtère évangélique, il s'en aquitta avec beaucoup de zèle, ſoit à Gimont, ſoit en d'autres villes de ſa province, où il ſe fit en peu de temps une grande réputation. M. le marquis de Monteſpan l'ayant entendu à Toulouſe, & goûté, le choiſit pour lui confier l'éducation du marquis d'Antin, ſon fils, qui n'avoit alors que 10 ans. M. l'évêque de Tarbes, qui avoit des vues ſur l'abbé Anſelme, eſſaya de le retenir, en lui conférant l'archiprêtré de Bagnieres, un des meilleurs bénéfices de ſon diocèſe. Mais l'abbé Anſelme, fidéle à ſes engagemens, ſe contenta d'aller prêcher à Bagnieres les fêtes de la Touſſaints, remercia M. de Tarbes, & partit peu de temps après pour Paris avec ſon éléve. Toute la France ſait qu'il y a peu d'éducations dont le ſuccès ait mieux juſtifié le ſoin & l'habileté de celui qui y préſidoit. Quand elle fut finie, M. l'abbé Anſelme reprit le miniſtère de la prédication, & perſonne n'ignore quels applaudiſſemens & quelle réputation l'ont accompagné. On voit par les dates que donne le recueil de ſes ſermons, panégyriques, & oraiſons funébres, imprimés en ſept vol. *in*-8°, que dès 1681 l'académie françoiſe le choiſit pour faire devant elle le panégyrique de S. Louis, à la chapelle du Louvre; qu'il n'eſt point de grande paroiſſe dans la capitale du royaume, où il n'ait enſuite alternativement prêché avents ou carêmes, & où l'on ne fut ſouvent obligé de le retenir quatre ou cinq années d'avance: on y voit encore qu'il commença à prêcher à la cour quelques ſermons détachés, comme ceux de la céne & de la pentecôte dès 1683; qu'il y prêcha l'avent de 1698, & le carême de 1709. Ses oraiſons funébres dont chacune a d'abord été imprimée ſéparément, ne furent pas moins goutées que ſes ſermons & ſes panégyriques, & il eſt certain qu'il a été un des plus grands orateurs de ſon temps. Après avoir fourni pendant plus de 30 années cette laborieuſe carriere de l'apoſtolat, M. l'abbé Anſelme revint auprès de M. le duc d'Antin, qui l'en ſollicitoit toujours, & qu'il n'avoit quitté que pour vivre dans une communauté de la doctrine chrétienne, avec tout le recueillement qu'exigeoit une lecture aſſidue des peres de l'égliſe, & la compoſition preſque continuelle de ſes ſermons. Lors même qu'il fut revenu à l'hôtel d'Antin, il ne laiſſa pas de prêcher à des vêtures & des profeſſions religieuſes, & à des aſſemblées de charité, & quelques panégyriques. Il s'y appliqua auſſi à revoir cette partie des belles lettres, que des études ſaintes & auſteres avoient long-temps ſouſtraite à ſes deſirs, & il s'y forma un tel gout pour les beaux arts, que l'académie de peinture le mit au rang de ſes amateurs honoraires, & que M. le duc d'Antin fit revivre en ſa faveur le titre d'*hiſtoriographe des bâtimens*. En 1710 il fut nommé à une place d'académicien aſſocié de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, qu'il a remplie avec zèle & aſſiduité. Après la mort de Louis XIV, il rendit de grands ſervices à cette académie auprès de M. le duc d'Antin; & par reconnoiſſance, cette ſavante compagnie lui accorda, ſous le bon plaiſir du roi, & par une délibération unanime, le titre de penſionaire ſurnuméraire, avec l'aſſurance de la premiere penſion qui viendroit à vaquer. M. Anſelme avoit dès 1699 la riche abbaye de S. Sever cap de Gaſcogne, où il ſe retira en 1724, après avoir acquis la vétérance dans l'académie des belles-lettres. Il ne fit plus depuis que deux voyages à Paris: au premier il avoit 79 ans révolus: au deuxiéme 81: il les fit tous deux en poſte, & avec autant de facilité que s'il eût été à la fleur de ſon âge. A ces deux voyages près, il a paſſé à S. Sever les 14 dernieres années de ſa vie dans la plus parfaite tranquillité, s'occupant de ſes livres, prêchant encore quelquefois, & s'amuſant de ſes jardins: faiſant d'ailleurs à ſon abbaye, & aux paroiſſes qui en dépendent, tout le bien dont il étoit capable; ouvrant de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décorant les égliſes, fondant des hôpitaux, & accommodant tous les différends dont il avoit connoiſſance. Il mourut le 8 août 1737, au milieu de ſa 86 année. Ses ouvrages ſont: 1 *Recueil de divers diſcours* prononcés par M. l'abbé Anſelme, Paris 1692 *in*-12. Ce recueil contient un Panégyrique de S. Louis, un diſcours ſur la céne, & pluſieurs oraiſons funébres. Le tout réimprimé dans le recueil ſuivant. 2. *Panégyriques des ſaints, & oraiſons funébres*, Paris 1718, 3 volumes *in*-8°. 3. *Sermons pour l'avent, le carême, & ſur divers ſujets*, Paris 1731, 4 volumes *in*-8°. & 6 vol. *in*-12. 4. *Deux diſſertations ſur les monumens qui ont ſuppléé au défaut de l'écriture, & ſervi de mémoires aux premiers hiſtoriens*: dans les *mémoires de l'académie des belles-lettres*, tome IV & VI. 5. *Diſſertation ſur ce que le paganiſme a publié de merveilleux*, dans le tome IV. 6. *Diſſertation ſur le Dieu inconnu des Athéniens*, dans le tome IV. 7. *Que les lettres ont été cultivées dès les premiers temps, & principalement dans les Gaules*, dans le tome V. 8. *Réflexions ſur l'opinion des ſages du paganiſme, touchant la félicité de l'homme*, dans le t. V. 9. *Un diſcours ſur les aſyles, & ſur les abus qui s'y ſont introduits*: 10. Les Epitaphes latines du roi Jacques, du maréchal de Lorges, & de M. de Fieubet, gravées ſur le marbre à Saint-Germain en Laye, aux religieuſes de la viſitation de Chaillot, & aux camaldules de Groſbois, & imprimées avec les oraiſons funébres des mêmes. Ces épitaphes ont été miſes en françois par le chevalier Girardin, de Savoye, ami de M. l'abbé Anſelme. * Extrait de ſon éloge par M. de Boze, tome III de l'*hiſt. de l'acad. des inſcriptions & belles-lettres*, 1740, *in*-12.

ANSER, poëte, eut beaucoup de part dans l'amitié de Marc-Antoine, dont il écrivit les actions en vers. Pour récompenſe, Marc-Antoine lui donna une maiſon de campagne à Falerne. C'eſt à quoi Ciceron a fait alluſion dans *la* 13 *des Philippiques*, lorſqu'il dit: *De Falerno Anſeres depellantur*. Virgile, qui n'aimoit pas beaucoup ce poëte panégyriſte, parle auſſi de lui dans *la IX de ſes Eglogues*.

Nam neque adhuc Varo videor, neque dicere Cinna
Digna; ſed argutos inter ſtrepere Anſer olores.

Servius & l'ancien auteur de la vie de Virgile, qu'on attribue à Donat, nous apprennent qu'il vouloit parler du poëte Anſer dont le nom ſe trouve encore dans Ovide;

Cinna quoque his comes eſt, Cinnâque procacior Anſer;

Properce en fait auſſi mention dans une de ſes élegies;

Nec minor his animis, aut ſi minor ore canorus
Anſeris in docto carmine ceſſit olor.

Peut-être ſeroit-il plus naturel d'entendre les vers de Virgile & de Properce, par le mot d'oye, dont on a ſouvent oppoſé le cri déſagréable au chant fabuleux des cygnes. * Ovide, *l.* 2 *triſt.* Properce, *l.* 2, *eleg. ult.* Voſſius, *de hiſtor. lat. l.* 1, *c.* 17.

ANSGARDE, fille d'un comte nommé *Hardouin*, & ſœur d'Eudes, fut mariée en ſecret au roi Louis II, dit *le begue*, & eut de ce prince *Louis* III, & Carloman, qui regnerent après leur pere. Ce mariage fut conſommé en 86 ; mais le roi Charles *le chauve* n'approuvant pas cette alliance, obligea Louis *le begue* de répudier Anſgarde. D'autres diſent que Louis *le begue* ne l'aimant plus, ſe fit ordonner par ſon pere de la

Digitized by Google

répudier. * Les annales de S. Bertin. Reginon, &c.

ANSGARE, *cherchez* ANSCAIRE.

ANSGRADE, *cherchez* ANGRADE.

ANSIANACTES, peuples d'Afrique dans l'iſle de Madagaſcar. Leur pays eſt du côté de l'iſle de Sainte-Marie, en la partie occidentale de Madagaſcar. * Flacourt, *hiſt. de Madag.*

☞ ANSICO, royaume d'Afrique, qui a pour bornes, au levant, ſelon Pigafet, la riviere d'Umbre, & le royaume de Wangue; au couchant le pays des Amboës, voiſins de Loango; au ſeptentrion quelques déſerts de la Nubie; & au midi les provinces de Songo & de Sonde, qui ſont partie du royaume de Congo. Les peuples de ce pays ſont francs & ennemis de la fourberie; mais leur brutalité fait que les Européens n'oſent entrer en commerce avec eux. Ils ſont anthropophages. Le ſoleil, qu'ils repréſentent ſous la figure d'un homme, & la lune ſous celle d'une femme, ſont leurs divinités ſouveraines: ils adorent, outre ces deux aſtres une infinité d'idoles; chacun a la ſienne. Ils leur font des ſacrifices lorſqu'ils vont à la guerre, & les conſultent quand ils entreprennent quelque choſe de difficile. Le roi d'Anſico commande à treize royaumes, & paſſe pour le plus puiſſant prince de toute l'Afrique. On le nomme *le grand Macoco*. Il y a pluſieurs Lagos qui demeurent dans les lieux qui lui obéiſſent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANSIDEUS (Balthaſar) garde de la bibliothéque du Vatican, étoit natif de Pérouſe, ville d'Ombrie en Italie, & d'une famille noble. Après avoir enſeigné les lettres humaines dans l'univerſité de Pérouſe, il fut appellé à Piſe, où il s'acquit beaucoup de réputation: ce qui le fit connoître au pape Paul V, qui l'ayant fait venir à Rome, lui donna la garde de ſa bibliothéque, & lui communiqua les affaires les plus importantes. Il méritoit d'être élevé aux plus hautes dignités; mais la mort de Paul V, qui arriva en 1621, empêcha ſa promotion au cardinalat. * Erythr. *Pinac. vir. illuſt.*

ANSIDEI (Marc-Antoine) cardinal, prêtre de la ſainte égliſe romaine du titre de S. Auguſtin, évêque de Pérouſe, naquit à Pérouſe le premier ſeptembre 1671: & étant ſecrétaire de la congrégation du concile, il fut nommé à un canonicat de la baſilique de S. Pierre du Vatican, le 24 février 1717, & déclaré aſſeſſeur de la congrégation du ſaint office, le 30 décembre de la même année. Il étoit auſſi votant de la ſignature de grace, lorſqu'il fut déclaré archevêque de Damiette par le pape Benoît XIII, qui propoſa pour lui ce titre dans ſon premier conſiſtoire le 12 juin 1724, & qui le ſacra le 9 juillet ſuivant, dans la chapelle du Quirinal, étant aſſiſté des archevêques de Nazianze & d'Iconie. Il le déclara auſſi évêque aſſiſtant au trône le 8 ſeptembre de la même année. L'évêché de Pérouſe, auquel il avoit été nommé au mois de novembre 1726, fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire le 16 décembre ſuivant. Le pape l'avoit créé cardinal le 9 du même mois de décembre 1726: mais il fut réſervé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. Il reçut la barrette le même jour, & le chapeau le 4 mai ſuivant. Le pape fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche le 10 du même mois, & lui aſſigna enſuite le titre de S. Pierre *in Montorio*, qu'il laiſſa le 6 juillet 1729, en optant celui de S. Auguſtin, dont il prit poſſeſſion par procureur le 17 août ſuivant. Ce cardinal mourut à Rome le 14 février 1730, dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge; & la quatriéme de ſon cardinalat.

ANSLEUS (Henri) prêtre Anglois, & chanoine de Munich en Allemagne, vivoit encore en 1612. Il avoit publié à Ingolſtald en 1589, des théſes concernant la ſainte Vierge. On lui attribue d'autres ouvrages. * Poſſevin, *in appar. ſacro.* Pitſeus, *de ſcript. Angl. in append.*

☞ ANSLO, ASLOYE ou APSLO, *Anſloga*, ville de Norwége, eſt la capitale du gouvernement d'Aggerhus, avec évêché ſuffragant de Drontheim ou Trontheim, que les Italiens nomment *Nidroſia*. Anſlo fut bâtie vers l'an 1050, par Harold roi de Norwége; elle n'eſt pas éloignée de la mer, & il y a un port commode ſur un golfe, auquel cette ville a donné ſon nom. Le roi d'Ecoſſe Jacques VI, qui fut depuis roi d'Angleterre, y fut marié le 13 novembre 1689 avec la princeſſe Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemarck. La plupart des vicerois de Norwége y font leur ſéjour, parceque l'air y eſt plus doux que dans les autres provinces. Elle eſt commandée par un château que l'on nomme la forteresſe d'Aggerhus, vers Frederickſtad. Il y a auſſi une riviere, où de gros bâtimens remontent de la mer. Son commerce eſt aſſez conſidérable. C'eſt dans cette ville qu'eſt la cour ſouveraine de juſtice du royaume de Norwége, dans laquelle on juge les procès les plus difficiles & les plus importans. Lorſque les Suédois aſſiégerent en 1567, la forteresſe d'Aggerhus, l'armée danoiſe, pour leur ôter tout prétexte de s'arrêter dans le pays, mit elle-même le feu à Anſlo. Frédéric II ſous qui cet incendie étoit arrivé, étant mort en 1588, Chriſtiern IV ſon ſucceſſeur fit rebâtir Anſlo en 1614. Alors cette ville perdit ſon ancien nom, pour prendre celui de ſon reſtaurateur, & on la nomme depuis ce temps-là *Chriſtiania*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANSON, abbé de Laubes, au diocèſe de Cambrai, vivoit dans le VIII ſiécle. De ſimple moine de ce monaſtère, il en devint abbé en 776, à la mort de Théodulfe; mais il ne réunit point en ſa perſonne, comme avoient fait pluſieurs de ſes prédéceſſeurs, la dignité d'évêque avec celle d'abbé. Il gouverna ce monaſtère l'eſpace de vingt-quatre ans, & mourut en 800, la même année que Charlemagne fut déclaré empereur. Anſon s'eſt particulierement fait connoître par le ſoin qu'il prit de compoſer les vies de S. Urſmar & de S. Erme, ou Erminon, l'un & l'autre évêques & abbés de Laubes, morts l'un en 713, & l'autre en 737. Dom Mabillon a publié ces deux vies, dans le tome III des *act. B.* avec ſes remarques. Les continuateurs de Bollandus ont inſéré les mêmes vies dans leur collection, la premiere au 18 d'avril, & celle de S. Erme au 25 du même mois. Celle qui ſe trouve au 18 dans Surius, eſt l'ouvrage, non de l'abbé Anſon, mais de Ratlier, évêque de Verone. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, tome IV, p. 203.

ANSPACH ou ONSPACH, *Anſpagium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, avec un château. Elle eſt ſur une petite riviere de même nom, que quelques-uns appellent *Onoltz-bach*. La ville eſt petite, & à ſix lieues de Nuremberg. Elle donne ſon nom aux princes d'Anſpach de la maiſon de Brandebourg. Culembach eſt encore une famille des cadets de Brandebourg, qui ont leurs terres dans la Franconie. Ils ont chacun une voix aux diétes de l'empire; mais ils n'ont pas droit de juger définitivement les cauſes de leurs ſujets, ſi la ſomme excéde 800 livres monnoie de France, qui ſont 400 florins du Rhin. *Voyez* BRANDEBOURG. * Heiſſ. *hiſt. de l'empire.* Imhof. *notit. imperii.*

ANSPRAND, roi des Lombards, *cherchez* ASPRAND.

ANSTRUDE, femme de *Berthaire* ou *Berthier*, maire du palais d'Auſtraſie, étoit fille de *Waraton*, auſſi maire du palais, & d'*Anſflede*. Elle épouſa en ſecondes nôces *Drogon* ou *Dreux*, duc de Champagne, fils de Pepin d'*Heriſtel*, & de Plectrude, & elle en eut *Arnoul* & *Hugues*, que Charles *Martel* leur oncle fit arrêter en 723. Ils moururent tous deux ſans poſtérité. On ne ſait point l'année de la mort d'Anſtrude. * Le continuateur de Fredegaire, & les annales de Metz.

ANTAGORAS, poëte de Rhodes, étoit fort aimé d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, qui le menoit par-tout à ſa ſuite. Plutarque rapporte que ce prince l'ayant ſurpris une fois faiſant cuire du poiſſon, il lui dit qu'Homere ne s'amuſoit pas à faire le cuiſinier, lorſqu'il écrivoit les hauts faits d'Agamemnon; & que ce poëte lui répondit, que le roi dont il parloit n'avoit pas coutume d'aller chercher dans ſon camp, ſi quelqu'un faiſoit cuire du poiſſon, lorſqu'il exécutoit ſes grandes actions. Antagoras vivoit ſous la CXXVI olympiade, vers l'an 276 avant J. C. Il compoſa un poëme intitulé, *la Thébaïde*. Nous avons encore de lui une épigramme contre Crantor. * Pauſanias, *l.* 1. Plutarque, *des diſc. de table*, *l.* 4, *c.* 2. Athenée, &c.

ANTALCIDAS, fils de Léon, capitaine de Sparte, fut envoyé en Perſe, pour conclure la paix entre Artaxerxès & les Lacédémoniens. Ce qu'il fit au déſavantage de ſa patrie, la ſeconde année de la XCVIII olympiade, & 387 ans avant J. C. Les conditions furent, que les Grecs mettroient les armes bas, & que les villes grecques d'Aſie demeureroient ſoumiſes au roi de Perſe. * Xenophon, *l.* 5. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 14. Plutarque, *en la vie d'Artaxerxès*.

☞ ANTARADE, ville de Syrie ou de Phénicie, ſituée ſur le continent, vis-à-vis, & à l'orient de l'iſle d'Arade, & de la ville de même nom ſituée dans l'iſle. Antarade eſt aujourd'hui Tortoſe. Cedrene, cité par Ortelius, dit que cette ville fut nommée *Conſtantia*, du nom de l'empereur Conſtantius. Les notices épiſcopales la mettent dans la premiere Phénicie, ſous la métropole de Tyr. Un de ſes évêques, nommé Alexandre, aſſiſta au concile de Chalcédoine. *Voyez* TORTOSE. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTASTOUAIS & ANTATOQUES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de la nouvelle Yorck. * Baudrand.

ANTAVARES, peuples de l'iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, entre le pays de Maratane, au ſud, & les Vohits-menes, au nord. Ce pays eſt fertile en ris, ignames, cannes à ſucre & miel, dont ils font du vin. Il y a quantité de bœufs, de chevaux & de volailles: c'eſt un lieu très-propre à former une habitation. Les François s'y étoient établis, mais ils furent maſſacrés par la trahiſon des Antavares. La riviere des Mananzari, qui arroſe ce pays, eſt aſſez grande, & il peut y entrer des barques. On a vu de l'or en poudre dans cette province, entre les mains de quelques Negres. * Flacourt, *hiſt. de Madag.*

☞ ANTÉ ou HANTE, comme diſent les naturels du pays, contrée d'Afrique ſur la Côte d'or dans la Guinée. Il commence au village de Bœſwa, deux lieues à l'orient ou au-deſſous d'Acoda, quoiqu'on pouroit le prendre depuis Acoda, puiſqu'il en dépend préſentement, juſqu'à une lieue & demie au-deſſous de Sacondé, où il finit. Il y a quelque temps qu'on diviſoit ce pays en *haut* & *bas Ante*. Le premier étoit le pays qu'on nomme autrement *Axim*, à l'embouchure de la riviere de Cobre: & le bas eſt celui dont il eſt ici queſtion, ou l'*Ante* propre. Ce pays eſt fort petit, & n'a environ que huit ou neuf lieues de long. Cependant il a été autrefois fort peuplé, & habité par un peuple fier & fort enclin au pillage. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTECHRIST, nom qui ſignifie ennemi de J. C. du grec ἀντὶ *contre*, & Χριστὸς *Chriſt*. En ce ſens tous les infidéles & tous les hérétiques ſont des antechriſts, comme parle S. Jean dans ſa premiere épître, *c.* 2, où il dit que l'antechriſt eſt celui qui nie le Pere éternel & ſon Fils; que celui qui ne croit pas en Jeſus-Chriſt, eſt antechriſt; & qu'il y avoit dès-lors pluſieurs antechriſts. Mais on donne proprement ce nom à celui qui doit venir à la fin des temps, pour perſécuter les chrétiens; & que S. Paul dans ſon épître aux Theſſaloniciens, *c.* 2, appelle homme de péché & fils de perdition, qui s'élevera ſur tout ce qui eſt nommé *Dieu*, s'aſſiera dans le temple de Dieu, & entreprendra de ſe faire paſſer pour un dieu. Cet apôtre ajoute qu'étant aidé de ſatan, il ſéduira les hommes par des prodiges & de faux miracles. Sa venue doit être précédée de pluſieurs ſignes au ciel & ſur la terre. Le ſoleil, dit S. Matthieu, *c.* 24, s'obſcurcira, la lune perdra ſa lumiere, & les étoiles tomberont du ciel. La plupart des peres de l'égliſe diſent que l'Antechriſt ſera Juif, de la tribu de Dan, & que pour cette raiſon S. Jean dans ſon apocalypſe, *c.* 7, nommant les autres tribus, ne parle point de celle de Dan. Il doit être Juif, puiſque ſans cela il ne pouroit prétendre à la qualité de meſſie qu'il s'attribuera. Pour le lieu de ſa naiſſance, les uns croient que ce ſera Jéruſalem, les autres Babylone, les autres Bethſaïde, & d'autres Capharnaüm. Son regne ſera court, par la raiſon qu'en donne S. Matthieu, *c.* 24, qui eſt que ſi ces jours de perſécution n'euſſent point été abrégés, tous les hommes auroient été perdus. Il ſemble que le regne de cet impie ſera de trois ans & demi, & que cette durée eſt ſignifiée par ces paroles de Daniel, *c.* 7, & 12, pour *un temps, & des temps, & la moitié d'un temps*, que l'on explique ainſi, pour un an, & deux ans, & la moitié d'un an. Ce qui eſt marqué ailleurs par douze cens ſoixante jours. *Dan.* 12, & *Apocal.* 11 & 12, & par quarante-deux mois, *Apocal.* 11 & 13. Enoch & Elie ſeront envoyés de Dieu pour encourager les fidéles pendant douze cens ſoixante jours, & pour combattre l'antechriſt, qui les fera mourir; mais ils reſſuſciteront trois jours & demi après. * *Apocal.* 11. Son nom eſt marqué dans l'apocalypſe, *c.* 13, par le nombre de ſix cens ſoixante-ſix; & comme cette prophétie eſt originairement écrite en grec, il eſt probable que ce ſont des lettres grecques qui doivent former ce nombre, ſuivant leur valeur, que l'on voit dans la grammaire. Les proteſtans, par un déchaînement aveugle contre l'égliſe catholique, font une application forcée à la perſonne du pape, de ce que l'écriture a prédit de l'antechriſt; excès qui a été blâmé par de très-habiles gens de leur communion. Grotius, Hammond & Vigniet attribuent à Caligula, à Simon *le Magicien*, & à la ſecte des Gnoſtiques, les paſſages que les autres proteſtans expliquent du pape.

ANTÉE, géant de Libye, fils de Neptune & de la Terre, demeuroit dans des déſerts de ſon pays, où il attaquoit les paſſans & les maſſacroit, ayant fait vœu, dit-on, de bâtir un temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit ce géant, le terraſſa trois fois; mais inutilement, parceque la terre, dont il étoit fils, lui donnoit des forces lorſqu'il la touchoit: de ſorte qu'il ſe relevoit toujours avec plus de courage. Ce héros s'en étant apperçu, le prit, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ſes bras. Quelques auteurs ajoutent que Hercule épouſa enſuite Tinga, femme d'Antée; qu'il en eut un fils nommé *Siphax*, qui fut roi de la Mauritanie, & bâtit une ville qu'il nomma Tingis, du nom de ſa mere. Pline dit que ce fut Antée lui-même, qui bâtit cette ville. Le roi Juba ſe diſoit deſcendu de ce Siphax, qui fit enterrer Antée dans cette ville, où Plutarque dit que Sertorius trouva ſon corps, qui avoit ſoixante coudées de long. D'autres l'avoient dit avant Plutarque. Strabon s'en eſt moqué. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. *fab.* 3. Plutarch. *in Sertorio*. Strabon. Pline, *l.* 5, *c.* 1. Lucain, *l.* 4.

ANTÉE, médecin, dont parle Pline au *l.* 8, *c.* 1.

ANTÉE, ſculpteur Grec, floriſſoit vers la CLV olympiade, & environ 160 ans avant J. C. * Pline *l.* 34, *c.* 8.

ANTÉE, nom corrompu, *cherchez* ATHEAS, roi des Scythes.

Digitized by Google

ANTEIUS, ſénateur Romain, fut tué par les Allemans de la garde de Caligula, auprès du corps de ce prince, l'an 41 de Jeſus-Chriſt. Il étoit venu ſe repaître de la mort de Caligula, qui avoit fait tuer ſon pere; & ce fut cette curioſité qui cauſa ſa perte. * Joſephe, *l.* 1. Un autre P. ANTEIUS, à qui Neron promit en l'année 55 de J. C. le gouvernement de Syrie. * Tacite, *annal. c.* 22.

ANTELMI ou ANTHELMI (Joſeph d') Provençal, chanoine de Frejus, s'étoit particulierement appliqué à l'hiſtoire eccléſiaſtique de ſon pays, & s'étoit propoſé de faire une hiſtoire de la ville & de l'égliſe de Frejus. Il donna par avance en l'année 1680, une *Diſſertation latine, hiſtorique, chronologique, critique, ſacrée & profane*, ſur les commencemens de l'égliſe de Frejus, avec un état chronologique de ſes évêques. Cette diſſertation eſt fort étendue. Il en a donné une autre plus courte de l'égliſe de Riez, & du monaſtère de Lerins; & une ſur le culte & la patrie de ſainte Maxime vierge, qui eſt dans le recueil de Bollandus au 16 mai. Il a eu depuis une diſpute avec le P. Queſnel, ſur l'auteur du livre de la vocation des Gentils, les capitules ſur la grace, & la lettre à Démétriade, qu'il croit de S. Proſper, & non de S. Léon, comme le P. Queſnel l'a prétendu. C'eſt ſur cela & ſur deux lettres de S. Léon, qu'il a fait des diſſertations imprimées à Paris en 1689. Il s'eſt encore ſignalé ſur la critique du ſymbole attribué à S. Athanaſe dans une diſquiſition imprimée en 1693, dans laquelle il ſoutient que ce ſymbole n'eſt pas de Vigile de Tapſe, comme le P. Queſnel l'a prétendu, mais de Vincent de Lerins. Le dernier ouvrage d'Antelmi eſt une lettre, touchant l'âge, les actions, & l'année de la mort de S. Martin de Tours, & de S. Brice ſon ſucceſſeur. Cette lettre eſt adreſſée au célébre P. Pagi, avec qui d'Antelmi entretint toujours correſpondance, la même inclination pour l'étude, & le même gout pour la critique, ayant formé leur union. Il travailloit à ſon ouvrage de l'hiſtoire de Frejus, & méditoit encore d'autres ouvrages, quand la mort l'enleva à Frejus le 11 de juin 1697, âgé de quarante-neuf ans. Il fut le premier qui attaqua la nouvelle opinion des deux Euchers de Lyon, & il en démontra la fauſſeté, dans une diſſertation qui fut annoncée au public avant ſa mort, & dont il courut même parmi le monde littéraire pluſieurs copies manuſcrites. Le P. Pagi en parla, dans ſa critique des Annales de Baronius, *tome* 1, p. 283. Il en fit une aſſez long extrait; & il y joignit un bel éloge de l'auteur, au ſentiment duquel il déclara qu'il ſouſcrivoit. M. de Tillemont, & M. Baillet adopterent auſſi ce même ſentiment, l'un dans le quinziéme tome de ſes *mémoires ſur l'hiſt. eccl.* & l'autre dans la vie de S. Eucher. Cette diſſertation de Joſeph d'Antelmi a enfin été rendue publique par l'impreſſion en 1726, par les ſoins de Charles Léonce d'Antelmi, évêque de Graſſe, frere de l'auteur, qui y a joint de ſavantes remarques, & y a même fait des additions conſidérables. M. l'évêque de Graſſe a fait imprimer à la fin de cette diſſertation, une traduction en latin de la lettre que le P. Colonia lui avoit écrite ſur le même S. Eucher de Lyon. On a imprimé conjointement avec la diſſertation dont nous venons de parler, les actes d'un concile de Riez tenu en 1285, tirés des archives de l'égliſe de Frejus. M. l'évêque de Graſſe, aux ſoins de qui l'édition de ces actes eſt dûe, les a ornés de ſavantes notes. Les actes de ce concile de Riez, ſe trouvent auſſi dans le tome IV du *Theſaurus novus anecdoton* du P. D. Martene; mais moins exacts & moins complets que M. l'évêque de Graſſe ne les donne ici. Ce recueil dédié à M. le Cardinal de Fleuri, a paru ſous ce titre: *Aſſertio pro unico ſancto Eucherio Lugdunenſi epiſcopo. Auctore Joſepho Antelmio, P. A. F. Can. opus poſthumum: accedit concilium Regienſe ſub Raſtagno metropol. Aquenſi, anni M. CC LXXXV. Nunc primò prodit integrum, illuſtratum operâ Caroli Antelmi, deſignati epiſcopi Graſſenſis, præpoſiti Forojulienſis*, à Paris 1726, *in*-4°. Dans la préface, qui eſt aſſez étendue, l'éditeur rend compte en particulier de la vie, des études, & des ouvrages de ſon frere; & à l'occaſion de ces ouvrages, il y traite pluſieurs points de l'hiſtoire eccléſiaſtique. On apprend dans la même préface, que lorſque Joſeph Antelmi eſt mort, il préparoit les ouvrages ſuivans. 1. *De periculis canonicorum tractatus.* 2. *Opera S. Proſperi Aquitanici ad plurimorum manuſcriptorum fidem collata.* 3. *Hiſtoria eccleſiæ Forojulienſis, totiuſque diœceſis.* 4. *Secreta Lirinenſium, ſeu Thebais Lirino-forojulienſis.* 5. *De ſymbolo apoſtolorum diatriba.* 6. *Annales eccleſiaſtici Galliarum, ab initiis ſuſceptæ fidei in Galliis, ad annum quo annales eccleſiaſtici Francorum Cl. V. Caroli le Cointe, incipiunt.* 7. *De tranſlatione corporis beatæ Dilectricis, in Apamienſi diœceſi celebris.* 8. *De ſancto Antonino Apamienſium epiſcopo.* 9. *Inquiſitio in patriam Caſſiani.* * Du-Pin. *Bibl. des auteurs eccl. du XVII ſiécle.*

ANTELMI (Nicolas d') de la même famille que le précédent, & auſſi chanoine de Frejus, avoit déja fait un catalogue des évêques de Frejus, par ordre de Barthelemi Camelin, évêque de Frejus, mort le 12 juin 1633.

ANTENOR, prince Troyen, que quelques-uns font fils de Laomedon, & frere de Priam, roi de Troye, ſe trouva à la priſe de cette ville l'an 2851 du monde, 1184 avant J. C. Quelques auteurs, que Sabellic a ſuivis, diſent qu'Antenor & Enée livrerent la ville aux Grecs. Tite-Live ne les accuſe point de trahiſon; mais il convient que les Grecs les traiterent favorablement, parceque ces deux princes avoient opiné pour la paix, & pour faire rendre Héléne à Ménélas. On prétend qu'Antenor s'étant mis à la tête des Troyens & des Henetes, paſſa en Italie, où ayant chaſſé les Euganiens qui habitoient le long du Pô, il bâtit la ville de Padoue. Virgile en parle dans l'Enéide. Les auteurs de l'hiſtoire de Padoue rapportent des particularités fabuleuſes d'Antenor, auquel ils donnent dix-neuf fils, qu'il eut, diſent-ils, de Theano ſon épouſe, fille de Ciſſeus roi de Thrace. On cite auſſi une épitaphe de ce prince, qu'on a trouvée, dit-on, ſur ſon tombeau à Padoue; mais il faut avoir bien peu de gout, pour ne pas s'appercevoir que c'eſt une piéce ſuppoſée par quelque Padouan moderne. * Homere, *l.* 6 *iliad.* Virgile, *l.* 1. *aneid.* Tite-Live, *l.* 1 *hiſt.* Dion. Chryſoſtôme. Denys d'*Halicarnaſſe*. Sabellic. Léandre Alberti. Scardeoni. Ange Portenare, *gli origini de Padoua, &c.*

ANTENOR, ambaſſadeur de Perſée roi de Macédoine vers les Rhodiens, tenta, mais inutilement, de les engager dans les intérêts de ce prince contre les Romains. Il fut depuis général de la flotte de Perſée, & défit auprès de l'iſle de Chio une armée de trente-cinq vaiſſeaux chargés de cavalerie gauloiſe, qu'Eumenés envoyoit au ſecours d'Attalus; & ayant mis des troupes à terre, il fit priſonniers preſque tous ceux des ennemis qui s'y étoient ſauvés. Ce fut ſous la CLIII olympiade, & vers l'an 168 avant J. C. * Polyb. *legat.* 65. Tite-Live, *l.* 42 & 44.

ANTENOR, ſurnommé DELTA, hiſtorien Grec, écrivit une hiſtoire de Crete. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Elien, *l.* 17 *de animal. c.* 35. Photius, *bibl. cod.* 190, *ex Ptolem. Epheſ. l.* 5.

ANTENOR. Les auteurs qui donnent facilement dans les fables, ſe ſont imaginés qu'il y a eu trois princes Gaulois de ce nom. Genebrard même dit que l'un d'eux, fils de Clodomer ou Clodomir, vivoit en la 61 année de Jeſus-Chriſt. Trithême parle d'un autre qui conduiſit douze mille Troyens vers les Palus Méotides.

☞ ANTENOR, évêque régionaire qui vivoit

dans le VIII ſiécle, étoit lié d'amitié avec S. Silvain, évêque de Terouane. Antenor a compoſé la vie de ce ſaint évêque, mort vers l'an 717. Mais nous n'avons plus cette vie telle qu'elle ſortit de ſes mains. Elle fut retouchée par un anonyme, avant le milieu du IX ſiécle; & c'eſt ainſi que Catel l'a inſérée dans ſon hiſtoire du Languedoc, Bollandus au dix-ſeptiéme de février, & le P. Mabillon, au tome III. p. 294-299 de ſes actes. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. IV, pag. 49.

ANTEQUERA ou ANTIQUERA, ville du royaume de Grenade en Eſpagne, à douze lieues de Grenade, & à huit de Malaga, qui eſt au midi. Elle eſt bâtie en partie dans une plaine, & en partie ſur des collines, au pied des montagnes. Cette ville eſt comme partagée en deux parties, dont l'une plus élevée que l'autre, & ſituée ſur une haute colline, eſt occupée par le château royal, & par les maiſons de la nobleſſe. Ce ſont les Maures qui ont bâti cette ville, dont ils avoient deſſein de faire une forte place. On conſerve dans l'arſenal du château une très-grande quantité d'armes antiques, qu'ils y avoient ramaſſées, comme des caſques, des cuiraſſes, des boucliers, des piques, des zagayes ou demi-piques, des arcs, des fléches, &c. La ville baſſe, qui eſt dans la plaine, eſt occupée principalement par des laboureurs & des artiſans: le terroir eſt très-fertile, & arroſé par un grand nombre de fontaines & de ruiſſeaux. On trouve dans les montagnes des carrieres inépuiſables d'une belle pierre, fort propre à bâtir: il s'y fait auſſi une grande quantité de ſel, qu'on n'a pas la peine de cuire, comme ailleurs. Les eaux de neige fondue, de la pluye & de pluſieurs fontaines, ſe ramaſſent dans des fonds entre les montagnes; & le ſoleil donnant deſſus en été, cette eau ſe cuit d'elle-même, & il s'en forme un fort beau ſel, en ſi grande quantité, qu'il y en a aſſez pour toute la province. On trouve auſſi là des carrieres de plâtre, propres non-ſeulement à bâtir, mais encore à faire des vaſes de toute ſorte de grandeurs quand on l'a paſſé par le tamis; & l'on met dans ces vaſes ſes proviſions de vin, d'huile, d'eau, de capres, &c. Il y a encore à dix lieues de la ville une fontaine, dont on prétend que l'eau eſt propre à guérir de diverſes maladies, particulierement de la pierre & de la gravelle. * Juan Alvarés de Colmenar, *del. de l'Eſp.*

ANTEQUERA ou NOVA ANTEQUERA, ville de la Nouvelle Eſpagne en Amérique, & dans la province de Guaxaca. Elle a un évêché ſuffragant de la métropole de Mexico, & fondé par le pape Paul III, l'an 1547. On dit que cette ville eſt peu conſidérable. * Merula. Baudrand.

ANTERE ou ANTEROS (Saint) pape, Grec de naiſſance, ſucceda à S. Pontien le 21 novembre de l'année 235. Il ne tint le ſiége qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le troiſiéme jour de janvier, & fut enterré, dit-on, dans le cimetiere de Calliſte. La perſécution de Maximin, ſous laquelle il eſt mort, donne lieu de croire qu'il a paſſé par l'épreuve du martyre. On lui attribue une fauſſe épître décrétale. Saint FABIEN lui ſucceda. * Euſebe, *chron. & hiſt. l. 6, c. 29.* Baron, *ad an. 237 & 238.* Bucher. *Cycl.* Tillemont, *mém. pour ſervir à l'hiſt. eccleſ.* Platina, *de vitis pont.*

Il faut ſe ſouvenir que quelques modernes mettent après ce pape un Cyriaque, Romain. Mais, comme ils n'ont point d'autre fondement que les actes de ſainte Urſule, qui ſont indubitablement ſuppoſés, il ſuffit de le faire remarquer au lecteur, ſans ſe mettre en peine de réfuter cette erreur. Car il eſt sûr que nul auteur grec ni latin, ne parle de ce pontife prétendu. * Baronius, *A. C.* 238. Du-Pin, *III premiers ſiécles.* Baillet, *vies des ſaints.*

ANTERE ou SAOTERE de Nicomédie, chambellan de l'empereur Commode, & ſon favori, cauſa par ſes conſeils pernicieux, une partie des déſordres qui deshonorerent l'empire de ce prince. Les préfets du prétoire le firent aſſaſſiner par Cléandre, vers l'an 134 de Jeſus-Chriſt, & ſa mort fut plus ſenſible à Commode, que la conſpiration même qu'on fit alors contre ſa perſonne. * Dion, *l. 72.*

ANTEROS, divinité païenne, fils de Mars & de Venus. C'eſt un nom grec qui ſignifie *contr'amour*, du mot grec ἀντὶ, *contre*, & ἔρως *amour*: non que ſes effets ſoient contraires à ceux de l'amour, & qu'il faſſe haïr ceux que nous aimons; mais parcequ'il fait correſpondre à l'amour, puniſſant même ceux qui n'aiment pas, lorſqu'ils ſont aimés. Les poëtes feignent que Vénus voyant que ſon fils Cupidon ne croiſſoit point, en demanda la cauſe à la déeſſe Thémis, qui lui dit que Cupidon étant ſeul, il lui falloit donner un frere, afin que l'amour & les ſecours fuſſent réciproques entr'eux, & qu'alors il croîtroit autant qu'il ſeroit néceſſaire. Vénus engendra de Mars cet Anteros, qui ne fut pas plutôt au monde, qu'Amour commença à croître & à étendre ſes ailes. A meſure que Cupidon voyoit Anteros devenir grand, il ſe vouloit montrer encore plus grand. Auſſi les peignoit-on comme deux petits Cupidons, qui ſe vouloient arracher l'un à l'autre une palme, pour marquer que le véritable amour tâche toujours d'aimer plus qu'il n'eſt aimé, & d'être en cela le vainqueur. Les Eléens en Gréce repréſentoient l'un & l'autre dans les lieux de leurs exercices, pour apprendre aux jeunes gens à reconnoître leurs bienfaiteurs, & à les aimer comme ils en étoient aimés. Les Athéniens honoroient cet Anteros comme un dieu, & lui avoient érigé un autel à Athènes. * Cicero, *l. 3 de nat. deor.* Pauſanias, *in Attic. & in Eliac. 2.*

ANTESIGNAN (Pierre) né à Rabaſteins, petite ville de Languedoc, au diocèſe d'Albi, a été un des plus laborieux grammairiens du XVI ſiécle. Il s'attachoit particulierement à l'explication des choſes qui embaraſſent la premiere entrée des études de la jeuneſſe, & il y a acquis quelque réputation. Ce qu'il publia ſur Térence, fait voir que c'étoit l'homme du monde le plus patient au travail. Il fit imprimer en trois façons les comédies de ce poëte. Premierement il les publia avec de petites notes, & avec les ſommaires de chaque ſcéne, & il marqua les accens à tous les mots qui ont plus de deux ſyllabes; il marqua auſſi à côté de chaque vers la maniere de le ſcander. En ſecond lieu, il les publia avec des notes entieres de preſque tous les auteurs qui avoient écrit ſur Térence. Enfin, il les publia avec de nouvelles notes marginales, & avec la traduction & la paraphraſe françoiſe des trois premieres. Il mit entre des crochets tout ce qui eſt dans la traduction, ſans être dans l'original en propres termes; il marqua avec des lettres tous les renvois de la verſion à la paraphraſe. Les *varia lectiones* ont auſſi chacune leurs parenthèſes & leurs marques de correſpondance. On voit par ce détail que Pierre Anteſignan étoit bien patient. Il mit dans les deux dernieres impreſſions de ſon Térence, ce que la premiere contenoit. Ces trois éditions furent faites à Lyon par Matthieu Bonhomme libraire: le privilége du roi eſt de l'an 1556. Sa grammaire de la langue grecque a été imprimée pluſieurs fois; mais ſa grammaire univerſelle eſt mal digérée, & ſans aucun ordre, ſans aucuns principes, & remplie de tant de choſes, ou inutiles, ou embaraſſantes, que l'on ne peut preſque ſe réſoudre à la lire. Il entendoit aſſez bien l'hébreu, pour mériter une place dans le *Gallia Orientalis* de Colomiés, & cependant il y a été oublié. * Epitome de Geſner. Lancelot, *nouvelle méthode de Port-Royal, praf. n. 6, p. 15.* Bayle, *dict. crit. ſeconde édit.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les grammairiens, édit. Pariſ. 1685*, in-12, *t. 3, p. 190 & t. 2, p. 623 de l'édit. de 1722*, in-4°.

Digitized by Google

ANTESSA ou ANTISSA, ville de l'iſle de Lesbos, où l'on dit qu'il y a eu évêché ſuffragant de Mitylene. On aſſure auſſi que c'étoit autrefois une iſle ſéparée de Lesbos, dont le canal qui la ſéparoit, s'étoit comblé peu à peu. Strabon, Tite-Live, Pomponius Mela, &c. font mention d'Antiſſa, auſſi-bien qu'Ovide, *l.* 15 *metam.*

Fluctibus ambita fuerant Antiſſa Pharoſque.

ANTEVORTA, déeſſe que les Romains invoquoient pour les choſes paſſées, comme Poſtvorta pour celles qui ſont à venir. Ils les conſidéroient toutes deux comme les conſeilleres de la Providence. * Macrobe *l.* 1 *des Saturnales*, *c.* 17.

ANTHAB, ville de Caramanie, dans l'Aſie mineure, que les géographes modernes appellent Antioketta. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ANTHAIRE, *cherchez* ANTHARIUS.

ANTHARAH, un des ſept poëtes Arabes, auteurs des Moallacat, c'eſt-à-dire, des poëmes ſuſpendus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANTHARIC, ANTHARIT ou AUTHARIS, roi des Lombards, étoit fils de Clephis, auſſi roi, mort vers l'an 576. Après ce dernier, les Lombards avoient élu, d'un commun conſentement, trente ducs, pour commander en autant de petites provinces, & gouverner l'état avec égale autorité : ce qui ne dura que dix ans, par le déſordre, la mauvaiſe conduite, & la méſintelligence de ces ducs. Antharic fut ſalué roi vers l'an 586. Jean évêque de Gironne, parle de lui ſous la quatriéme année du regne de l'empereur Tibere-Conſtantin, & la treiziéme de Lewigilde, roi des Viſigoths en Eſpagne, qui revient à l'an 581 ; ce qui fait douter que l'interrégne ait eu dix années. Quoi qu'il en ſoit, Antharic prit le ſurnom de *Flavius*, à la maniere des nobles Romains ; & ayant reçu une partie des tréſors, que les ſeigneurs Lombards, & quelques autres princes lui offrirent, il commença à faire la guerre. Il ſoumit l'Iſtrie, poſſédée depuis vingt ans par un capitaine nommé *Francion*, colonel de la milice Romaine, & fit des courſes juſqu'aux portes de Rome & de Ravenne. Quelque temps après il remporta d'autres avantages ſur les troupes de l'empereur Maurice. Ce dernier ſollicita Childebert II, roi d'Auſtraſie, de paſſer en Italie contre les Lombards. Il le fit, & les Lombards ſe repentirent de lui avoir manqué de parole. Ce même roi avoit promis à Antharic ſa ſœur Clodeſinde, fille de Sigebert & de Brunehaud ; mais on la maria à Récarede, roi des Viſigoths en Eſpagne. Le roi Lombard épouſa le 13 mai de l'an 589 Theudelinde ou Théodelinde, fille de Garibald duc de Baviere, & de Valdrade, veuve de Thibaud roi d'Auſtraſie. Paul Diacre dit qu'Antharic ſe déguiſa pour accompagner les ambaſſadeurs qu'il envoya pour faire la demande de cette princeſſe. C'eſt du temps de ce roi qu'arriva ce miracle, rapporté par S. Grégoire, d'un ſoldat Lombard, qui voulut couper par mépris une clef d'or de S. Pierre, qu'il avoit trouvée. Le démon entra dans ſon corps, & il ſe porta un coup mortel du même couteau dont il ſe ſervoit pour ce ſacrilége. Antharic, qui fut témoin de cette action, fit faire une clef d'or, & la renvoya avec l'autre au pape Pélage II. Cette action ne fut qu'un effet de ſa crainte ; car il n'avoit point de plus grand ſoin que de faire valoir l'arianiſme. On dit même qu'il avoit défendu dans le temps de Pâque aux catholiques, de baptiſer leurs enfans ſelon la forme de l'égliſe. Ce roi mourut le 5 ſeptembre de l'an 591, & l'on croit que ce fut de poiſon. Théodelinde ſa femme tint quelque temps le gouvernement ; & s'étant remariée à Agilulphe, duc de Turin, elle continua de regner avec lui. * S. Gregorius, *l.* 6 *epiſt.* 23. Paul Diacre, *l.* 3 *hiſt. Long. c.* 18 & *ſeq.* Grégoire de *Tours.* Jean de *Gironne*, &c.

ANTHARIUS ou ANTHAIRE, ſixiéme roi des Sicambres, qui habitoient le pays que nous appellons aujourd'hui *le duché de Gueldre*, pilla la ville de Mayence, qui étoit alors une colonie des Romains. Ceux-ci s'étant joints aux Gaulois, le tuerent dans une bataille, l'an 37 avant la naiſſance de J. C. Francus ſon fils lui ſucceda.

☞ ANTHEDIUS eſt le nom de deux poëtes latins qui floriſſoient dans les Gaules au V ſiécle. Il ne nous reſte rien de leurs ouvrages, & on ne les connoît que par les éloges que Sidoine Apollinaire leur donne en différens endroits de ſes poéſies. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. II, p. 537.

ANTHELII, étoient parmi les Athéniens des dieux, dont les ſtatues étoient placées debout devant leurs portes, continuellement expoſées à l'air : c'eſt d'où leur vient ce nom, Θεοὶ ἀνήλιοι. * Heſychius & Denys Petau, *in Themiſtium.*

ANTHELME, abbé de Malmesburi, *cherchez* ADELME.

ANTHELME (Saint) évêque de Bellei, étoit de Savoye, & fils d'Hardouin, d'une famille très-noble. Il fut pourvu des deux premieres dignités de l'égliſe de Genève & de celle de Bellei ; puis s'étant rendu chartreux, il fut élu prieur de la grande chartreuſe en 1141, où pendant le ſchiſme de l'antipape Octavien, qui ſe nommoit *Victor IV*, il fit que tout l'ordre des chartreux ſe déclara pour le pape Alexandre III, lequel l'obligea l'an 1163 d'accepter l'évêché de Bellei. Ce ſaint évêque excommunia le comte Humbert, fils d'Amedée, parcequ'il avoit permis aux gens de ſon prevôt de tuer un prêtre, & il refuſa de l'abſoudre avant qu'il eût fait ſatisfaction. Malgré cela, le pape trouva à propos de lui donner l'abſolution ; & Anthelme en fut ſi touché, qu'il quitta ſon évêché pour ſe retirer dans la grande chartreuſe, d'où on le ramena par force à Bellei. Il y mourut l'an 1178, âgé de plus de ſoixante-dix ans. Pendant ſa derniere maladie, il donna l'abſolution au comte Humbert, qui la lui vint demander. * Arnaud d'Andilli, *vies des ſaints illuſtres.*

ANTHELMI, *voyez* ANTELMI.

ANTHEMISE, grand pays de Perſe, ſelon Eutrope, qu'il faut par conſéquent diſtinguer de l'ANTHEMUSIE, province de la Méſopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras.

ANTHEMIUS (Procopius) empereur d'Occident, naquit à Conſtantinople d'une des plus illuſtres familles de l'empire. Procope ſon pere avoit été plénipotentiaire pour le traité de paix avec les Perſes en 4205 & depuis encore il avoit été honoré de la dignité de maître de la milice dans le diocèſe d'orient, & de celle de patrice. Anthemius ſon aïeul maternel ne fut pas moins illuſtre ; puiſqu'avec la qualité de préfet du prétoire qu'il exerça pendant treize ans, il gouverna l'empire d'orient avec Antiochus pendant la minorité de Théodoſe le jeune. Celui dont on parle préſentement, fut ſucceſſivement comte d'Illyrie, maître de l'une & de l'autre milice, & conſul. Marcien étant empereur, lui donna de bonnes marques de ſon eſtime, en le choiſiſſant pour ſon gendre. Après la mort de ce prince, Anthemius eut d'abord le commandement de l'armée qu'on oppoſa aux Goths & aux Huns, & enſuite celui de la flotte de l'Helleſpont. Enfin, Léon étant preſſé de donner un empereur à l'Occident, jetta les yeux ſur lui. Il partit de Conſtantinople bien accompagné, & fut reçu à huit milles de Rome par l'armée de Ricimer, général de la milice, au mois d'août de l'an 467. Dès le commencement de l'année ſuivante, il donna en mariage à Ricimer la fille qu'il avoit eue de ſon mariage avec Ælia Marciana Euphenica ; & lorſqu'il crut que par cette alliance il avoit mis ce général dans ſes intérêts, il ſe prépara à aller attaquer les Vandales avec tant d'activité, qu'on eut bientôt équipé une flotte de mille bâtimens ; mais ou

Digitized by Google

la négligence, ou la trahiſon de Baſilicus, à qui il donna le commandement de l'armée, rendit tous ces préparatifs inutiles. Les cabales du gendre de l'empereur furent encore plus nuiſibles à l'état : elles ne purent être ſi ſecretes, qu'Anthemius n'en fût averti. Ricimer craignit d'être puni de ſa perfidie, & ſe retira à Milan. Là, il obligea Epiphane, évêque de Pavie, de faire ſa paix avec ſon beau-pere ; & ce bon prélat, qui entendoit mieux les régles de la charité chrétienne que celles de la prudence politique, perſuada à Anthemius de rappeller de la Ligurie ſon gendre, qui le fit tuer le 11 juin de l'an 472, après un régne de quatre ans & dix mois. * Apollinaris, *panegyr. Anthemii.* Caſſiodore. Jornandés. Nicephore, *l.* 15, *c.* 11. Evagre, *l.* 2, *c.* 18, *&c.*

ANTHEMIUS, évêque de Salamine, trouva, à ce que rapportent quelques auteurs Grecs, le corps de ſaint Barnabé, à un quart de lieue de ſa ville épiſcopale, & avec lui l'évangile de S. Matthieu, (d'autres diſent de S. Marc,) qu'il envoya à l'empereur Zenon, vers l'an 488. Il ſe ſervit de cette rencontre pour appuyer les droits de l'égliſe de Chypre, contre Pierre *le Foulon*, patriarche d'Antioche, lequel ſans égard pour les décrets du concile d'Ephèſe, vouloit aſſujétir cette égliſe à ſa juriſdiction. * Théodor. *l.* 2. Cedren. Suidas, *in lit. T.*

☞ ANTHEMIUS, célébre architecte, habile ſculpteur, & ſavant mathématicien, natif de Tralles, ville de la Lydie, dans l'Aſie mineure, s'attacha au ſervice de l'empereur Juſtinien, qui regna près de quarante ans, juſqu'en l'année 566, de J. C. Anthémius inventa divers moyens, pour imiter les tremblemens de terre, le tonnerre & les éclairs. Il en fit pluſieurs expériences très-ſurprenantes, entr'autres, celle d'un tremblement de terre, qu'il excita autour de la maiſon d'un rhéteur appellé *Zenon*, dont il avoit reçu quelqu'injure : ce qui épouvanta de telle ſorte Zenon, qu'il ſortit avec précipitation de chez lui, craignant que ſa maiſon ne tombât. Agathias remarque, que pour produire un effet ſi extraordinaire, Anthemius ne fit autre choſe que mettre pluſieurs chaudieres pleines d'eau bouillante contre les murs qui ſéparoient la maiſon de Zenon de la ſienne. L'empereur Juſtinien l'employa à conſtruire pluſieurs édifices, entr'autres l'égliſe de ſainte Sophie de Conſtantinople. La bibliothéque du roi & d'autres, poſſédent des fragmens d'un livre grec de cet Anthemius, dont le titre traduit en latin ſeroit *machinamenta paradoxa.* Vitellion dit qu'Anthemius avoit fait un miroir ardent de pluſieurs miroirs plans. C'eſt là probablement une de ces machines merveilleuſes décrites dans l'ouvrage d'Anthemius, où l'on ſait d'ailleurs qu'il s'agit de miroirs ardens. * *Hiſt. des math.* t. 1, ch. 6. Labbe, *biblioth. nova.* Procope, *l.* 1. Voſſius, *de ſcient. mathem.* Félibien, *vies des architectes.*

ANTHERMUS, & BUBALUS, fameux ſculpteurs, natifs de l'iſle de Chio, fils de Micciade, petit-fils de Malas, auſſi ſculpteur, & pere de Bupalus, & d'un autre Anthermus, ou plutôt Athenis, qui vivoient vers la LX olympiade, environ l'an 540 avant J. C. Athenis étoit de la même profeſſion que Bupalus ſon frere, *cherchez* BUPALUS. * Suidas. Le P. Hardouin, *ſur* Pline, *l.* 36.

ANTHESPHORIES, nom d'une fête que l'on célébroit en l'honneur de Proſerpine. C'eſt un mot grec, ἀνθηφόρια compoſé d'ἄνθος, *fleur*, & φέρω, *porter* ; parceque l'on portoit des fleurs dans le temple de cette déeſſe. On obſervoit cette cérémonie, particuliérement chez les Siciliens, à cauſe que Proſerpine fut, diſent les poëtes, enlevée par Pluton, pendant qu'elle cueilloit des fleurs ſur le mont Æthna en Sicile. * Ovide, *metam. l.* 5, *v.* 391. Claudien, *l.* 1, *de raptu Proſerpinæ.*

ANTHESTERIES, *voyez* ANTHISTERIES.

ANTHIME (Saint) prêtre, vers l'an 286, ſous l'empire de Dioclétien, guérit, ſecondé de S. Siſerine, Pinien proconſul d'Aſie, d'une maladie très-dangereuſe, & le convertit à la foi, avec ſa femme ſainte Lucie. Depuis, étant repaſſé en Italie à la ſuite de Pinien, il fut jugé pour la foi de J. C. & condamné par Priſque, conſulaire & gouverneur de la Marche d'Ancone, d'abord à être noyé, & enſuite à avoir la tête coupée : ce qui fut exécuté. Voilà ce qu'on a tiré des actes de ce ſaint, qui ſont très-douteux, au moins en partie, par rapport aux circonſtances fabuleuſes dont ils ſont accompagnés, mais que Bollandus croit y avoir été ajoutées. * Bollandus, 11 *maii.* Surius, *ibid.* Il y a eu un autre S. ANTHIME, évêque de Spolette & martyr, ſous la perſécution de Marc-Aurele.

ANTHIME (Saint) évêque de Nicomédie en Bithynie, martyr, dans le temps de la perſécution de Dioclétien, eut le déplaiſir de voir en 303, le 23 février, ſon égliſe détruite par l'ordre de Dioclétien & de Maximien-Galere, qui étoit alors à Nicomédie. Le lendemain on afficha par la ville un édit, portant que les égliſes des chrétiens ſeroient abattues, & que ceux qui faiſoient profeſſion de cette religion ſeroient punis. L'évêque Anthime fut de ce nombre, & eut la tête tranché. Pluſieurs autres ſouffrirent le martyre avec lui. Les Latins honorent leur mémoire au 27 avril ; les Grecs & les Moſcovites au 23 ſeptembre. * Euſebe, *l.* 8 *hiſt. c.* 4 & 6. Lactant. *de mort. perſecut.* Baillet, *vies des ſaints.*

ANTHIME, évêque de Trébiſonde, fut fait patriarche de Conſtantinople après la mort d'Epiphane, l'an 535. C'étoit un homme, lequel, quoiqu'il fît profeſſion en apparence de la foi catholique, étoit néanmoins eutychien dans l'ame. L'impératrice Théodore qui étoit dans les mêmes ſentimens que lui, ſe ſervit pour le faire élire, du pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de Juſtinien. En effet, ce patriarche hérétique fit accroire à cet empereur qu'il étoit catholique, & qu'il recevoit le concile de Chalcedoine. Ainſi, lorſque le pape Agapet I alla à Conſtantinople, Juſtinien le voulut obliger de voir Anthime, & d'approuver ſon élection ; mais le ſaint pontife le refuſa, & lui fit une réponſe, qui donna lieu à ce prince d'interroger ce prélat hérétique, pour lui faire confeſſer qu'il y avoit deux natures en Jeſus-Chriſt. Anthime ayant refuſé de le faire, fut chaſſé de ſon ſiége ; & Mennas, qui étoit un abbé orthodoxe du grand monaſtère de Conſtantinople, appellé *de Samſon*, fut mis en ſa place. Ce dernier condamna ſon prédéceſſeur dans un ſynode, où Anthime ne voulut jamais comparoître. L'empereur envoya Anthime en exil, & fit bruler ſes écrits. * Anaſtaſe le *bibliothécaire*, *in Agap.* Hiſtoire mêlée, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 535, & 536.

ANTHION, eſt un puits de la Béotie, auprès duquel l'on dit que Cérés ſe repoſa, après que ſa fille Proſerpine lui eût été enlevée. * Cœlius Rhodig. *l.* 24 *c.* 12.

ANTHIOS, ville, *voyez* ANTINOE.

ANTHISTERIES, ou plutôt ANTHESTERIES, ἀνθεστήρια, fête que les anciens Athéniens célébroient vers le printemps, au mois appellé *Anthefterion*, du mot grec ἄνθος, *fleur* ; parcequ'alors la terre leur produiſoit quantité de fleurs. Pendant cette fête, les maîtres faiſoient grand'chere à leurs eſclaves, comme les Romains faiſoient aux ſaturnales ; & c'étoient des jours dédiés particuliérement à Bacchus, ſelon l'opinion d'Heſychius. L'interprête d'Ariſtophane n'eſt pas de ce ſentiment : il croit que les Athéniens nommoient en général *Anthiſteries*, toutes les fêtes qui ſe célébroient en l'honneur de Bacchus : (c'eſt pour cela qu'on donnoit à ce dieu le ſurnom d'*Anthius*, qui ſignifie *fleuriſſant*) & que ces fêtes avoient chacune leur nom particulier, comme *Pithægie*, *Chytra*, *&c.* * Macrobe, *l.* 1, *c.* 14 Zenobius, *cent.* 4.

ANTHOIGNE (comtes d') *voyez* BEAUMANOIR.

ANTHOINE

ANTHOINE (Nicolas) fameux impie, qui fut brûlé à Genève l'an 1632, pour avoir embraſſé le judaïſme. Il étoit né à Brieu en Lorraine, de parens catholiques qui le firent élever avec ſoin, & l'envoyerent à Luxembourg, où il étudia pendant cinq ans dans le collége de cette ville. De-là il paſſa à Pont-à-Mouſſon, à Trèves & à Cologne, où il continua ſes études ſous la direction des jéſuites. Etant retourné chez ſon pere à l'âge de 20 ans, il commença à donner des marques de ſon mauvais génie, par ſes irréſolutions & ſes doutes en fait de religion, qui le conduiſirent enfin à embraſſer la ſecte proteſtante à Metz, ſous la conduite du miniſtre Paul Ferri, contre qui le ſavant Boſſuet a écrit ſon premier ouvrage de controverſe. De Metz on l'envoya à Sédan, & de-là à Genève, pour étudier en théologie. Il s'attacha particulierement à la lecture de l'ancien teſtament; & trouvant dans le nouveau pluſieurs difficultés, au lieu de les examiner avec un eſprit docile, & d'en chercher l'explication dans la tradition, il s'égara dans ſes vaines penſées, conçut dès-lors le deſſein d'embraſſer le judaïſme, & l'exécuta peu de temps après. Pour en faire plus librement profeſſion, il quitta Genève & retourna à Metz, où il ſe découvrit aux Juifs de cette ville, & demanda d'être admis dans leurs ſynagogues. Ceux-ci le refuſerent de peur de s'attirer quelque affaire fâcheuſe, & lui conſeillerent d'aller trouver les Juifs d'Amſterdam ou de Veniſe. Anthoine choiſit les derniers: il alla à Veniſe, & demanda d'être circoncis; mais ne l'ayant pu être, parceque le Sénat avoit défendu aux Juifs de circoncire ceux qui n'étoient pas nés Juifs, il s'en alla à Padoue, où il ne put obtenir encore ce qu'il demandoit. On lui dit ſeulement qu'il ſeroit ſauvé ſans faire profeſſion ouverte du judaïſme, pourvû qu'il demeurât fidéle à Dieu en ſon cœur. Anthoine parut content de cet avis, & retourna à Genève, où M. Diodati, miniſtre & profeſſeur de cette ville, lui confia l'inſtruction de ſes enfans. Anthoine feignit de continuer ſes études de théologie, & fut pendant quelque temps régent de la premiere claſſe. Enſuite il diſputa la chaire de philoſophie qu'il ne put obtenir; & pendant tout ce temps-là il vécut au-dehors en chrétien, mais en particulier il vivoit & communioit à la maniere des Juifs. Enfin ennuyé de ſon état, il demanda un témoignage à l'égliſe de Genève qui le lui accorda, & alla au ſynode de Bourgogne aſſemblé à Gex, pour y être admis au miniſtère. Le ſynode l'admit en effet, après qu'il eut promis de ſuivre la doctrine de l'ancien & du nouveau teſtament, & de ſe conformer à la diſcipline & à la confeſſion de foi des égliſes réformées de France, & il le nomma à l'égliſe de Divonne dans le pays de Gex. Quelque temps après, le ſeigneur de ce lieu-là s'apperçut qu'Anthoine ne parloit jamais de Jeſus-Chriſt, ni dans ſes prieres, ni dans ſes ſermons; qu'il ne prenoit ſon texte que dans l'ancien teſtament, & qu'il appliquoit à d'autres perſonnes les paſſages de l'ancien teſtament, que les chrétiens appliquent à Jeſus-Chriſt. Cela fit naître de grands ſoupçons contre lui. Anthoine en eut avis; & la peur qui le ſaiſit à cette nouvelle, fut ſi grande, qu'elle le fit tomber dans un accès de folie au mois de février 1632. Dans cet accès il ſe dévoila entiérement; il déclama avec fureur contre le chriſtianiſme; il s'emporta contre la perſonne de Jeſus-Chriſt, & vomit mille blaſphêmes contre le nouveau teſtament, & la doctrine qui fait le fondement de la religion chrétienne. Les magiſtrats de Genève le firent mettre dans l'hôpital, où il fut traité avec ſoin par des médecins, & viſité par des miniſtres. Son eſprit ſe calma peu à peu; il ceſſa de parler injurieuſement de la religion chrétienne, mais il continua de ſoutenir fortement le judaïſme. On le mit en priſon; les miniſtres le viſiterent ſouvent, & tâcherent de le ramener de ſes égaremens, mais ce fut inutilement. Paul Ferri, qui étoit alors miniſtre à Genève, écrivit à ſon ſujet aux miniſtres & aux profeſſeurs de Genève, & intercéda pour lui, rejettant ſes égaremens ſur l'extrême mélancolie à laquelle il aſſure l'avoir toujours vu livré. Cette lettre qui eſt du 30 mars 1632, eſt fort ſenſée. Anthoine l'avoit déja prévenu par trois requêtes qu'il avoit préſentées au conſeil de Genève auſſitôt après ſon empriſonnement, mais elles gâterent ſes affaires au lieu de les accommoder. Il parle dans ces requêtes en vrai fanatique, & néanmoins il y implore avec inſtance la compaſſion de ſes juges. Dans les différens interrogatoires qu'il ſubit & qui commencerent le 11 avril de la même année, il déclara nettement qu'il étoit Juif, & qu'il deſiroit de mourir tel; qu'il croyoit qu'il y avoit un homme nommé Jeſus-Chriſt, mais qu'il ne croyoit point qu'il fût Dieu, ni Fils de Dieu, ni le Meſſie; qu'il ignoroit s'il avoit été crucifié; qu'il rejettoit le nouveau teſtament, & autres blaſphêmes ſemblables. Comme on lui eut montré une confeſſion qu'il avoit écrite de ſa propre main, qui contenoit une profeſſion de foi toute différente, il avoua que cet écrit étoit de ſa main; mais il ajouta qu'on l'avoit forcé à écrire cette profeſſion, & il déſavoua la doctrine qui y étoit contenue. On tâcha de diſſiper ſes ténébres, & de le rappeller de ſes égaremens; on eut la patience d'écouter les réponſes qu'il donnoit aux ſolides objections que l'on faiſoit contre ſes erreurs; mais tout cela fut inutile. Son procès étant donc inſtruit, il fut condamné le 20 avril à être *lié & mené en la place de plein palais, pour là être attaché à un poteau ſur un bucher, & étranglé, façon accoutumée, & en après ſon corps brulé, & réduit en cendres, &c.* Cette ſentence fut exécutée le même jour. En voici le motif: « Que Nicolas Anthoine oubliant toute crainte de » Dieu, auroit commis crime d'apoſtaſie, & de léſe-» majeſté divine au premier chef, ayant combattu la » ſainte Trinité, renié notre Seigneur & Sauveur Je-» ſus-Chriſt, blaſphêmé ſon ſaint nom, renoncé ſon » baptême pour embraſſer le judaïſme & la circonci-» ſion, & ſe ſeroit parjuré. » La lettre de M. Ferri, dont on a parlé, fit une ſi vive impreſſion ſur l'eſprit des miniſtres de Genève, qu'ils allerent en corps au conſeil, pour ſupplier les magiſtrats de vouloir bien différer l'exécution de leur ſentence; mais ils ne furent point écoutés. On a trouvé parmi les papiers de Nicolas Anthoine pluſieurs petits ouvrages de ſa compoſition; quelques paſſages de l'ancien teſtament avec une priere; une autre priere qu'il faiſoit le ſoir avant que de ſe coucher, & une troiſiéme qu'il faiſoit après ſes ſermons; une petite feuille contenant onze objections philoſophiques contre la doctrine de la Trinité; un long écrit dans lequel il fait une confeſſion de foi en douze articles avec les preuves. Il envoya cet écrit au conſeil étant priſonnier, & le ſigna le jour même de ſon exécution. Il contient tous les blaſphêmes que nous avons rapportés plus haut, & beaucoup d'autres. Il y a à la fin de cet écrit pluſieurs explications de paſſages de l'ancien teſtament, données conformément à cette doctrine impie. Nicolas Anthoine avoit travaillé à une concordance de l'ancien teſtament qu'il n'a point achevée, & dont on ne croit pas qu'il ſoit rien reſté. * *Bibl. Angl. 2 part. 1 p. 237, & ſuiv.* Spon, *hiſt. de Genève, édit. de* 1730 in-4°. *t. I, p.* 495.

ANTHOLOGE; c'eſt le nom d'un livre eccléſiaſtique, qui eſt en uſage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *anthologion*; & c'eſt ce que nous appellons en latin *florilegium*; & par un ſemblable mot nous diſons en notre langue, *fleurs des ſaints*. En effet, c'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'égliſe grecque; il contient les offices de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge, & de pluſieurs ſaints. On y trouve auſſi certains offices communs des prophétes, des apôtres, des martyrs, des pontifes & des confeſſeurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce livre

dans ſa prémiere diſſertation *ſur les livres eccléſiaſtiques des Grecs*, dit qu'il n'a été compoſé que par un motif de gain: *liber lucri causâ excogitatus*. La raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'à la réſerve de quelques nouveautés qu'on a ajoutées, il ne contient rien qui ne ſe trouve dans les menées, & dans les autres livres eccléſiaſtiques des Grecs. Quoique cet ouvrage fût peu de choſe dans les commencemens, c'eſt aujourd'hui un aſſez gros livre, qui s'eſt augmenté peu à peu, ſelon la fantaiſie de ceux qui ont pris le ſoin de le publier. Il eſt préſentement intitulé: *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres offices néceſſaires, & des explications, qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet Anthologe, qui eſt à l'uſage des égliſes grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, ſous le titre de *nouvel Anthologe*, ou *Florilége*, qui a été imprimé à Rome *in*-4° en 1598. Le deſſein d'Arcudius étoit de mettre en abregé l'ancien Anthologe, que les prêtres & les moines Grecs, qui doivent réciter le bréviaire, ne pouvoient porter dans leurs voyages, parcequ'il étoit trop gros. Il entreprit cet ouvrage par l'ordre du cardinal Santorius, protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'office dans le chœur, puſſent par ce moyen ſatisfaire à leur devoir. Mais, ſi on excepte quelques moines Grecs d'Italie qui s'en ſervent, parcequ'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejetté généralement comme un ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accuſe d'avoir changé ce qui eſt ancien, & d'avoir ajouté pluſieurs choſes nouvelles, d'avoir fait pluſieurs mélanges ridicules, & qui ne pouvoient être du gout des Grecs, ſur-tout de ceux qui ont quelque litterature. * Allatius, *de lib. eccleſ. Græc.* M. Simon. Cave, *diſſ. de libris Græc. in fine operis de ſcriptor. eccleſ.*

ANTHONGES, fut chef d'une ſédition qui arriva dans la Judée, & qui fut appaiſée, après que l'on eut mis en croix environ 2000 ſéditieux. * Joſephe, *antiq. Judaïc. l.* 17.

ANTHONIS, famille dont on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. Gilles Anthonis, ſeigneur de Barron, Vèmars & la Douze, gruyer héréditral de Béthiſi en la forêt de Guiſe, ſecrétaire du roi, & l'un des quatre notaires de la cour de parlement, qui mourut le 3 juin 1493, laiſſant de *Perrette* Baſton ſa femme, Gilles II qui ſuit; *François*, ſeigneur de Perreux, mort ſans alliance; *Jean*, reçu avocat au châtelet en 1485; & Jacques Anthonis, qui fit *la branche des ſeigneurs de* Vèmars, *rapportée ci-après.*

II. Gilles Anthonis II du nom, ſeigneur de Barron, conſeiller en la cour des aydes, vivoit en 1499. Il épouſa *Anne* Brinon, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Villaines, & de *Jeanne* Hennequin, morte le 21 juillet 1517, dont il eut 1. Charles, qui ſuit; 2. *Gilles*, ſeigneur de Barron en partie, lequel étant veuf, ſe fit d'égliſe & fut curé de Barron, ayant eu de *N.* ſa femme, une fille nommée *Claude* Anthonis, dame en partie de Barron, mariée à *N.* Trouillart; 3. Robert, qui a fait *la branche des ſeigneurs* du Hazoi, *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, alliée à *Germain* Chaſtellier, ſeigneur de Mandiné, conſeiller au parlement; 5. autre *Marie*, qui épouſa *Cleriadus* de la Roſiere, ſeigneur de Poix & de Maure au Perche, conſeiller au parlement; & 6. *Françoiſe* Anthonis mariée à *Simon* le Grand, ſeigneur des Mareſts & des Puiſeux, bailli & gouverneur de Beaumont ſur Oyſe.

III. Charles Anthonis, ſeigneur de Barron, & de Perreux, conſeiller en la cour des aydes, mourut en 1574. Il épouſa *Magdeléne* de la Faye, fille de *Raoul*, ſeigneur de Mandegris, & de *Jeanne* Bidan, morte en 1578, dont il eut Charles II, qui ſuit; *Magdeléne*, alliée à *Louis* de Rouville, ſeigneur de Chars; & *Anne* Anthonis, mariée à *Jean* Bochart, ſeigneur du Menillet.

IV. Charles Anthonis II du nom, ſeigneur de Barron & de Perreux, ſuivit le parti des armes, & fut gouverneur de Laval. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Samſon* de Sarcarlarre, valet de chambre du roi, & de *Marguerite* Perlin, dont il eut *Pierre*, mort ſans alliance; *Gui*, mort page de la grande écurie; Philippe, qui ſuit; *Elizabeth*, mariée à *Michel* Boyer, ſeigneur de Combaut, & de Villiers; & *Marie* Anthonis, alliée le 5 juin 1634 à *Charles* de Gomer, ſeigneur de Luſanci.

V. Philippe Anthonis, ſeigneur de Roquemont, &c. cornette des chevaux-légers de la garde du roi, fut pourvu de la charge de grand louvetier de France, vers l'an 1629, la remit en 1636, & mourut en 1652, ſans enfans de *Jacqueline* Roger ſa femme, fille de *Nicolas* Roger, valet de chambre de la reine mere, & de *Jacqueline* Horman: elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre* de Moreuil, marquis de Caumeſnil, & mourut en décembre 1669.

Seigneurs du Hazoi.

III. Robert Anthonis, troiſiéme fils de Gilles Anthonis II du nom, ſeigneur de Barron, conſeiller en la cour des aydes, & d'*Anne* Brinon, fut ſeigneur du Hazoi en Valois, & épouſa *Marie* de Harlus, fille de *Jean*, ſeigneur de Cramailles, & de *Marie* Vollant, ſa ſeconde femme, dont il eut Nicolas, qui ſuit; & *Françoiſe* Anthonis, mariée à *Nicolas* Thibault, procureur-général du parlement.

IV. Nicolas Anthonis, ſeigneur du Hazoi, laiſſa d'*Helene* dame de Bonneval-en-Valois, ſa femme, Jean, qui ſuit.

V. Jean Anthonis, ſeigneur du Hazoi, épouſa *Adrienne* de Homblieres, fille de *François*, ſeigneur de Malvoiſine, & de *Marie* d'Amerval, dont il eut *Albert*, ſeigneur du Hazoi; *François*, *Marie*, & *Angelique* Anthonis.

Seigneurs de Vèmars.

II. Jacques Anthonis, fils puîné de Gilles, ſeigneur de Barron, &c. fut ſeigneur de Vèmars en partie, Ville-Pariſis & Chenevieres, l'un des quatre élus de la ville de Paris, & mourut le 11 ſeptembre 1554. Il épouſa 1°. *Marguerite* Fournier, morte ſans enfans en janvier 1526: 2°. *Magdeléne* Jayer, dame de Galande en Brie, veuve de *Jean* Poncet, & fille de *Philippe* Jayer, avocat du roi au châtelet de Paris, & de *Jeanne* Proſart, morte en août 1549, dont il eut François, qui ſuit; *Marguerite*, alliée à *Jean* des Gorris, ſeigneur de Voiſins & de Noécourt, médecin; *Marie*, qui épouſa *Jacques* Auberi, ſeigneur du Mouceau-en-Anjou, lieutenant civil au châtelet de Paris; & *Anne* Anthonis, mariée à *Philippe* Sevin, ſeigneur de Villeron.

III. François Anthonis, ſeigneur de Vèmars, & de Fretel en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épouſa *Anne*, fille de *Nicolas* Colas, & de *Marguerite* de Creſpi, dont il eut *Jerôme*, ſeigneur de Vèmars, Fretel, Beaulieu & Pregontier, mort en 1597 ſans poſtérité; *Claude*; & *Magdeléne* Anthonis mariée 1°. à *Jean* Prudhomme, ſeigneur de la Herpiniere: 2°. à *Martin* de la Porte. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers*, &c.

ANTHOT (Antoine de ſaint) premier préſident du parlement de Rouen, *voyez* SAINT-ANTHOT.

ANTHROPINUS, avec Tiſarques & Diocles, conſpirerent tous trois contre Agathocles, tyran de Syracuſe. Agathocles en ayant été informé, les fit venir, & fit ſemblant de leur donner le commandement des troupes qu'il vouloit envoyer au ſecours d'une ville, qui étoit ſerrée de près par les ennemis. « Pour cela, dit » Agathocles, il faut demain nous aſſembler dans le » *Timoleonte*, (c'étoit le nom d'une plaine) & nous » achevrons là avec nos armes & nos chevaux de » prendre nos meſures pour cette expédition. » Les trois conjurés accepterent volontiers cette commiſſion, eſperant par-là être en état d'attaquer la perſonne du

Digitized by Google

prince. Le lendemain s'étant rendus à point nommé dans le Timoleonte, Agathocles donna le ſignal pour s'en ſaiſir : auſſi-tôt on fondit deſſus Diocles, Tiſarques & Anthropine ; on paſſa au fil de l'épée tous ceux qui voulurent les ſecourir : il y eut en cette action ſix cens hommes de tués. * Polyen, *l.* 5, *c.* 3, *n.* 8. Hofman, *lexic. univerſ.*

ANTHROPOMORPHITES, hérétiques, qu'on nomma auſſi *Audiens*, parcequ'ils étoient ſectateurs d'un certain Audée. Ils ſoutenoient que Dieu avoit une figure humaine, ſur laquelle l'homme avoit été créé par lui, à ſon image & à ſa reſſemblance : ils célébroient la Pâque à la façon des Juifs. * S. Epiphane, *hæreſ.* 70. S. Auguſt. *hæreſ.* 50.

Quelques prophéteſſes de la ſecte de Montanus, croyoient que l'ame avoit une figure corporelle, comme on le peut recueillir des écrits de Tertullien, qui s'attacha à ces rêveries, dans ſon livre de l'ame, *c.* 9. Les origeniſtes avoient coutume d'attribuer ces erreurs aux catholiques, & ils accuſerent S. Epiphane & Théophile de les ſoutenir. S. Jerôme fait l'apologie du premier ; Caſſien & Gennade celle du ſecond. *Voyez* AUDE'E. * S. Jerôme, *epiſt.* 61 & 65. Caſſien, 2 *con.* Gennade, *c.* 33 *de vir. illuſt.* Sigebert, *A. C.* 939.

ANTHROPOPHAGES, mot grec, qui ſignifie *mangeurs d'hommes*, d'ἀνθρώπος *hommes*, & φαγεῖν *manger*. Ce ſont des peuples qui vivent de chair humaine. Quelques-uns font remonter l'origine des anthropophages juſqu'au déluge, & attribuent aux géants le premier exemple de la barbare coutume de ſe repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille giganteſque, & d'un naturel ſi farouche, que les cadavres étoient leur nourriture ordinaire. Les hiſtoriens parlent des Scythes & des Sauromates, qui faiſoient de ces horribles repas ; & Juvenal fait un effroyable récit de certains peuples d'Egypte, qui à la maniere des tigres, déchiroient entre leurs dents des corps d'hommes nouvellement morts. Tite-Live rapporte qu'Annibal faiſoit manger de la chair humaine à ſes ſoldats, pour les rendre plus féroces & plus intrépides dans le combat. La partie auſtrale de l'Afrique eſt la demeure la plus fameuſe des anthropophages d'à préſent. Veſpuce raconte qu'il a vu des hommes nuds auſſi-bien que des femmes, manger ſans horreur & ſans aucune répugnance de la chair humaine : le fils, manger avidement le corps de ſon pere, & chacun tirer gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caribes & les Cannibales de l'Amerique ont encore ſurpaſſé les autres en ferocité. On en a vu qui arrachoient de jeunes enfans du ſein de leurs meres, parcequ'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair, comme plus tendre & plus délicate. La coutume de manger les hommes a été autrefois très-commune dans les Indes orientales. Quand les Européens y parurent, tous ceux d'entr'eux que les habitans des iſles pouvoient attraper, étoient mangés vifs. Les Javans ſe nourriſſoient de chair humaine avant le commencement du XVI ſiécle, où ils embraſſerent le mahométiſme. Les Peguans avoient la même coutume, & on vendoit cette chair publiquement chez eux. La plupart des Cafres ſont auſſi anthropophages, & particuliérement les Zimbas. On raconte d'eux qu'en 1589 ils firent une courſe dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingts mille, mangeant tous les hommes ; & qu'ils ruinerent ainſi plus de trois cens lieues de pays. Barthema dit que les habitans de la grande Java vendoient leurs parens âgés à des hommes qui les achetoient pour les manger. M. Polo dit que quand un homme étoit condamné à mort parmi les Tartares, les aſtrologues ou magiciens du grand khan le prenoient, le cuiſoient & mangeoient ſa chair. Barboſa écrit preſque la même choſe de ceux de Siam & des Célébes. Mais ce qui étonnera encore davantage, c'eſt que cette barbare coutume ait eu lieu dans la Chine, pays dont la politeſſe eſt aujourd'hui ſi vantée. Deux auteurs Arabes, qui écrivoient dans le IX ſiécle, en font foi. M. Polo, venu long-temps après eux, l'aſsûre de ceux qui demeuroient dans la province autour de Xandu, & des habitans du royaume de Concha ; & il ajoute de ceux-ci, qu'ils mangeoient auſſi la chair de leurs ennemis tués en guerre ; ce que faiſoient auſſi, au rapport de Pigafetta, certains peuples des Molucques, qui aſſaiſonnoient les cœurs avec du ſuc de limon. * Renaudot, *anc. rel. des Ind. & de la Chine.* Petit, *rel. hiſt.*

ANTHUSE, eſt le nom de la mere de S. Jean *Chryſoſtôme*, laquelle ayant perdu ſon mari Secundus à l'âge de vingt-huit ans, vécut le reſte de ſes jours dans l'état de viduité. * S. Chryſoſtôme, *epiſt.* 1.

ANTHUSE, vierge ſolitaire, demeuroit dans une maiſon hors de Conſtantinople. L'empereur Conſtantin *Copronyme*, qui faiſoit une cruelle guerre aux images des ſaints, ayant appris que cette ſainte ne ceſſoit point d'en recommander le culte à ceux qui la viſitoient dans ſa ſolitude, la fit maltraiter comme une obſtinée qui ſe moquoit de ſes édits. Il la deſtinoit même à de plus cruels tourmens, pour ébranler ſa conſtance ; mais l'imperatrice Eudoxe la voulut voir. On dit que cette princeſſe étant ſtérile, avoit demandé le ſecours des prieres d'Anthuſe, qui lui avoit prédit qu'elle auroit des enfans, & qui pria pour elle pendant ſes couches. Eudoxe ayant eu une fille, la fit appeller *Anthuſe*. Le cardinal Baronius rapporte cette hiſtoire ſous l'année 755. Les Grecs honorent la mémoire d'Anthuſe ſolitaire au 27 de juillet.

ANTHUSE, fille de Conſtantin *Copronyme*, mépriſant les biens & les honneurs du ſiécle, entra dans un monaſtère, où elle vécut ſaintement. Les Grecs célébrent ſa mémoire dans leur ménologe le 17 du mois d'avril. L'empereur Léon ſon frere, lui ayant laiſſé la liberté de diſpoſer de ſes biens, elle les employa à des œuvres de charité, à la réparation des monaſtères, à racheter les captifs que les infidéles prenoient ſur les terres de l'empereur, & à retirer dans des maiſons particulieres les enfans expoſés par leurs parens, qu'elle faiſoit élever dans les exercices de vertu & de piété.

ANTI (Hyacinthe-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Vicenze, étoit déja célébre en 1684, particuliérement par ſes prédications, où il montroit autant d'éloquence que de zèle. Il vivoit encore en 1698. Sa dévotion envers la ſainte Vierge le porta à écrire la vie de cette excellente créature ; il y joignit un grand nombre de réflexions ſur les vices qui deshonorent le plus le ſexe, & les vertus qui lui ſont les plus convenables. Il traita auſſi dans un autre ouvrage des ſoupirs des anciens patriarches dans l'attente de la venue du Meſſie. * Echard, *ſcript. ord. Prad. t.* 2.

ANTI-ADIAPHORISTES, eſt le nom qu'on donna à une ſecte de rigides luthériens, qui improuvoient la juriſdiction des évêques & les cérémonies de l'égliſe. * Prateole.

ANTIAS, *cherchez* VALERIUS ANTIAS & FURIUS ANTIAS.

ANTIBE, ville & port de mer de France en Provence. C'eſt l'*Antipolis* des Latins & des Grecs, qui a eu autrefois un évêché ſuffragant d'Embrun. Le ſiége a depuis été transferé à Graſſe. Une colonie de Marſeillois bâtit cette ville, dont il eſt tant parlé dans les anciens auteurs & dans les itineraires. Elle conſerve encore divers monumens d'antiquité, comme des inſcriptions, des urnes, des ſtatues, des colonnes & d'autres choſes de cette nature. Pline & Martial parlent d'un excellent poiſſon qu'on y ſaloit. C'eſt du thon, comme il eſt facile de le connoître par ces deux vers de Martial.

Antipolitani, fateor, ſum filia Thynni.
Eſſem ſi Scombri, non tibi miſſa forem.

Digitized by Google

Antibe a aujourd'hui un château & un gouverneur particulier. Quelques auteurs ont cru que S. Armentaire eſt le premier évêque de cette ville; mais le plus ancien dont nous ayons connoiſſance, eſt Dynamius, qui a ſouſcrit l'épître des évêques de cette province au pape S. Léon en 451. On prétend que dans le XIII ſiécle, vers l'an 1249 ou 1250, le pape Innocent IV transféra le ſiége épiſcopal d'Antibe à Graſſe, à cauſe du mauvais air & des courſes continuelles des pirates. D'autres ont avancé que ce fut pour punir les habitans qui avoient tué l'évêque, que le ſiége avoit été transféré ailleurs, ſelon les régles canoniques; mais il y a très-peu d'apparence. L'illuſtre famille des Grimaldi a autrefois poſſédé le domaine temporel de cette ville. Les évêques trouverent le moyen de l'acquérir, & les premiers le recouvrerent ſous Clément VII. On dit que Luc & Marc Grimaldi, ſeigneurs de Cagne & de Villeneuve, en l'an 1378, l'eurent en engagement pour la ſomme de neuf mille florins: ce qui fut ſuivi de divers priviléges que l'antipape Jean XXIII confirma. Martin V légitime pontife, ordonna que l'évêque de Graſſe ſeroit remis dans la poſſeſſion d'Antibe, en rembourſant les neuf mille florins. Le concile de Baſle déſapprouva auſſi ce qui s'étoit fait; mais Eugène IV le confirma, & ôta même à l'évêque la juriſdiction ſpirituelle, établiſſant dans cette ville un vicaire apoſtolique. Ainſi le droit des ſeigneurs temporels ſubſiſta, quoique les évêques euſſent ſouvent réclamé contre. Honoré de Savoye, marquis de Villars, comte de Tende, maréchal & amiral de France, gouverneur de Provence, &c. acquit une partie de la ſeigneurie d'Antibe: le reſte appartenoit toujours à la maiſon de Grimaldi. En 1608, le roi Henri *le Grand* acheta cette juriſdiction, qu'il unit au domaine du comté de Provence, d'Alexandre Grimaldi, ſeigneur d'Antibe, & de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, comme mari de Henriette de Savoye, fille d'Honoré de Savoye. Le roi en donna deux cens cinquante mille livres; & le ſieur du Vair, premier préſident au parlement de Provence, fut prendre poſſeſſion d'Antibe, au nom de ſa majeſté. Il y a un gouverneur, un lieutenant de roi, & un major. Le terroir y eſt abondant en toutes ſortes de fruits. Jean Araſi, avocat au parlement de Provence, & premier conſeiller au ſiége de l'amirauté de Marſeille, a compoſé dans le XVIII ſiécle une hiſtoire de la ville d'Antibe, où il a ramaſſé beaucoup de faits inconnus juſqu'à cette heure. La ſeconde partie de cet ouvrage eſt toute pour l'état eccléſiaſtique, & il a eu ſoin d'y parler des évêques de Graſſe depuis l'an 1249. * Ptolemée, *l.* 2, *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Tacite, *l.* 2 *hiſt.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. L'itinéraire d'Antonin. Table de Peutinger. Charles de Venaſque, *gen. & hiſt. Grimald.* Du-Pui, *domaine du roi.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Bouche, *hiſt. de Prov.* Godeau, *hiſt. eccl. l.* 2, *&c.*

ANTICLIDES, écrivain très-ancien, eſt cité par pluſieurs auteurs célébres. Le ſcholiaſte d'Apollonius emploie en deux endroits ſon traité hiſtorique de l'iſle de Delos; & cet ouvrage eſt le ſeul avec un autre intitulé, *des retours*, qu'on ait marqué préciſément. On croit qu'Anticlides décrivoit dans ce ſecond traité le retour des Argonautes, ou celui des Grecs après la priſe de Troye: peut-être parloit-il de l'un & de l'autre, & encore d'autres voyages. On n'en douteroit pas ſi l'on étoit sûr que Strabon a tiré de-là ce qu'il cite de lui touchant les Pelaſgiens; mais diverſes citations, & entr'autres celle de Pline, qui aſſure qu'Anticlides avoit entrepris de prouver par les monumens les plus anciens, que l'inventeur des lettres grecques étoit un Menon, Egyptien, qui en détermina la figure quinze ans avant que Phoronée commençât à régner, font voir que cet hiſtorien fut auteur d'autres ouvrages que de ceux dont on a les titres. * Voſſius, *hiſt. grecs.*

ANTICOSTI, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de S. Laurent. Elle ſe nomme quelquefois iſle de l'*Aſſomption*, & eſt entre l'iſle de Terreneuve à l'orient, & la province de Canada au couchant. Elle a trente-cinq lieues de longueur ſur ſept de large, trois ports & quelques habitations de François. Du temps du baron de la Hontan, elle appartenoit à un Canadien, qui y avoit un magaſin fortifié pour garantir les marchandiſes & ſa famille contre les ſurpriſes des Eſquimaux; & qui trafiquoit avec les Montagnois & les Papipanachois, d'armes, de peaux de loups marins, & autres pelleteries. Cette iſle eſt demeurée à la France, par la paix d'Utrecht. * La Martiniere, *dict. geogr.* Le baron de la Hontan, *voyages*, *tom.* 2.

ANTICYRE, iſle où croiſſoit l'ellebore propre à purger le cerveau. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe des anciens, *Naviget Anticyras*, contre ceux qui ſont accuſés de folie. * Pline, *l.* 25, *c.* 5. Strabon, *liv.* 9.

Suetone parle d'un homme prétorien, lequel s'étant retiré dans cette iſle, à cauſe de ſon indiſpoſition, envoyoit prier Caligula de lui prolonger ſon congé d'abſence. Mais ce cruel empereur commanda qu'on le fît mourir, diſant: *Que la ſaignée étoit neceſſaire à un homme qui avoit uſé ſi long-temps d'ellebore ſans ſoulagement.* * Suetone, *dans la vie de Caligula*, *c.* 29.

ANTIDAMUS, d'Heracléopolis, hiſtorien Grec. On ignore en quel temps il a vécu. Il écrivit divers ouvrages, & entr'autres un traité de morale & une hiſtoire d'Alexandre *le Grand.* Ce que les curieux pourront voir dans Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. Grec. p.* 323.

ANTIDIAPHORISTES, hérétiques du XVI ſiécle, *voyez* ANTI-ADIAPHORISTES.

ANTIDICOMARIANISTES, ſecte d'hérétiques, qui ſuivoient les erreurs d'Helvidius, contre la pureté de la mere de Dieu, ſoutenant qu'après la naiſſance de J. C. elle avoit eu d'autres enfans de S. Joſeph. * S. Epiphane, *hæreſ.* 78. S. Auguſtin, *hæreſ.* 84. S. Jerôme, *contre Helvidius.* Baronius, *A. C.* 373.

☞ ANTIFELLO, en latin *Antiphellus*, bourgade de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, dans la province de Menteſeli, avec un évêque Grec ſuffragant de l'archevêque de Myre, ſur la côte de Caramanie, entre Gorante & Patare, ſelon Leunclavius. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGENE, un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, eut le ſecond des prix que ce roi fit diſtribuer ſolemnellement aux huit qui ſeroient eſtimés les plus braves de ſon armée. Ces prix étoient à chacun un régiment de mille hommes, à cauſe de quoi ceux qui les commandoient, étoient appellés *Chiliarques*, du grec χίλιοι *mille*, & ἄρχειν *commander*; car auparavant les régimens n'étoient que de cinq cens hommes. Depuis, Antigene ayant été fait chef de la légion des Agiraſpides, livra Eumenés à Antigonus la 2e. année de la CXVI olympiade, l'an 315 avant Jeſus-Chriſt. Mais, après avoir reçu ce qui lui avoit été promis pour le prix de ſa perfidie, il fut brulé tout vif dans une cage de fer par l'ordre d'Antigonus, qui craignoit que ce traître ne formât enſuite quelque conjuration contre lui-même. * Quinte-Curce, *l.* 5, *c.* 10.

ANTIGENE, hiſtorien Grec. Nous ne ſavons pas en quel temps il a vécu. Plutarque le cite dans la vie d'Alexandre *le Grand*, comme un des auteurs qui parlent de la reine des Amazones qui lui vint rendre viſite. Geſner croit que c'eſt le même qu'on ſurnomma *Iſter*, & qui avoit compoſé divers ouvrages hiſtoriques; mais il eſt sûr que cet Iſter eſt différent d'Antigene. * Voſſius, *de hiſt. Grec.* Geſner, *bibl.*

ANTIGENIDE, fameux joueur de flute, étoit, ſelon Suidas, fils de Satyrus, le même, ſans doute, dont parle Elien. Ce Satyrus excelloit auſſi à jouer de la flute, & fut apparemment le maître de ſon fils. An-

Digitized by Google

tigénide étoit de Thèbes en Béotie : s'il reçut des leçons de ſon pere, il en eut auſſi de Philoxene, fameux poëte muſicien, & il devint ſon joueur de flute ordinaire. Antigénide eut des diſciples du premier ordre, & contribua aux plaiſirs des plus grands princes. Périclès chargé de l'éducation d'Alcibiade ſon neveu, le mit entre les mains d'Antigénide pour la flute; mais ſelon le récit d'Aulu-Gelle, Alcibiade ayant embouché la flute, & s'étant vu au miroir en cet état, fut ſi honteux de la difformité de ſon viſage, qu'il jetta les flutes & les mit en piéces, ce qui décria beaucoup cet inſtrument parmi les Athéniens. Athenée dit que ce fut Antigénide qui joua de la flute aux nôces d'Iphicrate & de la fille de Cotis roi de Thrace. Il introduiſit dans le jeu de la flute pluſieurs nouveautés : il en multiplia les trous, & par conſéquent les divers ſons, ce qui en rendit le jeu plus varié, plus flexible, plus délicat, & beaucoup plus ſuſceptible d'agrémens. Il jouoit lui-même de cet inſtrument ſur tous les modes, ſur l'Eolien & l'Ionien, remarquables l'un par ſa ſimplicité, l'autre par ſa variété; ſur le Lydien plaintif; ſur le Phrygien conſacré aux cérémonies religieuſes; & ſur le Dorien convenable aux guerriers. Il n'aimoit point à être confondu avec ce qu'il y avoit de mauvais ou même de médiocre dans ce genre de profeſſion : & ſelon Apulée, il ne pouvoit ſouffrir qu'on honorât du nom de joueurs de flute, ceux qui ſonnoient du cornet aux enterremens. Il fut auſſi le premier qui parut dans les ſpectacles publics avec la chauſſure milésienne; & qui, dans la comédie de Philoxene intitulée *Comaſtés*, ſe couvrit du manteau appellé *Crocoton*. Il compoſa des poëſies lyriques, ſelon Suidas; & Plutarque dans ſon dialogue touchant la muſique, le fait auteur d'un nouveau genre de muſique, qui conſiſtoit, à ce que l'on croit, dans une maniére de toucher les flutes qui lui étoit particuliere, & qui n'avoit pas l'approbation des *Dorioniens* ou diſciples de *Dorion*. Plutarque nous a conſervé un bon mot d'Epaminondas, au ſujet d'Antigénide. Quelqu'un lui annonçant que les Athéniens avoient envoyé dans le Péloponnèſe des troupes équipées d'armes toutes neuves, il répondit : *Antigénide s'afflige-t-il lorſqu'il voit des flutes neuves entre les mains de Tellis?* celui-ci étoit un mauvais joueur de flute. On a pluſieurs fois confondu Antigénide & Iſménе ou Iſménias, attribuant également à l'un & à l'autre les mêmes principes & les mêmes réparties. * *Voyez* ſur cela les Remarques de M. Burette, ſur le dialogue de Plutarque, cité dans cet article, imprimées dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, depuis la page 297 juſqu'à la page 302.

ANTIGOA, en latin *Antigua*, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles; les Anglois en ſont les maîtres. Sa longueur eſt de ſix ou ſept lieues, ſur une largeur inégale; & elle eſt ſituée entre la Barbade, la Guadeloupe, & la Deſirée. L'accès en eſt extrêmement difficile aux navires, à cauſe des rochers qui l'environnent; & on croyoit même autrefois qu'elle étoit inhabitable, parcequ'on avoit été long-temps ſans y trouver d'eau douce; mais les Anglois y en ont trouvé. L'Antigoa eſt abondante en poiſſon, en gibier & en toute ſorte d'animaux domeſtiques. * Rochefort, *hiſt. des Antilles*.

ANTIGONE, fille d'Oedipe roi de Thébes, ſervoit d'œil à ſon pere, après qu'il eut perdu la vûe dans ſon exil. S'étant miſe en état de rendre les derniers devoirs à ſon frere Polynice, contre la défenſe expreſſe du roi Créon, elle fut condamnée par lui à mourir de faim dans une priſon; mais elle prévint ſa mort, en s'étranglant elle-même. Le prince Hemon, fils de Créon, qui devoit l'épouſer, ſe tua auſſi ſur ſon corps, par un déſeſpoir amoureux. Le poëte Sophocle a traité ce ſujet tragique ſi noblement dans ſa tragédie de ce nom, que les Athéniens lui donnerent pour récompenſe le gouvernement de l'iſle de Samos. * Seneque, *in Theb.* Sophocl. *in Antigon.*

ANTIGONE, fille de Laomédon, que Junon changea en cicogne, pour avoir égalé ſa beauté à la ſienne.

☞ ANTIGONIE, ville de Syrie, au voiſinage d'Antioche. Diodore de Sicile, *l.* 20, *c.* 48, rapporte qu'Antigonus bâtit au bord de l'Oronte, cette ville qu'il nomma Antigonie de ſon nom. Il y fit de grandes dépenſes, parceque cette ville ſe trouvoit dans une ſituation des plus avantageuſes. Cependant elle ne ſubſiſta pas long-temps; car Seleucus la détruiſit, & en tranſféra les habitans dans une autre ville, dont il étoit lui-même fondateur, & que l'on appelloit à cauſe de lui *Seleucie*. Strabon, *l.* 16, prétend que ce fut à Antioche, que Seleucus transféra les habitans d'Antigonie. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGONIE, ville de Gréce dans l'Epire, qu'on a auſſi nommée *Antigona*. Quelques auteurs l'ont confondue avec la ville de Croye. Le Noir dit que ſon nom moderne eſt *Argiro Caſtro*. Elle a été autrefois célébre, & la plus conſidérable de la région dite *Chaonie*, près des monts Acrocerauniens, ou de la Chimere. * Laurembergius, *Græc. antiq.* Ferrari, *in lexic.* Ptolemée, &c.

ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Mygdonie, eſt ſur le golfe de Theſſalonique, que les anciens ont nommé *Thermaïque*. Pinet aſſure qu'aujourd'hui les habitans la nomment *Cojogna*; mais d'autres ſoutiennent que ſon nom moderne eſt *Antigoca*.

☞ ANTIGONIE, iſle du boſphore de Thrace. Pierre Gilles, cité par Ortelius, dit que les Grecs modernes la nomment *l'iſle du prince* ou plutôt *de la princeſſe*, parcequ'elle a ſouvent ſervi de retraite ſolitaire à des princeſſes qui y ont vécu dans le célibat. Cependant on voit *l'iſle du prince* & *Antigonie* très-expreſſément diſtinguées dans les conſtitutions de l'empereur Manuel Comnene. Zonare dit que l'ancien nom de l'iſle du Prince, étoit *Panormus*. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTIGONUS, roi d'Aſie, après avoir été un des généraux d'Alexandre *le Grand*, devint l'un de ſes ſucceſſeurs. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de courage & de conduite; mais dont l'ambition étoit inſupportable. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXIV olympiade, 324 ans avant Jeſus-Chriſt, les chefs de ſes armées tâcherent de s'établir dans quelqu'un des états qu'il avoit ſoumis. Antipater donna à Antigonus la conduite de la cavalerie. Ce dernier qui avoit déja des troupes en campagne, les joignant à celles qu'on lui confioit, pourſuivit Eumenés; & lui ayant débauché une partie de ſon armée, il le contraignit de ſe retirer dans un château de Cappadoce nommé *Nora*, trois ans après la mort d'Alexandre. Alcetas autre chef fut tué dans la Piſidie, où le même Antigonus l'avoit pourſuivi. Lorſqu'Antipater fut mort, l'an 320 avant Jeſus-Chriſt, Antigonus voyant les affaires brouillées en Europe, voulut tâcher d'en profiter. Il commença par ſe rendre maître des deniers royaux, & enſuite il s'accommoda avec Eumenés, colonel des Argyraſpides, qui ayant pris un autre parti, fut enſuite chaſſé par Antigonus. Eumenés ſe renferma d'abord dans les provinces les plus orientales; & fortifié de quelques ſecours, il ſe rendit maître des paſſages qui étoient ſur le Tigre. Antigonus ayant fait un grand circuit, après divers ſuccès, donna bataille l'an 315 avant Jeſus-Chriſt. Il tailla en piéces toute l'arriere-garde, & pilla le bagage des Argyraſpides. Ces traîtres livrerent Eumenés à Antigonus, qui le fit mourir après l'avoir laiſſé trois jours ſans manger. Demetrius ſurnommé *Poliorcetes*, fils d'Antigonus, eut enſuite la principale part à tout ce qui ſe paſſa de conſidérable ſous ce regne. Il n'étoit âgé que de vingt-deux ans lorſque ſon pere lui

donna le commandement d'une armée contre Ptolemée *Lagus* ; & après avoir été battu, il remporta une victoire qui obligea ſon ennemi à abandonner la Syrie. Marchant enſuite contre les Arabes Nabathéens, il courut quelques riſques ; mais ſa hardieſſe étonnant les barbares, le rendit encore victorieux de ce côté-là. Enfin ayant pénétré juſque dans la Méſopotamie, il en enleva de grandes richeſſes, pendant que Seleucus étoit allé combattre les Indiens ; & tournant enſuite ſes vûes d'un autre côté, il entreprit de délivrer la Gréce opprimée par Caſſandre. Rien n'étoit plus glorieux que ce deſſein, s'il avoit été bien exécuté ; mais Demetrius en remettant Athènes & pluſieurs autres villes en liberté, ſouffrit qu'on décernât à lui & à ſon pere des honneurs ridicules, & interrompit trop ſouvent ſes exploits pour ſe livrer à ſon penchant pour les plaiſirs. Ptolemée, qu'il avoit laiſſé en repos, au lieu de le pouſſer à bout, eut le temps de ſe préparer à recommencer la guerre, & il fallut enfin quitter la Gréce pour l'aller chercher dans l'iſle de Chypre. Ce fut là qu'il remporta une victoire ſi complette, que d'une flotte très-nombreuſe Ptolemée ne put ſauver que huit vaiſſeaux. Après qu'il eut pris la fuite, Ménelaüs ſon frere rendit Salamine, & toutes les troupes au vainqueur ; & Antigonus en conçut une joye ſi exceſſive, qu'il ſe laiſſa donner le titre de roi, qu'aucun des ſucceſſeurs d'Alexandre n'avoit pris juſque-là, à l'exception de Seleucus lorſqu'il écrivoit aux barbares. Les autres chefs prirent le même titre, pour ne lui paroître pas inférieurs, & Caſſandre fut le ſeul qui crut devoir s'en abſtenir. Antigonus conduiſit enſuite une puiſſante armée de terre, & fit conduire par ſon fils une autre armée de mer en Egypte, pour y attaquer Ptolemée dans ſon royaume. Mais la premiere ayant été battue de la tempête, & l'autre n'ayant pu forcer les paſſages trop bien gardés, il fut obligé de changer de deſſein, & de renvoyer Demetrius en Gréce pour achever de la remettre en liberté, ce qui fut exécuté fort heureuſement pour tout le Péloponnèſe. Mais enfin toute cette grande puiſſance qui lui avoit couté tant de combats, s'évanouit en un moment. Ayant ſu que Caſſander, Seleucus & Lyſimachus avoient fait une ligue offenſive & défenſive contre lui, il appella à ſon ſecours Pyrrhus fils d'Eaque roi d'Epire, beau-frere de ſon fils Demetrius, qui revint auſſi le rejoindre, & mit en campagne une armée de ſoixante & dix mille hommes de pied, de dix mille chevaux & ſoixante-quinze élephans, pour attaquer ſes ennemis. L'armée de ceux-ci étoit de 64000 hommes de pied, de 10500 chevaux, avec 400 élephans, & 120 chariots de guerre. La bataille ſe donna près de la ville d'Ipſus en Phrygie, la quatriéme année de la CXIX olympiade, l'an 301 avant Jeſus-Chriſt. Demetrius qui commandoit la cavalerie eut d'abord tout l'avantage ; mais s'étant mis trop tôt à pourſuivre les fuyards, il laiſſa l'infanterie qui fut taillée en piéces ; & Antigonus ayant ſoutenu quelque temps l'effort des ennemis, fut tué dans la mêlée, âgé de quatre-vingts ans. On dit de ce prince qu'un jour ayant vu ſes ſoldats jouer à la paume tout armés, il manda les officiers, pour s'en réjouir avec eux ; mais ayant appris que ces derniers s'amuſoient à boire, il les caſſa, & mit des ſoldats en leur place. Comme on s'étonnoit de le voir d'une humeur fort douce durant ſa vieilleſſe, après avoir été très-rude étant jeune : *C'eſt*, dit-il, *que j'ai beſoin de conſerver par la douceur ce que j'ai acquis par la force.* Il dit au retour d'une grande maladie, que c'étoit un avertiſſement des dieux qu'il étoit mortel. Un poëte l'ayant appellé *divin* ; *mon valet de chambre*, répondit Antigonus, *ſait bien le contraire.* Il dit à ſes ſoldats qui murmuroient devant ſa tente, *Allez vous plaindre ailleurs, de peur que je ne ſois obligé de vous punir.* Et à un de ſes fils extrêmement fier : *Que la royauté étoit une honnête ſervitude, & que ſi l'on ſavoit ce que peſe une couronne, on craindroit de la mettre ſur ſa tête.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 19 & 20. Juſtin, *l.* 13, 14 & 15. Plutarch. *in Demetrio.* Euſebe. Appien. Uſſer. *in annal.*

ANTIGONUS I de ce nom, roi de Macédoine, ſurnommé *Gonatas*, pour avoir été élevé dans la ville de Gones en Theſſalie, étoit fils de Demetrius *Poliorcetes* ou *Preneur de villes*, & petit-fils du premier Antigonus. Il régna douze ans ſur une petite partie de la Gréce, qui lui étoit demeurée du débris des états de ſon pere. Depuis, il fut mis ſur le trône de Macédoine après la mort de Soſthènes, la 3 année de la CXXV olympiade, & 278 ans avant Jeſus-Chriſt. Les Gaulois, qui firent une irruption dans la Macédoine, ſous la conduite de Brennus, l'obligerent de prendre la fuite, & de leur abandonner les richeſſes de ſon camp. Rétabli dans ſes états après avoir fait la paix avec ces barbares, au bout de quelque temps il lui ſurvint un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. Pyrrhus roi d'Epire, le plus entreprenant de tous les hommes, étant de retour d'Italie, où il n'avoit fait qu'accoutumer les Romains à combattre avec les Grecs, & ſe trouvant ſans argent, ne crut pouvoir mieux ſe tirer d'embaras qu'en allant piller quelques places de Macédoine, pour les abandonner auſſitôt ; mais après en avoir pris pluſieurs, voyant ſa puiſſance s'accroître, & quelques troupes ſe joindre à lui, il conçut de nouveaux deſſeins, & entreprit de détrôner Antigonus. Son armée n'étoit compoſée alors que de dix mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux : ayant engagé le combat dans des défilés, il eut d'abord le bonheur de tailler en piéces les Gaulois ; après quoi ceux qui conduiſoient les élephans les lui ayant livrés, il pénétra juſqu'à la phalange macédonienne, dont la plupart des officiers le connoiſſant depuis long-temps, mirent auſſitôt les armes bas. Cette déſertion générale ayant obligé Antigonus à prendre la fuite, ſans qu'il pût conſerver que quelques places maritimes, Pyrrhus fut auſſitôt reconnu roi de Macédoine, & n'auroit pas été aiſément dépoſſédé, s'il avoit pu ſe borner à une ſi belle conquête ; mais il forma auſſitôt le deſſein de ſe rendre maître de Lacédemone ; & ayant été repouſſé avec perte, il alla ſans reprendre haleine faire la même tentative ſur Argos. Antigonus qui avoit réſolu de l'arrêter là, ſe conduiſit avec beaucoup de prudence : preſſé d'engager une bataille, il le refuſa nettement ; & lorſqu'on pria les deux rois de renoncer à leurs prétentions ſur Argos, il s'y montra ſi diſpoſé, que les citoyens trop preſſés par Pyrrhus, & perſuadés de la bonne foi de ſon rival, lui ouvrirent leurs portes. Le fruit de ſa modération fut une victoire complette, qui le remit en poſſeſſion de ſes états. Pyrrhus fut tué, & Helenus ſon fils fait priſonnier ; mais Antigonus ne voulut profiter d'un ſi grand avantage que pour reprendre ce qui lui appartenoit, & renvoya Helenus en Epire. Tout cela arriva dans le cours de l'an 274 avant Jeſus-Chriſt, le regne de Pyrrhus n'ayant duré que ſept mois. Plutarque, qui rapporte tout ceci fort au long dans la vie de Pyrrhus, conte dans celle d'Aratus une choſe qui ne doit pas être oubliée ici. Antigonus déja vieux, & maître de pluſieurs villes de Gréce, crut que pour mieux affermir ſa domination dans ce pays-là, il devoit ſe rendre maître de la citadelle de Corinthe. Cette place étoit alors au pouvoir d'Alexandre, qu'il fit empoiſonner, eſpérant pouvoir venir à bout plus aiſément de Nicée ſa veuve, mais il y trouva des difficultés inſurmontables ; enfin il fit faire l'amour à cette femme déja âgée par Demetrius ſon fils, quoiqu'encore jeune : il les maria même enſemble. Mais la joye de ſe voir reine n'étourdiſſant pas tant Nicée, qu'elle ne veillât toujours à la ſureté de cette importante place, Antigonus au milieu de la fête la quitta adroitement pour grimper juſqu'à la citadelle avec quelques courtiſans, & s'en étant fait ouvrir les

Digitized by Google

portes, y fit venir d'autres ſoldats, le reſpect pour le beau-pere de leur maîtreſſe, empêchant ceux qu'elle y avoit mis de faire aucun mouvement. Le même auteur ajoute que la joye qu'eut ce prince d'un ſi beau coup, lui fit faire des extravagances juſque dans les rues; mais peu après Aratus lui enleva cette place par ſurpriſe; & il en conçut tant de chagrin, qu'il tenta pluſieurs fois de faire périr cet illuſtre Grec. Enfin étant déja fort vieux, il mourut, & laiſſa ſes états à ſon fils Demetrius, l'an 242 avant Jeſus-Chriſt, la troiſiéme année de la CXXXIV olympiade, après un regne de trente-ſix ans. * Juſtin, *l.* 24, *c.* 25. Polybe. Plutarque. Pauſanias. Euſebe, &c. Uſſer. *annal.*

ANTIGONUS II, roi de Macédoine, étoit couſin de Demetrius fils d'Antigonus I, qui mourut ſous la CXXXVII olympiade, l'an 232 avant Jeſus-Chriſt, & laiſſa un fils nommé *Philippe*, ſous la tutelle d'Antigonus. Ce dernier regna en qualité de tuteur, & épouſa la veuve de Demetrius. Son regne fut de douze ans, & fut aſſez heureux. Les Grecs, qui avoient l'eſprit porté à la raillerie & à la ſatire, le nommerent par ironie Δόσων, c'eſt-à-dire, *qui donnera*, parcequ'il avoit coutume de promettre toujours, & ne donnoit jamais rien. Les deux dernieres années de ſa vie furent les plus glorieuſes. Cléomenes roi de Lacédémone s'étant rendu maître de preſque toutes les places qui avoient groſſi la république des Achéens, Aratus qui étoit l'ame de cette république, appella Antigonus à ſon ſecours, & pour place de ſureté lui donna la citadelle de Corinthe, qui étoit la plus importante place de la Gréce. L'arrivée de ce prince à la tête de vingt mille Macédoniens, changea toute la face des affaires; & Cléomenes fut chaſſé de Corinthe, d'Argos, & de toutes les autres places qu'il avoit priſes. Néanmoins il ſe déconcerta ſi peu, que l'hyver ſuivant il oſa aller défier Antigonus juſqu'aux portes d'Argos. Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire les actions de Cléomenes. Antigonus qui lui avoit laiſſé tenir la campagne pendant l'hyver, & prendre quelques places, marcha enfin contre lui avec une armée de trente mille hommes, & remporta une victoire complete, où de ſix mille Spartiates il ne s'en ſauva que deux cens: il s'avança auſſitôt vers Lacédémone, qu'on lui livra, mais il n'entreprit pas de l'aſſujétir, & lui laiſſa ſa liberté, ſes loix, ſes uſages; & trois jours après quittant la Gréce, qu'il avoit pacifiée, il retourna en Macédoine, où les barbares d'Illyrie faiſoient de grands ravages. Les hiſtoriens aſſurent que ce prince étoit dangereuſement malade lorſqu'il combattit Cléomenes, & que cela ne l'empêcha pas non-ſeulement de faire le chemin de Macédoine, mais de combattre contre les Illyriens avec toute la vigueur d'un homme en ſanté: la victoire qu'il remporta contre eux procura pour pluſieurs années le repos à la Macédoine; mais la fatigue cauſa à Antigonus un vomiſſement de ſang avec la fiévre, dont il mourut quelques jours après, ayant regné douze ans, la quatriéme année de la CXXXIX olympiade, & 221 avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa le royaume à ſon pupille Philippe, âgé de ſeize ans. * Juſtin, *l.* 28 & 29. Polybe, *l.* 1. Plutarque, *dans la vie de Cleomenes, &c.* Uſſer. *annal.*

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Hyrcan* grand ſacrificateur, & frere d'Ariſtobule, qui ſe fit couronner roi. Ces deux freres prirent la ville de Samarie, que leur pere avoit aſſiégée. Depuis, Ariſtobule aſſocia Antigonus à la couronne, mais ce ne fut pas pour long-temps. Ce prince revenant de la guerre dans un appareil magnifique, lorſqu'on célébroit la fête des tabernacles, entra tout armé dans le temple. De mauvais eſprits ſe ſervirent de cette occaſion & de ſes heureux ſuccès, pour le mettre mal avec Ariſtobule. On perſuada à ce prince, que ſon frere en vouloit à ſa vie; & il donna ordre à quelques ſoldats de tuer Antigonus, s'il ſe préſentoit revêtu de ſes armes pour entrer dans le palais. Antigonus, à qui ſes ennemis avoient fait croire que ſon frere le vouloit voir armé, s'offrit en cet état, & fut tué l'an du monde 3898, & 106 avant J. C. * Joſephus, *l.* 13, *c.* 19. *antiq. judaïc. & de bell. judaïc. l.* 1, *c.* 3.

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Ariſtobule* II, & frere d'Alexandre, à qui Pompée fit couper la tête. Il fut deux fois mené priſonnier à Rome avec ſon pere, à qui Ceſar donna depuis des troupes, pour s'aſſurer de la Syrie, où les Romains l'empoiſonnerent. Antigonus s'en plaignit à Ceſar, qui loin d'avoir égard à ſes demandes, confirma Hyrcan dans la dignité de ſouverain ſacrificateur. Quelque temps après, Antigonus gagna Fabius par argent, & mit ſur pied des troupes qui furent défaites par Herode: ce dernier retourna triomphant à Jéruſalem, où Hyrcan le reçut avec une très-grande joye. Ainſi Antigonus ſe voyant abandonné de tout le monde, & étant perſuadé que les Romains ne penſoient plus à le remettre ſur le trône, fit alliance avec le roi des Parthes. Ce prince lui donna un ſecours conſidérable, ſous la conduite de ſon fils Pacorus & de Barzapharnés; & Antigonus lui promit mille talens & cinq cens femmes. Enſuite il aſſiégea Jéruſalem, Herode, Phazaël ſon frere, & Hyrcan dans leurs palais. Ces deux derniers prirent le parti d'aller trouver Barzapharnés, qui les retint priſonniers, ce qui toucha ſi fort Phazaël, qu'il ſe tua lui-même. Ce Parthe remit Hyrcan à Antigonus ſon neveu, qui lui fit couper les oreilles, pour le rendre incapable de la grande ſacrificature. Enſuite il aſſiégea la forteresſe de Maſſada, défendue par Joſeph frere d'Herode; & ayant défait le même Joſeph dans une rencontre, il lui fit couper la tête. Herode qui s'étoit réfugié à Rome, y fut déclaré roi de Judée; & à ſon retour il aſſiégea Jéruſalem avec le ſecours de Soſius, lequel prit Antigonus, & le mena à Antoine. Ce général, pour faire plaiſir à Herode, qui lui donna une grande ſomme d'argent, fit couper la tête à ce malheureux prince, le dernier de la race des Aſmonéens, qui avoient regné 126 ans. Cela arriva 37 ans avant J. C. * Joſephe, *l.* 14 & 15 *antiq. & l.* 1, *de la guerre des Juifs.* Dion. Plutarque, &c. Uſſer. *ann. vet. teſt.*

ANTIGONUS de Caryſte, philoſophe & hiſtorien, floriſſoit ſous le regne des deux premiers Ptolemées, & ſe fit un aſſez grand nom par ſes ouvrages. Il avoit écrit aſſez au long l'hiſtoire des philoſophes, & l'on en cite en particulier les vies de Timon, d'Antipater, de Pyrrhon, de Ménédeme, de Denys d'Heraclée, de Lycon & de Zenon. Diogene *Laërce* emploie aſſez ſouvent ces écrits, & Euſebe en fait auſſi mention. Athenée parle d'un autre ouvrage de cet auteur, intitulé: *Commentaires hiſtoriques*; & Heſychius fait mention de deux autres, le premier touchant les animaux, & le ſecond de la voix. Il ne reſte rien de tout cela; mais un recueil d'hiſtoires extraordinaires & peu croyables, qu'Etienne de *Byſance* a cité. Ce recueil eſt venu juſqu'à nous, & Meurſius l'a fait imprimer en 1619.

On nomme deux Antigones, différens de celui de Caryſte, qui ſe mêlerent d'écrire; l'un de Cumes, l'autre d'Alexandrie: on ne ſait lequel de ces écrivains a compoſé une deſcription de la Macédoine, dont Etienne de *Byſance* fait mention. On ignore auſſi qui fut l'auteur d'une hiſtoire d'Italie, citée par Denys d'*Halicarnaſſe*, & par Plutarque; peut-être ont-ils voulu dire Antiochus, & ce ſera une faute de copiſte. Antonius Liberalis parle d'un Antigonus qui avoit écrit des métamorphoſes; & Diogene *Laërce* cite un traité des tables, dont il nomme l'auteur Antigonus, ſans faire connoître ni ſa patrie, ni quel ſujet il traita. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ANTIGONUS, ſtatuaire célébre dont parle Pline. * Pline, *l.* 34 *c.* 8.

ANTIGUA (Maria de la) religieuſe Eſpagnole, qui a vécu au commencement du XVII ſiécle. On dit

Digitized by Google

qu'elle étoit de Cazalla, petit bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle prit l'habit du tiers-ordre de S. Dominique, puis celui de S. François, & enſuite celui de la Merci. On ajoute que quoiqu'elle n'eût jamais étudié, elle écrivoit pourtant avec tant de facilité, qu'elle a laiſſé un grand nombre de traités différens. Elle mourut le 22 du mois de ſeptembre de l'an 1617. * Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.*

ANTILEON, hiſtorien Grec : on ne ſait pas en quel temps il a vécu. On lui attribue divers ouvrages, & entr'autres, un de la doctrine des temps, que Diogene *Laërce* cite au commencement de la vie de Platon, *l.* 3.

☞ ANTI-LIBAN. C'eſt ainſi que les Grecs appelloient une chaîne de montagnes qui étoit à l'orient du Liban; & qui, à proprement parler, ne formoit avec le Liban qu'une longue chaîne de montagnes qui s'étendoit du nord au midi, & enſuite du midi au nord, à peu près en forme de fer à cheval, dans l'eſpace d'environ quatre-vingts lieues. La partie orientale de ces montagnes s'appelloit *Anti-Liban*, & la partie occidentale *Liban*. Celle-ci s'étendoit ſur la Méditeranée à peu près depuis Sidon, juſqu'à Arcade, ou Simyra. Le texte hébreu de l'Ecriture ne parle jamais de l'Anti-Liban. Elle l'appelle toujours du nom général de Liban; & les monnoies frapées à Laodicée & à Hierapolis, portent le nom de villes du Liban, quoiqu'elles appartiennent plutôt à l'Anti-Liban. Les Septante, au contraire, mettent ſouvent l'Anti-Liban, au lieu du Liban. La vallée qui ſépare le Liban de l'Anti-Liban, eſt très-fertile. Elle étoit autrefois fermée, du côté de la Syrie, par un mur dont on ne voit plus de veſtiges aujourd'hui. Strabon dit que le nom de *Célé-Syrie*, ou *Syrie creuſe*, ſe donne principalement à cette vallée qui eſt entre le Liban & l'Anti-Liban. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ANTILLES. Iſles d'Amérique ſituées dans le golfe de Mexique, & dans la mer du Nord, au ſud de l'Amérique ſeptentrionale. Elles furent découvertes par Chriſtophe Colomb, en 1492 & 1495. On les nomma Antilles, parcequ'elles ſe rencontrent avant d'aborder à la terre ferme, que les Eſpagnols ne découvrirent que depuis. Ces iſles ſe diviſent en grandes & petites Antilles. Les grandes Antilles ſont les iſles de *Cuba*, de *la Jamaïque*, de *Saint-Domingue*, & de *Porto-rico*. Nous parlons de chacune de ces iſles à leur article particulier. Les petites Antilles ſont encore nommés Caraïbes, ou Cannibales, du nom des peuples qui les poſſédoient autrefois: on les nomme auſſi *Camercanes*. Elles ſont extrêmement fertiles; l'air y eſt temperé & aſſez ſain, lorſqu'on y eſt accoutumé; & les chaleurs n'y ſont pas plus incommodes qu'elles le ſont en France au mois de juillet. Il n'y fait jamais de froid, & la glace n'y eſt point connue. Les bois y ſont toujours verds, les eaux n'y tariſſent jamais, & les fruits y ont un gout admirable. Au reſte ces iſles ſont affligées de temps en temps d'une maladie qu'on nomme le mal de Siam. Ce terrible mal commence par des douleurs de tête inſupportables, & continue par des vomiſſemens de ſang, qui ſort en même-temps par toutes les iſſues du corps : une fiévre violente accompagne ces accidens, & met en peu de jours le malade au tombeau. Les petites Antilles ſont en grand nombre : on en compte juſqu'à vingt-huit, dont quelques-unes ſont habitées par les naturels du pays, & les autres par différentes nations de l'Europe. Ces iſles ſe diviſent en iſles de *Barlovento*, ou d'au-deſſus du vent, & iſles de *Sotovento*, ou d'au-deſſous du vent, *cherchez* BARLOVENTO & SOTOVENTO. * Acoſta, *hiſt. des Ind.* l. 3, c. 15. Linſchot, *Americ. c.* 4. Rochefort, *hiſt. natur. des Antilles.* Nicolle de la Croix, *géogr. mod. Tome II.*

ANTILOCHUS, poëte Grec, vivoit ſous la XCIV olympiade, environ 404 ans avant Jeſus-Chriſt. Ce fut en ce temps que Lyſander prit la ville d'Athènes. Antilochus fit des vers à ſa louange, & Lyſander en fut ſi ſatisfait, qu'il lui donna une grande ſomme d'argent. * Plutarque, ſur *Lyſand.*

ANTILOCHUS ou ANTILOGUS, hiſtorien Grec, que d'autres croient être le même qu'ANTILOCHUS de Syracuſe. Il avoit écrit divers ouvrages hiſtoriques, & entr'autres un des hommes de lettres, qui avoient fleuri depuis Pythagore juſqu'à Epicure. * Clément *Alexand. l.* 1. *Strom.* Denys d'*Halicarnaſſe.* Théodoret. Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 3.

ANTILOQUE, fils de Neſtor & d'Euridice, accompagna ſon pere au ſiége de Troye : il fut tué par Mennon, en voulant parer le coup que celui-ci portoit à ſon pere Neſtor. Xenophon nous dit au commencement du traité *de la chaſſe*, qu'Antiloque ayant expoſé ſa vie pour ſauver celle de ſon pere, a mérité que les Grecs lui aient donné le nom de *Philopator*, vrai amateur de ſon pere. Ovide cependant dit qu'Antiloque fut tué par Hector. * Ovid. *epiſt.* Penel. *ad Ulyſſ.*

ANTIMACHUS, capitaine Troyen, ayant été corrompu par les préſens d'Alexandre frere de Pâris, empêcha qu'Heléne ne fût rendue aux Grecs, comme Antenor, Enée & d'autres le ſouhaitoient. * Homere, *Iliad. l.* 11.

ANTIMACHUS, poëte Grec, né à Claros en Ionie, ou comme les autres diſent, à Colophon, ville voiſine de Claros, vivoit ſous la XCIII olympiade, vers l'an 408 avant Jeſus-Chriſt. Il a beaucoup écrit, & entr'autres ouvrages, un grand poëme ſur la guerre de Thèbes. Quintilien dit que preſque tous les grammairiens Grecs lui avoient donné la premiere place après Homere. Cependant ſes vers étoient empoulés, & on l'accuſoit d'être trop diffus. Xiphilin rapporte après Dion, que l'empereur Adrien faiſoit tant de cas de ce poëte, qu'il vouloit le mettre en la place d'Homere; mais il ne faut pas s'en étonner, ce prince n'avoit pas toujours le gout fort exquis en fait de poëſie. * Lilio Giraldi, *de poët.* Turnebe, *adverſ. l.* 28, *c.* 38. Voſſ. *de poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, poëte Grec, étoit d'Heliopolis. Il a écrit une deſcription de la production du monde. Ce poëme étoit compoſé de 3780 vers. * Suidas, *in Antim.* Voſſius, *de poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, autre poëte Grec & muſicien. On le ſurnomma *Pſecas*, Ψεκὰς, parcequ'en parlant il crachoit ſur ceux qui étoient près de lui. * Suidas. Voſſius, &c.

ANTIMACHUS, ſculpteur célébre. * Pline *l.* 34, *c.* 8.

ANTIMOINE. Avant le XII ſiécle on ne ſe ſervoit de l'antimoine que dans la compoſition du fard. Baſile Valentin ayant trouvé dans ce temps-là le ſecret de le préparer, publia un livre ſous le titre de *currus antimonii triumphalis*, dans lequel il ſoutient que l'antimoine eſt un excellent remede pour toutes ſortes de maladies. Peu de gens ajouterent foi à ce que Valentin débita en faveur de l'antimoine, & il ſe paſſa près de trois ſiécles ſans qu'on en fît aucun cas. Paracelſe en vanta la vertu au commencement du XVI ſiécle; & les chymiſtes ayant trouvé le moyen de le préparer, commencerent à s'en ſervir, comme d'un purgatif. Mais la faculté de médecine de Paris condamna auſſitôt cet uſage, & déclara par un decret ſolemnel, que l'antimoine avoit une qualité venimeuſe, qu'aucune préparation ne pouvoit corriger. En 1566, le parlement rendit un arrêt, par lequel il fit défenſe de ſe ſervir d'antimoine; & cet arrêt fut exécuté avec tant de rigueur, que Paulmier, célébre médecin de Paris, fut chaſſé de la faculté en 1609, pour s'être ſervi d'antimoine & d'autres remédes chymiques. Les médecins voyant néanmoins que les empyriques s'en ſervoient utilement en pluſieurs maladies, ce qui leur acquéroit beaucoup

beaucoup de réputation, craignirent de perdre eux-mêmes leur crédit; & pour éviter cet inconvénient, pluſieurs commencerent à employer auſſi ce remède; & pour en autoriſer l'uſage, ils trouverent moyen de le faire mettre au rang des médicamens purgatifs, dans l'antidotaire qui fut fait en 1637 par l'ordre de la faculté de Paris. Comme c'étoit une eſpéce de révocation de l'ancien décret, il y eut beaucoup de médecins qui ne firent plus difficulté d'employer l'antimoine. On ſoutint même dans des thèſes, qu'il étoit très-ſalutaire, & en 1650 pluſieurs entre les plus célébres, s'étant auſſi déclaré en ſa faveur, l'uſage de ce remède devint très-commun. On écrivit pour l'autoriſer; on répondit à ceux qui le décrioient, & la diſpute s'échauffa ſi fort, que pour l'appaiſer, on fut obligé d'avoir recours au parlement, qui ordonna que la faculté de médecine s'aſſembleroit pour délibérer ſur ce ſujet. En exécution de l'arrêt, les docteurs s'étant aſſemblés au nombre de cent deux le 29 mars 1666, il s'en trouva quatre-vingt-douze pour l'antimoine, & ſuivant leur avis la faculté fit un décret, par lequel elle en approuva l'uſage. Le dixiéme d'avril ſuivant, la cour conformément à ce décret, donna un arrêt, par lequel elle permit aux docteurs en médecine de ſe ſervir de ce remède, pour la cure des maladies, d'en écrire, d'en diſputer, & fit défenſes à toutes perſonnes de ne s'en ſervir que par leurs avis. Un de ceux qui écrivit avec plus de chaleur contre l'antimoine avant ces déciſions, fut Jacques Perreau, dans ſon livre intitulé: *Le rabat-joie de l'antimoine*. L'épître dédicatoire ſeule de cet ouvrage, eſt remplie de traits ſatyriques & d'invectives très-piquantes, en particulier contre M. Jean Chartier, & Euſebe Renaudot, fils de Théophraſte Renaudot, premier auteur des gazettes en France. Pluſieurs médecins écrivirent à Perreau, pour le féliciter de ſon zèle contre l'antimoine. Le célébre Gui Patin entr'autres lui adreſſa une lettre, dans laquelle il traite l'antimoine de poiſon plus à craindre que le venin du ſerpent. C'eſt cependant aujourd'hui l'un des plus communs & des plus accrédités remédes de la médecine. * *Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la phyſique, tom. III. Journ. des Sav. 1666, & mois de février 1731.*

ANTIMOND, évêque de Toul, *cherchez* AUTMONDE.

ANTIN, bourg de Bigorre, qui après avoir eu le titre de marquiſat, fut érigé en duché-pairie en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin, par lettres-patentes du mois de mai 1711, regiſtrées le 5 juin ſuivant. Ces lettres-patentes portent union des baronies, terres & ſeigneuries de Belle-Iſle, Mieſlan, Thuillerie, & de Pis au marquiſat d'Antin, & érection de ce marquiſat en duché-pairie ſous le même nom. Quoique ce duché ſoit du gouvernement de Guienne, il eſt néanmoins du reſſort du parlement de Toulouſe.

ANTIN (ducs d') *cherchez* GONDRIN.

☞ ANTINE (D. Maur (François) d') religieux prêtre de la congrégation de S. Maur, naquit le premier d'avril 1688, à Gonrieux, dans le diocèſe de Liége. Dégouté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça pour ſe conſacrer à Dieu, ſous la regle de S. Benoît dans la congrégation de S. Maur, & fit ſes vœux ſolemnels le 14 d'août 1712 dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais. Il ſe diſtingua par ſa piété, par ſa régularité, & par ſon application à l'étude. Tous ceux qui l'ont connu ont toujours remarqué en lui, pendant toute ſa vie, les qualités qui forment un homme de bien, un bon chrétien, un prêtre édifiant & un vrai religieux. Auſſitôt qu'il eut fini ſon cours, ſes ſupérieurs le chargerent d'enſeigner la philoſophie dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims. Il s'aquita de cet emploi d'une maniere qui le fit également reſpecter & chérir de ſes éleves: mais ils n'eurent pas long-temps l'avantage de profiter de ſes leçons. Dès l'année ſuivante il fut obligé de quitter Reims, & ſe rendit à Paris, où ſes ſupérieurs, qui connoiſſoient ſes talens, avoient deſſein de l'occuper à quelqu'ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Couſtant & de D. Mopinot, lui fut propoſé, & il l'accepta; mais quelques difficultés qui ſurvinrent le lui firent abandonner, pour s'appliquer à un autre. Depuis long-temps, on avoit entrepris dans la congrégation de S. Maur une nouvelle édition du dictionnaire de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Pluſieurs religieux y avoient travaillé ſucceſſivement. La gloire de le faire paroître ſembla réſervée à D. Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application & de ſuccès, que dès l'année 1733, les quatre premiers volumes parurent. Ils furent reçus avec un applaudiſſement général du public, qui fit le même accueil l'année ſuivante au cinquiéme. Cette même année, D. Maur fut obligé de quitter Paris, & de ſe retirer à Pontoiſe. Il reſtoit encore un ſixiéme volume du dictionnaire de du Cange à donner; mais D. d'Antine y avoit mis la derniere main, & le laiſſa prêt d'être mis ſous preſſe entre les mains de D. Carpentier alors ſon compagnon & ſon aſſocié à cet ouvrage, qui continua l'impreſſion pendant ſon abſence. D. Maur avoit fait de nouvelles recherches, & formé un recueil capable de ſervir de ſupplément à ce dictionnaire, que ce même aſſocié a eu ſoin de recueillir. Dans ſa retraite de Pontoiſe, D. d'Antine s'appliqua à un autre genre d'étude, plus conforme à ſon inclination. Il ſe donna tout entier à la méditation des livres ſaints, ſur-tout de cette partie de l'écriture que l'Egliſe a conſacrée dans ſes offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces ſaints cantiques, lui fit naître le deſſein d'en faire une traduction ſur la langue originale, & il l'exécuta. Ayant été rappellé de Pontoiſe à Paris l'an 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des hiſtoriens de France, il fit imprimer en 1738, ſa traduction des Pſeaumes ſur l'hébreu, avec des notes tirées de l'écriture & des peres, pour en faciliter l'intelligence. Il en donna une ſeconde édition en 1739, & une troiſiéme en 1740. Ces trois éditions ne ſuffiſant point pour ſatisfaire l'empreſſement du public, il méditoit d'en donner une quatriéme, ſous une nouvelle forme, lorſque ſa mort interrompit ce projet. Le gout que D. d'Antine avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit preſque plus de s'appliquer à autre choſe, & priva D. Bouquet du ſecours qu'il en attendoit. Il ne renonça pas cependant tout-à-fait à ce travail, & il ſe chargea de l'article des croiſades. Il a laiſſé ſur cet important morceau de l'hiſtoire de France pluſieurs porte-feuilles de collections, qui néanmoins ſont encore plus le fruit du travail de ſes amis que le ſien propre. Les découvertes & les remarques que D. d'Antine fit ſur les chartes, dans cette occupation, jointes aux connoiſſances qu'il avoit déja acquiſes par ſes études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les difficultés qui ſe rencontrent dans la chronologie, & dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers l'an 1743, & dreſſa pour ſon uſage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit enſuite un calendrier perpétuel. L'auteur ne ſe propoſoit pas alors de lui donner une plus vaſte étendue; mais dans la ſuite il réſolut d'y ajouter des tables chronologiques & hiſtoriques des conciles, des papes, &c. La mort l'empêcha d'exécuter cette entrepriſe. Déja la table chronologique & le calendrier perpétuel étoient achevés, lorſqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 de novembre 1746, dans la 59 année de ſon âge. Le public n'a cependant pas été privé de l'excellent ouvrage que D. d'Antine ſe propoſoit de lui donner: D. Urſin Durand, & D. Charles Clémencet, ont rempli le plan qu'il s'étoit propoſé, & ont fait pa-

Digitized by Google

roître l'ouvrage en 1750, en un volume *in*-4°. ſous ce titre, L'*art de vérifier les dates des faits hiſtoriques*, &c. *avec l'hiſtoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs*, &c. * Extrait de l'éloge de D. Maur d'Antine, qui ſe trouve dans la préface de l'*art de vérifier les dates*.

ANTINOÉ (Ἀντινόη) ANTINO ou ANTINOPOLIS, ville d'Egypte dans la Thébaïde, avec évêché ſuffragant de Thèbes. Elle a été autrefois conſidérable; mais aujourd'hui elle eſt entierement détruite, & c'eſt ſur le bord du Nil qu'on doit chercher ſes ruines, puiſqu'Adrien l'éleva dans l'endroit où Antinoüs ſon favori s'étoit noyé : cette ville a auſſi été appellée *Adrianopolis*, du nom de cet empereur; & quelquefois *Beſantinoüs*, par ceux qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne ville de *Beſa*, rétablie ſous un nouveau nom. Pallade dit qu'elle étoit ſi peuplée de ſon temps, qu'il y avoit juſqu'à douze monaſtères de femmes. * Hiſtoire tripartite, *l.* 8, *c.* 1. Pallade, *hiſt. Lauſ. c.* 47 & 137. Dion, *l.* 69. Bayle, *dictionn. critiq.*

ANTINOMÉENS, hérétiques ainſi appellés, parcequ'ils rejettent la loi, comme n'étant de nul uſage ſous l'évangile. Ils diſent que les bonnes œuvres ne ſervent de rien, & que les mauvaiſes ne nuiſent point au ſalut; que Dieu ne punit jamais un pays pour les péchés de ceux qui l'habitent; que le meurtre, l'adultere, l'yvrognerie & ſemblables crimes, ſont de véritables péchés dans les méchans, mais non pas en eux; & que par conſéquent le menſonge, & la diſſimulation d'Abraham n'étoient point des péchés; que les enfans de Dieu étant une fois aſſurés de leur ſalut, ne peuvent plus en douter, quoiqu'ils faſſent; qu'aucun homme ne doit être troublé en ſa conſcience pour ſes péchés; qu'on ne doit point exhorter un chrétien à s'aquitter des devoirs du chriſtianiſme; qu'un hypocrite peut avoir toutes les graces qu'Adam avoit avant ſa chute; que Jeſus-Chriſt eſt le ſeul ſujet de toute grace; qu'aucun chrétien ne croit, ni ne fait aucun bien; mais que c'eſt Jeſus-Chriſt ſeul qui croit & qui fait bien; que Dieu n'aime aucun homme pour ſa ſainteté; que la ſanctification n'eſt pas une preuve & une marque de la juſtification, &c. Pontanus dans ſon catalogue des héréſies, dit que Jean Agricola a été l'auteur de cette ſecte en 1535. * *Dict. angl.*

ANTINOUS, originaire de Bithyne, ville de Bithynie, fut l'objet des amours déteſtables de l'empereur Adrien, & cauſa par ſa mort les impiétés que ce prince commit en ſa faveur. Il ſe noya dans le Nil au rapport d'Adrien même; mais Dion plus pénétrant, veut qu'il ſe ſoit immolé dans un ſacrifice magique, qui ſe faiſoit pour prolonger la vie de cet empereur, & qui exigeoit une victime volontaire. Adrien le pleura avec toutes les foibleſſes d'une femme, & bâtit une ſuperbe ville au lieu dans lequel il étoit mort. Il lui conſacra des temples en divers endroits, & ſur-tout à Mantinée dans l'Arcadie, où il établit une fête & des jeux ſolemnels en ſon honneur. Une fleur ſur la terre, un nouvel aſtre dans le ciel, furent appellés de ſon nom. Athenée, *l.* 3, rapporte l'occaſion qui fit donner le nom d'*Antinoüs* à cette fleur. L'empereur étant en Egypte dans la ville d'Alexandrie, un poëte du pays, nommé *Pancrates*, lui offrit la fleur nommée *Lotus*, ſemblable à une roſe. Voulant flater l'empereur, il lui dit, qu'il la falloit nommer *Antinoïenne*; & qu'elle étoit née dans le lieu qui avoit été arroſé du ſang du lion de Mauraſie, que lui Adrien avoit tué à la chaſſe. Le prince ſatisfait du tour ingénieux du poëte, lui donna en récompenſe le privilége d'avoir du bled du magaſin public d'Alexandrie, ſans qu'il lui en coutât rien. Et depuis ce temps, toutes les couronnes que l'on formoit de cette fleur, s'appelloient couronnes d'Antinoüs, *Antinoæ corona*. * Salmaſ. *ad Solin. pag.* 685. Enfin ce nouveau Dieu fut honoré de tout l'attirail des fauſſes divinités, de prêtres, de prophétes, d'un oracle qui rendit ſon tombeau célébre, & on dit que l'empereur dictoit lui-même les réponſes; de miracles mêmes, ou plutôt de preſtiges & de ſacriléges : rien ne fut oublié de ce qui pouvoit éterniſer le culte de l'infâme Antinoüs, que les chrétiens n'ont pas manqué de reprocher avec juſtice aux idolâtres. Il mourut l'an 129 de J. C. L'empereur Adrien fit fraper pluſieurs médailles pour éterniſer ſa mémoire, & mettre ſes ſtatues dans les colléges. Nous avons trois médailles de lui. Sur le revers de la premiere, on voit la figure du temple que l'empereur Adrien fit élever ſur le Nil en ſon honneur, avec ces caractères grecs, ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΩΚΟΔΟΜΗΣΕΝ, *Adrianus conſtruxit*. Au pied de ce temple paroît un crocodile, animal du Nil, où mourut cet Antinoüs. Leonicus dans l'*hiſtoire variable*, dit avoir vu à Veniſe une médaille d'argent d'Antinoüs, où étoient écrits ce mots, ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΗΡΩΣ, c'eſt-à-dire, *Antinoüs homme héroïque* : au revers de cette médaille, eſt repréſenté un mouton, avec une légende entierement effacée. On a encore une troiſiéme médaille d'Antinoüs, où l'on voit d'un côté le portrait de ce jeune enfant de Bithynie, d'une beauté extraordinaire, avec les lettres grecques, ΟΣΤΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ Ο ΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΤΟΙΣ ΑΧΑΙΟΙΣ ΑΝΕΘΗΚΕ : *Hoſtilius Marcellus ſacerdos Antinoï Achaïs dicavit* : & au revers on voit le cheval Pégaſe avec Mercure, ayant ſes talaires & ſon caducée. Entre pluſieurs monumens qui nous reſtent de la conſécration qui fut faite d'Antinoüs au nombre des dieux, celui que l'on voit à Rome, eſt un des plus célébres. Dans l'inſcription, Antinoüs eſt placé ſur le même trône que les dieux d'Egypte. En voici les termes : ΑΝΤΙΝΟΩ, ΣΥΝΘΡΟΝΩ, ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ, ΤΕΩΝ ΜΟΥΣΑΓΕΤΗΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΩΝ ΠΡΟΦΗΤΗΣ. Caſaubon, *ad c.* 14. Spartiani *in Hadrian.* La plupart des images que l'on faiſoit d'Antinoüs, lui donnoient la reſſemblance de Bacchus. Pauſan. *l.* 8. C'eſt pourquoi dans une très-belle médaille d'or, appartenante au chevalier Marſham, où l'on voit écrit ANTINOOC, l'on voit ſa chevelure bouclée en rond & comme treſſée, qui étoit la chevelure que l'on donnoit d'ordinaire à Bacchus. * Dion, *l.* 69. Spartianus, *vit. Adrian.* Origen. *contra Celſ. l.* 3. Clément *Alexandrin.* Théodoret. Euſebe, &c. Bayle, *dict. crit.* Hoffman, *lexic. univerſ. édit. de Leyde*, in-fol. 1698. Voyez une *diſſertation* très-curieuſe *ſur le culte que les Grecs & les Romains ont rendu à Antinoüs, favori de l'empereur Adrien*, par Charles de Riencourt, avocat au parlement de Paris, imprimée en 1723 *in*-4°.

ANTIO, ville d'Italie, *cherchez* ANTIUM.

ANTIOCHE, dit aujourd'hui ANTACHIA, ſur le fleuve Oronte, ville capitale de la Syrie, avec titre de patriarchat, a été ſurnommée *la Grande*, & a été conſidérée comme la troiſiéme ville du monde. Elle fut bâtie par Seleucus I, ſurnommé *Nicanor*, après la bataille d'Ipſus, la 4 année de la CXIX olympiade, & 301 avant J. C. Il l'appella *Antioche*, du nom de ſon pere, ſelon quelques-uns, ou de ſon fils, ſelon d'autres; & il y tranſporta les habitans d'Antigonie, qu'il venoit de détruire. D'autres diſent, mais ſans preuve, qu'elle avoit tiré ſon nom d'Antiochus IV, dit *Epiphanes* ou *l'Illuſtre*, qui en avoit fait la capitale du royaume de Syrie, & l'avoit miſe en état d'être ſon ſéjour, & celui de ſes ſucceſſeurs. Ammien Marcellin dit que de ſon temps Antioche étoit une ville célébre par tout le monde, & que nulle autre ne la ſurpaſſoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richeſſe du commerce. Il l'appelle en un autre endroit, *ville capitale de l'Orient*. Elle s'élevoit en partie ſur une colline, & étoit arroſée du fleuve Oronte, qui après être ſorti de ſa ſource dans la Cœlé-Syrie, & s'être caché quelque-temps, paſſoit par le territoire d'Apamée, & venoit ſe rendre au milieu d'Antioche, d'où il couloit

Digitized by Google

le long du bourg de Daphné, & ſe déchargeoit enfin dans la mer de Seleucie, à douze ou quinze lieues de cette ville. C'eſt où l'empereur Tibere avoit fait bâtir un port, comme quelques médailles anciennes nous l'apprennent. Néron & d'autres empereurs l'avoient ou renouvellé, ou réparé. Veſpaſien, Tite & les empereurs ſuivans, accorderent de grands priviléges à Antioche. Elle les perdit ſous Sévere, pour avoir pris le parti de Niger; mais Sévere les lui rendit depuis. Aurelien la prit auſſi par compoſition, & accorda à ſes citoyens l'impunité de leur révolte. Divers autres empereurs ont beaucoup aimé Antioche. Conſtance en avoit fait ſes délices; & Julien l'*Apoſtat* témoigne que ce prince n'avoit rebâti le port de Seleucie que pour rendre Antioche plus commode; & que les gouverneurs qui y avoient été envoyés de ſa part, l'avoient ornée de galeries & de fontaines. Libanius dit que Julien fit travailler au port de Seleucie, dans l'endroit où l'Oronte ſe jette dans la mer; & il ajoute que ces ouvrages avoient ouvert ce port à tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus curieux dans l'Aſie, l'Europe & l'Afrique. Quelques anciens l'ont ſurnommée Τετραπόλις, comme étant diviſée en quatre parties, qui faiſoient comme quatre villes différentes. Dion Chryſoſtôme lui donne trente-ſix ſtades de longueur, c'eſt-à-dire, preſque une lieue & demie, & la repréſente ornée de galeries: ce que nous apprenons encore d'une des homélies de S. Jean *Chryſoſtôme*, que cette ville avoit eu l'avantage d'avoir vu naître. Elle a été féconde en grands hommes, & gouvernée par d'illuſtres prélats; mais elle a été expoſée à de grands malheurs. Elle ſouffrit beaucoup d'un tremblement de terre, ſous l'empire de Trajan, l'an 115 ou 116 de J. C. Adrien, qui n'aimoit point les habitans de cette ville, ne pouvant ſouffrir que ſa juriſdiction s'étendit ſi loin, en retrancha la Phénicie. Spartien dit que ce prince ne vouloit pas qu'Antioche fût la capitale de tant de grandes villes, *ne tot civitatum metropolis diceretur.* L'empereur Théodoſe *le grand* fut outragé par les habitans d'Antioche, leſquels dans une ſédition renverſerent les ſtatues de l'impératrice Flacille, en 388. Ce prince avoit réſolu de les en punir; mais le patriarche Flavien obtint leur pardon. S. Jean *Chryſoſtôme* a décrit le voyage de ce patriarche à Conſtantinople; & il parle de la conſternation où étoit toute la ville, & la joie que lui apporta l'aſſurance du pardon. Elle fut preſque renverſée par des tremblemens de terre, dans les IV & V ſiécles, en 340, 394, 396 & 458; mais elle n'en ſouffrit point de plus terrible que le vendredi 29 mai de l'an 526, & le mercredi 29 novembre de l'an 528. Elle ne fut conſervée que par miracle. L'empereur Juſtinien, qui la répara en 529, lui fit donner le nom de Ville de Dieu, *Theopolis*, comme nous l'apprenons d'Evagre. En 548, Choſroës, roi des Perſes, prit Antioche & la brula après avoir fait égorger les habitans. Juſtinien la fit rebâtir en 552, & la rendit plus belle & plus réguliere qu'elle n'étoit auparavant. Le même Choſroës la prit encore en 574 ſous l'empire de Juſtin, & ruina ſes murailles. L'année 580, cette malheureuſe ville fut encore renverſée par un furieux tremblement de terre, le 31 du mois d'octobre. Plus de ſoixante mille perſonnes y périrent. Un peu après, l'an 581, tout le fauxbourg de Daphné fut renverſé par un ſemblable accident. On rebâtit Antioche; & dans le ſiécle ſuivant, elle eſſuya de nouvelles diſgraces.

Les Saraſins, qui avoient ſoumis toute la Syrie, prirent cette ville en 637 ou 638, ſous l'empire d'Heraclius. Nicephore *Phocas* la reprit en 966. Cédrene & d'autres auteurs nous apprennent qu'en 970, cent mille des mêmes Saraſins aſſiégerent Antioche, ſans la pouvoir prendre; mais dans la ſuite ils la ſoumirent; & ajoutant de nouvelles fortifications à celles qu'elle avoit déja, ils la rendirent preſque imprenable. Les chrétiens, qui ſe croiſerent avec Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-ſainte, aſſiégerent cette ville en 1097. Boëmond, prince de Tarente, fils de Robert Guiſcard, duc de la Pouille, l'inveſtit le mercredi 21 octobre. Ce ſiége fut long & ſanglant; les chrétiens, par la continuation de leurs travaux, & par le moyen d'une intelligence qu'ils eurent dans la place, l'emporterent le jeudi 3 juin de l'an 1098. Boemond, qui fut nommé prince d'Antioche, épouſa à Chartres l'an 1106, *Conſtance* de France, fille du roi *Philippe* I, & de *Berthe* de Hollande. Conſtance avoit épouſé *Hugues*, comte de Troyes, dont elle avoit été ſéparée en 1104, à cauſe de parenté. Elle eut du prince d'Antioche, Boemond II, marié l'an 1126 avec *Alix*, ſeconde fille de *Baudouin* II de ce nom, roi de Jéruſalem, d'où vint une fille unique nommée *Conſtance*, qui porta la principauté d'Antioche en 1135 à Raymond de Poitiers, fils de *Guillaume* VIII ou IX, duc de Guienne, & comte de Poitiers. C'eſt ce prince qui reçut à Antioche le roi Louis *le jeune*, avec la reine Eléonore ſa femme. Il fut tué le 26 juin de l'an 1148, laiſſant Boemond III, duquel ſont deſcendus les princes d'Antioche, & les rois de Chypre & d'Arménie; & *Marguerite*, ſeconde femme de *Manuel* Comnéne, empereur de Conſtantinople. *Conſtance* d'Antioche prit en 1152 une ſeconde alliance avec *Renaud* de Châtillon. Boemond III eut quatre ſucceſſeurs de ce même nom. Le dernier VII de ce nom, ne laiſſa point de poſtérité de *Marguerite*, fille de *Louis* de Beaumont. Cependant, Antioche, qui avoit été ſouvent attaquée par les Saraſins, fut enfin emportée le 29 mai de l'an 1268, ſous le ſultan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce temps, elle a perdu ſa réputation, & ſa grandeur. Ses murailles ſont preſque encore debout, & à chaque tour il y a encore une citerne bien conſervée; mais ce qui reſte de la ville, & qui reſſemble à des hameaux ſéparés, gémit depuis pluſieurs ſiécles ſous la domination du Turc. * Strabon, *l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 4 & 22. Dion-Chryſoſtôme, *orat.* 41. Julien, *orat.* 1. Spartien. Hérodien. Dion. Pline. Evagre. Procope. Cédrene. Guillaume de *Tyr.* Sanut. Baronius. Sponde. Raymond d'Agiles. Balderic. *Geſta Dei per Francos, &c.*

Egliſe d'Antioche.

C'eſt dans l'enceinte des murailles d'Antioche, que les diſciples aſſemblés ont pris la premiere fois, & vers l'an 43, le nom de *Chrétiens.* On croit communément qu'elle a été fondée par S. Pierre, vers l'an 38, & qu'elle a été le premier ſiége patriarchal de cet apôtre. Elle a été le ſiége de l'illuſtre martyr S. Ignace, & d'un très-grand nombre de ſaints évêques; & le théatre de la conſtance d'une infinité de martyrs. Les anciens ont nommé l'évêque d'Antioche *le patriarche de l'Orient.* Le ſixiéme canon du premier concile général de Nicée, ordonne que l'on conſerve les priviléges de l'égliſe d'Antioche; & les conciles d'Ephèſe & de Chalcédoine ont ſoutenu ſes droits, & lui ont conſervé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette égliſe a beaucoup ſouffert en diverſes occaſions, tantôt expoſée à la violence des hérétiques, & tantôt déchirée par des ſchiſmes déplorables. La paix de l'égliſe d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le IV ſiécle; & les troubles y commencerent à l'occaſion de l'exil du ſaint patriarche Euſtathius. Euſebe de Nicomedie, & divers prélats ariens, s'étant trouvés vers l'an 330 en cette ville, y accuſerent de divers crimes cet évêque, qui combattoit leurs erreurs, & le dépoſerent. La nouvelle de ſa dépoſition ſouleva le peuple, qui s'intéreſſoit pour la conſervation de ſon paſteur. Les magiſtrats & les officiers prirent part à cette diviſion; & la ſédition s'alluma ſi fort, qu'on étoit près d'en venir aux armes, & de voir un ſoulevement

général de toute la ville, ſi les mouvemens du peuple n'euſſent été réprimés par la crainte de l'empereur. En effet, les Ariens ſurprirent tellement Conſtantin, qu'il crut cette ſentence canonique, & la fit exécuter. Depuis ils mirent des évêques de leur parti, comme Etienne, Placille, Léonce. Pendant l'épiſcopat de ce dernier, qui étoit un eſprit fourbe & diſſimulé, Flavien, depuis patriarche d'Antioche, tâcha d'y conſerver la foi; & laiſſant aux autres, comme dit Jean *Chryſoſtôme*, les honneurs de la prélature, il prit pour partage les travaux des prélats. Après le banniſſement d'Euſtathius, une partie des catholiques n'ayant pu ſe réſoudre de communiquer avec les uſurpateurs du ſiége de leur ſaint évêque, vivoit ſéparée de leur communion, & les autres avoient ſouffert patiemment les inſolences des Ariens; en attendant toujours quelque changement, qui les pût délivrer de cette miſere. L'élection de S. Melece, qui ſe fit en 360, les combla de joye; mais le ſaint prélat ayant été exilé, ils ſe ſéparerent des ariens, & s'aſſemblerent à part dans l'égliſe des apôtres. Les évêques aſſemblés en 361 à Alexandrie, envoyerent à Antioche S. Euſebe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il y trouva des obſtacles invincibles. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette ville, pour en pacifier les différends, n'avoit fait que les augmenter; car voyant que les Euſtathiens s'oppoſoient le plus à la paix, il leur donna pour évêque le prêtre Paulin, qui étoit déja leur chef, & ruina ainſi cette affaire, par ſon imprudence. S. Melece mourut en 381. Après ſa mort, S. Grégoire de *Nazianze* fut d'avis que Paulin, qui étoit déja fort âgé, demeurât ſur le ſiége patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la communion de S. Melece ne voulant pas déférer à Paulin, firent en ſorte que Flavien fût nommé ſucceſſeur de S. Melece. Ainſi cette égliſe fut plus diviſée que jamais. Divers conciles s'intéreſſerent pour terminer ces différends: mais ce fut inutilement. Preſque tous les orientaux étoient pour Flavien; & l'égliſe romaine, avec les occidentaux, pour Paulin. S. Chryſoſtôme réconcilia avec l'égliſe romaine Flavien, après la mort duquel, en 404, Porphyre qui étoit un très-méchant homme, fut intrus ſur le ſiége patriarchal. Il mourut en 408, ſelon le cardinal Baronius, ou en 412 ſelon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande piété, lui ſuccéda, & eut le bonheur de voir finir ce ſchiſme. Alexandre envoya d'abord des députés au pape Innocent I, pour lui apprendre l'heureuſe nouvelle de la paix qu'il venoit de conclure, & pour lui demander en même temps ſa communion, que le ſaint pontife lui accorda. Depuis, Antioche ſouffrit encore d'autres maux, juſqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Saraſins.

Voici une ſucceſſion chronologique des évêques de cette égliſe patriarchale, juſque vers la fin du XIII ſiécle, où cette ville fut repriſe par les infidéles.

Suite Chronologique des patriarches d'Antioche.

L'an 36, après le concile de Jéruſalem, Saint Pierre.
42. S. Evode gouverna 26 ans.
68. S. Ignace martyr. 38.
108. S. Heron I, martyr. 21.
129. Corneille. 14.
143. Heron II. 24.
169. S. Théophile. 13.
182. Maximin. 7.
189. S. Serapion. 21.
211. Aſclepiade. 6.
217. Philete. 10.
228. Zebenus ou Zebinus. 10.
238. S. Babylas confeſſeur. 11.
251. Fabius. 2.
253. Demetrien. 7.
260. Paul de Samoſates, *héréſiarque.* 10.
270. Domnus I. 5.
275. Timnée. 4.
279. S. Cyrille. 23.
302. Tyrannus. 11.
313. Vitalis. 6.
318. S. Philogone. 5.
323. S. Euſtathius, *dépoſé en* 330
330. Paulin. 6 mois.
331. Eulalius. 6 mois.
332. Euphrone. 1.
333. Flacille ou Placille. 12.
345. Etienne, *chaſſé en* 348.
349. Léonce, eunuque. 9.
358. Eudoxe transferé à Conſtantinople en 360. 2
360. S. Melece. 20.
361. Paulin ordonné par Lucifer pour les Euſtathiens. 29.
381. S. Flavien. 23.
389. Evagre, pour les Euſtathiens. 3.
404. Porphyre, *intrus.* 10.
414. Alexandre. 3.
417. Théodote. 10.
427. Jean. 9.
436 Domnus II, *chaſſé.*
451. Maxime. 5.
456. Baſile. 2.
458. Acace. 1.
459. Martyrius renonce en 471, eſt *rétabli*, puis *chaſſé* en 474.
474. Pierre *le Foulon*, *hérétique.* Il fut *chaſſé* du ſiége d'Antioche par un nommé *Jean*, évêque d'Apamée qui s'en empara. 3.
477. Etienne II, tué par les hérétiques. 2.
479. Etienne III. 3.
482. Calendion. 1.
488. Pallade, *hérétique.* 10.
496. Flavien II, exilé par les hérétiques. 16.
512. Severe, chef des Acephales. 7.
519. Paul II, catholique. 3.
521. Euphraſius. 5.
526. Ephrem. 20.
546. Domnus III. 15.
561. S. Anaſtaſe, *Sinaïte exilé*, en 572, *rapellé* en 595, 11 & puis 5.
599. S. Anaſtaſe II, tué par les Juifs en 608. 9.
630. Anaſtaſe III, hérétique, *autrement* Athanaſe. 10.
vers 640. Macedonius, *intrus*, & quelques autres. 9.
Macaire, hérétique, *dépoſé* en 681.
681. Théophane. 4.
Les Saraſins ayant pris Antioche, cette ville fut long-temps ſans évêque.
742. Etienne IV. 2.
744. Théophilacte. 7.
751. Théodore, *exilé.*
Les noms de quelques patriarches ſuivans ſont ici inconnus.
1050. Pierre, confirmé par Léon IX.
1090. Jean.
1099. Betnard, patriarche d'Antioche après la priſe de cette ville par les chrétiens. 36.
1137. Rodolphe I, ou Raoul. 4.
1143. Aimarius ou Aimétic.
1180. Rodolphe II. 6.
1186. Théodore Balſamon. 28.
1214. Rainier. 20.
1234. Elie. 8.
1242. Chrétien martyr. 5.

Digitized by Google

* *Actes des Apôtres*, 21. Euſebe, *in chron. & hiſt.* S. Jean Chryſoſtôme. S. Jérôme. Théodoret. Socrate. Sozomene. Nicéphore. Pallade, *vie de S. Jean Chryſoſtôme.* Guillaume de Tyr. Baronius, *annal.* Genebrard, *in chron.* Hermant, *vies de S. Athan. de S. Baſile, de S. Jean Chryſoſtôme.* Riccioli, *chron. réform.* Petau. Scaliger. Calviſius, &c. *Breviculus hiſtoria Eutychianiſtarum*, donné par le P. Sirmond.

CONCILES D'ANTIOCHE.

On prétend que les apôtres étant aſſemblés à Antioche vers l'an 56, y firent quelques réglemens importans, & que le ſaint martyr Pamphile en avoit trouvé les canons dans la bibliothéque d'Origène. C'eſt ce que le pere Turien s'efforce d'établir dans la défenſe qu'il a publiée des canons des apôtres. Il veut même que le pape Innocent I en ait fait quelque mention dans ſon épitre à Alexandre, patriarche d'Antioche, qui avoit fini le ſchiſme dans ſon égliſe, & que ces canons ſoient encore cités par le II concile général de Nicée. Le cardinal Baronius ſemble être du même ſentiment. Mais à parler de bonne foi, on auroit beaucoup de peine à l'établir ſolidement; & l'on pouroit au contraire aſſurer avec le P. Alexandre, que les apôtres n'ont point tenu de concile à Antioche.

Vers l'an 253, on y aſſembla un ſynode contre les Novatiens. Demetrien, patriarche de cette égliſe, en recueillit les actes. Ce Demetrien étant mort en 260, Paul de Samoſates fut mis à ſa place, & publia ſes erreurs. Vers l'an 264, S. Grégoire *Thaumaturge*, évêque de Neocéſarée, dans le Pont; S. Athenodore ſon frere, évêque de la même province; Helenus de Tarſe; Hymenée de Jéruſalem; Theotechnus de Céſarée, & quelques autres prélats, s'aſſemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samoſates. Celui-ci feignit de les abjurer, & de ſe ſoumettre aux déciſions des évêques catholiques; mais on connut bientôt que ſes ſentimens n'étoient pas ſincéres. En 270 les évêques s'aſſemblerent encore à Antioche ſur le même ſujet, au nombre de ſoixante-douze. Ils firent entrer dans leurs aſſemblées un prêtre, nommé *Malchion*, qui confondit dans une diſpute reglée le patriarche hérétique, & découvrit à la vue des prélats le venin de l'héréſie, que cet ennemi de la divinité & de l'éternité de Jeſus-Chriſt vouloit déguiſer. Le même Malchion fut encore choiſi pour écrire, au nom du concile, l'excellente lettre ſynodale que nous avons dans Euſebe, & qui eſt adreſſée au pape Denys, & à Maxime évêque d'Alexandrie. Paul fut dépoſé, & Domnus I fut mis en ſa place.

L'an 330 Euſebe de *Nicomédie*, Euſebe de *Céſarée*, Patrophile de *Scythopolis*, Theodore de *Laodicée*, & quelques autres prélats hérétiques, s'étant trouvés à Antioche en revenant de Jéruſalem, accuſerent le ſaint patriarche Euſtathius de divers crimes, pour avoir occaſion de le dépoſer, parcequ'il s'oppoſoit à la propagation de leurs erreurs & de leur doctrine. Non-ſeulement ils l'accuſerent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais même ayant gagné par argent une proſtituée, ils la firent venir dans leur aſſemblée pour y ſoutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Euſtathius. La ſuite fit connoître l'innocence du ſaint prélat; car cette malheureuſe femme étant tombée malade, découvrit la calomnie: cependant les hérétiques condamnerent Euſtathius comme adultère, & peu après il fut envoyé en exil.

Quelque temps après, en l'année 341, quatre-vingt-dix évêques, ſelon S. Athanaſe, ou quatre-vingt-quinze, ſelon S. Hilaire, des provinces de Syrie, de Phénicie, de Paleſtine, d'Arabie, de Méſopotamie, de Cilicie, d'Iſaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithynie, s'aſſemblerent à Antioche, & y célébrerent un concile. Les principaux de ces évêques étoient Euſébe de *Nicomédie*, qui avoit uſurpé le ſiége de Conſtantinople, Dianée de *Céſarée*, Placile d'*Antioche*, Théodore d'*Héraclée*, & divers autres partiſans de l'arianiſme, dévoués au même Euſébe. Il ne s'y trouva aucun prélat d'occident, ni aucune perſonne de la part du pape Jule. Divers évêques catholiques refuſerent d'y venir, & entr'autres S. Maxime de Jéruſalem, qui connut que les Euſébiens avoient quelque deſſein qui ſeroit funeſte à l'égliſe. Ils commencerent par prononcer une ſentence de dépoſition contre ſaint Athanaſe, & lui donnerent même pour ſucceſſeur Grégoire de Cappadoce qui étoit arien. Enſuite ils firent une profeſſion de foi, dont S. Athanaſe & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis, n'étant pas ſatisfaits de cette confeſſion de foi, le long ſéjour qu'ils firent à Antioche leur donna occaſion d'en dreſſer une ſeconde, à laquelle S. Hilaire a voulu donner un ſens orthodoxe. Quelque temps après, Théophrone évêque de Tianes, dans la Cappadoce, en publia encore une troiſiéme dans le même concile, & les Euſébiens l'approuverent par leurs ſignatures. Caſſien rapporte un autre ſymbole d'Antioche, dreſſé par les catholiques; car le Fils y eſt reconnu *conſubſtantiel* au Pere. On ne ſauroit pourtant aſſurer en quel temps il a été compoſé. Outre tous ces formulaires, le même concile d'Antioche fit encore quelques réglemens pour la diſcipline de l'égliſe, & ils ſont compris dans les 25 canons qui nous en reſtent encore. Mais il y en a de ſi purs & de ſi ſaints, qu'on doute avec raiſon qu'ils viennent de perſonnes auſſi deſtituées de l'eſprit de Dieu, que l'étoient les Euſébiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé les canons de divers conciles d'Antioche, comme il eſt arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont pluſieurs ont été confondus ſous un même nom. Quelque temps après ce concile, qui dura juſqu'en 344, ſelon le cardinal Baronius, ou ſelon d'autres, juſque ſur la fin de l'an 345, les Euſébiens donnerent de nouvelles marques de leur inquiétude, & s'aſſemblerent encore en ſynode à Antioche, où ils dreſſerent un formulaire rapporté par S. Athanaſe & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident; mais les évêques le rejetterent, déclarant qu'ils ſe contentoient du ſymbole de Nicée.

En 358 Eudoxe s'étant emparé du ſiége d'Antioche, fit tenir un concile, qui autoriſoit la doctrine des Anoméens, dont il étoit compoſé.

L'empereur Conſtance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361 un nouveau concile, dans lequel il avoit deſſein de faire condamner la doctrine de la conſubſtantialité. Mais les évêques demanderent qu'avant toutes choſes on donnât un paſteur à l'égliſe d'Antioche. S. Méléce fut élevé ſur le ſiége patriarchal. Les Ariens le croyoient de leur parti, mais ils ſe tromperent; car ce prélat ſe déclara hautement pour la conſubſtantialité. Il la prêcha devant Conſtance même; & ce zéle offenſa tellement ce prince, qu'il l'envoya en exil, environ trente jours après ſon élection. Enſuite cet empereur fit établir en ſa place Euzoius, un des plus zélés compagnons d'Arius. Les Ariens firent un formulaire ſelon leur coutume; & enſuite craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la divinité du Fils de Dieu, ils lurent la même confeſſion de foi, qu'ils avoient autrefois dreſſée à Conſtantinople, & ſe retirerent chacun chez ſoi.

Après tous ces malheurs, l'égliſe jouit de quelque repos ſous Jovien en 363, & S. Méléce prit occaſion d'aſſembler un concile à Antioche. Il s'y trouva vingt-ſept évêques; tous d'un commun accord prirent la réſolution de préſenter à l'empereur une lettre, par laquelle ils confeſſoient la conſubſtantialité du Verbe, & profeſſoient la foi de Nicée.

Vers l'an 378, on célébra un nouveau ſynode à Antioche pour tâcher de finir le ſchiſme des Euſtathiens

Digitized by Google

& des Méléciens. On y condamna auſſi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même deſſein de finir ce ſchiſme dans une autre aſſemblée de l'an 383, dans laquelle on condamna les rêveries des Meſſaliens.

Dans un ſynode de l'an 431, les évêques ennemis de S. Cyrille d'*Alexandrie* condamnerent ſes chapitres; & en 432 ils tinrent une aſſemblée contre Rabulas évêque d'Edeſſe, partiſan outré de S. Cyrille.

Quatre ans après, en 436, on examina dans un concile les écrits de Diodore de *Tarſe*, & de Théodore de *Mopſueſte*. On en célébra un pour l'affaire d'Ibas d'Edeſſe, vers l'an 448; deux contre Pierre *le Foulon*, uſurpateur du ſiége patriarchal d'Antioche, vers l'an 475, & un autre en 482 à l'élection de Calendion. C'eſt le dernier des ſynodes aſſemblés en cette ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Saraſins.

Depuis que les chrétiens l'eurent repriſe en 1098, on y tint un concile l'an 1141. Ce fut au ſujet de Rodolphe, ſurnommé *Mamiſtan*, François de nation, du diocèſe du Mans, & qui avoit été mis ſur le ſiége patriarchal d'Antioche, après la mort de Bernard. Il commença par s'élever contre le ſaint-ſiége, & à parler contre l'égliſe romaine, ſoutenant qu'elle n'avoit aucun avantage ſur celle d'Antioche. Le cardinal Albéric, que le pape innocent II avoit envoyé légat en orient, célébra ce concile, dans lequel Rodolphe fut dépoſé, & mis dans un monaſtère. * Euſebe, *hiſt. l. 6 & 7.* S. Epiphanius, *de hareſ.* S. Jean *Chryſoſtôme.* Socrate. Sozomene. Theodoret. Nicephore. Guillaume de *Tyr*, *l.* 15. S. Athanaſe. S. Hilaire. S. Grégoire de *Nyſſe*. Baronius, *in annal.* Turrien, *in defenſ. can. apoſt. l.* 1, *c.* 25. Hermant, *vie de S. Athanaſe.* Editions des conciles, &c.

L'EPOQUE D'ANTIOCHE.

Cette époque d'Antioche nommée auſſi l'ére des Syromacédoniens, eſt une méthode de compter les années, dont quelques hiſtoriens ſe ſont ſervi, & entr'autres Evagre. Les Grecs la nommoient χρηματισμὸς ἢ αὐτονόμιτης Ἀντιοχέων. Cette époque commençoit l'automne, 49 ans avant la naiſſance de J. C. en la quatriéme année de la CLXXXII olympiade, 705 de Rome, 700 de Nabonaſſar, & 4665 de la période julienne. Ce fut auſſi la premiere année de la dictature de Jules Ceſar, & celle de la liberté de la ville d'Antioche. Quelques auteurs ſe ſont trompé avec Scaliger, ne fixant le commencement de cette époque qu'en la 48 année avant J. C. & en la premiere de la CLXXXIII olympiade. * Petavius, *de doct. temp. l.* 10, *c.* 62. Scaliger, *in iſag. canon. l.* 3, *& in animad. ad Euſeb.* Ubbo Emmius, *l.* 3. *rerum. chron.* Salien, *A. M.* 3753. Kepler, *in Rodulph. Tab.* Riccioli, *chron. reform. l.* 3, *c.* 11. *P. I.* Pagi, *diſſert. de periodo graco romana.*

ANTIOCHE, ville d'Aſie dans la Piſidie, avec archevêché, dans le patriarchat de Conſtantinople, a été autrefois aſſez conſidérable; mais aujourd'hui elle n'a que très-peu d'habitans. Les évêques de cette ville ſont ſouvent nommés dans les conciles tenus dans les IV & V ſiécles. * Strabon. Pline & Etienne de *Byſance* en font auſſi mention.

ANTIOCHE ſur le Méandre ville de Carie dans l'Aſie Mineure, avec évêché ſuffragant de Stauropolis. C'eſt celle que les Turcs nomment aujourd'hui *Tachiali.* Strabon dit que c'étoit de ſon temps une ville médiocre; qu'elle avoit un pont ſur le Méandre, & un grand territoire de chaque côté de la riviere; que le pays étoit extrêmement fertile, & qu'il produiſoit une très-grande quantité de figues. Il ajoute que le ſophiſte Diotrephes étoit natif de cette ville. * Strabon, *l.* 13. Bellon, *l.* 2, *c.* 105. Le Mire, *notit. epiſc. orbis.*

ANTIOCHE, ville de la Comagène dans la Syrie, avec évêché, eſt ſituée au pied du mont Taurus. Bellon dit qu'elle retient encore aujourd'hui ſon nom ancien. Strabon, Pline & Ptolemée en font mention. Elle étoit entre Antioche ſur l'Euphrate, & Anazarbe. * Strabon.

ANTIOCHE, dite auſſi *Antiochetta* ou *la petite Antioche*, ville de Cilicie, avec évêché ſuffragant de Seleucie, étoit ſituée près de ce fleuve, que les anciens ont nommé *Tragus*, environ à vingt-cinq lieues de ſa métropole, & près de Selinunte, que les Turcs nomment aujourd'hui *Iſtenos*, vers la mer Méditerranée. * Etienne de *Byſance.*

ANTIOCHE ſur l'Euphrate, ville de Syrie. Strabon & Ptolemée n'en parlent point; mais Pline en fait mention. *Oppida alluuntur Epiphania & Antiochia, quæ ad Euphratem vocantur.* C'eſt peut-être la même que les Syriens ont ſurnommée *Arados*, ſelon Etienne de *Byſance.* On voit le nom de cette ville ſur le revers d'une médaille de l'empereur Severe. * Pline, *l.* 5, *c.* 24. Triſtan, *comment. hiſt. P. II.*

ANTIOCHE, nom de dix villes dont Etienne de *Byſance* fait mention. D'autres en marquent juſqu'à douze. Quelques-unes ſont peu importantes, & à peine ſait-on le lieu où elles ſont ſituées. Voyez le *dict. géogr.* de la Martiniere.

ANTIOCHE, de *Mygdonie*, *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, dans le royaume de Popayan, aux Eſpagnols. C'eſt une petite ville peu conſidérable, à quinze lieues de Sainte-Foi, & environ à cinquante de la nouvelle Carthage, & à ſoixante de Popayan. * Sanſon. Baudrand.

ANTIOCHIANUS (Flavius) fut trois années de ſuite préfet du prétoire ſous l'empereur Claude II, & ſous Aurelius; & conſul ſous Claude, l'an de J. C. 270. * Onuphre.

ANTIOCHIDE, concubine d'Antiochus *Epiphanes.* Ce roi lui ayant donné le revenu des villes de Tharſe & de Mallo en Cilicie, les habitans ne le purent ſouffrir, & exciterent une ſédition. Antiochus fut obligé de venir lui-même ſur les lieux pour l'appaiſer, l'an avant J. C. 170. * *II. Mach.* 4, 30.

ROIS DE SYRIE.

ANTIOCHUS I de ce nom, roi de Syrie, étoit fils de Seleucus *Nicanor*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand.* Les Grecs prodigues en noms magnifiques, le ſurnommerent Σωτὴρ, ou *le Sauveur.* Il accompagna ſon pere à la fameuſe bataille d'Ipſus, contre Antigonus & Demetrius, l'an 301 avant J. C. Depuis, Antiochus devint amoureux de la reine Stratonice, ſa belle-mere; & n'oſant découvrir cet amour, tomba dans une fiévre lente dont perſonne ne connoiſſoit la cauſe. Eraſiſtrate, fameux médecin, ou ſelon d'autres, Leptine, fameux mathématicien, obſervant que le poulx de ce prince étoit extrêmement déréglé lorſque la reine lui rendoit viſite, connut ſa maladie, & en avertit Seleucus ſon pere, lequel, pour ſauver la vie à ſon fils, lui fit épouſer Stratonice ſa femme, & l'aſſocia au gouvernement de ſon royaume. Seleucus fut aſſaſſiné par Ptolemée, dit *Ceraune* ou *Foudre*, la premiere année de la CXXV olympiade, 280 ans avant J. C. Antiochus lui ayant ſuccédé, recouvra après pluſieurs combats, une partie des états que ſon pere avoit perdus les dernieres années de ſa vie. Il fit depuis la guerre avec divers ſuccès aux Bithyniens, & à Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, avec lequel il s'accorda. Il défit les Galates, peuples Gaulois établis en Gréce, que Nicoméde, roi de Bithynie, avoit envoyés courir ſur ſes terres: ce qui lui acquit le ſurnom de *Soter* ou *Sauveur.* Il mourut après un regne de dix-neuf ans, la quatriéme année de la CXXIX olympiade, 261 ans avant J. C. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Antiochus, qui ſuit. * Juſtin. Polybe. Euſebe. Appian. *in Syriac.* Sulpice Severe.

Digitized by Google

ANTIOCHUS II, ſurnommé Θεὸς, ou *Dieu*. Ce nom lui fut donné par les Miléſiens, parcequ'il avoit fait mourir leur tyran Timarque. Il ſuccéda à ſon pere Antiochus *Soter*, & entreprit la guerre contre Ptolémée *Philadelphe*, Seleucus *Callinicus* & Antiochus *Hierax*. Elle ne fut terminée que par le mariage de Bérenice, fille du dernier, qu'Antiochus épouſa, quoiqu'il eût déja deux fils de Laodicée. Ce procédé irrita ſi fort cette reine, qu'elle forma le deſſein de s'en venger ſur ſon mari infidéle & ſur ſa rivale. Antiochus qui l'aimoit, ſongea à l'appaiſer; & après la mort de Ptolémée ſon beau-pere, il répudia Bérenice, & reprit Laodicée. Mais cette derniere ne s'aſſurant que foiblement ſur le retour du roi; & craignant une ſeconde inconſtance, le fit empoiſonner. Enſuite elle fit mettre dans le lit d'Antiochus un certain Artemon qui lui reſſembloit de viſage, & feignit que le roi étoit malade à l'extrémité. Les principaux officiers & les magiſtrats d'Antioche vinrent lui rendre viſite, & le feint Antiochus leur recommanda ſa famille, leur ordonna de mettre ſur le trône Seleucus ſon fils, qu'on ſurnomma *Callinicus*. Peu de temps après, Laodicée publia que le roi étoit mort, & lui fit faire des funérailles magnifiques. N'étant pas ſatisfaite de cette vengeance, elle fit poignarder Bérenice, ſurnommée *Daphné*, dans le fauxbourg d'Antioche, avec le fils que cette princeſſe avoit eu d'Antiochus. Mais ſa cruauté ne demeura pas impunie; car elle fut tuée elle-même dans la guerre que Ptolémée *Evergetes* entreprit en faveur de ſa ſœur Bérenice. Appien s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que ces deux princeſſes étoient ſœurs. Le regne d'Antiochus *le Dieu* fut de quinze ans, & on l'empoiſonna la troiſiéme année de la CXXXIII olympiade, 246 ans avant J. C. Son fils Seleucus *Callinicus* lui ſuccéda. * S. Jérôme, *ſur Daniel*, *c.* 11, *v.* 6. Euſebe, *dans ſa chronique*, & Genebrard, *l.* 2. Sulpice Severe, *l.* 2. Appian, *in Syriac.*

ANTIOCHUS, *Hierax* ou *l'Epervier*, qu'on ne met pas ordinairement entre les rois de Syrie, quoiqu'il en eût pris le titre, doit avoir ici ſa place. Il étoit fils d'Antiochus ſurnommé *le Dieu* par les Miléſiens, & frere de Seleucus *Callinicus*, qu'il ſuivit contre Ptolémée *Evergetes*, roi d'Egypte. Ce prince fut malheureux dans toutes ſes entrepriſes. Il tâcha d'enlever le royaume à ſon frere, qu'il défit à Ancyre la troiſiéme année de la CXXXIV olympiade, 242 ans avant J. C. mais les Gaulois, qui lui avoient fait gagner cette bataille, tournerent leurs armes contre lui. Il s'étoit racheté à prix d'argent, lorſqu'Eumenés le défit, lui & les Gaulois, & s'empara d'une grande partie de l'Aſie. Dans cet accablement, rebuté par Artemenes, roi de Cappadoce, il fut contraint de ſe réfugier chez Ptolémée *Evergetes*, qui le fit arrêter. Il trouva moyen de tromper ſes gardes, & de ſortir de priſon par le ſecours d'une maîtreſſe de Ptolémée; mais il fut tué par des voleurs la ſeconde année de la CXXXVIII olympiade, 227 ans avant J. C. preſque en même que Seleucus ſon frere mourut d'une chute de cheval. * Polybe. Juſtin. *l.* 27, *c.* 3. Appian. *in Syriac.*

ANTIOCHIUS III fils de Seleucus *Callinicus*, ſuccéda fort jeune à ſon frere Seleucus *Ceraune*, la ſeconde année de la CXXXIX olympiade, 223 ans avant J. C. On lui donna le nom de *Grand*, pour marquer non-ſeulement les belles actions qu'il avoit faites à la guerre; mais encore parcequ'il aimoit la juſtice. A ſon avenement à la couronne, il écrivit par-tout, que s'il arrivoit quelque ordre de lui qui fût contre les loix, il défendoit d'y obéir. Molon & Alexandre, gouverneurs de la Perſe & de la Médie, voulant ſe ſervir de la conjoncture des affaires, réſolurent de s'ériger en ſouverains dans leurs gouvernemens. Antiochus les défit après quelques années de guerre, l'an 220 avant J. C. & tourna ſes armes contre Artabaze, qui lui demanda la paix. Enſuite il déclara la guerre à Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte. Il prétendoit avoir droit ſur quelques-unes des provinces qui étoient dans les états de ce prince, & il eſpéroit que ſa vie voluptueuſe lui donneroit le moyen de les recouvrer. Pour cela il ſe mit en campagne à la tête d'une puiſſante armée. Ptolémée ſe prepara auſſi à le recevoir. Après quelques légers combats, ils ſe livrerent la quatriéme année de la CXL olympiade, 217 ans avant J. C. une ſanglante bataille, près de la ville de Raphia dans la Cœlé-Syrie. L'armée d'Antiochus y fut entierement défaite, & il demanda une trêve pour un an, que Ptolémée lui accorda. On fit enſuite la paix. Cependant Antiochus tourna ſes armes contre Achée. C'étoit un de ſes couſins qui s'étoit fortifié dans Sardes, ville de Lydie, & qui prenoit la qualité de roi des provinces au-delà du mont Taurus, dont il avoit été gouverneur. Pour ne rien négliger dans une guerre de cette importance, Antiochus fit alliance avec Attale, roi de Pergame, & alla aſſiéger Sardes l'an 216 avant J. C. Ce ſiége fut long; & peut-être Antiochus eût-il été contraint de le lever, ſi Achée n'eut donné dans le piége qu'un faux ami lui dreſſa. Un certain Bolis, auquel il ſe fioit, l'ayant tiré de ſa forteresſe, le mena dans le camp d'Antiochus, qui lui fit couper la tête, & mettre à une potence ſon corps couſu dans la peau d'un âne. Cela n'arriva que l'année ſuivante, 217 ans avant J. C. Antiochus attaqua depuis les Médes & les Parthes, qui s'étoient révoltés contre ſes prédéceſſeurs; & après la mort de *Philopator*, profitant de la jeuneſſe de Ptolémée *Epiphanes* ſon fils, il entra dans ſes états, & ſe rendit maître de la Judée, de concert avec Philippe, roi de Macédoine, qui s'étoit ligué avec lui pour dépouiller ce jeune prince. Il donna depuis à Ptolémée ſa fille Cléopatre en mariage; mais cette princeſſe préféra les intérêts de ſon mari à ceux de ſon pere, qui recommença la guerre contre le roi d'Egypte. Ce dernier reprit la Judée. Mais l'an 196 avant J. C. Antiochus, qui avoit fait alliance avec les Juifs, s'empara de la Phénicie & de la Cœlé-Syrie, qu'il unit à ſa couronne. Peu après il forma le deſſein de réduire les principales villes de la Gréce aſiatique; il fit aſſiéger Smyrne & Lampſaque, qui implorerent le ſecours des Romains contre lui. Il avoit déja ſoumis la Cherſonèſe, & s'étoit emparé de Lyſimachie, capitale de la Thrace, lorſque des ambaſſadeurs Romains le vinrent trouver à Selymbrie, & lui propoſerent de reſtituer à Ptolémée les pays qu'il avoit conquis ſur lui, & de laiſſer en paix les villes libres de la Gréce. Antiochus, indigné que les Romains vouluſſent s'ériger en arbitres de l'orient, ne laiſſa pas de pouſſer ſes conquêtes. Il étoit ſur le point d'attaquer l'iſle de Chypre, lorſque ſa flotte fut diſperſée par une tempête. Cependant Annibal, qui s'étoit ſauvé de Carthage, arriva en Syrie, & perſuada au roi Antiochus de faire la guerre aux Romains. Ce prince, après quatre ans de préparatifs, ſe déclara ouvertement l'an 192 avant J. C. Il fut défait au détroit des Thermopyles par N. Acilius Glabrion, qui le contraignit de s'enfuir en Aſie. L'année ſuivante, 191 avant J. C. Polixenide, général de la flotte d'Antiochus, fut défait par C. Livius Salinator auprès de Phocée, & par Æmilius, auprès de Myonnèſe; & Antiochus lui-même fut vaincu ſur terre par L. Scipion, ſurnommé depuis l'*Aſiatique*, dans une grande bataille, près de Magneſie, ville de Carie. Il y perdit cinquante mille hommes d'infanterie, quatre mille de cavalerie, & 1400 priſonniers, ſelon Tite-Live. Juſtin en compte dix mille. Sardes fut repris, & Antiochus prit le parti d'envoyer des ambaſſadeurs pour demander la paix aux Romains, qui la lui accorderent, à condition qu'il ſe contenteroit de régner au-delà du mont Taurus, & qu'il payeroit un tribut conſidéra-

Digitized by Google

ble. Cette paix ſe fit l'an 189 avant J. C. Deux ans après il fut tué dans l'Elymaïde, où il étoit allé pour piller le temple de Jupiter Belus (les uns diſent que ce fut dans un combat par les Elyméens, & les autres à table par ſes courtiſans) la ſeconde année de la CXLVIII olympiade, & 187 ans avant J. C. après un régne de trente-ſept ans. Seleucus *Philopator* lui ſuccéda. * Juſtin, *l.* 31 & 32. Strabon, *l.* 16. Tite-Live. Florus. Appien. Euſebe. S. Jérôme, *ſur Daniel*, & Sulpice Severe, *l.* 2.

ANTIOCHUS IV, ſurnommé *Epiphanes*, c'eſt-à-dire, l'*Illuſtre*, & depuis *Epimanes*, comme l'appelle Polybe, c'eſt-à-dire, *le Furieux*, étoit fils d'ANTIOCHUS III, & frere de Seleucus *Philopator*. Il avoit été en ôtage à Rome où il s'étoit acquis l'amitié des grands, par d'extrêmes profuſions. A ſon retour de Rome, après la mort de ſon pere Antiochus *le Grand*, il apprit à Athènes que Seleucus ſon frere aîné avoit été aſſaſſiné par Héliodore; & au préjudice de Demetrius, ſon neveu, & fils de Seleucus, il ſe mit ſur le trône de Syrie, la premiere année de la CLI olympiade, 176 ans avant J. C. Il ſignala le commencement de ſon régne par l'injuſtice qu'il fit à Onias grand ſacrificateur des Juifs, à qui il ôta le pontificat pour le donner à Jaſon, qui l'acheta à prix d'argent. Depuis ayant été ſommé de rendre la Cœlé-Syrie à ſon neveu Ptolémée *Philometor*, il entra en Egypte l'an 171 avant J. C. & la ſubjugua preſque toute entiere après avoir gagné une bataille, feignant de vouloir l'adminiſtrer pour Ptolémée ſon neveu. L'année ſuivante, il y fit un ſecond voyage, pendant lequel il la ravagea; & ayant appris que Jaſon avoit voulu ſe ſaiſir de Jéruſalem, il aſſiégea cette ville, & la prit le 15 du mois appellé *Caſleu*, qui répond à notre mois de novembre, l'an 143 des Seleucides, le troiſiéme de la CLII olympiade, & 170 avant la naiſſance de J. C. Quatre-vingts mille hommes y furent tués, quarante mille faits priſonniers, & autant de vendus. Ce prince impie entra dans le ſanctuaire; le temple fut profané, la ſtatue de Jupiter *Olympien* fut miſe ſur l'autel du vrai Dieu, & on lui offrit des ſacrifices. Antiochus emporta l'autel d'or, le chandelier, la table des pains de propoſition, tous les vaſes ſacrés, & tout l'argent du tréſor. A ſon retour à Antioche, l'an 67 avant J. C. il fit mourir les ſept freres Machabées avec leur mere, & le ſage vieillard Eleazar; & tous les Juifs qui étoient dans ſes états, ſe voyoient expoſés au même traitement, ſi l'apoſtaſie ne les en garantiſſoit. Cependant, Mathathias s'étant ſauvé, avec cinq de ſes fils, dans la petite ville de Modin dans la tribu de Juda, où il étoit né, leva des troupes, & fit la guerre aux gouverneurs qu'Antiochus avoit laiſſés dans la Judée. Après ſa mort, Judas Machabée ſon fils défit trois généraux d'Epiphanes; & étant entré dans Jéruſalem, il purifia le temple. Dans ce même temps, Antiochus voulant piller le temple de Perſepolis (d'autres diſent de Diane) dans l'Elymaïde, fut chaſſé avec perte des ſiens; & à ſon retour à Babylone, il apprit ce que les Juifs avoient fait. Ce qui le mit en une ſi étrange colere, qu'il jura de ruiner entierement Jéruſalem; mais Dieu l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. Il fut frapé d'une plaie horrible, qui lui fit connoître la puiſſance du Seigneur; & il mourut la premiere année de la CLIV olympiade, la 49 des Seleucides, & 164 ans avant J. C. Il en avoit régné onze. L'écriture dit qu'il ne put obtenir la miſéricorde qu'il demandoit les derniers jours de ſa vie par ſes larmes & par ſes prieres, juſqu'à faire vœu d'être Juif. Polybe rapporte que ce Prince dépenſa des ſommes exorbitantes d'or & d'argent en délices & en bonne chere; qu'il avoit coutume, lorſqu'il étoit en humeur gaie, & un peu épris de vin, de prendre ſur lui des ſacs pleins d'argent, & de les répandre dans les chemins publics; & qu'en les répandant, il diſoit, Que ceux à qui le bonheur en veut prennent leur part de cet argent. *Iſthæc accipiant ii, quos ſors fortunave huic commodo jampridem deſtinavit.* Il faiſoit encore d'autres extravagances, ſelon le même hiſtorien: il s'aviſoit quelquefois après s'être couronné de roſes, & enveloppé d'une caſaque toute chamarée d'or, de roder de côté & d'autre à l'aventure, en portant dans les plis de ſa caſaque des cailloux qu'il en tiroit à meſure que quelqu'un paſſoit, pour les lui jetter à la tête. D'autres fois il lui prénoit fantaiſie d'aller ſe baigner avec le commun du peuple dans les bains publics, & de s'y parfumer des onguens les plus précieux. C'eſt ce qui lui attira un jour le compliment d'un certain homme du peuple, qui lui dit, *Que vous êtes heureux, ſire, de ſentir ſi bon. Beatus es, ô rex, qui adeò bene oles. Je vous rendrai bientôt heureux*, repondit ce prince. En achevant ces mots, il fit répandre ſur la tête de cet homme un vaſe appellé *bicongium*, meſure pour les liquides, contenant environ ſix pintes de Paris, plein d'un parfum des plus exquis. L'odeur s'en répandit en un moment ſi loin, & dans la place publique, & en pluſieurs quartiers des environs, que le peuple par curioſité venoit au même endroit en affluence; & comme dans la foule l'on ſe preſſoit l'un l'autre pour voir cette profuſion extravagante, le parfum étant gras rendoit le pavé gliſſant, & pluſieurs de ceux qui ſortoient du bain tomboient à terre. Le roi pendant ce temps-là y prenoit un ſi grand plaiſir, qu'il ſe pâmoit en éclats de rire: enſorte même qu'il en tomba de foibleſſe. Polybe rapporte encore pluſieurs autres traits de même nature touchant ce prince. Il eut pour ſucceſſeur ANTIOCHUS *Eupator*, qui ſuit. * *I & II des Machabées.* Joſephe, *l.* 12 *des antiq.* Polybe. Appien.

ANTIOCHUS V, dit *Eupator*, ſuccéda à ſon pere ANTIOCHUS *Epiphanes* la premiere année de la CLIV olympiade, & 164 ans avant J. C. Son pere, un peu avant ſa mort, avoit établi gouverneur du royaume, Philippe, qui étoit un de ceux à qui il ſe confioit le plus; il avoit mis entre ſes mains ſa couronne, ſon manteau royal & ſon anneau, pour les porter à ſon fils; & il lui avoit recommandé de prendre un grand ſoin de ſon éducation & de ſon état, juſqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner lui-même. Philippe réſolut de s'emparer de l'autorité ſouveraine: mais cependant Lyſias fit couronner Antiochus *Eupator*, de la perſonne duquel s'étant emparé, il contraignit Philippe ſon concurrent de s'enfuir en Egypte. Lorſque Lyſias fut reſté ſeul maître des affaires, il entreprit de rendre les Juifs tributaires, attiré par des traîtres, qui avoient abandonné leur religion, pour gagner les bonnes graces d'Antiochus *Epiphanes*. Eupator par les conſeils de Lyſias, ſe croyant engagé de prendre leur parti, aſſembla une armée de quatre-vingts mille hommes de pied, & de quatre-vingts éléphans. Il vint dans la Judée, aſſiégea Bethſura; mais apprenant que Judas Machabée marchoit contre lui, il leva le ſiége. Judas le défit, lui tua douze mille ſix cens hommes, mit le reſte de ſon armée en fuite, & le contraignit à demander une paix qui ne dura guères. Antiochus ayant levé une armée plus conſidérable que la premiere, prit Bethſura, & vint aſſiéger le temple de Jéruſalem l'an 163 avant J. C. Il ſe vit bientôt contraint de prendre d'autres meſures; car la nouvelle qu'il eut que Philippe venoit de Perſe à Antioche, pour ſe rendre maître de la Syrie, l'obligea de faire la paix avec les Juifs, afin de pouvoir réſiſter à un ennemi plus dangereux. Il le trouva qui s'étoit rendu maître d'Antioche; & après l'en avoir chaſſé, il appaiſa bientôt les troubles de Syrie. Dans le même temps Demetrius fils de Seleucus *Philopator*, qui étoit en ôtage à Rome, s'enfuit ſecretement, & vint en Syrie où il fit tuer Antiochus ſon couſin germain avec Lyſias, la troiſiéme année de la CLIV olympiade, 162 ans avant J. C.

Digitized by Google

J. C. Ainſi il ſe plaça ſur le trône que ſon oncle Antiochus *Epiphanes* avoit uſurpé ſur lui. * *II & III des Machab.* Joſephe, *antiq. Judaic. l.* 12, *c.* 14 & 15. Juſtin, *l.* 34.

ANTIOCHUS VI, ſurnommé Θεὸς, ou *Dieu*, étoit fils d'Alexandre Balas, qui avoit paſſé pour fils d'Antiochus *Epiphanes*. Après la mort de Balas, Triphon, dit auſſi Diodore, qui avoit été chef de ſon armée, vint trouver un Arabe nommé Malch, qui nouriſſoit Antiochus, lui fit part des mécontentemens que les ſoldats avoient conçus contre Demetrius, & ſe fit donner ce jeune prince, qu'il rétablit la premiere année de la CLIX olympiade, & 144 ans avant J. C. Enſuite il leva des troupes, défit Demetrius, prit Antioche, & fit la paix avec Jonathas pontife des Juifs. Triphon voyant Demetrius ruiné, penſa à ſe défaire d'Antiochus. Jonathas étoit le ſeul qui pouvoit s'oppoſer à ce deſſein. Il l'attira adroitement dans la ville de Ptolémaïde, & l'y fit mourir. Enſuite, pour ſe défaire d'Antiochus ſans danger, il fit entendre au peuple par ſes médecins, qu'il étoit tourmenté de la pierre, & qu'il falloit le tailler. Ces bourreaux profiterent de l'occaſion, & acheverent ce jeune prince dans cette opération. Triphon, ſe voyant défait de ſon pupille, prit le titre de roi, la ſeconde année de la CLIX olympiade, 143 ans avant J. C. * *II des Machab. c.* 13. Joſephe, *l.* 13, *hiſt.* Appian. *de bello Syr.*

ANTIOCHUS VII, ſurnommé *Sidetes* ou *Chaſſeur*, étoit fils de Demetrius *Soter*. Craignant la colere de Triphon, il ſe cachoit dans la Syrie, en même temps que ſon frere Demetrius *Nicator*. Ce dernier étant allé mandier du ſecours chez le roi de Perſe, fut mené à celui des Parthes, qui le retint, & lui fit épouſer ſa fille Rodogune. Cléopatre ſa femme qui le fut, épouſa ſon frere Antiochus *Sidetes*, la ſeconde année de la CLX olympiade, 139 ans avant J. C. Auſſitôt après ſon mariage, il pourſuivit Triphon, qui s'enfuit de la ville de Dara. Ce dernier ayant été tué à Apamée l'année ſuivante, laiſſa le royaume paiſible à Antiochus *Sidetes*. Les Juifs gouvernés par Simon, lui avoient envoyé du ſecours dans cette guerre; il le refuſa, rompit les traités qui avoient été faits avec eux, & leur fit la guerre. Il aſſiégea Jéruſalem, & traita enſuite avec les Juifs, qui s'obligerent de lui payer tribut. En l'année 131 avant J. C. il déclara la guerre à Phraates roi des Parthes, lui demandant ſon frere Demetrius *Nicator*, dont les Parthes vouloient ſe ſervir contre lui: après trois victoires qu'il gagna, il s'empara de Babylone, aſſiſté d'Hircan, grand pontife des Juifs. L'année ſuivante, il fut vaincu par Phraates, & abandonné de ſes troupes dans ce combat, où il fut tué. Il laiſſa le royaume de Syrie à ſon frere Demetrius. Ce fut la onziéme année de ſon régne, la troiſiéme de la CLXII olympiade, & la 130 année avant J. C. * Joſephe, *l.* 13. Juſtin, *l.* 38. Appian. *de bello Syr. &c.*

ANTIOCHUS VIII, ſurnommé *Gryphus*, à cauſe de la grandeur de ſon nés, fait en bec de griffon, étoit fils de Demetrius *Nicator* & de Cléopatre. Cette reine tua d'un coup de fléche ſon autre fils Seleucus V, qui avoit pris le diadême contre ſa volonté, la ſeconde année de la CLXIV olympiade, 123 ans avant J. C. *Gryphus* qu'elle plaça ſur le trône, ayant ſu qu'elle lui avoit auſſi préparé du poiſon, l'obligea elle-même de l'avaler. Il venoit de vaincre Alexandre ſurnommé *Zebinas*, & dans la ſuite il regna paiſiblement pendant huit ans. Il épouſa Typhene, fille de Ptolémée *Phiſcon* roi d'Egypte. Joſephe dit qu'Antiochus ſe voyant en poſſeſſion du royaume de Syrie, auroit voulu faire la guerre aux Juifs; mais qu'il n'oſa l'entreprendre, parcequ'il ſe vit attaqué par Antiochus *de Cyſique*, ſon frere uterin, qui fit ſa femme priſonniere, & la fit maſſacrer. Gryphus fut chaſſé de ſon royaume, où il rentra depuis, & ſoutint contre ſon frere une guerre de dix-huit ans, avec des ſuccès aſſez inégaux, juſqu'à ce qu'il fut tué par Heracléon, en la quarante-cinquiéme année de ſon âge, la vingt-ſixiéme de ſon régne, depuis la mort de ſon frere Seleucus, & la quatriéme année de la CLXX olympiade, 97 ans avant Jeſus-Chriſt. * Joſephe, *liv.* 13. *hiſt. & liv.* 1 *de bello Judaïc.* Juſtin. Appien, &c.

ANTIOCHUS IX, dit *le Cyzicenien* ou *de Cyzique*, parcequ'il avoit été nouri dans la ville de ce nom, étoit fils d'Antiochus *Sidetes*, & de Cléopatre, couſin de pere, & frere uterin de *Gryphus*, avec lequel il fut continuellement en guerre. Il aſſembla des troupes à Cyzique, l'an 114 avant J. C. & étant venu l'attaquer, il lui enleva Antioche, & l'obligea de prendre la fuite. Antiochus *Gryphus* revint à la charge, & leurs armes eurent des ſuccès aſſez différens. Le Cyzicénien s'établit dans la Cœlé-Syrie, où il régna pendant la vie d'Antiochus *Gryphus*. Mais après ſa mort, s'étant tué lui-même dans un combat où il fut vaincu; ou, ſelon d'autres, ayant été pris & maſſacré par Seleucus VI, fils de Gryphus, il laiſſa le royaume à ce dernier, la troiſiéme année de la CLXXI olympiade, 94 ans avant J. C. * Joſephe, *l.* 13. Juſtin. Appien, &c.

ANTIOCHUS X, ſurnommé *Euſebe*, c'eſt-à-dire, *le Pieux*, rentra dans les états de ſon pere Antiochus de *Cyzique*. Appien dit qu'on lui donna le ſurnom de *Pieux* par raillerie, parcequ'il avoit épouſé Selené femme de ſon pere, & enſuite de ſon oncle *Gryphus*. Il vengea l'an 94 avant J. C. la mort de ſon pere, par la défaite de Seleucus qui fut brulé l'année ſuivante dans la ville de Mopſueſte. Il réſiſta encore avec aſſez de courage à ſes couſins Antiochus, Philippe III, & Demetrius *Eucerus*, fils d'Antiochus *Gryphus*, qui lui faiſoient la guerre à toute outrance. Mais après cela il ne vécut pas long-temps; car étant allé à Laodicée au ſecours de la reine des Galadiniens, qui avoient guerre contre les Parthes, il fut tué dans une bataille en combattant très-vaillamment, la ſeconde année de la CLXXII olympiade, 91 ans avant J. C. * Joſephe, *l.* 13, *antiq. c.* 21, *& l.* 1 *de bello Jud.* Appien. Euſebe, &c.

ANTIOCHUS XI, fils d'Antiochus *Gryphus*, & frere de Seleucus VI, tâcha de réparer les pertes de ce dernier qui fut brulé à Mopſueſte. Mais il ne fut pas aſſez heureux pour en venir à bout; car après avoir pris Mopſueſte avec ſon frere Philippe, ils furent défaits par Antiochus *Euſebe*. Antiochus ſe noya dans l'Oronte, en fuyant, la quatriéme année de la CLXXI olympiade, 93 ans avant J. C. * Joſephe, *antiq. Judaic. l.* 13, *& l.* 1 *de bello Jud.* Euſeb. *in chron.*

ANTIOCHUS XII, ſurnommé *Denys*, cinquiéme & dernier fils de *Gryphus*, diſputa le royaume de Damas à ſon frere Philippe, & fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91 avant J. C. la ſeconde année de la CLXXII olympiade. * Joſephe, *l.* 13, *c.* 23 *de l'hiſt. & l.* 1, *c.* 4 *de la guerre.*

ANTIOCHUS XIII, fils d'Antiochus *Euſebe* ou le *Pieux*, fut ſurnommé l'*Aſiatique*, parcequ'il avoit été élevé en Aſie dans les plaiſirs de l'oiſiveté, pendant que la guerre déſoloit ſes états. Tigrane roi d'Arménie s'étoit établi dans la Syrie, à la priere même des peuples, que les déſordres & les guerres continuelles de leurs princes avoient furieuſement rebutés. Lucullus ayant défait Tigrane, la premiere année de la CLXXVIII olympiade, & 68 ans avant J. C. nomma Antiochus, roi de Syrie, pour l'oppoſer au roi d'Arménie. Mais Pompée, quatre ans après, le dépoſa, proteſtant qu'il ne donneroit point à la Syrie un roi qui s'étoit caché durant la guerre, & qui avoit cédé ſes droits à un uſurpateur. * Appian. *de bello Syr.* Juſtin. *l.* 4, *c.* 2, &c.

Digitized by Google

Rois de Comagène.

ANTIOCHUS, premier roi de Comagène, province de la Syrie, fut vaincu par Pompée après la défaite de Tigrane, roi d'Arménie, la quatrième année de la CLXXVIII olympiade, & 65 ans avant J. C. mais ce vainqueur le traita avec beaucoup de générosité; & bien loin de lui ôter ses états il lui donna encore Seleucie ville de Méſopotamie. Par reconnoiſſance, Antiochus ſecourut Pompée dans la guerre civile contre Céſar, & contre Pacorus roi des Parthes, que Labienus avoit attiré juſque dans la Syrie. Ventidius, général des troupes d'Antoine, vint l'aſſiéger dans la ville de Samoſate; mais il ſe retira avec trois cens talens qu'Antiochus lui donna. Ce roi fut après appellé à Rome par Auguſte, qui le fit condamner à mort dans le ſénat, & le fit exécuter, l'an 28 avant J. C. pour l'aſſaſſinat commis en la perſonne d'un ambaſſadeur de ſon frere. * Dion, *l.* 52. Cicéron, *l.* 15 *de ſes épîtres.*

ANTIOCHUS II, quatrième roi de Comagène, remit la couronne dans ſa famille après Mithridate II. Il mourut ſous l'empereur Tibére, l'an 17 de J. C. & après ſa mort, les nobles & la populace ſe diviſerent en deux factions, les nobles voulant que leur pays fût gouverné en forme de province libre, & le menu peuple demandant un roi. Il eut Antiochus III pour ſucceſſeur. * Joſephe, *l.* 18 *antiq.* Tacite, *l.* 2.

ANTIOCHUS III, fils du précédent, & cinquiéme roi de Comagène, entra en poſſeſſion de ce royaume, par la faveur de l'empereur Caligula, qu'il accompagna dans les Gaules. Dans la ſuite, en ayant été dépouillé, il y fut rétabli par l'empereur Claude. Il attaqua l'Arménie en faveur de Néron, qui lui en donna une partie. Il aida de ſes troupes Veſpaſien, contre Vitellius, élevé depuis peu à l'empire, & perſécuta fort les Juifs après la priſe de Jéruſalem. Enfin ayant été accuſé par Céſennius Petus gouverneur de Syrie, d'avoir fait alliance avec les Parthes, il alla de Samoſate, avec ſa femme & ſes enfans, en Cilicie, pour ſe mettre à la merci de l'empereur, qui lui permit de ſe retirer à Lacédémone, & de-là à Rome, pour y vivre en perſonne privée, ſans aucune dignité, l'an de J. C. 72. * Dion, *l.* 59.

ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus III, roi de Comagène, combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, & commanda celles que ſon pere envoya à Titus, fils de Veſpaſien, devant Jéruſalem, l'an 70 de J. C. Antiochus ſon pere s'étant retiré chez les Parthes, il le ſuivit, & alla enſuite à Rome avec lui. Il refuſa d'épouſer Druſilla, fille d'Agrippa, roi des Juifs, parcequ'il ne put ſe réſoudre à ſouffrir la circonciſion. * Joſephe, *l.* 7. Egeſippus, *l.* 5.

ANTIOCHUS, lieutenant d'Alcibiade. Il attaqua mal-à-propos les Lacédémoniens, & fut défait avec grande perte des ſiens, ſous la XCIII olympiade, l'an 408 avant J. C. * Xénophon, *l.* 2. Diodore, *l.* 13.

ANTIOCHUS, fils du plus conſidérable & du plus puiſſant des Juifs de la ville d'Antioche, accuſa ſon propre pere & quelques autres des premiers de ſa nation, d'avoir formé le deſſein de mettre le feu à la ville durant la nuit, & nomma quelques étrangers, qu'il aſſura être complices de cette action. Le peuple en fut ſi fort ému, qu'il alla prendre les accuſés de la ville dans leurs maiſons, les traîna au théâtre, & les fit bruler; & peu s'en fallut qu'on n'exterminât tous les autres, parceque ce ſcélerat les animoit puiſſamment. Il ne ſe contenta pas d'avoir été traître à ſon pere, il le fut encore à Dieu: il quitta la religion des Juifs, embraſſa celle des païens, & ſacrifia à leurs fauſſes divinités. Il empêcha pendant pluſieurs jours qu'on n'obſervât le ſabbat, en obligeant les Juifs à travailler ce jour-là comme les autres. Cela arriva au commencement de la révolte des Juifs contre les Romains, 35 ans après la paſſion de J. C. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 7, *c.* 9.

ANTIOCHUS, ſeigneur Perſan, célébre par ſa probité. L'empereur Arcade étant mort en 408, pria Iſdegerdes ou Iſdigerdes, roi des Perſes, de vouloir être le tuteur de ſon fils Théodoſe *le jeune.* Ce prince l'accepta; mais comme il ne pouvoit quitter ſes états pour venir gouverner ceux de l'empereur, il donna cette commiſſion à Antiochus, dont il connoiſſoit la prudence & la probité. Antiochus s'en aquitta très-bien. * Théophane, *hiſt. Miſcell. l.* 13.

ANTIOCHUS, homme de baſſe naiſſance, & de peu de mérite, fut fait empereur à Palmyre ſur la fin de l'an 272, ſi l'on en croit Zoſime (*liv.* 2.) Voici ce qu'il en dit: Aurelien ayant pris Palmyre, & emmené Zénobie priſonniere, donna le gouvernement de la province à Marcellin, & laiſſa Saudarion dans la ville avec quelques troupes. Les naturels du pays, accoutumés ſous les regnes d'Odenat & de Zénobie à l'indépendance, ne virent pas plutôt Aurélien éloigné d'eux, qu'ils penſerent à ſe donner un autre empereur. Marcellin leur parut propre pour remplir cette place: ils la lui offrirent, mais il les amuſa. S'en étant apperçu, ils le chaſſerent, égorgerent Saudarion, & revêtirent Antiochus de la pourpre. Aurélien en ayant eu avis, ne leur donna pas le loiſir de ſe fortifier contre lui: il quitte la Thrace, marche rapidement vers Palmyre, la prend après un ſiége aſſez court, punit les factieux; & néanmoins trouve Antiochus ſi peu propre à être chef d'une révolte, qu'il le laiſſe vivre. Zozime, *l.* 1, *ch.* 60 & 61. Vopiſcus, *in Aureliano.*

Hommes de Lettres.

ANTIOCHUS, fils de Xénophane, né à Syracuſe, floriſſoit vers la XC olympiade, environ 420 ans avant J. C. Denys d'*Halicarnaſſe* aſſure qu'il ne fut pas un vulgaire écrivain. Il avoit compoſé en neuf livres une hiſtoire de la Sicile, qu'il commençoit à Cocale, roi des Sicans, & qu'il continua juſqu'à ſon temps. Il avoit écrit auſſi une hiſtoire très-curieuſe de l'Italie, qu'il aſſuroit avoir compoſée ſur les monumens les plus ſûrs & les plus dignes de foi. Pluſieurs anciens citent divers endroits de cet ouvrage, & entr'autres, Feſtus, qui appelle mal-à-propos l'auteur Antigone. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

ANTIOCHUS, d'Aſcalon, philoſophe ſtoïcien, fut un des maîtres de Cicéron, qui profita beaucoup de ſes leçons, l'an 674 de Rome. Il avoit fait un traité très-ſubtil ſur la ſecte académique, & il ſoutenoit que les ſtoïciens penſoient de même que les péripatéticiens ſur la morale, quoiqu'ils parlaſſent différemment. Plutarque cite de lui un traité des dieux; & Etienne de *Byſance* ajoute qu'il fut un des ornemens de ſa patrie, & qu'on lui donna le ſurnom de *Cygne.* Il avoit été diſciple de Carneades. On le fait auteur d'une ſecte d'académiciens, appellée de ſon nom *Antiochienne*, qui renouvelloit en partie l'ancienne académie, mais s'approchoit auſſi du ſtoïciſme. Il vécut long-temps, & ſe fit d'illuſtres amis à Rome, où Lucullus l'avoit attiré.

Diogène *Laërce* fait mention d'un autre Antiochus de *Laodicée*, qu'il dit avoir été un philoſophe ſceptique; & Athenée parle encore d'un autre, né à Alexandrie, qui fit une hiſtoire des poëtes critiqués par les comédiens de la moyenne comédie. C'eſt peut-être le même qui publia une hiſtoire des choſes fabuleuſes qu'on diſoit être arrivées dans chaque ville, dont Photius fait mention. * Voſſius, *hiſt. Grecs*, & *philoſophes Grecs.*

ANTIOCHUS, ſophiſte d'Eges en Cilicie, vers l'an de J. C. 119, étoit diſciple de Denys de *Milet.* Il avoit fait une hiſtoire, dont Philoſtrate parle avec éloge, mais qui eſt perdue. On remarque qu'Antio-

Digitized by Google

chus employoit ſon bien à ſecourir ſa patrie, & ſurtout à acheter des bleds pour ceux qui en manquoient. * Philoſtrat. *in vit. ſophiſt.* Tillemont, *hiſt. des empereurs, l'an* 119.

ANTIOCHUS, Cilicien, & philoſophe cynique, après s'être enrichi des bienfaits des empereurs Sévére & Caracalla, vers l'an 206 de J. C. ſe retira vers Vologèſe, roi des Parthes. Caracalla redemanda Antiochus à Vologèſe, qui fut obligé de le lui rendre. * Dion, *l.* 77.

ANTIOCHUS, évêque de Prolémaïde en Phénicie, qui vivoit au commencement du V ſiécle, vint l'an 400 à Conſtantinople, lorſque S. Jean *Chryſoſtôme* en étoit abſent; & il y prêcha avec tant de ſuccès, qu'il en mérita le ſurnom de *Bouche d'or*, auſſi-bien que S. Jean *Chryſoſtôme*. On dit que ce prélat faiſoit ſervir la prédication de l'évangile à ſon ambition particuliere, & qu'il ſe retira chez lui chargé de biens & de préſens. Sévérien de Gabales, à qui S. Jean *Chryſoſtôme* avoit confié le ſoin de l'égliſe de Conſtantinople durant ſon abſence, fit amitié avec Antiochus, & excella comme lui dans la prédication. Socrate & Sozomene accuſent S. Jean *Chryſoſtôme* d'avoir appris avec quelque ſorte de jalouſie le ſuccès des ſermons d'Antiochus & de Sévérien. Depuis, Antiochus & Sévérien ſe joignirent à Théophile d'Alexandrie, à Acacius de Bérée, & à Cyrin de Chalcédoine, & furent les perſécuteurs de S. Jean *Chryſoſtôme*, dans le concile du Chêne, & auprès de l'empereur Arcade. Ce prince envoya même à ce ſaint un ordre conçu en ces termes: *Acacius, Antiochus, Sévérien & Cyrin ont pris ſur leurs propres têtes votre condamnation. Ne différez donc pas de vous recommander à Dieu, & de ſortir de l'égliſe.* Théophile, Acacius, Antiochus & Sévérien, ſont les quatre prélats que le ſaint récuſa dans le même concile du Chêne, comme nous le voyons dans une de ſes lettres, où, après avoir nommé les deux premiers, il ajoute: *Et qu'eſt-il beſoin que je parle de Sévérien & d'Antiochus, dont les crimes ſont ſi publics, que les théâtres mêmes en retentiſſent?* * Socrate, *l.* 6. Sozomene, *l.* 8. Pallade, *vit. S. Joan. Chryſoſt.* Baronius, *A. C.* 400 *& ſeq.*

Cet Antiochus eſt apparemment le même dont parle Gennade dans ſon ouvrage des écrivains eccléſiaſtiques. *Antiochus*, dit-il, *évêque, a compoſé un grand ouvrage contre l'avarice, & une homélie de l'aveugle-né, à qui le Sauveur du monde donna l'uſage de la vûe.* Antiochus mourut ſous l'empire d'Arcadius. * Gennade, *de ſcript. eccleſ. c.* 20.

ANTIOCHUS, religieux dans la Paleſtine, & puis abbé de la laure de S. Sabas, qui vivoit dans le VII ſiécle, vers l'an 616, parle en pluſieurs endroits, & ſur-tout dans ſa 107 homélie, de la priſe de Jéruſalem par Choſroës, roi des Perſes, au mois de juin de l'an 614. Les égliſes y furent brulées, & le bois de la ſainte Croix fut emporté par les ennemis de notre religion, qui emmenerent un très-grand nombre de chrétiens; & entr'autres, le patriarche Zacharie. Nous avons d'Antiochus divers ouvrages: *Pandectes divinæ ſcript. in* 130, *diſtinctus in homilias, unà cum Exomologeſi.* Le premier de ces ouvrages eſt dédié à Euſtathius, ſupérieur du monaſtère d'Attaline, qui étoit auprès de la ville d'Ancyre. Géofroi Tilman, chartreux de Paris, a traduit de grec en latin ces ouvrages, dont le pere Fronton du Duc a depuis publié le texte grec. C'eſt ce que nous avons dans la bibliothéque des Peres. Le même Antiochus a auſſi laiſſé un traité intitulé: *De vitioſis cogitationibus*, que Pierre Plantin de Flandre a traduit en latin. On ne doute pas que cet ouvrage ne ſoit de lui; car outre qu'il eſt dédié au même Euſtathius, le manuſcrit grec qui eſt dans la bibliothéque du Vatican, le lui attribue. * Baronius, *in annal.* Sixte de *Sienne*, *biblioth.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Gonſalve. Ponce de Léon, *in not. ad Phyſiol. S. Epiph. c.* 22. Poſſevin. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. de aut. eccl. des VII & VIII ſiécles.*

ANTIOPE, fille de Nyctée, qui regnoit dans la Béotie, fut aimée de Jupiter, dont elle devint groſſe. Pour éviter le reſſentiment de ſon pere, elle ſe réfugia à Sicyone, où Epopeus l'épouſa. Nyctée ſe tua de regret, & ordonna en mourant à ſon frere Lycus de punir le crime de ſa fille. Sicyone fut priſe, Epopeus fut tué, & Antiope fut enfermée dans une priſon, où elle accoucha d'Amphion & de Zethés, & où elle eſſuya de fort mauvais traitemens de la part de Lycus & de Dircé ſon épouſe. Dans la ſuite, ayant trouvé moyen de s'échaper, elle ſe fit connoître à ſes fils, qui pour la venger, tuérent Lycus, & attacherent Dircé aux cornes d'un taureau furieux. Elle périt dans ce ſupplice, & fut jettée dans une fontaine qui fut appellée de ſon nom. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *fab.* 7 & 8.

ANTIOPE, Amazone & fille de Mars, fut priſe dans un combat par Hercule, & fut donnée à Theſée, qui l'épouſa. Elle en eut un fils nommé *Hippolyte*. Quelques-uns diſent qu'elle fut tuée dans une bataille près d'Athènes, en combattant pour Theſée contre les Amazones. D'autres diſent que Theſée la tua lui-même, par ordre d'un oracle. D'autres enfin donnent le nom d'Hippolyte à l'Amazone, épouſe de Theſée; & celui d'Antiope à la reine de ces femmes guerrieres, qui porterent leurs armes dans l'Attique. * Plutarch. *in Theſeo.* Hygin, *fab.* 30 & 241.

ANTIOPIA, village de Paleſtine, *cherchez* ASOR.

ANTIOQUIEN (Flave) *cherchez* ANTIOCHIANUS (*Flavius.*)

ANTIPAPES. On donne ce nom à ceux qui prétendoient ſe faire reconnoître pour ſouverains pontifes, au préjudice d'un pape élu légitimement, & qui firent ainſi un ſchiſme dans l'égliſe. Voici ceux que l'on met de ce nombre depuis le III ſiécle juſqu'à préſent.

I. Novatien, prêtre Romain, ſéduit par Novat, prêtre de Carthage, qui étoit venu d'Afrique à Rome, s'éleva contre le pape Corneille, élu l'an 251, & joignit peu de temps après l'héréſie au ſchiſme.

II. Urſicin s'oppoſa au pape Damaſe, créé en 367. Il fut chaſſé de Rome, & relegué dans les Gaules.

III. Eulalius, animé par quelques prêtres & diacres ſéditieux, diſputa le ſiége à Boniface I, élu en 418: mais il en fut chaſſé par le commandement de l'empereur Honorius.

IV. Laurent, créé le même jour que le pape Symmaque, l'an 498, fit le ſchiſme qui porta ſon nom. L'empereur Anaſtaſe, qui l'avoit fomenté par l'entremiſe de Feſtus, ſénateur romain, fut excommunié dans le concile tenu à Rome par 115 évêques, ſi l'on en croit l'auteur du pontifical de Damaſe.

V. Dioſcore, diacre, élu contre le pape Boniface II, en 530, mourut peu de temps après ſon élection.

VI. Pierre & Théodore, concurrens, favoriſés, l'un par le clergé, & l'autre par l'armée de Juſtinien II, empereur, tinrent le ſiége pendant quelques jours, l'an 686; mais le clergé, le peuple & l'armée s'étant accordés en faveur de Conon, ils en furent chaſſés.

VII. Théodore & Paſchal, concurrens, furent exclus par l'élection canonique de Sergius, l'an 687.

VIII. Théophylacte s'éleva contre le pape Paul I, élu en 757: mais ce ſchiſme ne dura que quelques mois.

IX. Conſtantin, frere de Toton, duc de Nepi, entra dans l'égliſe de S. Pierre à main armée, ſe fit ordonner & déclarer pape, après la mort de Paul I, arrivée l'an 767, & tint le ſiége treize mois.

X. Philippe, moine, fut auſſi déclaré pape par la faction de Waldipert, prêtre Romain, l'an 768.

XI. Zinzime s'oppoſa au pape Eugène II, élu en 824, mais il fut contraint de ſe retirer, ayant ſu que

l'empereur Louis *le Débonnaire* avoit envoyé ſon fils Lothaire à Rome, pour le réduire.

XII. Anaſtaſe s'éleva contre Benoît III, créé l'an 855.

XIII. Sergius contre le pape Formoſe, élu en 891.

XIV. Boniface uſurpa le ſiége après la mort du pape Formoſe, arrivée en 896. Mais il en fut bientôt chaſſé par le pape Etienne VI, ou VII, qui fut intrus par Aldebert le *Riche*, marquis de Toſcane.

XV. Léon diſputa le ſiége à Jean XII, & à Benoît V, en 955 & en 964.

XVI. Grégoire fut élu contre le pape Benoît VIII, l'an 1012.

XVII. Sylveſtre, dit III. & Jean, dit XX, que Benoît IX avoit eu pour ennemis, & à qui il abandonna le ſiége en le quittant lui-même volontairement, ſe déſiſterent de leurs prétentions, par l'entremiſe d'un prêtre nommé *Gratien*, & céderent à Grégoire VI, légitime pape, l'an 1044.

XVIII. Mincius, nommé *Benoît*, fut élu contre le pape Nicolas II l'an 1059, mais il ſe dépoſa lui-même.

XIX. Cadaloüs ſous le nom d'*Honorius II* déclaré pape ſans le conſentement des cardinaux, & par la ſeule autorité de l'empereur Henri IV, s'éleva contre Alexandre II, élu en 1061, & tint le ſiége environ cinq ans.

XX. Guibert de Ravenne, ſous le nom de *Clément III*, fut élu par les ſchiſmatiques au concile de Breſſe, & s'oppoſa au pape Grégoire VII, créé en 1073.

XXI. Thibaut, nommé *Céleſtin II*, par quelques cardinaux, renonça bientôt à ſes prétentions, & céda le pontificat à Honorius II, l'an 1124.

XXII. Pierre, fils de Léon Romain, élu par quelques cardinaux, ſe fit nommer *Anaclet II*, & tint le ſiége contre le pape Innocent II, créé en 1130.

XXIII. Octavien, élu par la faction de Pierre, fils de Léon, ſe fit nommer *Victor IV*, & uſurpa le pontificat, qu'il occupa quatre ans, contre le pape Alexandre III, l'an 1159.

XXIV. Pierre, religieux de l'ordre de S. François, ſous le nom de *Nicolas V*, fut élu à Rome, pendant que le ſiége étoit en France. Le pape Jean XXII, créé l'an 1316, le fit arrêter, & le tint priſonnier le reſte de ſes jours.

XXV. Robert commença le grand ſchiſme, ſous le nom de *Clément VII*, l'an 1378, & tint le ſiége à Avignon, contre le pape Urbain VI, & Boniface IX ſon ſucceſſeur.

XXVI. Pierre de Luna, fut élu par ceux du parti de Clément VII, pour lui ſuccéder, l'an 1394, & prit le nom de *Benoît XI, XII & XIII*, ſelon d'autres. Il tint le ſiége à Paniſcola en Catalogne, près de trente ans, contre Boniface IX & ſes ſucceſſeurs.

XXVII. Gilles de Munion, Eſpagnol, chanoine de Barcelone, prit le nom de *Clément VIII*, créa quelques cardinaux de la faction d'Alfonſe, roi d'Aragon, & uſurpa le pontificat qu'il tint cinq ans, contre le pape Martin V, depuis 1424, juſqu'en 1429.

XXVIII. Amedée VIII, duc de Savoye, créé par le concile de Baſle en 1439, prit le nom de *Felix V*, & tint le ſiége contre le pape Eugène IV, & contre Nicolas V, en faveur duquel il renonça l'an 1449. * Baronius, *in annal.* Sponde. Du Pui, *hiſt. du ſchiſme.* Genebrard, *in Nicol. V.*

☞ ANTIPAROS, iſle de l'Archipel, auprès & à l'oppoſite de l'iſle de Paros, d'où lui vient ſon nom. Les anciens l'ont connue ſous le nom d'*Oliaros*. Elle n'a que ſeize milles de tour, & produit aſſez d'orge pour nourir ſoixante ou ſoixante-dix familles enfermées dans un méchant village, à un mille de la mer. On y élit tous les ans deux conſuls, quelquefois un ſeul, à qui on donne dix écus pour prendre ſoin des affaires de l'iſle. Pour le ſpirituel elle dépend de l'archevêque Grec de Naxie. La plupart des habitans ſont des corſaires François & Maltois, qui ne ſont ni Grecs ni Latins. Ce qui rend cette iſle remarquable eſt une grotte que l'on trouve au fond d'une caverne ſituée à quatre milles du village, & à un mille & demi de la mer. On ne parvient à cette grotte que par un paſſage extrêmement difficile, & après avoir franchi des précipices qu'on ne peut éviter ſans beaucoup de précautions. Cette grotte eſt ornée de quantité de congélations de marbre, qui forment des pyramides régulieres, & des ornemens auſſi-bien formés que s'ils ſortoient des mains de l'ouvrier. En 1673 M. de Nointel, ambaſſadeur de France à la Porte, paſſa trois jours des fêtes de Noël dans cette grotte, accompagné de plus de 500 perſonnes, tant de ſa maiſon que des gens du pays qui l'avoient ſuivi. Il y fit célébrer la meſſe de minuit, le jour de Noël 1673, & pour en conſerver la mémoire, il fit graver cette inſcription ſur la baſe de la pyramide qui avoit ſervi d'autel : *Hic ipſe Chriſtus adfuit, ejus natali die mediâ nocte celebrato MDCLXXIII.* Depuis ce temps cette pyramide ſe nomme *l'autel*. On compte 150 braſſes de profondeur, depuis la caverne juſqu'à l'autel, & autant depuis l'autel juſqu'à l'endroit le plus profond où l'on puiſſe deſcendre. M. de Tournefort a donné une deſcription détaillée de cette grotte, dans ſon *voyage du levant*, t. 1, p. 71. Lett. V. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTIPAS, Juif fort judicieux, & des plus conſiderés de la ville de Jéruſalem, qui voyant les maux dont les Juifs étoient menacés par la révolte des factieux, alla prier le roi Agrippa de ſe rendre à Jéruſalem pour mettre le repos dans la ville. Il fut pris & tué par ces mêmes factieux. * Joſephe, *guerre des Juifs.*

ANTIPAS Hérode, *cherchez* HERODE Antipas.

ANTIPAS, gouverneur d'Idumée, pere d'Antipater, & aïeul d'Hérode *le Grand.*

ANTIPAS, prince du ſang d'Hérode, & garde du tréſor public, fut maſſacré à Jéruſalem par les Zélateurs, l'an de Jeſus-Chriſt 67. * Joſephe, *guerre des Juifs, l. 4, c. 11.*

ANTIPAS (Saint) vivoit dans le premier ſiécle de l'égliſe. Jeſus-Chriſt lui-même l'appelle dans l'apocalypſe ſon *fidéle témoin* ou *martyr*, & nous apprend qu'il ſouffrit la mort pour lui dans la ville de Pergame en Phrygie. Ce fut au plus tard ſous l'empire de Domitien. S. Jean ſemble inſinuer qu'il fut tué par l'épée. Cependant l'hiſtoire de ſa vie le fait évêque de Pergame, & rapporte qu'il fut renfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu dans lequel il fut conſumé. Mais ces actes, quoiqu'anciens, n'ont nulle autorité. * *Apocal.* 2, 13. Baillet, *vies des ſaints*, 11 *avril.*

ANTIPATER, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, & ſon lieutenant dans la Gréce, mit à la raiſon les Thraces révoltés, ſecourut Mégalopolis contre les Lacédémoniens, qui l'aſſiégeoient, & les défit en bataille la 3 année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. La méſintelligence qu'il y eut entre lui & Olympias, mere d'Alexandre, fit ſonger à ce prince de lui ôter ſon gouvernement. Antipater, pour s'en venger, fit empoiſonner ce roi l'an 324 avant J. C. Enſuite les Athéniens s'étant révoltés, Antipater s'oppoſa à leurs deſſeins ; mais ayant été battu & ſe ſentant le moins fort, il ſe retira à Lamia, ville de Theſſalie. Depuis, il appella à ſon ſecours Craterus Philotas, & Léonatus, gouverneur de la petite Phrygie. Tout cela ſe paſſa l'an 323 avant J. C. L'année d'après, avec le ſecours de Craterus, Antipater défit au mois d'août les Grecs dans la Theſſalie, & fit la guerre aux Etoliens, avec leſquels il ſe réconcilia, pour s'oppoſer à Eumenés, qui étoit du parti de Perdiccas. Depuis, Antipater fut nommé tuteur du fils d'Alexandre ; mais ce ne fut pas pour long-temps : car il mourut ſur la fin de la même année, qui étoit la 4 de la CXIV olympiade, & la 321 avant J. C. Son fils Caſſander fut roi de Macédoine. Antipater avoit de l'eſprit, aimoit les ſciences. Il avoit été diſciple d'Ariſtote. On dit que Jolaüs ſon pere l'avoit fait élever

Digitized by Google

avec beaucoup de ſoin, & qu'il laiſſa une hiſtoire & deux livres de lettres. Après lui, Polyſperchon fut tuteur des princes, & général de l'armée. * Quinte-Curce, *l.* 6 & *ſeq.* Arien. Juſtin. Plutarque, &c.

Rois de Macédoine.

ANTIPATER, I de ce nom, roi de Macédoine, étoit fils de Caſſander, auquel il ſucceda avec ſon frere Philippe la troiſiéme année de la CXX olympiade, 298 ans avant J. C. Après la mort de Philippe, il fit la guerre à Alexandre ſon autre frere, & fit tuer ſa mere Theſſalonice, ſous prétexte qu'elle l'aimoit plus que lui. Alexandre appella à ſon ſecours Demetrius, fils d'Antigonus, qui ne travailla que pour lui-même; car il fit mourir celui qu'il feignoit de ſecourir, & s'empara de ſes états. Pauſanias prétend que Demetrius s'étoit déja défait d'Antipater. Mais Juſtin nous dit que ce dernier fut tué par ſon beau-pere Lyſimachus, roi de Thrace, la troiſiéme année de la CXXI olympiade, 294 ans avant Jeſus-Chriſt, après un regne de trois ans ſix mois, Lyſimachus ne pouvant ſouffrir les reproches que ſon gendre lui faiſoit de l'avoir trahi, en livrant à Demetrius la partie du royaume de Macédoine qui appartenoit à Antipater. * Pauſanias, *in Bœoticis.* Juſtin, *l.* 16.

ANTIPATER II, roi de Macédoine, étoit fils d'un frere de Caſſander. Ptolémée *Ceraune* ayant été tué la premiere année de la CXXV olympiade, 280 ans avant J. C. ſon frere Méléagre lui ſucceda, & ſoutint la guerre durant deux mois. Enſuite on proclama roi Antipater; mais après 45 jours de regne, on mit la couronne ſur la tête de Softhènes, qui étoit un vaillant capitaine. * Juſtin, *l.* 24. Polybe, *l.* 2. Pauſanias, &c.

Autres princes.

ANTIPATER, fils de Séleucus *Ceraune*, n'eſt pas mis au rang des rois de Syrie. Il commanda la cavalerie pour ſon oncle Antiochus *le Grand*, qui ſucceda à Séleucus, contre Ptolémée *Philopator*; & traita enſuite avec lui, pour la concluſion de la paix entre ces deux rois. Il ſuivit encore le parti de ſon oncle contre les Romains; & après la défaite d'Antiochus à Magnéſie, 191 ans avant J. C. il obtint la paix de Scipion, & la fit confirmer par le ſénat. * Polybe, *l.* 4. Tite-Live.

ANTIPATER, Juif, fils de Jaſon, alla de la part de Simon Machabée, renouveller l'alliance de ceux de ſa nation avec les Romains, l'an avant J. C. 144. * *I Machab.* XII, 16. XIV, 22.

ANTIPATER, Iduméen de nation, étoit fils d'Antipas, gouverneur de l'Idumée. Nicolas de Damas le fait deſcendre d'une des principales maiſons des Juifs, qui revinrent de Babylone en Judée; mais Joſephe ſoutient que cet auteur n'a avancé ce fait qu'en faveur d'Hérode, fils d'Antipater, que la fortune éleva depuis ſur le trône des Juifs, & qu'Antipater étoit Iduméen, fils d'Antipas, gouverneur d'Idumée. Africanus aſſure qu'Antipas avoit été concierge du temple d'Apollon. Quoi qu'il en ſoit, Antipater étoit riche, habile, entreprenant, & ami d'Hyrcan, mais ennemi d'Ariſtobule, à qui ſa puiſſance étoit devenu ſuſpecte. Il perſuada à Hyrcan de ſe retirer auprès d'Arétas roi des Arabes, qui s'entremit pour le rétablir dans le royaume de Judée. Depuis, il vint trouver Pompée de la part d'Hyrcan, & ſervit utilement Scaurus dans l'Arabie. Il avoit épouſé une femme de qualité nommée *Cypros*, dont il eut quatre fils, Phazaël, le roi Hérode, Joſeph, Pheroras, & une fille nommé *Salomée*. Par l'ordre d'Hyrcan, il aſſiſta Céſar dans la guerre d'Egypte, & donna des preuves de ſa valeur. Antipater étoit alors gouverneur de Judée. Céſar lui aſſura cet emploi, & lui en offrit de plus conſidérables. Il donna le gouvernement de Jéruſalem à Phazaël ſon fils aîné, & celui de Galilée à Hérode. Malchus qui ſe diſoit ami d'Antipater, & qui avoit reçu de lui mille témoignages d'affection, l'empoiſonna l'an 43 avant J. C. Hérode vengea cette mort, & bâtit en l'honneur de ſon pere la ville d'Antipatride. * Joſephe, *l.* 14, *antiq. jud.* & *l.* 1 *de la guerre des Juifs.* Bayle, *dict. crit.*

ANTIPATER, ſurnommé *Gadias*, grand ami du roi Hérode *le Grand*, qui le fit pourtant mourir avec Delithée, Lyſimachus, & Goſtohare, pour un faux rapport que lui fit Salomée ſa ſœur. * Joſeph, *l.* 14, *c.* 19 *des antiq.*

ANTIPATER, fils aîné d'Hérode, dit *le Grand*, qui l'avoit eu d'une femme Aſcalonite nommée *Doris*, fut rappellé par ſon pere, qui le faiſoit élever comme un particulier, & qui voulut l'oppoſer à ſes fils Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Antipater ſe ſervit de cette occaſion, & irrita tellement ſon pere contre ces deux malheureux princes, qu'Hérode les fit enfin mourir. Après leur mort Antipater voulut avancer celle du roi pour regner en ſa place. Hérode découvrit cette conſpiration, dans le temps qu'il l'avoit envoyé à Auguſte avec ſon teſtament, par lequel il le déclaroit ſon héritier. Il rappella d'abord ce fils ingrat, qui venoit d'accuſer ſes deux autres freres, Archélaüs & Philippe; il le convainquit de ſon attentat devant Varus, & le mit en priſon. Enſuite il le fit mourir, lorſqu'il ſut que ſur le bruit qui couroit de ſa mort, il avoit voulu corrompre ſes gardes. Ce fut l'an 4 avant l'ére de Jeſus-Chriſt. * Joſephe, *l.* 14, 15, 16 & 17 *antiq. jud.* & *l.* 1 *de bell. jud.*

ANTIPATER, Samaritain, intendant de la maiſon d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, étant à la queſtion, accuſa ſon maître d'avoir mis entre les mains de Pheroras un poiſon mortel, que Theudion, frere de la reine Doris, avoit envoyé d'Egypte par Antiphilus, dans le temps que ſon maître ſe tenoit à Rome pour n'être pas ſoupçonné de ce crime. * Joſephe, *antiq. l.* 17, *c.* 6.

ANTIPATER, fils de *Salomée* & mari de *Cypros*, fille d'Hérode *le Grand*, & de la reine Mariamne, étoit un homme très-éloquent, & ennemi mortel d'Archélaüs, contre lequel il plaida devant Auguſte pour avoir le royaume de Judée. Ce prince ne décida rien alors. * Joſephe, *ant. l.* 17, *c.* 12.

Hommes de lettres.

ANTIPATER de Tharſe, philoſophe ſtoïcien, a vécu vers la CLX olympiade, & 140 ans avant Jeſus-Chriſt. On ne doute pas que ce ne ſoit le même dont Diogène *Laërce* a fait mention dans la vie de Zenon. Strabon le nomme entre les perſonnes illuſtres de Tharſe; & Athenée lui attribue un traité *de la ſuperſtition*, & un *de la colere*. On croit que Panetius avoit été de ſes diſciples. * Diogène *Laërce*, *in Zenon.* Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 8 & 14. Voſſius, *de hiſt. grac. l.* 3.

ANTIPATER de Sidon, philoſophe ſtoïcien & poëte, vivoit ſous la CLXI olympiade, l'an 136 avant J. C. Cicéron dit qu'il avoit beaucoup d'eſprit; & Séneque le nomme entre les premiers auteurs de la ſecte des ſtoïciens. Il avoit été diſciple de Diogène de *Babylone*; & Poſſidonius fut depuis le ſien. Il en eut d'autres de grande conſidération, & enſeigna à Athènes & ailleurs avec beaucoup de ſuccès. Nous avons dans l'anthologie, vingt-deux épigrammes de ſa façon. Il compoſa encore d'autres piéces de poëſie: on lui attribue même l'invention de ces ſortes de vers, que les anciens ont nommés *Tragi-iambes.* Il écrivoit avec une admirable facilité; auſſi ne pouvant répondre de vive voix dans ſes diſputes avec Carnéade, il ſe contentoit de le faire par écrit; c'eſt pour cette raiſon que les Grecs le nomment *Crieur par la plume*, Καλαμίας. Valere Maxime & Pline rapportent

Digitized by Google

une choſe aſſez particuliere de lui ; c'eſt qu'il étoit attaqué tous les ans de la fiévre au même jour qu'il étoit né, & qu'il mourut au même jour.

Quelques auteurs ont mis deux Antipater de Sidon, l'un poëte, & l'autre philoſophe ; & on a même confondu Antipater de *Sidon* avec ANTIPATER de *Tyr*, auſſi philoſophe ſtoïcien. Celui-ci vivoit en même temps, & fut ami de Caton d'*Utique*, qui apprit ſous lui la philoſophie des ſtoïciens. Il compoſa un traité des offices, c'eſt-à-dire, des devoirs de la vie civile. C'eſt lui qui débita le premier cette penſée ſi ingénieuſe ſur la fameuſe Sapho, en l'appellant la dixiéme Muſe, dans une fort belle épigramme qu'il fit à ce ſujet. Il falloit qu'il eût la veine poëtique fort abondante, puiſqu'il compoſoit une infinité de vers ſur le champ. * Cicero, *l.* 2 & 3 *de offic. de orat. de divin. &c.* Séneque, *epiſt.* 92. Plin. *l.* 7, *c.* 51. Quintil. *l.* 10, *c.* 7. Val. Max. *l.* 1, *c.* 8 *de mirac. extern.* 16. Voſſ. *de hiſt. grec. l.* 3, *de poët. c.* 8, & *de philoſophorum ſect. c.* 19.

ANTIPATER de *Tyr*, philoſophe ſtoïcien, *voyez* ANTIPATER de *Sidon*.

ANTIPATER (L. Cœlius) hiſtorien Latin, a vécu du temps des Gracques, comme nous l'apprenons de Valere Maxime, c'eſt-à-dire, vers l'an 630 de Rome, & 124 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit une hiſtoire de la ſeconde guerre punique, dont Brutus fit un abrégé, comme le remarque Ciceron, qui parle ſouvent d'Antipater & de ſes ouvrages. L'hiſtoire n'étoit pas ſa ſeule occupation ; il étoit encore juriſconſulte, mais il avoit plus d'éloquence que de ſavoir. L'empereur Adrien, qui avoit quelquefois le gout dépravé, préferoit L. Cœlius Antipater à Salluſte, comme il préferoit Ennius à Virgile. Riccobon publia quelques fragmens des ouvrages d'Antipater en l'année 1568, & Antoine Auguſtin y a joint depuis des fragmens de pluſieurs hiſtoriens, imprimés à Anvers vers l'année 1595. * Cicero, *c.* 26 *in orat. c.* 11 & 69. Tite-Live, *l.* 31, 32, 36, 38 & 39. Spartian. *in Adrian.* Val. Max. *l.* 1, *c.* 7. Pomponius, *tit. de orig.* Rutilius, *in vit. juriſc.* Voſſ. *l.* 1, *de hiſt. lat. c.* 8. Marthakius, *de Rom. rerum ſcript.*

ANTIPATER de Theſſalonique, poëte Grec, a vécu du temps de l'empereur Auguſte. Il écrivit diverſes piéces en grec ; & nous en avons encore quelques-unes dans les recueils d'épigrammes grecques. * Suidas, *in ant.* Voſſius, *de poët. grec. c.* 9, *&c.*

ANTIPATER, ſophiſte, natif d'Hieraple en Aſie. Il avoit pour pere *Zeuxidéme*, homme de qualité & de mérite. Antipater étoit l'homme de ſon temps qui écrivoit le mieux une lettre. L'empereur Sévére le voulut avoir auprès de lui pour être ſon ſecrétaire ; & le donna pour précepteur à ſes enfans Caracalla & Geta. C'eſt de-là que ſes concitoyens le ſurnommerent le *précepteur des dieux*, Θεῶν Διδάσκαλον. Depuis, Antipater eut les honneurs du conſulat, fut gouverneur de Bithynie, & préteur d'Hieraple. Il étoit dans cette ville l'an 212, lorſqu'ayant appris que Caracalla avoit tué ſon frere Geta, il en témoigna une douleur extrême. Il la fit même connoître à ce cruel empereur, en lui écrivant qu'il avoit perdu un œil & une main, & qu'il étoit au déſeſpoir, qu'après n'avoir rien négligé pour leur perſuader de s'aimer pour la gloire de l'empire, l'ambition leur avoit inſpiré des ſentimens ſi peu raiſonnables. Il y a apparence que Caracalla, qui vouloit qu'on crût que ſon frere l'avoit forcé de le prévenir, ne fut point ſatisfait du compliment de ſon précepteur, & qu'il lui en témoigna même du reſſentiment. En effet, Philoſtrate dit qu'Antipater ne voulut plus prendre de nourriture, & qu'il mourut âgé de 78 ans. Nous avons une médaille de Plautille, femme de Caracalla, où le nom d'Antipater eſt ſur le revers. * Philoſtrate, *l.* 2, *in vit. ſophiſt.* Triſtan, *comment. hiſt. T. II.*

ANTIPATER (Gallus) hiſtorien Latin, qui a vécu ſur la fin du III ſiécle, écrivit la vie de ce M. Aureolus Marius, qui fut élu empereur dans les Gaules du temps de Gallien ; mais il le fit avec des flateries indignes d'un hiſtorien. C'eſt ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, qui eſt le ſeul qui en ait parlé dans la vie de Claude. Il le nomme *ancillariorum & hiſtoricorum dehoneſtamentum*, & rapporte quelques paſſages de ſon hiſtoire. * Tribell. Pollio.

ANTIPATER de Boſtre, a fleuri vers la fin du V ſiécle. Il a compoſé une réfutation de l'apologie d'Euſébe pour Eugéne, diviſée en pluſieurs diſcours. Il y en a un fragment rapporté dans les actes du ſecond concile de Nicée, *acte* 5, *tom.* 7 *des conciles*, *pag.* 367, où il avoue qu'Euſébe ſavoit beaucoup de faits hiſtoriques ; mais il ſoutient qu'il n'étoit pas habile ſur le dogme. Il le blâme d'avoir défendu les ſentimens attribués à Origéne, touchant la préexiſtence des ames, & la ſujétion du Fils de Dieu à l'égard de ſon Pere. Léo Allatius fait mention d'un ſermon de cet auteur ſur S. Jean-Baptiſte. * *I concile de Nicée.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du V ſiécle.*

ANTIPATRIDE ou ANTIPATRIS, ville de Phénicie, ſur la côte de la Mer Mediterranée, à ſeize milles de Jaffa, vers le ſeptentrion, eſt nommée autrement *Arſur* ou *Aſſur*. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg appellé *Caphar Salama*, proche duquel Judas Machabée défit l'armée de Nicanor général de l'armée du roi de Syrie. Depuis, Hérode, ſurnommé *le Grand* ou l'*Aſcalonite*, qui commença à régner pluſieurs années avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, voyant la beauté de ce lieu, y fit bâtir une ville, qu'il nomma *Antipatride*, en l'honneur de ſon pere Antipater. C'eſt là que l'apôtre S. Paul fut conduit de Jéruſalem, par l'ordre de Lyſias, gouverneur pour les Romains. Baudouin I du nom, roi de Jéruſalem, ſe rendit maître de cette ville en 1101, & l'égliſe fut érigée en évêché, ſous l'archevêché de Céſarée. Mais l'an 1265, elle fut priſe par les infidéles, qui s'emparerent de la terre-ſainte. * Doubdan, *voyage de la terre-ſainte.*

ANTIPHANES, poëte comique, vivoit ſous le regne d'Alexandre, à qui il lut quelques-unes de ſes piéces de théâtre. Ce roi lui paroiſſant un jour y prendre peu de plaiſir : *Prince*, lui dit le poëte, *il faudroit pour gouter ce genre de poëſie, avoir fait des parties de débauche, & s'être pluſieurs fois battu dans les lieux de joie.* C'eſt là en effet ſur quoi roulent la plupart des comédies des anciens. Athenée, qui nous apprend cette particularité, *liv.* 13, cite pluſieurs piéces d'Antiphanes, & Pollux quelques autres. Suidas dit qu'il étoit de Colophon, ce qu'Athenée aſſure auſſi, *liv.* 7 ; qu'il mourut dans l'iſle de Chio, âgé de 74 ans, & qu'il eut un fils nommé *Etienne*, qui embraſſa la même profeſſion.

ANTIPHANES, né à Bergé, ville ou bourg de la Thrace près de la Cherſonnèſe, eſt mis par Etienne de *Byzance* (*v.* Βέργη) au nombre des poëtes comiques ; mais ce que le même grammairien ajoute, qu'il écrivit des choſes ſi incroyables, qu'on vint à dire proverbialement, qu'un homme bergaïſoit lorſqu'il débitoit des contes, fait voir qu'il fut auteur de quelques ouvrages en proſe. On pouroit lui attribuer avec aſſez de vraiſemblance le traité *de l'invention des choſes*, cité ſous le nom d'Antiphanes par S. Clément d'*Alexandrie*, (*lib.* 1. Στρωμ.) & un autre *des femmes publiques*, qu'Athenée emploie fort ſouvent (*lib.* 13.) On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu ; mais puiſque Strabon (*lib.* 1.) aſſure qu'Eratoſthènes l'avoit mis au rang des auteurs fabuleux, & qu'on ne pouvoit citer, il faut qu'il ait vécu au plutard ſous les premiers ſucceſſeurs d'Alexandre, temps où les fables furent extrêmement à la mode.

ANTIPHANES de Cariſte dans l'Eubée, poëte Grec, a vécu du temps de Theſpis, vers l'an 523 avant

Digitized by Google

J. C. Il y en a un autre de ce nom, natif de Smyrne ou de Rhodes, poëte de la moyenne comédie, & un autre Athénien, auſſi poëte comique. * Athenée. Suidas. Voſſius.

ANTIPHATES, roi des Leſtrigons, peuples du *Latium novum*, en Italie, où eſt maintenant une partie de la Terre de Labour, dans le royaume de Naples, ſur la côte de la mer de Toſcane, étoit petit-fils de Lamus, qui bâtit la ville de Formies, proche de Gaïette. Ce fut lui à qui Ulyſſe envoya trois capitaines de ſa flote, pour lui demander permiſſion de deſcendre ſur ſes terres, afin de ſe rafraîchir; mais ce roi, qui étoit anthropophage, pourſuivit ces trois envoyés, dont deux ſe ſauverent, & le troiſiéme fut dévoré par les barbares. Antiphates, avec ſes gens, vint enſuite attaquer les vaiſſeaux d'Ulyſſe; & en y jettant quantité de pierres & de piéces de bois, il les coula à fond, à la réſerve de celui d'Ulyſſe, qui prit le large. * Homere, *in odyſſ.* Ovid. *metam. l.* 14, *v.* 282.

ANTIPHERON, *Oretanus*, certain homme dont parle Ariſtote, qui s'imaginoit toujours qu'il étoit ſa propre image. Séneque dit que c'étoit une maladie dont pluſieurs perſonnes étoient affligées, & qui venoit de ce que leurs yeux étoient ſi foibles, qu'ils ne pouvoient pas pénetrer l'air voiſin. Cette raiſon étoit aſſez bonne dans un temps où l'on ne ſavoit preſque rien en matiere d'optique. * *Dict. angl.*

ANTIPHILE, grand ami d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, apporta d'Arabie le poiſon que Theudion lui avoit donné pour mettre entre les mains de Pheroras, afin de faire mourir le roi. Il fut puni de mort avec les autres. * Joſephe, *antiq. l.* 17, *c.* 6.

ANTIPHILE, né en Egypte, peintre célébre, lequel entre pluſieurs beaux ouvrages de ſa façon, en fit un d'un jeune garçon, qui en ſe baiſſant ſouffloit le feu pour l'allumer; le feu ſembloit augmenter à meſure qu'il ſoufloit, & la chambre paroiſſoit acquerir peu à peu de la lumiere au milieu de la nuit. Il étoit rival d'Apelles. * Pline, *l.* 35, *c.* 11. Lucien.

ANTIPHON, orateur Athénien, fils de *Sophile*, originaire du bourg de Rhamnus dans l'Attique, d'où on le ſurnomma *le Rhamnuſien*. Il étudia ſous ſon pere Sophile, & montra depuis la rhétorique à Thucydide, ſi l'on en croit Marcellin, dans la vie de cet hiſtorien, dont l'opinion ſemble être autoriſée par la maniere dont Thucydide lui-même fait l'éloge d'Antiphon dans le VIII livre de ſon hiſtoire; c'eſt auſſi le ſentiment de Suidas. La trop grande éloquence d'Antiphon l'avoit rendu ſuſpect au peuple d'Athènes; ce qui l'obligea de ne parler que rarement en public: mais il ſe faiſoit un plaiſir de communiquer ſes lumieres, & même de fournir des diſcours entiers à ceux qui devoient haranguer ou plaider. Perſonne avant lui, ſi l'on en croit Quintilien, ne s'étoit aviſé de compoſer des piéces d'éloquence: ce qu'on doit entendre des plaidoyers ſeulement, ſelon Voſſius & Plutarque même; puiſque Gorgias, plus ancien qu'Antiphon, avoit écrit des harangues avant lui. Voſſius ſe fondant ſur un paſſage d'Hermogène, au II livre des idées, diſtingue deux Antiphons, l'un appellé *le Rhamnuſien*, ſous lequel Thucydide avoit étudié, & l'autre, qui n'avoit vécu que depuis, & qui s'étoit propoſé Thucydide pour modéle. Quoi qu'il en ſoit, ce fut Antiphon *le Rhamnuſien* qui introduiſit la coutume d'enſeigner & de plaider pour de l'argent: ce qui donna peut-être ſujet à Platon *le Comique* de le peindre comme un avare, dans ſes piéces de théâtre. Il avoit montré l'art de chaſſer la triſteſſe, & avoit cultivé la poëſie, juſqu'à compoſer des tragédies. Mais depuis, il ſe donna tout entier à l'éloquence, & fut même le premier qui la réduiſit en art, & qui en publia des préceptes. Thucydide le loue comme un homme très-éloquent; & Plutarque dit qu'il étoit exact dans ſa maniere, énergique & perſuaſif, fécond en moyens, heureux à prendre le bon parti dans les conjonctures les plus douteuſes, adroit à s'inſinuer & à s'accommoder aux manieres & aux intérêts de ſes auditeurs, & rigoureux obſervateur des bienſéances: idée très-oppoſée à celle que nous en donne Platon dans ſon Ménexène, où il introduit Socrate, qui oppoſe Antiphon, comme un aſſez médiocre orateur, à la célébre Aſpaſie; ſans doute parceque Socrate avoit ſouvent été attaqué & inſulté par Antiphon. On eſt aſſez peu certain du temps & des auteurs de la mort de ce dernier. Les uns diſent qu'auſſitôt après que la domination des quatre cens eut été éteinte à Athènes, Antiphon étant accuſé d'avoir eu part à ſon établiſſement, fut condamné par le peuple, qui fit jetter ſon cadavre hors des murs de la ville. Ainſi ſa mort ſeroit arrivée la deuxiéme année de la XCII olympiade, & vers l'an 411 avant J. C. D'autres diſent qu'Antiphon fut ruë par ordre des trente tyrans, qui ne commanderent à Athènes que ſept ans après. D'autres enfin ont écrit qu'Antiphon déja vieux, étant paſſé en Sicile, s'y attira l'indignation de Denys *le tyran*, qui le fit mourir. Son crime fut d'avoir critiqué les tragédies de ce prince, ou de lui avoir répondu un jour qu'il l'interrogeoit quel étoit le meilleur airain, que c'étoit celui dont étoient faites les ſtatues d'Armodius & d'Ariſtogiton, faiſant alluſion à l'hiſtoire de ces deux Athéniens, qui avoient détruit la tyrannie des Piſiſtratides. Outre les livres de rhétorique d'Antiphon, il avoit encore compoſé pluſieurs diſcours. Plutarque lui attribue, outre cela, un traité des poëtes, qui paſſoit ſous le nom de Glaucus de Rhége, & un livre touchant Hérodote. Laërce, dans la vie de Pythagore, cite un ouvrage d'Antiphon, de ceux qui ſe ſont diſtingués par leur vertu; Athénée, un traité des Pans, & Origène, un traité intitulé *de la vérité*, où il combattoit la providence. * Plutarch. *de dec. orat.* Thucydides, *lib.* 8. Marcellin, *in vita Thucydidis.* Xénophon, *rerum memorabil.* Socrat. *l.* 1. Quintilien, *l.* 3, *c.* 1. Athénée, l. 9. Origène, *contra Celſ.* 4. Voſſius, *hiſt. grecs* & de *la nature de la rhétorique.*

ANTIPHON, *Antiphonus*, fils du roi *Priam*, qui accompagna ſon pere, lorſqu'il alla racheter le corps d'Hector à Achille. * Homere, *il. l. ult.*

ANTIPHUS & CTIMENE, freres & fils de *Ganyctor Naupactien*, tuerent en trahiſon dans le pays des Locriens le poëte Héſiode, parcequ'ils s'étoient perſuadés fauſſement qu'il avoit parlé de leur ſœur en termes infames: après quoi ils jetterent ſon corps dans la mer. Mais ces deux freres ne porterent pas loin leur crime; car ayant été découverts par le chien même d'Héſiode, qui les pourſuivoit ſans ceſſe, ils furent pris par les Locriens, très-ſenſibles à la gloire de ce poëte, & précipités vifs dans la mer; leur maiſon fut auſſi raſée, ainſi que Solon le rapporte dans le *banquet des ſept ſages.* * Plutarque.

ANTIPOENUS, Thébain fort illuſtre, duquel les filles ſe tuerent pour le ſalut de leur patrie. * Pauſanias, *l.* 9.

ANTIPYRENÉES, c'eſt une branche des Monts Pyrenées. Elle commence au Val de Capſir, où ſont les ſources de l'Aude, & s'étend d'occident en orient juſqu'au lac de Salces ſur la côte de la Méditerranée, ſéparant le Rouſſillon du Languedoc. On la nomme *Antipyrenées*, parcequ'elle eſt directement oppoſée à la partie des vrais Monts Pyrenées, qui ſépare le Rouſſillon de la Catalogne. * Baudrand.

ANTIQUERA, *cherchez* ANTEQUERA.

ANTISSA, *cherchez* ANTESSA.

ANTIST (Vincent-Juſtinien) né à Valence en Aragon, entra dans l'ordre de S. Dominique, dans ſa patrie, où depuis il fut prieur, & s'étant acquis un grand nom par ſes écrits, mourut en 1599. On remar-

que que Jean de Ribera, archevêque de Valence, patriarche titulaire d'Antioche, honora ſes obſeques de ſa préſence; que ce fut l'évêque de Graſſe qui y officia, & qu'Auguſtin Davila Padila élu archevêque de S. Dominique prononça ſon éloge funébre; ce qui fait voir que ſa réputation étoit très-grande. Oldoin a prétendu qu'il étoit de la famille des Giuſtiniani de Gènes; & celui qui a donné la bibliothéque Barberine, prenant ſon nom *Antiſt*, pour une partie du mot *Antiſtes*, l'a mis au nombre des archevêques de Valence. Ses ouvrages ſont en aſſez grand nombre: un *traité* aſſez gros *de logique*, dont il a été fait trois éditions; des *notes ſur les opuſcules de S. Vincent Ferrier*, en les faiſant imprimer en 1591 à Valence; une *défenſe des images de ſainte Catherine de Sienne*; une *relation de l'invention du corps de ſainte Angline, & d'une petite partie des reliques de ſainte Urſule*. Ces ouvrages ſont en latin. En 1575 il publia en eſpagnol à Valence la *vie de S. Vincent Ferrier*, dont Jacques de la Magdeléne fit imprimer une traduction italienne en 1600 à Palerme. Il donna auſſi en 1582, dans la même ville, la *vie de S. Louis Beltran*, qui n'étoit pas encore canoniſé; & un Italien l'ayant traduite à Gènes, la fit connoître dès l'année ſuivante à l'Italie. En 1587, la *vie de S. Pierre Gonzales-Telmo* ſortit encore de ſes mains; mais il y fit depuis des additions qui ne parurent qu'en 1593. Enfin on a encore de lui un traité eſpagnol *de la conception de la Vierge*, qui fut imprimé en 1615 à Madrit, l'année ſuivante à Maillorque, & dont il s'eſt fait auſſi des éditions à Hueſca & à Valence; mais on ne ſait en quel temps. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans les éditions de ces deux dernieres villes, on ne lit point ce qu'on trouve dans celle de Madrit, de la liberté que quelques prédicateurs ſe donnent de debiter de faux miracles, & que l'auteur condamne juſqu'à déclarer que ceux qui les débitent ſont coupables de péché mortel. Il avoit travaillé à un traité *de l'origine & de la dignité du ſaint office*, qui devoit comprendre l'hiſtoire de tous les cenſeurs de la foi; mais on ne ſait ce que cet ouvrage eſt devenu. * Echard, *ſcript. ord. Prad. t.* 2.

ANTISTHÈNE, né d'un pere de ce nom, qui étoit Athénien, & d'une mere Phrygienne, fut diſciple de Socrate, & le premier inſtituteur de la ſecte des philoſophes cyniques, que Diogène un de ſes principaux auteurs rendit ſi célébre. Il vivoit ſous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. Il fut diſciple de l'orateur Gorgias, & s'attacha à Socrate. Après qu'il eut enſeigné la rhétorique, & qu'il eut goûté la doctrine de ce dernier, on rapporte qu'il dit à ſes diſciples: *Allez, & cherchez un maître, pour moi j'en ai trouvé un*. Ayant auſſitôt vendu ce qu'il avoit, & l'ayant diſtribué au public, il ne garda pour tout équipage qu'un manteau, & faiſoit tous les jours plus de quarante ſtades pour aller trouver Socrate. Antiſthène avoit ſon école au port de Pirée; mais depuis, les Cyniques s'établirent dans un des fauxbourgs d'Athènes nommé *Cynoſarges*. On croit même que c'eſt de-là que leur eſt venu le nom de Cyniques. D'autres en ont imaginé d'autres raiſons. Ce philoſophe avoit compoſé un ouvrage en dix volumes, comme nous l'apprenons de Diogène *Laërce*. Sa doctrine n'étoit point auſſi épurée que celle des autres philoſophes, néanmoins elle avoit du bon ſens en certaines choſes. Il ne s'attachoit qu'à la morale; mais la ſienne étoit aigre & outrageante. Un jour on diſoit à Antiſthène, que la guerre emportoit les miſérables: *Vous vous trompez*, répondit-il, *elle en fait plus qu'elle n'en emporte*. Il diſoit ſouvent qu'il s'étonnoit de ce qu'on prenoit tant de ſoin pour nettoyer ſon corps, & qu'on n'en prenoit point pour nettoyer ſon ame. Comme on lui demandoit ce qu'il avoit acquis à philoſopher, il répondit: *La facilité de m'entretenir moi-même, & de faire volontairement ce que les autres ſont par contrainte*. Il diſoit que la plus néceſſaire de toutes les ſciences, c'étoit de déſapprendre le mal, *Quenam eſſet diſciplina maximè neceſſaria? mala, inquit, dediſcere?* & que les ennemis étoient plus néceſſaires que les amis, parcequ'ils reprenoient les défauts, & que les autres les flatoient. Plutarque lui attribue cette maxime de prudence, qu'il falloit s'approcher de la république comme du feu; ni trop près de peur de ſe bruler; ni trop loin de peur d'avoir froid: *Ad rempublicam accedendum eſt, ut ad ignem; neque nimis prope, ne uraris; neque nimis procul, ne frigeas*. Il répondit à un jeune homme qui vouloit ſe mettre ſous ſa diſcipline, & qui lui demandoit ce qu'il falloit apporter pour profiter de ſes leçons, qu'il n'avoit beſoin que d'un livre nouveau & de nouvelles tablettes; il entendoit par-là un eſprit nouveau, & dégagé de tous préjugés; *libro novo & graphio, & tabellâ novâ, mentem indigitans*. Comme on lui demandoit un jour ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme dans la vie, il répondit que c'étoit de mourir; *felicem, dixit, mori*. Phlegon cite un ANTISTHÈNE, hiſtorien & philoſophe peripatéticien; c'eſt peut-être Antiſthène *le Rhodien*, dont Laërce fait mention dans la vie d'Antiſthène *le cynique*. * Diogène *Laërce, l.* 6. *vit. phil.* Heſychius. Auſone, &c.

ANTISTHÈNE, dont fait mention Diogène *Laërce*, auteur qui ſortit de l'école d'Héraclite. Il y en a eu encore un autre d'Ephèſe, & un troiſiéme de Rhodes, dont parle le même auteur.

ANTISTHÈNE, nom de quelques autres, cités par les auteurs anciens.

ANTISTIUS, ſurnommé SOSIANUS, poëte Latin, qui a vécu du temps de Néron. Il s'amuſa à compoſer des vers contre cet empereur, & fut aſſez heureux pour n'en être puni que par l'exil. * Tacite, *l.* 13 & 16 *annal.*

ANTISTIUS, orateur, qui vivoit dans le II ſiécle, un de ceux à qui l'empereur Marc-Aurele Antonin confia l'éducation de ſon fils Commode. Mais ce prince profita très-mal des inſtructions que lui donna Antiſtius. * Volaterran, *anthropologia, l.* 4.

ANTISTIUS-LABEO, *cherchez* LABEO.

ANTITACTES, hérétiques ainſi nommés, parceque, quoiqu'ils avouaſſent que le dieu & le pere de l'univers étoit bon & juſte, ils ſoutenoient néanmoins qu'une de ſes créatures avoit ſemé la zizanie, & créé la nature du mal, dont il avoit infecté les hommes. Ils ajoutoient que les commandemens avoient été donnés par de méchans principes: c'eſt pourquoi pour venger leur pere, ils faiſoient le contraire de ces commandemens. * Clément d'*Alexand. l.* 3. *Strom.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. des III premiers ſiécles.*

☞ ANTI-TAURUS, montagne de l'Aſie mineure. Cette chaîne ſe ſépare du mont Taurus, dont elle eſt une branche, à la ſource de la riviere de Cydne, & s'avance vers le ſeptentrion oriental juſqu'à l'Euphrate, ayant au couchant la Caramanie, & au levant le Maraſch. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTI-TRINITAIRES: c'eſt ainſi que l'on nomme en général tous ceux qui nient le myſtère de la ſainte Trinité. On donne néanmoins en particulier ce nom à ceux qui ſuivent les ſentimens de Fauſte Socin, & qui s'appellent autrement *Unitaires*. Nous avons un livre de C. Sandius, intitulé *bibliotheca Antitrinitariorum*, qui contient le catalogue des ouvrages des Unitaires. *Voyez* SOCIN.

ANTITUS, chapelain de la ſainte Chapelle aux ducs de Bourgogne, comme parle du Verdier dans ſa *Bibliothéque françoiſe*, a fait, dit le même, *l'Hiſtoire d'Eurial & Lucrèce compoſée en latin en proſe par Ænéas Sylvius*, (depuis pape ſous le nom de Pie II,) *& tranſlatée en rimes françoiſes par M. Maître Antitus*, à Lyon, Oliviet Arnollet, *in*-4°. ſans date.

Digitized by Google

date. On lit dans la *Bibliothèque des Romans* (par M. l'abbé Lenglet) page 161, que ce livre fut imprimé vers 1500, & que l'hiſtoire tragique qui en fait le ſujet, eſt arrivée à Sienne en 1434. M. de la Monnoie écrivoit ce qui ſuit dans une lettre adreſſée à M. le préſident Bouhier, le 15 mars 1724. « Il eſt » aiſé de voir qu'Antitus eſt un mot fait à plaiſir. Tout » le commencement de la note ſur le chapitre XI du » livre II de Rabelais, épuiſe à peu près ce qu'on » pouroit dire là-deſſus: il y a ſeulement deux en- » droits à réformer, l'un où l'on préſume qu'*Antitus* » eſt un mot de l'invention de Rabelais, ce qui n'eſt » pas; puiſque dans la *Nef de Santé*, *in*-4° chez An- » toine Vérard, 1507, un perſonnage nommé l'E- » cuyer, dit: Quel maître *Antitus?* L'autre où l'au- » teur voulant marquer une mépriſe de Naudé, s'eſt » mépris lui-même: il a cru que (page 230 du *Maſ- » curat* de la deuxiéme édition,) Naudé au lieu de » Arturus de Creſſonerüs, devoit dire *Antitus*, par » rapport à l'épître: *Magiſtri Antiti de Creſſonnieres* » *ad magiſtrum Joſephum Quercetanum*, imprimée à » Baſle en 1575, *in*-8°; mais il a depuis reconnu qu'il » y avoit un autre épitre *Magiſtri Arthuſii de Creſſo-* » *nieriis*, imprimée auſſi *in*-8° en 1611, & adreſſée » *ad dominum de Pariſiis*, c'eſt-à-dire, à Henri de » Gondi, évêque de Paris, touchant ſon atteſtation » en faveur des jéſuites. » Du Verdier eſt le ſeul qui parle d'Antitus, page 51 de ſa *Bibliothéque françoiſe*: il y a un petit livre de 78 pages *in*-12, intitulé: *Continuation des grands jours interrompus d'Antitus, Panurge & Guéridon.* C'eſt un dialogue ſur les affaires du temps: on y fait mention de Louis XIII, page 67. Il n'y a aucune date ni aucun fait dans tout le livre. * Voilà ce que l'on trouve ſur ce ſujet dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, pages 3 & 4. Ne pouroit-on pas conjecturer que la traduction d'*Eurial & Lucréce*, eſt celle d'*Octavien de S. Gelais*, mort évêque d'Angoulême en 1502? il eſt ſur au moins que l'on a de ce prélat une pareille traduction imprimée, qu'il avoit faite dans ſa jeuneſſe: il dit lui-même dans ſon *Séjour d'honneur*, page 2931

Quant au premier, le livre tranſlatay
D'Euralius & de dame Lucreſſe,
Et qu'en françois de latin le gettay
Selon mon ſens & ma rude ſimpleſſe,
Par le vouloir & pour la charge expreſſe
D'une dame qui ce me commanda, &c.

☞ ANTIVARI, ville de Dalmatie ſur le golfe de Veniſe, en latin *Antibarum*, ſelon les modernes, & *Antiparos*, ſelon d'autres. Elleeſt nommée *Antivari*, parcequ'elle eſt à l'oppoſite de Bari dans la Pouille. Cette ville étoit le ſiége d'un évêché, lorſque le pape Alexandre II l'érigea en métropole l'an 1062: il lui donna dix ſuffragans, ce qui la rendit conſidérable. Sous les premiers rois de Dalmatie, l'archevêque d'Antivari tenoit le premier rang entre les prélats de ce royaume. Après la décadence de ce royaume, Antivari tomba au pouvoir des Vénitiens, & fut inutilement aſſiégée par les Turcs en 1538; mais ceux-ci l'ayant conquiſe dans la ſuite, les Vénitiens eurent à leur tour le chagrin de l'aſſiéger en 1648 ſans la pouvoir reprendre; de ſorte qu'elle eſt demeurée aux Turcs, qui la poſſédent encore. * La Martiniere, *dict. géogr.* Le Mire, *notit. epiſc. orbis.*

ANTIUM, dite aujourd'hui *Antio Rovinato*, & *Anzio*, ville d'Italie, autrefois très-conſidérable, & aujourd'hui preſque ruinée. Il y a eu le ſiége d'un évêché, qu'on a depuis transferé ailleurs. Elle a été la capitale des Volſques, avec qui les Romains eurent guerre pendant deux cens ans. Camille la prit ſur eux, & enleva tous les éperons de leurs navires, qu'il fit mettre à Rome dans la place des comices ou aſſemblées, appellée à cauſe de cela *Roſtra*. On donna cette ville aux vieux ſoldats prétoriens, & Néron y fit bâtir un fort beau port. *Antium*, dit Sueton, *coloniam deduxit à ſcriptis veteranis è prætorio, ubi & portum operis ſumptuoſiſſimi fecit.* Comme ceux qui parlent de l'origine des villes, ne manquent preſque jamais d'y mêler quelques fables, on dit qu'un roi nommé *Antius* donna ſon nom à cette ville; & d'autres ont ajouté que cet Antius étoit fils d'Ulyſſe & de Circé. Cette ville dans les ſiécles ſuivans, devint très-célébre par un temple dédié à la Fortune. C'eſt pour cette raiſon qu'Horace nomme cette déeſſe, ſouveraine d'Antium.

O diva, gratum quæ regis Antium!

Auguſte avoit un autel à Antium. C'étoit auſſi la patrie de l'empereur Néron, qui rétablit cette ville, & qui y fit bâtir pluſieurs palais. Adrien y en avoit un, comme nous l'apprenons de Philoſtrate, & il ſe plaiſoit fort à Antium. Cette ville a été depuis ruinée par les Sarafins: on ne ſait pas préciſément en quel temps; il y a apparence que ce fut dans le VIII ſiécle. M. Dacier croit qu'elle étoit ſituée dans le même endroit où l'on a depuis bâti le bourg de *Nettuno*, qui a été long-temps à la famille Colonna; mais Magin place beaucoup mieux *Antio rouinato* (car c'eſt ainſi qu'il faut écrire) à l'orient, & à quelque diſtance de Nettuno. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 1. Strabon. Pline. Tite-Live. Tacite. Léandre Alberti, &c. Della Torre, évêque d'Adria, *de monumentis veteris Antii*, ouvrage plein d'érudition. La Martiniere, *dict. géogr.*

ANTOINES, *Antonii*, famille illuſtre de Rome, que les généalogiſtes fabuleux faiſoient deſcendre d'Anton fils d'Hercule. L'hiſtoire romaine cite des Antoines de famille patricienne avec le ſurnom de *Merenda*; & d'autres Antoines de famille plébéienne, qui ont été poſtérieurs aux autres, & qui ſe ſont rarement ſervi de ſurnom. Peut-être ſont-ce deux familles différentes, ou plutôt ce ſont deux branches d'une même famille, qui de patricienne a pu devenir plébéienne: changement qui n'eſt pas ſans exemple. Quoi qu'il en ſoit, les patriciens, dont les hiſtoriens font mention, ſont TITUS ANTONIUS MERENDA, qui fut l'un des décemvirs, chaſſés avec Appius Claudius, & Sp. Oppius leurs collégues, l'an de Rome 304, & avant J. C. 450. Il s'exila volontairement, & perdit ſes biens, qui furent confiſqués. Q. ANTONIUS MERENDA fut tribun militaire, l'an 332 de Rome, & avant J. C. 422: cette dignité avoit été ſubſtituée en la place du conſulat. La branche plébéienne fut fort féconde en grands hommes; & c'eſt d'elle, ſans doute, que ſortoit MARCUS ANTONIUS, colonel général de la cavalerie, ſous le dictateur Publ. Cornelius. Nous allons parler de ſes deſcendans dans les articles ſuivans, où nous remarquerons que la plupart furent auſſi célébres par leurs infortunes que par leur naiſſance, & moururent de mort violente: ce qui a fait dire à Tacite en termes exprès, *que la famille des Antoines étoit illuſtre, mais malheureuſe.* * Tite-Live, *l.* 3. Plutarch. *vit. M. Ant.* Bayle, *dict. critique.*

ANTOINE (Marc) appellé l'*Orateur*, ſe fit autant diſtinguer par ſon éloquence, que par ſes grands emplois. Lorſqu'il étoit ſur le point de s'embarquer pour l'Aſie où il alloit en qualité de queſteur, il apprit qu'on l'avoit accuſé d'inceſte devant le terrible Caſſius préteur, dont le tribunal étoit ſurnommé *l'écueil des accuſés.* Loin de ſe ſervir du privilége qui diſpenſoit les officiers abſens pour le ſervice de la république, de répondre aux accuſations intentées contr'eux, il revint à Rome, & ſe juſtifia avant que d'en partir. Depuis il fut élu préteur; & la Sicile lui étant échue, il la délivra des corſaires qui infeſtoient ſes mers. Quelque temps après il gouverna la Cilicie, en qualité de proconſul, & les victoires qu'il y remporta, lui firent mériter l'honneur du triom-

phe. En 655 de Rome, & 99 avant J. C. étant conſul avec Aul. Poſthumius Albinus, il s'oppoſa aux entrepriſes ſéditieuſes de Sext. Titus tribun du peuple. On le créa cenſeur dans la ſuite, & il fut abſous par le peuple du crime de brigue, dont l'accuſoit un ſénateur qu'il avoit cru devoir dépoſer. Quant à ſon éloquence, l'éloge qu'en a fait pluſieurs fois Cicéron, ſuffit pour nous perſuader qu'elle n'étoit pas commune. Il n'avoit rien négligé pour s'y perfectionner, & il plaida long-temps avec un ſuccès extraordinaire. Cicéron & Valere-Maxime nous apprennent qu'il ne voulut jamais publier aucun de ſes plaidoyers, de peur, diſoit-il, qu'on ne pût le convaincre d'avoir avancé quelque choſe dans une cauſe précédente, qui pût nuire aux autres qu'il auroit à plaider dans la ſuite. Cet habile orateur, dont la modeſtie relevoit les talens, fut proſcrit & tué pendant les déſordres qu'exciterent à Rome Marius & Cinna, & ſa tête fut expoſée ſur la tribune aux harangues: il fut pere de Marcus & de Caïus qui ſuivent. * Tite-Live. Cicero, *de orat.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Marc) fils de l'orateur, fut ſurnommé *Crétique*, à cauſe de la guerre de Crete qu'il entreprit étant préteur, & dans laquelle il échoua. Il en mourut de chagrin, & laiſſa de Julie ſa ſeconde femme, Marc-Antoine le triumvir, Caïus-Antoine, Lucius-Antoine. Cet homme, dit Plutarque dans la vie de ſon fils, ne fit pas une grande figure dans la république, & il n'y exerça pas de grands emplois, mais il avoit une bonté extraordinaire, & étoit très-généreux. Julie ſa femme ne voulant pas ſouffrir qu'il fît part de ſes biens, qui étoient fort modiques, à ſes amis, & lui voulant néanmoins en tirer un de l'embarras où il étoit, il s'aviſa de demander un vaſe d'argent comme pour ſe faire la barbe, & lorſque le valet fut hors de ſa préſence, il donna ce vaſe à emporter à ſon ami. * Patercul. *l.* 2. Flor. *l.* 3.

ANTOINE (Caïus) frere du précédent, porta les armes ſous Sylla, dans la guerre de Mithridate. Il fit beaucoup de concuſſions en Achaïe, & fut dégradé par les cenſeurs du rang de ſénateur, tant pour cette raiſon que pour ſa conduite déréglée. On le fit pourtant conſul avec Cicéron, & il commanda l'armée qui fut envoyée contre Catilina, mais ſans ſe trouver à la bataille où ce rebelle fut vaincu, l'an de Rome 691, & avant J. C. 63. Son prétexte fut une maladie ou feinte, ou vraie. Il fit enſuite la guerre en Macédoine, & fut vaincu par les Dardaniens. Ses exactions le firent citer à Rome, où il fut condamné & banni, quoique Cicéron eût entrepris ſa défenſe. Son neveu Marc-Antoine le rappella dans la ſuite. Caïus n'avoit qu'une fille, que le même Marc-Antoine ſon couſin épouſa, & qu'il répudia enſuite, l'accuſant d'un commerce de galanterie avec Dolabella. * *Hiſtoire romaine.*

ANTOINE (Marc) qui fut triumvir, étoit fils de Marc-Antoine *Cretique*, & de *Julie*, de la famille des Jules. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria à Lentulus, que Cicéron fit condamner à mort, pour avoir été de la conjuration de Catilina: ce qui ſemble être la ſource de cette funeſte inimitié, qui fut entre le même Cicéron & Marc-Antoine. Celui-ci paſſa les premieres années de ſa vie à Rome, où il eut avec le jeune Curion des liaiſons qui ne lui firent pas honneur; & enſuite il ſe joignit à Clodius, célébre tribun du peuple, qui cauſa beaucoup de déſordres; mais voyant que la fureur de cet homme étoit capable de perdre tous ceux de ſon parti, il ſe retira en Gréce, où s'exerçant aux armes, & en l'art de l'éloquence, il gagna l'eſtime de Gabinius, qui alloit commander en Syrie, & qui lui donna le commandement de la cavalerie. Antoine donna dès le commencement des marques de valeur & de conduite: il défit avec une poignée de gens Ariſtobule, qui fut pris dans le combat; & peu après ayant perſuadé à Gabinius d'aller en Egypte au ſecours du roi Ptolémée, il ſe chargea de lui ouvrir les paſſages, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Sans entrer dans un plus grand détail, il ſuffit de dire qu'Antoine fit voir dans toute cette guerre autant de bonté & de clémence que de bravoure. Lorſqu'il fut de retour à Rome, Curion ſon ancien ami, l'ayant engagé dans les intérêts de Céſar, lui procura la charge de tribun du peuple, & enſuite celle d'augure. Rome étoit alors partagée en deux factions: Céſar gouverneur des Gaules, étoit le chef de la premiere; Pompée qui avoit été autrefois ſon ami, & qui avoit contribué à ſon élévation, en ayant conçu de la jalouſie, avoit formé la ſeconde; & n'ayant point d'occaſion de faire la guerre, il vouloit néanmoins avoir autant de troupes que ſon rival pour ne lui pas paroître inférieur. Marc-Antoine s'oppoſa d'abord à ce déſordre avec beaucoup de force, & fit envoyer en Syrie les troupes de nouvelles levées; après quoi ayant lu dans le ſénat, malgré l'oppoſition de pluſieurs ſénateurs, les lettres de Céſar, où il expoſoit nettement ſes prétentions, & s'étant élevé cette queſtion, ſi Céſar devoit quitter ſon gouvernement, ou ſi c'étoit Pompée qui devoit quitter le ſien, Antoine propoſa de les faire quitter à l'un & à l'autre, ce qui plut bien à la plupart des ſénateurs, mais ne fut pas du gout des conſuls, tout dévoués à Pompée, qui ne voulurent jamais en faire un arrêt. Il y eut enſuite d'autres diſputes ſur les demandes de Céſar, qui quoiqu'aſſez modérées, furent rejettées avec mépris; & Antoine qui les ſoutenoit toutes, ayant enfin été chaſſé hors du ſénat par le conſul Lentulus, & s'étant enfui dans les Gaules en habit d'eſclave, Céſar qui le reçut très-bien, ſe détermina auſſitôt à la guerre civile. C'eſt ce qui a fait dire à Cicéron que Marc-Antoine a été la cauſe de la guerre civile, comme Hélène l'avoit été de la guerre de Troye: ce qui n'eſt pas fort juſte. Céſar reconnut les ſervices d'Antoine auſſitôt qu'il fut maître de l'Italie, en lui en laiſſant le commandement, pendant qu'il alloit combattre les lieutenans de Pompée en Eſpagne; ce fut alors qu'il découvrit tous ſes vices, ſe livrant à la débauche, maltraitant tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, & n'ayant de conſidération que pour ſes ſoldats. Céſar qui le connoiſſoit à fonds, ferma les yeux ſur ſes défauts, & en fut encore mieux ſervi qu'auparavant. Antoine craignoit auſſi peu les dangers, qu'il aimoit les plaiſirs: pendant que Gabinius conduiſoit par terre des troupes à Céſar déja engagé dans la guerre en Gréce, prévoyant que ce ſecours ſeroit trop long, il s'engagea en mer dans une ſaiſon fâcheuſe, eut le plaiſir de voir périr preſque toute la flotte ennemie qui le pourſuivoit; & ayant pris Liſſe, alla joindre Céſar, du côté de qui il fit revenir deux fois la victoire qui échapoit. Céſar de ſon côté lui donna une grande marque d'eſtime, en lui confiant à la fameuſe bataille de Pharſale le commandement de l'aîle gauche. L'année ſuivante, qui étoit la 707 de Rome, & la 47 avant J. C. Céſar s'étant fait créer dictateur, fit Antoine général de la cavalerie, & lui laiſſa encore le commandement en Italie, où il vécut comme il avoit fait auparavant. Il y arriva une choſe qui mérite d'être remarquée. Dolabella jeune homme, ami d'Antoine, qui étoit alors tribun du peuple, s'étant mis en tête de ſupprimer toutes les anciennes dettes, ce qu'on appelloit *faire de nouvelles tables*, Antoine fut d'abord de ſon avis: mais entre ceux qui s'y oppoſoient & qui étoient les plus riches, il y en eut qui eurent l'adreſſe de lui perſuader que ſa femme, dont il eſt parlé dans l'article précédent, avoit un commerce de galanterie avec Dolabella: & il n'en fallut pas davantage pour le rendre contraire à la loi que ce jeune homme vouloit établir; il arma même contre lui, le chaſſa de la place publique, & tua quelques-uns de ſon parti, s'étant

Digitized by Google

fait autoriſer par un arrêt du ſénat. Céſar de retour d'Egypte, lui témoigna ſon reſſentiment de ſa mauvaiſe conduite, en lui préférant Lépidus pour le conſulat; & lui faiſant encore de la peine en diverſes rencontres, il l'obligea enfin à renoncer à ſes débauches pour épouſer Fulvia, veuve de Clodius, qui joignoit à beaucoup d'eſprit une ambition démeſurée. L'an 44 avant J. C. il le choiſit pour ſon collégue dans le conſulat; & lui donna encore d'autres marques d'eſtime. On dit qu'Antoine après la guerre civile ſe rendit quelquefois contraire à Céſar, dans l'eſprit de qui on voulut prendre de-là occaſion de le perdre; mais que cet illuſtre Romain qui le connoiſſoit parfaitement, répondit que de gros hommes comme lui n'étoient pas dangereux, & qu'il y avoit plus à craindre de ces hommes minces, voulant déſigner Brutus & Caſſius chefs de la conſpiration où il périt. Marc-Antoine leur donna ſans le vouloir une raiſon plauſible d'attenter à ſa vie. Un jour qu'on célébroit la fête des Lupercales, ſortant de l'uſage ordinaire, il s'aviſa de mettre un diadème autour d'une couronne de laurier, & montant au lieu où Céſar vêtu de ſes habits de triomphe regardoit la courſe, il voulut la lui mettre ſur la tête; ce qu'ayant eſſayé de faire pluſieurs fois, Céſar ſe défendant toujours de la recevoir, & le peuple approuvant ſon refus par de grands cris, il l'alla mettre ſur une de ſes ſtatues, d'où quelques tribuns du peuple eurent ſoin de l'ôter. Plutarque ajoute que les conjurés délibererent s'ils ne feroient pas mourir Antoine en même temps que Céſar; mais que Brutus n'ayant pas été de cet avis, on ſe contenta de le retenir hors du ſénat, pendant qu'on y perçoit de coups cet illuſtre Romain. Antoine affecta d'abord aſſez d'indifférence pour cette mort: Lépidus & lui reçurent chez eux dès le même jour Brutus & Caſſius; & ayant eu ſoin de faire donner par le ſénat un arrêt par lequel il étoit ordonné que perſonne ne ſeroit inquiété pour la mort de Céſar, il parut avoir prévenu par ſa prudence une guerre civile dont l'état étoit menacé. Mais après avoir encore fait d'autres démarches ſemblables, & procuré à Brutus & à Caſſius des gouvernemens de provinces, il changea tout-à-coup, lorſqu'accompagnant les funérailles de Céſar il vint à faire ſon éloge funebre; & il émut tellement la compaſſion de ceux qui l'entendirent, que pluſieurs coururent ſur le champ mettre le feu aux maiſons des conjurés. Ce n'étoit peut-être pas ſon intention, mais ce coup augmenta beaucoup ſon pouvoir: tous les amis de Céſar ſe joignirent à lui, & le regarderent comme leur chef. Calpurnia ſa veuve lui confia ſes tréſors; & étant devenu en même-temps maître de tous ſes papiers, il s'en ſervit pour diſpoſer de tout à ſon gré. Cela ne dura pourtant pas long-temps. Cicéron lui oppoſa Octavianus, connu depuis ſous le nom d'Auguſte. Il fut contraint de quitter Rome; & ayant mis le ſiége devant Modene, où Decimus Brutus l'un des conjurés s'étoit retiré, il eut le déplaiſir d'y voir ſon armée taillée en pièces par les conſuls Hirtius & Panſa, auſquels Octavien s'étoit joint. Ce malheur fit voir de quoi Antoine étoit capable: réduit à prendre la fuite avec une poignée de gens, & manquant de toutes les choſes néceſſaires, il ne ſe découragea point, paſſa les Alpes; & n'ayant pu engager Lépidus ſon ancien ami à prendre ſes intérêts, il eut l'adreſſe de débaucher ſes troupes, & enſuite celles de Munatius Plancus, avec leſquelles étant rentré en Italie, il traita avec Octavien, & forma avec lui & avec Lépidus le célèbre triumvirat, qu'ils cimenterent, pour ainſi dire, avec le ſang de pluſieurs grands hommes, Octavien ayant accordé à Antoine la tête de Cicéron, à qui il devoit ſon élévation, pour pouvoir faire mourir Lucius Céſar ſon oncle maternel; & Lépidus ayant conſenti à la mort de l'un & de l'autre, pour faire conſentir ſes deux collégues à celle de Paulus ſon frere.

L'année ſuivante, qui étoit la 712 de Rome, & la 42 avant J. C. Antoine & Auguſte défirent Brutus & Caſſius dans la Macédoine. Antoine ayant demeuré enſuite quelque temps dans la Gréce, où il ſe fit beaucoup aimer, paſſa peu après dans l'Aſie Mineure, où s'abandonnant à ſon penchant pour les plaiſirs, il ſouffrit que tous ceux qui y contribuoient pillaſſent impunément les peuples; ce qui devint encore plus inſupportable, lorſqu'ayant appellé Cléopatre reine d'Egypte, qui étoit accuſée d'avoir donné des ſommes conſidérables d'argent à Caſſius, au lieu d'examiner ſa conduite, il ſe livra tout entier à ſon amour. Ces déreglemens, qui étoient d'autant plus hors de ſaiſon, que Labienus, reſté du parti de Pompée, s'étant retiré dans le pays des Parthes, menaçoit les provinces de l'Orient, produiſirent encore un autre mauvais effet; car Fulvia n'ayant pu imaginer d'autre moyen de ſéparer Antoine de Cléopatre, s'aviſa de le brouiller avec Auguſte; & ayant mis Lucius Antonius ſon beau-frere dans ſes intérêts, elle arma aſſez puiſſamment pour obliger Auguſte à entreprendre de la chaſſer, mais non pas pour pouvoir ſe maintenir. Cet artifice eut tout le ſuccès qu'elle s'en étoit promis; Marc-Antoine équipa une flotte de deux cens vaiſſeaux, & prit auſſitôt le chemin d'Italie; mais avant qu'il y arrivât, Fulvia mourut à Sicyone, & on lui découvrit les vues de cette femme ambitieuſe, ce qui le diſpoſa à la paix, qu'on jugea à propos d'affermir par une alliance, en lui faiſant épouſer Octavia ſœur d'Auguſte, veuve de Caius Marcellus. Ce fut dans ce temps-là même que ſe fit le partage de tout l'empire entre les triumvirs. Lépidus qu'on conſidéroit peu, n'eut que l'Afrique: tout le reſte fut retenu par les deux autres, & Antoine eut tout ce qui eſt au-delà de la mer Ionienne, c'eſt-à-dire, la Gréce, la Macédoine, l'Aſie & la Syrie, ce qui l'engageoit à faire la guerre aux Parthes. Ventidius, homme de baſſe naiſſance, mais habile, en qualité de ſon lieutenant, avoit déja commencé à repouſſer ces barbares; & lorſqu'Antoine revenoit d'Italie, il remporta deux grandes victoires, dans l'une deſquelles Pacorus fils du roi des Parthes fut tué: après quoi en ayant remporté encore trois autres de ſuite, il les reſſerra dans les bornes de la Méſopotamie. Mais Antoine ne ſut pas profiter de ces avantages, & tous ſes exploits ſe réduiſirent à la priſe de Samoſate, à laquelle il fut contraint d'accorder une capitulation plus avantageuſe, que celle qu'elle avoit demandée à Ventidius. On remarque que dans toute cette guerre il fut plus heureux par ſes lieutenans que par lui-même, Soſſius à qui il avoit laiſſé le commandement en Syrie ayant achevé de réduire ce pays, & Ganidius ayant vaincu les rois d'Albanie & d'Ibérie, & porté le nom Romain juſqu'au Caucaſe. De retour en Gréce, Antoine ſe brouilla de nouveau avec Auguſte, & entreprit de le détruire; mais Octavie les raccommoda, & peu après elle eut le déplaiſir de ſe voir mépriſée de celui à qui elle venoit de rendre un ſi bon ſervice. Cléopatre qu'Antoine paroiſſoit avoir oubliée, étant venu le voir en Syrie, il pouſſa la paſſion pour elle juſqu'à lui donner la Phénicie, la Célé-Syrie, l'iſle de Chypre, une partie de la Cilicie, de la Judée, & de l'Arabie: & il eut de cette femme deux jumeaux, qu'il appella l'un Alexandre, & l'autre Cléopatre. Cette paſſion fut la cauſe de tous les malheurs dont il fut accablé dans la ſuite. Ayant été obligé de ſe ſéparer de Cléopatre pour continuer la guerre contre les Parthes, il conſerva toujours un empreſſement de la rejoindre, qui lui fit faire cent fautes, qu'il auroit évitées dans d'autres circonſtances: il abandonna même toutes les machines deſtinées aux ſiéges, à la garde de dix mille hommes, que les ennemis égorgerent peu après. Il remporta à la vérité dix-huit victoires, ſoit en pourſuivant l'ennemi, ſoit en ſe retirant; mais la plus conſiderable ne couta aux barbares que cent dix hommes,

Digitized by Google

dont trente furent pris par les Romains, pendant que ceux-ci au moindre désavantage perdoient des trois & quatre mille hommes. Artabaſde roi d'Arménie contribua beaucoup à toutes ces pertes, en retirant ſeize mille hommes de cavalerie, accoutumés à la maniere de combattre des Parthes; & Antoine s'en vengea peu après, en l'attirant auprès de lui par de belles paroles & le dépouillant de ſes états; mais dans le même temps il négligea le moyen que le roi des Médes lui donnoit de recommencer la guerre avec avantage, en joignant ſes troupes aux ſiennes; & n'étant plus occupé que de ſon amour, après avoir triomphé à Alexandrie d'Artabaſde, ce qui étoit faire affront à la ville de Rome, il s'aviſa de déclarer publiquement Cléopatre reine d'Egypte, de Chypre, de la Lybie & de la Célé-Syrie. Il nomma en même temps Céſarion qu'elle avoit eu de Céſar pour ſon ſucceſſeur dans ſes états, déclara les deux fils qu'il en avoit eus rois des rois, donna à l'un le vain titre de roi d'Arménie & de Médie, à l'autre celui de roi de Cilicie, de Syrie & de Phénicie, leur fit prendre les vêtemens ordinaires à ce rang, & les fit eſcorter de gardes. Tout cela ſans doute étoit fort capable d'irriter les Romains contre lui; mais Auguſte craignoit toujours de ſe brouiller avec lui, & même ſon affection pour Octavie ſa ſœur n'auroit pas été capable de l'engager dans une guerre civile: ce fut Antoine lui-même qui la commença, & en voici les prétextes. Auguſte s'étant rendu maître de la Sicile après la mort de Pompée, ne lui en avoit pas fait part: il ne lui avoit pas rendu les vaiſſeaux qu'il lui avoit empruntés pour cette guerre: il avoit retenu toute l'Afrique, après en avoir dépouillé Lépidus: enfin il avoit partagé preſque toute l'Italie entre les ſoldats vétérans qui l'avoient ſervi, & n'avoit rien laiſſé à donner dans ce pays à ceux qui avoient ſervi en Orient. Auguſte ne manqua pas de réponſes; mais Antoine n'en étant pas ſatisfait, fit marcher auſſitôt dix légions ſous la conduite de Canidius; & s'étant mis en mer peu après avec une nombreuſe flotte, parut près à accabler ſon ennemi, qui ne s'attendoit pas à une pareille vivacité, & qui étoit perdu ſans reſſource, ſi Cléopatre n'avoit pas été de la partie. Cette voluptueuſe reine ayant mis pied à terre dans l'iſle de Samos, engagea Antoine à en faire de même; tous les rois d'Orient s'y attrouperent; tous les plaiſirs y accoururent en foule. Pendant ce temps-là Auguſte ſe prépara à la guerre, & ayant groſſi ſon parti de ceux que les mauvais traitemens de Cléopatre avoient obligé à abandonner Antoine, il fut bientôt en état d'aller au-devant de lui juſqu'au promontoire d'Actium. Ce fut en cet endroit que ſe donna la célébre bataille navale, qui rendit Auguſte maître de tout l'empire, le 2 ſeptembre de l'an 723 de Rome, 31 avant J. C. La victoire ne penchoit encore d'aucun des deux côtés, lorſqu'on vit ſe détacher de la flotte d'Antoine ſoixante vaiſſeaux, dans l'un deſquels étoit Cléopatre; ce qui déconcerta tellement le général, qu'abandonnant les ſiens, il la ſuivit, & ſe retira au promontoire de Tenare, ſans ſonger qu'il laiſſoit à terre dix-neuf légions, & plus de douze mille chevaux, qui n'avoient pas encore été attaqués. Antoine donna bientôt après une autre marque de déſeſpoir, lorſqu'ayant donné ordre à Canidius, qui commandoit les troupes de terre, de regagner l'Aſie par la Macédoine, il compta néanmoins ſi peu ſur de ſi grandes forces, que laiſſant un vaiſſeau chargé de toutes ſortes de richeſſes à ſes amis, il ſe ſépara d'eux avec larmes, & pria le magiſtrat de Corinthe de les mettre à couvert juſqu'à ce qu'ils puſſent fléchir la colère d'Auguſte. Ces foibleſſes déconcerterent tout ſon parti. Canidius prit auſſi la fuite, & les troupes abandonnées de leurs chefs ſe livrerent au vainqueur. Antoine ayant renvoyé Cléopatre en Egypte, alla en Lybie peu accompagné, & trouva que celui qui commandoit dans ce pays étoit entré dans les intérêts d'Auguſte; après quoi reprenant le chemin d'Egypte, il y apprit la perte de ſon armée, & l'infidélité d'Hérode & des autres rois d'Orient; ce qui lui ayant fait concevoir une violente haine de tous les hommes, il ſe retira dans une maiſon écartée pour y vivre, comme avoit fait autrefois le célébre miſanthrope Timon. A cette biſarerie en ſuccéda une autre: ſe regardant comme un homme près de mourir, & voulant ne pas perdre le peu de jours qu'il avoit à vivre, il retourna dans le palais; & ayant formé avec Cléopatre & avec d'autres une ſociété de mourans, *commorientium*, il recommença à ſe divertir, juſqu'à ce qu'Auguſte fût aux portes d'Alexandrie. Antoine, qui avoit tenté inutilement de traiter avec lui, lui fit voir alors pour la derniere fois, que s'il lui étoit inférieur en toute autre choſe, au moins il entendoit mieux que lui le metier de la guerre; car il culbuta ſa cavalerie, & la repouſſa juſque dans ſon camp. Mais dès le lendemain même ſa flotte l'abandonna, & ſa cavalerie effrayée de cette déſertion, le laiſſa ſeul avec ſon infanterie, qui ne put tenir long-temps devant l'ennemi: de ſorte que ſe voyant ſans reſſource, & croyant que Cléopatre s'étoit tuée elle-même, comme elle le lui avoit fait dire, il s'enfonça un poignard dans le ſein, & mourut quelques heures après, n'étant âgé que de 56 ans, l'an 30 avant J. C. On ne peut diſconvenir que cet homme n'eût de grandes qualités: quoiqu'il aimât les plaiſirs, & qu'il s'y livrât tout entier dans l'occaſion, néanmoins avant que Cléopatre l'eût comme enchanté, il les quittoit ſans peine lorſque les affaires l'appelloient à elles: il ſavoit alors ſouffrir la faim, la ſoif, les incommodités des diverſes ſaiſons: il aimoit les ſoldats, & s'en faiſoit aimer: tendre & généreux ami, clément à l'égard de ſes ennemis, lorſqu'ils ne lui avoient pas donné des marques du dernier mépris, & qu'il leur voyoit du mérite. La mort de Cicéron l'a fait paſſer pour cruel, quoiqu'il ne le fût pas naturellement: ce célébre orateur l'avoit pouſſé à bout, & il ne pouvoit le laiſſer vivre, ſans s'expoſer à recommencer une guerre civile. En un mot, s'il avoit été moins voluptueux, il auroit pu paſſer pour un grand homme; & avec ce défaut il ne laiſſe pas de tenir ſon rang entre les hommes illuſtres. Il avoit épouſé en premieres nôces *Fadia*, ſa couſine germaine, & en ſecondes *Fulvie*, femme, comme on l'a vu, extrêmement hautaine, qui s'intrigua fort avant dans les affaires, & dont il eut entr'autres enfans, *Jules-Antoine*. La troiſiéme femme du triumvir, fut *Octavie*, dont il eut auſſi pluſieurs enfans. Elle étoit auſſi belle, & plus vertueuſe que Cléopatre, & fit tous ſes efforts pour réconcilier ſon frere & ſon mari; mais celui-ci ne fit que l'en mépriſer davantage. Plutarque a écrit la vie de Marc-Antoine fort au long. Cicéron l'a dépeint avec des couleurs bien vives dans ſa ſeconde Philippique. * Plutarch. *vit. Ant.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Caius) frere du triumvir, ſervit ſous Céſar contre Pompée. Après la mort de Céſar ſous le conſulat de Marc-Antoine ſon frere, il fut envoyé en Macédoine, où il fut fait priſonnier par Hortenſius qui le livra à M. Brutus. Ce dernier le fit mourir, pour ſe venger des proſcriptions que le triumvirat exerçoit à Rome ſur ſes amis, l'an de Rome 711, avant J. C. 43, & Marc-Antoine vengea enſuite cette mort par celle d'Hortenſius, qu'il fit égorger ſur le tombeau de Caius.

ANTOINE (Lucius) ſecond frere du triumvir, fut tribun du peuple, ſous le conſulat de ſon frere, & conſul l'an de Rome 713, & avant J. C. 41, temps auquel il triompha de quelques peuples des Alpes, plutôt par un faſte extravagant, qu'à cauſe d'aucune victoire qu'il eut remportée. Il prit les armes contre Octavien ou Auguſte, à la perſuaſion de Fulvie; mais s'étant enfermé dans Pérouſe, il y fut aſſiégé & fait

Digitized by Google

priſonnier. Auguſte lui rendit depuis la liberté. * Plutarque. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Marc-Jules) fils du triumvir & de Fulvie, ſe fit aimer d'Auguſte, après la mort de ſon pere, & fut élevé de dignités en dignités juſqu'au conſulat, l'an de Rome 744, & 10 ans avant J. C. Il épouſa même Marcella niéce d'Auguſte, & fut des plus avant dans la faveur de ce prince. Mais loin de reconnoître ſes bienfaits, il fut l'un des adultères de ſa fille Julie, crime qui fit condamner Antoine à la mort, ou qui l'obligea, ſelon quelques-uns, à ſe tuer lui-même. Il avoit compoſé un poëme héroïque, & quelques traités en proſe. * Patercul, *l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (L. Jules) fils du précédent, fut relégué à Marſeille, ſous prétexte de l'y faire étudier : il y mourut, & fut inhumé ſolemnellement. Il y a apparence qu'il fut le dernier de l'illuſtre famille des Antoines. * Tacite, *annal. l.* 4, *c.* 44. Bayle, *dict. critiq.*

ANTOINE (Honoratus) tribun des prétoriens ſous Galba, ſouleva ſes ſoldats contre Nymphidius, qui vouloit s'emparer de l'empire. Nymphidius accourut au bruit des mouvemens qu'il avoit excités, & fut tué l'an de J. C. 68.

ANTOINE, capitaine Romain, qui commandoit dans Aſcalon pendant la guerre des Juifs, les défit en deux combats, & leur tua dix-huit mille hommes, l'an de J. C. 68. * Joſephe.

ANTOINE, capitaine Romain, qui au ſiége de *Jotapat*, étant allé dans des cavernes, pour en chaſſer quelques Juifs, qui s'y étoient réfugiés, en trouva un qui le pria de lui ſauver la vie, & pour aſſurance de ſa foi de lui donner la main. Antoine la lui tendit ſans ſe défier de rien, & en même temps le Juif lui donna un coup de poignard dans l'aîne dont il mourut. * Joſephe, *guerre des Juifs.*

ANTOINE (Marc-Antoine Julien) intendant de Judée, ſous Veſpaſien, aſſiſta avec Tite au ſiége de Jéruſalem. Peut-être eſt-ce cet Antoine Julien, qui, ſelon Minucius-Felix, en a écrit l'hiſtoire, à moins que ce ne ſoit ANTOINE-JULIEN, qui étoit d'Eſpagne, & qui enſeigna la rhétorique à Rome, vers le milieu du II ſiecle. Ce dernier a laiſſé quelques écrits de ſa profeſſion, & il eſt cité avec éloge par Aulu-Gelle, dont il étoit contemporain. * Joſephe, *de la guerre des Juifs.* Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 4.

ANTOINE (Lucius) gouverneur de la haute Germanie, ſous Domitien, ne pouvant plus ſouffrir ſes cruautés, & les railleries qu'il faiſoit de lui, ſe révolta, ſe fit déclarer empereur, & ſe ſaiſit de l'argent qui étoit en dépôt pour le payement des troupes. Ce ſoulevement fit grand bruit à Rome, & Domitien fit marcher avec ſoi tout le ſénat contre Antoine ; mais il venoit d'être défait & tué par Lucius Maximus, ſelon Dion ; ou par Appius Norbanus, ſelon le jeune Victor, l'an 89 de J. C. (Peut-être étoit-ce le même qui portoit ces quatre noms ; au moins on voit une lettre de Domitien à Lucius Appius Maximus, & une inſcription rapportée par Onuphre, qui attribue à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie.) Pendant que Maximus étoit aux mains avec Antoine, ſur les bords du Rhin, les Allemans qui venoient au ſecours du dernier, parurent ſur les bords du fleuve ; mais il s'étoit tellement enflé tout à coup, qu'ils ne purent le paſſer. La tête d'Antoine fut portée à Rome, & expoſée publiquement. * Dion, *l.* 67. Onuphre. *Faſtes.* Tillemont, *hiſt. des emp. ſous Domitien.*

ANTOINE (Primus Antonius) ſurnommé *Becco*, d'un mot gaulois qui ſignifie *le bec d'un coq*, naquit à Toulouſe, & fut condamné comme fauſſaire ſous Néron. Ce qui ne l'empêcha pas de parvenir dans la ſuite aux premiers grades militaires. Il fut un des plus grands capitaines de ſon ſiécle, au rapport de Corneille Tacite, & de ceux qui ont écrit l'hiſtoire romaine. La plus éclatante de ſes victoires fut celle qu'il remporta pour Veſpaſien, ſur l'armée de l'empereur Vitellius proche de Crémone, après qu'Arrius Varus eut engagé témérairement le combat ſans ſon ordre, le 19 octobre de l'an 69 de J. C. Le même Tacite remarque qu'il n'étoit pas ſeulement courageux, mais auſſi très-éloquent & fort adroit pour ſe faire aimer du peuple & de ſes ſoldats. * C. Tacite, *hiſt. l.* 2.

ANTOINE. (Ordre de ſaint) Le R. P. Boudet, ſuperieur de la maiſon de S. Antoine à Paris, nous a communiqué deux Mémoires ſur cet ordre, l'un imprimé, l'autre manuſcrit, tous deux de ſa compoſition. Nous en allons faire uſage ici. L'ordre de S. Antoine a pris naiſſance dans l'onziéme ſiécle. JOSSELIN Allemand, iſſu des comtes de Poitiers, de l'illuſtre maiſon de Touraine, étant allé à Conſtantinople au retour d'un voyage de la terre-ſainte, que ſa piété lui avoit fait entreprendre, demanda & obtint vers l'an 1070, qu'on lui fit préſent des reliques de S. Antoine, qui avoient été transférées d'Alexandrie d'Egypte à Conſtantinople dès le huitiéme ſiécle. Dépoſitaire de ce tréſor, il le portoit dans ſes voyages, & dans ſes expéditions militaires. C'étoit l'uſage de ſon temps ; mais il étoit abuſif. Le pape & les évêques lui intimerent d'expoſer plutôt ces reliques à la vénération publique dans un lieu décent. Il obéit, & choiſit pour cela la petite ville de la Mothe-Saint-Didier, dont il étoit ſeigneur, & commença dès-lors à y jetter les fondemens de la magnifique égliſe de S. Antoine, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans toute ſa beauté. Dans ce même temps, l'Europe fut affligée de ce fléau terrible, incurable à toute la médecine, que S. Thomas appelle *ignis infernalis*, qui eſt connu ſous le nom de *Sideration*, ou de feu ſacré, & qu'on a nommé *feu de S. Antoine*, parceque l'interceſſion de ce ſaint étoit le ſeul remède qui en arrêtât les funeſtes effets. On vint donc en foule à la Mothe-Saint-Didier pour réclamer la protection du ſaint ; & beaucoup de prodiges s'y opéroient. Le nombre des malades qu'on y envoyoit devint bientôt ſi conſidérable, que faute de logemens, on étoit forcé d'en laiſſer une grande multitude expoſée aux injures de l'air. GASTON, & ſon fils GÉRIN, deux riches gentilshommes d'une des premieres maiſons de Dauphiné, touchés de la ſituation de ces malades, réſolurent de pourvoir à leurs beſoins, & ils y conſacrerent leurs biens & leurs perſonnes. Sept autres gentilshommes de la province, animés par un ſi bel exemple, voulurent avoir part à leurs bonnes œuvres ; tous firent bâtir, de concert, dans la petite ville de la Mothe, un Hôpital où ils reçurent tous les malades de l'un & de l'autre ſexe, attaqués du feu de S. Antoine. C'eſt donc à ces illuſtres hoſpitaliers que l'ordre de S. Antoine eſt redevable de ſon inſtitution. Ils en ont été en même temps les fondateurs & les premiers profès : les hiſtoriens fixent l'époque de cet évenement à l'an 1095, ſous le pontificat d'Urbain II. Ce nouvel établiſſement devint auſſi en peu de temps l'objet d'une pieuſe émulation, & dès le XII ſiécle, cette ſociété eut des établiſſemens en France, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, en Ecoſſe, en Hongrie, en Lorraine, en Savoye, en Piémont, & même au-delà des mers, comme à S. Jean d'Acre, à Conſtantinople, dans l'iſle de Chypre, dans la Morée, & juſque dans l'Afrique. Gaſton, en qualité de chef d'une entrepriſe que Dieu avoit favoriſée d'un ſuccès ſi heureux, fut obligé de prendre le gouvernement général des hoſpitaliers ; on lui donna le titre de *Grand-Maître* ; tous les autres établiſſemens reconnurent pour chef-lieu la petite ville de la Mothe, qui avoit déja perdu ſon ancien nom pour prendre celui de S. Antoine, qu'elle a toujours eu depuis. Toutes ces mai-

Digitized by Google

ſons devinrent autant de commanderies, qu'on diviſa en générales & en ſubalternes : les générales relevoient immédiatement de celle de la ville de Saint-Antoine, dont le grand-maître étoit titulaire ; les ſubalternes relevoient des générales. Les hoſpitaliers s'aſſujétirent à une vie commune & uniforme ; & pour la marque extérieure de leur profeſſion, ils mirent un *tau* grec ſur leur habits ; c'eſt cette marque que les chanoines réguliers de l'ordre de S. Antoine, leurs ſucceſſeurs, portent encore aujourd'hui. La forme que l'on vient de décrire, ſubſiſta pendant plus de deux ſiécles. Dix-ſept grands-maîtres ſe ſuccédérent les uns aux autres durant cet intervalle ; ils furent tous d'une nobleſſe diſtinguée : en voici les noms.

NOMS DES DIX-SEPT PREMIERS GRANDS-Maîtres de l'ordre de S. Antoine.

I. GASTON, qu'Aimar Falco (2 part. ch. 33,) appelle *Vir nobiliſſimus*.

II. ETIENNE, ſon ſurnom n'eſt pas marqué dans l'hiſtoire de l'ordre de S. Antoine.

III. NAUTELME de Soffrey.

IV. GUILLAUME de Roux, (*Guilielmus Ruſi.*)

V. PIERRE Soffrey, neveu de Nautelme de Soffrey, troiſiéme grand-maître.

VI. BRUNO de Sens.

VII. FALCO.

VIII. ETIENNE II du nom : ſon ſurnom ne nous eſt pas connu.

IX. FALCO de Matthionis.

X. GUILLAUME Soffrey.

XI. PONCE de Roux.

XII. JOSSELIN de la Tour.

XIII. GUILLAUME de Parnanc.

XIV. GUILLAUME de Bonis.

XV. GUILLAUME-DANIEL de Roux.

XVI. ETIENNE III. L'hiſtorien n'aſſigne pas ſon ſurnom, non plus que des deux autres du même nom. Peut-être qu'*Etienne* a été le nom propre de quelque famille noble de Dauphiné.

XVII. AIMON de Montagny, originaire de la Province de Lyonnois.

Il faut obſerver que les gentilshommes qui ſe conſacroient au ſervice des malades attaqués du feu de S. Antoine, ne deſſervoient pas l'égliſe dans laquelle le corps de ce ſaint étoit conſervé. Cette égliſe ne fut achevée que vers l'an 1119, par les ſoins de Guigues Didier, héritier & parent de Joſſelin : elle fut conſacrée par Calliſte II, & confiée aux ſoins des Bénédictins, devenant un prieuré de leur ordre, lequel prieuré dépendoit de l'abbaye de Mont-Majour. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 1297. Cette même année, Aimon de Montagny, dix-ſeptiéme grand-maître, conſidérant que la maladie du feu de S. Antoine n'étoit plus ſi fréquente ; que l'objet qui avoit donné lieu à l'établiſſement des hoſpitaliers, ceſſeroit peut-être un jour entierement, & que cette ceſſation pouroit donner lieu à la diſſipation de ſon ordre, demanda au pape Boniface VIII une nouvelle forme de conſtitution, qui, ſans faire perdre de vue la fin primordiale de l'inſtitut des hoſpitaliers de S. Antoine, les attachât plus particuliérement au culte divin, & aux fonctions eccléſiaſtiques, qui ſont perpétuelles de leur nature. Le pape eut égard à cette demande, accorda aux hoſpitaliers de S. Antoine, la qualité de chanoines réguliers de S. Auguſtin, dont ils ſuivoient déja la régle, confirma la tranſaction qu'Aimon de Montagny venoit de faire avec les Bénédictins qui lui cédoient le prieuré de S. Antoine, & unit à perpétuité à la maiſon hoſpitaliere, fondée par Gaſton, l'égliſe & le prieuré, qu'il érigea en même temps en abbaye chef-lieu de l'ordre de S. Antoine. Cet ordre a reçu depuis ce temps un grand nombre de marques d'illuſtration, dont on peut voir le détail, au moins en partie, dans Falco, hiſtorien de cet ordre. Les abbés ayant ſuccedé aux grands-maîtres, nous allons en rapporter une liſte hiſtorique.

NOMS DES ABBÉS DE L'ORDRE DE S. ANTOINE, qui ont ſuccedé aux grands-maîtres.

I. AIMON DE MONTAGNY, dernier grand-maître, & premier abbé, mort en 1316. Il a été membre du conſeil privé des dauphins ; & l'un de ces princes, à la réquiſition des ſeigneurs de Dauphiné, l'établit en 1305, préſident des états en ſa qualité d'abbé de S. Antoine, en l'abſence ou empêchement de l'évêque de Grenoble. Ses ſucceſſeurs ont joui de cet honneur dans toutes les aſſemblées des états, qui ſe ſont tenues depuis cette époque.

II. PONCE d'Alerac, mort en 1328.

III. GUILLAUME Mitte, des comtes de Chevrieres, de Saint-Chaumont, élu en 1328, fut nommé chef du conſeil delphinal, établi en 1337, par le dauphin Humbert II. Le parlement de Grenoble a ſuccedé à ce conſeil. La charte d'érection eſt rapportée dans *l'hiſtoire de Dauphiné*, par M. de Valbonnais, (tome II, tit. 84, p. 328.) Il mourut en 1342.

IV. PIERRE Lobet, mort en 1369. Il contribua beaucoup par ſes conſeils à la donation que Humbert II dauphin de Viennois, fit de ſes états, le 30 mars 1349, au roi Philippe de Valois.

V. PONCE Mitte de Chevrieres, neveu de Guillaume, mort en 1374.

VI. BERTRAND Mitte, neveu de Ponce, mort en 1389.

VII. GERENTON de Châteauneuf, mort en 1409, & non dès 1405, comme l'a écrit Aimar Falco dans l'hiſtoire de l'ordre. On trouve la preuve du contraire dans les archives de l'abbaye de S. Antoine.

VIII. HUGUES de Châteauneuf, mort en 1417. Cet abbé fut employé dans le conſeil du roi, à cauſe de la réputation qu'il s'étoit juſtement acquiſe par ſa vertu & par ſa ſcience. C'eſt ſous ſon gouvernement que la république de Florence donna à l'ordre de S. Antoine une marque ſinguliere de ſon affection, par un decret ſolemnel de l'an 1412, par lequel elle déclare qu'elle prend ſous ſa protection ſpéciale les perſonnes & les biens de cet ordre, avec défenſe à tous & un chacun des citoyens, de propoſer rien de contraire à leurs intérêts, & cela ſous des peines griéves contre les contrevenans. L'empereur Sigiſmond, par un diplome de l'an 1415, accorda auſſi de grands priviléges audit ordre, en conſidération du mérite éminent de Hugues de Châteauneuf.

IX. FALCO de Montchenu, mort en 1418. Il fut l'un des plus habiles théologiens de ſon temps. Avant qu'il fût abbé, le chapitre général l'avoit nommé ſon député conjointement avec Robert de Saint-Aignan, pour aſſiſter au concile de Conſtance.

X. ARTHAUD de Grandval, mort en 1427. Le pape Martin V qui l'eſtimoit, ayant fait un voyage à S. Antoine, après qu'il eut été élu dans le concile de Conſtance, lui laiſſa en partant ſon buſte en marbre.

XI. JEAN de Poley, mort en 1438. C'eſt ſous ſon gouvernement que le roi Charles VII viſita en 1434 l'abbaye de S. Antoine. Il avoit aſſiſté en 1431 au concile général de Baſle.

XII. HUMBERT de Brionne, ou de Brion, mort en 1459. Le pape Calliſte III confirma, durant ſon gouvernement, les priviléges & prérogatives de l'ordre de S. Antoine. Eugène IV lui avoit donné le pouvoir d'établir dans l'égliſe de S. Antoine deux grands pénitenciers, pour abſoudre les pélerins de tous les cas réſervés.

XIII. BENOÎT de Montferrand ; le pape Paul II le nomma à l'évêché de Conſtance, dont il ne prit point poſſeſſion, & enſuite, vers 1469, à l'archevêché de Tarentaiſe.

Digitized by Google

XIV. Jean Joguet, ambaſſadeur de France à la cour de Rome, fut élu en 1471, & mourut en 1482. Sous ſon gouvernement le roi Louis XI viſita l'abbaye de S. Antoine, à qui il fit de grands biens. Le pape Sixte IV après avoir confirmé les priviléges de l'ordre, adreſſa une bulle à l'abbé, où il déclare qu'on doit regarder les commanderies de S. Antoine comme des dignités; & qu'en conſéquence, les commandeurs pourront être nommés commiſſaires apoſtoliques, pour prendre connoiſſance des affaires, dont l'examen leur ſera renvoyé. Le même pape confirma les ſtatuts faits par le chapitre général de l'ordre en 1476.

XV. Antoine de Brionne, neveu de Humbert, mort en 1490.

XVI. Antoine de Roquemaure, mort en 1493 : le roi Charles VIII l'avoit nommé ſon ambaſſadeur auprès du ſaint-ſiége.

XVII. Pierre de l'Aire, mort en 1495, l'année même de ſon élection. N'étant encore que grand-prieur de l'abbaye de S. Antoine, il eut une place de conſeiller au parlement de Grenoble, dont le roi lui accorda des lettres-patentes.

XVIII. Théodore de Saint-Chaumont, fut premier miniſtre des ducs de Lorraine René & Antoine ſon fils. En 1502, ſous ſon gouvernement, l'empereur Maximilien I ordonna par un decret impérial, que l'ordre de S. Antoine ſe ſerviroit à l'avenir pour armoiries de l'*Aigle éployée de ſable en champ d'or*, portant un autre écuſſon chargé d'un *Tau d'azur, auſſi en champ d'or : ut inter cæteros chriſtiane religionis ordines dignoſceretur; & omnes gentes ordinis Antoniani ſublimitatem & claritatem intelligerent* : ce ſont les termes du diplome. Théodore de Saint-Chaumont fit un voyage à Rome, où le pape Léon X le reçut avec beaucoup de diſtinction. Paſſant par la Mirandole, le duc François Pic lui fit préſent d'un manuſcrit contenant ſept lettres de S. Antoine, qui n'avoient point encore paru : l'abbé les communiqua à Symphorien Champier, qui les donna au public avec des notes de ſa façon. Cette édition eſt de 1516 *in*-4°. à Paris. Théodore fut auſſi inquiſiteur de la foi. Il mourut en 1527.

XIX. Antoine de Langeac, mort en 1537. C'eſt ſous ſon gouvernement que François I viſita en 1533 l'abbaye de S. Antoine; & qu'Aimar Falco, commandeur de la maiſon de S. Antoine de Bar-le-Duc, a écrit l'hiſtoire de l'ordre, imprimée en 1534.

XX. Jacques de Joyeuſe, doyen de la cathédrale du Puy en Velay, mort en 1542.

XXI. François de Tournon, cardinal, miniſtre d'état ſous les rois François I, Henri II, François II, & Charles IX. Ses grandes occupations lui firent abdiquer le gouvernement de l'ordre, quelques années après ſon élection.

XXII. François de Langeac, frere d'Antoine, vit le commencement des déſordres que le calviniſme cauſa en Dauphiné, & qui fit un dommage conſidérable à l'abbaye de S. Antoine, & à l'ordre même. Il mourut vers l'an 1562.

XXIII. Louis de Langeac, neveu de François, fut fait priſonnier par les troupes du parti calviniſte, & l'ordre paya une groſſe ſomme pour ſa rançon. Sous ſon gouvernement ces hérétiques pillerent quatre à cinq fois l'abbaye de S. Antoine, en 1562, 1567, 1580, 1586 & 1590, & maſſacrerent pluſieurs des religieux. L'abbé de Langeac, qui s'étoit retiré à Paris, y mourut en 1597. Ces déſaſtres ayant ruiné le temporel de l'abbaye, & d'une partie des maiſons qui en dépendent, on ſongea à établir une réforme par laquelle les commanderies de l'ordre ne ſeroient plus conférées en titre, mais ſeroient poſſédées en commun, ſous l'adminiſtration des ſupérieurs triennaux, élus dans le chapitre général qui ſe tient tous les trois ans. Telle eſt la forme qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans l'ordre de S. Antoine.

XXIV. Antoine Toloſani, mort en odeur de ſainteté le 12 juillet de l'an 1615. C'eſt lui qui conçut la réforme de ſon ordre, & qui y mit la derniere main. *Cherchez* TOLOSANI.

XXV. Antoine Brunel de Grammont. Il exécuta la réforme projettée par ſon prédéceſſeur, & il conſentit que les revenus de la manſe abbatiale fuſſent mis en commun, de même que ceux des commanderies de l'ordre. Les nouveaux ſtatuts, qui s'obſervent aujourd'hui, furent dreſſés dans un chapitre général dès l'an 1616, approuvés par Louis XIII en 1619, & confirmés par le pape Urbain VIII en 1634. M. de Grammont mourut la même année 1634.

XXVI. Jean Chataing. Il abdiqua ſa dignité en 1645.

XXVII. Jean Raſſe, gouverna l'ordre avec beaucoup de ſageſſe pendant vingt-huit ans, & mourut en 1673.

XXVIII. Claude Sup, mort en 1678.

XXIX. Antoine Pain de la Jaſſe, mort en 1687. Tout l'ordre ſe loua de ſon gouvernement.

XXX. Georges-Paul de Maulévrier de Langeron, abdiqua le gouvernement en 1700, & mourut en 1729.

XXXI. Jean Danthon, mort en 1732 dans une grande réputation de ſainteté. Il s'étoit oppoſé longtemps à ſon élection. En 1722, ſous ſon gouvernement, les religieux de S. Antoine eurent un grand procès à ſoutenir contre ceux de la congrégation de ſainte Geneviéve, qui leur diſputoient la qualité de chanoines réguliers, à eux accordée dès l'an 1297 par le pape Boniface VIII. Les religieux ont été maintenus dans cette qualité par un arrêt ſolemnel du grand-conſeil, où ils ont leurs cauſes commiſes.

XXXII. Nicolas Gaſparini, né à Lyon en 1679, originaire d'une famille conſidérable de Luques, fut élu le 25 novembre 1732. Ses talens, la ſupériorité de ſon génie, la douceur de ſon caractère, l'intégrité de ſes mœurs, ſon zèle pour le maintien de la diſcipline réguliere, & pour le progrès des études, le rendront à jamais illuſtre dans les faſtes de l'ordre de S. Antoine. Il a abdiqué ſa dignité en 1747.

XXXIII. Etienne Galland, de Grenoble, élu le 11 juillet 1747.

L'écrit d'où nous avons tiré une partie de ce qu'on vient de lire, a pour titre : *Memoire où l'on établit le droit des abbés généraux de S. Antoine, de préſider aux états de la province de Dauphiné, en l'abſence de M. l'évêque de Grenoble : & de ſiéger au parlement de la même province, en qualité de conſeillers-nés : & où l'on trouve une idée générale & abrégée de l'ordre de S. Antoine, de ſon progrès, & des grands hommes qu'il a donnés à l'égliſe & à l'état.* in-4° de 55 pages. Ce mémoire, ainſi qu'on en a averti, eſt de M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de S. Antoine, ſupérieur de la maiſon dudit ordre à Paris.

ANTOINE (Saint) de Pont-à-Mouſſon, commanderie. La maiſon de Pont-à-Mouſſon fondée avant l'an 1200, a toujours eu le titre de *commanderie générale*, ayant ſous ſa juriſdiction d'autres commanderies ſubalternes. Dans le commencement on l'appelloit *Baillivie de Liége*, ou commanderie-générale de Liége, parceque Pont-à-Mouſſon n'étant alors qu'un petit village, cette commanderie tiroit ſon nom de la ville de Liége, qui étoit la principale ville qui fût renfermée ſous ſa juriſdiction. La grande égliſe de cette commanderie, poſſédée aujourd'hui par les jéſuites, fut commencée ſur la fin du XIII ſiécle, & bâtie par les libéralités des généraux de l'ordre de S. Antoine, & des commandeurs de Pont-à-Mouſſon : elle ne fut achevée qu'en 1474. Les peres de S. Antoine demeurerent paiſibles poſſeſſeurs de leur maiſon & de leur égliſe juſqu'en 1574, qu'ils furent transférés au de-là de la riviere, pour donner leur maiſon aux jéſuites qui la poſſédent aujour-

Digitized by Google

d'hui. Voici la liſte des commandeurs de Pont-à-Mouſſon, telle que le R. P. Calmet la rapporte dans le tome III de ſon *Hiſtoire de Lorraine.*

I. Le plus ancien, dit-il, que nous trouvions eſt Guillaume de Dijon, qui poſſedoit la commanderie en 1200.

II. François Lauterin la poſſéda en	1208
III. André de Reims,	1243
IV. François de Falco,	1268
V. Guillaume de Condré,	1278
VI. Antoine de Falco,	1288
VII. Nicolas de Falco,	1313
VIII. Guichard de Bozoil,	1324
IX. Guillaume Falaviel,	1334
X. François Berengier,	1347
XI. Jacques de Creſt,	1356
XII. Eynard de Clermont,	1362
XIII. Armand Flaviel de Vierville,	1363
XIV. Jean de Puſigney,	1378
XV. Nicolas de Vertriac,	1381
XVI. Jacques Paillardet,	1388
XVII. Jacques Fiére,	1399
XVIII. Baldouin de Jean,	1419
XIX. Ermeric Sigaud,	1431
XX. Jean Sorlier,	1435
XXI. Théodoric Sorlier,	1453
XXII. Didier Solier,	1469
XXIII. Antoine de Brion,	1479
XXIV. Théodore de S. Chamon,	1497
XXV. Pierre de Falco,	1513
XXVI. Etienne de Rochefort,	1521
XXVII. Jacques de Joyeuſe,	1528
XXVIII. François de Tournon,	1540
XXIX. Claude Jenotte,	1543
XXX. Jean Ulric, prêtre ſéculier, commandeur intrus.	1590

Ce fut ſous ſon gouvernement que la maiſon de S. Antoine fut deſtinée aux jéſuites en 1572.

XXXI. Claude Lallemand,	1574
XXXII. Nicolas de la Ferté, dernier commandeur décédé en 1639,	1598

Après ſa mort, la religion nomma toujours des ſupérieurs triennaux, quoiqu'il y eût des commandataires, ſavoir :

I. l'abbé de Gorze,	1639
II. Le prince Charles de Lorraine,	1648
III. Jacques le Moſleur,	1660

Les ſupérieurs triennaux au nombre de dix, ſont :

Antoine la Brun,	1640	Nicolas Courcier,	166
François Pontaine,	1643	Jean Chryſoſtôme Ravacho,	1669
Nicolas Maillet,	1646		
Simon de Bonnefoi,	1649	Charles Rouſſelet,	1670
Paul Terrari,	1652	Jacques Thevenin,	1672
Henri Guerin,	1655		

Ce dernier fut pourvu en titre de la commanderie, par accord paſſé entre lui & Jacques le Moſleur, avec pouvoir de l'ordre. Par cet accord le Moſleur céda à Thevenin la commanderie, moyennant une penſion annuelle & viagere de deux mille cinq francs barrois. Thevenin obtint des proviſions en cour de Rome, & poſſéda le bénéfice juſqu'en 1680, qu'il s'en démit en faveur de l'ordre, à l'effet de l'union à la congrégation réformée, & le titre fut éteint en 1680, par une bulle particuliere. Les commandeurs généraux avoient obtenu du pape Sixte IV, ainſi qu'il réſulte de ſa bulle du 18 janvier 1471, la même prérogative que Boniface VIII avoit accordée aux dignités des cathédrales & collégiales, de pouvoir être juges, exécuteurs & commiſſaires apoſtoliques ; & ce droit ſubſiſte encore dans les ſupérieurs triennaux élus à ces commanderies générales, en ſorte qu'ils peuvent en uſer durant le temps de leur ſupériorité. * Voyez l'*Hiſtoire de Lorraine* par le pere Calmet, tome III, page 35, &c.

ANTOINE (Saint) ordre militaire en Ethiopie, dans l'empire du Prêtre-Jean. Il fut fondé, ſi l'on en croit quelques auteurs, l'an 370, par l'empereur Jean. S. Léon *le Grand* l'approuva, & il reçut de prodigieux accroiſſemens à la faveur d'une loi, qui ordonnoit à tous les chefs de famille de donner le ſecond de leurs enfans à l'ordre, lorſqu'ils en avoient trois. Rien n'eſt plus fabuleux que cet ordre. Il n'a jamais ſubſiſté que dans l'imagination d'un Jean Baltaſar, ſoi diſant Ethiopien, dont l'ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1632. Il eſt ſurprenant que d'habiles gens aient confondu cet ordre avec celui dont on vient de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que dans ce vaſte empire, il n'y a aucun prêtre qui ne ſoit religieux, & qui ne ſe diſe de l'ordre de S. Antoine. Ils portent toujours une croix de fer à la main ; quelques-uns ſont habillés de jaune, ſoit de peaux, ou de toile de coton, les autres n'ont qu'une calotte jaune ou violette, ſelon les différents inſtituts d'où ils ſont ; car il y en a de l'inſtitut de l'abbé Thecle Haimanot ; d'autres de l'inſtitut de l'abbé Euſtaſe ; & d'autres enfin qui ſont comme des chanoines réguliers. * Ludolphe, *hiſt. éthiop.* IV vol. des lettres édifiantes des miſſions, & Marmol, *de l'Afrique.*

ANTOINE (Saint) ordre militaire inſtitué en Hainaut l'an 1382, par le comte Albert de Baviere. Les deux auteurs des annales de Hainaut, (*chap.* 23) prétendent que dès l'an 1298, Boniface VIII avoit inſtitué un ordre de S. Antoine, par une bulle dont eux ſeuls font mention. Celui de Hainaut fut fondé à l'occaſion d'une maladie qu'on appelle *feu S. Antoine :* ceux qui en étoient attaqués, alloient viſiter une chapelle dédiée au Saint, dans le bois d'Havré près de Mons ; & beaucoup de gens s'en trouvant ſoulagés après ce pélerinage, le comte crut devoir donner une preuve éclatante de ſa reconnoiſſance, par la création d'un ordre militaire, qui porteroit le nom de *S. Antoine*, & qui ne ſeroit compoſé que de gentilshommes, ou de gens du premier mérite. On prétend que les premiers chevaliers ſe diſtinguerent par leur empreſſement à aller combattre les infidéles dans la Pruſſe & dans l'Afrique ; mais l'ordre ne ſubſiſta pas longtemps. Il tenoit ſes aſſemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415 des religieux de S. Antoine, avec un hôpital pour recevoir les pélerins. La marque étoit un collier fait en forme de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à s'appuyer, & une petite cloche. * Aubert le Mire, *orig. ord. equeſtr.* c. 12.

ANTOINE (Saint) inſtituteur de l'ordre monaſtique, naquit l'an 251, en Egypte, dans un village appellé *Coma*, que l'on croit être de la haute Egypte, près de la Thébaïde. Ses parens, qui étoient chrétiens & d'une famille honnête & riche, eurent grand ſoin de l'élever dans la piété. Il ne fut point inſtruit dans les belles lettres, & il ne ſavoit pas même lire, ſi l'on en croit Evagre & S. Auguſtin. Cependant S. Athanaſe, qui dit qu'il n'avoit point appris les lettres, ſuppoſe qu'il ſavoit lire, puiſqu'il dit que dans ſa jeuneſſe il s'appliquoit à la lecture. Il perdit à l'âge de 18 ans ſon pere & ſa mere, qui lui laiſſerent de grands biens, & à ſa ſœur auſſi. Mais Antoine ayant pris la réſolution de quitter entierement le monde, il diſtribua ſes héritages à ſes voiſins, vendit ſes meubles, en donna le prix aux pauvres, & ſe retira dans la ſolitude vers l'an 270. Le lieu de ſa retraite fut une cellule près de ſon village, il s'enferma enſuite dans un ſépulcre plus éloigné, & enfin paſſa le Nil vers l'an 285, & ſe retira dans les ruines d'un vieux château, où il demeura près de 20 ans. Il fut contraint d'en ſortir vers l'an 305, pour gouverner ceux qui venoient ſe mettre ſous ſa conduite. Ce fut alors que le nombre de ceux qui le venoient trouver s'augmentant tous les jours, on commença à bâtir dans les déſerts pluſieurs monaſtères. Il ſortit de ſa ſolitude pendant la perſécution

Digitized by Google

cution de Maximin en 312, afin d'aſſiſter les chrétiens qui ſouffroient pour Jeſus-Chriſt. La perſécution étant finie, il s'en retourna à ſon monaſtère, où il fit quantité de miracles, qui lui attirerent une foule de perſonnes; ce qui l'obligea de ſe retirer dans le fond des montagnes, & d'y bâtir une cellule dans un petit monaſtère près du mont Colzim, à une journée de la mer Rouge. Il vécut long-temps dans cette ſolitude, d'où il ſortoit néanmoins de temps en temps pour viſiter ſes anciens diſciples; & fit en 335 un voyage à Alexandrie, à la priere de S. Athanaſe, & des autres prélats catholiques, pour la défenſe de la foi. Il fut toute ſa vie fort zélé contre les hérétiques, & ſe déclara fortement contre les méléciens & les ariens. On dit que la premiere réſolution qu'il prit de ſe retirer, vint de ce qu'étant entré dans l'égliſe, en méditant ſur la vie des premiers chrétiens, qui vendoient leurs biens pour en diſtribuer le prix aux pauvres, il entendit qu'on y liſoit l'évangile, où Jeſus-Chriſt dit à un jeune homme qui étoit riche : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me ſuivez, & vous aurez un tréſor dans le ciel.* Dans ſa premiere retraite, il imita quelques ſolitaires, qui ne s'étoient point écartés loin des lieux habités; il s'y appliqua à la priere & à la méditation des vérités de l'évangile, & y fut attaqué de diverſes tentations, qu'il ſurmonta par les auſtérités de ſa vie, & par un travail continuel. On rapporte que dans la ſeconde, il fut fort maltraité par les démons, qui ſe préſenterent à lui ſous différentes formes affreuſes, & le chargerent de coups. Après s'être entierement purifié dans ſa troiſiéme retraite, il fit quantité de miracles, & anima par ſon exemple & par ſes diſcours ceux qui avoient embraſſé la vie monaſtique. Il mourut la 19 année de l'empire de Conſtance, c'eſt-à-dire, l'an 356 de Jeſus-Chriſt, le 17 de janvier, âgé de 105 ans. Il voulut que ſon corps fût enterré en ſecret dans la montagne où il s'étoit retiré. Il donna à S. Athanaſe l'une de ſes tuniques, avec le manteau que ce Saint lui avoit donné autrefois, & l'autre tunique à S. Sérapion, évêque de Thmuis, dans la baſſe Egypte, & ſon cilice à deux ſolitaires qui étoient avec lui.

Quoiqu'il n'eût point d'étude, il laiſſa ſept lettres écrites en langue égyptienne adreſſées à divers monaſtères, traduites depuis en arabe, dont il ne nous reſte qu'une verſion latine. Symphorien Champier a donné une édition de ces lettres, avec des notes de ſa façon, en 1516 *in*-4° Paris. Cette édition ſe fit ſur un manuſcrit dont François Pic de la Mirande fit préſent à Théodore de Saint-Chaumont, abbé de l'ordre de S. Antoine, lequel le communiqua à Champier. On a rapporté dans ſa vie une exhortation qu'il fit à ſes moines; & les hiſtoriens eccléſiaſtiques font mention des lettres qu'il avoit écrites à l'empereur Conſtantin, en faveur de S. Athanaſe. On lui attribue encore une régle & un ſermon, qui peuvent être de lui; mais les autres ſermons qui lui étoient attribués du temps de Trithême, ſont certainement ſuppoſés. Sa régle même pouroit être ſuſpecte, parceque les religieux du Levant ne la ſuivent point, & qu'on n'a pas de preuve qu'elle ait été jamais obſervée ailleurs que dans le monaſtère de S. Memin d'Orléans. Il eſt vrai qu'entre ces religieux du Levant, il y en a qui ſe diſent de l'ordre de S. Antoine; mais il n'y a point de différence entr'eux, & les religieux de S. Baſile, ou des autres ordres. Ils pratiquent tous la même régle, les mêmes abſtinences, les mêmes exercices ſpirituels; & leurs obſervances ont pour fondement les aſcétiques de S. Baſile.

La mémoire de S. Antoine fut honorée peu de temps après ſa mort. Dès le V ſiécle, l'abbé Euthyme fit célébrer ſa fête. L'Egliſe grecque ſuivit bientôt ſon exemple; mais dans l'Egliſe latine, on n'a commencé à établir ſon culte que vers le IX ſiécle. On prétend que ſon corps qui avoit été caché par ſes diſciples, ſuivant ſa volonté, a depuis été découvert; qu'il a été transferé à Alexandrie, & d'Alexandrie à Conſtantinople, où il y eut une égliſe bâtie ſous ſon invocation. On veut encore qu'il ait été tranſporté de Conſtantinople en Dauphiné, & on prétend en avoir des reliques dans pluſieurs égliſes de France & d'Allemagne. On a la vie de S. Antoine compoſée par S. Athanaſe, & traduite par Evagre. Il eſt conſtant par le témoignage des anciens, que S. Athanaſe avoit écrit une vie de S. Antoine; mais quelques-uns ont douté que celle que nous avons fût de lui. Cependant les conjectures que l'on rapporte pour la révoquer en doute, ſont foibles, & l'on n'en peut preſque plus douter, depuis que le pere dom Bernard de Montfaucon nous en a donné l'original grec, dans ſa nouvelle édition des œuvres de S. Athanaſe. * *Vie de S. Antoine* par S. Athanaſe. Sanct. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 88 & 126. Sanct. Auguſtin. *l.* 8 *confeſſ. c.* 6. Cyrillus, *in vita Euthymii.* Sanct. Chryſoſtom. *homil.* 8 *in Matth.* Socrate, *l.* 4. Sozomene, *l.* 2 & 3. Ruffin, *l.* 1. Sanct. Gregorius *Nazian. orat.* 21. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ. c.* 89. Trithême. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Bollandus. Baronius, *in annal. & martyr.* Poſſevin, *apparat. ſacr.* Hermant, *vie de S. Athanaſe.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du IV ſiecle.* Baillet, *vies des ſaints, mois de janvier. Vie des ſaints imprimée en* 1730, *à Paris chez Lottin.* Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanaſe.*

ANTOINE, diſciple de S. Siméon *Stylite* & ſon imitateur, vivoit dans le V ſiécle, vers l'an 460, ſous l'empire de Léon I. Il écrivit la vie de ce ſaint, que nous avons en latin, & on y trouve ces paroles dans le 7 chapitre, *Quidam autem juvenis adſtitit ei, Antonius nomine, qui vidit & ſcripſit hæc.* Il y a même apparence que c'eſt le même, dont parle Evagre. Théodoret a écrit la même vie. * Evagre, *l.* 1, *hiſt. eccleſ. c.* 23. Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 17.

ANTOINE, moine de Lerins, dans les V & VI ſiécles, né à Valerie, ville de Pannonie, ſur les bords du Danube, fut élevé dans la piété par S. Severin, l'apôtre de l'Autriche & de la Baviere. Après la mort de ce ſaint, arrivée en 482, il ſe retira près de l'evêque de Conſtance, ſon oncle paternel, qui le fit entrer dans le clergé. Les barbares s'étant emparé de la Pannonie, il ſe retira, après la mort de ſon oncle, dans la Valteline, près d'un ſaint prêtre nommé *Marius.* De-là il s'enfuit dans les Alpes du côté du Milanez, où il trouva deux ſolitaires, avec leſquels il vécut, & continua après leur mort de mener la même vie, fuyant de ſolitude en ſolitude pour ſe cacher, quand il étoit découvert. Enfin, il alla ſe retirer dans le monaſtère de Lérins, où il ne vécut que deux ans, & mourut vers l'an 526. Son nom ſe trouve marqué au 28 décembre dans le martyrologe romain moderne. * Vie de ce ſaint écrite par Ennodius. Baillet, *vies des ſaints.*

ANTOINE DE PADOUE ou de PORTUGAL, (Saint) religieux de l'ordre de S. François, & *le Taumaturge* de ſon ſiécle, fils de *Martin* Bulhan ou Bouillan, & de *Marie* de Tevera, naquit à Liſbonne l'an 1195. Il fut élevé dans la communauté des chanoines de la cathédrale de Liſbonne; ſe retira enſuite dans la maiſon de S. Vincent des chanoines réguliers au fauxbourg de cette ville, où il mena une vie retirée & auſtère, & paſſa enſuite dans l'ordre de S. François, qui vivoit encore. Il quitta le nom de Ferdinand, qui lui avoit été donné au baptême, & prit celui d'Antoine. Il conçut le deſſein de paſſer en Afrique, & s'embarqua pour y aller; mais le vaiſſeau ſur lequel il étoit monté, ayant été repouſſé par un coup de vent à Meſſine, il fut contraint de demeurer en Italie. Il y étudia la théologie, & y prêcha avec réputation. Il enſeigna enſuite à Montpellier, à Toulouſe

& à Padoue, & convertit pluſieurs perſonnes par ſes prédications ferventes. Ses diſcours étoient ſouvent confirmés par des miracles. Le pape Grégoire IX le nommoit ordinairement l'*Arche du nouveau teſtament*, & *le ſecret dépoſitaire des lettres ſacrées*. Il s'arrêta long-temps à Padoue, dont il a pris ſon ſurnom. Sur la fin de ſa vie, il s'oppoſa au relâchement que frere Elie vouloit introduire dans l'ordre de S. François, & ſe pourvut auprès du pape Grégoire IX. Il étoit alors provincial de la Romagne; mais il ſe démit de cette charge étant à Rome. Il revint à Padoue, où il mourut le 13 juin 1231, âgé de 36 ans. L'année ſuivante le même pape Grégoire IX le canoniſa. Son corps eſt dans une chapelle de la magnifique égliſe qui porte ſon nom. Cette chapelle eſt embellie de quantité de figures de marbre blanc, qui repréſentent les principales actions de la vie du ſaint, dont le corps eſt ſous l'autel. Nous avons divers ſermons de ce ſaint, & quelques autres ouvrages qu'on a ſouvent publiés. Le pere Jean de la Haye, religieux du même ordre, & profeſſeur en théologie, procura en 1641 une nouvelle édition de ſes œuvres, qu'il ajouta à celles qu'on attribue à S. François. Il a commencé par mettre la vie, les éloges, & la bulle de la canoniſation de S. Antoine de Padoue : *Sermones dominicales adventûs, quadrageſimæ, ac reliqui omnes de tempore. Sermones de ſanctis. Interpretatio vel Expoſitio myſtica in ſacram ſcripturam. Concordantiæ morales ſacrorum bibliorum.* Ce dernier ouvrage eſt diviſé en cinq livres : la diſpoſition en eſt très-exacte. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Trithême & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccleſ.* Poſſevin. Le Mire. La Haye, &c. Baillet, *vies des ſaints.*

Patriarches.

☞ ANTOINE I, patriarche de Conſtantinople, a ſuccédé en 821, à Théodore *Iconomaque*, & a tenu le ſiége onze ans.

ANTOINE II, ſurnommé *Cauleas*, patriarche de Conſtantinople, fut élu après Etienne, l'an 893, ſous l'empire de Léon VI, dit *le Sage*, & *le Philoſophe*. Il n'oublia rien pour rétablir l'union dans l'égliſe; mais il ne fut pas aſſez heureux pour en venir à bout. Il mourut l'an 895. Les Grecs l'honorent comme un ſaint. Nicéphore philoſophe fit ſon oraiſon funebre, que nous avons dans Métaphraſte, *ad diem* 12 *febr.* * Banduri, *imper. orient. l.* 8, *comment.*

ANTOINE III de ce nom, *Studite*, fut fait patriarche de Conſtantinople dans le X ſiécle. En 974 on célébra un ſynode en cette ville; & le patriarche Baſile, qui étoit un prélat de mauvaiſe vie, y fut convaincu de divers crimes, & dépoſé. On mit en ſa place Antoine *Studite*, dont la probité étoit connue. Il gouverna l'égliſe avec aſſez de bonheur; mais craignant le tyran Bardas, qui s'éleva après Jean Zimiſcès, il abdiqua ſa dignité ſur la fin de l'an 979. Il ne mourut qu'en 983, où on lui donna pour ſucceſſeur Nicolas, ſurnommé *Chryſoberges*. * Baronius, *in annal.* Curopalate, &c.

ANTOINE IV, dit *Caloger*, religieux, paſſoit pour homme de bien, & fut fait patriarche de Conſtantinople en 1388. Les Latins lui oppoſerent Angelo Corario de Veniſe. Antoine mourut en 1396, environ huit ans après ſon élection. * Genebrard & Onuphre, *in chron.* Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in annal.* Banduri, *imp. orient. l.* 8. *comm.*

ANTOINE, dit *Beak* ou *Beau*, évêque de Durham en Angleterre, puis patriarche de Jéruſalem, étoit un prélat extrêmement magnifique. On l'éleva ſur le ſiége de Durham vers l'an 1283, & depuis en 1305, le pape Clément V le créa patriarche de Jéruſalem pour les Latins : ce qui n'étoit proprement qu'un titre. Les auteurs qui parlent de lui, ne ſont pas tous d'un même ſentiment; les uns le conſidérent comme un prélat zélé & ſavant, qui avoit écrit divers ouvrages; les autres l'accuſent de vanité & de mauvaiſe foi. Il mourut vers l'an 1310 ou 1311. * Leland & Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Godwin, *de epiſc. Dunelm.* Sponde, Bzovius, &c.

Rois et princes de ce nom.

ANTOINE, roi de Navarre, nommé auparavant duc de Vendôme, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoiſe*, fille de *René* duc d'Alençon, épouſa *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille de *Henri II* du nom, roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, ſœur de *François I*, roi de France. Après la mort du roi Henri II, en 1559, il voulut prendre dans les affaires le rang qui étoit dû à ſa naiſſance, & il aſſiſta au ſacre de François II, où en qualité de premier prince du ſang, il repréſenta le duc de Bourgogne; mais la reine Catherine de Médicis craignant de voir diminuer ſon autorité, & pouſſée par la faction des Guiſes, trouva moyen de l'éloigner de la cour ſous un prétexte honorable; ſavoir de conduire ſur les frontieres d'Eſpagne, la princeſſe Elizabeth de France, qui par la paix du Cateau-Cambreſis venoit d'être promiſe à Philippe II, roi d'Eſpagne. On y amuſa par de feintes négociations le roi de Navarre, qui rebuté de tous les obſtacles qu'on lui oppoſoit à la cour, ſe retira dans ſa principauté de Béarn, tandis que le prince de Condé ſon frere, plus entreprenant que lui, ſe mettoit à la tête des huguenots & des mécontens. Ce dernier, qui avoit été arrêté aux états d'Orléans, étoit ſur le point de perdre la vie, lorſque la mort imprévue de François II, arrivée en 1560, lui fit rendre la liberté, & attira à la cour le roi de Navarre, qui fut déclaré lieutenant-général du royaume, pendant la minorité de Charles IX. L'année ſuivante, s'étant réconcilié avec la reine régente, il ſe détacha entierement du parti des huguenots, & de leur créance, pour embraſſer la religion catholique, & forma avec le duc de Guiſe, & le connétable de Montmorenci, cette union appellée par les huguenots le *triumvirat*. En 1562, la guerre s'étant allumée entre les deux partis, il commanda l'armée royale au ſiége de Rouen, où il fut bleſſé dans la tranchée d'un coup de mouſquet à l'épaule gauche. Lorſque la ville fut priſe, il s'y fit porter dans ſon lit, ſur les bras de ſes Suiſſes, & y entra victorieux par la breche. Sa plaie n'étoit pas mortelle; mais les entretiens aſſidus d'une demoiſelle, dont la reine ſe ſervoit pour attirer ce prince dans ſes filets, lui échaufferent le ſang; & ſon inquiétude l'ayant porté à ſe mettre dans un bateau ſur la Seine, pour remonter à Paris, il fut ſaiſi d'un friſſon, & d'une ſueur froide, ſigne d'une mort prochaine. En effet, le bateau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier ſoupir le 17 jour de novembre 1562, & le 24 de ſa bleſſure. Les hiſtoriens nous le dépeignent comme un prince voluptueux & timide, & flottant juſqu'à la mort dans les doutes de la religion; mais il eſt ſûr qu'il mourut catholique. On ne put jamais le porter à répudier Jeanne d'Albret ſa femme, quoiqu'on lui repréſentât qu'il le pouvoit faire, parce qu'elle étoit hérétique, & que d'ailleurs on lui promît de lui faire épouſer la reine Marie Stuart, veuve de François II, qui pouvoit lui apporter le royaume d'Ecoſſe; & même celui d'Angleterre, dont elle étoit la plus prochaine héritiere. On lui faiſoit encore eſpérer que le roi d'Eſpagne lui céderoit l'iſle de Sardaigne. Mais Strada avoue de bonne foi, que toutes ces eſpérances étoient vaines & ſans fondement; qu'il n'étoit pas vraiſemblable, que le cardinal de Granvelle ignorât que la diverſité de religion ne ſuffiſoit pas pour répudier une femme, & en épouſer une autre; qu'il y avoit encore moins d'apparence que le roi d'Eſpagne conſentît que le royaume d'Ecoſſe échût à un prince,

Digitized by Google

d ont il eut du craindre toutes choſes pour la Flandre, ſi u ne fois il ſe fût rendu maître de toute l'iſle ; & que tout ce qui regardoit la Sardaigne, qui étoit un royaume plus grand & plus riche que la Navarre, & d'où ce prince auroit pu incommoder Naples & la Sicile, Philippe II n'avoit pas accoutumé de prodiguer de la ſorte des royaumes. * Strada, *hiſt. de Flandre.* D'Avila, *guerres civiles.* Mezerai.

ANTOINE, roi titulaire de Portugal, prieur de Crato, de l'ordre des chevaliers de S. Jean, eut pour pere Louis II, fils d'EMANUEL roi de Portugal, aïeul de dom SÉBASTIEN, & en cette qualité fut l'un des prétendans à la couronne de Portugal, après que le même Sébaſtien eut été cru mort. Quoique Philippe II roi d'Eſpagne, pour exclure Antoine de la couronne, le voulut faire paſſer pour bâtard, toutefois par arrêt prononcé par Emanuel Elmada, évêque d'Algarve, commiſſaire élu en cette cauſe, il fut déclaré légitime, & on décida qu'Yolande Barboſa ſa mere avoit été épouſée dans toutes les formes par l'infant Louis. Cela ſe fit après la bataille de Maroc, donnée en 1578, où ſe perdit le roi dom Sébaſtien, & où Antoine même, que les Portugais nomment dom Antonio, avoit été compté entre les morts. Ce dernier tâcha de maintenir ſes droits, pour ſuccéder à Henri cardinal, & archevêque d'Evora ſon oncle, qui fut élu roi ; mais le cardinal craignant d'un côté que dom Antoine ne le dépoſſédât, comme fils de Louis qui étoit l'aîné ; & de l'autre, gagné par les émiſſaires d'Eſpagne, fit jetter au feu l'arrêt dont nous venons de parler, & toutes les piéces juſtificatives de la naiſſance du prince Antoine. Cela n'empêcha pas qu'après la mort de Henri, arrivée le 31 janvier 1580, le peuple & la plus grande partie de la nobleſſe, qui aimoient Antoine, ne ſe miſſent en devoir de lui conſerver ſon droit. Il fut proclamé roi, fut reçu dans Lisbonne, prit poſſeſſion du palais & de l'arſenal, diſpoſa des charges, & fit les autres fonctions de la royauté. Le roi d'Eſpagne fit marcher auſſitôt une puiſſante armée ſous le commandement du duc d'Albe, & Antoine qui n'avoit pas de forces égales, envoya chercher du ſecours en France. Mais à cauſe des guerres civiles qui agitoient alors ce royaume, il n'en remporta que des eſpérances qui aboutirent à un ſecours très-foible, en comparaiſon des forces d'Eſpagne. Antoine s'étant trouvé en perſonne à la journée d'Alcaçar, malgré toutes les marques qu'il y donna de ſon courage, fut pris & mis d'abord à la chaîne ; mais par l'adreſſe d'un eſclave qui avoit été autrefois à ſon pere, & qui cacha ce qu'il étoit, il fut mis en liberté, & revint en Portugal après la mort du roi Henri ſon oncle. Philippe II ayant amaſſé de grandes forces, ſous la conduite de Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, défit Antoine avec ſes partiſans dans un fauxbourg de Lisbonne, & s'empara enſuite ſans réſiſtance de cette capitale du royaume. Sanche d'Avila pourſuivit juſqu'aux frontieres de Galice ce malheureux prince, qui ſe voyant hors d'état de ſe défendre, ſe jetta dans un vaiſſeau pour paſſer en France ; mais le vent & la marée lui étant contraires, & ſe voyant ſur le point d'être pris, il ſe traveſtit en matelot, pour ſe ſauver dans un eſquif. Il fut contraint enſuite de ſe déguiſer en moine, & demeura caché pendant huit mois en divers endroits, ſans que perſonne le décélât, quoique le roi d'Eſpagne eut promis 80000 ducats à qui le livreroit. On tient même qu'il étoit dans Lisbonne, dans le temps que Philippe II y ſéjourna, & qu'encore qu'il y fût vu de pluſieurs de ſes amis, & que l'eſpoir d'une ſi grande ſomme pût tenter bien des gens, jamais les Eſpagnols n'en eurent le moindre vent : exemple mémorable de la fidélité des Portugais, & de l'affection qu'ils ont pour le ſang de leurs rois. Enfin Antoine ayant trouvé moyen de s'embarquer ſur un navire flamand, par le moyen d'une pauvre femme, il paſſa en Hollande, de Hollande en France, & de France en Angleterre, ayant tenté la fortune à diverſes repriſes, & eſſayé de recouvrer ſes états. Il mourut à Paris le 25 d'août l'an 1595, âgé de ſoixante-quatre ans, & le ſeiziéme de ſa retraite, recommandant ſes enfans à Henri *le grand*, auquel il tranſporta tous les droits qu'il avoit ſur la couronne de Portugal. Il ne laiſſa que deux fils qui furent EMANUEL & *Chriſtophe*. Ce dernier fit les voyages d'Afrique & d'Italie, puis ſe retira en France l'an 1601, & mourut à Paris au couvent des cordeliers en 1638. EMANUEL ſon aîné ayant cherché un aſyle aux Pays-Bas, épouſa l'an 1597, *Emilie* de Naſſau, fille de *Guillaume I*, prince d'Orange, & ſœur de ces héros Maurice & Frédéric-Henri, auſquels les Provinces-Unies doivent la liberté & la ſouveraineté dont elles jouiſſent à préſent. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL.

ANTOINE de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier, du Luxembourg, & de Limbourg, marquis du ſaint-empire, ſecond fils de PHILIPPE II, dit *le hardi*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Flandre, naquit en 1384, & eut en partage les duchés de Brabant & de Lothier, dont il prit poſſeſſion au mois de décembre de l'an 1406. Il eut part aux factions des maiſons d'Orléans & de Bourgogne, qui furent ſi funeſtes à l'état, ſous le régne de Charles VI, & il prit le parti de Jean, dit *ſans-peur*, ſon frere. Depuis il ſe trouva à la bataille d'Azincourt, & il y fut tué le 25 octobre 1415. Son corps fut enterré à Furnes, où l'on voit encore ſon épitaphe. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à l'article de BOURGOGNE.

ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, troiſiéme fils de RENÉ duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre ſa deuxiéme femme, naquit le 4 juin de l'an 1489, & fut élevé à la cour du roi Louis XII, qu'il ſuivit en Italie. En 1509 il ſe trouva à la bataille d'Agnadel, ſe ſignala en celle de Marignan l'an 1515, & en diverſes autres occaſions. En 1525, les payſans de l'Alſace & de l'évêché de Strasbourg s'étant révoltés, il les fit rentrer dans leur devoir : ce qui lui acquit beaucoup de réputation. Il mourut le 14 juin de l'an 1544, laiſſant poſtérité rapportée à l'article de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

ANTOINE de Bourbon, comte de Moret, fils *naturel* de HENRI *le grand*, roi de France, né en 1587, de *Jacqueline* de Beuil, appellée la comteſſe de Moret, fut légitimé par lettres du roi données à Paris en 1608, & fut pourvu des abbayes de Savigni, de S. Etienne de Caen, de Signi & de S. Victor lès Marſeille. Depuis il ſuivit le parti des mécontens dans le royaume, & fut tué d'une mouſquetade qu'il reçut au combat de Caſtelnaudari, le 1 jour de ſeptembre de l'an 1632, âgé de vingt-cinq ans. C'étoit, ſelon un auteur moderne, un jeune prince de grande eſpérance, mais que les mauvais conſeils perdirent. On a prétendu que s'étant ſauvé de la bataille de Caſtelnaudari, il s'étoit retiré dans un hermitage en Anjou, où il avoit fini ſaintement ſes jours, l'an 1691, ſous le nom de *frere Jean-Baptiſte* ; mais il faudroit d'autres preuves, pour appuyer un fait auſſi ſingulier que celui-là. * *Vie de frere Jean-Baptiſte.*

ANTOINE, *bâtard* de Bourgogne, ſurnommé *le grand*, ſeigneur de Beures & de Valſi, comte de ſainte-Ménehoud, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierri, & chevalier des ordres de S. Michel, & de la toiſon d'or, fils de PHILIPPE *le bon*, duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Pruilles ſa maîtreſſe, naquit l'an 1421, & donna ſi ſouvent des témoignages de conduite & de bravoure, qu'il mérita d'être ſurnommé *le grand*. Il paſſa avec Baudouin ſon frere en Barbarie, où il fit lever le ſiége que les Maures avoient mis devant la ville de Ceuta ; & à ſon retour en France, il ſervit le duc de Bourgogne en la guerre contre les Liégeois, & en celle contre les Suiſſes, où il com-

mandoit en 1476 l'avant-garde au combat de Grandſon ; & l'année d'après il fut fait priſonnier à la bataille de Nanci. Depuis, il ſervit le roi Louis XI, qui lui donna les comtés de Grandpré, de Château-Thierri, Paſſavant & Châtillon-ſur-Marne. En 1478 Charles VIII le fit chevalier de S. Michel : il l'étoit déja de la toiſon d'or, dès l'an 1456. Le roi Charles lui donna auſſi en 1486 des lettres de légitimation. Il mourut en 1504, âgé de quatre-vingt-trois ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURGOGNE.

ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont & de Guiſe, baron de Joinville, &c. ſurnommé l'*Entrepreneur*, étoit fils de FERRI de Lorraine I du nom, ſurnommé *le Courageux*, & de *Marguerite* de Joinville. Ce FERRI étoit fils puîné de JEAN duc de Lorraine, & frere de *Charles I*, lequel étant mort en 1430, ne laiſſa que des filles. *Iſabeau*, qui étoit l'aînée, épouſa, *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. & lui porta le duché de Lorraine. Antoine comte de Vaudemont s'y oppoſa. Il prétendoit que ce duché étoit fief maſculin, affecté aux ſeuls mâles, & qu'étant le propre neveu du duc Charles, il étoit le ſeul qui devoit lui ſuccéder. Pour faire valoir ſes prétentions, il prit les armes, & ſe moqua de la déciſion de l'empereur Sigiſmond, lequel étant en 1431 au concile de Baſle, avoit prononcé en faveur de René. Il s'étoit fortifié du ſecours de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne ; & ayant attaqué les troupes de René, il les défit, & le prit lui-même priſonnier à la bataille de Bullegneville le 2 juillet de l'an 1431. Il envoya ſon priſonnier à Dijon, d'où il ne ſortit que ſous de rudes conditions, l'une deſquelles regardoit le mariage d'Yolande, fille de René, avec Ferri, fils d'Antoine, qui fut depuis accompli en 1444 à Nanci en préſence du roi Charles VII. Antoine, comte de Vaudemont, mourut l'an 1447. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE.

AUTRES HOMMES CÉLÈBRES.

ANTOINE Liberalis, célèbre rhéteur Latin, vivoit dans le I ſiécle, vers l'an 48 ou 50 depuis la naiſſance de J. C. Il fut l'ennemi déclaré de Palémon de Vicenze, grammairien & rhéteur. Libéralis demeuroit à Rome ſous l'empire de Néron. * S. Hieronym. *in chron.* Euſebius, *ad ann.* 2064.

ANTOINE ſurnommé MELISSA ; car Meliſſa n'eſt pas le nom propre d'Antoine, comme quelques auteurs l'ont cru ; mais un ſurnom, qui lui a été donné pour marquer qu'il avoit recueilli les beaux endroits de pluſieurs auteurs, comme les abeilles recueillent leur miel de diverſes fleurs ; car *Meliſſa* en grec, ſignifie *une abeille*. Antoine étoit un moine Grec. Il eſt auteur d'un traité en deux livres, intitulé : *Libri duo locorum communium, ſeu ſententiarum, de virtutibus & vitiis*, imprimé à Paris en 1575 & en 1589 : il ſe trouve auſſi dans la bibliothéque des peres, *tom.* 5, *édition de Paris*, *pag.* 878. C'eſt un ouvrage qu'il a recueilli des ſaints peres, ſelon le gout du IX & du X ſiécle. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce temps-là, ou peu après. On le croit auſſi auteur de quelques ſermons que Trithême, Simler, & d'autres ont attribué à S. Antoine *le Grand*. Conrad Geſner, ayant trouvé l'ouvrage de ce religieux Grec, avec celui d'un autre moine nommé *Maxime*, le fit imprimer l'an 1546 à Zurich, avec ſa traduction, & celle de Jean Ribitus de Savoye, ſous ce titre : *Sententiarum, ſive capitum theologicorum, præcipuè ex ſacris & profanis libris, tomi tres, per Antonium & Maximum monachos olim collecti.* Le même Geſner avoit auſſi traduit les lieux communs d'Antoine, imprimés à Francfort l'an 1581. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Jacques de Billi, *in obſerv. ad epiſt. Iſidor.* Peluſ. Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ.* Jean Maria, *in Ind. expurg.* Cave, *ſcriptorum eccleſiaſticor. hiſtor. litteraria*, *pag.* 580.

ANTOINE DE PARME, religieux de l'ordre de Camaldoli, en devint prieur général, & compoſa pluſieurs ſermons, ſi l'on en croit Trithême. Auguſtin de Florence ajoute qu'il gouverna ſon ordre depuis 1410, juſqu'en 1419, qu'il fut fait évêque de Ferrare ; & Léandre Alberti, dans ſa *deſcription d'Italie*, après avoir loué ſon érudition & ſon habileté dans la langue grecque, dit qu'il en donna des preuves au concile de Conſtance où il aſſiſta. Il eſt étonnant qu'on ait pu avancer tant de choſes fauſſes à l'égard d'un même homme. On a la liſte de tous les abbés & de tous les généraux d'ordres religieux qui aſſiſterent au concile de Conſtance, & Antoine ne s'y trouve point ; ce qui pouroit bien faire croire qu'au lieu d'Antoine, il faut lire Ambroiſe de Camaldoli, célébre religieux de ce temps-là, qui à la vérité n'eſt pas nommé dans le concile ; mais auſſi ne devoit-il pas l'être, n'étant encore que ſimple religieux : cependant tout le monde a ſuivi le texte de Léandre Alberti ſans examen. Il eſt certain d'ailleurs qu'Antoine de Parme n'a pu être évêque de Ferrare au commencement du XV ſiécle, parcequ'on ſait que Pierre Boyardo tint ce ſiége depuis 1401, juſqu'en 1431, où il eut étant encore vivant pour ſucceſſeur Jean de Toſſignano ; & ainſi ce qu'on lit dans Trithême des ſermons du Camaldule pouroit bien paroître douteux. En effet, quoiqu'on les trouve dans pluſieurs manuſcrits, il n'y en a aucun où ils ſoient attribués au Camaldule ; mais il y en a pluſieurs où ils paroiſſent ſous le nom d'Antoine Azari de *Parme*, religieux dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces ſermons furent imprimés dès l'an 1482, à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515, à Paris. L'auteur y fait voir beaucoup de ſageſſe & d'attention à développer le ſens littéral & le ſens moral des évangiles. Son ſtyle eſt net, mais négligé, & même peu ſupportable : on voit qu'il avoit mis à la hâte en latin ce qu'il devoit prononcer dans ſa langue naturelle. * Echard, *ſcript. ord. prad.*

ANTOINE BALOCHE, du diocèſe de Verceil, religieux de l'ordre des freres mineurs, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. On a de lui un carême des douze excellences de la foi de J. C. imprimé à Veniſe en 1529, & à Lyon en 1594 ; un traité des vertus, imprimé à Haguenau l'an 1513, & un carême manuſcrit, des fruits éternels du S. Eſprit. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XV ſiécle.*

ANTOINE de Gènes, Auguſtin, auteur d'un traité de figures de morale, & de ſermons, qui a vécu juſque vers l'an 1420.

ANTOINE de ROSELLIS, *voyez* ROSELLE.

ANTOINE DE PALERME ou le PANORMITAIN, natif de Palerme en Sicile, & iſſu de la famille de *Beccadelli*, illuſtre depuis long-temps à Bologne, fut l'un des habiles hommes du XV ſiécle. Il alla offrir ſes ſervices à Philippe-Marie duc de Milan, duquel il fut reçu avec bonté : il ſe reſſentit auſſi de la libéralité de ce prince, auquel il enſeigna l'hiſtoire. Il fit outre cela des leçons publiques qui lui valurent 800 écus de penſion. Il paſſa enſuite au ſervice d'Alfonſe d'Aragon, roi de Naples, dont il fut ſecrétaire & principal homme d'étude, ce que ce prince récompenſa par des lettres de naturalité & de bourgeoiſie napolitaine, & par la dignité de préſident en la chambre royale. Il l'employa auſſi dans des affaires d'état, tant à cauſe de ſon habileté, qu'à cauſe de la réputation de ſa ſageſſe. Ce même monarque le députa aux Vénitiens l'an 1451, pour leur demander l'os du bras de Tite-Live, ce qu'ils lui accorderent. Antoine avoit tant de vénération pour cet ancien écrivain, qu'il vendit une terre qu'il avoit, pour acheter un des exemplaires de ſon hiſtoire, écrit de la main de Poggio Florentin, dont il paya 120 écus, & que Poggio avoit vendu pour acheter une métairie près de Floren-

Digitized by Google

ce. Antoine de Palerme étoit le meilleur poëte de ſon temps : auſſi reçut-il de l'empereur Sigiſmond la couronne poëtique, ſelon les anciennes cérémonies, en 1433, & non en 1449, comme le dit Toppi. D'ailleurs il entendoit la juriſprudence, écrivoit bien en proſe, & étoit bon orateur. Il eut de grands démêlés de littérature avec Laurent Valla ; & dans cette diſpute ils ne garderent ni l'un ni l'autre les meſures des honnêtes gens qui diſputent, car ils ſe dirent mutuellement beaucoup d'injures, dont leurs ennemis communs ſe divertirent. Antoine de Palerme mourut le 6 janvier 1471, âgé de ſoixante-dix-huit ans, & fut enterré à Naples dans l'égliſe de S. Dominique. On imprima à Veniſe en 1453 cinq livres d'épitres d'Antoine de Palerme, deux harangues & quelques vers. On a auſſi de lui un recueil d'apophtegmes & de quelques faits mémorables d'Alfonſe, roi d'Aragon & de Naples : *De dictis & factis Alfonſi regis Aragonum*, que ce prince récompenſa par un préſent de mille écus. La premiere édition de ce recueil, & la ſeule qui ait été long-temps ſans mélange, l'ouvrage du Panormitain, fut faite à Florence en 1491, par Antonio Miſcomino, *in*-4°. Le ſavant David Chytræus fit réimprimer cet ouvrage à Wittemberg en 1583, *in*-4°, & le dédia à Henri Jules duc de Brunſwick & de Lunebourg ; mais ce n'eſt que fort improprement l'ouvrage du Panormitain : ce n'eſt point le même ordre, & d'ailleurs Chytræus l'a beaucoup enflé, en ajoutant à l'ouvrage de l'auteur beaucoup d'autres dits d'Alfonſe, tirés des commentaires ou de l'hiſtoire de la vie du même prince, compoſée par Barthelemi Facio, & imprimée à Lyon en 1560, *in*-4°. Il y a ajouté de plus bien d'autres réponſes, penſées, ou faits qu'il attribue ſans preuves, & ſouvent ſans fondement au roi Alfonſe, la plupart tirés des apophtegmes de Conrad Lycoſthène, publiés à Lyon en 1571, *in*-8°. C'eſt ce qui a engagé Jean-Gerard Meuſchenius, paſteur de Coburg, conſeiller des ducs de Saxe, de Coburg & d'Iſenac, membre de l'académie des ſciences de Pruſſe, à faire réimprimer l'ouvrage même du Panormitain, ſur l'édition de Florence de 1491, qui étoit devenue très-rare. Cette nouvelle édition eſt la premiere piéce du ſecond volume d'un recueil publié par M. Meuſchenius à Coburg en 1736, *in*-4°, ſous le titre de *Vitæ ſummorum dignitate & eruditione virorum ex rariſſimis monumentis litterato orbi reſtitutæ*. Panorme étant fort âgé, épouſa une fille nommée Laura Arcellia, qu'il avoit aimée tendrement, & de laquelle il eut pluſieurs enfans. On dit que ſe ſentant malade à l'extrémité, il compoſa lui-même ſon épitaphe en ces termes :

Quærite Pierides alium qui ploret amores :
Quærite qui regum fortia facta canat :
Me Pater ille ingens, hominum ſator atque redemptor,
Evocat, & ſedes donat adire pias.

* Paul. Jovius, *in elog. c.* 12. Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 3, *c.* 7. Le Mire, *in auct. &c.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE TUDERTIN, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Todi, ville d'Ombrie, en latin *Tuder*, floriſſoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1460. Il ſavoit les langues, les belles lettres, & laiſſa divers ouvrages, entre autres des traductions de quelques vies de Plutarque. Léandre Alberti en parle ainſi : *Antonio, huomo molto letterato, coſi nel latino come nel greco, come chiaramente ſe puo vedere nell' operè da lui ſcritte, & transferite di greco in latino, & maſſimamente il alcune vite di Plutarco.* * Leand. Alberti, *deſcript. Ital.* Voſſius *l.* 3, *de hiſt. Lat. c.* 7.

ANTOINE GALATHÉE, *cherchez* GALATEO, (Antoine)

ANTOINE NEBRISSENSIS, ou de LEBRIXA, eſt un de ceux à qui l'Eſpagne a le plus d'obligation, par rapport aux lettres. Il étoit de Lebrixa, bourg d'Andalouſie, appellé *Nebriſſa* par les Latins. Il en prit le nom, & ſe fit appeller *Ælius Antonius Nebriſſenſis*. L'amour que les gens de lettres avoient alors pour l'antiquité, leur fit prendre des noms anciens. Pontanus changea celui de Jean en *Jovianus* ; Valerianus prit celui de *Pierius*, pour Petrus ; & Antonius de Lebrixa ajouta celui d'*Ælius* au ſien. Il étoit né l'an 1444, de Jean Martinez de Cala, & de Catherine Xarana, gens de médiocre condition ; & on connut dès ſes plus jeunes années qu'il avoit une grande inclination pour les lettres. En effet, la providence ſembloit l'avoir fait naître pour chaſſer la barbarie de ſon pays, & pour y faire refleurir les ſciences. Il étudia à Salamanque ; & étant allé en Italie, il s'arrêta dans l'univerſité de Bologne, où il acquit des connoiſſances univerſelles, qui le firent paſſer dans la ſuite, non-ſeulement pour un docte grammairien, mais encore pour le plus ſavant homme de ſon temps. Outre les langues & les belles lettres, il ſavoit encore les mathématiques, la juriſprudence, la médecine & la théologie. Lorſqu'il fut de retour en Eſpagne, il fut employé dans l'univerſité de Salamanque, où il enſeigna pendant l'eſpace de vingt-huit ans, ou environ. Mais depuis, ayant eu quelque ſujet de ſe plaindre des directeurs de cette univerſité, il ſe donna au cardinal Ximenès, qui fut bien-aiſe d'attirer un homme de cette réputation dans ſon univerſité d'Alcala. Il y enſeigna juſqu'à ſa mort, & travailla à l'édition de la bible polyglotte. Il fut auſſi hiſtoriographe du roi ; & en 1509 il publia deux décades de l'hiſtoire de Ferdinand & d'Iſabelle, que nous avons dans le premier volume du recueil des hiſtoriens d'Eſpagne, imprimé ſous le titre d'*Hiſpania illuſtrata*. Ce ne fut pas le ſeul de ſes ouvrages. Il avoit déja enrichi le public de divers traités de grammaire, comme d'un dictionnaire & de diverſes méthodes pour la langue latine, pour la grecque & pour l'hébraïque. Il fit des commentaires ſur pluſieurs auteurs anciens ; comme ſur Virgile, ſur Perſe, ſur Juvénal, ſur Pline, &c. une rhétorique tirée d'Ariſtote, de Cicéron & de Quintilien ; des traités des poids, des meſures, des nombres, &c. des anciens ; une coſmographie ; diverſes piéces en vers ; *Latina vocabula juris civilis vocibus hiſpanis interpretata ; Lexicon juris civilis ; Lexicon artis médicamentariæ ; De litteris hebraïcis ; Quinquaginta trium locorum ſacræ ſcripturæ explanatio, &c.* Ce ſavant homme mourut d'apoplexie à Alcala de Henarés le 11 juillet de l'an 1522, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il avoit épouſé à Salamanque *Elizabeth* de Solis, & il en eut ſix fils & une fille, mariée à *Jean* Romero. Elle ſavoit la langue latine, & compoſoit de bons vers. Ses fils étoient auſſi ſavans. * Eraſmus, *in Ciceron.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 64. Alfonſe Garſias Matamore, *de erud. Hiſpan. & de acad.* Martin Ivarra. Ledeſma. Balthaſar de Gadea & Aranda, *in vit. Antonii Nebriſſ.* André Scottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.* Voſſius. Mariana, *hiſt. d'Eſpagne, l.* 26, & ſon continuateur, *l.* 2, *chap.* 2. Alvarez Gomea, &c. Baillet, *jug. des ſav. tom.* 2, *édit. de* 1722 in-4°.

ANTOINE de Meſſine, peintre fameux, fut ainſi nommé de la ville de Meſſine en Sicile, dont il étoit natif. Lorſqu'il eut vu quelques tableaux peints à l'huile par Jean Van-Eick, autrement Jean de *Bruges*, Flamand, dont les couleurs étoient extrêmement vives, & ne s'effaçoient point à l'eau, il eut la curioſité d'apprendre ce ſecret, & alla à Bruges en Flandre trouver l'inventeur de cet art. Il apprit de lui l'art d'employer les couleurs avec l'huile de noix & de lin ; & après la mort de Jean de *Bruges*, il retourna en Sicile, d'où il paſſa à Veniſe. Il y mourut, & l'on y voit une épitaphe qui contient ſon éloge, où il eſt marqué, que c'eſt lui qui a enſeigné le premier en Italie le ſecret de peindre à l'huile. Il floriſſoit vers l'an 1430. Un certain Dominique, peintre Vénitien, lia amitié avec lui, & apprit ce ſecret, qu'il communiqua à André Caſta-

Digitized by Google

gno. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

ANTOINE, Sicilien, a rendu ſon nom illuſtre par la hardieſſe qu'il eut de mettre le feu à l'arſenal de Gallipoli en 1475. C'étoit un jeune homme qui étoit tombé entre les mains des Turcs, à la priſe de l'iſle de Négrepont par Mahomet II. S'étant échapé, il vint ſe préſenter à Pierre Mocenigo, général de la flotte des Vénitiens, qui étoit alors au port de Napoli de Romanie dans la Morée, pour lui donner avis qu'il ſavoit le moyen de bruler les vaiſſeaux du grand ſeigneur, qui s'étoient retirés à Gallipoli avec tout leur armement; & que pour exécuter ce deſſein, il ne demandoit qu'une barque & quelques compagnons hardis & fidéles. Mocenigo ayant loué ſon courage, lui donna ce qui lui étoit néceſſaire. Antoine charge ſa barque de fruits, paſſe les Dardanelles, & feignant d'être marchand, s'applique pendant le jour à débiter ſes fruits. Vers l'heure de minuit, il s'approche adroitement de l'arſenal, & y met le feu. L'incendie ayant fait accourir une grande foule de monde, il ne peut achever ſon deſſein, qui étoit de bruler auſſi les vaiſſeaux; & ſe voulant ſauver par le détroit de Gallipoli, il vit que les flammes, qui s'étendoient de tous côtés avoient gagné ſa barque: ce qui le força de ſe retirer dans un bois proche de la côte, où il ſe cacha avec ſes compagnons. Mais les Turcs ayant vu ſa barque coulée à fond & les fruits flottants ſur les eaux, ne douterent point que ce ne fût lui qui eut fait le coup. Ils le chercherent, & l'ayant trouvé dans le lieu le plus épais de la forêt, ils le menerent devant le grand ſeigneur, qui lui demanda ce qui l'avoit porté à faire une ſi méchante action. Antoine répondit fierement que ſon deſſein étoit de ruiner les forces de l'ennemi commun des chrétiens; & qu'il auroit ſouhaité lui mettre le poignard dans le ſein, comme il avoit mis le feu à ſon arſenal. Mahomet admira cette généroſité, ſemblable en quelque façon à celle de Mutius Scevola; mais il n'imita pas le roi Porſenna; & bien loin de le renvoyer ſans lui faire de mal, il le fit ſcier avec ſes compagnons par le milieu du corps. La république de Veniſe ne pouvant récompenſer celui qui lui avoit rendu un ſervice ſi conſidérable, donna une bonne penſion à ſon frere, & maria ſa ſœur fort avantageuſement. * Sab. *l.* 9, *dec.* 3.

ANTOINE de Sienne, ou de la conception, réligieux de l'ordre de S. Dominique, *voyez* CONCEPTION.

ANTOINE RAMPEGOLI ou AMPIGOLI ou de GÈNES, *voyez* RAMPEGOLI.

ANTOINE Auguſtin, *cherchez* AUGUSTIN Antoine.

ANTOINE Diogène, *cherchez* DIOGÈNE.

ANTOINE (Nicolas) fameux impie, *cherchez* ANTHOINE.

ANTOINE (Godefroi) célébre juriſconſulte, né en 1571 à Freudenberg en Weſtphalie, après avoir étudié dans les écoles du voiſinage du lieu de ſa naiſſance & dans le collége de Soeſt, alla en 1594 à Marpourg: il y fut fait docteur deux ans après, enſuite profeſſeur des inſtitutes, & enfin on le chargea en 1604, d'expliquer les pandectes. Six mois après qu'il eut commencé ſes leçons ſur les pandectes, & dans le temps que l'on travailloit à la réforme de l'académie de Marpourg, le landgrave Louis l'appella à Gieſſen, le décora du titre de conſeiller, & le chargea d'enſeigner la juriſprudence: & quoiqu'on n'eût pas encore reçu les priviléges de l'empereur néceſſaires pour cet établiſſement, Antoine eut un grand nombre d'étudians que ſa réputation lui avoit attirés. Lorſque ces priviléges furent venus, il forma & établit entierement cette académie, & il fut nommé pour en être le chancelier: il fut fait auſſi premier profeſſeur en droit, & premier recteur. Il poſa la premiere pierre au collége qui fut bâti, & il y fit les premiers docteurs qui y aient été reçus. Dans la ſuite il alla à Dreſde pour des affaires importantes, & il auroit été à la diéte de Ratisbonne avec le landgrave, ſans l'extrême affoibliſſement qu'il éprouva dans ſa ſanté. Il étoit tourmenté de la goutte depuis du temps, & ce mal l'emporta le 18 mars 1618. On a de lui: *Diſputationes anti-Vultejanæ; Diſputationes feudales; De poteſtate imperatoris legibus ſolutâ, & hodierno ſtatu adversùs Hermannum Vultejum; Adverſaria in pleraſque Gailii practicabiles obſervationes.* Ce dernier ouvrage a été imprimé à Marpourg en 1629, par les ſoins de ſon fils Guillaume Antoine, docteur en droit. * *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam, *in-folio*, tome I, 1740.

ANTOINE (Paul-Gabriel) Lorrain, né à Lunéville le 21 janvier 1679, entra chez les jéſuites à Nanci le 9 octobre 1694, & fit la profeſſion des quatre vœux le 2 février 1711. Il a enſeigné dans la province de Champagne la philoſophie & la théologie, & a été préfet de quelques colléges. Il eſt mort à Pont-à-Mouſſon le 22 janvier 1743. Il a compoſé quelques ouvrages; ſavoir, 1. Une théologie morale qui a eu pluſieurs contradicteurs, dont les écrits ont été imprimés. Cette théologie a pour titre: *Theologia moralis univerſa complectens omnia morum precepta, & principia deciſionis omnium conſcientiæ caſuum, ſuis quæque momentis ſtabilita, ad uſum parochorum & confeſſariorum*, à Nanci 1726, *in*-12 trois tomes; à Ingolſtadt, 1734, *in*-8° trois tomes: & corrigée & conſidérablement augmentée, à Nanci 1731, *in*-4°, & en quatre tomes *in*-12, & à Paris 1736, quatre volumes *in*-12. 2. *Theologia univerſa ſpeculativa & dogmatica complectens omnia dogmata & ſingulas quæſtiones theologicas, quæ in ſcholis tractari ſolent, ad uſum theologiæ candidatorum accommodata*, à Nanci 1735, à Paris 1736, *in*-12 en ſept tomes. 3. *Lectures chrétiennes, par forme de méditations ſur les grandes vérités de la Foi, les exemples de Jeſus-Chriſt, les vertus chrétiennes, les vices capitaux, & les moyens efficaces du ſalut & de la perfection*, à Nanci 1736, deux volumes *in*-8°. 4. *Méditations pour tous les jours de l'année*, à Nanci 1737, *in*-12. 5. *Les moyens d'acquérir la perfection*, à Nanci 1738, *in*-16. 6. *Démonſtration de la vérité de la religion chrétienne & catholique*, à Nanci 1739. *in*-12.

ANTOINETTE de Bourbon, ducheſſe de Guiſe, fille de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, naquit à Ham le 25 décembre 1493, d'autres diſent 1494. Le roi Louis XII lui fit épouſer le 18 avril 1513, *Claude* de Lorraine, duc de Guiſe, grand-véneur de France, gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Ce mariage fut ſuivi de la naiſſance de huit fils & de quatre filles. La ducheſſe les éleva dans la piété. Elle en avoit beaucoup; & diverſes fondations, qu'elle fit, en ſont un témoignage public. Elle avoit encore un ſoin particulier des pauvres. Ceux qui profeſſoient la nouvelle religion ne l'aimoient pas, & la nommoient dans leurs prêches, *la mere des tyrans, & des ennemis de l'évangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20 janvier de l'an 1583, & fut enterrée près de ſon mari, dans l'égliſe collégiale de S. Laurent. *Voyez* ſa poſtérité à LORRAINE-GUISE. * Dupleix, *hiſt. de France.* Sainte-Marthe, *hiſt. généalog. de la maiſon de France.*

ANTOINETTE d'Orléans, marquiſe de Belle-Iſle, fille de Leonor d'Orléans, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, ducheſſe d'Eſtoutteville, &c. fut mariée à *Charles* de Gondi, marquis de Belle-Iſle, qui fut tué en voulant ſurprendre le Mont ſaint-Michel, l'an 1596. Déſabuſée des vanités du ſiécle, elle prit l'habit de religieuſe feuillantine à Toulouſe en 1599, ſous le nom de *ſœur Antoinette de ſainte Scholaſtique.* Cinq ans après, le roi Henri IV la tira de Toulouſe, pour être coadjutrice d'Eléonore de Bourbon-Vendôme, abbeſſe de Fontevrault. Elle obéit;

Digitized by Google

mais quelque temps après elle travailla ſecretement pour obtenir du pape la permiſſion de retourner dans ſon premier monaſtère : on l'en empêcha. L'abbeſſe de Fontevrault étant morte en 1610, on ne put jamais obliger la coadjutrice à prendre le titre d'abbeſſe. Elle renonça donc à l'abbaye, & alla s'enfermer dans le monaſtère de l'Encloiſtre, de l'ordre de Fontevrault, diocèſe de Poitiers, où elle avoit établi la réforme. Ce fut là qu'elle conçut le deſſein d'établir une nouvelle congrégation, qui fut nommée *du Calvaire*, pour y pratiquer la régle de S. Benoît dans toute ſa rigueur. Elle y exerça de ſes filles pleines de bonne volonté, depuis 1611 juſqu'en 1614, que cette réforme commença à s'établir à Poitiers. Dans cet intervalle elle entreprit de réformer l'ordre de Fontevrault. Le pape Paul V lui donna un plein pouvoir pour cela, & la nomma coadjutrice de Louiſe de Bourbon-Malauſe, qui avoit été nommée abbeſſe de Fontevrault après qu'elle en eut donné ſa démiſſion. Elle obtint enſuite permiſſion du pape de quitter l'habit & l'ordre de Fontevrault, & d'emmener des filles de l'Encloiſtre avec elle pour le même deſſein. Ce ne fut pas ſans de grandes oppoſitions de la part de l'abbeſſe de Fontevrault, qui furent ſurmontées par les négotiations du fameux pere Joſeph, capucin. Elle ſortit donc au mois d'octobre 1617, avec vingt-quatre de ſes religieuſes, pour aller prendre poſſeſſion du nouveau monaſtère *du Calvaire* à Poitiers. Il y eut pourtant de nouvelles oppoſitions aux brefs du pape, qui ne furent levées qu'après ſa mort arrivée à Poitiers le 25 avril 1618. *Voyez* CALVAIRE : pour ſa poſtérité, *cherchez* GONDI.

ANTOING, village des Pays-Bas. Il eſt ſitué ſur l'Eſcaut, à une lieue de Tournai. C'eſt une ſeigneurie. Il s'y trouve un magnifique & ancien château, où les princes d'Eſpinoi font ordinairement leur réſidence. * *Voyage des Pays-Bas.*

ANTOLINEZ (Auguſtin) archevêque de Compoſtelle, né à Valladolid en Eſpagne, en 1554. Après avoir embraſſé la régle de S. Auguſtin dans la même ville, il y étudia la théologie, & y eut la premiere chaire, qu'il remplit avec le plus grand ſuccès. La réputation de ſa doctrine le fit appeller à Salamanque, où il continua à profeſſer l'écriture ſainte, enſuite toute la théologie. Après avoir paſſé par les premieres charges dans ſon ordre, il fut évêque de Ciudad-Rodrigo, & archevêque de Compoſtelle. Pendant qu'il faiſoit la viſite de ſon diocèſe, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le 19 juin de l'an 1626. Ce prélat a écrit quelques vies de Saints, comme celle du bienheureux Jean de Sahagun, de ſainte Claire de Montefalco, &c. On lui attribue encore un traité *de la conception de la ſainte Vierge*, dans lequel il diſoit que la ſainte Vierge vit l'eſſence divine au moment de ſa conception. Excepté ſa vie de Jean de Sahagun, & celle de ſainte Claire, qui ont été imprimées, les autres ouvrages ſont demeurés manuſcrits. * Petrus Alva, *in milit. concept.* Curtius, *in elog. vir. illuſt. Aug.* Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſp.*

ANTOLINEZ (Juſtin) évêque de Tortoſe, né à Valladolid, & frere d'Auguſtin Antolinez, archevêque de Compoſtelle, étoit ſavant dans la juriſprudence civile & canonique : on dit même qu'il avoit été avocat à Seville. Pierre de Caſtro de Quignones, archevêque de Grenade, l'attira dans cette ville, où il fut archidiacre & doyen de ſon égliſe, enſuite de quoi on le nomma évêque de Tortoſe en 1627. Il mourut en 1640, & a laiſſé une hiſtoire eccléſiaſtique de Grenade, qu'on n'a point encore publiée.

ANTONELLO, peintre, *cherchez* ANTOINE de Meſſine.

ANTON (Paul) théologien luthérien, né à Hirchfeld dans la Luſace ſupérieure, le 11 février 1661, fit paroître dès l'enfance beaucoup d'inclination pour l'étude. Ses parens s'étant tranſportés à Zittau en 1671, il y fréquenta l'école latine, & en 1680 il alla dans l'univerſité de Leipſick, donnant par-tout des preuves d'une capacité peu commune. La peſte l'ayant obligé de quitter Leipſick peu de temps après ſon arrivée, il profita de cette circonſtance pour aller dans le Henneberg, & de-là à Darmſtadt, Gieſſen, Marbourg & Francfort ſur le Mein. Il retourna à Leipſick en 1681, y continua ſes études, & y fut choiſi par le célébre Otton Mencken, pour précepteur de ſes enfans. En 1682 il prit le dégré de maître-ès-arts, & en 1683 il devint aſſocié du grand collége principal, après quoi il commença avec quelques autres de tenir des conférences ſur la bible, qui donnerent peu après occaſion aux diſputes des piétiſtes. En 1687 il reçut ordre d'accompagner en qualité de chapelain, le jeune prince électoral de Saxe, qui fut depuis roi de Pologne ſous le nom d'Auguſte II, & il parcourut avec ce prince la France, l'Eſpagne, le Portugal & l'Italie. Etant de retour à Dreſde en 1689, il y fut nommé ſurintendant de Rochlitz, ce qui lui fit prendre le dégré de licencié en théologie. Trois ans après il fut appellé à Iſenac, pour remplir la charge de conſeiller eccléſiaſtique, & de prédicateur de la cour. En 1695 il reçut une vocation pour Halle, où il fut fait profeſſeur ordinaire en théologie, conſeiller du conſiſtoire; en 1698, docteur en théologie; & en 1709, premier inſpecteur du collége du cercle de la Sale, charge qu'il occupa juſqu'à ſa mort arrivée le 19 octobre 1730. Ses écrits ſont : *concilii Tridentini doctrina publica*, avec des notes; *Elementa homiletica; Collegium anthirreticum;* lettre à un théologien Saxon, ſur la véritable foi agiſſante; dialogue ſur la rédemption; des eſpéces de théſes ou de diſſertations ſur divers ſujets, comme *de Pathmo Lutheri; de converſione Samaritanorum*, &c. * *Supplém. de Baſle.*

ANTON-GIL, pays de l'Iſle de Madagaſcar, en ſa partie ſeptentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, eſt ainſi nommé d'un capitaine Portugais, appellé *Antonio Gillo*, qui le découvrit, & donna le nom d'*Anton-Gil* à la baye où il aborda. Cette baye a environ neuf lieues d'ouverture; & au fond il y a une petite iſle extrêmement fertile en toutes ſortes de vivres, avec de belles eaux, & un bon ancrage pour les navires. Les Hollandois y ont eu une habitation; mais les uns ſont morts de maladie, à cauſe du mauvais air de ce pays; & les autres ont été maſſacrés par les habitans, qui ne pouvoient ſouffrir leur inſolence. * Flacourt, *hiſt. de Madagaſcar.* Natal. Metel. *Navigation des Hollandois en* 1595.

ANTONIA, nom d'une forteresſe ſituée auprès de Jéruſalem. On la nommoit auſſi BARIS. Ce fut Hérode *le Grand* qui fit bâtir cette tour, la plus réguliere & la plus forte qu'on ait jamais vue, & qui lui donna le nom d'*Antoine* ſon grand ami. Elle étoit ſituée ſur une petite montagne haute de cinquante coudées, & inacceſſible de tous côtés. Jamais Hérode ne fit éclater plus de magnificence dans aucun de ſes ouvrages, que dans celui-ci. Il fit incruſter cette tour depuis le pied juſqu'au plus haut, de marbre blanc, ſi bien uni, qu'on n'y reconnoiſſoit aucune liaiſon, afin de le rendre ſi gliſſant, qu'il fut impoſſible d'y monter. Elle étoit enfermée d'un mur de trois cens coudées de haut, pour en défendre l'approche; & tout ſon eſpace, à compter depuis ce mur, étoit de quarante coudées. Quoiqu'elle fût ſi forte en dehors, il y avoit tant de logemens en-dedans, de bains & de ſalles, qu'elle étoit capable de contenir beaucoup de monde, & qu'on la pouvoit faire paſſer pour un ſuperbe palais. Les offices en étoient ſi bien diſpoſés & ſi commodes, qu'on l'auroit priſe pour une petite ville. Son circuit avoit la forme d'une tour carrée, & étoit accompagné à diſtances égales de quatre autres tours,

Digitized by Google

dont trois avoient cinquante coudées de haut : mais celle qui étoit dans l'angle qui regardoit le midi & l'orient, en avoit ſoixante & dix, & l'on pouvoit voir de-là tout le temple. Aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, il y avoit à droite & à gauche des dégrés, par où, lorſque les Romains étoient maîtres de Jéruſalem, des gens de guerre alloient & venoient, pour empêcher que le peuple n'entreprît rien aux jours de fêtes. De même que le temple étoit comme la citadelle de la ville, la tour d'Antonia étoit comme la citadelle du temple ; & la garniſon qu'on y mettoit, n'étoit pas ſeulement pour la conſerver, mais encore pour s'aſſurer de la ville & du temple. L'adreſſe de vingt ſoldats, d'un enſeigne & d'un trompette de l'armée de Tite, fit ce que cent mille hommes n'auroient ſu faire à force ouverte. Ces vingt-deux braves voyant l'impoſſibilité de la prendre par aſſaut, & que les ſoldats que les ennemis y avoient mis en garde, en empêchoient l'approche & l'attaque à tout le monde, firent ſi bien par une intrépidité & une valeur qui n'eurent jamais d'exemple, que s'entr'aidant à la faveur de la nuit, & ramaſſant tout ce qu'ils purent des ruines des murailles de la ville, ils monterent au plus haut. Ils couperent la gorge à la garde, qu'ils trouverent endormie ; après quoi ayant donné le ſignal avec leur trompette & leur drapeau, toute l'armée romaine s'en approcha. Tite s'en rendit ainſi le maître, ſans avoir perdu aucun de ſes ſoldats, & la fit entierement démolir en ſept jours. Les Romains conſervoient dans cette tour les ornemens pontificaux du grand ſacrificateur. Quand il devoit s'en ſervir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'année, ſavoir, le dixiéme de la lune de ſeptembre, que les Juifs appellent *Tiſri*, ou le ſeptiéme mois, les Romains les donnoient aux Juifs, à condition qu'ils les remettroient dans leur lieu, dès que la fête ſeroit paſſée. * Joſephe, *antiq. liv. XX.*

ANTONIA, fille de *Marc-Antoine*, & d'*Octavie*, ſœur de l'empereur *Auguſte*, fut mariée à L. *Domitius Enobarbus*. De ce mariage elle eut un fils & deux filles ; Cn. Domitius pere de l'empereur Néron ; Lépida, femme de M. Valerius Barbarus Meſſala, puis de Silanus, & en troiſiémes nôces de Galba, qui fut empereur ; Domitia femme de Criſpus Conſul, que Neron fit empoiſonner. * Sueton. *in Neron.* Plutarch. *in Anton.* Pline, *l.* 16, *c.* 44. Hulſius, *de Ceſar.* Bayle, *dict. critiq.*

ANTONIA, autre fille de *Marc-Antoine*, & d'*Octavie*, épouſa *Druſus* frere de l'empereur *Tibere*. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille ; Germanicus pere de Caligula, Claude, empereur ; & Livia ou Livilla, femme de Druſus fils de Tibere, princeſſe qui ne ſe diſtingua que par ſes crimes. Antonia avoit de la vertu, & aimoit la gloire : elle perdit ſon mari dans un âge où elle auroit pu prétendre à de ſecondes nôces ; mais comme elle avoit aimé tendrement Druſus, elle voulut lui conſerver cet amour juſqu'au tombeau, en demeurant veuve. Elle avoit eu le déplaiſir de voir empoiſonner Germanicus ſon fils aîné, & elle eſtimoit ſi peu ſon fils Claude, qui fut empereur, que quand elle vouloit ſe moquer de quelqu'un, elle diſoit qu'il étoit auſſi bête que ſon fils. Elle eut d'abord quelque part aux affaires ſous l'empire de Caius Caligula ſon petit-fils ; mais il lui donna dans la ſuite des ſujets de chagrin, qui la firent mourir vers l'an 38 de J. C. Il y a même apparence que ce prince dénaturé la fit empoiſonner. * Sueton. *in Claud. & Calig.* Valere-Maxime, *l.* 4, *c.* 3. Joſephe, *l.* 18, *antiq. judaic. c.* 8.

ANTONIA, fille de *Claude* & d'*Elia Petina*, née avant que ſon pere fût empereur, épouſa 1. *Cn. Pompeius Magnus*, qu'on fit depuis mourir ; 2. *Fauſtus Sulla*, que Tacite nomme *Cornelius*, & que Néron fit aſſaſſiner à Marſeille. Antonia fut quelque temps veuve. Néron voulut l'épouſer après la mort de Poppea ; mais elle le refuſa, ne voulant point devenir la femme d'un empereur, qui avoit fait mourir ſes deux maris. Ce refus déplut à Néron. Pour s'en venger, il la fit accuſer d'avoir cabalé contre l'état, & la fit mourir peu après, l'an 64 de J. C. * Sueton. *in Claud. & Neron.* Tacite, *annal. l.* 13, *c.* 5 ; *& l.* 14, *c.* 16. Dion, *l.* 60, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

ANTONIANO (Sylvio) cardinal & très-ſavant homme, naquit à Rome en 1540. A l'âge de dix ans il faiſoit des vers ſur quelque matiere qu'on pût lui propoſer. Le duc de Ferrare charmé de ſon eſprit, le fit élever avec ſoin par les plus habiles maîtres ; & le pape Pie IV, à qui il s'étoit fait connoître autrefois par un *impromptu* fait pour lui, le fit venir à Rome, où il l'honora d'un emploi de profeſſeur dans le collége romain. Il en fut depuis recteur, puis ſecrétaire du ſacré collége ſous Pie V, ſecrétaire des brefs ſous Clément VIII, dont il fut auſſi camérier, & qui le nomma cardinal en 1598. On dit qu'il a gardé toute ſa vie une exacte chaſteté. Il mourut en 1603, à l'âge de 63 ans. Il a laiſſé divers ouvrages en proſe & en vers, des lettres, des commentaires, & des diſſertations, *de chriſtiana puerorum educatione. De obſcuritate ſolis in morte Chriſti. De primatu S. Petri. De ſucceſſione Apoſtolorum*, &c. On dit qu'il eut part au catéchiſme du concile de Trente. * Bayle, *dict. critiq.*

ANTONIDES (J. Vander Goës) poëte de Zélande, naquit de parens anabaptiſtes, honnêtes gens, mais d'une aſſez baſſe extraction. Après avoir été inſtruit dans la langue latine, & même dans les mathématiques, il voulut eſſayer ſa veine poëtique en latin ; & ce qu'elle produiſit ne déplut pas aux gens du meilleur gout. Cependant la gloire de Vondel & de quelques autres poëtes, qui par leurs vers hollandois s'attiroient alors les applaudiſſemens du public, excita dans notre auteur une noble émulation de tâcher de courir dans la même carriere ; & pour enrichir ſa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs auteurs Latins. Ayant ainſi formé ſon gout ſur ces excellens modéles, les révolutions de la Chine lui fournirent le ſujet d'une tragédie, intitulée *Trazil*, ou *la conquête de la Chine par les Tartares*. Cette piéce n'eſt pas une des meilleures de notre poëte, auſſi n'avoit-il pas eu deſſein de la donner au public. On aſſure pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des ſentimens relevés, une imagination très-vive, & des vers fort ſoutenus. Cet eſſai fut ſuivi bientôt après d'un poëme intitulé, *Bellone aux fers*. Les connoiſſeurs furent ſurpris de cette piéce, & Vondel même avoua qu'il la trouvoit belle, qu'il y mettroit ſon nom de tout ſon cœur. Animé par ces louanges, notre auteur conçut & digéra le deſſein de ſon chef-d'œuvre, qui parut enſuite ſous le titre d'*Y ſtroom*, ou *la riviere d'Y*, que les Hollandois prononcent *Ei*. Amſterdam eſt ſituée ſur cette riviere, en forme de croiſſant, & elle eſt pour ainſi dire le rendez-vous des vaiſſeaux de tout l'univers, & de toutes les richeſſes que l'un & l'autre monde fourniſſent à l'induſtrie des Hollandois. Il s'attira par ce poëme, non-ſeulement l'admiration, mais auſſi l'amitié de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & entr'autres de M. de Buſero, député alors dans le collége de l'amirauté. Ce Mécéne voyant ce beau génie enſeveli ſous les drogues d'une boutique d'apothicaire, l'excita à achever ſes études à Utrecht, & l'y ſoutint par ſa généroſité, juſqu'à ce qu'il ſe fût fait recevoir docteur en médecine. Il lui procura même une charge de ſecrétaire de l'amirauté. Notre poëte ſe maria peu de temps après avec la fille d'un miniſtre, qui avoit auſſi quelques talens pour la poëſie. Après ſon mariage, ſa muſe devint moins féconde. Il fut détourné de la poëſie par ſes occupations ; & bientôt après par une phtiſie,

Digitized by Google

ſie, dont il mourut l'an 1684, étant encore dans la fleur de ſon âge. Il avoit entrepris & promis même dans la préface de ſon poëme héroique, une *vie de S. Paul*; mais on n'en a jamais vu que quelques fragmens. Ces ouvrages ont été imprimés *in*-4° à Amſterdam, en 1714, par les ſoins de M. Hoogſtraten, un des régens de l'école latine de la même ville. * *Journal litteraire, mars & avril* 1714, *pag.* 392, *& ſuiv.*

ANTONIN (Haterius-Antoninus) fut conſul ſous l'empire de Claude, l'an de J. C. 53.

ANTONIN (Arrius-Antoninus) conſul en 69, ſous l'empire d'Othon, avoit épouſé Bojania Procilla, dont il eut Arria Fadilla mere de l'empereur T. Antonin (au moins il y a lieu de croire qu'Arrius le conſul eſt le même que l'aïeul maternel de cet empereur.) Arrius Antonin étoit homme d'une probité reconnue, & d'un eſprit élevé au-deſſus des préjugés populaires : ce qui parut dans la compaſſion qu'il témoigna pour ſon ami Nerva, lorſque ce dernier eut été élu empereur. C'eſt apparemment le même Arrius Antonin, dont Pline *le jeune* fait l'éloge, & dont il vante les poëſies grecques. * *Antonin. vit.* Pline, *l.* 3, *ep.* 3, *l.* 4, *ep.* 18, *l.* 5, *ep.* 10.

ANTONIN, empereur Romain, qui s'appelloit *Titus-Aurelius-Fulvius-Boionius-Antoninus*, étoit originaire de la ville de Niſmes en Languedoc, mais né à Lanuvium en Italie. Titus-Aurelius-Fulvius, ſon aïeul, fut deux fois conſul; la premiere avec l'empereur Domitien, l'an 85, & la ſeconde avec A. Sempronius Atratinus en 89, & fut élevé à la préfecture de Rome. Aurelius-Fulvius, pere de cet empereur, fut encore conſul, auſſi-bien que ſon aïeul maternel Arrius Antonin. Jules-Capitolin aſſure qu'Antonin *le débonnaire* naquit le 19 jour du mois de ſeptembre, ſous le douziéme conſulat de Domitien, & de Ser. Cornelius Dolabella, c'eſt-à-dire, l'an 86. Cette époque doit ſervir à fixer l'âge de cet empereur, dont les auteurs ont parlé ſi diverſement. Il eut diverſes ſucceſſions, qui lui apporterent de grands biens. C'étoit un prince de bonne mine, qui avoit beaucoup d'eſprit, de ſavoir & d'éloquence, qui étoit bon politique, ſage & modéré. Il fut proconſul en Aſie, & gouverneur d'Italie; & dans tous ces emplois il s'attira l'eſtime & l'amour des peuples. L'empereur Adrien, qui venoit de perdre Lucius-Ælius-Verus-Cejonius, qu'il avoit adopté, adopta peu après Antonin, à condition qu'il feroit le même honneur à Lucius Verus, fils de l'autre Verus, & à Marc-Antonin, qu'on a ſurnommé *le Philoſophe*. Cette adoption ſe fit le 25 de février, & il ſuccéda à l'empire au mois de juillet de l'an 138, âgé de 52 ans. Le ſénat refuſa de rendre des honneurs divins à Adrien; mais Antonin parla avec tant de force, qu'il obtint qu'on les lui rendroit à l'ordinaire. Enſuite il mit en liberté diverſes perſonnes dont on demandoit la mort, faiſant connoître que ce ſeroit un mauvais augure pour ſon régne, de vouloir le commencer par répandre du ſang. Des témoignages ſi éclatans de ſa clémence lui firent mériter le titre de *pieux*. A quoi fait alluſion le revers d'un médaillon, qui repréſente Enée, emportant de Troye, ſur ſes épaules, ſon pere Anchiſe. (C'étoit parmi les anciens le ſymbole de la piété & de l'amour.) Antonin avoit le viſage long, que les phyſionomiſtes diſent être un ſigne de bonté. En effet, c'étoit un prince qui avoit pour ſes ſujets la tendreſſe d'un pere, & qui ſe ſervoit ordinairement de ces paroles de Scipion l'*Africain* : *Qu'il aimoit mieux conſerver un citoyen, que de tuer mille ennemis.* Il n'y eut preſque point de guerres ſous ſon regne; & les barbares qui environnoient l'empire, demeurerent ſoumis plutôt à ſes vertus qu'à ſes armes. Du milieu de Rome & de ſon cabinet, il donnoit des ordres qui étoient ſuivis avec autant d'exactitude que s'il les eut appuyés de toutes ſes forces. Il réprima par ſes lieutenans les Allemans & les Daces, ſoumit les Alains, contraignit les Maures à lui demander la paix, & vainquit par Lollius Urbicus, quelques peuples dans la Grande-Bretagne, où il fit tirer une muraille de gazon, pour renfermer dans leurs limites les barbares, qui y troubloient la tranquillité des peuples ſoumis aux Romains. Sa douceur naturelle le porta à faire du bien à tout le monde, commandant qu'on réparât des villes ruinées, & pluſieurs édifices brulés, à Rhodes, dans l'Orient, en Afrique, & dans les Gaules. Sa libéralité ſe ſignala encore dans les pertes cauſées par un débordement du Tibre, & par une famine qui affligea quelque temps l'Italie. Antonin épouſa Fauſtine, fille d'Annius Verus, & il en eut deux fils morts jeunes, & une fille nommée *Fauſtine*, femme de Marc-Aurele Antonin *le Philoſophe*. Il adopta le même Marc-Aurele, & Lucius Verus. On remarque qu'il ne fit point d'édit contre les chrétiens; il écrivit même quelques lettres en leur faveur. Cependant pluſieurs ſouffrirent le martyre, par la haine des magiſtrats & des gouverneurs de province. S. Auguſtin loue la loi de cet empereur, par laquelle il défendoit aux maris d'accuſer leurs femmes d'adultère, s'ils en étoient eux-mêmes coupables. Antonin mourut le 7 mars de l'an 161, âgé de 70 ans, autant regretté que s'il eut été fort jeune; & on remarqua qu'il rendit l'ame comme en s'endormant, le ciel voulant récompenſer la douceur de ſa vie, par la douceur de ſa mort. Il gouverna l'empire vingt-un ans & ſept mois, ou vingt-quatre ſelon d'autres. Les auteurs rapportent des choſes remarquables de ſa modération. Nous nous contenterons d'en marquer un exemple, que Philoſtrate nous a conſervé dans la vie du ſophiſte Polémon. Antonin, avant ſon élévation à l'empire, fut proconſul en Aſie; & lorſqu'il arriva à Smyrne, il fut logé dans la maiſon de Polémon, comme la plus commode. Ce dernier étoit à la campagne, & en revint quelques jours après, extrêmement tard. Il fit tant de bruit, qu'il obligea le proconſul de ſortir à l'inſtant de ſa maiſon. Depuis, lorſqu'Antonin eut été fait empereur, Polémon vint à Rome, & alla le ſaluer. Le prince commanda de lui donner un appartement au palais, & enſuite regardant ce ſophiſte : *Vous pouvez le prendre librement*, lui dit-il, *ſans craindre qu'on vous en faſſe ſortir à minuit.* Une autre fois le même Polémon faiſant repréſenter une piéce de théâtre de ſa façon, chaſſa un comédien qui lui déplaiſoit, & le fit deſcendre du théâtre. Ce comédien alla s'en plaindre à l'empereur : *A quelle heure vous en a-t-il fait ſortir*, dit Antonin? *A midi, ſeigneur*, répondit le comédien. *Si cela eſt ainſi*, dit le prince, *vous n'avez point ſujet de vous plaindre; car il m'a fait ſortir moi-même de ſa maiſon à minuit, & je n'en ai rien dit.* * Jules-Capitolin, *in Ant. & Marc. Aurel.* Spartien, *in Aurel. & Ver.* Lamprid. Dion. Euſeb. Xiphilin. Baronius, &c. S. Auguſtin, *l.* 2 *de adult. conjug. c.* 8.

ANTONIN, eſt le nom des fils d'Antonin *le débonnaire*. Onuphre, Strada, & quelques autres prétendent que l'aîné de ces fils ſe nommoit T. Aurelius-Fulvius-Antonius ou Antoninus, & que l'autre étoit T. Aurelius Antoninus. Mais on juſtifie par une médaille, que ce dernier fut nommé Galerius Antoninus. Ce ſurnom de Galerius étoit tiré de celui de Galeria Fauſtina ſa mere. Il ſeroit difficile de dire, s'ils ſont morts avant qu'Antonin ait été élevé à l'empire, ou ſi ce fut depuis cette élévation. Il y a apparence qu'ils étoient morts avant ce temps, puiſqu'Adrien obligea Antonin d'adopter Lucius Verus & Marc-Aurele; ce qu'il n'auroit peut-être pas fait, ſi ce prince eut eu des enfans capables de lui ſuccéder. * Onuphre, *faſt. roman.* Triſtan, *comm. hiſt.* Serada, &c.

ANTONIN, *cherchez* CARACALLA, ELIOGABALE, GETA, DIADUMENE, & MARC-AURELE.

ANTONIN ou ANTOINE, patriarche de Jéruſalem, ſur la fin du II ſiécle. Nous ne ſavons point en

quelle année préciſément il a tenu le ſiége ; mais ſeulement que ce fut après Maxime, qui fut élu vers l'an 185. * Euſebe, *chron.* Baronius, *annal.*

ANTONIN, eſt le nom d'un capitaine que les ſoldats proclamerent empereur en 226, après la mort d'Ulpien. Mais craignant le juſte reſſentiment d'Alexandre *Sévére*, il ſe cacha, & ne parut pas davantage. C'eſt ce que nous apprenons de Zoſime, qui eſt le ſeul qui ait parlé de cet Antonin. Zoſime parle d'un autre ANTONIN qui ſe révolta contre l'empereur Galien, & qui fut puni l'an 265.

ANTONIN, fils d'*Abgar* roi d'Edeſſe, fut amené à Rome, après que ſon pere eut été dépouillé de ſon royaume par Caracalla, vers l'an 116 de J. C. Il fit l'épitaphe de ſon frere Abgar qui mourut à Rome. * Sidon, *l.* 2, *epiſt.* 8.

ANTONIN, officier de l'empereur Conſtance, voyant ſes affaires ruinées, ou par ſa faute, ou par le crédit de ſes parties, ſe retira à la cour de Sapor roi de Perſe, & lui donna un état de toutes les forces de l'empire. Ce traître conſeilla à Sapor d'aller ravager la Syrie, & lui ſervit lui-même de guide. * Ammien Marcellin, *l.* 18. Tillemont, *hiſt. des emp.*

ANTONIN, auteur de l'itinéraire qui porte ſon nom, n'eſt point encore bien connu. Quelques auteurs ont cru que c'étoit un ouvrage d'Antonin *le débonnaire* ; d'autres l'attribuent à Marc-Aurele Antonin *le philoſophe*, ou à quelqu'un des princes qui porterent ce nom. Jerôme Surita, Eſpagnol, conſidérant divers paſſages de cet itinéraire, où il eſt parlé de la Grande-Bretagne, ne doute point que ce ne ſoit un ouvrage compoſé du temps d'Antonin *Caracalla*. D'autres ſoutiennent que l'auteur de cet itinéraire vivoit en 337. Simler ſemble croire que l'Antonin qui a compoſé cet ouvrage, eſt le même qu'Æthicus Iſter, qui a auſſi laiſſé un itinéraire. Mais la choſe eſt bien différente. * Barthius, *adverſ. l.* 45, *c.* 8. Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. lat. &c.*

ANTONIN ou ANTONIUS LIBERALIS, auteur Grec, qui a fait un recueil de métamorphoſes tirées de Nicandre & de divers auteurs. Quelques écrivains ont cru qu'il étoit le même que cet Antoine Liberalis, dont nous avons parlé, que Suetone met au nombre des rhéteurs célébres, & dont S. Jérôme a fait mention. Mais il y a plus d'apparence d'aſſurer avec Scaliger, que ces deux auteurs ſont bien différens, l'un ayant écrit en grec, & l'autre en latin. * Scaliger, *in chron.* Euſebe. Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. grac.*

ANTONIN, évêque d'Ephèſe, ſur la fin du IV ſiécle. Après le mois de ſeptembre de l'an 400, quelques évêques, au nombre de vingt-deux, s'étant trouvé à Conſtantinople pour des affaires eccléſiaſtiques, s'aſſemblerent avec S. Jean *Chryſoſtôme* dans le baptiſtaire de ſon égliſe. Euſebe évêque de Valentinopolis s'y trouva auſſi, & préſenta aux prélats aſſemblés, une requête, qui contenoit ſept chefs d'accuſation contre Antonin d'Ephèſe. Car il le chargeoit d'avoir fait fondre les vaſes ſacrés qui appartenoient à l'égliſe, & principalement d'avoir vendu les ordinations. S. Jean *Chryſoſtôme*, qui préſidoit à l'aſſemblée, pria Euſebe de ne pas pouſſer une telle affaire, par colère & par emportement ; mais ce dernier ayant préſenté une ſeconde requête, on fut obligé de commencer à inſtruire le procès. On envoya trois évêques ſur les lieux pour ouir les témoins. Cependant, comme Euſebe & Antonin s'étoient réconciliés, cette affaire n'eut point de ſuite. Quelque temps après, S. Jean *Chryſoſtôme* fit lui-même un voyage en Aſie ; mais Antonin étant déja mort, le premier employa ſes ſoins & ſon zèle pour le bien de l'égliſe d'Ephèſe. * Pallade, *vie de S. Jean Chryſoſtôme.* Baronius, &c.

ANTONIN (Saint) archevêque de Florence, religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Florence l'an 1389, de *Nicolas* Pierozzi, ſecrétaire public de la ville de Florence, & de *Thomaſie* ſa femme, entra dans l'ordre des freres prêcheurs à l'âge de ſeize ans, & paſſa par toutes les charges de cet ordre. Côme de Médicis lui donna dans toutes les occaſions des marques d'eſtime & de bienveillance. La république de Florence l'employa auſſi en diverſes ambaſſades, auprès des papes Nicolas V, Calliſte III & Pie II. Il étoit ſavant dans la juriſprudence civile & canonique, & dans l'hiſtoire eccléſiaſtique. Le pape Eugène IV le nomma, l'an 1446, à l'archevêché de Florence, qu'il remplit après Barthelemi Zabarella de Padoue, & il mourut le 2 du mois de mai de l'an 1459, âgé de ſoixante-neuf ou ſoixante-dix ans. Le pape Adrien VI le canoniſa en 1523. Le pere Vincent Mainard de l'ordre des freres prêcheurs, a écrit ſa vie, que nous avons dans Surius. Le corps de S. Antonin fut enterré dans l'égliſe des dominicains, dits de S. Marc. Aujourd'hui ſon tombeau eſt ſous un autel, dans une chapelle, qui eſt un ouvrage de Jean de *Bologne*. S. Antonin a écrit une ſomme de théologie, *ſumma theologica*, qui eſt diviſée en quatre parties ; & une ſomme hiſtorique, *ſumma hiſtorica*, en trois parties. La premiere partie de ce dernier ouvrage s'étend depuis le commencement du monde juſqu'au pontificat de S. Sylveſtre, & l'empire de Conſtantin ; la ſeconde contient ce qui s'eſt paſſé depuis ce prince juſqu'en 1198, ſous Innocent III pape, & Henri VI empereur, & la derniere finit en 1459, qui fut l'année de ſa mort, ſous Pie II & Frédéric III. C'eſt une compilation tirée de pluſieurs hiſtoriens ſans beaucoup de choix, imprimée à Veniſe pour la premiere fois en 1480, à Nuremberg en 1484, à Baſle en 1491, & à Lyon en 1586. Sa ſomme théologique a été imprimée pluſieurs fois en Allemagne. Il a fait encore une ſomme de la confeſſion, imprimée pluſieurs fois ; un traité de l'excommunication ; un écrit ſur les diſciples allans à Emmaüs ; & un traité *des vertus*, imprimé en Allemagne. * Trithemius & Bellarminus, *de ſcript. eccleſ.* Vincent Mainard, *dans ſa vie.* Sixte de *Sienne.* Antoine de *Sienne.* Ferdinand de *Caſtille.* Poſſevin. Merula. Le Mire. Voſſius, &c. Voyez les *vies des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron.

ANTONINS ou ANTONISTES, religieux de S. Antoine, chanoines réguliers de S. Auguſtin, de la congrégation de S. Antoine de Viennois. *Voyez* le titre ANTOINE (Ordre de S.)

ANTONIO ou ANTOINE DE JEPES, religieux de l'ordre de S. Benoît, mort avant l'an 1621, a pris ce nom d'un bourg qui eſt en Eſpagne. C'eſt lui qui a compoſé l'hiſtoire de ſon ordre en ſept décades, qui ſont autant de volumes que Gabriel Bucelin a traduits en latin. * Franciſco de Piſa, *hiſt. Tolet. l.* 5, *c.* 31. Martin Garillo, *in ann.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

ANTONIO (Nicolas) chevalier de l'ordre de S. Jacques, chanoine de Séville, né dans la même ville l'an 1617, étudia en droit dans l'univerſité de Salamanque, & alla enſuite à Rome en qualité d'agent du roi d'Eſpagne. Depuis ce temps-là il fut ſouvent chargé de procurations particulieres par l'inquiſition, par les vicerois de Naples & de Sicile, & par le gouverneur de Milan. Pendant qu'il étoit à Rome, le pape Alexandre VII lui donna un canonicat de Séville, dont il employa le revenu à amaſſer une bibliothéque de plus de trente mille volumes. Ce fut avec ce ſecours qu'il compoſa ſa *bibliothéque des auteurs Eſpagnols* en quatre volumes. L'on y voit par-tout le bon ordre, l'exactitude & le jugement de ſon auteur, dont la critique eſt ſaine & ſolide, ſur-tout, par rapport aux traditions fabuleuſes de ceux qui les premiers ont annoncé l'évangile dans l'Eſpagne. Cet ouvrage eſt bien écrit ; ſon latin eſt pur, ſon ſtyle n'a rien de rampant : en un mot, c'eſt un des plus excellens ouvrages qui aient encore paru dans ce genre. Il fit imprimer à Rome en 1672, les deux premiers volumes de cet ouvrage. Le roi d'Eſpagne l'ayant rappellé dans ſa patrie, il y fut conſeiller de la Cruzade

Digitized by Google

juſqu'à ſa mort, arrivée en 1684. Le cardinal d'Aguire (dom Joſeph Saënz) ſon ancien ami, fit imprimer à Rome en 1696 les deux autres volumes de cette bibliothéque. Il a publié quelques autres traités, entr'autres un *de exilio*, ſive *de exilii pœna antiqua & nova, exulumque conditione & juribus, libri tres*, imprimé à Anvers en 1659, *in-folio*. * Bayle, *dict. crit.*

ANTONIUS HONORATUS, évêque de Conſtantine en Afrique, qui vivoit dans le V ſiécle, nous a laiſſé une lettre adreſſée à un nommé *Arcadius*, qui avoit été envoyé en exil pour la foi par Genſeric roi des Vandales. Il l'exhorte à ſouffrir patiemment pour J. C. & lui propoſe pluſieurs exemples de l'écriture, pour l'encourager à perſéverer de ſouffrir conſtamment, afin d'obtenir la couronne du martyre qui lui eſt aſſurée, s'il demeure ferme dans la foi. Cette lettre eſt courte & pleine de penſées & d'expreſſions vives & preſſantes. Sur la fin il donne des comparaiſons pour expliquer le myſtère de la Trinité. On la trouve dans les bibliothéques des peres. Elle a été écrite vers l'an 435. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du V ſiécle.*

ANTRE de la ſibylle, que les Italiens appellent *la grotta della Sibylla*, lieu taillé dans une montagne proche du lac Averno, dans la terre de Labour, auprès de Cumes. Il eſt ainſi appellé, parcequ'on prétend que la ſibylle Cumée ou Cumane s'y retira, & y rendit des oracles. On y voit une belle chambre large de huit pieds, longue de quatorze, & haute de treize, dont le pavé paroît avoir été carelé à la moſaïque; les murs ſont revêtus de pierres de diverſes couleurs, & de lambris enrichis d'or & d'azur. Pluſieurs néanmoins aſſurent que la grotte de la ſibylle eſt dans les maſures de la ville de Cumes. * Vibius Sequeſter.

ANTRECHT (Jean chancelier & maître des requêtes du landgrave de Heſſe-Caſſel, naquit le 6 décembre 1544, à Barenbourg, dans le pays de Heſſe. Il étudia à Marpourg & à Anvers; & après avoir été en France, à ſon retour en Allemagne, il prit le bonnet de docteur à Baſle. Guillaume landgrave de Heſſe, l'attira à ſa cour, & l'employa dans les affaires de ſon état. Antrecht fut chancelier & maître des requêtes; il fit refleurir dans les états du landgrave la juſtice & les belles lettres. Comme il étoit lui-même ſavant, il devint le protecteur de ceux qui l'étoient. Il mourut le 20 mai 1607, âgé de ſoixante-deux ans. Jean Strak fit ſon oraiſon funébre. * Melchior Adam, *in vitis juriſc. German.*

ANTRIM, *Antrimum*, petite ville, ou bourg d'Irlande, dans la province d'Ultonie, ſituée près du lac de Neaugh, dans le comté d'Antrim, auquel elle donne ſon nom. Elle eſt à demi ruinée; mais elle ne laiſſe pas de conſerver le droit de députer au parlement. * Baudrand.

☞ ANTRIM (le comté d') ſelon l'état préſent d'Irlande, *t.* 3, *p.* 57, comté d'Irlande, dans la province d'Ultonie. C'eſt le comté le plus ſeptentrional de toute l'iſle. Il donne le titre de comte à l'ancienne famille des Mackdonels. Le pays eſt aſſez fertile, & capable de s'entretenir par lui-même. On le diviſe en neuf baronies, qui ſont Ballie-Cary, Dunlace, Kilconway, Tome, Antrim, Glenarm, Carrickfergus, Belfaſt, & Killaltagh. Quatre villes de ce comté, ſavoir Antrim, Carrickfergus, Belfaſt, & Lisburn, ont droit d'envoyer leurs députés au parlement. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ANTRON, étoit une ville de la Phthiotide en Theſſalie ſur la côte. Ce nom lui fut donné à cauſe du grand nombre d'antres ou cavernes que l'on y voyoit. Elle étoit principalement remarquable pour la grande quantité d'ânes qu'elle produiſoit, & qui étoient d'une ſi prodigieuſe hauteur, que pour donner une idée d'un âne de bonne taille, ou d'un homme fort ignorant, on diſoit, *Aſinus Antronius*. * Etienne de *Byſance*. Suidas.

ANTRON, Croatien, avoit une belle vache, & il avoit appris d'un devin, que celui qui l'immoleroit à la Diane du mont Aventin, rendroit par ce ſacrifice la ville maîtreſſe de toute la terre. Cet oracle ayant été rapporté à Servius Tullius, il commanda à Antron de s'aller laver dans le Tibre, avant que de faire ſon ſacrifice; & pendant qu'il y étoit allé, Servius le prévint, & ſacrifia la vache, faiſant attacher ſes cornes au temple de la déeſſe. De-là eſt venu la coutume d'attacher des cornes de bœuf à ce temple, comme on attachoit aux autres temples de la même divinité un bois de cerf. * *Antiq. Rom.*

ANTROPOMORPHITES, nom d'anciens hérétiques, *cherchez* ANTHROPOMORPHITES.

ANTROS, petite iſle de France dans la Guienne, ſituée à l'embouchure de la Garonne. C'eſt là qu'eſt bâtie la tour de Cordouan, qui ſert de phare aux vaiſſeaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. * Pomponius Mela, *de ſitu orbis*, *l.* 3, *c.* 2. Baudrand.

ANVARI ou ANVERI, un des plus excellens poëtes de Perſe. Il étoit natif d'un village des dépendances de la ville d'Abiurd en Khoraſan. Ce village s'appelle *Bedeneh*, & eſt ſitué dans une campagne nommée *Deſcht Khaveran*, de laquelle on dit qu'il eſt ſorti quatre grands hommes, dont Anvari eſt un des principaux. Il eſt ſurnommé, pour l'excellence de ſa poëſie, *le roi du Khoraſan*. Ce poëte fit ſes études dans la ville de Thous, au collége appellé Manſouriah, où il vivoit en pauvre écolier. On dit qu'il s'appelloit *Naveri*, qui ſignifie *celui qui n'a rien, & qui n'apporte rien*, & que ſon maître le pria de changer ſon nom en celui d'Anvari, qui en eſt l'anagramme, & qui ſignifie *illuſtre & brillant*. Il arriva heureuſement pour lui, que le ſultan Sangiar, monarque des Selgiucides, faiſant le voyage de Radekan, fit paſſer ſes équipages devant le collége où il étudioit: & ſe trouvant aſſis devant la porte, lorſqu'un homme bien équipé & bien monté vint à paſſer, il s'informa qui il étoit. Anvari ayant appris que c'étoit un des poëtes du ſultan, fit réflexion qu'il falloit que l'art de faire des vers fût beaucoup eſtimé à la cour de ce prince, puiſqu'un de ſes poëtes marchoit avec un ſi bel équipage, & qu'il pouroit lui être fort avantageux de s'y appliquer. Cette penſée fit tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, que dès la même nuit il fit un ouvrage de poëſie en l'honneur de Sangiar, & le lui alla préſenter dès le lendemain. Ce ſultan, qui étoit très-capable de bien juger de la bonté des vers, trouva ſa piéce excellente; & connoiſſant qu'elle partoit d'un génie extraordinaire, lui demanda s'il vouloit s'attacher à ſa cour, ou recevoir ſeulement une gratification. Anvari lui répondit auſſitôt en vers, & lui fit entendre par ſon compliment, qu'il n'avoit point d'autre ambition que d'être attaché au ſervice d'un ſi grand prince. Le ſultan le retint dès ce moment auprès de ſa perſonne, & le fit paſſer ainſi du collége à la cour. Anvari étoit fort verſé dans l'aſtronomie; il a même compoſé pluſieurs traités ſur cette ſcience. Cependant ce fut elle qui lui fit perdre preſque tout le fruit qu'il avoit tiré de ſa poëſie. Car il arriva qu'en l'année de l'hégire 581, de J. C. 1185, qui eſt la dixiéme du regne de Togrul ben Arſlan, ſultan de la maiſon des Selgiucides, les ſept planetes ſe trouverent enſemble dans le troiſiéme degré du ſigne de la balance, ce que les aſtronomes appellent la grande conjonction. Nos tables aſtronomiques, que nous nommons *Alphonſines*, & qui ſont tirées de celles des Arabes, marquent cette conjonction l'an 582 de l'hégire, qui répond à l'année judaïque 4946, & à celle de J. C. 1186. Les aſtronomes de ce temps-là, du nombre deſquels étoit Anvari, prédirent qu'il s'éleveroit dans cette année un orage de vents impétueux, qui arracheroit les arbres, renverſeroit les plus ſolides bâtimens, & ébranleroit même les montagnes. Cette prédiction, qui devoit tomber ſur le jour même de la conjonction,

qui arriva au mois de ſeptembre, fit que pluſieurs préparerent des lieux ſouterreins pour ſe retirer ce jour-là. Mais la crainte fut auſſi vaine que la prédiction des aſtrologues; car les lampes qu'on avoit allumées ſur le haut des moſquées ne furent pas ſeulement éteintes; & même beaucoup de grains demeurerent en gerbe dans des granges juſqu'à l'année ſuivante, pour n'avoir pu être battus ni vannés faute de vent. Les ennemis de notre poëte ne manquerent pas de ſe ſervir de cette occaſion pour le tourner en ridicule, & pour lui nuire à la cour. Le ſultan lui fit même une réprimande, pour être tombé dans une faute ſi groſſiere. Anvari ne ſut lui répondre autre choſe, ſinon que ces grandes conjonctions de planetes n'arrivoient jamais ſans produire quelque effet extraordinaire; mais l'effet ſingulier que celle-ci produiſit, fut qu'il ne ſouffla aucun vent pendant toute cette année-là. Ferid Kateb, qui étoit un de ceux qui portoient le plus d'envie à notre poëte, fit des vers perſiens, dont le ſens étoit, qu'Anvari avoit menacé l'univers de vents ſi terribles, qu'ils devoient le faire tomber en ruine : cependant aucun vent n'avoit ſouflé depuis ſa prédiction. *Cela nous fait aſſez connoître*, diſoit-il enſuite au ſeigneur, *que c'eſt vous qui commandez aux vents, & non pas Anvari.* Si les aſtrologues furent convaincus d'erreur à l'égard des vents, il eſt certain qu'en cette même année il s'éleva une tempête d'un autre genre & plus furieuſe qu'aucune de celles que les vents aient jamais excitée. Ce fut l'irruption que fit Genghiskan dans les provinces de l'Aſie, qui ſont au-deçà de l'Oxus; car il les déſola d'une maniere dont on ſe ſouviendra dans tous les ſiécles. Anvari n'ayant pu ſupporter, ni les réprimandes du ſultan, ni les railleries de ſes envieux, partit de la ville de Merou, ſiége royal des Selgiucides, & ſe retira en celle de Balkhe, autre ville royale de la province de Khoraſan. Mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Merou; car quoiqu'il n'en eût point offenſé le peuple, ce même peuple ſe déchaîna en mille injures contre lui, & lui fit des reproches continuels, tant ſur la fauſſeté de ſa prédiction, que ſur ſon ignorance. Il l'auroit même chaſſé de la ville, ſi Hamid Eddin qui en étoit premier juge, ne l'eût pris ſous ſa protection. Ce fut alors qu'il fit un poëme, où il inféra une proteſtation publique & ſolemnelle, de ne ſe plus mêler d'aſtrologie ni de prédiction. Il mourut enfin paiſiblement dans la même ville l'an de l'hégire 597, qui eſt de J. C. 1200. Anvari paſſe pour le premier qui ait châtié la poëſie perſienne, en retranchant de ſes ouvrages tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impur ou de trop libre. Raſchidi l'a beaucoup loué à cet égard; quoiqu'en d'autres rencontres il lui ait été aſſez contraire. Ces deux poëtes ſe trouverent pendant quelque temps de deux partis différens : car Anvari étoit au camp du ſultan Sangiar, lorſqu'il aſſiégeoit Atſiz, gouverneur, puis ſultan des Khouarezmiens, avec lequel Raſchidi s'étoit enfermé dans le fort château de Hezar-Esb. Ces deux poëtes ſe faiſoient la guerre à leur maniere, s'envoyant l'un à l'autre des vers attachés au bout des fléches, pendant que les deux ſultans donnoient & repouſſoient des aſſauts. Togufche ou Tagaſché ſultan des Khouarezmiens, prince fort ſavant, donnoit la préférence à Anvari & à Zehir ſur tous les autres poëtes perſiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANUBIS, dieu des Egyptiens, qui étoit repréſenté avec une tête de chien, tenant un ſiſtre égyptien, ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre. C'eſt ce que nous voyons ſur quelques anciennes médailles, & entr'autres, ſur une de Marc-Aurele Antonin & de Fauſtine, où cette princeſſe eſt repréſentée ſous la forme d'Iſis, & l'empereur ſous celle d'Anubis. Les anciens ont parlé diverſement de la figure extravagante de ce dieu. Quelques-uns ont dit, que comme le chien eſt le ſymbole de la fidélité, il repréſentoit les ſoins de celui qui avoit gardé les corps d'Iſis & d'Oſiris. Diodore de *Sicile* dit qu'Anubis étoit fils d'Oſiris, qu'il avoit toujours ſuivi à la guerre, où il avoit donné des marques illuſtres de ſa conduite & de ſon courage, & qu'après ſa mort il fut mis au nombre des dieux. Comme il avoit extrêmement aimé les chiens, il en avoit mis la figure d'un ſur ſes armes & ſur ſes drapeaux, & on le peignit avec la tête d'un de ces animaux. Cynopolis, c'eſt-à-dire, *la ville des chiens*, avoit été bâtie en l'honneur d'Anubis, & on y nourriſſoit de ces animaux, qu'on appelloit *les chiens ſacrés*. Il y a auſſi grande apparence qu'Anubis étoit le Mercure des Egyptiens, qui avoient caché leur théologie ſous cette figure ridicule, pour marquer qu'il étoit le ſeul dieu voyant & conſervant tout. Non-ſeulement les auteurs chrétiens, mais même les païens ſe ſont moqués de ce dieu particulier des Egyptiens. Jamblique parle de la confrérie d'Iſis & d'Anubis; & Apulée en fait une deſcription fort plaiſante. Euſebe le nomme *Hermanubis* ou *Mercure-Anubis*. Les Romains, qui avoient reçu les religions de tous les peuples qu'ils avoient ſoumis, ſouffrirent à Rome des prêtres conſacrés pour cette divinité. Les empereurs & les particuliers mêmes ſe faiſoient ſouvent un honneur de paroître ſous la figure de ces dieux. Ainſi Voluſius, ſénateur Romain & édile, ayant été proſcrit par les triumvirs, parut ſous la figure d'Anubis, pour ſe dérober à la pourſuite de ceux qui le cherchoient pour le faire mourir. Joſéphe & Tacite rapportent une hiſtoire plus ſurprenante. Un gentilhomme nommé *Mundus*, aimoit paſſionnément une dame Romaine nommée *Pauline*, femme de Saturnin; & ne la pouvant gagner ni par préſens, ni par prieres, il réſolut de ſe donner la mort. Un affranchi de ſon pere le conſola, & lui promit de le ſatisfaire. Il corrompit quelques prêtres de la déeſſe Iſis, qui firent ſavoir à Pauline que le dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette dame s'en ſentit ſi honorée, qu'elle s'en vanta à ſes amis & à ſon mari, & qu'elle fut coucher dans le temple du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque temps après, ce dernier l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit paſſé. Pauline, au déſeſpoir, pria ſon mari de la venger. Saturnin alla ſe plaindre à l'empereur Tibere, lequel s'étant informé de la vérité, fit crucifier ces déteſtables prêtres, ruiner le temple d'Iſis, & jetter ſa ſtatue & celle d'Anubis dans le Tibre. Caligula, qui avoit tant de plaiſir de ſe métamorphoſer ſous la figure d'un dieu, prenoit quelquefois celle d'Anubis. * Diodore de *Sicile*, *l.* 1 *biblioth.* Strabon, *l.* 17. Plutarch. *lib. de Iſid. & Oſir.* Lucianus, *in dial.* Virgilius, *l.* 8 *aneid.* Lucain, *l.* 8, *pharſ.* Ovide, *l.* 9, *métam.* Tertullien, *apoc. c.* 6 & 15. Arnobe, *l.* 7. S. Cyprianus, *epiſt. ad Demetr.* Minutius Felix, *in Octav.* Euſébius, *l.* 3, *præp. evang.* Prudence, *apotheoſis.* Venantius Fortunatus, *l.* 2 *vitæ S. Mart.* Appianus, *l.* 4, *de bello civil.* Apulée, *l.* 11. Jamblique, *de Myſt. egypt. ſect.* 5, *c.* 9. Joſéphe, *l.* 18, *c.* 4. Philo, *in legat.* Servius, *in l.* 9 *aneid.* Hegeſippe, *l.* 2, *c.* 4. Triſtan, *comment. hiſtor. T. I.* Cartari, *de imag. deor. &c.*

ANVERI, *cherchez* ANVARI.

ANVERS, ſur l'Eſcaut, ville du Brabant, capitale du marquiſat du Saint-Empire, avec évêché ſuffragant de Malines. C'eſt l'*Antuerpia* ou *Andoverpum* des auteurs latins, que ceux du pays nomment *Antwerpen* ou *Handtwerpen*, les Allemands *Antorff*, les Eſpagnols *Anveres*, & les Italiens *Anverſa*. Comme l'origine des grandes villes eſt ordinairement fabuleuſe; celle d'Anvers a eu la même deſtinée. On prétend qu'avant la venue de Céſar dans les Gaules, un certain géant nommé *Antigonus*, ſe tenoit dans un château ſur l'Eſcaut, d'où il obligeoit tous ceux qui paſſoient de lui donner la moitié de ce qu'ils portoient; & que lorſqu'ils le refuſoient, il leur coupoit la main droite & la jettoit dans la riviere. Comme au langage du pays *hande* ſignifie *main*, & *werpen*, *jetter*, on ajoute que le nom d'*Handtwerpen* ou d'*Anvers*, a été tiré de la cruauté de ce géant, qui jettoit la main coupée dans la riviere.

Digitized by Google

Pour autoriſer ces contes, on imagine que c'eſt pour cette raiſon que dans certaines proceſſions, & particulierement dans celle que ceux du pays nomment *de la Kercmes*, on voit des repréſentations de châteaux, & la figure d'un géant, & que même les armes de la ville ſont un château & trois mains. Il ſuffit de remarquer, pour les armes, qu'*Antwerpen*, ſignifie une *levée avancée*. Anvers a pour blaſon ſon ancienne porte triangulaire, avancée ſur l'Eſcaut. C'eſt elle ſeule qui a donné le nom à la ville; & les mains qu'on y a ajoutées depuis, ſont des piéces parlantes, à cauſe du mot *handt*, qui ſignifie *main*. Cette ville, autrefois l'une des plus riches & des plus belles du monde, eſt ſituée dans une grande plaine à la droite de l'Eſcaut, dans l'endroit où cette riviere diviſe le duché de Brabant du comté de Flandre. Elle a été ſouvent agrandie; ſous Jean I de ce nom, duc de Brabant en 1201, ſous Jean III en 1314, & ſous Charles Quint en 1543. On y compte deux cens douze rues, vingt-deux places publiques, des maiſons propres & magnifiques, & de très-beaux édifices. L'égliſe de Notre-Dame qui eſt la cathédrale, eſt un ouvrage incomparable. Sa longueur eſt de plus de cinq cens pieds, ſa largeur de deux cens quarante. Elle contient ſoixante-ſix chapelles enrichies de colonnes de marbre toutes différentes, & ornées de belles peintures, auſſi-bien que la nef. La tour eſt des plus hautes, ayant 420 pieds, depuis le rez de chauſſée, & des plus belles: elle contient trente-trois groſſes cloches. Il y a auſſi trois portes principales bâties de marbre & dorées. On dit que le chœur de cette égliſe fut bâti en 1124, temps auquel les chanoines s'y établirent. Ils étoient avant cela dans l'égliſe collégiale de S. Michel, fondée par Godefroi de Bouillon, qu'ils céderent en 1124 à S. Norbert, fondateur des chanoines réguliers de Prémontré. L'égliſe de Notre-Dame fut preſque brulée en 1533, & depuis elle fut pillée durant les guerres civiles de religion. Autrefois cette égliſe n'étoit que collégiale dans le diocèſe de Cambrai; elle fut érigée en cathédrale par le pape Paul IV, l'an 1559. Philippe le Noir avoit été nommé premier évêque d'Anvers; mais étant mort en 1562 avant que d'être ſacré, on mit ſur ce ſiége épiſcopal François Sonnius, prélat de grand mérite. Cette égliſe eſt auſſi paroiſſe. Il y en a quatre autres, qui ſont, S. Georges, S. Jacques, S. André, & S. Malburge. On y voit encore un grand nombre de maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & de très-belles égliſes. Celle des jeſuites étoit très-magnifique; mais le dix-huit juillet 1718, le tonnere tomba ſur cette égliſe, & mit le feu à un grenier au-deſſus du maître-autel, qui le communiqua à toute la charpente avec tant de furie, qu'en moins de trois heures elle fut entierement brulée, à l'exception du maître-autel & de deux chapelles, qui furent fort endommagées, & pluſieurs tableaux de Rubens y furent conſumés. Elle étoit pavée de marbre, à deux bas côtés l'un deſſus l'autre, ſoutenus par cinquante-ſix colonnes de marbre. Les quatre voutes étoient fermées de trente-huit grands tableaux à bordures dorées, & les murs qui étoient percés de quarante croiſées, étoient revêtus de marbre. La grande voute étoit d'une ſculpture de très-bon gout, chargée d'un petit dôme très-clair & très-bien pratiqué. Le maître-autel ne pouvoit ſe bien repréſenter. Tout y étoit de marbre, de jaſpe, de porphyre, & d'or. Le tableau étoit une aſſomption de la ſainte Vierge. La chapelle de Notre-Dame n'étoit pas moins riche. Le pavé, les côtés & la voute étoient de marbre, avec ſix ſtatues d'albâtre: le portail & la maiſon des jéſuites mériteroient une deſcription particuliere. Preſque toutes ces peintures qu'on y admiroit, étoient de la main du fameux Rubens. La maiſon de ville d'Anvers a quatre grands corps de logis; la maiſon des Oſterlingues, qui étoit l'hôtel des villes confédérées, que l'on nommoit, *de la Hanſe-Teutonique*; la bourſe, qui eſt un lieu long de quatre-vingt-dix pas, & large de ſoixante-dix, y compris les portiques qui régnent tout-autour en dedans, & qui fut bâtie en 1531, dans un lieu où étoit une maiſon qui avoit trois bourſes pour armoiries, d'où eſt venu le nom de *bourſe*, qui depuis ce temps-là eſt employé par-tout comme à Anvers, pour dénoter le lieu public du rendez-vous des marchands, ainſi que le remarque Miſſon *dans ſes voyages*: les galeries qui ſont à l'entour de cette place, méritent qu'on les conſidere. La citadelle, qui eſt une des plus fortes & des plus régulieres, eſt de figure pentagone, avec cinq baſtions qui ſe défendent l'un l'autre, bien terraſſés & contreminés, avec leurs foſſés larges & profonds, qui en rendent les approches difficiles. Elle enferme de petites montagnes, d'où l'on découvre aiſément le pays qui l'environne. Cette citadelle fut bâtie en 1567 par le duc d'Albe. L'ouvrage fut conduit par Pacciotti, fameux architecte d'Urbin, qui en donna le deſſin. Anvers eſt à 17 ou 18 lieues de la mer, entre Malines, Louvain, Bruxelles, Gand & Bruges. Le port eſt très-beau & très-commode. Il y a une vaſte place dite *Crone*, du nom d'une machine avec laquelle on décharge les marchandiſes. Anvers a encore huit canaux principaux, par leſquels les vaiſſeaux peuvent entrer dans la ville. Le plus conſidérable contient juſqu'à cent vaiſſeaux. On compte ſoixante-quatorze ponts ſur ces canaux. Toutes ces commodités rendoient cette ville extrêmement marchande, avant qu'Amſterdam eût attiré le commerce, en recevant les marchands qui avoient été chaſſés d'Anvers pour la religion.

Anvers ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, durant les guerres civiles de religion. En 1566 les proteſtans y pillerent les égliſes, avec une fureur extrême. L'arrivée du duc d'Albe y augmenta les déſordres. Cette ſtatue qu'il y fit élever avec tant d'orgueil, ne ſervit qu'à entretenir la diſſenſion. Mais les maux que les Eſpagnols y firent le 4 de novembre 1576, ſurpaſſent tout ce qu'on pouroit exprimer de cruel & de lugubre. Plus de ſix cens maiſons y furent brulées, & près de dix mille hommes tués ou noyés. La maiſon de ville & d'autres palais magnifiques y furent réduits en cendres; & les richeſſes d'une ville ſi marchande & ſi puiſſante y furent enlevées par des ſcélérats. Ce traitement ſi rude rendit les Eſpagnols odieux aux peuples du Pays-Bas. Le pillage y avoit duré trois jours, & les autres craignoient le même malheur. Les confédérés rétablirent Anvers, que le prince de Parme prit le 17 août de l'an 1585, après un ſiége qui dura près d'un an. Ce pont qu'il jetta ſur l'Eſcaut, cette digue fameuſe, ces grandes machines dont on ſe ſervit, ſont des choſes remarquables dans l'hiſtoire de ce temps-là. Mais ce qui paroît de plus admirable dans la conduite de ce grand capitaine, c'eſt qu'il oſa attaquer Anvers, contre le ſentiment des chefs les plus expérimentés, avec une armée de douze mille hommes; & qu'en aſſiégeant cette ville, il étoit lui-même aſſiégé. Le duc d'Alençon, qui avoit été couronné duc de Brabant à Anvers l'an 1582, avoit été obligé d'en ſortir en 1583, & le conſeil qu'on lui donna de ſurprendre cette ville, fut très-mal exécuté. Le duc de Parme s'en aquitta mieux.

Depuis ce temps-là, Anvers s'eſt rétabli, quoique le voiſinage d'Amſterdam lui ait enlevé preſque tout ſon commerce. Au reſte, cette ville a produit un grand nombre d'hommes de lettres; comme Ortelius & Gorleus, Adrien & Henri Adriani, André & François Schottus, Alexander Grapheus, Louis Nonius, Antonius Sander, Balthaſar Moret, Jacques Turinus, Gruterus, Beyerlinck, Del-Rio, & divers autres, dont nous parlons en leur rang. Anvers a attiré ſur elle l'attention de pluſieurs habiles gens, qui ont entrepris d'éclaircir ſes antiquités, & de ſoutenir ſa réputation par leurs écrits; mais on ne ſait ſi l'on doit mettre en ce rang Jean-George Becan, qui le premier de tous a écrit de ſes antiquités; au moins ſon ouvrage n'eſt-il pas fort ſolide, & ne peut entrer en comparaiſon avec ce-

lui de Charles Scribanius jésuite, qui traita en même temps des hommes illustres d'Anvers, des mœurs de ses habitans & de son origine, avec la description de l'état d'alors. Cet ouvrage parut en 1610, en même temps qu'un autre de Jean-Baptiste Grammaye, où les antiquités non-seulement d'Anvers, mais de tous les lieux qui en dépendent, étoient éclaircies. Mais celui de Jacques le Roi, libre baron de l'empire, seigneur de la Tour, qui fut publié en 1678, à Amsterdam, & qui comprend les mêmes choses que celui de Grammaye, est bien plus important, parceque l'auteur avoit recueilli avec un soin étonnant un nombre prodigieux de titres de toutes sortes. L'illustre P. Papebroch avoit aussi composé des annales d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700; mais les jésuites d'Anvers, qui sont dépositaires de ces annales, n'ont pas encore jugé à propos de les publier. * Becan & Scribanius, *in origin. Antuerp.* Guichardin, *desc. des Pays-Bas.* Le Mire. Sandere. De Thou. Opmer. Beyerlinck. Georg. Brunus. Petrus Divæus. Jean-Baptiste Grammaye. Swert. Strada. Grotius, &c.

Synodes d'Anvers.

François Sonnius, premier évêque d'Anvers, chercha l'occasion d'y convoquer un concile; mais les malheurs du temps, l'empêcherent toujours d'exécuter un dessein qu'il prévoyoit devoir être d'une très-grande utilité. Cependant se voyant valétudinaire, & ne voulant plus différer à se donner cette consolation, de pouvoir servir les ames qui étoient sous sa conduite, par le secours de ce concile diocésain, il assembla son clergé, & examina toutes les nécessités de son église. Sur la connoissance qu'on lui en donna, il fit des réglemens qu'on publia le 22 mai de l'an 1576. Jean le Mire, aussi évêque d'Anvers, assembla en 1610 son clergé, & publia des ordonnances synodales, conformes à l'état présent de son église. * Laurent Beyerlinck, *in chronogr.*

ANULIN, *Anulinus*, ou ANOLIN, préfet du prétoire, sous Maximin, fut tué avec lui par des soldats révoltés, l'an 238.

Il y a eu un ANULIN ou ANOLIN, proconsul d'Afrique, & grand persécuteur des chrétiens, vers l'an 259. * Herodian. *l.* 8. Baronius.

ANULIN, *Anulinus*, (P. Cornelius) favori de l'empereur Sévère, commanda avec Valerien l'armée de ce prince contre Niger, & remporta sur ce dernier une importante victoire, près la ville d'Issus, entre la Cilicie & la Syrie, l'an de J. C. 194. Anulin commanda encore dans d'autres occasions, & fut consul en 199. * Dion, *l.* 74. Idat. Onuphrius Panvinius.

ANULIN, *Anulinus*, (Cornelius) consul sous Caracalla, l'an de J. C. 216. Une inscription, rapportée par le cardinal Noris, qualifie consul un Sext. Aurelius Anulinus: on ne sait pas en quelle année. Il y a eu un autre Anolin, sénateur, dont l'empereur Dioclétien avoit été esclave. * Victorin. *vit. Dioclet.*

ANULIN, *Anulinus*, (Annius) consul en 295 sous Dioclétien, préfet de Rome en 306, & proconsul d'Afrique en 309 & 313, sous Constantin. Ce prince lui adressa un rescrit célèbre, en faveur du clergé catholique, portant exemption de toutes charges & de toutes fonctions civiles. Les hérétiques, qui n'avoient point de part dans ces immunités, tâcherent d'en ôter la jouissance aux ecclésiastiques orthodoxes. Constantin les y confirma par un second rescrit de la même année 313. Anulin fut aussi chargé de réprimer les Donatistes. * *Cod. Theod.* Sozomene, *l.* 1, *c.* 9.

ANWEIL, ANWEILER, *Anvelia*, petite ville de la basse Alsace, sur la riviere de Queich, à deux lieues au dessus de Landaw vers l'occident. Cette ville n'est pas considérable par elle-même; mais le passage des montagnes la rend de quelque importance. Son principal commerce consiste dans les tanneries qui y sont établies. Il y a aussi une petite manufacture de draps.

☞ La ville d'Anweiler, que les comtes palatins du Rhin possédoient à titre d'engagistes, & non parcequ'elle fut une partie du palatinat, a été cédée à la France par le traité de Westphalie. Zeiler *Palat. topogr.* p. 11, nous apprend que l'empereur Fréderic *Barberousse* bâtit près de-là le château de Triefels; que l'imperatrice sa femme entoura Anweiler de murailles, & fonda la paroisse; que cette ville, avant d'être engagée avec le château de Triefels, à l'électeur palatin, avoit été ville impériale, & qu'elle jouissoit alors de grands priviléges & de bien des franchises. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ANWICK, bourg d'Angleterre, *cherchez* ALNEWICK.

ANXUR, *cherchez* TERRACINE.

ANYSE, évêque de Thessalonique en Macédoine, succéda au célèbre Ascole l'an 383, & fut choisi par le clergé & par le peuple de Thessalonique, qui fit savoir cette élection à S. Ambroise, qui les en félicita. Le pape Damase le fit son vicaire apostolique dans l'Illyrie orientale. Il étoit à Constantinople en 403, dans le temps que S. Chrysostôme y fut condamné, & fut du nombre des évêques qui soutinrent l'innocence de ce saint. Il écrivit à Rome en sa faveur, & mourut quelque temps après. On fait sa mémoire dans le martyrologe romain, le 30 décembre. * Ambros. *epist.* 15 & 16. Chrysost. *epist.* 143 & 144. Palladius, *vita Chrysost.* Baillet, *vies des saints, decembre.*

ANYSIS, roi d'Egypte, étoit natif de la ville d'Anysis; & quoiqu'aveugle, il fut élevé sur le trône par les prêtres, après Asychis; on ne sait précisément en quelle année. Il fut chassé de son royaume par Sabacon, roi d'Ethiopie, après six ans de régne. Et long-temps après, un songe funeste ayant obligé Sabacon d'abandonner sa conquête, Anysis rentra dans ses états, & laissa pour successeur, Sethon, prêtre de Vulcain. Herodote s'attache peu d'ordinaire à faire connoître le temps des événemens qu'il décrit; & tout ce qu'on peut apprendre de lui, est que Sethon est le prédécesseur immédiat de Psammithicus, qui commença à régner l'an 3365 du monde, 670 avant J. C. mais on a peine à croire qu'Anysis ait pu demeurer caché cinquante ans, & que ce ne soit qu'après ce nombre d'années que Sabacon s'est retiré. On aime donc mieux penser que l'espace de temps qui s'écoula depuis la fuite d'Anysis jusqu'au régne de Sethon, fut rempli par quelques rois Ethiopiens, & c'étoit le sentiment de Jules Africain, d'Eusebe, & de Georges Syncelle. * Herodote, *l.* 2. Jules Afric. Euseb. Georg. Syncel.

ANYTE, femme qui faisoit des vers grecs, dont il nous reste encore quelques fragmens. On ne sait pas en quel temps elle vivoit. * Vossius, *de poët. grac.*

ANYTUS, rhéteur d'Athènes, ennemi déclaré de Socrate, gagna le poëte Aristophane, pour composer une comédie contre lui; & s'étant joint à Melitus & à quelques autres, il fit condamner Socrate à mort, sous la XCV olympiade, & 400 ans avant J. C. Mais, lorsque l'innocence de ce philosophe fut connue, le peuple s'éleva contre ses accusateurs, & Anytus s'étant sauvé à Heraclée, en fut chassé par les habitans; selon Themistius, il y fut assommé à coups de pierres. * Plutarque & Diogène *Laërce*, *in vita Socrat.* Elien, *l.* 2 *var. hist. c.* 13.

ANZAR, ville du Turquestan, qui est des plus proches de la Chine septentrionale. Tamerlan en faisoit sa place d'armes, pour entrer dans ce pays-là, lorsqu'il y mourut l'an 807 de l'hégire, de J. C. 1404. * D'Herbelot, *bibl. or.*

☞ ANZERMA, province de l'Amerique méridionale, dans le royaume de Popayan, avec une ville de ce même nom. La ville d'Anzerma fut d'abord nommée par les Espagnols *Sancta Anna de los Cavalleros*; mais Sébastien de Belalcazar, entendant nommer le sel *Anzer* par les naturels du pays, appella cette province *Anzerma*, ce

Digitized by Google

qui fait qu'on a nommé la ville *Sainte Anne d'Anzermá*. Elle eſt ſous le parlement du nouveau royaume de Grenade, mais ſujete à l'évêché & au gouvernement de Popayan. L'air y eſt fort chaud, & le terroir ne porte pas bien le froment, mais il eſt abondant en mines d'or. * La Mart. *dict. géogr.*

ANZOLI (De) nom d'une famille d'Italie qui prétend deſcendre des empereurs de Conſtantinople nommés ANGE. Voyez ce que nous en avons dit à la fin de la généalogie de ces derniers, à l'article ANGE.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par Nobunanga, qui de roi de Mino étoit devenu empereur du Japon. Les Japonnois appelloient cette ville le paradis de Nobunanga. Rien effectivement n'eſt plus délicieux que le pays où elle étoit ſituée, ni plus magnifique que ſes bâtimens. Le palais de l'empereur étoit un peu éloigné de la ville ſur la cime d'une montagne, au milieu de deux autres plus baſſes, & ſur leſquelles les grands de l'empire avoient bâti des hôtels. On montoit à celui de l'empereur par un ſuperbe eſcalier, taillé dans le roc à l'endroit le moins eſcarpé; & cet eſcalier aboutiſſoit à un grand terrein qui faiſoit comme une platte-forme à la montagne, & avoit couté des ſommes immenſes à applanir. L'enceinte étoit une forte muraille de 50 coudées de haut, toute de pierres de taille: les dedans du château, les jardins, les terraſſes, les galleries, les appartemens, tout étoit d'une rare beauté. Mais ce qu'on voyoit de plus ſurprenant, c'étoit une tour pyramidale, qu'on avoit élevée au milieu, & qui étoit à ſept étages. Chaque étage avoit ſon toît, les toîts & les cordons étoient diſtingués par leur couleur, ſur leſquels on avoit répandu ce beau vernis du Japon qui a tant d'éclat, & qui réſiſte aux injures de l'air. Le tout étoit terminé par une eſpéce de dôme, couronné d'une couronne d'or maſſif. Ce dôme étoit à jour, & enrichi au dedans & au-dehors d'azur, de peintures, & de mille ornemens à la moſaïque d'un gout exquis. Du pied de la montagne ſort un lac de vingt lieues de long & de ſix de large, qui ſe retrécifſant enſuite, devient riviere, & c'eſt à la ſortie de ce lac, qu'étoit la ville d'Anzuquiama. Les jéſuites y avoient un magnifique ſéminaire, bâti & fondé par l'empereur, où ils élevoient preſque toute la jeune nobleſſe du Japon. Tout cela fut réduit en cendres à la mort de Nobunanga, après qu'on eût pillé les immenſes richeſſes que ce prince avoit amaſſées dans ſon palais. * Le P. de Charlevoix, *hiſtoire du Japon.*

ANZY LE DUC, *Enziacum*, bourg de France dans le duché de Bourgogne. Il eſt ſur la riviere de Reconce, à une lieue de la ville de Semur, dans le territoire d'Autun & près du Charolois. * Baudrand.

A O.

AOCHARA, bourg du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Serſeli. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancienne ville d'*Iſocium*, qui étoit épiſcopale, dans la Mauritaine céſarienne, dans l'Afrique occidentale. Mais Sanſon croit que c'eſt *Briſcha*, petite ville de la même province, qui n'eſt qu'à vingt milles de la premiere du côté d'orient. * Baudrand.

AOD, juge des Iſraélites, fils de *Gera*, de la tribu de Benjamin. C'étoit un jeune homme vigoureux, entreprenant, hardi, & ſi adroit qu'il ſe ſervoit également des deux mains. Eglon, roi des Moabites, ayant ſoumis les Juifs, les accabla, pendant 18 ans, de toutes ſortes de maux. Aod, qui demeuroit à Jericho, entreprit de les délivrer de cette ſervitude. Il trouva moyen de s'inſinuer dans les bonnes graces d'Eglon, par les préſens qu'il lui fit, & s'ouvrit ainſi l'accès dans ſon palais. Un jour il entra chez lui, à l'heure de midi, & l'ayant engagé à entrer ſeul dans ſon cabinet, il le tua. Aod, ſans perdre de temps, alla rapporter aux Iſraélites, ce qu'il venoit de faire. Ils prirent les armes, & chaſſerent les Moabites, l'an du monde 2710, & avant J. C. 1325. Les Hébreux ainſi délivrés de la ſervitude de leurs ennemis, choiſirent d'une commune voix Aod pour leur chef & pour leur juge, comme lui étant redevables de leur liberté. Ils jouirent d'une heureuſe paix pendant ſon gouvernement, dont on ne ſait pas la durée; mais quelque temps après ſa mort, Jabin roi de Chanaan aſſujétit les Iſraélites, & il les tint en ſervitude pendant vingt ans, qui finiſſent à l'an 2750 du monde, 1285 avant J. C. * *Juges*, 3. Joſephe, *l.* 5, *antiq. judaic. c.* 5. Sulpice Sévére, *l.* 1, *hiſt. ſacra.* Torniel, *A. M.* 2642, 2720, *&c.*

AOMAR, HOMAR, ou OMAR, mathématicien arabe, *cherchez* HOMAR.

AON, fils de Neptune, étant chaſſé de la Pouille par ſes propres ſujets, s'alla établir en Béotie, qui fut appellée de ſon nom *Aonie.* * *Dict. anglois.*

AONIE, pays de la Béotie, où il y a pluſieurs montagnes, & une riviere de ce nom. On a ſouvent compris ſous le même nom toute la province de Béotie: ce qui eſt ordinaire aux poëtes, comme nous le voyons dans Claudien, *l.* 2, *in Rufin.*

Sic mons Aonius rubuit, cùm Penthea ferrent
Menades.

AORIE, & ARIARIE, roi des Goths. Sous ſon régne, ces peuples après quelques guerres contre Conſtantin, qui les mit à la raiſon, lui fournirent 40000 hommes de troupes entretenues ſous le nom d'alliés, *fœderati.* * Jornand, *rer. gothic. c.* 21. Eutrop.

AORIS, fils d'*Aras*, roi de Corinthe, avoit une adreſſe particuliere à lancer le javelot à la chaſſe, & dans les armées. Il aimoit ſi tendrement ſa ſœur Arethyrée, qu'il appella de ſon nom toute la contrée où il demeuroit. * Pauſanias, *l.* 2.

AORNE, ville de la Bactriane, qu'Alexandre *le Grand* emporta: c'étoit auſſi le nom d'un rocher imprenable dans les Indes, dont ce même conquerant ſe rendit le maître. * Arien, *l.* 3, *c.* 11, *& l.* 10. Quinte-Curce, *l.* 8, *c.* 11.

AORNE, fleuve d'Arcadie, qui ſe jettoit dans le lac Phenée.

AORNE, lac d'Epire, dont les vapeurs étoient ſi contagieuſes, qu'elles donnoient la mort aux oiſeaux qui voloient deſſus. Virgile parle du lac Aorne en Italie, qui eſt entre Pouzzol & Bayes. L'un & l'autre s'appelle *Avernus*, parcequ'il n'y a jamais d'oiſeaux; de l'*a*, privatif des Grecs, & de ὄρνις, *oiſeau*, *quòd avibus careat.* Virgile, *l.* 6, *eneid.* Lucrece, *l.* 6, & Petrone, *in ſatirico*, en ont fait la deſcription.

☞ AOSTE ou AOUSTE (le Val d') *Ducatus Auguſtanus.* Cette vallée prend ſon nom de la ville d'Aoſte qui en eſt la capitale. Ce pays a été autrefois habité par les Salaſſes, qui en furent chaſſés par les Romains. Les Goths & enſuite les Lombards s'en rendirent les maîtres, au temps de la décadence de l'empire. Les Lombards choiſirent Aoſte pour la capitale du duché de ce nom, de même qu'ils nommerent Turin pour capitale d'un autre duché, à l'entrée de l'Italie. Le royaume des Lombards ayant fini, le duché d'Aouſte vint en la puiſſance des François, puis des Bourguignons, d'où il paſſa en celle des marquis d'Yvrée, qui étoient comme les lieutenans généraux des empereurs d'Allemagne dans ces confins d'Italie. Enfin le Val d'Aoſt s'eſt donné de lui-même à la maiſon de Savoye, il y a plus de cinq cens ans, comme il paroît par l'acte de donation, qui eſt conſervé dans les archives du Conſeil ſouverain. Ce conſeil eſt compoſé des nobles, des eccléſiaſtiques, & du tiers état. Il s'aſſemble tous les ſix ans, tant pour convenir du don gratuit qui ſe fait tous les ſix ans au ſouverain, que pour régler les autres affaires de la province. Le pays eſt gouverné, ſous la ſouveraineté

Digitized by Google

du Duc de Savoye, par un premier *conſeil de commis*, comme on le nomme dans le pays, & l'évêque d'Aoſt en eſt le chef. On appelle au ſenat de Chambery, des ſentences de ce conſeil. Il a ſous lui quatre mandemens, qui ſont ceux d'Aoſte, de Digne, de Bard, & de Monjoui. Il y a eu enciennement, & il y a encore à préſent dans le duché d'Aoſte, un grand nombre de familles nobles, honorées des titres de *baron* & de *comte*. Les deux plus anciens comtés ſont celui de Val de Cogne, dont l'évêque d'Aoſte eſt ſeigneur temporel, & celui de Chalant érigé par Amedée I, duc de Savoye. Le fils ainé du prince de Piémont porte le titre de *duc d'Aoſte*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Dict. de Moreri, *édit. de Paris* 1732.

☞ AOSTE ou AOUSTE, *Auguſta prætoria*, ville de Savoye, ſituée dans un lieu agréable, au pied des Alpes pennines & grecques, qui ſe joignent en cet endroit. Elle a donné ſon nom au pays qu'on appelle le *Val d'Aouſte*: elle tire elle-même le ſien, qui eſt *Auguſta prætoria* en latin, de la colonie des citoyens Romains & des ſoldats prétoriens qu'Auguſte y envoya pour remplacer les Salaſſes, que Terentius Varro avoit défaits, & dont il avoit fait vendre toute la jeuneſſe. C'eſt le nom que lui donnent Ptolémée, Tite-Live, Strabon, Antonin, Dion & les autres écrivains. Quelques-uns ont cependant avancé qu'on la nommoit *Cordella*, du nom de Cordellus, fils de Statiellus; d'autres même l'ont appellée *Oſtium*, parcequ'elle étoit comme la porte par où paſſoient ceux qui venoient de la Germanie, ou de la Gaule, en Italie. Mais cette opinion n'eſt appuyée de l'autorité d'aucun ancien écrivain.

On trouve en cette ville divers monumens de la grandeur des Romains & de la richeſſe de ſes anciens habitans, comme des reſtes d'arcs de triomphe de marbre, d'amphithéâtres, de chemins publics qu'on admire encore, quoique le temps les ait ruinés en partie. L'égliſe cathédrale eſt recommandable par ſon ancienneté & par ſa grandeur. Elle eſt ſous l'invocation de la ſainte Vierge & de S. Gratus martyr, qui en a été un des premiers évêques. Vingt-deux chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, y font le ſervice divin. Les deux dignités ſont l'archidiacre, qui préſide au chœur & à l'égliſe, & le prévôt qui préſide dans le chapitre. Ils ont un breviaire, un rit, & un plein-chant particulier. Dans le temps que le Val d'Aoſt faiſoit partie du diocèſe de Verceil, la ville étoit de la juriſdiction de l'archevêque de Milan. Mais par l'érection de cette ville en évêché, l'évêque a été fait ſuffragant de l'archevêque de Tarentaiſe. Le plus ancien évêque d'Aoſt dont nous ayons connoiſſance eſt Protaiſe, qui vivoit vers l'an 408. Euſtathius lui ſuccéda; & c'eſt en ſon nom qu'un de ſes prêtres nommé Gratus ſouſcrivit l'an 451 au concile de Milan. On conſerve à Aoſt les reliques de S. Gratus, un de ſes évêques, & on invoque ſon ſecours contre la grêle & le mauvais temps. Celles de S. Joconde auſſi évêque de cette ville, y ſont également reſpectées. S. Ours, & S. Bernard de Menthon, tous deux archidiacres, y ſont auſſi en vénération. Le premier a fondé l'unique collégiale appellée S. Ours, qui a été ſécularisée ſous le pape Innocent X. S. Bernard de Menthon eſt le fondateur de deux hôpitaux qu'on appelle *le grand*, & *le petit S. Bernard*, & de la petite congrégation des chanoines réguliers de S. Bernard, dont le prévôt qui en eſt le chef, doit faire ſa réſidence au grand S. Bernard. Aoſte a été le lieu de la naiſſance de S. Anſelme, archevêque de Cantorberi. * La Martiniere, *dict. géogr.* Dict. de Moreri, *édit. de Paris* 1732.

AOSTE, ou AOUSTE, *Auguſta*, village de France en Dauphiné, ſitué ſur la riviere de Drome, à une lieue au-deſſus de la ville de Creſt. On croit que c'eſt la petite ville d'*Auguſta*, que les anciens placent entre Die & Valence, mais que d'autres pourtant mettent à Autun, village entre Romans & le Pont en Royans. * Baudrand.

AOSTE ou HOSTE, *Auguſtum*, autrefois petite ville, maintenant village de Dauphiné en France, ſitué aux confins de la Savoye, ſur la petite riviere de Biévre, environ à une lieue de ſon embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Genis. * Baudrand.

AOUST, *Auguſtus*, mois autrefois appellé *Sextilis* parcequ'alors il étoit le ſixiéme mois de l'année, qui ſe commençoit par le mois de mars: il eſt à préſent le huitiéme de l'année. Ce fut l'empereur Auguſte, qui après la bataille d'Actium, lui donna le nom d'*Auguſtus*. * Cenſorinus, *de die Natali*, *c.* 22.

AOUST (Saint) archevêque de Bourges, *cherchez* AIGULFE. (Saint)

AOUSTE, *cherchez* AOSTE.

A P.

APACHES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Mexique. Leur pays eſt extrêmement vaſte, & les Eſpagnols les diviſent en quatre ſortes de nations, qui ſont, Apaches de Perillo, vers le midi; Apaches de Xilla, Apaches de Navaio, au ſeptentrion; & Apaches Vaqueros, qui ſont au levant. Ces Apaches ſont idolâtres, & vivent ſous le gouvernement de leurs caciques. Ils ont quelques forts ſur les montagnes, où ils ſe retirent à l'arrivée des Eſpagnols. * *Conquête du Mexique.*

APACHNAS ou PACHNAN, troiſiéme roi de la dynaſtie des rois arabes ou phéniciens, appellés *Paſteurs*, qui ſe ſont emparé de Memphis, & de la baſſe Egypte, regna trente-ſix ans ſept mois, ſelon le catalogue de Manethon. Son regne commença l'an 3268 de la période julienne, 1446 avant J. C. Il eut pour ſucceſſeur Apophis. * Manethon. Africain. Johan. Marsham, *canon. chron. ſæcul. VIII.* Du-Pin, *bibl. des hiſt. prophanes.*

C'eſt ſous le regne de ce roi, ou ſous celui d'un de ſes deux prédéceſſeurs, que les Iſraélites ſortirent d'Egypte.

APAFFI, *cherchez* ABAFFI.

APALACHES ou APALACHITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans la Floride, vers les monts d'Apalathai ou d'Apalache. L'état des Apalachites contient pluſieurs petites provinces, dont les unes ſont dans une belle vallée, bornée du côté du levant & du nord, par une chaîne des monts d'Apalathai; au midi par la province de Tagoueſta, habitée par des peuples cruels & barbares; & au couchant, de la riviere d'Hitanachi, que les Eſpagnols appellent le fleuve du S. Eſprit. La plus conſidérable des provinces qui ſont dans la vallée, ſe nomme *Bemarin*; celle qui ſuit s'appelle *Amanas*, & la troiſiéme *Matique*. Cette troiſiéme s'étend encore dans les montagnes, où ſont Schama, Meraco & Aqualaque. La ville capitale du pays eſt Melitot, dans la province de Bemarin. C'eſt le ſéjour du roi d'Apalache, qui eſt reconnu pour ſouverain par les chefs particuliers qui ſont dans les autres provinces, & qu'ils nomment *Paracouſſes*. Ce pays eſt bon & fertile; les habitans ſont ſimples & ſans malice. Ils ont des voiſins qui leur font quelquefois la guerre. Les armes dont ils ſe ſervent ſont l'arc & la fléche; la maſſue, la fronde & une eſpéce de zagaie, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, lorſqu'ils ont épuiſé toutes les fléches de leur carquois. Ils ont auſſi des boucliers de figure ovale, qui ſont faits de joncs cordelés & poiſſés avec un tel artifice, que quoiqu'ils ne ſoient couverts que d'un ſimple cuir, & qu'ils ſoient extrêmement légers, ils ſont pourtant impénétrables à tous les dards de leurs ennemis. Les Apalachites adoroient le ſoleil, de même que la plupart des peuples de l'Amérique; mais aujourdhui ils ſont preſque tous chrétiens. La premiere connoiſſance qu'ils ont eue de J. C. leur a été donnée

donnée par une colonie de François, conduite par le capitaine Ribauld, ſous le regne de Charles IX. * Linſchot, *deſcr. de l'Amér. c.* 1. Rochefort, *hiſt. des Antilles*, *l.* 2, *c.* 8.

APAMÉE ſur l'Oronte, *Apamea* & *Apamia*, ville de Syrie, qui a été le ſiége d'un archevêché, ſous le patriarchat d'Antioche. Elle fut bâtie par Seleucus *Nicanor*, qui lui donna le nom de ſa femme. Sur les médailles on la trouve qualifiée *ſainte & Azyle*. Apamée étoit environ à vingt lieues d'Antioche, & la rivale de cette derniere ville. Un de ſes prélats, nommé *Thomas*, la délivra par adreſſe des armes de Choſroës, roi de Perſe. S. Marcel en étoit évêque, lorſqu'en 385 l'empereur Théodoſe publia une loi pour achever la deſtruction de l'idolâtrie. Il s'y employa dans la ville & dans le territoire, où il reſtoit encore des temples d'idoles, & il lui en coûta la vie; les païens l'ayant pris & jetté dans le feu, lorſqu'il attaquoit un de leurs temples. S. Marcel, qui fut archimandrite des Acémétes à Conſtantinople au V ſiécle, étoit de la ville d'Apamée, où ſa famille étoit diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſes richeſſes. La ſituation de cette ville, que les modernes nomment *Aman* ou *Hama*, eſt admirable. Elle eſt ſur une colline agréable, qui s'éléve au milieu d'une plaine, bordée de diverſes autres collines, & extrêmement fertile en toute ſorte de grains & de fruits. La ville eſt preſque entourée de la riviere d'Oronte, qui forme une eſpéce de lac. Cette commodité des eaux fait que les jardins y ſont très-beaux, & qu'il y a de bons pâturages. Auſſi les rois de Syrie avoient autrefois leur haras en cette ville. Quoiqu'elle n'ait aujourd'hui rien de conſidérable que ſa ſituation, elle eſt encore la mieux peuplée de la Syrie, après Alep. Il y a ſur le haut de la colline un château, qui commande non-ſeulement à la ville, mais encore à toute la plaine voiſine. Le grand ſeigneur tient à Apamée un bacha, dont le gouvernement eſt d'une aſſez grande étendue. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11 & 12. Ptolémée. Bellon. Leunclavius. Sanſon. Baillet, *topogr. des ſaints*.

APAMÉE, *Apamea*, *Cybotos* & *Celana*, ſur le Marſe, ville de Phrygie, avec archevêché. On aſſure que c'eſt un ouvrage de Seleucus *Nicanor*. D'autres ne ſont pas de ce ſentiment. Strabon, Pline, Tite-Live, Appien, & d'autres auteurs anciens en ont fait mention. Elle eſt aujourd'hui preſque ruinée & peu habitée. * Pline. Strabon, &c.

APAMÉE ou APAMI, ville de la Bithynie, ſur la Propontide ou mer de Marmora, entre Burſe & Cyzique. Il y a eu autrefois le ſiége d'un archevêque, & elle étoit aſſez conſidérable; mais à préſent elle eſt preſque ruinée & peu habitée. Apamée a eu auſſi le nom de *Myrlea*, qui eſt celui que les Turcs lui donnent encore aujourd'hui. Baudrand l'appelle *Apamis*.

APAMÉE qu'on nomme auſſi *Miana*, ville de la Médie, du côté du pays des Parthes. * Baudrand.

APAMÉE, nom de deux villes qu'on met dans la Méſopotamie, l'une ſur l'Euphrate & l'autre ſur le Tigre. * Baudrand.

APANAGE, ou comme on diſoit autrefois APENNAGE, terres que les ſouverains donnent à leurs puînés pour leur partage, leſquelles ſont réverſibles à la couronne faute d'enfans mâles. Du Cange dit qu'on diſoit dans la baſſe latinité, *Apanare*, *Apanamentum*, & *Apanagium*, pour ſignifier une penſion ou un revenu annuel, qu'on donne à des cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une ſeigneurie qui ne ſe devoit point partager. Hofman & Monet dérivent ce mot du celtique ou allemand, & diſent qu'il ſignifie *exclure* ou *forclore* de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel, cité par Ménage, croit qu'*apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes ſeigneurs qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs peres, pour aller chercher fortune ailleurs, ſoit par la guerre ou par mariage. Paul Emile a remarqué que les apanages ſont une invention que les rois ont apportée des voyages d'outre-mer. Le duché d'Orléans eſt l'apanage du ſecond fils de France. Philippe, petit-fils de France, mort le 2 décembre de l'an 1723, en étoit en poſſeſſion depuis la mort de ſon pere, Philippe de France, fils de Louis XIII. * Du Cange, *gloſſar. latin*.

☞ APANTOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au nord de la riviere des Amazones, & de l'iſle des Topinambes, & à l'oueſt de la riviere de Cunuris. Un peuple nommé auſſi de Cunuris eſt entr'eux & la riviere des Amazones, ſelon la *carte de la terre-ferme* de M. Deliſle. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APAPHUS *le Grand*, XX des rois Thébains en Egypte, ſuccéda l'an 3072 de la période julienne, 1642 avant J. C. à Pammus Archondes, & régna cent ans, ſuivant Manethon. Il y a de l'apparence qu'il conquit le royaume des Memphites, & qu'il eſt le même que Phiops XXI roi de la ſixiéme dynaſtie des rois Egyptiens, ſuivant le même Manethon; car le commencement de leur regne tombe de part & d'autre à la même année; la durée du regne eſt la même de cent années. Le nom d'Apapus ou Apaphus ſe rapporte à celui de Phiops ou Paphus. Le ſurnom de *Grand* fait connoître qu'il avoit fait quelque conquête conſidérable, & c'eſt apparemment celle du royaume de Memphis. Leur ſucceſſeur, nommé dans la dynaſtie des Thébains, Ageſcus Oſcaras, & dans celle des Memphites, Métuſuphis, n'a qu'un an de regne dans l'une & l'autre dynaſtie, & la reine Nitocris ſe trouve également leur ſuccéder. * Marsham, *canon. chron. ſæcul. VI.* Du-Pin, *bibl. des hiſt. prophanes*.

☞ APARIA, contrée de l'Amérique métidionale au Perou, dans l'audience de Quito, au nord du confluent de la Curaray & de la riviere des Amazones, & de la province de Los Paçamores. M. Deliſle nomme cette région *Zaparas*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APATURIES, nom de certaines fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus, & que Budé appelle *fêtes de ruſe* ou *de tromperie*, du grec ἀπάτη *fraude*. Voici quelle en fut l'origine. Les Athéniens & les Béotiens étant en différend touchant leurs limites, Melanthus & Xanthius réſolurent de vuider la querelle entr'eux dans un combat ſingulier, où le dernier demeura ſur la place, par un mauvais tour qui lui fut joué. Car tandis qu'ils étoient aux mains, il parut quelqu'un derriere Xanthius, couvert de la peau d'une chevre noire, ou du moins Melanthus le ſuppoſant ainſi pour ſurprendre ſon concurrent, s'écria *qu'il agiſſoit mal d'avoir amené un ſecond*. Xanthius ſe retourna pour voir qui c'étoit, & dans ce moment-là il fut tué par ſon ennemi l'an du monde 2906, & avant J. C. 1129. Les Athéniens ayant cru que c'étoit Bacchus qui s'étoit ainſi traveſti en leur faveur, & qui leur avoit rendu ce bon office, inſtituerent une fête en ſon honneur, laquelle ſe célébroit au mois d'octobre. Depuis ce temps-là, les vrais Ioniens, qui avoient des rois iſſus de Melanthus, à la réſerve de ceux d'Ephèſe & de Colophon, célébroient la fête des Apaturies. Quelques-uns ajoutent qu'on célébroit auſſi une fête de ce nom en l'honneur de Jupiter & de Pallas; & diſent qu'Æthra, pour quelque bon office qu'elle avoit reçu de cette déeſſe, lui dédia un temple, & ordonna que toutes les filles de Trœzene conſacraſſent leur ceinture avant leurs nôces à Pallas *Apaturie*. Le même nom fut auſſi donné à Vénus, depuis que les géans, qui en vouloient à ſa vie, l'obligerent de ſe cacher, juſqu'à ce que par le ſecours d'Hercule elle les fit tous périr. Etienne de *Byſance*, après Strabon, fait mention à ce ſujet d'un temple dédié à Vénus, ſous le nom d'*Apaturienne*. *Voyez* CURESTIS. * L'interpréte d'Ariſtophane. Heſychius. Herodote, *in Clio*.

APELLAS de Cyrene, géographe, dont il eſt parlé

dans l'abrégé d'Artemidore d'Ephèſe. On ne ſait en quel temps il a vécu. Il écrivit des commentaires hiſtoriques de Delphes, cités par S. Clément *Alexandrin.* Au reſte, il y a apparence que cet auteur eſt le même qu'Athenée nomme *Apollas*, qui avoit écrit des villes du Peloponnèſe. * Athenée, *l.* 9. S. Clément *Alexandrin.* Voſſius, *l.* 3, *de hiſt. grec. & de ſcient. math. c.* 69, §. 17.

APELLAS, fameux ſculpteur dont parle Pline, *l.* 34, *c.* 8.

APELLES, qu'on nomme, *le prince des peintres*, natif de l'iſle de Coos, ſelon Ovide; d'Epheſe, ſelon Strabon & Lucien; & de Colophon, ſelon Suidas, qui dit que les Ephéſiens lui donnerent le droit de bourgeoiſie. Il vivoit ſous la CXX olympiade, vers l'an 300 avant J. C. Il a fait pluſieurs tableaux qui ont tous été des chefs-d'œuvre de l'art. Il peignit l'image de la Fortune couchée, qui tenoit du bras gauche ſa corne d'abondance, & avoit le bras droit appuyé ſur une roue, pour montrer ſon inſtabilité & ſon inconſtance, avec cette inſcription: *Fortunæ reduci.* Comme on lui eut demandé pourquoi il avoit peint la Fortune aſſiſe, il répondit que c'étoit parcequ'elle ne s'étoit jamais repoſée. Ayant été un jour accuſé par un peintre jaloux de ſa gloire, d'avoir conjuré contre le roi Ptolémée, & cauſé la révolte de Tyr & la priſe de Péluſe, le prince prit tellement feu là-deſſus, qu'il s'emporta contre lui comme contre un traître & un aſſaſſin; & il lui eût fait trancher la tête, ſi l'un des complices ne l'eût déchargé à la queſtion. Alexandre *le Grand*, qui le conſidéroit extrêmement, ne voulut ſe faire peindre que par lui. Ce prince lui donna même une de ſes concubines, nommée *Compaſpe de Lariſſe*, dont ce peintre étoit devenu amoureux, en travaillant à ſon portrait. Apelles fit le portrait d'Alexandre dans le temple de la Diane d'Ephèſe, ſous la figure d'un Jupiter qui tient la foudre en main, & qui ſemble ſortir du tableau, auſſi-bien que la foudre. Pline nous dit qu'il reçut vingt talens d'or pour ſon ouvrage. Cicéron écrivant à Lucius, remarque que la raiſon qui portoit Alexandre à ſe faire peindre uniquement par Apelles, ne venoit point d'un excès de faveur dont il l'honoroit; mais parcequ'il étoit perſuadé que ce peintre s'étant ſi fort diſtingué dans ſon art, il ne manqueroit pas d'acquerir autant de gloire que le peintre même. *Neque enim Alexander ille gratiæ cauſâ ab Apelle potiſſimum pingi, & à Lyſippo fingi volebat: ſed quòd illorum artem cum ipſis, tum ſibi etiam gloriæ fore putabat.* * Cicero, *epiſt.* 12, *l.* 5. Apelles fit divers ouvrages dont les anciens auteurs ont parlé avec grande eſtime; comme le portrait d'Antigonus, qu'il fit de profil, pour cacher un défaut de ce roi, qui avoit perdu un œil; celui d'un cheval tiré tellement au naturel, que des chevaux hennirent en le voyant. Il nous a laiſſé ſon tableau des lignes qu'il traça chez Protogenes ſi délicatement, qu'elles ſe déroboient à la vue. Mais ſes tableaux les plus célébres furent deux Vénus, dont l'une qui ſortoit de la mer, fut nommée *Anadyoméne*; & l'autre eſt celle qu'il commença pour ceux de l'iſle de Coos, & qu'il n'acheva point, ayant été prévenu de la mort. Ovide parle en ces termes d'une de ces Vénus:

Si numquam Venerem Cous pinxiſſet Apelles,
Merſa ſub æquoreis illa lateret aquis.

Ses autres tableaux de la victoire, de Caſtor & Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Megabyze, d'Archelaüs, de Philippe & d'Alexandre, ſont encore très-renommés dans les écrits des anciens. Cet habile peintre étoit tellement appliqué au travail, que ſon aſſiduité a donné lieu au proverbe, *Nulla dies ſine linea: Point de jour ſans quelque trait:* ce qui doit s'entendre du deſſin. Il avoit écrit quelques traités de peinture qui ſe ſont perdus. Horace parle de l'édit d'Alexandre *le grand*, qui permettoit au ſeul Apelles de faire ſon portrait. * Pline, *l.* 35, *c.* 10 *& ſeq.* Elien, *hiſt. l.* 12, *c.* 34. Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 11, *ex.* 4. Ovide. Horace, *l.* 2, *epiſt.* 1, *&c.* Strabon, *l.* 14. Lucien. Suidas.

APELLES, acteur tragique, ſous le regne de Caligula, fut dévoué tellement à ce prince, même après s'être fait comédien, qu'il le mit au nombre de ſes conſeillers. Mais un jour Caligula, montrant une ſtatue de Jupiter, lui demanda quel étoit le plus grand de ce dieu, ou de lui, qui ſe faiſoit paſſer pour tel. Apelles héſitant ſur ce qu'il avoit à répondre, Caligula le fit fouetter cruellement. Philon dit qu'il le fit mettre aux fers, & ordonna qu'on le fit tourner ſur une roue. * Sueton, *vit. Calig.* Bayle, *dict. crit.*

APELLES, diſciple de J. C. que S. Paul appelle *fidéle diſciple de Chriſt* dans ſon *épître aux Romains*, *XVI*, 10. On dit qu'il ſouffrit le martyre à Smyrne avec S. Luc, le 22 avril. * *Martyr. rom.*

APELLES, hérétique, diſciple de Marcion, admettoit deux dieux, l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci auteur du monde & de la loi; celui-là auteur de l'évangile & rédempteur de l'univers. Ces erreurs lui étoient communes avec Marcion; mais ayant été chaſſé de ſa communion à cauſe de quelque action impudique, il inventa une autre héréſie, ou plutôt il l'apprit d'une certaine Philumene, jeune fille poſſédée, qu'il faiſoit paſſer pour inſpirée du S. Eſprit. Il n'admettoit qu'un dieu, qu'il compoſoit de parties infinies; mépriſoit la loi & les prophétes; il ne donnoit à J. C. qu'un corps d'air, dont en remontant au ciel il avoit rendu à chaque élément ſa portion; & il nioit la réſurrection corporelle. Les ſaints docteurs détruiſirent les rêveries de cet impie, qui s'éleva contre l'égliſe dans le II ſiécle, vers l'an 145 ou 146. * S. Epiphanius, *hæreſ.* 44. S. Auguſtin, *hæreſ.* 23. Tertullian. *de præſc. c.* 30 & 31. Euſebe, *l.* 5, *hiſt. c.* 13. Baronius, *A. C.* 146.

APELLES, tourneur, duquel Athenée fait mention, *l.* 11, *c.* 12.

APELLITES, hérétiques dans le II ſiécle, diſciples d'Apelles, héréſiarque. * S. Epiphane.

APELLICON, natif de Teos, s'établit à Athènes, où il acquit droit de bourgeoiſie. Il ſe mêla de philoſophie; & ayant embraſſé la ſecte des péripateticiens, il acheta la bibliothéque d'Ariſtote, & pluſieurs autres très-nombreuſes. Il fut auſſi curieux de pluſieurs autres piéces rares, & n'épargna rien pour en avoir des originaux recommandables par leur antiquité. Il parvint même juſqu'à en enlever des archives d'Athènes; ce qui étant venu à la connoiſſance des Athéniens, ils l'auroient puni de mort, s'il ne s'étoit évadé. Ses amis le firent pourtant rappeller peu après. Comme il s'étoit attaché à Athanion, philoſophe péripateticien, qui par une émotion populaire étoit devenu tout-puiſſant, celui-ci l'envoya commander dans l'iſle de Delos; mais Apellicon y fit ſi mauvaiſe garde, que les Romains ſurprirent la garniſon & l'égorgerent. Il fut aſſez heureux pour ſe ſauver, & mourut peu avant que Sylla ſe fût rendu maître d'Athènes. Sa bibliothéque, avec les écrits d'Ariſtote, fut tranſportée à Rome par ce général ſous la CLXXIII olympiade, & 87 ans avant l'ére chrétienne. * Bayle, *dict. crit.*

APENNIN, montagne d'Italie, que les auteurs Latins nomment *Apenninus*, & les Italiens *Apennino*, commence près de Savone ſur les côtes de Gènes, où elle ſe joint aux Alpes maritimes. Enſuite elle traverſe toute l'Italie preſque par le milieu, & forme cette longue chaîne de montagnes qui vont ſe courbant au midi, juſqu'au détroit qui ſépare l'Italie de la Sicile. L'Apennin ſe diviſe en divers endroits, où il a des noms différens, comme entre Modène & Lucques, où il eſt nommé *Monte S. Peregrino.* * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 5. Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Cluvier, *l.* 3. Virgilius, *l.* 11. *æneid.*

Vertice ſe attollens patet Apenninus ad auras.

APER (Artius) préfet du prétoire, & beau-pere de

Digitized by Google

l'empereur Numerien, réſolut, pour ſe mettre ſur le trône, d'aſſaſſiner l'empereur ſon gendre. Numerien étoit incommodé, & ſe faiſoit porter dans une litiere, ne pouvant ſouffrir la clarté du jour. Aper ſe ſervit de cette occaſion, & le tua en l'an 284 de J. C. Cependant les ſoldats demandoient à voir l'empereur. Aper chercha des faux-fuyans pour éluder leur zèle; quelques jours après la choſe ſe découvrit par l'infection du corps mort. On ſe ſaiſit d'Aper, que Dioclétien tua lui-même; enſuite de quoi il fut proclamé empereur par l'armée d'Orient le 17 ſeptembre de la même année 284. *Aper* en latin veut dire *Sanglier*. Cette aventure juſtifia la prédiction d'une certaine magicienne, qui avoit dit à Dioclétien qu'il ſeroit empereur lorſqu'il auroit tué le ſanglier. * Vopiſcus, *in Numer.* Aurelius Victor. Euſebe, &c.

La famille de cet Aper étoit aſſez illuſtre dans Rome, où il y a eu pluſieurs conſuls de ce nom, comme M. Flavius APER, conſul ſous l'empire de Marc-Aurele, avec T. Vetraſſius Pollion, l'an 176 de l'ére chrétienne. M. Flavius APER en 207, avec Q. Allius Maximus, ſous l'empire de Caracalla. Un autre APER, qui a été grammairien, &c. Lampridius parle du premier en la vie de l'empereur Commode.

☞ APER (Marcus) l'un des plus beaux génies du barreau en ſon temps, étoit Gaulois de nation, & vivoit dans le premier ſiécle. Son inclination le porta à voyager dans ſa jeuneſſe. Il la ſuivit quelque temps, & pouſſa ſes courſes juſque dans la Grande-Bretagne, où il aſſure avoir vu un homme qui avoit porté les armes du temps que Céſar paſſa dans cette iſle pour la ſubjuguer. Aper alla enſuite à Rome, où il paroît qu'il fixa ſa demeure. D'abord il y fréquenta le barreau, & s'y acquit beaucoup de réputation, tant par la beauté de ſon eſprit que par la force de ſon éloquence. Quoiqu'il fût reconnu à Rome pour étranger, il ne laiſſa pas de s'y voir élevé aux plus hautes dignités. Il fut ſénateur, queſteur, tribun & prêteur. Mais s'il faut l'en croire, tous les agrémens attachés à ces charges honorables avoient moins d'attrait pour lui, que l'exercice de ſa premiere profeſſion. Aper eſt un des orateurs qui brillent le plus dans le fameux *dialogue ſur la corruption de l'éloquence*, dont le but eſt de ſoutenir les avantages de la nouvelle éloquence au-deſſus de l'ancienne. Ce dialogue ſe tint la ſixiéme année de Veſpaſien, 74 de notre ére commune: ainſi Aper véquit au-delà de cette époque; mais il ſemble qu'on ne peut placer ſa mort guères plus loin que l'année 85. On a attribué pendant fort long-temps, tantôt à Quintilien, tantôt à Tacite le fameux *dialogue ſur la corruption de l'éloquence*, & c'eſt pour cela qu'on le trouve ordinairement à la ſuite des œuvres de ces deux écrivains: mais les ſavans qui ont examiné ce point de critique avec le plus de ſoin, conviennent aujourd'hui qu'il n'eſt ni de l'un ni de l'autre de ces deux célébres écrivains. L'auteur dont nous avons extrait cet article, ne fait point difficulté de l'attribuer à Aper, & allegue des preuves qui ſemblent ſuffiſantes pour donner du poids à ſon ſentiment. On pourra les voir dans l'ouvrage que nous allons citer. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. I, partie 1, p. 218-223.

☞ APER, prêtre d'Aquitaine, qui vivoit encore au commencement du cinquiéme ſiécle, ne nous eſt connu que par ce que S. Paulin, depuis évêque de Nole, nous en apprend dans quelques-unes de ſes lettres. C'étoit un homme riche, éloquent, & diſtingué par ſa prudence & ſon érudition, qui d'abord exerça la profeſſion d'avocat, & enſuite quelque charge de judicature. Aper ſemble avoir été engagé, ou dans le paganiſme, ou dans quelques erreurs touchant l'incarnation. Ses liaiſons avec S. Paulin, dont il étoit ami, lui procurerent la connoiſſance de la vérité, & la grace d'une ſincére converſion. Il quitta le monde, & ſe retira à la campagne pour y vivre dans la retraite & le ſilence, & ne s'occuper que de la lecture des livres ſaints, & des exercices de la pénitence chrétienne. Preſqu'auſſitôt après ſa converſion, le peuple qui en connoiſſoit la ſincérité, le contraignit d'entrer dans le ſacerdoce. Depuis ſa converſion, Aper fut ſoigneux d'entretenir les liaiſons qu'il avoit contractées avec S. Paulin, qui n'étoit pas encore évêque. Il lui écrivoit, conjointement avec Amande ſa femme, au moins tous les ans, de longues lettres adreſſées à Paulin & à Théraſie, qui en uſoient de même, adreſſant des lettres à Aper & à Amande. Cet heureux commerce paroît avoir duré juſqu'à la fin de l'an 406, c'eſt-à-dire, juſqu'aux troubles & aux ravages que les barbares cauſerent dans les Gaules. Mais de toutes ces lettres écrites de part & d'autre, il ne nous en reſte que trois de S. Paulin, la 38, la 39 & la 44. Aper, dont nous parlons, pouroit bien être celui à qui Salvien adreſſe ſa ſeptiéme lettre. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. II, p. 199-202.

☞ APER (Saint) évêque de Toul dans le V ſiécle. Le vulgaire l'a nommé dans la ſuite S. EVRE ou EPVRE. Les martyrologes en font mention au 15 jour de ſeptembre. Il étoit de Troye, & ſuccéda à Urſe, qui avoit pris la place de S. Auſpice, évêque de Toul, au temps de S. Sidoine, c'eſt-à-dire, après l'an 460. Ainſi ce dernier ne peut être le même dont nous parlons dans l'article précédent. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. II, p. 201.

APETOUS, que les auteurs qui écrivent en latin nomment *Apetuba*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil. Leur pays eſt du côté du gouvernement de Porto Seguro. * Baudrand.

APHACE, lieu dans la Paleſtine, entre Byblos & Héliopolis, où étoit un temple de Vénus *Aphacitides*, en l'honneur de laquelle ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes ſortes de débauches, parceque Vénus y avoit embraſſé ſon Adonis. Cette infame ſuperſtition vient peut-être de ce que le mot *aphaca* dans la langue ſyriaque, & par conſéquent dans celle des Phéniciens, ſignifie *embraſſement*. * Bochart, *des colon. des Phéniciens*. Euſebe, *vie de Conſtantin*, *l.* 3, *c.* 53.

APHÆREMA, contrée & ville dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, ſur les frontieres de la Judée & de la Samarie. * *II. Paral. XIII*, 19.

APHARA, ville de la tribu de Benjamin, *cherchez* EPHRON.

APHEC, ville de la tribu de Juda, près de laquelle les Philiſtins ſe camperent, lorſqu'ils défirent les Iſraélites & leur prirent l'arche, l'an du monde 2918, avant J. C. 1117. * *I. des Rois*, *IV*, 1. Sanſon croit que c'eſt préſentement la ville de Faba.

APHEC. Outre la ville dont nous venons de parler, il y avoit en Judée trois principaux lieux de ce nom. Le premier eſt une ville de la tribu d'Aſer. Le ſecond eſt une forte tour près d'Antipatride. Le troiſiéme eſt une autre ville dans la tribu d'Aſer, célébre par diverſes révolutions qui lui ſont arrivées. Elle fut priſe ſur les Chananéens & ruinée par Joſué, vers l'an du monde 2592, avant J. C. 1443. Ce chef des Iſraélites en fit mourir le roi ſur un gibet. Ceux de la tribu d'Aſer la rebâtirent enſuite & en firent une ville très-forte, qui ſe maintint juſqu'à ce que les Philiſtins s'en rendirent les maîtres, & en firent mourir tous les habitans. * *I des Rois*, *IV*, 2. Elle leur fut enlevée par un roi de Samarie. Mais rien ne lui eſt arrivé de plus remarquable, que la mort de vingt-ſept mille hommes qui furent accablés ſous la chute de ſes murailles, du temps d'Achab roi d'Iſraël. Ce prince ayant mis en déroute cent mille hommes de l'armée de Benadad, qui l'étoit venu attaquer, ces vingt-ſept mille hommes, qui s'étoient ſauvés avec leur roi de la défaite, s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort & aſſuré; mais Achab les y pourſuivit, & Dieu fit en ſa faveur, quoiqu'il en fût indigne, ce miracle qui accabla cette multitude, l'an du monde 3135, & avant J. C. 900. * *III des Rois*, *XX*, 30.

Digitized by Google

APHETES, ville de Magneſie, province de Theſſalie, ſur le golfe de Pagaſa, aujourd'hui *il golfo del Volo*. C'eſt le lieu d'où partit le navire des Argonautes. * Etienne de *Byzance*. Apollonius, *l.* 1 *des Argonautes*.

APHRODISÉE, dite à préſent APODISIA, *Aphrodiſias*, ville de Carie, qui a eu autrefois le ſiége d'un évêché ſuffragant de Stauropolis. Elle eſt aujourd'hui preſque ruinée, & dépend de l'empire du Turc. C'étoit le lieu de la naiſſance d'Alexandre d'Aphrodiſée, & de quelques autres grands hommes. Elle a eu auſſi des prélats qui ont ſouſcrit à divers conciles, & d'autres hérétiques. Il en eſt auſſi fait mention dans la derniere loi du code théodoſien. * Ptolémée, *l.* 5, *c.* 2. Code théodoſien, *l. ult. l.* 2 *de annon. tribut.*

APHRODISEE ou CAP DE CREUZ, *Aphrodiſium*, cap de la Mer Méditerranée, près de Roſes en Catalogne. Quelques-uns l'ont confondu avec Port Vendres, qui eſt le *Portus Veneris* des anciens. * *Voyez* M. de Marca, dans ſon livre intitulé, *Marca Hiſpanica*.

APHRODISÉE, *voyez* AFRIQUE ou AFRIQUA, ville.

APHRODISIUS, Egyptien de nation, fut diſciple de S. Pierre, ſelon Volaterran. Il y en a qui croient que ce fut dans ſa maiſon au grand Caire que J. C. fut caché pendant deux ans. * *Voyez* Joſéphe, *antiquités jud. l.* 18.

APHRODITE, ſurnom de Vénus, du grec ἀφρὸς qui veut dire *écume*, parceque ſelon les poëtes, elle prit ſa naiſſance de l'écume de la mer. De-là ſes fêtes furent nommées *Aphrodiſiennes*. * *Antiq. grec. & rom.*

APHTARDOCITES, ſecte d'hérétiques ſortis des Eutychiens dans le VI ſiécle, vers l'an 535, & ennemis jurés du concile de Chalcédoine. Ils ne pouvoient comprendre la paſſion du Sauveur du monde, & ils diſoient que ſon corps avoit été immortel depuis le moment de ſa conception. * Sanderus, *hæreſ. A. C.* 535.

APHTONE, *Aphtonius*, d'Antioche, ſophiſte & rhéteur, qui a vécu dans le III ſiécle, écrivit en grec une rhétorique que nous avons encore, & quelques autres ouvrages. Sa rhétorique a été traduite en latin. La meilleure édition qu'on en ait, eſt celle d'Amſterdam, *in*-12 1645, chez les Elzevirs, ſous ce titre, *Aphtonii progymnaſmata, partim à Rodolpho Agricola, partim à Joanne-Maria Catanzo latinitate donata, cum ſcholiis R. Lorichii*. * Suidas, *in Apht.* Volaterran, *anthrop. l.* 13. Genebrard, *in chron. &c.*

APHYTE ou APHYTIS, ville de Thrace, dans le voiſinage de Pallene, fut autrefois célébre, à cauſe du temple d'Apollon qui y rendoit des oracles. Ses habitans avoient une vénération particuliere pour Jupiter *Ammon*, & ne cédoient point en cela aux Ammoniens même de l'Afrique, ſelon Pauſanias. Il ajoute que Lyſandre aſſiégeant cette ville, Jupiter *Ammon* lui apparut la nuit, & l'avertit qu'il étoit de ſon avantage, & de celui des Lacédémoniens, de la laiſſer en liberté. Cette viſion fit que Lyſandre leva le ſiége; & depuis ce temps-là ceux d'Aphyte eurent Jupiter *Ammon* en plus grande vénération qu'auparavant. * Etienne de *Byzance*. Pauſanias, *in Lacon.*

APIARIUS, prêtre de Siccée ville d'Afrique, fut excommunié & dégradé par Urbain ſon évêque, comme ayant été mal ordonné. Il en appella au pape Zoſime qui le reçut à ſa communion: conduite qui parut d'autant plus étrange aux évêques Africains, qu'elle étoit abſolument oppoſée aux anciens canons; cependant le pape envoya trois légats en Afrique, Fauſtin évêque, Aſelle & Philippe, prêtres, avec ordre de faire rétablir Apiarius, & de faire recevoir les décrets du concile de Sardique, touchant les appellations des évêques au ſaint ſiége, & les jugemens des clercs. Les évêques Africains qui ne vouloient point ſe brouiller avec Zoſime, trouverent un tempérament, qui fut de faire ſortir Apiarius de l'égliſe de Siccée, en lui permettant de faire ſes fonctions ailleurs. Mais comme le mémoire inſtructif des légats rouloit non-ſeulement ſur le rétabliſſement d'Apiarius, mais encore ſur les appellations au ſaint-ſiége, ſur la permiſſion qui devoit être donnée aux prêtres & aux diacres de faire examiner leurs cauſes par les évêques voiſins, & ſur un ordre exprès de citer Urbain à Rome; les évêques s'aſſemblerent à Carthage en 418, pour examiner ces chefs. Les légats alleguoient pour eux des canons du concile de Sardique, qu'ils diſoient être de celui de Nicée: parceque dans leur code, les canons du concile de Sardique étoient mis à la ſuite de ceux de Nicée, & ſous un même titre. Mais dans un concile qui fut tenu l'année ſuivante par deux cens ſept évêques, comme les Africains ne trouvoient point ces canons dans les exemplaires qu'ils avoient du concile de Nicée, Alype l'un d'eux propoſa d'envoyer aux patriarches d'Orient pour vérifier les actes de ce concile. Boniface avoit ſuccédé à Zoſime, & l'affaire demeura en ſuſpens, juſqu'au retour des députés, par leſquels on apprit que les canons en queſtion ne ſe trouvoient point en effet dans les originaux du concile de Nicée: ce qui ſembla aſſoupir la queſtion. Elle ſe réveilla depuis ſous le pape Céleſtin; car Apiarius, à qui l'on avoit fait grace, ayant donné de nouveaux ſujets de plainte, fut encore condamné en Afrique, & abſous à Rome. Fauſtin fut envoyé pour le faire recevoir à la communion par les évêques Africains, qui s'aſſemblerent pour le juger; mais il avoua lui-même les crimes dont on le chargeoit. Ainſi l'on n'eut pas beſoin d'inſtruire ſon procès; & le concile écrivit à Céleſtin, pour lui remontrer de quelle importance il étoit de ne plus donner atteinte aux jugemens des évêques, & de ne plus recevoir à Rome ceux qu'ils auroient excommuniés. * Baronius, *ad ann.* 19 *& ſeq. concil. Carthag.* Du-Pin, *bibl. eccleſ.*

APICATA, femme de *Sejan*, ayant été répudiée plus de ſix ans avant la diſgrace de ſon mari, n'étoit point ſoupçonnée d'être ſa complice; elle n'étoit pas même chargée de l'envie publique, comme s'étant très-peu ſentie de la bonne fortune de ſon mari. Mais quand cette dame infortunée vit le corps de ſes enfans aux Gemonies, qui étoit un lieu de ſupplice, elle ne put ſurvivre à ſa douleur. Elle envoya à Tibere un mémoire écrit de ſa main, & découvrit tout le ſecret de la mort de Druſus, c'eſt-à-dire, la trahiſon de la jeune Livie femme de Druſus, de laquelle Sejan abuſoit, & qui avoit pour complice le médecin Eudemus, & l'eunuque Ligdus. Enſuite de quoi Apicata ſe fit volontairement mourir l'an 31 de J. C. Elle voulut, par cet écrit, ſe venger de ſa rivale, & aima mieux mourir que de la laiſſer vivre; car elle ne pouvoit accuſer Livie, ſans ſe déclarer elle-même criminelle, pour n'avoir pas plutôt révelé les auteurs de la mort de Druſus. * Tacite, *annal.* 4.

☞ APICE (l') en latin *Apicium*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, & ſur la riviere Calore, à ſept mille pas de Bénévent à l'orient, & vers Ariano, dont elle eſt à pareille diſtance. Elle faiſoit autrefois partie du territoire de Bénévent; mais elle appartient préſentement aux rois de Naples. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APICIUS, nom de deux Romains fameux par leur gourmandiſe. Le premier a vécu ſous Auguſte & Tibere, & le ſecond ſous Trajan. Le plus célébre eſt le premier, qui inventa des gateaux appellés de ſon nom. Il tint à Rome école publique de gourmandiſe, dépenſa deux millions & demi, pour ſatisfaire la ſienne, & compoſa un traité, dans lequel il enſeignoit la maniere d'aiguiſer l'appétit, *de gulæ irritamentis*. On dit que n'ayant plus que 250 mille livres de reſte, il s'empoiſonna, comme ſi c'eût été trop peu pour fournir à ſa

Digitized by Google

bonne chere. Pline l'appelle *nepotum omnium altiſſimus gurges.* * Plin. *l.* 9, *c.* 17, & *l.* 10, *c.* 18. Le ſecond qui vivoit ſous Trajan, ſe piquoit d'avoir un ſecret admirable pour conſerver les huitres dans leur fraîcheur; & effectivement il en régala l'empereur dans le pays des Parthes à pluſieurs journées de la mer. On a cru qu'il y eut un Apicius plus ancien que ces deux illuſtres débauchés, parcequ'Athenée, *liv.* 4, dit que ce fut un homme de ce nom qui fit exiler Rutilius, auteur d'une hiſtoire romaine; mais ce grammairien n'a voulu parler que de celui qui vivoit du temps de Tibere, & il s'eſt trompé en cet endroit, apparemment en prenant le Rutilius que ce gourmand perdit, pour l'hiſtorien qui vivoit long-temps auparavant. * Juvenal, *ſat.* 11, *v.* 2. Martial. *liv.* 2, *epigramm.* 69, *verſ.* 3. Suetonius, *in Caligul.* Pline.

APIEN, *Apianus*, Pierre Binewicius, aſtrologue & mathématicien, étoit Allemand, & natif de Lauſznich, ville de Miſnie. *Biene* en allemand, veut dire *Abeille*; & c'eſt pour cette raiſon que Binewicius ſe fit nommer *Apien*. Il fit de grands progrès dans l'étude des mathématiques, qu'il enſeigna dans l'univerſité d'Ingolſtadt avec tant de ſuccès, que l'empereur Charles-*Quint* le voulut voir, & s'entretint ſouvent avec lui. Apien lui dédia un ouvrage, qu'il nomme *Coſmographicus, geographica inſtructio* ou *Aſtronomicum Cæſareum*, & il publia encore ſous ſon nom, *Quadrans univerſalis*, & *aſtronomicum inſtrumentum*. L'empereur voulut faire la dépenſe de l'impreſſion de ces ouvrages; il ennoblit l'auteur, lui donna de grands priviléges, lui fit divers préſens, & un entr'autres, de trois mille écus d'or. Apien compoſa d'autres ouvrages, & eut pour fils *Philippe* Apien, digne héritier de ſa réputation. Apien le pere mourut à Ingolſtadt le 21 avril de l'an 1552. * Henri Pentaleon, *l.* 3 *Proſopogr.* Boiſſard, *P. I. Icon.* Melchior Adam, *vit. German. philoſoph.* Voſſius, *de ſcientia mathem. &c.*

APIEN (Philippe) mathématicien & médecin, fils de Pierre, né à Ingolſtadt le 14 ſeptembre de l'an 1531, fit un très-grand progrès dans les ſciences. Il fit un voyage à Strasbourg, puis à Dole: & étant venu en France, il s'arrêta à Paris, à Bourges & à Orléans, pour y écouter les plus célébres profeſſeurs des univerſités de ces villes. En 1552 il retourna à Ingolſtadt; & comme il y avoit déja été reçu profeſſeur de mathématiques, il les enſeigna publiquement après la mort de ſon pere; mais étant extrêmement valétudinaire, il réſolut d'étudier à fond la médecine. Pour exécuter ce deſſein, il fit un voyage en Italie, où il reçut le bonnet de docteur à Boulogne. A ſon retour en Allemagne, il travailla à la deſcription de la Baviere, qu'il dédia à Albert qui en étoit duc, & qui lui fit un préſent de deux mille écus d'or. Apien publia auſſi un traité, *de umbris*, & travailla à d'autres ouvrages, qui ne furent imprimés qu'après ſa mort. Il faiſoit profeſſion de la religion proteſtante: elle n'étoit point ſoufferte à Ingolſtadt; & ce fut pour cette raiſon qu'il fut obligé d'en ſortir en 1568. Il s'arrêta quelque temps à Vienne en Autriche, où l'empereur Maximilien le reçut avec beaucoup de bonté: il vint à Tubingue en 1569; il y profeſſa les mathématiques, & y mourut d'apoplexie le 14 novembre de l'an 1589 âgé de 58 ans. * Melchior Adam, *in philoſoph. Germ.* Geſner. Voſſ. &c.

APIN (Jean-Louis) médecin d'Altdorf, naquit le 20 novembre 1668, à Oehring, où Jean Fréderic ſon pere étoit miniſtre, & après la mort de celui-ci, ſe trouvant ſans bien, il ſe retira à Altdorf, où il fut correcteur dans l'imprimerie de Henri Meyer. Cette occupation ne l'empêcha point de continuer l'étude des lettres, & en profitant des lumieres de Roëtenbech & de Sturmius, il devint habile dans la philoſophie: il s'appliqua enſuite à la médecine, où il eut principalement pour maîtres Jacques Pancrace Brunon & Jean-Maurice Hoffman. Il obtint ſes licences en 1690, & devint d'abord médecin des comtes de Hohenloé. Il prit le bonnet de docteur en 1691, & ſoutint en cette occaſion des thèſes *de Syncope*. Il pratiqua enſuite durant onze ans dans la petite ville d'Herſpruck. On l'aggrégea enſuite à la ſociété des curieux de la nature (*Collegio naturæ curioſorum.*) à la ſollicitation de Luc Schroeck, célébre médecin, qui a été préſident de cette ſociété, & qui avoit beaucoup d'affection pour lui. En 1694 il fut reçu dans la ſociété des médecins de Nuremberg; & en 1697, il fut fait médecin du prince de Sultzbach. En 1702 on l'appella à Altdorf pour remplir la chaire de philoſophie & de chirurgie, & il commença ſes leçons par un diſcours *De Temperamentis*: il a fait auſſi un traité *De Febri epidemicâ*, & quelques thèſes *De principio vitali*. Cet habile homme mourut le 20 d'octobre 1703. Son traité *De Febri epidemicâ* fut fait à l'occaſion de la fievre qui affligea Herſpruck & les environs en 1694 & 1695, & cet ouvrage fut imprimé en 1697. Il a laiſſé un livre des maladies qu'il avoit traitées, de leurs cauſes & de leurs remédes: c'eſt apparemment un de ceux que ſon fils a fait imprimer. * *Supplément de Baſle*; l'ouvrage intitulé *Joan. Conradi Zeltneri theatrum virorum eruditorum qui ſpeciatim typographiis laudabilem operam præſtiterunt*, à Nuremberg 1720 *in*-8° page 69 & ſuiv.

APIN (Sigiſmond-Jacques) *fils du précédent*, naquit à Herſpruck le 7 juin 1693. Il fit ſes études à Altdorf, prit le dégré de maître-ès-arts en 1713, & alla enſuite demeurer quelque temps à Iena. En 1720 il devint inſpecteur des éleves (*Inſpector alumnorum*) à Altdorf; en 1721 profeſſeur de logique & de métaphyſique au collége de Nuremberg; en 1726 membre de l'académie des curieux de la nature; & en 1729 recteur de l'école de S. Gilles à Brunſwick, où il mourut le 24 mars 1732. On lui doit pluſieurs ouvrages, entr'autres, les vies des profeſſeurs de philoſophie à Altdorf. (*Vitæ profeſſorum philoſophiæ Altdorfienſium*); *Gloſſarium novum ad evi hujus ſtatum accommodatum*; *Grammatical-iſches lexicon*, &c. Il a publié outre cela 1, les Diſſertations académiques de ſon pere; 2, *Grynæi epiſtolæ familiares 66 ad Julium*, avec la vie de Grynæus; 3, *Facciolati orationes decem de optimis ſtudiis*; 4, *Schwartzii carmina collecta*. * *Supplément de Baſle*, auquel on peut ajouter 1°. que l'édition des lettres de Grynæus donnée par Apin, parut à Francfort en 1715, *in*-8° ſous ce titre: *Joan. Jac. Grynæi epiſtolæ familiares 66 ad Chriſtophorum Andream Julium juris utriuſque doctorem ſcriptæ, quas ex tabulis manuſcriptis in lucem edidit, & variis ſcholiis illuſtravit M. Sigiſmundus-Jacobus Apinus.* La vie de Grynæus miſe à la tête, eſt tirée de Melchior Adam, avec une liſte des ouvrages du même Grynæus, aſſez imparfaite; 2°. que les dix diſcours de Jacques Facciolati ſont ſur la grammaire; l'étude des humanités; la rhétorique: la philoſophie; la théologie; l'écriture-ſainte; la juriſprudence; l'hiſtoire; la morale; & les mathématiques. On trouve deux diſcours de plus, un XI & un XII, dans le recueil des opuſcules de M. Facciolati, imprimés à Padoue en 1729 *in*-8°; 3°. que dans les *Miſcellanea Lipſienſia*, &c. tome VI à Leipſic 1717, *in*-8°, page 275, on trouve de Sigiſmond Jacques Apin, *Obſervatio de loricis linteis veterum, partem hiſtoricam exhibens*; & dans le tome VII du même recueil, page 316, *Obſervatio de loricis linteis veterum, partem alteram critico-phyſicam exhibens.*

APINA, ville ancienne de la Pouille, fut ruinée, auſſi-bien que celle de Trica, par Diomede. Le ſort de ces deux villes donna lieu au proverbe, *Apinæ & Tricæ*, dont on ſe ſervoit, quand on vouloit parler d'une choſe de peu de conſéquence. On appella auſſi *Apinarii*, les bouſons & les paraſites qui courent les bonnes tables. * Martial, *l.* 14. Plin. *l.* 3, *c.* 11. Trebellius Pollio.

APIOLE, ancienne ville d'Italie, dont le roi Tar-

Digitized by Google

quin l'ſe rendit maître, & dont le butin lui ſervit à jetter les premiers fondemens du Capitole. * Plin. *l.* 3, *c.* 15. Etienne de *Byſance*. Denys *d'Halicarnaſſe*, *liv.* 3. *Antiquités romaines*.

APION (car c'eſt ainſi qu'il faut lire) fils de Poſidonius, naquit à Oaſis en Egypte ſur la fin du régne d'Auguſte; mais il aima mieux ſe dire d'Alexandrie, parcequ'il jouiſſoit du droit de bourgeoiſie dans cette ville. On lui donna le ſurnom de *Pliſtonique*, peut-être parcequ'il avoit remporté ſouvent le prix dans les exercices d'eſprit: ſon aſſiduité à l'étude lui fit encore donner le ſurnom de *Mochte*. Jules *Africain* parle d'Apion, comme du plus curieux des grammairiens; & lui-même étoit ſi perſuadé de ſon habileté, qu'il ne craignoit pas d'aſſurer qu'il immortaliſoit ceux à qui il adreſſoit ſes écrits. On peut juger de-là qu'il avoit publié pluſieurs ouvrages; mais on n'en connoît que deux: une hiſtoire d'Egypte en cinq livres, & un traité contre les Juifs. Celui-ci n'étoit qu'un tiſſu d'ignorances & de calomnies; mais il a eu cette utilité, qu'il engagea Joſéphe à le réfuter par un traité qui rappelle la mémoire de pluſieurs hiſtoriens anciens. Son hiſtoire d'Egypte n'étoit pas auſſi exempte de défauts; & Aulu-Gelle dit aſſez clairement que la vanité qu'il y laiſſoit voir, l'empêchoit de prendre plaiſir à la lecture de cet ouvrage. Apion fut un des députés de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, & il vivoit encore ſous l'empire de Claude. * Voſſius, *hiſtor. grecs*.

APIS, roi des Argiens, fils de Phoronée, ou de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, régna environ 35 ans dans le Peloponèſe, qu'il fit nommer *Region Apienne*. Apollodore dit qu'il fut trahi par Thelxion & Thelchis, & qu'il fut tué par Etolus. Il mourut ſans enfans, & laiſſa le royaume à ſon frere Egialée. On le mit au rang des dieux, & on l'adora ſous le nom de *Sorapis* ou *Serapis*. D'autres diſent qu'il paſſa en Egypte, qu'il y fut auſſi connu ſous le nom d'*Oſiris*, & qu'il y épouſa Iſis. Il civiliſa les Egyptiens, qui étoient auparavant groſſiers & brutaux; & après qu'il leur eut enſeigné la maniere de planter la vigne, & l'uſage de la médecine, d'un commun conſentement ils l'élurent pour leur roi. Il les gouverna ſi ſagement, & avec tant de modération & de juſtice, qu'après ſa mort ils le révérérent comme un dieu. On lui conſacra le bœuf, & il fut même adoré ſous cette figure.

Pauſanias dit qu'Apis avoit Egialée pour biſaïeul, & Europs pour aïeul; & qu'il fut fils de Telchis ou Thelchines, & pere de Thelxion. Suivant le calcul d'Euſebe, il régna à Sicyone 25 années, depuis l'an du monde 2033 & avant J. C. 1972, ou plutôt l'an 1913 du monde, 2077 avant J. C. 150 après le déluge. Cet Apis eſt ſans doute le même que S. Epiphane fait roi de Sinope. * Pauſanias, *in Corinth.* Apollod. *l.* 2. Euſeb. Epiph. *in Anchorat.* Clem. *Alexand. l.* 1, *ſtrom.* Theodoret, *ſerm.*

APIS, divinité des Egyptiens, étoit un bœuf ſacré, que l'on nouriſſoit dans l'enclos d'un temple, dans le Delta, c'eſt-à-dire, dans l'iſle que le Nil forme à ſon embouchure. Strabon dit qu'il avoit le front & quelques parties du corps blanc, & le reſte tout noir. Herodote ajoute qu'il étoit noir, marqué de blanc ſur le front, qu'il avoit ſur le dos l'image d'un aigle, & ſur la langue un eſcarbot, avec les poils de la queue de deux ſortes. Pomponius Mela & Pline lui donnent une autre marque, ſavoir un croiſſant au côté. Pour ce croiſſant, nous voyons dans les anciennes médailles, & entr'autres, dans une d'Adrien, que le bœuf Apis eſt repréſenté avec un croiſſant ſur le côté. C'eſt pour cette raiſon que les Egyptiens le nommoient *le taureau céleſte*. Plutarque, dans ſes *queſtions de table*, dit, que ces peuples ſuperſtitieux s'imaginoient que leur Apis avoit été conçu par la ſeule force de la lumiere de la lune: ce qui eſt conforme au ſentiment d'Elien & d'Ammien Marcellin. Pline remarque que la religion des Egyptiens ordonnoit de ne laiſſer vivre ce bœuf qu'un certain temps, puis de le tuer dans la fontaine des ſacrificateurs; & alors il n'y avoit perſonne qui ne ſe raſât les cheveux en ſigne de deuil. Diodore, (*l.* 1,) dit qu'on employoit de grandes ſommes à ſa ſépulture. Plutarque, (*au traité d'Iſis*,) aſſure que Ptolémée donna cinquante talens: & que d'autres rois en ont donné juſqu'à cent, pour la ſépulture d'un ſeul de ces bœufs, qu'ils accompagnoient d'une grande magnificence. Cette cérémonie étant achevée, les prêtres deſtinés à cet effet, cherchoient un jeune taureau, ſemblable au bœuf précédent; & lorſqu'ils l'avoient trouvé, le deuil ceſſoit. Ils le traitoient avec grand ſoin l'eſpace de quarante jours, durant leſquels les femmes ſeules avoient permiſſion de lui rendre viſite: ce qui ſe faiſoit avec des ſuperſtitions ridicules, mais peu ſurprenantes dans un peuple auſſi biſarre que l'étoient les Egyptiens dans leur culte. Ces femmes s'approchoient du bœuf Apis, découvertes d'une maniere indécente, & pratiquoient d'autres cérémonies, dont la pudeur défend de faire le détail. Enſuite les prêtres le mettoient dans un bateau couvert, où il y avoit un réduit enrichi d'or; & de cette maniere ils le conduiſoient ſolemnellement à Memphis, où tous les Egyptiens ſe rendoient pour conſulter l'oracle. Le bœuf ayant deux chambres, qui communiquoient enſemble par un ſallon; c'étoit un ſigne heureux, s'il entroit en l'une de ces chambres, & un préſage malheureux s'il alloit à l'autre. Il préſageoit auſſi l'avenir, ſelon qu'il prenoit ou refuſoit la nourriture de ceux qui la lui donnoient. On dit que Germanicus étant allé conſulter ce bœuf, & lui ayant préſenté à manger, il tourna la tête ſans en vouloir prendre: préſage qui fut ſuivi de la mort de ce prince, lequel la même année mourut empoiſonné par la perfidie de Piſon gouverneur de Syrie, & par celle de ſa femme Plancine, ſubornés, à ce qu'on croit, par l'empereur Tibere. Lorſqu'on montroit ce bœuf, il étoit environné de gardes, & précedé d'une troupe de petits enfans, qui chantoient des hymnes à ſa louange, & qui tranſportés, dit-on, d'une ſoudaine fureur, prédiſoient les choſes à venir. Ariſtée, de la ville d'Argos, a ſoutenu, ſelon Clément *Alexandrin*, qu'Apis eſt le même qui fut nommé *Sorapis* ou *Serapis*. Les Grecs l'appellent *Dis*, & les Latins *Jupiter*. Quelques-uns l'ont pris pour Eſculape, d'autres pour le Nil. Au reſte, il y a des auteurs qui diſent qu'Apis fut un riche Egyptien, qui dans une rude famine ſecourut de ſes biens ceux d'Alexandrie; & que pour lui donner des marques de leur reconnoiſſance, ils bâtirent un temple en ſon honneur, lequel fut abattu par Théodoſe *le Grand*. La ſtatue que l'on y dreſſa eut le nom de *Serapis*. On lui conſacra auſſi un temple à Canope, ville d'Egypte, ſelon Strabon, *l.* 17. On y venoit de toutes parts, hommes & femmes, en chantant & en danſant, avec des poſtures toutes laſcives. Pluſieurs auteurs eccléſiaſtiques ont cru que le veau d'or élevé par les Iſraélites, contre les défenſes de la loi de Dieu, étoit une imitation du bœuf Apis, qu'ils avoient vu adorer en Egypte. Cette ſuperſtition du bœuf des Egyptiens, eſt paſſée depuis aux Indes; & Pierre de la Valle (*au 4 tome de ſes relations*,) en parle amplement. * *Voyez* outre les auteurs cités, Ciceron, *l.* 7, *de la nat. des dieux*. Ovide, *l.* 2 *des amours*. Tacite, *hiſt. l.* 4. Lucain, *l.* 8 & 9. Euſebe, *l.* 2 *de la préparation évang.* Elien, *hiſt. l.* 11, *c.* 10. Macrobe, *l.* 1, *c.* 21 *des ſaturnales*. Minutius Felix, & ſaint Auguſtin, *l.* 18, *c.* 5 *de la cité de Dieu*. Il y avoit auſſi un lieu en Afrique nommé *Apis*, où ce dieu étoit particulierement réveré. * Pline, *l.* 5, *c.* 6.

APIS roi de Sinope, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS roi de Sicyone, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS, ville ſituée aux extrémités de l'Egypte, ſur les frontieres de la Lybie, ſelon Herodote, liv. II.

APOCALYPSE, en grec Ἀποκάλυψις, c'eſt-à-dire, *révélation*, eſt le dernier des livres de la bible, où ſont

renfermées les révélations dont Dieu honora l'apôtre S. Jean, dans l'iſle de Pathmos. Il contient en vingt-deux chapitres une prophétie, touchant l'état de l'égliſe, depuis l'aſcenſion de J. C. au ciel, juſqu'au dernier jugement; & c'eſt comme la concluſion de toutes les ſaintes écritures, afin que les fidéles reconnoiſſant la conformité des révélations de la nouvelle alliance, avec les prédictions de l'ancienne, ſoient d'autant plus confirmés dans l'attente du dernier avénement du Sauveur. Tout y eſt propoſé en viſions, & d'une maniere très-ſublime, ſelon le ſtyle des anciennes prophéties, avec leſquelles cette révélation a un grand rapport. Mais s'il eſt néceſſaire d'apporter une grande humilité d'eſprit à la lecture de tous les livres ſacrés, elle eſt particuliérement requiſe en celle de cette divine prophétie, pour ne pas tomber dans les rêveries de pluſieurs eſprits trop curieux qui ſe ſont imaginé qu'ils avoient entierement compris des ſecrets, dont Dieu s'eſt réſervé la connoiſſance, & qu'il nous découvre de temps en temps, autant qu'il lui plaît, pour ſa gloire & pour notre ſalut. Il y a un grand nombre de commentaires ſur l'Apocalypſe, dont Guillaume Crowé Anglois, a donné un catalogue, imprimé à Londres en 1672. Il y en a encore eu pluſieurs autres depuis ce temps-là, & M. Du-Pin en donna une explication ſimple & litterale en deux volumes *in*-12.

Quelques anciens ont douté que ce livre fût de S. Jean l'évangeliſte, & quelques-uns même, comme Caïus, qui vivoit du temps du pape Zephirin & Victor, l'ont attribué à Cerinthe. S. Denys d'*Alexandrie*, dans ſon livre des promeſſes, cité par Euſebe, dit que quelques-uns de ceux qui l'avoient précedé avoient rejetté entierement l'Apocalypſe, comme n'étant pas de S. Jean, ni d'aucun des apôtres, mais de Cerinthe, qui l'avoit ſuppoſée ſous le nom de S. Jean, pour donner du poids à ſes rêveries, & pour établir le régne de mille ans: pour lui, il ne croit pas que ce livre ſoit de l'apôtre S. Jean, mais il prétend qu'il eſt d'un autre Jean. Les égliſes grecques, ſi l'on en croit S. Jerome, ne recevoient pas l'Apocalypſe comme un livre canonique. Euſebe & S. Epiphane en conviennent. Elle ne ſe trouve point dans les catalogues des livres ſacrés, dreſſés par le concile de Laodicée, par S. Grégoire de *Nazianze*, par S. Cyrille de Jéruſalem, & par quelques autres auteurs Grecs. S. Amphiloque remarque auſſi que quelques Grecs ne la mettoient pas au nombre des livres canoniques. Les hérétiques alogiens la rejettoient. Mais l'égliſe latine l'a toujours reçue comme un livre canonique, & véritablement de S. Jean. Elle porte le nom de Jean; il y eſt déſigné d'une maniere ſpéciale, par ces termes: *à Jean, qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de J. C.* ce qui ne convient qu'à l'apôtre S. Jean. Ce livre eſt adreſſé aux ſept égliſes d'Aſie, dont l'apôtre S. Jean avoit le gouvernement. Enfin il eſt écrit de l'iſle de Pathmos, où S. Irenée, Euſebe, & tous les anciens conviennent que cet apôtre fut relegué. S. Juſtin, S. Irenée, Origène, Victorin, & pluſieurs autres anciens auteurs, l'attribuent nommément à S. Jean. Le lieu d'où cet ouvrage eſt écrit, nous fait connoître le temps dans lequel cet apôtre l'a compoſé; il fut relegué dans l'iſle de Pathmos en 95, & en revint en 97. L'apocalypſe eſt écrite dans cette iſle, & par conſéquent compoſée en ce temps-là. S. Jean y donne aux évêques des ſept égliſes d'Aſie, qu'il nomme *anges*, des avis touchant leur conduite & le gouvernement de leur troupeau; il rapporte enſuite les viſions & les révélations qu'il a eues, qui ſont des ſignes & des prophéties des choſes futures; mais il eſt difficile de les développer & d'en faire l'application. Les interprétes anciens & modernes qui l'ont entrepris, ont preſque tous échoué. Ceux qui les ont expliquées des choſes qui devoient bientôt arriver, comme il le dit lui-même, & qui ſont arrivées, ſemblent avoir le mieux conjecturé. * Du-Pin, *diſſert. prélim. t.* 3.

Il y a eu pluſieurs Apocalypſes ſuppoſées: peut-être que l'Apocalypſe du grand apôtre attribuée à Cérinthe par Caïus, n'étoit pas celle de S. Jean, ou qu'elle étoit falſifiée. Il y avoit une Apocalypſe de S. Pierre, citée par S. Clément, dans ſes hypotipoſes, qu'Euſebe, au 3 *livre de ſon hiſtoire*, *c.* 25, met au nombre des livres ſuppoſés, qui ne ſont pas hérétiques, & que Sozomene dit qu'on liſoit tous les ans vers pâque dans les égliſes de la Paleſtine; l'Apocalypſe ou les ſecrets de S. Paul, que les moines eſtimoient autrefois, ſelon le témoignage de Sozomene, & que les Cophtes ſe vantent d'avoir encore aujourd'hui; les révélations de S. Thomas & de S. Etienne; l'Apocalypſe d'Abraham, ſuppoſée par les hérétiques Sethiens, dont S. Epiphane fait mention, *hæreſ.* 39; les révélations de Seth & de Narie, femme de Noé par les Gnoſtiques. Tous ces ouvrages ont diſparu, & on ne doit pas regretter leur perte. * *Conſultez* ſur cet article Sixte de *Sienne*, *l.* 2 & 7, & Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.*

APOCALYPSE. (chevaliers de l') C'eſt ainſi que ſe nommerent les membres d'une ſociété de fanatiques, qui fut découverte à Rome en 1694. Auguſtin Gabrino, natif de Breſcia, leur chef, ſe fit appeller le prince du nombre ſeptenaire, & le monarque de la ſainte Trinité. Ces fanatiques diſoient que leur deſſein étoit de défendre l'égliſe catholique contre l'antechriſt, qui ſeroit adoré dans peu. Les armes de cette ſociété étoient un ſabre & un bâton de commandement placés en ſautoir; une étoile rayonnante, & les trois noms des anges *Gabriel*, *Michaël* & *Raphaël*. Pluſieurs des chevaliers portoient ces armes ſur leurs habits & ſur leurs manteaux. Leur nombre s'eſt accru juſqu'à 80. La plupart étoient des artiſans, qui ne travailloient jamais que l'épée au côté. Ils avoient des ſentimens fort dangereux, & ils diſoient entr'autres qu'une femme, pourvû qu'elle ne refuſât rien à ſon mari, pouvoit bien ſe livrer à d'autres; & qu'en échange un mari, ſur-tout s'il étoit de leur ordre, avoit la liberté de renvoyer ſa femme lorſqu'il en ſeroit dégouté. Ils étoient avec cela fort charitables envers les pauvres, & tous ceux qui étoient dans quelque néceſſité. L'an 1694, le jour des Rameaux, Auguſtin Gabrino étant dans l'égliſe pendant qu'on chantoit l'antienne, *Qui eſt ce roi de gloire?* courut à ces mots l'épée nue à la main, au milieu des eccléſiaſtiques, & cria à haute voix: *C'eſt moi qui ſuis ce roi de gloire.* La-deſſus on le conduiſit au lieu où l'on enferme les fous. Peu après un autre de ces fanatiques, qui étoit bucheron, découvrit tout ce qu'il ſavoit de la conduite & de la doctrine de cette ſecte, ſur quoi on en emprisonna encore une trentaine, & le reſte ſe diſſipa. * *Mercure hiſtorique.*

APOCAUCHUS, Grec, qui d'un commencement très-obſcur, & d'une fortune au-deſſous de la médiocre, s'éleva aux premieres dignités de l'empire à Conſtantinople, ſous les empereurs Andronic & Cantacuzene. Cet homme commença par être ſous-commis dans les finances; mais par la ſubtilité de ſon génie, ſes intrigues & les richeſſes qu'il trouva moyen d'amaſſer, il parvint juſqu'à pouvoir affermer lui-même quelques revenus de l'empire, & ſous le regne d'Andronic il devint le chef des *Publicains*. Peu à peu s'inſinuant dans les bonnes graces d'Andronic, petit-fils du premier, il fut ſucceſſivement queſteur, gouverneur de la cour & de l'empire, & enfin grand duc, & tout ce que pouvoit être un homme au-deſſous de l'empereur. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que le prince qui l'élevoit ſi haut & qui ſe ſervoit de lui dans ces grands emplois, loin de l'eſtimer, ne le regardoit que comme un miſérable, & une ame vile & mépriſable. Apocauchus abuſa tant enfin de ſon crédit, qu'on lui imputa la plus grande partie des calamités publiques, & qu'il fut aſſaſſiné par pluſieurs priſonniers l'an 1345. Il y a eu dans le ſiécle précédent un autre Apocauchus, homme de lettres, à qui le célébre médecin Grec Actuarius a dé-

dié ſes ſix livres de la maniere de traiter les cures. Fabricius & Lambecius, deux ſavans hommes de ce ſiécle (le XVIII) les ont confondus, en interprétant mal deux paſſages tirés de l'hiſtoire de Jean Cantacuzene, *l.* 3, *n.* 36 & 10. * *Voyez* Cantacuzene, & les autres écrivains de *l'hiſt. Byzantine*; & Freind, *hiſt. de la medec. premiere part. pag.* 152 & *ſuiv.*

APOCRISAIRE ou APOCRISIAIRE, nom que les patriarches donnoient aux diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs égliſes. On donnoit auſſi ce nom aux eccléſiaſtiques qui étoient envoyés de Rome pour traiter des affaires du ſaint-ſiége. Car outre les ſoudiacres & les défenſeurs que les papes envoyoient de temps en temps dans les provinces, pour y exécuter leurs ordres, ils avoient quelquefois un nonce ordinaire, réſidant à la cour impériale, que les Grecs appelloient *apocriſaire*, & les Latins *reſponſalis*; parceque ſon emploi n'étoit autre que d'expoſer au prince les ordres qu'il avoit reçus du pape, & au pape les volontés de l'empereur, & les réponſes réciproques de l'un & de l'autre, ſur ce qu'il avoit à négocier. De ſorte que ces apocriſaires étoient, à proprement parler, ce que ſont les ambaſſadeurs ordinaires des ſouverains, & les nonces du pape auprès des princes. S. Grégoire *le grand* avoit exercé cet emploi avant que d'être pape, & pluſieurs autres l'ont auſſi exercé avant leur pontificat. Les apocriſaires n'avoient aucune juriſdiction à Conſtantinople (non plus que les nonces n'en ont point en France) ſi ce n'étoit qu'ils fuſſent auſſi délégués du pape, pour le jugement de quelque cauſe d'importance. Quoiqu'ils fuſſent nonces du pape, ils cédoient néanmoins aux évêques, comme il parut au concile de Conſtantinople en 536, où Pélage, apocriſaire du pape Agapet, & le premier de ces nonces apoſtoliques qu'on trouve dans l'hiſtoire, ſouſcrivit après les évêques. Ces apocriſaires étoient toujours des diacres, & jamais des évêques; car ceux-ci n'étoient employés qu'aux ambaſſades extraordinaires, ou aux légations. Nous avons remarqué que les patriarches en orient avoient leurs apocriſaires. Ainſi dans le ſynode tenu à Conſtantinople l'an 439, Dioſcore apocriſaire de l'égliſe d'Alexandrie, ſoutint la primatie de ſon prélat, contre celui d'Antioche. On trouve auſſi des exemples d'apocriſaires, que les papes ont envoyés aux patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*apocriſaire* aux chanceliers, que l'on appelloit auſſi *référendaires*. Ainſi S. Ouen eſt appellé *apocriſaire du roi*, & Aimoin dit qu'il étoit référendaire, *voyez* LEGAT. * Du Cange, *gloſſarium latinit.*

APOCRYPHE. Ce mot ſe prend depuis très-long-temps dans les auteurs eccléſiaſtiques, en mauvaiſe part, pour ſignifier les livres douteux & même ſuppoſés, comme on peut voir dans S. Jerôme, & dans pluſieurs autres peres, tant Grecs que Latins, qui l'ont précédé. C'eſt ainſi qu'on appelle encore préſentement *apocryphes* des livres qu'on a imprimés conjointement avec le corps de la bible, & qui ne ſont point en effet du nombre des livres ſacrés. Cependant le mot d'*apocryphe*, dans ſon origine & ſelon ſon étymologie, ſignifie ſeulement *caché*, du grec Ἀπόκρυφος: deſorte qu'en ce ſens-là un livre pouroit être *apocryphe*, & en même temps ſacré ou divin: mais on l'appelleroit toujours *apocryphe*, parcequ'ayant été caché & inconnu, il ne ſeroit point reconnu comme divin par une autorité publique. S. Auguſtin (*l.* 15 *de la cité de Dieu*, *c.* 23,) dit qu'ils ſont ainſi appellés, parceque leur origine n'eſt pas connue. S. Jerôme & Gélaſe croient qu'on leur a donné ce nom, parceque les hérétiques y ont caché leurs erreurs. S. Epiphane dit qu'ils ſont ainſi nommés, parcequ'ils n'étoient pas dans l'arche. Quant à la ſignification de ce mot, on nomme *apocryphe*, les livres qui ne ſont point reconnus pour livres divins, quoique bons; & les livres hérétiques, ou mauvais. Euſebe diſtingue trois ſortes de livres apocryphes. La 1e eſt de ceux qui étoient rejettés par quelques-uns, quoiqu'ils fuſſent reçus par d'autres. La 2e de ceux qui étoient approuvés comme bons, mais qui n'avoient nullement l'autorité des canoniques. La 3e de ceux qui étoient ſuppoſés par des hérétiques. Ainſi un livre dont on connoît le véritable auteur, & qui eſt très-catholique, peut être appellé *apocryphe*, dans le premier ou dans le ſecond ſens, parcequ'il n'a pas été mis par l'égliſe univerſelle au nombre des livres canoniques; & que c'eſt à l'égliſe de lui donner le titre de livre divin, en déclarant que le nom de ſon auteur peut le faire recevoir comme canonique. Voici les livres apocryphes qui ſont hors du canon de l'ancien Teſtament, & que nous avons encore aujourd'hui. L'oraiſon de Manaſſés, qui eſt à la fin des bibles ordinaires. Le III & le IV livre d'Eſdras. Le III & le IV des Machabées. A la fin de Job, il y a une addition dans le grec, qui contient la généalogie de Job, avec un diſcours de la femme de Job. On voit auſſi dans l'édition grecque un pſeaume qui n'eſt pas du nombre des 150, & à la fin de la Sageſſe, un diſcours de Salomon, tiré du huitiéme chapitre du III livre des Rois. Nous n'avons plus le livre d'Enoch, ſi célébre dans l'antiquité; & ſelon S. Auguſtin, on en ſuppoſa un autre plein de fictions, que tous les peres (à l'exception de Tertullien) ont conſidéré comme un livre apocryphe, & qui n'étoit point du patriarche Enoch. Il faut mettre auſſi au nombre des livres apocryphes, le livre de l'aſſomption de Moyſe, & le livre de l'aſſomption ou apocalypſe d'Elie. Quelques Juifs ont encore ſuppoſé des livres qu'ils ont attribués aux patriarches, comme les livres intitulés *les générations*, dont ils diſoient qu'Adam étoit l'auteur, & pluſieurs autres. Les Ebionites avoient ſuppoſé un livre intitulé *l'échelle de Jacob*; & un autre qui avoit pour titre, *la généalogie des fils & des filles d'Adam*, dont ſe ſervoient les Manichéens. Enfin, il y a eu quantité de livres ſemblables dans l'antiquité, faits, ou par les Juifs amateurs de ces ſortes de fictions, ou par des hérétiques, qui s'en ſervoient pour donner cours à leurs erreurs. * Du-Pin, *bibliot. des aut. eccleſ.*

APODÈME, fut envoyé par l'empereur Conſtance dans les Gaules vers Sylvain, qu'on accuſoit fauſſement de s'être révolté, pour s'éclaircir doucement avec lui; mais au lieu de s'aquitter de ſa commiſſion, il oſa le maltraiter dans la perſonne de ſes créatures, & s'empara même de ſes biens, le regardant comme un homme perdu. Sylvain, que cette conduite déſeſpéra, ſe fit proclamer empereur, & 28 jours après fut tué par Urſicin. Le ſcélérat Apodéme, que l'on regardoit comme l'auteur d'une partie des cruautés exercées ſous Conſtance, reçut la punition de ſes crimes ſous l'empire de Julien, & fut brulé vif l'an de J. C. 361. * Ammien Marcellin, *l.* 15 & 22.

APODISIA, ville, *cherchez* APHRODISÉE.

APOLDA WEILANI (Thierri d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance entre Weimar & Iene dans la Saxe, religieux de l'ordre de S. Dominique, eut ordre vers l'an 1288 du P. Munnos général de ſon ordre, de travailler à la vie de S. Dominique. Thieri étoit âgé alors d'environ 60 ans, & travailla à cette vie près de huit ans avec toute l'exactitude poſſible. Surius qui l'a donnée au 5 d'août, l'a gâtée comme tout ce qui paſſoit par ſes mains, & il n'a donné que quelques fragmens des VII & VIII livres, qu'on conſerve preſque entiers à Toulouſe. Quoique le ſtyle de Thieri ſoit dur & barbare, ſon ouvrage ne laiſſeroit pas d'être bien reçu du public. * Echard, *ſcript. ord. prad.*

APOLLINAIRE, *Apollinaris* (Publius Cœlius) fut conſul ſous Marc-Aurele en 169. Un autre APOLLINAIRE (Aurelius) tribun des gardes de l'empereur Caracalla, conſpira avec Macrin contre ce prince, qui fut tué dans cette conjuration l'an de J. C. 217. * *Caracall. vit.* Deux autres APOLLINAIRES, pere & fils; le premier, gouverneur de Phénicie, & le ſecond gendre de Dioclétien,

Digitized by Google

tien, vers le milieu du IV ſiécle, furent accuſés d'avoir voulu s'emparer de l'empire ſous l'empereur Conſtance. L'accuſation n'étoit fondée que ſur une robe de pourpre, qu'on faiſoit faire à Tyr fort ſecretement. On n'en put démêler le myſtère; cependant les deux Apollinaires furent condamnés à l'exil; on leur caſſa les jambes en les y menant, & enfin ils furent mis à mort auprès d'Antioche. * Ammien. *l.* 14. Une inſcription rapportée par Gruterus, fait mention d'un L. Flavius Apollinaris, préfet des ouvriers ou intendant des bâtimens.

APOLLINAIRE, Romain, qui vivoit ſous l'empire de Domitien, ſur la fin du I ſiécle, eſt celui auquel Martial adreſſe une de ſes épigrammes, *l.* 7, *epig.* 33. Lilio Giraldi a cru que cet Apollinaire étoit poëte; mais Voſſius n'eſt pas de ce ſentiment. Il peut avoir raiſon, car on n'eſt pas poëte pour aimer les vers & la poëſie.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius) profeſſeur en grammaire à Rome ſur la fin du II ſiécle, eut pour ſucceſſeur Pertinax, depuis empereur. Aulu-Gelle en parle comme d'un homme très-habile, d'un caractère honnête, & qui ne reprenoit les fautes d'autrui qu'avec beaucoup de douceur. Il avoit travaillé ſur Térence: & outre une critique contre le grammairien Cæſellius Vindex, il avoit encore laiſſé quelques lettres. * Aulu-Gelle, *liv.* 4, *chap.* 17; *liv.* 6, *chap.* 6; *liv.* 13, *chap.* 19; *liv.* 15, *c.* 5.

APOLLINAIRE (Claudius) évêque d'Hieraple en Phrygie, vivoit dans le II ſiécle, ſous l'empire de M. Antonin *le Philoſophe*, auquel il préſenta une excellente apologie pour les chrétiens vers l'an 170. Il compoſa encore cinq livres contre les païens; deux contre les Juifs, deux de la vérité, & un autre contre les montaniſtes. Ces ouvrages ſubſiſtoient encore du temps de Photius, qui loue ſon ſtyle. Le martyrologe romain honore ſa mémoire comme celle d'un ſaint. * Euſebe, *hiſt. l.* 4, *c.* 26. Sanct. Hieronym. *in catal. c.* 26. Photius, *cod.* 14, *&c.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. des III premiers ſiécles.*

APOLLINAIRE (Aurele) poëte, écrivit en vers la vie de l'empereur Carus; comme on l'apprend de Voſiſque, *vit Carin.* Il s'appliquoit ſur-tout aux vers iambes. Voſſius le range entre les Latins. * Voſſius, *hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 3.

APOLLINAIRE, dit l'*Ancien*, pour le diſtinguer de ſon fils de même nom, étoit prêtre & profeſſeur de grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il étoit originaire d'Alexandrie; & qu'après la mort de ſa femme, il ſe fit prêtre, & vint enſeigner à Beryte, puis à Laodicée: mais peut-être eſt-ce de ſon fils qu'il veut parler; car Apollinaire le pere n'étoit pas des plus ſavans, quoiqu'on lui attribue des traités qui ſont du fils. * Socrate, *l.* 2, *c.* 36. Sozomene, *l.* 6, *c.* 15, *&c.*

APOLLINAIRE, fils de ce premier, lecteur, puis évêque de Laodicée, vivoit dans le IV ſiécle. Il étoit profeſſeur en éloquence, & il l'enſeigna à Beryte & ailleurs. On dit qu'il étoit ami intime du ſophiſte Epiphane; que cette amitié déplut à Théodore évêque de Laodicée, qui excommunia ſous ce prétexte les Apollinaires, mais en effet parcequ'ils tenoient le parti de S. Athanaſe. Néanmoins Apollinaire le fils fut élu évêque de Laodicée en Syrie, & fut ami de S. Athanaſe & de S. Baſile. On ajoute que George Arien le traita encore plus mal, au ſujet de S. Athanaſe. En 362 l'empereur Julien ayant défendu aux chrétiens d'enſeigner les lettres humaines, Apollinaire employa tout ce qu'il avoit de talent & d'érudition à réparer ce défaut par un grand nombre d'ouvrages, qu'il compoſa en proſe & en vers. Entr'autres il mit en vers les livres hiſtoriques de l'ancien teſtament juſqu'au regne de Saül, & les diviſa en vingt-quatre livres, diſtingués par les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il avoit une extrême facilité pour écrire ſur toute ſorte de matieres; mais depuis, abuſant de la connoiſſance qu'il avoit des belles lettres & des langues, il ſe perdit par l'amour de la diſpute, & tomba dans une nouvelle héréſie: ainſi S. Baſile, qui avoit été ſon ami, ſe vit obligé de l'abandonner, & S. Athanaſe, S. Grégoire de *Nazianze*, & d'autres prélats illuſtres écrivirent contre lui. Il diſoit que J. C. n'avoit point d'ame, & que la divinité lui en tenoit lieu. Il ſe retrancha depuis à ſoutenir que ſon ame n'avoit point d'autre entendement que le Verbe. Tantôt il confeſſoit que le Fils avoit pris chair dans le ſein de la ſainte Vierge; & tantôt il ſoutenoit qu'il l'avoit apportée du ciel, & qu'elle étoit paſſée par le ſein de ſa mere, comme par un canal; & qu'il la falloit tenir coëſſentielle & coéternelle avec ſa divinité, afin de l'adorer; qu'il y avoit deux fils, l'un fils de Dieu, & l'autre de la Vierge; que J. C. avoit été conçu comme un pur homme, & que depuis le Verbe étoit deſcendu en lui, & qu'il y operoit comme dans les prophétes, mais ſans y être uni; que par les bonnes œuvres il avoit acquis ſa grandeur & ſa perfection; que la divinité avoit ſouffert ſur la croix, & que Notre-Seigneur n'avoit plus de corps. A ces erreurs ſes diſciples, qu'on nomma *Apollinariſtes*, ajouterent beaucoup d'autres rêveries priſes des ſectes des Manichéens, ſur la nature du péché; de Tertullien, pour l'origine de l'ame; & de Sabellius, pour la confuſion des perſonnes divines. S. Athanaſe écrivit contre Apollinaire, & le condamna dans un concile d'Alexandrie, tenu en 362. Toutes ſes erreurs furent auſſi rejettées dans un autre concile, que le pape Damaſe célébra à Rome l'an 377; & elles furent encore condamnées dans un concile tenu à Antioche l'an 378: & la condamnation en fut confirmée dans un concile tenu à Rome l'an 382. Apollinaire mourut ſous l'empire de Théodoſe après l'an 380. Sa ſecte ſubſiſta, du moins à Antioche, juſque vers l'an 430. Elle ſe diviſa en pluſieurs branches, & c'eſt de cette ſource qu'eſt coulée l'héréſie d'Eutychès. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en écrivit un en trente livres contre Porphyre, les évangiles en forme de dialogue, & divers autres qui ſont perdus. Le ſeul qui nous reſte, eſt une interprétation des pſeaumes en vers, dont nous avons diverſes éditions, & qu'on a miſe dans la bibliothéque des peres. On lui attribue une tragédie, intitulée *Chriſtus patiens*, qui eſt parmi les œuvres de S. Grégoire de *Nazianze*, & un traité *de hominum ætatibus*, publié à Liége en 1577. Il y a pluſieurs ouvrages d'Apollinaire que ſes diſciples ont fait courir ſous le nom d'évêques catholiques: ce qui en a impoſé à quelques auteurs. * S. Athanaſ. *epiſt. ad Antioch.* S. Baſilius, *epiſt. &c.* S. Hieronym. *in chron. ad ann.* 366, & 373, *in catal. cap.* 104, *epiſt.* 84 *& alibi.* S. Epiphanius, *in Panar.* Sozomene. Socrate. Ruffin. Liberatus. Vincent de Lerins. Facundus. Sirmond. Baronius. Bellarmin. Sixte de *Sienne*. Trithême. Le Mire. Poſſevin. Hermant, &c. Pour ſavoir à fond les ſentimens d'Apollinaire, il faut lire la XLVI harangue de S. Grégoire de *Nazianze*, adreſſée à Nectaire. * Du-Pin, *biblioth. des aut. eccléſiaſtiques.*

APOLLINAIRE, évêque de Valence ſur le Rhône, diſciple de S. Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, fut ordonné évêque de Valence en 480. Il aſſiſta au concile tenu à Lyon en 515, contre Etienne tréſorier de l'épargne des rois de Bourgogne, Gondebaud & Sigiſmond; & cet officier y ayant été condamné à faire pénitence, fit reléguer Viventiol archevêque de Lyon, & S. Avit de Vienne, avec Apollinaire dans un château qui étoit à Sardine petite ville du Lyonnois; mais ils furent bientôt renvoyés dans leurs égliſes, & ſollicités de recevoir Etienne à la communion. Apollinaire n'en voulut rien faire, qu'Etienne n'eut fait une ſatisfaction publique. Quelque temps après, Sigiſmond ayant abjuré l'arianiſme, aſſembla un concile à Epaune en 517, auquel Apollinaire aſſiſta. Cet évêque étoit ami de Viventiol, de Céſaire d'Arles & frere de S.

Digitized by Google

Avit. Il mourut vers l'an 525, au mois de février. Son corps fut enterré dans l'égliſe des apôtres S. Pierre & S. Paul, au fauxbourg de Valence, & tranſporté en celle de S. Etienne dans le VII ſiécle, & dans le XI dans la grande égliſe de ſon nom; mais les huguenots brulerent ſes os dans le XVI ſiécle. On fait ſa fête au 5 d'octobre. * Avit, *epiſt.* 11 & 12. *Conc. ad. an.* 517, *pag.* 1584. Adon, *in chron. ad ann.* 492 & 496. Baillet, *vies des ſaints, octobre.*

APOLLINAIRE (Sidonius) *cherchez* SIDONIUS.

APOLLINAIRE de Sigmaringua, capucin, auteur d'une vie de S. François en vers latins. Nous parlons de lui à l'article de ſon frere, le bienheureux FIDEL.

APOLLINAIRES, jeux en l'honneur d'Apollon, *cherchez* JEUX APOLLINAIRES.

APOLLINAIRISTES, *voyez* APOLLINAIRE, lecteur, puis évêque de Laodicée, hérétique.

APOLLINE ou APOLLONIE, vierge & martyre du III ſiécle, fut arrêtée à Alexandrie ſous le regne de Philippe en 248, dans une ſédition qui s'éleva contre les chrétiens. On la menaça, ſi elle ne renonçoit à la religion, de la jetter dans un feu que l'on avoit allumé: elle demanda d'être relâchée, & quand elle ſe vit libre, elle ſe jetta d'elle-même dans le feu, qui la conſuma auſſitôt. On attribue cette action, qui en ſoi eſt très-blâmable, à une inſpiration ſecrete; & on met Apollonie au rang des martyres. * Euſebe, *l.* 6, *c.* 41. Ruinart, *acta martyr. ſincera.* Baillet, *vies des ſaints.*

APOLLODORE, que Diogène *Laërce* ſurnomme l'*Illuſtre*, philoſophe de la ſecte d'Epicure. On aſſure qu'il avoit écrit juſqu'à trois cens volumes ou traités différens, & entr'autres la vie d'Epicure. C'eſt de cet Apollodore dont Cicéron parle diverſes fois. * Diogène *Laërce, in vit. Epic. l.* 7. Gaſſendi, *l. de vit. & mor. Epic. cap.* 6.

APOLLODORE d'*Artemite*, ſoit qu'il fût de la ville de ce nom en Arménie, la même que quelques modernes nomment *Van*; ſoit qu'il fût d'Artemite, qui eſt une petite iſle vis-à-vis du fleuve d'Achéloüs. On ne ſait point en quel temps il a vécu; mais ſeulement qu'il écrivit en grec une hiſtoire des Parthes, qui eſt citée par Athénée & par Strabon. * Athenée. Strabon, *l.* 2, 11 & 15.

APOLLODORE d'*Ephèſe*, auteur Grec, a écrit une géographie. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Il eſt cité par Suidas.

APOLLODORE d'*Erythrée*, qui prouve que la ſibylle de ce nom étoit d'Erythrée même, comme nous l'apprenons de Lactance, *l.* 1, *de falſ. rel. c.* 6.

APOLLODORE, natif de l'iſle de Lemnos, auteur Grec. Nous ne ſavons pas en quel temps il a vécu. Il écrivit un traité de l'agriculture, cité par Varron. D'autres lui attribuent d'autres ouvrages; mais peut-être le confondent-ils avec quelqu'un des auteurs qui ont porté ce nom. * Varron, *de re ruſt. c.* 1.

APOLLODORE de *Nicée*, auteur dont Suidas fait mention.

APOLLODORE d'*Athènes*, poëte Grec. Nous ne ſavons pas en quel temps il a vécu. Il compoſa quarante-ſept piéces de théatre, & fut couronné ſept fois. * Suidas. Julius Pollux. Voſſius, &c.

APOLLODORE de *Tarſe*, poëte Grec, qui a écrit ſept tragédies. * Suidas. Julius Pollux. Voſſius, &c.

APOLLODORE, médecin d'un des Ptolémées, auquel il adreſſa un traité de l'uſage du vin. * *Conſultez* Pline.

APOLLODORE, Athénien, ancien peintre, vivoit ſous la XCIII olympiade, environ 408 ans avant la naiſſance de J. C. Ce fut lui qui commença d'obſerver la beauté des corps, pour la repréſenter dans les tableaux; car avant lui, les peintres ſe contentoient de bien réuſſir dans la reſſemblance, ſans faire choix des plus belles parties. Il donna auſſi tant de beauté & tant de grace à ſon coloris, qu'il ſurpaſſa tous ceux qui l'avoient précédé. On admiroit encore à Pergame du temps de Plutarque, un prêtre proſterné, & un Ajax foudroyé, de la façon d'Apollodore. Heſychius dit qu'il avoit coutume de porter une eſpéce de thiare, à la maniere du roi des Médes, comme s'il eût voulu paſſer pour le prince des peintres. Zeuxis lui enleva pourtant la gloire de ſon art. * Pline, *l.* 35, *c.* 9. Heſychius. Félibien, *entretiens ſur la vie des peintres.*

APOLLODORE de *Gela* en Sicile, poëte Grec, vivoit du temps de Menandre, comme le témoigne Suidas, vers la CXIV olympiade, & environ 324 ans avant J. C. Il compoſa pluſieurs comédies, dont les anciens en citent ſept. * Athenée, *l.* 3 & 11. Julius Pollux, *l.* 10, *c.* 31 & 33. Suidas. Voſſius, &c.

APOLLODORE d'*Athènes*, grammairien célébre, vivoit ſous la CLXIX olympiade, vers l'an 104 avant J. C. ſous le régne de Ptolémée *Phyſcon* ou *Evergetes*, roi d'Egypte. Il étoit fils d'Aſclépiade, & diſciple d'Ariſtarque *le Grammairien*, & du philoſophe Panætius, comme nous l'apprenons de Suidas. C'eſt cet Apollodore qui avoit compoſé une bibliothéque de l'origine des dieux; c'étoit un ouvrage en pluſieurs livres, dont Harpocration cite le ſixiéme, Macrobe le quatorziéme, & Stephanus ou Hermolaüs le dix-ſeptiéme. Outre cet ouvrage, il avoit compoſé une chronique, un traité des légiſlateurs, un des ſectes des philoſophes, & divers autres ouvrages que nous trouvons cités dans les ouvrages des anciens. Il ne nous reſte d'Apollodore qu'un abregé de ſon grand ouvrage ſur les dieux, dont M. le Fevre de Saumur a donné une traduction latine, ſous ce titre, *Apollodori Athenienſis bibliotheces, ſive de Diis, libri tres.* Cet abrégé, tout imparfait qu'il eſt, eſt très-utile pour demêler l'ancienne hiſtoire fabuleuſe. Il commence à Inachus, & deſcend juſqu'à Theſée, prince d'Athènes: ainſi cette hiſtoire contient 622 ans, depuis l'an 2177 du monde, juſqu'à l'an 2799. * Macrobius, *l.* 1. *de ſatur. c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 4. Diog. *Laër. in Emped. Pittac. Ariſt. Strat. Chryſ. Zenon.* Scaliger, *in elench. orat. chron.* Voſſius, *de hiſt. grec. l.* 1, *c.* 21, &c.

APOLLODORE, rhéteur & grammairien, de Pergame, fut auteur de la ſecte appellée de ce nom, & oppoſée à celle de Théodore. Apollodore floriſſoit ſous la CLXXIX olympiade, vers l'an 690 de Rome, & 64 ans avant J. C. Il eut entr'autres diſciples, Denys ſurnommé *Atticus*, qui étoit de Pergame. Il doit avoir vécu très-long-temps, s'il eſt vrai que ce ſoit le même qu'Auguſte honora de ſon amitié, * Strabon, *l.* 13. Suéton, *in vita Auguſt.* Euſebe. *in chron.*

APOLLODORE, ſculpteur, qui jettoit ſes figures en moule, étoit ſi délicat dans ſes ouvrages, & ſi difficile à ſe contenter lui-même, qu'il briſoit ſouvent ſes morceaux les plus achevés, ce qui lui fit donner le ſurnom d'*Inſenſé*. * Pline, *l.* 34.

APOLLODORE de *Damas*, célébre architecte, fut employé ſous Trajan à des ouvrages très-conſidérables. Il bâtit l'an de J. C. 102, un pont de pierres de vingt & une arches ſur le Danube, fleuve très-profond & très-rapide en cet endroit. Il ſe diſtingua encore par d'autres édifices élevés à Rome ſous ſa conduite, & ſurtout par la grande place Trajane, au milieu de laquelle on plaça la fameuſe colonne de même nom. Un jour que Trajan s'entretenoit ſur quelques bâtimens, Adrien s'ingera d'en dire ſon avis en préſence d'Apollodore; mais ce dernier le raillant ſur ſon peu de connoiſſance: *Allez*, lui-dit-il, *mêlez-vous de peindre vos citrouilles:* genre de peinture qui faiſoit pour lors une des occupations d'Adrien, lequel n'oublia jamais cette raillerie. Lorſqu'il fut empereur, ayant fait bâtir à Rome un temple dédié à cette ville & à Vénus, il conſulta Apollodore ſur cet édifice, dont il lui envoya le plan: *Le temple n'eſt pas aſſez dégagé*, lui écrit l'architecte; *d'ailleurs il eſt trop bas, les ſtatues des déeſſes aſſiſes ſont trop grandes; & ſi elles veulent ſe lever pour ſortir, elles ne le pourront pas.* Adrien fâché de voir qu'il

avoit fait une faute irréparable, & piqué de la liberté d'Apollodore, le fit tuer la même année, ſous quelques faux prétextes, qu'il inventa. * Procop, *de ædific.* Juſtin, *l.* 4. Dion, *l.* 69.

APOLLODORE, nom de pluſieurs autres auteurs. *Conſultez* l'ouvrage de Scipion Tattius de Naples, où il parle de ceux qui ont porté ce nom, & la diſſertation de Thomas Gale, *de ſcriptoribus mythologicis*, à la tête de la bibliothéque d'Apollodore, de l'édition de Paris en 1675.

APOLLODOTE, gouverneur de Gaza, ſe voyant aſſiégé par Alexandre *Janneus*, fit pendant la nuit une ſi furieuſe ſortie ſur ſon camp, avec deux mille ſoldats étrangers, & mille ſerviteurs qu'il aſſembla, que tant que la nuit dura, il ne ceſſa de tuer; mais le jour étant venu, il fut repouſſé avec perte de mille des ſiens, l'an du monde 3937, avant J. C. 98. * Joſéphe, *antiq. l.* 13, *c.* 21.

APOLLON, que l'on nomme *le Soleil* ou *Phebus* au ciel, & *Apollon*, ſur la terre, fils de Jupiter & de Latone, & frere de Diane, naquit en l'iſle de Delos. Il tua le ſerpent Python, & punit les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué ſon fils Eſculape, ce qui le fit chaſſer du ciel, & l'obligea de garder les troupeaux d'Admete roi de Theſſalie. Il fut chef des muſes, aima Daphné, Hyacinthe, Leucothoé, Cyparis, Clytie, &c.

La cigale, le coq, l'épervier, l'olivier, le laurier, &c. étoient conſacrés à Apollon. Ce dieu étoit fameux chez les Grecs & les Romains; ils lui attribuoient l'invention de pluſieurs beaux arts, & ils lui éleverent quantité de temples & de ſtatues, faites par de très-habiles ouvriers. Cicéron, *livre de la nature des dieux*, nous apprend que les anciens ont adoré quatre Apollons. « *Le premier* & le plus ancien, étoit fils de Vulcain, » que les Athéniens prirent pour leur dieu tutélaire; *le* » *ſecond*, fils de Corybas, né dans l'iſle de Créte, eut » un petit démêlé avec Jupiter pour le commandement » de cette iſle; *le troiſiéme* & le plus célébre dont nous » parlons, eſt eſtimé fils de Jupiter & de Latone, & » vint de Scythie à Delphes; & *le quatriéme*, appellé » *Nomios*, né en Arcadie, & à qui les Arcadiens don- » nerent ce nom, parcequ'il avoit été leur légiſlateur; » car νόμος en grec, ſignifie *loi*. On peut néanmoins » croire que le ſecond & le troiſiéme Apollon ne ſont » qu'un même, ſelon la fable ſuivante. On dit que Ju- » piter ayant ouï les plaintes que ceux des enfers fai- » ſoient contre le médecin Eſculape fils d'Apollon, qui » guériſſoit les malades par ſes remédes, & qui reſſuſ- » citoit même les morts, comme il fit Hippolyte, le » tua d'un coup de foudre; qu'Apollon irrité de cette » mort contre Jupiter, s'en vengea ſur les Cyclopes qui » avoient forgé ſes foudres, & les fit mourir à coups de » fléches. Apollon fut pour cette action chaſſé du ciel, » & contraint, dit Lucien, de ſe louer à Admete en » Theſſalie pour conduire ſes troupeaux; & depuis en » Phrygie à Laomedon, en la compagnie de Neptune, » où gagnant tous deux leur vie à faire des briques, ils » bâtirent les murs de Troye, & furent aſſez malheu- » reux pour n'être pas payés de leurs journées. Ce qui a » fait croire à quelques-uns, que c'eſt de-là qu'Apollon » a été appellé *Nomios*, de νομὸς, qui veut dire un » *berger*. » La fable porte encore que Mercure ne faiſant que de naître, lui enleva le troupeau d'Admete, s'étant mis à jouer d'un inſtrument fait de la coquille d'une tortue; mais que, comme Apollon pour l'en punir, voulut tirer une fléche contre lui, il trouva qu'il lui avoit encore dérobé ſon arc & ſes fléches. Apollon ne put s'empêcher de rire de ce tour de ſoupleſſe, ainſi que le dit Horace:

Te, boves olim niſi reddidiſſes
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Riſit Apollo.

Quoique l'on croie communément que l'Apollon fils de Jupiter & de Latone, eſt né dans l'iſle de Délos, les hiſtoriens n'en conviennent pas. « Tacite raporte que » les Ephéſiens repréſenterent autrefois au ſénat, qu'A- » pollon & Diane n'étoient pas nés dans l'iſle de De- » los, comme le croyoit le peuple ignorant; que pour » preuve de cela, on montroit encore en leur pays un » fleuve & une forêt ſacrée où Latone enceinte de ces » divinités, s'étoit délivrée heureuſement; que l'olivier » ſur lequel elle s'étoit appuyée dans les tranchées de ſa » douleur, duroit encore depuis tant de ſiécles; que le » fleuve s'appelloit Cenchris, & la forêt Ortygie, & » qu'Apollon s'étoit retiré en cet endroit, fuyant la co- » lére de Jupiter après la défaite des Cyclopes. » Plutarque *dans la vie de Pelopidas*, veut qu'Apollon ſoit né dans la ville de Tegyre, où il y avoit deux fontaines, dont l'une ſe nommoit la *Palme*, & l'autre l'*Olive*, avec une montagne nommée *Delos*. Quoi qu'il en ſoit du lieu de ſa naiſſance, les anciens ont cru Apollon l'inventeur & le dieu de l'harmonie, comme il le dit lui-même à Daphné, qui mépriſoit ſa recherche.

Per me concordant carmina nervis.
Ovid, *métamorph. l.* 1.

On le fait en ſecond lieu le dieu de la médecine, & de la botanique, qui conſiſte à connoître la vertu des plantes, dans le ſentiment des Grecs & des Romains: c'eſt pourquoi Ovide le fait ainſi parler:

Inventum medicina meum eſt, opiferque per orbem
Dicor, & herbarum ſubjecta potentia nobis.
Ovide, *métamorph. l.* 1.

Auſſi Hyppocrate ordonnoit à ſes diſciples de jurer par Apollon, dieu de la médecine. Néanmoins Hygin veut reſtreindre cette qualité, ne faiſant Apollon qu'inventeur de la médecine des yeux, c'eſt-à-dire, que ſon ſavoir ſe réduiſoit à cette partie de la médecine qui fait les oculiſtes. M. Fulvius Nobilior, cenſeur en l'année de Rome 574, lui fit conſtruire un temple, ſous le titre du dieu de la médecine; & les Faliſques lui ordonnerent des ſacrifices, & une communauté de prêtres ſur le mont Soracte, où l'on voyoit ſes prêtres marcher impunément ſur des charbons allumés, pour preuve de leur ſainteté, & de la protection du dieu, comme dit Virgile, *æneid. l.* 11, *v.* 785.

On lui donne en troiſiéme lieu l'invention de l'arc & des fléches, & on le fait pour cela le dieu des archers, qui tirent de l'arc ou de l'arbalêtre. Il tua autrefois de ſes fléches le ſerpent Python, ce qui l'a fait ſurnommer *Pythien*, & a obligé toute la Gréce, en mémoire de cette action, d'inſtituer en ſon honneur des jeux appellés *Pythiens*, dont nous parlerons en leur rang.

Inſtituit ſacros celebri certamine ludos
Pythia, de domiti ſerpentis nomine dictos.
Ovide, *métamorph. l.* 1.

Mais une des plus grandes prérogatives d'Apollon, c'eſt d'être le dieu des muſes, de la muſique & de la poëſie; & on le peignoit toujours avec ſa lyre, quand il étoit en leur compagnie. Auſſi les poëtes l'invoquent, quand ils commencent leurs poëſies, afin qu'il les anime de ſon feu, pour chanter dignement les louanges des hommes & des dieux. Il étoit ſi jaloux de la qualité de dieu de la poëſie, qu'il écorcha Marſias tout vif, parcequ'il avoit oſé le défier de chanter. L'antiquité l'a regardé comme prophéte, & a cru qu'il prédiſoit l'avenir, & rendoit des oracles aux villes & aux particuliers qui le conſultoient ſur leurs entrepriſes, avec l'eau, l'encens & le trépié; « Et lorſqu'il vouloit rendre ſes oracles, » *dit Lucien*, la couleur de ſon viſage ſe changeoit, ſes » cheveux ſe dreſſoient, ſa gorge s'enfloit, ſes yeux ſe » tournoient, & ſon corps ſe tremouſſoit; enfin il ou- » vroit ſa bouche ſacrée & prophétiſoit. » Voilà les dif-

férentes qualités d'Apollon. Il faut voir maintenant les endroits, où il étoit particulierement honoré.

Les lieux les plus renommés par ſes oracles étoient, Delos, Claros, Tenedos, Cyrrha & Patare : c'eſt de ces différens lieux d'où il a pris les ſurnoms de *Delien*, de *Clarien*, &c. Il rendoit ſes oracles à Delos pendant les ſix mois d'été, & à Patare de Lycie pendant les ſix mois d'hyver : de ſorte que les Déliens s'imaginant qu'il revenoit à Delos au commencement de l'été, s'y rendoient tous pour l'y recevoir au ſon des inſtrumens de muſique, danſant, comme le remarque Virgile par ces vers :

Qualis ubi hybernam Lyciam, Xantique fluenta
Deſerit, ac Delum maternam inviſit Apollo,
Inſtauratque choros, &c. .....
Æneid. *l.* 4, *v.* 143.

Les Grecs appelloient cette ſolemnité ὑπερχύματα, & cette tranſmigration ὑπερβορέων ἀπαγωγή. On voyoit à Delos un autel dans ſon temple, qui paſſoit pour une merveille de l'art. Il étoit fait de petites piéces de corne, rapportées & jointes enſemble avec tant de juſteſſe, qu'il ſembloit être tout d'une piéce : on le nommoit *Ara Apollinis* & *Ara cornea*. Martial en fait mention *au liv. des ſpectacles*, *epigr.* 1, *l.* 3.

On lui faiſoit ſur cet autel des ſacrifices, non pas de victimes ſanglantes, comme dit Macrobe, *l.* 1 *des Saturnales*, mais de fruits de la terre, au ſon des trompettes & des autres inſtrumens de muſique, étant couronné de vervaine. C'eſt ce que nous apprenons par un paſſage de Caton dans ſes fragmens de l'hiſtoire : *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis ſine hoſtiis, Deli ad Apollinis genitoris aram.* On ne laiſſoit pas toutefois de lui offrir des victimes d'animaux, comme des taureaux & autres ſemblables. Nous en avons une preuve dans Lucien, *au dialogue des ſacrifices*, où il introduit Chryſes, prêtre d'Apollon, ſe plaignant au dieu même de ce qu'on le mépriſe, après avoir mis en crédit ſon temple, & brulé le premier ſur ſes autels des cuiſſes de taureaux & de chevres. *Cherchez* DELOS.

Apollon avoit un temple à Claros, petite ville du territoire de Colophone, où il y avoit auſſi une montagne & un bois dédiés à Apollon *Clarien*. Ce qui nous eſt repréſenté par un médaillon grec de l'empereur Trébonien, où l'on voit d'un côté la figure de l'empereur, & de l'autre la façade d'un temple tetraſtyle, c'eſt-à-dire, *à quatre colonnes*. Sur le devant de la porte on voit un Apollon aſſis, tenant une lyre à la main ; & ſous les degrés du temple on lit ces caractères, ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΙΩΝΩΝ, *la communauté des Ioniens ;* ſous ces lettres on voit un bœuf au pied d'un autel, & autour on remarque treize perſonnes diſpoſées en demi-cercle, qui levent les mains en haut, avec cette inſcription ſous les bords de la médaille, ΕΠΙ ΚΛ. ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ, ΙΕΡΕΩΣ ΙΩΝΩΝ ΚΟΛΟΦΩΝΩΝ, c'eſt-à-dire, *ſous Claudius Ariſtion, ſacrificateur des Ioniens Colophoniens.* Ce dernier mot fait connoître que les Colophoniens ont fait battre ce médaillon ; car leur ville étoit une des plus célébres d'Ionie. Ce qui la rendoit ſur-tout fameuſe, c'étoit ſon temple d'Apollon *Clarien*, lequel après celui d'Ephèſe, étoit le plus conſidérable de toute l'Ionie, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait achevé, comme nous l'apprend Pauſanias *dans ſes Achaïques*, mais fort célébre pour les prétendus oracles qu'y rendoit Apollon.

Les plus renommé & le plus riche des temples que la Gréce éleva à ce dieu, fut celui de Delphes, ville de Béotie ; proche du mont Parnaſſe. Toutes les nations de la terre y envoyoient des préſens, & y venoient conſulter cette divinité. Crœſus, roi de Lydie, y envoya des lingots d'or, pour y conſtruire un autel ; & Phalaris, tyran des Agrigentins, y fit préſent d'un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art, & un témoignage public de ſa vénération pour le temple & l'oracle de Delphes. Il y avoit dans ce temple une prêtreſſe que l'on nommoit *Pythienne* ou *Pythoniſſe*, qu'Apollon inſpiroit, & qui rendoit des oracles, étant aſſiſe ſur une petite table à trois pieds, qu'on nommoit *trépié* ou *cortina*, à cauſe qu'elle étoit couverte de la peau du ſerpent Python : ce qui a fait dire à Virgile, *nec te Phœbi cortina feſellit*, pour dire, *les oracles d'Apollon n'ont point été trompeurs en votre endroit.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs, lui firent pareillement dreſſer pluſieurs autels, & bâtir pluſieurs temples à Rome, & dans les autres villes de l'empire ; mais le plus fameux de tous fut celui que l'empereur Auguſte lui fit conſtruire ſur le mont Palatin, après la victoire d'Actium, qu'il remporta ſur Antoine & ſur Cléopatre, reine d'Egypte : ce qui lui a fait donner les noms d'*Apollo Palatinus*, *Actiacus* & *Navalis* ; car ce prince, non content d'avoir fait bâtir à ce dieu, auquel il s'étoit adreſſé avant le combat, une chapelle ſur le promontoire Actium, avec des jeux & des ſacrifices en ſon honneur, voulut encore donner des marques plus grandes & plus éclatantes de ſa piété, en lui élevant dans la capitale de l'empire un ſuperbe temple, dont la conſtruction & la magnificence étoient preſque incroyables.

Auguſte fit encore faire pluſieurs ſtatues d'or & d'argent du même dieu, ayant des eſcarpins pour chauſſure : ce qui le fit appeller *Apollo ſandaliarius* ; ou bien parcequ'il fit placer cette ſtatue dans la rue de la cordonnerie à Rome, *in vico ſandaliarum.*

Les Grecs & les Romains repréſentoient Apollon jeune & ſans barbe, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, portant ſur ſon dos un carquois garni de fléches, & tenant un arc en ſa main, comme nous le voyons dans les médailles de Néron, où il eſt gravé avec une couronne de laurier, ſon carquois ſur les épaules, & l'étoile de Phœbus à ſon côté, avec ces mots grecs, ΑΠΟΛΛΩΝ ΣΩΤΗΡ, c'eſt-à-dire, *Apollon ſauveur.* On a encore d'autres médailles où il eſt repréſenté, tantôt tenant ſa guitare d'une main, & de l'autre une branche de laurier ; & tantôt vêtu d'une robe traînante, avec ſa guitare d'une main, & de l'autre une patere, qui eſt la marque de ſa divinité. Il nous reſte une figure antique de jaſpe, où l'on voit le trépié d'Apollon, & la corneille qui lui eſt conſacrée ; ayant au pied ſa guitare d'un côté, & de l'autre une branche de laurier.

L'empereur Gallien le fit repréſenter ſous la forme d'un centaure, tenant d'une main ſa guitare, & de l'autre un globe avec cette deviſe, *Apollini Comiti.* Probus le fait voir Aurigateur, monté ſur un char couronné de rayons, qui tient les rênes de ſes quatre chevaux, avec ces mots, *Soli invicto.* Les autres empereurs, comme Conſtantin, Aurelien & Criſpus, firent graver ſon image ſur leurs monnoyes, qui montroit la figure du ſoleil nud, couronné de rayons ; tenant de la main droite un globe, & de la gauche un fouet, avec cette deviſe, *Soli invicto comiti*, pour dire qu'ils avoient vaincu & ſubjugué pluſieurs provinces par le ſecours d'Apollon ou du ſoleil.

Lucien nous apprend *dans la déeſſe de Syrie*, « qu'il » y a un temple en ce pays où l'on voit la ſtatue d'Apol» lon, qui eſt peint barbu & en un âge parfait, & » non pas en jeune homme, comme de coutume ; parce» qu'ils diſent que c'eſt une imperfection ; ſa ſtatue a » encore cela de particulier, qu'elle eſt habillée, au lieu » que les autres ſtatues de ce dieu ne le ſont point. » Apollon rend lui-même ſes oracles dans ce temple, » au lieu qu'ailleurs ce ſont ſes prêtres : quand il veut » prédire, il ſe met lui-même en mouvement. Alors » les prêtres le prennent ſur leurs épaules ; & s'ils ne » le font, il ſe meut encore de lui-même & ſue. Lorſ» qu'ils le tiennent, il les conduit où il veut, & les » guide comme un cocher fait ſes chevaux, tournant » deçà & de-là, & paſſant de l'un à l'autre pendant que » le ſouverain prêtre l'interroge ſur ce qu'il veut ſa» voir ; ſi la choſe lui déplait il recule, ſinon il s'a-

Digitized by Google

» vance. Voilà comme ils devinent ſa volonté, & ils » ne font rien en public ni en particulier, ſans l'avoir » conſulté auparavant, & il prédit le changement des » temps & des ſaiſons, & la mort même. »

L'antiquité a conſacré à Apollon, parmi les animaux, le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le coq & l'épervier; comme auſſi le laurier & l'olivier parmi les arbres, mais ſur-tout le laurier.

Quant à ſon nom, Voſſius croit que le Jubal de l'écriture ſainte eſt Apollon, à qui les païens ont donné l'invention & la gloire du chant & de la muſique. Bochart a remarqué que l'iſle de Delos où naquit Apollon, prend ſon nom de *Dahal*, c'eſt-à-dire, *terror Deus*; que le mont Cinthius, où Latone enfanta, prend ſon nom de *Chanat*, c'eſt-à-dire, *in lucem edere*: ainſi, ſelon lui, cette fable d'Apollon vient originairement de l'Orient. Et Apollon eſt un dieu d'Egypte, ſelon Pauſanias, qui rapporte qu'un ſénateur nommé *Antonin* bâtit à Epidaure un temple à Apollon & à Eſculape, dieux Egyptiens; car des quatre Apollons, dont a parlé Cicéron, les trois derniers étoient certainement Grecs; mais le plus ancien eſt celui d'Egypte. Voſſius dit de plus, que la fable du corbeau envoyé par Apollon, eſt manifeſtement imitée ſur l'hiſtoire du corbeau envoyé par Noé; car, comme le corbeau envoyé pour découvrir ſi les eaux du déluge s'étoient retirées de deſſus la terre, ne revint point dans l'arche; auſſi les poëtes ont feint qu'Apollon ayant envoyé le corbeau pour aller querir de l'eau, cet oiſeau pareſſeux & infidèle s'arrêta à un figuier, & attendit que les figues fuſſent meures pour en manger, comme Ovide le dit *dans les métamorphoſes*.

Bochart veut que la fable du ſerpent Python, tué par Apollon, ait pris ſon origine de la Phénicie, parceque le nom de *Python* ou *Peton* en langue hebraïque, ſignifie un *ſerpent*, & que de-là Apollon a été appellé *Pythien*. * Cicéron, *l.* 3 *de la nature des dieux*. Macrobe, *dans ſes ſaturnales*. Ovide. Plutarque. Pauſanias. Hygin. Lilius Giraldus. Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 10. Johan. Roſin. Thom. Dempſter, *antiq. grec. & rom.*

APOLLON, Juif originaire d'Alexandrie, homme éloquent & fort verſé dans les ſaintes écritures, qui embraſſa la religion chrétienne, & prêcha l'évangile avec grand fruit dans les villes d'Epheſe & de Corinthe. * *Actes des Apôt. c.* 18 & 19. *Epît.* 1, *aux Corinthiens*, *c.* 1 & 3.

APOLLONE, diacre & martyr, à qui Pallade donne le nom de moine, ſouffrit pour la foi de J. C. dans la perſécution que l'empereur Galere & ſon neveu Maximien renouvellerent dans les provinces d'Orient, ſur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en priſon dans la ville d'Antinoüs en Egypte, lorſqu'il alloit exhorter les fidèles à ſouffrir conſtamment la perſécution, & à donner leur vie avec joie pour J. C. Pendant ſa priſon, un nommé Philémon, fameux joueur de flute, vint l'inſulter & le charger d'injures, à quoi Apollone ne répondit que ces paroles: « Mon fils, Dieu veuille avoir » pitié de vous, & ne vous impute point ces diſcours » à péché. » La douceur de cette réponſe, & plus encore la grace qui s'empara dans ce moment du cœur de Philémon, le changea tout d'un coup en unautre homme; il s'écria: Je ſuis chrétien. Auſſitôt il alla trouver le juge Arien, à qui il fit le même aveu. Comme Philémon aimoit à railler, le juge crut d'abord que c'étoit un jeu; mais quand il s'apperçut qu'il parloit ſérieuſement, & qu'il ſoutenoit avec conſtance ce qu'il avoit avancé, il le traita de fou: il employa enſuite les careſſes, puis les menaces pour le faire changer, mais tout fut inutile. Arien ayant ſu que c'étoit enſuite des diſcours d'Apollone, que ce changement s'étoit fait dans Philémon, il fit venir le premier & le traita de ſéducteur. Apollone dit: « Plut à Dieu que vous qui êtes » mon juge, & que tous les aſſiſtans qui m'entendent, » puiſſiez tous ſuivre l'erreur dont vous m'accuſez. » Arien l'ayant entendu parler ainſi, le condamna à être brulé avec Philémon. Lorſqu'ils furent au milieu du feu, Apollone dit: « Seigneur, ne livrez pas aux bê- » tes ceux qui vous confeſſent; mais faites éclater vo- » tre puiſſance. » Alors un nuage plein de roſée les environna, & éteignit le feu. Le juge & le peuple étonnés, s'écrierent: « Le Dieu des chrétiens eſt grand & » unique: c'eſt le ſeul immortel. » Cet événement ayant été ſu à Alexandrie, le préfet envoya prendre Arien & les deux martyrs, & les fit conduire à Alexandrie. Pendant le chemin, Apollone fortifioit Arien dans la foi, & parloit avec tant de force & d'onction de la religion chrétienne, que leurs gardes ſe confeſſerent chrétiens à leur arrivée. Le préfet encore plus irrité, & voyant qu'il ne pouvoit les faire changer, les fit tous noyer dans la mer. On les mit dans un même tombeau après leur mort, & il ſe fit un grand nombre de miracles par leur interceſſion. * D. Th. Ruinart, *act. ſinc. des mart.* Rufin, *de vitis patr. cap.* 19. Pallade, *hiſt. Lauſ.* D. Ceillier, *hiſt. des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques*, *t.* 4.

APOLLONE, ſolitaire du quatrième ſiécle, *cherchez* APOLLORE.

APOLLONIDES, médecin, de l'iſle de Cos, vécut long-temps avec honneur à la cour d'Artaxerxes I. Etant devenu amoureux d'Amytis, ſœur de ce prince, il lui perſuada qu'elle ne pouvoit guérir de quelques indiſpoſitions dont elle ſe plaignoit, qu'en ſuivant ſon penchant à l'amour, & il fut un de ſes galants; mais les excès de cette princeſſe lui ayant cauſé une maladie, dont on ignoroit alors le remède, le médecin craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Il ne fit par-là qu'avancer ſa perte. Ameſtris, pour venger ſa fille, ayant obtenu qu'on lui livrât Apollonides, lui fit ſouffrir divers ſupplices pendant deux mois, & elle le fit enfin enterrer vif le jour de la mort d'Amytis. * Cteſias.

APOLLONIDES, de Nicée, poëte, hiſtorien & géographe: on ne ſait en quel temps il vécut. Les anciens citent pluſieurs ouvrages de lui, un traité de l'ambaſſade de Démoſthènes; un recueil d'adages; une deſcription des côtes de l'Europe. Ammonius, Etienne de *Byſance*, le ſcholiaſte d'Apollonius, citent ces ouvrages. Stobée a conſervé ſix vers de lui, & il y a vingt-trois de ſes épigrammes dans l'anthologie. Il eſt différent d'APOLLONIDES de Cephée, hiſtoriographe, de qui l'auteur anonyme de la vie d'Aſtratus cite le huitième livre, touchant les falſifications de l'hiſtoire. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

APOLLONIDES ORAPIUS, Egyptien, fut auteur d'un ouvrage intitulé *Semenuthi*, & de quelques autres, qui rouloient tous ſur les cérémonies des Egyptiens, & ſur l'hiſtoire des rois d'Egypte, & des pyramides qu'ils firent élever. Théophile d'*Alexandrie* eſt le ſeul qui parle de cet ouvrage. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

APOLLONIDES, graveur en creux ſur agathes & autres pierres. * Pline, *l.* 37.

APOLLONIE ou APOLLONIENSIS, ville de Sicile, près de Leontine. * Diodorus, *l.* 20. Etienne de *Byſance*. Cicero, *in Verrem.*

APOLLONIE, vierge & martyre du III ſiécle, *cherchez* APOLLINE.

APOLLONIE, *Apollonia Mygdonia*, ville du pays de Mygdonie dans la Macédoine, aujourd'hui *Ceres* ou *Seres* & *Aſera*, ville de la Macédoine moderne ſur la riviere de Veratſer: elle a été archiépiſcopale. * Ptolémée. Etienne de *Byſance*. Niger. Sanſon. Baudrand.

APOLLONIE, ville ſur la côte occidentale de la Macédoine, aujourd'hui ſur la côte d'Albanie, à l'embouchure de la riviere appellée *Polina*: quelques-uns même donnent maintenant le nom de *Polina* à cette ville. Apollonie a été épiſcopale: maintenant elle eſt métropolitaine. * Ptolémée. Sanſon. Baudrand.

APOLLONIE, ville ſur le mont Athos dans la Ma-

cédoine : aujourd'hui elle eſt nommée *Eriſſo*, c'eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de Salonich. * Pline. Joannes Lidus.

APOLLONIE. Il y avoit deux villes de ce nom dans l'iſle de Créte, dont l'une étoit appellée *Eleuthera*. * Etienne de *Byſance*.

APOLLONIE, ſurnommée *la Grande*, *Apollonia magna*, & que l'on appelloit auparavant *Anthium*, étoit une ville ſituée dans une petite iſle du Pont-Euxin, près de la Thrace. C'eſt aujourd'hui *Siſſopoli*, ville de Romanie ſur la mer Noire. Cette ville d'Apollonie étoit une colonie de Miléſiens, & il y avoit un temple d'Apollon. M. Lucullus en fit ôter le coloſſe d'Apollon, qui fut placé dans le capitole à Rome. * Pline. Strabon, *l.* 7, *p.* 319, *&c.*

APOLLONIE, ville de la Myſie, ſur le fleuve de Rhindacus dans l'Aſie mineure. C'eſt peut-être aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourg d'Anatolie, ſur la riviere de Lupadi. Elle a eu des évêques ſuffragans de Sardes. * Ptolémée. Etienne de *Byſance*. Pline, &c.

APOLLONIE, M. de la Martiniere compte juſqu'à trente villes différentes qui ont porté le nom d'*Apollonie*. Comme il n'eſt pas de notre ſujet de diſcuter ce qui concerne ces villes, nous renvoyons à ſon *Dictionnaire géographique*, où il en a parlé avec beaucoup d'exactitude.

☞ APOLLONIUS de Perge en Pamphilie, ſurnommé parmi les anciens *le grand géometre*, eſt en effet un des plus célébres de ceux qui ont couru la carriere de la géometrie. Il floriſſoit vers l'an 244 avant J. C. ſous le régne de Ptolémée Evergetes I. Quoique l'expreſſion d'Eutocius qui nous l'apprend ſoit aſſez ambiguë, ce dernier ſens paroît être le véritable, parcequ'on ſait d'ailleurs qu'il avoit fréquenté les diſciples d'Euclide à Alexandrie. Pappus nous le repréſente comme fort vain, qualité qui accompagne aſſez ſouvent un grand mérite, c'eſt là tout ce qu'on ſait de ſa vie & de ſon caractère.

Les écrits d'Apollonius ſont en grand nombre. Le plus célébre eſt ſon traité des coniques ou des ſections coniques, & non des cones, comme l'ont dit quelques ignorans. Cet ouvrage étoit en huit livres dont les modernes n'ont eu pendant long-temps que les quatre premiers. Ceux-ci ne ſont pas proprement l'ouvrage d'Apollonius, car il nous apprend lui-même dans la préface du premier qu'il n'avoit fait qu'y rédiger ce qu'Euclide, Ariſtée, & d'autres avoient déja trouvé. Ainſi il ne faut pas s'étonner que Deſcartes qui ne vit jamais que ces premiers livres ne les trouvât pas répondre tout-à-fait au magnifique ſurnom qu'il avoit reçu de l'antiquité. Les autres livres l'en rendent plus digne : on n'a commencé à les avoir qu'en 1661 ; à la vérité Golius retournant d'orient les avoit annoncé vingt ans auparavant d'après un manuſcrit arabe qu'il en avoit apporté, mais on avoit perdu de vûe cette annonce & la promeſſe de Golius de les traduire, lorſque le haſard les préſenta à Borelli dans la bibliothéque du grand duc de Toſcane. Il s'aſſocia avec Abraham Echellenſis moine maronite, pour les traduire, & ils les publierent de concert, du moins les V, VI & VII. Car le dernier eſt probablement perdu ſans reſſource, ne s'étant trouvé dans aucun manuſcrit arabe. Les coniques d'Apollonius ont eu en divers temps un grand nombre de commentateurs, éditeurs & traducteurs : on ſe contentera de citer ici la magnifique & excellente édition grecque & latine qu'en a donnée M. Halley. Cet illuſtre mathématicien a reſtitué le texte grec des trois livres traduits de l'arabe, & rétabli le huitiéme ſur les indications qu'on avoit de ſa matiere.

Apollonius avoit écrit pluſieurs autres ouvrages dont Pappus fait mention, & donne même un précis. Tels ſont les traités *de locis planis* en trois livres ; *de inclinationibus*, l. 2 ; *de tactionibus*, l. 2 ; *de ſectione rationis*, l. 2 ; *de ſectione ſpatii*, l. 2 ; *de ſectione determinatâ*, l. 2 ; tout ce qu'on peut en dire ici, c'eſt que les objets de ces écrits ſont des problêmes compliqués d'un grand nombre de cas & de déterminations particulieres, dont les ſolutions étoient d'excellens exemples de la méthode des géometres anciens. Newton en régrettoit la perte par cette raiſon. Un ſeul de ces écrits nous eſt parvenu par l'entremiſe des Arabes, ſavoir celui *de ſectione rationis* que M. Halley donna en 1708, ſuivi de ce qu'il imaginoit qu'Apollonius avoit pu dire dans celui *de ſectione ſpatii*. Les autres ont été rétablis de la même maniere par divers géometres : celui *de tactionibus* par Viéte ſous le titre d'*Apollonius Gallus* ; celui *de inclinationibus* par Marin Ghétald de Raguſe, au commencement du ſiécle paſſé. Les traités de *ſectione determinata*, *de ſectione rationis & ſpatii*, l'avoient été par Snellius. M. de Fermat enfin, & Schooten ont donné le traité *de locis planis*, en rempliſſant, chacun à ſa maniere, le canevas qu'on en trouve dans Pappus. Un géometre Anglois, M. Robert Simpſon, amateur de la méthode des anciens, vient d'en publier tout récemment un nouveau, plus conforme à cette méthode. On ſait encore qu'Apollonius avoit écrit ſur la vis qui rampe autour d'un cylindre, & qu'il avoit donné une approximation plus exacte que celle d'Archimede ; mais cela ne nous eſt pas parvenu. * Eutocius, *comm. in Apoll.* Pappus, l. 7, *coll. math. pref. Hiſt. des math.* t. 1, ch. 4.

APOLLONIUS de Rhodes, fut ainſi nommé, parcequ'il enſeigna long-temps en cette ville. Il étoit originaire d'Alexandrie, fils d'Ileus ou Silleus, & diſciple de Callimachus, qu'il eſt accuſé d'avoir traité avec ingratitude. Il s'attira par-là la haine de ce poëte, qui lui donna le nom d'*Ibis*, oiſeau d'Egypte, qui ſe purge le ventre avec le bec ; comme Ovide l'a donné depuis à ceux qui s'oppoſoient à ſon retour de l'exil où il étoit. Il a écrit en quatre livres, un poëme ſur l'expédition des Argonautes en Colchide ; un livre d'Archilochus ; un traité de l'origine d'Alexandrie, de Gnide, &c. Apollonius a vécu ſous la CXXXVII olympiade, vers l'an 232 avant J. C. ſous le régne de Ptolémée *Evergetes*, troiſiéme roi d'Egypte. Suidas dit qu'il eut ſoin de la bibliothéque d'Alexandrie après Eratoſthénes. Le poëme d'Apollonius ſur l'expédition des Argonautes en Colchide, ſelon Quintilien, eſt compoſé dans un genre qui tient le milieu entre les extrémités de l'élévation & de la baſſeſſe, & il a gardé cette médiocrité dans un tempérament juſte & uniforme. Quoique ſelon Longin, il ne tombe jamais dans ſon poëme, & qu'il ſe ſoutienne aſſez également, avec cette bonne qualité il eſt encore infiniment au-deſſous d'Homere. *Voyez* dans M. Baillet les jugemens que les anciens critiques & les modernes en ont portés. L'édition nouvelle que Jérémie Holtzlin en a donnée à Leyde en 1641 *in*-8°, eſt eſtimée de quelques-uns ; mais d'autres n'en font guéres plus de cas que de celles qu'on appelle *de Variorum*. * Suidas, *in Κτησιβ.* Meurſius, *ſynt. de Apoll.* Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 1, *c.* 16, *& de poët. c.* 8. Baillet, *jugem. des ſçav. ſur les poët. édit. Pariſ.* 1686, *t.* 5, *p.* 263.

APOLLONIUS, général de l'armée d'Antiochus *Epiphanes*, & gouverneur de Samarie, fit la guerre aux Juifs, & fut tué par Judas Machabée la troiſiéme année de la CLIII olympiade, 166 ans avant J. C. Joſéphe en parle ainſi : *Lorſqu'Apollonius, gouverneur de Samarie pour le roi Antiochus, eut appris les progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec ſon armée. Ce vaillant chef du peuple de Dieu alla à ſa rencontre, le combattit, le défit, & le tua avec grand nombre des ſiens. Il pilla enſuite ſon camp, remporta ſon épée en triomphe, & demeura ainſi pleinement victorieux.*

Divers auteurs ont cru que cet Apollonius eſt peut-être le même dont parle Joſéphe, dans le traité qu'il a fait du martyre des Machabées, & qui étant gouverneur de Syrie & de Phénicie fut mandé par Seleucus pour aller prendre les tréſors qui étoient dans le temple de Jéruſalem. Il vit des anges ſous la figure de cavaliers

Digitized by Google

deſcendre du ciel, avec des armes ſi brillantes de lumiere, que la frayeur qu'il en eut le fit tomber à demi-mort; mais Dieu lui ſauva la vie à la priere des ſacrificateurs. Si cet Apollonius eſt le même que celui qui fut tué par Judas *Machabée*, il y a apparence que ce Seleucus, dont parle Joſéphe, eſt Seleucus IV de ce nom, roi d'Aſie, le même qu'on ſurnomme *Philopator*, frere d'Antiochus *Epiphanes*. * *I. des Mæchab. c.* 1. Joſéphe, *l.* 12, *antiq. judaïc. c.* 10.

APOLLONIUS, ſurnommé *Davus*, général des troupes de Demetrius, gouverneur de la Cœlé-Syrie, s'avança dans la Judée, & fit dire à Jonathas, grand-prêtre des Juifs, qu'il avoit deſſein de lui donner bataille & de le ſoumettre. Jonathas ſaiſi de crainte, partit auſſitôt de Jéruſalem avec 10000 hommes choiſis, accompagné de Simon ſon frere, & ſe rendit maître de la ville de Joppé. Enſuite Jonathas attaqua Apollonius, défit toute ſon infanterie, & pourſuivit la cavalerie dans Azor. Une partie ſe réfugia dans le temple de Dagon, où les Juifs mirent le feu. Le nombre des ennemis qui périrent par l'imprudence d'Apollonius, fut de huit mille hommes. Ce qui arriva l'an 65 des Grecs, qui étoit la premiere année de la CLVIII olympiade, & 148 ans avant J. C. * *I. des Machab. c.* 10. Joſéphe, *l.* 13, *antiq. judaïc. c.* 8.

APOLLONIUS de Niſſe ou Niſſa, ville d'Armenie, philoſophe ſtoïcien, fut diſciple de Panætius, qui vivoit ſous la CLXIII olympiade, 128 ans avant J. C. Il avoit écrit quelques ouvrages, dont les anciens ont ſouvent fait mention. * Strabon, *l.* 14, *geogr.* Joannes Meurſius, *ſyntag. de Apol.* Voſſius, *de hiſt. græc. &c.*

APOLLONIUS D'ALABANDA, que quelques-uns ſurnomment *Molon*, auteur Grec, vivoit ſous la CLXXIV olympiade, vers l'an 84 avant J. C. Cicéron dit lui-même qu'il fut diſciple d'Apollonius à Rome & en Aſie. Il avoit écrit quelque ouvrage hiſtorique, & Joſéphe ſe plaint qu'il n'y avoit pas parlé ſincerement des Juifs. Cauſaubon, dans ſes commentaires ſur Strabon, & ſur Suetone, paroît avoir fort judicieuſement ſoutenu qu'Apollonius d'Alabanda ne doit point être ſurnommé *Molon*; & que ceux qui lui donnent ce ſurnom, le confondent avec un autre orateur nommé *Molon*, qui étoit de la même ville. Il juſtifie par des preuves ſenſibles, qu'il faut dire Apollonius *Molonis*, c'eſt-à-dire, fils de Molon, ſans s'arrêter à ce qu'en ont pu dire Joſéphe, & quelques autres auteurs qui ont confondu l'un avec l'autre. * Cicero, *in Brut.* Fabius, *l.* 3, *c.* 1. Sueton, *in Jul. Cæſ. c.* 4. Joſephus, *l.* 2, *cont. Appion.* Voſſius, *de hiſt. græc.* Meurſius, *ſyn. de Apol.*

APOLLONIUS de Tyr, hiſtorien Grec, vivoit du temps de Pompée *le Grand*, ſous la CLXXX olympiade, vers l'an 694 de Rome, & 60 ans avant J. C. Strabon, qui a fleuri du temps de l'empereur Auguſte, parle de cet Apollonius comme d'un auteur qui étoit mort depuis très-peu de temps. Il écrivit un catalogue des ouvrages de Zenon & des philoſophes de cette ſecte. Peut-être eſt-ce le même Apollonius, dont Etienne de *Byſance* cite un livre quatriéme de chronique. * Strabon, *l.* 16. Diogène *Laërce*, *l.* 7. Etienne de *Byſance*, *in* Χαλδ. Voſſius. Meurſius, &c.

APOLLONIUS de Tyane, bourg de Cappadoce, né vers le commencement du premier ſiécle, trois ou quatre ans avant l'ére commune, faiſoit profeſſion de la philoſophie de Pythagore; mais il étoit un grand magicien, & les païens ſe ſont ſervi de ſes preſtiges contre la religion chrétienne, s'attachant à comparer ſes prétendus miracles avec ceux de J. C. qu'ils prétendoient affoiblir par ce parallele. Domitien réſolut de le faire mourir, lorſqu'il fut élevé à l'empire, parcequ'il avoit voulu ſoulever contre lui Nerva, auquel il avoit prédit l'empire; mais il s'évanouit de ſa préſence, par le ſecours d'un démon, qui le tranſporta, dit-on, à Pouzzol, & lui fit faire trois journées de chemin en une demi-journée. Ses impoſtures étoient accompagnées de tant de merveilles, que pluſieurs le prirent pour un Dieu, même après ſa mort. Apollonius étant à Ephèſe, & haranguant le peuple, s'arrêta tout court, en s'écriant avec un air de ſurpriſe; *Frappe le tyran, frappe le tyran*, ajoutant qu'on avoit tué Domitien; ce qui ſe trouva véritable, par la nouvelle qui vint peu après de la mort de cet empereur. Après avoir long-temps abuſé le monde, il mourut ſans que perſonne fût témoin de ſa mort, non pas même un certain Damis, ſon cher diſciple, & le compagnon de toutes ſes impoſtures. Les uns mettent ſa mort en 97, & les autres en 99. Damis, ſon diſciple, avoit écrit ſa vie. C'eſt ſur la foi de cet auteur, & ſur des mémoires & des diſcours populaires, que Philoſtrate a écrit la vie d'Apollonius; il l'a remplie de pluſieurs aventures merveilleuſes, & ſi hors de vraiſemblance, qu'on ne peut la regarder que comme un roman. Depuis, Nicomaque qui vivoit ſous l'empire d'Aurelien, fit la vie d'Apollonius ſur celle que Philoſtrate avoit écrite. Tuſcius Victorianus en fit une autre ſur celle que Nicomaque avoit compoſée. Sidonius Apollinaris en travailla auſſi une, & ſe régla plus ſur le modéle de Victorianus que ſur celui de Nicomaque. Suïdas dit que Soterichas, natif d'Oaſe en Egypte, contemporain de Nicomaque, avoit auſſi compoſé une vie d'Apollonius; mais nous ne liſons point que Plutarque en ait fait une, comme le dit Savaron. Celle compoſée par Philoſtrate fut traduite en anglois en 1680, par Charles Blount, qui l'accompagna de notes impies, & qui fut condamnée en 1693. * Blount. Bayle, *dict. critiq.*

Les jugemens qu'on a portés d'Apollonius, ont été fort différens. Pendant ſa vie il eut beaucoup d'admirateurs, mais auſſi pluſieurs contradicteurs, entre autres les philoſophes Baſſus & Euphrate. Lucien, qui eſt le ſeul des auteurs qui aient parlé de lui avant Philoſtrate, écrivant l'hiſtoire du fameux Alexandre *Abonotichite*, dit qu'il étoit du nombre de ceux qui avoient été élevés dans l'école d'Apollonius. Eunapius a jugé trop favorablement de cet impoſteur, quand il a dit que Philoſtrate ne devoit pas intituler ſon ouvrage, *la vie d'Apollonius*, mais, *deſcente d'un Dieu ſur la terre.* Vopiſcus fait un grand éloge d'Apollonius, ſur la foi de Philoſtrate. Dion Caſſius n'en parle pas ſi avantageuſement, & dit ſimplement que l'empereur Caracalla lui dreſſa un temple, comme à un héros. Xiphilin ajoute que cet empereur n'eut cette conſidération pour la mémoire d'Apollonius, que parcequ'il avoit été un impoſteur & un célébre magicien. Dans le temps de la perſécution de Dioclétien, le philoſophe Hierocles, païen, gouverneur d'Alexandrie, comme nous l'apprenons de Lactance, fit un écrit contre les chrétiens, ſous le nom de *Philalethe*, dans lequel entre autres choſes, qu'il écrivoit contre le chriſtianiſme, il oſa faire un parallele d'Apollonius avec Jeſus-Chriſt. Euſebe le réfuta, & témoigne dans le jugement qu'il porte d'Apollonius, qu'il le croyoit un philoſophe, ſuivant la réputation qu'il avoit; mais que les fables que Damis & Philoſtrate ont contées de lui, le repréſentent comme un magicien. Lactance compare ſon hiſtoire à celle d'Apulée. S. Jérôme, dans ſes lettres à Paulin & à Pammachius, le conſidere comme un magicien. S. Chryſoſtôme dans le III livre contre les Juifs, dit qu'on l'a conſidéré comme un homme qui avoit fait pluſieurs miracles; mais que l'évenement a fait voir que c'étoit des impoſtures & des fictions, & qu'il n'y avoit rien de véritable. Voluſien propoſa par forme de doute à S. Auguſtin, la même objection que Hierocles avoit autrefois propoſée contre le chriſtianiſme, joignant Apulée de Madaure à Apollonius. Ce pere répondit qu'il n'y avoit aucun parallele à faire entre les preſtiges d'Apollonius & d'Apulée, & les miracles de Jeſus-Chriſt; & dit dans un autre endroit, que ce qu'on dit d'eux de merveilleux, n'eſt établi ſur le témoignage d'aucun auteur digne de foi. Photius, après avoir loué

Digitized by Google

le ſtyle de Philoſtrate, dit que ſon ouvrage eſt plein de fictions & d'extravagances, & que c'eſt un travail entierement inutile & mépriſable. Sidonius Apollinaris, qui ne connoiſſoit Apollonius que par le livre de Philoſtrate, qu'il avoit traduit, loue ſes mœurs & ſa philoſophie, ſans parler de ſes miracles.

Les modernes n'ont pas jugé ſi favorablement de la vie d'Apollonius, ni de l'hiſtoire de Philoſtrate. Louis Vivès, qui eſt un des premiers critiques, dit que Philoſtrate a corrigé les menſonges d'Homère par d'autres menſonges encore plus grands. Joſeph Scaliger dit que Philoſtrate n'a obſervé, ni le vrai, ni la vrai-ſemblance; qu'il paſſe toutes les bornes de la modeſtie, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc impoſteur, & ſemblable aux vendeurs d'orvietan. Voſſius & Cauſaubon ne traitent pas Philoſtrate plus favorablement. Juſte Lipſe remarque qu'il fait pluſieurs fautes dans l'hiſtoire romaine. Entre les écrivains modernes de l'hiſtoire eccléſiaſtique, Baronius traite Apollonius de magicien & d'enchanteur, & reconnoit qu'il a fait des prodiges par le ſecours des démons. Le Sueur eſt aſſez porté à croire que toutes les merveilles qu'on lui attribue, ſont des inventions de Philoſtrate. M. Godeau porte à peu près le même jugement de l'hiſtoire de Philoſtrate. Quoique M. de Tillemont n'entre point dans la critique de cet ouvrage, il ne laiſſe pas de remarquer des anachroniſmes & des bévues de Philoſtrate. M. Fleuri ſemble approuver les opinions de ceux qui eſtiment que toutes les merveilles que Philoſtrate a dites d'Apollonius, ſont des fables & des impoſtures. M. Du-Pin, qui a compoſé un livre intitulé, *l'hiſtoire d'Apollonius de Tyane convaincue de fauſſetés & d'impoſtures:* prouve, 1°. Que l'hiſtoire d'Apollonius eſt deſtituée de témoins dignes de foi: 2°. Que Philoſtrate n'a point écrit une vraie hiſtoire, mais un roman: 3°. Que les miracles attribués à Apollonius, ont des caractères de fauſſeté, & qu'il n'y en a pas un qu'on ne puiſſe attribuer au haſard, à l'adreſſe ou à la ſupercherie: 4°. Que la doctrine de ce philoſophe eſt contraire en beaucoup de choſes à la droite raiſon, & à la ſageſſe que l'on peut acquérir par les ſeules lumieres de la nature. * Philoſtrate, *in vit. Apollon. Tyan.* Sanct. Juſtin. martyr, *queſt.* 24. Anaſtaſius *Nican. queſt.* 23. Lactance, *c.* 2 *des Inſt. Hiſt. d'Apollonius de Tyane convaincue de fauſſetés & d'impoſtures*, par M. Du-Pin.

APOLLONIUS, Egyptien, ayant prédit la mort de Caligula, on l'envoya à ce prince qui le fit mettre en priſon pour le faire punir; mais cet empereur fut tué peu de jours après, & l'Egyptien fut délivré l'an de J. C. 41. * Dion, *l.* 59.

APOLLONIUS de Syrie, philoſophe platonicien, a écrit ſous Adrien, ou depuis dans le II ſiécle. * Spartien, *vit. Adrian.*

APOLLONIUS de Chalcis, philoſophe ſtoïcien, vivoit dans le II ſiécle, vers l'an 146. Il fut précepteur de l'empereur Marc-Aurele-Antonin *le Philoſophe*, & de Verus. Antonin *le débonnaire* l'avoit attiré à Rome; mais entêté de ſon mérite, il dit hardiment à l'empereur, qui l'envoya querir, que le maître n'étoit point obligé de venir trouver le diſciple; mais qu'au contraire le diſciple étoit dans l'obligation indiſpenſable d'aller trouver le maître. Antonin qui connut ſa vanité, s'en moqua, & lui répondit en riant, qu'il avoit été plus facile à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que d'aller de ſon logis au palais. Il ne laiſſa pas d'envoyer Marc-Aurele chez lui. * Jule *Capitolin, in Anton. Pio, & in M. Aurel.*

APOLLONIUS d'Alexandrie, ſurnommé *Dyſcole*, a fait quantité d'écrits ſur la grammaire. On a encore celui que Suidas appelle *des fauſſes hiſtoires*; d'autres l'intitulent *des hiſtoires admirables*; outre quatre livres de ſyntaxe, avec la vie d'Apollonius à la tête. Il fut pere d'un Hérodien, lequel écrivit auſſi ſur la grammaire. * Suidas. Voſſius. Tillemont, *hiſtoire des emp. tom.* 2.

APOLLONIUS, ſénateur Romain, vivoit ſur la fin du II ſiécle. Il avoit étudié la philoſophie de Platon; & pluſieurs platoniciens ſoutenoient alors par leurs écrits, la doctrine de l'évangile de Jeſus-Chriſt. Apollonius, qui avoit été inſtruit dans cette doctrine, fut accuſé par un de ſes eſclaves d'être chrétien. Il fut obligé de venir répondre devant le ſénat: ce qu'il fit avec courage, dans un diſcours où il prit hautement la défenſe de la religion chrétienne. C'en fut aſſez pour lui obtenir la couronne du martyre; il eut la tête coupée avant l'an 186, ſous l'empire de Commode. Nicephore a confondu cet Apollonius avec l'autre, dont nous parlerons ci-deſſous, qui a écrit contre les Montaniſtes. Mais S. Jérôme & Euſebe ne ſont pas de ce ſentiment. * Euſebe, *in chron. & l.* 5, *hiſt. c.* 21. S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 42. Nicephore, *l.* 4, *c.* 25 & 26. Baronius, *in annal. & martyr. ad diem* 18 *aprilis.*

☞ S. Jérôme prétend qu'Apollonius lut au ſénat une excellente apologie qu'il avoit compoſée pour la défenſe de la religion chrétienne, & en conſéquence il le met au nombre des auteurs eccléſiaſtiques. Mais ce ſaint docteur a mal expliqué l'endroit où Euſebe parle d'Apollonius. Cet hiſtorien dit ſeulement, que ce ſénateur prit de vive voix la défenſe de la religion chrétienne en préſence du ſénat. C'eſt ainſi que les meilleurs critiques ont entendu l'endroit d'Euſebe. On peut voir en particulier le ſavant cardinal Noris, dans ſa *diſſertatio Hypatica, ſeu de conſulibus Ceſareis*, in-4°, p. 117.

APOLLONIUS, que S. Jérôme nomme un perſonnage très-ſavant, vivoit ſur la fin du II ſiécle, & au commencement du III, ſous l'empire de Commode & de Sévére. Il écrivit en grec contre l'héréſiarque Montanus, contre Priſcille & Maximille ſes prophéteſſes, & contre leurs diſciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs prophéties. « S'ils ſe tiennent aſſurés de leur innocence, » (diſoit-il) qu'ils paroiſſent pour ſe juſtifier des er» reurs dont on les accuſe; ou s'ils en ſont convaincus, » qu'ils aient honte de retomber dans les mêmes fautes. » Car quand ils nieront que leurs prophétes ont reçu » des préſens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont » reçus, ils ſeront forcés d'avouer qu'ils ne ſont point » des prophétes. On juge de l'arbre par le fruit, & on » doit auſſi juger du prophéte par ſes actions; dites-moi » donc, Un prophéte teint-il ſes cheveux, pour leur fai» re changer de couleur? Un prophéte noircit-il ſes » ſourcils? Un prophéte aime-t-il à être magnifique» ment vêtu? Un prophéte joue-t-il aux dez? Un pro» phéte donne-t-il de l'argent à uſure? Qu'ils déclarent » ſi toutes ces choſes ſont légitimes ou non: & je leur » montrerai enſuite qu'elles ont été pratiquées parmi » eux. » Apollonius compoſa cet ouvrage, que S. Jérôme nomme un long & excellent livre, *inſigne & longum volumen*, vers l'an 213. Il y marquoit que c'étoit 40 ans depuis que le montaniſme avoit été découvert: ce qui étoit arrivé l'an 173. Tertullien, qui donna dans les rêveries de cette ſecte des Montaniſtes, vit avec chagrin l'ouvrage d'Apollonius, qui la tournoit en ridicule. Pour parer ce coup, il écrivit ſept traités contre l'égliſe; dans le dernier deſquels il tâcha d'éluder la force des argumens d'Apollonius, qu'il traitoit d'emporté & de calomniateur. Nous n'avons plus le traité entier d'Apollonius; mais ſeulement un fragment de cet ouvrage, rapporté par Euſebe. * Euſebe, *hiſt. l.* 5, *c.* 18. S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 40.

APOLLONIUS d'Aphrodiſée, prêtre païen & hiſtorien Grec, car Suidas marque expreſſément qu'il fut l'un & l'autre, écrivit divers ouvrages hiſtoriques, qui ſont ſouvent cités par les anciens auteurs, & entr'autres, un des Tralliens, d'Orphée, & des choſes qui lui étoient conſacrées, & quelques autres. On ne ſait pas en quel temps cet Apollonius d'Aphrodiſée a vécu.

* Etienne.

Digitized by Google

* Etienne de *Byſance*. Suidas, *in Apollon.* Meurſius. Voſſius, &c.

APOLLONIUS de Pitanée, médecin, cité par Pline, *l.* 29, *c.* 6. On ne ſait pas en quel temps il a vécu.

APOLLONIUS de Pergame, médecin, ſouvent cité par les anciens. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Il avoit écrit un traité des choſes ruſtiques. * Columella & Varron, *de re ruſtica*, *l.* 1, *c.* 1. Oribaſius, *l.* 1. Ecrit.

APOLLONIUS de Memphis, médecin. On ne ſait point en quel temps il a vécu. *Conſultez* les auteurs qui ont parlé de ces trois derniers. * Athénée, *l.* 15. Strabon, *l.* 14. Cœlius Aurelianus, *l.* 3, *c.* 8. & Galien, *de compoſ. med. l.* 3.

APOLLONIUS de Citium, ville de l'iſle de Chypre, médecin. On ne ſait pas en quel temps il a vécu.

APOLLONIUS d'Egypte, médecin.

APOLLONIUS de Rhodes, ſculpteur, qui avoit fait cette antique ſi célébre d'Amphion, Zethes, & Dircé, liées aux cornes d'un taureau. * Pline, *l.* 36, *cap.* 5.

APOLLONIUS Neſtorus, ſculpteur Athénien, qui avoit fait un Hercule, vu de côté & courbé. * Gruter, *inſcript.* 42.

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre) prêtre de Novarre, a compoſé un poëme du ſiége de Jéruſalem, par Veſpaſien & Tite, en quatre livres. Margarin de la Bigne, & quelques autres ont cru que cet auteur vivoit dans le VII ou dans le VIII ſiécle; mais l'on prouvera à la fin de cet article que c'étoit dans le XV, comme Barthius, Voſſius, & les autres l'ont remarqué, après Jules-Céſar Scaliger. M. Du-Pin dit que c'eſt un des meilleurs poëtes chrétiens que nous ayons; mais ſelon la remarque du même auteur, ce poëte chrétien ne fait pas difficulté d'invoquer les muſes, & de ſe ſervir des noms des divinités profanes. Ses vers élégiaques ne ſont point eſtimés. Jean de Ganay, chancelier de l'univerſité de Paris, & aumônier du roi François I, publia dans le XVI ſiécle, le poëme du ſiége de Jéruſalem; & Adrien Vanderburche de Bruges, en fit faire une édition plus correcte, chez Plantin à Anvers. * Scaliger, *l.* 6, *poët.* Barthius, *adverſ. l.* 23, *c.* 27. Margarin de la Bigne, *in ind. chron. biblioth. PP.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 3, *de poët. &c.* Philipp. Brie, *l.* 5, *de poët. lat. pag.* 63, 64, *præfix acutè dictis poët.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes*, Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. des VII & VIII ſiécles.*

On ne peut plus douter qu'Apollonius a fleuri ſur la fin du XV ſiécle, depuis que l'on a trouvé un poëme épique de cet auteur ſur David & ſur Goliath, qu'il avoit dédié à Laurent de Médicis, lequel mourut en 1492, & qu'à ce poëme étoient jointes quelques épigrammes, parmi leſquelles étoient les épitaphes de Paul II, mort en 1471, & de Sixte IV, décédé en 1484. Ce poëme joint à quelques autres piéces de Collatius, fut imprimé à Milan, l'an 1692 *in*-8°, par les ſoins de Caſave-Auguſtin Catta, juriſconſulte de Novarre. * Bayle, *dict. critiq.*

APOLLONIUS (Lævinus) natif d'un village proche de Bruges en Flandre, vivoit dans le XVI ſiécle. En 1567 il publia une deſcription du Pérou; l'année ſuivante il fit imprimer le voyage des François dans la Floride, & la défaite des Eſpagnols; & étant allé en Eſpagne, il s'y embarqua pour le Pérou, & mourut, ou dans ce royaume, ou dans les iſles Canaries. * Valere André, *bibl. belg.*

APOLLOPHANES, l'un des capitaines de l'armée d'Antiochus *Eupator*, qui, avec Chéreas & Timothée, avoit la garde de la forteresſe de Gazara dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraim. Ils furent tués par vingt ſoldats de Judas *Machabée*, qui forcerent cette place. * *II. Machab. X*, 13.

APOLLOPHANES, poëte comique Grec, & des plus anciens, comme Suidas l'aſſure. Il y a apparence qu'il vivoit peu après Ariſtophane, vers la C olympiade, & environ l'an 380 avant J. C. Le même Suidas rapporte le ſujet de cinq comédies d'Apollophanes. Elien le met auſſi entre les poëtes comiques. Fulgentius Placides cite pourtant un poëte Grec de ce nom, qui avoit écrit en vers héroïques. Peut-être eſt-il différent de ce premier, auſſi-bien qu'Apollophanes, philoſophe ſtoïcien, dont parle Pline. * Suidas, *in Ἀπολλοφ.* Elien, *l.* 6, *hiſt. anim. c.* 52. Fulgentius, *l.* 1. *Mythol.* Voſſius, &c.

APOLLODORE ou APOLLONE ſolitaire du IV ſiécle, ſe retira dans la Thébaïde, & y mena une vie très-auſtère. Après avoir paſſé quarante ans dans la ſolitude, il ſortit de ſon déſert, & vint aux environs de la ville d'Hermopole, pour fortifier les chrétiens attaqués par la perſécution de l'empereur Julien. Il fut arrêté lui-même avec cinq de ſes freres, confeſſa généreuſement J. C. fut mis avec eux en priſon, & relâché le lendemain. Il retourna dans ſa ſolitude, où ſa communauté s'augmenta ſi conſidérablement, qu'elle fut en peu de temps de cinq cens religieux. Ils menoient une vie fort auſtère, s'occupoient continuellement au travail, & communioient ſouvent. Apollone convertit des infidéles & des voleurs, & mourut vers l'an 395. Les Grecs font mémoire de lui le 25 de janvier. * Pallad. *hiſt. Lauſiac. c.* 52. Ruffin. *l.* 2 *vit. patrum.* L'un & l'autre ont tiré ce qu'ils en ont dit, de la vie écrite par Timothée, évêque d'Alexandrie.

APOLLOS ou APOLLO, Juif originaire d'Alexandrie en Egypte, ayant embraſſé le chriſtianiſme, vint à Ephèſe l'an 54 de notre ére, & ſervit beaucoup à l'édification de cette égliſe, parcequ'il étoit fort éloquent, & très-bien inſtruit dans les ſaintes écritures & dans la loi de Moyſe. Il ne ſavoit alors que les premiers principes de la religion chrétienne, qu'il avoit appris, en écoutant les prédications de S. Jean-Baptiſte ſur la venue du Meſſie, mais il avoit un grand zèle; & comme c'étoit la coutume des Juifs de permettre à ceux qui en étoient capables, de parler dans leurs ſynagogues, il uſa de cette liberté, & enſeigna hautement la doctrine évangélique. Après qu'il eut été ſuffiſamment inſtruit des vérités de la foi, par Aquila & Priſcilla, il réſolut de paſſer la mer & d'aller en Achaïe. Les chrétiens d'Ephèſe approuverent ſon deſſein, & lui donnerent des lettres de recommandation adreſſées aux fidéles de ce pays-là. Lorſqu'il y fut arrivé, il convainquit publiquement les Juifs par l'écriture ſainte; & étant à Corinthe l'an de J. C. 56, il y fit toutes les fonctions d'un véritable apôtre de J. C. & y acquit une ſi grande réputation, qu'on le mettoit en parallele avec S. Pierre & S. Paul; les uns ſe diſant du parti de Paul, les autres du parti de Cephas ou Pierre, & d'autres de celui d'Apollos. S. Jérôme dit qu'il fut évêque de Corinthe dans la ſuite, & croit qu'il ſe retira dans la ville de Créte, avec Zene, docteur de la loi, qui travailloit comme lui à établir les égliſes de J. C. conjecture fondée ſur ce que S. Paul recommande à Tite, qu'il avoit établi évêque de Créte, de faire en ſorte que Zene & Apollos ne manquaſſent de rien dans leur voyage. Les Grecs le font paſſer, tantôt pour premier évêque de Durazzo en Epire, tantôt pour ſecond évêque de Colophon en Aſie. Ils font ſa fête au 8 décembre. Les anciens martyrologes des Latins, non plus que le romain, n'en font point de mention. * *Actes des apôtres*, *c.* 18. *I. Corint. c.* 1, 3 & 8. S. Hieronym. *in epiſt. ad Tit. Menolog.* Tillemont, *mémoires pour l'hiſt. eccleſ.* Baillet, *vies des ſaints*, *décembre.*

APOMPÉES, *voyez* ALEXICACUS.

APONIUS (Marcus Saturninus) gouverneur de Mœſie pour les Romains, fut honoré d'une ſtatue que l'empereur Othon lui fit dreſſer l'an de J. C. 69, pour avoir entierement défait les Roxolans, qui étoient entré dans

Digitized by Google

cette province avec neuf mille chevaux. Depuis il amena une légion en Italie, pour soutenir les intérêts de Vespasien, qui venoit d'être élu empereur; mais il fut chassé de l'armée par les soldats incapables de discipline. * Tacite, *l.* 3, *c.* 10 & 11, & *l.* 1, *c.* 79.

APONIUS, auteur ecclésiastique, vivoit sur la fin du VII siécle, vers l'an 670 ou 680. Le cardinal Bellarmin avoit cru qu'Aponius vivoit au commencement du IX siécle, en 812; mais il se trompe, puisqu'Aponius est cité par le vénérable Bede, qui est mort l'an 735. Cet auteur a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques, selon l'interprétation des Septante. Cet ouvrage, qui est une allégorie continuelle des nôces de J. C. & de l'Eglise, est divisé en six livres, & Aponius le dédia à un saint prêtre nommé *Armenius*. Ce commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui aient été faits sur ce sujet; & Angelomus moine de Luxeu, qui vivoit il y a plus de sept cens ans, en a copié plusieurs endroits dans son commentaire sur le cantique des cantiques. En 1538 on publia à Fribourg en Brisgau ces commentaires sous ce titre, *Expositio in cantica canticorum Salomonis*; & on y ajouta un abrégé de cet ouvrage, composé par Luc, abbé du Mont-saint-Corneille près de Liége, qui vivoit en 1140, intitulé *Summariola in cantica canticorum Salomonis*. Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliothéque des peres, où l'on a depuis ajouté un traité intitulé, *Censura locorum quorumdam ex lib. 6 commentariorum Aponii in cantica, de numeris millenario ac centenario*. Ce traité est attribué à Ulric, évêque d'Augsbourg; mais comme l'auteur y parle de l'abbé Luc, il ne peut être de ce prélat, qui mourut vers l'an 973. * Bede, *l.* 4 *comment. in cant. c.* 25. Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII & VIII siécles.*

APONUS, nom ancien d'un village d'Italie nommé à présent ABANO, *cherchez ce mot.*

APOPHIS, quatriéme des rois appellés *Pasteurs* en Egypte, commença à régner l'an 3304 de la période julienne, 1410 ans avant J. C. du temps que Sesostris étoit roi de Diospole. Son regne fut de soixante-un ans.

APOSTEL (Daniel) général des Cosaques, étoit fils unique de PAUL Apostel, colonel de Mirogrod, descendant d'une ancienne famille de Moldavie. Il avoit à peine dix-neuf ans lorsque son pere mourut en 1678: mais il étoit déja assez estimé pour que le général Samoglowitz le fit succéder à son pere dans la charge de colonel de Mirogrod, & la maniere dont il s'y conduisit fit connoître qu'il en étoit digne. Il étoit l'an 1689 avec mille hommes sur les frontieres de l'Ukraine, pour observer les mouvemens des Tartares, lorsqu'il apprit que Mazeppa avoit été proclamé général par l'armée. Apostel marcha avec lui par l'ordre du czar, & prit en peu de temps Karikermour, place située sur le Niéper, & qui appartenoit aux Turcs. En 1701, ayant marché avec ses Cosaques vers la Livonie, il donna de nouvelles preuves de sa valeur & de son habileté dans l'art de la guerre près de Stagnitz, contre Schlippenbach, général Suédois. En 1704 il fit une irruption en Pologne avec cinq mille Cosaques, & non-seulement il aida à la prise de Warsovie, il battit de plus un parti suédois, & fit cent prisonniers. Mazeppa étant entré en 1708 dans le parti de la Suéde, Apostel demeura fidéle au czar, qui lui conféra le commandement de tous les Cosaques du Don & de quelques mille Zaporaviens. Il défendit avec beaucoup de valeur contre la Suéde la ville de Holtwa, & se signala dans la bataille de Pultawa. En 1711 il se joignit à l'armée du czar avec six mille Cosaques, & causa beaucoup de dommage aux Turcs près de la riviere de Pruth. Lorsque la paix fut faite, il demeura pour l'ordinaire dans ses terres d'Ukraine, jusqu'en 1722, qu'il reçut ordre de marcher contre les Circassiens: il s'avança alors vers Astracan avec onze mille hommes, & secourut à temps le brigadier Russien Vétérani, que le sultan Mahmut avoit enfermé dans la ville d'Andreow. La campagne terminée, l'empereur fit présent à Apostel de son portrait enrichi de diamans; mais il ne put pas obtenir du vivant de ce monarque, ni pendant la vie de l'impératrice Catherine, la dignité de général. Dès que Pierre II fut monté sur le trône, ayant rendu aux Cosaques tous leurs priviléges, ils choisirent unanimement Apostel pour leur général. Il se conduisit toujours d'une maniere capable de satisfaire le czar, qui lui donna peu avant sa mort la chevalerie de S. Alexandre Newski. Il reçut aussi plusieurs graces de l'impératrice Anne. Apostel mourut à Gluchon le 27 janvier 1734. Il a eu plusieurs enfans de *Julienne* Iskreki, noble Polonoise, qu'il avoit épousée en 1677. Entre ces enfans sont, 1. *Paul* Apostel, qui succéda en 1717 à son pere dans la charge de colonel de Mirogrod, & qui dès 1717 avoit épousé une parente de Cantacuzene, prince Moldavien, dont il n'a point eu d'enfans; 2. *Pierre* Apostel, très-habile dans les langues & dans les sciences, qui a épousé une dame de Smolensko, de la famille de Chraporicky. * *Supplément de Basle, tome I, page* 398.

APOSTOLIQUES, nom que l'on donnoit dans les premiers siécles du christianisme à toutes les églises qui avoient été fondées par les apôtres, & particuliérement aux siéges de Rome, de Jérusalem, d'Antioche & d'Alexandrie. Sozomene (*l.* 1, *c.* 16,) dit qu'au concile de Nicée, il y eut entre les évêques qui occupoient les siéges apostoliques, Macaire évêque de Jérusalem, Eustathe évêque d'Antioche, &c. Il nomme (*au liv.* 4, *c.* 24,) Cyrille évêque du *trône apostolique*, c'est-à-dire, de Jérusalem; & *au liv.* 2 *de son histoire, c.* 21, il parle en ces termes: « Timothée à » Alexandrie, & Jean à Jérusalem, rétablissoient *les siéges apostoliques.* » S. Augustin (*en l'ep.* 62,) dit que Cécilien pouvoit réserver sa cause au jugement *des siéges apostoliques*. Synesius évêque de Ptolémaïde, *epist.* 66, à Théophile d'Alexandrie, & le pape Innocent I, dans une lettre à Alexandre d'*Antioche*, où vingt-quatre évêques avoient signé avec lui, nous marquent encore cet usage. Les églises même, qui ne pouvoient pas se dire apostoliques, à l'égard de leur fondation, parcequ'elles n'avoient pas été établies par des apôtres, ne laissoient pas de prendre ce nom, à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des églises apostoliques, ainsi appellées par rapport à leur fondation. * Tertullien, *au livre des prescriptions, c.* 20 & 32. Tous les évêques, comme tenant la place des apôtres, dont ils sont les successeurs, selon S. Jerôme, *en l'epître à Marcelle*, & S. Augustin, *sur le Psaume* 44, furent appellés *apostoliques*, principalement jusqu'au VII siécle, comme on le voit dans les formules de Marculfe, dressées vers l'an de J. C. 660. Clovis écrivant aux prélats assemblés au premier concile d'Orléans, leur parle de la sorte: *Le roi Clovis aux saints évêques, & très-dignes du siége apostolique.* Le roi Gontran donne le même titre à ceux qui composoient le II concile de Mâcon; & la dignité épiscopale étoit en ce temps-là appellée *apostolat*, comme les légats des évêques étoient appellés *apostoliques*. Ainsi ceux qui porterent les premiers dans les provinces la prédication de l'évangile, en furent appellés les *apôtres*; comme S. Grégoire, l'apôtre d'Angleterre; S. Patrice, l'apôtre d'Irlande. Mais dans les siécles suivans le nom d'*apostolique* fut réservé au seul siége de Rome, comme celui de *pape* au souverain pontife qui en est évêque. S. Grégoire *le Grand*, qui vivoit dans le VI siécle, dit (*liv.* 5, *epist.* 37,) que quoiqu'il y ait eu plusieurs apôtres, néanmoins le siége du prince des apôtres a seul la suprême autorité, & par conséquent le nom d'*apostolique*, par un titre particulier. L'abbé Rupert (*l.* 1 *de div. offic. c.* 27,) remarque que les successeurs des autres apôtres ont été appellés *patriarches*; mais que le successeur de S. Pierre

Digitized by Google

a été nommé *apoſtolique* par excellence, à cauſe de la dignité du prince des apôtres. Enfin le concile de Reims tenu en 1049, déclara que le ſouverain pontife de Rome étoit ſeul le primat apoſtolique de l'égliſe univerſelle. * Du Cange, *gloſſarium latinitatis.*

APOSTOLIQUES ou APOTACTIQUES, hérétiques ſortis de la ſecte des encratites & des cathares, faiſoient profeſſion de ne ſe point marier, de s'abſtenir de vin, de viande, & de renoncer aux richeſſes : c'eſt pour cela qu'ils ſe faiſoient appeller *apotactiques.* Ils prenoient auſſi le nom d'*apoſtoliques*, parcequ'ils prétendoient imiter la vie des apôtres, & parcequ'ils ne recevoient plus à leur communion ceux qui étoient une fois tombés. Ils ſe nommoient comme les novatiens, *Cathares* ou *Purs.* Ils s'éleverent vers l'an 260. S. Epiphane remarque que ces errans ſe ſervoient ſouvent de certains actes apocryphes de S. André & de S. Thomas. * S. Epiphane, *l.* 61. S. Auguſtin, *hæreſ.* 40. Baronius, *A. C.* 260, *n.* 70.

APOSTOLIQUES, autre ſecte d'hérétiques, qui s'éleverent en Périgord dans le XII ſiécle. Ils blâmoient le mariage, & menoient avec eux des femmes de mauvaiſe vie; ſe moquoient du baptême des enfans, du purgatoire, de la priere pour les morts, de l'invocation des ſaints; ſe diſoient être le vrai & le ſeul corps de l'égliſe; prêchoient inceſſamment; alloient nuds pieds; ſe mettoient à genoux ſept fois le jour & autant de fois la nuit; ne recevoient d'argent de perſonne; ne mangeoient point de chair, & ne buvoient point de vin. Ils rejettoient le ſacrifice de la meſſe, la communion, & étoient prêts pour ſoutenir leurs erreurs, de ſouffrir toutes ſortes de tourmens & la mort même : ils leurroient auſſi les peuples par pluſieurs faux miracles. Leur chef, ou ſupérieur, ſe nommoit *Pontius*, & avoit douze maîtres ſous lui. S. Bernard les réfuta vers l'an 1147. Il parle contr'eux au ſermon 66 ſur les cantiques. * Sanderus, *hæreſ.* 144. Baronius, *in annal.* Genebrard. *in Innocent. II. Annales de Margou en Angleterre ſur l'an 1163, dans le II tome du recueil des anciens hiſtoriens d'Angleterre qui a pour titre*, Hiſtoriæ anglicanæ ſcriptores veteres.

APOSTOLUS (Manuel ou Michel) *cherchez* MICHEL APOSTOLUS.

APOSTROPHIE eſt le nom donné par Cadmus à Vénus Uranie ou céleſte, que les Grecs révéroient, afin d'être détournés des déſirs laſcifs, & de toute ſorte d'impureté. Ce nom vient du grec ἀποστρέφω, *détourner.* Les Romains lui dédierent un temple du temps de Marcellus, ſuivant un avis qu'ils trouverent dans le livre des ſibylles, & l'appellerent *Verticorda*, c'eſt-à-dire, *qui tourne*, ou *change les cœurs*, parcequ'elle excitoit les femmes débauchées à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir des préſens pour conſerver leur chaſteté. * Pauſanias, *l.* 1 & 9.

APOTACTIQUES, hérétiques, *voyez* APOSTOLIQUES.

APOTHÉOSE, cérémonie que les Romains obſervoient pour mettre les empereurs & les perſonnes illuſtres au rang des dieux. On croit que Céſar Auguſte eſt le premier parmi les Romains, qui a inſtitué l'apothéoſe, & qu'elle fut entierement établie par Tibere dans tout l'empire en faveur des ſeuls empereurs Romains, que le poëte Juvenal à cauſe de cela appelle les rivaux des dieux, *rivales deorum. Sat.* 6, *v.* 115. Mais long-temps auparavant, les Grecs & les Romains mettoient au nombre des dieux les inventeurs des arts libéraux & méchaniques, comme ils firent Cerés, Bacchus & Vulcain. Ils déifierent auſſi les fondateurs des villes, les grands capitaines, & dans la ſuite leurs rois & leurs empereurs. * Ovide, *metam. l.* 9, *v.* 341, en fait la deſcription.

Ces apothéoſes devoient être autoriſées en Gréce par l'oracle de quelque dieu, & à Rome par un décret du ſénat, qui reconnoiſſoit un empereur au nombre des dieux, & ordonnoit qu'on lui bâtiroit des temples, qu'on lui feroit des ſacrifices, & qu'on lui rendroit des honneurs divins.

Dans le temps qu'Alexandre *le Grand* voulut faire reconnoître Epheſtion pour un dieu, un certain Philippe venant de Babylone, rapporta un oracle de Jupiter *Hammon*, qui commandoit d'adorer Epheſtion comme un dieu, & qu'on eût à lui ſacrifier : ce qui eſt rapporté par Diodore de *Sicile*, *l.* 17. Alexandre témoigna tant de joie de ce qu'il avoit été mis au nombre des dieux, que les hiſtoriens rapportent qu'il lui ſacrifia le premier, lui égorgeant juſqu'à dix mille victimes. Les Athéniens pouſſant leur zèle & leur vénération plus loin que les autres Grecs, ne ſe contentoient pas d'adorer les grands hommes après leur mort, ils les adoroient même, & leur ſacrifioient de leur vivant : ce qu'ils firent à Demétrius Poliorcétes, comme le témoigne Démocharés, *l.* 20 *de ſon hiſtoire*, où il rapporte que Demétrius revenant de Leucade à Athènes, « les Athéniens ſortirent au-de-» vant de lui couronnés de chapeaux de fleurs, faiſant » des effuſions de vin, accompagnés de chantres & de » muſiciens qui chantoient des hymnes en ſon honneur. » Le peuple même ſe proſterna devant lui, criant que » Demétrius étoit le ſeul vrai dieu. » *Nous te ſaluons*, diſoient-ils, *fils de Vénus & du très-puiſſant Neptune, & nous te conjurons de nous donner la paix; car tu es le ſeigneur : les autres dorment ſur nos beſoins, ou ſont ſourds à nos prieres.* On peut voir plus au long cette hiſtoire dans Athénée & dans Duris le Samien. Pythagore, qui prit le premier le nom de *Philoſophe*, qui veut dire *amateur de la ſageſſe*, ayant demeuré vingt ans à Crotone, alla à Métaponte, où il mourut; & les Métapontins admirant ſa profonde doctrine conſacrerent ſa maiſon, en firent un temple, & adorerent ce philoſophe comme un dieu. Toute la Gréce ordonna des ſacrifices & dreſſa des autels à Lyſandre après ſa mort, à cauſe de ſa vertu; & Duris remarque qu'il fut le premier des Grecs à qui on rendit un culte divin, & en l'honneur duquel on chanta pour la premiere fois des hymnes : ce qu'il faut entendre durant ſa vie, puiſqu'il s'en trouve pluſieurs autres auſquels on a offert des ſacrifices, & dreſſé des autels après leur mort, long-temps avant Lyſandre. Du temps des rois de Rome, on ne fit qu'une apothéoſe, qui fut celle de Romulus. Il eſt vrai qu'on mit au nombre des divinités Acca Laurentia, nourice de Romulus; mais ce ne fut point par une conſécration ſolemnelle. Pendant que la république a ſubſiſté, on ne trouve dans l'hiſtoire qu'une ſeule Anna *Perenna* ou *Perennis*, à qui le ſénat ordonna de faire des ſacrifices comme à une déeſſe. L'empereur Jules-Céſar fut le premier après Romulus, à qui l'on décerna les honneurs divins, avec les cérémonies de l'apothéoſe, que nous allons décrire, ſelon le rapport des anciens auteurs.

L'empereur étant mort, toute la ville prenoit le deuil, & célébroit ſes funérailles, ſuivant la coutume, avec beaucoup de magnificence. Enſuite on faiſoit une image de cire reſſemblante à l'empereur, & on la mettoit dans un lit d'yvoire, dont la courte-pointe étoit brodée d'or. Ce lit étoit placé dans la grande ſalle du palais, où les ſénateurs & les dames Romaines venoient rendre viſite à cette image pendant ſept jours, comme ſi c'eût été l'empereur qui eût été malade. Ils demeuroient aſſis quelques heures aux deux côtés du lit, les ſénateurs à la gauche, & les dames à la droite. Les médecins y venoient auſſi chaque jour, & diſoient par cérémonie que l'empereur ſe portoit plus mal. Enfin, le huitiéme jour, les plus conſidérables des ſénateurs & des chevaliers portoient ce lit avec l'image dans la place romaine, prenant leur chemin par la voie ſacrée. Le nouvel empereur, accompagné des pontifes, des magiſtrats, des autres ſénateurs & des dames Romaines, ſuivoit cette pompe. On avoit élevé auparavant dans la place romaine une grande eſtrade de bois peint en couleur

de pierre, ſur laquelle étoit conſtruit un péryſtille ou édifice ſoutenu de colonnes, qui étoit revêtu d'yvoire & d'or, & l'on y avoit préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portoient l'image de cire, la plaçoient ſous ce ſecond lit de parade. L'empereur, les magiſtrats & les ſénateurs s'aſſeyoient dans la place, & les dames ſous des portiques, pendant que deux chœurs de muſique chantoient les louanges du défunt. Après cette cérémonie, on alloit au champ de Mars, hors la ville, en cet ordre. La marche commençoit par ceux qui portoient les ſtatues de tous les illuſtres capitaines Romains, depuis Romulus. On voyoit enſuite les figures des provinces ſujettes à l'empire romain, repréſentées en bronze : puis les images de ceux qui avoient rendu leur nom célébre par leur vertu ou par leur ſcience. Après, marchoient les chevaliers & les ſoldats Romains, pluſieurs chevaux de courſe, & les préſens que les peuples avoient faits pour l'ornement de cette pompe. Les derniers portoient un autel revêtu d'yvoire, enrichi d'or & de pierreries. L'empereur qui avoit ſuccédé montoit ſur la tribune aux harangues, pour y faire l'éloge du défunt; & enſuite accompagné, comme nous l'avons dit, il ſuivoit le lit de parade, porté par des chevaliers, & précédé d'une partie des ſénateurs. On avoit dreſſé dans le champ de Mars un édifice en forme de bucher, compoſé de cinq ou ſix étages, qui montoient toujours en diminuant, & faiſoient une eſpéce de pyramide. Le dedans étoit rempli de menu bois ſec, & le dehors orné de tapis relevés en or, & de figures d'yvoire. On avoit mis ſur le dernier étage le char doré, qui ſervoit à l'empereur défunt. Les chevaliers y étant arrivés, remettoient le lit entre les mains des pontifes, qui le plaçoient ſur le ſecond étage de ce bucher, & y répandoient toutes ſortes d'aromates, de parfums & de liqueurs précieuſes. Enſuite l'empereur & les parens du défunt alloient baiſer l'image de cire, & prenoient leurs places ſelon leur rang. Alors les chevaliers Romains faiſoient pluſieurs courſes autour du bucher; & les ſoldats de l'infanterie romaine ſuivoient à pied ce carouſel, où l'on voyoit auſſi un grand nombre de chariots, conduits par des cochers vêtus de pourpre. Enfin l'empereur mettoit le feu au bucher avec un flambeau; ce que faiſoient auſſi le conſul & les magiſtrats. Auſſitôt que le feu étoit allumé, on lâchoit du dernier étage de ce bucher un aigle, qui étant effrayé par les flammes, prenoit ſon eſſor bien loin: & l'on faiſoit croire au peuple qu'il emportoit au ciel l'ame de l'empereur défunt. Après cette cérémonie, on bâtiſſoit un temple en l'honneur de celui dont on avoit fait l'apothéoſe. On lui donnoit ſouvent un autre nom, avec le titre de *Divus*, c'eſt-à-dire, *Dieu* ou *Divin*; & on établiſſoit un prêtre & d'autres officiers du temple, pour faire des ſacrifices à ce nouveau dieu.

On ne peut aſſurer qu'on pratiquât toujours les mêmes cérémonies, puiſqu'il y a pluſieurs empereurs qui n'ont été conſacrés qu'aſſez long-temps après leur mort, par ordre de leurs ſucceſſeurs, qui rétabliſſoient leur mémoire flétrie par le ſénat. Il paroît par les médailles de Conſtantin, que ce prince a été conſacré, mais d'une maniere particuliere avec des cérémonies toutes différentes de celles qu'on vient de décrire, puiſqu'on le repréſente couvert d'un voile depuis la tête juſqu'aux pieds, les yeux levés au ciel, dans un char à quatre chevaux, & dans les cieux une main qui ſe préſente à lui. On ne trouve rien ſur les médailles des empereurs ſuivans qui puiſſe faire croire qu'on les ait conſacrés.

Les apothéoſes des impératrices Romaines ſe faiſoient à peu près de la même maniere; mais au lieu d'un aigle on lâchoit un paon. De-là vient qu'en certaines médailles on voit un aigle, qui ſignifie qu'elle eſt d'un empereur, & dans d'autres un paon, qui déſigne une impératrice. Livie fut la premiere à qui on déféra les honneurs de l'apothéoſe.

C'eſt ainſi que les Romains déifioient leurs empereurs, ſoit bons, ſoit mauvais; les bons par eſtime pour leurs vertus, les mauvais par un excès de flaterie, & pour ſuivre le torrent de la coutume. Celle de faire l'apothéoſe des hommes illuſtres n'a pas eu lieu ſeulement parmi les Grecs & les Romains, pluſieurs autres nations idolâtres la pratiquent encore aujourd'hui, particuliérement les Chinois, qui offrent des ſacrifices à pluſieurs ſortes de perſonnes après leur mort, comme aux inventeurs des arts, ou des choſes utiles à la vie, à leur philoſophe Confucius, &c. *Voyez* les cérémonies ſuperſtitieuſes des Chinois, dans les relations qui ont été faites de cet empire. * Hérodien, *l.* 4, *c.* 2. Roſin, *antiq. rom. l.* 3, *c.* 18. Dempſter, *in Paralipom.*

APOTRE, nom qui a été donné aux douze diſciples que J. C. choiſit pour envoyer par toute la terre, afin de prêcher l'évangile à tous les peuples, & de fonder des égliſes conſacrées au vrai Dieu. C'eſt un mot grec qui ſignifie *envoyé*, d'*ἀποστέλλω* envoyer. Les noms de ces ſaints apôtres ſont exprimés en S. Matthieu, *c.* 10; en S. Luc, *c.* 6: Simon, ſurnommé *Pierre*, & André ſon frere; Jacques, fils de Zébédée, & Jean ſon frere; Philippe & Barthelemi; Thomas & Matthieu *le Publicain*; Jacques, fils d'Alphée; Jude ou Thadée; Simon Chananéen, appellé *le Zelé*, & Judas Iſcariot; en la place duquel, après qu'il eut trahi ſon maître, Matthias fut élu par les apôtres. S. Paul fut appellé à l'apoſtolat par J. C. même, après ſon Aſcenſion. On le nomme ſimplement l'*apôtre* ou l'*apôtre des Gentils*, comme par excellence, à cauſe de la ſublimité de ſa doctrine.

S. Luc nous a décrit pluſieurs actions des ſaints apôtres dans ſon livre des actes, & principalement la vie de S. Paul, qu'il accompagna dans ſes voyages; mais il n'en parle que juſqu'au temps qu'il ſortit de ſa premiere priſon de Rome. Les hiſtoriens eccléſiaſtiques nous apprennent que les apôtres ſe ſéparerent neuf ans après la paſſion de J. C. pour aller en divers pays annoncer l'évangile. S. Paul même (*aux Rom.* 10,) dit que le ſon de l'évangile, annoncé par les apôtres, étoit déja répandu par toute la terre, & que leur parole avoit été ouie juſqu'au bout du monde; & (*aux Coloſſ.* 1,) il aſſure que l'évangile étoit prêché à toute créature qui étoit ſous le ciel. S. Pierre, S. Paul, S. Jacques, S. Jean, S. Matthieu & S. Jude, ont écrit. Les autres n'ont enſeigné que de vive voix. Nous avons deux épîtres de S. Pierre, quatorze de S. Paul, une de S. Jacques, trois de S. Jean, avec ſon évangile & ſon apocalypſe, l'évangile de S. Matthieu, & une épître de S. Jude. Leurs traditions ont été conſervées dans l'égliſe catholique, comme S. Paul l'ordonna à ſon égard, *aux Theſſ. c.* 2, par ces paroles: *Gardez les traditions que vous avez appriſes, ſoit par mes diſcours, ſoit par ma lettre.* Tous les apôtres ont fini leur vie par le martyre, excepté S. Jean l'évangéliſte, que quelques-uns ont cru ſans fondement être encore vivant, pour paroître avec Enoch & Elie, pendant le regne de l'antechriſt. * Clément, *hiſt. l.* 1. Honorius, *ſur le pſeaume* 18.

DE LA DIVISION DES APOTRES par toute la terre, pour prêcher l'évangile.

L'an de J. C. 44, les apôtres partagerent entr'eux les provinces de la terre, pour y établir la religion chrétienne. *S. Pierre* choiſit l'occident, & vint à Rome, qui devoit être la capitale du monde chrétien, comme elle l'étoit alors du monde idolâtre. *S. André* porta l'évangile dans l'Achaïe en Gréce, dans l'Epire, la Thrace, la Scythie, l'Egypte & l'Ethiopie. Pour la fondation des égliſes de Byſance & de Nicée en Bithynie, elle eſt conteſtée; & le pape Agapet ſoutint dans ſes lettres lues au V concile, que S. Pierre avoit le premier annoncé la foi dans ces deux villes. *S. Jacques le Majeur*, ſelon quelques-uns, fut ſacrifié à la haine des Juifs par Hérode Agrippa, roi de Judée. Les Eſpagnols ſe vantent de l'avoir eu pour apôtre; mais les ſavans

Digitized by Google

nient abſolument ce voyage prétendu. On dit que l'Eſpagne poſſéde une partie de ſon corps, & que l'autre eſt dans l'égliſe de S. Saturnin de Toulouſe. *S. Jacques le Mineur* ne ſortit point de Jéruſalem, dont il étoit évêque. *S. Jude* ou *Thadée* prêcha dans la Syrie, l'Arabie & la Méſopotamie. S. Simon annonça auſſi l'évangile dans la Méſopotamie & dans la Syrie. *S. Thomas* porta le chriſtianiſme dans la Perſe, dans les Indes & en Ethiopie. *S. Barthelemi* travailla dans l'Arménie Majeure, dans la Lycaonie, dans l'Albanie & dans l'Inde, au-deçà du Gange. *S. Jean* alla dans l'Aſie Mineure & dans les provinces orientales. L'épître ſynodale du concile d'Ephèſe au clergé de Conſtantinople, nous apprend qu'il a demeuré à Ephèſe avec la ſainte Vierge; mais les anciens ne font point mention de ce ſéjour. *S. Paul* prêcha trois ans à Ephèſe, & il peut être nommé le fondateur de cette égliſe; deſorte que S. Jean ne l'auroit gouvernée que dans ſa vieilleſſe. Les évêques de cette ville ſe diſent les ſucceſſeurs & les diſciples de S. Jean. Ce même apôtre annonça l'évangile aux Parthes; & les relations nouvelles diſent, que parmi les peuples de l'Orient il y a une ancienne tradition, que S. Jean y a prêché la foi de Jeſus-Chriſt. *S. Philippe* convertit quelques provinces de Scythie, & travailla enſuite dans la haute Aſie. *S. Matthieu* porta l'évangile dans l'Ethiopie. *S. Matthias* prêcha dans la Judée, & dans une partie de l'Ethiopie. Entre toutes ces miſſions apoſtoliques, il n'eſt point parlé de l'Amérique, qui eſt le nouveau monde; & il n'y a point d'apparence, que ſi les Apôtres ou leurs diſciples y avoient annoncé l'évangile, les auteurs n'en euſſent rien dit. Les hiſtoriens qui ont écrit de la découverte de ce pays par les Eſpagnols, aſſurent qu'ils n'y trouverent aucun veſtige de la religion chrétienne, comme les Portugais en avoient trouvé dans les Indes orientales. * M. Godeau, *hiſt. de l'égliſe*, *l.* 1.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE des apôtres.

Ans de J. C.

A cette année ſe rapportent les actes des apôtres écrits par S. Luc, depuis le premier chapitre juſqu'au martyre de S. Etienne; & à la fin du chapitre VII. S. Jacques *le Mineur* fut ordonné évêque de Jéruſalem.

34. Perſécution contre les chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des perſécuteurs.
Philippe diacre, S. Pierre & S. Jean prêchent dans la Samarie.

35. Converſion de S. Paul; ſon voyage en Arabie; ſon retour à Damas. Voyage de S. Pierre dans la Paleſtine.

36. S. Pierre étant de retour à Jéruſalem, conclut avec les apôtres qu'il falloit admettre les Gentils au baptême. S. Jacques *le Mineur*, demeurant à Jéruſalem avec S. Jean, qui accompagnoit la ſainte Vierge, les autres apôtres allerent annoncer l'évangile dans les diverſes parties du monde, après avoir dreſſé le ſymbole de foi, & après que S. Matthieu eut écrit ſon évangile. S. Pierre fonde l'égliſe d'Antioche.

37. Ceux qui prétendent que S. Jacques *le Majeur* a été en Eſpagne, fixent ſon voyage ſous cette année.

38. S. Paul s'étant ſauvé de Damas, viſita S. Jacques *le Mineur*, & S. Pierre à Jéruſalem, d'où il ſe retira à Céſarée, puis à Tharſe en Cilicie.

39 S. Barnabé va chercher S. Paul à Tharſe, l'amene à Antioche; où les fidéles furent appellés Chrétiens.

40. Le prophéte Agabe étant à Antioche, y prédit une famine univerſelle; c'eſt pourquoi les diſciples amaſſent des proviſions, pour les envoyer en Judée, par S. Paul & S. Barnabé.

41. Hérode perſécute les chrétiens de Jéruſalem, & fait mourir S. Jacques *le Majeur*, qui étoit, dit-on, de retour d'Eſpagne.

42. S. Pierre eſt mis en priſon par le commandement d'Hérode, d'où il ſortit ſous la conduite d'un ange. Il alla viſiter Antioche, & enſuite il alla à Rome. S. Paul & S. Barnabé quitterent Antioche pour aller en Séleucie, & de-là en Chypre.

43. S. Pierre arriva à Rome le 18 janvier, & y établit le ſaint-ſiége. S. Barnabé & S. Paul firent de grands miracles dans l'iſle de Chypre.

44. S. Paul & S. Barnabé paſſerent dans la Pamphilie, & de-là à Antioche de Piſidie.

45. S. Paul & S. Barnabé furent chaſſés de la Piſidie par les Juifs, & allerent à Iconium.

46. S. Paul & S. Barnabé s'enfuient à Lyſtre, & de-là prennent leur chemin vers Derbé.

47. S. Paul & S. Barnabé étant retourné à Lyſtre, y ſont pris pour Jupiter & Mercure. Ils ſe retirent à Derbé, puis retournent à Lyſtre & à Iconie; & paſſant par la Piſidie, vont en Pamphilie.

48. S. Paul & S. Barnabé prêchent la foi dans la Pamphilie & dans l'Arabie, puis retournent à Antioche de Syrie.

49. L'empereur ayant chaſſé par un édit tous les Juifs de Rome, S. Pierre retourna en Judée. Sur la conteſtation des fidéles d'Antioche, touchant la circonciſion, il tint le I concile à Jéruſalem, où il fut décidé que les chrétiens n'étoient point ſujets à la circonciſion. S. Paul & S. Barnabé, qui y étoient venus d'Antioche, porterent le décret du concile à Antioche, où S. Pierre alla enſuite, & où il eut quelque différend avec S. Paul.

50. S. Paul & S. Barnabé ſe ſéparerent pour aller prêcher l'évangile en diverſes provinces. S. Denys *Aréopagite* fut converti par S. Paul à Athènes.

51. S. Paul vint d'Athènes à Corinthe, & y demeura un an & demi.

52. S. Paul ayant demeuré à Corinthe ſix mois de cette année, paſſe en Syrie avec Aquila & Priſcilla, qu'il laiſſe à Ephèſe, & va ſeul à Céſarée, puis à Jéruſalem; de-là à Antioche, dans la Galatie, & dans la Phrygie.

53. 54. S. Paul étant de retour à Ephèſe, y enſeigne publiquement les vérités de la foi pendant deux années.

55. S. Paul paſſe en Macédoine & en Gréce.

56. S. Pierre retourna à Rome lorſque l'édit de l'empereur Claude eut été révoqué.

57. S. Paul parcourut pluſieurs provinces & iſles, & arriva à Jéruſalem vers la fête de la Pentecôte, où il fut arrêté priſonnier, envoyé à Céſarée, & enſuite à Rome.

58. S. Paul ayant demeuré trois mois en l'iſle de Malte, fut conduit à Rome, où il fut mis en la garde d'un ſoldat.

59. Après deux années de captivité, S. Paul fut remis en pleine liberté par l'empereur Néron.

60. S. Pierre fit en même temps pluſieurs voyages.

61. Martyre de S. Barnabé dans l'iſle de Chypre; & de S. André dans l'Achaïe.

62. 63. S. Marc fut martyriſé à Alexandrie; S. Jacques *le Mineur* à Jéruſalem; S. Simon & S. Jude en Perſe.

64. Martyre de S. Matthias.

65. Néron impute aux chrétiens l'incendie de Rome.

66. S. Pierre & S. Paul retournent à Rome.

67. S. Pierre eſt crucifié, & S. Paul décolé par le commandement de Néron.

70. La ville de Jéruſalem eſt priſe par Titus.

71. S. Barthélemi martyriſé en Perſe.

Ans de J. C.

S. Thomas mis à mort par les Infidéles à Méliapur, dans l'Inde.

72. S. Jean eſt envoyé à Rome par le proconſul
73. d'Ephèſe ; & étant ſorti ſain & ſauf de la chaudiere pleine d'huile bouillante, il eſt relégué en l'iſle de Pathmos.

94. S. Jean écrit ſon apocalypſe dans l'iſle de Pathmos.

96. * S. Jean eſt renvoyé par ordre de l'empereur Nerva, & retourne à Ephèſe.

100. S. Jean meurt à Ephèſe, âgé de 97 ans.

On ne ſait pas l'année du martyre de S. Matthieu en Ethiopie. * Riccioli, *chronol. réform. l.* 9, *c.* 1.

APOTRE, en grec Ἀπόστολος, & en latin *Apoſtolus*, eſt le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, qui contient principalement les épîtres de S. Paul, ſelon l'ordre qu'ils les liſent dans leurs égliſes. Car comme ils ont un livre nommé Εὐαγγέλιον, *Evangelion*, qui contient les évangiles, ils ont auſſi un *Apoſtolos* ; & il y a de l'apparence qu'il ne contenoit d'abord que les épitres de S. Paul ; mais il renferme auſſi depuis un très-long-temps les actes des apôtres, les épîtres canoniques & l'apocalypſe. Celui-ci eſt auſſi nommé Πραξαπόστολος, *Praxapoſtolos*, à cauſe des actes, en grec πράξις, qu'il contient. Le nom d'*Apoſtolus* a été en uſage dans l'égliſe latine en ce même ſens, comme nous l'apprennent S. Grégoire *le Grand*, Hincmar archevêque de Reims, & S. Iſidore de Seville. * Leo Allatius, *diſſ.* 1, *ſur les livres eccleſ. des Grecs.* Du Cange, *gloſſ. latinit.*

APOTROPÉENS, certains dieux de l'antiquité païenne, que l'on invoquoit pour détourner les malheurs, & auſquels on ſacrifioit une jeune brebis. Ce nom vient du grec ἀποτρόπαιος, d'ἀποτρέπω, *détourner*. Les Grecs les appelloient auſſi ἀλεξίκακοι, c'eſt-à-dire, *qui chaſſent le mal* ; & les Latins *averrunci*, d'*averruncare*, qui ſignifie, *détourner*, *chaſſer*. * Ammien Marcellin, *l.* 25.

APPELDORN (Herman) de Cologne, chartreux, qui vivoit dans le XV ſiécle, compoſa divers ouvrages, & mourut en 1450. * Petreius, *bibl. Carthuſ.*

APPENZEL, dernier canton des Suiſſes, tire ſon nom de la capitale de ce petit pays, qui dépendoit autrefois des abbés de S. Gal. C'eſt pour cette raiſon que les auteurs Latins ont nommé Appenzel, *Abbatiſcella*. C'eſt un gros bourg, riche & bien peuplé, avec une petite riviere, qui eſt à quatre lieues de S. Gal, & à ſix de Conſtance. L'an 1408 ſes habitans ſe racheterent de la ſouveraineté de ces abbés pour une ſomme d'argent, ſuivant le traité conclu à Conſtance par l'entremiſe de l'empereur Robert, avec un abbé de S. Gal, nommé *Cunon de Stouſen*. Pour mieux affermir leur liberté, ils ſe liguerent avec les cantons d'Uri, de Schwits, d'Underwald & de Lucerne. Les abbés de S. Gal ayant proteſté contre cette alliance, Henri de Mandorf renouvella l'an 1425 ſes prétentions, & fit mettre ceux d'Appenzel au ban de l'empire ; mais loin de s'en étonner, ils entrerent dans ſes états, démolirent quelques châteaux, & le forcerent à faire la paix. Quelque temps après, l'abbé de S. Gal s'unit contr'eux avec la nobleſſe de Conſtance ; mais ſes troupes furent encore défaites. Les habitans d'Appenzel s'emparerent du Rhintal, & obligerent les ſeigneurs de Rongenvil, qui tenoient en engagement cette vallée, de leur céder leurs droits, moyennant la ſomme de 6000 écus. Vers l'an 1457 ils firent une alliance perpétuelle avec les ſept premiers cantons, auſquels ils rendirent des ſervices très-conſidérables pendant les guerres qu'ils eurent à ſoutenir contre le duc de Bourgogne & les ducs d'Autriche. Enfin, vers l'an 1513, Appenzel fut admis dans la ligue & confédération des autres cantons alliés, & reçu dans le corps helvétique, dont il forme le treiziéme & dernier canton. * Plantin, *hiſt. de Suiſſe.* Guilliman. Simler. D'Audiffret, *géogr. anc. & moderne*, *t.* 2.

☞ La religion catholique & la prétendue réformée ſont également en uſage dans le canton d'Appenzel, & ſont exercées librement depuis l'accord qui ſe fit en 1597, entre les catholiques & les prétendus réformés, par lequel on convint que les premiers habiteroient les ſix communautés intérieures, qui ſont à l'orient, & les autres les ſix extérieures, qui ſont à l'occident. Au moyen de cet accord, les communautés intérieures furent vuidées par les réformés, & les extérieures par les catholiques. Depuis ce temps-là les deux partis ont fait deux petites républiques, qui ont chacune leur chef, leur juſtice, leur police & leur banniere à part ; mais pour le ſpirituel, c'eſt-à-dire, pour les affaires matrimoniales, les P. réformés, auſſi-bien que les catholiques, ſe pourvoient pardevant l'officialité de l'évêque de Conſtance. Les communautés intérieures & catholiques, ſont *Schwendi*, *Rentin*, *Lehn*, *Schlatt*, *Gonten*, & *Ringgebach*, compoſées des villages de ce nom & de quelques autres. Les communautés extérieures, & P. réformées, ſont *Trogen*, *Heriſſaw*, *Teuffen*, *Urneſchen*, *Huntwel* & *Hays* ou *Abhayſſ*, compoſées auſſi des villages de ce nom, & de quelques autres. Ces douze communautés enſemble compoſent un conſeil général & ſouverain, qui s'aſſemble tous les ans le dernier dimanche d'avril dans le bourg d'Appenzel. On choiſit dans chaque communauté douze conſeillers pour compoſer ce grand conſeil, qui ſe trouve de 144 perſonnes. Le premier magiſtrat y préſide : on le nomme *Amman*, & il n'eſt que deux ans en charge. Mais dans les affaires d'importance, on eſt obligé d'aſſembler tout le peuple, qui eſt fort jaloux de ſa liberté. * La Martiniere, *dict. géogr.*

APPIADES, ſurnom de cinq divinités, dont les temples à Rome étoient aux environs des fontaines d'Appius dans la grande place de Céſar. Ces cinq divinités étoient Vénus, Pallas, Veſta, la Concorde & la Paix. * Roſin. *antiq. rom.* Pitiſcus, *lexicon antiquitatum.*

APPIE, dame chrétienne de la noble famille des Appiens, plus illuſtre par ſa vertu & par ſa ſainteté, que par ſa nobleſſe. Elle étoit de la ville de Coloſſe, & mariée à Philémon. L'un & l'autre furent convertis par S. Paul, qui écrivant à Philémon, donne à ſon épouſe Appie l'épithete de *ſa très-chere ſœur*. On dit que cette femme ayant appris que ſon mari avoit été élu évêque de Gaza, fit vœu de continence, & l'aſſiſta très-utilement à défricher cette nouvelle vigne, qu'elle arroſa de ſon ſang. Ce fut lorſque les chrétiens s'étant aſſemblés dans un oratoire qui étoit dans la maiſon de Philémon, pour faire leurs priéres, le 22 novembre, furent ſurpris par les païens, qui célébroient ce jour-là la fête de la déeſſe Diane. On les conduiſit devant le tribunal du préſident Arrocles, qui fit tout ce qu'il put pour perſuader à Appie de renoncer à ce qu'il appelloit la ſuperſtition des chrétiens. La beauté & la jeuneſſe de cette dame ſembloient toucher ſon ame d'une fauſſe compaſſion, qui ſe changea bientôt en fureur, lorſque lui ayant commandé de ſacrifier à Diane, elle refuſa conſtamment de lui obéir. Arrocles en fut ſi irrité, qu'il prononça contr'elle l'arrêt de mort, ſi après avoir été fouettée de verges, elle n'abjuroit ſon erreur. Elle fut dépouillée toute nue avec ſon mari, & l'on déchargea tant de coups ſur leurs corps, qu'on les mit tout en ſang & en morceaux. Ce juge inexorable, voyant que tous ces tourmens ne faiſoient qu'augmenter leur zèle & leur amour pour J. C. les condamna à être enterrés juſqu'à la moitié du corps, & accablés de pierres en cette poſture. Ce martyre arriva environ l'an 60 de J. C. ſous la perſécution de Néron, le 22 novembre. Toute cette hiſtoire du martyre d'Appie eſt fabuleuſe, & tirée de monumens apocryphes. * *Vies des ſaints.*

☞ APPIEN, hiſtorien Grec, ſorti d'une des meilleures maiſons d'Alexandrie, vivoit ſous l'empire de

Digitized by Google

Trajan, d'Adrien & d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 123 de J. C. Il vint à Rome, où il ſe rendit ſi célébre dans le barreau, qu'il fut choiſi pour être l'un des procureurs ou intendans des affaires de l'empereur. Son hiſtoire qui contenoit vingt-quatre livres, ſelon Photius, & vingt-deux, ſelon Charles Etienne, Sigonius & Volaterran, commençoit par l'embraſement de Troye, juſqu'à Auguſte, & il la continuoit juſqu'à Trajan. Cette hiſtoire n'étoit point traitée univerſellement, comme celle de Tite-Live, mais par provinces & par nations. Il ne nous reſte plus de tous ces livres, que ceux des guerres Puniques, les Syriaques, les Parthiques, les Civiles, celles contre Mithridate, contre les Eſpagnols, contre Annibal, celles d'Illyrie, & l'abregé ou fragment des Celtiques ou Gauloiſes. * Voſſius, *l. 2 des hiſt. grecs, c.* 13. La Mothe le Vayer, *jugement des hiſt.* Dans le XVI ſiécle, Henri Etienne a donné une édition d'Appien, avec des notes; elle contient, outre les traités dont nous venons de parler, quelques fragmens, touchant les légations, & on y trouve une traduction latine jointe au texte grec. Cette édition eſt de 1592, *in-folio.* Depuis, Alexandre Tollius en a donné une autre, qui outre les notes de Henri Etienne, eſt ornée de celles de divers autres ſavans: elle parut en 1670, à Amſterdam, en deux *vol. in-8°.* L'édition que David Hœſchelius avoit donnée en 1599 & imprimée à Augſbourg *in-4°*, ne contenoit que les *guerres d'Illyrie*, que le titre annonçoit comme paroiſſant alors pour la premiere fois entiers en grec. Claude Seiſſel, évêque de Marſeille, & puis archevêque de Turin, ſous le régne de Louis XII & de François I, donna une traduction françoiſe de quelques livres d'Appien, qui ne fut imprimée qu'en 1544 *in-fol.* à Lyon, vingt-quatre ans après ſa mort. Depuis, il a paru une nouvelle traduction, que nous devons à Odet Philippe, ſieur des Marès: elle fut imprimée à Paris *in-fol.* en 1659.

APPIEN (Jacques) prince de Piombino, dans la Toſcane, étoit fils de *Paule* ſœur du pape Martin V, & vivoit dans le XV ſiécle. Ne pouvant avoir d'enfant mâle de ſa femme, il choiſit une fille qu'il aima, & qui devint groſſe quelque temps après. Le temps de l'accouchement étant proche, il envoya prier les Florentins & les Siennois de nommer l'enfant ſur les fonts de baptême. Les députés de ces peuples étant arrivés, furent fort ſurpris de voir un enfant noir comme un Egyptien: ce qui empêcha la célébration du baptême. On crut qu'un Maure, qui étoit des domeſtiques du prince, étoit le pere de cet enfant, & ſa fuite augmenta ce ſoupçon. Le prince Jacques étant mort, Raynaud Urſin lui ſuccéda, parcequ'il avoit épouſé ſa fille. * Æn. Sylv. *Europe, c.* 56.

APPIENNE (voie) grand chemin de Rome, qu'Appius Claudius cenſeur du peuple Romain, fit paver l'an 444 de Rome. Il commençoit à cette capitale du monde ſortant de la porte Capenne, dite aujourd'hui *porte S. Sebaſtien*, paſſoit ſur le haut de la montagne de *ſancti Angeli*, traverſoit la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontines, & aboutiſſoit à Capoue. Ce chemin avoit 25 pieds de largeur, avec des rebords de pierre, qui ſervoient à lier, pour ainſi dire, & à conſerver les larges pierres qui fermoient le chemin. De douze pieds en douze pieds, il y avoit des pierres plus élevées, afin qu'on pût s'en ſervir pour monter plus commodément à cheval, ou afin que les perſonnes qui étoient à pied puſſent s'y repoſer comme ſur des ſiéges. C. Gracchus fit mettre à chaque mille de petites colonnes, qui marquoient combien on avoit fait de chemin. * Dominique Antoine Contatore, *de hiſt. Terracina* en 1706, *dans les mémoires de Trevoux* de février 1708.

Suetone fait encore mention du FORUM APPII, qui ne ſe doit pas tant prendre pour une place à Rome, que pour le petit bourg qui étoit à trois milles de cette ville, appellé le *Marché d'Appius.* C'eſt où les fidéles de Rome vinrent au-devant de S. Paul, lorſqu'il y fut mené priſonnier de Judée; comme il eſt marqué dans les *actes des apôtres, chap. XXVIII.* Nos géographes modernes diſent que le petit bourg de S. Donat eſt l'ancien *Forum Appii* dans le pays des Volſques. Horace en fait mention, *liv.* 1, *ſatir.* 5. * Suetone, *vie de Tibere.*

APPIENNE, *Appiana familia*, la famille Appienne, très-illuſtre parmi les Romains, prend ſon origine de L. Appius, qui remporta les prix aux jeux néméens en Achaie. Il y a eu pluſieurs conſuls de ce nom, qui ont toujours ſoutenu l'autorité du ſénat, contre les entrepriſes & les violences du peuple. * *Antiq. grec. & rom.*

APPION, *cherchez* APION.

APPIUS HERDONIUS, Sabin de nation, étoit eſclave à Rome l'an 294 de la fondation de cette ville, & avant J. C. 460. Les autres eſclaves qui s'étoient révoltés au nombre de quatre mille cinq cens, le choiſirent pour leur général; & ſous ſa conduite ils ſe ſaiſirent pendant la nuit du capitole, qu'ils fortifierent. Rome ſe vit preſque à l'extrémité, & le ſénat fut obligé d'avoir recours aux alliés, parceque les tribuns tâchoient d'empêcher la levée des ſoldats dans la ville. Cependant le capitole fut repris; mais il en coûta la vie au conſul Valerius Publicola. * Tite-Live. Denys d'*Halicarn.* Florus, &c.

APPIUS (Claudius) ſurnommé l'*Aveugle*, *cherchez* CLAUDIUS APPIUS.

APPLEBI, *Aballaba* ou *Abellaba*, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le comté de Weſtmorland, ſur la riviere d'Eden, à huit lieues de la ville de Carliſle, du côté du midi. Applebi a voix dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

APPLEBI (Edmond) fils de Jean Applebi, né dans une ville du comté de Leiceſter en Angleterre, appellé la *grande Applebi*, laquelle a donné le nom à ſa famille, ſe ſignala en France à la fameuſe bataille de Creci. Il fut deux fois en France avec Jean de Gand, duc de Lancaſtre, ſous le régne de Richard II. La premiere pour traiter de paix entre l'Angleterre & la France; & la ſeconde, pour conduire ce duc & Conſtance ſa femme, qui alloient en Caſtille, avec de grandes forces, pour ſe mettre en poſſeſſion de ce royaume, qui appartenoit à Conſtance. * *Dict. anglois.*

APPOLDIA (Théodoric de) Dominicain, *voyez* THEODORIC.

APRAHAM, c'eſt le nom d'un Perſan des premiers ſiécles, qui étoit natif de la ville de Baſtam, dont le nom a été changé par les Arabes en celui d'*Ibrahim.* C'eſt auſſi celui que les anciens mages ont donné au patriarche Abraham, avant que les Arabes euſſent changé ſon nom en celui d'*Ibrahim.* * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

APREMONT eſt une ſeigneurie ſituée dans la Lorraine, enclavée dans le bailliage de S. Mihel, & que la Meuſe ſépare de celle de Commerci. Elles furent données toutes deux à Henri prince de Bar, par Raoul de Couci, évêque de Metz, par acte du 21 janvier 1395, pour le prix de dix-huit cens livres d'or. Cette ſeigneurie a toujours reconnu les évêques de Metz pour ſeigneurs ſuzerains, à qui ceux qui l'ont poſſedé ont ſucceſſivement rendu hommage comme vaſſaux. * D'Audiffret, *géographie, tom.* 2. La Martiniere.

APRIES, ſelon Hérodote, & qu'Africanus & les Septante nomment *Vaphrés*, fils de Pſammis roi d'Egypte, lui ſucceda l'an 3445 du monde, & 594 avant J. C. C'eſt le même qui eſt nommé dans l'écriture *Pharaon Hophrah*, ou, ſelon les Grecs, *Vaphrés.* Les commencemens de ſon régne furent très-heureux. Il prit la ville de Sidon, & quelques autres places de Phénicie, ſe rendit maître de l'iſle de Chypre, & revint chargé de dépouilles; mais ayant été battu par les Cyrenéens, il fut abandonné de ſes ſujets, & vit élire en ſa place

Amaſis, que lui-même avoit envoyé pour les ramener à leur devoir. Il envoya encore Patarbemus pour traiter avec Amaſis, dont on ne put rien obtenir : ce qui fâcha ſi fort Apries, que croyant que Patarbemus l'avoit encore trahi, il lui fit couper le nez & les oreilles. Cette action de cruauté ſouleva entierement le reſte des Egyptiens, qui ſe joignirent à Amaſis. Nabuchodonoſor ayant pouſſé Apries juſque dans la Thébaïde, établit ſur l'Egypte Amaſis, qui défit Apries deux ans après, dans une bataille près de Memphis. Il le fit étrangler, après l'avoir gardé quelque temps à Vayre, l'an du monde 3466, & avant J. C. 569, après un régne de 25 ans, ſelon Herodote : ce qui eſt conforme à la prophétie d'Ezechiel, & à ce que Joſéphe rapporte en parlant de Nabuchodonoſor. * *Jérémie, c.* 44. *Ezechiel, c.* 2. Joſéphe, *l.* 10, *antiq. c.* 11. Hieronym. *in c.* 4 *Thren.* Herodote, *l.* 2 *in Euterp.* Diodore de *Sicile.* Euſebe *in chron.* Petau, *l.* 10, *de doct. temp. c.* 17.

APRIGIUS, évêque de Beja en Portugal, dans le VIIe ſiécle, a expliqué l'apocalypſe de S. Jean, mais on n'a plus aujourd'hui cet ouvrage. Il floriſſoit du temps du roi Théodius, c'eſt-à-dire vers l'an 540. * Iſidore de *Seville.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs eccleſ. du VI ſiécle.*

APRIO, que les anciens ont nommé *Apros* & *Apri*, ville de la Romanie, étoit autrefois le ſiége d'un archevêché, dans le patriarchat de Conſtantinople. L'empereur Théodoſe *le Grand* aimoit ſi fort le ſéjour de cette ville, qu'elle fut auſſi appellée *Theodoſiopolis.* Pline, Juſtin, Ptolémée, & d'autres auteurs en font mention. * *Conſultez* auſſi Aubert le Mire, *notit. epiſc. orbis.*

APRONIANUS (C. Vipſanius) fut conſul ſous Néron, l'année même que cet empereur fit tuer ſa mere Agrippine, l'an de J. C. 59. Cet Apronianus étoit proconſul d'Afrique en 69. Un autre APRONIANUS, conſul ſous Trajan en 117. C. VENTIDIUS APRONIANUS, conſul ſous Adrien en 123. CASSIUS APRONIANUS, conſul ſous Commode en 191 : peut-être eſt-ce celui qui fut proconſul de Cilicie, l'an 183.

APRONIANUS, pere de Dion-Caſſius, l'hiſtorien, fut conſul de ceux qu'on appelloit *conſules ſuffecti*, dont les noms ne ſe trouvent point dans les faſtes, gouverneur de Dalmatie, & enfin proconſul de Cilicie, vers l'an 114 de J. C. ſous Trajan.

APRONIANUS (Lucius Turcius Secundus Aſturius) fils de Lucius Turcius Apronianus, préfet de Rome en 339, exerça lui-même cette dignité ſous l'empire de Julien. Son gouvernement fut très-heureux pour le peuple, qui vécut dans l'abondance ; mais très-rigoureux pour les enchanteurs, qui furent pourſuivis & exterminés ſans pitié. * Onuphre. Le cardinal Noris. Tillemont, *hiſt. des empereurs, tome* 4.

APRONIUS (Lucius Apronius Cæſianus) fut conſul avec Caligula, l'an de J. C. 38.

APRONIUS (Lucius) proconſul d'Afrique ſous Tibere, l'an de J. C. 19, repouſſa dans les deſerts Tacfarinas, qui ravageoit ſon gouvernement. La ſévérité avec laquelle il maintenoit la diſcipline militaire, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta ſur ce Numide. En 28 il fut défait par les Friſons, contre leſquels Tibere l'avoit envoyé ; & l'an 34 il étoit général des armées de la baſſe Germanie, tandis que Lentulus Getulicus, ſon gendre, l'étoit dans la haute : ce qui ſauva la vie à ce dernier, accuſé comme d'un crime capital, d'avoir voulu marier ſa fille au fils de Sejan. * Tacit. *Annal. l.* 3, *c.* 20 & 21, *l.* 4, *c.* 72, *l.* 6, *c.* 30.

APROSIO (Angelico) né à Vintimille, dans l'état de Gênes, le 29 octobre 1607, entra à quinze ans dans l'ordre des Auguſtins. Il enſeigna avec applaudiſſement à Veniſe & ailleurs, & ſe diſtingua fort par ſon érudition ; mais ſur-tout par la bibliothéque des Auguſtins de Vintimille, au ſujet de laquelle il a publié *bibliotheca Aproſiana*, imprimée à Bologne, l'an 1673, livre extrêmement recherché. Il étoit de l'académie des *Incogniti* de Veniſe, & vivoit encore l'an 1680. * Bayle, *diction. critique.*

Aproſio profeſſoit la rhétorique dans le collége de ſon ordre à Veniſe, lorſque le cavalier Fra Thomazo Stigliano fit imprimer une critique fort vive de l'Adonis du cavalier Marin, ſous ce titre : *Locchiale contra il poëma del Adone.* Aproſio, quoique religieux, entreprit la défenſe de ce poëme, l'un des plus remplis d'une morale antichrétienne ; & dans cette défenſe il ſe déguiſa ſous le nom de *Sapricio Saprici.* Cette critique de l'ouvrage de Stigliano fut ſuivie d'une autre contre le même, ſous le nom de *raglio critico* ; enfin, d'une troiſiéme intitulée : *Farſa poëtica di Sapricio Saprici.* C'eſt le meilleur ouvrage d'Aproſio. Ce démêlé a donné lieu à pluſieurs autres écrits. Aproſio a encore compoſé : *Della patria di A. Perſio. Le Vigilie del capricorno. Notte tumultuarie di Paolo Genari. Athenæ Italicæ ſive de viris clariſſimis qui Italiam ingenio & ſcriptis illuſtrarunt. La Polyanthea Italiana. L'antichita di Vintimiglia. Gli otii eſtivi.* Ce pere étoit ſavant, d'une humeur aiſée & commode ; peu ſcrupuleux ſur la nature de ſes ouvrages & ſur les devoirs de l'état religieux. Il avoit une bibliothéque de plus de cinq mille volumes. * *Rel. manuſc. concernant quelques ſavans d'Italie, par le P.* Poiſſon *de l'oratoire.*

APROSIO (Paul-Auguſtin) juriſconſulte & académicien *Apatiſte* de Florence, naquit à Vintimille, d'une famille qui a produit dans le XVII ſiécle, neuf docteurs ès loix, & un médecin. Il fut reçu docteur à Rome en 1649, & ſe retira chez lui à la campagne, pour ſe donner tout entier à l'étude. Outre quelques ouvrages de critique, on a encore de lui un livre intitulé, *Strage de vitii capitali.*

APSANDER ou ABSANDER, archonte d'Athènes, qui gouverna la république pendant dix ans, fut élu l'an 3331 du monde, 704 avant J. C. après Hippomenes, qu'on dépoſa pour avoir condamné ſa fille à un ſupplice extrêmement cruel. * Euſeb, *in chron.* Suidas, &c.

APSAR, *voyez* ABSAR.

APSÉE, auteur de la révolte des Palmyreniens, qui ſous l'empire d'Aurelien, élurent pour Auguſte, au refus de Marcellin, gouverneur d'orient, un certain Achillée, ou Antioque, ſelon d'autres, parent de la reine Zenobie. Aurelien vint droit à Palmyre, prit cette miſérable ville, la raſa, & y fit tout paſſer au fil de l'épée, hors l'empereur prétendu qu'on dit qu'il épargna par mépris, l'an de J. C. 273. * Zozime, *l.* 1. Aurel. Vict.

APSILES, peuples vers le Pont-Euxin & le pays de Lazes, à qui Trajan donna un certain Julien pour prince, l'an 107. * Procop. *bel. goth. l.* 4. Arrien, *de Pont.*

APSINE, ſophiſte d'Athènes, aïeul d'un autre APSINE, auſſi ſophiſte, qui vivoit ſous Conſtantin, vers l'an de J. C. 330. APSINE de Phœnicie loué par Philoſtrate, a vécu juſque ſous l'empire de Philippe, environ l'an 245. Il peut avoir fait ſon ſéjour à Athènes, & eſt peut-être le même que le premier Apſine, dont nous avons parlé. Il y a un autre APSINE de Gadare, ſur les confins de la Syrie & de la Paleſtine, ſophiſte à Athènes, qui vivoit ſous Maximien, l'an 290, & qui a eu rang de conſulaire. * Philoſtr. Soph. *l.* 59. Suidas.

APSLO ville, *voyez* ANSLO.

APSORUS, *voyez* ABSYRTIDES.

APT, ſur le Calaron, ville de France en Provence, avec évêché ſuffragant d'Aix. Jules Céſar ſe plut à Apt, la fit colonie romaine, & lui donna ſon nom, qu'il ajouta à celui qu'elle avoit déja. C'eſt pour cette raiſon que Pline & d'autres auteurs anciens l'ont nommée *Apta Julia Vulgientium.* Il l'embellit de pluſieurs ouvrages, entr'autres, d'un pont, qui eſt à une lieue delà : on le nomme *le Pont Julien.* Une inſcription qu'on trouve à Arles, & une autre qui eſt à Apt même, témoignent cette vérité. Cette ville y eſt nommée Colonie

Digitized by Google

nie romaine. On y voit d'autres témoignages de ſon ancienneté. Le plus célébre eſt le débris d'un amphithéâtre. Pline n'eſt pas le ſeul qui ait parlé d'Apt ; il en eſt encore fait mention dans l'itineraire d'Antonin, dans la table de Peutinger, & dans cet ouvrage qu'on nomme ordinairement *la notice des provinces*. L'égliſe cathédrale, conſacrée à Dieu ſous l'invocation de la ſainte Vierge, eſt très-ancienne, & l'évêque d'Apt eſt premier ſuffragant de la métropole d'Aix, & préſident né des aſſemblées des communautés de Provence. Apt, outre S. Auſpice martyr, compte pluſieurs autres prélats reconnus pour ſaints ; comme S. Quentin, S. Caſtor, S. Prétextat, S. Etienne, & d'autres encore illuſtres par leur naiſſance, leur piété & leur doctrine. Ces évêques prenoient le nom de *princes d'Apt* : droit qui a été approuvé par des bulles impériales, & qui leur fut accordé par l'empereur Charles IV vers l'an 1378 : & on voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faiſoient battre, chargée d'une croix & d'une mitre. La cathédrale poſſede un grand nombre de reliques, & entr'autres celles de S. Auſpice, de S. Marcien abbé, & même celles de ſainte Anne, mere de la ſainte Vierge, ſi l'on en croit la tradition de la ville d'Apt, &c. qui porte que vers l'an 801 l'on y découvrit le corps de cette ſainte, que S. Auguſtin évêque d'Apt, avoit caché dans une caverne, ſous l'empire de Marc-Aurele. Le chapitre eſt compoſé d'un prévôt, qui eſt la ſeule dignité, d'un archidiacre, d'un capiſcol, d'un ſacriſtain, d'un écolâtre, d'un théologal, de ſept autres chanoines, & de treize clercs prébendés ou bénéficiers, qui ont voix en chapitre. Il y a auſſi deux curés, & un chœur de muſique. La ville d'Apt a deux abbayes de filles ; celle de ſainte Croix, de l'ordre de Cîteaux ; & celle de ſainte Catherine, de l'ordre de S. Auguſtin. Celle-ci fut fondée en 1299, par Raimond Boc, évêque d'Apt, & dotée dès-lors pour cinquante-deux religieuſes : le fondateur ſe réſerva pour lui & pour ſes ſucceſſeurs le droit de confirmer les abbeſſes après leur élection : ce qui a encore lieu, l'abbeſſe étant toujours élective. Celle de ſainte Croix fut fondée en 1234, par une pieuſe dame à la campagne, & ne fut transferée à Apt que ſous le pontificat d'Urbain V. On y faiſoit alors profeſſion de la régle de S. Benoît ſeulement ; mais en 1435 on y reçut la régle de Cîteaux, à l'occaſion de l'union qu'on y fit d'une abbaye du diocèſe d'Arles nommée Moleges, où il ne reſtoit plus qu'une religieuſe. Outre ces deux abbayes il y a dans Apt pluſieurs couvents : celui des religieux conventuels de l'ordre de S. François eſt des plus anciens de l'ordre, & fondé vers l'an 1220. C'eſt où l'on conſerve les reliques de S. Elzear, comte d'Arian, & baron d'Anſouis, & de ſainte Delphine, ſa femme, mais vierges l'un & l'autre. Nous avons leur vie dans Surius, traduite par Arnauld d'Andilli ; mais depuis elle a été compoſée ſur des monumens plus ſurs & plus fidéles, par le P. Borelli, religieux du même monaſtère. Les carmes s'établirent dans la même ville en 1296, les capucins en 1612, les récolets en 1630, les filles de la Viſitation en 1631, & les urſulines en 1638. Les jéſuites ont la direction du ſéminaire, qui y fut établi en 1701. Apt eſt chef d'un bailliage, & en cette qualité envoie ſes députés aux aſſemblées générales de la Provence. On y trouve vers le milieu du XI ſiécle des conſuls, ou officiers municipaux, qui jouiſſoient d'une eſpéce de ſouveraineté : leurs noms étoient inſerés dans les actes publics, & ils ne reconnoiſſoient que l'empereur, à qui ils rendoient hommage d'une partie de la ville qui leur étoit ſoumiſe. L'autre partie de la ville appartenoit à l'évêque, mais on ne trouve pas l'origine de ſon droit. Les comtes de Provence de la maiſon d'Anjou réunirent le tout à leur ſouveraineté, en cédant à l'évêque quelques autres biens pour ſervir d'équivalent ; de ſorte que le roi eſt préſentement ſeul ſeigneur de la ville d'Apt. Apt a produit quelques écrivains ingénieux ; comme de Vaumoriere, de Valcroiſſant, & d'autres. M. de Scuderi, & mademoiſelle de Scuderi ſa ſœur, étoient originaires de la même ville. En 1604 on trouva dans la cour du palais épiſcopal d'Apt, l'épitaphe du cheval de l'empereur Adrien, nommé *Boryſthene*. Il en eſt parlé dans la vie de Nicolas Fabri de Peireſc. On trouve dans le diocèſe d'Apt, qui n'a que trente-trois paroiſſes, deux abbayes, S. Euſebe & Valſainte, la premiere de l'ordre de S. Benoît, congrégation de Cluni, fondée avant l'an 910, ſelon M. de Remerville, quoique le P. Mabillon ne fixe ſa fondation qu'à l'an 1004 : la ſeconde de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1188 ; le duché de Villars, le marquiſat de Buoulz, & les baronies de Caſſeneuve, de Ceireſte & de Viens. Cette ville eſt fort renommée pour ſes prunes. Pierre le Grand, Champenois, avocat & procureur du roi à Apt, publia en 1605, un traité de l'égliſe d'Apt ; & en 1685 Pierre de Marmet de Valcroiſſant, né à Apt, fit imprimer à Paris la vie de ſaint Auſpice, avec un abrégé chronologique de la plupart des évêques qui lui ont ſuccédé. * Pline, *l.* 3, *c.* 4. Bouche, *hiſtoire de Provence*. Gaſſendi, *vit. Peireſc.* Sirmond, *in not. ad Sidon. l.* 9, *epiſt.* 9. Saxi, *in pontif. Arelat.* Sammarth. *t.* 2. *Gall. chriſt. &c.*

CONCILES D'APT.

Le pape Urbain V ayant oui parler de la piété de ſainte Delphine, & des miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, nomma en 1363 l'archevêque d'Aix, & les évêques de Vaiſon & de Siſteron, pour aller à Apt faire des informations canoniques de la vérité de ces miracles, afin de procéder enſuite à la canoniſation de cette ſainte : ce qui fut exécuté. Deux ans après, en 1365, les prélats des trois provinces d'Arles, d'Aix & d'Embrun, célébrerent à Apt un concile, où ils firent de très-ſaintes ordonnances pour le bien de leurs égliſes. Guillaume de la Garde archevêque d'Arles, Jean de Piſcis ou Peiſoni archevêque d'Aix, & Bertrand de Decio cardinal, archevêque d'Embrun, s'y trouverent en perſonne, avec leurs ſuffragans ou leurs procureurs, & ceux des chapitres de ces provinces. On y fit vingt-huit ordonnances ou ſtatuts, publiés dans le chœur de l'égliſe cathédrale d'Apt, le 14 du mois de mai de la même année 1365. Quelques auteurs ont cru que Philippe de Cabaſſole, évêque de Cavaillon, préſida en qualité de cardinal à ce concile ; mais il n'avoit alors que le titre de patriarche de Jéruſalem, comme on le voit par les actes de ce concile d'Arles. *Nos G. Arelatenſis archiepiſcopus cum reverendis in Chriſto patribus Philippo patriarcha Hieroſolymitano, Cavalicenſis eccleſiæ adminiſtratore perpetuo, &c.*

APTERAS, roi de Créte, ſuccéda à ſon pere Cydon, l'an du monde 2519, & avant J. C. 1506. Il regna 9 ans, & eut pour ſucceſſeur Lapis. * Euſebe.

APTERE, ville de l'iſle de Créte, que Ptolémée appelle *Apteria*, & Pline, *Apteron*, eſt aujourd'hui nommée *Atteria* & *Paleocaſtro*. Euſebe marque qu'elle prit ſon nom du roi Atteras ; Pauſanias dit que ce fut d'un certain Pteras de Delphes ; Etienne de *Byſance* témoigne qu'elle fut ainſi nommée du mot grec Ἄπτερος, c'eſt-à-dire, *ſans ailes*, parceque les ſirénes tomberent en ce lieu-là dans la mer, ayant perdu leurs plumes, lorſqu'elles eurent été vaincues par les muſes qu'elles avoient défiées à chanter. * Pauſan. *in Phocic.* Etienne de *Byſance*. Euſeb. *in chron.*

APTERE, en grec Ἄπτερος, c'eſt-à-dire, *ſans ailes*, nom que les Athéniens donnerent à la Victoire, qu'ils repréſentoient ſans ailes, de peur qu'elle ne s'envolât ailleurs. * Pauſan. *in Attic. & in Laconic.*

APUA, ville de la Ligurie, *voyez* PONTREMOLI.

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil. Les auteurs qui ont écrit en latin, les nomment *Apui*. Leur pays eſt ſitué vers la ſource du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeiro, & près de la capitainerie de Rio-Janeïro. * Sanſon. Baudrand.

Digitized by Google

APULÉE, *Apuleius*, tribun du peuple, cita Furius Camillus devant le peuple, parcequ'il avoit fait ſon triomphe avec des chevaux blanc, & qu'il avoit partagé d'une maniere injuſte le butin fait ſur les Veientins.

APULÉE (Q. Apuleius Panſa) conſul romain avec M. Valerius Maximus Corvinus, l'an 454 de la fondation de Rome, 300 avant J. C. De ſon temps on créa quatre pontifes & cinq augures du corps des plébéiens : de ſorte qu'ils partageoient avec les patriciens, tous les honneurs & toutes les dignités de l'état. Quelque temps après, Apuleius ſe mit en campagne, & aſſiégea Nequinum, dite aujourd'hui *Nami* dans l'Ombrie. Cette place étoit défendue par un fort château, & elle ne fut priſe que l'année ſuivante 455, par la trahiſon de deux de ſes habitans, qui la livrerent aux Romains. Ceux-ci en firent une colonie pour l'oppoſer aux Toſcans. * Tite-Live, *hiſt. rom. l.* 10.

APULÉE (Apuleius-Celſus) parent de l'empereur Auguſte, fut conſul avec Sextus Pompeius, l'an 14 de J. C. qui fut le dernier de l'empire de ce prince : ce fut la même année qu'Auguſte acheva avec Tibère le denombrement des citoyens Romains, qui ſe trouverent monter à quatre millions cent trente-ſept mille perſonnes. * Dion, *l.* 56. Suet. *l.* 3, *c.* 21, & *l.* 2, *c.* 97. Uſſerius, *in annal.* Un autre APULEIUS RUFUS, conſul avec l'empereur Sévére, en l'année 189.

APULÉE (Apuleius-Celſus) médecin, natif de Centuripa, dite aujourd'hui *Centorbi* en Sicile, floriſſoit ſous l'empire de Tibére, vers l'an 30 & 55 de l'ére chrétienne. Scribonius Largus dit qu'Apulée avoit été précepteur de ce prince, & celui de Valens, qui étoit un célebre médecin ; & Marcellus l'Empyrique, qui a vécu ſous Théodoſe & ſous Gratien, le nomme entre ceux qui avoient le mieux écrit de la médecine. On lui attribue un traité de l'agriculture, que nous avons dans les éditions de Baſle, des années 1539 & 1540, ſous le titre de Γεωπονικῶν, *ſeu de re ruſtica ſelectorum lib. XX.* Dans une autre édition faite à Baſle des œuvres d'Apulée de Madaure, on met un traité *de herbis*, qu'on eſtime être d'Apuleius Celſus ; mais le ſtyle ſe ſent peu du ſiécle d'Auguſte & de Tibére ; & d'ailleurs il eſt peu conforme à celui du philoſophe platonicien. * Scribonius Largus, *lib. compoſit. medic.* edit. Henrici Stephan. 1567, & *Patav.* 1655. Scrivetius, *in vit. Apuleii.* Vander Linden, *de ſcript. medic. &c.*

APULÉE (Lucius-Saturantius-Apuleius) philoſophe platonicien, natif de Madaure ville d'Afrique, vivoit dans le II ſiécle, ſous l'empire d'Antonin & de Marc-Aurele. Il étoit fils de *Théſée*, homme de naiſſance, & de *Salvia*, parente de Plutarque, & du philoſophe Sentus. Après avoir étudié à Carthage, il alla à Athènes, où il s'attacha à la doctrine de Platon ; & enſuite à Rome, où ayant gouté la juriſprudence, il devint excellent avocat. Mais la philoſophie avoit tant de charmes pour lui, qu'il la préféra à l'étude du droit. Il épouſa une riche veuve nommée *Pudentilla*, qui étoit d'Oea, ville que nos géographes modernes croient être *Tripoli*. Sicinius Æmilianus accuſa Apulée devant Claudius Maximus, proconſul d'Afrique, d'avoir fait mourir Pontianus, fils de Pudentilla, & de s'être ſervi de charmes magiques, pour ſe faire aimer de cette dame. Apulée ſe défendit devant le proconſul, par une apologie que nous avons encore, & que S. Auguſtin appelle un diſcours très-éloquent & très-fleuri. Quoique dans ce diſcours il ſe lave du ſoupçon de magie comme d'un crime, il paroît cependant d'ailleurs qu'il étoit grand magicien ; les païens au moins l'ont tenu pour tel, & même quelques-uns ont oſé comparer ſes prétendus miracles à ceux de J. C. Il écrivit divers autres ouvrages, dont nous avons perdu une partie, que nous trouvons cités par différens auteurs. Ceux qui nous reſtent ſont, *La métamorphoſe* ou *l'aſne d'or*, dont nous allons parler ; *Liber de mundo. De dogmate Platonis, ſive de philoſophia, lib. III.* 1°. *De philoſophia naturali.* 2°. *De philoſophia morali.* 3°. *De ſyllogiſmo cathegorico. De deo Socratis, liber ; Florida ; Apologia.* Jean de Wouver a donné une édition des œuvres d'Apulée, qu'il a ornée d'une vie de cet auteur. * S. Auguſtin. *l.* 8 *de civit. Dei, c.* 12 & 19. Photius, *cod.* 129. Scriverius, *in vit. & edit. Apulei.* Saumaiſe. Scalig. Voſſius, &c.

L'explication que M. Warburton donne de la métamorphoſe de ce philoſophe, nous a paru aſſez ſinguliere pour en donner ici l'extrait. Attaché au paganiſme juſqu'à la ſuperſtition, Apulée avoit été initié dans les myſtères de preſque tous les dieux ; & dans quelques-uns il en avoit rempli les fonctions les plus importantes : il le dit lui-même dans ſon apologie devant le proconſul d'Afrique. Il y parle auſſi d'un diſcours qu'il avoit prononcé *ſur la majeſté d'Eſculape*, peu de jours après ſon arrivée à Oéa ; & l'on conjecture que ce diſcours étoit une invective contre le chriſtianiſme, ce qui étoit fort d'uſage alors. L'animoſité commune à toute la ſecte d'Apulée contre le chriſtianiſme, & la ſuperſtition qui lui étoit particuliere, furent ſoutenues & fortifiées par des motifs perſonnels. Il avoit épouſé une riche veuve, contre le gré des parens de ſon premier mari, qui tâcherent de faire rompre ſon mariage, en l'accuſant d'avoir ſuborné l'amour de cette femme par le moyen de la magie : il en fut accuſé juridiquement devant le proconſul d'Afrique par Licinius Emilianus, beau-frere de ſa femme. M. Warburton prétend que cet Emilianus étoit chrétien ; & les preuves ou les conjectures qu'il en apporte tirées du caractère qu'Apulée donne lui-même d'Emilianus, paroiſſent plus que plauſibles. Ainſi, conclut-il, l'averſion du philoſophe contre ſon accuſateur a du contribuer à augmenter ſes préventions contre les chrétiens, & ſon zèle pour le paganiſme ; & c'eſt ce zèle qui lui a fait enfanter ſa *métamorphoſe*, qui n'eſt autre choſe, ſelon l'auteur Anglois, qu'un traité ingénieux, écrit pour montrer l'utilité des myſtères, & en recommander la pratique. Il eſt évident que cet ouvrage n'a été fait que depuis ſon accuſation, puiſque ſes ennemis n'en ont fait aucun uſage pour ſeconder leur attaque, & qu'ils auroient pu y trouver des traits favorables à leur deſſein. Il faut ſe rappeller que les anciens regardoient l'initiation aux myſtères comme la délivrance d'un état de mort, ou de vice, de brutalité & de miſere ; & comme le commencement d'une vie nouvelle, d'une vie de vertu, de raiſon & de bonheur. C'eſt préciſément par-là qu'Apulée s'eſt propoſé de rendre les myſtères recommandables. A examiner avec attention les particularités de ſon ouvrage, on reconnoît qu'il eſt écrit avec beaucoup d'art & de délicateſſe, & que rien n'étoit plus propre que la fable dont il a fait choix pour répondre à ſon but. Le fondement de l'allégorie que préſente cette fable eſt un conte miléſien, eſpéce de badinage qui étoit alors à la mode. L'uſage qu'en fit Apulée fut de déguiſer, ſous l'appas du plaiſir, des inſtructions ſérieuſes & utiles. Lucien a abrégé la même fable que le philoſophe de Madaure a paraphraſée : & originairement elle n'eſt ni de l'un ni de l'autre : elle eſt d'un certain Lucius de Patras, qui raconte lui-même ſa métamorphoſe en âne, & ſes aventures ſous cette forme. C'eſt ſur ce conte fameux & populaire qu'Apulée a conſtruit ſon ouvrage, la métamorphoſe qui en eſt la baſe, convenant extrêmement à ſon ſujet ; puiſque cette ſuperſtition eſt du reſſort de la métempſycoſe, une des doctrines fondamentales des myſtères.

Lucius commence ſon hiſtoire par ſe repréſenter lui-même ſous la forme d'un jeune homme qui a un amour immodéré pour les plaiſirs, & une curioſité égale pour les arts de la magie. Les extravagances où ſes paſſions l'entraînerent, le métamorphoſerent bientôt en bête brute. Par ce début, Apulée inſinue que la brutalité accompagne le vice, comme une punition qui en eſt inſéparable ; & ſe conformant aux idées populaires, il

Digitized by Google

repréſente ce châtiment ſous celle d'une métamorphoſe réelle. En faiſant intervenir la paſſion du jeune homme pour la magie comme une des cauſes de ſa métamorphoſe, il ſe juſtifie perſonnellement, & juſtifie en même temps les myſtères de l'accuſation de magie; puiſqu'il paroît que celle-ci loin d'être innocente, eſt accompagnée des châtimens les plus ſéveres; & que loin d'être ſoutenue par les myſtères, ceux-ci étoient ſeuls capables de remédier aux ſuites que cet art attiroit à ceux qui l'exerçoient. Lucius, ou l'auteur, s'étant repréſenté réduit par ſes vices à un état de brutalité, expoſe en détail les miſéres de cette condition; il fait le récit de ſes aventures, & raconte comment il eſt ſucceſſivement tombé ſous l'empire de toutes les paſſions & de tous les vices. Et comme l'objet principal de cette piéce eſt de faire voir que la religion pure, c'eſt-à-dire, celle que l'auteur eſtimoit telle, étoit le ſeul remède aux vices de l'homme, de crainte que l'on n'abuſât de ce principe, il a ſoin d'avertir que l'attachement à une religion ſuperſtitieuſe & corrompue ne ſert qu'à plonger ceux qui la ſuivent dans des miſéres encore plus grandes; ce qu'il confirme par l'hiſtoire de ce qui lui eſt arrivé avec les prêtres de Cybele, qui étoient des mendians. Il raconte leurs infamies dans le VIII & le IX livre. Leurs myſtères corrompus ſervent de contraſte aux rits d'Iſis, que l'auteur vante comme épurés; & dont la deſcription & l'éloge finiſſent le récit de la fable.

Se plongeant de plus en plus dans la débauche, Lucius prêt à commettre tout ce qu'il y a de plus abominable, ſent ſa nature ſe révolter: il abhorre l'idée du crime qu'il avoit projetté; il s'échape de ſes gardiens; il court vers le rivage de la mer; & là, dans la ſolitude, il commence à réfléchir ſérieuſement ſur l'état dont il eſt déchu, & ſur celui où il eſt métamorphoſé. La vue de ſon état l'oblige d'avoir recours aux cieux. L'éclat de la lune, & le ſilence de la nuit ſeondent les efforts de la religion ſur ſon ame, & en augmentent les impreſſions: il ſe purifie ſept fois de la maniere preſcrite par Pythagore; il adreſſe enſuite ſa priere à la lune ou à Iſis, l'invoquant par ſes différens noms de Cérès Eleuſinienne, de Vénus céleſte, de Diane & de Proſerpine. Un doux ſommeil aſſoupit ſes ſens: Iſis lui apparoît en ſonge; elle ſe montre à lui par une lumiere éblouiſſante, ſemblable à celle qui dans les myſtères repréſentoit l'image apparente de la divinité; & le diſcours qu'elle lui tient répond exactement à l'idée que l'on y donnoit de la nature de Dieu, en quoi conſiſtoit le grand ſecret de ces cérémonies ſacrées. Elle lui apprend enſuite les moyens dont il ſe doit ſervir pour ſa guériſon. On célébroit le jour ſuivant une fête en ſon honneur, & il devoit y avoir une proceſſion de ſes adorateurs. Elle lui apprend donc que le prêtre qui devoit la conduire, tiendroit en ſes mains une guirlande de roſes qui auroient la vertu de lui rendre ſa premiere forme; mais comme il eſt très-difficile de rompre l'habitude du vice, elle lui dit: Ne craignez point qu'il y ait rien de difficile dans ce que je vous preſcris; car dès que je viens à votre ſecours, & que je me préſente à vous, j'ordonne au miniſtre ſacré d'exécuter ce qui eſt néceſſaire pour cette fin. Par où elle inſinue ce qu'on enſeignoit dans les myſtères, que le ſecours du ciel étoit toujours prêt à ſeconder les efforts de ceux qui s'adonnoient à la vertu. Pour reconnoître la faveur qu'elle lui accorde, elle exige qu'il lui conſacre tout le reſte de ſa vie: elle lui promet une vie heureuſe & glorieuſe en ce monde, & qu'après elle le recevra dans les champs Elyſées. C'étoit auſſi ce que l'on exigeoit des initiés, & ce qu'on leur promettoit. Lucius ſe trouve alors confirmé dans la réſolution d'embraſſer une vie vertueuſe. La proceſſion en l'honneur d'Iſis commence: le prêtre conduit les initiés une guirlande de roſes entre les mains. Lucius s'approche, dévore les roſes, & ſuivant la promeſſe de la déeſſe, il reprend la forme humaine. Cette guirlande repréſente celle dont les initiés étoient couronnés, & la vertu des roſes figure celle des myſtères. Dès qu'il a recouvré la forme humaine, comme il ſe trouvoit nud, le prêtre le couvre d'une toile. C'étoit l'uſage de donner à ceux qui aſpiroient à l'initiation, une robe faite de lin. Le prêtre dit enſuite à Lucius: Après avoir eſſuyé beaucoup de travaux, de viciſſitudes, de tempêtes, vous êtes enfin arrivé au port de la paix & à l'autel de la miſéricorde. La naiſſance, les dignités, la ſcience vous ont été inutiles; entraîné par vos paſſions, vous avez remporté le prix fatal d'une malheureuſe curioſité; mais la fortune aveugle, après vous avoir conduit dans les plus dangereux écueils, vous a engagé par l'indiſcrétion de ſes propres excès, à embraſſer ces uſages religieux. Qu'elle ſéviſſe, à préſent, qu'elle exhale toutes ſes fureurs, qu'elle cherche d'autre ſujet pour exercer ſes cruautés, l'infortune ne peut ſe faire ſentir à ceux dont la majeſté de notre déeſſe s'eſt approprié les ſervices ..... Prenez un viſage riant, convenable à la blancheur des habits dont vous êtes revêtu. Accompagnez d'un pas nouveau la pompe de la déeſſe Iſis, ſource de ſalut. Que les impies ouvrent les yeux, qu'ils voient, & reconnoiſſent leur erreur. Dégagé de ſes anciennes peines, Lucius triomphe de ſa fortune par la providence de la grande Iſis. Ce paſſage dévelope le ſens de l'allégorie, en montre la morale, & prouve le but de l'ouvrage d'Apulée. Le prêtre prend occaſion des bienfaits que Lucius a reçus, pour l'inviter à entrer dans les myſtères d'Iſis: en conſéquence il eſt initié, & la deſcription qu'Apulée donne de cette cérémonie, eſt préciſément celle qui s'obſervoit à l'initiation. Celle-ci étant finie, Lucius adreſſe ſa priere à Iſis dans des termes qui répondent au grand ſecret des myſtères, lequel on exigeoit des initiés. Après cela, l'auteur conformément à ſes ſentimens & à ſa pratique, recommande la multiplicité des initiations. L'examen de toutes ces circonſtances ne permet point de douter, conclut M. Warburton, que le veritable deſſein d'Apulée n'ait été de recommander l'initiation aux myſtères, en oppoſition à la religion chrétienne, qui s'introduiſoit par-tout. La cataſtrophe de la piéce, l'onziéme livre entier, ne roule que ſur ce ſujet, qui ſe trouve traité avec toute la gravité & le ſérieux que l'on pouvoit attendre d'un auteur ſincére, & rempli de la plus grande ſuperſtition. * Voyez les *Diſſertations ſur l'union de la religion, de la morale & de la politique, tirées d'un ouvrage* (anglois) *de M. Warburton*, & miſes en françois par M. Silhouette, tome I. Diſſertation VII.

A Q.

AQUÆ-CALIDÆ, ville ancienne, ainſi appellée de ſes bains chauds. Ptolémée en parle ſous ce nom, & Antonin l'appelle *Aquæ ſolis.* *cherchez* BATH.

AQUÆUS (Etienne) en françois de *l'Aigue*, mot gaſcon, qui ſignifie de *l'eau.* Il étoit ſeigneur de Beauvais en Berri ſon pays natal. Il ſe fit eſtimer par ſes actions & par ſes écrits ſous le régne de François I. Ce n'eſt pas que ſon commentaire ſur Pline, qui eſt le meilleur de ſes ouvrages, ſoit au fond fort bon, puiſqu'il ne corrige qu'en plagiaire & paſſe preſque tous les endroits difficiles; mais c'étoit beaucoup en ce temps-là, qu'un gentilhomme en pût faire autant. Ce commentaire fut imprimé l'an 1530. Les autres ouvrages qu'il publia ſont: *Singulier traité contenant la propriété des tortues, eſcargots, grenouilles & artichaux*, à Lyon *in*-8°. 1530. *Les commentaires de Jules-Céſar de la guerre des Romains, & autres expéditions par lui faites ès Gaules & en Afrique*, à Paris 1531 *in-folio.* * Hardouin, *préface ſur Pline.* La Croix du Maine. Du Verdier. Bayle, *dict. crit.*

AQUALAGNA, *Aqualania*, village du duché

d'Urbin dans l'état de l'égliſe, ſitué ſur la riviere de Cantiano, environ à deux lieues de la ville de Cagli. Il n'eſt conſidérable que par la victoire que Narſes y remporta ſur Totila roi des Goths, où ce dernier fut tué. * Baudrand.

AQUAPENDENTE, en latin *Acula* & *Aquula*, ville de l'état eccléſiaſtique en Italie, avec évêché, qui dépend immédiatement du ſaint-ſiége, eſt entre Sienne & le lac de Bolſena. Elle eſt ſituée ſur une montagne, dont les eaux qui en coulent, lui ont fait donner le nom d'*Aquapendente*. La ville eſt grande, mais mal peuplée. Elle n'eſt pas loin de la riviere de Paglia, qu'on y paſſe ſur un pont, dit *le pont Grégorien*. Aquapendente n'eſt ville épiſcopale, que depuis l'an 1647. C'eſt un avantage qu'elle a tiré de la démolition de Caſtro. Ceux de cette derniere ville avoient maſſacré l'évêque, que le pape Innocent X y avoit envoyé : ce qui obligea ce pontife d'y faire marcher des troupes, qui démolirent Caſtro. Le ſiége épiſcopal fut transferé à Aquapendente. * Cluvier. Alberti.

AQUAPENDENTE (Jérôme Fabricio, *dit*) médecin, *cherchez* FABRICIO.

AQUARIENS. On donna ce nom en Afrique, à quelques chrétiens qui n'offroient que de l'eau dans le ſacrifice de l'autel, lorſqu'on l'offroit le matin. Durant la perſécution, les fidéles s'aſſemblant la nuit, pour célébrer les ſacrés myſtères, il y en eut qui craignant que le matin l'odeur du vin ne les découvrît, ſe contentoient d'uſer d'eau dans l'oblation euchariſtique, contre l'inſtitution divine ; mais quand on offroit le ſoir, ils employoient du vin dans le ſacrifice. S. Cyprien écrivit avec force contre cet abus. *Voyez* ſa lettre 63, qui eſt de l'an 254.

AQUARO (Matthias d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans le royaume de Naples, s'appelloit *Ivone* de ſon nom de famille, ſi l'on en croit Paul Portario de Naples ; mais comme il s'appelle lui-même en un endroit Matthias Gibbone, on ne peut rien dire de certain là-deſſus. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique à Naples, & s'étant appliqué à la philoſophie & à la théologie, il les enſeigna l'une & l'autre à Turin dès l'an 1569, & enſuite à Veniſe. Philippe II, roi d'Eſpagne, lui fit quitter cette ville en 1572, en lui donnant des appointemens pour enſeigner la métaphyſique à Naples ; mais quelques années après il s'étoit remis en liberté. On le trouve définiteur de ſa province à Rome en 1580 ; profeſſeur de théologie dans la même ville en 1584, & théologien du cardinal Jules-Antoine Santorio. Enfin après avoir donné une preuve ſolide de ſon affection pour ſon ordre, en lui procurant un établiſſement à Aquaro, il mourut en 1595 à Naples. On a de lui quelques ouvrages de philoſophie & de théologie. Il publia les premiers en 1577, à Rome : ce ne ſont que des additions aux traités de François Sylveſtre ſur les livres de phyſique, & de l'ame, d'Ariſtote : une diſſertation pour prouver qu'Ariſtote a penſé des idées comme Platon : & d'autres diſſertations ſur ces queſtions qu'on examine ordinairement dans les écoles au commencement des cayers de phyſique. Ce qu'il a fait ſur la théologie conſiſte en additions aſſez conſidérables aux commentaires de Capreol ſur les ſentences. Matthias faiſant réimprimer ces commentaires en 1589 à Veniſe, ne ſe contenta pas d'y ajouter des notes & des tables, avec la vie de l'auteur ; mais à la fin de chaque chapitre, il recueillit toutes les autorités qui lui parurent propres à ſoutenir les opinions de S. Thomas défendues par Capreol, & à la fin du quatriéme tome il donna une vue des queſtions où les philoſophes & les théologiens ne s'accordent pas avec S. Thomas. Poſſevin lui attribue des commentaires ſur les XII petits prophétes & ſur les endroits les plus difficiles de l'écriture ſainte, mais il ne dit pas s'ils ont été imprimés. Ses autres ouvrages ſont des commentaires ſur la métaphyſique d'Ariſtote, imprimés à Rome en 1634, & pluſieurs petits traités imprimés en 1605 ſeulement à Naples, entre leſquels il y en a un *des contradictions apparentes dans la doctrine de S. Thomas, & de la maniere de les concilier* ; un autre *de la memoire*, &c. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

AQUA-SPARTA, bourg, ou petite ville d'Italie dans la province d'Ombrie ou duché de Spolete, ſituée ſur un mont, entre Amelia & Spolete, avec titre de duché, appartient à la famille de Ceſis. * Cluvier. Léand. Alberti.

AQUA-SPARTA (Matthieu d') cardinal, ainſi appellé du nom de cette ville, d'où il avoit pris naiſſance, vivoit dans le XIII ſiécle. Il prit à Tuderti l'habit religieux de l'ordre de S. François, & il s'y acquit la réputation d'un des plus ſavans théologiens de ſon ſiécle. Le pape Martin IV le nomma lecteur du ſacré palais. Ce pontife le conſultoit dans les affaires importantes de l'égliſe ; mais ayant été élu général de ſon ordre dans un chapitre tenu en 1287 à Montpellier, il ſe vit obligé d'abandonner l'emploi qu'il avoit. Nicolas IV le fit cardinal en 1288 ; & Boniface VIII ſe ſervit de lui en diverſes légations, de Florence, de Bologne & de la Romagne. Il fut protecteur des Servites, & très-eſtimé par ſa probité & par ſon ſavoir, dont il laiſſa des marques dans divers ouvrages de ſa façon : car il écrivit ſur le Maître des Sentences, ſur l'épître de S. Paul aux Romains, &c. Il mourut à Rome en 1302, & fut enterré dans l'égliſe d'*Ara Cœli*. * Wadingue, *in annal. Min.* Swert. *Athen. Franc.* Ciaconius. Auberi.

AQUAVIVA, eſt un bourg du royaume de Naples, dans la province de Barri, qui a donné ſon nom à une famille illuſtre de ce royaume. Les auteurs Latins le nomment *Aqua-viva* & *Aqua-via*. * Léandre Alberti. Baudrand.

AQUAVIVA, famille illuſtre du royaume de Naples, a produit pluſieurs grands hommes, dont on rapportera la poſtérité depuis

I. MATTHIEU, ſeigneur d'Aquaviva, qui fut chambellan de Jeanne I du nom, reine de Naples, en 1349. Il épouſa *Jaqueline* de S. Severin, dont il eut ANTOINE, qui ſuit.

II. ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, chambellan de Charles d'Anjou III du nom, roi de Naples, qui le créa comte de S. Flavian, & le nomma gouverneur d'Otrante. Le roi Ladiſlas le créa auſſi comte de Montorio, & duc d'Atri. Il épouſa *Ceccarella* Cantelmi, fille de *Roſtaing*, comte de Boviano & ſeigneur de Popoli, dont il eut ANDRÉ-MATTHIEU, qui ſuit.

III. ANDRÉ-MATTHIEU d'Aquaviva, I du nom, duc d'Atri, comte de S. Flavian & de Montorio, fut tué par ſes vaſſaux en 1407. Il avoit épouſé *Catherine* Tomacelli, niéce du pape *Boniface* IX, dont il eut 1. *Antoine* II du nom, duc d'Atri, &c. mort ſans enfans de *Marie* des Baux des Urſins, fille de *Raymond*, prince de Tarente, qu'il avoit épouſée en l'an 1407 ; 2. *Pierre-Boniface*, duc d'Atri, comte de S. Flavian, qui de *Catherine* de Ricardi, fille de *François*, eut pour fils unique *André-Matthieu*, duc d'Atri, comte de S. Flavian, qui mourut ſans alliance, ayant été dépouillé de ſes biens par le roi Alfonſe I du nom. 3. JOSIAS, qui ſuit ; & 4. *N.* d'Aquaviva, mariée à *N.* Campaneſchi.

IV. JOSIAS d'Aquaviva, duc d'Atri, &c. épouſa 1°. *N.* Carrare : 2°. *N.* Caldora, fille de *Jacques*, dont il eut JULES-ANTOINE, qui ſuit ; & *Jean-Antoine* Aquaviva, qui fut tué en 1503.

V. JULES-ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, duc d'Atri, comte de S. Flavian, &c. obtint de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, de porter le nom d'Aragon, & les armes du royaume de Naples, & fut tué en 1480, au ſiége que les Turcs mirent devant Otrante. Il épouſa en 1456 *Catherine* des Urſins, fille de *Jean-Antoine*, prince de Tarente, dont il eut ANDRÉ-MATTHIEU II du nom, qui ſuit ; BELISAIRE, qui fit *la branche des ducs* de NARDO, *rapportée ci-après* ; *Sulpice*, évêque

Digitized by Google

de Bitteto, puis de Converſano, depuis l'an 1493 juſqu'en 1495; *Donat* évêque de Converſano, depuis l'an 1498 juſqu'en 1528; & *Paule* Aquaviva, mariée 1°. à *Honorat* de S. Severin: 2°. à *Antoine* Cantelmi, comte de Popoli.

VI. André-Matthieu d'Aquaviva d'Aragon, II du nom, duc d'Atri, prince de Teramo, marquis de Bitonte. Il ſe trouva à deux batailles perdues, & y fut même fait priſonnier. Après avoir été délivré par Ferdinand roi d'Aragon, ayant une inclination particuliere pour les ſavans & pour les lettres, il conſacra le reſte de ſa vie à l'étude, & devint même auteur, & mourut en 1528, âgé de 72 ans. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Piccolomini-d'Aragon, fille d'*Antoine*, duc d'Amalfi: 2°. *Catherine* della Ratta, héritiere des comtés de Caſerte & de Sainte-Agathe, veuve de *Céſar* d'Aragon, morte en 1511 ſans enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage furent, Jean-François, qui ſuit; Jean-Antoine, qui a fait *la branche des comtes de* Gioia, *& continué celle des ducs d'*Atri, *rapportée ci-après*; *Jean-Vincent*, châtelain du château Saint-Ange, évêque de Melfes, créé cardinal par le pape Paul III en 1542, mort le 2 août 1556; & *Jean-Baptiſte* d'Aquaviva d'Aragon.

VII. Jean-François d'Aquaviva d'Aragon, I du nom, marquis de Bitonto, ſe trouva à la bataille de Ravenne en 1512, y fut fait priſonnier par les François, & mourut avant ſon pere. Il épouſa *Dorothée* de Gonzague, fille de *Jean-François* de Gonzague, dont il eut Jules-Antoine II du nom, qui ſuit; & *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Henri* Pandone, duc de Bojano: 2°. à *Bernardin* de Baux, frere du dernier comte d'Aleſſano.

VIII. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, comte de Converſano, de Caſerte & de Sainte-Agathe, ſuivit le parti de la France en Italie, pourquoi l'empereur Charles-Quint le déclara rebelle. Il fut obligé de ſe retirer en France, où le roi François I lui donna quelques terres, & y mourut. Il épouſa *Anne* Gambacurta, fille de *François* Gambacurta, & de *Catherine* della Ratta, dont il eut Jean-François II du nom, qui ſuit; & Balthasar, qui a fait *la branche des marquis de* Bellante, *rapportée ci-après*.

IX. Jean-François d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, s'établit en France, où il fut conſeiller d'état, chevalier de l'ordre de S. Michel, & prit le titre de duc d'Atri. Il épouſa *Camille* Caraccioli, fille de *Jean*, prince de Melphes, dont il eut *Joſias*, mort à l'âge de 12 ans; & Anne d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *François-Louis* Diacette, comte de Châteauvillain, qui fit tous ſes efforts pour rentrer dans les droits qu'elle avoit ſur le duché d'Atri & autres terres conſidérables du royaume de Naples, dont ſes ancêtres avoient été dépouillés par le roi d'Eſpagne, pour avoir tenu le parti de la France. De ce mariage ſortirent Scipion, qui ſuit; & *Angelique* Diacette, mariée à *Claude* d'Anglure, comte de Bourlemont, prince d'Ambliſe, marquis de Si, morte le 25 octobre 1676, dont les enfans ont pris le nom de duc d'Atri.

X. Scipion Diacette-d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Châteauvillain, prit le titre de duc d'Atri, & de prince de Melphes. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut abbé de S. Arnoul de Metz: il avoit même lieu d'eſpérer d'être nommé cardinal; mais la mort du pape rompit toutes ſes meſures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans, ayant eu de *Geneviéve* Doni, fille d'*Octavian*, ſeigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac, un fils qui fut comte de Châteauvillain, & qui fut tué dans les guerres d'Italie en 1643; & deux filles religieuſes.

Marquis de Bellante, princes de Caserte.

IX. Balthasar d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de Jules-Antoine II du nom, comte de Converſano, &c. fut créé marquis de Bellante par Philippe II du nom, roi d'Eſpagne, & épouſa en 1542 *Hieronyme* Cajetan d'Aragon, fille de *Jacques*, comte de Morcon, dont il eut Jules-Antoine, qui ſuit; *Vincent*; *François* mort ſans poſtérité de *Victoire* Spinelli, iſſue des princes de l'Eſcale; & *Marcel* d'Aquaviva-d'Aragon, archevêque d'Otrante en 1586, mort en 1606.

X. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caſerte, marquis de Bellante, épouſa en 1569 *Victoire* de Lannoi, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut André-Matthieu, qui ſuit; *Charles*, capitaine de cavalerie en Flandre, mort ſans enfans de *N.* de Bernando, fille de *Ferdinand* ſeigneur de Bernando; *Pierre*, qui fut d'égliſe; *Balthaſar*, tréſorier du royaume, mort ſans poſtérité de *Porcie* Caraccioli, veuve de *Diomede* Caraffe, duc de Cerci; & *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, alliée à *Marin* Caraccioli, duc de Martina.

XI. André-Matthieu d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caſerte, marquis de Bellante, &c. fut fait chevalier de la toiſon d'or par Philippe III roi d'Eſpagne. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Caraccioli, fille de *Charles*, comte de Saint-Ange: 2°. *Anne Polixene*, comteſſe de Furſtemberg, veuve d'*Emanuel* de Geſualdo, prince de Venouſe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortit une fille unique, nommée *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, princeſſe de Caſerte, mariée *à François* Cajetan, duc de Sermonette.

Comtes de Gioia et ducs d'Atri.

VII. Jean-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils d'André-Matthieu II du nom, duc d'Atri, fut comte de Gioia, & ſut ſi bien ſe comporter pendant les troubles du royaume de Naples, qu'il recouvra le duché d'Atri, qui avoit été donné à Aſcagne Colonne, après qu'il eut été confiſqué ſur ſes neveux, qui avoient ſuivi le parti de la France. Il épouſa *Iſabelle* Spinelli, veuve de *François* de Capoue, & fille de *Jean-Baptiſte* Spinelli, comte de Cariati, dont il eut Jean-Jerôme, qui ſuit; 2. *André-Matthieu*, évêque de Venaſco en 1558, archevêque de Cozenſe en 1573, mort en 1576; 3. *Antoine*, ſeigneur de Caſamaſſima, Rotigliano & Saint-Nicandre, qui épouſa *N.* native de Turquie, dont il eut *Marc-Antoine*, ſeigneur de Caſamaſſima, &c. mort ſans alliance; & *Victoire*, héritiere de ſon frere, mariée à *Antoine* Caraffe, marquis de Bitteto; 4. *Claude*, général de l'ordre des jéſuites, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſeparé*; 5. *Dorothée* recommandable par la connoiſſance qu'elle avoit des ſciences; & 6. *Julie* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Berthol* Farnèſe.

VIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, épouſa *Marguerite* Pia, dont il eut 1. Albert, qui ſuit; 2. *Jules*, né en 1546, créé cardinal par le pape Pie V en 1570, mort le 21 juillet 1574; 3. Adrien, qui a fait *la branche des comtes de* Conversano, *rapportée ci-après*; 4. *Jean-Antoine*, général des Vénitiens, mort en Corcyre; 5. *Rodolphe*, jéſuite, tué dans les Indes par les Barbares; 6. *Horace*, évêque de Cajazzo en 1592, mort le 13 juin 1617; 7. *Octave*, cardinal & archevêque de Naples, *qui aura ſon article ſéparé ci-après*; & 8. *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Fabrice* Ruffo, prince de Squillace.

IX. Albert d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épouſa *Beatrix* de Lannoi, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut Josias, qui ſuit; *Joſeph*, nonce extraordinaire en Eſpagne, & archevêque de Thèbes; *Marguerite*, alliée à *Diomede* Caraffe, duc de Matalone; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Camille* Caraccioli, prince d'Avellino: 2°. à *Decio* Pignatelli, marquis de Pinazzola.

X. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épouſa *Marguerite* Ruffo, fille de *Fabrice*, prince de Squillace, dont il eut François, qui ſuit; *Octave*,

Digitized by Google

cardinal, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Albert*, abbé; *Fabrice*, capitaine d'infanterie.

XI. François d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épouſa *Anne* de Concubet, fille de *François*, marquis d'Arena, dont il eut Josias, qui ſuit; *Rodolphe*, nonce du pape en Suiſſe, où il mourut; & *Cecile* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Antoine* Cajetan d'Aragon, duc de Laurenzano.

XII. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. mort en 1679 avoit épouſé *Françoiſe* Caraccioli, fille de *Joſeph*, prince de la Torella, morte le 8 janvier 1715, dont il eut Jean-Jerôme, qui ſuit; *François*, archevêque de Lariſſe, nonce en Eſpagne en 1700, qui a été nommé cardinal en 1706, *& dont nous parlons ci-après dans un article ſéparé*; *Michel*, chevalier de Malte, commandeur de Montijo, & gentilhomme de la chambre du roi d'Eſpagne; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, ſon couſin.

XIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, grand d'Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or, prince de Teramo, marquis d'Aquaviva & d'Arena, comte de Gioia, &c. quitta le royaume de Naples, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il avoit jurée à Philippe V roi d'Eſpagne, qui le nomma comte d'Elda au royaume de Valence en mai 1708. Il mourut à Rome le 13 août 1709, âgé de 45 ans. Il épouſa 1°. *Lavinia* Ludoviſio, fille de *Nicolas*, prince de Piombino, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Eléonore-Cecile* Spinelli, fille de *N.* duc d'Aquaro, morte d'apoplexie à Rome le 24 mars 1710, dont il eut *Joſias*, duc d'Atri, qui ſervoit en Flandre le roi d'Eſpagne, fut nommé chevalier de la toiſon d'or en ſeptembre 1709, & mourut à Lyon peu de temps après; Dominique, qui ſuit; *Rodolphe*; *Trojan* dont nous parlons plus bas dans un article ſéparé; *Liborius*; *Marie-Angele*; *Thereſe*; *Lavinie*; *Claude-Marie*; *Anne*; & *Françoiſe* d'Aquaviva-d'Aragon.

XIV. Dominique d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. chevalier de la toiſon d'or, grand d'Eſpagne, & capitaine de la compagnie italienne des gardes du corps du roi Philippe V. Il a épouſé *Eléonore*, fille aînée du prince *François* Pio de Savoye-Moura Cortéréal, & de Dona *Jeanne* Spinola de la Cerda.

Comtes de Converſano et ducs de Noci.

IX. Adrien d'Aquaviva-d'Aragon, troiſiéme fils de Jean-Jerôme, duc d'Atri, fut comte de Converſano, & épouſa *Iſabelle* Caraccioli, fille & héritiere de *Godefroi*, ſeigneur de Tocco, dont il eut 1. Jules, qui ſuit; 2. *Jean*, qui d'*Antoinette* de Cardines ſa femme, fille de *François*, marquis de Laino, eut pour enfans *Adrien*; *Jerôme*; & *Beatrix* d'Aquaviva-d'Aragon; 3. *Alfonſe*, chevalier de Malte, qui ſervit en Flandre; *Rodolphe*, qui de *Victoire* de Radulovich, fille de *Nicolas*, marquis de Polignano, eut pour fille unique *Lucrece* d'Aquaviva, mariée à *Charles* Caraffe, duc de Noja; 5. *François*, prêtre; & 6. *Bernard* d'Aquaviva, jéſuite.

X. Jules d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, & duc de Noci, épouſa *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon, ducheſſe de Nardo, fille de *Beliſaire*, duc de Nardo. Il eut pour fils Jean-Jerôme, qui ſuit; & *N.* chevalier de Malte.

XI. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1665, avoit épouſé *Iſabelle* Filomarini, fille de *Thomas*, prince de la Rocca, morte en 1679, dont il eut Cosme, qui ſuit; *Thomas*, chevalier de Malte; *Jules*, abbé; *Catherine*, alliée à *Jerôme* Caraccioli, marquis de Torrecuſo: & *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiſte* Cicinelli, prince de Curſi.

XII. Cosme d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo & de Noci, fut tué en duel en 1665, par le duc de Martina, de la maiſon de Caraccioli. Il avoit épouſé *Marie* de Capoue, fille de *Jean-Fabrice*, prince de la Riccia, dont il eut 1. *Jean-Jerôme*, comte de Converſano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1681 ſans laiſſer poſtérité d'*Aurore* de Saint-Severin, fille de *Charles*, prince de Biſignano, qu'il avoit épouſée en 1680; 2. Jules-Antoine, qui ſuit; 3. *Thomas*, mort enfant; 4. *Adrien*, mort en 1687; 5. *Dominique*, créé chevalier de la toiſon d'or en 1700: il avoit épouſé en 1691 *Marguerite-Thérèſe* de Hennin, fille de *Philippe-Louis*, comte de Boſſut, prince de Chimai, morte en 1693, ſans enfans; 6. *Iſabelle*; 7. *Catherine*; 8. *Marguerite*; 9. *Thérèſe*; & 10. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, qui après avoir été religieuſe, épouſa *Rodolphe* Caraffe, duc de Noja.

XIII. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, duc de Nardo & de Noci, mort en février 1691, avoit épouſé *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, fille de *Joſias*, duc d'Atri, dont il eut pour fils unique Jules-Antoine, qui ſuit.

XIV. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, duc de Nardo & de Noci, né poſthume en mars 1691.

Ducs de Nardo.

VI. Beliſaire d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de Jules-Antoine I du nom, duc d'Atri, fut comte, puis duc de Nardo, & épouſa *Sueve* de Saint-Severin, fille de *Jerôme*, prince de Biſignano, dont il eut 1. Jean-Bernardin, qui ſuit; 2. Jacques-Antoine, qui a fait la *branche rapportée ci-après*; 3. *Jean-Baptiſte*, évêque de Nardo en 1536; 4. *Jean-Antoine*, évêque de Lecce en mai 1517, mort en 1525; 5. *Adrienne*, mariée à *Ferdinand* Caſtrior, duc de S. Pierre; 6. *Diane*, alliée à *Ferdinand* Spinelli, duc de Caſtrouillari; 7. *N.* qui épouſa *Paul* Caraccioli; & 8. *Antoinette* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiſte* della Mare.

VII. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, mort en août 1541, avoit épouſé *Jeanne* Cajetan, dont il eut pour fils unique François, qui ſuit.

VIII. François d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épouſa *Iſabelle* Caſtriot, fille d'*Alfonſe*, marquis d'Atripalda, dont il eut pour fils unique Jean-Bernardin, qui ſuit.

IX. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épouſa 1°. *Anne* Loffredi, fille de *Ferdinand*, marquis de Trevico, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* Totalda, iſſue des marquis de Polignano, & veuve de *Ferdinand* Beltran, comte de Miſciagna, dont il eut 1. Beliſaire, qui ſuit; 2. *François*, ſeigneur de la Tour de Padula, qui d'*Iſabelle* Baroné, eut *Bernardin*, qui épouſa *Adrienne* de Francis, fille de *Jacques*, marquis de Taviano; *Marcel*, clerc regulier, dit *Felix*; *André-Matthieu*, religieux bénédictin; *Jules*, clerc regulier, dit *Jean-Baptiſte*; *Marie*; & *Diégue* d'Aquaviva; 3. *Gaſpard*, prélat, puis religieux; 4. *Vincent*, qui de *Béatrix* de Falconis eut trois fils; 5. *Claude*; 6. *Alexandre*; 7. *Adrienne*, alliée à *Céſar* Pappacoda; & 8. *Iſabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Vaſco* d'Acunha.

X. Beliſaire d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épouſa *Porcie* Pepe, dont il eut *Catherine*, héritiere du duché de Nardo, qui épouſa *Jules* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Converſano, duc de Noci, ſon couſin, ainſi qu'il a été remarqué ci-devant; & *Camille* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Ferdinand* Beltrand, comte de Miſciagna.

Derniere branche d'Aquaviva.

VII. Jacques-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, ſecond fils de Beliſaire, duc de Nardo, ſe démit de l'évêché de Nardo, auquel il avoit été nommé, & épouſa *Adrienne* de S. Framond, iſſue des comtes de Cerreto, dont il eut Claude, qui ſuit; *Beliſaire*; & *Catherine* d'Aquaviva d'Aragon.

Digitized by Google

VIII. Claude d'Aquaviva-d'Aragon, mort en 1584, avoit épouſé *Lucie* de Azzis, dont il eut 1. *Octave*, mort jeune; 2. *Alexandre*, qui fut pere de *Claude* & d'*Alexandre* d'Aquaviva; 3. *Ferdinand*, qui ſervit dans les guerres de Flandre; 4. Ascagne, qui ſuit; & 5. *Alfonſe* d'Aquaviva-d'Aragon.

IX. Ascagne d'Aquaviva-d'Aragon, fut tué dans la guerre de Bohême en 1620, & laiſſa de *Marie* Caraccioli ſa femme, *Beliſaire*; *Jules*; *Delie*; *Catherine*; & *Claude* d'Aquaviva-d'Aragon. * Paul Jove, *elog. c.* 73. Bayle, *dict. crit.* Imhoff, *hiſt. Italiæ & Hiſpaniæ geneal. &c.*

AQUAVIVA (Claude) général des jéſuites, fils de *Jean-Antoine*, duc d'Atri, étoit déja camérier du pape Pie V lorſqu'à l'âge de vingt-cinq ans il entra chez les jéſuites l'an 1567. A peine eut-il achevé les exercices ordinaires, qu'on l'éleva dans les charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis celle de Rome; & après la mort du P. Everard Mercurien, général en 1581, il fut mis à ſa place, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans. Il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence, & mourut le 31 janvier de l'an 1615, âgé de ſoixante-douze ans, & le trente-quatriéme de ſon généralat. Il a laiſſé divers ouvrages de piété. Les plus conſidérables ſont ſeize épîtres, qui ſont autant de traités, *Directorium exercitiorum S. Ignatii. Meditationes in pſalmum XLIV & CXIII*, &c. * Orlandini, *hiſt. ſoc. Jeſu.* Ribadeneïra & Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſ.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Sponde, *in annal. &c.*

AQUAVIVA (Rodolphe) jéſuite, fils de *Jean-Jerôme* d'Aquaviva, duc d'Atri, & neveu du P. Claude d'Aquaviva, général de la compagnie de Jeſus, entra jeune en religion; entreprit le voyage des Indes, où il fit de grands fruits; paſſa au Mogol, où l'empereur Akebar demandoit des miſſionaires, & donnoit quelque eſpérance de ſe faire chrétien; & acquit par ſon mérite l'eſtime des peuples de ce grand empire, & par ſa douceur & ſes vertus, l'amitié d'Akebar. De retour à Goa, il fut envoyé à la preſqu'iſle de Salſéte, pour y être lecteur du collége de Rachel, où il mourut âgé de trente-deux ans, percé de fléches, avec quatre autres jéſuites, le 15 juillet 1583. * Nieremberg, *Claros Varones.* Alegambe, *hiſt. ſoc. Jeſ.*

AQUAVIVA (Octavio) cardinal archevêque de Naples, fils de Jean-Jérôme d'Aquaviva, duc d'Atri, fit un très-grand progrès dans les belles lettres grecques & latines, & dans la juriſprudence civile & canonique. Le pape Sixte V, dont il fut connu à Rome, le fit référendaire de l'une & de l'autre ſignature, & vice-légat du patrimoine du ſaint-ſiége. Grégoire XIV le nomma intendant de ſa maiſon, & le fit cardinal en 1591. Il ſe trouva en cette qualité à l'élection d'Innocent IX, en la même année 1591; à celle de Clément VIII en 1592; à celle de Léon XI, & à celle de Paul V en 1605. Sous le pontificat de Clément VIII il exerça la charge de légat de la campagne de Rome, & on lui commit depuis la légation d'Avignon. Le voiſinage des hérétiques rendoit alors cette charge aſſez pénible; mais il trouva moyen de s'oppoſer à leurs entrepriſes, & gouverna avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'il remit le calme & la tranquillité dans la province. Il ne négligeoit pas les lettres: il aimoit ceux qui en faiſoient profeſſion, & il avoit même des ſavans parmi ſes domeſtiques: entre autres Pierre-Antoine Ghiberti ſon auditeur, qui fit amitié avec le célébre Nicolas-Fabri de Peireſc. Le pape Léon XI lui donna l'archevêché de Naples: Paul V l'y confirma. Il alla prendre poſſeſſion; & après avoir édifié ſes diocéſains, il mourut le 15 décembre de l'an 1612, âgé de cinquante-deux ans. * Filiucius & Perramellarius, *in elog. card.* Gaſſendi, *l. 1 vitæ Peireſc.* Albi, *élog. hiſt. des card.*

AQUAVIVA (Octave) fils de *Joſias*, duc d'Atri, né le 23 ſeptembre 1609, fut nommé cardinal par le pape Innocent X le 9 mars 1652, étant alors gouverneur de Viterbe. Il mourut à Rome le 20 ſeptembre 1674, âgé de ſoixante-cinq ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Cécile.

AQUAVIVA D'ARAGON (Thomas) né à Naples, de la même famille que les précédens, étant entré dans l'ordre de S. Dominique, y enſeigna la théologie: il prêcha en Italie & en Eſpagne avec réputation. Il fut pendant quelque temps le compagnon du maître du ſacré palais. Urbain VIII le fit examinateur des évêques, & Clément IX, lui donna le 14 mai 1660 l'évêché de Bitonto, qu'il gouverna très-ſagement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1672. Fontana & Toppio en parlent fort avantageuſement, & le dernier le met au nombre des écrivains Napolitains; parcequ'il fit imprimer en 1665 à Naples, l'éloge funébre de Philippe IV, roi d'Eſpagne, qu'il avoit prononcé dans l'égliſe de ſainte Claire. * Echard, *ſcript. ord. prad. tom.* 2.

AQUAVIVA D'ARAGON (François d') cardinal, évêque de Sabine, protecteur & chargé des affaires de la couronne d'Eſpagne à la cour de Rome, abbé de l'abbaye de Haute-Fontaine, dite du Pare en Sicile, député des congrégations du concile, de la propagande, de la conſulte & de la fabrique, protecteur de l'hoſpice apoſtolique de S. Michel *à ripa grande*, du monaſtère de ſainte Cécile, de l'oratoire de l'univerſité de Vaſcellari *in Traſtevere*, des ſcripteurs & copiſtes, &c. ſecond fils de Josias d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, & de *Françoiſe* Caraccioli, naquit à Naples le 14 octobre 1665; & étant clerc de la chambre apoſtolique, il fut déſigné nonce vers les cantons Suiſſes catholiques au mois d'octobre 1697: mais cette nomination n'eut point lieu, le pape Innocent XII l'ayant choiſi pour ſon maître de chambre le 29 novembre ſuivant. Il lui donna en même temps le gouvernement de Viterbe, & propoſa pour lui dans un conſiſtoire l'archevêché de Lariſſe *in partibus infidelium* le 2 décembre de la même année. Il le déclara le 9 mars 1700, nonce apoſtolique ordinaire à la cour d'Eſpagne. Il rempliſſoit encore cette place, lorſqu'il fut créé cardinal, par le pape Clément XI, le 17 mai 1706. A ſon retour d'Eſpagne à Rome, il reçut le chapeau dans un conſiſtoire public le 24 mars 1707; & le pape ayant fait la fonction le 8 juin ſuivant dans un conſiſtoire ſecret de lui fermer & ouvrir la bouche, lui aſſigna le titre de S. Barthelemi en l'iſle, qu'il laiſſa depuis pour opter celui de ſainte Cécile. Il fut déclaré au mois d'avril 1713 protecteur de la couronne d'Eſpagne, avec deux mille écus de penſion aſſignée ſur l'archevêché de Lima au Pérou; & le 17 juillet 1714, il reçut à Rome les ordres du roi catholique Philippe V, pour aller à Parme faire la demande ſolemnelle en ſon nom d'Elizabeth Farnèſe, princeſſe de Parme. Il aſſiſta le 16 ſeptembre ſuivant à la cérémonie de ſes épouſailles, & l'accompagna enſuite juſqu'à Gènes. Le roi d'Eſpagne le chargea au mois de juillet 1716 du ſoin des affaires de ſa couronne à Rome, & le nomma à l'évêché de Cordoue. Il paſſa dans l'ordre des cardinaux évêques, & opta l'évêché de Sabine le 26 juin 1724. Il mourut à Rome dans le palais d'Eſpagne, le 19 janvier 1725, vers les deux heures après minuit, d'une goutte remontée, âgé de 59 ans, 2 mois 25 jours, & de ſon cardinalat 18 ans, 7 mois 23 jours. Son corps fut porté à l'égliſe des religieuſes de ſainte Cécile, *in Traſtevere*, commanderie, dont il étoit titulaire, & dans laquelle il s'étoit fait conſtruire un tombeau de ſon vivant. Ses obſéques y furent célébrées le 11, avec beaucoup de magnificence, & le pape y aſſiſta avec le ſacré collége, & la prélature romaine. Ce fut dans cette occaſion que Benoît XIII déclara que dorénavant il y auroit chapelle pontificale aux funérailles des cardinaux.

AQUAVIVA D'ARAGON (Trojan d') fils puîné de Jean-Jérome d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &

d'*Eléonore-Cécile* Spinelli, ſa ſeconde femme, prit le parti de la prélature, & fut fait gouverneur d'Ancone le 3 juillet 1721. Il fut ordonné prêtre par l'évêque de Cavaillon, dans l'égliſe de S. André du noviciat des jéſuites à Rome le 18 avril 1729, & célébra le lendemain ſa premiere meſſe dans l'égliſe des religieuſes Barbérines. Il ſe rendit enſuite à Bénévent auprès du pape Benoît XIII, qui le 3 mai le ſacra évêque de Philippopoli en Macédoine, après quoi il prit poſſeſſion de la charge de maître de chambre de ſa ſainteté. Il l'exerça peu de temps, Benoit XIII l'ayant déclaré majordôme des ſacrés palais apoſtoliques, le 6 juillet de la même année 1729. Il fut continué dans cette charge par le pape Clément XII, qui propoſa pour lui dans un conſiſtoire le 14 août 1730 le titre archiépiſcopal de Lariſſe, *in partibus infidelium*. Il le créa, & déclara cardinal de la ſainte égliſe romaine le premier octobre 1731, & lui donna le même jour la barrete avec les formalités accoutumées. Il fit la fonction dans un conſiſtoire ſecret, de lui fermer & ouvrir la bouche le 17 novembre ſuivant, & lui aſſigna en même temps le titre de S. Quirique & de ſainte Juliite. Il fut mis enſuite dans les congrégations du concile, du conſiſtoire, de la conſulte, & de la fabrique. Il ſe démit du titre des SS. Quirique & Juliite, & opta le 19 janvier 1733, celui de ſainte Cécile *in Traſtevere*, par la vacance du cardinal Gui Bentivoglio, dont il prit poſſeſſion, & du monaſtère des religieuſes bénédictines, le 25 ſuivant.

AQUIAB, neveu d'Hérode *le Grand*, arrêta le bras de ce prince, qui ayant demandé un couteau pour ôter la pelure d'un fruit, dans un des tranſports de ſa derniere maladie, vouloit ſe l'enfoncer dans le ſein, l'an 1 de l'ére chrétienne. Depuis, dans les premieres révoltes des Juifs, Aquiab commanda dans l'Idumée, où il fut repouſſé dans les montagnes par deux mille des rebelles. Il eſt auſſi nommé Achias & Achiab. * Joſéphe, *bell. Judaor.*

AQUIGIRES, que les auteurs qui écrivent en latin, nomment *Aquigira*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bréſil, du côté de la province ou préfecture du Saint-Eſprit. *. Sanſon. Baudrand.

AQUILA, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec évêché ſuffragant de Civita de Chiari. On prétend que cette ville, qui eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne ſur la riviere de Peſquaire, fut bâtie ou réparée par l'empereur Frédéric II; les autres diſent par les Charles de Naples. Elle s'eſt augmentée des ruines d'Amiterno & de Forcono, qui eſt le *Furconium* des anciens. Le pape Alexandre IV y tranſféra l'évêché qui étoit dans la derniere de ces villes. Cette place fut entierement détruite en février 1703, par un tremblement de terre, qui enſevelit ſous ſes ruines plus de ſept mille perſonnes. * Collenutio, *l.* 4 *hiſt. Neap.* Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Baillet, *topog. des ſaints.*

AQUILA, Juif originaire de Pont, dont le métier étoit de faire des tentes. Chaſſé de Rome avec les autres Juifs ſous l'empire de Claude, il ſe retira à Corinthe où il logea S. Paul, & où cet apôtre travailla avec lui, & le convertit avec ſa femme nommée *Priſcille*, l'an 54 de J. C. Depuis l'un & l'autre inſtruiſirent Apollos, qui n'avoit été baptiſé que du baptême de S. Jean. Ils accompagnerent S. Paul à Jéruſalem, & de-là à Epheſe, où cet apôtre les laiſſa pour inſtruire & fortifier les fidéles déja convertis, & pour annoncer la foi aux Gentils. Cet apôtre étant revenu à Ephèſe, demeura encore chez eux, & il reconnut qu'ils avoient expoſé leurs têtes pour ſauver ſa vie. Ils revinrent enſuite à Rome; & ils y étoient peut-être, quand S. Paul y fut la premiere fois priſonnier; mais ils étoient retournés en Aſie, dans le temps que S. Paul écrivit ſa ſeconde lettre à Timothée. On ne ſait ni le temps ni le lieu de leur mort. Les martyrologes d'Uſuard & d'Adon la mettent dans l'Aſie mineure au 8 juillet, & les Grec au 13 ou 14 de février. * *Actes des apôtres*, *c.* 18. *I*, *Corinth. c.* 16, *v.* 19, *Rom.* 16, *v.* 3, 4 & 5. *II.ª Timoth.* 4, *v.* 19. Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccléſ.* tome I. Baillet, *vies des ſaints.*

AQUILA, l'un des conjurés qui maſſacrerent Caligula. On dit que ce fut lui qui lui donna le dernier coup, l'an de J. C. 41. * Joſéphe, *antiq. jud. l.* 19.

AQUILA (Julius) chevalier Romain, commanda quelques troupes contre Cotys roi du Boſphore, ſous l'empire de Claude. * Tacite, *annal.* 12. Un autre AQUILA, fut préfet d'Egypte ſous l'empereur Severe, vers l'an 203.

AQUILA, dit *le Pontique*, parcequ'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, ſavant mathématicien, vivoit du temps de l'empereur Adrien, qui le fit intendant de ſes bâtimens, & lui donna ordre de faire rebâtir la ville de Jéruſalem, que Tite avoit démolie, & que cet empereur faiſoit nommer *Ælia*, de ſon nom. Cet emploi lui fit avoir quelque connoiſſance de la religion chrétienne, & il ſe fit même baptiſer; mais le grand attachement qu'il avoit à l'aſtrologie, le fit retrancher de l'égliſe. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit paſſer chez les Juifs. Il ſe ſoumit à la circonciſion; puis ayant appris l'hébreu, il donna le premier la verſion grecque de l'écriture ſainte, la 12 année du regne de l'empereur Adrien, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 129. Cette traduction eſt faite mot pour mot ſur le texte hébreu, avec une exactitude trop ſcrupuleuſe. Comme il ne l'entreprit qu'en haine des chrétiens, qui l'avoient chaſſé de l'égliſe, à cauſe de la paſſion qu'il avoit pour les vaines curioſités de l'aſtrologie, elle fut très-agréable aux Juifs diſperſés, qui la lurent toujours depuis dans leurs ſynagogues. Aquila, non content de cela, en fit une autre, qui fut nommée *Deuteroſe*, c'eſt-à-dire en grec, *ſeconde Traduction*, que les Juifs eſtimerent bien plus que la premiere. Car outre qu'elle ſuivoit ſervilement la lettre, elle étoit encore enrichie de traditions judaïques, miſes en grec par cet apoſtat, qui les avoit appriſes de ſon maître Akiba. Cette verſion avec ſes notes ou commentaires étoit ſi dangereuſe, que l'empereur Juſtinien ſe crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs. * S. Hieronym. *c.* 8 *in Iſai. & ep. ad Iren.* S. Epiphanius, *de ponder. & menſ.* Euſebe, *hiſt. l.* 6. Origène. S. Irénée. Baronius. Paul Pezron, *antiq. des temps.* M. Simon, *hiſt. du vieux teſtament*, *l.* 11, *c.* 9. Du-Pin, *bibl. eccléſ.*

AQUILA (Henri) Allemand, religieux de l'ordre des carmes, vivoit dans le XIV ſiécle, vers 1330. On dit qu'il fut docteur de Paris. Il écrivit divers traités, *In Cantica Canticorum*, *lib. I. Quodlibetorum*, *lib. II. Quæſtiones ordinariæ*, *&c.* * Poſſevin, *in app. ſacro.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in bibl. Carmel.*

AQUILANO (Seraphino d') poëte italien du XV ſiécle, a été nommé le premier poëte pour l'éclogue, comme nous l'apprend le *Vincioli*, académicien de Pérouſe. On voit dans la *raccolta di poëti Napolitani non piu ancora ſtampate*, imprimée à Naples en 1701, qu'après la chute de la poëſie, arrivée dans le XV ſiécle en Italie; ce fut dans ce royaume qu'elle ſe releva par les ſoin de Séraphino d'Aquilano, & de Sannazar, tous deux Napolitains. * *Biblioth. Ital. t. I, p.* 246, *aux notes.*

AQUILÉE, ſur le confluent de l'Anſa & du Tor, *Aquileia*, ville d'Italie dans le Frioul, avec titre de patriarchat, dont le ſiége eſt aujourd'hui à Udine. Cette ville a été autrefois ſi conſidérable, qu'on la nomma *la ſeconde Rome*. Les auteurs parlent diverſement de ſa fondation. Il y en a qui prétendent qu'elle fut bâtie par les Paphlagoniens immédiatement après la ville de Rome; enſorte que c'eſt la ſeconde ville d'Italie. Les veuns aſſurent aſſez légérement, qu'un certain Aquilus, nu de Troye avec Antenor, en jetta les premiers fondemens. D'autres diſent que ſon nom a été tiré de l'aboudance des eaux qu'on trouvoit dans le territoire

de

de cette ville ; & quelques modernes ſoutiennent que les Romains ayant campé ſur le confluent de l'Anſa & du Tor, commencerent de bâtir cette ville, à laquelle ils donnerent le nom d'Aigle romaine qui étoit ſur leurs enſeignes, & la nommerent *Aquila*, puis *Aquileia*. D'autres enfin diſent que lorſque l'on en jetta les premiers fondemens, il paſſa un aigle du côté droit ; ce que les Romains regardoient comme une choſe de bon augure, & que l'on la nomma à cauſe de cela *Aquileia*. Il eſt plus ſûr de s'en tenir à Tite-Live, qui dit que ce fut une colonie romaine, qu'on établit dans les terres qui avoient été aux Gaulois l'an 570 de la fondation de Rome, 184 avant J. C. Depuis, Aquilée devint très-conſidérable. L'empereur Auguſte l'augmenta, l'embellit, & s'y plut beaucoup. Il étoit en cette ville, lorſqu'Hérode *le Grand* vint accuſer devant lui ſes fils Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Tibere demeura auſſi quelque-temps à Aquilée ; & Veſpaſien y fut proclamé empereur. Le tyran Maximin aſſiégea cette ville, & fut tué pendant ce ſiége, en 237. C'eſt dans cette occaſion que ceux d'Aquilée donnerent des marques ſingulieres de leur fidélité pour Rome ; car manquant de cordes pour leurs arcs, ils couperent les cheveux de leurs femmes, & en firent des cordes. Le ſénat, en mémoire d'une action ſi mémorable, & du zèle de ces dames, dédia un temple à Vénus *la Chauve*. Sous les regnes ſuivans, Aquilée reçut encore de nouveaux ornemens, & elle étoit très-conſidérable au commencement du V ſiécle, comme il paroît par ce qu'Auſone en dit. Elle avoit douze milles de circuit, & elle devint le rempart de l'Italie contre les courſes des Barbares. Attila la prit en 453, & la ruina entierement. Luitprand dit que S. Cyr prédit la ruine de cette ville, Narſés la rétablit, & les Lombards la ſoumirent & la ruinerent encore en 590. Mais Charlemagne ayant détruit l'état de ces derniers, Aquilée fut ſoumiſe aux empereurs, rois d'Italie. Depuis elle a dépendu en divers temps des ducs de Frioul, de ſes patriarches, des Vénitiens, & de la maiſon d'Autriche d'Allemagne à qui elle appartient préſentement. Cette ville, autrefois ſi célébre, n'eſt habitée aujourd'hui que par quelques pêcheurs. Elle n'eſt plus qu'un petit bourg. Le mauvais air en a chaſſé tous les autres habitans. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 39 & 40. Hérodien, *l.* 8. Capitolin, *in Maxim.* Joſéphe, *antiq. Jud. l.* 16, *c.* 7. Paul Diacre. Luitprand. Jean Bonifacio, *hiſt. Marc. Treviſ.* Léandre Alberti, *deſc. Ital.* Jean Candido, *comment. d'Aquil.* Pitiſcus, *lexic. antiq.*

Quoique les avantages d'Aquilée lui euſſent acquis le nom de *Ville* par excellence, auſſi - bien qu'à Rome ; néanmoins ſa grandeur eccléſiaſtique étoit encore préférable à ſon éclat temporel. Car, ſi l'on en croit la tradition du pays, c'étoit S. Marc qui avoit fondé cette égliſe, & il y en a même qui croient que ce ſaint y écrivit ſon évangile. S. Hermonas lui ſuccéda, & ils ont eu entr'autres ſucceſſeurs Hilaire, Chryſogone, Théodore, Valérien, Chromatius, Théodoret, &c. que l'égliſe reconnoît pour ſaints. Fortunatien, qui avoit agi avec tant de zèle pour le parti orthodoxe, ſe laiſſa tromper par les Ariens, & fut le premier qui contribua à la chute du pape Liberius, comme S. Jérôme l'a remarqué. L'égliſe d'Aquilée demeura ferme dans la foi ; mais depuis elle tomba dans le ſchiſme en 553, au ſujet de l'affaire des trois chapitres, ou des écrits de Théodore de *Mopſueſte*, de Théodoret de *Cyr*, & d'Ibas d'*Edeſſe*. Le concile général de Chalcédoine avoit reçu les deux derniers à ſa communion, après qu'ils eurent fait profeſſion de foi ; cependant dans le V concile général tenu à Conſtantinople la même année 553, on condamna ces trois écrits à la pourſuite de l'empereur Juſtinien. On ſe plaignit hautement de ce que ces anathêmes ne s'accordoient pas avec ce qui avoit été décidé dans le concile de Chalcédoine, & de ce qu'on avoit injuſtement condamné des innocens, qui n'étoient plus au monde. Les évêques d'Iſtrie, de Ligurie, de l'état de Veniſe, & quelques autres, s'aſſemblerent à Aquilée ; & malgré les défenſes du pape Vigile, ils oſerent blâmer dans des écrits publics ce qui avoit été ordonné par le cinquiéme concile général. Pélage I, qui ſuccéda à Vigile, ne fut pas plus heureux dans les ſoins qu'il prit pour arrêter ce mal. Il ſe vit contraint de porter ſes plaintes à l'empereur, il fit arrêter quelques-uns des prélats ſchiſmatiques ; mais cette violence ne fit qu'augmenter le trouble, qui dura juſqu'à ce que les papes S. Grégoire *le Grand* & Sergius l'appaiſerent entierement. Il eſt sûr qu'il ne finit qu'en 698. Les prélats ſchiſmatiques avoient donné le nom de patriarche à l'archevêque d'Aquilée, qu'ils reconnoiſſoient comme leur chef, & depuis on lui a donné le même titre d'honneur ; & Paul Diacre parlant de la mort de Paulin d'Aquilée, arrivée en 570 ou 573, lui donne ce titre, & dit que Probin lui ſuccéda. Lorſque les Lombards vinrent en Italie, le patriarche ſe retira à Grado : depuis, ceux qui étoient reſtés à Aquilée, en nommerent un autre. Ce fut le ſujet d'un nouveau ſchiſme. Le pape ſoutenoit le prélat de Grado, & les Lombards celui d'Aquilée. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. On entreprit de la terminer, mais ce fut inutilement ; & les ducs de Frioul ſe plaiſoient à entretenir la guerre & la diviſion. Pepon, patriarche d'Aquilée, fut le véritable reſtaurateur de ce ſiége. Car non-ſeulement il unit les deux égliſes ; mais comme il étoit chancelier de l'empereur Conrad II, il obtint de ce prince, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, le duché de Frioul & le marquiſat d'Iſtrie. On dit que Pepon fit entourer Aquilée de murailles, & qu'il bâtit en l'honneur de la ſainte Vierge une magnifique égliſe, où il entretenoit un grand nombre de clercs pour faire le ſervice divin. Henri III & Henri IV, qui tinrent l'empire après Conrad, approuverent ce qui avoit été fait en faveur des patriarches d'Aquilée. Mais, comme l'air de cette ville étoit tout-à-fait mal-ſain, les prélats ſuivans vinrent s'établir à Udine, qu'ils nommerent la nouvelle Aquilée, avec cette condition, que les citoyens de l'une le ſeroient auſſi de l'autre. Depuis, l'ancienne Aquilée a été entierement abandonnée. Le patriarche y venoit ſeulement à certain jour de l'année avec ſon clergé, pour y faire l'office divin. Les comtes de Goritie, prétendant ſe rendre maîtres du Frioul, où ils avoient des intelligences, enleverent diverſes places ; mais Dieu punit, ſur leur poſtérité, la mort du patriarche Bertrand Guaſco, ou de S. Genis, qu'ils aſſaſſinerent à Richenvelle près de Spilimberg, le 7 juin 1349 ou 1350. Les évêques ſuivans, & entr'autres le cardinal Philippe d'Alençon, en l'an 1386, obligerent leurs ſujets révoltés de leur rendre l'obéiſſance qu'ils leur devoient. Mais les patriarches d'Aquilée perdirent le Frioul vers l'an 1420, par l'imprudence du patriarche Louis Techio. Il s'engagea témérairement à la guerre, contre la république de Veniſe, ſous l'eſpérance d'être ſecouru par les Hongrois ſes alliés. Le comte Philippe d'Arcelli, général des troupes de la république, le dépouilla de ſes états. Voilà quelle a été la deſtinée d'Aquilée, ſi célébre & ſi féconde en perſonnes illuſtres. Elle a vu naître le pape Pie I, S. Cyr, S. Epiphane évêque de Pavie, Chromatius, qui le fut d'Aquilée même, & qui eſt ſouvent nommé dans les épîtres de S. Jérôme ; Paul Diacre, qui a écrit l'hiſtoire des Lombards ; & divers ſaints dont nous trouvons les noms dans les fêtes de l'égliſe. Jamais le clergé de l'égliſe d'Aquilée ne fut plus floriſſant ni mieux rempli de grand hommes pour la piété & la ſcience, que du temps des évêques Valérien & Chromatius. L'empereur, comme maître d'Aquilée, prétend nommer au patriarchat ; mais la ſeigneurie de Veniſe, pour éviter les conteſtations, a trouvé un expédient pour ne laiſſer jamais vaquer le ſiége, en donnant au titulaire, qui fait ſa réſidence à Udine, dépen-

dante de la république, le pouvoir de choisir un coadjuteur; ce qu'il ne manque pas de faire pour l'intérêt de sa famille, dans laquelle il tâche de conserver le plus qu'il peut cette dignité. Par-là l'empereur reste exclus de la nomination d'Aquilée; & le coadjuteur étant nommé, il est aussitôt confirmé par le sénat, sous le titre d'*Eletto d'Aquileia*. Comme ces patriarches ont toujours eu de grands démêlés avec ceux de Grade, c'est à l'occasion d'un Ulric, patriarche d'Aquilée, que la fête du Jeudi gras à Venise tire son origine; car ce prélat étant venu à Grade pour y surprendre son compétiteur, il fut fait prisonnier avec douze chanoines, & depuis mis en liberté, à condition d'envoyer tous les ans à Venise un taureau, douze porcs, & douze pains. * Candido, *commentarii Aquileienses*. Sabellic. *antiq. d'Aquil. & Ennead.* Luitprand. Paul Diacre. Blondus. Platina. Baronius. Amelot de la Houssaie, *hist. de Venise*.

CONCILES D'AQUILÉE.

Le premier concile d'Aquilée fut assemblé en 381, sous le pontificat du pape Damase. Les évêques du vicariat d'Italie, que nous appellons aujourd'hui Lombardie, dont S. Ambroise de *Milan* & S. Valérien d'*Aquilée* étoient les chefs, & les députés des églises de France & d'Afrique, s'y trouverent au nombre de trente-deux. S. Just de Lyon y assista. On y examina la cause de Pallade & de Secondien évêque d'Illyrie, qui y furent condamnés comme ariens, aussi-bien que le prêtre Attalus. Ce concile est fameux, quoiqu'il n'ait tenu qu'une seule session, qui dura depuis une heure après midi, jusqu'à sept, le 5 jour de septembre. On y écrivit une lettre aux empereurs Gratien, Valentinien II & Théodose *le Grand*, pour l'union des églises d'Orient, & pour demander la célébration d'un concile à Alexandrie. On en écrivit une seconde pour demander aux mêmes empereurs de réprimer l'insolence d'Ursicin. Vers l'année 400 Chromatius tint un synode contre les Origenistes. Après la célébration du V concile général, l'an 553, les évêques d'Istrie, de Ligurie & de l'état de Venise, improuverent dans une assemblée tenue à Aquilée, tout ce qui avoit été fait contre les trois chapitres. L'an 698 ils condamnerent encore dans un nouveau synode les décisions du même concile général. Ce fut vers ce temps-là que le pape Sergius les ramena à leur devoir par sa sage conduite. Paulin en tint un autre en 791. L'an 1409 Grégoire XII, qui avoit été dépose dans le concile de Pise, assembla quelques personnes de son parti; & se trouvant dans le diocèse d'Aquilée, il tint une espéce de synode au mois de septembre, où il fit lire un acte qu'il avoit fait dresser, dans lequel il proposoit quelques accommodemens pour l'union de l'église. C'est ce que nous apprenons de Thierri de *Niem*, qui rapporte une lettre de Grégoire. Rainaldi nomme ce synode, *le synode de Frioul*. On met encore entre les synodes d'Aquilée le concile provincial, que le patriarche François Barbaro tint l'an 1596, à Udine, pour la réforme des mœurs. On y fit dix-neuf canons. Le même prélat avoit publié des ordonnances synodales en 1595. * Binius, Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Thierri de *Niem*, *hist. de schism.* Sponde & Rainaldi, *in annal.*

AQUILIA, famille romaine, qui quoique plébéienne, s'éleva au consulat. Elle prit les differens surnoms de *Florus*, *Gallus*, *C. Julianus Tuscus*. *Voyez* plus bas AQUILIUS.

AQUILIA SEVERA (Julia) étoit une très-belle vestale, dont l'empereur Héliogabale devint amoureux. Il l'épousa l'an 219 de Jesus-Christ, quoique, selon l'opinion des Romains, ce fût un sacrilége; mais les crimes les plus honteux ne faisoient plus de peine à ce prince. Il se vanta même qu'il n'épousoit cette vestale, qu'afin que d'elle & de lui, qui étoit pontife, il sortît une postérité toute divine. Mais, comme il étoit changeant dans ses amours, il la répudia bientôt, & la reprit une seconde fois. On croit qu'elle étoit fille d'Aquilius Sabinus, *duquel on parlera plus bas*. Nous avons une médaille de cuivre de cette Aquilia Severa; & sur le revers il y a le génie de la ville d'Alexandrie. * Hérodien. Lampridius, & Xiphilin, *in Heliogabalo* Tristan, *comment. hist.*

AQUILES ou AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter, pour avoir de la pluie. Les prêtres qui faisoient ces sacrifices étoient nommés *Aquiliciens*, parcequ'ils attiroient de l'eau, *aquam eliciebant*. Tertullien se moque de ces superstitions, *dans son apologétique*, *c.* 40.

AQUILINUS (Vettius) consul en 125, sous l'empire d'Adrien. C. VETTIUS AQUILINUS, consul sous M. Aurele en 162, & l'un de ses conseillers d'état. C'est peut-être le même que le consul de l'an 125. * Pagi. Gruter.

AQUILINUS (Junius) consul en 249, sous l'empereur Philippe. VETTIUS AQUILINUS consul & préfet de Rome sous Dioclétien en l'an 286.

AQUILIUS, de la famille des Aquiliens, étoit fils d'une sœur de Collatin, & se déclara en faveur de Tarquin *le Superbe*. CAIUS AQUILIUS TUSCUS consul l'an de Rome 267, & avant J. C. 487. L. AQUILIUS CORVUS, tribun militaire l'an 368. C. AQUILIUS FLORUS, consul l'an 495, avec L. Cornelius Scipio, qui défit les Carthaginois dans l'isle de Corse. L. AQUILIUS qui fut préteur en Sicile vers l'an 578 de Rome. M. AQUILIUS NEPOS consul l'an 625, avec C. Sempronius Tuditanus, & en 653. MARCUS AQUILIUS JULIANUS, l'an 38 de Jesus-Christ. * Tite-Live, Florus. Justin. Plutarque. Cassiodore, &c.

AQUILIUS (C.) surnommé *Tuscus*, consul romain, fut consul avec T. Sicinius Sabinus l'an de Rome 267, & avant Jesus-Christ 487. Son collégue triompha des Volsques, qu'il avoit défaits dans une grande bataille; mais Aquilius ne fut honoré que du petit triomphe, parcequ'il n'avoit remporté qu'un foible avantage sur les Herniques. C'est ainsi qu'en parle Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live, au contraire, dit que les Herniques furent entierement défaits, & que le succès fut assez douteux dans le combat que Sicinius livra aux Volsques: ce qui paroît moins croyable, par rapport aux honneurs qui furent décernés aux chefs. * Tite-Live. Dionys. *Halicarn.*

AQUILIUS (Cneus) poëte comique, vivoit vers l'an 570 de Rome, & 184 avant J. C. * Varro, *de lingua lat.* Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 3.

AQUILIUS MANIUS, l'un des chefs des Romains contre Mithridate, fut vaincu sur les confins de la Bithynie, où il commandoit l'an de Rome 665, & avant Jesus-Christ 89. Il se sauva à Pergame, puis à Mytilene, dont les habitans le livrerent à Mithridate. Ce prince, qui le regardoit comme le premier auteur de la guerre d'Asie, le fit promener sur un âne, le fit déchirer à coups de fouets, & lui fit enfin verser du plomb fondu dans la bouche. Aquilius mourut dans ce supplice, la même année de sa défaite. * Tite-Live. Appian. *in Mitridatic.*

AQUILIUS GALLUS, savant jurisconsulte, vivoit vers l'an de Rome 689, & avant J. C. 65. Il avoit appris le droit de Q. Murius, grand pontife, & il devint un des plus célébres orateurs de son temps. Son équité parut dans l'affaire de Q. Vitellius Varro, lequel étant malade à l'extrémité, avoit ordonné à ses héritiers de payer comme une dette, une grande somme d'argent à Octacilia sa maîtresse. Mais depuis étant revenu en convalescence, cette femme demanda cette somme, se servant de l'aveu que Varro avoit fait, qu'elle lui avoit prêté cet argent. Aquilius Gallus découvrit la fourbe. Il écrivit à ce sujet un traité, *de dolo malo*. Il en laissa aussi d'autres: *De posthumorum institutione. De stipulatione*, &c. que nous voyons souvent cités dans le

Digitized by Google

code, & dans le digeſte. * Rutilius, *in vita juriſc.*

Divers auteurs ont cru qu'Aquilius Gallus eſt auteur de la loi dite *Aquilia, de damno injuria.* Mais il eſt sûr qu'elle avoit été publiée long-temps avant ce ſavant juriſconſulte. On l'attribue à un AQUILIUS tribun du peuple : & c'eſt le ſentiment d'Ulpien. Il eſt très-difficile de ſavoir en quel temps il a vécu, à moins qu'il ne ſoit le même que L. AQUILIUS CORVUS tribun militaire, vers l'an 367 de Rome. Cette loi avoit été établie pour la réparation des pertes, dont les frais devoient tomber ſur ceux qui les avoient cauſées. * Ulpian. *l.* 18, *ad edict.* Antonius Auguſtinus, *de lege & ſenatuſc.*

AQUILIUS, général des Romains en Allemagne ſous Veſpaſien, fut vaincu par Civilis chef des Bataves, ſur les bords du Rhin. Cette défaite, qui cauſa la déſertion des troupes alliées, arriva l'an de J. C. 70. * Tacite, *hiſt. l.* 4, *c.* 15.

AQUILIUS SABINUS, homme conſulaire & juriſconſulte, vivoit dans le III ſiécle, & fut ſurnommé *le Caton de ſon ſiécle.* L'an 214 de Jeſus-Chriſt, il fut conſul avec Silius Meſſala, & en 216 il le fut encore avec Sextus Cornelius Anulinus. On a cru qu'il étoit pere d'Aquilia Severa veſtale, que l'empereur Héliogabale épouſa. Ce cruel prince voulut faire périr Sabinus, qui fut ſauvé de la maniere du monde la plus ſurprenante. Voici comme Lampridius rapporte ce fait. *L'empereur*, dit-il, *ayant fait appeller un officier des gardes, lui commanda de ſe défaire de Sabinus homme conſulaire, à qui Ulpien avoit dédié ſes ouvrages. Cet officier, qui étoit un peu dur d'oreille, s'imagina qu'on lui avoit commandé de faire ſortir Sabinus de la ville, d'où on avoit déja fait ſortir le ſenat.* Il exécuta l'ordre qu'il crut lui avoir été donné, & ainſi ſa ſurdité ſauva la vie à cet excellent homme. Ces paroles de Lampridius pouroient faire croire que c'étoit à cet Aquilius Sabinus qu'Ulpien avoit dédié des livres ; mais Cujas a montré clairement que cet hiſtorien s'étoit trompé ; & il a prouvé que le juriſconſulte *ad quem Ulpianus ſcripſerat*, c'eſt-à-dire, dont il avoit commenté les ouvrages, étoit Maſurius Sabinus, qui vivoit du temps d'Auguſte. Il y a près de deux cens ans de diſtance de l'un à l'autre. Aquilius fut pere de Fabius Sabinus grand juriſconſulte, que l'empereur Alexandre Sévére choiſit pour être un de ſes conſeillers d'état. * Lampridius, *in Heliog. & Alex. Severo.* Rutilius, *in vit. juriſc. in Fab. Sabino.* Triſtan, *comment. hiſtoriq. &c.*

AQUILIUS NIGER, auteur, qui avoit écrit de la guerre de Modene, a été confondu par quelques modernes avec Aquinius Juger, *dont nous parlerons dans la ſuite*, voyez AQUINIUS JUGER. * Suetonius, *in Auguſt.*

AQUILIUS SEVERUS, que d'autres nomment *Achillius* & *Acilius*, hiſtorien & poëte, a vécu ſur la fin du IV ſiécle. Il étoit Eſpagnol de nation, & de la même famille de ce Severus, à qui Lactance avoit adreſſé deux livres de lettres. Aquilius Severus compoſa un ouvrage en proſe & en vers, qui étoit comme le journal de ſa vie qu'il intitula *la cataſtrophe* ou *l'épreuve.* Il mourut ſous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. Voilà ce que S. Jérôme nous dit de cet auteur, & c'eſt tout ce que l'on en ſait. Il y a apparence que la vie d'Aquilius avoit été remplie d'incidens extraordinaires, & que c'eſt pour cela qu'il l'avoit écrite, & qu'il lui avoit donné le nom de *cataſtrophe* ou d'*épreuve.* * Sanct. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. cap.* 3. Honoré d'*Autun*, *de lum. eccl. l.* 1. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du IV ſiécle.*

AQUILON, vent qui ſouffle du côté du nord, & qui eſt d'ordinaire froid & ſec. Les poëtes le repréſentoient avec une queue de ſerpent, avant la barbe & les cheveux couverts de neige & de glace. Heſiode, qui nous a donné la généalogie des vents, fait celui-ci, de même que les autres, enfant des aſtres & de l'aurore.

AQUIN, ville, *cherchez* AQUINO.

AQUIN (S. Thomas d') *cherchez* THOMAS d'AQUIN.

AQUIN I de ce nom, roi de Norwége, vivoit dans le XIII ſiécle, & fut ſurnommé *le Tyran.* Il ſuccéda à MAGNUS IV l'an 1232, & pilla les biens de l'égliſe ſi ouvertement, que le pape Grégoire IX le menaça de le retrancher de la communion des fidéles. Ce prince fit la guerre aux Ecoſſois : il s'empara de deux iſles du nombre des Hébrides, qui ſeules leur étoient reſtées ; puis étant paſſé en Ecoſſe, avec une flotte de cent cinquante navires, il emporta d'abord leur château d'Air ; mais enfin il fut vaincu dans une bataille en 1263 par Alexandre III roi d'Ecoſſe, qui lui tua ou fit priſonniers 2400 hommes. Acho ſurpris la même nuit à la rade par une furieuſe tempête, fut contraint de ſe retirer aux Orcades avec quarante vaiſſeaux. Le printemps de l'année ſuivante, ſur le point de paſſer en Ecoſſe avec de nouvelles forces, il fut prévenu par la mort, après avoir régné trente-un ans. Ce prince eut un fils nommé *Henri*, qui mourut en odeur de ſainteté. * Crantz, *hiſt. de Norwége, l.* 3, *c.* 14. H. Boëtius, *l.* 13.

M. de la Chaiſe, dans ſon *hiſt. de S. Louis, liv.* 6, parle de ce prince, ſous le nom de *Hacon*, comme d'un roi digne d'entrer en ſociété avec le ſaint roi de France. Son pere l'avoit eu, dit cet auteur, avant que d'être marié ; mais les qualités de ſon cœur & de ſon eſprit couvroient ſi avantageuſement le défaut de ſa naiſſance, que le pape ne lui auroit pas fait une grace en le faiſant couronner, quand même il n'en auroit pas tiré de groſſes ſommes d'argent. Hacon écrivit à S. Louis qu'il avoit pris la croix à deſſein de ſe trouver en orient en même temps que lui, le priant d'agréer qu'il prît terre aux côtes de France, & qu'il pût s'y fournir de vivres. S. Louis par une réponſe pleine de marques d'eſtime & d'amitié, lui demanda qu'ils puſſent paſſer de compagnie ; & comme ce prince avoit la réputation d'être grand homme de mer, S. Louis offrit de lui laiſſer le commandement tant qu'on ſeroit ſur mer, & de le partager avec lui ſur terre. Matthieu Paris hiſtorien Anglois, étant choiſi pour aller réformer une grande abbaye en Norwége, fut chargé de la lettre de S. Louis. Hacon la reçut avec joie, & lui fit de magnifiques préſens ; mais pour les offres de paſſer avec le roi, il le ſupplia de l'en diſpenſer pour de juſtes raiſons, & qui furent approuvées de S. Louis. Cependant on ne trouve point que ce roi de Norwége ait exécuté ſon deſſein, & qu'ils ſe ſoient vus en orient.

AQUIN II, roi de Norwége, étoit frere d'*Eric* ou *Henri*, dit *le Suédois*, & lui ſuccéda vers l'an 1300. Il régna pendant quinze ans, juſqu'en 1315 qu'on mit ſur le trône MAGNUS ſon neveu, fils d'*Eric*, qui fut auſſi roi de Suéde. * Crantz, *hiſt. l.* 3. Olaüs Magnus. Dogliani, &c.

AQUIN III, étoit fils de MAGNUS roi de Suéde, que ſes débauches firent chaſſer du trône. Il lui ſuccéda ſur celui de Norwége, l'an 1326 : mais il ne régna que deux ans. Peut-être que s'il eût vécu davantage, il eût eu la couronne que les Suédois donnerent à *Albert* de Meckelbourg, fils du duc *Albert*, & d'*Euphemie*, ſœur du même *Magnus*, qu'on ſurnomma *Smeck.* * Crantz.

AQUIN IV, étoit neveu d'*Aquin III*, & fils ou petit-fils de MAGNUS Smeck. Divers auteurs ne font qu'un roi de ces deux princes du nom d'Aquin, parceque le premier, qui eſt le troiſiéme de ce nom, ne régna que deux ans. Quoi qu'il en ſoit, il épouſa *Marguerite* fille de *Valdemar III*, roi de Danemarck, princeſſe dont le courage ne ſe ſentoit point des foibleſſes de ſon ſexe. Aquin ſuccéda aux états de ſon pere l'an 1359, & *Marguerite* ſuccéda de même à *Valdemar* l'an 1375. Ce ne fut pas aſſez pour elle de ſe voir deux couronnes ſur la tête, elle perſuada à ſon mari de ſonger à recouvrer

Digitized by Google

celle de Suéde, que ſes aïeux avoient portée. Elle y travailla elle-même, & ſe mit à la tête d'une puiſſante armée. La fortune ſeconda ſes deſſeins; & dans une bataille qu'elle gagna en 1387, elle prit Albert priſonnier, & l'obligea de renoncer à la couronne de Suéde. Depuis, en 1391 on aſſembla les états des trois royaumes à Calmar, où l'on réunit en ſa perſonne, ces grandes provinces ſeptentrionales. Quelques auteurs diſent qu'Aquin étoit déja mort: il avoit eu un fils nommé *Olaüs*, prince de grande eſpérance, mais qui mourut à la fleur de ſon âge. Marguerite chercha un héritier qui fût digne d'elle. *Ingelburge* ſa ſœur lui en offrit un en la perſonne d'*Eric* ſon fils, qu'elle avoit eu d'*Uratiſlas* duc de Poméranie. Cette princeſſe, que les auteurs de ſon temps nomment *une ſeconde Semiramis*, mourut l'an 1412. * Olaüs Magnus, *hiſt. Suec.* Crantz, *hiſt. ſept.* Bertius. Sanſovin. Dogliani, &c.

AQUIN, Suédois, religieux de l'ordre de S. Dominique, a vécu ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1494. Il étoit philoſophe & mathématicien, & a laiſſé quelques ouvrages. * Sixtus *Senenſ. in biblioth.* Antonius *Senenſ. de ſcript. Domin.* Geſner, *in biblioth.* Simler, & Poſſevin, &c.

AQUIN (Philippe d') c'étoit un rabbin, qui avant que d'avoir embraſſé le chriſtianiſme, ſe nommoit Rabbi Mardocai ou Mardochée. Il naquit à Carpentras. Son penchant pour la religion chrétienne, l'ayant fait chaſſer d'Avignon, il vint au royaume de Naples, ſe fit baptiſer à Aquino, & reçut le nom de Philippe; ce qui l'a fait appeller *Philippe d'Aquin*, nom ſous lequel il s'eſt rendu célébre. Il vint à Paris vers l'an 1610 avec ſa famille, & y fut profeſſeur royal en hébreu, avec penſion. Il eſt mort dans cette ville environ l'an 1650. On a de lui pluſieurs ouvrages. Le plus conſidérable eſt ſon dictionnaire hébreu rabbinique & talmudiſte, qu'il acheva en 1629. Le fameux Guy Michel le Gay, ou le Geay, ſi connu par ſa polyglotte, engagea Philippe d'Aquin à l'aider dans cet ouvrage, & à ſe charger de l'impreſſion & de la correction des textes hébreux & chaldéens. Nous avons vu de Philippe d'Aquin un écrit ſous ce titre: *Philippi Aquinatis hebraïcæ linguæ profeſſoris lacryma in obitum illuſtriſſimi cardinalis* de Berulle. *Pariſiis, apud Joannem Beſſin*, 1629, 16 pages *in*-8°. A la page 10 il parle de pluſieurs ouvrages qu'il avoit compoſés, l'un imprimé & intitulé, *Examen mundi*, écrit tiré des rabbins; l'autre, qu'il étoit prêt de donner, *De utraque politia judaïca, tam civili quàm eccleſiaſtica*; un troiſiéme, c'eſt une verſion du nouveau teſtament en hébreu, avec des notes ſur chaque épître de S. Paul, propres, dit-il, à éclairer les Juifs. Philippe d'Aquin eut un fils, qui naquit à Avignon, profeſſa quelque temps le judaïſme, & ſe fit baptiſer avec ſon pere. Il eſt connu ſous le nom de *Louis d'Aquin*. Il fut comme Philippe penſionaire du clergé de France. A ſon exemple, il s'appliqua à la ſcience rabbinique, & aux langues orientales, dans leſquelles il devint très-habile. Il nous a laiſſé pluſieurs ouvrages, entr'autres des commentaires ſur Job & ſur Eſther, avec des notes, imprimés à Paris, *in*-4° en 1624, & pluſieurs ouvrages pleins de rabbiniſme. * Le Long, *diſſert. hiſt. ſur les bibles polyglottes.* Bougerel, *mém. pour ſervir à l'hiſtoire des Juifs de Provence, dans les mém. de litt. & d'hiſt. t. II part. 2.*

AQUINIUS ou AQUINUS, poëte Latin, vivoit vers l'an 693 de Rome, & 61 avant J. C. du temps de Catulle & de Cicéron. Ce dernier ſe moque dans *ſes Tuſculanes* d'Aquinus, qui étoit un méchant poëte; & Catulle le traite de même, le mettant au rang de Cæſius & Suffenus, qu'on mépriſoit comme les plus méchans faiſeurs de vers qui fuſſent à Rome. * Voſſ. *de poët. Lat.*

AQUINIUS JUGER, hiſtorien Latin, a vécu dans le premier ſiécle. Il écrivit la vie de Céſar-Auguſte, comme nous l'apprenons des auteurs qui le citent. Quelques modernes ont cru qu'il étoit le même qu'Aquilius Niger, dont nous avons parlé. * Geſner, *in biblioth.* Glandorpius, *in onomaſt.* La Popeliniere, *hiſt.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

AQUINO, que les Latins nomment *Aquinum*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans la terre de Labour, avec évêché ſuffragant de Capoue, dont l'égliſe réſide à Ponte-Corvo, autrefois Fregelles, depuis qu'elle a été ruinée par l'empereur Conrad. Les anciens ont mis cette ville dans le *Latium*; & c'eſt pour cette raiſon que les évêques de cette ville, auſſi-bien que ceux de Fondi, de Gayette & de Sora, prétendent être de la province de Rome. Tite-Live, Tacite, Ptolémée & Pline parlent d'Aquino, qui étoit une colonie romaine. Depuis, elle a été ruinée. S. Thomas le docteur naquit dans le diocèſe d'Aquino, au château de Rocca Sicca, & ſon ſurnom lui eſt venu de cette ville. Elle a été auſſi la patrie de Peſcennius Niger, ſelon Herodien, & celle du poëte Juvenal. Victorinus ou Victorin, qui a écrit le cycle paſchal, étoit d'Aquitaine, & non pas d'Aquin, comme quelques auteurs l'ont écrit. * Tite-Live, *l.* 26. Tacite, *l.* 17, *hiſt.* Herodien, *l.* 2. Ptolémée. Pline. Cluvier. Léandre Alberti, *deſcr. Ital.*

AQUINO, maiſon illuſtre & ancienne, & l'une des ſept grandes du royaume de Naples, après que le royaume des Lombards en Italie, par la mort violente de Clefi, fut partagé en trente ducs. Un des plus conſidérables de ces états, fut celui de Bénévent. De ce duché, dans la ſuite du temps, ſortirent les principautés de Salerne & de Capoue, auſquelles en l'année 879 fut jointe la principauté de Bénévent ſous ANTENOLFE & LANDOLFE ſon fils. Du prince Antenolfe deſcendirent les comtes d'Aquino; parceque par une nouvelle diviſion de la principauté de Capoue, on détacha l'état d'Aquino, d'où cette famille prit ſon nom. Cet état contenoit une partie de la province du nouveau Latio, entre les rivieres du Volturne & du Cariglian.

Dans le temps qu'Othon III alla prendre la couronne impériale à Rome, ADINOLFE poſſédoit le comté d'Aquino. Celui-ci ſurnommé *Summucula*, conquit la forteresſe de Rocca-Secca, appartenante à l'état de Mont-Caſſin, & la détruiſit dans l'année 996. Après lui un autre ADINOLFE, comte d'Aquino, fut élu l'an 1038, duc de Gayete. Il domta les peuples de Minturne, défendit contre les princes de Capoue & les Normans l'état de Mont-Caſſin, & ſon duché de Gayete contre les efforts de Guimar, prince de Salerne. Olfane archevêque de Salerne fit l'épitaphe ſuivante, pour être miſe ſur le tombeau de ce comte.

Dormit, Aquine, tuus Comes hic, Cajeta, tuus Dux, Magnus Atenulphus, Capua quem genuit, &c.

Après lui ſuccéderent LANDO, qui conſerva fort peu le duché de Gayete, & enſuite LANDOLFE, PANDOLFE & LANDONE, tous comtes d'Aquino, ſelon les loix des Lombards. Landolfe, dans le temps que l'empereur Lothaire alla à Rome, défendit l'état de Mont-Caſſin en l'année 1137, comme on le trouve dans les annales de Baronius. De Landolfe naquirent *Pandolfe & Renaud*; celui-ci avec Landolfe & Landone ſes neveux, fit un échange du château de Mont-Libretto en Sabine, contre le mont de Saint-Jean en Lario, avec le pape Adrien IV dans l'année 1157, lequel eſt enrégiſtré dans la R. C. A. dans le livre *de Cenſio Camerario*. Dans ce temps les principautés de Capoue, de Bénévent & de Salerne ayant été conquiſes par les Normans, les comtes d'Aquino avec tout le reſte des autres princes Lombards qui reſterent dans ce pays, ſe virent obligés de ſe ſoumettre à Roger, qui étoit déja devenu roi de Sicile, ce qui arriva du temps de Renaud & de Pandolfe comtes d'Aquino. D'ADINOLFE, aîné de Landolfe, naquit THOMAS.

C'eſt ce même Thomas, comte d'Aquino & de La-

cerra, qui vers l'année 1221, s'étant diſtingué en pluſieurs occaſions, commanda en chef l'armée de l'empereur Fréderic II, conquit Boyano & d'autres forteresſes, détruiſit le parti des comtes de Celano, & réduiſit tout le royaume de Naples à l'obéiſſance de cet empereur, qui en l'année 1228 lui confia le commandement de toute ſon armée, pour l'expédition de la Terre-ſainte.

Il s'embarqua à Barlette, & étant arrivé dans les ports de Syrie, il y débarqua ſon armée, & entra dans cette province, d'où il rendit compte à l'empereur de ſes entrepriſes & de la mort du ſultan de Damas, de même qu'au pape, par des lettres arrivées à Barlette le jour de pâque de la même année, auſquelles le pape fit réponſe avec les mots ſuivans: *Prælia tua audivimus, ubique felicitatem conſecuta; qua & prælia fidei ſunt, &c.*

L'empereur paſſa enſuite lui-même à cette expédition, & après s'être rendu maître par capitulation de la ville de Jéruſalem, il retourna en Italie, ſuivi du comte Thomas. Etant occupé à la guerre de Lombardie, il l'envoya pour viceroi & capitaine général dans le royaume de Naples. Quand le comte d'Aquino y fut arrivé, il détacha une armée contre Bertholde, duc de Spolete, qui s'étoit emparé de pluſieurs terres dans l'Abruzze, & le chaſſa du royaume. L'année 1238 il fut envoyé ambaſſadeur au pape Grégoire IX, pour établir la paix entre la ſainte égliſe & l'empire. De ſon mariage avec *Conſtance*, fille de l'empereur *Fréderic II*, il n'eut que LANDOLFE. De celui-ci (qui fut tué dans la guerre de Lombardie au ſervice de l'empereur, & de la mort duquel cet empereur témoigna un grand reſſentiment dans une lettre écrite au comte ſon pere, qui eſt inſérée dans celles de Pierre des Vignes ſon chancelier) naquit THOMAS II, auquel ſuccéda ADINOLFE III comte de Lacerra; l'un fort renommé par la priſe de Lucera, & dans la bataille de Conradin, & l'autre dans toutes les guerres de Charles II duc d'Anjou, roi de Naples.

De THOMAS II naquit auſſi CHRISTOPHE, auquel Thomas avoit donné le comté d'Aſcoli l'an 1299. A celui-ci ſuccéda CHRISTOPHE II, & à lui CHRISTOPHE III, tous trois comtes d'Aſcoli. La ſœur de ce dernier, *Marguerite* d'Aquino, fut mariée 1°. à *Conrad* d'Antioche, neveu *bâtard* de l'empereur Fréderic II: 2°. à *Raymond* de Baux, comte de Soleto, proche parent de Charles I d'Anjou, roi de Naples.

Le ſecond fils de CHRISTOPHE I, comte d'Aſcoli, fut BERARD, créé comte de Loreto vers l'année 1326, lequel ſervit Robert roi de Naples dans la guerre de Toſcane, qui l'envoya enſuite pour ſon ambaſſadeur au roi de Hongrie. De celui-ci & de ſa femme, fille de *Galeas* Stendardo, grand maréchal du royaume, ſortit THOMAS II, comte de Loreto; de lui, FRANÇOIS; & de François, JACQUES, auquel un autre FRANÇOIS ſuccéda dans le comté de Loreto & de Patriano.

FRANÇOIS V, comte de Loreto & de Patriano, pendant que la ſucceſſion royale étoit vacante, après la mort de la reine Jeanne II, devint un des gouverneurs du royaume l'année 1435. Il ſe déclara pour le parti d'Alfonſe d'Aragon, & entra dans Capoue avec mille chevaux & ſix cens fantaſſins. Enſuite le roi Alfonſe ayant aſſiégé Gaiette, y laiſſa le comte de Loreto avec Riccio de Montequiaro, commandant de cette armée. Alfonſe ayant été vaincu par la flotte du duc de Milan, & mené priſonnier en Lombardie, le parti contraire eut tant d'avantage, que le comte François fut obligé de lever le ſiége de Gaiette, & de ſe retirer dans l'Abruzze, où il ramaſſa le reſte de l'armée; & s'étant joint avec le comte de Lora, envahit les terres de Caldora; mais Caldora étant venu dans cette province avec toute l'armée de René, le comte François ſoutint avec une fidélité admirable ſa mauvaiſe fortune. Il fut enſuite aſſiégé dans la forteresſe de Strangola Gallo, par l'armée du pape Eugene IV. Pendant ce ſiége, le roi Alfonſe s'étant accommodé avec le duc de Milan, fut mis en liberté; rentra dans le royaume de Naples; marcha à grandes journées avec toutes ſes forces dans l'Abruzze, pour délivrer le comte de Loreto, qu'il créa grand ſénéchal, puis grand camerlingue du royaume: qualité en laquelle il aſſiſta au triomphe d'Alfonſe en 1443. Du comte *François* & de *Jannette* du Bourg, fille unique de *Cecco*, fameux capitaine du roi Ladiſlas, dans la minorité duquel il avoit commandé & regagné une grande partie du royaume, naquit BERARD GASPARD VI, comte de Loreto, auquel le roi Alfonſe, le même jour de ſon triomphe, donna le marquiſat de Peſcara, qui eſt le premier de ce royaume. De celui-ci & de *Béatrix* Gaëtan d'Aragon, ſœur d'*Honoré* comte de Fondi, naquit FRANÇOIS-ANTOINE marquis de Peſcara, comte de Loreto & de Sattiano, & ſeigneur de plus de quarante autres châteaux. Celui-ci ayant ſoutenu longtemps la guerre contre Nicolas Piccinino, fameux chef d'armée, & défendu la place de Loreto, céda à la force du vainqueur. De ſa femme *Françoiſe* des Urſins, fille de *Robert*, comte de Tagliacozzi, & grand connétable du royame de Naples, n'ayant point eu d'enfans, les états de cette branche de la maiſon d'Aquino, paſſerent dans celle d'*Inigo* d'Avalos, ſon beau-frere, grand camerlingue de ce royaume, fils du comte de Ribadeo, grand connétable de Caſtille.

De PANDOLFE comte d'Aquino, naquit un autre LANDOLFE, duquel, après dix ſeigneurs d'Alveto & de la Grotta, qui ſuccéderent l'un après l'autre dans ces états, ſortit LADISLAS marquis de Quarata, qui fut créé duc de Bicheil par l'empereur Charles-*Quint*. Celui-ci ſe diſtingua dans l'invaſion que firent dans ce royaume le prince de Vaudemont, & après lui le ſeigneur de Laurec; mais parcequ'il étoit gendre de Vincent Caraſa, marquis de Monteſarchio, allié des François; & que pour ſe délivrer de ſa priſon, il avoit promis pour rançon d'envoyer quelques nombres de pionniers aux ennemis, Philibert prince d'Orange, en ce temps-là viceroi de Naples, lui ôta ſes états. Ladiſlas étant mort, ſon fils ANTOINE paſſa en France, & ne put jamais recouvrer ſes états. Cet *Antoine*, fils de *Ladiſlas* & de *Feliciane*, épouſa *Elizabeth* Caracciola, fille du prince de Melphes, maréchal de France, de laquelle il n'eut point d'enfans. Mais quoique la reſtitution de ſes états fût inſerée dans les capitulations de la paix, cet article ne fut point exécuté.

De cette même branche, qui, par FRANÇOIS II fils du duc LADISLAS, a ſubſiſté dans le royaume de Naples juſqu'à *Thomas*, mort évêque de Seſſa, ſont ſortis *Renault*, viceroi & capitaine général dans les provinces d'Otrante & Bari, en l'année 1257, & *Antoine*, dans celle de Montefuſco; *Ange*, évêque de Sarno, loué par le pape Innocent IV; *Antoine*, chevalier de S. Jean de Jéruſalem, prieur de Barletta; *Donat*, archevêque de Bénévent; *Nicolas*, prieur de Bari; *Matthieu*, évêque de Lerci, ambaſſadeur de Ferdinand roi de Naples, vers Charles VIII roi de France, en l'année 1493; *Antoine*, archevêque de Tarente; & *Ladiſlas* cardinal, *duquel on parlera ci-après*.

RAINAUD d'Aquino, comte de Caſerte, eut pour femme dans l'année 1249 *Sanfredina*, ſœur de *Manfroi* roi de Naples. En 1252 il entra dans Capoue & à Naples, pour diſpoſer les peuples à l'obéiſſance de ce roi, qui le nomma en 1255 viceroi de Naples. S'étant diſtingué dans toutes les guerres que ce prince avoit eues, il fut choiſi avec le comte Jourdain, pour la défenſe du paſſage du Gariglian, contre l'armée du roi Charles d'Anjou. Le comte de Caſerte fut d'avis de la laiſſer paſſer le pont de Ceporano, pour les battre enſuite dans leur marche. Les François ayant paſſé, il ne ſe trouva pas en état de les attaquer, & ſe joignit à l'armée de Mainfroi. On combattit enſuite au pont de Bénévent, où Mainfroi fut défait, & le comte de Caſerte fait priſonnier, & mis par le vainqueur dans le château del Monte. Ce fut là où après une longue pri-

Digitized by Google

ſon, lui, *Sanfredina*, ſa femme, & *Conrad* ſon fils, moururent. En eux fut éteinte cette branche de la famille d'Aquino.

RENAUD, frere de PANDOLFE, comte d'Aquino, eut pluſieurs enfans. Le premier fut LANDOLFE, duquel & de *Théodore* Caracciola, fille du comte de Quieti, naquit S. Thomas d'*Aquin, dont nous parlerons en ſon lieu*; *Théodore*, comteſſe de Marſico, de laquelle deſcendent les princes de Salerne, & deux autres fils, morts dans la guerre de Toſcane. Le ſecond fils de Renaud fut LANDOLFE Sinibaldo, abbé du Mont-Caſſin, légat du pape Grégoire IX vers l'empereur Frédéric II pour l'expédition de la Terre-Sainte; le troiſiéme, AYMOND comte d'Aquino, de qui *nous parlerons dans l'article ſuivant*; & le quatriéme, ADINOLFE. De celui-ci naquit THOMAS I, comte de Belcaſtro, qui fut gouverneur des armées de la province de la terre de Labour, dans l'invaſion de Roger de Lorica, capitaine de l'armée ſicilienne. THOMAS II lui ſuccéda; & à celui-ci THOMAS III du nom, dans le comté de Belcaſtro, lequel de ſa femme, de la maiſon de Sanſeverino, fille du comte de Potenza, grand protonotaire du royaume, n'eut point d'enfans, non plus que *Chriſtophe* ſon oncle qui fut capitaine général dans la province de la Principauté ultérieure.

Le troiſiéme fils de RENAUD comte d'Aquino, fut AYMOND, qui ſous le regne du roi Mainfroi, fut vice-roi de Sicile. De celui-ci naquit THOMAS comte d'Aquino, auquel, pour avoir fait la guerre au peuple de Veroli contre l'ordre de Charles I, roi de Naples, on ôta cette partie du comté d'Aquino, qu'il poſſédoit ſelon les loix des Lombards. De celui-ci & d'*Amangalde* de Ceccano, de la famille des comtes de Terracina, naquit ADINOLFE I, ſeigneur de Caſtillon.

ADINOLFE, pour réparer par ſa vertu la mauvaiſe fortune du comte ſon pere, commença le métier de la guerre ſous la conduite de Thomas Sanſeverino, comte de Marſico, aïeul du premier prince de Salerne, lequel étant né de Théodore d'Aquino, ſœur de S. Thomas, étoit ſon couſin; & comme il s'étoit diſtingué dans la guerre de l'année 1303, le roi Charles d'Anjou lui donna l'état de Caſtillon. En l'année 1310 il fut envoyé vice-roi & capitaine général en Calabre. Deux années après il fut fait du conſeil d'état du roi Robert, & général des arbalêtriers du royaume. Enſuite à cauſe que l'on craignoit que Henri de Luxembourg, empereur, ne voulût opprimer l'état de la ſainte égliſe, & le parti des Guelfes en Italie; le pape ſe mit entre les mains de Robert roi de Naples, & ce prince en entreprit la défenſe. Quant à la diſtribution des emplois, il envoya à Rome *Jean* prince de Morée, ſon fils, avec huit cens ſoldats; *Pierre* comte de Gravina, ſon ſecond fils, ſous la conduite de Jacques Cantelme à Florence; & *Adinolfe*, ſeigneur de Caſtillon à Ferrare, lequel, en qualité de vicaire général de l'égliſe & du roi, prit le commandement de cet état par les mains du cardinal de Sainte-Marie *del Portico*, au nom du ſaint-ſiége, en l'année 1312. Le roi lui ordonna de ſoutenir le parti d'Azzo & Bertolde d'Eſt, fils du marquis François, comme nous trouvons écrit dans Jean-Baptiſte Pigna, hiſtorien de la maiſon d'Eſt. Cette guerre étant heureuſement terminée, il s'en alluma une autre à l'arrivée du nouvel empereur Louis de Baviere en Italie, lequel menaçoit les états de l'égliſe & le royaume de Naples du côté de l'Abruzze. Le roi Robert confia la défenſe de ſon royaume dans cette frontiere à Adinolfe, qu'il fit capitaine général de toute l'armée, ordonnant aux peuples & aux ſoldats de lui rendre les mêmes honneurs qu'on avoit rendus auparavant à Charles duc de Calabre, ſon fils aîné, quand il exerçoit le même commandement. Enfin, cette guerre étant auſſi heureuſement terminée, Adinolfe eut le commandement de l'armée & des provinces de l'Abruzze pendant ſept ans. Il étoit déja mort en l'année 1335. Voici l'inſcription qui ſe trouve ſur ſa tombe au château de Caſtillon.

Atenulpho Thomæ Aquinatis & Amengaldæ de Ceccano filio
Ex Comitibus Aquini, Cajetæ Ducibus,
Poſt obita præclariora Seren. Roberti Regis munia
Capitano Generali
Caſtrum regiâ munificentiâ conceſſum.
Anno Domini M CCC III.

D'Adinolfe & de *Stefania* de Montefalcone, qui deſcendoit de ces premiers capitaines Normans, qui occuperent les deux Siciles, naquit THOMAS II, ſeigneur de Caſtillon, commandant de cent cinquante ſoldats, puis lieutenant général d'Adinolfe ſon pere, dans les frontieres de la Calabre, pour la guerre de Sicile, & dans l'Abruzze, dans le temps des mouvemens de l'empereur Louis de Baviere. Il fut envoyé vice-roi & capitaine-général des armées dans la province de la terre d'Otrante, pour s'oppoſer à l'invaſion des Turcs & des Siciliens. Il eut pour femme *Catherine* des Monts, fille de *Louis* vice-roi de Naples. A celui-ci onze ſeigneurs ont ſuccédé, & ſix princes de Caſtillon, l'un deſquels, JACQUES, joignit à ſon ancien état celui de Crucoli par *Elizabeth* ſa femme; & RENAUD, la ville d'Umbriatico. Ce dernier fut lieutenant général de l'armée en Calabre, ſous le commandement de Pierre-Paul de *Viterbe*, ſon beau-frere, ayant tous deux épouſé deux filles d'*Obizzon* Popoli, neveu de *Thadée*, tyran de Bologne. Jacques IV intervint au parlement d'Alfonſe roi de Naples, dans l'année 1449, & eut pour femme *Iſabelle* Sanſeverino; ſa ſœur *Elizabeth* fut mariée avec le comte de Matera, de la maiſon Sanſeverine.

LOUIS VII, ſeigneur de Caſtillon, fut fait chevalier par Ferdinand roi de Naples, de l'ordre de l'Armelino, inſtitué par ce prince après la guerre des barons. Dans la même promotion, Alfonſe duc de Calabre, Hercule duc de Ferrare, Galeazzo duc de Milan, Alexandre prince de Pezaro, & quantité des plus grands princes & barons d'Italie, furent faits chevaliers de cet ordre. Louis eut d'*Henriette* Ruffa, de la famille des comtes de Catanzaro, beaucoup d'enfans; *Horatio*, chevalier de S. Jean, fut tué par les Turcs dans un combat au ſiége de Malte; & *Gaſpard* mourut dans la bataille qui fut donnée près du cap de la Campanella; CESAR, ſeigneur de Caſtillon, ſervit l'empereur Charles V dans la guerre d'Alger; *Jules* par *Eléonore* de Gennaro, ſa femme, joignit à ſon ancien état le comté de Maltorano; *Jean-Baptiſte* ſervit long-temps dans les guerres de Flandre. CESAR I continua la branche des aînés, & fit la ſouche des princes de Piétra Elena. Il y eut trois princes de cette maiſon juſqu'à CESAR. L'empereur Ferdinand II leur accorda la principauté du ſaint-empire, avec le ſuffrage à la diéte, dans l'année 1626. CESAR II fut le premier mari de *Jeanne* princeſſe de Caſtillon. De LOUIS, frere de Céſar I, deſcendirent les princes de Saint-Mango. Il y en eut trois juſqu'à LOUIS, qui ſe ſignala dans la guerre de Flandre & d'Allemagne. L'électeur de Trèves fut confié à ſa garde; & dans la bataille de Norlingen, il défendit avec quatre cens fantaſſins Italiens le poſte de la colline attaqué par l'Orno; ſa valeur lui attira l'eſtime de l'infant cardinal, qui lui donna à l'armée l'ordre de S. Jacques. Louis étant mort ſans enfans, la principauté de Saint-Mango fut réunie à la maiſon de Caſtillon, à qui retomba la principauté de Ferolito, peu après la mort du prince dom Jean. Ce dernier avoit auſſi long-temps ſervi dans les guerres de Flandre, ayant le commandement de deux compagnies de cavalerie. Pour revenir à la branche des princes de Caſtillon, CHARLES augmenta ſon état, en y joignant le duché de Nicaſtro, belle & noble ville en Calabre. De ſa femme *Eléonore* Pignarelli, tante de *Frabizio* duc de Monteléon, & vice-roi de Sicile, il eut CESAR & *Jean*, deſquels on a parlé; *Jacques* prince de Cracoli, qui

Digitized by Google

de *Catherine* d'Aragon ſa femme, ſœur du prince de Caſſano, n'eut point d'enfans. Du prince dom CESAR, outre Dona *Cornelia*, mariée avec *Philippe* Gaëtano, prince de Caſerte, fils du duc de Sermoneta, grand d'Eſpagne, & gouverneur de Milan, naquit la princeſſe dona *Jeanne*, en la perſonne de laquelle, & du prince dom *Louis* ſon mari, petit-fils de *Louis IX*, ſeigneur de Caſtillon, tous les états de la maiſon ſe joignirent.

Dans le temps du tumulte arrivé à Naples en l'année 1647, dom *Thomas* ſon oncle, qui étoit du conſeil d'état de ce royaume, fut plénipotentiaire de dom Jean d'Autriche, & fit arborer l'étendard royal ſur les murailles de cette ville le jour de l'entrée de ce prince. Dom Thomas, avant que de mourir, fonda un couvent de religieuſes dans la ville de Naples.

Dom Louis VI, ſon neveu, prince de Caſtillon, de Ferolito, &c. s'étant marié avec la princeſſe dona *Jeanne*, devint le chef de toute la maiſon d'Aquino. Ce prince fut fort conſidéré par dom Jean d'Autriche, à cauſe de ſa valeur. Il eut part à la cérémonie de l'entrée de Jean d'Autriche dans la ville de Naples. Quelque temps après, les mouvemens de Meſſine étant ſurvenus, le prince dom Louis défendit pendant cette guerre les côtes de Calabre, depuis le cap de Tropea, juſqu'au cap de Lamantea, & ſecourut Caſtillon, qui étoit attaqué par les ennemis. En l'année 1695, y ayant eu dans la ville de Naples un débat entre les ſoldats de l'armée navale d'Eſpagne, & ceux du peuple Napolitain, le gouvernement de la ville fut confié au prince dom Louis, juſqu'à ce que ces troubles fuſſent paſſés. Louis mourut en l'année 1697, laiſſant deux enfans; THOMAS, qui ſuit; & *Charles*, qui ayant été prélat domeſtique du pape, & fort eſtimé à la cour de Rome, mourut dans la fleur de ſon âge & de ſes eſpérances.

Des filles, *Antonia* fut mariée à *Marco* Caraſa, duc de Jelzi, & prince du ſaint-empire, neveu du fameux marquis de Montenegro; & *Catherine* épouſa 1°. *Marcello* Caracciolo, marquis de Caſalbore, & prince de Tourneuve: 2°. *Romanie* de Pangro, prince de Châteauneuf. Des freres du prince dom Louis, *Jacques* fut chevalier de S. Jean, & *Antoine* eut d'*Hippolyte* Capece, fille du duc de Ruodi, beaucoup d'enfans; l'un d'eux, *Landolfe*, capitaine, puis colonel d'infanterie italienne, eſt mort dans le ſervice du roi Philippe V pendant la guerre d'Eſpagne.

THOMAS VI, prince de Caſtillon, de Ferolito, de Saint-Mango, duc de Nicaſtro, comte de Martorano, &c. eſt né en l'année 1669. En 1688 il épouſa *Fulvie*, fille d'*Alexandre* II, duc de la Mirandole; & d'*Anne Béatrix* d'Eſt, fille d'*Alfonſe*, duc de Modene, & d'*Iſabelle* de Savoye, qui étoit fille du duc *Charles-Emanuel* de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche ſœur de Philippe III, roi d'Eſpagne. De ce mariage ſont nés ALEXANDRE XI, comte de Martorano, en 1689, depuis duc auſſi de Celenze par ſa femme *Coſma* Caracciola héritiere de cet état; & en 1692 *Renaud*.

L'an 1699 le roi Charles II donna, de l'aveu & décret de tout le conſeil, au prince dom Thomas la grandeſſe perpétuelle d'Eſpagne de la premiere claſſe, & l'annexa à la principauté de Caſtillon & à celle de Ferolito. Après la mort de Charles II, & la proclamation de Philippe V pour le royaume d'Eſpagne, le prince de Caſtillon appaiſa en 1701, par ſa prudence, par ſa valeur & par ſes ſoins, la ſédition qui s'étoit élevée à Naples.

L'année 1702 le roi étant en Italie, donna au prince dom Thomas les emplois de gentilhomme de ſa chambre, avec la grande entrée, & le fit lieutenant général de ſes armées, & capitaine général de la cavalerie de ce royaume. En l'année 1703, ſur l'avis que l'on eut de la cour de France, que les flottes d'Angleterre & de Hollande devoient faire une invaſion ſur les côtes de la Pouille, les troupes de l'empereur s'étant déja groſſies à Trieſte, le prince dom Thomas fut envoyé en cette province, où ayant mis en état de défenſe Manfredonia & Brindiſi, avec les autres lieux plus importans, il ſortit en campagne avec un bon corps d'armée, & ordonna les choſes de telle maniere, que ſi les flottes, après être arrivées à Livourne, n'euſſent changé de deſſein, elles auroient éprouvé une très-grande réſiſtance dans ces côtes. Etant revenu de cette expédition, il fut envoyé dans le commencement de l'année ſuivante en Lombardie ſous les ordres des princes de Vaudemont & de Vendôme, où il ſe trouva à la priſe de Revere & de la Concordia, au blocus de la Mirandole, & à tous les autres événemens de cette année. Il réduiſit le duc de la Mirandole ſon neveu, ſous la protection des deux couronnes, qui le rétablirent dans la poſſeſſion de ſon état.

L'armée d'Angleterre & de Hollande étant entrée dans la Méditerranée, il fut appellé au royaume de Naples en l'année 1707. Les Allemans ayant envahi le royaume de Naples, le prince de Caſtillon fut d'avis de joindre les troupes réglées, & les milices du pays dans la campagne de Cepperano, forma une ligne de Sora juſqu'à Ponte Corvo, le long de cette riviere avec des redoutes dans les poſtes avantageux, garnis de canons & d'une partie de l'infanterie, plaçant le reſte de l'infanterie, & une partie de la cavalerie dans les forteresſes de Gaïete, de Peſcara & dans les châteaux de Naples. Pour lui il reſta à la tête de huit cens chevaux à S. Germain, ayant ordre de ſe retirer d'abord que les ennemis commenceroient à paſſer la riviere, ce qu'il n'exécuta qu'après que toute l'avantgarde des ennemis fut entrée dans la plaine au-deça de la riviere: il ſe retira enſuite en très-bon ordre, obſervant toujours l'ennemi juſqu'à la ville de Capoué, à côté de laquelle il fit camper ſon détachement. Il s'étoit propoſé d'entrer dans Capoue pour la défendre, mais il reçut ordre de ſe retirer proche de Naples; ce qu'il exécuta, ayant auparavant fait entrer un ſecours d'infanterie & de munitions dans le château de Capoue, à la vue des ennemis, qui s'étant emparés de cette ville ſans oppoſition, & ayant pris le château après une juſte réſiſtance, marcherent droit à Naples. Le vice-roi ayant été obligé de ſe retirer à Gaïete, ordonna au prince de Caſtillon de marcher avec ſon détachement dans l'Abruzze, par le chemin de la Pouille: mais quoiqu'il fît tout ſon poſſible afin qu'il lui fût permis de ſe retirer à Gaïete, il fallut obéir, & ayant paſſé à côté des ennemis, il gagna la tête du défilé de Monteforte: là il trouva que ce défilé qui étoit d'une lieue de long avoit été coupé, & mis en défenſe par un grand nombre de payſans armés. Ne pouvant le forcer avec ſon petit nombre de cavaliers, & l'armée des ennemis étant à ſes trouſſes & le ſerrant de près, ne pouvant pas non plus paſſer dans l'Abruzze par un autre endroit, parceque les ennemis y étoient campés, il marcha du côté de Salerne pour gagner la Calabre, & faire tête dans cette province, ayant une retraite ſûre du côté de Sicile, où il pouvoit avoir des bâtimens pour paſſer dans cette iſle; mais le peuple de Salerne lui ayant refuſé le paſſage & fermé les portes, il fut dans la néceſſité de s'arrêter à la Cava. Dans cette ſituation il chaſſa les payſans armés qui vouloient l'environner. A la fin étant ſurvenu un détachement de cavalerie allemande, ſous les ordres du général Caraſa; n'ayant point de reſſource, il fut contraint de capituler l'épée à la main avec les Allemans, qui lui donnerent une capitulation ſignée par le comte de Daun, général de l'empereur, de priſonnier de guerre avec les armes & les équipages de tous les officiers, & de tout ce que les ſoldats portoient à la croupe de leurs chevaux. Ainſi étant conduit priſonnier dans le château neuf de Naples, puis dans celui de Milan, après avoir ſouffert avec fermeté l'eſpace de ſix années une dure priſon, il en ſortit par ſon échange & s'en alla en Eſpagne, où le roi Philippe V lui

Digitized by Google

donna l'emploi de viceroi & capitaine-général du royaume de Navarre, qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée à Pampelune le 20 octobre 1721.

AQUINO (Ladiſlas d') neveu du marquis de Quarata, duquel on a parlé, ayant commencé à ſervir l'égliſe ſous le pape Pie V, dans l'an 1571, fut créé évêque de Venafre par Grégoire XIII, & fut envoyé par Paul V, nonce vers les Suiſſes. Il s'aquitta ſi dignement de cet emploi, qu'en l'année 1616 il fut fait cardinal. Dans le conclave de l'an 1621 les chefs de faction étoient déja convenus de ſon élection au pontificat, lorſqu'il mourut avec l'honneur d'avoir été jugé digne de cette dignité ſuprême. Le 11 février de la même année, ſon corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de S. Thomas de l'égliſe de la Minerve, avec une noble inſcription.

AQUINO (Charles d') jéſuite, né à Naples le 15 avril de l'an 1654, entra dans la ſociété des jéſuites le 2 décembre 1668, & fit ſes quatre vœux le 15 août 1687. Il a enſeigné la rhétorique avec beaucoup d'application & de ſuccès, dans le college de ſa ſociété à Rome durant dix-huit ans. Il a été dans la ſuite recteur du collége de Tivoli; après quoi il revint demeurer dans le collége de Rome, où l'on dit qu'il eſt mort depuis quelques années. Il étoit de l'académie de Sienne, & de celle des *Arcadi* de Rome. Ses ouvrages ſont des fables latines en vers iambes: *Carmen augurale Joſepho Auſtriaco Romanorum & Hungariæ regi:* à Rome 1698, *in-fol. In electione Clementis XI, pontificis, oratio*, à Rome 1700, *in-8°. Sacra exequialia in funere Jacobi II, magnæ Britanniæ regis, exhibita à Carolo cardinali Barberino, in templo ſancti Laurentii in Lucina. Oratio ibidem recitata die 28 januarii* 1702, à Rome 1702, *in-fol. Carminum tomus primus*, à Rome 1701, *in-8°*. Ce premier tome de poëſies contient quatre livres d'épigrammes; un livre de poëſies diverſes: & *Anacreon recantatus, ſive Anacreontis ode, quo exſtant ordine, per totidem palinodias ad honeſtiorem ſenſum accommodatæ. Carminum tomus ſecundus*, qui comprend deux livres de poëſies héroiques, trois livres d'élégies, & un de vers lyriques, à Rome 1702, *in-8°. Carminum tom. tertius*, où l'on trouve douze ſatyres avec des notes, à Rome 1703, *in-8°. Orationes*, à Rome 1704, *in-8°* deux tomes, dont le premier contient les diſcours funèbres, & le ſecond les harangues ſur divers ſujets. *Similitudines ex comœdia Dantis Aligherii, latinis totidem carminibus reddita*, à Rome 1707, *in-8°. Lexicon militare*, à Rome 1728, *in-fol.* deux tomes, réimprimés en 1739. Outre l'explication des termes militaires, on trouve dans ce dictionnaire quantité d'obſervations qui ſervent à éclaircir les écrivains anciens & modernes, & de ſavantes diſſertations. *Miſcellaneorum libri tres*, à Rome 1725, *in-8°. Fragmenta hiſtoriæ de bello Hungarico*, à Rome 1726, *in-12*. Dans le temps que l'auteur enſeignoit la rhétorique, il voulut s'appliquer à écrire l'hiſtoire de la guerre de Hongrie, à quoi il étoit principalement excité par ſon confrere Nicolas Avancini; mais la mort de l'empereur Léopold l'ayant privé des mémoires qu'il eſpéroit par le crédit d'Avancini, il abandonna ſon travail, & il ne nous en reſte que quelques parties, où l'on trouve une deſcription de la Hongrie; l'hiſtoire de cette nation juſqu'au regne de Léopold, & le commencement des mouvemens excités par Emeric Tekeli en Tranſilvanie. *Vocabularium architecturæ ædificatoriæ*, à Rome 1734, *in-4°. Nomenclator, ſeu lexicon agriculturæ*, à Rome 1734, *in-8°*. * Mémoire manuſcrit latin, communiqué par le pere Oudin, jéſuite.

AQUINUS (Cornelius) colonel d'une légion, ſous l'empire de Galba, ſervoit dans l'armée de Fonteius Capito en Allemagne; & de concert avec Julius Valens, encore colonel, il fit tuer ce général par Criſpinus, centenier, ſous prétexte qu'il vouloit uſurper l'empire, l'an 68. On prétendoit qu'Aquinus & Valens n'avoient fait aſſaſſiner Capito, que parcequ'ils n'avoient pu l'engager dans la révolte, à laquelle ils vouloient le porter; mais Galba ne ſe donna pas la peine d'approfondir le myſtère. * Tacite, *hiſt. l. 1, c. 58, l. 3, c. 62.*

AQUIRON, château impérial près de Nicomédie, a été célébre par le baptême qu'y reçut le grand Conſtantin, l'an de J. C. 337, & par ſa mort, qui arriva dans le même lieu peu de temps après. * Socrate, *c. 40.* Euſebe, *c. 62.*

AQUITAINE, troiſième partie de l'ancienne Gaule, dont on va décrire les bornes du temps de Céſar, avant que d'entrer dans le détail des révolutions qu'elle a ſouffertes. Céſar dit en termes exprès, qu'elle étoit ſéparée de la Gaule Celtique par la Garonne, qui devroit ainſi l'avoir bornée toute entiere au nord; mais on a prouvé d'ailleurs qu'il ne s'exprime pas avec beaucoup de juſteſſe; & Strabon nous apprend (*l. 4*) que les Bourdelois, ou *Bituriges Viviſques*, qui demeuroient dans cette étendue de l'Aquitaine, & qui étoient très-conſidérables, n'étoient pas Aquitains, mais Gaulois ou Celtes, ce qui reſſerre beaucoup l'Aquitaine de ce côté-là. Pour ſon étendue du côté de l'orient, il n'y auroit eu aucune difficulté, ſi une exceſſive affection pour le pays où on eſt né, n'avoit porté Catel à entreprendre de prouver que, ſuivant le même Céſar, l'Aquitaine étoit tellement reſſerrée à l'orient par la Garonne, que ni le Conſerans, ni la partie du pays de Cominges, qui eſt en deçà de cette riviere, n'étoient pas de l'Aquitaine; mais M. de Marca lui a fait remarquer, qu'il n'auroit pas entrepris d'augmenter la Narbonoiſe de ces pays, s'il avoit obſervé que Céſar, en parlant de la Garonne, ſe contente de dire qu'elle ſépare la Celtique & l'Aquitaine, ſans parler de la Narbonoiſe; & comme Pline & Strabon placent le Conſerans, & le pays de Cominges dans l'Aquitaine, il ne faut point chercher de bornes naturelles de ce côté-là, où il n'y en a point. Celles du côté d'occident ont été auſſi conteſtées: tous les anciens s'accordent à dire, que c'eſt le promontoire *Oeaſo*, ou des Pyrenées, qui ſépare l'Aquitaine de l'Eſpagne; mais parcequ'ils ne ſe ſont pas expliqués bien clairement, il y en a qui ont voulu trouver ce promontoire à Fontarabie, & d'autres moins attentifs ont voulu qu'Oyarſun, qui eſt éloignée de la mer de deux lieues, fût la borne des deux pays; mais il paroît indubitable que c'eſt Saint-Sébaſtien; & ce n'eſt pas ſeulement de ce côté-là que l'Aquitaine a eu autrefois plus d'étendue qu'elle n'en a préſentement; car quoiqu'il ſoit vrai de dire qu'autrefois comme aujourd'hui les Pyrenées la ſéparoient au midi de l'Eſpagne, cependant elle comprenoit quelques vallées de la haute Navarre, c'eſt-à-dire, les vallées de ce pays qui étoient du diocèſe de Bayone, & pour leſquelles Philippe II fit nommer par le pape un vicaire général indépendant de l'évêque. Il y avoit neuf peuples dans cette étendue de pays, auquel les Tarbelliens paroiſſent avoir donné le nom; car le nom d'Acqs que porte encore leur cité, qu'on appelloit *Aquæ Tarbellicæ*, donne lieu de croire qu'ils étoient ceux que Pline (*l. 4, c. 19,*) dit avoir été les Aquitains propres: c'étoient ceux qui s'étendoient le long de la mer au midi juſqu'aux Pyrenées, que Tibulle pont cette raiſon appelle Tarbelliens; ils tenoient auſſi le pays de Buch, mais non pas celui de Medoc, qui appartenoit aux Bourdelois, quoique Scaliger ait voulu ſoutenir le contraire; & Vinet n'a pas plus de raiſon de leur donner le pays de Tarbe, & le Béarn. Les autres peuples étoient les Eluſates, c'eſt-à-dire, ceux du territoire d'Eauſe: les Auſciens, dont la ville nommée Auſch, ſuccéda à Eauſe dans la dignité de métropole: les Vaſates, dont la ville eſt nommée Bazas: les Béarnois, dans le pays deſquels il y eut deux cités, ſavoir Leſcar & Oleron: les Sociates, dont la ville eſt appellée Ayre: les Bigerrons, dont la ville eſt Tarbe: les peuples appellés *Convenæ*, avec Cominges leur ville: &

les

les Conſeraniens, qui ſont ceux du Conſerans. Voilà ce que c'étoit que l'Aquitaine du temps de Céſar, qui en conquit la plus grande partie, n'ayant laiſſé libres que ceux qui s'étoient retirés dans les montagnes.

Auguſte ayant voulu enſuite partager toutes les Gaules en quatre grands gouvernemens, ſans s'arrêter à l'origine des naturels de chaque pays, donna à l'Aquitaine une étendue beaucoup plus grande qu'elle n'avoit eu juſqu'alors, & détacha quatorze peuples de la Gaule Celtique pour les y joindre. Ces quatorze peuples ſont les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velai, du Gevaudan, du Rouergue, du Querci, les Agenois, les Berruyers, les Limoſins, les Périgourdins, les Poitevins, les Saintongeois, & les Elviens, ou ceux du Vivarais, à la place deſquels un empereur, qui eſt peut-être Galba, mit ceux d'Albi, que Pline & Ptolémée placent dans l'Aquitaine. Juſqu'ici on a preſque toujours ſuivi M. de Marca, dont l'hiſtoire de Béarn eſt remplie de belles obſervations; mais la vérité ne permet pas de le ſuivre plus long-temps: & ce qu'il dit qu'Adrien partagea les Gaules en quatorze provinces, & entr'autres l'Aquitaine en trois, qui furent nommées Aquitaine I, Aquitaine II & Novempopulanie, eſt tout-à-fait inſoutenable. Outre qu'il n'y a pas un ſeul ancien qui favoriſe cette opinion, c'eſt qu'Ammien Marcellin écrivant au temps de Julien l'Apoſtat, ne compte que douze provinces dans les Gaules, & qu'il ne partage l'Aquitaine qu'en deux provinces, dont il nomme l'une l'Aquitanique, & dit que Bourdeaux eſt ſa principale ville; & l'autre, les neuf peuples, dont les Auſciens & les Eluſates étoient, dit-il, les plus conſidérables. Ce partage de l'Aquitaine en deux provinces ne fut certainement fait que ſous Dioclétien, qui diviſa de même toutes les autres provinces en pluſieurs plus petites; & il arriva alors une choſe aſſez remarquable qu'on ne doit pas oublier: c'eſt que ſuivant le même Ammien Marcellin, qui connoiſſoit certainement les Gaules, le Berri ne fit plus alors partie de l'Aquitaine, & fut réuni à la Lyonnoiſe, dont on le ſépara néanmoins bientôt, & dès le temps de Valentinien, pour donner à Bourges le rang de métropole dans une nouvelle province, compoſée d'une partie de l'Aquitanique, & qui fut nommée premiere Aquitaine: premiere, dis-je, non pour aucun avantage qu'elle eût ſur la ſeconde, dont Bourdeaux continua d'être la métropole, mais parceque c'étoit la premiere qu'on rencontroit en venant d'Italie ou de Tréves, quoique par la ſuite ce titre de premiere lui devînt avantageux, & lui fit donner la préſéance dans les aſſemblées. Le temps de cette diviſion eſt connu par Sextus Rufus, qui dans une courte deſcription de l'empire, adreſſée à l'empereur Valens, reconnoît quatorze provinces dans les Gaules, & deux Aquitaines, ſavoir la premiere & la ſeconde, outre la Novempopulanie; & parcequ'outre ce qu'on vient de voir d'Ammien Marcellin, il eſt certain encore par une inſcription dreſſée par ordre de Valentinien même à l'honneur de Saturninus Secundus, que cette diviſion étoit nouvelle, puiſqu'on y lit que ce Saturnin avoit été préſident de l'Aquitanique, ſans diſtinction de premiere ou de ſeconde. C'eſt ici le lieu de faire remarquer l'étendue préciſe, & les anciennes cités des trois provinces, telle qu'on la trouve dans une notice dreſſée au commencement du V ſiécle. Bourges y eſt la métropole de la premiere Aquitaine, compoſée de ſept autres cités: ſavoir celle d'Auvergne, de Rhodés, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gevaudan, & de celle du Velai. Bourdeaux métropole de la ſeconde Aquitaine, eſt l'une des ſix cités de cette province: les autres ſont Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Enfin la Novempopulanie y eſt compoſée de douze cités en cet ordre: Eauſe la métropole, Acqs, Leiroure, Cominges, Conſerans, la cité des Boiates ou de Buſch, la cité de Béarn, Ayre, Bazas, Tarbe, Oleron & Auſch. On peut s'étonner d'y voir quelques villes, & entr'autres celle d'Auſch, tenir un rang peu conſidérable; mais la même notice ne marque la ville d'Arles que pour l'onziéme cité de la Viennoiſe, & ſon autorité ne doit point être rejettée, quoiqu'on ſache qu'Auſch & Arles étoient célébres avant que cette notice fût écrite, & qu'elles l'ont été encore davantage depuis, étant devenues des métropoles, la derniere même peu de temps après que la notice a été écrite.

Pour le nom d'Aquitaine, il eſt sûr qu'il lui fut donné de l'abondance de ſes eaux; & cette origine eſt d'autant plus naturelle, que Pline nous apprend qu'anciennement cette région étoit nommée *Armorique*. Ce dernier nom étoit tiré du mot gaulois *armor*, qui vouloit dire *pays maritime*.

Les Romains firent diverſes entrepriſes ſur l'Aquitaine. Pompée ſoumit les peuples de Cominges & de Conſerans; & Craſſus, queſteur de Céſar, fit la conquête du reſte du pays. Cependant après que les trois provinces d'Aquitaine eurent long-temps obéi aux Romains, elles devinrent le partage des Goths. L'empereur Honorius, vers l'an 411 ou 412, céda la province narbonnoiſe ou Septimanie à Ataulfe, roi des Goths, & à ſes ſucceſſeurs: & leur abandonna dans la ſuite l'Eſpagne, afin qu'ils en chaſſaſſent les Alains & les Vandales, qui s'y étoient établis. Il cherchoit les moyens d'allumer la guerre entre ces Barbares, afin qu'ils ſe détruiſiſſent eux-mêmes. En effet, les Goths, ſous leur roi Vallia, obligerent les Vandales de paſſer la mer, & de ſe retirer en Afrique en 418. Vers l'an 419 le patrice Conſtance leur céda une partie de l'Aquitaine, & depuis les rois ſuivans la ſoumirent toute entiere. Evaric, qui commença de regner en 466, eſt celui qui y contribua le plus, & qui ſatisfit la paſſion que les Goths avoient eue de borner leur état par l'Océan, la Loire & le Rhone. Alaric étoit fils d'Evaric, auquel il ſuccéda en 484. Clovis le défit à la bataille de Vouillé ſur le Clain en Poitou l'an 507, & s'empara des provinces d'Aquitaine, que les Goths avoient uſurpées ſur l'empire. Ce prince leur laiſſa la Septimanie, que l'empereur Honorius leur avoit donnée, & ſe contenta de leur enlever ce qu'ils avoient uſurpé dans les Gaules. Après la mort de Clovis en 511, lorque les états furent diviſés entre ſes quatre fils, l'Aquitaine devint le partage de Clodomir, roi d'Orléans. Il fut tué en l'an 524. Ses enfans Thibaud & Gontier furent maſſacrés, & ſon royaume fut encore partagé entre ſes freres. Clotaire I eut le plus de part à l'Aquitaine, qu'il laiſſa à Charibert. Mais celui-ci étant mort à Blaye l'an 570, ſes freres Gontran, Sigebert & Chilperic I la démembrerent, & penſerent la ruiner par leurs jalouſies. Clotaire II, ſurnommé *le Jeune* & *le Grand*, réunit tous ces états, qu'il laiſſa l'an 628 à Dagobert I, ſon fils.

☞ Ce fut Dagobert qui démembra de la couronne pluſieurs provinces de l'Aquitaine, en faveur de ſon frere Charibert. Il lui céda par un traité fait ſur la fin d'avril de l'an 630, le Toulouſain, le Querci, l'Agenois, le Périgord, & la Novempopulanie ou Gaſcogne. *Charibert* fixa ſon ſéjour à Toulouſe, & fit revivre en ſa perſonne l'ancien titre de roi de Toulouſe, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort ſur la fin de l'année 631. Son fils *Chilperic* lui ſuccéda à l'âge de 3 ou 4 ans, & mourut peu après d'une mort violente, dont quelques auteurs accuſent le roi Dagobert, qui réunit auſſitôt le royaume de Toulouſe à ſes états, au préjudice de ſes deux neveux, Boggis & Bertrand, freres de Chilperic, & fils de Charibert. Cependant, à la ſollicitation d'Amand, duc des Gaſcons, aïeul de ces jeunes princes, Dagobert leur rendit par forme d'apanage, & à titre de duché héréditaire, la partie d'Aquitaine qui avoit compoſé les états de Charibert leur pere. *Boggis* & *Bertrand* furent donc les premiers ducs d'Aquitaine. Ils entrerent en poſſeſſion de ce duché en 637, & l'augmenterent de terres conſidérables, & du duché de

Gaſcogne, dont ils héritérent après la mort d'Amand. *Eudes* ſuccéda en 688 à Boggis ſon pere, & vers le même temps à Bertrand ſon oncle, par la ceſſion que Hubert, fils de Bertrand, lui fit de tous ſes droits ſur le duché d'Aquitaine. Le duc Eudes eſt célébre dans l'hiſtoire, par ſes guerres contre les maires du palais, & par celles qu'il eut avec les Sarafins. Il poſſéda, tant par droit de ſucceſſion, que par ſes conquêtes, tout le Languedoc françois, & regna en ſouverain ſur les pays ſitués entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées, la Septimanie & le Rhône, & même au-delà de ce fleuve. Ce duc mourut en 735, laiſſant trois enfans, *Hunold*, ou *Hunald*; Hatton, à qui on préſume que le Poitou échut en partage, & Remiſtan. *Hunold* ſuccéda à Eudes ſon pere en 735. Charles Martel conſentit qu'il poſſédât l'Aquitaine, ſous le titre de duc, à condition qu'il tiendroit ſes états à foi & hommage de lui, & de Carloman & de Pepin ſes enfans. Après la mort de Charles Martel, il déclara la guerre à Carloman & à Pepin; il fit même une ligue contre eux avec le duc de Baviere. Mais ayant preſque toujours eu du déſavantage, il fit enfin la paix avec ces deux princes, l'an 744 ou 745: peu après il ſe retira dans le monaſtère de l'iſle de Ré, ayant cédé ſes états à *Vaifre* ſon fils. Celui-ci fut toujours en guerre avec Pepin; & il eut toujours du déſavantage. Il regna juſqu'à l'an 768, qu'il fut aſſaſſiné par un de ſes domeſtiques, & Pepin réunit l'Aquitaine à la couronne. Cependant Hunold ayant appris la mort de ſon fils Vaifre, ſortit de ſon monaſtère, l'an 769, & fit quelques efforts pour rétablir ſa maiſon dans la principauté d'Aquitaine. Mais il ne put y réuſſir, & fut livré avec ſa femme, la même année 769, à Charles, fils de Pepin. Depuis, Hunold ſe retira en Italie, & fut aſſommé l'an 774 à Pavie, pendant que le roi Charles faiſoit le ſiége de cette place.

L'an 778 Charlemagne érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de *Louis* ſon fils, né la même année. Ce jeune prince en fut couronné roi à Rome en 781, par le pape Adrien, & il en prit poſſeſſion la même année. C'eſt là l'époque du commencement du regne de Louis en Aquitaine. Après la mort de Charlemagne en 814, Louis envoya ſon fils *Pepin* en Aquitaine, pour la gouverner. C'eſt de cette année 814 ou de 815, que Pepin comptoit communément les années de ſon regne; il ne fut cependant reconnu ſolemnellement roi d'Aquitaine que l'an 817, à la diéte d'Aix-la-Chapelle. Pepin mourut à Poitiers le 13 décembre 838. Son fils *Pepin II* fut proclamé roi par les ſeigneurs, en 839. Le regne de ce prince fut extrêmement agité. Après bien des combats, le roi Charles *le Chauve* céda à Pepin toute l'Aquitaine, excepté le Poitou, la Saintonge, & l'Angoumois. Au moyen de ce traité qui fut conclu l'an 845, l'Aquitaine fut partagée en deux duchés ou gouvernemens généraux, dont l'un étoit ſous la domination de Pepin, & l'autre ſous celle de Charles. Cette diſpoſition ne dura pas long-temps. Charles *le Chauve* voulut poſſéder l'Aquitaine ſans partage. Dès l'année 848, il dépouilla Pepin de ſes états, & ſe fit couronner roi d'Aquitaine. Les ſeigneurs rappellerent Pepin; puis en 852, le livrerent à Charles, qui le fit enfermer au monaſtère de S. Médard de Soiſſons. En 854, il s'échapa de ſa priſon, & revint en Aquitaine, où il fut reconnu par une partie des ſeigneurs. Ils l'abandonnerent encore en 855, & reconnurent pour roi *Charles*, fils de Charles *le Chauve*. Les ſeigneurs d'Aquitaine ne lui demeurerent pas long-temps attachés: dès l'an 856, ils rappellerent Pepin. Celui-ci paſſa le reſte de ſes jours dans une viciſſitude perpétuelle de bons & de mauvais ſuccès contre Charles *le Chauve*. Il éprouva ſouvent l'inconſtance des Aquitains, qui en 865 le livrerent une ſeconde fois à Charles *le Chauve*. Il fut enfermé à Senlis dans une étroite priſon: & les hiſtoriens ne nous apprennent plus rien de lui depuis ce temps. *Charles*, fils de Charles *le Chauve*, redemandé par les Aquitains, en 865, mourut l'année ſuivante 866, après un regne de onze ans, à compter depuis l'an 855, qu'il fut reconnu pour la premiere fois. *Louis le Bégue*, autre fils de Charles *le Chauve*, fut couronné roi d'Aquitaine à la mi-carême de l'an 867. Ce prince étant devenu roi de France en 877, l'Aquitaine fut réunie à la couronne, & confondue avec le reſte de la monarchie. * *L'art de vérifier les dates*, p. 601 *& ſuiv.*

☞ Depuis ce temps l'Aquitaine fut gouvernée par des ducs, qui dans la ſuite porterent ſi loin leur autorité, qu'ils ſe rendirent preſqu'indépendans dans leur province, où ils uſurperent les droits régaliens. Ils en jouirent juſqu'en 1137, qu'Eléonore héritiere de ce duché, l'apporta à la couronne de France par ſon mariage avec Louis, qui régna depuis ſous le nom de Louis *le jeune*. Mais comme Eléonore fut répudiée quatorze ans après, & qu'elle ſe remaria avec Henri, duc de Normandie, qui fut roi d'Angleterre ſous le nom de Henri II, l'Aquitaine paſſa entre les mains des rois d'Angleterre. Ils la poſſéderent juſqu'en 1200, qu'elle retourna encore à la France par droit de confiſcation, & y demeura juſque vers l'an 1255, que le roi S. Louis céda à Henri IV, roi d'Angleterre, le duché de Guienne, qui conſiſtoit en trois ſénéchauſſées, ſavoir Bourdeaux, les Landes & Bazas, avec la Saintonge, le Périgord, l'Agenois & le Limoſin. Mais enfin ce même duché, avec les pays qui y étoient joints, faiſant partie de l'Aquitaine, fut réuni à la couronne par Charles VII en 1453. Depuis ce temps les rois de France ont été maîtres de toute l'Aquitaine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Le nombre des auteurs qui ont traité de l'Aquitaine eſt aſſez grand, & on en porte divers jugemens. La chronique d'Ademar, ou Aimar de Chabannes, depuis l'an 829 juſqu'en 1029, eſt un précieux monument, que le P. Labbe a publié au ſecond volume de ſa bibliothéque des manuſcrits. L'hiſtoire des ducs d'Aquitaine de Beſli, eſt auſſi fort eſtimée; & il y a une très belle érudition dans les dix livres latins de l'Aquitaine, d'Antoine Dadin de Hauteſerre. L'auteur entreprend dans les cinq premiers livres d'éclaircir ce qui regarde l'ancienne Aquitaine, & dans les cinq autres il écrit l'hiſtoire des rois & des ducs. Jean du Bouchet, procureur à Poitiers, avoit publié en 1524 des annales d'Aquitaine, où il avoit mêlé l'hiſtoire générale de France & des pays voiſins: il en fit enſuite la continuation, & Abraham Mounin y ajouta pluſieurs piéces en 1644; mais un inconnu mécontent de cet ouvrage, & ne voulant pas ſe découvrir, s'aviſa d'y oppoſer des mémoires & recherches de France & de la Gaule Aquitanique, ſous le nom de Jean de la Haye, baron des Couteaux, lieutenant-général en la ſénéchauſſée de Poitou & ſiége préſidial de Poitiers. Ces mémoires parurent en 1581, à Paris, ſix ans après la mort du baron, qui fut tué en 1575, & l'on y fut d'abord trompé; mais le célébre Du Chêne remarqua qu'ils étoient pleins de titres falſifiés, & Jean Beſli y remarqua des anachroniſmes inſupportables, & beaucoup d'impoſtures & d'hiſtoires fauſſes, particuliérement ſur l'origine des familles. On a encore un abrégé de l'hiſtoire d'Aquitaine, par Pierre Louvet, médecin: & une autre hiſtoire générale de l'égliſe d'Aquitaine, par le P. Bajole, jéſuite.

A R.

AR, ville des Moabites, *cherchez* AROER.

ARA ou HARA, ville d'Aſſyrie, où les tribus qui étoient de-là le Jourdain, ſavoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manaſſé, furent menées en captivité par les rois Phul & Thelgath-Phalnazar ou Theglathphalaſar, en punition de l'impiété & des idolâtries de ce peuple, l'an du monde 3295, avant J. C. 740. S. Jérome croit que cette ville eſt la même que Ragés, dont il eſt parlé au chapitre I du livre de Tobie. * *I. Paral.* 5, 26.

Digitized by Google

ARAB, ville de la tribu de Juda. * *Joſué*, 15, 52.

ARABI (Mohieddin Mohammed ben Ali ben Al-Arabi,) natif d'Eſpagne, portoit les ſurnoms de *Hathemi* & de *Thaii*, pour marquer la tribu & la famille dont il étoit iſſu. Konaovi le met au rang des chefs des ſofis, qui ont ſuccedé les uns aux autres juſqu'à l'an de l'hegire 630. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages, & entr'autres d'un livre de théologie myſtique, qu'il compoſa l'an de l'hégire 627, de J. C. 1229, où il dit que Mahomet, dans une viſion qu'il eut à Damas, lui commanda de le publier. Il intitula ce livre *Foſſous Alhecam*, les *anneaux que les juges & les gouverneurs doivent toujours porter aux doigts*. Il ſe trouve dans la bibliothéque du roi de France, N°. 625. Il a auſſi travaillé ſur les conſtitutions & réglemens de la vie des religieux muſulmans ou ſofis : mais ce n'eſt qu'un abrégé de celui de *Kaſchi*, que cet auteur compoſa à Malatie l'an 615 de l'hégire. *Voyez* le N°. 641 de la même bibliothéque. Nous avons auſſi de lui la *Chymie heureuſe*, qui eſt un traité ſur la profeſſion de foi, qui regarde l'unité de Dieu; & un autre livre intitulé, les *Traditions ſaintes*, ou celles *qui regardent la cité ſainte*, qui eſt Jéruſalem & toute la Paleſtine. Il y a auſſi un traité de lui, qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel docteur; car il a pour titre *de la Zairagie*, c'eſt-à-dire, *De la ſignification myſtérieuſe des lettres, & de la divination qui ſe fait par leur moyen*. Cet auteur mourut l'an de l'hégire 638, de J. C. 1240. Amaſſi lui attribue encore d'autres ouvrages ſpirituels; ſavoir, *le Miroir myſtique; Voyage fait pour arriver au lieu des captifs*, c'eſt-à-dire, de ceux auſquels Dieu, par la force & efficace de ſa grace, ôte en quelque maniere la liberté : *les quarante Traditions*, les plus claires & les plus authentiques. On le fait auſſi auteur d'un petit divan, *Divan Saghir*, & de *Maaſcherat alcodſiat*, les *ſaintes aſſemblées*, ou *celles de la Terre-ſainte*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARABI (Mohammed ben Ziad) auteur d'un recueil de proverbes de la langue arabique, mourut l'an 231 de l'hégire. Abubecre Mohammed ben Abdalla, ſurnommé EBN ARABI, eſt l'auteur d'un livre intitulé *Ahcam al Coran*, les *Loix compriſes dans l'Alcoran*. Il mourut l'an de l'hégire 548. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale*.

ARABIE, que les Orientaux appellent *Arabiſtan*, *Arabia*, grand pays d'Aſie. On dérive ce nom, ou du verbe hébreu *Arab*, qui ſignifie *mêler*, *obſcurcir*, *négocier*; ou du mot *Haërab*, qui ſignifie *Occident*, parceque l'Arabie eſt mêlée, dit-on, de pluſieurs nations qui y négocient, ou parcequ'elle eſt ſituée à l'occident de la Perſe. L'origine la plus naturelle du nom d'Arabie, ſe doit tirer d'*Arabah*, proche de Medine, qui ſignifie *Solitude*.

L'Arabie eſt environnée de la mer Rouge, de l'Océan & du golfe perſique ou de Balſora, qui la font reſſembler à une preſqu'iſle. Vers l'orient elle a le golfe perſique; vers le midi, la mer d'Arabie & le détroit de Babelmandel; à l'occident, la mer Rouge ou de la Mecque; & au ſeptentrion, la Sourie ou Syrie, le Diarbec & l'Yrac. On la diviſe ordinairement en Arabie petrée, dite auſſi *Barraab*, en Arabie déſerte, que les Hébreux nomment *Cedar*, & que ceux du pays nomment aujourd'hui *Beriara* ou *Araën*, & en Arabie heureuſe, dite auſſi *Hyaman* ou *Yemen* & *Mamotta*. On dit que ce ſont les Saraſins qui lui ont donné ce dernier nom. Les géographes Arabes la diviſent en cinq parties, appellées *Tohama*, *Nagjeda*, *Higiaſa*, *Aruda*, *Tamana*. C'eſt le pays où demeura Iſmaël, fils d'Abraham & d'Agar, de qui ſont venus les Arabes, ſelon le ſentiment de Joſéphe, qui en parle dans le premier livre des antiquités judaïques.

De l'Arabie petrée.

L'Arabie petrée a tiré ſon nom de la ville de *Petra*, dite aujourd'hui *Herat* ou *Krach*, c'eſt-à-dire, *Roche*, parcequ'elle eſt bâtie ſur la pierre vive. Cette province a la mer Rouge & l'Egypte au couchant; la Paleſtine & la Sourie au ſeptentrion; l'Arabie déſerte à l'orient; & au midi une chaîne de montagnes, qui la ſépare de l'Arabie heureuſe. Outre la ville de Petra, elle a eu Boſtra, dite aujourd'hui *Buſſeret*, *Medava* ou *Medbah*, & Tor ſur la côte de la mer Rouge. On croit que c'eſt par là que les Iſraélites entrerent dans le déſert; & c'eſt encore en ce lieu que s'arrêtent les caravanes au retour de la Mecque. L'Arabie petrée eſt un pays extrêmement déſert. C'eſt dans ce pays que les enfans d'Iſraël demeurerent quarante ans, & qu'habitoient autrefois les Moabites, les Amalécites, les Madianites & les Iduméens. On y voit encore les montagnes de Sinaï & d'Oreb, ſi fameuſes dans l'écriture. Oreb eſt à l'occident, & Sinaï à l'orient : cette derniere montagne eſt extrêmement haute : Dieu y donna la loi à Moyſe. Il y a encore là aujourd'hui un monaſtère de ſainte Catherine, où les pelerins ſont reçus par les caloyers ou religieux Grecs. Aux environs de Tor, on trouve de l'albâtre très-blanc, du corail dans la mer, & des mines d'aimant, qui ont autrefois, dit-on, obligé des mariniers de n'employer que des chevilles de bois, pour la conſtruction de leurs navires.

De l'Arabie déſerte.

L'Arabie déſerte s'étend depuis la Sourie & l'Arabie petrée, juſqu'au golfe perſique ou de Balſora, entre l'Euphrate & les montagnes de l'Arabie heureuſe. Elle eſt plus unie que la petrée; mais auſſi elle a plus de ſables & de déſerts; & s'il y a quelques terres fertiles, elles ſont preſque toutes ſituées du côté de l'Euphrate. Ses peuples ſont preſque tous nomades ou paſteurs errans. On les nomme encore *Scenites*, parcequ'ils habitent ſous des tentes. La ville d'Anna qui eſt ſur l'Euphrate, eſt la plus conſiderable. Quelques auteurs diſent que l'Arabie déſerte a divers petits princes, la plupart tributaires du Turc, qui en eſt le premier ſouverain; mais d'autres aſſurent que tout le pays dépend d'un ſeul roi, dont la cour eſt mouvante, c'eſt-à-dire, que ces peuples, comme preſque tous les Arabes, ont coutume de camper tantôt dans un lieu & tantôt dans un autre. On nous parle auſſi de ces grandes plaines couvertes de ſable qu'on eſt obligé de paſſer avec le ſecours de la bouſſole, parcequ'on n'y apperçoit aucune route. On aſſure qu'elles s'étendent à douze journées de chemin; qu'il y manque de bonne eau, & qu'on n'y trouve que très-rarement des puits, dont les eaux ſont ſouffrées & d'un très-mauvais gout. On dit de plus, qu'on y rencontre des montagnes de ſable, que les vents ont ramaſſées dans les plaines, & qu'ils tranſportent tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, en ſorte que quelquefois les voyageurs ſe trouvent tout à coup enſevelis ſous ces monceaux de ſables.

De l'Arabie heureuſe.

L'Arabie heureuſe eſt une grande preſqu'iſle, qui s'étend depuis les montagnes qui la ſéparent des deux autres Arabies, juſqu'à l'Océan. Elle a du côté de l'occident la mer Rouge, nommée autrefois *le golfe arabique*; du côté de l'orient, le golfe de Balſora & d'Ormus, dit auſſi *le golfe perſique*; au midi l'Océan oriental ou indien, appellé auſſi *la mer d'Arabie*. C'eſt un pays aſſez fertile, & ſur-tout en baume ou myrrhe, & en encens. C'eſt ce qui la fait ſurnommer *l'heureuſe*. Les anciens y ont connu un grand nombre de peuples, de villes & de royaumes différens, dont les Turcs poſſédent une partie, les Perſans une autre, & le ſultan ou ſchérif de la Mecque un autre; le reſte vit ſous la domination de quelques princes particuliers, ou en forme de république. Les plus belles villes vers la mer Rouge, ſont Medine, qu'on nomme auſſi *Medinat-alnabi*, c'eſt-à-dire, *Cité du Prophéte*, & la Mecque. Ziden ſur la mer Rouge lui ſert de port. Après ces villes, il faut mettre Zibit, vers le détroit de Babelman-

del, qui eſt très-marchande. Elle a été capitale d'un royaume de même nom, que les Turcs ont ſoumis, auſſi-bien que celui d'Aden. En avançant plus avant en terre-ferme, on trouve Laghi, Agiaz, Almacarane, Sanaa, &c. De l'autre côté, vers la mer d'Arabie, il y a Farrach, avec un royaume de même nom. Les Farraquins ſont vaillans, & ſe ſont très-bien défendus contre les Turcs, qui y ont la ville & le port de Dolfar. Il y a ſur la côte Pecher, Nerbante, &c. Dans la terre-ferme, ſont les villes & royaumes qu'ils nomment, *Sultanies de Gubelhaman, Alibinaſi, Aamanzriſdin*, &c. Le reſte de cette côte juſqu'au cap de Razalgate, eſt extrêmement ſtérile. Le pays qui eſt depuis ce cap juſqu'à celui de Moçandam eſt fort fécond, & un des meilleurs de toute l'Arabie. On croit même que c'eſt celui qui la fait nommer heureuſe. Il y a de belles villes. Maſcate & Sohar y ſont ſur la mer. Les autres, qui en ſont plus éloignées, ſont Sir ou Sur, Marabat, Miſſa, ville & royaume, &c. Après le cap de Moçandam, en tirant vers les embouchures du Tigre & de l'Euphrate, on trouve El-Catif-Bahir, que les Portugais nomment Baharem-El-Catif, ou Baharem-Catifa : c'eſt une iſle où la pêche des perles eſt la plus riche de toute l'Aſie. Plus avant, dans la terre-ferme, on trouve Maſcalat, ville & royaume, auſſi-bien que Iemen, &c. Il y a encore quelques villes, dont les unes ont leurs princes, & les autres vivent en république; ce qui eſt aſſez rare en Aſie. L'Arabie heureuſe, ſur-tout chez les Homerites ou Sabéens, reçut l'évangile au IV ſiécle, ſous l'empereur Conſtance, mais par des prédicateurs ariens; de ſorte que la foi du pays fut corrompue dans ſa ſource. Il paroît néanmoins que cela fut corrigé au ſiécle ſuivant, & l'on vit preſque tout le pays catholique, lorſqu'en 522 Dunaam, Juif, fit tant de martyrs à Nagran. * Baillet, *topogr. des ſaints.*

Mœurs des Arabes d'Aſie.

Preſque tous les Arabes ſe diſent deſcendus d'Iſmaël. Ils ſont ordinairement maigres, ſecs & baſanés, ont un regard farouche, & portent une longue barbe, qui eſt parmi eux une choſe ſacrée. Les mœurs de ces peuples ſont néanmoins différentes; mais on peut les réduire à deux ſortes. Car les uns habitent dans les villes, & les autres ſont toujours à la campagne avec leur famille. Les premiers s'exercent aux manufactures, ſont marchands & négocient. Pluſieurs d'entr'eux font profeſſion des lettres, & particuliérement de la philoſophie, de la médecine, de l'aſtrologie & des mathématiques. Ils ont eu autrefois en ces ſortes de ſciences de grands hommes, dont nous ferons mention, en parlant de la doctrine des Arabes. Ils ont auſſi des grammairiens, des rhétoriciens, des hiſtoriens, & des interprêtes de l'alcoran. C'eſt ce qui a fait valoir la langue arabe. Les Arabes qui vivent à la campagne, ſont diviſés en familles & tribus. Chaque tribu, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, a un ſchérif ou checque, c'eſt-à-dire, un chef qui la conduit. Ils campent ſous des tentes, & ne s'arrêtent en chaque lieu, qu'autant qu'ils y trouvent des pâturages pour faire paître leurs beſtiaux. Ceux-ci ſe ſervent de l'arc, peu ſouvent d'armes à feu. Ils ſont endurcis aux fatigues & au travail; mais ils ont une ſi furieuſe inclination à dérober, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne vivent que de larcin; ce qui les fait craindre des marchands & des autres voyageurs, qui n'oſent paſſer dans leur pays, s'ils ne ſont eſcortés de quelques janiſſaires ou autres ſoldats Turcs. Cela même n'arrête pas les Arabes, s'ils ſe ſentent les plus forts. Souvent ils ont attaqué des caravanes entieres, & ont même enlevé les droits & les tributs qu'on a coutume de porter à Conſtantinople pour le grand-ſeigneur. Au reſte, ils vivent en bonne intelligence parmi eux, & ils n'en veulent qu'aux étrangers, qu'ils volent ſans les tuer. Leurs chevaux ſont maigres, petits, & mangent peu; mais ils ſont vifs, bon coureurs & de grand travail. Ils les ſavent ſi bien dreſſer, qu'ils en font ce qu'ils veulent. Les Arabes ſont toujours à cheval, & ſous les armes, & ils négligeroient de cultiver la terre, quand même celle de leur pays ne ſeroit point auſſi ſéche & ſtérile qu'elle l'eſt preſque par-tout. Vers le milieu de l'Arabie, on trouve les Arabes dits *Pengebres*, peuples libres, & qui ne vivent que du butin qu'ils font ſur leurs voiſins. Ils occupent près de deux cens cinquante lieues de pays, & ſont preſque toujours ſur les montagnes. Les Beduins, vers la Mecque, vivent de la même maniere, auſſi-bien que les habitans des environs du Mont-Carmel, qui ont un prince particulier. Les Arabes en général ſont ſuperſtitieux, mélancoliques & rêveurs, ſobres, & ſe contentent de peu. Le lait aigre eſt pour eux une boiſſon délicieuſe. Ils ſe ſervent encore des autres boiſſons qui ſont communes parmi les Levantins. Ils aiment paſſionément leurs chevaux, dont ils ſont la généalogie, quoique ſouvent ils ignorent le nom de leur propre pere. Dans leurs entretiens, ils ſe placent en rond, aſſis à terre ou ſur leurs talons, tenant leurs bras en croix ſur l'eſtomac, ou bien mettant une de leurs mains ſous le coude, & touchant ou peignant de l'autre leur barbe. Ils ont coutume de jurer par leur barbe, & de la parfumer à ceux qui leur viennent rendre viſite, & qu'ils veulent honorer. C'eſt auſſi une grande injure que de leur toucher la barbe, ou d'y jetter deſſus quelque ſaleté; car ils ont ſur cela des ſcrupules & des viſions fort bizares.

Arabes d'Afrique.

Il y a pluſieurs peuples d'Arabes en Afrique, qui y paſſerent pour la premiere fois l'an 653 de J. C. ſous Othman, troiſiéme calife, qui y envoya une armée de plus de quatre-vingts mille combattans, ſous le commandement d'Oecuba Ben-Nafic. Ils bâtirent la ville de Caïroan ou Carvan, à trente lieues de Tunis vers le levant. Il en paſſa encore trois races l'an 400 de l'hégire, par la permiſſion de Caira, calife de Carvan. Aujourd'hui les Arabes d'Afrique ont diverſes habitations, & pluſieurs communautés. La principale tribu eſt nommée Eſquequin; & elle eſt diviſée en ſix autres, qui vivent dans des aduares. On nomme ainſi les villages qui ſe tranſportent, parcequ'ils ne ſont compoſés que de tentes, où il n'y a que deux avenues, l'une par où entrent les troupeaux, & l'autre par où ils ſortent; mais on les ferme la nuit avec des épines, pour en empêcher l'entrée aux lions. Les Arabes de Numidie ſont miſérables, comme ceux du pays. Il eſt vrai qu'ils ont quelque choſe de plus; car ils ſont braves, ont quantité de chevaux barbes, dont ils trafiquent, vont à la chaſſe, & aiment l'aſtrologie & la poëſie. Les autres ne ſont pas ſi malheureux, ſi on excepte ceux qui vivent dans les déſerts de Barca, entre la Barbarie & l'Egypte. On dit qu'ils ſont traîtres & voleurs; mais principalement les derniers dont nous venons de parler, qui ſont ſouvent contraints d'engager les enfans aux marchands de Sicile, ou d'ailleurs, pour en avoir du blé, & de quoi vivre. Ils ſont pareſſeux, & n'ont plus rien de cette bravoure qui fit faire de ſi belles conquêtes à leurs ancêtres, non-ſeulement en Aſie & en Afrique, mais encore dans l'Europe, & ſur-tout en Eſpagne.

La langue, la ſcience et l'ere des Arabes.

Tout le monde convient que la langue des Arabes eſt des plus belles & des plus anciennes. Leurs lettres ſont liées enſemble. Ils ont deux ſortes de points; on trouve quelquefois trois ou quatre lettres enſemble, qu'on ne diſtingue que par ces mêmes points, mis deſſus ou deſſous. Leurs ouvrages marquent qu'ils ont de l'inclination pour les ſciences, & principalement pour la philoſophie, pour l'aſtrologie, & pour la médecine. Ils ont eu de grands hommes en ces ſortes de ſciences. Aboujafar Almansor, calife, qui commença à regner l'an 136 de l'hégire, & 753 de J. C. joignit à l'étude de

Digitized by Google

l'alcoran, celle de la philoſophie & de l'aſtronomie. ALMAMON ABDALLAH qui monta ſur le trône l'an 813 de J. C, & de l'hégire 198, envoya des ambaſſadeurs à l'empereur de Conſtantinople, pour lui demander des livres de toutes les ſciences, qu'il fit traduire en ſa langue, afin d'exciter parmi ſes peuples l'amour des lettres. Ces ſoins ne furent pas inutiles; car il s'éleva ſous ſon regne pluſieurs philoſophes, & de fort habiles médecins. Il ſe trouve quelques hiſtoriens Arabes, qui diſent qu'à la vérité Mahomet avoit défendu par ſa loi l'étude des lettres; mais que le calife Almamon réveilla l'amour des ſciences, à l'occaſion d'un ſpectre, qui lui apparut la nuit ſous la figure d'Ariſtote, qui l'exhorta à l'étude de la philoſophie. Ce fut lui, qui, au rapport de Scaliger, fit traduire en ſa langue l'almageſte de Ptolémée, pour apprendre l'aſtronomie à ſes ſujets. Ainſi les ſciences qui étoient paſſées de Gréce en Italie, repaſſerent chez les Arabes, auſſi-bien que l'empire de pluſieurs parties du monde, qu'ils conſerverent juſque dans le XIII ſiécle, en 1258, où Bagdet fut pris par les Tartares. Cet amour des ſciences continua encore long-temps après en Afrique. On vit parmi les Arabes d'excellens philoſophes, comme Algazel, Alfarabius, Albumazar, Maïmonides, Alkindius, Albefagar, Albencini ou Avicenne, Alfraganus, Averroëz, &c. Ils avoient des univerſités à Conſtantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez, & à Maroc; & lorſqu'ils eurent pouſſé leurs conquêtes juſqu'en Eſpagne, ils y établirent un collége à Cordoue. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler des découvertes qu'ils ont faites dans toutes les ſciences, ni de quelle maniere ils ont introduit en Europe ces ſortes de chiffres que nous appellons *chiffres arabes*. Il ſuffit de remarquer que leurs années ſont lunaires, & que la ſupputation ou l'ére qu'ils nomment *l'hégire*, ſe prend depuis le vendredi 16 juillet de l'an 622, où Mahomet s'enfuit de la Mecque. C'eſt par la date de cette fuite que les Arabes & autres mahométans comptent leurs années. *Cherchez* HEGIRE.

Les Arabes ont une très-grande opinion de leur éloquence, & une plus grande encore de leur poëſie. Il eſt vrai que ſi on en juge par le nombre de leurs poëtes & de leurs poëſies, aucune nation ne peut ſe comparer à celle-là: ſi on ramaſſoit tous les poëmes arabes que nous connoiſſons, on en compoſeroit pluſieurs milliers de volumes. Le génie poëtique étoit commun dans la nation, long-temps avant le mahométiſme; ils parloient en vers dans leurs aſſemblées, dans leurs viſites de cérémonie; & dans les premiers ſiécles de l'empire des Arabes, on conſervoit un nombre infini de poëmes qui avoient été faits par les anciens Arabes, dans le temps qu'ils appelloient d'ignorance, outre certains plus eſtimés qui étoient dépoſés dans le temple de la Mecque. Le mahométiſme ne diminua rien de ce gout pour la poëſie: la 155 année de l'hégire, il mourut un ſavant nommé Abulhacen-Ahmen, & ſurnommé Rouhaïa, qui ſe vantoit de pouvoir réciter cent poëmes entiers ſur chaque lettre de l'alphabet: les hiſtoires les plus ſérieuſes des Arabes ſont remplies de vers, & cependant leurs régles ne ſont pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins. Mais tout le mérite de leur poëſie conſiſte dans une grande fécondité d'expreſſions & de penſées, & les principes ordinaires de l'art poëtique n'y entrent point.

GOUVERNEMENT DES ARABES.

Les anciens Arabes avoient des princes particuliers qui les gouvernoient, & qui donnoient même ſouvent à leurs voiſins des ſecours conſidérables, contre leurs ennemis, ſi l'on en croit ce que Diodore de *Sicile* a écrit dans le ſecond livre de ſa bibliothéque hiſtorique. Nous apprenons d'Hérodote & de Xenophon, que ces princes Arabes furent vaincus par les Egyptiens, par les Perſes, & par les rois d'Aſſyrie. Alexandre *le Grand* ſoumit l'Arabie; & Strabon ajoute, que lorſque ce conquerant fut de retour des Indes, il eut deſſein d'établir le ſiége de ſon empire parmi les Arabes. Hierotinus leur roi eut juſqu'à ſix cens enfans de diverſes femmes; & avec ſes enfans il ſe rendit très-puiſſant dans le temps que les ſucceſſeurs d'Alexandre ſe faiſoient la guerre. Ceux qui regnerent après lui ſe maintinrent en cet état. Hircan roi des Juifs, implora le ſecours d'Aretas roi des Arabes, qui aſſiégea Jéruſalem, d'où Scaurus, lieutenant de Pompée, le chaſſa. Quelque temps après, Ariſtobule défit Aretas & Hircan; & le même Scaurus étant entré dans l'Arabie, ce roi lui donna trois cens talens pour l'obliger de quitter ce pays. Antipater ménagea cet accord. Abodas ſuccéda à Aretas, & Silleus le fit mourir pour regner en ſa place. C'eſt contre ce Silleus qu'Hérode *le Grand* fit la guerre, parcequ'il protégeoit des voleurs Trachonites. Naceb, général des Arabes, fut tué dans un combat; le tyran Silleus fut mis à mort, & Enée ſurnommé *Aretas*, lui ſuccéda par ordre d'Auguſte: ce qui marque que les Romains étoient déja maîtres de ce pays, & que les rois dépendoient d'eux; mais cette conquête ne s'acheva que ſous Trajan. Palma, gouverneur de Syrie, ſoumit les Arabes l'an 103 de l'ere chrétienne. Bardeſanes, cité par Euſébe, dit qu'alors on abrogea toutes les loix des Barbares, pour recevoir celles des Romains, qui étoient plus humaines & plus raiſonnables. Les Arabes ſe révolterent ſouvent, & Severe, Macrin & Aurélien, les rangerent à leur devoir, comme nous l'apprenons de Spartien, de Jules Capitolin & de Vopiſcus. Ils ſe maintinrent en cet état juſque dans le VII ſiécle, vers l'an 625, où Mahomet les domta, & leur fit recevoir ſa doctrine. Ils eurent divers princes nommés *Califes*, qui établirent un grand empire dans l'Aſie & dans l'Afrique, comme on le peut voir ſous le nom de SARASINS, qui eſt celui qu'on a donné à ces Arabes mahométans. Ils paſſerent en Afrique, où ils s'emparerent de ce qui avoit été occupé par les Vandales. Mais un certain Abdelquivir, qui s'étoit rendu célébre entre les Arabes, par une apparence de piété, ſe révolta, forma un grand parti; & quoiqu'il eût été tué avant que de faire de plus grands progrès, il laiſſa deux fils, dont l'un fut roi de Bugie, & l'autre de Tunis. Ces deux freres, pour ſe maintenir dans leurs royaumes, ſe rendirent tributaires des Almoravides; mais ceux-ci ayant été chaſſés par les Almohades, Almanſor occupa depuis le royaume de Tunis, & en chaſſa les ſucceſſeurs d'Abdelquivir. Enſuite, la puiſſance des Almohades ayant été entierement détruite dans la bataille des Naves de Toloſa en Eſpagne, l'an 1212, les Arabes rentrerent dans le royaume de Tunis. On peut voir ſous le titre d'*Eſpagne*, les progrès que les Arabes firent dans cet état, après qu'ils s'y furent introduits vers l'an 713, ſous le regne de Roderic. Aujourd'hui les Arabes ſont en partie ſoumis aux Turcs, aux Perſes, & à des princes particuliers, & même pluſieurs de ceux-ci payent tribut aux premiers.

RELIGION DES ARABES.

Les Arabes étoient anciennement idolâtres, & adoroient le ſoleil, la lune, les aſtres, & même des arbres & des ſerpens. Ils rendoient auſſi un culte particulier à la tour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils diſoient avoir été bâtie par Iſmaël, pour lequel ils avoient un très-grand reſpect, auſſi-bien que pour ſa mere Agar; & à leur conſidération ils étoient bien-aiſes d'être nommés *Agareniens* & *Iſmaëlites*. On conjecture que les trois mages qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers apôtres de l'Arabie, où l'on croit que S. Jude prêcha depuis l'évangile. Il y étoit déja établi dans le troiſiéme ſiécle, quand on y célébra un concile contre l'évêque Bérille, & un autre contre les hérétiques dits *Arabiques*. Les Arabes paroiſſoient même aſſez zélés pour la foi, & leurs évêques ſe trouvoient aſſidument dans les conciles, où nous

Digitized by Google

voyons encore leurs noms dans les ſouſcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces peuples crédules, & les charma ſi fort par les douceurs de ſes rêveries, qu'ils le ſuivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet impoſteur, les Arabes devinrent les propagateurs de ſa ſecte. Dans les diverſes explications que chacun ſe mêloit de donner à l'alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux qui ſuivent celle d'Odman, ou de Leshari. Dans l'Afrique les Arabes ont formé plus de ſoixante ſectes différentes en créance & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoiſſent pour le plus grand de tous les prophetes. Parmi les Arabes d'Aſie, il y a quelques chrétiens Grecs, vers les monts Sinaï & d'Oreb, vers la mer Rouge, & dans es déſerts de l'Arabie petrée & de la deſerte. L'Arabie heureuſe eſt celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve preſque qu'à Maſcate, à Galajate, & en quelques autres places, dont les Portugais ſont les maîtres.

Conciles d'Arabie.

On met ordinairement ſous ce nom d'Arabie deux conciles, parcequ'on ne ſait point en quelles villes ils ont été aſſemblés. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Boſtra, au ſujet de Bérille évêque de cette ville. Ce prélat avoit gouverné durant quelque temps ſon égliſe avec beaucoup de mérite; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'héréſie, ſoutenant que Notre-Seigneur n'avoit pas une eſſence diſtincte avant ſon incarnation, ni une divinité qui lui fût propre, mais ſeulement celle du Pere. Origène, qu'on avoit engagé à faire un voyage en Arabie, le convainquit par des raiſons ſi preſſantes, qu'il le fit rentrer dans les ſentimens orthodoxes. On avoit aſſemblé les autres évêques pour juger de cette affaire, qui fut heureuſement terminée. Depuis, on en conſerva long-temps les actes, & S. Jerôme même témoigne que de ſon temps on liſoit le dialogue d'Origène & de Bérille. Ce concile fut tenu vers l'an 239 ou 240. Depuis, vers l'an 246 ou 247, quelques docteurs publierent que les ames des hommes mouroient, & ſe corrompoient avec leurs corps, & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au temps de la réſurrection. Divers évêques s'aſſemblerent dans un concile, pour étouffer ce nouveau dogme. Origène, qui fut prié de s'y trouver, ſur la queſtion dont il s'agiſſoit, ſoutint ſi bien la doctrine de l'égliſe, qu'il convainquit & fit rentrer dans la foi ceux qui s'étoient abandonnés à cette erreur. * Euſebe, *hiſt. l. 6, c. 36 & 37.* S. Hieronym. *de ſcrip. eccleſ.*

Auteurs qui parlent de l'Arabie.

Herodote. Xenophon. Diodore de *Sicile*. Joſéphe. Strabon. Pline. Pomponius Mela. Voſſius. Spartien. Jules Capitolin. Euſebe. Socrate. Nicephore. Procope. Cedrene. Zonaras. Haiton. Marc Paolo. Jean Léon. Marmol. Texeira. Bellon. Busbequius. Jean-Baptiſte Egnace. Nicolas Sagundinus, *de orig. Othom.* Chalcondile & Paul-Jove, *de reb. turc.* Nicolas Muller, *de anno arab.* Jean Cuſpinien. André & Cambias, *de orig. Turc.* Pizarro. Poſtel. Elmacin. Erpenius. Hottinger. Pocockius, *in hiſt. orient.* Greg. Abul-Pharaje, *ſpecim. Arab.* De Barros, *Aſia.* Chriſtophorus Furetus, *itiner. Ægypt. & Arab. &c.* Juan. de Perſica, *relat.* Jean-Baptiſte Grammaye, *hiſt. rer. aſiat.* Pietro della Valle. Jacques de Vitri. Adrichomius. Scaliger. Ortelius. Cluvier. Briet. La Martiniere, *dict. géogr.* Bartholdus Nihuſius, *tract. chron. de nonnullis Aſiæ provinciis. Hiſtoire des Sarasins, &c.* traduite de l'anglois de Simon Ockley, profeſſeur en arabe dans l'univerſité de Cambridge.

ARABIEN, duc d'Arménie, fut accuſé de rebellion, l'an de J. C. 217, ſous l'empire de Macrin, qui lui pardonna, & lui laiſſa ſes charges.

ARABIEN, hiſtorien Grec, que Capitolin, qui le cite, appelle en un autre endroit ARRIEN, vivoit ſous Gordien, vers l'an de J. C. 244.

ARABINUS (Septimus) ſenateur très-décrié, qui avoit été accuſé & abſous ſous Heliogabale, fut fort mal reçu de l'empereur Alexandre, devant lequel il ſe préſenta, & qui fulmina contre lui de terribles menaces. * *Vita Alexandri.*

ARABIQUES, hérétiques, qui s'éleverent en Arabie dans le troiſiéme ſiécle. Ils enſeignoient que les ames des hommes mouroient avec leurs corps, & reſſuſciteroient auſſi avec eux. On ne ſait qui fut le premier auteur de cette rêverie; & Pratéole marque ſeulement qu'elle commença à paroître vers l'an 207, ſous le pontificat du pape Zephirin, & ſous l'empire de Sévere. Le ſecond concile d'Arabie fut aſſemblé contre ces hérétiques, qui abjurerent leurs erreurs, & firent profeſſion de la foi catholique. * S. Auguſtin, *de her. c. 83.* Euſeb. *l. 6, hiſt.* Nicephore, *l. 5, c. 23.* Pratéole. Baronius, &c.

ARABLAI (Pierre d') chancelier de France, *cherchez* ARRABLAI.

ARABSCHAH, Ahmed Ben Mohammed, plus connu ſous le nom de Ben Arabſchah, docteur célébre de la loi muſulmane, étoit natif de Damas, où il mourut l'an 854 de l'hégire, & de J. C. 1450. Il eſt auteur des livres ſuivans. Le premier porte le nom de *Fakekhat al Kholaſa*, le fruit des caliſes, ou l'utilité qu'on peut recueillir de leur hiſtoire. Le ſecond eſt, *Agiaib al Macdur ſi Akhbar Timur*, les merveilleux effets du decret divin dans le récit des faits de Timur: C'eſt l'hiſtoire de Tamerlan. Le troiſiéme eſt *Erſchad al moſid bel taouhid*, traité de l'unité de Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARACA (*Aracha*) ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, & l'une des plus anciennes du monde, puiſqu'elle a été bâtie par Nemrod. On croit qu'elle eſt l'ancienne *Edeſſe*, nommée préſentement *Orpha.* * *Voyez Orpha* dans Baudrand.

ARACHE (l') ville du royaume de Fez, *cherchez* LIXE.

ARACHIÉLE (P. Cacciatura) docteur en philoſophie & en théologie, & miſſionaire Arménien, étoit originaire d'Arzérom, ville de la petite Arménie. Dès l'âge de quinze ans il entra dans le ſéminaire de Rome, où il ſe livra à l'étude avec beaucoup de ſuccès. Il devint enſuite écolier du collége de la propagation de la foi, & il y fut fait licencié dans les ſciences les plus diſtinguées. Sa maniere de prêcher lui a acquis une grande réputation à Rome & à Conſtantinople. Il eſt mort à Veniſe le 2 mai 1740, à l'âge de 74 ans. On a de lui, 1. *Summa univerſæ theologiæ*, imprimée à Rome en 1725. 2. *Univerſæ theologiæ ſpeculativæ, dogmaticæ, poſitivæ & moralis opus*, qui étoit ſous preſſe peu avant la mort de l'auteur. 3. Une introduction à la vie chrétienne, en arménien, que l'on imprimoit lorſque l'auteur mourut. * *Supplément de Baſle.*

ARACHNÉ, fille d'Idmon, très-habile brodeuſe, ſe vantoit, diſent les poëtes, de ſurpaſſer Minerve en adreſſe. Elle oſa même la défier, & cette déeſſe offenſée, la maltraita, & rompit ſes métiers. Arachné ſe pendit de déſeſpoir, & Minerve la métamorphoſa en araignée. Ovide conclut ainſi cette fable:

In latero exiles digiti pro cruribus hærent:
Cætera venter habet; de quo tamen illa remittit
Stamen; & antiquas exercet aranea telas.

* Ovide, *l. 6, métamor. fab.* 1. Pline, *l. 11, c. 24.* Juven. *ſat.* 2.

Les mythologiſtes entendent par *Arachné*, la nature; & l'art, par Minerve, qui polit & perfectionne la nature. Pline ſemble découvrir le fond hiſtorique de cette fable, nous aſſurant (*l. 7, c. 56,*) qu'Arachné a

Digitized by Google

inventé le lin & les filets, & que ſon fils Cloſter trouva l'invention des fuſeaux, pour travailler au fil & à la laine.

On prétend que l'origine de ce mot eſt de l'hébreu ארג *Arag*, qui ſignifie *Araignée*. * *Iſaïe*, *c.* 19, *v.* 5, & faire un tiſſu, *texere*. * Bochard, *Hier. part. poſt. l.* 4, *c.* 23.

ARACIEI (Manuel Perez de) & RADA, archevêque de l'égliſe métropolitaine de Saragoce, & auparavant évêque de Léon, ſe fit connoître par ſa grande vertu, par ſa ſcience & par ſon extrême charité envers les pauvres : qualités qui lui attirerent la vénération univerſelle, & qui le firent regarder comme un des plus grands, & des plus accomplis prélats de l'Eſpagne. Il mourut à Saragoce le 27 ſeptembre 1726, âgé de près de 80 ans.

ARACUIES ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Breſil. Leur pays eſt auprès du gouvernement ou préfecture de Fernanbuco, qui eſt aux Portugais. * Sanſon. Baudrand.

ARAD, lieu de la Paleſtine, *cherchez* ACHAD.

ARAD, *Arath*, *Hered*, ville des Amorrhéens, au midi de la tribu de Juda, vers le déſert de Cadès. Le roi de cette contrée s'oppoſa au paſſage des Iſraélites, lorſqu'ils voulurent entrer dans la terre promiſe ; & ayant mis des troupes ſur pied, il défit une grande partie de celles des Iſraélites. Il en fut bientôt puni par la perte de ſa vie & de ſes états ; car les Iſraélites ruinerent ſes villes, & les déſolerent entierement le ſixiéme mois de l'an 2583 du monde, & avant J. C. 1452. Quelques auteurs ont cru que les Aradiens, qui habitoient une iſle de la Phénicie, dont parle Strabon, ont pris leur nom de celui de cette ville. Peut-être même que ces peuples de la Paleſtine, chaſſés par les Iſraélites vinrent s'y établir. * *Nombres*, *c.* 21. Strabon, *l.* 6. Uſſer. *in annal.*

ARAD, dans la haute Hongrie, ſur la rive droite de la Mariſch, où les Turcs avoient conſtruit un pont, pour la commodité des munitions & des vivres, qu'il falloit pour les places qu'ils avoient de ce côté-là. Les Impériaux prirent cette ville d'aſſaut, & la brulerent en 1681, après y avoir tué plus de quinze cens Turcs de la garde du grand ſeigneur qui s'y étoient retirés. * Bourgon, *géogr. hiſt.*

ARADA, vingtiéme campement des Iſraélites dans le deſert entre Sepher & Macelot. * *Nombres*, 33, 25.

ARADION, Africain de la Lybie marmarique, & l'un des plus braves de ſon pays, dans le III ſiécle, ſe battit ſeul à ſeul contre Probe, depuis empereur, qui le tua, & lui fit élever un tombeau, pour honorer ſa valeur. Flavius Vopiſcus, *in Prob. vit. c.* 9.

ARADUS, iſle & ville de la Phénicie, ſur la côte de la mer de Syrie, proche de la ville de Tortoſe, qui ſe nommoit *Antaradus* & *Orthoſias*. Ces deux villes étoient autrefois épiſcopales ; mais elles ſont maintenant ſous l'empire du Turc, & preſque ruinées. La ville d'Aradus occupoit anciennement toute l'iſle, comme ont remarqué S. Jérôme, *in Ezech.* Mela & Scaliger, *in Euſeb.* Elle fut bâtie la troiſiéme année de la VII olympiade, 750 ans avant J. C. Les anciens ont cru que c'étoit auprès de cette iſle qu'Andromède fut expoſée au monſtre marin. Entre l'iſle & la terre ferme, au fond de la mer, haute en cet endroit de plus de cinquante coudées, il y avoit une fontaine d'eau douce, que l'on avoit trouvé l'art de conduire juſqu'à la ville de Tortoſe, par le moyen de certains tuyaux faits de cuir bouilli, * Pline, *l.* 3, *c.* 31. Euſebe, *chron.*

ARAFAT, montagne à deux ou trois lieues de la Mecque en Arabie : quelques auteurs ne la mettent qu'à une lieue. Elle eſt ſituée dans une grande plaine, où il n'y a point de ville ; & au haut de la montagne, il n'y a qu'une moſquée & une chaire pour le prédicateur. Les pélerins, après avoir fait ſept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arroſés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, s'en vont ſur le ſoir au mont Arafat, ou ils paſſent la nuit & le jour ſuivant en prieres & en dévotions. Le lendemain ils égorgent quantité de mourons dans la vallée de Mina, au pied de cette montagne ; & après en avoir envoyé quelques parties par préſent à leurs amis, ils diſtribuent le reſte aux pauvres : ce qu'ils appellent *corban*, c'eſt-à-dire, *oblation*. Ils font cela en mémoire du ſacrifice qu'Abraham voulut faire de ſon fils Iſaac ſur cette même montagne. On ne brule aucune partie de ces mourons, & il n'y a point d'autel : c'eſt pourquoi cette cérémonie n'eſt pas proprement un ſacrifice, & bien moins un holocauſte, comme l'appellent quelques hiſtoriens. * Ricaut, *de l'empire ottoman.* Beſpier, *dans les remarques ſur* Ricaut.

ARAGISE, duc de Bénévent, ſuccéda à GISULFE, l'an 762, & épouſa une des filles de *Didier* roi des Lombards. Taſſillon duc de Baviere en avoit épouſé une autre, & ces deux princeſſes ſollicitoient continuellement leurs maris de prendre les armes contre Charlemagne. La complaiſance qu'ils eurent pour elles, leur fut fatale. Aragiſe ſe vit en danger de perdre tous ſes états ; mais s'étant ſoumis à Charlemagne, ce prince lui pardonna. En 787, Charlemagne étant repaſſé en Italie, & ayant ſu qu'Aragiſe continuoit à faire des cabales, prit ſur lui Bénévent & Capoue, & l'obligea de fuir à Salerne. Aragiſe envoya des ôtages à Charles, entr'autres ſes deux fils, *Romuald* & *Grimoald*. Depuis, après la mort d'Aragiſe, en 788, Charlemagne donna le duché de Bénévent à Grimoald, le plus jeune de ſes fils, duquel il ſe tenoit fort aſſuré, quoique neveu d'Adalgiſe, fils de Didier roi des Lombards, qui cabaloit pour recouvrer les états de ſon pere. * Aimoin, *cont. hiſt. l.* 6. Sigonius, *de reg. Ital.* Mezerai, *hiſt. de France dans la vie de Charlemagne.*

☞ ARAGNOS, c'eſt-à-dire, Riviere dorée. Riviere de Tranſylvanie qui deſcend des montagnes appellées Kalota. Elle charie des grains d'or, que des compagnies de vagabonds, qu'on appelle communément *Egyptiens*, établis & privilégiés pour cet emploi, ramaſſent & apportent à la chambre des finances du prince. Elle ſe jette dans la Maroch, riviere dont le vallon coupe la principauté en deux. * *Revol. de Hongrie*, *t.* 5.

ARAGON, royaume d'Eſpagne, entre les Pyrénées du côté de France, la Navarre & la Catalogne, le royaume de Valence, & la Caſtille. Antoine de Lebrixa croit que ſon nom eſt tiré de celui de *Tarraconenſis Hiſpania*, qu'on a corrompu. Jean Vaſæus eſt du même ſentiment. D'autres le tirent de celui d'*Antrigones*, anciens habitans d'Eſpagne, ou du nom de la riviere d'Aragon ; & d'autres de l'autel d'Hercule, & des jeux qui ſe faiſoient auprès, *Ara* & *Agones*. Quoi qu'il en ſoit, l'Aragon a été le pays des anciens Jaccetains, dont parle Ptolémée, fondateurs de la ville de Jacca ; des *Lucetaniens*, nommés par Céſar, par Tite-Live, & par Pline ; des *Acitaniens*, dont le nom ſe trouve dans Macrobe ; des *Sedeltaniens* ; des *Surdaoniens*, & des *Illergetes*. Aujourd'hui l'Aragon eſt ſtérile & peu habité. Le terroir y eſt généralement ſabloneux, rempli de montagnes, & pierreux, en quelques endroits nitreux, & preſque par-tout fort ſec ; ce qui fait qu'il n'eſt fertile que dans les lieux où on peut l'arroſer par le moyen des rivieres & des ruiſſeaux, & qu'il ne produit rien ailleurs. On y trouve du grain, du vin, de l'huile, du lin, & des fruits ; en quelques endroits du ſafran ; c'eſt là toute la richeſſe du pays. Les montagnes ſont remplies de gibier & de volaille, & il s'y trouvoit autrefois, dit-on, des mines d'or & d'argent. La pauvreté du pays, jointe au libertinage, fait qu'il en ſort de temps en temps des compagnies entieres de voleurs, qui ſe répandent par toute l'Eſpagne, & ſont fort redoutables pour les voyageurs. La ville capitale de ce royaume eſt *Saragoſſe* ſur l'Ebre. Les autres ſont Hueſ-

Digitized by Google

ca, Jacca, Taraçona, Monçon, Albarazin, Balbaſtro, Daroça, Calatajud, Teruel, &c.

L'Aragon fut une des premieres provinces qui s'affranchit de la domination des Maures : elle ſe choiſit alors un chef, & les ſuffrages tomberent ſur Garcia Ximenès gentilhomme de la province, qui prit le titre de comte ; mais on limita ſon pouvoir par des loix, dont il jura l'obſervation pour lui & ſes ſucceſſeurs, & déclara qu'en cas de contravention les peuples ſeroient diſpenſés de lui obéir, & en droit de ſe choiſir un prince ou roi, même parmi les païens & infidéles. On établit pour veiller à la conſervation des loix un chef de juſtice, qui ne pouvoit être condamné ni en ſa perſonne ni en ſes biens que par les états du royaume, compoſés du comte d'Aragon & du peuple ; & que ſi le comte faiſoit tort à un ſujet, les nobles prendroient ſon fait & cauſe, & empêcheroient qu'on ne payât aucuns droits au comte, qu'auparavant il n'eût dédommagé & ſatisfait celui qu'il auroit vexé. Les rois qui ſuccéderent aux comtes ſe ſoumirent à l'obſervation de ces loix & priviléges, & ils en faiſoient ſerment à genoux & tête nue devant le chef de juſtice, qui étoit aſſis & couvert. Celui-ci après le ſerment reçu, parloit au nom du peuple en ces termes : *Nous qui valons autant que vous, vous faiſons notre roi & ſeigneur, à condition que vous garderez nos priviléges & franchiſes, & non autrement.* Cette maniere de prêter foi & hommage fut abolie dans une aſſemblée des états en préſence du roi Pierre IV, qui donna en échange quelques autres priviléges aux Aragonois ; & l'hiſtoire de ce prince nous apprend que lorſqu'on lui mit en mains le parchemin ſur lequel cette loi étoit écrite, il tira ſon poignard, avec lequel il lacéra cet acte ; il ſe bleſſa même à la main, & quelques goutes de ſon ſang étant tombées ſur le parchemin, il dit que *l'abolition d'une loi ne pouvoit ſe faire que par le ſang d'un roi :* de-là vient que ce prince eſt ſurnommé par pluſieurs hiſtoriens *Eſpagnola* & *Piermal :* d'autres le nomment *le Cérémonieux.* Le pouvoir du chef de juſtice ſur les juges & ſur toutes ſortes d'officiers, qui oppriment le peuple, fut conſervé & a toujours ſubſiſté. Philippe V les a privés de la plupart de leurs priviléges, à cauſe que s'étant révoltés ils reconnurent pour roi d'Eſpagne Charles d'Autriche, alors archiduc & depuis empereur.

Autrefois le royaume d'Aragon ne faiſoit qu'une partie du royaume de Navarre. Sanche III de ce nom, ſurnommé *le Grand*, roi de Navarre, de Caſtille & d'Aragon, laiſſa divers enfans. *Garcias* IV fut roi de Navarre, *Ferdinand* ou *Fernand* le fut de Caſtille, & Ramir eut l'Aragon. Ce fut en 1035. Ses ſucceſſeurs ont poſſédé les états de Valence, de Majorque, de Barcelone & de Catalogne. Ramir II, dit *le Moine*, n'avoit qu'une fille unique nommée *Pétronille*, qu'il maria le 11 d'août 1137 à Raimond Berenger V, comte de Barcelone, fils de Raimond V, comte de Provence. Leur poſtérité a régné en Aragon. Jean I, fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, & de ſa troiſiéme femme *Eléonore* d'Anjou, épouſa *Yolande* de Bar, fille de *Robert* I, duc de Bar, & de *Marie* de France. Il en eut Yolande. En premieres nôces il avoit pris alliance avec *Mahaud* d'Armagnac, qui en eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Matthieu* comte de Foix. Le roi Jean mourut le 15 mai de l'an 1393. Martin ſon frere puîné, uſurpa le royaume au préjudice de ſes niéces. Le comte de Foix prit les armes pour s'en faire raiſon, & mourut ſans enfans l'an 1399. Tout le droit paſſa à Yolande d'Aragon, & elle le porta à *Louis* d'Anjou II du nom, roi de Naples, &c. petit-fils de Jean roi de France, qu'elle épouſa à Arles le jeudi 2 décembre de l'an 1400. Martin mourut en 1410, ſans poſtérité, & les états d'Aragon appellerent à la ſucceſſion du royaume, Ferdinand, fils puîné de *Jean* I, roi de Caſtille, & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre* II, & ſœur des rois Jean & Martin, ſans conſidérer le droit d'Yolande & de ſes ſucceſſeurs. Cette princeſſe eut *Louis* III & René, qui prirent le titre de *roi d'Aragon.* Le dernier fut pere de *Jean*, qui pourſuivit ſon droit, défit le roi d'Aragon en Catalogne, & mourut à Barcelone le 16 décembre de l'an 1470. Le roi *René* ſon pere ne mourut qu'en 1480, laiſſant ſes états à *Charles* du Maine, lequel mourut l'année d'après, ayant fait le roi Louis XI ſon héritier univerſel, & lui ayant cédé tous ſes droits ſur les états d'Aragon, &c. C'eſt ſur cette donation que ſont fondées les prétentions de la France. L'Aragon fut uni l'an 1479 avec les royaumes de Caſtille & de Léon, par le mariage de Ferdinand V, & d'Iſabelle de Caſtille. Les petits états de Sobrarbe & de Ribagorça, dont la capitale eſt *Ainſa*, ſont compris dans l'Aragon. Il y a beaucoup de familles nobles, le grand conſeil du royaume, l'inquiſition, & d'autres juſtices ſubalternes. Voici la ſucceſſion chronologique des rois d'Aragon.

*Succession chronologique et généalogique des comtes & rois d'*Aragon.

Comtes d'Aragon.

I. Sanche, noble Gaſcon, épouſa *N.* dont le nom n'eſt pas connu, dont il eut Aznar, qui ſuit ; *Sanche* comte de Gaſcogne, qui en l'an 852 fit priſonnier Pepin II du nom, roi d'Aquitaine ; & *Sancie*, mariée à *Emon* ou *Emenon* comte de Périgord, & mere d'*Arnaud* comte de Gaſcogne en 864.

II. Aznar, comte de la Gaſcogne citérieure, conquit la ville de Jacca ſur les Maures avec le ſecours que lui donna le roi de Pampelune ; y établit le ſiége du comté d'Aragon, & mourut l'an 836, ayant eu de *N.* dont le nom eſt inconnu, 1. Galind-Aznar, qui ſuit ; 2. *Eximen Aznar*, qui eut pour fils *Fortunio Ximenones*, comte d'Aragon en 883, duquel vint *Aznar* II du nom, comte d'Aragon, pere de *Tute*, ſeconde femme de *Sanche-Garcie* I du nom, roi de Navarre ; & 3. *Teude*, mariée à *Bernard* comte de Ribagorça.

III. Galind-Aznar, comte d'Aragon, qui vivoit en 867, laiſſa de *N.* ſa femme, Endregot-Galind, qui ſuit ; & *N.* premiere femme de *Sanche-Garcie* I du nom, roi de Navarre.

IV. Endregot-Galind, fut pere de *Ximene* ou *Thérèſe*, mariée à *Garcie-Sanche* II du nom, roi de Navarre.

Premiere race des rois d'Aragon.

Le royaume d'Aragon ne faiſoit qu'une partie du royaume de Navarre juſqu'à la mort de Sanche III du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, d'Aragon & de Caſtille, que ſes trois fils partagerent entr'eux. L'aîné Garcie IV du nom, fut roi de Navarre. Le jeune, Ferdinand I du nom, fut roi de Caſtille ; & Ramir I du nom, qui étoit *bâtard*, fut roi d'Aragon.

X. Ramir I du nom, fils *naturel* de Sanche III du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, & de *N.* dame d'Ayvar, *ſa concubine*, *voyez* NAVARRE, eut en partage le royaume d'Aragon en 1035, & fut tué dans un combat qu'il donna contre Sanche I du nom, roi de Caſtille, le 8 de mai 1063, ayant régné environ 28 ans. Il épouſa l'an 1036 *Ermeſinde*, dite auſſi *Gelberge*, fille de *Bernard Roger*, comte de Bigorre, & de *Garcende*, morte le premier décembre 1049, dont il eut Sanche-Ramir I du nom, qui ſuit ; *Garcie*, évêque de Jacca ; *Sancie*, mariée, ſelon quelques auteurs, à *Guillaume IV* du nom, comte de Toulouſe, morte en 1076, & *Thérèſe*, qui épouſa, ſelon la commune opinion, *Guillaume III* du nom, comte de Provence & d'Arles. *Il eut auſſi pour fils naturel* Sanche *bâtard d'Aragon, comte d'Ayvar, de Xaviere, &c. qui fut pere de* Talede *d'Aragon, mariée à* Gaſton III *du nom, comte de Béarn, d'où ſont deſcendus les comtes de Béarn.*

XI. Sanche-Ramir I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, ſuccéda à la couronne d'Aragon à l'âge de 18 ans,

Digitized by Google

ans, obtint le royaume de Navarre, en juillet 1076, après la mort de Sanche IV du nom, roi de Navarre ſon couſin, & fut tué au ſiége d'Hueſca d'un coup de fléche le 4 juin 1094. Il épouſa *Felicie*, fille de *Hilduin IV* du nom, comte de Mondidier, & d'*Alix*, comteſſe de Rouci, morte le 24 avril 1086, dont il eut PIERRE I du nom, qui ſuit; ALFONSE I du nom, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; & RAMIR II du nom, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſes freres.*

XII. PIERRE I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, remporta une fameuſe victoire ſur les Maures le 18 novembre 1069, où quatre de leurs rois furent tués, & mourut le 28 ſeptembre 1104. Il épouſa *Agnès*, fille de *Gui Geofroi*, dit *Guillaume VIII*, duc de Guienne & comte de Poitou, & d'*Aldearde* de Bourgogne, dont il eut *Pierre*, mort jeune le premier de février 1104; & *Iſabelle* d'Aragon, morte jeune l'an 1086.

XII. ALFONSE I du nom, ſurnommé *le Guerrier* ou *le Batailleur*, ſecond fils de SANCHE-RAMIR I du nom, ſuccéda à ſon frere aîné aux royaumes d'Aragon & de Navarre, fut auſſi roi de Caſtille & de Léon, VII du nom, du chef de ſa femme, en 1109, remporta pluſieurs victoires ſur les Maures, notamment l'an 1123, où onze de leurs rois furent défaits; mais il fut tué par ces infidéles le 7 ſeptembre 1134, après avoir regné 30 ans en Aragon, & 15 en Caſtille, ſans laiſſer de poſtérité d'*Urraque*, reine de Caſtille & de Léon, veuve de *Raymond* comte de Bourgogne & de Galice, & fille d'*Alfonſe VI* du nom, roi de Caſtille & de Léon, & de *Conſtance* dite auſſi *Béatrix* de Bourgogne-comté, ſa premiere femme.

XII. RAMIR II du nom, ſurnommé *le Moine*, troiſiéme fils de SANCHE-RAMIR I du nom, roi d'Aragon & de Navarre, fut tiré avec diſpenſe du pape, de l'abbaye de S. Pons de Tomieres en Languedoc, où il avoit fait profeſſion, pour monter ſur le trône d'Aragon, après la mort de ſon frere, quoiqu'il fût moine & prêtre, & ſe retira après la mort de ſa fille, au monaſtère d'Hueſca en Aragon, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut le 16 août 1147. Il épouſa *Agnès* de Poitiers, fille de *Guillaume IX* du nom, duc de Guienne & comte de Poitou, & de *Philippe* de Toulouſe ſa ſeconde femme, dont il eut *Pétronille* reine d'Aragon, mariée dès l'âge de deux ans à *Raymond-Berenger IV* du nom, comte de Barcelone, morte en octobre 1173.

SECONDE RACE DES ROIS D'ARAGON.

IX. RAIMOND-BERENGER IV du nom, comte de Barcelone, dont *les ancêtres ſont rapportés* à BARCELONE, porta auſſi la qualité de prince d'Aragon, & non de roi, & mourut le 10 juin 1163. Il épouſa en 1137 *Pétronille* reine d'Aragon, lors âgée de deux ans ſeulement, fille unique & héritiere de *Ramir II* du nom, roi d'Aragon, laquelle gouverna le royaume juſqu'à ſa mort arrivée le 13 ou 15 octobre 1173. Leurs enfans furent: ALFONSE II, qui ſuit; *Pierre*, comte de Cerdagne; *Douce*, mariée 1°. vers l'an 1177 à *N.* comte d'Urgel; 2°. en 1181 à *Sanche I* du nom, roi de Portugal, morte en 1198; & *Sanche* d'Aragon, comte de Rouſſillon, qui fut établi régent du royaume d'Aragon l'an 1215, pendant la minorité de Jacques I du nom, ſon petit-neveu, & mourut en 1223, ayant eu de *Nunnia*, fille de *Nannio* comte de Lara, pour fils unique, *Nunnio* d'Aragon, comte de Rouſſillon & de Cerdagne, mort vers l'an 1237, ſans enfans de *Petronelle* comteſſe de Bigorre, d'avec laquelle il fut ſéparé pour cauſe de parenté. *Le prince Raymond-Berenger eut auſſi pour enfans naturels*, Pierre, *mort jeune*; & Berenger, *évêque de Tarragone & de Lerida.*

X. ALFONSE II du nom, dit *le Chaſte*, roi d'Aragon, comte de Barcelone & de Rouſſillon, marquis de Provence, né en 1152, mourut le 25 avril 1196, ayant regné 34 ans. Il épouſa le 19 janvier 1174 *Sancie* de Caſtille, fille d'*Alfonſe* VII du nom, roi de Caſtille & de Léon, & de *Richilde* de Pologne ſa ſeconde femme, morte en novembre 1208, religieuſe en l'abbaye de Xixéne où elle avoit pris l'habit de religieuſe après la mort de ſon mari. Leurs enfans furent PIERRE II du nom, qui ſuit; ALFONSE-BERENGER, qui fit *la branche des comtes de* PROVENCE *rapportée ci-après*; *Ferdinand* d'Aragon, moine de l'ordre de Cîteaux, abbé de Mont-Aragon, qui prétendit la régence du royaume, pendant la minorité de Jacques I du nom, roi d'Aragon, ſon neveu, & cauſa pluſieurs troubles dans ce royaume; *Conſtance*, mariée 1°. à *Aimeric* roi de Hongrie; 2°. à l'empereur *Frédéric* II du nom, morte le 23 juin 1222, &c. *Voyez* ALFONSE II roi d'Aragon.

XI. PIERRE II du nom, roi d'Aragon, comte de Barcelone & de Rouſſillon, ſuccéda à ſon pere en 1196, fut ſacré & couronné à Rome en 1204, & ſe ſoumit & ſon royaume au ſaint ſiége. Ayant depuis embraſſé le parti des Albigeois, ſon armée fut défaite, & il fut tué devant le château de Muret en Languedoc avec 18000 hommes le 13 ſeptembre 1213, après avoir regné dix-ſept ans. Il épouſa par contrat du 15 juin 1204, *Marie* dame de Montpellier, qui avoit eu pour premier mari *Bernard*, comte de Comenges, qu'elle avoit épouſé contre ſon gré, & dont elle fut ſéparée, & fille de *Guillaume* ſeigneur de Montpellier, & d'*Iudoxe* Comnene, morte à Rome l'an 1219, dont il eut JACQUES I du nom, qui ſuit; & *Sancie* d'Aragon, mariée par contrat du mois d'octobre 1205, à *Raymond* VIII du nom, comte de Toulouſe, morte en 1254, religieuſe trinitaire. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Conſtance, bâtarde *d'Aragon, mariée le 7 novembre* 1212, *à* Guillaume-Raymond *de Moncade, ſénéchal de Catalogne, puis premiere abbeſſe des trinitaires d'Eſpagne, morte l'an* 1252.

XII. JACQUES I du nom, ſurnommé *le Conquerant*, roi d'Aragon, de Majorque & de Valence, comte de Barcelone, de Rouſſillon & d'Urgel, ſeigneur de Montpellier, né le 2 février 1207, conquit en 1229 l'iſle de Majorque ſur les Maures; ſe rendit maître de Valence en 1238, & y mourut le 27 juillet 1276, après un regne de 63 ans. Il épouſa 1°. le 6 février 1221, *Eléonore*, fille d'*Alfonſe* IX du nom, roi de Caſtille, dont le mariage fut diſſous au concile de Tyriaſona en 1229, quoiqu'elle eût un fils; 2°. le 8 ſeptembre 1235 *Yolande* de Hongrie, fille d'*André* II du nom roi de Hongrie & d'*Yolande* de Courtenai, morte le 9 octobre 1253. Du premier mariage ſortit *Alfonſe* infant d'Aragon, qui épouſa en 1260 *Conſtance* de Béarn, fille de *Gaſton* de Moncade I du nom, vicomte de Béarn, & mourut peu après ſans poſtérité. Du ſecond vinrent PIERRE III du nom, qui ſuit; JACQUES d'Aragon II du nom, qui fit *la branche des rois de* MAJORQUE, *rapportée ci-après*; *Ferdinand*, comte de Rouſſillon & de Cerdagne, ſeigneur de Montpellier, qui vivoit en 1248; *Sanche*, archevêque de Tolède; *Yolande*, mariée en 1246, à *Alfonſe* X du nom, roi de Caſtille, morte en 1278; *Conſtance* premiere femme de *Manuel*, infant de Caſtille, ſeigneur de Penafiel; *Sancie*, qui alla inconnue à Jéruſalem, où elle ſervit les pelerins malades avec beaucoup de charité; *Marie*, abbeſſe des trinitaires de Cannes, diocèſe de Perpignan, morte l'an 1307; *Eléonore*, morte jeune; & *Iſabelle* d'Aragon, mariée le 28 mai 1262 à *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, qu'elle accompagna en ſon voyage d'Afrique en 1270, & mourut à ſon retour à Coſence en Calabre, d'une chute de cheval, le 22 ou 23 janvier 1271, âgée de 24 ans. *Il eut auſſi pour enfans* naturels Jacques bâtard d'*Aragon, ſeigneur de Xerica, qui laiſſa poſtérité, qui ſera rapportée ci-après*; *Pierre* bâtard d'*Aragon I du nom, ſeigneur d'Ayerbe, dont la poſtérité prit le ſurnom d'Ayerbe*; Pierre-Fernandez bâtard d'*Aragon, ſeigneur d'Ixar, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; & Ferdinand-Sanche bâtard d'*Aragon, ſeigneur de Caſtro, & de Pomar, mort en* 1225.

Digitized by Google

qui épouſa Aldonce Ximenez *de Urrez*, *fille de* Chimène, *ſeigneur d'Aranda*, *dont il eut* Philippe Fernandez, *ſeigneur de Caſtro : celui-ci épouſa* Aldonce, *fille & héritiere de* Raimond, *ſeigneur de Peralte*, *& n'en laiſſa qu'une fille*, Aldonce Fernandez *de Caſtro & Peralte*, *ſeule héritiere de ſes pere & mere. Elle fut mariée avec* Philippe, *fils de* Thomas, *marquis de Saluces.*

XIII. PIERRE III du nom, ſurnommé *le Grand*, roi d'Aragon, de Valence & de Sicile, fut ſacré le 16 novembre 1276. Sous prétexte des droits qu'il prétendoit avoir, ſur le royaume de Sicile à cauſe de ſa femme, il fit maſſacrer le jour de pâque 29 mars 1282, à l'heure de vêpres, tous les François qui étoient dans ce royaume, ſans excepter les femmes & les enfans; ce qui fut appellé les *Vêpres Siciliennes*. Il aborda enſuite à Palerme avec ſon armée, où il fut reconnu roi de toute l'iſle, & mourut excommunié le 10 novembre 1285, à l'âge de 46 ans, de la bleſſure qu'il reçut au combat de Gironde contre les François. Il épouſa le 13 juin 1262 *Conſtance* de Souabe, fille & héritiere de *Mainfroi-le-Bâtard*, uſurpateur des royaumes de Naples & de Sicile, & de *Béatrix* de Savoye, à condition que ſi Mainfroi venoit à mourir ſans enfans mâles, ces royaumes lui appartiendroient par ſucceſſion. Elle mourut l'an 1302, ayant eu pour enfans ALFONSE III du nom, qui ſuit; JACQUES II du nom, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; FRÉDERIC, qui fit *la branche des rois de* SICILE, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle des rois d'*ARAGON; *Pierre* infant d'Aragon, mort le 30 août 1296, ſans poſtérité de *Guillelme* de Béarn, fille de *Gaſton* de Moncade, vicomte de Béarn, qu'il avoit épouſée le 28 août 1291; ſainte *Elizabeth* d'Aragon, mariée l'an 1281 à *Denys*, roi de Portugal, laquelle étant reſtée veuve, prit l'habit du tiers ordre de ſaint François, mourut le 4 juillet 1336, & fut canoniſée le 25 mai 1625; & *Yolande* d'Aragon, alliée en mars 1297 à *Robert* de Sicile, duc de Calabre, puis roi de Naples, mort l'an 1302. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Jacques-Perez bâtard *d'Aragon*, *ſeigneur de Segorbe*, *qui laiſſa poſtérité*; Sanche, bâtard *d'Aragon*, *chevalier de Rhodes*; Béatrix, bâtarde *d'Aragon*, *mariée à* Raymond *de Cardonne*; & Thérèſe-Perrez, bâtarde *d'Aragon*, *qui épouſa* Artal *d'Alargon*, *qui fut l'un des exécuteurs du teſtament du roi Pierre III.*

XIV. ALFONSE III du nom, ſurnommé *le Bienfaiſant*, roi d'Aragon & de Valence, fut couronné le 15 avril 1286, & mourut le 18 juin 1291, à l'âge de 27 ans, peu auparavant ſes nôces avec *Eléonore*, fille aînée d'*Edouard* I du nom, roi d'Angleterre.

XIV. JACQUES II du nom, ſurnommé *le Juſte*, roi d'Aragon, de Valence, de Murcie & de Sicile, duc de la Pouille, prince de Capoue & comte de Barcelone, ſecond fils de PIERRE III du nom, roi d'Aragon, ſuccéda au roi Alfonſe III du nom, ſon frere, fut couronné le 24 ſeptembre 1291, & mourut le 2 novembre 1327, âgé de 66 ans. Il épouſa 1°. le 1 novembre 1295, *Blanche* de Sicile, fille de *Charles* II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 14 octobre 1310: 2°. le 16 novembre 1315 *Marie* de Chypre, fille de *Hugues* III du nom roi de Chypre, & d'*Iſabeau* d'Ibelin, morte en mars 1321: 3°. *Eliſende* de Moncade, fille de *Pierre* de Moncade. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere *Jacques* infant d'Aragon, qui épouſa *Eléonore* de Caſtille, fille de *Ferdinand* IV du nom roi de Caſtille, qu'il quitta avant l'accompliſſement du mariage, & renonça aux prétentions de la couronne d'Aragon, pour ſe faire chevalier de Rhodes, puis de Calatrava & de Monteza, & mourut en juillet 1334. La vie débordée qu'il mena depuis, fit bien connoître que c'étoit le libertinage, & non la piété, qui l'avoit pouſſé à faire ce qu'il avoit fait; ALFONSE IV du nom, qui ſuit; *Jean*, archevêque de Tolède & de Saragoſſe, & patriarche d'Alexandrie, qui vivoit en 1336; PIERRE, qui fit *la branche des ducs de* CANDIE, *rapportée ci-après*; RAIMOND-BERENGER, qui fit *celle des comtes d'*EMPURIES, *rapportée après celle de ſes freres aînés*; *Marie*, alliée en juillet 1311, à Pierre, infant de Caſtille, laquelle ſe rendit religieuſe après la mort de ſon mari; *Conſtance*, mariée l'an 1303 à *Jean* Manuel, ſeigneur de Penafiel & de Molina, morte en 1327, peu de jours avant ſon pere; *Elizabeth*, qui épouſa l'an 1315 *Frédéric* I du nom, dit *le Bel*, duc d'Autriche; *Blanche*, prieure de Xixene; & *Yolande* d'Aragon, mariée 1°. à *Philippe* de Tarente, deſpote de Romanie: 2°. en 1339 à *Lopez* de Luna, ſeigneur de Segorbe. *Il eut auſſi pour fils* naturel Jacques bâtard *d'Aragon*, *qui fut comte de Luna par ſon mariage avec* Jeanne, *fille de* Lopez, *comte de Luna.*

XV. ALFONSE IV du nom, ſurnommé *le Débonnaire*, roi d'Aragon & de Valence, né en février 1299, fut couronné le 3 avril 1328, & mourut le 24 janvier 1336, ayant regné huit ans. Il épouſa 1°. le 10 novembre 1314 *Thérèſe* d'Enteça, comteſſe d'Urgel & dame d'Antillon, fille aînée de *Gombaud* d'Enteça, & de *Conſtance* d'Antillon, niéce de *Ermengaud* de Cabrera, dernier comte d'Urgel de ſa famille, morte le 28 octobre 1327: 2°. le 5 février 1329, *Eléonore* de Caſtille, fille de *Ferdinand* IV du nom, roi de Caſtille, & de *Conſtance* de Portugal, miſe à mort en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, roi de Caſtille ſon neveu. Du premier mariage vinrent, *Alfonſe*, mort jeune; PIERRE IV du nom, qui ſuit; JACQUES, qui fit *la branche des derniers comtes d'*URGEL, *qui ſera rapportée ci-après*; *Frédéric*, *Sanche*, morts jeunes; *Conſtance*, mariée à *Jacques d'*Aragon III du nom, roi de Majorque, morte après l'an 1350; & *Iſabelle* d'Aragon, morte ſans alliance. Du ſecond ſortirent, *Ferdinand* d'Aragon, marquis de Torroſe, ſeigneur d'Albaracin & de Fraga, né en décembre 1329, que le roi Pierre IV ſon frere fit mourir l'an 1363, ſur le ſoupçon qu'il eut, qu'il vouloit uſurper la couronne, & ne laiſſa point d'enfans de *Marie* de Portugal, fille de *Pierre*, dit *le Juſticier*, roi de Portugal; & *Jean* infant d'Aragon, né en 1335, qui fut tué le 12 juin 1358, par les gens de Pierre *le Cruel*, roi de Caſtille, & laiſſa d'*Iſabelle* d'Eſpagne, fille de *Jean Nunez* d'Eſpagne, comte de Biſcaye & de Lara, *Florence* d'Aragon, comteſſe de Biſcaye, mariée à *Pierre* de Béarn, *bâtard.*

XVI. PIERRE IV du nom, ſurnommé *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sardaigne, né le 5 ſeptembre 1319, fut couronné en 1336, & mourut le 5 janvier 1387, ayant regné 51 ans. Il épouſa 1°. par contrat du mois de juillet 1338, *Marie* de Navarre, fille puînée de *Philippe* III du nom, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France morte l'an 1346: 2°. vers le mois de novembre 1347, *Eléonore* de Portugal, ſeconde fille d'*Alfonſe* IV du nom, roi de Portugal, & de *Béatrix* de Caſtille, morte ſans enfans ſur la fin d'octobre 1348: 3°. en juin 1349, *Eléonore* d'Aragon-Sicile, fille de *Pierre* d'Aragon II du nom, roi de Sicile, & d'*Elizabeth* de Carinthie, morte en 1374: 4°. en 1380 *Sibylle* de Forcia, ſœur de *Bernard* de Forcia, chevalier Catalan, morte le 24 novembre 1406. Du premier mariage ſortirent, *Pierre* né en 1346, mort le jour de ſa naiſſance; *Conſtance*, mariée le 11 avril 1,61 à *Frédéric* IV du nom, dit *le Simple*, roi de Sicile, morte en juillet 1362; *Jeanne*, alliée à *Jean* d'Aragon, comte d'Empuries; & *Marie* d'Aragon, morte jeune. Du troiſiéme mariage vinrent JEAN I du nom, qui ſuit; MARTIN, qui continua *la poſtérité*, *rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Alfonſe*, né le 12 juillet 1362, mort jeune; & *Eléonore* d'Aragon, née le 20 février 1358, mariée le 18 juin 1375, à *Jean* I du nom, roi de Caſtille, morte en couches le 18 août 1382. Du quatriéme ſortirent, *Jacques*, *Ferdinand*, morts jeunes; & *Iſabelle* d'Aragon, mariée le 29 juin

Digitized by Google

1407 à *Jacques* d'Aragon II du nom, comte d'Urgel.

XVII. JEAN I du nom roi d'Aragon & de Valence, comte de Barcelone, né le 27 décembre 1351, mourut en mai 1395, après avoir regné ſept ans quatre mois. Il épouſa 1°. l'an 1372, *Marthe* d'Armagnac, fille de *Jean* I du nom comte d'Armagnac : 2°. en 1384 *Yolande* de Bar, fille aînée de *Robert* duc de Bar, & de *Marguerite* de France, morte en 1431. Du premier mariage vint, *Jeanne* infante d'Aragon, mariée le 4 juin 1392 à *Matthieu* comte de Foix, qui conteſta la ſucceſſion de la couronne d'Aragon, morte ſans enfans l'an 1407. Du ſecond ſortirent, *Jacques*, mort jeune; *Ferdinand*, mort jeune en 1389; & *Yolande* d'Aragon, mariée le 2 décembre 1400 à *Louis* II du nom, duc d'Anjou & roi de Sicile, auquel elle porta le droit qu'elle avoit à la couronne d'Aragon, morte le 14 novembre 1442, âgée de 62 ans.

XVII. MARTIN roi d'Aragon, & de Sicile, fils puîné de PIERRE IV du nom, roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile ſa troiſiéme femme, s'empara de la couronne d'Aragon au préjudice de ſes niéces, après la mort du roi Jean ſon frere; ſuccéda à ſon fils au royaume de Sicile, & mourut le 31 mai 1430 âgé 51 ans, après en avoir regné quinze. Il épouſa 1°. en juin 1372, *Marie* comteſſe de Luna, fille unique de *Lopez* comte de Luna, & de *Briande* d'Agout ſa ſeconde femme, ſœur de *Raymond* d'Agout, ſeigneur de Sault en Provence, morte le 29 décembre 1406 : 2°. le 27 ſeptembre 1409, *Marguerite* d'Aragon, fille de *Pierre*, comte de Prades, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent, *Jacques*, & *Jean*, morts jeunes; MARTIN, qui ſuit; & *Marguerite* infante d'Aragon, morte jeune.

XVIII. MARTIN d'Aragon, roi de Sicile du chef de ſa premiere femme, mourut le 25 juillet 1409 avant ſon pere, auquel il laiſſa par teſtament le royaume de Sicile. Il épouſa 1°. l'an 1390 *Marie* d'Aragon, reine de Sicile, ducheſſe d'Athènes, fille unique de *Frédéric* IV du nom, roi de Sicile, morte le 25 mai 1402, de chagrin de la mort de ſon fils *Pierre* infant de Sicile, né le 17 novembre 1398, mort peu de jours avant ſa mere : 2°. *Blanche* de Navarre, fille puînée de *Charles* III du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Caſtille. Elle prit une ſeconde alliance par contrat du 5 novembre 1419, avec *Jean* d'Aragon II du nom, duc de Penafiel, qui fut depuis roi de Navarre & d'Aragon, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après*, & mourut le 2 d'avril 1441. *Il eut pour enfans* naturels Frédéric, bâtard d'*Aragon, comte de Luna, ſeigneur de Segorbe, qui prétendit la ſucceſſion du royaume d'Aragon, après la mort du roi Martin ſon aïeul; mais ayant été arrêté en 1434 par ordre de Jean II roi de Caſtille, il mourut en priſon le 29 mai 1438, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné;* & Yolande, bâtarde d'*Aragon, mariée en 1424 à* Henri *du Guzman, comte de Niebla, qui la répudia.*

La ſeconde race des rois d'Aragon finit en la perſonne de Martin roi d'Aragon, mort le 31 mai 1430, après Martin roi de Sicile ſon fils. Les états d'Aragon & de Sicile s'étant aſſemblés, ils choiſirent & reconnurent en 1412, pour leur roi légitime *Ferdinand* de Caſtille, duc de Penafiel, qui donna l'origine à la troiſiéme race des rois d'Aragon, *rapportée ci-après.*

DERNIERS COMTES D'URGEL.

XVI. JACQUES d'Aragon I du nom, fils puîné d'ALPHONSE IV du nom roi d'Aragon, & de *Thérèſe* d'Enteça, comteſſe d'Urgel, ſa premiere femme, fut comte d'Urgel; prétendit la ſucceſſion du comte de Comenges ſon beau-frere, & mourut en novembre 1347, avec ſoupçon de poiſon. Il épouſa *Cecile* de Comenges, fille aînée de *Bernard* VI du nom, comte de Comenges, dont il eut PIERRE, qui ſuit.

XVII. PIERRE d'Aragon, comte d'Urgel, &c. mort fort âgé en juin 1409, épouſa *Marguerite* de Montferrat, fille de *Jean* Paléologue, marquis de Montferrat, laquelle fut empoiſonnée l'an 1414 par le commandement de Ferdinand IV du nom, roi d'Aragon, & dont il eut JACQUES II du nom, qui ſuit; *Thadée*, mort du vivant de ſon pere; *Jean* baron d'Enteça, mort ſans alliance, avec ſoupçon d'avoir été empoiſonné par le comte Jacques ſon frere; *Eléonore; Cecile* d'Aragon, mariée à *Jean*, comte de Cardonne; & *Iſabelle* d'Aragon, religieuſe.

XVIII. JACQUES d'Aragon II du nom, comte d'Urgel, &c. prétendit ſuccéder à la couronne d'Aragon, après la mort du roi Martin, & mourut le 1 juin 1433, après treize ans de priſon. Il épouſa le 29 juin 1407 *Iſabelle* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom roi d'Aragon, & de *Sibylle* de Forcia ſa quatriéme femme, dont il eut *Iſabelle*, mariée en ſeptembre 1428 à *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre; *Eléonore*, alliée en 1437 à *Raymond* Urſin comte de Nole, & *Jeanne* d'Aragon, qui épouſa 1°. *Jean* comte de Foix : 2°. en juin 1445 *Jean Raymond* Folch, comte de Cardonne.

DUCS DE CANDIE, COMTES DE RIBAGORCE.

XV. PIERRE d'Aragon, quatriéme fils de JACQUES II du nom roi d'Aragon, fut comte de Ribagorce & d'Empuries, ſénéchal de Catalogne, &c. prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François en 1362, après la mort de ſa femme, & mourut en .... Il épouſa en l'an 1330 *Jeanne* de Foix, fille puînée de *Gaſton* I du nom, comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, morte avant l'an 1361, dont il eut, ALPHONSE I du nom, qui ſuit; JEAN, qui fit *la branche des comtes de* PRADES, *rapportée ci-après*; *Jacques*, évêque de Tortoſe, & créé cardinal du titre de ſainte Sabine en 1388, par Clément antipape, mort le 30 mai 1396; & *Eléonore* d'Aragon, mariée à *Pierre* I du nom, roi de Chypre.

XVI. ALPHONSE d'Aragon I du nom, dit *le Vieux*, comte de Ribagorce & de Denia, marquis de Villene, connétable de Caſtille en 1383, fut créé duc de Gandie en 1399. Il prétendit à la couronne d'Aragon après la mort du roi Martin, dont il fut exclus, & mourut fort âgé le 7 mars 1412. *Voyez* VILLENA. Il épouſa 1°. en 1352 *Yolande* dame d'Arenos, fille de *Goncales-Diaz* baron d'Arenos : 2°. avant l'an 1394 *Marie* de Navarre, fille de *Charles* II du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent *Jacques*, comte de Ribagorce, mort avant ſon pere, ayant épouſé *Léonor*, fille de *Henri* II roi de Caſtille, dont il n'eut que *Jacques* d'Aragon, tué à Barcelone; ALPHONSE II qui ſuit; & *Pierre* d'Aragon, marquis de Villena, qui fut tué au combat d'Aliubarſta, le 14 août 1386, laiſſant de *Jeanne*, fille *naturelle de Henri II* du nom, roi de Caſtille, *Henri* d'Aragon, marquis de Villena, mort ſans poſtérité de *Marie* d'Albornos, dame de l'Infantado.

XVII. ALPHONSE d'Aragon II du nom; dit *le Jeune*, duc de Gandie, comte de Ribagorce & de Denia, mourut le 29 novembre 1425, *& ne laiſſa que* Jacques bâtard *d'Aragon, baron d'Arenos qui eut des enfans.*

COMTES DE PRADES.

XVI. JEAN d'Aragon, ſecond fils de PIERRE d'Aragon, comte de Ribagorce, & de *Jeanne* de Foix, fut comte de Prades, baron d'Enteça, ſénéchal & majordome de Catalogne, & vivoit encore l'an 1409. Il eut de *N.* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, PIERRE, qui ſuit. Quelques auteurs mettent ici *Jacques* de Prades, connétable d'Aragon & amiral de Caſtille, l'un des braves chevaliers de ſon temps, qui mourut le 25 août 1404. Surita aſſure qu'il étoit de la maiſon royale d'Aragon, ſans dire pourtant s'il étoit bâtard ou légitime, & dit qu'il eut deux filles.

XVII. PIERRE d'Aragon, comte de Prades, mourut avant ſon pere. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Bernard* de

Cabrera, premier comte de Modica, dont il eut *Marguerite* d'Aragon, mariée le 17 septembre 1409 à *Martin* roi d'Aragon, dont elle fut la seconde femme, morte sans postérité; & *Jeanne* d'Aragon, alliée à *Jean-Raymond* Folch de Cardonne, vicomte de Villena.

Comtes d'Empuries.

XV. Raymond-Berenger d'Aragon, cinquiéme fils de Jacques II du nom, roi d'Aragon, fut comte des Montagnes de Prades & d'Empuries, capitaine général de Roussillon, ambassadeur extraordinaire vers le pape Innocent VI en 1355, & vivoit en 1364. Il épousa 1°. en 1327, *Blanche*, seconde fille de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente, & de *Thamar* Ange: 2°. l'an 1338, *Marie-Alvarez* de Xerica, fille de *Jacques* II du nom, seigneur de Xerica. Du premier mariage vinrent, *Jeanne*, mariée en 1345 à *Ferdinand* Manuel, marquis de Villena; & *Blanche* d'Aragon, alliée à *Hugues*, vicomte de Cardonne. Du second vint Jean qui suit.

XVI. Jean d'Aragon, comte d'Empuries, qui vivoit en 1399, épousa 1°. le 3 août 1369, *Blanche* d'Aragon, troisiéme fille de *Pierre* d'Aragon II du nom, roi de Sicile, dont il eut *Eléonore*, dont on ne trouve que le nom: 2°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans.

Rois de Sicile.

XIV. Frederic d'Aragon III du nom, troisiéme fils de Pierre III du nom, roi d'Aragon & de Sicile, & de *Constance* de Souabe, fut roi de Sicile, duc de la Pouille & prince de Capoue, s'étant emparé de la Sicile, au préjudice du traité de paix que Jacques II du nom, roi d'Aragon son frere, avoit fait avec Charles II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, qui causa de grands troubles dans ce royaume, dont il fut couronné roi le 25 mars 1296, & mourut le 25 juin 1337 âgé de soixante-cinq ans. Il épousa en l'an 1302 *Eléonore* de Sicile, qui avoit été mariée en 1299 à *Philippe* de Toci, seigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile, dont le mariage fut dissous par bulle du pape Boniface VIII du 17 janvier 1300, à cause de leur minorité, fille puînée de *Charles* II du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, morte le 9 août 1341, dont il eut 1. Pierre II du nom, qui suit; 2. *Mainfroi*, duc d'Athènes en 1326, mort peu après; 3. *Guillaume*, comte de Catalfin, qui fut duc d'Athènes par le testament de son pere, & mourut le 22 août 1338, laissa pour fils *Etienne* d'Aragon, comte de Catalfin, qui ne lui succéda pas au duché d'Athènes, qui échut à Jean d'Aragon, marquis de Randace son oncle; 4. Jean, qui fit *la branche des ducs d'*Athenes, *rapportée ci-après*; 5. *Constance*, mariée 1°. en l'an 1317 à *Henri* II du nom, roi de Chypre: 2°. l'an 1331 à *Hugues* de Lesignen, roi d'Armenie, laquelle vivoit encore en 1377; 6. *Marguerite*, nommée dans le testament de son pere; 7. *Elizabeth*, alliée en 1328 à *Etienne*, dit *le Vieil*, duc de Baviere; & 8 *Catherine* d'Aragon, abbesse de sainte Claire de Messine. *Il eut pour enfans* naturels, Alfonse-Fréderic, bâtard *de Sicile, qui fut gouverneur puis duc d'Athènes, & laissa postérité*; Roland, bâtard *de Sicile, qui vivoit en 1360*; & Isabelle bâtarde *de Sicile, mariée à* Hugues *d'Empuries.*

XV. Pierre d'Aragon II du nom, roi de Sicile, né l'an 1304, fut couronné du vivant de son pere le 19 avril 1322, & mourut le 15 août 1342. Il épousa l'an 1322 *Elizabeth*, fille de *Henri* II du nom, roi de Bohême & duc de Carinthie, & d'*Anne* de Bohême, dont il eut, Louis, qui suit; *Jean*, mort jeune le 22 juin 1352; Frederic IV du nom, qui continua *la postérité*; *Eléonore*, mariée l'an 1349 à *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, morte en 1374; *Euphemie*, qui fut régente du royaume de Sicile, pendant la minorité du roi Frédéric IV son frere; *Blanche*, mariée le 3 août 1364 à *Jean* d'Aragon, comte d'Empuries; & *Yolande* d'Aragon, qui vivoit en 1356.

XVI. Louis d'Aragon, roi de Sicile, né le 4 février 1338, fut couronné pendant sa minorité le 15 septembre 1342, & mourut sans alliance le 16 octobre 1355, *laissant pour fils* naturels, Antoine & Louis, bâtards *d'Aragon.*

XVI. Frederic d'Aragon IV du nom, surnommé *le Simple*, troisiéme fils de Pierre d'Aragon II du nom, roi de Sicile, succéda à la couronne de Sicile après la mort de son frere Louis, & mourut le 27 juillet 1377, âgé de trente-cinq ans. Il épousa 1°, le 11 avril 1361 *Constance* d'Aragon, fille de *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, morte en juillet 1363: 2°. *Antoinette* de Baux, fille de *François* duc d'Andrie & comte d'Avelin, & de *Louise* de Saint-Severin sa premiere femme: 3°. en février 1377 *Valentine* Visconti, fille de *Barnabon* Visconti, seigneur de Milan; mais le mariage ne fut pas accompli. Du premier lit sortit Marie, qui suit. *Il eut aussi pour fils* naturel, Guillaume bâtard *de Sicile, nommé dans le testament du roi son pere.*

XVII. Marie d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Athènes, née l'an 1362, épousa en 1390 *Martin* d'Aragon, fils de *Martin* roi d'Aragon, qui fut roi de Sicile à cause d'elle, & mourut le 25 mai 1402, ayant fait son mari héritier de ses états, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant.

Ducs d'Athenes.

XV. Jean d'Aragon, marquis de Randace, quatriéme fils de Frederic III du nom, roi de Sicile, succéda à son frere *Guillaume*, aux duchés d'Athènes & de Neopatre; eut le principal gouvernement des affaires sous le regne de Louis roi de Sicile, son neveu, & mourut le 3 avril 1348. Il épousa *Cesarie* Lanza, fille de *Pierre*, comte de Caltanaisete, dont il eut Frederic, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Guillaume* de Peralta, comte de Calatabelota, chancelier & grand chambellan de Sicile: & *Constance* d'Aragon.

XVI. Frederic d'Aragon, duc d'Athènes & de Néopatre, marquis de Randace, &c. mourut sans postérité en juillet 1355.

Rois de Majorque.

XIII. Jacques d'Aragon II du nom, second fils de Jacques I du nom, roi d'Aragon, fut roi de Majorque, comte de Roussillon, seigneur de Montpellier. Il fut dépouillé du royaume de Majorque par Alfonse III du nom, roi d'Aragon, son neveu; mais il y fut rétabli en 1291, & mourut le 14 mai 1312. Il épousa par contrat du 12 octobre 1275, *Esclarmonde* de Foix, fille de *Roger* IV du nom, comte de Foix, & de *Brunissende* de Cardonne, dont il eut *Jacques*, infant de Majorque, qui fut accordé le 24 janvier 1299 à *Catherine* de Courtenai, impératrice titulaire de Constantinople; mais il céda ses droits à la couronne à son frere puîné en 1302, pour se rendre religieux de l'ordre de S. François; Sancie, qui suit; Ferdinand, qui continua *la postérité*; *Philippe*, tréforier de l'église de S. Martin de Tours, gouverneur du royaume de Majorque, & tuteur du roi Jacques III du nom, son neveu; & *Sancie* d'Aragon, mariée en 1309 à *Robert* roi de Naples & de Sicile, après la mort duquel elle se rendit religieuse à sainte Croix de Naples, où elle mourut le 28 juillet 1345. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Saure bâtarde *de Majorque, mariée par contrat du 10 octobre 1299* à Pierre Galeran *de Pinos.*

XIV. Sanche d'Aragon, roi de Majorque, comte de Roussillon, &c. & mort le 4 septembre 1324, avoit épousé en 1309 *Marie* de Sicile, fille de *Charles* II du nom, roi de Naples & de Sicile. Elle prit une seconde alliance en 1327 avec *Jacques* III du nom, seigneur de Xerica, & mourut sans enfans de ses deux maris.

XIV. Ferdinand d'Aragon, infant de Majorque, troisiéme fils de Jacques II du nom, roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Foix, fut prince de la Morée & lieu-

Digitized by G

tenant général en Romanie de Frédéric roi de Sicile, & mourut vers l'an 1318. Il épouſa par contrat du 5 avril 1315 *Iſabelle* d'Ybelin, héritiere de la principauté de la Morée, fille de *Philippe* d'Ybelin ſénéchal de Chypre, & de *Marguerite* de Villehardouin, dont il eut JACQUES III, qui ſuit; & *Ferdinand*, infant de Majorque, qui épouſa *Eſchive* fille de *Hugues* IV du nom, roi de Chypre, auquel on donne pour fille *Eléonore* d'Aragon.

XV. JACQUES d'Aragon III du nom, roi de Majorque, comte de Rouſſillon & de Cerdagne, ſeigneur de Montpellier, &c. né le 1 avril 1317, ſuccéda en 1314 au roi Sanche ſon oncle, à la couronne de Majorque, dont il fut dépouillé pour crime de félonie en 1343 par Pierre IV du nom, roi d'Aragon. Voulant ſe mettre en état d'y rentrer, ſes troupes furent défaites par les Aragonois, & lui-même reſta parmi les morts, le 25 octobre 1349. C'eſt lui qui vendit en avril 1349 le comté de Rouſſillon, & la ville & le château de Montpellier, avec leurs dépendances, à Philippe *de Valois*, roi de France, moyennant la ſomme de ſix vingts mille écus d'or. Il épouſa en l'an 1325 *Conſtance* d'Aragon, fille aînée d'*Alfonſe* IV du nom roi d'Aragon, dont il eut JACQUES IV qui ſuit; & *Iſabelle* d'Aragon, dite *Eſclarmonde*, mariée le 4 ſeptembre 1358 à *Jean* Paléologue II du nom, marquis de Montferrat.

XVI. JACQUES d'Aragon IV du nom, roi de Majorque, fut bleſſé au combat où ſon pere fut tué, en octobre 1349, & détenu l'eſpace de plus de douze ans en priſon, d'où il s'échapa le 1 mai 1362. Se voyant mépriſé de la reine ſa femme, il ſe retira en Catalogne, où il excita quelques troubles, dans le deſſein de ſe rétablir dans ſes états; mais il mourut accablé de chagrin, vers le mois de janvier 1375, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* I du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, vicerοi de Naples, &c. & de *Marie* de Valois ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée l'an 1362, & qui fut étranglée dans la ville d'Averſe le 22 mai 1382.

SEIGNEURS DE XERICA.

XIII. JACQUES d'Aragon I du nom, fils *naturel* de JACQUES I du nom roi d'Aragon, & de *Thérèſe* Gil, *ſon amie*, fut légitimé par le teſtament du roi ſon pere, qui lui donna les châteaux & villages de Xerica, Tozo & autres lieux, qu'on appella la baronie de Xerica, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1297. Il épouſa *Eliſe*, fille d'*Alvare-Perez* de Azagra, ſeigneur d'Albarazin, dont il eut JACQUES II du nom, qui ſuit.

XIV. JACQUES II du nom, ſeigneur de Xerica, ſervit en 1309 Jacques II du nom roi d'Aragon, en la guerre contre les Maures, & ne vivoit plus l'an 1310. Il épouſa *Beatrix* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, amiral d'Aragon & de Sicile, & de *Saurine* d'Enteça, ſa ſeconde femme, dont il eut Jacques III du nom, ſeigneur de Xerica, qui mourut en 1335 ſans poſtérité de *Marie* de Sicile, veuve de *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque, & fille de *Charles* II du nom, roi de Naples & de Sicile, qu'il avoit épouſée l'an 1327; PIERRE, qui ſuit; *Beatrix*, mariée à *Pierre-Ponce* de Léon, ſeigneur de Macchana; & *Marie-Alvarez* de Xerica, alliée 1°. en 1330 à *Pierre* Arborea: 2°. en 1338 à *Raimond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades.

XV. PIERRE, ſeigneur de Xerica, l'un des plus vaillans chevaliers de ſon temps, mourut en l'an 1362, ſans laiſſer de poſtérité de *Bonaventure* d'Arborea, fille de *Hugues*, comte de Gotian, & juge d'Arborea. *Il laiſſa pour enfans* naturels, Jean-Alfonſe bâtard *de Xerica*, *mort ſans lignée en avril* 1369; Beatrix, *mariée en* 1355 *à* Hugues *de Arborea*; *&* Elſa bâtarde *de Xerica*, *alliée à* Pierre *de Luna*, *ſeigneur d'Almonezio & de Pola.* * *Voyez* Surita.

SEIGNEURS D'IXAR.

XIII. PIERRE-FERNANDEZ I du nom, troiſiéme fils *naturel* de JACQUES I du nom, roi d'Aragon, & de *Thérèſe* Gil, fut légitimé par le teſtament du roi ſon pere, qui lui donna les villes & châteaux d'Ixar ou Hijar, de Lueſia, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1298. Il épouſa 1°. *Thérèſe-Gombal* de Enteça, fille de *Guillaume* de Enteça, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marquiſe* de Navarre, fille *naturelle* de *Thibaut* I du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ II, qui ſuit.

XIV. PIERRE-FERNANDEZ II du nom, ſeigneur d'Ixar, &c. alfier & capitaine général de l'égliſe pour Jacques II roi d'Aragon, mort vers l'an 1322, épouſa 1°. *Marie-Fernandez* de Luna, fille de *Lopez-Fernandez* de Luna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cecile* de Angleſola, dont il eut ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit; & *Marquiſe-Fernandez* d'Ixar, mariée en 1329 à *Blaiſe* d'Alagon, ſeigneur de Saſtago & Pina.

XV. ALFONSE-FERNANDEZ, ſeigneur d'Ixar, mort vers l'an 1331, épouſa *Thérèſe* d'Alagon, fille d'*Arnal* d'Alagon, ſeigneur de Saſtago, & de *Teude-Perez* de Urrea, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ III du nom, qui ſuit.

XVI. PIERRE-FERNANDEZ III du nom, ſeigneur d'Ixar, chevalier de l'ordre de Monteſa, & commandeur de Montalvan, vivoit en 1397, & ne laiſſa point d'enfans.

COMTES DE PROVENCE.

XI. ALFONSE-BERENGER I du nom, ſecond fils d'ALFONSE II du nom, roi d'Aragon, & de *Sancie* de Caſtille, fut comte de Provence & de Forcalquier, & mourut en 1209. Il épouſa *Garſende*, comteſſe de Forcalquier, fille aînée de *Raimez* de Sabran, ſeigneur de Caſtelar, & de *Garſende* comteſſe de Forcalquier, dont il eut RAYMOND-BERENGER II du nom, qui ſuit; & *Garſende*, mariée à *Guillaume* vicomte de Béarn.

XII. RAYMOND-BERENGER II du nom, comte de Provence & de Forcalquier, mort le 19 août 1245, épouſa en décembre 1220 *Beatrix* de Savoye, fille de *Thomas* I du nom, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni, ſa deuxiéme femme, morte en 1266, dont il eut *Marguerite* de Provence, mariée l'an 1234 à S. *Louis* IX du nom, roi de France, morte le 20 décembre 1295, dont ſont deſcendus tous les rois de France juſqu'à préſent; *Eléonore*, qui épouſa le 14 janvier 1236 *Henri* III du nom, roi d'Angleterre, morte le 25 juin 1291; *Sancie*, alliée le 23 novembre 1243 à *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille, & roi des Romains; & *Beatrix* comteſſe de Provence & de Forcalquier, mariée le 31 janvier 1245 à *Charles* de France, comte d'Anjou, puis roi de Naples & de Sicile, morte en 1267 laiſſant poſtérité.

TROISIÉME RACE DES ROIS D'ARAGON.

XV. FERDINAND IV du nom, ſurnommé *le Juſte* & *l'Honnête*, ſecond fils de JEAN I du nom, roi de Caſtille, *dont les ancêtres ſont rapportés à* CASTILLE, & d'*Eléonore* d'Aragon ſa premiere femme, fut choiſi & reconnu en 1412 par les états d'Aragon & de Sicile, comme leur roi légitime, & mourut de la pierre le 2 avril 1416, âgé de trente-ſept ans. Il épouſa l'an 1393 *Eléonore* de Caſtille, comteſſe de Penafiel & d'Albuquerque, fille unique de *Sanche bâtard* de Caſtille, comte d'Albuquerque, & de *Beatrix* de Portugal. Elle fut arrêtée l'an 1430, & mourut le 16 novembre 1435. Leurs enfans furent ALFONSE V du nom, qui ſuit; JEAN II du nom, qui continua *la poſtérité*; HENRI d'Aragon, qui fit *la branche des ducs de* SEGORBE, *mentionnée ci-après*; *Pierre* infant d'Aragon, mort ſans alliance au ſiége de Naples le 17 octobre 1438; *Sanche*, grand-maître de l'ordre de Calatrava, mort jeune en mars 1416; *Marie*, alliée en octobre 1418 à *Jean II* du nom, roi de Caſtille, morte avec ſoupçon de poiſon en février 1445; & *Eléonore* d'Aragon, mariée en 1428 à *Edouard* roi de Portugal, morte ſubitement le

Digitized by Google

18 février 1445, non ſans ſoupçon de poiſon.

XVI. ALFONSE V du nom, ſurnommé *le Sage & le Magnanime*, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, comte de Barcelone, l'un des plus ſavans princes de ſon temps, fut vaincu au combat naval donné près de l'iſle de Ponce, & y fut fait priſonnier le 5 août 1435. Mais ayant été mis en liberté, il s'empara du royaume de Naples le 2 juin 1441, ſous prétexte de l'adoption de la reine Jeanne II du nom, & mourut le 22 juin 1458, âgé de ſoixante-quatre ans, après en avoir régné quarante-deux. Il épouſa le 12 juin 1415 *Marie* de Caſtille, fille aînée de *Henri III* du nom, roi de Caſtille, & de *Catherine* de Lancaſtre, morte ſans enfans le 4 ſeptembre 1458. *Il laiſſa pour enfans* naturels FERDINAND, *qui fit la branche des derniers rois de* SICILE, *rapportée ci-après*; Marie bâtarde *d'Aragon, alliée à* Leonet *d'Eſt, marquis de Ferrare*; & Eléonore bâtarde *d'Aragon, mariée à* Marin *de Marzano, prince de Roſſano, & duc de Seſſe.*

XVI. JEAN II du nom, roi d'Aragon, duc de Penafiel, né le 28 juin 1397, ſecond fils de FERDINAND IV du nom roi d'Aragon, fut couronné roi de Navarre en 1429 avec la reine ſa femme, ſuccéda en 1458 à la couronne d'Aragon au roi Alfonſe V du nom, ſon frere, & mourut le 19 janvier 1479, en ſa quatre-vingt-deuxiéme année. Il épouſa 1°. par contrat du 5 novembre 1419 *Blanche* reine de Navarre, veuve de *Martin* roi de Sicile, & fille de *Charles III* du nom, roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Caſtille, morte le 1 avril 1441: 2°. le 1 ſeptembre 1444 *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric* Henriquez II du nom, ſeigneur de Medina-del-Rioſeco, comte de Melgar, amiral de Caſtille, & de *Marine* de Cordoue, ſa premiere femme, morte d'un cancer le 13 février 1468. Du premier mariage ſortirent CHARLES, qui ſuit; *Blanche* d'Aragon & de Navarre, mariée en l'an 1440 à *Henri IV* du nom, dit *l'Impuiſſant*, roi de Caſtille, d'avec lequel elle fut démariée en 1453, morte en 1464; & *Eléonore* d'Aragon & de Navarre, reine de Navarre, mariée par contrat du 22 décembre 1434 à *Gaſton IV* du nom, comte de Foix, morte le 12 février 1479, d'où ſont iſſus les rois de Navarre. Du ſecond mariage vinrent FERDINAND V du nom, qui ſuit; *Jeanne*, mariée par traité du 5 octobre 1476 à *Ferdinand I* du nom, roi de Sicile, dont elle fut la ſeconde femme, morte le 9 janvier 1517; *Eléonore*, & *Marine* d'Aragon, mortes jeunes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe bâtard *d'Aragon, duc de Villa-Hermoſa, & maître de l'ordre de Calatrava, mort en* 1485 *laiſſant poſtérité*; Jean bâtard *d'Aragon, archevêque de Saragoſſe, viceroi d'Aragon, mort le* 19 *novembre* 1476; Ferdinand, & Marine, *morts jeunes*; & Eléonore bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1468 à Louis *de Beaumont II du nom, comte de Lerin, connétable de Caſtille.*

XVII. CHARLES de Navarre & d'Aragon, prince de Viane, né le 29 mai 1421, voulant jouir de l'héritage de ſa mere, fit la guerre au roi ſon pere qui le fit priſonnier: mais il obtint la liberté à l'inſtance des Navarrois, & mourut le 23 ſeptembre 1461, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par ſa belle-mere. Il épouſa en 1439 *Anne* de Cleves, fille puînée d'*Adolphe III* du nom duc de Cleves, dont il n'eut point de poſtérité, & *laiſſa pour enfans* naturels, Philippe bâtard *de Navarre, qui fut adminiſtrateur de l'archevêché de Palerme, maître de l'ordre de Monteſa, & fut tué au combat de Baca en* 1488; Jean-Alfonſe bâtard *de Navarre, évêque d'Hueſca*; & Anne bâtarde *de Navarre, mariée en* 1471 à Louis *de la Cerda II du nom, premier duc de Medina-Cœli.*

XVII. FERDINAND V du nom, dit *le Catholique*, né le 10 mars 1452, fils de JEAN II du nom, roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez ſa ſeconde femme, fut roi d'Aragon, de Caſtille, de Léon, de Grenade, de Naples, de Sicile & de Navarre. Il fut roi de Caſtille & de Léon à cauſe de ſa premiere femme, & ſuccéda à ſon pere à la couronne d'Aragon. Ayant réduit ſous ſa puiſſance le royaume de Grenade en janvier 1492, il chaſſa les juifs d'Eſpagne, où il avoit établi l'inquiſition dès l'an 1477. Il dépoſſéda de ſon trône Frédéric roi de Naples & de Sicile, l'an 1501, & après la mort de ſon gendre, il fut reconnu en 1508 régent & adminiſtrateur du royaume de Caſtille, & envahit en 1512 le royaume de Navarre ſur le roi Jean d'Albret. Ce fut ſous ſes auſpices & de la reine Iſabelle que les Indes occidentales furent découvertes l'an 1492 par Chriſtophe Colomb, & habitées l'année ſuivante par les Eſpagnols, qui y exercerent des cruautés inouies envers les Indiens, & y firent mourir quinze millions de perſonnes en moins de cinquante ans, pour s'enrichir de leur or & de leur argent. Il mourut le 23 janvier 1516, d'hydropiſie cauſée par un breuvage amoureux que ſa femme lui avoit fait avaler, en la ſoixante-deuxiéme année de ſon âge & à la quarante-uniéme de ſon regne. Il épouſa 1°. le 18 octobre 1469 *Iſabelle* de Caſtille, qui ſuccéda en 1474 aux royaumes de Caſtille & de Léon après la mort de *Henri IV* dit *l'Impuiſſant*, ſon frere, & mourut le 26 novembre 1504 en ſa cinquante-quatriéme année: 2°. le 18 mars 1505 *Germaine* de Foix, fille de *Jean* de Foix, comte d'Etampes, & de *Marie* d'Orléans. Elle prit une ſeconde alliance en 1519 avec *Jean* marquis de Brandebourg-Anſpach, gouverneur de Valence; & une troiſiéme avec *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, & mourut le 18 octobre 1538. Du premier mariage de Ferdinand ſortirent, 1. *Jean* prince des Aſturies, né le 26 juin 1478, mort le 4 octobre 1497, ayant eu de *Marguerite* d'Autriche, fille de *Maximilien I* du nom, empereur, & de *Marie* de Bourgogne, qu'il avoit épouſée au mois d'avril précédent, *N.* né & mort avant terme; 2. *Iſabelle*, née le 2 octobre 1470, mariée 1°. en novembre 1490 à *Alfonſe* prince de Portugal: 2°. en octobre 1497 à *Emanuel* roi de Portugal, morte en travail d'enfant le 25 août 1498: 3 JEANNE, héritiere des royaumes de Caſtille, de Léon, &c. qui ſuit; 4 *Marie* d'Aragon, dite *de Caſtille*, née le 29 juin 1482, mariée le 30 octobre de l'an 1500 à *Emanuel* roi de Portugal, morte en couches l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, alliée 1°. le 14 novembre 1501 à *Artus* d'Angleterre, prince de Galles: 2°. le 3 juin 1509 à *Henri VIII* du nom, roi d'Angleterre, qui la répudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le 6 janvier 1536. Du ſecond mariage vint, *Jean* infant d'Aragon, né le 5 mai 1509, mort quatre jours après. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Alfonſe bâtard *d'Aragon, duc de Segorbe & archevêque de Saragoſſe, né en* 1470, *mort en* 1520 *laiſſant trois enfans naturels*; 2. Jeanne-Marie bâtarde *d'Aragon, mariée à* Bernardin-Fernandez *de Velaſco II du nom, connétable de Caſtille*; 3. Marie bâtarde *d'Aragon, prieure du monaſtère de S. Auguſtin de Madrigal en* 1530; & 4. Tute bâtarde *d'Aragon, prieure du même monaſtère en* 1547.

XVIII. JEANNE héritiere des royaumes d'Aragon, de Caſtille, de Léon, &c. née le 6 novembre 1479, fut mariée le 21 octobre 1496 à *Philippe* archiduc d'Autriche I du nom, roi d'Eſpagne, qu'elle aima ſi éperdument, qu'elle en devint folle après ſa mort. Elle mourut le 11 avril 1555, & eut entr'autres enfans CHARLES-*Quint*, empereur & roi d'Eſpagne, auquel Ferdinand V ſon grand-pere tranſporta tous ſes états. *Voyez* AUTRICHE.

DERNIERS ROIS DE SICILE.

XVII. FERDINAND d'Aragon I du nom, ſurnommé *le Vieil*, fils *naturel* d'ALFONSE V du nom, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, fut inſtitué héritier du royaume de Naples & de Sicile par le teſtament du roi ſon pere: fut reconnu roi de Sicile le 3 ſeptembre 1458, & mourut d'apoplexie le 25 janvier 1494, âgé de ſoixante-dix ans, après un regne de trente-cinq ans, cinq mois, & vingt-cinq jours. Il épouſa 1°. l'an 1444 *Iſa-*

Digitized by Google

belle de Clermont, fille de *Triſtan*, comte de Cupertin, & de *Catherine* des Urſins : 1°. par traité du 5 octobre 1476 *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean II* du nom, roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez ſa ſeconde femme, morte le 9 janvier 1517. Du premier mariage ſortirent ALFONSE II, qui ſuit; FREDERIC, qui continua *la poſtérité, qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; *François*, duc du Mont-Saint-Ange, qui vivoit en 1483; *Jean*, archevêque de Strigonie, créé cardinal par le pape Sixte IV le 10 décembre 1477, & légat en Hongrie, mort le 17 octobre 1485 à l'âge de vingt-deux ans; *Béatrix*, mariée 1°. en 1476 à *Matthias* Corvin, roi de Hongrie : 2°. à *Uladiſlas VI* du nom, roi de Hongrie, qui la répudia, morte ſans enfans; & *Eléonore* d'Aragon, alliée 1°. à *Marie* Sforce, duc de Bari : 2°. l'an 1473 à *Hercules* d'Eſt I du nom, duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, dont elle eut des enfans. Du ſecond mariage vinrent, *Charles*, mort jeune; & *Jeanne* d'Aragon, infante de Sicile, mariée à *Ferdinand* d'Aragon II du nom, roi de Naples & de Sicile ſon neveu, morte le 27 août 1518. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Henri bâtard *d'Aragon, marquis de Gerace*; Louis bâtard *d'Aragon, créé cardinal en* 1496 *par le pape Alexandre VI, mort le* 21 *janvier* 1519 *âgé de* 45 *ans*; Ferdinand bâtard *d'Aragon, duc de Montalte*; Ceſar bâtard *d'Aragon, comte de ſainte Agathe* : & Marie bâtarde *d'Aragon, alliée le* 29 *juillet* 1486 *à* Jean Jourdain *des Urſins, ſeigneur de Bracciano.*

XVIII. ALFONSE d'Aragon, II du nom, ſurnommé *le Bigle*, roi de Naples & de Sicile, duc de Calabre, fut couronné le 8 mai 1494. Ayant été chaſſé de Naples par Charles VIII du nom, roi de France, il ſe démit de ſa couronne le 23 janvier 1495 en faveur de Ferdinand ſon fils, & mourut le 19 novembre ſuivant, âgé de 47 ans, ayant regné un an moins deux jours. Il épouſa par traité du 10 octobre 1455 *Hippolyte-Marie* Sforce, fille de *François* Sforce I du nom, duc de Milan, & de *Blanche-Marie* Viſconti, *bâtarde* de Milan, morte le 20 août 1488, dont il eut FERDINAND II, qui ſuit; *Pierre*, prince de Roſſano, mort le 17 février 1491, & *Iſabelle* d'Aragon, ducheſſe de Bari, née le 2 octobre 1470, mariée l'an 1489 à *Jean Galeas* Sforce, duc de Milan, morte le 11 février 1524. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe bâtard *d'Aragon, duc de Biſele, qui épouſa en* 1498 Lucrece *Borgia, fille* naturelle *du pape* Alexandre VI, *& qui fut tué par Ceſar Borgia, duc de Valentinois, ſon beau-frere*; & Sancie bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1494 *à* Geofroi *Borgia, prince de Squilace.*

XIX. FERDINAND d'Aragon, II du nom, roi de Naples & de Sicile, ſe réfugia l'an 1495 dans l'iſle d'Iſchia après la priſe de Naples par les François; mais Charles VIII roi de France, s'étant retiré, il reconquit la plupart des villes de ſon royaume, & mourut le 7 ſeptembre 1496, âgé de 27 ans, après un regne d'un an, huit mois, ſans enfans de *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand* d'Aragon I du nom, roi de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* d'Aragon ſa ſeconde femme, morte le 27 août 1518.

XVIII. FREDERIC d'Aragon, prince de Tarente, ſecond fils de FERDINAND I du nom, roi de Naples & de Sicile, & d'*Iſabelle* de Clermont ſa premiere femme, ſuccéda en 1496 au roi Ferdinand II du nom, ſon neveu, à la couronne de Naples & de Sicile, dont il fut couronné roi le 26 juin 1497. Mais ayant été dépouillé de ſes états l'an 1501, par Louis XII roi de France, & Ferdinand V roi d'Aragon, il fut contraint de ſe réfugier en France, où le roi lui donna le duché d'Anjou, & mourut de chagrin le 9 novembre 1504, âgé de 51 ans, ayant regné environ 5 ans. Il épouſa 1°. par contrat du 1 ſeptembre 1478, *Anne* de Savoye, fille d'*Amé IX* du nom, duc de Savoye, & d'*Yolande* de France : 2°. *Iſabelle*, dite *Eléonore* de Baux, fille de *Pierre*, prince d'Altemure & duc d'Andrie, & de *Marie Donat* des Baux-Urſins, ducheſſe de Venouſe. Après la mort de ſon mari, elle ſe retira à la cour d'Alfonſe d'Eſt I du nom, duc de Ferrare. Du premier mariage vint, *Charlotte* d'Aragon, princeſſe de Tarente, mariée le 27 janvier 1500, à *Gui XV*, dit communément XVI du nom, comte de Laval, gouverneur & amiral de Bretagne, morte le 16 octobre 1506, laiſſant poſtérité. Du ſecond ſortit FERDINAND, qui ſuit; *Frédéric*, dit *l'infant d'Aragon*, mort en 1515; *Alfonſe*, mort jeune; *Céſar*, qui vivoit en 1518; *Iſabelle*, qui vivoit la même année; & *Julie* d'Aragon, qui fut accordée à *Jean-George* Paléologue, marquis de Montferrat, & mourut en 1533, ſur le point d'être mariée.

XIX. FERDINAND d'Aragon, duc de Calabre, prince de Tarente, chevalier de la toiſon d'or, fut envoyé en Eſpagne ſous bonne garde après la diſgrace de ſon pere, & mourut à Valence le 5 août 1559. Suivant Imhoff il épouſa 1°. *Hippolyte* Sforce, fille du duc de Milan : 2°. *Mencie* de Mendoze, marquiſe de Canette, veuve de *Henri* comte de Naſſau : 3°. *Germaine* de Foix, veuve de *Ferdinand V* du nom, roi d'Aragon, & de *Jean* marquis de Brandebourg-Anſpach, morte le 18 octobre 1538, deſquelles il n'eut point d'enfans.

DUCS DE SEGORBE.

XVI. HENRI d'Aragon, troiſiéme fils de FERDINAND IV du nom, roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Caſtille, comteſſe de Penafiel & d'Albuquerque, fut marquis de Villena, comte d'Albuquerque, ſeigneur de Segorbe & de Ledeſma, & grand maître de l'ordre de S. Jacques, ſe ſaiſit de la perſonne de Jean II, roi de Caſtille, & fut arrêté en 1422. Il fut bleſſé à la main au combat d'Olmedo en 1445, & mourut le 15 juillet de la même année de la cangrene, qui lui ſurvint pour avoir été mal panſé. Il épouſa 1°. en l'an 1420, *Catherine* de Caſtille, fille de *Henri III* du nom, roi de Caſtille, & de *Catherine* de Lancaſtre, morte ſans enfans le 19 octobre 1439 : 2°. en 1443, *Béatrix* Pimentel, ſœur d'*Antoine* Pimentel, comte de Bénévent, dont il eut HENRI, qui ſuit.

XVII. HENRI d'Aragon, duc de Segorbe, ſurnommé l'*Infant de la fortune*, né poſthume le 11 novembre 1445, épouſa *Guyomare* de Caſtro & de Norogna, fille d'*Alfonſe* de Portugal I du nom, comte de Faro, & de *Marie* de Norogna, comteſſe d'Odemira, dont il n'eut point d'enfans. * Strabon, *l.* 3. Ptolémée. Pline. Pomponius Mela. Metula. Surita. Garibai. Blanca. Juan Briz. Sandoval. Mariana. De Marca. Oihenart. Dupui. Imhoff, &c.

ARAGON SUBORDAN, *Aragonus Subordanus*, petite riviere d'Eſpagne dans le royaume d'Aragon. Elle a ſa ſource dans la vallée d'Echo aux Pyrenées, baigne le bourg d'Echo, & ſe décharge dans le grand Aragon, environ à deux lieues au-deſſous de Jacca. * Baudrand.

ARAGON, riviere d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, a ſa ſource dans les monts Pyrenées, près du village de ſainte Chriſtine. Elle paſſe à Jaccaſa, à Sangueſſa, &c. & elle ſe joint à l'Arga, pour ſe jetter dans l'Ebre un peu au-deſſous de Calahorra. * Baudrand.

ARAKIL-VANC, monaſtère célébre au pied du mont Ararath en Arménie. Ce nom ſignifie *monaſtère des apôtres*. Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu, parcequ'ils croient que Noé s'y retira après le déluge, & y offrit à Dieu ſes premiers ſacrifices, en action de graces de l'avoir conſervé avec ſa famille. Ils aſſurent auſſi qu'on y a trouvé les corps de S. André & de S. Matthieu apôtres, & que le crâne de S. Matthieu eſt encore dans leur égliſe. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perſe en* 1673.

ARAM, fils de Sem, étoit frere puîné d'Arphaxad, qui naquit auſſitôt après la ceſſation du déluge, l'an du monde 1658, & avant J. C. 2377. On croit que c'eſt

Digitized by Google

d'Aram que ſont venus les Araméens, qu'on appella depuis Syriens. Il eut quatre fils; *Us*, qui habita la Trachonite, & bâtit la ville de Damas; *Otus*, qui occupa l'Arménie; *Gether*, qui fut prince des Bactriens, & *Miſeas*, qui domina les Mezaniens, dont le pays ſe nomma depuis la vallée de Paſin. * *Geneſe*, *c.* 10. Joſéphe, *l.* 1, *c.* 6, *antiq. judaïc.*

ARAM, fils d'Eſron, & pere d'Aminadab, eſt nommé entre les ancêtres de J. C. ſelon la chair. C'eſt tout ce que nous ſavons de lui. * *Ruth*, *c.* 4. *S. Matthieu*, *c.* 1. *S. Luc*, *c.* 3.

ARAM, ville de la Méſopotamie de Syrie, célébre pour avoir été le lieu de la naiſſance du faux prophéte Balaam, & d'où il fut appellé par Balac roi des Moabites, pour maudire le peuple de Dieu. * *Nombres*, XXIII.

ARAMA ou HORMA, ville de la tribu de Nephtali, *cherchez* ASOR.

ARAMA, ville de Paleſtine, ſituée dans les confins de la tribu de Juda, mais aſſignée à la tribu de Siméon. David fit part aux habitans de cette ville du butin qu'il avoit fait ſur les Amalécites. On croit que c'eſt la même que Jérimoth. * I. *Rois*, 30, 30.

ARAMONT (Gabriel d') gentilhomme Gaſcon, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut ambaſſadeur de Henri II, roi de France, auprès de Soliman II, empereur des Turcs. Etant envoyé à la Porte, pour ménager une deſcente de la flotte turque ſur les côtes d'Italie, il obtint ce qu'il demandoit, & revint en France, afin d'y concerter l'exécution de ce projet; mais à ſon retour il interpoſa vainement ſes bons offices pour obliger Sinan Baſſa & Dragut à lever le ſiége, qu'ils avoient mis devant Tripoli, qui appartenoit alors aux chevaliers de Malte. Cette ville fut priſe, & tout ce que d'Aramont put faire, ce fut de ſauver la vie & la liberté aux François qui ſe trouverent dans la place. Ce fut en ſa faveur que les iſles d'Or en Provence, c'eſt-à-dire, *les iſles d'Hieres*, furent érigées en marquiſat par lettres du roi Henri II, vérifiées au parlement d'Aix. Il fut inveſti de ce marquiſat, pour le tenir en fief du roi, à la charge expreſſe de bâtir en ces iſles des châteaux, tours & forteresſes juſqu'à la ſomme de 50000 écus. * S. Lazare, *hiſtoire des dignités honoraires de France*, *édit. de Paris en* 1635. Bayle, *dict. critique.*

ARAMSCHAH, fils d'*Ibek*, qui avoit été eſclave de Schehad eddin, ſultan des Gaurides ou Gourides, ſuccéda à ſon pere dans le royaume de Delli aux Indes; mais il fut bientôt dépoſſédé de ſes états pour ſon incapacité. Iletmiſch, autre affranchi de Schehad eddin, prit en main le gouvernement du royaume, & s'en rendit enfin le maître abſolu. Cette ville de Dehelli ou Delli, comme elle eſt appellée vulgairement, & encore Gehan-Abad, eſt devenue le ſiége royal, & la capitale de l'empire que le Mogol poſſéde aux Indes, depuis que celle d'Agra a été abandonnée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARAN ville de Syrie aux confins de la tribu de Manaſſé de-là le Jourdain, où Abraham & Loth ſéjournerent fort long-temps, ce qui la fit appeller la demeure d'Abraham. Elle eſt aſſez près de Damas.

ARAN ou HARAN, fils de *Tharé*, frere d'Abraham & de Nachor, naquit dans la ville d'Ur en Chaldée, l'an 1979 du monde, & 2056 avant J. C. ſon pere étant âgé de 70 ans. L'an 2049 du monde, Aran eut *Loth*, étant alors âgé de 70 ans, & non pas de huit ſeulement, comme quelques rabins l'ont ſoutenu. Il eut encore deux filles, *Melcha* & *Jeſcha*. Nachor épouſa Melcha; mais l'écriture ne dit point de qui Jeſcha fut femme; car il n'y a pas d'apparence que ce ſoit la même que Saraï femme d'Abraham. Aran mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, avant la mort de ſon pere Tharé. * *Geneſe*, 11, *l.* 1. Joſéphe, *ant. jud. c.* 6. Uſſer.

ARANDA (Pierre d') évêque de Cagliari, *cherchez* PIERRE D'ARANDA.

ARANEO (Clément) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Raguſe en Dalmatie, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1540. En 1547 on publia à Veniſe ſes ſermons. Il compoſa auſſi des commentaires ſur l'épître de S. Paul aux Romains, dans leſquels il combat les principaux dogmes de la doctrine de Luther. * Antonius *Senenſ. de ſcript. Domin.* Seraphin Razzi, *Iſt. de gli huom. illuſt. Dom.* Le Mire, *de ſcript. ſec. XVI.*

ARANHA (François) Portugais, né à Arrouches au diocèſe de Portalegre, ſe fit jéſuite en 1618 à l'âge de ſeize ans. Il profeſſa depuis les humanités & la rhétorique pendant ſix ans, la philoſophie pendant quatre, la théologie morale pendant neuf ans. En 1652 il fut recteur du collége d'Elvas. Il tâcha enſuite de ſe rendre utile au public par la prédication, & d'autres fonctions, dont on aſſure qu'il s'aquitta avec zèle & piété. Il mourut au collége d'Evora le 16 mai 1677. On a de lui, 1. *Commentarius in Virgilium*: à Evora, 1657, & à Lisbonne, 1668 *in*-8°. 2. *Oratio popularis habita Ulyſſipone, cùm publicè preces ac vota fierent pro felici ſucceſſu exercitûs Luſitani*, 1657. 3. *Series hiſtorica regum Luſitaniæ*: à Evora 1661. 4. Il a laiſſé manuſcrite une relation hiſtorique écrite en portugais, de la priſe & du recouvrement d'Evora.

ARANIOS, riviere de Tranſylvanie, *cherchez* ARAGNOS.

ARANJUEZ, maiſon royale dans la Caſtille nouvelle en Eſpagne, près des rivieres de Taio & de Garama, & ſur le chemin de Tolède à Madrid. Elle eſt ſituée dans une grande plaine entourée de collines & de forêts, avec de très-belles avenues. Pour y entrer, il faut paſſer ſur deux ponts de bois peints, ſous leſquels coulent les deux rivieres de Taio & de Garama, dont les eaux ſe vont joindre au bas des ponts. Le jardin eſt un lieu charmant. Dans une grande cour pavée de marbre, on voit en bronze la ſtatue de Charles-*Quint*, armé de toutes piéces, tenant à ſes pieds l'héréſie repréſentée par quatre héréſiarques. A une lieue de-là il y a un étang, dont l'eau eſt ſalée comme celle de la mer, & de la même couleur. * Daviti, *tom. I de l'Europe.*

ARANTHON (Jean d') naquit le 29 ſeptembre 1620, dans le château d'Alex en Genevois, d'une ancienne famille de Savoye. Après avoir fait ſes humanités au collége d'Anneci, & ſes études de philoſophie & de théologie à Paris, il reçut les ordres ſacrés, & fut chanoine théologal, & grand-vicaire de l'égliſe cathédrale de Genève, puis évêque de cette ville en 1660. Il conſerva cette dignité, & gouverna avec ſageſſe & avec zèle les égliſes catholiques du pays, pendant 35 ans, faiſant de fréquentes viſites dans l'étendue de ſon diocèſe, où il a établi un ſéminaire & réglé la diſcipline par pluſieurs ſtatuts ſynodaux. Il mourut âgé de 75 ans, le 4 juillet 1695, dans le cours de ſes viſites paſtorales. Son corps fut porté à Anneci, où on lit ſur ſon tombeau cette épitaphe, faite par lui-même. *Olim epiſcopus & princeps Genevenſis, nunc autem pulvis & cinis, miſeremini mei.* * *Vie d'Aranthon, par le P.* Maſſon, *général des Chartreux.* On a imprimé ſous le nom de M. d'Aranthon des conférences eccléſiaſtiques intitulées, *Réſolutions paſtorales du diocèſe de Genève.* Cet ouvrage eſt de M. Falcaz, qui a été official du diocèſe de Genève ſous M. de Roſſillon de Bernex.

ARANTIA, *cherchez* ARAS.

ARAPHA, nom d'un géant Philiſtin, qui eut quatre fils d'une grandeur prodigieuſe, qui furent tous tués; le premier, nommé *Jesbibenob*, par Abiſaï; le ſecond, nommé *Saph*, par Sobachaï; *Goliath*, le troiſiéme, par Ethanari; & le quatriéme, qui avoit 24 doigts, par Jonathan, neveu de David. * *II. Rois*, 21.

ARAROS (Ἄραρος) poëte Grec, fils d'Ariſtophane, vivoit ſous la CI olympiade, vers l'an 376 avant J. C. Il fit diverſes piéces de théâtre; mais avec ſi peu de génie, que quand on vouloit parler d'un méchant faiſeur

Digitized by Google

ſeur de vers, on diſoit qu'il étoit *plus froid qu'Araros.* * Suidas, *in Araros.* Athenée, *l.* 3, *c.* 2 & 35. Caſaubon, *in Athen.*

ARARATH ou ARAT, montagne d'Arménie, proche de la ville d'Erivan, célébre à cauſe de l'arche de Noé, que l'on y garde encore, à ce que l'on dit. Les Arméniens la nomment *Meſeſouſar*, c'eſt-à-dire, *montagne de l'Arche*; & les Perſans, *Agri.* Sa hauteur excéde celle des monts Caucaſe & Taurus. Un voyageur Hollandois (Jean Struys) qui a fait une relation des particularités du mont Ararath, dit qu'en l'année 1670, étant eſclave dans Erivan, il fut obligé par ſon patron, à la priere des carmes de cette ville, (qui le prenoient pour un chirurgien) de monter au haut de cette montagne, afin d'y donner quelque remède à un religieux incommodé d'une deſcente. Il aſſure qu'il fut ſept jours à monter, faiſant chaque jour cinq lieues: & que de cinq lieues en cinq lieues il trouvoit un hermitage, où il couchoit, & où le lendemain chaque hermite lui donnoit un payſan pour guide. Ce voyageur ajoute qu'il monta juſqu'à la région de l'air, où ſe forment les nuages, les pluyes & les neiges, qu'il penſa mourir de froid en cet endroit; mais qu'après il commença à reſpirer un air plus tempéré; & qu'enfin étant arrivé à la cellule du religieux malade, il apprit de ſa bouche, que depuis vingt ans qu'il étoit dans ſon hermitage, il n'y avoit jamais ſenti ni la chaleur, ni le froid, ni vent, ni vu tomber aucune pluie. Cet hermite voulut lui faire croire que l'arche de Noé étoit toute entiere ſur cette montagne, & que cette température d'air avoit empêché qu'elle ne fût pourie. Il lui fit même préſent d'une croix de bois, qui étoit, diſoit-il, d'un morceau d'une planche de cette arche. *Voyez* ERIVAN. * Joſéphe, *l.* 1, *antiq. jud. c.* 3. Pietro della Valle. Poullet. Mallet, *deſcription de l'univers.* Bochart, *l.* 1, *c.* 3 *du Phaleg. Voyages de* Jean Struys.

ARAS fut le premier qui regna dans le pays des Phliaſiens, peuples voiſins de la ville de Sicyone dans le Péloponèſe. Il y fit bâtir une ville nommée *Arantia*, avec une forte citadelle, où il dreſſa une ſtatue de la Jeuneſſe, repréſentée comme une divinité. Cette province prit enſuite le nom de la ville d'Arantia de ſon fondateur Aras. * Pauſanias, *in Corinth.*

ARASCH, ville du royaume de Fez en Afrique, *cherchez* LIXE.

ARAT, *cherchez* ARARATH.

ARATOR, ſoudiacre de l'égliſe romaine, vivoit dans le VI ſiécle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il eſt certain qu'il étoit de la Ligurie, c'eſt-à-dire, de la côte de Gènes. On dit qu'il naquit en 490, & qu'il fut élevé durant ſon enfance auprès du B. Laurent, archevêque de Milan, qui mourut en 504. D'abord il fut ſecrétaire & intendant des finances d'Athalaric; & ayant été tiré de la ſolitude où il s'étoit enfermé, il fut choiſi pour être ſoudiacre de l'égliſe romaine. Quelques auteurs ont cru qu'Arator étoit chef de l'ambaſſade qu'Athalaric envoya à l'empereur Juſtinien en 527. Il eſt conſtant que les peuples de Dalmatie l'envoyerent à Théodoric. Arator mit en vers les actes des apôtres, qu'il dédia au pape Vigilius. Nous avons cet ouvrage en deux livres, qu'il préſenta à ce pontife le 6 ſeptembre 544, & le pape le fit lire publiquement dans l'égliſe. Quoique cet ouvrage ait été fort eſtimé de ſon temps, il n'auroit pas une pareille approbation à préſent, n'ayant rien d'élevé ni d'agréable. Le P. Sirmond a auſſi publié une lettre en vers, que le même Arator écrivoit à Parthenius. On dit qu'Ennodius, évêque de Pavie, qui mourut l'an 521, lui envoya ces vers pour célébrer le jour de ſa naiſſance.

Jure colis proprium natalem pulcher Arator,
Qui ſi non coleres, numquid Arator eris?

* Caſſiodor, *l.* 8, *var. ep.* 12. Sigebert, *de ſcript eccleſ. c.* 38. Trithemius & Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Arnoul Wion, *l.* 2 *ligni vitæ.* Sirmond, *in not. ad ep. Ennod. l.* 8 & 9. Aubert le Mire, *bibl. eccl.* Juſtiniani, *gli ſcrit. Ligur.*

ARATUS de Sicyone, général ou préteur des Achéens, a été un des grands hommes que la Gréce ait produits. Il y avoit long-temps que ſa patrie étoit au pouvoir des tyrans, lorſque par la mort de Cléon, toute l'autorité paſſa entre les mains de Timoclides & de Clinias, gens d'honneur, & qui gouvernerent très-ſagement; mais Timoclide étant mort, Abantidas forma un parti contre Clinias, qui fut tué; & Aratus ſon fils, encore très-jeune, ne fut ſauvé qu'avec peine, & conduit à Argos, où s'étant livré à ſon inclination pour les exercices du corps, il devint un homme très-robuſte, & capable de grands travaux. Dans le peu de temps qui s'écoula enſuite juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, on vit à Sicyone tuer Abantidas; Paleas, pere du tyran, lui ſuccéder; & celui-ci périr auſſi, s'étant laiſſé ſurprendre par Nicoclès, qui uſurpa toute l'autorité. Aratus réſolu de remédier à ces déſordres, tâcha d'abord d'engager Antigone roi de Macédoine dans ſa querelle; mais lui remarquant peu de vivacité, & les eſpérances que Ptolémée roi d'Egypte lui donnoit étant éloignées, il entreprit de délivrer ſeul ſa patrie, & il en vint à bout. On dit que ſes amis d'Argos lui fournirent chacun dix hommes; qu'il en arma trente autres de ſa ſuite; qu'il prit auſſi une poignée de gens à ſa ſolde, & que tout cela étoit ſi peu conſidérable, que la plupart des bannis ne le ſuivirent qu'avec répugnance; mais il eut le bonheur d'eſcalader les murailles de la ville ſans être entendu; & ayant pénétré à la pointe du jour juſqu'au palais du tyran avec quarante hommes ſeulement, qui l'avoient pu ſuivre, l'avis qu'il fit publier, que c'étoit lui qui venoit rendre la liberté à ſa patrie, attira autour de lui preſque tous les habitans, qui mirent le feu au palais, & qui auſſitôt qu'ils furent que le tyran s'étoit évadé, l'éteignirent pour piller ſes richeſſes. Cela arriva la 2 année de la CXXXI olympiade, l'an 255 avant J. C. Nicoclès en quatre mois avoit banni quatre-vingts citoyens; & ſes prédéceſſeurs, depuis cinquante ans, en avoient banni plus de cinq cens, qui prétendoient rentrer dans leurs biens poſſédés par d'autres; ce qui étant capable de cauſer de nouveaux troubles, dont Antigone ſe propoſoit de profiter pour ſe rendre maître de la ville, Aratus prit le parti de propoſer à ſes citoyens d'entrer dans la confédération des Achéens, ce qu'ils accepterent. Rien n'étoit plus foible alors en apparence que cette république; les treize villes de l'Achaïe ne valoient pas enſemble une bonne ville; il n'y en avoit aucune qui eût figuré dans l'antiquité; leur union étoit toute leur force; & elle leur ſuffit non-ſeulement pour conſerver leur liberté, ſouvent attaquée, mais pour la rendre à d'autres villes plus puiſſantes, qui l'avoient perdue. Ce fut cette union qui plut à Aratus; on lui donna dès-lors de l'emploi dans la cavalerie, & depuis il fut dix-ſept fois préteur. Un homme ſi illuſtre mérite bien d'être connu à fond. Voici le portrait qu'en fait Plutarque. Né pour le gouvernement, & ayant l'ame grande, il préféra toujours les intérêts publics aux ſiens; perſonne ne haït plus que lui la tyrannie; le bien de l'état régloit ſes affections & ſes inimitiés, d'où vient qu'il parut moins ardent ami, qu'ennemi facile à ſe réconcilier, les diverſes circonſtances le faiſant changer. L'approbation des peuples, les acclamations, les autres choſes qui faiſoient alors tant d'impreſſion, ne le charmoient pas, & il n'aimoit que la vertu. Peu hardi à entreprendre à force ouverte, mais extrêmement adroit à ſurprendre les villes & les tyrans, il fit des choſes auſquelles on ne ſe ſeroit jamais attendu, & réuſſit où des puiſſances conſidérables auroient échoué. Enfin, autant qu'il haït la tyrannie, autant il aima la puiſſance légitime, & ſut s'y ſoumettre, perſonne n'ayant montré

plus de docilité aux préteurs, quoiqu'on les choisît quelquefois dans les lieux qui méritoient à peine le nom de ville. De ſi grandes qualités le firent regarder du roi d'Egypte comme un homme capable de diſpoſer des affaires de toute la Gréce : il voulut gagner ſon amitié, & il lui envoya un préſent de vingt-cinq talens. Mais Aratus les diſtribua à ſes citoyens ; & voulant tirer encore de plus grands avantages de la bienveillance de ce prince, il l'alla trouver, & obtint de lui cent cinquante talens ; préſent que les rois n'avoient point encore fait, même à ceux qui étoient les maîtres du gouvernement. Son deſſein, en tirant cette ſomme, étoit uniquement de s'en ſervir pour réconcilier les pauvres & les bannis avec ceux qui poſſédoient les terres. A ſon retour il fut fait préteur de Sicyone ; mais il voulut avoir un conſeil de quinze citoyens ; & après des peines infinies, il vint enfin à bout de contenter tellement tout le monde, qu'outre les honneurs que toute la ville lui rendit, les bannis crurent devoir en particulier lui élever une ſtatue de bronze, avec une inſcription, où ils lui donnerent le glorieux titre de *Sauveur*. On l'élut peu après préteur des Achéens. La premiere année de ſon gouvernement fut aſſez heureuſe ; mais l'année ſuivante, qui fut la 243 avant J. C. le fut tout autrement. Corinthe ſituée dans l'iſthme qui joint le Péloponèſe au reſte de la Gréce, paſſoit alors pour la plus importante place de tous ces pays ; & celui qui étoit maître de la citadelle, appellé *Acrocorinthe*, parcequ'elle étoit ſituée ſur une hauteur eſcarpée, étoit en quelque ſorte maître des affaires. Antigonus, roi de Macédoine, s'étoit rendu maître de cette place par artifice ; & Aratus qui ne la voyoit en ſon pouvoir qu'à regret, trouva un expédient pour la lui enlever ; ce fut un banquier de Sicyone qui le lui fournit. Il avoit entre les mains de l'argent de trois ſoldats qui l'avoient volé dans les coffres du roi : inſtruit par Aratus : *Pourquoi*, dit-il à l'un d'eux, *expoſer ainſi votre vie & votre honneur pour une bagatelle, pendant que vous pouvez acquerir de la gloire en vous enrichiſſant ?* Il lui fit entendre enſuite qu'un de ſes freres qui étoit reſté dans la citadelle pouvoit faciliter à Aratus les moyens d'y entrer. On traita avec les deux ſoldats, & l'on convint des gratifications qu'on devoit leur faire ; mais parcequ'Aratus n'avoit pas l'argent comptant & qu'il ne vouloit pas l'emprunter, de crainte de donner quelque ſoupçon, il conſigna au banquier ſa vaiſſelle d'argent, & les joyaux de ſa femme. Aratus, pour une entrepriſe ſi difficile, ne prit avec lui que quatre cens hommes, dont la plupart ignoroient ſon deſſein, & réuſſit aſſez bien à franchir les murs de la ville ; mais il ne put enſuite ſe faire accompagner que de cent hommes, & avec cette poignée de monde il força la citadelle, pendant que le reſte de ſa troupe portoit l'effroi dans la ville. Le reſte de l'armée étant arrivé quelques heures après, tout fut bientôt pacifié. Les Corinthiens entrerent dans la confédération, & on leur rendit les clefs de leur ville, qu'ils n'avoient point eues depuis Philippe, pere d'Alexandre. Cet exploit fut ſuivi de pluſieurs autres. Les petites places des environs vinrent au pouvoir du vainqueur, qui prit auſſi vingt-cinq vaiſſeaux d'Antigonus ; les habitans de Trézene & d'Epidaure ſe joignirent aux Achéens ; ceux de Mégare entrerent auſſi dans leur alliance. L'Attique fut pillée ; & Ptolémée roi d'Egypte crut la république aſſez conſidérable pour accepter avec reconnoiſſance l'honneur qu'elle lui fit de le déclarer ſon généraliſſime de terre & de mer. Aratus n'avoit alors que vingt-huit ans, & quoiqu'il fallut de temps en temps élire d'autres préteurs, il conſerva toujours depuis une très-grande autorité dans la république ; mais il n'eut pas toujours le même bonheur. Entre les tyrans qu'il entreprit de faire périr, Ariſtomaque, qui étoit le maître d'Argos, fut le premier qui attira ſon attention ; & n'oſant pas l'attaquer de front, il gagna quelques perſonnes pour l'aſſaſſiner ; mais il ſurvint divers incidens qui lui firent manquer ſon coup. Ariſtippe qui ſuccéda à Ariſtomaque, fit de ſon côté, auſſi-bien qu'Antigonus, de vains efforts pour faire périr Aratus, gardé par la bienveillance de tous ceux qui aimoient la liberté ; & celui-ci ne fut pas plus heureux dans ſes entrepriſes contre le tyran, les Argiens étant trop accoutumés à l'eſclavage. On remarque qu'un jour Aratus ayant eſcaladé leurs murailles, ils furent ſpectateurs tranquilles du combat qui ſe donna dans leur ville, & qui dura une journée entiere. Le préteur qui étoit bleſſé à la cuiſſe, fut enfin obligé de quitter la partie ; & peu après il laiſſa échaper une victoire preſque ſûre, s'étant effrayé ſans raiſon : mais on lui pardonnoit la foibleſſe qu'il faiſoit voir dans les batailles rangées, où ſa raiſon ſe troubloit ordinairement, parcequ'il dédommageoit l'état de ces petites pertes par l'acquiſition de bonnes places. Cléones entra alors dans la confédération. Aratus ne pouvant ſouffrir que des gens libres allaſſent à Argos pour les jeux Néméens, les fit célébrer dans cette ville-là ; & Ariſtippe ayant entrepris de l'aſſiéger, il y entra ſi ſecretement avec toute l'armée, que le tyran ſurpris, fut enfin défait & tué. Argos ne put néanmoins recouvrer encore cette fois-là ſa liberté, le jeune Ariſtomaque & Agias s'en étant emparés ; mais en récompenſe Mégalopolis ſe joignit aux Achéens, Lydias qui en étoit tyran, lui ayant rendu ſa liberté. La défaite entiere des Etoliens, qui venoient de prendre Pellene, fit auſſi beaucoup d'honneur à Aratus. Il avoit mépriſé les reproches qu'on lui faiſoit, parcequ'il refuſoit d'engager une bataille, aimant mieux ſurprendre ces demi-barbares, & il fit voir qu'il avoit raiſon. L'empreſſement à piller la ville, leur ayant fait oublier que l'ennemi n'étoit pas loin, il ſe jetta ſur eux, en tua un grand nombre, fit des priſonniers, & mit le reſte en fuite. Les Etoliens convaincus de ſon mérite, aimerent mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, & firent même une ligue offenſive & défenſive avec les Achéens. Les Athéniens en firent autant par la ſuite. Aratus avoit tenté pluſieurs fois de ſurprendre le Pirée, & avoit couru pluſieurs riſques dans ces entrepriſes, auſquelles il s'étoit tellement obſtiné, que lorſqu'il étoit malade il s'y faiſoit porter en litiere. Il donna une telle idée de lui aux Athéniens, que lorſque profitant des déſordres de la Macédoine, ils voulurent ſe mettre en liberté, il fallut leur envoyer Aratus, quoique dangereuſement malade, & hors de charge, pour traiter avec eux. Ariſtomaque, tyran d'Argos, mit auſſi cette ville en liberté, & l'unit à la république des Achéens, qui s'accrut encore par la jonction de l'iſle d'Egine, de la ville d'Hermione, & de preſque toute l'Arcadie. Mais la jalouſie conçue par quelques perſonnes du premier rang contre Aratus, détruiſit bientôt tout ce qui lui avoit tant couté. Les Achéens, par reconnoiſſance, avoient fait préteur Lydias, autrefois tyran de Mégalopolis, & ils firent le même honneur à Ariſtomaque. Le premier voulant acquerir de la gloire, à quelque prix que ce fût, engagea la république à faire la guerre à Cléomenes, roi de Lacedémone ; le ſecond en fit autant ; & Aratus s'y étant oppoſé, on le fit paſſer pour un homme de peu de cœur, & toujours prêt à s'effrayer. C'étoit pourtant toujours le même homme ; & il le montra bien, lorſqu'après la perte d'une bataille, dans le temps que la plupart des ſiens ne ſavoient ce qu'il étoit devenu, il ſe rendit maître de Mantinée, qu'un armée victorieuſe n'auroit pas entrepris de ſoumettre. Mais la mort de Lydias, qui ayant voulu forcer le camp des Lacédémoniens, fut tué en combattant vaillamment, ſans qu'il le ſecourut, acheva de le décrier ; & les peuples penchant du côté de Cléomenes, qui feignoit ne vouloir autre choſe que le commandement général des troupes des Achéens, ſans entreprendre ſur leur liberté, il en fut ſi déconcerté, qu'il refuſa la préture qu'on lui offroit encore. On prétend qu'ayant prévu les effets de la jalouſie de Lydias & d'Ariſtomaque, il avoit déja re-

Digitized by Google

cherché l'amitié d'Antigonus II, roi de Macédoine, à qui il fut obligé bientôt après de ſe livrer tout entier. Mantinée fut repriſe par Cléomenes, à qui les Achéens, après la perte d'une grande bataille, firent près d'accorder tout ce qu'il demandoit, ſi Aratus ne les en avoit empêchés par artifice. Pellene & d'autres places furent priſes par ce prince; Argos ſe livra à lui; en un mot, les Achéens n'eurent plus rien d'aſſuré que leurs propres villes, Sicyone & la citadelle de Corinthe. Telle étoit la ſituation des affaires, lorſqu'Aratus ſe chargea de la préture, qu'il avoit refuſée l'année précédente. Elles devinrent encore plus difficiles, lorſque les Etoliens crurent devoir ſéparer leurs intérêts de ceux des Achéens, & que deux hommes puiſſans dans Athènes perſuaderent à la populace d'en faire autant. Enfin, après avoir été renfermé pendant trois mois dans l'enceinte des murs de ſa patrie, il ſe haſarda à percer les corps de gardes que Cléomenes avoit poſtés de tous côtés, & ſe rendit à l'aſſemblée des Achéens, où il fut accordé que pour engager Antigonus à ſecourir l'état, on lui donneroit la citadelle de Corinthe. L'arrivée de ce prince à la tête d'une groſſe armée, changea bientôt toute la face des affaires; & Cléomenes étant contraint d'abandonner toutes ſes conquêtes, on vit la république reprendre le deſſus: mais ce n'étoit plus qu'une ombre de république. Antigonus mettoit des garniſons où il vouloit; & on ſe prenoit de ces déſordres à Aratus, qui en effet parut avoir renoncé à ſa liberté, lorſqu'ayant été chargé de repeupler Mantinée, qu'Antigone avoit ruinée, il lui donna le nom d'Antigonie, qu'elle conſerva depuis. Enfin Antigonus étant mort l'an 221 avant J. C. & les Etoliens ravageant toute l'Achaïe, on fut obligée d'avoir encore recours à Philippe ſon ſucceſſeur, qui après s'être ſervi ſi avantageuſement d'Aratus, que par ſon moyen il devint le plus puiſſant roi de ſon temps, & lui avoit donné auſſi en diverſes occaſions des marques de reconnoiſſance, vint enſuite à le haïr mortellement, lorſque s'abandonnant à ſes inclinations vicieuſes, il trouva en lui un cenſeur ſévére. On dit que ce prince ſcélérat n'oſant attenter ouvertement à la vie de ce grand homme, engagea un de ſes officiers, nommé *Taurion*, à lier avec lui, pour avoir occaſion de lui donner un poiſon lent; & qu'Aratus s'étant apperçu de la trahiſon, voulut la cacher; mais qu'un jour étant ſeul avec un de ſes amis, il lui montra des marques de poiſon ſur ſon corps, en lui diſant, que c'étoient là des traits de l'amitié des rois. Après ſa mort, qui arriva à Egie la 3 année de la CXLI olympiade, 214 avant J. C. ſon corps fut porté à Sicyone, où on lui rendit long-temps des honneurs preſque divins. Il laiſſa un fils de même nom que lui, qui fut auſſi ami de Philippe, qu'il reprenoit plus aigrement que ſon pere, dont la modération fut une des grandes vertus. Philippe avoit reconnu depuis long-temps ſon amitié, en débauchant ſa femme. Il lui fit donner enſuite un poiſon lent, qui le rendit inſenſé, de ſorte que la mort devint pour lui une choſe deſirable. Plutarque cite en pluſieurs endroits les mémoires d'Aratus, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de ſa vie, qu'il avoit écrite à diverſes repriſes, à meſure qu'il avoit eu part à des affaires, dont la mémoire méritoit d'être conſervée. Ils étoient écrits en termes communs, & ſans artifice * Plutarch. *in Arato.* Pauſanias, *lib.* 2. Polybe, *lib.* 2, *&c.*

ARATUS, poëte, de Sole, ville de Cilicie, (d'autres diſent de Tarſe) vivoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, la 1 année de la CXXVII olympiade, 272 ans avant J. C. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie à la cour d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, fils de ce Démétrius, qui fut ſurnommé *Poliorcétes*, c'eſt-à-dire, *Preneur de villes*; & compoſa en vers grecs un ouvrage d'aſtronomie, intitulé *les Phénomenes*, que pluſieurs ſavans ont commenté. Ce qui nous reſte de cet ancien auteur peut nous le faire conſidérer comme un aſtronome & comme un poëte. Cicéron étant encore fort jeune, traduiſit en vers latins ſes phénoménes, & ſi on l'en croit, les vers en ſont fort beaux; mais il ajoute que cet auteur ne ſavoit pas l'aſtronomie. Quintilien fait entendre qu'Aratus n'ayant pas voulu faire le poëte dans la matiere qu'il traitoit, s'étoit reſtreint à la verſification. Aratus a eu encore d'autres traducteurs Latins que Cicéron. Il y a une verſion de cet ouvrage qui paroît ſous le nom de Germanicus Céſar, & une autre de Feſtus Avienus. La meilleure édition eſt celle que Grotius a donnée avec un commentaire en 1600 *in*-4°. Il faut que l'ouvrage d'Aratus ait été en réputation dans l'antiquité, puiſque l'on voit un grand nombre de ſcholiaſtes & de commentateurs qui ont travaillé ſur lui, tels que ſont entre les autres, Ariſtarque de Samos, les deux Ariſtylles, tous deux géométres; les deux Evænetes; Cratés; Numenius grammairien; Pyrrhus de Magneſie; un nommé Thales, un Zenon, & d'autres dont les ouvrages ſont perdus, &c. * Euſebe, *in chron.* Suidas. Voſſius. L'auteur anonyme de ſa vie. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, tom.* 5, *p.* 260.

ARATUS de Cnide, hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Il écrivit une hiſtoire d'Egypte. L'auteur anonyme de la vie d'Aratus, poëte aſtrologue, cite cet hiſtorien. * Voſſius, *de hiſt. Grec.*

ARAU, ville de Suiſſe, *cherchez* AROW.

ARAUJO (Duarte de) religieux & général pendant ſix années de l'ordre militaire de Chriſt, fut employé pendant quinze ans à la cour de Rome par Philippe II. Il compoſa la vie de ſainte Iréne, qui fut imprimée à Conimbre en 1579, & mourut en 1599. * *Mém. de Portugal.*

ARAUJO (Antoine de) né dans l'iſle Tercére, alla à la baye de tous les Saints, où il entra dans la compagnie de Jéſus, & s'appliqua avec beaucoup de ſuccès à la converſion des Idolâtres. Il avoit ſi bien appris la langue du Bréſil, qu'il compoſa un catéchiſme en cette langue, qu'on imprima à Lisbonne en 1618. Il mourut en 1632. * *Mém. de Portugal.*

ARAUNA ou AREUNA, de la ville de Jebus, qui eſt à préſent Jéruſalem, vendit à David, roi d'Iſraël, un champ pour le prix de cinquante ſicles, pour y dreſſer un autel, & y offrir un ſacrifice au Seigneur, ſelon l'avertiſſement du prophéte Gad, & tâcher d'appaiſer Dieu, qui étoit irrité contre lui, de ce que par un eſprit de vanité il avoit fait faire le dénombrement de tous ſes ſujets. * *II des Rois, XXIV*, 18. Cela arriva l'an du monde 3001, avant J. C. 1034.

☞ ARAUQUES, peuples de l'Amérique, dans le Chili, & dans le pays appellé Arauco, de leur nom. Ces peuples ſont intrépides & guerriers, & ont fait une longue & vigoureuſe réſiſtance aux Eſpagnols qui ſe ſont établis dans leur voiſinage. Les Arauques ſe ſervent d'arcs, de fléches & de longues piques. Ils ont des rondaches & des cuiraſſes de peaux de loups marins. Ils ont coutume d'élire pour chef, celui qui peut porter plus longtemps ſur ſes épaules un gros arbre de palmier. C'eſt ainſi, dit M. Corneille, que fut élu un certain Campolican, qui le porta trois jours entiers ſans ſe repoſer. L'an 1599, ils prirent & ruinerent la ville & le fort de Baldivia & autres; & y tuerent tous les Eſpagnols. Ils euſſent ſaccagé & brulé tout le reſte du pays, s'ils n'euſſent pas été repouſſés; mais enfin ils conclurent la paix vers l'an 1650. C'eſt cette fameuſe guerre que le célébre Alonzo de Erzilla a traitée dans ſon poëme de l'Araucane. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARAUXO (François) évêque de Ségovie, étoit Eſpagnol, & naquit à Verin dans la Galice en 1580. Il étudia à Salamanque, où il entra dans l'ordre de S. Dominique, & enſuite il y enſeigna la théologie. En 1648 il fut nommé à l'évêché de Ségovie, & mourut le 19 mars 1664. Il a laiſſé huit ou dix volumes *in folio* de théologie ſcholaſtique. * Nicolas Antonio, *bibl. hiſpan.* Echard. *ſcript. ord. prad.*

ARAXE, autrefois *Araxes*, & aujourd'hui *Arais*, *Araſſ*, *Achlar* & *Caſacz*, fleuve célèbre de l'Arménie, ſe décharge dans la mer Caſpienne ou de Kilan. Ce fleuve eſt grand, rapide, & s'enfle durant ſon cours de pluſieurs petites rivieres, & de beaucoup de torrens. On le paſſe à Julfa, qui eſt une ville ruinée, nommée autrement *Equi-Julfa*, c'eſt-à-dire, *Julfa la veille*, pour la diſtinguer d'une autre ville de même nom, qui eſt ſituée vis-à-vis d'Iſpahan. On a pluſieurs fois bâti des ponts ſur ce fleuve; mais quelque forts & maſſifs qu'ils fuſſent (comme il paroît encore à des arches qui y ſont demeuré entieres) ils n'ont pu tenir contre la rapidité de ſes eaux. Il eſt ſi violent lorſque le dégel le groſſit de neiges fondues qui tombent des montagnes voiſines, qu'il n'y a ni digue ni autre obſtacle qu'il n'emporte avec un bruit épouvantable. Lorſque les eaux ſont baſſes, on le paſſe ſur des chameaux. Le gué eſt à une demi-lieue de Julfa, dans un endroit, où ſon lit étant fort large, il n'a pas tant de profondeur ni de rapidité. La difficulté d'y conſtruire des ponts, lui a fait donner par Virgile cette épithète,

Et pontem indignatus Araxes.

Soit que ce poëte fit alluſion à l'hiſtoire d'Alexandre, qui ayant fait dreſſer un pont ſur l'Araxe pour le paſſer, eut le déplaiſir de le voir emporté par un débordement qui ſurvint, ſoit qu'il eût en vue l'entrepriſe de Xerxès, qui s'efforça vainement de joindre par un pont les deux bords de ce fleuve. Depuis, comme le remarque Servius ſur cet endroit de Virgile, l'empereur Auguſte y en fit conſtruire un plus ſolide, & qui réſiſta long-temps à l'impétuoſité des torrens qui ſe jettent dans l'Araxe: c'eſt pourquoi on changea l'épithète de ce fleuve en celle-ci,

Patiens Latii jam pontis Araxes.

Quelques-uns croient que le nom d'Araxe lui a été donné du mot grec ἀρασσειν, qui ſignifie *arracher*, parceque dans ſes débordemens il emporte tout ce qui s'oppoſe alors à la violence de ſon cours. Au reſte, ce fleuve cauſe quelques conteſtations entre les hiſtoriens & les géographes, qui ne s'accordent pas touchant ſa ſource, ni touchant ſon embouchure. Quelques-uns le font ſortir du mont Taurus ou Caucaſe, & d'autres du mont Ararath. Hérodote le tire des monts Matiens dans la Médie; & apparemment il confond l'Araxe avec l'Oxus, qu'il fait paſſer aux frontieres des Meſſagetes. Mais en ce cas-là, au lieu de le faire ſortir des montagnes de Médie, il devoit, avec Ariſtote, placer ſa ſource au Paropamiſe, qui eſt une partie du mont Taurus. Cela fait juger qu'avant les victoires d'Alexandre, l'Oxus étoit nommé par les Grecs Araxe, & qu'il y avoit dans l'Aſie plus d'un fleuve de ce nom, puiſque l'Oxus eſt au levant de la mer Caſpienne, & que l'Araxe de l'Arménie eſt au couchant. Ce que Mela & d'autres géographes diſent de l'Araxe, Polybe le dit de l'Oxus; & Denys d'*Alexandrie* veut, comme Hérodote, qu'il ſerve de bornes aux pays des Meſſagetes. Mais lorſque celui-ci ajoute qu'il ſe rend dans la mer Caſpienne par quarante bouches, on peut aiſément juger que cette mer, qui, quoiqu'environnée de terres, comme un grand lac, & au milieu de l'Aſie, ne nous eſt pas encore trop connue, ni dans ſa figure, ni dans ſes rivages, l'étoit encore bien moins du temps d'Hérodote; & il n'y a pas d'apparence qu'aucune des rivieres qui entre dans ce grand baſſin, hors le Volga, ſe déchargent par autant de bouches qu'Hérodote en donne à l'Araxe.

D'ailleurs, quand Ariſtote dit que le Tanaïs ſort de l'Araxe, cela eſt auſſi peu véritable, à moins que par l'Araxe il n'entende le même Volga, d'où juſqu'au Tanaïs on a conduit un canal pour joindre ces deux fleuves, qui vraiſemblablement doit être fort ancien, & ſans doute le même dont Hérodote fait mention, diſant que les Scythes employerent leurs eſclaves à le creuſer. * *Voyez* Pline, *l.* 6. Plutarch. *in Pompeio.* Strabon, *l.* 8. Virgile, *aneid. l.* 8. Iſidor. 13, 21. Le chevalier Chardin, *voyage de Perſe.*

ARAXE, *Araxes*, fleuve de Perſide, qui couloit près des murs de l'ancienne *Perſepolis*. On donnoit auſſi le nom d'Araxe au Penée, fleuve célèbre de la Theſſalie, & tous deux doivent être diſtingués de l'Araxe, fleuve d'Arménie, dont nous venons de parler. *Voyez* BENDEMIR. * Etienne de *Byſance.* Quint. Curtius, *l.* 5. Claud. Salmaſius, *in Solinum.*

ARAYA, un des plus renommés caps de l'Amérique méridionale, à 11 dégrés 22 minutes de latitude ſeptentrionale. Il s'étend d'occident en orient, & eſt fort pointu à l'extrémité, vis-à-vis de la pointe occidentale de l'iſle Marguerite, & formant la pointe ſeptentrionale de la riviere d'Orenoque. Il y a des mines de ſel très-fin, & plus abondantes qu'aucunes qu'on ait découvertes juſqu'ici dans le monde. On diſpute fort d'où peut venir ce ſel, la mer ne dégorgeant jamais juſque-là. On prétend que c'eſt la nature de la terre, qui étant comme figée & coagulée par la pluie, ſe change enſuite en ſel par la chaleur du ſoleil, qui eſt fort ardente dans ce pays-là. On a obſervé la même choſe au milieu de l'Aſie & de l'Afrique, où les eaux de la mer ne peuvent point parvenir. Les habitans vont querir leur eau pour leur uſage à trois milles de ces mines; car l'eau qui y vient n'eſt pas bonne. Les Hollandois avoient tiré librement du ſel de ce pays-là juſqu'en 1605; mais alors dix-huit ſoldats Eſpagnols les y allerent attaquer, & détruiſirent leurs vaiſſeaux. En 1622 il y eut de grandes diſputes pour ces mines de ſel entre les Eſpagnols & la compagnie Hollandoiſe des Indes occidentales; ſur quoi le roi d'Eſpagne fit bâtir un fort dans ce pays-là, pour empêcher les Hollandois d'en approcher. * Laet. *p.* 671. *Dict. angl.*

ARAYS, *cherchez* LIXE.

ARBA, *cherchez* ARBE.

ARBACES, appellé *Orbacés* par Strabon, & *Pharnacés* par Velleius Paterculus, fut, dit-on, gouverneur des Médes pour Sardanapale, roi des Aſſyriens, contre qui il ſe révolta. Quelques anciens ont donné une aſſez grande idée de cet homme: car ſi on les croit, il fit ſoulever les Médes, les Perſes & les Babyloniens. La perte de trois batailles ne le découragea point; les Bactriens s'étant joints à lui, il défit en deux rencontres Salemenes, beau-frere du roi, & il ſe trouva enfin en état d'aſſiéger Ninive, le ſiége de l'empire, qui fut priſe après trois ans de ſiége. On ſe partage ſur le temps de ces grands évenemens: le plus grand nombre les fixe à l'an 217 avant le regne de Cyrus; mais Uſſérius les rapproche, & place la révolte d'Arbacés vers l'an 212 avant le fondateur de l'empire des Perſes. Il ne s'accorde pas plus avec les autres chronologiſtes pour la ſuite de l'hiſtoire: ils veulent qu'Arbacés ſoit le premier roi des Médes, & que Mandaucés lui ait ſuccédé; il prétend au contraire qu'Arbacés laiſſa la liberté aux Médes, & que le premier roi de ce pays fut Déjocés. On peut voir ce que l'on a dit là-deſſus à l'article d'ASSYRIE. Uſſérius ſe trompe en partie, les autres chronologiſtes en tout, & Arbacés, tel qu'on le dépeint, ne fut jamais.

ARBALESTE (Guy) ſieur de la Borde, fils de *Jacques* Arbaleſte, avocat général au parlement de Dijon, & lieutenant général en la chancellerie, a traduit du latin le *proëme* de Baptiſte Platina, *du très-bon citoyen*, à Laurent de Médicis. C'eſt un manuſcrit *in-fol.* aſſez petit: il étoit chez M. de la Mare, à Dijon: il eſt à préſent dans la bibliothéque du roi. *Guy Arbaleſte* vivoit vers 1550. Il y a eu dans le ſiécle ſuivant un *Jacques Arbaleſte*, religieux récollet, né à Beaune, prédicateur & ſupérieur de S. Eynard, maiſon de ſon ordre, proche Grenoble, lequel a fait imprimer un livre intitulé: *Chronologie ou mémorial des freres mineurs*

Digitized by Google

depuis ſon commencement, juſqu'en l'année 1656, avec le nombre des provinces, couvents, religieux; avec des dits remarquables, & des prieres de S. François d'Aſſiſe, qui ſont à la fin, deuxiéme édition, augmentée, à Lyon, 1656, *in*-12. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 4.

ARBALÊTRE, groſſe machine à jetter des traits. On tient que l'invention de l'arbalêtre eſt due aux Phéniciens. Vegece dit que de ſon temps *ſcorpiones*, que M. Perrault a traduit *arbalêtres*, étoient appellés *manubaliſtæ*, pour les diſtinguer des grandes baliſtes ou catapultes, qui n'étoient pas portatives, de même que nos arquebuſes & piſtolets ſont diſtingués des canons.

ARBALÊTRIERS (grand maître des) étoit en France un grand officier de la couronne qui avoit la ſurintendance ſur tous les officiers des machines de guerre, avant l'invention de l'artillerie.

I. THIBAUD de Montlear eut cette qualité ſous le roi S. Louis, & eſt nommé dans un arrêt du parlement de Paris de l'an 1230, entre les grands ſeigneurs du royaume.

II. RENAUD de Rouvroi, poſſédoit cette charge en 1274.

III. JEAN de Burlas, ſénéchal de Guienne, exerça cet office dans les années 1284, 1287 & 1301, ſuivant les anciens états de la maiſon du roi.

IV. JEAN le Picard en jouiſſoit l'an 1298.

V. PIERRE de Courtiſot, étoit pourvu de cette charge en l'an 1303.

VI. THIBAUD ſire de Chepoi, chevalier, amiral de France, étoit grand-maître des arbalêtriers du roi, dans les années 1303, 1304 & 1307.

VII. PIERRE de Gallard, chevalier, ſeigneur d'Eſpieux & de Limeil, poſſéda cet office depuis 1310, juſqu'à ſa mort.

VIII. ETIENNE de la Beaume, dit *le Galois*, ſeigneur de Mont-Revel, en jouit depuis 1338, juſqu'en 1346.

IX. MATTHIEU II du nom, ſeigneur de Roye, en fut pourvu l'an 1346, & la poſſédoit encore en 1349.

X. ROBERT ſire de Houdetot, fut créé grand-maître des arbalêtriers, au mois de mai 1350.

XI. BAUDOUIN de Lens, ſire d'Annequin, exerçoit cette charge en 1358.

XII. NICOLAS de Ligne, ſeigneur d'Ollignies, étoit maître des arbalêtriers en 1364.

XIII. HUGUES de Châtillon, ſeigneur de Dampierre, étoit maître des arbalêtriers en 1364 & en 1369. Il fut deſtitué l'an 1379, & rétabli trois ans après dans cette charge, qu'il exerça juſqu'en 1388.

* MARC de Grimaud, ſeigneur d'Antibes, fut nommé capitaine général des arbalêtriers, tant de pied que de cheval, en 1373.

XIV. GUICHARD Dauphin I du nom, ſeigneur de Jaligni, petit-fils de Robert III, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, étoit grand-maître des arbalêtriers l'an 1379, le ſeigneur de Dampierre ayant été rétabli. Depuis il fut remis en poſſeſſion de cette charge, l'an 1388, & l'exerça juſqu'en 1394, que Renaud de Trie en fut pourvu, & enſuite Jean ſire de Bueil, après lequel il jouit encore de cet office, depuis 1399, juſqu'en 1403.

XV. RENAUD de Trie, ſeigneur de Serifontaine, &c. exerçoit l'office de grand-maître des arbalêtriers en 1394, & fut fait amiral de France en 1397.

XVI. JEAN IV, ſire du Bueil, poſſédoit cette charge en 1396, 1397 & 1398.

XVII. JEAN de Hangeſt, ſeigneur de Hugueville, en fut pourvu à la place de Guichard Dauphin, l'an 1403.

XVIII. JEAN ſire de Hangeſt & d'Aveneſcourt, fut créé maître des arbalêtriers du roi en 1407, & fut dépoſé en 1411.

XIX. DAVID ſire de Rambures, prêta le ſerment de cette charge en 1411.

XX. JEAN de Torſai, ſeigneur de la Motte-Sainte-Heraye, fut nommé grand-maître des arbalêtriers, l'an 1415; mais il fut deſtitué en 1418, par la faction de Bourgogne, parcequ'il avoit embraſſé le parti de Charles dauphin de Viennois, régent du royaume. Il vivoit encore l'an 1423, & prenoit toujours la qualité de grand-maître des arbalêtriers.

XXI. JACQUES de la Baume, ſeigneur de Labergemont, Montfort, &c. ſuccéda à Jean de Torſai en 1418.

XXII. HUGUES de Lannoi, ſeigneur de Santes, reçut les proviſions de cet office en 1421.

XXIII. JEAN Malet V du nom, ſeigneur de Graville & de Marcouſſis, grand pannetier & grand fauconnier de France, étoit grand-maître des arbalêtriers en 1425.

XXIV. JEAN d'Eſtouteville, ſeigneur de Torci, exerça cette charge depuis 1449 juſqu'en 1460.

XXV. JEAN ſire & ber d'Auxi, IV du nom, en jouit depuis 1461, juſqu'en 1466.

XXVI. AIMAR de Prie, ſeigneur de Montpoupon, fut le dernier grand-maître des arbalêtriers de France en 1523. * P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

ARBANDE, jeune prince, fils d'*Abgar* ou *Augar*, roi d'Edeſſe, ſe fit aimer de l'empereur Trajan, vers l'an de J. C. 107, & ſoutint auprès de lui les intérêts de ſon pere, que la ſituation de ſon état obligeoit à ſe ménager également avec les Romains & avec les Parthes. * Dion, *l.* 68 & 69.

ARBATA, ville de la tribu d'Iſſachar, qui fut détruite par Simon Machabée, & dont les habitans furent menés captifs à Jéruſalem, parcequ'elle avoit pris le parti des Macédoniens contre les Juifs. * *I Machab. IV.* 23. Cette ville avoit produit de très-grands hommes, & entr'autres Abialbon, un des trente vaillans de l'armée de David, & un nommé Abiel, auſſi très-courageux. * *I des Rois, XXIII*, 31. *I Paral. XI*, 32.

☞ ARBÉ, ou CARIATH-ARBE, ville de Paleſtine nommée auſſi Hébron. Les rabbins diſent qu'on donna à Hébron le nom de *Cariath-Arbé*, c'eſt-à-dire, *ville des quatre*, à cauſe que quatre des plus illuſtres patriarches y furent enterrés, ſavoir Adam, Abraham, Iſaac & Jacob: d'autres croient que c'eſt parceque quatre des plus célébres matrones de l'antiquité, ſavoir Eve, Sara, Rebecca & Lia, y ont leur ſépulture; mais on ne doit faire aucun fonds ſur ces traditions. *Voyez* HEBRON. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBE, que les Eſclavons nomment *Rab*, autrefois *Arba*, *Arbum* & *Scardona*, iſle de la mer Adriatique, ſur les côtes de Dalmatie, vers l'Autriche. Il y a une ville de même nom, avec évêché ſuffragant de Zara. * Pline, *l.* 3, *c.* 21. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 17. Le Mire. Jean Lucius, &c.

ARBELE, *Arbele*, ville de Sicile dont les habitans étoient ſi ſots & ſi ſtupides, qu'ils ont donné lieu à ce proverbe: *Quid non fies Arbelas profectus?* c'eſt-à-dire, *Que ne deviendrez-vous point*, ou *que n'obtiendrez-vous pas étant à Arbele?* ce qui s'adreſſoit aux voyageurs, qui prétendoient faire fortune dans le pays de gens peu fins & peu déliés. * Suidas. Etienne de *Byſance.*

ARBELLE, ou *Arbellis*, ville de la haute Galilée, dans la tribu de Nephtali, à l'occident du lac Semachon, où ſont des cavernes très-affreuſes, qui ont toujours été la retraite des voleurs, ou des Juifs, lorſqu'ils fuyoient la perſécution de leurs ennemis, ainſi qu'il arriva du temps de Judas *Machabée*, qu'un nombre infini de ces pauvres gens s'y étant refugiés, pour éviter les ravages de l'armée de Bacchide, & s'oppoſer à ſon paſſage, furent forcés par ce général, qui les tua tous, ſans en excepter aucun. Comme les voleurs n'avoient point de retraite plus aſſurée, à cauſe de la difficulté qu'on avoit à y monter, Herode *le Grand* en boucha quelques-unes, & mit le feu aux autres. Joſéphe dit que ce lieu étoit d'un très-difficile accès, parceque les chemins pour

y aller étoient très-étroits, & que ces cavernes étoient environnées de rochers pointus & bordés de précipices, qui empêchoient qu'on ne pût y monter lorſqu'on étoit au pied des montagnes, ni en deſcendre lorſqu'on étoit au ſommet. Cet auteur ajoute qu'Hérode fit faire des coffres, qu'on rempliſſoit de ſoldats & qu'on deſcendoit avec des chaînes de fer juſqu'à l'entrée de ces cavernes, & que tous ces ſoldats étoient armés de hallebardes, pour accrocher & tuer tous ceux qui reſiſteroient. On en tua pluſieurs de cette maniere, & quelques autres furent pris & menés à Hérode; mais un vieillard aima mieux ſe tuer lui-même, ſa femme & ſes enfans, que de ſe rendre, préférant la mort à la ſervitude, quoiqu'Hérode lui fit ſigne qu'il lui pardonnoit. Ce voleur, au lieu de profiter de la clémence du roi, lui dit mille injures, & lui fit pluſieurs reproches très-offençans. * Joſéphe, *antiq. l.* 12, *c.* 18, *& l.* 14, *c.* 27.

ARBELLES, bourg d'Aſſyrie ſur le fleuve Lycus, eſt célébre par la ſeconde victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta ſur Darius, roi de Perſe, qu'il défit entierement. Cette bataille fut donnée le 25 du mois, appellé par les Athéniens *Boëdomion*, jour qui répond au premier d'octobre de l'année julienne, la troiſiéme année de la CXII olympiade, l'an 330 avans J. C. Ce fut onze jours après une grande éclipſe de lune marquée par divers auteurs. La plupart placent cette bataille près de Gaugamele, & à plus de cent ſtades d'Arbelles. * Quint-Curce, *l.* 5, *c.* 1. Arrien, *l.* 3. Diodore, *l.* 17. Pline, 11, *c.* 70. Ptolémée, *c.* 3.

ARBELUS, fils de *Nemrod*, fut le premier homme dont l'aveugle antiquité ſe fit un dieu. * S. Cyrille contre Julien, *l.* 3.

ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée que l'on appelle la *Sogd* de *Samarcand*: c'eſt proprement le territoire de cette ville. Ce nom de *Sogd* eſt fort ancien; car il a donné ſon nom à une grande province, que tous les géographes Grecs & Latins nomment *la Sogdiane*. La ville d'Arbengian, que l'on nomme auſſi quelquefois *Rabengian*, a été autrefois ruinée: mais un ſultan ou roi de Khouareſme la rétablit. Abulfeda la met dans le cinquiéme climat véritable, & lui donne 88 dégrés 25 minutes de longitude, & 39 dégrés 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Omar Ben Mohſen, ſurnommé *Arbengiani*, a fait un commentaire ſur le livre de Bazdadi, intitulé *Oſſoul*, ou points fondamentaux du muſulmaniſme. Il ne faut pas confondre le nom de cette ville avec celui d'*Arzengian*, qui eſt en Arménie. * D'Herb. *blibl. orient.*

ARBERG, ville de Suiſſe, *cherchez* AARBERG.

ARBETION ou ARBITION, ſoldat de fortune, s'éleva par tous les dégrés de la milice juſqu'au conſulat, qu'il exerça ſous l'empire de Conſtance, l'an de J. C. 355. C'étoit un eſprit pernicieux, mal-faiſant, & dont l'envie s'acharnoit ſur tout ce qu'il y avoit de gens de mérite. On lui donna le commandement d'une armée contre les Allemans, par leſquels il fut attiré dans une embuſcade, & qu'il vainquit enſuite dans un combat réglé. Jaloux de la réputation de Silvain, fils de Bonit capitaine François, il contribua à le faire choiſir pour général dans les Gaules, à deſſein de faire naître quelque occaſion de le perdre; ce qui lui réuſſit. En 357, il fut lui-même ſoupçonné de rebellion, & déféré par le comte Veriſſime; mais il ſe tira d'affaire par le crédit des eunuques ſes affidés. Deux ans après il fit une injuſtice criante à Urſicin, accuſé au ſujet de la priſe d'Amide par les Perſes, & dont l'affaire avoit été renvoyée pardevant Arbetion. Ce dernier fut envoyé par l'empereur Conſtance contre les Perſes en 361, puis contre Julien l'*Apoſtat* qui s'étoit revolté, & qui étant parvenu à l'empire, le fit un des membres de la chambre de juſtice, établie à Calcédoine contre les miniſtres de l'empereur Conſtance. Arbetion vivoit encore ſous l'empire de Valence, qu'il ſervoit utilement contre Procope. * Ammien Marcellin, *l.* 15, 16, 20, 21 *&* 26.

ARBI, *Arbia*, petit pays de l'Amérique méridionale. Il eſt près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la Nouvelle Grenade. * Mati, *dict. géogr.*

ARBIANES, dit auſſi CARDICEAS ou ARPHAXAD, roi des Medes. Arbianes régna environ vingt-deux ans, & mourut vers l'an 3339 du monde, ſelon le ſentiment de ceux qui mettent pluſieurs rois avant Dejocés, & qui font régner Arbacés le premier d'entr'eux dès l'an du monde 3159; mais on fait voir à l'article d'ASSYRIE, que cette ſuite des rois Medes, copiée de Cteſias, eſt inſoutenable. * Euſebe. Diodor.

ARBITES, nation des Indes, *cherchez* ABRITES.

ARBITION, *cherchez* ARBETION.

ARBOGASTE, comte, François de nation, ſe mit ſi bien dans l'eſprit des empereurs Valentinien *le Jeune*, & Théodoſe, que ce dernier l'envoya dans les Gaules pour s'oppoſer à Victor fils de Maxime, qui tâchoit de conſerver l'empire que ſon pere avoit uſurpé. Il l'attaqua, & le tua l'an 389 ou 390. Ces preuves de ſon courage lui firent mériter la charge de préfet du prétoire. La haine qu'il avoit contre Sunnon & Marcomir, princes François, étoit ſi grande, qu'il porta Valentinien à leur faire la guerre. Elle ne fut pas avantageuſe à cet empereur. Auſſi voulant la terminer par la diſgrace d'Arbogaſte, il réſolut de ſe défaire d'un homme qui abuſoit de ſa bonté, & que la faveur avoit rendu tout-à-fait inſolent. Mais la réputation d'Arbogaſte, ſes emplois & l'amitié des gens de guerre, l'avoient mis en état de ne pouvoir plus être ruiné. C'eſt pour cela que, quand Valentinien lui donna par écrit un ordre de quitter ſes charges, il déchira le papier en préſence de cet empereur, & lui dit inſolemment qu'il ne lui ôteroit pas un emploi qu'il ne lui avoit pas donné. Après cette réponſe, dans la crainte d'être puni, il voulut prévenir le deſſein qu'on en pouroit avoir, en ſe défaiſant de Valentinien. Ce malheureux prince fut trouvé étranglé dans ſon lit à Vienne en Dauphiné le 15 du mois de mai, veille de la Pentecôte de l'an 392, âgé de vingt-ſix ans. Arbogaſte, qui fut accuſé de cette mort, éleva à l'empire Eugene, qui fut vaincu par Théodoſe. Arbogaſte déſeſperant de pouvoir obtenir ſon pardon, ſe donna lui-même la mort l'an 394. * Zoſime, *l.* 4, 6 *&* 7. Socrate, *l.* 5, *c.* 14 *&* 24. S. Epiphane, *de pond. & menſ.* Procope, *l.* 1. Paul Diacre. Pacat. *paneg. de Théodoſe.* Gregoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 9.

ARBOGASTE, petit-fils du précédent, vivoit dans le V ſiécle. On dit que cet Arbogaſte, qui avoit commandé ſous Valentinien, laiſſa un fils nommé *Arigius*, qui fut pere de celui-ci. Cette famille étoit ennemie des François, quoiqu'elle fût du ſang de leurs princes. Arbogaſte leur déclara la guerre, & ſoutint le parti des Romains. On croit qu'il fut comte de Tréves & des Ardennes vers l'an 457, & qu'il étoit chrétien. * Non-ſeulement Sidonius Apollinaris parle de lui dans ſes épîtres; mais il en eſt fait encore mention dans un traité particulier d'Auſpicius, évêque de Toul, publié par Du Chêne & Freher. Arbogaſte laiſſa un fils nommé *Cararic*. Il vivoit encore l'an 474. Il y a même beaucoup d'apparence que ce fut lui qui cette année fut fait évêque de Chartres. * Auſpicius, *in Trochaïcis.* Sidonius Apollinaris, *l.* 4, *epiſt.* 17. Kyriander, *hiſt. Trevir. &c.* D. Rivet, *hiſt. litt.* T. II, p. 550.

☞ ARBOGASTE (Saint) évêque de Strasbourg, eut la conduite de cette égliſe pendant neuf ans, & ſe fit aimer par ſa vertu, du peuple & de Dagobert roi d'Auſtraſie. Ce fut à la conſidération de ce prélat, que ce prince fit diverſes fondations & pluſieurs dons aux monaſtères du diocèſe de Strasbourg. Il lui donna auſſi, avec tout le domaine d'alentour, la forteresſe d'Iſlemburg, & la ville de Ruffach. Saint Arbogaſte fut élevé

Digitized by Google

ſur le ſiége épiſcopal de Strasbourg à la mort de l'évêque Rodthaire, vers l'an 670, & mourut en odeur de ſainteté l'an 678. Selon ce qu'il avoit ordonné avant ſon decès, on l'enterra dans l'endroit où l'on exécutoit les criminels. Son corps fut néanmoins quelque temps après tranſporté dans l'égliſe collégiale qu'il avoit fondée à Strasbourg, & qui porte ſon nom. * Franc. Guillimanus, *epiſc. Argentinenſ.* D. Rivet. *hiſt. litt. de la France*, T. III, p. 622.

☞ ARBOGEN, ARBOGA, ou ARBOI, petite ville de Suéde, dans la province de Weſtmanland. Elle eſt remarquable par le ſynode qui s'y tint en 1297, ſous Nicolas archevêque d'Upſal. On y débite beaucoup d'armes qui ſont fort eſtimées. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBOIS, eſt une petite ville de la Franche-Comté, du côté de Saint-Claude. Elle eſt aujourd'hui très-peu conſidérable, mais célébre par ſes vins blancs, qui ſe tranſportent à Paris, & même hors le royaume. On croit que c'eſt l'*Arboroſa* d'Ammien Marcellin. * Ortelius, *in theat. geogr.* Ferrari, *in lexic. geogr.* Sanſon, *in tab. ant. Gall.*

☞ ARBON, ville de Suiſſe, au midi occidental du lac de Conſtance. Cette ville eſt ancienne, & ſon nom latin *Arbor felix* eſt marqué dans l'itinéraire d'Antonin, à vingt milles de Bregentz, & autant de Fines. Ammien Marcellin, *l.* 31, dit que les Romains y avoient un camp fixe pour leurs troupes, & que Gratien allant des Gaules dans l'Illyrie, paſſa par ce camp: *Digreſſus per caſtra quibus* Felicis Arboris *nomen eſt.* On lit dans la notice de l'empire, *ſect.* 59, qu'*Arbor* étoit le quartier du tribun de la cohorte Herculienne des Pannoniens. Il eſt vraiſemblable que ſous les rois François Arbon fut en quelque conſidération, puiſqu'elle étoit chef d'un pays qui faiſoit partie du Turgow. Elle a eu ſes ſeigneurs, qui porterent premierement le titre de comtes, puis de barons, comme dit Guillimman, dans ſon ouvrage ſur la maiſon de Habsbourg. La race de ces ſeigneurs manqua, & les évêques de Conſtance prirent poſſeſſion d'Arbon vers la fin du XIII ſiécle, ſous l'empire de Rodolphe de Habsbourg. Cet évêque jouit encore de la ſeigneurie temporelle d'Arbon, & il nomme un bailli & d'autres officiers pour l'adminiſtration de la haute & baſſe-juſtice. Il y a un vieux château, où réſide le bailli de l'évêque. Il a été bâti par les Romains. S. Gal y mourut l'an 640, comme on voit en ſa vie écrite vers le milieu du neuviéme ſiécle. En temps de guerre les Suiſſes ont droit d'entrer dans ce château, & d'y mettre garniſon comme ſouverains de la place. La ville a été autrefois plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. Quoique l'évêque de Conſtance y ait la juriſdiction temporelle, les bourgeois ont leurs priviléges, leur chef, leur conſeil, pour l'adminiſtration de la police; & quand le bailli de l'évêque a arrêté un malfaiteur, ce ſont eux qui inſtruiſent le procès, qui le jugent & le font exécuter. Les deux religions, à ſavoir la catholique & la prétendue réformée, y ſont également libres. Un évêque de Conſtance voulut inquiéter les prétendus réformés en 1598: les cantons proteſtans s'y oppoſerent, & il fut réglé par un traité de l'an 1600, que les prétendus réformés ſeroient admis aux charges, auſſi-bien que les catholiques: qu'ils céderoient à ceux-ci l'égliſe qui eſt dans la ville, & qu'on leur en bâtiroit une autre hors de la ville, aux dépens de l'évêque. Il y a quelques villages ſous la juriſdiction, & dans le voiſinage de cette ville, & qui dépendent de l'évêque de Conſtance, ſavoir *Horn*, *Egnach*, & *Roggweil*, qui ſont ſur le même pied à l'égard de la religion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARBORICHES, ſont des peuples que Jacques Meyer dit être les mêmes que ceux de Zelande, province des Pays-Bas. Cet auteur ajoute qu'il y en a qui croient que ce ſont les Taxandres, peuples autrefois connus ſous ce nom dans le voiſinage de Maſtrich, & convertis par les travaux apoſtoliques de S. Lambert évêque. Becan dit que les Arboriches étoient entre Anvers & la Meuſe. Quoi qu'il en ſoit, la diſtance des lieux conteſtés eſt peu conſidérable. * Meyer. Becan, *l.* 3 *Francicorum.*

☞ ARBORIO de GATTINARA (Mercurin) chancelier de l'empereur Charles-Quint, puis cardinal, étoit né en 1465 de *Paulin* d'Arborio, & de *Félicité* Ranzi, l'un & l'autre de familles nobles de Verceil. Ce magiſtrat étoit le plus grand juriſconſulte de ſon temps. Il fut d'abord conſeiller du duc de Savoye, à la cour duquel il eut occaſion de ſe faire connoître à Marguerite d'Autriche, comteſſe de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, & veuve en 1504 de Philibert III, duc de Savoye. Il la ſervit utilement pour le recouvrement de ſon douaire, & défendit ſes droits avec tant d'habileté & de ſuccès, que cette princeſſe lui donna toute ſa confiance. Son mérite & la faveur de cette princeſſe l'éleverent à la charge de préſident du parlement de Bourgogne, après la mort du préſident Etienne de Thyard, arrivée le 7 mai 1507. L'année ſuivante 1508, l'empereur Maximilien le chargea, conjointement avec Henri de Meleun, le ſeigneur de Viry & Jean Colier, d'une négociation à la cour de Louis XII, au ſujet du traité de Cambray, & pour l'hommage du comté de Charolois, & autres terres de Bourgogne. On trouve pluſieurs lettres concernant cette négociation, dans le recueil intitulé, *Lettres du roi Louis XII & du cardinal George d'Amboiſe*, &c. imprimé à Bruxelles en 1712, 4 vol. *in*-12. Le ſoulevement de la nobleſſe de Bourgogne, contre Gattinara excité par Guillaume de Vergy, maréchal de la province, qui étoit ſon ennemi déclaré, lui fit perdre ſa place de préſident; mais il n'en fut pas moins eſtimé du prince qui la lui avoit donnée. Sa deſtitution arriva en 1518, & il fut remplacé quelque temps après par Hugues de Marmier. Gattinara ſe retira auprès de l'empereur Maximilien, qui le nomma ſon ambaſſadeur & ſon conſeiller, & l'envoya au duc de Savoye en cette qualité. Maximilien étant mort, Gattinara ſe rendit en Eſpagne, auprès de l'archiduc Charles. Son mérite fut bientôt connu à cette nouvelle cour. Le prince le nomma ſon chancelier, la même année 1518, & l'honora de toute ſa confiance, tant qu'il vécut. Mamercanus nous a conſervé le diſcours par lequel Gattinara remercia au nom de ſon maître, les électeurs, qui l'avoient nommé à l'empire. Il aſſiſta en l'année 1521 à l'aſſemblée de Calais, & compoſa en latin la relation de ce congrès, qui ſe tint pour les intérêts de la chrétienté entre le nonce du pape, le cardinal d'Yorck & les chanceliers de France & de l'empire. Il dreſſa les articles du traité de Cambrai, & ceux de la pacification entre Clément VII & l'empereur Charles-Quint. Il n'eut point de part au traité de Madrid, pour la liberté du roi François I. Il y fut même ſi contraire, qu'il refuſa abſolument de le ſigner, alléguant qu'il ne devoit pas prêter ſon miniſtère dans des occaſions dommageables à ſon prince: de ſorte que l'empereur fut obligé de le ſigner lui-même. Le chancelier Gattinara étant devenu veuf, le pape Clément VII le créa cardinal du titre de S. Jean devant la porte Latine en 1529. Au mois de décembre de la même année, il conclut à Boulogne entre le pape, l'empereur, la république de Veniſe, & le duc de Milan, un traité pour la défenſe de l'Italie, que le cardinal de Grandvelle appelle, dans ſes *Mémoires manuſcrits*, un chef-d'œuvre de politique. Gattinara mourut à Inſpruck le 5 juin 1530, âgé de ſoixante-cinq ans. Gilbert Couſin, dans ſa *deſcription du comté de Bourgogne*, a rapporté des épitaphes dreſſées à la mémoire de ce grand homme, & dit qu'on voyoit ſon tombeau dans l'égliſe de Dole: mais il s'eſt trompé: ſon corps fut porté à Gattinara, & inhumé dans l'égliſe des chanoines réguliers de cette ville qu'il avoit fondée, où l'on voit ſon mauſolée & ſa repréſentation en marbre. * Ughelli, *in elog.*

Digitized by Google

Pierre Martyr, *in epiſt.* Aubery, *hiſt. des cardinaux.* Guichardin, *hiſt. l. 6.* Sandoval, *vita di Carolo V.*

Le chancelier Gattinara avoit eu pour femme *Andriette* Avogadro, d'une des plus illuſtres familles de Verceil, dont il ne laiſſa qu'une fille nommée *Elize*, qu'il maria au comte de Lignana, auſſi d'une famille noble de Verceil. Par ſon teſtament, qui eſt du 23 juin 1529, il inſtitua ſes héritiers ſa fille, & ſes deux neveux, les ſubſtituant les uns aux autres. Il laiſſa à *Elize* ſa fille le comté de Valence & pluſieurs autres terres & effets conſidérables. Sa poſtérité s'eſt éteinte en 1699, en la perſonne du dernier comte de Valence, mort ſans enfans. Il donna à *George*, fils de *Charles*, ſon frere puîné, le comté, aujourd'hui marquiſat, de Gattinara, que ſa poſtérité poſſéde encore à préſent. Enfin Gattinara donna à ſon autre neveu, *Jacques*, fils de *Céſar*, le comté de Sartirane. Sa deſcendance ſubſiſte aujourd'hui en la perſonne de FERDINAND Arborio de Gattinare, comte de Sartirane, envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne en 1750, auprès de la république de Gènes, nommé en 1752 gentilhomme de la chambre & ambaſſadeur du roi de Sardaigne à la cour de France.

C'eſt ſans fondement que Guichardin a avancé dans ſon hiſtoire, que Mercurin d'Arborio s'étoit fait donner le comté de Gattinara, pour couvrir la baſſeſſe de ſa naiſſance. La famille d'Arborio, originaire du comté de Bourgogne, étoit une des plus illuſtres de Verceil dès le douziéme ſiécle. Suivant la tradition du pays, les Arborio ont fait bâtir le bourg de Gattinara, auquel ils réunirent les terres & fiefs qu'ils avoient aux environs. Ils les ſoutinrent exempts de toute juriſdiction étrangere, juſqu'au 7 août 1404, qu'ils reconnurent pour ſouverains les ducs de Savoye. Ceux-ci les confirmerent dans leurs priviléges, en particulier par lettres-patentes des 12 mars 1483, 6 février 1497; 14 mars 1498, & 27 mai 1506. Dans tous ces actes, *Mercurin* d'Arborio, ainſi que ſes freres *Charles* & *Céſar*, ſont qualifiés *nobles de la famille d'Arborio*, & nommés fils de PAULIN Arborio. Le pere de Paulin ſe nommoit LAURENT, comme il paroît par ſon teſtament du 13 mai 1462, où Paulin eſt inſtitué cohéritier avec ſes freres. On voit par deux contrats, l'un daté du 6 janvier 1413, l'autre du 7 mai de la même année, que *Laurent* étoit fils de GUILLAUME. On voit par les mêmes actes que *Guillaume*, grand-pere de *Paulin*, & biſaïeul de Mercurin, étoit fils de JEAN Arborio. Celui-ci reçut de tous les nobles de la famille d'Arborio des procurations, pour reconnoître le duc Amedée de Savoye, ſeigneur ſuzerain des terres & châteaux que toute la famille poſſédoit: ces faits ſont conſtatés par l'acte de reconnoiſſance, qui eſt du 7 août 1404. Dans le même acte intervint *Querelin*, frere de *Guillaume*, qui eſt qualifié fils de *Jean*, fils d'*Hubert*. Ce dernier, ainſi que *Michelin* & *Buonſignor* d'Arborio, fils d'un autre *Jean*, reconnut à Milan, Matthieu Viſconti, en qualité de vicaire de l'empereur: ce qui ſe prouve par un contrat du 15 octobre 1316. Ce *Jean* étoit fils d'un autre *Hubert*, nommé dans un contrat du 17 mars 1243, cité dans un diplome de l'empereur Maximilien I, donné en faveur de *Mercurin* le 22 ſeptembre 1513: & cet *Hubert* ſe dit fils de *Ferracano*, dans l'inveſtiture, en vertu de laquelle il fit adhérence à l'abbaye de S. Janvier entre les mains du prieur de cette abbaye, qui étoit *Mainfroi* d'Arborio, le 14 novembre 1233.

Indépendamment des actes qu'on vient d'alleguer, & qui prouvent que Gattinara n'étoit pas de baſſe naiſſance, comme l'a dit Guichardin, on peut conſulter les autres écrivains d'Italie, comme Ciaconius, Luc Contile, le Ponza, dans ſes *familles illuſtres*, le *Syllabon ſcriptorum illuſtrium Pedemontii*, &c. qui ont rendu plus de juſtice à la famille des Arborio, & en particulier Botero, dans ſes *relations univerſelles*, où il dit, en parlant de la ville de Gattinara, qu'elle fut bâtie par les ſeigneurs de cette famille, qui étoient les aïeux de Mercurin, & qu'il fait cette remarque pour montrer le peu de fondement qu'a eu Guichardin de nier la nobleſſe de Mercurin.

Les armes des Arborio ſont, *d'azur à une croix d'argent ancrée, en ſautoir, accompagnée de quatre fleurs de lys d'or, au chef de l'empire.* Cette famille a de tout temps eu de grands hommes qui l'ont illuſtrée, des cardinaux, des généraux d'armée, des ambaſſadeurs, des chevaliers de l'ordre de l'Annonciade de Savoye & grand nombre de chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. * Extrait d'un manuſcrit intitulé *Annales ſur la vie de Mercurin d'Arborio, comte de Gattinara, préſident de Bourgogne, chancelier de l'empereur & cardinal*, par M. de Courboſon, ſecrétaire perpétuel de l'académie de Beſançon; communiqué par M. le comte de Sartirane.

ARBORIUS (Æmilius Magnus) célébre profeſſeur en éloquence, naquit vers l'an 270 dans cette partie de la Gaule qu'on nommoit Novempopulanie. Il ſe fit connoître à Toulouſe aux princes Julien, Dalmace & Annibalien, que le grand Conſtantin leur frere y retenoit dans une eſpéce d'exil. Depuis, cet empereur le fit venir à Conſtantinople, & lui confia l'éducation d'un de ſes enfans. Cet emploi lui procura de grandes richeſſes; & lorſqu'il fut mort, vers l'an 335, Conſtantin renvoya ſon corps à ſes parens. C'eſt ce que nous apprend Auſone neveu de cet Arborius. *Profeſſ. 16.*

ARBOURG, *cherchez* AARBOURG.

ARBOUZE (Marguerite de Veni d') dite *de ſainte Gertrude*, naquit au château de Villemont en Auvergne le 15 août 1580, fut religieuſe de S. Pierre de Lyon, puis abbeſſe du Val-de-Grace à Paris, où elle établit la réforme. Sa piété la fit beaucoup conſidérer. Elle mourut à Seri en revenant du Berri, en odeur de ſainteté, le 16 août de l'an 1626, âgée de quarante-ſix ans, dont elle avoit paſſé trente-ſept en religion. Jean Ferrage, ſon confeſſeur, prêtre du diocèſe de Conſerans, & docteur en théologie, & feu M. l'abbé Fleuri, auteur de l'hiſtoire eccléſiaſtique, ont écrit ſa vie. La derniere a été imprimée à Paris en 1685, *in*-8°. *Conſultez* auſſi le Martyrologe des Saints de France, & le P. Hilarion de Coſte.

ARBRES. Les dieux des Païens, dit Phédre, choiſirent autrefois les arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choiſit le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le lanrier; Cybelle, le pin; Hercule, le haut peuplier; Minerve, l'olivier; & Bacchus, le lierre. Les hommes ont auſſi révéré les arbres, les bois & les plantes, comme des temples ou comme les corps de quelques divinités vivantes & intelligentes. Les Egyptiens s'abſtenoient de manger des oignons & des porreaux, n'oſant toucher aux dieux qui naiſſoient dans leurs jardins, comme nous l'apprenons de Juvenal, *ſat. 15, v. 9.*

Pline nous dit que, ſi les anciens avoient adoré des arbres, ce n'avoit été que parcequ'ils les regardoient comme des temples de quelque divinité. Ce témoignage de Pline nous montre évidemment que, ſi les Romains adoroient les bois & leurs ſilences, *Lucos & in iis ipſa ſilentia adoramus*, ce n'étoit qu'un reſpect qu'ils rendoient à quelque divinité intelligente, ou à quelque génie, qu'ils croyoient préſider & même réſider dans ces arbres. Ovide parlant d'un impie, violateur des bois ſacrés, & d'un grand chêne, ſous lequel les Dryades prenoient ſouvent leurs innocens plaiſirs, nous dit que ce chêne, ayant été frapé d'une hache par cet audacieux, déclara que c'étoit une nymphe qui logeoit dans cet arbre, & qui mourroit en même temps que l'arbre, mais que ſa mort ne demeureroit pas impunie. Ce poëte parle ailleurs d'une mere changée en arbre, qui deſire que ſon fils ne touche jamais aux arbres; mais qu'il les regarde tous comme les corps de quelques nymphes. Horace voua un pin à Diane, auquel il s'engagea

Digitized by Google

gagea de faire un ſacrifice tous les ans.

ARBRISSEL (Robert d') étoit natif d'Arbriſſel dans le diocèſe de Rennes en Bretagne. Il étudia les belles-lettres & la théologie à Paris ; & après avoir reçu le bonnet de docteur, il ſe retira en Bretagne, où Sylveſtre évêque de Rennes le fit archidiacre de ſon égliſe. Sa piété fut une cenſure tacite des vices de ſes confreres ; ils lui en ſurent mauvais gré : deſorte qu'après la mort de Sylveſtre, il fut obligé de ſortir de Rennes. Il ſe retira à Angers, où il s'attacha avec ſoin à l'étude de l'écriture ſainte. Depuis ayant eu permiſſion de prêcher aux peuples, il le fit avec tant de zèle & de ſuccès, qu'en peu de temps il fut accompagné d'une infinité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Il leur bâtit des cellules dans les bois de Fontevraud, à trois lieues de Saumur. Enſuite il enferma les femmes à part ; & c'eſt de-là que vers l'an 1100, ſe forma ce célèbre monaſtère chef-d'ordre. Le bienheureux Robert en augmenta la gloire par le zèle de ſes prédications, par la ſainteté de ſa vie, & par le grand nombre de ſes miracles. Il mourut le 25 février 1117 au prieuré d'Orſan, près de Linieres en Berri, en préſence de Leger archevêque de Bourges, qui conduiſit ſon corps à Fontevraud, & qui y fit les cérémonies de ſes funérailles, avec Raoul de *Tours*, Renaud d'*Angers*, & un grand nombre de perſonnes de qualité. Louiſe de Bourbon, abbeſſe de Fontevraud en 1633, fit tranſporter le corps du bienheureux Robert d'Arbriſſel dans un autre tombeau de marbre, que l'on orna d'une épitaphe. * Baudri. André & Michel Coſnier, *in vita B. Roberti*. Niquet, *hiſt. de Fontevraud*. Le P. la Mainferme, *clypeus naſcentis ordinis Fontebraldenſis*. *L'hiſtoire litteraire de la France* par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

Du vivant de Robert d'Arbriſſel, on fit courir de mauvais bruits, mais faux, ſur ſon ſujet, à l'occaſion de la familiarité qu'il avoit avec les femmes. On l'accuſa non-ſeulement d'avoir avec elles des entretiens particuliers & ſecrets ; mais encore de coucher avec elles, ſous prétexte de ſe mortifier en ſouffrant les aiguillons de la chair. Géofroi de Vendôme & Marbodus évêque de Rennes lui en écrivirent. Quelques auteurs, pour juſtifier Robert d'Arbriſſel d'une accuſation ſi infame, ont cru que les lettres de ces deux auteurs étoient ſuppoſées ; mais les anciens manuſcrits font connoître qu'elles ſont véritables ; & il eſt plus sûr pour le défendre, de dire que Géofroi & Marbodus ne lui écrivoient que les faux bruits répandus par ſes ennemis dans le monde contre lui, dont ils croyoient devoir l'avertir, & que Robert d'Arbriſſel eſt pleinement juſtifié par les témoignages avantageux des auteurs de ce temps-là, qui l'ont regardé comme un homme irréprochable dans ſes mœurs & dans ſa conduite.

ARBUTHNOT (Alexandre) frere du baron d'Arbuthnot, qui deſcendoit d'une ancienne famille noble du comté de Mernis en Ecoſſe, naquit en 1538, & fut élevé dans l'univerſité d'Aberdéen. Après ſa philoſophie, ſes parens l'envoyerent en France, où pendant cinq ans il étudia le droit à Bourges, ſous le célèbre Cujas. Lorſqu'il eut pris le degré de licencié, il retourna en 1563 en Ecoſſe, où il embraſſa la religion prétendue-réformée, qui étoit devenu dominante dans ce royaume. Alors il s'appliqua à la théologie, fut ordonné miniſtre, & en 1568 on le fit membre d'une aſſemblée d'eccléſiaſtiques qui ſe tint alors. Vers le même temps on le chargea de deſſervir l'égliſe d'Arbuthnot & Logy-Buchan, & peu après on lui conféra la charge de principal du collége royal d'Aberdéen. Buchanan lui remit en 1582, ſon hiſtoire d'Ecoſſe pour la revoir & la faire imprimer. L'édition de cet ouvrage, faite la même année à Edimbourg, attira de vifs reproches, non-ſeulement à l'auteur, mais auſſi à l'éditeur, & Arbuthnot auroit été renvoyé d'Aberdéen pour être placé à S. André, ſi le roi ne l'eût empêché. Il mourut peu de temps après, à l'âge de 45 ans, & fut enterré le 20 d'octobre 1583, dans l'égliſe collégiale d'Aberdéen. On ne connoît de lui que deux diſcours, *de origine & dignitate juris*, qui ont paru à Edimbourg l'an 1572 *in*-4°. Voici le portrait que l'évêque Sportswood fait d'Alexandre Arbuthnot dans ſon hiſtoire. Il étoit, dit-il, habile dans toutes les ſciences, également bon poëte, mathématicien, philoſophe, théologien, juriſconſulte, & médecin, de ſorte qu'il étoit en état de parler bien de tout ſur le champ. Il a non-ſeulement contribué beaucoup à faire revivre les belles-lettres, mais auſſi à diſſiper pluſieurs abus, erreurs & ſuperſtitions. Les perſonnes les plus diſtinguées en Ecoſſe ne faiſoient rien ſans ſon conſeil, & il étoit aimé & eſtimé de tous ceux qui le connoiſſoient. * *Supplément de Baſle*.

ARC DE TRIOMPHE ou ARC TRIOMPHAL, porte magnifique, voutée en demi cercle, que l'on élevoit principalement en l'honneur de ceux qui avoient mérité le triomphe. On en faiſoit de deux façons. Les premiers furent ſimples & ſans ornement, & ſervoient plutôt à marquer la joie que les peuples avoient de la victoire, qu'à flater l'orgueil & l'ambition du vainqueur ; ils ne ſervoient que dans un triomphe particulier, & on les ôtoit après la pompe & les cérémonies du triomphe. Ceux-ci n'étoient conſtruits que de bois. Ils étoient ornés de figures, de bas reliefs & de peintures enrichies d'or. Les autres étoient bâtis de marbre, avec tous les ornemens que l'architecture & la ſculpture y pouvoient apporter. Les triomphans y étoient repréſentés en marbre ou en bronze, dans un char attelé de quatre chevaux. On y voyoit auſſi les figures des captifs, avec pluſieurs trophées, le tout travaillé par les plus habiles ouvriers qu'on pouvoit trouver. Au commencement ces arcs n'avoient rien de magnifique, & ils étoient groſſierement conſtruits, ou de ſimple brique, comme celui de Romulus, ou de groſſes pierres mal polies, comme celui de Camille. Mais dans la ſuite le marbre y fut employé, comme à ceux de Céſar, de Druſus, de Trajan, de Gordien, de Gratien, & de Théodoſe, en y ajoutant des trophées taillés dans le marbre, & des inſcriptions, pour ſervir de monument des victoires remportées. Ces arcs eurent au commencement la forme d'un demi cercle, comme le *Fornix Fabianus*, dont il eſt parlé dans Cicéron, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. Depuis on les fit quarrés : de maniere qu'au milieu s'élevoit un grand portail de voute accompagné de côté & d'autre d'une porte de moindre hauteur ; & du haut de la voute pendoient deux Victoires repréſentées avec leurs aîles, qui mettoient une couronne ſur la tête du victorieux, lorſqu'il venoit à paſſer. Au-deſſus du grand portail étoit une place, où ſe tenoient les trompettes, & autres gens qui montroient aux peuples les trophées & les drapeaux de celui à qui l'on déferoit ces honneurs. Cette magnificence commença du temps d'Auguſte, ou peu auparavant ; quoique Pline diſe que ce fut une invention nouvelle : ce qu'il ne faut pas entendre de la choſe en elle-même, c'eſt-à-dire, de la coutume d'élever des arcs de triomphe, qui étoit déja ancienne, lorſque cet auteur vivoit ; mais de la magnificence extraordinaire que les Romains firent paroître de ſon temps dans ces occaſions. Tel fut l'arc de Tite, conſtruit avec beaucoup d'art & de magnificence. En l'une des faces de l'arc de Tite on voit le char de triomphe du prince avec une Victoire derriere, qui ſemble le vouloir couronner : une hache & les faiſceaux de verges marchent devant lui. A l'autre façade, on voit le reſte de la pompe du triomphe, comme les deux tables du décalogue, la table d'or, les vaſes du temple de Salomon, & le chandelier d'or à ſept branches. Le ſénat & le peuple Romain éleverent pareillement un arc triomphal à Septimius Severus, au bas du capitole, après la victoire remportée ſur les Parthes, les Arméniens & les Arabes. Les Victoires y étoient repréſentées avec de grandes aîles, tenant en leurs

Digitized by Google

mains des trophées & des couronnes, avec cette inſcription :

Imp. Cæſ. Lucio Septimio M.
Jul. Severo. Pio, pertinaci. Aug.
Patri patriæ, Parthico, Arabico,
Et Parthico Adiabenico. Pont. Max.
Tribunic. poteſt. XI. Imp. XI. Coſ. III. Procos.
Et Imp. Cæſ. M. Aurelio. L. Fil. Antonino
Aug. Pio. Felic. Tribunic. poteſt. VI.
Coſ. Procoſ.
P. R. optimis fortiſſimiſque Principibus. Ob
Rempublicam reſtitutam, imperiumque populi
Romani propagatum, inſignibus Virtutibus
eorum
Domi Foriſque.
S. P. Q. R.

On voit encore à Rome l'arc de Galien, qui étoit bâti fort groſſiérement, étant d'ordre dorique à une ſeule arcade : on y liſoit cette inſcription ſur la friſe :

Galieno Clementiſſimo Principi,
Cujus invicta virtus ſolâ pietate
Superata eſt. M. Aurelius
Victor dedicatiſſimus
Numini majeſtatique ejus.

Il y avoit auſſi l'arc du grand Conſtantin, que le ſénat lui fit dreſſer pour la victoire remportée contre Maxence, à Pontemole aux fauxbourgs de Rome. Ce dernier étoit tout de marbre, & d'ordre corinthien, avec huit grandes colonnes & trois paſſages. On y lit cette inſcription à l'une de ſes faces :

Imp. Cæſ. Fl. Conſtantino Maximo
P. F. Auguſto S. P. Q. R.
Quòd inſtinctu divinitatis,
mentis magnitudine, cum exercitu ſuo
tam de tyranno, quàm de omni factione
uno tempore juſtis Rempublicam
Ultus eſt armis,
Arcum triumphis inſignem dicavit.

A l'autre face du côté du ſoleil levant étoient écrits ces mots *Votis X*, & à la gauche *Votis XX*. En la voute de l'arche du milieu, d'un côté étoient ces mots *Liberatori urbis*, & de l'autre *Fundatori quietis*. Au-deſſus des chapiteaux de chaque colonne ſe voyoient repréſentés de relief les plus illuſtres captifs, dont le corps étoit d'un marbre jaſpé, les mains & les pieds de marbre blanc de l'iſle de Paros. En la friſe des petites arcades, on voyoit Conſtantin tenant un billet à la main, qu'il ſembloit jetter ſur le peuple, pour lui faire quelque libéralité. Suétone appelle ces billets *Teſſera* & *Miſſilia*, & même *Teſſera nummaria* : car ces billets contenoient certaines ſommes d'argent ; & ceux qui les attrapoient alloient querir au fiſc la ſomme d'argent, ou le lot qui ſe trouvoit marqué, comme à nos loteries. L'hiſtoire fait mention de trois arcs de triomphe fort anciens, & Pline de cinq nouveaux. *Voyez* George Fabrice, *en ſa deſcription de Rome*, *c.* 15. Onuphre Panvinius en compte quatorze, ſelon qu'il le recueille des hiſtoriens, & particulierement de Pierre Victor. Barthélemi Marlien (*en ſa Topogr. l.* 4, *c.* 17,) tient qu'avant Titus on n'a point élevé d'arc de triomphe à aucun empereur ; mais au lieu qu'au commencement, on ne faiſoit cet honneur qu'à ceux qui l'avoient juſtement mérité, & qu'à la ſeule conſidération de leur vertu, dans les ſiécles ſuivans on le défera à la ſeule ambition des empereurs. Suétone (*en la vie de Domitien*, *c.* 13,) dit que cet empereur fit élever quantité d'arcs de triomphe très-magnifiques dans tous les quartiers de Rome. On leur donnoit à chacun le nom du vainqueur, pour lequel il étoit élevé, & l'on y voyoit repréſentés les peuples vaincus, avec leurs habits & leurs dépouilles, comme le témoigne Claudien, *liv.* 3, des louanges de Stilicon.

— Septem circumſpice montes,
Qui ſolis radios auri fulgore laceſſunt,
Indutoſque arcus *ſpoliis.*

Cette coutume d'élever des arcs, paſſa de l'ancienne Rome à la nouvelle ; & ſous le regne de l'empereur Juſtin II, ou *le Jeune*, il s'en fit pluſieurs ; mais il y a lieu de douter s'ils étoient d'une matiere ſolide & durable, ou s'ils n'étoient conſtruits que de bois, pour n'être ſur pied, qu'autant que duroit la cérémonie du triomphe, après laquelle on les abattoit. *Voyez* ſur ce ſujet Roſinus, *l.* 10, *c.* 29, *des antiq. rom.* Dempſter, *en ſes Paralipomenes* ; Pomponius Lætus, *in Diocletiano* ; Suetone, *in Claudio*. On voit aujourd'hui dans la ville de Paris pluſieurs arcs de triomphe, bâtis pour laiſſer à la poſterité des monumens durables des victoires du roi Louis XIV, comme ceux des portes de S. Denys, de S. Martin, de S. Bernard & de S. Antoine. Mais ſi l'on eut achevé le grand arc de triomphe dont on avoit élevé le modéle au bout du fauxbourg S. Antoine, l'an 1660, pour l'entrée de la reine Marie Thérèſe, épouſe de Louis XIV, lequel a ſubſiſté juſqu'en l'an 1716, il eût ſurpaſſé de beaucoup en magnificence, tous les plus fameux ouvrages d'architecture de l'antiquité & de notre temps, à quoi il faut ajouter le ſuperbe portail du Louvre, qui eſt une eſpéce d'arc de triomphe. * Dempſter. Roſin, *antiq. grec. & rom.*

ARC (Jeanne d') héroïne, connue ſous le nom de Pucelle d'Orleans, étoit une pauvre bergere, dont le ciel ſe ſervit pour ſoutenir le trône des rois très-chrétiens, contre les uſurpations des Anglois. Elle étoit, ſelon quelques-uns, native du village de Damremi ſur la Meuſe, & étoit fille de *Jacques* d'Arc, & d'*Iſabelle* Romée, qui l'avoient nourie à la campagne. Agée de dix-huit ou vingt ans, elle eut, à ce qu'on dit, commiſſion expreſſe de Dieu d'aller ſecourir la ville d'Orléans aſſiégée par les Anglois, défendue par Jean, comte de Dunois, & preſque réduite à l'extrémité, & d'aller faire ſacrer à Reims le roi Charles VII, dont les états avoient été preſque tous uſurpés par les ennemis de la France. Sur la fin du mois de février 1429, elle fut préſentée au ſeigneur de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, qui l'envoya au roi. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuſes ; car entr'autres épreuves où on la mit, elle reconnut le roi, quoique vêtu ſimplement, & confondu dans la foule de ſes courtiſans. Les docteurs en théologie & les gens du parlement qui l'interrogerent, témoignerent qu'il y avoit du ſurnaturel dans ſa conduite. On dit qu'elle fut ſurnommée *la Pucelle*, parcequ'ayant été viſitée par des matrones en préſence de la reine de Sicile, elle fut trouvée telle. Elle envoya prendre une épée, qui étoit dans le tombeau d'un chevalier, derriere le grand autel de l'égliſe de ſainte Catherine de Fierbois, village auprès de Tours, ſur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lys gravées ; & le roi publia qu'elle avoit deviné un grand ſecret, qui n'étoit ſu que de lui ſeul. On lui donna donc des troupes ; & avec ce ſecours elle chaſſa les Anglois, & leur fit lever le ſiége d'Orléans ; défit Talbot à la bataille de Patai en Beauſſe ; reconquit la Champagne, & fit ſacrer le roi à Reims par Renaud de Chartres, archevêque de cette ville & chancelier de France, le 17 juillet 1429. Ces avantages de la Pucelle ne furent pas les ſeuls ; elle ruina preſqu'entierement les affaires des Anglois. Mais ayant été priſe malheureuſement dans une ſortie à Compiegne en 1430, elle fut conduite à Rouen, où les ennemis déſeſpérés des pertes qu'elle leur avoit cauſées, crurent réparer leur honneur en la noirciſſant d'infamie. Ils l'accuſerent en cour eccléſiaſtique, comme ſorciere, ſéductrice, hérétique & infâme, ou comme ayant forfait à ſon honneur : c'étoient les quatre chefs de ſon

Digitized by Google

accuſation ; mais ils les prouverent fort mal, n'ayant pu rien vérifier contre elle, ſinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & les armes, ce qu'ils imputoient à crime. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, & quelques autres, après diverſes interrogations captieuſes, la condamnerent à une priſon perpétuelle, au pain & à l'eau ; mais les Anglois n'étant pas ſatisfaits d'une médiocre injuſtice, la pourſuivirent avec tant de violence, que les juges l'excommunierent, & la livrerent au bras ſéculier, qui la fit bruler vive le 30 mai 1430, dans le vieux marché de Rouen. Sur le bucher, elle prédit aux Anglois les malheurs qui leur arriveroient. La ſuite juſtifia la vérité de cette prophétie ; car depuis ce temps leurs affaires en France tomberent en décadence, & les guerres civiles ruinerent preſque toute l'Angleterre. On dit que le cœur de Jeanne d'Arc ſe trouva tout entier dans les cendres, & qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de ſon innocence & de ſa pureté. Il y alloit de l'honneur de la France & du roi de juſtifier la mémoire de cette fille héroïque : Charles VII voulut que ſes parens demandaſſent des juges au ſaint-ſiége pour revoir le procès. Sur leur requête le pape Calliſte III donna pour commiſſaires l'archevêque de Reims & les évêques de Paris & de Coutances, qui s'aſſemblerent à Rouen. Après avoir oui pluſieurs témoins, ils juſtifierent entierement la Pucelle, & firent lacerer & bruler le procès par lequel on l'avoit condamnée. Il ne fut pas beſoin de rien ordonner contre les faux juges : la plupart périrent d'une mort ſubite ou infâme, qui ſembloit marquer un juſte jugement de Dieu. Gui Pape qui l'avoit vue, fait ſon éloge, *queſt.* 84. Martin Franc, ſecrétaire de Felix V, en parle auſſi avantageuſement dans ſon livre intitulé : *Le champion des dames*, ouvrage en vers.

Quelques auteurs qui ont voulu faire revivre la Pucelle après ſa mort, ſe ſont fondés ſur les faits qui ſuivent. Ils diſent que la Pucelle d'Orléans ayant été expoſée le 24 mai 1430 ſur un échafaut public, en conſéquence de l'avis envoyé à Rouen par l'univerſité de Paris, qui la jugeoit digne de mort, elle y fut ſeulement admonêtée, puis remiſe en priſon, pour y paſſer le reſte de ſa vie ; mais pour contenter l'animoſité des Anglois, on la condamna enſuite à être brulée toute vive ; ce que l'on ne voulut pas, diſent-ils, exécuter en ſa perſonne, parceque l'on ne croyoit pas qu'elle fût aſſez coupable pour mériter ce ſupplice. On choiſit une perſonne du même ſexe, digne d'une mort auſſi cruelle ; & après avoir diſpoſé toutes choſes, on conduiſit cette criminelle au ſupplice, avec une eſpéce de mître ſur la tête, & un écriteau qui contenoit les crimes dont on avoit accuſé la Pucelle d'Orléans : ce qui ſervit à faire paſſer cette feinte pour une vérité. Ces hiſtoriens ajoutent que l'évêque de Beauvais, qu'on avoit rendu maître de la vie & de la mort de la Pucelle, étoit François ; que cinq ſemaines entieres s'écoulerent entre la derniere ſentence & l'exécution, comme on le voit par la comparaiſon des dates de Paſquier & de Serres ; le premier mettant cette condamnation au 6 de juillet, qui eſt un délai extraordinaire en juſtice, & qui étoit ordonné afin d'avoir le temps de préparer ce qui étoit néceſſaire pour faire réuſſir la feinte. A l'égard de ce qu'on dit, que le cœur de la Pucelle d'Orléans ne fut point conſumé par les flammes, ils répondent que cela peut être arrivé dans la perſonne ſuppoſée, ſans que ce ſoit une marque d'innocence, puiſqu'on a vu de ſemblables prodiges parmi les païens ; entr'autres en la perſonne de Germanicus adopté par l'empereur Tibére, dont le corps fut brulé, ſelon la coutume des Romains, & dont le cœur parut tout entier au milieu des flammes. Ils remarquent enſuite les termes de certaines lettres de don, octroyées à *Pierre*, un des freres de la Pucelle, par le duc d'Orléans en l'année 1443, leſquelles ſont conçues en ces mots : *Oui la ſupplication dudit meſſire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le roi notre ſire, & monſieur le duc d'Orléans, il ſe partit de ſon pays pour venir à leur ſervice, en la compagnie de Jeanne la Pucelle, ſa ſœur, avec laquelle & juſques à ſon abſentement, & depuis juſques à préſent, il a expoſé ſon corps & ſes biens audit ſervice.* Ces termes, diſent-ils, marquent que la Pucelle d'Orléans n'avoit été qu'abſente, & qu'elle n'étoit pas morte : ce que ſon frere n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ſes lettres, ſi le fait avoit été véritable, afin de ſe rendre plus conſidérable auprès de ce prince. Ceux qui ſuivent cette opinion ajoutent encore, que le roi n'auroit pas manqué de venger la mort de cette héroïne, ſur les premiers Bourguignons ou Anglois qui ſeroient tombés ſous ſa puiſſance ; ce qui n'étant pas arrivé, il y a apparence qu'elle ſouffrit ſeulement la priſon quelques années, & qu'après la mort du duc de Bedford, général des Anglois, arrivée à Rouen en décembre 1435, elle trouva moyen d'en ſortir, & de retourner en ſon pays, où elle finit ſes aventures par ſon mariage avec un riche ſeigneur, nommé *Robert* des Armoiſes en 1436. Pour appuyer cette hiſtoire, on rapporte un endroit des recherches de Paſquier, dont voici les termes : *Elle fut de ſi grande recommandation entre nous après ſa mort, qu'en l'année 1440, le commun peuple ſe fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle étoit échapée des mains des Anglois, qui en avoient fait bruler une autre en ſon lieu. Et parcequ'il en fut trouvé une dans la gendarmerie en habit déguiſé, le parlement fut contraint de la faire venir, & de la repréſenter au peuple ſur la pierre de marbre au palais, pour montrer que c'étoit une impoſture.* Ils diſent que l'évaſion de la Pucelle d'Orléans, dont le peuple de Paris avoit oui parler, lui avoit fait croire que cette ſeconde guerriere étoit la véritable Jeanne d'Arc.

Enfin ceux qui ſoutiennent ce fait, rapportent l'extrait d'un manuſcrit, contenant une relation des choſes arrivées dans la ville de Metz en 1436, & aſſurent que le P. Vignier, prêtre de l'Oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne* d'Arc avec le ſieur des Armoiſes. Mais tout cela ne doit point prévaloir contre une vérité dont on ne peut douter, ſi l'on fait réflexion ſur les actes du procès, rapportés par du Haillan, & autres hiſtoriens ; ſur le jugement des commiſſaires délégués par le pape en 1445, pour la juſtification de cette illuſtre héroïne, & ſur ſon apologie que le chancelier de l'univerſité fit en 1456. Il n'y a pas d'apparence que les célébres hiſtoriens qui ont parlé d'elle, aient ignoré une aventure ſi ſurprenante ; & que les délégués du pape, qui firent une information de ſa vie à Rouen & ailleurs, n'en aient pas eu connoiſſance, ou n'aient pas voulu en parler. A l'égard de cette guerriere, dont il eſt parlé dans le manuſcrit de Metz, ce n'eſt pas la premiere fois qu'on ait vu de pareilles impoſtures dans le monde. Ceux qui ont vu cette prétendue Jeanne d'Arc, le chevalier des Armoiſes qui l'a épouſée, Pierre & Jean, freres de la véritable Pucelle d'Orléans, ſe ſont laiſſé ſurprendre : mais ceux-ci furent déſabuſés quelque temps après, comme on voit dans la ſentence des commiſſaires délégués du pape en 1456, où ſont nommés Pierre & Jean, *freres de défunte Jeanne d'Arc de bonne mémoire, vulgairement appellée la Pucelle.* De plus, les lettres de priviléges & exemptions qui leur furent accordées, tant par le duc d'Orléans, que par le roi même, portent expreſſément que c'étoit en conſidération de leur défunte ſœur. Ces paroles du manuſcrit de Metz font aſſez connoître l'impoſture : *La Pucelle Jehanne de France s'en alloit à Erlon, en la duché de Luxembourg, & y fut grande preſſe, juſqu'à ten que le fils le comte de Vunenbourg, & l'aimoit à Cologne de côté ſon pere le comte Vunenbourg, & la menoit le comte très-fort. Et quand elle en vault venir, il li fit une très-belle curaſſe pour les y armer, & puis s'en vint à ladite Erlon : & la fut fait le mariage de monſieur de Hermoiſe chevalier, & de ladite Jehanne la Pucelle, & puis après s'en*

vint ledit ſieur Hermoiſe avec ſa femme la Pucelle demeurer en Metz, & ſe tinrent là juſqu'à tant qu'il leur plaiſit aller. Celle dont il eſt parlé dans ce manuſcrit, eſt la même qui parut en 1449 à Paris, où elle avoua qu'elle n'étoit pas la Pucelle, & qu'elle avoit été mariée à un chevalier dont elle avoit eu deux fils. On a recueilli d'une médaille qui fut frapée à ſon honneur, après qu'elle eut fait ſacrer & couronner le roi Charles VII à Reims, qu'elle avoit pour deviſe une main portant une épée, avec ces mots : *Conſilio confirmata Dei.* * Monſtrelet. Du Haillan. Dupleix & Mezerai, *hiſt. de France.* Valerand de Varane, *de geſtis Joannæ virg.* Jean Hordal, *hiſt. de Jeanne d'Arc.* Berri, *chron. de Charles VI & VII.* Paſquier, *l.* 6 *des recherches.* La Colombiere, *portrait des hommes illuſtres François.* De Vienne Planci, *en ſa lettre ſur le ſujet de la Pucelle d'Orléans.* L'abbé Lenglet du Freſnoy, *hiſtoire de Jeanne d'Arc*, &c. *tirée des procès & autres piéces originales du temps.*

ARCADIA, fille de l'empereur *Arcadius* & d'*Eudoxie*, étoit une princeſſe d'une très-grande piété. Elle vivoit dans le palais de l'empereur Théodoſe *le Jeune* ſon frere, comme dans une maiſon religieuſe; & ſes ſœurs, Placille & Marine, l'imitoient dans ſes exercices de piété. Elles avoient toutes trois fait vœu de virginité; & la princeſſe Pulcherie leur ſœur ayant été déclarée auguſte, en 415, devint leur protectrice. * Sozomene, *l.* 9, *c.* 1 & 3.

ARCADIE, province du Péloponnèſe, qui forme la partie ſeptentrionale de la *Tzaconie*. Elle avoit l'Argolide, ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au ſeptentrion, & la Meſſenie au midi, & elle étoit diviſée en Arcadie haute & baſſe. Elle eut le nom de *Pelaſgie*, de Pelaſgus qui étoit roi du pays; celui d'*Arcadie*, d'Arcas fils de Caliſto & de Jupiter. L'oracle de Delphes avoit ordonné de déterrer ſes os, qu'on avoit mis dans un tombeau au mont Mœnalus. Lucien dit que les Arcades ſe croyoient plus anciens que la lune; & que c'eſt pour cette raiſon qu'ils n'ont point voulu recevoir l'aſtrologie. Leur roi Pélaſgus leur enſeigna l'uſage du gland; car ils ne vivoient auparavant que d'herbes & de racines : mais Arcas fils de Jupiter & de la Nymphe Caliſto, ſelon Vigenere, (*ſur les tableaux de Philoſtrate*,) leur montra l'art de labourer la terre, de ſemer le bled, de faire du pain, dont ils ſe nourirent, quittant le gland : ce qu'il avoit appris de Triptolême fils de Cerès. Les Arcades révéroient, entr'autres divinités, Pan, comme dit Virgile, *Pan deus Arcadiæ.* Ils ſacrifioient des hommes à Jupiter Lycien, au rapport de Pline. Ariſtote (*au livre* 4 *de ſes météores*,) dit que le vin d'Arcadie, mis dans des peaux de bouc près du feu, ſe calcine & ſe réduit en ſel. L'Arcadie avoit des ânes d'une grandeur extraordinaire; & c'eſt ce qui a donné occaſion au proverbe. Perſe, (*Sat.* 3, *v.* 8) y fait alluſion, lorſqu'il dit :

Arcadiæ pecuaria rudere dicas.

C'eſt ſur cela qu'eſt fondé ce que dit Juvenal du refus que l'on faiſoit aux maîtres de leur payer le ſalaire de l'inſtruction des enfans qui ne profitoient pas dans leurs écoles.

Culpa docentis
Scilicet arguitur, quod lava in parte mamilla
Nil ſalit Arcadico juveni.

Les villes d'Arcadie étoient Mégalopolis, dite aujourd'hui *Leontari*, patrie de l'hiſtorien Polybe, Tégée, Hérea, Gortis, Lycuria, Mantinée célébre par la bataille des Thébains, conduits par Epaminondas, contre les Lacédémoniens; Methydrium, Lycoſura, &c. Vers la CIII olympiade, & l'an 368 avant J. C. il s'éleva une cruelle guerre entre les Arcadiens & les Lacédémoniens, qui furent dans une bataille dix mille Arcadiens, ſans perdre un ſeul homme de leur côté. Ceux qui reſterent de cette défaite, ſe retirerent dans la ville de Mégalopolis. Quelque temps après, ſe relevant de leurs pertes précédentes, ils remporterent quelques avantages ſur leurs voiſins; & étant victorieux des Eléens, ils préſiderent aux jeux de la CIX olympiade, l'an 304 avant J. C. Mais depuis ayant attiré ſur eux la haine de toute la Gréce, par le ſacrilége commis en pillant les tréſors du temple de Jupiter *Olympien*, ils eurent à ſoutenir la guerre que ceux de Mantinée leur déclarerent. Au reſte, les Arcadiens étoient ſi amoureux de la muſique, qu'ils l'apprenoient même aux petits enfans. Tout ce pays, qui fait aujourd'hui la partie ſeptentrionale de la *Tzaconie*, eſt ſoumis au Turc depuis près de deux cens ans. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4, *c.* 6. Polybe, *l.* 4. Xenophon, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Athenée, *l.* 14. Pauſanias, *in Arcad.* Laurembergius, *Græc. antiq.* Ortelius. Meurſius, &c.

ARCADIE, ville du Péloponnèſe, près de la Meſſénie, qui fait aujourd'hui partie de la province de Belvedere. * Baudrand.

ARCADIE ou ARCHADIE, ville autrefois aſſez renommée dans l'iſle de Crète ou de Candie, avec évêché ſuffragant de Candie. Le golfe d'Arcadie eſt le *Cyparitſius ſinus* des anciens. * Baudrand.

ARCADIENS. C'eſt le nom d'une ſociété de ſavans en Italie, dont le but eſt de contribuer au rétabliſſement des belles-lettres, & ſur-tout à la perfection de la poëſie italienne. Ils ſe conduiſent tous en bergers d'Arcadie, & chacun prend à ſa nomination le nom de quelque berger de l'Arcadie ancienne : leur gouvernement eſt démocratique. Ils éliſent tous les quatre ans un préſident qu'ils choiſiſſent d'entre eux. On l'appelle *Cuſtos* ou *le Gardien*, & il ſe choiſit tous les ans douze aſſeſſeurs, qui décident avec lui ſur toutes les affaires qui ſe préſentent dans la ſociété. Cependant ils ont la liberté d'annuler leurs déciſions, s'ils le veulent. Leur réſidence eſt proprement à Rome, où ils commencerent à établir cette ſociété le 15 octobre 1590. Cette académie ſe forma par les ſoins de quatorze perſonnes que le gout des ſciences & des belles-lettres avoit ſouvent raſſemblées chez la reine Chriſtine de Suéde. Cette princeſſe, quoique morte, en fut nommée la protectrice. Ce fut en 1696, qu'ils formerent leurs loix. Ils n'en firent que dix, que M. Gravina, l'un des fondateurs, fut chargé de rédiger dans la langue & le ſtyle des douze tables, avec la ſanction pénale, *Si quis adverſus H. L. &c.* La rogation de ces loix en fut faite dans le même ſtyle, & le tout fut gravé ſur deux belles tables de marbre, qui ſont expoſées dans le *Serbatajo*, ſalle qui ſert d'archives à l'académie. C'eſt là que ſe voient auſſi les portraits des *Arcadi* les plus diſtingués; à la tête deſquels fut mis le pape Clément XI, dont le nom académique ou paſtoral étoit *Alnano Melleo.* Dès qu'un ouvrage a été lu dans l'académie, on le met dans le *Serbatajo.* La ſeptiéme loi des Arcadiens défend de rien mettre qui ſente le libertinage dans les ouvrages qu'on doit leur lire. Les armes de cette ſociété ſont la flûte paſtorale, nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'Arcadie s'eſt miſe ſous la protection de Jeſus-Chriſt naiſſant, dont elle célébre la fête à la premiere aſſemblée de chaque année. Les Arcadiens de Rome ont leurs colonies dans toutes les bonnes villes d'Italie. Ils en avoient produit vingt dès l'an 1713 : chacune de ces colonies a auſſi ſon *Vice-Cuſtos*, & elles portent des noms différens dans les lieux où elles ſont. *La Forzata* eſt le nom des colonies d'Aretio & de Macerata. *L'Animoſa* eſt celui des académies de Veniſe, de Bologne & de Ferrare; celle de Sienne s'appelle *Phyſico-Critica;* celle de Piſe a pris le titre d'*Alphaja;* celle du pays de Ravenne, qui n'eſt compoſée que d'eccléſiaſtiques, porte le nom de *Camaldulenſis*, &c. Toutes ces académies s'aſſemblent chacune ſept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans quelques prairies. La ſociété de Rome s'aſſembla d'a-

Digitized by Google

bord ſur le mont Palatin : mais aujourd'hui elle tient ſes aſſemblées dans le jardin du prince Salviati. Dans les ſix premieres, on lit les ouvrages des Arcadiens romains, & les cardinaux & les dames font lire leurs ouvrages par d'autres. Dans la ſeptiéme on fait lire par une perſonne chargée de cet emploi, les ouvrages que les colonies ont envoyés à la ſociété de Rome. Celui qui prétend entrer dans cette ſociété, doit avoir plus de vingt-quatre ans, & s'être déja acquis de la réputation par ſon ſavoir : il doit être noble d'extraction ou par ſon mérite. On exige des dames qu'elles ſe ſoient appliquées à la poëſie. Il y a cinq manieres de recevoir les nouveaux membres dans la ſociété. 1. *L'acclamation*, où les académiciens donnent leurs ſuffrages de vive voix : cette maniere s'obſerve à la réception des cardinaux, des princes, des ambaſſadeurs. 2. L'enrollement, *Annoverazione*, qui eſt pour les dames & pour les colonies. 3. *La repréſentation*, lorſque les colléges où l'on éléve la nobleſſe, préſentent quelques-uns de leurs éléves pour être reçus. 4. *La ſurrogation*, lorſque pour remplacer un académicien mort, on procéde à l'élection d'un autre. 5. Enfin, *la deſtination*, quand on donne un nom Arcadien à quelqu'un, avec la promeſſe ſolemnelle de lui donner la premiere place vacante. Les Arcadiens comptent par olympiades, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on célébre par des divertiſſemens d'eſprit. On écrit les vies des Arcadiens après leur mort. Jean Marius de Creſcembeni en a déja donné deux volumes en 1708 & en 1710, ſous le titre de *Vite de gli Arcadi illuſtri*. Le 13 avril 1711, les faſtes d'Arcadie portoient 1195 académiciens morts depuis leur inſtitution. Dans ces faſtes les jours de ces morts ſont nommés fâcheux, *meſti giorni*. * Creſcembeni, *loco citato. Biblioth. ital. tom.* 1, *p.* 223, *& ſuiv.*

ARCADIUS, comte & médecin, en l'honneur duquel le ſophiſte Ximere fit une harangue ſous l'empire de Julien. * Photius, *c.* 165.

ARCADIUS empereur d'Orient, naquit en Eſpagne vers l'an 377, de Théodoſe *le Grand*, qui fut fait empereur peu après, & de l'impératrice Flaccille. Son pere l'aſſocia à l'empire, le 19 janvier de l'an 383. Il n'en avoit que 18 lorſqu'il lui ſuccéda le 17 janvier de l'an 395. Honorius ſon frere fut empereur d'Occident. Rufin, préfet du prétoire, avoit ſoin des affaires; & par la plus noire de toutes les perfidies, il voulut ſe faire lui-même empereur. Pour y réuſſir, il réſolut de faire épouſer ſa fille à Arcadius; mais on rompit ſes meſures : car l'eunuque Eutrope, fit en ſorte que l'empereur épouſa, le 27 avril, Eudocie, fille de Bauton, qui avoit été conſul en 385. Rufin, voyant ſes eſpérances ruinées par cette intrigue d'Eutrope, en eut tant de chagrin, qu'il traita ſous main avec les barbares, pour les attirer dans les terres de l'empire. Il fit venir les Huns en Aſie, qui ravagerent tout l'Orient, juſqu'à Antioche, & preſſa Alaric roi des Goths de faire une irruption dans la Gréce, avec aſſurance qu'Antiochus, qui en étoit proconſul, favoriſeroit ſes entrepriſes, & que Géronce, à qui il avoit fait donner la commiſſion de garder le paſſage des Thermopyles, laiſſeroit paſſer ſon armée avec toute liberté. Alaric trouvant cette porte ouverte, par la fuite de Géronce & de ſon armée, ravagea ſans réſiſtance toute la Gréce, & prit les villes les plus célébres. Stilicon, que Théodoſe *le Grand* avoit laiſſé auprès d'Honorius, accourut en diligence avec une puiſſante armée; mais elle ne fit preſqu'augmenter les maux de la Gréce, ſous prétexte de la ſecourir. Cependant ce mauvais évenement ne fit pas perdre courage à Stilicon, qui avoit deſſein de ſe défaire de Rufin. Il fit en ſorte qu'Honorius envoya une ſeconde armée ſous la conduite de Gaïnas, lequel étant venu à Conſtantinople à la tête de cette armée, y tua Rufin, que ſon ambition avoit tellement aveuglé, qu'étant ſorti avec l'empereur, il s'imagina qu'on l'alloit aſſocier à l'empire. Tout cela ſe paſſa ſur la fin de l'an 395. Eutrope s'enrichit de la dépouille de Rufin, perſécuta cruellement ſes amis l'année ſuivante, & détacha Gildon gouverneur d'Afrique, des intérêts d'Honorius, pour l'engager dans ceux d'Arcadius. En 399, Gaïnas, Goth de nation, ſe ſouleva, & fit agir d'abord Tribigilde ſon parent, qui jetta toute la Pamphylie dans une effroyable conſternation. Enſuite il ſe déclara ouvertement; & Arcadius fut obligé, non-ſeulement de lui ſacrifier Eutrope, mais encore d'illuſtres ſénateurs. Gaïnas fut néanmoins défait en l'an 400, & ſa tête fut apportée à Conſtantinople. Après cette heureuſe exécution, l'empereur ordonna la démolition des temples des Gentils, bannit les Ariens de Conſtantinople, & fit obſerver rigoureuſement les loix que ſon pere avoit faites contre les hérétiques & les païens; & fit bâtir une égliſe à Conſtantinople ſous le nom de S. Jean l'*Evangéliſte*. Ces actions glorieuſes furent ternies par les violences qu'il exerça à l'égard de S. Jean *Chryſoſtôme*, qu'il chaſſa de ſon égliſe, & par ſa complaiſance pour ſa femme & ſes favoris, dans les choſes mêmes les moins raiſonnables. Il mourut le premier jour de mai de l'an 408, âgé de 31 ans, dont il en avoit regné 12 avec ſon pere, & 14 tout ſeul. Il fut enterré dans l'aîle droite de l'égliſe des apôtres, de même que ſa femme Eudocie. Théodoſe *le Jeune* lui ſuccéda, ſous la conduite de ſa ſœur Pulcherie. * Socrate, *l.* 5 *&* 6. Zoſime. Sozomene, *l.* 6. Marcellin. Caſſiodore & Proſper, *en la chron.* Théophanes, &c.

ARCADIUS, évêque, fut envoyé par le pape Céleſtin légat au concile d'Ephèſe, & fut encore député par les peres de cette aſſemblée, vers l'empereur Théodoſe *le Jeune*, l'an 431. Le cardinal du Perron en parle dans ſes réponſes au roi de la Grande-Bretagne, où il répond à l'objection que font les proteſtans contre la primauté du pape; parceque cet Arcadius, Projectus, & Philippe, qui étoient les légats du pape, n'ont pas toujours ſouſcrit les premiers aux decrets du concile. * Baronius, *in annal.* Du Perron, *reſponſ. ad reg. mag. Brit. l.* 1, *c.* 35.

ARCADIUS, évêque en Afrique, dans le V ſiécle, s'oppoſa courageuſement aux Ariens. La réſiſtance du ſaint prélat irrita ces hérétiques, qui s'en plaignirent à Genſeric roi des Vandales; & ce prince, qui étoit lui-même Arien, eſpérant de venir facilement à bout du troupeau, après avoir chaſſé les paſteurs, fit mourir le ſaint évêque Arcadius, le 13 ſeptembre de l'an 437. * Victor de *Vite*, *hiſt. perſ. Vandal.*

ARCADIUS, évêque de Venoe, ſe trouva l'an 439 au concile de Riez en Provence, aſſemblé contre Armentaire d'Embrun. * Baronius, *in annal.*

ARCADIUS, archevêque de Bourges, dans le VI ſiécle, ſuccéda à S. Honoré. En 538 il ſouſcrivit les actes du III concile d'Orléans. Grégoire de *Tours* parle de lui, & il en eſt auſſi fait mention dans la vie de S. Patrocle, rapportée par Surius. Arcadius mourut ſaintement vers l'an 542. L'égliſe de Bourges célébre ſa fête le premier jour d'août. Deſideratus, ſurnommé *Theodulus*, lui ſuccéda. * Grégoire de *Tours*, *c.* 10, *de vita patrum.* Surius, *in vita S. Patroc. ad diem* 19 *novembris.* Sammart. *Gall. chriſt.* Labbe, *in biblioth. nova.*

ARCADIUS, ſénateur d'Auvergne, & fils de l'empereur Avitus, engagea le roi Childebert à uſurper l'Auvergne ſur ſon frere Thierri roi d'Auſtraſie. Childebert y entra l'an 590, & emporta Clermont & quelques autres villes. Mais ayant ſu que ſon frere Thierri, dont Arcadius avoit publié la mort, revenoit victorieux des Thuringiens, il marcha contre Amalaric. Arcadius, pour ſe ſouſtraire à la colère de Thierri, ſe réfugia à Bourges. Ce fut lui qui fut le premier miniſtre du déteſtable aſſaſſinat commis par Childebert & Clotaire, dans la perſonne de leurs neveux, fils de Clodomir, en 532. * Grégoire de *Tours*, *hiſt. l.* 3, *c.* 9, 14 *&* 16.

Digitized by Google

ARCANDAM, ALCANDRINUS ou ARCANDUM, aſtrologue Arabe. On ne ſait point en quel ſiécle il a vécu, & les ſentimens de ceux qui parlent de lui ſont très-différens. Il a écrit un livre de prédictions aſtrologiques, par les horoſcopes. Cet ouvrage imprimé à Paris l'an 1542, eſt intitulé *De veritatibus & prædictionibus aſtrologiæ, & præcipuè nativitatum.* * Voſſius, *de ſcient. mathematic. c.* 64, § 4.

ARCANE, *Arcana*, petite ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la côte de la mer Noire, entre la ville de Sinabe ou Sinope, & le cap Piſello. Quelques géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Abonotrichos* ou *Aboni Mania*, que d'autres eſtiment être la ville de Belli; ce qui ne s'accorde pas avec la ſituation où l'on met Belli. * Baudrand. Mati, *dict. géograph.*

ARCANGEL, ville de Moſcovie, *cherchez* SAINT-MICHEL ARCHANGE.

ARCAS, fils de Jupiter & de Caliſto, fille de Lycaon, roi d'Arcadie, de laquelle Jupiter devint amoureux. Junon pour ſe venger de ſa rivale, la changea en ourſe, que Diane tua à coups de fléches, pour complaire à Junon. Pauſanias (*dans ſes arcadiques*,) dit qu'elle étoit encore enceinte d'Arcas, & que Jupiter envoya Mercure pour ſauver l'enfant, & mit la mere au nombre des aſtres, ſous le nom de *la grande ourſe*. Arcas étant devenu grand, fut préſenté par des chaſſeurs à Lycaon ſon aïeul, ſans qu'il le reconnût; mais il arriva que Jupiter étant venu un jour voir Lycaon, ce roi voulant éprouver s'il étoit véritablement dieu, fit tuer Arcas, & le ſervit à Jupiter, l'ayant coupé par morceaux; mais il le punit ſur le champ de ſa cruauté, l'ayant changé en loup, & Arcas en la conſtellation que l'on appelle *la petite ourſe*. Ces deux ourſes, dit Vitruve, ſont placées dans le cercle arctique: en ſorte qu'elles ſe touchent par le dos, ayant le ventre tourné l'une d'un côté, & l'autre de l'autre. La petite eſt appellée par les Grecs *Cynoſura*, la grande *Helice*. Leurs têtes ſont oppoſées, & leurs queues s'éloignent auſſi; car chaque tête paſſant outre de chaque côté, eſt au droit de chaque queue. *Voyez* CALISTO. * Apollodore. Ovide, *metam. l.* 2, *fab.* 5 & 6. *Antiq. græcq. & rom.*

ARCAS, petit bourg d'Eſpagne dans la Caſtille. C'eſt l'*Arcabrica* des anciens, qui a été autrefois une ville conſidérable, avec évêché ſuffragant de Tolede. Le ſiége épiſcopal fut uni ou transferé à Cuença par le pape Lucius III, vers l'an 1182, à la réquiſition d'Alfonſe IX, roi de Caſtille. * Garſias Loaiſa, *in not. ad concil. Luc.* Le Mire, *not. epiſc. orbis.*

ARCE, ville de Phénicie, eſt la même que Céſarée de Philippe. *Cherchez* CESARÉE DE PHILIPPE.

ARCE, autrement PETRA, ville capitale de l'Arabie Déſerte. * Joſéphe, *l.* 4, *c.* 4 & 7 *des antiq.*

ARCE ou ARCA, *Arcanum*, bourg du royaume de Naples, avec titre de duché, ſitué dans la terre de Labour, près de la Campagne de Rome, entre la ville d'Aquila & celle de Soria. * Baudrand.

ARCERE (Antoine) prêtre, étoit de Marſeille, où il mourut le 22 janvier 1699, âgé ſeulement de trente-cinq ans. Il s'appliqua dès ſa jeuneſſe à l'étude des langues latine, grecque, hébraïque, & étudia enſuite l'arabe, le turc & le perſan. Il ſavoit auſſi les principales langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ſes manuſcrits des grammaires de toutes ces langues, qu'il s'étoit faites lui-même; par où l'on peut juger de ſon application au travail. Il entra à l'âge de 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire; & après y avoir appris & enſeigné les belles lettres, il alla à Paris, & y paſſa environ un an dans la maiſon de S. Honoré. Il y fut connu & eſtimé de quelques ſavans, & entr'autres de M. l'abbé Bignon; mais il n'aimoit guères à ſe produire, & ſa paſſion pour l'étude augmentoit de jour en jour. Il retourna à Marſeille, & engagea ſes parens à lui fournir tout ce qui lui ſeroit néceſſaire pour le voyage du Levant qu'il méditoit, afin de s'y perfectionner dans la connoiſſance des langues, & des mœurs des habitans de ces pays, comme auſſi pour y acheter des livres & des manuſcrits propres à ſon deſſein; à quoi il réuſſit. Etant de retour à Marſeille, il ne penſa plus à rentrer dans l'Oratoire, mais à vivre en particulier dans ſa famille, pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talens qu'il poſſédoit, débaraſſé de tout ſoin, de toute viſite, & uniquement attaché à ſes études. Il y avoit huit ans qu'il avoit entrepris un dictionnaire françois & turc, qui auroit été très-utile pour la religion & pour le commerce. Ce n'eut pas été un ſimple vocabulaire, comme la plupart des autres dictionnaires. Il auroit été plus ample & plus curieux encore, & d'un moins difficile uſage que celui de Meninski, qui commence par le turc, lequel il traduiſit en latin ou en allemand. Le dictionnaire de M. Arcere commençoit par le françois, & faiſoit voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la langue françoiſe, la latine & la grecque, comme auſſi avec l'écriture ſainte. On y auroit auſſi vu des remarques curieuſes ſur leur hiſtoire, leur religion, leurs cérémonies, leurs dignités, leur diſcipline militaire, leurs coutumes, leurs habits, leur géographie, &c. parceque les différentes phraſes des Turcs ſur le même mot, faiſant ſouvent alluſion à ces choſes, donnent lieu d'en parler à ceux qui en ſont bien inſtruits. Il étoit ſi appliqué à cet ouvrage, qu'il ne ſe permettoit pas même les délaſſemens d'eſprit les plus innocens, & n'accordoit pas à ſon corps ce qu'il lui eut fallu de repos & de ſommeil, pour réparer ſes forces épuiſées par un travail ſi pénible & ſi continuel. Auſſi tomba-t-il dans un état de langueur & dans une fiévre lente, qui le conduiſirent au tombeau.

ARCESILAUS, fils de *Batto* ou *Battus*, fondateur du royaume des Cyrénéens, ſuccéda à ſon pere l'an du monde 3413, & 622 avant J. C. ſelon la ſupputation d'Uſſerius, & regna 16 ans. * Herodote, *l.* 4, *c.* 109. Les Cyrénéens ont eu trois autres rois du nom d'Arcéſilaüs. On en ſait très-peu de choſes. On peut conſulter à leur ſujet, *l'hiſtoire univerſelle, traduite de l'anglois*, tome XII, pag. 421, 422.

ARCESILAUS ou ARCESILAS, philoſophe, fils de *Scythus* ou *Scytes*, comme on le nomme ordinairement, étoit de Pitane, ville des Æoliens. Il fut diſciple d'Autolycus, mathématicien, qu'il ſuivit à Sardes d'où il ſe rendit à Athènes, & y étudia ſous Xantus & ſous Théophraſte, enfin ſous Crantor. Celui-ci enſeignoit alors dans cette ville du vivant de Polémon, qui avoit été ſon maître, & avant lequel il mourut. Arceſilaüs étudia auſſi la géométrie ſous Hegeſinius; il eut même quelque attache à la poëſie, & ſe plut extrêmement à la lecture d'Ariſtote: mais ſa paſſion d'être philoſophe l'emporta ſur toutes les autres. Ayant ſuccédé à Cratés ſucceſſeur de Polémon, dans la régence de l'école platonique, il forma un ſyſtême nouveau, qu'il enſeigna à ſes écoliers, & l'on nomma ſa ſecte *la ſeconde académie*, pour la diſtinguer de celle de Platon. Le grand principe de ſon ſyſtême conſiſtoit à dire que toutes choſes étoient ſi incertaines, qu'on ne pouvoit diſtinguer le faux du vrai: auſſi attaquant tout ce que les autres affirmoient, il faiſoit gloire de douter de tout, de diſcourir du pour & du contre, & de ſuſpendre ſon jugement ſur toutes choſes. Cette méthode de diſputer ſur tout ce qu'on lui propoſoit, n'étoit pourtant pas ſi nouvelle, qu'il ne la juſtifiât par les exemples de Socrate, de Platon, de Parmenide & d'Héraclite, qui en avoient uſé ainſi: mais outre qu'elle avoit été oubliée, il la pouſſa bien plus loin qu'ils n'avoient fait. Quelques-uns ont prétendu que ce fut par émulation contre Zénon, avec lequel il avoit étudié; & que voyant que celui-ci avoit pris le parti des dogmatiques en donnant des définitions & des axiomes,

Digitized by Google

il voulut par contrepied prendre une autre route, en renverſant tous les fondemens des ſciences, & réduiſant tout par ſes diſputes à l'incertitude. Ainſi il nioit & affirmoit les mêmes choſes, débitant la premiere qui lui venoit dans l'eſprit, & tout d'un coup la renverſant par plus de raiſons qu'il n'en avoit apporté pour l'établir. Au reſte, il avoit tout ce qu'il faut pour perſuader, génie heureux, vivacité, facilité à s'énoncer, une éloquence perſuaſive, ſoutenue par des qualités extérieures les plus avantageuſes, avec cela un grand diſcernement, & une généreuſe libéralité. Il ſe plaiſoit à faire le bien, & ne vouloit pas qu'on le ſût. On raconte qu'en rendant viſite à Créſibius, qui étoit malade, & qui manquoit du néceſſaire, il lui gliſſa adroitement ſous l'oreiller une bourſe bien garnie & ſe retira. Un ami qui devoit donner un repas, lui ayant emprunté de la vaiſſelle d'argent, il ne la redemanda point, ſuppoſant qu'il l'avoit donnée & non pas prêtée; quelques-uns même ont écrit que conſidérant les beſoins de cet ami, il ne voulut pas la reprendre lorſqu'on la lui reporta. Quoiqu'il eût évité de ſe mêler des affaires de politique, il ne put refuſer la députation que l'on fit de lui vers le roi Antigonus, pour ſolliciter une affaire qui regardoit ſa patrie. Il eſt vrai qu'il ne réuſſit pas; mais on impute cela au peu de complaiſance qu'il eut pour ce prince, ce qui a fait écrire qu'il n'étoit point propre pour les cours: il eut pourtant beaucoup de part à l'amitié du gouverneur du Pirée, & reçut beaucoup de préſens d'Eumenes, prince de Pergame. On lui reproche de s'être attaché publiquement à des courtiſanes, & même d'être tombé dans les impuretés les plus infâmes. Il y en a qui croient que ce reproche n'eſt pas fondé ſur des preuves certaines. Il ne fut point marié, & mourut d'avoir trop bu & en délire à l'âge 75 ans, en la quatriéme année de la CXXXIV olympiade, 241 ans avant J. C. Quelques-uns ſoutiennent que ne trouvant point d'évidence qui l'empêchât de flotter également entre l'affirmation & la négation, il ne voulut point écrire de livres; d'autres aſſurent qu'il en écrivit: mais ils conteſtent ſur la queſtion s'il les a publiés, car les uns l'affirment, & les autres diſent qu'il jetta au feu ce qu'il avoit compoſé: il eſt pourtant certain qu'il dédia quelques livres à Eumenes prince de Pergame. Quelques anciens ont parlé de ce philoſophe. Lactance a écrit vivement contre lui. Diogène *Laerce* a écrit ſa vie; & il parle encore de trois autres du nom d'ARCESILAUS, dont le premier fit des comédies; le ſecond compoſa des élégies; & le troiſiéme étoit ſculpteur. Hérodote fait mention de quelques rois de ce nom, deſcendus de Battus. Nous venons de parler de l'un d'entr'eux. * Hérodote, *l.* 4, ou *Melpom.* Sénéque, *l.* 2 *de benef. c.* 10. Diogènes *Laertius*, *l.* 4. *vit. philoſoph.* Lactantius, *l.* 3. *inſtit. divin. c.* 3, 4, 5 & 6, *&c.* Bayle, *dict. crit.*

ARCESILAUS, conſul ſous Gallien en 267.

ARCHAGATHE, fils d'Agathocles tyran de Sicile, étoit fort brave, mais inſolent & emporté. Ses violences firent révolter contre lui ſes ſoldats à Utique en Afrique, où ſon pere l'avoit laiſſé. Agathocles ſe mit en état de l'aller dégager; mais n'en pouvant pas venir à bout, il fut contraint d'abandonner Archagathe à ces furieux, qui l'égorgerent la troiſiéme année de la CXVIII olympiade, 306 ans avant J. C. Il laiſſa un fils de même nom que lui, qui empoiſonna depuis ſon aïeul Agathocles. * Diodore de *Sicile*, *l.* 20, *bibl. hiſt. & in fragm.*

ARCHAGATHE, fils de Lyſanias, étoit du Péloponnèſe. On dit qu'il fut le premier médecin qui vint s'établir à Rome, ſous le conſulat de Lucius Emilius, & de Marcus Livius, vers l'an 534 de la fondation de Rome, ſous la CXL olympiade, & 220 ans avant J. C. Caſſius Hemina, auteur ancien, dit qu'on lui donna le droit de bourgeoiſie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donnoit dans Rome l'épithéte de *Guériſſeur de playes*, & qu'il y fut d'abord merveilleuſement bien reçu; mais qu'un peu après par ſes opérations impitoyables, qui l'obligeoient à couper & à bruler les membres, on lui donna le ſobriquet de *Boureau*, & qu'on ſe dégouta à Rome de la médecine & des médecins, au moins de cette partie de la médecine, qu'on appelle *Chirurgie*. * Pline, *l.* 29, *hiſt. nat. c.* 1.

ARCHAIMBAUD (Benoit) né à Lyon le 11 juillet 1643, fit ſes humanités au collége des jéſuites, où il eut pour régent le pere de la Chaiſe, depuis confeſſeur du roi, qui eut toujours pour lui une grande affection. Ce pere lui en donna même des marques depuis que M. Archaimbaud fut entré dans la congrégation de l'oratoire, le 2 novembre 1660. Après ſon année d'*inſtitution*, il fit ſa philoſophie au Mans, ſa théologie ſcholaſtique à Saumur: & après avoir pendant trois années étudié la poſitive en la maiſon de S. Magloire à Paris, il y fut ordonné prêtre le 26 mai 1668. Il profeſſa enſuite la philoſophie à Toulon, & de-là à Nantes où il exerça cet emploi pendant quatre ans. Comme il s'étoit appliqué en même temps à l'étude de la théologie, on le jugea capable de l'enſeigner, & on l'envoya pour cet effet à Riom en Auvergne, où il l'enſeigna réellement en 1674 & 1676. Il avoit embraſſé la doctrine de S. Thomas dans toute ſon étendue; & l'ayant fait ſoutenir dans des thèſes publiques, deux cordeliers, docteurs de Paris, les cenſurerent, & les déférerent au roi, comme contenant la doctrine des cinq fameuſes propoſitions. Il étoit sûr néanmoins que le pere Archaimbaud en condamnoit formellement quatre dans ſes thèſes: mais on n'écouta alors que la dénonciation qui en fut faite, & en conſéquence, le profeſſeur reçut une lettre de cachet qui le confinoit dans la maiſon de Montmorenci, près de Paris, avec défenſe d'enſeigner dans toute l'étendue du royaume. Mais le roi ayant été informé de la fauſſeté de la dénonciation, le P. Archaimbaud obtint ſa liberté, & celle d'enſeigner comme auparavant. On le fit ſupérieur à Vienne, où il acquit l'eſtime de M. de Villars, qui en étoit archevêque, & lorſque ſes ſix années de ſupériorité furent finies, ce prélat obtint qu'il demeureroit encore à Vienne. En 1685 il fut employé dans les miſſions célébres, que le feu roi Louis XIV fit faire dans le diocèſe de Montpellier: mais une colique néphrétique l'ayant obligé au bout d'un mois d'abandonner cet exercice fatiguant, il ſe retira à Lyon où il fut ſupérieur en 1686, & il y mourut en 1688, le 25 d'août. On y imprima l'année ſuivante 1689 chez Certe, un ouvrage qu'il eût été à ſouhaiter qu'il eût pouſſé plus loin: il eſt intitulé: *Abregé hiſtorique du droit canon, contenant des remarques ſur les décrets de Gratien, avec des diſſertations.* * *Mémoires du temps.*

ARCHAMBAUD ſire de Bourbon, *cherchez* BOURBON.

ARCHARD, moine de Citeaux, & maître des novices dans l'abbaye de Clairvaux, du temps de S. Bernard, a compoſé la vie de S. Géſelin hermite, donnée au public par Arnoul Raiſius, & imprimée à Douai l'an 1616. Il a fleuri vers l'an 1140. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

ARCHDEKIN, né dans le comté de Kilkenni en Irlande, fut reçu dans la compagnie de Jeſus à Malines en 1642, étant alors âgé de 22 ans. Il enſeigna depuis la philoſophie & la théologie à Louvain & à Anvers. Dans cette derniere ville il fut fait en 1676 recteur des étudians de la plus haute claſſe, & enſuite profeſſeur en théologie. Dans ce dernier poſte il ſe fit un grand nom, quoique l'archevêque catholique de Dublin, Talbot ſon confrere, en convenant de ſa vertu & autres belles qualités, l'appelle un écrivain peu circonſpect, faiſant ſans doute alluſion à ſa *Theologia tripartita*, où il ſoutient que l'abſolution ne doit pas être différée aux pécheurs d'habitude, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient corrigés. Ce ſentiment attira à ſon ouvrage bien

Digitized by Google

des cenſures, cependant il s'en eſt fait un grand nombre d'éditions. Au temps qu'on en donna la huitiéme, il s'en étoit débité un grand nombre d'exemplaires. La onziéme édition eſt de 1700, *in*-4° à Veniſe. L'auteur étoit déja mort dès 1690. Outre la théologie en queſtion, le P. Archdekin compoſa d'autres traités dont on fera mention ci-après, lorſqu'on aura donné quelques éclairciſſemens ſur ce fameux ouvrage. Voici ſon premier titre. *Præcipuæ controverſiæ fidei ad facilem methodum redactæ, ac reſolutiones theologicæ ad omnia ſacerdotis munia, præſertim in miſſionibus, accommodatæ. Cum apparatu ad doctrinam ſacram. Cui acceſſit ſumma doctrinæ chriſtianæ ſelectis exemplis elucidata.* Lov. 1671, *in*-8°. La cinquiéme édition, qui eſt d'Anvers en 1682, en 3 vol. *in*-8°, porte le titre ſuivant: *Theologia tripartita univerſa, ſeu reſolutiones polemicæ controverſiarum & quæſtionum etiam recentiſſimarum quæ in ſchola & in praxi per omnia uſum præcipuum habent, miſſionariis & aliis animarum curatoribus, & theologiæ ſtudioſis ſolerter accommodata.* 2. Des miracles, & des nouveaux miracles faits par les reliques de S. François Xavier dans le collége des Jéſuites à Malines; Louvain 1667, *in*-8°, en anglois & en irlandois. 3. *Vitæ ac miraculorum ſancti Patricii, Hiberniæ apoſtoli, epitome cum brevi notitia Hiberniæ;* Lovanii 1671, *in*-8°. Ces deux traités ſe trouvent inſérés dans l'édition d'Anvers 1682, de la *Theologia tripartita*, dont la onziéme édition de Veniſe en 1700, renferme auſſi les vies de deux prélats catholiques compoſées par cet auteur. L'un eſt le célébre Olivier Plunket, primat d'Irlande, mis à mort à Londres pour la prétendue conſpiration formée par les catholiques contre le roi Charles II, quoique le viceroi proteſtant d'Irlande eût rendu les témoignages les plus favorables du caractère & de l'eſprit pacifique de ce ſaint archevêque, & que Burnet lui-même, qui trouve par-tout des crimes à imputer aux catholiques, ne laiſſe pas de le diſculper entierement de toutes pratiques ſéditieuſes, & de faire l'éloge de la maniere édifiante dont il ſubit une mort ſi terrible & ſi injuſte. Mais perſonne n'a mieux traité cette matiere que le docte Arnaud dans ſon *Apologie pour les catholiques*, ni mieux dévelopé les motifs cachés d'une perſécution auſſi inique. Le ſecond prélat dont ce pere a écrit la vie, eſt Pierre Talbot, archevêque de Dublin, frere du duc de Tirconnel, viceroi d'Irlande ſous Jacques II. Sotwel nous apprend que cet auteur avoit laiſſé prêt à mettre ſous preſſe un ouvrage intitulé, *Theologia apoſtolica.*

Il y a eu depuis peu d'années un autre auteur du même nom & ſurnom que le Jéſuite, de l'ordre de S. François, élevé à l'évêché de Killala, dont on a un traité ſur la matiere de l'uſure qui a fait beaucoup de bruit. Ce traité fut imprimé en 1734 à Londres, *in*-8°, avec ce titre en anglois: *Revue courte de la pratique de donner l'argent à intérêt, étant une méthode propre à tranquilliſer les conſciences de ceux qui prêtent leur argent à intérêt, & à les acquitter du crime d'une injuſte uſure, lorſqu'ils n'exigent pas un intérêt ou trop exceſſif, ou inuſité, & qu'ils ne prennent ſimplement que ce que l'uſage & les loix du pays permettent.* Un dominicain Irlandois, nommé Jean Scanlan, fit ſur cet ouvrage des remarques également vives & intéreſſantes.

ARCHE DE NOÉ. L'arche en hebreu s'appelle *Teba*, nom qui ſe prend ordinairement pour un receptacle, dans lequel on reçoit les choſes vivantes. Les Septante ont traduit *Kibotos;* les Latins *Arca.* Elle étoit faite de bois de *gopher*, terme qui ne ſe trouve que cette fois dans la bible, que les Septante ont traduit par *bois quarrés* ou *planches;* mais les autres interprétes ont expliqué ce terme de l'eſpéce de bois. Les uns ont cru que c'étoit du cédre, les autres du pin, d'autres du cyprès, quelques-uns du buis. Ce fameux bâtiment fut commencé par Noé l'an du monde 1557, & avant J. C. 2478, ſuivant l'ordre de Dieu, qui lui marqua la longueur, la largeur & la hauteur de cet édifice. Noé étoit alors âgé de 500 ans, & il employa cent années à bâtir l'arche, qui fut achevée l'an du monde 1657. Elle fut conſtruite dans la région d'Eden, qui confinoit à la Méſopotamie, & ce patriarche y employa un grand nombre d'ouvriers, pendant ce long eſpace de temps. L'arche étoit longue de 300 coudées, large de 50, & haute de 30. Origène a cru que chacune de ces coudées étoit de ſix coudées communes; d'autres ont penſé que ces coudées étoient des coudées géométriques de ſix pieds; mais ſelon cette meſure, l'arche auroit occupé l'eſpace d'un mille d'Italie, ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Les plus ſavans interprétes diſent que c'étoit une coudée ordinaire d'Egypte, d'un peu plus d'un pied & demi, & de vingt de nos pouces, avec quelque choſe. Suivant cette ſuppuration, la capacité de l'arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million ſept cens quatre-vingt-un mille trois cens ſoixante & dix-ſept pieds cubes. Ainſi l'arche étoit de quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux, de quarante-deux pieds cubes, & plus grande elle ſeule, que quarante de nos navires de mille tonneaux chacun. Ce bâtiment étoit à trois étages; le premier pour les animaux à quatre pieds, le ſecond pour les proviſions, & le troiſiéme pour les oiſeaux & la famille de Noé. L'arche n'étoit point conſtruite en forme de navire: ſa figure étoit un quarré long, dont le haut s'élevoit doucement en comble. Il y avoit une porte au *premier étage*, & une grande fenêtre au troiſiéme, outre pluſieurs petites pour donner du jour dans tous les étages. Ces fenêtres étoient comme d'un cryſtal ou pierre tranſparente. Noé, ſans doute, eut beſoin d'une lumiere extraordinaire & ſurnaturelle, pour conduire la conſtruction de ce grand ouvrage, qui devoit contenir tant de ſortes d'animaux, & où ils devoient vivre pendant une année entiere. L'eſprit humain a peine à concevoir une diſpoſition ſi ſurprenante, qui étoit néceſſaire, non-ſeulement pour empêcher la corruption, que la quantité des immondices pouvoit cauſer, par la mauvaiſe odeur de la ſentine qui étoit au fond de l'arche; mais auſſi pour fournir d'eau douce les animaux, & leur ménager de l'air pour la reſpiration. Kirchet donne au premier étage dix coudées de haut, c'eſt-à-dire, *quinze pieds.* Il y avoit, *dit-il*, trois cens étables, cent cinquante de chaque côté, ſéparées par une galerie: de ſorte qu'il étoit aiſé d'y loger toutes les eſpéces d'animaux à quatre pieds & reptiles, chaque eſpéce dans une étable. Le ſecond étage, qui ſervoit de magaſin & de cellier, étoit haut de quatre coudées ou ſix pieds. Le troiſiéme, outre le logement de la famille de Noé & des oiſeaux, contenoit encore pluſieurs chambres & greniers, pour y garder une partie de la proviſion.

M. le Pelletier de Rouen nous a donné une deſcription de l'arche, qui ſemble beaucoup plus commode. Il prétend que la hauteur de l'arche étoit diviſée en quatre parties; que le fonds de l'arche ou caréne, de trois coudées & demie, ſervoit de réſervoir aux eaux; que le premier étage, haut de ſept coudées, étoit le magaſin des proviſions; que le ſecond, de huit coudées, contenoit les étables des animaux; & le troiſiéme, les volieres des oiſeaux, & le logement de Noé. Selon lui, la caréne & le premier étage d'en bas régnoit tout le long de l'arche, ſans diviſion; mais le ſecond avoit une cour qui ſéparoit les étables qui étoient des deux côtés le long de l'arche, au nombre de trente-ſix; & au milieu de cette cour, il ſuppoſe qu'il y avoit des ouvertures qui communiquoient au premier étage, pour en tirer le foin & les autres proviſions; & aux quatre coins, des puits pour tirer de l'eau de la caréne, & des ouvertures aux côtés, pour jetter les immondices. Il met deux eſcaliers aux deux bouts, pour monter au troiſiéme étage, où il place à l'un des bouts une chambre pour les hommes, & dans les côtés trente-ſix volieres pour les oiſeaux,

Digitized by Google

oiſeaux, & dix-huit loges pour les grains & autres proviſions pour les hommes & pour les oiſeaux. La porte de l'arche eſt placée par cet auteur à l'un des bouts, & la fenêtre, ſelon lui, étoit une ouverture treilliſſée, d'une coudée de haut, qui régnoit à l'entour de l'arche, & qui éclairoit les deux étages.

Cette conſtruction & diſpoſition de l'arche a bien des avantages, qui ne ſe trouvent pas dans les autres ſyſtêmes. Car, 1°. on y donne un jour ſuffiſant pour éclairer les deux étages de l'arche, qui en ont beſoin; ce qui n'eſt pas dans les autres ſyſtêmes. 2°. On y place les animaux dans le ſecond étage au-deſſus de l'eau, & dans un lieu éclairé; au lieu que juſqu'à préſent on les plaçoit dans l'étage d'en bas, ſous l'eau & couvert du foin & des autres proviſions. 3°. Noé & ſa famille y ſont logés commodément & agréablement. 4°. On trouve le moyen d'y conſerver de l'eau douce: ce qui n'eſt pas dans les autres ſyſtêmes, où l'on ſuppoſe que l'on tirera de l'eau du dehors; mais M. le Pelletier fait voir qu'elle auroit dû être ſalée, & par conſéquent qu'il a été néceſſaire de réſerver de l'eau douce. 5°. Toutes les immondices ſont facilement pouſſées hors de l'arche, & ſans aucun embaras, & l'arche a aſſez d'air pour empêcher l'infection. Enfin, par le calcul des dimenſions, il fait voir que l'arche ainſi diſpoſée, pouvoit contenir à l'aiſe tous les hommes, animaux & oiſeaux qui devoient être renfermés dans l'arche, avec les proviſions néceſſaires pour les nourir pendant un an, & que les perſonnes qui étoient dans l'arche pouvoient ſans peine fournir leur nouriture par jour.

Les termes de l'écriture ſainte qui marquent le nombre des animaux de chaque eſpéce, ont fait naître une difficulté qui partage les ſentimens des interprêtes. Les uns par *duo & duo*, *ſeptem & ſeptem*, entendent deux à deux, ſept à ſept, c'eſt-à-dire, deux ou ſept de chaque eſpéce. Les autres croient qu'il y avoit deux paires des animaux impurs, & ſept paires des animaux purs. Ceux qui ſont de la premiere opinion s'imaginent qu'un ſi grand nombre d'animaux auroit trop chargé l'arche. Les autres ſe fondent ſur la paraphraſe chaldaique, & montrent que cet inconvénient n'étoit point à craindre. Noé n'alla pas chercher tous ces animaux par toute la terre, comme Philon l'a voulu faire croire. Le texte même de l'écriture ſainte nous apprend qu'ils vinrent & s'aſſemblerent proche de l'arche, par un inſtinct que Dieu leur donna alors, ou par le miniſtère des anges. Les bêtes à quatre pieds & les reptiles entrerent par la porte, en paſſant par-deſſus un pont fait exprès, & attaché à l'arche, par lequel Noé & ſa famille étoient auſſi entrés. Les oiſeaux entrerent par la grande fenêtre qui étoit au troiſiéme étage. Après le déluge, l'arche s'arrêta ſur les montagnes d'Arménie, que les Arméniens appellent *Meſeſouſar*, les Chaldéens *Kardu*, & les Arabes *Karud*. Noé en ſortit avec ſa famille, ſuivant le commandement que Dieu lui en fit; & en même temps tous les animaux & les oiſeaux en ſortirent auſſi, & ſe répandirent ſur la terre & dans l'air. Il eſt certain que la curioſité excita les hommes des premiers ſiécles d'après le déluge à aller voir cet admirable bâtiment, qui s'eſt conſervé très-long-temps, & s'eſt enfin corrompu & détruit dans la ſuite des ſiécles. *Voyez* ARARATH. * Kircher, *Arca Noe*, Bureo, *de Archa Noe*, M. le Pelletier.

ARCHE D'ALLIANCE. C'étoit une maniere de grand coffre, fait d'un bois incorruptible, que les Hébreux nommoient *Heoron*. Moyſe la fit fabriquer par ordre de Dieu, l'an du monde 2545, & 1490 avant J. C. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur & autant de largeur, & elle étoit entierement revêtue dedans & dehors de lames d'or, enſorte qu'on ne voyoit point de bois. Sa couverture étoit ſi proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il ſembloit qu'elle fût tout d'une piéce. Il y avoit à ſes deux plus long côtés de gros anneaux d'or qui traverſoient le bois, dans leſquels on mettoit de gros bâtons dorés, pour la porter ſelon le beſoin, car on ne ſe ſervoit point de chevaux, mais les lévites & les ſacrificateurs la portoient eux-mêmes ſur leurs épaules. Il y avoit au-deſſus de l'arche des figures de chérubins avec des aîles, ſelon que Moyſe les avoit vus proche du trône de Dieu; car nul homme auparavant lui n'en avoit eu connoiſſance. Il enferma dans cette arche les deux tables de la loi, ſur leſquelles étoient écrits les dix commandemens, dont chacune en contenoit cinq, deux & demi dans une colonne, & deux & demi dans l'autre, & il mit l'arche dans le ſanctuaire du tabernacle. Les Iſraélites ayant été défaits par les Philiſtins, envoyerent au ſénat & au grand ſacrificateur, pour les prier de leur envoyer l'arche d'alliance, dans l'eſpérance qu'avec ce ſecours ils remporteroient la victoire; mais ils perdirent encore la bataille, & l'arche fut priſe par les Philiſtins, l'an du monde 2918, & avant J. C. 1117. Ils la porterent en trophée dans la ville d'Azot, & la placerent dans le temple de Dagon leur dieu, avec les autres dépouilles qu'ils lui offroient. Le lendemain matin, lorſqu'ils vinrent pour rendre leurs hommages à cette fauſſe divinité, ils virent avec étonnement que ſa ſtatue étoit tombée de deſſus le piedeſtal qui la ſoutenoit, & qu'elle étoit par terre devant l'arche. Ils remirent cette ſtatue en ſa place; mais la même choſe arriva diverſes fois, & ils trouverent toujours cette ſtatue au pied de l'arche, comme ſi elle ſe fût proſternée pour l'honorer. Ils furent en même temps tourmentés d'une dyſenterie ſi cruelle, qu'ils mouroient avec des douleurs inſupportables. Le pays fut auſſi tellement rempli de rats, qu'ils ruinoient tout, & n'épargnoient ni les bleds ni les autres fruits. Les habitans d'Azot convaincus que l'arche étoit la cauſe de ces malheurs, prierent ceux d'Aſcalon de trouver bon qu'ils l'envoyaſſent dans leur ville; mais ce peuple qui fut affligé des mêmes diſgraces, l'envoya dans une autre ville, où elle cauſa de pareils maux. L'arche paſſa ainſi dans cinq différentes villes de la Paleſtine, qui reſſentirent les mêmes effets de l'indignation de Dieu contre ceux qui n'étoient pas dignes de la retenir. Enfin les principaux des villes de Geth, d'Aſcaron, d'Accalon, de Gaza, & d'Azot, s'aſſemblerent pour délibérer des moyens dont on devoit ſe ſervir pour éviter ces malheurs. Ils réſolurent d'offrir à Dieu cinq anus d'or, au nom de ces cinq villes, avec autant de rats d'or; d'enfermer le tout dans une caiſſe & de mettre cette caiſſe dans l'arche; puis de porter l'arche ſur un chariot neuf, attelé de deux vaches, qu'on meneroit juſqu'à un carrefour, d'où on les laiſſeroit aller en pleine liberté de prendre le chemin qu'elles voudroient. Cela fut exécuté, & les vaches prirent le chemin qui conduiſoit vers les Iſraélites. Elles s'arrêterent à un bourg de la tribu de Juda, nommé *Bethſamés*, d'où l'arche fut menée en la ville de Cariathjarim. Là elle fut confiée à un lévite nommé *Eminadab* ou *Aminadab*, dans la maiſon duquel ce ſacré dépôt demeura durant vingt années.

David ayant remporté deux victoires ſignalées ſur les Philiſtins, réſolut de faire porter l'arche à Jéruſalem, & il voulut aſſiſter en perſonne à cette grande cérémonie. Les ſacrificateurs prirent l'arche dans la maiſon d'Aminadab, & la mirent ſur un chariot neuf, tiré par des bœufs. Ce ſaint roi marchoit devant, & tout le peuple ſuivoit en chantant des pſeaumes & des cantiques au ſon des trompettes, des tymbales & de pluſieurs autres inſtrumens. En chemin les bœufs s'étant un peu écartés, l'arche pencha, & Oza y porta la main pour la ſoutenir; mais par un châtiment de Dieu, il tomba mort à l'inſtant, parceque n'étant pas ſacrificateur, il avoit oſé y toucher. David dépoſa l'arche pendant trois mois dans la maiſon d'Obededon, de la race des lévites; & voyant qu'elle y avoit apporté beaucoup de bonheur, il la fit conduire à Jéruſalem. Les ſacrificateurs, accompagnés de ſept chœurs de muſique, la portoient ſur leurs épaules; & ce prince lui-même mar-

chant devant, danſoit & jouoit de ſa harpe, dont Michol ſa femme ſe mocqua, comme d'une choſe malſéante à un roi. Lorſque l'arche fut dans la ville de Jéruſalem, David la fit mettre dans un tabernacle qu'il avoit fait conſtruire l'an du monde 2990, & avant J. C. 1045. Il eut deſſein de bâtir un temple, pour y placer l'arche; mais Dieu lui fit ſavoir par le prophète Nathan, que ce ſeroit Salomon ſon fils qui feroit conſtruire ce grand ouvrage. Salomon fit tranſporter l'arche d'alliance avec le tabernacle dans le temple qu'il avoit fait bâtir: ce qui ſe fit avec une cérémonie très-ſolemnelle. Lorſqu'il la fallut mettre dans le ſanctuaire, les ſeuls ſacrificateurs qui la portoient ſur leurs épaules, y entrerent, & la placerent entre les deux cherubins, qui la couronnoient de leurs ailes. * Les deux premiers livres *des Rois*. Joſéphe, *hiſt. des Juifs*, *l.* 3, 6, 7 & 8.

ARCHEDICUS, poëte Grec, a vécu ſous la CXIV olympiade, vers l'an 324 avant J. C. Il écrivit quelques comédies. * Voſſius, *de poët. Græc. c.* 8.

ARCHELAIS ou ARCHELAIDE, bourg dans la tribu d'Ephraim, bâti par Archelaüs l'ethnarque, fils d'Herode, quelque temps avant ſon exil à Vienne en Dauphiné, arrivé la ſeptiéme année de l'ére chrétienne. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 14.

ARCHELAUS, roi de Lacédémone, de la famille des Agides, ſuccéda à Ageſilaüs ſon pere l'an 3119 du monde, & 916 avant J. C. Son régne fut de ſoixante ans: il le rendit mémorable par la priſe de la ville d'Egis, & de quelques autres places, qu'il emporta avec le ſecours de Charilaüs, roi de l'autre famille. Il mourut l'an 3204 du monde, & 800 avant J. C. * Pauſanias, *l.* 3. Euſebe, *en la chron.*

ARCHELAUS, roi de Macédoine, fils *naturel* du roi *Perdiccas*, monta ſur le trône par de grands crimes. Comme ſa mere n'étoit que ſervante d'Alcetas, frere de Perdiccas, il ne devoit être ſelon les loix, que le valet d'Alcetas; il fut pourtant le ſupplanter & s'emparer de la couronne. Il fit plus, puiſqu'après lui avoir promis de le placer ſur le trône, & l'avoir attiré chez lui ſous ce prétexte, il le fit enyvrer, conduire hors des portes de la ville, & aſſaſſiner lui & ſon fils Alexandre. Archelaüs peu après ſe défit de ſon propre frere, qui n'étoit âgé que de ſept ans, & qui étoit fils légitime de Perdiccas & de Cléopatre: il le jetta dans un puits, & fit accroire à Cléopatre que l'enfant y étoit tombé en courant après une oye. Après ces inhumanités ce tyran s'appliqua avec ſoin aux choſes qui pouvoient rendre la Macédoine formidable, ſoit par de nouvelles fortifications, ſoit par les troupes qu'il mit ſur pied, & les grands magaſins qu'il amaſſa: il équipa même des vaiſſeaux, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué chez les Macédoniens, pour donner des combats ſur mer. Outre cela il aima les lettres & les arts, & l'on vit chez lui les plus grands poëtes, les plus fameux peintres & les meilleurs muſiciens. Il fit peindre ſon palais par Teuxis avec de grandes dépenſes; mais il fut mortifié de ne pouvoir attirer chez lui le ſage Socrate, qui répondit aux ſollicitations qui lui furent faites de ſa part: *Qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à aller voir un homme de qui il recevroit des bienfaits, ſans lui pouvoir rendre la pareille.* Euripide, qu'il avoit prié de faire quelque tragédie ſur ſon ſujet, s'en excuſa pour n'être pas obligé de dépeindre les cruautés de ce tyran. On convient qu'Archelaüs fut tué; mais on varie ſur les circonſtances comme ſur les motifs de ſa mort, auſſi-bien que ſur les années de ſon régne. Diodore de *Sicile* dit qu'il fut tué à la chaſſe par Crateras ſon favori, mais par inadvertance. Ariſtote dit que ce fut par des conjurés ſuſcités par Crateras, qui vouloit ſe venger de ce que ce monarque avoit abuſé de lui par des plaiſirs infames, & de ce que lui ayant promis l'une de ſes filles en mariage, il donna contre ſa parole, l'aînée au roi d'Elimée, & la cadette au fils d'Amyntas. Hellanocrate de Lariſſe, qui avoit auſſi ſervi aux infamies d'Archelaüs, ſe joignit à Crateras dans cette conſpiration. Platon dit bien que ce prince fut aſſaſſiné par ſon favori; mais il ne le nomme pas, & il dit que ce meurtrier ne ſe porta à cette extrémité que pour s'emparer de la couronne, qui lui fût ôtée trois ou quatre jours après par d'autres conſpirateurs. Quant à la durée de ſon régne, Euſebe & Helvicus après lui, la font de vingt-quatre ans, Calviſius de ſeize, Petau de quatorze & Diodore de *Sicile* de ſept. Bayle s'eſt attaché à ce ſentiment, comme le croyant le meilleur, & il met cette mort après le même Diodore ſous la deuxiéme année de la XCV olympiade, 399 ans avant J. C. * Ariſtote, *l.* 3 *de republ. c.* 10. Plato, *in Alcibiade poſteriore*. Plutarchus, *in amatorio*. Diodorus *Siculus*, *l.* 17, *c.* 16. Bayle, *dict. crit.* &c.

ARCHELAUS, général des troupes du fameux Mithridate, roi de Pont, fut envoyé dans l'Achaïe, à la tête d'une armée de 120000 hommes, prit Athènes par la trahiſon d'Ariſtion, s'empara de l'iſle de Delos, & envoya à Athènes le tréſor d'Apollon, ſous l'eſcorte de deux mille chevaux. L'année ſuivante, 87 avant J. C. & de Rome 667, il ſe jetta dans Athènes, & défendit vigoureuſement le port de cette ville, nommée *Pirée*, contre Sylla, général de l'armée romaine. On dit que pour faire avorter le deſſein de Sylla, qui tâchoit par ſes machines de mettre le feu à une tour du port, il la fit frotter d'alun: ce qui rendit ſes efforts inutiles. Néanmoins la ville fut priſe; & Archelaüs qui s'étoit ſauvé, fut vaincu quelque temps après avec Taxiles, autre général de Mithridate, & fut réduit à ſe retirer à Chalcis, où il pilloit les côtes des mers voiſines, & faiſoit plutôt la guerre en corſaire qu'en général. En l'année 83 avant J. C. n'ayant pu détourner Dorillas d'attaquer Sylla près d'Orchomene, ils ſe joignirent enſemble & furent vaincus. Archelaüs perdit ſon fils Diogène dans ce combat; & après avoir été caché deux ou trois jours dans un marais, il ſe retira encore à Chalcis. Enfin appréhendant la colère de Mithridate, qui le ſoupçonnoit d'avoir entretenu un commerce ſecret avec les Romains, ce qui n'étoit pas ſans apparence, il paſſa dans leur parti avec ſa femme & ſes enfans, & en fut reçu très-honorablement. Memnon marque qu'Archelaüs demeura fidéle à Mithridate. * Appian. *in Mithridaticis*. Strabon, *l.* 12 & 17. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 1. Dion, *l.* 39. Oroſe, *l.* 6.

ARCHELAUS, fils du précédent, vers l'an 64 avant J. C. fut établi par Pompée, pontife & ſouverain de Comane dans le Pont, où il y avoit un temple célébre dédié à Bellone. On ajouta aux dépendances de ce temple, un domaine de ſoixante ſtades d'étendue; & les habitans de Comane, auſſi-bien que les eſclaves ſacrés, qui étoient au nombre de 6000, devinrent ſujets d'Archelaüs, à qui pourtant il étoit défendu de vendre les derniers. Lorſque Gabinius fut près de marcher contre les Parthes, l'an 56 avant J. C. & de Rome 698, Archelaüs ſervit dans ſon armée, qui eut ordre de tourner vers l'Egypte, pour détrôner Bérénice, fille de Ptolémée *Auletes*, & pour rétablir ce dernier. Alors Archelaüs trouva moyen de s'inſinuer auprès de cette reine, qui venoit de faire étrangler ſon premier mari; & ſe faiſant paſſer pour fils de Mithridate, il l'épouſa & monta ſur le trône d'Egypte. Il ne s'y maintint que ſix mois; car après quelques remontrances peu favorables pour lui, il fut tué dans un combat contre Gabinius. M. Antoine, depuis triumvir, fit chercher le corps d'Archelaüs ſon ami, & lui fit faire des funerailles royales, ce qui lui acquit l'amitié des habitans d'Alexandrie. * Strabon, *l.* 12 & 17. Appien. Plutarch. *vit. Anton.* Bayle, *dict. crit.*

ARCHELAUS, fils d'ARCHELAUS roi d'Egypte, lui ſuccéda dans la dignité de pontife à Comane, que Céſar lui ôta l'an de Rome 698, & 56 ans avant J. C. pour la conférer à Lycomedes ou Nycomedes, Bithynien. Archelaüs avoit épouſé une très-belle femme nommée *Glaphyra*, dont Antoine fut amoureux, ce

Digitized by Google

qui paroît par une épigramme attribuée à Auguſte ſur Fulvie, *Quod Glaphyram, &c.* Auſſi, lorſque Siſinna, fils aîné d'Archelaüs & de Glaphyra, diſputa la couronne de Cappadoce à Ariarathes, il ne manqua pas d'avoir pour lui le ſuffrage d'Antoine, l'an de Rome 713, & avant J. C. 41. Ariarathes remonta depuis ſur le trône, & Antoine l'en chaſſa encore, pour y rétablir ARCHELAÜS, *dont nous allons parler.* * Strabon, *l.* 12. Appien. *l.* 5, *bel. civ.*

ARCHELAUS, petit-fils du roi d'Egypte, & fils du pontife de Comane & de Glaphyra, obtint la couronne de Cappadoce, par la faveur de M. Antoine, l'an 718 de Rome, & avant J. C. 36. En reconnoiſſance, Archelaüs lui amena des troupes à la bataille d'Actium. Il ne laiſſa pas de ſe maintenir ſous Auguſte. Pendant ſon régne, il aida Tibere à rétablir Tigranes dans l'Arménie; obtint la petite Arménie, & une partie de la Cilicie; épouſa *Pythodoris*, veuve de *Polemon* roi de Pont; réconcilia Archelaüs ſon gendre avec ſon pere Herode, & ſe diſtingua par les honneurs qu'il fit rendre à C. Caligula, envoyé par Auguſte en Orient. Tibere, qui n'avoit reçu aucune civilité d'Archelaüs pendant ſon ſéjour à Rhodes, lui fit un crime de celles qu'il prodigua à Caligula; & après être parvenu à l'empire, il le fit citer à Rome ſous d'autres prétextes. Archelaüs s'y rendit, & y mourut, avant que d'avoir été condamné, l'an de Rome 770, la 16 année de J. C. après un régne de cinquante-deux ans. * Plutarch. *vit. Anton.* Dion, *l.* 51 & 54. Joſéphe, *antiq. l.* 15. Tacite, *annal. l.* 3.

ARCHELAUS, fils d'HERODE *le Grand*, fut déclaré ſucceſſeur du royaume de Judée, l'an 1 de l'ére chrétienne. Dans le temps qu'il ſe diſpoſoit pour venir à Rome ſe faire confirmer par Auguſte, il fit tuer trois mille perſonnes, après une ſédition arrivée, parcequ'il avoit fait punir ceux qui avoient arraché un aigle d'or qui étoit ſur le portail du temple. Antipas ſon frere lui diſputoit le royaume; & les Juifs irrités de la cruauté d'Archelaüs, demanderent de n'être ſoumis qu'aux Romains. Auguſte lui donna, ſous le titre d'*Ethnarchie*, la moitié de ce que poſſédoit Herode; ſavoir, la Judée, l'Idumée & la Samarie. Lorſqu'il fut retourné en Judée, il ôta la grande ſacrificature à Joazar, & la donna à Eleazar. Depuis, il épouſa Glaphyra, veuve de ſon frere Alexandre, & fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce; mais en la dixiéme année de ſon gouvernement, Auguſte, ſur les plaintes que les Juifs lui firent de ſa tyrannie, le relegua vers l'an 6 de J. C. à Vienne dans les Gaules, où il mourut. * Joſéphe, *l.* 17 *des antiq.* & 2 *de la guerre.* Dion, *l.* 55, où il lui donne le nom d'*Herode.*

ARCHELAUS, agent d'Archelaüs, fils du grand Herode, roi des Juifs. Il le tenoit à Rome, pour y avoir ſoin de ſes intérêts, & l'empereur Auguſte l'envoya à ſon maître porter l'ordre de partir inceſſamment, pour venir rendre raiſon de ſa conduite. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 15.

ARCHELAUS, fils de CHEXIAS, qui épouſa *Mariane*, fille du grand *Agrippa*, dont il eut une fille appellée *Bérénice.* * Joſéphe, *antiq. l.* 20, *c.* 5.

ARCHELAUS, fils de Magadate, garde de Simon, tyran de Jéruſalem. Il ſe rendit à Tite, pendant le ſiége, avec ſon compagnon Ananus: & l'empereur leur fit grace. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l.* 6, *c.* 23.

ARCHELAUS, philoſophe Athénien ou Miléſien ſelon les autres, étoit fils d'Apollodore ou de Mydon. Il fut diſciple d'Anaxagoras, & maître de Socrate, & s'acquit le ſurnom de *Phyſicien*, parcequ'il apporta le premier la phyſique de l'Ionie à Athènes. Les animaux, ſans en excepter les hommes, avoient été, ſelon lui, produits d'une matiere terreſtre, chaude & humide; & il fut le premier qui remarqua que la voix étoit un ſon formé par l'impulſion de l'air. Il diſoit auſſi, ſelon S. Auguſtin, que toutes choſes ſe formoient par des parties diſſemblables; qu'il y avoit un eſprit moteur, qui avoit ſoin de former tout ce qui eſt dans le monde, ou en uniſſant ces corps différens, ou en les ſéparant les uns des autres. Archelaüs appelloit auſſi tout le compoſé du monde, un infini; il ſoutenoit que ce qui eſt juſte ou injuſte, ne l'eſt que par la coutume. Il vivoit ſous la LXXXIV olympiade, vers l'an 444 avant J. C. * Diogenes *Laërtius, in vit. philoſ. l.* 2. S. Auguſtin, *l.* 8 *de civ. Dei, c.* 2. Bayle, *diction. critiq.*

ARCHELAUS, géographe, fut auteur d'un traité où il décrivoit tous les pays qu'Alexandre a parcourus, ce qui donne lieu de croire qu'il vivoit en même temps que ce grand conquerant. Harpocration cite ſa deſcription de l'Eubée; mais on ne ſait ſi le livre des fleuves cité par Stobée n'eſt pas d'un autre ARCHELAÜS, qui décrivit en vers toutes les choſes qui ont une nature particuliere. Cet ouvrage a un autre titre dans Antigone de *Caryſte*, qui l'appelle un recueil d'épigrammes, touchant les choſes merveilleuſes & difficiles à croire, & qui en rapporte quelques épigrammes, qui roulent toutes ſur l'hiſtoire des animaux. Artemidore, Pline, Varron, qui citent le même ouvrage, n'en diſent rien qui ne concerne les animaux; mais Stobée qui cite le livre des fleuves, parle auſſi du livre touchant les pierres, & il eſt très-probable qu'Archelaüs a auſſi décrit en vers ce qu'il y avoit remarqué de merveilleux.

Un autre ARCHELAÜS, orateur, fit un traité de l'art de parler. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ARCHELAUS, évêque de Caſchara ou de Charres dans la Méſopotamie, ſachant que l'héréſiarque Manés avoit écrit une lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*, l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une ſi grande confuſion que ce malheureux prit la fuite, & ſe retira dans un village aſſez éloigné, où il eut une ſeconde conférence avec un prêtre nommé *Diodes*, inſtruit par Archelaüs. S. Jerôme aſſure que ce ſaint prélat écrivit en ſyriac les actes de cette diſpute, qui furent traduits en grec. Zacagni nous les a donnés en latin. Archelaüs vivoit dans le III ſiécle, ſous l'empire de Probus; & la conférence qu'il eut avec Manés, fut tenue l'an 277. Il étoit illuſtre par ſa piété & par ſa doctrine, & ſon nom ſe trouve dans le martyrologe romain, au 26 du mois de décembre. * Euſebius, *in chron.* S. Hieronym. *de ſcript. eccleſ. c.* 27. S. Cyrill. *Hieroſolimit. cath.* 6. Sanctus Epiphanius, *hær.* 66, & *de pond. & menſ.* Socrate, *l.* 1, *c.* 22. Honoré d'*Autun*, *de lum. eccleſ.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du III ſiécle.* Baillet, *vies des ſaints.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacrés & eccleſ. t.* 3.

ARCHEMAQUE, de l'iſle d'Eubée, écrivit l'hiſtoire de ſa patrie en pluſieurs livres, dont Athenée & S. Clément d'*Alexandrie* citent le troiſiéme, & Harpocration le quatriéme. Le ſcholiaſte d'Apollonius fait mention d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: *les Metonymies.* Il eſt difficile de dire quel en étoit le ſujet: cependant il ſemble qu'Archemaque s'appliquoit à y faire remarquer ceux qui ayant changé de nom, pouvoient être regardés comme des perſonnes différentes; & l'on n'en peut douter, ſi ce que Plutarque cite d'Archemaque, que Serapis eſt le même que Pluton, & Iſis que Proſerpine, a été tiré de cet ouvrage. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ARCHEMBOLDE, évêque de Strasbourg, *cherchez* ERKEMBALD.

ARCHEMORE ou OPHELTES, fils de Lycus, ſelon Guichard, ou de Lycurgue roi de Thrace, ou de Namée, ſelon Charles Etienne, dans ſon dictionnaire poëtique & hiſtorique, fut tué par un ſerpent; voici de quelle maniere. Les Argiens allant avec leur roi Adraſte à la guerre de Thebes, en faveur de Polynice, furent preſſés d'une ſoif extrême; & la nourice du petit prince, nommé *Hypſiphile*, qu'ils rencontrerent, étant allée pour leur enſeigner où il y avoit de l'eau, craignant de coucher l'enfant à terre, ſuivant la défenſe de l'oracle, elle le poſa ſur une plante d'ache; mais un ſerpent

Digitized by Google

étant venu, l'étouffa. Adraſte & les autres Grecs étant accourus, ils trouverent que le ſerpent ſuçoit encore le ſang de cet enfant : ils le tuerent ; & pour conſoler le roi de cette perte, ils inſtituerent des jeux ſolemnels de cinq ans en cinq ans, appellés *Néméens*, où les vainqueurs étoient couronnés d'ache, & les juges qui y préſidoient, vêtus de dueil. Clément *Alexandrin* dit qu'on y récitoit auſſi une oraiſon funébre en ſon honneur. *Cherchez* ACHE. Néanmoins Euſebe attribue l'inſtitution de ces jeux aux habitans d'Argos, & la place ſous la derniere année de la LI olympiade, & 576 avant J. C. ce qui eſt bien éloigné du temps de cette prétendue inſtitution en faveur du petit Archemore. * Euſebius, *in chron.*

ARCHESTRATE de Syracuſe ou de Geloë, diſciple de Tirpſion, écrivit en vers un ouvrage de la gourmandiſe, qui étoit ſon caractère le plus naturel. * Voſſius, *de poët. Grec.*

ARCHETIME, hiſtorien de Syracuſe, écrivit la conférence des ſept ſages avec Cypſelus, où il dit qu'il fut préſent. Diogène *Laërce* en fait mention dans la vie de Thalès. Il eſt différent d'un autre qui a compoſé l'hiſtoire d'Arcadie. * Diogenes *Laërtius, in vit. philoſ.* Voſſius, *de hiſt. Grec.*

ARCHEVÊQUE, titre du chef des évêques dans une certaine étendue de pays. Ce nom vient du grec Ἀρχιεπίσκοπος, compoſé d'ἀρχὴ, *principauté*, ou ἄρχω, *commander* & d'ἐπίσκοπος, *évêque*, ou *inſpecteur*. Il n'a pas été connu dans les premiers ſiécles de l'égliſe, & il a été inventé par les Grecs, d'où il a paſſé aux égliſes d'Occident, qui ont pris des Grecs la plupart de leurs termes eccléſiaſtiques. Dans les commencemens on n'employoit point d'autre titre que celui d'évêque ; & lorſqu'on vouloit marquer ce qu'on a appellé depuis archevêque, on diſoit ſeulement *le premier évêque* d'une nation, comme il paroît par le trente-troiſiéme canon attribué aux apôtres. C'eſt en ce même ſens qu'Euſebe (*l. 5 de ſon hiſtoire eccléſiaſtique, c. 23,*) dit qu'Irenée évêque de Lyon étoit évêque des égliſes des Gaules, ſur leſquelles il avoit l'intendance. Il dit encore (*dans ſon l. 6, c. 2.*) que Démétrius avoit l'epiſcopat ou l'intendance des égliſes d'Alexandrie, & du reſte de l'Egypte. S. Cyprien étoit auſſi en ce même ſens l'évêque qui avoit l'intendance des égliſes d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Le titre d'évêque & de prêtre eſt en uſage dès les premiers commencemens du chriſtianiſme, parceque c'eſt un titre qui marque l'ordination ; au lieu que les noms d'archevêque, de primat & de patriarche, ne ſont que des titres d'honneur & de juriſdiction. *Voyez* EXARQUE & METROPOLE. Quelques-uns croient que les patriarches d'Alexandrie ſe donnerent les premiers le nom d'archevêque, lorſqu'on créa d'autres évêques dans l'Egypte, où il n'y avoit autrefois que le patriarche qui en étoit le ſeul évêque. S. Athanaſe, qui vivoit dans le IV ſiécle, nomme ainſi Alexandre d'*Alexandrie*, & ſemble être le premier auteur, qui ſe ſoit ſervi de ce mot. Dans le concile d'Ephèſe, tenu l'an 431, Cyrille eſt appellé archevêque de Jéruſalem, & Céleſtin archevêque de Rome. Le pape Léon I fut ainſi nommé dans le concile de Chalcédoine, & Anaſtaſe parle de S. Félix en ces termes : *Venerabilis Felix, archiepiſcopus ſedis apoſtolicæ urbis Romæ.* On donna auſſi quelquefois le titre d'archevêques aux évêques qui avoient le droit de *pallium*. Dans l'égliſe d'Orient, l'archevêque avoit ſeulement quelques prééminences au-deſſus des évêques & même des autres métropolitains, dont l'autorité s'étendoit ſur pluſieurs évêchés. Maintenant on ne diſtingue point la dignité de métropolitain, d'avec celle d'archevêque ; & par archevêché on entend une égliſe métropolitaine, laquelle eſt comme la mere des égliſes épiſcopales qui en dépendent, & dont les évêques ſont appellés ſuffragans de l'archevêque. * Du-Pin, *de antiqua eccleſiæ diſciplina.*

ARCHIAS, gouverneur de Chypre, entra en traité avec Démétrius *Soter*, roi de Syrie, & promit de lui livrer cette iſle pour 500 talens ; mais ayant été ſurpris ſur le point d'exécuter ſa trahiſon, il s'étrangla lui-même l'an 157 avant J. C. pour éviter le ſupplice dont il étoit menacé par Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte, qui lui faiſoit faire ſon procès. * Polybe, *in excerpt. Valeſii.*

ARCHIAS, natif de Corinthe, & l'un des deſcendans d'Hercule, bâtit la ville de Syracuſe, la 4 année de la IX olympiade, & avant J. C. 741. * Denys d'*Halicarnaſſe.*

ARCHIAS (Aulus-Licinius) poëte Grec, que Cicéron défendit ſous le conſulat de Piſon & de Meſſala, en l'année 693 de Rome, ou, ſelon les autres, 694, & avant J. C. 60, ſous le conſulat de Metellus & d'Afranius : ce qu'on prétend prouver par une lettre de Cicéron à Atticus. Archias avoit compoſé un poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du conſulat de Cicéron. Mais ces ouvrages ſe ſont perdus, & nous n'avons plus de ce poëte que quelques épigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui. On dit qu'il étoit d'Antioche. * Voſſius, *de poët. Latin.*

ARCHIDAME I, *Archidamus*, roi de Sparte de la famille des Proclides ou Euripontides, étoit fils d'Anaxidame, & arriere-petit-fils d'un autre Archidame, qui mourut avant que de monter ſur le trône, & qui étoit fils du roi Théopompe. Archidame I eut pour collegues Eurycrate fils d'Anaxandre, Léon & Anaxandride de la famille des Euryſthenides. Archidame I commença à regner ſous la XXVIII olympiade, 668 ans avant J. C. Il ne régna pas long-temps, & eut pour ſucceſſeur Agaſicles. * Pauſanias, *in Laton. & Meſſenia.* Sigonius.

ARCHIDAME II, roi de Sparte, de la famille des Proclides, étoit fils de *Zeuxidame* qui mourut avant que de regner, & petit-fils du roi *Leothychides*. Il monta ſur le trône du vivant même de ſon aïeul, qui avoit été contraint de s'exiler, & de ſe réfugier à Tégée, la 2 année de la LXXVI olympiade, 475 ans avant J. C. Archidame fit pluſieurs irruptions dans l'Attique, qu'il ravageoit preſque tous les ans ; il prit Platée, ville alliée des Athéniens, & mourut après 42 ans de regne, laiſſant pour ſucceſſeur *Agis* ſon fils aîné, la 3 année de la LXXXVI olympiade, 434 ans avant J. C.

ARCHIDAME III, roi de Sparte, & fils d'AGESILAUS *le Grand*, ſuccéda à ſon pere la premiere année de la CVI olympiade, 356 ans avant J. C. Pendant le régne de ſon pere, il défit les Arcadiens, qui s'étoient alliés avec les Thébains, & les tailla en piéces, ſans perdre un ſeul homme. Après une ſi grande victoire, les Lacédémoniens ne firent point de réjouiſſances publiques, & ſe contenterent de ſacrifier un coq au dieu Mars ; mais lorſqu'Archidame rentra victorieux dans Sparte, le peuple ne put retenir ſes applaudiſſemens & ſes acclamations. Le roi même accompagné des plus grands de l'état, alla lui témoigner ſa joie, par ſes embraſſemens & par ſes larmes. Lorſqu'Epaminondas aſſiégea Sparte, le prince Archidame ſeconda par ſon courage la généroſité de ſon pere, & repouſſa les ennemis avec une intrépidité qui le fit admirer de toute l'armée. Quand il fut monté ſur le trône, il ſecourut ſecretement les Phocéens, leur fourniſſant des hommes & de l'argent, dont ils ſe ſervirent pour piller les tréſors du temple de Delphes. Les Tarentins l'appellerent enſuite à leur ſecours, contre les Lucaniens & les Brutiens, & il y alla avec une bonne flotte ; mais ayant abordé en Italie, il fut tué dans un combat qu'il livra aux Meſſapiens. Quoiqu'il eût fait de très-belles actions, on le priva de l'honneur des funérailles, parcequ'il avoit contribué à l'impiété des Phocéens. On rapporte de lui pluſieurs bons mots. La premiere fois qu'il vit des arbalêtres, il dit, *que la véritable valeur alloit ſe*

Digitized by Google

perdre, puiſqu'on alloit ſe battre de loin. Un jour quelqu'un lui ayant demandé juſqu'où s'étendoit le domaine des Lacédémoniens, il répondit, *Par-tout où ils peuvent étendre leur lance.* Voyant un médecin qui ſe mêloit de faire des vers, & qui n'y réuſſiſſoit pas, il lui dit, *qu'on avoit ſujet de s'étonner pourquoi il aimoit mieux ſe faire appeller méchant poëte que bon médecin.* Philippe de Macédoine, après avoir remporté quelque avantage ſur les Lacédémoniens, lui écrivit avec fierté & avec menaces, & Archidame voulant confondre ſon orgueil, lui répondit, *qu'il n'avoit qu'à regarder ſon ombre au ſoleil, & qu'il ne la verroit pas plus grande qu'elle étoit avant la victoire.* Il mourut âgé de 80 ans, après un regne de 23, & laiſſa un fils nommé *Agis*, qui lui ſuccéda, & un autre nommé *Eudamidas*, qui regna après ſon frere. * Plutarque, *apophtegm.*

ARCHIDAME IV, roi de Lacédémone, & fils d'EUDAMIDAS, alla au-devant de Démétrius *Poliorcetes*, roi de Macédoine, qui avoit pris Athènes la premiere année de la CXXI olympiade, 196 ans avant J. C. Il lui préſenta la bataille; mais il la perdit, & fut contraint de ſe retirer. Démétrius le pourſuivit juſqu'auprès de Sparte, où l'armée d'Archidame fut défaite dans un ſecond combat: tout ce qu'il put faire, ce fut de ſe ſauver dans la ville. Ce prince eut pour ſucceſſeur ſon fils *Eudamidas*, & pour collégue Léonidas II, de la famille des Euryſtenides ou Agides, qui fit enlever Archidamie femme d'Archidame, & la fit enſuite étrangler. * Plutarch. *in Demetrio.*

ARCHIDAME, Lacédémonien, & peut-être un de ceux dont nous venons de parler, étant à ſouper avec ſes amis, & ſe voyant raillé par un homme qui blâmoit ſon ſilence, lui répondit ſans s'émouvoir, *Ne ſavez-vous pas que celui qui ſait comme on doit parler, ſait auſſi le temps où l'on doit parler?* * Plutarch. *in apophtegm.*

ARCHIDAME, évêque, fut envoyé par le pape Jule, pour être l'un de ſes légats au concile de Sardique, l'an de J. C. 347. * S. Athanaſe, *apol.* 2. Baronius, *A. C.* 347.

ARCHIDAMIE, fille de *Cléonyme*, roi de Sparte; ayant ſu que le ſénat avoit ordonné que toutes les femmes ſortiſſent hors de la ville, avant le ſiége dont Pyrrhus la menaçoit, vers la deuxiéme année de la CXXVII olympiade, & 171 ans avant J. C. parut l'épée à la main devant les ſénateurs. Elle leur repréſenta que les meres de tant de braves guerriers qui ſe préparoient à combattre, n'avoient pas moins de courage qu'eux pour la défenſe de leur patrie: ce qui obligea le ſénat de révoquer ſon décret. * Plutarch. *in Pyrrho.*

ARCHIDIACRE, nom que l'on donnoit anciennement au premier des diacres, ou à celui qui étoit leur chef. S. Auguſtin attribue cette qualité à S. Etienne, parceque S. Luc le nomme le premier des ſept diacres. Il n'y avoit que les diacres qui puſſent être élevés à cette dignité; & ſi celui qui la poſſédoit, recevoit l'ordre de prêtriſe, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'archidiacre. Mais dans la ſuite du temps on donna auſſi ce titre à des prêtres: ce qui ſe voit dans Hincmar l'an 877. L'archidiacre eſt maintenant comme le vicaire de l'évêque, & il fait pour lui la viſite des égliſes du diocèſe: c'eſt pourquoi il eſt auſſi appellé l'*œil de l'évêque.* Il préſente à l'évêque ou à l'archevêque ceux qui demandent les ordres, & ceux que les patrons ont nommés pour deſſervir quelques bénéfices. Autrefois il avoit la garde & la diſpenſation du tréſor de l'égliſe, & droit de juriſdiction comme official de l'évêque. Maintenant il connoît dans ſes viſites, des matieres proviſionelles, & qui ſe doivent juger ſur le champ. Il y a quelquefois pluſieurs archidiacres dans une même cathédrale, qui ont chacun leur juriſdiction dans une certaine étendue de pays, où ils font leurs viſites. En quelques diocèſes, comme dans celui de Cahors, les archidiacres tiennent le premier rang après l'évêque, & avant les doyens: ce qui s'obſervoit auſſi autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un archidiacre de l'égliſe romaine, & le pape Gélaſe II avoit exercé cette dignité, avant que d'être élevé au ſouverain pontificat. Panvinius dit que le pape Grégoire VII ſupprima cet office, & établit en ſa place celui de camerier, pour garder le tréſor de l'égliſe romaine. On lit néanmoins dans l'hiſtoire, qu'il y a eu depuis des archidiacres ſous Urbain II, Innocent II, Clément III. A l'égard des archidiacres cardinaux, ils ont été ainſi appellés, non pas qu'ils euſſent le titre de cardinal de l'égliſe romaine, mais du nom *cardinalis*, qui ſignifie *principal.* Le P. Morin a remarqué que les anciens archidiacres ayant intendance ſur le temporel, devinrent fort puiſſans. Comme on les choiſiſſoit d'entre les diacres, ceux-ci mépriſerent la prêtriſe, prétendant être au-deſſus des prêtres. S. Jérôme ne pouvant ſouffrir cette vanité dans les diacres de ſon temps, écrit à Evagre, qu'il a appris qu'il ſe trouvoit des gens aſſez fous, pour préférer les diacres aux prêtres, c'eſt-à-dire, ſelon lui; aux évêques; car on donnoit alors le nom de prêtres aux évêques, auſſi-bien qu'aux ſimples prêtres. *Audio*, dit-il, *quemdam in tantam erupiſſe vecordiam, ut diaconos presbyteris, id eſt, epiſcopis, anteferret.* La grande autorité dont les archidiacres jouiſſoient alors, ſur-tout dans l'égliſe romaine, avoit porté les diacres à cet excès d'ambition. D'ailleurs, comme ces diacres étoient en très-petit nombre, & qu'au contraire il y avoit quantité de prêtres, les diacres vouloient tenir le premier rang. *Diaconos paucitas*, dit S. Jérôme, *honorabiles, presbyteros turba contemptibiles facit.* Il ajoute qu'ils prenoient la liberté dans les feſtins domeſtiques, de donner la bénédiction en préſence des prêtres. Le P. Morin obſerve que le titre d'archidiacre eſt devenu aujourd'hui un titre aſſez inutile en quelques égliſes où l'on pouroit s'en paſſer. Leur principale fonction eſt, dit-il, d'examiner la dépenſe du revenu des égliſes, d'avoir l'œil ſur leur temporel, de faire rendre les comptes aux marguilliers des paroiſſes, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus: ce que peuvent faire, dit-il, les évêques ou les grands-vicaires dans le cours de leurs viſites. Dans l'égliſe de Conſtantinople, le grand archidiacre eſt du nombre des officiers, comme on le peut voir dans le catalogue des officiers de cette égliſe, que le pere Goar a fait imprimer; & c'eſt à lui à lire l'évangile, lorſque le patriarche célébre la liturgie, ou il commet un autre pour le lire en ſa place. *Voyez* DIACRE. * Du Cange, *gloſſar. latinitatis.*

En France, les archidiacres prétendent que lorſqu'un curé de leur archidiaconé eſt mort, ils ont droit d'avoir ſon lit, ſon bréviaire, ſon ſurplis, ſon bonnet carré, & une année du revenu de la cure, qu'ils appellent l'année du déport: dans d'autres endroits ils prennent auſſi le cheval du défunt. C'eſt ce qu'ils appellent *droit de dépouille*, ou *de funérailles.* L'époque de ce droit de *dépouille* ou de *funérailles*, ne remonte pas plus haut, ſelon M. Thiers, *dans ſon traité de la dépouille des curés*, que l'année 1433. En cette année Nicolas Fraillon, archidiacre de Paris, demanda *le meilleur lit* du feu curé de Fontenai en France, *garni de draps & de couverture, avec ſes ſurplis & aumuſſe; ou ſinon, & au lieu d'iceux, la ſomme de dix livres tournois, ou telle autre ſomme qui ſeroit arbitrée, qu'ils pourroient bien valoir.* Mais par une ſentence des requêtes du palais du 10 d'octobre de l'an 1434, il ne lui fut adjugé que la *ſomme de ſoixante ſols pariſis.* Voilà à quoi ſe réduiſoit le droit de dépouilles des archidiacres de Paris dans ſon origine: mais depuis on l'a étendu bien plus loin. En 1474, François Hallé, archidiacre de Paris, demandoit *le meilleur lit garni de draps & de couvertures, ſurplis, aumuſſe, bréviaire & ceinture d'argent*, demeurés lors du décès du curé de Belloy. En 1481 le même ajouta un *oreiller* aux meubles que l'on vient de nommer, & le tout lui fut adjugé par une ſen-

Digitized by Google

tence des requêtes du palais du 26 mai 1481. En 1623 les mêmes archidiacres commencerent à ajouter à ce droit, qui ſe fortifioit de plus en plus par la poſſeſſion, *la bonne robe* du défunt, ſon *bonnet carré*, & ſon *mulet*: ce ne fut non plus qu'en cette année, qu'ils appellerent ce droit le droit *de funérailles*. En 1644 Antoine de Verthamon, archidiacre de Joſas en l'égliſe de Paris, changea le *mulet* de ſes prédéceſſeurs en *cheval*, & leur *ceinture d'argent* en *ceinture d'or*; il ajouta auſſi *tous les meubles, la ſoutane & autres choſes appartenantes aux curés*. Depuis ce temps-là, il s'en eſt trouvé qui ont encore augmenté leurs droits, & d'autres qui les ont modérés d'eux-mêmes. M. Thiers, dans le traité dont nous avons parlé plus haut, & qui a été imprimé à Paris en 1683, avec approbation & privilége du roi, prétend que ce droit eſt une pure exaction, & qu'il eſt contraire aux canons des conciles, aux décrets des papes, aux libertés de l'égliſe gallicane, aux ordonnances de nos rois, aux loix & aux coutumes générales du royaume, & aux arrêts du parlement. C'eſt ce qu'il prouve dans le cours de ſon livre.

ARCHIDONA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, du côté du royaume de Grenade. C'eſt un des lieux où les Maures s'étoient cantonés dans le XIV ſiécle. Un ſeigneur de la maiſon des Girons, nommé *Pierre*, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, conquit cette place ſur les Maures l'an 1472, & obtint de Henri IV roi de Caſtille la permiſſion de l'unir à ſon domaine avec divers autres lieux. * *Baudrand.* Il y a une univerſité à Archidona; & la maiſon du duc d'Oſſone poſſéde cette ſeigneurie, comme héritiere de celle de Girons.

ARCHIDUC, titre des ducs qui ont quelques prérogatives au-deſſus des autres de même rang. Dans les anciennes hiſtoires, Pepin ſous le regne du roi Dagobert, eſt appellé archiduc d'Auſtraſie. Bruno, archevêque de Cologne, l'an 959, eſt auſſi qualifié archiduc de Lorraine. Gilbert de Bourbon, comte de Montpenſier, fut créé archiduc de Ceſſa ou Seſſa dans le royaume de Naples. Le duché d'Autriche fut érigé en archiduché par l'empereur Frédéric IV, en 1477, en faveur de Maximilien ſon fils, depuis empereur. Les priviléges & prérogatives de l'archiduc d'Autriche, ſont entr'autres, de recevoir l'inveſtiture de l'empereur, ou des ambaſſadeurs impériaux, avec l'épée, comme les autres princes, & gratuitement, dans les limites de ſes propres états. En la recevant, il eſt à cheval, habillé d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & ſur la tête une couronne ducale fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & ſurmontée d'une croix ſemblable à celle de la couronne impériale. Il eſt chef né du conſeil privé de l'empereur, & ne peut être proſcrit, ni banni. Il fait punir tous attentats faits ſur ſa perſonne, comme crime de leze-majeſté, de la même maniere que fait le roi des Romains, & les électeurs. Il exerce la juſtice dans ſes états ſans appel, en vertu du privilége que Charles-*Quint* a accordé aux archiducs d'Autriche. * Du Cange, *gloſſarium latinitatis.* Heiſſ, *hiſt. de l'empire.*

ARCHIGENE, médecin d'Apamée en Syrie, fils de Philippe, & diſciple d'Agatinus, profeſſa ſon art à Rome, ſous les empereurs Domitien, Nerva, Trajan & Adrien, & mourut ſous l'empire de ce dernier, âgé de 73 ans. Galien dit qu'il a écrit dix livres des fiévres, & douze livres de lettres ſavantes ſur la médecine. Juvenal, qui vivoit de ſon temps, a mis ſon nom dans une de ſes ſatires. * Suidas. René Moreau, *de illuſt. med.* Vander Linden, *de ſcript. medic.*

ARCHILOQUE, natif de Paros, une des iſles Cyclades, poëte Grec, que quelques auteurs prétendent avoir été l'inventeur des vers iambes, vivoit ſous la XXIX olympiade, ſelon Euſébe, c'eſt-à-dire, environ 664 ans avant J. C. ou, ſelon Tatien, la XXIII olympiade; ou ſelon Scaliger vers l'olympiade XXXIV, du temps de Manaſſé roi de Juda, & de Tullus Hoſtilius roi des Romains, ou de Romulus, ſelon Cicéron. Lycambe lui avoit promis de lui donner ſa fille en mariage, mais quelque temps après il changea de ſentiment. Archiloque pour s'en venger, écrivit des vers iambes contre lui, qui le toucherent ſi ſenſiblement, qu'il ſe pendit de deſeſpoir. C'eſt ce qui fait dire à Horace, *de arte poët. v.* 79,

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

& au livre 1 de ſes épîtres, *ep.* 19, *v.* 23,

— Parios ego primus Iambos
Oſtendi Latio: numeros animoſque ſecutus
Archilochi, non res, & agentia verba Lycamben.

Au reſte, ce poëte fut ſi emporté & ſi peu chaſte dans ſes vers, qu'on avoit défendu à Sparte de lire ſes ouvrages. Il fut tué dans un combat, par un certain Callendas Corax de Naxos, que l'oracle de Delphes chaſſa du temple d'Apollon, à cauſe de cette mort. Si Archiloque n'eſt pas l'inventeur des vers iambes, il eſt certain qu'il eſt un des premiers & des plus excellens poëtes en ce genre de poëſie. Voici le jugement qu'en porte Quintilien: Archiloque eſt le premier de ceux qui ont compoſé des vers iambes. Il y a beaucoup de force dans ſa poëſie, ſes penſées ſont vives & brillantes, ſon ſtyle eſt plein & nerveux. *Archilochus primus inter eos, qui Iambos ſcripſere; ſumma in eo vis, elegantes ſanè, vibranteſque ſententiæ: plurimùm ſanguinis & nervorum.* Mais on l'a accuſé d'être trop mordant & trop emporté dans ſes ſatyres: auſſi Cicéron & Horace ont-ils conſidéré cet emportement d'Archiloque, plutôt comme une rage, que comme une véritable fureur poëtique, c'eſt-à-dire, qu'ils ne l'ont pas regardé comme un effet de ce feu divin, dont les poëtes ſe vantent d'être animés. * *Voyez* là-deſſus Cicéron, *en la I Tuſcul.* Quintil. *l.* 10, *c.* 1. Cornelius Nepos, cité par Aulu-Gelle, *au c.* 21 *du l.* 17. Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *des tapiſſeries.* S. Cyrille, *l.* 1 *contre Julien.* Tatien, *contre les Gentils.* Bayle, *dict. critiq.* Baillet, *jugement des ſavans ſur les poët. c.* 5.

ARCHIMEDE, philoſophe de la ſecte des Stoïciens, qui alla volontairement en exil chez les Parthes, & qui laiſſa des ſucceſſeurs à Babylone. Plutarque parle de lui dans le *traité de l'exil*; Cicéron dans le 4 livre *des queſtions académiques*; & Strabon dans *le* 14 *livre.*

ARCHIMEDE, philoſophe Trallien, & différent de celui de Syracuſe, a écrit des commentaires ſur Homere, un traité de mécaniques, &c. * Suidas, *in Arch.*

ARCHIMEDE de Syracuſe, excellent mathématicien, que Cardan appelle *inimitable*, avoit une paſſion ſi violente pour les mathématiques, qu'il lui arrivoit ſouvent d'oublier de prendre de la nourriture. Ses domeſtiques étoient ſouvent obligés de l'arracher par force de ſon cabinet; & lorſqu'ils le tiroient du bain, & qu'ils l'oignoient, il traçoit des figures géométriques ſur ſon corps. Il avoit le génie ſi inventif pour les méchaniques, qu'il oſa dire au roi Hieron ſon parent & ſon ami, que s'il trouvoit une autre terre pour placer ſes machines, il pouroit lever celle que nous habitons. Il fit une ſphère de verre, dont les cercles ſuivoient les mouvemens de ceux du ciel, avec une régularité admirable. L'on voit encore aujourd'hui à Rome dans le cabinet de Kircher, une ſphère conſtruite preſque d'une maniere auſſi ingénieuſe que celle d'Archiméde. C'eſt celui des anciens philoſophes, qui paroit avoir fait le plus de progrès dans l'hydroſtatique, & ce fut par cette ſcience qu'il découvrit le larcin qu'un orfévre avoit fait ſur la couronne du roi en mêlant d'autre métal avec de l'or: il eut tant de joie d'avoir découvert ce ſecret, qu'il ſortit du bain, ſans s'appercevoir qu'il étoit nud; & que dans ſon abſtraction il courut en ſa maiſon pour en faire l'expérience, criant, *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Les merveilles de ſon art

Digitized by Google

furent plus connues par les machines qu'il inventa pour faire ſauter en l'air les vaiſſeaux de Marcellus, qui aſſiégeoit Syracuſe. Pour l'invention de bruler les vaiſſeaux ennemis, par le moyen des miroirs ardens, que l'on prétend qu'il trouva dans ce ſiége, on la doit attribuer à Proclus, qui la pratiqua le premier dans le ſiége de Conſtantinople, ſous l'empire d'Anaſtaſe. Lorſque Syracuſe fut priſe, Archiméde, qui étoit occupé à quelque démonſtration de géométrie, n'entendit point ce bruit extraordinaire qui ſe fait aux priſes des places. Un ſoldat qui le trouva occupé à tirer des lignes, lui demanda ſon nom; mais lui plein de ce qu'il méditoit, le pria de ne point l'interrompre; ce qui choqua ſi fort ce brutal, qu'il tua Archiméde. Marcellus, qui avoit expreſſément ordonné de l'épargner, témoigna un déplaiſir extrême de cette mort, & reçut fort civilement les parens de ce grand homme. Archiméde fut tué la premiere année de la CXLII olympiade, l'an 546 de Rome, & 208 avant J. C. On lui attribue l'invention d'une maniere de *limace*, qu'on appelle *la vis d'Archiméde*, quoique Vitruve ne l'en faſſe pas l'inventeur. Diodore de *Sicile*, qui a écrit preſque en même temps que Vitruve, l'en fait l'inventeur; mais l'uſage célébre qu'il donne à cette machine dans ſon livre, qui eſt d'avoir ſervi à rendre l'Egypte habitable, en épuiſant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, peut faire douter ſi elle n'eſt pas beaucoup plus ancienne qu'Archiméde. Cicéron, dans le temps qu'il étoit queſteur en Sicile, ſe glorifie d'avoir découvert à Syracuſe, hors de la porte Acragane, le tombeau d'Archiméde, tout couvert de ronces & d'épines qui étoient crûes en ce lieu. Il dit qu'il le reconnut, pour avoir remarqué un cylindre & une ſphère gravés ſur la pierre. Nous avons encore aujourd'hui quelques traités de cet excellent géométre. On les porta en Italie après la priſe de Conſtantinople. Depuis, Jean Regiomontanus les ayant fait connoître en Allemagne, où il en avoit porté quelques copies, Thomas Venatorius les fit imprimer par Hervagius en 1544. On nous en a enſuite donné d'autres éditions. En 1615, David Rivault publia à Paris ces traités d'Archiméde, *Opera mechanica; Circuli dimenſio; De lineis ſpiralibus; De quadratura paraboles; De conoidibus & ſphæroidibus; De numero arenæ.* Il y a des commentaires du même Rivault. On peut encore remarquer que Joſeph Scaliger trouvoit quelques fautes dans Archiméde, pour lequel Adrianus Romanus a écrit une excellente apologie. * Plutarch. *in vita Marcelli.* Tit. Liv. *liv.* 24, *chap.* 34, *liv.* 25, *c.* 31. Valer. Maxim. *l.* 8, *c.* 7, *ex.* 14. Plin. *hiſt. nat. l.* 7, *c.* 47. Cicero, *Tuſcul. queſt. l.* 5. Cardan. *l.* 16. *de ſubtil.* Thomas Venatorius. Adrianus Romanus. Voſſius. Rivaltius. Clavius, &c. Voyez les *Recherches ſur la vie d'Archiméde* par M. Melot, dans le tome XIV des *mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles lettres*; & dans le tome II une *diſſertation* de M. l'abbé Fraguier *ſur un paſſage de Cicéron où il eſt parlé du tombeau & de la perſonne d'Archiméde.*

ARCHIMELUS, poëte Grec, qui vivoit ſous la CXXXVI olympiade, vers l'an 276 avant J. C. fit une épigrame ſur un vaiſſeau d'une grandeur ſurprenante qu'avoit fait bâtir Hieron, roi de Syracuſe, & il en eut pour récompenſe mille muids de bled, qu'on lui porta juſqu'à Athènes, où il y a apparence qu'il demeuroit. * Athenée, *l.* 5. Bayle, *dict. critiq.*

ARCHINTO, famille illuſtre dans le duché de Milan, que quelques-uns font venir d'*Archite*, qui deſcendoit des rois Lombards. On trouve dès le XII ſiécle un *Anſelme* & un *Manfrédi* Archinto, qui ont fondé l'abbaye de Clairval. Cette famille a produit d'autres perſonnages célébres. *Joſeph* Archinto, fils de *Beltramole*, étoit conſervateur à Milan, lorſque cette ville recouvra ſa liberté après le gouvernement des Viſconti; il contribua beaucoup à réduire la ville de Côme ſous la domination des Milanois, & fut fort avant dans les bonnes graces de François Sforce, & de ſon fils Galéas. JÉRÔME Archinto, fils de JEAN-AMBROISE, fut créé conſeiller de Milan par Charles-Quint; & le fameux juriſconſulte Alciat lui dédia ſon *traité des poids & des meſures.* FRANÇOIS Archinto, fils de *Barthelemi*, fut fait chevalier par François II, duc de Milan, qui lui donna auſſi le gouvernement de la province de Chiavenne, & de quelques endroits voiſins. *Jean-Baptiſte* Archinto, fils de *Chriſtophe*, fut envoyé à Marſeille par les Milanois en 1538, pour ſe plaindre de leur part à Charles-Quint de la mauvaiſe conduite & de l'inſolence des ſoldats Eſpagnols. ALEXANDRE ſon frere obtint des charges conſidérables de ce prince, avec le titre de comte & baron de l'empire, & la ville & le comté de Blandrata, dont il eut la haute-juſtice. *Horace*, fils d'*Alexandre*, eut un fils nommé *Octave*, qui fut créé comte de Barate par Philippe III, roi d'Eſpagne; & ſa poſtérité a toujours conſervé ce titre. CHARLES Archinto, autre fils d'*Alexandre*, fut pere des comtes de Tenate & des ſeigneurs d'Herba. Son fils *Philippe*, & *Charles* ſon petit-fils, ont été tous deux conſeillers à Milan, & le dernier fut fait chevalier de la toiſon d'or par Charles II roi d'Eſpagne en 1700. Son pere *Philippe* reçut du même le titre de prince. Cette famille a eu auſſi pluſieurs perſonnes qui ont été célébres dans l'égliſe. *Philippe* Archinto fut évêque de Saluces, & ayant été élevé à l'archevêché de Milan, il céda l'évêché de Saluces à ſon neveu *Chriſtophe* Archinto, qui mourut avant que de prendre poſſeſſion de ce ſiége, comme Philippe mourut avant que de monter ſur celui de Milan. Chriſtophe eut cinq freres, dont quatre entrerent dans l'état eccléſiaſtique: ſavoir, *Romule*, qui mourut évêque de Novarre; *Pamphile*, qui fut protonotaire apoſtolique, & commandeur de l'abbaye de Ferrare, & mourut fort jeune; *Philippe*, qui fut évêque de Côme; *Aurele*, qui fut chanoine régulier de l'égliſe collégiale *della Scala* à Milan, protonotaire apoſtolique, & adminiſtrateur de l'abbaye de ſainte Marie des Allemans à Bologne; *Horace*, le cinquiéme eut un fils nommé *Aurele*, qui fut référendaire des ſignatures, & mourut évêque de Côme. * Imhoff, *généal. Ital. & Hiſpan. pag.* 140, *&c.*

ARCHINTO (Joſeph) né le 16 avril 1651, archevêque de Milan, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, le 14 novembre 1699, & mourut le 9 avril 1712, âgé de 61 ans.

ARCHINUS, citoyen de la ville d'Argos dans le Peloponnèſe, trouva le moyen de ſe rendre maître d'Argos par une adreſſe dont Polyen fait ainſi le recit. Les magiſtrats de la ville avoient fait forger des armes neuves pour les citoyens, aux dépens du public, & avoient donné à Archinus le ſoin de les diſtribuer. Celui-ci, à meſure qu'il donnoit les armes neuves, ſerroit les vieilles ſous prétexte de les conſacrer dans les temples des dieux, ſuivant l'ordre des magiſtrats; mais les ayant en ſa diſpoſition, il en arma pluſieurs vagabonds & mercenaires qu'il avoit préparés pour cette exécution, & uſurpa de cette maniere la ſouveraine autorité dans Argos. * Polyen, *l.* 3.

ARCHIPEL (l') eſt une partie de la Méditerranée, entre l'Aſie, la Macédoine & la Gréce, dans laquelle il ſe trouve un grand nombre d'iſles, qui s'étendent depuis le détroit de Gallipoli juſqu'à la côte d'Aſie, & au-deſſus de Candie, que l'on y comprend auſſi. Les anciens ont diviſé ces iſles en Cyclades & en Sporades. Les *Cyclades* au nombre de cinquante, ſont autour de l'iſle de Délos, en forme de couronne; d'où leur vient le nom de *Cyclades*, du mot grec Κύκλος, *cercle.* Les *Sporades*, ainſi appellées du mot grec σπείρω, *ſemer*, ſont éparſes ſans ordre entre l'Aſie & la Créte. Après cette iſle, nommée aujourd'hui *Candie*, la plus grande eſt l'Eubée, préſentement Négrepont, que le fameux détroit de l'Euripe, qui a ſon flux & reflux ſept fois le jour, ſépare de la côte d'Athènes. Les autres

Digitized by Google

iſles ſont Lesbos aujourd'hui Metelin, Chio ou *Scio*, Samos, Rhodes, Lemnos, Samothrace, & quantité d'autres, dont il y en a de petites qui ne ſont habitées que par des religieux Grecs.

L'air dans l'Archipel eſt extrêmement doux; on ne s'y apperçoit preſque point de l'hyver; les chaleurs n'y ſont point incommodes; les arbres y ſont preſque toujours verds, quelques-uns même ont des fleurs preſque toute l'année. Il y a quantité d'orangers & de citronniers que les premieres chaleurs font épanouir. On ne voit dans les montagnes que de la lavande & du thin, dont les abeilles qui y volent par nuées, tirent un miel auſſi tranſparent que notre gelée. Les ruiſſeaux ſont bordés de lauriers roſes, qui viennent à l'aventure dans les prairies. On voit à Naxe des arbres hauts de douze ou quinze pieds, faire un bercelu d'un quart de lieue de long. Les vins y ſont ſi exquis, que les anciens l'ont appellée *l'iſle de Bacchus*. Les fruits y ſont en abondance & des plus excellens. On y trouve toute ſorte de gibier.

Tous les peuples de l'Archipel ſont chrétiens, mais tous ne ſont pas catholiques. Les Latins qui n'en occupent que le tiers, ſont répandus en diverſes iſles, dont quelques-unes n'ont qu'un vicaire entretenu par le ſaint-ſiege. Les autres, comme Naxe, Milo, Andra, Syra, Tine, Siphanto, ſont gouvernées par leurs prêtres Latins. L'archevêque de Naxe eſt le métropolitain de ces iſles, & cette égliſe eſt la ſeule qui ait conſervé ſon ancien chapitre. Dans ces iſles il y a des jéſuites & des capucins, tous miſſionaires. Outre les Latins qui ſuivent les coutumes & les cérémonies de l'égliſe romaine, il y a des Grecs orthodoxes, qui gardent le rit ancien de leur égliſe, & qui reconnoiſſent le pape. Leur nombre eſt plus petit que celui des Grecs ſchiſmatiques. Les moines du mont Athos, nommé le *Mont-ſaint*, parcourent ces iſles dans le temps de l'avent & du carême pour adminiſtrer les ſacremens aux Grecs de leur rit; & par leur hardieſſe à crier contre le pape, & à déclamer contre les Latins, ils s'attirent l'affection du peuple, & en retirent de groſſes contributions. Les Grecs de ces iſles ſont plus ſincéres que ceux de terre-ferme; cependant ils ſont auſſi inconſtans, fourbes & menteurs; ce qui a fondé le proverbe du pays, quand on veut parler de trois ſortes de gens qui n'ont guères de probité, *Turcs de Négrepont, Grecs d'Athènes, & Juifs de Salonichi*.

Entre toutes ces iſles, celles de Naxe, d'Amourgo & de Milo ont fleuri par les beaux arts & par la poëſie, qui n'y ſont preſque plus connus; même le grec ancien appellé *grec littéral*, n'eſt plus la langue des Grecs d'aujourd'hui, qui y ont ſubſtitué une eſpéce de jargon mêlé de pluſieurs autres langues, excepté cependant ceux de l'iſle d'Icarie, qui parlent encore un grec aſſez pur. Les habitans de l'Archipel ont un fort mauvais gout pour la peinture; la ſculpture & l'architecture n'y ſont plus en uſage. Leur occupation la plus ordinaire eſt le commerce. Les mariages ſont aiſés à rompre chez les Grecs de ces iſles; pour dix écus, préſentant requête au patriarche, les deux parties peuvent ſe pourvoir ailleurs, ſans qu'on y puiſſe trouver à redire. Cet uſage & l'humeur jalouſe des Grecs obligent les femmes à une grande réſerve. Dans les égliſes elles ſont ſéparées des hommes, & cachées ſous de grands voiles. Leur habillement eſt aſſez biſarre, & elles l'ont changé depuis qu'elles ont vu les modes de France.

Tous les Grecs de ces iſles, & ſur-tout les femmes, ont une paſſion extraordinaire pour les danſes publiques. La coutume de pleurer les morts eſt demeurée parmi eux, quoiqu'ils regardent cette coutume comme un reſte de l'ancienne idolâtrie.

Ces iſles qui depuis fort long-temps étoient de l'empire grec, furent ſéparées en diverſes républiques, & eurent des princes particuliers. Après que les François furent devenu maîtres de Conſtantinople, & que Baudouin comte de Flandre, fut élu empereur, pluſieurs ſeigneurs Grecs profitant de la confuſion où étoit alors cet empire, s'érigerent en ſouverains, ſe jetterent ſur les côtes de la mer Egée, & dans les autres iſles de l'Archipel, d'où ils faiſoient ſans ceſſe des courſes ſur les Latins, dont la domination leur étoit inſupportable. Henri, frere de Baudouin & ſon ſucceſſeur, pour détruire tous ces petits ſouverains, permit aux grands ſeigneurs de ſa cour, pour les récompenſer des grands ſervices qu'ils avoient rendus à ce nouvel empereur, d'armer contre ces rebelles, & leur abandonna toutes les conquêtes qu'ils pouroient faire. Les Vénitiens, qui avoient aidé les François à la priſe de Conſtantinople, & auſquels la Theſſalie & une partie de la Macédoine étoient échues en partage, permirent, à l'exemple de l'empereur, aux plus conſidérables d'entr'eux, d'équiper des vaiſſeaux, & de faire auſſi des conquêtes; pour en jouir par eux & leurs ſucceſſeurs. Marc Dandolo ſurprit Gallipoli; André Gizi s'empara des iſles de Tine, de Miconi, de Schiro & de Scopelo: & Marc Sanudo, un des plus grands capitaines qu'eût alors la république, ſe rendit maître de l'iſle de Naxe en 1207, & devint par-là le premier duc de l'Archipel, Naxe étant la capitale de ce duché. Il conquit enſuite les iſles de Paros, d'Antiparos, de Santorin, de Nio, de Cimulo, de Milo, de Siphanto & de Policandro, où il mit des gouverneurs & des garniſons. *Jean* Sanudo, VI duc de Naxe, n'ayant eu qu'une fille appellée *Florence*, la maria à JEAN Carcerio ou *Dalle Carceri*, jeune ſeigneur, ſouverain d'une troiſiéme partie de l'iſle de Negrepont, & le mit en poſſeſſion du duché de l'Archipel quelque temps avant ſa mort. *Florence* Sanudo, après la mort de *Jean* Carcerio, épouſa *Nicolas* Sanudo, II du nom, petit-fils de *Marc* Sanudo, ſeigneur de Milo, frere puîné de *Guillaume* Sanudo, IV duc de l'Archipel, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* Carcerio, ſeigneur de Negrepont, dont *Nicolas* Sanudo ſon beau-pere, qui prit le titre de duc de Naxe, fut tuteur. *Nicolas* Carcerio, qui ſuccéda à *Nicolas* Sanudo, ſon beau-pere, ne laiſſa qu'une fille nommée *Marie*, mariée à *Gaſpard* de Sommerive, & fut aſſaſſiné dans une partie de chaſſe par ordre de Criſpo, ſeigneur de Milo, qui jettant ce crime ſur Gaſpard de Sommerive, gendre de Carcerio, s'empara du duché de l'Archipel, dont il fut le X duc, & continua la ſucceſſion juſqu'à *Jacques* Criſpo, qui fut le XXI & dernier duc de l'Archipel. Ce *Jacques* Criſpo s'abandonna ſi fort aux plaiſirs, que l'iſle de Naxe n'étant qu'un lieu de diſſolutions & de débauches, les Grecs, qui conſervoient toujours une haine furieuſe contre les Latins, envoyerent des députés vers le grand ſeigneur, pour ſe plaindre des violences de leur duc, & lui demander quelqu'un de ſa main. Selim II, ſucceſſeur de Soliman, donna le duché à un Juif nommé *Jean* Miclez, qui n'oſant venir dans l'Archipel, y envoya un gentilhomme Eſpagnol appellé *François Coronello*, qui gouverna ſous le nom du Juif. Ce changement obligea *Jacques* Criſpo de ſe réfugier avec ſa famille à Veniſe, où il mourut peu de temps après; en ſorte que cette famille ſi conſidérable autrefois en Orient, eſt préſentement éteinte. Ainſi finit la ſouveraineté de l'Archipel, l'an 1566, après avoir été plus de 300 ans entre les mains des princes Latins. Le Juif Miclez ne la garda que fort peu d'années, & depuis lui elle a toujours relevé immédiatement du Turc. Chaque iſle conſidérable eut d'abord ſon bei ou ſon cadis qui la gouvernoit; mais les armateurs chrétiens qui courent ces mers leur faiſoient tant d'inſultes, que les Turcs ont pris le parti de gouverner ſeulement de loin. Depuis ce temps-là chaque iſle crée ſes magiſtrats tous les ans, & forme une république à part. On appelle ces magiſtrats *Epitropes*: leur autorité eſt fort étendue. Ils ne peuvent cependant condamner perſonne à mort ſans la participation de la Porte. Ils ont le ſoin de ramaſſer le tribut pour le grand-ſeigneur.

Digitized by Google

ſeigneur. Sitôt que le bacha ou le bei paroît ſur ſes galeres, ils vont le trouver en mer, & lui portent ce qu'ils ont pu recueillir. Si le tribut eſt tout entier, l'officier Turc leur permet de retourner; mais quand il manque quelque choſe, il les retient fort ſouvent ſur ſes galeres, juſqu'à ce que tout ſoit payé. * Ptolémée. Pline. Sanſon. Baudrand. *Hiſtoire nouvelle des anciens ducs de l'Archipel, liv.* 1, 2, 3 & 4. Audiffret, *géogr.*

☞ ARCHIPEL. On a donné ce nom à pluſieurs mers de l'Aſie & de l'Amérique, à cauſe de leur reſſemblance avec cette partie de la mer Méditerranée, nommée *Archipel*, qui eſt entrecoupée de quantité d'iſles. Voici les principaux Archipels.

ARCHIPEL DE SAINT-LAZARE, partie de l'Océan oriental. Il eſt fort étendu vers les iſles Mariannes, ou des Larrons, & entre le Japon & les iſles Philippines, où cet Océan ſe joint à la Mer pacifique.

ARCHIPEL DES MOLUQUES, grande partie de l'Océan des Indes en Aſie, qui eſt fort étendu vers l'Orient d'hyver, & proche des iſles Moluques, d'où il a pris ſon nom. Il eſt diviſé en cinq parties, qui ſont l'Archipel des Moluques proprement dit, l'Archipel des Célébes, l'Archipel d'Amboina, l'Archipel du Maure, & l'Archipel des Papous, ou Noirs.

ARCHIPEL DE CHILOÉ. C'eſt une partie de la Mer pacifique, près la côte méridionale du royaume de Chili, en Amérique, où il y a quantité de petites iſles nommées les *Iſles des Cignes*. On l'appelle auſſi l'Archipel d'Ancud, à cauſe d'un lieu de ce nom, ſuivant Alfonſe d'Ovalle, *voyez* ANCUD.

ARCHIPEL DES MALDIVES, partie de l'Océan indien en Aſie, au couchant de Malabar, & aux environs des iſles Maldives, où il y a une infinité de petites iſles, que pluſieurs eſtiment être au nombre de plus de ſix mille, & être diviſées en treize parties nommés ATOLLONS. Voyez ce mot.

ARCHIPEL DU MEXIQUE. C'eſt ainſi que les François, les Anglois & les Hollandois appellent ſouvent le Golfe du Mexique, dans la mer du Nord, à cauſe du grand nombre d'Iſles qu'on y trouve.

ARCHIPEL DE LA NOUVELLE YORCK, petite partie de l'Océan ſeptentrional, ou de la mer du Nord, où il y a quantité de petites iſles, entre la nouvelle Yorck en Amérique, & l'Iſle longue, dans le golfe qu'on appelle la Riviere d'eſt, ou l'Ooſt riviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARCHIPPE, *Archippus*, compagnon & bien aimé de S. Paul. On veut qu'il ait été évêque de Coloſſes, un des ſoixante & douze diſciples de Jeſus-Chriſt, & qu'il ſoit mort le 22 de mars. * *Martyrol. romain.* Il en eſt parlé *Coloſſ. IV*, 17. *Epître à Philemon*, *v.* 2.

ARCHIPPUS, poëte comique Grec, qui vivoit ſous la XCI olympiade, vers l'an 416 avant J. C. Il y a eu de ce nom un archonte d'Athènes, & un philoſophe de la ſecte de Pythagore. * Voſſius, *de poët. Grec.*

ARCHIPRÊTRE, titre d'une dignité eccléſiaſtique, que l'on donnoit autrefois au premier des prêtres dans une égliſe épiſcopale. Sa fonction étoit de veiller ſur la conduite des prêtres & des clercs; de célébrer la meſſe en l'abſence de l'évêque; d'avoir ſoin des veuves, des orphelins & des pauvres paſſans, auſſi-bien que l'archidiacre. Encore à préſent la dignité d'Archiprêtre eſt la premiere après celle de l'évêque, dans quelques égliſes cathédrales, comme à Vérone, à Pérouſe, &c. Depuis on a donné le titre d'archiprêtre aux premiers curés d'un diocèſe, ou aux doyens des curés. On les diſtingue en archiprêtres de la ville, & en archiprêtres de la campagne ou doyens ruraux. Il en eſt parlé dans le II concile de Tours en 567, & dans les capitulaires de Charles *le Chauve*, qui mourut l'an 877. Il y a encore à préſent deux archiprêtres dans la ville de Paris, qui ſont les curés de la Magdeléne dans la cité, & de S. Severin. M. Simon remarque, que comme les curés étoient autrefois tirés du clergé de l'évêque, & qu'il y avoit entr'eux de la ſubordination; celui qui étoit le premier ſe nommoit archiprêtre, & avoit en effet une prééminence au-deſſus des autres prêtres ou curés. Il ajoute que l'archiprêtre ſe nomme *Protopapas* chez les Grecs, c'eſt-à-dire, *premier Papas* ou *Prêtre*; & que dans le catalogue des officiers de l'égliſe de Conſtantinople, il eſt remarqué qu'il donne la communion au patriarche, & que le patriarche la lui donne; & qu'il tient le premier rang dans l'égliſe, rempliſſant la place du patriarche en ſon abſence. Le P. Goar, dans ſes remarques ſur ce catalogue, dit que l'archiprêtre chez les Grecs a ſuccédé en quelque maniere aux anciens coévêques: & que dans les iſles qui ſont de la dépendance des Vénitiens, il ordonne les lecteurs & juge les cauſes eccléſiaſtiques. Il y a des euchologes où l'on trouve la forme de conférer la dignité d'archiprêtre; & le P. Goar l'a rapportée d'un euchologe manuſcrit, qui appartenoit à Allatius. L'évêque lui impoſe les mains, comme on fait dans les ordinations, & ce ſont les prêtres qui le préſentent à l'évêque. * Du Cange, *gloſſ. latinit.*

ARCHIROTA. (Alexandre) Lancelot de Pérouſe, dans ſon ouvrage intitulé *Chi l'indovina e ſavio*, dit que cet auteur portoit le nom d'Alexandre; mais à la marge & dans la table des matieres, il le nomme *Agoſtino*. Archirota étoit abbé des Olivets, ſorte de moines en Italie, & originaire de Naples. Il compoſa entr'autres livres *un recueil des actions des rois dont l'écriture fait mention*, & le dédia à Bonne Sforce, reine de Pologne, qui demeuroit alors à Bari, & qui lui donna pour récompenſe une penſion viagere de 300 écus par an. Cet ouvrage fut compoſé en italien, & pouvoit être le même que celui qui a pour titre, *Diſcorſi ſopra diverſi luoghi della ſacra ſcrittura*. Le catalogue d'Oxford marque qu'il eſt diviſé en deux parties, dont la premiere fut imprimée à Florence en 1581 *in*-8°, & la ſeconde dans la même ville, l'an 1583 *in*-8°. On lit dans le même catalogue que le traité *De voto paupertatis* parut à Florence l'an 1580 *in*-8°, & que l'auteur de ces trois livres ſe nomme *Alexander Archirola*, (il falloit dire, ce ſemble, *Archirota*) d'où l'on pourroit conclure avec Konig, que celui dont nous parlons eſt auteur du traité ſur le vœu de pauvreté. Lancelot de Pérouſe, dans ſon livre déja cité, *p.* 987, dit qu'il a vécu 120 ans. Konig le fait fleurir en 1636, & lui attribue un *Commentaire ſur le livre de Samuël & des Rois*. * Bayle, *dict. critiq.*

ARCHIS, *Arca*, village d'Aſie dans la Syrie, au pied du mont-Liban, ſur la côte du beglerbeglic de Damas. Ce n'eſt que les reſtes de la ville d'*Arca*, qui étoit épiſcopale & ſuffragante d'Edeſſe. Elle étoit ſituée entre Tortoſe & Tripoli. * Baudrand. Commenville, *tables géogr. & chronol.*

ARCHITECTURE, art de bâtir. Cet art n'eſt pas ſi ancien que l'uſage des bâtimens; car d'abord on a fait des maiſons pour la néceſſité; & comme les premiers hommes changeoient ſouvent de demeures, ils ſe mettoient peu en peine de la durée & de la beauté de leurs habitations. Mais parceque dans la ſuite chacun chercha à s'établir & à ſe fixer dans quelque pays particulier, on commença à bâtir des logemens plus ſolides pour réſiſter aux injures du temps. Enfin le luxe s'étant répandu parmi les nations les plus puiſſantes & les plus riches, on voulut de la magnificence dans les édifices: ce qui donna occaſion d'inventer les regles de l'architecture. Les anciens avoient, comme nous, deux ſortes d'architectures; l'une qu'on appelle *civile*, & l'autre *militaire*. La premiere a toujours ſubſiſté, & l'on en ſuit encore à préſent les régles dans tous les édifices publics & particuliers. Mais l'autre qui regarde la fortification des places de guerre, a changé, à cauſe de la maniere différente dont on les défend aujourd'hui, principalement depuis l'uſage du canon. Les architectes qui s'appliquent particulierement à cette ſorte d'archi-

tecture, ont été appellés *Ingénieurs*, parcequ'ils ſont ſouvent obligés de mettre en uſage des inventions ingénieuſes, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou défenſe des places.

Pour ce qui regarde l'antiquité de l'architecture, l'écriture ſainte nous apprend que Caïn bâtit une ville, qu'il appella *Henoch*, du nom de ſon fils, long-temps après le meurtre d'Abel. Noé fit l'arche, où il ſe retira pendant le déluge, l'an du monde 1655. Nemroth éleva la tour de Babel, vers l'an du monde 1757, & environ 100 ans après le déluge, temps auquel le même Nemroth jetta auſſi les premiers fondemens de Babylone, long-temps avant Ninus & Sémiramis. On vit depuis paroître en Egypte les fameuſes villes de Thebes & de Memphis, & les plus anciennes villes de la Gréce & de divers autres pays, commencerent à être fondées. On ne ſait point qui furent les architectes de tant d'édifices. Peut-être que les princes & les rois étoient eux-mêmes les conducteurs de ces grands deſſeins, comme ils ſemblent en avoir été les inventeurs. Du moins il eſt conſtant, ſelon le ſens de l'écriture, que Caïn & Noé prirent ſoin eux-mêmes des ouvrages qu'ils firent bâtir.

Les maîtres de cet art ont compoſé divers ordres d'architecture, dont les proportions & les ornemens conviennent aux édifices, ſelon la grandeur, la force, la délicateſſe & la beauté qu'on veut leur donner. Ces ordres ſont le *toſcan*, le *dorique*, l'*ionique*, le *corinthien*, & le *compoſite*. La différence de ces cinq ordres ſe prend de la colonne & de l'entablement, qui comprend l'architrave, la friſe & la corniche. L'*ordre toſcan* eſt le plus ſimple & le plus dépourvu d'ornemens. Il eſt même ſi groſſier, qu'on le met rarement en uſage, ſi ce n'eſt pour quelque bâtiment ruſtique, ou pour quelque grand édifice, comme un amphithéâtre, ou autres ouvrages qui doivent être fort ſolides. On croit qu'il a pris ſon origine dans la Toſcane en Italie. M. de Chambrai dit que la colonne toſcane ſeule, & ſans aucun architrave, eſt propre pour éterniſer la gloire des grands hommes. L'*ordre dorique*, qui eſt ſolide, quoique moins groſſier, a la friſe ornée de triglyphes & de métopes. Les triglyphes ſont des ornemens compoſés de trois bandes ou régles ſéparées par des canelures. Les métopes ſont des têtes de bœuf, des baſſins, ou des vaſes, placés entre les triglyphes. Cet ordre a été inventé par les Doriens, peuples de Gréce. L'*ordre ionique*, plus délié, a le chapiteau à volutes, qui ſont des ornemens recourbés en lignes ſpirales, & la corniche eſt ornée de modillons, ou piéces ſaillantes de figures quarrées. Il tire ſon nom de l'Ionie, province de l'Aſie. L'*ordre corinthien*, qui eſt beaucoup plus riche que les précédens, a le chapiteau à feuilles ou panaches, & des volutes autour. Il fut inventé à Corinthe, ville du Péloponnèſe. L'*ordre compoſite*, participe de l'ionique & du corinthien; mais il eſt encore plus orné que le corinthien, n'ayant néanmoins que quatre volutes. Il fut ajouté aux autres par les Romains, après qu'Auguſte eut donné la paix à l'univers. Lorſqu'on ſe ſert de pluſieurs ordres dans un édifice, ils ſont diſpoſés de telle maniere, que le plus délicat eſt poſé ſur le plus fort & le plus ſolide. Ainſi ſur le dorique on met l'ionique, ſur l'ionique le corinthien, & ſur le corinthien le compoſite. Outre ces cinq ordres, il y a des architectes qui en mettent encore deux; ſavoir, l'*ordre des caryatides*, & l'*ordre perſique*. Le premier n'eſt différent de l'ionique, qu'en ce que l'on met des figures de femmes au lieu de colonnes. L'autre eſt l'ordre dorique, avec des figures de Perſes, ayant les mains liées comme des captifs, en place de colonnes. Vitruve attribue l'origine de l'ordre des caryatides à la ruine des habitans de Carie, ville du Péloponnèſe. Il dit, « que ces peuples s'étant unis avec » les Perſes pour faire la guerre à leur propre nation, les » Grecs après avoir mis les Perſes en déroute, & remporté ſur eux une entiere victoire, aſſiégerent ceux de » Carie; & qu'ayant pris leur ville par la force des armes, ils la réduiſirent en cendres, & paſſerent tous » les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes & aux » filles, ils les emmenerent captives; mais pour laiſſer » des marques de leur crime à la poſtérité, ils repréſenterent dans les édifices publics qu'ils bâtirent enſuite, » la figure de ces miſérables captives, où, en les faiſant ſervir de colonnes, elles paroiſſoient chargées » d'un peſant fardeau, qui étoit comme la punition » qu'elles avoient méritée, pour le crime de leurs maris. » Voilà ce que dit Vitruve. L'ordre perſique a eu ſon commencement par une pareille rencontre. Car Pauſanias ayant défait les Perſes, ceux de Lacédémone, pour marque de leur victoire, éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils repréſenterent enſuite ſous la figure d'eſclaves, portant les entablemens de leurs maiſons. C'eſt ſur ces deux exemples qu'on a depuis employé diverſes ſortes de figures dans l'architecture, pour porter des corniches, & pour ſoutenir des conſoles & des mutules. On voit encore de vieux veſtiges auprès d'Athènes, où il y a des figures de femmes, qui portent des paniers ſur leurs têtes, & qui tiennent lieu de caryatides.

Ils mettoient encore des figures humaines, qu'ils appelloient *Atlantes*, ſelon Vitruve; les Romains les nommoient *Telamones*. Les Grecs avoient quelque raiſon de les appeller du nom d'Atlas, que les poëtes ont feint porter le ciel; mais on ne voit pas pourquoi les Latins leur donnoient le nom de *Telamones*. Baldus, dans ſon dictionnaire ſur Vitruve, dit qu'il y a apparence que celui qui le premier s'eſt ſervi de ce mot, pour exprimer des figures qui portent quelque fardeau, n'a point écrit *Telamonas*; mais ταλαμωνες, ce mot grec ſignifiant des *miſerables*, & des gens *qui endurent le travail*: ce qui convient parfaitement à ces ſortes de figures, qui portent des corniches ou des conſoles, & que nous voyons ſi ordinairement aux piliers de nos anciens temples, ſous les images de quelques Saints, ou de quelques grands perſonnages.

L'architecture a trois parties. La premiere regarde la conſtruction des bâtimens publics & particuliers; la ſeconde eſt pour la gnomonique, qui traite du cours des aſtres, & de la fabrique des cadrans & des horloges; & la troiſiéme eſt pour les machines qui ſervent à l'architecture & à la guerre.

Vitruve eſt le plus ancien de tous les architectes dont nous ayons les écrits. Il vivoit du temps de Jules-Céſar & d'Auguſte, & avoit vu les ſuperbes édifices qui étoient alors en Gréce & en Italie. Quelques ſavans perſonnages écrivirent auſſi pluſieurs excellens volumes d'architecture; comme Fuſſitius, Varron, Septimius & Celſus. Coſſutius, citoyen Romain, fut appellé par le roi Antiochus, pour achever le temple de Jupiter *Olympien* dans la ville d'Athènes.

Origine, progrès et décadence de l'architecture dans l'empire romain.

L'art de bâtir eſt un des premiers arts que les hommes aient mis en pratique. La néceſſité de ſe mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'architecture. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de cet art. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur ſolidité & leur grandeur, parcequ'ils ne reconnoiſſoient que l'ordre toſcan. Mais la bonne architecture ſe trouva dans un état floriſſant ſous Auguſte. La magnificence de ce prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de ſon empire. Tibere n'eut pas le même gout, & négligea fort la culture des beaux arts. Néron, parmi la foule effroyable de ſes vices, eut une grande paſſion pour les bâtimens; mais le luxe & la diſſolution y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'architecture ſous Trajan, & mérita la faveur

Digitized by Google

de cet empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuſe colonne de Trajan, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Dans la ſuite, l'architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vue. Les ſoins & la magnificence d'Alexandre *Severe*, la ſoutinrent quelque temps; mais elle ſuivit la décadence de l'empire romain, & retomba dans une corruption, d'où elle n'a été tirée que douze ſiécles après. Les ravages des Viſigoths dans le V ſiécle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les ſiécles ſuivans, l'architecture devint ſi groſſiere, que l'on n'avoit aucune intelligence du deſſin, qui en fait toute la beauté. On ne penſoit qu'à faire de ſolides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'architecture. Les François s'employerent à cet art avec un ſuccès extraordinaire, auſſitôt que Hugues *Capet* fut monté ſur le trône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne architecture gothique fut peſante & groſſiere, autant la moderne paſſa à un excès de délicateſſe. Les architectes du XIII ou XIV ſiécle, qui avoient quelque connoiſſance de la ſculpture, ſembloient ne faire conſiſter la perfection que dans la délicateſſe & dans la multitude des ornemens qu'ils entaſſoient avec beaucoup d'art & de ſoin, quoique ſouvent d'une maniere fort capricieuſe. * Felibien, *principes des arts, & vies des architectes.*

Il ne nous eſt point reſté d'auteurs Grecs, qui aient écrit de l'architecture. Entre les Latins, Pline *le Jeune* eſt l'écrivain qui a le mieux parlé de l'architecture, & il fait paroître aſſez de connoiſſance dans cet art. On n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoique Vegece écrive que de ſon temps on comptoit juſqu'à ſept cens architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit ſous Auguſte, a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs langues, & ſur-tout en françois, par M. Perrault médecin. Les modernes ſont, Léon-Baptiſte Alberti, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo-Scamozzi, Philbert de Lorme, Bullart, Blondel, Perrault le médecin, Manſart le pere, & pluſieurs autres moins fameux, rapportés dans l'Architecture de Savot de l'édition & avec les notes de Blondel en 1673. Le ſieur Chantelou a fait le parallele de l'architecture antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Ville, Frital, & pluſieurs autres, ont écrit de l'architecture militaire. Dacier a écrit de l'architecture navale: ſon livre *in*-4° eſt imprimé à Paris en 1677.

ARCHITECTURE (Académie royale d') compagnie de ſavans architectes, établie à Paris, par M. Colbert, miniſtre d'état, en 1671, ſous la direction du ſurintendant des bâtimens du roi.

ARCHO (les) ſont trois petites iſles de l'Archipel à dix milles ſud-ſud-eſt de Pathmos, & à quatre lieues ſud-ſud-oueſt de Samos. Elles ſont habitées par quelques hermites Grecs, & il y paît quantité de chevres, qu'on vend aux paſſagers, & dont l'argent eſt employé à l'entretien du monaſtère de S. Jean l'évangéliſte de Pathmos. On y peut mouiller commodément, & il y a trois canaux; mais en venant de l'eſt, on trouve un petit banc de ſable qu'il faut éviter, & la ſonde eſt néceſſaire en cet endroit. Pour les deux autres canaux, la roche y eſt ſaine, & à l'entrée de l'un il y a une crique, où on trouve depuis ſeize braſſes d'eau juſqu'à douze pieds, toujours en diminuant. D'ailleurs on y peut mettre un vaiſſeau en ſureté, quoiqu'il n'ait ni cables, ni ancre pour le tenir en aſſiette; mais il n'y a point d'aiguade. * Robert, *voyage du Levant.*

ARCHON (Louis) licencié en théologie de la faculté de Paris, étoit de Riom en Auvergne, où il naquit le quatriéme de ſeptembre de l'an 1645. Son pere, *Pierre* Archon, étoit procureur en la ſénéchauſſée d'Auvergne, & ſa mere ſe nommoit *Claude* Mercier. Il fut élevé à Paris depuis l'âge de 15 ans, & dans la ſuite on lui conféra un canonicat de S. Amable de Riom, dont il prit poſſeſſion le cinq de mai 1670. Comme ſon pere faiſoit les affaires du cardinal de Bouillon, cette éminence protégea le fils, & il fut pourvu de la charge de chapelain chez le roi; alors il quitta ſon canonicat de Riom. Le cardinal de Bouillon fit auſſi créer pour lui la charge de garde des ornemens, avec dix-huit cens livres d'appointemens. En 1678 Louis XIV le nomma à l'abbaye de S. Gilbert Neuf-Fontaines, au diocèſe de Clermont, ordre de Prémontré. Lorſqu'il fut devenu âgé & infirme, il obtint la ſurvivance de ſa charge de chapelain pour ſon frere Joſeph Archon, pour lequel il avoit déja obtenu l'abbaye de Moſac. Louis ſe retira alors de la cour, revint à Riom, & y mourut le 25 de février de l'an 1717. On a de lui, l'*Hiſtoire de la chapelle des rois de France*, dédiée au roi, deux volumes *in*-4°, imprimés à Paris le premier en 1701, & le ſecond en 1711. Cet ouvrage eſt curieux & intéreſſant. Le premier volume renferme l'hiſtoire de la chapelle de nos rois, de la premiere & de la ſeconde race; & le ſecond, l'hiſtoire de la chapelle de nos rois de la troiſiéme race. Cet ouvrage eſt peu commun.

ARCHONTES, magiſtrats, préteurs ou gouverneurs de la ville d'Athènes. Ce mot vient du grec Ἄρχων au plurier Ἄρχοντες, c'eſt-à-dire, *commandans* ou *princes*. Ils étoient neuf. Le premier prenoit le titre de roi; le ſecond, celui d'archonte; le troiſiéme, de Polémarque; & ils étoient ſuivis de ſix theſmothetes. Le roi, comme chef de l'état, convoquoit tous les autres. L'archonte avoit pour ſon département, le ſoin de la juſtice & de la police; celui de conſerver le droit des veuves & des pupilles, & particulierement des femmes qui ſe trouvoient enceintes après la mort de leurs maris. Le polémarque, c'eſt-à-dire, généraliſſime des armées, avoit l'intendance de la guerre. Ce nom eſt compoſé de πόλεμος *guerre*, & ἄρχων *commander*. Les theſmothetes, c'eſt-à-dire, légiſlateurs, compoſoient avec ces trois le conſeil d'état. Leur nom Θεσμοθέτης vient de θέσμος *loi*, & de τίθημι *établir*. Avant Solon, leur élection ſe faiſoit par les ſuffrages; mais il trouva à propos de la faire par le ſort: néanmoins de ſorte que ceux qui étoient élus par cette voie, ſe préſentoient après au ſénat, où leur vie étoit examinée, & où l'on jugeoit s'ils étoient dignes de la magiſtrature: ce qui devoit, en dernier reſſort, être approuvé par le peuple dans l'aſſemblée générale. Medon *le Boiteux*, fils du roi Codrus, ayant été préféré par l'oracle d'Apollon Delphique, à ſon aîné Nelée, fut le premier des archontes perpétuels qui furent créés l'an du monde 2936, auquel Codrus mourut, 488 ans après la fondation du royaume d'Athènes par Cecrops, & 1068 ans avant J. C. Ces archontes perpétuels, dont Alcméon fut le dernier, furent ſupprimés 315 ans après, en la troiſiéme année de la VI olympiade, 754 avant l'ére chrétienne; & on créa en leur place d'autres archontes, dont le gouvernement ne duroit que dix ans. La dignité de ces derniers ne ſubſiſta que ſoixante & dix ans, après leſquels elle fut abolie, pour faire place à celle des archontes annuels, la 1 année de la XXIV olympiade, 684 ans avant J. C. * Pauſan. Juſtin. Euſebe. Diodore. Conſultez l'ouvrage intitulé *Faſti Attici, in quibus Archontum Athenienſium ſeries, philoſophorum aliorumque illuſtrium virorum ætas, atque præcipua Attica hiſtoriæ capita deſcribuntur*, ouvrage qui a paru depuis quelques années à Florence en 3 vol. *in*-4°.

ARCHONTIQUES (les) ſont une branche des héréſiques Valentiniens, & des diſciples de Marc. Ils attribuoient la création du monde à diverſes principautés: ce qui les a fait appeller *Archontiques*. Ils rejettoient le baptême & les ſaints myſtères, auſſi-bien que la loi, perſuadés que tout cela venoit de Sabaoth, qui étoit une des principautés inférieures. Ils croyoient que la femme étoit l'ouvrage de ſatan. Ils admettoient une réſurrection de l'ame & non du corps. Quelques-uns d'entr'eux vivoient dans le déréglement; les autres affectoient une continence extraordinaire. Toutes ces

Digitized by Google

héréſies ne ſont apparemment que différens noms, que l'on donnoit aux ſectateurs de Valentin, à cauſe des différentes erreurs dont ils faiſoient profeſſion, ſuivant qu'ils y paroiſſoient plus ou moins attachés. * S. Epiphane, *hæreſ.* 40. S. Auguſtin, *hæreſ.* 20. Baronius, & Godeau, *A. C.* 175. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. des III premiers ſiécles.*

ARCHY, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEI ARCHI.

ARCHYTAS de Tarente, philoſophe pythagoricien, étoit fils de Mneſagoras, ou de Heſtiéus, ſelon les autres. Ce fut lui qui tira Platon des mains de Denys le *Tyran*, qui le vouloit faire mourir. Sa vertu le fit choiſir ſept fois pour être gouverneur de Tarente, quoique les autres ne puſſent poſſéder cette charge qu'une ſeule année. Au reſte, il fut excellent mathématicien, & le premier qui trouva le cube dans la géométrie; il fabriqua même une colombe de bois qui voloit. L'on en voit aujourd'hui une toute pareille à Rome dans le cabinet de Kircher. Ce qui ne doit pas paroître impoſſible, ſi on ſe ſouvient que les modernes diſent la même choſe d'un aigle de fer, qui vola au-devant de Charles V, & d'une mouche du même métal, qu'un ouvrier fort ingénieux fit à Nuremberg. Cardan met Archytas entre les douze eſprits ſubtils du monde; & l'on obſerve que ce fut lui qui diſpoſa l'ordre des cathégories. C'étoit un des plus célébres pythagoriciens de ſon temps. Il vivoit ſous la XCIII olympiade, vers l'an 408 avant J. C. Il périt par un naufrage ſur la mer Adriatique, & fut jetté ſur les côtes de la Pouille. Horace nous apprend cette particularité dans l'ode 28 du premier livre de ſes odes. Diogène *Laërce*, qui a écrit ſa vie, parle de quelques grands hommes de ce nom. *Il y a eu*, dit-il, *quatre Archytas; le premier eſt ce philoſophe de Tarente; le ſecond étoit de Mitylene & muſicien; le troiſiéme a écrit de l'agriculture; & le quatriéme a fait des épigrammes.* Il y en a qui en ajoutent un cinquiéme, qui fut architecte, & que l'on fait auteur d'un livre de machines. * Diogen. *in vit. Phil. l.* 8. Cardan, *de ſubtil. l.* 16. Aulu-Gelle, *l.* 12, *c.* 10. Voſſius, *de math. c.* 13, 46 & 48. § 5 & 7.

ARCIES ou ARCY, ſur Aube, petite ville ou bourg en Champagne, à trois lieues de Troye, du côté du ſeptentrion. C'eſt une des plus anciennes villes des Gaules. Elle étoit célébre dès le ſixiéme ſiécle. La reine Brunehaut s'y retira & y tint ſa cour, après avoir quitté l'Auſtraſie. Ce lieu après avoir ſouffert vers l'an 1710, un incendie, qui l'avoit totalement ruiné, avoit été entierement rétabli & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, par les ſoins & les libéralités de Pierre Graſſin, baron de ce lieu, & d'Yenville-ſur-Aube, ſeigneur châtelain de Mormant, Lardy, &c. directeur général des monnoies de France; mais il fut preſqu'entierement détruit pour la ſeconde fois par un nouvel incendie général, qui ſurvint le 26 avril 1727.

ARCILIUS, *cherchez* ARSILLUS.

ARCIMBOLDO (Jean) cardinal, né à Milan, dont il fut ſénateur, étant devenu veuf, fut pourvu de l'évêché de Novarre. Le pape Sixte IV lui donna le chapeau de cardinal en 1473, & le pape Innocent VIII le nomma à l'archevêché de Milan, & à l'abbaye de S. Ambroiſe. Il mourut à Rome l'an 1491. GUI-ANTOINE Arcimboldo l'un de ſes fils fut ſon ſucceſſeur à l'archevêché de Milan; & un neveu de celui-ci lui ſuccéda au même archevêché, après avoir été vingt-quatre ans évêque de Novarre. Ce dernier mourut l'an 1555, âgé de ſoixante-dix ans. * Auberi, *hiſt. des card.* Ciaconius, &c.

ARCO (Nicolas comte d') de la famille des comtes d'Arco en Baviere, étoit poëte & hiſtorien. Dans un recueil de poëtes Latins, fait par Paul Ubaldini, & imprimé à Milan en 1563, & dans d'autres recueils, Nicolas, comte d'Arco, eſt compté parmi les écrivains de Vérone, peut-être parcequ'il avoit eu une demeure & des biens dans le territoire de cette ville. M. le marquis Scipion Maffei remarque que les poëſies de cet écrivain ſont très-peu connues, parceque le livre qui les contient eſt fort rare. Il a eu pour éditeurs, Jean Fruticeno, & Etienne Laureo, de Mantoue; & ce recueil a paru en 1546, *in*-4°, avec ce titre: *Carmina Nicolai Archii comitis numeri.* Pluſieurs des poëſies du comte d'Arco ſont adreſſées à Fracaſtor, & à Jules & Jean-Baptiſte *Della Tore.* Dans la lettre qui eſt à la fin de cette édition, on cite les ouvrages ſuivans du même auteur, ſavoir: 1 en vers, *Hymni eccleſiaſtici: Conflictus Ticinenſis: De laudibus oliveæ: Obſidio Viennæ:* 2 en proſe; *De judicio libri tres: De unitate eccleſiæ liber: Paradoxa de contemnenda fama*, ou *Dialogus de inani nomine famæ*; plus, des diſcours & des lettres. Le comte d'Arco mourut en 1546. * *Verona illuſtrata, l. IV de gli ſcrittori Veroneſi*, par M. le marquis Scipion Maffei, édition *in-fol.* p. 209.

ARCONS (Céſar d') natif de Viviers en Gaſcogne, & avocat au parlement de Bourdeaux, mort en 1681. Cet auteur, quoiqu'avocat, n'a écrit que ſur des matieres de phyſique & ſur l'écriture ſainte. Dès 1655, il donna un traité pour expliquer le *flux & le reflux de la mer, & les longitudes*, in-8°, à Rouen; & en 1668, il publia à Bourdeaux, *in*-4°, un plus grand nombre de traités de phyſique, où il tient le milieu entre Ariſtote & Deſcartes. Ce recueil porte le titre général d'*Oeuvres de Céſar d'Arcons.* Etant venu à Paris la même année 1668, il entra bien avant dans la confiance du nonce Bargellini, qui travailloit alors à la paix que le pape Clément IX eut la gloire de donner à l'égliſe de France, troublée à l'occaſion des diſputes agitées au ſujet de l'*Auguſtinus* de Janſénius. Céſar d'Arcons eut à ce ſujet pluſieurs conférences avec le nonce qui l'écoutoit volontiers, & il a laiſſé dans un mémoire le détail de ces conférences. Ses ouvrages ſur l'écriture ſont trois diſſertations françoiſes, imprimées à Bruxelles, *in*-4°, en 1680, la premiere ſur la diſpute entre S. Pierre & S. Paul; la ſeconde, ſur l'endroit du ſecond chapitre de S. Jean, où J. C. établit S. Pierre ſon vicaire ſur la terre; la troiſiéme, ſur quelques difficultés que l'on peut former au ſujet de quelques textes des évangéliſtes touchant la généalogie de J. C. * Le Long, *Biblioth. ſacra, edit.* in-fol. *pag.* 163. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

☞ On a auſſi de Céſar d'Arcons, un petit ouvrage de quarante pages in-4°, intitulé: *l'Eſchantillon, ou le premier des trois tomes d'un ouvrage qui ſera voir dans l'Apocalypſe, les traditions apoſtoliques ou les myſtéres de l'égliſe paſſés, préſens, & à venir, dédié au S. Sacrement de l'autel.* Paris 1658. Son projet étoit de découvrir dans le livre de l'apocalypſe les ſept ſacremens & les ſept ordres de la hiérarchie eccléſiaſtique, comme il le dit dans ſon traité *du flux & reflux de la mer.* Cet *Eſchantillon* contient ce qu'il avoit à dire de l'ancienne loi, de la Trinité, & de l'hiſtoire de J. C.

☞ ARCOS, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Cette ville, qui eſt ancienne, eſt ſituée ſur un roc fort élevé & fort eſcarpé, au pied duquel coule la petite riviere de Guadalete. Elle porte le titre de duché, & les ducs d'Arcos y ont un corregidor, ou gouverneur, qui fait ſa réſidence dans un vieux château. Arcos eſt du nombre des grandeſſes d'Eſpagne. Elle fut poſſédée par D. Roderic d'Avalos, connétable de Caſtille, & enſuite par D. Alfonſe Enriquez, amirante de Caſtille, auquel elle fut ôtée par le roi Jean II en 1440. Elle fut donnée à titre de comté à D. Pedro Ponce de Léon V, ſeigneur de Marchena, lorſque le même roi retira de ſes mains le comté de Medellin, qu'il lui avoit donné peu de temps auparavant, en récompenſe des ſervices importans qu'il lui avoit rendus contre les Maures. D. Jean Ponce de Léon ſon fils lui ſuccéda, & fut créé marquis & duc de Cadix en 1484, par les rois catholiques Ferdinand & Iſabelle; mais étant mort ſans en-

Digitized by Google

ſans mâles, ſes biens échurent à Françoiſe Ponce de Léon, ſa fille ainée, laquelle les tranſporta par mariage à Louis Ponce de Léon, marquis de Zara, qui devint comte d'Arcos. Ce fut en ſa faveur que les rois catholiques érigerent le comté d'Arcos en duché, pour le dédommager de la ville de Cadix qu'ils lui avoient retirée, & dont ils avoient beſoin pour la navigation des Indes occidentales nouvellement découvertes. Ils lui donnerent encore la ville de Caſeres, à titre de comté, comme il eſt prouvé par leurs lettres patentes du 20 janvier 1498. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ARCOS (Los) terre en Eſpagne, avec titre de grandeſſe, dans l'Eſtrémadure, au midi oriental, & à quatre lieues communes de Badajoz. Ce pourroit bien être l'*Arcobriga* de l'Eſpagne Luſitanique de Ptolémée, ſelon la conjecture de quelques géographes. Los Arcos fut érigé en comté par le roi Philippe III, en faveur de D. Pedro Laſſo de la Véga, qui tiroit ſon origine de l'illuſtre maiſon de Figueroa. D. Joachim Laſſo de la Véga, Nino & Guzman, troiſiéme comte de los Arcos, cinquiéme comte d'Anover, ſeigneur de Barrès & de Cueva, fut créé grand d'Eſpagne en 1697 par le roi Charles II. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARCTINUS de Milet, poëte Grec, & diſciple d'Homere, vivoit vers la XXV olympiade, & environ l'an 678 avant J. C. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *l.* 1. Clemens *Alexandrin. l.* 6, *ſtromat.* Suidas. Voſſius, &c.

ARCTURE, *Arcturus*, eſt une étoile de la conſtellation, qui eſt proprement nommée *Arctophylax* : ce mot ſignifie *la queue de l'Ourſe*, à cauſe qu'elle en eſt fort proche. Elle ſe leve le premier de ſeptembre, & ſe retire le 13 jour de mai, & elle ne paroît jamais qu'elle n'amene quelque grêle ou tempête. Les poëtes ont feint qu'elle habitoit le jour parmi les hommes, comme pour leur ſervir d'eſpion, & rendre enſuite compte à Jupiter des parjures & des injuſtices qui ſe commettoient dans le trafic & dans la juſtice : c'eſt ce que Plaute nous marque par des vers du *prologue de ſa comédie*, appellée *Rudens*, *v.* 5. Les poëtes la font fille de Jupiter & de Caliſto, & d'autres de Lycaon.

ARCUDI (Alexandre-Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Veniſe où il vivoit encore en 1714, s'eſt rendu célébre dans ſon pays par quelques ouvrages, où il brille beaucoup d'eſprit, & une érudition peu commune. Le premier qu'il publia eſt intitulé, *Minera dell' argutezze* : il avoit été commencé par ſon biſaïeul Silvio Arcudi, & parut en 1697. L'anatomie des hypocrites, écrite auſſi en italien, parut deux années après : l'auteur s'y déguiſa ſous le nom de Candido Malaſorte Uſſari ; mais s'étant apperçu que ceux qu'il craignoit ne le recherchoient pas, il ſe fit connoître en 1709, en publiant à Gènes ſa *Galantina letterata*, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de quarante-quatre hommes nés à S. Pietro de Galatina, qui ont fait honneur à leur patrie par leurs écrits. Son dernier ouvrage qu'on connoiſſe, eſt l'hiſtoire de S. Athanaſe, où il ſe propoſe de donner l'idée d'un héros perſécuté par tout le monde. * Echard, *ſcript. ord. prad.*

ARCUDIA, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle eſt dans le royaume de Tripoli, vers la frontiere de celui de Barca, ſur le golfe de Sidra. Quelques géographes croient qu'Arcudia eſt la ville qu'on nommoit anciennement *Phileni Vicus* & *Philenorum Ara*, laquelle d'autres jugent être Naima ou Taimi, bourg ſur le même golfe, un peu à l'occident d'Arcudia. On conjecture auſſi qu'Arcudia pouroit être l'ancienne ville d'Auromala, laquelle pourtant quelques géographes aiment mieux placer à *Zanagra*, bourg du voiſinage d'Arcudia. * Baudrand.

ARCUDIUS (Pierre) prêtre Grec, de l'iſle de Corfou, fit ſes études à Rome dans le collége des Grecs, & depuis ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, & fait connoître ſa capacité, il fut employé par Clément VIII dans pluſieurs affaires. Ayant été envoyé par ce pape en Ruſſie, pour y regler les conteſtations qui étoient entre les peuples de ce pays ſur la doctrine, il s'aquitta avec ſuccès de cet emploi. Il avoit une ſi forte inclination pour l'égliſe latine, qu'il obtint permiſſion du pape de célébrer la meſſe ſuivant le rit latin, quoiqu'il fût Grec. Il s'attacha enſuite au cardinal de Borgheſe, neveu de Paul V ; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé ſur les jambes, il ſe retira dans le collége des Grecs, où il mourut trois ans après, vers l'an 1611. Il a enrichi le public de pluſieurs livres de ſa façon, & en a publié d'anciens. Le plus conſidérable de ceux qui ſont de ſa compoſition, eſt l'ouvrage qu'il a intitulé : *De concordia Eccleſiæ occidentalis & orientalis in ſeptem ſacramentorum adminiſtratione*, qu'on a imprimé à Paris en 1672 *in*-4°. On a encore de lui : *De purgatorio, adversùs Barlaamum : de proceſſione Spiritûs ſancti*, &c. Il a traduit du grec & fait imprimer à Rome en 1620, pluſieurs traités des Grecs. Allatius remarque qu'il écrivoit avec trop de chaleur, & qu'il s'éloignoit ſouvent de ſon ſujet. On peut encore dire, qu'il s'eſt trop aſtreint à ſuivre la méthode & les opinions des ſcholaſtiques. * Leo Allatius, *de conſenſu eccleſ. l.* 3, *c.* 7. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I, imag. illuſt. c.* 125. Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII*, &c.

ARCUDIUS (Antoine) prêtre, Grec de nation, a écrit divers ouvrages, un entr'autres, intitulé : *Les nouvelles fleurs*, ou *Parterre de prieres*, imprimé *in*-4° à Rome, en 1598. * Ughel, *Ital. ſacr.*

ARCUDIUS (François) évêque de Nuſco dans le royaume de Naples, vint à Rome, où il étudia dans le collége des Grecs ; & y ayant fait ſon cours de philoſophie & de théologie, il ſe fit prêtre, & ſe retira en ſon pays, où il enſeigna la jeuneſſe aſſez long-temps. Il revint encore à Rome, où il entra chez le cardinal François Barberin ; & ce prélat protecteur des gens de lettres, lui fit donner l'évêché de Nuſco, où il mourut ſous le pontificat du pape Urbain VIII, vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II, imag. illuſtr. c.* 23. Ughel, *Ital. ſacr.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XVII ſiécle.*

ARCUEIL, village à une lieue de Paris, vers l'orient, ainſi nommé par corruption de deux mots Arc-Julien, *Arcus Juliani*. Ce nom lui fut donné à cauſe de ſon aqueduc fait par Julien l'*Apoſtat*, lorſque ce prince, pendant la guerre contre les Germains, fit un aſſez long ſéjour à Paris. Il y paſſa l'hyver en 357, & y revint pendant l'été de l'année 360, comme nous l'apprenons de ſon *Miſopogon*, (c'eſt-à-dire, du livre qu'il compoſa en 362, contre le peuple d'Antioche, qui s'étoit raillé de ſa longue barbe.) Pendant cet intervalle, il fit bâtir le palais nommé alors *les thermes de Julien*, & depuis l'*hôtel de Cluni*, proche des Mathurins, où il fit conduire des eaux par des arcs ou aqueducs, qui ont donné le nom au village d'Arcueil. Il n'étoit encore que Céſar, lorſqu'il fit faire cet aqueduc ; car il ne parvint à l'empire qu'en 361. * Paſquier, *rech. l.* 9, *c.* 2.

ARCULE, *Arculus*, étoit dans le paganiſme le dieu qui préſidoit aux coffres & aux caſſettes. Son nom venoit du latin *arca* ou *arcula*, qui ſignifie un *coffre* ou une *caſſette*. On imploroit le ſecours de cette divinité, pour être en ſureté contre les voleurs ; mais les voleurs avoient, diſoient-ils, une autre divinité, nommée *Laverne*, qui les protégeoit dans leurs larcins. Il falloit ainſi qu'il y eût un combat entre ces deux divinités. Si Arcule étoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé ; ſi Laverne avoit le deſſus, le coffre étoit pris : idée ridicule que les idolâtres avoient de leurs dieux. * Feſtus. S. Auguſtin, *de civit. Dei.*

☞ ARCULFE, évêque qui vivoit au ſeptiéme ſiécle. Tout ce que l'antiquité nous a conſervé touchant ce prélat, ſe réduit à nous apprendre qu'il étoit Gaulois de nation, & qu'il avoit été ordonné évêque en France. Il n'eſt parlé nulle part de l'égliſe qu'il gouverna en

Digitized by Google

cette qualité ; ce qui peut porter à croire qu'il n'étoit qu'évêque régionnaire, ou même qu'il n'avoit été élevé à la plénitude du ſacerdoce que pour le ſervice de quelque monaſtère. C'eſt de quoi le ſept & le huitiéme ſiécles nous fourniſſent pluſieurs exemples. On peut voir à ce ſujet la préface de D. Mabillon à la tête du troiſiéme volume des Actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît, *n.* 35 *& ſuiv.* Le génie d'Arculfe le porta à voyager ; & la piété dirigeant ſon inclination, il viſita les lieux ſaints de la Paleſtine, & les autres endroits que le pélerinage des fidéles avoit rendu plus célébres. Après avoir demeuré quelque temps à Rome, au retour de ſes voyages, il ſe rembarqua pour retourner en ſon pays ; mais un vent contraire l'empêcha d'y aborder, & le jetta ſur les côtes des iſles Britanniques, où après avoir couru divers dangers, il aborda à l'iſle de Hi, en Hibernie. Il y avoit dans cette iſle un monaſtère célébre, alors gouverné par l'abbé Adamnam, qui fit une très-bonne réception à Arculfe, & l'aggrégea à ſa communauté. Il y a beaucoup d'apparence qu'Arculfe fixa ſes courſes, & finit même ſes jours dans ce monaſtère. Dès les premiers jours qu'Arculfe fut arrivé à Hi, Adamnam l'engagea à lui raconter par ordre tout ce qu'il avoit vu de plus remarquable dans ſes voyages. A meſure qu'Arculfe lui en faiſoit la relation, Adamnam la rédigeoit par écrit. Il en forma ainſi un ouvrage diviſé en trois livres, qu'il préſenta en 698 à Alfrid roi de Northumbre, & que nous avons encore. On voit par-là que cet ouvrage appartient encore plus à Arculfe, qu'à Adamnam, quoiqu'il porte plus communément le nom de ce dernier. La meilleure & la plus complette édition que nous ayons de cet écrit, eſt celle que D. Mabillon a donnée dans l'appendice du quatriéme volume de ſon recueil des actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. III, p. 650-652.

ARCY (Hugues) archevêque de Reims, fut religieux de S. Benoît, puis abbé de Ferrieres, évêque de Laon, & archevêque de Reims en 1351. Il mourut en cette même année, après avoir eu l'honneur d'être du conſeil du roi Philippe VI, qui le nomma ſon exécuteur teſtamentaire. Il fut auſſi le premier prélat qui prêta le ſerment de fidélité au roi Jean, & l'un des trois évêques qui ont fondé à Paris le collége de Cambrai. * Guillaume Marlot, *metrop. Rhemenſ. hiſt. tom.* 2, *l.* 4, *c.* 14.

ARCY (grottes d') grottes fameuſes à ſept lieues d'Auxerre près de la ville de Vermanton, à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy*. Il y a une caverne ſous terre d'une longueur & d'une capacité étonnante ; on l'appelle *les grottes d'Arcy*, à cauſe du voiſinage de ce lieu, & des congélations différentes & admirables qui s'y voient en quantité, repréſentant les rocailles des grottes de nos jardins. C'eſt ainſi que M. Perrault, qui a eu la curioſité d'aller voir celles-là, en parle depuis la page 273, juſqu'à la page 287, de la deſcription qu'il en a faite dans ſon livre de l'origine des fontaines, imprimé *in*-12 en 1674 à Paris, chez Pierre le Petit ; & dédié à M. Huygens de Zuilychem. Il continue de s'expliquer en ces termes :

Le village d'Arcy eſt ſur le bord d'une petite riviere nommée *la Cure*, dont le cours en ce lieu décrit un demi cercle, dans lequel elle enferme une portion de terre en côte qui deſcend de tous côtés à la riviere. Le deſſus eſt plat à l'ordinaire, & ce ſont terres labourées & cultivées comme ailleurs. A l'endroit où commence ce demi cercle au-deſſus d'Arci, eſt une grande arcade d'environ quinze toiſes de large, d'une roche naturelle, dont le ceintre eſt comme celui de l'arche d'un pont. Cette arcade tient d'une longue ſuite de rochers eſcarpés qui bordent la côte en cet endroit en remontant ſelon le cours de la riviere ; c'eſt par cette arcade que l'on entre dans ces grottes, en traverſant quelques brouſſailles.

L'entrée n'eſt pas difficile d'abord ; mais quand on a marché quinze ou vingt pas, le terrein qui s'éleve ſous la voûte, laquelle eſt ceintrée en cet endroit comme l'arcade, oblige à ſe baiſſer pour paſſer par deſſous, & pour deſcendre ſubitement ſur le vrai terrein ou platfonds de la grotte.

Elle paroît d'abord de la largeur de huit ou dix toiſes : mais ſa longueur, qui eſt de deux à trois cens toiſes, ne peut s'appercevoir, à cauſe des ténébres de ce lieu, qu'il faut éclairer avec des flambeaux.

On voit ſeulement que les congélations ſont fort blanches, comme ſi elles étoient de plâtre : en des endroits la voûte paroît haute de vingt pieds, en d'autres de vingt-cinq & en d'autres de trente.

Il y a deux chemins pour aller dans le fonds de cette caverne, qui ſe rejoignent à trente ou quarante toiſes de-là.

L'élévation, la largeur & la longueur de cette voûte toute de pierre font un écho ou retentiſſement fort agréable, qui fait durer long-temps le bruit qu'on y fait, & qu'on entend rouler bien loin dans la profondeur obſcure de cette caverne.

Toute cette voûte eſt ornée de congélations qui font des pointes ou culs de lampe de toutes groſſeurs, & qui deſcendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diverſité admirable ; les côtés en ſont ornés auſſi, où s'étant aſſemblées, elles font des avances de temps en temps ſur le chemin qu'elles interrompent ; & quand on les conſidére de près, on y remarque des ruſtiques merveilleuſes qui repréſentent des rochers, des montagnes, des plaines, &c. ſemblables aux grottes artificielles des jardins, mais qui n'ont point ſans comparaiſon la beauté, ni le génie de celle-là.

Les congélations qui pendent de la voûte, deſcendent quelquefois juſqu'à terre, où s'amaſſant & ſe joignant enſemble, elles font pareillement des corps, ou maſſifs dans le milieu du chemin, qui repréſentent auſſi de ſemblables ruſtiques ; quelquefois il ſemble que ce ſoit de ces chapelles en forme de ſépulcre de N. S. ou de celles où l'on voit attachés & pendus à l'entour des bras, des jambes, des têtes, des mains de cire & autres marques de dévotion. Il ſemble auſſi que ce ſoit des linges de ſervice, comme chemiſes, caleçons, chauſſettes, & autres qu'on ait étendues pour ſécher ; quelquefois auſſi il ſemble que ce ſoient des piéces de drap ou de ſerge, qui ſeroient attachées en pluſieurs rangs à cette voûte l'une près de l'autre, & que le vent feroit mouvoir & ſe mêler enſemble ; d'autres fois ce ſont comme des pierres couvertes de petites ondes, de même que de l'eau qui coule, & qui s'échape de côtés & d'autres entre des pointes de rochers. Enfin l'on y voit des reſſemblances de tout ce qu'on peut s'imaginer, ſoit d'homme, d'animaux, de poiſſons, de fruits, &c.

Il s'y voit auſſi des colonnes qu'on diroit être canelées, poſées ſur leur piédeſtal, qui s'élevent juſqu'à la voûte, ou plutôt qui en deſcendent. Ces colonnes ont plus de quinze pouces de diametre, & quinze ou vingt pieds de hauteur. On y remarque une congélation plus étrange que celle-là.

C'eſt une portion de colonne attachée à la voûte, à laquelle portion de colonne tient une maniere de dôme, dont cette colonne eſt comme la lanterne : ce dôme eſt de cinq à ſix pieds de large, creux par-dedans comme une couppe, & tout ondé dedans & dehors ; il eſt ainſi ſuſpendu en l'air à ſix pieds de terre, ſans être ſoutenu par autre choſe que par cette maniere de lanterne, à quoi il eſt attaché.

Entre les congélations qui ſont contre les côtés de la voûte, il y en a une à main droite que l'on remarque particuliérement. Ce ſont cinq ou ſix gros tuyaux de cinq à ſix pieds de haut, & de huit à dix pouces de diametre, creux par-dedans, & arrangés d'allignemens l'un près de l'autre, ſans ſe toucher pourtant. Quand

Digitized by Google

on frape ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des ſons différens & fort agréables, que l'écho de la grotte fait durer long-temps, & c'eſt pour cela qu'on les appelle *des orgues*.

Il y a en quelques endroits ſur les côtés de cette voûte ſur la gauche, des manieres de cabinets ou cellules, dans leſquels on entre avec quelque peine. M. Perrault continuant ſon récit dans ces mêmes termes qu'on rapporte tout de ſuite, dit : » J'entrai dans un lieu où il y » avoit une eſpéce de ſiége & de table, tout de congé- » lation, avec un petit baſſin, dans lequel il tomboit de » l'eau de la voûte : cette eau étoit fort claire & agréa- » ble à boire. »

Il y a de l'eau en abondance en quelques lieux de cette grotte comme à l'entrée, environ 30 toiſes en avançant ſur la main droite, où l'on voit beaucoup d'eau, qui forme ce que les gens du pays appellent l'étang, lequel commence au milieu de la largeur de la grotte, & s'étend à côté juſqu'au pied de la voûte qui s'écarte & s'abaiſſe beaucoup en cet endroit. Cet étang peut avoir cinq toiſes de large ſur quinze ou vingt de longueur : l'eau eſt ſi claire qu'on ſe jetteroit dedans, ſi l'on n'en étoit averti.

Vers le bout de cette grotte il ſe trouve un peu de pareille eau répandue dans différens baſſins que forme l'inégalité du plancher & des pierres de congélation qui le compoſent. On ne voit point d'eau tomber de la voûte. On entend ſeulement en diſtiller quelques gouttes de temps en temps, comme ſeroit la durée d'une ſeconde.

L'obſcurité de cette caverne eſt telle, qu'au milieu on ne ſauroit dire ſi l'on en eſt proche. Toutes ces congélations ſont fort blanches, & les figures qu'elles forment ſont la plupart raboteuſes, & couvertes de petites élévations, quelquefois rondes comme celles de chagrin, d'autrefois pointues & piquantes. Cette blancheur n'eſt qu'une petite croute tendre qui reſſemble à du ſucre qu'on met ſur des fruits, ou autre choſe qui eſt facile à emporter. Quand on caſſe quelqu'une de ces pointes, elle ſe trouve percée par le milieu d'un bout à l'autre, & l'on trouve que la matiere s'eſt miſe en rond à l'entour de ce vuide par les différens cercles qu'elle marque, de même que les troncs d'arbres en font voir autour de leur moëlle quand on les a ſciés. Cette matiere eſt jaunâtre & quelque peu ſemblable à du cryſtal ou à du talc de plâtre : on y voit quelques brillans par endroits, comme ſeroit du ſel.

La longueur de cette caverne ne peut ſe juger que par le chemin qu'on y fait ; parceque les congélations dont on a parlé, qui deſcendent de la voûte en grande quantité, & qui font ces fréquens amas au milieu & aux côtés, les élévations ou abaiſſemens du terrein ou plancher ſur lequel il s'eſt fait d'autres congélations qui repréſentent des pierres roulées çà & là, ou des bornes : tout cela empêche la vûe de ſe porter bien loin ; mais ces embaras ne ſont pas déſagréables, au contraire ils donnent une grande magnificence à cette grotte, par la variété ſurprenante de tant de différentes figures qui ſe préſentent de tous côtés.

Il y a un endroit de cette voûte où il n'y a point de congélations, & où elle paroît de pierre fort unie ſans ceintre, couverte d'une petite broderie, de quelque matiere plus brune & de relief, à petits compartimens ou guillochis, à peu près comme des traces que font les vers ſur le bois, entre le tronc & l'écorce, & que l'on voit quand on leve cette écorce, lorſqu'elle eſt à demi pourrie. On ne peut pas juger de quelle matiere eſt cette broderie, à cauſe de la grande élévation de la voûte en cet endroit, qui eſt auſſi fort vaſte : on l'appelle *la ſalle du bal*, ou *de monſieur le prince*.

L'air de cette grotte eſt fort tempéré : il n'eſt ni chaud, ni froid, ni ſec, ni humide, & l'on y peut demeurer long-temps ſans être incommodé.

On y remarque une choſe aſſez particuliere. Il y avoit autrefois des chauveſouris en grande quantité, dont elles ont peut-être été chaſſées. Ces animaux, pendant qu'ils y faiſoient leur retraite, avoient ſoin de faire leur ordure tous en un même endroit, qui eſt environ à 30 toiſes de l'entrée, où il ſe voit un amas de leur fumier de plus de cinq pieds de haut, & que vingt tombereaux ne pourroient pas vuider ; on n'en voit point par-tout ailleurs.

Environ au milieu de cette caverne il y a une ouverture à un des côtés d'environ trois pieds de diametre, & à l'oppoſite une autre ouverture pareille, par leſquelles il paſſe quelquefois un torrent, qui traverſe la caverne.

Monſieur Perrault finit cette deſcription, en diſant que les grottes d'Arcy le font ſouvenir d'une grotte qui eſt dans une iſle de l'Archipel, nommée *Antiparos*, dont il dit avoir alors vu la relation faite depuis peu, & qu'il y a des congélations, comme en celle d'Arcy ; pointes en culs de lampe, colonnes, bornes, cabinets, des orgues, figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, de fruits, de draperies, & de la broderie en quelques endroits ; mais que la matiere en eſt plus dure & plus ſemblable à du cryſtal, & que les pierres ſont de marbre, *voyez* ANTIPAROS.

Le château de Châtenai eſt bâti ſur la croupe de la montagne, qui renferme ces grottes qui appartiennent à un gentilhomme nommé M. d'*Aſſei*, de la maiſon d'Eſtud, lequel eſt ſeigneur d'Aſſei en Berri, & de la terre de Châtenai, dont le village eſt de la paroiſſe d'Arcy, à laquelle il confine. Ces grottes ſe ferment à préſent à clef.

Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, ayant vu les mémoires qu'il avoit fait demander aux intendans, de ce qu'il y a de plus ſingulier dans leur département touchant l'hiſtoire naturelle, l'académie des ſciences dont il étoit protecteur, & à qui ces mémoires ont été communiqués, y fit ſes réflexions & pluſieurs nouvelles queſtions ſur ce qui lui a paru de plus curieux ; elle a regardé comme une des choſes admirables la fameuſe grotte d'Arcy, & déclara vers la fin de l'année 1716, que ſi elle étoit alors pratiquable, elle ſouhaiteroit voir quelques-unes de ces congélations dont il étoit parlé dans le mémoire qui en avoit été fait en exécution des ordres de S. A. R. & envoyé par M. Martineau ſeigneur de Solleynne, fils d'un préſident de ce nom à Auxerre, & ſubdelegué de l'intendant de Bourgogne au comté de cette ville, lequel chargé de l'honneur de cette commiſſion, alla viſiter ces grottes le 30 décembre 1716, & en fit abattre pluſieurs congélations qu'il choiſit, & les envoya avec les éclairciſſemens néceſſaires. Dans l'examen qu'il fit de ces grottes, il obſerva que ces congélations ſe ſont formées uniquement des eaux procédantes de la pluie qui tombe ſur cette montagne. Il alla juſqu'au fond de la grotte ; & parmi tant de ſinguliers jeux de la nature, il ne put refuſer ſon admiration à l'eſpéce de parquet en coquilles larges, chacune environ d'un pied & demi, que le haſard s'eſt plu à former vers l'extrémité de cette caverne, dans leſquelles il n'y avoit pas deux doigts d'eau, quoique ce fut le 30 décembre 1716. Cette eau lui parut ſans ſaveur & très-claire. Il conſidera comme ces congélations ſe font par la diſtillation preſque imperceptible des larmes d'eau qui ſe trouvent au bout des culs de lampe, & autres figures pendantes de la voute, qui ſemble pleurer comme fait la vigne ; laquelle eau filtrant à travers la voute de la grotte, en entraîne les ſels. Cette eau ſe vitrifie avant que de ſe pétrifier par ſucceſſion de temps, ainſi qu'on le voit évidemment au bout des tuyaux de congélations formées aux cônes renverſés. Monſeigneur le régent qui avoit du gout pour toutes les belles choſes, donna ſes ordres pour faire venir de ces congélations & pour les communiquer à l'académie des ſciences.

Quoique cette deſcription des grottes d'Arcy ſoit étendue & détaillée, ceux qui ſont curieux de ces matieres,

Digitized by Google

feront bien de voir une deſcription des mêmes grottes par feu M. de Clugni, lieutenant général au bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé pour faire l'examen de ces grottes par M. Colbert. On trouve dans ſa deſcription des différences importantes qui ne ſont point dans celle-ci. La deſcription de M. de Clugni eſt dans le 2 volume des mémoires de littérature recueillis par le P. *Deſmolets* de l'Oratoire.

ARDA, ville d'Afrique, *cherchez* ARDRA.

ARDABURE, *Ardaburius*, général de l'armée de Théodoſe *le Jeune*, vainquit en 420 les Perſes. Il fut depuis envoyé en Italie contre Jean *le tyran*, qui le fit priſonnier pendant une tempête, & qui le fit enſuite mener à Ravenne, dans le deſſein de le faire mourir. On prétend qu'un ange, déguiſé en berger, vint trouver Aſpar, fils d'Ardabure, & le conduiſit dans la ville, par un lac qui eſt auprès de Ravenne, dont les eaux ſe deſſécherent miraculeuſement. Quoi qu'il en ſoit, le tyran fut ſurpris, & le général délivré l'an 425. Aſpar eut trois fils, dont l'aîné ſe nommoit ARDABURE *le jeune*. *Voyez* ASPAR. * Socrate, *l.* 7 *hiſt.* Théodore, *l.* 5. Marcellin, *in chron.* Evagre, *l.* 2, *c.* 16. Nicephore, *l.* 1, *&c.*

ARDAGH, ville d'Irlande, au comté de Longford, dans la province de Lagenie, avec évêché ſuffragant d'Armagh, mais uni à l'évêché de Kilmore. Elle eſt ſituée ſur un lieu élevé ſur les frontieres de Connacie, à ſix milles de Longford vers le midi. * Blaëu. Sanſon. Baudrand.

ARDALEON, comédien d'Alexandrie, fut un de ceux qui jouerent ſur le théâtre les myſteres des chrétiens, pour les rendre ridicules; mais il fut converti tout à coup, & ſouffrit le martyre pour la foi de J. C. ſous l'empire de Maximin Galere. * Martyrologe romain, 14 *avril.*

ARDART ou ARDFERT, ville d'Irlande, dans la province de Mommonie, au comté de Kerri, avec évêché ſuffragant de l'archevêché de Cashel. Elle eſt ſur une petite baye, ſituée entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon. Ardart a ſéance & voix dans le parlement d'Irlande, où elle envoie deux députés. * Blaëu. Sanſon.

ARDACHAT, *cherchez* ARTAXATE.

☞ ARDACHER, ou plutôt ARDACKER, bourgade d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, près de la rive méridionale du Danube, entre Ens & Walſée. Ce bourg appartenoit autrefois à un monaſtère de même nom, qui en eſt aſſez près; mais à préſent il appartient moitié au château de Carlſpach, & moitié à celui de Soſz. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARDAVAN, fils de *Belaſch* ou *Belaſchan*, roi de Perſe de la troiſiéme dynaſtie ou famille régnante, qui porte le nom d'*Aſchganiens*. Le Tarikh Kozideh dit qu'il régna treize ans, après leſquels un autre Ardavan fils d'Aſchek lui fit la guerre, & lui ôta la couronne & la vie. Selon le même auteur, cet Ardavan qui ſuccéda au premier, étoit de la race de Feriborz, fils de Kaikaous, & appartenoit par conſéquent à la famille des Kaianides, qui furent les rois de la ſeconde dynaſtie de Perſe. Il ſoutient même que les ſix autres rois qui lui ſuccéderent, étoient de la même race: mais Gelali, auteur de l'hiſtoire intitulée, *Nedham altavarikh*, aſſure que ces ſept rois étoient tous de la race des Aſchganiens. Ce qu'il y a de plus certain dans l'hiſtoire de ces rois, c'eſt qu'ils n'ont rien fait qui ait été digne de mémoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDAVAN, fils d'*Aſchek* ou *Aſchekan*, que quelques-uns prononcent Aſcheg & Aſchgan, ſucceſſeur du premier Ardavan, mourut après avoir régné vingt-trois ans, & ſans avoir rien fait de mémorable. Le Tarikh Giaferi remarque ſeulement que ſous ſon régne l'idolâtrie ſe fortifia extrêmement par le moyen des princes qu'Alexandre avoit établis en pluſieurs provinces de l'Aſie. Ces princes ſont appellés dans les hiſtoires orientales, *rois des nations*, ou plutôt Princes tirés de la milice d'Alexandre *le Grand*, qui étoient de différentes nations.

Il y a encore un troiſiéme ARDAVAN fils de Narſi ou Narſes, qui eſt le dernier de cette race des Aſchganiens, que l'on peut dire avoir fini par des rois fainéans. Celui-ci régna 31 ans, à la fin deſquels Ardſchir, ſurnommé *Babegan*, ſe ſouleva contre lui, & lui fit perdre la vie & la couronne de Perſe, qu'il transfera ainſi de la maiſon des Aſchganiens en celle des Saſanides. Cette dynaſtie fut la quatriéme de Perſe, dont Ardſchir fut le fondateur. Le nom d'Ardavan eſt le même que celui d'*Artaban*, dont les Grecs & les Latins ont fait celui d'Artabanus, qui a régné, ſelon eux, en Medie, de même que ceux d'Artaxercés, d'Oxyares & d'Aſſuerus, ont été corrompus de celui d'Ardſchir. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDEBIL ou ARDEVIL, *Ardebila* & *Ardevila*, ville de Perſe, dans la province de Scirvan. Elle eſt grande & bien peuplée, à vingt lieues de la mer Caſpienne, de Baccu, ou de Sala. Oléarius dit qu'elle eſt ſituée dans une plaine, qu'on y voit divers tombeaux des rois de Perſe; mais qu'elle eſt ſans murailles. * Olear. Baudrand, *dict. géogr.*

ARDEBURUS, étoit un homme ſi puiſſant à la cour de l'empereur Léon, que ce prince donna ſa fille en mariage au fils d'Ardebure; mais Léon ne pouvant plus ſupporter l'inſolence de cet homme, donna ordre à Léon *Iſaurien* de le tuer, & envoya enſuite ſon fils en exil, l'an de J. C. 470. * Marcellin, *chron.* Niceph. *l.* 15, *c.* 27. Evagrius, *l.* 2, *c.* 16.

ARDÉE, *Ardea*, ancienne ville d'Italie, capitale du pays des Rutules, & plus ancienne que Rome. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, qui appartient à la famille des Céſarini. On croit qu'Ardée avoit été bâtie par Daunus. Les poëtes ajoutent, qu'il ſortit des oiſeaux des cendres d'Ardée, après qu'Enée eut fait mourir Turnus, & eut brulé cette ville. * Ovide, *l.* 14 *des métam. fab.* 9. Léandre Alberti.

ARDÉE, petite ville d'Ultonie en Irlande, du côté du nord, dans le comté de Louth. C'étoit là, où Jacques II étoit campé avec vingt mille hommes, lorſque le duc de Schomberg étoit à Dundalk avec une armée beaucoup moins nombreuſe. Cependant Jacques n'offrit la bataille, que lorſqu'un capitaine François, qui avoit été obligé de quitter ſon pays pour meurtre, & s'étoit engagé comme cavalier ſous le duc de Schomberg, eut conſpiré avec d'autres ſoldats catholiques, & promis de trahir le quartier où il étoit. La choſe étant découverte, on ſe ſaiſit des traîtres. Il y en eut ſept de pendus, & environ cent ſoixante & dix de chaſſés de l'armée. Le lieutenant général Douglas ayant fait mettre tous les régimens des réfugiés François ſous les armes, commanda à tous ceux qui étoient catholiques de ſortir des rangs, & de mettre bas les armes ſous peine de mort. Après cette exécution, le duc de Schomberg ſe tint clos & couvert dans ſon camp, & le roi Jacques ſe retira à Ardée le 16 octobre 1689, & de-là à Drogheda, brulant tout le pays, mais n'oſant attaquer le duc. * *Dict. angl.*

ARDELLE, capitaine de Simon, tyran de Jéruſalem, voulant couper la tête à un cavalier Romain, qui avoit été pris dans un combat, durant le ſiége de cette ville, le laiſſa échaper pendant qu'il levoit les bras. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. VI,* 37.

☞ ARDEMBOURG, ou RODENBOURG, *Ardenburgum*, ville de Flandre, dans les Pays-Bas, ſituée à une lieue de l'Ecluſe. C'étoit autrefois une des plus conſidérables de Flandre, & la principale du pays franc. Le roi d'Eſpagne Philippe IV la céda aux Provinces-Unies, qui l'ont fait démanteler comme inutile. Michel, évêque de Tournai, y fonda un collége de chanoines en 1296. Il y avoit une égliſe ſous le titre de Notre-Dame, qui fut pillée, lorſque cette ville fut priſe en 1604 par les Hollandois. Le commerce de

Bruges

Bruges l'a fait décheoir de ſon ancien luſtre. * Baudrand. La Martiniere, *dict. géogr.*

ARDEMBOURG (Jean d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & de l'illuſtre famille d'Utenhove, autrement de la Cour, étant entré à Bruges dans l'ordre de S. Dominique, fit ſes études à Paris, ou après avoir enſeigné la philoſophie, & lu les ſentences, il fut reçu docteur vers l'an 1283. Ses ouvrages ne ſe trouvent plus; mais on voit vers le milieu du XV ſiécle en Allemagne deux commentaires de lui ſur les ſentences: & ce que Jean Nyder a extrait de l'un & de l'autre dans ſon traité intitulé, *Conſolatorium timorate conſcientiæ*, eſt une preuve que le P. Deſchamps jéſuite n'a pas eu raiſon de le mettre au nombre des théologiens favorables à l'opinion de la probabilité. Les autres ouvrages d'Ardembourg étoient des commentaires ſur toute la bible. Il fut en grande eſtime dans ſon pays, & mourut à Bruges le 10 décembre de l'an 1296. * Echard. *ſcript. ord. pred. tom.* 1.

ARDENNES ou les ARDENNES, grande & fameuſe forêt de l'ancienne Gaule Belgique, étoit d'une bien plus grande étendue du temps de Jules-Céſar, qu'elle n'eſt à préſent; parceque depuis on l'a défrichée en beaucoup d'endroits, & qu'on y a bâti des villes, des bourgs & des abbayes, entre leſquelles celle de S. Hubert, patron des chaſſeurs, tient le premier rang. Anciennement elle commençoit près du Rhin, & traverſant le milieu du pays de Tréves, elle alloit d'un côté juſqu'aux limites du Tournaiſis, & de l'autre juſqu'au territoire de Reims; ce qui contenoit en longueur, un eſpace conſidérable. Aujourd'hui elle s'étend depuis Thionville, près du pays de Liége, juſqu'à Doncheri & Sedan ſur les frontieres de Champagne. L'hiſtoire remarque qu'elle ſervoit ſouvent aux plaiſirs de Charlemagne & de Louis *le débonnaire*, particuliérement au milieu de l'automne; car alors il s'y faiſoit tous les ans une chaſſe royale avec grand appareil. Sigebert *le Jeune*, roi d'Auſtraſie, avoit accoutumé en parlant de l'Ardenne, de l'appeller *ſa forêt*, & Nortget, qui fait cette remarque, ajoute que ce prince y bâtit deux abbayes, qui ne ſont plus à préſent qu'aux environs, parceque depuis elle a été coupée en beaucoup d'endroits. Les Latins l'ont appellée *Arduenna*, apparemment du mot *arduus*, c'eſt-à-dire, *rude & âpre*, comme elle l'eſt en effet, les chemins ſe trouvant quelquefois ſi étroits & ſi ſerrés, que les chariots qui y paſſent, ſont obligés de s'avertir l'un l'autre de loin, par le ſon d'un cor ou d'une clochette; parceque ſans cette précaution, ils ſe pouroient rencontrer dans des endroits, où il faudroit néceſſairement ſe réſoudre à démonter l'un des deux. On appelle vulgairement cette vaſte forêt, tantôt *Ardenne* au ſingulier, & tantôt *les Ardennes* au plurier, parcequ'occupant de grands pays, on la diviſe en pluſieurs parties, de même que dans l'uſage commun, & par la même raiſon, on dit indifféremment, *l'Eſpagne* & les *Eſpagnes*, la *Gaule*, & les *Gaules*. * Céſar, *comment. l. 6.* Sanſon. Baudrand.

ARDENNES (l'abbaye d') à une petite lieue de Caën en Normandie, de l'ordre de Prémontré, a été fondée au commencement du XIIe ſiécle, & eut pour premier abbé Gilbert, diſciple de S. Norbert, fondateur de l'ordre. Philippe de Harcourt, alors évêque de Bayeux, contemporain de cet abbé, fit, dit-on, des biens conſidérables à cette maiſon naiſſante. C'étoit alors une vraie ſolitude, à cauſe des grands bois dont elle étoit environnée, ce qui lui a fait donner le nom d'Ardennes, de l'ancien mot gaulois *Arden*, qui ſignifie *forêt*. Cette abbaye fut fort augmentée dans ſes bâtimens & dans ſes biens, par l'abbé Robert Coutier, vers l'an 1445. C'eſt aujourd'hui un lieu fort agréable, élevé ſur une petite colline, avec des vues charmantes. Les bâtimens de cette abbaye ſont ſolides, commodes & ſpacieux. Cette maiſon a eu entre ſes abbés Marguarin de la Bigne, de qui nous avons une édition du grand recueil intitulé: *La bibliothéque des Peres*, que l'on a bien augmentée & perfectionnée depuis lui. On dit qu'il étoit de Vire. * Huet, *origines de Caën, chap.* 22. *Mercure de France, juin* 1730, *pag.* 1300. Voyez la *Neuſtria pia.*

ARDENT (Raoul) *cherchez* RAOUL ARDENT.

ARDER, royaume d'Afrique, *cherchez* ARDRA.

ARDERIA, certain novateur d'Irlande, vers l'an 1053, mépriſoit les coutumes de l'égliſe, & faiſoit donner la tonſure clericale aux femmes & aux petits enfans, contre la défenſe de S. Paul, qui éloigne les femmes du miniſtére eccléſiaſtique. Il fut chaſſé de l'iſle. * Baronius, *A. C.* 1053.

ARDERN (Jean) chirurgien Anglois, qui faiſoit une figure aſſez conſidérable en ſon temps. Il nous apprend lui-même qu'il a demeuré à Newark depuis l'an 1349, que la peſte commença ſes ravages en Angleterre, juſqu'en 1370, qu'il vint à Londres, où ſa réputation l'avoit précédé depuis long-temps. Il nous dit auſſi qu'il pratiquoit déja avant que Henri, comte de Derby, fût fait duc de Lancaſtre en 1350. Il y en a qui croient qu'il a été chirurgien de Henri IV roi d'Angleterre, ce qui n'eſt pas sûr. Il a laiſſé un aſſez gros volume ſur la médecine & la chirurgie, qui eſt encore manuſcrit en Angleterre. Il paroît qu'il eſt le premier qui ait ranimé l'art de la chirurgie dans ce royaume. Il inventa un nouvel inſtrument pour donner des clyſteres, & il recommande beaucoup cette ſorte de remédes. Jean Read traduiſit en 1588 tout ce que l'on trouve dans l'ouvrage d'Ardern touchant la *Fiſtule à l'anus*. * Freind, *hiſt. de la médecine, écrite en anglois, & traduite en françois par* Coulet, *troiſiéme partie.*

☞ ARDES, ou ARDS, en latin *Ardeſia*, l'une des huit baronies dont eſt compoſé le comté de Down en Irlande, dans la province d'Ulſter. Cette contrée n'eſt qu'à vingt-deux mille pas de la côte la plus proche de l'Ecoſſe. On y trouve les bourgs de Bangor & de Newton. Dans ce dernier, auſſi-bien qu'à Black, qui eſt ſur la même côte vers le midi, il y avoit autrefois deux abbayes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARDES, petite ville de la Baſſe Auvergne, ſituée dans la montagne. C'eſt le chef-lieu du duché de Mercœur. Comme elle eſt dans un pays fort abondant, elle ſert d'entrepôt pour le commerce qui ſe fait entre la haute & la baſſe Auvergne. Il y a dans cette petite ville un ancien château, où les ſeigneurs faiſoient leur ſéjour. Le château de Mercœur n'en eſt pas éloigné.

ARDFERT, ville d'Irlande, *cherchez* ARDART.

ARDINGHELLE (Nicolas) cardinal Florentin, étoit fort verſé dans le droit, & dans les langues grecque & latine. Il demeuroit chez le cardinal Farnéſe; mais celui-ci ayant été élevé au ſouverain pontificat en 1534, ſous le nom de Paul III, Ardinghelle fut fait ſecrétaire du cardinal Alexandre Farnéſe, neveu de ce pape, qui lui procura pluſieurs bénéfices. Paul III l'envoya vers le roi de France François I, en qualité de nonce, dans le deſſein de concerter une réconciliation entre ce prince & Charles V. Ardinghelle s'aquitta de cette commiſſion en homme habile, & à ſon retour il accompagna le cardinal Alexandre en Eſpagne, où ce prélat alloit en qualité de légat du ſaint ſiége. Alexandre ne fit jamais rien d'important ſans ſes conſeils. Ils allerent auſſi en France & en Allemagne. Peu après qu'Ardinghelle fut revenu à Rome, il fut fait cardinal, & il mourut trois ans après le 23 août 1547, âgé de 45 ans. On a de lui pluſieurs petits traités de littérature auſquels il n'a point mis ſon nom; & des harangues latines & italiennes prononcées dans ſes ambaſſades; des poëſies, & un livre touchant ſa négociation pour faire la paix entre Charles-Quint & François I. *De negociatione ſua pro pace ineunda inter Carolum V & Franciſcum I.* * Pocciant, *de ſcript. Florent.*

ARDISCEL, célébre peintre de Corinthe, avoit laiſſé divers ouvrages très-eſtimés. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Pline en fait mention, *l.* 35, *c.* 3.

ARDIZZONI (Thomas-Elie), né auprès de Gènes, & religieux de l'ordre de S. Dominique; après avoir profeſſé la théologie dans quelques maiſons de ſon ordre, l'enſeigna publiquement à Vienne en Autriche, vers l'an 1650, & de-là fut envoyé à Prague, où après avoir tenu quelque temps la premiere chaire de S. Thomas, il fut fait provincial de Bohême. Il aſſiſta en cette qualité en 1670 au chapitre général à Rome. Etant revenu en Italie, il fut fait premier profeſſeur à Boulogne, enſuite prieur dans la même ville. Il le fut auſſi en 1681 à Gènes, où il mourut l'année ſuivante. On a de lui un commentaire ſur le premier chapitre de l'évangile de S. Jean, qui fut imprimé à Rome en 1656. Ses poëſies latines & italiennes ont auſſi vu le jour; mais dans le titre il y prend les noms de Jean-Dominique, qui étoient ſes noms de baptême. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

☞ ARDMANOCH, pays paſſablement grand en Ecoſſe, à l'entrée de la province de Roſſ, dont il eſt la partie orientale. Les habitans le nomment *Ardmeanach*. Il eſt remarquable en ce que les ſeconds fils des rois d'Ecoſſe ont porté le titre de Barons d'Ardmanoch. Ce pays eſt plein de hautes montagnes, preſque toujours couvertes de neiges. * La Martiniere, *dict. géogr. Dict. anglois.*

☞ ARDON, l'un des plus grands ornemens de l'abbaye d'Aniane, après S. Benoît ſon fondateur, portoit d'abord le nom de SMARAGDE, qu'il changea depuis contre celui ſous lequel il eſt aujourd'hui plus connu. Il fut un des premiers diſciples qu'eut S. Benoît d'Aniane, & il embraſſa la vie monaſtique avant la conſtruction du nouveau monaſtère & de l'égliſe de S. Sauveur, c'eſt-à-dire avant l'année 782. Ardon fut élevé à la dignité de modérateur des écoles de la maiſon. S. Benoît ſon abbé conçut tant d'eſtime & d'affection pour lui, qu'il en fit le compagnon ordinaire de ſes voyages. Cette prérogative procura à Ardon l'avantage d'aſſiſter au grand concile de Francfort en 794, & peut-être auſſi à celui qui ſe tint à Aix-la-Chapelle en 817. Ce fut apparemment dans cette ſorte de voyage, qu'il parvint à être connu de Charlemagne, qui montra l'eſtime qu'il faiſoit de lui, en le gratifiant, l'année de ſa mort, d'une table de pierre qui réſonnoit comme de l'airain. La même année qui étoit la 814, S. Benoît allant s'établir à Aix-la-Chapelle, près de Louis *le Débonnaire*, confia à Ardon le gouvernement de ſon monaſtère d'Aniane; & il le gouverna effectivement pendant quelque temps en qualité d'adminiſtrateur, juſqu'à l'élection d'un nouvel abbé. On n'eſt point inſtruit des autres actions d'Ardon. Il mourut le 7 de mars 843, comme le rapporte le bréviaire d'Aniane. On l'honore depuis long-temps comme ſaint dans ce monaſtère. Ardon n'a point laiſſé d'autre production de ſa plume, au moins que l'on ſache, que la vie de S. Benoît d'Aniane, qui étoit un des meilleurs morceaux de l'hiſtoire de France pour la fin du VIII ſiécle & le commencement du IX. D. Hugues Ménard l'a publiée en 1638 à la tête de la *concorde des régles*. Depuis, Bollandus l'a donnée au 12 de février, & le P. Mabillon dans le V tome des Actes des ſaints. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome V, p. 31-35.

ARDONA, *Ardonia*, *Herdonia*, *Erdonia*, autrefois ville épiſcopale, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. Ce village eſt entre la ville de Troya & celle de S. Marco. * Baudrand.

ARDONIUS, ou HERDONIUS, *voyez* APPIUS.

ARDORELLE, abbaye, *cherchez* RODE (la)

ARDRA, royaume qui a ſa ville capitale de même nom dans la Guinée en Afrique, entre la riviere de Volta & le lac de Duramo, environ à dix lieues de la côte. La ville eſt éloignée de douze lieues d'une anſe ou petit golfe, nommé *la Praye*, où les navires mouillent. Les murailles ne ſont faites qu'avec la terre; mais d'une maniere ſi ſolide, que le plâtre ne feroit pas un pareil effet. Les foſſés ſont dans l'enceinte des murailles, contre la coutume des peuples de l'Europe, qui les font creuſer au dehors. Le palais du roi y eſt grand, & aſſez bien bâti, avec de beaux jardins. Perſonne n'entre dans l'appartement du roi, s'il n'y eſt expreſſément appellé, à la réſerve du grand Marabout, qui y a l'entrée libre à toute heure. Il eſt la ſeconde perſonne du royaume, & décide également ſur les affaires de la religion & de l'état. Le roi eſt en telle vénération, qu'à l'exception du grand Marabout, ſes ſujets ne paroiſſent point devant lui, qu'ils ne ſoient proſternés à terre. Ce prince envoya en 1670 un ambaſſadeur au roi de France, pour lui offrir une aſſurance ſur le commerce, une protection particuliere pour les vaiſſeaux de ſa majeſté, & un notable rabais des impôts en faveur des François. Cet ambaſſadeur, nommé *Matthéo Lopez*, étoit accompagné de trois de ſes enfans, de trois de ſes femmes, & de pluſieurs eſclaves. On dit que les habitans du pays appellent auſſi leur capitale *Aſſem*. * Delbée, *voyage de Guinée en* 1669. Baudrand. *Relations nouvelles.*

ARDRACH, *cherchez* ARDACH.

ARDRES, ville de France en Picardie, eſt ſituée ſur un côteau au milieu des marais, à l'extrémité du haut Boulonnois. On la diviſe en haute & baſſe, toutes deux très-bien fortifiées. François I, & Henri VIII roi d'Angleterre, eurent une entrevue près de cette ville au mois de juin de l'an 1520. Leur ſuite étoit magnifique, & les gentilshommes ſi richement vêtus, que le lieu en fut appellé *le Camp de drap d'or*. Le cardinal Albert d'Autriche prit en 1596 Ardres, qui fut rendue en 1598 à la paix de Vervins. Depuis les Eſpagnols ſe ſont efforcé inutilement de l'emporter. * Sanſon. Baudrand.

ARDUIN, marquis d'Ivrée, au commencement du XI ſiécle, ſe révolta, attira quelques évêques dans ſon parti, & prit le titre *de roi de Lombardie*. L'empereur Henri II étant entré en Italie l'an 1005, l'obligea de prendre la fuite. Ce malheur ne le rebuta point; il reprit les armes, & au retour de l'empereur, fut encore mis en fuite l'an 1013. Il ſe mit une troiſiéme fois en campagne, après la retraite de Henri; mais l'archevêque de Milan s'étant mis en même temps à la tête d'une armée pour l'empereur, Arduin s'enferma dans un monaſtère l'an 1015. * Ditmar. Sigonius, &c.

ARDSCHIR: ce nom eſt le même que celui d'*Aſſuerus*. Comme les hiſtoriens orientaux rapportent ce qui concerne les princes de ce nom d'une toute autre maniere que les auteurs Grecs ou Latins, on mettra ici ce qu'ils en diſent, afin que le comparant avec ce que ces derniers en ont écrit, on puiſſe mieux découvrir la vérité. Ils mettent donc trois rois de Perſe qui ont porté le nom ou ſurnom d'*Adſchir*. Le premier eſt *Bahaman*, fils d'*Aſfendiar*, qui fut ſurnommé *Ardſchir Diraz-Deſt*, *Artaxercès Longuemain*. On verra comment ils racontent ſon hiſtoire, dans l'article de BAHAMAN. Le ſecond eſt:

ARDSCHIR BABEGAN (le mot d'*Ardſchir* ſignifie en langue perſienne *farine & lait*) premier roi de la quatriéme dynaſtie de Perſe, que l'on appelle des *Saſſanides* ou des *Choſroës*, étoit fils de *Saſſan*, qui étoit homme particulier; & ſelon quelques-uns, berger d'un nommé *Babek*, dont il épouſa la fille. *Saſſan* en ayant eu un fils, il lui donna en faveur de Babek le ſurnom de *Babegan*. C'eſt ainſi qu'en parle l'auteur du *Lebtharich*. Khondemir, ſur le rapport de deux hiſtoires fort eſtimées; ſavoir, le *Tarich Kozideh* & le *Bina-Kiti*, raconte l'origine de Saſſan, & par conſéquent d'Ardſchir, d'une maniere bien différente. Il dit que ſous le regne de Homai, fille de Bahaman, Saſſan ſon frere, qui ſe vit exclus de la couronne, ſe bannit volontairement de la Perſe, & voulut aller paſſer ſon chagrin dans les pays étrangers. Un des enfans de ce Saſſan vou-

Digitized by Google

lut dans la ſuite du temps voir la Perſe, d'où il avoit appris qu'il tiroit ſon origine, & ſe mit au ſervice de Babek, qui gouvernoit la province où il entra au nom d'Ardavan, qui régnoit pour lors. Babek reconnoiſſant un naturel excellent dans ce jeune homme, lui donna peu après ſa propre fille en mariage, & ce fut de ce mariage que naquit Ardſchir, lequel en conſidération de ſon aïeul maternel, fut nommé *Babegan*. Cet enfant ayant été élevé avec grand ſoin, s'avança dans tous les exercices dignes d'une perſonne de ſa naiſſance; & il réuſſit avec tant de perfection, dans toutes les choſes auſquelles il s'appliquoit, que le roi Ardavan en ayant eu connoiſſance, voulut le voir. Auſſitôt que le roi l'eût vu, il en fut charmé, & commença dès lors à l'aimer tendrement. Il le retint dans ſon palais, donna des ordres pour le faire nourir & élever avec ſes propres enfans. Un jour qu'Ardſchir accompagnoit les princes à la chaſſe, le roi leur pere les ſuivit, pour voir ce qui ſe paſſoit entr'eux; & comme il s'apperçut qu'Ardſchir ſurpaſſoit de beaucoup ſes enfans en bonne grace & en adreſſe, tant à tirer de l'arc, qu'à manier un cheval, il en conçut quelque jalouſie, & réſolut de lui donner un emploi qui l'obligeât à quitter la cour. Il l'envoya pour cet effet dans une de ſes provinces pour y commander les troupes; & ce fut là qu'ayant appris la mort de Babek ſon aïeul, il retourna auſſitôt à la cour pour demander au roi ſon gouvernement. Le roi n'eut aucun égard à ſa demande, parcequ'il l'avoit déja deſtiné à ſon fils aîné. En ce temps-là le roi Ardavan fit un ſonge qui l'effraya; & en ayant demandé l'explication à ſes devins, ils lui répondirent qu'un fugitif de ſa cour lui enleveroit la couronne. Une fille du ſerrail de ce prince donna avis à Ardſchir, avec lequel elle entretenoit une ſecrete correſpondance, de l'explication du ſonge, & le fit réſoudre à fuir avec elle, & à prendre un bon augure ſur ce que les devins avoient répondu. Ardavan fut averti de cette fuite, & commença à craindre l'effet de la prédiction. Ardſchir d'un autre côté étoit déja arrivé à la ville d'Eſthekhar, où une foule des amis de Babek ſon aïeul, le reçut avec beaucoup d'accueil, & ſe dévoua entierement à ſon ſervice. Le fils aîné d'Ardavan, qui portoit le même nom que ſon pere, & qui avoit le gouvernement de la province de Fars, dont Eſthekhar eſt la capitale, prit ombrage du grand concours d'amis qu'il voyoit venir en foule auprès d'Ardſchir; mais il ne fut pas long-temps ſans voir l'effet de cette faveur populaire. Ardſchir parut bientôt à leur tête, & lui déclara la guerre. Il ſe donna dans la ſuite pluſieurs combats entr'eux; mais le dernier décida de tout. Le jeune Ardavan y fut tué; & après ſa mort la plupart de ſes parens, qui étoient ceux que les Perſans appellent *Moulouk Thavaif*, que quelques auteurs veulent avoir été des princes du pays qu'Alexandre *le Grand* y avoit laiſſés, ſubirent le même ſort qu'Ardavan, ou ſuivirent la fortune d'Ardſchir. Le roi entendant ces nouvelles, marcha avec toutes ſes forces du côté d'Eſthekhar; mais il ne fut pas plus heureux que ſon fils; car il perdit la bataille & la vie en même temps. Ardſchir, après cette victoire, qui le faiſoit remonter ſur le trône de ſes ancêtres, prit le titre de *Schahinſchah*, c'eſt-à-dire, d'*empereur* & de *monarque*, & étendit ſes conquêtes de tous côtés dans l'Aſie. Ce prince, qui eſt le fondateur d'une quatriéme famille ou ſouche royale dans la Perſe, ſous le nom de *Saſſanian* ou *Saſſanides*, poſſédoit toutes les vertus militaires & civiles à un ſi haut degré, qu'il devint le modéle que ſes ſucceſſeurs, qui ont eu en vue le bien de leur état, ſe ſont toujours propoſé devant les yeux. En effet, ſes grands exploits de guerre, quoique l'hiſtoire ne nous en ait parlé qu'en général; & les ouvrages qu'il a laiſſés après lui, dont il nous eſt reſté une connoiſſance plus particuliere, nous donnent la plus grande idée qu'on puiſſe ſe former d'un prince très-accompli. Mais ce qui ſurpaſſe & le nombre de ſes victoires, & la magnificence des villes qu'il a bâties, fut le deſſein qu'il prit de dreſſer un *Kar Nameh* ou *Journal*, dans lequel ſes entrepriſes, ſes conquêtes, ſes actions particulieres, juſqu'aux diſcours qu'il faiſoit, étoient couchés ſans déguiſement; car il abhorroit tellement la flaterie dans ſes courtiſans, qu'il en avoit établi un d'entr'eux pour l'interroger tous les matins, & qui lui faiſoit rendre compte de tout ce qu'il avoit fait ou dit le jour précédent. Outre ces commentaires de ſa vie, il a laiſſé un ouvrage intitulé *Regles pour bien vivre*, dans lequel il preſcrit à ſes ſucceſſeurs & à ſes ſujets, de quelle maniere ils doivent ſe comporter dans la plupart des actions de leur vie. C'eſt ce même livre que Nouſchirvan, un de ſes ſucceſſeurs, fit copier & publier, pour rétablir la police dans ſes états. Un des plus beaux reglemens qu'il fit, fut de diſtribuer le peuple en diverſes claſſes de profeſſions & de métiers, donnant à chacune des inſtructions & des docteurs particuliers. Les principales maximes de ce prince étoient: *Lorſque le roi s'applique à rendre la juſtice, le peuple s'affectionne à lui rendre obéiſſance. Le plus méchant de tous les princes eſt celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans eſpérent. Il diſoit auſſi que l'autorité royale ne ſe maintenoit que par des troupes, les troupes par l'argent; que l'argent ne vient que par la culture des terres; & que cette culture ne ſe peut faire qu'en faiſant obſerver la juſtice & la police.* Ardſchir pour s'aſſurer la poſſeſſion de ſon nouvel état, avoit épouſé la fille d'Ardavan ſon prédéceſſeur. Cette reine ne pouvant ſe dépouiller de l'affection qu'elle avoit pour ſa maiſon, nouriſſoit toujours dans ſon cœur une averſion ſecrete contre le roi ſon mari. Cette paſſion ſe fortifiant tous les jours, la porta enfin juſqu'à entreprendre de l'empoiſonner, pour mettre la couronne de Perſe ſur la tête d'un de ſes freres, qui vivoit encore. Mais ſon deſſein ne réuſſit pas; car Ardſchir évita ce danger, & la reine convaincue de cet attentat, fut miſe entre les mains d'un des principaux miniſtres de l'état qui devoit la faire mourir. Ce miniſtre ſe mettant en devoir d'exécuter la volonté de ſon maître, trouva que la reine étoit groſſe; & conſidérant que le roi ſon maître n'avoit point d'enfans, réſolut de la laiſſer vivre pour lui conſerver un héritier. La reine étant accouchée d'un fils, le miniſtre prit grand ſoin de ſon éducation, le gardant cependant dans un lieu fort ſecret, pour ne le produire que quand il le jugeroit à propos. L'occaſion ſe trouvant un jour favorable, il le préſenta au roi ſon pere, pendant qu'il jouoit au mail à cheval, à la maniere des Perſans. Le roi le reçut fort agréablement, & loua la prudence du miniſtre, qui lui avoit conſervé un fils & un ſucceſſeur; puis l'ayant récompenſé à proportion du grand ſervice qu'il lui avoit rendu, il fit prendre le jeune prince, qui fut nommé *Schahour* ou *Sapor*, & le logea dans le palais royal, où il fut élevé & entretenu ſelon ſa qualité. Le Lebtarickh donne quarante ans de regne à ce prince; mais Mirkond & les autres hiſtoriens, ne lui en donnent que quatorze, depuis la mort d'Ardavan ſon prédéceſſeur. L'auteur du *Raoudhat al Akhiar* rapporte qu'Ardſchir ne vouloit pas qu'on employât la même punition pour toutes ſortes de fautes, & qu'il diſoit ſouvent à ſes officiers: *N'employez pas l'épée quand la canne ſuffit.* Ce même prince ayant interrogé un jour ſon médecin, quelle quantité d'alimens étoit néceſſaire pour ſoutenir le corps & entretenir ſa vigueur; ce médecin lui répondit, que le poids de cent gros ou dragmes arabiques de nouriture, qui ne ſont pas une livre de Paris, étoit ſuffiſant. Il fut ſurpris de cette réponſe, & lui demanda encore comment une ſi petite quantité pouvoit ſoutenir un auſſi grand corps que le ſien; le médecin lui répliqua: Une telle quantité eſt capable de vous porter; & ſi elle excéde, vous ſerez obligé de la porter. Ebn Batrick met le regne de ce prince ſous l'empereur Commode, & dit qu'il conquit l'Aſſyrie

& la Méſopotamie, la dixiéme année de ſon regne. Quelques auteurs appellent ce prince *Ardſchir*, fils de *Babeck*, fils de *Saſſan*; mais cette généalogie ne s'accorde pas avec la vérité de ſon hiſtoire.

ARDSCHIR, fils de *Schirovieh* ou *Siroës*, après la mort du roi ſon pere, fut couronné à l'âge de ſept ans roi de Perſe, du conſentement de tous les grands, à la réſerve de Scheheriar, général de l'armée qui étoit ſur les confins de Perſe. Ce ſeigneur, qui ſe voyoit toutes les forces de l'empire entre les mains, & qui faiſoit tête lui ſeul à Héraclius, empereur des Grecs, trouva mauvais que l'on eût fait cette élection ſans l'avoir conſulté. Il marcha donc en diligence vers la ville de Madain, où il entra en maître, & ſe ſaiſit de la perſonne du jeune prince qu'il fit mourir, après un regne d'un an & demi ſeulement. Après cet attentat, Scheheriar mit la couronne ſur ſa tête; mais comme il n'étoit pas du ſang royal, il ne put jouir de ſon uſurpation que pendant deux ans.

Ebn Batrick ajoute à ces princes un autre Ardſchir, fils de *Schabour*, c'eſt-à-dire, *Artaxercés*, fils de *Sapor*, qu'il dit avoir regné quatre ans en Perſe, ſous l'empire des enfans de Conſtantin. Mais les hiſtoriens mahométans ne font mention que des trois dont nous avons parlé; & Abulfarage, hiſtorien chrétien, auſſi-bien qu'Ebn Batrick, ne compte que trois Ardſchirs ou Artaxercés, entre les rois de Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDUIN ou ALDUIN, l'un des chefs des Normans qui s'établirent en Italie dans le XI ſiécle. L'an 1041 il chaſſa les Grecs, & ſe rendit maître de la Pouille. Pandulphe Collenutio parle de la bataille qui s'y donna. * Sigonius.

ARDULFE, roi de Northumberland, regnoit à la fin du VIII ſiécle, & au commencement du IX. Ayant été chaſſé par ſes propres ſujets qui s'étoient révoltés contre lui, il vint à Nimégue implorer le ſecours de l'empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque temps. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté, & le laiſſa aller à Rome où il vouloit ſe tranſporter, pour faire part au pape de ſa ſituation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimégue avec des légats, & Charlemagne envoya avec eux des ambaſſadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux puiſſances les plus reſpectables par leur caractère & par leur dignité, le pape & l'empereur, s'intéreſſer pour le roi qu'ils avoient chaſſé, s'adoucirent & le reçurent même avec quelque démonſtration de joie. Ce n'étoit pas le premier roi d'Angleterre qui ſe fût réfugié en France, & qui fût remonté ſur ſon trône par l'entremiſe de nos rois, & ce ne fut pas le dernier. * *Voyez* les hiſtoriens d'Angleterre, & *l'hiſtoire de l'égliſe gallicane, par le pere* Longueval, jéſuite, *tome* 5, *liv.* 13.

ARDYS, fils de *Gygès*, premier roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à ſon pere l'an du monde 3360 & 675 ans avant J. C. Son regne fut de 49 ans, & Sadiattes ſon fils lui ſuccéda. La Lydie n'avoit alors de places conſidérables que Sardes, & Colophon, ville d'Ionie, conquiſe par Gygès. Ardys y joignit Priene, autre ville d'Ionie, & ſe vit enſuite ſur le point de perdre ſon royaume, les Cimmériens, que les Scythes avoient chaſſés de leurs pays, étant entrés de ſon temps en Aſie, & ayant pénétré juſqu'à Sardys, dont il ne put conſerver que la citadelle. Hérodote eſt le ſeul ancien hiſtorien qui parle de cette irruption des Cimmériens dans la baſſe Aſie, & il ne dit rien de plus que ce qu'on vient de rapporter; ſinon que ce fut Alyattes, petit-fils d'Ardys, qui les chaſſa. Il faut donc ſe réſoudre à ignorer les révolutions qui arriverent alors, & ſe contenter de remarquer qu'on commença à connoître ces barbares dans l'Aſie vers l'an 3402 du monde, puiſque les Scythes qui les pourſuivirent dans leur retraite, & qui pénétrerent dans ce temps-là même dans la haute Aſie, où ils ne demeurerent que huit ans, en étoient chaſſés, ou du moins n'y étoient plus le peuple dominant dès l'an 3431 du monde. Cette irruption n'empêcha pas Ardys de faire la guerre à Milet, qu'il harcela continuellement les ſix dernieres années de ſa vie, ſans pouvoir la contraindre à ſe rendre tributaire. * Hérodot. *liv.* 1.

AREA, chef de famille, dont les deſcendans revinrent de Babylone. * *I Eſdras*, 2, 5. *II Eſdr.* 7, 10.

AREBBA, ville de la tribu de Juda. * *Joſ.* 15, 60.

ARECON, ville de la tribu de Dan, proche celle de Joppé. * *Joſ.* 19, 46.

AREE, fils d'*Acrotate*, roi des Lacédémoniens, fut élu par préférence à Cléonyme, la quatriéme année de la CXVII olympiade, 309 ans avant J. C. Arée fit alliance avec le grand-prêtre des Juifs, & fut tué à Corinthe, laiſſant ſa couronne à ſon fils Acrotate, après un regne d'environ 16 ans. ARÉE, auſſi roi de Lacédémone, petit-fils du précédent, & fils d'Acrotate, commença à régner la quatriéme année de la CXXVII olympiade, 269 avant J. C. & il ne regna que 8 ans. * Pauſan. Plutarq. Meurſius, *de reg. Lacon. c.* 13. Du-Pin, *biblioth. des auteurs profanes.*

AREESA, Ἀρέσσα, ſelon Ptolémée, & ARETHUSE, ſelon Pline, grand lac de l'Arménie Majeure, que pluſieurs modernes nomment *la mer de Van*, à cauſe de la ville de Van, qui eſt ſituée tout auprès. On lui donne le nom de *Mer*, parceque ſes eaux ſont ſalées; & Pline aſſure que les choſes les plus peſantes n'y peuvent enfoncer, & y ſurnagent. Quelques-uns l'appellent *le lac de Voſtan*, qui eſt la même ville que Van. *Voyez* ARETHUSE. * Ptolémée. Pline. Baudrand. *dict. géogr.*

AREFASTE, homme d'une naiſſance illuſtre, & de la famille des ducs de Normandie, ſe diſtingua au commencement du XI ſiécle par ſes belles qualités, qui le firent choiſir pour négocier les affaires de ſon maître à la cour de France. Un clerc de ſa maiſon nommé *Herbert*, étant allé faire ſes études à Orléans, s'y engagea dans des erreurs pernicieuſes, & voulut enſuite y engager Arefaſte, qui du conſentement du duc Richard vint à la cour du roi Robert, pour lui découvrir l'héréſie qui commençoit à ſe répandre dans ſes états. On jugea à propos de l'envoyer à Orléans; il y confera avec les chefs, qui ſe découvrirent à lui, croyant l'avoir gagné à demi; & lorſqu'il n'eut plus rien à déſirer, il en avertit le roi, qui fit auſſitôt aſſembler à Orléans un concile, où les hérétiques, après avoir été convaincus, furent condamnés au feu, s'ils ne ſe rétractoient. Cela arriva vers l'an 1017, & on ne dit plus rien enſuite d'Arefaſte. * *Spicil. t.* 1, *p.* 604.

AREGONDE & CLÉANTHE, peintres célébres de Corinthe, dont parle Strabon, *l.* 8, & dont on voyoit les ouvrages dans le temple de Diane, bâti ſur le rivage du fleuve Alphée ou Stymbal, appellé préſentement l'*Orphée*. On admiroit ſur-tout la priſe de Troye, & la naiſſance de Minerve, de la main d'Aregonde; & Diane dans le berceau, de celle de Cléanthe.

AREILZA (Grégoire, né à Naples, y entra dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir gouverné pluſieurs maiſons, & même la province de Sicile, premierement comme vicaire général, & enſuite comme provincial, il fut appellé à Rome, pour être auprès du général, avec le titre de provincial de la Terre-ſainte. Il aſſiſta en cette qualité aux chapitres des années 1656 & 1670, & ſa réputation s'étant répandue juſqu'en Eſpagne, le roi Charles II le nomma en 1687, à un évêché dans ſes états: mais ce pieux religieux préféra la pauvreté de ſon état à l'honneur & aux commodités que l'épiſcopat procure à ceux qui cherchent ces choſes; & s'étant retiré à Naples, il y mourut le 4 février 1691. On a de lui deux traités aſcétiques, imprimés à Naples, *Gli ſtimoli della ſacra ſolitudine*, en 1625, & *Il teſoro naſcoſto*, en 1651. Son expoſition de l'oraiſon dominicale n'a pas vu le jour. * Echard, *ſcript. ord. prad. tom.* 2.

Digitized by Google

AREM, chef de la famille, dont les deſcendans revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de mille dix-ſept. * *II. Eſdr.* 7, 42.

AREMBERG, ſur l'Ar, ou l'Aër, *Aremburium* & *Aremberga*, ville & principauté de l'empire, dans le pays d'Eſfeld, entre le duché de Juliers & l'archevêché de Tréves. Ce n'étoit autrefois qu'un comté, qui paſſa en 1198 dans la maiſon de la Marck, par le mariage d'*Engilbert*, comte de la Marck, avec *Mechtilde*, héritiere de la maiſon d'Aremberg. Les cadets de la Marck furent en poſſeſſion de la terre d'Aremberg juſque vers la fin du XV ſiécle, qu'elle paſſa dans la maiſon de Ligne, par le mariage de *Marie*, qui en étoit l'héritiere, avec *Jean* de Ligne, ſeigneur de Barbançon, qui prit le nom d'*Aremberg*. Voyez ſa poſtérité, dans la généalogie de la maiſon de LIGNE, rapportée en ſon lieu.

AREMBERG (Iſabelle d') étoit fille d'ALBERT, prince de Barbançon, & ſœur d'*Octave-Ignace*, dernier prince de Barbançon. Cette princeſſe épouſa 1°. *Albert-François* de Lalain, comte d'Hochſtrate, dont elle eut *Marie-Gabrielle* de Lalain, héritiere de la maiſon d'Hochſtrate, mariée au rhingrave *Charles-Florentin*, qui fut tué en 1676, devant Maſtricht, un peu avant que le prince d'Orange fût obligé d'en lever le ſiége: 2°. l'an 1651, le duc *Ulric* de Wirtemberg, après la mort duquel cette princeſſe ſe retira à Paris, où elle mourut le 17 août 1678, âgée de 55 ans. Elle avoit amené avec elle en France la princeſſe *Marie-Anne*, qu'elle eut en 1653 de ſon ſecond mariage, & qui fut élevée à Paris dans la religion catholique, par les ſoins de la reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV.

AREMULUS-SILVIUS, roi des Latins, *cherchez* ALLADE.

ARENA (Jacques d') que quelques-uns nomment *de Revignio*, & les autres *de Ravenna*, vivoit vers l'an 1280. Waſſembourg, qui a écrit les antiquités de Flandre, dit au livre 5, que Jacques d'Arena fut évêque de Toul après Conrad de Tubinge: mais les autres, qui le font natif de Parme, ne ſont pas de ce ſentiment. Il avoit beaucoup d'érudition, & il avoit même écrit quelques ouvrages. * Trithemius, *in catal. de ſcript. eccleſ.* Sponde, *A. C.* 1287, *num.* 3.

ARENA (Henri d') chanoine de Cambrai, & ſecrétaire de l'évêque de Cambrai, qui fut l'antipape Clément VII, vivoit en 1379. On trouve encore dans la bibliothéque de l'égliſe de Cambrai un volume de ſes lettres, ſous le titre d'*Epiſtolarium*. * Valer. Andreas, *bibl. belg.*

ARENA (Antoine) dit auſſi *Sablon*, Provençal, natif de Souliers, dans le diocèſe de Toulon, a vécu dans le XVI ſiécle, & s'eſt rendu célébre par ſes vers macaroniques. Il étudia ſous Alciat à Avignon en 1519, devint habile juriſconſulte, & écrivit même quelques traités de juriſprudence, que ſes amis mépriſerent, parceque le latin dont il s'étoit ſervi, paroiſſoit un peu trop obſcur. L'étude du droit ne l'empêcha pas de cultiver la poëſie; mais cette poëſie badine qui rend latins les mots des langues vulgaires, & qu'on nomme *macaronique*. Il a compoſé divers poëmes, *de la guerre de Rome*, *de Naples*, *d'Avignon*, &c. Le plus agréable de ſes ouvrages eſt la *deſcription de la guerre de Charles-Quint en Provence*: ce poëme qui avoit été imprimé en 1537, étoit devenu très-rare. On l'a réimprimé en 1748 à Avignon, (ſous le titre de Bruxelles) *in*-8°. Antoine Arena mourut en 1544, étant juge de S. Remi près d'Arles. Toutes ſes poëſies jointes enſemble ne ſont qu'un très-petit volume *in*-12 de cent pages environ. On en a fait une édition en 1519.

ARENA (Sante) Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique, & auſſi bon théologien que célébre prédicateur, mourut à Porto-Hercole en 1576. Fontana dit en 1574. On a de lui deux ouvrages contre l'héréſie, imprimés à Naples, & intitulés *Prima*, ou *Seconda ſtrata del giardino ſpirituali contro la pertinace contura heretica*. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

☞ ARENSBERG, petite ville d'Allemagne, au duché de Weſtphalie, ſur la Roer. Elle eſt la capitale d'un comté de même nom, qui appartient aux archevêques de Cologne, depuis que Godefroi, dernier comte de cette maiſon, dans le quatorziéme ſiécle, en fit une donation entre-vifs à l'archevêché de Cologne, & l'en mit en poſſeſſion avant ſa mort. Le comte d'Iſembourg, archevêque de Cologne, orna la ville d'Arensberg de quelques nouveaux édifices, & racheta pluſieurs terres du comté, que d'autres avoient engagées. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ARENSBOECK, ancien monaſtère d'Allemagne, en Holſtein, dans la Wagrie, entre Lubeck & Pretz. Il fut commencé par Nicolas de Holſtein, l'an 1398, & on y mit des Dames tirées des monaſtères de Pretz & d'Itzého; mais l'an 1402, on y mit des chartreux. L'an 1628, la cour impériale enjoignit au duc de Holſtein de laiſſer ce monaſtère aux chartreux, lequel eut le ſort de quantité d'autres, & les ducs de Holſtein-Ploën ne s'en ſont point deſſaiſis. Aujourd'hui, *Ploën*, *Arensboëck* & *Reinfelt*, ſont enſemble une principauté particuliere, que poſſéde cette maiſon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARENTS (Thomas) poëte Flamand, né à Amſterdam le 6 juin 1652. Il étoit de baſſe extraction. Son pere étoit de Kempen, & ſa mere de Cologne. Il étoit courtier & gagnoit beaucoup à ce métier. La poëſie faiſoit ſes délices & ſon amuſement. Il avoit du gout pour ce genre d'écrire, & il a beaucoup travaillé ſur des ſujets tirés de la bible. On a de lui onze ou douze piéces de théâtre, ſoit tragiques, ſoit comiques. Il fut reçu dans la ſociété qui a pour deviſe, que rien n'eſt difficile à ceux qui veulent: *Nil volentibus arduum*. * *Dictionn. holland.*

AREOPAGE, ſénat d'Athénes, fut établi ſur une colline de ce nom dans cette ville, la même année qu'Aaron, frere de Moyſe, fut ſacré grand-ſacrificateur, l'an du monde 2514, & avant J. C. 1490, ſous le regne de Cecrops, & non ſous celui de ſon fils Cranaüs. On dit que Mars y fut accuſé le premier par Neptune, dont il avoit tué le fils, nommé *Halirrhotius*, fable ſur laquelle le ſophiſte Libanius a pris plaiſir de faire deux déclamations. Mars y fut abſous; & on croit que depuis ce temps cette colline eut le nom d'*Aréopage*, tiré du mot grec πάγος qui veut dire *bourg* ou *place*; & de celui d'*Ares* Ἄρης que les Grecs donnoient à Dieu. Le ſecond jugement des Aréopagites fut celui de Céphale, qui avoit tué par accident ſon épouſe Procris. Le troiſiéme, de Dedale, coupable de la mort de Calus ou Accalus ſon neveu. Et le quatriéme, d'Oreſte, pour le meurtre de ſa mere Clytemneſtre. Les anciens ne conviennent pas du nombre des Aréopagites; car les uns le font de trente-un, les autres de cinquante-un; & il y en a même qui le font monter à plus de cinq cens. Cette diverſité fait juger que ſelon les temps, il a été différent. Plutarque remarque que Solon y changea beaucoup de choſes. Ces magiſtrats étoient perpétuels, & les premiers de la ville. Au reſte, ils ne s'aſſembloient que la nuit, ſoit pour être plus recueillis dans la diſcuſſion des affaires qu'ils devoient juger, ou pour n'être pas ſurpris par des objets qui pouvoient exciter leur haine ou leur pitié; & il n'étoit point permis aux avocats de ſe ſervir des ornemens de l'éloquence, en défendant leurs parties. Du temps de Cicéron, les Romains ſe faiſoient recevoir parmi les Aréopagites. C'eſt en ce lieu que S. Paul étant à Athénes, fut conduit, pour rendre raiſon de la doctrine qu'il prêchoit, & où il fit un diſcours, dont il prit le ſujet de l'autel dreſſé au Dieu inconnu, qu'il avoit vu dans la ville. Denys, ſénateur de l'Aréopage, & une femme nommée *Damaris*, embraſſerent la foi qu'il prêchoit, comme il eſt rapporté dans le 17 chapitre des actes des apôtres.

Digitized by Google

* Hérodote & Thucydide, *hiſt.* Plutarq. *ſur Solon.* Pauſan. *in Attic.* Vivés, *in l.* 18, *c.* 9. S. Auguſt. *de civitate Dei.* S. Iſidore de *Peluſe*, *l.* 2, *epiſt.* 9. Budée, *l.* 2, *de Pand.* Meurſius, *Athen. & Areop.*

Spon, dans ſon voyage de Gréce, dit que cet édifice, qui eſt hors l'enceinte de la ville moderne, étoit autrefois preſque au milieu de l'ancienne, les murailles s'étendant un quart de lieue plus loin qu'elles ne ſont aujourd'hui. Ses fondemens ſont en demi-cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, ſoutiennent une eſplanade d'environ 140 pas de long où ſe tenoit cet auguſte ſénat. Cet édifice n'a point été élevé plus haut qu'à rez de chauſſée; & au milieu il y a une eſpéce de tribune, taillée dans le roc, laquelle a à dos un mur, avec des bancs faits du même rocher, où les ſénateurs étoient aſſis. Héſychius ſe trompe, ſelon la remarque du même auteur, lorſqu'il place l'Aréopage dans la citadelle; mais peut-être y a-t-il une faute dans le texte; & ceux-là ſe trompent encore, qui prennent ce lieu-là pour un plan d'amphithéâtre, dont il n'a point la figure. * Spon, *voyage de Gréce.* Voyez les *recherches ſur l'Aréopage*, par M. l'abbé de Canaye, dans le tome VII des *mémoires de l'académie des inſcriptions & belles-lettres.*

AREQUIPA, ville du Perou dans l'Amérique méridionale, eſt ſituée à ſix vingts lieues de Lima, vers le midi, à ſoixante-dix de Cuſco, & à ſept lieues de la mer du Sud. Les Eſpagnols diſent que pendant le régne des Incas, on portoit le poiſſon de mer en fort peu de temps, d'Arequipa à Cuſco, parceque dans tout cet eſpace de chemin il y avoit quantité d'Indiens diſpoſés pour cela, qui ſe le donnoient comme de main en main. Arequipa eſt une des plus conſidérables villes du Pérou, pour la bonté de ſon terroir, qui eſt très-fertile en froment & en vin. La riviere de Chila qui deſcend le long de la ville, ſe décharge dans la mer de Sud; & à ſon embouchure il y a un port très-commode, d'où l'on tranſporte toutes ſortes de marchandiſes juſqu'à la ville. On y amenoit autrefois tous les tréſors de Potoſi; mais parceque le chemin eſt fort difficile, on les conduit maintenant à Arica, qui d'ailleurs n'eſt pas ſi éloignée des mines. Arequipa ne laiſſe pas d'être très-riche, à cauſe des mines d'argent qu'on a trouvées ſous les andes ou montagnes, dans un lieu nommé *Callioma*, à quatorze lieues de la ville. Elle eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de l'archevêque de Lima, & l'on compte dans ce diocèſe cinquante mille Indiens tributaires. Aſſez près de la ville on voit un volcan, qui jetta l'an 1600 des flammes, des pierres brulées & des cendres, avec tant de violence, que le bruit en fut entendu de Lima. Les environs d'Arequipa ſont fort ſujets aux tremblemens de terre; & l'an 1582 la ville fut preſque renverſée par une ſecouſſe épouvantable, qui dura pluſieurs jours. * Laët, *hiſt. du nouveau monde.* Sanſon.

ARESCH, c'eſt le nom de celui qui paſſe chez les Orientaux pour avoir mieux ſu manier un arc. Il s'en ſervoit avec tant de force & d'adreſſe, que les meilleurs archers lui ſont comparés, quand on veut les louer. Il vivoit ſous le régne de Manougeher. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARESGOL, en latin *Siga*, ancienne ville du royaume d'Alger, dont l'on ne voit aujourd'hui que les ruines. Elle étoit autrefois la capitale de la province & de tout le royaume de Trémecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. Elle étoit de grand commerce, particuliérement ſous le régne de Muley-Idois & de ſes deſcendans, qui en ont été plus de cent ans les maîtres; mais elle fut ruinée de fond en comble avec pluſieurs autres, par le calife ſchiſmatique de Carvan, & tous les habitans taillés en piéces. Ainſi elle fut pendant plus de ſix-vingts ans la retraite des bêtes farouches, juſqu'à ce que le grand Almanſor paſſa en Afrique; lequel après avoir conquis cet état, la rétablit, & y mit garniſon. Joſeph Lumprume, roi des Almoravides, l'ayant priſe d'aſſaut après un long ſiége, la fit encore démolir. Elle fut enſuite rétablie par les Almohades; & enfin ruinée par les Berimérinis, comme elle l'eſt encore aujourd'hui. Baudrand dit qu'elle étoit autrefois le ſiége d'un évêque ſuffragant de Ceſarée. Il y a auſſi une riviere qui porte le nom de cette ville, & celui de Teſtene. * Marmol, *de l'Afrique*, Baudrand, *géograph.*

ARESI (Paul) évêque de Tortone en Italie, étoit d'une noble famille de Milan. Il fut reçu dans la congrégation des clercs réguliers, dits *Théatins*, & ſe pouſſa aux premiers emplois de cet inſtitut. Le pape lui donna l'évêché de Tortone dans le Milanez. Ce prélat eut un ſoin très-particulier de ſes diocéſains; ſe fit gloire d'être le Mecène des ſavans; & comme il l'étoit beaucoup lui-même, il enrichit le public de divers ouvrages, qui ſont des ſermons, des traités de philoſophie & de théologie, des livres de dévotion, avec un ouvrage *in-folio* des deviſes ſacrées, *Delle ſacre Impreze, lib. VI.* * Laurenzo Craſſo, *elog. de gli huom. lettr. part. II.*

ARESIAS fut l'un des trente tyrans d'Athènes, que Lyſander Lacédémonien établit pour gouverner cette république, après s'en être rendu maître. Il fut tué lorſque Thraſibule chaſſa les tyrans de la ville d'Athènes, la 3 année de la XCIV olympiade, & 402 ans avant J. C. * Xenophon.

ARETAPHILE, fille d'*Æglaton*, & femme de *Nicocrate*, ſouverain de Cyrène dans la Lybie, fut fort aimée de ſon mari, parcequ'elle étoit une des plus belles femmes de ſon temps. Mais ce prince exerçant des cruautés inouies ſur ſon peuple, elle réſolut d'exterminer ce tyran, pour délivrer ſa patrie d'une ſi violente oppreſſion, & pour ſe venger du meurtre de *Phedimus* ſon premier mari, que Nicocrate avoit tué pour la poſſéder. Dans ce deſſein, elle prépara du poiſon, mais elle fut ſurpriſe; & ſon mari, à l'inſtigation de ſa mere nommée *Calbia*, conſentit qu'on la mît à la torture. Cette courageuſe princeſſe avoua dans les tourmens qu'elle avoit préparé un poiſon; mais que c'étoit un poiſon propre à cauſer de l'amour, un philtre pour ſe faire aimer encore plus de ſon mari. Cette confeſſion ingénieuſe augmenta la tendreſſe de Nicocrate pour ſa femme Aretaphile, qui ne ſe fiant plus à lui, gagna par ſes charmes Léandre, frere du tyran, & le conjura de la délivrer de la compagnie d'un homme ſi barbare, lui promettant une fille qu'elle avoit en mariage. Léandre fit aſſaſſiner Nicocrate, & prit ſa place; mais Aretaphile, qui avoit deſſein d'affranchir ſa patrie, trouva le moyen de ſe défaire de ce ſecond tyran. Elle ſuſcita contre lui Anabus prince de Lybie, qui ſurprit Léandre, & l'enferma dans un ſac, que l'on jetta dans la mer. Les habitans de Cyrène voulurent ſe ſoumettre à leur libératrice; mais cette princeſſe renonça à la ſouveraineté, & ſe retira avec ſes parens. Elle vivoit du temps de Mithridate *Eupator*, vers la CLXXI olympiade, & environ l'an 96 avant J. C. * Plutarch. *de virtute mulierum.*

ARETAS, roi des Arabes, régna ſur la baſſe Syrie, où il fut appellé par ceux de Damas, l'an 84 avant J. C. Il entra dans la Judée, vainquit le roi Alexandre *Jannée* près d'Adida, & s'en retourna, après avoir traité avec lui. Depuis, Antipater ayant perſuadé à Hyrcan de ſe retirer auprès d'Aretas, celui-ci lui promit de le rétablir ſur le trône de Jéruſalem. En effet, ayant mis une armée de cinquante mille hommes en campagne, il vint aſſiéger Ariſtobule dans Jéruſalem, qu'il auroit emportée, ſi Scaurus envoyé par Pompée, ne l'eût obligé de lever le ſiége. Enſuite Ariſtobule défit Hyrcan & Aretas dans un lieu nommé *Papyron.* Scaurus porta ſes armes contre Aretas dans l'Arabie; mais un préſent de trois cens talens le fit reculer, l'an de J. C. 65. Ce roi eut encore guerre contre les Juifs, & eut ſouvent du pire. On ne ſait pas bien le temps de ſa mort, & on croit que ce fut Obodas qui lui ſuccéda. * Joſéphe, *antiq. jud. l.* 13, 14 & 16.

ARETAS ou ENÉE, ſurnommé *Aretas*, autre roi

Digitized by Google

des Arabes, ſuccéda à Obodas, ſans avoir demandé le conſentement d'Auguſte. Silleus, qui étoit un très-méchant homme, & qui étoit accuſé d'avoir empoiſonné le roi pour ſe mettre ſur le trône, accuſa Aretas auprès de l'empereur. Il le prévint même ſi bien, qu'il ne voulut recevoir, ni les ambaſſadeurs que lui envoyoit Aretas, ni les préſens qu'il lui fit porter, entre leſquels étoit une couronne d'or de très-grand prix. Mais depuis, Herode ayant envoyé Nicolas de *Damas* à Auguſte, lui fit ſi bien connoître les artifices, dont s'étoit ſervi Silleus pour le ſurprendre, que cet empereur le condamna à mort, & confirma Aretas dans la poſſeſſion du royaume d'Arabie. Herode le *Tetrarque* avoit épouſé la fille de ce roi, qu'il voulut répudier, pour épouſer Herodiade, femme de ſon frere, pour laquelle il avoit conçu une très-grande paſſion. Elle s'en plaignit à Aretas ſon pere, lequel voulant venger cet outrage, prit les armes, & battit les Juifs. Herode écrivit à Tibere ce qui étoit arrivé; & Tibere entra dans une ſi grande colère contre le roi des Arabes, qu'il manda à Vitellius de lui déclarer la guerre. C'eſt dans cette occaſion qu'Aretas faiſant garder la ville de Damas, les Juifs le prierent de leur permettre de veiller aux portes de la ville, pour ſurprendre S. Paul, que les fidéles deſcendirent du haut des murailles avec une corbeille, l'an 38 de J. C. Nous ne ſavons pas le temps de la mort d'Aretas. * *II aux Corinth. c.* 11. Joſéphe, *antiq. jud. l.* 16, *c.* 15 & 16, *l.* 18, *c.* 7.

ARETATES, de Cnide, hiſtorien Grec. On ignore en quel temps il a vécu, quoique ce ſoit après Alexandre *le Grand*. Il écrivit une hiſtoire de Macédoine, un traité des iſles, &c. * Plutarch. *in parall. minor. c.* 11 & 27. Voſſius, *de hiſt. Grac.*

ARETÆUS, de Cappadoce, médecin, qui vivoit long-temps avant Jules Céſar. On ne peut ſavoir en quel ſiécle. George Heniſchius a cru qu'Aretæus a fleuri après Pline, qui ne le cite point; mais il ſe trompe. Il ne faut conſidérer pour cela, que la dialecte ionique dont ſe ſert ce médecin; car elle n'étoit plus en uſage, long-temps avant Pline. Quoi qu'il en ſoit, Aretæus écrivit divers traités: *De morbis acutis, lib. II. De morborum curatione, lib. II. De diuturnis, &c.* Jule Paul Craſſo les traduiſit en 1552, & les publia une ſeconde fois en 1555. On les imprima auſſi plus corrects à Augsbourg, & puis à Baſle en 1581. * Caſtellan. *in vita illuſtrium medic.* Voſſius, *de phil. c.* 12, 13, *&c.*

ARETE, mere d'Ariſtippe *le philoſophe*, & fille, ſelon quelques-uns, d'un autre Ariſtippe, étoit très-ſavante, & inſtruiſit elle-même ſon fils: c'eſt pourquoi il fut nommé *Metrodidacte*, en grec μητροδίδακτος, c'eſt-à-dire, *enſeigné par ſa mere*. D'autres diſent qu'Areté étoit fille d'Ariſtippe, & qu'elle enſeigna publiquement dans ſon école après lui. Ce philoſophe pouroit avoir eu une fille de même nom que ſon aieule. * Diogène *Laërce, l.* 2.

ARETH, forêt où David ſe retira en fuyant Saül. * *I. Reg. XXII*, 5.

ARETHUSE, compagne de Diane, fut changée en fontaine, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites d'Alphée ſon amant. * Ovide, *metamorp. l.* 5. *fab.* 10. Les anciens ont tiré cette fable, de ce qu'ils ont cru que le fleuve Alphée, qui eſt dans le Peloponnèſe, alloit ſe joindre au travers de la mer, à la fontaine d'Arethuſe en Sicile. Fagel aſſure que ce fleuve eſt aujourd'hui entierement deſſéché. * *Voyez* ALPHÉE. * Virgile en parle, *au l.* 3. *Eneid. & Ecl.* 10.

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emeſe & Epiphanie, ſiége d'un évêque ſuffragant d'Apamée. Marc, fameux par une confeſſion de foi qu'il dreſſa en faveur des Ariens, étoit évêque de cette ville, ſous les empereurs Conſtance & Julien l'*Apoſtat*. Strabon, Pline & les auteurs anciens font mention de cette ville. On aſſure que ſon nom moderne eſt *Fornacuſa*. * Strabon. Pline, &c.

ARETHUSE, ville de Macédoine, que Molérius appelle *Tadino*: d'autres ſoutiennent que ſon nom moderne eſt *Rendina*. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt ſur le bord du golfe nommé *Strimonium*, ou *Golfo di Comteſſa*. * Molétius. Baudrand.

ARETHUSE, lac dans l'Arménie majeure, près de la ſource du Tigre, qui le traverſe. Il n'eſt pas éloigné des monts Gordiens, que quelques auteurs nomment *Gibel Noé*. Pline fait mention de ce lac; il marque même que les choſes peſantes y ſurnageoient, & que le poiſſon de riviere n'y pouvoit vivre. Il eſt appellé *Arceſa* par Ptolémée, & *Arſene* par Strabon. *Voyez* ARÉESA. Pline. Solin, *c.* 40.

ARETIN (Gui) d'Arezzo, ou Aretin, ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de cette ville d'Italie. C'étoit un religieux de l'ordre de S. Benoît, au monaſtère de Pompoſe, près de Ravenne, qui vivoit vers l'an 1028. On aſſure auſſi qu'il fut abbé. Il trouva ſix notes de la muſique, en chantant l'hymne de S. Jean, de cette façon:

UT *queant laxis*	FA *muli tuorum*,
RE *ſonare fibris*	SOL *ve polluti*
MI *ra geſtorum*	LA *bii reatum.*

Son invention lui fit des envieux. Il ſortit de ſa maiſon & alla à Rome, ſous le pape Jean XIX, qui le reçut très-favorablement. Gui donne le détail de ce voyage & de ſa réception dans une lettre à Michel, moine de Pompoſe, qui l'avoit aidé dans ſon travail ſur l'antiphonier. Cette lettre eſt dans les Annales de Baronius, & dans le *Theſaurus Anecdoton* du Pere Pez, tome V. Gui fit préſent de ſon antiphonier à l'abbaye de Pompoſe, où il revint. Il a fait encore un micrologue, autre livre de muſique, qu'il dédia à Théobalde, évêque d'Arezzo. Ce traité n'a point été imprimé, & ſe voit manuſcrit dans pluſieurs bibliothéques. On en a l'épître dédicatoire dans Baronius, & encore mieux dans les Annales de D. Mabillon, livre 55. Gui Aretin a encore compoſé un traité intitulé, *De la meſure du monochorde*, dont on trouve un fragment dans le recueil du P. Pez cité ci-deſſus, tome V. p. 225. Voyez auſſi le t. III. p. 618. Quelques auteurs le confondent mal à propos avec Guitmond, archevêque d'Averſe, qui a compoſé trois livres du corps & du ſang de J. C. contre Berenger. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. c.* 144 & *in chron.* 1028. Trithemius, *in cat. & l.* 2, *c.* 74. *de vir. illuſtr. Bened.* Baronius, *A. C.* 1022. Le Mire, *bibl. eccleſ.*

ARETIN (Pierre) natif d'Arezzo, dans l'état de Toſcane, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit fils naturel de Louis Bacci, gentilhomme d'Arezzo; mais il chercha à ſe procurer par la vivacité de ſon génie, la réputation que le vice de ſa naiſſance lui avoit refuſé; il y réuſſit par des voies aſſez extraordinaires, en compoſant des ſatyres, & en critiquant les livres des ſavans, & les actions des plus grands hommes. Ses écrits étoient ingénieux & ſa poëſie délicate; c'eſt ce qui la fit rechercher. Après s'être retiré à Veniſe, il porta les traits de ſa ſatyre juſques ſur les actions mêmes des ſouverains, ce qui lui fit donner le titre de *Fléau des princes*. Cela fut cauſe que le roi François I, l'empereur Charles-*Quint*, les princes d'Italie, divers cardinaux, & pluſieurs autres grands ſeigneurs, acheterent ſon amitié par des préſens conſidérables, ſoit qu'ils craigniſſent les coups de cet eſprit pernicieux, ſoit qu'ils eſtimaſſent ſa façon d'écrire. Cet honneur rendit Aretin ſi inſolent, qu'il fit fraper une médaille, où il étoit repréſenté d'un côté avec ces mots, *Il divino Aretino*: ſur le revers il étoit ſur un trône, & recevoit les préſens des envoyés des princes, avec ces paroles: *Principi tributati da i popoli, il ſervo loro tributano*. Quelques-uns ont cru qu'Aretin prenoit le ſurnom de *divin*, parcequ'il prétendoit faire les fonctions de Dieu ſur la terre, par les foudres dont il frapoit les têtes les plus éminentes. Il ſe vantoit que ſes libelles faiſoient plus de bien au monde que les

Digitized by Google

ſermons; & on diſoit de lui, que ſa plume lui avoit aſſujéti plus de princes, que les princes n'avoient ſoumis de peuples. Des coups de bâton, que lui firent donner quelques ſeigneurs d'Italie, & la réputation de Nicolo Franco ſon adverſaire, le rendirent un peu moins emporté. L'égliſe condamna la lecture de ſes ouvrages impies & deshonnêtes, & ſur-tout de ſes dialogues, de ſes lettres, de ſes raiſonnemens, &c. Il mourut à Veniſe l'an 1556, âgé de ſoixante-ſix ans, & y eſt enterré dans l'égliſe de S. Luc. Quelques-uns lui ont fait cette épitaphe.

Qui giace l'Aretin poëta Toſco,
Che diſſe mal d'ognun, fuor che di dio,
Scuſandoſi cor dir, non lo conoſco.

Voici comment elle a été traduite en notre langue :

Le temps par qui tout ſe conſume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Aretin, de qui la plume
Bleſſa les vivans & les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des monarques de qui la gloire
Eſt vivante après le trépas :
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelqu'horrible blaſphême,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

Ce ne fut pas ſur la fin de ſes jours qu'il compoſa des livres de piété; il y travailloit en même temps qu'il publioit ſes autres ouvrages. Sa paraphraſe des pſeaumes de la pénitence parut pour la premiere fois à Veniſe en 1534. Son *humanita di Chriſto* parut en 3 livres en 1535. L'édition de 1539 contient quatre livres. Les ſonnets qu'il ajouta aux ſeize poſtures infâmes gravées en 1525, par Marc-Antoine de Bologne, d'après les deſſins de Jules Romain, ſont de 1527. On a encore de lui les vies de la ſainte Vierge, de ſainte Catherine de Sienne, de S. Thomas d'Aquin, &c. Mais il n'eſt pas vrai qu'il ait publié ces ouvrages de piété ſous un autre nom que celui de *Pietro Aretino* : ce ne fut qu'aſſez long-temps après ſa mort que les libraires craignant qu'un nom ſi diffamé ne rebutât, le changerent en celui de *Partenio Etiro*, qui eſt l'anagrame du premier. * Lorenzo Craſſo, *dans les élog. ital. des hommes de lettres*, in 4°, *t.* 1. Baillet, *jugem. des ſav. ſur les poëtes*, *t.* 7. Bayle, *dict. crit.* Voyez la *Vita di Pietro Aretino*, imprimée à Padoue en 1741 *in*-8°. Cette vie a été abrégée & miſe en françois, par M. du Jardin, ſous le titre de *Vie de Pierre Aretin*, imprimée en 1750.

ARETIN (François) qui vivoit au XV ſiécle, avoit beaucoup de lecture, & ſavoit le grec. Il traduiſit en latin les commentaires de S. Chryſoſtôme ſur S. Jean, & une vingtaine d'homélies du même pere. Il traduiſit auſſi en latin les lettres de Phalaris, traduction mal attribuée à Léonard Aretin. On a encore de lui un traité *de balneis puteolanis*. Jean-Antoine Campanus, qui fut en faveur auprès de Pie II & de Sixte IV, fut l'un de ſes intimes amis. Eraſme n'eſtimoit point le travail de François Aretin ſur S. Chryſoſtôme.

ARETIN (François) fils de *Michel* Accolti, a été plus connu ſous le nom de ſa patrie que ſous celui de ſa famille. Il étudioit à Sienne vers 1443; il y enſeigna enſuite la juriſprudence avec une telle vivacité de génie, qu'on le nomma *le prince des ſubtilités*; & que la ſubtilité d'Aretin paſſa en proverbe. Il faiſoit principalement éclater ce talent dans les diſputes : car perſonne ne lui pouvoit réſiſter. Il donnoit des conſeils avec tant de confiance, qu'il aſſuroit les conſultans qu'ils gagneroient leur procès. L'expérience ne lui fut pas contraire, puiſqu'on diſoit ordinairement dans le barreau, *une telle cauſe a été condamnée par l'Aretin, elle ſera donc perdue.* Il enſeigna auſſi dans l'académie de Piſe & dans celle de Ferrare. Il fut à Rome ſous le pontificat de Sixte IV, & ne s'y arrêta pas long-temps; car il vit bientôt que les grandes eſpérances qu'il avoit bâties ſur ſa réputation, ſeroient nulles. Ce pape lui déclara qu'il lui donneroit volontiers la dignité de cardinal, s'il ne craignoit de faire tort au public en ôtant à la jeuneſſe un ſi excellent profeſſeur. Lorſque la vieilleſſe ne lui permit plus de remplir toutes les fonctions de ſa charge, il fut diſpenſé de faire ſes leçons, & on lui continua ſes gages. Il ne laiſſa pas de monter quelquefois en chaire; & quoique ſes leçons fuſſent ſans force, il avoit néanmoins beaucoup d'auditeurs. On donnoit cela à ſa réputation. Un jour que les étudians étoient accourus à des ſpectacles, il s'apperçut qu'il n'y avoit que quarante perſonnes dans ſon auditoire, & il s'en fâcha tellement, qu'il jetta ſon livre, & ſe mit à crier, *Jamais Aretin n'expliquera la juriſprudence à peu de monde.* Il ſe retira tout en colère, & ne voulut plus enſeigner. Il étoit d'un naturel ſévére, & ne garda jamais plus d'un mois ou deux le même valet. Il diſoit que ceux qu'on avoit loués depuis peu ſervoient beaucoup mieux. On l'honora de la qualité de chevalier, & il paſſa toute ſa vie dans le célibat, & dans une épargne, qui lui donna lieu d'amaſſer beaucoup de richeſſes. Il ne fut pas moins honoré à cauſe de ſa chaſteté, qu'à cauſe de ſon érudition. Quoiqu'il eût deſtiné ſes biens à l'entretien d'un collége, il les laiſſa à ſes parens. On a de lui des réponſes de droit imprimées avec celles de pluſieurs autres, dans le recueil de Ziletti. Il étoit frere du célebre *Benoît* Accolti, auſſi juriſconſulte. * Panzirole, *de claris leg. interpret.* Bayle, *dict. critiq.*

ARETIN (Charles) *cherchez* TORTELLIUS.

ARETIN ou LEONARD BRUNI, *cherchez* BRUNI.

ARETIUS (Benoît) miniſtre calviniſte, natif de Berne, ville de Suiſſe, enſeigna la philoſophie à Marpurg, & la théologie à Berne, où il mourut le 22 avril 1574. Il a compoſé des commentaires ſur le nouveau teſtament; des lieux communs, intitulés : *Problemata ſacra. Examen theologicum*, &c. * Nigidius, *in catalog. profeſſ. Marpurg.* Melchior Adam, *in vit. theolog. German. &c.*

AREVALO, *Arevalum*, petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, près du royaume de Léon, à quatorze lieues de la ville de Valladolid du côté du midi. Elle a un vieux château, & avoit autrefois titre de duché. * Baudrand.

AREVALO (Roderic-Sanche d') évêque de Calahorra, *cherchez* RODERIC.

AREVALO (Bernardin) religieux de l'ordre de S. François, illuſtre par ſa piété, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit Eſpagnol, natif de Caſtille la vieille; & il mourut à Valladolid l'an 1553, âgé de ſoixante-un ans. Il a laiſſé divers ouvrages : *De correctione fraterna. De libertate Indorum, &c.* * Wadingue, *de ſcript. Franciſcan.* Antonius Daza, *Seraph. hiſt. l.* 3, *p.* 4, *c.* 48. Nicolas Antonio, *bibl. hiſpan.*

AREUNA, *cherchez* ARAUNA.

AREZZO, ville d'Italie dans la Toſcane, avec évêché ſuffragant de la métropole de Florence. C'eſt l'*Aretum* des anciens, qu'on croyoit avoir été bâtie par Arétas fils de Janus. Annius de Viterbe, & ceux qui aiment les fables, ont rencheri ſur cette origine douteuſe. Arezzo eſt bâtie ſur le penchant d'un mont, au milieu d'une plaine fertile. Tite-Live, Pline, Salluſte, Polybe, Martial, Silius Italicus, &c. parlent de cette ville, qui a été fameuſe du temps des Romains, & qui a depuis beaucoup ſouffert ſous les Goths, ſous les Lombards, & ſous divers tyrans, juſqu'à ce qu'elle fût ſoumiſe aux Florentins. Au commencement du XVI ſiécle, elle fut encore priſe & repriſe durant les guerres de Florence. Arezzo a produit les Accolti & d'autres grands hommes, ainſi que des prélats illuſtres par leur ſainteté. Saint Donat en étoit évêque au IV ſiécle. Il en eſt encore aujourd'hui le patron, & titulaire de la cathédrale avec la ſainte Vierge. En 1597 on y publia des

Digitized by Google

des ordonnances ſynodales. * Léandre Alberti, *deſcript. d'Italie.* Scipion Ammirato, *veſcovi d'Arezzo.* Paul Jove, &c. Baillet, *topogr. des ſaints.*

AREZZO (Raphael d') peintre, *cherchez* RAPHAEL.

ARGADUS, gentilhomme d'Ecoſſe, fut pourvu du gouvernement du royaume après que l'aſſemblée des états eut fait empriſonner le roi Conare pour ſa mauvaiſe conduite. Il ſe conduiſit fort bien & en bon juſticier au commencement de ſon adminiſtration; mais dans la ſuite il aſpira à la couronne. En ayant été accuſé dans une aſſemblée des états, il reconnut ſa faute, & en demanda pardon à genoux les larmes aux yeux. Ayant promis de ſe corriger, on le continua dans ſa charge. Il gouverna depuis avec beaucoup d'honneur, fit de très-bonnes loix, & fut continué dans le gouvernement après la mort de Conare, ſous le regne d'Ethodius ſon neveu. Mais enfin il fut tué dans une bataille contre les habitans des iſles qui s'étoient révoltés, & qui étoient appuyés par les Irlandois & par les Pictes, vers l'an 160 de J. C. * Buchanan.

ARGALUS, roi de Sparte, ſuccéda à Amyclas, & eut Cinorte ſon fils pour ſucceſſeur. On ne peut ſavoir en quel temps a vécu ce roi, qui étoit des premieres dynaſties, dans les temps fabuleux. * Pauſanias, *in Lacon. l.* 3. Du-Pin, *bibl. des hiſt. prof.*

ARGAN, ville dans la nouvelle Caſtille, dans le diocèſe de Tolede. Alfonſe Carillo, cardinal & archevêque de Tolede, y tint un concile, où l'on fit XXIX canons, l'an 1473. Il y fut déterminé que perſonne ne ſeroit élevé aux dignités eccléſiaſtiques, s'il ne ſavoit le latin; que les évêques ſeroient obligés de dire pour le moins trois fois la meſſe toutes les années, & les ſimples prêtres quatre. * Sponde, *A. C.* 1473, *n.* 8. Valer. Serenus, *édition des conciles d'Eſpagne.*

ARGANTHONE, jeune fille que Rheſus ayant trouvée dans l'iſle de Chio, prit pour femme avant que d'aller à la guerre de Troye. Elle eut tant d'amour pour ſon mari, qu'ayant appris ſa mort, elle en mourut de regret. * Parthenius *Eroticon, c.* 36. D'autres la nomment *Arganthonis.*

ARGANTHONE, roi des Tarteſſiens en Eſpagne, vécut ſix-vingts ans, & en regna quatre-vingts. Les habitans de Phocée dans l'Ionie allerent trafiquer dans ſes états; & ayant appris d'eux la peine qu'ils avoient à conſerver leur liberté, il leur offrit un établiſſement en Eſpagne. Ces marchands lui ayant enſuite donné avis des conquêtes de Cyrus, il leur donna de grandes ſommes d'argent, pour employer à entourer Phocée de murs. Les Phocéens chaſſés de leur pays, ſongerent enfin à profiter de la bienveillance d'Arganthone; mais ils le trouverent mort, & n'oſerent demander la même grace à ſon ſucceſſeur. * Hérodote, *l.* 1.

ARGÉE, nymphe de la chaſſe, que les poëtes ont feint avoir été métamorphoſée en biche par le ſoleil, parceque courant après un cerf, elle ſe vanta de le prendre, quand même il courroit auſſi vîte que le ſoleil: ce qui offenſa ce dieu. * Hygin.

ARGÉE, fils de Licimnius, fut emmené par Hercule, qui promit à ſon pere de le ramener; mais ce jeune homme étant mort en chemin, Hercule brula ſon corps pour en recueillir les cendres, & en les rapportant, ſatisfaire en quelque maniere à ſa parole. Quelques-uns diſent que c'eſt le premier dont le corps fut brulé après ſa mort, & que c'eſt de-là que cette coutume s'eſt introduite. * Apollodor, *l.* 2. Cœl. Rhodig. *l.* 17, *c.* 31.

ARGÉE, roi de Macédoine, étoit fils de Perdiccas, auquel il ſuccéda ſous la XXIII olympiade, vers l'an 687 avant J. C. Son regne fut de trente-huit ans; & il laiſſa la couronne à ſon fils Philippe. * Euſebius, *in chron.* Juſtin, *l.* 7.

ARGÉES, nom qui fut donné, dit-on, aux ſept collines ſur leſquelles Rome a été bâtie, en mémoire d'Argeus, un des compagnons d'Hercule, qu'Evandre reçut chez lui. D'autres diſent que c'étoient des endroits de la ville de Rome, où étoient les ſépulcres des Argiens, qui avoient accompagné Hercule. * Varron, *l.* 4, *de ling. lat.*

ARGÉES, figures d'hommes faites de jonc, que les ſacrificateurs ou les veſtales romaines jettoient du pont de bois dans le Tibre le quinziéme jour de mai. On dit que cette cérémonie venoit des Arcadiens, qui étoient ennemis des Argiens; & qu'Evandre roi d'Arcadie, étant venu de Gréce en Italie, y avoit fait obſerver cette coutume de jetter dans l'eau trente figures d'hommes qui repréſentoient trente Argiens. D'autres diſent que les peuples barbares qui habitoient autrefois le pays latin, précipitoient dans le Tibre les Argiens ou Grecs qu'ils prenoient, & qu'Hercule paſſant par l'Italie, leur fit quitter cette coutume de noyer des hommes, & leur perſuada de jetter dans la riviere des figures de jonc, pour garder quelque choſe de leur ancienne cérémonie. * Varron, *de ling. lat. l.* 6. Ovid. 5, *faſt.*

☞ ARGENCES, *Argencia*, bourg de France en baſſe Normandie, ſur la Méance, petite riviere qui porte auſſi le nom de riviere d'*Argences.* Ce bourg eſt à quatre lieues de Caen, & décoré d'une baronie. Il appartient à l'abbaye de Fecamp, à qui Richard II, duc de Normandie, le donna. On y cultive un vignoble aſſez conſidérable, dont on fait du vin blanc qu'on appelle, *vin Huet.* Les Anglois, dit-on, en ont apporté le plan de la Guienne. Argences a une haute juſtice, qui a deux ſiéges pour les paroiſſes qui dépendent de la baronie, l'un à Saint-Gabriel, l'autre à Sainte-Paix, dans un fauxbourg de Caen. Le juge prend le titre de *Bailli vicomtel d'Argences.* * *Mem. Mſſ.* de M. Bezier, chapelain de Bayeux.

ARGENDAL, riviere de France en Provence, *Argenteus.* Il en eſt fait mention dans les épîtres de Cicéron, dans Pline, & dans Ptolémée. Elle a trois ſources, dont l'une vient de Seillons, l'autre du côté de S. Martin de Varages, & la troiſiéme de celui de Barjols. Enſuite elle reçoit le Caulon, le Caramie, la Granegone, la Lendolle, & ſe jette dans la mer près de Frejus. * Cicéron, *l.* 10, *ep. fam.* 34 & 35. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Bouche, *hiſt. de Provence.*

ARGENSON, *cherchez* VOYER.

ARGENTAN, ſur l'Orne, ville de France en Normandie, entre Séez & Falaiſe. C'eſt l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des auteurs Latins. Bourgon, *dans ſa géographie hiſtorique*, dit que les Romains l'appelloient *Aragenua.* Elle eſt aſſez peuplée, & ce qui eſt rare en Normandie on y voit des vignes; mais qui ne portent que du verjus. Cette ville eſt très-bien ſituée au milieu d'une campagne fertile: elle a titre de vicomté, & appartient au grand duc de Toſcane, qui a droit d'y établir un gouverneur. La riviere d'Orne paſſe au milieu de cette ville, qui a quatre portes, & quatre fauxbourgs, le tout bien diſpoſé & bien bâti. Il y a dans la ville un monaſtère de religieuſes bénédictines, & dans les fauxbourgs des couvens de dominicains, de capucins, & de filles de ſainte Claire. Il y a auſſi un hôtel-Dieu, & un hôpital général. Les différens ſiéges ſont le bailliage, la vicomté, l'élection, le grenier à ſel, & la maîtriſe des eaux & forêts. Il y a une manufacture de cuirs très-conſidérable, l'eau y étant très-bonne pour l'aprêt: le débit de ces cuirs ſe fait à Paris, où on les eſtime au-deſſus de tous. * Baudrand. Bourgon, *géogr. hiſt.*

ARGENTARIA, *cherchez* POLLA ARGENTARIA.

ARGENTEUIL, ſur la Seine, *Argentolium*, bourg de France à deux lieues au-deſſous de Paris. Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Denys, où l'on dit qu'eſt la robe de Notre-Seigneur. Grégoire de *Tours* (*l.* 11 *de l'hiſt. de France*,) dit que cette robe d'un mê-

Digitized by Google

me tiſſu & ſans couture, fut trouvée en la ville de Zaphat, dans un coffre de marbre, où Simon Juif l'avoit cachée, & qu'elle fut portée ſolemnellement à Jéruſalem par les évêques Grégoire d'*Antioche*, Thomas de *Jéruſalem*, Jean de *Conſtantinople*, & pluſieurs autres prélats. Sigebert, *en ſa chronique*, écrit que cette tranſlation fut faite l'an de J. C. 593. Matthieu Paris ajoute que cette robe fut trouvée en l'année 1156 au monaſtère d'Argenteuil, avec une lettre qui en marquoit la qualité. Il dit que cette découverte ſe fit par une révélation divine, & que la lettre contenoit que la robe avoit été tiſſue par la Vierge, dans le temps que J. C. étoit encore enfant : ce qui paroît fort ſuſpect ; car la longueur & la largeur qu'elle pouvoit avoir alors, ne conviennent pas à l'âge que Notre-Seigneur avoit lorſqu'il fut crucifié. Matthieu de Weſtminſter veut faire croire que cette robe devenoit plus longue & plus large, à meſure que J. C. croiſſoit en âge. * Matthieu Paris, *in chron.* Matthieu de Weſtminſter, *in flor. hiſt. Voyez* Hiſtoire de la robe de N. S. par *dom Gerberon*, bénédictin.

ARGENTIER, L'ARGENTIER ou ARGENTERIUS (Jean) célèbre médecin, natif de Caſtel-Novo en Piémont, étoit de fort baſſe extraction, & vivoit vers l'an 1560. A l'âge de vingt-cinq ans, il alla à Lyon, où il exerça la médecine pendant cinq ans, au bout deſquels il paſſa à Anvers. Il fut enſuite appellé en Italie, où il enſeigna avec applaudiſſement à Naples, à Piſe & à Turin, où il fixa ſa demeure, & où il épouſa même une fille de qualité, nommée *Marguerite* Broglio, ſœur de Charles, qui étoit alors archevêque de Turin. Jean Argentier compoſa divers traités, qu'on a recueillis après ſa mort, en trois volumes *in-folio*. On dit qu'il ne fut pas auſſi habile dans la pratique de la médecine, que dans la théorie. Il avoue lui-même qu'il n'avoit pas une mémoire aſſez heureuſe, pour ſe ſouvenir des remarques qu'il avoit faites dans ſon cabinet. Ses ſentimens ſont quelquefois oppoſés à ceux de Galien ; & il en fait gloire dans ſes ouvrages : c'eſt ce qui lui a attiré la cenſure de divers médecins. Il mourut à Turin le 13 mai de l'an 1572, âgé de cinquante-huit ans. Son fils Hercule le fit enterrer dans l'égliſe de S. Jean. * Imperialis, *in muſæo hiſt.* Vander Linden, *de ſcript. med. &c.*

ARGENTIERE, *Argentaria*, bourg de France, dans le Languedoc. Il a pris ſon nom des mines d'argent, qu'il y avoit autrefois dans ſon territoire. Il eſt ſitué dans la partie du Languedoc, qu'on appelle *le Vivarais*, à deux lieues de la petite ville d'Aubenas, du côté du midi. * Baudrand.

ARGENTIERE, *Argentarius Vicus*, village des états de Savoye. Il eſt ſitué dans le vicariat de Barcelonette, partie du comté de Nice, entre la ville de Barcelonette & celle de Démont. On voit près de ce village le col de l'Argentiere, célèbre paſſage des Alpes, & qui ſépare la vallée de Sture en haute & baſſe, ſelon le cours de la riviere de Sture. Il n'eſt pas sûr pour les étrangers de paſſer ce col ſans être accompagné. On y eſt ſouvent volé. * Mati, *dict. géogr.*

☞ ARGENTIERE, ſelon Tournefort, *voyage du Lev. t.* 1, *lettr.* 4, iſle de l'Archipel, fort près de celle de Milo. Les Grecs l'ont nommée *Cimolos*, & les Italiens *Argentaria*. Elle prit ce dernier nom dans le temps qu'on y découvrit des mines d'argent. On y voit encore les reſtes des ateliers & des fourneaux où l'on travailloit ce métal ; mais on n'oſeroit reprendre aujourd'hui ces ſortes de travaux, ſans la permiſſion des Turcs ; & les Turcs, ſous prétexte que les habitans de l'iſle en retireroient de gros profits, ne manqueroient pas de les accabler d'impôts. Les gens du pays croient que les principales mines ſont du côté qui regarde Poloni, petit port de l'iſle de Milo. Il n'eſt pas fait mention de l'Argentiere dans l'hiſtoire ancienne. Cette iſle a toujours ſuivi la deſtinée de Milo. Dans le renverſement de l'empire des Grecs par les Latins, Marc Sanudo, noble Vénitien, la joignit au duché de Naxie, avec quelques autres iſles voiſines. Elle ſe trouva enſuite enveloppée dans la conquête que Barberouſſe fit de l'Archipel. Les habitans de l'Argentiere ſont preſque tous du rit grec, & jouiſſent encore dans leurs chapelles, d'une vingtaine de petites cloches, ce qui n'eſt pas un petit privilége ſur les terres des Turcs. Les Latins y ſont en petit nombre ; & leur égliſe eſt deſſervie par un vicaire de l'évêque de Milo, de laquelle l'Argentiere eſt comme le fauxbourg. La juſtice y eſt adminiſtrée par un juge ambulant, qui eſt le ſeul Muſulman du pays. Ordinairement il n'a ni valet ni ſervante, & il n'oſeroit parler haut, de peur que les habitans ne le fiſſent enlever par quelques corſaires de Malte. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARGENTIN, *Argentinus*, étoit le dieu que les Gentils s'étoient forgé, pour préſider à la monnoie d'argent, comme le dieu Æſculan, *Æſculanus*, pour préſider à la monnoie de cuivre, que les Latins appelloient *as*. Quant à la monnoie d'or, on ne trouve point dans l'antiquité, de dieu qui y préſidât. Sur quoi S. Auguſtin s'étonne que les Gentils, qui tenoient qu'Æſculan étoit le pere d'Argentin, n'euſſent pas fait un dieu *Aurin*, dont Argentin fût le pere ; puiſque, ſi on peut dire que la monnoie de cuivre a produit celle d'argent parcequ'elle l'a précédée dans l'uſage : on peut dire tout de même que celle-ci a produit les piéces d'or. *Argentini dei*, (dit-il) *patrem Æſculanum agnoverunt. Miror autem quòd Argentinus non genuerit Aurinum.* C'eſt peut-être de ce que les Romains n'avoient point de divinité pour l'or, qu'il faut entendre ce vers de Juvenal dans ſa premiere ſatire.

Funeſta pecunia templo
Nondum habitas ; nullas nummorum ereximus aras.

Car il eſt certain, ſelon Varron & ſelon S. Auguſtin, *dans la cité de Dieu*, que les Romains adoroient du temps de Juvenal, les divinités dont nous parlons, c'eſt-à-dire, Argentin & Æſculan.

ARGENTINA (Thomas) *cherchez* THOMAS DE STRASBOURG.

ARGENTINO (François) cardinal, étoit de Veniſe, & non pas de Strasbourg comme Cabrera l'a cru. Il étoit jeune, hardi, bienfait, entreprenant & naturellement éloquent. Ces qualités plurent au pape Jules II, qui aimant Argentino, ſe fit un plaiſir de l'élever, & l'employa en diverſes négociations importantes, comme au traité de paix avec les Vénitiens, & lorſqu'il fut queſtion de ramener les cardinaux mécontens. Jules lui donna l'évêché de Concordia, & le créa cardinal en 1511, ce qu'il fit avec tant de plaiſir, qu'il en pleura de joie. Mais cette joie fut depuis changée en triſteſſe : car Argentino mourut ſubitement le 23 août de la même année. On dit que le pape en ayant appris la nouvelle, en fut ſaiſi au point qu'on crut qu'il alloit mourir de douleur. * Auberi, *hiſt. des card.*

ARGENTO (Jean) jéſuite Italien, de Modène, entra chez les jéſuites l'an 1583, âgé de vingt-deux ans. Après s'être aquitté des emplois ordinaires de la ſociété, & après avoir gouverné pluſieurs colléges en Italie, il fut envoyé en Tranſylvanie en qualité de vice-provincial. En 1603 Moyſe Zekeli s'étant rendu maître de Clauſembourg, les jéſuites furent chaſſés & maltraités, leur collége pillé & renverſé. Argento ſe retira en Pologne, d'où il revint à Clauſembourg au commencement de l'année 1604. Car la ville ayant été repriſe par les Impériaux, George Baſta l'obligea à recevoir les jéſuites ; mais ne s'y trouvant pas en ſureté, Argento fut encore obligé de chercher un aſyle auprès du roi de Pologne. Peu de temps après, il reçut ordre de ſon général de repaſſer en Tranſylvanie, pour y être recteur de Clauſembourg, & vice-provincial. En 1605 Etienne Botskai s'étant rendu le plus fort, les jéſuites furent encore bannis du royaume ; & Botskai avoua au P. Argento qu'il n'avoit pu refuſer leur exil aux cla-

Digitized by Google

meurs des hérétiques. Sur la fin de 1606 Botskai mourut, & Sigiſmond Ragotski lui ayant ſuccédé, Argento ſollicita en vain le retour des jéſuites. En 1612 il fut envoyé en Pologne & en Lithuanie en qualité de viſiteur, & fit préſenter au roi Sigiſmond III une réfutation exacte des calomnies dont on chargeoit ſa compagnie dans ce royaume. Le général Aquaviva étant mort en 1615, le P. Argento ſe tranſporta à Rome, & dans la congrégation qui ſe tenoit pour élire un ſucceſſeur, il eut 29 ſuffrages. Le nouveau général Mutio Vitelleſchi le fit provincial dans la province de Naples, puis en Pologne. Il fut enſuite viſiteur & provincial en Autriche, & il en ſépara la province de Bohême. Enfin étant revenu en Italie pour y paſſer tranquillement le reſte de ſes jours, il mourut recteur du collége de Modène ſa patrie, le 26 novembre 1626. L'apologie de ſa compagnie qu'il fit préſenter au roi de Pologne, & les deux diſcours qu'il prononça aux états de Tranſylvanie, ont été imprimés pluſieurs fois à Cracovie. * Sotwel, *de ſcript. ſoc. Jeſ. &c.*

ARGENTON, *Argentomagus*, ville ſur la Creuſe dans le Berri, aux confins de la Marche. La riviere de Creuſe la partage en haute & baſſe ville. La haute a ſon enceinte particuliere, & quatre portes dont l'une lui donne communication avec la ville baſſe. C'eſt dans la haute que ſe tiennent les marchés, où ſont l'auditoire pour rendre la juſtice, le collége pour les écoles, & la priſon : il y avoit au-deſſus de cette partie de la ville un château, qui a été démoli par ordre de Louis XIV. Dans la ville baſſe il y a un couvent de cordeliers. La châtellenie d'Argenton faiſoit autrefois partie de la principauté de Deols. Après la mort du ſieur de Chauvigni, elle paſſa à mademoiſelle de Montpenſier, & delà à Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, la donna à Marie-Louiſe-Magdeléne-Victoire le Bel de la Boiſſiere de Seri, qui depuis a été appellée la comteſſe d'Argenton.

ARGENTRÉ (Bertrand d') hiſtorien & juriſconſulte dans le XVI ſiécle, étoit lieutenant-général ou grand-ſénéchal de Rennes en Bretagne. Argentré eſt un bourg de la baſſe Bretagne, qui a donné ſon nom à une famille très-conſidérable dans cette province dès l'an 1060. PIERRE d'Argentré fut l'un des plus ſavans hommes de ſon temps ; & ce fut à ſon mérite que le roi François I accorda la charge de grand-ſénéchal de Rennes. Il eut pour fils BERTRAND, dont nous parlons, qui fut un des plus illuſtres ornemens de cette famille. Il étoit ſavant, magnifique, honnête, libéral, & l'ami du monde le plus généreux. On a de lui des commentaires ſur la coutume de Bretagne, & une hiſtoire de Bretagne, qu'il entreprit à la priere des états de cette province. Il avoit achevé d'autres ouvrages, qu'il n'eut pas le loiſir de faire imprimer ; car ayant été obligé de ſortir de Rennes pendant les factions de la ligue, il en mourut de déplaiſir le 13 février de l'an 1590, âgé de ſoixante-onze ans. * *Voyez* la généalogie de d'Argentré dans Du-Pui, l'hiſtoire de M. de Thou, les éloges de Sainte-Marthe, &c.

☞ M. d'Argentré compoſa d'abord ſon hiſtoire de Bretagne en latin, & l'acheva vers l'an 1540. Elle eſt intitulée : *De origine ac rebus geſtis Armoricæ Britanniæ regum, ducum, ac principum, ab exceſſu Conani Meriodaci ad Franciſci uſque poſtremi ducis, & Annæ ejus filiæ tempora, cujus matrimonio in Francorum regiam ducatus conceſſit.* Cet ouvrage n'a point été imprimé. On le conſerve manuſcrit à la bibliothéque du roi. M. d'Argentré ſollicité par les états de ſa province, entreprit vers l'an 1579 une nouvelle hiſtoire de Bretagne, qui fut imprimée à Rennes en 1582. Cet ouvrage fut fait en partie ſur les mémoires de Pierre le Baud, qui écrivoit vers l'an 1480 ; mais il fut fait avec tant de précipitation qu'il ſe trouva rempli de fautes. L'auteur s'en apperçut, retoucha ſon ouvrage, & l'on en donna une nouvelle édition à Paris en 1588 : elle eſt encore très-fautive. Charles d'Argentré, ſieur de la Boiſſiere, fils de l'auteur, revit & retoucha l'ouvrage de ſon pere, & l'augmenta dans l'édition de 1612, & dans celle de 1618. On en donna un abregé en 1685 ; mais l'abréviateur a négligé de corriger les fautes de ſes devanciers, & de ſuppléer ce qu'ils avoient omis. * D. Morice, *préface de la nouvelle hiſtoire de Bretagne.*

ARGENTRÉ (Charles du Pleſſis d') fils de meſſire ALEXIS du Pleſſis, ſeigneur d'Argentré, mort doyen des états de la nobleſſe de Bretagne, & de dame *Marguerite* de Tanoarn, tous deux d'une ancienne nobleſſe de la même province, naquit au château du Pleſſis, paroiſſe d'Argentré, auprès de Vitré, diocèſe de Rennes, le 16 mai 1673. Il fit apparemment ſes humanités dans ſa patrie ; mais il eſt ſûr qu'il fit ſon cours de philoſophie à Paris, au collége de Beauvais, ſous feu M. Virtement, qui fut depuis lecteur des enfans de France, & enſuite ſous-précepteur du roi aujourd'hui regnant. Il commença ce cours au mois d'octobre 1688, & le finit en 1690 ; & le 14 août de la même année, il fut reçu maître-ès-arts. Deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il ſe mit à l'étude de la théologie, dont il prit les leçons ordinaires dans les claſſes de Sorbonne. Il avoit reçu la tonſure cléricale dès le 4 mars 1689, & fut promu aux ordres mineurs le 7 avril 1693. Ce fut cette même année qu'il acheva ſon cours de théologie. Ayant ſoutenu ſa thèſe appellée *Tentative*, & reçu le dégré de bachelier, il entreprit au mois d'octobre 1696 un cours de philoſophie qu'il profeſſa au collége Dainville, pour être reçu de la maiſon & ſociété de Sorbonne, dans laquelle il fut admis le 16 août 1698. Il avoit pris le ſoudiaconat le 7 avril 1696, le diaconat le premier juin 1697, & lorſqu'il reçut la prêtriſe le 19 ſeptembre 1699, il occupoit depuis quelque temps dans la maiſon de Sorbonne un logement qu'il n'a quitté que lorſqu'il fut ſacré évêque. Durant ſa licence il ſe diſtingua ſur-tout dans ſes thèſes, que l'on trouva ſavantes, & qu'il ſoutint avec applaudiſſement. Il reçut le bonnet de docteur le 29 mars 1700. Dès le 24 novembre 1699, le feu roi l'avoit nommé à l'abbaye de ſainte Croix de Guingam, ordre de S. Auguſtin, diocèſe de Tréguier. Etant allé à Rome, après qu'il eut reçu le bonnet de docteur, il y fut témoin de l'élection & du couronnement de Clément XI, qui lui fit un accueil très-gracieux. Il s'y fit auſſi eſtimer des ſavans dont il acquit la bienveillance. Charles duc de la Trimouille, le nomma au doyenné de Laval, le 23 janvier 1702. En 1705 il fut un des députés du ſecond ordre de la province de Tours, à l'aſſemblée générale du clergé de France. Olivier Jegou de Quervillio, évêque de Tréguier, le choiſit pour ſon vicaire-général le 7 janvier 1707, & au mois de mars 1709 il obtint une charge d'aumonier du roi. Il fut le premier à qui ſa majeſté conféra gratuitement cette charge. Ce fut en cette qualité d'aumonier qu'il aſſiſta au ſacre de Louis XV, le 25 octobre 1722. Il fut auſſi chargé de continuer la neuvaine que le roi avoit commencée après ſon ſacre devant la châſſe de ſaint Marcoul, en l'égliſe de l'abbaye de S. Remi de Reims. Il fut nommé au mois d'octobre 1723 à l'évêché de Tulles, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome, les 27 ſeptembre 1724, & 18 avril 1725. Il fut ſacré le 10 juin ſuivant, dans la chapelle du ſéminaire de S. Sulpice, par M. l'archevêque de Toulouſe, aſſiſté des évêques de Vence & de Bazas ; le 17 dudit mois il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi, & le 21 il prit poſſeſſion de ſon évêché. La même année il aſſiſta à l'aſſemblée générale du clergé de France, étant un des députés du premier ordre, pour la province de Bourges. Il mourut le 27 octobre 1740, & fut enterré le 29 dans la chapelle de ſon ſéminaire, ainſi qu'il l'avoit demandé. Son oraiſon funébre fut prononcée dans l'égliſe cathédrale de Tulles, le 15 novembre, par le pere Joſeph

Digitized by Google

Gentrac, recteur du collége des jésuites de ladite ville.

M. d'Argentré faisoit ses délices de l'étude de la théologie, & il y employoit tous les momens que les fonctions de l'épiscopat qu'il remplissoit avec exactitude, lui laissoient libres. Il étoit avare du temps, & avoit une grande facilité pour écrire; aussi donna-t-il de bonne heure des fruits de son application constante & assidue. Ses ouvrages sont: 1. Analyse de la foi divine, avec un traité de l'église, à Lyon 1698, 2 vol. *in*-12. 2. *Elementa theologica, in quibus de auctoritate ac pondere cujuslibet argumenti theologici diligenter & accuratè disputatur: cum appendice de auctoritate ecclesiæ in condemnandis hæreticis & perversis quibuscumque scriptis*, à Paris, 1702, *in*-4°. Il y a dans ces élémens de théologie plusieurs sentimens qui ont déplu, comme on le voit par un écrit imprimé, de huit pages *in*-12, intitulé: *Mercuriale à M. d'Argentré*, ou *Extrait d'une lettre écrite de Paris le 27 décembre* 1702. C'est le précis d'une conversation que feu M. le Tellier, archevêque de Reims, eut avec M. d'Argentré, au sujet desdits élémens de théologie. On y marque ce que l'on reprochoit à l'auteur. 3. *Appendix posterior ad elementa theologica in quæstionem de auctoritate ecclesiæ*, &c. à Paris 1705, *in*-4°. 4. *Lexicon philosophicum*, à la Haye 1706, *in*-4°. 5. *De supernaturalitate, seu de propria ratione, quâ res supernaturales à rebus naturalibus differunt*, à Paris 1707, *in*-4°. 6. *Martini Grandini doctoris & professoris Sorbonici opera.* M. d'Argentré qui estimoit cette théologie de Martin Grandin, jugea à propos d'en réunir toutes les parties, & de les faire paroître en plusieurs volumes *in*-4°. Les cinq premiers parurent en 1710, & le sixiéme en 1712, & il y joignit plusieurs de ses propres ouvrages, savoir: *De prædestinatione ad gloriam, & reprobatione, commentarius historicus*, à la fin du tome III. *De voluntate divina antecedente & consequente salvandi homines, veterum ac recentiorum testimonia*, dans le même volume: *Index manuscriptus commentariorum de rebus theologicis à quibusdam præcis interpretibus Magistri sententiarum conscriptorum*; à la fin du tome VI. *De contritione & attritione scholasticorum doctorum sententia*, dans le même vol. *De propria efficientia sacramentorum novæ legis*, dans le même vol. *Sententia sancti Bernardi de ablutione pedum à Christo instituta*, ibid. *Sententia dictorum sancti Hilarii de Christi doloribus*, ibid. *De Honorio papa*, ibid. 7. *Animadversiones in analysim Holdeni*, à Paris. 8. *De numine Dei, ut rerum omnium effectoris*, &c. à Paris 1710, *in*-4°. 9. *Collectio effatorum divinæ scripturæ, quibus mysteria fidei catholicæ & dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur*, à Paris 1715, *in*-4°. 10. *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio XII sæculi ad annum* 1715, *in ecclesia proscripti sunt & notati.* On a trois volumes *in-fol.* de cet ouvrage, imprimés à Paris, le premier en 1725, le deuxiéme en 1733, & le dernier en 1736. Cette collection renferme un grand nombre de monumens importans & curieux, que l'on ne doit pas être fâché de voir recueillis. 11. *Theses philosophicæ & theologicæ tum in amorem generatim sumptum, tum in amorem divinum, ac spem theologicam*, *in*-12. 13. Oraisons & prieres tirées mot à mot de l'écriture sainte, à Paris 1726, *in*-24. 14. Explication de l'oraison dominicale, *in*-12. 15. Remarques sur la traduction de l'écriture sainte, par M. de Saci, à Paris, *in*-4°. 16. Lettre & instruction pastorale sur la juridiction qui appartient à la hiérarchie de l'église, du 25 août 1731, *in*-4°. 17. Dissertation dans laquelle on explique en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'église catholique, qui condamne plusieurs propositions de quelque écrit dogmatique, est une régle de foi, à Tulles 1733, *in*-12. 18. Explication des sacremens de l'église, institués par notre Seigneur Jesus-Christ, 3 vol. *in*-12, à Tulles 1734, avec un sermon sur le sacrifice non-sanglant du corps & du sang de J. C. sous les espéces du pain & du vin. 19. Méthode de l'oraison mentale, à Tulles 1735, *in*-12. 20. Explication de la prémotion physique, à Tulles 1737, *in*-4°. 21. Mandement sur la dévotion au sacré cœur de Jesus, à Tulles 1738, *in*-4°. 22. Trois sermons, 1. sur les grandeurs de Dieu; 2. sur les grandeurs de J. C. 3. sur la vérité de la religion chrétienne, à Tulles 1739, *in*-12. Lors de sa mort, M. d'Argentré étoit sur le point de faire imprimer un ouvrage considérable, sous le titre de *Theologia de divinis litteris expressa.* Tant d'ouvrages montrent combien ce prélat a été toute sa vie laborieux; car on assure que ses études n'ont jamais rien pris sur ses autres devoirs. * *Voyez* son éloge par M. l'abbé du Mabaret, curé de S. Michel, de la ville de S. Léonard, imprimé dans les *Memoires de Trévoux*, février 1743, art. IX; la *Mercuriale à M. d'Argentré*, citée dans le présent article, &c. L'auteur de son éloge n'a pas connu un ouvrage de M. d'Argentré, imprimé sans nom d'auteur, dès 1698, *in*-8°, à Amsterdam, sous ce titre: « Apologie de l'amour qui nous fait désirer véritablement de posséder Dieu seul, par le motif de trouver notre bonheur dans sa connoissance & son amour; » avec des remarques sur les principes & les maximes » que M. de Cambrai établit sur l'amour de Dieu, » dans son livre de l'explication des maximes des » saints ». M. d'Argentré avoit composé & fait imprimer un long mandement en latin, sur la constitution *Unigenitus*, mais le prélat, dit M. du Mabaret, dans une note manuscrite qu'il nous a envoyée, a supprimé ce mandement par l'avis de ses amis. Dans la même note, on lit que M. d'Argentré avoit été nommé confesseur de Louis XV, mais que sa nomination fut révoquée presque aussitôt.

ARGER (Pierre) vint de Flandre en France plusieurs fois avec Ridicovi, pour assassiner le roi Henri IV; mais ne put jamais exécuter son exécrable dessein. Ayant enfin été découvert & pris, il fut rompu vif avec son compagnon Ridicovi en 1599. * Dupleix, *hist. de Henri IV.*

ARG-FEUILLE, nom défiguré, *cherchez* AIGRE-FEUILLE.

ARGIAN ou ARREGIAN, *Arregiana*, ville du Chusistan, province de Perse. Elle est sur la riviere du Sirr, près du golfe de Balsora. C'est la capitale d'un petit pays, qui porte son nom. * Baudrand.

ARGIASB ou ARGIAST, roi du Turqueſtan, fils ou petit-fils d'Afrasiab, fit une grande irruption dans le Khorasan au temps que Kischtasb regnoit en Perse. Il prit la ville de Balkh qu'il saccagea, & il y tua même Lohorasb, qui s'y étoit retiré pour vivre en particulier, après qu'il eut remis ses états entre les mains de Kischtasb son fils. Argiasb poussa encore ses conquêtes plus loin; il donna la chasse à ce prince & l'obligea à fuir de la Perse en la province que les Persans appellent *Kouhestan*, & les Arabes *Gebal*, ancien pays des Parthes, où les montagnes & les défilés le mirent à couvert des insultes de la cavalerie des Turcs & des Tartares. Mais quelques temps après, Asfendiar fils de Kischtasb lui rendit la pareille, & le repoussa jusqu'au-delà du fleuve Gihon ou Amou, où il fut tué enfin par ses propres sujets & au milieu de ses états. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARGIE, prêtresse de Junon & mere de Bithon & de Cléobis renommés par leur piété, pour avoir traîné le char de leur mere au temple, parceque les bœufs destinés à cela tardoient trop long-temps à venir. *Voyez* CLEOBIS.

ARGIE, *Argia*, fille d'Adraste roi des Argiens, femme de Polynice, renommée dans l'histoire par son extrême tendresse, qu'elle fit particulierement paroître, lorsqu'ayant appris que son mari avoit été tué au siége de Thèbes, elle rechercha son cadavre parmi les morts, malgré l'édit de Créon, qui le défendoit sous peine de la vie. Elle sortit de Thèbes avec Antigone sœur

Digitized by Google

de Polynice, qui vouloit s'aquitter des mêmes devoirs envers ſes freres : elle trouva le corps de ſon mari, & lui rendit les derniers devoirs. Argie & Antigone ayant été découvertes & dénoncées à Créon, furent miſes à mort par ſon ordre. Mais Theſée vengea leur mort. *Voyez* ANTIGONE & ANDRASTE. * Stace, *l.* 12.

ARGILE ou ARGYL, *Argathelia* & *Argadia*, ville & province de l'Ecoſſe méridionale, avec titre de marquiſat. Elle eſt entre les provinces de Lenox & de Cantir. Durant les troubles de la grande Bretagne, arrivés vers le milieu du XVII ſiécle, le marquis d'Argile avoit été le confident & l'ami particulier de Cromwel, & l'ennemi mortel de tous ceux qui avoient pris les armes pour conſerver l'autorité royale. Après le rétabliſſement de Charles II roi d'Angleterre, le parlement fit arrêter ce marquis, & en 1661, il lui fit couper la tête, à lui & à quelques miniſtres puritains. On confiſqua ſes biens au profit du roi, lequel par une bonté qui lui étoit naturelle, eut compaſſion de ſes enfans, & donna le marquiſat d'Argile à *Archibald* Cambel ſon fils aîné, après toutefois avoir réduit ce marquiſat en comté ; depuis lequel temps on l'a nommé *Comté d'Argile*. Cambel conſerva toujours dans ſon cœur une haîne ſecrete contre le roi, & ſe trouva mêlé en pluſieurs intrigues contre la perſonne & le ſervice de ſa majeſté. Après la mort de ce prince, Jacques duc d'Yorck, ſon frere unique & légitime héritier, ayant été proclamé & couronné roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſous le nom de *Jacques II*, le comte d'Argile excita encore une revolte ; mais ayant été pris les armes à la main en Ecoſſe, où il commandoit trois ou quatre mille hommes, par arrêt du parlement d'Ecoſſe, il eut la tête coupée à Edimbourg le 11 juillet 1685. * *Mémoires du temps.*

ARGILET, *Argiletum*, quartier de Rome, où il y avoit beaucoup d'artiſans & de marchands, & pluſieurs boutiques de libraires. Il fut ainſi appellé d'un capitaine nommé *Argus*, qui y fut tué, parcequ'il vouloit attenter à la vie du roi Evandre. On compoſa ce nom d'*Argus* & de *lethum*, qui ſignifie *mort*. D'autres diſent qu'Argilet vient du mot *argile*, parcequ'il y avoit beaucoup de cette terre graſſe en ce lieu. * Virgil. *aneid.* 8. Varron, *de ling. lat. l.* 4.

ARGIMOND, chambellan de Récarede, roi des Goths, entreprit de détrôner ſon prince environ l'an 589. On l'arrêta priſonnier ; & après avoir été fouetté avec des verges, & promené ſur un âne dans la ville de Tolède, il fut puni du dernier ſupplice avec ſes complices. * Turquet, *hiſt. d'Eſp.*

ARGINUSE, petite iſle de la Gréce. Les Athéniens, conduits par Conon, y remporterent une victoire navale ſur les Lacédémoniens, qui y perdirent leur général Callicratidas, la quatriéme année de la XCIII olympiade, 405 ans avant J. C. * Plutarch. *in Conon.* Pline, *l.* 5, *c.* 31. Strabon met trois villes de ce nom *au l.* 13.

ARGIPHONTE, nom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus, qui gardoit Io, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu de Jupiter. C'eſt un mot grec ἀργιφόντης, compoſé d'ἄργος, *Argus*, & de φόνος, *meurtre*. *Voyez* ARGUS.

ARGIPPÉENS, anciens peuples de la Sarmatie, qui, ſelon le rapport d'Hérodote, naiſſoient chauves, avec un large menton, & très-peu de nez, & avec un ton de voix différent de celui des autres hommes. Ils ne vivoient que des fruits des arbres, & ne faiſoient jamais la guerre à leurs voiſins, qui touchés de reſpect pour eux, les prenoient ſouvent pour arbitres de leurs différends. * Hérodote, *l.* 2.

ARGIROPHILE, *cherchez* ARGYROPHILE.

ARGIS, château très-fort, ſitué en Méſopotamie, aſſez près de la ville d'Amida, que Tamerlan prit l'an de l'hégire 796. Les tables de *Naſſireddin* & d'*Ulug Beg* mettent une ville d'Argis en Arménie, au 77 dégré de longitude, & au 38 dégré 30 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARGIUS, affranchi de l'empereur Galba, & intendant de ſa maiſon, brula ſon corps dans les jardins que Galba avoit hors de Rome : & après avoir retiré ſa tête du lieu appellé *Seſterce*, où l'on jettoit les corps des ſuppliciés à Rome, il dreſſa un tombeau peu magnifique à ce malheureux prince, l'an de J. C. 69. * Plutarch. *vit. Galb.* Tacite, *hiſt. l.* 1.

ARGLAS, petite ville d'Irlande dans l'Ultonie, dans le comté de Downe. Il y a un port qui en depend. Elle donne le titre de comte au lord Cromwel de Oakham. * *Dict. angl.*

ARGO, navire des Argonautes, qui leur ſervit, & à Jaſon leur chef, pour aller dans la Colchide à la conquête de la toiſon d'or. Les uns tiennent que ce navire tira ſon nom d'un certain *Argo* ou *Argus*, qui en fut l'entrepreneur & l'architecte ; les autres, qu'il fut ainſi appellé, parceque la plupart des braves qui s'y embarquerent, étoient du pays d'Argos ; d'autres, que ce nom vient du grec ἀργὸς, qui ſignifie *léger* & *lent* dans un ſens contraire. Enfin Bochart, improuvant les ſentimens de tous les anciens, a recours au ſyriac, & tire l'origine de ce nom du mot *Arco*, c'eſt-à-dire, *long*, en changeant le G en C (ce qui ſe fait très-ſouvent) parceque les Grecs ne ſe ſervoient auparavant ſur mer que de vaiſſeaux ronds ; & que, ſelon Philoſtephane, cité par Pline (*l.* 7, *c.* 46) le premier vaiſſeau long fut celui qui porta Jaſon & ſes compagnons en la Colchide : ce que diſent auſſi Hérodote & le ſcholiaſte d'Apollonius, *l.* 1. C'étoit une maniere de galere à vingt-cinq rames de chaque côté, comme le remarque Apollodore ; & de cette ſorte elle avoit au moins cinquante coudées de long, & encore plus, s'il en faut croire Théocrite. A l'égard du bois qui fut employé à bâtir ce vaiſſeau, les uns diſent qu'il fut de ſapin, les autres de hêtre ou de chêne ; & peut-être que dans ſa ſtructure il entra de ces trois ſortes de bois. Mais tous demeurent d'accord que les arbres furent coupés dans la forêt de Dodone. Et parcequ'il s'y rendoit anciennement des oracles, comme une fable attire l'autre, les poëtes ont feint que ce navire des Argonautes étoit un navire parlant. Ils veulent auſſi que ce ſoit le premier vaiſſeau qu'on ait oſé expoſer ſur mer ; mais il y a plus d'apparence que les Tyriens ou Phéniciens furent les inventeurs de la navigation. Les poëtes ont placé ce vaiſſeau dans le ciel entre les aſtres, & en ont fait une conſtellation. Manilius en parle ainſi :

Tum nobilis Argo
In cœlum ſubducta.

Et en un autre endroit :

Et ratis Heroum qua nunc quoque navigat aſtris.

* Sam. Bochart, *in Chanaan.* Hérodot. Pline, *l.* 7. Apollonius, *in Argonaut.*

ARGOB, petit pays de la Judée, de la demi-tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain, entre le lac de Galilée & celui de Meron. Il y avoit ſoixante villes murées du temps de Salomon. * *I Reg. IV*, 13.

ARGOLI ou ARGOLUS, famille qui a été féconde en perſonnes illuſtres. On dit qu'elle eſt originaire d'Arles en Provence, & que deux freres ſuivirent dans le royaume de Naples Charles I qui en fut roi, & qu'ils s'y établirent. Le pape Paul III eſtima beaucoup Alexandre ARGOLI, qui fut évêque de Terracine. Paul ARGOLI, religieux de l'ordre de S. François, frere d'André, dont nous allons parler, a été un des plus beaux génies de ſon temps, & a paſſé pour un ſubtil philoſophe, & pour un bon théologien. Il mourut l'an 1591, dans une ville du royaume de Naples, où il prêchoit le carême, en la 31 année de ſon âge. * Thomaſini, *in elog.* Imperialis, *in muſeo hiſt.* Lor. Craſſo, *in elog.*

☞ ARGOLI ou ARGOLUS (André) célébre mathématicien, né en 1572 à Tagliacozzo, dans le royau-

Digitized by Google

me de Naples, fit un grand progrès dans l'étude de la philoſophie & de la médecine; mais ſur-tout de l'aſtrologie. Les ignorans de ſon pays ſe ſervirent de cette occaſion pour lui faire des affaires. Argoli ſe retira à Veniſe; & le ſénat de cette ville ſe fit un plaiſir & un honneur de rendre toute ſorte de bons offices à cet illuſtre exilé. Non-ſeulement on lui fournit tous les inſtrumens néceſſaires pour faire ſes obſervations; mais on le nomma profeſſeur de mathématiques dans l'univerſité de Padoue. Enſuite on le fit chevalier de S. Marc, vers l'an 1639 ou 1640. Il mourut après l'an 1653, âgé de plus de quatre-vingts ans. Nous avons de lui, *De diebus criticis : Aſtronomicorum lib. III. Problemata aſtronomica.* Outre cela, *Primi mobilis tabulæ*, imprimées à Padoue, en 1 vol. *in*-4°, en 1644: le portrait de l'auteur eſt à la tête, & il y eſt marqué qu'il avoit alors 72 ans. Obſervations ſur la comète de 1653, en latin; il les fit imprimer lui-même cette année-là. André Argoli a auſſi donné des éphémérides. L'édition faite à Veniſe *in*-4°, en 1638, prend depuis 1630. En les dédiant à la république de Veniſe, il nous apprend qu'il y avoit alors ſix ans qu'on lui avoit donné la chaire de Padoue. Une autre édition faite la même année à Padoue, donne les éphémérides depuis 1631 juſqu'en 1680. Celle de Lyon en 1659, prend à l'an 1640, & va juſqu'en 1700.

ARGOLI (Jean) fils du précédent, fut élevé avec ſoin par ſon pere. Son inclination le porta à la poëſie. N'ayant pas encore 17 ans, & voyant l'eſtime que l'on faiſoit du poëme de l'Adonis du cavalier Marin, il conçut le deſſein de l'imiter. Il ſe renferma chez lui pendant ſept mois, ſans vouloir recevoir aucune viſite, & après ce terme il publia un poëme diviſé en douze chants, qu'il nomma l'*Endymion*, & qu'il dédia au prince Philippe Colonne. Ce poëme fut imprimé à Terni en Ombrie l'an 1626, *in*-4°, & acquit beaucoup de réputation à ſon auteur. Depuis ce temps-là il exerça ſouvent ſa plume dans le même genre d'écrire. Outre ſon Endymion, on a de lui trois livres d'épigrammes; un livre d'élégies; d'autres petits poëmes ſur les épouſailles de la ville de Veniſe avec Neptune, & ſur divers autres ſujets. Ces poëſies ſont latines. Il a fait pluſieurs piéces en vers italiens; ſavoir, la diſcorde de Petrone; des ſonnets; des madrigaux; une idylle ſur la ſoie, & quelques métamorphoſes paſtorales. Jean Argoli floriſſoit ſous le pape Urbain VIII.* Baillet, *enfans célébres par leurs études, art.* 64, & *jugemens des ſavans, tome* 5, *page* 168 *de l'édit.* in-4°.

ARGON, fils d'Alcée, petit-fils de Cléolicus, fils d'Hercule, & d'une ſervante d'Omphale, fit paſſer le royaume de Lydie des Atyades aux Héraclides, 505 ans avant le commencement du régne de Gygés, c'eſt-à-dire, en l'année 2817 du monde, 1218 ans avant J. C. mais ſes ſucceſſeurs ſont inconnus. * Hérodote, *l.* 1.

ARGONAUTES, nom qui fut donné à ces vaillans Grecs qui accompagnerent Jaſon à Colchos, pour la conquête de la toiſon d'or. Selon Euſebe, ils furent au nombre de cinquante-deux, ou, ſelon d'autres, de cinquante quatre, dont les principaux étoient Hercule, Hylas, Théſée, Pirithoüs, Orphée, Pelée, Telamon, Caſtor & Pollux, &c. aſſez vantés par les poëtes Grecs & Latins. Ils furent ainſi appellés du nom de leur navire *Argo*, ou parceque la plupart de ces braves étoient du pays d'Argos. Voici ce qui porta Jaſon, chef des Argonautes, à cette entrepriſe. Jaſon, comme le rapporte Juſtin, étoit un jeune prince de Theſſalie, avantagé de ſi belles qualités, que le roi Pelias ſon oncle, appréhendant qu'il ne gagnât aiſément l'affection des peuples, & ne vînt un jour à lui ôter la couronne, chercha un moyen honnête de ſe défaire de lui. Comme il le connoiſſoit hardi & entreprenant, il lui mit dans l'eſprit d'aller à Colchos, & d'en rapporter la toiſon d'or, eſpérant qu'il n'échaperoit point des périls d'une ſi longue navigation, & qu'il mourroit en faiſant la guerre contre les barbares. Le bruit de cette glorieuſe entrepriſe s'étant répandu par-tout, Jaſon choiſit les plus vaillans de ceux qui ſe préſenterent pour l'accompagner dans cette expédition, & ſe mit ſur mer avec eux, dans le navire Argo. Quelques ſavans diſent que les Argonautes allerent en Scythie, & que la toiſon d'or n'étoit autre choſe que les tréſors de ces peuples; car le bruit couroit qu'il y avoit des torrens près du mont Caucaſe, qui entrainoient de l'or avec leurs eaux, & que les Scythes le recueilloient avec des planches percées comme un crible, & avec des peaux de mouton où la laine tenoit encore. D'autres veulent, & plus vraiſemblablement, que l'intention de la fable eſt de nous dépeindre en Jaſon un homme ſage & prudent, & non pas un homme avare, qui ait fait tant de chemin pour aller chercher de l'or. On dit qu'il avoit appris de Chiron la médecine, & qu'on lui donna le nom de *Jaſon*, du mot grec Ἰᾶσθαι, qui ſignifie l'*art de guerir*; mais que cet art regardoit principalement les maladies de l'ame, qui ſont les paſſions; & qu'ainſi, par la toiſon d'or, il faut entendre la vertu; que quand les poëtes on feint que Jaſon avoit domté des taureaux qui vomiſſoient des feux & des flammes, ils ont voulu nous figurer par ces animaux furieux l'opiniâtreté de l'eſprit, & les paſſions déréglées. Il y a d'autres auteurs qui tiennent que cette fable de Jaſon n'eſt qu'une leçon de chymie; que par les choſes qu'il fit dans ſon voyage, on nous a voulu repréſenter les changemens des corps, qui ſe font par le moyen de cet art; & que la toiſon d'or, qu'il remporta après de ſi grands travaux, eſt la figure de ce que l'on appelle vulgairement *le grand œuvre* ou *la pierre philoſophale*. Suidas a cru que cette toiſon d'or, que l'antiquité a tant vantée, n'étoit autre choſe qu'un livre fait de peaux de mouton, qui enſeignoit comme on peut faire de l'or; & que Jaſon l'enleva à Æëtes, roi de Colchos, par l'intelligence qu'il eut avec Medée, fille de ce prince. Enfin, ſelon la penſée d'un autre auteur, la toiſon d'or nous repréſente l'honneur & la gloire qui coute beaucoup à acquerir. On a voulu enſeigner aux jeunes gens, par l'exemple de Jaſon, qu'ils ne doivent pas demeurer oiſifs en leur pays, lorſqu'ils n'y trouvent point d'occaſions d'y faire paroître leur courage; mais qu'ils doivent ſe ſignaler ailleurs; qu'il faut qu'un homme qui aſpire au gouvernement d'un état, ait vu beaucoup de pays & de peuples; qu'il doit en connoître les mœurs & les coutumes; & doit s'y être fait connoître lui-même par ſes belles qualités. Mais toutes ces conjectures ſont frivoles, & la vérité de l'hiſtoire eſt que Jaſon fut envoyé en Colchide pour s'emparer des tréſors du roi Æëtes. Cette expédition doit être placée à l'an 2773 du monde, 1262 avant J. C. 79 ans avant la priſe de Troye, qui eſt le temps où l'a placé un ancien chronographe cité par S. Clément d'*Alexandrie*. * Apollonius, *Argonaut. l.* 4. Cicero, *l.* 2, *de nat. deor.* Pline, *l.* 7, *c.* 56.

ARGONNE, petit pays de France, dont une partie eſt dans la province de Champagne, & l'autre ſur les limites de la Lorraine vers la Meuſe, où eſt Verdun. Il y a Beaumont & Clermont en Argonne, & ſa ville capitale eſt Sainte-Menehoult. * Sanſon. Baudrand.

ARGONNE (Dom Bonaventure d') né à Paris le 7 de juin 1640, fit profeſſion à la chartreuſe de Bourbon-lez-Gaillon, le dimanche 29 de juillet 1663, & il y mourut le 28 janvier 1704, dans la 64 année de ſon âge, & la 41 de ſa profeſſion religieuſe. Il étoit vicaire de la chartreuſe de Rouen, lorſqu'il fit imprimer en cette ville, l'an 1691, *l'éducation, maximes & réflexions de M. de Moncade, avec un diſcours du ſel dans les ouvrages d'eſprit.* Ce religieux donna en 1688, un petit traité *de la lecture des Peres*, qui fait connoître qu'il avoit du gout, du diſcernement & du jugement. M. Pelleſtre a donné en 1697, une nouvelle édition de ce traité, qu'il a beaucoup augmenté; mais on a eu tort

de retrancher la préface qui étoit à la premiere édition. On en a fait une traduction latine, imprimée à Turin en 1742. Le commerce que dom Bonaventure d'Argonne avoit dans le monde avec quantité d'honnêtes gens & de ſavans, avant qu'il entrât dans l'ordre de S. Bruno, lui procura, même après ſa retraite, une infinité de lettres, & de petits ouvrages remplis d'érudition & d'obſervations hiſtoriques & curieuſes, qu'il a recueillies dans l'ouvrage qu'il publia ſous le nom de Vigneul de Marville, & dont le titre eſt, *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature recueillis par M. Vigneul de Marville.* La meilleure édition de ces mélanges eſt celle qui parut en 1715, par les ſoins de M. l'abbé Banier, en 3 volumes *in*-12. Le troiſiéme volume de cette édition eſt entierement de l'éditeur, qui a refondu en deux volumes, les trois qui compoſoient l'édition précédente. On dit que dom d'Argonne a laiſſé beaucoup d'ouvrages qui n'ont pas été imprimés, & qu'on conſerve à la grande chartreuſe.

ARGOS, ville capitale d'Argolide, dite auſſi *le royaume d'Argos*, dans le Peloponnèſe, & aujourd'hui *la Romanie de la Morée.* Cet état avoit au levant la mer Egée & le golfe de Napolie de Romanie, au couchant l'Arcadie, la Laconie au midi, & au ſeptentrion la province de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos étoit la ville capitale de ce royaume; elle avoit été nommée *Phoronique, Ægialie & Dypſie*, & elle fut célébre par les jeux Néméens, que les Argiens inſtituerent ſous la LI olympiade, vers l'an 576 avant J. C. Depuis, Argos devint une ville épiſcopale, ſous la métropole de Corinthe; & enſuite l'empereur Iſaac l'*Ange* lui acquit le titre de métropole. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Epire, dite *Argos Amphilochium*, qui a été ruinée; & une dans la Theſſalie, dite aujourd'hui *Amiro.* Etienne de *Byzance* compte juſqu'à onze villes de ce nom.

Le royaume d'Argos eſt très-ancien. Il commença par Inachus, l'an 2177 du monde, 1858 avant J. C. & 2856 de la période julienne, 1080 ans avant la I olympiade, & il dura 545 ans, juſqu'à la fin du regne d'Acriſius, qui fut tué par ſon petit-fils Perſée. Voici la ſucceſſion chronologique de ces rois.

SUITE DES ROIS D'ARGOS.

Inachides.	*Années du monde.*	*Années avant J. C.*	*Durée.*
1. Inachus,	2177.	1858.	50.
2. Phoronée,	2227.	1808.	60.
3. Apis,	2287.	1748.	35.
4. Argus,	2322.	1723.	70.
5. Criaſus,	2392.	1643.	54.
6. Phorbas,	2446.	1589.	35.
7. Triopas,	2481.	1554.	46.
8. Crotope,	2527.	1508.	21.
9. Sthenele,	2548.	1487.	11.
Danaïdes.			Total 382.
10. Danaüs,	2559.	1476.	50.
11. Lyncée,	2609.	1426.	41.
12. Abas,	2650.	1385.	23.
13. Prœtus,	2673.	1362.	17.
14. Acriſius,	2698.	1345.	32.
			Total 163.

Acriſius fut tué l'an 2712 du monde, 1313 avant J. C. & 3401 de la période julienne.

Pauſanias donne une ſuite des rois d'Argos un peu différente de celle qu'on vient de donner d'après Euſebe, qui l'avoit priſe dans Caſtor. Il ne met point Apis au nombre de ces rois, appelle Piraſus celui qui eſt appellé Criaſus dans Euſebe, & place un roi inconnu ailleurs, qu'il nomme Jaſus, entre Triopas & Crotope. Le même auteur compte Gelanor, fils de Sthenele, pour un roi, quoique d'autres aſſurent que ce fut Sthenele qui fut détrôné: & il retranche Prœtus de la ſuite des Danaïdes, parcequ'il ne regna pas à Argos; mais ſeulement à Midée, à Tirynthe, & dans d'autres places, qu'Acriſius ſon frere fut contraint par la force des armes de lui céder. On eſt porté à croire que Pauſanias a raiſon pour ce dernier point; car on voit enſuite Megapenthes, fils de Prœtus, regner dans les villes qu'on vient de nommer; & l'on ne craint point de ſe tromper en diſant que Caſtor n'a mis Prœtus au nombre des rois d'Argos, que parceque la couronne lui appartenoit comme à l'aîné; & qu'il lui a donné dix-ſept ans de regne, parceque ce prince ſurvécut dix-ſept ans à Abas ſon pere. On pouroit donc fixer le commencement du regne d'Acriſius à l'an 2673 du monde, & lui donner 49 ans de regne. Il eſt même néceſſaire de le faire pour donner une juſte étendue à l'hiſtoire de Perſée, petit-fils de ce prince, & de ſes deſcendans, ſi l'on prétend, comme on le fait avec beaucoup de probabilité, que ce héros naquit lorſque ſon aïeul étoit déja ſur le trône.

Caſtor finit à Acriſius la ſuite des rois d'Argos, pour parler de ceux de Mycènes, parceque Perſée ne pouvant ſe réſoudre à regner dans une ville où divers objets lui reprochoient continuellement la mort de ſon aïeul, fit un échange avec Megapenthes ſon couſin, fils de Prœtus, & lui céda la ville d'Argos, & toutes les autres qui en dépendoient pour Midée, Tirynthe, Herée, & d'autres lieux; où il jetta les fondemens de la ville & du royaume de Mycènes. Megapenthes pouroit donc être compté pour quinziéme roi d'Argos. Anaxagoras ſon fils céda volontairement ſes états à Mélampas & à Bias, deſcendus par Crithée & par Eole d'Hellen, fils de Deucalion. A ceux-ci ſuccéda Talaüs, fils de Bias, & à Talaüs ſon fils Adraſte, qui commença à regner l'an du monde 2766, 1275 avant J. C. On trouve qu'enſuite Tydée fut roi d'Argos, & après lui ſon fils Diomède, qui eut tant de part au ſiége de Troye.

On ne ſait preſque rien de ce qui ſe paſſa dans la Gréce pendant les cinquante-cinq ans qui s'écoulerent depuis la priſe de Troye, juſqu'à l'entrée des Héraclides dans le Péloponnèſe. Lorſqu'ils s'en rendirent les maîtres, ils y fonderent trois royaumes, & entr'autres, celui d'Argos. Cette ville échut à Tomene, deſcendant de cet Ariſtomaque, qui avoit été tué cent trois ans auparavant en combattant Euryſthée. Les ſucceſſeurs de Temene regnerent long-temps à Argos. On en nomme trois, Phalcus, fils de Temene; Rhegnidas, fils de Phalcus, qui ſoumit les Phliaſiens; & environ deux ſiécles après Phidon, qui inventa de nouvelles meſures qui porterent ſon nom, & dont le frere nommé *Caranus*, fonda, dit-on, le royaume de Macédoine l'an 813 avant J. C. Ce Phidon, dit Hérodote, fut le plus inſolent de tous les hommes, & il obligea les peuples de l'Elide de le faire ſeul agonothete. Ses ſucceſſeurs ne furent pas auſſi puiſſans que lui: les Lacédé-

Digitized by Google

moniens enleverent la ville de Thyrée dès le temps de Crœſus, vers l'an 750 avant J. C. aux Argiens, qui firent de vains efforts pour la reprendre; & furent enfin ſi maltraités par Cléomene, qui leur tua dans une occaſion juſqu'à ſix mille hommes, qu'on fut obligé de commettre le gouvernement aux eſclaves. Hérodote, de qui l'on a appris ce qu'on dit ici, ajoute que ces eſclaves chaſſés peu après, s'emparerent de Tirynthe, d'où ils firent beaucoup de peine à leurs maîtres, qui ne les réduiſirent qu'au bout de pluſieurs années. Il y avoit encore alors des rois à Argos; & cette ville ſe ſouvenant de ſa premiere ſplendeur, conſervoit toujours ſa fierté; elle ne voulut ſe joindre aux autres Grecs pour défendre la commune patrie contre Xerxès, qui vouloit l'envahir, qu'à condition que ſon roi partageroit le commandement avec les rois de Lacédémone. On mépriſa une demande ſi ridicule; & les Lacédémoniens après avoir chaſſé les Perſes, apprirent aux Argiens en deux batailles, quelle diſproportion il y avoit entre les deux peuples. On n'en dira pas davantage. Argos devenue république alliée, mais avec dépendance, tantôt de Lacédémone, & tantôt d'Athènes, ne fait plus une figure conſidérable dans l'hiſtoire. Les rois de Lacédémone y commanderent abſolument après la mort d'Alexandre. Elle entra enſuite dans la confédération de l'Achaïe; puis repriſe par Natis, tyran de Lacédémone, elle lui fut enlevée preſqu'auſſitôt par Philopémen, préteur des Achéens. Enfin elle tomba comme toutes les autres villes confédérées ſous la domination des Romains, & elle n'eut d'autre fortune que celle de la Gréce, juſqu'aux derniers temps de l'empire de Conſtantinople. Elle eut alors des ſeigneurs dépendans de cet empire. Le dernier d'entr'eux, Pierre Cornaro, étant mort, ſa veuve vendit la ſeigneurie d'Argos en 1383, à la république de Veniſe. Le ſangiac de Corinthe s'en rendit maître en 1463. Peu de temps après, les Vénitiens la reprirent; mais ils ne la conſerverent pas long-temps. En 1681, le généraliſſime Moroſini la reconquit ſur les Turcs, qui l'ont encore repriſe, & la conſervent juſqu'à ce jour. * Euſebe, *chron.* Platon, *liv. 3 des loix.* Hérodote, *liv. 1 & 16.* Polybe. Tite-Live. Coronelli, *deſcript. de la Morée.*

ARGOS, *cherchez* ARGUS.

☞ ARGOUN, riviere de Tartarie, qui a ſa ſource au pays des Moungales, dans un lac appellé *Argoun-Dalai.* Elle ſe jette dans la riviere d'Amur, après un cours de plus de cent lieues. * *Hiſt. généal. des Tatars*, pag. 230.

ARGOUN-KHAN, fils d'*Abaka* ou *Abaga Khan*, ſuccéda dans l'empire des Mogols à *Ahmed Khan*, ſurnommé *Nicoudar Oglan*, l'an de l'hégire 683, de J. C. 1284. On peut voir dans le titre d'Ahmed Khan comment il ſuccéda à cette couronne. Y étant parvenu, il donna la premiere charge de l'empire à Buga, qui diſpoſoit de toutes choſes avec un pouvoir preſque abſolu. Schamſeddin Saïd, qui étoit préſident du divan, c'eſt-à-dire, *chef des conſeils*, ſous le regne d'Ahmed, s'étoit retiré de la cour, & étoit même déja parti d'Iſpaham, pour paſſer aux Indes, lorſqu'Argoun, duquel il ſe défioit, le fit appeller & le confirma dans ſa charge. Saïd obéit à ſes ordres, & ſe rendit incontinent à la cour; mais Buga voyant que ſon autorité étoit partagée, chercha auſſitôt à ſe défaire de lui. Pour y parvenir par une voie plus courte, il l'accuſa auprès du ſultan, d'avoir donné du poiſon à Abaka ſon pere: & ce prince trop crédule, ſans examiner la dépoſition des témoins, ſacrifia ce grand homme à l'ambition de ſon rival, qui vouloit mettre à ſa place une perſonne qui dépendit entierement de lui. On compoſa en ce temps-là pluſieurs élégies, pour conſoler les peuples ſur la perte qu'ils avoient faite. Les hiſtoriens nous rapportent cette circonſtance de ſa mort, qu'au même temps que l'exécuteur entra chez lui pour le faire mourir, il ſe purifia par l'ablution ordinaire, que les Muſulmans font avant leur priere, & ouvrit enſuite ſon alcoran pour en tirer le *fal* ou le bon augure, qu'ils ont accoutumé de chercher dans ce livre. Il trouva d'abord ces paroles: « Ceux » qui diſent à Dieu: C'eſt vous qui êtes notre maître, » & ceux qui entrent dans le chemin droit & conforme » à cette créance, Dieu leur envoie des anges, qui les » conſolent dans leurs afflictions, & les aſſurent du pa» radis, qui leur a été promis. »

Buga ſe trouvant délivré d'un tel collégue, ne mit plus de bornes à ſes deſſeins, & parvint à un tel point d'autorité, qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour devenir entierement le maître. Il leva enfin le maſque, & ſe révolta ouvertement contre le ſultan l'an 686 de l'hégire, de J. C. 1287, mais il ne pouſſa pas ſa fortune bien loin; car il fut tué miſérablement au milieu de ſon entrepriſe.

Après la mort de Buga, un Juif, nommé *Saadeddoulat*, médecin, homme très-agréable dans la converſation, entra ſi avant dans les bonnes graces du ſultan Argoun, que toutes les affaires des plus grands ſeigneurs de l'empire en général & en particulier, dépendoient de ſon crédit & de ſa faveur. Il éleva beaucoup tous ceux de ſa nation & de ſa religion, ſans néanmoins faire rien perdre aux chrétiens, qui avoient auſſi beaucoup de pouvoir dans la cour du ſultan. Il n'y avoit alors que les Muſulmans qui fuſſent demeuré ſans crédit, & particulierement depuis la mort de Saïd. Ceux-ci murmuroient continuellement & également contre les uns & contre les autres. Argoun, à leur ſollicitation, avoit ôté aux Muſulmans toutes les charges de juſtice & des finances; & la choſe étoit allée ſi avant, qu'on les empêchoit d'aller & venir dans le camp du ſultan, & qu'on leur défendit enfin de paroître à la cour. « Argoun, » *diſoient-ils*, avoit promis aux chrétiens de convertir » le temple de la Mecque en égliſe, & qu'au lieu d'y » adorer le Dieu tout-puiſſant on y auroit adoré des » ſtatues & des images: mais la providence, qui veille » toujours à la conſervation du muſulmaniſme, & les » prieres des bons Muſulmans, empêcherent cette gran» de révolution; car Argoun tomba malade dans ce » temps-là. » Tous ceux qui avoient intérêt à la conſervation de la vie de ce prince, firent beaucoup de prieres & d'aumônes dans les provinces de l'empire; & le Juif Saadeddoulat, qui étoit le premier miniſtre, touché du repentir de ſes actions paſſées, envoya des ordres exprès dans toutes les provinces, pour y rétablir les choſes, qu'il avoit changées mal-à-propos; mais comme l'heure de la mort de ce ſultan étoit venue, les prieres, les aumônes & toutes les autres démonſtrations ou apparences de juſtice & de piété ſervirent de peu. Le ſultan tomba dans une extrême foibleſſe, & il étoit déja fort proche de l'agonie, lorſqu'il eut le déplaiſir d'apprendre que le Juif ſon favori avoit été maſſacré par ſes ennemis. Enfin ce ſultan mourut l'an de l'hégire 690, de J. C. 1291, & les Muſulmans comptant ſa mort entre les miracles de Mahomet, diſent qu'elle fit refleurir le muſulmaniſme, qui avoit reçu ſous ſon regne une grande flétriſſure. * Kondemir.

Il y a d'autres hiſtoriens Arabes, comme Abulfeda, qui écrivent que le Juif Saadeddoulat fut égorgé, parcequ'il fut ſoupçonné d'avoir empoiſonné le ſultan ſon maître. Que cette accuſation ſoit vraie ou fauſſe, il eſt certain que les ennemis des Juifs, qui avoient regardé de mauvais œil leur grand crédit, & peut-être ſouffert pluſieurs injuſtices de leur part, prirent cette occaſion, après la mort du ſultan & de ſon miniſtre, pour ſe venger d'eux, & en firent un grand maſſacre. Ce fut Argoun Khan qui confirma Maſſoud, fils de Kaicaous, dans les états que poſſédoit la maiſon des Selgiucides dans l'Aſie mineure. Ce Maſſoud fut le pénultiéme ſultan de cette famille. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

☞ ARGOUNSKOI, ville de Sibérie ſituée ſur la rive ſeptentrionale de la riviere d'Argoun. C'eſt la ville

Digitized by Google

la plus avancée ſur les frontieres des Moungales de l'eſt que les Ruſſes poſſédent à préſent, & par cette raiſon l'on y entretient en tout temps une bonne garniſon, avec tout ce qui eſt néceſſaire dans une ville frontiere. Elle eſt d'ailleurs aſſez peuplée, & ſes environs ſont fort fertiles. Il s'y fait un grand commerce avec les Moungales des frontieres, ce qui y attire beaucoup de monde de la Sibérie. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 230.

ARGOUX (Gabriel) natif du Vivarais, avocat célébre au parlement de Paris, fut lié avec les ſavans de ſon temps, & particuliérement avec feu M. l'abbé Fleuri, auteur d'une hiſtoire eccléſiaſtique ſi eſtimée. Le petit ouvrage de cet abbé qui a pour titre : *Hiſtoire du droit françois*, engagea M. Argoux à compoſer une *Inſtitution au droit françois*, dont on fit pendant ſa vie deux éditions à Paris, l'une en 1692, & la ſeconde en 1699, en 2 vol. *in*-12. M. Argoux s'étoit déja fait connoître par ſes *Mémoires touchant le comté de Neufchâtel, où l'on voit ce qui s'eſt paſſé entre madame la ducheſſe de Longueville, & madame la ducheſſe de Nemours, pour la ſucceſſion de la ſouveraineté*, à Paris, *in*-4°, 1674. On a encore de lui un *factum* ſur la directe univerſelle du roi contre la ville d'Arles. Ce célébre avocat eſt mort au commencement de ce ſiécle (le XVIIIe) & depuis ſa mort MM. Bretonnier & Barbier, ſes confreres, ont donné une nouvelle édition en 1710, de l'*Inſtitution au droit françois*, avec des augmentations. On en a fait depuis différentes éditions. La derniere qui eſt la huitiéme, a paru en 1753, 2 vol in-12. Elle eſt dûe aux ſoins de M. Boucher d'Argis, avocat connu par nombre d'ouvrages, qui l'a corrigée & augmentée conformément aux nouvelles ordonnances. * *Mém. du temps.*

ARGOW, pays de Suiſſe du côté de Conſtance. On croit que ce nom lui eſt venu de la riviere d'Arg. Quelques auteurs diviſent la Suiſſe en quatre parties, dont l'Argow en eſt une. * Plantin, *deſcrip. de Suiſſe.*

ARGUES (Gerard des) qui, ſelon M. de la Hire, a été un des plus excellens géométres du ſiécle dernier, étoit né à Lyon en 1593, & le célébre Deſcartes l'a toujours compté au rang de ſes plus fidéles amis. M. des Argues qui étoit d'une famille ancienne, qui fut éteinte avec lui, & que ſon eſprit faiſoit rechercher avec empreſſement, gouta ce grand homme dès qu'il l'eut connu; il l'introduiſit auprès du cardinal de Richelieu, & le ſervit en toute rencontre de ſon crédit & de ſa plume; il le défendit entr'autres contre les écrits de M. de Fermat, conſeiller à Toulouſe, & contre ceux du P. Bourdin, jéſuite; & les ouvrages qu'il fit à cette occaſion, ſont autant eſtimés en eux-mêmes, qu'ils font d'honneur à Deſcartes. Durant la retraite de celui-ci en Hollande, il ne manqua aucune occaſion de lui faire connoître combien il l'eſtimoit, & il l'aſſiſta de tout ſon pouvoir. Il lui a ſurvécu de plus d'onze années; & ſur la fin de ſa vie, il ſe retira entiérement du grand monde, qu'il avoit peu cultivé en tout temps, & il paſſa le reſte de ſes jours à méditer ſur les mathématiques, & à cultiver le peu de bien qu'il avoit à Condrieu dans le Lyonnois. Il mourut à Lyon même en 1661 ou 1662. Ses principaux ouvrages ſont, un *Traité de la perſpective*, in-fol. en 1636 : un *Traité des ſections coniques*, en 1639, la même année que M. Paſcal, âgé ſeulement de ſeize ans, donna un traité ſous le même titre & ſur la même matiere, dans lequel le jeune auteur allégue M. des Argues. *Un traité de la maniere de poſer l'aiſſieu aux cadrans ſolaires; La pratique du trait, & preuves pour la coupe des pierres dans l'architecture.* Ces deux derniers ouvrages ont été imprimés à Paris en 1643. *De la maniere de graver en taille-douce à l'eau forte*; & ce qu'il a fait pour défendre ſon ami M. Deſcartes, contre M. de Fermat & le P. Bourdin. Tous ſes écrits ſont traités avec ſolidité, & avec un agrément de ſtyle que l'on trouve peu dans les ouvrages des mathématiciens. Il excelloit ſur-tout dans les méchaniques; & il a été d'un grand ſecours aux ouvriers de Lyon, à qui il communiquoit ſes deſſeins & ſes lumieres, ſans autre intérêt que celui d'être utile. * Voyez *la vie de Deſcartes par M.* Baillet, & *les lettres de ce philoſophe*; & *l'hiſt. litt. de Lyon, par le P.* Colonia, jéſuite, *tome* 2.

☞ ARGUIN, iſles ſur la côte d'Afrique, à douze lieues du cap blanc. Ce ſont proprement ſept rochers, qui avoient autrefois chacun un nom particulier; mais on les appelle tous aujourd'hui *Arguin*, à cauſe d'un fort qu'Alfonſe roi de Portugal, fit bâtir en l'une de ces iſles, qui furent découvertes par Triſtan l'an 1443. Les Eſpagnols étoient maîtres du fort d'Arguin, en 1638, lorſque les Hollandois s'en rendirent maîtres, le 29 de janvier de cette année. Depuis, les François, ſous la conduite de M. Ducas, capitaine de la compagnie royale françoiſe d'Afrique, s'emparerent de ce fort, dont la poſſeſſion leur a été confirmée par la paix de Nimégue. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARGUMTHIS, roi des Scythes, ſuccéda à ſon pere *Palacus* II du nom. Il regnoit ſous l'empire de Gordien, vers l'an 245. Le temps de ſon regne fait voir clairement qu'il n'étoit pas fils de ce Palacus roi des Scythes, l'un des quatre-vingts enfans mâles de Scilurus, & qui eut guerre contre Mithridate, ſelon Strabon; puiſque depuis Mithridate roi de Pont, qui regnoit vers l'an 88 avant la naiſſance de J. C. juſqu'à l'empereur Gordien, il y a un intervalle de plus de 300 ans. Il faudroit ſuppoſer, pour accorder Strabon avec Jule Capitolin, qu'il y a eu deux Palacus rois des Scythes. * Strabon. J. Capitolin.

ARGUS, fils d'*Ariſtor* avoit, dit-on, cent yeux, dont il en avoit toujours cinquante d'ouverts, lorſqu'il fermoit les autres pour dormir. Il fut choiſi par Junon, pour garder Io, que Jupiter aimoit, & qui fut changée en vache. Mercure l'endormit au ſon de ſa flute, & le tua par ordre de Jupiter. Junon, pour récompenſer la fidélité de ſon eſpion, le métamorphoſa en paon, dont les cercles d'or qui ſont ſemés ſur ſa queue ſont autant d'yeux. * Ovide, *l.* 1. *des métamorph.*

ARGUS, fils de Polybe, & d'Argia, ou de Phrixus, inſpiré par Minerve, bâtit le navire nommé *Argo*, de ſon nom, dont Jaſon & les autres Argonautes ſe ſervirent pour aller à la conquête de la toiſon d'or. * Pauſanias. Apollod. *bibliot. l.* 1, *c.* 9.

ARGUS, quatriéme roi d'Argos, fils de Jupiter & de Niobé, ſuccéda à Apis, l'an 2322 du monde, & avant J. C. 1713. On croit que c'eſt celui qui donna le nom à l'Argie ou Argolide, & qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. Sous ſon regne qui fut de 70 ans, la Gréce commença à cultiver ſes terres, & à y ſemer des bleds. Argus après ſa mort fut honoré comme un dieu, on bâtit des temples en ſon honneur, & on lui offrit des ſacrifices : culte qui avoit été rendu avant lui à un particulier nommé *Homogyre*, qui fut tué d'un coup de foudre, & qui le premier attela des bœufs à la charrue. * S. Auguſtin, *l.* 18 *de la cité de Dieu*, *c.* 6. Criaſe lui ſuccéda. * Euſebe, *in chron.*

ARGYRASPIDES, troupes macédoniennes, qui s'étoient ſignalées par tant de victoires, qu'elles mépriſoient tout autre chef qu'Alexandre, après avoir été commandées par un ſi grand roi. Elles furent ainſi nommées, parceque leurs boucliers étoient garnis d'argent, du grec Ἀργυράσπιδες, compoſé d'ἄργυρον *argent*, & ἀσπὶς *bouclier*. L'empereur Alexandre Severe eut auſſi des Chryſaſpides, qui portoient des boucliers garnis d'or. * Quinte-Curce, *l.* 4. Juſtin, *l.* 16.

ARGYRE, *Argyra*, nymphe d'une fontaine, devint amoureuſe de Selemnus jeune homme d'une beauté ſinguliere. Elle s'en fit aimer, & entretint avec lui un commerce qu'elle n'interrompit, que lorſqu'elle vit la beauté de ce berger diminuer. Selemnus, qui l'aimoit toujours, étoit près de ſecher de douleur, lorſque Vénus touchée de pitié le métamorphoſa en un fleuve

Digitized by Google

de ſon nom, lequel comme Alphée, alloit chercher par deſſous les eaux de la mer la fontaine à laquelle préſidoit cette nymphe inconſtante. Enfin Selemnus toujours favoriſé de Vénus, parvint à oublier l'ingrate *Argyre*. Depuis ce moment, les eaux de ce fleuve eurent, dit-on, la vertu de faire perdre à ceux ou à celles qui s'y baignoient, le ſouvenir de leurs amours. Que ſi cette proprieté n'étoit pas fabuleuſe, dit Pauſanias, les tréſors les plus précieux ne vaudroient pas l'eau du Selemnus. Cet auteur parle d'une fontaine, & d'une ville appellée Argyre près de Patras dans l'Achaïe, & c'eſt au ſujet de cette fontaine qu'il raconte la fable que nous venons de rapporter. Pline & Mela placent aux environs de l'embouchure de l'Indus ou de Gange, une iſle nommée *Argyre*, où il y avoit des mines d'argent. * Pauſan. *in Achaic.* Pline.

ARGYRE ou ARGYROPULE, nom d'une famille que Zonare aſſure avoir tenu long-temps un rang très-conſidérable dans l'empire de Conſtantinople. Selon Scylitzes, le premier qui prit ce ſurnom, fut LÉON qui floriſſoit ſous le regne de Michel fils de Théophile, c'eſt-à-dire, vers le milieu du IX ſiécle. Une preuve de ſa puiſſance & de ſa bravoure, c'eſt qu'avec ſes gens ſeulement il repouſſa les Manichéens de Tephrice, & les Saraſins de Melitene : il donna auſſi des marques de ſa piété, en fondant le monaſtère de ſainte Elizabeth dans la province de Charſien. On ignore le nom du fils de cet homme célébre. EUSTACHE Argyre ſon petit-fils, exilé ſans qu'on en ſache le ſujet, fut rappellé par Léon *le Sage*, qui lui donna le gouvernement de la province de Charſien, & quelques autres emplois importans. Il eut enſuite le commandement général des troupes d'Orient, battit les Saraſins en pluſieurs rencontres, & néanmoins encourut la diſgrace de ſon maître, qui le relégua dans ſes terres, où il mourut, à ce qu'on prétend, de poiſon. LÉON II, fils d'*Euſtache*, parvint par degrés juſqu'au commandement général, & eut pluſieurs enfans. 1. ROMAIN Argyre, qui ſur la fin de l'an 1028, fut contraint de répudier ſa femme pour épouſer Zoé, qui le fit empereur cette année-là même, & l'étrangla le 11 avril de l'an 1034. *Voyez* ROMAIN. 2. *Baſile*, qui après avoir eu le gouvernement de l'iſle de Samos, fut envoyé l'an 1011 dans la grande Gréce contre les citoyens de Bari, qui l'obligerent après quelques pertes à prendre la fuite. Il eut encore en 1016 le gouvernement de la Baſpracanie ou Médie ſupérieure; mais ſoit malheur ou manque de conduite & de valeur, il y fut encore battu, & on jugea à propos de le rappeller. Ce Baſile eut pluſieurs enfans, entre leſquels il s'en trouve qui concoururent l'an 1057, à l'élection de l'empereur Iſaac Comnene : il eut auſſi une fille nommée *Héléne*, que l'empereur Romain ſon oncle maria à *Pancrace*, prince d'Abaſgie; & une autre, mariée au prince de la grande Arménie. 3. *Pulcherie*, alliée à *Conſtantin* Diogènes, & mere de Romain Diogènes, fait empereur en 1067; 4. *N.* mariée à *Jean* Urſeolo, doge de Veniſe, l'an 999, dont Pierre Damien a décrit la délicateſſe extraordinaire, & la mort précédée de la plus affreuſe maladie; & deux autres filles, dont on ignore les noms. M. Du Cange met au nombre des freres de l'empereur Romain, *Pothe* Argyre, qui eut le commandement des troupes ſous le regne de Romain Lécapene; *Léon* Argyre, à qui le même Lécapene maria une de ſes filles, nommée *Agathe*; & *Marien* Argyre, moine, qui après avoir engagé Etienne, fils de Romain Lécapene, à dépoſſeder ſon pere, aida enſuite Conſtantin Porphyrogenete de ſes conſeils pour dépoſſeder le même Etienne & Conſtantin ſon frere. On ne peut douter que cet habile homme ne ſe ſoit trompé, puiſque ceux qu'il donne pour freres à Romain Argyre, floriſſoient près de cent ans avant le temps où il fut fait empereur; car Romain Lécapene fut fait empereur en 918, & fut dépoſſedé en 944. On ne peut raiſonnablement douter que Léon Argyre, qui épouſa la fille de Lécapene, ne ſoit le pere de l'empereur, quoiqu'il ſoit difficile de croire qu'il l'ait eue de ſon mariage avec Agathe, parceque ce mariage ayant été contracté au plutard en 944, il ſe trouveroit 83 ans de-là au temps où Romain Argyre fut fait empereur. Il doit auſſi paſſer pour conſtant que *Pothe* étoit frere de Léon, & oncle de l'empereur; mais il y a plus de difficulté pour Marien, parceque Scylitzes nomme ſon pere *Leon*; & s'il ne ſe trompe pas, il faut dire que ce Léon étoit d'une autre branche des Argyres, qui ne nous eſt pas connue. Il eſt certain que cette famille a ſubſiſté long-temps après l'empereur. Les deux articles après celui qui ſuit ſont de deux hommes célébres qui ont porté le nom d'Argyre. On trouve un Argyre qui en 1437 ſuivit l'empereur Jean Paléologue au concile de Florence : & Cruſius obſerve que la famille des Argyres poſſéda long-temps le château de S. Nicolas dans l'iſle de Santorin, dont les Turcs les chaſſerent en 1577.

ARGYRE. Il y a eu en Italie une autre famille d'Argyres, établie à Bari, qui eut grande part aux révolutions de ce pays dans le XI ſiécle. On ne peut dire ſi cette famille étoit une branche de celle de Conſtantinople. Le premier dont les auteurs font mention eſt MELON, qui ayant engagé ſes citoyens à ſe révolter contre les Grecs, & à ſe livrer à Pandulphe, prince de Capoue, donna lieu en 1010 à une guerre qui dura 60 ans. Les commencemens en furent déſavantageux aux rebelles, qui furent battus; mais l'année ſuivante Melon battit les généraux Grecs, les mit en fuite, & ſe fit craindre à eux juſqu'en 1017, qu'Andronic Tornice ayant pris le commandement des troupes imperiales en qualité de catapan, remporta deux victoires aux mois de mai & de juillet. *Léon*, frere de Melon, fut tué dans un des deux combats. Bajan, ſucceſſeur d'Andronic, remporta auſſi au mois d'octobre de l'an 1019 une grande victoire, qui déconcerta tellement Melon, qu'il quitta l'Italie pour aller demander du ſecours à l'empereur Henri II. On dit que ce brave venoit d'obtenir tout ce qu'il demandoit, lorſqu'il mourut l'an 1020. Les habitans de Bari ſe ſoumirent auſſitôt; & pour contenter les Grecs ils leur livrerent *Marante*, femme de Melon, & *Argyre* ſon fils aîné, qui ayant obtenu en 1028 la liberté de retourner dans ſa patrie, y mourut en 1034. Melon avoit un autre fils, qu'on ne nomme que par ſon nom de famille, *Argyre*, & qui apparemment étoit hors de ſon pays, lorſqu'on y prit la réſolution de traiter avec les Grecs. On trouve qu'après s'être rendu maître de Jovenazzo & de Trani, il prit Bari vers le mois de mai de l'an 1040, & que l'année ſuivante il combattoit les Grecs à la tête d'une armée normande. Depuis, on ne ſait par quel motif, il reprit les intérêts des Grecs : il alla même vers l'an 1046 à Conſtantinople, où Conſtantin *Monomaque* l'honora de divers emplois : ce qu'il reconnut dès l'année ſuivante en repouſſant avec vigueur le rebelle Léon Tornice, qui avec une armée nombreuſe avoit mis le ſiége devant la ville impériale. Guillaume de la Pouille écrit qu'Argyre fut renvoyé en Italie avec de grands préſens, & des ordres pour traiter avec les Normans : mais que ſa négociation n'ayant pas réuſſi, on le mépriſa, & qu'il mourut miſérablement long-temps après : mais ces ſortes d'abregés donnent preſque toujours des idées fauſſes. En effet, les autres écrivains le repréſentent toujours comme un homme puiſſant, qui ſe joignit à Léon IX contre les Normans, & qui fut tellement attaché aux intérêts de ce ſaint pape, qu'il fut un de ceux qui le preſſerent le plus de prononcer l'anathême contre Michel Cerularius, patriarche de Conſtantinople. L'anonyme de Bari, dit qu'Argyre mourut en 1068, & il étoit alors encore catapan pour les Grecs; ce qui montre qu'il n'eſt pas le même qu'*Argyre*, qui après avoir ſoutenu un ſiége de près de quatre années, rendit la ville de Bari aux Normans l'an 1071. Celui-ci eſt plutôt fils du premier; & s'il eſt l'*Argyrizze* de Tupus Procoſpatha,

Digitized by Google

qui la même année 1071, fit mourir Guinderlinche, à quoi il y a beaucoup d'apparence, on eſt sûr que ce premier eſt le *Joannace* dont on voit encore l'épitaphe à Bari, dans l'égliſe de N. D. de *Joannaci* ou de *Sennaci*, où l'on dit qu'il étoit d'une illuſtre famille, & qu'il fut le défenſeur & le Hector de ſa patrie; car le même Lupus dit qu'Argyrizze étoit fils de Joannace. C'eſt auſſi ce même Argyre ou Argyrizze, dont les filles furent mariées ſi avantageuſement; quoique M. Du Cange croie que ce ſont plutôt les filles d'Argyre, fils de Melon. On jugera même par les dates de leurs mariages, ſi l'opinion de cet habile écrivain eſt ſoutenable. La premiere, dont on ignore le nom, fut mariée à Alexis Comnene, qui fut fait empereur en 1081. Elle étoit morte alors, mais elle étoit morte jeune, puiſque cette année-là Alexis n'avoit que 33 ans. La ſeconde fut mariée au mois d'octobre 1087 à Bodin roi de Servie. On la dit fille d'Architizze, & on l'appelle *Jaquinte*. La troiſiéme fut mariée, on ne ſait préciſément en quel temps, à Abagelard, neveu de Robert Guiſchard. On ne trouve plus enſuite, ſelon M. Du Cange, que deux Argyres en Italie, l'un petit-fils de Daniel, qui eut vers l'an 1118 de grands démêlés avec un autre ſeigneur, & qui tua Urſon, évêque de Bari; l'autre appellé *Jaquinte* Argyre, qui ayant fait révolter Bari contre les Normans, ſoutint un ſiége de quelques mois en 1040. En capitulant avec Roger, il prit des précautions pour lui-même; mais auſſitôt que ce prince fut entré dans la ville, diverſes perſonnes ayant accuſé Jaquinte de pluſieurs crimes, on le condamna au gibet, ce qui fut exécuté ſur le champ. Il n'y a point d'inconvénient à croire que ce n'eſt que le même homme dont les hiſtoriens ont parlé ſous deux années différentes. * Du Cange, *famil. Byzantine.*

ARGYRE (Iſaac) moine Grec, vivoit dans le XIV ſiécle. Blancanus & d'autres l'avoient toujours cité parmi les auteurs du XI ſiécle. Mais Joſeph Scaliger ayant obſervé qu'Argyre avoue lui-même qu'il a écrit l'an 6885 de l'ére des Grecs, conclut que c'eſt l'an 1372 de J. C. Quoi qu'il en ſoit, ce moine étoit un très-ſavant mathématicien. Il compoſa divers excellens ouvrages de geodeſie ou *deſcription de la terre*, de chronologie, & d'autres traités curieux. * Blancanus, *in chron. mathem.* Scaliger, *l. de emend. temp.* Clavius, *in calend.* Geſner & Simler, *in biblioth.* Voſſius, *de ſcient. math. &c.*

ARGYRE ou ARGYROPHILE (Jean) natif de Conſtantinople, qui vivoit dans le XV ſiécle, paſſa en Italie en 1453, pendant que les Turcs bouleverſoient toute la Gréce, & fut ſi bien reçu à la cour de Florence, que Côme de Medicis le choiſit pour être précepteur de ſon fils Pierre, & de ſon petit-fils Laurent, & le fit encore profeſſeur en grec dans la ville de Florence. C'eſt à cette maiſon qu'il conſacra le fruit de ſes veilles; ſavoir, la traduction de la morale & de la phyſique d'Ariſtote. Théodore de Gaza, qui étoit plus éloquent que lui, & qui avoit fait une ſemblable verſion, jetta ſon travail au feu, afin de ne point préjudicier à ſon ami Argyrophile, qui compoſa encore d'autres ouvrages: *Conſolatio ad imperatorem Conſtantinopolitanum; Monodia; De regno; Paralleles entre les princes anciens & modernes, &c.* Il quitta la Toſcane dans un temps de peſte, & paſſa à Rome, où il fit des leçons de philoſophie ſur le texte grec d'Ariſtote; & ce fut le premier des Grecs qui enſeigna la philoſophie dans cette ville. Il eut la douleur d'y avoir un de ſes fils tué. L'autre nommé *Iſaac* fut un excellent muſicien. On dit qu'il dépenſoit tout ce qu'il gagnoit; qu'il étoit devenu extrêmement gras; & qu'en mourant il fit un teſtament ridicule, par lequel il laiſſoit à ſes amis l'argent qui étoit dans la bourſe des autres. Il mourut vers l'an 1474, âgé de plus de 70 ans, d'une fiévre qu'il avoit eue, pour avoir trop mangé de melons. Jean Laſcaris, qui avoit été ſon diſciple, fit ſon épitaphe en grec. Les jugemens que l'on a faits de ſes verſions différent beaucoup les uns des autres. * Paul Jove, *elog. c.* 27. Voſſius, *l.* 4 *de hiſt. Gracis, c.* 19. Bayle, *dictionnaire critiq.*

ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, ville de Dalmatie, que quelques géographes prétendent être celle qu'on appelle *Novigrad*. D'autres veulent que ce ſoit un bourg, nommé *Obrevaʒʒa*, qui eſt un peu éloigné de Novigrad. *Voyez* NOVIGRAD.

ARHEMIUS, *cherchez* KIVERT.

ARHUS (le diocèſe d') *Arhuſienſis diœceſis*, province du royaume de Danemarck. Elle eſt une des quatre qui compoſent le Jutland ſeptentrional. Elle a le diocèſe d'Arborg au nord, celui de Wibourg au couchant: le diocèſe de Ripen la confine du même côté & au midi, & le Categat ou Schager-Rat au levant. On diviſe ce pays en trente-un bailliages, qui renferment trois cens quatre paroiſſes. Arhuſen en eſt la ville capitale. On y trouve encore celles d'Horſens, Randerſen, Ebelſtot, Grinſtad, Mariager & Hobro. * Baudrand. Mati, *dict. geogr.*

ARHUSEN ou ARHUYSEN, *Arhuſia*, ville de Danemarck dans le Jutland ſeptentrional, avec évêché ſuffragant de Lunden. On dit que ce fut Charlemagne qui y fonda ce ſiége épiſcopal. Arhuſen eſt ſur la mer Baltique ou le Sund. Cette ville eſt au roi de Danemarck. En 1644 elle fut priſe & ruinée par les Suédois. * Sanſon.

ARIADNE étoit fille de *Minos* roi de Créte, qui pour venger la mort de ſon fils Androgée, avoit contraint à main armée les Athéniens de lui payer un tribut de jeunes garçons, & même de filles qui devenoient la proye du Minotaure, enfermé dans le labyrinthe. Théſée fut envoyé en Créte, avec ce tribut de jeunes Athéniens, & fut obligé de ſubir les mêmes perils que les autres. Mais Ariadne, touchée de ſa bonne mine, de ſon adreſſe & de ſon courage, lui donna un peloton de fil, & lui enſeigna de quelle façon, par le moyen de ce fil, il pourroit ſortir du labyrinthe où il alloit s'engager. Théſée ayant tué le Minotaure, emmena avec lui Ariadne & les jeunes Athéniens. Depuis oubliant ſa bienfaitrice, il l'abandonna dans une iſle de l'Archipel, dite *Naxos* ou *Dia*. Les auteurs cités par Plutarque, en parlent différemment; les uns diſent qu'Ariadne ſe pendit de déſeſpoir; d'autres qu'étant groſſe, & ne pouvant plus ſouffrir la trop grande agitation des flots, on la mit à terre. Il y en a auſſi qui aſſurent qu'elle ſe maria avec Onarus, prêtre de Bacchus; & d'autres ſoutiennent qu'Oenopion roi du pays, qu'on nomma depuis Bacchus, en devint amoureux, & l'épouſa. Les poëtes ajoutent que Bacchus plaça dans le ciel la couronne d'Ariadne parmi les étoiles. * Plutarch. *in Theſeo.* Ovide, *l.* 3 *faſt.* 8 *metam.* Catulle, *ep.* 65. Properce. Philoſtrate, &c.

ARIADNE, étoit fille de l'empereur *Léon* I, dit *le Vieil*, qui la fiança à un fils d'*Aſpar*, pour ſe l'acquerir. Mais s'étant défait d'Aſpar, & de ceux de ſon parti, il choiſit pour gendre Zenon d'*Iſaurie*, qui fut empereur en 474. Ariadne ſuivit en Iſaurie ſon mari Zenon, qui avoit été chaſſé par Baſiliſque. Zenon s'étant rétabli ſur le trône, s'abandonna à toutes ſortes d'infamies. Un jour s'étant enyvré, ſelon ſa coutume, & étant tombé comme mort, Ariadne le fit enterrer, & il mourut enragé dans le tombeau. Les autres diſent qu'il tomboit du haut mal. Enſuite cette princeſſe mit la couronne ſur la tête d'Anaſtaſe *le Silentiaire*, au préjudice de Longin, frere de Zenon. Cette élection confirma le ſoupçon qu'on avoit d'un commerce amoureux entre Ariadne & Anaſtaſe. Elle mourut l'an 515. * Zonare, *annal.* Evagre, *l.* 3.

ARIALDE, archidiacre de l'égliſe de Milan dans le XI ſiécle, s'oppoſa courageuſement aux Simoniaques & aux Nicolaites. Ce zéle lui fit des ennemis: la niéce de Gui archevêque de Milan le fit aſſaſſiner l'an 1051, ou 1066. Son nom ſe trouve dans les mar-

Digitized by Google

tyrologes. * Baronius, *A. C.* 1066.

ARIAMENE, *cherchez* ARTABAZANE.

ARIAMIRE ou MIRON, ſuccéda à ſon pere Théodomire, roi des Suéves en Eſpagne, l'an 560, & eut pour ſucceſſeur Eburic, l'an 581, qui fut celui de ſa mort. C'eſt le même qui recouvra la ſanté par l'interceſſion de S. Martin : ce qui parut ſi merveilleux à ſon pere Théodomire, qu'il abjura l'héréſie arienne, & fit toujours depuis profeſſion de la foi orthodoxe. Le ſecond concile de Brague eſt daté du 1 jour de mai ou de juin, la 2 année du regne d'Ariamire, & de l'ére d'Eſpagne 610. S. Martin, archevêque de la même ville de Brague, lui dédia un de ſes ouvrages. En 572 il fit la guerre aux Aragonois, & ſe trouva au ſiége de Séville l'an 581, qui fut celui de ſa mort. * Grégorius *Turon. l. 4. de mirac. S. Mart. c. 7.* Jean de Biclaro, *in chron.* Mariana. Turquet, &c.

ARIAMNE, Gaulois Aſiatique, extrêmement riche, ſi libéral & ſi magnifique, qu'il promit à tous ceux de ſa nation qui étoient établis dans la Galatie, de les traiter pendant un an : ce qu'il exécuta avec un ordre admirable, quoique les peuples du voiſinage y accouruſſent en foule. Il avoit diviſé le pays qui lui appartenoit en pluſieurs territoires, & avoit fait conſtruire le long des grands chemins, un ſi grand nombre de logis ou de tentes, qu'en quelque lieu que l'on arrivât, rien ne manquoit à la bonne chere. Cette fête fut accompagnée de pluſieurs ſacrifices, en l'honneur des dieux que ces peuples adoroient. * Athenée.

ARIAN ou ARIEN, *cherchez* ARRIEN.

ARIANISME, héréſie ou ſecte d'Arius. Cet héréſiarque étoit natif de Lybie, ou ſelon d'autres, d'Alexandrie. Il étoit très-habile dans la dialectique, & dans les belles lettres; & quoiqu'il n'eut dans le cœur qu'une paſſion violente pour la gloire, il ſavoit la couvrir d'une très-grande apparence de vertu & de piété. S. Pierre, évêque d'Alexandrie, ayant été martyriſé vers l'an 311 ou 312, Achillas, qui lui ſuccéda, éleva Arius du diaconat à la prêtriſe. Après la mort d'Achillas, on élut Alexandre en ſa place l'an 312. L'élévation de S. Alexandre fut un ſujet d'envie pour Arius, qui s'oppoſa à ſa doctrine, & qui publia contre ce qu'Alexandre avoit enſeigné, *Que le Verbe n'étoit pas égal à ſon Pere, & qu'il n'avoit point été de toute eternité; mais qu'il avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures.* Alexandre n'épargna rien pour le ramener. Mais Arius refuſant de ſe rendre à l'autorité des écritures, Alexandre ſe vit contraint d'en venir à l'excommunication. Pour procéder plus canoniquement, il aſſembla un concile des évêques d'Egypte & de Lybie, au nombre de plus de cent, outre ſes prêtres qui y aſſiſterent auſſi. On y interrogea Arius ſur ſa foi, & ſur l'héréſie dont on l'accuſoit; mais au lieu de la déſavouer, il la ſoutint hardiment. Les prélats aſſemblés lancerent les foudres de l'Egliſe contre cet héréſiarque & contre ſes partiſans, entre leſquels on comptoit divers prêtres, des diacres, deux évêques; Second de *Ptolemaïde* d'Egypte, & Theonas de *Marmarique* dans la Lybie, & pluſieurs autres qu'il avoit attirés dans ſon parti. Alexandre écrivit enſuite une lettre circulaire à tous les évêques de l'égliſe catholique, contre Arius & ſes ſectateurs, rapportée dans le quatriéme chapitre du premier livre de Théodoret. Mais cette juſte punition ne fit qu'augmenter le trouble qu'on avoit deſſein d'appaiſer. Le tumulte fut ſi grand dans Alexandrie, qu'Euſebe de *Céſarée* avoue, que cette diviſion donna occaſion aux païens de ſe railler en plein théâtre de nos myſtères. Ce feu ne ſe renferma pas dans Alexandrie; il ſe répandit dans l'Egypte, la Lybie & la Thébaïde, où l'on célébra divers conciles, & enſuite il paſſa dans les autres provinces. Arius alla lui-même dans la Paleſtine, où il employa tous les artifices dont il étoit capable, pour ſolliciter les évêques de cette province, & ceux des provinces voiſines; & il y réuſſit aſſez bien. Car il gagna Euſebe de *Céſarée*, & Euſébe de *Nicomédie*, Théodore de *Laodicée* en Syrie, Paulin de *Tyr*, Athanaſe *d'Anazarbe*, Grégoire de *Béryte*, Aëce de *Lydde*, Patrophile de *Schytople*, Narciſſe de *Néroniade*, Menophante d'*Ephèſe*, Theognis de *Nicée*, & Maris de *Calcédoine*, outre Second de *Ptolemaïde* & Théonas de *Marmarique* en Lybie. Mais celui qui prit le plus fortement ſon parti, fut Euſebe de *Nicomédie*. Arius dit dans une lettre que tout l'Orient étoit pour lui; & que Philogone d'*Antioche*, Macaire de *Jeruſalem*, & Hellanique de *Tripoli*, étoient les ſeuls qui n'avoient pas ſouſcrit à ſes opinions. Il fit ſur-tout une grande liaiſon avec Euſebe de *Nicomédie*, qui ſe déclara hautement en ſa faveur, & qui fut toujours ſon protecteur, ſon ami, & ſon fidéle conſeiller. S. Alexandre écrivit aux évêques une ſeconde lettre, rapportée par Socrate, & par Gelas *de Cyzique*, pour les informer du péril qu'il y avoit de communiquer avec cet héréſiarque. Arius & ceux de ſon parti eurent la hardieſſe de répondre par une lettre remplie de blaſphêmes contre le Verbe. On dit qu'Arius s'étant aviſé de mettre ſes erreurs en vers, pour ſes ſectateurs, en compoſa chez Euſebe de *Nicomédie* un livre qu'il nomma *Thalie*. Ce mot de *Thalie* ſignifie proprement *feſtin*, ou *chanſon que de jeunes gens peuvent chanter dans un repas*. Arius en avoit emprunté le nom & le modéle d'un Egyptien nommé *Sotade*, poëte libre & efféminé. Quelque temps après, ceux de ſon parti s'aſſemblerent en concile, dans la Bithynie & dans la Paleſtine, & divers prélats écrivirent en ſa faveur. Mais comme ces diſputes troubloient tout l'Orient, l'empereur Conſtantin voulant les finir, écrivit à S. Alexandre & à Arius conjointement; & chargea Oſius de Cordoue de porter la lettre, & l'envoya à Alexandrie, où S. Alexandre tint un concile vers l'an 319, dans lequel la doctrine d'Arius & de ſes adhérans fut condamnée. Mais c'étoit inutilement qu'on vouloit ſoumettre Arius. Enfin, ſon inflexibilité fit ouvrir les yeux au grand Conſtantin, qui commença à reconnoître que l'indulgence dont on avoit uſé envers lui, ne ſervoit qu'à le rendre plus opiniâtre. Ce ſage prince écrivit à cet héréſiarque & à ceux de ſon parti : & étant réſolu d'employer un remède plus efficace, pour arrêter le cours d'un ſi grand mal, il convoqua le concile général de Nicée, qui fut tenu en 325. Arius ſe préſenta devant cette ſainte aſſemblée, & eut l'impudence de proférer des blaſphêmes ſi horribles contre les perſonnes de la Trinité, que les évêques ſe boucherent les oreilles, lorſqu'ils l'entendirent parler de la ſorte. Il y fut convaincu de ſes erreurs; on prononça anathême contre lui, & Conſtantin le condamna au banniſſement. Philoſtorge dit qu'il fut relegué dans l'Illyrie avec les prêtres de ſon parti. Les Peres du concile condamnerent auſſi les ouvrages d'Arius. Ce miſérable paſſa trois années en exil; d'où par les intrigues des Euſébiens, il fut rappellé & mandé à Conſtantinople, où il préſenta à l'empereur une confeſſion de foi, compoſée d'une maniere ſi artificieuſe, qu'elle pouvoit exprimer tout enſemble, & la doctrine catholique & l'héréſie. Conſtantin, qui étoit franc & ſincére, crut que les ſentimens des Ariens étoient enfin conformes à ceux de l'égliſe, & reſſentit beaucoup de joie d'un changement ſi heureux. Arius, ravi de l'avoir trompé, alla vers l'an 331 à Alexandrie, où S. Athanaſe, qui avoit ſuccédé ſur le ſiége de cette égliſe à S. Alexandre, refuſa de le recevoir, quelques menaces qu'on lui fit, & quelques lettres de recommandation qu'on lui apportât. L'héréſiarque cabala de nouveau dans cette ville; & connoiſſant la fermeté de S. Athanaſe, il ſe retira chez ſes amis qui ſongeoient à le venger. En 335 Arius ſe trouva au concile de Tyr tenu contre S. Athanaſe; & il y demanda d'être rétabli. Au mois de ſeptembre de la même année, il vint à Jéruſalem, où il fut reçu par les prélats Euſébiens, aſſemblés pour la dédicace de l'égliſe. De-là il retourna à Alexandrie; mais quoique

Digitized by Google

S. Athanaſe eut été envoye en exil, le peuple de cette ville refuſa de communiquer avec Arius. Ce refus l'irrita, & il excita des troubles ſâcheux en Egypte. Conſtantin en étant averti, fit ordonner à Arius de venir à Conſtantinople, où ſes partiſans avoient réſolu de le faire recevoir à la communion de l'égliſe. S. Alexandre, évêque de cette ville impériale, s'y oppoſa; & ſe voyant trop foible pour réſiſter, il eut recours à la priere pour implorer le ſecours divin. Conſtantin, qui avoit fait appeller Arius, lui demanda, s'il ſuivoit la foi de Nicée. Arius le lui aſſura avec ſerment, & enſuite l'empereur lui ayant demandé ſa profeſſion de foi, il la lui préſenta; mais dreſſée avec tant d'artifice, qu'il y cachoit encore le venin de l'héréſie, ſous la ſimplicité des paroles de l'écriture. Il jura à Conſtantin qu'il n'avoit point d'autre créance que celle qui étoit contenue dans ſon papier. Socrate dit que cet héréſiarque ayant caché ſous ſon bras la véritable profeſſion de ſes erreurs, rapportoit à cette derniere le ſerment qu'il faiſoit à l'empereur, croyant par cette duplicité ſe pouvoir tirer d'affaire. Conſtantin ſe perſuadant que le retour d'Arius étoit ſincére, fit commander à S. Alexandre de l'admettre à ſa communion. Les Ariens ſuivoient Arius comme en triomphe; & S. Alexandre demandoit à Dieu, ou de l'ôter du monde, ou d'empêcher que cet héréſiarque ne fût reçu dans l'égliſe. Sa priere fut exaucée. Le ſamedi au ſoir, avant le coucher du ſoleil, ou le dimanche au matin, ſelon le cardinal Baronius, pendant qu'Arius, mené en pompe par les ſiens, tenoit des diſcours vains & inſolens, en paſſant dans une place de Conſtantinople, près d'un endroit où il y avoit une colonne de porphyre, il ſe ſentit tout d'un coup preſſé de quelque néceſſité naturelle, & entra dans un lieu écarté pour ſe ſoulager. Il y tomba en défaillance, & y creva, comme un autre Judas, vuidant les boyaux, les inteſtins, le foye, la rate, & le ſang: ce fut l'an 336. Le lieu de cette mort fut long-temps conſidéré comme un monument funeſte de la juſtice de Dieu. Un homme fort riche de la ſecte des Ariens l'acheta depuis, & y fit bâtir une maiſon pour faire perdre inſenſiblement le ſouvenir d'une aventure ſi tragique. La mort d'Arius n'abattit pas néanmoins ſon parti, qui étoit ſoutenu par pluſieurs évêques & par quantité de prêtres, qui étoient en crédit à la cour. Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Ariens n'eurent aucune liberté dans Conſtantinople; & après ſa mort, Paul, qui fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Conſtantinople, étoit catholique; mais il fut dépoſé, & banni bientôt après, du vivant même de Conſtantin.

Cet empereur étant mort l'an 337, Conſtance, qui lui ſuccéda, ſe déclara pour les Ariens. Euſebe, évêque de Nicomédie, eſpérant tout de l'empereur Conſtance, travailla ouvertement avec Théognis évêque de Nicée, pour détruire la foi du concile de Nicée, & pour abolir le terme de *conſubſtantiel*. Après avoir ſéduit l'eſprit de cet empereur, il ſe fit élire évêque de Conſtantinople en la place de Paul, & aſſembla un concile à Antioche, l'an 341 du conſentement de Conſtance. Il s'y trouva environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-ſix étoient du parti d'Euſebe. Les orthodoxes, qui étoient en plus grand nombre, mais ſans aucun pouvoir, furent obligés d'entrer dans la même aſſemblée. On y examina la cauſe de S. Athanaſe, patriarche d'Alexandrie, quoique le pape eut déja convoqué un concile à Rome, pour en juger. Euſebe, évêque de Conſtantinople, qui diſpoſoit de tout en ce concile, y fit dépoſer S. Athanaſe; tous les évêques catholiques, ſoit qu'ils parlaſſent, ou ſe tuſſent en cette occaſion, ayant été comptés pour rien, par l'autorité de l'empereur Conſtance, qui étoit préſent à ce jugement. Les trente-ſix évêques s'appliquerent enſuite à faire une confeſſion de foi, qui put être reçue de tout le monde, & qui laiſſât néanmoins la liberté de ſoutenir toujours l'arianiſme. Leur premiere formule fut: *Qu'ils croyoient en un ſeul Dieu créateur de toutes choſes, & en ſon Fils unique, qui a été devant tous les ſiécles avec ſon Pere, & par lequel tout a été fait, & qui ſera Roi & Dieu durant tous les ſiécles.* Mais jugeant bien que cette formule les rendroit indubitablement ſuſpects, ils en firent une autre, quelques jours après, qui contenoit: *Qu'ils croyoient le Verbe Dieu ſelon l'évangile, qui dit*, & le Verbe étoit Dieu: *Qu'il étoit incapable de changement, l'image de la divinité, de l'eſſence & de la gloire de ſon Pere, le Fils & le ſaint Eſprit, trois Perſonnes diſtinctes, & qui ne ſont qu'un, de ſentiment & de volonté.* Ces paroles ſont orthodoxes, lorſqu'elles ſont entendues ſelon le ſens de l'écriture; mais en ne diſant pas que le Fils eſt de la même ſubſtance que ſon Pere, & que les trois Perſonnes, qui ne ſont qu'un de volonté, ſont auſſi une ſeule eſſence, les Ariens avoient toujours lieu de donner un ſens hérétique à leurs paroles. Ils ſe repentirent pourtant de s'être ſi fort avancés, en confeſſant que le Fils étoit l'image de la ſubſtance & de la divinité de ſon Pere, *ſans aucune différence*, ἀπαραλλακτον εἰκόνα. C'eſt pourquoi ils choiſirent une troiſiéme profeſſion de foi, qui leur fut propoſée par Théophronius évêque de Tyane, & dans laquelle ils reconnurent, *Que le Verbe étoit l'unique Fils de Dieu, engendré de ſon Pere devant tous les ſiécles, Dieu parfait, d'un Dieu parfait*; mais ils ſupprimoient le mot d'*eſſence* & de *ſubſtance*, pour n'être pas obligés d'avouer qu'il fût de la meme ſubſtance que ſon Pere. Enfin craignant que l'arianiſme ne fût pas aſſez bien déguiſé dans cette formule, ils dreſſerent une quatriéme profeſſion de foi, où en diſant à peu près ce qui eſt dans le concile de Nicée; à la réſerve de ces mots, *engendré, non pas fait, conſubſtantiel à ſon Pere*, ils ajouterent des anathêmes contre ceux qui diroient, *que le Fils étoit produit de rien, ou d'une autre hypoſtaſe, & non pas de Dieu; & qu'il y avoit eu quelque temps auquel il n'étoit pas encore*: propoſitions qu'Arius ſoutenoit au commencement.

En 347 le pape Jules I obtint des empereurs Conſtans & Conſtance leur agrément, pour la célébration d'un concile univerſel, qui ſe tint à Sardique, ville ſituée ſur les confins des deux empires. S. Athanaſe y fut juſtifié de nouveau, & rétabli dans ſon ſiége. A l'égard de la foi, on ne fit qu'un ſeul decret pour déclarer qu'on ne vouloit rien ajouter au ſymbole de Nicée, parcequ'il renferme tout ce qui eſt néceſſaire pour l'intégrité de la foi, & qu'il étoit inutile d'en faire un plus grand éclairciſſement. Les évêques ariens, qui parurent d'abord dans la ville de Sardique, prirent de faux prétextes, pour ne point aſſiſter au concile, & ſe retirerent à Philippopoli, ſur les terres de Conſtance, où ils s'aſſemblerent en concile. Après y avoir confirmé tout ce qui s'étoit fait contre Athanaſe & contre les évêques dépoſés, ils oſerent même excommunier le pape Jules, le grand Oſius, Protogene de *Sardique*, & Maximin de *Trèves*. Ils y dreſſerent une ſixiéme confeſſion de foi, où, après avoir aboli le mot de *conſubſtantiel*, ils condamnerent néanmoins toutes les propoſitions impies qu'Arius avoit ſoutenues, afin de faire croire qu'ils n'étoient nullement Ariens: ce qui les fit nommer Semi-Ariens, parcequ'ils retenoient le principe d'Arius, & en rejettoient les ſuites. Pour donner plus d'autorité à cette aſſemblée, ils eurent l'audace de l'appeller le ſaint concile de Sardique: ce qui a fait tomber dans l'erreur ceux qui n'ont pas fait de diſtinction entre le concile catholique de Sardique, & le ſynode arien de Philippopoli. L'empereur Conſtans, ennemi de l'arianiſme, obligea ſon frere Conſtance à conſentir au rétabliſſement de S. Athanaſe, qui rentra dans ſon égliſe d'Alexandrie. Mais après la mort de Conſtans, arrivée l'an 350, le parti des Ariens recommença à ſe fortifier contre les catholiques, que Conſtance perſécuta cruellement. Alors Acace de *Céſarée*, qui n'avoit pas voulu s'accommoder avec les Semi-Ariens, & qui étoit deve-

Digitized by Google

nu le chef de ceux qui profeſſoient l'arianiſme ſans adouciſſement, employa toute ſon adreſſe, pour rétablir les choſes en l'état où elles étoient avant le concile de Sardique, & pour irriter Conſtance contre S. Athanaſe; mais ſon deſſein ne put réuſſir qu'en 355, après que cet empereur eut vaincu le tyran Magnence, qui avoit uſurpé l'empire d'Occident. Le pape Libérius ayant obtenu de Conſtance, que l'on tînt un concile général, pour donner la paix à l'égliſe, l'aſſemblée ſe fit à Milan, où ſe trouverent les évêques d'Orient avec ceux d'Occident, & où préſiderent les légats du pape, Lucifer évêque de Cagliari, Pancrace & Hilaire, l'un prêtre & l'autre diacre de l'égliſe romaine. Mais les Ariens ne trouvant pas leur avantage dans l'égliſe où le concile ſe tenoit, ne voulurent plus s'aſſembler que dans le palais, où tout ſe conduiſit par les ordres, par les menaces & par la violence de l'empereur. On y dreſſa une confeſſion de foi en forme d'édit, qui contenoit tous les blaſphêmes de l'arianiſme; & l'empereur lui-même de ſa propre autorité condamna S. Athanaſe. Il envoya ſes ordres dans toutes les provinces, pour contraindre les catholiques à communiquer avec les Ariens, & chaſſa tous les évêques qui demeuroient conſtans dans la véritable foi. Il exila même le pape Libérius, le grand Oſius, & S. Hilaire évêque de Poitiers. En l'année 357, Urſace & Valens, évêques ariens, n'étant pas ſatisfaits de la formule de foi qu'on avoit dreſſée ſix ans auparavant, au conciliabule de Sirmich contre Photin, parcequ'à la réſerve du mot de *conſubſtantiel*, elle approchoit aſſez de la doctrine catholique; ces Ariens, dis-je, firent une aſſemblée de leur propre autorité, & dreſſerent une huitiéme formule, dans laquelle on rejetta les deux termes de *conſubſtantiel* & de *ſemblable en ſubſtance*, ὁμοούσιος, & ὁμοιούσιος, ſous prétexte qu'ils ne ſont pas dans l'écriture ſainte: on y déclara que le Pere étoit plus grand que le Fils en dignité, en honneur, en éclat, en majeſté, & que le Fils lui étoit ſujet. Il ne leur fut pas difficile de la faire approuver à l'empereur, de l'eſprit duquel ils étoient maîtres, en l'abſence des évêques Semi-Ariens. L'empereur même, à leur ſuſcitation, fit ſigner à Oſius le formulaire arien, & contraignit le pape Libérius, pendant ſon exil, de ſouſcrire à une confeſſion de foi ſuſpecte.

L'an 358, il ſe tint un conciliabule d'Ariens à Ancyre, ville capitale de la Galatie, où l'on condamna l'héréſie des Anomœens, ſectateurs d'Aëtius, qui nioient non-ſeulement la conſubſtantialité du Fils de Dieu, mais auſſi ſa parfaite reſſemblance avec ſon Pere; & l'on dit anathême à tous ceux qui ſoutiendroient que le Verbe ne lui eſt pas entierement ſemblable en ſubſtance, & en toutes choſes. Ce fut là le premier éclat d'une guerre déclarée entre les Ariens, qui depuis ce temps-là furent diviſés ouvertement en deux partis. Avant le concile de Nicée, ils étoient tous purs Ariens. Depuis ce concile, & pendant la vie de Conſtantin, ils contrefirent les catholiques, de peur de l'exil; & après la mort de ce grand prince, ils furent preſque tous Semi-Ariens, ſe contentant de nier la conſubſtantialité du Verbe, & condamnant les autres propoſitions plus odieuſes d'Arius. Mais depuis ce conciliabule d'Ancyre ils ſe partagerent en Ariens purs ou Anomœens, & en Semi-Ariens, qui s'entrecondamnoient les uns les autres, dans leurs faux conciles. Les purs Ariens ſuivoient l'héréſie d'Arius, telle qu'elle étoit dans ſa naiſſance; & leurs principaux chefs étoient Eudoxe, patriarche d'Antioche, protecteur d'Aëtius; Acace, évêque de Céſarée; Valens de *Murſe*; Urſace de *Singedum*, & quelques autres. Les Semi-Ariens diſoient que le Fils de Dieu étoit ſemblable en ſubſtance à ſon Pere, ὁμοιούσιος; & ils avoient pour principaux chefs Baſile, évêque d'Ancyre, George de *Laodicée*, Euſtathius de *Sebaſte*, & pluſieurs autres, dont les uns tenoient que le Verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les ſiécles; & les autres, qu'il avoit été de toute éternité, quoiqu'ils ſoutinſſent opiniâtrément, comme tous les Ariens, qu'il n'étoit pas de la même ſubſtance que ſon Pere, ὁμοιος. La même année, l'empereur fit venir le pape Libérius à Sirmich, où, en préſence de tous les évêques qui étoient à la cour, il le preſſa de déclarer publiquement, qu'il confeſſoit que le Fils de Dieu n'étoit pas conſubſtantiel à ſon Pere. Libérius avoit déja ſigné dans ſon exil une des formules de foi qui avoient été dreſſées à Sirmich, que Demophile lui avoit préſentée. Baſile d'*Ancyre* lui propoſa un recueil contenant les decrets reçus de toute l'égliſe contre Paul de *Samoſate*, la formule du concile de la dédicace à Antioche, & celle de Sirmich contre Photin, où il n'y avoit rien qui choquât la doctrine orthodoxe, hors la ſuppreſſion du mot de *conſubſtantiel*, que tous les Ariens rejettoient. Libérius y ſouſcrivit, & retourna à Rome, où il ſe reconnut, & ſoutint encore généreuſement la foi du ſaint concile de Nicée. L'an 359 on convoqua un concile à Seleucie, & un autre en même temps à Rimini. Les chefs des Ariens jugeant qu'ils viendroient mieux à bout de leur deſſein, ſi les Orientaux étoient ſéparés d'avec les Occidentaux, obtinrent de l'empereur Conſtance, qui étoit alors à Sirmich, qu'on partageât les évêques en deux conciles, & que ceux d'Orient s'aſſemblaſſent à Seleucie, pendant que ceux d'Occident tiendroient leur concile à Rimini, ville d'Italie. Mais en même temps l'empereur leur ordonna de dreſſer enſemble une formule de foi, pour la préſenter aux deux conciles. Il en firent une qui portoit, qu'en parlant de Dieu & de ſon Fils, on aboliroit le terme de *ſubſtance*, & qu'il étoit vrai que le Fils eſt ſemblable à ſon Pere *en toutes choſes*. Valens d'un côté, & Baſile de l'autre, n'y conſentirent qu'avec peine: car Valens, qui étoit pur Arien, n'approuvoit pas ces mots, *en toutes choſes*; & Baſile Semi-Arien, ne les trouvoit pas aſſez expreſſifs, pour marquer une parfaite reſſemblance ſelon l'être même. Ce fut la neuviéme formule des Ariens, depuis la naiſſance de leur héréſie. Valens la prit pour la porter à Rimini, & Baſile prit le chemin de Seleucie. L'aſſemblée des Orientaux étoit de cent ſoixante évêques, entre leſquels ſe trouva S. Hilaire, relegué alors dans la Phrygie. Silvain de *Tarſe*, Semi-Arien, dit hautement qu'il ne falloit point de nouvelle formule, & que l'on devoit s'en tenir à celle de la dédicace d'Antioche, où, au lieu d'employer le terme de *conſubſtantiel*, il eſt dit que le Fils eſt l'image de la ſubſtance de ſon Pere, ſans aucune diverſité. Acace, pur Arien, préſenta le lendemain une autre formule de foi dans laquelle il rejettoit le mot de *conſubſtantiel*, ὁμοούσιος, contre les catholiques; celui de *ſemblable en ſubſtance*, ὁμοιούσιος, contre les Semi-Ariens; & celui de *diſſemblance*, ἀνόμοιος, contre les Anomœens; & confeſſoit que le Fils étoit ſemblable à ſon Pere, mais ſans ajouter, *en toutes choſes*. Ce fut là la dixiéme confeſſion de foi, qui fit un tiers parti d'Acaciens, entre les Semi-Ariens & les purs Ariens. La diſpute s'échauffa entr'eux avec tant de confuſion, que l'aſſemblée ſe rompit ſans rien conclure. Les Acaciens ſe retirerent, & les autres députerent à l'empereur. Peu de temps après, l'empereur, de l'avis d'Acace, fit aſſembler à Conſtantinople un ſynode d'évêques circonvoiſins, où ſe trouverent les dix députés du concile de Seleucie. Acace y propoſa une autre formule de foi, qui fut la onziéme, dans laquelle on rejettoit non-ſeulement les termes de *conſubſtantiel*, & *ſemblable en ſubſtance*, mais auſſi ceux d'*hypoſtaſe*, de *ſubſtance* ou de *perſonne*; l'on mettoit ſimplement, que le Fils étoit Dieu de Dieu, ſemblable au Pere qui l'avoit engendré, ſans ajouter, *en toutes choſes*. L'empereur fit porter cette formule à Rimini, où les évêques d'Occident étoient encore retenus par Taurus gouverneur de la province. Ces évêques s'étoient aſſemblés au nombre de plus de quatre cens, entre leſquels il n'y avoit qu'environ quatre-

Digitized by Google

vingts Ariens. D'abord les Ariens ſe ſéparerent d'avec les catholiques ; ceux-ci s'aſſemblerent dans la principale égliſe, & ceux-là dans une autre particuliere. Valens, qui étoit porteur de la troiſiéme formule de Sirmich, vint la préſenter à l'aſſemblée des catholiques, qui répondirent, *que l'on devoit ſuivre inviolablement les déciſions du concile de Nicée, dont le ſymbole comprenoit tout ce qu'on pouvoit dire, & ce qu'on devoit croire ſur les points conteſtés ; qu'il falloit retenir les mots de* conſubſtantiel *&* ſubſtance ; *& que ceux qui ſoutenoient une doctrine contraire à ce concile, étoient hérétiques.* Ils envoyerent enſuite leurs députés à l'empereur ; mais ils furent prévenus par ceux des Ariens. L'empereur averti de la conſtance des catholiques, les força de demeurer à Rimini, dans l'eſpérance de les obliger à s'accommoder. Cependant il fit promptement aſſembler à Nicée, dans la Thrace, les évêques dévoués à la cour, & quelques autres, avec les députés des Ariens de Rimini, pour confirmer la formule de Sirmich, de laquelle Valens avoit encore fait ôter ces termes, *en toutes choſes.* Cette formule y ayant été reçue, on en fit de grands trophées, & on l'appella par une équivoque ridicule, *la foi de Nicée.* Auſſitôt l'empereur renvoya les députés à Rimini, pour obliger les évêques catholiques à y ſouſcrire. Valens voyant leur fermeté à la refuſer, inventa cet artifice pour les ſurprendre. Après avoir prononcé anathême contre tous les blaſphêmes d'Arius, il ajouta ce qu'il confeſſoit avec tous ceux de ſon parti, *ſi quelqu'un dit que le Fils de Dieu eſt créature comme les autres créatures ; qu'il ſoit anathême.* Alors tous les évêques firent l'éloge de Valens, qui avoit trouvé le moyen de réunir les deux égliſes. Car les catholiques croyoient qu'il avoit abjuré fort nettement l'arianiſme, en confeſſant que le Fils de Dieu n'étoit pas créature ; & là-deſſus ils conſentirent à la ſuppreſſion du terme de *conſubſtantiel.* Cet artifice ayant réuſſi, Valens publia qu'il avoit attiré les Peres de Rimini dans ſes ſentimens, puiſqu'ils avoient reconnu que le Fils de Dieu n'étoit pas créature comme les autres créatures : ce qui étoit avouer qu'il étoit créature, mais d'une maniere plus excellente que les autres. Ce fut alors que le monde, comme dit S. Jérôme, fut étrangement ſurpris de ſe voir, malgré qu'il en eût, devenu Arien en apparence, à cauſe de ces paroles équivoques qu'on pouvoit aiſément détourner dans le ſens des Ariens. L'empereur fit ſigner cette profeſſion de foi par tous les évêques qui étoient aſſemblés pour lors à Conſtantinople, & même par les Semi-Ariens qui étoient venus de Seleucie, & qui vouloient ſoutenir le terme de *ſemblable en ſubſtance*, ὁμοιούσιον, qu'ils furent contraints d'abandonner. Enſuite il envoya Valens en Italie, pour faire ſigner les évêques qui ne s'étoient pas trouvés au concile de Rimini. Le pape Libérius étant tout autre qu'il n'avoit été à Sirmich, ſe montra inflexible dans la reſolution de ſoutenir le ſaint concile de Nicée ; & ayant été chaſſé de Rome, il ſe tint caché dans les catacombes juſqu'après la mort de Conſtance. L'an 360, les Acaciens s'étant rendu maîtres de l'eſprit de l'empereur, ſe déclarerent ouvertement dans un conciliabule d'Antioche, & ſoutinrent, *que le Fils de Dieu étoit diſſemblable à ſon Pere*, ἀνόμοιον : ce que ce prince, qui avoit toujours eu horreur de ce blaſphême des Anomœens, n'avoit jamais voulu ſouffrir juſqu'alors. Ainſi, après que l'on eut tenu tant de conciles ariens, où l'on fit en moins de vingt ans, douze différentes formules de foi, depuis la premiere, qui fut dreſſée en 341 à la dédicace d'Antioche, Conſtance permit enfin que l'on publiât la plus déteſtable de toutes.

Après ſa mort & ſous l'empire de Julien l'*Apoſtat*, en 362, S. Athanaſe tint un concile à Alexandrie, où il fut arrêté qu'on rétabliroit dans leur dignité les évêques qui auroient communiqué par foibleſſe, ou par ſupriſe, avec les Ariens, s'ils profeſſoient la foi de Nicée. On y définit auſſi la divinité du S. Eſprit, que les Semi-Ariens commençoient à nier. On y condamna encore leur formule de Sardique, & S. Athanaſe y accorda le différend, qui étoit entre les catholiques, ſur le terme d'*hypoſtaſe :* les uns prenoient ce terme pour la *perſonne*, & d'autres pour la *ſubſtance.* Il leur fit voir qu'ils diſoient tous la même choſe, en ſe ſervant d'un même mot, auquel ils donnoient un ſens très-différent ; car ceux qui vouloient qu'il y eut en Dieu trois hypoſtaſes, entendoient par-là trois perſonnes dans une eſſence ; & ceux qui diſoient qu'il n'y avoit qu'une hypoſtaſe entendoient qu'il n'y avoit qu'une ſubſtance en trois perſonnes : ce qui eſt la même choſe. Euſebe de *Verceil* paſſa dans les provinces d'Orient, où il ramena pluſieurs évêques hérétiques à la communion de l'égliſe, tandis que S. Hilaire dans les Gaules, réconcilioit ceux qui s'étoient laiſſé ſurprendre à Rimini. Ces deux grands hommes s'étant enſuite trouvé, preſque en même temps, dans l'Italie, y travaillerent de concert, & avec beaucoup de ſuccès : de ſorte que l'arianiſme fut preſque entierement éteint dans toutes les provinces d'Occident. L'empereur Jovien, qui regna en 363, fit profeſſion de la foi de Nicée, & protégea les catholiques. Après lui regnerent Valentinien en Occident, & Valens en Orient. Alors les évêques Semi-Ariens, & Macédoniens, qui avoient été rebutés de Jovien, & qui tâchoient de ruiner Eudoxe & les purs Ariens, obtinrent de l'empereur Valentinien la permiſſion de s'aſſembler à Lampſaque, ville de l'Helleſpont, où en 365 ils caſſerent tous les actes du conciliabule de Conſtantinople ſous Eudoxe, lequel ils condamnerent avec Acace ſon collégue. Ils abolirent auſſi la formule du faux concile de Rimini, qu'on avoit reçue à Conſtantinople. Ils approuverent & rétablirent celle de Seleucie, & la premiere d'Antioche ; & enfin, comme le concile étoit rempli de Macédoniens, ils ajouterent un horrible blaſphême contre le S. Eſprit, en niant ſa divinité plus ouvertement qu'on n'avoit fait auparavant. Ils envoyerent enſuite des députés au pape Libérius, pour obtenir la communion de l'égliſe occidentale. Euſtathius de *Sebaſte*, qui en étoit le chef, étoit chargé de ſurprendre le pape ; & pour exécuter cette commiſſion frauduleuſe, il donna par écrit une profeſſion de foi, qui contenoit le ſymbole de Nicée, avec le terme de *conſubſtantiel ;* ſe réſervant à dire dans un autre temps, que par ce mot ils entendoient *ſemblable en ſubſtance.* L'année ſuivante, l'empereur Valens, ſéduit par l'impératrice ſa femme, ſe fit baptiſer par Eudoxe arien, & profeſſa le pur arianiſme. Eudoxe ſe voyant en faveur auprès de l'empereur & de l'impératrice, aſſembla les évêques de ſon parti à Nicomédie, où il condamna les Semi-Ariens. En même temps Urſace & Valens, confidens d'Euxode, tinrent auſſi à Singidon une aſſemblée de leurs purs Ariens, où ils confirmerent la formule de Rimini, de laquelle ils étoient les auteurs. Tandis que l'arianiſme commençoit ainſi à prendre le deſſus en Orient, le pape Damaſe, qui avoit ſuccédé à Liberius, s'efforça en Occident d'éteindre les reſtes de cette héréſie qu'Auxence évêque de Milan, tâchoit de rétablir, après avoir ſurpris l'empereur Valentinien. Damaſe aſſembla à Rome en 369 un concile de 90 évêques de l'Italie & des Gaules, où il frapa d'anathême cet hérétique diſſimulé, & déclara que l'unique foi catholique étoit celle de Nicée en Bithynie. Ce decret fut auſſitôt reçu de tous les évêques d'Italie, des Gaules, & d'Eſpagne ; & l'Occident fut ainſi délivré de l'arianiſme.

Cependant l'empereur Valens perſécuta cruellement les catholiques en Orient, auſſi-bien que les Semi-Ariens & les Macédoniens. Une partie de ceux-ci ſe réunirent aux catholiques, ſans néanmoins approuver le terme de *conſubſtantiel.* Valens fit chaſſer de l'égliſe la plupart des évêques catholiques, & tant qu'il fut empereur, le parti dominant en Orient, fut celui des Ariens ; mais ſur la fin de ſon empire, étant occupé à

Digitized by Google

la guerre contre les Goths, il ceſſa de perſécuter les catholiques ; & alors les évêques & les prêtres exilés, eurent la liberté de revenir. Valens ayant été tué dans la bataille d'Andrinople, ſon neveu Gratien, qui lui avoit ſuccédé l'an 378, fit d'abord un édit, par lequel il rappelloit les évêques catholiques, pour être rétablis dans leurs égliſes, dont ils avoient été bannis pour la foi. Par un autre édit, il permit l'exercice de la religion à toutes les ſectes, à l'exception des Manichéens, des Photiniens & des Eunoméens. Pluſieurs égliſes étoient occupées par des évêques ariens, & l'arianiſme ſubſiſta encore en Orient. L'année ſuivante, Gratien aſſocia à l'empire le grand Théodoſe, & lui laiſſa la ſouveraineté de tout l'Orient. En même temps les catholiques tinrent un concile à Antioche ; & après avoir pacifié cette égliſe, ils envoyerent S. Grégoire de *Nyſſe* dans la Paleſtine & dans l'Arabie, Euſebe de *Samoſate* dans la Méſopotamie, & Meletius en Aſie. S. Grégoire de *Nazianze* étoit à Conſtantinople. Comme les Ariens occupoient toutes les égliſes de cette ville, il y avoit conſacré une petite chapelle dans une ſalle de la maiſon de Nicobule ſon parent, qu'il appella l'*Anaſtaſie* ou la *Réſurrection* ; parceque ce fut là où la foi catholique commença de reſſuſciter. Cette chapelle fut enſuite changée en un grand & magnifique temple, par la libéralité des empereurs. L'an 380, l'empereur Théodoſe fit publier un édit, daté de Theſſalonique, par lequel il ordonnoit à tous ſes ſujets d'embraſſer la foi de Damaſe, évêque de Rome, & de Pierre d'*Alexandrie*. Il chaſſa enſuite Demophyle du ſiége de Conſtantinople, & fit remettre toutes les égliſes de cette ville entre les mains des catholiques, quarante ans après que les Ariens les eurent occupées, ſous l'empire de Conſtance. Quelques mois après, Théodoſe fit un nouvel édit, par lequel il défendit aux Ariens de tenir aucune aſſemblée, ni dans les villes, ni à la campagne, de diſputer de leurs dogmes contre les catholiques, ni même d'en parler. L'année ſuivante, il donna un troiſiéme édit, plus ample & plus fort que les deux autres, par lequel il défendit de donner aux hérétiques aucune retraite, pour y célébrer leurs myſtères, ni de ſouffrir qu'ils fiſſent des aſſemblées. Il déclara qu'il vouloit abſolument que tous ſes ſujets ſe tinſſent à la foi du S. concile de Nicée, & ordonna que toutes les égliſes fuſſent rendues aux évêques catholiques. Cet édit fut donné à Conſtantinople l'an 381, dans un temps où l'empire étoit très-floriſſant. Théodoſe convoqua à Conſtantinople une aſſemblée générale de tous les évêques orthodoxes de l'Orient, au mois de mai 381, qui confirmerent S. Grégoire de *Nazianze* ſur le ſiége de Conſtantinople. Melece évêque d'Antioche y mourut. Son corps fut reporté à Antioche, où Flavien fut élu en ſa place. Le concile de Conſtantinople compoſé de 150 évêques, confirma le ſymbole de Nicée, & y ajouta un article ſur la divinité du S. Eſprit. Entre les Semi-Ariens ou Macédoniens, les Occidentaux ſe plaignirent de ce que les évêques d'Orient avoient tenu ce ſynode ſans eux, & demanderent un concile général. En 382, le pape Damaſe agit auprès des empereurs pour en tenir un à Rome. Les évêques d'Occident s'y rendirent auſſitôt ; mais pour ceux de l'Orient, il n'y eut que Paulin, patriarche d'Antioche, S. Epiphane & Aſcholius de Theſſalonique, qui y vinrent. Les autres Orientaux obtinrent de l'empereur Théodoſe, qu'ils s'aſſembleroient de nouveau à Conſtantinople ; & y ayant tenu leur concile, ils députerent à Rome trois évêques avec une lettre ſynodale, leſquels rendirent compte de ce qu'ils avoient défini contre les Ariens. Les Occidentaux reçurent leur déciſion ſur la foi, ſans approuver les réglemens & les nouveaux canons, qui y étoient ajoutés. Enfin, l'an 383, l'empereur Théodoſe fit publier deux édits, par leſquels il défendit aux Ariens de rien dire, ni de rien faire, ni en public, ni en particulier, qui fût, en quelque façon que ce fût, contraire à la religion catholique, permettant à tous ſes ſujets de courir ſus à ceux qui oſeroient contrevenir à cette ordonnance : voulant de plus que tous les Ariens ſe retiraſſent au plutôt dans les villes, & autres lieux de leur domicile ordinaire, pour n'avoir pas la liberté d'infecter le monde de leur héréſie. Ainſi l'arianiſme fut abattu dans l'Orient, 63 ans après ſa naiſſance, par la ſageſſe & par le zèle du grand Théodoſe.

L'égliſe étoit moins tranquille en Occident. L'impératrice Juſtine, qui n'avoit rien oſé entreprendre ouvertement, pendant la vie de l'empereur Valentinien ſon mari, ſe voyant le pouvoir entre les mains pendant la minorité du jeune Valentinien ſon fils, commença dès l'an 380 à protéger hautement les Ariens. Elle réſolut de les rétablir en 386, faiſant donner par l'empereur un édit, qui permettoit les aſſemblées à ceux qui tenoient la doctrine établie dans le concile de Rimini, & confirmée dans celui de Conſtantinople ſous Conſtance, c'eſt-à-dire, aux Ariens. Elle s'efforça enſuite de les mettre en poſſeſſion d'une égliſe dans la ville de Milan ; mais S. Ambroiſe l'empêcha. Cette princeſſe fut enfin contrainte d'abandonner le parti des Ariens, pour obtenir du ſecours de Théodoſe contre le tyran Maxime, qui fut vaincu par cet empereur catholique. Cette victoire acheva d'anéantir l'arianiſme ; car Valentinien redevable de la vie & de l'empire à Théodoſe ſon beau-frere, déteſta l'héréſie des Ariens, que Juſtine ſa mere lui avoit inſpirée, & demeura toujours ferme dans la foi catholique. En Orient les Ariens ſe diviſerent en deux ſectes. Demophyle étant mort en 386, les uns firent venir Marin évêque de Thrace, pour les gouverner, & les autres appellerent Dorothée leur évêque à Antioche. Dorothée ſoutenoit que *Dieu ne pouvoit* être appellé Pere avant l'exiſtence du Fils. On appella ceux-ci *Pſatyriens*, à cauſe de Theoctiſte Syrien, qui étoit un ardent défenſeur, & dont le métier étoit de faire certains gâteaux, que les Grecs appellent *Pſatyres*. Cette branche ſe diviſa encore en deux autres, à cauſe des différends qu'Agapius eut ſur quelque prééminence contre Marin, qui l'avoit fait évêque d'Ephèſe. Agapius fut ſuivi par les Goths ; & on donna à ceux-ci le nom de *Curtiens* ou *Pitheciens*, c'eſt-à-dire, *ſinges*, à cauſe qu'un d'entr'eux, nommé *Curte*, étoit laid comme un ſinge. Les Ariens demeurerent ainſi diviſés durant trente-cinq ans, après leſquels les Pſatyriens ſe réunirent enfin aux autres Ariens, à la perſuaſion de Plinthe conſulaire très-puiſſant ſous l'empire de Théodoſe *le Jeune*. La condition ſtipulée dans l'accord, fut qu'on ne parleroit point du tout de la queſtion qui les avoit diviſés, & cet accord n'eut lieu que pour les Ariens de Conſtantinople. Il y eut auſſi de la diviſion parmi les Macédoniens, entre Eutrope prêtre, & Carcere chef de cette ſecte. A la fin du IV ſiécle, les Ariens & les Macédoniens ſe trouvent réduits par les loix des empereurs à n'avoir plus d'évêques ni d'égliſes dans l'empire romain, tant en Occident qu'en Orient. Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers eccléſiaſtiques & laïcs, qui tenoient la doctrine des Ariens ; mais comme ils ne faiſoient plus de corps, l'héréſie arienne fut bientôt entierement abattue, & ne ſe maintint plus que parmi les Goths du Nord & de l'Orient, parmi les Vandales, qui la porterent en Afrique, & parmi les Bourguignons en France & en Italie, où cette héréſie a ſubſiſté juſqu'à l'extinction de la domination de ces nations barbares.

Les hiſtoriens ne conviennent pas du temps qu'elle s'étoit introduite chez les Goths. Ulphilas, qui étoit leur évêque du temps de Conſtantin, avoit été ordonné par Euſebe de *Nicomédie* ; il reçut apparemment de lui les ſemences de l'arianiſme, & l'établit peu à peu dans ſa nation. Il ſe trouva au concile qu'Acace, Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Conſtantinople en 360, & ſigna la formule de Rimini. Cependant Socrate & Sozomene aſſurent que l'arianiſme ne fut établi parmi les Goths, que

Digitized by Google

que du temps de Valens, à l'occaſion d'une guerre qui s'éleva entre Athalaric & Fritigerne, prince des Goths; que Fritigerne, vaincu par Athalaric, implora le ſecours des Romains; & qu'étant demeuré victorieux, il embraſſa la doctrine arienne que tenoit Valens ſon protecteur, auſſi-bien qu'Ulphilas évêque, & leurs ſujets. Théodore recule cet événement, en ſuppoſant que les Goths n'embraſſerent l'arianiſme que quand, chaſſés de leur pays par les Huns en 376, ils eurent recours à Valens, pour ſe retirer dans les terres de l'empire. Après la mort de Théodoſe *le Grand*, arrivée en 395, ſes deux fils Arcadius & Honorius ayant partagé l'empire, Gainas ſe fit élire généraliſſime des armées de l'empereur Arcadius, avec un pouvoir abſolu ſur les Romains, auſſi-bien que ſur les Goths, qui étoient Ariens & dont il étoit chef. Avec les forces qu'il avoit en main, il tenta d'établir l'arianiſme dans Conſtantinople, dont il voulut ſe rendre maître par ſurpriſe; mais ſes troupes y furent taillées en pièces l'an 400, & il fut tué en la même année; ce qui jetta les Ariens dans la derniere conſternation. D'ailleurs Alaric, roi des Goths, ayant traverſé la Thrace & la Macédoine, entra dans la Gréce l'an 395; & après y avoir fait d'étranges ravages, paſſa en Italie, où il fut vaincu par Stilicon l'an 403. Mais ce dernier traita ſecretement avec ce Goth arien, dans l'eſpérance de ſe ſervir de ſes troupes pour envahir l'empire. En 406 Radagaiſe, roi des Oſtrogoths, vint fondre dans l'Italie avec une armée de plus de deux cens mille Goths, partie ariens & partie païens. Il marcha droit à Rome; mais il fut entierement défait par Stilicon, qui lui fit trancher la tête, & qui ſongeoit alors à monter ſur le trône. Le dernier jour de cette même année, les Vandales, les Alains & les Sueves, que Stilicon avoit appellés, paſſerent le Rhin; & comme les uns étoient idolâtres, & les autres ariens, ces barbares exercerent d'horribles cruautés par toutes les Gaules, d'où enſuite ils paſſerent en Eſpagne. L'empereur ayant fait tuer ce miniſtre infidéle en 408, chaſſa tous les officiers & tous les ſoldats Goths & Ariens. On maſſacra même dans les villes les femmes & les enfans des Huns, des Alains, des Vandales & des Goths, qui avoient ſervi dans l'armée romaine; ce qui obligea trente mille de ces barbares de s'aller joindre à Alaric, qui mit le ſiége devant Rome l'année ſuivante, & la prit. Lorſqu'il en fut le maître, il fit nommer empereur Attale, qui étoit préfet de Rome. Ce nouveau prince quitta le paganiſme, & ſe fit arien, pour complaire à ſon bienfaiteur Alaric; mais il fut bientôt détrôné & banni par Honorius. Alaric rentra dans Rome en 410, & en permit le pillage, ayant néanmoins donné ordre qu'on ne touchât point aux égliſes. Après ſa mort, Ataulphe, ſon beau-frere, qui fut élu roi par les Goths, épouſa la princeſſe Galla Placidia, ſœur de l'empereur Honorius, établit en 411 le nouveau royaume des Viſigoths, dont il mit le ſiége à Narbonne, & de-là paſſa en Eſpagne l'an 414.

L'arianiſme ne faiſoit pas moins de progrès en Afrique qu'en Italie. Les troupes du comte Boniface, général de l'armée romaine en Afrique, étoient compoſées de Romains & de Goths, qui étoient alors leurs alliés. Ceux-ci, qui profeſſoient l'arianiſme, en avoient l'exercice libre, nonobſtant les édits des empereurs; & ils avoient même un évêque appellé *Maximin*, qui ſoutenoit par-tout que ſa doctrine étoit la véritable, & qui eut la hardieſſe de provoquer S. Auguſtin à la diſpute, parcequ'il ſe ſentoit appuyé du comte Paſcentius, un des principaux officiers de l'empereur. Le Saint accepta le parti, & conféra à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Paſcentius, qui ne voulut jamais permettre qu'on mît rien par écrit, de peur qu'on ne le pût convaincre par des actes authentiques; mais pour l'intérêt de la vérité, S. Auguſtin donna au public ſa diſpute contre Maximin, & rédigea par écrit la conférence qu'il avoit eue avec Paſcentius. Il compoſa enſuite beaucoup de traités contre les Ariens, qui ſe répandoient dans l'Afrique, avec les Goths de l'armée de Boniface, quoique ce comte fût alors très-zélé catholique. Quelque temps après, ce général renonça à la véritable religion, pour embraſſer l'héréſie d'Arius. Genſeric, roi des Vandales, qui étoient la plupart ariens, avoit ſuccédé aux conquêtes de Gunderic dans l'Eſpagne; & comme on n'étoit pas en état d'en chaſſer les Barbares par force, le comte Boniface eut ordre de faire un voyage en Eſpagne, pour tâcher d'accommoder les choſes par les voies de la douceur. Boniface y fut touché de la beauté d'une princeſſe Vandale qu'il vit à la cour, & il l'épouſa du conſentement de Genſeric, qui étoit ravi de mettre dans ſon alliance un ſi vaillant capitaine: il agréa même que cette princeſſe ſe fît catholique, prévoyant bien qu'elle ne le feroit que par cérémonie. En effet, elle remplit ſa maiſon d'Ariens; & Boniface, que l'amour aveugloit, le ſouffrit. Ce mariage donna lieu aux ennemis de Boniface de le rendre ſuſpect à l'impératrice Placidie, qui envoya contre lui une puiſſante armée en Afrique. Le comte deſeſpérant de pouvoir réſiſter, alla en Eſpagne, & appella les Vandales à ſon ſecours. Genſeric paſſa en Afrique l'an 428 avec quatre-vingts mille Vandales & Alains, & prit d'abord poſſeſſion des trois Mauritanies. L'impératrice ayant reconnu qu'elle avoit été ſurpriſe par la malice d'Aëtius, qui avoit fauſſement accuſé Boniface de trahiſon, lui écrivit pour l'aſſurer qu'elle étoit pleinement déſabuſée. Ce comte fit ſon poſſible pour changer ce qu'il avoit fait; mais Genſeric refuſa de repaſſer en Eſpagne; voyant même la réſiſtance de Boniface, il lui donna bataille, & le contraignit de ſe retirer dans Hippone. Ce barbare courut enſuite toute l'Afrique; & de tant de belles villes & d'illuſtres égliſes dont les ſept provinces d'Afrique étoient remplies en ce temps-là, il ne reſta que celles de Carthage, d'Hippone, & de Cirthe, capitale de la Numidie; toutes les autres ayant été ruinées, & réduites ſous la puiſſance des Vandales. Cependant les Ariens tâchoient adroitement de ſe rétablir à Conſtantinople & dans l'Helleſpont; mais l'empereur Théodoſe *le Jeune* fit un nouvel édit, au mois de mai de l'année 428, par lequel il ordonna d'ôter aux Ariens & aux Macédoniens toutes les égliſes qu'ils avoient uſurpées ſur les catholiques, ou qu'ils avoient bâties: ce qui fut exécuté. Genſeric d'un autre côté perſécuta cruellement tous ceux qui ſe défendirent d'embraſſer l'arianiſme, & établit cette héréſie dans l'Afrique, après s'en être rendu maître. C'eſt ce qu'on appelle, *la premiere perſécution des Vandales.*

Après pluſieurs révolutions, l'empire des Romains en Occident paſſa l'an 478, ſous la domination des Barbares ariens, dont le premier roi fut Odoacre. En même-temps, Evaric roi des Viſigoths, ſe jetta dans les Gaules; & après y avoir fait pluſieurs conquêtes, il tâcha d'y abolir la véritable religion pour y faire regner l'arianiſme. Hunneric roi des Vandales, qui ſuccéda à Genſeric ſon pere l'an 483, fut encore plus cruel envers les catholiques. Il caſſa d'abord, & bannit tous les officiers & tous les ſoldats qui refuſerent de ſe faire rebaptiſer, pour profeſſer l'arianiſme: (ce que les premiers Ariens n'exigeoient pas; parcequ'ils baptiſoient ſelon la même forme que les catholiques.) Enſuite Hunneric fit prendre près de cinq mille eccléſiaſtiques, & les fit conduire par des Maures dans d'horribles déſerts, pour les y laiſſer périr de faim. Enfin il publia un édit par lequel il ordonnoit à Eugene évêque de Carthage, & à tous les évêques catholiques, de ſe trouver à Carthage au mois de février de l'année ſuivante 484, pour rendre raiſon de leur foi dans une conférence publique. Il y eut quatre cens ſoixante-ſix évêques qui s'y aſſemblerent de toutes les provinces de l'Afrique, de la Corſe, & de la Sardaigne; mais Hunneric bannit les plus ſavans, pour de faux crimes qu'on leur impoſa. Cyrila, qui prenoit le titre de patriarche, voulut préſider, ou plutôt, commander à cette aſſemblée, qu'il rompit après avoir entendu l'expoſition de la véritable foi pré-

ſentée par les catholiques. Il alla ſe plaindre à Hunneric, que les *Homoouſiens*, (car ils appelloient ainſi les défenſeurs de la conſubſtantialité du Verbe) avoient fait un horrible déſordre, pour empêcher qu'on ne vînt à l'éclairciſſement de leur doctrine. Là-deſſus le roi fit publier un décret qui étoit tout prêt & tout dreſſé, par lequel il donnoit aux Ariens toutes les égliſes des catholiques, & il bannit ou fit mourir ceux-ci par de cruels ſupplices. Cette perſécution ceſſa par la mort de Hunneric en la même année; & ſon ſucceſſeur Gundebaud rendit la paix à l'égliſe, en haine du roi défunt ſon oncle, dont il avoit été maltraité; mais il commença quelques années après à perſécuter les catholiques. Ce fut dans cet intervalle que le pape Felix II, dit III, tint un concile à Rome l'an 487, afin d'ordonner une pénitence convenable à ceux qui pendant la perſécution avoient été aſſez lâches pour embraſſer l'arianiſme, & qui demandoient alors de rentrer dans l'égliſe. C'eſt ainſi que les évêques de Rome agiſſoient encore librement pour le ſpirituel, ſous le regne d'Odoacre, qui quoiqu'il fût Arien, ne ſe mêloit pas des affaires de la religion. Mais cette liberté fut enfin détruite par un plus puiſſant Arien, Théodoric roi des Oſtrogoths, qui ſe rendit maître de Rome en même temps. Anaſtaſe, empereur d'Orient, lui envoya des ambaſſadeurs l'an 493, & fit la paix avec lui. Il y a apparence auſſi que ce fut en ſa conſidération qu'il toléra les Ariens, & qu'il leur donna même une grande liberté dans Conſtantinople.

Pendant que l'empire d'Orient gémiſſoit ſous l'indigne domination d'Anaſtaſe, hérétique Eutychien & Achephale, & que celui d'Occident étoit partagé en pluſieurs royaumes, poſſédés par des princes ariens ou idolâtres; Clovis dans les Gaules, reçut le baptême, & embraſſa la foi catholique. Il fut baptiſé l'an 496 par S. Remi archevêque de Reims, *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit*; ce que les Ariens ne faiſoient plus en ce temps-là; parceque cette forme inſtituée par J. C. même, exprimoit trop clairement l'égalité des trois perſonnes divines, laquelle ils nioient; mais ils baptiſoient *au nom du Pere, par le Fils, au Saint Eſprit*. Le célébre Alcimus Avitus, archevêque de Vienne, le fléau des Ariens de ſon temps, félicita ce monarque par une lettre, où il dit: *Que le choix qu'il a fait de la religion catholique, en rejettant les autres ſectes, où les hérétiques avoient tâché de l'attirer, eſt un excellent préjugé à tous les peuples pour les déterminer à la créance qu'ils doivent embraſſer, comme l'unique véritable; & que la foi, dont il vient de faire profeſſion, eſt une illuſtre victoire des catholiques ſur les hérétiques.* Le pape Anaſtaſe en écrivit une dans le même temps à ce prince, où il lui dit entr'autres choſes: *Que la ſainte égliſe ſa mere ſe réjouit d'avoir engendré ſpirituellement à Dieu un grand roi, qui la défendra contre les efforts de tous ſes ennemis, & de ces hommes peſtilens qui s'élevent contre elle.* Il étoit néceſſaire de remarquer ceci, pour faire connoître l'erreur de Paſquier, qui a oſé révoquer en doute, ſi Clovis, en ſe convertiſſant, s'étoit fait catholique ou arien, comme l'étoient le roi des Viſigoths, & le roi de Bourgogne, duquel il avoit épouſé la niéce. Il eſt vrai que tous les princes qui regnoient en ce temps-là, étoient hors du ſein de l'égliſe. L'empereur Anaſtaſe étoit non-ſeulement hérétique, mais auſſi perſécuteur des orthodoxes; Théodoric à Rome, & dans l'Italie; Alaric, dans la Gaule Narbonnoiſe, dans l'Aquitaine & dans l'Eſpagne; les Sueves, dans la Galice; les Bourguignons, dans la Gaule Lyonnoiſe; Traſamond, roi des Vandales en Afrique, étoient tous Ariens. Les autres rois, dans la Germanie, & dans la Grande-Bretagne, étoient encore idolâtres. Mais Clovis fit profeſſion de la foi catholique, & mérita à ſes ſucceſſeurs le titre de *très-chrétien* & de *fils aîné de l'Egliſe*. L'an 499 Gondebaud, roi de Bourgogne, permit entre les catholiques & les ariens, une conférence qui ſe tint dans ſon palais à Lyon; mais quoiqu'il reconnût la vérité, il ne put ſe réſoudre à en faire profeſſion publique. En 505 Clovis défit & tua Alaric roi des Viſigoths, dans la célébre bataille qu'il lui donna à Vouillé près de Poitiers; & afin de montrer qu'il avoit combattu pour la foi de l'égliſe catholique, contre l'héréſie arienne, il envoya une couronne d'or à Rome, pour la conſacrer à J. C. vrai Dieu. La plus grande partie des Gaules ayant été délivrée de la domination des Ariens par le roi Clovis, ce prince fit aſſembler les évêques de ſon royaume à Orléans l'an 508 pour régler la police eccléſiaſtique. Quelque temps après il ſe tint un concile, pour confondre l'arianiſme, ſans qu'on en puiſſe dire préciſément ni le temps ni le lieu. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que parmi tant de prélats catholiques qui y vinrent de toutes les parties des Gaules, il s'y trouva un des évêques ariens, qui avoit eu ſous Alaric le gouvernement de quelques égliſes. Dieu voulut faire paroître en ſa perſonne une merveille, qui ſervît plus à aſſurer la vraie foi, que n'auroient fait les plus ſavantes & les plus ſubtiles diſcuſſions. Cet Arien, homme ſuperbe & grand ſophiſte, s'étant levé pour répondre au diſcours de S. Remi, demeura muet, quelque effort qu'il fît de parler, ouvrant inutilement la bouche à pluſieurs repriſes. Alors reconnoiſſant ſon erreur, il s'alla jetter aux pieds de S. Remi, lui demandant par geſtes & par ſignes, qu'il eut compaſſion de ſa miſere. Le Saint lui rendit l'uſage de la parole, *Au nom de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, vrai Fils de Dieu*; & cet évêque converti, confeſſa publiquement la Trinité des perſonnes dans l'unité d'eſſence, condamnant devant tout le monde l'impiété de l'arianiſme. Cet événement contribua beaucoup à achever d'éteindre dans les Gaules cette héréſie, que Clovis avoit abattue par ſes victoires. En 511, Sigiſmond, roi de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon pere Gondebaud, renonça ſolemnellement à l'arianiſme; & les Bourguignons, ſuivant ſon exemple, ſe firent en même temps catholiques.

Après la mort de l'empereur Anaſtaſe, hérétique, Juſtin ſe voyant parfaitement établi ſur le trône, fit un édit en 524, contre les Ariens, auſquels il ôta toutes leurs égliſes. Théodoric, roi des Oſtrogoths en Italie, fut tellement offenſé de cet édit, qu'il réſolut de le faire caſſer, ou de porter les choſes à l'extrémité. Il contraignit le pape Jean I, ſucceſſeur d'Hormiſdas, d'aller en ambaſſade à Conſtantinople, avec quatre des principaux du ſénat romain, pour traiter de cette affaire avec l'empereur. Ce ſaint pontife tâcha de ménager la paix; mais bien loin de porter l'empereur à caſſer ſon édit, il réconcilia pour les catholiques toutes les égliſes que ce prince avoit ôtées aux Ariens. C'eſt pourquoi lorſqu'il fut de retour, Théodoric le fit jetter dans une priſon, où il mourut l'année ſuivante. Ce prince voulut enſuite nommer un pape: ce qu'aucun empereur à la réſerve de Conſtance, arien comme lui, n'avoit jamais oſé entreprendre: mais environ deux mois après, il fut enlevé du monde, par une eſpéce de phrénéſie. Hilderic, roi des Vandales en Afrique, rappella l'an 523, tous les évêques exilés, & donna la liberté aux catholiques d'en créer de nouveaux; mais il fut détrôné par Gilmer. Celui-ci fut défait par Bélisaire, général des armées de l'empereur Juſtinien, l'an 534, & après cette victoire, l'Afrique fut délivrée de la domination des Vandales ariens, un peu plus de cent ans après que Genſeric y fut entré. Alors les évêques s'aſſemblerent à Carthage, en un concile national, où l'évêque Reparatus préſida, & on y agita de quelle maniere on devoit recevoir les évêques, & les autres eccléſiaſtiques ariens, qui demandoient de rentrer dans l'Egliſe. Juſtinien fit enſuite un édit, par lequel il défendit que les Ariens euſſent aucun exercice de leur héréſie, ni en public ni en particulier. Après que l'empereur Juſtinien eut ſi heureuſement exterminé l'arianiſme en Afrique, il entreprit de l'abolir encore dans l'Italie, par la guerre qu'il fit aux Oſtrogoths. Totila

Digitized by Google

fut vaincu par le général Narſés, l'an 553, & les Goths étant ſortis d'Italie, elle fut délivrée de la domination des Ariens, ſoixante & dix-ſept ans après qu'ils l'eurent envahie ſous Odoacre roi des Hérules.

Il n'y avoit plus que l'Eſpagne qui gémît encore ſous la puiſſance des Ariens, lorſque Dieu commença ſa délivrance par la converſion d'un de ſes rois. L'an 554, Théodemir, roi des Suéves dans la Galice, renonça à l'arianiſme, & ramena toute ſa nation à la foi catholique: mais Lewigilde, roi des Viſigoths, perſécuta cruellement les orthodoxes; & s'étant emparé de la Galice, il y rétablit cette héréſie. Après ſa mort ſon fils Recarede déclara hautement qu'il étoit catholique, & voulut recevoir publiquement l'onction du ſaint crême au nom de l'adorable Trinité. Les Viſigoths & les Suéves, touchés d'un ſi bel exemple, firent la même profeſſion de foi par toute l'Eſpagne, & dans la Gaule Gothique. Enfin l'an 589, Récarede fit célébrer un concile à Tolède, où ſe trouverent environ ſoixante & dix évêques de toute l'Eſpagne, & de la Gaule Narbonnoiſe, ſous cinq archevêques: Mauſona de Mérida, métropolitain de la province de Luſitanie; Euphemius de Tolède, métropolitain de la province de Carthage; Leandre de Seville, métropolitain de la province Betique ou Andalouſie; Pantardus de Brague, métropolitain de la province de Galice, auſſi-bien que Migétius de Narbonne, métropolitain de la Gaule Gothique. Le métropolitain de la province Taraconnoiſe n'y aſſiſta point, ni par lui-même, ni par procureur, parceque peut-être le ſiége étoit vacant; mais ſeize évêques ſuffragans de la même province y furent préſens. Le roi s'y trouva, accompagné de la reine, & de tous les plus grands ſeigneurs Viſigoths & Suéves. On y anathématiſa Arius avec tous ſes dogmes, & tous les conciliabules oppoſés au ſaint concile de Nicée. Recaréde fit enſuite un édit, par lequel il ordonna à tous ſes ſujets de garder inviolablement les décrets de ce concile de Tolède. Et pour terminer la ſolemnité d'une ſi belle fête, il fit apporter tous les livres des Ariens que l'on put recouvrer, dont on alluma un grand feu de joie dans la grande place. Enſuite Recaréde envoya des ambaſſadeurs à Rome avec des préſens magnifiques, pour reconnoître S. Grégoire en qualité de ſouverain pontife, & de vicaire de J. C. en terre. Depuis ce temps l'arianiſme n'a plus eu d'entrée dans l'Eſpagne. Mais l'Italie ne fut pas ſi heureuſe; car Narſés, mécontent de l'empereur Juſtin, y attira l'an 567 Alboin, roi des Lombards, arien, qui eut pluſieurs ſucceſſeurs ariens, & quelques-uns grands ennemis des catholiques. La reine Theodelinde, veuve d'Autharis, ayant épouſé Agilulphe, lui fit embraſſer en 591 la véritable religion qu'elle avoit toujours ſuivie; mais après que ſon fils Adaloalde eut été détrôné par Ariovalde arien, les hérétiques furent les plus puiſſans à la cour. Enfin, Aribert, qui commença de regner l'an 659, fit profeſſion de la foi catholique, & depuis ce temps-là tous ſes ſucceſſeurs demeurerent dans la véritable religion: de ſorte que l'arianiſme fut entierement aboli dans ce royaume. Ainſi cette héréſie qui avoit commencé en Egypte vers l'an 312, après s'être répandue de-là dans tout l'Orient, & preſque dans tout l'Occident, par l'inondation des Viſigoths, des Vandales, des Suéves, des Oſtrogoths, des Bourguignons, & des Lombards, lorſque ces peuples occuperent la plus grande partie des Gaules, l'Eſpagne, l'Afrique, l'Italie, les iſles de la Méditerranée, & la Pannonie; cette héréſie, dis-je, céda à la religion catholique, & demeura éteinte vers l'an 660, juſqu'à ce que près de 900 ans après elle fut renouvellée en 1530 par les nouveaux Ariens, ou les trithéites & anti-trinitaires, qui ſe ſont confondus avec les unitaires & les ſociniens du XVII ſiécle.

Ariens modernes ou Sociniens.

Michel Servet, Eſpagnol, fut celui qui oſa le premier publier les impiétés d'Arius en Allemagne & en Pologne, prêchant contre la divinité de J. C. & contre la Trinité des perſonnes divines. Après ſa mort en 1553, Georges Blandrat, Piémontois, paſſa dans la Tranſſylvanie, où il devint médecin de Sigiſmond, roi de Pologne, & de Petrovits ſon premier miniſtre. Lorſqu'il ſe vit en faveur, il inſpira ſon héréſie au roi, au miniſtre, & aux principaux du conſeil, qui firent ouvertement profeſſion de l'arianiſme en 1556. Les calviniſtes & les luthériens même firent tout ce qu'ils purent pour s'y oppoſer; mais il ne furent pas écoutés. Valentin Gentilis, Calabrois, l'un des premiers confidens de Blandrat, alla auſſi en Pologne, où il ſe fit chef des trithéites, reconnoiſſant trois Dieux, comme trois eſprits éternels, dont le premier avoit donné aux deux autres des divinités moindres & différentes de la ſienne. Grégoire Pauli, miniſtre de Cracovie, qui s'étoit fait chef des unitaires, enſeigna publiquement qu'il n'y avoit que le Pere qui fût Dieu, & que le Fils & le Saint Eſprit étoient ſeulement de Dieu. Fauſte Socin, Siennois, Luc Sternbergius, moine apoſtat, & pluſieurs autres hérétiques accoururent alors en Pologne, pour y combattre ouvertement la divinité de J. C. ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs. Et comme chacun avoit la liberté d'y ſuivre ſon opinion particuliere, cette héréſie ſe multiplia, dit-on, juſqu'à trente-deux ſectes, qui s'accordoient néanmoins toutes à nier que J. C. fût Dieu. Quelques-uns, comme Luc Sternbergius, allerent juſqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que les autres; ce qui fit naître peu de temps après le Socinianiſme. Le fameux André Dudithius, évêque de Cinq-Egliſes en Hongrie, ſe fit unitaire, & oſa publier qu'il ſuffiſoit de croire qu'il y a un Dieu, & de garder la loi de nature. Après la mort de Sigiſmond Auguſte, roi de Pologne, arrivée l'an 1572, les hérétiques qu'on avoit tolérés en ce royaume, particulierement les luthériens, les calviniſtes & les ariens, demanderent durant l'interregne, la liberté d'exercer leur religion, non-ſeulement par tolérance, mais auſſi par l'autorité des loix. Ils obtinrent un édit dans la diéte ou aſſemblée des états qui permettoit de ſuivre la créance qu'on voudroit. Pour la Tranſſylvanie, il s'y étoit fait dès l'année 1565 un édit de liberté, lequel fut confirmé pluſieurs fois depuis, ſous le prince Jean Sigiſmond qui profeſſoit l'arianiſme. Etienne Battori, prince très-zélé pour la foi, lui ayant ſuccédé en 1571, appella les jéſuites pour les oppoſer à l'héréſie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parcequ'on exigeoit des princes le ſerment de maintenir l'édit de liberté. Après qu'il fut élu roi de Pologne, le prince Chriſtophe ſon frere, qu'il laiſſa vaivode en Tranſſylvanie, établit les Ariens dans Coloſwar, dans Wiſſembourg, & à Waradin. Mais ils en furent chaſſés en 1588. Sept ans après, le prince Sigiſmond Battori les fit revenir, & depuis ils y furent ſouvent perſécutés, juſqu'à ce que, ſuivant les édits, on rendit en 1605 la liberté aux catholiques, aux proteſtans, calviniſtes & luthériens, & aux ariens, dont toutes les différentes ſectes s'étoient inſenſiblement confondues dans celle des Sociniens, qui prit ſon nom de Fauſte Socin, neveu de Lelie Socin, Siennois. Cet héréſiarque, après avoir bien étudié les opinions des trinitaires & des nouveaux Ariens, qu'il trouvoit fort embarraſſées, s'aviſa d'une doctrine plus facile à comprendre, en diſant que J. C. n'étoit qu'un homme, qui avoit commencé d'être, quand il naquit de la Vierge; & qu'ainſi on ne devoit adorer qu'un ſeul Dieu, ſans diſtinction de perſonnes. Il enſeigna donc que Dieu n'étoit qu'une ſeule Perſonne, que J. C. étoit nommé le *Verbe* ou la *Parole*, parcequ'il annonçoit ſa volonté, & que le Saint Eſprit n'étoit autre choſe que ſa toute-puiſſance; qu'il n'avoit point de Fils par nature, mais ſeulement par adoption; & que celui qui porte ce titre par excellence étoit J. C. appellé Fils de Dieu, principalement parce-

Digitized by Google

qu'il a été formé dans le ſein d'une Vierge, par la toute-puiſſance de Dieu, & par cette opération divine, que Socin appelle le Saint Eſprit; que J. C. étoit même Dieu par participation, à cauſe de ſon ſouverain pouvoir au ciel & ſur la terre; qu'au reſte, tout ce qu'on dit de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe n'étoient que de pures illuſions. C'eſt ainſi que l'impie Socin réunit dans ſon parti toutes les différentes ſectes des Ariens modernes. Mais preſque tout le monde a eu horreur de ces blaſphêmes; & la Pologne même s'en eſt heureuſement défaite dans le XVII ſiécle, ſous le regne du roi Jean Caſimir. Les états aſſemblés dans la diéte générale de Warſovie en 1658, firent une loi par laquelle les Ariens & les Sociniens, compris ſous le même nom, furent obligés d'abjurer leur héréſie, ou de ſortir du royaume. Pluſieurs de ces hérétiques ſe retirerent en Hongrie, les autres ſe réfugierent dans la Tranſſylvanie, & le reſte chercha un aſyle en Hollande où l'on dit qu'ils ſe multiplient tous les jours. On ne les ſouffre ni à Genève, ni dans les cantons Suiſſes, ni en Allemagne, ni en Moſcovie, ni en Suéde, ni en Danemarck, ni en Angleterre. Ainſi l'arianiſme ne ſubſiſte plus que dans ſes miſérables reſtes du ſocinianiſme, qui n'eſt toléré ouvertement que dans l'empire du Turc, parceque les Mahométans ont renoncé à la créance de la divinité de J. C. * S. Athanaſe, *ap.* 2, *& or.* 1 *&* 2 *contr. Arian.* S. Epiphane, *her.* 69. Socrate, *l.* 1. Sozomene. Philoſtorge. Théodoret. Rufin. Gelaſe de Cyzique. Baronius, *A. C.* 315, *& ſeq.* Hermant, *vie de S. Athanaſe.* Tillemont, *hiſt. de l'arianiſme.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du IV ſiécle.*

ARIANITES, famille illuſtre dès le commencement du XI ſiécle à Conſtantinople. Le premier dont les auteurs font mention, eſt *David* Arianite, qui parut avec diſtinction l'an 1016 dans les armées du célébre empereur Baſile, le vainqueur des Bulgares. On en trouve enſuite deux autres, qui pouroient bien être les fils du premier, ſous Conſtantin Monomaque: l'un nommé *Conſtantin* fut tué l'an 1050, étant alors général des armées impériales: Guillaume archevêque de Tyr, nomme l'autre *Jean*, & vante beaucoup ſa nobleſſe. On ne trouve plus d'Arianites après ces trois ſeigneurs, que dans le XV ſiécle, car ceux que Flavius Comnene a nommés dans ſes généalogies, ſont chimériques; mais on voit dans le même temps trois freres: l'un nommé *Thopia* Goleme Arianite, *dont il ſera parlé ci-après*: l'autre nommé *Muſache*, qui eut un fils nommé *Moyſe* Goleme Arianite, qui ſervit aſſidument auprès de Scanderbeg; & le troiſiéme nommé *Vladimir* Goleme Arianite, qui épouſa *Angeline* ſœur de Scanderbeg, & eut de ce mariage un fils nommé *Muſache* Goleme Arianite; qui eut auſſi part aux expéditions militaires de ſon oncle. Ces trois freres avoient une ſœur, que Scanderbeg épouſa; & tant eux que leurs enfans furent ſurnommés Golemes, c'eſt-à-dire *chevelus*. Celui qui ſuit eſt appellé quelquefois *Cominatus*, apparemment pour *Comatus*, qui ſignifie la même choſe; & il n'y a point d'inconvenient à croire que de ce nom corrompu eſt venu celui de Comnene qu'on lui a donné auſſi.

I. Thopia Goleme Arianite, ſurnommé *le Grand*, poſſédoit ſur les côtes de l'Albanie Durazzo, la Valone, & d'autres places fortes, dans ces quartiers-là, & remporta pluſieurs victoires ſur le grand ſeigneur Mahomet II. Flavius Comnene croit qu'il mourut en 1446: en quoi il s'eſt trompé de vingt-quatre ans, ce brave homme n'étant mort que vers l'an 1470. Il avoit épouſé en premieres nôces une dame noble d'Albanie, de qui il eut pluſieurs enfans; & après ſa mort il épouſa la fille d'Olivier Francon de Seſſa, de qui entr'autres enfans, il eut,

II. Constantin, qui n'étoit âgé que de douze ans lorſque ſon pere mourut. Le grand ſeigneur profita d'une ſi favorable conjoncture pour s'emparer de toutes ſes places; & on le conduiſit à Rome, d'où il fut appellé l'an 1489, à la cour de Montferrat par la marquiſe Marie qui étoit ſa niéce, car Guichardin & Saint-Gelais, qui ont dit qu'elle étoit ſa ſœur, ſe ſont trompé. On lui donna les titres de prince de Macédoine, & de duc d'Achaïe. C'étoit la coutume des Grecs, de prendre, étant dépouillés de leurs états, des titres plus pompeux que ceux qu'ils avoient portés dans le temps de leur plus grand pouvoir. Charles VIII eut d'abord deſſein de ſe ſervir de Conſtantin pour commencer la guerre avec les Turcs, & ce ſeigneur devoit aller dans l'Albanie, y porter les peuples à ſecouer le joug; mais les Vénitiens renditent tous les projets inutiles, en les découvrant aux Turcs, & Conſtantin demeura dans le Montferrat, où il fut fait en 1495, tuteur des deux princes ſes petits-neveux, Charles VIII lui ayant procuré cette tutelle au grand contentement du peuple, qui l'aimoit beaucoup. On ne ſait ſi ce fut ce monarque, ou Louis XII qui lui donna le collier de ſon ordre; mais on ſait que lorſque ſes pupilles furent majeurs, il vint en France, où il eut quelque commandement dans les troupes, & d'où il ſe retira enſuite, s'étant jetté dans les intérêts de l'empereur Maximilien I, ce qui irrita tellement contre lui François I, qu'il fut prêt de lui redemander le collier de l'ordre. Il vécut 67 ans, & mourut à Rome le 1 mai 1531, ainſi qu'on l'apprend de ſon épitaphe. Il s'étoit marié dans le Montferrat; car le cardinal Bembo dit qu'il poſſédoit dans ce pays-là pluſieurs terres du chef de ſa femme; mais on ignore ſon nom: il en eut entr'autres enfans

III. Arianite Comnene, qui prit auſſi le titre de prince de Macédoine, & qui ſervit avec diſtinction dans les troupes de l'Egliſe. Il fut tué en 1551, à la priſe de Torchiara, dont il étoit gouverneur; & Horace Farnèſe qui commandoit au ſiege, fit porter ſon corps à Parme, où on lui fit des obſéques honorables. *. Du Cange, *famil. Bizant.*

ARIANO, ville du royaume de Naples dans la province dite *Principato Oltra*, avec un évêché ſuffragant de Bénévent. Cette ville ſituée ſur une colline très-rude, a titre de duché, qui appartient à la maiſon de Caraffe. C'eſt l'*Arianum* des auteurs Latins. * Baudrand.

ARIANO, ſur le Pô, petite ville d'Italie dans le Ferrarois, eſt capitale d'un petit pays, nommé *Poleſino di Ariano*, ſur les confins de l'état de Veniſe. * Baudrand.

ARIARATHE I roi de Cappadoce, dans l'Aſie mineure, commença de regner la troiſiéme année de la CIV olympiade, & 362 ans avant J. C. Son frere Orophernes regna avec lui. Ils étoient fils d'*Ariamnes* qui avoit regné 50 ans: ces deux freres s'entr'aimerent tendrement. L'aîné, dont nous parlons ici, ſe joignit aux Perſes dans l'expédition d'Egypte; il y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le roi Ochus. Il laiſſa deux fils, *Ariarathe* & *Arcyſas*. L'aîné, qui ſuit, ſuccéda à Orophernes ou Holopherne ſon oncle, qui n'ayant point d'enfans l'avoit adopté. * Bayle, *dict. crit.* article *Cappadoce.*

ARIARATHE II, fils d'*Ariarathe I*, monta ſur le trône après ſon oncle Orophernes ou Holopherne, vers la 3 année de la CXII olympiade, 330 ans avant J. C. Son royaume, le ſeul en Aſie qui eût été paiſible & indépendant, ſous le regne d'Alexandre *le Grand*, fut inquiété par ſes ſucceſſeurs, qui chargerent Eumémés de le réduire. A ſon refus, Perdiccas vint attaquer Ariarathe, qu'il trouva à la tête de quarante-cinq mille hommes. Il y eut deux combats, dans leſquels les Cappadociens furent vaincus. Ariarathe ayant été pris dans le dernier, fut mis en croix avec ſes plus proches, la 3 année de la CXIV olympiade, & avant J. C. 322, & laiſſa un fils de ſon nom, qui ſuit. * Diodor. Arrien. Plutarch. *in Eumene.* Appian. *in Mithridat.* Juſtin, *l.* 13, *c.* 6.

Digitized by Google

ARIARATHE III qui s'étoit refugié en Arménie, revint en Cappadoce après la mort de Perdiccas, & après celle d'Eumenés qui avoit été gouverneur de ce royaume, ce qui arriva la 4 année de la CXV olympiade, & la 317 avant J. C. Secouru des troupes d'Ardoata, roi d'Arménie, il ſe rétablit par force dans le royaume, & tua dans un combat Amynthas, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand*. On ne ſait pas le temps de ſa mort; mais il laiſſa le royaume à ARIAMNES II du nom, ſon fils aîné, qui s'allia avec Antiochus Théos roi de Syrie, auquel il demanda *Stratonice* ſa fille, pour ARIARATHE IV, ſon fils aîné, pour lequel il avoit tant d'amitié, qu'il ſe le donna pour collégue à la couronne. * Diodore de Sicile.

ARIARATHE IV, doit avoir regné juſqu'à la premiere année de la CXXXIX olympiade, & 224 ans avant J. C. puiſque ſon regne, ſelon quelques auteurs, a été de 38 ans. Il ne paroît pas avoir eu beaucoup de part dans les guerres de ſon temps. Après avoir regné ſeul depuis la mort de ſon pere, il laiſſa ſes états à ARIARATHE V, ſon fils, qui ſuit, lequel étoit encore fort jeune.

ARIARATHE V, ſucceſſeur & fils d'*Ariarathe* IV, épouſa *Antiochide*, fille d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie, la 4 année de la CXLVI olympiade, & la 193 avant J. C. qui étoit la 31 de ſon regne. Ce fut dans le temps qu'Antiochus, pouſſé par Annibal, ſe préparoit à la guerre contre les Romains. Il fut défait dans pluſieurs occaſions, & Ariarathe lui donna du ſecours. Les Cappadociens combattirent encore les Romains en faveur des Galates, & furent vaincus avec eux, par le conſul Cn. Manlius, l'an 188 avant J. C. Ariarathe abattu par ces défaites, envoya demander la paix à Manlius, & l'obtint en payant 600 talens, ou 200 ſeulement, ſelon d'autres. On lui remit enſuite la moitié de cette ſomme, en faveur d'Eumenés roi de Pergame, & allié des Romains qui venoit d'épouſer ſa fille. Ariarathe ſe ligua depuis avec ſon gendre Eumenés, contre Pharnace, roi de Pont. Les Romains qui s'étoient rendu les arbitres des rois d'Orient, envoyerent des ambaſſadeurs, pour ménager un traité entre ces trois princes, mais Pharnace refuſa leur médiation. Cependant, deux ans après il fut obligé de traiter à des conditions aſſez dures, avec Eumenés & Ariarathe. Antiochide, épouſe de ce dernier, déſeſpérant d'avoir des enfans, lui avoit ſuppoſé deux fils, dont l'un fut appellé *Ariarathe*, & l'autre *Holopherne* ou *Orophernes*. Dans la ſuite elle devint groſſe; & après avoir eu deux filles, elle eut encore un fils nommé *Mithridate*, & puis *Ariarathe*. Le roi qui fut informé de la ſuppoſition, envoya Holopherne en Ionie, & le faux Ariarathe à Rome, avec un équipage aſſez médiocre. La même année il y envoya auſſi ſon fils unique avec une grande ſuite, pour y être élevé dans l'amitié des Romains. Il les ſecourut contre Perſée, & mourut après un regne de 62 ans, la 3 année de la CLIV olympiade, & 162 ans avant J. C. laiſſant pour ſucceſſeur Ariarathe VI. * Appien, *Syriac.* Polyb. *legat.* 3, 35 & 59. Tite-Live, *l.* 38, 40, 42 & 46. Oroſe, *liv.* 4.

ARIARATHE VI ſurnommé *Philopator*, commença ſon regne par une ambaſſade célébre qu'il envoya à Rome, pour renouveller l'alliance que ſon pere avoit entretenue avec les Romains: ce qu'il obtint. Cette ambaſſade fut ſuivie d'une ſeconde, la 4 année de la CLIV olympiade, & 161 ans avant J. C. Il aimoit les belles lettres & la philoſophie: ce qui attira grand nombre de ſavans en Cappadoce. Demetrius Soter lui offrit ſa ſœur en mariage; mais il la refuſa, dans la crainte de déplaire à ſes alliés. Demetrius s'en vengea, en ſoutenant Holopherne, ou Orophernes, fils ſuppoſé d'Ariarathe V. Avec ce ſecours Holopherne chaſſa Ariarathe VI du trône. Ce dernier alla à Rome pour demander ſon rétabliſſement; mais il fut ſeulement ordonné qu'il regneroit avec Holopherne. Attale le rétablit entierement l'an 157 avant J. C. Ariarathe ſe joignit depuis avec Alexandre Balas, Ptolémée Philometor, & d'autres rois, l'an 150 avant J. C. contre Demetrius Soter, qui fut défait par leurs troupes, & qui périt dans une bataille, pendant la guerre que les Romains firent à Ariſtonicus, fils bâtard du roi Eumenés de Pergame. Ariarathe fut un de ceux qui marcherent pour les ſecourir, & il mourut dans cette expédition, la 4 année de la CLXII olympiade, & 129 ans avant J. C. laiſſant de ſa femme Laodice ſix fils, au royaume deſquels, pour reconnoître le ſervice de leur pere, les Romains ajouterent la Lycaonie & la Cilicie. * Polybe, *legat.* 109. Strabon, *liv.* 14. Juſtin, *l.* 37, *c.* 1.

ARIARATHE VII, roi de Cappadoce, fils d'*Ariarathe VI*, & de Laodice. Cette cruelle princeſſe, qui exerçoit la régence de l'état pendant la minorité de ſes ſix fils, craignant de perdre ſon autorité, lorſqu'ils ſeroient en âge de regner, en fit périr cinq par le poiſon, la même année de la mort d'Ariarathe VI leur pere, 129 ans avant J. C. Ce parricide la fit maſſacrer par le peuple; & après ſa mort, un des plus jeunes, que l'on avoit dérobé à la fureur de cette megere, regna ſeul ſous le nom d'*Ariarathe VII*, & épouſa une autre Laodice ſœur de Mithridate Eupator. Il en eut deux fils, Ariarathe VIII & Ariarathe IX. Les hiſtoriens ne marquent point l'année de ſa mort; mais Juſtin dit qu'il périt par la trahiſon de Gordius, l'un de ſes ſujets, que Mithridate avoit ſuborné. Laodice, femme d'Ariarathe, ſe remaria à Nicoméde, roi de Bithynie. * Juſtin.

ARIARATHE VIII fut à peine placé ſur le trône, que Mithridate ſongea à s'en défaire, comme il avoit fait de ſon pere, pour s'emparer de ſes états. Nicoméde, roi de Bithynie, lui en fournit l'occaſion; car étant entré en Cappadoce pour s'en rendre maître, Mithridate accourut avec une armée au ſecours de ſon neveu, à ce qu'il paroiſſoit. Mais il trouva que Laodice ſa ſœur, & mere du jeune Ariarathe, avoit traité avec Nicoméde, & s'étoit même mariée avec lui: cette alliance n'empêcha pas Mithridate de chaſſer les garniſons de Nicoméde, & de rétablir ſon neveu. Quelques mois après, pour parvenir à ſes fins, il lui propoſa de rappeller en Cappadoce Gordius, l'aſſaſſin de ſon pere; fût, s'il lui refuſoit ſa demande, d'un prétexte pour lui faire la guerre; & plus ſûr encore, ſi Gordius retournoit dans le royaume, de s'en ſervir pour faire mourir Ariarathe. Ce jeune prince frémit à cette propoſition, & leva une armée pour s'oppoſer à la violence de ſon oncle; mais Mithridate ne voulant pas commettre ſes prétentions au haſard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conférence; & lorſqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'aſſaſſina à la vue des deux armées, vers la CLXXII olympiade, & 92 ans avant J. C. * Juſtin, *l.* 38, *c.* 1.

ARIARATHE IX, roi de Cappadoce, étoit frere d'*Ariarathe* VIII. Mithridate Eupator, après avoir établi en ſa place un de ſes fils âgé de huit ans, ſous la tutelle du traître Gordius, lui fit prendre le nom d'*Ariarathe*; & ce fut ſans doute, auſſitôt après la mort d'Ariarathe VIII, 92 ans avant J. C. Mais les Cappadociens, outrés de la perfidie de Mithridate, & accablés ſous la tyrannie de ſes lieutenans, chaſſerent Gordius & ſon éleve, & couronnerent Ariarathe IX, qu'ils avoient rappellé de l'Aſie où il étoit élevé. Mithridate arma, fit la guerre au nouveau roi, le vainquit; & ayant remis ſon fils ſur le trône, il réduiſit Ariarathe à mourir de regret. Alors Nicoméde craignant qu'étant maître de la Cappadoce, il ne fondît ſur la Bithynie, apoſta un enfant de huit ans, qu'il revêtit auſſi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains pour lui le royaume de ſon pere. La reine Laodice ſa femme alla exprès à Rome, pour appuyer cette ſuppoſition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII, dont celui qu'elle produiſoit étoit le dernier. Mi-

Digitized by Google

thridate de ſon côté oſa faire aſſurer par Gordius, que ſon fils qu'il avoit inſtallé ſur le trône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Ariſtonicus. Les Romains, pour affoiblir ces deux rois, & pour profiter ainſi de la punition que méritoit leur impoſture, chaſſerent Mithridate de la Cappadoce, & Nicomède de la Paphlagonie. Pour épargner à ces princes l'affront de voir paſſer dans les mains d'un autre, ce qu'on leur enlevoit, on rendit la liberté à ces peuples; mais les Cappadociens la refuſant, on leur permit l'an 91 avant J. C. d'élire un roi, qui fut *Ariobarzane*, & le faux Ariarathe fut chaſſé par Sylla. Mais Tigrane roi d'Arménie, gagné par Mithridate, le ramena en Cappadoce, la 4 année de la CLXXII olympiade, & 89 avant J. C. Il fut encore détrôné, & rétabli la même année. Enfin, après pluſieurs révolutions qui agiterent la Cappadoce, pendant les guerres des Romains & de Mithridate, Ariobarzane en demeura poſſeſſeur, & la laiſſa à ſon fils Ariobarzane II. * Juſtin, *l.* 38.

ARIARATHE X, roi de Cappadoce, ſuccéda à Ariobarzane II, & fut dépoſſédé par M. Antoine, en faveur de Siſinna, fils d'Archelaüs, pontife de Comane, la 4 année de la CLXXXIV olympiade, & 41 ans avant J. C. Ariarathe remonta depuis ſur le trône, & fut encore chaſſé par Antoine, qui établit en ſa place Archelaüs, frere de Siſinna, la premiere année de la CLXXXVI olympiade, & 36 ans avant J. C. Ainſi Ariarathe fut le troiſiéme & dernier roi de la ſeconde race des rois de Cappadoce. Elle fut réduite en province par les Romains après la mort d'Archelaüs, qui fut le ſeul roi de la troiſiéme race. *Pour tous les rois de Cappadoce*, voyez Bayle, *dict. critiq.* article *Cappadoce*. * Dion, *l.* 48 & 49. Tacite, *annal. l.* 2.

ARIARIE, roi des Goths, *cherchez* AORIE.

ARIAS (Emanuel) cardinal. Après avoir été bailli de la religion de Malte, & avoir été deux fois gouverneur du conſeil de Caſtille, conſeiller d'état, & de la junte du gouvernement de la monarchie d'Eſpagne, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut nommé archevêque de Séville. Le pape Clément XI le nomma cardinal le 30 janvier 1713, & il mourut le 16 novembre 1717, en ſa 80 année. Il étoit recommandable par ſa capacité & par ſon zèle pour le ſervice du roi Philippe V, qui avoient paru dans toutes les occaſions, dans les affaires d'état en des temps très-difficiles, & par ſa charité envers les pauvres, dont il avoit nouri un très-grand nombre pendant la diſette: il avoit auſſi ſecouru par des aumônes ſecrettes pluſieurs familles qui étoient dans la néceſſité. * *Mém. du temps.*

ARIAS (François) natif de Séville en Eſpagne, étudia en philoſophie & en théologie à Alcala; & s'étant conſacré à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, il reçut l'ordre de prêtriſe. A l'âge de vingt-ſept ans il entra parmi les jéſuites, ſe ſignala depuis par ſon humilité profonde, & par ſon zèle ardent pour la converſion des ames. C'eſt le caractère des ouvrages de piété que nous avons de lui, dont S. François de Sales recommande tant la lecture au commencement de ſon introduction à la vie dévote. Il compoſa ſes livres en eſpagnol, & ils ont été traduits en latin, en françois & en italien. Le P. François Arias mourut à Séville en odeur de ſainteté le 23 mai de l'an 1605, âgé de 72 ans, dont il en avoit paſſé 44 chez les jéſuites. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. ſcript. ſocict. Jeſu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

ARIAS (Alvarès) jéſuite, natif de Séville, a vécu dans le XVII ſiécle. Son mérite l'éleva aux premieres charges de ſa compagnie, & il fut aſſiſtant d'Eſpagne auprès du général. Il mourut à Rome l'an 1643, & laiſſa divers ouvrages; entr'autres, *Encomia SS. euchariſtiæ & B. virginis Mariæ, ex ſacra ſcriptura deprompta.* * Alegambe, *de ſcript. ſocict. Jeſu.* Marraccius, *in bibl. Marian.* Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.*

ARIAS DE MEZA (Fernand) Portugais, né à Eſtremoz dans la province d'Alentejo, paſſa dans ſon temps pour un très-habile juriſconſulte. Après avoir profeſſé le droit canonique avec réputation à Salamanque, il fut envoyé à Naples pour y être ſénateur en cour civile, & profeſſeur du droit Romain. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1641, *Variæ reſolutiones & interpretationes juris*, qu'on a réimprimées à Genève en 1658. Il y mourut auſſi le 15 mai 1646. * *Mem. de Portug.*

ARIAS MONTANUS (Benoît) a été l'un des plus ſavans théologiens que l'Eſpagne ait produits dans le XVI ſiécle. On dit qu'il étoit natif de Frexenal, qui eſt un village dans le diocèſe de Badajoz; & d'autres aſſurent qu'il étoit de Xera de la Frontera dans l'Andalouſie. Mais Arias Montanus lui-même ſe dit de Séville, peut-être par reconnoiſſance de ce qu'il y avoit été élevé. Ses parens, quoique nobles, étoient ſi pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le pouſſer dans les études. Arias Montanus, ſecouru par quelques perſonnes de conſidération, fit beaucoup de progrès dans les ſciences. Enſuite étant allé à Alcala, non-ſeulement il étudia en théologie, & y cultiva les langues grecque & latine, qu'il ſavoit déja; mais il y apprit encore l'hébreu, l'arabe, le ſyriac & le chaldéen. Il voyagea enſuite en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie & dans les Pays-Bas, & il s'acquit une grande connoiſſance des langues vivantes. Depuis, ayant été reçu dans l'ordre des chevaliers de S. Jacques en qualité de clerc, il prit l'ordre de prêtriſe. Il ne buvoit jamais de vin; il mangeoit très-rarement de la viande, & menoit une vie très-auſtère & très-réguliere. Martin Perez d'Ayala, évêque de Ségovie, l'engagea à faire avec lui le voyage de Trente: il ſe trouva au concile général aſſemblé en cette ville, & s'y acquit beaucoup de réputation. A ſon retour, l'amour de l'étude le confina dans les montagnes de l'Andalouſie, où il poſſédoit un lieu agréable près d'Aracena. Il fut employé par le roi Philippe II, à une nouvelle édition des bibles, après celle d'Alcala, faite par les ſoins du cardinal Ximenès. C'étoit l'homme du monde le plus propre pour ce grand deſſein, qu'il exécuta glorieuſement. Il vint pour cela dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe étoit alors gouverneur. Mais certaines perſonnes, qui n'approuvoient pas ſon deſſein, lui ayant fait des affaires à Rome, il fut obligé d'y faire un voyage pour s'y défendre. Lorſqu'il fut de retour en Eſpagne, le roi lui offrit des évêchés; il les refuſa, & ſe contenta de quelques moindres bénéfices. Il mourut à Séville, dans la maiſon des chevaliers de S. Jacques, âgé de 71 ans, l'an 1598. Nicolas Antonio dit que ce fut le premier de juin de l'an 1611: mais tous les autres auteurs qui parlent de la mort d'Arias Montanus, la mettent en l'année que nous avons marquée, ce qui eſt conforme à ſon épitaphe, qu'on voit dans l'égliſe de S. Jacques de Séville. Arias Montanus a écrit, *Elucidationes in evangelia; In acta Apoſtolorum; In epiſtolas; In apocalypſim; Commentaria in XII prophetas; in XXX priores pſalmos; In Iſaïam; Antiquitatum Judaïcarum, lib. IX, &c.* Il a compoſé encore divers ouvrages en vers. * Sponde, *in annal.* Le Mire, *de ſcript. ſæcul. XVI.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.* Beyerlinck, *in chron.*

ARIBERT, roi des Lombards, *cherchez* ARIPERT.

☞ ARIBON, évêque de Friſingue, dans le VIIIe ſiécle, fut le premier abbé du monaſtère de Schlecdorf en Baviere, dont on rapporte la fondation à l'an 753. Au bout de ſept ans on l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Friſingue, & il eſt compté pour le quatriéme évêque de cette égliſe. En 772 il aſſiſta au concile de Dingolvingue. On lui attribue pluſieurs conſécrations d'égliſes, nommément celle de ſon monaſtère de Schlecdorf. Il mourut en 783, après avoir paſſé vingt-trois ans dans l'épiſcopat, ou ſeulement vingt-deux, ſelon d'autres,

Digitized by Google

qui en mettent le commencement en 761. Aribon a laiſſé deux ouvrages, qui dès le XIIe ſiécle étoient conſtamment reconnus pour être de lui. Le premier eſt la vie de S. Emmeran, que Surius a publiée au 22 de ſeptembre. Elle fut retouchée & amplifiée au commencement du XIe ſiécle, par Arnolfe, moine de S. Emmeran de Ratisbone. Caniſius l'a donnée dans ſon recueil, t. 3. p. 103-160. L'autre ouvrage d'Aribon eſt la vie de S. Corbinien, premier évêque de Friſingue. Surius l'a publiée au 8 de ſeptembre, & D. Mabillon, l'a donnée au III volume de ſes actes. Depuis elle a été réimprimée dans l'hiſtoire de Friſingue qui a paru *in-folio* l'an 1724. * D. Rivet, *hiſt. litter.* de la France, tome IV, p. 165-167.

ARIBON, dix-neuviéme archevêque de Mayence, Allemand de nation, a fleuri dans le XI ſiécle, & fut grand-aumônier ou archichapelain de l'empereur Henri II. Vers l'an 1020 ou 1021, il fut élu archevêque de Mayence après Erkembalde I, & en 1024 il couronna l'empereur Conrad II. Ce prélat célébra divers conciles, fit le voyage de Rome, & témoigna beaucoup de zèle pour tout ce qui regardoit la diſcipline eccléſiaſtique. Il compoſa quelques ouvrages de piété, & entr'autres des commentaires ſur les XV pſeaumes graduels, qu'il dédia à Bernon, abbé de Richenow. Ce dernier avoit dédié un traité *de adventu Domini*, à Aribon, qui mourut le 13 avril de l'an 1031, ſous l'empereur Conrad. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. c.* 140. Lamberg. Marianus Schottus. Philippe de Bergame. Trithême. Serrarius. Sainte-Marthe. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XI ſiécle, &c.* On trouve les canons d'un concile qu'il tint en 1023 contre quelques abus de ſon temps, dans *le Faſciculus* d'Orthuinus Gratius.

ARICIA, petite ville du *Latium* en Italie, qui fut bâtie par Hippolyte, fils de Theſée, en mémoire de ſa femme, qui avoit le même nom, comme dit Martial, *liv.* 13. Elle donna encore ſon nom à une forêt, dans laquelle Diane cacha Hippolyte, après qu'Eſculape lui eut rendu la vie. En reconnoiſſance de ce bienfait, il lui éleva un temple, dont les prêtres, par je ne ſai quel myſtère biſarre, devoient être eſclaves fugitifs. On voyoit proche de-là une fontaine de la nymphe Egerie, où le roi Numa, ſavant dans l'hydromancie, ou divination par les eaux, ſe vantoit d'avoir un commerce particulier avec cette nymphe, de qui il tiroit des lumieres, & recevoit des ordres pour l'établiſſement de ſon royaume : c'étoit pour ſe faire eſtimer davantage, & donner par-là plus d'autorité à ſes loix parmi le peuple. Solin & Caſſius Hemina veulent que la ville d'Aricia ait été bâtie par Archiloque Sicilien, l'an 415 de la fondation de Rome. Elle obtint le droit de bourgeoiſie romaine, & fut d'abord une ville municipale, puis colonie romaine, comme le dit Florus, *Marius Antium, Aricium, & Lavinium colonias devaſtavit.* Elle donna naiſſance à la mere de l'empereur Auguſte. * *Antiq. Rom.* Les anciens auteurs Latins ont ſouvent parlé de cette ville : ce qu'on peut voir dans Tite-Live, Cicéron, Pline, &c. Ovide, *l. 6 faſt.* Luc Holſten.

Aujourd'hui Aricia eſt un bourg de l'état de l'égliſe, dans la Campagne de Rome, qu'on nomme *la Riccia.* Il a le titre de duché, & eſt ſur une colline, avec un beau château de ſes ducs, bâti dans le dernier ſiécle, proche Albano, à ſeize milles de Rome. Il y avoit autrefois le lac de même nom, connu aujourd'hui ſous le nom de *Lac de Nemi ;* mais il eſt entiérement à ſec depuis pluſieurs années.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ſes freres, ſelon la permiſſion qu'ils en avoient eue du roi Aſſuerus. * *Eſther, IX,* 9.

ARIDATHA, ſixiéme fils d'*Aman*, comme le précédent. Les Juifs le firent auſſi mourir avec ſes freres. * *Eſther, IX,* 8.

ARIDÉE, ſurnom de *Philippe*, *cherchez* PHILIPPE III, roi de Macédoine.

ARIDICES, philoſophe, eſt celui dont Macrobe rapporte ce trait d'eſprit. Ayant été invité à manger avec d'autres ſavans, par un affranchi du prince, il vit avec chagrin que cet homme, qui étoit devenu tout enſemble riche & orgueilleux, ſe moquoit des queſtions que les philoſophes agitent ſouvent entr'eux. Comme cet affranchi les eut prié de lui dire d'où vient que d'une féve noire & d'une blanche il ſort une farine de même couleur ; ce philoſophe indigné de cette demande ridicule, le pria de lui apprendre auparavant, d'où vient que deux fouets, l'un de lanieres blanches, & l'autre de noires, font les mêmes marques ſur le corps de celui qu'on châtie. * Macrobe, *Saturn. 7, c. 7.*

ARIE, *cherchez* ARRIE.

ARIE, Galaadite, entra dans la conjuration que fit Pekach ou Phacée, fils de Remalja ou Romelie, général des armées de Pekach ou Phacée, roi d'Iſraël, contre ſon maître. Il fut un de ceux, qui avec Argob le tuerent, & cinquante ſoldats de Galaad. Cela arriva dans le palais de Samarie, l'an du monde 3176, avant J. C. 759. * *II des Rois, XV,* 25.

ARIEL ou ARÉEL, dernier fils de *Gad*, qui donna le nom à la famille des Arielites, qui ſont ſortis de lui. * *Nomb. XXVI,* 17. *I. Paralip. XI,* 22. On lit ces paroles ſelon la Vulgate : *Ipſe percuſſit duos Ariel Moab, & ipſe deſcendit, & interfecit leonem in media ciſterna tempore nivis ;* c'eſt-à-dire, mot à mot : « Il frapa les deux » Ariels de Moab, & il deſcendit & tua un lion au mi» lieu d'une citerne, dans un temps de neige ; » dans le livre des Paralip. (*c.* 11, *v.* 22.) Les interprêtes varient ſur la ſignification de ces mots, *les deux Ariels ;* les uns les prennent pour un nom propre de deux hommes ; les autres pour un nom appellatif ; & quelques-uns pour deux lions. S. Jerôme & pluſieurs autres interprêtes, croient que ces deux Ariels étoient de braves capitaines des Moabites, appellés du nom d'*Ariel*, qui en hébreu ſignifie un *lion*, qui furent tués par Banaias, fils de Joïada. D'autres diſent que ce ſont en général les Moabites, qui ſont appellés *Ariel.* Quelques-uns prétendent que c'étoient deux lions d'une grandeur extraordinaire, qui s'étoient nourris dans les forêts des Moabites, & qui ſe voulant jetter ſur Banaias, furent tous deux tués par ce vaillant homme. Un de ces lions s'étant laiſſé tomber dans une citerne couverte de neige, & n'en pouvant ſortir, Banaias deſcendit, combattit le lion, & le tua. Le ſens le plus naturel, eſt que Banaïas tua deux vaillans hommes de l'armée des Moabites, & qu'il prit un lion en temps de neige couché dans une citerne, où il deſcendit. * *I. Paralip. XI,* 22,

ARIENS, hérétiques, *cherchez* ARIANISME.

ARIENS, peuple d'Allemagne dont parle Tacite. C'eſt pouſſer trop loin la conjecture, que de les confondre avec les habitans de l'iſle d'Arren ou Arrée, *Aria*, en Danemarck. Il y avoit dans l'Aſie de certains peuples nommés *Ariens*, qui furent ſoumis par les Gaulois. L'ancienne province d'Aria, dans la Perſe, eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Khoraſan*, dont la ville capitale eſt Herat ou Serat, que les anciens nommoient *Arie.* * Sanſon. Baudrand.

ARIGNOTE eſt le nom d'une femme ſavante, dont parle Clément *Alexandrin.* On ne ſait pas en quel temps elle a vécu ; mais ſeulement qu'elle avoit écrit l'hiſtoire de Denys le tyran. * Clemens *Alexandrin. l.* 4, *Strom.* Voſſ. *de hiſt. Grac.*

ARIGONDE, *cherchez* HAREGONDE.

ARIGONI (Pompée) cardinal & archevêque de Bénévent, étoit né à Rome l'an 1552. Pendant qu'il étoit du nombre des avocats conſiſtoriaux, il plaida les affaires de Philippe II roi d'Eſpagne. Il harangua ſous le pontificat de Sixte V, pour montrer qu'il falloit canoniſer le bienheureux Diegue de Complute. Il fut fait auditeur de Rote, l'an 1591, & cardinal en 1596 ; & il exerça la charge de dataire ſous Léon XI & ſous Paul V. L'archevêché de Bénévent lui fut conféré par ce dernier pa-

Digitized by Google

pe. Il mourut le 4 avril 1616, à la Tour des Grecs auprès de Naples, où il s'étoit retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Bénévent, où ſes neveux lui firent faire un tombeau de marbre dans l'égliſe métropolitaine. Outre la harangue dont il a été parlé, qui a été imprimée par Pierre Galeſini, dans le petit livre qu'il a écrit pour la canoniſation de Diegue de Complute, on a des lettres latines de notre Pompée parmi celles de Jean-Baptiſte Lauri. Pour ce qui eſt des déciſions de la Rote, elles ne ſont qu'en manuſcrit dans les cabinets de pluſieurs ſavans. Charles Carthari lui donne beaucoup d'éloges dans ſa liſte des avocats conſiſtoriaux. * Bayle, *dict. crit.*

ARIGONI (Jacques) que quelques-uns nomment *Balardi*, né à Lodi de parens peu accommodés des biens de la fortune, & d'une condition plus que médiocre, fut reçu, quoique ſans aucune teinture des belles-lettres, dans l'ordre de S. Dominique, dont il devint en peu de temps un des principaux ornemens. Après avoir fourni la carriere de l'école, il fut reçu docteur, & fait lecteur de l'écriture ſainte à Boulogne; & comme il n'avoit pas de moindres talens pour la prédication que pour les exercices ſcholaſtiques, Boniface IX charmé de ſes rares qualités, le fit maître du ſacré palais, vers l'an 1395. Son mérite lui procura auſſi l'évêché de Lodi, que Gregoire XII lui donna le 26 février de l'an 1407. Il gouvernoit cette égliſe lorſque ſe tint le concile de Piſe, auquel il aſſiſta, & on le trouve entre ceux qui y ont ſouſcrit: même les actes font mention d'un ſermon qu'il y prononça le 29 avril. Il parut encore avec plus d'éclat au concile de Conſtance, qui ſe tint cinq ans après, c'eſt-à-dire, en 1414, & dans les actes on trouve encore cinq ſermons qu'il y prononça: deux ſur le ſupplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague; deux autres ſur la mort de Ferdinand, roi d'Aragon, & ſur celle du cardinal de Bari; & le cinquiéme ſur l'élection de Martin V. La lecture de ces ſermons, & ſur-tout du dernier, donne une grande idée de la ſageſſe & de l'éloquence d'Arigoni. Auſſi Martin V, ayant conçu une eſtime particuliere pour lui, le tranſféra le 28 décembre 1417 à Trieſte en Iſtrie, & le 13 décembre 1424, ſur le ſiége d'Urbin, où il mourut le 12 ſeptembre 1435. Il avoit toujours aimé l'ordre où il avoit formé ſon eſprit, & voulut être enterré dans la maiſon qu'il a à Urbin. Altamura lui attribue des commentaires ſur la premiere, ſeconde & ſur la troiſiéme de S. Thomas; mais on ne les trouve plus. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 1.

ARIMA, ville & royaume du Japon, dans l'iſle de Ximo. Ce royaume avoit embraſſé tout entier la religion chrétienne; le roi André fut le premier roi chrétien, & ne vécut pas long-temps après ſon baptême. Le roi Prothais ſon fils fut un des trois ſouverains qui envoyerent une ſolemnelle ambaſſade à Grégoire XIII. Il fut détrôné & mis à mort par les intrigues du prince Michel ſon ſucceſſeur, qui avoit apoſtaſié. Pour exterminer le chriſtianiſme de cet état, il a fallu l'inonder du ſang des chrétiens. * *Hiſt. du Japon*, par les peres Solier, Trigault, Craſſet & de Charlevoix.

ARIMAN, ville de Galaad, dans la partie méridionale de la tribu de Manaſſé, de-là le Jourdain. Joſéphe (*antiq. liv. IV, ch.* 7,) dit que Moyſe en fit une ville de refuge, avec Boſor, ſur les frontieres d'Arabie, & Golon en Baſan. * Simon, *dict. de la bible.*

ARIMANES, l'un des trois ſouverains, à qui quelques philoſophes païens avoient donné le gouvernement du monde. Ils les nommoient *Oromaze*, *Mithra* & *Arimanes*; c'eſt-à-dire, *Dieu*, l'*eſprit* & l'*ame*. A Dieu, ils attribuoient l'unité des parties & du tout; à l'eſprit, l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'ame, le mouvement de ce qui eſt en bon ordre, par la vertu des puiſſances ſupérieures. Arimanes étoit l'une des divinités adorées par les Perſes, ſelon la théologie de Zoroaſtre. Ils le faiſoient principe du mal, au lieu qu'Oromaze étoit le principe du bien: erreur dont celle des Manichéens ſur les deux principes, ſemble avoir pris ſon origine. * Cœlius Rhodiginus. *Bayle*, *dict. critiq.*

ARIMASPES, certains peuples de Scythie, ou plutôt de la Sarmatie d'Europe, où ils habitoient l'Ingrie ou l'Ingermanland, le duché de Nowogorod, & le duché de Pleskow d'aujourd'hui. Quelques anciens ont dit que ces Arimaſpes n'avoient qu'un œil, & qu'ils faiſoient la guerre aux griffons qui gardoient les mines d'or. Les Arimaſpes, qu'on nommoit *Evergetes* ou *Bienfaiteurs*, furent ſoumis par Alexandre *le Grand*. * Herodote, *l.* 3. Strabon, *l.* 1 & 13. Pline, *l.* 7, *c.* 2. Quinte-Curce, *l.* 7, *&c.* Turnebe, *l.* 24 *Adverſar. c.* 42.

ARIMATHIE, *Arimathea*, *Arimathia*, *Ramatha*, ville de la tribu d'Ephraïm *cherchez* RAMATHA.

ARIMAZE, ſouverain d'une partie de la Sogdiane, vers la Scythie, ſe tenoit dans un château bâti ſur un rocher, que la nature avoit rendu preſque inacceſſible, & où il avoit trente mille hommes de guerre, & des munitions pour deux ans. Il fit demander arrogamment à Alexandre *le Grand*, qui l'envoya ſommer de ſe rendre, s'il pouvoit voler; ce qui mit ce prince en une telle colere, qu'à l'heure même il aſſembla ſes chefs, pour leur dire qu'il feroit bientôt voir à ce barbare, que les Macédoniens, quand ils vouloient, ſe transformoient en oiſeaux. La nuit ſuivante, une troupe de trois cens jeunes Macédoniens gagnerent, avec des peines incroyables, la cime du rocher, qui étoit eſcarpée de tous côtés, & qui avoit trente ſtades de hauteur; mais il y en eut trente-deux qui tomberent dans des précipices. Alors Arimaze connut qu'il étoit perdu, & deſcendit avec ſes parens, & la principale nobleſſe du pays, dans le camp d'Alexandre, eſpérant obtenir le pardon de ſon audace; mais ce roi victorieux, irrité de l'inſolente réponſe que ce barbare lui avoit faite, les fit tous battre de verges, & puis les fit attacher en croix au pied même du rocher, la premiere année de la CXIII olympiade, 328 ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 7. Polyen, *l.* 4. D'autres l'appellent *Ariomaze*.

ARIMINI, *cherchez* RIMINI & GREGOIRE D'ARIMINI.

ARIMINIS, *cherchez* GOTIUS de ARIMINIS.

ARIMOA, iſle de l'Aſie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous. Elle eſt entre celle de Moa & celle de Guillaume Schouten. Les Hollandois la découvrirent au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1616, ſous la conduite du même Guillaume Schouten. * Sanſon. Baudrand.

ARINGIAN, ville de la province appellée *Tranſoxane*: elle appartient à la Sog ou vallée de Samarcand, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt ſituée dans le pays que les anciens ont appellé *la Sogdiane*. Bargendi la met au cinquiéme climat. * D'Herb. *bibl. orient.*

ARINTHEE, conſul Romain, & collégue de Modeſtus, l'an 372 depuis la naiſſance de J. C. ſous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils étoient tous deux parens des empereurs; mais ils avoient des inclinations bien différentes: car Modeſte étoit arien paſſionné, & ſervoit d'inſtrument à Valens, pour exécuter ſes violences contre les catholiques; mais Arinthée étoit d'un eſprit doux, & aimoit la vérité. Ayant ôté pluſieurs charges aux Ariens, il les donna aux orthodoxes, & les favoriſa en tout ce qu'il put. Saint Baſile entretenoit une amitié particuliere avec lui, & l'eſtimoit beaucoup. * Tillemont, *hiſt. des empereurs.* Le Sueur, *hiſt. de l'égliſe & de l'empire.*

☞ ARINTZI, péuple païen de Sibérie, qui demeure ſur le Ieniſei, proche la ville de Craſnoyar. Dans le temps que les Ruſſes s'emparerent de la Sibérie (vers 1600) cette nation voyant que toutes les autres ſe ſoumettoient à eux, leur envoya des députés munis de trois choſes, ſavoir d'une fléche, d'un renard noir & d'un morceau de terre rouge, pour repréſenter par-là ſelon leur

leur uſage, à l'ennemi, l'alternative de la guerre ou de la paix. Cette hiſtoire rappelle un envoi aſſez ſemblable, fait, ſelon Hérodote, par les Scythes Européens à Darius I, d'un oiſeau, d'une ſouris & d'une grenouille, avec cinq fléches. Les Arintzi diſent encore que leur nom ſignifie un frêlon, qui fait beaucoup de mal aux hommes & aux bêtes; qu'ils étoient autrefois un peuple très-puiſſant qui avoit tué beaucoup de monde; mais que des ſerpens brillans étant venus les attaquer, leur nation avoit été réduite à un aſſez petit nombre. Hérodote rapporte une pareille hiſtoire de ſerpens, arrivée chez les *Neuri*, peuple de la Scithye européenne. Cela fait croire que ce pouroit être le même peuple, qui auroit paſſé en Aſie. * Strahlenberg, *deſcription de l'empire ruſſien*, ch. 13.

ARIOALD, roi des Lombards, fut élevé par la faveur des prélats ſur le trône en 626, au préjudice d'Adelvalde, ou Adaval, qui étoit devenu inſenſé. Le pape Honorius s'empreſſa auprès de l'exarque de Ravenne, pour faire rétablir ce dernier qui étoit catholique, & dont la maladie n'étoit que l'effet d'un poiſon violent; mais ce fut inutilement. Arioald, quoiqu'arien, répondit à un prélat qui lui parloit contre les moines, que ce n'étoit pas à lui à juger les prêtres, & que les ſynodes s'aſſembloient pour cela. Il mourut l'an 638, après un regne de douze ans. * Paul Diacre, *l.* 4 & 5.

ARIOBARZANE I, roi de Pont, étoit auparavant ſatrape de Phrygie pour Artaxerxés Mnemon roi de Perſe, qui le créa roi après la mort de Mithridate I, roi de Pont, la 4 année de la CIV olympiade, & 361 ans avant J. C. mais oubliant les graces qu'il avoit reçues d'Artaxerxés, il ſe révolta contre lui, & ſe joignit aux Lacédémoniens ſes ennemis. Il regna 26 ans, & fut tué par ſon fils Mithridate II, qui lui ſuccéda. Ariobarzane avoit été l'un des ſept ſeigneurs qui avoient affranchi la Perſe du joug des Mages. * Diodore, *ad olymp.* 104 & 110. Polybe, *l.* 3.

ARIOBARZANE II, roi de Pont, ſuccéda à ſon pere Mithridate, la 3 année de la CXXVIII olympiade, & la 266 avant J. C. * Diodore, *l.* 20.

ARIOBARZANE I, roi de Cappadoce, fut élu par les Cappadociens l'an 91 avant J. C. ſous le bon plaiſir des Romains, qui leur avoient offert la liberté, dont ils ne pouvoient, diſoient-ils, s'accommoder. Il fut chaſſé de ſon royaume par Tigranes, roi d'Arménie; mais Pompée le rétablit 66 ans avant J. C. Il abdiqua quelques années après en faveur de ſon fils Ariobarzane II. *Voyez* ARIARATHE X. * Juſt. *l.* 38. Appien. Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 7.

ARIOBARZANE II, roi de Cappadoce, ſe trouva malheureuſement engagé dans les guerres civiles, qui agiterent tout l'Orient, après la mort de Céſar. Caſſius le fit ſurprendre dans ſes états qui furent ravagés; & quelque temps après ayant été pris, il fut tué par ordre du même Caſſius, l'an 42 avant J. C. * Dion, *l.* 47.

ARIOBARZANE, roi d'Arménie, étoit un homme vaillant & très-bien fait de ſa perſonne. Les Arméniens le demanderent pour roi, ſous l'empire d'Auguſte, l'an 3 de J. C. & Caius Caligula, qui pour lors étoit en Aſie, leur accorda cette grace au nom de l'empereur. Ariobarzane mourut ſept ans après, & laiſſa des enfans, que ſes ſujets exclurent de la ſucceſſion du royaume, pour couronner une femme nommée *Erato*, qu'ils chaſſerent quelque temps après. * Tacite, *annal. liv.* 2.

ARIOBARZANE, gouverneur de la Perſide pour Darius, repouſſa Alexandre, & lui empêcha l'entrée de ſa province; mais ce prince s'étant fait guider par un berger qui connoiſſoit le pays, ſurprit Ariobarzane, lequel après avoir été défait, ſe retira à Perſepolis, capitale de ſon gouvernement, pour la défendre contre les Macédoniens. On lui en ferma les portes: ce qui l'obligea de retourner contre les ennemis, & de leur livrer un combat, dans lequel il périt en combattant vaillamment, la 3 année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. * Plutarque. Arien. Quint-Curce.

ARIOBINDA, l'un des généraux de l'empereur Anaſtaſe, perdit vers l'an 503, une grande bataille contre les Perſes. Ce qui fut, ſans doute, une punition des maux que ce prince faiſoit à l'égliſe, au pape Symmaque, & à tous les orthodoxes. * Marcellin, *chron.* Procope, *de la guerre des Perſes*, *l.* 1.

ARIOCH. On connoit deux hommes de ce nom. Le premier, dont nous parlons, eſt appellé dans l'écriture roi de Pont: on ne ſait ce que c'eſt que ce royaume. Il eſt appellé roi d'Elaſſar dans le texte hébreu, ce qui peut faire croire qu'il eſt l'Erioch du livre de Judith, appellé roi des Eliciens, qui avoit regné entre l'Euphrate, le Tigre & le Jadaſon, c'eſt-à-dire, dans une partie de la Méſopotamie. Il fut un des rois qui accompagnerent Chodorlaomor, roi des Elamites, lorſqu'il vint ranger à la raiſon les rois de Sodome, de Gomorrhe, & des places voiſines, vers l'an 2120 du monde, 1915 avant J. C. * *Geneſe*, *c.* 14, *v.* 1. *Judith*, *c.* 1. Voyez ERIOCH.

ARIOCH, général des armées de Nabuchodonoſor roi de Babylone, eut ordre de ſon maître de faire mourir tous les devins de Babylone, parcequ'ils ne pouvoient pas lui expliquer ce qu'il avoit ſongé. Le prophéte Daniel, informé de l'ordre du roi, demanda du temps pour obtenir de Dieu la véritable explication du ſonge, dont il avoit été l'auteur, ce qui lui fut accordé; & ayant été préſenté au roi, il lui découvrit tous les myſtéres qui étoient cachés dans cette révélation. * *Daniel*, *c.* II.

ARIOGESE, roi des Quades en Allemagne, fut élu par ces peuples, contre le gré de l'empereur Marc-Aurele, qui mit à prix d'argent la tête de ce nouveau prince. Il fut pris peu de temps après, vers l'an de J. C. 174, & l'empereur ſe contenta de l'exiler à Alexandrie. * Dion, *l.* 71.

ARIOMASE, *cherchez* ARIMAZE.

ARION, joueur de luth, muſicien & poëte, étoit de la ville de Methymne, dans l'iſle de Lesbos. Ce fut lui qui inventa le dithyrambe, appellé de ſon nom, & qui fut auteur de pluſieurs hymnes ou chanſons, dont on faiſoit beaucoup d'eſtime. Il fut long-temps à la cour de Periandre, & paſſa en Italie & en Sicile, où ayant gagné de grandes ſommes d'argent, il voulut retourner dans ſon pays, pour y faire montre de ſes richeſſes. Après donc s'être embarqué dans un navire, les matelots, gens ſans foi & ſans humanité, l'ayant voulu jetter dans la mer pour avoir ſon bien, il les pria de lui permettre auparavant de faire ſon oraiſon funebre, & de chanter quelques élégies ſur la lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les dauphins qui étoient accourus à la douceur de ſon harmonie, le ſauverent, & l'un d'eux le porta ſur ſon dos juſqu'au cap de Tenare, près de Lacédémone. C'eſt lui qu'on nomme aujourd'hui *le cap de Matapan* ou de *Maini*, qui fait la pointe la plus auſtrale de toute la Morée. Arion ayant mis pied à terre, alla à Corinthe trouver Periandre, à qui il fit le récit de ſon hiſtoire. Quelque temps après cette aventure du dauphin, il arriva que le navire ſur lequel s'étoit embarqué Arion, fut jetté par la tempête auprès de Corinthe. Periandre ſe fit amener les matelots; & s'étant enquis d'eux ce qu'étoit devenu Arion, ils lui répondirent qu'il étoit mort, & qu'ils l'avoient enſeveli: auſſitôt il les fit conduire proche le tombeau qu'il avoit fait élever au dauphin qui étoit mort, après avoir porté Arion à terre; & les ayant fait jurer qu'Arion étoit mort, il leur fit paroître Arion en perſonne, habillé de la maniere qu'il l'étoit, lorſqu'il ſe jetta dans la mer pour éviter leur fureur, & il les fit pendre proche du tombeau du dauphin. Les Dieux mêmes voulant récompenſer l'amitié de ce dauphin, & en éterniſer la mémoire, le placerent parmi les aſtres. * Virgile, *ecl.* 8, *v.* 56.

Digitized by Google

Orpheus in ſylvis, inter delphinas Arion.

Quelques-uns ont douté, ſi cette aventure eſt une hiſtoire ou une fable, formée ſur ce qui arriva à Jonas. Pauſanias *dans ſes Laconiques*, la croit véritable hiſtoire, & en rapporte une autre preſque toute pareille. Ovide, *l.* 2, *v.* 113, *des faſtes*, la croit vraie :

Inde (fide majus) tergo delphina recurvo
Se memorant oneri ſuppoſuiſſe novo.

Joſeph Scaliger, *dans ſes animadverſions ſur* Euſebe, *pag.* 73, la tient pour vraie. Mais Aulu-Gelle & Strabon la traitent de fable. Solin met cet aventure ſous la XIX olympiade. Si elle eſt véritable, & non pas imaginée, il faut dire avec Euſebe que cela n'arriva que ſous la XLI olympiade, vers l'an 616 avant J. C. Ce qui s'accorde à ce que diſent Hérodote, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, &c. que cet excellent muſicien fut aimé à Corinthe de Périandre, qui ſuccéda à ſon pere Cypſele ſous la XXXVIII olympiade, vers l'an 628 avant J. C. * Solin, *de hiſt. c.* 13. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*. Phedre. Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 19. Pline, Plutarque, Euſebe, &c.

ARION, eſt le nom que les poëtes donnent à un cheval que Neptune fit éclore d'un coup de trident, ou qu'il eut de Cerès, ſelon d'autres mythologiſtes, lorſque s'étant transformé en cheval, il eut joui de cette déeſſe, métamorphoſée en jument. Le cheval Arion traîna ſouvent le char de Neptune ſur les eaux ; & depuis il fut monté par Hercule, qui le donna à Adraſte. * Ovide & Stace, *l.* 4. *Theb.* Bayle, *dict. critiq.*

ARIOSTA (Lippa) iſſue d'une noble famille de Ferrare, concubine d'Obizzon, marquis d'Eſt & de Ferrare, fortifia de telle ſorte par ſa fidélité & par ſon habileté politique, les impreſſions que ſa beauté avoit faites ſur le cœur de ce marquis, qu'il la reconnut enfin pour ſa femme légitime, l'an 1352. Il mourut la même année, & lui laiſſa l'adminiſtration de ſes états, dont elle s'aquitta très-bien pendant la minorité de ſes onze enfans. D'elle eſt iſſue toute la maiſon d'Eſt, qui ſubſiſte encore dans la branche des ducs de Modène & de Rhege. M. le Laboureur, dans ſa *relation du voyage de Pologne*, d'où ceci eſt tiré, obſerve que Lippa Arioſta rendit plus d'honneur à ſa famille, qui eſt des plus nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avoit ôté. * Bayle, *dict. critiq.*

ARIOSTE (Louis) célébre poëte Italien, naquit l'an 1474, dans la ville de Reggio, dont le comte Nicolo Arioſto, ſon pere, étoit gouverneur. Paul Jove lui fait faire un voyage en Hongrie avec le cardinal Hippolyte d'Eſt, fils d'Hercule I, & frere d'Alfonſe I, ducs de Ferrare. Mais les auteurs de ſa vie les mieux inſtruits, aſſurent qu'il n'eſt jamais ſorti d'Italie ; & Arioſte lui-même, dans ſa quatriéme ſatyre, compoſée dans un temps après lequel il eſt sûr qu'il ne fit point ce voyage, dit clairement qu'avant ce temps-là il n'étoit jamais ſorti d'Italie. « Courre le monde qui voudra, dit-il; aille » qui voudra en France, en Hongrie, en Eſpagne, en » Angleterre : pour moi j'ai vu la Toſcane, la Lombar» die & la Romagne, j'ai vu les Alpes & l'Apennin, » j'ai vu les deux mers qui embraſſent l'Italie : cela me » ſuffit ; le reſte de la terre, je me contente de le par» courir dans mon cabinet avec Ptolémée. » Après la mort du cardinal Hippolyte d'Eſt, ſon frere Alfonſe I, duc de Ferrare, voulut avoir Arioſte à ſa cour, & le fit entrer dans tous ſes divertiſſemens, n'ayant point de plus grand plaiſir que celui de s'entretenir avec lui. Ce poëte tomba malade à la fin de l'année 1532. Il languit ſix mois, & mourut au mois de juin 1533, âgé de 59 ans. L'ouvrage le plus conſidérable & qui a fait le plus de réputation à Louis Arioſte eſt ſon poëme de *Roland furieux*. Les poëtes de ce temps-là s'étoient laiſſé gâter l'eſprit par les livres de chevalerie, & par les romans. C'eſt pour cela que ſes épiſodes ſont trop affectées, peu vraiſemblables, & preſque toujours hors d'œuvre. A cela près, il eſt pur, grand & élevé dans l'expreſſion, & ſes deſcriptions ſont admirables ; mais il manque quelquefois de jugement, & on dit de lui, *qu'il parloit bien, mais qu'il penſoit mal*. Ce poëme n'a eu de concurrent, que le Godefroi du Taſſe qui eſt venu après lui ; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux eſprits de l'Italie, avec la *Jeruſalem délivrée*, dont on vient de parler. Si l'on en veut cependant croire quelques-uns, *le tombeau de l'Arioſte eſt dans le Taſſe*. Il n'y a preſque point d'endroit en Europe, où il n'ait été imprimé, ni de langue dans laquelle il n'ait été traduit. La meilleure & la plus belle édition eſt celle qui a été faite à Veniſe en 1730, *in-fol.* chez Stephano Orlandini ; & la ſeule traduction que l'on puiſſe eſtimer, eſt celle qui a été faite par M. Mirabaud de l'académie françoiſe, imprimée à Paris, ſous le titre de la Haye, en 1741, en 4 vol. *in-12*, avec une vie abrégée de l'Arioſte, un jugement ſur ſon poëme, & ſur quelques-uns de ceux qui l'avoient déja traduit en notre langue. Sorel, dans le treiziéme livre de ſon *Berger extravagant*, dans ſes remarques ſur ce livre, & dans le troiſiéme livre du même ouvrage, parle au long, & fort mal du *Roland furieux*. M. Bailler qui (*au tome* 7 *de ſes jugemens ſur les poëtes*) a recueilli les jugemens de beaucoup d'autres écrivains ſur ce poëme, auroit du faire mention de celui de Sorel, qui entre dans un plus grand détail. Les Satyres dont l'Arioſte eſt auteur ſont au nombre de ſept. Elles ont fait du bruit dans leur naiſſance, & ſont encore aujourd'hui eſtimées des connoiſſeurs. Ses *comédies* ſont écrites avec art, elles ſont au nombre de cinq, ſavoir, *il Negromante*, *la Caſſaria*, *gli Suppoſiti*, *la Lena* & *la Scolaſtica* ; mais la piéce intitulée *les ſuppoſés*, a remporté le prix ſur les autres, quelques-uns prétendent même que ſi l'on en conſidére l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne céde preſque à aucune de celles de Plaute. L'Arioſte a fait auſſi des ſonnets, des madrigaux, des ballades, des chanſons, & de ce que les Italiens appellent Capitoli. Il a de plus compoſé quelques poëſies latines, qui furent d'abord imprimées chez Valgriſe, avec celles de Pigna & de Calcagnius, & qui depuis ont été inſérées dans le premier tome des *délices des poëtes d'Italie*.

ARIOSTE (Alexandre) religieux de l'ordre de S. François, vivoit au commencement du XVI ſiécle. L'an 1514, il fit imprimer à Paris un ouvrage des cas de conſcience intitulé : *Interrogatorium pro animabus regendis*. On le réimprima depuis à Lyon, l'an 1540, & l'an 1579 à Breſſe en Italie, ſous le titre d'*enchiridium, ſeu ſumma confeſſariorum*.

ARIOVISTE, roi des Allemans, avoit été déclaré ami du peuple Romain ; mais il ne conſerva pas longtemps ce titre. Ce prince ambitieux ſe jetta dans les Gaules avec une puiſſante armée : ce qui obligea Céſar de venir l'attaquer, avant qu'il fût plus fort ; car il avoit déja occupé le pays des Francs-Comtois, & battu ceux d'Autun, alliés du peuple Romain. Céſar, pour l'attirer au combat, feignit de prendre la fuite ; & retournant tout-à-coup ſur l'ennemi, le défit entierement l'an 696 de Rome, & 59 ans avant J. C. près de Baſle en Suiſſe, ſi l'on en croit B. Rhenanus. Arioviſte prit la fuite, laiſſant deux de ſes femmes & deux filles priſonnieres. * Dion Caſſius, *l.* 38. Oroſe, *l.* 6, *c.* 7. Frontin, *l.* 2, *c.* 1 & 3. Céſar, *l.* 1, *comment.* Plutarque, Florus, &c.

ARIPERT ou ARIBERT I de ce nom, roi des Lombards, étoit fils de Gondebaud, frere de Théodelinde. Il ſuccéda, vers l'an 657, à Rodald, qu'un Lombard avoit aſſaſſiné. De ſon temps, un des ducs, ou ſeigneurs de ſa cour, nommé *Loup*, ſe rendit maître de la ville de Grade. Son regne fut de cinq ou ſix ans, & non pas de neuf, comme Sigonius & d'autres l'ont cru. Il laiſſa deux fils, *Pertharite* & *Godebert*, leſquels diſputerent quelque temps enſemble, pour la ſucceſſion à la couronne. Mais Grimoald la leur enleva ſur la

Digitized by Google

fin de l'an 662. Il fit mourir Godebert & Pertharite; puis il ſe réfugia chez Chagan roi des Avares. * Paul Diacre, *l.* 5. *Longob.* Sigonius, *l.* 2, *de regno Ital.*

ARIPERT II, ou GARIBERT, étoit fils ou parent de Raginbert duc de Turin, qui avoit uſurpé la couronne des Lombards ſur Luitbert fils de Cunibert. Cet uſurpateur ne vécut que trois mois ſur le trône. Aripert y monta en 702; & pour s'y affermir, il fit arrêter Luitbert qui n'étoit encore qu'un enfant. L'an 704, il donna les Alpes Cottiennes au pape Jean VI, & non pas à Jean VII, comme dit Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui ne ſuccéda à celui-ci que l'année d'après: la charte de donation fut écrite en lettres d'or. Un des ducs des Lombards, nommé Anſprand ou Ariſprand, ſe révolta contre Aripert, lequel ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, prit le parti de s'enfuir en France. Mais entrant dans un bateau, qu'on avoit trop chargé de richeſſes, il ſe noya ſur le Teſin l'an 712. Anſprand mourut trois mois après. Luitprand lui ſuccéda, & confirma la donation qu'Aripert avoit fait au ſaint-ſiége. * Paul Diacre, *l.* 6. Bede & Adon de Vienne, *en la chron.*

ARIPHRON, fils de *Periclès* IX, archonte perpétuel d'Athènes, élevé à cette dignité l'an 3191 du monde, 844 ans avant J. C. & l'an 3843 de la période julienne, exerça cette magiſtrature pendant trente ans. * Euſebe, *chron.*

ARISAI, ſeptiéme fils d'*Aman*, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ſes freres, ſelon la permiſſion qu'ils en avoient eue du roi Aſſuerus. * *Eſther*, *IX*, 9.

ARISTACRIDAS, capitaine Lacédémonien, ſe ſignala ſouvent par ſon intrépidité. Lorſqu'Antipater, lieutenant d'Alexandre dans la Macédoine, eut vaincu les Lacédémoniens, & tué leur roi Agis, la troiſiéme année de la CXII olympiade, & 330 ans avant J. C. Ariſtacridas ayant oui dire à un homme ces paroles, *Malheureux Spartiates, vous ſerez donc eſclaves des Macédoniens!* lui répondit avec fierté: *Hé quoi! le vainqueur peut-il empêcher les Lacédémoniens de s'exempter de l'eſclavage par une belle mort, en défendant leur patrie?* * Plutarch. *in apophthegm.*

ARISTAGORAS, fils de *Melpagoras*, gendre & couſin d'Hiſtée qui étoit ſouverain de Milet, vers la troiſiéme année de la LXIX olympiade, & 502 avant J. C. ſe révolta contre les Perſes, & perſuada aux Athéniens & aux autres Grecs de prendre les armes contre eux. Avec un ſecours de vingt navires, il fit des courſes dans le pays ennemi; & ayant reçu des renforts, il prit & brula la ville de Sardes. Ce qui irrita ſi fort le roi Darius, qu'il ordonna que tous les ſoirs avant que de ſouper, on le fit reſſouvenir de vanger l'injure qu'on lui avoit faite. Ariſtagoras remporta encore quelques avantages; mais la ſixiéme année de ſa révolte, après que les Miléſiens eurent été vaincus, il fut tué avec les ſiens par les Thraces, après s'être rendu maître d'une ville qu'il aſſiégeoit. Hérodote parle auſſi d'un ARISTAGORAS de Cyzique, & d'un autre de Cumes. * Hérodote, *l.* 1 & 4. Polyen, *l.* 1.

ARISTAGORAS, *cherchez* ARISTARQUE, grammairien.

ARISTAGORAS, hiſtorien Grec, qui a écrit de l'Egypte. On croit qu'il eſt le même Ariſtagoras de Milet, dont parle Diogène *Laërce* dans la vie de Chilon & en la préface; mais cela n'eſt pas sûr. Il a fleuri depuis Duris qui vivoit ſous Ptolémée *Philadelphe*, & avant Artemidore & Alexandre *Polyhiſtor*, qui ont fleuri ſous Ptolémée *Latyrus*. * Pline en parle, *au. l.* 36, *c.* 12.

ARISTANDRE, le plus fameux devin de ſon temps, ſuivit Alexandre *le Grand* en ſes conquêtes. Ce conquerant le conſultoit ſur toutes ſes entrepriſes, & en recevoit ſouvent des réponſes favorables. C'eſt ſans doute à cet Ariſtandre qu'on attribue un livre de ſonges, & un autre de prodiges, dont parle Pline. * *Liv.* 17, *c.* 25. Quinte-Curce, *l.* 4, 5 & 7.

ARISTARQUE, poëte tragique, né à Tegée ville d'Arcadie, vivoit vers la LXXXII olympiade, & vers l'an 452 avant J. C. Il compoſa ſoixante & douze tragédies: mais il ne remporta que deux fois le prix que l'on donnoit à ces ſortes d'ouvrages, & mourut âgé de plus de cent ans. * Suidas. Voſſius, *de poët. Græcis.*

ARISTARQUE, philoſophe Grec, natif de Samos, eſt un des premiers qui ont ſoutenu que la terre tourne ſur ſon centre, & qu'elle décrit tous les ans un cercle autour du ſoleil. Il inventa l'une des eſpéces d'horloge ſolaire. On n'eſt pas bien d'accord ſur le temps auquel il a vécu: on ſait ſeulement avec certitude, qu'il n'eſt point né depuis la mort d'Archiméde. Il ne nous reſte de ſes ouvrages que *le traité de la grandeur & de la diſtance du ſoleil & de la lune*. Le ſyſtême du monde, qui a paru ſous ſon nom eſt un ouvrage de Roberval. Son traité *de la grandeur, &c.* a été traduit & commenté par Frédéric Commandin, & publié en grec avec la verſion latine par Wallis, en 1688, qu'il a inſérée au 3 tom. de ſes œuvres mathématiques imprimées à Oxford en 1699. * Bayle, *dict. critique.*

ARISTARQUE, de la Samothrace, grammairien & critique, étoit diſciple d'Ariſtophane de *Byſance*, & floriſſoit vers la CLVIII olympiade, l'an 148 avant J. C. Il écrivit neuf livres de corrections de l'iliade & de l'odyſſée d'Homére. Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte, lui confia l'éducation de ſon fils Ptolémée *Latyrus*. Il mourut en l'iſle de Chypre, âgé de ſoixante-douze ans, laiſſant deux fils, *Ariſtarque* & *Ariſtagoras*, tous deux ſans eſprit, & qui ne tenoient rien du mérite de leur pere. Le premier fut vendu; mais les Athéniens le rachetérent par vénération pour le nom de ſon pere qu'il portoit. C'étoit un des plus fins & des plus excellens critiques de l'antiquité, mais auſſi un des plus ſévéres, en ſorte que c'étoit aſſez qu'un vers d'Homére ne lui plût pas pour être déclaré ſuppoſé. Ce que Cicéron confirme, *l.* 3, *ep.* 11, *à Appius Pulcher*, & après lui Ovide & Horace. De-là vient que depuis ceux qui ſe mêlent de cenſurer les ouvrages d'autrui, ſont appellés *Ariſtarques*. * Voſſius, *l.* 4, *de art. poët. & gram.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTARQUE, chronographe, qui écrivit une lettre hiſtorique de la ville d'Athènes, & de ce que les Apôtres y firent. Hilduin le cite dans la lettre à Louis *le Débonnaire*, qui lui conſeilloit d'écrire la vie de S. Denys. Quelques auteurs ont cru, (on ne ſait ſur quel fondement) qu'il pouroit bien être cet Ariſtarque Macédonien de Theſſalonique, qui ſuivit S. Paul à Rome; le même dont il eſt parlé dans les actes des Apôtres, *c.* 19, 20 & 27, & en l'épître aux Coloſſiens, *c.* 4, où il eſt nommé compagnon de captivité avec S. Paul. Mais le livre d'Ariſtarque cité par Hilduin eſt certainement un ouvrage ſuppoſé.

ARISTARQUE, diſciple & compagnon de S. Paul, étoit de la ville de Theſſalonique, mais Juif de naiſſance. Il y a apparence qu'il fut converti par S. Paul: il le ſuivit dans ſes voyages, & revint avec lui à Ephèſe l'an 54 de J. C. Il fut traîné par les Epheſiens hors de la ville avec Caïus dans le tumulte excité par un orfévre, pour la Diane d'Ephèſe. Il s'en alla avec S. Paul à Corinthe où ils demeurerent deux ou trois mois. Il le ſuivit encore dans le voyage qu'il fit à Jéruſalem, & s'embarqua avec lui, lorſqu'il fut conduit à Rome l'an 60. S. Paul écrivant aux Coloſſiens en 61 & 62, témoigne qu'il étoit avec lui, & l'appelle *le compagnon de ſa captivité*, & l'un de ceux qui l'aidoient dans le miniſtére évangélique. On ne ſait point ce qu'il devint après la mort de S. Paul. Les Grecs l'honorent ſous le titre d'*apôtre* & de *martyr* le 14 avril, & les Latins font mémoire de lui le 4 août. * *Act. Apoſt. c.* 12 & 27. *Coloſſ. IV*, *v.* 14. *Ad Phil. v.* 24. Baillet, *vies des ſaints.*

ARISTARQUE, *Ariſtarcha*, dame Ephéſienne, laquelle par l'ordre de Diane, s'étant embarquée ſur la

flotte des Phocéens, fut établie prêtreſſe d'un temple bâti en l'honneur de Diane dans la ville de Marſeille, où les Phocéens établirent une colonie. * Strabon, *liv.* 4.

ARISTÉE, fils d'Apollon & de Cyrene, fille d'Hypſius, roi des Lapithes, naquit dans cette partie de la Lybie où la ville de Cyrene fut bâtie. Là il fut élevé par les Nymphes, qui lui apprirent l'art de cailler le lait, celui de préparer les ruches, & la maniere de cultiver les oliviers : inventions qu'il communiqua depuis aux hommes, qui pour cela lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Bacchus. Etant allé à Thébes il y épouſa Autonoé fille de Cadmus, dont il eut Acteon. La douleur qu'il eut de la perte de ce fils, dont il eſt parlé ſous ce nom, l'obligea d'aller conſulter l'oracle d'Apollon, & ſur ſes réponſes il ſe retira dans l'iſle de Cea, où il commença à communiquer les ſecrets qu'il avoit appris des Nymphes. Il y établit auſſi un culte à la Canicule, & par les ſacrifices qu'il offrit, il fit ceſſer la peſte & attira des vents favorables, qui rendirent la ſanté à ce pays. Il repaſſa encore une fois en Lybie, d'où avec la flotte que ſa mere lui donna, il fit voile vers la Sardaigne, cultiva ce pays avec grand ſoin, & en bannit la barbarie. Il viſita auſſi quelques autres iſles, & s'arrêta quelque temps en Sicile : il fit part de ſes ſecrets à ceux qui habitoient cette iſle, & en reconnoiſſance ils l'honorerent comme un Dieu. Enfin il paſſa en Thrace où il fut admis par Bacchus aux myſtères des Orgies, & dans la familiarité qu'il eut avec lui il apprit beaucoup de choſes profitables à la vie humaine. Après avoir demeuré quelque temps auprès du mont Hemus, il diſparut ; & non-ſeulement les peuples de ce pays-là, mais auſſi les Grecs lui décernerent les honneurs divins. On a dit que pour les ſervices qu'il avoit rendus au genre humain par la connoiſſance qu'il avoit de tous les arts profitables, les dieux le placerent entre les étoiles, & qu'il étoit l'*Aquarius* du zodiaque. Outre ſon nom d'*Ariſteus*, on lui a donné ceux de *Nomius* & d'*Agreus*, dont les interprétes donnent différentes explications. Virgile le nomme *Arcadius* par rapport au ſéjour qu'il fit en Arcadie : c'eſt dans le IV *livre des georgiques* que ce poëte nous apprend qu'étant devenu amoureux d'Euridice femme d'Orphée, il la pourſuivit par-tout, & qu'en le fuyant elle fut piquée d'un ſerpent, dont elle mourut. Les Nymphes pour ſe venger d'Ariſtée, firent mourir ſes abeilles ; mais, moyennant un ſacrifice de quelques taureaux, il recouvra ce qu'il avoit perdu. Il eut une fille nommée *Macris*, qui reçut le petit Bacchus après que Mercure l'eut retiré du milieu des flammes : ce fut elle qui lui fit prendre du miel dont elle le nourit. Elle habitoit alors le centre de l'iſle d'Euboée : mais commençant alors à ſe ſentir des effets des indignations de Junon, elle fut contrainte de ſe ſauver dans un antre de l'iſle de Phéages, où elle fit une infinité de biens aux habitans. M. Huet a trouvé de grandes conformités entre l'hiſtoire d'Ariſtée & celle de Moyſe, & les a rapportées dans ſa démonſtration évangélique. * Bayle, *dict. crit.*

ARISTÉE, *Ariſteas*, de Proconnèſe, fils de Démochares, ou de Cauſtrobius, floriſſoit vers le temps de Cyrus & de Créſus, environ 550 ans avant J. C. Les anciens font mention de deux ouvrages de cet auteur : l'un écrit en proſe étoit une théogonie ou hiſtoire généalogique des dieux ; l'autre écrit en vers comprenoit en trois livres une deſcription du pays, & des mœurs des Arimaſpes Hyperboréens. On a conſervé quelques vers de cet ouvrage, & l'on en cite d'autres endroits. Ariſtée n'auroit paſſé que pour un homme trop crédule, s'il avoit parlé ſur la foi d'autrui ; mais en aſſurant qu'il a vu ce qu'il écrit, il ſe fait reconnoître pour un fourbe. Quelques Grecs ont ajouté foi aux extravagances qu'il débite, d'autres les ont regardées comme ils devoient ; mais on ne ſait pourquoi Denys d'*Halicarnaſſe* a prétendu que cet ouvrage, qui ſubſiſtoit encore de ſon temps, étoit ſuppoſé : eſt-ce que les rêveries qu'on y liſoit, ne convenoient pas à un homme, qui entre pluſieurs preſtiges par leſquels il s'attiroit le reſpect des peuples, leur faiſoit accroire que ſon ame ſortoit de ſon corps, & y rentroit quand il vouloit ? Ce qu'Hérodote cite de ſa théogonie, montre qu'on a perdu beaucoup en perdant cet ouvrage, d'où l'on auroit appris la vraie origine de la plupart des dieux de la Grèce. On conte de lui que pendant qu'il étoit dans ſa patrie, il entra un jour dans la maiſon d'un foulon, & y mourut. Celui-ci ayant fermé ſes portes, alla auſſitôt avertir les parens d'Ariſtée de cet accident ; ſur cela il ſurvint un homme qui dit avoir rencontré ce prétendu mort ſur le chemin de Cyzique & lui avoir parlé : on courut à la maiſon du foulon, où l'on ne trouva point Ariſtée ni mort ni vif. Il ſe montra au bout de ſept ans, & compoſa ſon poëme des *Arimaſpes*, après quoi il diſparut. Deux autres ſiécles s'étant écoulés, il ſe montra aux habitans de Métapont ville d'Italie, & leur dit qu'ils étoient les ſeuls Italiens qu'Apollon eut honorés d'une viſite, & qu'il l'avoit accompagné dans ce voyage ſous la forme d'un corbeau : ainſi qu'ils euſſent à élever un autel à Apollon, & à mettre tout auprès une ſtatue en l'honneur d'Ariſtée *le Proconnéſien*. C'eſt ce que rapporte Hérodote, (*l.* 4, *c.* 14.) D'autres diſent la choſe plus en abregé, c'eſt-à-dire, que cet Ariſtée étant mort en ſon pays, fut vu le même jour & à la même heure faire leçon en Sicile, & que ce ſpectacle ayant été renouvellé pluſieurs fois, & pendant pluſieurs années, obligea les Siciliens à bâtir un autel à Ariſtée. Pluſieurs auteurs en parlent différemment. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTÉE, de la ville d'Ammaüs, ſecrétaire du conſeil de Jéruſalem, homme d'une très-grande vertu & d'un rare mérite. Ses éminentes qualités lui attirerent la haine de Simon tyran de cette ville, qui le fit mourir l'an 73 de J. C. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 5, *c.* 33.

☞ ARISTÉE, que Pappus a ſurnommé l'*Ancien*, ſans doute pour le diſtinguer de quelqu'autre plus moderne, qui eſt aujourd'hui tout-à-fait inconnu, eſt un des plus illuſtres géometres de l'antiquité. Il vivoit vers le temps d'Alexandre, & fut ou le maître ou l'ami d'Euclide, qui eut pour lui des égards extraordinaires, dont on cite ce trait particulier, qu'il ne voulut pas écrire ſur un ſujet qu'Ariſtée avoit traité, de crainte de nuire à la réputation qu'Ariſtée s'étoit acquiſe. On pourroit ſur cela les croire tout-à-fait contemporains. Quoi qu'il en ſoit, Ariſtée avoit compoſé deux ouvrages qui regardoient la géométrie ſublime : l'un étoit des *élémens des ſections côniques*, en cinq livres ; & l'autre un traité plus ſavant, intitulé *des lieux ſolides*. Pappus en fait un grand éloge, & les met au rang des livres néceſſaires pour former un grand géometre. * Pappus, *coll. math. pref. in l.* 7. *Hiſt. des math. t.* 1, *ch.* 4.

ARISTÉE, Juif d'origine, vivoit à la cour de Ptolémée *Philadelphe* roi d'Egypte, qui l'aimoit à cauſe de ſa modération & de ſa ſageſſe. Ariſtée procura la délivrance de 6000 eſclaves de ſa nation. Ptolémée l'envoya à Jéruſalem, demander au grand ſacrificateur Eléazar des perſonnes intelligentes, pour traduire les loix des Juifs d'hébreu en grec. Eléazar en choiſit ſoixante & douze, ſix de chaque tribu, qui travaillerent à cette verſion de la bible, qu'on appelle ordinairement *des Septante*. Ariſtée compoſa, dit-on, l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion. Nous avons une hiſtoire pareille ſous le nom de cet Ariſtée : mais ce n'eſt qu'une narration feinte, qui ne s'accorde point avec l'hiſtoire des temps, & qui ne mérite aucune conſidération. Nous avons encore dans la bibliothéque des peres, un ouvrage grec & latin, traduit par Mathias Gorbinius, que Bellarmin, la Bigne & quelques autres ont cru être le même que celui d'Ariſtée, cité par Tertullien, par Euſebe, par S. Jérôme & par S. Epiphane.

Digitized by Google

Mais divers critiques ne ſont pas de ce ſentiment. Louis Vivés, Alfonſe Salmeron, Scaliger, & d'autres ne doutent point que ce ne ſoit une piéce ſuppoſée par quelques Juifs; & il ſemble qu'on n'en doive plus douter après ce que Henri de Valois a remarqué dans *ſes notes ſur Euſebe.* * Joſéphe, *l.* 2, *antiq. jud. l.* 8, *c.* 2. Tertullien, *l.* 8, *apol.* Euſebius, *l.* 9, *præp. evang. & in chron.* S. Epiphanius, *de pond. & menſ.* S. Hieronym. *præfat. in pentat.* Louis Vivés, *in l.* 18 *de civ. Dei*, *c.* 4. Salmeron, *prol.* 6 *in l. N. T.* Scaliger, *in not. ad Euſeb. chron.* Henri de Valois, *annot. ad Euſ. hiſt. l.* 5, *c.* 8. Bellarmin. Le Mire. Voſſius. H. Hodi, *contra hiſt. Ariſt. &c.*

ARISTENETE, de Byzance, excelloit pour l'éloquence ſous l'empire de Commode. * Philoſtr. *Soph.* 37.

ARISTENETE, auteur Grec, dont nous avons des lettres de galanterie. On ne ſait pas quelle étoit ſa patrie; mais il eſt sûr qu'il étoit païen, ſi l'on en juge par ſes ouvrages. Il doit avoir vécu vers le milieu du V ſiécle, puiſqu'il parle d'un Caramalle, fameux pantomime, dont Sidonius Apollinaris fait auſſi mention. Quant à ſes lettres, il y en a auſſi de fort ingénieuſes, & même quelques-unes de paſſionées; mais la plupart ne ſont qu'un tiſſu de paſſages tirés de Platon, de Lucien & de quelques autres. * Joſias Mercer, *in Ariſtenet.* Ce qui concerne le temps où a vécu Ariſtenete eſt bien diſcuté dans une lettre de M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-riche à Dijon, inſérée dans les mémoires de Trévoux, ſecond tome du mois de juin 1753.

Cet Ariſténete eſt différent d'un autre cité par Etienne le géographe, & d'un ARISTÉNETE qui a été conſul avec Honorius en 404. * Tillemont, *hiſt. des emp. ſous Commode.*

ARISTENÈTE, vicaire de Nicomédie, fut enſeveli ſous les ruines de cette ville, lorſqu'en 358 de J. C. elle fut ruinée par un tremblement de terre. * Amm. *l.* 23.

ARISTIDE, ou ſelon pluſieurs autres, ARISTIDES, Athénien, fils de Lyſimachus, s'eſt aquis une réputation immortelle par ſon amour pour la juſtice, qui lui fit donner le ſurnom de *Juſte.* Il étoit né dans la pauvreté, & mourut pauvre; mais ſes grandes qualités lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de ſa patrie, & ſes différends continuels avec Thémiſtocle y contribuerent beaucoup. Ces deux illuſtres perſonnages élevés enſemble, ne purent dès leur jeuneſſe s'accorder, l'un ne pouvant ſouffrir le moindre artifice, l'autre au contraire étant porté à la tromperie & à la fraude. Quand ils furent en âge, leurs inimitiés devinrent plus vives. Ariſtide forcé de temps en temps de faire propoſer ſes avis au peuple par autrui, de crainte que paroiſſant venir de lui, ils ne trouvaſſent de l'oppoſition de la part de Thémiſtocle, s'oppoſoit ſouvent aux meilleurs conſeils de celui-ci, de peur qu'il ne devînt trop puiſſant; & il pouſſa enfin la haine contre lui, juſqu'à dire que la république étoit ruinée, ſi on ne les jettoit l'un & l'autre dans un précipice. C'étoit uniquement l'amour de ſa patrie qui lui cauſoit ces agitations: indifférent aux acclamations du peuple, à ſes injures, à ſes menaces, il ne ſongeoit qu'à le rendre heureux. Ayant été chargé du maniment des deniers publics, il fit voir au doigt & à l'œil que ceux qui avoient exercé cette charge avant lui, avoient été peu fidéles, & les pouſſa vivement, quoiqu'ils n'oubliaſſent rien pour le perdre. Enſuite ayant été fait un des dix généraux commandant l'armée de la république contre les Perſes, & reconnoiſſant l'habileté de Miltiades, il lui céda volontairement ſon jour de commandement, ce qui ayant engagé les autres à en faire autant, donna à ce grand homme plus de facilité de vaincre, comme il fit à Marathon. On remarque qu'en cette célébre bataille, Ariſtide & Thémiſtocle combattirent au centre en préſence & comme à l'envi l'un de l'autre. Le premier chargé enſuite de garder les priſonniers & le butin, emploi dont il s'aquitta parfaitement bien, fut fait archonte l'année ſuivante, qui étoit la quatriéme de la LXXII olympiade, 489 avant J. C. & ce fut alors qu'on lui donna le glorieux ſurnom de *Juſte.* Mais la réputation de ſon intégrité l'ayant enfin rendu maître des affaires, & Thémiſtocle ayant fait obſerver qu'il avoit comme détruit tous les tribunaux, en jugeant tout, & que ſans l'appareil de la royauté il en avoit tout le pouvoir, on jugea à propos de faire uſage à ſon égard de la loi de l'oſtraciſme. Cette loi, ſuivant laquelle on pouvoit bannir un citoyen pour dix ans, quand il y en avoit au moins ſix mille qui demandoient qu'on en fît uſage, ne deshonoroit point celui contre qui on l'employoit: elle lui ſuppoſoit ſeulement ou un mérite extraordinaire, ou de grandes richeſſes, ou une autorité dangereuſe à l'état, ou enfin quelque autre choſe capable de lui ſuſciter des envieux; d'où vient que lorqu'Alcibiade & Nicias courant riſque d'être bannis ſuivant cette loi, s'aviſerent de réunir leurs factions pour détourner d'eux cette peine, & la firent décerner contre un homme de néant, nommé *Hyperbole.* La loi comme profanée par l'indignité de celui qu'elle avoit frapé, fut mépriſée des Athéniens, qui ne s'en ſervirent plus. Ariſtide n'en ſubit pas toute la rigueur, & fut rappellé au bout de trois ans, ſi l'on en croit Plutarque, à cauſe que Xerxès menaçant la Gréce, on craignoit qu'Ariſtide mécontent de ſa patrie, ne ſe jettât du côté des Perſes, & n'entraînât avec lui une partie des citoyens: ainſi il ne fut banni que près de ſept ans après avoir été archonte, la 2 année de la LXXIV olympiade, 483 ans avant J. C. Son rappel ſauva la Gréce. Oubliant ſes querelles avec Thémiſtocle, qui avoit alors le commandement, il alla le trouver s'étant ouvert un paſſage à travers la flotte ennemie, l'avertit de la néceſſité d'engager le combat, perſuada la même choſe aux généraux des autres villes grecques, alla enſuite s'emparer de la petite iſle de Pſyttalée, où tous les Barbares qui y étoient deſcendus furent égorgés, ou faits priſonniers; & l'ayant bordée de bonnes troupes, facilita extrêmement le gain de la bataille de Salamine, les plus grands coups ayant été donnés ſous cette petite iſle. Cette célébre victoire fut remportée par les Grecs, l'an 480 avant J. C. Ariſtide fut enſuite celui qui perſuada à Thémiſtocle de ſe ſervir de ſon adreſſe pour obliger Xerxès à retourner en Aſie. Il fit rejetter les offres de Mardonius, que ce prince avoit laiſſé avec une formidable armée en Europe, fut engager les Lacédémoniens à faire de nouveaux efforts pour la délivrance de la Gréce, & l'année ſuivante les Athéniens le déclarerent leur général. Sa bonne conduite juſtifia leur choix. Les Tégeates ayant prétendu comme plus puiſſans tenir l'aîle gauche où les Athéniens avoient coutume d'être poſtés, il fut conſerver aux ſiens ce poſte honorable en évitant d'entrer en diſpute. Il étouffa peu après une conſpiration très-dangereuſe, en obligeant les plus coupables à prendre la fuite, & en laiſſant aux autres le moyen de réparer leur faute par leur ſervice; & enfin il eut très-grande part au gain de la victoire de Platée dans la Béotie: car après avoir mis en fuite les Thébains, il alla rejoindre les Lacédémoniens, qui après avoir repouſſé les Barbares attaquoient inutilement les retranchemens, & les força en très-peu de temps. Une diſpute qui s'éleva auſſitôt après entre les Athéniens & les Lacédémoniens, à qui auroit le prix de la victoire, étoit capable de perdre toutes les affaires, ſi Ariſtide ne l'avoit étouffée par ſa prudence, en engageant les uns & les autres à laiſſer au conſeil le ſoin de décider de ce différend, ce qui fut fait en faveur des habitans de Platée. Il arrêta encore enſuite une ſédition, en réglant qu'à l'avenir les archontes ſeroient choiſis ſans égard à la famille où ils étoient nés; & devenu pour la troiſiéme fois général avec Cimon, il ſe concilia ſi bien les Grecs, mécontens de Pauſanias roi de Lacédémone, qu'il leur perſuada de donner aux

Digitized by Google

Athéniens le commandement général de la Grèce. Ce fut en cette occaſion qu'on le choiſit ſeul pour prendre connoiſſance des richeſſes de toutes les villes grecques, & pour régler ce que chacun devoit payer tous les ans au tréſor commun à Delphes : emploi délicat, mais honorable, où il ſe conduiſit avec tant de prudence & de circonſpection, que tout le monde fut également ſatisfait. Les anciens ne ſe ſont pas accordés ſur le lieu de la mort de ce grand homme. Cratere a écrit qu'ayant été accuſé à tort d'avoir reçu des préſens des Ioniens pour leur impoſer une contribution modique, il fut condamné à une amende aſſez légere ; & que ne pouvant la payer, il ſe retira en Ionie, où il mourut : il eſt le ſeul qui ait avancé ce fait. Les autres prétendoient qu'il étoit mort dans le Pont, où il étoit allé pour des affaires publiques ; & ſuivant l'opinion la plus commune, il avoit fini tranquillement ſes jours dans ſa patrie, aux dépens de qui furent faits les frais de ſes funerailles, & qui dota ſes filles, & donna quelques biens à Lyſimachus ſon fils, cet homme tout extraordinaire ayant négligé toutes les occaſions de s'enrichir, & refuſé même les ſecours que ſes parens & ſes amis lui offroient. Lucien dans le portrait de la calomnie, dit que quelque juſte que fût Ariſtide, il ne laiſſa pas de conſpirer contre Thémiſtocle, par la jalouſie de ſa gloire, les plus gens de bien ayant leurs défauts & leurs paſſions ; mais cette remarque eſt fauſſe, ſi l'on en croit Plutarque, qui aſſure que Thémiſtocle étant accuſé, Ariſtide ne voulut pas ſe joindre à ſes ennemis, & ne dit, ni ne fit aucune démarche contre lui ; ce qui eſt d'autant moins difficile à croire, que la gloire d'Ariſtide paroît avoir du moins égalé celle de Thémiſtocle. De ſorte que tout ce que l'hiſtoire a obſervé de repréhenſible en lui, c'eſt que lorſqu'il eut procuré à ſa patrie l'empire de la Gréce, il ſouffrit quelquefois qu'elle employât pour ſon utilité particuliere les deniers du tréſor commun, quoiqu'il reconnût lui-même qu'il y avoit de l'injuſtice dans ce procédé. * Plutarque, & Cornelius Nepos, *in Ariſtid.* Diodore, *l.* 11, *c.* 47. Thucydides, *l.* 1, *&c.*

ARISTIDE, de Milet, hiſtoriographe, eſt connu par divers ouvrages, dont Plutarque ſe ſert aſſez ſouvent dans ſes petits paralleles. L'un de ces ouvrages étoit une hiſtoire d'Italie, dont on cite juſqu'au quarantiéme livre : les autres étoient des hiſtoires de la Sicile & de la Perſe. On ne ſait ſi un traité de l'iſle de Cnide cité par le ſcholiaſte de Pindare n'eſt pas auſſi de lui : mais on eſt certain qu'il fut l'auteur des Miléſiaques, ouvrage romaneſque, & qui n'étoit qu'un tiſſu de contes trop libres. Ces Miléſiaques ont été le modéle de pluſieurs autres ouvrages de même nature, & entr'autres de l'âne d'or d'Apulée, qui pour cette raiſon avertit dans ſa préface qu'il va écrire des contes à la Miléſiaque. Les plus ſages d'entre les païens en ont blâmé Ariſtide. Varron parle d'un écrivain de même nom, né dans l'iſle de Samos ; mais il ne dit point quels furent ſes ouvrages. Un autre ſophiſte d'Ariadne a laiſſé quelques diſcours ou oraiſons, qui ſont imprimées. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

ARISTIDE, d'Athènes, philoſophe, a vécu dans le II ſiécle ſous l'empire d'Adrien. S'étant fait chrétien, il ne changea point de profeſſion en changeant de religion, & il ſoutint par ſa philoſophie l'évangile de J. C. Car il compoſa pour les chrétiens, une excellente apologie, qu'il préſenta au même empereur Adrien, lorſqu'il étoit à Athènes vers l'an 125. S. Jerôme dit, qu'on voyoit encore de ſon temps cet ouvrage, dont Euſebe fait auſſi mention. Les anciens martyrologes, auſſi-bien que les modernes, parlent d'Ariſtide, & font mémoire de lui au 31 d'août. * Euſebius, *in chron. & hiſt. l.* 4, *c.* 3 & 5. S. Hieronymus, *de ſcript. eccleſ.* 5, 20, & *ep.* 24 *ad Mag. orat.* Baronius, *in annal. & martyr.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.* Baillet. D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccleſ. tom.* 1.

ARISTIDE, célébre orateur païen, fils d'Eudæmon, philoſophe & prêtre de Jupiter, né à *Hadriani*, ville de cette partie de la Myſie, qui eſt voiſine du mont Olympe, l'an de Rome 882, de l'ére chrétienne 129, la douziéme année de l'empire d'Adrien, ſous le ſecond conſulat de *Juventius* & de *Marcellus*. Il eut le prénom d'*Ælius*, enſorte qu'il ſe nommoit Ælius Ariſtide, peut-être à cauſe de l'empereur Adrien qui portoit ce nom ; & il y joignit le ſurnom de *Théodore* (ou *Don de Dieu*) en mémoire d'une guériſon qu'il avoit reçue, & qu'il crut ſurnaturelle. Il eut pour premier maître dans la littérature Alexandre de Cotiée, célébre grammairien en Phrygie, dont parle l'empereur Marc-Antonin. Il reçut à Athènes les premiers préceptes de l'éloquence dans l'école d'Hérode Atticus, fameux rhéteur, d'où il vint à Pergame prendre les leçons de l'orateur Ariſtocle, pour paſſer enſuite à Smyrne, & y continuer ſes études de rhétorique ſous Polémon. Après s'être formé à l'éloquence ſous de ſi grands maîtres, il ſe mit à voyager. Il parcourut toute l'Egypte, viſita la Syrie, la Paleſtine, la Judée, où il trouva encore des Juifs, malgré les édits rigoureux d'Adrien contre cette nation. Il alla à Cnide, & dans l'iſle de Cos ; & étant tombé dangereuſement malade peu de temps après qu'il fut de retour dans ſa patrie, l'an 159 de J. C. & la trente-uniéme de ſon âge, il languit pendant treize ans, ce qui ne l'empêcha pas de parcourir encore pluſieurs villes, de ſe charger de diverſes fonctions, & de compoſer & prononcer des diſcours publics. Ses amis alloient quelquefois l'entendre déclamer dans ſon lit, & l'on prétend qu'ils s'en retournoient toujours fort ſatisfaits de ſes piéces. Enfin, ayant recouvré la ſanté vers l'an 173 de Jeſus-Chriſt, à l'âge de 44 ou 45 ans, il fit le voyage de Corinthe, où il aſſiſta aux jeux iſthmiques, & y harangua avec ſuccès. L'année ſuivante il harangua publiquement à Smyrne l'empereur Marc-Autele, & il étoit encore deux ans après dans cette ville lorſqu'elle fut ruinée par un tremblement de terre. Ariſtide en écrivit à l'empereur en termes ſi touchans, que ce prince donna tous les ordres néceſſaires pour rétablir cette ville, & les habitans pleins de reconnoiſſance y érigerent une ſtatue à l'honneur d'Ariſtide. Cet orateur mourut dans ſa patrie à l'âge de 60 ans, quoique d'autres lui donnent dix ans de plus, & prétendent qu'il eſt mort à Smyrne. Les ouvrages d'Ariſtide ſont tous dans le genre oratoire. Ce ſont des hymnes en proſe à l'honneur des dieux & des héros ; des panégyriques ou des éloges d'empereurs Romains, de grands capitaines Grecs, des villes célébres telles que Rome, Athènes, Smyrne & quelques autres ; ce ſont des oraiſons funébres, des apologies, des harangues où l'on ſoutient le pour & le contre, &c. La meilleure édition de ces ouvrages eſt celle que Samuel Jebb, Anglois, docteur en médecine, nous a donnée en 2 vol. *in*-4°, en grec & en latin, à Oxford en 1730, avec les anciennes ſcholies, les notes & les corrections de divers ſavans, les prolegoménes de Sopater, & ſes propres obſervations. Le texte grec a été revu ſur pluſieurs excellens manuſcrits. Le premier volume de cette édition avoit paru dès 1722, & le ſecond n'a été publié qu'en 1730. * Voyez *la vie d'*Ariſtide, *par M.* Jebb, *dans la nouvelle édition des œuvres de cet orateur. Journal des ſavans, mai* 1731.

ARISTIDE, peintre de Thèbes, floriſſoit du temps d'Apelles, ſous la CXX olympiade, environ 300 ans avant J. C. Ce fut, dit-on, le premier qui entreprit de peindre les mouvemens de l'ame, & de repréſenter les paſſions qui l'agitent. Ses tableaux étoient d'un grand prix, & Attale offrit juſqu'à ſix mille ſeſterces d'un tableau de ſa façon. * Pline, *l.* 34, *c.* 8, & 35, *c.* 10. Strabon, *l.* 8.

☞ ARISTILLE, aſtronôme ancien qui floriſſoit vers l'an 290 avant J. C. Il cultiva l'aſtronomie dans l'école d'Alexandrie pendant une longue ſuite d'années,

Digitized by Google

conjointement avec Timocharis. On leur doit pluſieurs obſervations ſur les lieux des étoiles fixes que Ptolémée nous a conſervées. Il paroît même qu'ils ont les premiers conçu la magnifique idée de les rédiger en catalogue. Ils ne ſe ſont pas borné à celles qui ſont voiſines du zodiaque : ils ont auſſi déterminé la ſituation de pluſieurs autres qui en ſont éloignées. Ces obſervations, quoique groſſieres, parcequ'elles ſe reſſentent de l'enfance de l'aſtronomie, ont ſervi à Hipparque à conjecturer le mouvement propre des étoiles fixes.

Il eſt fait mention de deux autres ARISTILLE, géométres, qui commenterent le poëme d'Aratus. Peut-être l'un d'eux eſt-il l'aſtronôme dont on vient de parler. Rien n'empêche de croire que cet Ariſtille ait été contemporain d'Aratus, qui floriſſoit vers l'an 270 avant J. C. Il a même pu lui ſurvivre. * *Hiſt. des math. tom.* 1, *ch.* 4. Ptolémée, *almageſt. l.* 7, *c.* 3, *& alibi.* Le P. Petau, *Uranol*, *p.* 256.

ARISTION, tyran d'Athènes, fut très-eſtimé de Mithridate roi de Pont, pour ſon adreſſe & pour ſon eſprit. Ce roi ſe ſervit de lui contre les Romains, & l'envoya en ambaſſade dans toutes les villes de la Gréce, pour leur perſuader de ne ſe pas ſoumettre à la tyrannie de Rome. Ariſtion fit ſes efforts pour faire réſoudre ceux d'Athènes à ſe joindre à Mithridate, comme au défenſeur de l'Aſie & de la Grèce, & il entraîna le peuple dans ſon parti. C'eſt pourquoi lorſque Sylla vint en Grèce & qu'il prit Athènes, il alla arracher Ariſtion du pied des autels, auprès deſquels il s'étoit réfugié avec un des capitaines de Mithridate, nommé *Archelaüs*, & le tua avec ſon compagnon, devant la ſtatue de Minerve, la 3 année de la CLXXIII olympiade, & 86 ans avant J. C. * Pauſanias, *in Attic.*

ARISTIPPE, de Cyrène, dit l'*Ancien*, diſciple de Socrate, vivoit ſous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. Il devint auteur d'une nouvelle ſecte de philoſophes, qui furent nommés *Cyréniens*, & fut accuſé d'avoir le premier exigé des récompenſes de ſes diſciples. C'étoit un grand artiſan de la volupté, qui avoit toujours été nourri à Athènes, ou à la cour des rois de Sicile, particuliérement à celle de Denys *le Tyran*, qui en faiſoient grand état parcequ'il faiſoit raiſon à table, qu'il danſoit après qu'on avoit bu, & entendoit parfaitement bien la ſauſſe & le ragout. Ariſtippe ſe montra ſi excellent en cet art, que les cuiſiniers du prince venoient prendre l'ordre de lui, & on ne les recevoit point ſans ſon attache, dit Lucien. Il ne faiſoit point de difficulté de ſe nourir fort délicatement, répondant à ceux qui l'en blâmoient, que s'il étoit défendu de ſe nourir de cette ſorte, on ne le feroit pas même aux bonnes fêtes. Ce que Diogène *Laërce* a écrit de lui, fait voir qu'il avoit la repartie prompte, & l'eſprit fort brillant. On diſoit de lui, qu'il étoit auſſi égal ſous la pourpre que ſous les haillons, pour marquer qu'il jouoit toute ſorte de perſonnages. Un certain homme le pourſuivoit en lui diſant des injures, & lui crioit : *Pourquoi fuis-tu? C'eſt*, lui répondit Ariſtippe, *parceque tu es accoutumé à dire du mal, & que je ne ſuis pas accoutumé à en entendre.* Denys *le Tyran* lui ayant reproché qu'on voyoit les philoſophes à la porte des grands, mais qu'on ne voyoit pas les grands à la porte des philoſophes : *C'eſt*, lui répondit Ariſtippe, *que les médecins ſont ordinairement chez les malades.* Le même Denys lui ayant refuſé quelque choſe, qu'il lui demandoit pour un autre, il ſe mit à genoux devant lui. Ce procédé ſurprit tout le monde. *C'eſt*, dit-il, *qu'il a les oreilles en cet endroit.* Ce philoſophe compoſa divers ouvrages, & entr'autres, trois livres de l'hiſtoire de Lybie, qu'il dédia à Denys; vingt-cinq dialogues, ſous le titre d'*Artabaze*, &c. A l'égard des opinions d'Ariſtippe & de ceux de ſa ſecte, *cherchez* CYRENIAQUE, ſecte. * Diogenes *Laërtius*, *in Ariſtip. l.* 2.

ARISTIPPE, dit le *Jeune*, petit-fils de ce premier, a vécu ſous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant la naiſſance de J. C. Il fut inſtruit dans la philoſophie par ſa mere Aretia, Areta ou Aretée; ce qui le fit ſurnommer *Metrodidactos.* Il devint un des plus illuſtres défenſeurs de la ſecte cyrénaïque, qui admettoit pour principes deux mouvemens de l'ame, la douleur & le plaiſir, appellant le plaiſir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence. Diogène fait mention de lui dans la vie d'Ariſtippe l'*Ancien*, où il parle de deux autres de ce nom; d'un qui avoit écrit l'hiſtoire d'Arcadie; & d'un autre philoſophe de la nouvelle académie. Pline fait mention d'un peintre excellent de ce nom, *l.* 35, *c.* 4 & 10.

ARISTIPPE, tyran d'Argos après Ariſtomaque, fut l'un des plus méchans hommes de ſon temps. Craignant toujours qu'Aratus, qui s'étoit déclaré ennemi des tyrans, ne lui ſuſcitât des ennemis, il attenta diverſes fois à ſa vie; mais tous les aſſaſſins qu'il apoſta furent découverts. Les frayeurs où cet homme vivoit, ne doivent pas être oubliées. Ayant autour de lui un grand nombre de gardes, & tous ſes citoyens étant déſarmés, il craignoit néanmoins toujours; & les ſoirs après ſon ſouper, après avoir fermé les portes de ſon appartement, il ſe retiroit avec une fille qu'il aimoit dans une petite chambre écartée, où il grimpoit par une échelle, & qu'il fermoit avec une trappe. La mere de cette fille retiroit auſſitôt l'échelle, l'enfermoit ſous la clef; & la rapportant le matin, donnoit aux deux amans la liberté de ſortir de priſon. Il courut une fois riſque d'être chaſſé, les Achéens ayant eſcaladé la ville; mais Aratus qui les commandoit, ayant été bleſſé à la cuiſſe, ils furent contraints d'abandonner la partie; & depuis le tyran, quoique battu par eux, eut le champ de bataille. Enfin ces républicains ayant pris Cléones, & Ariſtippe ayant voulu la reprendre, Aratus ſe jetta dedans, ſi à propos & ſi ſecretement, que l'armée argienne fut taillée en piéces, & Ariſtippe tué par un Crétois qui l'avoit arrêté. Cet homme étoit tyran d'Argos au plûtard l'an 242 avant J. C. où Antigone roi de Macédoine, mourut.

ARISTOBULE I de ce nom, ſurnommé *Philellen*, roi des Juifs, & fils aîné de *Jean Hyrcan*, prince & grand ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pere l'an 104 avant J. C. & joignit le diadême royal à la tiare pontificale. Du vivant de ſon pere il commanda au ſiége de Samarie, & défit les troupes d'Antiochus *Cizicenien.* Depuis, ayant changé la principauté de Judée en royaume, il aſſocia Antigone ſon frere à la couronne, mit les trois autres en priſon avec ſa mere, qu'il fit mourir de faim; & pour comble de crimes, étant entré en quelque ſoupçon du même Antigone, il le fit tuer, & mourut lui-même de regret, la premiere année de ſon regne. En ce peu de temps, il avoit augmenté ſes états d'une bonne partie de l'Iturée, dont il avoit contraint les habitans de recevoir la religion judaïque. * Joſéphe, *l.* 13, *c.* 18 & 19 *des antiq. judaïq. & l.* 1, *c.* 3 *de la guerre des Juifs.* Sulpice Sévere, *l.* 2. Euſebe, *chron.*

ARISTOBULE II, roi des Juifs, étoit fils d'Alexandre *Janneus.* Après la mort de ſa mere Alexandra, l'an 69 avant J. C. il prit les marques de la royauté, quoique puîné d'Hyrcan, qu'il défit dans une bataille qu'il lui donna; & par un traité qui ſuivit cette victoire, la couronne lui demeura. Mais Arétas, roi des Arabes, ayant pris le parti d'Hyrcan, aſſiégea Ariſtobule dans le temple de Jéruſalem. Ce dernier gagna Scaurus, lieutenant de Pompée, qui chaſſa ſes ennemis; & pour lors, les ayant lui-même pourſuivis, il les battit. Ces bons ſuccès étonnerent ſi fort Hyrcan, qu'il alla implorer le ſecours de Pompée qui étoit à Damas. Ariſtobule y alla auſſi, & Pompée promit de les accorder, après qu'il auroit mis à leur devoir les Nabatéens rebelles. Mais le procédé d'Ariſtobule, qui s'étoit retiré bruſquement, le choqua ſi fort, qu'il alla aſſiéger Jéruſalem, la prit l'an 63 avant J. C. & envoya

Digitized by Google

ce roi priſonnier à Rome, avec Alexandre & Antigone ſes fils. Ariſtobule ſe ſauva pourtant avec le dernier de ſes fils; & étant revenu en Judée, aſſembla une armée pour ſe maintenir ſur le trône; mais ayant eu le malheur d'être vaincu par les Romains, il fut envoyé priſonnier à Rome par Gabinius. Jules-Céſar le mit en liberté peu de temps après, ayant deſſein de s'en ſervir en Aſie, où les partiſans de Pompée l'empoiſonnerent. C'étoit un prince ſage & courageux; mais la haine de Pompée fut la cauſe de ſa perte & de celle de ſa famille. Scipion, proconſul de Syrie, fit en même-temps couper la tête dans Antioche à Alexandre, fils d'Ariſtobule. Ce fut 80 ans avant J. C. * Joſéphe, *antiq. judaïq. l.* 13 & 14, & 1 *de la guerre des Juifs.*

ARISTOBULE, grand ſacrificateur des Juifs, étoit fils d'*Alexandre*, fils & ſucceſſeur d'Ariſtobule II, & d'Alexandra, fille d'Hyrcan. Hérode *le Grand* avoit donné la grande ſacrificature à Ananel qui étoit d'une famille des plus obſcures. Alexandra au déſeſpoir de ce qu'on préféroit à ſon fils un homme de nulle conſidération, pour l'honorer d'une ſi éminente dignité, écrivit à Cléopatre, pour la prier de demander à Hérode cette dignité pour ſon fils. Cette reine lui rendit volontiers cet office, & d'abord elle ne put rien obtenir; mais peu après, Hérode, qui étoit adroit, feignant de ſe reconcilier avec Alexandra & Mariamne, conféra la grande ſacrificature à Ariſtobule, qui n'étoit alors âgé que de dix-ſept ans. La joie que le peuple témoigna de l'élevation de ce jeune prince, lui fut fatale. Car un an après, Hérode, qui étoit ſoupçonneux, & jaloux de ſon autorité, l'ayant engagé à ſe baigner, le fit noyer, vers l'an 65 avant J. C. Pour cacher ſon crime, il lui fit faire de ſuperbes funérailles. * Joſéphe, *l.* 15, *antiq. jud. c.* 2 & 3. Uſſer. *in annal.*

ARISTOBULE, de la race des ſacrificateurs Juifs, étoit précepteur de Ptolémée *Evergete*, fils aîné de Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte. La ſynagogue des Juifs de Jéruſalem lui écrivit une belle lettre, datée de la cent quatre-vingt-huitiéme année des Grecs. Ils lui donnoient avis dans cette lettre des graces que Dieu avoit faites à la nation, d'avoir fait mourir le cruel Antiochus, qui les avoit accablés de tant de maux; de les avoir délivrés de la tyrannie des Macédoniens, & de leur avoir découvert le feu ſacré, caché depuis ſi long-temps, & le ſupplioient, lui & tous les Juifs qui étoient en Egypte, de célébrer en actions de graces, avec pompe & ſolemnité, la fête de la ſcenopegie. Le ſentiment de Rupert, de Serrarius & de Mariana, eſt que Judas l'Eſſenien, auteur du ſecond livre des Machabées, & qui étoit en grande eſtime à Jéruſalem, tant par ſa profonde ſageſſe, que par la connoiſſance des choſes à venir, écrivit la lettre dont on vient de parler, ou du moins en donna le deſſein. Pour ce qui eſt de cet Ariſtobule, on eſt fort partagé ſur ſon ſujet. S. Clément d'*Alexandrie* & Euſebe parlent d'un ARISTOBULE Juif, & philoſophe péripatéticien, qui vivoit en Egypte ſous le roi Ptolémée *Philometor*, qui avoit écrit des explications ſur les livres de Moyſe, dédiées à ce prince. Quoiqu'il y ait vingt ans depuis la mort de Philometor juſqu'à la date de la lettre, il n'eſt pas impoſſible que cet Ariſtobule ne vécût encore, & que ce ne ſoit à lui qu'elle ait été adreſſée. Mais il ne ſe peut pas faire qu'il ait été l'un des ſeptante traducteurs de la bible ſous Ptolémée *Philadelphe*. La lettre eſt datée de l'an 188 des Grecs, c'eſt-à-dire, 124 ans avant J. C. ſous le regne de Ptolémée *Evergete*. L'abbé Rupert, & après lui Serrarius, aſſurent que depuis que Philadelphe avoit fait faire la verſion des Septante, les rois Egyptiens avoient toujours eu des Juifs pour précepteurs.

ARISTOBULE, fils d'*Hérode* & de *Mariamne*, épouſa *Berenice*, fille de *Salomé*, ſœur d'*Hérode*; & fut ſi malheureuſement mêlé dans tous les crimes qu'on impoſa à ſon frere Alexandre, que quoique leur innocence fût aſſez connue, ils furent pourtant tous deux étranglés à Sébaſte, l'an 37 avant l'ére chrétienne. *Voyez* ALEXANDRE, fils d'Hérode.

ARISTOBULE, étoit fils d'*Hérode*, roi de Chalcide, qui l'avoit eu d'une premiere femme, différente de Bérénice, fille du roi Agrippa ſon frere, de laquelle il eut Bérénice & Hircan. Néron ayant ſuccédé à Claudius l'an 54 de l'ére chrétienne, donna à Ariſtobule la petite Arménie. * Joſéphe, *antiq. jud. c.* 3 & 5.

ARISTOBULE, hiſtorien Grec, vivoit ſous la CXII olympiade, & vers l'an 332 avant J. C. du temps d'Alexandre *le Grand*, qu'il accompagna dans ſes expéditions. Il écrivit même l'hiſtoire de ce prince, qu'Arrien a ſuivie, comme il l'avoue de bonne foi, dès le commencement de la ſienne. Plutarque le cite, non-ſeulement dans la vie d'Alexandre, mais encore ailleurs. * Strabon, *liv.* 15. Athenée, *liv.* 2.

ARISTOBULE, que Plutarque nomme *Agathobule*, frere d'Epicure, vivoit ſous la CXX olympiade, vers l'an 300 avant J. C. Il aima la philoſophie, & s'y rendit même célébre, comme on le peut connoître par le témoignage de Philodeme, cité par Diogène *Laërce*, & par celui de Plutarque. * Diogenes *Laertius*, *in Epic. l.* 10. Plutarch. *de amor. frater.* Gaſſendi, *in vita Epicur. lib.* 1, *cap.* 1 & 8.

ARISTOBULE, philoſophe péripatéticien, & Juif, floriſſoit ſous la CLI olympiade, & environ 176 ans avant J. C. Il compoſa quelques ouvrages, & entr'autres des commentaires ſur le livre de Moyſe, qu'il dédia à Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte. * Clemens *Alexandrin. l.* 1 *Strom.* Euſeb. *l.* 9, *prap. Evang. & l.* 7, *hiſt. eccleſ. c.* 26. S. Hieronym. *in cat. c.* 38 *de Clem.* Scaliger, *ad chron. Euſeb. A. M.* 1840. Voſſius, *l.* 1, *de hiſt. grac.*

ARISTOBULE, conſul & préfet de Rome, ſous l'empereur Carin, l'an de J. C. 285, fut conſervé par Dioclétien dans l'une & l'autre de ces dignités. C'eſt apparemment le même qui fut encore préfet de Rome l'an 393. * Idat. Onuphre.

ARISTOBULE, un des diſciples de J. C. qui, à ce qu'on dit, après avoir reçu le S. Eſprit, alla prêcher l'évangile dans la Grande-Bretagne, & le confirma par ſon ſang, qu'il verſa pour l'amour de J. C. le 15 de mars. * *Martyrol. romain.* S. Paul parle de cet Ariſtobule & de toute ſa famille. * *Rom. XVI*, 10.

ARISTOCLES, de Meſſine, philoſophe péripatéticien, fut auteur de pluſieurs ouvrages, dont le plus conſidérable étoit une hiſtoire de la philoſophie, où il décrivit en dix livres les diverſes opinions des philoſophes. Il ne citoit apparemment ce que Lycon diſoit des ſacrifices qu'Ariſtote, ſelon lui, offroit tous les jours aux manes de ſa femme, que pour le réfuter. * Voſſius, *hiſt. Gr.*

ARISTOCLES, de Rhodes, floriſſoit dans le ſiécle de Jules-Céſar. Erotien parle de lui comme d'un grammairien; & Varron remarque que ſes définitions étoient obſcures. Denys d'*Halicarnaſſe* l'appelle un rhéteur; & Ammonius cite ſon traité de la poëtique. S. Clement d'*Alexandrie*, qui le met au nombre des hiſtoriens, ne nomme aucun de ſes ouvrages; mais Plutarque cite le troiſiéme livre de ſon hiſtoire d'Italie. On ne ſait à qui de ces deux Ariſtocles attribuer les livres des Paradoxes, dont Stobée a copié quelques mots; & encore moins les huit vers cités par Elien, touchant un taureau furieux, qu'une prêtreſſe arrêta par l'oreille. On peut donner auſſi à l'un de ces deux écrivains le fragment qu'on trouve dans Euſebe, au neuviéme livre de la préparation évangelique, ſous le nom d'Ariſtote; car il eſt conſtant que ce fragment n'eſt point de ce grand philoſophe, puiſqu'il y eſt parlé d'Ariſtoxene, qui fut un de ſes diſciples. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

ARISTOCLES, natif de Pergame, s'attacha d'abord à la philoſophie péripatéticienne, & la quitta depuis pour l'éloquence, qu'il étudia à Rome ſous Hérode Atticus,

Digitized by Google

licus, du temps de l'empereur M. Aurele, dans le II ſiécle. Il déclama enſuite dans ſon pays, mais avec peu de ſuccès; car on trouvoit que ſes diſcours manquoient de force. * Philoſtrate, *ſoph.* 29.

ARISTOCLIE, fille de *Theophane*, bourgeois d'une ville nommée anciennement *Haliartus*, dans la Béotie en Gréce, fut aimée de deux jeunes hommes, dont la paſſion & la jalouſie lui cauſerent la mort. L'un ſe nommoit *Straton*, & l'autre *Calliſthene*; celui-ci étoit plus conſideré, quoiqu'il fût moins riche que l'autre, & Théophane lui promit Ariſtoclie en mariage. Straton diſſimula ſon déplaiſir, & fit en ſorte qu'on le priât d'aſſiſter aux nôces, feignant de vouloir conſerver l'amitié du pere, en perdant l'eſpérance qu'il avoit eue d'épouſer ſa fille; mais ſon deſſein étoit d'enlever celle qu'il aimoit paſſionément. Il épia le temps qu'Ariſtoclie devoit aller à la fontaine de Ciſſoëſſa, pour y ſacrifier aux nymphes, ſuivant la cérémonie du pays; & étant accompagné de ſes meilleurs amis, il ſe ſaiſit de ſa perſonne. Calliſthene s'oppoſa à cette violence, & voulut empêcher que Straton n'enlevât ſon épouſe; mais pendant que chacun de ces deux amans faiſoit des efforts extraordinaires, pour tirer cette fille d'entre les mains de ſon rival, elle expira entre leurs bras. Straton ſe perça le ſein; & tomba auprès du corps d'Ariſtoclie; & Calliſthene ne pouvant voir ce triſte ſpectacle, alla où ſon déſeſpoir le conduiſit, & ne parut plus. * Plutarch. *in amat.*

ARISTOCRATE I, roi d'Arcadie, étoit fils d'*Æchmis*, auquel il ſuccéda vers l'an 726 avant J. C. Ayant forcé une très-belle fille, qui étoit prêtreſſe d'un temple proche d'Orchomene, dédié à Diane, il irrita tellement ſes ſujets par ce ſacrilége, qu'ils ſe révolterent contre lui, & l'accablerent à coups de pierres. Ils voulurent enſuite que le ſacerdoce de ce temple ne fût exercé que par une femme mariée. Il eut un fils nommé *Hicetas*, qui regna après lui. * Pauſanias.

ARISTOCRATE II, dernier roi d'Arcadie, étoit fils d'*Hicetas*, & petit-fils d'*Ariſtocrate I.* Ayant mis une armée ſur pied, pour aller au ſecours des Meſſéniens ſes alliés, contre les Lacédémoniens, il ſe laiſſa corrompre par argent, & dès le commencement de la bataille, fit retirer ſes troupes; de ſorte que les Meſſéniens furent entierement défaits. Il refuſa enſuite de commander l'armée des alliés: ce qui porta ſes ſujets à une révolte générale, dans laquelle il fut aſſaſſiné. Son fils *Ariſtomede* voulant regner après lui, paſſa pour un tyran. * Pauſanias, *in Arcadic.*

ARISTOCRATE, fils d'*Hipparque*, hiſtorien Grec, eſt cité par Plutarque dans la vie de Lycurgue, & par Athenée, *au liv.* 1.

ARISTOCREON, auteur Grec, compoſa un ouvrage de la deſcription de la terre. * Pline, *l.* 5, *c.* 9; & *l.* 6, *c.* 30.

ARISTOCRITE, hiſtorien Grec, fit des commentaires hiſtoriques de la ville de Milet, que les anciens citent ſouvent. * Pline, *l.* 3, *c.* 31, *&c.*

ARISTODEME, deſcendant d'Hercule, eſt le premier de cette famille qui regna à Lacédémone. On prouve en divers endroits, & en particulier à l'article d'Athènes, que les deſcendans d'Hercule ſe rendirent maîtres du Peloponnèſe l'an 2906 du monde, & 1129 avant J. C. 55 ans après la priſe de Troye, & 25 plutôt que ne le prétendent les autres chronologiſtes. Ariſtodeme fut un de ceux qui eurent part à cette conquête. Lui, Temenes & Creſphontes étoient fils d'Ariſtomaque, & arriere-petits-fils d'Hyllus, qui avoit été tué cent ans auparavant par Echeme, roi de Tegée. Pauſanias & Apollodore écrivent qu'Ariſtodeme mourut dans les préparatifs de la guerre, & avant eux c'étoit l'opinion commune des Grecs dès le temps d'Herodote; mais cet auteur remarque que les Lacédémoniens, plus inſtruits de leur hiſtoire que leurs voiſins, ſoutenoient le contraire. Nous croyons devoir les ſuivre, & dire avec eux qu'Ariſtodeme ayant commandé une partie des troupes des Doriens, eut Lacédémone en partage, & qu'il y regna quelques années. Il avoit épouſé Argée, qui deſcendoit de Polynice, & il en eut deux fils, qu'on nomme *Procles* & *Euryſthenes*, & qui lui ſuccederent. Theras frere d'Argée gouverna le royaume pendant leur minorité; c'eſt pourquoi on ne commence à compter les années de leur regne que de l'an 2933 du monde, 1102 avant J. C. où les chronologies ordinaires placent l'entrée des Héraclides dans le Peloponnèſe. * Herodote, *liv.* 4 & 6.

ARISTODEME, roi des Meſſéniens dans la Morée, fut élu après la mort d'Euphaés, malgré la concurrence de Cléonis & de Damis, qu'il combla depuis d'honneur. Il ſoutint une longue guerre contre les Lacédémoniens, qui ravageoient tous les ans ſon pays. Enfin la cinquiéme année de ſon regne, il y eut une bataille, dans laquelle Ariſtodeme fit un ſi grand carnage des ennemis, que pour peupler leur pays, ils furent obligés de proſtituer leurs femmes & leurs filles à ceux qui n'étoient pas occupés à la guerre. C'eſt de ces mariages que naquirent les Parthéniens, qui, trente ans après, ſous la conduite de Phalante, fils de celui qui avoit donné ce conſeil, vinrent en Italie, & ſe ſaiſirent de la ville de Tarente. Cependant Ariſtodeme, qui avoit ſacrifié ſa fille par ordre de l'oracle, & pour le ſalut de la patrie, ſe tua ſur ſon tombeau, après un regne de ſix ans & quelques mois. On met ſa mort ſous la XIV olympiade, vers l'an 724 avant l'ére chrétienne. * Pauſanias, *in Meſſeniac.*

ARISTODEME I, fils d'*Ariſtocrate II*, roi d'Arcadie, voulut regner après ſon pere; mais les Arcadiens ne voulurent point le reconnoître, & le regarderent comme un tyran. On dit qu'il ſe retira à Cumes en Italie; & qu'il ſervit très-utilement les Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Tarquin *le ſuperbe*; ce qui ne convient pas néanmoins avec l'époque de la premiere guerre des Meſſéniens. *Voyez* ARISTOCRATE. Dans la ſuite, étant de retour en Arcadie, il ſe remit ſur le trône de ſon pere; mais on ne le put pas ſouffrir long-temps. Son faſte & ſon luxe irriterent ſes ſujets, & les parens de pluſieurs citoyens qu'il avoit bannis pour ſe ſaiſir de leurs richeſſes, conſpirerent contre lui, & le poignarderent dans ſa chambre, où ils furent introduits par Xenocrite, fille d'un des exilés, qu'il entretenoit. * Plutarch. *de virtut. mulier.*

ARISTODEME II, tyran de Megalopolis en Arcadie, fut adopté par Tritee, qui étoit un citoyen fort riche de cette ville. Il vainquit les Lacédémoniens, & tua dans une bataille le prince Acrotate, fils du roi Cléomene II, ce qui arriva ſur la fin de la CXVII olympiade, vers l'an 309 avant J. C. Depuis, Ariſtodeme fut aſſaſſiné par ſes ſujets, qui ne vouloient plus de ſouverain depuis Ariſtocrate II. * Plutarchus, *in Agid & Cleom.* Pauſan. *in Lacon.*

ARISTODEME, de Sparte, étant près de combattre dans la fameuſe bataille des Thermopyles, entre les Lacédémoniens & les Perſes, fut ſaiſi tout d'un coup d'une fluxion ſur les yeux, qui le mit hors d'état de ſervir. Ainſi ayant demandé ſon congé, il ſe retira, & fut le ſeul de trois cens, qui échappât de cette défaite. Lorſqu'il fut de retour à Sparte, on lui reprocha cette action, comme une lâcheté; ce qui lui fut ſi ſenſible, que pour montrer ſon courage, il ſe ſacrifia dans la bataille de Platée, & ſe jetta dans un bataillon des ennemis, pour s'y faire tuer, la ſeconde année de la LXXV olympiade, 479 ans avant J. C. * Hérodote, *l.* 7.

ARISTODEME, hiſtorien de la ville de Nyſſe, fils de *Menecrate*, diſciple d'Ariſtarque, allegué par Strabon, *au l.* 14.

ARISTODEME, grammairien de la ville de Nyſſe, qui enſeigna à Rhodes, & fut précepteur des enfans du grand Pompée. * Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME, d'Alexandrie, & un autre du mê-

me nom, qui étoit d'Elide. On ne ſait pas à qui de tous ceux-là on doit attribuer divers ouvrages hiſtoriques & fabuleux, cités par les anciens. * Athenée, *l.* 6, 8 & 13. Plutarque, *aux paralleles*, *c.* 35. Clément, *l.* 1 *des ſtromates*. Varron, *de ling. lat.* Tertul. *l.* 1 *de l'ame*, *c.* 46. Suidas, &c.

ARISTODICUS, fils d'Héraclides, de Cumes dans l'Aſie mineure, vivoit au temps de Cyrus, & étoit un des premiers hommes de ſa patrie lorſque ce prince détruiſit le royaume de Lydie. Il ſemble qu'il ait eu part à la révolte de Pactias. Ce malheureux s'étant retiré à Cumes, on jugea à propos de conſulter l'oracle avant que de le rendre aux Perſes qui le redemandoient; & l'oracle ayant ordonné qu'on le livrât, Ariſtodicus mécontent de cette réponſe, fit ordonner une ſeconde députation dont il fut lui-même. La maniere dont il s'y prit pour convaincre Apollon qu'il avoit tort de vouloir que les Cuméens livraſſent un homme qui s'étoit mis ſous leur protection, eſt aſſez plaiſante; il donna la chaſſe à tous les moineaux qui avoient leurs nids dans le temple, & ſans s'effrayer d'une voix, qui ſe faiſant entendre du fond de l'antre, l'accuſoit d'impiété & de ſacrilége, il fit voir la conformité de ce qu'il faiſoit avec ce que le Dieu demandoit des Cuméens. * Hérodote, *liv.* 1.

ARISTOGÈNE, de Cnide, valet du philoſophe Chryſippe, puis médecin d'Antigone I, roi de Macédoine, dit *Gonatas*. Suidas parle d'un autre médecin de ce nom, qui dédia divers de ſes ouvrages au même prince: mais il y a apparence, que c'eſt le même Ariſtogène, qui vivoit ſous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant J. C. * Voſſius, *de phil. c.* 11.

ARISTOGITON, Athénien, de la famille d'Alcmeon, oppoſée à celle de Piſiſtrate, tua avec Harmodius, ſous la LXVI olympiade, l'an 513 avant l'ére chrétienne, Hipparque frere d'Hippias, lequel voulant venger cette mort, fit mettre inutilement pluſieurs perſonnes à la torture, entr'autres, une courtiſane, qui aima mieux ſe couper la langue avec les dents, que de découvrir la conſpiration. Les Athéniens dreſſerent depuis des ſtatues à Ariſtogiton & à ſon compagnon, qui avoient ouvert le chemin à leur liberté. * Hérodote, *Terpſichore* ou *l.* 5. Thucydide, *l.* 6, *c.* 22. Plutarque, Pauſanias, &c.

ARISTOGITON, orateur ſurnommé *le Chien*, parcequ'il mordoit un chacun par ſes médiſances, publia des ſatyres contre Timothée, Timarchus, & les autres chefs des Athéniens. * Suidas, *in Ariſt.*

ARISTOLAUS, excellent peintre, dont parle Pline, qui le met au nombre de ceux qui exerçoient cet art avec plus de gloire, *l.* 35, *c.* 11.

ARISTOLAUS, tribun de l'empereur Théodoſe *le Jeune*, fut choiſi, à cauſe de ſon eſprit & de ſa piété, pour travailler à la réconciliation de S. Cyrille d'*Alexandrie*, & de Jean d'Antioche, qui ſoutenoit Neſtorius. Il fit en ſorte que ce dernier, en 432, ſouſcrivit à tout ce qui avoit été ordonné dans le concile d'Ephèſe, & s'unit avec les orthodoxes, pour le bien de l'Egliſe. * Baronius, *A. C.* 432.

ARISTOMAQUE, *Ariſtomachus*, pere d'Hippomedon, l'un des ſept chefs devant Thèbes. Il étoit fils de Bias roi d'Argos, & avoit épouſé ſa propre ſœur Mythidica. * Apollod. *l.* 3.

ARISTOMAQUE, nom d'un auteur de Solos, qui a écrit un traité des abeilles, qu'il aimoit avec tant de paſſion, qu'il en nourit durant plus de 60 ans. * Pline, *l.* 13, *c.* 24.

ARISTOMAQUE, d'Athènes, compoſa un ouvrage pour apprendre comment il falloit faire le vin. * Pline, *l.* 1, *c.* 19.

ARISTOMAQUE, tyran d'Argos dans le Peloponnèſe, vivoit vers la CXXXVII olympiade, 232 ans avant J. C. C'étoit un homme du caractère de ceux qu'on appelloit tyrans, qui ayant uſurpé l'autorité ſouveraine dans ſa patrie, haïſſoit tous ſes citoyens, parcequ'il devoit être haï de tous: il avoit même eu ſoin de les déſarmer, & on ne pouvoit apporter aucunes armes dans Argos, ſans encourir de grandes peines. Aratus préteur des Achéens, qui haïſſoit tous les tyrans, avoit réſolu de délivrer Argos de celui-ci. Eſchyle & Charimenes entrerent dans ſes vûes: il leur envoya ſecretement des poignards ou courtes épées, & tout étoit prêt, lorſqu'il prit fantaiſie à un des conjurés de mettre de la partie un homme qui ne plaiſoit pas à Eſchyle. Il n'en fallut pas davantage pour tout perdre: Eſchyle entreprit de faire le coup ſans Charimenes, & celui-ci le ſachant, alla avertir le tyran de ſe garantir, dans le moment où on marchoit à lui. Cet incident ne retarda pourtant ſa mort que de quelques jours, & peu après il fut aſſaſſiné par ſes propres eſclaves. * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMAQUE le jeune, autre tyran d'Argos, avec le ſecours du roi de Macédoine, ſuccéda à Ariſtippe, qui avoit pris la place d'Ariſtomaque. On ne ſait rien de lui juſqu'au temps où Aratus lui perſuada de renoncer à la tyrannie, & de rejoindre ſa patrie libre à la république des Achéens. Dans cette occaſion, quoiqu'il fût fort riche, il exigea cinquante talens pour renvoyer les ſoldats qu'il avoit à ſa ſolde, ce qui n'empêcha pas que l'année d'après les Achéens ne le fiſſent préteur. Il conſerva toujours enſuite beaucoup d'autorité dans ſa patrie, & il fut un de ceux qui ſe ſéparerent les premiers des Achéens, lorſqu'ils les virent avoir du deſſous dans la guerre contre Cléomenes roi de Lacédémone. Mais ce prince ayant été vaincu enſuite, & chaſſé de toutes ſes conquêtes par Antigone roi de Macédoine, il fut puni ſéverement de tout le mal qu'il avoit fait autrefois à ſes citoyens, & de ſa déſertion; car on le condamna à être jetté du port de Cenchrée dans la mer, ce qui fut exécuté vers l'an 222 avant J. C. * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMENE, général des Meſſéniens, perſuada à ces peuples de ſe révolter contre ceux de Sparte, ſur leſquels ils remporterent de grands avantages, la quatriéme année de la XXIII olympiade, l'an 685 avant J. C. Mais depuis, les Lacédémoniens, qui, par ordre de l'oracle, avoient demandé un chef aux Athéniens, les ayant vaincus, ils furent obligés de ſe retirer ſur le mont Era, où ils réſiſterent juſqu'à la premiere année de la XXVIII olympiade, 668 ans avant J. C. Les Meſſéniens furent chaſſés de la Gréce, & allerent s'établir en Sicile. Ariſtomene eſt loué par S. Jerôme pour ſon équité, parcequ'il empêcha que ſes ſoldats ne violaſſent douze filles de Sparte, qu'ils avoient enlevées la nuit, pendant un ſacrifice ſolemnel qu'elles célébroient. Depuis, ces filles furent rachetées par leurs parens; mais ayant ſu en même temps, qu'Ariſtomene qui étoit tombé à ſon tour entre les mains des Lacédémoniens, étoit en danger de perdre la vie, elles ne voulurent point retourner en leur pays, qu'elles n'euſſent vu leur libérateur en ſureté. Après pluſieurs belles actions, il fut tué; & lorſqu'on ouvrit ſon corps, on lui trouva le cœur tout velu. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 4. Juſtin, *l.* 3.

ARISTOMENE, d'Athènes, poëte Grec, a vécu ſous la LXXXVIII olympiade, vers l'an 428 avant J. C. On le ſurnomma τυροπωλὴς, *januarum fabricator*. Les autres diſent τυροποιὸς, *caſeos parans*. Il compoſa pluſieurs comédies. * Suidas. Lilio Giraldi. Voſſius, &c.

ARISTOMENE, de Cappadoce, philoſophe païen, ſous l'empire de Julien, dans le IV ſiécle. Ce prince lui écrivit une lettre, pour ſe plaindre de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver à Rome, ainſi que pluſieurs autres philoſophes. * Jul. *epiſt.* 4.

ARISTON, fils d'*Agaſicles*, lui ſuccéda au royaume de Lacédémone. Il épouſa une femme extrêmement laide, qui devint, à ce qu'on dit, la plus belle perſonne de ſon temps, après ſon mariage. Elle enfanta

Digitized by Google

Demaratus, au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe. Ce qui parut ſi incroyable à Ariſton, qu'ayant appris cette nouvelle, dans le temps qu'il étoit aſſemblé avec les éphores, il s'écria, qu'il n'étoit pas le pere de cet enfant. On cite de lui pluſieurs réparties, qui méritent d'être remarquées. Quelqu'un lui ayant dit que le devoir d'un roi étoit de faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis, il répondit : *Qu'il étoit bien plus ſéant à un roi de conſerver ſes amis, & de ſavoir ſe faire de bons amis de ſes propres ennemis.* On lui demanda un jour combien il y avoit de Lacédémoniens : il répondit : *Qu'il y en avoit autant qu'il en falloit pour repouſſer leurs ennemis.* Sachant que l'on avoit fait une oraiſon funébre en l'honneur des Athéniens, qui avoient été tués en combattant vaillamment contre les Lacédémoniens, il dit : *S'ils honorent tant ceux qui ont été vaincus, quels honneurs méritent ceux qui ont remporté la victoire ?* Ariſton avoit pour collegue Alexandride, qui vivoit environ la LX olympiade, & avant J. C. 540 ans. * Plutarque, *aux apophthegmes laconiques.*

ARISTON, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, & général de la cavalerie Péonienne, défit Satropate, qui commandoit celle des Perſes. * Quint-Curce, *l.* 4.

ARISTON, de l'iſle de Chio, ſurnommée *Sirene*, philoſophe ſtoïcien, fut diſciple de Zenon, & vivoit ſous la CXXXVI olympiade, vers l'an 236 avant J. C. Il ſoutenoit que le ſouverain bien conſiſte à n'avoir que de l'indifférence pour tout ce qui eſt entre le vice & la vertu ; qu'un ſage eſt ſemblable à un bon comédien, lequel ſoit qu'il faſſe le perſonnage d'un roi, ſoit qu'il faſſe celui d'un valet, réuſſit également bien. Il comparoit les raiſonnemens des logiciens aux toiles d'araignées, qui ſont toujours inutiles, quoique remplies de beaucoup d'artifice. Il rejettoit la logique, parcequ'elle ne nous ſert de rien ; & la phyſique, parcequ'elle ſurpaſſe les forces de notre eſprit. Quoiqu'il eût retenu la morale, il en retrancha beaucoup ; car il voulut qu'on n'enſeignât rien ſur les devoirs particuliers de la vie civile, comme du mari envers la femme, &c. mais qu'on enſeignât ſeulement en gros ce que c'eſt que la ſageſſe, ſur quoi Séneque le blâme avec raiſon. Ariſton diſoit que la nature de Dieu n'étoit pas intelligible ; ce qui porte à croire qu'il négligeoit abſolument la contemplation des choſes divines. Il fut l'antagoniſte d'Arceſilas ſur l'hypothèſe de l'incertitude. On dit qu'il étoit fort chauve, & que ce fut ce qui lui cauſa la mort, le ſoleil lui ayant brulé la tête. Il devint voluptueux ſur la fin de ſes jours, & ſa ſecte dura peu. On aſſure qu'il avoit beaucoup de talent pour perſuader ce qu'il vouloit. Il écrivit divers ouvrages, des dialogues ſur les dogmes de Zenon, des lettres, des commentaires de la vanité, onze livres d'uſage, &c. Divers auteurs attribuent quelques-uns de ces traités à ARISTON d'*Alexandrie*, philoſophe péripatéricien, qui vivoit du temps d'Auguſte, & qu'on croit être le même, qui a compoſé un traité du Nil, cité par Strabon. Diogène *Laërce* parle de lui, & d'un autre de l'iſle de Cea ou Zia, auſſi péripatéricien, différent de celui d'Alexandrie, auteur de divers traités ; d'un muſicien d'Athènes ; d'un cinquiéme, qui a compoſé des tragédies ; & d'un qui a écrit *de la rhétorique.* Cet ARISTON, qui a compoſé des tragédies, eſt apparemment le même qu'on chaſſa d'Athènes, pour avoir joué dans ſes piéces Meneſthée, qui étoit un homme très-puiſſant dans cette ville. * Diogenes *Laërtius, in Ariſt. l.* 7. Strabon, *l.* 17. Plutarque. Athenée. Bayle, *dict. crit.*

ARISTON, fut celui dont Hérode, roi de Chalcide, & Chelcias ſe ſervirent pour ſe défaire de Silas, autrefois général des armées du grand Agrippa, après la mort de ce prince, l'an troiſiéme de l'empire de Claude, & le 43 de Jeſus-Chriſt. * Joſéphe, *antiq. liv. XIX, chap.* 7.

ARISTON (Titus) juriſconſulte Romain ſous l'empire de Trajan, étoit fort honnête homme, & entendoit parfaitement le droit public & le droit civil, l'hiſtoire, les antiquités. S'il ne répondoit pas promptement aux queſtions qui lui étoient faites, c'étoit à cauſe que par la force de ſon jugement il remontoit juſqu'aux ſources des raiſons du pour & du contre, afin de les comparer enſemble. C'étoit d'ailleurs un homme ennemi du luxe & ſans aucun faſte ; qui cherchoit la récompenſe d'une belle action dans l'action même, & non pas dans les applaudiſſemens de la multitude. Il ne faiſoit point profeſſion d'être philoſophe ; mais aucun de ceux qui en faiſoient profeſſion ne le ſurpaſſoit dans la pratique de la vertu. Il fit paroître une fermeté d'eſprit incomparable durant une longue maladie, & il pria enfin ſes amis de demander aux médecins, s'il en pouvoit rechaper. Il leur déclara qu'en cas qu'on la jugeât incurable, il ſe donneroit la mort ; mais que s'il en pouvoit être quitte, pour ſouffrir long-temps, il ſe réſoudroit à vivre, & accorderoit cela aux prieres de ſa femme, aux larmes de ſa fille, & aux deſirs de ceux à qui il parloit. Les médecins donnerent d'aſſez bonnes eſpérances. Quelques-uns aſſurent qu'Ariſton parvint à une extrême vieilleſſe ; mais la preuve qu'ils en alleguent n'eſt pas concluante. Pline *le Jeune* ſon ami fait un bel éloge de lui dans la XXII de ſes lettres, *l.* 1, & il y raconte pluſieurs particularités d'Ariſton. Il fut auteur de quelques livres, dont les pandectes font mention. On peut auſſi voir *Aulu-Gelle*, qui avoit lu dans un ouvrage d'Ariſton, que toutes ſortes de vols étoient permis dans l'ancienne Egypte. * Aulu-Gelle, *lib.* 1, *cap.* 18. Pline, *epiſt. lib.* 1, *epiſt.* 22. Bayle, *dict. critique.*

ARISTON, hiſtorien Grec, étoit de Pella, ville de Judée. Il vivoit dans le II ſiécle ſous l'empire d'Adrien, & il écrivit un ouvrage, où il parloit de la derniere rebellion des Juifs. La chronique d'Alexandrie dit qu'il préſenta à cet empereur une apologie pour les chrétiens à Athènes, la dix-huitiéme année de ſon regne. * Euſebe, *hiſtoire eccleſ. l.* 4, *c.* 6. Nicephore Calliſte, *l.* 3, *hiſt. c.* 24.

ARISTONE, fille de Cyrus *le Grand*, fut mariée à Darius, fils d'Hyſtaſpes, roi de Perſe, qui l'aima ſi paſſionément, qu'il lui fit dreſſer des ſtatues, & ordonna au peuple de les adorer. * Cteſias.

ARISTONIQUE, *Ariſtonicus*, un des tyrans des Méthymnéens, fut livré par Alexandre *le Grand* à la fureur du peuple, qui, pour ſe venger des outrages qu'il en avoit reçus, après l'avoir déchiré par les tourmens, le précipita du haut des murailles. * Quint-Curce, *l.* 4.

ARISTONIQUE, fils d'*Eumenés*, & d'une concubine native d'Ephèſe, irrité de ce qu'Attale avoit donné le royaume de Pergame aux Romains, mit des troupes ſur pied, pour s'y maintenir, & défit le conſul P. Lucius Craſſus, la troiſiéme année de la CLXII olympiade, 130 ans avant J. C. Mais là même année le conſul Perpenna le prit, & l'ayant fait conduire à Rome, il y fut étranglé en priſon par ordre du ſénat. * Tite-Live, *l.* 39. Juſtin, *l.* 36. Florus. Eutrope. Oroſe. Velleïus, &c.

ARISTONIQUE de Tarente, hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. On lui attribue quelques ouvrages de fables, &c. * Photius, *cod.* 190. Voſſius, Simler, &c.

ARISTONIQUE, natif de Caryſtos, ville de l'iſle d'Eubée, étoit un habile joueur de paume, qui gagna l'eſtime d'Alexandre *le Grand.* Les Athéniens lui donnerent le droit de bourgeoiſie, & lui dreſſerent une ſtatue, comme à un homme qui étoit digne d'être mis au rang des illuſtres. * Cœlius Rhodig. *l.* 20, *c.* 14.

ARISTONYME, poëte comique, vivoit vers la CXXX olympiade, & environ l'an 260 avant J. C. Il fut bibliothécaire de Ptolémée *Philopator*, après Apol-

Ionius, qui avoit eu le même emploi après Eratosthène, ſous le regne de Ptolémée *Philadelphe*. Ariſtonyme mourut d'une rétention d'urine, âgé de 77 ans, ſelon Suidas. Il y en a eu un joueur de luth d'Alexandre *le Grand*. * Plutarque, *de fort. Alexand.*

ARISTOPHANE, archonte, ou préteur d'Athènes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17, *c.* 49.

ARISTOPHANE, Athénien, floriſſoit vers la LXXXVI olympiade & les ſuivantes, c'eſt-à-dire, environ depuis l'an 436 avant J. C. & long-temps après. On ignore de quel pays & de quelle ville il étoit. Il a écrit plus de cinquante comédies : il ne nous en reſte plus que neuf. Les Athéniens firent tant de cas des piéces d'Ariſtophane, que par un decret public, ils l'honorerent d'une couronne d'une branche de l'olivier ſacré qui étoit dans la citadelle, en reconnoiſſance du ſoin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la république. Sa haine contre Socrate paroît aſſez en ſa comédie des Nuées, pleine d'invectives contre ce philoſophe, & par quelques autres traits de ſatyre, comme l'a remarqué Diogène *Laërce*. Plutarque a fait un traité, dans lequel il fait le paralléle d'Ariſtophane & de Menandre, donnant tout l'avantage à ce dernier, par quelque chagrin qu'il avoit, peut-être, de voir ſon ami Socrate ſi maltraité dans la comédie des Nuées. Ludolphe Kuſter a donné en 1710 les neuf comédies d'Ariſtophane, en grec & en latin, corrigées ſur les manuſcrits, & accompagnées des anciennes ſcholies, & des notes de divers ſavans, imprimées *in-fol.* à Amſterdam. Cette édition eſt magnifique, & l'on peut voir dans le journal des ſavans de Paris (au 5 août 1710) ce qui la diſtingue de toutes celles qui l'ont précédée. Les neuf comédies qui nous reſtent d'Ariſtophane, ſont *le Plutus*, *les Nuees*, *les Grenouilles*, *les Chevaliers*, *les Acarnaniens*, *les Guêpes*, *les Oiſeaux*, *la Paix* & *les Harangueuſes*. Les Oiſeaux ont été traduits en françois par M. Boivin le cadet, & imprimés en 1729. Madame Dacier nous a donné le Plutus, & les Nuées. M. Charpentier avoit auſſi traduit en proſe françoiſe le Plutus, les Nuées & les Grenouilles : mais cette traduction eſt demeurée en manuſcrit. * Diogène. Lilio Giraldi. Scaliger. Voſſius. T. le Fevre, *des poëtes Grecs*, *&c.*

ARISTOPHANE, de Byſance, diſciple d'Eratoſthène, & l'un des célébres grammairiens de ſon temps, vivoit ſous le regne de Ptolémée *Evergete*, & de Ptolémée *Philopator* roi d'Egypte, c'eſt-à-dire, vers la CXL olympiade, & environ 220 ans avant J. C. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, & a écrit quelques ouvrages cités par les anciens. * Athénée, *l.* 9, 13 & 14. Diogène *Laërce*, *en la vie de Platon*, *l.* 3, & en celle *d'Epicure*, *l.* 10.

ARISTOPHON, poëte, auteur d'une comédie nommée *Philotecle*, ſelon Plutarque. Diogène *Laërce* en cite un de ce nom dans la vie de Pythagore, *au liv.* 8, & Diodore de *Sicile*, un préteur des Athéniens, *au liv.* 17, *c.* 62.

ARISTOTE ou BATTUS, fondateur de Cyrène, *cherchez* BATTUS.

ARISTOTE, philoſophe, chef de la ſecte des Péripatéticiens, étoit fils de Nicomachus & de Feſtiade, né à Stagire, petite ville de la Macédoine, dans la XCIX olympiade, environ 384 ans avant la naiſſance de J. C. On prétend que Nicomachus ſon pere, médecin d'Amyntas, aïeul d'Alexandre *le Grand*, tiroit ſon origine d'Eſculape. Ariſtote perdit ſon pere & ſa mere dans les premieres années de ſon enfance. Proxene ami de ſon pere, prit ſoin de ſon éducation, & l'éleva mal. Car lorſque Ariſtote eut commencé d'étudier la grammaire, puis la poëtique, il quitta ſes études par libertinage. Il réuſſit pourtant à la poëſie. Porphyre & Euſtathius font mention d'un poëme qu'il compoſa ſur la mort des guerriers, qui furent tués au ſiége de Troye. Ayant diſſipé par ſes débauches une partie du bien que ſon pere lui avoit laiſſé, il prit le parti des armes. Mais ne réuſſiſſant pas dans cette profeſſion, il alla à Delphes conſulter l'oracle ſur le parti qu'il devoit prendre. L'oracle lui ordonna d'aller à Athènes, & de s'appliquer à la philoſophie. Il étoit alors dans la 18 année de ſon âge : & il étudia la philoſophie, non ſous Socrate, (comme Ammonius & le cardinal Beſſarion l'ont cru, contre le ſentiment de Diogène *Laërce*,) mais ſous Platon. Socrate étoit mort dès l'an 400 avant J. C. ſous la XCV olympiade, & avant la naiſſance d'Ariſtote. Ce dernier ne finit ſes études qu'à la trente-ſeptiéme année de ſon âge. On aſſure qu'ayant déja diſſipé ſes biens, il fut obligé d'exercer la pharmacie à Athènes. Cependant, il étudia avec une ſi grande application, qu'il ſurpaſſa tous ceux qui étoient dans l'école de Platon ; & quand quelque indiſpoſition ou quelque affaire l'empêchoit de s'y trouver, on diſoit que la philoſophie de la vérité n'y étoit pas. Il étoit infatigable dans ſon travail ; & ſa paſſion d'apprendre s'augmentant de jour en jour, il parcourut tout ce qui ſe trouva d'écrits ſur la philoſophie, qui étoient alors en quelque réputation. Diogène *Laërce* remarque qu'il mangeoit peu, qu'il dormoit encore moins ; & que, pour réſiſter à l'accablement du ſommeil, il étendoit hors du lit une main dans laquelle il tenoit une boule d'airain, afin de ſe réveiller au bruit qu'elle faiſoit en tombant dans un baſſin. Ce qu'Alexandre *le Grand* pratiqua depuis, au rapport d'Ammien Marcellin. Il approfondiſſoit extrêmement les choſes, & les réduiſoit en ordre, après les avoir approfondies. C'eſt pour cette raiſon que Galien loue Ariſtote d'avoir été le premier des philoſophes qui a cherché à fond les cauſes générales de tous les êtres, & qui a le plus deſcendu dans le détail. Clément d'*Alexandrie* & Euſebe prétendent (peut-être ſans fondement) qu'Ariſtote eut à Athènes diverſes conférences avec un Juif, pour s'inſtruire des ſciences & de la religion des Egyptiens. Ainſi il ſuppléa au voyage d'Egypte, qu'on croyoit alors néceſſaire pour devenir ſavant. Il y avoit environ quinze ans qu'Ariſtote étudioit ſous Platon, lorſqu'il commença à prendre des ſentimens différens de ceux de ſon maître. Celui-ci en conçut du dépit, s'en plaignit hautement, & traita ſon diſciple de rebelle & d'ingrat. Après la mort de Platon, qui arriva la 1 année de la CVIII olympiade, 348 ans avant J. C. Ariſtote quitta Athènes, & ſe retira à Atarne petite ville de la Myſie vers l'Helleſpont, où regnoit alors Hermias ſon ancien ami. Ce prince lui donna ſa ſœur, ou ſelon d'autres, ſa fille ou ſa petite-fille Pythias en mariage. Ariſtote fut ſi tranſporté d'amour pour cette dame, qu'il lui offrit des ſacrifices. Trois ans après, Hermias ayant été pris par Memnon général des armées du roi de Perſe, Ariſtote ſe retira à Mitylène, capitale de Lesbos, où il demeura quelque temps. Philippe roi de Macédoine, ayant ſu en quelle réputation étoit Ariſtote, l'engagea à prendre ſoin de l'éducation de ſon fils Alexandre, alors âgé d'environ quatorze ans. Ariſtote accepta ce parti ; & en huit années qu'il fut auprès de ce prince, il lui enſeigna l'éloquence, la phyſique, la morale, la politique, & une certaine philoſophie, qu'il n'apprenoit à perſonne, comme dit Plutarque. Philippe fit ériger des ſtatues à Ariſtote, & rebâtir Stagire, qui avoit été ruinée par les guerres. Depuis, Ariſtote perdit les bonnes graces d'Alexandre, pour être trop entré dans les intérêts de Calliſthène, qui étoit ſon parent, & que ce prince fit expoſer aux lions, pour avoir écouté, diſoit-il, des propoſitions que lui fit Hermolaüs contre ſa vie. Ariſtote fut ſoupçonné d'y avoir eu part. Quelque temps après il ſe retira à Athènes, où il établit ſa nouvelle école. Les magiſtrats le reçurent très-bien ; car à ſa conſidération Philippe avoit fait beaucoup de graces aux Athéniens. Ils lui donnerent le Lycée, où il philoſophoit en ſe promenant, d'où ſa ſecte fut appellée *la ſecte des Péripatéticiens* : ce lieu en peu de temps devint célébre par le concours d'un

Digitized by Google

grand nombre de diſciples. Ce fut alors qu'Ariſtote compoſa ſes principaux ouvrages. Néanmoins, Plutarque dit qu'Ariſtote avoit déja écrit ſes livres de phyſique, de morale, de métaphyſique, & de rhétorique. Il rapporte même qu'Alexandre lui écrivit une lettre par laquelle ce prince ſe plaignoit qu'Ariſtote avoit avili le prix de quelques-uns de ſes livres, en les rendant publics. Le même Plutarque dit auſſi que ce philoſophe, piqué des ſoupçons d'Alexandre, & des préſens qu'il avoit envoyés à Xenocrate, en conçut tant de reſſentiment, qu'il eut part à la conjuration d'Antipater contre ce prince. Les partiſans d'Ariſtote ſoutiennent que cette opinion fut ſans fondement, & que du moins elle ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit d'Alexandre, qui lui ordonna de s'appliquer à l'hiſtoire de ce qui regarde les animaux. Il lui envoya, pour fournir à la dépenſe de cette étude, huit cens talens, qui ſont quatre cens quatre-vingts mille écus de notre monnoie, ſelon la ſupputation de Budé, & il lui donna un grand nombre de chaſſeurs & de pêcheurs, pour travailler ſous ſes ordres, & lui rapporter de tous côtés de quoi faire ſes obſervations. Cependant un prêtre de Cerès nommé *Eurymedon*, accuſa d'impiété Ariſtote, lequel ſe juſtifia de ce crime, par une apologie fort ample, qu'il écrivit aux magiſtrats. Mais, comme il connoiſſoit le peuple d'Athènes, qui étoit très-délicat ſur ſa religion, le ſouvenir du traitement que Socrate en avoit reçu dans une occaſion pareille l'épouvanta tellement, qu'il ſe retira à Chalcis ville d'Eubée. On croit même qu'il aima mieux s'empoiſonner, que de ſe livrer à ſes ennemis. S. Juſtin & S. Grégoire de *Nazianze*, diſent qu'il mourut de déplaiſir, de n'avoir pu comprendre la cauſe du flux & du reflux de l'Euripe. Sur quoi quelques modernes ont inventé cette fable, qui depuis a eu cours, que ce philoſophe ſe précipita dans l'Euripe, en diſant ces paroles: *Que l'Euripe m'engloutiſſe, puiſque je ne le puis comprendre.* D'autres diſent, qu'il mourut d'une colique, en la 63 année de ſon âge, la 3 année de la CXIV olympiade, vers l'an 322 avant J. C. deux ans après la mort d'Alexandre. Ceux de Stagire enleverent ſon corps, & lui dreſſerent des autels. Il laiſſa de Pythias une fille qui fut mariée en ſecondes nôces à un petit-fils de Demaratus roi de Lacédémone. Il eut auſſi d'une concubine, un fils nommé Nicomachus, qu'il aima avec une tendreſſe extrême, & auquel il adreſſa ſes livres de morale.

Le premier principe de la philoſophie d'Ariſtote eſt, qu'il y a une ſcience, contre le ſentiment de Platon, qui n'en croit point. L'ame, ſelon lui, acquiert des connoiſſances par les ſens, leſquels ſont autant de meſſagers établis pour lui rendre compte de ce qui ſe paſſe hors d'elle; & de ces connoiſſances particulieres elle ſe forme d'elle-même par l'opération de ſon entendement, des connoiſſances univerſelles, certaines & évidentes, qui ſont la ſcience. Ainſi il veut que de la connoiſſance des choſes particulieres & ſenſibles, on monte à la connoiſſance des choſes générales & immatérielles, étant perſuadé de ce principe, qu'il tient pour indubitable, *que rien ne peut entrer dans l'eſprit que par les ſens.* Car l'homme étant fait comme il eſt, ne peut juger des choſes ſenſibles, avec quelque certitude, autrement que par les ſens. L'ordre qu'il ſuit eſt celui de la connoiſſance de l'eſprit, qui va à la cauſe par l'effet: ce que S. Auguſtin appelle *la voie de la ſcience.* Ariſtote avoit appris cette premiere méthode d'Archytas, qui l'avoit eue de Dexippe. Celui-ci, dans l'ordre des catégories, dont il avoit dreſſé le plan, mettoit la ſubſtance à la tête des autres. Mais, parceque cette connoiſſance des choſes univerſelles, formée par la connoiſſance des particulieres, a un principe ſujet à l'erreur, qui eſt le ſens; Ariſtote cherche à rectifier ce principe, en le rendant infaillible, par le moyen de ſon organe univerſel. C'eſt là ſa ſeconde méthode, & c'eſt dans cet organe qu'il établit l'art de la démonſtration par celui du ſyllogiſme. Voilà ſes principes en général. Outre ſes ouvrages de philoſophie, il a écrit de la poëtique, de la rhétorique, de la politique, de la juriſprudence, & la grammaire. Diogène *Laërce* lui attribue juſqu'à quatre cens traités; François Patricius en trouve plus de ſept cens quarante-ſept. Ariſtote avoit eu beaucoup de part dans toutes les intrigues de la cour de Philippe & d'Alexandre. La philoſophie ne le rendoit point farouche. Il étoit propre, honnête, bon ami; & il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce que c'étoit qu'un bon ami, *que c'étoit une ame dans deux corps.* Théophraſte, qui l'aimoit tendrement, fut ſon diſciple fidéle, & ſon ſucceſſeur dans le Lycée. Ariſtote lui confia ſes écrits, avec défenſe de les rendre publics. Strabon, Lycon, Démetrius le *Phalerien*, & Héraclide ſuccéderent l'un après l'autre à Théophraſte, lequel confia en mourant les livres d'Ariſtote à Nelée, qui étoit ſon ami & ſon diſciple. Ce Nelée étoit de Scepſis, ville de Myſie, où ſes héritiers cacherent dans un caveau ſes ouvrages, pour s'en aſſurer contre le roi de Pergame, de qui la ville de Scepſis dépendoit, & qui cherchoit par-tout des livres, pour faire une bibliothéque. Ce tréſor fut caché durant 160 ans ou environ dans ce lieu ſecret, d'où il fut tiré preſque tout gâté, & vendu à un riche bourgeois d'Athènes, nommé *Apellicon.* C'eſt de chez lui que Sylla fit enlever ces livres pour les porter à Rome. Ils échurent enſuite à un grammairien nommé *Tyrannion*; & Andronicus de Rhodes les ayant achetés des héritiers de ce dernier, fut en quelque façon le premier reſtaurateur des livres d'Ariſtote; car non-ſeulement il y rétablit ce qui s'y étoit gâté par la longueur du temps; mais il les tira même de l'étrange confuſion où il les avoit trouvés, & en fit faire des copies. C'eſt lui qui commença à faire connoître Ariſtote. Ce dernier eut quelques ſectateurs durant le regne des douze premiers Céſars; mais il en eut bien davantage ſous l'empire d'Adrien & des Antonins. Alexandre d'*Aphrodiſée* fut le premier profeſſeur de la philoſophie péripatéticienne, établie à Rome par les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. Dans les ſiécles ſuivans, les gens de lettres s'attacherent à la doctrine d'Ariſtote, & l'expliquerent par leurs commentaires.

Les premiers docteurs de l'égliſe improuverent d'abord Ariſtote, comme un philoſophe qui donnoit trop au raiſonnement & aux ſens; mais Anatolius évêque de Laodicée, le célébre Didyme d'*Alexandrie*, S. Jérôme, S. Auguſtin, & divers autres écrivirent & parlerent en ſa faveur. Dans le VI ſiécle, Boëce fit entierement connoître dans l'Occident ce philoſophe, dont il mit quelques ouvrages en latin. Mais depuis Boëce juſqu'à la fin du VIII ſiécle, il n'y eut que le ſeul S. Jean de Damas qui fit un abrégé de la philoſophie d'Ariſtote. Les Grecs qui firent refleurir les ſciences dans le IX ſiécle & dans les ſuivans, s'attacherent à l'étude de ce philoſophe, ſur qui pluſieurs des plus doctes travaillerent. Sa réputation étoit déja répandue dans l'Afrique parmi les Arabes & les Maures. Alfarabius, Algazel, Avicenne, Averroëz & divers autres firent honneur par leurs commentaires à la doctrine d'Ariſtote. Ils l'enſeignerent en Afrique, à Cordoue, où ils établirent un collége, depuis qu'ils eurent conquis l'Eſpagne; & les Eſpagnols apporterent en France les commentaires d'Averroëz & d'Avicenne ſur Ariſtote. Ses livres y étoient déja connus. On enſeigna ſa doctrine dans l'univerſité de Paris; mais Amauri voulant ſoutenir des opinions particulieres, ſur les principes de ce philoſophe, fut condamné d'héréſie par un concile tenu en la même ville l'an 1210. Les livres d'Ariſtote y furent brulés, & la lecture en fut défendue, ſous peine d'excommunication. Depuis, ſa métaphyſique fut condamnée par une aſſemblé d'évêques, ſous Philippe *Auguſte.* L'an 1215 le cardinal du titre de S. Etienne, légat du ſaint ſiége apoſtolique, confirma les mê-

Digitized by Google

mes défenſes; mais il permit d'enſeigner la dialectique ou la logique de ce philoſophe, au lieu de celle de S. Auguſtin, que l'on expliquoit auparavant dans les écoles de l'univerſité. L'an 1231 le pape Grégoire IX défendit encore d'enſeigner la phyſique & la métaphyſique d'Ariſtote, juſqu'à ce que ces livres euſſent été revus & corrigés, dans les endroits qui contenoient quelques erreurs. Néanmoins peu de temps après, Albert *le Grand*, & S. Thomas d'Aquin, firent des commentaires ſur Ariſtote. Campanella croit qu'ils avoient eu quelque permiſſion particuliere du pape, pour travailler à ces ouvrages. L'an 1265, Simon, cardinal du titre de ſainte Cecile, légat du ſaint ſiége, défendit abſolument la lecture de la métaphyſique & de la phyſique d'Ariſtote. Toutes ces défenſes ceſſerent en 1366 : car alors les cardinaux du titre de S. Marc & de S. Martin, commiſſaires députés par le pape Urbain V, pour réformer l'univerſité de Paris, permirent l'explication des livres, dont la lecture avoit été défendue auparavant. L'an 1448 le pape Nicolas V approuva les ouvrages d'Ariſtote, & en fit faire une nouvelle traduction latine. Enfin, l'an 1452, le cardinal d'Eſtouteville, qui avoit été nommé par le roi Charles VII pour rétablir l'univerſité de Paris, ordonna que les profeſſeurs expliqueroient la morale de ce philoſophe, auſſi-bien que ſa logique, ſa phyſique, ſa métaphyſique, & ſes autres traités de philoſophie. L'an 1543, Ramus voulant établir une autre philoſophie, compoſa deux livres intitulés, l'un *Dialectica inſtitutiones ;* & l'autre *Ariſtotelicæ animadverſiones ;* mais le roi François I fit ſupprimer ces livres, & autoriſa ceux d'Ariſtote, que l'on a continué de lire publiquement dans l'univerſité de Paris; & lorſqu'en 1624 Antoine Villon, Etienne de Claves & Bitault voulurent publier & ſoutenir des théſes contre la doctrine d'Ariſtote, ils furent condamnés par l'univerſité, & par le parlement de Paris. Gaſſendi & Deſcartes ayant dans le ſiécle paſſé mis en vogue de nouveaux principes de philoſophie, celle d'Ariſtote n'a plus eu le même crédit dans le monde, & eſt maintenant preſque généralement abandonnée, ſur-tout en France, ſi ce n'eſt dans quelques couvens. On peut conſulter un ouvrage de Jean de Launoi, intitulé *De varia Ariſtotelis fortuna*, celui que Patricius a compoſé ſous le titre de *Peripatetica diſcuſſiones*, & un traité que le P. Rapin a publié depuis intitulé *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote.* * Diog. *Laërt. in vit. Ariſt. l.* 5. Plut. *in Alex. & Sylla.* Cicer. Pline. Elien. Euſeb. S. Aug. Boëce. S. Jean de Damas. Strabon, *l.* 13. Patricius, *in diſc.* Voſſius, *de Phil. ſect. &c.* Gaſſendi, *Exerc. Parad. adversùs Ariſtotelaos.*

Diogène *Laërce* parle de pluſieurs auteurs du nom d'Ariſtote. Le *premier* eſt celui dont nous venons de parler. Le *ſecond* gouverna la république d'Athènes, & on voit de lui des harangues fort élégantes. Le *troiſiéme* écrivit de l'iliade d'Homere. Le *quatriéme*, orateur de Sicile, répondit au panegyrique d'Iſocrate, & fut ſurnommé *Mythus*. Le *cinquiéme*, qui écrivit de l'art poëtique, étoit de Cyrène. Le *ſixiéme* étoit un maître de grammaire, dont parle Ariſtoxene dans la vie de Platon. Le *ſeptiéme* étoit auſſi grammairien, mais de peu de conſidération. Nous pouvons encore ajouter à ceux-là ARISTOTE de Chalcide, qui avoit écrit une hiſtoire d'Eubée, citée par Harpocration & par le ſcholiaſte d'Apollonius. On a fait dans le XVII ſiécle monter le nom des Ariſtotes juſqu'à 31. * Diogenes *Laërt. l.* 5 *in Ariſt.* Voſſius, *de hiſt. Grac. l.* 4. Jonſius, *de hiſt. Peripat.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTE, architecte célébre dans le XV ſiécle. Il étoit de Boulogne, & de la famille des Alberti. Après avoir donné en Italie des preuves de ſa capacité, qui alloit juſqu'à tranſporter d'un lieu à un autre une tour de pierres; il paſſa en Moſcovie, attiré par le duc Jean Baſilides, qui l'employa dans la conſtruction de pluſieurs égliſes. * Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTIME, l'un des principaux *d'Epire*, ſe rendit maître de la principale ville de cette province, & y établit ſa tyrannie. Enſuite il fit mourir pluſieurs des habitans, & en envoya grand nombre en exil. Les Etoliens le prierent de rendre au moins les femmes à ces exilés; mais il le refuſa. Depuis, feignant de s'en repentir, il leur donna permiſſion de s'en aller; mais comme elles étoient aſſemblées aux portes de la ville pour ſortir, il leur enleva ce qu'elles emportoient de précieux, les envoya en priſon, & fit violer les filles, & égorger les enfans. Cependant, Hellanicus, un des plus conſidérés du pays, aſſembla ſes amis en ſa maiſon, & les exhorta à venger ſa patrie. Mais voyant qu'ils n'avoient pas aſſez de courage, pour ſecouer le joug d'une ſervitude ſi facheuſe, il fit venir ſes domeſtiques, leur commanda de fermer les portes du logis, & d'aller avertir Ariſtotime que ces conjurés en vouloient à ſa vie. Ce deſſein les étonna ſi fort, que voyant qu'il y avoit du danger de tous côtés, ils donnerent la main à cette conjuration : ainſi le tyran fut tué cinq mois après avoir uſurpé la puiſſance ſouveraine. * Juſtin, *l.* 26, *c.* 1. Pauſanias, *l.* 5.

ARISTOXENE, de Selinunte, poëte Grec, qui vivoit ſous la XXXIX olympiade, ſelon Euſebe, c'eſt-à-dire vers l'an 624 avant J. C. S. Cyrille l'a pris pour le philoſophe; mais il ſe trompe en la ſuppuration des temps, comme on le peut voir dans l'article ſuivant. * Voſſius, *de poët. Grac.*

ARISTOXENE, philoſophe & muſicien, naquit à Tarente, ville d'Italie. Il étoit fils du muſicien Mnéſias, autrement appellé Spinthare. Etant dans la ville de Mantinée, il y prit du gout pour la philoſophie, & s'appliqua à la muſique, dans laquelle il réuſſit. Il fut en premier lieu diſciple de ſon pere & de Lamprus d'Erythrée; puis du pythagoricien Xenophile; enfin d'Ariſtote, ſous lequel il eut Théophraſte pour condiſciple. Tel eſt le récit de Suidas, qui ajoute qu'Ariſtoxene piqué de voir qu'Ariſtote lui eut préféré Théophraſte, en ſe nommant un ſucceſſeur dans ſon école philoſophique, déchira la mémoire de leur maître commun. Mais le péripatéticien Ariſtocle, dans Euſebe, diſculpe Ariſtoxene ſur ce point, & aſſure que ce diſciple parla toujours avec reſpect & d'une maniere honorable d'Ariſtote. Ariſtoxene vivoit donc, comme on voit, ſous Alexandre *le Grand*, & ſes premiers ſucceſſeurs. Il floriſſoit ſous la CXIV olympiade, environ 324 ans avant J. C. & il fut contemporain du Meſſénien Dicéarque, hiſtorien très-fameux. De tous les ouvrages philoſophiques, hiſtoriques, philologiques & autres, qu'Ariſtoxene avoit compoſés, & dont on trouve une notice exacte dans la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, l. 3, ch. 10, il ne nous reſte aujourd'hui que ſes trois livres des *Elémens harmoniques ;* & c'eſt le plus ancien traité de muſique qui ſoit parvenu juſqu'à nous. Meurſius, pour la premiere fois, en publia le texte, ſuivi de ceux de Nicomaque & d'Alypius, autres muſiciens Grecs, & des notes de l'éditeur; le tout imprimé à Leyde, en 1616 *in*-4°. La verſion latine d'Ariſtoxene & celle des Harmoniques de Ptolémée faites par Antonin Gogavin, avoient paru conjointement à Veniſe dès l'année 1561, *in*-4°; mais on a vu reparoître avec un nouvel éclat le texte grec d'Ariſtoxene, revu & corrigé ſur les manuſcrits, accompagné d'une nouvelle verſion latine, & de ſavantes notes de Marc Meibomius, qui l'a fait imprimer à la tête de la belle édition qu'il nous a donnée des muſiciens Grecs, à Amſterdam, en 1652, deux volumes *in*-4°. Il eſt parlé de cet ouvrage d'Ariſtoxene touchant la muſique dans pluſieurs auteurs anciens, tels qu'Euclide, Cicéron, Vitruve, Plutarque, Athenée, Ariſtide, Quintilien, Ptolémée, Boëce, &c. A l'égard de ſes autres traités concernant la muſique, & qui ſont perdus, ils rouloient, 1°. ſur les joueurs de flûte, les flûtes & autres inſtrumens de muſique; 2°. ſur la ma-

Digitized by Google

niere de percer les flûtes ; 3°. ſur la muſique en général, ouvrage différent des Harmoniques, & dans lequel il s'agiſſoit non-ſeulement des autres parties de cet art, telles que la *Rhythmique*, la *Métrique*, *l'Organique*, la *Poëtique*, & l'*Hypocritique*, mais encore de l'*hiſtoire de la muſique & des muſiciens* ; 4°. ſur la danſe employée dans les tragédies ; 5°. ſur les poëtes tragiques. C'eſt du traité de la muſique en général, que parle Plutarque dans ſon dialogue concernant la muſique. * *Voyez* les ſavantes remarques de M. Burette ſur ce dialogue, imprimées dans le tome dixiéme des *Mémoires de l'académie des Inſcriptions & belles-lettres*, pages 309 & 310.

ARISTUS ou ARISTE, de Salamine, hiſtorien Grec, avoit écrit des expéditions d'Alexandre *le Grand*. * Arien, *l.* 7. Strabon, *l.* 14. Athénée, & Clément *Alexandrin*.

ARITHMETIQUE, ſcience qui enſeigne à compter, & toutes les vertus & les propriétés des nombres. Les quatre premieres régles de l'arithmétique moderne, ſont l'addition, la ſouſtraction, la multiplication & la diviſion. Il y a eu une arithmétique digitale, qui eſt la plus ancienne & la plus naturelle. Cette maniere de compter par les doigts, ſemble avoir été ſuggerée par la nature, qui nous a donné cet expédient comme le plus aiſé. Les doigts ſont limités à dix. Le dix même eſt compoſé des quatre premiers nombres ; un, deux, trois, quatre, que Platon loue au commencement de ſon *Timée*, leſquels joints enſemble ſont le nombre de dix : & lorſqu'on y eſt parvenu, on recommence à l'unité ; car dix & un ſont onze. Pline nous dit que les anciens ne comptoient que juſqu'à cent mille. Ceux qui dans la ſuite des temps ont inventé le chiffre & les caractères dont nous nous ſervons, n'en ont voulu mettre que dix ; & les Pythagoriciens, après les Hébreux Cabaliſtes, ſoutiennent que toutes les dixaines ſont remplies de divins myſtères, qui avoient donné lieu à l'inſtitution des décimes dues à Dieu, par leſquelles on lui rendoit foi & hommage, pour tous les fruits que la terre nous produit par ſa bénédiction. Au reſte cette arithmétique digitale eſt fort ancienne. Nicéarque, dans une épigramme grecque, nous parle d'une vieille qui recommençoit de compter ſes années par ſa main gauche. S. Jerôme nous apprend que le nombre de cent ſe tranſmet de la gauche à la droite, & ſe marque par les même doigts ; mais non pas de la même main : ſurquoi Juvenal parlant de la vieilleſſe de Neſtor, nous dit qu'il comptoit déja le nombre de ſes années ſur ſa droite. Numa fit élever une ſtatue à Janus, au rapport de Pline, dont la diſpoſition des doigts de la main droite marquoit le nombre de trois cens ; le pouce & le doigt indice étoient étendus en long, & les trois autres recourbés en dedans la paume de la main ; les doigts de la main gauche figuroient cinquante-cinq, le pouce & le doigt du milieu recourbés en dedans, & les trois autres droits.

Les Grecs & les Romains marquoient leurs chiffres par des lettres I, II, & avec cette différence, que les Grecs ſuivoient l'ordre de leur alphabet, & que les Romains ſe ſervoient de l'I, pour marquer un, de l'V, pour marquer cinq, de l'X, pour dix, de l'L, pour cinquante, du C, pour cent. ↃI, faiſoit cinq cens, dont on a depuis formé le D : ↀI, mille, dont a depuis formé l'M. Les Arabes ſe ſont ſervi de caractères particuliers pour les nombres. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les tenoient des Indiens : mais on n'a commencé à compter en Europe par ces figures que du temps des Saraſins. Alfonſe X, roi de Caſtille, s'en ſervit pour ſes tables aſtronomiques, & Planude, qui vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, les employa. Depuis ce temps-là on s'en eſt ſervi communément. Ils ſont beaucoup plus commodes que les chiffres Romains, qui n'alloient pas au-delà de cent mille, parceque l'on peut compter avec ces chiffres telle ſomme que l'on veut, & qu'ils fourniſſent une grande facilité pour additioner pluſieurs ſommes. * Méthode latine de dom Lancelot, dite communément de Port-Royal. *Antiq. grec. & rom.*

Les Romains, comme Pline le remarque, n'avoient point de nombre au-deſſus de cent mille ; mais pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois ce nombre : d'où vient même la façon de compter, *bis*, *ter*, *quater*, *quinquies*, *decies*, *centena millia*, &c.

Pour bien entendre les nombres romains, il faut conſidérer 1°. Qu'il n'y a que cinq figures différentes, qui ſont les cinq premieres, & que toutes les autres ſont compoſées de l'I & du C : en ſorte néanmoins que le C eſt toujours tourné vers l'I, ſoit qu'il ſoit devant ou après. 2°. Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette derniere ; comme IV, c'eſt-à-dire, cinq moins un, ou quatre ; XL, cinquante moins dix, c'eſt-à-dire ; quarante ; XC, cent moins dix, c'eſt-à-dire, quatre-vingt-dix ; par où l'on voit qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puiſſe exprimer par les cinq premieres figures. 3°. Qu'en tous ces nombres les figures vont en croiſſant par proportion quintuple, puis double ; enſorte que la ſeconde vaut cinq fois la premiere, & la troiſiéme deux fois la ſeconde, la quatriéme cinq fois la troiſiéme, & la cinquiéme deux fois la quatriéme, & ainſi des autres. 4°. Que les figures commencent toujours à ſe multiplier du côté droit ; enſorte que tous les Ↄ que l'on met de ce côté-là, ſe comptent par cinq, comme ceux de l'autre côté ſe comptent par dixaines ; & qu'ainſi l'on peut aiſément trouver toutes ſortes de nombres, pour grands qu'ils ſoient ; comme quand un auteur du XVI ſiécle, marquant dans un dénombrement de l'empire romain le nombre des citoyens, a mis, contre la coutume des anciens, CCCCCCCIↃↃↃↃↃↃↃ. IↃↃↃↃↃↃↃ. CCCIↃↃↃ. CCIↃↃↃ. prenant le premier C d'après l'I pour mille, & le premier Ↄ qui eſt à droite pour cinq cens ; & allant juſqu'au bout par progreſſion décuple en chaque figure d'un côté ou d'un autre, je vois tout d'un coup qu'il y a en tout une milliace, cinq cens millions, cent & dix mille citoyens. Ce qu'on exprimeroit ainſi par les chiffres arabiques, 1500110000.

En faiſant réflexion ſur cette maniere de compter, on peut juger facilement qu'elle n'eſt venue que de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter ſur leurs doigts, ils ont compté juſqu'à cinq ſur une main, puis y ajoutant l'autre main, ils en ont fait dix, qui eſt le double ; & voilà pourquoi leur progreſſion dans ces nombres, eſt toujours d'un à cinq, & de cinq à dix. Toutes ces figures mêmes ne ſont venues que de-là : car qu'y a-t-il de plus naturel que de dire que l'I eſt la même choſe que ſi l'on montroit l'unité, en relevant un doigt ſeul, & que l'V eſt comme ſi rabaiſſant les doigts du milieu, l'on montroit ſimplement le petit doigt & le pouce, comme pour comprendre toute la main, à laquelle ajoutant l'autre, ils en ont fait comme deux V, dont l'un ſeroit renverſé au-deſſous de l'autre en cette maniere, $\overset{V}{\wedge}$, c'eſt-à-dire, un X, qui vaut dix. Manuce montre que même toutes les autres figures ſont venues de la premiere, parceque comme l'V n'eſt que deux I, joints par le bas ; ainſi L n'eſt que deux I, l'un droit, & l'autre couché ; & y en ajoutant un troiſiéme par le haut, I ⊐, ils marquoient le cent par cette figure, au lieu de laquelle les libraires, pour plus grande facilité, ont pris le C. Que ſi l'on joint un quatriéme I, pour fermer ainſi le quarré, I⊐I, on fait les cinq cens, au lieu de quoi, enſuite l'on a pris l'Ↄ, & puis le D ; enfin doublant ce quarré I⊐I I⊐I, ils en faiſoient leur taille ; au lieu de quoi les écrivains, ou pour embellir, ou pour plus grande commodité, ont auſſi commencé à arrondir la figure, & à la fermer d'un trait de plume ; ainſi ∞, puis ainſi ⊕,

Digitized by Google

d'où vient que ſouvent on trouve un huit en chiffre couché, ou un omega grec, pour marquer le mille. Mais enſuite ils l'ont auſſi marqué ainſi ↀ, puis ainſi CD; & enfin, parceque cela a grand rapport à l'M gothique, ils ont pris une M ſimple, pour marquer mille, comme le C pour le cent, & le D pour les cinq cens. Et de-là il arrive qu'il y a juſtement ſept lettres qui ſervent à ces ſortes de nombres, ſavoir, C, D, I, L, M, V, X, ſi l'on ne veut y ajouter auſſi le Q, que quelques-uns ont pris pour cinq cens, ſelon Voſſius.

Il faut remarquer qu'il y en a qui croient que lorſqu'il y a une barre — ſur les chiffres, cela les fait valoir mille, comme V̄, cinq mille, X̄, dix mille: on ne ſait s'il s'en trouveroit des exemples dans les anciens. Mais il eſt certain que la façon de compter de Priſcien, qui a cru que pour marquer les dixaines de mille, il falloit mettre l'X entre les C, ainſi CXↃ, eſt tout-à-fait fauſſe & contraire à l'antiquité; & qu'elle ne vient que de ce qu'ignorant le véritable fondement de cette maniere de compter, on a voulu l'accommoder à la nôtre, qui va par progreſſion décuple. Que ſi quelquefois l'on trouve une L entre les C, ainſi CLↃ ou ſemblables, ce n'eſt qu'une faute de copiſtes, qui ayant vu qu'en ces rencontres l'I eſt d'ordinaire plus grand que le C, l'ont pris pour une L.

ARIUS ou THURAS, roi des Aſſyriens, ſuccéda à Ninyas vers l'an 2061 du monde, & 1974 avant J. C. Son regne fut de trente ans. On dit qu'il vainquit les Caſpiens, & ceux de la Bactriane. Il mourut l'an 2091 du monde, 1944 ans avant J. C. & Aralius lui ſuccéda. C'eſt Suidas qui lui donne le nom de *Thuras*; mais ces rois ſont fabuleux. * Euſebius, *in chron. &c.*

ARIUS, de Tarſe, hiſtorien Grec, eſt cité par Soranus d'Ephèſe, dans la vie d'Hippocrate, comme auteur d'un ouvrage à la louange de ce ſavant homme. * Voſſius, *de hiſt. Grec. l.* 3.

ARIUS, roi de Sparte, fit alliance avec Onias, grand-prêtre des Juifs, & lui écrivit une belle lettre dans une feuille quarrée, & ſcelée d'un cachet, où étoit empreinte la figure d'un aigle, qui tient un ſerpent dans ſes ſerres. Il lui faiſoit ſavoir qu'ils avoient trouvé dans leurs archives, que les Juifs & les Lacédémoniens n'avoient qu'une même origine; qu'ils étoient tous deſcendus d'Abraham; que puiſqu'ils étoient freres, ils devoient n'avoir que les mêmes intérêts. Que pour eux, ils ſe réjouiſſoient fort de ce qu'ils avoient la paix dans leur pays; qu'ils leur offroient leurs ſervices dans le beſoin, & qu'ils les prioient d'en faire de même à leur égard. * *I. Machab. XII*, 20.

ARIUS, héréſiarque; *cherchez* ARIANISME.

ARKAGI ZADEH, auteur d'un livre intitulé: *Arbain* ou *les quarante traditions*. Il a pourtant donné un nom particulier à ſon ouvrage, qui eſt, *Les plus excellentes narrations ou traditions*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARKEL (Corneille Van) miniſtre Remontrant, d'abord à la Brille, enſuite à Delft, naquit à Amſterdam, le 3 octobre 1670. Dans ſon enfance il paſſa avec ſon pere & ſa mere à Rotterdam, & y commença l'étude des langues & des ſciences dans le collége d'Eraſme. Il fut envoyé enſuite à Amſterdam pour s'y perfectionner dans les langues & dans la philoſophie, & pour y étudier la théologie. Il en prit des leçons des célébres Jean le Clerc, & Philippe Van-Limborch, ſi connus par leur érudition. Ses études finies, il ne tarda pas à être appellé à deſſervir ſucceſſivement les égliſes de la Brille, de Delft & de Rotterdam. Il avoit tous les talens d'un prédicateur, de la voix, du geſte, de l'éloquence, du zèle. Il aimoit beaucoup les antiquités, & prenoit tant de plaiſir à la poëſie, qu'il s'y exerçoit tous les matins, & qu'il étoit en liaiſon avec preſque tous les poëtes de ſon temps. Il avoit d'ailleurs des manieres douces & aimables, ce qui l'a toujours fait rechercher & eſtimer dans la ſociété. Il eſt mort le 29 ſeptembre 1724. Il travailloit alors à un commentaire ſur *Corippe* l'Afriquain; & l'on juge par les matériaux de ce travail qui ſe ſont trouvés parmi ſes papiers, qu'il étoit très-propre à éclaircir ce poëte. On doit à ſes ſoins la belle édition du *Zodiacus vitæ* de Marcel Palingenius, dont le vrai nom eſt *Pier-Angelo Manzolli*, donnée à Rotterdam en 1722. Cet ouvrage a été traduit en notre langue par M. de la Monnerie. Dès 1701, il avoit donné au public au même lieu, *Hadriani Junii Homani, medici, animadverſa, ejuſdemque de coma commentarius, &c.* * *Mém. du temps.* Facciolati, *lett. à M. Heumann, en* 1726.

ARKIANUS, roi des Babyloniens, ſuccéda à Mardocempade ou Merodach, l'an 39 de l'ére de Nabonaſſar, du monde 3295 & 709 ans avant J. C. ſelon Uſſerius: il regna cinq ans. * Ptolém. *in regium canon.*

ARLAT, premiere tribu des Turcs orientaux, qui habitent au-delà du Gihon ou Oxus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARLAUD (Jacques-Antoine) peintre célébre, étoit né à Genève le 18 mai 1668. Il fit exactement le cours ordinaire des études juſqu'à l'âge de 16 ou 17 ans, & il l'auroit continué, ſi la ſituation de ſa famille eût pu le lui permettre. Cette circonſtance jointe au gout & à l'inclination qu'il avoit pour la peinture, le détermina de ce côté-là. Deux mois lui ſuffirent pour apprendre le deſſin; & à l'égard de la peinture, il n'eut point d'autre maître que lui-même. A l'âge de vingt ans il quitta Genève, & alla d'abord à Dijon, où il peignit diverſes perſonnes de diſtinction, pendant environ une année. Il vint enſuite à Paris, & réuſſiſſant déja dans le portrait, il peignoit le jour pour avoir de quoi ſubſiſter, & la nuit il deſſinoit, afin de ſe fortifier dans une partie ſi eſſentielle à la peinture. Son talent pour la miniature ſe dévelopa avec rapidité, & il ne tarda pas à ſe faire une grande réputation. Outre la fineſſe & la délicateſſe de ſon pinceau, outre la beauté du coloris, en quoi il a excellé, on trouvoit encore dans ſa miniature une force extraordinaire. Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, bon juge en cette partie, a dit plus d'une fois: *Les peintres en ce genre n'ont fait juſqu'ici que des images; Arlaud leur a appris à faire des portraits, ſa miniature s'exprime auſſi fortement que la peinture à l'huile.* Ses portraits étoient très-reſſemblans; mais il avoit encore l'art d'exprimer les caractères & les qualités de l'ame de la perſonne qu'il peignoit. Louis XIV qui voulut le voir & le connoître, lui témoigna la ſatisfaction qu'il avoit de voir ſes ouvrages. M. le duc d'Orléans fit quelque choſe de plus; il s'attacha M. Arlaud, & lui donna un appartement dans ſon château de S. Cloud, où ce prince exerçoit la peinture ſous les yeux de M. Arlaud, qu'il appelloit ſon maître. Madame, princeſſe Palatine, mere du régent, ne l'affectionoit pas moins: elle s'eſt toujours déclarée ſa protectrice; & en 1718, elle lui donna ſon portrait en grand, avec une riche bordure. M. Arlaud a légué ce portrait à la bibliothéque publique de Genève, avec d'autres morceaux de peinture fort eſtimés. En 1721 il alla en Angleterre, & MADAME eut la bonté de le recommander à la princeſſe de Galles, qui eſt morte depuis reine d'Angleterre. Cette recommandation jointe aux ouvrages qu'il produiſit, le fit recevoir avec diſtinction dans cette cour. Il en rapporta pluſieurs médailles d'or qui ont été miſes dans la bibliothéque de Genève. On a auſſi de M. Arlaud quelques tableaux d'hiſtoire, entr'autres une *ſainte famille*, & une *Magdeléne*, repréſentée dans le commencement de ſa converſion. Ces deux ouvrages ſont dans la bibliothéque de Genève. Le morceau qui lui a fait le plus d'honneur, c'eſt, dit-on, ſa fameuſe Léda, dont voici l'hiſtoire. M. Arlaud ayant trouvé à Paris, dans le cabinet de M. Cromelin, un bas-relief original de Michel-Ange Buonarotti, eut envie de le copier au crayon noir, pour ſa propre étude; mais

Digitized by Google

mais ce ſimple crayon acquérant tous les jours de nouvelles perfections, & paroiſſant aux yeux avoir autant de relief que l'original, M. Arlaud redoubla ſes ſoins, & le mit dans l'état où il eſt aujourd'hui, faiſant, ſous l'œil du ſpectateur, & même à une très-petite diſtance, le même effet que l'original en marbre. Il employa principalement pour cet effet l'encre de la Chine, & bien d'autres couleurs légerement pointillées, avec une délicateſſe & un art admirable. Après un ſéjour de quarante années à Paris, M. Arlaud quitta cette ville en 1730, & porta dans ſon pays environ 40000 écus qu'il avoit gagnés, & quantité de bons tableaux anciens & modernes. Il emporta auſſi ſa Léda; mais dans la ſuite, trouvant avec raiſon que le ſujet en étoit trop libre, il mit cet ouvrage en piéces. Le grand duc de Toſcane, Jean Gaſton, le dernier des Médicis, ayant déja une grande collection de portraits des plus illuſtres peintres, faits par eux-mêmes, ſouhaita d'avoir celui de M. Arlaud, & le lui fit demander en 1736. M. Arlaud flaté de l'honneur que le prince lui faiſoit, expédia ce portrait, & l'envoya au grand Duc, qui le fit placer dans la galerie de ſon palais; & par reconnoiſſance il fit préſent au peintre d'une très-belle médaille d'or, qui eſt auſſi conſervée dans la bibliothéque de Genève, avec pluſieurs tableaux, des portefeuilles d'eſtampes, & quantité de livres rares & curieux, que M. Arlaud a légués à cette bibliothéque, par ſon teſtament. Cet habile peintre mourut preſque ſubitement dans une maiſon de campagne qu'il avoit auprès de Genève, le 25 mai 1743, dans la ſoixante-quinziéme année de ſon âge, n'ayant jamais été marié. M. de Largilliere ſon ami, l'avoit peint à Paris, de grandeur naturelle, aſſis, & le crayon à la main, travaillant à ſa Leda. Voyez la *Lettre de M..... écrite de Genève le 22 juin 1743 à M. le chevalier de la Roque, ſur la mort de Jacques-Antoine Arlaud*, &c. imprimée dans le *Mercure de France*, mois de juillet 1743, pages 1611 & ſuivantes. Dans une autre lettre qui reſſemble beaucoup à la premiere, même pour le ſtyle & les expreſſions, on dit que M. Arlaud avoit toujours eu le deſſein de voir l'Italie, mais ſans pouvoir l'exécuter. En 1721, il avoit trouvé le moyen de s'échaper pour voir l'Angleterre. Une autre année, il parcourut quelques provinces de France, toujours en obſervateur exact, qui tiroit très-bon parti de ſes voyages. Quand il ſe fut retiré à Genève, il viſita les différentes villes de la Suiſſe: c'eſt où ſe bornerent ſes voyages. Dans la même lettre, on dit qu'il étoit en état de lire avec intelligence preſque tous les bons livres qui paroiſſoient. On ajoute qu'après avoir ceſſé durant quinze ans de manier le pinceau depuis ſa retraite, il le reprit en 1742, & fit quelques tableaux, où l'on trouve la même délicateſſe & la même force que dans ceux qu'il avoit faits trente ans auparavant. Cette ſeconde lettre mérite d'être lue: elle eſt datée de Genève le premier juillet 1743, & on la trouve imprimée dans les *Memoires de Trevoux*, du mois de ſeptembre de la même année, pages 2353, article LXVII. Dans le *Mercure Suiſſe*, ou *Journal Helvetique*, juin 1743, page 561 & ſuivantes, on trouve encore une *Lettre ſur les ouvrages de M. Arlaud*, datée de Genève le 7 juin de la même année.

ARLES, ſur le Rhône, ville de France en Provence, avec archevêché, a aujourd'hui pour ſuffragans, Marſeille, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Les Grecs ont nommé cette ville Ἀρέλατες, & les Latins *Arelas*, *Arelate*, *Arelatum*. Ceux qui aiment les fables, lui ont cherché des fondateurs illuſtres dans les débris de Troye, & ont cru qu'Arulus, neveu de Priam, l'avoit fait bâtir, & lui avoit donné ſon nom. D'autres prétendent, avec auſſi peu de fondement, que ce fut Arulus, fils de Gad, dont il eſt parlé dans le 46 chap. de la Genèſe. Strabon ſemble croire qu'Arles étoit un ouvrage des Phocéens, qui bâtirent Marſeille; mais ſans doute dès ce temps-là cette ville étoit bâtie. En effet, Trogue Pompée, qui étoit lui-même du pays des Voconces, c'eſt-à-dire, Provençal, & qui s'eſt tant plu à nous parler de l'arrivée de ces Phocéens en Provence, ne dit point qu'ils aient bâti Arles. Quelques-uns même prétendent qu'ils y vinrent voir Senatus, roi des Segoregiens, & qu'il faiſoit ſon ſéjour ordinaire en cette ville; mais il eſt difficile de rien avancer d'aſſuré touchant les fondateurs de cette ville. Les auteurs parlent encore diverſement de l'étymologie du nom d'Arles. Quelques-uns la tirent des mots grecs Ἄρεως λαὸς, qui ſignifient *peuples de mars*, ou d'*Ara elata*, *autel élevé*, ſur lequel les anciens peuples de ce pays ſacrifioient toutes les années des victimes humaines à leurs fauſſes divinités. Mais aujourd'hui on eſt perſuadé, qu'en ancien langage britanique, qui étoit preſque le même que le celtique, *Arelate*, ſignifie, *une ville bâtie dans un lieu marécageux*: ce qui peut être la véritable origine du nom de la ville d'Arles. M. Gaſſendi en parle dans la vie de M. Peireſc, où il dit que ce dernier l'avoit appris en Angleterre du docte Cambden. On peut conſulter les origines de la langue françoiſe de Gilles Ménage, au mot ARLES. Cette ville a encore eu le nom de *Theline*, comme nous le voyons dans Feſtus Avienus, en ſes vers iambes des rivages maritimes.

Arelatum illic civitas attollitur,
Theline vocata ſub priore ſaculo,
Grajo incolente.

Ce poëte vivoit ſur la fin du IV ſiécle. On prétend que ce nom de *Theline* eſt myſterieux, & qu'il eſt tiré du mot grec θῆλυς, qui veut dire *mammelle*; que le nom de *mamillaria*, qu'on trouve dans les anciennes inſcriptions, comme propre à Arles, eſt encore conforme au premier; & que cette ville étant ſituée dans un lieu extrêmement fertile, étoit comme la nourice de pluſieurs provinces de l'empire. Cela paroît très-peu naturel; & peut-être vaut-il mieux lire dans l'inſcription qu'Auxiliaris, préfet du prétoire, fit élever, *mamilliaria*, que *mamillaria*, ou plutôt, *ma. milliaria*, pour ſignifier que ce préfet du prétoire des Gaules établit Arles comme la cité, mere des milles ou des colonnes qu'on mettoit ſur les grands chemins, pour en marquer la diſtance, à l'exemple de Rome, où l'empereur Auguſte établit le millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir. La voie Aurelie, qui commençoit à Rome, venoit de même aboutir à Arles: ce qui fortifie cette derniere conjecture, qui a auſſi été celle de Joſeph Scaliger, de Pierre de Marca, & de pluſieurs autres: ce qu'on peut encore conjecturer de ce qui eſt marqué dans la table de Peutinger, & dans les itinéraires d'Antonin & de Jéruſalem. Arles, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres villes des Gaules, a été colonie romaine, & a eu d'autres priviléges très-conſidérables. Iſidore la nomme une ville très-noble. Ammien Marcellin dit qu'elle étoit l'ornement de pluſieurs cités. Prudence lui donne l'éloge de *ville très-puiſſante*; & Auſone la reconnoît pour être la Rome des Gaules, dans cette épigramme, qui eſt la 8e ſur les villes illuſtres, & la 292e de ſes poëſies, dans l'édition *ad uſum Delphini*.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hoſpita portus,
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani ſic interciſa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam.
Per quem Romani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes, populoſque alios & mœnia ditas,
Gallia quæis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Outre ces noms, Arles eut encore celui de *Conſtantine*, ou de *ville de Conſtantin*; & dans une conſtitution ſous les empereurs Honorius & Théodoſe, elle eſt nommée *mere des Gaules*; car c'eſt *mater omnium Galliarum*, qu'il faut lire dans cette ordonnance, & non *ma-*

trimonium Galliarum. Le cardinal de Cuſa eſt le premier qui a publié cette ordonnance, qu'il attribuoit à Conſtantin *le Grand.* Scaliger avoit cru qu'elle étoit de Conſtantin *le Tyran;* mais le P. Sirmond a prouvé qu'elle étoit d'Honorius. Elle eſt datée du mois de mai 418. Arles étoit alors le ſiége du préfet du prétoire des Gaules; & on y tenoit toutes les années, depuis les ides d'août juſqu'à celles de ſeptembre, l'aſſemblée des ſept provinces des Gaules : ſavoir, de la Viennoiſe, de l'Aquitaine premiere & ſeconde, de la Novempopulanie, des deux Narbonnoiſes, & des Alpes maritimes. L'uſage de ces aſſemblées avoit été introduit tout au commencement du V ſiécle; & Honorius renouvella l'ordonnance qui obligeoit les députés des provinces de ſe trouver en ce temps à Arles. Il ajoute qu'on avoit choiſi cette ville pour les aſſemblées, comme étant la plus commode par ſon aſſiéte. Car le cours du Rhône, dit-il, & le voiſinage de la mer lui fourniſſent toutes les richeſſes de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicateſſes de l'Aſſyrie, & l'abondance de l'Afrique, de l'Eſpagne, & des Gaules.

On ne ſera pas fâché de trouver ici une deſcription de la ville d'Arles. Elle eſt bâtie ſur un rocher d'une pente fort aiſée, qui s'étend dans une grande plaine, à 43 degrés 26 minutes d'élévation, ce qui rend ſon ſéjour doux, tempéré & agréable. Autrefois elle étoit plus grande qu'elle n'eſt, & le Rhône la diviſoit en deux parties qui étoient jointes par un pont : préſentement elle eſt toute entiere ſur la rive gauche du Rhône, faite en forme de harpe & ſur une colline qui penche vers le nord. Cette ville conſerve encore aujourd'hui divers illuſtres monumens de ſon ancienneté & de ſon opulence du temps des Romains; comme de belles inſcriptions, les reſtes d'un amphithéâtre, des aqueducs, des colonnes, des ſtatues, & entr'autres une de Diane, qu'on y voyoit dans la maiſon de ville, & qui a été tranſportée depuis à Verſailles. On ne doit pas oublier ce fameux monument de l'antiquité, que l'on y a relevé en 1677. C'eſt un obéliſque, qui eſt un reſte de la magnificence des Romains, leſquels ont habité longtemps cette ville. Apparemment ils l'avoient fait venir d'Egypte, pour le conſacrer à la gloire de quelqu'un de leurs empereurs; & ce qui donne lieu de le croire, c'eſt qu'il eſt de la même matiere que ceux de Rome, qu'on a rapportés de ce pays-là, c'eſt-à-dire, de granite oriental, qui eſt une eſpéce de pierre, encore plus dure & plus précieuſe que le marbre. Sa hauteur eſt de cinquante-deux pieds, & ſa baſe de ſept pieds d'épaiſſeur, tout d'une piéce. Il fut trouvé dans le jardin d'un particulier, auprès des murs de la ville, qui ne ſont pas fort éloignés de la riviere du Rhône. Peut-être qu'il y étoit demeuré depuis ſon débarquement, ſans qu'il eut jamais ſervi à l'uſage auquel il avoit été d'abord deſtiné. Il étoit enſeveli dans la terre, la pointe un peu découverte; & le roi Charles IX l'ayant vu en paſſant par Arles, avoit donné ordre qu'on le déterrât, pour le tranſporter ailleurs. Mais la dépenſe, ou la difficulté de l'entrepriſe, fut cauſe qu'on n'acheva point ce qu'on avoit commencé. Les conſuls de cette ville le firent tirer de terre en 1677, & l'éleverent dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inſcriptions à la louange de Louis XIV. On a mis un monde chargé des armes de France, ſur la pointe de cet obéliſque; & au-deſſus un ſoleil, qui fait une deviſe ſans paroles, pour marquer la gloire de ce monarque. On ne s'arrête pas à décrire les reſtes de l'amphithéâtre, qui a moins été ruiné par les étrangers, que par les habitans d'Arles même, qui ont employé diverſes parties de ce ſuperbe bâtiment dans leurs maiſons; mais on doit au moins dire un mot des champs élifées, appellés encore *eliſcamp.* Ce cimetiere eſt hors de la ville ſur une colline agréable, diviſé en deux parties : dans la premiere appellée *Moulaires*, à cauſe du grand nombre de moulins qu'on y voit, il y a peu de tombeaux, parcequ'on les a rompus pour bâtir les murailles des jardins qui ſont aux environs; mais il en reſte encore beaucoup dans la ſeconde, quoique le nombre en ſoit bien diminué, les particuliers ayant fait le même uſage de la plupart. On aſſure que ſous le regne de Charles IX, la reine mere Catherine de Médicis fit enlever pluſieurs de ces tombeaux, qui étoient parfaitement bien travaillés; que d'autres furent donnés en préſent à divers princes, & que les habitans ayant commencé à briſer ce qui reſtoit, ne purent être arrêtés que par l'excommunication de leur archevêque Gaſpar du Laurens. On ajoute qu'après la mort de ce prélat, on recommença à détruire ce magnifique cimetiere, & qu'on voit encore de très-beaux débris des tombeaux dans diverſes égliſes d'Arles.

Le territoire de cette ville a environ 44 lieues de tour, & 12 de large. On le diviſe en quatre parties, qu'on nomme la Crau, le Plan du Bourg, Tresbon & la Camargue. *La Crau*, eſt une plaine de ſix ou ſept lieues de long, couverte de caillous, parmi leſquels croît une herbe excellente pour la nourriture des brebis : on y recueille de fort bon froment, & d'excellent vin; on y rencontre auſſi du vermillon, de la manne, des oliviers & de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Il y a des bois, des étangs, & des marais, où l'on pêche quantité de poiſſons. *Le Plan du Bourg* eſt la plaine qu'on trouve entre le Rhône & la Crau : elle s'étend juſqu'à la Méditerranée : les prairies, & les petits bois la rendent très-agréable, & y ont attiré la bourgeoiſie, qui y a de belles maiſons de campagne. *Le Tresbon* eſt d'une bien moindre étendue, car ce n'eſt qu'une plaine d'une lieue & demie de long vers le nord, où eſt ſitué le beau monaſtère de Mont-Majour; mais c'eſt la partie la plus fertile. Enfin, *la Camargue* eſt une iſle arroſée de pluſieurs branches du Rhône, abondante en bled, en vin, en pâturage & en bois, où l'on trouve des ſalines, des étangs & de beaux jardins : c'eſt là qu'eſt le bourg de Trinquetaille, vis-à-vis d'Arles, dont il faiſoit autrefois partie.

Conſtantin *le Grand* choiſit, dit-on, Arles pour le lieu de ſon ſéjour, & le ſiége de l'empire dans les Gaules; mais cela n'eſt vrai que pour le peu d'années qui précéderent la défaite de Maxence, & Trèves fut depuis la premiere ville des Gaules, ſans qu'Arles fût autre choſe qu'une ſimple cité de la province Viennoiſe : ce qui continua juſqu'à Conſtantin *le Tyran*, qui fit ſon ſéjour à Arles. L'an 411 Conſtance aſſiégea Arles, l'emporta, & y prit le tyran Conſtantin. Les Viſigoths l'aſſiégerent en 429; mais elle fut délivrée par Aétius. Thraſamond, roi des mêmes Viſigoths, entreprit encore de l'aſſiéger en 452, & Théodoric II en 457. Evaric, frere & ſucceſſeur de ce dernier, l'emporta l'an 466. Théodoric, roi des Oſtrogoths, aima Arles, & y fit faire diverſes réparations. Ibas, général de ſes troupes, empêcha qu'elle ne fût priſe en 508 ou 509 par les François, qui la ſoumirent trois ou quatre ans après, & en devinrent les maîtres, auſſibien que de tout le reſte de la Provence. Dans le VIII ſiécle, les Sarraſins prirent Arles en 730, mais Charles *Martel* la leur enleva peu après. Ainſi cette ville revint aux François, & elle leur fut ſoumiſe juſqu'en 879, que Boſon ſe fit déclarer roi d'Arles, c'eſt-à-dire, de Provence & de Bourgogne, dans l'aſſemblée tenue à Mantale le 15 du mois d'octobre. C'eſt le commencement du royaume d'Arles, dont les auteurs de l'XI & du XII ſiécle ont parlé. Divers autres auteurs parlent de ce royaume d'Arles, comme d'un royaume imaginaire, ſans doute parcequ'il fut bientôt uni à ceux des deux Bourgognes, après Boſon, Louis Boſon & Hugues, ſous Rodolphe II, Conrad & Rodolphe III, & parceque ces trois ont pris le titre de rois de Bourgogne & d'Arles. Mais cela n'empêche pas que ce royaume n'ait eu ſes droits, ſes coutumes, & ſes prétentions différentes des deux autres. On trouvera la ſucceſſion des rois d'Arles avec celle des rois de Bourgogne.

Digitized by Google

La ville d'Arles étoit preſque république ſous les empereurs, qui s'en diſoient rois, & durant le regne des comtes de Provence de la premiere & de la ſeconde race. En 1213 Frédéric II lui accorda des priviléges ſi diſtingués, qu'elle ſe déclara république, & fut gouvernée par un chef nommé *Podeſtat*, par des conſuls, & par un juge ou viguier. Le peuple éliſoit le podeſtat; l'archevêque nommoit les conſuls; & le podeſtat mettoit le viguier. Le podeſtat étoit le chef de la république, & prêtoit ſerment de fidélité à l'empereur entre les mains de l'archevêque, qui vêtu pontificalement l'attendoit à la porte de l'égliſe cathédrale. Il entroit en la ſeconde fête de Pâques, & avoit l'intendance des grandes affaires, de la police, des finances, de la guerre, & étoit ſouverain dans ſes jugemens: on datoit les contrats de l'année de ſon gouvernement, & de celle du regne de l'empereur. Après un an d'exercice il pouvoit être continué ou dépoſé. Pierre d'Aiguieres, qui fut le premier podeſtat, fut continué pluſieurs années. Le viguier prêtoit auſſi le ſerment entre les mains de l'archevêque, ou de ſon grand vicaire. Il avoit l'adminiſtration de la juſtice, & entroit en charge la ſeconde fête de Pâques. Les conſuls avoient le ſoin des affaires de police. Cette république ſe rendit ſi puiſſante en peu de temps, que Gènes & les autres villes de commerce voulurent ſe liguer avec elle. Mais elle ne dura qu'environ trente-ſept ans; & vers l'an 1351 Charles I, comte de Provence, la ſoumit entierement. Elle avoit témoigné beaucoup de fidélité pour les ſucceſſeurs de Rodolphe, & elle avoit trouvé ſes avantages dans un attachement ſi conſtant. Car les empereurs augmentoient de temps à autre ſes priviléges, comme Conrad III en 1114, & Frédéric I en 1178. Ce dernier contraignit même les ducs de Zeringhen de lui céder tous les droits qu'ils avoient ſur le royaume d'Arles par la donation de Lothaire II ou de Conrad. Frédéric II en 1214, céda toutes les prétentions qu'il avoit ſur ce royaume à Guillaume de Beaux, prince d'Orange; & Raimond, fils de Guillaume, les céda l'an 1257 à Charles I comte de Provence. Depuis, Arles a reconnu ces comtes, & enſuite elle a été réunie à la couronne avec le reſte de la Provence.

Arles a un ſiége de lieutenant de ſénéchal, établi par le roi François I en 1535, avec quelques autres magiſtrats de police. Les conſuls ou échevins prennent le titre de gouverneurs de la ville, qui eſt au nombre des terres adjacentes de la Provence. La ville d'Arles eſt devenue fort illuſtre par l'érection de l'académie royale des ſciences & des langues, qui y fut établie par lettres patentes données en 1669, vérifiées au parlement de Provence, & dont le roi s'eſt déclaré fondateur. Elle étoit compoſée de vingt gentilshommes originaires de la même ville, & y demeurans; mais ce nombre fut augmenté de dix en 1677, & depuis il y a eu trente académiciens dans cette compagnie, dont le duc de Saint-Aignan fut le premier protecteur. L'académie d'Arles jouit des mêmes priviléges que l'académie françoiſe établie à Paris.

EGLISE D'ARLES.

L'égliſe d'Arles a été fondée par S. Trophime, comme les évêques de cette province l'aſſurent, en écrivant au pape Zoſime: *Trophime*, diſent-ils, *étant envoyé à Arles par le ſaint-ſiége, fut comme la ſource des ruiſſeaux, qui coulerent par toute la France*; mais on ne convient pas du temps auquel il eſt venu en ce pays. Quelques-uns croient que ce Trophime eſt celui dont il eſt parlé dans les épîtres de S. Paul, & qu'il a par conſéquent été envoyé dans les Gaules du temps des Apôtres. Cependant Grégoire de *Tours*, ſuivant l'auteur de la vie de S. Saturnin, parlant de la fameuſe miſſion de cet évêque en France, ſous l'empire de Dece, met de ce nombre Trophime, envoyé à Arles; & Sulpice Severe aſſure que la religion ne fut prêchée deça les Alpes que long-temps après les Apôtres. Il faut convenir que cette derniere autorité n'eſt d'aucun poids, puiſqu'elle eſt démentie par ce qu'on ſait de S. Irenée, qui étant envoyé dans les Gaules par S. Polycarpe, fut ordonné prêtre par S. Pothin, évêque de Lyon, qui le choiſit l'an de J. C. 178, pour porter à Rome les lettres des confeſſeurs priſonniers pour la défenſe de la foi. D'ailleurs il y a dans S. Cyprien une lettre écrite au pape Etienne, par laquelle il paroît qu'en l'année 254, il y avoit une égliſe établie à Arles, & que ſon évêque nommé Marcien, s'étoit joint au parti des Novatiens. Il eſt vrai que quelques-uns ont douté de la vérité de cette lettre; mais les plus habiles critiques, après l'avoir bien examinée, la croient de S. Cyprien. Ainſi il faut que Trophime ſoit venu dans les Gaules, & ait établi une égliſe à Arles au plutard quelque temps avant l'empire de Dece; & on ne peut ſe défendre d'abandonner au moins ici Grégoire de *Tours*. Et même quand on diroit qu'il ne place la miſſion de Trophime ſous Dece, qu'à l'occaſion de celle de S. Saturnin qui fut envoyé à Toulouſe, on pourra, en rejettant cette défaite qui paroît peu naturelle, remarquer au contraire, que puiſqu'il eſt certain qu'il s'eſt trompé ſur ce qui regarde l'apôtre d'Arles, il pourroit bien auſſi s'être trompé ſur ce qui concerne l'apôtre de Toulouſe.

La ville d'Arles étant conſidérable, à cauſe des grandes richeſſes que lui procuroit ſa ſituation, qui y attiroit tout le commerce des Gaules avec les autres provinces de l'empire, l'évêque de cette ville prétendit auſſi des prérogatives, & conteſta à l'évêque de Vienne le droit de métropole ou de primatie. Cette queſtion fut jugée par proviſion dans le concile de Turin, tenu l'an 397, *canon II*, où il fut décidé que celui des deux qui prouveroit que ſa ville étoit métropole civile, auroit l'honneur du primat ſur toute la province, & le droit des ordinations; que cependant, pour conſerver la paix entr'eux, les évêques de ces deux villes auroient ſous leur juriſdiction, les villes les plus voiſines de leurs ſiéges, & le droit de les viſiter. Cette voie d'accommodement ne fut pas exécutée, & l'évêque d'Arles affecta de ſe déclarer primat de la Gaule Narbonnoiſe, & des ſept provinces qu'elle comprenoit. Il y a un édit de l'empereur Honorius, adreſſé à Petrone l'an 418, dans lequel la ville d'Arles eſt appellée métropole des ſept provinces; mais elle ne jouiſſoit de cet honneur que depuis Conſtantin *le Tyran*. Le pape Zoſime dans l'épître V adreſſée aux évêques des Gaules & des ſept provinces, accorde à l'évêque d'Arles le droit de primatie ſur les ſept provinces; mais le pape Boniface, *épître III*, à Hilaire de Narbonne, ſe plaint de ce que Patrocle, évêque d'Arles, a établi un évêque dans l'égliſe de Lodève, ſituée dans la premiere Narbonnoiſe: en quoi il déroge au décret donné par Zoſime en faveur de l'égliſe d'Arles. C'eſt à cette diſpoſition de Boniface que S. Léon fait alluſion, quand il dit (*epiſt.* 89) que le privilége accordé par le ſaint-ſiége à Patrocle, avoit depuis été révoqué par un jugement plus équitable.

Cette conteſtation ſe renouvella ſous Hilaire d'Arles, qui dépoſa Projectus & Celidonius évêques, à ce que l'on croit, de la province de Narbonne, & ordonna un autre évêque à la place du dernier, s'attribuant, dit S. Léon, les ordinations de tous les évêques des Gaules, c'eſt-à-dire, des ſept provinces Narbonnoiſes. L'affaire fut portée au pape S. Léon, qui condamna Hilaire d'Arles, & obtint un mandement de l'empereur Valentinien, pour faire exécuter ſa ſentence dans les Gaules. Après la mort d'Hilaire, Ravennius ſon ſucceſſeur, ſans s'arrêter au jugement du pape, ordonna un évêque à Vaiſon, dans la province de Vienne. L'archevêque de Vienne s'en plaignit à S. Léon; & Ravennius lui en ayant auſſi déféré le jugement, S. Léon rendit une ſentence définitive, par laquelle il ſoumit à la métropole de l'archevêque de Vienne qua-

Digitized by Google

tre villes : ſavoir, Valence, Tarentaiſe, Genève, & Grenoble, & laiſſa les autres villes ſous l'autorité & la diſpoſition de l'archevêque d'Arles.

L'archevêque de cette ville a été encore honoré de la qualité de vicaire du ſaint-ſiége, & fut le premier établi dans les Gaules par le pape Zoſime, qui attache trois priviléges à cette dignité; la premiere, que les évêques des Gaules qui voudroient aller à Rome, ſoient obligés de prendre des lettres de lui; la ſeconde, qu'il ait les ordinations des Gaules Viennoiſes & Narbonnoiſes; la troiſiéme, qu'il demeure en poſſeſſion des paroiſſes qu'il avoit anciennement, même hors de ſon territoire. Le pape Symmaque dans l'*épître X* à Céſaire, évêque d'Arles, lui confirme ce vicariat, & lui donne le droit d'aſſembler des conciles, pour juger des cauſes de religion qui pourront naître dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Le pape Vigile étendit encore plus loin les limites du vicariat d'Arles, en donnant à Auxanius évêque d'Arles, une juriſdiction ſur toutes les égliſes du royaume de Childebert. Le pape Pélage l'accorda à Sabaudus ſur toute la Gaule, & S. Grégoire *le Grand* à Virgile, évêque d'Arles, à qui il accorda le *pallium*. Enfin Jean VIII nomma auſſi ſon vicaire dans les Gaules, Roſtaing, évêque d'Arles, & lui donna encore le *pallium*. Les quatre ſuffragans de cette métropole, ſont Marſeille, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux & Orange. Elle comptoit autrefois au même rang Avignon, qui fait aujourd'hui une métropole en particulier, & qui a ſous ſoi Carpentras, Cavaillon & Vaiſon, qui dépendoient d'Arles. Le chapitre de cette égliſe eſt compoſé de vingt chanoines, entre leſquels il y a quatre dignités, qui ſont le prévôt, l'archidiacre, le ſacriſtain & l'archiprêtre; & trois perſonnats, le capiſcol, le tréſorier & le prémicier. Parmi les autres chanoines, il y a un théologal. Il y a encore vingt prébendes, pour des prêtres, dits bénéficiers. Ce chapitre étoit autrefois régulier, de l'ordre de S. Auguſtin. Pierre Ainard, archevêque d'Arles, y avoit introduit la régularité en 1186. Il fut ſécuariſé en 1497, ſous Nicolas Cibo. L'égliſe métropolitaine de S. Trophime eſt enrichie de diverſes reliques de Saints. Il y a encore huit paroiſſes, dont la premiere, dite *la majeure*, eſt collégiale depuis l'an 1551, outre pluſieurs maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, avec l'abbaye de Mont-Majour, de l'ordre de S. Benoît, hors de la ville; & celle de S. Céſaire, de filles.

Conciles d'Arles.

Le premier concile d'Arles fut aſſemblé en 314, par l'ordre de l'empereur Conſtantin, pour juger le différend qui étoit entre les évêques d'Afrique, à l'occaſion de l'ordination de Cécilien. Il fut compoſé de 33 évêques d'Occident, avec quelques prêtres & quelques diacres. Marin, évêque d'Arles, y préſida; les légats du pape Silveſtre, Claudien & Avitus prêtres, Eugène & Cyriaque diacres, y aſſiſterent; mais il eſt faux que l'empereur Conſtantin y ait été préſent, comme quelques auteurs l'ont écrit. Le concile prononça une ſentence d'abſolution en faveur de Cécilien, & condamna ſes accuſateurs. Il dreſſa enſuite XXII canons ſur la diſcipline, & écrivit une lettre au pape S. Silveſtre, pour lui faire ſavoir ce qu'il avoit reglé, & pour le prier de publier ſes déciſions par tout le monde. Gabriel de l'Aubeſpine évêque d'Orléans, a fait des notes ſur ſept des canons de ce concile, que les curieux pourront conſulter dans les éditions des conciles, & dans les ouvrages de ce prélat.

L'empereur Conſtance étant venu dans les Gaules, à l'occaſion de la guerre de Magnence, demeura à Arles, depuis le 10 octobre de l'année 353, juſqu'au commencement de la ſuivante. Comme il s'étoit déclaré pour les Ariens, il ne manqua point d'y exécuter fidélement ce que les hérétiques lui ſuggérerent. Vincent, évêque de Capoue, s'y trouva de la part du pape Liberius, avec Marcel de la *Campanie*, & porta les lettres de quatre-vingts évêques d'Egypte & des Orientaux, touchant S. Athanaſe, que les Ariens perſécutoient. Le pape demandoit qu'on fît tenir un concile à Aquilée, comme l'on en étoit déja convenu. Divers évêques d'Italie & des Gaules, qui étoient à Arles, demandoient la même choſe. Mais l'empereur fit tenir un concile dans la ville d'Arles, où Saturnin, qui en étoit évêque, parut à la tête des Ariens. On y condamna S. Athanaſe; on y trompa les légats du pape; & Paulin de Trèves, qui y ſoutint la foi avec une conſtance merveilleuſe, fut envoyé en exil.

Ravennius, archevêque d'Arles, ayant ſuccédé en 449 à S. Hilaire, célébra deux conciles qui ſont le II & le III: car celui que les Ariens y tinrent en 353 ne mérite pas d'avoir place parmi les aſſemblées eccléſiaſtiques. Ce II concile d'Arles fut tenu vers l'an 452. On y fit des ordonnances très-ſaintes pour la réforme des mœurs & pour la diſcipline eccléſiaſtique. Le P. Sirmond en rapporte juſqu'à 56 canons. C'eſt lui qui a le premier publié le III concile d'Arles, que Ravennius aſſembla vers l'an 455, pour régler les différends de Théodore de Frejus, contre Fauſte, abbé de Lerins, qui y fit confirmer l'exemption de ſon monaſtère.

Fauſte fut depuis évêque de Riez, & ſe trouva vers l'an 474 au IV concile d'Arles, que Léonce archevêque de cette ville, y célébra contre les *Prédeſtinatiens*, que l'on accuſoit de ſoutenir quelques opinions conformes à celles des Manichéens. On y condamna un prêtre nommé *Lucidus*, accuſé de ſoutenir les erreurs de ces prédeſtinatiens. Ce prêtre ſe ſoumit à ce qui fut ordonné; & outre une rétractation de ſes ſentimens, il écrivit encore une profeſſion de foi, conforme aux déciſions du concile. C'eſt ce que nous apprenons non-ſeulement de l'ouvrage que Fauſte de *Riez* compoſa de la grace & du libre arbitre, & d'une lettre qu'il écrivit à Lucidus; mais encore de la rétractation de Lucidus, que Henri Caniſius a donnée au public.

Céſaire, archevêque d'Arles, ayant aſſemblé en 524 dix-ſept évêques pour la dédicace de l'égliſe, dite *Notre-Dame la Majeure*, tint le 6 juin un concile, où l'on fit de ſaintes ordonnances, diſtribuées en quatre canons.

Le concile célébré en 554 en contient ſept. Il fut tenu par dix-neuf évêques, dont le premier étoit Sapaudus, archevêque d'Arles. Ils regardent la diſcipline eccléſiaſtique. Nous les devons aux ſoins du P. Sirmond, qui publia les canons de ce concile, après les avoir tirés d'un ancien manuſcrit trouvé à Lyon.

Charlemagne fit tenir en 813 un concile à Arles. Divers prélats s'y trouverent le 10 jour du mois de mai. Les déciſions qu'ils firent ſur la diſcipline, ſont exprimées en 26 canons.

Jean Bauſſan, évêque de Toulon, puis archevêque d'Arles depuis l'an 1232 juſqu'en 1257, célébra deux conciles provinciaux. Bertrand Malferrat, prélat de la même ville, en tint un le 13 juillet 1270. D'autres archevêques y ont publié des ordonnances ſynodales. * Strabon. Pline. Ptolémée. Pomponius Mela. Jules-Céſar. Suetone. Ammien Marcellin. Dion. Auſone. Paulin. Grégoire de *Tours*. Procope. Hincmar, &c. Saxi, *in pontif. Arel.* Baronius, *in annal.* Bouys, *couronne royale d'Arles.* Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Bouche, *hiſt. de Prov.* Chorier, *hiſt. de Dauphin.* Gilles du Port, *hiſt. de l'égl. d'Arles.*

ARLES, *Arula*, petite ville de France avec un monaſtère. Elle eſt aux pieds des Pyrénées, ſur la riviere du Tech, dans le comté de Rouſſillon. Il s'y eſt tenu un concile en 1046. * Baudrand.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arluſium*, bourg de France au comté d'Artois, ſur les confins de Flandre. Il étoit autrefois du Cambreſis; & il eſt auſſi joignant le Hainault, près du marais du même nom, à quatre lieues de Cambrai en allant vers Douai. Il a été cédé à la

Digitized by Google

France par la paix faite aux Pyrenées en 1659.

ARLINGTON, petit village d'Angleterre, entre Harlington & Shepeſton, lieu de la naiſſance de Henri Bennet, baron d'Arlington, *voyez* BENNET.

ARLON, *Arlaunum*, ville des Pays-Bas au comté de Chini, & qui paſſe plus ordinairement pour être du duché de Luxembourg, avec titre de marquiſat, depuis l'an 1103. Elle eſt ſur une petite montagne, & étoit autrefois fortifiée; mais depuis les fortifications ont été raſées. Elle avoit été cédée à la France en 1681 avec ſon territoire, par les Eſpagnols, à qui elle appartenoit, & à qui on l'a rendue en 1698. Depuis elle eſt venue à la maiſon d'Autriche, avec le duché de Luxembourg, & la plus grande partie des Pays-Bas eſpagnols poſſédés par Charles II. Arlon eſt aſſez petite, & eſt ſituée entre Luxembourg, dont elle eſt à quatre lieues, & le Neuf-Château, à ſix lieues de Montmedi, & à deux lieues des frontieres du bas Barrois. Elle eſt la principale du pays aux environs, qu'on appelle *le marquiſat d'Arlon*, qui diviſé en quinze mairies, qui renferment 119 villages, eſt compris ſous le comté de Chini, & eſt entre la prévôté de Luxembourg, le territoire de Chini & le bas Barrois. Sigefroi, premier comte de Luxembourg, l'ayant acquis des comtes d'Ardennes, le donna à un de ſes fils appellé *Henri*, auquel ſuccéda *Conrard*, fils de ſon frere. Gilbert Valeran & Foulques, petits-fils de Conrard, n'ayant point laiſſé de poſtérité, Adéle leur ſœur porta ce marquiſat en dot à la maiſon de Limbourg, d'où il ſortit par la mort de Valeran II, qui en 1214 avoit épouſé Ermeſinde comteſſe de Luxembourg, à condition que le marquiſat d'Arlon ſeroit réuni au Luxembourg. La condition fut exécutée malgré les archevêques de Trèves, qui prétendoient que ce fût un fief de leur égliſe. On croit que le nom de cette ville vient de ce que du temps du paganiſme, il y avoit un temple avec un autel, que les Tréviriens avoient conſacré à la lune, *Araluna*, d'où eſt venu par corruption *Arlun* ou *Arlon*. Antonin l'appelle *Orolaunum*, & d'autres *Arlunum*. * Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas*. Valere André & Metel. Bourgon. *géogr. hiſt.* Audiffret, *tom.* 2.

ARLOT DE RAINONI, de Vicenze, a vécu apparemment dans le XIII ſiécle. C'étoit un homme de naiſſance, qui écrivit l'hiſtoire des guerres entre les Vicentins & ceux de Padoue. Les Gibelins le firent chaſſer de Vicenze. * Pajarinus, *hiſt. Vicent.* Voſſius, *l.* 3. *de hiſt. Lat.*

ARLUN (Bernardin) de Milan. On ne ſait pas en quel temps il vivoit; les uns diſent que ce fut dans le XII ſiécle, & les autres dans le XIV. Il écrivit l'hiſtoire de Milan, depuis ſa fondation juſqu'à ſon temps. * Geſner, *in bibl.* Voſſius, &c.

ARMACH, *Armacenſis comitatus*, petit pays d'Irlande en Ulſter, que l'on appelle le comté d'Armach. Il eſt ainſi nommé de ſa ville principale, & eſt ſitué entre les comtés de Downe, de Derri ou Londonderi, & de Monaghan. On le diviſe en cinq baronies, qui ſont Towes, Orrior, Tawerne, Onclan & Armach.

ARMACH ou ARMAGH, *Armacha*, ville d'Irlande dans la province d'Ulſter, appellée tantôt *Domnach-mor*, & tantôt *Drumſalich*, ſur la riviere de Kaſin. S. Patrice fonda l'égliſe de cette ville, vers l'an 450. L'on prétend même que ce fut lui qui en fit le ſiége métropolitain & la primatie de toute l'Irlande. On ajoute qu'il fit pour ce ſujet un voyage exprès à Rome, pour en avoir la confirmation du pape S. Léon, l'an 455; mais il n'y a guères de certitude dans toutes ces opinions. L'évêque d'Armach, outre les titres de métropolitain & de primat, eut encore dans la ſuite celui de légat-né du S. ſiége, pour toute l'Irlande. S. Forannan fut fait évêque d'Armach au X ſiécle, où cette ville s'appelloit *Domnach-mor*, à cauſe de ſa grande égliſe, & étoit toujours métropole de toute l'iſle. Il s'en démit depuis lorſqu'il paſſa en France, vers l'an 969, & qu'il fut fait abbé de Wazon. S. Malachie fut d'abord évêque de Connerth, puis archevêque d'Armach, qui étoit le lieu de ſa naiſſance. Son prédéceſſeur Celſe l'ayant déſigné pour ſon ſucceſſeur l'an 1127, dans l'eſpérance qu'il rétabliroit la foi, les mœurs & la diſcipline, qui étoient fort corrompues dans le pays, il s'y trouva de la difficulté, parceque, comme ce bénéfice étoit très-conſidérable, & que les grands ſeigneurs du pays, par reſpect pour S. Patrice, fondateur de cette égliſe, ſe ſoumettoient à celui qui en étoit archevêque; l'une des premieres familles de l'iſle ſe l'étoit tellement rendu héréditaire, qu'elle l'avoit déja fait paſſer à quinze générations. L'abus y étoit devenu ſi grand, qu'on avoit choiſi même pour être archevêque pluſieurs perſonnes qui ne faiſoient point profeſſion de l'état eccléſiaſtique: de ſorte qu'avant Celſe, il y en avoit eu huit de cette maiſon qui étoient mariés, & qui n'avoient reçu aucuns ordres. C'eſt ce qui avoit cauſé dans toute l'Irlande durant près de 200 ans la ruine de toute la diſcipline, & l'anéantiſſement de la piété & de la religion. Ce fut pour remédier à ces déſordres que l'on mit S. Malachie ſur le ſiége d'Armach. Eugène III érigea l'égliſe d'Armach en archevêché, l'an 1151. La ville a été autrefois conſidérable; mais elle a été ſi maltraitée par les guerres civiles & par les incendies, qu'elle eſt preſque ruinée depuis pluſieurs années. Jacques Uſſerius, Irlandois, un des plus ſavans hommes du XVII ſiécle, en étoit archevêque en 1648, du temps de Cromwel, uſurpateur de la couronne d'Angleterre. Armach eſt à quarante-huit milles de Dublin, capitale du royaume. * Le Mire, *géogr. eccleſ.* Cambden. Speed. Cluvier. Jacobus Warreus. Baillet, *topogr. des ſaints*. Audiffret, *géograph. ancienne & moderne*, *tom.* 1.

ARMADABAT ou AMAD-ABAT, ville des Indes à 18 lieues de Cambaye. Elle eſt capitale de la province de Guzarate. Les Anglois la comparent à Londres. On la nomme auſſi Amed-Ewad & Harimedwad. *Voyez* AMAD-ABAT.

ARMAGNAC, pays de France en Gaſcogne, avec titre de comté, eſt ſitué entre le Béarn & la Garonne: ou, pour parler plus préciſément, entre le Béarn, le Bigorre, le pays de Comminges, le Languedoc & la Guienne. C'eſt un pays extrêmement peuplé & fertile. Ses villes ſont Auſch, Mirande, Vic, Montléſun, Mauveſin, Leictoure, Verdun-ſur-Garonne, Eauſe, Beaumont de Loumagne, Gabaret, la Plume, Miradous, Garreſon, renommée par la dévotion à la ſainte Vierge, &c. L'Armagnac eſt arroſé de diverſes petites rivieres qui ſe jettent dans la Garonne. Ce pays a eu ſes comtes particuliers, aſſez célébres dans l'hiſtoire de France. On y compte plus de mille huit cens fiefs, ſujets au ban & arriere-ban. Les plus illuſtres de ceux qui les poſſédent, ſont les barons de Montaut, de Monteſquiou, de Pardaillan & de l'Iſle, & les quatre vicesbarons qui ſiégent après eux. Les premiers étoient appellés pairs du comte; ils étoient conſeillers-nés, & ils avoient ſéance & voix dans les états & dans la cour du ſénéchal d'Armagnac, qui eſt aujourd'hui pays d'élection. Ils ſont auſſi chanoines de l'égliſe d'Auſch; le comte en eſt le premier, & il eſt ſeigneur de la ville conjointement avec l'archevêque.

Généalogie des comtes d'Armagnac.

I. Garcias Sanche *le Courbé*, duc de Gaſcogne, qui vivoit au commencement du X ſiécle, laiſſa trois fils, entre leſquels il partagea ſes états. Sanche Garcias l'aîné eut la grande Gaſcogne. Le ſecond Guillaume Garcias, eut le comté de Fezenſac, qui comprenoit l'Armagnac. L'Aſtarac devint le partage du troiſiéme, dit Arnaud *Nonné*, parcequ'il fut tiré du ventre de ſa mere *Honorate*, morte dans les douleurs de l'enfantement. Guillaume Garcias eut deux fils, & donna au cadet, Bernard *le Louche*, vers l'an 960

Digitized by Google

l'Armagnac en titre de comté, qui n'étoit alors qu'une partie de celui de Fezenſac. Ce dernier pays entra dans la maiſon de Béarn, par le mariage de *Beatrix* avec *Gaſton*, fils de *Pierre* de Gabaret & de *Guicharde* de Béarn; mais *Gaſton* étant mort ſans poſtérité, GERAUD comte d'Armagnac, recueillit la ſucceſſion; & quoique Fezenſac fût comme la ſource de ſa famille, il n'en prit le titre de comte qu'après celui d'Armagnac, quoique dans les aſſemblées des états du pays, Fezenſac ait toujours conſervé la prééminence ſur l'autre. Les comtes d'Armagnac ſe rendirent très-puiſſant. BERNARD, dit *Tumapailles*, s'établit dans la poſſeſſion de la Gaſcogne après la mort d'Odon ou d'Eudes; mais GUI-GEOFROI, dit *Guillaume VIII*, comte de Poitiers, l'en chaſſa, & le défit en bataille rangée, près du monaſtère de la Caſtele, au vicomté de Turſan. Depuis, le même comte ayant perdu ſa femme *Ermengarde*, ſe fit religieux vers 1060 ou 1061. Il laiſſa deux fils, GERAUD & *Arnaud-Bernard*. GERAUD fut pere de BERNARD. Celui-ci, avec Gaſton vicomte de Béarn, & leur nobleſſe, fit en 1104 dans l'égliſe de Dioſſe, en preſence de Sanche évêque de Leſcar, le ſerment de la paix & de la tréve ordonnée par le concile de Latran de 1102. *Bernard V* du nom comte d'Armagnac, mourut ſans enfans en 1245. GERAUD V ſon couſin lui ſuccéda, & laiſſa la poſtérité rapportée dans la ſucceſſion chronologique, qui ſuit.

II. GERAUD V du nom, comte de Fezenſaguet, ſuccéda aux comtés d'Armagnac, & de Fezenſac, après la mort de *Bernard V* du nom, ſon couſin, arrivée l'an 1245, & mourut en 1285. Il épouſa *Mathe* de Béarn, vicomteſſe de Marſan, dame de Moncade, &c. fille & héritiere de *Gaſton* de Moncade, VI du nom, vicomte de Béarn, & de *Mathe* de Maſtas, comteſſe de Bigorre, dont il eut BERNARD VI du nom, qui ſuit; GASTON, qui fit *la branche des vicomtes de* FEZENSAGUET, *rapportée ci-après*; *Roger*, ſeigneur de Mauleon; *Maſcaroſe*, alliée à *Arnaud-Guilhem*, ſeigneur de la Barthe; *Carſuelle*, premiere femme de *Bernard VI* du nom, comte de Comminges; & *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Bernard* de Loumagne, dit *Trencaleon*, fils d'*Eudes*, ſeigneur de Fimarcon.

III. BERNARD VI du nom, comte d'Armagnac & de Fezenſac, mort en 1319, épouſa, 1°. *Iſabelle* dame d'Albret, fille unique de *Bernard-Ezi I* du nom, ſire d'Albret, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Cecile* comteſſe de Rodez, fille puînée de *Henri II* du nom, comte de Rodez, & de *Maſcaroſe* de Comminges ſa ſeconde femme, dont il eut JEAN I du nom, qui ſuit; *Mathe*, qui épouſa le 21 mai 1321 *Bernard-Ezi II* du nom, ſire d'Albret; & *Iſabeau* d'Armagnac, dame de Beras. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean *bâtard d'Armagnac, patriarche d'Alexandrie, & adminiſtrateur de l'évêché de Rodez en* 1376.

IV JEAN I du nom, comte d'Armagnac, de Fezenſac & de Rodez, mort en 1373, épouſa 1°. *Regine* de Gouth, vicomteſſe de Lomagne & d'Auvillars, dont il n'eut point d'enfans; 2°. avant l'an 1343, *Béatrix* de Clermont, dite de *Bourbon*, fille de *Jean* de Clermont, ſeigneur de Chatolois & de Saint-Juſt, & de *Jeanne* dame d'Argies & de Catheu, dont il eut JEAN II du nom, qui ſuit; *Jeanne*, mariée par contrat du 24 juin 1360 à *Jean* de France, duc de Berri, dont elle fut la premiere femme, morte en mars 1387; & *Mathe* d'Armagnac, alliée l'an 1372 à *Jean* d'Aragon, II du nom, duc de Gironde, morte avant l'an 1384.

V. JEAN II du nom, comte d'Armagnac, de Fezenſac & de Rodez, mort en 1381, épouſa en 1359 *Jeanne* de Perigord, fille de *Roger-Bernard* comte de Périgord, & d'*Eléonore* de Vendôme, dont il eut JEAN III du nom, qui ſuit; BERNARD VIII du nom, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; & *Béatrix* d'Armagnac, nommée *la Gaye Armagnageoiſe*, mariée 1°. à *Gaſton* de Foix; 2°. à *Charles Viſconti*, fils de *Barnabon*, ſeigneur de Milan. *Il eut auſſi pour fils* naturels, Jean *bâtard d'Armagnac archevêque d'Auſch & de Rouen, mort le* 8 *octobre* 1408; & Bertrand *bâtard d'Armagnac, mort après l'an* 1403.

VI. JEAN III du nom, comte d'Armagnac, de Fezenſac & de Rodez, aſſiégea Alexandrie en Italie, fut défait, bleſſé & fait priſonnier dans une embuſcade près de cette place, & mourut de ſes bleſſures le 25 juillet 1391. Il épouſa *Marguerite* comteſſe de Comminges, fille aînée & héritiere de *Pierre-Raimond II* du nom comte de Comminges, dont il eut *Jeanne*, mariée l'an 1408, à *Guillaume-Amanjeu*, ſeigneur de l'Eſparre; & *Marguerite* d'Armagnac, alliée à *Guillaume III* du nom, vicomte de Narbonne.

VI. BERNARD VIII du nom, fils puîné de JEAN II, fut comte d'Armagnac, de Fezenſac, &c. après la mort de ſon frere aîné, fut fait connétable de France par lettres du roi du 30 décembre 1415, & établi gouverneur général des finances, & capitaine de toutes les places fortes du royaume, avec un pouvoir abſolu, le 12 février ſuivant; mais trois ans après, il fut maſſacré dans une ſédition ſurvenue à Paris par les partiſans du duc de Bourgogne, le 12 juin 1418. Il épouſa en 1393 *Bonne* de Berri, veuve d'*Amé VII* du nom, comte de Savoye, & fille de *Jean* de France, duc de Berri, & de *Jeanne* d'Armagnac ſa premiere femme. Elle fit ſon teſtament le 30 juin 1424, & mourut le 30 décembre 1435. Bernard eut d'elle, JEAN IV du nom, qui ſuit; BERNARD, qui fit *la branche des ducs de* NEMOURS, *rapportée ci-après*; *Bonne*, mariée à *Charles*, duc d'Orléans & de Milan, dont elle fut la ſeconde femme, morte en 1415; & *Anne* d'Armagnac, mariée l'an 1418 à *Charles II* du nom, ſire d'Albret.

VII. JEAN IV du nom, comte d'Armagnac, de Fezenſac & de Rodez, épouſa 1°. le 26 juin 1407 *Blanche*, fille de *Jean V* du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, dont il n'eut point d'enfans: 2°. vers l'an 1419, *Iſabelle* de Navarre, fille de *Charles III* du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Evreux, &c. & d'*Eléonore* de Caſtille, dont il eut *Jean V* du nom comte d'Armagnac, &c. qui fut tué à la priſe de Leictoure, le 5 mars 1473, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaſton VI* du nom, comte de Foix, &c. & d'*Eléonore* reine de Navarre; CHARLES, qui ſuit; *Marie*, alliée par contrat du 30 avril 1437 à *Jean II* du nom, duc d'Alençon, dont elle fut la ſeconde femme, morte le 25 juillet 1473; *Eléonore* d'Armagnac, mariée 1°. à *Gaillard*, ſeigneur de la Mothe; 2°. à *Louis* de Chalon, prince d'Orange, ſeigneur d'Arlai, &c. & *Iſabelle*, morte ſans alliance.

VIII. CHARLES comte d'Armagnac & de Fezenſac, &c. fut empriſonné après la mort de ſon frere aîné, par le commandement du roi Louis XI, & fit don des comtés d'Armagnac, Fezenſac, Rodez, l'Iſle, &c. par lettres du 8 novembre 1484, à Hugues de Chalon, ſeigneur de Châteauguyon, ſon neveu, chevalier de la toiſon d'or, mort ſans poſtérité l'an 1490. Il devint malade de triſteſſe, & mourut en 1497, *ayant eu pour enfans* naturels, Antoine *bâtard d'Armagnac, vivant en* 1487, & Pierre *bâtard d'Armagnac, comte de l'Iſle en Jourdain, qui épouſa* Yolande *de la Haye, dame de Paſſavant, dont il eut* Georges *cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouſe, & collégat d'Avignon, mort en* 1585.

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS.

VII. BERNARD d'Armagnac, ſecond fils de BERNARD VII du nom, comte d'Armagnac, &c. connétable de France, & de *Bonne* de Berri, fut comte de Pardiac, épouſa *Eléonore* de Bourbon, comteſſe de la Marche & de Caſtres, ducheſſe de Nemours, fille unique de *Jacques* de Bourbon II du nom, comte de la Marche & de Caſtres, grand-chambrier de France, & de *Béatrix* de Navarre, ſa premiere femme, dont il eut JACQUES,

Digitized by Google

qui ſuit; & *Jean* d'Armagnac, évêque de Caſtres.

VIII. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, &c. eut la tête tranchée à Paris le 4 août 1477. Il épouſa par contrat du 12 juin 1452, *Louiſe* d'Anjou, fille de *Charles* d'Anjou, I du nom, comte du Maine, &c. & d'*Iſabelle* de Luxembourg, ſa ſeconde femme, morte du déplaiſir qu'elle eut de la pourſuite qu'on faiſoit contre le duc ſon mari, & eut pour enfans *Jacques*, mort jeune; *Jean* duc de Nemours, mort ſans lignée; *Louis*, duc de Nemours, viceroi de Naples, tué à la bataille de Cerignole, ſans alliance, le 28 avril 1503; *Marguerite*, ducheſſe de Nemours, mariée par contrat du 15 juin 1503 à *Pierre* de Rohan, ſeigneur de Gié, maréchal de France, morte ſans enfans; *Catherine*, qui épouſa par contrat du 28 avril 1484, *Jean II* du nom, duc de Bourbon, morte en mars 1486; & *Charlotte* d'Armagnac, alliée à *Charles* de Rohan, ſeigneur de Gié.

Branche des vicomtes de Fezensaguet.

III. Gaston d'Armagnac, ſecond fils de Geraud V du nom, comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Béarn, fut vicomte de Fezenſaguet, & mourut l'an 1320. Il épouſa 1°. *Marqueſe*, fille de *Helie-Taleyrand*, comte de Perigord, & de *Philippe*, vicomteſſe de Loumagne, qu'il répudia: 2°. *Valburge* de Rodez, dame de Roquefeuille, fille de *Henri II* du nom, comte de Rodez: 3°. l'an 1316 *Indie* de Caumont, fille de *Guillaume II* du nom, ſire de Caumont. Du ſecond mariage ſortirent Geraud II du nom, qui ſuit; & *Maſcaroſe* d'Armagnac, alliée l'an 1321 à *Guitard* d'Albret, vicomte de Tartas, morte ſans enfans. Du troiſième vint *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Raymond-Roger* de Comminges, vicomte de Conſerans.

IV. Geraud d'Armagnac, II du nom, vicomte de Fezenſaguet, &c. mort avant l'an 1339, épouſa *Jeanne*, fille de *Pierre-Raymond* du nom, comte de Comminges, dont il eut Jean I du nom, qui ſuit; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à *Centule* VI du nom, comte d'Aſtarac.

V. Jean d'Armagnac I du nom, vicomte de Fezenſaguet, &c. mort le 20 juin 1390, avoit épouſé *Marguerite*, fille d'*Arnaud II* du nom, vicomte de Carmain, & de *Marguerite* de l'Iſle-Jourdain, dont il eut Geraud III du nom, qui ſuit; *Jeanne*, mariée par contrat du 19 juillet 1371 à *Jean* de Levis III du nom, ſeigneur de Mirepoix; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à *N.* vicomte de Valerne.

VI. Geraud d'Armagnac, III du nom, vicomte de Fezenſaguet, &c. gouverneur de Condomois, tomba dans la diſgrace de Bernard VIII du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, ſon parent, qui s'empara de tous ſes biens, après l'avoir fait arrêter & mettre dans une citerne fort froide, en laquelle il mourut au bout de dix ou douze jours, vers l'an 1403. Il avoit épouſé *Anne* de Montlezun, comteſſe de Pardiac, fille aînée & héritiere d'*Arnaud-Guillaume* de Montlezun, comte de Pardiac, & d'*Eléonore* de Peralte, Aragonoiſe, dont il eut Jean II du nom, qui ſuit; & *Arnaud-Guillaume* d'Armagnac, qui après avoir été priſonnier avec ſon frere, fut conduit à Rodelle en Bigorre, où ſon pere étoit mort; mais comme il en approchoit, la vûe de cette priſon le ſaiſit tellement, qu'il en tomba mort, vers l'an 1403.

VII. Jean d'Armagnac, II du nom, vicomte de Fezenſaguet, &c. mourut vers l'an 1403, après qu'on lui eut fait perdre la vûe par un baſſin ardent qu'on lui mit devant les yeux, n'ayant point laiſſé d'enfans de *Marguerite*, comteſſe de Comminges ſa femme, veuve de Jean III du nom, comte d'Armagnac. Ce fut elle qui fut cauſe de ſa perte.

Le comté d'Armagnac a depuis été porté dans la maiſon d'Albret, par le mariage de *Marguerite* de Valois, ſœur du roi *François I*, & veuve de *Charles* duc d'Alençon, avec *Henri* d'Albret, roi de Navarre. Henri IV ſon petit-fils, le rapporta à la couronne; & Louis *le Grand* en fit don à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, le 20 novembre 1645. Ce dernier, mort en 1666, a laiſſé Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, &c. grand-écuyer de France, ſénéchal de Bourgogne, & gouverneur d'Anjou, qui épouſa le 7 octobre 1660 *Catherine* de Neufville, fille de *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, & de *Magdeléne* de Crequi, dont la poſtérité eſt rapportée à l'article de LORRAINE. * De Marca, *hiſt. de Bearn.* Oihenart, *notit. utr. Vaſc.* Pierre du Bellai, *interpretat. de l'édit de Henri IV.* Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix.* Sainte-Marthe, *généalogie de la maiſon de France.* Du-Chêne, *recherches des antiq. de France.* Le Feron & Godefroi, *hiſt. des officiers de la couronne.* Beſli, *hiſt. des comtes de Poitou.* Juſtel, *hiſt. d'Auvergne.* Catel, *hiſt. des comtes de Toul.* Le P. Anſelme, &c.

ARMAGNAC (Jean d') cardinal, étoit fils *naturel* de Jean II, comte d'Armagnac, & frere de *Jean III*, & de *Bernard*, connétable de France. Clément VII le nomma à l'archevêché d'Auſch en 1391, & le roi Charles VI le fit conſeiller d'état en 1401. Depuis, il ſuivit le parti de Pierre de Lune, dit *Benoît XIII.* Ce fut pour cela que le pape Innocent VII voulut le faire dépoſer; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciaconius, ſelon Oihenart, veut qu'il ait été mis au nombre des cardinaux par le même Benoît en 1409, & qu'il mourut peu après. * Sammarth *Gall. chriſt. tom. I, p.* 112.

ARMAGNAC (Jean bâtard d') ſurnommé de Leſcun, maréchal de France, ſeigneur de Gourdon, chevalier & chambellan du roi Louis XI, étoit fils *naturel*, ſuivant ſes lettres de légitimation en date du 26 mai 1463, d'*Arnaud-Guilhem* de Leſcun, & d'*Anne* d'Armagnac, dite de *Termes*, auſſi mere de *Jean* bâtard d'Armagnac, archevêque d'Auſch, mort le 28 août 1483. Le même roi, dont il gagna les bonnes graces, ſe fit un plaiſir de l'élever; il lui donna le gouvernement de Dauphiné, au lieu de celui de Guienne, & lui laiſſa la jouiſſance du comté de Comminges. En 1461 il fut fait maréchal de France, & mourut en 1473. Il avoit été marié avec *Marguerite* fille de *Louis*, marquis de Saluces, baron d'Anton; il en eut trois filles, qui furent *Catherine* d'Armagnac, mariée du vivant de ſon pere, avec *Gaſton* de Montferrand, chevalier; *Magdeléne* d'Armagnac, mariée depuis le decès de ſon pere, avec *Hugues* d'Amboiſe, ſeigneur d'Aubijoux, ſénéchal de Beaucaire; & *Antoinette* d'Armagnac, dont le ſort eſt ignoré. * Le Feron & Godefroi. Le P. Anſelme, *hiſtoire des gr. officiers de la couronne.* Chorier, *hiſt. du Dauph.* Mezerai, *hiſt. de France*, &c.

ARMAGNAC (George d') cardinal, archevêque de Toulouſe, puis d'Avignon, où il fut auſſi collegat, né l'an 1501, étoit fils de Pierre, *bâtard* de Charles d'Armagnac, comte de l'Iſle-en-Jourdain, & d'*Yolande* de la Haye, dame de Paſſavant. Louis, cardinal d'Amboiſe ſon parent, prit ſoin de ſon éducation; & le cardinal d'Armagnac voulant lui témoigner ſa reconnoiſſance, lui fit depuis dreſſer un tombeau à Notre-Dame de Lorette en 1553. En 1529 on lui donna l'évêché de Rodez, & il fut encore adminiſtrateur de ceux de Vabres & de Leictoure. Le roi François I l'honora de ſon eſtime, & l'envoya ambaſſadeur à Veniſe en 1541; puis à Rome, auprès du pape Paul III, qui le fit cardinal en 1544. Depuis, il fut conſeiller d'état. Il ſe trouva au colloque de Poiſſi. En 1565, il fut nommé à l'archevêché de Toulouſe. Le cardinal de Bourbon, qui étoit alors légat d'Avignon, le pria de le ſervir dans ſa légation, & de prendre part au gouvernement, ſous le titre de *Collegat.* Il lui accorda ſa demande; & en 1577 il fut mis ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe d'Avignon, après la mort de Felicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, & y mourut le 21 juillet de l'an 1585, âgé de 84 ans. George, cardinal d'Armagnac, étoit zélé pour la religion, ennemi des hérétiques, & protecteur des lettres & des ſavans. Il les avança autant

qu'il put à la cour du roi François I. Il en avoit pluſieurs chez lui, & il ſe fit toujours un vrai plaiſir de s'entretenir avec eux & de les protéger. * De Thou, *hiſtoria ſui temporis.* Frizon. *Gall. purpur.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.* Sammarth *Gall. chriſt.* Nouguier, *hiſtoire des évêques d'Avignon.* Sandere, *in elog.* &c.

ARMAIS, roi d'Egypte, fils d'Acenchrés ou *Acencherés* II, regna 14 années & un mois, depuis l'an du monde 2422 & 1097 avant J. C. juſqu'à 2426 du monde, & 3617 de la période julienne. Ce fut lui, dit-on, qui fit conſtruire un baſſin de trois mille ſix cens ſtades de tour, & de cinquante coudées de profondeur, pour ſervir de réſervoir aux eaux du Nil, dans une grande ſéchereſſe. Au milieu de ce grand étang il fit bâtir un magnifique tombeau, au deſſus duquel il leva deux hautes pymatides; l'une pour lui, & l'autre pour ſa femme, avec deux grandes ſtatues aſſiſes chacune ſur un trône. On ajoute qu'il donna à la reine ſon épouſe le revenu de la pêche de cet étang, pour ſervir aux dépenſes de ſes eſſences, & de ſes pommades. * *Voyez* Marſham, *canon. chron. ſæcul. XIV.* Du-Pin, *biblioth. des hiſt. profanes.* Joſéphe, *contre Appion. liv.* 1.

ARMAMITHRES, eſt compté pour le huitiéme roi des Aſſyriens. On le fait ſuccéder à Xerxès, l'an 2161 du monde, 1874 avant J. C. & l'on dit que ſon regne qui fut de 38 ans, n'eſt connu que par ſes crimes. On peut dire qu'il n'eſt point connu du tout, puiſque la ſuite des rois d'Aſſyrie n'eſt d'aucun uſage.

ARMAND de Bourbon, prince de Conti, comte de Pezenas, baron de la Fere en Tardenois, ſeigneur de l'Iſle-Adam, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, puis de Languedoc, étoit fils de HENRI II du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci. Il naquit à Paris le 11 octobre 1629. Le prince de Condé ſon pere qui le deſtinoit à l'égliſe, le fit élever dans l'étude des ſciences, dans leſquelles le jeune-prince fit beaucoup de progrès; on lui donna les abbayes de S. Denys, de Cluni, de Lérins, & de Molême, qu'il quitta depuis pour ſuivre les armes. En 1654 il fut gouverneur de Guienne, puis général des armées du roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puycerda, & Châtillon en 1655. Après cela, le roi lui donna la charge de grand-maître de ſa maiſon, & l'envoya commander avec le duc de Modene, l'armée qu'il avoit en Italie, où ils aſſiégerent inutilement Alexandrie en 1657. Le prince de Conti ſe trouva à l'entrée magnifique du roi à Paris en 1660, & quelque temps après ayant eu le gouvernement du Languedoc, il remit au duc d'Epernon celui de Guienne, & en 1662 il fut fait chevalier des ordres du roi. Quoique ce prince ait été très-illuſtre par ſa naiſſance & par ſes charges, il l'a été bien plus par ſa vertu & par ſa piété, dont toute la France a vu de glorieux témoignages. Nous avons même ſous ſon nom quelques ouvrages, qui perſuaderont à la poſtérité quels étoient les ſentimens que ce ſage prince avoit pour Dieu, & pour la religion. Il mourut à Pezenas le 21 février, dimanche de la ſeptuagéſime de l'an 1666. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choiſi ſa ſépulture. En 1654 il avoit épouſé *Anne-Marie* Martinozzi, niéce du cardinal Mazarin, miniſtre d'état, morte le 4 février 1672, de laquelle il eut *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti, &c. né à Paris le 4 avril 1661; & FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de la Roche-ſur-Yon, puis de Conti, né le 30 avril 1664. Le premier de ces deux princes mourut de la petite verole le 9 novembre 1685, après avoir fait concevoir de très-grandes eſpérances de ſon mérite, & cherché les occaſions de ſignaler ſon courage, comme il avoit fait cette même année en Hongrie. Il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage contracté le 16 janvier 1680 avec *Anne-Marie* de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Blois*, légitimée de France, fille du roi *Louis* XIV, & de *Louiſe-Françoiſe* de la Baume-le-Blanc, *ducheſſe* de la Valliere. Depuis ſa mort, FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de la Roche-ſur-Yon, prit le titre de prince de Conti, & épouſa le 29 juin 1688 *Marie-Thérèſe* de Bourbon, fille aînée de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut des enfans. Ce prince a marché glorieuſement ſur les traces de ſes ancêtres, & s'eſt acquis beaucoup de réputation au ſiége de Luxembourg en 1684; dans la campagne de Hongrie en 1685, où il fut bleſſé dans un combat près de Newhauſel. Il ſervit depuis dans les armées de ſa majeſté avec diſtinction, & ſe trouva en 1690 à la bataille de Fleurus; au combat de Steinkerke en 1692; à la bataille de Nerwinde en 1693, & autres occaſions importantes, & mourut à Paris le 22 février 1709, fort regretté de toute la France. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de BOURBON.

ARMAND (Ignace) jéſuite François, natif de Gap en Dauphiné, entra chez les jéſuites en 1579, âgé de 17 ans, où il enſeigna la philoſophie & la théologie. Il fut recteur du collége de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois ſupérieur de la maiſon profeſſe, trois fois provincial de la province de France, deux fois de celle de Champagne. Il fut auſſi viſiteur pendant une année. Il contribua au rétabliſſement de ſa compagnie en France, déja demandé vivement à Henri IV par le P. Cotton jéſuite, confeſſeur de ce prince, & par les ſieurs de Villeroi, Silleri, & la Varenne; en ſorte que ce prince paſſant à Metz, promit au P. Armand ce rétabliſſement de ſa ſociété, & en fit dreſſer l'édit au mois de ſeptembre 1603. Le P. Armand mourut à Paris le 8 décembre de l'année 1638. * Sotwel *ſcript. ſoc. Jeſu.* D'Orléans, *vie du P. Cotton*, &c. *Recueil de litt. de philoſ. & d'hiſt. chez l'Honoré en* 1730.

ARMANOTH, province d'Ecoſſe, *cherchez* ARDMANOCH.

ARMANTIERES, ſur la Lys, ville des Pays-Bas, *cherchez* ARMENTIERES.

ARMECESMIAMUN, fils d'Armais roi d'Egypte, ſuccéda à ſon pere, & regna 66 ans deux mois. On dit que ce fut lui qui fit ſouffrir d'horribles cruautés aux Hébreux, & qui n'épargna rien pour faire arrêter Moyſe & lui ôter la vie. * Joſéphe, *liv. 1 contre Appion, c.* 5.

ARMELLE NICOLAS, née le 19 ſeptembre 1606 à Campeneac dans le diocèſe de S. Malo, & morte à Vannes le 24 octobre 1671, a été dans le XVII ſiécle un rare exemple de vertu. Ses parens ne lui ayant laiſſé aucun bien, elle fut obligée d'entrer en condition, & elle paſſa entr'autres les trente-cinq dernieres années de ſa vie, chez un gentilhomme, qui a eu ſoin de rendre témoignage des graces dont Dieu avoit comblé cette admirable fille. On ne vit jamais les vertus de la vie active ſi bien conciliées avec les tranſports d'une ame que l'amour divin a ſaiſie tout entiere. Un recueillement continuel, une attention ſans relâche à la préſence de Dieu, ſouvent même des mouvemens du cœur vers lui, qui ne lui laiſſoient plus le moyen de ſe connoître, ni les lieux où elle étoit, & qui lui cauſerent de dangereuſes maladies: tout cela accompagné de la plus religieuſe attention à ſervir ſes maîtres, de la plus parfaite patience dans les contradictions & dans les maladies, d'une douceur charmante dans les avis qu'elle ſe croyoit obligée de donner, de l'obſervation exacte des pratiques ordinaires de dévotion, & d'une ſoumiſſion ſans réſerve aux ordres de ſon directeur. Voilà le caractère de la bonne Nicolas, qu'on avoit repréſentée comme une Quietiſte outrée dans les éditions précédentes du dictionnaire, où l'on aſſuroit d'elle tout le contraire de ce qui eſt contenu dans ſa vie imprimée ſous le titre de l'*Ecole du pur amour de Dieu*, qui a été écrite par une Urſuline de Vannes, nommée *Jeanne de la Nativité.*

ARMELLINO (François) cardinal, naquit à Perouſe,

Digitized by Google

roule, de parens peu illuſtres par leur naiſſance. Garimbert dit que ſon pere s'enrichit aux dépens de ſes créanciers, qu'il paya par la fuite; & qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par ſolliciter des procès, & par faire d'autres petits trafics de cette nature. Comme il étoit très-intelligent pour la maltôte, il eut l'induſtrie de ſe faire connoître au pape Léon X, à qui il donnoit très-ſouvent les moyens de trouver de l'argent. Ce pontife, ſatisfait de ſes ſervices, l'adopta en la famille des Médicis, le créa cardinal au mois de juillet de l'an 1517, lui donna le gouvernement de la Marche, le fit intendant des finances, & lui permit de traiter avec le cardinal Cibo, pour l'office de Camerlingue de l'égliſe. Cette élévation ſurprenante lui fit des envieux & des ennemis, & ſon nom fut en exécration parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de mille ſortes de ſubſides. Il craignit de ſe voir expoſé à leur fureur, ſous le pontificat d'Adrien VI, qui ſuccéda à Léon X. On dit même que dans un conſiſtoire, où l'on parloit de trouver un fonds pour ſubvenir aux néceſſités de l'égliſe, le cardinal Pompée Colonna dit hardiment, qu'il ne falloit que faire écorcher Armellino, & exiger un quatrain de tous ceux qui ſeroient bien aiſes de voir ſa peau; que l'argent qu'on en tireroit, feroit une ſomme aſſez conſidérable, pour fournir à toutes les dépenſes néceſſaires. Mais le cardinal de Médicis ſoutint Armellino; & ayant depuis été élevé au pontificat, ſous le nom de Clément VII, il lui donna l'archevêché de Tarente, & d'autres bénéfices conſidérables. Quelque temps après, il fut aſſiégé avec ce pape dans le château Saint-Ange, & mourut de déplaiſir d'avoir perdu tous les biens qu'il avoit à Rome, dans le temps que cette ville fut priſe par les Impériaux. Le pape ſe conſola de cette mort, qui lui laiſſoit plus de ſix cens mille francs en terres, dont il ſe ſervit pour payer ſa rançon. Car le cardinal Armellino mourut au mois d'octobre 1527, avant que d'avoir fait ſon teſtament. * Onuphre, Garimbert & Victorel, *in Leone X.* Paul Jove, *in vita Adriani VI.* Ughel. Auberi, &c.

ARMENIE, grand pays en Aſie, *Armenia.* On diviſe ordinairement l'Arménie en grande & petite. LA GRANDE ARMENIE, dite aujourd'hui *Turcomanie* & *Curdiſtan*, a été beaucoup plus connue & plus fameuſe dans l'antiquité, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. L'avantage de ſa ſituation, la magnificence de quelques-uns de ſes rois, ſa grandeur & ſes richeſſes y contribuerent beaucoup. Elle eſt enfermée entre des montagnes, des rivieres & des mers. Au ſeptentrion, les monts Moſchiques, Moſcontes ou Meſchiciens, la ſéparent de la Colchide, de l'Ibérie & de l'Albanie, qu'on nomme en général *Georgie.* Elle a au midi les monts Taurus & Niphate, qui la ſéparent de la Méſopotamie ou Aſſyrie, que nous appellons *Diarbech.* A l'occident, l'Euphrate la ſépare de l'Aſie Mineure ou Natolie. Et les monts Caſpiens lui ſervent de bornes à l'orient du côté de la Médie, connue aujourd'hui ſous le nom de *Servan.* Il y a encore quelques parties de l'Arménie, qui ſont vers la mer Caſpienne, ou de Tabareſtan, entre l'Albanie & la Médie; & d'autres vers le Pont-Euxin ou Mer Noire, entre l'Aſie Mineure & la Colchide. C'eſt pour cette raiſon que divers auteurs étendent les bornes de l'Arménie juſqu'à ces mers. Les villes de Curdiſtan ou Turcomanie, ſont Erzerum ou Arzeron, Cars, Van, Schildir, Teflis, Revau, Derbent, & d'autres aſſez conſidérables, dont le roi de Perſe en poſſéde quelques-unes. LA PETITE ARMENIE, dite aujourd'hui *Aladuli*, ou ſelon d'autres *Pegian*, eſt enfermée dans les états du Turc, entre la Cappadoce, l'Euphrate & la Cilicie au ſeptentrion. La principale de ſes villes eſt Maraz: il y a auſſi Savas ou Sebaſte, & quelques autres qu'on met ordinairement dans la Natolie ou Aſie Mineure.

L'Arménie eſt preſque toute couverte de montagnes & de vallées, de lacs & de rivieres. Le mont Anti-Taurus la coupe d'occident en orient. L'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont quelques-unes de leurs ſources. Les monts Gordiens renferment les principales ſources du Tigre; & les monts Pariardes, celles de l'Araxe, de l'Euphrate & du Phaſe. Ces rivieres arroſent l'Arménie. Il y en a quelques autres moins conſidérables, avec divers lacs, dont les principaux ſont ceux d'Arethuſe ou Areeſſa, Thoſpitis & Lichnites, que les auteurs modernes ont nommés diverſement. L'air de l'Arménie eſt bon & ſain, quoique le pays ſoit un peu froid à cauſe des montagnes. Le terroir eſt aſſez fertile, & produit des fruits & des grains, mais peu de vins. Il fournit auſſi du bol d'Arménie, de l'amome, qui eſt un arbriſſeau dont le bois eſt odoriférant, du miel, de la ſoye vers Servan, & quelques mines d'argent. Les pâturages y ſont excellens, ſur-tout pour les chevaux, qui y ſont très-bons. Auſſi les anciens rois de Perſe tiroient tous les ans vingt mille chevaux de l'Arménie. Ce pays eſt non-ſeulement connu dans l'hiſtoire profane, mais encore dans l'hiſtoire ſacrée; & l'écriture dit, qu'après le déluge, l'arche s'arrêta ſur les monts d'Arménie. Quelques auteurs ſe ſont même efforcés de prouver que c'eſt le lieu où étoit le Paradis terreſtre; mais nous laiſſons ces ſortes de recherches à ceux qui veulent bien ſe repaître de conjectures. Les Arméniens ſont de bonnes gens, ſimples, ſans façon, & vivent contens de peu. Il y en a pluſieurs parmi eux qui s'adonnent au commerce: auſſi ſe ſont-ils répandus dans la Natolie, dans la Perſe, dans l'Egypte, dans les Indes, dans la Pologne, & ils viennent même négocier en France, en Hollande, en Italie & en Eſpagne. Leur langage eſt un des plus communs de l'Aſie, & s'étend même ailleurs, où le négoce attire les Arméniens. Auſſi forment-ils un très-grand peuple; & quelques-uns de nos voyageurs modernes aſſurent, que le patriarche de la grande Arménie, a eu plus de quinze cens mille familles qui dépendent de lui; & que celui de la petite Arménie, en a eu plus de vingt mille.

Ce pays, autrefois ſoumis par les Perſes, paſſa avec l'empire d'Orient chez les Macédoniens, & devint depuis le partage des Romains. L'Arménie a pourtant eu quelques rois. Le plus conſidérable & le premier, eſt Tigranes, qui épouſa la fille de Mithridate roi de Pont. Il fournit diverſes provinces; mais ſes forces, ou plutôt ſon bonheur n'étoit pas comparable à celui des Romains, auſquels il ſe vit obligé de céder. Ils avoient vaincu Mithridate en diverſes occaſions. Tigranes, par inclination & par intérêt, ſe vit obligé de prendre le parti de ſon beau-pere. Lucullus le défit l'an 685 de Rome, & prit ſur lui une ville, qu'il avoit lui-même fait bâtir, & à laquelle il avoit donné ſon nom. C'étoit Tigranocerta, capitale de l'Arménie. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate; & Tigranes préférant enfin l'amitié des Romains à celle de ſon beau-pere, vint apporter ſa couronne aux pieds du vainqueur, auquel il céda la Cappadoce, une partie de la Syrie, & quelques autres provinces, l'an 688 de Rome, environ 66 ans avant J. C. Tigranes ſe contenta de la grande Arménie. Artabaſe ou Artavaſde ſon fils lui ſuccéda. C'eſt celui que Marc-Antoine ſurprit l'an 620 de Rome, 134 ans avant J. C. & qu'il mena priſonnier en Egypte. Artaxe fut depuis roi. Il laiſſa Artavaſde II, à qui ſon oncle Tigranes ſuccéda; & tous ces rois furent très-malheureux. Les Romains avoient donné l'Arménie à Ariobarzane, lequel ayant été tué, ceux du pays mirent la couronne ſur la tête de la reine Erato; mais elle ne la garda pas long-temps. Vonones, roi des Parthes, conquit l'Arménie, & l'abandonna enſuite du temps de Tibére. Depuis ce temps-là, les Arméniens n'eurent que de petits princes. Spartien dit que l'empereur Adrien leur permit d'avoir un roi: au lieu que ſous Trajan, ils n'avoient que des gouverneurs. M. Antonin *le Débonnaire* y fit heureuſement la guerre, auſſi-bien que les empereurs ſuivans, & entr'autres Macrin.

Digitized by Google

En 312, les Arméniens, ſous leur prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin, qui perſécutoit les chrétiens. Ils eurent encore d'autres princes, comme Arſaces ſous Julien l'*Apoſtat*; & dans la ſuite, ils ont reconnu en divers temps les empereurs de Conſtantinople, les Saraſins, & d'autres princes, juſqu'à ce que Selim empereur des Turcs les ſoumit entierement en 1515. Ses prédéceſſeurs & les rois de Perſe, avoient déja enlevé diverſes places dans l'Arménie. Scha-Abbas roi de Perſe, a conquis, il y a plus de cent ans, leur pays. Depuis ce temps-là, ils ſe ſont diſperſés en divers lieux de la Perſe & des états du grand ſeigneur, & même en quelques endroits de l'Europe.

Leur principal emploi eſt le commerce. Le cardinal de Richelieu avoit eu deſſein d'en établir en France, pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vue, qu'il y fit imprimer quelques livres en langue arménienne. Uſcan, ou Oſcham, évêque d'Uſchouanch, étoit à Amſterdam en 1664, où il a imprimé quelques livres arméniens, & entr'autres une bible arménienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commiſſion de ſon patriarche, parceque les bibles en cette langue, n'étant auparavant qu'en manuſcrit, étoient fort rares & fort cheres. Il paſſa d'Amſterdam à Paris, où il obtint de M. Seguier, chancelier de France, un privilége, pour imprimer les livres arméniens de ceux de ſa nation. En effet, depuis ce temps-là, ils ont eu une imprimerie arménienne à Marſeille, où ils ſe ſont établis pour le commerce. M. Simon, qui a connu cet évêque Arménien, dit au chapitre 12 de ſon *hiſtoire de la créance & des coutumes des nations du Levant*, que la cour de Rome fut ſurpriſe de ce qu'on lui avoit accordé ſi facilement en France un privilége, pour faire imprimer toutes ſortes de livres arméniens, parcequ'il ſe pouvoit faire qu'on imprimât des livres qui appuyaſſent leurs erreurs. Mais outre que leur privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien qui ne fût orthodoxe; leurs livres, avant que d'être mis ſous la preſſe, étoient revus par un homme, que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marſeille, & qui en conferoit avec le grand vicaire de l'évêque: ce qui a introduit quelques changemens dans leurs livres, & dont même ils ſe ſont plaints, ayant porté cette affaire juſqu'au conſeil du roi.

On croit que l'apôtre S. Barthelemi prêcha l'évangile en Arménie, & le nombre des fidéles s'y augmenta beaucoup dans la ſuite. Au commencement du IV ſiécle, l'égliſe d'Arménie, étoit très-floriſſante, à ce que prétendent les Arméniens, ſous l'évêque Grégoire; & elle eut l'avantage de voir, que non-ſeulement les clercs, mais même les ſéculiers, & les vierges répandirent leur ſang pour la foi. Sur la fin du IV ſiécle, elle ſouffrit une ſeconde perſécution, cauſée par les Ariens; & dans les ſiécles ſuivans, elle s'oppoſa conſtamment aux hérétiques. Alors les Arméniens étoient du reſſort du patriarche de Conſtantinople, comme provinciaux du diocèſe de Pont; mais ils s'en ſéparerent avant le temps de Photius, auſſi-bien que de l'égliſe grecque. Le chriſtianiſme s'eſt conſervé parmi eux, quoiqu'avec quelque ſorte d'altération. Ils ont deux patriarches, l'un pour la grande Arménie, & l'autre pour la petite. Le premier avoit autrefois ſon ſiége à Sébaſte, & aujourd'hui il demeure dans un monaſtère près d'Erivan. Le ſecond, dont le ſiége étoit autrefois à Mélitene, le tient préſentement dans celle de Cis, aſſez près de Tarſe en Cilicie. Il y a eu divers changemens dans la créance des Arméniens.

CONCILE D'ARMENIE.

Ce concile fut aſſemblé en 435, à l'occaſion des livres de Théodore de Mopſueſte & de Diodore de Tarſe, que les Neſtoriens avoient traduits en ſyriac, en perſan & en arménien, tâchant de les faire paſſer pour orthodoxes. Ils y furent condamnés comme hérétiques; & afin que l'anathême fût plus authentique, les prélats députerent deux prêtres, Léontius & Alberius, à Proclus, patriarche de Conſtantinople, avec un traité de Théodore, & un autre qui contenoit leurs ſentimens, pour ſavoir quel étoit le légitime, & auquel on ſe pouvoit fixer. C'eſt ce que nous apprenons de Libératus, *c.* 10, *brev.*

ARMENIENS, nom que l'on donne aux peuples d'Arménie, & aux chrétiens qui ſuivent leur religion. On diſtingue ceux-ci en Francs-Arméniens, & en ſchiſmatiques. Les Francs-Arméniens ſont catholiques, & ſoumis à l'égliſe romaine. Ils ont un patriarche ou archevêque à Nakſivan, ville d'Arménie, ſous la domination du roi de Perſe, & un autre en Pologne. Les Arméniens ſchiſmatiques ont deux patriarches, dont l'un fait ſa réſidence au couvent d'Etchmiazin, vulgairement les Trois-Egliſes, proche d'Erivan, ville de l'Arménie ou Turcomanie, ſous la puiſſance du roi de Perſe; & l'autre à Cis dans la Cilicie ſous la domination du grand ſeigneur. Les Arméniens ſchiſmatiques étoient auparavant ſoumis au patriarche de Babylone, ou de Moſul neſtorien: c'eſt pourquoi il y a eu pluſieurs auteurs qui l'ont appellé le patriarche des Arméniens; mais ils ſe ſont enſuite ſéparés des Neſtoriens, & ont fait une égliſe à part.

A l'égard de leurs erreurs, le P. Galanus rapporte que Jean Hernac, Arménien catholique, leur attribue celles-ci. Il aſſure qu'ils ſuivent l'héréſie d'Eutychès, touchant l'unité de nature en J. C. Qu'ils croient que le Saint Eſprit ne procéde que du Pere: Que les ames des ſaints n'entrent point dans le paradis, ni celles des damnés en enfer, avant le jugement dernier; Qu'il n'y a aucun lieu appellé purgatoire; Qu'ils ne reconnoiſſent point ſept ſacremens, parcequ'ils n'ont point l'uſage de la confirmation, ni de l'extrême-onction; Qu'ils prétendent que l'on ne doit donner l'euchariſtie au peuple que ſous les deux eſpéces; Que les prêtres donnent indifféremment l'abſolution de toutes ſortes de péchés, ſans qu'il y ait parmi eux de cas réſervés à l'évêque, ni au pape; Qu'ils donnent la communion aux enfans avant qu'ils aient l'uſage de la raiſon. Michel Févre, dans *ſon théâtre de la Turquie*, dit que les Arméniens n'admettent qu'une nature en J. C. compoſée de la divine & de l'humaine, ſans néanmoins aucun mélange; Que n'admettant point le purgatoire, ils ne laiſſent pas de prier Dieu, & de célébrer des meſſes pour les morts; Qu'ils croient que les ames de ceux qui meurent, attendent le jour du jugement dans un lieu, où les juſtes ont quelque joie dans l'eſpérance de la béatitude, & les méchans ſouffrent de la douleur en vue des ſupplices qu'ils ſavent avoir mérités; Que d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'enfer, & que J. C. l'a détruit en deſcendant aux limbes: de ſorte qu'ils ne font conſiſter la damnation que dans la privation de Dieu; Qu'ils ne donnent plus l'extrême-onction depuis environ deux cens ans, parceque, diſent-ils, le peuple croyoit que ce ſacrement avoit la vertu de remettre les péchés, ſans qu'il fût beſoin de ſe confeſſer: ce qui avoit preſque aboli la confeſſion; Qu'ils célébrent en un même jour la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, fondés ſur l'opinion qu'ils ont que J. C. fut baptiſé en la 30 année de ſon âge, le même jour qu'il étoit né: d'où vient qu'ils mettent ſa naiſſance au 6 janvier, auſſi-bien que ſon baptême; Que ne voulant point reconnoître la primauté du pape, ils l'appellent néanmoins dans leurs livres paſteur univerſel, & vicaire de J. C. A cela près leur créance eſt conforme à celle de l'égliſe latine, & ils ont une très-grande dévotion pour la meſſe & pour le ſaint Sacrement, croyant la réalité, quoique les calviniſtes aient dit le contraire.

Quelques miſſionaires que Brerewood a copiés, leur attribuent pluſieurs erreurs dont ils ſont fort éloignés. Il n'eſt pas vrai, qu'ils nient la préſence réelle dans le ſacrement de l'Euchariſtie, comme le rapporte Brerewood

Digitized by Google

après un méchant auteur. Car les Arméniens & les autres Orientaux, n'ont jamais eu aucune diſpute entr'eux ſur ce myſtère ; & comme ils n'ont point eu de Berengariens à combattre, ils ſont demeurés dans les termes généraux du changement des ſymboles, au corps & au ſang de Notre-Seigneur. Toute la diſpute qu'ils ont avec les Grecs, au ſujet de l'Euchariſtie, conſiſte en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en célébrant la liturgie, & qu'ils conſacrent du pain ſans levain à l'imitation des Latins.

Bretewood accuſe auſſi ſans raiſon les Arméniens & les Abyſſins, de ne point manger des animaux qui ſont eſtimés immondes dans la loi de Moyſe. Ce qui a pu donner occaſion à cette créance, c'eſt que toutes les ſociétés chrétiennes d'Orient, s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées, ſans qu'il y ait en cela aucune ſuperſtition. On pouroit reprendre avec plus de juſtice dans les Arméniens, l'attache ſcrupuleuſe qu'ils ont à de certains jeûnes, qui ſont chez eux très-fréquens : on croiroit à les entendre parler de jeûnes, que toute la religion conſisteroit à jeûner. Auſſi ont-ils deux ou trois carêmes extrêmement rigoureux. Leurs prêtres ſont preſque tous mariés, mais non pas ceux qui ſont religieux. Ce ſont de bonnes gens, ſimples & ſans malice, mais tout-à-fait ignorans. Les relations qui nous viennent d'Orient, & ſur-tout de Perſe, nous parlent de l'admiration que les Arméniens ont pour nos miſſionaires, lorſqu'ils voient qu'ils détruiſent par les moindres de leurs raiſonnemens toute la vaine oſtentation des mahométans. Cela leur inſpire beaucoup d'affection pour l'égliſe romaine ; mais ils ont tant d'horreur pour les proteſtans, qu'ils voient mépriſer & fuir la meſſe, qu'on ne les peut détromper que les catholiques ne ſoient dans la même créance. Leurs évêques ſe ſervent de ce prétexte pour les éloigner de la penſée qu'ils auroient de ſe ſoumettre au pape, comme ils l'ont fait dans le concile de Florence.

M. Simon fait diverſes réflexions ſur les erreurs attribuées aux Arméniens, dans *ſon hiſtoire des religions du Levant* ; & remarque que dans l'égliſe orientale il n'y a aucun peuple qui faſſe tant d'eſtime des jeûnes que les Arméniens, en quoi il ſemble qu'ils faſſent conſiſter toute la religion. Il ajoute qu'ils ont une ſi grande vénération pour la qualité de maître ou docteur, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confere les ordres ſacrés, parceque, ſelon le rapport du pere Galanus, qui a demeuré long-temps avec eux, ils croient que cette dignité repréſente celle de J. C. qui s'appelloit *rabbi* ou *docteur*. Michel Févre rapporte auſſi que les *vertabieds* ou *docteurs* ſont plus reſpectés parmi les Arméniens, que les évêques. Ils ont droit de prêcher aſſis, & de porter une croſſe, ſemblable à celle du patriarche pour ce qui eſt de la figure ; au lieu que les évêques, qui ne ſont pas docteurs, ne prêchent que debout, & ont une croſſe moins honorable. Les patriarches diſent que l'ignorance des évêques les a obligés de donner ces priviléges aux docteurs, pour remédier aux erreurs qui s'étoient gliſſées parmi eux ; & que cela ne doit pas paroître plus étrange, que de voir dans l'égliſe romaine, les cardinaux, dont pluſieurs ne ſont que diacres ou prêtres, précéder toutefois les archevêques & les patriarches. Un de leurs patriarches nommé Nierces, introduiſit parmi eux la vie monaſtique ſous la regle de S. Baſile ; mais ceux qui ſe ſont réunis à l'égliſe romaine en ont pris les coutumes, & ſuivent à peu-près la régle de S. Dominique. Celui qui donna occaſion à ce changement, fut un Dominicain, nommé Dominique de *Boulogne*, évêque de Malaga, qui avec Jean Canus évêque de Teflis, ſon compagnon, fit de grands progrès dans l'Arménie pour l'égliſe romaine, ſous le pape Jean XXII, vers l'an 1328. Les religieux Arméniens qu'ils engagerent à renoncer au ſchiſme, ſe laiſſerent auſſi perſuader d'embraſſer les conſtitutions de l'ordre de S. Dominique avec la régle de S. Auguſtin ; & ils furent appellés *Freres unis de S. Grégoire l'Illuminateur*. Ils joignirent aux trois vœux ordinaires celui d'obéir en toutes choſes au pape. Ils bâtirent des monaſtères dans l'Arménie & dans la Géorgie ; mais les Turcs & les Perſans s'étant rendu maîtres de ces pays-là, ils ſe trouverent en très-peu de temps réduits à la ſeule province de Nakſivan. Ils n'avoient plus que les monaſtères de ce petit canton en 1356, lorſqu'ils demanderent à paſſer dans l'ordre de S. Dominique. Le pape Innocent VI le leur permit, & depuis ils ont toujours reconnu le général des Dominicains de l'Europe, lequel y envoie un provincial.

D'autres religieux Arméniens maltraités par le ſoudan d'Egypte, étoient venus à Gènes dès l'an 1307, & on leur avoit bâti une égliſe dans cette ville. Leur nombre devint en peu de temps aſſez conſidérable, & ils poſſéderent pluſieurs maiſons en diverſes villes d'Italie. On les appelle les Arméniens de Gènes, ou les Barthélemites. Clément V leur avoit permis d'officier ſelon leur rit, & dans leur profeſſion ils promettoient obéiſſance aux ſupérieurs d'Orient. Le P. Martin, chef de ces monaſtères étant mort, ils quitterent la régle de S. Baſile, pour ſuivre celle de S. Auguſtin, avec les conſtitutions des Dominicains, à qui ils ſe conformerent pour tout le reſte hors pour leurs habits, qui étoient ceux des convers de cet ordre. Innocent VI leur permit par une bulle de l'an 1356 d'élire un général. Ils ont ſubſiſté juſqu'à l'an 1650. Enfin Innocent X voyant qu'ils n'étoient pas plus de quarante dans quatre ou cinq maiſons qui leur reſtoient, les ſupprima, & leur permit de paſſer dans tel ordre qu'il leur plairoit. * Heliot, *hiſt. des ord. mon. tom.* 1, *c.* 30.

Les Arméniens font l'office eccléſiaſtique en l'ancienne langue arménienne, qui eſt une langue rude & peu connue. Le peuple n'entend point cet ancien arménien, qui différe de l'arménien d'aujourd'hui. Ils ont auſſi toute la bible traduite en cette ancienne langue, & leur traduction a été faite ſur la verſion grecque des Septante. Ils l'attribuent à quelques-uns de leurs docteurs, qui vivoient vers le temps de S. Jean Chryſoſtôme, & entr'autres à Moyſe, nommé *le Grammairien*, & à David, ſurnommé *le Philoſophe*. Enfin, ils font auteur de leurs caractères arméniens, un ſaint hermite, nommé *Meſrope*, qui les inventa dans la ville de Bala, proche l'Euphrate. Ce Meſrope vivoit en même-temps que S. Chryſoſtôme. Ces particularités touchant les Arméniens, ſe trouvent plus au long dans les deux volumes compoſés par le P. Galanus, & dans l'hiſtoire critique des religions du Levant, publiée par M. Simon, ſous le nom du ſieur de Moni ; mais elles ſont fort incertaines. Raynaldus a auſſi inſéré dans ſes annales pluſieurs actes curieux, qui regardent les mêmes Arméniens. On trouve de plus à la fin de l'hiſtoire du ſieur Simon une notice des égliſes qui dépendent du patriarche d'Arménie, réſident à Etchmiazin ; cette notice a été dictée à M. Simon par Uſchan, évêque d'Uſcovanch, & procureur général de ſon patriarche.

A l'égard de la réunion des Arméniens à l'égliſe romaine, voici ce qui eſt à remarquer. L'an 1136, ou 1137, Maxime, patriarche des Arméniens, auquel tous les évêques de la Médie, de la Perſe, & des deux Arménies obéiſſoient, aſſiſta au concile qu'Alberic, légat du pape Innocent II, célébra à Jéruſalem ; & ſept ans après il envoya à Rome ſes députés, du conſentement de tous ces évêques, qui étoient plus de mille, pour rendre obéiſſance au pape Eugene III. En 1145 cette union fut confirmée par les Arméniens, lorſque l'Arménie fut érigée en royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. Elle le fut encore plus ſolemnellement, lorſque le catholique d'Orient (c'eſt ainſi qu'on appelloit le patriarche de Babylone) envoya rendre obéiſſance au pape Innocent IV en 1247, comme firent en même temps preſque toutes les autres ſectes des chrétiens, à la réſerve des Grecs ſchiſmatiques. Mais elle

Digitized by Google

ſe rompit auſſitôt que les chrétiens furent chaſſés de tout l'Orient par les Saraſins. Elle fut encore renouvellée au concile de Florence en 1439, & elle ne dura guères plus long-temps que ce concile. Depuis, en 1552, quelques évêques Arméniens s'étant ſéparés du patriarche de Babylone, élurent Salaca moine de S. Pacôme, & l'envoyerent à Rome du temps du pape Jules III, entre les mains duquel il fit ſa profeſſion de foi, ſelon la créance orthodoxe : après quoi il fut créé patriarche. Son ſucceſſeur Ebed-Jeſu en fit autant dix ans après ſous le pontificat de Pie IV, & aſſiſta même au concile de Trente. Comme il étoit fort habile homme, il convertit à ſon retour pluſieurs Neſtoriens, & fortifia beaucoup ſon parti ; mais ceux qui lui ſuccédérent n'eurent pas le même bonheur, & céderent la place au patriarche de Babylone. En 1666 les Arméniens de Pologne ſe réunirent à l'égliſe romaine, dans la ville de Kaminieck, capitale de la Podolie. Le P. Pidou, Pariſien, religieux Théatin, avoit été envoyé en ce pays-là en qualité de miſſionaire apoſtolique, ſous les ordres de la congrégation *de propaganda fide* ; & ſon deſſein ayant réuſſi, l'archevêque Arménien ſe rendit à Kaminieck, où il porta le ſaint Sacrement par les rues, dans une proceſſion générale. Après quoi les livres Arméniens furent purgés des erreurs dont il étoient remplis, & tout fut rendu conforme à l'uſage de l'égliſe romaine. Le P. Galanus rapporte un certain acte de réunion entre l'égliſe romaine & arménienne, ſous l'empereur Conſtantin, & ſous Tiridate roi des Arméniens, Sylveſtre tenant alors le ſiége de Rome, & Grégoire, célébre patriarche des Arméniens, occupant celui d'Arménie, dans le IV ſiécle. Mais c'eſt une piéce pleine de fables fabriquées pour la plus grande partie, dans les ſiécles ſuivans, principalement du temps du pape Innocent III au commencement du XIII ſiécle, lorſque les Arméniens voulurent ſe réunir à l'égliſe ; & l'on y voit des expreſſions qui n'étoient pas en uſage dans les actes de l'égliſe romaine, du temps du pape Sylveſtre. Les Arméniens ont une égliſe à Rome, que les antiquaires diſent avoir été autrefois un temple du Soleil & de Jupiter. Ils y ſuivent leurs propres rits dans l'office eccléſiaſtique, quoique d'ailleurs ils reconnoiſſent l'autorité du pape.

Auteurs qui parlent de l'Armenie.

Strabon, *l.* 11 & 13. Juſtin. Quint-Curce. Plutarque. Dion. Tacite. Suétone. Spartien. Euſebe. Nicephore. S. Nicon, *epiſt. ad Encly. in bibl. PP.* Joſéphe, *antiq. l.* 1 & 15, *c.* 5. Jacques de *Vitri*, *hiſt. orient. c.* 79. Léonard évêque de Side. Haiton. Guillaume de *Tyr.* Arcudius, *l.* 2. *concord.* Sandere. *hæreſ.* 118. Baronius. Sponde. Raynaldi & Bzovius, *in annal. eccl.* Le Mire, *l.* 1. *géogr. eccl.* Scaliger, Petau & Riccioli, *in chron.* Pietro della Valle. Poulet, *relation du Levant. Relation du* P. Gabr. de Chinon. Ortelius. Sanſon. Du Val. Baudrand, *géogr.* Leunclavius. Baudier. Paul Jove, &c. Le pere Galanus, *conciliation de l'égliſe arménienne avec l'égliſe romaine.* M. Simon, *hiſt. des religions du Levant.* Le P. Maimbourg, *hiſt. du ſchiſme des Grecs.* Michel Fevre, *théâtre de Turquie.*

ARMENIUS, certain clerc François, qui vivoit ſur la fin du IV ſiécle, fut convaincu dans le concile de Bourdeaux, tenu en 385, d'avoir quitté l'égliſe pour ſuivre l'héréſiarque Priſcillien, & d'enſeigner ſes erreurs. Sur cette conviction, il fut puni de mort avec le même Priſcillien. * Sulpice Sévére, *l.* 2, *hiſt. ſacrée.*

ARMENTA (Jean d') Jéſuite Eſpagnol, de Cordoue, entra dans la compagnie l'an 1596, n'ayant pas encore 14 ans. On le jugeoit très-propre aux ſciences ſpéculatives ; mais ſon talent pour la chaire parut plus utile, & l'emporta. Il l'exerça durant plus 40 ans dans les principales villes de la Bétique, & dans les miſſions avec un concours infini d'auditeurs. La converſion de 36 pirates Anglois près de ſubir le dernier ſupplice, obſtinés dans leur héréſie, fit beaucoup d'honneur au P. d'Armenta, & lui procura une place de qualificateur du ſaint office. Il mourut recteur du collége de Cadix le 25 ſeptembre 1651. Il avoit été long-temps ſupérieur de diverſes maiſons de ſon ordre. Il a laiſſé un *diſcours ſur les ſtigmates de S. François*, pluſieurs *ſermons*, *l'hiſtoire des héréſiques convertis par les Jéſuites.* * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſu.*

ARMENTAIRE, empereur, *cherchez* GALERE.

ARMENTAIRE, eccléſiaſtique du V ſiécle, ſe fit élire évêque d'Embrun, contre les canons & les formes ordinaires de l'égliſe. Pour juger cette affaire, les prélats s'aſſemblerent en concile, dans la ville de Riez en Provence l'an 439. S. Hilaire d'*Arles* préſida en cette aſſemblée, où Armentaire fut dépoſé, & réduit à la dignité de coévêque. Ceux-ci avoient quelque ſorte de juriſdiction ſur les eccléſiaſtiques de la campagne ; les doyens ruraux, & les archiprêtres leur ſuccéderent dans le X ſiécle, où cette dignité fut tout-à-fait abolie. * *Tom. II. concil.*

ARMENTEGUI ou ARMENZA, *Armentia & Alba.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village d'Eſpagne ſitué dans l'Allava, contrée de la vieille Caſtille, à demi-lieue de la ville de Vittoria ; mais autrefois c'étoit une ville où étoit le ſiége de l'évêché d'Allava. * Baudrand.

ARMENTIERES, ſur la Lys, ville de Flandre, au roi de France, eſt à trois lieues de Lille, à trois d'Ipres, & à quatre de la Baſſée. Ses draps la font renommer. Elle a été ſouvent priſe & repriſe dans le XVII ſiécle. Les François l'avoient emportée. L'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, la reprit le 31 mai 1647. Elle a été encore ſoumiſe par les premiers, & elle leur eſt reſtée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ses fortifications ont été raſées depuis. * Sanſon. Baudrand.

ARMENZA, *cherchez* ARMENTEGUI.

ARMES, eſt une terre de Nivernois, qui a donné ſon nom à une noble famille de cette province. Jean d'Armes, préſident au parlement de Paris, étoit de cette famille. Il enſeigna le droit avec applaudiſſement, & fut conſidéré comme le plus ſavant juriſconſulte de ſon ſiécle. Il mourut en 1490. Les curieux pourront voir ſa poſtérité dans l'hiſtoire des préſidens à mortier du ſieur Blanchard, *page* 109.

ARMES. On tient que les premieres armes étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les bêtes ; que Nemrod le premier tyran du monde, les employa contre les hommes ; & que ſon fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où ſelon quelques-uns, elle a été appellée *bellum* par les Latins. Diodore croit que Belus eſt le même que Mars, qui le premier dreſſa des ſoldats. Nicod & Hoffman dérivent le mot d'armes d'une phraſe latine, *quod operiant armos* ; parcequ'elles couvrent les épaules ou les flancs, comme faiſoit le bouclier, qui étoit une arme défenſive ; mais il eſt plus naturel de le dériver du latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo, eò quòd arceant hoſtes* ; parceque les armes écartent l'ennemi.

Armes, dont on ſe ſert pour attaquer ou pour ſe défendre. Il eſt certain que les armes des anciens héros, tant défenſives qu'offenſives, étoient de cuivre ou d'airain. C'eſt ce que nous dit le poëte Lucrece. » Les premieres armes (dit ce poëte) étoient les » mains, les ongles, les dents, les pierres & les bâ» tons. Enſuite on trouva l'invention de faire des ar» mes de fer, & d'airain ; mais celles d'airain furent » les premieres. »

Arma antiqua, manus, ungues, denteſque fuere,
Et lapides, & item ſylvarum fragmina, rami . . . .
Poſteriùs ferri vis eſt, ariſque reperta :
Sed prior æris erat quàm ferri cognitus uſus.
Lucr. *l.* 5, *v.* 1282.

Tubal-Caïn, un des deſcendans de Caïn, fut, ſelon l'écriture, le maître & le pere des forgerons, & de

tous ceux qui travaillent au fer & à l'acier. *Tubal-Caïn fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri.* Gen. 4, v. 22.

On peut croire que Tubal-Caïn eſt le Vulcain des païens, à qui ils attribuent l'invention de cet art, comme le dit Diodore de *Sicile*, *A Vulcano fabricationem æris, auri, ferri, argenti, & cæterorum omnium quæ ignis operationem reſciunt inventam.* Lib. 5, pag. 341.

Joſéphe dit que Moyſe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

Plutarque rapporte dans la vie de Théſée, que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce héros de l'iſle de Scyros à Athènes, trouva la pointe d'une lance d'airain, avec une épée de même matiere.

Il eſt certain auſſi que les armes de fer & d'acier ont été en uſage parmi les Grecs & parmi les Romains, ſoit pour leur infanterie ou pour leur cavalerie.

Tous les peuples ne ſe ſont pas ſervi de caſques & de cuiraſſes de fer; comme les Grecs & les Romains. Les corſelets des Egyptiens n'étoient que de lin retors: ce qui a été auſſi en uſage chez les Grecs; puiſque nous voyons qu'Ajax, Adraſte & Alexandre même en porterent de ſemblables. Les Troglodytes, & la plupart des Scythes, alloient preſque nuds au combat, & n'avoient point d'autres armes que des frondes & des dards. Les Maſſagetes étoient vêtus de la même ſorte que les Scythes; ſoit qu'ils combattiſſent à pied ou à cheval. Ceux d'entr'eux qui portoient un arc & une lance, ſe ſervoient auſſi de marteaux & de haches, employant l'or & le cuivre dans la fabrique de leurs armes, plus que tous les autres métaux, car le fer & l'argent n'étoient point en uſage chez eux. Les Amazones mêmes, qui avoient toujours une partie de la gorge découverte, ne ſe battoient qu'avec des dards & des pierres. Leur habit étoit d'une étoffe fort légere, & par-deſſus elles ſe couvroient le corps d'un corſelet de cuir ou d'écailles de poiſſon, ne ſe ſervant jamais de lances ni d'épées. Les Daces n'avoient à la guerre que leurs habits ordinaires. Les ſoldats Grecs avoient de fortes cuiraſſes, & ſe couvroient la tête d'un caſque orné de grandes plumes teintes de diverſes couleurs. Ils portoient une lance, une épée & un bouclier. Les Macédoniens ſe ſervoient de piques longues de dix-huit pieds, & de pavois fort grands, ſur leſquels ils mettoient leur bagage, lorſqu'il leur falloit paſſer quelque riviere. A l'égard des Romains, *voyez* l'article LÉGION. * Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

NOMS DES ANCIENNES ARMES.

1. *Fronde*, inſtrument de cordes, où il y a un petit panier à reſeau, au milieu, pour jetter des pierres.

2. *Dard*, arme de trait, qui eſt un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main.

3. *Rondelle*, eſpéce de bouclier rond, dont étoit armée autrefois l'infanterie.

4. *Pile*. Les anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armés de fer, même tous les traits & dards qui ſe décochoient.

5. *Dague*, gros poignard dont on ſe ſervoit autrefois dans les combats.

6. *Salade*, léger habillement de tête, que portoient les chevaux-légers, qui differe du caſque, en ce qu'il n'a point de crête, & qu'il n'eſt preſque qu'un ſimple pot.

7. *Morion*, armure de ſoldat, pot qu'il met ſur la tête pour ſa défenſe: il étoit à l'uſage des gens de pied.

8. *Cuiraſſe*, arme défenſive, faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le col juſqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere.

9. *Gréves*, eſpéces de bottines ou d'armures de jambes.

10. *Braſſart*, arme défenſive qui couvre le bras.

11. *Pavois*, arme défenſive que les anciens portoient à la guerre, étoit le plus grand des boucliers, qui étoit courbé des deux côtés, comme un toit ou un mantelet, & qui étoit différent de la targe.

12. *Targe* ou *Targue*, en latin *Pelta*, bouclier dont uſoient les Romains. Il étoit fait en façon de croiſſant courbé & quarré long.

13. *Cotte de Maille*, eſt une armure faite en forme de chemiſe, & tiſſue de pluſieurs petits anneaux de fer.

14. *Jaque*, petite caſaque que les cavaliers portoient autrefois ſur leurs armes & cuiraſſes; elle étoit faite de coton ou de ſoye, contrepointé entre deux étoffes légeres: il s'en faiſoit auſſi de drap d'or.

15. *Caſque*, arme défenſive pour couvrir la tête & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*.

Les armes offenſives, ou machines, dont les Romains ſe ſervoient à l'attaque des places, étoit l'arbaleſtre, le baliſte, le belier, la catapulte, le corbeau ou démoliſſeur, la ſambuque, le ſcorpion, l'hélepole, la tortue, & les malleoli, ou brulots: nous parlons de chacune de ces machines, à ſon rang alphabétique.

Conſultez l'excellent traité de Saumaiſe, *De re militari*, Du-Pin, *Hiſt. profane*, tome II. Pitiſcus, *Lexicon antiquitatum*, &c. Un traité *de rebus bellicis*, qu'on trouve avec des gravures à la fin du *notitia dignitatum orientis & occidentis imperii*, avec les commentaires de Pancirole, *in-fol.* 1608 à Lyon. Mais ſur-tout le traité de Juſt. Lipſe, *de militia romana*, dans lequel on voit toutes ces différentes machines de guerre fort bien gravées.

ARMES-A-OUTRANCE, combats qui ſe faiſoient avec des armes offenſives, entre ennemis ou entre perſonnes de différentes nations, ſous différens princes, devant des juges choiſis par les parties. Quoique le nombre des coups qu'on devoit donner, fût ordinairement limité, comme dans les tournois, ſouvent néanmoins le combat ne ſe terminoit point ſans effuſion de ſang, ou ſans la mort de quelques-uns des combattans. L'hiſtoire nous apprend qu'en 1414 Jean duc de Bourbon, ayant choiſi ſeize autres chevaliers & écuyers pour l'accompagner, fit publier un défi contre un pareil nombre de chevaliers & d'écuyers qui ſe trouveroient en Angleterre. En 1430 Jean Aſtlei, écuyer Anglois, combattit à Londres contre Philippe Boyle, chevalier Aragonois, en préſence de Henri IV qui fit Aſtlei chevalier. Celui-ci avoit combattu en 1428 à Paris, contre Pierre Maſſe, écuyer François, devant Charles VII, roi de France. *Voyez* TOURNOIS & JOUSTE. * Du-Cange, *diſſert. 7 ſur l'hiſt. de S. Louis.*

ARMES ou ARMOIRIES, marques de nobleſſe & de dignité, compoſées de figures, & d'émaux, c'eſt-à-dire, de métaux ou de couleurs, repréſentées dans un écuſſon, pour diſtinguer les perſonnes & les familles. Ces ſortes d'armoiries ne ſont en uſage que depuis le X ou XI ſiécle; car de tous les tombeaux des princes, des ſeigneurs & des gentilshommes, faits avant ce temps-là, il n'y en a aucun où l'on remarque des armoiries. Les plus anciens n'ont que des croix & des inſcriptions gothiques, avec les repréſentations de ceux qui y ſont enterrés. Clément IV qui mourut en 1268, eſt le premier de tous les papes qui ait des armoiries ſur un tombeau à Viterbe. S'il y a quelques tombeaux qui paroiſſent plus anciens que le X ou XI ſiécle, & qui aient des armoiries, on reconnoîtra, en les examinant ſoigneuſement, qu'ils ont été refaits. Les ſceaux & les monnoies ſont encore des preuves de cette vérité; car on n'y voit point d'armes que depuis le XI ſiécle. Louis *le jeune*, qui regnoit vers l'an 1150, eſt le premier des rois de France qui ait eu un contreſcel d'une fleur-de-lys. Le plus ancien ſceau des comtes de Flandre, où l'on voit des armoiries, eſt celui de Robert *le Friſon*, attaché à un acte de l'an 1072. Ce ſceau repréſente d'un côté ce prince à cheval, & de l'autre un écu, ſur lequel

Digitized by Google

eſt un lion. Les premieres monnoies de France, où les armoiries aient paru, furent les deniers d'or de Philippe *de Valois*, où ce roi étoit repréſenté aſſis ſur une chaiſe, tenant de la main gauche un écu ſemé de fleurs-de-lys, & ſon épée de la droite. Ces piéces d'or, que l'on forgea pour la premiere fois en 1336, furent nommées écus, depuis que l'on y mit l'écu des armoiries du roi. Les armes parlantes, c'eſt-à-dire, qui expriment les ſurnoms, ne ſont pas plus anciennes que l'uſage des ſurnoms, qui n'a commencé que vers le X ſiécle. Les villes, les provinces & les états n'ont point eu d'armoiries qu'environ ce temps-là. Le Dauphiné n'a eu ce nom, & un dauphin pour armes, que long-temps après le XI ſiécle. Le royaume de Naples n'a point d'autres armoiries que celles des ducs d'Anjou du ſang royal de France, ſes anciens rois. C'eſt d'eux auſſi que la Provence a une fleur-de-lys, & un lambel; & l'un & l'autre ne les ont que depuis le XIII ſiécle. Le Portugal n'a des armoiries que depuis la bataille d'Ourque, qui ſe donna au XII ſiécle. Si les armes de Navarre ſont des chaînes, & ſi c'eſt Sanche *le Fort* qui les a priſes le premier, elles ſont du XIII ſiécle. Il eſt vrai qu'il y a des villes qui ont des armoiries très-anciennes tirées des médailles romaines: comme la ville de Nîmes en Languedoc, qui a un palmier auquel eſt lié un crocodile, avec ces lettres, *Col. Nem.* c'eſt-à-dire, *Colonia Nemauſenſis*. La ville de Rome a ces quatre lettres des anciens étendards romains, S. P. Q. R. & ainſi de quelques autres. Mais quoique ces figures ſoient anciennes dans les médailles, elles ſont plus récentes en armoiries, & ces villes n'en ont fait leurs blaſons que depuis le XI ſiécle, ayant choiſi ces revers de leurs anciennes médailles pour en faire leurs armoiries. Il faut ajouter qu'aucun auteur au-deſſus du XI ſiécle, n'a fait mention de l'art du blaſon, & que le plus ancien écrivain qui ait parlé des armoiries, eſt le moine de Marmoutier, qui a écrit l'hiſtoire de Geofroi comte d'Anjou, gendre de Henri I, roi d'Angleterre.

1. Il ne faut donc pas croire ceux qui font les armoiries auſſi anciennes que le monde, du ſentiment deſquels eſt Favin *en ſon théâtre d'honneur*. Il avance ſans aucune autorité, que les enfans de Seth, pour ſe diſtinguer de ceux de Caïn, prirent pour armoiries les figures de diverſes choſes naturelles; comme des fruits, des plantes, & des animaux, & que les enfans de Caïn voulurent ſe diſtinguer par les figures des inſtrumens des arts méchaniques qu'ils profeſſoient. Quelques rabbins ont débité de ſemblables ſonges; mais ce ſont de très-mauvais garants, & l'on ne voit dans l'écriture ſainte aucun veſtige de cet uſage. 2. Segoin dit que les enfans de Noé inventerent les armoiries après le déluge, & allegue Zonare hiſtorien Grec, dans *le quatriéme livre de ſes annales*; mais cet auteur n'ayant écrit que trois livres, on n'y trouvera pas cette autorité. 3. Ceux qui veulent que les Egyptiens aient inventé les images ſymboliques, leur attribuent auſſi l'invention des armoiries, & Diodore de *Sicile* ſemble appuyer ce ſentiment. 4. Il y en a qui ont cru que les armoiries étoient du moins en uſage, lorſque les Hébreux ſortirent d'Egypte, parcequ'il eſt dit dans *le livre des Nombres*, *c.* 2, que ce peuple camperoit par tribus, ou familles diſtinguées par leurs enſeignes & drapeaux. Sur ce fondement, quelques-uns ſe ſont imaginé que les douze tribus repréſentoient les douze ſignes du zodiaque, & leur ont donné pour armoiries les images de ces conſtellations. D'autres ont fait des armes pour ces douze tribus, tirées des expreſſions métaphoriques dont Jacob ſe ſervit, en prédiſant à ſes enfans ce qui leur arriveroit après ſa mort. Ils ont donné un lion à la tribu de Juda, parceque Jacob dit au chef de cette tribu, *Catulus leonis Juda, &c.* un ancre à la tribu de Zabulon; un âne à Iſſachar; un ſerpent à Dan; un homme armé à Gad; une épée à Simeon; des tourteaux à Aſer; un cerf élevé à Nephtali; un loup à Benjamin. *Voyez Geneſe* c. 49. Ces mêmes auteurs ont formé les armoiries de Joſeph, d'Ephraïm, & de Manaſſés, ſur les bénédictions que Moyſe donna aux tribus. * *Deuteron.* 33. Joſeph, ſelon eux, portoit un ſoleil & une lune avec des pommes d'or. Ephraïm & Manaſſés portoient une tête de taureau, & des cornes de rhinoceros. Et parcequ'ils n'avoient rien trouvé d'aſſez propre dans ces bénédictions, pour les armes de Ruben, ils lui ont donné des mandragores, en mémoire de celles qu'il porta à ſa mere. * *Geneſe*, *c.* 30. C'eſt de cette maniere que pluſieurs auteurs ont donné des armes à Joſué qui arrêta le ſoleil, à Job, à Joſeph, à Eſther, à David, à Judith, à Moyſe, & à d'autres illuſtres Hébreux. 5. Le pere Petra-Santa rapporte l'origine des armoiries aux temps héroïques, qui ont commencé ſous l'empire des Aſſyriens, à qui on donne pour armes une colombe d'argent, à cauſe de Semiramis, dont le nom ſignifie une colombe. Ce qu'Euripide a écrit des deviſes des boucliers de ceux qui combattirent devant la ville de Thèbes, & les ſymboles que Valerius Flaccus donne aux Argonautes, ſe rapportent à ces temps héroïques. 6. Quelques hiſtoriens attribuent l'invention des armoiries aux Grecs qui allerent au ſiége de Troye. Homere, Virgile, & Pline parlent des figures qui étoient repréſentées ſur leurs boucliers. 7. Philoſtrate, Xenophon, & Quint-Curce, en ont attribué le premier uſage aux Medes & aux Perſes, dès l'établiſſement de leur monarchie. Philoſtrate dit qu'un aigle d'or ſur un bouclier étoit le blaſon royal des Medes. Xenophon dit la même choſe; & tous les auteurs Grecs ſont pleins des deviſes d'Arſace, de Cyrus, de Cambyſe, de Darius, & de Xercès. 8. Il y en a qui aſſurent qu'Alexandre *le Grand*, regla les armoiries, & inſtitua les hérauts d'armes. Mais tout ce que l'on en peut dire de certain, c'eſt qu'en ce temps-là la Gréce employoit des ſymboles & des figures ſur les boucliers, ſur les caſques & ſur les cottes-d'armes. 9. Le pere Monet veut que ce ſoit ſous l'empire d'Auguſte que l'on ait eu des armoiries reglées; & il allegue ſur ce ſujet la Notice de l'empire romain, où les boucliers des légions romaines ſont décrits avec toutes leurs figures. 10. D'autres rapportent le commencement des armoiries, au temps de Charlemagne. Chaſſanée dit que ce fut cet empereur qui inſtitua les douze pairs, & qui regla l'uſage des armoiries. 11. L'opinion la plus commune en attribue l'origine aux croiſades, aux guerres contre les Saraſins, & aux voyages d'outre-mer contre les infidéles. On dit que les principaux ſeigneurs qui ſe croiſerent, ſe diſtinguerent alors par ces marques d'honneur; & même on tire de-là la plupart des armoiries des ſouverains, comme celles des rois d'Aragon, des rois de Portugal, des comtes de Flandre, des ducs de Brabant, &c.

Ce qu'on peut établir, entre tant d'opinions différentes ſur l'origine des armoiries, c'eſt que de tout temps il y a eu des marques ſymboliques, pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait les ornemens des boucliers, des cottes-d'armes & des habillemens de tête; qu'on les a portées dans les enſeignes militaires, & dans les étendards; mais que ces marques ſymboliques n'ont point été dans ces premiers temps des marques héréditaires de nobleſſe. Il eſt vrai que quelques-uns de ces ſymboles, emblêmes, ou deviſes, ont paſſé des peres aux enfans. Ainſi un des Corvins a le corbeau de Valerius Corvinus pour cimier, dans Silius Italicus; & Ovide dit qu'Egée reconnut ſon fils Theſée, en voyant les marques de ſa race ſur le pommeau de ſon épée; mais ce n'étoit là que des ornemens, & non point de véritables armoiries. A l'égard des Romains, ce qui fait voir évidemment qu'ils n'ont jamais eu l'uſage des armoiries, comme nous l'avons aujourd'hui, c'eſt que ſur tant d'arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, & d'autres monumens qui nous reſtent de cette antiquité, on ne trouve aucun veſtige d'armoiries, quoiqu'il y ait quelques figures dans des

Digitized by Google

boucliers ſur la colonne Trajanne & ſur celle d'Antonin. Auguſte & les empereurs qui le ſuivirent, firent porter des images ſur les boucliers à leurs ſoldats; mais toute une légion, ou toute une compagnie, portoit la même figure. La Notice de l'empire ne montre autre choſe, ſinon que les compagnies romaines ſe diſtinguoient ainſi. Il faut encore remarquer que les ſymboles repréſentés dans les boucliers, n'étoient pas toujours les mêmes. Agamemnon, par exemple, avoit tantôt une tête de lion, tantôt une gorgogne, & tantôt des dragons. Pour ce qui eſt du temps de Charlemagne, il n'y avoit point alors d'autres armoiries que les enſeignes militaires, qui n'étoient encore ni marques de nobleſſe, ni héréditaires, pour diſtinguer les familles.

Le pere Menêtrier, qui a fourni ces remarques, ajoute que les anciens tournois ont été l'occaſion des armoiries & du blaſon; ſoit à cauſe des armes, ſoit à cauſe des habits, qui ſervent à ces exercices militaires. Il dit que les émaux qui entrent dans les armoiries, ſont ceux des anciens jeux du cirque, qui paſſerent aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y diſtinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd; qui ſont l'argent, les gueules, l'azur, & le ſinople de nos armoiries. Domitien, au rapport de Suetone, y ajouta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une ſixiéme vêtue de pourpre. Le ſable, ou la couleur noire fut introduite dans les tournois, par les chevaliers qui portoient le dueil, ou qui vouloient faire connoître quelque ſenſible déplaiſir qu'ils avoient reçu. L'hermine & le vair ſervoient auſſi aux habits de tournois, comme on le voit dans les mémoires d'Olivier de la Marche, & dans la bulle d'Innocent III, par laquelle il donna l'abſolution à Godon de Ravenſpurg, qui avoit tué Conrad I du nom, évêque de Wirtzbourg, à condition qu'il feroit pendant quarante ans la guerre aux infidéles, & qu'il ne s'habilleroit ni de vair, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux tournois. Les partitions de l'écu ſont venues des habits de tournois, qui étoient ſouvent de deux couleurs, diviſées de haut en bas, ou en large, ou en travers, ou en écartelure. Cette façon d'habit eſt demeurée en quelques villes, pour les conſuls, les échevins & autres magiſtrats civils, ou pour leurs officiers. La plupart des piéces de l'écu, comme les pals, les chevrons, les ſautoirs, &c. ſont des piéces des anciennes lices & bannieres, où ſe faiſoient les tournois. Les rocs & les annelets ſont venus des joûtes & des courſes de bagues: les bandes & les faſces, des écharpes qu'on y portoit. Les chevaliers y prenoient auſſi pour deviſes, des figures d'animaux, ou d'autres ſymboles, & affectoient de ſe faire nommer les chevaliers du cygne, du lion, de l'aigle, du ſoleil, de l'étoile, &c. Enfin ceux qui ne s'étoient trouvé en aucun tournoi, n'avoient point d'armoiries, quoiqu'ils fuſſent gentilshommes.

Il eſt à propos maintenant de remarquer en quel temps les principales nations de l'Europe ont commencé à ſe ſervir d'armoiries. Comme les tournois reglés ont commencé en Allemagne dans le X ſiécle, il y a apparence que les Allemans ont eu des armoiries dès ce temps-là. Des Allemans, l'uſage en paſſa auſſitôt en France, avec celui des tournois. Tout ce que les Eſpagnols ont écrit des anciennes armoiries de leurs rois avant l'an 1100, eſt inventé à plaiſir, & quelques-uns de leurs hiſtoriens l'avouent franchement. Henri Spelman, Anglois, dit que la nobleſſe d'Angleterre n'a des armoiries, que depuis le regne de Guillaume *le Conquerant* dans le XI ſiécle. Chriſtophe de Buſkens reconnoît de bonne foi, que le blaſon n'a commencé aux Pays-Bas qu'environ l'an 1160. Ce furent les François qui porterent l'uſage des armoiries aux royaumes de Naples & de Sicile dans le XIII ſiécle. A l'égard des autres parties du monde, ceux qui donnent des armoiries aux Aſſyriens, aux Egyptiens, aux Juifs, & aux Maures, les font plus anciennes en Aſie & en Afrique, qu'en Europe. Mais c'eſt appeller armes, les ſymboles & les deviſes; & prenant ce nom dans ſon véritable ſens, on peut dire que l'uſage en a été introduit dans ces pays-là par les Européens. Ainſi, quoique les Chinois aient des dragons, des oiſeaux, des fleurs, ou des fruits ſur leurs habits; que les Japonois, les Indiens, les Turcs & les Maures aient des figures dans leurs étendards, ce ne ſont pas des armoiries. Les aigles à deux têtes, que l'on trouva ſur les portes des maiſons d'une ville du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale, étoient des armoiries de quelques familles du pays de Friſe, dans la baſſe Allemagne; car des voyageurs venus de la Friſe, étoient entrés dans le Pérou, longtemps avant que les Eſpagnols en euſſent fait la découverte; & la fille du prince, que les Eſpagnols prirent, quand ils ſe rendirent maîtres de ce royaume, ſe diſoit deſcendue des Friſons.

Le ſujet des armoiries eſt un ſujet ſi noble, que l'on ſera bien-aiſe de voir encore ici les principales cauſes ou occaſions, qui ont fait choiſir les figures dont elles ſont compoſées. Le P. Menêtrier en remarque pluſieurs, dont les plus conſidérables & les plus ordinaires ſont, le nom, quelque évenement illuſtre, les dignités ou charges, les croiſades, les deviſes, les rapports ſymboliques, & les ſingularités du pays. Il y a peu de familles, dont les *noms* ſignifient quelque choſe, qui ne ſe ſoient fait des blaſons de ce qu'ils ſignifient. Les *noms* d'Ailli, de Mailli, de Crequi, de Chabor, de la Tour, &c. qui ſont des plus illuſtres du royaume, ſont exprimés dans leurs armes. Ceux qui veulent que Louis *le Jeune* ſoit le premier roi de France qui ait pris des fleurs de lys, diſent qu'il le fit par alluſion à ſon nom de Loys, qui approche de celui de lys, ou parcequ'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Les grandes familles Colonna, Urſin, Frangipani, &c. de Rome; les Cibo, les Maleſpine, les Spinola, &c. de Gênes; les Delphini, les Avogradi, les De-Ponte, &c. de Veniſe; les Saint-George, les Caſtellamonte, les Rouere, &c. du Piémont; les Luna, les Solis, les Torrès, &c. en Eſpagne; & une infinité de familles illuſtres en Allemagne, en Pologne, en Suéde, & dans les Pays-Bas, ont des armoiries par rapport à leurs noms. Il en eſt de même des royaumes, des provinces, des villes & communautés: ce que l'on voit dans les armes des royaumes de Caſtille, de Léon, de Grenade, &c. de Dauphiné, de Lyon, &c. Les armes de Navarre ſont parlantes, parcequ'en ce pays-là une cloiſon de fer ſe nomme *una varra*, ou comme ils prononcent *Navarra*. En effet, dans tous les anciens monumens, nous voyons pour les armoiries de ce royaume, une eſpéce de cloiſon, dont les liaiſons ſont rondes. Et l'on croit que ce qui donna encore lieu à ces armoiries, fut la cloiſon de fer qui fermoit le camp de Mahomet *le Vert*, miramolin d'Afrique & d'Eſpagne, (que Sancho *le Fort*, roi de Navarre, défit aux Naves de Toloſa, l'an 1212,) outre laquelle il y avoit encore une chaîne de fer qui entouroit ſon camp, & qui fut forcée par les Navarrois. A l'égard des évenemens & des actions illuſtres, on veut que les alerions de Lorraine aient été choiſis par Godefroi de Bouillon, parcequ'il avoit enfilé d'une ſeule fléche trois oiſeaux, qui étoient perchés ſur une tour des murailles de Jéruſalem qu'il aſſiégeoit. Les armoiries de Montmorenci ſont un trophée de belles actions de Bouchard & de Matthieu de Montmorenci, qui prirent autant d'étendards ſur les Impériaux, qu'il y a d'alerions dans leurs armes. Le roi Charles VII donna pour armoiries à Jean Becquet, iſſu d'Angleterre, d'azur, à trois tours d'or, fendues & briſées, parcequ'il avoit été le premier à l'aſſaut d'une tour. Ce même prince donna pour armes à la pucelle d'Orléans, & à ſes freres, une épée ſurmontée d'une couronne, avec deux fleurs de lys aux côtés, parcequ'elle avoit défendu le royaume de France contre les Anglois. Pour connoître que les dignités & les charges ont donné lieu aux at-

Digitized by Google

moiries, il ſuffit de remarquer, que ceux de la maiſon de Mouſſi, près de Dammartin, ont été long-temps grands-bouteillers de France, & comtes ou gouverneurs de Senlis; & qu'à cauſe de leurs charges, ils prirent les armes de Bouteillerie & Echanſonnerie, écartelées d'or & de gueules; l'or repréſentant la matiere de la coupe, & les gueules la couleur du vin. Du Chêne (*en ſon hiſtoire de Bethune*) dit, que les ſeigneurs de Chantilli, aînés de la famille des Bouteillers, prirent dans leurs armes une croix chargée de cinq coupes d'or, pour marque de la dignité qu'ils tenoient dans la maiſon du roi, & qu'ils laiſſerent l'écu écartelé de leurs ancêtres. La maiſon de Moncade porte de gueules à ſix beſans d'or, que les anciens titres nomment plats; les auteurs de ces armoiries ayant voulu conſerver la mémoire de l'ancien office de *Dapifer*, ou grand-maître d'hôtel, qui étoit dans cette famille. Il eſt certain auſſi que les croiſades, & les voyages d'outremer, ont beaucoup contribué à l'origine des blaſons. Durant les troubles qui s'éleverent entre les empereurs & les papes, quelques-uns de ces empereurs ayant été déclarés hérétiques, les villes qui ſe croiſerent pour ſoutenir le parti des papes, prirent la croix pour armoiries, & la portent encore aujourd'hui; comme Spolete, Pavie, Parme, Modène, Milan, Padoue, &c. Quand ces villes marchoient en guerre, elles faiſoient conduire dans le corps de bataille un grand mât, auquel étoit attachée la baniere marquée d'une grande croix. Ce mât étoit lié ſur un chariot tiré par des bœufs, & on nommoit ce char *il Caroccio*. Il y a auſſi pluſieurs familles de Veniſe qui portent des croiſettes, depuis que leurs ancêtres ſe déclarerent pour le pape Alexandre III. Tant de croix de tant de formes & de couleurs ont été choiſies par les premiers, qui ont combattu contre les Infidèles dans les croiſades. Les merlettes marquent encore les voyages d'outremer, parceque ce ſont des oiſeaux qui paſſent les mers tous les ans. On les a repréſentés ſans bec & ſans pieds, pour ſignifier les bleſſures qu'on avoit reçues. Les lions marquent auſſi les voyages faits en Syrie & en Egypte contre les Barbares.

Pour ce qui eſt des deviſes, comme elles ſervoient autrefois à diſtinguer les perſonnes conſidérables, il ne faut pas s'étonner, ſi elles ont été depuis des marques de la nobleſſe des familles. Vitalien, fils de Jean Vitalien & de Marie Borromée, ayant été attiré à Milan par Jean Borromée ſon oncle, qui avoit beaucoup de crédit auprès du duc Philippe-Marie, prit pour deviſe un chameau couché, avec ce mot, *Qui ſe humiliat exaltabitur*, pour dire, que ſon oncle le releveroit; & cette deviſe fit depuis une partie de ſes armes, ou l'on voit auſſi une licorne levée vers le ſoleil rayonnant, pour faire alluſion à ces mots, *exaltabitur ſicut unicornis*. Les armoiries des états de Hollande, ſont une deviſe. Les ſept fléches que le lion tient empoignées, repréſentent les ſept Provinces-Unies; & le coutelas que tient ce lion, déſigne les armes qu'ils avoient priſes pour ſe défendre. Au commencement, ils avoient mis un chapeau ſur ce lion, pour marque de leur liberté; depuis, ils l'ont couronné, pour marque de leur ſouveraineté. Il en eſt de même des rapports ſymboliques. On a donné des lions à ceux qui avoient du courage & de la valeur; des aigles à ceux qui avoient de la ſagacité & de l'élevation d'eſprit ou de cœur. Les armoiries de Suéde ſont des armoiries ſymboliques, ſoit que les trois couronnes d'or qui les compoſent ſignifient l'union des trois couronnes de Suéde, de Danemarck, & de Norwege; ſoit pour marquer trois avantages de la Suéde, l'étendue de ſes domaines, les victoires des Suédois, & l'abondance de leurs mines, comme veut Olaüs Magnus, ou pour quelque autre raiſon. La ville d'Orléans porte trois cœurs de lys, pour montrer l'amour cordial & ſincére qu'elle a porté de tout temps à la France. Enfin les ſingularités du pays ont auſſi fourni la matiere des armes, ou les piéces qui les compoſent. La ville de Paris a un navire pour armoiries, parceque l'iſle du palais, où eſt l'égliſe cathédrale, a cette forme; & tout ce qu'on a inventé, ou des Argonautes, ou de la déeſſe Iſis, eſt fabuleux. L'arbre des armoiries de Biſcaye, eſt celui ſous lequel ſe faiſoient anciennement les aſſemblées de la province, à Garnica. L'Iſlande porte un poiſſon couronné; parceque, comme dit Munſter, il y en a une ſi grande abondance, qu'on les y expoſe en vente par monceaux auſſi hauts qu'une maiſon. *Voyez* BLASON. * Le P. Menêtrier, *origine des armoiries*.

ARMILUSTRIE, en latin *Armiluſtrium*, fête des Romains, en laquelle on faiſoit au mois d'octobre une revue générale des troupes, dans le champ de Mars. Les chevaliers, les capitaines, & tous les ſoldats étoient couronnés, & l'on y faiſoit un ſacrifice au ſon des trompettes. Le nom vient du latin, *arma*, *armes*, & *luſtrare*, *faire revue*. * Varron. Alexander *ab Alexandro*.

ARMINIENS, *cherchez* REMONTRANS.

ARMINIUS, capitaine général des Cheruſques & autres peuples de la baſſe Allemagne, vers l'an 9 de J. C. les fit révolter contre les Romains, & remporta une victoire ſignalée ſur Quintilius Varus, qu'il défit par ſurpriſe, avec trois légions. Depuis, l'an 15, il fut vaincu par Germanicus, dont il voulut débaucher les ſoldats par de belles promeſſes: & il fut tué par les ſiens dix ans après ſa révolte, à l'âge de trente-ſept ans, l'an 19 de J. C. Tacite parle avec éloge de ſon courage. * Dion, *hiſt. l. 56 & 57.* Velleius Paterculus, *l. 2 hiſt.* Suetone, *in Aug. & Tiber.* Tacite, *l. 1 & 2. annal.*

ARMINIUS (Hippolyte) né à Lentini, ville de Sicile, floriſſoit vers l'an 1516. Il étoit prêtre, & avoit du gout & du génie pour la poëſie. Il eſt loué, ſur-tout comme poëte, dans la *Topographia Mazarix* par Jean-Jacques Adria, par Philadelphe Mugnos, dans l'épitre dédicatoire du livre qui a pour titre: *De raptu Proſerpinæ*, & par Philadelphe Maurus, dans l'hiſtoire de S. Alphius. Arminius a compoſé un poëme intitulé *Hippomachia*, comme le rapporte Jacques Gratſe, dans ſon recueil *De laudibus Panormi*, où l'on trouve encore pluſieurs autres piéces de poëſie d'Arminius. * *Dictionnaire hiſtorique* d'Amſterdam, 1740.

ARMINIUS (Jacques) chef de la ſecte des Arminiens ou Remontrans, étoit d'Oudewater ſur l'Iſſel, ville de Hollande, où il naquit l'an 1560. Il étudia à Utrecht, puis à Marpourg dans la Heſſe, & enſuite dans l'académie de Leyde. Etant revenu dans ſon pays, il fut envoyé à Genève, pour y achever ſes études. Les magiſtrats d'Amſterdam fournirent aux frais de ce voyage, qu'il entreprit l'an 1582. Il s'attacha particuliérement à Théodore de Beze. Arminius ſoutenant avec trop d'opiniâtreté la philoſophie de Ramus, s'attira de puiſſans ennemis, qui l'obligerent de quitter Genève, d'où il alla à Baſle, où il fut reçu avec agrément. On voulut même lui donner *gratis* le degré de docteur en théologie, mais il refuſa de l'accepter. Enſuite il retourna à Genève, d'où il paſſa en Italie, & cultiva l'amitié de Jacques Zabarella, l'un des plus habiles philoſophes de ce temps-là, qui demeuroit à Padoue. Il fut plus de ſix ans & demi dans ces voyages, après quoi il revint à Genève, & retourna à Amſterdam, où on avoit débité pluſieurs fauſſetés contre lui, & il eut peine à en faire revenir tous les eſprits. Il s'engagea dans des diſputes ſur la prédeſtination, qui lui ſuſciterent de nouveaux ennemis, que toute l'autorité des magiſtrats eut peine à appaiſer. Après avoir été quinze ans miniſtre d'Amſterdam, il fut choiſi profeſſeur en théologie à Leyde l'an 1603. A peine fut-il inſtallé dans cette place, qu'il traita les matieres de la grace & du libre-arbitre; ces leçons exciterent de nouveaux troubles, & donnerent lieu à diverſes plaintes contre lui: il fut cité à la Haye, où il alla rendre raiſon de ſa doctrine. Ses fréquens voyages & les ſoupçons que l'on forma contre lui, l'accablerent à un point qu'il tomba griévement malade, & mourut le 19 octobre 1609. Il laiſſa ſept

fils

fils & quelques filles, & pluſieurs diſciples, qui continuerent à ſoutenir ſon ſyſtême avec tant de chaleur, qu'il fallut aſſembler un ſynode à Dordrect, dans lequel les défenſeurs de ſa perſonne & de ſa doctrine furent condamnés. Ils ne ſe ſoumirent pas à cette condamnation, & les magiſtrats furent obligés de faire empriſonner ſes principaux partiſans. La doctrine d'Arminius eſt contenue en cinq articles, ſur la prédeſtination, le libre-arbitre & la grace, que l'on trouvera au mot REMONTRANS. Pour la ſoutenir, il a écrit divers ouvrages : *Examen libelli Guillelmi Perkinſi de prædeſtinationis modo & ordine. Analyſis cap. IX ad Rom. Diſſertatio de vero ſenſu cap. VII epiſt. ad Rom. &c.* Après ſa mort on continua de pourſuivre ſes partiſans, & l'on fit même mourir Jean Barneveld, avocat des états en 1618. Hugues Grotius, ami de Barneveld fut mis en priſon à Louvenſtein au mois de juin 1619, dans le même lieu où l'on gardoit pluſieurs miniſtres Arminiens ; mais il en ſortit heureuſement par un ſtratagême. Ces malheurs n'étoufferent point la doctrine de Jacques Arminius. Ses partiſans ſe ſont ſoutenus avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil, les défenſes, n'ont pu les empêcher de continuer à s'aſſembler. On tolére à préſent leur religion dans toute la Hollande. * Louis de Caſtro, *de div. relig.* Malderus, *in anti-ſynod.* Sponde, *in annal.* Meurſius, *Ath. Batav.* Tuldenus, *l. 1 hiſt. noſtri temp.* Mémoires de du Maurier. Bayle, *dict. critique, 2 édition.*

ARMLEDER, certain capitaine, qui ſe mit à la tête d'une grande troupe de payſans en Allemagne, qui maſſacroient tous les Juifs qu'ils rencontroient, parceque ces derniers avoient donné un coup de canif à une hoſtie conſacrée, qui jetta du ſang. Ce ſacrilége les avoit rendu odieux, & les avoit fait chaſſer. Armleder ne trouvant plus de ces mécréans, ſe jetta ſur les chrétiens, & pilloit par-tout impunément. L'empereur Louis de Baviere le fit prendre, & le fit mourir, vers l'an 1338. * Boſquet, *in vit. Bened. XII.* Sponde, *A. C.* 1331, *n.* 11.

ARMOGASTE, ſouffrit de cruels traitemens, pour la défenſe de la foi catholique, ſous Genſeric & Théodoric, rois des Vandales. Il fut enfin condamné par Théodoric, à travailler aux mines de la province de Byzacene. Dieu lui ayant fait connoître que ſa mort approchoit, il fut enterré, comme il l'avoit ſouhaité, par Felix, chrétien de grande vertu, ſous un chêne, où Felix découvrit un tombeau de marbre, dans lequel il le plaça. On fait ſa fête dans l'égliſe latine, le 27 de mars. * Victor Vitenſis, *l. 1, c. 14.* Baillet, *vies des ſaints, 29 mars.*

On diſoit dans les précédentes éditions de ce dictionnaire, qu'Armogaſte étoit évêque, ſelon les uns, & ſelon d'autres, comte en Afrique. Il n'étoit ni l'un ni l'autre. Le terme de *Comes bonæ confeſſionis*, que Victor de Vite a employé en parlant d'Armogaſte dans ſa belle hiſtoire de la perſécution des Vandales, ſignifie ſeulement que ce ſaint homme mourut : *cum bona confeſſione ; après avoir confeſſé la foi de Jeſus-Chriſt.* Il eſt certain qu'aucun auteur digne de foi ſur cet article, ne lui a donné le titre d'évêque, ni celui de comte : & ce n'eſt que ſur l'expreſſion de Victor de Vite qu'Adon, Uſuard, & les autres auteurs de martyrologes, lui ont attribué, en doutant, l'une ou l'autre de ces deux qualités. * *Voyez* Victor de Vite, *hiſt. perſecut. Vand. l. 1, c. 14. (non c. 4,)* & les notes de D. Thierri Ruinart, ſur cet endroit.

ARMONI ou ARMON, fils de Saül, roi d'Iſraël, & de Reſpha, qui fut pendu avec ſes autres freres par les Gabaonites, du conſentement du roi David, l'an du monde 2986, avant J. C. 1018. * *II. Rois*, 21, 8.

ARMORIQUE, eſt le nom que les anciens donnoient à la petite Bretagne. En langage gaulois, ce nom ſignifie *maritime*, comme Cambden l'a expliqué après Pline. Nous devons pourtant comprendre ſous ce nom, quelques peuples de Normandie, & peut-être même quelques autres aux environs. Car au ſentiment de Sanſon, dans ſes *remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule*, ce mot d'Armorique répond à peu près à tous les peuples qui ont été compris ſous la province Lyonnoiſe ſeconde, qui a été encore diviſée en Lyonnoiſe ſeconde & troiſiéme, où ſont préſentement les archevêchés de Rouen & de Tours. * Pline. Cambden. Sanſon.

ARMOUI, ſurnom de deux auteurs différens. Le premier eſt *Abou Mohammed Ben Ahmed*, qui mourut l'an 456 de l'hégire, & qui nous a laiſſé un livre aſſez curieux, intitulé, *De l'altération ou corruption que les Juifs & les Chrétiens ont faite dans les livres ſacrés.* On peut aſſez voir dans ce titre quel avantage donnent aux Mahométans, ceux qui parmi les Chrétiens ſoutiennent que les Juifs ont corrompu le texte de l'ancien teſtament.

Le ſecond eſt *Seraggédin Mahmoud Ben Aboubecre*, qui mourut l'an 682 ou 683 de l'hégire. Il eſt auteur d'*Aſouat al Calhi*, qui eſt une inſtruction pour les juges, & d'un *Talkhis* ou ſcholies ſur les Arbains de Fakhreddin Razi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARMSTRODER (Robert) chevalier qui vivoit ſous le regne de Charles I, roi d'Angleterre, étoit un ſavant antiquaire, & un vaillant ſoldat. Il mit en déroute ſix mille Eſpagnols, avec cinq cens Anglois, les pourſuivit trois lieues, dans un pays uni, où ils auroient pu facilement l'environner, & ne perdit pas un de ſes hommes. Il étoit agréable dans la converſation, grand tailleur, & grand buveur. Il fut envoyé au roi de Danemarck. Dès qu'il fut arrivé, il alla voir le roi, & le pria de le dépêcher au plutôt. Son enjouement plut à ce prince : il ordonna de l'expédier dès cette même nuit, & qu'on le portât dans ſon vaiſſeau, pendant qu'il dormiroit. Il ſe trouva tout ſurpris à ſon réveil de ſe voir où il étoit, & continua ſon voyage en Angleterre, où il fut de retour dans le temps qu'on ne penſoit pas qu'il eût encore mis pied à terre en Danemarck. C'eſt à lui & au chevalier Henri Wotton qu'on eſt redevable des tapiſſeries qui ſe font en Angleterre, & dont la fabrique y fut introduite par un Allemand nommé Klein. * *Dict. angl.*

ARMUYDEN, *Arnemuda*, petite ville des Provinces-Unies, ſituée dans l'iſle de Walcheren en Zelande, à demi-lieue de Middelbourg. Elle a été conſidérable & bien peuplée ; mais ſon port s'étant rempli de limon, elle a extrêmement déchu, & eſt preſque devenue déſerte. * Baudrand.

ARNAIA (Nicolas) Eſpagnol de Ségovie, entra chez les jéſuites en 1577, à l'âge de 20 ans. Il paſſa preſque toute ſa vie dans les provinces de l'Amérique ſeptentrionale, où il fut ſupérieur pendant 30 ans, recteur, maître des novices, viſiteur provincial, & député à la VII congrégation générale. Il mourut à Mexico le 21 mars 1622, âgé de 65 ans. Il a donné un *Abregé des méditations de* du Pont à Madrid 1618 *in*-8°. Trois tomes de *conférences ſpirituelles*, *in*-4°, à Séville 1617, 1618. *La pratique des exercices ſpirituels de S. Ignace*, à Cologne, &c.

ARNAUD, duc de Gaſcogne, qui vivoit dans le IX ſiécle, vers l'an 864, ſelon une charte de cette année, rapportée par le ſieur du Chêne, étoit fils d'*Imon* comte de Périgord, & neveu de *Sance* ou *Sancien*, auquel il ſuccéda, mais on ne ſait point en quelle année. Il fit la guerre aux Normans, & avoit deſſein de finir ſes jours parmi les religieux de Solignac en Limoſin, lorſqu'il mourut de mort ſubite. * Du Chêne, *T. II. hiſt. Franc.* De Marca, *hiſt. de Bearn.*

ARNAUD de *Breſſe*, natif de la ville de Breſſe en Italie, & hérétique, vivoit dans le XII ſiécle. Othon de Freiſinghen nous parle de lui comme d'un homme qui avoit beaucoup de hardieſſe, & une grande facilité à

parler, mais peu de jugement. Il vint en France, où il étudia ſous Pierre Abailard; & lorſqu'il fut de retour en Italie, il voulut s'y faire remarquer en devenant chef de parti, & en publiant des nouveautés. Il prit l'habit de moine pour ſe rendre plus conſidérable, & pour s'introduire plus facilement chez les ſéculiers, dans l'eſprit deſquels il s'inſinuoit par de baſſes flateries. Il les prenoit enſuite du côté de l'intérêt, & ſe plaignoit de la facilité qu'on avoit eue de donner de ſi grands biens aux égliſes. Quelque temps après il traita d'uſurpation, la poſſeſſion légitime de ces mêmes biens; & prêcha hautement, que les clercs qui avoient des biens en propre, que les évêques qui poſſédoient des régales, & les moines qui jouiſſoient de quelques terres, ne pouvoient être ſauvés, & que toutes ces choſes appartenoient aux princes. Arnaud de *Breſſe* ſe vit bientôt ſuivi par une troupe de libertins, à qui toutes ces nouveautés plaiſoient, & qui cherchoient leur fortune dans de ſemblables déſordres. Ils en commirent de ſi grands, qu'on fut obligé de les repouſſer les armes à la main. On prit même des meſures contre ces hérétiques dans le concile de Latran, tenu ſous Innocent II en 1139, où l'évêque de Breſſe s'étoit plaint des attentats d'Arnaud & de ſes partiſans. Arnaud craignant alors d'être ſurpris, ſe retira dans les montagnes de Suiſſe. On dit que ce fut dans le Turgaw. Ses diſciples l'y ſuivirent, & il y enſeigna ſes erreurs, dont il y en avoit même contre le baptême, & contre le ſacrement de l'euchariſtie. On lui conſeilla depuis d'aller à Rome, où il avoit des amis ſecrets. Il y vint en 1141, & perſuada aux Romains qu'il falloit rétablir le ſénat, & chaſſer le pape & les eccléſiaſtiques. On le crut, & ſes déſordres continuerent durant plus de dix ans, ſous les pontificats d'Innocent II, de Céleſtin II, de Luce II, d'Eugene III, d'Anaſtaſe IV, & d'Adrien IV. En 1152 Eugene fut enfin reçu à Rome, après divers combats. Mais on craignoit encore la guerre & les intrigues d'Arnaud de *Breſſe*, qu'on avoit chaſſé de Rome, & qui s'étoit retiré auprès de l'empereur Frédéric I, où il cabaloit de nouveau. Ce prince le livra au pape Adrien IV. On le mena à Rome, & il y fut pendu & brulé en 1155, & ſes cendres furent jettées dans le Tibre. Trente de ſes diſciples étant paſſés de France en Angleterre vers l'an 1160, voulurent y ſemer auſſi la même doctrine; mais ils furent arrêtés & examinés, & n'y communiquerent cette erreur qu'à une ſeule femme, qui même ſe convertit. On appelloit ces hérétiques *poplicains* ou *publicains*. * Othon de Freiſinghen. Guillaume de *Neubrige*, *lib.* 2, *de reb. geſt. Fred.* Guntherus Tiguriuus, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1139, 40, 45, *& ſeq.* Sandere, *her.* 146. Genebrard. Platine. Onuphre, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII ſiécle.*

ARNAUD DE MEREUIL, gentilhomme, & poëte Provençal, vivoit ſur la fin du XII ſiécle, & au commencement du XIII. Mereuil eſt un village près de la ville d'Aix. Le pere d'Arnaud qui en étoit ſeigneur en partie, fut obligé de vendre ſes droits. Le fils s'attacha au comte de Beziers, & fut eſtimé de la comteſſe, qui lui fit du bien. Il écrivit divers ouvrages en vers, & entr'autres, un de *reproches*, ſous le nom de *Las recaſtenas de la comteſſa*. Petrarque parle très-avantageuſement de lui, & le nomme le célébre Arnaud. Il mourut l'an 1220. * Pétrarque, *c.* 4 *del trionſo d'amor.* Noſtradamus, *vie des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoiſe.*

ARNAUD (Pierre) cardinal, que quelques auteurs ſurnomment *de la Pujance*, étoit de Béarn. Il prit l'habit dans l'ordre de S. Benoît & fut abbé de ſainte Croix de Bourdeaux. Le pape Clément V, peu de jours après ſon couronnement à Lyon en 1305, le fit cardinal & vice-chancelier de l'égliſe. Onuphre & Ciaconius diſent que Pierre Arnaud ne mourut qu'en 1316. Mais Bernard Gui ſoutient que ce fut en 1306. *Petrus Arnaldus Bearnenſis abbas S. Crucis Burdegalenſis, cui non fuerunt anni attributi in cardinalatu, ſed obiit infra annum.* Ce ſont les paroles de cet auteur qui parle de la premiere promotion des cardinaux ſous le pontificat de Clément V. * Bernard Gui, *in Clement. V.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Lig. vitæ.* Sainte-Marthe. Auberi. Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

ARNAUD, dit DE CANTELOUP, fut ainſi nommé, parcequ'il étoit natif d'un village de ce nom dans le diocèſe de Bourdeaux. D'autres aſſurent qu'il étoit de la famille de Frigier ou Frangier. Bertrand de Goth, archevêque de Bourdeaux aiant été fait pape en 1305 ſous le nom de Clément V, le choiſit pour remplir ſon ſiége archiépiſcopal, & quelque temps après non-ſeulement il le créa cardinal, mais il le fit encore camerlingue de l'égliſe. On dit qu'il étoit ſon parent. Arnaud donna de grands biens à l'égliſe de Bourdeaux, & mourut l'an 1310 à Avignon, où il ſe tenoit auprès du pape.

Son neveu ARNAUD de Canteloup le jeune lui avoit déja ſuccédé en l'archevêché de Bourdeaux. Ce dernier en 1312 ſe trouva au concile général de Vienne. Depuis en 1326 il en célébra un provincial à Rufec, & il mourut l'an 1332. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſtoire des cardinaux.* Sammarth. *Gall. chriſt. &c.*

ARNAUD, dit le cardinal d'Aux, évêque de Poitiers, étoit d'Aux, près de Condom. Clément V pape, dont Arnaud avoit été domeſtique, le pourvut de l'évêché de Poitiers en 1307, après la dépoſition de Gauthier de Bruges. Arnaud d'Aux remplit très-bien les devoirs de ſon miniſtère. Clément voulant ſe ſervir de lui, le fit venir à Avignon, d'où quelque temps après il l'envoya en Angleterre, avec le cardinal Arnaud Novelli. A ſon retour, il le fit cardinal le 23 décembre de l'an 1312. Il fut auſſi évêque d'Albe, & mourut en 1317. Les autres diſent en 1319. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre de la Romiere, au diocèſe de Condom, où il y a un chapitre de ſa fondation. On voit cette épitaphe dans l'égliſe de Poitiers.

Arnaldus meruit Pictavis pontificari,
Et tandem voluit Deus ipſum cardinalari.
Qui rerum compos, prudens multum perhibetur.
Fortius inde nepos Pictavis præſul habetur.
Anno milleno ter C. terque noveno
Obvia venit ei mors, feſto Bartholomæi.

Fortius d'*Aux* ſon neveu lui ſuccéda. * Friſon. *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.* Beſli, *des évêques de Poitiers.* Sammarth. *Gall. chriſtiana.* Walſingham, *en Edouard II.* Du Chêne, *hiſt. d'Angl. l.* 14, *c.* 10.

ARNAUD DE VILLENEUVE, célébre médecin, qui vivoit vers la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV, a été ainſi appellé d'un village où il avoit pris naiſſance; mais comme il y en a pluſieurs de ce nom, on doute ſi celui-ci eſt en Catalogne, en Languedoc ou en Provence. Il étudia à Paris, & à Montpellier, & voyagea en Italie & en Eſpagne. Il apprit les langues, & principalement la grecque, l'hébraïque & l'arabe; & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de tout ſavoir. Mais cette paſſion le porta trop loin, & le précipita même dans l'héréſie. Il étoit alors à Paris, où il exerçoit la médecine. Il commença par chercher l'avenir dans l'aſtrologie, s'imagina que cette ſcience étoit infaillible; & ſur ce fondement, il publia que la fin du monde arriveroit bientôt. Il en fixoit même l'année en 1335 ou 1345, & ſelon d'autres, en 1376. Quelque-temps après, il préféra les œuvres de miſericorde au ſacrifice de la meſſe; & improuvant le deſſein d'établir des ordres religieux, il ſoutint qu'il n'y auroit de damnés que ceux qui donnent mauvais exemple. L'univerſité de Paris s'éleva contre cette nouvelle doctrine; & ſes amis

Digitized by Google

craignant qu'il ne fût arrêté, lui donnerent le moyen de ſe retirer. Divers auteurs ont écrit que dans le même temps, des inquiſiteurs de la foi aſſemblés à Taraſcon, par ordre de Clément V, y condamnerent les rêveries de ce ſavant médecin. Il étoit déja ſorti de France, & s'étoit retiré en Sicile auprès du roi Frédéric d'Aragon, qui le reçut avec des témoignages très-particuliers de ſon eſtime & de ſa bienveillance. Quelque temps après, ce prince le renvoya en France, pour y traiter le même pape Clément V, qui étoit attaqué de maladie, & Arnaud de Villeneuve fit naufrage ſur la côte de Gènes en 1309. D'autres diſent en 1310 ou 1313. François Pegna & d'autres l'ont ridiculement accuſé de magie. Le premier établit ce qu'il avance, ſur la tranſmutation métallique, que Jean André, dit-il, lui vit faire à Rome: ce qu'il attribue à la magie. Les autres, parcequ'ils le croient auteur de deux traités, *de phyſicis ligaturis*, & *de ſigillis duodecim ſignorum*. Pour le premier, ce n'eſt que la traduction d'un livre arabe, compoſé par Lucas Ben Coſta. Le ſecond ne ſe trouve point parmi les œuvres d'Arnaud de Villeneuve; & en tout cas, ce n'eſt qu'un traité d'aſtrologie, où il a peut-être un peu trop donné aux ſuperſtitions de cette ſcience peu certaine. Au reſte, il n'eſt point vrai que ce ſavant médecin ait compoſé le livre *de tribus impoſtoribus*, comme Guillaume Poſtel l'a oſé dire. Quelques-uns, comme Ramus, l'ont attribué à Poſtel lui-même. Florimond de Raymond dit que Ramus liſoit de ſon temps ce livre en ſe promenant au collége de Beauvais; cependant Naudé, très-habile bibliothécaire, a ſoutenu que ce livre n'avoit jamais exiſté: il croit même que tout ce qu'on en a dit n'eſt tiré que de Lipſe dans ſon livre *de monitis*, &c. de ſes avertiſſemens & de ſes exemples politiques, *l.* 1, *c.* 4, où parlant de ceux qui font profeſſion publique d'impiété, il cite l'empereur Frédéric II, qui avoit coutume de dire, qu'il y avoit trois fameux impoſteurs qui avoient ſéduit les hommes. Il ne ſeroit pas difficile de prouver qu'Arnaud de Villeneuve eſt ſoupçonné à tort dans Mariana, d'avoir le premier eſſayé la génération humaine dans une courge ou citrouille; Delrio lui-même en convient, lui qui donnoit aſſez facilement dans ces ſortes de bruits. Nous avons la vie d'Arnaud de Villeneuve à la tête de ſes ouvrages imprimés en un volume *in-folio*, à Lyon l'an 1520, & l'an 1585 à Baſle avec des notes de Nicolas Tolerus. * S. Antonin, *tit.* 21, *c.* 2, §. 8. Sponde, *in annal.* Juſte, *chron. math.* Caſtellan, *in vita Medic.* Imperialis, *in muſæo hiſt.* Mariana, *l.* 14, *rer. Hiſpan.* Delrio, *l.* 1, *diſquiſ. magic. c.* 5, *q.* 1, *ſect.* 4. Naudé, *apologie des grands hommes accuſés de magie.* Vander Linden, *de ſcript. medic. Naudæana.*

ARNAUD, de CORBIE, chancelier de France, &c. *cherchez* CORBIE.

ARNAUD DANIEL, *cherchez* DANIEL.

ARNAUD de MELCHTAL, *cherchez* MELCHTAL.

ARNAUD AMALRIC, archevêque, *cherchez* AMALRIC.

ARNAUD AUBERT, ou ALBERTI, archevêque, *cherchez* AUBERT.

ARNAULD de Chartres, abbé de Bonneval, de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèſe de Chartres, étoit ami de S. Bernard, qui lui écrivit ſa derniere lettre, peu de jours avant ſa mort, qui arriva le 20 août de l'an 1153. Il écrivit le ſecond livre de la vie de S. Bernard, que nous avons, & que quelques-uns ont attribuée à un Arnauld abbé de Bonneval en Dauphiné, qui n'a pas vécu dans ce temps-là, comme le P. Mabillon l'a prouvé, *in ep.* 230 *S. Bern.* Il paſſe pour le véritable auteur des douze traités: *De operibus Chriſti cardinalibus*, qu'on avoit attribués à S. Cyprien. Ils ſont adreſſés au pape Adrien IV, *ad Adrianum papam*, & non pas *ad Cornelium*, comme il y a dans les œuvres du même ſaint: ce qui a fait qu'on les lui a attribués juſqu'à ce temps, quoiqu'il ſe ſoit paſſé près de huit cens ans de l'un à l'autre. Arnauld a écrit d'autres livres de même ſtyle, que nous avons dans la bibliothéque des peres, comme *tractatus de ſeptem verbis Domini in cruce. Sermo de laudibus ſanctæ & perpetuæ virginis Mariæ. Tractatus de operibus ſex dierum.* Denys Pertonet de Melun, théologal d'Auxerre, publia ce dernier traité; & les peres Titelman & Schott, l'un cordelier, & l'autre jéſuite, ont travaillé ſur le premier. Nous ignorons quel eſt le temps de la mort d'Arnauld de Bonneval. Peut-être que l'autre abbé de Bonneval eſt auteur de quelques-uns de ces traités. * S. Bernard, *epiſt.* 310. Arnoul de *Liſieux*, *epiſt.* 3, 17 & 38. Henri de *Gand*, *c.* 11, *de ſcript.* Trithême, *de ſcript eccleſ.* Sixte de *Sienne bibl.* S. Eiſengrenius, *de ſcript. orthodox.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Geſner. *in bibl.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 53. Columbi, *de ep. Valent.* Merlonus Horſtius, & dom Mabillon, *in not. ad ep.* 230 & 310 *Sanct. Bernard.* Manriquez, *t. II. annal. Ciſterc. ad A. C.* 1153, *c.* 11. Charles de Viſch, *biblioth. Ciſterc.* Le Mire, *in auct. de ſcript. c.* 367. Chorier, *hiſt. de Dauphiné.* Les auteurs *de l'office du ſaint Sacrement*, *chron. hiſt.* Mataccius, *biblioth. Mariana.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du VII ſiécle.*

ARNAULD, ancienne & noble famille d'Auvergne, étoit déja diſtinguée par elle-même, & par ſes alliances avant la fin du XV ſiécle. HENRI Arnauld capitaine châtelain de la ville d'Hermant, lieu de ſa naiſſance, à huit lieues de Riom, épouſa *Catherine* Barjot, parente du maître des requêtes de ce nom, & fut écuyer de Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, dont l'épouſe Anne de France, fille de Louis XI, fut régente pendant la minorité de Charles VIII ſon frere. Il s'attacha enſuite en la même qualité d'écuyer au connétable de Bourbon. De deux fils qu'il laiſſa, *Jean* qui étoit l'aîné mourut en 1542, ſans enfans: il ſe donne dans les regiſtres baptiſtaires de la ville de Riom, la qualité de commandant; le ſecond, ANTOINE Arnauld, prit le parti des armes, & commanda même une compagnie de chevaux-légers. Mais dans la ſuite il fut procureur-général de la reine Catherine de Medicis, procureur du roi au préſidial de Riom, dont le reſſort avoit alors plus de quarante lieues d'étendue, auditeur en la chambre des comptes de Paris, contrôleur général des reſtes, ſeigneur de Corbeville, &c. Il mourut à Paris en 1585, & fut enterré à S. Sulpice dans une chapelle qu'il y fonda. Cet Antoine Arnauld eſt le premier de la famille, qui vint s'établir à Paris, où il fut appellé par la reine Catherine de Medicis vers l'an 1547. De ſon premier mariage avec *Marguerite* Meuſnier, parente du chancelier du Bourg, il eut JEAN de la Motthe Arnauld, qui ſoutint en 1590 le ſiége d'Iſſoire contre les troupes de la Ligue, & qui tua de ſa propre main dans une ſortie le comte de Randan, chef de ce parti: action qui fit lever le ſiége, cauſa le gain de la bataille qui ſe donna enſuite, & aſſura toute l'Auvergne à Henri IV. Du ſecond mariage d'Antoine Arnauld avec *Anne* Forget, fille de *Jean* Forget, procureur du roi au ſiége préſidial d'Auvergne, ſortirent ſept enfans mâles & quatre filles, & entr'autres ANTOINE Arnauld, *dont nous parlerons dans un article exprès*; ISAAC Arnauld intendant des finances, & pere d'un fils de ce même nom: ce dernier fut gouverneur de Philisbourg, meſtre de camp des carabiniers, & ne ſe fit pas moins connoître par ſa valeur que par ſon eſprit: il eſt célébre dans les écrits de Voiture: ſa ſœur fut mariée dans la maiſon de Feuquieres; *David* Arnauld, contrôleur général des reſtes; *Benjamin*, tué au ſiége de Gergeau; *Claude* Arnauld, tréſorier de France à Paris, mort en 1602, à l'âge de vingt-ſept ans; *Louis* Arnauld, ſecrétaire du roi à Paris; & *Pierre* Arnauld, le plus jeune de tous. Il en eſt parlé dans les *mémoires* de Pontis, où on voit le ſuccès avec lequel il rétablit

Digitized by Google

la diſcipline militaire. Il étoit maréchal des camps & armées du roi Louis XIII, gouverneur du Fort-Louis, & colonel du régiment de Champagne. Il mourut en 1624.

☞ ARNAULD (Antoine) frere aîné des derniers dont nous venons de parler, naquit à Paris l'an 1560, y fit ſes études, fut reçu maître-ès-arts en 1573, ſi l'on en croit Du-Boulai, dans l'index du VI tome de ſon hiſtoire de l'univerſité, & enſuite ſe fit recevoir avocat au parlement de Paris; il honora cette profeſſion par une éloquence & par une probité extraordinaires. Il étoit en 1585 procureur général de la reine Catherine de Medicis. Entre les cauſes dans leſquelles il ſe diſtingua, il n'y en a point eu de plus célébre que celle que Henri IV voulut entendre avec le duc de Savoye, dans laquelle il s'agiſſoit d'un fait important, ſavoir: ſi la nommée Domenchin, dont le fils avoit été aſſaſſiné, & qui avoit accuſé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demeuroit, étoit calomniatrice. L'innocence de Bellanger étoit devenue certaine par la découverte de l'aſſaſſin. Cependant le premier avoit eu la queſtion avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la Domenchin qui l'avoit accuſé fauſſement, devoit être condamnée à réparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. Arnauld ſoutenoit au contraire, que l'accuſation n'avoit point été téméraire, la cour ayant ſur ſes griefs condamné l'accuſé à la queſtion; & qu'ainſi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. Arnauld gagna ſur les concluſions & le plaidoyer de M. Servin, avocat général. Antoine Arnauld s'eſt encore rendu célébre par ſon fameux plaidoyer des 12 & 13 juillet 1594, pour l'univerſité de Paris contre les jéſuites. Ce plaidoyer fut imprimé à Paris & à Lyon en 1594 & 1595 in-8°. Il a été réimprimé bien des fois depuis, & en dernier lieu en 1717 in-12, avec un autre plaidoyer de M. Chevalier, avocat au Parlement. Le P. Richeome y fit une réponſe intitulée: *La vérité défendue pour la religion catholique en la cauſe des jéſuites, contre le plaidoyer d'Antoine Arnauld par François des Montagnes*, & imprimée à Toulouſe, ſous le titre de Turin in-8°. 1595, & in-12, Liége 1596; le même ouvrage a été traduit en latin & publié ſous ce titre: *Franciſci Montani Apologia pro ſocietate Jeſu in Gallia, contra Antonii Arnaldi Philippicam è gallico latinè verſa*, in-8°. Ingolſtadii 1596. M. Arnauld compoſa en 1602 un petit ouvrage pour empêcher le rappel des jéſuites. Il eſt intitulé *le franc & véritable diſcours au roi ſur le rétabliſſement qui lui eſt demandé pour les jéſuites* in-8°, de 120 p. & in-12 de 144, imprimé en 1602, & encore en 1610 auſſi in-8°. Ce diſcours a été traduit en latin, ſous ce titre: *Ingenua & libera oratio ad regem chriſtianiſſimum de reſtitutione jeſuitarum in regno Galliæ* in-4°, Lugduni, 1611. Le P. Richeome le réfuta dans ſa *Plainte apologétique au roi pour la compagnie de Jeſus, contre le libelle de l'auteur ſans nom, intitulé* le franc & véritable diſcours, *avec quelques notes ſur un autre libelle dit* le Catéchiſme des jéſuites, par Louis Richeome, Provençal, religieux d'icelle compagnie, à Bourdeaux 1602, in-8°, Paris 1610 in-8°. André Valladier a auſſi compoſé en latin une apologie pour les jéſuites contre le *franc & véritable diſcours* & *le Catéchiſme des jéſuites*, qui fut imprimée à Lyon vers l'an 1605. Antoine Arnauld mourut le 29 décembre 1619, âgé de 59 ans, 4 mois & 12 jours, ſuivant l'inſcription gravée ſur ſon cercueil. Il devroit y avoir 22, au lieu de 12 jours, Antoine Arnauld ayant été baptiſé à S. André des Arcs le 6 août 1560. Il eſt enterré à S. Merri, dans la chapelle de ſa famille. Il n'avoit jamais été de la religion prétendue réformée, quoiqu'il fût ennemi de la Ligue. Voici l'épitaphe que lui fit M. le Maître ſon petit-fils & filleul.

Paſſant, du grand Arnauld reſpecte la mémoire,
Ses vertus à ſa race ont ſervi d'ornement;
Sa plume à ſon pays, ſa voix au parlement,
Son eſprit à ſon ſiécle, & ſes faits à l'hiſtoire.
Ses diſcours aux héros diſpenſerent la gloire;
Par lui la vérité triompha puiſſamment:
Des princes & des rois il fut l'étonnement,
Et les eut pour témoins d'une illuſtre victoire.
Contre un ſecond Philippe, uſurpateur des lis,
Ce ſecond Demoſthene anima ſes écrits,
Et contre Emanuel arma ſon éloquence.
Il crut baſſes pour lui les hautes dignités;
Et préfera le nom d'oracle de la France,
A la vaine ſplendeur des titres empruntés.

Antoine Arnauld avoit épouſé en 1585, dans le temps de la mort de ſon pere, *Catherine* Marion, âgée alors de douze ans & quelques mois, étant née le 13 janvier 1573. Elle étoit fille de *Simon* Marion, alors avocat au parlement de Paris, puis préſident aux enquêtes en 1596, & avocat général au même parlement en 1597. Il en eut vingt enfans, dont il ne reſtoit que dix lors de ſon décès; les plus connus *auront leurs articles ſéparés ci-après.*

☞ ARNAULD D'ANDILLI (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1588, & fut produit fort jeune à la cour, où il ſoutint avec beaucoup de réputation les emplois les plus importans qui lui furent confiés. Jamais homme ne fut plus eſtimé des grands, & n'employa plus généreuſement le crédit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défenſe de la juſtice & de la vérité. Il couronna cette conduite ſi rare dans le grand monde par la retraite qu'il fit en 1644, âgé de cinquante-cinq ans, à Port-Royal des Champs. Ce fut là qu'il acheva de ſe donner tout entier à Dieu, & qu'il employa le reſte de ſes jours aux excellentes traductions dont il a enrichi l'Egliſe, & à compoſer divers ouvrages de piété dont nous allons donner le catalogue. Il mourut le 27 ſeptembre, l'an 1674, âgé de quatre-vingt-cinq ans & cinq mois, & laiſſa de ſon mariage avec *Catherine* le Fevre de la *Boderie*, morte en 1637, ſix filles, toutes religieuſes à Port-Royal, dont l'aînée, ſœur *Angelique de S. Jean*, a paſſé pour un prodige d'eſprit & de vertu, & mourut en 1684; & trois fils, dont l'aîné étoit *Antoine* ARNAULD, abbé de Chaumes, lequel, après avoir paſſé quelques années dans le ſervice, ſe retira auprès de M. l'évêque d'Angers ſon oncle, & mourut en 1698; le ſecond, SIMON, qui ſuit; & le troiſiéme, *Henri* Arnauld, ſieur de Luſanci, qui a toujours vécu dans la ſolitude. * Journal des ſavans du 26 aout 1675.

Voici une liſte des ouvrages de M. Arnauld d'Andilly, plus exacte, plus ample & plus détaillée, que ce que l'on voit dans les précédentes éditions de ce dictionnaire.

1. *Les confeſſions de ſaint Auguſtin* traduites en françois. Il y en a eu un grand nombre d'éditions in-4°, in-8°, & in-12, la premiere beaucoup moins parfaite que les ſuivantes eſt de 1649.

2. *Hiſtoire des Juifs écrite par Flavius Joſeph ſous le titre d'antiquités judaïques, traduite* en françois *ſur l'original grec.* Paris 2 vol. in-folio, dont le premier eſt de 1667 (achevé d'imprimer le 23 décembre 1666) & le ſecond intitulé, *hiſtoire de la guerre des Juifs contre les Romains* eſt de 1668. M. Lenglet parle d'une édition de 1667, Paris 2 vol. in-fol. & le Pere Calmet, *bibl. ſacrée*, p. 273, en cite une *ſeconde* édition auſſi de 1667, Paris 2 vol. in-fol. Ce ne peut être que le premier vol. qui ait été réimprimé en 1667, le ſecond n'ayant été approuvé & imprimé qu'en 1668. Il s'en eſt fait depuis pluſieurs éditions, comme à Paris chez Pierre le Petit en 1668 & 1672, 5 vol. in-12: celle de 1672 eſt marquée quatriéme édition à Bruxelles en 1676 in-8°, 5 vol. à Amſterdam chez Weſtein in-folio 1681 avec figures. Ibid 1697, 5 vol. in-12. à Paris chez Louis Roulland 1700, 2 vol. in-4°. Il n'y a point d'éloges

qu'on n'ait donné à cette traduction qui paſſe pour le chef-d'œuvre de M. d'Andilly : mais elle ne paſſe pas aujourd'hui pour être fort exacte, & MM. le Clerc, Lenglet, Dom Ceillier, conviennent qu'elle eſt plus eſtimée pour l'élégance que pour la fidélité.

3. *Les vies des SS. Peres des déſerts & de quelques Saintes, écrites par des Peres de l'Egliſe*, à Paris chez Pierre le Petit 1653, 2 vol. in-4°. Ibid. 1657, quatriéme édition, 2 vol. in-4°. Ibid. 1662 & 1668 in-8° 3 vol. La plus grande partie du troiſiéme vol. contient les œuvres de ſaint Jean Climaque, qui avoient déja été imprimées ſéparément. M. Lenglet (tom. 3, p. 133) cite une édition de 1647 in-4° 2 vol. de même que Dom Ceillier, tome 5 de ſon Hiſtoire des Auteurs eccléſiaſtiques, p. 377. Les deux dernieres éditions de ma connoiſſance ſont de 1688, Paris, Joſſe, in-8° 3 vol. & de 1710. Ibid. in-12, 3 vol.

4. *Les vies des ſaints illuſtres, in-fol.* Paris 1664 & 1676, ibid. in-8°, 1680 2 vol.

5. *Vies de quelques ſaints choiſis.* Paris, Antoine Dezallier, 1680 in-12 de 343 p. il y en a peut-être pluſieurs vol. & d'une autre forme.

6. *L'Echelle ſainte, ou les degrés pour monter au ciel, compoſés par ſaint Jean Climaque, & traduits du grec en françois.* Paris, Pierre le Petit, 1661 in-12. La premiere traduction de l'Echelle ſainte parut en 1652 & 1654, ſeconde édition. M. le Maiſtre avoit revu cette premiere traduction, & il eſt auteur de la vie de ſaint Jean Climaque. Celle de 1661, eſt une nouvelle verſion accompagnée d'une nouvelle vie de ſaint Jean Climaque que M. d'Andilly a tirée de ſes écrits & des anciens hiſtoriens Grecs. Elle eſt ſuivie d'une juſtification particuliere de la vérité de l'hiſtoire rapportée par ſaint Jean Climaque dans le cinquiéme degré de l'Echelle ſainte touchant le monaſtère des pénitens. M. d'Andilly y a ajouté à la fin une traduction de la lettre de ſaint Jean Climaque au Paſteur, & de longs éclairciſſemens ſur l'Echelle ſainte.

7. *Traité du chemin de perfection écrit par ſainte Thérèſe, & quelques petits traités de la même ſainte.* Paris, Pierre le Petit, 1660 in-12, imprimé pour la premiere fois le 20 janvier 1659.

8. *Les œuvres de ſainte Thérèſe diviſées en deux parties*, Paris, Pierre le Petit in-4°, 1670, premiere édition : à Paris chez Louis Roulland 1696 in-4°, & 1702, 2 gros vol. in-8°.

9. *Les œuvres du B. Jean d'Avila*, in-fol. Paris, Pierre le Petit 1675.

10. *La vie de Grégoire Lopez, mort en odeur de ſainteté l'an 1596.*

11. *Traduction d'un diſcours de la réformation de l'homme intérieur prononcé par C. Janſenius, évêque d'Ypres, à l'établiſſement de la réforme d'un monaſtère de Bénédictins*, à Paris chez la veuve Camuſat 1644, in-12 de 100 p. achevé d'imprimer pour la premiere fois le 6 avril 1642.

12. *Traduction de deux lettres de ſaint Eucher, évêque de Lyon ; l'une ſur les avantages & le bonheur de la ſolitude, & l'autre ſur le mépris & la fuite du monde.* Elles ſe trouvent dans le premier vol. de la *ſolitude chrétienne*, imprimé en 1658.

13. *Inſtructions chrétiennes tirées des lettres de M. de ſaint Cyran*, Paris, Pierre le Petit, 1672 in-8°, de 374 p. Ces inſtructions qui ſont approuvées de dix-ſept évêques, ont été réimprimées en 1734 ou 1735 in-12.

14. *Trois lettres ſur la mort de M. de ſaint Cyran*, imprimées en 1679 dans le quatriéme volume des *lettres chrétiennes & ſpirituelles* de ce dernier. M. d'Andilly eſt l'éditeur de ces lettres imprimées à Paris pour la premiere fois en 1645, & la cinquiéme en 1648 in-8° 2 vol. L'épître dédicatoire aux archevêques & évêques de France, du 10 de mars 1645, l'avertiſſement & l'avant-propos ſont trois piéces de la compoſition de M. d'Andilly.

15. *Mémoire apologétique pour la maiſon de Port-Royal*, écrit peu avant l'année 1654.

16. *Hiſtoire de l'ancien Teſtament, tirée de l'écriture ſainte*, ouvrage poſthume in-fol. & in-4°, Paris 1675.

17. Un volume de *lettres* in-12. On croit que ce ſont celles qu'il a écrites à M. Bertier de Montrave, premier préſident du parlement de Toulouſe, pour ſe plaindre de *l'hiſtoire de France* du préſident de Grammont.

18. *Memoires* de ſa vie écrits par lui-même, 2 vol. in-12, imprimés en 1734.

19. *Poëme ſur la vie de J. C.* Paris, Camuſat 1635 ; troiſiéme édition in-12. de 50 p. achevé d'imprimer pour la premiere fois le 18 de mars 1634.

20. *Oeuvres chrétiennes* de M. Arnauld d'Andilly, neuviéme édition, Paris, Camuſat 1645 in-12. Ce ſont des *ſtances* (133) *ſur diverſes vérités chrétiennes, avec une ode ſur la ſolitude*, imprimées deux fois en 1642, chez Camuſat in-12, de 124 p. On a encore de lui des *ſtances ſur le Roſaire, ſur la controverſe, ſur la délivrance de la terre ſainte*, &c. Pierre Richelet a donné un abregé de la vie de M. Arnauld d'Andilly, dans ſon recueil des plus belles lettres, &c. imprimé à Lyon en 1687 & à Amſterdam 1694.

On lui a attribué ſans aucun fondement des *vers d'amour, tirés des meilleurs poëtes.* Mais ceux qui ont connu M. d'Andilly, & qui ont du gout & du diſcernement, conviennent que cet ouvrage eſt fort au-deſſous de ceux de cet illuſtre ſolitaire, qui d'ailleurs n'a jamais eu de penchant pour ce genre de verſification.

ARNAULD (Simon) marquis de Pompone, l'un des plus célébres miniſtres de ſon temps, fut employé dès l'âge de 23 ans en diverſes négociations très-importantes. Il conclut en Italie pluſieurs traités avec les princes de la ligue de Lombardie, & fut depuis intendant des armées du roi, à Naples & en Catalogne. En 1665 il fut nommé ambaſſadeur extraordinaire en Suede, où il demeura trois ans, & il fut depuis envoyé en la même qualité vers les états généraux des Provinces-Unies. Il retourna en Suede l'an 1671, & il y conclut un traité très-important. Le roi le fit revenir la même année, pour lui faire remplir l'emploi de miniſtre & ſecrétaire d'état pour les affaires étrangeres, après la mort de M. de Lyonne. En 1679 M. de Pompone rendit le brevet de ſa charge, pour vivre dans la retraite ; mais en 1691, le roi ayant beſoin de ſes conſeils, le rappella pour ſervir en qualité de miniſtre d'état. Ce fut dans cette dignité, qu'il acheva de fournir ſa cariere auſſi glorieuſement qu'il l'avoit commencée, & qu'il mourut le 26 ſeptembre 1699, âgé de 81 ans, également illuſtre par ſa piété, par ſa modeſtie, par la pénétration & l'étendue de ſon génie, & par ſa capacité dans les affaires. Il avoit épouſé en 1660 *Catherine* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, maître des comptes, & de *Marguerite* Rouillé, morte le 31 décembre 1715 en ſa 75 année, dont il eut NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, qui ſuit ; *Antoine-Joſeph*, chevalier de Malte, & colonel de dragons, mort à Mons en 1693 ; *Henri-Charles*, abbé de S. Medard de Soiſſons, aumônier ordinaire du roi, & ambaſſadeur à Veniſe, puis conſeiller d'état d'égliſe, & chancelier des ordres de ſa majeſté, mort à Paris le 26 juin 1756, âgé de près de 87 ans ; *Charlotte* Arnauld, religieuſe à Gif ; & *Catherine-Felicité* Arnauld, mariée le 13 août 1696 à *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Torci, miniſtre & ſecrétaire d'état, & commandeur des ordres du roi. NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, &c. brigadier des armées du roi, lieutenant-général au gouvernement de l'Iſle de France, & ci-devant envoyé extraordinaire vers l'électeur de Baviere, eſt mort à Paris le 9 avril 1737, âgé de 74 ans & onze mois. Il avoit épouſé le 11 mars 1694 *Conſtance* de Harville, fille de *François* de Harville des Urſins, marquis de Paloiſeau, & d'*Anne* de Comans d'Aſtri, ſa deuxiéme femme, dont il a eu *Jean-Baptiſte-Fran-*

Digitized by Google

cois-Felix, mort le 22 avril 1713, en ſa dixiéme année; *Catherine-Conſtance-Emilie* Arnauld de Pompone, mariée le 26 juin 1715 à *Jean-Joachim* Rouault, marquis de Cayeux, & autres enfans, morts jeunes.

ARNAULD (Henri) fils d'ANTOINE, avocat au parlement, naquit à Paris en 1597. Il fut pourvu de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, & en prit poſſeſſion le 20 janvier 1624. Après la mort de M. de Gournay, évêque de Toul, arrivée à Nancy le 14 ſeptembre 1637, les chanoines aſſemblés capitulairement, élurent Henri Arnauld, qui étoit alors doyen de leur égliſe. L'élection du chapitre de Toul n'eut point de lieu; le roi Louis XIII la déſaprouva, par cette ſeule raiſon que le chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommandation du P. Joſeph du Tremblai, capucin, M. Arnauld obtint enfin le brévet du roi pour cet évêché. Il ne put néanmoins en prendre poſſeſſion; le pape s'obſtina à refuſer les bulles, ſans cependant y nommer d'autre perſonne, pour ne pas déplaire au roi. Ainſi le ſiége vaqua depuis le 14 ſeptembre 1637, juſqu'en avril 1641. Le roi ayant alors révoqué le brévet donné à M. Arnauld, nomma Paul de Fieſque, qui eut ſes bulles. Depuis, il fut envoyé extraordinaire de France à la cour de Rome, & ſéjourna en cette ville depuis 1645, juſqu'en 1648. Il y étoit connu ſous le nom d'abbé de S. Nicolas, & s'y acquit une très-grande réputation, en ſoutenant avec beaucoup de prudence & de fermeté les intérêts de la maiſon Barberine contre les parens d'Innocent X. Ses négociations ont été recueillies, & ſont gardées dans les bibliothéques de Seignelai & de Coiſlin. M. Arnauld fut nommé à l'évêché d'Angers le 30 janvier 1649, & ſe rendit dans ſon diocèſe le 15 novembre 1650. Il y mourut en odeur de piété le 8 de juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans, après quarante ans de réſidence continuelle. Il fut très-fidéle au roi dans la guerre des princes, ce qui fit que le duc de Rohan l'empêcha d'entrer à Angers l'an 1652. Depuis il fut un des quatre célébres évêques qui refuſerent de ſigner ſimplement le formulaire, ce qui lui fit des affaires à la cour, où l'univerſité d'Angers fut écoutée contre lui. Ses démarches y furent condamnées pluſieurs fois; mais la paix ayant été rendue à l'égliſe par Clément IX, Henri Arnauld jouit depuis d'un aſſez grand repos. On a de lui des ſtatuts ſynodaux, qu'il fit publier à Angers en 1680. * *Mémoire ſur la vie & la mort de M.* Henri Arnauld, *évêque d'Angers, par le* P. De Bonrecueil, *de l'Orat. dans la II partie du III t. des mém. de litter. & d'hiſt. Lettres de M.* Arnauld, *doct. de Sorb. t. VI.*

ARNAULD (Antoine) docteur de Sorbonne, illuſtre par ſes diſgraces, & par ſon érudition, le dernier des fils de ce célébre ANTOINE dont nous avons parlé ci-devant, naquit à Paris le 6 février de l'an 1612, & dans la ſuite, ayant achevé ſes humanités & ſa philoſophie au collége de Calvi, il y fit ſes études de théologie avec un ſuccès extraordinaire. Il prit le traité de la grace ſous M. Leſcot, mais il ne ſuivit pas ſes ſentimens, comme il le fit voir dans ſon acte de tentative qu'il ſoutint le 14 novembre 1635, pour être reçu bachelier, dans lequel il mit en théſes les ſentimens ſur la grace qu'il a toujours ſoutenus depuis. Etant entré en licence ſans être reçu de la maiſon & ſociété de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis ſelon les regles ordinaires, la ſociété demanda au cardinal de Richelieu ſon proviſeur, qu'il y fût reçu extraordinairement à cauſe de ſon rare mérite, ce qui lui fut refuſé alors, & encore après la mort du cardinal, le 24 décembre 1642; mais il l'obtint le dernier octobre de l'année ſuivante. Il avoit pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris dès le 19 décembre 1641. Le livre de la *fréquente communion*, qu'il publia deux ans après, fit un très-grand bruit, & fut attaqué par quelques théologiens qui avoient ſur cette matiere une doctrine entierement oppoſée à la ſienne. Les diſputes qui s'allumerent enſuite ſur la grace, lui firent auſſi produire quantité de livres; mais rien n'excita tant de tumulte que les deux lettres qu'il écrivit, au ſujet de l'abſolution qu'un eccléſiaſtique de S. Sulpice nommé Picoté avoit refuſée à M. le duc de Liancourt, à cauſe des liaiſons que ce ſeigneur avoit avec la maiſon de Port-Royal, à moins qu'il ne lui promît de les rompre. Deux propoſitions extraites de la ſeconde de ſes lettres, furent examinées en Sorbonne. La premiere de droit, eſt ainſi dans la lettre de M. Arnauld: *Les Peres nous montrent un juſte en la perſonne de S. Pierre, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occaſion, où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché:* l'autre de fait, que l'*on peut douter que les cinq propoſitions condamnées par Innocent X & par Alexandre VII, comme étant de Janſenius, évêque d'Ypres, ſoient dans le livre de cet auteur.* M. Arnauld prétendoit que la premiere étoit tirée mot pour mot de S. Chryſoſtôme & de S. Auguſtin; & ſoixante & douze docteurs qui étoient dans ſon ſentiment, ſe retirerent de l'aſſemblée, proteſtant de nullité contre tout ce qui s'y paſſeroit. Malgré ces oppoſitions, les docteurs du parti contraire ne laiſſerent pas de paſſer outre; les propoſitions furent cenſurées le dernier de janvier 1656, & M. Arnauld fut exclus de la faculté de théologie. Il fit ſes proteſtations contre ce réſultat, & conſerva toujours le titre de docteur. Quelque temps auparavant, il avoit pris le parti de s'enſevelir dans la ſolitude; ce dernier coup l'y détermina tout-à-fait. Ce fut pendant cette retraite qui dura près de quinze années, qu'on vit ſortir de ſa plume ce grand nombre d'ouvrages compoſés ſur différentes matieres. Grammaire, géométrie, logique, métaphyſique, théologie, toutes ces ſciences étoient de ſon reſſort; & l'on peut dire, ſans le flater, qu'il a déployé dans ſes écrits ce qu'elles ont de plus ſubtile & de plus ſolide. Le pape Clément IX ayant donné la paix à l'Egliſe, & appaiſé les conteſtations qui s'étoient élevées ſur la grace, & ſur le livre de Janſenius, M. Arnauld revint à Paris, & ſe donna tout entier à écrire contre les Calviniſtes. Ce fut alors que l'on vit paroître le grand & ſolide ouvrage intitulé, *perpétuité de la foi* ſur l'Euchariſtie, qui fut entrepris & continué ſur ſes avis, mais dont M. Nicole eſt l'auteur. Pendant que M. Arnauld s'occupoit ſi utilement pour les intérêts de la religion, quelques perſonnes ayant trouvé moyen de le rendre ſuſpect, ſur les viſites nombreuſes qu'il étoit obligé de recevoir, il crut devoir ſortir du royaume, & ſe retira dans les Pays-Bas en 1679, où il continua de ſe ſignaler par de nouvelles productions. L'apologie du clergé de France & des catholiques d'Angleterre, qu'il y publia contre le miniſtre Jurieu, aigrit la bile de cet eſprit emporté, qui ne pouvant parer de bonne guerre les coups inévitables qu'on lui portoit, ſe répandit en injures dans le libelle intitulé, *Peſprit de M. Arnauld.* Cette ſatyre n'eut pas le ſuccès que ſon auteur attendoit: les plus ſages des Proteſtans déſavouerent des calomnies qui ſe détruiſoient d'elles-mêmes. M. Arnauld ne daigna pas y répondre; & bien loin qu'elles aient porté la moindre atteinte à ſa réputation trop bien établie, elles n'ont ſervi qu'à mettre au jour le peu de probité, & la mauvaiſe foi du miniſtre Jurieu. D'autres ſujets, entr'autres, ſa diſpute avec le pere Malebranche, ont depuis exercé le génie de M. Arnauld, qui ſembloit être inépuiſable, ſur quelque matiere qu'il voulût s'employer. A l'âge de quatre-vingts ans, quoiqu'il jouît encore d'une entiere liberté de corps & d'eſprit; craignant néanmoins que ſon extrême vieilleſſe ne le mît hors d'état de continuer ſes travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les pſeaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reſte de ſa vie, en les méditant & en les récitant. C'eſt ainſi que M. Arnauld conſomma ſa courſe, & mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le huitiéme jour d'août 1694, après avoir reçu les ſacremens de la main de ſon paſteur, quoiqu'il eût célébré le ſacrifice de la meſſe deux jours auparavant.

Digitized by Google

Son corps fut inhumé dans l'égliſe de l'hoſpice des Prémontrés où il logeoit ; & ſon cœur apporté à Port-Royal des Champs, par M. Guelphe, qui avoit demeuré plus de vingt ans avec M. Arnauld, & qui eſt mort à Paris dans un âge fort avancé, vers l'an 1720. Après la mort de M. Arnauld, il a paru un grand nombre d'épitaphes de lui : en voici trois que l'on a choiſies entre ce grand nombre.

Acer & indomitus veri defenſor, hic ille eſt,
Qui ne pollutis myſteria ſacra darentur,
Effecit ; per quem ſtat Chriſti gratia victrix,
Qui pravos hominum ſenſus atque impia morum
Dogmata detexit, ſcriptiſque refellit acerbis :
Qui diram hereſeos tandem proſtravit erymnim ;
Et ſors ſi qua foret pro religione paratus
Oppetere optatâ juſtorum morte quieſcit.

Ad ſanctas rediit ſedes, ejectus & exul
Hoſte triumphato, tot tempeſtatibus actus
Arnaldus, veri defenſor & arbiter æqui.
Ilicet oſſa memor ſibi vindicet extera tellus,
Huc cæleſtis amor, rapidis cor tranſtulit alis,
Cor numquam avulſum, nec amatis ſedibus abſens.
Santol. Victor.

Au pied de cet autel de ſtructure groſſiere,
Gît ſans pompe enfermé dans une vile biere,
Le plus ſavant mortel qui jamais ait écrit ;
ARNAULD, qui ſur la grace inſtruit par Jeſus-Chriſt,
Combattant pour l'Egliſe, a dans l'Egliſe même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathême.
Plein du feu qu'en ſon cœur ſouffla l'Eſprit divin,
Il terraſſa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale ;
Mais pour fruit de ſon zèle on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proſcrit, perſecuté :
Et même par ſa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eut jamais laiſſé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de ſon ouaille ſainte,
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.
M. Boileau Deſpreaux.

Autant il a eu d'adverſaires ſur les matieres de la grace, qu'il a parfaitement dévelopées, autant a-t-il eu d'applaudiſſemens pour les livres qu'il a compoſés avec M. Nicole, contre les hérétiques, qui lui ont attiré auſſi des lettres de compliment des papes Clément IX, Clément X & Innocent XI. Comme le livre *de la perpétuité de la foi de l'égliſe catholique, touchant l'Euchariſtie*, eſt le principal des ouvrages polémiques que l'on ait entrepris ſur ſes avis, quoiqu'il ſoit certain que c'eſt M. Nicole qui en eſt auteur, & que M. Arnauld a eu ſeulement quelque peu de part au premier volume, il eſt à propos de faire connoître ici en peu de mots l'occaſion & le deſſein de ce livre. L'argument général ſur lequel roule le premier volume de la perpétuité, avoit déja été propoſé d'une maniere abrégée dans l'office du S. Sacrement, imprimé l'an 1659, en ces termes : « Il eſt certain que cette nuée de témoins, comme parle » S. Paul, qui dans tous les ſiécles de l'Egliſe, dépoſent » pour la foi dont nous faiſons profeſſion, eſt de ſoi-» même capable d'en perſuader tous ceux d'entre les » calviniſtes qui chercheroient ſincérement la vérité, » principalement s'ils conſidéroient que la paix dont » l'Egliſe a joui durant dix ſiécles à l'égard de ce myſtè-» re, pendant leſquels on ne peut croire, ſans extrava-» gance, qu'il ſe ſoit fait un changement univerſel, & » néanmoins inſenſible dans la créance d'un Sacrement, » qui devoit être compris diſtinctement de tous ceux » qui y participoient, c'eſt-à-dire, de tous les fidéles, » a été terminée par une guerre, qui a encore fait écla-» ter davantage la vérité de notre foi ; puiſque lorſque » Berenger attaqua la préſence réelle de Jeſus-Chriſt » dans l'Euchariſtie, & fut condamné l'an 1053, cette » créance ſe trouva ſi univerſellement établie, non-ſeu-» lement dans toute l'égliſe romaine, mais auſſi dans » toutes les communions qui en étoient ſéparées, com-» me la grecque & l'arménienne, qu'il n'y avoit aucu-» ne trace ni aucune mémoire qu'il y en eût jamais eu » une autre. Ce qui a fait que les auteurs qui ont écrit » contre Berenger, comme Hugues, évêque de Lan-» gres, Adelman, Lanfranc, Guitmond, l'abbé Du-» rand, Alger, lui reprochent tous qu'il combattoit la » foi de tous les ſiécles, celle de l'égliſe univerſelle, & » généralement de tous ceux qui portoient le nom de » *Chrétiens.* »

Cette digreſſion de la préface de l'office du S. Sacrement, étoit l'abrégé du petit traité de la perpétuité, qui avoit été fait originairement pour ſervir de préface à l'office du S. Sacrement ; mais qu'on jugea à propos de ſupprimer, pour ne mêler rien dans un livre de piété, qui ſentît la conteſtation. Cependant comme on en donna quelques copies, & qu'une de ces copies tomba entre les mains du miniſtre Claude ; ce miniſtre y fit une réponſe ingénieuſe, dont il y eut auſſi pluſieurs copies répandues dans le monde. M. Nicole, auteur de la préface & du livre de la perpétuité, conjointement avec M. Arnauld, fit imprimer l'an 1664, ce traité de la perpétuité de la foi ſur l'Euchariſtie, & l'écrit du miniſtre Claude, avec la réfutation de cet écrit. Le deſſein du traité de la perpétuité de la foi, eſt de montrer qu'il ne s'eſt fait aucune innovation dans l'Egliſe touchant la doctrine du myſtère de l'Euchariſtie. Pour prouver que cette innovation eſt impoſſible, l'auteur fait une hypothèſe que perſonne ne peut nier ; ſavoir, que du temps de Berenger toute l'Egliſe étoit déclarée contre la créance qu'ont eue depuis les calviniſtes. Il ajoute, que comme tous les fidéles participoient à l'Euchariſtie, ils devoient avoir une connoiſſance diſtincte de cette doctrine, qu'ils regardoient comme la doctrine de leurs peres, reçue par une tradition perpétuelle & univerſelle. Les calviniſtes prétendent au contraire, qu'un ſiécle avant Berenger, toute l'Egliſe étoit de leur ſentiment, & ſuppoſent qu'elle avoit changé de doctrine. C'eſt ce changement que l'auteur ſoutient être impoſſible, parcequ'il ne s'eſt pu faire, ni tout d'un coup, ni inſenſiblement. Il ne s'eſt pas pu faire tout d'un coup, puiſqu'il eſt impoſſible que tous les hommes conviennent de changer de ſentiment d'un jour à l'autre. On ne peut pas dire qu'il ſe ſoit fait peu à peu ; parceque dans cette hypothèſe, il faudroit néceſſairement que l'on ſût les auteurs qui ont publié cette nouvelle doctrine ; que les évêques & les prêtres n'auroient pas manqué de s'y oppoſer, & que leur oppoſition auroit fait de la contradiction & excité des diſputes : Que cependant on ne voit pas qu'il y ait eu aucune conteſtation ſur ce ſujet dans l'Egliſe. Que ſi on allégue que la doctrine de la préſence réelle du corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, a pu s'introduire d'une maniere inſenſible ; parceque, quoique les paſteurs fuſſent dans la créance que le corps de Jeſus-Chriſt n'étoit qu'en figure dans l'Euchariſtie, ils ſe ſont néanmoins expliqués en des termes ſi ambigus, que les ſimples ont pris leurs paroles dans un ſens contraire à la vérité & à leur intention, & ſont entrés dans l'opinion de la préſence réelle, comme ſi ç'eut été celle de leurs paſteurs : on répond qu'il n'eſt pas à croire que cette prétendue équivoque ait pu tromper tous les chrétiens de la terre ; que tous les paſteurs ſe ſoient ſervis de termes équivoques, ſans jamais s'expliquer ; & qu'aucun des fidéles plus éclairés, n'ait découvert cette erreur. Pourquoi d'ailleurs ces termes dont on s'eſt toujours ſervi dans l'Egliſe, n'ont-ils commencé à tromper le monde que vers les IX & X ſiécles ? Comment les paſteurs, qui s'en ſervoient, & qui en ſavoient le ſens, ſont-ils tombés dans l'erreur du vulgaire ? Eſt-il poſſible que la diverſité de ſentimens ſur l'objet du culte des chrétiens, n'ait fait aucun éclat ? Ne ſe devoit-elle pas découvrir par mille actions exté-

Digitized by Google

rieures qui en naiſſent néceſſairement, par la reconnoiſſance de ceux qui changeoient de ſentiment, par la condamnation de l'erreur, & par les diſputes de ceux qui ſe trouvoient de différens ſentimens ? On voit dans l'hiſtoire de tous les ſiécles, que la moindre queſtion qui ait diviſé les fidéles, a toujours excité de très-grands troubles ; & l'on voit en particulier dans les conciles du IX & du X ſiécle, les évêques occupés à décider des queſtions peu conſidérables, & à régler des points peu importans de la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique ; comment n'ont-ils point agité & décidé un point auſſi eſſentiel que celui de la préſence ou de l'abſence du corps de J. C. dans l'Euchariſtie ?

Dans la ſeconde partie de ce traité, l'auteur réfute en particulier l'hiſtoire que les miniſtres, & particuliérement Aubertin, ont fait de cette prétendue innovation. Selon eux ; Anaſtaſe Sinaïte en a jetté les premiers fondemens, en ſoutenant que ce que nous recevons dans l'Euchariſtie, n'eſt pas l'antitype, mais le corps de J. C. par l'union hypoſtatique de la divinité avec le pain & le vin euchariſtique ; & que cette maniere de s'expliquer ayant été reçue par Germain, patriarche de Conſtantinople, l'an 720 ; par Jean de Damas, l'an 740 ; par les évêques du II concile de Nicée, l'an 787 ; par Nicéphore, patriarche de Conſtantinople, l'an 806, & par les autres Grecs, a paſſé d'Orient en Occident, & y a été reçue, comme il paroît par le concile de Francfort de l'an 794, dans lequel les évêques déclarerent que l'Euchariſtie n'eſt pas l'image de J. C. mais ſon propre corps. On combat ces ſuppoſitions, en diſant qu'il n'y a aucune apparence qu'Anaſtaſe, ſimple moine du Mont Sinaï, ait eu aſſez de crédit, & que ſon livre ait eu aſſez de cours pour changer totalement le langage & la doctrine de l'égliſe grecque, ſans que perſonne s'en ſoit apperçu, ni ne l'ait combattu ; que c'eſt ſans fondement que l'on attribue aux Grecs l'opinion de l'union hypoſtatique de la divinité avec le pain & le vin : Que s'ils ont fait difficulté de donner aux ſymboles le nom d'*Antitype* après la conſécration, quoique les peres les aient ainſi appellés, c'eſt en prenant ce nom dans une ſignification différente pour l'image & la figure d'une choſe abſente, & qui exclut la vérité ; que c'eſt cette équivoque qui a cauſé le différend entre les évêques Iconoclaſtes du concile de Conſtantinople, & ceux du II concile de Nicée, quoiqu'ils convinſſent dans le fonds les uns & les autres de la doctrine de la préſence réelle. Le ſecond degré qu'Aubertin a imaginé pour l'établiſſement de la créance de la préſence réelle, commence à Paſchaſe Ratbert qu'il fait auteur de cette doctrine en Occident, auquel il oppoſe pluſieurs adverſaires de ſon temps, prétendant que c'eſt lui qui eſt le premier auteur du changement qui a été fait dans les IX & X ſiécles. L'auteur replique que Paſchaſe n'a point été un novateur ; & que ſa doctrine ſur l'Euchariſtie, étoit la doctrine de l'Egliſe en ce temps-là ; que les adverſaires que l'on donne à Paſchaſe, ſont de même avis que lui, ou qu'ils ne l'ont point combattu : que Jean Scot & Bertram ou Ratram, qui ſont les ſeuls adverſaires qu'on lui peut oppoſer, ne préjudicient en rien, parceque Jean Scot eſt un auteur mépriſable, & que Ratram eſt tellement embaraſſé, qu'il eſt difficile de reconnoître ſon ſentiment ; enfin, que l'on convient qu'au commencement du XI ſiécle, la doctrine de la préſence réelle étoit établie par-tout, & que l'opinion des Sacramentaires étoit conſidérée comme une héréſie. Or comment pouroit-on croire que la doctrine de Paſchaſe eut pu, en moins de cent ans, ſe répandre dans toute l'Egliſe, même dans les communions des ſchiſmatiques, & enſevelir l'ancienne doctrine dans un tel oubli, qu'il n'en fût reſté aucune mémoire ? Quand l'héréſie de Berenger s'éleva l'an 1035, il y avoit encore un grand nombre de perſonnes qui avoient vécu dans le X ſiécle, & qui avoient vu pluſieurs chrétiens qui avoient vécu à la fin du ſiécle précédent ; comment auroient-ils pu ignorer quelle avoit été la doctrine du ſiécle qui les précédoit ; & le changement qui y avoit été apporté ?

Le miniſtre Claude ayant eu des copies de ce traité, y fit une réponſe, qui fut réfutée dans un écrit, que l'on joignit au petit traité de la perpétuité. On y répond d'abord en général aux objections ordinaires des Sacramentaires, contre la préſence réelle, que ce miniſtre avoit propoſées dans la premiere partie de ſa replique. On confirme enſuite l'impoſſibilité du changement de doctrine dans l'égliſe ſur ce ſujet ; & l'on y fait voir au miniſtre Claude, qu'il eſt impoſſible que dans l'antiquité l'on n'ait eu une connoiſſance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie ; & qu'ainſi il ne peut pas être arrivé que l'on ait changé de ſentiment, d'une maniere inſenſible & ſans y faire attention. Enfin, l'auteur examine quelques points particuliers qui regardent l'hiſtoire du prétendu changement imaginé par Aubertin, & confirme pluſieurs faits allegués dans le livre combattu par le miniſtre Claude, particuliérement ce qui regarde la perſonne, les livres & la doctrine de Ratram. On y venge l'honneur du X ſiécle, accuſé de déſordre & d'ignorance, en montrant que cela n'empêche point qu'il ne fourniſſe quantité d'exemples de vertu, & pluſieurs réglemens très-ſages. On ſoutient enfin contre le miniſtre Claude, qui avoit avancé le contraire, que toutes les ſectes ſéparées de l'égliſe romaine, & principalement les Grecs, ſont d'accord avec elle ſur le dogme de la préſence réelle, & de la tranſſubſtantiation.

Cet ouvrage ne fut pas plutôt devenu public, que le miniſtre Claude y fit auſſitôt une réponſe, à laquelle M. Nicole, excité par M. Arnauld, & aidé de ſes lumieres, oppoſa l'ouvrage, intitulé : *La perpétuité de la foi de l'egliſe catholique, touchant l'Euchariſtie, défendue contre le livre du ſieur Claude, miniſtre de Charenton.* Ce livre parut l'an 1669, approuvé par un grand nombre d'évêques & de docteurs, avec une épitre dédicatoire au pape Clément IX, ſous le nom de M. Arnauld. Il eſt partagé en douze livres. Le premier contient la juſtification générale de la méthode du livre de la perpétuité ; & la réfutation des exemples des changemens prétendus arrivés dans l'Egliſe, allegués par les miniſtres, ſur le gouvernement de l'égliſe, ſur la priere pour les morts, ſur l'invocation des ſaints & le culte des reliques, & ſur la défenſe de certaines viandes. Les trois livres ſuivans contiennent les preuves du conſentement de l'égliſe grecque avec l'égliſe romaine, touchant la préſence réelle & la tranſſubſtantiation, depuis le XI ſiécle juſqu'à préſent. Dans le cinquiéme on fait voir le conſentement des autres égliſes orientales avec l'égliſe romaine, par des témoignages authentiques. Le ſixiéme livre comprend la réfutation des défaites de M. Claude, ſur la créance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle ; & l'on y confirme par de nouvelles raiſons ce qui en avoit été dit dans la perpétuité. L'auteur examine en particulier, dans les ſeptiéme & huitiéme livres, tous les auteurs de l'égliſe grecque & latine, qui ont vécu depuis le commencement du VII ſiécle, juſqu'au temps où les miniſtres placent leur prétendu changement, & montre qu'ils ont tous enſeigné la préſence réelle & la tranſſubſtantiation. Le neuviéme livre contient la preuve de l'impoſſibilité du changement de créance, ſuppoſé par les miniſtres, & l'on y combat toutes les raiſons par leſquelles M. Claude a tâché de le rendre plauſible. On tire dans le dixiéme pluſieurs conſéquences de ce conſentement de toutes les ſociétés chrétiennes, dans le dogme de la préſence réelle, & de la tranſſubſtantiation, qui détruiſent les prétentions, les argumens & les opinions des Calviniſtes. L'onziéme livre regarde diverſes conteſtations perſonnelles, entre M. Claude & l'auteur de la perpétuité. On répond à ſes plaintes, & on lui demande juſtice de quelques reproches qu'il a faits ſans fondement à l'auteur de la perpétuité. Le douziéme contient des diſſertations

Digitized by Google

diſſertations ſur Jean Scot & Bertram. L'une du P. Paris, qui ſoutient que Jean Scot eſt auteur du livre attribué à Bertram ; & l'autre, où l'on examine la doctrine du livre de Bertram, avec divers actes, extraits & atteſtations, pour montrer quelle eſt la créance de l'égliſe orientale.

Le miniſtre Claude fit un gros ouvrage contre ce premier tome de la perpétuité, dans lequel il ſe vantoit de l'avoir abſolument renverſé. M. Nicole & M. Arnauld ſe contenterent d'y faire une réponſe générale, en 1671, dans laquelle ils montrent que le miniſtre ne donne aucune atteinte à l'argument de la perpétuité, & confirment par de nouveaux témoignages ce qu'il avoit avancé de l'égliſe orientale ſur la préſence réelle.

Le ſecond tome de la perpétuité remonte aux premiers ſiécles de l'Egliſe ; l'on y traite dans les deux premiers livres du ſens de ces paroles de J. C. *Ceci eſt mon corps* ; l'on y ſoutient que l'explication que les calviniſtes leur donnent, eſt contraire aux principes du langage humain ; que les exemples d'expreſſions figuratives & ſacramentelles qu'ils apportent, ne prouvent point ce qu'ils prétendent ; & l'on y répond aux difficultés de logique que les miniſtres propoſent, contre le ſens de ces paroles, *Ceci eſt mon corps*. On traite dans les autres livres du ſentiment des Peres touchant l'Euchariſtie, & l'on y montre que leurs expreſſions & leurs raiſonnemens établiſſent invinciblement la préſence réelle du corps & du ſang de J. C. dans l'Euchariſtie.

Le troiſiéme tome de la perpétuité de la foi contient une réponſe aux paſſages difficiles des Peres, objectés par les miniſtres. On y explique en général les noms d'images, de figure, de myſtère, de type & d'antitype, de pain & de vin, donnés par pluſieurs Peres à l'Euchariſtie, conſidérée ſuivant ſa partie extérieure. On y répond enſuite amplement aux paſſages difficiles de Théodoret & des autres Peres, & aux inductions qu'Aubertin & les autres miniſtres en ont tirées. On y prouve la manducation corporelle du corps de J. C. & l'on y rapporte ce que les Peres ont dit de la manducation réelle. On y éclaircit en quel ſens on peut dire que les méchans mangent & ne mangent pas le corps de J. C. & que J. C. eſt préſent ſur la terre, & abſent de la terre. On y examine les argumens négatifs tirés du ſilence des païens & des Peres, ſur les difficultés de l'Euchariſtie, & les objections que l'on peut faire, fondées ſur la philoſophie & ſur le témoignage des ſens. Enfin, on rapporte pluſieurs nouvelles preuves authentiques de l'union des égliſes d'Orient avec l'égliſe romaine ſur l'Euchariſtie.

Pendant que cette diſpute ſur l'Euchariſtie s'agitoit, M. Arnauld entreprit un autre ouvrage de controverſe, dans lequel il ſoutenoit que les opinions des calviniſtes, touchant la juſtification, qu'ils ont conſidérées comme les principaux articles de leur réforme, renverſent la morale de J. C. Il fit ſur ce ſujet un gros livre *in*-4°, qui parut l'an 1672. Le ſujet de cette accuſation eſt que les calviniſtes enſeignent que la juſtice eſt inamiſſible ; qu'aucun juſte ne la peut perdre & ne la perd, quelque crime qu'il commette ; & que les péchés les plus énormes n'empêchent point que les fidéles qui les commettent, ne demeurent juſtes & enfans de Dieu. Cette doctrine a été ſoutenue fortement par les calviniſtes contre les Arminiens, & a été décidée au ſynode de Dordrecht, que les miniſtres de France ont ſolemnellement approuvé. M. Arnauld ſoutient qu'elle eſt directement contraire à la doctrine de S. Paul ; qu'elle ruine la néceſſité des bonnes œuvres ; qu'elle anéantit les vertus chrétiennes ; qu'elle eſt très-préjudiciable à la piété ; qu'elle porte les fidéles à ne craindre ni d'être damnés, ni même de tomber en la diſgrace de Dieu, quelques péchés qu'ils commettent ; parceque, ſelon eux, d'un côté chaque fidéle eſt entierement certain de ſa juſtification, & que de l'autre il eſt aſſuré qu'il ne peut point perdre la juſtice, & par conſéquent qu'il ſera infailliblement ſauvé. Il combat auſſi les erreurs des calviniſtes ſur la juſtification des enfans, qui ſuppoſent qu'il n'y a que les enfans des fidéles qui ſoient compris dans l'alliance de Dieu, & juſtifiés ; que ceux qui ne ſont pas du nombre des élus, ne ſont point juſtifiés ; & que ceux qui étant parvenus à l'âge de raiſon, ſe convertiſſent avant que de mourir, après avoir mené une vie de libertinage, ont toujours eu en eux l'eſprit de régénération & d'adoption, parmi leurs plus terribles débordemens. M. Arnauld traite cette matiere avec ſa ſolidité & ſa force ordinaires, en dix livres, & réfute les artifices & les raiſons dont les miniſtres ſe ſervent pour excuſer, pour juſtifier, ou pour adoucir leur doctrine.

Un miniſtre de Nîmes nommé *Bruguier*, fit une réponſe ſommaire au livre du renverſement de la morale, qui fut approuvée par M. Claude, à laquelle M. Arnauld fit une réponſe *in*-12, l'an 1675, intitulée : *L'impiété de la morale des calviniſtes pleinement découverte par le livre du miniſtre Bruguier*. Cette réplique eſt une eſpéce d'abrégé du gros ouvrage du renverſement de la morale, dans lequel M. Arnauld répéte les mêmes argumens qu'il applique aux réponſes de ce miniſtre. Jurieu, miniſtre de Sédan, Merlat, miniſtre de Saintes, firent auſſi des réponſes au livre du renverſement de la morale ; mais par d'autres moyens, & ſur d'autres principes. M. le Feron, docteur de Sorbonne, & archidiacre de l'égliſe de Saintes, publia l'an 1678, un traité pour réfuter le miniſtre Merlat. Enfin M. Arnauld fit un livre contre le miniſtre Jurieu, intitulé : *Les calviniſtes convaincus de dogmes impies ſur la morale, pour ſervir de réponſe à meſſieurs le Févre & Jurieu.*

Nous n'entrons point dans le détail des autres ouvrages de M. Arnauld, nous remarquons ſeulement qu'on peut joindre à ſes ouvrages de controverſe contre les calviniſtes, une petite lettre écrite à M. Spon, imprimée à Anvers l'an 1681, dans laquelle il traite ſuccinctement, mais d'une maniere très-noble, les principaux points de controverſe. On peut y ajouter l'apologie des catholiques, contre les fauſſetés & les calomnies d'un livre, intitulé, *La politique du clergé de France.*

M. Arnauld étoit un excellent dialecticien, & avoit une profonde connoiſſance de l'antiquité eccléſiaſtique. Il a compoſé un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart anonymes, dont voici le catalogue.

CATALOGUE DES OUVRAGES COMPOSÉS par meſſire ANTOINE ARNAULD.

Livre de la fréquente communion, où les ſentimens des peres, des papes & des conciles, touchant l'uſage des ſacremens de pénitence, & d'euchariſtie, ſont fidélement expoſés, *approuvé par quinze évêques & vingt docteurs, à Paris en* 1643. *Il s'en eſt fait depuis une infinité d'éditions.* Le même en latin, traduit par l'auteur, *ibid.* 1647.

Avertiſſement ſur quelques ſermons prêchés à Paris contre ce livre, *ibid.* en 1643.

La tradition de l'Egliſe, ſur le ſujet de la pénitence & de la communion, avec une préface, *ibid.* en 1644.

Abus des nouveaux caſuiſtes & directeurs jéſuites, prédits & condamnés par le P. Emeric de Bonis, reçu dans la compagnie dès le vivant de S. Ignace, *ibid.*

Défenſe de la vérité catholique, contre les erreurs & les héréſies du livre du ſieur de la Milletierre, intitulé ; *Le Pacifique véritable*, ibid.

Lettre écrite au pape Urbain VIII, & au cardinal Barberin, par les archevêques & évêques approbateurs du livre de la fréquente communion.

Déclaration & ſoumiſſion de M. Arnauld.

Apologie de M. Janſénius, évêque d'Ypres, & de la doctrine de S. Auguſtin, expliquée dans ſon livre, intitulé, *Auguſtinus*, contre trois ſermons de M. Habert, théologal de Paris, prononcés dans Notre-Dame

le premier & le dernier dimanche de l'avent 1642, & le dimanche de la ſeptuageſime 1643, *ibid.* en 1644.

Conſidérations ſur une cenſure prétendue de la faculté de Paris, de l'an 1560, touchant la grace & le libre arbitre. Elles ſe trouvent dans un recueil de pluſieurs ouvrages ſur la grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645, par M. le Maître de Saci.

Lettre d'un docteur de théologie, ſur un livre intitulé : *Sentimens ſinceres & charitables*, par François Irénée.

Seconde apologie pour M. Janſenius, évêque d'Ypres, en quatre livres, avec un cinquiéme imparfait, *ibid.* en 1645, *avec M. le Maître.*

Défenſe de meſſeigneurs les prélats, approbateurs du livre de la fréquente communion, *ibid.* en 1646.

In decretum romanæ inquiſitionis de auctoritate principum apoſtolorum Petri & Pauli notationes. Ce decret de l'inquiſition eſt du 25 janvier 1647. Les notes de M. Arnauld ſont de la même année. Elles ont été traduites en françois.

Traduction des livres de S. Auguſtin, des mœurs de l'égliſe catholique, de la correction & de la grace, de la véritable religion, de la foi, de l'eſpérance & de la charité, *ibid.* en 1648.

Apologie pour les SS. Peres de l'égliſe, contre les erreurs qui leur ſont imputées par le ſieur de la Motte, *in*-4°. M. Arnauld fit cet ouvrage en 1650, chez M. Hamelin.

Réflexions ſur un decret de l'inquiſition de Rome, portant défenſe de lire le catéchiſme de la grace (de Matthieu Feydeau) *& un autre catéchiſme contraire* (celui du P. l'Hermite jéſuite) *fait à Douai ſous le même titre. Par leſquelles on fait voir que ce decret ne touche point le fond de la doctrine de l'un & de l'autre de ces deux catéchiſmes, & que le dernier fait par le P. l'Hermite, jéſuite de Douai, eſt rempli d'erreurs, d'héréſies, d'impiétés, de falſifications des écrits des Peres de l'égliſe, de calomnies contre les diſciples de S. Auguſtin, & de diffamations ſcandaleuſes de toute l'égliſe de France*, à Paris 1650, 92 pages.

Conſidérations ſur l'entrepriſe de M. Cornet, *ibid.* en 1649.

Apologie pour les ſaints Peres de l'égliſe, défenſeurs de la grace de Jeſus-Chriſt, en huit livres, *ibid.* en 1651.

Remontrance aux PP. jéſuites, touchant un manifeſte qu'ils ont fait courir ſur la doctrine des janſéniſtes, *ibid.* en 1651. *M. le Maître y a eu part.*

Lettre d'un docteur ſur le ſujet de l'apoſtaſie de Jean de Labbadie, en 1651.

L'innocence & la vérité défendues contre les calomnies & les fauſſetés des jéſuites & du P. Briſacier, *ibid.* en 1652.

Hiſtoire & concorde évangélique, *en latin*, *ibid.* en 1653.

Conſidérations ſur la lettre compoſée par M. l'évêque de Vabres, touchant les cinq propoſitions, *ibid.* en 1651.

Réponſe au P. Annat touchant les cinq propoſitions, *ibid. en françois & en latin*, en 1654.

Eclairciſſement ſur quelques objections touchant le fait de Janſénius, *ibid.*

Mémoire ſur le deſſein qu'ont les jéſuites de faire retomber la cenſure des cinq propoſitions ſur la doctrine de ſaint Auguſtin, *ibid.*

Réponſe à la lettre d'une perſonne de condition, touchant les régles de la conduite des ſaints Peres dans la compoſition de leurs ouvrages, pour la défenſe de la vérité combattue, ou de l'innocence opprimée, en 1654.

Réponſe au libelle, intitulé : *Dom Pacifique d'Avranches*, en 1654.

Lettre d'un docteur de Sorbonne à une perſonne de condition, ſur ce qui eſt arrivé depuis peu dans une paroiſſe de Paris à un ſeigneur de la cour, *ibid.* en 1655.

Seconde lettre à un duc & pair de France, pour ſervir de réponſe à pluſieurs écrits qui ont été publiés contre la précedente lettre, *ibid. avec M. Nicole.*

Queſtion de fait & de droit, *ibid.*

Deux lettres ; l'une adreſſée au pape Alexandre VII, & l'autre à la faculté de théologie de Paris, *en latin & en françois*, ibid.

Conſidérations ſur ce qui s'eſt paſſé en l'aſſemblée de la faculté de théologie de Paris, tenue en Sorbonne le 4 novembre 1655, ſur le ſujet de la ſeconde lettre de M. Arnauld, *ibid.*

Lettre à M. Meſſier, curé de S. Landri, doyen de la faculté de théologie, *ibid.*

Premiere lettre apologétique de M. Arnauld à un évêque, *ibid.* 1656. *M. le Maître y a eu quelque part.*

Seconde lettre apologétique, *ibid.*

Troiſiéme lettre apologétique, *ibid.*

Lettre à un de ſes amis, *ibid.*

Propoſitiones theologicæ duæ, de quibus hodie maximè diſputatur, clariſſimè demonſtratæ, avec M. Nicole, *in*-4° 1656.

Eclaireiſſement de cette queſtion, ſi un docteur ou un bachelier, peut ſouſcrire une cenſure, *ibid.*

Lettre latine à Henri Holden, docteur de Sorbonne, *ibid. avec M. Nicole.*

Antonii Arnaldi reſponſio ad Holdenum, en 1656 avec M. Nicole. Cette lettre eſt différente de la précédente. Celle qui eſt intitulée *Reſponſio*, répond à une lettre latine de ce docteur, que l'on dit avoir été compoſée par M. Bureau, eccléſiaſtique de Louvain.

M. Arnauld a eu part à la troiſiéme & aux 9, 11, 12, 13, 14 & quinziéme lettres provinciales. La diſſertation ſur l'amour de Dieu, qui ſe trouve dans la premiere édition latine de ces lettres, avec les notes de Wendrock, (c'eſt-à-dire, M. Nicole) fut faite en françois par M. Arnauld, contre le P. Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en latin.

Lettre & écrit apologétique adreſſé à la faculté de théologie de Paris, aſſemblée en Sorbonne le 7 décembre 1655, *en deux parties, en latin*, ibid.

Seconde lettre & écrit apologétique à la même faculté, aſſemblée en Sorbonne le 17 janvier 1656, *en latin*, ibid. en 1656.

Diſſertation théologique touchant cette propoſition de S. Auguſtin : *La grace ſans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à S. Pierre*, en latin, *ibid.* en 1656, *avec M. Nicole.*

Expoſition claire de la vraie doctrine de S. Thomas, touchant la grace ſuffiſante & efficace, *en latin*, en 1656, *avec M. Nicole.*

Premier & ſecond avis des curés de Paris aux curés des provinces, & extraits des propoſitions des caſuiſtes & autres requêtes, lettres, piéces & cenſures, contre la morale des caſuiſtes, & l'apologie pour les caſuiſtes, *auſquels M. Arnauld a eu part avec meſſieurs Nicole & Paſcal.*

Cas propoſé par un docteur touchant la ſignature de la conſtitution d'Alexandre VII, & du formulaire du clergé du 17 mars 1657.

Réflexions d'un docteur ſur l'avis de M. l'évêque d'Aleth, ſur le cas précédent.

Mémoire où l'on fait voir que ſi la conſtitution d'Alexandre VII étoit enregiſtrée au parlement, cela emporteroit une inquiſition plus rigoureuſe, *in*-4° 1657, *avec M. Nicole.*

Troiſiéme écrit des curés de Paris, contre l'apologie des caſuiſtes en 1658, *avec MM. Nicole & Paſcal.*

Cenſure de l'apologie des caſuiſtes, par M. l'évêque d'Orléans, du 14 juin 1658 ; elle eſt de MM. Arnauld le docteur, & Nicole.

Cenſure du même ouvrage par M. Arnauld, évêque d'Angers du 11 novembre 1658. Elle eſt de MM. Arnauld le docteur, & de Saci.

Septiéme écrit des curés de Paris, ou, Journal de ce qui s'eſt paſſé à Paris & dans les provinces au ſujet de

Digitized by Google

l'apologie des caſuiſtes en 1659, *avec M. Paſcal.*

Cenſure de l'apologie des caſuiſtes, par M. l'évêque de Soiſſons, le 23 octobre 1659.

Huitiéme écrit des curés de Paris, *avec M. Nicole.*

Neuviéme écrit des curés de Paris : M. Arnauld en a fait la premiere partie.

Dixiéme écrit des curés de Paris, *avec M. Nicole.*

Préface ſur l'office de S. Sacrement, & une table hiſtorique & chronologique ſur les auteurs eccléſiaſtiques, *à Paris* en 1659.

Défenſe de l'ordonnance de MM. les vicaires généraux du cardinal de Retz pour la ſignature du formulaire en 1660, *avec M. de la Lane.*

Obſervations ſur la cenſure de la traduction du miſſel de M. Voiſin, en 1661.

Mémoire touchant le moyen d'appaiſer les diſputes préſentes, en 1661, *avec M. Nicole.*

Jugement équitable ſur les conteſtations préſentes, *ibid.*

La traduction du miſſel en langue vulgaire, autoriſée par l'écriture ſainte, & par les SS. PP. & les docteurs de l'égliſe, par les décrets des conciles & des papes, & par l'uſage de l'égliſe gallicane, *in*-4° 1661, *avec M. de Voiſins.*

De la ſignature du formulaire, compoſé le 6 juin 1661, chez madame Angrand.

Lettre de la mere Agnès Arnauld, abbeſſe de Port-Royal, au roi, en mai 1661, *avec M. Nicole.*

Lettre de la mere Angélique à la reine mere. *Les mêmes.*

Lettre écrite au roi par M. l'évêque d'Angers ſur la ſignature du formulaire, du 6 juillet 1661. *Les mêmes.*

Réponſe de M. d'Angers à la lettre de M. de Lionne, le 21 d'août 1661. *Les mêmes.*

Premiere lettre de la mere Magdeléne de Ligni, abbeſſe de Port-Royal à M. de Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, & grand-vicaire, du 16 octobre 1661, *avec MM. Nicole & de Saci.*

Deuxiéme lettre de la même, du 28 décembre. *Les mêmes.*

Seconde lettre de M. d'Angers au roi, ſur le formulaire. *Arnauld & Nicole.*

Autres difficultés propoſées aux docteurs en théologie de la faculté de Paris, ſur la réception du formulaire, *ibid. avec M. Nicole.*

Avis aux évêques de France, ſur la ſurpriſe qu'on prétend faire au pape, pour lui faire donner atteinte au mandement de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, en 1661, *avec M. Nicole.*

De l'héréſie & du ſchiſme que cauſeroit en France la ſignature du formulaire, *avec M. Nicole qui en eſt le principal auteur.*

Cas propoſé par un docteur à M. l'évêque d'Aleth ſur la ſignature du formulaire, avec les réflexions d'un docteur ſur la vie de cet évêque, & un éclairciſſement ſur le différend de Jean d'Antioche & de S. Cyrille, en 1661.

Lettre d'un eccléſiaſtique à un évêque, touchant la ſignature du formulaire de l'aſſemblée du clergé du 15 janvier.

Lettre d'un eccléſiaſtique à un de ſes amis ſur le jugement qu'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propoſitions ſoient dans le livre de Janſénius, du 28 août 1657. *Meſſieurs Nicole & le Maître y ont auſſi travaillé.*

Nouvelle héréſie des jéſuites, ſoutenue publiquement dans le collége de Clermont, par des théſes du 12 décembre 1661, dénoncées aux évêques de France, en 1662. *M. Nicole y a eu part.*

Illuſions des jéſuites dans l'explication de ces théſes, *ibid. avec M. Nicole.*

Factum des curés de Paris contre la théſe des jéſuites, *ibid. avec M. Nicole.*

Examen de la lettre circulaire de l'aſſemblée du 2 octobre 1663.

Deux écrits ſur ſon différend avec M. Paſcal touchant le ſens de ces mots de la conſtitution d'Alexandre VII, *Sens de Janſénius*, imprimés dans le IV tome de la *tradition de l'égliſe du P. Queſnel.*

Lettre à un de ſes amis, ſur ce qu'on lui attribue d'avoir eu part à l'accommodement qui a été fait au ſujet des cinq propoſitions, en 1663.

Réponſe à un écrit de M. de Barcos, dans lequel celui-ci prétendoit que l'on pouvoit en conſcience recevoir & ſouſcrire purement & ſimplement les conſtitutions des papes Innocent X & Alexandre VII, encore que l'on croie que Janſénius y ait été injuſtement condamné. *Manuſcrit.*

Deſſein des jéſuites repréſenté à meſſeigneurs les prélats de l'aſſemblée du 2 octobre 1663.

Les juſtes plaintes des théologiens contre la délibération de l'aſſemblée de l'an 1663, & la défenſe des évêques improbateurs du formulaire, en 1663, *avec M. Nicole qui eſt auteur de ce qui eſt dit de M. de Marca dans cet écrit. Le reſte eſt de M. Arnauld.*

Factum pour les religieuſes de Port-Royal, contre la dame de Crevecœur, en 1663.

Mémoire pour les religieuſes de Port-Royal, en 1664, *avec M. Nicole.*

Les pernicieuſes conſéquences de la nouvelle héréſie des jéſuites contre le roi & contre l'état, *ibid.* 1664.

Réfutation de la fauſſe relation du P. Ferrier, *avec M. de la Lane, en II parties*, en 1664.

Réſolution de cette difficulté, s'il ſuffit de n'avoir point lu Janſénius, pour en pouvoir ſigner la condamnation, du premier juillet 1664, *avec M. de la Lane.*

M. Arnauld a eu quelque part au traité de la foi humaine de M. Nicole : mais il n'eſt pas auteur de toute la quatriéme partie.

Réflexions ſur une déclaration de M. l'archevêque de Paris, aux religieuſes de Port-Royal, *avec M. Nicole*, en 1664.

Apologie pour les religieuſes de Port-Royal. Les préfaces ſont, dit-on, de M. Nicole, qui a eu part auſſi au reſte, excepté à la quatriéme partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la diſcuſſion de la diſpute entre S. Cyrille & Théodoret eſt de M. Nicole, outre les piéces qui ſont partie de cette apologie, & auſquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte-Marthe y a auſſi travaillé, ſelon l'opinion commune.

Eclairciſſement ſur le différend de Jean d'*Antioche*, & de S. Cyrille.

Mandement de M. l'évêque d'Aleth, du premier juin 1665, *avec M. Nicole.*

Mandement de M. d'Angers ſur la ſignature du formulaire, du 8 juillet 1665.

Illuſion théologique, en 1665.

Réponſe à la démonſtration prétendue du fait conteſté de Janſénius, réduite en placard, en 1666.

Lettre circulaire des quatre évêques, ſur le bref donné contre leur mandement, du 25 avril 1667.

Défenſe du nouveau teſtament de Mons, contre les ſermons du P. Maimbourg, prêchés en 1667, *en VII parties, imprimée pluſieurs fois, avec M. Nicole.*

Abus & nullités de l'ordonnance ſubreptice de M. l'archevêque de Paris, contre le nouveau teſtament de Mons, en 1667.

Réponſe aux remarques du P. Annat, ſur la publication du nouveau teſtament de Mons, en 1668.

Mémoire ſur le bref, contre la traduction du nouveau teſtament de Mons, en 1668.

Seconde partie du livre des dots des religieuſes, à *Paris*, en 1668, *la premiere partie eſt de M. Hermant, chanoine de Béauvais.*

Requête préſentée au roi par les eccléſiaſtiques de

Port-Royal, pour répondre à celle de M. d'Embrun, en 1668.

Traité contre l'ancienne nouveauté de Sainte Croix de Charpi.

Lettre des quatre évêques au pape, en 1668.

Défenſe de cette lettre contre la réponſe du P. Maimbourg, jéſuite, ſous le nom d'un théologien domeſtique d'un grand prélat, en 1668, *manuſcrite.*

Lettre paſtorale de M. l'évêque d'Aleth, ſur un bref ſubreptice qui condamne le rituel dreſſé pour l'uſage de ſon diocèſe, le 20 juillet 1668, *manuſcrite.*

Inſtructions du rituel d'Aleth, *à Paris*, en 1670. Factum pour M. d'Aleth.

Le renverſement de la morale de J. C. par la doctrine des calviniſtes, touchant la juſtification, *ibid.* en 1672.

L'impiété de la morale des calviniſtes pleinement découverte par le livre du miniſtre Bruguier, *à Paris*, en 1675.

Requête & lettre au roi ſur ſa retraite, en 1679.

Lettre à M. l'archevêque de Paris, & à M. le Tellier, ſur le même ſujet, en 1679.

Nouvelle défenſe du nouveau teſtament de Mons, contre le ſieur Mallet en deux volumes, *à Cologne*, en 1679 & 1680. M. Nicole a eu part au premier volume.

De la lecture de l'écriture ſainte, contre les paradoxes extravagans & impies, du même, *à Cologne*, en 1680 & 1686.

Apologie pour les catholiques, contre les fauſſetés & les calomnies d'un livre intitulé : *La politique du clergé de France*, en 1681 & 1682, *deux volumes in-12.*

Remarques ſur une lettre de M. Spon, de la religion prétendue-réformée, *à Anvers*, en 1681.

Lettre d'un chanoine à un évêque, pour répondre à une lettre de quelques évêques, imprimée en 1680, dreſſée par M. l'archevêque de Paris, & adreſſée au roi. La réponſe de M. Arnauld parut auſſi en 1680.

Réponſe à un écrit de M. le Moine, doyen du chapitre de Vitrey en Bretagne, contre Deſcartes. *Cette réponſe eſt demeuré manuſcrite.*

En 1681 M. Arnauld prit le ſoin de faire imprimer le petit traité de la régale, fait par ordre de M. de Pamiers, les ordonnances & autres piéces ſur ce ſujet ; & la relation compoſée par M. du Vaucel, de ce qui s'étoit paſſé dans les diocèſes d'Aleth & de Pamiers ſur ce ſujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles *in-12.*

Conſidérations ſur les affaires de l'égliſe au ſujet de la régale. M. Arnauld fit cet ouvrage à Delft en 1681.

Juſtification du livre du renverſement de la morale par la doctrine des calviniſtes, contre les miniſtres le Blanc & Merlat en 1682.

La ſeconde partie de l'appendix, qui eſt à la fin du ſecond volume de l'*Amor pœnitens*, de M. de Neercaſſel, évêque de Caſtorie, dans la ſeconde édition. M. Arnauld fit cet appendix, en 1683.

Le phantôme du Janſéniſme, *à Cologne*, en 1686.

Les calviniſtes convaincus de nouveau de dogmes impies ſur la morale, pour ſervir de réponſe à meſſieurs le Févre & Jurieu.

Réflexions ſur le préſervatif de Jurieu.

Défenſe contre la réponſe au livre des vraies & des fauſſes idées, *à Cologne*, en 1684.

Diſſertation ſur la maniere dont Dieu a fait de fréquens miracles dans l'ancienne loi, *à Cologne*, en 1685.

Traité des vraies & des fauſſes idées, contre le P. Malebranche, *à Cologne*, en 1683.

Réflexions philoſophiques & théologiques ſur le nouveau ſyſtême de la nature & de la grace, du P. Malebranche, en trois livres ; le 1. ſur l'ordre de la nature ; le 2. touchant l'ordre de la grace ; & le 3. touchant J. C. comme cauſe de la grace, *à Cologne*, en 1685 & 1686.

Neuf lettres au P. Malebranche ſur ſon ſyſtême, *à Cologne*, en l'année 1685, *& ſuivantes.*

Diſſertation ſur le prétendu bonheur des ſens, pour ſervir de réplique à ce qu'a répondu M. Bayle, *ibid.* en 1687.

Quatre factums pour les neveux de M. l'évêque d'Ypres, contre le P. Corneille Halart religieux jéſuite, contenant la réfutation du roman de l'aſſemblée de Bourg-Fontaine. *Le premier de ces Factums eſt du P. Gerberon, bénédictin ; les trois autres ſont de M. Arnauld. Ils ſont tous les quatre dans le VIII volume de la morale pratique.*

Réfutation de pluſieurs calomnies d'un libelle, qui a pour titre, *Réponſe d'un docteur de Sorbonne*, en 1679.

Lettre à M. l'évêque de Malaga, touchant ſa plainte au pape Innocent XI, en 1688.

Avis aux peres jéſuites ſur la proceſſion de Luxembourg, *à Cologne*, en 1685.

Avis aux mêmes ſur le ballet d'Aix, *ibid.* en 1686.

Défenſes des verſions de l'écriture & des offices de l'égliſe, & des ſaints peres. *ibid.* en 1688.

Jugement équitable ſur la cenſure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain.

Défenſe de ce jugement.

Remarque ſur le 18e tome d'Odoricus Raynaldus.

Réponſe aux propoſitions ultérieures de M. Steyaërt.

Difficultés propoſées à M. Steyaërt, en neuf parties, dont les trois premieres ſont la juſtification des peres de l'Oratoire de Mons ; la quatriéme & la cinquiéme, ſur la lecture de l'écriture ſainte ; la ſixiéme & la ſeptiéme, pour la défenſe du nouveau teſtament de Mons, & contre le P. Simon, avec une diſſertation touchant l'exemplaire grec du nouveau teſtament de Beze ; la huitiéme, contre M. Steyaërt ſur la lecture de l'écriture ſainte, & ſur une nouvelle ordonnance de M. l'évêque de Gand ſur le même ſujet ; enfin la neuviéme, ſur les prohibitions de livres par l'inquiſition, & autres tribunaux, & ſur quelques autres ſujets, *commencées à imprimer en* 1691.

Tomes 3, 4, 5, 6, 7, 8, & partie du 2 de la morale pratique des jéſuites, dont le premier, c'eſt-à-dire, le troiſiéme eſt la juſtification des deux premiers volumes, contre la défenſe des nouveaux chrétiens & miſſionaires du Japon & des Indes, du pere Tellier ; le ſecond ou quatriéme, l'hiſtoire de Jean Palafox ; le troiſiéme ou cinquiéme, l'hiſtoire de la perſécution de dom Bernardin de Cardenas, évêque de Paraguai, & de dom Philippe Pardo, archevêque de Malines, avec une réponſe au jugement ſur le troiſiéme volume de la morale pratique ; le quatriéme & le cinquiéme, c'eſt-à-dire, le ſixiéme & le ſeptiéme en comprenant les deux premiers qui ne ſont point de M. Arnauld, l'hiſtoire des différends entre les miſſionnaires jéſuites, ceux de S. Dominique & ceux de S. François, ſur les idolâtries chinoiſes ; le dernier, l'inſtruction du procès ſur la calomnie, *imprimes depuis* 1686 *juſqu'en* 1695. *Les deux premiers volumes des huit ſont de M. de Pontchâteau.*

Le prince d'Orange, nouvel Abſalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet écrit en 1688, lorſque ce prince eut envahi la couronne d'Angleterre. Il l'envoya manuſcrit à M. de la Reynie, alors lieutenant général de police, qui en parla au roi, & le roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya enſuite des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même temps un ſecond écrit contre le prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

L'innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688, *in-12.* Seconde édition en 1718 augmentée.

Cinq dénonciations du péché philoſophique, en 1689 & 1690.

Dénonciation de l'héréſie impie, contre le comman-

Digitized by Google

dement d'aimer Dieu, en 1689.

Quatre plaintes contre les impoſteurs qui ont ſuppoſé un faux Arnauld, avec les lettres & piéces concernant cette affaire, en 1690 & 1691.

Avis important au recteur des jéſuites, pour réponſe à la lettre ſur les plaintes de M. Arnauld.

Correction au P. Payen, ſur ſa réponſe à la juſtification de ſa troiſiéme plainte.

Le vain triomphe des jéſuites.

Remarques ſur le corollaire de M. Steyaërt, touchant la ſignature du formulaire, en 1692.

Réflexions ſur l'éloquence des prédicateurs, ou lettres adreſſées à M. du Bois, ſur l'avertiſſement qu'il a mis à la tête de ſa traduction des ſermons de S. Auguſtin, *à Paris*, en 1695.

Objections ſur les méditations métaphyſiques de M. Deſcartes, *imprimées avec ſes méditations.*

Grammaire générale & raiſonnée, *à Paris*, en 1660, *avec M.* Lancelot.

Elemens de géométrie.

L'art de penſer, *de la premiere édition*, avec M. Nicole.

Lettres à M. Perrault, touchant les ſatyres de M. Deſpreaux.

Diſſertation latine ſur la liberté qui eſt à la page 261 du premier tome des écrits de M. Arnauld, & autres ſur la grace générale.

Réponſe à la plainte que l'on a faite à M. Arnauld des termes injurieux dont il ſe ſert pour décrier la morale de ſes adverſaires.

Analytica ſynopſis doctrinæ libri S. Auguſtini, de correptione & gratiâ, à Paris 1644: & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Geſvres, bénédictin de la congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de ſa *Defenſio Arnaldina*, à Anvers 1700.

De la néceſſité de la foi en Jeſus-Chriſt pour être ſauvé. Cet ouvrage fut fait dès 1641, contre la Mothe le Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des païens, dans un ouvrage ſur cette matiere. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701 en deux volumes *in*-12, à Paris, par les ſoins de M. Du-Pin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a compoſé la préface.

Régles pour diſcerner les bonnes & les mauvaiſes critiques des traductions de l'écriture en françois, pour ce qui regarde la langue: avec des réflexions ſur cette maxime, que l'uſage eſt la régle & le tyran des langues vivantes. A Paris 1707, *in*-12. Cet ouvrage eſt contre M. Thoynard & le pere Bouhours.

Eclairciſſemens ſur l'autorité des conciles généraux & des papes, ou *Explication du vrai ſens de trois décrets des ſeſſions IV & V du concile général de Conſtance*, &c. contre la diſſertation de M. de Schelſtrate, garde de la bibliothéque du Vatican, ſur les prétendus actes publiés par ce même auteur en 1683, ouvrage poſthume 1711 *in*-8°. L'éditeur de cet ouvrage & auteur de la préface eſt M. Petitpied, docteur de Sorbonne.

Ecrits ſur la grace générale, recueillis par M. Fouilloux, en deux volumes *in*-12, & imprimés en 1715, avec des préfaces de l'éditeur.

Lettres de M. Arnauld imprimées, & produites par M. Jean Gontin, prêtre Dauphinois, curé de S. Hilaire de Senlis, pour ſervir au procès pendant à la Tournelle pour François Deſlyons, ſieur de Theuville, &c. Ces lettres ont paru *in-folio*, & ne ſe trouvent point dans le recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deſlyons, doyen de Senlis, a tâché d'y répondre par treize autres lettres en forme de factum, imprimées *in-folio.*

Ecrit contre le ſentiment de M. de Choiſeul, évêque de Tournai, que l'attrition ſans l'amour de Dieu ſuffit avec le ſacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet écrit pendant la vie de M. de Choiſeul; & après la mort de ce prélat, il fut pris en 1703 avec les papiers du P. Queſnel, qui en étoit poſſeſſeur.

On croit auſſi que M. Arnauld a eu part à l'apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fonds eſt de M. le Maître. C'eſt un volume *in*-4°.

M. Arnauld a travaillé avec M. Nicole aux factums contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, en 1671, pour la ſucceſſion de Neufchâtel en Suiſſe.

Les titres de l'ouvrage de M. Sinnich, docteur de Louvain, intitulé: *Trias ſanctorum Patrum de gratiâ Chriſti, &c.* ſont de M. Arnauld.

Voilà les ouvrages connus pour être de M. Arnauld, ils ſont environ cent trente-cinq volumes, tant petits que gros, & ſont tous généralement bien écrits, & très-ſolides; quelques-uns paſſent pour des chefs-d'œuvre dans leur genre. On a imprimé en 1727 le recueil des lettres de ce docteur en huit volumes *in*-12, en Hollande. On en a donné un neuviéme volume en 1743, avec un ſupplément à ce même volume. On y apprend bien des particularités qui le regardent, & qui éclairciſſent les affaires de ſon temps. On y a inſéré auſſi pluſieurs petits écrits du même docteur. Voyez les articles de MM. NICOLE & de LALANE. * *Mémoires hiſtoriques du temps. Table des auteurs du XVII ſiécle. Les hommes illuſtres qui ont paru en France dans le XVII ſiécle*, par M. Perrault, de l'académie françoiſe, *édit. de Paris* 1700. *Hiſt. de la vie & des ouvrages de* M. Arnauld, *in*-12.

ARNAULD (Catherine) fille d'*Antoine* Arnauld le pere, épouſa M. le Maître, dont elle a eu M. le Maître, & M. de Saci, ſi connus par leur eſprit & par leur piété. (*Voyez* LE MAITRE) *Angélique* Arnauld, ſœur de *Catherine*, abbeſſe perpétuelle de Port-Royal des Champs, fut nommée à l'âge de onze ans à cette abbaye en 1602. Elle y mit enſuite la réforme de Clairvaux à l'âge de dix-ſept ans. Comme elle paſſoit pour un prodige d'eſprit, de ſavoir & de vertu, elle fut choiſie à l'âge de vingt-ſept ou vingt-huit ans, pour réformer l'abbaye de Maubuiſſon: elle y paſſa quatre ou cinq ans, pendant leſquels la ſœur *Agnès* Arnauld eut la conduite du Port-Royal, en qualité de coadjutrice. La mere Angelique transfera ſon monaſtère des Champs à Paris, & obtint du roi que doreſnavant l'abbeſſe ſeroit élective & triennale: & elle mourut enfin le 6 août 1661, âgée de ſoixante-dix ans. Quatre de ſes ſœurs, outre la mere Agnès, ſe firent religieuſes dans ce couvent, où elles ont mené une vie très-exemplaire. La mere Agnès a compoſé deux petits livres, dont l'un eſt intitulé: *Le chapelet ſecret du ſaint Sacrement*, imprimé à Paris l'an 1633; l'autre, *L'image de la religieuſe parfaite & imparfaite*, imprimé auſſi à Paris, l'an 1665, & réimprimé depuis avec des augmentations. Elle eſt morte le 19 février 1671, dans ſa ſoixante-dix-huitiéme année. *Le chapelet ſecret du ſaint Sacrement*, dont la mere Agnès eſt auteur, fut cenſuré par M. Hallier & d'autres docteurs, la même année qu'il parut. L'évêque de Langres, qui avoit alors l'inſpection de Port-Royal, en ayant été informé, fit examiner cet écrit par d'autres docteurs, qui l'approuverent. La Sorbonne étant ainſi diviſée, l'affaire fut portée à Rome: & le ſouverain pontife déclara que ce chapelet ne ſeroit point cenſuré, ni mis dans l'expurgatoire, mais qu'il ſeroit ſupprimé, afin que les ſimples n'en abuſaſſent point. * *Mémoires du temps.* Bayle, *dict. critiq.*

ARNAULD du Ferron, juriſconſulte & hiſtorien célébre de France, *cherchez* FERRON.

ARNAULT (François) ſeigneur de Laborie, gentilhomme de Périgord, étoit fils de Louis Arnault, conſeiller au parlement de Bourdeaux, & d'*Anne* Arnald, d'une famille noble. François embraſſa l'état eccléſiaſtique, où il s'eſt diſtingué par ſon mérite & par ſes emplois. Il fut chanoine des deux égliſes de Périgueux, où il étoit né après le commencement du XVI ſiécle, doyen de Carenac, prieur de Lurcy, grand-

Digitized by Google

archidiacre de S. André de Bourdeaux, & chancelier de l'université de ladite ville. Il étoit docteur en droit canon, & ſes lumieres dans cette ſcience le firent regarder de ſon temps comme un des meilleurs canoniſtes que l'on eut alors. Belleforeſt qui l'avoit connu très-particulierement, dit dans ſa Coſmographie : *Qu'il étoit très-verſé aux lettres, & diligent rechercheur de ce qui eſt au ſecret de tout ſavoir, & bonnes diſciplines ;* & il ajoute qu'il en avoit tiré de grands ſecours pour ſon ouvrage, & ſur-tout pour la deſcription de Périgueux. Les commiſſions honorables dont François Arnault fut chargé, montrent encore plus quelle eſtime on faiſoit de ſon mérite. En 1576 il fut député du clergé de Sarlat, & en 1578 de celui de Poitiers aux états de Blois : en 1589 & en 1590 on le voit encore député des trois états du Périgord, & en 1593 du clergé & de la ſénéchauſſée du Périgord aux états généraux de la France, tenus à Paris. Il a compoſé un livre *Des antiquités de Périgord*, ouvrage extrêmement rare aujourd'hui. Le pere le Long qui le cite dans ſa bibliothéque des hiſtoriens de France, le dit imprimé en 1577, ſans marquer la forme du volume, ni le lieu de l'impreſſion. Cet habile bibliothécaire s'eſt trompé, & après lui M. l'abbé Lenglet, dans ſa méthode pour étudier l'hiſtoire, en nommant l'auteur, *Arnauld, ſieur de la Rorie.* François Arnault eſt encore auteur des deux ouvrages ſuivans ; 1. l'*Anti-Druſac, ou livret contre Druſac*, (c'eſt-à-dire contre les controverſes du ſexe maſculin & féminin, en vers, par Gratian du Pont, ſeigneur de Druſac) *faict à l'honneur des femmes nobles, bonnes & honnêtes, par maniere de dialogue : interlocuteurs Euphrates & Gymmiſus, imprimé à Tholoſe par Jacques Colomiez*, 1564. C'eſt ainſi que ce livre eſt cité par Du Verdier, page 395 de ſa bibliothéque françoiſe. 2. *Traité des anges & démons, traduit du latin de* Jean Maldonat, *par François de Laborie, archidiacre de Périgueux*, à Rouen, 1619, *in*-12, par conſéquent imprimé après la mort de l'auteur. François Arnault a fait auſſi des mémoires ſur la vie de Charles IX, & pluſieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés ; mais qui ont été communiqués à M. de la Grange, ſi connu par ſes poëſies françoiſes, qui travaille depuis pluſieurs années à l'hiſtoire du Périgord. François Arnault eſt mort à Périgueux en 1607, dans un âge extrêmement avancé, & fut inhumé à S. Front, dans la chapelle de ſa famille, dite des cinq plaies. Il étoit, *comme on l'a dit*, d'une famille ancienne, diſtinguée par ſa nobleſſe, & qui a donné des hommes illuſtres dans l'état & dans l'égliſe. On a pluſieurs actes qui prouvent que PIERRE Arnault, damoiſeau de Pauſat, qui vivoit encore en 1415, étoit pere d'un autre PIERRE Arnault, qui avoit épouſé *Frontonne* de Merle, d'où vint RAYMOND Arnault I, ſeigneur de la Faye, qui ſe maria le 5 décembre 1465 avec *Marguerite* Bonnald demoiſelle de Campanhac, iſſue de la noble maiſon de ce nom en Sarladois ; laquelle maiſon a donné pluſieurs évêques de Sarlat & de Rieux. De ce mariage vinrent PIERRE Arnault, qui ſuit ; & *Guillaume*, homme d'armes du roi de Navarre, mort à Bourdeaux ſans poſtérité.

PIERRE Arnault III, ſeigneur de la Faye & de Laborie, épouſa le 2 octobre 1488 *Marguerite* Dupuy, fille d'*Elie*, ſeigneur de la Jarthe, & autres lieux, & ſœur de *Jeanne*, qui fut mere de *François* de Belſier, premier préſident au parlement de Bourdeaux. Du mariage de PIERRE & de *Marguerite* vinrent LOUIS I, qui ſuit ; *Jean* I, chanoine de l'égliſe de Périgueux ; *Jeanne*, mariée avec le ſieur de Vallier, conſeiller au parlement de Bourdeaux ; *Françoiſe*, qui épouſa M. de la Vergne, gentilhomme de Poitou ; & *Bertrande*, qui fut femme d'Alix, capitaine de vaiſſeau.

LOUIS Arnault I, ſeigneur de Laborie, pourvu en 1547 d'une charge de conſeiller au parlement de Bourdeaux, avoit épouſé le 10 juin 1517 *Anne* Arnald, damoiſelle de Golſe & la Treille, fille de *Jean*, ſeigneur deſdits lieux, & de *Frontonne* de Belſier. Leurs enfans furent ; 1. FRANÇOIS, *qui a donné lieu à cet article* ; 2. PIERRE IV, qui ſuit ; 3. *Jacques* I, mort ſans alliance ; 4. Joſeph I, chanoine des deux égliſes de Périgueux, & archiprêtre de Valleuilh ; 5. LOUIS II, ſeigneur de Golſe, *tige des ſeigneurs de la* TREILLE.

PIERRE Arnault IV, ſeigneur de Laborie & de S. Laurent, s'eſt rendu très-recommandable auprès des rois François II, Charles IX & Henri III, comme on le voit par pluſieurs commiſſions importantes dont ils le chargerent, & par les lettres qu'ils lui écrivirent, dont nous avons vu une copie faite ſur les originaux conſervés dans la famille. Le château de Laborie, & ſa maiſon qu'il avoit à Périgueux, ayant été brulés par les religionaires lors du paſſage de l'armée des princes, & en 1575, lorſqu'ils ſurprirent la ville de Périgueux, Henri III voulut l'en dédommager, & en conſéquence lui fit pluſieurs gratifications, entr'autres celle de quatre mille écus à prendre ſur la recette de Guienne. Pierre avoit épouſé le 28 octobre 1561 *Jeanne* de Tricard, fille de *François*, ſeigneur de Rognac, homme d'armes du roi de Navarre, & de *Marguerite* de Ferrieres. Leurs enfans furent ; 1. *François*, ſeigneur de S. Laurent, capitaine, tué au ſiége du Peyrat en Quercy, le 2 novembre 1592 ; 2. *Joſeph* II, chanoine des deux égliſes de Périgueux, doyen de Carenac, prieur de Lurcy, & archiprêtre de Valleuilh ; 3. ALAIN I, qui ſuit ; 4. *Gabrielle*, mariée le 7 juillet 1596, avec *Jean* de Barberin, ſeigneur de Veſſat, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; 5. *Antoinette*, alliée le 18 mars 1602 avec *Jean* de Leſpinaſſe, ſeigneur de la Roche.

ALAIN Arnault I, ſeigneur de Laborie & de Barnabé, fut nommé en 1621 à une compagnie de cent hommes d'armes dans le régiment de Bourdeilles, où il ſervit pluſieurs années. Il avoit épouſé en 1605, *Marguerite* de S. Aſtier, fille de *Jean*, ſeigneur de Sarliat & la Barde, & de *Jeanne* de Saunier, dame deſdits lieux. Les enfans furent ; 1. FRANÇOIS III, qui ſuit ; 2. *Joſeph* III, chanoine des deux égliſes de Périgueux, & archiprêtre de Valleuilh ; 3. *Alain* II, ſeigneur de la Forêt, ſurnommé le gros capitaine de chevaux, qui dans les gueres civiles, ſe jetta dans S. Aſtier, d'où il fit pluſieurs ſorties, qui contribuerent à en faire lever le ſiége : il avoit ſervi en Italie, en Allemagne & en Flandre, & il a paſſé pour un des plus braves officiers de ſon temps. Il mourut à Laborie en 1664 ; 4. *Gabrielle*, religieuſe à l'abbaye du Bugue ; 5. *Jean* II, mort ſans alliance.

FRANÇOIS Arnault III, ſeigneur de Laborie & de Barnabé, ſervit en qualité de volontaire au ſiége de la Rochelle. En 1651 il fut nommé ſecrétaire de la nobleſſe du Périgord, lors de la convocation des états généraux. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & même ſavant. Le 13 août 1629 il avoit épouſé *Catherine* de Saunier, demoiſelle de Saraziniat, fille de *François*, ſeigneur de Monplaiſir, & de *Marthe* Dulau de la Côte. Il eut de ce mariage ; 1. *François* IV, tué en 1656, dans un combat ſinguliet ; 2. *Joſeph* IV, ſeigneur de Laborie & Saraziniat, mort ſans poſtérité de *Marie* de Chabans ; 3. *Alain* III, ſeigneur de Villat, chanoine des deux égliſes de Périgueux, & depuis marié le 6 août 1683, avec *Iſabeau* de Grimouard de Freteaud, fille de *Bernard*, ſeigneur de Beaulieu, & d'*Auzanne* de Jouſſet. Il eut de ce mariage un fils mort au berceau ; & *Marie* Arnault, dame de Laborie, mariée à *Jean* de Loſſe, vicomte de Chabans, par contrat du 19 ſeptembre 1700 ; *Jean* III, ſeigneur de Laudonie, brigadier des gardes du corps du roi, mort à Dinant ſans poſtérité ; FRANÇOIS V, qui ſuit ; *Toinette*, religieuſe à la Viſitation de Périgueux ; *Gabrielle* femme de *David* Dupuy, ſeigneur de la Forêt, aïeule maternelle de M. de Beaupoil de S. Aulaire, évêque de Tar-

Digitized by Google

bes; *Françoiſe*, mariée en 1666 à *François* Bouſier, ſeigneur de Valette; & *Marie* Arnault, mariée en 1670 à *Poncet* de Robinet, ſeigneur du Mayot.

François Arnault IV, ſeigneur de la Forêt & Saraziniat, après avoir ſervi pluſieurs années en qualité de mouſquetaire, ſe maria au commencement de 1677 avec *Antoinette* de Champagnat, fille de *Henri*, ſeigneur du Mas, &c. & d'*Anne* Ducheſne, ſœur du vicomte de Montréal: il eut 1. François-Henri, qui ſuit; 2. *Alain* IV, chanoine régulier de Chancelade, mort en Dauphiné; 3. *François* VII, ſeigneur de Laudonie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment de Marſan, infanterie; 4. *Sicaire*, chevalier de Saraziniat, capitaine d'infanterie, marié deux fois ſans laiſſer de poſtérité; 5. *Gabrielle*, religieuſe à Périgueux; 6. *Françoiſe*, morte ſans alliance; 7. *Marie*, mariée en 1696 à *Jacques* de Chalup, ſeigneur du Granger, capitaine d'infanterie.

François-Henri Arnault, ſeigneur de Saraziniat, ſervoit dans le régiment de Berri infanterie, lorſqu'il paſſa en Italie, pour en mettre Philippe V, roi d'Eſpagne, en poſſeſſion. Depuis il prit une majorité en France, dans le régiment de Monſaureaux: & le 20 mars 1705 il épouſa *Ambroiſe* de Champagnac, ſa couſine germaine, fille de *Jean*, ſeigneur de Meygniaud, &c. & d'*Anne* de Beaupoil, fille de *Raymond*, baron de la Luminade, maréchal des camps & armées du roi. De ce mariage ſont ſortis; 1. Jean-François IV, qui ſuit; 2. *Joſeph-Marie*, capitaine au régiment de Marſan; deux religieuſes; une troiſiéme fille admiſe à S. Cyr, en 1735, & *Iſabeau* Arnault, demoiſelle de Saraziniat.

Jean-François Arnault IV, ſeigneur de Saraziniat, a ſervi pluſieurs années dans le régiment de Pons, infanterie; & y ayant fait un accommodement pour une compagnie, il l'abandonna en ſe mariant en 1732 avec *Marie-Thérèſe* de Montozon, fille de *Dominique*, ſeigneur de l'Eguillat de Lauche, & de *Marie* de Boreau. De ce mariage ſont nés *Dominique*; *François-Henri*; *Jean-François*; & *Joſeph* Arnault.

ARNAUS (Vincent) poëte latin & italien, étoit de Mazara en Sicile. Il avoit perdu la vue; mais on ignore à quel âge. La beauté & la fécondité de ſon génie le dédommagerent de cet accident. Il mourut en 1625, âgé de 63 ans. On a de lui: *Anagrammata & Cantiones*, piéces qui ſont ſouvent citées par Léonard Orlandin, dans ſon livre *De imaginibus*, & par Rocchus Pirrus dans ſa notice de l'égliſe de Mazara. * *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam 1740.

☞ ARNAUTES, peuples à qui nous donnons le nom d'*Albanois*. Ils ſont en partie originaires de la frontiere occidentale de la Macédoine, proche des villes nommées *Apolimena* & *Sapoya*, & en partie de l'Epire, vers les montagnes de la Chimere. Les empereurs Grecs les tirerent de leur pays vers la décadence de l'empire. Comme ce ſont la plupart des eſprits fort turbulens, & enclins à la révolte, ils crurent leur faire changer d'humeur, en leur faiſant changer de ſéjour. Ainſi les plus mutins furent tranſportés dans la Morée, & aux environs d'Athènes. Depuis ce temps-là il y en paſſa encore d'autres. Après la mort du grand Scanderbeg, une partie des ſujets de ce prince alla s'établir dans la Pouille, & dans la partie de la Dalmatie qui appartient aux Vénitiens. Ceux de la Grèce y ſont diſperſés en un grand nombre de petites habitations, chacune de vingt ou trente cabanes. Proche de la mer ils s'adonnent à la pêche: dans la terre ferme ils nourriſſent des troupeaux; & par-tout ils volent autant qu'il leur eſt poſſible. Ils y ſuivent la religion des Grecs; & en Italie ils font profeſſion de la catholique. * La Martiniere, *dict. geog.*

ARNAY-LE-DUC, en latin *Arnaum Ducium*, ville de l'Auxois, dans le duché de Bourgogne, ſur la riviere d'Arroux. Elle a pluſieurs choſes qui méritent d'être remarquées. Pour le gouvernement eccléſiaſtique, outre un prieuré de l'ordre de S. Benoît qui y fut fondé en 1088, par Girard ſeigneur du lieu, il y a une paroiſſe avec archiprêtre de l'archidiaconé de Beaune, dans le diocèſe d'Autun, un couvent de capucins, & un d'urſulines, un collége où les jéſuites enſeignent les humanités, & un hôpital. Pour le temporel, c'eſt un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de roi d'Autun; un bailliage particulier, troiſiéme ſiége de l'Auxois, auquel eſt unie la chancellerie aux contrats, & qui reſſortit au parlement de Dijon, & au préſidial de Semur. Il y a de plus une baronie du reſſort du même bailliage, une mairie, un grenier à ſel du parlement & de la direction de Dijon, & une ſubdélégation de l'intendance de Bourgogne. La ville d'Arnai-le-Duc eſt la quatorziéme de celles qui députent aux états de la province; & elle y envoie deux Députés; mais elle n'eſt pas admiſe à l'élection de l'élu du tiers état, & elle eſt ſeulement la premiere des villes du ſecond ordre, qui nomme à tour de rôle le ſecond alcade pour examiner l'adminiſtration des élus. Au reſte, elle eſt ſituée preſque au milieu de la province, dans un pays découvert: l'air y eſt bon, les environs agréables, & le terroir de bonne qualité. * Gareau, *deſcript. du gouvernement de Bourg.*

ARNDTIUS (Jean) eſt regardé par les myſtiques proteſtans, comme un homme très-vénérable, grand maître de la vie ſpirituelle, un myſtique des plus éclairés; en un mot, comme un ſaint. Il naquit à Ballenſtad dans le duché d'Anhalt en 1555. Après ſes premieres études, il s'appliqua à la médecine: mais étant tombé dans une maladie très-dangereuſe, il fit vœu de changer d'occupation, & d'étudier en théologie, s'il guériſſoit. Etant guéri, il accomplit ſa promeſſe. Il fut ſucceſſivement miniſtre en ſon pays, à Quedlinbourg, & à Brunſwick. Il eſſuya dans cette derniere ville de grandes traverſes. Le ſuccès de ſes prédications lui ſuſcita des jaloux parmi ſes confreres qui devinrent ſes ennemis, parceque ſon zèle condamnoit leur nonchalance. Pour le décrier, ils lui attribuerent diverſes erreurs; & la perſécution alla ſi loin, qu'il fut obligé de quitter Brunſwick, & il ſe retira à Iſleb où on le demandoit. Il gouverna l'égliſe de ce village pendant trois ans. En 1611 George, duc de Lunebourg, qui avoit une haute idée de ſa ſainteté, lui donna le ſoin de l'égliſe de Zell, & le fit ſur-intendant de toutes celles du duché de Lunebourg. Il vécut onze ans dans cette charge; & ſa mort qui arriva en 1621 fut accompagnée de circonſtances ſingulieres. On tient qu'il l'avoit prédite à ſa femme, en lui diſant, au retour de ſon dernier ſermon, qu'il avoit fait ſon oraiſon funébre. Voici les principaux chefs de doctrine ſur leſquels il étoit en diſpute avec ceux de ſa communion. Perſuadé que le déréglement qui regnoit dans les mœurs des proteſtans, ne venoit que de ce qu'à ſon avis, ils rejettoient les bonnes œuvres, & qu'ils ſe contentoient d'une foi ſtérile, comme ſi pour être ſauvé il ſuffiſoit de croire en J. C. & de s'attribuer ſes mérites; il enſeigna que la véritable foi agiſſoit néceſſairement par la charité; qu'une triſteſſe ſalutaire la précédoit; qu'elle étoit ſuivie d'un renouvellement parfait; enfin que la foi ſanctifiante produiſoit néceſſairement de bonnes œuvres. Ses adverſaires l'accuſoient auſſi d'être fanatique & enthouſiaſte. Ils tâcherent malicieuſement de le confondre avec les diſciples de Weigelius, & les freres de la Roze-Croix, & ils lui imputerent une partie des erreurs de ces viſionaires; parceque ſur certaines matieres il parloit à peu-près comme eux, & que comme eux, il préféroit la méthode des docteurs myſtiques à celle des ſcholaſtiques. Arndrius s'étoit fort exercé dans la lecture de Taulere, de Thomas à Kempis, de S. Bernard, & des autres maîtres de la vie ſpirituelle; on avoue même qu'il n'avoit pas négligé les livres de Weigelius, puiſqu'il en avoit tranſcrit dans les ſiens pluſieurs cha-

Digitized by Google

pires. Il eut de grands défenteurs, dont on peut voir les noms dans les livres que nous citerons. Parmi ſes ennemis Luc Oſiander, theologien de Tubinge, fut celui qui ſe diſtingua le plus. Il publia contre Arndtius en 1624, un ouvrage intitulé : *Judicium theologicum.* Arndtius écrivit le ſien *du vrai chriſtianiſme* en allemand. Le premier livre parut tout ſeul en 1605, imprimé à Iéne, chez Stegmann. Il donna les trois autres en 1608. Le premier s'appelle le livre *de l'écriture.* L'auteur prétend y ouvrir le chemin de la vie intérieure ; y montrer qu'Adam doit diminuer de jour en jour dans le cœur d'un chrétien, & que J. C. y doit croître. Le titre du ſecond eſt, *livre de vie.* On s'y propoſe de faire avancer l'homme chrétien, de lui donner du gout pour les ſouffrances, & de l'encourager à réſiſter à ſes ennemis, à l'exemple & par la vertu du Sauveur. Le troiſiéme livre eſt le livre *de la conſcience.* On y rappelle l'homme à ſoi-même, & on lui découvre au milieu de ſon cœur le royaume de Dieu. Le dernier livre ſe nomme le livre *de la nature.* L'auteur y prouve que toutes les créatures conduiſent à la connoiſſance du créateur. Cet ouvrage a été traduit en pluſieurs langues. La verſion latine parut à Lunebourg en 1625, à Francfort en 1628, & à Leipſic en 1704. On en publia une verſion flamande en 1642, & en 1647. Il y en a auſſi des traductions en danois & en bohémien. Le premier livre a été mis en anglois, & il fut imprimé en 1646. * *Joannis Arndtii theologi apud Germanos celeberrimi, ac ſuperintendentis quondam in ducatu Lunæburgico meritiſſimi, de vero chriſtianiſmo libri quatuor, ob præſtantiam ſuam olim latinè redditi ; nunc autem reviſi, ac emendati, curâ & ſtudio Antonii Wilhelmi Boemi. Accedit huic editioni nova præfatio de vita & ſcriptis Arndtiani*, à Londres *in*-8°, 1708. Cet ouvrage a été traduit en françois par Samuel de Beauval.

ARNDTIUS (Joſué) naquit en 1626, à Guſtrow, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où ſon pere Arnoult Arndtius étoit ſurintendant. En 1653 il ſuccéda à ſon frere dans l'emploi de profeſſeur en logique dans l'académie de Roſtock ; mais en 1656 il fut fait prédicateur de la cour, & conſeiller eccléſiaſtique de Guſtave Adolphe duc de Meckelbourg. Il eſt mort le cinq avril 1687, dans la 61 année de ſon âge. Il étoit habile dans la théologie, dans l'hiſtoire, & dans pluſieurs autres ſciences. Les principaux de ſes ouvrages ſont ; *Exercitatio de erroribus Salmaſii in theologia ; Scaligerorum genealogia ; Dialogus contra Henotas ; Miſcellaneorum ſacrorum liber ; Diſſertatio de contemptu philologiæ ; Notæ in trutinam ſtatuum Europæ ducis de Rohan ; Libellus de frequenti communione, ſive non rectò uſu cœnæ dominicæ & defectu veræ confeſſionis in Eccleſia chriſtiana paſſim ; De forma Chriſti libellus ; Manuale legum Moſaicarum ; Tractatus de ſuperſtitione ; Lexicon antiquitatum eccleſiaſticarum ; Panegyricus Guſtavo Adolpho duci Meklenburgenſi, ex peregrinatione reduci, ſcriptus ; Querela de neutralitate ſacra.* CHARLES Arndtius, ſon fils, profeſſeur des langues orientales à Roſtock, a écrit ſa vie, qui a été imprimée en 1697 à Guſtrow, ſous le titre de *Fama Arndtiana reflorescens.* * Voyez le *Moreri* de Hollande, Amſterdam 1740. Dans les *Miſcellanea Lipſienſia*, &c. tome VIII, on trouve du même l'écrit ſuivant : *Momenta circa lectionem Taciti, ejuſque tractationem hiſtorico-politicam obſervanda*, page 29 de ce recueil *in*-8°, à Leipſick 1718.

ARNDTIUS (Charles) fils de Josué Arndtius, naquit à Guſtrow le 21 juillet 1673. Il fit ſes études à Roſtock, & devint en 1703 recteur de l'école de Melchin. On lui donna en 1704 la place de profeſſeur extraordinaire en poëſie, qu'il quitta en 1708, pour remplir la chaire ordinaire d'hébreu & de catéchèſe. Il mourut le 26 avril 1721. On a de lui les ouvrages ſuivans : *Fama Arndtiana reflorescens* ; cet ouvrage ſe trouve dans les *Memoriæ theologorum* de Piping ; *Schediaſmata bibliothecæ Græcæ difficilioris ; Bibliotheca-politico-heraldico ſelecta ; Tabula grammatica analyſi Hebraæ inſerviens ; Vindiciæ Joſuæ Arndtii ; Bibliotheca Mayeri continuata ; Syſtema litterarium ; Diſſertationum philologico-antiquitatum triga ;* pluſieurs autres, dont quelques-unes ſont inſérées dans le recueil intitulé : *Miſcellanea Lipſienſia ad incrementum rei litterariæ edita*, ſavoir dans le tome V, page 12, *De uſu poëſeos profanæ in theologia exegetica, & quidem innato & inſito ;* dans le tome VI, page 212, *De uſu poëſeos profanæ in theologia exegetica, & quidem illato & adſito ;* dans le tome VIII, page 11, *De uſu poëſeos profanæ in theologia dogmatum didactica ;* enfin dans le tome IX, page 59, *De ſceptrorum academicorum, eorumque Rectoralium formali & materiali origine.* * Supplément de Baſle.

ARNÉ, eſt le nom d'une fille qui vendit ſon pays à Minos roi de Créte. En punition de ſon avarice, elle fut métamorphoſée en cette ſorte d'oiſeaux noirs, que nous appellons *chucas.* * Ovide, *metamorph. l.* 7.

☞ ARNEBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur le bord de l'Elbe. Quelques empereurs & électeurs y ont autrefois ſéjourné. Les Suedois prirent cette ville l'an 1631. Elle eſt préſentement comme le reſte du pays, au roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARNEDO, *Arnedum*, ville de l'Amérique au Perou, & dans le gouvernement de Lima, avec un port ſur la côte de la mer Pacifique. Elle eſt aux Eſpagnols, qui la bâtirent le ſiécle dernier ; mais elle eſt aſſez petite, & ſituée à ſeize lieues de Lima vers le ſeptentrion. * Sanſon.

ARNHEIM, ville de Gueldre dans les Pays-Bas, *Arenacum* ou *Arnhemium*, ſur le Velnve, l'un des bras du Rhin, eſt grande, bien peuplée, & capitale de la partie du duché de Gueldre qui appartient aux Hollandois, & où ſe tient la chambre de juſtice de la province. Tacite en fait mention. Othon IV, duc de Gueldre, l'avoit fait fortifier. L'empereur Charles V y établit l'an 1543 le conſeil de Gueldre & de Zutphen. Son fils Philippe II y mit en 1559, une chambre des comptes pour ces deux provinces. Il y avoit alors de belles égliſes, & entr'autres celle de S. Euſébe. Les Hollandois les ruinerent, lorſqu'ils prirent cette ville l'an 1585. C'eſt encore le ſéjour de la cour provinciale de Gueldre. Elle eſt chef du quatriéme quartier de ce duché, à deux lieues de Nimégue, & autant de Doëſbourg. Arnheim eſt une des villes que les François prirent dans la campagne de 1672. Elle a produit pluſieurs hommes de lettres, & entr'autres Albert Kivet, Everard de Reide, hiſtorien célébre, &c. * Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas.* Pontanus, *in annal. Gueldr.* Valere André, Grotius, &c.

ARNHEIM ou TERRE D'ARNHEIM, que les Hollandois nomment, *t'land van Arnheim*, partie de la terre auſtrale découverte par les mêmes Hollandois, au midi de la nouvelle Guinée. * Sanſon. Laët.

ARNHUSEN, *Arnhuſia*, petite ville d'Allemagne, dans la Pomeranie ultérieure, & en Caſſubie, près de la riviere de Rega, & des limites de la Marche de Brandebourg. Elle eſt à deux milles d'Allemagne de Belgard, & à quatre milles de Colberg, & de la côte de la mer Baltique, ſous l'électeur de Brandebourg, à qui elle a été laiſſée par le traité de Weſtphalie.

ARNISÆUS (Henningus) natif d'Halberſtat, & profeſſeur en médecine dans l'académie d'Helmſtad, a été un philoſophe & un médecin fort eſtimé vers le commencement du XVII ſiécle. On fait beaucoup de cas de ſes ouvrages de politique. Il eſt du ſentiment de ceux qui croient que l'autorité des princes ne doit jamais être violée par le peuple. Voyez ſon livre, *de auctoritate principum in populum ſemper inviolabili*, imprimé à Francfort l'an 1612, & ſes trois livres, *de jure majeſtatis*, imprimés au même lieu l'an 1610, & ſes *relectiones politicæ*, imprimées auſſi à Francfort l'an 161 5.

Digitized by Google

Il n'acheva point ce dernier ouvrage. Il fut appellé en Danemarck, & y eut le dégré de conſeiller & de médecin du roi. On a débité fauſſement qu'il fut profeſſeur à Iéne & qu'il laiſſa ſa bibliothéque à l'académie de ce lieu-là. On auroit pu dire ſans ſe tromper, qu'il fit des leçons dans l'académie de Francfort ſur l'Oder, avant que d'en faire dans celle de Helmſtad. Il avoit voyagé en France & en Angleterre, & mourut au mois de novembre 1635. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, il a fait un livre, *De ſubjectione & exemptione clericorum*; un autre, *De poteſtate temporali pontificis in principes*: un autre, *De tranſlatione imperii romani*; un autre, *De republica*; un autre, *De jure connubiorum*; un autre qui a pour titre, *Doctrina politica in genuinam methodum, quæ eſt Ariſtotelis, reducta, & ex probatiſſimis quibuſque philoſophis, oratoribus, juriſconſultis, hiſtoricis, &c. breviter comportata & explicata.* Il écrivit auſſi ſur la médecine. Ses *obſervationes aliquot anatomicæ*, furent imprimées à Francfort l'an 1610, *in*-4°. Sa diſpute, *de lue venerea cognoſcenda & curanda*, le fut à Oppenheim en la même année, *in*-4°. Il publia auſſi, *Diſquiſitiones de partus humani legitimis terminis*: des livres *De præſervatione à peſte*: *De hydropum eſſentia & curatione*: *De apoplexia & epilepſia cognoſcendis & curandis.* Quant à les écrits de philoſophie, il fit des notes ſur la logique de Crellius. *Epitome metaphyſices ad mentem Ariſtotelis. De conſtitutione & partibus metaphyſicæ. Vindiciæ pro Ariſtotele de ſubjecto metaphyſicæ & natura entis. Diſputationes octo metaphyſicæ. Epitome doctrinæ phyſicæ.* * Witte, *in diario biograph.* Bayle, *dict. crit.*

ARNOBE, dit l'*Ancien*, (Arnobius) vivoit dans le III ſiécle, vers l'an 297, & enſeigna la rhétorique à Sicca, ville de Numidie en Afrique. Il étoit lui-même Africain, & a été le maître de Lactance. Il embraſſa la foi catholique du temps de Dioclétien; & pour donner des marques de ſa véritable converſion, il écrivit ſept livres contre les Gentils, avant même qu'il fût baptiſé. Ce zéle d'un homme qui n'étoit pas encore bien inſtruit, mérite qu'on lui pardonne quelques légeres erreurs qu'il y a dans ſes écrits. Trithême lui attribue un commentaire ſur les pſeaumes: ce qui ne peut être, parcequ'il eſt parlé au pſeaume 108 de l'héréſie de Photin, qui vivoit long-temps après lui, & d'une diſpute de la prédeſtination, qui ne fut agitée que ſur la fin de la vie de S. Auguſtin. Arnobe écrit en profeſſeur de rhétorique. Le tour de ſes penſées eſt d'un orateur; mais ſon ſtyle eſt africain; ſes termes ſont durs, mal arrangés, quelquefois même peu latins. Il paroît par ſon ouvrage, qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait inſtruit des myſtères de notre religion. Il attaque avec plus d'adreſſe la religion des païens, qu'il ne défend celle des chrétiens; il découvre plus heureuſement la folie du paganiſme, qu'il ne prouve ſolidement la vérité du chriſtianiſme. Nous avons diverſes éditions de l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, & entr'autres, celle de Rome, publiée l'an 1542, celle de Baſle l'an 1546 & 1560, celle de Paris l'an 1570, celle d'Anvers l'an 1582, celle de Hambourg l'an 1610, avec des notes de Gebhard Elmenhorſtius, & de Leiden l'an 1652 & 1657, avec les notes du même Elmenhorſtius, & d'autres de Théodore Canterus, de Godeſcalque Stewechius, de Didier Heraldus, &c. Enfin M. le Prieur a donné une nouvelle édition des livres contre les Gentils à la fin des œuvres de S. Cyprien, l'an 1666. Arnobe avoit compoſé un autre ouvrage, *De rhetorica inſtitutione*, que nous avons perdu. * S. Hier. *in catal. chron. & ep.* Trithême. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Labbe, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des trois premiers ſiécles.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccleſ. t. III.*

ARNOBE, dit *le Jeune*, eſt l'auteur du commentaire des pſeaumes, dont nous avons parlé ſur Arnobe *l'Ancien*, & que Bede attribue à un de ce nom. Ce commentaire eſt adreſſé à Laurence, ou plutôt à Léonce & à Ruſtique, qui ſont ſans doute Léonce d'Arles, & Ruſtique, évêque de Frejus: ce qui fait voir que cet auteur étoit François, & qu'il vivoit dans le V ſiécle, vers l'an 460. Il prend parti contre les diſciples de S. Auguſtin, dont il rejette quelques opinions, & ſe range du côté des prêtres de Marſeille qui étoient ſémipélagiens. Il paroît, par ce qu'il dit ſur le pſeaume 105 qu'il étoit dans le ſacerdoce. On lui attribue une conférence avec Serapion Eurychien, où il traite des ſujets énoncés dans ce titre: *De trino Deo & uno, de duabus in Chriſto ſubſtantiis, & de libari arbitrii & gratiæ concordia:* mais l'auteur de cette conférence, quoique dans les mêmes ſentimens qu'Arnobe ſur la grace, fonde ſon opinion ſur l'autorité de S. Auguſtin, & va juſqu'à dire qu'il reſpecte ſes ouvrages comme les écrits des apôtres. Arnobe étoit très-éloigné de parler ainſi, & par conſéquent ce traité n'eſt point de lui; mais il pouroit bien être de Vigile de Tapſe, dont on reconnoît non-ſeulement le ſtyle, mais tous les ſentimens dans cette piéce, qu'on peut conſulter dans la bibliothéque des Peres, où on l'a imprimée, avec les notes de Feuardent, cordelier, qui l'avoit publiée auparavant avec les œuvres de S. Irenée. * Sixte de *Sienne*, *l.* 4 *bibl.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du V ſiécle.* Voyez *l'hiſtoire* littéraire de la France, par D. Rivet, t. II, p. 342 *& ſeq.*

ARNOLD MELCHTAL, natif du canton d'Underwald en Suiſſe, étoit fils de *Henri*, auquel Landenberg gouverneur de cette province pour l'empereur Albert I, avoit fait crever les yeux. Arnold voulant ſe venger de cette cruauté, ſe joignit à Wernet Stouffacher, du canton de Schwits, & à Walter Furſtius, du canton d'Uri, tous deux vaillans hommes, pour conſulter enſemble ſur les moyens de ſecouer le joug de la domination de la maiſon d'Autriche. Ils en formerent le projet le 14 novembre de l'an 1307; & ce fut en la même année que Guillaume Tell, un des confédérés, ayant auſſi été très-indignement traité de Griſler, le tua d'un coup de fléche. Alors il ſe fit une révolte générale dans ces trois cantons ſous la conduite de ces trois chefs, qui jetterent les fondemens de la liberté des Suiſſes. A l'occaſion de ce changement arrivé en Suiſſe, on a fait ce diſtique:

Injuſto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora preſſa vocat.

* Simler, *de rep. Helv. & Helvet. eccleſ.* imprimé à Leyde l'an 1627.

ARNOLD (Geofroi) miniſtre de Perleberg, s'eſt rendu fort célébre par ſon hiſtoire de l'égliſe & des héréſies, qui a tant fait de bruit en Allemagne. Il fut profeſſeur en hiſtoire à Gieſſen; mais comme il avoit la conſcience fort délicate, & qu'il ne pouvoit point s'accommoder aux formalités reçues dans les univerſités d'Allemagne, il réſigna ſa charge, & s'en alla à Alſtedt, où il ſe fit chapelain de la ducheſſe douairiere d'Eiſenach. Il fut appellé après cela dans le pays de Brandebourg, où il fut inſpecteur des égliſes de Werben & de Perleberg, & mourut en 1714. Après la mort de M. Spener, on le regarda comme le patriarche des Piétiſtes, ſecte de proteſtans, qui ſe piquent d'une plus grande régularité que les autres. L'hiſtoire eccléſiaſtique d'Arnold lui attira quantité de perſécutions; les théologiens ſe déchaînerent contre lui, & le déchirerent, comme le défenſeur de tous les hérétiques. Il a écrit quantité de livres; mais la plupart en allemand. Son hiſtoire de la théologie myſtique eſt preſque le ſeul ouvrage qu'il ait compoſé en latin. * *Journal littér. mai & juin*, 1714.

ARNOLD (Henri) Chartreux de Baſle, *cherchez* ARNOUL.

ARNOLDI (Jean-Conrad) docteur & profeſſeur en théologie, & inſpecteur de la bibliothéque de l'académie de Gieſſen, naquit à Trarbach ſur la Moſelle, le premier novembre 1658. Son pere *Jean-Juſt* Arnoldi, y fut d'abord recteur du collége, & enſuite paſteur pendant près de quarante ans. Jean-Conrad, après avoir

Digitized by Google

fait ſes premieres études dans le lieu de ſa naiſſance, alla à Gieſſen, où il profita des leçons d'Arcularius, de Weiſſ, de Phaſian & de pluſieurs autres. En 1679 il y fut créé maître-ès-arts, après avoir ſoutenu des thèſes publiques, & enſuite il tourna ſes études du côté de la théologie. En 1680 il alla à Strasbourg, où il entendit Semid Iſaac Fauſten, & Bebeln ſous lequel il ſoutint des thèſes, *De reſurrectione infantum nondum genitorum.* Il profita auſſi avec ſoin des leçons d'hiſtoire du ſavant Ulric Obrecht. Il étoit encore à Strasbourg, lorſque cette ville ſe donna à la France. Arnoldi fit enſuite un voyage à Tubingue, vit une partie de la Souabe, de la Baviere, & de la Franconie, & ſe rendit à Altorf, où en 1683 il ſoutint des thèſes ſur l'apothéoſe de Romulus, ſous ce titre : *Procus divinitatis Julius Proculus.* On lui offrit à ſon retour le rectorat de Worms qu'il refuſa. S'étant enſuite arrêté durant ſix mois en France, il fut appellé au rectorat de Trarbach, qu'il géra pendant 23 ans. Le 10 février 1708 il fut fait recteur du gymnaſe, ou collége illuſtre de Darmſtadt, & huit ans après, profeſſeur en logique & en métaphyſique à Gieſſen, où il prit le degré de docteur, l'an 1719. On lui confia en 1725 l'inſpection de la bibliothéque de l'univerſité; & en 1729 étant déja âgé de 71 ans, on le chargea de la chaire de théologie, qu'il remplit avec honneur juſqu'à ſa mort, arrivée le 21 mai 1735. Outre ſes thèſes & programmes, Arnoldi a publié en allemand une *nouvelle géographie hiſtorique & politique dreſſée ſur les derniers traités de paix de l'Europe*, imprimée à Gieſſen, l'an 1718, *in*-8°. D'onze enfans nés de ſon mariage, l'aîné de ſes fils, *Erneſt-Chriſtophe*, eſt devenu profeſſeur extraordinaire en droit à Gieſſen. * *Supplément françois de Baſle.*

ARNOLDUS (Nicolas) profeſſeur en théologie à Franeker, naquit à Leſna, ville de Pologne, le 17 décembre 1618. Sa mere ſe trouvant veuve, lorſqu'il n'avoit que trois ans, prit grand ſoin de le bien élever, & le conſacra aux lettres. Il fit ſes humanités dans le collége de Leſna; & entr'autres régens il eut Comenius, qui dictoit alors ſon *Janua linguarum.* Il fut créé acolythe au ſynode d'Oſtrorog à l'âge de 15 ans, & en cette qualité il accompagna Orminius, ſurintendant des égliſes de la grande Pologne, pendant deux années, dans ſes viſites. Il fut enſuite envoyé à Dantzick l'an 1635, & s'y appliqua à l'étude de l'éloquence & de la philoſophie. Il éprouva quelquefois la mauvaiſe humeur de Jean Botſac, qui étoit fâché qu'un jeune homme de tant d'eſpérance fût calviniſte. Il retourna en Pologne l'an 1638, & cultiva la théologie ſermonaire ſous la direction d'Orminius; & un an après il fut envoyé en Podolie, pour y être recteur de l'école de Jablonow. Ayant exercé cette charge pendant trois mois, il fit les fonctions de miniſtre deux ans de ſuite chez un grand ſeigneur. Il prit la réſolution d'aller dans diverſes académies, & commença ſes voyages l'an 1641. Il vint d'abord à Franeker, & y fit de grands progrès ſous Maccovius, ſon compatriote, & ſous Cocceius. Il fut aux académies de Groningue, de Leyde & d'Utrecht, l'an 1643, & retourna bientôt à Franeker. Il s'appliqua à l'étude du françois & de l'anglois. Il fit un voyage en Angleterre l'année ſuivante; & ne pouvant aller à Oxford, à cauſe que tous les chemins étoient occupés par les troupes du roi, ou par celles du parlement, il fut à pied à Cambridge : mais il n'y put entendre aucune leçon de théologie, tous les profeſſeurs étant détenus dans le collége de la Trinité. Etant de retour à Franeker, il s'attacha à prêcher, même en flamand, & fit tellement gouter ſes ſermons, qu'afin de le retenir en Friſe, on le diſſuada d'aller revoir la Pologne. Il fut jugé très-capable du miniſtère par la claſſe de Franeker, qui l'examina; & les louanges qui lui furent données, déterminerent une demoiſelle du pays à l'épouſer. Il ſe maria avec elle l'an 1645, & peu après il fut appellé par l'égliſe de Beetgum. Il la ſervit fidélement & conſtamment juſqu'en l'année 1651, ſans prêter l'oreille aux vocations qui lui furent adreſſées par d'autres égliſes. Mais cette année-là il ſe rendit aux inſtances des états de Friſe, qui le choiſirent pour ſuccéder à Cocceius, appellé à l'univerſité de Leyde, dans la charge de profeſſeur en théologie à Franeker. Il s'aquitta de cet emploi juſqu'à ſa mort, qui arriva le 15 octobre 1680 après une longue maladie. Il fit quelques voyages; il alla voir ſes parens à Leſna l'an 1652. Il fit un autre voyage l'an 1656 à la ſuite des quatre ambaſſadeurs extraordinaires, que les Etats Généraux envoyerent au roi de Suede, & au roi de Pologne. Ces ambaſſadeurs le voulurent avoir pour leur miniſtre, & furent très-ſatisfaits des ſermons qu'il prononça en flamand ou en allemand, ou en polonois, ſelon les rencontres. Ce voyage dura deux ans. Arnoldus ſe fit beaucoup eſtimer pendant ce temps-là par le chancelier de Pologne Etienne Corycinski, par le grand-maréchal de Suéde, Jean Oxenſtiern, par le général des troupes Douglas, & par l'électeur de Brandebourg, qui lui offrit la place de prédicateur aulique. En 1666 il fut député à Heidelberg, pour engager M. Spanheim le fils à accepter une profeſſion en théologie dans l'univerſité de Franeker, mais il ne put rien obtenir. Outre ſa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans il épouſa en 1653 en ſecondes nôces la veuve d'un avocat de Leuwarden, nommée *Anne* Pybinga, fille d'un bourguemeſtre de Franeker, qui lui donna neuf enfans, cinq fils & quatre filles, & lui ſurvécut. Il n'y avoit en vie que trois fils & une fille, lorſqu'il mourut. Il publia divers ouvrages; il réfuta le catéchiſme des Sociniens; il fit l'*Anti-Bidellus*, l'*Anti-Echardus*, un livre contre *Brevingius*, une apologie pour *Ameſius* contre *Erbermann*, défenſeur de Bellarmin; des diſputes théologiques ſur des matieres choiſies; un commentaire ſur l'épître aux Hébreux; *Lux in tenebris*; divers ouvrages contre *Jean Amos Comenius.* * Voyez *ſon oraiſon funebre* par M. Marck, & Bayle, *dict. crit.*

ARNOLDUS (André) fils de *Chriſtophe* Arnoldus, paſteur de Hansbruck, naquit à Nuremberg en 1656, & alla en 1674 à Altorf, pour y étudier. Il y ſoutint ſous Fabricius des thèſes ſavantes, ſur ce qu'on appelle le denier S. Pierre, *De ſancti Petri denario.* Revenu en 1679 à Nuremberg, il y apprit la langue françoiſe, l'anglois & le hollandois; & en 1680 il paſſa à Francfort, vit Cologne, Utrecht, Vianen, Amſterdam, Leyde, & enſuite Louvain & Bruxelles. L'année ſuivante il alla en Angleterre, & fit quelque ſéjour à Londres, à Oxford, & à Cantorberi. De-là il repaſſa en France, & après y avoir demeuré quelque temps, ſurtout à Paris, il retourna dans ſa patrie en 1685. Deux ans après, en 1687 il devint profeſſeur en rhétorique, en hiſtoire, en grec, & en poëſie dans le collége de Nuremberg, & en même temps diacre de l'égliſe de cette ville. Il mourut en 1694. Il a publié : 1. *Sancti Athanaſii ſyntagma doctrinæ ad clericos & ad laicos, unà cum duabus epiſtolis Valentiniani & Marciani, imperatorum, ad Leonem I epiſcopum romanum*; 2. *Tractatus Theodori Abucaræ, Cariæ epiſcopi ſæculo nono viventis, de unione & incarnatione, notis illuſtratus*, &c. * Voyez le *Supplément françois de Baſle*, tome I: on y cite les *nouvelles ſavantes*, & le Supplément allemand de Baſle.

ARNON, montagne dans la tribu de Gad, au pié de laquelle eſt une ville aſſez belle du côté le plus oriental de cette tribu. Il y a auſſi, ſuivant Joſéphe, une colline de ce nom près de *Gaba de Benjamin.* C'eſt ſur cette colline que Saül étoit aſſis lorſqu'il fit maſſacrer par Doëg quatre-vingt-cinq ſacrificateurs, entre leſquels étoit le ſouverain pontife Abimelech : Joſéphe repréſente Saül dans un palais & ſur ſon trône, au lieu que l'écriture dit qu'il étoit aſſis ſous des arbres. * Sanſon, *dans ſes cartes.* I. Reg. 22, *v.* 6. Joſeph. *antiq. jud. lib.* 6, *cap.* 14.

ARNON, fleuve ou torrent qui tire ſa ſource des

Digitized by Google

montagnes d'Arabie, & qui après avoir traverſé tout le deſert, entre dans le lac Aſphaltite, & diviſe les Moabites d'avec les Amorrhéens. Comme le paſſage de ce torrent eſt très-difficile, à cauſe des rochers qui y ſont, on croit que Dieu le rendit aiſé aux Iſraélites. Ce ſentiment eſt fondé ſur ce qui eſt rapporté dans les Nombres, c. 21, où ces paroles du livre des guerres du Seigneur, que nous avons perdu, ſont citées : *Que Dieu ſeroit au fleuve Arnon ce qu'il avoit fait en la mer Rouge.* * Joſéphe, *l.* 4, *c.* 4 *des antiq.* Torniel, *A. M.* 2583, *n.* 12.

ARNON, archevêque de Saltzbourg, vivoit du temps de Charlemagne dans le VIII ſiécle. Il a écrit quelques ouvrages hiſtoriques, que Henri Caniſius a fait imprimer, *au II tome des leçons anciennes.*

ARNON, chanoine régulier, qui a fleuri dans le XII ſiécle, étoit un homme recommandable par ſa piété, ſa ſcience, & ſon zèle ardent pour la réforme des congrégations de chanoines réguliers. Il en ſuivoit la régle à Reicherſpergh, en Baviere, & il fut doyen de cette communauté après ſon frere Gerhoh, qui ne s'étoit pas moins diſtingué par ſes vertus & par ſa ſcience. Arnon mourut en l'an 1175, le 30 janvier. Zélé pour la doctrine de l'égliſe, & contre ceux qui la combattoient, il compoſa un ouvrage aſſez conſidérable par ſon étendue contre les erreurs que Folmar, prévôt de Trieffenſtein en Franconie, au diocèſe de Wirtzbourg, eut l'audace d'enſeigner au ſujet de la ſainte euchariſtie. On peut voir ſur cet ouvrage la *bibliothéque des peres*, édit. de Cologne, tome XIII, p. 344, & Aubert le Mire, dans ſon *Auctarium*, n. 406. L'amour d'Arnon pour les ſaintes pratiques de la vie commune, & la douleur qu'il reſſentoit en voyant les abus qui s'étoient introduits parmi les chanoines réguliers, l'engagerent à entreprendre un autre ouvrage pour réformer ces abus, en prévenir de nouveaux, & rappeller ſes confreres au véritable eſprit de leur état. Cet ouvrage a pour titre, *Scutum canonicorum.* Quoiqu'il fût animé à le compoſer par les motifs que l'on vient d'alléguer, il y fut néanmoins déterminé à l'occaſion d'une diſpute particuliere que des moines eurent avec des chanoines réguliers, que les premiers vouloient engager à ſe ſoumettre à leur genre de vie, par des motifs de religion, comme ſi leur état eût été plus parfait que celui des chanoines réguliers. Cet ouvrage mérite d'autant plus de conſidération, que l'on y voit la façon de vivre, les coutumes & les obſervances des chanoines réguliers, vers le milieu du XII ſiécle. Il y a d'ailleurs beaucoup de piété & d'onction dans cet écrit ; & ce n'eſt pas une des moindres piéces du recueil de divers monumens anciens, qui ont été réunis & publiés par le pere Raimond Duelli, chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin, & bibliothécaire de S. Hippolyte. Ce recueil a pour titre : *Raimundi Duellii, &c. miſcellanea quæ ex codicibus manuſcriptis collegit.* L'ouvrage d'Arnon eſt dans le premier volume de ce recueil, imprimé à Augſbourg en 1723 *in*-4°. On voit par la p. 47 qu'Arnon écrivit ce traité ſous le pontificat d'Eugene III, qui fut créé pape en 1145. Fabricius parle auſſi d'Arnon dans ſa *bibliothéque de la moyenne & baſſe latinité*, livre I, p. 359. On peut conſulter auſſi l'article *Folmar*, dans le même ouvrage, tome II, ou livre VI, pages 526 & ſuivantes.

ARNOUL, empereur, fils de CARLOMAN, roi de Baviere, qui l'avoit eu d'une maîtreſſe, nommée *Litovinde*, fut élu empereur d'Occident, à la place de Charles *le Gros*, ſon oncle paternel, par les princes de l'empire, dans l'aſſemblée de Tribur, vers la S. Martin de l'an 887, ou 888, ſelon quelques autres, & dans le temps que Gui, duc de Spolette, & quelques autres petits princes, prirent le même titre en Italie. Il réprima les Eſclavons, auſquels il céda la Moravie par un traité de paix, & qu'il défit entierement, lorſqu'enflés de vanité, ils violerent le traité de paix, & ſe moquerent de leurs promeſſes. Enſuite il chaſſa les Normans qui pilloient la Lorraine. Arnoul donna cette province à ſon fils *naturel* Zuintilbold ou Zenebal, & paſſa en Italie, pour défendre le pape Formoſe contre les tyrans. Berenger, duc de Frioul, joignit ſes armes à celles de l'empereur, contre Lambert, fils & ſucceſſeur de Gui ; & avec ce ſecours, Arnoul prit Bergame, puis Rome, où il fut couronné par Formoſe l'an 896. Peu de jours après il alla aſſiéger Spolette, où la ducheſſe, qui étoit une femme fort artificieuſe, le fit empoiſonner par un de ſes domeſtiques, qu'elle corrompit à force d'argent. Le premier effet de ce poiſon, fut de cauſer un aſſoupiſſement qui dura trois jours, après lequel Arnoul revint en Allemagne. Le venin ayant fait lentement ſon opération, Arnoul devint ſi malade, que ſon corps tomba dans une pourriture incurable, & qu'il mourut enfin de la maladie pédiculaire, le 24 de novembre 899, après un regne d'environ douze ans. Quelques auteurs, trop attachés aux ſentimens des Italiens, ne le mettent pas au nombre des empereurs. Arnoul épouſa à Ratisbonne au mois de juin 898, *Otte*, qui fut accuſée d'impudicité, dont il eut Louis roi de Germanie ; *& de ſes maîtreſſes*, Zuintribold, *roi de Lorraine* ; & Ratold, *dont les annales de Fulde font mention ſur les années* 889 & 895. *Voyez* auſſi Luitprand, *l.* 1. Reginon ; les annales de Metz, &c.

ARNOUL, dit *le Mauvais*, duc de Baviere, qui vivoit dans le X ſiécle, l'an 930, étoit un prince cruel, emporté, & ſans religion, qui avoit toujours ſes armes à la main contre ſes voiſins. Vers l'an 920 il appella les Hongrois en Allemagne, pour y piller la Franconie & la Thuringe. L'an 932 Rathier, évêque de Veronne, lui perſuada de paſſer en Italie ; mais le roi Hugues défit ſes troupes dans un combat. Quelque temps après, Arnoul fut tué, après avoir pillé Augsbourg. *Lutgarde*, ſa ſœur, fut aïeule de l'empereur HENRI l'*Oiſeleur*. * Othon de *Freiſingen*, *l.* 6, *c.* 8. Sigonius, *de reg. Ital.* Baronius, *A. C.* 932. Bertius, *t.* 2. *German. &c.*

ARNOUL I de ce nom, comte de Flandre, dit *le Grand* & *le Vieil*, fils de BAUDOUIN II, & d'*Eſtrude* d'Angleterre, ſuccéda à ſon pere vers l'an 918 ou 919. Il eut très-grande part, ou du moins il fut préſent à l'aſſaſſinat commis en 943, en la perſonne de Guillaume *Longue-Epée*, duc de Normandie, qu'on avoit fait venir ſous prétexte d'un pour-parler, près de Pequigni, ſur la riviere de Somme. Le ſujet de leur différend venoit de la priſe de Montreuil par les François. Arnoul mourut l'an 963, ou ſelon d'autres, l'an 965, le 27 mars, âgé de 81 ans. Il avoit épouſé *Alix* ou *Alvide*, fille d'*Herbert* II, comte de Vermandois ; & il en eut BAUDOUIN III à qui il ſurvécut ; & *Liegarde*, femme de *Wigman*, châtelain de Gand. * Sigebert & Flodoard, *in chron.* Meyer, &c.

ARNOUL II, dit *le Jeune*, comte de Flandre, fils de BAUDOUIN III, & de *Mahaud* de Saxe, ſuccéda à ſon aïeul ARNOUL I. Il ſoutint diverſes guerres, & mourut le 23 jour de mars de l'an 986. Guillaume de Jumiéges ſemble le faire ſurvivre au roi Hugues *Capet*. De *Roſalle* ou *Roſelle*, ſon épouſe, fille de *Berenger* III, roi d'Italie, il laiſſa un fils unique, BAUDOUIN IV, dit *le Barbu*, ou *la belle Barbe*. * Guillaume de Jumiéges, *hiſt. l.* 4, *c.* 19. Le Mire. Meyer, &c.

ARNOUL III, dit *le Malheureux*, comte de Flandre, eut une triſte deſtinée par la mauvaiſe conduite de ſa mere. Lui, & *Baudouin*, comte de Hainault, ſon frere, étant encore jeunes, lorſqu'ils perdirent le comte BAUDOUIN VI, ſurnommé *de Mons*, leur pere, qui mourut en 1070, la comteſſe *Richilde*, leur mere, prétendit avoir leur tutelle. Elle lui fut diſputée par *Robert*, ſurnommé *le Friſon*, ou *de Caſſel*, frere du comte BAUDOUIN VI, qui prétendant être légitime tuteur de ſes neveux, courut aux armes. Richilde implora le ſecours de Philippe I, roi de France, qui gagna la bataille

donnée près de Caſſel, le 20 février, dimanche de la ſeptuageſime, de l'an 1071. Arnoul y fut tué, & enterré dans l'abbaye de S. Martin. Orderic Vitalis s'eſt trompé, en le croyant frere du même Robert *le Friſon*. * Sigebert, *in chron.* Orderic. Meyer, &c.

ARNOUL, fils de THIERRI, comte de Hollande, ſuccéda à ſon pere l'an 988. Il épouſa *Lutgarde*, fille de *Théophane* empereur de Conſtantinople, & eut guerre continuelle contre les Friſons, qui refuſoient de le reconnoître pour leur prince. Il eut ſouvent l'avantage, & fut enfin tué dans la bataille de Winckel, qui eſt un petit village de Friſe, l'an 993. * Scriverius, *hiſt. des comtes de Hollande.* Petit. Voſſius, &c.

ARNOUL (ſaint) évêque de Metz, de qui les rois de la ſeconde race ſont deſcendus, fut très-conſideré par ſa qualité & par ſes emplois. Théodebert II, roi d'Auſtraſie, le fit ſon domeſtique, charge alors très-conſidérable, & lui donna le gouvernement de ſix maiſons royales, qu'on croit avoir été dans les ſix provinces du royaume d'Auſtraſie. Enſuite Arnoul, après que ſa femme *Dode* ſe fut conſacrée au ſervice de Dieu dans un monaſtère de Trèves, fut élu évêque de Metz après Papole, en 614. Clotaire II l'engagea à reſter auprès de Dagobert ſon fils aîné, à qui il avoit donné le royaume d'Auſtraſie. Mais l'amour de la ſolitude lui fit quitter la cour, & même ſon évêché, pour ſe cacher dans les deſerts de Voſge, avec S. Romaric. Ce fut un peu avant la mort de Clotaire II, vers l'an 626. L'année de ſa mort n'eſt pas bien certaine. Sigebert l'a placée à l'an 640. Dans les martyrologes le jour n'eſt pas plus certain; elle eſt marquée le 16 aout dans les martyrologes de Wandalbert & d'Uſuard; & dans d'autres au 18 de juillet. Goëric, qui lui avoit ſuccedé ſur le ſiége de l'égliſe de Metz, le fit enterrer avec grande cérémonie dans l'égliſe des Apôtres, qui a porté depuis le nom de ce ſaint prélat. Elle eſt hors des murs de ſa ville épiſcopale. Son corps a été depuis transferé en 1552 dans l'égliſe des freres prêcheurs, qui eſt dans l'enceinte de la ville, où eſt préſentement une abbaye de bénédictins de la congrégation de S. Vanne, qui porte le nom de S. Arnoul. Un de ſes amis écrivit ſa vie, rapportée par Surius au 16 août, & donnée depuis plus correcte par le P. Mabillon, dans le *II ſiécle benedictin.* Nous en avons une excellente traduction par M. Arnauld d'Andilly. S. Arnoul avoit eu de *Dode* ſa femme, *Clodulphe*, qui fut domeſtique de Sigebert II, puis évêque de Metz; & ANCHISE, pere de PEPIN *de Heriſtel*, qui fut pere de CHARLES Martel. * Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* & *généal. de la maiſon de France.* Valois, *annal. Franc.*

ARNOUL, fils de *Drogon* ou *Dreux*, & d'*Anſtrude*, ſe rendit ſuſpect à Charles *Martel* ſon oncle, qui craignoit qu'on ne ſe ſervît de ſon nom pour exciter quelque révolte. Il le fit arrêter en 723 avec ſon frere Hugues. Arnoul mourut en priſon. *Voyez* DROGON.

☞ ARNOUL I du nom, évêque d'Orléans, ſuccéda vers l'an 970, à Ermenthée, ſon oncle, évêque d'Orléans, lorſque ce dernier eut renoncé à l'épiſcopat, & ſe fut rendu moine à Mici, ou S. Meſmin. Arnoul I tint le ſiége d'Orléans, au moins juſqu'au mois de juin 979, qu'il obtint du roi Louis un diplôme en faveur de ſon égliſe. Mais dès 981 au plus tard, Manaſſé étoit évêque en ſa place, comme il paroît par ſa ſouſcription au concile de Sens de la même année. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. VI, p. 521.

☞ ARNOUL II du nom, évêque d'Orléans, que preſque tous les écrivains modernes ont confondu avec le précédent, ſortoit d'une ancienne nobleſſe, & avoit un très-riche patrimoine. Il fut ordonné évêque d'Orléans, tout au plus tard en 986, après la mort de Manaſſé, lequel avoit ſuccédé à Arnoul I. Ce prélat fit un grand perſonnage dans le concile qui ſe tint au mois de juin 991, dans l'égliſe de l'abbaye de S. Baſle, pour la dépoſition d'Arnoul, archevêque de Reims. La réputation de ſavoir & d'éloquence où étoit Arnoul d'Orléans, porta l'aſſemblée à le choiſir pour promoteur; & cette charge lui donna pluſieurs fois occaſion de faire briller ſon talent pour la parole. Ce fut à ce concile qu'il prononça, entr'autres, ce diſcours où il montre que la conſidération pour le pape, alléguée par les avocats de l'archevêque accuſé, ne devoit pas empêcher de paſſer outre à ſon jugement. Ce diſcours, un peu vif, mais éloquent & plein de grandes vérités, eſt compris dans le chapitre 28 des actes du concile de S. Baſle. M. l'abbé Fleury l'a copié preſqu'entier, au liv. 57, n. 25, de ſon *hiſtoire eccleſiaſtique.* On peut voir le jugement qu'il en porte. Quelques années après le concile de S. Baſle, Arnoul II ſe trouva avec pluſieurs autres prélats au concile tenu à l'abbaye de S. Denys près Paris, d'où les évêques furent obligés de ſe ſauver précipitamment, parcequ'ayant parlé d'ôter aux moines & aux laïcs les dixmes qu'ils poſſédoient, & de les rendre aux évêques, la populace s'étoit ſoulevée. Les évêques furent inſultés indignement, & il y en eut même quelques-uns de bleſſés. Arnoul & les autres prélats voulurent faire retomber cette violence ſur Abbon de Fleuri, qui s'étoit fortement oppoſé à leur propoſition: mais Abbon ſe juſtifia dans une apologie qu'il adreſſa aux rois Hugues & Robert, & où il y a quelques traits ſur le compte de l'évêque Arnoul. Celui-ci fut toujours en différend avec Abbon de Fleuri; il prétendoit que cet abbé devoit lui prêter ſerment de fidélité, comme ſon vaſſal; mais Abbon perſiſta toujours à le refuſer, ſoutenant que pour le temporel ſon monaſtère ne dépendoit que du roi. Aucun hiſtorien contemporain, ou des ſiécles qui l'ont ſuivi de près, ne marque l'année de la mort d'Arnoul, & ne nous apprend même rien de précis pour la fixer: on peut cependant conjecturer qu'il ne vécut pas au delà des dernieres années du dixième ſiécle. La ville d'Orléans a reſſenti les effets de la généroſité & de la ſollicitude paſtorale de ce prélat; car ayant été réduite en cendres, par un embraſement général qui arriva ſous ſon épiſcopat, il fit rebâtir la cathédrale, qu'il rendit plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant, & encouragea par ſes exhortations & par ſon exemple les Orléanois, à rebâtir les autres égliſes & les maiſons qui avoient été conſumées. Deux manuſcrits qui ſont à la bibliothéque du Vatican contiennent des lettres d'Arnoul ſur le cartilage, *De cartilagine.* * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. VI, p. 521, & *ſuiv.*

ARNOUL, archevêque de Reims, étoit fils *naturel* de LOTHAIRE, dernier roi de la race des Carlovingiens, qui l'avoit eu d'une ſœur de *Robert*, maire du palais de Charles ſon frere, duc de Lorraine. Il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Reims en 989, & prit le parti de Charles contre Hugues *Capet*, lequel pour s'en venger, écrivit au pape Jean XV. Ce fut inutilement, parceque l'eſprit de ce pontife avoit été prévenu par Herbert comte de Vermandois, & pere d'Agnès, femme de Charles. Le concile tenu en 991 à l'abbaye de S. Baſle dépoſa Arnoul, qui fut pris à Laon, & conduit priſonnier à Orléans, & Gerbert fut mis en ſa place. Le pape condamna l'action du concile, interdit tous les évêques qui y avoient aſſiſté, excepté Seguin, archevêque de Sens, & quelques autres, qui n'avoient pas conſenti à la dépoſition d'Arnoul, & il envoya pour légat en France, Léon abbé de S. Boniface, qui aſſembla en 995, un concile à Mouſon à ce ſujet. Peu de temps après on en tint un autre à Reims, où il fut reglé que Gerbert céderoit à Arnoul le ſiége de Reims. Ce decret ne fut cependant mis à exécution qu'en 996, après la mort du roi Hugues Capet. Alors Arnoul fut tiré des priſons d'Orléans, & rétabli ſur ſon ſiége. Abbon, abbé de Fleuri ſur Loire, apporta le *pallium* l'an 997 à ce prélat, qui mourut, non pas en 1009, mais en 1023. On l'enterra dans le chœur de l'égliſe de Reims, où l'on voit ſon épitaphe. * Le continuateur d'Aimoin, *l.* 1, *c.* 46. Albéric, *in chron.* Baronius, *in annal.* Sam-

Digitized by Google

marth. *Gall. chriſt. &c.* D. Rivet, *hiſtoire litteraire de la France*, t. VII.

ARNOUL, comte de Vogbourg & marquis de Cham, vivoit dans le XI ſiécle. Il ſe fit religieux dans le monaſtère de S. Emmeran de Ratisbonne. Meginfroi, prévôt de Magdebourg, lui adreſſa la vie de S. Emmeran; & Arnoul y ajouta deux livres des miracles de ce ſaint, ſous ce titre: *De miraculis beati Emmerammi, deque memoria cultorum ejus.* Caniſius a publié cet ouvrage. Le cardinal Baronius a parlé de cet Arnoul, comme d'un des plus fidéles écrivains de ſon temps. * Caniſius, *t. II antiq. lect.* Baronius, *A. C.* 1001. Voſſius, *de hiſt. lat.* Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. c.* 317.

ARNOUL. Sigebert parle d'un ARNOUL, qui vivoit apparemment dans le XI ſiécle; car il le place entre l'abbé Bernon, mort en 1045, & Marbodus, fait évêque de Rennes en 1096. Cet Arnoul étoit moine; il avoit tiré des proverbes de Salomon, un nombre de ſentences qu'il avoit miſes en vers. Peut-être eſt-il le même que celui dont on vient de parler. *Arnulfus monachus*, dit Sigebert, *excipiens de proverbiis Salomonis convenientiores ſententias, & litteram & allegoriam metrico lepore ſcripſit & digeſſit, c.* 157.

☞ ARNOUL. D. Rivet, *hiſtoire litter. de la France*, t. VII, page 251, parle d'un auteur de ce nom, moine de S. André d'Avignon, & qui vivoit dans le XI ſiécle. Il n'eſt connu que par ſes ouvrages, qui ſont, une chronique abrégée depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1026; un petit martyrologe; un traité des poids & des meſures; un écrit touchant les auteurs qu'on doit admettre ou rejetter; enfin deux autres petits traités, l'un ſur ce qui regarde le ſolſtice, l'autre ſur le jour de la mort & paſſion du Sauveur. Ces ouvrages ſont encore manuſcrits.

ARNOUL *le Saxon*, moine de l'abbaye d'Altaën en Baviere, a vécu dans le XI ſiécle, vers l'an 1040. Il a écrit la vie de S. Godard, évêque d'Hildesheim, mort en 1037. Surius avoit mis cette vie dans ſon recueil; mais le pere Brower l'a publiée plus correcte, après l'avoir tirée d'un manuſcrit de l'égliſe d'Hildesheim. * Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 43.

☞ ARNOUL (Saint) dit *de Pamele*, évêque de Soiſſons, fils de *Fulbert* ſeigneur de Pamele, dans les Pays-Bas, naquit à Tidinghem, qui eſt un village ſur les confins du Brabant, & prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Médard de Soiſſons, dont il fut élu abbé malgré lui vers 1077. Enſuite il ſe dépoſa lui-même, ſur l'ordre que lui en donna le roi Philippe I, ſuppoſé qu'il perſiſtât à refuſer de mener ſes vaſſaux à la guerre, ſelon l'uſage ancien qui ſubſiſtoit encore. En 1081 il fut mis ſur le ſiége épiſcopal de Soiſſons. Il gouverna ſaintement ſon égliſe; mais ſoupirant pour la ſolitude, il ſe retira quelque temps après à Aldembourg, dans le diocèſe de Bruges, où il mourut le 16 août de l'an 1087. Liſiard & de Creſpi, évêques de Soiſſons, ont écrit ſa vie. * Trithemius, *de vir. illuſt. Ben. l.* 5, *c.* 326. Le Mire, *in faſt. & annal. Belg.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Gazey. Surius, &c. Fleuri, *hiſt. eccl. l.* 63, *n.* 14.

☞ ARNOUL, abbé de Lagni, aux XI & XII ſiécles, étoit proche parent des comtes de Champagne, & frere de S. Thibaud de Provins, mort ermite au diocèſe de Vicence en Italie. On ignore les premieres actions de ſa vie. Raoul, abbé de Lagni, au diocèſe de Paris, étant mort, Arnoul fut choiſi en 1066 pour remplir ſa place. Il y avoit environ ſix ans qu'il gouvernoit ce monaſtère, lorſqu'on l'engagea à prendre encore celui de ſainte Colombe, dont on l'élut abbé: car il étoit aſſez ordinaire en ce temps-là de confier le gouvernement de pluſieurs monaſtères aux abbés que leur mérite & leur piété rendoient recommandables. En 1078 il fit un voyage en Italie, & à ſon retour il apporta une partie conſidérable des reliques de S. Thibaud ſon frere: ce qui donna occaſion d'ériger en l'honneur de ce S. Confeſſeur pluſieurs égliſes ou chapelles; une à Provins, qui fut la plus conſidérable, une autre près de Sens, & une troiſiéme au bois du Fou, qui eſt encore aujourd'hui un prieuré dépendant de Lagni. L'abbé Arnoul fit les principaux frais des deux dernieres. Il mit auſſi des reliques de S. Thibaud dans le monaſtère de Lagni, qu'il enrichit encore du corps de S. Florentin martyr, lequel il y fit tranſférer de Bourgogne en 1094. Enfin, après avoir porté le titre d'abbé l'eſpace de quarante ans, il mourut dans une heureuſe vieilleſſe, le dernier jour de février de l'année 1106. Il eſt auteur d'une vie de S. Furſy, premier abbé de Lagni, que Bollandus a publiée ſans nom d'auteur à la ſuite de la plus ancienne, au ſeiziéme de janvier. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. IX, p. 290.

☞ ARNOUL ou ERNOUL, abbé de S. Martin de Troarn, à la fin du onziéme ſiécle, & au commencement du douziéme, étoit prieur de S. Martin de Séez, lorſqu'à la mort de Durand, abbé de Troarn, arrivée en février 1088 ou 1089, il fut élu avec l'agrément des ſupérieurs eccléſiaſtiques & des ſeigneurs du pays, pour lui ſuccéder. Arnoul figura entre les bons abbés de ſon temps, & parut avec eux dans les aſſemblées publiques. En 1091 il ſe trouva à l'élection de Roger de Sappo, abbé de S. Evroul. Il a eu auſſi quelque part, avec l'archevêque de Rouen, & pluſieurs abbés de Normandie, à l'accord paſſé en 1106, entre l'abbaye de Fecam & celle de S. Taurin d'Evreux. Arnoul étoit lié d'une amitié particuliere avec S. Anſelme, abbé du Bec, & continua encore de l'être lorſque ce ſaint abbé eut été élevé à la dignité d'archevêque de Cantorberi. Arnoul gouverna ſon monaſtère pendant près de vingt-deux ans; ainſi on peut placer ſa mort à la fin de l'an 1110, ou au commencement de l'année ſuivante. Orderic Vital, *l.* 8, nous apprend qu'il avoit compoſé quelques ouvrages pour l'inſtruction de ceux qui étoient ſous ſa diſcipline; mais il n'en ſpécifie aucun; on n'en a point d'autre connoiſſance. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. IX, p. 520.

☞ ARNOUL de Rhoës, patriarche de Jéruſalem, au commencement du XII ſiécle, fut d'abord chapelain de Robert II, duc de Normandie, & l'accompagna à la premiere croiſade. Guillaume de Tyr (*l.* 9, *c.* 1) le dépeint comme un homme ſans naiſſance, étant fils d'un prêtre, ſans mœurs, & d'une vie ſi irréguliere, qu'il avoit ſcandaliſé toute l'armée des croiſés, & étoit devenu l'objet de leurs chanſons. Il s'étoit lié avec un certain évêque Calabrois, par les liens que la conformité de mœurs & le libertinage ſont capables de former, & qui étoient encore alors reſſerrés par des vues d'intérêt & de cupidité. L'évêque s'étoit emparé de l'égliſe de Bethléem; & pour ſe maintenir dans cette uſurpation, il lui falloit un évêque tel qu'Arnoul. Ayant gagné une partie du peuple, il le fit élire dans une aſſemblée tumultueuſe, & l'intruniſa ſur le ſiége patriarchal. Albert d'Aix, (au livre VI, ch. 39 de ſon hiſtoire de la premiere croiſade, rapportée au tome I des *Geſta Dei per Francos*,) ne parle pas auſſi déſavantageuſement d'Arnoul, que Guillaume de Tyr: il lui donne même beaucoup de prudence & d'éloquence. Il ajoute que les princes ayant appris, peu après la priſe de Jéruſalem, la mort de Simeon, patriarche Grec de cette égliſe, s'étant aſſemblés pour délibérer ſur le choix d'un ſucceſſeur, ils jugerent à propos de différer l'élection juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé un ſujet capable de remplir cette place, & qu'en attendant ils nommerent Arnoul, chancelier de l'égliſe de Jéruſalem, tréſorier & garde des aumônes. Cela ſe paſſa dans une aſſemblée tenue le premier d'août 1099. Le P. Papebroc remarque à l'occaſion de la dignité qui fut conférée à Arnoul, que les hiſtoriens varient dans les titres qu'ils lui donnent, les uns l'appellant patriarche de Jéruſalem, d'autres vice-patriarche. Quoi qu'il en ſoit, s'il le fut pour lors, il

Digitized by Google

n'occupa pas long-temps ce ſiége ; car Daïmbert fut élu cette même année, ſelon Albert d'Aix, ou vers la fête de Pâque de l'année ſuivante, ſelon un hiſtorien anonyme des croiſades cité par le P. Mabillon, *in muſ. ital.* tom. I, p. 231. Arnoul ſe voyant fruſtré d'une place qui étoit l'objet de ſon ambition, ne laiſſa tranquille ni Daïmbert qui lui fut préféré, ni Ebremar, qui fut élu après la dépoſition & la retraite de Daïmbert. Ce fut lui qui par ſes intrigues empêcha qu'Ebremar ne remontât ſur le ſiége de Jéruſalem, après être revenu de Rome où il s'étoit juſtifié. Il ne s'oppoſa pas néanmoins à l'élection de Gibelin, & même il la favoriſa : mais, comme le remarque Guillaume de Tyr, c'eſt qu'il conſidéroit que Gibelin étant accablé ſous le poids des années & décrépit, il n'occuperoit pas long-temps ce ſiége. Gibelin ne l'occupa en effet que quatre ans, étant mort ſur la fin de l'an 1111. Alors Arnoul vit enfin ſes vœux accomplis, & monta ſur le ſiége de Jéruſalem, *invitâ divinitate*, comme parle un hiſtorien. Sa conduite fut telle, que le pape en étant inſtruit, crut devoir envoyer ſur les lieux un légat pour y remédier. Le légat aſſembla un concile, cita Arnoul, & enfin le dépoſa. Arnoul, plein de confiance dans le talent qu'il avoit de renverſer les eſprits par ſes intrigues, ou ſes preſtiges, ſelon l'expreſſion de Guillaume de Tyr, alla à Rome, trompa la religion du ſouverain pontife, revint à Jéruſalem, remonta ſur ſon ſiége, & continua d'y mener la même vie qu'avant ſa dépoſition, juſqu'à ſa mort arrivée au mois d'avril 1118. Il eut Gormond pour ſucceſſeur. Arnoul eſt auteur d'une lettre à Frutare, abbé en Piémont, que Guichenon a inſérée dans ſa *bibliothéque ſébuzienne*. * *Hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *Tome X*.

☞ ARNOUL ou ERNULPHE, évêque de Rocheſter, au douziéme ſiécle, naquit à Beauvais vers l'an 1040, & fut élevé à l'abbaye du Bec, ſous la diſcipline du B. Lenfranc, qui y avoit pour lors la conduite des écoles. Il revint enſuite à Beauvais, & ſe conſacra à Dieu dans le monaſtère de S. Lucien, où bientôt on le chargea de donner des leçons de grammaire aux jeunes religieux. Mais n'ayant pu parvenir à corriger certains abus que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſouffrir, il prit le parti de ſe retirer dans un monaſtère plus régulier. S. Anſelme, qu'il avoit conſulté ſur cela, ayant approuvé ſon deſſein, Arnoul paſſa en Angleterre, & ſe mit parmi les religieux du B. Lanfranc, alors archevêque de Cantorbery. C'étoit vers l'an 1071 ou 1075. On ne tarda pas à lui faire faire uſage du talent qu'il avoit à enſeigner la grammaire. Il ſuccéda enſuite à Henri, dans la dignité de prieur de Cantorbery. Ce fut S. Anſelme, pour lors archevêque de Cantorbery, qui lui procura cette place, & Arnoul juſtifia le choix du ſaint prélat, par la ſageſſe de ſa conduite, & par les ſervices qu'il lui rendit dans les fâcheuſes circonſtances où il ſe trouva peu après. Arnoul, après avoir rempli dignement la place de prieur de Cantorbery, fut ſucceſſivement abbé de S. Pierre de Burgh l'an 1107, & évêque de Rocheſter, l'an 1114. Il tint ce ſiége neuf ans & quelques jours, & mourut âgé de 84 ans, le 15 mars 1123, ſelon l'ancienne maniere de commencer l'année, ou 1124 ſelon la nouvelle. Yves de Chartres parle d'Arnoul avec éloge dans ſa ſoixante-dix-huitiéme lettre ; mais il ſe trompe quand il dit qu'il embraſſa la profeſſion monaſtique au monaſtère de S. Symphorien. On loue ſur-tout en lui la probité & la prudence qu'il fit paroître dans les différentes places qu'il occupa. Parmi les manuſcrits dont Philippe, évêque de Bayeux, fit préſent à l'abbaye du Bec ſur la fin du douziéme ſiécle, il y avoit deux traités d'Arnoul, ainſi intitulés, *Liber Ernulphi de incertis nuptiis : Item quatuor quæſtiones divinæ ſcripturæ ſolutæ ab eo.* Ces deux traités ne ſont autre choſe que les deux lettres d'Arnoul publiées par D. d'Achery, (Spicilége, t. II, p. 412.) ſur un manuſcrit de M. Bigot, où elles ont ce titre, *Arnulphus Roſſenſis epiſcopus, de incertis conjugiis ; ejuſdem epiſtola de ſacramento altaris.* La premiere roule ſur cette queſtion, *An uxor à filio conjugis, non ſuo, adulterium paſſa, à thoro conjugali merito ſuo ſit pontificali judicio removenda.* Arnoul ſoutient que dans ce cas, la femme doit être pour toujours ſéparée de ſon mari. La ſeconde contient la réſolution de quatre queſtions qu'on lui avoit faites ſur l'euchariſtie, celle-ci entr'autres, pourquoi les fidéles recevoient le corps de Jeſus-Chriſt trempé dans le ſang, au lieu que les apôtres avoient reçu ſéparément le corps & le ſang des mains du Sauveur. C'étoit encore alors, comme on le voit par cette queſtion, l'uſage de communier ſous les deux eſpéces. L'*Anglia ſacra*, tome I, contient quelques-unes des piéces concernant l'égliſe de Rocheſter, qu'Arnoul avoit raſſemblées pendant ſon épiſcopat. On lui attribue encore quelques autres écrits. Conſultez l'*hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, tome X, d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter.

ARNOUL, évêque de Liſieux, dans le XII ſiécle, fut tréſorier de l'égliſe de Bayeux, archidiacre de l'égliſe de Seez, puis évêque de Liſieux, où il ſuccéda en 1141 à Jean, qui étoit ſon oncle. En 1147, il fit le voyage d'outremer avec Louis *le Jeune*, roi de France, & il en revint en 1149. Il ſe trouva en 1154 au couronnement de Henri II, roi d'Angleterre, qu'il retint toujours dans des ſentimens orthodoxes, comme nous le voyons dans les épîtres du pape Alexandre III. Ce pape aima tendrement ce prélat, & Henri l'honora auſſi de ſa bienveillance. Il favoriſa S. Thomas de Cantorberi, & fit un voyage en Angleterre, pour le réconcilier avec le roi ; mais n'ayant pas réuſſi, & prévoyant que ſon zèle lui feroit des affaires avec ce même prince, il réſolut de ſe retirer dans un monaſtère. Ce ne fut pourtant que pluſieurs années après, en 1181, qu'il ſe fit chanoine régulier dans l'abbaye de S. Victor lès-Paris, où il mourut le 31 août de l'an 1182. On voit ſon épitaphe à S. Victor, dans le chœur devant la chapelle de S. Denys. Arnoul a écrit divers ouvrages, & entr'autres, un volume d'épîtres ; deux diſcours, l'un fait au concile tenu à Tours l'an 1163, & l'autre prononcé dans un ſynode tenu pour l'ordination d'un évêque ; & quelques poëſies, qu'Odon Turnebe fils d'Adrien, fit imprimer à Paris en 1585, ſous ce titre : *Epiſtolæ, conciones, & epigrammata*, & qu'on a mis dans la bibliothéque des peres. Depuis, le pere Dom Luc d'Acheri a publié dans le ſecond tome de ſon *Spicilége*, un traité du même Arnoul intitulé : *De Schiſmate orto poſt Honorii II diſceſſum, contra Girardum epiſcopum Engoliſmenſem*, légat de Pierre de Léon, antipape, contre Innocent II ; & dans le 13 tome, un ſermon ſur l'Annonciation, & cinq lettres du même auteur. Les lettres d'Arnoul ſont écrites avec beaucoup d'élégance & d'eſprit, & contiennent quantité de particularités remarquables, ſoit pour l'hiſtoire, ſoit pour la diſcipline de ſon temps. Ses poëſies ſont de peu de conſéquence pour les matieres ; mais elles ſont exactes pour ce qui regarde les régles de l'art, & les vers en ſont aſſez beaux. * Robert du Mont, *append. ad Sigebert. ad an.* 1182. Roger de Hoveden, *in annal.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 7, *c.* 1. Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, *c.* 52. Pierre de *Blois*, & Suger, *in epiſt.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Bellarmin. Poſſevin. Le Mire, &c. Dom Luc d'Acheri, *t. II Spicil.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

ARNOUL, prévôt d'Hildesheim, puis abbé de Lubec, a fleuri au commencement du XIII ſiécle, ſous l'empire d'Othon IV. Helmoldus avoit écrit une chronique des Eſclavons : Arnoul y ajouta un ſupplement, depuis l'an 1171 juſqu'en 1209, qu'il dédia à Philippe, évêque de Ratzebourg dans la Saxe. * Voſſius, *de hiſt. Lat. &c.*

ARNOUL DE ROTTERDAM, ſurnommé GHEILOVEN, docteur en droit, & chanoine régulier de S. Auguſtin, près de Bruxelles, a fleuri dans les an-

Digitized by Google

nées 1410 & 1430. Il naquit à Rotterdam, & on prétend que le nom de ſa famille étoit Gheiloven. Il étudia à Boulogne & à Padoue en Italie, comme il le dit lui-même à la fin de la préface de ſon *Vaticanum*, qui ſera cité plus bas. Il a écrit un grand ouvrage, intitulé : γνῶθι σεαυτὸν, *noſce te ipſum, ſive ſpeculum conſcientiæ*, imprimé à Bruxelles en 1476, *in-folio*. Valere André cite du même ces autres ouvrages : *Confeſſionale fœneratorum*, manuſcrit : *Somnium doctrinale ; ſive tractatus de conditionibus ſcholarium : Canonicalis expoſitio in regulam ſancti Auguſtini : Lectura ſuper conſtitutionibus Benedicti papæ XII. Speculum collationum juris, ſive remiſſorium juris tam civilis quàm canonici* ; un autre intitulé : *Vaticanum*, ou, ſelon un autre titre : *Speculum philoſophorum & poëtarum* : le manuſcrit eſt en deux volumes *in-folio*. Après la préface l'auteur s'exprime ainſi : *Anno Domini 1424, circa feſtum Mariæ Magdalenæ, per me Arnoldum de Hollandia, de Roterdam, decretorum doctorem, in Viridi Valle profeſſum canonicorum regularium ordinis in ſilva Zoniæ, prope Bruxellam, ſcripſi & complevi, & perſonaliter copulavi ex diverſis libris & diverſis hiſtoriographis, quos vidi & audivi in Italia, tam Bononiæ, quàm Paduæ, dum eram ibi ſtudens.* A la fin de l'ouvrage on trouve du même Arnoul, *Moroliqatio currûs triumphalis*. Cet écrivain eſt mort (*in Viridi Valle*) le 31 août de l'an 1442. Voilà ce qu'on lit dans la bibliothèque belgique de Valere André, édition de 1739 *in*-4°, tome 1, pag. 102 & 103. M. Marchand ajoute quelque choſe de plus dans ſon *hiſtoire de l'Imprimerie*, page 69, au ſujet du premier ouvrage d'Arnoul, imprimé à Bruxelles. 1°. Il en rapporte ainſi le titre : *Arnoldi Geilhoven, ſeu de Roterodamis, Gnotoſolitos, ſive ſpeculum conſcientiarum* ; à Bruxelles, 1476 *in-folio*. 2°. Il dit que l'on y lit ces vers latins, où l'on fait parler le livre même :

In medium prodeo GNOTOSOLITOS *ego,*
Tam bene limatus, tantoque labore politus,
Ut nuſquam ſimilis uſque modo fuerit.
Hoc Bruxella mihi præbendit culmen honoris,
Me famâ celebri, ſeque perenne, beans ;
Virginis à partu dum fluxiſſent ſimul anni
Mille quadringenti ſeptuagintaque ſex.

ARNOUL, ſurnommé *de Munikendam*, fut abbé de Lenin dans la Marche de Brandebourg, puis de Bergen ou du Vieux-Mont, de l'ordre de Cîteaux. En 1467 il fut envoyé à Rome pour les affaires de ſon ordre, & il y écrivit divers ouvrages de piété. On aſſure qu'il mourut en 1490. * Charles de Viſch, *bibl. Ciſterc.* Manriquez, *in annal. Ciſterc.*

ARNOUL ou ARNOLD (Henri) de Saxe, théologien, floriſſoit dans le XV ſiécle. Les peres du concile de Baſle le choiſirent pour leur ſecrétaire. Depuis il ſe fit chartreux à Baſle, où ſa capacité l'éleva bientôt à la charge de prieur de cette maiſon. Il compoſa douze différens traités, dont on peut voir le catalogue dans Petreius. On n'a imprimé que ſon traité de la conception immaculée de la Vierge en 1527 à Anvers. Trithême met ſa mort en l'an 1427. D'autres la placent différemment. * Trithemius, *in catal.* Petreius, *bibl. Cartuſ. in catal.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4, *biblioth.* S. Surius, *l.* 2 *vitæ Cartuſ. tract.* 3, *c.* 6. Voſſius, *l.* 3 *de hiſt. lat. p.* 567.

ARNOUL, ſurnommé *Haldren*, natif de Weſel, qui eſt une ville dans l'état de Cleves, chanoine & docteur de Cologne, floriſſoit vers l'an 1550. Il ſavoit les langues, & écrivit divers ouvrages, comme *Epitome magiſtri ſententiarum. De veneratione ſanctorum. Conſultatio quadruplex ſuper confeſſione Auguſtana. Partitiones locorum communium religionis chriſtianæ*, &c. On aſſure auſſi qu'il s'exerça à compoſer des vers grecs. Il mourut en 1 34. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de ſcript. XVI ſæc.*

ARNOUL, dit *de Lens* ou *Lenſei*, médecin & mathématicien célébre, qui vivoit dans le XVI ſiécle, étoit né, non pas à Lens en Artois, comme Guichardin l'a cru, mais à Belliolane, qui eſt un petit village près d'Ath, dans le Hainaut. Il paſſa en Moſcovie, où il fut médecin du czar ou grand duc, & il périt à Moſcou, lorſque cette ville fut priſe & brulée par les Tartares en 1575. Il avoit fait un voyage dans les Pays-Bas en 1565, & on y avoit imprimé à Anvers un de ſes ouvrages, intitulé, *Iſagoge in geometrica elementa Euclidis*. Il avoit un frere appellé *Jean de Lens*, qui étoit docteur de Louvain, qui s'eſt rendu célébre par ſes ouvrages de théologie. * Voſſius, *de ſcient. mathem. c.* 57, § 17. Valere André, *bibl. belg.*

ARNOUL (François) natif du Maine, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'eſt fait connoître vers le milieu du XVII ſiécle par une entrepriſe qui fit du bruit alors. Ayant formé le deſſein d'inſtituer un ordre de chevalerie qui fût propre au ſexe, & qui étendît le culte de la ſainte Vierge, il trouva accès auprès de la reine régente Anne d'Autriche, qui agréa ſon projet ; & ſe tenant ſûr de ce côté-là, il le publia en 1647 à Paris & à Lyon ; mais les eſprits ne ſe trouverent pas diſpoſés à prendre les engagemens qu'il propoſoit. Il avoit appellé cet ordre nouveau, *l'ordre du collier céleſte du ſacré roſaire*, & on y devoit admettre cinquante demoiſelles. Un autre ouvrage plus conſidérable ſortit de ſa plume en 1651. Ayant éprouvé divers remédes, il crut en devoir faire part au public ; mais avant que de le faire, il eut ſoin de faire approuver ſon livre, qui eſt intitulé : *Revélations charitables de pluſieurs remédes ſouverains*, par divers médecins. On aſſure qu'ils ont réuſſi en effet entre ſes mains, & ils réuſſiront apparemment encore entre les mains de gens qui auront acquis quelque connoiſſance de la médecine. * Echard, *ſcript. prad. t.* 2.

ARNOUL du FERRIER, *cherchez* FERRIER.

ARNOUL WION, *cherchez* WION.

ARNSBERG, *cherchez* ARENSBERG.

ARNSBOCKE, *cherchez* ARENSBOECKE.

ARNSPECK, ville d'Allemagne dans le duché de Holſtein, ſous le gouvernement d'un prince de la famille des ducs de Holſtein. Le chef de la branche d'*Arnſpeck* étoit JOACHIM-ERNEST, le plus jeune des enfans de JEAN, cadet des enfans de CHRISTIERN III, roi de Danemarck. Cet Erneſt eut trois freres ; ALEXANDRE, qui a continué la branche de Sonderbourg ; FRIDERIC, qui a fait la branche de Nordbourg ; & PHILIPPE, qui a commencé celle de Glusbourg. *Voyez* HOLSTEIN. * Spener, dans ſon ouvrage intitulé, *Famil. Oldenburgo-Dan.*

ARNSTADT, *Arnoſtadium*, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, ſur la riviere de Gera, avec un ancien château, où réſide d'ordinaire le comte de Schwartzembourg à qui elle appartient. Elle n'eſt éloignée d'Erford que de trois milles d'Allemagne, & un peu plus de Gotha.

ARNU (Nicolas) né à Meraucourt, près de Verdun en Lorraine, le 11 ſeptembre 1629. Ayant perdu dès ſon enfance ſon pere & ſa mere, & étant maltraité par ſon tuteur, il vint à Paris pour y chercher quelque bourſe, & n'en ayant pu obtenir, il s'attacha à un gentilhomme Catalan, qui le mena avec lui à Perpignan, où après avoir fait ſa rhétorique, il entra dans l'ordre de S. Dominique en 1644. Après avoir fait ſon cours de philoſophie & de théologie à Girone & à Puicerda, n'étant pas encore prêtre, il fut envoyé à Urgel, pour y enſeigner les arts ; il enſeigna enſuite publiquement la théologie pendant ſept ans à Tarragone, & à Perpignan ; & ayant eu premierement la veſpertine, & depuis encore la premiere chaire dans cette derniere ville, il y profeſſa dix années conſécutives, dans le cours deſquelles il fut en 1663 préfet du collége de théologie. Il prêcha dans le même temps huit

Digitized by Google

carêmes de ſuite dans la principale collégiale de la ville. Vers l'an 1675, Thomas de Rocaberti ſon général, l'appella à Rome, où étant régent du collége de S. Thomas, il s'acquit tant de réputation, qu'en 1679 on l'appella à Padoue pour remplir la chaire vacante de métaphyſique, & ce fut dans cet emploi qu'il mourut en 1692. On a de lui deux ouvrages conſidérables: le premier *Clypeus philoſophiæ thomiſticæ*, imprimé en 1672 à Beziers en 6 vol. *in*-12, & qu'il fit reparoître ſous une nouvelle forme, & avec des additions en 1686 à Padoue en 8 vol. *in*-8°. Dans cette édition, il l'a intitulé: *Dilucidum philoſophiæ ſyntagma*. Le ſecond, *Doctor angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis & ſui ipſius, &c. interpres*. C'eſt un commentaire ſur la premiere partie de la ſomme de S. Thomas, en 4 vol. *in*-12, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686, à Lyon: il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1691, à Padoue, en 2 vol. *in-fol.* On a de lui encore un troiſiéme ouvrage, qui lui fait moins d'honneur, & qui parut en 1684, à Padoue. Il conſiſte en réflexions ſur la ligue entre l'empereur, le roi de Pologne, &c. contre le grand ſeigneur, qu'il menace de la deſtruction de ſon empire; & pour lui faire peur, il raſſemble des prophéties anciennes & modernes, des pronoſtics, &c. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

ARNULPHE, Egyptien de naiſſance, & magicien de profeſſion, trompa le peuple romain par ſes preſtiges & ſes enchantemens, ſous l'empereur Marc-Aurele-Antonin. Dion écrit qu'il avoit fait tomber en 174, cette pluie ſi favorable à l'armée romaine, qui combattoit les Allemans, en invoquant Mercure & les autres démons de l'air. Xiphilin ſon abréviateur, attribue plus juſtement la gloire de cet évenement merveilleux à cette légion de chrétiens, nommée *Mélitine*, qui depuis pour cette raiſon, fut appellée *Foudroyante*. * Dion, *l.* 55. Xiphilin. Tertullien, *apol. c.* 5, *& à Scapula, chap.* 4. Euſeb. *liv.* 5, *hiſt. cap.* 5, *& en la chron.*

ARNULPHE ou ERNULPHE, moine de S. Lucien de Beauvais, & enſuite évêque de Rocheſter, *cherchez* ARNOUL.

AROCHE (la ſierra d') *Arucitanus mons*, grande chaîne de montagnes qui s'étend le long des confins de l'Eſtrémadure de l'Eſpagne, depuis la frontiere de Portugal juſqu'au deça des ſources de la riviere de Guadiana. Aroche, qui donne le nom à cette contrée, en eſt le ſeul lieu conſidérable.

ARODON (Benjamin d') Juif Allemand, auteur d'un livre de préceptes pour les femmes. Il a été traduit d'allemand en italien par le rabbin Jacob Alpron. Cette verſion fut réimprimée à Veniſe l'an 5412, ſelon le calcul des Juifs; ce qui répond à peu près à notre année 1652, après avoir été exactement corrigée par le rabbin Iſaac Levita. Ce livre eſt fort chargé d'obſervances, non-ſeulement pour la propreté du corps, mais auſſi pour la pratique des prieres & des bonnes œuvres. Les obſervances du premier ordre contiennent ſouvent des minuties ſuperſtitieuſes; & il y a quelquefois un rigoriſme ridicule dans celles du ſecond ordre. * Bayle, *dict. critiq.*

AROE, ville d'Achaïe, ainſi nommée de la terre cultivée. Elle s'appelle à préſent *Patras*. Tzetzes ſur Heſiode en parle. Il en eſt fait mention dans une ancienne médaille de l'empereur Caracalla, dont voici l'inſcription, *Col. A. A. Patr.* c'eſt-à-dire, Colonie Auguſte d'Aroë de Patras, *Colonia Auguſta Aroe Patrenſis*, avec une image d'une déeſſe, ſurnommée *Laphrie*, qui y étoit honorée. * *Voyez* M. Spon, *voyage de Grece*, 3. *part.* où l'on trouve une figure de cette médaille. *Cherchez* PATRAS.

AROE, ARRIE, ou ARREN, *cherchez* ARROE.

AROER, *Aroër*, *Areopolis*, ville de la Judée en Aſie. Elle étoit au-delà du Jourdain ſur une petite éminence auprès de la riviere d'Arpon, dans la tribu de Gad, aux confins de celle de Ruben & des Ammonites. Elle eſt célébre par la victoire que Jephté y remporta ſur les Ammonites.

AROGILUS, eſt le premier qui dans la Grèce trouva l'invention d'atteler les chevaux à un char, du temps que Phorbas regnoit à Argos.

AROMA, ville de Cappadoce, dont Pline fait mention.

AROMAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au midi, & près de l'embouchure de la riviere d'Orenoque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARONCE ou ARUNS, étoit petit-fils de Tarquin l'*Ancien*, roi de Rome, & frere de Tarquin *le Superbe*. Servius Tullius, qui ſuccéda à Tarquin l'*Ancien*, épouſa *Tarquinia*, fille de ce prince, & s'établit ſur le trône de Rome. Il avoit deux filles de ſon mariage, dont l'aînée étoit d'un naturel doux, paiſible, & portée à la vertu; & l'autre cruelle, diſſimulée, & poſſédée d'une ambition déteſtable. Servius maria ſes deux filles avec les deux Tarquins ſes neveux. L'aîné, qui étoit un furieux & un emporté, fut le mari de celle des princeſſes qui étoit douce & ſage; & Aronce épouſa l'autre, nommée *Tullia*, qui étoit cruelle & ambitieuſe. Tarquin ne put long-temps ſouffrir auprès de lui une princeſſe, dont la douceur condamnoit tous ſes emportemens; & la furieuſe Tullia ne put vivre long-temps en la compagnie d'Aronce, qui ne reconnoiſſoit pour régle que la juſtice & la vertu. Ces méchans eſprits s'unirent enſemble; ils ſe défirent l'un de ſa femme, l'autre de ſon époux, & ſe marierent vers l'an 218 de Rome, & 436 ans avant J. C. * Tite-Live, *hiſt. l.* 1 & 2. Denys d'*Halicarnaſſe*, &c.

ARONCE, fils de Tarquin *le Superbe*, & de la cruelle *Tullia*, eut part aux malheurs de ſa famille, qui fut chaſſée de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 ans avant J. C. Quelque temps après dans un combat qui ſe donna près de la même ville, Aronce s'étant attaché à Brutus, ils ſe paſſerent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, & tomberent morts à la tête des deux armées. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnaſſe*. Eutrope. Florus, &c.

ARONCES, *Arunci*, petite ville bien fortifiée de Portugal, dans la province d'Alentejo, ſur les confins de l'Eſtremadure, ſur la riviere de Caïa entre la ville d'Elvas & celle de Portalégre, à trois lieues d'Albuquerque. Cette ville envoie ſes députés aux Etats.

ARONDEL, *cherchez* ARUNDEL.

ARONE ou ARONA, petite ville d'Italie dans le Milanez, & ſur le lac Majeur avec un château. Elle appartient à la famille des Borromées; & eſt illuſtre par la naiſſance de S. Charles cardinal, archevêque de Milan, qui y vint au monde, un mercredi deuxiéme jour d'octobre de l'an 1538. Cette ville a été fort maltraitée par l'incendie qui y arriva en 1674, qui en brula une partie, & endommagea fort le château. On la nomme auſſi Alarone, comme qui diroit *Alone* ou *Alona*; cette ville ayant comme deux aîles, *à duabus alis*. * Ferrari, *in lexic. geogr.* Jiuſſano, *vita di S. Carlo*, *l.* 1, *c.* 2. Baudrand.

AROPH, fils de Mareoth, & pere d'Achitob, de la race des ſacrificateurs, de la famille des Phinées, mena une vie privée, tandis que cette ſouveraine dignité étoit dans celle d'Ithamar, dernier fils d'Aaron. * Joſéphe, *antiq. l. VIII, c.* 1, *art.* 316.

AROSEN ou WESTERAS, *Aroſia*, ville de Suede, avec évêché ſuffragant d'Upſal. Elle eſt capitale de la province de Weſtmanie, avec une forteresſe, ſur le lac Meler. On aſſure qu'il y a des mines d'argent auprès de cette ville. Ce fut où Guſtave I, depuis roi de Suéde, défit les troupes de Chriſtiern II, vers l'an 1521. Depuis, en 1540, ou en 1544, Guſtave ayant aſſemblé les états de Suéde à Aroſen, y fit déclarer héréditaire ce royaume, qui étoit auparavant électif. * Bertius, *l.* 2.

Digitized by Google

2. *Germ.* De Thou. Sponde, &c.

AROSIS ou AROSES, grand fleuve en Perſe, proche de Perſepolis, * Arian. *in indicis.* Strabon l'appelle *Araxe Perſique :* & Saumaiſe ſur Solin, *page* 1181, fait voir qu'il a été nommé *Oroatis.*

AROSTANES, évêque de la grande Arménie, aſſiſta en 325 au premier concile général de Nicée, & y ſouſcrivit. Son nom eſt exprimé dans les ſouſcriptions prétendues de ce concile, par le nom d'Acritas ou d'Ariſtarces; mais toutes ces ſouſcriptions ſont peu certaines. * Baronius, *A. C.* 328.

AROT & MAROT, ſont les noms de deux anges, que Mahomet diſoit avoir été envoyés de Dieu, pour enſeigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abſtenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes ſortes d'excès. Ce faux prophète ajoute, qu'une très-belle femme ayant invité ces deux anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffés, ils la ſolliciterent à l'amour; qu'elle feignit de conſentir à leur paſſion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles, par le moyen deſquelles ils diſoient que l'on pouvoit aiſément monter au ciel; qu'après avoir ſu d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir ſa promeſſe; & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit paſſé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore;* & que les deux anges furent ſévérement punis. C'eſt d'où Mahomet dit que Dieu prit occaſion de défendre l'uſage du vin aux hommes. * Alcoran.

AROTES, nom que les Syracuſains donnoient à ceux qui étoient de condition libre; mais qui néanmoins étoient obligés de ſervir, parce qu'ils n'avoient pas de biens pour s'entretenir. * Cœl. Rhod. *l.* 25, *c.* 18.

AROUAISSE, *Aroaſia*, village avec une abbaye près de Bapaume, dans l'Artois, l'une des dix-ſept provinces des Pays-Bas. * Baudrand, *dictionnaire géographique.* Trois hermites jetterent les fondemens de l'abbaye vers l'an 1090. Le premier d'entr'eux Heldemar de Tournai, étoit déja mort, lorſque Lambert évêque d'Arras confirma le nouvel établiſſement par ſes lettres du 21 octobre 1097. Cet Heldemar & ſes ſucceſſeurs juſqu'à 1124, ne furent appellés que prévôts; on leur donna enſuite le nom d'abbés, & l'abbaye devint alors chef de vingt-huit monaſtères, tant en Artois, en Flandre, & en Picardie, qu'en Irlande; mais cette congrégation paroît s'être déſunie vers la fin du XV ſiécle, puiſqu'elle tint ſon dernier chapitre général en 1470. * Heliot, *hiſt. des ord. mon. tom* 9, *chap.* 15.

AROW ou AARROW, ville franche & agréable du canton de Berne au pays d'Argow, ſur la riviere d'Aar, d'où elle prend ſon nom, entre Olten & Biberſtein. Cette ville n'eſt pas fort ancienne. Elle eſt bâtie dans la même place, où étoit autrefois l'ancienne forteresſe de Rora, capitale du comté. Cette citadelle ayant été priſe de force par les comtes de Habsbourg & d'Altenbourg, on croit qu'ils y bâtirent Arow. Ces comtes, en pluſieurs occaſions, en ont tiré de bon ſecours, & éprouvé la fidélité, ſur-tout dans la bataille de Sampace. Ceux de Berne en 1415, s'en emparerent, & de tout le pays d'Argow. Il y a un ſénat à part, qui tient ſes ſéances dans la citadelle, dont on vient de parler. Après la diſpute qui fut faite à Berne en 1528, où la meſſe & les images furent abolies, & la religion prétendue-réformée embraſſée, ceux d'Arow ſuivirent cette religion dans laquelle ils perſiſtent encore aujourd'hui. C'eſt à Arow où les cantons proteſtans ont accoutumé de tenir leurs diétes, comme les catholiques à Lucerne. * Scumpf. *l.* 7 *de l'hiſtoire des Suiſſes.* Guill. de *Habſbourg.*

AROUBAH, Ebn Aroubah al Harrani, eſt l'auteur d'un tarikh ou hiſtoire générale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARPAIA, village de la Principauté ultérieure, dans le royaume de Naples, & ſur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Benevent. On croit que c'eſt l'ancienne ville de *Caudium*, dans le pays des Hirpins, près de laquelle étoient les Fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ*, que l'on nomme aujourd'hui, *Stretto d'Arpaja.* Elles ſont fameuſes par l'imprudence de deux conſuls Romains, T. Veturius, & Sp. Poſthumius, qui s'étant témérairement engagés avec leur armée entre deux montagnes, auſſi difficiles pour leur entrée, que pour leur ſortie, furent obligés de ſe rendre aux Samnites, qui les y aſſiégerent, parce qu'ils ne pouvoient ſortir qu'en défilant deux à deux. On les força de ſe ſoumettre à la condition honteuſe de paſſer ſous le joug, c'eſt-à-dire, entre deux piques, traverſées par une troiſiéme, ſous laquelle tous les ſoldats paſſerent déſarmés, la tête nue, & les mains attachées par derriere, en ſigne d'ignominie, l'an de Rome 433, & 321 avant J. C. * Tite-Live. Lucain. *l.* 2 *pharſ.*

Romanaque Samnis
Ultra Caudinas ſperavit vulnera Furcas.

ARPAJON. Cette maiſon originaire de Rouergue, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du royaume, & porte *de gueules à la harpe d'or.* On en trouve des titres dès le XII ſiécle; mais la filiation ne ſe peut prouver que depuis HUGUES, qui ſuit.

I. HUGUES I du nom, ſire d'Arpajon, vivoit en 1268. Il fonda en 1297, pour les religieuſes de S. Benoît, l'abbaye de Notre-Dame d'Arpajon *lez-Milhau*, diocèſe de Rhodez, qui étoit avant ce temps un couvent de filles de l'ordre de S. François. Il fut pere de BERENGER, qui ſuit.

II. BERENGER I du nom, ſire d'Arpajon, requit en 1305 l'évêque de Rhodez de faire la conſécration de l'égliſe de l'abbaye de Milhau, que ſon pere avoit fondée, & fut pere de HUGUES II, qui ſuit; de *Raimbaud*, chanoine de la cathédrale de S. Paul-Trois-Châteaux, qui ſouſcrivit un acte avec Jean Coti, évêque de ladite égliſe, en 1350, avec deux de ſes collégues, comme procureur de ſon chapitre; & de *Mabille* d'Arpajon, mariée l'an 1333 à *Guiran* de Simiane VI du nom, baron de Caſeneuve, ſeigneur d'Apt & de Caſeneuve.

III. HUGUES II du nom, ſire d'Arpajon & de Calmont, chevalier baneret en 1340, mentionné en cette qualité de baneret, avec Jean de Harcourt, lorſqu'ils ſe trouverent devant Nantes, en l'armée de Charles fils aîné de Jean, duc de Normandie, eſt auſſi qualifié chevalier ſeigneur de Calmont en un arrêt du parlement de 1340, & en un autre titre de l'an 1346. Il fut pere de BERENGER II, qui ſuit; & de *Sibile*, mariée à *Amauri* de Narbonne, baron de Taleyrand, qui teſta le 13 juillet 1361.

IV. BERENGER II du nom, ſire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, rendit de grands ſervices dans les guerres de ſon temps, l'an 1380, comme il ſe voit dans les regiſtres de la chambre des comptes, où il en eſt parlé en conſéquence de ſes ſervices. Il eut pour enfans HUGUES III du nom, qui ſuit; *Bertrand* d'Arpajon, qui fut prieur de S. Gilles de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & qui en cette qualité confirma en 1422 l'élection de Bertrande de la Garde, pour être prieure de la maiſon hoſpitaliere de Belloc ou Beaulieu, diocèſe de Cahors; & *Guillaume* d'Arpajon, évêque de Cahors en 1404.

V. HUGUES III du nom, ſire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, confirma en 1434 une acquiſition faite par Alix Guiraudone, abbeſſe de Milhau, & épouſa *Jeanne* de Severac, fille de *Gui*, ſurnommé *le Poſthume* V du nom, baron de Severac, & de *Jeanne* dauphine d'Auvergne: les biens de la maiſon de Severac furent ſubſtitués de ſon temps par le maréchal Amauri de Severac ſon couſin, ſous le regne du roi Charles VII, en 1430, à ſon fils JEAN I du nom, qui ſuit. Il eut pluſieurs autres enfans, entr'autres, *Berenger*, ſire de Severac, qui eut part à

la ſubſtitution du maréchal de Severac, & vivoit encore en 1449 avec *Iſabeau* de Gaucourt ſon épouſe, fille de *Raoul* de Gaucourt V du nom, & d'*Alleaume* de Berghes, de laquelle il n'eut point de poſtérité; *Dragonnet*, qui ſervit aux guerres de Flandre en 1427, comme il eſt porté aux archives de la chambre des comptes, & au traité d'Arras fait en 1435, entre le roi Charles VII, & Philippe III duc de Bourgogne; *Jean-Amauri*; *Antoine*; *Bernard*; *Françoiſe*, & *Dauphine* d'Arpajon, deſquels on ne connoît pas de poſtérité.

VI. JEAN I du nom, vicomte d'Arpajon, à qui le roi Louis XI rendit les biens de ſa maiſon, qui lui avoient été uſurpés par le comte de Rhodez, fut ſubſtitué aux biens de Severac, par Amauri de Severac maréchal de France, couſin de ſa mere, en 1430, du vivant de ſon pere. Il teſta en 1460, & épouſa *Blanche* de Chauvigni, fille de *Gui* de Chauvigni, vicomte de Broſſe, & de *Antoinette* de Couſant, dont il eut *Jean*, ſire de Severac, mort ſans alliance; GUI baron d'Arpajon, qui ſuit; *Pierre*, protonotaire du ſaint ſiége, abbé de S. André-de-Villeneuve-lez-Avignon en 1479; *Hugues*; *Triſtan*; *Catherine*, mariée par contrat du 20 août 1453, à *Jean* de Harcourt, baron de Bonneſtable, & qui étant veuve, teſta le 7 mars 1487; *Suſanne*, femme de *Guillaume* de Nogaret, ſeigneur de Trelans, de laquelle ſortit *Marguerite* de Nogaret qui fut mariée à *Guillaume* de Saint-Bonnet, ſeigneur de Thoiras, l'an 1491; & *Françoiſe* d'Arpajon, femme d'*Antoine* du Lac.

VII. GUI, baron d'Arpajon, vicomte de Lautrec, chambellan du roi l'an 1489, épouſa *Marie* d'Aubuſſon, fille d'*Antoine* d'Aubuſſon, ſeigneur de Montet-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Villequier, & niéce du grand maître de Rhodes, dont il eut JEAN II du nom, baron d'Arpajon, qui ſuit; *Bertrand*, ſeigneur de Montrêdon, qui épouſa *Louiſe* de Lers, fille de *Jacques* de Lers, ſeigneur d'Alberon, & de *Marguerite* de Clermont *Lodeve*, & qui fut pere d'*Antoine* d'Arpajon, baron de Lers, marié à *Marguerite* de Levis, fille de *Guillaume* baron de Cailus, & de *Marguerite* d'Amboiſe, & qui a laiſſé pluſieurs enfans morts ſans poſtérité. Les filles de Gui furent *Françoiſe*, femme de *Geoffroi* de Peruſſe, ſeigneur d'Eſcars; *Louiſe* abbeſſe de Milhau en 1525; & *Marie* d'Arpajon, mariée en 1493 avec *Jean* d'Ebrad, ſeigneur de S. Sulpice.

VIII. JEAN II du nom, baron d'Arpajon, ſire de Severac, épouſa *Anne* de Bourbon, dame de Mirebeau, fille de *Louis bâtard* de Bourbon, comte de Rouſſillon, amiral de France, & de *Jeanne bâtarde* de France, fille *naturelle* du roi *Louis XI*, dont il eut 1. *René*, ſeigneur de Severac, qui eut de *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Nantouillet, chancellier de France, & de *Françoiſe* Veni-d'Arbouze; *Antoine*, qui fut tué en 1562 à la bataille de Dreux, ſans alliance; *Antoinette*, femme de *Charles* de Pons; & *Jeanne*, femme de *Pierre* du Pé, ſeigneur de Tannere; 2. JACQUES d'Arpajon, qui ſuit; 3. *Gui*; 4. *Marie*; 5. *Charlotte*, qui fut mariée l'an 1518 à *Gabriel* baron d'Eſtaing; & 6. *Anne* abbeſſe de Milhau après ſa tante.

IX. JACQUES d'Arpajon, ſire de Severac, fut héritier d'*Antoine* d'Arpajon, ſon neveu, au défaut de mâle. Il épouſa *Charlotte* de Caſtelpers, fille de *Raimond* de Caſtelpers, baron de Panat, & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut *Jean* baron d'Arpajon & de Severac, mort ſans enfans, & CHARLES, qui ſuit.

X. CHARLES baron d'Arpajon & de Severac, à qui le roi Henri III, fit l'honneur de le nommer à la premiere promotion de l'inſtitution de l'ordre du S. Eſprit en 1578, pour être un des chevaliers de ſon nouvel ordre, qu'il refuſa, pour n'être pas obligé de changer de religion, étant né dans le calviniſme. Il épouſa *Françoiſe* de Montal, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & fille de *Dieu-Donné* de Montal, chevalier, ſeigneur de Roquebrou & de Carbonieres, dont il eut JEAN IV qui ſuit; *Samuel*, ſeigneur de Broquieres, marié avec *Léonor* de Combret, fille de *Guion*, ſeigneur de Broquieres, & de *Marie* de Cruſſol, dont il eut poſtérité, qui a fini par une fille; *Philippe*; & *David*.

XI. JEAN IV du nom, baron d'Arpajon, de Severac, vicomte de Montal, fut marié à *Jaquette* de Caſtelnau, fille de *Gui* ſeigneur de Caſtelnau & de Clermont Lodeve, ſénéchal de Toulouſe, & d'*Aldonce* de Bernui de Palficat, dont il eut LOUIS, qui ſuit; *Henri*, baron de Caumont, vivant en 1659; *Jean*, grand prieur de S. Gilles, en 1677; *Alexandre*, chevalier de Malte; *Aldonce*, abbeſſe de Milhau en 1619, qui rétablit cette abbaye, que les guerres avoient ruinée; *Louiſe* d'Arpajon, qui épouſa l'an 1623 *Hugues*, ſeigneur de Loubens, baron de Verdalle; & *Roſe* d'Arpajon, mariée avec *Charles* d'Arpajon, baron de Broquieres, ſon couſin.

XII. LOUIS, vicomte, puis duc d'Arpajon, *dont il eſt fait mention dans un article ſéparé*, épouſa 1°. *Gloriande* de Lauzieres, fille de *Pons*, marquis de Themines, maréchal de France, & de *Catherine* Ebrard de S. Sulpice, dont il eut JEAN-LOUIS, qui ſuit; *Jeanne-Louiſe*, abbeſſe de Villemur, au diocéſe de Caſtres, en 1665; & *Jacqueline*, religieuſe carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris: 2°. *Marie-Elizabeth* de Simiane de Moncha, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. *Catherine-Henriette* d'Harcourt de Beuvron, dame d'honneur d'Anne-Victoire de Baviere, dauphine, dont il a eu *Catherine-Françoiſe* d'Arpajon, dame du palais de Marie-Adelaide de Savoye, dauphine, mariée le 8 février 1689 à *François* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Rouci, lieutenant général des armées du roi, morte le 8 décembre 1716.

XIII. JEAN-LOUIS d'Arpajon, marquis de Severac, vicomte de Calmont, fils de LOUIS duc d'Arpajon, mourut avant ſon pere, l'an 1673. Il épouſa *Charlotte* de Vernou de la Riviere Bonneuil, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, dont ſont iſſus LOUIS, qui ſuit; & *Anne-Louiſe*. Sa veuve ſe remaria à *François* de Gelas de Voiſins, marquis de Leberon & d'Ambres, lieutenant général de la haute Guienne, & mourut le 12 novembre 1692.

XIV. LOUIS marquis d'Arpajon, lieutenant général des armées du roi, *dont nous parlons plus bas dans un article ſéparé*, mort le 21 aout 1736. Il avoit épouſé le 28 mars 1715 *Anne-Charlotte* le Bas de Montargis, dame du palais de feu madame ducheſſe de Berri, fille de *Claude*, ſeigneur de Montargis, conſeiller d'état, &c. de laquelle il a eu *Philippe-Louis* d'Arpajon, né le 18 juin 1716, mort le 12 octobre 1723; *Louis-Charles*, baptiſé le 15 mai 1719, & tenu par le roi, auſſi décédé, & *Anne-Claude* d'Arpajon, née le 4 mars 1729, mariée le 27 novembre 1741 à *Philippe*, ſecond fils du maréchal duc de Noailles, & reçue grand-croix de l'ordre de Malte le 13 décembre 1745, en vertu des prérogatives accordées à ſa famille. Voyez les articles ſuivans. * De la Roque, *hiſt. d'Harcourt*. Baluze, *hiſt. de la maiſon d'Auvergne*. Gallia chriſtiana. *Mémoires manuſcrits*.

ARPAJON (Louis duc d') marquis de Severac, comte de Rhodez, vicomte de Montal, baron de Salvagnac, de Montclar, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, lieutenant général pour ſa majeſté au gouvernement de Languedoc, général de ſes armées, & miniſtre d'état, ſe ſignala au combat de Feliſſant, où il reçut neuf bleſſures, leva un régiment d'infanterie en 1621, qui eſt à préſent le régiment royal, pour le ſiége de Montauban, où il ſe diſtingua l'année ſuivante; il ſervit en qualité de volontaire au ſiége de Tonneins, où il fut fait maréchal de camp; & défit Caſtan, qui étoit l'eſpérance des religionaires, aſſurant par ce moyen le Languedoc. Le roi Louis XIII lui ayant donné le gouvernement de Nanci & de la Lor-

Digitized by Google

taine, il amena par ſon ordre la ducheſſe Nicole en France. Après avoir beaucoup contribué à ſauver Caſal, le Montferrat & le Piémont, il ſe trouva à la priſe de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Trèves, après avoir défait les troupes qui venoient la ſecourir; ſe trouva à la réduction de la Motte, & à la défaite de deux mille chevaux à la vûe de Saint-Omer; il prit Luneville au fort de l'hyver, Salces & Elne en Rouſſillon; il mit toute la Guienne dans le devoir par ſa bonne conduite en 1642, & par ſa prévoyance il rompit le deſſein qu'avoit l'ennemi ſur nos frontieres, pendant que les forces de l'état étoient occupées à Perpignan, en Allemagne & ailleurs. En 1645, lorſque le Turc menaçoit l'iſle de Malte avec des forces formidables, il alla volontairement au ſecours de cette iſle; & ayant été élu chef des conſeils du grand-maître, & généraliſſime des armées de la Religion, il pourvut ſi bien à la ſureté de l'iſle, que par reconnoiſſance le grand-maître Jean-Paul Laſcaris, & l'ordre, lui accorderent ce privilége ſingulier pour lui & tous ſes deſcendans aînés, de porter ſur le tout de leurs armes celles de la Religion, avec l'écu poſé ſur la croix octogone, les extrémités ſaillantes; & qu'un de leurs fils, au choix du pere, ſeroit chevalier en naiſſant, & grand-croix à l'âge de ſeize ans. Ce privilége a été reconnu & certifié le 5 mai 1715 par Raymond de Perellos, alors grand-maître. Après être retourné en France, le roi l'envoya ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, & il s'aquitta de cet emploi auprès d'Uladiſlas IV & de Caſimir ſon ſucceſſeur, dont il favoriſa l'élection. Le roi Louis XIV le fit duc en 1651. Il mourut à Severac au mois d'avril 1679 où il eſt enterré.

ARPAJON (Louis, marquis d') lieutenant général des armées du roi, gouverneur-général pour S. M. de la province & duché de Berri, bailli & gouverneur particulier des villes de Bourges, d'Iſſoudun, & d'Arpajon; chevalier-né de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem; chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & de l'ordre de la Toiſon d'or, eſt mort le 21 aout 1736 au palais de Luxembourg, à Paris, âgé de 67 ans. Il avoit commencé à ſervir fort jeune, s'étant trouvé en 1691 au ſiége de Mons; en 1692 à celui de Namur, & en 1693 à la bataille de Nerwinde. Il fut fait en 1695 colonel du régiment infanterie de Chartres. En 1703, le 2 avril, il fut fait brigadier: le 20 ſeptembre de la même année il ſe trouva à la premiere bataille d'Hochſtet, & au mois de décembre à la priſe d'Augſbourg. En 1704 il ſe trouva à la ſeconde bataille d'Hochſtet; & en 1705 il obtint la Croix de S. Louis. Il fut fait maréchal de camp le 20 mars 1709, & fut nommé en même temps pour être employé en cette qualité en Eſpagne, où il continua de ſervir juſqu'après la paix d'Utrecht, y ayant eu preſque toujours le commandement en chef de camps volans conſidérables. Il s'y diſtingua en 1711 par la priſe des châteaux d'Arens, de Venaſque, dont il fit la garniſon priſonniere de guerre, de Caſtelleon, & de Solſonne, & par la réduction des pays de Ribagorça & de Valdaran. Le roi d'Eſpagne, pour reconnoître ſes ſervices, lui envoya l'ordre de la Toiſon d'or. Il ſervit encore au ſiége de Barcelone en 1714. Le 12 aout 1715, il fut pourvu du gouvernement de Berri, ſur lequel il obtint un brevet de retenue de 200000 livres, & il fut fait lieutenant général le 8 mars 1718. Ses terres & ſeigneuries de Châtres ſous Montlheri, de la Bretonniere, & de S. Germain, furent érigées en ſa faveur en titre de marquiſat, ſous la dénomination d'*Arpajon*, par lettres-parentes du mois d'octobre 1720, leſquelles ſont rapportées dans le tome V des *grands officiers de la couronne*, p. 884, & ſuivies de la généalogie de cette maiſon, où nous renvoyons pour un plus grand détail. On trouve dans le *Mercure* du mois de mai 1719 deux décrets du grand-maître de Malte, concernant le privilége ſingulier accordé à la maiſon d'Arpajon, par le grand-maître Jean-Paul de Laſcaris, & le couvent de l'ordre, le 30 mai 1645, d'ajouter à leurs armes la croix de Malte, & qu'un des deſcendans de cette maiſon, pour une fois ſeulement, au choix du pere, ſeroit chevalier en naiſſant, & grand-croix à l'âge de ſeize ans. Depuis, ce privilége a été étendu à la fille de M. d'Arpajon (la comteſſe de Noailles) & même à ſa fille aînée, au défaut de mâles. * *Mercure de France*, août 1736, p. 1929 & ſuiv.

ARPENTRAS, étoit autrefois une ville ſur le lac Leman. C'eſt aujourd'hui un village nommé *Vidi*, au deſſous de la ville de Lauſane, que quelques-uns croient avoir été bâtie des ruines d'Arpentras. On peut aiſément juger qu'il y a eu autrefois une ville conſidérable dans ce lieu, par le grand nombre d'anciennes médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles briſées dont les champs ſont pleins. L'an 1629, un payſan, en labourant la terre, y trouva l'effigie d'un taureau d'airain, avec celle de ſon ſacrificateur. * Plantin, *deſcript. de la Suiſſe*, p. 484.

ARPHAD, bourg en la partie méridionale de la tribu de Manaſſé, de-là le Jourdain, qui fut détruit par Teglath-Phalaſſar, l'an du monde 3264, avant J. C. 771 * *Jérem. XLIX*, 23.

ARPHASACHÉENS, peuple d'Aſie, envoyé par les rois d'Aſſyrie pour habiter le pays de Samarie, en la place des Iſraélites qui avoient été tranſportés au-delà de l'Euphrate. Ils s'oppoſerent à la réédification du temple & des murs de Jéruſalem, après le retour du peuple Juif de la captivité de Babylone. * I. *Eſdr.* V.

ARPHAXAD, fils de Sem, & petit-fils de Noé, naquit l'an du monde 1659, ſuivant le texte hébreu & la vulgate. Il engendra Cainan à l'âge de 35 ans, & vécut enſuite, ſelon le texte hébreu, 403 ans; en ſorte que ſuivant ce calcul, il a vécu en tout 438 ans, & eſt mort l'an du monde 2097, & 1938 avant J. C. Suivant la verſion des Septante, qui a augmenté les années des patriarches, il a engendré à l'âge de 135 ans, & a depuis vécu 400 années, ou environ; & ſuivant le texte ſamaritain, il a engendré à 130 ans, & n'a vécu depuis que 303 ans. Les Septante lui donnent pour fils Cainan, qu'ils placent avant Salé, & nous les ſuivons. Joſéphe croit qu'il paſſa le Tigre, & qu'il s'établit dans le pays qui fut appellé d'abord de ſon nom, *Arphaxitide*, & depuis *Chaldée*. * *Geneſe*, c. 10 & 11. Joſéphe, *l. 1 antiq. c. 6.* Uſſerius, *in annal.* Torniel. Salian.

ARPHAXAD, roi des Médes, dit l'auteur de l'hiſtoire de Judith, fut défait & pris par Nabuchodonoſor, roi des Aſſyriens, qui regnoit à Ninive. On cherche depuis long-temps qui ſont cet Arphaxad & ce Nabuchodonoſor; & l'on ne peut s'accorder, parceque chaque opinion eſt fondée ſur un ſyſtême de chronologie différent des autres. Selon le nôtre, Arphaxad n'eſt autre que Phraorte, ſecond roi des Médes, ſucceſſeur de Dejocés. L'écriture lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'Herodote attribue à Dejocés, pere de Phraorte, ce qui a pu tromper quelques ſavans; mais on le reconnoît à cette marque, que le même Herodote lui donnant vingt-deux années de regne, & marquant qu'il fut tué en combattant les Aſſyriens de Ninive, ſa mort eſt fixée à l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. où l'on trouve que Chiniladan, roi de Ninive & de Babylone, comptoit la douziéme année de ſon regne, comme le Nabuchodonoſor de Judith. A quoi on peut ajouter que ce Nabuchodonoſor, dès l'année ſuivante, perdit toutes les troupes qu'il avoit envoyées dans la Syrie, comme le roi d'Aſſyrie, dont parle Herodote, perdit celles qu'il avoit oppoſées aux Médes. *Voyez* ARBIANES. * *Judith, ch.* 1 & 2. Herodote, *liv.* 1. *Canon Mathemat.*

ARPI, mazures d'une ancienne ville de la Pouille Daunienne. On la nommoit *Arpi*, *Argyrippa*, *Argos Hippium*. Elles ſont entre les villes de Lucera & de Manfredonia, dans la Capitanate, province du royaume de Naples.

Digitized by Google

ARPINO, *Arpinum*, château, avec un bourg appellé *Saint-Dominique*, dans la Terre de Labour, au royaume de Naples en Italie. C'étoit anciennement la ville d'*Arpinum*, dans le pays des Volſques. Caïus Marius, qui fut ſept fois conſul, naquit en cette ville; & comme elle n'étoit qu'à trois milles du lieu de la naiſſance de Cicéron, ces deux grands hommes eurent quelquefois le ſurnom d'*Arpinas*. * Cluvier, *l. 4 géograph.*

ARPINO, *cherchez* PIN (Joſeph)

ARPUS, prince des Cattes, la femme & la fille duquel Caïus Silius, lieutenant de l'empereur Germanicus, mena priſonnieres, ayant été envoyé par le même Germanicus, avec ſix légions, pour faire lever le ſiége devant une forteresſe qui étoit ſur la riviere de Loing. * Tacite, *annal. l. 2, c. 7.*

ARQUA, bourg de l'état de Veniſe, dans le territoire de Padoue, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. On ne connoîtroit guères ce lieu, ſi Petrarque, célébre poëte Italien, n'y avoit long-temps vécu, & n'y étoit enſeveli. * Baudrand.

ARQUA ou ARQUATA, *Arquatum*, bourg d'Italie dans le duché de Milan, dans le territoire de Tortone, entre la ville de ce nom, & celle de Gènes. On croit que près de ce bourg, & ſur la riviere de Scrivia, étoit *Libarna* ou *Libarnum*; quoique quelques géographes mettent cette ancienne ville de la Ligurie à Villa Barna, village du Tortonois. * Baudrand.

ARQUES, bourg de France en Normandie, à deux lieues de Dieppe, dans le pays de Caux, ſur la petite riviere de Bethune, avec ſiége royal, vicomté, élection & maîtriſe des eaux & forêts. Il eſt célébre par la victoire que Henri IV y remporta le 21 ſeptembre de l'an 1589. Ce grand prince n'ayant que cinq cens chevaux, & quatorze mille hommes de pied, attaqua une armée de plus de trente mille hommes, commandée par le duc de Mayenne, & la défit.

ARQUIEN (les marquis d') *voyez* GRANGE (la)

ARQUICO, *cherchez* ERQUICO.

ARQUIER (Richard) de Lambeſc en Provence, qui vivoit en 1280, compoſa des poëſies. Noſtradamus en fait mention, & parle de Richard de Barbeſieux, poëte & mathématicien, en 1383.

ARR, *cherchez* AAR.

ARRABIDA eſt le nom d'une ſolitude très-agréable en Portugal, à une lieue de Setuval, entre cette ville & celle de Palmela. Ce déſert qui eſt arroſé par l'Océan du côté du ſud, eſt la demeure de pluſieurs religieux qui vivent ſéparés les uns des autres dans de petites chambres, comme les anciennes laures de l'Orient. C'eſt une réforme très-auſtere de l'ordre de S. François. La province a pris le nom de ce déſert, & ſe nomme Arrabida. Cette réforme a plus de 20 couvents dans le Portugal, dont celui de Mafra, bâti par la magnificence du roi Jean V eſt des plus ſuperbes. Il contient environ 300 religieux. C'eſt une réforme faite par Martin de ſainte Marie, frere mineur, Eſpagnol de la province de Murcie, qui étoit fils du comte de S. Eſtevan. Il alla en Portugal dans le deſſein de faire cette fondation: & Jean de Lencaſtre I duc d'Aveiro, lui donna le terrein dans la montagne d'Arrabida, qui eſt le *Barbarium Promontorium* des anciens. Ce ſaint religieux mourut à l'hôpital de Lisbonne, le 2 janvier 1545 en odeur de ſainteté. S. Pierre d'Alcantara a été un des premiers religieux de cette réforme. * Franciſco de ſancta Maria, *anno hiſtorico. Diario Portugueſ. Chronica de provincia da Arrabida.*

ARRABLAI (Pierre d') chancelier de France, & puis cardinal, étoit François, & vivoit dans le XIV ſiécle. Il étoit chancelier ſous le regne de Louis X dit *Hutin*; & le pape Jean XXII le créa cardinal en 1316. Il vivoit encore ſous le regne de Philippe *le Long*; & c'eſt entre ſes mains que les grands du royaume prêterent le ſerment de fidélité qu'ils devoient au roi, promettant de reconnoître l'aîné des fils que Dieu lui donneroit. Ce cardinal vivoit encore en 1332, mais il étoit mort en 1346. Il eſt enterré en l'égliſe d'Arrablai proche de Gien. * Sponde, *A. C.* 1316, *n.* 5. Auberi, *hiſt. des card.*

Ce cardinal étoit fils de JEAN d'Arrablai, II du nom, ſénéchal de Perigord & de Querci, & de *Jeanne* d'Anlezi, & eut pour frere aîné JEAN, ſeigneur d'Arrablai, III du nom, qui épouſa *Marguerite* de Montliard, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Courtenai, chevalier; & *Jeanne* d'Arrablai, mariée à *Jean* d'Andreſel. * Le P. Anſelme, *en ſon hiſtoire des grands offic. de la cour.* Du Bouchet, *hiſtoire de la maiſon de Courtenai.*

ARRACAN, *Arracanum*, ville d'Aſie dans l'Inde, de-là le Gange, & proche du golfe de Bengale. Elle eſt capitale du royaume d'Arracan, & ſituée ſur la riviere de Martaban. Les Portugais, qui y trafiquent aſſez, l'appellent *Arracaon*. Elle eſt à ſix mille pas de la mer, à cent quarante de Catigan, & autant de la ville de Pegu. Elle a un bon château.

ARRACAN (le royaume d') *Arracanum regnum*, pays d'Aſie dans l'Inde, de-là le Gange, ainſi dit de ſa ville capitale. Il avoit autrefois ſon roi propre; puis il a été au roi de Pegu, de-là il a été à ſoi; & préſentement il eſt au roi d'Ava, ayant pour bornes au nord, les royaumes de Cacomai & de Tapoura; à l'orient, ceux de Caverane & de Brema; au midi, le royaume de Pegu; & au couchant, le golfe de Bengale, près duquel eſt ſituée la ville d'Arracan ſa capitale. Outre Arracan, il y a encore les villes de Sore, de Sandar & de Cardouaſlan. * Vincent le Blanc.

ARRACHION, fameux athléte, avoit terraſſé tous ſes adverſaires dans les jeux olympiques. Il ne lui en reſtoit qu'un à vaincre, qui avoit eu un doigt du pied rompu. Ce dernier ayant déclaré qu'il étoit hors de combat, ſurprit Arrachion, qui avoit ceſſé de le preſſer, & ſe jetta ſur lui avec tant de fureur, que lui preſſant le goſier d'un de ſes doigts, il l'étrangla. Les Éléens, témoins de ce combat, adjugerent le prix de la victoire au cadavre d'Arrachion, qui fut déclaré vainqueur après ſa mort. * Pauſanias, *in Arcad.*

ARRAES (Amateur) Portugais, né à Beja, entra dans la congrégation des carmes déchauſſés à Lisbonne en 1545, & y acquit de la réputation dans la chaire de théologie, & par ſes prédications. Le cardinal D. Henri archevêque d'Evora, le fit ſon coadjuteur, avec le titre de Tripoli; & étant devenu roi, il lui donna la qualité de grand-aumônier. En 1581 Philippe II le nomma à l'évêché de Portalégre. Il y vécut en ſaint évêque, rempliſſant également tous ſes devoirs; & voulant enſuite ne ſonger qu'à lui-même, il ſe retira dans le collége des carmes à Conimbre, où il mourut le 1 aout 1600. Il avoit écrit en portugais des dialogues d'hiſtoires diverſes, qui ont été imprimés en 1589 & en 1604 à Conimbre. * *Mém. de Portug.*

ARRAI ABDULNASI ADIB, eſt communément appellé *Ben Arraf*, & ſurnommé *al Medeni*. Il eſt auteur d'un livre intitulé, *Egtena ſi ſchàn man iakna.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGIAN, ville de la province de Khuziſtan ou Suſiane, que quelques géographes attribuent pourtant à celle de Fars ou Perſe proprement dite. Elle n'eſt éloignée de la mer que d'une journée, & ſon terroir eſt très-fertile en palmiers & en oliviers. Ulug-Beg, & Naſſireddin, lui donnent 86 degrés 30 minutes de longitude, & 35 degrés 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Elle eſt compriſe dans le quatriéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGON, *cherchez* ARAGON.

ARRAN, nom d'un petit pays, que quelques géographes mettent dans l'Arménie; les autres en font une province particuliere, qu'ils placent entre l'Adherbigian & le Gurgiſtan, c'eſt-à-dire, entre la Médie & la

Digitized by Google

Georgie, partie dans le quatrième, & partie dans le cinquéme climat. Les tables d'Ulug-Beg & de Naſſireddin attribuent à cette province les villes de Mokan ou *Mogan*, de Berdaa & de Giancarah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAN, iſle de la province d'Ulſter, au ſeptentrion du comté de Dungall en Irlande. On dit qu'il y a une de ces iſles où les corps ne pouriſſent point, ſi on les expoſe à l'air : de ſorte que ceux qui demeurent ſur la côte de Dungall, y vont reconnoître leurs ancêtres, qui y ſont rangés ſur la terre, avec leurs inſcriptions. On ajoute que les rats & les ſouris ne peuvent vivre dans cette iſle ; & qu'auſſitôt qu'ils y ont été apportés, ils meurent. * Giraldus, *topographia Hibernica.*

ARRAN. Jacques Stuart, comte d') Ce comte fort connu dans l'hiſtoire d'Angleterre, ſe trouvant ſans biens, parcequ'il n'étoit pas l'aîné de ſa famille, quitta de bonne heure ſa patrie, & alla ſervir ſous Eric XIVe, roi de Suéde, dans la guerre contre la Pologne & la Moſcovie. Après quelques campagnes, revenant dans ſa patrie, il la trouva dans une grande confuſion, & s'inſinua auprès d'Edmond d'Aubigny, comte de Lennox, & favori du roi. Sous une telle protection il obtint d'abord une charge de capitaine aux gardes du jeune roi Jacques VI, & la tutelle de Jacques Hamilton, comte d'Arran, qui étoit imbécile, & dont il prit les titres dans la ſuite. L'an 1581 on ſe ſervit de lui pour accuſer fauſſement, & livrer enſuite entre les mains du bourreau, Jacques comte de Morton, ci-devant régent du royaume. Après que le roi lui eut confirmé le titre de comte d'Arran, il oſa diſputer le pas au comte de Lennox, ſon premier bienfaiteur. Il ne fut pas moins ingrat envers le comte de Merch, qui l'avoit ſecouru dans ſa miſere ; il débaucha la comteſſe ſa femme ; & après en avoir abuſé il lui perſuada de demander d'être ſéparée de ſon mari ſous prétexte d'impuiſſance, & ayant obtenu ſa demande, il l'épouſa. Quelque temps après s'étant reconcilié avec le comte de Lennox, à qui il céda non-ſeulement le pas, mais la charge même de capitaine aux gardes, ils gouvernerent l'un & l'autre le roi à leur gré, & s'attirerent la haine des grands, qui obtinrent l'exil du comte de Lennox, & l'empriſonnement de celui d'Arran. Ce dernier étant rentré en grace peu de temps après, fut fait chancelier & eut les gouvernemens des forts de Sterlin & d'Edimbourg, & la charge de prévôt de la ville. Peu après il fut lieutenant général de tout le royaume. Son pouvoir étant devenu exceſſif, on chercha à le perdre. Il découvrit la conjuration, il éloigna ou fit empriſonner ceux qu'il ſoupçonna en être les principaux auteurs : mais milord Maxwell & quelques autres ayant ramaſſé une petite armée, allerent en 1585 inveſtir la ville de Sterlin, & forcerent le roi à congédier le comte, & à faire remplir ſes charges par d'autres. Le comte ſe trouvant ſans appui, ſe retira dans la province de Kyle, où il mena une vie privée ; & ſelon quelques auteurs, il s'y adonna au brigandage. Lorſqu'en 1591 le jeune comte de Lennox & pluſieurs autres obligerent le chancelier Jean Maitland à quitter la cour, le comte d'Arran fit tout ce qu'il put pour rentrer dans cette charge ; mais ſes ennemis empêcherent que le roi, qui étoit encore aſſez porté pour lui, ne la lui accordât. Peu de temps après, ce comte fut tué par un couſin du feu comte de Morton, qui cherchoit à venger la mort de ſon couſin, & l'aſſaſſin porta la tête de celui qu'il avoit tué au bout d'une perche dans pluſieurs villes du royaume, ſans que perſonne s'y oppoſât ; il en fut même loué, comme s'il eût remporté un triomphe qui eût été glorieux à toute la nation. * Cambden, *in vita Elizabeth. & in Britann.* De Thou, *hiſt. livre* 83. De Larrey, *hiſt. d'Angl. tome II, page* 360, *&c.*

ARRAN, iſle d'Ecoſſe, *cherchez* ARREN.

ARRAS, & Aras Ben Aras, eſt l'auteur d'un livre qui traite de l'excellence & de la préférence des deux nations Arabe & Perſienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARRAS, ſur la riviere de Scarpe, ville des Pays-Bas, capitale de l'Artois, avec évêché ſuffragant de Cambrai. Elle eſt au roi de France, & eſt fortifiée très-régulierement. Ptolemée la nomme *Rigiacum*, ou plutôt *Origiacum* ; car il y a dans le grec Ὀυριακον, & Céſar l'appelle *Atrebatum.* Elle étoit capitale du comté de Flandre, lorſque Charles *le Chauve* roi de France la donna en dot à ſa fille Judith, que Baudouin, dit *Bras de fer*, comte de Flandre, épouſa en 863. Depuis, elle fut réunie à la France avec tout l'Artois, l'an 1180, par le mariage de Philippe *Auguſte* avec Iſabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, dit *le Courageux.* Saint Waſt, premier évêque d'Arras, qui vivoit dans le VI ſiécle, mourut en 540. Depuis lui, Cambrai & Arras n'avoient qu'un même prélat, ſous la métropole de Reims. En 1093, le pape Urbain II ſépara ces deux diocèſes, & donna un évêque particulier à Arras. Ce fut Lambert, chanoine de Lille, que le pape ſacra lui-même à Rome, en la même année 1093. Dans le XVI ſiécle, Cambrai ayant été érigé en archevêché, Arras fut marqué entre les ſuffragans qu'on lui attribua. Le roi Louis XI prit cette ville après la mort du duc de Bourgogne ; & en 1493 ou 1494, on la livra à l'empereur Maximilien I. En 1596, les François penſerent la ſurprendre ; mais enfin elle a été ſoumiſe l'an 1640, par les armes de Louis XIII. Les maréchaux de Chaulnes, de Chaſtillon & de la Meilleraye, aſſiégerent Arras, & l'emporterent après un ſiége de deux mois le 18 août, lorſqu'ils eurent repouſſé le cardinal infant, qui vouloit le faire lever. L'an 1654, les Eſpagnols aſſiégerent encore cette ville ; mais les François les ayant forcés dans leurs lignes, les obligerent de lever le ſiége après une grande perte, leur armée ayant été taillée en piéces le jour de la S. Louis : ce qui les obligea de la céder entierement par le traité de paix des Pyrenées. Arras a produit pluſieurs hommes de lettres, & entr'autres le ſavant juriſconſulte Balduin ou Baudouin, Jean Sylvius, Alexandre Major, Alar, Angelin, & Guillaume Gazey, &c. On ſera ſans doute plaiſir aux curieux d'en parler ici plus en détail. La ville eſt diviſée en deux parties par un foſſé, un rempart & une petite vallée où paſſe le Crinchant. L'une eſt appellée la cité & l'autre la ville. L'évêque eſt ſeigneur de la cité ; il eſt auſſi préſident né du clergé aux états d'Artois. Le roi ne nomme pas à cet évêché en vertu du concordat, mais par un indult du pape Clément IX, du 9 avril 1668. L'évêché fut exempté de la régale par conceſſion de Philippe Auguſte ; & on voit encore l'exemption écrite ſur les murailles du chœur de la cathédrale. Cette égliſe eſt dans la cité : ſon chapitre eſt compoſé de ſix dignités ; ſavoir, du prévôt, du doyen, de deux archidiacres, du tréſorier & du pénitencier, & de quarante chanoines dont l'un eſt chantre : il y a encore quarante-huit chapelains, ſans parler du bas chœur & de la muſique. L'évêque confére les canonicats, le roi nomme à la prévôté, & le chapitre élit le doyen & le chantre. L'abbaye de S. Waſt eſt dans la ville : elle fut fondée vers l'an 685, par Thierri III, roi de France, dans un des fauxbourgs nommé *Nobiliacus*, qu'on fortifia depuis, & qui enfin a fait une partie de la ville d'Arras. Cette abbaye & ſon territoire furent diſtraits de la juriſdiction de l'évêque, par l'acte même de fondation, qui fut porté au concile de Compiegne, où il fut confirmé par S. Vindicien évêque d'Arras, & par les autres prélats. Cette abbaye jouit encore de beaux droits dans la ville & banlieue d'Arras ; on voit dans ſon égliſe le tombeau du roi Thierri. On compte onze paroiſſes dans Arras, où il y a encore un ſéminaire, un collége où les jéſuites enſeignent, & pluſieurs couvens d'hommes & de filles. Tout le diocèſe comprend quatre cens paroiſſes, partagées en douze doyennés ruraux, qui dépendent des deux archidiaconés d'Arras & d'Oſtervant.

Digitized by Google

On y compte juſqu'à dix-huit abbayes : celles de l'ordre de S. Benoît, outre S. Waſt, ſont Anchin ſituée dans une petite iſle formée par la Scarpe, à deux lieues de Douai, qui fut fondée l'an 1078 ; Marchienes ſur la Scarpe entre Douai & Saint-Amand, qui fut fondée dès l'an 610, par S. Amand ; Haſnon auſſi ſur la Scarpe, à une lieue de Saint-Amand, qui fut d'abord un monaſtère double pour des hommes & des filles ; mais les Normans ayant mis en fuite les uns & les autres, on mit en leur place des chanoines, & ce ne fut que dans le XI ſiécle, que les moines y rentrerent ; Eſtrun auprès d'Arras, fondée dans le IX ſiécle, & rétablie vers l'an 1088 ; Aveſnes fondée au commencement du XIV ſiécle auprès de Bapaume, & transferée depuis au château de Bellemote près d'Arras ; & Denain à une lieue de Bouchain vers le nord, qui fut fondée l'an 764, par Adelbert comte d'Oſtervant, & la comteſſe Reine ſa femme, qui étant veuve s'y retira : ces trois dernieres ſont des abbayes de filles. L'ordre de Cîteaux n'a dans ce diocèſe que des abbayes de filles : les voici ; le Vivier fondée au commencement du XIII ſiécle auprès d'Inchex, & transférée depuis à Arras ; les Prés à Douai, ancienne maiſon de Beguines, qui en 1312 s'unirent à l'ordre de Cîteaux ; Flines à une lieue & demie de Douai, fondée l'an 1278, par Marguerite comteſſe de Flandre & de Hainaut, qui y a été enterrée ; la Brayelle-le-Aunai, fondée l'an 1196, par Michel comte d'Antoing, à une lieue & demie de la Baſſée ; Notre-Dame du Verger, fondée l'an 1227, & ſituée entre Douai & Cambrai. Les abbayes de l'ordre de S. Auguſtin, ſont le Mont-ſaint-Eloi ; Mareul-lez-Arras ; Arouaiſſe, chef d'une congrégation, à deux petites lieues de la Somme près de Bapaume ; Eaucourt, & Hennin-Lietard ; ces cinq abbayes ſont en régle : Beaulieu-lez-Sin de Noble, eſt auſſi une abbaye de chanoineſſes régulieres. Pour l'ordre de Prémontré, il y a dans ce diocèſe la célébre & riche abbaye de Vicogne. * Andreas Hojus, *orat. de laud. Atreb.* Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas.* Gazey, *hiſt. eccleſ. des Pays-Bas.* Buzelin, *in Gallo-Fland.* Arnoul Raiſius, *Belg. chriſt.* Loërius, *chron. Belg.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire. Meyer, &c.

Synodes d'Arras.

Le premier ſynode d'Arras fut tenu l'an 1025. Gerard évêque de Cambrai & d'Arras ayant appris que quelques hérétiques s'étoient cachés dans cette derniere ville, s'y rendit après les fêtes de Noël ; & ayant fait arrêter ces hérétiques, ſe les fit repréſenter devant tout ſon clergé, & une partie conſidérable des habitans. Un Italien nommé Gundulfe les avoit pervertis ; ils prétendoient que le baptême étoit inutile, nioient la préſence réelle de J. C. dans l'euchariſtie, croyoient que la pénitence ne pouvoit réparer les déſordres où l'on étoit une fois tombé ; que l'autorité de l'égliſe étoit chimérique ; que le mariage étoit contraire à la loi de Dieu ; que l'on devoit honorer les apôtres & les martyrs, mais non les confeſſeurs ; & à tout cela ils joignoient un grand mépris des ordres ſacrés, & des cérémonies eccléſiaſtiques. Ce fut Gerard lui-même qui entreprit de confondre ces hérétiques ; il le fit avec autant de charité que de force, & eut le bonheur de les voir déteſter leurs erreurs. Les actes de ce concile ſont imprimés dans le Spicilége de D. Luc d'Acheri, *au tom.* 1, *p.* 607. Le ſecond fut aſſemblé l'an 1490, par Pierre de Ranchicourt, évêque de cette ville, qui y fit des ordonnances très-avantageuſes pour le bien de ſon diocèſe. François Richardot en tint un pour la même raiſon l'an 1570, & il en fut aſſemblé un autre pour le même ſujet l'an 1588.

☞ ARRAULT (Charles) né à Boiſcommun en Gâtinois, fut reçu au ſerment d'avocat le 28 novembre 1667. Il fut un des plus célébres plaidans de ſon temps, & enſuite un des plus habiles conſultans. Ce fut lui qui fit les *mémoires* pour M. le duc de Geſvres contre madame la ducheſſe de Geſvres ſon épouſe, en réponſe à ceux de M. Begon. Ces mémoires ont été recueillis en 1714, en deux volumes *in*-12, qui forment une eſpéce de traité ſur la matiere dont il s'agiſſoit. Ses grandes occupations ne l'empêcherent pas de marquer ſon zèle envers les pauvres, dans l'adminiſtration de pluſieurs hôpitaux. M. Arrault fut bâtonier des avocats en 1717. Il fut auſſi honoré d'une place de conſeiller au conſeil de la maiſon & finances de M. le duc d'Orléans, régent du royaume, & de celle de procureur général de M. le duc de Berri, fils de France. M. Arrault mourut en 1718, laiſſant un fils nommé comme lui Charles Arrault, reçu au ſerment d'avocat le 2 juillet 1705. * *Mem. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

ARRÉGIAN, petit pays du royaume de Perſe, *cherchez* ARGIAN.

ARREN ou ARRAN, *Glota*, iſle d'Ecoſſe, qui a eu autrefois titre de comté, & porte aujourd'hui celui de duché. Il y a un bourg de ce nom. Elle eſt ſituée dans un détroit, ou bras de mer, du côté de l'Irlande, entre les provinces de Cantir, de Cunigham, & d'Argile. * Cambden.

ARRHABONAIRES, nom qu'on donna aux ſacramentaires dans le XVI ſiécle, parcequ'ils diſoient que l'euchariſtie leur étoit donnée comme le gage du corps de J. C. & comme l'inveſtiture de l'hérédité promiſe. Stancarus enſeigna cette doctrine en Tranſſylvanie. * Prateole, *au mot* Arrahab.

ARRIAGA (Roderic de) Jéſuite Eſpagnol, *né à* Lucron le 17 janvier 1592, entra dans la ſociété le 17 ſeptembre 1606, enſeigna la philoſophie à Valladolid, & la théologie à Salamanque, d'où il paſſa en 1624 en Bohême par ordre de ſon général & y régenta la ſcholaſtique pendant douze ans, & fut enſuite préfet général des études vingt ans de ſuite, & chancelier de l'univerſité pendant douze. Il fut trois fois député par ſa province à Rome, pour aſſiſter aux congrégations générales de ſon ordre. Les papes Urbain VIII, Innocent X l'empereur Ferdinand III, eurent pour lui une eſtime particuliere. Il mourut à Prague le 17 juin 1667. Il a publié pluſieurs ouvrages, entr'autres un *cours de philoſophie*, imprimé à Anvers l'an 1632, & huit volumes *in-folio* de théologie, qui furent imprimés à Anvers en différentes années. Il travailloit au neuviéme tome, lorſqu'il mourut. C'étoit celui *de jure & juſtitia.* Dom Nicolas Antonio a donné à Arriaga un livre *de oratore*, imprimé à Cologne, l'an 1637, & *Brevis expoſitio littera Magiſtri Sententiarum, cum quæſtionibus quæ circa ipſam moveri poſſunt : & auctoribus qui de illis diſputant*, imprimé à Lyon, l'an 1636 *in*-8°, après d'autres éditions : mais comme le P. Sotwel ne parle point de ces deux ouvrages, quoique le premier eût été donné à ce jéſuite par Alegambe, il y a lieu de croire que dom Nicolas Antonio s'eſt trompé. Roderic d'Arriaga eſt un des plus ſubtils, & en même temps des plus obſcurs ſcholaſtiques qu'il y ait. Dans ſa philoſophie il s'eſt éloigné de quelques opinions communes alors dans l'école, comme ſur la compoſition du continu, ſur la rarefaction, &c. c'eſt pourquoi il a pris à tâche de juſtifier ceux qui font de nouvelles découvertes en matiere de philoſophie. * Alegambe & Sotwel, *bibl. ſoc. Jeſu.* Antonio, *bibl. Hiſp.* Bayle, *dict. crit.*

ARRIAGA (Paul Joſeph de) Jéſuite Eſpagnol, entra dans la compagnie en 1579. Il paſſa au Pérou, & il fut le premier qui y enſeigna la rhétorique. Il fut pendant quelques années recteur d'Arequipa, puis de Lima pendant vingt-quatre ans en divers temps. Il établit des miſſions en pluſieurs endroits, & à Lima une congrégation en l'honneur des anges gardiens. En 1622 comme il repaſſoit en Europe, il fit naufrage proche de la Havane, & périt. Il avoit compoſé quelques ouvrages de piété, & un traité fort utile aux miſſionaires, ſur la *maniere de travailler à la converſion des infidéles*,

Digitized by Google

imprimé à Lima en 1621 *in*-4°. * Sotwel, *bibl. ſcript. ſocietatis Jeſu.*

ARRIAGA (Gonſalve de) né à Burgos de parens nobles, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il devint célébre prédicateur. Il exerça divers emplois honorables dans ſon ordre : il fut qualificateur du ſaint office, recteur du collége de S. Thomas à Madrid, ſupérieur de l'hoſpice dans la même ville en 1647, & prieur de quelques autres maiſons. Il mourut en 1657, & laiſſa des éloges de la vie & de la doctrine de S. Thomas d'Aquin, qui parurent en 1648, à Madrid en deux volumes *in-fol.* Il avoit compoſé auſſi la vie de Jean de Lazcano, religieux de ſon ordre, mort en réputation de ſainteté le 26 août 1636, mais on ne ſait ſi elle a été imprimée. Ces deux ouvrages ſont écrits en eſpagnol. * Echard, *ſcript. ord. præd. tom.* 2.

ARRIE, *Arria*, femme de Cæcinna Pætus, homme conſulaire, & l'une des femmes fortes de l'antiquité, ainſi qu'on en peut juger par les traits que Pline en rapporte, comme les tenant de Fannia petite-fille de cette dame. Son mari & ſon fils furent attaqués en même temps d'une maladie qui paroiſſoit mortelle. Le fils qui étoit un jeune homme d'une beauté & d'une modération qui charmoient, & plus cher encore à ſon pere & à ſa mere par ſes rares vertus que par le nom de fils, mourut de cette maladie. Arrie donna de ſi bons ordres pour ſes obſeques, que le pere n'en ſut rien ; & pendant toute la maladie de ſon époux elle cacha ſi adroitement ſa douleur, qu'elle ne la trahit jamais, faiſant rentrer ſes pleurs, diſparoître ſon déſeſpoir dès qu'elle entroit dans la chambre de ſon mari, auquel elle montroit un viſage de mere contente quand elle n'avoit plus de fils, ce que Pline éleve au-deſſus même de ce qu'elle fit à ſa mort. Scribonien ayant ſoulevé l'Illyrie contre l'empereur Claude, il fut défait & tué. Pætus, qui s'étoit attaché à lui, fut pris & mené à Rome par mer : Arrie conjura les ſoldats de l'eſcorte de la recevoir dans leur bord : *Vous ne pouvez*, leur diſoit-elle, *refuſer à un homme conſulaire quelques eſclaves qui lui ſervent à manger, qui l'habillent, qui le chauſſent, ſeule je lui rendrai tous ces ſervices ;* les ſoldats furent inexorables. Arrie loua une barque de pêcheurs, & dans un auſſi petit bâtiment, elle ſe mit à la ſuite d'un gros vaiſſeau. Arrivée à Rome elle rencontra dans le palais de l'empereur la femme de Scribonien qui reveloit les complices, & qui vouloit lui parler : *Peux-tu croire*, lui dit-elle, *que je t'ecoute, toi qui vis hier ton mari expirer entre tes bras, & qui vis encore.* Un jour Thraſeas ſon gendre, qui la conjuroit de quitter la réſolution où elle étoit de mourir, lui dit : *Vous voulez donc, ſi l'on me forçoit à quitter la vie, que votre fille la quittât avec moi ? Oui*, lui répondit-elle ſans s'émouvoir, *je le veux quand elle aura vécu auſſi long-temps & dans une auſſi parfaite union que j'ai vécu avec Pætus.* Ce diſcours avoit redoublé l'inquiétude & l'attention de toute ſa famille, & on l'obſervoit de beaucoup plus près. Elle s'en apperçut, *Vous perdez votre temps*, dit-elle, *vous pouvez bien faire que je meure d'une mort plus douloureuſe ; mais il n'eſt pas en votre pouvoir de m'empêcher de mourir.* A peine eut-elle achevé ces paroles, que ſe levant précipitamment de ſa chaiſe, elle alla ſe heurter la tête avec violence contre le mur, & tomba comme morte. Après avoir repris ſes eſprits : *Je vous avois bien promis*, dit-elle, *que je ſaurois bien m'ouvrir un paſſage difficile à la mort, ſi vous me fermiez ceux qui me ſont aiſés.* Ce fut par ces traits héroïques qu'elle ſe prépara au coup de poignard qu'elle s'enfonça dans le ſein, d'où elle l'en retira tout ſanglant, le préſentant de la même main à ſon mari, qu'elle voyoit n'avoir pas le courage de prévenir la mort qu'on lui préparoit, & lui dit ces paroles que le paganiſme a traitées d'immortelles : *Tiens, mon cher Pætus, cela ne fait point de mal*, & autres paroles qu'elle ajoura pour l'encourager à l'imiter ; ce qui détermina enfin l'infortuné Pætus à ſe donner la mort. * Martial, *liv.* 1. Pline, *l.* 3, *epiſt.* 16. Tacite, *ann. l.* 16, *c.* 34. Dion, *l.* 60.

ARRIE, fille de la précédente, & femme de *Pætus Thraſeas*, voulut imiter ſa mere, lorſque ſon mari eut été condamné ſous Néron ; mais elle ſe laiſſa perſuader de vivre. Depuis elle fut bannie par Domitien, & rappellée par Nerva, vers l'an 96 de J. C. * Pline, *l.* 7, *epiſt.* 19 ; *l.* 9, *epiſt.* 13.

ARRIE, dame Romaine, s'appliqua fortement à l'étude de la philoſophie de Platon, ſous l'empire de Sévére, vers l'an 200 de J. C. C'eſt apparemment elle à qui Diogène *Laërce* adreſſe ſes lettres, de la vie des philoſophes. * Galien, *therapeut. l.* 2. Diogène *Laërce.*

ARRIEN, poëte, vivoit du temps de l'empereur Auguſte, & ſous Tibére, vers l'an 14 de J. C. On croit que ſon nom eſt corrompu dans Suetone, où on a mis *Rhianum* pour *Arianum* ; c'eſt dans la vie de Tibére, où il eſt dit, *Fecit & græca carmina, imitatus Euphorionem & Rhianum & Parthenium.* On voit que cet empereur vouloit imiter Arrien en ſes poëſies grecques. Suidas allegue un Arrien, auteur d'un poëme en XXIV livres, en l'honneur d'Alexandre *le Grand*, qu'on croit être le même, que celui dont nous parlons. Lilio Giraldi s'eſt trompé, en diſant que ce poëte fit des commentaires ſur les georgiques de Virgile, qu'il envoya à Attalus roi de Pergame ; car ce roi étoit mort long-temps avant que Virgile compoſât ſes ouvrages. On attribue ordinairement à Arrien deux périples, ou deſcriptions géographiques ; l'une du Pont-Euxin, & l'autre de la mer Rouge : mais il y a lieu de douter qu'Arrien ſoit auteur de l'un ni de l'autre. Le premier de ces ouvrages a été compoſé dans le temps de la décadence de l'empire romain ; & le ſecond doit être encore plus récent, puiſqu'il y eſt fait mention de la Taprobane. Dodwel ſoupçonne que cet ouvrage a été compoſé ſous les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. * *Collect. des petits geographes Grecs, à Oxford en* 1698.

ARRIEN de Nicomédie, fut dans ſa patrie prêtre de Cérès & de Proſerpine. Epictete, un des plus ſages philoſophes d'entre les païens, lui donna des leçons de morale, dont il faut qu'il ait bien profité, puiſque Lucien l'a jugé digne de ſes éloges. Il fut ami de Pline le *jeune*, dont on a encore ſept lettres qui lui ſont adreſſées : l'empereur Adrien lui donna le gouvernement de la Cappadoce, où il eut à combattre les Alains, ou Maſſagetes, dont il arrêta les courſes. On ajoute qu'il fut auſſi conſul, d'où vient que Julien l'appelle un des premiers des Romains. Quelques modernes ont prétendu qu'il eſt le juriſconſulte Arrien dont on a quelques déciſions dans le digeſte ; mais ce juriſconſulte eſt un peu plus moderne que celui dont on parle, puiſque Pomponius ne fait pas mention de lui. On a encore d'Arrien quatre livres de diſſertations d'Epictete ; une hiſtoire d'Alexandre en ſept livres, & une deſcription des Indes. Le premier ouvrage eſt un excellent traité de morale : l'hiſtoire d'Alexandre eſt auſſi très-eſtimable, puiſqu'Arrien a employé pour l'écrire les hiſtoires qu'en avoient publié Ptolémée fils de Lagus, & Ariſtobule contemporains de ce héros : on n'y trouve pourtant point dans le ſtyle cette douceur ſi eſtimée par les anciens, ni rien qui ait pu le faire appeller un ſecond Xenophon. Pour la deſcription des Indes, elle doit être fort ſuſpecte, ſi l'on s'arrête au jugement que Strabon a porté de Megaſthenes ; car c'eſt principalement de ſes ouvrages qu'Arrien s'eſt ſervi. Les notes de Blanchard ſur ces deux derniers ouvrages peuvent être utiles ; mais le texte n'eſt pas correct & la traduction n'eſt guères ſupportable. Arrien avoit fait bien d'autres ouvrages, que ceux dont on vient de parler. Non-ſeulement Photius le fait auteur d'une hiſtoire de Bithynie, dont on cite juſqu'au cinquiéme livre ; mais Tzetzes en a auſſi tiré quelques narrations dans ſa troiſiéme chiliade. Photius ajoute une hiſtoire des Alains, dont on ne peut trop re-

Digitized by Google

gretter la perte, & d'une hiſtoire des Parthes dix-ſept livres, dont il a extrait quelques endroits. Lucien nous apprend auſſi qu'il avoit écrit la vie d'un célébre voleur nommé Tillibore ; & enfin l'on aſſure qu'Arrien continuant l'hiſtoire d'Alexandre, avoit écrit en dix livres ce qui étoit arrivé peu après la mort de cet illuſtre conquérant. Il y eut un autre hiſtorien Grec de ce nom, qui floriſſoit au plutôt du temps de Gordien III, puiſque Capitolin cite ce qu'il avoit écrit des empereurs Maxime & Balbin. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

ARRIEN, ancien juriſconſulte, dont il eſt parlé dans le droit, & qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres. * Tillemont, *hiſt. des empereurs.*

ARRIENS & ARRIUS, *cherchez* ARIANISME.

ARRIERE-BAN, *cherchez* BAN.

ARRIGHETTI (Maur) Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique, célébre prédicateur, & docteur en théologie, fut prieur en pluſieurs maiſons de ſon ordre, & deux fois provincial de la province de Rome : il l'étoit lorſqu'il mourut au mois de mars de l'an 1570. Les religieuſes de S. Nicolas del Prato à Florence l'engagerent à faire une traduction du pſeautier ſur le texte hébreu, pour leur uſage, & il y joignit des explications fort étendues, qu'on croit perdues ; mais on garde encore à Florence dans la maiſon de S. Marc, les ſermons qu'il avoit prêchés le carême de l'an 1548 à Rome. * Echard, *ſcript. ord. præd. tom.* 2.

ARRIUS, philoſophe de la ville d'Alexandrie, lequel s'étant préſenté devant Auguſte, après la victoire d'Actium, remportée ſur Marc-Antoine & Cleopatre, fut reçu par Auguſte avec des marques d'honneur ſi diſtinguées, que cet empereur dit publiquement qu'il avoit ſauvé la vie aux habitans d'Alexandrie, pour trois raiſons ; à cauſe de la mémoire d'Alexandre *le Grand* ; à cauſe de la beauté & de la magnificence de la ville ; mais ſur-tout pour l'amour & l'eſtime qu'il avoit pour le philoſophe Arrius. * Plutarque.

ARRIUS-ANTONIN, deux fois conſul, aïeul maternel de l'empereur Antonin *le Debonnaire*. Etant proconſul d'Aſie, ſous l'empereur Adrien, ſurpris de voir l'ardeur & l'empreſſement des chrétiens, qui courant au martyre, s'offroient d'eux-mêmes aux ſupplices, leur ordonna, puiſqu'ils avoient tant d'envie de mourir, de ne plus ſe préſenter pour cela aux tribunaux de la juſtice, diſant qu'ils n'avoient qu'à ſe jetter dans les précipices, ou ſe pendre d'eux-mêmes, que les cordes ne leur manqueroient pas, & qu'ils en trouveroient par-tout. * Euſébe, *l.* 4, *c.* 2.

ARRIUS, *cherchez* APER (Arrius.)

☞ ARROE, ou AAR, petite iſle de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, entre les iſles de Fionie, de Langelandt, & d'Alſen. Elle appartenoit autrefois aux ducs de Sleſwick, & fut enlevée à Eric par Eric Glippind : mais elle fut rendue par Voldemar, régent de Danemarck, qui fut contraint de faire cette reſtitution à Eric Menwed. Ce dernier l'engagea pour ſureté des frais de la guerre à Woldemar, margrave de Brandebourg, & celui-ci l'engagea de nouveau à Laurent Johnſon, que le roi Chriſtophe II en dépouilla par la force ; & cette injuſtice jointe à d'autres lui coûta la couronne. Du temps de Woldemar V, duc de Sleſwick, Gerard, comte de Holſtein, & après lui Jean *le Riche* ou *le Libéral*, la poſſéderent comme engagiſtes. Woldemar VI la dégagea, & la donna à Woldemar VII, duc de Sleſwick, & elle demeura dans cette maiſon, juſqu'à ce que les deſcendans de la maiſon royale de la branche d'Oldenbourg, ayant fait un partage, elle ſe trouva dans celui des rois ; mais le roi Frederic II la donna avec l'iſle d'Alſen, à ſon cadet le duc Jean, dont la poſtérité l'a poſſédée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARROE, autre iſle de Danemarck, dans le petit-Belt, à l'oueſt de l'iſle de Fionie. * La Martin. *Ibid.*

ARROIS, *Arroïum*, château d'Ecoſſe & le principal de l'iſle de Mull, une des Veſternes, au couchant d'Ecoſſe, vis-à-vis de la province de Loqu'habir, & de la partie de l'iſle plus avancée vers le nord. * Timothée. Du Pont.

ARRUBAL (Pierre d') Jéſuite Eſpagnol, de Cenicéros dans le diocèſe de Calahorra aux confins de la Navarre & de la vieille Caſtille, entra chez les jéſuites en 1579, âgé de vingt ans. Il enſeigna la théologie à Salamanque & à Rome. Sur la fin de l'année 1602, Grégoire de Valentia qui défendoit la cauſe de Molina dans les congrégations *de auxiliis*, étant tombé malade, Arrubal ſon confrere fut chargé de ſoutenir cette guerre théologique. Il mourut le 22 ſeptembre 1608, à Salamanque, environ une année après la concluſion des congrégations. On a imprimé deux tomes de ſa théologie, *de Deo uno & trino, & de angelis.* Il traite les choſes briévement, & cependant avec clarté. Ce qu'il a écrit ſur les matieres de la grace n'a point été imprimé. * Sotwel, *de ſcript. ſoc. Jeſu, &c.*

ARRUNTIUS, conſul à Rome l'an de ſa fondation 732. *Cherchez* ARUNTIUS.

ARSA ou ARTSA, gouverneur de la ville de Tirtſa, ce fut dans ſa maiſon que Zimri ou Zambri tua Ela roi d'Iſaël, l'an du monde 3116, avant J. C. 919. * *I. Rois, XVI*, 10.

ARSA, bourg de la baſſe Hongrie, ſur la Drave. On croit que c'eſt l'*Arſatianum*, que les anciens ont mis dans la Pannonie. * Baudrand.

ARSA, riviere d'Iſtrie, qui ſépare l'Italie de l'Illyrie. Elle ſe jette dans la mer Adriatique, au-deſſous de la ville de Pola. Les auteurs Latins la nomment *Arſia.* * Sanſon. Baudrand.

ARSACES premier roi des Parthes, fut élu par ces peuples, qui ſe révolterent contre les Macédoniens Seleucides, l'an du monde 3754, & 281 ans avant J. C. Il regna environ 38 ans avec beaucoup de bonheur, employant tous ſes ſoins pour affermir ſon nouvel empire. Ses ſucceſſeurs furent appellés *Arſacides* ; parceque le nom d'*Arſaces* leur fut commun, comme celui de *Pharaon* aux anciens rois d'Egypte, & de *Ptolémée* aux nouveaux. * Juſtin, *l.* 41 *& ſuiv.* Strabon, *l.* 14. Photius, *bibl. cod.* 68. Euſebe, *chron.* Suidas, Uſſerius, &c.

Les auteurs que nous venons de citer ne s'accordent pas pour ce qui regarde le temps & l'établiſſement de cette royauté, qui dura juſqu'à Alexandre fils de Mammée, quand Artaban fut tué par Artaxerxés, l'an 228. ARSACES I laiſſa ARSACES II, qui fut pere d'un ARSACES III, qu'on ſurnomma *Priapatius*, & ce dernier eut pour ſucceſſeur ſon fils Phraates : ce qu'on peut recueillir de Juſtin. * Sanſovin, *l.* 2. *chron.* Riccioli, *chron. réform. part. I, l.* 5, *c.* 9.

ARSACES, roi catholique d'Arménie, à qui Julien l'*Apoſtat* écrivit des lettres de blaſphêmes contre J. C. Cet empereur l'obligea de le ſuivre contre les Perſes, quoiqu'il refuſât le ſecours de tous les autres princes. Après la mort de Julien, les Romains, qui firent la paix avec les Perſes, ne le nommerent point dans le traité : de ſorte qu'étant expoſé au reſſentiment de ces puiſſans ennemis, il ſe vit contraint de leur réſiſter ſeul. Il le fit avec aſſez de bonheur, juſqu'à ce que Sapor l'attira, ſous prétexte d'alliance ; & lui ayant crevé les yeux, il le fit mourir miſérablement l'an 369. * Ammien Marcellin, *l.* 27. Sozomene, *l.* 6. Oroſe, *l.* 7, *c.* 19. Eutrope, *l.* 19.

ARSACES, eſt le nom de quelques chefs d'armées ſous Alexandre *le Grand*, & d'un gouverneur de Médie. * Quint-Curce, *l.* 8. Freinshemius, *l.* 2 *des ſuppl.* Arrien. Diodore. Plutarque.

ARSACIDES, *cherchez* ISMAÉLIENS.

ARSACIUS, moine de Nicomédie, Perſan de naiſſance, vivoit vers le milieu du IV ſiécle. Sa premiere profeſſion fut celle de ſoldat ; enſuite il fut garde des lions de l'empereur. Mais Dieu qui le deſtinoit à de plus nobles emplois que celui de nourir des bêtes, lui inſpira

Digitized by Google

pira le deſſein d'embraſſer la religion chrétienne dont il fit profeſſion ouverte, durant les perſécutions que Licinius fit à l'Egliſe. Arſacius, voulant ſe donner entierement à la pratique de la vertu, ſe fit moine, & devint un ſaint religieux. Dieu lui révéla la deſtruction de Nicomédie, dont il avertit les eccléſiaſtiques de cette ville. Il les invita à faire pénitence, pour détourner les malheurs dont Nicomédie étoit menacée, & qui lui arriverent par un tremblement de terre ſi épouvantable, que preſque tous les habitans furent enſevelis ſous les ruines de cette malheureuſe ville, l'an 358. Ce ſaint homme fut trouvé mort dans une tour de la ville, dont il faiſoit ſa cellule, étendu la face tournée contre la terre, & dans la même ſituation où il étoit lorſqu'il commença ſa priere. On vit qu'il n'avoit aucune marque de bleſſure; ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort par quelque coup de ce funeſte accident; mais par une grace qu'il obtint de Dieu, de mourir plutôt que de voir la ruine de cette ville, où il avoit été fait chrétien, & où il avoit reçu les ordres ſacrés. Dans les martyrologes latins, ſa fête eſt marquée au ſeiziéme d'août. Quelques auteurs l'appellent Urſace. * Sozomene, *l.* 4, *c.* 16. Baronius. Baillet, *vies des ſaints.*

ARSACIUS, étoit pontife des païens, dans la Galatie, vers l'an 362. Sozomene nous a conſervé une lettre que Julien l'*Apoſtat* lui écrivit, pour lui recommander les intérêts de la religion païenne. Il l'exhorte à travailler puiſſamment à la réformation des mœurs parmi les prêtres, & à établir des hôpitaux dans toutes les villes, afin que les étrangers & les pauvres y fuſſent reçus, & ne fuſſent pas vus mendier pendant que les chrétiens témoignoient une humanité & une charité extrême. Cet empereur écrivit ces choſes dans le temps qu'il s'étoit entêté de faire fleurir le paganiſme, en y introduiſant pluſieurs uſages ſemblables à ceux des chrétiens; comme le ſervice divin dans les temples à certains jours reglés, les prédications & les lectures, les peines canoniques contre les pécheurs, &c. * Sozomene, *hiſt. eccleſ. l.* 5, *c.* 16.

ARSACIUS, prêtre de Conſtantinople qui fut mis en la place de S. Jean *Chryſoſtôme* le 26 juin 404, étoit âgé de quatre-vingts ans, & frere de *Nectaire* patriarche de Conſtantinople. Pallade dit plaiſamment, que les poiſſons le ſurpaſſoient en éloquence, & qu'il étoit tout-à-fait digne de ſuccéder à celui qui portoit le nom de *Bouche d'or*. Il mourut en 405, âgé de quatre-vingt-un ans, après avoir paſſé ſur la chaire de Conſtantinople un an & deux mois, durant le banniſſement de ſon prélat légitime. * Socrate, *l.* 6, *c.* 18. Pallade, *aux dialog.*

ARSAME ou ARSANE, gouverneur de la Cilicie, lorſqu'Alexandre *le Grand* s'approcha de cette province, fit le dégat par-tout, afin que l'ennemi n'y pût ſubſiſter, mais cela n'arrêta point les conquêtes d'Alexandre. Il paroît que dans la ſuite Arſame ſe rendit à Alexandre, qui lui donna le gouvernement de la Carie. * Quint-Curce, *l.* 3, *c.* 4. *l.* 8, *c.* 3. Freinshemius, *ſupplem. Quint. Curt. l.* 2, *c.* 1.

ARSAME, roi de Perſe, *cherchez* ARSES.

ARSAMES, noble Perſan, fils d'Ariamnes, de la race d'Achemenes, fut pere d'Hyſtaſpe; & ce dernier fut pere de Darius, qui ſuccéda à Cambyſe dans le royaume de Perſe. * Marsham, *canon. chron. ad ſæcul. XVIII.*

Il y a un autre ARSAMES, fils d'Artaxerxès, qui périt par les embuches de ſon frere Ochus. * Plutarque. Et un autre ARSAMES ou *Arſes*, fils d'Ochus, treiziéme roi de Perſe, qui regna quatre ans. * Euſebe.

ARSAS, roi de Perſe, *cherchez* ARSES.

ARSAT (le pays d') *Ariſitenſis Pagus*, petit pays de France dans le Rouergue. On y voit les mazures d'*Ariſitium*, qui étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Aquitaine. * Baudrand.

☞ ARSCHOT, petite ville des Pays-Bas, au Brabant, dans le quartier de Louvain, ſur la riviere de Demer, à trois lieues de Louvain, & à quatre de Malines. Il eſt certain, par d'anciens actes, que vers le commencement du treiziéme ſiécle, ce n'étoit qu'un village; mais on ignore en quel temps il a reçu le titre de ville. Cette ville a beaucoup ſouffert pendant les guerres civiles des Pays-Bas. La plupart de ſes habitans étoient autrefois des tiſſerans; aujourd'hui ils vivent principalement de l'agriculture & des beſtiaux qu'ils élevent. La ville eſt préſentement ſous la juriſdiction de l'archevêché de Malines: anciennement elle dépendoit de l'évêché de Liége. Arſchot fut d'abord un fief relevant en franc alleu du duc de Lorraine, qui y eut le ſouverain domaine juſqu'au temps de Virzon, qui en fut inveſti par le duc ſon frere. Après ce duc vinrent les comtes d'Arſchot, qui en poſſederent le domaine utile, mais non la ſouveraineté. Depuis, Charles-Quint érigea le comté d'Arſchot en duché, en faveur d'un ſeigneur de la maiſon de Croy, *cherchez* CROY. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARSDEKIN (Richard) jéſuite, natif de Kilkenny en Irlande. Il vivoit dans le XVII ſiécle, entra dans la compagnie de Jeſus en Flandre, & enſeigna la philoſophie & la théologie à Louvain. Il eſt auteur d'un ouvrage *in*-4°, intitulé, *Theologia tripartita univerſa, &c.* où l'on trouve tout ce qui regarde la théologie ſcholaſtique, ſpéculative & pratique; la poſitive, les controverſes, & tout ce qui a rapport aux propoſitions de Janſénius, & à celles de Moſinos: rien ne prouve mieux l'utilité de cet ouvrage, que les douze éditions qui en furent faites depuis 1677, juſqu'en 1696. L'auteur mourut dans le temps que l'on finiſſoit la derniere.

ARSENE (Arſenius) diacre de l'égliſe romaine, illuſtre par ſa naiſſance & par ſon éducation, fut envoyé en 383 par le pape Damaſe, pour être précepteur du prince Arcadius, fils aîné de l'empereur Théodoſe. L'empereur étant un jour entré dans la chambre où Arſène faiſoit la leçon à Arcadius; & ayant trouvé ſon fils aſſis, & ſon précepteur debout, ſe plaignit à lui de ce qu'il ne ſoutenoit pas comme il devoit la dignité de ſon emploi. Arſène s'excuſa, ſur ce qu'ayant l'honneur de parler à un empereur, il ne pouvoit pas avec bienſéance prendre ſes commodités, & demeurer aſſis (car Arcadius avoit été aſſocié à l'empire à l'âge de ſept ans.) Théodoſe ôta à ſon fils les ornemens impériaux, contraignit Arſène de s'aſſeoir en ſa place, & ordonna à Arcadius de recevoir ſes leçons debout & tête nue, répétant ſouvent ces excellentes paroles: *Que ſes enfans ſeroient véritablement dignes de l'empire, quand ils ſauroient joindre la piété avec la ſcience.* Arcadius profita peu de cette correction, & voulut en une autre occaſion faire tuer Arſène. L'officier à qui Arcadius s'étoit adreſſé, en ayant averti Arſène, il ſe retira dans le deſert de Scéthé, étant déja âgé de quarante ans. On dit qu'Arcadius, après la mort de Théodoſe, ayant ſu où il étoit, lui envoya un officier avec une lettre pleine de ſoumiſſions, pour réparer les fautes que ſon ingratitude lui avoit fait commettre à ſon égard, & lui offrit de grands préſens; Arſène les refuſa. Il étoit ſi déſintéreſſé, qu'un officier lui ayant apporté un teſtament d'un de ſes parens qui l'inſtituoit ſon héritier, Arſène lui demanda combien il y avoit que ſon parent étoit mort: celui-ci lui ayant répondu qu'il n'y avoit que peu de mois: *Il y a bien plus long-temps que je ſuis mort moi-même*, répondit Arſène, *comment donc pourois-je être ſon héritier?* Il fuyoit la compagnie, & ne vouloit recevoir perſonne, ni ſouffrir qu'on le vînt voir. Un jour qu'il étoit en oraiſon, & qu'il avoit quelque inquiétude ſur ſon ſalut, il crut entendre une voix qui lui diſoit: *Arſène, fuyez, gardez le ſilence & repoſez-vous: Fuge, tace, quieſce.* Il fut chaſſé par les barbares avec les autres ſolitaires du deſert de Scéthé, peu de temps avant la priſe de Rome par les Goths: ce qui lui fit dire, que le monde avoit perdu Rome, & que les moines avoient

Digitized by Google

perdu Scéthé. Quand les barbares ſe furent retirés, il revint dans ſa ſolitude. Il paſſa quarante ans à Scéthé, dix à Strome ou Troé, près de Memphis, trois à Canope, près de la mer, & deux autres années pour la ſeconde fois à Troé, où il mourut âgé de quatre-vingt-quinze ans, l'an 445. * *Apophthegmata patrum apud Cotelerium.* Rufin, différent de Rufin d'*Aquilée. Vies des PP. du deſert.* Metaphraſte. Roſweid. Bulteau. Baillet, *vies des ſaints, le 19 juillet. Vies des ſaints, imprimées à Paris chez Lottin en 1730.* Les Grecs font ſa fête le 8 mai, & les Latins le 19 juillet.

Saint Jerôme dans ſon traité des hommes illuſtres, qu'il compoſa en 392, parle d'un Arſène que ſainte Paule viſita vers l'an 383, lorſqu'elle parcourut le deſert, & il le met avec Macaire & Serapion entre les colonnes de J. C. *Quid narrem Macarios, Arſenios, Serapionas, & reliqua columnarum Chriſti nomina?* Cet Arſène eſt ſans doute plus ancien que celui dont on vient de parler, & qui étoit en 384 à la cour. Roſweide aſſure que dans un manuſcrit il a trouvé *Arſacios*, au lieu d'*Arſenios*. Le P. Martianai ne marque point de différence dans les manuſcrits.

ARSENE, évêque d'Hypſele dans la Thébaïde, étoit de la ſecte des Méléciens. Euſebe de Nicomedie & les autres Ariens accuſerent S. Athanaſe de l'avoir fait mourir; mais un diacre de ce ſaint découvrit qu'il étoit caché dans le monaſtère de Ptemencyre, & en tira une atteſtation des moines. Arſène fut même trouvé à Tyr, & reconnu au tribunal de Paul, évêque de cette ville. Socrate dit que ce fut au concile de Tyr en 335, mais S. Athanaſe place cet événement auparavant. Arſène écrivit lui-même à S. Athanaſe, & lui demanda à rentrer dans ſa communion, lui promettant de ne ſe plus lier avec les hérétiques & ſchiſmatiques. Il aſſiſta au concile de Tyr, où les Ariens renouvellerent contre S. Athanaſe l'accuſation, non d'avoir tué Arſène, mais de lui avoir fait couper la main, & produiſoient une main ſéche & ſalée, qu'ils diſoient être celle d'Arſène. La préſence d'Arſène, que S. Athanaſe avoit fait venir ſecretement, les convainquit de calomnie, & les couvrit de confuſion. S. Athanaſe, *apolog. contra Arianos.* Socrate, *l.* 1, *c.* 29 *& ſeq.* Rufin, *l.* 1, *c.* 17. Théodoret, *l.* 1, *c.* 28. Sozomene, *l.* 2, *c.* 24. Hermant, *vie de S. Athanaſe, écrite en françois.* Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanaſe en latin, à la tête de la nouvelle édition qu'il a donnée des œuvres de S. Athanaſe.*

ARSENE AUTORIANUS, moine du mont Athos, autrement dit le *Mont-Saint*, dans la Macédoine, fut fait patriarche de Conſtantinople en 1254 par Théodore Laſcaris, lequel en mourant quatre ans après, le fit tuteur de Jean ſon fils. George Muſalon, qui étoit l'autre tuteur, fut cauſe qu'il ſe retira dans la ſolitude, d'où il ne revint qu'en 1261. Enſuite il fut relegué par Michel Paléologue, & rappellé quelque temps après. Michel ayant fait crever les yeux au jeune prince, Arſène l'excommunia. Ce prince le fit dépoſer dans un concile, & fit mettre Germain en ſa place l'an 1264. Germain eut pour ſucceſſeur Joſeph, à qui Veccus ſuccéda en 1275. Outre le teſtament d'Arſène publié par M. Cotelier en grec & en latin dans le 2 tome *des monumens de l'égliſe grecque*, on a de lui un nouveau nomocanon, c'eſt-à-dire, *un recueil des canons, avec les loix civiles qui y ſont conformes.* Il ne s'attache pas aux paroles des canons, mais au ſens; & il y ajoute des notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des loix des empereurs avec les ordonnances des patriarches. * Doujat, *hiſt. du droit canon.* Bayle, *dict. crit.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XIII ſiécle.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ARSENE, archevêque de Malvaſia dans la Morée, vivoit dans le XVI ſiécle, & étoit très-bon humaniſte. Le commerce de lettres qu'il entretenoit avec le pape Paul III, & l'obéiſſance qu'il rendit au ſaint ſiége, lui attira la haine des Grecs, & le fit excommunier par Pachôme, patriarche de Conſtantinople. * Guillet, *Lacedem. ancienne & nouvelle.* Bayle, *dict. crit.*

ARSENE, moine Grec dans le XVII ſiécle, a écrit une lettre contre Cyrille Lucar, patriarche de Conſtantinople, qui étoit dans les ſentimens des calviniſtes ſur la préſence de J. C. dans l'euchariſtie. Cette lettre eſt inſérée dans les actes du concile, où Parthenius, patriarche de Conſtantinople, fit condamner la confeſſion de foi de Cyrille Lucar, l'an 1642. On a encore de lui un recueil d'apophthegmes grecs, & un recueil de ſcholies ſur ſept tragédies d'Euripide. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENIUS, *cherchez* PERAXYLUS.

ARSENS ou AARSENS (François) ſeigneur de Sommerdic, & fils de *Corneille* Arſens, greffier des états généraux des Provinces-Unies, qui le mit quelque temps auprès de Du Pleſſis Mornai, pour apprendre ſous lui les affaires. François fut réſident des Provinces-Unies auprès du roi Henri IV, depuis 1598 juſqu'en 1609, que ce prince le reconnut comme ambaſſadeur, & lui donna le rang après celui de Veniſe. Il fut ennobli pendant cette ambaſſade, fait chevalier par le roi, & baron; ce qui fut cauſe qu'il fut reçu en Hollande par les nobles de la province. Peu reconnoiſſant des honneurs qu'il avoit reçus en France, il ſe déclara ſi fortement contre le roi Louis XIII, que ce prince demanda ſon rappel, & en fit faire des plaintes aux états généraux, qui l'envoyerent à Veniſe avec la même qualité, & auprès de pluſieurs princes d'Italie & d'Allemagne, à l'occaſion des troubles de Bohême. En 1620, il étoit le premier des ambaſſadeurs extraordinaires de la république en Angleterre. En 1624, il revint en France avec le même caractère, & le cardinal de Richelieu témoigna eſtimer ſes talens. En 1641 il retourna en Angleterre, où il fut le ſecond des trois ambaſſadeurs extraordinaires que les Etats y envoyerent pour négocier le mariage du prince Guillaume, fils du prince d'Orange, avec la fille du roi Charles I. Il fit des recueils fort exacts & très-judicieux de toutes ſes ambaſſades, & mourut fort âgé & fort riche. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENS, fils du précédent, connu ſous le nom de *Sommerdic*, gouverneur de Nimegue pour les Etats, & colonel d'un régiment de cavalerie, laiſſa deux fils, dont l'un ſe noya en 1659, & l'autre nommé *Corneille* de Sommerdic, fut tué en 1688 à Surinam, dont il étoit gouverneur. Il avoit épouſé la fille de M. de Saint-André-Montbrun, morte vers l'an 1695, dont il a eu pluſieurs enfans. * Bayle, *dict. crit.*

ARSES, ARSAS ou ARSAME, roi de Perſe, étoit le troiſiéme des fils d'Artaxerxès. Bagoas, eunuque, qui avoit toute la puiſſance en main, empoiſonna le même Artaxerxès & deux de ſes fils, & mit ſur le trône le prince Arſes, la troiſiéme année de la CX olympiade, 338 ans avant J. C. Le regne d'Arſes ne fut que de deux ans & quelques mois; après leſquels Bagoas s'en défit, & éleva ſur le trône Darius Codomannus, fils d'Arſanes, frere d'Artaxerxès, & voulut enſuite l'empoiſonner; mais Darius le prévint, en lui faiſant boire le poiſon qu'il avoit préparé. * Diodore de *Sicile.* Quinte-Curce. Strabon. Plutarque. Juſtin. Euſebe, *in chron.* &c.

ARSI (marquis d') *cherchez* ROUAUT.

ARSIDÆUS, fils de *Datames*, ayant été envoyé par ſon pere, avec une armée contre les Piſidiens, fut tué dans la bataille. * Cornelius Nepos, *in Datame, c.* 6.

ARSILLUS ou ARCILIUS (François) de Senigaglia, dans le duché d'Urbin, qui vivoit dans le XVI ſiecle, ſous le pontificat du pape Léon X, étoit médecin, & demeura long-temps à Rome, où il fit conſiſter ſon plaiſir à compoſer des vers. Il les faiſoit très-bien, & ce talent lui acquit beaucoup de réputation. Il compoſa un poëme très-ingénieux, *de poetis Urbanis*, & d'autres piéces curieuſes. Paul Jove a fait ſon éloge parmi ceux des gens de lettres: il dit qu'Arſillus mourut âgé de ſoixante-dix ans, *c.* 103.

Digitized by Google

ARSINDE, *cherchez* FAMAGOUSTE.

ARSINOÉ, ville d'Afrique, entre Berenice & Ptolemaide, avec évêché ſuffragant de Cyrene. Quelques auteurs avec Marmol, diſent que ſon nom moderne eſt *Trocara*. Pluſieurs villes ont autrefois porté ce nom; mais elles l'ont changé. *Voyez* Trocara, Suez, Arzes, Caſale d'Afdimo, Caſaledi-Leuca, Famagouſte. * Strabon, *l.* 10, 14 & 17. Pline, *l.* 6, *c.* 5, 9, 12 & 27, & *l.* 6, *c.* 29. Ptolémée. Etienne de *Byzance*.

ARSINOÉ, fille de Ptolémée *Lagus*, roi d'Egypte, épouſa Ptolémée *Philadelphe*, ſon propre frere. Ces ſortes de mariages étoient permis parmi ces peuples, afin, diſoient-ils, que ceux de la famille royale fuſſent les ſeuls qui régnaſſent. Ce mariage ſe fit, ſelon quelques auteurs, après la mort de Ptolémée *Lagus*, arrivée la 1. année de la CXXIV olympiade, 283 ans avant J. C. Arſinoé ne vécut pas long-temps; & le roi voulant en conſerver la mémoire à la poſtérité, employa Dinocrates pour bâtir un temple en l'honneur de cette princeſſe. Ce fameux ouvrier, qui avoit été employé par Alexandre *le Grand*, avoit, dit-on, réſolu de faire les murailles de ce temple de pierre d'aimant, pour ſuſpendre en l'air la ſtatue d'Arſinoé, qui étoit de fer doré: mais il mourut avant que d'avoir pû achever cet ouvrage. Pline (*l.* 34, *c.* 14) ſans parler des murailles, dit plus vraiſemblablement, que la voute du temple étoit conſtruite de pierres d'aimant. * Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 2. Pline, *l.* 34, *c.* 14, *&c.*

ARSINOE, autre fille de Ptolémée *Lagus*, épouſa *Lyſimachus* roi de Macédoine, & en eut deux fils, Lyſimachus & Philippe. Ce roi fut tué dans une bataille contre Séleucus, la 3 année de la CXXIV olympiade, l'an 282 avant J. C. Après cette mort, Arſinoé regna dans la Macédoine, comme tutrice des deux princes ſes fils, dont l'aîné étoit âgé de 16 ans, & le cadet de 13. Ptolémée, ſurnommé *Ceraunos* ou *le Foudre*, qui étoit ſon propre frere, (car Ptolémée *Lagus* les avoit eus tous deux de ſa premiere femme nommée *Euridice*) lui perſuada de l'épouſer. Elle le fit trop facilement, le fit entrer dans ſa ville de Caſſandrée pour lui faire honneur, & ordonna à ſes deux fils, qui étoient fort beaux, d'aller portant des couronnes au-devant de lui. Ptolémée *Ceraunos*, pour cacher ſa trahiſon, les embraſſa avec une tendreſſe fort apparente; mais ce nouveau maître ne fut pas plutôt arrivé à la porte de la ville, qu'il s'empara de la citadelle, & donna ſes ordres pour faire tuer les deux jeunes princes, qui furent aſſaſſinés en ſe ſauvant entre les bras & au milieu des careſſes de leur mere. Arſinoé privée de ſes deux fils déchirant ſes habits & s'arrachant les cheveux, ſe retira de la ville, pour aller en exil dans l'iſle de Samothrace, où elle fut d'autant plus à plaindre, qu'elle ne put mourir avec ſes enfans. * Juſtin, *l.* 17 & 24. Pauſanias. Dexippe. Euſebe, &c.

ARSINOE, fut mariée à *Magas*, roi de Cyrene, fils de Ptolémée *Lagus*, & frere de Ptolémée *Philadelphe*, tous deux rois d'Egypte, qui avoient été long-temps en guerre. Pour la terminer, Magas, qui n'avoit qu'une fille unique nommée *Bérénice*, la fiança à Ptolémée, qu'on ſurnomma depuis *Evergéte*, fils de Philadelphe, & il mourut peu de temps après, vers la premiere année de la CXXVI olympiade, & avant J. C. 276. Arſinoé, qui n'avoit pas approuvé ce mariage, appella Demetrius, frere d'Antigonus Gonatas, roi de Macédoine, ſous l'eſpérance de lui faire obtenir la reine & le royaume. Il partit en diligence, & plut de telle ſorte à Arſinoé, qu'il ſe forma entre eux une liaiſon criminelle, qui rendit ce prince fort indifférent pour Bérénice, & fort inſolent envers tout le monde. De-là vinrent les mécontentemens, qui produiſirent une conſpiration contre Demetrius en faveur du jeune Ptolémée, à qui la princeſſe avoit été fiancée. On envoya tuer ce dernier dans le lit d'Arſinoé: après quoi Bérénice, qui ſe tenoit à la porte de la chambre, recommanda ſoigneuſement qu'on épargnât ſa mere, & eut pour mari celui que ſon pere lui avoit deſtiné. * Juſtin, *l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

ARSINOÉ, ſœur de la derniere *Cléopatre*, reine d'Egypte, ſe joignit aux Egyptiens contre Jules-Céſar, & commanda avec Archillas; mais la diſſention s'étant miſe entre elle & lui, elle le fit tuer par Ganymede ſon pere nouricier. Céſar ayant mis en liberté le jeune Ptolémée, Arſinoé, non-ſeulement fut obligée de quitter l'autorité qu'elle avoit uſurpée, mais même de ſortir d'Egypte. Elle ſe retira à Ephèſe, puis à Milet, où Marc-Antoine la fit tuer, à la ſollicitation de Cléopatre, l'an 41 avant J. C. * Lucain, *l.* 10. Hirtius, *bell. Alexand.* Appien, *l.* 5 *des guerres civiles*. J. Céſar, *de bell. civil. l.* 3.

ARSINOÉ, fille de *Nicocréon*, roi de l'iſle de Chypre, fut aimé paſſionément par un jeune homme de Salamine, nommé *Arceophon*, qui mourut de déplaiſir, parcequ'il ne la pouvoit épouſer. Cette princeſſe, dit-on, fut punie par Vénus qui la changea en pierre, parcequ'elle avoit eu le cœur aſſez dur pour voir d'un œil ſec les funérailles de cet amant. * Ant. Liberalis, *Métamorph.* 39.

ARSLAN-BEN THOGRUL, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Malek Schah*. Il fut ſurnommé *Aboul Modaffer Xeineddin*, & ſuccéda à Soliman Schah, l'an de l'hégire 555, & de J. C. 1160. Il eſt le treiziéme ſultan de la race des Selgiucides, qui ont regné en Perſe. Les hiſtoriens l'appellent ordinairement *Malek Arſlan*. On le proclama ſultan dans la ville de Hamadan, par les conſeils de l'atabek Ildighiz; mais dès le commencement de ſon regne, Kimar, gouverneur d'Iſpahan, & Enbanege, gouverneur de Rei, ſe révolterent contre lui, reconnoiſſant un de ſes couſins nommé *Mohammed Selgiuk Schah*, pour ſultan; & le prenant avec eux à la tête d'une groſſe armée, ils marcherent vers Hamadan. Arſlan ne les attendit pas: il alla au-devant d'eux juſqu'à Cazvin, & leur livra bataille aux environs de cette ville. La victoire tourna de ſon côté; le nouveau ſultan fut tué dans le combat, & Kimar & Enbanege furent contraints de s'enfuir à Rei; où ne ſe trouvant pas en ſureté, il leur fallut paſſer juſque dans la province de Mazanderan. Arſlan n'eut pas plutôt fini cette guerre, qu'il ſe trouva envelopé dans une autre. Le prince des Abcas, qui étoit chrétien, entra dans la province d'Adherbigian, & ravagea le plat pays juſqu'aux portes de Cazvin. Arſlan tourna ſes armes victorieuſes contre lui, & le battit auprès du fort château de Cak, qu'il avoit pris & fortifié. Ce château dura peu de temps entre les mains des Abcas, après ce combat. Le ſultan l'ayant aſſiégé, le prit de force & le fit raſer. Sur la fin de l'année 559, Arſlan fit le voyage d'Iſpahan. L'atabek Zenghi Zalgari, qui commandoit dans cette ville, vint au-devant de lui, & lui prêta le ſerment de fidélité. Le ſultan le confirma dans ſon gouvernement, dont il étendit même les limites juſqu'à la province de Fars. L'an 561, Enbanege, qui s'étoit cantonné dans la province de Mazanderan, comme nous avons vu ci-deſſus, fit alliance avec le roi de Khowarezm, & obtint de lui un puiſſant ſecours, avec lequel il entra dans la province nommée l'Iraque perſienne, & vint ſaccager les environs des villes d'Abher & de Cazvin. Mais Arſlan accompagné de l'atabek Ildighiz, tomba ſur lui à l'imprévu, & avec de ſi grandes forces, qu'il l'obligea de prendre une ſeconde fois la fuite vers la province d'où il étoit parti. L'an 563, Enbanege fit une autre entrepriſe ſur la ville de Rei. Le ſultan Arſlan ſe contenta pour lors d'envoyer Mohammed, fils d'Ildighiz, pour le combattre: mais les troupes de ce général ayant plié devant celles d'Enbanege, Ildighiz ſon pere fut obligé de marcher lui-même pour rétablir les affaires du ſultan, qui étoient déconcertées. Ildighiz étant arrivé dans la ville de Rei, il ſe fit pluſieurs propoſitions d'accommodement de part & d'autre. La négociation fut conduite ſi heureuſement,

Digitized by Google

qu'enfin il fut conclu qu'Enbanege, accompagné d'Ildighiz, viendroit faire ſes ſoumiſſions & rendre ſes reſpects au ſultan. Mais il arriva que dans la nuit qui devoit précéder le jour de cette entrevue, Enbanege fut tué dans ſon logis, ſans qu'on pût apprendre de quelle part venoit ce coup inopiné. Dès que le ſultan en eut appris la nouvelle, il donna le commandement de Rei & de ſes dépendances au fils d'Ildighiz, lequel épouſa bientôt après la fille unique d'Enbanege. De ce mariage naquit un fils nommé *Cutluk*, qui fut ſurnommé *Enbanege*, du nom de ſon aïeul maternel. L'an 568, la mere du ſultan, princeſſe d'une grande vertu, mourut dans la maiſon d'Ildighiz, & ce grand homme la ſuivit bientôt après. Le ſultan qui fut ſenſiblement touché de la mort de ſa mere, & de la perte qu'il faiſoit d'un grand capitaine, & d'un fidéle ſerviteur en la perſonne d'Ildighiz, ne fut pas long-temps ſans tomber malade de langueur. Il traîna pourtant juſqu'au commencement de l'année de l'hégire 571, de J. C. 1175, qu'il mourut âgé de 43 ans, dont il avoit regné environ 15. C'étoit un prince non-ſeulement vaillant & généreux, mais auſſi patient & débonnaire à un tel point, qu'il ne ſouffroit jamais qu'on parlât mal de quelqu'un en ſa préſence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN-SCHAH-BEN-MASSOUD, douziéme ſultan de la dynaſtie des Gaznevides, ſuccéda à ſon pere Maſſoud, III du nom, ſultan de la même race ou dynaſtie. Maſſoud avoit épouſé la ſœur de Sangiar, ſultan de Selgiucides, de laquelle il eut deux enfans, l'un nommé *Arſlan Schah*, & l'autre *Baharam Schah*. Ce prince étant mort l'an de l'hégire 508, de J. C. 1114, Arſlan Schah ſon fils aîné prit poſſeſſion des états de ſon pere, ſans rien donner à Baharam Schah ſon cadet. Celui-ci ne pouvant ſouffrir de ſe voir ſans partage, ſe réfugia auprès de ſon oncle maternel Sangiar, qui poſſédoit déja une partie de la grande province de Khoraſan, dont les Gaznevides avoient été dépouillés par les Selgiucides. Sangiar le protégea, & lui donna une armée pour faire la guerre à ſon frere. Baharam entra avec cette armée dans la province de Gazna, ſe rendit maître de la ville capitale, & obligea ſon frere à prendre la fuite, & à lui céder la couronne. Mais l'armée des Selgiucides ne fut pas plutôt retirée, qu'Arſlan ſe préſenta devant la ville de Gazna, & contraignit ſon frere à ſe retirer une ſeconde fois auprès de Sangiar. Le ſultan n'abandonna pas ſon neveu; il ſe mit lui-même en campagne, donna bataille à Arſlan, le défit, & le fit priſonnier. Baharam après cette victoire demeura paiſible poſſeſſeur de la couronne des Gaznevides, & ſon frere mourut bientôt après dans ſa priſon, l'an de l'hégire 512, de J. C. 1118, après un regne de quatre ans. Quelques hiſtoriens veulent que ſa mort ait été fut avancée par les ordres de ſon frere. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARSLAN SCHAH, fils de *Kerman Schah*, fils de *Caderd*, cinquiéme ſultan de la dynaſtie des Selgiucides dans la province de Kerman, ſuccéda à ſon neveu *Iran Schah*, pendant la vie duquel il ſe tint caché dans la boutique d'un cordonnier, pour ne pas tomber entre ſes mains. Mais lorſqu'il apprit qu'il avoit été tué, il ſe fit connoître, & fut proclamé ſultan, du conſentement général de tous les grands du royaume, l'an de l'hégire 494, de J. C. 1100. Les Selgiucides de Perſe ſes parens, qui avoient donné beaucoup de peine à ſes prédeceſſeurs, n'oſerent l'attaquer. C'eſt pourquoi il jouit d'un regne fort paiſible pendant l'eſpace de quarante-deux ans, & laiſſa ſa couronne à Mohammed, ſurnommé *Moguiatheddin*, ſon fils, qui lui ſuccéda l'an de l'hégire 536, & de J. C. 1141. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN-KUSCHAI, place forte aſſez près de la ville de Casbin, de laquelle quelques troupes de voleurs & de bandits ſe rendirent les maîtres: mais ils en furent chaſſés par le ſultan Tagaſche. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN (Alp) ſecond ſultan de la race des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

ARSOLI, *Arſolium*. C'étoit autrefois une ville, qui eſt maintenant réduite en village, ſituée ſur une colline dans la campagne de Rome, entre le Teverone & les confins de l'Abruzze, droit au levant de la ville de Tivoli. * Mati, *dict. géogr.*

ARSUFFO, *Paria*, petite iſle de la Mer Méditerranée, ſur la côte de la Terre-ſainte, devant la ville de Jaffa ou Joppé.

ART DES ESPRITS ou ART ANGELIQUE, moyen ſuperſtitieux pour acquerir la connoiſſance de tout ce qu'on veut ſavoir, avec le ſecours de ſon ange gardien, ou de quelque autre bon ange. On diſtingue deux ſortes d'*art angélique*; l'un obſcur, qui s'exerce par voie d'élevation ou d'extaſe; l'autre clair & diſtinct, lequel ſe pratique par le miniſtère des anges, qui apparoiſſent aux hommes ſous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être de cet art dont ſe ſervit le pere du célébre Cardan, lorſqu'il diſputa contre les trois eſprits qui ſoutenoient la doctrine d'Averroës, recevant des lumieres d'un génie, qu'il eut avec lui pendant 33 ans. Quoi qu'il en ſoit, *il eſt* certain que cet art eſt ſuperſtitieux, puiſqu'il n'eſt autoriſé ni de Dieu, ni de l'Egliſe; & que les anges, par le miniſtère deſquels on ſuppoſe qu'il s'exerce, ne ſont autre que des eſprits de ténébres, & des anges de ſatan. D'ailleurs les cérémonies dont on ſe ſert, ne ſont que des conjurations, par leſquelles on oblige les démons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils ſavent, & rendre les ſervices qu'on eſpére d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE. * Cardan, *l. 16, de rer. variet.* Thiers, *traité des ſuperſtitions.*

ART NOTOIRE, moyen ſuperſtitieux, par lequel on promet l'acquiſition des ſciences, par infuſion & ſans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faiſant certaines cérémonies inventées à ce deſſein. Ceux qui font profeſſion de cet art, aſſurent que Salomon en eſt l'auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit, cette grande ſageſſe qui l'a rendu ſi célébre dans le monde. Ils ajoutent qu'il en a renfermé les préceptes & la méthode dans un petit livre qu'ils prennent pour modéle. Voici la maniere avec laquelle ils prétendent acquerir les ſciences, ſelon le témoignage du P. Delrio. Ils ordonnent à leurs aſpirans de fréquenter les ſacremens, de jeûner tous les vendredis au pain & à l'eau, & de faire pluſieurs prieres pendant ſept ſemaines. Enſuite ils leur preſcrivent d'autres prieres, & leur font adorer certaines images les ſept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du ſoleil, durant trois mois. Ils leur font encore choiſir un jour où ils ſe ſentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus diſpoſés à recevoir les inſpirations divines. Ce jour-là ils les font mettre à genoux dans une égliſe ou oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verſet de l'hymne *Veni, Creator Spiritus*, &c. les aſſurant qu'ils ſeront après cela remplis de ſcience, comme Salomon, les prophétes & les apôtres. Selon la maniere preſcrite dans le traité intitulé: *Ars notoria*, l'aſpirant, après les purifications, prieres & préparations ordonnées, doit ſe ſervir d'un taliſman d'or ou de parchemin vierge, avec des caractéres gravés, & les noms de quelques anges. On met ce taliſman ſous l'oreille étant au lit; l'ange, dont ce taliſman porte le nom, révele, dit-on, ce que l'on ſouhaite de ſavoir pendant le ſommeil. S. Thomas d'Aquin montre la vanité de cet art. S. Antonin, archevêque de Florence, Denys *le Chartreux*, Gerſon, & le cardinal Cajetan, prouvent que c'eſt une curioſité criminelle, par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le démon. Auſſi cet art fut-il condamné comme ſuperſtitieux par la faculté de théologie de Paris, l'an 1320. * Delrio, *diſquiſ. magic. part.* 2. Thiers, *traité des ſuperſtitions.*

ART DE S. ANSELME, moyen de guérir les

Digitized by Google

plaies les plus dangereuſes, en touchant ſeulement aux linges qui ont été appliqués ſur les bleſſures. Quelques ſoldats Italiens qui font encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anſelme; mais Delrio aſſure que c'eſt une ſuperſtition inventée par Anſelme de *Parme*, fameux magicien; & remarque que ceux qui ſont ainſi guéris, ſi toutefois ils guériſſent, retombent enſuite dans de plus grands maux, & finiſſent d'ordinaire malheureuſement leur vie. * Delrio, *diſquiſ. mag. l.* 1.

ART DE S. PAUL, ſorte d'art notoire, que quelques ſuperſtitieux diſent avoir été enſeigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi au troiſiéme ciel. On ne ſait pas bien les cérémonies que pratiquent ceux qui prétendent acquerir les ſciences par ce moyen, ſans aucune étude, & par inſpiration; mais on ne peut douter que cet art ne ſoit illicite: & il eſt conſtant que S. Paul n'a jamais révélé ce qu'il ouit dans ſon raviſſement, puiſqu'il dit lui-même, qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'eſt pas permis à un homme de raconter. *Voyez* ART NOTOIRE. * Thiers, *traité des ſuperſtitions.*

ART, *Arta*, bon village de Suiſſe, ſitué ſur le bord méridional du lac de Zug, dans le canton de Schwitz, dont il eſt un des lieux principaux. * Mati, *dict. géogr.*

ARTA ou LARTA, ville d'Epire dans la Gréce. Ce n'eſt pas l'ancienne *Ambracie*, comme pluſieurs géographes le veulent perſuader, puiſque cette derniere eſt à plus d'une journée de-là, & qu'elle s'appelle encore par les gens du pays *Ambrakia*, quoique ce ne ſoit à préſent qu'un village à un mille de la mer, & au fond du golfe auquel elle a donné ſon nom. Mais la ville d'Arta eſt à main gauche, éloignée de quinze milles de la mer, ſur une riviere, qui eſt apparemment l'Acheron des anciens. Il y a dans cette ville plus de deux mille habitans, & beaucoup plus de Grecs que de Turcs. L'égliſe métropolitaine, nommée, *Evangeliſtra*, c'eſt-à-dire, l'*Annonciade*, eſt un grand corps de bâtiment, qui a autant de portes & de fenêtres, qu'il y a de jours dans l'année, & qui eſt ſoutenu de plus de deux cens colonnes de marbre. On y lit une inſcription ſur le grand portail, qui marque qu'elle a été bâtie par Michel Ducas Comnene, empereur de Conſtantinople. L'archevêque faiſoit autrefois ſa réſidence à Lépante, qu'il a quittée à cauſe qu'il y a peu de chrétiens. Il avoit huit ſuffragans; mais l'empereur Jean Paléologue partagea en deux l'archevêché d'Arta, pour ériger celui de Janin. Ainſi il n'a plus que quatre évêchés qui en relevent, qui ſont, Ragous, petite ville à dix milles de Préveza; Vontza, ville avec un château de l'autre côté du golfe; Acros, ſituée en terre-ferme, aſſez grande ville, à deux journées d'Arta; & Acheloou, qui tire ſon nom de la riviere, que les anciens appelloient *Acheloüs*. * Spon, *l.* 2 *de ſes voyages.*

ARTABAN, I de ce nom, roi des Parthes, étoit frere de Priapatius, & oncle de Mithridate & de Phraate, qui tous les trois avoient regné ſucceſſivement avant lui. Il fit la guerre aux Trogariens, peuples de Scythie, & y reçut une bleſſure, dont il mourut, la premiere année de ſon regne, vers la 4 année de la CLXII olympiade, & 129 ans avant J. C. * Juſtin, *liv.* 24, *chap.* 2.

ARTABAN II roi des Médes, fut fait roi des Parthes, au préjudice de Vonones, vers l'an 16 de l'ére chrétienne; mais comme il n'y avoit que la nobleſſe qui eût part à ce changement, Vonones, à qui le peuple étoit demeuré fidéle, vainquit Artaban dans une bataille, & le contraignit de s'enfuir dans les montagnes de la Médie. Artaban raſſembla depuis de nombreuſes troupes, donna une ſeconde bataille à Vonones, qui fut vaincu, & ſe retira avec peu des ſiens en Arménie. Artaban reſta maître du royaume après cette victoire, où il fit un grand carnage des Parthes, & où il s'empara de la ville de Creſiphon. Peu après, penſant n'avoir rien à craindre de Tibére, que la vieilleſſe rendoit moins agiſſant, il s'empara de l'Arménie, & en fit roi un de ſes fils nommé *Arſaces*. Tibére craignant qu'Artaban étant maître de l'Arménie, n'entreprit ſur les conquêtes du peuple romain, manda à Vitellius, qui commandoit pour lui en Orient, de traiter avec Artaban; mais Vitellius au contraire, ſuſcita contre lui les Alains, leſquels étant paſſés en Arménie, la ravagerent, pénétrerent juſque dans les terres des Parthes, tuerent la plus grande partie de la nobleſſe, & le fils d'Artaban même; & enfin obligerent ce prince à s'enfuir chez ſes voiſins. Il aſſembla une grande armée de Daniens & de Saciens, avec laquelle ayant recommencé la guerre, il recouvra ſon royaume, & établit Orode, un autre de ſes fils, ſur l'Arménie. Depuis cette conquête, Tibére rechercha l'alliance d'Artaban, qui y donna les mains, & conclut un traité avec Vitellius: enſuite duquel ce roi envoya ſon fils Darius à Rome, porter de très-magnifiques préſens à Tibére. Il mourut environ l'an 48 de J. C. par le crime de Gotarzes ſon frere, ſelon Tacite, ou plutôt ſon fils, ſelon Joſéphe. Bardane, frere de Gotarzes, ſuccéda à Artaban, qui étoit apparemment leur pere & non leur frere. * Joſéphe, *l.* 18, *c.* 6 *des antiq. Jud.*

ARTABAN III, fils de *Vologeſe*, aſſiſta un certain impoſteur qui ſe diſoit *Neron*, & voulut même l'amener à Rome pour l'oppoſer à Veſpaſien, vers l'an 80 de l'ére chrétienne; il regna ſi peu de temps, que pluſieurs ne le mettent pas au nombre des rois des Parthes. * Zonaras, *in Titul.*

ARTABAN IV, dernier roi des Parthes, ſuccéda à ſon frere *Vologeſe* III. Il ſoutint pluſieurs guerres contre les Romains, & principalement contre Antonin Caracalla, lequel feignant de vouloir épouſer ſa fille, avoit deſſein de le faire mourir. L'an 227 Artaxerce, ſimple ſoldat Perſan, s'éleva contre lui avec tant de bonheur, que l'ayant défait en trois batailles rangées, il lui ravit le trône avec la vie. Ainſi la race des Arſacides prit fin, & le royaume des Parthes, qui avoit commencé par Arſaces, environ l'an 3754 du monde, & 250 ans avant J. C. fut tranſporté aux Perſes, en l'an 226 de grace. * Dion, *l.* 77 & 78. Hérodien, *l.* 4. Agathias, *l.* 2.

ARTABAN, frere de *Darius*, fils d'*Hyſtaſpe*, roi de Perſe, ſoutint le choix que ce prince avoit fait en faveur de Xerxès ſon fils puîné, pour regner après lui, contre les prétentions d'Artabazane, ou *Artamene*, ou *Ariamene*, qui prétendoit au trône. Celui-ci étoit l'aîné; mais parcequ'il étoit né lorſque Darius n'étoit encore que particulier, Xerxès lui fut préféré l'an du monde 3550, & avant J. C. 485. Depuis, Artaban fut très-utile à Xerxès qu'il aſſiſta de ſes conſeils, & qu'il voulut vainement détourner de ſon expédition contre les Grecs. Il s'étoit efforcé auſſi inutilement d'empêcher Darius ſon frere de faire la guerre aux Scythes. Xerxès crut ne pouvoir confier le gouvernement de l'état pendant ſon abſence à un homme plus fidéle ou plus ſage qu'Artaban, qui ſe ſéparant de ſon neveu, lui laiſſa Trintatechmes ſon fils, l'un des ſix généraux de l'infanterie. * Herodote, *l.* 3 & 4. C'étoit un prince très-ſage, qu'il ſe faut bien garder de confondre avec *Artapan*, capitaine des gardes de Xerxès, & ſon aſſaſſin. * Herodote, *l.* 4, *c.* 83; *liv.* 3, *c.* 10.

ARTABASDE, homme illuſtre à Conſtantinople, fut un de ceux qui aiderent Léon l'Iſaurien à s'emparer de l'empire. Ce prince lui en témoigna ſa reconnoiſſance en lui faiſant épouſer ſa fille aînée dont il eut deux fils, & en lui donnant le gouvernement du Theme-Arméniaque; mais Artabaſde n'en fut pas plus content de lui, & ſouffrit toujours impatiemment ſa fureur contre les images. Après la mort de Léon, s'étant convaincu que Conſtantin Copronyme ſon fils avoit hérité de cette fureur, il réſolut de le détrôner, & il y réuſſit en effet vers le mois de ſeptembre de l'an 742. Il commença d'abord à témoigner ſa reconnoiſſance au Ciel, en faiſant refleurir la religion, & en

Digitized by Google

rétabliſſant les images. Enſuite il paſſa dans l'Aſie avec deux armées; l'une ſous le commandement de ſon fils Nicetas, & l'autre qu'il commandoit lui-même. Mais s'étant trop avancé dans la Lydie, il ſe laiſſa ſurprendre par Conſtantin: de ſorte qu'à peine put-il ſe ſauver à Conſtantinople. Son autre armée fut auſſi défaite, & il ſe vit aſſiégé dans la ville impériale, qui fut emportée le 2 novembre de l'an 743. Il trouva néanmoins le moyen de s'évader, & fit de nouvelles levées dans la Bithynie; mais ſes ennemis n'ayant pas attendu que ſon armée ſe fût fortifiée, il fut forcé de ſouffrir un ſecond ſiége dans le château de Puſantes. Il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs; forcé de ſe rendre avec ſes fils, on les emmena à Conſtantinople chargés de chaînes; ils furent expoſés en cet état à la vue du peuple dans le Cirque, & enfin on leur creva les yeux. * Théophane. Cedrene. Zonaras, *hiſt. miſcell. l.* 22. *&c.*

ARTABASE, fils de *Pharnabaze*, capitaine de Xerxès, aſſiégea en vain Poridée & Olynthe, à la tête de ſoixante mille hommes, la 2 année de la LXXV olympiade, & 479 ans avant J. C. Artabaſe, fils de Pharnace, ſe trouva la même année à la bataille de Platée, que les Perſes perdirent, pour s'être attachés plutôt au conſeil de Mardonius qu'au ſien. Il ſe retira avec quarante mille hommes, qu'il commandoit, ſans avoir voulu ſoutenir Mardonius. * Herodote, *lib. VIII.*

ARTABASE, fils de *Pharnabaze*, & d'*Apamée*, fille d'*Artaxerces-Mnemon*, étoit ſatrape ou gouverneur de Myſie, de Phrygie & de Bithynie. Il fit la guerre à Ochus ſon roi, la premiere année de la CVI olympiade, 356 ans avant J. C. Il défit avec le ſecours de Charés, une armée de ſoixante-dix mille hommes; mais ayant été abandonné par les Athéniens, il fit ligue avec les Thébains; & ſecondé de Pammenes, l'un de leurs chefs, il gagna encore deux batailles ſur les Perſes. Depuis il obtint ſa grace, & revint en Perſe, où il ſervit Darius Codoman contre Alexandre *le Grand*, lequel ayant reconnu ſa valeur, le fit gouverneur de la Bactriane. Lorſqu'après la mort de Darius il ſe préſenta à Alexandre, ce conquérant lui toucha dans la main, & lui fit beaucoup de careſſes, à cauſe de l'amitié qu'il avoit eue avec le roi Philippe ſon pere, entre les bras duquel il s'étoit jetté durant la perſécution d'Ochus; & plus encore pour la fidélité qu'il avoit gardée à l'égard de Darius. Ce vénérable vieillard, qui avoit blanchi ſous les armes, étoit âgé de 95 ans, & avoit à ſes côtés neuf jeunes hommes ſes enfans, tous bien faits, qu'il préſenta à Alexandre, priant les dieux qu'ils ne vécuſſent qu'autant qu'ils ſeroient utiles à ſon ſervice. Alexandre alloit le plus ſouvent à pied dans la campagne; mais alors il fit amener deux chevaux, un pour lui & l'autre pour Artabaſe, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de ſe voir ſeul à cheval. * Quinte-Curce, *l.* 5 *&* 7. Diodore, *l.* 16. Lucien *au dialogue de ceux qui ont long-temps vécu.*

ARTABASTES, roi d'Arménie, qui a écrit une lettre à Sapor, rapportée par Saumaiſe, *dans ſes notes ſur* Trebellius Pollion.

ARTABAZANE, ARTEMENES ou ARIAMENE, fils aîné de *Darius*, ſe vit exclus de la couronne de Perſe, parcequ'il étoit né avant que ſon pere y fût parvenu. Xerxès ſon frere fut déclaré légitime ſucceſſeur, comme étant né d'Atoſſa, fille de Cyrus, dans le temps que ſon pere étoit roi. Il acquieſça ſans murmurer, au jugement que porta contre lui Artaban leur oncle paternel: déſintéreſſement très-rare entre des princes rivaux. Cela arriva l'an du monde 3550, & avant J. C. 485. * Hérodote, *Erato* ou *l.* 6.

ARTABAZE, roi d'Arménie, *cherchez* ARTAXIAS II.

ARTACA, ARTACE, montagne remplie d'arbres dans l'iſle de Cyzique: il y a devant une iſle de même nom. * Strabon, *l.* 12. C'eſt encore le nom d'une ville des Miléſiens, dans l'Aſie, qu'Etienne *de Byzance* appelle ville de Phrygie. Pline (*l.* 5, *c.* 32.) l'appelle un port, & Ptolémée un château de la Bithynie. * Ptol.

ARTACANE, que Pline nomme *Artacoana*, ville d'Aſie, dans la partie ſeptentrionale de l'Arie, aux confins de la Parthie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARTACÆAS, capitaine dans l'armée de Xerxès, dont Hérodote fait mention, *l.* 7. Cet homme, à l'exception du roi ſeul, étoit de la plus haute taille; car il étoit de cinq coudées.

ARTACÈNE, contrée d'Aſſyrie aux environs d'Arbele, où Alexandre défit Darius. * Strabon, *l.* 16.

ARTACOANE, *cherchez* ARTACANE.

ARTAGNAN, *cherchez* MONTESQUIOU.

ARTAK & ARTOK, que l'on prononce auſſi *Ortok*, montagne du pays de Turqueſtan, vis-à-vis de laquelle il y en a une autre nommée *Gurtak*, & c'eſt entre ces deux montagnes qu'eſt ſituée la ville de Caracoum. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

ARTALIS (Joſeph) poëte Italien, né l'an 1628 à Mazare en Sicile, eut dès la premiere jeuneſſe une forte inclination pour les muſes & pour les armes; & il a toujours allié les unes avec les autres. Au ſortir de ſes études, n'étant encore que dans ſa quinzième année, il ſe battit en duel contre un ſatyrique, qu'il avoit déja maltraité par quelques coups de bâton, & il le bleſſa mortellement. Pour éviter les ſuites de cette affaire, il ſe ſauva dans une égliſe, & durant ſa retraite, il s'appliqua à la philoſophie. Après la mort de ſes parens, ſe voyant toujours en bute à diverſes traverſes, il s'embarqua dans une galere de Meſſine, & alla à Candie, dans le temps que cette ville étoit aſſiégée par les Turcs. Les preuves qu'il y donna de ſa valeur, lui obtinrent d'être fait chevalier de l'ordre militaire de S. George. Revenu en Italie, il mit ſouvent l'épée à la main, fut quelquefois bleſſé, & plus ſouvent en bleſſa d'autres. Il ſe rendit ſi redoutable, même juſqu'en Allemagne, qu'on l'y appelloit le *chevalier de ſang.* Dans pluſieurs tournois il ſe diſtingua, & remporta pluſieurs prix. Erneſt duc de Brunſwick & de Lunebourg, le fit capitaine de ſes gardes. Malgré une vie ſi tumultueuſe, il aimoit les lettres, & les cultivoit. Il fut membre de pluſieurs académies d'Italie, & il y donna ſouvent des preuves de ſa capacité. Il s'acquit la faveur & l'amitié même de pluſieurs princes, & particulierement de l'empereur Léopold. Il mourut à Naples le 11 février 1679, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'égliſe des dominicains de cette ville. L'académie *de gl' intricati* célébra ſes funérailles, & Vincent-Antoine Capoci, fit ſon oraiſon funébre. *Les éditeurs du Dictionnaire hiſtorique* imprimé à Amſterdam en 1740, *qui nous fourniſſent cet article*, rapportent les titres des ouvrages ſuivans, compoſés par Artalis: *Dell' encyclopedia poëtica*, en trois parties; *Il cordimarte, hiſtoria favoleggiata; Guerra tra vivi e morti, tragedia; La Paſifé, overo l'impoſſibile fatto poſſibile, dramma per muſica.* Vitus-Ceſar Caballone a écrit la vie de Joſeph Artalis. * Voyez le *Dictionn. hiſtor.* de l'édition d'Amſt. 1740.

ARTANES Sophénéen, ſorti de Zadriade, un des capitaines d'Antiochus *le Grand*, étoit roi de cette partie de l'Arménie, qui va du midi au couchant: il en fut chaſſé vers l'an 84 avant J. C. par Tigranes, qui étoit ſouverain de l'autre partie. * Strabon, *l.* 11.

ARTANUS, juriſconſulte diſtingué, étoit né à Narbonne, d'où il alla enſuite à Rome ſe perfectionner dans la juriſprudence, & dans les autres connoiſſances convenables à ſa condition, & conformes à ſon gout. Ce fut dans cette capitale du monde qu'il ſe lia d'amitié avec le poëte Martial, qui y brilloit alors ſous l'empire de Domitien. Artanus fut depuis rappellé dans le lieu de ſa naiſſance, pour y exercer quelque charge de magiſtrature, & y faire uſage de la ſcience des loix, qu'il avoit acquiſe. Martial qui ne put l'accompagner, comme ce poëte le déſiroit, ſe contenta de ſouhaiter à ſon ami toute ſorte de proſpérités. Il lui fit auſſi pré-

Digitized by Google

ſent d'un exemplaire de ſes poëſies. * Dom Rivet, *hiſt litt. de la France, tom. I, p. 219.*

ARTAPAN, fils d'Artaſyras, fut un des favoris de Xerxès I. Cteſias dit qu'il accompagna ce prince dans ſon expédition contre la Gréce, & qu'il commandoit les dix mille hommes qui firent la premiere attaque du pas des Thermopyles; mais Herodote, qui nomme tous les officiers généraux de l'armée de Xerxès, ne parle point de lui. Artapan, continue Cteſias, aſſaſſina enſuite Xerxès, & fit retomber le ſoupçon de ce crime ſur Dariée, l'un des fils de ce prince, qu'il mena lui-même à Artaxerxès, qui le fit mourir. Un troiſiéme crime qu'Artapan ne put exécuter fit découvrir les deux autres: ce malheureux ne pouvant faire mourir ſecretement le nouveau prince, comme il avoit fait ſon pere, forma une conſpiration contre lui, & en parla à Megabyze, qui ne parut y entrer que pour en faire un rapport plus exact. Artapan convaincu de trahiſon fut puni de mort, & les conjurés, entre leſquels étoient ſes trois fils, s'étant armés pour le venger, périrent les armes à la main. Herodote (*liv.* 7) en décrivant l'armée de Xerxès, nomme trois officiers généraux: Artyphie, Ariomarde & Bagaſaces, tous trois fils d'Artapan, qui pouroient bien être ceux dont parle Cteſias; le premier commandoit les Gandariens & les Dadices; le ſecond, les Caſpiens; le troiſiéme, les Thraces d'Aſie.

ARTAPAN, ſatrape de la Bactriane ſous le regne d'Artaxerxès I, ſe révolta, & combattit d'abord à perte égale les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais dans une ſeconde bataille un vent impétueux repouſſant les Bactriens, ils eurent du deſſous, & furent contraints de rentrer dans leur devoir. * Cteſias. Ce ne fut pas ſans qu'il en coutât la vie à celui qui leur avoit fait prendre les armes.

ARTAPAN, *Artapanus*, auteur d'une hiſtoire des Juifs, qui rapporte que Moyſe ayant été mis en priſon par Necephres roi des Egyptiens, parcequ'il demandoit la délivrance des Iſraélites, ſortit la nuit miraculeuſement de ſa priſon, & vint trouver le roi qui dormoit, & que le prince ſurpris de le voir, lui demanda le nom du Dieu qui l'avoit envoyé. Moyſe le lui ayant dit à l'oreille, le roi tomba en défaillance; mais Moyſe le fit revenir. Euſebe rapporte, ſur la foi d'Eupolemus, ce paſſage d'Artapan, qu'il appelle *Artaban*, dans le 1 *liv. de la préparat. évangel. c.* 27. Il en cite pluſieurs autres encore qui montrent que cet hiſtorien étoit rempli de fables. S. Clément d'*Alexandrie* a auſſi cité cet Artapan, au premier livre de ſes *Stromates*. * Chronique d'Alexandrie, *page* 148. Voſſius, *de hiſt. lat.*

ARTAPHERNE, fut un des ſept princes de Perſe, qui prétendoient à la couronne que Darius obtint l'an du monde 3514, & avant J. C. 521. Il eut le gouvernement des places maritimes, & fit la guerre aux Ioniens. Après la mort de Darius, il opina que Xerxès devoit être élevé ſur le trône, par préférence à ſon frere Artabazanes; parceque celui-ci étoit né d'un pere qui n'étoit encore que prince, & que Xerxès étoit fils d'un pere roi; le premier étant venu au monde avant que Darius poſſédât la couronne; & le ſecond depuis qu'il l'avoit obtenue. * Herodote, *liv. VII.*

ARTASYRAS, d'Hyrcanie, fut un des principaux ſeigneurs de la cour de Perſe ſous le regne de Cambyſes, qui l'admit dans ſa plus intime confidence, juſqu'à lui révéler le ſecret de la mort de ſon frere. Artaſyras, de concert avec l'eunuque Bagapares, cachant toujours cette mort, fit ſuccéder le Mage à Cambyſes; mais voyant enſuite ſon ſecret éventé, il abandonna ce malheureux, & favoriſa de tout ſon pouvoir la conſpiration formée contre lui. Le Mage ayant été tué, Darius témoigna ſa reconnoiſſance à Artaſyras, en lui conſervant toute l'autorité dont il avoit joui ſous les regnes précédens. Il ſemble qu'il ſoit mort à peu près en même temps que ce prince. Artapan ſon fils lui ſuccéda dans la faveur, & eſt illuſtre dans l'hiſtoire par ſes crimes. * Cteſias.

ARTASYRAS. Le même Cteſias parle d'un autre ARTASYRAS, qui vivoit ſous le regne de Darius Ochus. Il commandoit les troupes qu'on envoya dans l'Aſie Mineure contre Arſytes frere du roi, & Artyphius qui s'étoient revoltés. La perte de deux batailles ne le découragea pas: il en gagna une troiſiéme, & engagea les rebelles à ſe rendre.

ARTAVASDE, roi des Médes, ſoutint avec beaucoup de bonheur la guerre contre Marc-Antoine, qui y avoit été engagé par Artavaſde I roi d'Arménie, fils de Tigranes, ſur lequel il ſe vengea de ſes mauvais ſuccès. Le roi des Médes fit amitié avec Marc-Antoine, qui ſurprit le roi d'Arménie, & le fit amener à Alexandrie chargé de chaînes d'or & d'argent, pour honorer ſon triomphe ou ſon entrée dans cette ville. Il revêtit auſſi le roi des Médes d'une partie de l'Arménie. Mais ce dernier, qui vainquit depuis les Parthes, & Artaxias, fils du roi d'Arménie, avec le ſecours de Marc-Antoine, fut vaincu lui-même, & fait priſonnier, lorſqu'il ne fut plus ſoutenu de ce ſecours. Apparemment qu'il ne fut pas long-tems captif, car ce doit être lui à qui Cléopâtre envoya la tête du roi d'Arménie ſon ennemi, l'an 714 de Rome, & 30 ans avant J. C. * Dion, *l.* 49. Bayle, *dict. crit.*

ARTAVASDE I roi d'Arménie, étoit fils de *Tigranes*. Il étoit très-ſavant, & a compoſé des tragédies & des harangues; il a encore écrit des hiſtoires. Il fut cauſe de la défaite de Craſſus, auquel il n'envoya pas le ſecours qu'il lui avoit promis. Il trompa auſſi Marc-Antoine; mais il ne s'en trouva pas bien, puiſque Marc-Antoine l'ayant engagé à le venir trouver, l'an de Rome 721, & 33 avant J. C. le fit lier de chaînes d'or, le conduiſit à Alexandrie, & le fit ſervir à ſon triomphe, comme ſi c'eût été ſon véritable priſonnier de guerre. Il le mit depuis en priſon, où il le fit mourir. Sa tête fut envoyée au roi des Médes ſon ennemi. * Appien, *de bell. Parth.* Plutarch. *in Craſſ.* Tacite, *annal. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

ARTAVASDE II, roi d'Arménie, fut établi ſur le trône par Auguſte, après les enfans de Tigranes, qui avoient ſuccédé à leur pere, comme leur pere avoit ſuccédé à Artaxias, fils aîné d'Artavaſde I. Artavaſde II ne regna pas long-temps. Caïus Céſar, envoyé en Arménie pour calmer les déſordres de ce royaume, le donna bientôt après à Ariobarzanes, l'an 3 de l'ére chrétienne. * Joſéphe, *antiq. jud. liv. XV.* Tacite, *annal. liv. II.* Bayle, *dict. critiq.*

ARTAVASDE, *Artavaſdus*, gendre de Léon *Iſaurique*, *cherchez* ARTABASDE.

☞ ARTAUD, archevêque de Reims, dans le dixiéme ſiécle, fut d'abord moine de S. Remi de Reims. Après que cette égliſe, dont on avoit pourvu un enfant de quatre à cinq ans après la mort de Seulfe, eut été ſans légitime paſteur l'eſpace de ſept ans, le roi Raoul contraignit les clercs & les laïcs à élire un archevêque. L'élection tomba ſur Artaud, qui fut ordonné en 932 par dix-huit évêques tant de France que de Bourgogne. Il reçut le *pallium* l'année ſuivante. En 935 il tint un concile dans l'égliſe de ſainte Macre, où de concert avec ſept de ſes ſuffragans, il prit de juſtes meſures contre les raviſſeurs des biens eccléſiaſtiques. Il avoit principalement en vue Hebert, comte de Vermandois, pere de l'archevêque enfant, qui avoit pillé ou enlevé les terres & les domaines de l'archevêché de Reims. L'année ſuivante 936, Artaud ſacra à Laon le roi Louis d'Outremer. Cette cérémonie qui lui valut à lui & à ſon égliſe le titre de comte & le droit de faire battre monnoie, lui attira l'indignation d'Hebert & de Hugues, comtes de Paris. Ces ſeigneurs, aidés de Guillaume, duc de Normandie, & de quelques évêques, mirent en 940 le ſiége devant Reims; & au bout

Digitized by Google

de ſix jours, Artaud abandonné de ſes vaſſaux, fut contraint de ſe rendre. Ses ennemis le firent renoncer à l'adminiſtration de l'archevêché, & l'obligerent à ſe contenter des abbayes d'Avenai & de S. Baſle. Relégué dans celle-ci, il fut ſouvent obligé de ſe cacher dans les bois, & de vivre vagabon. Il trouva cependant moyen de s'échaper, & de ſe rendre à la cour, qui étoit alors à Laon. On n'oublia rien pour l'intimider, & le faire conſentir à l'ordination de Hugues, ſon jeune compétiteur, qui n'avoit tout au plus que vingt ans. Mais Artaud tint ferme, & menaça d'excommunication & d'appellation au pape, ſi l'on ordonnoit de ſon vivant un autre archevêque de Reims. Sa fermeté & ſes menaces n'empêcherent pas néanmoins que des évêques attachés au comte Hebert, ne convinſſent dans une eſpéce de concile tenu à Soiſſons en 941, d'ordonner Hugues, ce qui fut exécuté. Depuis ce temps l'archevêché de Reims fut diſputé par les deux contendans, juſqu'à ce qu'en 947 le roi Louis ſecouru d'Otton, roi de Germanie, fit remettre Artaud ſur ſon ſiége. Son rétabliſſement fut confirmé par un concile tenu à Verdun en 947, & par deux autres qui ſe tinrent l'année ſuivante, l'un en janvier près de Mouſſon, & l'autre en août à Ingelheim. Artaud devenu par-là preſque paiſible poſſeſſeur de ſon égliſe, employa tous ſes ſoins à réparer les déſordres que les troubles précédens y avoient cauſés. Dès le mois de ſeptembre 948 il aſſiſta au concile de Trèves, où Hugues fut excommunié. Il tint lui-même un concile à l'abbaye de S. Thierri en 953, & l'année ſuivante il ſacra roi de France Lothaire, fils de Louis d'Outremer. Artaud eut l'eſtime & la confiance de ces deux princes, qui l'honorerent de la dignité de leur grand chancelier. Il mourut après vingt-deux ans d'épiſcopat le dernier jour de ſeptembre 961, & fut enterré aux pieds du corps de S. Remi. On a de lui une relation de ce qui ſe paſſa de plus mémorable dans ſa grande affaire avec le jeune Hugues, au ſujet du ſiége de Reims, depuis l'ordination de Seulfe juſqu'en 948. Flodoard l'a inſérée mot pour mot dans ſon hiſtoire de l'égliſe de Reims, dont elle fait le chapitre 35 du IVe livre. Elle ſe trouve encore dans le *Gallia chriſtiana*, & dans l'hiſtoire de l'Univerſité de Paris. Enfin les PP. Labbe & Coſſart l'ont publiée avec les actes du concile d'Ingelheim. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VI, page 295 *& ſuiv.*

ARTAXA, *Artaxias*, général d'armée d'Antiochus *le Grand*, qui fut vaincu par les Romains, s'empara du royaume d'Arménie. C'eſt de cet Artaxias que Tigranes tire ſon origine. *Voyez* ARTAXIAS * Strabon, *liv.* 11.

ARTAXARE, ſoldat Perſan, *cherchez* ARTAXERXÈS.

ARTAXATE, dit auſſi ARDACHAT, ville capitale d'Arménie, ſur l'Araxe, fut bâtie ſous la conduite d'Annibal, qui s'étoit réfugié auprès d'Artaxias roi d'Arménie. Elle fut brulée l'an 67 de l'ére chrétienne, par Corbulon, général des Romains, & rebâtie depuis par Tiridate, qui la nomma *Néronée*, pour faire honneur à Néron. Elle eſt maintenant ruinée, & ceux du pays montrent ſeulement les reſtes du palais de Tiridate, l'un de leurs anciens rois. Ces reſtes ſont une face de ce ſuperbe bâtiment, quatre rangs de colonnes de marbre noir, & pluſieurs beaux morceaux de cet ancien édifice, dont la ſtructure paroît avoir été magnifique. Ils appellent cet amas de pierres *Tacterdat*, c'eſt-à-dire, *le trône de Tiridate.* * Le chevalier Chardin, *voyage de Perſe en 1673.* Strabon, *l.* 11. Dion, *in Neron.* Bayle, *dict. critiq.*

☞ ARTAXATE. Les anciens géographes parlent d'une ville de ce nom, ſituée auſſi ſur l'Araxe, comme la précédente; mais dans la partie ſeptentrionale de la Médie, connue des anciens ſous le nom d'Atropatie. Quelques modernes ont confondu cette ville avec la capitale de l'Arménie, dont nous venons de parler.

* *Hiſt. univerſelle par une ſociété de gens de lettres*, tom. VI, p. 522.

ARTAXERXÈS, I de ce nom, ſurnommé *Longuemain*, ſuccéda à ſon pere *Xerxès* au royaume de Perſe, & tua depuis Artaban, qui lui avoit fait commettre un parricide en la perſonne de ſon frere, & qui avoit formé une conſpiration pour le détrôner, en la 1 année de la LXXIX olympiade, & l'an 464 avant J. C. Il défit d'abord les Bactriens, prit Themiſtocle ſous ſa protection, & lui donna retraite en ſa cour. Depuis, Artaxerxès eut guerre contre les Grecs. L'armée navale des Perſes fut défaite auprès de Chypre par Conon, général des Athéniens, l'an 462 avant J. C. la 3 année de la LXXIX olympiade. La 7 année de ſon regne, il envoya Eſdras avec quantité de Juifs en Judée, pour rétablir la république des Juifs, & la 20 année, il accorda à Néhémie la permiſſion de venir en Judée, pour rétablir la ville de Jéruſalem, & délivrer ſes compatriotes des vexations continuelles qu'ils ſouffroient des peuples voiſins. En l'année 460 avant J. C. Achémenides fut envoyé par Artaxerxès contre les Egyptiens qui s'étoient révoltés. Ces derniers implorerent le ſecours des Athéniens, qui trois ans après remporterent une grande victoire ſur Achémenides. Artaxerxès envoya à Lacédémone, pour ſuſciter une ligue contre les Athéniens, leſquels furent depuis chaſſés de l'Egypte. Artaxerxès fit enſuite la paix avec eux; & ſur le point de recommencer la guerre, il mourut après un regne de 39 ans, la 4 année de la LXXXVIII olympiade, & l'an 425 avant J. C. *Voyez* BAHAMAN. * *Eſdras*, *I*, *c.* 7 *&* 8; *II. c.* 2, 5 *&* 13. Thucydide, *l.* 1. Diodore, *l.* 11 *&* 12. Juſtin, *l.* 3. Euſebe, *en ſa chron.* Scaliger, *c.* 5, *de emend. temp.* Uſſerius. Du-Pin, *bibl. des hiſt. prof.*

Il faut remarquer que c'eſt depuis l'année 20 ou 21 de cet Artaxerxès, que Pererius, Uſſerius, le P. Petau & l'auteur de la chronologie de la bible de Vitré, comptent les ſeptante ſemaines revelées à Daniel, (*c.* 9, *v.* 23) à la fin deſquelles le Meſſie devoit mourir. Elles ſont 490 ans hébreux ou lunaires; & J. C. ayant été baptiſé au commencement de la 70, fut crucifié la troiſiéme année ſuivante. C'eſt ce qui vérifie littéralement la prophétie, qu'au milieu de la derniere ſemaine, l'hoſtie & le ſacrifice devoient défaillir, c'eſt-à-dire, qu'ils prendroient fin par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Pererius réfute les autres opinions dans ſon commentaire ſur Daniel, & prouve que les ſaints Peres & les anciens théologiens ont ſuivi celle-ci après S. Jerôme. Cependant il eſt aſſez difficile d'accorder ce nombre de 490 années, avec l'époque du commencement du regne d'Artaxerxès, & les années des regnes des rois de Perſe qui l'ont ſuivi; car Xerxès ſon pere ayant regné 20 ans, & n'étant mort que la 4 année de la LXXVIII olympiade, 465 ans avant J. C. 3640 de la période julienne, la 20 année du regne d'Artaxerxès, qui lui a ſuccédé, tombe à l'an 404 avant la naiſſance de J. C. à laquelle en ajoutant les 33 ou 34 ans de la vie de Notre-Seigneur, cela ne fait que 478 ans. Le pere Petau pour lever cette difficulté, ſuppoſe deux commencemens du regne d'Artaxerxès; l'un du vivant même de ſon pere Xerxès, par lequel il prétend qu'il fut aſſocié à l'empire l'an de la période julienne 4240, avant J. C. 474, & l'autre après la mort de ſon pere. En comptant les années d'Artaxerxès, du commencement de ſon premier regne, la 20 tombe à l'an 454 ou 455 avant la naiſſance de J. C. & y ajoutant les années de ſa vie, cela fait à peu près les 490 ans. Mais ces deux commencemens du regne d'Artaxerxès ne ſont fondés que ſur des conjectures peu certaines. Il ſemble plus naturel de dire que les ſoixante & dix ſemaines de Daniel commencent à la ſixiéme année du regne d'Artaxerxès, dans laquelle Eſdras obtint un édit de ce prince, pour le rétabliſſement de la république des Juifs, le premier jour du premier mois, comme il eſt porté, *Eſdra* 7 & 8. Cette année tombe, ſelon notre calcul, à l'an 467 avant J. C.

Digitized by Google

J. C. & par conſéquent la fin de ces ſemaines préciſément à l'année & au temps de ſa mort. Ceux qui placent le commencement de ces ſemaines ſous Darius *Nothus*, comme Scaliger, ne peuvent pas trouver un eſpace de temps aſſez conſidérable entre ſon regne & la mort de J. C. non plus que ceux qui les font commencer au regne d'Artaxerxès *Mnemon*; & ceux qui les font commencer ſous Darius, fils d'Hiſtaſpes, ſont obligés de renverſer la chronologie des rois de Perſe, puiſqu'il y a 520 ans depuis le commencement du regne de ce prince, & 484 ans depuis ſa fin juſqu'à la naiſſance de J. C. & par conſéquent beaucoup plus que 490 ans, qui eſt la durée des 70 ſemaines, depuis leur commencement juſqu'à la mort de J. C. * Uſſerius. Cappel, *chronol. ſacr.* Petau, *de doctr. temp.* L'auteur de la chronologie de Vitré. Euſeb. *in chron.* S. Hieronym. *in c. 9. Daniel.* Le vénérable Bede. Théodoret. L'abbé Rupert. Torniel. Salian. Scaliger. Pérerius, *l.* 10 *in Daniel.* Riccioli, *chron. reform. &c.*

ARTAXERXES II, ſurnommé *Mnemon*, comme qui diroit *heureuſe mémoire*, parcequ'il n'oublioit rien, ſuccéda à *Darius* ſon pere, la premiere année de la XCIV olympiade, & 404 ans avant J. C. Cyrus ſon frere voulut lui enlever la vie & la couronne; mais ſes deſſeins furent découverts, & le roi lui pardonna à la priere de ſa mere Paryſatis. Peu après, Cyrus prit les armes, & fut tué dans une bataille, l'an 401 avant J. C. en la XCV olympiade. Artaxerxès éprouva des chagrins domeſtiques au milieu des proſpérités qui rendoient ſon empire floriſſant. Paryſatis, ſa mere, & ſa femme Statira ne s'accordoient pas enſemble; & la premiere, qui étoit très-cruelle, trouva le moyen de ſe défaire de Statira. Quelque temps après, ce malheur fut ſuivi de la révolte de Darius, fils d'Artaxerxès, que ce prince avoit déclaré ſon ſucceſſeur, & qu'il fut obligé de faire mourir. Artaxerxès fit la guerre aux Grecs par ſes généraux, & il eſt renommé dans l'hiſtoire comme un des plus grands rois de ſon temps. Il regna 43 ans, & mourut l'an 361 avant J. C. & la quatriéme année de la CIV olympiade. * Diodore, *l.* 15. Juſtin, *liv.* 10.

Quelques-uns croient que c'eſt Artaxerxès *Mnemon* dont nous venons de parler, qui eſt appellé *Aſſuerus* dans l'écriture, lequel ayant fait un grand feſtin, & répudié Vaſthi, épouſa Eſther, niéce de Mardochée, & fit pendre ſon favori Aman, ennemi capital des Juifs. Cette opinion eſt celle de S. Jerôme, de Bede, au livre *des ſix âges du monde*, & de pluſieurs ſaints docteurs, entre les anciens: parmi les modernes, Pérerius, Torniel, & pluſieurs autres, ſuivent le même ſentiment. D'autres ſavans, tels que Nicephore, Conſtantin, Zonaras, & Suidas. Louis Vivès, Cajetan, Bellarmin, Menochius, Salian, &c. aſſurent que ces Aſſuerus étoit Artaxerxès *longue-main*. Serrarius croit que c'eſt Artaxerxès III, dit *Ochus*. Jean Marsham, *ſur le ſiécle XVII*, ſoutient que c'eſt le même que Darius *le Mede*, ou Cyaxares. *Voyez* DARIUS. Uſſerius penſe que c'eſt Aſtiages, pere de Cyaxares, & aïeul maternel de Cyrus. Quelques autres veulent que ce ſoit Darius, fils d'Hiſtaſpes, & diſent qu'Atoſſe, fille de Cyrus, eſt la Vaſthi de l'écriture. * S. Hieronym. *c. 4 in Ezech.* Joſéphe, *l.* 1, *antiq. c. 6.* Severe Sulpice *l.* 2, *hiſt.* Nicephore. Conſtantin. *in chron.* Lud. Vivès, *in c. 36, l.* 18, *de civit. Dei.* Suidas. Zonaras. Sabellic. *Ennead l.* 3. Cajetan *in Eſth.* Bellarmin, *l.* 1, *c.* 7, *de verbo Dei.* Serrarius *in c.* 1. *Eſth. qu.* 3. Salian, *A. M.* 3590 *& ſeq.* Torniel, *A. M.* 3550, *num.* 1 *& ſeq.* Petau, *l.* 12, *de doct. temp. c.* 27 *&* 28. Riccioli, *chron. reform. t. I. l.* 6, *c.* 12 *in c.* 1. *Eſth. &c.*

ARTAXERXÈS III, dit *Ochus*, ſuccéda la 4 année de la CIV olympiade, & l'an 361 avant J. C. de la période julienne 4353, à ſon pere Artaxerxès *Mnemon*. Il s'établit ſur le trône par la mort de ſes freres, (Quint-Curce en marque juſqu'à quatre-vingts,) & ſe défit d'Artabaze, qui conſpiroit contre lui: il reconquit l'Egypte ſur Nectanebus la 17 année de ſon regne, déſola Sidon, & fit de grands ravages en Syrie. On croit que c'eſt ſous ſon regne que l'eunuque Bagoas profana le temple de Jéruſalem, & impoſa aux Juifs un tribut de cinquante drachmes, payables aux dépens du public, pour chaque agneau qu'ils offroient en ſacrifice, ainſi que Joſéphe le rapporte. Ce prince odieux par ſa cruauté, fut empoiſonné par Bagoas, la 3 année de la CX olympiade, & 338 avant J. C. Il regna 23 ans, & eut pour ſucceſſeur ſon fils *Arſes*. * Diodore de *Sicile, l.* 16 & 17. Joſéphe, *l.* 11, *antiq. judaiq. c.* 7. Jornandés, *de reg. Suec. &c.*

Severe Sulpice a cru, (*l.* 2, *hiſt. ſac.*) que cet Artaxerxès eſt le Nabuchodonoſor de l'écriture, ſous le regne duquel l'hiſtoire de Judith arriva. Il fonde cette opinion ſur ce qu'il croit que le Bagoas dont on fait mention, eſt le même que ce *Vagao*, dont il eſt parlé dans le livre de Judith (*c.* 12, 13 & 14.) Mais ce Vagao du livre de Judith, n'étoit que ſimple valet de chambre d'Holoferne; & Bagoas avoit en main toute l'autorité. Le Nabuchodonoſor dont il eſt parlé dans le livre de Judith, qui défit Arphaxad roi des Medes, ne peut point être Artaxerxès *Ochus*, roi des Perſes, puiſque du temps d'Artaxerxès, l'empire des Medes étoit entierement détruit. Ce Nabuchodonoſor eſt apparemment Chiniladan, petit-fils d'Aſſaradon, roi de Ninive & de Babylone, qui vivoit long-temps avant Artaxerxès *Ochus*, & étoit contemporain de Phraortes, roi des Medes. *Voyez* ce qu'on en dit à l'article d'ASSYRIE, & à ceux d'ARPHAXAD & de CHINILADAN.

ARTAXERXES ou ARTAXARE, ſimple ſoldat Perſan, ſe révolta contre Artaban, roi des Parthes, l'an 226 de J. C. & le 4 de l'empire d'Alexandre *Severe*. Il commença par ſe rendre maître du pays des Parthes, & ayant remporté quelques avantages, il tua même Artaban dans une bataille qu'il lui donna en 229. Ainſi Artaxerxès rétablit le royaume des Perſes, qui avoit fini en la perſonne de Darius, & qui a duré depuis fort long-temps. Artaxerxès envoya des ambaſſadeurs à l'empereur Alexandre *Severe*, pour lui demander la Syrie & pluſieurs autres provinces de l'Aſie, qu'il prétendoit lui appartenir. Peu après, il mit ſix vingts mille chevaux ſur pied, avec ſept cens élephans, pour ſe rendre maître de ce pays. Alexandre vint au devant de lui, défit ſes troupes & l'obligea de fuir en Perſe. C'eſt ce que Lampridius dit de cette guerre. Hérodien aſſure au contraire, (*au l.* 6) qu'elle ne fut point heureuſe pour les Romains. Artaxerxès mourut après un regne de 15 ans, environ l'an 242 de J. C. * Oroſe, *l.* 7, *c.* 11. Nicephore, *l.* 1, *c.* 6, *hiſt. eccleſ.* Agathias, *de la guerre de Perſe.* Spartien, *dans Alexandre.*

ARTAXERXÈS, roi de Perſe, frere de *Sapor II*, auquel il ſuccéda l'an 380, avoit donné très-ſouvent des marques de ſon courage durant les guerres que Sapor fit aux Romains: ſon regne fut plus pacifique. Il regna quatre ans, & mourut l'an 384. *Sapor III* lui ſuccéda.

ARTAXIAS I, roi d'Arménie, s'établit dans la haute Arménie, du conſentement d'Antiochus *le Grand*, & laiſſa la baſſe Arménie à Thariade, ou plutôt Zadriade, autre général des armées de ce prince. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, ces deux nouveaux ſouverains rechercherent l'alliance des vainqueurs: & prenant le titre de rois, regnerent ſous leur protection. Artaxias avoit auparavant donné retraite à Annibal, par le conſeil duquel il bâtit Artaxate ou Artaxiaſate, dont il fit la capitale de ſon royaume. Il fut compris dans le traité de paix qui ſe conclut entre Pharnace roi de Pont, d'une part, & Eumenès roi de Pergame, & Ariarathe roi de Cappadoce, d'autre part, la 2 année de la CL olympiade, & 179 ans avant J. C. Quatorze ans après, Antiochus *Epiphanes* entra dans l'Arménie, défit une armée d'Artaxias, & le prit lui-même priſonnier. Mais

Digitized by Google

il y a apparence que ſa captivité ne dura pas long-temps; car l'an 161 Mithrobuſane, fils de Zadriade, roi de la baſſe Arménie, s'étant réfugié auprès d'Ariarathe roi de Cappadoce, Artaxias envoya des ambaſſadeurs à ce dernier, pour le ſolliciter de ſe défaire de ce jeune prince, avec promeſſe de partager avec lui ſes dépouilles. Mais Ariarathe ayant horreur de cette propoſition, rétablit Mithrobuſane dans ſes états. * Plutarch. *in Lucul.* Strabon, *l.* 11. Polybe, *legat.* 55. Appian. *in Syriac.* Diodor. *Sicul. Excerpt. Valeſii.*

ARTAXIAS II du nom, roi d'Arménie, ou ARTABAZE, ſelon Dion, étoit fils d'*Artavaſde*, qu'Antoine ſurprit, & emmena captif. Défait par Artavaſde, roi des Medes, il ſe réfugia chez les Parthes. Il ſe joignit à leur roi Phraate, défit Artavaſde, & rentra en Arménie; mais en l'année 10 avant J. C. il fut tué par ſes propres ſujets, qui l'avoient accuſé à Rome, & avoient demandé Tigranes pour roi. * Joſéphe, *l.* 15. Tacite, *l.* 2.

ARTAXIAS III, roi d'Arménie, étoit fils de *Polémon*, roi de Pont, & s'appelloit *Zenon*. Il s'étoit tellement plu dès ſon enfance à imiter les coutumes des Arméniens, qu'il s'acquit par-là les bonnes graces de la nation; de ſorte que Germanicus ne crut point qu'il fallût jetter les yeux ſur un autre, pour remplir la place de Vonones, que les Arméniens avoient chaſſé. Il alla donc à Artaxate; & en préſence de tout le peuple, il donna le diadéme à ce Zenon, l'an de Rome 771. Sur le champ l'aſſemblée le proclama Artaxias, du nom de la ville capitale. Tacite, qui nous apprend cela, parle de ſa mort ſous l'an 788. * *Annal. l. II & VI.* Bayle, *dict. crit.*

ARTAYCTE, Perſan, célébre par ſes crimes, étoit gouverneur de Seſtos, ſur le détroit de l'Helleſpont, pour le roi Xerxès II, & exerçoit impunément toutes ſortes de pirateries. Xantippe, chef des Athéniens, trouva moyen de le prendre, & le fit empaler tout vif. * Hérodote, *l.* 7.

ARTEAGA ou FORTUNIUS GARZIA DE ERZILA, *cherchez* ERZILA.

ARTEDI (Pierre) médecin, né le 22 février 1705, dans la province d'Ingermanland, en Suéde, fut deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique par ſon pere, mais on ne put vaincre ſon gout pour l'hiſtoire naturelle, & l'on fut obligé de le laiſſer à ſon inclination. En 1716 il entra dans l'école d'Hurneſand, & pendant ſes études à Upſal, il eut tant d'attrait pour l'alchymie, qu'il s'y attacha, & ſe voua enſuite à la médecine. Charles Linnæus, docteur en médecine, étant venu à Upſal en 1728, lia une amitié étroite avec Artédi, & l'un & l'autre ſe communiquant leurs lumieres, ils firent chacun de grands progrès dans toutes les parties de la médecine & de la phyſique. Artédi le cédoit à Linnæus par rapport à la botanique, mais celui-ci regardoit Artédi comme ſon maître dans la connoiſſance des poiſſons & des amphibies, & ils travailloient avec une égale diligence à la recherche de la nature des animaux quadrupédes, & des pierres. Linnæus voulant faire un voyage en Laponie, établit au cas de mort, Artédi héritier de tous ſes manuſcrits, & Artédi partant pour l'Angleterre, fit la même choſe pour Linnæus. Mais après un certain temps, ces deux amis ſe rencontrerent en 1735 à Leyde. Linnæus y donna à Artédi la connoiſſance du célébre Seba, & il l'engagea à mettre en ordre & en état de paroître le 3 tome de ſon Tréſor, où il ne devoit y avoir que des poiſſons. Ce travail étant fini, il voulut approfondir davantage ce qui regarde les plantes *umbelliferes*. Il acheva enſuite de travailler ſa philoſophie ichtyologique. Il ſe propoſoit de publier cet ouvrage avant de retourner dans ſa patrie; mais le ſoir du 27 ſeptembre 1735, ſortant de chez M. Seba, pour s'en retourner chez lui, il tomba dans un foſſé où il ſe noya. Linnæus obtint ſes écrits, les rectifia, les mit en ordre, & les fit imprimer. La philoſophie des poiſſons étoit complette, le traité *de Synonymis* étoit auſſi complet, mais mal en ordre, la bibliothéque étoit imparfaite, & le ſyſtême étoit preſque à ſa perfection. M. Linnæus fit paroître ces ouvrages à Leyde *in*-8° l'an 1738. La bibliothéque eſt intitulée: *Bibliotheca ichtyologica, ſeu hiſtoria litteraria ichtyologiæ, in qua recenſio fit auctorum, qui de piſcibus ſcripſere, librorum titulis, loco & editionis tempore, additis judiciis, quid quivis auctor præſtiterit, quali methodo & ſucceſſu ſcripſerit, diſpoſita ſecundùm ſacula in quibus quiſque auctor floruerit.* Enſuite eſt, *Philoſophia ichtyologica, in qua quidquid fundamenta artis abſolvit, characterum ſcilicet genericorum, differentiarum ſpecificarum, varietatum & nominum theoria, rationibus demonſtratur & exemplis comprobatur.* Linnæus a orné cet ouvrage de la vie de ſon ami qu'il a écrite en latin. Les autres manuſcrits d'Artédi qui riſquoient de s'égarer ou de tomber en des mains étrangeres, ont été auſſi recouvrés & achetés par Linnæus. * Voyez le *Supplément françois de Baſle.*

ARTEMAS, diſciple de S. Paul. Il s'en ſervoit quelquefois pour porter ſes lettres & faire des commiſſions dans le temps de ſa priſon. * *Tite, III*, 12.

ARTEMAS, *cherchez* ARTEMON.

ARTEMBARE, ſeigneur Mede, eut un fils, lequel étant encore petit enfant, fut battu par Cyrus, qui étoit auſſi dans ſon enfance, & qui paſſoit pour le fils d'un berger du roi. Artembare s'en plaignit à Aſtyage, roi des Medes, & par-là lui donna occaſion de reconnoître que Cyrus étoit ſon petit-fils. * Juſtin. Herodote, *l.* 1.

ARTEME (ſaint) duc ou commandant des troupes en Egypte, ſous le regne de Conſtance, parvint à cette charge vers l'an 357. Il eut commiſſion de faire perquiſition de S. Athanaſe, quoiqu'il ne fût point arien. Il le chercha dans les monaſtères de la Thébaïde; mais il fut détourné, à ce que dit l'auteur de la vie de S. Pachome, d'en faire une plus ample perquiſition, par un ſaignement de nez qui lui prit dans une égliſe d'un de ſes monaſtères. Après la mort de Conſtance, il fut accuſé par les païens d'Alexandrie, devant l'empereur Julien, d'avoir briſé les idoles, & d'avoir prêté main-forte à George, arien d'*Alexandrie*, pour dépouiller les temples des faux dieux de leurs ornemens & de leurs richeſſes. Julien le fit venir à Antioche au commencement de juillet de l'an 362, & lui fit trancher la tête. Il avoit eu tant de credit dans la ville d'Alexandrie, que Julien l'appelle par ironie, *le roi d'Alexandrie.* L'égliſe grecque & l'égliſe latine l'honorent comme martyr au 20 d'octobre. Cependant il a été décapité au mois de juin. * Athanaſe. *epiſt. ad ſolitar. Vita Pachomii.* Ammian. Marcell. *l.* 20. Julien, *epiſt.* 10. Tillemont, *mem. pour ſervir à l'hiſt. eccl.* Baillet, *vies des ſaints, mois d'octobre.*

ARTEME, *Artemius*, *cherchez* ANASTASE II, empereur.

ARTEMENES, *cherchez* ARTABAZANE.

ARTEMIDORE, de Cnide, ville de Carie, & fils de *Theopompe*, qui vivoit du temps d'Auguſte & de Tibere, fut un rheteur grec, ami particulier de Brutus, qui eut aſſez de confiance en lui pour lui faire part de la conjuration contre Céſar. Artemidore l'écrivit auſſitôt, avec toutes les circonſtances qu'il venoit d'en apprendre, & la préſenta ainſi à Céſar, comme un mémoire important. Mais le deſtin de Céſar fut tel, qu'il ne lut pas ſur le champ ce qui lui étoit préſenté, & qu'il ſe contenta de le ſerrer ſur lui, pour le lire au premier loiſir. Cependant la conjuration fut exécutée; & après ſa mort on lui trouva cet écrit, dont la lecture auroit pu lui ſauver la vie. Artemidore avoit fait un traité *des hommes illuſtres.* * Plutarch. *in Jul. Cæſar.* Strabon, *liv.* 14.

ARTEMIDORE, grammairien de Tarſe, ſelon Strabon, *l.* 14. ARTEMIDORE, philoſophe, qui vivoit du temps de l'empereur Trajan, le même dont Pline fait

Digitized by Google

l'éloge *an liv.* 3, *ep.* 11, à Julius Genitor. Un autre ARTEMIDORE, dialecticien, dont parle Diogène *Laërce*, dans *la vie de Protagoras*, *au liv.* 7, & quelques autres : ce qu'on poura voir dans Geſner, Poſſevin, Voſſius, &c.

ARTEMIDORE, ſurnommé l'*Ariſtophanien*, parcequ'il étoit diſciple d'Ariſtophane de *Byzance*, vivoit ſous le regne de Ptolémée *Philometor*, & avoit fait un dictionnaire des termes de la cuiſine, & un autre ouvrage à la louange d'un certain Doris. * Athénée *l.* 4, 9 & 14. Quelques-uns le confondent avec un ARTEMIDORE de ce nom d'*Aſcalon*, qui a compoſé une hiſtoire de Bithynie.

ARTEMIDORE, d'Ephèſe, fameux géographe, vivoit ſous la CLXIX olympiade, & vers l'an 104 avant J. C. dans le même temps que Cléopatre ayant chaſſé d'Egypte ſon fils Ptolémée *Lathure*, y regnoit avec Alexandre, cadet de ce prince. Il avoit fait une deſcription de la terre en onze livres, qui ſont ſouvent allegués par les anciens. * Pline. Athénée. Strabon. Stephanus, &c. Il a encore écrit d'autres ouvrages.

ARTEMIDORE, d'Ephèſe, qu'on nomme ordinairement *Daldien*, parceque ſa mere étoit de Daldis, ville de Lydie, a écrit un ouvrage *des ſonges & de la chiromance*, par où l'on connoit qu'il vivoit du temps d'Antonin *le Pieux*. Quoique cet ouvrage ſoit rempli de minuties frivoles, l'on ne laiſſe pas d'y rencontrer pluſieurs traits d'érudition qui font plaiſir aux perſonnes qui aiment les belles lettres ; comme on le peut voir dans ſon 1 *liv. c.* 28 & 66. Il avoit beaucoup travaillé ſur un ſujet auſſi frivole que celui-là, ne s'étant pas contenté d'acheter tout ce qui avoit été écrit ſur l'explication des ſonges, ce qui montoit à pluſieurs volumes ; mais ayant encore employé beaucoup d'années à voyager, pour faire connoiſſance avec les diſeurs de bonne aventure, & pour recueillir les mémoires ſur les événemens des ſonges. Son ouvrage eſt diviſé en cinq livres ; les trois premiers ſont dédiés à un Caſſius Maximus, ou peut-être Claudius Maximus ; & les deux autres à ſon fils. Alde Manuce l'imprima en grec à Veniſe en 1518. Cornarius en fit une verſion latine, imprimée à Baſle l'an 1539, & M. Rigaud le publia à Paris en grec & en latin, l'an 1603, & y joignit quelques notes. Artemidore avoit encore fait un traité des augures, & un autre de la chiromance. On ne les a point. * Lucian, *de Philopatro*. Tillemont, *tom.* 2 *de l'hiſt. des empereurs*. Rigaud, *notes ſur Artemidore*. Geſner. Vander Linden. Voſſius. Bayle, *dict. crit.*

ARTEMISE I, reine de Carie, fille de *Ligdamis*, étoit d'Halicarnaſſe. Elle marcha au ſecours de Xerxès contre le Grecs, & fit des merveilles dans le combat, où Xerxès fut vaincu ſur mer près de Salamine, l'an 480 avant J. C. & la premiere année de la LXXV olympiade. Elle ſe ſauva adroitement ; car ſe voyant pourſuivie par un vaiſſeau athénien, elle attaqua un vaiſſeau des Perſes monté par Damaſithymus roi de Calynde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Cela joint à ce qu'elle avoit fait ôter de ſon vaiſſeau le pavillon de Perſe, fit croire à ceux qui la pourſuivoient que c'étoit un vaiſſeau de leur parti, ainſi ils ceſſerent de le pourſuivre. Par bonheur pour elle, il ne ſe ſauva perſonne du vaiſſeau de Damaſithymus ; de ſorte que ſans avoir paſſé pour la cauſe de cette perte, elle ſe défit d'un ennemi, elle évita d'être priſe, & fut louée d'avoir coulé à fond un vaiſſeau grec. Xerxès lui confia ſes enfans pour les conduire à Ephèſe, après avoir dit à ſon ſujet, que les hommes dans cette bataille avoient été des femmes pour lui, & que les femmes avoient agi en hommes. Les Athéniens étoient ſi fâchés qu'une femme leur fit la guerre, qu'ils promirent une groſſe ſomme à ceux qui leur ameneroient Artemiſe vivante, & ordonnerent à tous les capitaines de vaiſſeaux de tâcher de s'en ſaiſir. On voyoit ſa ſtatue à Lacédémone parmi celles des généraux Perſes, dans le portique qui avoit été conſtruit des dépouilles de cette nation. Elle ſe rendit maîtreſſe de la ville de Latmus, après y être entrée ſous prétexte d'y adorer la mere des dieux. On dit qu'elle aima éperdument un homme d'Abydos nommé *Dardanus*, & qu'elle fut ſi outrée de ſon mépris, qu'elle lui creva les yeux pendant qu'il dormoit. Elle ſe précipita de regret du haut du rocher de Leucade. * Hérodote, *l.* 7. Juſtin, *l.* 2. Polyænus, *l.* 7. Pauſanias, *l.* 3. Ptolem. Hephæſt. *apud Photium*. Bayle, *dict. crit.*

ARTEMISE II du nom, reine de Carie, fille d'*Hecatomne*, ſœur & femme de *Mauſole*, aima ſi tendrement ſon époux, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliſer ſon amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a paſſé pour une des ſept merveilles du monde, & qui a mérité que tous les autres ouvrages de cette nature fuſſent appellés des *mauſolées*. Pline a pris plaiſir d'en faire la deſcription auſſi-bien qu'Aulu-Gelle. Ce dernier ajoute que cette reine avoit coutume de détremper les cendres de ſon mari dans la boiſſon qu'elle prenoit ; & qu'elle établit pour les ſavans qui travailleroient à l'éloge de ce roi, un prix qui fut remporté par Théopompe de Chio, qui vint dans la Carie, auſſi-bien que Theodecte, & Naucrate de *Lycie*, poëte tragique, tous deux diſciples du fameux Iſocrate, qui y vint auſſi. Cela ne ſe doit point entendre d'Iſocrate l'*Athénien*, mais d'un autre qui fut ſon diſciple. Pline met la mort de Mauſole roi de Carie, ſous la deuxiéme année de la C olympiade, 379 ans avant J. C. mais il la faut placer plus bas ; car Mauſole eut depuis part à la guerre ſociale, ou des alliés, contre les Athéniens, en 356 : il mourut la quatriéme année de la CVI olympiade, 353 ans avant J. C. Artemiſe, qui lui ſuccéda, ne lui ſurvécut que deux ans, & mourut de douleur, l'an 351 avant J. C. Son frere *Idriée* ou *Hydriée*, regna après elle. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 10, *c.* 18. Strabon, *l.* 14. Pauſanias, *in Arcad.*

ARTEMISIUM, temple en Italie dans la forêt d'Aricie, dont voici l'origine. Pylade & Oreſte ayant fait naufrage, & étant ſur le point d'être ſacrifiés, tuerent leurs gardes, & maſſacrerent le roi Thoas, puis emmenerent captive la prêtreſſe de Diane, & la déeſſe même, à qui on les vouloit ſacrifier. Ils aborderent en Italie, & bâtirent un temple à Diane, qu'on appella *Artemiſium* ou *Dianium*, où l'on ſacrifioit des eſclaves à la déeſſe, & dont le miniſtre devoit être un eſclave fugitif.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eubée, dont Suidas fait mention, & Démoſthène dans ſon oraiſon *pro Cteſiphonte*. ARTEMISIUM eſt auſſi un lac proche d'Aricie, qui eſt conſacré à Diane, ſurnommé *Dianen*, & par les Latins *Nemorenſe*. Ce qui a fait que Suetone, dans la vie de l'empereur Caligula, (*c.* 35.) appelle le prêtre de ce pays le roi Némorenſe, *Nemorenſis rex*. ARTEMISIUM eſt encore le nom d'une ville des Œnotriens ſur la Méditerranée.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui a eu anciennement pluſieurs noms, & que les Hollandois, & autres peuples de l'Europe appellent communément *Capo Martion*. Il y a une partie de ce promontoire qui s'appelle *Punta del Emperador*, dans le royaume de Valence. Les naturels du pays lui ont conſervé ſon ancien nom, & l'appellent *Cabo Artemus*.

ARTEMISIUS, montagne d'Arcadie, dans laquelle, au rapport de Pline, il y a eu une ville nommée *Artemiſia*. * Pline, *l.* 4, *c.* 6. Artemiſius, chez les Macédoniens, ſignifie *le mois de Mai*. * Suidas.

ARTEMITA ou ARTHEMITA, ville éloignée de Seleucie de cinq cens ſtades du côté de l'orient. C'eſt auſſi une iſle vis-à-vis l'embouchure du fleuve Acheloüs, que Strabon appelle *Artemia*. Il y en a qui prétendent qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Vau*, ville tres-forte ſous l'empire des Turcs, qui n'eſt pas loin du lac

Arcisſa. Une partie de ſes habitans ſont chrétiens. * Strabon, *l.* 15.

ARTEMIUS, fut empereur ſous le nom d'ANASTASE II, *cherchez* ANASTASE II, empereur.

ARTEMON, de Clazomene, inventa le belier, la tortue & les autres machines de guerre, lorſqu'il ſuivit Periclès au ſiége de Samos. Il y a eu un ARTEMON de Pergame; un autre qui a écrit la vie des peintres; un autre qui étoit medecin, & qui guériſſoit du haut mal, dont parle Pline, *l.* 28, *c.* 1. * Voſſius, *l.* 1, *de hiſt. Græc.* Suidas, Servius, *in IX æneid.* Elien, *l. XII. de animalib.*

ARTEMON, Syrien, de la lie du peuple, reſſembloit ſi fort à Antiochus roi de Syrie, ſurnommé *Dieu*, que lorſque la reine Laodice ſa femme l'eut fait empoiſonner, elle ſe ſervit de cet Artemon pour faire donner le royaume à Seleucus *Gallinicus*, dont elle étoit la mere. Après avoir caché le corps du roi, elle feignit qu'il étoit à l'extrémité; & ayant fait mettre Artemon dans ſon lit, elle le laiſſa voir aux principaux ſeigneurs, auſquels ce faux Antiochus recommanda de mettre ſa couronne ſur la tête de Seleucus; après quoi la mort du roi fut publiée. Cela arriva l'an 507 de Rome, la CXXXIII olympiade. * Pline, *l.* 17, *c.* 12. Valere Maxime, *l.* 9, *c.* 14. Solin, *c.* 1. Euſebe, *en ſa chron.* Genebrard, *l.* 2.

ARTEMON ou ARTEMAS, ſoutint quelque temps après Théodore la même doctrine touchant J. C. ſavoir, qu'il étoit un pur homme; & quoique l'on faſſe communément une ſecte particuliere de ſes diſciples, il y a plus d'apparence qu'ils n'étoient pas ſéparés des Théodotiens. Ces hérétiques tronquoient & corrompoient hardiment l'écriture ſainte dans leurs exemplaires. Quelques-uns d'entr'eux rejettoient la loi & les prophétes. Ils ſoutenoient que la tradition de leur doctrine avoit été conſervée juſqu'au temps du pape Victor, & qu'elle avoit été changée ſous celui de Zephirin. Quand on leur objectoit quelque paſſage de l'écriture, ils l'éludoient par des chicanes de logique. Ils s'appliquoient plus à la geomerrie, à la philoſophie, à la médecine, qu'à l'étude de l'écriture ſainte. * Euſebe, *l.* 5. *hiſt. c.* 28. Baronius, *A. C.* 296. Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique.* Du-Pin, *nouvelle biblioth. des aut. eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ARTEVELLE (Jacques) Flamand, natif de Gand, eſt renommé dans l'hiſtoire du XIV ſiécle. C'étoit un braſſeur de bierre, adroit, entreprenant & politique, qui s'acquit une domination preſqu'abſolue dans la Flandre, & qui fit beaucoup de peine à ſon prince, ſous le regne de Philippe *de Valois*. Il tenoit des agens dans toutes les villes, & étoit tout-à-fait dévoué à Edouard III, roi d'Angleterre. Mais après diverſes pratiques, il fut tué par le peuple de Gand, l'an 1345, dans le temps qu'il vouloit faire élire comte de Flandre le fils d'Edouard. On n'avoit pu lui faire gouter la penſée de deshériter ſon comte. Artevelle laiſſa un fils nommé *Philippe*, qui n'eut pas tant d'habileté que lui; mais plus de richeſſes. Ce dernier ſe mit à la tête des révoltés de Gand, l'an 1381. Ils avoient une armée de près de ſoixante mille hommes. Louis III, dit *le Mâle*, comte de Flandre, eut recours au roi Charles VI. Ce jeune prince défit quarante mille Flamans à la bataille de Roſebec, l'an 1382, & Artevelle fut trouvé au nombre des morts. * Meyer, *in annal. Fland.* Guillaume de *Nangis*. Froiſſard, *hiſt. de Charles VI, &c.*

ARTHAUD (Guy) né à Angers au commencement du XVIIe ſiécle, fut dès l'âge de ſeize ans, chanoine de l'égliſe cathédrale de cette ville, & peu de temps après archidiacre d'Outre Loire. Il s'appliqua ſinguliérement à la théologie, & prit le bonnet de docteur. Il voyagea enſuite & le fit avec fruit. Enfin, il prit la charge de conſeiller au préſidial d'Angers, après la mort de ſon frere qui en étoit revêtu. En 1642 il fut député par ſon chapitre avec Robert Conſtantin, auſſi chanoine, pour aller demander à ſaint Maurice d'Agaune en Velay, des reliques des ſaints de la légion Thébéenne, & ils en apporterent de ſaint Victor. Le deſir de ramener à l'égliſe François Cupif, docteur de Sorbonne, qui avoit apoſtaſié en 1637, lui fit auſſi entreprendre le voyage de Hollande. Ce fut lui qui dans l'aſſemblée générale du clergé en 1655, fit cenſurer les libelles téméraires des religieux mendians d'Angers, qui avoient oſé ſe ſouſtraire à la juriſdiction légitime des évêques. L'étude qu'il avoit faite de l'antiquité le lia avec les plus grands hommes de ſon temps, & les PP. le Cointe de l'Oratoire, de Sainte-Marthe bénédictins; & MM. de Launoy docteur de Navarre, & Maan chanoine de Tours, ont rendu juſtice à ſon mérite, & profité de ſes travaux. Ce fut auſſi à ſes frais que Jean le LOYER, géographe, *dont nous parlerons ailleurs*, entreprit des voyages dans l'Anjou, pour en faire la carte générale & celle de l'évêché, & ces deux cartes ont pris le nom de grande & de petite Arthaud. Etant devenu doyen de la faculté de théologie d'Angers, il fit augmenter de quarante écus le revenu d'un des profeſſeurs. Quelque temps avant ſa mort il quitta ſes bénéfices & ſes emplois, & ſe retira dans la ſolitude, où il mourut le 4 mai 1688. * *Mémoires du temps.*

ARTHEMITA, *cherchez* ARTEMITA.

ARTHI, *Arthia*, ville d'Irlande, *cherchez* ATHI.

ARTHONGATE ou ERCONGOTE, étoit fille du pieux *Ercomberg* roi de Kent, c'eſt-à-dire, de ce canton d'Angleterre qui a la ville de Cantorberi pour capitale. Ce prince, qui avoit ſuccédé l'an 640 à ſon pere Edbaud, & qui a ſignalé ſa mémoire dans l'égliſe par la deſtruction entiere de l'idolâtrie, & l'établiſſement du chriſtianiſme dans ſon pays, voulant ſeconder le déſir qu'avoit ſa fille de ſe conſacrer à J. C. l'envoya en France, & la fit recevoir dans l'abbaye de Faremoutier au diocèſe de Meaux. Car comme les monaſtères étoient encore alors très-rares en Angleterre, ceux qui vouloient renoncer au ſiécle venoient en chercher en France, où toutes les provinces en étoient pleines, & où la diſcipline monaſtique étoit floriſſante. Arthongate y vécut dans une ſainteté admirable, ſous la conduite de ſainte Fare fondatrice & premiere abbeſſe du monaſtère, & ſous celle de la ſeconde abbeſſe Sedride, qui étoit Angloiſe comme elle, & même ſon alliée, parcequ'elle étoit fille de la femme de ſon grand-pere maternel Anne roi d'Eſt-Anglie. Le vénérable Bede témoigne que de ſon temps on publioit dans le pays où elle avoit vécu, beaucoup de choſes touchant ſes vertus & ſes miracles; mais laiſſant à ceux du lieu le ſoin de les rapporter, il s'eſt contenté d'écrire dans ſon hiſtoire une circonſtance de la mort de cette ſainte vierge, qui lui a paru une preuve ſuffiſante de ſa ſainteté ſur la terre, & de la gloire dont elle jouit dans le ciel. Elle mourut ſur la fin du VII ſiécle, ou le commencement du ſuivant, & elle fut enterrée dans l'égliſe qui portoit le nom de S. Etienne. Sa fête eſt marquée au 7 de juillet dans le martyrologe de France, quoiqu'on en faſſe mémoire au 23 de février, comme au jour de ſa mort. * Bede, *l.* 3, *c.* 8, de l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre, écrite peu de temps après la mort de ſainte Arthongate. Baillet, *vies des ſaints, au 7 de juillet.*

ARTHURUS (Géofroi de Montmouth, dit) évêque de Saint-Aſaph, *cherchez* GEOFROI.

ARTHUS, *cherchez* ARTUS.

ARTILLERIE, eſt le nom que l'on donne à toute ſorte de gros & de petits canons, de bombes, de carcaſſes, & autres inſtrumens de guerre, qui tiennent à préſent lieu de beliers, & des autres machines dont les anciens ſe ſervoient pour abattre les portes & les murailles des villes qu'ils attaquoient. Ce fut la découverte de la poudre ſulphurée, qui donna lieu à l'invention des canons, lorſqu'on eut reconnu ſa force, qui produi-

Digitized by Google

ſoit de ſi étranges effets. Les Allemans ont la gloire de cette admirable découverte, qui ſe fit l'an de grace 1378 ou 1380, par Conſtantin Anclitzen, ou Berthold Schwartz, religieux de l'ordre de S. François, grand chymiſte. On commença dès-lors à fabriquer des canons d'arquebuſe : après quoi on vint aux gros canons. Mais Nauclere prétend que l'invention en eſt plus ancienne, & la prend dès-l'an 1215 ſous l'empire d'Othon IV, & le pontificat d'Innocent III. Les Vénitiens furent les premiers qui s'en ſervirent en Europe, dans la guerre qu'ils eurent avec les Génois. Nous diſons en Europe, parceque, s'il en faut croire pluſieurs auteurs, le royaume de la Chine, où l'on voit des canons d'une grandeur prodigieuſe, en a eu l'uſage plutôt que nous. Quand les Juifs furent chaſſés d'Eſpagne, ils ſe répandirent en Macédoine, en Grece, & autres pays des Turcs, auſquels ils apprirent la fonte & l'uſage du canon, & l'art de faire la poudre. Le nom d'*artillerie* peut venir du mot *arc*, comme celui d'*arſénal*, parcequ'anciennement on ſe ſervoit d'arcs à la guerre ; ou du mot latin *ars*, *artis*, comme pour ſignifier par excellence un art admirable ; ou plutôt d'*artiller*, vieux mot gaulois, qui ſignifie, *fortifier une place, & la garnir d'inſtrumens de guerre* ; ou d'*arx*, *arcis*, forteresſe, citadelle.

On a dit dans les précédentes éditions du dictionnaire de Moreri, qu'avant l'an 1425, l'artillerie étoit inconnue en France. Mais ſelon Furetiere, dans ſon *dictionnaire*, le ſavant M. du Cange avoit découvert dans la chambre des comptes de Paris, qu'on ſe ſervoit de l'artillerie en France dès l'an 1338. En effet, on voit dans les regiſtres de cette chambre un compte de cette année 1338, où il eſt parlé de la dépenſe faite pour la poudre néceſſaire aux canons qui furent employés devant Puy-Guillaume, château en Auvergne. Ce titre n'eſt pas le ſeul qui atteſte ce point d'hiſtoire. On en trouve encore un dans les archives de l'hôtel de ville à Eu. Dans un livre nommé *le livre Rouge*, qui ſe trouve en deux volumes dans ces archives, on lit, *vol.* 1. *pag.* 97, le détail d'une deſcente que les Anglois firent à Tréport, village avec port ſur la mer, qui n'eſt pas éloigné de la ville d'Eu, au mois de mai 1340, & de quelle maniere ils furent repouſſés. On y fait obſerver que l'artillerie dont on ſe ſervit dans cette occaſion contribua beaucoup à ce ſuccès ; qu'on en faiſoit alors un ſi grand cas, à cauſe de la nouveauté, que celui qui a décrit cette deſcente, remarque comme un grand bonheur, que cette artillerie ne fut point endommagée. Cette ancienne artillerie ſe voit encore aujourd'hui à Eu. Elle conſiſte en deux groſſes boëtes de fer qu'on chargeoit alors de cailloux ronds, au lieu de boulets de fer, comme on en uſoit encore en 1354, même pour les mouſquets, au rapport de Mézerai, qui dit que ce fut dans ce temps-là qu'on commença à s'en ſervir dans la guerre d'Italie. Ces mouſquets étoient ſi gros, dit ce célébre hiſtorien, qu'il falloit deux hommes pour les porter, & on ne les tiroit que poſés ſur deux piés en fourchettes. * Capperon, *mém. ſur l'hiſt. natur. civ. & eccleſ. du comté d'Eu. Mercure de France, ſeptembre* 1730. Mézeray, *ſur l'an* 1354.

La charge de grand-maître de l'artillerie eſt une des premieres de la couronne de France, & elle fut érigée en 1600, par le roi Henri *le Grand*, en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sulli. Le grand-maître a la ſurintendance générale de tous les officiers de l'artillerie, canonniers, pionniers, charrons, &c. dont il fait l'état dans toutes les armées du roi, en chacune deſquelles il a ſes lieutenans, quoique les maréchaux de France prétendent auſſi juriſdiction ſur les mêmes officiers. C'eſt lui qui fait faire les travaux de l'armée, tant aux ſiéges des villes, que dans la marche ; qui a le ſoin des tentes & des pavillons ; qui fait faire les poudres, & fondre les canons, & qui a pouvoir ſur tous les arſenaux du royaume. Avant l'invention de l'artillerie, il y avoit en France un grand-maître des arbalêtriers & des cranequiniers, qui avoit la ſurintendance ſur tous les officiers des machines de guerre. Les cranequins étoient certains inſtrumens dont on enfonçoit les murailles & les portes des villes, & qui faiſoient le même effet que les beliers de l'antiquité. On tient que cet office étoit déja établi du temps de S. Louis. Le ſeigneur de Hangeſt ſous Charles VI, en 1411, étoit grand-maître des arbalêtriers. Richard I, ſurnommé *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, fut celui qui introduiſit l'uſage des arbalêtres en France : ce prince mourut auſſi d'un coup d'arbalêtre, qu'il reçut au ſiége du château de Chalus en Limoſin, l'an 1199. Avant cela les gens de guerre en France ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée. * Mézerai, *au regne de Philippe Auguſte.* Etat de la France, *tom.* 2.

Grand-maître de L'ARTILLERIE DE FRANCE, officier de la couronne depuis l'an 1600. Henri IV créa cette charge en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sulli. Le grand-maître a la ſurintendance ſur tous les officiers de l'artillerie dans tous les arſénaux du royaume. Il exerce ſa juriſdiction à l'arſénal de Paris, & met pour marque de ſa charge deux canons ſur leurs affuts au-deſſous de l'écu de ſes armes. Voici ce que l'hiſtoire nous fournit touchant la ſuite de ces officiers.

I. Guillaume de Dourdan, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1291.

II. Guillaume, châtelain de Montargis, étoit maître de l'artillerie de Montargis en 1291 ou 1313.

III. Guillebert du Louvre, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1294, & exerça cette charge juſqu'en 1316.

IV. Etienne Amigard, étoit maître de l'artillerie du Louvre en 1297, & de celle de Melun en 1322.

V. Jean du Louvre avoit la conduite de la charge de maître de l'artillerie du roi ſous ſon pere en 1295, & l'exerçoit encore en 1329.

VI. Jean Gautier étoit prépoſé aux artilleries qui ſe faiſoient au Louvre en 1297, 1299 & 1300.

VII. Benoît Fabri travailloit aux artilleries du Louvre ès années 1307 & ſuiv. juſqu'en 1315.

VIII. Adam étoit maître de l'artillerie de Rouen en 1314.

IX. Etienne de la Chambre avoit ſoin des artilleries ès années 1295, 1297, 1301 & 1302.

X. Pierre la Vache, châtelain de Melun, étoit maître de l'artillerie à Melun en 1296, & exerçoit encore en 1327.

XI. Jean du Lyon étoit garde & viſiteur de l'artillerie du roi au bailliage de Vermandois & ſur les frontieres, lorſqu'il fut établi à la garde de l'artillerie du Louvre en 1344, & eſt qualifié ſouverain maître des artilleries du roi, dans un compte de l'artillerie depuis 1358, juſqu'en 1365.

XII. Milet du Lyon fut pourvu de la charge de maître général & viſiteur de l'artillerie du roi en 1378, & l'exerça juſqu'en 1397.

XIII. Jean de Soiſi fut inſtitué maître général de l'artillerie, & viſiteur de toutes les artilleries de France en 1397, & mourut en 1407.

XIV. Matthieu de Beauvais, dit *Gode*, fut pourvu de cette charge en 1407. Il fut dépoſſédé en 1411, y fut rétabli en 1413, & en jouit juſqu'en 1415.

XV. Etienne Lambin en fut pourvu en 1411, & en fut dépoſſédé à cauſe de ſon abſence, en janvier 1413.

XVI. Jean Gaude, maître de l'artillerie du roi, fut tué à l'entrée du duc de Bourgogne à Paris, en 1418.

XVII. Nicolas de Manteville, ſeigneur d'Aunoi, fut pourvu de la charge de général, maître & viſiteur des artilleries du roi en 1415, ſur la réſignation de Matthieu de Beauvais, dont il fut déchargé en 1418.

XVIII. Jean Petit, capitaine des archers du corps du duc de Bourgogne, fut inſtitué général, maître & vi-

Digitized by Google

ſiteur des artilleries de France en 1418, & en jouit juſqu'en 1420.

XIX. Philibert de Molans fut commis en 1410 au fait & gouvernement de l'artillerie, en fut pourvu en chef en 1424, & vivoit en 1439.

XX. Pierre Beſſonneau fut inſtitué général, maître & viſiteur de l'artillerie du roi en 1420, par Charles dauphin de Viennois, régent du royaume, depuis roi VII du nom, dont il ſe démit en 1444.

Pierre Carême fut commis au fait & gouvernement de l'artillerie pour le Languedoc & la Guienne en 1421, & exerçoit en 1422.

Raimond Marc fut commis au gouvernement de l'artillerie de France, en l'abſence de Philibert de Molans en 1432, & mourut la même année.

Guillaume de Troyes fut commis à l'exercice de maître de l'artillerie après la mort de Raimond Marc, & pendant l'abſence de Philibert de Molans, par Henri VI roi d'Angleterre, le 27 janvier 1432, & en faiſoit les fonctions en 1435.

Triſtan l'Hermite, ſeigneur de Moulins & du Bouchet, fut commis à l'exercice de la charge de maître de l'artillerie par le connétable de Richemont en 1436, dont il ſe démit peu après.

Jean Bureau, ſeigneur de Montglas, fut commis verbalement par le roi au fait & gouvernement de l'artillerie de France pour le ſiége de Meaux en 1439, & le roi lui en donna lettres la même année.

Vernon de Geneſtel exerça par commiſſion la charge de maître de l'artillerie pendant la maladie de Pierre Beſſonneau.

XXI. Gaſpard Bureau, ſeigneur de Villemonble, &c. fut pourvu en 1444 de la charge de maître de l'artillerie.

XXII. Hélion le Groing fut pourvu de la charge de général, maître, viſiteur de toutes les artilleries de France, après la mort de Gaſpard Bureau; mais il n'en fit pas long-temps les fonctions.

Louis ſire de Cruſſol, pannetier de France, fut commis au gouvernement de toutes les artilleries, depuis 1467, juſqu'en 1471.

XXIII. Gobert Cadiot fut pourvu de la charge de maître & viſiteur de l'artillerie de France le dernier mai 1472, & mourut au mois de janvier ſuivant.

XXIV. Guillaume Bournel fut pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie, l'an 1473, & la poſſéda juſqu'à ſa mort, arrivée en 1477.

XXV. Jean Chollet lui ſuccéda, & mourut en 1479. De ſon temps l'artillerie fut diviſée en trois bandes, qui avoient chacune un maître. Chollet commandoit la premiere bande; Galiot de Genouillac la ſeconde, appellée *la bande de Bertrand de Saman*, parceque ce Bertrand en étoit capitaine; & Perceval de Dreux la troiſiéme, qu'on nommoit *la bande des Bâtons*, dont Guillaume Bachelier avoit la charge. Il y avoit encore un maître d'artillerie pour la Normandie, nommé *Geraud de Saman*.

* Guillaume Picard, bailli de Rouen, fut commis au gouvernement de toute l'artillerie, après la mort de Jean Chollet, en 1479; mais il l'exerça fort peu.

XXVI. Galiot de Genouillac, qui étoit capitaine de la ſeconde bande, fut nommé grand-maître de l'artillerie en 1479. Jean Barrabin qui avoit été lieutenant général de l'artillerie, fut créé capitaine en la place de Genouillac.

XXVII. Guyot de Lauzieres, ſénéchal d'Armagnac, quitta cet office pour prendre la charge de grand-maître de l'artillerie de France en 1493.

* Jean de la Grange fit la fonction de maître de l'artillerie du roi à la journée de Fornoue, en juillet 1495.

* Jacques de Silli, bailli de Caën, exerça l'office de maître de l'artillerie au ſiége de Capoue, l'an 1501.

XXVIII. Paul de Buſſerade, qui étoit auparavant lieutenant général de l'artillerie de France, fut créé grand maître en 1504, & poſſéda cette charge juſqu'en 1512, qu'il fut tué d'un coup de canon au ſiége de Ravenne.

XXIX. Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, ſénéchal d'Armagnac, fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie, après la mort de Buſſerade, en 1512, & de l'office de grand-écuyer de France en 1544. Il mourut l'an 1546.

XXX. Antoine, ſeigneur de la Fayette, fut inſtitué maître de l'artillerie de-là les Monts par le roi Louis XII, & fit ſa démiſſion en faveur de Jean de Pommereul, l'an 1515.

XXXI. Jean de Pommereul, ſeigneur du Pleſſis-Brion, reçut les proviſions de la charge de maître de l'artillerie au duché de Milan, & de-là les Monts, l'an 1515, & l'exerça juſqu'en 1524.

XXXII. Jean ſeigneur de Taix, colonel de l'infanterie françoiſe, ſuccéda en 1546 à Jacques de Genouillac. Il fut deſtitué l'année ſuivante.

XXXIII. Charles de Coſſé I du nom, comte de Briſſac, fut pourvu de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1547, & fut fait maréchal de France en 1550.

XXXIV. Jean d'Eſtrées obtint cette charge l'an 1550. On remarque qu'il fut le premier qui profeſſa publiquement la religion prétendue-réformée en Picardie. Il mourut fort âgé l'an 1567.

XXXV. Jean Babou, ſeigneur de la Bourdaiſiere, maître de l'artillerie du roi, ſervit en cette qualité à la bataille de Moncontour en 1569. Il mourut la même année.

XXXVI. Armand de Gontaut, ſeigneur de *Biron*, lui ſuccéda, puis fut créé maréchal de France l'an 1577.

XXXVII. Philibert de la Guiche poſſéda cet office après la démiſſion du maréchal de Biron en 1578.

XXXVIII. François d'Eſpinai ſeigneur de Saint-Luc, en fut pourvu l'an 1596, & fut tué au ſiége d'Amiens le 8 ſeptembre 1597.

XXXIX. Antoine d'Eſtrées, marquis de Cœuvres, fut créé maître de l'artillerie du roi l'an 1597, & ſe démit de cette charge l'an 1599.

XL. Maximilien de Bethune I du nom, duc de Sulli, pair & maréchal de France, prince d'Enrichemont, &c. obtint en 1599 la charge de grand-maître de l'artillerie, que le roi Henri IV érigea en ſa faveur, ſur le pied de charge de la couronne, l'an 1600. On lui donna en 1634 le bâton de maréchal de France.

XLI. Maximilien de Bethune II du nom, marquis de Roſni, fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie, par la démiſſion de ſon pere en 1618, & mourut en 1634.

* Henri de Schomberg, maréchal de France, exerça l'office de grand-maître de l'artillerie par commiſſion en 1621 & 1622.

* Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, eut la même commiſſion durant la diſgrace du marquis de Roſni.

* XLII. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, pair & maréchal de France, reçut les proviſions de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1634, & mourut en 1664.

XLIII. Armand-Charles de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraie & de Mayenne, pair de France, & gouverneur d'Alſace, fut pourvu de cette charge du vivant de ſon pere, & s'en démit en faveur du comte du Lude.

XLIV. Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, prêta le ſerment de grand-maître de l'artillerie de France, au mois de juillet 1669, & mourut en 1685.

XLV. Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humieres, maréchal de France, fut reçu grand-maître

Digitized by Google

de l'artillerie au mois de ſeptembre 1685. Il mourut en 1694.

XLVI. Louis-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, prince ſouverain de Dombes, duc du Maine, lieutenant général des armées du roi, fut nommé grand-maître de l'artillerie le 4 ſeptembre 1694.

* XLVII. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, &c. fut nommé en avril 1710, grand-maître de l'artillerie, en ſurvivance du duc du Maine, ſon pere. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

ARTINES, *cherchez* PHRAORTES.

ARTOCE, roi des Ibériens, réſolut de faire la guerre à Pompée en faveur de Mithridate. Il envoya des ambaſſadeurs à ce général pour traiter avec lui en apparence; mais en effet, pour épier les moyens de le ſurprendre. Pompée s'en étant apperçu, prévint Artoce, entra dans ſon pays, s'avança juſqu'à Acropolis, dans les détroits du mont Caucaſe, & s'empara de toutes les villes & de tous les poſtes qui étoient en deça du fleuve Cyrnus, tandis que le roi, qui avoit pris la fuite, ſe retiroit au-delà de ce fleuve. Pompée le paſſa, pourſuivit Artoce, le pouſſa encore au-delà du fleuve Pelote; & après l'avoir vaincu, il l'obligea à donner ſes fils en otage, pour obtenir la paix, l'an 65 avant J. C. * Plutarch. *in Pompeio*, Dion. *l.* 37. Oroſe, *l.* 6, *c.* 4.

ARTOIS, province des Pays-Bas, avec titre de comté, au roi de France: elle eſt entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambreſis. La ville capitale eſt Arras; les autres ſont Aire, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Heſdin, Renti, Saint-Paul, Pernes, Lens, &c. Il y a auſſi plus de 850 villages, neuf châtellenies, & grand nombre de belles abbayes & de monaſtères. On diviſe le pays en treize parties ou territoires, qui ſont la gouvernance d'Arras, l'advouerie de Béthune, le comté de Saint-Paul, la régale de Terouanne, la châtellenie d'Oiſi, & les huit bailliages d'Aubigni, d'Aire, d'Avennes, de Bapaume, de Heſdin, de Lens, de Lillers & de Saint-Omer. C'eſt le pays des peuples que Céſar nomme *Atrebates*, & Ptolémée *Atrebati*. Les auteurs du bas empire nomment diverſement l'Artois *Arteſia* & *Adarteſia*. Céſar met les peuples de ce pays parmi ceux de la Gaule Belgique. Il eſt fertile en froment, & eſt arroſé par diverſes rivieres, la Lys, la Scarpe, l'Aa, &c. L'Artois fut ſoumis par les Romains, enſuite par les François, & fut compris dans le royaume d'Auſtraſie. L'uſage d'aſſembler les états en Artois eſt ſi ancien, qu'on ne peut remonter juſqu'au commencement. Il ſouffrit interruption à cauſe de la guerre depuis 1640, juſqu'en 1659; mais après la paix des Pyrénées, Louis XIV rétablit la province dans ſes anciens priviléges; & depuis ce temps, les états ſe ſont tenus régulierement tous les ans. La convocation s'en fait par lettres-patentes en forme de commiſſions adreſſées aux commiſſaires du roi, & par des lettres de cachet particulieres pour tous ceux que ſa majeſté y appelle: car, quoique les états ſoient compoſés du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état, perſonne n'y eſt reçu s'il ne préſente ſa lettre de cachet, dont le ſecrétaire des états fait l'enregiſtrement avant l'ouverture. La ſéance eſt perſonnelle, & on n'y aſſiſte jamais par procureur. Le jour de l'ouverture des états, le clergé, la nobleſſe & le tiers-état, s'étant rendus dans la ſalle de l'hôtel, les députés généraux & ordinaires vont avertir le premier commiſſaire du roi, que l'aſſemblée eſt fermée, & ſe trouvent enſuite à la porte de l'hôtel pour recevoir les commiſſaires, & les conduire dans la ſalle. Le gouverneur de la province eſt placé au fond de la ſalle, ayant à ſa droite & à ſa gauche, ſur la même ligne, le lieutenant général, & l'un des lieutenans de roi alternativement. L'intendant, le premier préſident du conſeil d'Artois, le premier des commiſſaires du roi ont des fauteuils, les autres des chaiſes. Le clergé occupe le côté droit de la ſalle; les évêques d'Arras & de Saint-Omer ont des fauteuils; les abbés & les députés des chapitres ſont aſſis ſur des bancs. La nobleſſe occupe le côté gauche de la ſalle, & eſt aſſiſe ſur des bancs ſans aucun rang déterminé. Le quarré de la ſéance eſt fermé par le tiers-état. Les trois députés ordinaires ſont hors de rang, & aſſis. L'ouverture de l'aſſemblée ſe fait par la lecture de la lettre que le roi écrit aux états pour faire reconnoître les commiſſaires. On lit enſuite leurs commiſſions; le gouverneur parle, enſuite l'intendant: celui-ci conclut par la demande d'un don gratuit, qui depuis la priſe de Saint-Omer en 1677, a toujours été de 400000 livres. Le préſident de l'aſſemblée répond au nom des trois ordres, & les commiſſaires du roi ſont reconduits par les députés ordinaires. Après le retour de ceux-ci, les députés en cour, nommés par la précédente aſſemblée, rendent compte des affaires dont ils ont été chargés auprès du roi; & après quelques délibérations, on fixe le jour de ce qu'on appelle la rejonction des états. Ils s'ajournoient autrefois à un mois ou ſix ſemaines, & pendant ce temps-là, ils s'aſſembloient en particulier pour examiner les affaires, ou députoient à la cour pour faire des remontrances; préſentement la rejonction ſe fait peu de jours après la premiere aſſemblée. Ce jour venu, tous les corps s'étant rejoints, ſe ſéparent auſſitôt pour ſe retirer dans leurs chambres particulieres, & délibérer ſur les points repréſentés, tant par les commiſſaires du roi, que par les députés; & lorſque chacun des corps a pris ſa réſolution, ils ſe la communiquent par des conférences particulieres, qui ſe font en la maniere ſuivante. La nobleſſe nomme quatre députés, qui avec le greffier, vont à la chambre du clergé, où le greffier fait la lecture des points l'un après l'autre, obſervant après la lecture de chaque point, de laiſſer lire par le greffier du clergé l'arrêté que ce corps en a fait, avant que de lire celui de la nobleſſe. Le tiers état vient enſuite à la chambre du clergé, & le greffier y fait la lecture des points & des délibérations en la même forme; ce qu'il va faire encore immédiatement après dans la chambre de la nobleſſe. Ces conférences particulieres étant finies, les trois corps en tiennent une générale dans la grande ſalle, où les délibérations ſe terminent ainſi: Le greffier des états recommence la lecture des points, & les greffiers particuliers liſent l'un après l'autre les délibérations de leurs corps ſur chaque point. Lorſque les trois corps, ou deux au moins, conviennent, les députés du tiers-état en forment une réſolution, qui s'écrit ſur le champ, & eſt lue publiquement, & on paſſe enſuite à la déciſion d'un autre point. Lorſque les trois délibérations ſont différentes, la matiere s'agite de nouveau, & on prend les ſuffrages de tous les corps, après quoi la réſolution eſt arrêtée à la pluralité des corps, deux emportant toujours le troiſieme, excepté dans les matieres de pure grace, où le concours des trois corps eſt néceſſaire. La chambre eccléſiaſtique eſt compoſée des évêques d'Arras & de Saint-Omer, d'un grand nombre d'abbés, & de deux députés de chaque chapitre, excepté celui d'Arras, qui en a trois, ſans compter le prévôt. La chambre de la nobleſſe eſt compoſée d'environ ſoixante-dix gentilshommes. Le roi s'eſt rendu difficile ſur le choix de ceux à qui il accorde l'entrée: c'eſt le député de la nobleſſe qui préſide dans cette chambre, qui recueille les voix, & qui porte la parole pour tout le corps. La chambre du tiers-état eſt compoſée des douze échevins d'Arras qui ne font qu'une ſeule voix, & des députés des magiſtrats de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune, de Lens, de Bapaume, d'Heſdin, de Saint-Paul, de Pernes & de Lillers: c'eſt auſſi le député qui y préſide qui recueille les voix & qui porte la parole. Toutes les affaires générales & particulieres ſe reglent dans cette aſſemblée, qui dure ordinairement quinze jours ou trois ſemaines. Ceux qui ont fait des pertes par accident de feu, par la grêle, &c. y demandent l'exemp-

Digitized by Google

tion des impôts ; les fermiers des états qui prétendent des indemnités, y font auſſi leurs remontrances ; mais ce qui occupe principalement l'aſſemblée, c'eſt le recouvrement des ſommes qu'on doit lever en conſéquence des demandes du roi. On a déja dit que le don gratuit eſt fixé en quelque ſorte ; mais les dépenſes des fourages ſont plus ou moins fortes, ſelon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places. Le revenu des états conſiſte en octrois ſur les beſtiaux, & ſur les boiſſons, dont le produit ne va qu'à 400000 livres ; les fonds extraordinaires ſe tirent d'une impoſition générale, appellée *centieme*, qui rapporte 215000 livres, quand elle eſt entiere. Ce ſont les Eſpagnols qui l'ont établie l'an 1569. Tous les biens tenans nature de fonds, terres à laboure, prés, bois, maiſons, tant des villes que de la campagne, furent eſtimés alors par des commiſſaires, qui arrêterent des rôles d'impoſition, par rapport au centiéme de la valeur de chaque fonds. Ces rôles ont été récollés & vérifiés dans la ſuite avec tant d'exactitude, qu'il n'y a pas une piéce de terre qui n'y ſoit compriſe, & ils ſont la régle immuable des impoſitions : ce qui n'empêche pas que lorſque les fonds changent de nature, & diminuent de valeur par des évenemens, qui ne ſont pas du fait des propriétaires, les états n'y pourvoient. Ce centiéme eſt multiplié, ſelon les beſoins de la province, & il en a été levé juſqu'à ſix ; & perſonne n'eſt exempt de cette impoſition : mais les terres & les maiſons que le clergé & les gentilshommes occupent, ou font valoir par leurs mains, ne paient qu'un centiéme par an. Les états remettent l'exécution de leurs arrêts à trois députés, qu'on nomme les députés ordinaires, & qui dans le cours de l'année repréſentent le corps des états. Quant à ce qui regarde les affaires dont la déciſion dépend de la volonté du roi, l'aſſemblée en dreſſe un cahier, qu'elle lui fait préſenter par trois députés qu'on nomme les députés en cour. Il y a auſſi les députés des comptes, qui ſont chargés de la reddition des comptes, tant pour la recette que pour la dépenſe. Ceux-ci & les députés ordinaires ne ſont changés que de trois ans en trois ans ; mais on nomme tous les ans les députés en cour.

L'empereur Charles V créa le 12 mai 1530, le conſeil provincial d'Artois, auquel reſſortiſſent les appellations de tous les bailliages de la province, & qui juge en dernier reſſort les affaires criminelles : les appellations des jugemens rendus en matiere civile ſont portées au parlement de Paris. Les officiers de ce conſeil, non-ſeulement ſont exempts d'impôts & de toutes charges publiques, mais acquierent la nobleſſe. Autrefois, lorſqu'il y avoit un office vacant, le conſeil provincial nommoit trois perſonnes au prince, qui en choiſiſſoit une ; mais par les édits de 1692 & 1693, & les déclarations données en conſéquence, toutes les charges de judicature & autres ont été rendues vénales & héréditaires en Artois. On rend la juſtice dans ce pays, conformément à la coutume, dont il y a eu trois compilations ; la premiere qui fut rédigée par les états le 13 juin 1509, mais qui n'a pas été homologuée ; la ſeconde, qui eſt la même que la premiere, à la réſerve de trois articles de plus, & de pluſieurs mots ajoutés ; Charles V l'homologua le 26 décembre 1540 ; la troiſiéme, homologuée par le même empereur le 3 mars 1544. Elle a 54 articles de plus que la ſeconde, & c'eſt celle qui eſt en uſage. Il y a peu de lieux dans la province qui n'aient leurs coutumes locales, qui ont été rédigées en différens temps. Le roi Louis XIV a créé cinq maîtriſes particulieres des eaux & forêts en Artois ; ſavoir, à Heſdin, par édit du mois de février 1692 ; à Tournehem, à Saint-Omer, à Arras & à Bapaume, par l'édit du mois d'aout 1693 & la déclaration du 5 février 1694.

Sous la ſeconde race de nos rois, cette province eut des gouverneurs ou comtes particuliers, qui s'en rendirent depuis ſeigneurs propriétaires. Sous Pepin & Carloman, Thibaud étoit comte d'Artois. Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*, lequel y établit Berenger ; & ce dernier fut ſuivi d'Evrard, d'Adalard, d'Unroch II, d'Authmar & d'Adalelme. Celui-ci ayant été tué l'an 932 à Noyon, ARNOUL I, dit *le Vieil*, comte de Flandre, s'établit dans la ville d'Arras & dans le reſte de l'Artois, comme lui appartenant par ſon aïeule *Judith* de France, fille de *Charles*, dit *le Chauve*, qui lui avoit donné en dot l'Artois, en la mariant l'an 863 avec *Baudouin I*, dit *Bras de fer*, grand foreſtier de Flandre. Les comtes de Flandre poſſéderent enſuite l'Artois. Philippe d'Alſace, mariant l'an 1180 ſa niéce Iſabelle de Hainaut, avec le roi Philippe-*Auguſte*, lui donna le pays d'Artois. Louis VIII le donna à ſon troiſiéme fils, ROBERT de France, dit *le Bon* & *le Vaillant*, depuis lequel on rapporte ici la poſtérité.

*SUCCESSION GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des Comtes d'*ARTOIS.

XII. ROBERT de France I du nom, ſurnommé *le Bon* & *le Vaillant*, troiſiéme fils de LOUIS VIII du nom, roi de France, & de *Blanche* de Caſtille, né au mois de ſeptembre 1216, fut créé comte d'Artois en juin 1237, & fut tué à la bataille de la Maſſoure contre les Infidéles, le 9 février 1249. Il épouſa en 1237 *Mahaud* de Brabant, fille aînée de *Henri II* du nom, duc de Brabant, & de *Marie* de Souabe, ſa premiere femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *Gui* de Châtillon II du nom, comte de S. Paul, & mourut le 29 ſeptembre 1288, ayant eu de ſon premier mariage ROBERT II du nom, qui ſuit ; & *Blanche* d'Artois, mariée 1°. en 1269 à *Henri I* du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne : 2°. à *Edmond* d'Angleterre, comte de Lancaſtre, morte le 2 mai 1302.

XIII. ROBERT II du nom, comte d'Artois, pair de France, ſurnommé *le Bon* & *le Noble*, né en 1250, ſept mois environ après la mort de ſon pere, perdit la vie en commandant l'armée contre les Flamands, ayant été percé de trente coups de pique, le 11 juillet 1302. Il épouſa 1°. en 1262 *Amicie* de Courtenai, dame de Conches, de Mehun-ſur-Yeure, de Selles, de Château-Regnard & de Charni, fille unique & héritiere de *Pierre* de Courtenai, ſeigneur de Conches, &c. & de *Perrenelle* de Joigni, morte à Rome l'an 1275 : 2°. en 1277 *Agnès*, dame de Bourbon, veuve de *Jean* de Bourgogne, ſeigneur de Charolois, & fille puînée d'*Archambaud* IX du nom, dit *le Jeune*, ſire de Bourbon, & d'*Yolande* de Châtillon, comteſſe de Nevers, morte en 1283 : 3°. en 1298 *Marguerite* de Hainault, fille aînée de *Jean II* du nom, comte de Hainault, morte le 18 octobre 1342. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere PHILIPPE, qui ſuit ; *Robert*, mort jeune ; & *Mahaud* d'Artois, mariée en 1291 à *Othon IV* du nom, comte de Bourgogne. Elle obtint après la mort de ſon pere le comté d'Artois, par deux arrêts rendus en 1309 & 1318 à l'excluſion de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, ſon neveu, la repréſentation n'ayant pas lieu en la coutume d'Artois, même en ligne directe, & mourut le 27 octobre 1329.

XIV. PHILIPPE d'Artois, ſeigneur de Conches, de Damfront & de Mehun-ſur-Yeure, mourut avant ſon pere, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes, le 11 ſeptembre 1298. Il épouſa par contrat du mois de juillet 1280, *Blanche* de Bretagne, fille de *Jean II* du nom, duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, morte le 19 mars 1327, dont il eut ROBERT III du nom, qui ſuit ; *Marie*, dame de Brie-comte-Robert, alliée l'an 1300 à *Louis* de France, comte d'Evreux, morte le 23 avril 1311 ; *Jeanne*, mariée par contrat du mois d'octobre 1301, à *Gaſton I* du nom, comte de Foix, vivante en 1343 ; *Marie*, qui épouſa par contrat du mois de janvier 1313 *Jean* de Flandre, comte

Digitized by Google

comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, morte le 22 janvier 1365; & *Iſabelle* d'Artois, religieuſe au prieuré de Poiſſi, où elle mourut le 12 novembre 1344.

XV. ROBERT d'Artois III du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, ſeigneur de Conches & de Melun, né en 1287, ayant perdu ſon procès pour le comté d'Artois contre ſa tante *Mahaud*, ſe retira à la cour d'Edouard III du nom, roi d'Angleterre, qui le créa comte de Richemont, & mourut à Londres en 1343 des bleſſures qu'il avoit reçues au ſervice de ce prince, au ſiége de la ville de Vannes en Bretagne. Il épouſa en l'an 1318 *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine*, dame de Courtenai, morte le 9 juillet 1363, dont il eut 1. *Louis*, qui vivoit en 1326; 2. JEAN, qui ſuit: 3. *Charles* d'Artois, comte de Longueville & de Pezenas, qui vivoit encore en 1376, & ne laiſſa de *Jeanne*, dame de Bauçai en Lodunois, veuve de *Geofroi* de Beaumont, ſeigneur du Lude, & fille de *Hugues* ſeigneur de Bauçai, qu'il avoit épouſée vers le mois de mai 1360, morte en mars 1402, que *Louis* d'Artois, mort jeune; & 4. *Catherine* d'Artois, mariée avant le mois d'octobre 1320 à *Jean* de Ponthieu II du nom, comte d'Aumale, morte en novembre 1368.

XVI. JEAN d'Artois, ſurnommé *ſans Terre*, comte d'Eu & de S. Valeri, &c. né en août 1321, & mort le 6 avril 1386, avoit épouſé par contrat du 11 juillet 1352, *Iſabelle* de Melun, veuve de *Pierre* comte de Dreux, & fille de *Jean I* du nom, comte de Tancarville, grand chambellan de France, & d'*Iſabelle*, dame d'Antoing, ſa ſeconde femme, morte l'an 1389, dont il eut 1. *Jean* d'Artois, ſeigneur de Peronne, mort en bas âge en 1363; 2. *Robert IV* du nom, comte d'Eu, mort de poiſon le 20 juillet 1387 ſans poſtérité de *Jeanne*, ducheſſe de Duras, veuve de *Louis* de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, & fille de *Charles* de Sicile, duc de Duras, & de *Marie* de Sicile Calabre; 3. PHILIPPE, qui ſuit; 4. *Charles*, mort ſans lignée; 5. *Iſabelle*, morte ſans alliance à l'âge de dix-huit ans; 6. & *Jeanne* d'Artois, accordée le 1 juillet 1362, & mariée le 12 juillet 1365 à *Simon* de Thouars, comte de Dreux, qui fut tué en un tournois le jour de ſes nôces. Elle demeura veuve le reſte de ſes jours, portant le nom de *mademoiſelle de Dreux*, dame de ſaint Valeri, & vivoit encore l'an 1420.

XVII. PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, mourut en la Natolie le 15 juin 1397. *Voyez* PHILIPPE D'ARTOIS. Il épouſa par contrat du 27 janvier 1392, *Marie* de Berri, veuve de *Louis* de Châtillon III du nom, comte de Dunois, & fille de *Jean* de France, duc de Berri, & de *Jeanne* d'Armagnac, ſa premiere femme. Elle prit une troiſiéme alliance le 24 juin de l'an 1400 avec *Jean I* du nom, duc de Bourbon, &c. & mourut au mois de juin 1434, ayant eu de ſon ſecond mari, *Philippe* d'Artois, mort le 23 décembre 1397, & inhumé dans l'égliſe de l'abbaye d'Eu, où ſe voit ſon tombeau; CHARLES, qui ſuit; *Bonne*, mariée 1°. le 20 juin 1413 à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers & de Rethel: 2°. le 30 novembre 1424 à *Philippe III* du nom, ſurnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, morte en 1425; & *Catherine* d'Artois, premiere femme de *Jean* de Bourbon, ſeigneur de Carenci, morte ſans poſtérité.

XVIII. CHARLES d'Artois, comte d'Eu, pair de France, &c. fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il reſta vingt-trois ans, n'ayant été mis en liberté qu'en 1438, & mourut le 25 juillet 1472. *Voyez* CHARLES D'ARTOIS. Il épouſa 1°. l'an 1448 *Jeanne* de Saveuſe, fille unique de *Philippe* ſeigneur de Saveuſe: 2°. le 23 ſeptembre 1454, *Helene* de Melun, fille de *Jean* de Melun, vicomte de Gand, deſquelles il n'eut point d'enfans. * Céſar, *comment. l.* 2. Guichardin, *deſcription du Pays-Bas.* Meyer, *in chron. Fland.* Dupui, *droits du roi.* Froiſſart. Monſtrelet. Jean Juvenal des Urſins. Sainte-Marthe. Du Chêne. Mezerai. Marchantius. Butkens. Le P. Anſelme.

On connoît pluſieurs auteurs qui ont travaillé à l'hiſtoire générale d'Artois. Ferri de Locres, curé de S. Nicolas à Arras, publia en 1616 un traité de l'origine du comté; & en 1640 Charles Combault, baron d'Auteuil, caché ſous les lettres A. C. fit imprimer un diſcours abregé du même comté. Les autres ouvrages du même genre n'ont pas vu le jour. Ferri de Locres dit qu'il s'étoit ſervi d'une hiſtoire d'Artois, compoſée par Denys Berſaque, juriſconſulte. Valere Andre en avoit vu une autre de Ferdinand de Cardevaque; & dans la bibliothéque de M. le chancelier Dagueſſeau, il y en a une troiſiéme de Claude d'Oreſmieux, écrite en 1628. Adrien Maillard, avocat au parlement, a auſſi donné une chronologie hiſtorique des ſouverains d'Artois, & un dénombrement très-exact du même pays.

ARTONE, *Artonia*, abbaye de France, dans le pays d'Auribat, ou le territoire de Dax en Gaſcogne. * Baudrand.

ARTORIUS, médecin d'Auguſte. On dit que la nuit avant la bataille qui ſe donna contre Brutus & Caſſius, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant J. C. Minerve lui parla en ſonge, & lui commanda d'aller voir Auguſte, qui étoit malade, & de lui dire de ſa part, que malgré ſon indiſpoſition, il ne laiſsât pas de ſe trouver à la bataille. Artorius périt depuis dans un naufrage la même année, ou celle d'après la bataille d'Actium, l'an 723 de Rome, & 31 ans avant J. C. * Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 9. Lactance Firmien, *l.* 2, *c.* 8. Euſebe, *in chron.* Néandre, *des illuſtres médecins, pag.* 77 & 78. Caſtellan, *in vit. illuſtr. medicorum, &c.*

Voſſius s'eſt trompé, en ce qu'il n'a point diſtingué cet Artorius d'un autre médecin du même Auguſte. C'eſt ARTORIUS MUSA, frere d'Euphorbe, médecin du jeune Juba roi de Numidie, & le même qui guérit cet empereur, lequel lui fit élever une ſtatue près de celle d'Eſculape, *cherchez* MUSA (Artorius) * Voſſius, *de la philoſophie, c.* 12. §. 1.

ARTORIUS, cavalier Romain, s'étant inconſidérément engagé dans un portique du temple, durant le ſiége de Jéruſalem; & ne voyant aucun moyen d'en ſortir, pour ne pas s'y laiſſer enveloper & conſumer par les flammes, il propoſa à Lucius ſon ami & ſon compagnon, que s'il vouloit le recevoir entre ſes bras, lorſqu'il ſe jetteroit du haut en bas, il ſeroit ſon héritier, & lui donneroit tous ſes biens. Lucius accepta ce parti: il accourut à lui, & lui conſerva la vie; mais il fut lui-même ſi accablé de ce grand poids, qu'il en mourut à l'heure même. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l.* 6, *c.* 19.

ARTOTYRITES, hérétiques ſortis de la ſecte de Montanus, dans le II ſiécle. Ils faiſoient l'Euchariſtie avec du pain & du fromage, corrompoient les ſaintes écritures: ils communiquoient la prêtriſe aux femmes, & leur permettoient de parler & de faire les prophéteſſes dans les aſſemblées. * S. Epiphane, *har.* 49. S. Auguſtin, *har.* 27. Baronius, *A. C.* 173. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. des III premiers ſiecles.*

ARTOXARES, eunuque, de Paphlagonie, entra de bonne heure à la cour d'Artaxerxès I. Il n'avoit que vingt ans lorſque ce prince l'envoya avec les plus grands de l'état en Syrie, pour engager Megabyze, qui s'y étoit révolté, à ſe ſoumettre ſans réſerve. Depuis il eut le gouvernement de l'Arménie, & fut un de ceux qui forcerent Darius Ochus de prendre la tiare. Ce prince paiſible poſſeſſeur de l'empire, témoigna ſa reconnoiſſance à Artoxares, en lui donnant le premier rang entre les eunuques; mais celui-ci ſe laſſa enfin d'être ſujet; & afin de ſe faire un parti conſidérable, il ſe fit faire une barbe poſtiche. Ce mauvais artifice ne trompa que ceux qui voulurent être trompés; & les mauvais

Digitized by Google

deſſeins de l'eunuque ayant été découverts avant qu'il eût pu pourvoir à ſa ſureté, on l'arrêta; & la reine Paryſatis, qui gouvernoit avec une autorité abſolue, le fit mourir. * Cteſias.

ARTUASDE, roi d'Arménie, *cherchez* ARTAVASDE.

ARTURE (Didace) né dans le comté de Momonie en Irlande, paſſa en Eſpagne, où il fut reçu profès de l'ordre de S. Dominique à Salamanque; il s'y diſtingua tellement, qu'ayant été reçu docteur en l'univerſité de cette ville, il y enſeigna long-temps avec l'applaudiſſement général, & un très-grand concours d'écoliers. Ses ſupérieurs l'envoyerent enſuite à Liſbonne, où il enſeignoit avec le même ſuccès, lorſqu'il mourut, le 1 février 1644. On aſſure qu'il laiſſa des commentaires ſur preſque toute la ſomme de S. Thomas, ce qui eſt très-croyable; mais on ne dit pas où ils ont été imprimés, ni où on les garde manuſcrits. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

ARTUS ou ARTHUS, roi fabuleux de la Grande Bretagne après ſon pere Uther, qu'on a ſurnommé *Pendragon*. On prétend qu'il vainquit les Saxons, & qu'il ſoumit l'Ecoſſe, l'Hibernie, avec toutes les iſles voiſines. Ces victoires pouroient avoir quelque fondement; mais ce qu'on ajoute eſt tout-à-fait fabuleux. Ce prince, dit-on, défit Lucius, capitaine Romain, ravagea la plus grande partie des Gaules, & inſtitua à ſon retour l'ordre des chevaliers de la table ronde, qu'on montre encore aujourd'hui au château de Wincheſter, avec le nom de ces prétendus chevaliers. On dit encore qu'étant attaqué par Mordellus & Calvinus, fils de Lothus, roi des Pictes, il fut bleſſé dans la bataille, & diſparut aux yeux de ſon armée, ſans que l'on pût depuis avoir de ſes nouvelles. Si cela eſt vrai, il eſt croyable qu'il fut tué dans cette bataille, & enterré ſans qu'on le connût; & non pas qu'il fût porté dans l'iſle d'Avalon, pour ſatisfaire à la paſſion d'une Fée, comme les contes fabuleux des romans le diſent. * Polydor Virgile, & Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.*

ARTUS I de ce nom, comte de Bretagne, étoit fils de GEOFROI, ſurnommé *le Beau*, comte d'Anjou, quatriéme fils de HENRI II roi d'Angleterre, & de *Conſtance*, fille unique de *Conan III*, dit *le Petit*, comte de Bretagne. Artus, poſthume, naquit à Nantes la nuit de Pâque de l'an 1187, & porta le titre de comte d'Anjou. Richard I, dit l'*Orgueilleux*, fils & ſucceſſeur de Henri II, mourut en 1199. Artus devoit lui ſuccéder, comme repréſentant Geofroi ſon pere; mais Jean ſurnommé *ſans Terre*, ſon oncle, cadet du même Geofroi, lui enleva la Bretagne. Après pluſieurs combats & priſes de villes, Jean l'ayant ſurpris au ſiége de Mirebeau, le fit conduire à Rouen où il diſparut. On dit que ſon oncle le fit tuer, & qu'il fit jetter ſon corps dans la riviere en 1206. Il avoit été accordé au mois d'août de la même année avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguſte* roi de France. * Roger de Hoveden. Matthieu de Weſtminſter. Du Chêne, &c. *hiſt. d'Ang.* Argentré, *hiſt. de Bret.* Imhoff, *geneal. regum Anglia.*

ARTUS II duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, fils de JEAN II duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, né le 25 juillet 1262, ſuccéda en 1305 à ſon pere, & gouverna ſes états avec aſſez de bonheur juſqu'à ſa mort, arrivée le 27 août 1312 au château de l'Iſle, près de la Roche-Bernard. Argentré dit qu'il fut enterré dans l'égliſe des cordeliers de Vannes: d'autres ajoutent que ce fut dans celle des carmes de Ploërmel, avec ſon pere. *Voyez* BRETAGNE, *où ſes ancêtres & ſa poſtérité ſont rapportés.* * Argentré, *hiſt. de Bret.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

ARTUS III, duc de Bretagne & de Touraine, comte de Dreux, de Richemont, d'Etampes & de Montfort, pair & connétable de France, ſecond fils de JEAN V duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, mérita le ſurnom de *Juſticier*. Il naquit au château de Suſſinio le 24 août de l'an 1393, & porta la qualité de comte de Richemont. C'eſt ſous ce nom qu'il prit le parti de la maiſon d'Orléans, & qu'il donna ſouvent des marques de ſa valeur, ſur-tout à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut fait priſonnier, & retenu en Angleterre juſqu'en 1420. A ſon retour, il ſe joignit au duc de Bourgogne; mais depuis il s'attacha en 1424 au roi Charles VII, qui le fit connétable de France le 7 mars de la même année, & lui aſſura la poſſeſſion du duché de Touraine, que Charles VI ſon pere lui avoit déja donné. Artus rendit des ſervices très-conſidérables à la couronne; il battit en Normandie & en Poitou les Anglois, & gagna la bataille de Patai en Beauſſe en 1429. Enſuite il s'employa pour la réconciliation du duc de Bourgogne avec le roi, & ménagea adroitement la réduction de la ville de Paris, où il entra en 1437. Il enleva encore aux Anglois celles de Meaux en Brie, de Bayeux, de Caën, &c. en Normandie, & les défit à la bataille de Formigni en 1450. L'an 1457 il ſuccéda au duché de Bretagne, par la mort de Jean VI ſon frere, & de ſes neveux François I & Pierre II. Mais comme il étoit fort âgé, il mourut peu de temps après avoir fait hommage de ce duché, le 26 décembre 1458, ſans laiſſer d'enfans de ſes trois femmes, qui furent 1°. *Marguerite* de Bourgogne, fille aînée du duc *Jean*, mariée le 10 octobre 1423, & morte à Paris le 2 février 1441: 2°. *Jeanne* d'Albret, fille de *Charles II*, mariée à Nerac le 29 août 1442, & morte à Partenai en 1444: 3°. *Catherine*, fille de *Pierre I* de Luxembourg, comte de Saint-Paul. Artus l'épouſa le 2 juin 1445, & elle mourut en 1476. *Voyez* BRETAGNE. * Froiſſard, *hiſt. T. III.* Les auteurs de l'hiſtoire de Charles VI & de Charles VII publiés par MM. le Laboureur & Godefroi. Monſtrelet. Argentré. Le P. Anſelme, &c.

ARTUS (Thomas) a fait la continuation de *Chalcondyle*, juſqu'en 1612, qui a été continué par Mezerai juſqu'en 1661. On peut voir ſur cela le Chalcondyle traduit en françois par Blaiſe Vigenere, & imprimé *in-folio* à Paris en 1662.

ARTUS ou ARTUR, fils aîné de Henri VII, roi d'Angleterre. La politique engagea ſon pere à lui faire épouſer l'infante *Catherine*, fille de *Ferdinand* & d'*Iſabelle*, roi de Caſtille & d'Aragon. L'infante apporta au prince en mariage deux cens mille ducats d'or, qui étoient une dot ſi conſidérable, qu'aucune princeſſe n'en avoit eu de pareille depuis pluſieurs ſiécles. Le mariage fut célébré à Londres dans l'égliſe de ſaint Paul, le 14 novembre 1501, & le lit ayant été béni le ſoir avec les cérémonies accoutumées, on ſe retira. Ce prince mourut le 2 avril de l'année ſuivante 1502, âgé d'environ 16 ans. Dix mois après, comme on vit que ſa veuve n'étoit point enceinte, ſon frere Henri fut créé prince de Galles: ce fut le dernier prince qui monta ſur le trône d'Angleterre après la mort de Henri VII, & qui prit le nom de Henri VIII, & fut cauſe dans la ſuite de la ſéparation de ſon royaume d'avec l'égliſe romaine. Il épouſa la veuve de ſon frere, en prétendant que le mariage d'Artur avec cette princeſſe n'avoit point été conſommé, ce qui eſt au moins douteux. * *Voyez* les hiſtoriens d'Angleterre. M. Marſolier, entr'autres, parle aſſez au long de ce fait dans *ſon hiſtoire de Henri VII*, *liv.* 4, *tom.* 2. *ſous l'année* 1502.

ARTUS de Bretagne, *cherchez* PIERRE *de Dreux*, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne.

ARTYNIA, étang de l'Aſie mineure, aux environs de Cyzique & de Miletopolis, d'où ſort le fleuve Rhindaque, nommé auparavant *Lycus*, & qui ſépare l'Aſie de la Bithynie. * Stephan. Pline, *l.* 5, *c.* 32. On l'appelle auſſi *Aphitis.*

ARTYPHIUS, fils d'Artapan, commandoit les Gandariens & les Dadices dans l'armée de Xerxès. * Herodote, *l.* 7. Ce prince fut tué par Artapan, qui forma enſuite une conſpiration contre Artaxerxès; mais elle fut découverte, & le traître fut puni de mort. Artyphius

Digitized by Google

pour le venger prit les armes avec les autres conjurés, & après s'être battu à outrance, il fut enfin tué. * Cteſias.

ARTYPHIUS, fils de Megabyze & d'Amytis, fille de Xerxès I, ſe diſtingua dès le vivant de ſon pere par ſa bravoure. Il eut enſuite divers emplois, & enfin ſous le regne de Darius Ochus, étant mécontent du gouvernement, il écouta la propoſition que lui fit Arſites frere du roi, de ſe révolter. Il avoit apparemment alors un gouvernement dans l'Aſie mineure. Il battit par deux fois les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais il fut battu à ſon tour, & les ſoldats Grecs qu'il tenoit à la ſolde d'Arſites, ſe laiſſerent débaucher, ſans qu'il pût retenir plus de trois Miléſiens. Un ſi terrible changement l'obligea d'écouter les offres qu'on lui porta de la part du roi; on promit de lui conſerver la vie; mais on ne lui tint parole qu'autant qu'il fallut de temps pour ſurprendre Arſytes, & ils furent compagnons du ſupplice, comme ils l'avoient été de la révolte. * Cteſias.

ARTZBOURG, bourg d'Allemagne avec une abbaye. Il eſt dans la Baviere ſur le Danube, au-deſſous de la ville d'Ingolſtat. * Baudrand.

ARVA, petite ville de Hongrie, que l'on appelle autrement *Arouva*. Elle eſt la capitale du comté d'Arva, dans la haute Hongrie, & ſur la riviere de Vag, aux frontieres de Pologne, près du mont Crapax ou *Krapak*, à ſix milles d'Allemagne de Biſtricz. L'on voit un château ſur une éminence, où le pere du comte de Tekeli mourut durant le ſiége de cette ville par les Impériaux, & d'où il fit ſortir ſon fils déguiſé ſous l'habit d'un payſan. * Bourgon. *géogr. hiſt.*

Le comté d'*Arva*, petit pays de la haute Hongrie, eſt preſque tout dans les montagnes. Outre la ville d'Arva, capitale, il y a encore celle de Likarva.

ARVALES : c'étoit une ſociété de douze hommes, d'une naiſſance illuſtre chez les Romains, qui s'aſſembloient en certains jours, afin de faire des ſacrifices pour les biens de la terre. L'origine de cette cérémonie étoit venue de la nourice de Romulus, appellée *Acca Laurentia*, qui avoit coutume de faire un ſacrifice tous les ans, pour demander aux dieux une récolte abondante, & qui y faiſoit aſſiſter douze garçons, dont elle étoit mere. Un d'eux étant mort, Romulus, qui fut bien-aiſe de ſeconder la dévotion de ſa nourice, prit la place du mort, afin de remplir le nombre de douze, & voulut qu'on appellât cette ſociété, *le collége des freres Arvales*, du mot latin *Arvum*, qui ſignifie *champ*. C'eſt pourquoi ceux qui entroient dans cette ſociété, furent toujours depuis au nombre de douze, & conſerverent le nom de *freres Arvales*. Ils s'aſſembloient ordinairement au capitole dans le temple de la Concorde, ou dans le bois ſacré de la déeſſe Dia, qui étoit éloigné de Rome de cinq milles ſeulement, ſur le chemin qu'on nomme à préſent *Via Campana*. Ils avoient pour marque de leur dignité, lorſqu'ils étoient dans la fonction de ces ſacrifices, une couronne d'épics, liés & entortillés de rubans blancs. On croit que cette ſorte de couronne, a été la premiere en uſage chez les Romains. *Voyez* AMBARVALES. * Varron. Pline. Fulgence.

ARUBOT, nom d'un quartier de la Judée. S. Jerôme dit que ce lieu eſt une plaine dans le pays des Moabites, qui entra dans le partage de la tribu de Ruben. * *III Rois*, 4, 10.

ARUDEUS, fils de Chanaan, eut pour ſon partage l'iſle d'Arude. Son frere Arviceus eut la ville d'Arce ſur le mont Liban. * *Geneſe*, *c.* 10, 17 & 18. Joſéphe, *l.* 1 *antiq.* Bochard, *in Phaleg. l.* 4, *c.* 36.

ARVE, riviere de Fauſſigni en Savoye, ſort d'une haute montagne que ceux du pays appellent *Maudite*, parceque depuis le milieu juſqu'en haut, elle eſt inacceſſible, & continuellement couverte de neige. On la découvre de plus de trente lieues, & c'eſt où ſe forme le cryſtal de roche. La riviere d'Arve eſt extraordinairement rapide, & beaucoup plus que le Rhône, où elle ſe perd à une portée de mouſquet au-deſſus de Genève, au lieu appellé *la Queue d'Arve*. Lorſque les neiges viennent à fondre, ou qu'il tombe de groſſes pluies, cette riviere s'enfle ſi fort tout d'un coup, que ſouvent elle fait remonter le Rhône vers le lac: de ſorte que les moulins à bled des Genevois, qui ſont entre le lac, & l'embouchure de l'Arve, tournent alors à rebours. De Thou (*l.* 47) & Caſaubon, (*ſur le* 4 *livre de la géographie de Strabon*,) remarquent qu'au temps du maſſacre de la S. Barthelemi, qui ſe fit en France l'an 1572, l'Arve ſe déborda d'une ſi étrange maniere, que jamais on ne l'avoit vue ſi haute, & que le Rhône en remonta impétueuſement vers le lac. On trouve de l'or, quoiqu'en petite quantité, dans le ſable de cette riviere; & un homme qui le fait chercher, en peut tirer pour 40 ou 50 ſols par jour.

ARUEND-SCHAH, pere de Lohorasb, quatriéme roi de la ſeconde dynaſtie de Perſe, appellée la dynaſtie des *Kaianiens* ou Kaianides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARVERT, *Arverta*, bourg de France dans la Saintonge près de la côte, vis-à-vis de l'iſle d'Oleron. Ce lieu eſt entre la riviere de Savion, ou de Seudre, & la Gironne, qui forment une petite preſqu'iſle, à laquelle on donne le nom de *Forêt d'Arvert*. * Mati, *dict. géogr.*

ARVICEUS, *cherchez* ARUDEUS.

ARVICITO, *Arvicitum*, bourg de la Calabre Ultérieure, province du royaume de Naples. Il eſt ſur la côte orientale, entre le cap de Stilo, & la petite ville de Caſtel-Vetere. Quelques géographes placent à Arvicito, l'ancienne ville de *Conſilinum*; d'autres la mettent à la Motta Gioioſa, village voiſin; & d'autres à Caſſano.

ARVIEUX (Laurent d') naquit à Marſeille le 21 juin 1635, d'une famille noble & ancienne, originaire de Toſcane. Ayant perdu ſon pere dès l'enfance, un gentilhomme de ſes parens, prit ſoin de ſon éducation. Pendant le cours de ſes études, on vit en lui ſe déclarer ce gout pour les langues orientales & pour les voyages, qu'il a toujours conſervé, & qu'il a long-temps ſatisfait. L'occaſion ne tarda pas même beaucoup à ſe préſenter; le gentilhomme ſon parent ayant été nommé conſul de Seyde, l'emmena avec lui en 1653. M. d'Arvieux demeura tant à Seyde que dans quelques autres villes de Syrie & de Paleſtine, pendant douze ans, & durant ce ſéjour il apprit l'hébreu, le ſyriac, l'arabe, le turc & le perſan. La connoiſſance de ces langues lui facilita celle de l'hiſtoire ancienne & moderne, des mœurs, des coutumes, de la politique, & de toute l'érudition des nations du Levant. Il revint à Marſeille en 1665, & peu après il alla à la cour, où il s'attacha à madame la maréchale de la Mothe, gouvernante des enfans de France: ce fut madame de Venelle, ſous-gouvernante, qui étoit d'Aix, qui l'y introduiſit. Ces deux dames ayant fait connoître aux miniſtres les talens de M. d'Arvieux, & ceux-ci s'en étant convaincus par eux-mêmes, ſa majeſté, ſur le témoignage de ces miniſtres, l'envoya en 1668 à Tunis pour y négocier un traité. On eut lieu d'être ſatisfait de ſa négociation; outre qu'il la fit tourner toute entiere à l'avantage de la France, il procura de plus la liberté à 380 eſclaves François, parmi leſquels ſe trouva M. de Colombiere, chevalier de Malte. Ces eſclaves remplis de reconnoiſſance, firent à leur retour une bourſe de ſix cens piſtoles qu'ils envoyerent à M. d'Arvieux; mais celui-ci auſſi déſintéreſſé que bienfaiſant, ne voulut jamais l'accepter, quoiqu'il n'eût alors aucune fortune. Au commencement de l'année 1672, le roi l'envoya à Conſtantinople, chargé d'inſtructions qui tendoient à faire à la Porte un grand nombre de demandes dont le ſuccès importoit beaucoup aux intérêts de l'état en général, & à ceux du commerce en particulier. M. d'Arvieux obtint tout ce que ſa majeſté déſiroit: & comme il ne ſe ſervit jamais de truchement en traitant avec les Turcs, ou en converſant avec eux, ceux-ci en furent fort étonnés,

Digitized by Google

ne croyant pas qu'un étranger pût ſi bien & ſi facilement parler leur langue. M. d'Arvieux avoit eu d'autant plus de beſoin de ſe ſervir dans cette négociation de tout ſon eſprit & de toute ſa dextérité, qu'il avoit eu à traiter avec un politique fin & habile, avec le grand vizir Achmed Kuproli, fils du fameux Méhémet Kuproli, qui avoit été pareillement grand vizir. Lorſqu'il partit pour Conſtantinople, M. de Turenne, avide de lumieres, & qui penſoit ſérieuſement à chercher la vérité, le chargea de s'inſtruire à fond des plus habiles Grecs, de leur véritable croyance ſur le myſtère de l'Euchariſtie. M. d'Arvieux accepta la commiſſion avec plaiſir, l'exécuta avec ſoin, & à ſon retour il aſſura M. de Turenne que la croyance des Grecs étoit conforme à celle de l'égliſe catholique romaine. En 1673 le 22 avril, il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Lazare, & le roi lui donna la même année une penſion de mille livres ſur l'évêché d'Apt, que ſa majeſté venoit de donner à M. l'abbé Gaillard, frere de madame de Venelle. En 1674, il fut envoyé conſul à Alger, & il s'y comporta ſi bien, qu'en partant le Divan lui accorda la liberté de 240 eſclaves François. Après ſon retour, M. de Pomponne, ſecrétaire d'état, déſirant qu'il jugeât des capitulations que M. de Nointel avoit conclues entre le roi & Méhémet IV, lui confia l'original turc de ces capitulations, avec les lettres du ſultan & du grand-vizir, écrites au roi; & lorſque M. d'Arvieux, qui avoit eu part lui-même à cette négociation, eut aſſuré que tout étoit dans les régles, & conforme aux intentions du roi, on lui permit de traduire en françois ces traités & ces lettres. Cette traduction fut imprimée à Marſeille en 1676. Au mois de juin de l'an 1679, M. Colbert qui honoroit M. d'Arvieux d'une bienveillance particuliere, le fit nommer au conſulat d'Alep, qui eſt le plus conſidérable de tout le Levant, & qui l'étoit encore plus alors, parcequ'il comprenoit les échelles de Chypre, Tripoli, & Alexandrette. M. d'Arvieux remplaça dans ce poſte M. Baron, que le roi venoit d'envoyer en qualité de directeur-général du commerce aux Indes Orientales, & il fut conſul durant ſix ans, ayant été continué après les trois premieres années. Il ne travailla pas ſeulement pendant ce temps-là à faire fleurir le commerce, & honorer le nom françois; il prêta auſſi une attention particuliere à tout ce qui pouvoit concerner la religion. Les miſſionaires l'eurent conſtamment pour appui & pour protecteur. Il fit rétablir les carmes déchauſſés au Mont-Carmel, d'où les Arabes les avoient chaſſés, & ſe ſervit de ſon crédit & de l'amitié qu'avoient pour lui les bachas, les émirs, & autres, pour contribuer, ſelon ſon état, aux progrès de l'évangile. Le pape Innocent XI en fut informé, & pour le récompenſer de ſon zèle, il le nomma à l'évêché de Babylone, par un bref du premier de janvier 1685, & par le même bref il lui permit qu'en cas qu'il ne voulût pas accepter l'épiſcopat, il choiſît lui-même un ſujet pour remplir cette dignité. M. d'Arvieux remercia en effet ſa Sainteté, & uſant de la liberté qu'elle lui accordoit, il nomma à l'évêché de Babylone le pere Pidou, carme déchauſſé, dont la nomination fut confirmée par des bulles. Le pape envoya à M. d'Arvieux un autre bref où il eſt comblé des plus grands éloges, & qui lui permet d'ajouter à ſes armes celles de Jéruſalem. En 1686 M. d'Arvieux revint à Marſeille, & s'y fixa. Il s'y maria le trois mai 1689, & fit épouſer à une ſœur qu'il avoit un conſeiller du parlement de Provence, à Aix, de la noble & ancienne maiſon de Guiran. En 1695 le roi lui accorda une ſeconde penſion de mille livres; & le huit ſeptembre 1697, le grand duc de Toſcane lui envoya des lettres-patentes par leſquelles ce prince déclare que le chevalier d'Arvieux tire ſa nobleſſe de Florence, & que ſes ancêtres en étoient ſortis. Dans les dernieres années de ſa vie, M. d'Arvieux qui avoit toujours cultivé les lettres, & ſur-tout l'érudition orientale, ne s'appliqua preſque plus qu'à l'étude de l'écriture ſainte, qu'il liſoit dans les textes originaux, étudiant en même-temps le paraphraſes & les commentaires des Orientaux. Il a écrit pluſieurs mémoires ſur l'hiſtoire moderne & ſur les affaires du Levant. Il mourut le 30 d'octobre 1702, âgé de 67 ans & quelques mois. Il avoit eu d'étroites liaiſons avec M. Petis de la Croix, interprête du roi, avec M. Galland qu'il avoit connu à Conſtantinople, avec le pere de Clermont, jéſuite, ſupérieur de la maiſon de Seyde. M. Galland facilita à M. de la Roque les moyens d'avoir un manuſcrit de M. d'Arvieux contenant un voyage fait par ordre du roi vers le grand Emir, chef des princes Arabes du déſert, & un traité des mœurs & coutumes de ces Arabes. M. d'Arvieux n'avoit pas mis la derniere main à cet ouvrage; M. de la Roque y a ſuppléé, l'a orné de notes, & d'une traduction de la deſcription de l'Arabie, par Abulféda, & l'a fait imprimer à Paris en 1717 *in*-12, chez André Cailleau. Il y a joint la vie de M. d'Arvieux, dont on vient de donner l'extrait. En 1734, on a donné à Paris les *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, en ſix volumes *in*-12, ſous ce titre, *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, conſul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres échelles du Levant; contenant ſes voyages à Conſtantinople, dans l'Aſie, la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & la Barbarie; la deſcription de ces pays, les religions, les mœurs, les coutumes, le négoce de ces peuples, & leurs gouvernemens; l'hiſtoire naturelle, & les événemens les plus conſidérables, recueillis de ſes mémoires originaux, & mis en ordre, avec des réflexions, par le pere Jean-Baptiſte* Labat, *dominicain*: à Paris, Deleſpine, 1735, 6 vol. *in*-12. Selon le rédacteur & l'éditeur de ces mémoires, la famille du chevalier d'Arvieux tire ſon origine d'Alexandrie de la Paille, & il y en a des branches en Savoye, en Piémont, en Provence, en Languedoc, & juſqu'en Angleterre. Selon le même, ſon véritable nom eſt *Arveo*; les Provençaux ont changé ce nom en celui d'*Arviou*, & les Anglois en celui d'*Harvey*, & notre chevalier pour adoucir ſon nom provençal, qui parut rude à la cour, ſe fit appeller *Arvieux*: c'eſt le récit du pere Labat, que nous ne garantiſſons point. C'eſt contre ces mémoires que ſont les *Lettres critiques de Hadgi-Méhémet Effendi, à madame la marquiſe de G.... avec des éclairciſſemens curieux ſur les mœurs, les uſages, les religions des Orientaux, traduites en françois par Ahmed Franguy, renégat Flamand*, à Paris 1735 *in*-12. On prétend que ces lettres critiques ſont de M. Petis de la Croix.

ARVILLARS (ſeigneurs d') *cherchez* SAVOYE.

ARVIRAGUS, roi de la grande Bretagne, regnoit, dit-on, peu après la mort de J. C. Quelques-uns diſent que Joſeph d'Arimathie, diſciple ſecret du Sauveur, étant venu en France, ou de ſon propre mouvement, ou parcequ'il avoit été expoſé avec ſainte Magdelene, ſainte Marthe, & S. Lazare, ſur un vaiſſeau qui aborda en Provence; il paſſa en Angleterre, pour y prêcher la foi, vers l'an 60, ſous le regne de Néron, & que le roi Arviragus lui donna quelques terres pour ſon habitation. Polydore Virgile dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Glaſco*, & qu'il y a un monaſtère de bénédictins. On prétend que Lucius, arriere-petit-fils d'Arviragus, reçut le baptême, & établit la religion chrétienne dans ſon royaume au commencement du pontificat du pape Eleuthere. Mais tout cela eſt fabuleux.

* Polydore Virgile, *hiſt. l.* 1 & 2.

ARVISET (Antoine) tréſorier de France en la généralité de Bourgogne, mort vers 1670, étoit de Pont-de-Vaux. M. de la Mare, dans ſon *Conſpectus hiſtoric. Burgund.* p. 53, parle d'un livre d'Arviſet, intitulé: *Cuiſellii Lincaſiorum, Brannovicum oppidi hiſtoria.* Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit. Il y a eu un Etienne Arviſet, qui étoit auſſi de Pont-de-Vaux, de qui l'on a, *Conſolation & réjouiſſance pour les malades & perſonnes affligées*, 1617 *in*-12. L'auteur ſe dit prédicateur or-

Digitized by Google

dinaire du roi. * *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, page 5.

ARVISIUM, promontoire de l'iſle de Chio, & célébre par ſes bons vins. Virgile en parle, & les compare au nectar :

Vina novum fundam calathis Arviſia nectar.

Pline, en parlant des vins excellens, nomme le vin *Thaſius* & celui de *Chio*, que l'on appelle auſſi *Arviſium*. *In ſumma gloria fuêre*, dit-il, *Thaſium Chiumque ex Chio, quod arviſium vocant.* * Virgile, *eclog.* 5, *v.* 71. Pline, *l.* 14, *c.* 7.

ARUNCULEIUS COTTA (Lucius) *cherchez* COTTA.

☞ ARUNDEL ou ARONDEL, ville d'Angleterre en Suſſex, avec titre de comté. Son port eſt ſitué ſur la riviere d'*Arun*, qui lui donne ſon nom : ainſi il faut dire Arundel. Elle a droit de tenir marché, & envoie ſes députés au Parlement. Le château d'Arundel donne le titre de comte à ſon propriétaire ſans aucune création ; ce qui eſt un privilége ſans exemple en Angleterre. Ainſi le château & le titre ont paſſé enſemble d'une famille à une autre en 1604. Henri Howard, grand-maréchal d'Angleterre, prit poſſeſſion de l'un & de l'autre, & ſon deſcendant le duc de Nortfolck en eſt en poſſeſſion. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ARUNDEL (les comtes d') *cherchez* FITZ-ALAN.

ARUNDEL (les marbres d') Thomas Howard, duc de Nortfolck, comte d'Arundel & de Surrei, maréchal d'Angleterre, envoya au levant Guillaume Petrée, pour y rechercher les plus curieux monumens de l'antiquité, d'où il rapporta ce que nous appellons *les marbres d'Arundel*. Il les racheta, à ce que quelques-uns diſent, des mains des Turcs, qui les avoient enlevés à un ſavant homme, que le fameux de Peireſc avoit envoyé dans la Gréce & dans l'Aſie, pour le même deſſein. Ces marbres qui furent rangés à Londres dans les ſalles & dans les jardins du comte d'Arundel, ſur le bord de la Tamiſe, avoient été trouvés dans l'iſle de Paros. Ils contiennent une chronique, où les principales époques de l'hiſtoire des Athéniens ſont marquées exactement & diſtinctement, depuis la premiere année de Cécrops, qui commence, ſuivant cette chronique, à l'an de la période julienne 3132, 1582 ans avant J. C. & finit l'an de la période julienne 4360, & 354 ans avant J. C. Jean Selden compoſa un livre en 1629, dont le titre eſt *Marmora Arundelliana*, où il explique ces belles antiquités. Lydiat & Palmerius y ont ajouté de doctes remarques, & le pere Petau, Saumaiſe, Voſſius & pluſieurs autres ſavans chronologiſtes, en ont tiré de grands ſecours, pour fixer les époques de la chronologie des Grecs. En 1677 Humfride Prideaux a donné au public un recueil de ces marbres, & de quelques autres fort curieux, qui ont été donnés à l'univerſité d'Oxford, ſous le titre de *Marmora Oxonienſia*, &c. Ces anciens marbres nous découvrent ce qu'il y a eu juſqu'à préſent de plus inconnu, touchant l'hiſtoire & la chronologie des Grecs. Parmi les ſoixante-dix-neuf époques qu'ils nous marquent, on en trouve trois aſſez particulieres ; ſavoir, la neuviéme qu'ils comptoient de l'arrivée du premier navire, qui étoit venu d'Egypte en Gréce, 1512 ans avant J. C. la douziéme, qui ſe prenoit du temps que Cérès étoit arrivée à Athènes, ſous le regne d'Erechthée ; & la quarantiéme, qui ſe marquoit du jour que la comédie avoit commencé d'être jouée à Athènes, ſur une ſcène reglée, qui étoit de l'invention du poëte Suſarion. Un autre de ces marbres nous repréſente ce qui a donné lieu à la fable des centaures, qui eſt la chaſſe des taureaux, que les Theſſaliens inventerent, & que Jules Céſar introduiſit dans le cirque à Rome. Ces illuſtres monumens nous fourniſſent quantité d'autres belles remarques de toutes les manieres. On y apprend que du temps de Macrobe, on ceſſa de bruler les corps morts ; qu'il n'étoit permis à Rome, qu'aux empereurs, aux veſtales, & aux hommes illuſtres, d'avoir leurs tombeaux dans la ville, & pluſieurs autres curioſités très-conſidérables. * Selden. Gaſſendi. Lydiat. Prideaux. Du-Pin, *biblioth. univerſ. des hiſtoriens prof. tom.* 2.

ARUNS, *cherchez* ARONCE.

ARUNTIUS ou ARRUNTIUS NEPOS (Lucius) qui fut conſul l'an 732 de Rome, & 22 ans avant J. C. avec M. Claudius Marcellus Æſernius, étoit bon orateur & habile juriſconſulte. On lui attribue une hiſtoire de la guerre Punique, où l'on dit, qu'il avoit pris Salluſte pour ſon modéle. Sénéque a eu ſoin de marquer, dans *la* 114 *de ſes épîtres*, en quoi il avoit manqué. Des critiques ont douté ſi Aruntius le juriſconſulte, eſt le même que l'hiſtorien ; mais toutes ces choſes le perſuadent ſi bien, qu'il n'y a pas lieu de le nier. Il y a quelque apparence, que c'eſt le même que Pline cite comme un des auteurs qu'il ſuit dans ſon 3 & 5 *livre*. Peut-être Aruntius avoit-il mis dans ſon hiſtoire quelque deſcription particuliere de l'Afrique & de l'Eſpagne. Tacite cite Aruntius dans *le* 1 *livre des annales*. Il peut être encore le même, dont le nom ſe trouve dans *la préface du livre des controverſes de Sénéque*. Mais il eſt différent d'un autre de ce nom, dont cet auteur parle dans *le* 6 *livre des Bienfaits*. Et en effet, ce dernier ARUNTIUS eſt apparemment celui dont Joſéphe a parlé, au ſujet de la mort de Caligula. Car il dit qu'Aruntius, crieur public, publia la mort de ce même empereur. Aruntius Nepos poſſédoit de grands biens. Ayant été accuſé par Satrius Secundus, auprès de l'empereur Tibére, il en conçut tant de chagrin, qu'il ſe procura la mort, en s'ouvrant les veines, ſous le conſulat de Cneïus Acerronius & de Pontius, l'an 37 de J. C. * Joſéphe, *l.* 19, *antiq. c.* 1. Tacite, *l.* 1 & 3, *annal. l.* 6, *c.* 47, 48. Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 1, *c.* 18.

ARUNTIUS, eſt le nom d'un homme, qui mépriſant les cérémonies que l'on faiſoit à l'honneur de Bacchus, fut puni par ce dieu, lequel lui fit boire du vin à un tel excès, qu'en ayant perdu la raiſon, il viola ſa propre fille, laquelle en fut ſi outrée, qu'elle tua ſon pere. * Plutarch. *in parall.*

ARUNTIUS PATERCULUS, ayant jetté en fonte un cheval d'airain, très-bien fait, & d'une grandeur extraordinaire, il l'offrit à Emilius Cenſorin, tyran d'Egeſte en Sicile, afin qu'il y enfermât les criminels. Cenſorin l'y enferma lui-même tout le premier. * Plutarch. *in parall. minor.*

ARUNTIUS STELLA, *cherchez* STELLA.

ARUS, village près de Samarie, appartenant à Ptolémée, & où campa Varus général des troupes romaines. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12, *art.* 752.

ARUSPICES, nom que les Romains donnoient à ceux qui conſidéroient les entrailles des victimes, pour y remarquer les bons ou les mauvais ſignes qu'ils en pouvoient tirer : *Qui ex victimarum in aris inſpectione, futura hariolabantur.* On les appelloit parmi les Romains, *Haruſpices*, *Extiſpices*, du mot *aſpicio*, regarder, conſidérer, & d'*exta*, *extorum*, entrailles. Ils regardoient premierement la victime, lorſqu'on l'approchoit de l'autel ; & obſervoient ſes mouvemens. S'il falloit la tirer de force, ſi elle éludoit le coup, ſi étant frapée elle ne mouroit pas ſur le champ, c'étoit ſelon eux de mauvais ſignes, & les contraires étoient favorables. Enſuite ils obſervoient l'état, la couleur & la diſpoſition des parties intérieures de la victime, comme du foie, du poumon, du cœur ; & ſi ces parties n'étoient pas dans leur ſituation & de leur groſſeur ordinaire, ou qu'elles fuſſent pourries & ulcerées, c'étoit mauvais ſigne. Enfin ils examinoient de quelle maniere la flamme environnoit & bruloit la victime ; quelle étoit l'odeur & la fumée de l'encens, & comment le ſacrifice s'achevoit. Par ces différens ſignes, ils tâchoient de connoître la volonté des dieux, les heureux événemens qu'ils devoient eſpérer, ou les malheurs

Digitized by Google

qu'ils devoient craindre. Les peuples d'Hétrurie furent les inventeurs de cette ſuperſtitieuſe divination, qui étoit ſouvent accompagnée d'art magique ; & Romulus choiſit un nombre de perſonnes dont il compoſa le collége des Aruſpices. * Denys d'*Halic. l.* 2. Peucer, *de divinat.*

ARWA, ville & comté de Hongrie, *cherchez* ARVA.

ARWANGEN, bourg conſidérable dans le canton de Berne. Il eſt ſitué ſur le bord, & à la droite de l'Aar. C'étoit autrefois la réſidence des barons de ce nom. Guillaume de Grunemberg le vendit à la ville de Berne l'an 1432. C'eſt préſentement un bailliage. * Stumpf. *chron. l.* 7.

ARYANDES, ayant été fait gouverneur d'Egypte, par Cambyſe roi de Perſe, fut tué, parcequ'il tâchoit d'imiter Darius en toutes choſes, s'imaginant par-là immortaliſer ſon nom. * Herod. *l.* 4.

ARYENIS, fille d'*Aliatte*, roi des Lydiens, ayant été donnée en mariage à *Aſtiages* fils de *Cyanare* roi des Médes, fut la principale médiatrice de la paix entre les Lydiens & les Médes, après une guerre fort opiniâtre, qui avoit duré entre ces deux peuples pendant cinq années, à cauſe que les Lydiens avoient favoriſé les Scythes, en leur donnant retraite parmi eux. * Herodote, *l.* 1, *c.* 74.

ARYES, les Aryes, *Ari*, peuples de l'Amérique méridionale, au Bréſil, vers la capitanie de Porto Seguro, & aſſez avant dans le pays. * Laët.

ARYNIBADE, roi des Moloſſes, mourut la troiſiéme année de la CIX olympiade, après avoir regné dix ans, laiſſant ſon fils *Eacide* pour ſucceſſeur, qui fut pere de *Pyrrhus.*

ARYPTÆUS, prince des Moloſſes, lequel prit d'abord ſecretement le parti des Grecs, contre les Macédoniens ; mais les abandonnant dans la ſuite, il ſe réunit aux mêmes Macédoniens.

ARZAEL, ARZCHAEL ou ARZACAEL, mathématicien Eſpagnol, a vécu dans le X ſiécle, ou ſelon d'autres dans le XI, vers l'an 1080. Il compoſa un ouvrage d'aſtrologie : *Obſervationes de obliquitate zodiaci.* * Blancanus, *in chron. mathem.* Henri Bruzæus. Voſſius.

ARZE (Diego d') Eſpagnol, religieux de l'ordre de S. François, puis évêque de Caſſano, petite ville de la Calabre, dans le royaume de Naples, mourut l'an 1617, & laiſſa divers ouvrages, comme des ſermons & d'autres livres de piété. * Wadingue, *in biblioth. Minor.* Ughel, *Ital. ſac.* Nicolas Antonio, *biblioth. hiſpan.*

ARZENGAN ou ARZENGIAN, ville de la province de Roum ou Romanie en Syrie, qui eſt ſituée à 38 dégrés de latitude ſeptentrionale ; mais pour ſa longitude Naſſireddin lui en donne 74, & Ulug-Beg 76. Cette ville appartient plutôt à l'Arménie. Elle fut priſe par les Mogols ou Tartares l'an 640 de l'hégire, de J. C. 1242, après la défaite de Kaikhoſrou, fils d'Aladin le Selgiucide, auſſi-bien que les villes de Sebaſte & de Céſarée. Soliman Schach, aïeul d'Othman, fondateur de l'empire des Ottomans, fit ſon premier ſéjour dans cette ville, après avoir quitté celle de Maham dans la Tranſoxane, ſon pays natal. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARZES, *Arzus*, petite ville de Chypre, vers le milieu de l'iſle, où il y avoit un évêché. Elle eſt preſque réduite en village, ſous la domination des Turcs. On l'appelloit autrement *Arſinoë.*

ARZILLE, ville maritime de la province de Habata, dans le royaume de Fez en Afrique, ſur l'Océan Atlantique. Elle eſt petite, mais bien fortifiée, avec un bon havre : elle ſe nommoit anciennement *Zilia* ; les Africains l'appellent *Azella.* Alfonſe V roi de Portugal, ſurnommé l'*Africain*, prit cette place d'aſſaut l'an 1471. Les Portugais bâtirent un fort, & emmenerent tous les habitans en Portugal, & particulierement Mahomet, alors âgé de ſept ans, & qui fut enſuite roi de Fez. Ce prince aſſiégea Arzille, l'an 1508, avec une armée de cent mille hommes, & prit la ville & le château, laiſſant ſeulement une tour aux Portugais ; mais avec le ſecours de dom Pierre de Navarre, arrivé fort à propos, on chaſſa les Mahométans. Depuis, les Portugais abandonnerent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garniſons. L'an 1578, Mulei Mahomet la remit à don Sébaſtien roi de Portugal ; mais les ſcherifs de Maroc l'ont depuis repriſe, & la tiennent encore aujourd'hui. * Davity, *de l'Afrique.*

ARZINA RECA, riviere de la Laponie, entre Cola à l'occident, & le commencement de la mer Blanche à l'orient. Le pays qui eſt autour étant ruiné, le ſieur Willugbi & tous ceux qui étoient avec lui dans ſon vaiſſeau, y périrent de faim & de froid en 1553, après avoir paſſé le cap du nord. On trouva ſon vaiſſeau l'année ſuivante, & une relation de ſon voyage. * Hackluit, *part. I.*

ARZOVI, ſurnom d'Aboul Haſſan Ali Ben Dhaferi, qui prenoit la qualité de viſir, & mourut l'an 623 de l'hégire. Il nous a laiſſé un ouvrage, qu'il a intitulé, *les fondemens de la politique.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

A S.

ASA, roi de Juda, ſuccéda à ſon pere *Abia*, l'an du monde 3080, & avant J. C. 955. Sa mere s'appelloit *Maacha*, & étoit fille d'*Abeſſalom.* Il fit d'abord abattre tous les autels érigés aux idoles, & s'attacha ſur-tout à rétablir le culte du Seigneur. Au commencement de la 15 année de ſon regne, il défit l'armée des Madianites ou *Cushéens*, habitans de l'Arabie Déſerte. Elle étoit commandée par Zerach Ethiopien, & étoit compoſée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. L'armée d'Aſa étoit de cinq cens quatre-vingts mille ſoldats, tant Juifs que Benjamites. Ce fut pour lors que ce prince, continuant de combattre l'idolâtrie, obligea ſa grand'mere, qui s'étoit rendue prêtreſſe de Priape, de renoncer à ce culte abominable. Il mit dans le temple toutes les richeſſes que ſon pere avoit gagnées ſur Jéroboam ; & rien ne manqua à ces actions de religion que de n'avoir pas démoli les autels élevés ſur les collines & ſur les montagnes. Depuis, Baaſa roi d'Iſraël lui déclara la guerre, bâtit la forteresſe de Rama, ainſi nommée à cauſe qu'elle étoit conſtruite ſur un lieu fort élevé, afin que perſonne ne pût ni entrer, ni ſortir dans les états d'Aſa roi de Juda. Aſa prit tout l'or & l'argent qui étoient dans les tréſors du temple & du roi, & les envoya par ſes ſerviteurs à Benadad roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, afin de l'engager à lui accorder quelque ſecours pour chaſſer de ſes états Baaſa roi d'Iſraël. Benadad ſe rendant aux inſtances d'Aſa, ordonna à ſes généraux d'attaquer les villes d'Iſraël ; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaiſon de Maacha, & toutes les autres places, qui étoient dans la tribu de Nephthali. Baaſa roi d'Iſraël en ayant été averti, abandonna la forteresſe de Rama, & s'en retourna à Therſa. D'abord qu'il fut parti, Aſa fit tranſporter les matériaux de la forteresſe de Rama, & les employa à bâtir la ville de Gabaa dans la tribu de Benjamin. Le prophéte Ananus fit des reproches à Aſa de la part du Seigneur, de ce qu'il avoit imploré un ſecours étranger, & qu'il n'avoit pas eu recours à l'aſſiſtance de Dieu qui lui avoit toujours été ſi favorable. Ce diſcours déplut à Aſa, qui fit mettre le prophéte en priſon, & qui commanda qu'on mît à mort pluſieurs perſonnes du peuple. Sur la fin de ſon regne, il fut attaqué de la goutte : ce qui fut une punition, comme diſent quelques interprétes, de ce qu'il avoit fait contre le prophéte. En cette extrémité, il mit toute ſa confiance en l'art des médecins, au lieu d'avoir recours à Dieu. Auſſi mourut-il l'an du monde 3119, avant J. C. 914, après avoir tenu le ſceptre de Juda 41 ans. L'hiſtoire ſacrée lui rend cet honorable témoignage, qu'il fit ce qui étoit juſte devant le Sei-

Digitized by Google

gneur. Il eut pour ſucceſſeur *Joſaphat*, prince plus pieux encore que ſon pere. * III des *Rois*, 15. II. des *Paralipoménes*, 13 & *ſuiv.* Joſephe, *l.* 8, *chap.* 6 *des antiquit.*

ASA, petite, mais jolie ville dans l'Arabie Heureuſe, ſur le rivage du golfe de Perſe, à deux journées de Baharem en tirant vers le nord, & ſur le chemin de Balſora. * *Nub. p.* 122.

ASA ou ARA, ville de la tribu d'Ephraïm. * I. *Paral.* 7, 28.

ASAA, officier de Joſias roi de Juda, qui alla de la part de ſon maître conſulter la prophéteſſe Olda. * II *Paral.* 24, 20.

ASAFI, ville du royaume de Maroc, *cherchez* ZAFI.

ASAGRES, *Aſagra*, nom des Sarafins qui étoient en Eſpagne, & au royaume deſquels Pierre d'Aragon mit fin, après avoir fait priſonnier Abaracinus, l'an 1284. * Calviſ. *in chron.*

ASAN CALAFFAT, inſigne pirate d'Alger, étoit un renégat Grec, qui courut long-temps les mers de Gréce & de Candie. Après avoir fait pluſieurs priſes ſur les chrétiens, il conduiſoit ſon butin à Alger en 1626, lorſqu'il fut rencontré par les galeres des chrétiens, qui défirent ce pirate, reprirent les vaiſſeaux qui leur avoient été enlevés, & ſe rendirent maîtres de toute ſa flotte. Quelques-uns ont cru qu'il étoit magicien; & on dit que chaque jour, après le ſoleil couché, il mettoit un livre de nécromancie ſur une table, & que ce livre, s'ouvrant de lui-même, Aſan trouvoit dans la premiere page qui ſe préſentoit à lui, tout ce qu'il devoit faire le lendemain, ou ce qui lui devoit arriver. On ajoute, qu'en mettant deux fléches ou deux épées ſur ce livre, il connoiſſoit, par le mouvement de ces armes, s'il devoit combattre les vaiſſeaux qu'il rencontreroit. * *Mercure François.*

ASAN, homme illuſtre entre les Bulgares, & deſcendu des anciens rois de ce pays, ayant conçu avec ſes deux freres, Pierre & Jean, le deſſein de ſe délivrer de la domination des Grecs, & voulant le faire ſous quelque prétexte ſpécieux, alla vers l'an 1187 ſe préſenter à l'empereur Iſaac l'*Ange*, pour lui demander de l'emploi dans les troupes, & quelques terres incultes du mont Hemus; ce qui lui ayant été refuſé, il retourna dans ſon pays, & s'y fit en peu de temps un gros parti, qui n'auroit pu néanmoins ſubſiſter long-temps ſans l'imprudence des généraux Grecs, leſquels ſe laiſſant ſéduire par les apparences de ſoumiſſion des villes, négligerent d'y mettre des garniſons. Aſan & ſes freres ſurent profiter de cette faute, & les premiers avantages leur ayant concilié toute la nation, ils ſe trouverent en état, non-ſeulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher juſqu'à Philippoli & à Berée. Un auteur ajoute que l'an 1190, Aſan & ſes freres offrirent à l'empereur Frédéric I, qui étoit alors à Andrinople, de ſe joindre à lui avec quarante mille Bulgares pour détruire l'empire grec; ce que ce prince refuſa. Alexis l'Ange, qui ſuccéda l'an 1195 à Iſaac ſon frere, après avoir offert inutilement la paix aux Bulgares, envoya contr'eux une formidable armée, commandée par Iſaac Sebaſtocrator, & qui fut taillée en piéces: ce général même y fut fait priſonnier de guerre. Aſan mourut peu de temps après; & fut tué par Juanc ou Jean, ſon parent: il laiſſa un fils nommé *Jean* Aſan, dont on va parler.

ASAN (Jean) ne ſuccéda pas immédiatement à ſon pere: Aſan laiſſa en mourant deux freres: Pierre qui regna ſeul après lui, vengea ſa mort, & fut tué lui-même. Il eut pour ſucceſſeur ſon troiſiéme frere Jean, qui mourut l'an 1207, au ſiége de Theſſalonique. Vorylas, fils d'une ſœur de ces princes, ſe fit alors reconnoître roi de Bulgarie, mais il fut défait en 1208 par les François, ce qui facilita beaucoup à Jean Aſan ſon retour dans un royaume qui lui appartenoit de droit. Après la mort de ſon oncle il s'étoit retiré dans la Ruſſie, & lorſqu'il en revint il ſe fit un parti conſidérable, à la tête duquel il battit les troupes de Vorylas, & ſe rendit maître de pluſieurs places; cependant il ne fut paiſible poſſeſſeur du royaume qu'au bout de ſept années. Vorylas ſe défendit pendant tout ce temps-là dans la ville de Trinove, & n'en ſortit que lorſqu'il vit que les habitans de cette ville étoient las d'un ſi long blocus; il fut arrêté dans ſa fuite, on lui creva les yeux, & on le fit garder étroitement. On ne trouve Aſan engagé dans aucune guerre avant l'an 1230, où il remporta une grande victoire ſur Théodore l'Ange, prince d'Epire, qu'il fit priſonnier, & à qui il fit crever les yeux: il lui rendit deux ou trois ans après la liberté, même épouſa ſa fille Iréne. Vers l'an 1234, il fit un traité d'alliance avec Jean Vatace, empereur pour les Grecs, & donna à Théodore, fils de Jean, ſa fille Héléne, qu'il avoit eue d'un premier mariage. L'année ſuivante il ſe joignit à lui, pour faire le ſiége de Conſtantinople, mais leurs armées furent défaites & miſes en fuite. Aſan abandonna alors les Grecs pour ſe joindre aux François; & ſe dégoutant bientôt après de ceux-ci, il recommença à leur faire la guerre; ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie, dont on ne ſait quels furent les événemens. Aſan mourut au mois de juin de l'an 1241. Sa premiere femme fut *Marie*, fille *d'André* roi de Hongrie: on dit que ce prince revenant de la Paleſtine fut arrêté par Aſan, qui ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré une promeſſe qu'il lui donneroit ſa fille en mariage. Cela arriva vers l'an 1219. De cette alliance Aſan, entre autres enfans, eut *Calomon* qui lui ſuccéda. De ſon ſecond mariage naquit *Michel* ſucceſſeur de Calomon.

ASAN III, roi de Bulgarie, étoit petit-fils d'Aſan II, par Marie ſa mere, femme de Mytzes, qui regna quelque temps dans le même pays. Les fréquentes révolutions de Bulgarie interrompirent ſouvent l'ordre de la ſucceſſion; c'étoit Lachanas homme de baſſe naiſſance qui y regnoit, lorſque l'empereur Michel Paléologue réſolut de faire reconnoître le jeune Aſan, à qui il avoit donné Iréne ſa fille en mariage: il détournoit par-là une guerre dangereuſe dont il étoit menacé. Lachanas ne trouvant pas aſſez d'affection dans les Bulgares, alla mandier du ſecours dans la Tartarie. Aſan fut reconnu, mais preſqu'auſſitôt après Terter homme illuſtre, ſe révolta contre lui. Pour l'appaiſer on lui donna une ſœur d'Aſan en mariage, & on lui procura le titre de deſpote; cela ne l'empêcha pourtant pas de travailler tous les jours à groſſir ſon parti. Aſan s'en étant apperçu, & préférant une vie privée & tranquille, aux troubles auſquels la royauté l'expoſoit, feignit d'aller faire une viſite à ſon beau-pere, & emporta tous les tréſors à Conſtantinople, où il vécut depuis content du titre de deſpote de Romanie: il fut la tige d'une famille illuſtre, qu'on appella des Aſanites. On ne peut marquer préciſément le temps de ces événemens; & on ſait ſeulement qu'ils doivent être placés entre les années 1275 & 1280. * Du Cange, *famil. Byzant.*

ASAN, ville de la tribu de Juda, qui fut enſuite dans la tribu de Simeon, & qui enfin fut donnée aux Levites. * *Joſué*, 19, 42. *I Par.* 4, 32. *I Rois*, 30, 31.

ASANDER, gouverneur du Boſphore pour le roi Pharnace, ſe ſouleva contre lui l'an 47 avant J. C. & la ſeconde année de la CLXXXIII olympiade, dans l'eſpérance d'obtenir ce royaume des Romains. Pharnace, ayant aſſemblé une armée de Sarmathes & de Scythes, entra dans le Boſphore, pour le recouvrer, mais Aſander vint au-devant de lui, & le vainquit dans une bataille, où Pharnace, abandonné des ſiens, fut tué à l'âge de 50 ans. Mithridate de Pergame, qui voulut s'emparer du Boſphore, eut la même deſtinée, & laiſſa par ſa mort, Aſander paiſible poſſeſſeur de cet état. Strabon s'eſt trompé, lorſqu'il l'appelle Caſſander & Lyſander. * Dion, *l.* 42. Appien, *in Mithridate.* Strabon, *liv.* 11.

ASANDER, eſt le nom d'un homme qui diviſa la Cherſonèſe Taurique du continent; ayant fait paſſer

Digitized by Google

une mer par ſon iſthme, depuis le golfe Carcinique juſqu'au Palus Méotide. * Strabon, *l.* 7.

ASAPH, fils de *Barachias*, de la race de Lévi, étoit chantre de David, & très-habile muſicien, auſſi-bien que ſes freres. * *I. Paral. c.* 6. Son nom ſe trouve à la tête de douze pſeaumes, dont on le croit auteur; mais il y en a qui concernent la captivité du peuple d'Iſraël à Babylone. Ainſi, ou ces pſeaumes ont été écrits par un eſprit prophétique, ou Aſaph eſt plus récent que David, ou il faut attribuer ces pſeaumes à ſes deſcendans. * Kimchi, *en la préface des pſeaumes.* Du-Pin, *diſſertations préliminaires ſur la bible.*

ASAR-ADDON, ASSARRACHOD, ASSARADIN ou ESARCHADDON, fils de Sennacherib, roi de Ninive, ſuccéda à ſon pere l'an 3323 du monde, 712 avant J. C. après que ſes freres eurent fait mourir leur pere dans le temple de Neſroc leur dieu. Il paroît que ces princes parricides, qui ſe retirerent en Arménie, ainſi que dit l'écriture, y fonderent un royaume indépendant de celui de Ninive, qui fut ſoumis depuis aux rois des Médes: car Xenophon dit en termes exprès, que les rois d'Arménie d'alors dépendoient des rois Médes. Aſar-Addon ne perdit pas cette ſeule province: la quatriéme année de ſon regne, qui eſt la 709 avant J. C. les Médes, qui juſqu'alors avoient vécu dans une eſpéce de liberté, laquelle n'empêchoit pas que les rois d'Aſſyrie ne puſſent être leurs ſouverains, parcequ'ils avoient le droit d'y lever des troupes, & d'y envoyer des colonies, élurent Dejocés pour leur roi; les Perſes paroiſſent s'être ſéparés dans le même temps des Aſſyriens. Cette grande révolution, que pluſieurs modernes placent plus d'un ſiécle & demi avant le temps où nous la fixons, & qu'ils racontent avec des circonſtances qui ne peuvent convenir qu'à Chiniladan, petit-fils d'Aſar-Addon, a fait croire à quelques chronologiſtes que ce prince eſt le Sardanapale des Grecs, ce qui eſt abſolument inſoutenable, ainſi qu'on le fera voir ailleurs. Il regnoit depuis 32 ans à Ninive, lorſqu'il devint auſſi roi de Babylone, ſans qu'on en ſache autre choſe, ſinon que lorſqu'il prit poſſeſſion de ce nouveau royaume, il falloit qu'il y fût arrivé de grands déſordres, puiſqu'il y avoit eu une anarchie de huit ans. L'écriture marque qu'alors Aſar-Addon, appellé auſſi ASENAPHAR, envoya une colonie de Babyloniens, de Curhéens, d'Emathéens, & de Sepharnéens dans le royaume d'Iſraël ou de Samarie. On ne s'arrête pas à montrer la fauſſeté de ce que divers modernes ont attribué à Aſar-Addon; tout ce qu'ils en diſent de plus que nous, n'eſt fondé que ſur la différence de leur chronologie d'avec la nôtre. Aſar-Addon regna 13 ans à Babylone, & mourut l'an 3368 du monde, 667 avant J. C. Voyez *l'article* ASSYRIE. * *IV livre des Rois, Eſdras, livre I.*

ASARAMEL, lieu dans la Paleſtine, où ſe tint la grande aſſemblée des prêtres & du peuple, des premiers de la nation & des anciens du pays, pour donner à Simon & à ſes fils le privilége d'une entiere indépendance, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il leur avoit rendus. * *I Machab.* 14, 28.

ASASON THAMAR, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda, ſur le bord de la mer Morte, du côté de l'occident. *Genèſe*, 14, 17. C'eſt la même qui eſt appellée ailleurs *Engaddi*.

ASBANIKEI, ville d'Aſie, *cherchez* BENAKETH.

ASBASMÉE, fontaine de Cappadoce, de laquelle Philoſtrate parle ainſi dans la vie d'Apollonius, *l.* 1, *c.* 4. *Il y a*, dit-il, *au voiſinage de Tyane, une eau qu'on croit être conſacrée à Jupiter, & qu'on appelle Asbaſmée. Elle eſt froide en ſortant de ſa ſource, & elle bout enſuite comme l'eau d'un chaudron qui eſt ſur le feu. Elle paroît belle, tranquille & agréable à boire aux gens de bien, & qui ne fauſſent point leur ſerment; mais c'eſt un poiſon pour les méchans & pour les parjures.* Le nom d'Asbaſmée vient peut-être de l'hébreu *Meſeba* ou *Mehaſſeba*, c'eſt-à-dire, *eau du ſerment*; comme *Beerſeba ſignifie puits du ſerment.* Les Cappadociens, qui parloient ſyriac, ont pu aiſément tranſpoſer les ſyllabes par corruption de langage. * Bochart. Ammien Marcellin. Suidas. Reinuccius.

ASBESTES ou ASBYSTES, *Asbeſtæ, Asbyſtæ*, peuples de la Lybie, au-deſſus de Cyrene, parmi leſquels il y avoit un temple fameux, conſacré à Jupiter *Ammon*, au milieu des ſables de la Lybie. * Ptolémée.

ASBIN, *Asbynum regnum*, petit royaume d'Afrique, dans la partie de la Guinée, que l'on appelle la Côte d'or. * Dapper, &c.

ASBOL, en latin *Asbolus*, Centaure qu'Hercule mit en croix.

ASBOURG, village d'Allemagne ſitué dans le comté de Meurs, environ à deux milles de la ville de ce nom, du côté du levant. Ce lieu eſt remarquable parceque quelques-uns croient y trouver l'*Aſciburgium* des anciens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASBYSTES, *cherchez* ASBESTES.

ASCALAPHE, fils de la nymphe Georgyre, & du fleuve Acheron, fut cauſe que Proſerpine ne put jamais ſortir des enfers: voici comment la choſe arriva. Après que Proſerpine eut été enlevée par Pluton, Cerès obtint de Jupiter le rachat de ſa fille des enfers, pourvû qu'elle n'eût encore rien mangé depuis ſon arrivée dans les enfers. Aſcalaphe la trahit en découvrant qu'elle avoit déja mangé ſept grains d'une orange qu'elle avoit elle-même cueillie ſur l'arbre, & par ce moyen empêcha qu'elle ne fût tirée des enfers. Proſerpine en fut ſi indignée, qu'ayant jetté ſur lui de l'eau du fleuve Phlegeton, elle le métamorphoſa en hibou. * Ovid. *metam. l.* 5, *fab.* 8, *v.* 543.

ASCALON, l'une des cinq villes des Philiſtins, bâtie ſur les côtes de la mer Méditerranée, fut conquiſe par la tribu de Juda après la mort de Joſué. Les Philiſtins la reprirent, la fortifierent, & s'y maintinrent juſqu'à leur entiere deſtruction. L'arche d'alliance, qui avoit été priſe ſur les Iſraélites, fut portée d'Azot en cette ville; & les habitans y furent frapés de tant de plaies, qu'ils la renvoyerent ailleurs. Depuis, cette ville fut ſujette à divers maîtres. Les Saraſins la ſurprirent ſouvent. Baudouin, roi de Jéruſalem, la prit l'an 1153, ou 1154 ſelon Guillaume de *Tyr*, après un ſiége de cinq ou ſix mois. Elle fut le ſiége d'un évêque. Aſcalon a été tellement détruite, que les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle n'eſt habitée que par environ ſoixante familles de Maures, avec une compagnie de Turcs, pour s'oppoſer aux Arabes, & empêcher les vaiſſeaux chrétiens de faire eau au torrent de Sorec qui en eſt tout près. * 1 *des Rois.* Joſéphe, *l.* 6, *antiq. c.* 1. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. Jacques de *Vitri*, *hiſt. orient. l.* 1, *c.* 40 & 57. Le Mire, &c.

ASCANIE, maiſon d'Allemagne très-illuſtre, que les uns font deſcendre d'Aſcenazus, un des petits-fils de Japhet, dont il eſt parlé dans la Genèſe, *c.* 10, *v.* 3: ce qui eſt fabuleux; mais que d'autres avec plus de vraiſemblance font venir des Aſcaniens, qui après avoir quitté la Bithynie & le marais Aſcanie, s'en allerent au Boſphore avec les Cimbres & les Cailles, & s'arrêterent proche d'Hercinie, célébre forêt de l'ancienne Allemagne, dont Céſar fait une deſcription, & qu'on nomme aujourd'hui *la Forêt Noire.* Quelques auteurs prétendent que les princes d'Anhalt d'aujourd'hui en ſortent. L'on remarquera ſeulement ici, qu'OTON dit *le Grand*, & *le Riche*, comte d'Aſcanie, mort en 1133, eut pour fils ALBERT, ſurnommé l'*Ours*, l'un des plus grands princes de ſon ſiécle, auquel l'empereur Conrad donna en récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus, le marquiſat & l'électorat de Brandebourg, que cet empereur eut en ſa diſpoſition par l'extinction de la maiſon de Staden, qui le poſſédoit auparavant, & lui donna auſſi l'inveſtiture du duché de Saxe. Il eut pour enfans *Oton*, qui eut en partage l'électorat de Brandebourg,

bourg, qui demeura à ſes deſcendans juſqu'à l'année 1322 que ſa poſtérité finit en la cinquiéme génération; & BERNARD mort en 1212, qui fut inveſti du duché de Saxe par l'empereur Frédéric *Barberouſſe*, & eut pour enfans, ALBERT, qui continua la poſtérité des ducs de Saxe; & HENRI, prince d'Anhalt, qui fut pere de BERNARD I, mort vers l'an 1287, qui fut pere de BERNARD II, & d'*Albert*, évêque d'Halberſtad, mort en 1324. Ces deux freres eurent des conteſtations funeſtes à leur maiſon. Albert voulut avoir part à l'héritage de Henri & d'Othon ſes oncles: Bernard comme aîné s'étoit emparé de tout, & en avoit même reçu l'inveſtiture de l'empereur Louis de Baviere. Albert n'ayant pu rien obtenir, engagea Elizabeth, veuve de ſon oncle Othon, de faire donation à l'évêque & au chapitre d'Halberſtad, du comté d'Aſcanie, & de la citadelle d'Aſcherleben, que ſon mari lui avoit laiſſé pour dot. L'évêque d'Halberſtad aſſiégeoit cette derniere place quand Bernard II ſon frere mourut en 1318, au grand préjudice de ſa maiſon. Bernard III, fils de Bernard II, fit tous ſes efforts pour ſe maintenir dans la poſſeſſion du comté d'Aſcanie, & en reçut même de l'empereur en 1323 une nouvelle inveſtiture, avec un réglement pour obliger les vaſſaux de relever de lui, & non de l'égliſe d'Halberſtad; mais Albert étant mort en 1324, les chanoines d'Halberſtad reprirent par les armes en 1326, les domaines du comté d'Aſcanie, en éliſant pour évêque Albert de Holſtein, lequel ſoutenu des princes de ſa maiſon, ne tint aucun compte de tout ce qui avoit été décidé ſur cette affaire par la cour impériale. Cependant il voulut bien prendre pour arbitre l'archevêque de Magdebourg, lequel rendit en faveur de Bernard, une ſentence arbitrale, qui fut confirmée par l'empereur, qui envoya des troupes pour la faire exécuter; mais l'évêque ſe mettant à la tête des ſiennes, en arrêta l'exécution; ce qui fit donner à Bernard le ſurnom de *Dépouillé*. Voilà le fondement des droits qu'a conſervés la maiſon d'Anhalt ſur le comté d'Aſcanie, & qu'elle a tant fait valoir depuis le traité de Weſtphalie en 1648. Comme l'évêché d'Halberſtad y avoit été ſécuariſé, pour le donner en dédommagement à l'électeur de Brandebourg, les princes d'Anhalt demanderent qu'on leur fît reſtituer le comté d'Aſcanie ou l'équivalent: l'affaire fut toujours remiſe juſqu'en 1680, qu'il fut déterminé par les princes de l'empire de donner ſatisfaction à la maiſon d'Anhalt, & que la choſe ſeroit inſtamment recommandée à l'empereur. Enfin en 1683 on regla que les princes d'Anhalt recevroient une nouvelle inveſtiture du comté d'Aſcanie, au même temps que l'électeur de Brandebourg; & que pour les dédommager, eux & leurs états ſeroient exempts des contributions de l'empire, l'eſpace de 24 ans, excepté néanmoins ce qui regarderoit ou les frais de la guerre que l'empire avoit alors contre les Turcs, ou l'intérêt d'un tiers. * *Voyez* Wendelin, *politic. l.* 2, *c.* 32. Jac. Spener. *Sylloge geneal.* Tob. Spener, *l. de præcip. Germaniæ principum gentibus.*

ASCANIO (Sauveur) né en Andalouſie, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'acquit une grande réputation dans les écoles, & dans les chaires, ſur-tout à Malaga, où il eut toute la confiance de l'évêque Ildefonſe de S. Thomas, dont il prononça l'éloge funébre en 1692. Peu après, le pere Antonin Cloche général de ſon ordre l'appella à Rome, pour être ſon compagnon & ſon conſeil pour les royaumes d'Eſpagne, & en même temps viſiteur du royaume de Naples & de Sicile. On l'avoit propoſé deux fois au conſeil d'Eſpagne, pour être élevé à la dignité archiépiſcopale; mais par les amis qu'il y avoit, il avoit trouvé moyen de rendre cette propoſition inutile. En 1697, ſon abſence ne lui laiſſant plus la liberté d'éluder de même les bonnes intentions du roi Charles II, il reçut un brevet de nomination à l'archevêché de Brindiſi; mais il le renvoya ſur le champ au roi avec beaucoup de reſpect; & s'étant retiré quelque temps après à Piſe pour s'y donner tout entier au ſalut des ames, il mourut dans cette ville peu après, en 1705. * Echard, *ſcript. ord. præd. t.* 2.

ASCANIUS, dit auſſi *Ius* & *Iulus*, étoit fils d'Enée & de Creuſa, qui périt au ſiége de Troye; & non pas de Lavinie, fille de Latinus, comme d'autres l'ont ſoutenu. Il ſuccéda à ſon pere au royaume des Latins, & défit Mezence roi des Toſcans, qui lui avoit refuſé la paix. Lauſus, fils de ce dernier, y perdit la vie. Lavinie, veuve d'Enée, étant demeuré groſſe après la mort de ſon mari, craignant qu'Aſcanius ne la fît mourir, ſe retira à la campagne, où elle accoucha de Latinus Sylvius. Mais Aſcanius la fit revenir. Enſuite il fonda Albe *la Longue*, qu'il fit la capitale de ſon petit état, & mourut après un regne de 38 ans, vers l'an 1139 avant J. C. Son frere Sylvius, fils poſthume d'Enée, lui ſuccéda. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *liv.* 1. Euſebe, *chron.* Virgile, *en l'Eneide*, *&c.*

ASCANIUS (Marie Sforza) cardinal, *cherchez* SFORCE.

ASCARIC, Gaulois, qui vivoit au commencement du IV ſiécle, étoit hardi & entreprenant, & ne pouvoit ſouffrir le joug des Romains. L'abſence de Conſtantius *Chlorus* lui parut une occaſion très-favorable pour le ſecouer: il ſe joignit à Radegaiſe ou *Ragaiſe*; mais Conſtantin leur donna bataille en 307, & ſignala le commencement de ſon gouvernement par la défaite de ces princes. Eutrope dit que les ayant pris, il les fit dévorer par des dogues. * Nazare, *in 3 paneg. Conſtant.* Eutrope, *l.* 1. Euſebe, *in vita Conſt.*

☞ ASCELIN, l'un des premiers écrivains qui combattirent les erreurs de Berenger, floriſſoit dès le milieu du onziéme ſiécle, & vécut encore ſans doute pluſieurs années après. Il étoit né en Poitou, comme on le croit communément, ſur certaines expreſſions d'une lettre de Berenger. De-là il paſſa au Bec, & y embraſſa la profeſſion monaſtique, ſous le B. Hellouin, dont il fut un des premiers diſciples. Sa vertu ſoutenue de ſon ſavoir, le fit élever au ſacerdoce. Aſcelin eut occaſion de prendre, dans ce monaſtère, les leçons du docte Lanfranc. Il fit beaucoup de progrès ſous cet habile maître, & employa ſes talens à l'avantage de l'égliſe. Il ſe trouva à la conférence de Brione, & y diſputa contre Bérenger avec tant d'avantage, qu'il le réduiſit au ſilence, & même à confeſſer la foi catholique. Ce qui fait croire qu'Aſcelin fut un de ceux qui eurent le plus de part à la diſpute, & à la victoire dont elle fut ſuivie, eſt que Berenger, après la conférence de Brione, le choiſit préférablement à tout autre, pour lui porter ſes plaintes de certaines choſes qui lui déplaiſoient. Il lui écrivit à ce ſujet une lettre, à laquelle Aſcelin répondit par une autre, qui outre qu'elle eſt bien écrite, & capable de donner une idée fort avantageuſe de ſon auteur, eſt encore un monument précieux, qui avec tant d'autres, atteſte l'ancienne croyance de l'égliſe ſur le myſtère de l'Euchariſtie. Cette lettre fut écrite peu de temps après le mois de ſeptembre 1050. Elle a été rendue publique par D. Luc d'Acheri, qui l'a inſérée dans ſes notes ſur la vie du B. Lanfranc, à la tête de ſes œuvres imprimées à Paris en 1648. M. du Boullay l'a enſuite inſérée dans ſon *hiſtoire de l'Univerſité de Paris*. Enfin les PP. Labbe & Coſſart l'ont fait entrer dans leur collection générale des conciles. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VII, p. 554 *& ſuiv.*

Il eſt conſtant que l'auteur de la lettre dont on vient de parler eſt tout-à-fait différent d'Aſcelin l'ancien, moine de S. Evroul, qui vivoit au ſiécle précédent. Il l'eſt auſſi de ſon neveu de même nom, qui bien que prêtre & lettré, avoit quitté ſa premiere profeſſion, pour vivre dans le monde, & qui peut-être étoit déjà mort, avant que notre écrivain ſe retirât au Bec. * D. Rivet, *loc. ſup. cit.* p. 556.

ASCENES, premier fils de *Gomer*, fils de *Japheth*: On dit qu'il habita & peupla une région voiſine de l'Ar-

ménie, à laquelle il donna ſon nom, & dont ſont ſortis les Aſiatiques, les Aſcaniens, qui ſont les Toſcans, les Tuſciens ou Allemans. Joſéphe nomme ce fils de Gomer *Aſcanaxès*, & aſſure qu'il eſt le chef des Aſcanaxiens ou Rheginiens, peuples de la Gréce. Quelques géographes croient que les deſcendans d'Aſcenes occuperent & peuplerent les Gaules. * *Genèſe*, 10, 3. *Jérémie*, 51, 27. Joſéphe, *antiq. l.* 1, *ch.* 6, *art.* 18. Cambden. Sanſon.

ASCENSION, fête inſtituée pour ſolemniſer le jour auquel J. C. monta au ciel, quarante jours après ſa réſurrection, en préſence de ſes apôtres & de ſes diſciples, au nombre d'environ 120. Nous n'avons rien dans l'écriture qui prouve que les patriarches & les juſtes de l'ancien teſtament que J. C. avoit délivrés des limbes, aient aſſiſté viſiblement à ce triomphe; quoiqu'il ſoit certain par la tradition fondée ſur l'écriture, que J. C. eſt deſcendu dans le lieu où leurs ames étoient retenues, & qu'il les en a délivrées pour les faire jouir de la gloire. Les apôtres ne virent que des anges en forme humaine, qui leur dirent qu'un jour Jesus deſcendroit du ciel avec une pareille gloire. Notre-Seigneur montant au ciel voulut laiſſer ſur la terre une marque viſible de cette grande action; car les veſtiges de ſes pieds demeurerent, dit-on, imprimés ſur une pierre de la montagne des Oliviers, d'où il s'éleva dans les nues; & ces marques de ſes pieds ſacrés ſe voyoient encore du temps de S. Jerôme, qui nous aſſure de la vérité de ce miracle. Il ajoute que l'égliſe qui y fut bâtie, ne put être couverte ni lambriſſée à l'endroit par où le Sauveur étoit monté au ciel, & que cette partie du dôme étoit à jour. Saint Optat, évêque de Miléve en Afrique, S. Paulin, évêque de Nole, & Sulpice Severe rendent auſſi le même témoignage. Ce qui eſt encore très-remarquable, c'eſt que l'armée romaine aſſiégeant Jéruſalem, campa en ce lieu, comme l'hiſtorien Joſéphe le rapporte dans ſes livres de la guerre des Juifs; & néanmoins ces veſtiges ne furent point altérés. Au temps du vénérable Béde, vers l'an 700, les choſes étoient encore au même état, comme il l'écrit lui-même au livre des ſaints lieux. Mais enfin les ennemis de notre religion ont enlevé la pierre où ces marques étoient gravées, & l'ont employée à boucher la porte orientale de ce temple, laquelle ils ont fait fermer: c'eſt ce qu'en rapportent les auteurs des derniers ſiécles, qui ont fait la deſcription des ſaints lieux. * Le P. Giri, *vie de N. S. J. C.*

☞ ASCENSION (l') iſle de l'océan Ethiopique, que M. Deliſle nomme la *Grande Aſcenſion*, pour la diſtinguer de celle qui fait le ſujet de l'article ſuivant. Cette iſle fut découverte en 1508 par Triſtan Acugna, lorſqu'il revenoit des Indes: il lui donna ce nom, parcequ'il la vit le jour de l'Aſcenſion. Elle eſt environ au huitiéme degré de latitude méridionale, à cent lieues de l'Amérique: & elle a quatre lieues de longueur & une de largeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ASCENSION (l') iſle vers les côtes de l'Amérique méridionale, près du Bréſil. On l'appelle communément du nom portugais *Acençaon*, pour la diſtinguer de celle dont nous venons de parler. * La Mart. *dict. géogr.*

☞ ASCENSION (l') petite ville de l'Amérique méridionale, dans l'iſle Marguerite, près de la côte de la nouvelle Andalouſie. * La Mart. *dict. géogr.*

ASCÉTES. Ce mot vient du grec ἀσκητὴς, qui ſignifie *une perſonne qui s'exerce & qui travaille*, d'où on l'attribue à ceux qui embraſſoient un genre de vie plus auſtère, comme s'exerçant plus que les autres à la vertu. En ce ſens on peut dire que les Phariſiens & les Eſſéniens parmi les Juifs étoient des Aſcétes: & même que les Stoiciens étoient une eſpéce d'Aſcétes parmi les philoſophes. Entre les chrétiens, on a toujours donné le nom d'Aſcétes à ceux qui faiſoient profeſſion de mener une vie plus auſtère que les autres. Quelques-uns ont cru qu'ils ſe diſtinguoient comme les philoſophes, par un habit particulier, & ont rapporté à ce genre de vie ce que Tertullien dit dans ſon livre du *Manteau*. Mais cela n'a aucune application aux Aſcétes, qui n'affectoient aucun habit particulier. Ce nom eſt donné généralement à tous ceux qui ſe diſtinguoient des autres par leurs mœurs auſtéres. C'eſt ainſi que les anciens peres appellent Aſcétes ceux qui parmi les chrétiens faiſoient une abſtinence particuliere de viande & de vin. Depuis ce temps-là, le nom d'Aſcétes eſt demeuré aux moines qui ont ſuivi ce genre de vie, & particulierement à ceux qui ſe retirant dans les deſerts, n'avoient d'autre occupation que celle de s'exercer à la méditation, à la lecture, aux jeûnes, & aux autres auſtérités. On a donné auſſi ce nom aux religieuſes. Les monaſtéres ont été appellés *Aſceteria*, nom qui a été auſſi particulier à certaines maiſons, dans leſquelles il y avoit des moniales & des acolytes, pour enſevelir les morts, inſtitués par l'empereur Anaſtaſe, & confirmés par Juſtinien, *dans la noveile* 13. Dans les derniers ſiécles, le nom d'Aſcétes chez les Grecs ſe donne généralement à tous les moines. * Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ.*

ASCHAFENBOURG ou ASCHEBURG, *Aſchaffenburgum* & *Aſciburgum*, ville de la Franconie, en Allemagne, dans l'état de l'électeur de Mayence. Elle a été autrefois ville impériale, & eſt diviſée en ville haute & ville baſſe, avec un pont de pierres ſur la riviere du Mein; & un fort beau château à quatre faces, bâti depuis quelques années, & nommé *Joansbourg*, c'eſt-à-dire, *le château de Jean*, où demeure fort ſouvent l'électeur de Mayence. Il eſt à ſix milles d'Allemagne de Francfort, & à douze de Mayence, en allant vers Wurtzbourg.

Concile d'Aschafenbourg.

Gerard d'Eperſtein, archevêque de Mayence, aſſembla l'an 1292 les évêques de ſa province, après la mort du pape Nicolas IV, & dans un concile ils firent des ordonnances ſalutaires pour le bien de l'égliſe. Ce fut dans le temps que le ſiége pontifical étoit vacant.

ASCHAIR, Mohammed Ben Ali Ben Aſchair, natif d'Alep, mort l'an 789 de l'hégire, eſt auteur d'une hiſtoire de Kennaſerin, ville de Syrie, qu'il a intitulée, *couronne d'églantier ſur l'hiſtoire de la ville de Kennaſerin.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHAM (Roger) Anglois, natif de Kirckbywish, dans la province d'Yorck, avoit une grande connoiſſance des beautés de la langue latine & il étoit ami particulier de Jerôme Oſorio, de Jean Metel, & de Jean Sturme. La reine Elizabeth le choiſit pour être ſon ſecrétaire dans la langue latine. Il s'aquitta très-bien de cet emploi durant huit ou neuf mois, & mourut à Londres le 30 décembre de l'an 1568, âgé de cinquante-trois ans. Edouard Grant fit ſon oraiſon funébre, & fit depuis imprimer les lettres d'Aſcham. Les ouvrages imprimés de Roger Aſcham ſont, *Epiſtolæ familiares. Toxophilus. Commendatitiarum epiſtolarum liber I. Præceptor. De rebus in Germania geſtis. De arte ſagittaria.* * De Thou, *hiſt. l.* 43. *Voyez* l'oraiſon funébre d'Aſcham, imprimée avec ſes lettres.

ASCHARI, ſurnom d'un des plus célébres docteurs d'entre les Muſulmans: il ſe nommoit *Aboul Haſſan Ali Ben Iſmaël*, & étoit de la race d'Abou Mouſſa al Aſchari, duquel il a pris le ſurnom. Ce docteur fut de la ſecte de Schafei; mais dans la ſuite il fit une école à part. Il mourut à Bagdet l'an 324, ou, ſelon quelques-uns, l'an 329 de l'hégire, qui eſt le 940 de J. C. & on l'enterra fort ſecretement, de peur que les Hanbalites, qui étoient d'une ſecte oppoſée à la ſienne, & fort puiſſante alors dans la ville, ne le fiſſent déterrer ſur le ſoupçon d'impiété dont ils l'accuſoient. La cauſe de ce ſoupçon fut qu'Aſchari ſoutenoit que Dieu n'agiſſoit que par des loix générales qu'il avoit établies:

Digitized by Google

ce qui eſt le ſentiment du pere Malebranche ; & les Hanbalites croyoient au contraire que Dieu agit toujours par des volontés particulieres, & fait toutes choſes pour le bien de chaque créature. Aſchari eut ſur ce ſujet une grande conteſtation avec Abou Ali Haiian ſon beau-pere, qui étoit de la ſecte de Hanbal, & lui propoſa le cas de trois enfans, dont Dieu prend l'un dans ſon bas âge, & laiſſe vivre les deux autres juſqu'à l'âge de raiſon, auquel étant arrivés, l'un devient fidéle, & l'autre infidéle. Haiian lui répondit, « Dieu a pris le premier de ces enfans, parcequ'il prévoyoit peut-être » qu'il tomberoit dans l'infidélité. Mais, *lui repliqua » Aſchari*, un des deux qui reſtent au monde y tombe : » C'eſt, *dit Haiian*, que Dieu le deſtinoit à la gloire ; » mais qu'uſant de ſa liberté, lorſqu'il a été plus avancé » en âge, il n'a pas correſpondu au deſſein de Dieu ſur » lui. *Aſchari repartit ſur cela à ſon beau-pere :* Votre » réponſe ne me ſatisfait pas ; car par la même raiſon que » Dieu a pris le premier de ces enfans, il pouvoit prendre auſſi celui qui eſt devenu infidéle, s'il eut voulu » procurer ſon bien. *Haiian ſe trouvant trop preſſé par » ſon gendre, lui dit :* Votre raiſonnement eſt une tentation du démon ; *& Aſchari irrité de cette injure, lui » répondit bruſquement :* L'âne du Scheik eſt à la porte, » c'eſt-à-dire, pour parler plus honnêtement, la diſpute » eſt finie. » L'auteur des Maovakef ou Stations, rapporte cette hiſtoire un peu différemment ; mais ce qu'il y a de certain, eſt que les Aſchariens ont toujours été oppoſés aux ſentimens des Motazales, qui ſont ſortis des Hanbalites. Ils ſont réputés pour très-orthodoxes, & ſoutiennent la prédeſtination abſolue & gratuite, & la prédétermination phyſique ; & ſont enfin parmi les Muſulmans ce que ſont les Thomiſtes les plus rigoureux parmi les chrétiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHARIOUN ou ASCHARIENS ; ce ſont les diſciples d'Aſchari. Pour bien entendre leur opinion, il faut voir quel fondement elle a dans le muſulmaniſme. On trouve ces paroles dans le ſecond chapitre de l'alcoran. « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que » vous manifeſterez au-dehors, & de tout ce que vous » tiendrez caché en vous-mêmes ; car Dieu pardonne » à qui il lui plaît, & il châtie ceux qu'il lui plaît, & » cela parcequ'il eſt le tout-puiſſant, & peut diſpoſer de » toutes choſes ſelon ſon bon plaiſir.

Les interprétes remarquent ſur ce paſſage, que les Muſulmans furent fort effrayés, lorſque ce verſet fut publié, & pluſieurs ont ſoutenu que ce verſet a été abrogé par un autre dont on va parler. Mais les auteurs les plus graves ſoutiennent qu'il n'eſt point abrogé ; parceque, *diſent-ils*, l'abrogation ou la révocation d'un verſet par un autre qui ſuit, n'a lieu que dans les loix & dans les ſtatuts, & non dans les ſimples narrations ou expoſitions des choſes. Or le verſet dont il s'agit n'étant qu'une pure déclaration ou expoſition de la maniere d'agir de Dieu, & n'enfermant en ſoi aucune ſorte de loi ou précepte, ne peut jamais être abrogé ou révoqué par un autre. Les premiers Muſulmans ſe trouvant donc fort en peine ſur la doctrine de ce paſſage, allerent trouver Aboubecre & Omar, afin qu'ils allaſſent en demander l'explication à leur prophéte. Ces deux députés exécuterent leur commiſſion, & lui dirent : « Si Dieu » nous demande compte de toutes nos penſées, deſquelles nous ne ſommes pas les maîtres, & que nous » ne pouvons pas gouverner ſelon notre volonté, quelle » eſpérance de ſalut nous reſte-t-il ? Tout ce que nous » pouvons faire, eſt de ne point mettre en pratique le » mal qu'elles nous ſuggerent. Mahomet leur répondit. » Vous avez oui dire que les Iſraélites, après que Moyſe leur eut déclaré la volonté de Dieu, lui dirent : » *Nous vous avons entendu ; mais nous n'obſerverons » rien de ce que vous nous avez ordonné.* Vous ſavez auſſi » de combien de maux fut ſuivie la déſobéiſſance de ce » peuple. Dites donc, vous autres fidéles : *Nous avons » entendu la volonté du Seigneur, & nous nous y conformerons.* » Ce fin politique eſquivoit la difficulté, comme il eſt facile de voir. Cependant cette réponſe ayant un peu calmé les eſprits, & appaiſé le trouble des conſciences de ces nouveaux Muſulmans ; Mahomet, pour les mettre tout-à-fait en repos, publia le verſet ſuivant. « Dieu ne charge point l'homme, ſinon de ce » qu'il peut faire, & ne lui impute que ce qu'il a acquis » par ſon obéiſſance ou par ſa rébellion. » C'eſt ce paſſage par lequel on prétendoit que le premier fut abrogé : cependant les Aſchariens fondent également ſur ces deux paſſages le ſentiment qu'ils ont ſur la matiere de la liberté & du mérite des œuvres, qui eſt directement oppoſé à celui des Motazales.

Quant à l'opinion des Aſchariens, elle eſt que Dieu étant un agent général & univerſel, eſt auſſi véritablement le créateur & l'auteur de toutes les actions des hommes ; mais que les hommes étant libres, ils ne laiſſent pas néanmoins d'acquerir un mérite ou un démérite, ſelon qu'ils ſe portent volontairement vers les choſes qui leur ſont commandées ou défendues par la loi. Le mot d'*acquis* ou d'*acquiſition*, qu'on trouve dans ce dernier paſſage de l'alcoran, eſt défini par les Aſchariens, *une action ordonnée pour procurer quelque utilité, ou pour éviter quelque mal.* Or parcequ'une telle action ne peut être attribuée au créateur, qui ne peut recevoir, ni utilité, ni dommage, il s'enſuit qu'elle doit être attribuée purement à l'homme, lequel par conſéquent en eſt le maître, & jouit d'une entiere liberté. Il réſulte donc de ce raiſonnement, que nos actions ſont réellement & effectivement produites par le créateur ; mais que l'application que nous en faiſons en obéiſſant ou déſobéiſſant à la loi, eſt purement de nous. Cette opinion eſt reçue généralement parmi les Mahométans, ſi vous en exceptez les Motazales. Houſſain Vaëz expliquant ces deux paſſages, dit que par le premier verſet on nous charge d'une choſe qui eſt au-deſſus de nos forces, & que l'on nous annonce une choſe que nous ſommes incapables d'entendre, ce qui paroît fort terrible : mais que par le ſecond nous ſommes raſſurés, puiſque nous n'avons qu'à croire en Dieu, à ſes écritures, & à ſes envoyés ou prophétes, ſans ſéparer aucune de ces choſes l'une de l'autre, ni en exclure aucune ; qu'à proteſter que nous obéirons à ſes commandemens, en lui demandant pardon de tous nos péchés d'omiſſion, & d'inadvertance ; & enfin qu'à le prier, *qu'il ne nous impute point ce qui ne dépend pas de nous*, comme nous liſons dans la ſuite du même chapitre : c'eſt ce qui a fait qu'Aſchari a décidé nettement que Dieu, ſans être injuſte, peut nous imputer ce qu'il n'eſt pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Sur ce qui eſt rapporté ci-deſſus, que les Juifs dirent après avoir entendu la loi de Dieu, qu'ils ne l'obſerveroient pas ; il ſemble d'abord que ce ſoit une calomnie de Mahomet : car il eſt dit au contraire dans les livres de Moyſe, que les Juifs, après l'avoir entendue, promirent de l'obſerver. Mais Mahomet a voulu ſignifier par cette façon de parler, que les Juifs ne l'ont pas mieux obſervée, que s'ils avoient proteſté de n'en rien faire. Il peut encore avoir égard à ce paſſage de l'écriture, où le prophéte reproche à ce peuple rébelle d'avoir dit à Dieu : *Je ne vous ſervirai point.*

On peut voir au reſte que ſur les queſtions épineuſes du concours de Dieu, de ſa providence dans le mal, de la prédeſtination, de l'impuiſſance de l'homme à faire le bien, & du franc-arbitre ; il y a parmi les mahométans les mêmes diſputes que parmi les chrétiens : ce qui fait voir que toutes ces queſtions ſont difficiles, & qu'on ne feroit pas mal de ſe ſupporter charitablement les uns les autres ſur ces matieres. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ASCHAW, *Aſchavia*, village d'Allemagne dans la haute Autriche. Il eſt ſur le Danube à l'embouchure de la petite riviere d'Aſcha, entre la ville de Lintz & celle de Paſſaw. Quelques géographes croient qu'Aſchaw eſt

Digitized by Google

l'ancienne *Joviacum*, ville de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarck, deux villages de la haute Autriche, vers les confins de la Baviere. * Baudrand.

ASCHBARAT, ville du Turqueſtan, la plus avancée dans le pays des Gétes. Tamerlan y fit bâtir une citadelle, pour tenir ces peuples en leur devoir. Cette ville eſt ſituée au-delà du fleuve Sihon ou *Jaxartes*, à un mois de chemin de la ville de Samarcand. Ahmed-Ben Arabſchah dit que ce fut Mohammed, fils de Geanghir, fils de Tamerlan, qui y fit bâtir une forteresſe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASCHBEHI (Schehabeddin Mohammed Ben Ahmed Al-Khathib) qui vivoit vers l'an 800 de l'hégire, eſt auteur d'un livre intitulé *Moſtathref*, qui eſt un dictionnaire d'élégances arabiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHBOURKAN ou ASCHFOURKAN, ville de la province de Khoraſan, ſituée dans le quatriéme climat, à 100 degrés de longitude, & à 36 degrés 45 minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon les tables de Naſſireddin & d'Ulug Beg. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHEBURG, *cherchez* ASCHAFENBOURG.

ASCHEG, premier roi de Perſe de la ſeconde branche de la troiſiéme dynaſtie des Molouk Thaouaif, ou ſucceſſeurs d'Alexandre, appellée des *Aſchganiens* ou *Aſchganides*. Il deſcendoit en droite ligne & maſculine de Fraibors, fils de Kaous. Ce prince vécut en paix avec les ſucceſſeurs d'Alexandre, qui ne le moleſterent point, & regna heureuſement vingt-cinq ans, après avoir chaſſé les Aſchkaniens. C'eſt peut-être de celui-ci que ſont deſcendus les Arſacides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASCHEK, premier roi de la dynaſtie des Aſchkaniens, qui font la premiere branche de celle des Molouk Thaouaif, ou des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand* en Perſe. Les hiſtoriens Orientaux prétendent que cet Aſchek étoit fils ou deſcendant de Dara ou Darab, qui eſt le *Darius Codomanus* des Grecs & des Latins, défait par Alexandre. Ils ajoutent qu'il ſe révolta contre Anthakaſch, qui eſt Antiochus, par la faveur des Perſans, qui voulurent remettre la couronne de Perſe dans la famille de Darius. Il regna ſept ans, & eut douze rois pour ſucceſſeurs, qui regnerent l'eſpace de cent ſoixante-cinq ans. Quelques-uns nomment ce prince Arſchak, & prétendent que c'eſt de lui que ſont deſcendus les Arſacides. Si cela eſt, il faut entendre par Anthakaſch ou Antiochus, les Seleucides ſes ſucceſſeurs. Aſchek laiſſa un fils du même nom, qui lui ſuccéda. Il y a cependant des hiſtoriens, qui lui donnent un fils nommé *Schabour*, pour ſucceſſeur. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHEN, château dans la Baviere. En 765, ſous le pontificat du pape Paul I, & du regne de Pepin *le Bref*, on y fit une aſſemblée des eccléſiaſtiques & des barons du pays pour des affaires importantes. C'eſt pour cette raiſon que quelques auteurs la marquent parmi les conciles.

☞ ASCHERLEBEN, en latin *Aſcherlebia*, ou *Aſcania*, petite ville d'Allemagne, ſur la riviere de l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'eſt de-là qu'eſt ſortie la maiſon des princes d'Anhalt; car on ſait qu'ils n'étoient d'abord que de ſimples comtes d'Aſcanie. Dans la ſuite, la ville & le comté paſſerent à l'évêque d'Halberſtad, & enfin à l'électeur de Brandebourg, comme annexe de cet évêché qui lui a été cédé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASCHGANIDES ou ASCHGANIAN, troiſiéme dynaſtie des rois de Perſe, que l'on prétend être une ſeconde branche des Molouk Thaouaif, ou ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand* en Perſe. Khondemir la confond avec les Aſchkaniens; mais Lebtarickh en fait une particuliere, dont il fait Aſcheg le fondateur, & lui donne huit rois, qui ont ſuccédé les uns aux autres pendant l'eſpace de cent cinquante ans, après avoir dépouillé les Aſchkaniens leurs prédéceſſeurs. Cet endroit eſt le plus embaraſſé & le plus obſcur de toute l'hiſtoire de Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHKANIAN, ou les ASCHKANIENS, font la troiſiéme dynaſtie des anciens rois de Perſe, qui tirent leur nom d'Aſchek. Cette dynaſtie eſt confondue avec ceux qu'on appelle *Molouk Thaouaif*. Quelques-uns prétendent que ces Molouk Thaouaif doivent ſe diviſer en deux branches, dont celle des Aſchkaniens, *de laquelle nous parlons*, eſt la premiere, & celle des Aſchganiens ou Aſchganides, eſt la ſeconde. De l'une ou de l'autre viennent les Arſacides. Si l'on compte douze rois dans la premiere, qui ont regné cent-ſoixante cinq ans, on en trouve huit dans la ſeconde, qui ont regné cent cinquante ans; mais il y a grande apparence que ces deux dynaſties n'en font qu'une, & que cette diviſion n'a été inventée que pour remplir le nombre des années, qui ſe trouvent fort courtes ſans ce ſecours. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHMOUN, ville d'Egypte près de Damiéte. Il y a auſſi un canal tiré du Nil, entre les villes de Damiéte & de Manſourah, qui porte le même nom, que quelques-uns prononcent *Oſchmoun*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où l'on voit encore aujourd'hui pluſieurs ſphinges, colonnes, pyramides, & autres monumens, qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHNAHI (Abdalazize Ben Ali) juriſconſulte de la ſecte de Schafei, qui mourut l'an 450 de l'hégire. Il eſt auteur d'un livre intitulé, *Feraidh*, où il traite amplement des ſucceſſions, ſelon les loix du muſulmaniſme. Ce livre porte auſſi le nom de ſon auteur; car il eſt ſouvent cité ſous le titre d'Aſchnahiah, & a été commenté par Mohammed Al Schaabi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOUR, nom d'une des rivieres qui paſſent par la ville de Kaſch en Turqueſtan, du côté du ſeptentrion. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOURA, iſle de la mer des Indes, des plus reculées, & des plus déſertes. Elle eſt ſituée au-delà de celle qui porte le nom de *Schamel*, d'une navigation de quatre jours, ou de quatre cens mille d'Italie, & n'eſt éloignée de celle qu'on appelle *Malai*, que d'une petite journée. Edriſſi la place dans la neuviéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHTIKHAN, ville de la province Tranſoxane, qui eſt, ſelon quelques géographes, des dépendances de celle de Samarcand; mais qui a, ſelon quelques autres, ſa juriſdiction à part; quoiqu'elle ſoit compriſe dans la Sogde, c'eſt-à-dire, dans la plaine ou vallée qui prend ſon nom de cette ville-là. Elle eſt ſituée à dix lieues de Kuſchania, & à ſeize de Samarcand. Son terroir eſt fertile & fort agréable, à cauſe du grand nombre de ſes jardins. Il y a dans la ville un château & pluſieurs bâtimens publics. Sa longitude eſt de 88 dégrés, & ſa latitude ſeptentrionale de 39 degrés 55 minutes. Pluſieurs grands hommes ſont ſortis de cette ville, au rapport de Bergendi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCIBURG, *Aſciburgus*, maintenant nommé *Tatari*, montagne de Pologne, qui a ſon commencement proche la petite ville de Twar Dozzyn dans la Hongrie, & aux frontieres de la Siléſie, enſuite s'étendant du côté du ſeptentrion vers la riviere de Vuarte & le marquiſat de Brandebourg, finit à la mer Baltique. Son trajet s'appelle *Gollenberg* par les habitans. * Cluvier.

ASCILES, hérétiques, *cherchez* ASCODROGITES.

ASCISI, ville d'Italie, *cherchez* ASSISE.

ASCITES, certains Arabes ainſi nommés, parce qu'ils ſe ſervoient d'outres liés deux à deux pour paſſer les rivieres: ce qu'ils font encore, & même pour aller pirater le long des côtes, ἀσκὸς en grec: ſignifie

Digitized by Google

un outre ou *une peau de bouc*. Ptolémée les nomme ἀσκωμάτους ; & Ortelius les a confondus mal-à-propos avec les ἀσκίτας de ce dernier auteur. * Pline, *l. 6.*

ASCLEPAS, évêque de Gaze en Paleſtine, floriſſoit dans le IV ſiécle. Il ſe trouva en 325 au concile général de Nicée. Mais les Ariens, qui étoient puiſſans à la cour de Conſtantin, l'accuſerent de divers crimes, & le firent dépoſer vers l'an 330. Tout ſon crime ne conſiſtoit que dans l'averſion qu'il avoit témoignée contre l'héréſie. Quintien qui étoit un très-méchant homme, fut mis en ſa place. Après la mort de Conſtantin on rétablit Aſclepas; mais les Ariens le firent encore chaſſer. Il ſe retira auprès du pape Jules I, qui reconnut l'innocence de ſa vie & de ſa doctrine dans le concile de Rome de 342. Ce prélat fut encore rétabli & juſtifié dans celui de Sardique en 347, & il revint à Gaze, où il fit bâtir l'ancienne égliſe qui étoit hors de la ville, du côté d'occident. C'eſt ce que nous apprenons de la vie de S. Porphyre, un de ſes ſucceſſeurs, dans laquelle il eſt qualifié *un très-ſaint & très-heureux prélat, qui a ſouffert beaucoup d'afflictions pour la défenſe de la foi orthodoxe.* Nous ne ſavons en quel temps il mourut. Il y a apparence que S. Irénion, qui aſſiſta l'an 363 au concile d'Antioche, étoit ſon ſucceſſeur. * S. Athanaſe, *ad ſolit.* & *apolog. de fuga.* S. Epiphane, *hæreſ.* 69. Sozomene, *l.* 3. Théodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 342, 347, *&c.* Bollandus *in ſanctum Porphyr. ad* 26 *februarii.* Hermant, *vie de S. Athanaſe, &c.*

ASCLEPIADE, natif de Phie, ville du Péloponnèſe, ancien philoſophe, fut diſciple de Stilpon à qui il attira Ménédéme, avec lequel il lia une amitié très-étroite. Après qu'ils eurent étudié l'un & l'autre ſous Stilpon à Megare, ils paſſerent en Elide, où ils eurent pluſieurs conférences avec les diſciples du philoſophe Phédon. Aſclépiade & Ménédéme étoient ſi pauvres, que pour ſe procurer le néceſſaire, ils furent obligés de ſervir de manœuvres à des maçons. Le temps qui leur reſtoit n'étoit employé qu'à l'étude, enſorte qu'ils devinrent bientôt très-habiles philoſophes. Quoiqu'ils ſe fuſſent promis réciproquement de garder le célibat, ils ne laiſſerent pas de ſe marier; mais afin que l'état du mariage ne les ſéparât point, Ménédéme épouſa la mere & Aſclépiade la fille. L'épouſe d'Aſclépiade étant morte, Ménédéme céda ſa femme à ſon ami, & en épouſa une autre fort riche, dans Eretſie, ville de ſa naiſſance. Aſclépiade y mourut fort vieux, quelque temps après la mort d'Alexandre. * Diogenes *Laertius, de vitis philoſophorum, in vita Menedem.* Bayle, *dictionn. crit. ſeconde édition.*

ASCLEPIADE, hiſtorien Grec, fils de *Diotime*, vivoit du temps de Ptolémée *Epiphanes* ou l'*Illuſtre*, roi d'Egypte, & ſous Attalus & Eumenés rois de Pergame, ſous la CXLV olympiade, & vers l'an 200 avant J. C. Il étoit originaire de Nicée, & naquit à Myrlée, ville de Bithynie, qu'on nomma depuis *Apamée.* Les anciens auteurs lui attribuent divers ouvrages hiſtoriques; comme une hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, une hiſtoire de Bithynie, un traité des illuſtres grammairiens, &c. Strabon dit qu'Aſclépiade de Myrlée avoit enſeigné la grammaire dans le pays des Turdetains, en Eſpagne, qui eſt aujourd'hui l'Algarve; & qu'il avoit compoſé une relation de ce pays. Mais cet ouvrage étoit de quelque autre Aſclépiade; car il y en a pluſieurs de ce nom. Celui-ci avoit étudié ſous Apollonius, diſciple de Callimachus. * Strab. *l.* 3. Athénée, *l.* 3 & 11. Arrien, *l.* 7. Suidas. Meurſius. Voſſius. Geſner, &c.

ASCLEPIADE, médecin, floriſſoit dans la ville de Rome du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an 658 de Rome, & 96 avant J. C. Pline dit qu'il étoit de Pruſe, ville de Bithynie. Aſclepiade rejettoit la doctrine d'Hippocrate, qu'il appelloit *meditation de la mort*, & permettoit pluſieurs délicateſſes aux malades. Il mit le vin en uſage dans la guériſon des maladies, & permit aux malades l'uſage de l'eau froide; ce qui lui donna de la vogue, auſſi-bien que la guériſon qu'il fit d'un homme que l'on conduiſoit comme mort au bucher. Il condamna les remédes des anciens, & en ſubſtitua de nouveaux, accompagnés d'inventions commodes dont chacun pouvoit ſe ſervir ſans l'aide du médecin. Tertullien lui reproche de n'avoir pas cru que l'ame fût diſtincte de la matiere. Les anciens parlent ſouvent de lui, & citent divers ouvrages de ſa façon. Mithridate roi de Pont, qui aimoit la médecine, tâcha d'attirer Aſclépiade dans ſa cour; mais il ſe trouvoit trop bien à Rome, pour ſe donner à un prince qui étoit en guerre avec les Romains. Ce qui fut de plus ſingulier en lui, eſt la gageure qu'il fit de n'être jamais malade, s'engageant de ne point paſſer pour médecin ſi le contraire lui arrivoit. Il gagna cette gageure; car il ne fut point malade, & mourut d'une chute dans un âge avancé. * Galien, *l.* 2 *de antidot. l.* 3. *de criſib. &c.* Celſus, *l.* 2, *c.* 6, *& l.* 5, *c.* 1. Apulée, 4. *florid.* Pline, *l.* 7, *c.* 137, *l.* 23, *c.* 1, *l.* 26, *c.* 3, *& l.* 29, *c.* 1. Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 1, *c.* 18, *& de phil. c.* 11, § 38. Caſtellan, *in vit. medic.* Meurſius. Geſner. Simler. Bayle, *dict. crit.*

Suidas a confondu ces deux ASCLEPIADE, & ſon autorité a trompé divers auteurs modernes, ce que Voſſius a parfaitement bien remarqué. Suidas dit que cet écrivain a vécu ſous Ptolémée *Epiphanes* roi d'Egypte, & ſous Attale & Eumenés rois de Pergame, & qu'il étoit contemporain d'Eratoſthène de Cyréne. Cela eſt vraiſemblable; car Ptolémée commença de regner l'an 204 avant J. C. Euménés ſuccéda à Attale l'an 197 avant J. C. & Eratoſthène mourut l'année d'après. Mais comment accorder cette chronologie avec ce que Suidas ajoute, qu'Aſclepiade enſeigna la médecine à Rome du temps de Pompée? Pompée ne naquit que le dernier jour de ſeptembre de l'an 186 avant J. C. Il y a donc 91 ans de la mort d'Attale à la naiſſance de Pompée; ainſi l'on doit diſtinguer deux ASCLEPIADE. Quelques-uns des ouvrages qu'on attribue à ces deux auteurs peuvent être de quelque autre de ce nom; car il y en a eu pluſieurs. Les plus conſidérables ſont ASCLEPIADE, qui étoit diſciple d'Iſocrate, & vivoit ſous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant J. C. Plutarque fait mention de lui dans le traité qui comprend la vie de dix orateurs. ASCLEPIADE, fils d'*Arius*, qu'Athénée cite dans ſon XIII livre, & qui avoit laiſſé des mémoires de la vie de Demetrius Phalereus. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu, & on ignore encore de quel pays il étoit. Peut-être eſt-ce celui de Nicée, qu'Etienne de *Byzance* cite en parlant de cette ville. ASCLEPIADE de Chypre; ASCLEPIADE d'Egypte; ASCLEPIADE d'Anazarbe; ASCLEPIADE d'Alexandrie; & quelques autres qui ſont nommés par les anciens auteurs. * Les curieux pourront conſulter Geſner & Simler, *in bibl.* Poſſevin, *in appar.* Meurſius, *in notis ad Chalcid.* Voſſius, *l.* 1. *de hiſt. Græc. c.* 18, 21 & 22, *& l.* 4.

ASCLEPIADE, médecin célébre, différent de celui *dont il eſt parlé ci-deſſus*, quoique ſon compatriote, floriſſoit ſous Trajan, ſous Adrien & ſous Antonin. Il fut affranchi par un certain Calpurnius, & obtint la bourgeoiſie romaine & pluſieurs autres prérogatives, ainſi que nous apprend une inſcription rapportée par Reineſius dans une de ſes lettres à Hoffman. Ce médecin compoſa auſſi pluſieurs livres ſur la préparation des remédes tant internes qu'externes. * Bayle, *dict. crit.*

ASCLEPIADE, patriarche d'Antioche, dans le III ſiécle, ſuccéda à S. Serapion, vers l'an 211. L'hiſtoire remarque qu'il avoit été un des confeſſeurs de J. C. durant la perſécution de Severe. Alexandre, qui étoit alors en priſon, & qui fut mis l'année ſuivante ſur le ſiége de l'égliſe de Jéruſalem, écrivit aux fidéles d'Antioche ſur le ſujet de l'élection d'Aſclépiade; & il leur avoue que le Seigneur avoit rendu légeres ſes chaînes, depuis qu'ils avoient pour paſteur un homme, que la grandeur de ſa foi en rendoit ſi digne. Ce ſaint prélat

Digitized by Google

mourut vers l'an 217. Philétus lui ſuccéda. * Euſeb. *in chron. & l. 6 hiſt. c. 11.*

ASCLEPIADE, hiſtorien de l'iſle de Chypre, vivoit du temps que Pygmalion regnoit en Orient : cet hiſtorien marque que de ſon temps la coutume de manger de la viande n'étoit point en uſage. * Hieron. *l. 2, adverſus Jovinianum, ex Porphyrio.* Voſſius, *de hiſt. græc. l. 4, p. 506, 507.* Il y a eu encore un autre ASCLEPIADE, qui avoit compoſé ſoixante livres de l'hiſtoire d'Egypte, dont Athénée fait mention au *l. 15.*

ASCLEPIODORE d'Alexandrie, étoit un homme qui avoit une merveilleuſe diſpoſition d'eſprit, non-ſeulement pour les mathématiques, mais encore pour la connoiſſance des plantes, ſelon que le rapporte Suidas. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu : on dit ſeulement qu'ayant fait un voyage en Syrie pour y acquérir une connoiſſance particuliere des mœurs des habitans de ce pays, il n'y trouva que trois perſonnes qui y vécuſſent avec quelque ſorte de modération. * Suidas, *in Aſcle.* Cœlius Rhodiginus, *l. 14, c. 3.*

ASCLEPIODORE, excellent peintre, ſur-tout pour la ſymmetrie, dont Apellés même eſtimoit beaucoup les ouvrages, & dont les tableaux étoient ſi recherchés, que Mnaſon roi d'Elate dans la Gréce, acheta douze portraits des dieux qu'il avoit faits, & donna trois cens mines d'argent pour chacun. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

ASCLEPIODORE, eſt mis par Quint-Curce au nombre des jeunes gens de qualité, qui tremperent dans une conjuration contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l. 8, c. 6.*

ASCLEPIODOTE, Lesbien, l'un des généraux de Mithridate *le Grand*, conſpira contre lui avec Myricon, Philotime & Cliſthènes. Mais ſur le point d'exécuter l'entrepriſe, il la révéla lui-même à Mithridate, qui fit périr les conjurés dans les tourmens, la premiere année de la CLXIV olympiade, & 84 ans avant J. C. * Appien, *in Mithridat.* Oroſe, *l. 6, c. 2.*

ASCLEPIODOTE (Caſſius) de Nicée en Bithynie, ami de Barea Soranus, qui fut condamné injuſtement ſous Neron, ſe ſignala par ſa fidélité. On le voulut faire dépoſer contre Soranus : il le refuſa conſtamment, & aima mieux perdre ſes biens & aller en exil, que de trahir ſon ami & ſa conſcience. Cette fermeté éclata d'autant plus, que P. Egnatius Celer, Grec de Beryte, & philoſophe ſtoïcien, autre ami de Soranus, ſe laiſſa ſuborner par argent ; & démentant ſon extérieur de probité, il ſe rendit lâchement témoin contre lui. Mais ce crime ne demeura pas impuni, & les choſes changerent de face ſous les regnes ſuivans. Aſclépiodote fut rappellé par Galba, & Egnatius banni par Veſpaſien. * Dion, *l. 62.*

ASCLEPIODOTE, préfet du prétoire ſous Conſtance *Chlore.* En 296 il défit Allectus, lequel après avoir tué Carauſius, s'étoit fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne, comme Eutrope & Euſebe l'ont remarqué. Il y a apparence que cet Aſclépiodote eſt le même qui avoit écrit la vie de l'empereur Dioclétien, & que Vopiſcus cite deux fois dans celle d'Aurelien. * Vopiſc. *Aurelian.*

ASCLEPIUS, philoſophe Trallien, diſciple d'Ammonius. Quelques auteurs le rangent parmi les écrivains du II ſiécle, & d'autres le mettent plus bas. Il compoſa un commentaire ſur l'arithmétique de Nicomachus. * Voſſius, *de math. 10, § 1.*

ASCLEPIUS, évêque Africain, ſur la fin du V ſiécle vers l'an 499, écrivit contre les Ariens. Gennade dit que de ſon temps il compoſoit un ouvrage contre les Donatiſtes, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de réputation, en faiſant des inſtructions ſur le champ. * Gennadius, *de ſcript. eccleſ. c. 73.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ. l. 2, c. 72.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du V ſiecle.*

ASCLETARION, aſtrologue, dont parle Suétone, qui fut accuſé d'avoir publié des prédictions touchant la deſtinée de Domitien. Ce prince l'ayant fait appeller, & voyant qu'il ne nioit point ce dont il étoit accuſé, lui demanda de quelle mort il devoit mourir lui-même. L'aſtrologue répondit qu'il ſeroit bientôt déchiré par des chiens. Domitien, pour le convaincre de menſonge le fit tuer au même inſtant, & commanda qu'on l'enterrât avec ſoin. Mais on dit que comme on exécutoit cet ordre, il s'éleva une ſi furieuſe tempête, que tout le monde ſe retira, & que le corps de ce malheureux devin fut mis en piéces par des chiens, l'an de J. C. 90. * Sueton. *in Domit. c. 15.*

ASCODROGITES ou ASCITES, hérétiques qui s'éleverent vers le milieu du ſecond ſiécle. Ils ſe diſoient remplis du Paraclet, & introduiſoient les bacchanales dans les égliſes, où ils avoient une peau de bouc pleine de vin. Ils faiſoient la proceſſion à l'entour, en diſant qu'ils étoient ces vaiſſeaux remplis de vin nouveau, dont parle le Fils de Dieu dans l'évangile. * S. Auguſtin. *hær. 62.* Philaſtrius, *de hær.* Baronius, *A. C. 173, n. 40.*

ASCOLE, *cherchez* BASILE ACHOLIUS.

ASCOLI, ſur le Tronto, *Aſculum Picenum*, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, avec évêché ſuffragant de Rome. Cette ville eſt fort ancienne. Strabon, Pline, Ptolémée, &c. en font mention. Ses habitans furent les premiers des peuples ligués contre les Romains, durant la guerre Marſique. Ils avoient réſolu de ſe défaire des deux conſuls durant les fêtes des feries latines. Cette ligue avoit été très-ſecrete. Le proconſul Servilius ſurprit quelques jeunes hommes d'Aſcoli, chargés des mémoires de cette négociation. Il en fit plainte aux habitans de cette ville. Ceux-ci croyant que toute l'entrepriſe étoit découverte, réſolurent de mettre la main à l'œuvre. Ils tuerent le proconſul, ſon lieutenant nommé *Fonteius*, avec tous les Romains qui ſe trouverent dans leur ville ; & ayant pris les armes, ils avertirent les alliés d'en faire autant. Ce fut l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Quelque temps après, Aſcoli fut preſque ruinée. On la rétablit, & on remarque que c'eſt une des premieres qui a été du domaine temporel des papes. Depuis, un nommé *Thomas Falſata* s'en voulut rendre ſouverain, conjointement avec ſon fils Stoltus. Zotto de Miglianiti s'oppoſa à leur deſſein, & fit échouer cette entrepriſe. En 1557 les François conduits par le duc de Guiſe, & les Eſpagnols ſous le duc d'Albe, donnerent un rude combat près d'Aſcoli. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres Beturius Barrus, que Cicéron nomme entre les plus excellens orateurs, Ventidius Baſſus, conſul Romain, le pape Nicolas IV, &c. En 1596, on célébra à Aſcoli un ſynode, où l'on publia quelques ordonnances. * Tite-Live, *l. 71, 72 & ſeq.* Appian. *l. 1, de bell. civil.* Velleius Paterculus, *l. 2.* Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* De Thou, *hiſt. l. 18.*

ASCOLI, dite DI SATRIANO, pour la diſtinguer de la premiere, *Aſculum Sacrianum* ou *Apulum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de principauté, & évêché ſuffragant de Bénévent. Cette ville eſt ancienne. Elle eſt de la province de la Capitanate dans la Pouille, aux pieds des montagnes, vers la frontiere de la principauté ultérieure. C'eſt auprès d'Aſcoli, que C. Fabricius, conſul Romain, donna bataille à Pyrrhus roi des Epirotes, l'an 476 de Rome, & 278 avant J. C. Roger Guiſchard ruina dans le XII ſiécle Aſcoli, qui s'étoit révoltée. On la répara bientôt. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. L'ancienne *Aſculum* fut entierement ruinée par un tremblement de terre en l'an 1399, & en 410 on rebâtit celle d'aujourd'hui auprès des ruines de l'ancienne. Cette principauté fut fondée par Charles-*Quint* en 1530, en faveur du fameux capitaine Antoine de Leve, dont un des fils laiſſa poſtérité, du titre de prince d'Aſcoli. *Voyez* LEVE. * Tite-Live, *l. 13.* Appien, *l. 1.* Blondus, *l. 22 hiſt.* Leandre

Digitized by Google

Alberti, *deſcript. Ital.* Ughel, *Ital. ſacr.*

ASCOLIES, fêtes que les payſans du pays Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui ſacrifioient un bouc, parceque cet animal fait beaucoup de dommage aux vignes; & en ayant arraché la peau, ils en faiſoient de gros balons, ſur leſquels ils ſautoient, tenant un pied en l'air. Comme ils prenoient plaiſir à voir tomber ceux qui ſautoient de cette maniere, ils frottoient de graiſſe ou d'huile ces ſortes de balons, pour les rendre plus gliſſans, & faire couler le pied plus promptement. Ce mot vient du grec ἀσκὸς, qui ſignifie *un outre*, ou *un balon de peau de bouc*. Virgile décrit fort élégamment la cauſe & les cérémonies de cette fête. *Georg. l.* 2, *v.* 380.

Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris
Caditur, & veteres ineunt proſcenia ludi:
Præmiaque ingentes pagos, & compita circum,
Theſeida poſuere: atque inter pocula lati
Mollibus in pratis unctos ſaliere per utres.

* Suidas. Pollux. Virgile, 2 *georg.*

ASCONIUS LABEO, tuteur de Néron, pour qui cet empereur, lorſqu'il fut monté ſur le trône, demanda au ſénat toutes les marques conſulaires. * Tacit. *l.* 13, *annal. c.* 18.

ASCONIUS PEDIANUS, excellent grammairien de Padoue, vivoit ſous l'empire d'Auguſte & ſous celui de ſes ſucceſſeurs, & mourut vers le commencement de celui de Néron, âgé, dit-on, de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit connu Virgile n'étant encore que dans ſa premiere jeuneſſe. C'eſt à lui que l'on attribue un nombre de remarques ſur diverſes harangues de Cicéron, qui lui ont acquis beaucoup d'eſtime. Nous avons perdu une partie de cet ouvrage, qu'il avoit écrit pour ſes enfans. Aſconius Pedianus en avoit compoſé d'autres, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. La vie de Virgile fait mention d'Aſconius Pedianus, comme d'un ami de ce poëte; & Servius expliquant dans la troiſiéme églogue ce vers qui commence:

Dic quibus in terris .....
Tres pateat cœli ſpatium non amplius ulnas.

Aſconius Pedianus, dit-il, aſſure qu'il a oui dire à Virgile même, que ces paroles donneroient la gêne à tous les grammairiens. Il y en a qui appellent cet Aſconius *le Jeune*, parcequ'ils en comptent un autre, qu'ils ne ſavent trop où placer. Mais l'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un, paroît la mieux fondée. Les anciens n'en ont connu qu'un. C'eſt la chronique, ſoit d'Euſebe, ſoit de S. Jerôme, qui lui donne quatre-vingt-cinq ans de vie; mais cette chronique n'a pas dû, pour accorder les faits, mettre la mort de ce grammairien la ſeptiéme année de l'empire de Domitien, mais la huitiéme de celui de Néron. La famille ASCONIA étoit illuſtre à Padoue, & elle avoit produit de grands hommes, comme ASCONIUS BABINUS MODESTUS, qui fut proconſul, & qui eut l'adminiſtration des finances, ainſi que les auteurs de l'hiſtoire de Padoue le prouvent par une ancienne inſcription en ces termes:

Coſſ. Q. Aſconius Gabinus Modeſtus, prator, proconſ. prætor Ærarii Saturno dedit.

Cette famille fut ſurnommée *Pediana.* * Euſeb. *in chron.* Scaliger, *in animad.* Silius Italicus, *l.* 12. Plin. *l.* 7, *c.* 48. *hiſt. natur. init.* Quint. *l.* 1, *c.* 7. *inſtitut. orator.* Suidas, *in* Ἀσκώνιος Voſſius, *l.* 1, *de hiſt. lat. c.* 27. Pignorius, *in orig. Patav.* Cavaccius, *in elog. illuſtr. Patav. &c.* Franc. Horon, *pr. fat. ad lector. in Aſcon.* Godeau, *hiſt. eccleſ. du I ſiecle. Voyez* ce qu'en dit M. Baillet, dans *les jugemens des ſavans*, ſur les principaux ouvrages des auteurs, *tom.* 3, *p.* 10, *édit. de Paris.*

ASCOUGH (Guillaume) évêque de Salisburi, & confeſſeur du roi d'Angleterre Henri VI. Il fut arraché de l'autel dans le temps qu'il officioit, le 29 juin 1450, & inhumainement maſſacré dans un lieu voiſin. * *Dict. angl.*

ASCOYTIA, *Aſcotia*, bourg d'Eſpagne, dans la province de Guipuſcoa, ſur la riviere d'Urrola, entre la ville de Placença & celle de Toloſa. Ignace de Loyola, fondateur de la ſociété des Jéſuites, naquit en ce lieu l'an 1491. * Baudrand.

ASCRAZAPES, roi d'Aſſyrie, *nom défiguré*; car il faut lire *Ocraxapes*, qui eſt le même qu'Acragane, qu'Euſebe place dans la liſte des rois d'Aſſyrie. *Voyez* ASSYRIE.

ASCULAN (Jacques) religieux de l'ordre de S. François, dans le XV ſiécle, vers l'an 1476, étoit Italien, de la marche d'Ancone, & peut-être même d'Aſcoli, d'où il avoit eu le nom d'*Aſculan*, de celui d'*Aſculum*. Il mit la doctrine de Scot en tables, & laiſſa quelques autres ouvrages. * Wading. *in annal.* Willot, *Athen. Franc.*

ASDRUBAL, général des Carthaginois. Après la bataille navale gagnée par les Romains l'an 498 de Rome, 256 ans avant J. C. M. Attilius Regulus, un des conſuls, paſſa en Afrique avec quarante navires, 15000 hommes de pied, & 500 cavaliers. Il y défit les troupes d'Amilcar & d'Aſdrubal, & prit Clupea, & quelques autres places. Depuis l'an 503 de Rome, & 251 ans avant J. C. L. Cœcilius Metelus, conſul, donna encore bataille à Aſdrubal près de Palerme en Sicile. Il le mit en déroute, lui tua vingt-ſix élephans, & lui en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, & menés enſuite par toute l'Italie. Quelques auteurs ont cru que cet Aſdrubal eſt celui dont parle Juſtin, (*au l.* 19) où il dit qu'il étoit fils de Mago, & qu'il mourut d'une bleſſure reçue en Sardaigne, laiſſant un fils de ce nom, qui fit la guerre aux Numides. Cet autre ASDRUBAL fut ſurnommé *le Chauve*, & les Carthaginois ont eu divers généraux de ce nom; mais celui dont nous parlons, étoit gendre d'Amilcar, & beau-frere d'Annibal. Le même Amilcar mourut l'an 526 de Rome, & 228 avant J. C. en Eſpagne, où il commandoit l'armée des Carthaginois, qu'il laiſſa à Aſdrubal. Il y ſoutint par ſa prudence & par ſon courage, la réputation des armes de la république, & fit bâtir une ville qu'il nomma *la nouvelle Carthage.* (C'eſt la Carthagene d'aujourd'hui.) Aſdrubal fut tué au milieu des ſiens, l'an 534 de Rome, & 224 avant J. C. par un Gaulois, dont il avoit fait mourir le maître. Cet eſclave ayant été auſſitôt arrêté par les gens qui étoient autour d'Aſdrubal, on lui fit endurer pluſieurs ſupplices; mais il n'en fit que rire, & les ſouffrit avec une conſtance & une fermeté étonnante. * Polybe, *l.* 1 & 2. Diodore de *Sicile*, *l.* 25. Tite-Live, *l.* 21. Plutarque, *annal.* Cornelius Nepos, *in Amilc.* Florus. Eutrope. Oroſe.

ASDRUBAL, dit *de Barca*, étoit fils d'*Amilcar*, & frere d'*Annibal*. Ils étoient tous deux également animés contre les Romains. Aſdrubal commanda en Eſpagne, dans le temps que ſon frere Annibal étoit paſſé en Italie. Mais il fut moins heureux que ſon frere. Publius & Cornelius Scipion le défirent dans pluſieurs rencontres, en 539 & 540 de Rome, 215 & 216 ans avant J. C. gagnerent les célébres batailles d'Iliturgis, d'Indibilis, de Munda & d'Amigis; & enſuite prirent Sagunte, & quelques autres places. L'an 542 de Rome, & 212 ans avant J. C. Amilcar ſe vengea de ſes pertes par la mort des deux Scipions, qui furent tués en combattant. Le jeune Scipion vengea à ſon tour ſon pere & ſon oncle, prit Carthage la neuve, & ſoumit toute l'Eſpagne l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. & les ſuivans. Trois ans après, Aſdrubal ſortit d'Eſpagne pour venir joindre ſon frere en Italie. Il amena une armée complete, accrue d'un nombre conſidérable de Gaulois & d'autres peuples, qui s'étoient attachés à lui par la haine du nom romain. Annibal avoit en tête Claudius Néron, conſul. Son collegue M. Livius Salinator entreprit d'aller au-devant d'Aſdrubal. Celui-ci, qui étoit devant Plaiſan-

Digitized by Google

ce, leva le ſiége, & alla camper ſur la riviere de Metaurus, aujourd'hui *Metro*, dans le duché d'Urbin. Claudius Néron, ayant avis de ce qui ſe paſſoit, & informé du lieu où Aſdrubal devoit joindre ſon armée avec celle de ſon frere, par les lettres qu'il écrivoit à Annibal, & qui furent interceptées, laiſſa le gros de ſon armée à ſon lieutenant Quintus; & ſe mettant à la tête de huit ou dix mille hommes de ſes meilleures troupes, il marcha avec un ſecret & une diligence incroyable, & fut joindre ſon collégue. Il fut reçu avec une joie & une acclamation univerſelle. Pour ne rien découvrir, ils n'agrandirent point l'enceinte de leur camp; & s'étant un peu repoſés, ils donnerent bataille. Aſdrubal y fut tué, avec cinquante-cinq mille des ſiens, & laiſſa plus de 5000 priſonniers. Après cela Néron reprit la route de ſon camp avec le même ſecret & la même diligence; & y étant arrivé, il fit jetter dans le camp d'Annibal la tête du malheureux Aſdrubal, l'an de Rome 547, & 207 ans avant J. C. C'eſt ce qu'Horace marque en ces termes:

Quid debeas, ô Roma, Neronibus,
Teſtis Metaurum flumen, & Aſdrubal
Devictus.

Cherchez ANNIBAL. * Plutarch. *in Annibal.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Oroſe. Horat. *Carm. l.* 4. *Od.* 4. *v.* 37.

ASDRUBAL, général des Carthaginois, étoit fils de *Giſcon*, & un des plus habiles capitaines de ſon temps. Il commanda en Eſpagne avec l'autre Aſdrubal, frere d'Annibal; & ayant perdu une bataille l'an 546 de Rome, & 208 avant J. C. il ſe vit contraint de ſe retirer à Galles, & de chercher du ſecours en Afrique. Sophoniſbe, fille de ce général, étoit une très-belle perſonne. Syphax, roi de Numidie, l'aima avec une paſſion extrême; & elle ſe ſervit de cet amour pour le retenir dans le parti de Carthage, aux dépens de l'engagement qu'il avoit avec Scipion. Ce dernier entra l'an 550 de Rome, 204 ans avant J. C. en Afrique, aſſiégea Utique; mais il fut obligé de prendre d'autres meſures à l'approche d'une armée de cent mille hommes, conduite par Aſdrubal & par le roi Syphax. L'année ſuivante, Scipion défit ces deux généraux en un même jour, & quelque temps après il les défit une ſeconde fois. Syphax fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe, que Maſſiniſſa épouſa; mais Scipion, à qui l'eſprit de cette habile femme étoit ſuſpect, & qui ſavoit la haine implacable qu'Aſdrubal & elle avoient pour le nom romain, déſaprouva ce mariage, & obligea Maſſiniſſa de rompre ces nœuds ſi chers. Aſdrubal mourut peu de tems après, vers l'an 552 de Rome, & 202 ans avant J. C. * Tite-Live. *l.* 27 & 28. Polybe. Eutrope. Florus. Oroſe.

ASDRUBAL, autre général des Carthaginois, défendit inutilement ſa patrie contre les Romains l'an de Rome 605, & 149 avant J. C. La ruine de Carthage ayant été réſolue, les Romains déſarmerent ſes habitans, qui ne laiſſerent pourtant pas de ſe défendre. Aſdrubal ſe mit en campagne l'année d'après avec vingt mille hommes, & harcela furieuſement les Romains, ne faiſant point de quartier à ceux qu'il pouvoit ſurprendre. Le jeune Scipion alla enſuite commander en Afrique; & au commencement de l'hyver de l'an 607 de Rome, il tira ce qu'il avoit de troupes ſuperflues au ſiége de Carthage, afin de faire quitter la campagne à Aſdrubal, qui l'incommodoit beaucoup dans ſon camp. Aſdrubal ſe ſentant foible, ſe jetta dans Nephere, où il fut aſſiégé par Scipion, qui prit cette place, dans laquelle il y eut ſoixante mille hommes de tués. Après cette perte, Aſdrubal ſe retira dans Carthage, que Scipion emporta l'an 608 de Rome, & 146 ans avant J. C. Alors ce malheureux général ſe jetta dans le temple d'Eſculape, lieu imprenable par ſa ſituation, où il ſe défendit durant quelque temps; mais enfin, voyant que ſa perte ne ſe pouvoit retarder que de quelques jours, dans un lieu où toutes choſes lui manquoient, il ſe rendit à Scipion. La femme d'Aſdrubal ayant égorgé elle-même ſes enfans en la préſence de ſon mari, aima mieux *ſe brûler* dans ce temple, que de ſe rendre à ſes ennemis. * Tite-Live, *l.* 49 & 50. Eutrope. Florus.

ASEDOTH, contrée de la Paleſtine, dans la tribu de Ruben, près le mont Phaſga.

ASELLATA & HAMATA, noms des deux factions qui s'éleverent en Flandre, & qui y firent de grands déſordres pendant plus de 200 ans. Ils furent excités par Marguerite, ſœur de Guillaume IV, comte de Hollande, & femme de l'empereur Louis de Baviere. Cette princeſſe ayant ſuccédé à ſon frere, mort ſans enfans en 1345, & ayant porté dans la maiſon de Baviere les comtés de Hainault, de Zelande & de Hollande, voulut empêcher ſon fils Guillaume d'avoir le comté de Hollande, pour ſubſtituer Louis en ſa place; & par-là il fut la premiere cauſe de tous les troubles. La faction Aſellata portoit les intérêts de Guillaume, & Hamata ceux de Louis, en 1350. Mais ce fut en vain. Marguerite fut obligée de ceder à ſon fils Guillaume V, & de ſe contenter pour ſoi-même du comté de Hainault. * *Chron. Belgii.* Douzée, *annal.* Dans la ſuite, Jacqueline, fille unique & héritiere de Guillaume VI, mort en 1417, épouſa Jean duc de Brabant, qu'elle quitta peu de temps après, pour épouſer le duc de Gloceſtre. La faction Aſellata établit alors Philippe duc de Bourgogne, tuteur de la princeſſe en 1425. La faction Hamata s'y oppoſa: les troubles recommencerent, juſqu'à ce que le duc de Bourgogne ayant vaincu le duc de Gloceſtre, il fut déclaré le légitime héritier de Jacqueline en 1428. * *Annal. Belg.*

ASELLE, *Aſella*, dame Romaine, diſtinguée par ſa naiſſance, fut autant recommandable par ſa *piété* que par ſon ſavoir. On en peut voir l'éloge dans l'épitre 15e de S. Jerôme, écrite à Marcelle. Elle s'étoit conſacrée à Dieu avant l'âge de dix ans, & elle vieillit dans un monaſtère de Rome, où elle avoit la conduite de pluſieurs vierges. Elle mourut après l'an 404, & avant l'an 410. Le martyrologe romain fait mention d'Aſelle au 6 décembre. * S. Hieronym. *ep.* 15. *ad. Marc. ep.* 140. *ad Principiam, ep.* 99. Pallad. *hiſt. Lauſ. c.* 29. Baillet, *vies des ſaints.*

ASELLIO (Sempronius) tribun militaire, qui vivoit vers l'an 620 de Rome, & 134 ans avant J. C. ſe trouva cette même année à la priſe de Numance en Eſpagne, & laiſſa dans un ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit paſſé en cette expédition. Cet ouvrage devoit être fort étendu, puiſque Aulu-Gelle en cite le 14e livre, & d'autres le 40e. Il avoit fait d'autres livres que nous avons perdus; car pour celui qui paroît ſous ſon nom, de la diviſion de l'Italie, & de l'origine de la ville de Rome, ce n'eſt que le fruit des impoſtures d'Annius de Viterbe. * Denys d'*Halicarnaſſe, l. 1 antiq. rom.* Aulu-Gelle, *l.* 13, *c.* 20. Charliſius, *l.* 2. Barthius, *adv. l.* 32, *c.* 2. Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 8.

ASELLIUS (Gaſpard) de Crémone, ſavant médecin, vivoit vers l'an 1630. C'eſt lui qui a découvert les veines lactées. En 1627 il donna au public une diſſertation ſous ce titre: *De lactibus, ſeu lacteis venis, quarto vaſorum meſaraicorum genere.* Il a encore compoſé d'autres ouvrages. * Vander Linden, *de ſcript. medic.*

ASELLUS, comme qui diroit *Aſne-marin*, eſt le nom que les Latins donnent au merlus ou brochet de mer, qu'ils appellent auſſi *Salpa*, *cherchez* MERLUS.

ASEM, ville frontiere de la tribu de Juda & de Siméon dans la Terre-Promiſe.

ASEM, royaume de l'Inde, *cherchez* AZEM.

ASEMONA ou HASSEMON, ville de la Terre-Promiſe ſur les confins de la tribu de Juda, du côté de l'Idumée. * *Joſué XV, v.* 4 & 27. *Nomb. XXXIV, v.* 4 & 5.

ASENA, ville de la Terre-Promiſe dans la tribu de Juda, entre Sarea & Zanoé. * *Joſué XV, v.* 33.

ASENAPHAR, eſt le nom que les colonies d'Aſſyriens,

riens, qui habitoient la Samarie, donnent à Aſar-Addon, roi d'Aſſyrie, dans la lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès, c'eſt-à-dire, à Cambyſe, pour empêcher le rétabliſſement du temple de la ville de Jéruſalem, que les Iſraélites avoient entrepris ſous la conduite d'Eſdras, après le retour de la captivité de Babylone. * *I. Eſdras, IV*, 10.

ASENETH, fille d'un prêtre d'Héliopolis en Egypte, nommé *Putiſar*, fut mariée à Joſeph, qui eut d'elle Manaſſé & Ephraïm. * *Genèſe, XLI*, *v.* 45.

ASER, fils de Jacob & de Zelpha, ſervante de Lia, naquit vers l'an du monde 1747, avant J. C. 2188, & vécut 126 ans. Son pere, par ſa bénédiction, lui promit qu'il ſeroit les délices des rois. * *Genèſe, XXX*, 13. *XLIX*, 20. Joſéphe.

☞ ASER (la tribu d') contrée de la Paleſtine que poſſédoit la tribu deſcendue d'Aſer, fils de Jacob. Le partage de cette tribu fut dans un pays très-fertile, ayant au couchant la Phénicie, au nord le mont Liban; au midi le mont Carmel & la tribu d'Iſſachar : à l'orient les tribus de Zabulon & de Nephtali. L'écriture ſainte, (*Joſué*, c. 19, v. 25 & *ſeq.*) décrit les frontieres entre leſquelles étoit compriſe la tribu d'Aſer; mais il faut remarquer avec D. Calmet, que cette tribu ne poſſéda jamais tout le terrein qui lui avoit été aſſigné. Son partage devoit s'étendre dans le Liban, dans une partie de la Syrie, & dans la Phénicie; mais ou ſa foibleſſe, ou ſa négligence, ou ſes péchés, ou toutes ces raiſons enſemble, furent cauſe qu'elle ne put ſe mettre en poſſeſſion de tout ſon lot. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASERAC (ſeigneur d') *cherchez* SOUILLAC.

ASER-GADDA, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda, entre Molada & Haſſemon. * *Joſué, XV*, 27.

ASERIMUS, ſucceſſeur d'Aſtarte ſon frere dans le royaume de Tyr, l'an de la période julienne 3768, & 946 avant J. C. Il regna neuf ans, & fut tué par ſon frere Philes ou Phileſtes. * Du-Pin, *bibl. univerſelle des hiſtor. prof.*

ASFELD (Claude-François Bidal, marquis d') connu pendant long-temps ſous le nom de *chevalier d'Asfeld*, étant meſtre de camp d'un régiment de dragons, fut fait brigadier le 28 avril 1694, & nommé en même temps pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre pendant la campagne prochaine. Il fut fait maréchal de camp le 23 de décembre 1702, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 de janvier 1703. Il eut ordre au mois de décembre ſuivant d'aller ſervir en Eſpagne, & fut nommé lieutenant général des armées du roi le 26 octobre 1704. Il réduiſit à l'obéiſſance du roi catholique au mois de janvier 1706, les villes de Graus, du Fons, de Benavarri, & de Saint-Iſtevan de Litera; ſervit la même année au ſiége de Barcelone, qui ne réuſſit pas; ſe ſignala le 25 avril 1707 à la bataille d'Almanza en Valence, après laquelle il pourſuivit les ennemis, & fit un grand nombre de priſonniers de guerre; fut détaché au mois de mai ſuivant avec vingt bataillons & trente-ſix eſcadrons, pour réduire le reſte du royaume de Valence, & prit d'aſſaut la ville de Xativa le 25 du même mois de mai, & le château de cette ville par compoſition au mois de juin ſuivant. Le grand cordon de l'ordre de S. Louis, avec la penſion de 4000 livres, lui fut accordé le 19 ſeptembre 1707. En 1708 il ſervit à la priſe de Tortoſe au mois de juillet; prit d'aſſaut la ville de Denia le 12 de novembre, & le château le 17 ſuivant, & ſe rendit maître de la ville d'Alicante le 3 décembre: il n'en ſoumit le château que le 18 avril 1709. Après la paix d'Utrecht, étant revenu en France, il fit en 1713 la campagne en Allemagne, fut chargé d'inveſtir Landau le 4 juin; commanda le 20 ſeptembre une des attaques du camp retranché des Impériaux près de Fribourg, & ſervit enſuite au ſiége de cette place, dont le commandement lui fut confié après ſa réduction. En 1714 il ſervit ſous le maréchal de Berwick au ſiége de Barcelone, qui fut emportée le 12 ſeptembre, enſuite de quoi il fut établi commandant général en Catalogne. En 1715 il fut chargé de l'expédition de l'iſle de Mayorque. Il y débarqua le 15 juin, & la ſoumit entiérement à l'obéiſſance du roi d'Eſpagne le 3 de juillet ſuivant, ſans avoir tiré un ſeul coup de canon. Sa majeſté catholique Philippe V, en conſidération de ſa qualité, & de la conduite heureuſe qu'il avoit tenue pour l'honneur de ſes armes dans la conquête de cette iſle, & pour la reconnoiſſance de ſes ſervices, par leſquels il avoit ſignalé ſon mérite en Eſpagne pendant le cours de la derniere guerre, le créa chevalier de la Toiſon d'or, & lui fit don du collier de cet ordre royal, par décret fait au palais du Buenrétiro le 21 août de la même année 1715. Philippe V, par autre décret du 30 des mêmes mois & an, lui fit auſſi don d'un titre en Caſtille ſous l'appellation de marquis d'Asfeld, avec pouvoir d'en faire un majorat, en conſidération des grands & ſignalés ſervices qu'il avoit rendus à ſa majeſté catholique, tant dans la défenſe de ſes royaumes, que dans la conquête de celui de Mayorque, qu'il venoit de réduire à ſon obéiſſance; ce titre tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans & parens, & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale à perpétuité, avec faculté d'ajouter à l'écu des ſes armes celles du royaume de Valence, & pour deviſe, *Bellicæ virtutis in Hiſpania præmium*, & de jouir dans ſes royaumes de tous les droits, honneurs, rang, priviléges, diſtinctions, & franchiſes attribués aux marquis. A ſon retour en France, il fut fait au mois de novembre 1715 directeur général des fortifications de France, & conſeiller aux conſeils de guerre & de marine nouvellement établis. Il fut nommé au mois d'avril 1719, pour commander en chef dans la province de Guienne, en l'abſence du maréchal de Berwick; & la guerre ayant été déclarée à l'empereur au commencement du mois d'octobre 1733, il reçut ordre de ſe rendre à l'armée qui fut envoyée en Italie, & il ſervit aux ſiéges de Gherra-d'Adda ſous Pizighitone, & du château de Milan. Il fut rappellé d'Italie au commencement de l'année 1734, pour paſſer à l'armée d'Allemagne, dont il prit le commandement en chef, comme le plus ancien lieutenant général, après la mort du maréchal de Berwick, qui fut tué d'un boulet de canon le 12 de juin devant Philisbourg. Il continua le ſiége de cette place, & s'en rendit maître le 18 de juillet au bout de quarante-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir ſurmonté tous les obſtacles que les débordemens du Rhin cauſerent pendant le cours de ce ſiége. Il avoit été déclaré maréchal de France le 14 juin; & le gouvernement de Strasbourg, vacant par la mort du maréchal duc de Berwick, lui fut donné au mois d'août. Il remit alors celui du Château-Trompette à Bourdeaux, dont il étoit revêtu. Etant arrivé de l'armée à Fontainebleau le 6 de novembre 1734, il prêta le ſerment de fidélité le 10 du même mois entre les mains du roi, à cauſe de ſon office de maréchal de France. Ce maréchal eſt mort à Paris le 7 mars 1743, dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge. Il avoit été marié 1°. le 28 d'avril 1717, avec *Jeanne-Louiſe* Joly de Fleury, morte le 23 novembre de la même année, âgée de dix-neuf ans, quatre jours, fille de feu *Joſeph-Omer* Joly, ſeigneur de Fleury & de la Mouſſe, avocat général au parlement de Paris, & de *Louiſe* Berault ſa veuve: & 2°. le 20 ſeptembre 1718 avec *Anne* le Clerc de Leſſeville, morte le 30 de janvier 1728, âgée d'environ trente ans, fille de *Nicolas* le Clerc de Leſſeville, ſeigneur du Menil-Durand, & de Thun, préſident honoraire en la cinquiéme chambre des enquêtes, & de *Marguerite-Louiſe* Vaillant, ſa ſeconde femme. De cette derniere ſont nés *Claude-Etienne* Bidal d'Asfeld, âgé de ſeize ans en 1735; *Anne* Bidal, damoiſelle d'Asfeld, âgée d'environ treize ans, en 1735; *Jean-Guillaume* Bidal d'Asfeld, âgé d'environ dix ans

Digitized by Google

en 1735 ; *Françoiſe-Charlotte* Bidal, damoiſelle d'Avaux, née le premier de mars 1727 ; & un fils né à quatre mois, au mois de janvier 1728, & mort incontinent après avoir été baptiſé.

Pierre Bidal, baron d'Asfeld, pere du maréchal d'Asfeld, dont nous venons de parler, ayant rendu des ſervices conſidérables à Chriſtine, reine de Suéde, dont il fut agent général dans les cours de France, d'Italie, & d'Eſpagne, cette princeſſe, par ſes lettres patentes données à Stockholm, le 12 octobre 1653, l'éleva à la dignité de baron, lui, ſes enfans & deſcendans, tant mâles, que femelles, lui permettant de porter pour armes, *au premier & quatriéme de gueules à une bande d'azur, chargée de trois couronnes d'or : au 2 & 3 d'azur à un lion naiſſant d'argent couronné, & ſur le tout d'argent à un ancre poſé en pal d'azur, ſurmonté de deux fléches de même, paſſées en ſautoir, les pointes en haut, qui eſt* de Bidal : *l'écu couronné d'une couronne de baron, ayant à chacune de ſes extrémités un caſque ouvert & couronné, ſe regardant l'un l'autre, ſommé chacun d'un lion d'azur, couronné, affronté, & tenant celui de la droite une fléche d'argent, & celui de la gauche un ancre de même ; les lambrequins d'argent & d'or ;* & afin qu'il eut non-ſeulement le titre de baron, mais encore une baronie & domaine où il pût réſider, & dont il put s'intituler, elle lui fit don, à lui, ſa femme, & ſes enfans, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruch dans le duché de Poméranie, & de Harſefeldt, dit depuis d'Asfeldt, dans le duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances & dépendances, droit de chaſſe & de pêche, & tous autres droits, de ſorte qu'il pût à l'avenir ſe qualifier du titre de baron de Willembruch, & ſeigneur d'Harſefeldt, voulant que lui, ſa poſtérité, toute ſa famille fuſſent reconnus pour tels. Pierre Bidal fut depuis réſident pour le roi Louis XIV à Hambourg & dans la baſſe Allemagne. Il avoit été marié le 25 janvier 1637, avec *Catherine* Baſtonneau, morte veuve de lui à Paris le 21 de janvier 1690. Il eut d'elle entr'autres enfans. 1. *Claude-François* Bidal, dont nous venons de parler. 2. *Etienne* Bidal, prêtre, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 22 juin 1680, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de l'Eſcal-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèſe de Tarbes, le 31 octobre 1690. Il étoit alors réſident pour le roi à Hambourg, où il eut depuis le caractère d'envoyé extraordinaire. Il y reſta juſqu'au 14 de juillet 1703, qu'il retourna en France, où il mourut en 1722, dans la maiſon de l'inſtitution des PP. de l'Oratoire à Paris. On a de lui des *lettres* au ſieur Aymon, avec celles de celui-ci *à lui & aux archiprêtres de France*, in-8° en 1704. 3. *Alexis* Bidal, baron d'Asfeld, qui fut d'abord capitaine de dragons dans le régiment de Lorraine, puis meſtre de camp d'un régiment de dragons en 1676, brigadier en 1681, & maréchal de camp des armées du roi le 24 août 1688. Il fut établi commandant dans Bonn, où il eſſuya un blocus de quatre mois, & un bombardement ; & la place ayant été enſuite attaquée dans les formes par l'électeur de Brandebourg, & par le prince Charles de Lorraine, & la tranchée ouverte le 24 ſeptembre 1689, il en ſoutint le ſiége avec beaucoup de valeur & de courage, & il ne capitula qu'à la derniere extrémité le 12 d'octobre ſuivant, après avoir été bleſſé à la cuiſſe au dernier aſſaut qui y fut donné. Il ſortit de la place le 15, avec tous les honneurs militaires ; & s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, il y mourut peu de temps après de ſa bleſſure, & des fatigues qu'il avoit ſouffertes, n'étant âgé que de trente-cinq ans. 4. *André* Bidal, mort âgé de dix-huit ans, le 4 de novembre 1673. 5. *Benoît* Bidal, baron d'Asfeld, meſtre de camp d'un régiment de dragons ; fait brigadier au mois de mars 1691, maréchal de camp, le 3 de janvier 1696, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 janvier 1703, qui ſervit la même année aux ſiéges de Briſac & de Landau, & qui mourut à Paris le 29 avril 1715, âgé de 57 ans. Il avoit été marié le 23 décembre 1698, avec *Anne* Pucelle, fille unique de feu *Pierre* Pucelle, vivant premier préſident au parlement de Grenoble, & commandant pour le roi en la province de Dauphiné, & d'*Anne* Roujault ; elle mourut le 6 avril 1714 dans la trente-cinquiéme année de ſon âge, & fut mere de *Thecle-Félicité* Bidal d'Asfeld, fille unique, mariée au mois de janvier 1721, avec *Jean* le Nain baron d'Asfeld, à cauſe d'elle, avocat du roi au Châtelet, puis avocat général en la cour des aydes de Paris le 18 mai 1722, & enſuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 19 juillet 1726, & intendant de la généralité de Poitiers au mois d'août 1731. 6. *Jacques-Vincent* Bidal d'Asfeld, baptiſé le 23 janvier 1664, nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville, ordre de Cîteaux, diocèſe de Dol, au mois d'avril 1688, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 27 juin 1692. Il ſe démit de ſon abbaye en 1706, & il eſt mort à Paris le 25 mai 1745, dans la quatre-vingt-deuxiéme année de ſon âge. On a attribué divers ouvrages à ce docteur ; mais on prétend qu'on ne peut lui donner avec certitude que la préface du livre des *Regles pour l'intelligence des ſaintes Ecritures*, par M. Duguet : quelques morceaux particuliers dans les *Lettres d'un Prieur*, &c. (M. de Fourquevaux) pour la défenſe de ce même ouvrage ; l'*Analyſe* qui fait les 4, 5 & 6 tomes de l'*Explication de la prophetie d'Iſaïe* par M. Duguet : enfin l'*Explication des livres des Rois & de Paralipomenes* en trois volumes *in*-12. On a encore du même une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, & quelques autres écrits dont nous ne pouvons donner ici le détail.

ASFENDIAR, étoit fils de *Kiſchtasb*, & petit-fils de *Lohorasb*, rois de la premiere dynaſtie de Perſe ; mais il ne regna point, étant mort du vivant de ſon pere. Il fut ſurnommé *Rouinten*, corps de bronze, parcequ'il avoit joint à la grandeur de ſon courage une force de corps extraordinaire. Ce prince paſſe auſſi-bien que Roſtam, pour un de plus grands héros de la Perſe. On trouvera quelque choſe de ſes exploits militaires & de ſa mort dans le titre de Kiſchtasb ſon pere. Asfendiar tua de ſa propre main Argiasb, fils d'Afraſiab, roi du Turqueſtan, & fut enfin tué lui-même d'un coup de fléche par Roſtam. On rapporte de lui cette maxime militaire : *Si vous voulez être obéi par vos ſoldats, ne leur commandez que des choſes poſſibles.* Asfendiar eut un fils nommé *Bahaman*, & ſurnommé *Ardſchir*, qui ſuccéda à Kiſchtasb ſon aïeul. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASFOUR (ben) eſt auteur d'un livre intitulé : *Ketab al meta*, où il eſt traité à fond des acquiſitions & des poſſeſſions, ſelon la juriſprudence des Muſulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASGAR, province du royaume de Fez en Afrique, vers la côte occidentale, entre les provinces de Fez & de Habat. C'eſt le plus riche pays de l'Afrique en bled, en troupeaux, en laine, en cuir & en beurre. Les principales villes ſont l'Arach & Alcaçarquivir. * Marmol, *de l'Afrique.*

ASHBORNE, *Aſborna*, bourg du comté de Darbi en Angleterre, ſur la frontiere de celui de Stafford, à l'occident ſeptentrional de la ville de Darbi. Elle n'a de remarquable que le droit de tenir marché. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASHENTON, *cherchez* ESTUVODE D'ASHENTON.

ASHLEI (Antoine) *cherchez* COOPER.

ASHMOLE (Elie) appellé auſſi le *Mecuriophile Anglois*, né à Lichfield d'une famille noble, & élevé à Oxford, eut une grande réputation vers le milieu du XVIIe ſiécle. Déterminé à quitter Oxford pendant les troubles qui agitoient l'Angleterre ſous Cromwel, il vint à Londres, où il ſe mêla parmi les avocats du Temple,

Digitized by Google

Après le rétabliſſement de Charles II, il obtint la charge de *Héraut royal*, avec celle d'antiquaire. Il excella dans la connoiſſance des médailles, dont il avoit amaſſé un très-grand nombre ; des ſtatues & des inſcriptions antiques. Il étoit auſſi fort verſé dans la chymie & dans les mathématiques. Il a publié en anglois : *Le théâtre chymique Britannique ; le chemin au bonheur ; les ſtatuts de l'ordre de la Jarretiere.* C'eſt de lui que le *Muſæum Ashmoleanum* d'Oxford a tiré ſon nom, parcequ'il l'avoit orné d'un grand nombre de piéces rares & curieuſes. Ce *Muſée* eſt un grand édifice élevé aux dépens de l'univerſité d'Oxford en 1683. Il renferme l'école de la philoſophie naturelle ; le théâtre de la chymie eſt ce qu'on appelle proprement *Muſæum Ashmoleanum*, qui occupe la partie ſupérieure d'un bâtiment. On y montre aux étrangers pluſieurs curioſités, comme le portrait d'un homme parvenu à l'âge de 152 ans, le berceau de fer de Henri VI, pluſieurs antiquités égyptiennes, grecques & romaines. La ſalle du milieu eſt deſtinée à l'hiſtoire naturelle, & aux leçons du profeſſeur en chymie. Il y a une ſalle où eſt une belle bibliothéque, &c. Après la mort d'Ashmole, M. Liſter & quelques autres ont auſſi augmenté ce cabinet conſidérablement. * Wood, *antiq. Oxon.*

ASIATICUS, affranchi & comédien de Vitellius, pour lequel l'armée demandoit avec empreſſement à l'empereur la dignité de chevalier romain. Le prince, pour réprimer cette lâche flaterie, n'y voulut point entendre : mais enſuite Vitellius, par une legereté qui lui étoit naturelle, accorda en ſecret, au milieu d'un repas, ce qu'il avoit mépriſé en public, & honora de bagues & d'autres marques de diſtinction ce comédien, qui eut grande part aux déſordres de ſon regne. * Suet. *in Vitell.* Tacite, *hiſt. l.* 2, *c.* 57.

ASIBE, ville de Méſopotamie, appellée par les habitans *Antiochia.* * Steph.

C'eſt encore une ville de l'Aſie Mineure dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moſchiques, à trente milles du Pont-Euxin. * Baudrand.

ASIE, l'une des plus grandes parties du monde, qui ſurpaſſe en étendue l'Europe & l'Afrique priſes enſemble, eſt à l'orient de notre continent. Elle a été ainſi appellée, ſi l'on en doit croire les Grecs, curieux dans la recherche de l'étymologie des mots, de la nymphe Aſia, fille de l'Océan & de Téthis. Les autres diſent que ce nom tire ſon origine d'un certain Aſius, fils de Maneus, Lydien, ou, comme dit Hérodote, fils de Cotys, & petit-fils de Maneus. Cette partie du monde a cet avantage ſur les autres, d'avoir vu naître le premier homme, & d'avoir envoyé des colonies dans tout le reſte de l'univers. Elle a enſeigné aux autres les loix de Dieu, & a vu J. C. durant tout le temps de ſa vie mortelle. Pluſieurs grandes monarchies ont été établies en cette partie de notre continent. Car après le déluge, commença l'empire des Chaldéens ou Aſſyriens, qui dura juſqu'à Sardanapale. Il paſſa depuis aux Médes, par Arbacés, juſqu'à Aſtyagés ; aux Perſes, par Cyrus juſqu'à Darius ; & aux Grecs ou Macédoniens, par Alexandre *le Grand.* Les Parthes y établirent auſſi un très-puiſſant empire, qui finit ſous Alexandre Sévére, & repaſſa aux Perſes, juſqu'à ce qu'il fut comme abſorbé par les Turcs & les Saraſins ; mais il s'eſt relevé depuis le commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1515, ſous Iſmaël Sophi. L'Aſie a vu naître encore l'empire des Saraſins, qui s'étendoit en divers autres climats. L'air eſt tempéré preſque par-tout ; & ſi on conſidére ſon or, ſon argent, ſes raretés, ſon abondance en grains, fruits, ſimples, drogues, aromates, ſes merreries, &c. on avouera que c'eſt la plus riche partie du monde. C'eſt encore en Aſie qu'on a vu commencer les loix, les arts & les ſciences ; & les religions qui ont depuis paru dans le reſte du monde, y ont auſſi été établies : le paganiſme parmi les Aſſyriens ; le judaïſme parmi les Hébreux ; le chriſtianiſme dans la Terre-ſainte, & le mahométiſme en Arabie.

Bornes et étendue de l'Asie.

L'Aſie eſt bornée par l'Océan au ſeptentrion, à l'orient & au midi. L'Océan que nous appellons *Septentrional*, eſt auſſi appellée *mer Glaciale* & *mer de Tartarie.* Celui du levant eſt la mer de la Chine ; & au midi il y a l'Océan ou mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'occident, l'Aſie eſt ſéparée de l'Afrique par la mer Rouge, depuis le détroit de Babel-Mandel juſqu'à l'iſthme de Suez. Elle eſt ſéparée de l'Europe par l'Archipel, le détroit de Gallipoli, la mer Noire, la mer de Marmora, le détroit de Conſtantinople, le détroit de la mer de Zabache, de Caffa & de Zabana, la riviere de Don, & par une ligne, depuis cette riviere juſqu'à celle d'Obi. Les autres prennent cette ligne depuis l'embouchure du Don, juſqu'à la riviere de la mer Blanche. Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Gallipoli juſqu'à la ville de Malaca, ſur la pointe la plus avancée de l'Inde, dans la mer du levant, contient treize cens lieues germaniques, & ſa largeur eſt de douze cens ; c'eſt-à-dire, qu'elle peut avoir d'occident en orient, environ mille ſept cens cinquante lieues, depuis l'Archipel juſqu'à l'Océan de la Chine ; & du midi au ſeptentrion, environ mille cinq cens cinquante, depuis Malaca juſqu'à la mer de Tartarie.

Sa division ancienne.

Strabon diviſoit l'Aſie en cinq parties, & Ptolémée en quarante-ſept provinces. Mais la diviſion la plus ordinaire des anciens eſt celle qu'ils faiſoient de la grande & de la petite Aſie, qu'ils appelloient *Mineure*, ſans parler de cette diviſion, qui ſe faiſoit par le mont Taurus. L'Asie Majeure comprenoit la Scythie, dont la région Sérique faiſoit partie, les pays des Sines, l'Inde, l'empire des Perſes, l'Arabie, la Syrie, la grande Arménie, la Colchide, l'Ibérie & l'Albanie, la Sarmatie Aſiatique, avec les iſles Jabadii, les Sébadibes, les Barulſes, les Sindes, la Taprobane, les Manioles, Chypre, Rhodes, les Sporades, &c. L'Asie Mineure contenoit vers l'orient la Cappadoce, avec le Pont, la petite Arménie, & la Lycaonie ; la Cilicie, la Pamphylie, avec la Piſidie ; la Galatie, avec la Paphlagonie ; & vers l'occident, la Bithynie, l'Aſie Mineure proprement dite, & la Lycie. Dans l'Aſie Mineure proprement dite, étoit la Myſie, la petite Phrygie, la grande Phrygie, la Lydie, la Carie, avec la Doride, l'Ionie & l'Éolide.

Diocèse civil et ecclesiastique d'Asie.

Cette Aſie mineure a été un diocèſe particulier de l'empire romain, dans lequel il y avoit une province proconſulaire appellée *Aſie*, dont la métropole, capitale de tout le diocèſe, étoit la ville d'Epheſe. Le proconſul qui y faiſoit ſa réſidence, avoit juriſdiction ſur l'Helleſpont & ſur les iſles. Les autres provinces étoient ſous celle d'un vicaire. Ces provinces étoient la Pamphylie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, la Piſidie, & la Phrygie, qui fut depuis diviſée en *Salutaire* & en *Pacatienne.* La Pamphylie fut auſſi diviſée en deux provinces. Ainſi du temps que l'on dreſſa la notice de l'empire, il y avoit douze provinces dans le diocèſe d'Aſie, dont voici la liſte & les villes métropoles.

Aſie.	Epheſe.
L'Helleſpont.	Cyzique.
La Phrygie Pacatienne.	Laodicée.
La Phrygie Salutaire.	Sinnade.
La Lydie.	Sardes.
La Carie.	Aphrodiſé.
La Lycie.	Myre.
La 1. Pamphylie.	Pergue.
La 2. Pamphylie.	Side.

Digitized by Google

La Piſidie.	Antioche de Piſidie.
La Lycaonie.	Icone.
Les iſles dans leſquelles ſont deux métropoles,	Rhodes, & Mitiléne dans l'iſle de Lesbos.

Les provinces eccléſiaſtiques d'Aſie ont été formées ſuivant cette diviſion. L'évêque d'Ephèſe, dans les commencemens étoit l'exarque de tout le diocèſe d'Aſie, qui étoit gouverné par ſes évêques, comme il eſt ordonné dans le 2 canon du concile de Conſtantinople. L'évêque d'Ephèſe parut en cette qualité de chef du diocèſe au conciſe d'Ephèſe, & il paroît qu'il étoit ordonné par tous les évêques d'Aſie; mais depuis le patriarche de Conſtantinople envahit les diocèſes d'Aſie, de Thrace & de Pont; car après avoir obtenu dans le concile de Conſtantinople le premier rang d'honneur après l'évêque de Rome, il s'empara peu à peu de la juriſdiction ſur ces diocèſes, & elle lui fut accordée par le concile de Chalcédoine. Les ſiéges des métropoles eccléſiaſtiques étoient dans les métropoles civiles.

Sa division moderne.

☞ On diviſe ordinairement l'Aſie en ſept parties principales: la Turquie d'Aſie; l'Arabie; la Perſe; l'Inde; la Chine; la grande Tartarie & la Sibérie: à quoi il faut ajouter un grand nombre d'iſles.

La Turquie d'Asie ſe diviſe en cinq parties, qui ſont la Natolie, autrefois nommée l'*Aſie mineure*; la Sourie; la Turcomanie, ou *Arménie majeure*; la Georgie, autrefois appellée *Colchide* & *Ibérie*; le Diarbeck, autrefois, *Aſſyrie*, *Méſopotamie*, & *Babylonie*.

L'Arabie renferme trois parties, qu'on trouve du nord au ſud, ſavoir l'Arabie pétrée, qui a pour capitale Erac, ou Crac, autrefois *Petra*: l'Arabie déſerte, où ſont les villes de Médine & de la Mecque: l'Arabie heureuſe, où ſont les royaumes d'Yemen, de Fartach, ou Careſen, & de Maſcate, & les pays de Bahrein & d'Elcatif.

La Perse a pour capitale Iſpaham, dans l'Yrac-Agemi, anciennement la grande Médie.

L'Inde renferme l'empire du Mogol, & les deux preſqu'iſles, l'une en-deçà, l'autre au-delà du Gange. L'*Indoſtan*, ou empire du Mogol, a pour villes principales, Dely, Chandernagor & Surate. On trouve ſur la côte occidentale de la *preſqu'iſle en-deçà du Gange*, le royaume de Viſapour, la côte de Canara, la côte de Malabar: ſur la côte orientale de cette même preſqu'iſle ſont le royaume de Golconde, la côte de Coromandel, le royaume de Carnate, ou de Biſnagar: à l'extrémité méridionale ſont les royaumes de *Gingi*, où ſe trouve Ponticheri, de Tanjaor, & de Maduré. La *preſqu'iſle au-delà du Gange*, renferme pluſieurs royaumes, dont les principaux ſont, ceux d'Aracan, d'Ava & de Pégu, dans la partie ſeptentrionale; le royaume de Siam, & la preſqu'iſle de Malaca, dans la partie méridionale; enfin le royaume de Tonquin, & celui de la Cochinchine, dans la partie orientale.

La Chine a pour capitale Pekin. La preſqu'iſle de Corée eſt ſoumiſe à cet empire: ſa capitale eſt Kingkitao.

La Grande Tartarie ſe diviſe en Tartarie chinoiſe, Tartarie indépendante, & Tartarie Ruſſienne. La *Tartarie chinoiſe* eſt habitée par différens peuples, qui ſont les Mantchéous ou Nyuches; les Mongous ou Mugales noirs, & les Kalkas ou Mugales jaunes. La *Tartarie indépendante*, renferme d'orient en occident les états du grand kan des Eluths ou Calmoucs, le Turkeſtan, & le pays des Usbecs: elle comprend de plus, entre la mer Caſpienne, la mer Noire & celle d'Aſoph, le Dageſtan, la Circaſſie, & divers petits peuples libres, qui habitent les environs du mont Caucaſe. La *Tartarie Ruſſienne* contient la partie orientale du gouvernement d'Arcangel & le gouvernement d'Aſtracan.

La Sibérie eſt ſous la domination des Ruſſes, qui la déſignent ſous le nom de gouvernement de Toboliſk, ou de Sibérie. Elle occupe toute la partie ſeptentrionale de l'Aſie.

Les Isles d'Aſie ſituées dans la mer Méditerranée, ſont celles de Chypre, de Rhodes, de Mételin, de Schio, de Samos, de Co & de Parhmos. Celles ſituées près la Tartarie orientale, & vers le détroit du nord, ſont l'iſle de Saghalien ou d'Amur; celles d'Yeſo, l'iſle des Etats, la Terre de la compagnie, & la terre de Gama. Les autres iſles d'Aſie, ſont celles du Japon; les iſles des Larrons ou Mariannes; les Philippines ou Manilles; les Moluques; les iſles de la Sonde; les Maldives; l'iſle de Ceylan. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, *tome II.*

Archevêchés et évêchés d'Asie qui reconnoiſſent le pape.

L'archevêché de Naxivan, dans l'Arménie.

L'archevêché de Goa, dans l'Inde, qui a pour ſuffragans, Cochin, Malaca, S. Thomas, Angamale ou Cranganor, & dans la Chine Macao, Pekin & Nankin.

L'archevêché de Manille, dans les iſles Philippines, a pour ſuffragans, Nom de Jeſus, Nueva, Segovia, Caceres de Camerina.

ASIE MINEURE, eſt une partie de la grande Aſie, qui eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Natolie*. Elle eſt entre la mer Méditerranée, où ſont les iſles de Chypre & de Rhodes: l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, l'Euphrate, & le mont Taurus. Voyez ce que nous avons dit plus haut à l'article *Aſie*, au titre *diviſion ancienne*. Les modernes la diviſent en quatre parties, conformément aux quatre gouvernemens ou beglerbeglics que les Turcs y ont. Ces parties ſont la Natolie, qui comprend la Bithynie avec une partie de la Galatie & de la Paphlagonie, & l'Aſie mineure propre. Cette partie eſt la plus occidentale du côté de l'Archipel. La ſeconde, dite *Amaſie* ou *Rum*, vers la mer Noire au ſeptentrion, comprend la plus grande partie de la Galatie, la Cappadoce & le Pont. La troiſiéme au midi, vers la mer Méditerranée, eſt la Caramanie, où étoient autrefois la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie & la Lyaconie. La quatriéme, qui eſt au levant vers l'Euphrate, eſt connue ſous le nom d'*Aladuli*, & comprend l'Arménie Mineure des anciens. D'autres diviſent autrement l'Aſie mineure; mais la premiere diviſion paroît plus naturelle & moins embaraſſante. Cette province eſt arroſée de l'Euphrate, qui la ſépare de la Turcomanie; de l'Iris, aujourd'hui *Caſalmach*, &c. Elle eſt extrêmement ſujette aux tremblemens de terre, & celui qu'elle ſouffrit du temps de Tibére, abîma douze villes en moins d'une heure. * Pline. Strabon. Ortelius. Sanſon, &c.

ASILAS, fort expérimenté dans la ſcience des augures, vint au ſecours d'Enée contre Turnus, ainſi que Virgile le rapporte.

Tertius ille hominum divûmque interpres Aſilas,
Cui pecudum fibræ, cœli cui ſidera parent,
Et linguæ volucrum, & præſagi fulminis ignes.

* Virgile, *æneid. l.* 10, *v.* 175.

ASIMA, nom de l'idole que les habitans d'Emath ſe fabriquerent pour l'adorer. On croit que c'étoit un bouc. * IV *Rois*, 17, 30.

ASINA ou ANESSE, ſurnom que l'on donna à la famille des Cornéliens à Rome, dont voici l'origine. Cornelius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution pour ſureté du prix qu'il en devoit donner. Le lendemain il amena dans la place de Rome une ânesſe chargée de ſacs pleins d'argent, & la préſenta pour lui ſervir de caution; c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de Cornelius Aſina, qui lui reſta pendant ſa vie, & qui après ſa mort paſſa à tous ſes deſ-

Digitized by Google

cendans. * Macrob. *lib.* 1, *c.* 6, *ſaturnalium.*

ASINAIRES, *Aſinaria*, fêtes, que les Syracuſains célébroient en mémoire de l'avantage qu'ils remportèrent ſur Nicias & Démoſthène, généraux des Athéniens, qui furent pris près du fleuve *Aſinarius*, aujourd'hui *Falconara*, riviere de Sicile. * Plutarque, *en la vie de Nicias.*

ASINARA (l') *Aſinara*, *Herculis inſula major*, iſle d'Italie, ſur la côte occidentale de la Sardaigne, où elle tourne au ſeptentrion. Son circuit eſt de vingt-huit milles, & elle a un château aſſez vieux, que l'on appelle *le Caſtillazzo de l'Aſinara :* elle eſt cenſée de la province ou cap de Lugodori, n'étant qu'à quatre milles du cap Monte-Falcone, & à quinze milles de la ville de Saſſari, à qui elle appartient, ſelon François de Vico. C'eſt près de cette iſle que les Génois perdirent une bataille navale contre les Aragonois, en 1409.

ASINEUS, Juif, *cherchez* ANILEUS.

ASINIO (Jean-Baptiſte) juriſconſulte de Florence dans le XV ſiécle. Il a écrit divers ouvrages, comme *practica civilis*, &c.

ASINIUS POLLIO, conſul & orateur Romain, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & s'éleva d'une naiſſance aſſez obſcure aux premiers emplois de la république. Il fut conſul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an 714 de Rome, & 40 ans avant J. C. Il triompha même des peuples de la Dalmatie ; & durant les guerres civiles, il rendit de bons ſervices à Marc-Antoine. Mais quelque gloire qu'il ait acquiſe par les armes, ſon amour pour les lettres lui en a encore acquis davantage. Il écrivit une hiſtoire en XVII livres, comme Suidas l'a remarqué, & il avoit laiſſé des oraiſons & des tragédies, comme Horace l'aſſure. Pollio eſt ſouvent nommé avec éloge dans ſes poëſies & dans celles de Virgile, mais particuliérement dans la troiſiéme de ſes églogues. Suetone, Tacite & Sénéque parlent auſſi de lui, & témoignent qu'il eut beaucoup de part dans la familiarité d'Auguſte. On prétend que c'eſt lui qui le premier a formé une bibliothéque à Rome. Cet empereur fit un jour des vers contre Aſinius Pollio : on le preſſoit d'y répondre ; mais Pollio répondit de bonne grace, *qu'il n'avoit pas réſolu d'écrire contre un homme, qui étoit en droit de le proſcrire.* Il mourut à Freſcati, âgé de 80 ans, la 47 année du regne d'Auguſte, qui eſt la 4 de la naiſſance de J. C. Quelques auteurs ne marquent ſa mort que ſous l'an 13 du ſalut. * Horace, *l.* 2. *od.* 1, *l* 2, *ſat.* 10. Dion, *l.* 68. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Pline, *l.* 7, *c.* 30, *l.* 35, *c.* 4. Tacite, *l.* 1. *annal.* Valere Maxime. Sénéque. Fabius. Macrobe. Suetone. Euſebe. Voſſius. Geſner.

ASINIUS GALLUS, fils d'*Aſinius Pollio*, fut conſul avec Marcus Cenſorinus, l'an 746 de Rome, huit ans avant l'ére chrétienne. On lui attribue quelques ouvrages & entr'autres un, dans lequel il comparoit Pollio ſon pere à Cicéron, ſur lequel il lui adjugeoit la préférence. Suetone dit que l'empereur Claude fit une réponſe à cet ouvrage. Aſinius Gallus étoit auſſi poëte. Il épouſa *Agrippine*, nommée par Tacite *Vipſanie*, fille d'*Agrippa*, que Tibére avoit répudiée par ordre d'Auguſte, pour prendre Julie. Tibére ne put ſouffrir qu'Aſinius poſſédât une perſonne qu'il avoit aimée : de ſorte qu'il en conſerva toujours une ſecrette averſion contre lui. Cette haine s'augmenta par une réponſe hardie qu'Aſinius fit à cet empereur adroit & diſſimulé ; après qu'il eut propoſé au ſénat de lui ordonner de quelle partie de l'état il vouloit qu'il ſe chargeât ; le ſénat s'en excuſa ; & comme Tibére le preſſoit toujours ſur ce choix : *Choiſiſſez vous-même*, dit Aſinius à l'empereur, *quelle part voulez-vous ?* A quoi Tibére ne répondit qu'avec un regard farouche. Alors Gallus fit ſon poſſible pour le radoucir, & lui dit entr'autres, qu'il n'avoit parlé ainſi, que pour lui faire connoître que l'empire ne ſe pouvoit diviſer. Mais Tibére qui ne prenoit pas facilement le change, ſe défit d'Aſinius. D'autres diſent que ce dernier ſe laiſſa lui-même mourir de faim volontairement. Quelques-uns mettent ſa mort en l'an 19 de l'empire de Tibére, qui étoit le 32 de l'ére chrétienne. * Tacite, *annal. lib.* 1 & 5. Pline, *lib.* 7, *epiſt.* 4 *ad Pont.* Dion, *hiſt. rom. lib.* 57 & 58. Crinitus, *de poët. lib.* 3, *cap.* 55. Lilio Giraldi, *poët. dialect.* 8.

ASINIUS CAPITO, grammairien très-habile, a fait un livre de lettres.

ASINIUS MARCELLUS, illuſtre par ſon aïeul Aſinius Pollio, & eſtimé pour ſes bonnes mœurs.

ASINIUS POLLIO, Trallien, enſeignoit à Rome du temps de Pompée, & compoſa quelques ouvrages hiſtoriques. Pluſieurs auteurs le confondent avec Aſinius Gallus, dont nous venons de parler ; mais ils ſont bien différens ; car le premier a écrit en latin, & celui-ci en grec. * Suidas, Voſſius, &c.

ASINIUS QUADRATUS, hiſtorien, vivoit dans le III ſiécle, ſous l'empire des Philippes. Il écrivit en grec une hiſtoire romaine en 15 livres, qu'il intitula *Chiliénaire*, parcequ'elle contenoit l'hiſtoire romaine juſqu'à l'an 1000 de la fondation de Rome qui fut célébrée ſous les Philippes. Il avoit auſſi écrit l'hiſtoire des Parthes en pluſieurs livres. * Stephanus. Capitolin. Volcarius Gallicanus. Suidas & Voſſius.

ASION-GABER, ville de l'Idumée ſur le bord de la mer Rouge, où Salomon fit conſtruire une flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle lui apporta cent vingt talens d'or. Ce fut auſſi un des campemens des Iſraélites dans le déſert * III *Rois*, 9, 26. *Nomb*, 33, 35.

ASIOUTH, qui eſt auſſi nommée *Soiouth*, ville de la haute Egypte, de laquelle pluſieurs grands hommes ſont ſortis. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASISIA, ville d'Illyrie. Niger aſſure que quoique cette ville n'exiſte plus à préſent & qu'elle ait été raſée, l'on trouve néanmoins pluſieurs monumens de ſon antiquité, dans le lieu où elle étoit ſituée. Il ajoute que ce lieu s'appelle maintenant *Beribir* ; Hoffman croit qu'il s'appelle auſſi *Bergane.*

ASIUS, fils de Dymanthe, & frere d'Hécube, mais d'un pere différent, & oncle d'Hector, amena du ſecours à Priam contre les Grecs. * Homer.

ASIUS, que Suidas appelle TELESTES, fit préſent à Dardanus, pendant qu'il bâtiſſoit la ville de Troye, du palladium, pour la conſervation de la ville & du royaume. Il en eſt fait mention dans *Joannes Antiochenus.*

ASIUS, poëte de Samos, fils d'Amphiptolème, avoit compoſé un ouvrage de généalogie. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Pauſanias, *l.* 4, 7, 8, & 9, Athénée, *l.* 3 & 12.

ASKEM-KALESI, ou le camp d'Askem, *Caſtrum Askem*, eſt une ville ruinée de l'Aſie, avec un port éloigné d'une journée & demie de chemin de Milet, que quelques auteurs prétendent être la ville d'Halicarnaſſe, ſiége des anciens rois de Carie, parceque l'on y trouve aujourd'hui une grande quantité de marbres, & d'anciens monumens de ce temps-là. Jacques Spon croit, à en juger par les inſcriptions que l'on y rencontre, que ce ſont les ruines de Jaſi ou Jaſſi. On y voit le reſte d'un théatre de marbre qui fut conſtruit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate, ainſi qu'une inſcription grecque le fait connoître. * Jacques Spon, *itinerar. Græc. part.* 1, *p.* 162. Ricaut, *dans la relation de ce pays, où il a ſéjourné.*

ASKER MORKEM, ville du pays nommé *Ahouaz* dans la Chaldée, qu'on nomme auſſi l'*Iraque Arabique.* Cette ville s'appelle auſſi *Sermenrai*, & on devroit la nommer *Sermenraa* ou *Serramenraa*, mot compoſé de trois, qui ſignifie, *celui qui la voit ſe réjouit.* Cette ville eſt ſituée ſur la rive orientale du Tigre, à 72 dégrés 30 minutes de longitude, & 34 degrés de latitude ſeptentrionale, dans le quatriéme climat, ſelon les tables arabiques. Les uns diſent qu'elle s'appelloit autrefois *Semirah*, ville bâtie par Schabourg Doulaktaf ; mais Kondemir n'eſt pas de ce ſentiment ; car il dit dans

Digitized by Google

la vie de Moraſſem, huitiéme calife de la race des Abbaſſides, que ce prince ayant une forte inclination pour les jeunes eſclaves Turcs, en fit acheter un très-grand nombre, qui remplirent en peu de temps toute la ville de Bagdet. Les habitans ſe plaignirent au calife de l'inſolence de cette nouvelle milice, & déclarerent aſſez par leurs fréquentes émotions, qu'ils ne les pouvoient plus ſouffrir. Cela fut cauſe que Moraſſem, qui affectionoit fort ſa nouvelle milice, prit la réſolution de bâtir une nouvelle ville, pour y faire ſa réſidence ordinaire & y vivre en repos avec ſes Turcs à l'abri des ſéditions, dont il étoit fatigué dans Bagdet. Il choiſit pour cet effet un lieu nommé *Cathoul*, éloigné environ de dix ou douze lieues de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220 de l'hégire, une ville qu'il nomma Samarah, & que l'on appella auſſi Asker, à cauſe du camp de la milice turqueſque, qu'il y établit. C'eſt de ce nom, que les derniers imans de la race d'Ali ſont ſurnommés *Aſkeri*, à cauſe, ou de la naiſſance qu'ils y prirent, ou de leurs ſépulcres qui y ſont. C'eſt dans cette même ville d'Asker ou de Sermenraï, que le Mahadi eſt caché, & d'où il doit ſortir à la fin des temps, ſelon le ſentiment des Sciithes, ou ſectateurs d'Ali. Le calife Motavakkel quitta la ville de Sermenraï, & tranſporta le ſiége du califat en la ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir : mais Montaſſer ſon fils, qui lui ſuccéda, retourna à Sermenraï. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKETLE ou ASKETEL (Guillaume) eccléſiaſtique, Anglois de nation, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320. Il laiſſa divers ouvrages hiſtoriques qui ont conſervé ſon nom à la poſtérité, & lui ont acquis de la réputation. * Leland & Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Voſſius. Geſner. Simler.

ASKILI (Mahmoud Ben Houſſain) a écrit ſur le livre de *Baidhaoui*, intitulé *Anovar al tanzil.* On le nomme auſſi *Khaſeni*, *Sadeki* & *Ghilani.* Il mourut l'an 970 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKITH, nom d'un deſert de la vallée de Hoſaïb en Egypte, où il y avoit un monaſtère célébre, dans lequel Arſénius, après avoir quitté la cour de Théodoſe, ſe retira pour éviter la colere d'Arcadius. Ce monaſtère qui eſt ſitué dans la partie ſupérieure de l'Egypte, ou dans l'inférieure de la Thébaïde, a porté le nom d'Arſénius. Il a auſſi porté celui de Jean ſurnommé *Caſſir* ou *Coſſair*, c'eſt-à-dire, *le Petit.* Cependant le nom de *Coſſair* ou *Coſſir*, comme on l'appelle vulgairement, peut lui avoir été donné, à cauſe d'une ville du même nom, qui n'en eſt pas éloignée. Cette ville eſt l'ancienne *Coptos*, qui eſt le port d'où l'on paſſe d'Egypte en Arabie, & où ſe faiſoit autrefois tout le commerce d'entre les Egyptiens & les Arabes. * D'Herb. *bibl. orient.*

ASLAN, général des armées de Sat, ſouverain des Tartares, au commencement du XVI ſiécle, ravagea ſouvent la Ruſſie & la Pologne. L'an 1525 il fut élu kan par les Tartares, qui chaſſerent Sat. Ce dernier ſe réfugia à Conſtantinople, pour implorer la protection du grand ſeigneur, qui approuva pourtant l'élection de l'autre, dont il appréhendoit le courage. Malgré cela, Aſlan, à la tête de ſoixante & dix mille chevaux, ſe campa avec permiſſion du roi de Pologne, ſur les bords du Boryſthène, pour voir la contenance des Turcs. Il céda depuis une partie de ſes états à Sat, qui en fut encore chaſſé, & il fit la guerre aux Moſcovites, l'an 1533. Il mourut peu de temps après. * Neugebaver, *hiſt. de Pologne, l.* 7.

ASLANGINI (Ebn Afthas) eſt auteur de l'hiſtoire appellée *Hiſtoire de Modaffer.* * D'Herbel. *bibl. orient.*

ASLEM (Mohammed Al Thouſi Ebn Aſlem) a compoſé un livre intitulé *les quarante traditions les plus authentiques.* Il mourut l'an de l'hégire 242. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASLOYE, *cherchez* ANSLO.

ASMAI (Abouſaid Abdalmalek Ebn Coraib) qui naquit l'an de l'hégire 122, de J.C. 739, & mourut l'an 215 ou 216 de l'hégire, 830 de J. C. ſous le califat d'Al Mamoun. C'eſt un des plus célébres docteurs du muſulmaniſme; car il excelloit dans l'art de la grammaire & de l'éloquence. Il étoit très-verſé dans les traditions, & avoit une parfaite intelligence de l'alcoran. Ces belles qualités firent que le calife Haroun Raſchid, quoique d'ailleurs fort habile, ne dédaigna pas de le prendre pour ſon maître : mais le diſciple lui voulut donner une premiere leçon qui fût digne de ſon rang & de ſa capacité. Aſmai la rapporte lui-même dans un de ſes ouvrages, pour faire voir quel écolier il avoit à inſtruire. Le calife lui parla donc en cette maniere : « Ne » m'enſeignez jamais en public, & ne vous empreſſez » pas trop de me donner des avis en particulier. Attendez ordinairement que je vous interroge, & contentez-vous de me donner une réponſe préciſe à ce que » je vous demanderai, ſans y rien ajouter de ſuperflu. » Gardez-vous ſur-tout de vouloir me préoccuper, pour » vous attirer ma créance, & pour vous donner de l'autorité. Ne vous étendez jamais trop ſur les hiſtoires » & ſur les traditions que vous me raconterez, ſi je ne » vous en donne la permiſſion. Lorſque vous verrez que » je m'éloignerai de l'équité dans mes jugemens, ramenez-moi avec douceur, ſans uſer de paroles fâcheuſes » ni de réprimandes. Enſeignez-moi principalement les » choſes qui ſont les plus néceſſaires pour les diſcours, » que je dois faire en public, dans les moſquées & ailleurs; & ne me parlez point en termes obſcurs ou » myſtérieux, ni avec des paroles trop recherchées. » Ce docteur étoit d'une taille au-deſſous de la médiocre; il avoit l'eſprit vif & pénétrant, & un cœur à tout entreprendre. C'eſt pourquoi on faiſoit ſouvent alluſion de ſon ſurnom avec les belles qualités qu'il poſſédoit. Il eſt pourtant certain, que ſon ſurnom d'*Aſmai* lui venoit de ſon aïeul, qui s'appelloit *Aſmaa.* Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dont les principaux ſont *Oſſoul al Kelam*, les *Fondemens de la théologie ſcholaſtique*; & *Fabouat-u-alnaderat*, *Choſes curieuſes & rares.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMIRÉES, *Aſmirai*, montagnes d'Aſie, dans le pays des Seres, *Serica regio*, où étoient les peuples Aſmiréens dans le canton nommé *Cataja*, pays fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie priſe en général. * Nicol. Sanſon.

ASMOAD ou AMOND, roi de Suéde, *cherchez* AMUND.

ASMODAI ou ASMODÉE, eſt le nom que les Juifs donnent au prince des démons, comme on peut voir dans la paraphraſe chaldaïque ſur l'Eccléſiaſte, *c.* 1. Rabbi Elias dans ſon dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Aſmodai eſt le même que Sammaël, qui tire ſon nom du verbe hébreu *Samad*, c'eſt-à-dire, *détruire*; & ainſi Aſmodai ſignifie un *démon deſtructeur.* Le démon qui tua les ſept premiers maris de Sara femme du jeune Tobie, eſt appellé *Aſmodée.* *Voyez* SAMMAEL. * *Tobie*, 3, 8.

ASMONÉE ou ASSAMONÉE, donna le nom à la race des Aſmonéens. Il fut pere de Simon, pere de Mathias, de la lignée de Joarib. Sa famille ne fut pas ſeulement conſidérable par la nobleſſe, & par la dignité de grand ſacrificateur des Juifs, mais auſſi par une infinité de belles actions. Le brave Matathias & ſes fils s'attirerent l'amour des Juifs, la crainte des étrangers, & l'admiration de tout le monde. Ils rendirent des ſervices très-conſidérables à la république des Juifs, l'affranchirent de la tyrannie des Macédoniens, & la firent triompher de pluſieurs autres ennemis, qui avoient juré ſa ruine. Cette famille dura 126 ans. Le dernier qui porta la couronne fut Antigonus, qui eut la tête tranchée, & le ſceptre des Juifs paſſa par ſa mort entre les mains d'Hérode, qui étoit étranger. Le dernier de la même famille qui exerça la grande ſacrificature fut Ariſtobule frere de Marianne, qu'Herode fit noyer dans un bain à Jericho, n'étant encore âgé que de dix-ſept à

Digitized by Google

dix-huit ans, l'an du monde 3970, avant J. C. 65. * Joſephe, *antiq. l.* 12, *c.* 8, & *l.* 15, *c.* 3.

ASMOUG, nom d'un démon, lequel, ſelon la tradition des Mages, ou des Zoroaſtriens, eſt un des principaux émiſſaires d'Ahermen, qui eſt leur prince, & l'auteur de tout le mal qui eſt au monde. Car on prétend que Zoroaſtre poſoit deux principes de toutes choſes, un du bien & l'autre du mal. Aſmoug a pour ſa fonction principale de ſemer la diſcorde dans les familles, les procès entre les voiſins, & la guerre entre les princes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMOUIL ou ASCHMOUIL, *Ben Jehouda*, ſurnommé *Al Mogrebi*, médecin, Juif de religion, & Eſpagnol de naiſſance, qui ſe fit Muſulman & écrivit contre les Juifs, l'an 570 de l'hégire, & de J. C. 1174 ou environ. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASMUNDE, roi de Suéde, *cherchez* AMUND.

ASNA, ville d'Egypte, *cherchez* SYENE.

ASNASAGHET, roi d'Ethiopie, *voyez* CLAUDE.

☞ ASNOIS, bourg de France en Nivernois avec un ancien château, autrefois fortifié, eſt nommé dans les titres, *Aniſius*, *Aneſius* ou *Aneſium*, & *Aneſiatellus*. Il eſt ſitué à deux lieues de Clamecy, à trois de Vezelay & à quatre de Corbigny, à l'extrémité d'une plaine terminée par une colline, ſur laquelle ſe trouve le château, qui par cette avantageuſe poſition, domine ſur une longue étendue de prairies arroſées de la riviere d'Yone, & entrecoupées de bocages qui en rendent la vûe des plus agréables. Ce château ſouffrit dans les guerres civiles ſous les regnes des rois Charles VI & Charles VII, par les ravages qu'elles occaſionerent, principalement dans les terres de ceux qui voiſins du duc de Bourgogne s'étoient ouvertement déclarés contre lui, & tenoient le parti du roi. *Pierre* de Beaujeu-Montcoquier, lors ſeigneur d'Aſnois, fit réparer le château, & bâtir le grand eſcalier qui ſubſiſte, & au deſſus de la porte duquel ſont repréſentées ſes armes, ſavoir, *un lion armé, lampaſſé & couronné, parti de celles de Montcoquier*, qui ſont *trois fleurs de lys, deux & une : au chef chargé d'une faſce ondée.* Le château d'Aſnois fut encore ravagé bien depuis; & en 1616 il eſſuya un incendie qui n'y laiſſa que la moitié de ſon ancienne étendue. Il conſiſte à préſent en une équerre aſſez vaſte, à l'extrémité duquel on voit au levant une forte tour quarrée, dont une des faces de la même expoſition regarde la riviere, & n'eſt ſéparée du bâtiment qui reſte que par les ruines de l'ancien. Cette tour fut bâtie par *Adrien* de Blanchefort, après ſon mariage avec l'héritiere du château & maiſon forte d'Aſnois, autrement dit *Aſnois le château*, ſur le modéle de celle de Saint-Jean-de-Loſne dont il étoit gouverneur les années 1590 & 1591, & qu'il avoit plus d'une fois défendue avec ſuccès contre les attaques des ligueurs. Le bourg d'Aſnois, autrefois très-peuplé, mais fort différent aujourd'hui, fut encore moins exempt que le château, de tous les déſordres des guerres civiles. Les incendies s'y joignirent depuis; & ceux de 1620, 1661 & 1718, l'ont réduit à un état de déperiſſement dont il a bien de la peine à revenir. Les habitans d'Aſnois formoient une *Poté*, avec ceux des bourgades d'Amazy, de Salligny & de pluſieurs autres endroits conſidérables des environs. Ce titre de *Poté* n'eſt pas commun, & n'eſt preſque plus connu: il ne reſte que trois terres qui en ſoient en poſſeſſion, la *Poté de la Magdeléne de Vezelay*, la *Poté d'Aſnois*, & la *Poté de Sully* ſur Loire. Ce mot *Poté* dont l'é eſt maſculin, vient du latin *Poteſtas* & *Potentia*, & ſignifie *un territoire de ſeigneurie, comprenant pluſieurs bourgs & villages dont les peuples étoient anciennement de condition ſervile ou adſcriptice*, appellés *Gentes Poteſtatis*, ainſi que le rapporte Guy Coquille dans ſon *Commentaire ſur la coutume de Nivernois*, chapitre I, *de juſtice & droits d'icelle*, article VII. Cette ſorte de ſerfs attachés à des héritages, étoit immeuble, & ſe vendoit avec ces mêmes héritages, qu'ils ne pouvoient quitter ſi le ſeigneur ne les affranchiſſoit. Les Romains les nommoient *ſervos adſcriptos glebæ*, & en avoient de deux eſpéces. Les habitans d'Aſnois ne ſont ſortis de leur état de ſervitude, que par le bienfait de *Regnaud* de Saint-Verain, dit *Rongeſer*, chevalier, ſire d'Aſnois: il les affranchit, en leur accordant en 1304, le droit de bourgeoiſie. La charte fut confirmée par le roi Philippe *le Bel*, & par Louis de Flandre, comte de Nevers. Les ſeigneurs de Saint-Verain étoient d'une illuſtre origine & des plus conſidérables des comtés d'Auxerre & de Nevers: c'eſt d'eux dont on diſoit comme en proverbe, *Les ſires d'Aſnois fleur du Nivernois.* Ils ont poſſédé de temps immémorial la Sirerie & Poté d'Aſnois: on trouve des titres de l'onziéme ſiécle qui le conſtatent. Cette terre paſſa vers la fin du quatorziéme ſiécle dans une branche de la maiſon de Beaujeu, dite du Colombier & de Montcoquier, par le mariage d'*Iſabelle* ou *Iſabeau* de Saint-Verain, dame d'Aſnois, avec *Jean* de Beaujeu, dit du Colombier, chevalier, iſſu des anciens comtes de Forez. Elle fut très-démembrée par *Blenet* de Beaujeu leur petit-fils, qui vendit les 21 mai & 12 juin 1469 à *Pierre* de Digoine, chevalier, ſeigneur de Thianges, le bourg d'Aſnois avec une très-forte partie de cette terre, que nous nommerons *Aſnois le bourg.* Il ſe réſerva néanmoins le château & maiſon fort de ce lieu, avec des dépendances & ſes mouvances: nous les appellons *Aſnois le château.* Pierre de Digoine, devenu ſeigneur d'Aſnois-le-bourg, y fit conſtruire preſque au milieu une groſſe maiſon avec des tours, dite improprement *le vieux château* par les gens du pays, à cauſe de ſa ruine. Cette ſeigneurie paſſa à ſon fils *Chrétien* de Digoine, puis à ſa petite fille *Anne* de Digoine, qui le 13 novembre 1472, la porta en dot à *Jean* de Damas II du nom, ſeigneur de Marcilly. De ce mariage ſortit *Georges* de Damas, qui vendit, du conſentement de *Jeanne* de Rochechouart, ſa femme, le 19 novembre 1487, la terre d'Aſnois-le-bourg, à *Jeanne* de Corbigny, veuve *d'Adrien* Perreaul, ſeigneur d'Agrie, près Nevers. Leur fille *Leonarde* Perreaul en revêtit avant 1509, ſon mari *Hermand* de Cleves, ſeigneur engagiſte de Creſſy en Ponthieu. Enſuite *Pierre* de Blanchefort en devint poſſeſſeur par ſon mariage en 1551, avec *Leonarde* de Cléves, fille des précédens, d'où elle vint à leur fils *Adrien* de Blanchefort, lequel en épouſant en 1583 *Henriette* de Salazard, dame d'Aſnois le château, petite fille de *Catherine* de Beaujeu-Montcoquier, iſſue au même degré de *Blenet* de Beaujeu, réunit en ſa perſonne la totalité de cette terre qui fut érigée en baronie en 1606, & que la maiſon de Blanchefort poſſede encore aujourd'hui. *Voyez* BEAUJEU & BLANCHEFORT. * *Mém. mſſ.* de M. de Chazot.

ASOLA, petite ville d'Italie dans l'état de Veniſe. Elle eſt ſur la riviere de Chieſe, dans le territoire de Breſſe, près du Mantouan, à ſix lieues de Mantoue, du côté du couchant. * Baudrand.

ASOLO, *Aſulum* ou *Acelum*, petite ville d'Italie, dans le Tréviſan, partie de l'état des Vénitiens. Aſolo eſt ſituée ſur une montagne, à la ſource de la riviere de Muſſone, entre Padoue & Feltri. * Baudrand.

ASOPA ou ASOPE, ville, *cherchez* ANAPLYSTE.

ASOPE, riviere de Gréce dans la Béotie, aujourd'hui dans la Morée, eſt un bras du fleuve Cephiſe, qui découlant du mont Cytheron arroſe le pays des Thébains, paſſe par Thèbes, Platée & Tanagre, & ſe décharge dans la mer, entre les villes d'Orope & de Cynoſure. On la connoît aujourd'hui ſous le nom d'*Aſopo*, qui ſe rend dans le détroit de Negrepont, vis-à-vis d'Orops. Les poëtes font Aſope fils de l'Océan, parceque toutes les rivieres qui y coulent, en ſortent auſſi; & ils diſent que Jupiter le brula, pour marquer que les grandes chaleurs ont déſſeché quelquefois cette riviere. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *au liv.* 2.

Digitized by Google

ASOPE, riviere de Theſſalie, dont l'embouchure eſt à quinze ſtades des Thermopyles. On la connoît aujourd'hui ſous le nom d'*Aſopo*, riviere de la Gréce en Livadie. Elle ſort du mont Bunina, & ſe rend dans le golfe de Zeiton, ſuivant la relation de Sophian.

ASOPE, riviere de Macédoine qui arroſe Heraclée. * Tite-Live, *l.* 36, *c.* 22. & Strabon.

ASOPE, riviere dans le pays de Sicione, que l'on appelle à préſent *Arhon*, qui ſort de la montagne de Cœloſte, & ſe décharge dans le golfe de Corinthe. * Lloyd.

ASOPH, dite auſſi, AZACH, *Aſopa*, *Azachia*, *Azapia*, *Tanaïs*, ville de la petite Tartarie à l'embouchure de la riviere de Don, qui traverſant la ville, y fait un bon port, & peu après va ſe jetter dans la mer Zabache, que l'on appelloit anciennement *les Palus Meotides*, ce qui la rend aſſez forte, étant au pied d'une petite montagne, avec un bon château ſur la riviere. Elle avoit été priſe par les Moſcovites, puis repriſe par les Turcs auſquels elle appartenoit; mais elle leur a été enlevée en 1696 par les Moſcovites, qui l'ont poſſédée juſqu'en 1711, que le czar Pierre l'a abandonnée aux Turcs. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la riviere où elle eſt ſituée, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens la nomment encore *la Tana*, de même que la riviere. On y a joint depuis une nouvelle ville, qu'on appelle *ſaint Pierre*, qui n'eſt qu'à quarante-ſept degrés, quoiqu'on la mette ſouvent à cinquante-un degrés de latitude dans les cartes. * Ptolémée. Etienne. La Martiniere, *dict. géogr.*

ASOPH, ville de la tribu de Manaſſé de-là le Jourdain, & ſituée ſur le bord de ce fleuve. Elle eſt célébre par la défaite de l'armée d'Alexandre *Janneus*, roi des Juifs, où Ptolémée *Latur* lui tua cinquante mille hommes, l'an du monde 3906, avant J. C. 129 ans. * Joſéphe, *antiq. liv.* 13, *c.* 21.

ASOR, ville très-forte, capitale du royaume de Jabin, roi des Cananéens. Elle fut la ſeule, entre toutes les villes des Cananéens, que Joſué réduiſit en cendres. Après la conquête de Joſué, elle échut en partage à la tribu de Nephthali, & elle prit auſſi le nom de *Heſron*. On croit que c'eſt la même que Heſer rebâtie par Salomon. * *Joſué*, *chap.* 11, 15 & 19. *III Rois*, *c.* 9. Il y avoit auſſi une ville de ce nom dans la tribu de Juda appellée Aſor la nouvelle. * *Joſué*, 15, *v.* 23 & 25, & une autre dans la tribu de Benjamin, proche la tribu d'Ephraïm. * *Eſdras*, 11, 33.

ASOR, pays étendu dans l'Arabie déſerte, près des Cédaréniens, dont la ruine eſt prédite, * *Jérémie*, 49, 28.

ASORUS, bourg de Sicile, *cherchez* ASSORUS.

ASOSIUS, *cherchez* ACOLE.

ASOUAD KAFOUR, auteur d'un livre de grammaire arabique intitulée, *Des mots arabes, qui ont deux ſignifications contraires.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASPAMITHRES, eunuque de Xerxès, fort accrédité à la cour de ce prince, qui avec Artaban attenta à la vie de Xerxès & de ſes enfans. Cette conſpiration ayant été découverte par Megabize, l'eunuque fut condamné à ſouffrir une mort très-cruelle.

ASPAR, patrice, général des armées de l'empereur Théodoſe *le Jeune*, délivra ſon pere *Ardabure* des mains de Jean tyran de Ravenne, qu'il fit priſonnier l'an 425. Depuis il fut envoyé en Afrique contre les Vandales, & ſon armée fut défaite. A ſon retour, il ſe rendit ſi puiſſant, que les empereurs mêmes l'appréhendoient. Léon I ne parvint à l'empire en 457, qu'en promettant de donner la dignité de céſar, avec Adriadne ſa fille, à un fils d'Aſpar. Mais comme ſon inſolence augmentoit tous les jours, & qu'il favoriſoit ouvertement l'arianiſme, dont il faiſoit profeſſion, l'empereur le fit tuer avec ſon fils, mari d'Adriadne, l'an 471. * Nicephore, *l.* 15. Marcellin, *en ſa chron.* Procope, *l.* 1 *de la guerre des Vandales.*

ASPASIE DE MILET, dans l'Ionie, *étoit fille d'Axiochus*, & ſe rendit auſſi célébre à Athènes *par ſon* eſprit que par ſa beauté. Quoiqu'elle donnât beaucoup au plaiſir, & qu'elle entretînt même des filles de joie chez elle, elle s'étoit rendue ſi habile en éloquence, & ſur-tout en politique, que Socrate même alloit prendre des leçons chez elle. Elle fut aimée éperdument du célébre Periclés, lequel après avoir eu quelque temps un commerce illégitime avec elle, quitta ſa femme pour l'épouſer. Mais elle courut riſque de la vie dans une accuſation qu'Hermippus intenta contre elle, pour crime d'impiété, & pour avoir débauché des femmes à l'uſage de Periclés, dont les ſollicitations & les larmes la tirerent de ce danger. Cette femme qui gouvernoit l'état par les conſeils qu'elle donnoit à ſon mari, fit déclarer la guerre par les Athéniens aux habitans de Samos, en faveur de ceux de Milet. On dit auſſi que ſon reſſentiment contre les Megariens, qui avoient enlevé deux des filles de ſa ſuite, fut la ſource de la guerre de Megare, d'où naquit celle du Péloponnèſe. Periclés mourut la troiſiéme année de cette guerre, la premiere de la LXXXVIII olympiade, & 428 ans avant J. C. Aſpaſie, qui n'avoit point eu d'enfans de lui, s'attacha pour lors à un homme de baſſe naiſſance, qu'elle éleva par ſon crédit & par ſes intrigues aux premiers emplois de la république. Son nom étoit ſi célébre dans toute l'Aſie, que Cyrus, frere d'Artaxerxès *Mnemon*, le fit porter à ſa maîtreſſe, dont nous allons parler. * Plutarche *in Pericl.* Athenæus, *l.* 5 & 13. Ariſtophan. *in Acharn.* Bayle, *dict. critiq.*

ASPASIE, fille d'*Hermontime* de Phocée, fut priſe pour être préſentée à Cyrus, fils de Darius *Notus*, roi de Perſe, qui lui fit quitter le nom de *Milto*, qu'elle portoit auparavant, pour prendre celui d'*Aſpaſie*. Sa modeſtie le charma, autant que ſa beauté; s'étant donné entierement à elle, quoiqu'il ne la tînt que ſur le pied de maîtreſſe, il eut pour elle toute la conſidération qu'il eût pu avoir pour une femme légitime. Il la conſultoit même ſur les affaires de politique, & ſe trouvoit parfaitement bien des avis qu'il en recevoit. Lorſque ce prince eut été vaincu & tué, ſon frere Artaxerxès fit chercher Aſpaſie, qui étoit inconſolable. Il vint pourtant à bout de s'en faire aimer; & depuis elle prit auprès de lui le même rang qu'elle avoit occupé auprès de Cyrus. Il faut qu'Aſpaſie ait vécu très-long-temps, & qu'elle ait conſervé ſa beauté juſqu'à une extrême vieilleſſe, s'il eſt vrai que ſur la fin du regne d'Artaxerxès, qui l'avoit poſſedée plus de 37 ans après ſon frere, elle inſpira de l'amour à Darius, fils de ce prince, qui fut obligé de la ceder à ſon fils: il la lui ôta depuis, pour l'engager à la continence, en la faiſant prêtreſſe de Venus. Cyrus avoit été tué la 4 année de la XCIV olympiade, 401 ans avant J. C. & Darius demanda Aſpaſie à ſon pere vers la premiere année de la CIV olympiade, & 364 ans avant J. C. La diſtance eſt grande; mais elle ſeroit plus ſurprenante, ſelon Bayle, qui fait regner Artaxerxès 58 ans, quoiqu'il n'en ait regné que 43, & qui place cet événement dans la 55 année de ſon regne. * Ælian, *var. hiſt. l.* 12. Plutarch. *in Artaxerxe.* Bayle, *dict. critiq.*

ASPASIUS, *Paternus*, proconſul d'Afrique, avoit relegué à Cecube S. Cyprien, évêque de Carthage, & eut pour ſucceſſeur Galere Maxime, qui fit ſouffrir le martyre à ce ſaint prélat l'an de J. C. 259. * Le Sueur, *hiſt. de l'égliſe & de l'empire.*

ASPASIUS de Tyr, philoſophe & hiſtorien. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Il a écrit un traité de l'art de bien parler, & une hiſtoire des Epirotes en vingt livres. * Suidas, *in Aſp.*

ASPASIUS de Byblos, ſophiſte contemporain d'Ariſtide, a compoſé un traité de rhétorique & un panégyrique pour l'empereur Adrien. * Suidas.

ASPASIUS de Ravenne, ſophiſte & hiſtorien, fit un ouvrage de rhétorique, & dreſſa en vingt livres une hiſtoire

hiſtoire de l'Epire & des Epirotes. * Suidas.

ASPASTES, ſatrape de Caramanie, ayant été ſoupçonné d'avoir voulu exciter une ſédition, pendant qu'Alexandre étoit occupé à la guerre des Indes, vint au devant de ce prince, qui quoiqu'informé de ſa trahiſon, lui fit un bon accueil, & le laiſſa dans ſa charge juſqu'à ce qu'il ſe fût éclairci de la vérité. Le ſoupçon s'étant trouvé véritable, Aſpaſtes, par ordre d'Alexandre, fut exécuté à mort. * Quint-Curce, *l.* 9, *ch.* 10, *& dernier*.

ASPATHMUS, noble Perſan, du nombre des ſept qui conjurerent contre un certain Mage, qui ſe vantoit d'être le fils de Cyrus.

ASPE, vallée dans le Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. Le premier bourg du pays, & lieu de l'aſſemblée de la vallée eſt Accous. C'eſt là que paſſe la riviere d'Oléron, dite le *Gave d'Aſpe*. Elle a ſa ſource dans les montagnes à Peiranette, tombe à Urdos, où commence la vallée d'Aſpe, puis à Aigon, où elle reçoit le Gave de Leſcun, & à Oléron. * Sanſon.

ASPEBETUS, tribun des Perſans, dans le V ſiécle, eut ordre durant la perſécution qu'Iſdegerdes excita contre les chrétiens, de n'en point laiſſer ſortir de ſon empire. Ce commandement fait contre des perſonnes, dont l'innocence lui étoit connue, l'étonna : auſſi au lieu de l'exécuter, il laiſſa ſortir les fidéles. Les mages l'accuſerent de déſobéiſſance, & il ſe ſauva avec toute ſa famille dans l'armée romaine, où Anatolius le reçut avec reconnoiſſance des obligations que les chrétiens lui avoient. On lui donna le gouvernement des Saraſins ou Arabes qui étoient ſoumis aux Romains. Son fils nommé *Terebon*, qui étoit paralytique de la moitié du corps, eut une viſion, dans laquelle il lui fut commandé d'aller trouver Euthyme & Theoctiſte, deux ſolitaires, qui vivoient près de Jerico. Aſpebetus ayant ſu cette révélation, conduiſit ſon fils, accompagné d'un grand nombre de Saraſins, à ces ſolitaires, & Terebon fut guéri : ce qui toucha ſi fort le pere, qu'il le fit baptiſer avec tous ceux qui le ſuivoient. Il reçut le nom de *Pierre* au baptême ; & par ſon moyen la foi fit de grands progrès parmi les Saraſins. Juvenal de *Jéruſalem* l'ordonna depuis évêque, & il aſſiſta au concile d'Ephèſe l'an 431. * Cyrille le Moine, *vie de S. Euthyme, que Metaphraſte & Surius rapportent au* 20 *janvier*. Baronius. *A. C.* 421 & 431.

ASPENDIUS, célébre joueur de Lyre, ne ſe ſervoit que de la main gauche pour toucher les cordes ; & il le faiſoit avec tant de délicateſſe, qu'il n'étoit preſque entendu que de lui ſeul. Ce qui lui a fait appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne jouoit que pour ſon unique plaiſir. De-là vient encore que les Grecs, par maniere de proverbe, appelloient les larrons, *Joueurs Aſpendiens*, parcequ'ils tâchent toujours de faire en ſorte qu'on ne les entende pas, & qu'ils s'inſinuent ſans bruit, lorſqu'ils veulent faire leur coup. * Aſconius, *ſur l'oraiſon contre Verres*.

ASPENDUS ou ASPENDUM, ville ruinée dans la premiere Pamphylie dans l'exarchat d'Aſie : elle étoit épiſcopale ſous la métropole de Side. Elle étoit bâtie ſur le fleuve Eurymedon, à ſoixante ſtades au-deſſus de ſon embouchure, & à dix-huit de Perges vers l'orient. On y ſacrifioit d'ordinaire à Venus des pourceaux, parcequ'un nommé *Mopſus*, premier auteur de cette eſpéce de ſacrifice, lorſqu'il ſortoit d'Argos pour s'y rendre, rencontra un pourceau, lorſqu'il voulut faire ſon premier ſacrifice. H. Etienne dit que cette ville fut bâtie par un nommé *Aſpendus*. * Baudrand.

ASPEROSA, ville de Turquie dans la Romanie, ſur la côte de l'Archipel, avec un évêché grec, & un port près du lac de Bouron ; elle eſt aſſez petite, entre les rivieres de Mariza & de Caraſon. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Abdera* de Thrace.

ASPEVIEJO, *Aſpis*, ville ruinée d'Eſpagne, dans le royaume de Valence. Elle étoit près de la riviere d'Elerda, à dix lieues de la ville d'Origuella, du côté d'orient. Il y a un bourg dans le même royaume qui porte le nom d'*Aſpe*, & qui a été bâti des ruines d'Aſpe l'ancienne, dont il eſt éloigné de deux lieues, la riviere d'Elerda coulant entre les deux. * Baudrand.

ASPHALTIDE, lac dans la Judée, ainſi nommé, parceque le bitume en ſort à gros bouillons, & vers le lieu où étoient les cinq villes criminelles, Sodome, Gomorre, Adama, Seboim & Segor. On le nomme auſſi *Mer-morte*, tant à cauſe de l'immobilité de ſes eaux, que parceque les poiſſons n'y peuvent vivre, & qu'on ne voit ſur les bords aucun de ces oiſeaux qui ſe plaiſent ſur les rivages des étangs & des rivieres. Les habitans du pays l'appellent *Sorbanet*. Les Arabes nomment diverſement ce lac. Quelques-uns parmi eux le nomment *Baar-Lout*, ou la *Mer de Lot*, & croient que c'eſt le lieu où ce patriarche fut délivré des flammes de Sodome. Quelques auteurs ſe moquent de ce qu'on rapporte des propriétés de ce lac, où l'on dit que rien ne ſauroit aller à fond. Mais outre l'expérience de divers voyageurs modernes, on allegue encore le témoignage de Joſéphe. Il dit que Veſpaſien ayant eu la curioſité de voir le lac Aſphaltride, y fit jetter des hommes qui ne ſavoient pas nager, & qui avoient les mains attachées derriere le dos, & qu'ils revinrent tous ſur l'eau. Il ajoute que ce même lac change trois fois le jour, ſelon les divers aſpects du ſoleil ; que ſa longueur eſt de cinq cens quatre-vingts ſtades, & la largeur de cent cinquante. Le Jourdain & les torrens d'Arnon, de Dibon & de Zered, ſe jettent dans ce lac, qui eſt entouré de montagnes. Il eſt long de cent mille pas, & large de vingt ou vingt-cinq mille. *Voyez* MER-MORTE. * Pline & Ptolémée en font mention. S. Jerôme en parle auſſi, & Joſéphe, *l.* 1 *antiq. jud. c.* 9 *&* *l.* 4 *de bell. c.* 27.

ASPHAR, petit lac de la tribu de Juda, proche le déſert de Thecua, où Jonathas & Simon ſon frere, avec grand nombre de Juifs, ſe réfugierent, pour y ſolemniſer la fête du ſabbat, & pour ne pas tomber entre les mains de Bacchide, l'an du monde 3840, avant J. C. 195. * 1 *Machab. IX*, 33.

ASPHENEZ, intendant des eunuques du roi Nabuchodonoſor. Il ne voulut pas permettre que Daniel, Ananias ou Miſaël & Azarias, qui étoient Iſraélites de la captivité d'Aſſyrie, vécuſſent ſelon leurs coutumes, parcequ'il appréhendoit que ſi le roi les voyoit maigres & défaits, il ne lui fît trancher la tête. Il changea le nom de *Daniel* en celui de *Balthazar* ; celui d'*Ananias* en celui de *Sidrac* ; celui de *Miſaël* en celui de *Miſach* ; & celui d'*Azarias* en celui d'*Abdenago*, l'an du monde 3398, avant J. C. 637. * *Daniel*, *I*, 3, *&c.*

ASPOREUS, montagne d'Aſie proche de Pergame, d'où le temple qui étoit bâti à l'honneur de la mere des dieux, a été appellé *Aſporenum*, & la déeſſe étoit ſurnommée *Aſporena*. * Strabon, *l.* 13.

ASPRA, village d'Italie dans l'état de l'Egliſe. Il eſt dans la Terre Sabine, ſur la riviere d'Aja, entre Tivoli & Terni. Aſpra étoit autrefois une petite ville des Sabins qu'on nommoit *Caſperia* & *Caſperula*.

ASPRAND ou ANSPRAND, roi des Lombards en 712, chaſſa Aripert, ſe mit ſur le trône, & mourut trois mois après. * Paul Diacre, *l.* 6, *c.* 36.

ASPRENAS (Calpurnius) à qui l'empereur Galba donna le gouvernement de la Galatie & de la Pamphilie. Il défit entierement le faux Néron dans Cithnus, & envoya ſon cadavre à Rome. * Tacite, *hiſt. l.* 2, *c.* 9.

ASPRIANUS, *cherchez* FULVIUS ASPRIANUS.

ASRANI & MESRANI, ſurnom d'Iacoub ben Ali, auteur d'un livre intitulé *Ekhtiârat*, ſur l'aſtrologie judiciaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASROUN (Abdallah ben Mohammed ben Aſroun) natif de Mouſſal ou Moſul, mourut l'an de l'hégire

Digitized by Google

585. Il eſt l'auteur de pluſieurs ouvrages, qu'il a écrits pour défendre la ſecte ſchafeïenne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSABERI RAZI, poëte, natif de la ville de Rei, quitta ſon pays pour s'attacher à la cour de Mahmoud, fils de Sebekteghin, ſultan des Gaznevides. Ce prince, qui étoit le plus puiſſant de l'Aſie, avoit attiré auprès de ſa perſonne, par ſes libéralités, tous les plus excellens hommes de ſon temps. Aſſaberi tenoit un des premiers rangs entre les poëtes Perſiens; ſa poëſie étoit tendre & vive, qualités qui ſe rencontrent rarement enſemble, ſelon le jugement qu'en faiſoient les meilleurs poëtes de ce ſiécle-là. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASSAD, nom d'une tribu des Arabes, qui s'eſt fort ſignalée par ſa valeur. Ceux qui en ſont, ont été nommés *Aſſadioun*, les *Aſſadites* ou *Aſſedites*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADEDDOULAT, ſurnom de Saleh, fils de Mardas, de la race des Kelabites. Il fut fondateur de la dynaſtie des Mardaſſides, & ſe rendit maître de la ville d'Alep, qui étoit pour lors entre les mains de Dhaher, calife d'Egypte, l'an 415 de l'hégire, & de J. C. 1024. Après cette conquête, il étendit ſa puiſſance dans la Syrie juſqu'à Baalbeck; mais il fut arrêté au milieu de ſes victoires par la mort, l'an de l'hégire 420, & dépouillé de ſes états par le même Dhaher. Cependant ſes enfans reprirent ſur les califes d'Egypte, les états que leur pere avoit perdus avec la vie, & continuerent la dynaſtie des Mardaſſides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI (Said ben Giobair Al-Kiouſi) diſciple d'Ebn Abbas, célébre docteur parmi les Muſulmans. Hegiage le fit mourir l'an 95 de l'hégire, & eut enſuite un ſonge, dans lequel il entendit une voix qui le menaçoit de la mort, pour chaque homme qu'il avoit fait mourir; mais qu'il la ſouffriroit ſoixante dix fois pour celle d'Aſſadi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI, poëte Perſan, *cherchez* ASSEDI.

ASSAF, idole que les Arabes Coraiſchites adoroient; car chaque tribu & même chaque famille, en avoit une en particulier. C'eſt auſſi le nom d'une petite ville ſituée dans le pays de Naharvan, qui fait une partie de la Chaldée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF, fils de *Barakhia*, étoit, ſelon la tradition des Orientaux, viſir ou premier miniſtre de Salomon. La capacité de ce perſonnage parut principalement pendant le temps que Salomon eut perdu cet anneau myſtérieux, auquel, ſelon la tradition fabuleuſe de tout l'Orient, ſa ſageſſe & ſa ſcience étoient attachées. La même tradition attribue à l'invention de ce miniſtre le moyen merveilleux & inconnu avec lequel il obtint de Dieu le plus haut degré de perfection que jamais les hommes aient poſſédé. C'eſt pourquoi les Muſulmans le propoſent toujours pour l'exemple & pour le modèle d'un excellent politique. Cet Aſſaf peut être le même qu'Aſſaf, dont le nom ſe trouve au-devant de pluſieurs pſeaumes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF BEN-BARAKHIA, ſurnommé *al Aſmui* & *al Giauberi*, eſt auteur d'un livre intitulé, *fontaine de ſageſſe*, qui a été traduit en langue perſienne, ſous le titre de *livre d'Aſſaf*, en faiſant alluſion au nom du prétendu viſir de Salomon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAKER, ſurnom d'Abou Ali ben Mohſen-al Demeſchki, mort l'an 571 de l'hégire, 1175 de J. C. On le nomme auſſi ſouvent *ben Aſſaker*. Il eſt auteur du livre intitulé, les *Excellences de l'alcoran*, duquel Ben Toloun a tiré ſes *arbains*, c'eſt-à-dire, ſes *quarante traditions*. Il y a auſſi une hiſtoire de la ville de Damas, que l'on appelle ordinairement *Tarikh ben Aſſaker*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSALI, ou de *Sailli* (Gilbert d') cinquiéme grand maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, ſuccéda à Arnaud de Comps en 1167. On ignore de quel pays il étoit. Il ſe joignit à Amauri I, roi de Jéruſalem, pour faire la conquête de l'Egypte, & l'aida à prendre la *ville* de Belbeys: ce qui obligea le calife & le *ſoudan* d'envoyer des ambaſſadeurs au roi Amauri, qui ne laiſſa pas d'avancer juſqu'au Caire, & battit fortement la ville: de ſorte que le ſoudan demanda la paix, & conſentit de payer deux millions d'or au roi & au grand-maître, pour les frais de la guerre. Mais il n'en paya que cent mille écus, & la guerre recommença. Peu de temps après, Saladin ſe rendit maître de l'Egypte, & fit échouer l'entrepriſe du roi Amauri. Le grand-maître d'Aſſali, qui avoit été auprès du roi le principal auteur de ce voyage, voyant la religion endettée de plus de cent mille ecus, en conçut un ſi grand déplaiſir, qu'il ſe démit du magiſtère dans un chapitre qu'il fit tenir à Jéruſalem en 1169, après avoir gouverné deux ans. Il eut pour ſucceſſeur Gaſte ou Gaſto. * Boſio, *hiſt. de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

ASSALI, c'eſt le même que Noureddin Ali, auteur Arabe, qui a écrit ſur la grammaire arabique, & eſt mort l'an de l'hégire 980. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAMAH (Mohieddin Mohammed Ben Aſſamah) eſt qualifié du ſurnom de *Zahed*, *homme retiré & mortifié*. Il eſt auteur d'un livre qui a pour titre, *les ſept prieres*. Ce ſont des prieres de ſurérogation, ou des portions de l'alcoran, qu'on récite en divers temps, hors ceux de la priere ſolemnelle établie par la loi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSANCHIUF, ville d'Aſie, au Diarbekir, ſur la riviere de Tigre, vers les frontieres d'Arménie, à l'orient de Niſibe, ſous la puiſſance des Turcs, ſelon Leunclavius; mais elle eſt en fort mauvais état. Elle ſe nommoit anciennement *Scaphe*.

ASSARACUS, fils de Tros & de Callirhoé, fut pere de Capys, & grand-pere d'Anchyſe, dont le nom eſt ſi célébre dans Homére & dans Virgile. * Euſebe, *en la chron.*

ASSARADDON, ou ASSARADIN, ou ASSARRACHOD, roi d'Aſſyrie, *cherchez* ASAR-ADDON.

ASSASSINS (dynaſtie des) *cherchez* ISMAÉLIENS.

ASSEDI ou ASSADI, l'un des plus célébres poëtes Perſiens du Khoraſan, fut le maître de Ferdouſi, & il lui donna le deſſein du *Schah-nameh*, poëme, qui comprend toute l'hiſtoire des anciens rois de Perſe. Ferdouſi ayant été obligé de s'enfuir de la cour du ſultan Mahmoud, & de ſe retirer à Thous, ſon pays natal, y trouva Aſſedi ſon maître, & lui raconta ſa diſgrace, & la peine dans laquelle il ſe trouvoit, à cauſe de ſon âge & de ſes incommodités, de ne pas pouvoir achever ſon ouvrage: car il craignoit avec raiſon, qu'on ne pût pas trouver après ſa mort un autre poëte, qui y voulût mettre la main après lui. Aſſedi lui dit, que ſi Dieu lui donnoit aſſez de vie, il entreprendroit lui-même ce travail. Ferdouſi lui repliqua qu'il étoit trop avancé en âge, après quoi ils ſe ſéparerent. Après s'être quittés, Aſſedi prit la plume, & ſans la quitter compoſa quatre mille vers, qui ſont la concluſion du Schah-nameh, & qui commencent par la conquête que les Arabes firent de la Perſe ſous le califat d'Omar. Entre les autres ouvrages de ce poëte, on ſait état particuliérement d'un poëme, où ſont décrits fort éloquemment les avantages de la nuit ſur le jour; voici des échantillons de ſa poëſie.

Tu es, ô homme, le miroir de deux mondes:
Il faut que tu t'y conſideres attentivement;
Afin qu'au travers de ce qui paroît, tu découvres ce qui eſt caché.

Un autre. *La vie de ce monde n'eſt qu'un voyage, qui ſe fait de gîte en gîte;*
Et tout ce qui s'y paſſe eſt plus léger que la voix, qui ſort de la bouche, & qui frape l'oreille.

Digitized by Google

Un autre. *Quand l'amour & la haine combattent enſemble dans un cœur, malheur au verre qui choque la pierre.*

C'eſt-à-dire que la haine l'emporte toujours ſur l'amour. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSEDIM, ville de la Paleſtine dans la tribu de Nephthali. * *Joſué*, 19, *v.* 35.

☞ ASSEN, autrefois abbaye dans les Provinces-Unies, dans le pays de la Drente. Ceux du pays s'éleverent à l'endroit où ils avoient fait mourir Otton II de la Lippe, évêque d'Utrecht, en mémoire de leur repentir. Cette abbaye, qui étoit bien fondée & riche, étoit poſſédée par des religieuſes de Citeaux. C'eſt maintenant le lieu où s'aſſemblent les états du pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSER, rabbin qui vivoit dans le IV ſiécle, vers l'an 367, eſt auteur du Talmud de Babylone, qu'il n'acheva pourtant pas. D'autres eurent ce ſoin vers l'an 500.

ASSER ou ASSERIUS, évêque de Salisburi en Angleterre, vivoit dans le IX ſiécle. Il étoit natif du pays de Galles, & prit l'habit de religieux Bénédictin à Saint-David, où il fut fait ſecrétaire de l'évêque. Depuis, il fut précepteur des fils d'Alfred roi d'Angleterre; & enfin il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Saliſburi. Il a écrit divers ouvrages, & entr'autres la vie d'Alfrede, & une hiſtoire d'Angleterre. Le premier de ces ouvrages fut imprimé l'an 1575 à Zurich, & fut mis depuis entre les écrivains de l'hiſtoire d'Angleterre. Godwin met la mort d'Aſſer en 883. Mais celui qui a continué l'hiſtoire de ce même prélat, aſſure que ce fut en 909. * Balæus *de ſcript. Britan.* Pirſeus, *de ſcript. Angl.* Godwin *de epiſcop. Saliſbur.* Voſſius *de hiſt. lat.*

ASSERA, *Aſſorus*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine ſur la riviere de Vera, environ à cinq lieues de la ville de Salonichi, du côté du ſeptentrion occidental. C'eſt l'*Aſſorus* de Mydonie de Ptolémée. * La Martiniere, *dict. geogr.*

ASSERAC (marquis d') *cherchez* RIEUX.

ASSERIM, *Aſſerimum*, château aſſez fortifié de l'Indoſtan ou empire du grand Mogol, au royaume de Cambaye. On l'appelle autrement, *la Roche d'Aſſerim*, à cauſe de ſa ſituation ſur une roche. Il appartient aux Portugais depuis longtemps, & eſt éloigné de quinze lieues de Surate. * Maffée.

ASSERIUS, évêque de Salisburi, *cherchez* ASSER.

ASSES (les) *Aſſæ*, peuples de la Guinée en Afrique, dans la Côte d'or, mais fort avant dans les terres, & au couchant de Rio de Volta. * Jean Leon.

ASSIDEENS, ſecte de Juifs, qui furent ainſi nommés du mot hébreu *Chaſidim* ou *Tſaddikim* ſon ſinonyme, c'eſt-à-dire, *Juſtes*. Ces noms étoient oppoſés à celui de *Reſchagnim*, qui ſignifie *méchans*. Dans la ſuite du temps les *Chaſidim* ſe diſtinguerent des *Tſaddikim*; ceux-ci s'attachant préciſément aux préceptes de l'écriture ſainte & les autres affectant un degré de ſainteté plus éminente que celle qui étoit commandée par la loi. Ainſi il y avoit alors des Juifs de trois ſortes; ceux qu'on appelloit *Méchans* ou *Impies*; ceux qu'on nommoit *Juſtes*; & ceux qu'on eſtimoit *ſaints*, le peuple ayant une grande vénération pour ces derniers. De ces Aſſidéens qui établirent les œuvres de ſurérogation, & qui ne les tenoient plus pour indifférentes, mais très-néceſſaires, ſortirent depuis les Phariſiens; & de ceux-ci les Eſſeniens, qui prêcherent enſemble au peuple, que leurs traditions étoient plus parfaites que l'écriture. Ces deux dernieres ſectes étoient oppoſées aux Saducéens, qui enſeignoient qu'on ne devoit point eſpérer de récompenſe des bonnes œuvres en l'autre vie, ni craindre la peine qui eſt due aux crimes, & qui nioient la réſurrection des morts. * *II Machab.* 14.

ASSIENTO, mines célébres, *cherchez* GUANCABELICA.

ASSIGNANO (Benoît d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans le Milanez, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il mérita par ſon application à l'étude d'être choiſi en 1319, pour lire les ſentences à Paris, & ſe diſpoſer ainſi à recevoir le dégré du doctorat, qu'il reçut effectivement. Jean XXII informé de ſes bonnes qualités, lui donna l'évêché de Côme, le 1 janvier 1328. On lui attribue un recueil de diverſes queſtions théologiques, & des concordances des endroits où S. Thomas paroît ne s'accorder pas avec lui-même; à quoi Léandre Alberti ajoute, que ſon ouvrage eſt le plus ancien de tous ceux de cette nature. Ainſi il y a aſſez d'apparence, que c'eſt celui qui eſt le 72 entre les opuſcules attribuées à S. Thomas, qui certainement n'en eſt pas l'auteur, & qui commence par le mot *Pertranſibunt*; car on le trouve cité dès-avant l'an 1316, par Tolomeo de Luques. Quoi qu'il en ſoit, Benoît gouverna ſagement ſon égliſe juſqu'à l'an 1339, où il mourut, & il fut inhumé dans l'égliſe de ſon ordre à Côme, qu'il avoit beaucoup augmentée & embellie. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 1.

ASSIMSHIRE ou SKIRASSIN, *cherchez* ASSYNT.

☞ ASSINIBOULS ou ASSINIBOILS, peuple ſauvage du Canada, dont le pays eſt aux environs d'un lac qui porte leur nom; mais comme ils ne ſont pas fort ſédentaires, on les voit ſouvent du côté du lac Supérieur & de la baye d'Hudſon. Très-peu de François ſont allé chez eux: auſſi tout ce qu'on dit de leur lac n'eſt guères fondé que ſur des relations aſſez incertaines. On eſtime communément que le fleuve Bourbon, qui ſe décharge dans la partie occidentale de la baye d'Hudſon, ſort de ce lac, auſſi-bien que le fleuve Saint-Laurent. Des ſauvages ont dit la même choſe du Miſſiſſipi, & des Sioux ont aſſuré au P. de Charlevoix, qu'il en ſort un quatriéme fleuve qui coule à l'occident, & par conſéquent ſe décharge dans la mer du Sud. On prétend encore que le lac des Aſſinibouls a ſix cens lieues de circuit; qu'il eſt rempli d'iſles, & que les ſauvages l'appellent *lac des iſles*: mais tout cela eſt fort incertain. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSISE ou ASCISI, *Aſciſium*, ville d'Italie dans l'Ombrie, avec évêché, eſt célébre par la naiſſance de S. François, dont le corps y eſt conſervé dans l'égliſe des religieux de ſon ordre. Cette ville eſt ancienne, & Ptolémée auſſi-bien que Procope, en ont fait mention. Elle a ſouvent été ruinée. Son nom eſt tiré de celui du mont Aſi, & de la riviere du même nom qui n'en eſt pas loin. Cette riviere eſt l'*Aſius* des anciens, & le *Ciaſcio* des modernes. Elle a ſa ſource dans le mont Apennin, paſſe dans le terroir d'Aſſiſe, & ſe jette enſuite dans le Tibre. * Léadre Alberti. Baudrand. *dict. géogr.*

☞ ASSO, ville ancienne des Baſtitains, dans l'Eſpagne Taragonoiſe, ſelon Ptolémée, *l.* 2, *c.* 6. Molet croit que c'eſt préſentement *Oſſea*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSO, *Aſſum*, petite ville de la Mingrelie en Aſie. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne ville de la Colchide, que l'on nommoit *Surium*, *Surum*, & *Archæopolis*.

ASSOMPTION DE LA VIERGE: fête inſtituée pour honorer la mort, la réſurrection, & l'entrée triomphante de la ſainte Vierge dans le ciel. L'opinion la plus reçue dans les écoles, c'eſt que la Vierge demeura encore 23 ans & quelque mois ſur la terre après l'aſcenſion de Jeſus-Chriſt, & la deſcente du S. Eſprit; qu'elle mourut l'an 57 depuis la naiſſance du Meſſie, étant âgée de 72 ans; & que ſon ame fut dès ce moment enlevée dans le ciel, pour y jouir de la gloire qui lui étoit due. Quelques-uns ajoutent, fondés ſur des preuves bien incertaines & des monumens fort équivoques, que ſon corps ayant été trois jours dans le ſépulcre, fut reſſuſcité par une grace ſpéciale, ſon ame étant deſcendue du ciel, pour lui donner une nouvelle vie; & qu'alors elle alla en corps & en ame prendre poſſeſſion de la place qui lui étoit préparée au-deſſous du trô-

ne de Dieu. C'eſt pourquoi on remarque ſix principales circonſtances de l'aſſomption : 1. le décès de la ſainte Vierge, auquel pluſieurs peres & quelques martyrologes donnent le nom de ſommeil, *dormitio*, ſelon l'uſage ancien, qui nommoit ainſi la mort de ceux qui s'endormoient du ſommeil des juſtes ; 2. la glorification de ſon ame au moment de ſon décès ; 3. la ſépulture de ſon corps au bourg de Gethſemani ; 4. ſa réſurrection ; 5. ſon aſſomption en corps & en ame dans le ciel ; 6. ſon couronnement par la très-ſainte Trinité.

A l'égard de ſon décès, quelques anciens peres de l'Egliſe ont témoigné qu'ils en doutoient, entr'autres S. Epiphane, lequel ſur l'héréſie 78, dit qu'il ne veut point décider ſi la mere de Dieu eſt morte, ou ſi elle elle eſt demeuré immortelle ; mais l'Egliſe déclare nettement dans l'oraiſon de la meſſe du jour, *qu'elle eſt morte ſelon la condition de la chair.* La Vierge étoit alors à Jéruſalem dans la maiſon du cénacle, où le S. Eſprit étoit deſcendu le jour de la Pentecôte. Ceux qui ont dit que la ſainte Vierge étoit morte à Ephèſe, n'ont avancé ce fait que ſur ce que les actes du concile d'Ephèſe atteſtant que cette ſainte mere de Dieu avoit demeuré en cette ville avec S. Jean l'Evangéliſte, ils ont jugé à propos d'en conclure qu'elle y étoit morte. On dit, mais contre toute vraiſemblance, que les apôtres, qui étoient répandus dans le monde, ſe trouverent tous à ſon décès, à la réſerve de S. Thomas. L'ouvrage attribué fauſſement à S. Denys *l'Aréopagite* nomme entre ceux qui s'y trouverent, *S. Jacques frere du Seigneur, S. Pierre le ſouverain chef des théologiens, les autres princes de la hierarchie eccléſiaſtique, & de plus, S. Hierothée, S. Timothée, & pluſieurs de leurs ſaints freres, du nombre deſquels il étoit.* Juvénal, patriarche de Jéruſalem, S. André de Créte, S. Jean *Damaſcène*, & d'autres peres ajoutent que les apôtres y furent tranſportés dans une nue, par le miniſtère des anges. L'ame de la ſainte Vierge étant allée jouir de la gloire du ciel, les apôtres firent la cérémonie de la ſépulture de ſon corps, qu'ils porterent au bourg de Gethſemani en la vallée de Joſaphat, où ils le mirent dans un ſepulcre qui lui avoit été préparé. Au bout de trois jours, S. Thomas arriva d'Ethiopie, & ſouhaita de voir encore une fois le viſage de la ſainte Vierge : ce que les autres apôtres lui accorderent, mais après avoir détourné la pierre du tombeau, ils ne trouverent plus que les linges & les habits dont le corps avoit été revêtu : ce qui leur fit croire que Jeſus-Chriſt avoit honoré ce ſaint corps d'une vie immortelle ; car on ne pouvoit ſoupçonner aucun enlévement de ce ſacré dépôt, puiſqu'il y avoit toujours eu quelqu'un des apôtres, avec pluſieurs chrétiens, pendant ces trois jours, autour de ce ſépulcre, & que la pierre n'en avoit point été remuée. C'eſt ainſi qu'en parle S. Jean *Damaſcène* après le patriarche Juvénal, qui vivoit dans le V ſiécle ; mais tout cela n'eſt qu'un récit fabuleux. * S. Jean *Damaſcène.* Sanctus Dionyſius, *lib. de nomin. divinis.*

Le ſépulcre de la Vierge étoit au bourg de Gethſemani, en la vallée de Joſaphat ; mais ſous les empereurs Veſpaſien & Tite, ce lieu fut tellement déſolé par l'armée de ces princes, qui prirent la ville de Jéruſalem, que les fidéles ne purent plus reconnoître où il étoit. C'eſt pourquoi S. Jerôme qui fait mention des tombeaux des patriarches & des prophétes qui furent viſités par ſainte Paule & par ſainte Euſtochie, ne parle nullement de celui de la Vierge. Depuis on a cru l'avoir découvert, & Burchard aſſure qu'il l'avoit vu ; mais ſi chargé des ruines des autres édifices, qu'il y falloit deſcendre par ſoixante degrés. Bede écrit qu'on le montroit à découvert de ſon temps. Préſentement on le fait voir aux pélerins, entaillé dans un roc.

Grégoire de Tours eſt le premier parmi les Latins, & S. Jean Damaſcène parmi les Grecs, qui ont avancé que la ſainte Vierge eſt montée au ciel en corps en ame. Encore ne l'ont-ils fait que ſur l'autorité d'un livre attribué à Méliton, ſur *l'aſſomption de la Vierge*, reconnu pour apocryphe, & déclaré tel par le pape Gelaſe. Les peres des quatre premiers ſiécles & quelques autres poſtérieurs n'ont rien écrit de préciſ ſur cette réſurrection, non plus que l'auteur d'un ſermon *de l'aſſomption*, qu'on a cru d'abord être S. Jerôme, puis Sophrone, contemporain de ce ſaint docteur ; mais qui n'eſt ni de l'un ni l'autre. L'ancien martyrologe romain, je veux dire le martyrologe d'Uſuard, qui a été ſi longtemps en uſage dans les égliſes d'Italie, de France, & d'Allemagne, porte expreſſément au 15 d'août *dormitio*, la fête du *ſommeil*, c'eſt-à-dire *de la mort* de la ſainte Vierge, & il ajoute qu'on ne ſait point où le corps de la ſainte Vierge a été caché, ſuivant le deſſein de Dieu ; & que là-deſſus l'égliſe a jugé prudemment plus à propos d'avouer ſon ignorance avec piété, que d'enſeigner quelque choſe de frivole ou d'apocryphe : *Quò autem venerabile corpus Dei genitricis Mariæ occultatum ſit, plus elegit ſobrietas eccleſiæ cum pietate neſcire, quàm aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere.* Uſuard vivoit dans le IX ſiécle. Ces mêmes paroles ſe trouvent encore dans le martyrologe d'Adon de Vienne, qui vivoit au même ſiécle, & dans pluſieurs autres. Dans les ſiécles ſuivans, on a regardé le ſentimens de l'aſſomption corporelle de la Vierge comme une opinion pieuſe, mais qui n'étoit pas certaine. M. Fleury (*hiſt. eccl. l.* 67, *n.* 35,) remarque qu'au douziéme ſiécle Guibert abbé de Nogent, témoignoit que l'égliſe n'oſoit aſſurer que la ſainte Vierge fût reſſuſcitée, & qu'elle permettoit ſeulement de le penſer. Ce n'a été qu'au ſiécle ſuivant, dit ce ſavant hiſtorien, *l.* 77, *n.* 41, qu'on a commencé à donner cette opinion comme certaine. On ne fit pourtant alors aucune découverte dans l'antiquité, qui aſſurât la vérité de ce fait, & il ne s'en eſt fait non plus aucune depuis ce temps-là. Néanmoins, le ſentiment de quelques égliſes eſt que la ſainte Vierge a été reſſuſcitée, & qu'elle eſt en corps & en ame dans le ciel. Sentiment uniquement fondé ſur le terme d'*aſſomption*, qui s'eſt dit également de la mort de pluſieurs ſaints, ſur les homélies de quelques peres, & ſur les breviaires & liturgies. On tient même que la plupart des peres & des docteurs tant grecs que latins, qui ont traité cette matiere, depuis le IV ſiécle, ont été de ce ſentiment : ce qui fait dire au cardinal Baronius, en ſes annales, qu'on ne peut ſans témérité enſeigner le contraire, & ôter à la Vierge la gloire de regner dans le ciel. Au reſte, l'égliſe n'ayant point décidé cette queſtion, & pluſieurs auteurs anciens & modernes ayant allégué de très-fortes raiſons contre cette opinion, on ne peut aſtreindre perſonne à la ſoutenir. La queſtion de l'aſſomption de la Vierge en corps & en ame a été fort agitée ſur la fin du ſiécle paſſé, à l'occaſion de ce que l'on vouloit rétablir dans l'égliſe de Paris, le texte du martyrologe d'Uſuard, que l'on y lit le quinze d'août ſur la mort de la ſainte Vierge, à la place duquel on avoit ſubſtitué, depuis quelques années, une homélie ſur l'aſſomption. Le chapitre de Paris fit une concluſion, le 1 jout d'août 1668, pour le rétabliſſement du texte d'Uſuard. Meſſieurs Gaudin & l'Avocat, chanoines, s'y oppoſerent, & écrivirent pour la défenſe de l'aſſomption corporelle de la Vierge. D'autre part M. Joli, chantre de l'égliſe de Paris, & le célébre M. de Launoi, compoſerent des ouvrages pour la défenſe du texte d'Uſuard, tel que nous l'avons rapporté plus haut. * Gaudin, *apologie en faveur de l'aſſomption.* De Launoi, *diſſertatio de ſcribendo martyrologio Pariſienſi.* Baillet, *devotion à la Vierge.*

A l'égard de la fête de l'aſſomption de la Vierge, il y a apparence qu'elle n'étoit pas encore inſtituée du temps de l'empereur Marcien, qui commença à regner l'an 450. Cet empereur ayant bâti une égliſe à Conſtantinople en l'honneur de Notre-Dame, pria le patriarche de Jéruſalem, de lui faire avoir ſon corps,

Digitized by Google

pour enrichir cette baſilique, s'il ſe pouvoit trouver : ce qui prouve qu'il n'étoit pas encore queſtion pour lors de l'aſſomption du corps de la ſainte Vierge au ciel. Quelques-uns prétendent que ce fut ſous l'empereur Juſtinien, que l'on commença à célébrer en Gréce la fête de la mort de la Vierge, au 15 jour d'août. D'autres veulent, que ce fut ſous l'empereur Maurice, du temps du pape S. Grégoire *le Grand*. Sur la fin du VII ſiécle, André de Créte témoigne que cette fête ne ſe célébroit encore qu'en peu d'endroits. Au XII ſiécle, l'empereur Manuel Comnene ordonna qu'elle ſeroit doreſnavant obſervée par tout l'empire grec, & la fixa au 15 d'août, ſous le nom de *metaſtaſe*, c'eſt-à-dire, de *trépas* ou *paſſage*. Depuis ce temps, les Grecs l'ont toujours ſolemniſée en ce jour, ſous le nom de κοίμησις, *ſommeil* ou *repos* ; c'eſt ce que font auſſi les Ruſſiens ou Moſcovites, & les autres peuples qui ſuivent encore le rit grec. Quelques Orientaux, & particulierement les chrétiens d'Egypte, que l'on nomme *Cophtes*, célébrent la fête du repos ou de la mort de la Vierge, au 16 ou 21 janvier, & celle de ſon aſſomption au 15 d'août. Dans le martyrologe attribué à S. Jerôme, elle eſt marquée au 18 janvier ſous le nom de *dépoſition*, & au 15 d'août ſous le nom d'*aſſomption*. Dans les calendriers romains des VIII & IX ſiécles, & dans la plupart des martyrologes, elle eſt marquée au 15 d'août, ſous le nom de *pauſatio* ou *dormitio*. Sous la premiere race de nos rois, la fête de l'aſſomption ſe faiſoit au 18 janvier ; mais le rit romain s'étant introduit en France ſous Charlemagne, il fut ordonné dans un concile de Mayence tenu l'an 813, qu'elle ſeroit célébrée au 15 d'août. Depuis le IX ſiécle cette fête s'eſt établie partout. On la célébroit avec vigile & octave, au temps du pape Nicolas I, en 858, & Sigebert remarque, que cette octave avoit été ordonnée à Rome par le pape Léon IV, qui tenoit le ſaint-ſiége en 847. S. Bernard, en ſon épître 174, aux chanoines de Lyon, dit qu'il avoit reçu cette ſolemnité de l'ancienne inſtitution de l'Egliſe. Cette fête qui a toujours été très-célébre en France, y a été encore plus ſolemnelle, depuis l'année 1638 que Louis XIII choiſit ce jour, pour offrir ſa perſonne & ſon royaume à la Vierge, & pour demander à Dieu un dauphin, qui a été le feu roi Louis XIV. * Les martyrologes anciens & modernes. Thomaſſin, *traité des fêtes*. Mabillon, *dans la liturgie gallic.* Tillemont, *mémoires pour l'hiſt. eccleſ.* Baillet, *vies des ſaints*.

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguai, dans la province de Rio de la Plata. Elle eſt nouvelle, ayant été bâtie par les Eſpagnols : c'eſt où réſide l'évêque du Paraguai, ſuffragant de l'archevêque de la Plata. Elle eſt dans un très-bon pays, ſur la riviere du Paraguai, à quatre-vingts lieues de la ville de Guaria, & environ à deux cens de Sainte-Croix de la Sierre. * Herrera, *c.* 24. Sanſon.

ASSOMPTION, *Aſſumptio*, iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans le golfe de Saint Laurent. On l'appelle plus ordinairement ANTICOSTI, *voyez* cet article.

ASSON, ville de l'Eolide, province de l'Aſie Mineure, où les diſciples joignirent S. Paul, d'où ils allerent tous enſemble à Mitylene. C'eſt maintenant *Aſſo*, ville épiſcopale ſous l'archevêché d'Ephèſe : on la nomme auſſi *Apollonies*. * *Actes XX*, 13.

ASSONAH ou ASSONNA, eſt le livre des Turcs qui contient leurs traditions. Aſſonah eſt un mot arabe, qui ſignifie parmi les Mahométans, ce que ſignifie *Miſna* parmi les Juifs. *Sonna*, veut dire *une ſeconde loi*, & *as* eſt l'article de ce mot. L'alcoran eſt l'écriture des Mahométans, & la ſonna ou l'aſſonnah contient leurs traditions. Nos auteurs appellent ordinairement ce livre-là, *Zuge* ou *Sonne*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

ASSORUS, ville de Sicile, entre Enna & Argytium. Ses habitans s'appelloient Aſſoriens, *Aſſorini*. Cette ville a été aſſez célébre, ſelon Diodore (*l.* 14) mais elle diminua dans la ſuite. Cicéron, *dans ſa quatriéme Verrine*, dit que les habitans en ſont fidéles & vaillans, quoique leur ville ne ſoit pas fort conſidérable. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, appellé *Aſaro*, avec titre de comté. Il eſt baigné de la riviere nommée *Chryſas* par les anciens, & *Dattaino* par les modernes. * Nic. Lloydius.

ASSORUS, ville de Macédoine, proche la riviere d'Echedore : à peine en voit-on maintenant les ruines.

ASSOS, ville maritime de la Lycie, ſituée ſur un promontoire fort élevé, où il ne faiſoit pas trop bon aller : ce qui a donné lieu au proverbe : *Si vous avez envie d'attraper malheur, rendez-vous à Aſſos : Aſſon eas, ut citiùs ad exitii terminos pervenias.* Il y a un autre Assos dans l'Eolide : une troiſiéme dans la Miſye, où il ſe trouve des pierres qui mangent les chairs des corps morts. * Pline, *l.* 2, *c.* 96, & *l.* 36, *c.* 27. *Voyez* Voſſius ſur *Mela*, *pag.* 88. Cleanthes philoſophe ſtoïcien, étoit de cette derniere ville : il ſuccéda à Zenon *Citien* dans ſon école & la laiſſa à Chryſippe *Soléen*. * Strabon, *l.* 13. Pline ſemble la nommer Apollonia, dont il eſt fait mention aux actes des apôtres, *c.* 2, *v.* 13. * Nic. Lloydius.

ASSOTO, village du royaume de Grenade, en Eſpagne, ſur les confins de Murcie, près du village d'Oſſea. On croit que c'eſt la place, où étoit anciennement Aſſo, ville de l'Eſpagne Taragonoiſe.

ASSUERUS, *cherchez* ARIAXERXÈS II, dit *Mnemon*, & la remarque, & ARDSCHIR.

ASSUR, *Apollonia*, *Antipatris*, ville de Phénicie, *cherchez* ANTIPATRIDE.

ASSUR, eſt le nom d'un des fils de *Sem*, & celui du pays qu'on appelle communément l'*Aſſyrie propre*. Joſéphe, faute d'entendre un paſſage de la Genèſe, (*c.* 10, *v.* 11.) a cru que le fils de Sem, qui donna ſon nom à l'Aſſyrie, fut auſſi le fondateur de Ninive : & il s'eſt trouvé des modernes qui adoptant cette erreur, ont prétendu qu'Aſſur & Ninus ſont deux noms du même homme. D'autres également trompés dans l'explication de ce paſſage, ont pris comme Joſéphe, le nom d'Aſſur qui y eſt employé, pour un nom d'homme ; mais s'écartant de cet ancien, ils prétendent que cet Aſſur n'eſt pas le fils de Sem, mais Nembrod, dont il eſt parlé un peu au-deſſus. On peut voir à l'article ſuivant, que ces deux opinions ſont également contraires à la vérité, & que Ninus eſt un roi ſuppoſé. Celle de Salien, qui croit que l'écrivain ſacré a voulu faire entendre, qu'*un Aſſyrien*, peut-être deſcendant de Nembrod, *étant ſorti* du pays de Sennaar, *fonda la ville de Ninive*, n'eſt pas moins fauſſe, & elle eſt forcée. Le nom d'Aſſur ne doit pas s'entendre de la perſonne en cet endroit, mais du lieu. Moyſe parlant de Nembrod, dit qu'il fonda Babylone, & d'autres places dans le pays de Sennaar, & qu'enſuite *étant ſorti* de ce pays, *il alla dans le pays d'Aſſur, où il bâtit Ninive, &c.* comme le ſavant Bochart l'a compris le premier. Ainſi pour expoſer plus au long ce paſſage, il faut dire que Nembrod fils de Chus, qui étoit fils de Cham, fils de Noé, après avoir établi ſon royaume à Babylone, à Arac, à Achad & à Chalane dans la terre de Sennaar, ſortit de ce pays, pour aller en Aſſyrie, & qu'il y bâtit les villes de Ninive, de Rooboth, de Chalé, & de Reſen ; & qu'Aſſur fils d'Elam, qui étoit fils de Sem, fils de Noé, s'étoit auſſi établi dans le pays d'Aſſyrie, auquel il donna ſon nom, & que Nembrod conquit depuis. * *Geneſe*, *c.* 10. Joſéphe, *antiq. jud. l.* 1. Hérodote, *l.* 1. Juſtin, *l.* 1. Denys d'*Halicarnaſſe*. Appien. Langius, *de annis Chriſti*, *c.* 5. Petau. Riccioli. Bochart, *Phaleg. l.* 2.

☞ ASSYNT, petit pays de l'Ecoſſe ſeptentrionale, entre la riviere de Chircaïg & le golfe de Cheulis-Cung, le long de la mer. Le pays eſt par-tout inculte, & n'a rien que des cerfs, des chevaux, des troupeaux

de bœufs & de chévres : à peine produit-il de quoi nourir un petit nombre d'habitans. Il étoit autrefois censé du Sutherland, dont il faisoit partie ; mais on l'en a détaché, & celui qui le possède se reconnoit vassal du comte de Séafort. On ne peut pas dire néanmoins qu'il soit de la province de Ross, puisqu'il fait partie du diocèse de Caithness. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ASSYRIE, c'est une partie de l'Asie, qui, selon Ptolémée, étoit terminée du côté d'orient par la Médie, à l'occident par la Mésopotamie, au septentrion d'une partie de l'Arménie, & au midi de la Susiane. Strabon lui donne encore une plus grande étendue ; car, selon lui, elle comprend aussi la Syrie, la Mésopotamie, la Babylonie, & l'Assyrie proprement dite. Celle-ci est séparée de la Mésopotamie & de la Babylonie par le Tygre, bornée du côté du septentrion par l'Arménie, du côté de l'orient par la Médie, & du côté du midi par la Susiane. Ces provinces étoient l'Adiabéne, l'Apolloniate, l'Arbélite, l'Arapachite, la Carachéne, la Chalonitide, le pays des Garaméens, & la Scittacéne. Ses principales villes étoient Ctésiphon, Ninive, Scittace, Arrapa, Sambata, Garama & Arbelle, fameuse par la bataille d'Alexandre contre Darius.

A présent ce pays est partagé entre les Turcs & les Persans. La partie que le grand seigneur retient, qui est la moindre, se nomme encore *Arserum*, & renferme le beglerbei & la partie orientale de Mozuque au-delà du Tygre. L'autre partie que les Perses possédent, est réunie à différentes provinces de Perse. Ses principales villes sont, Mosul & Schiarahsur. * Ptolémée. Pline, *l.* 5, *c.* 12.

MONARCHIE DES ASSYRIENS.

Eusebe a donné d'après Jules Africain, Castor, Cephallion, & Thallus une suite de rois d'Assyrie, qu'on croit devoir insérer ici, non telle qu'elle a été altérée par divers modernes qui l'ont voulu ajuster à leurs systêmes chronologiques, mais telle qu'elle se trouve dans sa premiere chronique. Il dit donc qu'il y eut trois dynasties, ou monarchies différentes à Babylone, & à Ninive ; & il met pour la premiere celle des rois Chaldéens, dont Evechous, qui est, dit-il, le même que Nembrod, fut le premier roi. Il la fait durer 224 ans, sous sept rois qu'il nomme dans cet ordre.

Rois Chaldéens.	*Durée.*
1. Evechous,	6.
2. Chomasbole,	7.
3. Porus,	35.
4. Néchobes,	43.
5. Abius,	48.
6. Oniballe,	40.
7. Zinxire,	45.
Total	224.

Il dit ensuite que les Arabes maîtres de la haute Asie, formerent la seconde monarchie, qui dura 216 ans sous six rois, dont il donne ainsi la liste.

Rois Arabes.	*Durée.*
1. Mardocentes,	45.
2. Sisimadaque,	28.
3. Gabius,	37.
4. Parannus,	40.
5. Nabonnade,	25.
6. *Inconnu*,	41.
Total	216.

Enfin il ajoute que les Assyriens ayant chassé les Arabes, fonderent la troisiéme monarchie, qui ne finit qu'au trente-septiéme roi, qu'il appelle Thone, Concolere ou Sardanapale, après avoir duré 1285 ans, & il donne ainsi la suite de ces rois.

Ans du monde.	*Rois Assyriens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
1874.	1. Belus,	2161.	55.
1929.	2. Ninus,	2106.	52.
1981.	3. Semiramis,	2054.	42.
2023.	4. Ninyas,	2012.	38.
2061.	5. Arius,	1974.	30.
2091.	6. Aralius,	1944.	40.
2131.	7. Xerxès,	1904.	30.
2161.	8. Armamithres,	1874.	38.
2199.	9. Belochus,	1836.	35.
2234.	10. Balée,	1801.	52.
2286.	11. Sethos,	1749.	32.
2318.	12. Mamythe,	1717.	30.
2348.	13. Aschalius,	1687.	28.
2376.	14. Spherus,	1659.	22.
2398.	15. Mamyle,	1637.	30.
2428.	16. Sparthée,	1607.	30.
2458.	17. Ascatades,	1577.	38.
2496.	18. Amyntes,	1539.	45.
2541.	19. Belochus II,	1494.	25.
2566.	20. Balatore,	1469.	30.
2596.	21. Lamprides,	1439.	30.
2626.	22. Sosares,	1409.	20.
2646.	23. Lampraës,	1389.	30.
2676.	24. Tanyas,	1359.	40.
2716.	25. Sosarme,	1319.	22.
2738.	26. Mithrée,	1297.	27.
2765.	27. Taurane,	1270.	32.
2797.	28. Teutée,	1238.	44.
2841.	29. Thinée,	1194.	30.
2871.	30. Dercyle,	1164.	40.
2911.	31. Eupacmes,	1124.	38.
2949.	32. Laosthenes,	1086.	45.
2994.	33. Pyrtiades,	1041.	30.
3024.	34. Ophratée,	1011.	21.
3045.	35. Epachere,	990.	52.
3097.	36. Acragane,	938.	42.
3139.	37. Sardanapale,	896.	20.
		Total	1285.

Eusebe dit après ses auteurs que l'empire d'Assyrie fut détruit par les Médes, qui furent maîtres de la haute Asie pendant 317 ans, jusqu'à la premiere année de Cyrus qui fonda l'empire des Perses. Il est nécessaire de remarquer que cette suite n'est conforme, ni au sentiment de Ctesias, qui faisoit durer l'empire d'Assyrie plus de treize cens ans, ni à celui de Jules Africain, qui comptoit jusqu'à quarante-quatre rois, à qui il donnoit 1484 ans de regne ; de sorte qu'on peut croire qu'Eusebe leur a préféré Castor, qui comptoit apparemment 1285 ans, quoique dans l'endroit de la chronique où il est parlé de son opinion, on ne lise que 1280 ans ; car il a pu arriver aisément aux copistes d'omettre la lettre E, qui marque le nombre V en grec.

On ne croit pas devoir marquer l'usage qu'ont fait de cette suite les modernes qui se sont proposé de suivre la chronologie des Septante : entreprendre de les réfuter, ce seroit s'engager à montrer que cette version de l'écriture n'est d'aucun usage pour l'histoire des temps, & qu'on doit s'attacher uniquement au texte hébreu & à la vulgate : question agitée par de savans hommes, & fort intéressante, mais qui n'entre pas dans cet ouvrage. Ceux qui font profession de donner des systêmes chronologiques conformes à la vulgate & au texte hébreu, sont partagés ici, & ils ont formé deux opinions différentes, qui ne se ressemblent qu'en ce seul point, que dans l'une ou dans l'autre on retranche une partie des rois, parcequ'on les conservant tous, on remonteroit au-delà du déluge. Voici ces deux opinions en deux mots. Dans la premiere on rejette absolument les rois Chaldéens & les rois Arabes, pour conserver ceux qu'Eusebe appelle rois Assyriens : dans la seconde

Digitized by Google

on reçoit la ſuite des rois Arabes & des Chaldéens; mais on n'admet que les quatre premiers, & les deux derniers rois de la troiſiéme monarchie, que l'on fait durer 520 ans. Uſſerius eſt le premier qui ait hazardé cette opinion, qui paroit avoir plu à beaucoup de gens: la premiere eſt la plus accréditée, parcequ'elle a été adoptée par de grands hommes, qui ont remanié la ſuite d'Euſébe à leur gré, & qui ne s'accordent entr'eux que ſur Belus, que tous aſſurent être le Nembrod de l'écriture.

On ne craint point de dire que les uns & les autres ſe ſont trompés. Les premiers ont contr'eux l'autorité d'Erranius, qui aſſure dans Etienne de *Byzance* que Babylone fut bâtie 1002 ans avant que Semiramis commençât à regner; & d'autres anciens, de qui Porphyre avoit appris que cette reine vivoit peu avant le ſiége de Troye. D'ailleurs, quelques meſures qu'ils prennent, ils ne peuvent trouver les 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis la fondation de cette ville juſqu'à Alexandre, que Calliſthenes envoya à Ariſtote. Il leur eſt également impoſſible de les accorder avec ce qu'on lit dans l'écriture, que du temps d'Abraham Chodorlaomor roi des Elamites étendit ſes conquêtes juſqu'au pays de Chanaan, où il ſe fit accompagner par Amraphel roi de Sennaar en Babylonie, & par d'autres rois de Meſopotamie; car il eſt viſible que ce conquerant n'a pu pénétrer juſque-là qu'en paſſant par les états d'Amraphel, qui ne l'auroit pas ſouffert, s'il n'y avoit été forcé: & l'écrivain ſacré nous montre aſſez qu'il n'y avoit point alors d'empire d'Aſſyrie, puiſque les pays dont cet empire a été formé, étoient poſſedés alors par divers ſouverains. Enfin on prouvera bientôt que l'empire d'Aſſyrie ne finit point dans le temps qu'ils marquent, mais long-temps après: que celui des Medes n'a pas duré 317 ans, mais ſeulement 150 ans; & que lorſque Dejocés le fonda, il n'y avoit en Aſſyrie ni Thone, ni Concolere, ni Sardanapale; mais que celui à qui on a donné ce nom eſt le Chiniladan de Ptolémée, le même que l'écriture dans le livre de Judith appelle Nabuchodonoſor, qui ne périt que plus de quatre-vingts ans après que Dejocés eût fondé le royaume des Medes.

On peut ajouter, que Cteſias n'ayant point donné la ſuite des rois d'Aſſyrie, & s'étant contenté, ainſi que l'aſſure Diodore de *Sicile*, d'écrire l'hiſtoire des premiers rois, & de remarquer le nombre de ceux qui leur ſuccederent, ſans les nommer, & ſans marquer les années de chacun d'eux en particulier, on ne voit pas d'où cette ſuite de rois, à qui l'on donne ſouvent des noms, qui paroiſſent plutôt grecs ou perſans qu'aſſyriens, a pu être copiée.

Quelques-unes de ces conſidérations ont pu engager Uſſerius à ſe faire de nouvelles routes; & l'on voit qu'il ſe ſert à peu près de mêmes armes que nous pour combattre les chronologiſtes qui l'ont devancé; mais il ne paroît pas avoir pris un parti fort ſolide, & ſon ſyſtême a des endroits foibles, qui le doivent faire rejetter. La ſimple expoſition qu'on en va faire, peut convaincre qu'il eſt abſolument faux. Euſebe dit qu'Evechous, le premier des rois Chaldéens, eſt Nembrod: Uſſerius dit qu'il eſt un des ſucceſſeurs de Nembrod, & il ne le fait regner que 472 ans après ce fameux chaſſeur d'hommes. Produit-il le témoignage de quelque ancien qui ait dit la même choſe? Non: il n'a point d'autre raiſon de penſer ainſi, que parcequ'Euſebe fait regner cet Evechous 224 ans avant les Arabes, & Mardocentes le premier des rois Arabes 216 avant Belus. Il ſemble qu'il étoit plus naturel de penſer, que la ſuite des ſucceſſeurs de Belus, telle qu'Euſebe l'a donnée, étant fauſſe, celle des rois Chaldéens & Arabes, puiſée dans la même ſource, n'eſt d'aucun uſage. Car c'eſt en vain qu'on veut faire paſſer Evechous pour le Jupiter Belus de Babylone, & Mardocentes pour le Merodach qui fut adoré comme un dieu dans la même ville. On le dit du premier ſans preuve; & pour le ſecond, il peut bien y avoir eu un roi de ce nom à Babylone, ſans qu'on puiſſe en conclure qu'il fût Arabe.

Ce qu'il dit enſuite que Belus regna cinquante-cinq ans, & qu'après ſa mort Ninus ſon fils fonda le grand empire des Aſſyriens, qui dura 520 ans ſelon Herodote, eſt vrai en partie: car on croit que le témoignage de cet ancien eſt fort au-deſſus de tout ce que les chonographes plus récens que lui ont imaginé ſur les récits romaneſques de Cteſias: mais comme Herodote ne dit en aucun endroit que Ninus fût le fondateur de l'empire d'Aſſyrie, il ſemble qu'Uſſerius s'étant déterminé à faire quelque uſage des tables d'Euſebe, ne devoit pas ravir à Belus l'honneur que tous les anciens copiés par Euſebe lui font préférablement à ſon fils.

Deux conſidérations l'ont engagé, ce ſemble, à prendre ce parti. Il falloit trouver 1002 ans depuis la fondation de Babylone par Nembrod juſqu'au regne de Semiramis; ce qui lui paroiſſoit impoſſible en plaçant Belus entre les rois d'Aſſyrie qu'Herodote a comptés pour leur donner à tous 520 ans de regne. Et faiſant uſage des tables d'Euſebe pour la durée de ſon regne & de celui de Ninus, il ne pouvoit autrement faire finir l'empire d'Aſſyrie où il le fait finir, c'eſt-à-dire, où commence l'ére de Nabonaſſar.

Il eſt ſurprenant qu'un auſſi habile homme qu'Uſſerius ne ſe ſoit pas apperçu que plaçant, comme il fait, la fondation de Babylone à l'année, qui ſelon ſon calcul eſt la 1771 du monde, & le commencement du regne de Semiramis à l'année 2789 ſelon le même calcul; il compte non 1002 mais 1019 ans d'intervalle entre Nembrod & cette reine célébre; & que cette ſomme générale réſulte auſſi des ſommes particulieres qu'il donne en divers endroits.

La ſeconde conſidération eſt fondée, comme on a dit, ſur le temps où l'empire d'Aſſyrie fut détruit. Sardanapale, dit Uſſerius, eſt le même que l'écriture appelle Phul: il le reconnoît pour un conquerant: puis faiſant paroître Arbacés ſur la ſcène, il le repréſente comme un homme de tête qui fait ſoulever les Médes, les Perſes, les Babyloniens, les Arabes: les généraux de Phul le battent en trois rencontres: ces premieres pertes ne l'abattent point: les Bactriens ſe joignent à lui: Salemenes, beau-frere du roi, & généraliſſime de ſes armées, perd deux batailles: Ninive eſt aſſiégée, & priſe après trois ans de ſiége. Phul ſe retire dans le palais, où il fait mettre le feu, & il y périt avec toute ſa maiſon. Arbacés laiſſe les Médes libres: mais Beleſis, Baladan, Nanybre ou Nabonaſſar, appellé Teglatphalaſar dans l'écriture, fonde auſſitôt un ſecond empire d'Aſſyrie, & ſe trouve en état de ſe faire redouter en deçà de l'Euphrate. Il meurt, & ſes enfans partageant ſes états, les uns regnent à Ninive, & les autres à Babylone. Uſſerius a pris toute cette hiſtoire de Cteſias copié par Diodore de *Sicile*. Il en fixe le temps à l'année 748 avant J. C. qui ſelon ſon calcul eſt la 3256 du monde: il donne dix années de regne à Teglathphalaſar pour ſe conformer à Caſtor; & il ne lui fait ſuccéder à Ninive ſon fils Salmanaſar que l'an 729 avant J. C. ce qui ne l'empêche pas de lui donner Nadius ou Nabius pour ſucceſſeur à Babylone cinq ans auparavant, parceque l'auteur du canon mathématicien ne donne que quatorze années de regne à Nabonaſſar.

On pouroit faire là-deſſus bien des réflexions: mais on les ſupprime pour n'être point trop long, & pour ſe borner à une ſeule qui paroît déciſive. Les Médes n'étoient pas libres ſous le regne de Teglathphalaſar, ni ſous le regne de Salmanaſar & de Sennacherib, qui regnerent ſucceſſivement après lui à Ninive. L'écriture dit en termes exprès, que Salmanaſar ayant pris Samarie, transfera les habitans de cette ville, & des autres places qui formoient le royaume d'Iſraël dans les villes des Médes. **IV Rois*, ch. 17, v. 7, & l'auteur du livre de Tobie montre aſſez que Ragés, ville de Médie très-

Digitized by Google

éloignée de la frontiere d'Aſſyrie, n'appartenoit pas ſeulement à Sennacherib; mais qu'Aſaraddon ſon fils en fut auſſi maître pendant quelque temps; puiſque la quatriéme année de ſon regne le ſaint homme Tobie, un de ſes ſujets, qui demeuroit à Ninive, oſa bien y envoyer ſon fils ſans prendre aucune ſûreté. * *Tobie*, *c.* 1, *v.* 16, *c.* 4, *v.* 21.

Il eſt aiſé après cela de prendre parti là-deſſus. On a déja fait entrevoir la vérité dans ce qu'on a dit en réfutant les diverſes opinions des chronologiſtes; mais il faut la mettre ici dans ſon jour, & en donner les preuves de la maniere la plus ſimple.

Nembrod fut le premier qui regna dans cette partie du monde qu'on appella depuis *Aſſyrie*. Il eut part à ce fameux édifice que l'écriture appelle la tour de Babel, & il y établit ſa demeure. S'étant aſſujéti enſuite un grand nombre d'hommes, il ſe rendit maître de tout le pays depuis Babylone juſqu'à l'Aſſyrie propre, où il jetta les fondemens de Ninive, & de quelques autres places. * *Geneſe*, *c.* 10. L'écriture ne marque pas le temps de ces grands événemens: mais Porphyre nous ayant appris que Calliſthenes envoya 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis ſa fondation, juſqu'à l'année qu'Alexandre y entra pour la premiere fois, qui eſt la 330 avant J. C. on peut aſſurer que la tour de Babel, ou Babylone, fut bâtie l'an 1802 du monde, 2233 avant J. C.

Les ſucceſſeurs de Nembrod ne ſont pas connus; mais on a lieu de croire que ſes états furent partagés en pluſieurs royaumes. Amraphel regnoit à Babylone vers la 90 année de la vie d'Abraham, qui eſt la 2119 du monde, 1914 avant J. C. L'écriture nomme dans le même temps Arioch roi de Pont, ou d'Elaſſar, qui paroît le même que l'Erioch du livre de Judith, roi des Eliques, qui avoit regné dans les plaines de Ragau, entre le Tygre, l'Euphrate, & le Jadaſe; & Thadal roi de Goim, ou des Nations, dont le ſiége eſt inconnu. Ces trois rois n'étoient pas indépendans: ils obéiſſoient à Chodorlaomor roi des Elamites, qui traverſa leurs états, pour s'aſſujétir divers petits rois de l'Arabie, & du pays de Chanaan. * *Geneſe*, *c.* 14.

Quelques-uns de ces rois ont pu être appellés rois Arabes, parcequ'ils regnoient dans cette partie de la Méſopotamie que les anciens appelloient Arabie: mais on ne ſait rien de toute cette hiſtoire juſqu'à l'an 2806 du monde, 1229 avant J. C. Un prince qui commença à regner cette année, jetta les fondemens du grand empire des Aſſyriens, qui furent maîtres de la haute Aſie, pendant 520 ans, comme le dit Herodote: ou plutôt ce fut Semiramis elle-même, qui ne commença pas à regner l'an 1002, mais ſeulement l'an 1004, depuis la fondation de Babylone: ce qui laiſſe à deviner s'il y a une légere faute de copiſte dans Etienne de *Byzance*, & dans Euſtathe, qui ont cité de même Erranius, ou ſi ce n'eſt pas qu'Herodote a négligé de marquer deux années que l'empire d'Aſſyrie auroit duré de plus qu'il ne dit. * Hérodote. Etienne de *Byzance*. Euſtat.

Ninus ne trouve point de place dans l'hiſtoire d'Aſſyrie, telle qu'on la donne ici; & l'on ne doit pas s'en étonner. On ne s'eſt tant intéreſſé à conſerver ſon nom dans la ſuite des rois, que parceque pluſieurs lui ont attribué la fondation de Ninive, contre le témoignage exprès de l'écriture. Au reſte, on ne peut mieux placer Semiramis qu'on le fait ici; puiſque dans ce ſyſtême le commencement de ſon regne eſt fixé à la 48e année avant la priſe de Troye. Ses ſucceſſeurs ſont inconnus juſqu'à Phul, qui regnoit à Ninive, en même temps que Manahem à Samarie, vers l'an 3270 du monde, 765 avant J. C. * *IV Rois*, *c.* 15.

Teglathphalaſar ſuccéda à Phul, & tient un rang conſidérable dans l'hiſtoire ſainte, parceque ce fut lui qui étant appellé par Achaz contre les rois d'Iſraël & de Syrie, défit l'un & l'autre, & ajouta le royaume de Damas à ſes états. Quoique l'écrivain ſacré ne marque pas préciſément le temps de cette conquête, il montre aſſez qu'on doit la placer entre les années 741, & 738 avant J. C. puiſqu'il dit nettement que Phacée étoit encore roi d'Iſraël. * *IV Rois*, *c.* 16. *Iſaïe*, *c.* 7. Caſtor donne dix-neuf années de regne à Teglathphalaſar; & ſi l'on ſouffre ici les conjectures, on peut dire qu'il a commencé à regner à Ninive, en même temps que Nabonaſſar à Babylone, l'an 3288 du monde, 747 ans avant J. C.

Le commencement du regne de ce Nabonaſſar, qui regna quatorze ans, eſt auſſi le commencement d'une ére célébre, dont on parlera en ſon lieu: il eut des ſucceſſeurs, dont l'auteur du canon mathématicien donne ainſi la ſuite juſqu'à Aſaraddon.

Ans du monde.	*Rois de Babylone.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3288.	1. Nabonaſſar,	747.	14.
3302.	2. Nadius,	733.	2.
3304.	3. Chozire & Porus,	731.	5.
3309.	4. Jugée,	726.	5.
3314.	5. Mardocempade,	721.	12.
3326.	6. Arcian,	709.	5.
3331.	*Interregne*,	704.	2.
3333.	7. Belibe,	702.	3.
3336.	8. Apronade,	699.	6.
3342.	9. Rigebele,	693.	1.
3343.	10. Meſeſſimordac,	692.	4.
3347.	*Interregne.*	688.	8.
		Total	67.

Mardocempade eſt le Merodach, qui envoya des ambaſſadeurs à Ezechias. Pendant que ces princes regnoient à Babylone, voici ce qu'on trouve des rois de Ninive. Teglathphalaſar étant mort, Salmanaſar ſon fils lui ſuccéda l'an 3307 du monde, 728 avant J. C. comme nous croyons, & détruiſit le royaume d'Iſraël l'an 3314 du monde, 721 ans avant J. C. * *IV Rois*, *c.* 17 & 18. Son regne ne fut pas long, puiſque ſon fils Sennacherib regnoit dès l'an 3322 du monde, 713 ans avant J. C. Celui-ci eſt appellé auſſi Sargon par Iſaïe, *c.* 20: & Hérodote l'appelle roi des Arabes & des Aſſyriens, *liv.* 2. Ayant blaſphemé le ſaint nom de Dieu, il en fut puni par une mort précipitée, deux de ſes fils l'aſſaſſinerent, & un autre nommé Aſaraddon lui ſuccéda. Ce fut du temps d'Aſaraddon que Dejocés fonda le royaume des Médes. On fixe le commencement de ſon regne à l'an 3326 du monde, 709 avant J. C. parcequ'Hérodote compte cent cinquante ans de-là à la premiere année de Cyrus; & l'on ne peut rien imaginer de plus conforme à l'écriture, puiſque c'eſt cette année-là-même, ou la précédente, que le jeune Tobie revint de Ragés, ville des Médes, à Ninive, auprès de ſon pere, qui avoit perdu la vûe l'année même de la mort de Sennacherib, étant âgé de cinquante-ſix ans, & qui la recouvra à l'âge de ſoixante ans, lorſque ſon fils fut de retour. * *Tobie*, *c.* 14.

Hérodote fait finir en cet endroit le grand empire d'Aſſyrie, après lui avoir donné 520 ou plutôt 522 ans de durée, parceque les rois de Ninive ceſſerent alors de dominer ſur pluſieurs peuples qui leur étoient ſoumis depuis long-temps: ces rois néanmoins ajoute-t-il, étoient encore puiſſans. On peut dire qu'Aſaraddon ſe dédommagea de ſes pertes par l'acquiſition du royaume de Babylone, l'an 3355 du monde, 680 avant J. C. Ce fut lui qui transfera des habitans de Babylone & d'autres lieux dans la Samarie, & il eut auſſi le nom d'Aſenaphar. Il regna quarante-trois ans à Ninive, treize à Babylone; & Saoſduchée lui ſuccéda l'an 3368 du monde, 667 ans avant J. C. * *IV Rois*, *c.* 17. *I Eſdras*, *c.* 4. Canon mathem.

Nous approchons de la deſtruction de Ninive, & de l'empire d'Aſſyrie. Saoſduchée étant mort après vingt ans de regne, Chiniladan lui ſuccéda l'an 3388 du monde, 647 avant J. C. C'eſt lui que l'auteur du livre de

Judith

Judith appelle Nabuchodonofor, qu'Alexandre Polyhiftor, cité par Eufebe dans fa premiere chronique, nomme Sarac, & qui, felon le même auteur, eft connu dans les hiftoriens profanes fous le nom de Sardanapale. Il défit & tua Phraortes, le fecond roi des Médes, qui avoit déja beaucoup agrandi fon empire, vers la fin de la douziéme année de fon regne, c'eft-à-dire, l'an 3400 du monde, 635 ans avant J. C. lorfque Phraortes comptoit fa vingt-deuxiéme année, ainfi que l'a remarqué Herodote. Mais il ne profita pas de cette victoire : fon orgueil ayant exigé l'adoration des peuples, il fut puni par la perte d'Holofernes, général de fes armées ; & la consternation s'étant mife dans fes troupes, il ne fut pas difficile à Cyaxares fils & fucceffeur de Phraortes, de venger fa mort. Les Affyriens furent défaits par les Médes ; & après dix années, dont l'hiftoire feroit fans doute curieufe, Chiniladan périt, & le royaume de Ninive ou d'Affyrie fut détruit. * *Judith*, *c.* 1 & 2. Hérodote, *l.* 2.

Alexandre Polyhiftor, qui appelle ce prince Sarac, dit qu'ayant appris que Nabopolaffar, à qui il avoit donné le commandement de fes armées, s'étoit allié avec les Médes, & avoit fait foulever Babylone, le défefpoir le porta à fe bruler dans fon propre palais. * Eufebe, *chron.* C'eft ce que le prophéte Nahum avoit prédit, que le dernier roi de Ninive chercheroit le fecours de fon ennemi. * *Nahum*, *c.* 3, *v.* 11. On place ce grand événement à l'an 3409 du monde, 626 ans avant J. C. parceque le canon de Ptolémée, dont on ne croit pas devoir s'écarter, donne vingt-deux années de regne à Chiniladan ; car Herodote eft trop confus en cet endroit, & l'on ne voit pas ce qu'il veut dire des Scythes, qui, felon lui, furent maîtres de la haute Afie pendant quelques années.

Les rois de Babylone, après la mort de Chiniladan, font appellés rois des Chaldéens, plutôt que rois d'Affyrie. On en trouve ainfi la fuite dans le canon de Ptolémee, telle que le P. Petau l'a fait imprimer.

Ans du monde.	*Rois des Chaldéens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3410.	1. Nabopolaffar,	625.	21.
3431.	2. Nabocolaffar,	604.	43.
3474.	3. Ilvarodame,	561.	2.
3476.	4. Niricaffolaffar,	559.	4.
3480.	5. Nabonnade,	555.	17.
			Total 87.

Le Nabocolaffar du canon eft inconteftablement le Nabuchodonofor de qui il eft tant parlé dans l'hiftoire du royaume de Juda, qu'il détruifit. On ne lui donne ici que 43 ans, parcequ'on ne place le commencement de fon regne qu'à l'année qui fuivit celle de la mort de fon pere : mais l'écriture le nommant roi dès la quatriéme année de Joakim, & marquant encore qu'il regnoit depuis dix-huit ans lorfqu'il prit la ville de Jérufalem, l'an 3446 du monde, 589 ans avant J. C. on ne peut fe difpenfer d'avancer le commencement de fon regne de deux années, ajoutées aux 43 : non qu'il y ait faute dans le canon, mais les Juifs compterent les années de fon regne depuis le temps où ils le virent à la tête des armées, & victorieux des nations qui avoient voulu fecouer le joug, ainfi que le raconte Bérofe. * Jofephe, *contre Appion*, *l.* 1.

On ne peut douter qu'Ilvarodame, fucceffeur de Nabocolaffar, ne foit l'Evilmérodach de l'écriture, fils & fucceffeur de Nabuchodonofor. Il fut tué, dit Bérofe, par Neriglifſor, qui gouverna le royaume pendant quatre ans, & laiffa en mourant la couronne à Laborofarchode fon fils, à qui elle appartenoit du côté de fa mere, fille de Nabuchodonofor. Celui-ci, ajoute le même auteur, fut tué après neuf mois de regne, & on lui donna pour fucceffeur Nabonide, qui n'étoit pas de la famille royale, & qui fut vaincu par Cyrus, l'an 3497 du monde, 538 ans avant J. C.

Il n'y a perfonne qui ne voie que le Neriglifſor dont parle Bérofe, eft le même qui eft appellé Niricaffolaffar dans le canon de Ptolémée. Mais que ce Neriglifſor ait été gendre de Nabuchodonofor ; qu'il ait regné, & après lui Laborofarchode, qui feroit le Balthafar de Daniel, c'eft de quoi l'on peut douter, parceque Jérémie avoit prédit en termes exprès que les pays conquis par Nabuchodonofor lui feroient foumis, à lui & à fon fils, & au fils de fon fils. * *Jéremie*, *c.* 27, *v.* 7. On croit donc qu'il faut s'attacher au canon ; & retranchant le Laborofarchode de Bérofe, dire que Niricaffolaffar eft le fils d'Evilmérodach, le même qui eft appellé Balthafar par Daniel : auffi-bien ce prophéte marque-t-il la troifiéme année de fon regne. Pour Nabonnade ou Nabonide, on fait que c'eft Darius le Méde dont il eft parlé au même endroit. * *Daniel*, *c.* 6, & 8.

AST, ville & comté d'Italie, *cherchez* ASTE.

AST (Conrad d') général de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* CONRAD.

ASTA, petite ville du royaume de Vifapour, dans l'Inde deçà le Gange : elle eft entre la ville de Vifapour & celle de Dabul, à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ASTA, riviere des Afturies en Efpagne. Elle fe forme de la petite riviere d'Ove & de celle de Deva, qui fe joignent un peu au-deffous de la ville d'Oviedo, & va fe décharger dans la mer de Bifcaye à Villa Viciofa. Quelques géographes prennent Afta pour la *Sura* des anciens, que d'autres croient être la *Tuerto*, riviere du royaume de Léon. * Baudrand.

ASTA, *Mefa de Afta*, *Afta*, *Afta Regia*, mafures d'une ancienne ville des Turdeftans, dans l'Efpagne Bétique. Ces ruines font vaftes, & marquent qu'Afta a été une grande ville. Elles font dans l'Andaloufie, fur la riviere de Guadelette, entre la petite ville d'Arcos & celle de Xerès de la Frontera, qui s'eft agrandie des ruines d'Afta.

ASTABAT, ville de l'Arménie ou Turcomanie fur les frontieres de la Perfe, à une lieue de la riviere d'Araxe. Ce n'eft qu'une petite ville, mais qui eft très-belle. Il y a quatre carvanferas, & chaque maifon a fa fontaine. L'abondance des eaux rend le terroir excellent, & fur-tout il y croît de très-bon vin. C'eft le feul pays du monde qui produit le ronas, dont il fe fait un gros débit en Perfe & aux Indes. Le ronas eft une racine qui s'étend fous la terre comme la régliffe, & qui n'eft guères plus groffe. Elle fert à teindre en rouge ; & c'eft ce qui donne cette belle couleur à toutes les toiles qui viennent de l'empire du grand Mogol dans les Indes. C'eft une chofe étonnante de voir arriver à Ormuz des caravannes entieres chargées de ce ronas, pour l'envoyer aux Indes dans les navires qui y retournent. Cette racine donne une teinture fi forte & fi prompte, qu'une barque indienne qui en étoit chargée, ayant été brifée à la rade d'Ormuz, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les facs de ronas flottoient. * Tavernier, *voyage de Perfe.*

ASTACES, ancien nom d'un fleuve du royaume de Pont, dans l'Afie Mineure. Pline dit qu'il arrofoit des campagnes fertiles en pâturages, qui rendoient noir le lait des jumens, & que les peuples voifins fe nourriffoient de ce lait, qui étoit excellent. * Pline, *l.* 2, *c.* 103.

ASTACHAR, que les auteurs latins ont nommé *Aftacara*, ville de Perfe près de la riviere dite *Bendimir*, & des ruines de l'ancienne Perfépolis, a été autrefois plus grande, plus belle & plus confidérable qu'elle ne l'eft aujourd'hui ; car elle a été le féjour des fouverains de Chiras. * Baudrand.

ASTALLI (Aftald) cardinal, d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par le pape Céleftin II, l'an 1144. C'étoit un bon eccléfiaftique, ennemi des factions & des partis. Il mourut fous Alexandre III. * Onuphre & Ciaconius, *in vita pont.* Auberi, &c.

Digitized by Google

Il y a eu de la maiſon de ce cardinal PIERRE Aſtalli, gonfalonier général du peuple romain en 1430. DOMINIQUE Aſtalli, abbé de Grotta-Ferrata, évêque de Fondi en 1410. ETIENNE Aſtalli, gouverneur de Tivoli en 1457. FLAMINIA Aſtalli, mariée à *Marc-Antoine* Borgheſe, fameux juriſconſulte & avocat conſiſtorial, mere du pape PAUL V, morte en 1575, âgée de quarante-cinq ans. JEAN-BAPTISTE Aſtalli, évêque de Troja, mort ſous le pontificat d'Innocent X. JERÔME marquis d'Aſtalli, lieutenant du château Saint-Ange. * Juſtiniani, *hiſt. des gouverneurs de Tivoli.*

ASTALLI (Camille) fils de *Fulvio* Aſtalli, & de *Portia* Pinelli, après avoir été avocat conſiſtorial, devint clerc de chambre du pape Innocent X, qui le nomma cardinal en 1650, & le fit ſurintendant général de l'état eccléſiaſtique, puis légat d'Avignon. Ce pape l'adopta même pour ſon neveu, quoiqu'il ne fût point ſon parent, après que ſon neveu Camille Pamphile, cardinal, eut quitté la pourpre pour épouſer Olimpe Aldobrandin, princeſſe de Roſſano, petite-niéce de Clément VIII, & de Grégoire XV. Le cardinal Aſtalli prit le nom de *Pamphile*, après ſon adoption; mais le roi d'Eſpagne lui ayant donné la protection des royaumes de Naples & de Sicile, on prétend, que dans l'eſpérance de parvenir un jour par ſon moyen au ſouverain pontificat, il lui révéla les ſecrets de l'état. Le pape en ayant eu quelque connoiſſance, lui en fit des reproches avec défenſe de fréquenter l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Il n'obéit point: ſa ſainteté ayant été avertie qu'il alloit les nuits déguiſé chez cet ambaſſadeur, il le fit enlever une nuit lorſqu'il en revenoit; & après lui avoir reproché ſon crime, il le dégrada de ſa famille, le dépouilla de ſes charges, & le chaſſa de ſon palais. Il ſe retira en 1654, en ſon évêché de Catane en Sicile, où il mourut le 21 décembre 1663. *On trouve un récit différent de ſa diſgrace dans le tome II, livre 2, de l'hiſtoire du cardinal Mazarin*, par le comte Galeozzo Priorato. Il eut pour frere TIBERIO, marquis d'Aſtalli, qui épouſa *Victoire* Maldachini, ſœur du cardinal de ce nom, & niéce de dona Olimpia, belle-ſœur du pape Innocent X, dont il eut entr'autres enfans FULVIO Aſtalli, qui ſuit.

ASTALLI (Fulvio) nommé cardinal en 1686, par le pape Innocent XI, mourut doyen du ſacré collége le 14 janvier 1721 en la 66 année de ſon âge, & la 34 de ſon élévation au cardinalat. Il gît en l'égliſe de S. François *in Ara Cœli.*

ASTAMAR ou ACTAMAR. Lac d'Arménie, *cherchez* VAN.

ASTARAC ou ESTARAC, *Aſtaracum* & *Aſtaracenſis tractus*, petit pays de France en Gaſcogne, avec titre de comté, entre l'Armagnac, le Bigorre & la Gaſcogne. Ce comté a environ ſept ou huit lieues de longueur. GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, duc de Gaſcogne, qui vivoit au commencement du X ſiécle, eut trois fils. Le dernier, ARNAUD, dit *Non né*, parcequ'on le tira du ſein de ſa mere morte en travail, eut en partage l'Aſtarac, dont ſa poſtérité a joui ſous dix-huit comtes. Le dernier laiſſa trois filles, dont l'aînée *Mathe* ou *Marthe*, épouſa GASTON II de Foix, comte de Candale. Ils eurent divers enfans, & entr'autres, HENRI-CHRISTOPHE; & *François* évêque d'Aire. Ce dernier étoit un ſavant prélat. Henri épouſa l'an 1567, *Marie* de Montmorenci, fille d'*Anne*, connétable de France, & il en eut *Marguerite*, mariée le 22 août 1587, à *Jean-Louis* de Nogaret, dit *de la Valette*, duc d'Eſpernon, pair & amiral de France.

ASTAROTH, idole des Philiſtins, que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit auſſi le nom d'un faux dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant ſon idolâtrie. Ce mot ſignifie *troupeau de brebis* & *richeſſe*. Quelques-uns diſent que comme on adoroit Jupiter *Ammon* ou le ſoleil; ſous la figure d'un belier, on adoroit auſſi Junon *Ammodienne*, ou la lune, ſous la figure d'une brebis; & qu'il y a apparence qu'Aſtaroth étoit l'idole de la lune, parceque les auteurs Hébreux le repréſentent ſous la forme d'une brebis, & que ſon nom ſignifie un troupeau de brebis. D'autres croient que c'étoit un roi d'Aſſyrie, à qui l'on attribua des honneurs divins après ſa mort, & qui fut ainſi nommé à cauſe de ſes richeſſes; mais cette penſée n'a aucun fondement: il y a beaucoup plus d'apparence qu'Aſtaroth eſt la lune, que les peuples d'Orient adoroient ſous différens noms. Elle étoit connue chez les Hébreux, ſous le nom de la *Reine du ciel*; chez les Egyptiens, ſous le nom d'*Iſis*; chez les Arabes, ſous celui d'*Alitta*; les Aſſyriens la nomment *Militta*; les Perſes, *Metra*; & les Grecs *Diane*. Baal & Aſtaroth ſont preſque toujours joints dans l'écriture, comme étant les divinités des Sidoniens. * Thom. Godwin, *de ritibus Hebræor.* Elian. Tertullien, *in apologetic.* Cicer. *de natur. deor. l.* 3. Strab. Heſych.

ASTAROTH-CARNAIM, étoit une ville de Paleſtine, où Chodorlahomor défit les Raphaïns. * *Geneſe* 14, *v.* 5. Cette ville étoit ſituée au-delà du Jourdain, vers les montagnes de Galaad ou d'Hermon, & proche du torrent de Jaboc. On croit qu'elle a été ainſi appellée, du nom de la déeſſe Aſtaroth, dont on vient de parler; & en effet il y avoit dans cette ville un temple de la déeſſe Aſtaroth, où les Philiſtins pendirent les armes de Saül. * I *Reg. c.* 31. Carnaim ſignifie des *cornes*, à cauſe qu'on ornoit ſa figure d'un croiſſant. Cette ville étoit une de celles où demeuroit Og, roi de Bazan, deſcendu de la race des Raphaim ou géans, qui fut vaincu & tué par les Iſraélites. * *Deuter. c.* 1, *v.* 4. *Joſué*, 9, *v.* 10, *c.* 12, *v.* 4. Elle tomba enſuite en partage aux enfans de Machir, fils de Manaſſé, *c.* 13, *v.* 12 & 31, & depuis aux enfans de Gerſom, fils de Lévi. * I *Paral.* 6, *v.* 71. S. Jerôme dans ſon livre *de la ſituation & des noms des villes des Hébreux*, dit que de ſon temps il y avoit deux châteaux dans la Bathanée qui portoient ce nom, diſtans de neuf milles l'un de l'autre, entre les villes d'Adara & d'Abila. * Baudrand, *dict. géogr.*

ASTARTE, déeſſe, qui eſt appellée dans l'écriture, *la déeſſe des Sidoniens.* Salomon lui dreſſa des autels, pour plaire à ſes concubines. Pluſieurs croient qu'Aſtarte eſt la même qu'Atergatis ou Derceto, que les Syriens avoient en grande vénération. Cicéron croit que c'eſt l'une des quatre Venus; ſavoir, celle qui épouſa Adonis. S. Auguſtin aſſure que dans la langue punique, Aſtarte ſignifie la *déeſſe Junon.* Il y a plus d'apparence qu'Aſtarte n'eſt pas différente d'Aſtaroth ou la lune, dont on a parlé. *Voyez* ASTAROTH, idole. * Elian. Tertullianus, *in apologetic.* Cicer. *de natur. deor. l.* 3. Strab. Heſych.

ASTATHIENS, hérétiques, s'attachoient aux erreurs d'un certain Sergius, qui vivoit au commencement du IX ſiécle, & qui ſuivoit les impoſtures des Manichéens. L'empereur Michel *Curopalate* fut obligé de faire des ordonnances très-ſévéres contre ces hérétiques, qui s'étoient fortifiés ſous l'autorité de ſon prédéceſſeur Nicéphore. *Voyez* Théophanes & Pierre de *Sicile*, auteur d'un traité du renouvellement des erreurs des Manichéens, rapportées par Baronius, *A. C.* 810, &c.

ASTE, ASTI, *Aſta*, *Aſta Pompeia*, ville d'Italie en Piémont, ſur le Tanaro, avec évêché ſuffragant de l'archevêché de Milan. Ses habitans la nomment *Aſti.* Elle eſt bien forte, avec une citadelle; elle eſt comme ſéparée en cinq quartiers, qui ſont la cité, le fauxbourg, la citadelle, le château & le fort de Saint-Pierre. Elle eſt la principale du pays aux environs, que l'on appelle l'*Aſtezan*, de ſon nom. C'étoit autrefois une république: puis elle fut ſoumiſe aux vicomtes ducs de Milan: ainſi elle fit partie du duché de Milan; & enfin elle fut accordée au duc de Savoye en 1531, & lui appartient encore à préſent, n'étant qu'à neuf milles de Nice de la Paille, à quinze de Caſal, à ſeize d'Alexandrie vers

Digitized by Google

Turin, dont elle eſt plus éloignée. * Magin. Bourgon, *géogr. hiſt.*

ASTE (Marcel d') exerça d'abord la charge de commiſſaire des armes de l'Etat eccléſiaſtique, & la vice-légation de la Romagne ; & étant auditeur du cardinal de Médicis, il fut choiſi par le pape Alexandre VIII pour ſon auditeur, au mois d'octobre 1689. Le pape Innocent XII le nomma nonce ordinaire vers les Cantons Suiſſes catholiques au mois de novembre 1691 ; & ayant obtenu ſon rappel au mois de mai 1695, il fut fait à ſon retour ſecrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, le 3 ſeptembre ſuivant, votant de la ſignature de grace, en mars 1696, & depuis auſſi préſident de la légation d'Urbin. Innocent XII le créa cardinal le 14 novembre 1699, lui donna l'évêché d'Ancône, au mois de décembre ſuivant, & le nomma légat d'Urbin, au mois de mars 1700. Il fut déchargé de cet emploi par le pape Clément XI, ſur ſes inſtances réitérées, au mois d'avril 1703, & il mourut en 1707.

ASTER, citoyen d'Olinthe, ville de Macédoine, ſe fit remarquer dans la défenſe de la ville de Methon, que Philippe roi de Macédoine aſſiégeoit ; & ne ſe contentant pas de tirer ſur le roi, il marqua ces mots ſur une de ſes fléches : *Aſter envoie ce trait mortel à Philippe.* Cette fléche ne fut pas mortelle ; mais elle lui perça l'œil & le rendit borgne. * Plutarch. *in Philip.*

ASTERABATH ou STARABATH, *Aſterabatia*, ville & province de Perſe, dans le Tabariſtan, vers la mer Caſpienne. La ville eſt près des montagnes, environ à 20 lieues de celle de Gorgian. * *Conſultez* Olearius.

ASTERE ou ASTERIUS, diſciple de S. Julien Sabas, qui vivoit ſur la fin du IV ſiécle, fut célébre par ſes auſtérités & ſes miracles. On peut voir ce qu'en dit Théodoret, dans *le Philothée*, *c.* 2.

ASTERE ou ASTYRE, ſénateur romain, de race patricienne, & chrétien, aſſiſta à la mort de Marin martyr, qui eut la tête tranchée à Céſarée en Paleſtine, ſous l'empire de Gallien. Il eut ſoin de recueillir & d'enſevelir ſon corps. Euſébe donne de grands éloges à la vertu de cet Aſtére ; & aſſure qu'il en avoit ouï dire aux anciens de ſon temps, des choſes merveilleuſes, & même qu'il avoit fait un miracle à Panéade, pour détromper les païens, qui croyoient que la victime, que l'on jettoit tous les ans dans les ſources du Jourdain, ne revenoit plus ſur l'eau. S'étant trouvé à cette cérémonie, il pria le Seigneur de découvrir cette impoſture, & ſur le champ la victime qui avoit diſparu, revint ſur l'eau. Les Latins honorent S. Aſtére comme martyr, au troiſiéme jour de mars, avec S. Marin. Mais Euſébe écrivant l'hiſtoire des martyrs de Paleſtine, n'auroit pas manqué, en parlant d'Aſtére, de remarquer qu'il étoit martyr. C'eſt Rufin, qui en traduiſant l'hiſtoire d'Euſébe, lui a donné ce titre. C'eſt auſſi Rufin qui a changé le nom d'*Aſtyre* ou d'*Aſture*, que lui donne Euſébe, en celui d'*Aſtére*. Les Grecs font mention d'un ASTÈRE martyr au 7 d'août ; mais on ne ſait pas ſi c'eſt de celui-ci, dont ils veulent parler. * Euſebius, *hiſt. lib.* 7, *cap.* 15, 16 & 17. Baillet, *vies des ſaints.*

ASTERIA, *Aſteria*, fille de Cée, fils de Titan, fut aimée de Jupiter, qui, ſelon la fable, prit la figure d'un aigle, en jouit, & en eut Hercule. Dans la ſuite ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant ſa colère, elle fut changée en caille, qui ſe nomme *ortyx*, ὄρτυξ en grec, & donna ce nom à l'iſle où elle s'étoit ſauvée, qui eſt une des iſles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & après avoir flotté quelque-temps, vint ſur l'eau, & fut rendue ſtable quand Latone s'y retira ; elle fut conſacrée à Neptune & à Doris. Enſuite elle porta le nom de *Delos*. * Ovide, *metam. l.* 6, *fab.* 20.

ASTÉRIE, fille de *Hydée*, eut de *Bellerophon* un fils nommé *Hydis*, qui bâtit Hydiſſe, ville de Carie. * Etienne.

ASTERIUS, roi de Créte, fils d'*Apteras*, ſuccéda à ſon frere *Lapithas*. Il continua la guerre que Lapithas avoit commencée contre les Syriens, & enleva *Europe* fille d'Agenor roi de Phénicie. Comme il avoit le ſurnom de *Taurus*, cela donna lieu aux poëtes de dire, que Jupiter caché ſous la forme d'un taureau, avoit enlevé la princeſſe Europe. Il en eut trois fils, *Minos*, *Sarpedon* & *Rhadamanthe*. * Hérodote, *l.* 4.

ASTERIUS, rhéteur Arien, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtantin & de Conſtance. Il étoit de Cappadoce, & ayant exercé durant quelque temps la profeſſion de rhéteur dans la Galatie, il la quitta pour ſe faire chrétien. On dit même qu'il fut diſciple de S. Lucien d'Antioche. Durant la perſécution de l'égliſe, ſous Maximien Hercule, il ſacrifia aux idoles, vers l'an 304. Philoſtorge prétend qu'il répara ſa faute, par le ſoin que S. Lucien prit de le rappeller à la pénitence. Il eſt du moins sûr que l'égliſe a tiré cet avantage de ſa chute, que les Ariens n'oſerent jamais l'élever à l'état eccléſiaſtique, quoiqu'il fût le plus zélé de cette ſecte, & qu'il ſe trouvât dans toutes les aſſemblées des évêques du même parti. L'héréſie avoit en lui un puiſſant défenſeur, & c'eſt pour cette raiſon que S. Athanaſe l'appelle l'*avocat des Ariens*. Ils lui perſuaderent de compoſer un livre ſur leur doctrine, dans lequel il diſoit que Jeſus-Chriſt étoit la vertu du Pere, de la maniere que Moyſe dit, que les chenilles ſont une grande vertu de Dieu. Marcel, qui étoit évêque d'Ancyre, réfuta ce livre d'Aſterius, par un ouvrage qu'il intitula, *De la ſujétion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt*, comme nous l'apprenons d'Euſébe & de S. Hilaire. Aſterius répliqua à ce traité de Marcel, qu'il accuſa d'être Sabellien, & tous ceux de ſon parti s'unirent avec lui, pour perſécuter ce prélat. On ne ſait pas le temps de la mort de ce rhéteur. S. Jerôme dit qu'il avoit compoſé des commentaires ſur les pſeaumes, ſur les évangiles, ſur l'épitre de S. Paul aux Romains, & d'autres ouvrages, que ceux de ſa ſecte liſoient avec ſoin. * S. Athanaſius, *lib. de decret. Nicen. Synod. orat.* 2 & 3, *contra Arian. in libro de Synod. in libris contra Marcellum.* Philoſtorg. *l.* 2, *c.* 16 & 21. Epiphan. *hæreſ.* 72. S. Hieronymus, *de vir. illuſtr.* Socrate, *l.* 1, *c.* 36. Sozomene, *l.* 2, *c.* 33. Baronius, *ad ann.* 370. Hermant, *vie de S. Athanaſe.* Euſébe, Tillemont, *hiſt. eccleſ. tom.* 6. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du IV ſiécle.*

ASTERIUS, évêque Arien, aſſiſta au concile de Séleucie en 359. Il y fut accuſé & excommunié par les adverſaires du parti des Acaciens. On croit que c'eſt le même que S. Julien *Sabas* fit mourir par ſa priere dans la ville de Tyr, vers l'an 370, ou 372, comme Théodoret le rapporte dans ſon hiſtoire des ſolitaires. Ce ſaint étant arrivé à Cyr, y trouva les fidéles dans une très-grande crainte : parceque cet Aſtérius, hérétique Arien, y devant prêcher le lendemain, ils appréhendoient que ſon diſcours ne corrompît les foibles. S. Julien *Sabas* les conſola ; & ayant prié avec eux, Aſterius mourut ſubitement. S. Jerôme parle du rhéteur, ſans marquer qu'il ait été évêque. *Aſterius*, dit-il, *Arianæ philoſophus factionis, ſcripſit, &c.* Ce qui fait croire qu'il eſt différent de ce dernier. Cependant, Théodoret inſinue que cet évêque étoit le même qu'Aſtérius *le ſophiſte*. * Socrate, *l.* 2, *c.* 40. Théodoret, *l.* 4, *c.* 24, *vita SS. Patr.*

ASTERIUS, évêque de Petra en Arabie, dans le IV ſiécle, après avoir été engagé dans le parti des Ariens, abjura leurs erreurs l'an 347, au concile de Sardique, & ſe joignit aux catholiques. Sa conſtance le fit enſuite bannir dans la haute Libye, où il fut très-maltraité. Il aſſiſta depuis en 362 au concile que S. Athanaſe célébra à Alexandrie, & y fut député pour travailler à la réunion de l'égliſe d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut en même temps ; car l'hiſtoire n'en fait plus mention ; l'égliſe grecque & la latine en font mémoire dans le martyrologe au 10 juin. Quelques auteurs prétendent

Digitized by Google

que cet Aſterius eſt le même dont il eſt parlé dans la vie de S. Julien *Sabas*. Il eſt nommé *Etienne* dans les fragmens de S. Hilaire. * Sanct. Hilarius, *adv. Arian.* Sanct. Athanaſ. *ad Solit.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athanaſ.* Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccléſiaſt.*

ASTERIUS, évêque d'Amaſée, ville de la province de Pont, que les Turcs nomment aujourd'hui *Amnaſen*, gouvernoit déja cette égliſe au commencement du V ſiécle, puiſque dans le ſermon du premier jour de l'an, il parle de la mort & de la diſgrace d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précédente, & que l'on ſait être arrivée tout à la fin de l'an 400. Photius nous a conſervé les extraits de quelques ſermons d'Aſterius. On cita dans le ſecond concile de Nicée ſon panégyrique pour ſainte Euphémie; & Nicéphore, patriarche de Conſtantinople, y répondit à ceux qui vouloient ſe ſervir d'un paſſage tiré de ſon homélie du *mauvais riche*, qui ſembloit contraire au culte des images. Philippe Rubenius, juriſconſulte, publia l'an 1608, à Anvers cinq homélies d'Aſterius, que l'on mit depuis dans la bibliothéque des peres. Le pere François Combefis, dominicain, y ajouta l'an 1648, ſous le nom de ce prélat, ſept autres homélies, que le pere Vincent Richard avoit données ſous celui de Proclus, patriarche de Conſtantinople. * II concile de Nicée, *act.* 4 & 6. Adrien, I. *l. de imag.* Nicéphore, *epiſt. in* 1 & 2. *Antir.* Photius, *cod.* 271. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c. Du-Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du V ſiécle.*

ASTERIUS ou ASTURIUS (Turcius ſecundus) conſul Romain, vivoit dans le V ſiécle. En 449, il fut conſul avec Protogènes. Il revit & publia le poëme Paſchal de Sedulius; ce qui a fait croire qu'il étoit encore auteur de l'ouvrage de la conférence de l'ancien & du nouveau teſtament. Cet ouvrage eſt une élégie, dont chaque ſtrophe contient dans le premier vers une hiſtoire de l'ancien teſtament; dans le ſecond, une application de ce fait à quelque point du nouveau teſtament. Elle eſt écrite d'un ſtyle aſſez pur. * Sirmond, *in not. ad Ennod.* Le Mire, *bibl. des aut. eccl. du V ſiécle.* Tillemont, *tome* 2. *art. de Sedulius.*

ASTERIUS, évêque que S. Léon pape envoya légat à Conſtantinople, à l'avénement de Marcien à l'empire, pour la réunion des égliſes d'Orient avec celles d'Occident, diviſées à l'occaſion de l'héréſie de Dioſcore. S. Léon ne vouloit point communiquer avec Anatole, patriarche de Conſtantinople, ordonné par Dioſcore, & cette diviſion dura juſqu'à la mort de Théodoſe. Les légats du pape arrivés à Conſtantinople au commencement de l'empire de Marcien, Anatole aſſembla un concile en 450, compoſé des évêques qui ſe trouverent à Conſtantinople, & y invita les légats du pape, qui y aſſiſterent. Il y reçut la lettre de S. Léon à Flavien, la fit ſigner à tous les évêques, prononça anathême contre Neſtorius & Eutychés, & condamna leur doctrine. * Lettres de S. Léon. *Acta Abundii apud Baronium, ann.* 449. Action 4 du concile de Calcédoine. Baron. *ad ann.* 450. Du-Pin, *nouvelle bibl. des aut. eccléſiaſt. du V ſiécle.*

ASTERIUS, patriarche d'Alexandrie en 521, fut mis ſur ce ſiége à la priere de l'empereur Juſtin pour gouverner les chrétiens orthodoxes, dans le temps que les hérétiques avoient Timothée, auquel ils ſubſtituerent Théodoſe, par les brigues de l'impératrice Théodora. Depuis, Gajanus ſuccéda à ce dernier, du vivant même d'Aſterius. * Baronius, *A. C.* 521, *n.* 40.

ASTERIUS, préfet d'Orient, traita très-mal Grégoire, patriarche d'Antioche. Il fut écraſé avec ſa femme, qu'il n'avoit épouſée que depuis trois jours, par la chute de ſa maiſon, durant un tremblement de terre, qui fit périr ſoixante mille perſonnes à Antioche l'an 588. * Evagre, *l.* 6, *c.* 8 & 9.

ASTERIUS URBANUS, auteur du III ſiécle, & apparemment évêque d'Aſie, avoit écrit vers l'an 232 un traité contre les Montaniſtes, partagé en cinq livres, dont Euſébe rapporte des fragmens, *l.* 5. *de ſon hiſt. c.* 16 & 17. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſiaſtiques.*

ASTEROPEE, *Aſteropæus*, fils de *Pelagonias*, étant venu avec les Péoniens au ſecours des Troyens, oſa aller au-devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & fut tué par ce général du parti des Grecs. C'eſt encore le nom d'un illuſtre Lacédémonien, qui aida Lycurgue à former ſa république.

ASTESAN, religieux de l'ordre de S. François, vivoit dans le XIV ſiécle, & eſt ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de la ville d'Aſt, qui eſt aujourd'hui au duc de Savoye. Il compoſa une ſomme de cas de conſcience, dite ordinairement l'*Aſteſane*. Cet ouvrage eſt diviſé en huit livres, & il le publia l'an 1317, à la priere de Jacques Cajetan Stefaneſi, qui fut protecteur de l'ordre des mineurs, & qui étoit lui-même un homme de lettres. Il a vécu juſqu'à l'an 1330. Il y a un autre ASTESAN, qui a fleuri quelque temps après, que l'on croit auteur d'un commentaire ſur le livre des Sentences, d'un écrit ſur l'Apocalypſe, & de quelques ſermons. * Trithemius, & Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Poſſevin. *in appar.* Wading. *in ann. & bibl. Minor.*

ASTETCAN, & ASHTECAN, *cherchez* ASCHTIKHAN.

ASTEZAN, *Aſtenſis comitatus*, pays d'Italie au Piémont: ceux du pays l'appellent l'*Aſtegiano*, & le *comté d'Aſte*. Il eſt borné au couchant par le Piémont, dont il fait partie, & eſt enclos des autres côtés par le duché de Montferrat, & comprend ſous ſoi le marquiſat de Ceva. C'étoit autrefois une république, puis le pays vint aux ducs de Milan, & enſuite au duc d'Orléans; mais le roi François I l'ayant cédé à l'empereur Charles V en 1529, il en fit un don au duc de Savoye, à qui il appartient encore à préſent: & ſes villes ſont Aſte, qui en eſt la principale, Vertue, Quieraſque, & Coni.

ASTHEFAN ou ASTIFAN, auteur Arabe, *cherchez* ETIENNE.

ASTI, ville d'Italie, *cherchez* ASTE.

ASTINGES, peuples inconnus, vinrent dans la Dace offrir du ſecours aux Romains, ſi on vouloit leur donner des terres. Après avoir été refuſés, Marc-Auréle leur accorda ce qu'ils demandoient l'an de J. C. 170, à condition de combattre les ennemis de l'empire: ce qu'ils exécuterent. Dion, *l.* 71.

ASTIOCHUS, amiral de Lacédémone, prit Phocée & Cumes, & vainquit les Athéniens près de Cnide, l'an 411 avant J. C. & la ſeconde année de la XCII olympiade. Mais ayant été ſoupçonnné par les artifices d'Alcibiade, de s'entendre avec Tiſaphernes, lieutenant général du roi de Perſe, au préjudice de la cauſe commune, il fut rappellé, & laiſſa le commandement de la flotte à Liſander. * Thucydide, *l.* 8.

ASTOLPHE, *cherchez* AISTULFE.

ASTORG (Jean-Michel) chanoine régulier, *cherchez* AUBARÉDE.

ASTORGA (Pierre d') *cherchez* ALVA.

ASTORGUE ou ASTORGA, *Aſturica Auguſta*, & *Aſturim Ciſmontanorum*, ville d'Eſpagne dans le royaume de Léon, avec évêché autrefois ſuffragant de Brague, & aujourd'hui de Compoſtelle. Cette ville, ſur la riviere de Torto, eſt aſſez bien fortifiée dans une plaine; mais il y a peu d'habitans. On n'y voit rien de conſidérable, que quelques tours, une place, & ſon égliſe cathédrale au bout de la ville. On y célébra un ſynode vers l'an 447. C'eſt un marquiſat, qui a le titre de grand d'Eſpagne, & appartient à la maiſon d'Oſorio.

ASTRACAN, province dans l'empire de Ruſſie, qui portoit autrefois le nom de royaume, parcequ'elle obéiſſoit à un roi tartare. Elle eſt ſituée ſur les frontieres de la Tartarie indépendante, vers les embouchures du fleuve Volga, ſur la mer Caſpienne ou de Sala. La ville d'Aſtracan, capitale de ce royaume, fut priſe en 1554

Digitized by Google

par Jean Baſilowitz, grand duc de Moſcovie, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédée depuis ce temps-là. Le climat eſt ſi chaud, qu'aux mois de ſeptembre & d'octobre les chaleurs ſont auſſi grandes qu'en France au plus fort de l'été; mais le vent du ſud rafraîchit un peu l'air. Néanmoins l'hyver y eſt extrêmement rude, & le froid eſt ſi violent, que la riviere y gèle & porte des traînaux; mais tout l'hyver ne dure que deux mois. Aux environs dans l'iſle de Dolgoi, formée par le fleuve Volga, il y a des déſerts qui produiſent du ſel en grande abondance. Ils ſont pleins de veines ſalées, que le ſoleil cuit & fait nager ſur l'eau de l'épaiſſeur d'un doigt, comme un cryſtal de roche, & en telle quantité, qu'on en emporte tant que l'on veut en payant ſeulement deux liards d'impôt pour chaque poude. La poude péſe quarante livres. Ce ſel ſent la violette comme en France, & les Moſcovites en font un grand trafic, parceque ces veines ſont inépuiſables, & qu'il ſe fait continuellement de nouvelles croûtes. Quelques-uns diſent qu'à deux lieues d'Aſtracan, il y a deux montagnes qui produiſent du ſel de roche en ſi grande quantité, que quand trente mille hommes y travailleroient inceſſamment, ils n'en pouroient pas tarir la ſource, d'autres voyageurs n'ont point vu ces montagnes. Depuis Aſtracan juſqu'à la mer Caſpienne, la riviere eſt ſi abondante en poiſſons, que les plus groſſes carpes ne valent qu'un double. Il y a auſſi une infinité d'écreviſſes, parceque les Moſcovites ni les Tartares n'en mangent point. Les iſles qui ſont dans la riviere au-deſſous de la ville, ſont remplies de toutes ſortes d'oiſeaux, & particulierement d'un nombre incroyable d'oyes & de canards ſauvages, que les Tartares prennent avec le faucon & l'épervier. Ils y vont auſſi à la chaſſe du ſanglier: mais parceque leur religion ne permet pas d'en manger, ils les vendent pour peu de choſe aux Moſcovites. Les fruits de ce pays ſont admirables, ſur-tout les gros melons, que les Tartares appellent *karpus*, & les Perſans *hinduanes*, parceque la premiere graine leur eſt venue des Indes. Ce fruit eſt bon par excellence, & très-agréable à la vue. Il a l'écorce d'un beau verd, la chair d'un incarnat pâle, & la graine noire. Les Tartares néanmoins en donnent deux ou trois pour un ſol. Il y a de fort belles vignes, dont les premiers plans furent apportés par des marchands de Perſe en 1610. Un religieux de la ville d'Aſtracan les fit venir dans ſon jardin; & le grand duc en ayant gouté du raiſin, ordonna en 1613 à ce religieux de travailler à faire provigner de ces plans; ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Depuis ce temps-là il n'y a preſque point de maiſon qui n'ait ſa treille, & l'on voit de beaux vignobles aux environs de la ville. Ce religieux étoit natif d'Allemagne, & avoit été emmené priſonnier, étant encore fort jeune, par des ſoldats Turcs, qui l'avoient vendu en Moſcovie, où il avoit embraſſé la religion du pays & la vie monaſtique. La ville d'Aſtracan paroît fort belle, à cauſe d'un grand nombre de tours & de clochers qui en rendent l'aſpect très-agréable; mais le dedans ne répond pas à cette apparence; car toutes les maiſons ſont de bois, & aſſez mal bâties. La ſituation d'Aſtracan, qui eſt ſur les frontieres de l'Aſie & de l'Europe, fait que non-ſeulement les Tartares & les Moſcovites, mais auſſi les Perſans, les Arméniens, & même les Indiens, y font commerce. Les habitans du pays ſont les Tartares Nogais, dont nous parlons au titre NOGAIS, & les Torgauts ou Tartares d'Ajuka, qui ſont une branche des Calmoucks, & habitent les landes entre le Wolga & le Jaïck. * Olearius, *voyage de Moſcovie*. M. Deguignes a donné une liſte des Khans d'Aſtracan, dans ſon *hiſtoire générale des Huns*, tome I, p. 296.

ASTRAMPSYCHUS, auteur ancien qui a compoſé un ouvrage ſur le ſoin que l'on doit prendre des ânes, *de cura aſinorum*; & un autre, touchant les conjectures que l'on peut tirer des ſonges. * Suidas.

ASTRÉE, étoit fille d'*Aſtreus*, un des Titans, & de *Themis*, ſelon Héſiode. Ovide dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Themis. Elle deſcendit du ciel pour habiter ſur la terre durant le ſiécle d'or. Mais les crimes des mortels l'en ayant chaſſée, elle remonta au ciel, où elle eſt placée dans cette partie du zodiaque, qu'on appelle *la Vierge*. * Heſiode, *in theog.* Ovide, *l.* 1, *metam. fab.* 4, *v.* 144.

— Et Virgo cæde madentes
Ultima cœleſtum terras Aſtræa reliquit.

Et Sénéque dit en parlant d'elle,

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruentâ cæde pollutas manus
Aſtræa Virgo, ſiderum magnum decus.

* Seneca, *in Octavia, act.* 2, *v.* 422.

Aratus parle auſſi d'Aſtrée *in Phanomenis*. Le poëte Catulle paroît avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorſqu'il dit que les dieux & les déeſſes, du temps que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la religion, venoient ſouvent parmi eux, & ſe mêloient dans leur compagnie, pour les encourager par leur préſence à embraſſer la vertu; mais que ces mêmes divinités les abandonnerent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour. *Voyez* JUSTICE.

ASTREUS, un des Titans de la fable, étoit fils de Créius & d'Eurybée. Il épouſa l'aurore, dont il eut les vents & les aſtres, ſelon Apollodore, & non la déeſſe Aſtrée, à moins qu'au lieu du mot ἄστρα il ne fallût lire ici ἄστρεα, ce qui paroît moins naturel. Voyant que ſes freres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de ſon côté tous les vents, pour exercer leur furie contre les dieux. * Apollod. *l.* 1.

ASTROITES, pierres, *voyez* BELVOIR.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE, art prétendu de juger de l'avenir par l'inſpection des aſtres. Ceux qui s'adonnent à cette ſcience, ſoutiennent que toutes les étoiles ſont comme autant de caractères différens, qui ſuivant leurs différentes conjonctions, forment des pronoſtics de ce qui doit arriver; & que le firmament eſt comme un livre céleſte, où ceux qui ont le don de pouvoir lire, peuvent découvrir toutes les choſes futures; par exemple, ſi une guerre ſera funeſte ou favorable; ſi la famine ou la peſte menace quelque royaume; ſi des perſonnes particulieres ſeront expoſées à une bonne ou mauvaiſe fortune. Les premiers qui ont donné cours à cette aſtrologie, ſont les Chaldéens, dont quelques-uns changerent leur profeſſion d'aſtronomes en celle d'aſtrologues. Voyant que l'étude du cours & du mouvement des aſtres leur étoit inutile, ils chercherent à faire mieux leurs affaires en abuſant les grands & le peuple par leurs prédictions. La doctrine des Chaldéens ſe répandit par ſucceſſion de temps en Egypte & en Gréce, & depuis par tout le monde, avec d'autant plus de facilité, qu'elle fut approuvée par les princes & par les rois, qui s'en ſervirent pour appuyer leur politique; par les prêtres des idolâtres, pour autoriſer leur fauſſe religion; & par les hiſtoriens, pour écrire au gout du vulgaire. Les ſavans détruiſent cette erreur par quantité de raiſons très-fortes, que l'on ne doit pas détailler ici. Il ſuffira de remarquer que les aſtres ou conſtellations n'ont que la lumiere & le mouvement, qui ne ſont pas capables de produire les effets qu'on leur attribue. Les influences occultes ſont des qualités imaginaires, & l'aſyle de l'ignorance ou de la ſuperſtition. Les hiſtoires & les expériences ne ſont que des illuſions, ou des effets du haſard. Ces deux jumeaux Jacob & Eſaü, dit S. Auguſtin, étoient nés ſous une même conſtellation, & cependant leurs mœurs & leurs vies furent fort diſſemblables. Et ſi l'horoſcope avoit quelque fondement, ne faudroit-il pas, comme remarque Cicéron, que tous ceux qui ſont nés dans le même

Digitized by Google

temps que Scipion l'*Africain*, euſſent eu la même généroſité & la même gloire; & que tous ceux qui périrent dans la bataille de Cannes, fuſſent nés ſous une même conſtellation ? Un auteur de ce temps a raiſon de dire qu'un flambeau allumé dans la chambre d'une femme qui accouche doit avoir plus d'effet ſur le corps d'un enfant, que la planete de Mars ou de Saturne. S'il y a des philoſophes & des médecins qui regardent la canicule comme une conſtellation qui cauſe une chaleur maligne, c'eſt une erreur populaire, pour laquelle ils ont trop de crédulité. Car en effet, la canicule étant au-delà de l'équateur, ſes effets devroient être plus forts ſur les lieux où elle eſt plus perpendiculaire; & néanmoins les jours que nous appellons caniculaires, ſont le temps de l'hyver dans ce pays-là; de ſorte que ces peuples ont plus de ſujet de croire que la canicule leur apporte du froid, que nous n'en avons ici de croire qu'elle nous cauſe le chaud. A l'égard des noms que l'on a donnés aux conſtellations, comme de Belier, de Taureau, &c. ce n'eſt que l'effet de l'imagination, qui a inventé ces figures à plaiſir, ou par rapport aux ſaiſons de l'année; comme en donnant le nom de balance à la conſtellation où le ſoleil balançoit, pour ainſi dire, les jours & les nuits, en les faiſant égaux; le nom de cancer ou écreviſſe, au ſigne où le ſoleil ſemble aller à reculons, en rétrogradant. C'eſt pourquoi un aſtronome du commencement du dernier ſiécle, nommé *Schiller*, a changé la figure & le nom de toutes les conſtellations, croyant avoir autant de droit pour cela que les anciens, & a mis un S. Pierre au lieu du Belier; un S. Paul au lieu de Perſée; un S. Michel au lieu de la Grande Ourſe, &c. Enfin les aſtrologues judiciaires ſe vantent du ſuccès de pluſieurs de leurs prédictions; mais ce n'eſt pas un prodige que quelques-unes d'elles réuſſiſſent: cela ne vient que d'un pur haſard, & non de ce que les aſtres ſont les cauſes de ces événemens. Si l'art des aſtrologues eſt véritable, pourquoi ne peuvent-ils rien connoître pour eux-mêmes ? Zoroaſtre, que l'on fait paſſer pour un des premiers auteurs de l'aſtrologie, ſe vantoit de ſavoir tout ce qui devoit arriver aux autres, & cependant il ne put pas prévoir qu'il ſeroit lui-même tué dans la guerre qu'il entreprit contre Ninus. L'aſtrologie, comme on l'a déja remarqué, eſt venue des Chaldéens; & elle a paſſé juſqu'à nous par les ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les aſtrologues s'y maintinrent, malgré les édits que firent les empereurs pour les en chaſſer; & il eſt certain que l'aſtrologie, toute trompeuſe qu'elle eſt, s'étoit établie en une eſpéce de domination dans le monde. La même ſuperſtition a regné parmi les chrétiens. Un auteur Anglois nommé *Goad*, qui a compoſé deux volumes ſur l'aſtrologie, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénomenes phyſiques par la contemplation des aſtres. Il tâche de rendre raiſon de la diverſité des mêmes ſaiſons par la ſituation différente des planetes, par leurs mouvemens rétrogrades, par le nombre d'étoiles fixes qui ſe rencontrent dans un ſigne, &c. Du temps de Catherine de Medicis, l'aſtrologie étoit ſi fort en vogue, qu'on ne faiſoit rien ſans conſulter les aſtrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la cour de Henri IV, roi de France. La nation s'eſt guérie de cette foibleſſe; on a reconnu que l'aſtrologie n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'impoſture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'aſtrologie eſt une ſcience vaine, frivole & incertaine. * S. Auguſtin, *l.* 5, *de civit. Dei*, *c.* 4. Cicero, *l.* 2, *de divinat.* Aulu-Gelle, *l.* 14, *c.* 1. Gadrois, *diſcours de l'influence des aſtres.*

On rapporte de Cardan, célébre aſtrologue, qu'ayant fixé ſa mort à un certain jour, il ſe laiſſa mourir de faim, pour confirmer ſa prédiction aux dépens de ſa vie, & ne pas décrier le métier d'aſtrologue. Il préfera la mort à la honte de ſurvivre à ſa prophétie. Pic de la Mirande, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis; & en France, le P. Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les aſtrologues. Zoroaſtre, Hermes, Beroſe, Firmicus, parmi les anciens; Stoeffler, Junctin, Morin, Goad parmi les modernes, ont été les héros de l'aſtrologie & de grands aſtrologues.

☞ ASTRONOME (l') c'eſt ainſi qu'on eſt convenu de nommer un écrivain du neuviéme ſiécle, qui a compoſé une très-bonne vie de l'empereur Louis *le Débonnaire*, dont il y a eu différentes éditions: la meilleure & la plus exacte eſt celle qui ſe trouve au tome II de la collection des hiſtoriens par Duchesne. On déſigne cet hiſtorien par le nom d'Aſtronôme, parcequ'on ignore ſon véritable nom, & d'ailleurs parcequ'il paſſoit en ſon temps pour habile dans l'aſtronomie. Il paroît en effet par l'ouvrage qu'on a de lui, qu'il avoit fait une étude particuliere de cette ſcience, & qu'il la cultiva juſqu'à la fin de ſes jours. Il a paſſé une partie de ſa vie à la cour de Louis *le Débonnaire*, où il exerçoit quelque charge. Son ouvrage nous fournit des preuves, qu'il avoit quelquefois des conférences avec ce prince ſur les matieres d'aſtronomie. Il étoit encore à la cour de Louis les dernieres années de ſon regne; & il ſemble même qu'il ſe trouva à ſa mort. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. V, p. 49, *& ſuiv.*

☞ ASTRONOMIE, ſcience qui traite du mouvement, & de la diſpoſition des corps céleſtes. De-là vient la diviſion qu'on fait de cette ſcience en deux parties, l'une appellée *aſtronomie théorique* ou *géométrique*, & l'autre *aſtronomie phyſique*. La premiere n'a pour objet que de ſoumettre au calcul les mouvemens & les périodes céleſtes, quel que ſoit d'ailleurs l'arrangement de l'univers; mais l'aſtronomie phyſique ſe propoſe de reconnoître cet arrangement, par l'examen approfondi des phénomenes, & par leur comparaiſon avec les loix de la nature & du mouvement, que nous connoiſſons. C'eſt ainſi que Newton eſt parvenu à fonder ſon ſyſtême d'aſtronomie phyſique. Ces deux parties de l'aſtronomie ont été de tout temps étroitement liées entre elles, & le ſont encore plus aujourd'hui, que la géométrie & la méchanique réunies ont jetté ſur le ſyſtême de l'univers des lumieres auſquelles il eſt difficile de ſe refuſer.

On a débité ſur la naiſſance de l'aſtronomie bien des fables, & même des fables qu'on trouveroit ridicules dans ce ſiécle éclairé des lumieres de la critique & de la philoſophie. Ce que l'on peut dire de plus probable ſur ce ſujet ſe réduit à ceci. Les phénomenes céleſtes & la régularité qu'on obſerve dans les mouvemens des aſtres, ont dû exciter l'admiration, & la curioſité de la plupart des hommes placés aſſez favorablement pour les obſerver. C'eſt pour cela qu'on trouve des traces de l'étude du ciel chez preſque toutes les nations anciennes, & principalement chez celles qui jouiſſoient d'un climat plus ſerein. C'étoit un avantage propre à l'Egypte & à la Chaldée; auſſi démêle-t-on à travers tous les contes dont on a parlé plus haut, que les Egyptiens & les Chaldéens ſont les premiers peuples qui aient cultivé la ſcience des aſtres. C'eſt ce qui réſulte du témoignage de Platon, d'Ariſtote, de Diodore de Sicile, de Cicéron, & de divers autres anciens écrivains. Ces deux peuples ſe faiſoient gloire de pluſieurs anciens monumens d'aſtronomie, & de divers perſonnages célébres parmi eux pour avoir excellé dans cette ſcience, comme le Zoroaſtre des Babyloniens qui a pourtant bien plus l'air d'un aſtrologue ou d'un magicien que d'un aſtronome, & le fameux Thot ou Hermes triſmegiſte qui eſt dans le même cas. Ils prétendoient auſſi à pluſieurs centaines de milliers de ſiécles d'antiquité aſtronomique: mais voici quelque choſe de plus réel. Les Chaldéens avoient effectivement, au rapport de Simplicius, des obſervations qui remontoient à 1903 ans avant Alexandre, & qui furent communiquées à Ariſtote par l'entremiſe de Calliſthène. Les Egyptiens, ſuivant Dio-

Digitized by Google

gène Laerce, avoient auſſi conſervé dans leurs annales, la mémoire de 373 éclipſes de ſoleil, & de 832 de lune arrivées avant Alexandre, ce qui par une conjecture probable doit remonter à environ 17 ou 18 ſiécles avant notre Ere. Enfin, il eſt certain que les Grecs, qui n'ont rien que d'inſipides fables à oppoſer à ces antiquités réelles, ont puiſé leurs premieres connoiſſances aſtronomiques chez les Egyptiens & les Chaldéens. Thalès, le fondateur de l'aſtronomie & de la philoſophie en Gréce, avoit ſéjourné en Egypte, & s'étoit même fait initier aux myſtères des prêtres Egyptiens. Pythagore avoit été plus loin, & avoit pénetré juſque dans la Chaldée; & quelques écrivains veulent que ce ſoit dans cette contrée que le philoſophe Grec puiſa ſon opinion célébre du mouvement de la terre. Ainſi, l'on ne peut refuſer à ces deux peuples la gloire d'avoir été les maîtres des premiers des Grecs qui aient cultivé l'aſtronomie. Ces derniers euſſent été plus ſages d'imiter Platon, ou l'auteur quel qu'il ſoit de l'*épinomide*, qui convenant de ce fait, mettoit la principale gloire de ſa nation à l'avoir perfectionnée, ainſi que les autres branches des mathématiques, ou du moins à les avoir beaucoup étendues.

L'aſtronomie paſſa d'Egypte & de Chaldée dans la Gréce, où elle fut cultivée par la plupart des premiers philoſophes Grecs, comme Pythagore, Thalès, Anaximandre, Anaxagore, Democrite, & divers autres. Ce furent eux qui développerent parfaitement toutes les connoiſſances élementaires de l'aſtronomie, comme la figure de la terre, la cauſe des différences des jours & des ſaiſons, celle des éclipſes, l'arrangement apparent des corps céleſtes; ce qui compoſe enfin ce qu'on nomme aujourd'hui la doctrine de la ſphere. Quelques-uns d'entr'eux eurent la ſagacité de prédire des éclipſes, & l'événement vérifia quelquefois leurs calculs. L'établiſſement de l'école d'Alexandrie facilita à l'aſtronomie de nouveaux progrès. On vit fleurir dans cette école célébre, Ariſtille & Témocharis, Ariſtarque de Samos; & enfin le célébre Hipparque, qui le premier propoſa des hypothèſes plus exactes pour repréſenter & ſoumettre au calcul les mouvemens du ſoleil & de la lune, qui commença le catalogue des étoiles, qui s'immortaliſa enfin par ſes travaux aſtronomiques. Vint enfin après pluſieurs ſiécles, & vers l'an 126 après J. C. le fameux Ptolémée qui réduiſit en un corps de ſcience complete toutes les connoiſſances aſtronomiques qu'on avoit déja acquiſes, & qui par ſes obſervations & ſes travaux ne contribua pas peu à les augmenter. Après lui l'aſtronomie languit, ou du moins ne s'accrut de rien de nouveau juſqu'au temps de la priſe d'Alexandrie arrivée en 641. Ce fut là l'époque de la ruine des ſciences chez les Grecs: on ne trouve plus chez eux que des gens aux plus habiles deſquels on peut tout au plus accorder quelque intelligence en ces matieres.

Exilée en quelque ſorte de la Gréce, l'aſtronomie fut accueillie des Arabes. C'eſt la partie des mathématiques dans laquelle ils montrerent le plus d'habileté: on formeroit un ample catalogue des aſtronomes qui ont eu de la célébrité chez eux, comme Alfraganus, Thebit ben-Corrah, le calife Almamon qui paſſe pour avoir été très-verſé dans ce genre d'étude, & qui fit meſurer la terre vers l'an 817: mais le plus célébre & le plus digne de mention eſt Albatenius. Les Perſans, & même les Tartares, ont auſſi leurs aſtronomes, comme Naſſireddin, le roi Ulug Beigh, petit-fils de Tamerlan, ſous le nom duquel on a divers ouvrages, & qui vivoit vers l'an 1437. Aujourd'hui l'aſtronomie éteinte dans ces contrées, en eſt réduite à quelques connoiſſances élementaires, & à être l'eſclave de l'aſtrologie judiciaire.

L'aſtronomie commença à faire quelques progrès en Occident, par les ſoins de Fréderic, qui procura dans le XIII ſiécle une traduction de l'Almageſte de Ptolémée, faite d'après l'arabe, & par ceux du roi Alfonſe de Caſtille, qui raſſembla quantité d'aſtronomes, la plupart arabes, & qui les fit travailler aux fameuſes tables nommées *Alfonſines*, qui parurent en 1252. Mais les circonſtances malheureuſes de ces temps rendirent ces ſoins peu fructueux, & ce ne fut que dans le cours du XV ſiécle que l'aſtronomie renaquit en Europe pour acquerir de jour en jour une nouvelle ſplendeur & de nouveaux accroiſſemens. Purbach, Regiomontanus & Bernard Walther diſciple de ce dernier, la ſervirent utilement, & lui euſſent rendu des ſervices plus conſidérables, ſans la mort précipitée qui les enleva (du moins les deux premiers) à la fleur de leur âge. Vers ce temps naiſſoit le fameux Copernic, qui changea la face de l'aſtronomie au milieu du ſiécle ſuivant, en établiſſant le mouvement de la terre. Le même ſiécle, le XVI, compte un grand nombre d'autres aſtronomes de mérite, parmi leſquels on diſtinguera toujours le célébre Tycho, auquel on doit tant d'obſervations & de découvertes aſtronomiques, qui a enfin préparé par ſes travaux, celles que fit Kepler au commencement du ſiécle ſuivant.

Le XVII ſiécle a procuré à l'aſtronomie des progrès encore plus brillans. Kepler l'enrichit de ſes deux fameuſes loix phyſico-aſtronomiques, & d'un grand nombre d'autres découvertes ou vûes nouvelles. Aidés du teleſcope nouvellement inventé, Galilée, Scheiner, Fabricius, Marius, découvrirent le nouveau monde de Jupiter, les taches du ſoleil, & la révolution de cet aſtre autour de ſon axe, &c. On compte dans ce ſiécle une foule d'aſtronomes d'une grande célébrité, Longomontanus, Lansberge, Snellius, Bouillaud, Gaſſendi, Riccioli, Hevelius, Huygens, Caſſini, Maraldi, Auzout, Picard, Richer, Roemer, Hook, Flamſtead, Hallei; ſans parler de tant d'autres d'un moindre nom, à qui l'aſtronomie ne laiſſe pas d'être redevable de diverſes inventions utiles. La fin de ce ſiécle eſt ſur-tout mémorable par les découvertes d'aſtronomie phyſique, qu'on vit éclore entre les mains de l'immortel Newton, & que les obſervations modernes confirment de jour en jour d'une maniere ſi ſatisfaiſante.

L'aſtronomie cultivée ſi heureuſement, durant le ſiécle paſſé, continue à l'être dans celui-ci avec un égal ſuccès. Aucun ſiécle n'a été ſi fertile en grandes entrepriſes de ce genre. On a vû des aſtronomes aller, les uns ſous le cercle polaire, les autres ſous l'équateur, pour y déterminer par des obſervations, la grandeur & la vraie figure de la terre; pendant qu'on réiteroit en France les opérations faites à la fin du ſiécle paſſé, & au commencement de celui-ci, pour le même objet. Des aſtronomes ont été envoyés l'un au Cap de bonne eſpérance, l'autre vers le Nord pour déterminer avec plus de préciſion qu'on n'avoit encore pu faire, quelques élemens importans de la théorie de la lune. L'aſtronomie pratique portée de nos jours à un degré de perfection qu'on n'eut pas oſé eſperer, il y a un ſiécle, a ſervi à découvrir de nouveaux phénomenes, comme celui qu'on nomme l'aberration de la lumiere & la nutation ou le balancement de l'axe de la terre, &c. On voit enfin de toutes parts les obſervateurs & les géometres, réunir leurs efforts pour ne rien laiſſer à deſirer ſur diverſes théories phyſico-aſtronomiques, qui ont échapé à tous les ſiécles précédens, & l'on a lieu de ſe flater que ces efforts ne tarderont pas à être couronnés du ſuccès.

Les meilleurs livres où les lecteurs curieux d'aſtronomie peuvent en puiſer la connoiſſance, ſont les *élemens d'aſtronomie* de M. Caſſini, les *inſtitutions aſtronomiques* de M. le Monnier, les *leçons élementaires d'aſtronomie* de M. l'abbé de la Caille. * *Mém. mſſ.* de M. Montuclas.

ASTRUNO, *Aſtrunus*, montagne d'Italie, dans le royaume de Naples. Elle eſt près de Pouzzoles, dans la terre de Labour. On trouve au-deſſus de cette montagne un petit lac, où il y a des bains nommés *Baghi di Aſtruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minérale, qu'on nommoit autrefois *Ora-*

Digitized by Google

xus. * Baudrand.

ASTUDILLO (Didace de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, dans le diocèſe de Palentia, fut un des plus célébres théologiens de ſon temps; & même on aſſure que François de Victoria, qui en cette ſcience s'eſt acquis une très-grande réputation, & qui étoit ſon contemporain, reconnoiſſoit qu'Aſtudillo étoit plus profond que lui; quoique la clarté & la netteté de ſes ouvrages les rendit plus agréables au public, que ceux de ce théologien. Ils étoient l'un & l'autre religieux. de l'ordre de S. Dominique, & dans le chapitre général de l'an 1530 Aſtudillo fut fait maître de théologie; mais c'eſt tout ce qu'on ſait de ſa vie. Il laiſſa pluſieurs ouvrages latins ſur des matieres importantes; comme de la maniere d'entendre l'écriture-ſainte, de l'origine & de l'unité de l'égliſe, avec des commentaires ſur la ſageſſe, ſur l'évangile de S. Matthieu, ſur les épîtres de S. Paul aux Romains & aux Hébreux, &c. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

ASTULPHE, *cherchez* AISTULFE.

ASTURE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome avec une riviere de même nom, qui s'y jette dans la mer. Ce lieu eſt célébre dans l'hiſtoire, parceque Conrad & Frédéric y furent pris l'an 1268 après avoir perdu une bataille contre Charles I roi de Naples, comte de Provence, &c. * Léandre Alberti, *deſcript. Ital.*

ASTURIE ou les ASTURIES, province d'Eſpagne avec titre de principauté, enclavée entre la vieille Caſtille, le royaume de Léon, la Galice & la Biſcaye. Elle tire ſon nom de la riviere *Aſtura*, qui lave les murailles de la ville d'Aſtorga, laquelle en étoit autrefois la capitale. L'Aſturie anciennement étoit incomparablement plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, ſuivant Cellarius, *géogr. ant. l.* 1, *c.* 1. Le peuple ſe nommoit Aſtures; & quoiqu'il paroiſſe avoir été diſtingué en douze petits peuples, on le diviſoit principalement en *Tranſmontani*, & *Auguſtani*. Les premiers habitoient la partie ſeptentrionale, & les derniers la partie méridionale, où Auguſte les avoit fait deſcendre pour les civiliſer. Aujourd'hui l'Aſturie eſt diviſée en deux parties: la premiere qui eſt à l'occident, & la plus grande, s'appelle *Aſturie d'Oviédo:* la ſeconde s'appelle *Aſturie de Santillana:* toutes deux portent le nom de leur ville capitale. Le pays eſt ſtérile, couvert de montagnes & peu habité. On y trouve pluſieurs mines d'or, de chryſocole, d'azur & de vermillon. Mais ce qu'il produit de plus remarquable, ſont les chevaux, dont la bonté & la viteſſe ont été ſi eſtimées dans l'antiquité, que les Romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Eſpagne. * La Mart. *dict. géogr.*

Le roi Roderic ayant été défait en 713 par les Maures & les Saraſins, & preſque toute la nobleſſe d'entre les Goths étant périe, l'Aſturie, avec la Cantabrie, qui eſt dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, furent les ſeuls pays de l'Eſpagne à couvert de ces malheurs. Alors Pélage, du ſang royal des Goths, outré de ce que ſa fille avoit été violée par un gouverneur Saraſin, s'étant ſauvé dans les montagnes d'Aſturies, anima à la vengeance & à la liberté ce qui reſtoit de Goths, qui s'étant joints à lui, il tailla en piéces vingt-cinq mille hommes des infidéles, & fonda un nouveau royaume dans les Aſturies en 717. Son fils Favila regna après lui. Ordogno II, un de ſes ſucceſſeurs, quitta en 920 les Aſturies, pour tranſporter le ſiége du royaume à Léon. Ils eurent des ſucceſſeurs juſqu'à Ferdinand I, en 1039. Ils prenoient le titre de rois de Léon & des Aſturies. Aujourd'hui les fils aînés des rois d'Eſpagne ſont nommés princes des Aſturies, en mémoire de ce que ſes habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire ils furent ceux qui commencerent les premiers à chaſſer ces infidéles de l'Eſpagne, ſous la conduite du roi Pelage, comme il vient d'être remarqué. *Voyez* LEON. Mariana, *l.* 7, *hiſt.* Merula, *deſcr. Hiſpan*, *&c.*

ASTURIUS ou AUSTURIUS, archevêque de Tolède, vivoit dans le V ſiécle, vers l'an 455. S. Ildefonſe a fait ſon éloge dans le deuxiéme chapitre du *livre* des écrivains eccléſiaſtiques. C'eſt Aſturius, qui trouva à Alcala les corps de S. Juſte & de S. Paſteur martyrs, dont Prudence a fait mention, *hymn.* 4.

ASTURIUS (Turcius ſecundus) *cherchez* ASTERIUS.

ASTYAGES, fils de *Cyaxare*, & petit-fils de *Phraortes*, fut le dernier roi des Médes ſelon Herodote. Il commença à regner l'an du monde 3441, & 594 avant J. C. Il regna 35 ans. Herodote, & après lui Juſtin, rapportent que pendant la groſſeſſe de ſa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambyſe Perſan, il vit en ſonge une vigne qui ſortoit de ſon ſein, & qui s'étendoit dans toute l'Aſie: ce qui l'effraya ſi fort, qu'il réſolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde; car il avoit appris des mages, que cet enfant ſoumettroit pluſieurs royaumes. Mandane accoucha de Cyrus, & le roi le donna à Harpage ſon confident, pour le faire mourir; mais ce dernier le ſauva: ce qui irrita ſi fort Aſtyages, lorſqu'il le ſut longtemps après, que pour le punir, il lui fit manger la chair de ſon propre fils. Harpage diſſimula cet affront; mais pour s'en venger, il appella Cyrus, qui détrôna ſon grand-pere. Xenophon, dans ſa cyropédie, rapporte cette hiſtoire d'une maniere très-différente. Loin que Cambyſe, pere de Cyrus, fût, dit-il, de baſſe naiſſance, il étoit fils d'un roi des Perſes. A l'égard de Cyrus, il fut très-bien élevé, & vécut toujours en parfaite intelligence avec Aſtyages ſon aïeul & avec Cyaxare ſon oncle maternel. Aſtyages ceſſa de regner; & l'empire des Médes fut détruit l'an 3476 du monde, 559 ans avant J. C. * Herodote, *Clio* ou *l.* 1. Xenophon, *inſt. Cyr. l.* 1. Juſtin, *l.* 1.

ASTYANASSE, que quelques-uns font eſclave d'Héléne, compoſa un ouvrage qui n'avoit rien de conforme à la modeſtie de ſon état. * Suidas. Heſychius.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, donna de l'inquiétude aux Grecs au milieu de leur victoire, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruine de Troye, Calchas déclara qu'il falloit précipiter Aſtyanax du haut en bas des murailles, parceque, s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de ſon pere, & d'être encore plus brave que lui. Là-deſſus Ulyſſe ſe mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobſtant les ſoins qu'avoit pris ſa mere de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, vers l'an du monde 2795, de la période julienne 3505, & avant J. C. 1240.

ASTYANAX, de Méonie, hiſtorien Latin dans le III ſiécle, avoit écrit l'hiſtoire de l'empereur Gallien, & décrit l'élection de Macrin, à laquelle il avoit aſſiſté vers l'an 261. * Poll. *trig. tyr. c.* 11. Voſſius *de hiſt. latin. l.* 2.

ASTYDAMAS, poëte tragique, s'adonna à l'étude de l'éloquence, & fut diſciple d'Iſocrate. Depuis il s'appliqua à la poëſie, & compoſa 240 piéces de théatre; mais il vainquit quinze fois ſeulement. Il vivoit ſous la XCV olympiade, vers l'an 400 avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 14. Suidas, &c.

ASTYDAMAS, autre poëte tragique, fils du premier de ce nom, vivoit ſous la CII olympiade, vers l'an 372 avant J. C. Il compoſa quelques tragédies allegoriques par Suidas.

ASTYLE, de Crotone, remporta ſouvent le prix aux jeux olympiques, ſous les LXXIV, LXXV & LXXVI olympiades, & 484, 480 & 476 ans avant J. C. il gagna toutes les couronnes qu'on donnoit aux victorieux. Ses concitoyens furent ſi fâchés de voir qu'il s'étoit avoué de Syracuſe, pour plaire à Dinomene fils du roi Hieron, qu'ils briſerent ſa ſtatue, & changerent ſa maiſon en une priſon. * Pauſanias, *l.* 6.

ASTYMEDES

Digitized by Google

ASTYMEDES de Rhodes, fut deux fois en ambaſſade à Rome, de la part de ſes citoyens, l'an 169 & 166 ans avant J. C. Les Rhodiens avoient ſouffert pluſieurs pertes depuis leur premiere députation, au ſujet du roi Perſée de Macédoine. Leur malheur les rendit moins fiers dans la ſeconde; & Aſtymédes rejettant ce qui s'étoit paſſé ſur quelques particuliers qui avoient été punis, obtint à force d'excuſes, & par le crédit de T. Gracchus, que l'alliance d'entre les Romains & les Rhodiens ſeroit renouvellée. * Polyb. *legat.* 104.

ASTYMEDUS, ſeconde femme d'*Oedipe*, l'épouſa, après qu'il eut reconnu ſon inceſte avec ſa mere Jocaſte. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre odieux à leur pere, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à ſa chaſteté: ce qui irrita tellement le malheureux Oedipe, qu'il remplit toute ſa maiſon de ſang. * Diodore.

ASTYNOME, auteur Grec, a écrit de l'iſle de Chypre. * Pline, *l.* 5, *c.* 31.

ASTYNOMES, nom que les Athéniens donnoient à dix hommes, qui étoient établis pour avoir l'œil ſur les chanteuſes & ſur les joueurs de flute. Quelques-uns ajoutent, qu'ils avoient auſſi l'intendance des grands chemins. C'eſt un nom grec Ἀστύνομοι, compoſé d'Ἄστυ, *ville*, & de νόμος *loi*, ou νέμω, *diviſer*. * Platon, *l.* 6 *de la répub.* J. Meurſius, *in Piræo*, *c.* 5.

ASTYRE, ſénateur Romain, *cherchez* ASTERE.

ASUAN, *Aſſuana*, ville d'Egypte, dans ſa partie ſupérieure ou méridionale, appellée *Saïd*, ſur la rive droite du Nil: c'eſt la derniere que les Turcs poſſédent ſur les frontieres de la Nubie. Les Arabes l'appellent ſouvent *Uſuan*, ſelon Golius. Elle eſt à plus de cinquante mille pas au-deſſus d'Aſna, pour qui on l'a ſouvent priſe dans les pays éloignés. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Metacompſo, Tacompſon, ou Tachempſo, ville de la haute Egypte proche de Syene; & d'autres la prennent pour Syene même. *Voyez* SYENE. * Golius.

ASYCHIS, ſuccéda à Micérine au royaume d'Egypte, ſelon Hérodote. On ne trouve point ces deux rois dans le canon des rois d'Egypte: ainſi il faut croire que cet hiſtorien s'eſt trompé dans les noms, & que l'on doit appliquer à d'autres rois d'Egypte ce qu'il rapporte de ceux-ci. Il dit qu'Aſychis fit une loi, par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de ſon pere, ajoutant que la ſépulture du débiteur ſeroit en la puiſſance du créancier. Ce roi laiſſa, dit-on, pour marque de ſa grandeur, une pyramide de brique, qui ſurpaſſoit toutes celles d'Egypte. * Herodote, *Euterpe*, ou *l.* 2.

ASYLE, nom que l'on a donné aux lieux de franchiſe, parceque l'on n'en pouvoit tirer ceux qui s'y étoient réfugiés, ſans offenſer les dieux & la religion. C'eſt un nom grec, qui vient d'α privatif, & de συλᾶν, *ravir*, *tirer*. Dès le temps de Moyſe, ces lieux d'aſyle étoient en uſage, puiſqu'il ordonna au peuple d'Iſraël d'avoir des villes de refuge. Cadmus en bâtit un à Thèbes, où les eſclaves & les perſonnes libres qui s'y retiroient, étoient exempts de toute peine. Les autres croient que le premier aſyle fut celui qui fut bâti à Athènes par les ſucceſſeurs d'Hercule. * Stace, *l.* 12 *de la Theb.* D'autres dans la ſuite imiterent leur exemple. * Servius, *ad æneid. l.* 8, *v.* 342. Les autels, les tombeaux, les bois & les ſtatues des héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient preſſés par la rigueur des loix, ou opprimés par la violence des tyrans. Les temples étoient les aſyles les plus communs & les plus inviolables. On diſoit que les dieux ſe chargeoient de punir le coupable, qui implorroit leur miſéricorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. C'eſt ce qui a donné lieu à une eſpéce de proverbe des Grecs, que la bête feroce a une pierre, une roche pour ſe ſauver, & l'eſclave a les autels des dieux: *Fera quidem petram perfugium habet; ſervi verò aras deorum:* Ἴχει γὰρ καταφύγιον θὴρ μὲν πέτραν, δοῦλος δ' βωμοὺς θεῶν. On dit qu'autrefois, à Lyon & à Vienne, dans les Gaules, il y avoit des autels, d'où l'on n'oſoit arracher les criminels; il y a encore des villes en Allemagne, qui ont conſervé ce droit d'aſyle. Il y avoit dans la ville d'Athènes ſix autels ou temples qui jouiſſoient du droit d'aſyle; ſavoir celui de la Miſéricorde, celui de Minerve, celui des Eumenides, & celui de Munychias; & deux temples de Théſée, dont l'un étoit dans la ville, & l'autre hors de l'enceinte des murs. Il y avoit trois ſortes de perſonnes qui faiſoient communément uſage des aſyles. 1°. Les malfaiteurs, & ſous ce nom étoient compris généralement tous ceux qui étoient coupables de quelque crime. 2°. Les eſclaves, lorſqu'ils appréhendoient quelque rude répréhenſion de leur maître. 3. Les créanciers, de quelque conſéquence & de quelque nature que fût leur dette. Si quelqu'un ſe ſauvoit dans ces lieux, perſonne n'étoit aſſez hardi pour l'en arracher; mais, de peur que par-là l'impunité ne fit croître le nombre des crimes, on examinoit ſi celui qui s'étoit refugié, étoit effectivement coupable d'un crime commis de deſſein prémédité; & s'il en étoit convaincu, on le laiſſoit dans l'endroit, mais pour y périr de faim; ou bien l'on approchoit un grand feu, pour l'obliger à quitter la place. C'eſt ce que marque Euripide, lorſqu'il fait prononcer à Hermione ces paroles menaçantes, qui s'adreſſent à Andromaque: *Je ferai faire auprès de toi un grand feu. Ignem tibi admovebo*, πῦρ τοι προσοίσω. Romulus en édifia un entre la capitole & le palais, dans un bois ſacré, qui donnoit toute ſureté à ceux qui s'y retiroient: ce qu'il fit à l'imitation de Cadmus, lequel, ſur le point de bâtir la ville de Thèbes, en fit un lieu de ſureté, pour tous ceux qui s'y refugioient. D'où viennent ces manieres de parler ſi fréquentes: *Nous recourons à vous, comme à notre aſyle aſſuré: Ad te tanquam ad aſylum, tanquam ad aram, confugimus.* * Plutarque, *vie de Romulus*. Les Moloſſes, les Samothraces, les Crotoniates, les Meſſéniens, les Lacédémoniens, & les Thraces donnerent cette franchiſe à certains peuples, & à d'autres lieux particuliers. Tibére voyant que les crimes demeuroient impunis, par le moyen de ces aſyles, en ôta l'uſage. * Suetone, *dans la vie de Tibére*. Le pape Boniface V pour autoriſer la religion chrétienne, voulut que les égliſes & les autels ſerviſſent d'aſyle aux coupables. * Platine, Sigebert. Ce que l'empereur Honorius & Théodoſe avoient premierement ordonné, *cod. de his qui ad eccl. confug.* Enſuite les évêques & les moines s'emparerent d'un certain territoire, au-delà duquel ils plantoient des bornes à la juriſdiction ſéculiere. Ils ſurent étendre ſi loin leurs exemptions, que les couvens s'érigeoient en forteresſe, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puiſſance du magiſtrat. Depuis l'on a ſupprimé la plupart de ces priviléges, qui ne ſervoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunités ou lieux de franchiſe, ſont à préſent abolis preſque par-tout, excepté en Italie & en Eſpagne. La ſureté des aſyles ne devoit être, dans leur véritable inſtitution, que pour les infortunés, & pour ceux que le haſard ou la néceſſité expoſoient à la rigueur de la loi. Alors la juſtice elle-même ſemble demander qu'on lui arrache les armes des mains; mais on a fait un uſage odieux des aſyles, en les faiſant ſervir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les ſcelerats de deſſein formé. Auſſi les aſyles ou villes de refuge que Dieu avoit accordés aux Juifs dans la terre promiſe, étoient bien différens des aſyles du paganiſme; car ils n'étoient que pour ceux qui avoient tué quelqu'un par mégarde. Ces villes de refuge étoient au nombre de ſix; *Beſer*, dans la tribu de Ruben; *Ramoth* de Galaad, dans la tribu de Gad; & *Golan*, dans Bazan, dans la moitié de la tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain: & en deçà, il y avoit *Cadés*, dans la Galilée, aux montagnes de Nephthali, *Sichem*, dans la tribu d'Ephraïm; & *Hebron*, dans les

Digitized by Google

montagnes de la tribu de Juda. * *Joſué*, *c.* 20, *v.* 7. Les trois premieres villes furent deſtinées à cet uſage par Moyſe; & les trois autres par Joſué ſon ſucceſſeur. Afin que celui qui auroit tué quelqu'un par malheur, pût gagner au plutôt ces lieux d'aſyle, les magiſtrats parmi les Juifs, devoient tenir la main à ce que les chemins fuſſent bien entretenus, & faciles pour ſe ſauver. Et afin que cela fût exactement obſervé, le magiſtrat, tous les ans le 15 du mois d'Adar, qui répond à notre mois de février, devoit envoyer des gens pour réparer les chemins. Quand le coupable étoit arrivé dans la ville de refuge, il y avoit des juges qui examinoient, ſi le refugié avoit commis le meurtre de deſſein prémédité: s'il ſe trouvoit coupable, on le condamnoit à mort; mais ſi la choſe étoit arrivée par un pur haſard, il avoit pleine liberté de vivre dans l'enceinte de la ville en repos, & ſans être aucunement troublé, juſqu'à la mort du grand-prêtre qui étoit en charge. Alors il avoit pleine liberté de ſortir de la ville, & de s'en aller où il vouloit, ſans qu'on pût l'inquiéter. * *Voyez Exode*, *c.* 21, *v.* 13 & 14, & *I. Reg.* 2, *v.* 28 & 29. Rabbi Salomon Jarchi, *ſur le Deuter. c.* 19. Maymonid. *in Roch. Haſſachanach. c.* 8, *ſect.* 5. Maſius, *in Joſ. c.* 20. Th. Godwyn, dans un traité anglois, intitulé: *Moſes and. Aaron*, c'eſt-à-dire, *Moïſe & Aaron*, *l.* 2, *c.* 5. Pitiſcus, *lexic. antiq. &c.*

ASYNCRITE, l'un des premiers fidéles que l'on prétend avoir été l'un des ſoixante-douze diſciples de J. C. & le premier évêque d'Hyrcanie. S. Paul le ſalue dans ſon épitre *aux Romains*, *XVI*, 14. Le martyrologe romain marque ſa fête le huitiéme jour d'avril, qu'on croit avoir été celui de ſa mort.

A T.

ATA (Abdal) nom d'un chef de dervis de la Natolie, qui vivoit du temps de Tamerlan. Ce dervis étoit de ceux qui vivent parmi les Turcs comme des enthouſiaſtes, ou gens ravis en une extaſe continuelle. Ce ſont des fous à proprement parler. Tamerlan ayant appris que cet homme avoit ramaſſé un grand nombre de gens affectés de la même folie, voulut ſavoir par lui-même ſi c'étoit un impoſteur, comme quelques-uns lui diſoient, ou s'il avoit quelque choſe de recommandable, qui pût le faire paſſer auprès des ſiens pour un homme extraordinaire: car ſes diſciples le regardoient plutôt comme une divinité, que comme un homme; & lui-même ſe qualifiant leur maître & leur ſeigneur, les appelloit ſes créatures.

Dès que Tamerlan eut pris la réſolution de l'aller trouver, ſes diſciples, qui en furent avertis, vinrent tout effrayés à leur maître, & lui dirent que Tamerlan venoit pour les exterminer tous. Abdal-Ata, ſans s'étonner leur dit, *Ne vous épouvantez point, allez ſeulement, & vous préſentez à lui ſans parler; & que chacun de vous imite ſeulement le mieux qu'il pourra la voix de quelque animal.* Ses diſciples lui obéirent, & ils ne furent pas plutôt arrivés devant Tamerlan vêtus de haillons & à demi nuds, pouſſant des cris ſemblables à ceux des lions, des taureaux, & de pluſieurs autres ſortes d'animaux, que Tamerlan, tout intrepide qu'il étoit, en fut effrayé. Il demanda auſſitôt de quelle race ces gens-là pouvoient être, & on lui dit que c'étoit les diſciples d'Abdal-Ata; il continua donc ſon chemin, & arriva enfin au lieu où étoit cet homme ſi extraordinaire. Il le trouva tout nud, enſeveli dans le ſable juſqu'au cou, la barbe & les cheveux mêlés, les yeux fermés & la tête baiſſée. Tamerlan lui dit d'abord: *Pauvre inſenſé, on m'a dit que tu te vantes d'être le maître & le ſeigneur de certaines créatures.* Abdal Ata lui répondit; *Et vous, prince dévoyé, qui n'étant pas Muſulman, errez hors du veritable chemin du ſalut, vous vous faites appeller le maître & le ſeigneur de toute la terre.* Tamerlan lui repliqua: *Quand cela ſeroit, toute la terre n'étant à l'égard du ciel qu'un point, qui n'a pas avec le firmament la proportion que le chaton de ma bague a avec ſon anneau, ce ne ſeroit pas une grande merveille, ſi j'en étois effectivement le maître, & que j'en priſſe la qualité.* Abdal-Ata lui répondit auſſitôt: *Quel ſujet d'étonnement y a-t-il auſſi, ſi je me qualifie le maître des créatures telles que ſont ces animaux que vous voyez ici devant vous?* Tamerlan fut ſatisfait de cette répartie, & ne fut pas moins content de la délicateſſe de ſon eſprit, lorſqu'après avoir vu derriere ce dervis un âne attaché par ſon licou, il lui dit: *Vous autres gens ſpirituels, qui allegoriſez toutes choſes, pouriez-vous bien me faire comprendre comment cet animal peut être le ſymbole d'une perſonne agréable & aimée.* Abdal-Ata, qui voyoit derriere ce prince un de ſes mignons, lui fit une allégorie ſi pleine d'eſprit & de hardieſſe, que Tamerlan eut toujours depuis ce temps-là une grande eſtime pour lui. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATABAH-AL-GOLAN, homme réputé ſaint par les Muſulmans, & dont la vie eſt dans *Jaſei*, *hiſt.* 29. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ATABALIPA, roi du Pérou, de la famille des Incas, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & fut un des plus magnifiques & des plus riches monarques de l'Amérique. Il fit mourir un de ſes freres qu'on nomme diverſement *Atoco* & *Guſcar*; & enſuite il choiſit la ville de Cuſco pour être la capitale de tout le Pérou, comme elle l'avoit été ſous l'empire des Incas ſes prédéceſſeurs. Il ſoumit même divers peuples ſes voiſins; mais François Piſaro ayant découvert le Pérou vers l'an 1525, & s'y étant depuis établi dans les meilleures villes, cauſa tous les malheurs d'Atabalipa. Il tâcha de le ſurprendre par de vains complimens; mais ayant défait ſes troupes, & pris ce monarque, il le traita de la maniere du monde la plus cruelle & la plus indigne. Car contre la foi donnée, & après avoir pillé ſon tréſor, il le fit étrangler vers l'an 1533. Dieu ne laiſſa pas cette mort impunie. François Piſaro fut tué par Diego fils d'Almagro, & ſon frere eut depuis la tête tranchée par les ordres de Vacca de Caſtro, que l'empereur Charles V avoit envoyé dans le Pérou. * Garcilaſſo de la Vega, *hiſt. del Peru.* Herrera. Jean de Laët. Barthelemi de las Caſas, Acoſta, &c.

ATABEK, mot turc, qui ſignifie proprement *pere du prince.* C'eſt la qualité qu'ont porté pluſieurs ſeigneurs, qui étoient gouverneurs & directeurs de l'éducation des princes de la maiſon des Selgiucides. Ces ſeigneurs, que les Perſans appellent *Atabekian*, devinrent ſi puiſſans par la faveur ou par la foibleſſe de leurs maîtres, qu'ils fonderent & établirent en Aſie quatre branches de princes, que l'on appelle ordinairement *Dynaſties*, & dont on va parlerdans les articles ſuivans.

ATABEKIAN ERAK. Les Atabeks de l'Iraque, qui font la premiere dynaſtie, commencerent à regner l'an 521 de l'hégire, de J. C. 1127. Elle comprend huit princes, qui ont étendu leur domination dans la Chaldée, dans la Méſopotamie, & dans toute la Syrie, juſqu'en Egypte.

Omadeddin Zenghi, fils d'*Akſancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, & petit-fils de Malek Schah, ſultan des Selgiucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdet dès l'an 521 de l'hégire. Il y joignit bientôt après celui de Mouſſal ou *Moſul*, que poſſédoit ſon frere Ezzeddin, qui mourut la même année. La ſuivante il ſe rendit maître des villes d'Alep & de Hamah en Syrie; il ſoutint une grande guerre contre le calife Moſtarſched; il prit Edeſſe & Bir ſur les Francs, l'an 539, & l'an 540, qui eſt le 1145 de J. C. il fut tué par des eſclaves fugitifs, qu'il aſſiégeoit dans le château de Giabar. Ce ſultan eſt appellé par nos hiſtoriens *Sanguin*, nom corrompu de celui de *Zenghi*.

Noureddin Mahmoud, fils d'*Omadeddin*, étoit l'aîné de deux autres freres nommés *Seifeddin* & *Cot-*

Digitized by Google

heddin, qui regnerent en Méſopotamie, pendant qu'il étoit maître de toute la Syrie. Quelque temps après il ajouta à ſes états l'Egypte, qu'il conquit par la valeur de Saladin général de ſes armées. Il fit la guerre aux Francs, qui le battirent en pluſieurs rencontres, & mourut l'an de l'hégire 569, de J. C. 1173. Nos hiſtoriens l'appellent *Noradin*.

Saleh, fils de *Noureddin*, commença à regner à l'âge de onze ans, & mourut à l'âge de dix-neuf, après huit ans de regne, l'an de l'hégire 577, de J. C. 1181: on l'appelloit *Al-Malek al Saleh Iſmaël*. Saladin le reconnut d'abord en Egypte, & fit battre la monnoie en ſon nom; mais dans la ſuite il le dépouilla de preſque toute la Syrie, ne lui laiſſant que la ville d'Alep. Ce prince n'ayant point d'enfans, laiſſa la ſeigneurie d'Alep à ſon couſin germain Ezzeddin Maſſoud, fils de Cothbeddin Maudoud, auquel nous avons vu que Noureddin ſon frere aîné avoit laiſſé la Méſopotamie, dont Moſul étoit la capitale, avec quelque redévance. C'eſt d'Ezzeddin que ſont ſortis les autres princes de cette dynaſtie.

Ezzeddin Maſſoud, fils de *Cothbeddin*, regna dans Moſul, où il fut aſſiégé l'an de l'hégire 578, par Saladin, qui s'étoit déja rendu maître de la plupart des villes de la Méſopotamie. Mais il s'y défendit ſi vigoureuſement, qu'il obligea ce prince à lever le ſiége avec beaucoup de honte & de confuſion. Il fut ſi généreux, qu'il donna la ville d'Alep à un de ſes freres, nommé *Omadeddin*, lequel cependant ne la fut pas garder; mais fut contraint de la céder par échange à Saladin. Ezzeddin la reprit ſur les héritiers de ce ſultan & s'y maintint, juſqu'à ce qu'il en fut chaſſé par Malek Al-Naſſer. Il mourut cependant la même année que Saladin, ſavoir ſur la fin de l'an 589 de l'hégire, & de J. C. 1193, au commencement duquel Saladin avoit fini ſes conquêtes & ſa vie.

Noureddin Arſlan Schah, fils d'*Ezzeddin Maſſoud*, ſuccéda à ſon pere dans Moſul & autres places de la Méſopotamie, & enleva à Cothbeddin, fils d'Omadeddin ſon oncle, la ville de Niſibe, de laquelle il fut bientôt dépouillé par Malek Al-Adel, frere de Saladin. Ce ſultan mourut l'an de l'hégire 607, de J. C. 1210, après avoir rétabli la dignité & la ſévérité du gouvernement des Atabeks, qu'il trouva un peu déchue par la trop grand modeſtie & humilité d'Ezzeddin ſon pere. Il regna dix-huit ans, & laiſſa ſon fils pour ſucceſſeur.

Malek Al Caher Ezzeddin Maſſoud, fut laiſſé ſous la tutelle de Badreddin Loulou, affranchi, qui gouverna ſes états pendant ſa vie & après ſa mort, arrivée l'an 615 de l'hégire, de J. C. 1218. Son regne fut de ſept ans & neuf mois. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Noureddin Arſlan Schah*, fils de Malek Al Caher, âgé ſeulement de dix ans, quand ſon pere mourut, & il ne regna que fort peu de temps, ſous la tutelle de Badreddin, qui lui conſerva la couronne contre les entrepriſes de ſon oncle paternel Omadeddin, fils de Noureddin Arſlan Schah.

Naſſereddin Mahmoud, fils de *Malek Al Caher*, & frere de Noureddin Arſlan Schah, lui ſuccéda à l'age de trois ans. Badreddin Loulou le fit marcher à cheval, & reconnoître pour ſultan au milieu des troupes. Il mourut l'an 631 de l'hégire, & le calife Monſtanſer lui donna Badreddin Loulou pour ſucceſſeur, en lui envoyant l'inveſtiture des états dont il n'avoit eu juſqu'alors que le gouvernement. Ainſi finit cette premiere dynaſtie des Atabeks ſurnommés *de l'Iraque*, à cauſe qu'elle commença dans la ville de Bagdet, qui eſt la capitale de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, dans laquelle on comprend ſouvent la Méſopotamie.

ATABEKIAN ADHERBIGIAN, les Atabeks de la Médie, ou de l'Adherbigian, font la ſeconde dynaſtie des Atabeks, qui commença l'an 555 de l'hégire, & finit l'an 622. Le premier de tous fut *Ildighiz* eſclave Turc, qui devint un fort grand ſeigneur, par la faveur de Maſſoud ſon maître, ſultan des Selgiucides. Ce prince lui donna en mariage la veuve de ſon frere Thogrul, & en même temps le gouvernement du pays d'Adherbigian, où il commanda juſqu'en l'année 568, qui eſt la 1172 de J. C.

Mohammed fils d'*Ildighiz*, ſuccéda à ſon pere, & fut tuteur du ſultan Thogrul le Selgiucide, qui avoit ſuccédé au ſultan Arſlan ſon pere à l'âge de ſept ans. Il géra ſi bien cette tutelle à ſon profit, qu'il ſe rendit maître de pluſieurs provinces de l'empire de ſon pupille. Il prit la ville de Tauris l'an 570, & mourut l'an de l'hégire 581, de J. C. 1185.

Kezel Arſlan frere de *Mohammed* ſon prédéceſſeur, & qui avoit gouverné la province d'Adherbigian ſous lui, prit ſa place. Le ſultan Thogrul avoit de la peine à le ſouffrir; mais comme les affaires des Selgiucides alloient en décadence, il fut déclaré ſultan par le calife Naſſer, l'an de l'hégire 587, de J. C. 1191, & fut tué la même année par un aſſaſſin que les ſeigneurs de l'Iraque avoient ſuborné.

Aboubecre, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna vingt ans, & mourut l'an 607 de l'hégire, de J. C. 1210.

Cotluc Enbanege, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna quatre ans: mais il ſemble que ces quatre années doivent être compriſes dans les autres regnes.

Modhaffereddin Uzbek, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, ſuccéda à ſon frere, & regna quinze ans. Il mourut de peſte, après avoir été dépouillé de ſes états par Gelaleddin roi de Khovarezm, l'an de l'hégire 622, de J. C. 1225.

ATABEKIAN-FARS, les Atabeks de la Perſe. Ils étoient Turcomans d'origine, & deſcendoient de Salgar; c'eſt pourquoi on les nomme auſſi *Salgariens*. Leur dynaſtie a duré en Perſe depuis l'an 543, juſqu'en l'an 663 de l'hégire, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1148 de J. C. juſqu'en 1264.

Le premier de cette dynaſtie eſt Modhaffereddin Moſchakar Ben Maudoud Ben Salgari, qui a regné douze ou treize ans.

Modhafferedin Zenghi Ben Maudoud ſuccéda à ſon frere, & regna quatorze ans.

Modhaffereddin Taklah, fils de *Zenghi*, ſuccéda à ſon pere, & regna vingt ans. Il mourut l'an de l'hégire 591.

Cothbeddin Thogrul, fils de *Salgal*, fils de *Maudoud*, regna dans l'Iraque, & fit pluſieurs fois la guerre à Taklah: mais il fut toujours battu, & enfin fait priſonnier & mis à mort après neuf années de regne.

Modhaffereddin Abou Schegia Saad Ben Zenghi ſuccéda à ſon frere *Taklah*. Il regna vingt-neuf ans, & mourut l'an 623 de l'hégire, de J. C. 1226.

Aboubecre, fils de Saad, fils de *Zenghi*, regna 35 ans, & mourut l'an de l'hégire 658, de J. C. 1259.

Saad, fils d'*Aboubecre*, regna environ deux ans.

Mohammed, fils de *Saad*, regna ſept mois.

Mohammed Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, regna huit mois.

Selgiuc Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, regna cinq mois, & fut tué l'an 662 de l'hégire, de J. C. 1263.

Aiſchah Khatoun, fille de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, qui étoit mariée à un Mogol nommé *Manghir Timurten*, étant reſtée ſeule de la maiſon des Atabeks Salgariens, fut établie reine dans Schiraz par Holagu Ilkhan, & regna un an: elle mourut l'an 663 de l'hégire.

ATABEKIAN LARISTAN, ce ſont des princes, qui s'étant rendu maîtres de la province de Lar, qui s'étend ſur la côte du golfe perſique, prirent le titre d'*Atabek*, n'oſant pas prendre celui de ſultan.

Le premier de ces princes fut Abou Thaher, fils de *Mohammed*, fils d'*Ali*, fils d'*Aboul Haſſan Caſſaovi*,

Digitized by Google

qui fut envoyé avec des troupes pour conquérir ce pays, par Sancar fils de Maudoud al Salaovi, ou plutôt, al Salgari, après qu'il ſe fut rendu maître de la province de Perſe proprement dite. Abou Thaher ayant conquis ce pays, s'en fit le ſouverain, & prit le titre d'Atabek, que ſes deſcendans conſerverent.

Naſraldin ou Naſreddin, l'aîné de ſes enfans, lui ſuccéda, & entreprit de ſubjuguer le Schouleſtan; & ſe trouvant proche de ſa fin, il déclara ſon fils pour ſucceſſeur.

Ce fils, qui portoit le nom de *Takla*, fut attaqué par l'Atabek Saad fils de Zenghi, qui regnoit dans le pays de Fars ou de Perſe: mais Takla remporta juſqu'à trois fois la victoire ſur Saad; & quand Holagu empereur des Mogols vint aſſiéger Bagdet, il le vint trouver dans ſon camp avec des troupes auxiliaires, & lui fit ſi bien ſa cour, qu'il obtint de lui une bonne partie de ce qu'il lui demandoit. Après la priſe de Bagdet, Takla épouvanté du traitement qu'Holagu avoit fait au calife Moſtazem, ne ſe trouvant pas en ſureté parmi les Tartares, prit la fuite ſans congé, & Holagu en ayant été averti le fit ſuivre par les ſiens, qui l'atteignirent & le firent mourir.

Schamſeddin Alp Argoun, fils de *Takla*, ſuccéda aux états de ſon pere avec la permiſſion de Holagu, & il les gouverna avec juſtice pendant l'eſpace de dix ans.

Joſeph Schah, fils d'*Alp Argoun*, ſuccéda à ſon pere ſous l'autorité d'Abaka empereur des Mogols, ſucceſſeur de Holagu. Il obtint de ce prince le gouvernement de Khouziſtan, de Gouch Kilovieh, de Gerbad, & d'autres lieux. Après la mort d'Abaka, Joſeph Schah s'attacha à Ahmed Khan ſon ſucceſſeur, & après la mort de celui-ci, à Argoun Khan, duquel il eut enfin permiſſion de retourner en Lariſtan. Etant de retour dans ſes états, il fit une entrepriſe ſur le pays de Gouch Kilovieh ou Ghilovieh; mais ayant eu en chemin un ſonge qui l'effraya, il retourna ſur ſes pas, & mourut fort peu de temps après, laiſſant un fils pour ſucceſſeur.

Afraſiab, fils de *Joſeph Schah*, ſe maintint dans ſes états ſous la protection d'Argoun Khan: mais dès qu'il eut appris qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il envoya un de ſes neveux à Iſpahan, lequel ſe défit par ſurpriſe du gouverneur de cette ville, & s'en rendit le maître, faiſant battre monnoie au coin d'Afraſiab ſon oncle, & ordonnant que ſon nom fût récité dans les prieres publiques. Argoun étant mort pendant ces entrepriſes, Afraſiab envoya pluſieurs de ſes amis en la province d'Iraque, & ſe rendit maître par leur moyen de pluſieurs places; il battit même les Mogols en quelques rencontres: mais ceux-ci l'ayant enfin entre leurs mains, l'envoyerent priſonnier à Gazan Khan, qui avoit ſuccédé à Argoun. Afraſiab trouva cependant de la faveur à la cour de ce prince, & fut renvoyé chez lui en Lariſtan: mais comme il faiſoit faire dans ce pays-là pluſieurs exécutions cruelles, il fut enfin mis à mort par l'ordre de Gazan.

Noſrateddin Ahmed, fils d'*Alp Argoun*, fut établi par Gazan Khan Atabek ou prince de Lariſtan, après la mort d'Afraſiab. Il gouverna ſes états avec juſtice pendant l'eſpace de trente ans, & mourut l'an de l'hégire 733, de J. C. 1332.

Rokneddin, fils de *Joſeph Schah*, ſuccéda à ſon oncle Noſrateddin, & gouverna ſes états fort ſagement pendant l'eſpace de ſix ans. Il mourut l'an de l'hégire 740, de J. C. 1339.

Modhaffereddin Afraſiab, fils de *Rokneddin*, ſuccéda à ſon pere, & en lui finit la dynaſtie des Atabeks du Lariſtan.

Avant tous ces princes, qui ont porté le titre d'Atabeks, *Nadham al Molk*, ou *Nezam el Mulk* viſir de Malek Schah, troiſiéme ſultan de la race des Selgiucides, fut qualifié du nom d'Atabek par ce ſultan, qui lui donna la ville de Thous en propri été; mais aucun de ſes deſcendans n'a conſervé ce titre, ni commandé ſouverainement dans aucune province.

Il y a néanmoins des auteurs qui prétendent qu'Omadeddin, fils de Zenghi, qui avoit été Atabek ou gouverneur du ſultan Sangiar, a été le premier qui ait conſervé le titre de cette charge, avec la qualité de prince. Ebn Athir a écrit l'hiſtoire des Atabeks ſous le nom de *Daulat Atabekat*, la *Dynaſtie des Atabeks*. *Voyez* auſſi le *Nighiariſtan*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ ATACAMA, grand déſert à l'extrémité méridionale du Pérou, au nord du Chili, entre la mer du Sud à l'occident, & les Andes à l'orient. Depuis Copiapo, port du Chili, juſqu'à Atacama dans le Pérou, le pays eſt tellement affreux & déſert, que les mules y périſſent faute d'herbes & d'eau. Il n'y a pendant quatre-vingts lieues qu'une riviere qui coule depuis le lever du ſoleil juſqu'au coucher, peut-être à cauſe que cet aſtre fond la neige, qui ſe gele de nouveau pendant la nuit. Ce ſont ces terribles montagnes qui ſéparent le Chili & le Pérou, où le froid eſt ſi violent, qu'on y meurt gelé, quoiqu'au-delà de ces montagnes le pays ſoit fort tempéré. On lit dans l'hiſtoire de la conquête du Chili, que les premiers Eſpagnols qui les paſſerent, y moururent gelés debout avec leurs mules. A préſent on a découvert un chemin beaucoup meilleur, en ſuivant la côte de la mer. Cette côte, depuis ATACAMA, qui eſt un port de mer, qui prend ſon nom du déſert, auſſi-bien qu'une montagne qui n'en eſt pas éloignée, n'eſt pas à beaucoup près ſi déſerte, que l'intérieur du pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATADE ou ATHAS, jeune garçon, d'une legereté & d'une vîteſſe merveilleuſe à la courſe, lequel, ſous le conſulat de Vipſanius, depuis midi juſqu'au ſoir, courut ſoixante & quinze mille pas, ſans en être incommodé. Martial en fait mention:

Sive levem curſu vincere quæris Athan.

ATALANTE, fille de *Schenée*, fut recherchée en mariage par pluſieurs jeunes hommes; mais ſon pere ne voulant la donner qu'à celui qui la vaincroit à la courſe, Hippomene fut le ſeul qui eut cet avantage, par le ſecours de Vénus, qui lui conſeilla de jetter dans la carriere des pommes d'or, qu'Atalante s'amuſa à ramaſſer. Il fut depuis changé en lion, & ſon épouſe en lionne. * Ovide, *l.* 10, *métam. fab.* 11.

ATALANTE, fille d'*Iaſius* roi d'Arcadie, & de Climene, ſelon Apollodore, ou de Schenée, ſelon Héſiode, fut expoſée par ſon pere dans les bois. Elle fut mariée à Mélarion, dont elle eut un fils, nommé *Parthénopée*, qui fut un des guerriers contre Thébes. Elle avoit beaucoup de paſſion pour la chaſſe, & bleſſa la premiere le ſanglier de Calydon, dont elle reçut les dépouilles de la main de Méleagre roi de Calydon. Cette préférence fut ſuivie de quelques meurtres, & enfin de la mort de Méleagre même. *Voyez* MÉLEAGRE. * Ovide, *l.* 8, *metam. fab.* 4. Ælian (*var. hiſt. l.* 13, *c.* 1.) en parle fort au long, & S. Jérôme loue la vertu & la chaſteté de cette héroïne. Hieronym. *contra Jovin*, *l.* 1.

ATAPHERNES, noble Perſan, & un des ſept conjurés qui ôterent la vie à un Mage, nommé *Smerdis*, qui ſe diſoit fils de Cyrus, & qui, ſous cette qualité, étoit monté ſur le trône: après l'avoir tué, ils rendirent le royaume aux Perſes.

ATAS ou ATHAS, *cherchez* ATHANATUS.

ATASCH, fameux impoſteur, qui ſe ſaiſit du château de Dizghoveh, près de la ville d'Iſpahan, ſous le regne de Mohammed, fils de Malek Schah, ſultan des Selgiucides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATAROTH, ville de Paleſtine dans la tribu de Gad, de-là le Jourdain. * *Nomb. XXXII*, 3.

ATAROTH, ville de Paleſtine ſur les confins de la tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain. * *Joſué*, *XVI*, 5.

Digitized by Google

ATAROTH ADDAR, ville de Paleſtine dans la tribu d'Ephraïm, du côté de la tribu de Manaſſé. *Joſué, XVI*, 5.

ATAVANTIO (Paul) de Florence, religieux Servite, dans le XV ſiécle, écrivit un traité de l'origine de ſon ordre, la vie du bienheureux François de Sienne, de S. Philippe de Beniti, &c. Ce religieux mourut, l'an 1499, âgé de quatre-vingts-ans. * Voſſius. Poſſevin, &c.

ATAVILLOS, *Atavilli*, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, vers la ſource de la riviere de Xauxa, environ à quarante lieues de la côte de la mer Pacifique, & à ſoixante de la ville de Lima. * Pedro de Cicca.

ATAULFE, beau-frere d'Alaric roi des Goths, ſuivit ce prince à la priſe de Rome, & lui ſuccéda l'année ſuivante en 410. La même année il pilla une ſeconde fois Rome, & emmena Placidie fille de l'empereur Théodoſe, & ſœur d'Honorius, qu'il épouſa à Narbonne, dont il ſe rendit maître l'an 414. Le comte Boniface l'avoit repouſſé en 413 de Marſeille, qu'il avoit eu deſſein de ſurprendre. Comme il paſſoit en Eſpagne, il fut tué à Barcelone l'an 415, par un certain Vernulphe, après un regne d'environ cinq ans. On aſſaſſina en même temps ſix fils, qu'il avoit eus de diverſes femmes. Le jeune prince Théodoſe, qu'il avoit eu de Placidie, étoit mort un peu auparavant. Les auteurs donnent diverſes raiſons de la mort d'Ataulfe. SIGERIC lui ſuccéda, & fut auſſi tué ſept mois après. * Proſper. Iſidore & Genebrard, *en ſa chron.* Oroſe, *l.* 7, *c.* 43.

ATÉ, déeſſe malfaiſante, ſelon Homere & Heſiode, prenoit plaiſir à engager les hommes dans des malheurs, troublant leur entendement, & obſcurciſſant les lumieres de leur raiſon. Il n'y avoit qu'un moyen de réſiſter à cette déeſſe, & d'en éviter les funeſtes effets: c'étoit d'avoir recours aux Lites, qui étoient d'autres déeſſes filles de Jupiter, toujours oppoſées à Até, & qui ſauvoient les hommes de ſa colere; avec cette circonſtance pourtant, que plus Até étoit irritée, moins les Lites avoient de pouvoir ſur elle, & qu'il leur falloit beaucoup plus de temps pour venir à bout de l'appaiſer. Até n'eſt autre choſe, dans la ſignification du mot grec ἄτη, que le mal qu'on fait, & l'injuſtice que l'on commet. Voilà la véritable ſource de nos malheurs. Les Lites ne ſont auſſi dans la ſignification du mot grec λιτὰι, que les prieres. C'eſt en effet la ſeule voie qui reſte à un coupable, que la priere; & on voit aſſez que plus ſes crimes ſont grands, plus il doit avoir de peine à en obtenir le pardon. * Homere, *iliad*, Eraſme, *Adag.*

ATELLA, ancienne ville de la Campanie, en Italie, étoit autrefois épiſcopale. Maintenant c'eſt une petite ville nommée *Sant' Arpino*, dans la terre de Labour, entre Capoue & Naples, à un mille d'Averſa, où le ſiége épiſcopal a été transféré. Il y avoit anciennement un grand amphithéâtre, où l'on jouoit des comédies, qui furent appellées Atrelanes, *Fabulæ Atellanæ*. C'étoient des piéces comiques & ſatyriques. Elles étoient moins boufones, que les petites piéces & les farces qui ſe jouent ſur le théâtre françois, & moins graves & moins ſérieuſes que les tragédies ou les comédies grecques ou latines; mais on les remplit enſuite de récits impurs & de contes laſcifs: ce qui obligea le ſénat de Rome de défendre ces ſortes de jeux. On ne voit aucuns reſtes de cet amphithéâtre. Il y a un château, qui fut bâti par Robert Guiſcard, Normand, duc de la Pouille, vers l'an 1060. L'égliſe, qui étoit autrefois cathédrale, eſt fort grande, & l'on y remarque pluſieurs tombeaux conſiderables, entr'autres celui d'un médecin, qui y eſt repréſenté, appuyé ſur les épaules d'Ariſtote & d'Averroës. Cette ville a titre de duché, & appartient à la maiſon de Caraccioli. * Schrad, *monum. Ital.*

ATELLARI, que d'autres nomment ACELLARO, riviere de Sicile, eſt l'*Elorus* ou l'*Elorus* des anciens. Elle coule dans la vallée, que ceux du pays appellent *Valle di Noto*, & paſſe à la ville de *Noto*, d'où elle va ſe jetter dans la mer, près des ruines de l'ancienne ville d'Élore, où Fazel dit qu'il y avoit de ſon temps une tour qu'on nommoit *Sta in pace*. Pline, Etienne de *Byzance*, Vibius Sequeſter, & Silius Italicus parlent de l'Elore, que ce dernier, auſſi-bien que Virgile, appelle *Xelorus*. Etienne de *Byzance* rapporte qu'on y voyoit autrefois des poiſſons qui venoient manger à la main. * Etienne de *Byzance*. Virgile, *æneid. l.* 3. Athen. *l.* 8. Pline, *l.* 32. Ovide, *l.* 4. *Faſt.* Sanſon, *en ſa carte de Sicile*. Fazellus. Baudrand.

ATENE, *Athenum*, *Atina*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, ſur la riviere de Negro. Elle eſt au pied du mont Apennin, avec titre de principauté, & a été autrefois plus conſidérable. Elle eſt ſituée entre Pola & Sala, à huit milles de Marſiconovo, & à ſeize de Potenza. * Pirro Ligorio.

ATEPOMARE, roi d'une petite partie des Gaules, faiſant la guerre aux Romains, & ayant mis le ſiége devant Rome, leur déclara qu'il ne feroit point de paix, qu'ils ne lui livraſſent les dames & les principales bourgeoiſes de la ville. Lorſque cette propoſition fut portée au camp des Romains, les ſervantes de leurs femmes leur conſeillerent de les envoyer à la place de leurs maîtreſſes, & vêtues de leurs habits, promettant de leur donner un ſignal pour ſurprendre l'ennemi. Cet avis ayant été ſuivi, elles prirent leur temps que les Gaulois étoient enſevelis dans un profond ſommeil; & l'une d'elles montant ſur une tour, alluma un flambeau, pour avertir les Romains, qui vinrent fondre ſur les barbares. En mémoire de cette action, on inſtitua à Rome une fête annuelle, qui fut appellé *la Fête des Servantes*. * Plutarq. *aux paralleles.*

ATERGATIS, déeſſe des Syriens, *cherchez* ADARGATIS.

ATERIANUS (Jule ou Julius) hiſtorien Latin, ne nous eſt connu que par un paſſage de Trebellius Pollio, dans la vie des trente tyrans. Il vivoit vers l'an de J. C. 168. * Trebell. Pollio, *in Victorino.*

ATESTE, ville d'Italie, *cherchez* EST.

ATH ou AETH, ſur la riviere de Dendre, ville des Pays-Bas dans le Hainault. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt riche & aſſez bien fortifiée. Louis XIV roi de France la prit en 1667, & elle lui fut laiſſée par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui ſe fit l'année ſuivante; mais il rendit cette place aux Eſpagnols par le traité de Nimegue fait en 1678. Il la prit encore en 1697, & la rendit par la paix de Riſwick, conclue la même année. Les alliés la prirent durant la guerre d'Eſpagne. Elle appartient préſentement à la maiſon d'Autriche, auſſi-bien que ſa châtellenie. Ath eſt ſur les limites de la Flandre, à deux lieues de Leſſine, entre Mons & Oudenarde. Elle a produit divers hommes de lettres, & entr'autres Guillaume Mercenes ou Mercier, Guillaume Montan, Pierre Gudelin, Julien Foſſetier, Jean Briard, Arnoul & Jean Lenſeus, &c. Il ne faut pas auſſi oublier Jean Zuellard, qui publia en 1610 une deſcription de cette ville.

ATHA ALLAH, *Dieu-Donné*, ſurnom de pluſieurs auteurs Muſulmans; mais particulierement de Tageddin Mohammed Ben-Ahmed Ben Atha Allah, natif d'Alexandrie, & plus connu ſous le nom d'*Al-Schadeli*, docteur de la ſecte de Malek, qui mourut au Caire l'an 709. Il eſt auteur de *Hekam al Athijah*, livre du droit des Muſulmans, qui ſe trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 679.

Il y a encore un Seid Ahmed Ben Atha Allah, qui eſt ſurnommé *Al Crimi*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHA ou ATHAI (Abou Mohammed Ben Ali Rabah,) natif de la Mecque, auteur célebre de traditions qu'il avoit reçues d'Aiſchah, veuve de Mahomet, & d'Abou Horeirah. Il fut maître d'Abou Hanifah & d'Aouzai, ſur cette matiere. Ce dernier docteur diſoit

Digitized by Google

de lui, qu'il étoit l'homme le plus généralement approuvé & eſtimé qu'il eût connu. Mahomet, au rapport d'Ebn Abbas, ayant été interrogé ſur ce qu'il y avoit de meilleur dans les bonnes œuvres des fidéles, répondit que c'étoit la pureté de l'intention. Ben Gioraih ayant demandé à Athai duquel nous parlons, l'explication de cette parole, ce docteur lui dit : *C'eſt que la pureté d'intention nous délivre non-ſeulement de l'hypocriſie, mais encore du doute & de la perplexité d'eſprit, dans toutes les actions que nous entreprenons.* Athai mourut l'an de l'hégire 104, de J. C. 722. Jafei a écrit ſa vie dans l'hiſtoire des ſaints Muſulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHACH, ville de la Paleſtine dans la tribu de Juda, l'une de celles auſquelles David envoya du butin & des dépouilles qu'il avoit remportées ſur les Amalécites, qui avoient pillé & brulé la ville de Siceleg. * *I Rois XXX*, 30.

ATHACH, eunuque ou officier d'Aſſuerus, à qui il confia la garde d'Eſther. * *Eſther, IV*, 5.

ATHALARIC, roi des Oſtrogoths en Italie, étoit fils de *Eutharic Cillica*, & d'*Amalaſunte*, fille de *Théodoric*. Il ſucceda l'an 526 à ce dernier ſous la tutelle de ſa mere, & partagea avec ſon couſin Amalaric, roi des Viſigoths, les états de ſon aïeul dans les Gaules, ſe réſervant la Provence, qu'il fit gouverner par ce Felix Liberius, qui ſe trouva l'an 529 au II concile d'Orange. Athalaric entretint toujours la paix avec les empereurs. Il envoya une ambaſſade à Juſtinien, qui avoit été élevé à l'empire, & quelques-uns ont cru qu'Arator étoit le chef de cette ambaſſade. Depuis il publia un édit pour conſerver les libertés de l'égliſe, à la requête du pape Felix III, qui ſe plaignit à lui de ce que les Goths obligeoient les clercs de plaider devant les juges ſéculiers. Les débauches uſerent tellement ce prince, qu'il mourut éthique, l'an 534, après avoir regné huit ans. * Caſſiodore, *in epiſt.* Procope, *l.* 1. Grégoire de *Tours en ſon hiſt.*

ATHALIE, ou GOTHALIE, comme l'appelle Joſéphe, fille d'*Achab* & de *Jezabel*, épouſa *Joram*, fils de *Joſaphat* roi de Juda. Le pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon mari, cauſa la ruine de ſa maiſon. Car elle le porta à élever des temples aux idoles des Gentils, & à les faire adorer par tout le royaume. Après la mort de ce prince, en l'an 3150 du monde, 885 avant J. C. & après celle de ſon fils Ochoſias, qui arriva l'année ſuivante, elle fit tuer tous ſes enfans & tous les princes de la maiſon royale, pour s'emparer du gouvernement. Il n'y eut que Joas qui étoit encore au berceau, qui fut ſauvé par les ſoins de Joſaba ou Jocabed, ſœur d'Ochoſias, & femme du grand ſacrificateur Joïada. Ce dernier mit Joas ſur le trône à l'âge de ſept ans, & fit mourir Athalie, l'an 3157 du monde, & 878 avant J. C. qui étoit le ſeptiéme de la tyrannie de cette cruelle princeſſe. * *IV des Rois*, 11 & 12. *II des Paralipomenes*, 33, 24. Joſéphe, *l.* 9 *des antiq. judaïq. c.* 11.

Athalie étoit petite-fille d'*Amri* : ce qu'il faut obſerver, pour entendre l'endroit du deuxiéme livre des Paralipomenes, où elle eſt dite fille d'Amri, puis fille d'Achab. Car quoique S. Jerôme ait dit qu'elle n'étoit appellée fille de ce dernier que par imitation, elle l'étoit effectivement. Jehu qui eſt appellé fils de Joſaphat, *au l.* 4, *c.* 9, *v.* 2 des Rois, eſt auſſi dit fils de Namſi (qui étoit pere de Joſaphat) *au l.* 2, *c.* 22, *v.* 7 des Paralipomenes. * Torniel, *A. M.* 31, 46, *n.* 1.

ATHALMOLK GIOVINI, auteur de la chronique perſienne, intitulée, *Gehan Kuſchai.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHAMANIE, pays de l'Epire, entre l'Acarnanie, l'Erolie & la Theſſalie. Il fut libre un certain temps, & enſuite eut des princes particuliers, qui ſe ſoumirent à Philippe, pere de Perſée, roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 36 & 38.

ATHAMAS, fils d'*Eole*, roi de Thèbes, épouſa *Néphélé*, & fut pere de *Phryxus* & d'*Hellé*. Mais Nephelé étant devenue furieuſe, il prit en ſecondes nôces *Themiſto*, fille d'*Hypſée*, dont il eut *Spincius* & *Orchomenus*. Ils furent tués par leur propre mere qui croyoit maſſacrer les enfans d'*Ino*, qu'Athamas épouſa en troiſiémes nôces. Cette derniere étoit fille de *Cadmus* ; & Athamas ſe perſuada depuis qu'elle étoit devenue lionne, & deux enfans qu'il avoit eus d'elle, lionceaux. Dans cette manie, il écraſa contre un rocher un de ſes fils : ce qui toucha ſi fort Ino, qu'elle ſe précipita de déſeſpoir dans la mer, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes. * Ovide, *l.* 4 *métamorph. fab.* 13. Natal. Com. *mythol.*

ATHAMAS, riviere d'Etolie, admirable par la vertu qu'elle avoit, dit-on, d'allumer une torche, lorſqu'on la trempoit dedans au dernier quartier de la lune. Ovid. *métam. l.* 15, *fab.* 2. Il y avoit une montagne de même nom, d'où cette riviere coule.

ATHANAGILDE, roi des Viſigoths en Eſpagne, ſe ſouleva contre Agila qu'il fit mourir, & ſe mit ſur le trône l'an 554. Il eut deux filles, *Galeſuinthe* & *Brunehaut* ; la premiere épouſa *Chilperic* roi de Soiſſons ; & l'autre *Sigebert* roi d'Auſtraſie. Son regne fut de quatorze ans, & il mourut l'an 567. * Iſidore, *en ſa chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 9.

ATHANARIC, juge des Goths, ſur la fin du IV ſiécle. Dans ce temps, le plus puiſſant des Goths prenoit parmi eux le nom de *juge*, & non celui de *roi* ; ce peuple croyant que la qualité de roi étoit un titre d'autorité & de puiſſance, & celui de juge une marque de prudence & de ſageſſe. Athanaric commença de gouverner vers l'an 369, & il fit la guerre à l'empereur Valens, qui le contraignit enfin de demander la paix. Mais il ſurvint un accident qui empêcha de la conclure. Car, comme il fallut convenir d'un lieu pour traiter, Athanaric ne voulut jamais paſſer ſur les terres des Romains, prétendant que ſon pere le lui avoit défendu : de ſorte que pour ne rien faire contre la dignité de l'empire, on mit ſur le Danube des bateaux, où Valens d'un côté, & Athanaric de l'autre, vinrent conclure la paix. Ce prince Goth étoit païen ; & pour faire dépit à l'empereur, il excita une cruelle perſécution contre les chrétiens. Elle commença, ſelon S. Jerôme, dès l'an 369 ; & les actes de S. Sabas portent qu'elle ſe renouvella juſqu'à trois différentes fois. Athanaric faiſoit bruler tous ceux qui refuſoient d'adorer une ſtatue qu'on portoit par ſon ordre dans toutes les maiſons où l'on diſoit qu'il y avoit des chrétiens. Depuis, ce prince ſe voyant chaſſé de ſes terres par ſes propres ſujets, fut réduit à venir en perſonne implorer le ſecours de Théodoſe, avec lequel il avoit fait alliance depuis peu de temps. Cet empereur le reçut avec bonté le 11 jour de janvier de l'an 381, & Athanaric mourut le 25 du même mois. Théodoſe le fit enterrer à la romaine, avec tant de magnificence, que les Goths en furent ravis d'admiration, & en témoignerent toute la reconnoiſſance poſſible. * S. Ambr. *de Spiritu ſancto*, *in præf.* S. Aug. *l.* 18 de *civ. Dei*, *c.* 31. Ammien Marcel. *l.* 27. Oroſe, *l.* 7, *c.* 34. Socrate, *l.* 5. Zoſime, *l.* 4. Idace. S. Jerôme. Sigebert & Iſidore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *vie de S. Baſile*, *&c.*

ATHANASE (S.) patriarche d'Alexandrie, ſurnommé *le Grand*, à cauſe de la grandeur de ſa foi, de ſa piété & de ſes travaux pour la défenſe de l'Egliſe contre les Ariens. Il eſt sûr qu'il étoit Egyptien ; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie ; mais il eſt difficile de fixer le temps de cette naiſſance. Nous pouvons ſeulement dire qu'ayant été fait évêque au commencement de l'an 326, il y a apparence qu'il avoit près de 30 ans, (quoiqu'il ſoit vrai que les Ariens lui reprocherent ſon ordination dans une trop grande jeuneſſe) puiſque les canons les moins rigoureux exigent cet âge pour ceux qu'on éleve à l'épiſcopat. Rufin dit que S. Athanaſe étant encore enfant, baptiſa ſes com-

Digitized by Google

pagnons ; & il aſſure que cela arriva du temps de S. Alexandre, qui ſuccéda à Achillas en 312, ce qui juſtifie en quelque ſorte le reproche des Ariens. Il fut élevé auprès du même S. Alexandre, qu'il ſuivit en 325 au concile de Nicée, où n'étant encore que diacre, il diſputa, à ce que l'on croit, contre Arius : ce qui fut un des principaux ſujets de la haine que les Ariens conçurent contre lui. A ſon retour, ſe doutant qu'on le vouloit élever à la place d'Alexandre, qui l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur, il prit la fuite ; mais ayant été trouvé dans ſa retraite, il fut mis ſur le ſiége d'Alexandrie, au commencement de l'an 326. Les Ariens n'oublierent rien pour s'oppoſer à ſa promotion ; & leur haine s'augmenta lorſqu'Athanaſe eut refuſé de communiquer avec Arius en 331. Ils s'unirent avec les Mélétiens pour le perdre : ils l'accuſerent d'abord de crime d'état ; ſavoir, qu'il avoit envoyé un coffre plein d'or à Philamene, qui vouloit uſurper l'empire, & qu'il avoit impoſé aux Egyptiens un tribut de robes de lin ou de laine pour l'égliſe d'Alexandrie. Il fut juſtifié de ces accuſations par les prêtres Alipe & Macaire, qui ſe trouverent à Conſtantinople dans le temps qu'on en parla à Conſtantin. Mais on lui ſuſcita deux autres accuſations ; l'une que ſon prêtre Macaire étant allé trouver Iſchyras dans la Mareote, avoit briſé un calice, renverſé les Sacremens, & démoli une égliſe ; l'autre qu'il avoit fait mourir Arſene évêque d'Hypſel en Thébaïde, du parti des Mélétiens. Cet Arſene ſe trouva vivant, & Conſtantin en ayant été informé, donna ordre qu'on ceſſât les pourſuites commencées contre S. Athanaſe, & lui écrivit une lettre très-avantageuſe ; mais ſes ennemis renouvellerent leurs calomnies près de l'empereur, qui fatigué de leurs importunités continuelles, indiqua un concile à Céſarée, ville de la Paleſtine, où S. Athanaſe ne voulut pas comparoître ; parceque les principaux évêques qui y aſſiſtoient, étoient ſes ennemis déclarés. Un an après, Conſtantin indiqua un autre concile à Tyr, l'an 335, où S. Athanaſe eut ordre de ſe rendre. Il y confondit ſes adverſaires ſur le meurtre d'Arſene, en faiſant paroître cet évêque en perſonne dans ce concile. Les évêques de cette aſſemblée inſiſterent ſur l'accuſation du calice briſé par Macaire ; en intenterent une nouvelle contre S. Athanaſe, qu'ils prétendirent avoir eu commerce avec une femme de mauvaiſe vie ; & ayant envoyé faire une information à Mareote, ils dépoſerent S. Athanaſe, & lui firent défenſe de demeurer à Alexandrie. Ce Saint eut recours à Conſtantin, qui fit venir en cour les évêques qui l'avoient condamné : ils y envoyerent des députés, qui accuſerent S. Athanaſe d'avoir menacé qu'il empêcheroit qu'on apportât du bled d'Alexandrie à Conſtantinople : ſur quoi l'empereur, ſans l'écouter, l'envoya en exil à Trèves. Il y fut reçu avec beaucoup d'accueil par Conſtantin *le Jeune*, & par S. Maximin, qui en étoit évêque. Le peuple & le clergé d'Alexandrie demanda inutilement à Conſtantin le rappel de S. Athanaſe. Cet empereur étant tombé malade l'an 337 de J. C. ordonna, malgré l'oppoſition d'Euſebe de *Nicomédie*, & de ſes partiſans, que l'on fît revenir S. Athanaſe à Alexandrie. Quelque temps après la mort de Conſtantin *le Grand*, les trois Céſars, ſes enfans, Conſtantin, Conſtance & Conſtant, permirent à tous les évêques de retourner à leurs égliſes. S. Athanaſe fut renvoyé à Alexandrie avec des lettres de Conſtantin, après avoir été deux ans & quatre mois en exil. Quand il fut de retour, ſes ennemis l'accuſerent de nouveau auprès de l'empereur Conſtance : il fut déclaré innocent dans un concile tenu à Alexandrie l'an 339 ou 340. D'autre côté Euſebe de *Nicomédie*, & les évêques du parti d'Arius, choiſirent Piſte pour évêque d'Alexandrie, & le firent ordonner par Secundus, évêque de Ptolémaïde. Ce Piſte n'ayant point été reconnu, ils aſſemblerent un concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnerent Grégoire *Cappadocien* évêque d'Alexandrie. Celui-ci arriva dans cette ville vers les fêtes de Pâque, s'empara des égliſes, & y commit des violences & des ſacriléges. S. Athanaſe ſe retira à Rome, & fut bien reçu du pape Jules I, qui écrivit aux Euſébiens qu'ils euſſent à ſe rendre à Rome à un concile qui s'y tiendroit au mois de janvier 342. S. Athanaſe fut déclaré innocent dans le concile, où ſes adverſaires ne comparurent point. Les Orientaux ſe plaignirent au pape Jules I, de ce qu'il avoit reçu à ſa communion S. Athanaſe. Ce ſaint paſſa trois ans dans Rome, & fut appellé la quatriéme année à Milan par l'empereur Conſtant, qui écrivit à ſon frere Conſtance qu'il falloit aſſembler un concile des évêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cauſe de S. Athanaſe. Ce concile fut aſſemblé l'an 347 à Sardique : les Orientaux s'en retirerent, & les évêques d'Occident y prononcerent une ſentence d'abſolution en faveur de S. Athanaſe, qui fut rétabli en 349 dans le ſiége d'Alexandrie, à la ſollicitation de l'empereur Conſtant. En revenant à Alexandrie, il fut reçu à la communion dans un concile de ſeize évêques de Paleſtine aſſemblés à Jéruſalem par Maxime évêque de cette ville. Il fut enſuite confirmé dans ſon ſiége par le concile tenu à Alexandrie ; mais après la mort de l'empereur Conſtant, la malignité de ſes ennemis continuant de le calomnier, l'empereur Conſtance donna des ordres de chaſſer S. Athanaſe d'Alexandrie. Ce ſaint fut obligé de ſe cacher, & ſe retira dans le déſert : les Ariens mirent en ſa place George, qui demeura en poſſeſſion du ſiége d'Alexandrie juſqu'à la mort de Conſtance. Après la mort de cet empereur, Julien ayant permis aux évêques exilés de revenir, & George ayant été tué dans une ſédition populaire en 362, S. Athanaſe revint à Alexandrie, & fut rétabli ſur ſon ſiége. Dès qu'il fut de retour, il aſſembla un concile, pour juger de la maniere dont il falloit en uſer pour recevoir les Ariens qui vouloient revenir au ſein de l'égliſe, & pour regler quelques différends ſurvenus dans l'égliſe d'Antioche ; mais il ne put pas long-temps travailler pour le bien de l'égliſe : car les païens l'ayant rendu odieux à Julien, cet empereur envoya un ordre pour le chaſſer d'Alexandrie. S. Athanaſe s'enfuit, & demeura caché juſqu'à l'empire de Jovien prince chrétien, qui ſuccéda à Julien le 27 juin de l'an 363. Alors S. Athanaſe revint à Alexandrie, où il tint un ſynode des évêques d'Egypte, de la Thébaïde & de la Lybie, au nom deſquels il adreſſa une lettre à l'empereur Jovien, dans laquelle il lui propoſe la formule de foi du concile de Nicée comme la régle de la foi orthodoxe, & condamne ceux qui nioient la divinité du S. Eſprit. S. Athanaſe alla lui-même trouver Jovien à Antioche, où les Ariens, qui étoient venus pour l'accuſer, furent très-mal reçus. Mais il eut encore à ſouffrir ſous l'empire de Valens, lequel ayant été baptiſé en 367 par Eudoxe, évêque Arien de Conſtantinople, fit un édit, par lequel il ordonna que tous les évêques qui avoient été dépoſés ſous l'empire de Conſtance, ſeroient chaſſés de leurs ſiéges. S. Athanaſe pour éviter l'effet de cette ordonnance, ſe retira pour quelque temps à la campagne dans le tombeau de ſes peres, & y demeura caché pendant quatre mois ; mais Valens fut obligé de le rappeller. S. Athanaſe eut depuis quelques différends avec un gouverneur de Lybie, qu'il excommunia. Enfin il finit heureuſement le cours de ſa vie, troublée par tant de traverſes & de perſécutions, l'an 373 de J. C. le 2 mai, après avoir été évêque d'Alexandrie pendant plus de quarante-ſix ans.

Entre les docteurs de l'égliſe, S. Athanaſe a eu ſeul cet avantage, que pendant ſa vie, ſa condamnation, & celle de la foi de l'égliſe, a paſſé pour la même choſe. Ses écrits avoient une ſi grande réputation que l'abbé Côme diſoit : *Que quand on trouveroit quelque opuſcule de ce S. prélat, il le falloit écrire ſur ſes habits, ſi on manquoit de papier.* S. Grégoire de *Nazianze* a commencé l'éloge de ce grand archevêque par cette dé-

Digitized by Google

claration : *Que c'eſt louer la vertu même, que de louer S. Athanaſe.* Ses ouvrages contiennent la défenſe des myſtères de la Trinité & de l'Incarnation, de belles apologies, diverſes lettres, la vie de S. Antoine, celle de ſainte Synclétique, & des traités contre les Ariens, les Méletiens, les Apollinariſtes & les Macédoniens; car dans le concile qu'il célébra l'an 362 à Aléxandrie, il s'y déclara le défenſeur de la divinité du S. Eſprit.

Nous avons diverſes éditions des œuvres de ce Saint. Celle de Commelin en 1600, eſt belle, & celle de Paris de 1627, avec les corrections de Pierre Nannius, l'eſt encore davantage. Elle eſt en deux volumes, en grec & en latin. Mais celle qu'ont donnée les peres bénédictins de la congrégation de S. Maur, en 3 vol. *in-fol.* l'emporte ſur toutes les autres. Godefroi Hermant, docteur de Sorbonne, & chanoine de Beauvais, a compoſé une excellente vie de S. Athanaſe en françois.

Dom Bernard de Montfaucon, qui eſt auteur de la derniere édition des œuvres de S. Athanaſe, a 1°. corrigé le texte grec ſur les manuſcrits; 2°. il a fait une verſion nouvelle; 3°. il a rangé les œuvres de S. Athanaſe, ſuivant l'ordre chronologique, & a diſtingué celles qui ſont certainement véritables des douteuſes & des ſuppoſées; celles-là ſont contenues dans le premier tome, qui eſt diviſé en deux volumes; celles-ci ſe trouvent dans le dernier; 4°. il a publié quelques ouvrages qui n'avoient point encore vu le jour; 5°. il a donné une nouvelle vie de S. Athanaſe. Il a mis à la tête de chaque livre des avertiſſemens curieux, & a depuis publié un nouveau recueil d'ouvrages des peres, dans lequel il a inſéré quelques opuſcules attribués à S. Athanaſe.

Ce n'eſt pas ici le lieu de faire la critique de tous les ouvrages de S. Athanaſe. On peut conſulter là-deſſus MM. Hermant & Tillemont, dom Bernard de Montfaucon, & M. Du-Pin, qui a fait une analyſe exacte des œuvres de ce pere. Les ſavans ſont fort partagés ſur l'auteur de la *formule de foi*, qui ſe trouve entre les œuvres de ce pere : les uns l'attribuent à quelques François; le pere Queſnel la donne à Vigile de Tapſe; l'abbé Antelmi à Vincent de Lerins. On imprima en 1730 une diſſertation de M. l'abbé le Clerc, tendante à prouver que le ſymbole eſt réellement de S. Athanaſe.

S. Athanaſe écrit avec une netteté agréable & une noble ſimplicité; il eſt énergique dans ſes raiſonnemens, & donne un tour perſuaſif à tout ce qu'il dit; il eſt exact dans ſes narrations & fort dans ſes ouvrages polémiques. Il ſe proportionne toujours au ſujet dont il traite, & aux perſonnes auſquelles il parle : il a eu beaucoup de conduite & de prudence. Sa doctrine eſt très-pure, & non-ſeulement ſes ſentimens ſont orthodoxes, mais auſſi ſes expreſſions ſont très-juſtes & très-exactes. * S. Athanaſe, *dans ſes apologies & dans ſa lettre aux ſolitaires.* S. Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 21. S. Jerôme, *in cat. c.* 87, *ep.* 7, *&c.* S. Hilaire. Socrate. Théodoret. Sozomene. Rufin. S. Epiphane. S. Cyrille d'*Alexandrie.* S. Jean de *Damas.* Photius, *cod.* 32, 139, 140 & 258. Trithême & Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Baronius, *in annal. à* 311 *ad* 372. Sixte de *Sienne*, *bibl. SS.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Sulpice Severe, *liv.* 2 *hiſt.* Hermant, *vie de S. Athanaſe.* Maimbourg, *hiſt. de l'Arianiſme.* Voſſius, *diſſert.* 2. *de trib. ſymbol.* Le Mire, &c. Tillemont, *mem. pour ſervir à l'hiſt. eccléſiaſt.* Dom Bernard de Montfaucon, *nouvelle édition des œuvres de S. Athanaſe.* Du-Pin, *nouvelle bibliothéque des aut. eccléſ. du IV ſiécle.*

ATHANASE (S.) diacre de l'égliſe de Jéruſalem, ſoutint la doctrine du concile de Chalcédoine, & fut perſécuté par Théodoſe, chef du parti des Eutychiens, qui chaſſa en 452 de Jéruſalem le patriarche Juvenal, & ſe fit ordonner à ſa place. Le diacre Athanaſe lui ayant reproché les cruautés qu'il exerçoit, fut enlevé par des ſatellites, qui après l'avoir déchiré à coups de fouets, le percerent d'un coup d'épée. Théodoſe fit traîner ſon corps par la ville, & ordonna qu'on le jettât aux chiens, qui le dévorerent. Le martyrologe romain fait mention de lui le 5 juillet. Les ménologes des Grecs marquent en ce jour un autre ATHANASE, abbé ou religieux du mont Athos. * *Vita Euthymii per Cyrillum.* Evagre, *l.* 2, *c.* 5. Baillet, *vies des ſaints*, 5 *juillet.*

ATHANASE, neveu de S. Cyrille d'*Alexandrie.* C'eſt le même que Dioſcore traita ſi mal, & qui accuſa ce patriarche dans le concile de Chalcédoine, en 451. Ce qu'on peut voir dans les actes de ce concile, *act.* 3.

ATHANASE, évêque d'Ancyre, vivoit dans le IV ſiécle. Il étoit fils d'un autre *Athanaſe*, qui faiſoit profeſſion de ſcience & d'éloquence, & qui avoit eu à gouverner des villes & des provinces entieres. Il avoit été fait évêque d'Ancyre par Acace de Céſarée, en la place de Baſile, dépoſé en 360, par le concile de Conſtantinople, lorſque Marcel évêque de la même ville vivoit encore. Mais le défaut qui ſe trouvoit dans ſa promotion à l'épiſcopat, fut heureuſement réparé par le zèle avec lequel il ſigna le ſymbole de Nicée en 363 au concile d'Antioche, & par les combats qu'il ſoutint pour défendre la divinité du Verbe & du S. Eſprit. S. Baſile & S. Grégoire de *Nazianze* lui donnent de grands éloges. Il mourut vers l'an 372. * S. Baſile, *epiſt.* 53, 54, 81, *&c.* S. Grégoire de *Nazianze*, *orat.* 1, *in Eunom.* Baronius, *A. C.* 373, *n.* 34. Hermant, *vies de S. Athan. & de S. Baſile.*

ATHANASE, ſurnommé *Hermioſus*, patriarche d'Alexandrie, étoit hérétique, & ſuccéda à Pierre Mongus l'an 490. Nicéphore, Evagre, Léonce, & Liberatus, parlent de lui. Il mourut en 497. * Baronius, *A. C.* 491 & 497.

ATHANASE, patriarche de Conſtantinople, étoit un moine qui ſuccéda à George ou Grégoire de Chypre, en 1289. Quatre ans après il fit une abdication volontaire, & Jean fut mis en ſa place. On obligea Athanaſe de la reprendre en 1304, & ſix ans après il s'en démit encore une fois. On lui attribue quelques traités, que nous avons dans la bibliothéque des peres, *tom. III, col.* 141, *édit.* 1624.

ATHANASE, hérétique Jacobite, *cherchez* ANASTASE III, patriarche d'Antioche.

ATHANASIE (Sainte) veuve, abbeſſe de Timie, dans la Gréce, fille de *Nicétas* & d'*Irene*, naquit vers le commencement du IX ſiécle dans l'iſle Egine. Etant encore vierge, elle étoit réſolue de ſe conſacrer à Dieu; mais ſes parens l'obligerent de ſe marier à un officier, qui fut tué ſeize jours après dans un combat contre les Sarazins. Athanaſie, après la mort de ſon mari, demeura quelque temps en viduité; mais elle fut obligée de ſe marier une ſeconde fois, par l'édit de l'empereur Michel *le Begue*, qui ordonnoit aux filles nubiles & au jeunes veuves de ſe marier. Ce ſecond mari touché des exemples de vertu de ſa femme, entra dans un monaſtère, & Athanaſie changea ſa maiſon en couvent. Elle fut obligée d'accepter le gouvernement de cette nouvelle communauté, qu'elle transféra quatre ans après dans un lieu plus écarté, où elle bâtit encore depuis trois autres égliſes. Son monaſtère fut appellé *Timie*, c'eſt-à-dire, *lieu honoré & reſpecté.* Athanaſie fut obligée de faire un voyage à Conſtantinople, & à ſon retour elle mourut le 15 août 860. Les Grecs ont transféré ſa fête au 16, à cauſe que le 15 étoit deſtiné à l'aſſomption. On rapporte quantité d'auſtérités de cette Sainte & de ſes compagnes, qu'elle modéra néanmoins depuis, par l'avis d'un prêtre nommé *Mathias.* * *Vie de ſainte Athanaſie*, rapportée par Metaphraſte. Surius. Baillet, *vies des ſaints*, 14 *août.*

ATHANATES ou IMMORTELS, du grec ἀθάνατοι, nom que les Perſes donnoient à un corps de dix mille hommes d'élite, qui étoient ſoigneuſement entretenus,

tretenus, & dont le nombre étoit toujours complet, parcequ'à méſure qu'il en manquoit quelques-uns, leurs places étoient auſſitôt remplies. Voici les paroles de Quint-Curce, *Proximi ibant quos Perſæ immortales vocant, ad decem millia.* * Herodote, *l.* 5. Procope, *de la guerre de Perſe.* Heſychius. Suidas.

ATHANATUS, dit auſſi ATAS & ATHAS, homme d'une force prodigieuſe, qui ſe promenoit à Rome ſur un théâtre revêtu d'une cuiraſſe de plomb peſant cinq cens livres, & chauſſé avec des brodequins qui en peſoient autant. * Pline, *l.* 7, *c.* 5.

ATHANIS, hiſtorien Grec. Il a écrit de la Sicile, ſelon Athénée, *l.* 5. Voſſius croit qu'il eſt le même que Plutarque cite dans la vie de Timoléon, *l.* 3, *hiſt. des Grecs.*

ATHAR, ville de Paleſtine dans la tribu de Siméon. C'eſt la même qu'*Ether* & *Etham.* * *Joſué*, 19, 7.

ATHARE ou ATHARA, femme du roi de Damas, que les Syriens après ſa mort honorerent comme une divinité, regardant ſon tombeau comme un temple. * Juſtin, *l.* 36, *c.* 2.

ATHAS, *cherchez* ATHANATUS.

ATHEAS, Scythe de nation, regna dans le Pont, & eut *Artebuſe* pour ſucceſſeur, ſelon Florus, *l.* 3, *chap.* 5.

ATHEAS, roi des Scythes, ſuccéda à ſon pere *Scyles*, & fut un prince très-belliqueux, très-fier, & bon politique. Il eut de grandes guerres contre les Triballiens, peuples de la baſſe Myſie, & contre les Iſtriens, & promit à Philippe roi de Macédoine de le déclarer héritier & ſucceſſeur de ſa couronne, s'il lui envoyoit du ſecours: mais les troupes de Philippe étant venues trop tard, il les renvoya. Philippe qui aſſiégeoit alors Byzance, diſſimula le chagrin qu'il reſſentoit, & fit dire au roi des Scythes qu'ayant de grandes dépenſes à faire pour continuer le ſiége, il le prioit au moins de lui rendre les frais qu'il avoit faits, pour envoyer des troupes à ſon ſecours. Atheas lui répondit que les Scythes n'avoient ni or ni argent, & que toutes leurs richeſſes conſiſtoient en courage. Philippe leva le ſiége de Byzance, & envoya dire à Atheas, qu'il vouloit mettre à l'embouchure de l'Iſtre, une ſtatue, qu'il avoit vouée à Hercule, & qu'il le prioit pour cela de lui permettre l'entrée de ſes états. Le roi des Scythes lui manda que s'il vouloit ériger lui-même cette ſtatue, il pouvoit venir ſeul, mais non pas avec ſon armée. Ce fut alors qu'il y eut une guerre ouverte entre ces deux rois, vers la CX olympiade, & 340 ans avant J. C. Les Scythes étoient en effet plus forts que les Macédoniens; & dans les courſes qu'ils faiſoient ſur eux, ils faiſoient beaucoup de priſonniers. Un jour ils prirent un célébre muſicien. Atheas le fit chanter; & comme il vit ſes ſujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de ſa voix: *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'ouir chanter cet homme-là.* Philippe ſe voyant le plus foible, eut recours aux ſtratagêmes pour vaincre ſon ennemi, & il en vint enfin à bout dans un combat qu'il donna à ſon avantage, où Atheas fut tué à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laiſſant pour ſon ſucceſſeur un fils nommé *Carchaſis.* * Juſtin, *l.* 9, *c.* 2. Frontin, *l.* 2, *c.* 4. Oroſe, *l.* 3, *c.* 13.

ATHELRED, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, *cherchez* ALRED.

ATHENAGORAS, d'Athènes, philoſophe chrétien, vivoit du temps de l'empereur Marc-Aurele, auquel il adreſſa une apologie pour les chrétiens, dans laquelle il les juſtifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit. Cette apologie eſt adreſſée à Marc-Aurele Antonin, & à ſon fils Commode, qui fut aſſocié à l'empire l'an 176, & ainſi cette apologie a été préſentée entre l'an 176, & l'année 179, dans laquelle Marc-Aurele eſt mort. Cette apologie a été inconnue à Euſébe, à S. Jerôme, & à Photius; mais Methodius l'a citée, comme on le peut voir par un paſſage de cet auteur, rapporté par S. Epiphane dans l'héréſie d'Origène. Athenagoras a compoſé un autre ouvrage ſur la réſurrection des morts. Ces deux ouvrages ſe trouvent dans la bibliothéque des peres, & à la fin des œuvres de S. Juſtin. Conrad Geſner & Suffridus Petri ont traduit du grec en latin cette apologie. Pierre Nannius & Henri Etienne, ont traduit le traité de la réſurrection des morts. * Trithême & Bellarmin, *de ſcripr. eccleſ.* Poſſevin, *in appar.* Le Mire, *in auct. de ſcripr. eccleſ. c.* 13. Tillemont, *mém. pour l'hiſtoire eccléſ.* Du-Pin, *nouvelle bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques, les III premiers ſiécles.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ. t.* 2.

Les ouvrages d'Athenagoras furent imprimés à Oxford en 1682, par les ſoins de M. Fell évêque de cette ville, & à Leipſick en 1684, ſous la direction d'Adam Rechenberg. Ces éditions ſont l'une & l'autre en grec & en latin, & accompagnées de notes. Kerholt fit un commentaire ſur le traité de ce philoſophe qui fut imprimé l'an 1675. Il a été inſéré depuis avec des augmentations dans l'édition de S. Juſtin, d'Athenagoras, &c. à Leipſick en 1686. Gui Gauſſart, prieur de ſainte Foi de Coulomiers, fit une verſion françoiſe de l'apologie d'Athenagoras imprimée à Paris 1574. Armand du Ferron fit auſſi une traduction françoiſe de deux écrits d'Athenagoras dont du Verdier-Vauprivas fait mention. Il a paru un roman ſous le nom d'Athenagoras ſous le titre *du vrai & parfait amour, contenant les amours honnêtes de Thergone, ou de Theogenes & de Charides; de Pherecides & de Melangelie*, que Martin Fumée, ſeigneur de Genillé, fit vers l'an 1569, & qui fut imprimé en 1599 & 1612. Il le donna comme traduit du grec, mais cet ouvrage n'a jamais exiſté avant lui. * Bayle, *dict. crit.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccleſ. t.* 2.

ATHENAIS, fille du philoſophe *Leontius*, fut nommée depuis *Eudoxie*, lorſqu'elle fut devenue l'épouſe de l'empereur Théodoſe *le Jeune. Cherchez* EUDOXIE.

ATHENÉE, frere d'*Euménés III*, roi de Pergame, d'*Attale*, & de *Philetete*, ſe joignit à ſon frere Attale, pour aller ſecourir Manlius contre les Galates, la premiere année de la CXLVIII olympiade, & 188 ans avant J. C. Son frere Euménés l'envoya en ambaſſade à Rome, pour faire ſortir de la Thrace les garniſons romaines; & le ſénat le choiſit pour un des généraux d'armée contre Perſée roi de Macédoine. Il ſe ſignala fort dans cette occaſion; & depuis, Paul Emile, général des armées romaines, ne voulut ſe confier qu'à lui & à Scipion dans le voyage qu'il fit à Delphes. * Tite-Live, *l.* 28.

ATHENÉE, hiſtorien, qui avoit parlé de Sémiramis, comme nous l'apprenons de Diodore de *Sicile*, qui en fait mention dans le II livre de ſa bibliothéque, vivoit du temps d'Auguſte. * Voſſius, *de hiſt. grac.*

ATHENÉE, orateur & philoſophe péripatéticien, étoit de Séleucie. Il vint à Rome ſous l'empire d'Auguſte, & fut intime ami de Muréna, qui conſpira contre Auguſte. La conſpiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Muréna: il fut pris dans ſa fuite, mais ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athenée retourna à Rome, & dit à ceux qu'il rencontra les premiers de ſes amis, ces paroles d'Euripide:

Ἦλθον πυλῶν κευθμῶνα, καὶ σκότου πύλας Ἅιδου.

Je viens de quitter l'antre des morts, & les portes de l'enfer.

Peu de temps après, la chute d'une maiſon où il étoit l'écraſa durant la nuit. * Strabon, *l.* 4.

ATHENÉE, grammairien Grec, natif de Naucratis en Egypte, a fleuri dans le II ſiécle ſous Marc-Aurele & au-delà même de Severe. C'étoit un des plus ſavans hommes de ſon temps: il avoit tant lu, & il ſe ſouvenoit de tant de choſes, qu'on peut le nommer *le Varron* ou *le Pline des Grecs.* De tous les ouvrages qu'il

Digitized by Google

compoſa il ne nous reſte que celui qui avoit pour titre *les Dipnoſophiſtes*, ou *le banquet des philoſophes*; c'eſt-à-dire, *les Sophiſtes à table*, *en* 15 *livres*, dans lequel il introduit un certain nombre de perſonnes ſavantes, de toutes ſortes de profeſſions, qui diſcourent d'une infinité de choſes à la table d'un bourgeois de Rome nommé *Larunce*. Il y a dans cet ouvrage une variété ſurprenante de faits & de citations, qui en rendent la lecture très-agréable, particulierement à ceux qui ont du gout pour les anciens. On y trouve pluſieurs traits de médiſance, pluſieurs morceaux de la chronique ſcandaleuſe, & bien des contes obſcènes. Il ne nous reſte point de livres qui aient été plus maltraité par les copiſtes que ceux d'Athenée. Le nombre des omiſſions, des tranſpoſitions, des fauſſes leçons ne ſe peut compter, tant il eſt grand. Quant à l'ouvrage, qui eſt en 15 livres, il nous manque les deux premiers livres, le commencement du troiſiéme, & la plus grande partie du dernier. Pour ſuppléer à cette perte le mieux qu'il a été poſſible, on a imprimé avec ce qui nous reſte d'entier l'abregé de ce qui s'eſt perdu, car on a encore l'abregé de tout l'ouvrage, mais on ne connoît point l'auteur de cet abregé, quoique pluſieurs croient que c'eſt un Hermolaüs de Byzance. Toutes les éditions que l'on a d'Athénée ſont très-imparfaites. La premiere, qui eſt celle de Manuce en 1514, eſt pleine de fautes. Celle de Baſle qui ſuivit celle-là en 1535, ne vaut pas mieux. Natalis Comes, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une traduction latine qui eſt pitoyable: c'eſt la premiere fois que ce livre ait paru en latin. Dalechamp, médecin célébre, en donna une ſeconde édition en 1611, qui vaut mieux que celle de Natalis. L'édition de Dalechamp, avec le grec d'un côté, le latin de l'autre, avec un volume des notes de Caſaubon, imprimée en 1621, eſt la meilleure que nous ayons. M. l'abbé de Marolles a traduit en françois cet auteur Grec, apparemment ſur la traduction latine. Le Journal des ſavans de Paris du 20 mai 1680, parle de cette verſion qui eſt *in*-4°, & qui fut imprimée à Paris en 1680. C'eſt la premiere traduction françoiſe de l'original, & la derniere compoſition du traducteur: il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût mieux réuſſi que dans ſes autres traductions françoiſes. Outre l'ouvrage des Dipnoſophiſtes, Athenée avoit encore fait l'hiſtoire des rois de Syrie, & quelques autres ouvrages que nous n'avons plus. * Suidas, *in Athen.* Caſaub. *in præf. ad Athen.* Voſ. *de hiſt. græc.* Baillet, *jugemens des ſavans, ſur les principaux ouvrages des auteurs*, *t.* 2, *part.* 2, *edit. Pariſ.* Bayle, *dict. critiq.*

ATHENÉE de Byzance, ingénieur ſous l'empire de Gallien, eut charge vers l'an 267, de fortifier les places, & de rétablir celles qui étoient ruinées. C'eſt apparemment celui dont on voit un livre ſur les machines de guerre, dans quelques bibliothéques. * Trebellius Pollio, *Gallieni duo*, c. 13.

ATHENÉE, médecin, qui eſt ſouvent cité par Gallien. * Caſtellan, *in vit. med.*

ATHENÉE, homme de qualité, loué par le ſophiſte Ximene, qui vivoit ſous l'empire de Julien. * Photius, *bibliotheq.*

ATHENÉE, *Athenæum*, étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135 par l'empereur Adrien, pour ſervir d'auditoire aux ſavans, & à ceux qui vouloient lire leurs ouvrages en préſence de beaucoup de monde. Il paroît par le commencement des ſatyres de Juvenal, que ces ſortes de lectures étoient fort fréquentes, & que Fronton prêtoit ſa maiſon & ſes jardins aux poëtes qui vouloient réciter leurs vers devant une nombreuſe compagnie. Pluſieurs autres voulurent bien que leurs maiſons ſerviſſent à cet uſage. C'étoit à celui qui devoit lire ſon ouvrage, à meubler proprement la ſalle: c'étoit lui qui payoit le louage des bancs & des ſiéges. L'empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les belles lettres, ſe propoſa peut-être entre autres fins, quand il fit conſtruire l'Athenée, de ſoulager les auteurs de ces ſortes de dépenſes. Ce lieu ſervoit auſſi de collége. Non-ſeulement on y liſoit des ouvrages, mais on y faiſoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu ſur toutes ſortes d'académies deſtinées à l'explication des ſciences & des langues; car on les appelle en latin *Athenæa*. L'Athenée qui avoit été formée à Lyon, (c'eſt l'abbaye d'Ainai d'aujourd'hui) fut célébre à cauſe des grands hommes qui y enſeignerent, & par les jeux que l'empereur Caligula y inſtitua. On y propoſoit près de l'autel d'Auguſte des prix pour l'éloquence grecque & latine, & les vaincus étoient obligés d'effacer leur compoſition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être fouettés, ou être plongés dans la riviere de Saone. * Suétone, *dans la vie de Caligula*, *c.* 20. Juvenal, *ſat.* 1. Aurel. Victor. Jul. Capitol. *in vit. Pertinacis & Gordiani.* Dion. *in Hadr.*

ATHENÉES, fêtes inſtituées en l'honneur de Minerve, nommées en grec Ἀθήναια. Les Athéniens les célébroient, les unes tous les ans, & les autres tous les cinq ans. * Pauſan.

ATHENES, ville de Gréce, capitale de l'Attique, & célébre dans l'antiquité, pour avoir été le ſiége des ſciences & le théatre de la valeur. Pauſanias dit qu'Acteus regna le premier dans l'Attique, apres lui Ogygés roi de Thébes fut auſſi roi de l'Attique: ſous celui-ci arriva le déluge ſi fameux dans l'antiquité, & l'un des premiers faits certains de l'hiſtoire grecque, l'an 2287 du monde, 1748 avant J. C. 2966 de la période julienne. Près de deux ſiécles après, Cecrops venu de Sais, ville d'Egypte, commença à regner dans ce pays, l'an 2477 du monde, 1558 avant J. C. 3166 de la période julienne, au moins ſelon Euſébe, qui cite Caſtor pour ſon garant; car l'ére Attique marquée dans les marbres d'Arondel commence vingt-cinq ans plutôt. Quelques-uns croient que ce fut lui qui bâtit la ville d'Athènes, qui fut appellée *Cecropie* de ſon nom, *Mopſopie* de celui de Mopſus, & enfin *Athènes*, à cauſe d'Athenée, fille de Cranaüs. L'hiſtoire fabuleuſe rapporte que Cranaüs voulant changer le nom de Cécropie, que cette ville portoit, l'on vit paroître un olivier dans la forteresſe, & que dans le même temps la mer ſe déborda: ſur quoi l'oracle ayant été conſulté fit réponſe que l'olivier regardoit Minerve, à qui cet arbre étoit conſacré; & la mer, Neptune; & que le roi devoit nommer cette ville du nom de l'une de ces deux divinités. Ainſi Cranaüs changea le nom de *Cécropie* en celui d'*Athènes*, à la conſidération de Minerve que les Grecs nomment Ἀθήνη. Les autres diſent qu'il y eut un débat entre ces dieux, pour donner le nom à cette ville, & que Minerve l'emporta à la pluralité des voix. Cecrops regna 50 années, & laiſſa pour ſucceſſeur Cranaüs ſous lequel arriva l'an 2535 du monde, 1500 avant J. C. le déluge de Deucalion roi de Theſſalie, fils de Prométhée, qui ſe retira à Athènes la derniere année du regne de Cranaüs. Deucalion avoit un fils nommé *Amphyction*, qui épouſa la fille de Cranaüs, & chaſſa bientôt ſon beau-pere, pour s'emparer du royaume. Ce fut ſous le régne de Cranaüs que l'Aréopage fut établi à Athènes, la premiere année du regne de ce prince. Erichthonius ſuccéda à Amphiction dans le royaume d'Athènes; & après avoir regné 50 ans, il eut Pandion pour ſucceſſeur. A Pandion ſuccéda Erechthée, ſous lequel Cerés montra aux Athéniens à ſemer le bled: c'eſt auſſi ſous ſon regne que l'on place l'enlevement de Proſerpine. A Erechthée ſuccéda Cecrops II, qui regna 40 ans, & à celui-ci Pandion II, qui en regna 25. Pandion étant mort, ſon royaume fut diviſé entre ſes quatre fils, Egée, Lycus, Nilus, & Pallas. Egée qui étoit l'aîné, eut pour ſon partage Athènes & ſes environs. Il fit tuer Androgée fils de Minos roi de Créte. Minos, pour venger la mort de ſon fils, vint aſſiéger la ville d'Athènes, qui fut obligée de ſe rendre à diſcrétion: Minos leur impoſa pour peine d'envoyer en Créte tous les neuf ans, ſept jeunes hommes & autant de filles,

Digitized by Google

Ce tribut fut impoſé aux Athéniens la quatorziéme année du regne d'Egée, & la 288 de l'ére attique. Egée avoit d'Ethra fille de Pithée & petite-fille de Pelops, un fils bâtard nommé *Theſée*, quand le temps du troiſiéme tribut arriva. Il fut un de ceux qui furent envoyés en Créte, pour y ſatisfaire. On y expoſoit ces jeunes gens à un combat contre un fils de Minos fameux gladiateur nommé *Minautaure*. Théſée eut le bonheur de le tuer, ſe ſauva enſuite, & délivra ſa patrie de ce cruel tribut. Quand il fut de retour à Athènes, il trouva ſon pere Egée mort; & étant devenu maître de ſon royaume, il réunit les douze villes de l'Attique en un ſeul état, & commença à y établir la forme de république. Il inſtitua auſſi le premier les jeux & les combats en l'honneur de Neptune dans l'iſthme de Corinthe, la deuxiéme année de ſon regne. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut retenu priſonnier par Aïdoneus roi des Moloſſes; & pendant ce temps-là Meneſtée fils de Peteus, fils d'Ornée & petit-fils d'Erechthée, ſouleva le peuple d'Athènes contre Théſée & ſe fit déclarer roi: enſorte que Théſée délivré de ſa priſon, fut obligé de ſe retirer dans l'Iſle de Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir regné 30 ans à Athènes. Meneſthée régna après lui pendant 23 ans. C'eſt ſous le regne de celui-ci qu'arriva le fameux ſiége de Troye. Après la mort de Meneſthée, Demophoon fils de Théſée rentra dans le royaume de ſon pere, & regna 33 ans: il eut pour ſucceſſeurs Oxynthas ſon fils qui regna 11 ans, & Aphidas ſon petit-fils qui ne regna qu'un an. Après ce dernier, Thymœtes ſon frere tint le royaume 8 ans; mais ayant refuſé de ſe battre contre Xanthus roi des Béotiens pour finir la guerre, Melanthus Meſſenien ayant accepté ce parti & tué Xanthus, fut déclaré roi, & regna 37 ans. Le dernier roi d'Athènes fut Codrus fils de Melanthus qui ſuccéda à ſon pere l'an 2943 du monde, 1092 avant J. C. 5612 de la période julienne. Sous ſon regne les Heraclides firent la guerre aux Athéniens: l'oracle d'Apollon ayant été conſulté ſur l'évenement qu'elle auroit, répondit que ceux-là ſeroient vainqueurs, dont le chef ſeroit tué par les ennemis. Codrus, pour accomplir cette prédiction, s'habilla en berger, & étant entré avec cet habit dans le camp des ennemis, fit exprès une querelle dans laquelle il fut tué: les Athéniens demeurerent vainqueurs. Le regne de Codrus fut de 21 ans. Après ſa mort les Athéniens jugerent à propos, pour honorer ſa mémoire, de ne plus ſouffrir de rois, & créerent des magiſtrats qu'ils appellerent *Archontes* ou *Princes*. Le premier qui fut élu, fut Medon fils de Codrus, qui en cette qualité gouverna la république d'Athènes pendant vingt années. Les premiers Archontes étoient perpétuels: ils furent depuis decennaires, & demeurerent enfin annuels. On peut en voir la ſucceſſion dans la table. * Herodote. Thucydide. Xenophon. Diodore. Juſtin. Pauſanias, &c. Les marbres d'Arondel. Marsham. *La biblioth. des hiſt. profanes de* Du-Pin.

Dracon, qui fut archonte de cette ville la premiere année de la XXXIX olympiade, l'an 624 avant J. C. fit des loix pour ſes citoyens; mais elles étoient ſi ſeveres, que l'orateur Demades diſoit qu'elles avoient été écrites avec du ſang, à cauſe de leur exceſſive rigueur. Solon publia depuis les ſiennes ſous la XLV olympiade, vers l'an 108 avant l'ére chrétienne. Trente-ſept ans après, Piſiſtrate uſurpa la ſouveraineté d'Athènes, la 4 année de la LIV olympiade, 561 ans avant J. C. Il en fut chaſſé, & y rentra deux fois. Il vécut en tout 33 ans; mais il ne jouit que 17 ou 18 ans de la tyrannie. Sa mort arriva au commencement de la LXIII olympiade, vers l'an 528 avant J. C. Ses deux fils Hippias & Hipparque lui ſuccéderent, & regnerent 18 ans. Harmodius & Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon, oppoſée à celle de Piſiſtrate, tuerent Hipparque l'an 515 avant J. C. Hippias fut chaſſé d'Athènes trois ans après par Cliſthènes, aïeul de Périclés, la premiere année de la LXVII olympiade, 512 ans avant J. C. vingt ans avant la bataille de Marathon: enſorte que la tyrannie des Piſiſtratides a duré 51 ans. Cette bataille fut donnée par les Athéniens contre les Perſes ſous le commandement de Miltiade & d'Ariſtide, la 2 année de la LXXII olympiade, 291 ans avant J. C. Les Perſes furent vaincus, & dix ans après Xerxès roi de Perſe, étant venu en Gréce avec une armée très-nombreuſe, fut entierement défait dans une bataille donnée proche Salamine, la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Après ces avantages la république d'Athènes devint extrêmement floriſſante, & on ne vit jamais une ville plus feconde en hommes illuſtres: car il s'y élevoit non-ſeulement de vaillans capitaines & de ſavans philoſophes, mais encore toute ſorte de gens de lettres, & de très-habiles artiſans. Les capitaines Athéniens gagnerent diverſes batailles, ſoumirent pluſieurs villes, & firent réuſſir toutes leurs entrepriſes. Les Lacédémoniens jaloux de cette grande puiſſance, ſuſciterent des ennemis à Athènes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Gréce prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Peloponnèſe, que les Thébains commencerent par la priſe de Platée ſur les Athéniens, la 2 année de la LXXXVII olympiade, 431 ans avant J. C. Cette guerre dura 28 ans, juſqu'à la 2 année de la XCIV olympiade, & juſqu'à l'an 403 avant J. C. Lyſander, général des Lacédémoniens, prit alors Athènes, le 16 jour du mois *Munichion*, qui répond au 18 avril. Les Thébains demandoient qu'on la ruinât entierement; mais l'avis des Lacédémoniens ayant prévalu, on y établit trente tyrans, que Thraſibule & quelques autres chaſſerent au bout de trois ans. Pauſanias rétablit le gouvernement populaire. Enſuite Athènes devint très-puiſſante, & produiſit de grands hommes de guerre & de lettres. Elle ſoutint de nouveau la guerre, non-ſeulement contre les Thébains & les Spartiates; mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puiſſante ligue avec les autres inſulaires, ceux-ci ne pouvant ſouffrir une ſorte de tribut que les Athéniens exigeoient au détroit de l'Helleſpont. L'an 338 avant J. C. Philippe roi de Macédoine, fit la guerre aux Athéniens; & ayant gagné la bataille de Chéronée ſur eux & ſur les Thébains, il les auroit entierement détruits, ſi l'orateur Demades n'eût eu l'adreſſe de le fléchir. Athènes ſouffrit encore ſous Alexandre *le Grand*; & après la mort de ce monarque, ſous Antipater & Craterus, mais principalement ſous Caſſander. Demetrius lui redonna la liberté. Les Athéniens en eurent peu de reconnoiſſance; car après la bataille d'Ipſus en Phrygie, que ce prince perdit l'an 301 avant J. C. ils refuſerent de le recevoir dans leur ville, où il venoit ſe refugier. Cet affront le toucha. Pour s'en venger, il vint aſſiéger Athènes, & l'emporta un an après l'avoir inveſtie, l'an 295 avant J. C. Lachares Athenien s'en étoit rendu le tyran; & c'eſt ſur lui que Démétrius la prit. Athènes ſecoua, dans la ſuite, le joug des Macédoniens, & avec la protection des Romains, elle ſe ſoutint encore avec aſſez de gloire. Ariſtion, l'un de ſes citoyens, qui en étoit tyran, cauſa ſa ruine entiere; car ce fut ſur lui que Sylla la prit, la donna au pillage ſous la CLXXIII olympiade, & 87 ans avant l'ére des chrétiens. *Voyez* SETINES. * Thucydide. Xenophon. Diodore. *Les marbres d'Arondel.* Juſtin. Quint-Curce, &c.

La réputation des ſciences attira encore les ſavans à Athènes; & c'eſt ce qui la rétablit. Pompée lui rendit l'uſage de ſes loix, & par reconnoiſſance elle ſe déclara en ſa faveur. Céſar étant en droit de l'en punir, après la bataille de Pharſale, il lui fit grace, & prononça ces paroles ſi célébres dans l'hiſtoire: *Qu'à la vérité les Athéniens méritoient d'être punis; mais qu'à la conſidération des morts, il accordoit le pardon aux vivans.* En effet, Athènes a été regardée comme une ville qui a inventé tous les beaux arts, la mere des philoſophes & des orateurs, & la nourice des poëtes. Ci-

céron dit que la Gréce a toujours voulu être le premier pays du monde pour l'éloquence ; que la ville d'Athènes a inventé les arts & les ſciences, & qu'elle à ſur-tout perfectionné l'art de parler : *Ut omittam Græciam*, dit-il, *quæ ſemper eloquentiæ princeps eſſe voluit : atque illas omnium doctrinarum inventricem Athenas in quibus ſumma dicendi vis & inventa eſt & perfecta.* * Cicer. *l.* 1 *de orat. c.* 4. Cornelius Nepos dit que la ville d'Athènes, non-ſeulement par ſon antiquité, mais encore par ſa politeſſe & par les ſciences qui y ont fleuri, ſurpaſſe toutes les villes du monde. * Cornel. Nepos, *dans la vie d'Atticus*, *c.* 3. C'eſt pour cette raiſon que Juvenal dit *Athènes*, pour ſignifier les ſciences & les belles lettres. L'on trouve dans Dicæarque quatre vers du comique Grec, dignes de remarque, touchant l'eſtime que l'on doit faire d'Athènes : les voici, tournés du grec en latin.

Si numquam Athenas videris, ne ſtipes es ;
Si viſa te urbs haud traxerit, aſinus merus :
Si viſa abire poteris, es cantherius ;
Hæc namque verè urbs Græca.

Dont voici à peu près le ſens en françois :

Si tu n'as jamais vu Athènes, il faut certes que tu ſois une ſouche :
Si après l'avoir vue, elle ne peut t'arrêter, il faut que tu ſois plus ſtupide qu'un âne :
Si après l'avoir vue, tu peux en ſortir, tu n'es qu'une maſette :
Car cette ville eſt véritablement la ville des Grecs.

Athènes étoit l'œil de la Gréce ; & Ariſtide, *in Panath. p.* 171, dit que la Gréce étoit au milieu de la terre ; le pays attique au milieu de la Gréce ; & que la ville d'Athènes en étoit comme le nombril & le centre. Les Athéniens n'étoient pas en moindre réputation que leur ville. Cicéron, *pro Flacco*, *c.* 26, dit que c'eſt d'eux que ſont ſorties les ſciences, les arts, la politeſſe, la religion, les bonnes mœurs, la régle de la juſtice, les loix ; & que de chez eux elles ſe ſont répandues dans tout le monde : mais il ajoute aux louanges qu'il leur donne un petit trait de ſatyre, en aſſurant qu'il n'y a point de peuple qui ſache mieux les regles de la juſtice & de la raiſon ; mais qu'il les pratique mal, & qu'il ne veut point s'en ſervir, *ſcire ea quæ recta ſunt, ſed facere nolle.* Athènes & ſes habitans étant dans une eſtime générale, il ne faut pas s'étonner ſi les empereurs Romains en firent tant de cas. Marc-Antoine fut très-bien intentionné pour Athènes. Auguſte & les empereurs ſuivans, lui furent auſſi favorables ; mais Adrien eſt celui qui lui fit le plus de bien, & qui ambitiona d'être le reſtaurateur d'Athènes. Antonin *le Pieux*, Antonin *le Philoſophe*, & d'autres empereurs, eurent la même inclination pour Athènes. Mais Sévére lui ôta ſes priviléges, pour ſe venger de quelque injure qu'il prétendoit y avoir reçue en y faiſant ſes études. L'an 258, l'empereur Valérien permit aux Athéniens de rebâtir les murailles de leur ville, que des peuples de Scythie prirent peu de temps après, ſous l'empire de Gallien. Cléodéme d'*Athènes*, & Athénée de *Byzance* les en chaſſerent. Conſtantin *le Grand*, & ſes fils, affectionerent cette ville. Sur la fin de IV ſiécle, Alaric, roi des Goths, la prit l'an 395 de J. C. ſous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, quoique Zoſime ait dit le contraire. L'empereur Juſtin tâcha de rétablir Athènes dans le VI ſiécle ; & depuis l'hiſtoire ſemble l'avoir oubliée durant 700 ans. Ce n'eſt que dans le XIII ſiécle, & dans les ſiécles ſuivans, qu'elle recommença à paroître. Baudouin IX de ce nom, comte de Flandre, ayant été couronné empereur de Conſtantinople en 1204, les Croiſés, qui avoient eu part à la priſe de cette ville, partagerent entr'eux les états des Grecs. L'iſle de Candie fut donnée aux Vénitiens ; Boniface marquis de Montferrat, eut la Theſſalie & la Morée ; & Geofroi de Ville-Hardouin, Athènes & l'Achaïe. Baudouin aſſiégea alors inutilement Athènes, que Boniface emporta peu de temps après. Depuis le duché d'*Athènes* paſſa dans la maiſon de la Roche. Guillaume *de la* Roche, duc d'Athènes, & ſeigneur de Thèbes, mourut vers l'an 1300. Sa fille ou ſa ſœur *Iſabelle*, veuve de *Geofroi* de Carinthie, porta le duché d'Athènes à Hugues de Brienne, comte de Brienne & de Liches. De ce mariage vint Gautier V, tué en 1312, & pere de Gautier VI du nom, comte de Brienne & de Liches, duc d'Athenes, & connétable de France. Vers l'an 1331, il tenta de reprendre le duché d'Athènes ; mais ce fut inutilement. Il fut tué à la funeſte bataille de Poitiers en 1356, n'ayant point laiſſé de poſtérité, ni de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile I du nom, prince de Tarente & d'Achaïe, ni de ſa ſeconde femme *Jeanne* d'Eu, fille de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, connétable de France ; & elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* d'Evreux, comte d'Etampes. Elle mourut à Sens le 6 jour de juillet de l'an 1389. Philippe de Savoye, comte de Piémont, fils de *Thomas III*, prit le titre de prince d'Achaïe, à cauſe de ſon mariage avec *Iſabelle* de Ville-Hardouin, veuve de *Floris* de Hainaut-Avênes, qu'il épouſa en 1301, & il en eut ſix enfans. Cependant les Aragonois uſurperent le duché d'Athènes ; & après diverſes révolutions, il paſſa dans la famille des Acciaioli de Florence. Rainier Acciaioli s'en rendit maître, & le céda aux Vénitiens ; mais Antoine *bâtard* de Rainier s'y rétablit, & y laiſſa Nerio, ſuivi d'Antoine, pere de Francus ou François : c'eſt ſur ce dernier que le redoutable Mahomet II, empereur des Turcs, prit Athènes l'an 1455. En 1464, Victor Capella ſurprit cette ville ; mais comme il ne put emporter le château, il ſe vit contraint d'abandonner ſa conquête. Depuis ce temps-là les Turcs ont été maîtres d'Athènes juſque dans le XVII ſiécle, qu'ils l'ont perdue, *comme nous le dirons plus bas.* * *Conſultez* les hiſtoriens Romains, ceux de l'empire d'Orient & d'Occident, & ceux des Croiſades.

Athènes a été l'une des villes du monde des plus illuſtres & des plus floriſſantes. Tout y étoit magnifique & digne de l'admiration de la poſtérité. L'aréopage, le lycée, la citadelle, que l'on nommoit *Acropolis*, l'académie, le portique, les temples & ſes autres édifices ſont décrits dans les ouvrages des anciens. S. Paul y prêcha la foi, comme il eſt marqué dans *le* 17 *chapitre des actes des Apôtres.* Diverſes perſonnes de conſidération y embraſſerent le chriſtianiſme, & entr'autres, S. Denys *Aréopagite*, & une dame de qualité nommée *Damaris.* L'égliſe d'Athènes devint enſuite très-féconde. Dans le II ſiécle, un grand nombre d'Athéniens y ſouffrirent le martyre, animés par l'exemple de leur ſaint évêque, nommé *Publius*, vers l'an 123. L'empereur Adrien étant venu à Athènes en 126, Quadratus, ſucceſſeur de Publius, & Ariſtides lui préſenterent des apologies pour notre religion. Athènes a été depuis érigée en archevêché. Voici la ſucceſſion chronologique des anciens rois & des archontes d'Athènes. Quant à la ſucceſſion des ducs d'Athènes, dans le XIII ſiécle, & dans les deux ſiécles ſuivans, elle a été ſi ſouvent interrompue, que nous n'avons pas cru la devoir expoſer ici. On peut conſulter l'hiſtoire de Conſtantinople par M. Du Cange.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS & des Archontes d'Athènes.

Ans du monde.	*Rois.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2477.	1. Cecrops,	1558.	50.
2527.	2. Cranaüs,	1508.	9.
2536.	3. Amphictyon,	1499.	10.
2546.	4. Erichtonius,	1489.	50.
2596.	5. Pandion,	1439.	40.
2636.	6. Erechthée,	1399.	50.

Digitized by Google

2686.	7. Cecrops II,	1349.	40.
2726.	8. Pandion II,	1309.	25.
2751.	9. Egée,	1284.	48.
2799.	10. Theſée,	1236.	30.
2829.	11. Meneſthée,	1206.	23.
2852.	12. Demophoon,	1183.	33.
2885.	13. Oxynthes,	1150.	12.
2897.	14. Aphydas,	1138.	1.
2898.	15. Thymœte,	1137.	8.
2906.	16. Melanthus,	1129.	37.
2943.	17. Codrus,	1092.	21.
		Total	487.

Cette ſuite des rois d'Athènes conſervée par Euſébe, qui l'a copiée dans Caſtor, eſt un des plus curieux morceaux de l'antiquité, parceque cet auteur ayant fait remarquer que ce royaume fut fondé 780 ans après la premiere olympiade, & qu'on ne devoit compter que 429 ans depuis ſa fondation juſqu'à la derniere année du regne de Thymœte, à qui Mélanthus ſuccéda, prouve invinciblement qu'on s'eſt trompé en plaçant la derniere entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponnèſe à la 80 année après la priſe de Troye, puiſque Mélanthus ne commença à regner qu'après que les Héraclides furent entrés dans le Péloponnèſe. Codrus fut tué l'an 2964 du monde, 1071 avant J. C. & il laiſſa deux fils, Médon & Nelée, qui ſe diſputerent la couronne. Celui-ci fut obligé de quitter Athènes, & il alla s'établir dans l'Aſie Mineure avec les Ioniens, à qui ſon aïeul avoit donné une retraite, & qui appellerent Ionie le pays d'où ils chaſſerent les Cariens, 60 ans après que les Héraclides eurent fait la conquête du Péloponnèſe. On a déja dit que Médon ne conſerva pas le titre de roi, & qu'il fut appellé archonte. Il eſt le premier roi des archontes perpétuels, dont Euſébe donne auſſi la ſuite après Caſtor; laquelle fort exacte d'ailleurs, a ce défaut, parcequ'il en place le commencement auſſitôt après la mort de Codrus, au lieu qu'il la devoit différer de deux années; le temps que les deux freres ſe diſputerent la couronne, ayant été regardé comme un temps d'anarchie.

ARCHONTES PERPETUELS.

Ans du monde.	*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2967.	1. Médon,	1068.	20.
2987.	2. Acaſte,	1048.	36.
3023.	3. Archippe,	1012.	19.
3042.	4. Theriſippe,	993.	41.
3083.	5. Phorbas,	952.	31.
3114.	6. Mégacles,	921.	30.
3144.	7. Diognete,	891.	28.
3172.	8. Pherecile,	863.	19.
3191.	9. Ariphron,	844.	20.
3211.	10. Theſpiée,	824.	27.
3238.	11. Agameſtor,	797.	20.
3258.	12. Eſchyle,	777.	23.
3281.	13. Alcméon,	754.	2.
		Total	316.

ARCHONTES PENDANT DIX ANNÉES.

Ans du monde.	*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3283.	1. Charops,	752.	10.
3293.	2. Eſimede,	741.	10.
3303.	3. Clidicus,	732.	10.
3313.	4. Hippomenes,	722.	8.
3321.	5. Léocrates,	714.	10.
3331.	6. Apſandre,	704.	10.
3341.	7. Eryxias,	694.	10.
		Total	68.

Créonte, le premier des archontes annuels, ſuccéda à Eryxias la premiere année de la XXIV olympiade, qui eſt la 3351 du monde, 684 avant J. C. & 874 depuis la fondation du royaume par Cécrops. Car on croit devoir ſuivre en cet endroit Euſébe, ou plutôt Caſtor, qu'Euſébe a copié, préférablement à Pauſanias, qui ne paroît pas avoir fait une étude particuliere de la chronologie, & à Jules Africain, qui ne compte que 856 ans depuis Cécrops juſqu'à Créon, & qui ne ſait ſi celui-ci fut archonte dans la XIX ou dans la XXV olympiade. Il eſt vrai qu'on s'eſt cru obligé de réformer Euſébe même, & voici les raiſons qui y ont engagé. Les Ioniens ne quitterent Athènes, avec Nelée & Androcle ſon frere, que ſoixante ans après que les Héraclides eurent envahi le Péloponnèſe; par conſéquent deux ans après la mort de Codrus. D'ailleurs preſque tous les anciens s'accordent à dire qu'Iphite inſtitua les jeux olympiques la ſeconde année du gouvernement d'Eſchyle, qui par conſéquent n'a pas dû commencer l'an 3256 du monde, comme il le faudroit dire en ſuivant Euſébe; mais ſeulement l'an 3258. Et ce ſeroit en vain qu'on repréſenteroit avec lui, que ce ne fut pas préciſément dans la ſeconde année; mais lorſqu'elle venoit de finir, & au commencement de ſa troiſiéme, que ces jeux furent inſtitués; car il y auroit toujours faute d'une année dans ſon texte, & cette explication eſt forcée. Enfin on ne peut accorder cet écrivain avec les anciens, qui aſſurent qu'Hippomenes fut deſtitué avant la fin de ſon gouvernement, pour avoir fait mourir cruellement ſa fille, puiſqu'il lui donne dix années entieres. A quoi on peut ajouter que Denys d'Halicarnaſſe paroît être du même ſentiment que nous, puiſqu'il fixe comme nous le commencement de Charops à la premiere année de la VII olympiade.

ARCHONTES ANNUELS,

dont quelques-uns ſont inconnus.

Olympiades.		*Ans avant J. C.*
XXIV.	1. *an.* Créon	684.
	2. *an.* *Inconnu*,	683.
	3. *an.* Lyſias,	682.
	4. *an.* Tleſias,	681.
XXV.	1. *an.* *Inconnu*,	680.
	Inconnus pendant 8 années.	
XXVII.	2. *an.* Léoſtrate,	671.
	3. *an.* *Inconnu*,	670.
	4. *an.* Piſiſtrate,	669.
XXVIII.	1. *an.* Auſtothènes,	668.
	Inconnus, 3.	
XXIX.	1. *an.* Miltiades,	664.
	Inconnus, 4.	
XXX.	2. *an.* Miltiades II.	659.
	Inconnus; 13.	
XXXIII.	4. *an.* Dropides ou Dropile, M. A.	645.
	Inconnus, 4.	
XXXV.	1. *an.* Damaſias,	640.
	Inconnus, 3.	
XXXVI.	1. *an.* Epenetes,	636.
	Inconnus, 11.	
XXXIX.	1. *an.* Dracon,	614.
	Inconnus, 8.	
XLI.	2. *an.* Heniochides,	615.
	Inconnus, 9.	
XLIII.	4. *an.* Ariſtocles, M. A.	605.
	Inconnus, 4.	
XLV.	1. *an.* Mégacles,	600.
	2. *an.* Philombrote,	599.
	3. *an.* Solon,	598.
	4. *an.* Dropides II,	597.
XLVI.	1. *an.* Eucrates,	596.
	Inconnu, 1.	
	3. *an.* Critias, M. A.	594.
	4. *an.* *Inconnus*, 2.	
XLVII.	2. *an.* Cimon, M. A.	591.
	3. *an.* Damaſias II,	590.

Digitized by Google

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
	4. *an.*	*Inconnu.*	
XLVIII.	1. *an.*	Phœnippus,	588.
		Inconnus, 10.	
L.	4. *an.*	Archeſtratides,	577.
		Inconnus, 6.	
LII.	3. *an.*	Ariſtomenes,	570.
		Inconnus, 7.	
LIV.	3. *an.*	Hippoclides,	562.
	4. *an.*	Comias, M. A.	561.
LV.	1. *an.*	Hégeſiſtrate,	560.
		Inconnus, 3.	
LVI.	1. *an.*	Euthydeme, M. A.	556.
		Inconnus, 7.	
LVIII.	1. *an.*	Erxilicles,	548.
		Inconnus, 11.	
LXI.	1. *an.*	Alcée, M. A.	536.
		Inconnus, 2.	
	4. *an.*	Théricles,	533.
LXII.	1. *an.*	Héraclides,	532.
		Inconnus, 7.	
LXIV.	1. *an.*	Miltiades II,	524.
		Inconnus, 11.	
LXVII.	1. *an.*	Cliſthènes,	512.
		Inconnus, 3.	
LXVIII.	1. *an.*	Iſagoras,	508.
		Inconnus, 3.	
LXIX.	1. *an.*	Aceſtorides,	504.
		Inconnus, 3.	
LXX.	1. *an.*	Myrus,	500.
		Inconnus, 3.	
LXXI.	1. *an.*	Hipparchus,	496.
	2. *an.*	Pythocritus, M. A.	495.
	3. *an.*	Lacratides,	494.
	4. *an.*	Thémiſtocles,	493.
LXXII.	1. *an.*	Diognete,	492.
	2. *an.*	Phanippe II, M. A.	491.
	3. *an.*	Ariſtide, M. A.	490.
	4. *an.*	Hybrilides,	489.
LXXIII.	1. *an.*	Anchiſes,	488.
	2. *an.*	Philippe,	487.
	3. *an.*	Philocrate, M. A.	486.
	4. *an.*	Phedon,	485.
LXXIV.	1. *an.*	Léoſtrate,	484.
	2. *an.*	Nicodéme,	483.
	3. *an.*	Aphepſion,	482.
	4. *an.*	Callias, ſelon les M. A. ou plutôt un *Inconnu*,	481.
LXXV.	1. *an.*	Calliades,	480.
	2. *an.*	Xantippe,	479.
	3. *an.*	Timoſthènes,	478.
	4. *an.*	Adimante,	477.
LXXVI.	1. *an.*	Phédon,	476.
	2. *an.*	Dromoclides,	475.
	3. *an.*	Aceſtorides,	474.
	4. *an.*	Menon,	473.
LXXVII.	1. *an.*	Chares,	472.
	2. *an.*	Praxierge,	471.
	3. *an.*	Démotion, ſuivant les M. A. Aphephion, Théagenides, ſuivant les M. A.	470.
	4. *an.*	Phédon II,	469.
LXXVIII.	1. *an.*	Théagénides,	468.
	2. *an.*	Liſiſtrate,	467.
	3. *an.*	Lyſanias,	466.
	4. *an.*	Lyſithée,	465.
LXXIX.	1. *an.*	Archidémides,	464.
	2. *an.*	Tlépoleme,	463.
	3. *an.*	Conon,	462.
	4. *an.*	Eutippe,	461.
LXXX.	1. *an.*	Phraſiclides,	460.
	2. *an.*	Philocles,	459.
	3. *an.*	Bion,	458.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
	4. *an.*	Mneſithides,	457.
LXXXI.	1. *an.*	Callias,	456.
	2. *an.*	Soſiſtrate,	455.
	3. *an.*	Ariſton,	454.
	4. *an.*	Lyſicrate,	453.
LXXXII.	1. *an.*	Chéréphanes,	452.
	2. *an.*	Antidote,	451.
	3. *an.*	Euthydeme,	450.
	4. *an.*	Pédies,	449.
LXXXIII.	1. *an.*	Philiſque,	448.
	2. *an.*	Timarchides,	447.
	3. *an.*	Callimaque,	446.
	4. *an.*	Lyſimachides,	445.
LXXXIV.	1. *an.*	Praxiteles,	444.
	2. *an.*	Lyſanias II,	443.
	3. *an.*	Diphile, M. A.	442.
	4. *an.*	Timocles,	441.
LXXXV.	1. *an.*	Myrichides,	440.
	2. *an.*	Glaucide,	439.
	3. *an.*	Théodore,	438.
	4. *an.*	Eutymenes,	437.
LXXXVI.	1. *an.*	Nauſimaque,	436.
	2. *an.*	Antilochides,	435.
	3. *an.*	Chares,	434.
	4. *an.*	Apſeudes,	433.
LXXXVII.	1. *an.*	Pithodore,	432.
	2. *an.*	Euthydeme II,	431.
	3. *an.*	Apollodore,	430.
	4. *an.*	Epaminondas,	429.
LXXXVIII.	1. *an.*	Diotime,	428.
	2. *an.*	Euclides,	427.
	3. *an.*	Euthydeme,	426.
	4. *an.*	Stratocles,	425.
LXXXIX.	1. *an.*	Iſarque,	424.
	2. *an.*	Aminias,	423.
	3. *an.*	Alcée,	422.
	4. *an.*	Ariſton,	421.
XC.	1. *an.*	Ariſtophile, M. A.	420.
	2. *an.*	Archias,	419.
	3. *an.*	Antiphon,	418.
	4. *an.*	Eupheme,	417.
XCI.	1. *an.*	Ariſtomneſtes,	416.
	2. *an.*	Chabrias,	415.
	3. *an.*	Piſandre,	414.
	4. *an.*	Cléocrite,	413.
XCII.	1. *an.*	Callias II,	412.
	2. *an.*	Théopompe,	411.
	3. *an.*	Glaucippe,	410.
	4. *an.*	Diocles,	409.
XCIII.	1. *an.*	Euctemon, M. A.	408.
	2. *an.*	Antigenes, M. A.	407.
	3. *an.*	Callias III, M. A.	406.
	4. *an.*	Alcnias,	405.
XCIV.	1. *an.*	Pythodore II,	404.
	2. *an.*	Euclides II, 30 tyrans à Athènes.	
	3. *an.*	Micon, M. A.	402.
	4. *an.*	Exenete, fin des trente tyrans.	401.
XCV.	1. *an.*	Laches,	400.
	2. *an.*	Ariſtocrates,	399.
	3. *an.*	Ithycles,	398.
	4. *an.*	Lyſiades,	397.
XCVI.	1. *an.*	Phormion,	396.
	2. *an.*	Diophantes,	395.
	3. *an.*	Eubulides,	394.
	4. *an.*	Demoſthene,	393.
XCVII.	1. *an.*	Philocles,	392.
	2. *an.*	Nichoteles,	391.
	3. *an.*	Demoſtrate,	390
	4. *an.*	Antipater,	389.
XCVIII.	1. *an.*	Pyrrhion,	388.

Digitized by Google

Olympiades.		Ans avant J. C.
	2. *an.* Théodote,	387.
	3. *an.* Myſtichides,	386.
	4. *an.* Dexyſthée,	385.
XCIX.	1. *an.* Diotrephes,	384.
	2. *an.* Phanoſtrate,	383.
	3. *an.* Ménandre,	382.
	4. *an.* Démophile,	381.
C.	1. *an.* Pytheas, M. A.	380.
	2. *an.* Nicon,	379.
	3. *an.* Nauſicrate,	378.
	4. *an.* Callias IV, M. A.	377.
CI.	1. *an.* Chariander,	376.
	2. *an.* Hippodame,	375.
	3. *an.* Socratides,	374.
	4. *an.* Aſtée,	373.
CII.	1. *an.* Alciſthènes,	372.
	2. *an.* Phraſiclides,	371.
	3. *an.* Dyſſinethe,	370.
	4. *an.* Liſiſtrate,	369.
CIII.	1. *an.* Nauſigenes,	368.
	2. *an.* Polyzele,	367.
	3. *an.* Cephiſodore,	366.
	4. *an.* Chion,	365.
CIV.	1. *an.* Timocrates,	364.
	2. *an.* Chariclides,	363.
	3. *an.* Molon,	362.
	4. *an.* Nicopheme *ou* Agathocles, ſelon Diodore,	361.
CV.	1. *an.* Callimedes,	360.
	2. *an.* Euchariſte,	359.
	3. *an.* Cephiſodote,	358.
	4. *an.* Agathocles, M. A.	357.
CVI.	1. *an.* Elpinices,	356.
	2. *an.* Calliſtrate, M. A.	355.
	3. *an.* Diotime,	354.
	4. *an.* Eudeme,	353.
CVII.	1. *an.* Ariſtodeme,	352.
	2. *an.* Theſſalus,	351.
	3. *an.* Apollodore,	350.
	4. *an.* Callimaque,	349.
CVIII.	1. *an.* Théophile,	348.
	2. *an.* Thémiſtocles,	347.
	3. *an.* Archias,	346.
	4. *an.* Eubule,	345.
CIX.	1. *an.* Lyciſque *ou* Ariſtoloque,	344.
	2. *an.* Pythodore,	343.
	3. *an.* Soſigenes,	342.
	4. *an.* Nicomaque,	341.
CX.	1. *an.* Théophraſte,	340.
	2. *an.* Lyſimachides,	339.
	3. *an.* Charondas,	338.
	4. *an.* Phrynique,	337.
CXI.	1. *an.* Pythodore,	336.
	2. *an.* Evenete,	335.
	3. *an.* Cteſicles,	334.
	4. *an.* Nicocrates,	333.
CXII.	1. *an.* Nicetes,	332.
	2. *an.* Ariſtophanes,	331.
	3. *an.* Ariſtophon,	330.
	4. *an.* Cephiſophon,	329.
CXIII.	1. *an.* Euthycrite,	328.
	2. *an.* Chremes,	327.
	3. *an.* Anticles,	326.
	4. *an.* Socſicles,	325.
CXIV.	1. *an.* Heſegias,	324.
	2. *an.* Cephiſodore,	323.
	3. *an.* Philocles,	322.
	4. *an.* Apollodore,	321.
CXV.	1. *an.* Archippe,	320.
	2. *an.* Apollodore,	319.
	3. *an.* Phocion,	318.
	4. *an.* Demogenes,	317.
CXVI.	1. *an.* Démoclide,	316.
	2. *an.* Praxibule,	315.
	3. *an.* Nicodore,	314.
	4. *an.* Théophraſte,	313.
CXVII.	1. *an.* Polémon,	312.
	2. *an.* Simonides,	311.
	3. *an.* Hieromnemon,	310.
	4. *an.* Démétrius,	309.
CXVIII.	1. *an.* Charinus,	308.
	2. *an.* Anaxicrates,	307.
	3. *an.* Corebe *ou* Xenias,	306.
	4. *an.* Xenippe,	305.
CXIX.	1. *an.* Pherecles,	304.
	2. *an.* Léoſtrate,	303.
	3. *an.* Nicocles,	302.
	4. *an.* Calliarque,	301.
CXX.	1. *an.* Hegemaque,	300.
	2. *an.* Euctemon,	299.
	3. *an.* Mneſideme,	298.
	4. *an.* Antiphanes,	297.
CXXI.	1. *an.* Nicias,	296.
	2. *an.* Nicoſtrate,	295.
	3. *an.* Olympiodore,	294.
	4. *an.* Philippe *ou* Diphiles,	293.
	Inconnu, 1.	
CXXII.	1. *an.* Gorgias,	291.
	3. *an.* Anaxicrate,	290.
	4. *an.* Démocles,	289.
CXXIII.	*Inconnus*, 5.	
CXXIV.	1. *an.* Pytharate,	283.
	Inconnus, 17.	

Juſqu'à Diogenète, archonte annuel, en la 4 année de la CXXVIII olympiade, 265 ans avant J. C. ſous lequel eſt la derniere époque des marbres d'Arondel, qu'on indique quand on s'en ſert pour réformer la ſuite des archontes, par ces deux lettres, M. A.

ETAT PRESENT D'ATHÈNES.

Athènes eſt aujourd'hui vulgairement nommée *Setines*. Il y a une citadelle, autrefois nommée *Acropolis*, qui eſt élevée ſur une roche inacceſſible de toutes parts, à la réſerve du côté d'occident, par lequel on y entre. Cette citadelle eſt dans une diſtance égale de deux éminences; l'une eſt le *Muſæum*, à une portée de canon de la citadelle; l'autre, le mont *Anſcheſmus*, où l'on ne peut tranſporter d'artillerie pour battre la ville & la citadelle, parceque le chemin en eſt trop rude & trop eſcarpé, & que ſur le haut il n'y a point de terrein uni; mais une ſeule pointe, ſur laquelle on a bâti une chapelle en l'honneur de S. George. C'étoit là où les idolâtres adoroient autrefois la ſtatue de Jupiter. La ville d'Athènes eſt au ſeptentrion de la citadelle, qui la couvre tellement du côté de la mer, que les voyageurs pouroient d'abord croire qu'il n'y a point de maiſons derriere cette forteresſe: de ſorte que la plupart de ceux qui n'ont pas eu la curioſité de mettre pied à terre, ſe ſont perſuadés que toute la grandeur d'Athènes étoit renfermée dans le château. La ſituation de la ville y eſt très-commode pour la ſanté de ſes habitans; car quoique le climat y ſoit fort chaud, elle ſe trouve heureuſement expoſée au ſeptentrion, dont le vent modére les chaleurs.

Athènes contient aujourd'hui environ dix mille habitans, dont les trois quarts ſont Grecs. Les Turcs avoient quatre moſquées dans la ville, & une dans le château. Les Juifs y ſont tolérés, mais ils n'y ſont pas leur compte; car les Athéniens ne ſont pas moins adroits qu'eux; d'où eſt venu le proverbe qui court en ces quartiers-là: *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athènes, & des Turcs de Négrepont.* Les Grecs d'Athènes ne portent que des veſtes étroites, de couleur noire ou

Digitized by Google

brune, avec des botines noires qui ſerrent la jambe, à la ville auſſi-bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des botes jaunes qu'à la campagne, ou dans les mauvais temps, & que leurs veſtes ſont larges & de couleur. Les femmes, qui ne ſortent que très-rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par-deſſus leur veſte un petit manteau de velours cramoiſi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne ſortent point de la maiſon avant le jour de leurs nôces, & l'on n'y fait l'amour que par procureurs, c'eſt-à-dire, par un parent ou intime ami, au rapport duquel on ſe fie. Dans la cérémonie de leurs nôces, elles portent une groſſe couronne de filagrammes & de perles, & elles ſont conduites depuis l'égliſe juſqu'à la maiſon du mari, au ſon des hauts-bois, des tambours de baſque & d'autres inſtrumens qui les précédent. Les chrétiens ont cinquante-deux égliſes dans Athènes, qui ont chacune leur *papa* ou curé; mais il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'office. Ce grand nombre d'égliſes vient de ce que les Grecs ne diſent qu'une meſſe par jour dans chacune: auſſi ſont-elles la plupart fort petites. L'archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le diocèſe que cent cinquante égliſes, où l'on dit ordinairement l'office, & qui contribuent au revenu de l'archevêque. Les Francs, qui y étoient en petit nombre, avant que les Vénitiens en fuſſent maîtres, n'avoient que la chapelle des capucins. Les conſuls de France & d'Angleterre y avoient chacun leur *prie-Dieu*, & fourniſſoient également à l'entretien des miſſionaires. Les jéſuites étoient à Athènes avant les capucins; mais ils ſe ſont retirés à Négrepont, parcequ'il y avoit plus d'occupation pour eux. Pour ce qui eſt des capucins, ils ſe ſont établis dans cette ville depuis l'année 1658. Le P. Simon y acheta en 1669 le Fanari avec une maiſon voiſine, pour ſervir d'hoſpice; mais il y avoit des religieux de ſon ordre avant lui dans la ville. Le terroir d'Athènes eſt fertile; & quoique le vin y ſoit très-bon, ceux qui n'y ſont pas accoutumés, y trouvent un gout déſagréable, parceque les Grecs y enduiſent les tonneaux de poix, pour empêcher les vins de ſe gâter. Les olives y ſont excellentes, principalement celles que l'on appelle *colymbades*, qui ſont ſi fort eſtimées, que le grand-ſeigneur les faiſoit preſque toutes retenir pour ſa bouche. Elles ſont groſſes & de très-bon gout. Athénée & Heſychius appellent *colymbades* les olives apprêtées dans la ſaumure, pour exciter l'appétit, parcequ'elles y nagent; car κολυμβάω en grec ſignifie *nager*; & ce nom leur eſt demeuré, parcequ'on les leſſive encore de même.

Entre pluſieurs antiquités qu'on voit aujourd'hui à Athènes, celles qui ſont dans le château ſe ſont le mieux conſervées. Ce château, qui eſt ſur une colline, dont une partie de la ville occupe la pente du côté du nord, enferme un temple fort magnifique & fort ſpacieux, bâti de marbre blanc, & ſoutenu par de très-belles colonnes de marbre noir, & de porphyre. On voit au frontiſpice de grandes figures au naturel, qui repréſentent des cavaliers armés, qui ſemblent ſe vouloir battre. Autour du temple ſe voient les faits d'armes des anciens Grecs, en bas relief, & chaque figure eſt environ de deux pieds & demi de haut. Ce temple eſt accompagné d'un palais de marbre blanc, qui tombe en ruine. Au bas du château il y a encore dix-ſept colonnes de marbre, qui reſtent de trois cens, que l'on dit avoir été anciennement dans le palais de Theſée, premier roi d'Athènes. Ces colonnes ſont d'une groſſeur prodigieuſe; car elles ont chacune au moins dix-huit pieds de tour, & ſont hautes à proportion. Sur la porte, qui eſt encore en ſon entier, on voit en dehors une inſcription grecque, qui dit:

Cette ville d'Athènes eſt aſſurément la ville de Theſée.

Et une autre en dedans, qui ſignifie en françois:

Cette ville d'Athènes eſt la ville d'Adrien, & non pas de Theſée.

On voit encore le *Fanari*, ou la lanterne de Demoſthène, que les capucins acheterent en 1669. On prétend que c'eſt là où ce grand orateur s'enferma, pour étudier avec plus d'application l'art de parler en public. C'eſt une petite tour de marbre, environnée de ſix colonnes canelées. Au-deſſus du dôme qui la couvre, il y a comme une lampe à trois becs: ce qui lui a peut-être fait donner le nom de lanterne, quoique ce ne ſoit qu'un ornement d'architecture. La friſe eſt chargée d'un bas relief, qui repréſente quatorze groupes, chacun de deux figures, dont l'une a preſque par-tout une dépouille de lion. On y voit des Grecs qui combattent, & d'autres qui ſacrifient; & cet édifice pouroit bien avoir été conſacré à Hercule, dont ce monument marque peut-être ſes actions les plus illuſtres, & ſon ſacrifice ſur le mont Oeta. On voit encore dans la ville d'Athènes les ruines de l'aréopage, dont les fondemens ſont en demi cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, ſoutiennent une eſplanade d'environ cent quarante pas de long, qui étoit apparemment la ſalle où ſe tenoit cet auguſte ſénat; car ils jugeoient à découvert, afin que tout le monde pût être témoin de la juſtice de leurs arrêts. Au milieu il y a une eſpéce de tribune taillée dans le roc, derriere laquelle eſt un mur du même rocher, avec des bancs ciſelés des deux côtés, où les ſénateurs étoient aſſis. Entre l'aréopage & l'ancien temple de Theſée, il y a une égliſe ruinée, qui étoit dédiée à S. Denys *Aréopagite*. On croit que la maiſon voiſine eſt ſur les fondemens de celle où demeuroit cet illuſtre ſénateur, qui fut le premier chrétien & le premier évêque d'Athènes. L'archevêque y a ſon logement. Outre ces antiquités, on voit les reſtes du temple de la Victoire, qui eſt d'ordre ionique, & dont les Turcs faiſoient un magaſin à poudre; l'arſenal de Lycurgue, d'ordre dorique, qui leur ſervoit de magaſin pour les armes; le temple de Minerve, auſſi d'ordre dorique, dont ces infidéles avoient fait une moſquée; la tour des vents à huit faces, dont Vitruve parle dans ſon livre de l'architecture, & quelques autres monumens antiques.

La ville d'Athènes étoit demeurée ſous la puiſſance des Turcs depuis l'année 1455 que Mahomet II la prit ſur les chrétiens; mais enfin les Vénitiens s'en rendirent maîtres au mois de ſeptembre 1687. Il en ſortit deux cens ſoldats Turcs, avec dix-huit cens habitans, qui furent conduits à Smyrne, & il en demeura trois cens qui demanderent le baptême. *Voyez* ATTIQUE.

* Tavernier, *voyage de Perſe*. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675. Coronelli, *deſcript. de la Morée. Rélation d'Athènes du* P. Babin jéſuite, *publiée par M. Spon*. Guillet, *Athène ancienne & moderne*. Meurſius, *Fortuna Attica, ſive de Athenarum origine. Athenæ Atticæ ſeu de Athenarum antiquitatibus. Areopagus. Regnum Atticum. Archontes Athenienſes. De populis Atticæ.*

ATHÉNION, favori de Ptolémée *Evergetes*, roi d'Egypte, fut envoyé vers Onias II ſurnommé *l'Avare*, fils de Simon *le Juſte*, neveu & ſucceſſeur d'Eleazar en la charge de ſouverain ſacrificateur des Juifs, pour lui dire qu'il eût à payer les vingt talens d'argent qui étoient dus à ſon maître, & qui étoient le tribut que les Juifs payoient à ce roi toutes les années, en vertu du tranſport & de la ceſſion qu'en avoit faite Antiochus *le Grand* à Evergetes, pour lui avoir donné ſa fille Cléopatre en mariage, & pour ſa dot les provinces de la baſſe Syrie; la Phenicie, la Judée, la Samarie & la moitié des tributs de ces provinces, dont les principaux habitans traitoient avec ces deux rois, & en portoient les deniers à leur tréſor. Ce pontife n'avoit point ſatisfait à ce tribut, & étoit en arriere de beaucoup. Athenion le menaça de porter la guerre dans tous les coins de la Judée, & de la donner en proie à ſes ſoldats, s'il ne ſatisfaiſoit,

Digitized by Google

ſoit. Une telle menace, capable de faire trembler tout autre qui auroit eu quelque amour pour ſa patrie, trouva Onias inſenſible, parcequ'il aimoit mieux ſes tréſors que le bien public. Joſéphe, neveu d'Onias, obtint du roi d'Egypte le pardon de ſon oncle. * Joſéphe, *antiq. l.* 12, *c.* 3 & 4.

ATHENION de Cilicie, chef d'eſclaves révoltés en Sicile, après la mort de Tryphon, l'an 102 avant J. C. oſa marcher à la tête de quarante mille hommes au-devant de L. Licinius Lucullus, que le ſénat avoit envoyé contre lui. Il fut défait, perdit vingt mille hommes; & après avoir reçu pluſieurs bleſſures, il demeura ſur le champ de bataille, caché entre les morts, & ſe ſauva par cet artifice. Il remit une autre armée ſur pied l'année ſuivante, & fut encore vaincu par le conſul Mannius Aquilius: il fut même pris dans le combat; mais comme les ſoldats, diſputant à qui l'auroit en ſa puiſſance, le tiroient à eux chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux. * Diod. Sicul. *l.* 36. Flor. *l.* 3, *c.* 19.

ATHENION, fils d'un autre ATHENION philoſophe péripatéticien, & d'une eſclave Egyptienne, fut affranchi par ſon maître, qui le fit même ſon héritier. Il prit depuis le nom d'ARISTION, & enſeigna la rhétorique & la philoſophie à Athènes, où il obtint le droit de bourgeoiſie, & où il uſurpa depuis la tyrannie. *Voyez* ARISTION.

ATHENIS, ſculpteur, *cherchez* BUPALUS.

ATHENOBIUS, fils de Demetrius général des armées d'Antiochus Sidetés. Il fut envoyé par ce prince vers Simon général des Juifs, pour lui demander la reſtitution de Joppé, de Gazara & de la forteresse de Jéruſalem. * *I Mach. XV*, 28.

ATHENOCLES, auteur Grec, qui avoit écrit l'hiſtoire d'Aſſyrie. Il ne nous eſt connu que par un paſſage d'Agathias, & on ne ſait en quel temps il a vécu. * Agathias, *l.* 2.

ATHENOCLES, capitaine très-habile dans la conduite & dans l'invention des inſtrumens & machines de guerre, qui ſervent à bien défendre une place fortement attaquée. * Polyen, *l.* 6, *c.* 3.

ATHENODORE, évêque dans la province de Pont, frere de S. Gregoire *Taumaturge*. Il fut diſciple d'Origène, aſſiſta au concile d'Antioche, contre Paul de *Samoſate*, l'an 264, & ſouffrit le martyre pendant la perſécution de l'empereur Aurelien. * Baronius, *A. C.* 233, *n.* 6, 266, *n.* 33 & 275, *n.* 9, *& au martyrologe*, 18 *octobre*.

ATHENODORE d'Erithrée, qui a écrit quelques ouvrages cités par Photius, *cod.* 190.

ATHENODORE, célébre philoſophe de la ſecte ſtoïcienne, étoit fils de *Sandon*, & né à Cana, petite bourgade ſituée dans le voiſinage de Tarſe, capitale de la Cilicie. On conjecture qu'il fut diſciple de Poſidonius, le plus célébre ſtoïcien de ſon ſiécle, non-ſeulement parcequ'ils avoient les mêmes ſentimens ſur la nature de l'Océan, & ſur les cauſes du flux & du reflux, mais auſſi parceque Strabon, qui les cite quelquefois, fait toujours marcher Poſidonius le premier. On voit par une lettre de Cicéron à Atticus, que ces deux philoſophes avoient ſurement enſemble d'étroites liaiſons. Ils pouvoient s'être connus à Rhodes, où Poſidonius avoit une école célébre qui ne le cédoit guères à celle d'Athènes. Athénodore profeſſa lui-même à Apollonia, & l'on croit que c'étoit la philoſophie. Il y eut pour diſciple Octavien, depuis ſi connu ſous le nom d'Auguſte. Céſar, qui ſongeoit deſlors à le déclarer ſon héritier, choiſit ce philoſophe pour former l'eſprit & le cœur de ce jeune prince. Octavien en fut toujours ſi reconnoiſſant, que lorſqu'il fut parvenu à l'empire, & devenu l'empereur Auguſte, il prit ſes avis, & l'honora conſtamment de ſa confiance. Athénodore parloit au prince avec liberté, lui diſoit toujours la vérité, & ne manquoit point de le reprendre quand il tomboit dans quelque faute; & Auguſte, quoique ſouvent indocile à ſes avis dans les commencemens de ſon regne, lui ſavoit gré de ceux qu'il lui donnoit, & le reſpectoit comme ſon maître. Athénodore méritoit ces égards par un fond de vertu & de probité qui ne ſe démentirent jamais. Il eût été à ſouhaiter qu'il eût encore eu plus d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon diſciple, on ne parleroit point aujourd'hui ni des proſcriptions, ni de tant d'autres déſordres qui ont terni les commencemens du regne d'Auguſte. Ce prince étoit livré à la paſſion pour les femmes; dans le nombre des dames romaines qu'il appelloit chez lui, il ſe trouva une fois la femme d'un ſénateur ami d'Athénodore. Le philoſophe étant allé voir ſon ami, le trouva fondant en larmes; & ayant ſu la cauſe de ſa douleur, il prit lui-même des habits de femmes, s'arma d'un poignard, ſe mit dans la litiere envoyée par l'empereur, & lorſqu'il parut devant Auguſte, étonné de ſa préſence, le philoſophe s'écria: » A » quoi vous expoſez-vous, ſeigneur! un mari au déſeſ» poir ne peut-il pas ſe déguiſer, & laver dans votre » ſang la honte que vous lui prépariez »? La réprimande, quoique hardie, eut ſon effet; & Auguſte ſe conduiſit depuis avec beaucoup plus d'équité & de circonſpection. Zozime & Ælien ne font pas difficulté de dire, que la ſageſſe de ſon gouvernement fut l'ouvrage des conſeils du philoſophe. Celui-ci néanmoins, parvenu à un âge déja avancé, voulut ſe retirer dans ſa patrie: Auguſte à qui il en demanda la permiſſion, tenta de le retenir au moins encore une année, & Athénodore le lui accorda. Cette année paſſée, il fallut le laiſſer aller. On croit qu'il arriva dans ſa patrie après la bataille d'Actium, qui décida la querelle d'Antoine & d'Auguſte. Ainſi il ne faut pas confondre, comme quelques-uns l'ont fait, notre philoſophe avec un autre Athénodore, qu'Auguſte, ſelon Suétone, chargea de l'éducation de Claudius Néron, qui parvint depuis à l'empire. Athénodore qui avoit rendu de très-grands ſervices à Tarſe ſa patrie, n'y eut point de ſatisfaction. Il la trouva déſolée par les factions excitées principalement, & entretenues par Boëthus, mauvais poëte, & encore plus mauvais citoyen, qui par la protection d'Antoine s'étoit élevé aux poſtes les plus éminens de la ville. Sa diſſipation dans le maniment des deniers publics, ſouleva une partie des habitans, qui en porterent leurs plaintes à Antoine: Boëthus fut convaincu, & néanmoins conſervé dans ſes poſtes & dans ſon crédit. Athénodore en bute à cet injuſte économe, & à ceux qui le ſoutenoient, eut beaucoup à ſouffrir. Il ne ſe découragea point, & enfin il vint à bout de chaſſer les brouillons, de réformer les abus, & de publier des loix dont la plupart ſubſiſtoient encore au temps de Dion Chryſoſtôme. Athénodore, après avoir travaillé le reſte de ſa vie pour le bien de ſa patrie, mourut âgé de 82 ans. Ses travaux publics ne l'avoient point empêché de compoſer un grand nombre d'ouvrages dont les titres ſeulement de quelques-uns nous ont été conſervés, à la réſerve de quelques fragmens fort courts, qui ſe trouvent encore dans quelques anciens dont nous avons les ouvrages. Ils nous parlent d'un traité des catégories, où l'auteur attaquoit les diviſions d'Ariſtote: de quelques autres concernant la logique, dont on ignore les titres: de pluſieurs traités de morale, dont les noms de la plupart ſe liſent encore aujourd'hui dans les monumens divers que le temps a reſpectés. On voit par une lettre de Cicéron à Atticus, qu'Athénodore avoit travaillé ſur les offices, & qu'il envoya cet ouvrage à Cicéron, qui en parle en termes aſſez avantageux, & qui eſt cité auſſi par Sénéque. Athénodore avoit fait auparavant un *Traité de la nobleſſe*, qui étoit déja entre les mains de tout le monde, lorſque Cicéron ſe mit en poſſeſſion du gouvernement de la Cilicie. Athenée nous parle d'un autre intitulé, *Du travail & du délaſſement*; Diogène Laërce, d'un traité de la divination, & de la nature des péchés; Plutarque, d'un

ouvrage qu'Athénodore avoit dédié à Octavie, ſœur d'Auguſte, mais dont on ignore le ſujet. Séneque paroît nous faire entendre, que le même philoſophe avoit écrit ſur les paſſions. On avoit encore de lui un traité des maladies épidémiques, dont Plutarque cite le premier livre; une hiſtoire de Tarſe, dont on trouve des veſtiges dans l'endroit où Etienne de Byzance explique la fondation de la ville d'Anchiale en Cilicie; & un autre ouvrage hiſtorique, dont Diogène Laërce cite le 8e livre ſous le nom de *Promenades*. * *Voyez* les recherches de M. l'abbé Sevin, ſur la vie & les ouvrages d'Athénodore, dans le tome 13 des *Mémoires* de l'académie des inſcriptions & belles lettres. Nous n'avons fait qu'abréger le mémoire de ce ſavant.

ATHENODORE, de Tarſe, ſurnommé *Cordilion*, fut ami de Caton, & mourut auprès de lui. * Strabon, *l.* 14.

ATHENODORE, ſculpteur Arcadien, étoit éleve de Polyclete; & entr'autres talens, il poſſedoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité. ATHENODORE, Rhodien, autre ſculpteur, qui travailla avec Ageſandre & Polydore au fameux groupe de Laocoon. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Pauſan. *l.* 10.

ATHENOGENE, martyr du III ſiécle. Saint Baſile nous apprend qu'Athénogène avoit des diſciples, & qu'étant prêt d'être conſommé par le feu, il compoſa un hymne ou cantique, qu'il leur laiſſa comme un gage de ſon amitié. Nous n'avons plus ce cantique: mais on voit par S. Baſile, qu'Athénogène y penſoit ſainement de la divinité du Saint Eſprit. Le pere Goar attribue un autre hymne à Athénogène, dont S. Baſile parle au même endroit, & que le peuple avoit accoutumé de chanter le ſoir parmi les prieres d'actions de graces: mais ce Saint avoue lui-même qu'il n'en connoiſſoit point l'auteur. * S. Baſile, *libro de Spiritu ſancto, cap.* 29. Goar, *ad eucholog. Græcor. pag.* 32. D. Ceillier, *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſt. tome* 4, *pag.* 85 & 86.

ATHERIT ou ATHENRI, *Atherita*, ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Gallowai. Elle a été autrefois plus riche & plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. * Sanſon. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATHERSATA, nom d'office ou de charge chez les Chaldéens, qui ſignifie *gouverneur de province* ou *lieutenant du roi*, & qui eſt attribué à Néhémie dans les livres d'Eſdras. * *I Eſdras, II*, 63, *&c.*

ATHI, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Kildare, ſur le Barow, aſſez près des frontieres du comté de la Reine. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATHIAH (Ali Ben Athiah Al Hamaovi) plus connu ſous le nom d'*Oluan*, auteur d'un commentaire ſur le poëme d'Abdelcader al Safadi, intitulé *Taijah*, qui ſe trouve dans la bibliothéque du roi, *n.* 579. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAH (Ebn Athiah Al Moarabi *ou* Al Mogrebi) naquit à Grenade en Eſpagne, l'an 481 de l'hégire, & mourut à Lorca l'an 541. On a de lui un commentaire ſur l'alcoran, qu'Ebn Haijam cite dans la préface de ſon *Bahar Almohith*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAH (Aburhaleb Mohammed Ben Ali Ben Athiah) dit *Al Mekki*, à cauſe qu'il étoit natif de la Mecque, eſt auteur d'un fort bel ouvrage de morale, intitulé: *la proviſion des cœurs*, qui a été traduit de l'arabe en hébreu. Cependant étant venu de la Mecque à Bagdet, il tomba dans l'impiété & dans le blaſphême; car il oſa aſſurer que tout le mal des créatures venoit du Créateur. On dit que d'abord qu'il eut prononcé ces paroles, il devint muet, & le fut juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 386 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAS (Iſaac) rabbin, a écrit en eſpagnol un livre, où il explique avec netteté les ſix cens treize préceptes de la loi de Moyſe. Ce livre, qui a été imprimé à Veniſe, & à Amſterdam, eſt intitulé: *Theſoro de preceptos adonde ſe encierram las joyas de los ſeys cientos y treze preceptos, que en commando en Segnor a ſu pueblo Iſraël.* Ceux qui veulent avoir quelque connoiſſance de la créance & des cérémonies des Juifs modernes, doivent lire cet ouvrage. * M. Simon.

ATHIAS (Joſeph) Juif, imprimeur d'Amſterdam, donna en 1661 & 1667 deux excellentes éditions de la bible hébraïque. Les Etats généraux par un décret du 10 juin 1667, l'honorerent d'une chaîne d'or & d'une médaille, pour lui témoigner combien l'on étoit ſatisfait de ſon travail. Le rabbin Nathan avoit le premier diviſé les chapitres par verſets; mais Athias fit deux changemens à l'ancienne maniere. 1°. Au lieu que les verſets n'étoient marqués que cinq en cinq, il a marqué tous les verſets. 2°. Il a marqué avec nos chiffres communs ces verſets nouvellement diſtingués, & n'a laiſſé les lettres hébraïques, qui ſervent de chiffres, qu'à chaque cinquiéme verſet comme elles y étoient auparavant. Jean Leuſden eſtimoit beaucoup ces éditions d'Athias, qui mourut en 1700. Il a auſſi imprimé la bible en eſpagnol, en allemand, & en anglois. * Prideaux, *hiſt. des Juifs, tom.* 2. Le Long, *biblioth. ſacra.*

ATHICON, *cherchez* ATHIRCON.

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) c'eſt le nom ſous lequel eſt le plus connu un auteur célébre, dont le nom entier eſt *Abulſiadat Al Mobareck Magdeddin*, fils de Mohammed Al-Scheibani, natif d'une ville ſituée ſur le Tygre au-deſſus de Moſul, nommée *Gezirat Ebn Omar*, l'iſle du fils d'Omar. Il a compoſé un livre, intitulé, *Giamé al oſſoul*, dans lequel il a ramaſſé les ſentimens des plus ſavans docteurs du muſulmaniſme, dont il marque les qualités & l'âge, ſur les principes & les fondemens de leur loi. C'eſt pour cette raiſon qu'on le qualifie *Al Fakih al Oſſouli*. Il eſt auſſi l'auteur du *Ketab al Schafei*, où il établit les fondemens de la doctrine de Schafei, un des quatre chefs des ſectes orthodoxes du muſulmaniſme. Nous avons encore de lui un commentaire ſur l'alcoran, recueilli de ceux que Thaalebi & Zamakſchari ont compoſés. Il mourut l'an de l'hégire 606. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) dont le nom entier eſt *Abul Haſſan Ali Ezzeddin*, étoit frere du précédent. Il a compoſé trois hiſtoires; la premiere eſt le *Kamel*, ou hiſtoire générale; la ſeconde a pour titre, *Exemples pour les gens ſages*; & une troiſiéme pour la dynaſtie des Arabeks. Les livres intitulés, *Nehajat* & *Aſſad al gabah* lui ſont auſſi attribués. Cet auteur vint de ſon pays natal à Moſul, où il s'établit, & mourut l'an de l'hégire 630. Il y a encore eu deux *Ben-Athir*, dont l'un eſt ſurnommé *Kermani*, & l'autre *Naovi*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIRCON ou ATHICON, vingt-huitiéme roi d'Ecoſſe, dans le III ſiécle. Il ſuccéda à *Ethodius II* ſon pere, & s'acquit l'amour de ſes ſujets. Mais ſes vertus étant dégénérées en vices, il ſe rua la douziéme année de ſon régne, ſachant qu'un ſeigneur, dont il avoit violé la fille, vouloit ſe défaire de lui. * Leſlé & Buchanan, *hiſt. d'Ecoſſe.*

ATHLETES, c'eſt-à-dire, *combattans*, du grec ἀθλητὴς qui vient d'ἆθλος, *combattre*. Ce nom ſe donnoit proprement à ceux qui combattoient à la lutte, ou à coups de poings, & a été commun enſuite à ceux qui diſputoient le prix de la courſe, du ſaut, & du palet. Les Latins diſtinguoient par ces cinq noms particuliers, *luctatores*, *pugiles*, *curſores*, *ſaltatores*, & *diſcoboli*, les cinq ſortes d'exercices qui formoient le pentathle, *pentathlon*. On donnoit des prix aux vainqueurs dans les jeux publics, & on leur érigeoit ſouvent des ſtatues. * Hier. Mercurial. *de arte Gymnaſ.*

Voici les noms grecs de ces jeux, qui répondent aux noms latins, πάλαισται, *luctatores*, lucteurs; πύκται;

Digitized by Google

curſores, coureurs ; πυκτὰι, *pugiles*, combattans à coups de poings ; δισκόβολοι, *diſci projectores*, jetteurs de diſque, ou d'une ſorte de palet ; & ἀλτικὰι, *agiles ad ſaltum*, bons ſauteurs. *Gymnaſta*, en grec γυμναϛαὶ, les gymnaſtes, ou maîtres des exercices, au ſentiment de Xénophon, étoient ainſi appellés de ce que ces exercices ſe faiſoient par des perſonnes nues : le mot grec γυμνὸς ſignifie *nud*. Le lieu où l'on s'exerçoit, étoit appellé *paleſtra*, lieu d'exercice. *Pugil*, en latin, ſelon quelques auteurs, vient de *pugna*, combat, & *pugna* de *pugnus*, le poing ; parceque devant qu'on ſe ſervît de fer & d'armes, l'on n'avoit que les poings, les pieds, les dents, & la lutte, pour combattre. La vie des athlétes, qu'Ariſtote appelle κατ' ἀλειφαγίαν, une néceſſité de manger, étoit comme un engrais de bête : d'où venoit qu'ils étoient ſi dépendans de leur régime de vie, que, s'ils le changeoient, ils tomboient ſouvent dans de fâcheuſes maladies. On remarque de Milon *Crotoniate*, qui d'un coup de poing tua un taureau, qu'il le mangea le même jour : ce qui a fait dire à Plaute, *Pugilicè & athleticè vivere*, vivre en athléte & en pugil, c'eſt-à-dire, *manger déſordonnément*. Il eſt vrai néanmoins qu'ils s'abſtenoient de certaines choſes ; & la raiſon pourquoi les athlétes vouloient être ſi gros & ſi gras, c'étoit afin d'accabler leur adverſaire de la peſanteur de leur corps : auſſi Tertullien les appelle, *homines altiles*, des hommes d'engrais. Les premiers athlétes, au rapport de S. Chryſoſtôme & de Budée, vivoient fort ſobrement. Le matin ils ne mangeoient que d'une ſorte de pain ſans levain, que les Grecs appelloient κλιβάνιον ; & le ſoir ils mangeoient de la chair, mais groſſiere & rôtie. D'autres ajoutent qu'avant le temps de Pythagore, ils ne mangeoient que des figues ; mais ce que les premiers & les derniers avoient de commun, c'eſt qu'ils étoient fort chaſtes, & ſi attentifs à ſe conſerver dans cet état, qu'ils ſe mettoient quelquefois des plaques de plomb ſur les reins pendant la nuit, afin de ſe conſerver les forces néceſſaires pour la lutte : en un mot, pour ſe rendre plus robuſtes, ils vivoient dans une abſtinence générale des plaiſirs. S. Paul ſemble faire alluſion à leur maniere de vivre ſobre & auſtère, lorſqu'il dit que tous les athlétes gardoient en toutes choſes une exacte tempérance : *Qui in ſtadio currunt, ab omnibus abſtinent. I. Corint. c. 9, v. 25.* Les Lacédémoniens imitoient en quelque façon cette vie auſtère des athlétes ; car ils élevoient leurs enfans à la campagne, afin que par la vie & les exercices champêtres, ils devinſſent plus forts & plus vigoureux ; & parceque les athlétes combattoient ſur l'*arene*, ou le ſable, & qu'ils étoient couverts de pouſſiere, après avoir été frottés d'huile, on diſoit de ceux qui étoient victorieux, ſans être ainſi préparés, qu'ils avoient vaincus, ἀκονιτὶ, *ſans pouſſiere*.

Voici pluſieurs termes des exercices athlétiques. Παγκρατιαϛαὶ *pancratiaſtæ*, *remiſſio manuum*, l'abaiſſement des mains, étoit une marque que l'on cédoit, & qu'on ne vouloit point combattre ; *porrectio manuum*, l'extenſion des mains, témoignoit qu'on acceptoit le combat ; *Relinqui in certamine vel curſu*, ſignifie être prévenu & devancé. L'heure ordonnée étant paſſée, il n'étoit plus permis de combattre, quoiqu'il y allât de la couronne.

Le mot *canon*, ſe prenoit pour le but & pour la meſure qu'on devoit garder dans l'art athlétique.

Le mot *ceroma* ſe peut prendre pour ce dont les lutteurs s'oignoient, ou pour le lieu où cela ſe faiſoit.

Sub Jove data corona, veut dire, une couronne donnée dans le milieu du ſtade.

Pentathlon ou *quinquertio*, le pentathle comprend l'encyclopédie des jeux. On a nommé pentathle celui qui s'étoit offert à tous les cinq combats, quoiqu'il n'eut pas combattu en tous.

Le mot δοκιμαϛία ſignifioit l'épreuve qu'on faiſoit des athlétes, pour les admettre aux combats.

Ἐνδρομίδες, étoient certains ſouliers dont ſe ſervoient les coureurs.

Ἁλτῆρες, ſignifioit les ronds de plomb que tenoient les ſauteurs.

Ἀμφοτίδες, étoient certaines défenſes des oreilles que portoient les pugils.

Βραβῆαι ἱππικαὶ γεγενημέναι ἐπίκοποι ἀγώνων, étoient ceux qui avoient droit d'inſpection, afin que tout ſe paſſât comme il falloit dans les jeux & les combats : en un mot ils étoient les prévots des jeux.

Γυμνϛαὶ. Les gymnaſtes étoient ſelon quelques auteurs, les athlétes, qui n'ayant rien gagné dans les jeux, ſe mettoient à enſeigner ; quelques autres eſtiment que c'étoient des athlétes, qui ne pouvant s'employer à ces exercices violens, étoient établis pour inſtruire & dreſſer la jeuneſſe, d'où ils s'appelloient encore παιδοτρίβαι.

Aſcete & agoniſte ſont des noms ſynonimes pour ſignifier le même qu'athléte.

Ἀκροχειριϛαὶ, les acrochériſtes, étoient ceux qui ſe battoient du ſeul bout de la main, & ne ſe colletoient, ni ne ſe prenoient jamais par le corps : ξυϛικοὶ, ceux qui pendant l'hyver s'étoient exercés dans les portiques ; πυκμαχοὶ, ceux qui s'exerçoient au combat en particulier ; δολιχοδρόμοι, ceux qui parcouroient ſix fois le ſtade, ſelon d'autres, ſept fois, ſelon quelques-uns, douze fois ; ϛαδιοδρόμοι, ceux qui le parcouroient une fois ; διαυλοδρόμοι, ceux qui le parcouroient deux fois.

Dans les jeux olympiques, la courſe étoit le principal & le plus ancien ; car ces jeux ayant été rétablis par Iphitus, il n'y eut au commencement que la courſe, & ceux qui y couroient, étoient appellés ϛαδιοδρόμοι, coureurs de ſtade. Un nommé *Corebus* paſſe pour le premier vainqueur & le premier couronné aux jeux olympiques rétablis de nouveau. Iphitus, roi du Péloponnèſe, ayant appris de l'oracle de Delphes, que l'on ne devoit plus couronner les vainqueurs de petites branches, & de feuilles de pommier, mais d'olivier ſauvage ; dès qu'il fut de retour à Olympia, il fit bâtir à l'entour d'un certain olivier ſauvage, que l'oracle lui avoit marqué, afin que l'on en couronnât dorénavant les vainqueurs, entre leſquels fut un nommé *Dayclès*. Les couronnes néanmoins y ont été quelquefois de pin, quelquefois d'un herbe appellée *ache*. Dans les jeux iſthmiques, l'ache ſéche étoit choiſie pour le couronnement des vainqueurs ; & aux jeux neméens, l'herbe verte étoit leur prix. Quelques-uns diſent qu'un nommé *Ætolus Oxilas*, a été établi le premier juge des jeux olympiques, par Hercule leur premier auteur, ſelon Strabon & Pauſanias : on ſacrifioit à Delphes à Apollon le *Lutteur* ; & les Lacédémoniens, auſſi-bien que ceux de Créte, ſacrifioient à Apollon le *Coureur*.

Les athlétes ſe faiſoient raſer les cheveux du devant de la tête juſqu'à la peau, & on nommoit cela κταφίον.

Mercure a été nommé par Pindare, ἀγώνιος, *qui préſide aux jeux* ou *combats*.

Avant la quatriéme olympiade, les athlétes couvroient les parties que l'honnêteté ne permet pas de voir, mais depuis cette olympiade, ils furent entierement nuds ; & c'eſt de-là qu'on a vu des ſtatues des Grecs ſi ſales. Les Romains ont mieux gardé les dehors de l'honnêteté.

Le lieu appellé *ſtadium*, le ſtade, étoit la carriere ou l'eſpace, dans lequel les athlétes s'exerçoient à la courſe, & qui étoit de 125 pas de longueur. Il y avoit des ſtades couverts, pour ſervir aux exercices pendant le mauvais temps.

Les jeux Capitolins ont été circenſes, gymniques, & muſicaux.

Il y a eu à Carthage des jeux gymniques.

On a quelquefois donné des couronnes d'or aux jeux olympiques.

Le combat grec étoit par excellence l'olympique.

Les jeux gymniques étoient après ceux des chariots & des chevaux.

Digitized by Google

Les jeux olympiques étoient ou circenſes ou gymniques, & non pas muſicaux, ſi ce n'eſt du temps de l'empereur Néron, qui y introduiſit la muſique.

Hercule eſt celui qui inſtitua les jeux olympiques, de cinq ans en cinq ans, à cauſe dit-on, qu'il avoit quatre compagnons, Peanée, Epimede, Jaſie & Ide, tous quatre venus de l'iſle de Candie.

Quelques-uns tiennent que Cléomene, ſorti du ſang d'Hercule *Idéen*, étant venu de Candie, ordonna la courſe & la lutte à Olympie, & bâtit un autel au nom des Curetes, nouriciers de Jupiter, & au nom d'Hercule, chef de ſa famille.

Le temple d'Olympie fut conſacré premierement à Saturne ſelon Pauſanias.

Les Hellenodiques étoient les juges des victorieux aux jeux de la Gréce. Du commencement il n'y en a eu qu'un, enſuite deux, quelque temps après neuf, puis dix, ſelon les familles & contrées des Eléens; mais d'autres aſſurent qu'il n'y en eut que neuf, trois pour les courſes des chevaux, trois pour les autres jeux, & trois qui donnoient le prix: enfin à ces neuf on en ajouta un dixiéme, pour en être le préſident.

Herode, fils d'Antipater, ſurnommé *le Grand*, bâtit un temple magnifique, qu'il dédia à Céſar, avec des jeux olympiques, qui ſe célébroient de cinq ans en cinq ans, à l'imitation des Grecs & des Romains.

Aleipta, Ἀλειπτὰς, les Aleiptes étoient ceux qui avoient ſoin d'oindre, c'eſt-à-dire, de frotter d'huile les athlétes: on les a ſouvent pris pour leurs maîtres & pour leurs moderateurs.

Alytarcha; l'Alytarque étoit celui qui commandoit aux maſtigophores, ou officiers qui portoient des fouets pour contraindre par le châtiment les athlétes lâches de combattre; d'autres diſent qu'il a eu ce nom, parce-qu'il préſidoit à la joie du peuple; & d'autres le nomment ainſi ἀπὸ τῆς ἅλης, de la craſſe qu'on racloit de deſſus le corps des athlétes auſquels il commandoit: d'où lui vient encore le nom d'ἀλυταρχήσας, *celui qui commande.*

Dans les lieux d'exercices, il y avoit des gens deſtinés pour oindre le corps des athlétes, afin de les rendre plus ſouples & plus pliables; après l'exercice, les athlétes avoient coutume de ſe laver dans de l'eau froide, & d'uſer encore de frictions, afin d'ôter la laſſitude.

Il y a eu quatre ſortes de combats ſacrés: les olympiques furent inſtitués les premiers; les pithyens les ſeconds, les iſthmiens les troiſiémes; & les neméens les quatriémes. Le vainqueur étoit nommé en grec l'ἐπίκης. Les olympiques ſe faiſoient en l'honneur de Pelops; les pithyens, en mémoire du ſerpent Python, tué par Apollon; les neméens en l'honneur d'Archemore fils de Lycurgue roi de Thrace, qu'un ſerpent avoit tué dans un pré, ou ſa nourice Hypſiphile l'avoit laiſſé par mégard. Les iſthmiens ſe célébroient en l'honneur de Palemon. Il y a des auteurs qui rapportent les jeux olympiques à Jupiter & les iſthmiens à Neptune.

Dans tous les jeux on ne choiſiſſoit point ſon antagoniſte; mais cela ſe faiſoit par ſort. L'antagoniſte étoit appellé en grec ἰσόκωλον σύλλεξιν & κολλάχου ἀντίκωλος du mot κῶλος, qui ſignifioit le même que κλῆρος, *ſort.* Ainſi ces mots grecs ſignifioient *conſort, de même fortune, de même ſort, aſſorti pour combattre contre un autre.*

Les athlothétes, agonothétes, & l'alytarque, étoient aſſis à gauche des hellenodiques, & vis-à-vis de ceux-ci, les prêtres de Cérès, auprès d'un autel de pierre blanche, avec les vierges conſacrées à cette déeſſe. Les athlothétes, agonothétes, alytharques, & autres qui préſidoient aux jeux, y paroiſſoient couronnés, & avec leur marque de puiſſance; par exemple, d'un caducée de Mercure, ou de la peau de lion, avec la maſſue d'Hercule, que l'on poſoit ſur une chaiſe d'or. En l'abſence du prince, on rendoit cet honneur à ſon bâton de commandement.

Le mot de *juvenes* ſe donnoit quelquefois aux hommes faits, qui ſeuls avoient été admis aux jeux *gymniques* dans l'ancienne Gréce.

On admettoit aux jeux olympiques les perſonnes de baſſe condition, pourvû qu'elles fuſſent robuſtes, & avec cela de bonne réputation; car la force du corps étoit particulierement eſtimée. Quand quelqu'un ſe préſentoit pour le combat, ſi perſonne n'oſoit lui tenir tête, il étoit cenſé vainqueur.

La couronne & le prix qui étoient expoſés dans un lieu élevé, leur étoient donnés par les helledoniques ou athlothétes, accompagnés des éloges de leur courage: après quoi ils traitoient leurs amis.

Les jeux ſacrés ont été encore nommés *luſtraux*, du mot latin *luſtrum*; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe faiſoient de cinq ans en cinq ans: l'on y diſtribuoit des couronnes; car aux autres jeux qui n'étoient pas ſacrés, on donnoit des vaſes d'airain, des coupes d'argent, de belles robes, des boucliers & autres prix.

Suidas remarque que dans les commencemens, on ne propoſoit pour tout prix que l'honneur ſeul; qu'à l'occaſion de l'honneur qu'ils remportoient, leurs amis leur faiſoient préſent de couronnes, avec de grands applaudiſſemens. Quelques-uns même croient qu'on jetta premierement des fleurs ſur le vainqueur, & peu après on s'aviſa de lui en faire des couronnes. Le prix étoit nommé en grec δῶρον, ou δόσις, en latin *donum*, *dos*, & *ſtips*; en françois, *une dot*, *un don*, *le ſalaire*, &c.

Les priviléges, les ſtatues, & beaucoup d'autres honneurs ont encore été la récompenſe de ces combats. Les vainqueurs étoient menés en triomphe, revêtus d'une robe peinte & couverte de palmes, & battoient même les ſtatues de ceux qu'ils avoient ſurmontés afin de les deshonorer par ce traitement. L'athléte hiéronique après avoir emporté trois couronnes appellées *triſolympiaques*, étoit parmi les Grecs exempt de toutes charges civiles; & ceux qui avoient remporté le même honneur chez les Romains, jouiſſoient du même droit & d'une pareille immunité.

On obſervoit exactement dans les lieux d'exercices de placer toujours les ſtatues de Théſée avec celle d'Hercule.

Les jeux thématiques ou *Argyrites* ont été mis au nombre des jeux ſacrés, auſſi-bien que les Stephanites ou *Coronaires*, au ſentiment de quelques auteurs.

Solon fit modérer la dépenſe que faiſoient les Athéniens à nourir les hiéroniques, & n'accorda ce droit qu'aux olympioniques. * Johan. Roſin. Thomas Dempſter, *antiq. grec. & rom.*

☞ ATHIS, bourg de France en baſſe Normandie, dans le diocèſe de Bayeux. Il eſt ſitué à une lieue & demie de Condé ſur Noireau, ſur un ruiſſeau qui va ſe décharger dans la riviere de Lambron, à quelque diſtance de-là. Il y a plus de trois mille ames. L'égliſe paroiſſiale eſt ſous le vocable de S. Vigor, évêque de Bayeux. Le ſeigneur d'Athis préſente à la cure. * *Mem. mſſ.* de M. Beziers, de Bayeux.

ATHLONE, *Athlona*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, dans le comté de Roſcomon. Elle eſt petite, mais aſſez forte, avec un château ſur la riviere de Shannon où elle ſort du lac de Rée ſur les frontieres de la province de Leinſter, environ à ſeize milles d'Irlande de Longfort, & à trente de Gallowai. Le prince d'Orange étant en Irlande, fit mettre le ſiége devant Athlone en 1691; mais cette ville qui tenoit pour Jacques II roi d'Angleterre, ſe défendit longtemps, & fit perdre bien du monde aux Anglois par la bravoure & la vigoureuſe réſiſtance de Richard Grace Irlandois, gouverneur de cette place; l'année ſuivante elle fut priſe, & cette priſe fut ſuivie de la réduction de toute l'Irlande. * Sanſon. *Mémoires du temps.*

ATHLONE (Godard-Adrian de Réede, ſeigneur d'Amerong, comte d') iſſu d'une famille illuſtre & ancienne de Weſtphalie, qui a toujours eu beaucoup d'at-

tention dans les alliances qu'elle a contractées, à conſerver la pureté de ſa nobleſſe. Il y a plus de cinq cens ans que cette famille ſortant de la Weſtphalie, s'établit dans les provinces de Gueldre, d'Overiſſel & d'Utrecht.

Frédéric de Réede tenoit un rang très-conſidérable dans cette derniere province l'an 1225, puiſqu'il fut l'arbitre du différend d'Othon II, évêque d'Utrecht, avec le duc de Gueldre, lequel avoit uſurpé les droits & les revenus de l'évêché, pendant que ce prélat avoit fait le voyage de la Terre-ſainte. L'évêque guerrier avoit aſſemblé une armée nombreuſe, avec laquelle il battit les troupes de Gueldre & de Zelande, qui s'étoient unies; mais la victoire n'ayant pas éteint l'inimitié & le différend, Frédéric de Réede fut choiſi, pour en être le juge. Il fit reſtituer les revenus que l'on avoit enlevés à l'évêque, qui fut tué l'année ſuivante dans une bataille près de Groningue contre les Friſons.

Cent ans après, en 1321, Guillaume de Réede intervint encore dans un démêlé que le peuple d'Utrecht & ſon évêque avoient contre le comte de Hollande. Fridéric Lirck, en prenant poſſeſſion de l'évêché, l'avoit trouvé fort riche: il diſſipa ſes revenus, & s'étant endetté avec les Hollandois, il ſe ſoumit au comte de Hollande, qui le gouvernoit par ſes conſeils. Le peuple irrité de cette diſſipation, & de l'obéiſſance aveugle de ſon évêque, tomba dans un ſi violent mépris pour lui, qu'il l'obligea à ſecouer le joug. Le comte voulant ſoutenir ſes uſurpations, le différend ne pût être accommodé que par l'arbitrage du ſeigneur de Réede.

Godardt de Réede, ſeigneur d'Amerong, de Saëlfedt & de Zulleſtein, grand bailli de la province d'Utrecht, épouſa en 1544, l'héritiere de Nienrode, dont il eut onze enfans. Cette nombreuſe famille ſe diviſa en trois branches de Saesfeldt, d'Amerong, & de Nederhorst. De cette ſeconde branche eſt ſorti Godart-Adrian, ſeigneur d'Amerong, dont nous parlons.

Il entra dans le gouvernement de la province d'Utrecht dès l'an 1643, devint préſident du collége des nobles, & rendit des ſervices importans à ſa patrie par un long cours d'ambaſſade qui occuperent preſque toute ſa vie. La premiere de ces ambaſſades fut celle de Danemarck en 1656. La conjoncture étoit délicate; le commerce du Sund, abſolument néceſſaire au commerce des Provinces-Unies, étoit troublé par les courſes des Suédois, qui menaçoient d'aſſiéger Dantzick; il falloit arrêter le cours des pirateries, & prévenir la priſe d'une ville importante. M. d'Amerong fit voir par ce coup d'eſſai ce que l'on devoit attendre de la ſuite de ſes négociations. M. Van Beuning & lui firent une alliance étroite entre les Provinces-Unies & le Danemarck, qui rétablit le commerce du Nord, faiſant hyverner la flotte que l'amiral d'Obdam commandoit dans le port de Copenhague; ce qui empêcha le ſiége de Dantzick. Fridéric III roi de Danemarck, fut ſi content de la maniere habile avec laquelle M. d'Amerong avoit ménagé cette affaire, qu'il lui donna l'ordre de l'éléphant.

De retour dans ſa patrie, il n'y demeura pas longtemps en repos; il fut nommé un des ambaſſadeurs de la premiere ambaſſade de la république en Eſpagne, après la paix de Munſter en 1660. Il étoit difficile de ſe ménager dans une cour qui regrettoit encore la perte des ſept provinces, & où la néceſſité de les reconnoître pour ſouverains n'étoit pas encore bien digérée. De-là il fut envoyé auprès de Chriſtophe Bernard de Gallen, évêque de Munſter. Cet eſprit remuant voulant étendre ſes frontieres, avoit deſſein de déclarer la guerre aux Provinces-Unies. L'occaſion qu'il en prit, fut de demander la ceſſion du Leyderland, ſe chargeant d'aquitter la dette que le prince de la Friſe orientale devoit payer au prince de Lichtenſtein. Cette affaire intéreſſoit d'autant plus les états des Provinces-Unies, que l'évêque leur demandoit Borclo. Ils confierent la négociation de cette affaire à M. d'Amerong, pendant que le prince de Naſſau gouverneur de la Friſe ſe rendoit le maître de Leyder: ce qui obligea l'évêque de céder, malgré tous les artifices qu'il employa pour éluder la tréve; & cette guerre finit preſque auſſitôt qu'elle fut commencée.

L'ambaſſade la plus utile de M. d'Amerong, fut celle dont il ſe chargea auprès des princes d'Allemagne en 1672. Les armes de la France avoient pénétré juſque dans le ſein des Provinces-Unies: les diviſions inteſtines expoſoient le reſte au même ſort: on ne voyoit preſque aucune apparence de ſecours, la guerre commencée d'une maniere imprévue n'ayant pas donné le temps de faire des alliances. On chargea M. d'Amerong d'aller ſolliciter les princes de l'Empire d'arrêter le cours impétueux des victoires dont les ſuites pouvoient rejaillir ſur eux. Il travailla ſi utilement pour la liberté de ſa patrie, que le roi de France irrité du ſuccès de ſes négociations, fit bruler ſes châteaux & ſes maiſons, ſur le refus qu'il fit aux ordres du roi de ſe rendre dans ſa province d'Utrecht, ſoumiſe par ſes armes. Ce ſeigneur aimant mieux ſacrifier ſes intérêts à ſon inclination & à la liberté de ſa patrie, que d'obéir à un ordre qui lui étoit ſi préjudiciable, obtint des princes le ſecours qu'il avoit demandé, qui fit abandonner aux vainqueurs leurs conquêtes. Il fut depuis employé dans les cours de Saxe, de Brandebourg, & enfin dans celle de Danemarck, par laquelle il avoit commencé & où il finit ſes jours le 9 d'octobre 1691, laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique.

Godart de Réede, ſeigneur d'Amerong, de Guinckel, &c. & comte d'Athlone, qui ayant pris le parti des armes, ſe diſtingua dans la guerre de 1672 en qualité de colonel de cavalerie, & ſuivit Guillaume III du nom, prince d'Orange, dans ſon expédition d'Angleterre. L'Irlande eut beaucoup de peine à ſe ſoumettre; le roi Jacques après ſa retraite en France, paſſa dans ce royaume avec le comte de Lauzun, général des troupes françoiſes; mais ayant été battu par Guillaume III au paſſage de la Boine, il l'obligea avec une partie des généraux François de quitter ce royaume & de repaſſer en France. Cependant on ne put faire rentrer les Irlandois ſous l'obéiſſance. Le reſte de leur armée s'étant retiré dans Limerik, leur opiniâtre défenſe obligea le roi Guillaume d'en lever le ſiége. Les Irlandois ayant reçu un renfort avec le comte de Tirconnel, qui revenoit de France avec des munitions, & vingt mille habits pour les troupes, ranima tellement les Irlandois, qu'ils réſolurent de fortifier Athlone, ayant fait un détachement de trois mille hommes pour ſoutenir les travailleurs. Le général Guinckel, depuis comte d'Athlone, qui commandoit en qualité de lieutenant général, alla attaquer ce détachement d'une maniere ſi vigoureuſe, qu'il les obligea de ſe retirer: le gros étoit rangé en bataille à la Motte de Grenogue, auquel le comte d'Athlone ayant marché, la terreur les ſaiſit tellement, que leur cavalerie ayant abandonné l'infanterie, elle fut obligée de ſe ſauver dans les bois & les marais. Cette déroute fut complette, & ne coûta au vainqueur qu'un mort & cinq ou ſix bleſſés.

Ces heureux ſuccès déterminerent facilement le roi Guillaume, qui avoit beſoin d'un général habile pour les réduire, à faire choix du comte d'Athlone pour commander ſon armée d'Irlande, qui par ſes manieres obligeantes étoit d'ailleurs fort agréable aux Anglois.

Le marquis de Saint-Ruth, lieutenant général des armées de France, étant arrivé avec un renfort qui rendoit ſon armée nombreuſe, le comte d'Athlone ſe mit en campagne au commencement de juin 1691. Son armée étoit compoſée de 15 bataillons & de 3000 chevaux, avec leſquels il attaqua Ballimore, que les Ir-

Digitized by Google

landois avoient fortifié comme un poſte d'où ils pouvoient incommoder les convois. Le commandant répondit fierement aux ſommations que lui fit faire le général ; mais ayant eſſuyé le premier feu du canon, & remarqué que le comte d'Athlone avoit fait paſſer ſur des pontons & des chaloupes ſes grenadiers ſur le marais, il capitula l'après midi, quoique ſa garniſon fût compoſée de 800 ſoldats & de 300 rapetaſſes. De-là le général marcha à Athlone : il ſe rendit maître ſans beaucoup de peine de la partie de la ville qui eſt en deça du Shannon ; il trouva plus de difficulté à paſſer de l'autre côté, les Irlandois en occupant les bords. La place étoit revêtue de bons ouvrages, & couverte à droit & à gauche de marais impraticables à la cavalerie ; ſa garniſon étoit non-ſeulement conſidérable, mais même ſoutenue par l'armée qui s'en étoit approchée, compoſée de François & d'Irlandois. Cela n'empêcha pas le comte d'Athlone de faire travailler au rétabliſſement du pont que les Irlandois n'avoient pu entierement détruire. Le feu ayant été mis aux ouvrages, il fallut différer au lendemain l'attaque de la ville & du château, où le général comte d'Athlone ayant fait paſſer le Shannon par le ſeul gué qui ſe trouva, chaſſa les Irlandois des bords de la riviere dans le château, où il les attaqua & s'en rendit le maître ſans beaucoup de réſiſtance, pendant que le marquis de Saint-Rut croyoit n'avoir rien à craindre, étant couvert du Shannon & d'Athlone.

Les Irlandois publierent qu'ils avoient laiſſé perdre ce poſte pour attirer les Anglois à une bataille générale. Ils occupoient un poſte avantageux près d'Agrim ; mais malgré ces difficultés & leur ſupériorité, le comte d'Athlone ne laiſſa pas de marcher droit à eux, réſolu de leur livrer bataille. Il fallut pour cela paſſer la riviere ; ce qu'il fit ſans réſiſtance. Les Irlandois s'étant fait voir derriere des marais difficiles à traverſer, le comte d'Athlone commanda quatre régimens, qui les traverſerent & attaquerent le retranchement des Irlandois, dont le grand feu les auroit fait ſuccomber, ſi le comte d'Athlone n'avoit pas fait défiler de la cavalerie & des dragons au travers du marais, qui ſoutenant avec chaleur la valeur de leurs camarades, ſe battirent avec fermeté ; ce qui fit balancer la victoire, qui au commencement paroiſſoit pencher plutôt du côté des Irlandois que des Anglois. Les régimens François réfugiés, beaucoup inférieurs à ceux des Irlandois qui les attaquoient, en furent pouſſés avec beaucoup de vigueur ; ce que le général ayant remarqué, il fit avancer un régiment de dragons, qui prenant ces Irlandois en flanc les mit dans un grand déſordre. Ils ne laiſſerent pas que de ſe rallier ; mais un détachement étant venu fondre ſur eux, ces bataillons Irlandois furent entierement renverſés. La cavalerie de la même aile chargeoit avec une vigueur ſurprenante ; les régimens des gardes & celui de Ruvigni, qui ſe ſurpaſſa dans cette occaſion, ayant mis la cavalerie des Irlandois en déſordre, elle fut ranimée par les gardes du roi Jacques, qui combattant ſous les yeux de leurs généraux, firent acheter cherement la victoire.

L'aile gauche irlandoiſe fit moins de réſiſtance : après trois heures de combat, elle commença à ſonger à la retraite. L'infanterie voyant que la cavalerie, qui avoit combattu ſur les hauteurs l'abandonnoit, ne ſongea plus qu'à ſa ſureté. On auroit plus profité de cette victoire, ſi la nuit n'avoit pas arrêté les victorieux ; d'ailleurs fatigués par ces pertes, & les combats qu'ils avoient eus à ſoutenir contre une armée ſupérieure de huit mille hommes. Outre les priſonniers, il reſta ſix mille morts des Irlandois ſur le champ de bataille, deſquels fut le marquis de Saint-Rut. Le bagage & le canon furent la proie du vainqueur. Le comte d'Athlone ayant fait rafraîchir ſon armée, marcha à Gallowai, où commandoit M. Dillon. Ce gouverneur avoit fierement refuſé la capitulation avantageuſe qu'on lui offroit, dans l'eſpérance qu'il ſeroit ſecouru par O Donel, chef des Irlandois, qui le regardoient comme un prophéte ; mais O Donel s'étant avancé juſqu'à ſix milles de *Gallowai*, il rebrouſſa chemin, ayant appris qu'il trouveroit les Anglois ſur ſa route. Cette retraite déconcerta tellement la fierté du gouverneur, qu'il capitula, ſans attendre le canon, qui ne pouvoit arriver de huit jours. La perte d'une place ſi importante acheva de déconcerter les Irlandois, qui ne ſongerent plus qu'à fortifier Limerik, où ils jetterent ce qui leur reſtoit de troupes, ne doutant pas que le comte d'Athlone en l'aſſiégant n'achevât par ſa priſe la conquête de l'Irlande.

Il s'avança vers cette place, ſoumettant tous les forts où les Irlandois s'étoient poſtés dans l'eſpérance de gagner du temps, & que les pluies fréquentes dans l'arriere ſaiſon, qui avoient obligé l'année précédente le roi Guillaume d'en lever le ſiége, leur procureroient le même avantage.

Le général ne s'épouvanta ni par les incommodités de la ſaiſon, ni par les obſtacles que les Irlandois pouvoient apporter à ſes conquêtes ; il inveſtit la place, ayant mis de bonnes garniſons dans tous les forts qu'il avoit ſoumis. Une eſcadre qui ſe préſenta devant le port, releva le courage des aſſiegés ; mais le canon des aſſiégeans leur ayant ôté l'eſpérance du ſecours qu'elle leur amenoit de France, obligea la cavalerie *irlandoiſe* de ſe retirer en confuſion. La mort enleva en même temps le comte de Tirconnel, chagrin de voir les affaires de ſon maître ſi déſeſperées : le grand nombre d'Irlandois qui s'étoient réfugiés dans cette place, comme dans une retraite aſſurée, étant autant de bouches inutiles, en faciliterent la conquête. Pour en venir à bout, il fallut forcer la cavalerie, qui s'étoit campée derriere la riviere du côté de la province de Clare. Le général y fit paſſer de l'infanterie ; & malgré la réſiſtance des dragons, poſtés derriere des retranchemens, on força la cavalerie de ſe retirer. Le ſiége continuant avec vigueur, la place fut obligée de capituler. C'eſt ainſi que dans une ſeule campagne le comte d'*Athlone* gagna une bataille, aſſiégea & prit trois villes conſidérables, détruiſit entierement une armée plus nombreuſe que la ſienne qui ne manquoit de rien, ni de généraux bien intentionnés, & ſoumit entierement l'Irlande, qui avoit réſiſté pluſieurs années. Il eut de plus l'agrément d'exercer ſa clémence, ſa vertu favorite, à l'égard des vaincus, qu'il traita avec toute l'humanité poſſible, recevant tous ceux qui voulurent ſe ſoumettre à l'obéiſſance du roi Guillaume, & facilitant le paſſage en France à ceux qui le refuſerent, en les faiſant embarquer ſur les vaiſſeaux françois, au commandant deſquels il donna un paſſeport pour n'être point inquietés des flotes angloiſes & hollandoiſes dans leur route.

Ces ſervices importans furent récompenſés par le roi Guillaume du titre de comte d'Athlone, qu'il lui donna pour lui & ſes deſcendans. La république n'étant pas inſenſible à la gloire que ce général s'étoit acquiſe dans une expédition ſi difficile, lui confera le généralat de ſa cavalerie, dont il ſoutint le caractère avec honneur, s'étant diſtingué dans tous les commandemens dont il fut chargé, comme de l'inveſtiſſement de Namur, que la paix de Riſwic ſuivit de près.

La guerre ayant recommencé l'année 1702, *la république* le nomma pour ſon velt-maréchal, & général de ſes armées. Le duc de Bourgogne, accompagné du maréchal de Bouflers, ayant formé le deſſein de l'envelopper avec une armée nombreuſe près de Cleves, ce général ayant pénétré leur deſſein, ſe retira avec ſon petit corps ſous le canon de Nimegue, & ſauva une des principales clefs des frontieres de l'état, pendant que le gros de l'armée faiſoit le ſiége de Keiſerſwert. Cette conquête étant achevée, il finit ſa campagne avec le duc de Marlborough, ayant reconquis toutes les places de la Meuſe juſqu'à la ville & citadelle de Liége. Ce furent les prémices des victoires que l'on remporta dans la ſuite, & où il auroit eu bonne part, ſi la mort ne l'avoit arrêté d'une maniere imprévue, ayant été frapé

Digitized by Google

d'une apoplexie, dont il mourut à Utrecht le 11 février 1703, dans la commanderie de l'ordre teutonique, dont il étoit grand commandeur. Il étoit auſſi revêtu de l'ordre de l'élephant, auquel il avoit ſuccedé, après la mort de ſon pere. Il a laiſſé quatre enfans mâles qui ont embraſſé la religion proteſtante, ſavoir *Frideric-Chriſtian* comte d'Athlone, lieutenant-général de cavalerie, qui avoit ſecondé les efforts de ſon pere à la bataille d'Agrim; *Godart-Adrian*, député aux Etats-généraux; *Reinart*, colonel de cavalerie; & *Jacques*, capitaine de vaiſſeau; & quatre filles catholiques ainſi que leur mere. * *Mémoires manuſcrits.*

ATHMATA, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda, ſituée entre Aphera & Cariath-Arbé. * *Joſué* 15, 53.

ATHOL ou ATHOLE, *Atholia*, province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. C'eſt un pays deſert & couvert de montagnes, entre les provinces de Perth, de Strathnavern, de Badenoth & de Loquaber. * Cambden.

ATHOL (Gautier Stuart, comte d') fils de Robert II du nom, roi d'Ecoſſe, *cherchez* GAUTIER.

ATHON, ville des frontieres d'Arabie, qui fut priſe ſur Aretas roi de ce pays, par Alexandre *Janneus*. Hircan la reſtitua depuis avec neuf autres fortes places, en conſidération du ſecours que ce prince Arabe lui avoit donné contre ſon frere Ariſtobule, qui s'étoit emparé de ſes états. * Joſéphe, *antiq. liv. XIV, c. 2.*

ATHOS (le Mont) montagne de la Macédoine, province de la Turquie en Europe. Cette montagne s'avance dans l'Archipel, en forme de preſqu'iſle, entre le golfe de Conteſſa & celui de *Monte-Santo*. Elle ne tient à la terre que par un iſthme d'une demi-lieue. Elle a environ dix lieues de circuit: ſon ſommet eſt ſi haut, qu'il s'éleve au-deſſus de la région où ſe forment les nuées & les pluies. Xerxès roi de Perſe, rendit autrefois cette montagne célébre, en coupant l'iſthme, pour y faire paſſer ſa flotte. Aujourd'hui elle n'eſt habitée que par des Caloyers ou moines Grecs de l'ordre de S. Baſile: ils y ont vingt-quatre monaſtères, & plus de cinq mille moines, qui demeurent dans des *laures* ou cellules, où ils vivent ſéparés comme des hermites. Les deux principaux monaſtères, qui ſont *Catapedos* & *Agia-Laura*, ont plus de ſix tens moines pour leur part. Quelques-uns de ces monaſtères ſont fortifiés pour réſiſter aux inſultes des pirates. Les moines y cultivent la terre, & y vivent de leur travail. Ils ſont inſtruits dans la religion & dans les ſciences; & c'eſt d'entr'eux que l'on tire tous les évêques dépendans du patriarche de Conſtantinople. Le nombre des religieux, ſi l'on en croit Baudrand, eſt aujourd'hui conſidérablement diminué. Il n'y a que ce ſeul endroit de la Gréce, où les chrétiens ſchiſmatiques ſouffrent & révérent une image en relief. C'eſt celle de la *Panagia*, ou de la Vierge Toute-Sainte, qui eſt placée ſur une des pointes de cette montagne. Elle eſt de marbre blanc; & quoique la plupart du temps elle ſoit environnée de neiges, & élevée ſur un rocher fort eſcarpé, les Grecs ne laiſſent pas d'y monter avec une grande dévotion, & de faire leurs prieres à ſes pieds. Quand on agite avec eux la controverſe des images en relief, on les fait demeurer tout court, en leur oppoſant l'exemple de celle-là. * Guillet; *Lacédémone ancienne & nouvelle.* Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 4, *c.* 10. Belon, *l.* 1, *c.* 35. Jean Commene, *dans ſa deſcription du Mont-Athos, donnée en* 1708, *par* le P. dom Bernard de Montfaucon, à la fin de ſa belle & curieuſe Paléographie grecque, où l'on peut voir une carte exacte, & un détail des monaſtères du Mont-Athos. *Voyez* CALOYERS.

ATHOTIS ou ATHOTES, premier du nom, étoit fils de *Menés*, & partagea l'Egypte avec ſes freres Cutudes & Nécherophes. Il commanda dans la haute Egypte, où étoit la ville de Thèbes. Quelques auteurs ont cru que cet Athotis étoit le Thot ou Mercure des Egyptiens, qui leur a appris l'uſage des ſciences, & qu'il leur avoit donné les caractères & les lettres dont ils ſe ſervoient. On ne peut rien aſſurer de certain touchant le temps de ſon regne, & celui d'Athotis II, ſon fils & ſon ſucceſſeur. Ce que l'on conjecture, c'eſt qu'ils vivoient peu de temps après la fondation du royaume d'Egypte, qui fut établi vers l'an 2207 avant J. C. * G. Syncelle, *chron.* Euſébe, *in chron.* & *de prap. evang. l.* 1.

ATHOUFI, ſurnom de Khaireddin Khedhr ben Omar, qui a écrit ſur l'*Iſagoge* de Porphyre. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHRIANI (Ahmed Ben Ali) auteur qui a écrit les vies des ſaints Muſulmans. Jafei le cite dans la préface de l'hiſtoire qu'il a compoſée ſur le même ſujet. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHRONGE, berger Juif, oſa prendre le diadême dans la Judée, quatre ans avant l'ére de J. C. & pilla long-temps cette province. * Joſéphe, *de bel. jud. l.* 2, *c.* 7.

ATHYTES, ſacrifices qui ſe faiſoient anciennement ſans victimes, & qui étoient proprement les ſacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux dieux des victimes. Ce nom eſt grec ἄθυτα, d'α privatif, & de θύτα en compoſition, *victimes.* * Cœl. Rhodig. *liv* 12, *c.* 1.

ATIA ou ACTIA, mere de l'empereur Auguſte, *cherchez* ACCIA.

ATIENZA, *Atientia*, petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, aux confins de la nouvelle, entre la ville de Siguença & celle de Borgo d'Oſma. Atienza donne le nom de *Sierra d'Atienza*, à de grandes montagnes voiſines, & qui ſont une partie de celle qu'on appelloit anciennement *Idabeda.* * Baudrand.

ATILIUS, né d'un pere affranchi, voulant donner au peuple romain un ſpectacle de gladiateurs, commença de bâtir un amphithéatre proche de Fidene; mais comme les fondemens n'en étoient point ſolides, ni la charpente bien travaillée, cette vaſte & prodigieuſe maſſe de bâtimens venant à enfoncer en dedans & en dehors, fit périr un nombre infini de monde qui aſſiſtoit au ſpectacle: il y eut cinquante mille hommes tant bleſſés qu'écraſés dans ce déſaſtre. Atilius ayant été auſſitôt exilé pour ſa peine & pour cette dépenſe mal employée, il y eut un arrêt du ſénat, qui défendoit que perſonne dorénavant ne donnât au public un combat de gladiateurs, & n'entreprît de faire dreſſer un théâtre, à moins qu'il n'eut pris toutes les précautions pour s'aſſurer du terrein & de la charpente. Cet accident arriva ſous le conſulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, la 13 année de l'empire de Tibére. * Tacit. *liv.* 4, *annal. c.* 62, 63.

ATILIUS Regulus, *cherchez* ATTILIUS.

ATINO, *Atina*, village du royaume de Naples dans la terre de Labour. Il eſt à trois lieues de la ville d'Aquino du côté du nord. Atino étoit autrefois une ville épiſcopale, dont l'évêché fut ſupprimé par le pape Innocent III. * Baudrand.

☞ ATLANTIDE, grande iſle de l'Océan, ſelon les anciens, en latin *Atlantis.* Entre les anciens auteurs, Platon eſt celui qui en a parlé avec plus de détail, & on pouroit dire d'exactitude. Je vais rapporter ſuccinctement ce qu'il en dit dans ſes dialogues de *Timée* & de *Critias.* A l'entrée du détroit des colonnes d'Hercule étoit une iſle nommée *Atlantide*, plus grande que l'Afrique & l'Aſie enſemble. On pouvoit aller de-là aux iſles voiſines, & de ces iſles à un continent, qui étoit à l'oppoſite, & voiſin de la véritable mer. Les dieux ayant partagé la terre entre eux, l'iſle Atlantide échut à Neptune, qui y épouſa la fille d'Evenor, un de ceux que la terre enfanta au commencement. Il en eut dix enfans mâles, à chacun deſquels il donna une partie de l'iſle pour l'habiter. Il donna à l'aîné le nom d'Atlas,

Digitized by Google

d'où vient que la mer s'appelle *Atlantique*, & l'établit roi de tous ſes freres. Les enfans de Neptune & leur poſtérité habiterent ce pays durant pluſieurs ſiécles; mais ce fut toujours la branche d'Atlas qui domina: le plus ancien laiſſoit la couronne à ſon fils aîné, ce qui dura pluſieurs ſiécles. Dans la ſuite ils firent des conquêtes, & étendirent leur domination ſur pluſieurs iſles voiſines, & ſur la plus grande partie du continent: car ils commandoient à la troiſiéme partie du monde nommée la *Lybie* (c'eſt ce que nous appellons *Afrique*) juſqu'à l'Egypte. Ils occupoient auſſi l'Europe juſqu'à la mer de Tyrrhéne. Les Athéniens s'oppoſerent ſeuls aux efforts de ces conquérans, & délivrerent du joug tout ce qui eſt juſqu'aux colonnes d'Hercule: ils allerent même les repouſſer juſque dans leur iſle. Après cela il arriva que par un grand tremblement de terre, & par une pluie qui dura tout un jour, & toute une nuit, la terre s'entr'ouvrant, engloutit & les Athéniens vainqueurs, & les habitans qu'ils étoient venu ſubjuguer. L'iſle Atlantide fut elle-même ſubmergée; & depuis ce temps-là cette mer n'eſt plus navigable, à cauſe du limon qu'y laiſſa cette iſle détruite.

Ce récit que nous donnons dépouillé de toutes les circonſtances fabuleuſes dont il a plu à Platon de l'orner, ne ſemble rien contenir de contraire à la vérité hiſtorique. Il y a eu un très-grande iſle habitée vis-à-vis du détroit, que nous appellons aujourd'hui de Gibraltar: elle étoit voiſine d'autres iſles, & d'un continent oppoſé; tout cela eſt très-poſſible. L'idée de menſonge que porte avec ſoi le nom de Neptune eſt corrigée par l'explication. Selon le P. Kircher, *Traité du monde ſouterrain*, t. 1, l. 2, c. 12, p. 81, les Egyptiens racontoient que leur Hercule, ſurnommé Oſiris, ſoumit tous les peuples depuis l'Orient juſqu'au détroit des deux côtés; que ce détroit fut depuis appellé de ſon nom; qu'Oſiris paſſa enſuite dans une grande iſle, ſituée dans une vaſte mer, & y établit une colonie ſous le commandement de Neptune, l'un de ſes neveux. Voilà l'origine de la fable racontée par Platon, & peut-être l'origine du Dieu de la mer.

La grandeur de cette iſle a fait croire à quelques-uns que c'étoit l'Amérique. Ortelius, *Theſaur.* ſemble être de ce ſentiment. M. Baudrand, *ed.* 1682, dit que c'eſt celui des plus habiles gens, & M. Sanſon l'a ſuivi. Un profeſſeur d'Upſal en Suéde, a fait un gros ouvrage ſous le titre d'*Atlantica*, où il y a bien de l'érudition perdue pour prouver que l'Atlantide de Platon eſt la Scandinavie où ſont la Suéde & la Norwége. Mais une ſeule circonſtance détruit ces deux ſentimens: c'eſt que l'Atlantide doit avoir été voiſine du détroit de Gibraltar: & l'Amérique & la Scandinavie en ſont trop loin. Il eſt plus naturel de croire que l'Amérique eſt ce continent déſigné par Platon au-delà de l'Atlantide & des iſles voiſines. Ainſi il eſt beaucoup plus ſûr de ſuivre le ſentiment du P. Kircher, qui penſe que cette iſle ſi fameuſe étoit une grande étendue de pays dont les Canaries & les Açores faiſoient peut-être partie. On ſait que les iſles Açores ſont ſujettes à d'horribles tremblemens de terre, & que la mer fait de grands ravages durant ces révolutions de la nature. L'exiſtence de l'Atlantide eſt fort utile pour démontrer par quelle voie l'Amérique a pu être peuplée de bonne heure, en ſuppoſant, comme Platon le témoigne, qu'elle n'étoit pas fort éloignée de l'ancien continent, & qu'elle s'étendoit fort loin vers l'occident, où eſt l'Amérique, dont elle pouvoit être fort voiſine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ATLANTIDES, peuples d'Afrique, demeurant aux environs du mont Atlas, connus parmi les anciens pour leur piété & leur religion, & pour le droit d'hoſpitalité qu'ils accordoient de bon cœur à tous les étrangers qui venoient dans leur pays. Ils reconnoiſſoient pour le premier & le plus grand de tous les dieux *Uranus*, c'eſt-à-dire, le ciel, qu'ils diſoient avoir autrefois regné parmi eux: ils ajoutoient qu'il avoit épouſé pluſieurs femmes, dont il avoit eu 45 enfans; mais particuliérement de celle qui ſe nommoit Titée, *Titea*; leſquels enfans avoient été appellés *Titans* du nom de leur mere. * Diodor. *Sicul. l.* 3, & 4. Euſébe, *l.* 2, *præp. evang.*

ATLAS, roi de Mauritanie, frere de *Promethée*, étoit un excellent aſtronome. Quelques auteurs prétendent qu'il vivoit vers l'an 1556 avant J. C. du temps de Cécrops roi d'Athénes; mais ſur quel fondement? On dit qu'il inventa la ſphére, & qu'il acquit une parfaite connoiſſance des étoiles, & de toute la machine du ciel. C'eſt ce qui a donné ſujet à la fable de le faire fils de Jupiter, c'eſt-à-dire, du ciel & de Clymene; & de dire qu'il ſoutenoit les cieux avec ſes épaules. Comme il contemploit les aſtres ſur les montagnes de Mauritanie, les poëtes ont feint qu'il fut métamorphoſé en montagne pour avoir mépriſé Perſée, qui venoit prendre des pommes qu'Atlas avoit ſoin de garder: ce qui arriva ainſi. Atlas ayant été averti par l'oracle de ſe donner de garde d'un fils de Jupiter, devint ſi miſanthrope ſur cet article, qu'il ne vouloit recevoir chez lui aucun hôte. Perſée fils de Jupiter & de Danaé, piqué de ſon refus, lui montra la tête de Gorgone. Atlas ne l'eut pas plutôt enviſagée, qu'il fut changé en une montagne ſi haute que l'œil n'en peut découvrir le ſommet. Ovide rapporte cette aventure, *l.* 4 *métamorphoſ. v.* 656. Au reſte, Atlas fut pere d'Antée. Quelques auteurs ont cru que ce ſavant aſtronome étoit le même qu'Enoch. Cette opinion n'eſt pas nouvelle, quoique très-mal fondée; car Euſébe en parle, & cite Cornelius *Polyhiſtor* qui la rapportoit, après Eupolemus, auteur d'une hiſtoire des rois Juifs, comme nous l'apprenons de Joſéphe, & c'eſt peut-être parcequ'Enoch eſt cru l'inventeur de l'aſtrologie. D'autres mettoient trois ATLAS; l'un frere de Promethée, le ſecond roi de Mauritanie, & le troiſiéme, Italien. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3, 5, *biblioth.* Euſébe, *in chron.* & *l.* 9. *præp. evang. c.* 17. S. Auguſtin, *l.* 18, *de civit. Dei*, *c.* 38. Scaliger. Voſſius. Petau, &c.

ATLAS, longue chaîne de montagnes dans l'Afrique, que l'on diſtingue en grand & petit Atlas. Le grand ATLAS, que les habitans du pays nomment *Ayduacal*, ſépare la Barbarie du Biledulgerid de l'orient à l'occident, depuis Meyés juſqu'à Meſſa, ville de la province de Sus, vers l'Océan Atlantique. Il emprunte le nom d'*Ayduacal* d'un petit pays du royaume de Maroc. Le petit ATLAS, que l'on appelle autrement *Errif*, s'étend le long de la côte de la mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au royaume de Tunis, au-deſſus de Bonne. On lui a donné le nom d'*Errif*, parceque le bout de cette chaîne de montagnes vers l'occident, eſt dans une province du royaume de Fez, nommée *Errif*. Le grand Atlas eſt inhabitable en pluſieurs endroits, qui ſont extrêmement froids & couverts de forêts preſque inacceſſibles; mais en d'autres, l'air y eſt plus tempéré, & il y a de grandes bourgades aſſez peuplées. L'année n'y a que deux ſaiſons; car l'hyver y dure depuis octobre juſqu'en avril, & l'été pendant les ſix autres mois. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

ATMEIDAN, grande place à Conſtantinople, deſtinée à la courſe des chevaux, ainſi nommée d'*At*, qui ſignifie *cheval*, & *Meidan*, *place découverte*, *carriere* ou *champ uni*. On l'appelle autrement *Hippodrome*, qui eſt un mot grec compoſé d'ἵππος *cheval*, & de δρόμος *courſe*. Il a 550 pas de long, & 120 de large. On y repréſentoit du temps des empereurs Grecs, les jeux du cirque, & autres fêtes publiques. On y voit encore cinq colonnes, au milieu deſquelles il y a une pyramide remarquable, couverte de tous côtés de caractéres hiéroglyphiques: au bas de la pyramide on y reconnoit l'empereur Théodoſe accompagné de ſes deux fils, Honorius & Arcadius, & environné de toute la magnificence, & de toute la pompe d'une cour impériale. Le ſerail de l'Atmeidan ſe nomme auſſi *le ſerail d'Ibrahim Bacha*, parcequ'il fut bâti par ce fameux Ibrahim grand viſir,

Digitized by Google

viſir ſous le regne de Soliman II. Il ne faut pas confondre les trois places de Conſtantinople, dont l'une s'appelle *Atmeidan*, l'autre *Etmeidan*, & la troiſiéme *Okmeidan*. *Atmeidan* eſt l'hippodrome. *Etmeidan* eſt le marché où l'on vend la viande, ou la boucherie; car *Et* ſignifie *chair*. *Okmeidan* eſt la place où l'on s'exerce à tirer l'arc; & ce mot eſt compoſé d'*Ok*, qui veut dire *fléche*. Les Perſes appellent *Atmeidan* toutes les grandes places publiques. * Pietro della Valle, *itiner. tom.* 1, & Jacques Spon. *itiner. part.* 1, *p.* 231, *& ſeq.* Codinus. Ricaut, *de l'emp. ottoman.*

ATOSSE, fille de *Cyrus*, roi de Perſe, ſœur de *Cambyſe*, & de *Smerdis*, fut quelque temps entre les bras du mage qui s'étoit emparé du trône des Perſes, ſous le nom de Smerdis; mais la fraude ayant été découverte, & le mage tué par les ſept princes conjurés, Darius fils d'Hyſtaſpe, qui fut déclaré roi, l'épouſa la derniere année de la LXIV olympiade, & 521 avant J. C. Elle fut mere d'*Artabazane*, & de *Xerxès*. Ce dernier qui étoit le cadet, fut mis ſur le trône, & préferé à ſon aîné qui étoit né devant que Darius fût roi. Atoſſe eſt la même princeſſe que Démocede médecin grec guérit d'un ulcére qu'elle avoit au ſein. * Hérodote, *l.* 13, & 4. Euſébe, &c.

ATRA, ville de Méſopotamie, eſt fameuſe pour les ſiéges qu'elle a ſoutenus en différentes occaſions. Elle n'étoit ni grande, ni belle; mais ſituée ſur la pointe d'une montagne, ceinte de bonnes murailles, très-peuplée & très-riche, à cauſe des offrandes qu'on y venoit faire au ſoleil qui y étoit adoré. Sa principale force conſiſtoit en ce que le pays d'alentour étoit déſert, ſans bois, ſans herbe, preſque ſans eau, & que l'air d'ailleurs y eſt extrêmement chaud. Trajan l'aſſiégea l'an 117 de J. C. & fut obligé d'en lever le ſiége. L'empereur Sévére n'eut pas un ſuccès plus heureux l'an 199, comme ſi cette ville, preſque inconnue, eut été deſtinée pour être l'écueil de la valeur romaine. Enfin, Artaxerxès, roi de Perſe, fut obligé à ſon tour de ſe retirer de devant cette place, qu'il avoit aſſiégée en 228. * Ammien Marcellin, *l.* 25. Dion, *l.* 68, & 75. Hérodote, *l.* 3, 6.

ATRATINUS, orateur, qui vivoit ſous l'empire d'Auguſte, vers l'an 733 de Rome. On dit qu'il avoit autrefois accuſé Cœlius; & qu'étant ennuyé de vivre, il ſe fit mourir dans un bain, ayant laiſſé ſes biens au même empereur. * S. Jerôme. Euſébe, *in chron.*

ATRATUS ou le NOIR (Hugues) cardinal dans le XIII ſiécle, Anglois de nation, & natif d'Evesham, dans le diocèſe de Worceſter, fit de grands progrès dans les ſciences, particuliérement dans la philoſophie, dans les mathématiques & dans la médecine. Il ſe rendit ſur-tout ſi habile médecin, qu'on le ſurnommoit ordinairement le *Phenix de ſon temps*. Le pape Nicolas III ſouhaita de le voir à Rome, où il ſoutint parfaitement l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Peu après il ſe fit prêtre, & fut fait cardinal par le pape Martin IV, le 23 mars de l'an 1281. Il remplit exactement les devoirs de ſon miniſtère, & mourut de peſte, l'an 1287. On lui attribue quelques ouvrages; *De genealogiis humanis. Problemata. Canones medicinales.* * Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Auberi, *hiſtoire des cardinaux.*

ATRÉE, fils de Pélops & d'Hippodamie, ſuccéda à ſon pere au royaume d'Elide l'an 2777 du monde, 1258 avant J. C. Pélops avoit inſtitué les jeux olympiques dans cette province, & Atrée continua d'y attirer les Grecs; on dit même qu'Hercule y fut un des athlétes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce héros & à Euryſthée, qui regnoit en même temps à Mycénes. Hercule étant mort, ſes deſcendans entrepriſent de chaſſer Euryſthée, qui fut tué en les combatant. Ils ne demeurerent qu'un an dans le Peloponnèſe, & trois ans après ils y revinrent; mais les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il ſe l'aſſura par la défaite des Héraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entrepriſes qu'au bout de cent ans. On place le commencement de ſon regne à Mycénes, l'an 2807 du monde, 1228 avant J. C. & on lui donne vingt ans de durée. Il eut un fils nommé *Pliſthene*, qui mourut avant lui; & laiſſa deux fils célébres dans l'hiſtoire, Agamemnon & Menelaüs. L'aîné de ces princes étant encore trop jeune lorſqu'Atrée mourut, Thyeſte leur oncle prit la régence l'an 2827 du monde, 1208 avant J. C. & eſt compté entre les rois de Mycénes. *Voyez* MYCÉNES. * Euſébe, 1. *chroniq.*

Les poëtes ont feint qu'Atrée, irrité de ce que Thyeſte ſon frere étoit en commerce de galanterie avec Ærope ſa femme, le chaſſa de ſa cour; & ayant ſu qu'il avoit eu de ce commerce infâme deux enfans, il le rappella, & les lui fit manger; crime dont le ſoleil eut tant d'horreur, qu'il ſe cacha. Sénéque a pris de-là le ſujet d'une de ſes tragédies. Et parceque le même Atrée y paroît avec un viſage de colére, & les yeux d'un homme irrité, les anciens diſoient en proverbe d'un homme en courroux; *Il a les yeux d'Atrée. Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit bâtard de ſon pere. * Eraſme, *aux proverbes.*

ATRI, *Atria*, *Hadria*, ville du royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, avec évêché ſuffragant de l'archevêque de Chieti, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle a le titre de duché, & donne celui de ducs d'Atri à la maiſon Aquaviva. Les François l'appellent *Atrie*. Elle eſt petite & a peu d'habitans, & eſt ſituée ſur une montagne eſcarpée. Son évêché eſt uni à celui de la Penna, dont elle n'eſt qu'à dix milles, & à quinze de Chieti; mais elle n'eſt éloignée que de quatre milles de la côte de la mer Adriatique. L'empereur Adrien portoit ſon nom. *Voyez* AQUAVIVA, pour les ducs d'Atri.

ATRIA, ville de l'état de Veniſe, *cherchez* ADRIA.

ATRONGE, ſimple berger, mais recommandable pour ſa taille & ſa force extraordinaire. Il fut ſi téméraire que de quitter ſon premier metier, & d'entreprendre de commander à des hommes. Il prit la couronne de Judée, & ſe fit roi de ce pays, pendant qu'Archelaüs étoit à Rome, pour la demander à Auguſte. Il fut pouſſé & ſecouru dans ce hardi deſſein par quatre autres de ſes freres, qui ne lui cédoient en rien, ſoit en force, ſoit en grandeur de corps & de courage. Ils leverent chacun une troupe de ſoldats, exercerent mille cruautés ſur les Romains, ſur les troupes du roi, & ſur ceux qui tenoient le parti d'Archelaüs. Ils traitoient mal les premiers, à cauſe des grandes oppreſſions dont ils accabloient les peuples; & les ſeconds en haine d'Hérode *le Grand*, qui étoit mort alors. Atronge battit ſouvent les troupes des Romains. Mais enfin, Gratus, gouverneur de Syrie, étant ſurvenu pour réprimer cette violence, fit tomber dans une embuſcade un des freres d'Atronge, qui fut pris & puni de mort, comme il méritoit. Depuis cette mort, les affaires d'Atronge tomberent en décadence, ſur-tout quand ſon ſecond frere fut arrêté par Ptoléinée, qu'Hérode avoit établi gouverneur du pays. Enfin, ce prétendu roi tomba entre les mains d'Archelaüs, qui lui fit mettre par dériſion une couronne de fer ſur la tête, & l'ayant fait promener honteuſement ſur un âne par toutes les villes de ſon ethnarchie, le fit mourir. Le dernier des freres d'Atronge ſe voyant ſeul, n'oſa plus lever la tête, & mourut de miſere. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12.

ATROPATE, ſatrape ou gouverneur de la Médie, ſous le regne de Darius *Codoman*, s'abandonna à la clémence d'Alexandre, après la défaite de Darius, & lui amena, dit-on, cent Amazones; mais ce conquérant les renvoya, pour ne les point expoſer à l'inſolence des ſoldats, & leur ordonna de dire à leur reine, qu'il iroit la voir au plutôt. Après la mort d'Alexandre, Atropate rentra dans la Médie, & tranſmit ce royaume à ſes deſcendans. * Strabon, *l.* 11.

Digitized by Google

☞ ATROPATENE ou ATROPATIE, contrée d'Aſie, dans la Médie. Elle étoit ſituée entre le mont Taurus & la mer Caſpienne, & tiroit ſon nom, à ce qu'on ſuppoſe, de l'*Atropate* dont nous venons de parler. C'étoit un pays froid & ſtérile; & ce fut pour cette raiſon que Salmanazar y tranſporta un grand nombre des habitans du royaume d'Iſraël dont il avoit fait la conquête. Les villes les plus conſidérables de cette partie de la Médie, étoient *Gaza*, la capitale de la province, & ſituée, ſuivant Pline, dans une grande plaine, entre Ecbatane & Artaxate, & également éloignée de ces deux villes; *Sanina*, ſituée entre l'Araxe & le Cambyſe; *Faxina*, entre le Cambyſe & le Cyrus; & *Cyropolis*, entre le Cyrus & l'Amardus. Cette étendue de pays étoit habitée par les Caduſiens ou Caſpiens, nation barbare & inhumaine deſcendue des Scythes. * *Hiſt. univerſ. trad. de l'anglois*, tome 3, p. 324.

ATROPOPEES, *cherchez* ALEXICACUS.

ATROPOS, une des Parques, ſelon les poëtes, qui en ont fait trois, Lachefis, Clotho & Atropos, filles de l'Erebe, ou de l'Enfer & de la Nuit. Ce mot eſt grec, ἄτροπος, & ſignifie *incapable de changer*, *inéxorable* ou *Inflexible*, d'ἀ privatif, & de τρέπω, *tourner*, *changer*. Martial fait mention de cette Parque.

Gaudia tu differs; at non & ſtamina differt
Atropos, atque omnis ſcribitur hora tibi.

Voyez PARQUES. * Martial, *l.* 10, *epigr.* 44, *v.* 5.

ATSIN, *cherchez* AXIME.

ATSIZ, eſt le même que Mohammed, fils de Cothbeddin, qui prit le titre de *roi de Khouarezm*, quoiqu'il ne fût que gouverneur de ce pays. Ce gouvernement étoit attaché à la charge de thaſchtdar ou d'échanſon, qu'Atſiz poſſédoit à la cour de Sangiar, ſultan des Selgiucides; mais étant entré bien avant dans les bonnes graces de ſon maître, il ſe ſervit de ſa faveur pour aſpirer à de plus grandes choſes. Son mérite perſonnel, & les grands ſervices de ſon pere, lui avoient acquis une très-grande autorité à la cour de ce ſultan. Juſque-là, qu'après la bataille qu'il perdit avec ſa liberté contre les Gazziens ou Turcomans, Atſiz gouverna conjointement avec Mahmoud, neveu de Sangiar, l'empire entier des Selgiucides, pendant la priſon de ce prince. Il eſt vrai que le ſultan étant rentré dans ſes états, après s'être ſauvé des mains des Turcomans, ne témoigna pas être fort ſatisfait de l'adminiſtration de ce ſeigneur; mais Atſiz ayant eu occaſion peu après de rendre un ſervice ſignalé au ſultan, ſon crédit devint encore plus grand qu'il n'avoit jamais été. Cette occaſion fut que le ſultan Sangiar ayant paſſé avec toute ſon armée le grand fleuve Amou ou *Oxus*, pour châtier Ahmed Khan, fils de Soliman, gouverneur de la province qui eſt au-delà de cette riviere, & que l'on peut appeller Tranſoxane; ce gouverneur qui s'étoit révolté contre le ſultan, entretenoit des intelligences à la cour, par le moyen deſquelles il ſe fit un complot entre pluſieurs ſeigneurs, d'enlever le ſultan à la chaſſe. Le jour que leur entrepriſe devoit s'exécuter étant arrivé, les meſures furent ſi bien priſes, que le ſultan ſe trouva enveloppé par les conjurés. Dans ce même temps Atſiz qui dormoit dans ſa tente, fut éveillé par un ſonge qui l'effraya; car il lui ſembloit de voir le ſultan dans un extrême danger, ce qui le fit réſoudre de courir auſſitôt avec les troupes qu'il avoit autour de lui, au lieu où la chaſſe ſe faiſoit. Les conjurés, qui s'étoient déja ſaiſis de la perſonne du ſultan, voyant venir Atſiz à toute bride ſur eux, lâcherent priſe auſſitôt, & ne penſerent qu'à ſe ſauver le mieux qu'ils purent. Sangiar reconnut pour lors qu'il devoit ſa liberté à Atſiz, & le combla dans la ſuite de tant d'honneurs & de biens, que la jalouſie qu'on eut de ſon élévation, forma à la cour un gros parti contre lui. Ses ennemis devinrent enfin ſi puiſſans, qu'Atſiz fut obligé de leur quitter la partie, & de demander ſon congé au ſultan. Quelques mouvemens étant arrivés enſuite dans la province de Khouarezm, ils lui ſervirent de prétexte pour demander la permiſſion d'aller dans ſon gouvernement. Le ſultan, après la lui avoit accordée, & le voyant parti, dit à ſes courtiſans: « Je vois les épaules d'un homme, dont » apparemment je ne verrai plus guères le viſage. » Quelqu'un lui répondit, que s'il avoit quelque ſoupçon de lui, il devoit le faire arrêter avant qu'il partît; mais Sangiar répliqua: « J'ai de très-grandes obligations à » cet homme, auſſi-bien qu'à ſon pere, & je croirois » bleſſer la reconnoiſſance que je lui en dois, ſi je l'of» fenſois ſans ſujet, & ſur un ſimple ſoupçon: car j'ai » toujours obſervé cette maxime, que l'on doit être ſen» ſible aux bienfaits, même aux plus légers, parceque » le bien eſt toujours grand en lui-même, & par con» ſéquent eſtimable par ſon propre prix. »

Atſiz ne vérifia que trop le pronoſtic du ſultan, & répondit très-mal à ſa généroſité. Il ne fut pas plutôt arrivé en Khouarezm, qu'il fit révolter cette province, & ſe mit lui-même à la tête des rebelles. Sangiar ſe trouva pour lors obligé de faire la guerre à un ennemi qu'il avoit laiſſé échaper de ſes mains, en préférant les régles de l'amitié aux maximes de la politique.

Ce fut l'an de l'hégire 533, & de J. C. 1138, (que l'on peut marquer pour l'époque de la dynaſtie des Khouarezmiens) que le ſultan Sangiar s'étant mis en campagne avec une fort belle armée, trouva Atſiz avec ſon fils Il-Kilig, à la tête des rebelles; mais il eut bon marché de tous ces gens-là, dont les forces n'étoient pas comparables aux ſiennes. Il les défit entierement, les obligea à prendre la fuite, & fit mourir le fils d'Atſiz, qui tomba entre ſes mains. Cette victoire ayant calmé entierement les troubles de cette province, le ſultan en donna le gouvernement à Soliman Schah ſon neveu, & reprit auſſitôt le chemin de Merou, ville capitale de ſon empire. Il n'y fut pas plutôt, qu'il apprit qu'Atſiz, qui avoit ſauvé le débris de ſes troupes, en avoit levé encore de nouvelles, & mis ſur pied une armée conſidérable, avec laquelle il prétendoit attaquer Soliman Schah, à qui le ſultan n'avoit laiſſé qu'une partie de ſon armée. Ce prince ne ſe trouvant donc pas en état de lui réſiſter, prit le parti d'aller rejoindre l'armée du ſultan Sangiar ſon oncle, & abandonna à Atſiz tout le pays de Khouarezm.

Le ſultan fut donc obligé pour la ſeconde fois de ſe mettre en campagne, forcé par les nouveaux attentats qu'Atſiz faiſoit tous les jours ſur ſon autorité, & réſolut enfin d'attaquer cet ennemi dans ſes meilleures places, qu'il avoit déja munies & pourvues de toutes choſes.

L'an 538 de l'hégire, le ſultan Sangiar, après l'avoir chaſſé de pluſieurs paſſages & lieux forts qu'il tenoit, vint l'aſſiéger dans la capitale du Khouarezm. Ce fut là qu'Atſiz ſe trouvant extrêmement preſſé, & ſur le point d'être forcé, eut recours à l'artifice, & envoya au ſultan des députés chargés de très-riches préſens, pour lui demander pardon de ſa faute, & lui jurer une fidélité inviolable à l'avenir. Sangiar, qui étoit naturellement doux & généreux, lui accorda la grace qu'il demandoit, & lui laiſſa même la poſſeſſion de ſon gouvernement. Cet excès de bonté, dont le ſultan uſa envers lui, ne fut pas capable de le gagner; il avoit l'eſprit trop inquiet pour demeurer long-temps en repos, & l'ambition de regner, dont il ſe flatoit depuis bien du temps, ne lui permit point de mettre des bornes à ſa fortune. Il reprit les armes, aſſembla des troupes, & ſe fit obéir en monarque dans toute l'étendue de ſon gouvernement. Le ſultan envoya Adib Saber, ſurnommé *Al Termedi*, un des plus grands ſeigneurs de ſa cour, pour s'informer de la conduite d'Atſiz. Mais ce commiſſaire du ſultan ne fut pas plutôt arrivé en Khouarezm, qu'Atſiz lui fit donner des gardes qui l'obſerverent exactement, & envoya en même temps à Mérou des gens affidés, qui lui avoient promis d'ôter la

Digitized by Google

vie au ſultan. Termedi, quoique gardé étroitement, eut avis de ce complot, & trouva le moyen d'en faire avertir le ſultan.

Sur cet avis le ſultan fit faire dans Mérou une recherche exacte de ces aſſaſſins; on les trouva, & ils porterent la peine due à leur trahiſon. Atſiz ayant appris la nouvelle de cette exécution; & ne doutant point que ſes gens n'euſſent été ſurpris par les indices que Termedi en avoit donnés, ſe vengea ſur lui de ſon mauvais ſuccès, & le fit précipiter du haut de ſon château dans le fleuve Gihon.

L'an 542 de l'hegire, & de J. C. 1147, Sangiar entreprit pour la troiſiéme fois de punir l'infidélité d'Atſiz. Il marcha pour cet effet avec une grande armée vers le château de Hezar-asb, où Atſiz s'étoit cantonné comme dans la plus forte place de tout le pays de Khouarezm.

Le ſultan Sangiar fit donner pluſieurs aſſauts à cette place, & l'emporta enfin de vive force. Atſiz ayant acquis la gloire d'une très-vigoureuſe défenſe, eut encore le bonheur d'échaper des mains du ſultan, & de ſe ſauver dans ſa capitale. Cette ville, qui porte le nom de Khouarezm, auſſi-bien que ſa province, n'étoit pas en état de ſoutenir un long ſiége, & Sangiar l'auroit priſe avec beaucoup plus de facilité que le château de Hezar-asb; mais ſoit qu'il fût fatigué de la campagne, ſoit que ſon naturel le portât à vouloir épargner le ſang, il écouta les propoſitions de paix qu'Atſiz lui fit faire.

Il y avoit pour lors à Khouarezm un de ces dervis, que les Muſulmans tiennent pour ſaints, à cauſe de la maniere ſinguliere dont ils vivent. Atſiz le choiſit pour ſon interceſſeur, afin qu'il pût intéreſſer la conſcience du ſultan dans cette négociation. Le dervis fut ſi bien ménager l'eſprit de Sangiar, qu'il ſe contenta pour toute ſatisfaction de la part d'Atſiz, qu'il le vînt trouver ſur un des bords du Gihon; & que le ſultan étant campé avec ſon armée de l'autre côté de ce fleuve, il ſe proſternât & baiſât la terre devant lui. Cette cérémonie de baiſer la terre eſt celle dont les ſujets ſe ſervent en Perſe pour rendre l'hommage à leur prince, où elle s'eſt conſervée juſqu'à préſent. Atſiz qui avoit beſoin d'un pardon, n'avoit pas lieu de s'excuſer de rendre cette ſoumiſſion à Sangiar, dont il étoit officier & vaſſal; cependant il eut tant de fierté, qu'étant arrivé au lieu dont on étoit convenu, ſans deſcendre de cheval, il ne fit autre choſe que s'incliner & baiſſer la tête pour ſaluer le ſultan, après quoi il tourna bride pour ſe retirer chez lui. Quoique cette maniere arrogante d'Atſiz ne plût pas au ſultan, il ne laiſſa pourtant pas de lui accorder le pardon qu'il lui avoit promis; car il voulut finir pour toujours les conteſtations qu'ils avoient enſemble; en effet, depuis ce temps-là il n'y eut point de guerre entr'eux.

Atſiz étant donc en paix, & réconcilié de bonne foi avec le ſultan, ne ſongea plus qu'à faire la guerre aux peuples ſeptentrionaux qui habitent le long des rivages de la mer Caſpienne. Il conquit l'an 547 de l'hégire, les provinces de Saganak & de Glondur.

L'an 551 de l'hegire, de J. C. 1156, fut le dernier de la vie d'Atſiz, qui mourut dans la vallée de Khabouſchan, une des plus belles de toute l'Aſie. On compte ordinairement 29 ans du regne d'Atſiz, quoiqu'il n'ait été abſolu & indépendant que 18 ans. Il mourut dans la 61 année de ſon âge, & fut loué de tous les écrivains de ſon ſiécle, non-ſeulement pour ſon courage & pour la ſcience militaire qu'il poſſédoit dans un haut degré, mais encore pour ſa libéralité, dont les gens de lettres, du nombre deſquels il étoit lui-même, ſe reſſentoient ſouvent. Il-Arſlan ſon fils lui ſuccéda, & porta le titre de Khouarezm Schah, qui fut héréditaire dans ſa famille. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATTA (Titus Quinctius) poëte latin, qui vivoit ſous la CLXXV olympiade, & vers l'an 80 avant J. C. Il a écrit quelques ouvrages. * Voſſius, *des poëtes latins.* Horace, *l.* 2 *ep.*

ATTAIDE (George d') Portugais, fils de D. Antoine d'Attaïde, premier comte de Caſtanheira, n'étant que prêtre, aſſiſta au concile de Trente, où l'on aſſure que par un privilége ſpécial il eut place & donna ſa voix. Il avoit dreſſé des mémoires hiſtoriques du concile juſqu'à la ſeptiéme ſeſſion, où il ſe retira pour aller à Rome; mais ſes héritiers n'ont pas jugé à propos de les faire imprimer. Il fut un de ceux qu'on employa à Rome à la réformation du breviaire. Après la mort de ſon pere il retourna en Portugal, & fut fait évêque de Vizeu en 1568: mais après avoir gouverné ſon diocèſe avec tout le ſoin imaginable, il y renonça pour ne ſonger qu'à ſon ſalut, & refuſa depuis conſtamment les archevêchés de Lisbonne & d'Evora. Il ne put néanmoins ſe défendre d'accepter la dignité de grand-aumônier, que le cardinal D. Henri lui offrit, & même cette dignité l'engagea à recueillir les priviléges accordés à la chapelle royale, qui furent imprimés en 1609. Philippe II honora auſſi le mérite d'Attaïde, en le faiſant conſeiller d'état de Portugal, & préſident du conſeil de conſcience. Clément VIII le nomma auſſi grand inquiſiteur. Il mourut à Lisbonne le 17 janvier 1611, âgé de 76 ans. * *Mémoires de Portugal.*

ATTALE, I de ce nom, roi de Pergame, ſuccéda à Eumenés l'an 512 de Rome. Il domta les Galates ſes voiſins. Son regne fut de quarante-trois ans. C'étoit un prince libéral & courageux. Il mourut l'an 556 de Rome, & 198 avant J. C. Eumenés ſon fils aîné lui ſuccéda, & il s'accorda ſi bien avec ſes freres Attale, Philetere & Athenée, qu'on les propoſe ordinairement pour modéles de l'union qui doit être entre les freres. Attale les avoit eus d'Appollonide de Cyzique ſa femme. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 14. Polybe, *l.* 5. Bayle, *dict. crit.*

ATTALE II, ſurnommé *Philadelphe*, roi de Pergame, étoit frere d'Eumenés III roi de Pergame, & fut tuteur de ſon neveu Attale Philopator, avec le titre de roi. Il combattit pour les Romains à Magneſie contre Antiochus, & mena du ſecours à Manlius contre les Galates. Il aſſiſta les Romains comme allié dans la guerre qu'ils firent à Perſée, roi de Macédoine. Pruſias, roi de Bithynie, ſe rendit maître de Pergame, ville capitale de ſon royaume; mais Attale la reprit peu de temps après, & l'abandonna à Nicoméde ſon fils. Il prit enſuite Diegile roi des Thraces, qui avoit ſecouru Pruſias, arrêta les irruptions de Demetrius, roi de Syrie, & défit entierement le faux Philippe. Il fonda en Lydie deux villes, qu'il nomma *Attalie* & *Philadelphie*. Il fut appellé ami & allié du peuple romain. Enfin, après avoir fait des actions mémorables, & très-bien ſervi ſon frere Eumenés, il alla à Rome à l'âge de 60 ans, après la priſe du dernier roi de Macédoine, vers l'an 585 de Rome; mais dans ce voyage il avoit de ſecretes eſpérances de ſupplanter Eumenés: & il auroit fait éclater ſon entrepriſe, ſi le médecin qui l'accompagnoit ne l'en eût détourné, ainſi que Tite-Live nous l'apprend (*liv.* 45.) Eumenés ayant été bleſſé par des aſſaſſins, le bruit courut auſſitôt qu'il étoit mort, & Attale s'empreſſa un peu trop de recueillir ſa ſucceſſion; ce que ſon frere voulut bien diſſimuler; & lorſqu'il mourut, il lui laiſſa la tutelle de ſon fils & l'adminiſtration du royaume. Attale, à proprement parler, regna juſqu'à ſa mort, commençant ſa régence par une action glorieuſe, en rétabliſſant Ariarathe dans le royaume de Cappadoce. Il mourut l'an 616 de Rome. * Bayle, *dict. critiq.*

ATTALE III, roi de Pergame, ſurnommé *Philopator*, étoit fils d'*Eumenés*, & de *Stratonique*. Il n'étoit encore qu'enfant lorſque ſon pere en mourant le laiſſa ſous la tutelle d'Attale II, qui adminiſtra le royaume pour ſon neveu, pendant 21 ans, au bout deſquels il le couronna. Attale commença ſon regne par ôter la

Digitized by Google

vie à pluſieurs de ſes parens, & envoya de grands préſens à Scipion devant Numance. Au reſte il abandonna le ſoin de ſon royaume, pour ſe donner tout entier au jardinage & à la culture des poiſons, tels que l'aconit & la ciguë, qu'il envoyoit quelquefois en forme de préſens à ſes amis. Il laiſſa même des livres d'agriculture, au rapport de Varron, de Pline & de Columelle. Ce prince s'appliqua enſuite à la fonte des métaux, & entreprit de dreſſer lui-même un tombeau à ſa mere; mais travaillant avec trop d'ardeur, & demeurant trop long-temps expoſé au ſoleil, il contracta une fievre, dont il mourut après ſept jours de maladie, & après cinq ans de regne, la quatriéme année de la CLXI olympiade & 133 avant J. C. Il fut le dernier roi de Pergame, & inſtitua le peuple romain héritier de ſes états. Les termes de ſon teſtament ſont ainſi rapportés : POPUL. ROMANUS MEORUM HÆRES ESTO, auſquelles paroles les Romains donnerent une explication & un ſens fort étendu, en les interprétant de tout le royaume, au lieu qu'elles ne s'entendoient, ſelon ſa penſée, que des meubles de ſon palais. On lui attribue auſſi l'invention des tapiſſeries. Ariſtonicus, bâtard d'Eumenés, voulut ſe moquer du teſtament d'Attale, & ſe porta pour ſon ſucceſſeur. Il gagna même quelques batailles, mais il fut vaincu & fait priſonnier 131 ans avant la naiſſance de J. C. * Bayle, *dict. crit.* Plutarch. *in apophthegm. in Demetrio & in Tiber.* Juſtin, *l.* 36. Diodorus Siculus, *in excerptis Valeſian.* Varro, *de re ruſtica*, *l.* 1, *c.* 2. Columelle, *l.* 1, *c.* 1. Pline, *l.* 18, *c.* 3. Florus, *l.* 2, *c.* 20. Tite-Live, *l.* 59.

ATTALE, philoſophe ſtoïcien, vivoit ſous l'empire de Tibére. Sénéque dit que ce philoſophe avoit été ſon maître, & en parle avec eſtime, *ep.* 100.

ATTALE de Rhodes, mathématicien. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu, & les auteurs parlent diverſement de lui. Il a écrit des commentaires ſur le poëme d'Aratus.

ATTALE, neveu de Dédale, *voyez* CALUS.

ATTALE, eccléſiaſtique qui vivoit dans le IV ſiécle, condamna les erreurs d'Arius, & depuis s'en déclara le protecteur. Il fut condamné dans le concile d'Aquilée tenu en 381. * Baronius, *in annal.*

ATTALE, Arien, étoit préfet de Rome, lorſqu'Alaric y mit la ſeconde fois le ſiége. Il étoit d'intelligence avec ce prince Goth, qui le fit créer empereur par le ſénat; ce qui inſpira tant d'orgueil à Attale, qu'il mépriſa une ambaſſade d'Honorius, qui lui offroit le partage de l'empire. Un des ſiens répondit inſolemment à ſes envoyés, qu'Attale ne lui vouloit pas ſeulement laiſſer porter le nom d'empereur. Mais ſon orgueil fut bientôt abaiſſé, parcequ'Alaric lui ôta le diadême l'année ſuivante, qui étoit l'an 410 de J. C. D'où Oroſe a eu raiſon d'écrire qu'Alaric ſe moqua de l'empire, & joua une eſpéce de comédie. Cependant ce tyran s'étant relevé dans les Gaules, après la mort du prince Goth, fut pris en Eſpagne l'an 415, & préſenté à Honorius qui le laiſſa vivre, ſe contentant de lui faire couper une main. Ce prince publia une ordonnance, par laquelle il pardonnoit aux gens de guerre qui l'avoient ſuivi. * *Lib.* 11 & 12 *de indulg. crim. cod. Theodoſ.* Oroſe, *l.* 7, *c.* 42. Zozime, *l.* 6. Sozomene, *l.* 9.

ATTALE, natif de Pergame en Aſie, l'un des premiers martyrs des Gaules, qui ſouffrirent à Lyon ſous l'empire de Marc-Aurele, fut enveloppé avec les autres chrétiens dans cette perſécution, & mourut conſtamment pour la défenſe de la foi de J. C. Il eſt remarqué dans les actes de ces martyrs, qu'Attale étoit regardé comme la colonne & le ſoutien de l'égliſe de Lyon. * *Acta martyrum Lugdunenſ. apud. Euſeb. l.* 5. *initio.* On fait ſa fête avec celle des autres martyrs de Lyon, *au* 2 *jour du juin.* Baillet, *vies des ſaints*, & *la nouvelle vie des ſaints imprimée en* 1730, *à Paris chez* Lottin.

ATTALE, ſecond abbé de Bobio, étoit natif de Bourgogne. Il fut élevé ſous la diſcipline de *S. Arige* évêque de Gap, enſuite il ſe retira dans l'abbaye de Lerins; mais peu édifié de la conduite de la plupart des religieux de cette maiſon, il alla trouver S. Colomban au monaſtère de Luxeu: il le ſuivit en Italie, & lui ſuccéda l'an 612 dans l'abbaye de Bobio, où il mourut le 10 mars 627. * *Actes de S. Benoît.* Bulteau, *hiſtoire monaſtique d'Occident.* Baillet, *vies des ſaints*, 10 *mars.*

ATTALIATES (Michel) juriſconſulte & hiſtorien Grec, a vécu dans le XI ſiecle ſous l'empire de Michel VII empereur d'Orient, qui regna depuis l'an 1071, juſqu'en 1078. Il envoya à ce prince la pragmatique que nous avons dans le II volume du droit grec romain, que Leunclavius a publié. On attribue encore à Attaliates une chronique depuis Michel II dit *le Begue*, qui commença de regner en 820, juſqu'au même Michel VII. * Poſſevin, *in appar.* Voſſius, *de hiſt. grec. &c.*

ATTALIE, ville maritime de l'Aſie Mineure, dans la Pamphylie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, étoit autrefois archiépiſcopale & capitale de la province. Elle fut bâtie par le roi Attale II. Elle eſt ſur la mer de Pamphylie près le golfe auquel elle a donné le nom. Il y a eu une autre ville dans l'Eolide du même nom. Il faut remarquer que la ville que les Turcs poſſédent préſentement dans cet endroit, qui eſt bien fortifiée & défendue par un château, & où le gouverneur de la province fait ſa réſidence, eſt un peu éloignée de l'ancienne Attalie, dont il ne reſte que des maſures. Elle fut priſe par Louis *le jeune*, l'an 1148. S. Paul y alla prêcher l'évangile l'an 46 de J. C. le ſixiéme de l'empire de Claude. * *Actes XIV*, 24. Baudrand.

ATTEIUS PACUVIUS, juriſconſulte Romain, a vécu du temps de Jules Céſar & de Pompée vers l'an 700 de Rome, le 54 avant J. C. & fut diſciple du fameux Servius Sulpitius, célébre pour ſa connoiſſance dans le droit. Les anciens auteurs ne nous ont *rien laiſſé* de particulier de lui. Quelques modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons, mais c'eſt avec peu de fondement. * *Conſultez* Rutilius, *in vita juriſc.*

ATTEIUS CAPITO, fut tribun du peuple, & depuis commanda à quelques troupes durant la guerre d'Auguſte & de Marc-Antoine. Velleïus Paterculus parle de lui : *En ce temps*, dit-il, *Capiton, mon oncle paternel, qui étoit de l'ordre des ſénateurs, ſigna avec Agrippa l'accuſation contre Caſſius*, ce qui arriva après la mort de Céſar vers l'an 711 de Rome, 43 ans avant la naiſſance de J. C. * Velleïus Paterculus, *l.* 2 *hiſt.* Dion, *l.* 39. Appian. *l.* 5 *de bello civili.* Rutilius, *in vit. juriſc. &c.*

ATTEIUS CAPITO, fils du précédent, juriſconſulte célébre, fut élevé par Auguſte à la dignité de conſul l'an 12 du ſalut, qui étoit le 55 du regne de cet empereur. Dion, Caſſiodore, & les autres, n'ont pas mis ſon nom dans les faſtes conſulaires, ou plutôt les copiſtes, au lieu de C. Atteïus Capito, ont mis C. Fonteius Capito. Quoi qu'il en ſoit, il fut conſul avec Germanicus, & il mourut l'an 23 de J. C. ſous le regne de Tibere. Atteïus laiſſa divers ouvrages de droit; *Commentaria ad XII tabulas. Conjectaneorum lib. CCLX. De pontificio jure. De jure ſacrificiorum l. X. De ſenatoris officio, &c.* Ces traités ſont ſouvent cités par Aulu-Gelle, Feſtus, Macrobe, Nonius & Frontin. * Pomponius, *l.* 1 *de orig. juris.* Tacite, *l.* 1 *annal.* Rutilius, *in vita juriſc. &c.*

ATTEIUS PHILOLOGUS, Athénien de naiſſance, grammairien latin, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & fut ami de Salluſte l'*Hiſtorien* & d'Aſinius Pollio. Il enſeigna la rhétorique au premier, fit un abregé de l'hiſtoire romaine pour le ſecond, & compoſa quelques autres ouvrages, comme celui-ci : *Si Enée aima Didon*, ſelon Chariſius. * Sueton. *in vit. illuſt. grammat.* Chariſius, *l.* 1. Priſcien, *l.* 8. Voſſius, *de hiſt. Lat. &c.*

Digitized by Google

ATTEIUS SANCTUS, philoſophe, vivoit dans le II ſiécle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des précepteurs qu'on donna à l'empereur Commode. * Lampridius, *in Comm.*

ATTERBURY (Louis) né vers l'an 1631 dans le comté de Northampton, étoit fils de *François* Atterbury, recteur à Midleton ou Milton. En 1647 vers l'âge de ſeize ans, il fut mis au collége de Chriſt à Oxford, où il prit le degré de bachelier le 23 février 1649, & celui de maître-ès-arts le premier de mars 1651. Il étoit miniſtre du temps que le fameux Cromwel exerçoit ſon pouvoir tyrannique en Angleterre; mais Charles II ayant été rétabli, il fut fait chapelain de Henri duc de Gloceſter, & prit le bonnet de docteur en théologie le premier décembre 1660. Il parvint peu après au rectorat de Milton, près de Newport-pagnel, dans le comté de Buckingham. Au commencement de décembre 1693, comme il revenoit de Londres à Milton, il ſe noya par accident à quelque diſtance de ſa maiſon. Il a eu deux fils, 1. *Louis*, qui étudia dans le collége de Chriſt, fut créé docteur en droit en 1687, publia pluſieurs volumes de ſermons, & mourut le 24 octobre 1732; 2. FRANÇOIS, qui ſuit.

ATTERBURY (François) *fils du précédent*, naquit à Milton où ſon pere étoit recteur, le ſix mars 1662. Il commença ſes études dans le collége de Weſtminſter, & les continua dans celui de Chriſt à Oxford, où il alla en 1680. Il s'y diſtingua par la pénétration de ſon eſprit, la rapidité de ſes progrès dans les belles-lettres, & ſon talent pour la poëſie. Il n'y avoit pas encore deux ans qu'il étoit au collége de Chriſt, lorſqu'il mit en vers latins l'Abſalon & l'Achitophel du célébre Dryden, poëte Anglois. Il fut créé bachelier le 13 juin 1684, & maître-ès arts le 20 avril 1687. La même année il écrivit une apologie pour Martin Luther, où l'on aſſure qu'il y a beaucoup d'érudition. Pendant ſon ſejour à Oxford, il fut tuteur de Charles Boyle, depuis lord Orrery. Le 29 mai 1692, il prêcha avec applaudiſſement à Whitehall, en préſence de la reine Marie; & deux ans après il fut fait chapelain de cette reine, & du roi Guillaume, & paſteur à Bridewell. En 1698 il renonça à ce paſtorat, comme il paroît par le ſermon d'adieu qu'il prononça en cette occaſion. L'an 1700 il devint archidiacre de Totneſſ, par la nomination de M. Jonathan Trélawny, alors évêque d'Exeſter, qui le nomma auſſi à un *canonicat réſident* d'Exeſter. En 1701 il revit avec le docteur Jane, doyen de Gloceſter, le docteur Aldricte, doyen de l'égliſe de Chriſt, le docteur Sherlock, doyen de S. Paul, & MM. Cave, Alſton, Lancaſter & Duke, une édition du Nouveau-Teſtament, avec des remarques grecques, tirées des Peres, par l'archidiacre Grégory, laquelle devoit ſe faire à Oxford. La reine Anne étant montée ſur le trône d'Angleterre, nomma M. Atterbury pour ſon chapelain, & en 1704 elle lui conféra l'évêché de Carliſle. Le diſcours funébre qu'il fit pour un libraire nommé *Bennet*, ſur la I épître de S. Paul aux Corinthiens, chapitre XV, verſet 19, lui attira une vive diſpute avec M. Hoadly, & cette diſpute occaſionna pluſieurs écrits de part & d'autre. Le 27 août 1711 M. Atterbury devint doyen de l'égliſe de Chriſt à Oxford; & en 1713 après la mort de Thomas Spratt, il parvint à l'évêché de Rocheſter, & au décanat de Weſtmunſter. Il avoit dans ce temps-là beaucoup de part au gouvernement, & l'on croit qu'il auroit eu l'archevêché de Cantorberi, ſi la reine Anne eût vécu plus long-temps. On prétend que le docteur Jean Sharp, archevêque d'Yorck, qui craignoit de l'avoir pour ſucceſſeur, avoit fait ce qu'il avoit pu pour remettre cet archevêché à Guillaume Dawes. Il aſſiſta au couronnement de Georges I en qualité de doyen de Weſtmunſter; & l'on dit qu'après la cérémonie, il offrit au roi le trône & le dais qui lui revenoient comme doyen, mais que ce monarque refuſa ce préſent avec une apparence de mécontentement. Le Prétendant ayant fait publier une déclaration du temps des troubles d'Ecoſſe, l'archevêque de Cantorberi & les évêques qui ſe trouvoient alors à Londres & dans les environs, firent un écrit contre cette déclaration, pour exhorter les eccléſiaſtiques & le peuple à demeurer attachés au roi Georges; mais l'évêque de Rocheſter refuſa d'adhérer à cet écrit, & fit prendre le même parti à l'évêque de Smalridge. M. Atterbury étoit du nombre de ceux qui demeuroient attachés à la maiſon royale de Stuart, & qui proteſtoient contre le miniſtère du roi Georges; & c'étoit ſouvent lui qui motivoit ces proteſtations. Cette conduite ayant été taxée de révolte, il fut arrêté dans ſa maiſon le 24 août 1722, & conduit enſuite à une commiſſion aſſemblée de la part du conſeil-privé, où il fut examiné, accuſé de haute trahiſon, & conduit priſonnier à la Tour. La chambre baſſe lui donna d'autres commiſſaires, dont le rapport fut: » Que » l'évêque de Rocheſter avoit entretenu un commerce » de lettres de trahiſon au-dehors du royaume, & n'a» voit eu en vûe que d'y exciter une ſédition, & d'y » introduire une puiſſance étrangere. » Pour prouver cette accuſation, l'on produiſit trois lettres que M. Atterbury avoit écrites à Chivers, Muſgrave & Jakſon, trois noms que l'on croyoit ſuppoſés pour déſigner le général Dillon, officier catholique, demeurant à Paris, le lord Mar & le Prétendant lui-même. Ce rapport ayant été fait à la chambre baſſe le 11 mars 1723, il fut dreſſé un bill qui portoit que l'évêque devoit être puni. Ce bill fut lu la premiere fois le 23 du même mois, & l'on arrêta qu'il falloit le communiquer à l'évêque. Le quatriéme avril ayant été fixé pour prononcer une ſentence en chambre baſſe, après que l'on auroit entendu la juſtification du prélat, M. Atterbury écrivit une lettre à l'orateur de cette chambre, lui mandant qu'il ne vouloit pas donner la peine à ladite chambre d'entendre ſon apologie, & qu'il la feroit devant la chambre haute, dont il avoit l'honneur d'être membre. M. Oglethorp, connu par les peines qu'il a priſes pour l'établiſſement de la nouvelle colonie nommée *Georgie*, & membre de la chambre baſſe, parla contre le bill, diſant que le Prétendant n'ayant autour de ſa perſonne que des gens ſans expérience, il étoit à craindre que ſi M. Atterbury qui avoit beaucoup d'eſprit, étoit exilé, il ne fût tenté d'aller à Rome, où il pourroit nuire davantage par ſes conſeils, que s'il avoit la permiſſion de demeurer en Angleterre ſous les yeux du gouvernement. La juſtification de l'évêque devant la chambre haute, & l'examen de ſon affaire furent fixés au ſixiéme mai & au ſamedi ſuivant. M. Atterbury ne voulut point reconnoître comme venant de lui, les trois lettres dont on a parlé, & ſoutint que celles que Dillon & Milord Mar lui écrivoient, & que l'on avoit interceptées, avoient été écrites afin qu'elles fuſſent interceptées, & pour lui nuire; qu'elles étoient écrites d'une maniere ſi claire & ſi peu voilée, qu'on ne croiroit jamais que des perſonnes prudentes euſſent pu s'exprimer ainſi dans une affaire où le ſecret devroit être ſi grand. Il montra de plus, que toute ſa conduite avoit été telle, qu'elle ne pouvoit le faire ſoupçonner légitimement de la trahiſon dont on l'accuſoit. Le prélat avoit pour aſſiſtans le chevalier Conſtantin Phipps & Guillaume Wynne; & MM. Reeve & Wearg répondirent à ſa défenſe au nom du conſeil du roi. Le bill fut lu pour la troiſiéme fois le mercredi quinziéme de mai, & il y eut beaucoup de contradiction au ſujet de ſa confirmation. Le comte Poulet ſoutint qu'une telle conduite auroit néceſſairement des ſuites très-dangereuſes contre la louable conſtitution d'Angleterre. Le docteur Willis, évêque de Sarum, répondit que des maladies extraordinaires demandoient des remedes de cette nature. Il y eut beaucoup d'autres avis pour & contre: cependant le bill fut confirmé & approuvé de 83 voix contre 43. Le roi y conſentit auſſi le 27 mai; mais on dit qu'il le ſigna avec peine, & en témoignant qu'il étoit fâché

Digitized by Google

d'être obligé de condamner à un exil perpétuel un évêque dont il connoiſſoit le rare mérite; & pour diminuer la ſévérité de ce jugement, il permit à la fille de M. Atterbury de ſuivre ſon pere, & de correſpondre avec l'Angleterre par la main de M. Morrice ſon mari. M. Atterbury monta le huitiéme juin ſur le vaiſſeau de guerre appellé *Aldboroug*, & arriva le vendredi ſuivant à Calais; de-là il alla à Bruxelles, où il voulut viſiter le comte d'Aylesburg, gentilhomme catholique; mais le comte refuſa ſa viſite en lui faiſant ſavoir qu'il ne pouvoit approuver un prélat proteſtant d'avoir agi contre les devoirs que la religion & ſon ſerment lui preſcrivoient. M. Atterbury adoucit ſon exil par l'étude & le commerce qu'il eut avec les gens de lettres. Il paſſa ſes dernieres années à Paris, où il mourut le 15 février 1732. Son corps fut tranſporté en Angleterre, & enterré ſans bruit le 12 mai de la même année dans l'abbaye de Weſtmunſter, en préſence de Guillaume Morrice, ſon gendre, & de ſes deux derniers chapelains le docteur Savage & le docteur Moore. On écrivit ces mots ſur l'urne qui renfermoit ſes cendres : *In hac urna depoſiti ſunt cineres Franciſci Atterbury, epiſcopi Roffenſis.* Dans le *Supplément du Dictionnaire hiſtorique*, imprimé à Baſle, d'où l'on a extrait cet article & le précédent, on dit que l'on prétend que M. Atterbury a traduit en vers anglois les Georgiques de Virgile, & qu'il a compoſé une Harmonie évangélique des plus claires. Nous ajouterons ce qui ſuit : 1. on attribue à M. Atterbury une lettre latine de 25 pages *in*-4° datée de 1721 & intitulée : *De vera & non interrupta epiſcoporum ad nos uſque Anglorum ſucceſſione, ad amicum epiſtola* : avec une préface latine que l'on donne à M. l'abbé Piers de Girardin, docteur de Sorbonne : cette lettre qui eſt fort rare, parcequ'il n'en fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, eſt principalement contre un mémoire de feu M. l'abbé Renaudot, ſur la validité des ordinations des Anglois, imprimé avec le livre de M. l'abbé Gould, intitulé : *La véritable croyance de l'Egliſe catholique*, &c. à Paris 1720 *in*-12. 2. Il eſt auteur des *Réflexions ſur le caractère de* JAPIS, *dans Virgile, ou le caractère d'Antonius Muſa, médecin d'Auguſte*, en anglois, *in*-8° à Londres 1740. Ces réflexions avoient déja été imprimées, mais d'une maniere très-fautive. L'auteur y fait voir que par le médecin Japis, dont parle Virgile, il faut entendre *Antonius Muſa*, médecin d'Auguſte; & il montre en même-temps que ce poëte a peint dans ſon énéide pluſieurs grands hommes de ſon temps ſous des noms empruntés. Cette brochure eſt précedée d'une préface qui contient l'éloge de l'auteur de la diſſertation, & que l'on croit être de M. Pope. On y a joint auſſi une apoſtille, dans laquelle on fait voir que M. Atterbury a eu raiſon de lire & d'expliquer le paſſage de Virgile différemment de ce qu'on a coutume de l'expliquer. M. l'abbé Des Fontaines qui a donné un long extrait de cette diſſertation à la fin de ſa traduction des œuvres de Virgile, imprimée en 1743, dit que M. Atterbury avoit compoſé cet écrit pendant ſon ſéjour à Paris; & le prélat le dit lui-même par ces vers qui terminent ledit écrit.

Hæc ego luſi
Ad Sequana ripas, Tameſino à flumine longè,
Jam ſenior, languenſque, ſed ipſâ in morte meorum
Quos colui, patriæque memor, nec degener uſquam.

3. *Illuſtriſſimi & clariſſimi viri Franciſci Atterbury, Roſſenſis epiſcopi, ad Joſephum* de Seytres *Marchionem* de Caumont, *Epiſtola quædam.* Ces lettres au nombre de huit, dont la derniere eſt adreſſée à feu M. l'abbé Granet, qui en eſt l'éditeur, ſont imprimées dans un *Recueil de pièces d'hiſtoire & de littérature*, tome IV à Paris, 1741 *in*-12. « Les lettres de milord Atterbury à » M. le marquis de Caumont, (dit l'auteur dans ſa » préface,) feront deſirer l'impreſſion de celles qu'il a » écrites à d'autres perſonnes : il y a de l'eſprit, du feu » des peintures vives & attachantes, un gout exquis de » littérature, une candeur, une modeſtie qui annoncent le vrai mérite, & une politeſſe rare dans les ſavans du Nord. Le ſtile eſt nerveux, vif, brillant & » agréable; mais il n'eſt pas toujours pur & correct. » On apprend dans la premiere lettre que la fille de M. Atterbury étoit morte à Toulouſe, & qu'il avoit été témoin de cette mort, dont il témoigne une vive douleur dans cette lettre & la ſuivante. Il dit dans la cinquiéme qu'il avoit quelque peine à écrire en latin, parceque ſelon l'uſage de ſa nation, il ne s'étoit preſque familiariſé qu'avec ſa langue, & qu'il n'étoit pas en état d'écrire en françois : il ſavoit cependant cette derniere langue, du moins aſſez pour la converſation : il poſſédoit auſſi l'italien. Dans la ſixiéme il déſavoue une épitaphe ſatyrique faite ſur le pere Hardouin, & qui lui avoit été attribuée. 4. Deux volumes *in*-8° contenant 24 ſermons de ce prélat, imprimés en anglois en 1734.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg du Soiſſonnois, dans l'iſle de France. Il eſt ſur la riviere d'Aiſne, entre la ville de Soiſſons & celle de Compiegne. * Baudrand.

ATTICHI, *cherchez* DONI D'ATTICHI.

ATTICUS (T. Pomponius) chevalier Romain, étoit fils d'un homme qui aimoit les lettres, & qui lui inſpira cet amour. Il fut élevé avec grand ſoin, & ſe lia d'une étroite amitié avec Cicéron, qui étoit de même âge que lui. Il ſortit de Rome durant les guerres civiles de Cinna & de Sylla, & ſe retira à Athènes, où il apprit avec tant de ſoin la langue grecque, qu'il la parloit auſſi délicatement que la latine. Les affaires de Rome étant pacifiées, il y revint, & un de ſes oncles nommé Q. Cecilius lui laiſſa près d'un million. Quintus Cicéron épouſa la ſœur d'Atticus par l'entremiſe de Cicéron ſon frere. L'orateur Hortenſius fut auſſi des plus intimes amis d'Atticus, qui ſe ménagea ſi bien durant les guerres civiles de Pompée & de Céſar, de Marc-Antoine & de Brutus, que ſans jamais prendre de parti, il fut toujours aimé de tous les deux. Agrippa rechercha ſon alliance, & épouſa ſa fille Pomponie. Il vint une fille de ce mariage, qu'Auguſte fiança avec Tibere preſqu'auſſitôt qu'elle fut au monde. Atticus refuſa toujours conſtamment toutes ſortes de charges; il vivoit en homme privé, & étudioit continuellement, ayant ſoin d'avoir des eſclaves qui fuſſent propres pour lire devant lui, ou pour copier des livres. Cet homme célébre compoſa des annales, des éloges des hommes illuſtres en vers, & diverſes autres piéces en grec & en latin. Il ſe laiſſa volontairement mourir de faim à l'âge de 77 ans, l'an 721 de la fondation de Rome. Cicéron lui a écrit quantité de lettres que nous avons encore. * Cornelius Nepos, *en ſa vie.* Cicero, *in Bruto & in epiſt.* Pline, *l.* 35, *c.* 2, *&c.*

ATTICUS, fils de *Plutarque*, de Marathon, fut préfet de toute l'Aſie, ſous l'empire de Nerva, l'an de J. C. 97. Ayant trouvé un grand tréſor dans ſa maiſon, & craignant que l'empereur ne lui en fît rendre un compte rigoureux, il lui demanda ce qu'il lui plaiſoit qu'il en fît. L'empereur lui répondit : Servez-vous de ce que vous avez trouvé, *utere invento.* Atticus lui fit ſavoir que ce tréſor contenoit des biens qui alloient au-delà de ſa naiſſance & de ſon état; à quoi Nerva ne donna point d'autre réponſe que celle-ci! *Etiam abutere;* ſi vous en avez de reſte, donnez-le. Ainſi Atticus eut la liberté de ſe ſervir de ces grandes richeſſes ſelon ſa volonté. Il eut un fils nommé *Herode Atticus.* * Zonaras.

ATTICUS (Herode) fils du précédent, tenoit rang entre les plus célébres orateurs & philoſophes du II ſiécle, dans lequel il vivoit. Il fut précepteur de Verus, adopté par l'empereur Antonin *le Pieux*, & fut conſul l'an 143 après J. C. On dit qu'il excelloit ſur-tout à parler ſur le champ, & ſans être préparé. Dans le XVII

Digitized by Google

ſiécle on a trouvé un monument grec qui fait mention de cet Atticus. C'eſt une colonne de marbre avec une inſcription que Saumaiſe a publiée avec des notes. * Aulu-Gelle. J. Capitolin. Volaterran.

ATTICUS, fils d'*Herode Atticus*, eut ſi peu d'eſprit, qu'il étoit incapable d'apprendre les lettres de l'alphabet; ce qui obligea ſon pere de lui donner vingt-quatre ſerviteurs, portant chacun le nom d'une des lettres, & en ayant la figure peinte ſur l'eſtomac. A force de les voir & de les appeller, Atticus connut ſes lettres, & apprit à lire; mais il ne fut jamais qu'un ſtupide & un ignorant. * Philoſtrate.

ATTICUS, philoſophe Platonicien, vivoit dans le II ſiécle, ſous l'empire de Commode. On lui attribue quelque ouvrage hiſtorique. Euſébe parle de lui ſous l'an 179, & Vignier ſous l'an 177.

ATTICUS (C. Vettius Anſidius) fut conſul ordinaire à Rome l'an 242 de J. C. avec C. Aſinius Pretextatus. C'eſt ſous leur conſulat que Gordien ouvrit le temple de Janus, comme Jule *Capitolin* l'a remarqué dans la vie de cet empereur.

ATTICUS, patriarche de Conſtantinople dans le V ſiécle, étoit natif de Sébaſte en Arménie. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il fut élevé parmi des ſolitaires, où il fit beaucoup de progrès dans la piété. Il fut mis ſur le ſiége de Conſtantinople, du vivant même de S. Jean *Chryſoſtôme*, quatre mois après la mort d'Arſace en 406. Cette élection, qui n'étoit nullement canonique, ſouleva contre lui le pape Innocent I, & divers prélats d'Orient. Le pape avoit envoyé des légats pour le rétabliſſement de S. Jean *Chryſoſtôme*, qui furent maltraités, & renvoyés. On crut qu'Atticus y avoit eu part, & c'eſt ce qui le mit encore plus mal avec le même pontife. Cependant après la mort de S. Chryſoſtôme, Innocent lui accorda ſa communion; mais ce fut à condition qu'il remettroit le nom de S. Chryſoſtôme dans les dyptiques, c'eſt-à-dire, dans le catalogue des archevêques de Conſtantinople, dont on récitoit les noms à l'autel, comme étant morts dans la communion de l'égliſe: il en convint. Enſuite il écrivit à S. Cyrille d'*Alexandrie* une grande lettre, que Nicéphore a inſérée dans ſon hiſtoire, par laquelle il lui perſuade de faire la même choſe. Saint Cyrille lui répondit avec tant d'aigreur, que S. Iſidore de *Damiete* improuvant cette conduite, l'en reprit dans une lettre qui eſt rapportée par le même Nicéphore & par le cardinal Baronius. Atticus témoigna toujours beaucoup de zèle pour la foi, & beaucoup de charité pour les pauvres. Il mourut le 10 octobre de l'an 425. Saint Cyrille & le pape Céleſtin font ſon éloge, & ſe ſervent de ſon témoignage contre les erreurs de Neſtorius. Le concile général de Chalcedoine & celui d'Ephèſe citent ſes écrits, pour en compoſer, avec les témoignages des autres peres, une chaine de tradition contre les Neſtoriens & les Eutychiens. S. Proſper loue auſſi le ſoin qu'il a pris d'oppoſer aux Pélagiens l'antiquité de la foi, & de confondre leurs députés. Atticus a écrit divers traités, & entr'autres un *de fide & virginitate*, en deux livres, qu'il compoſa pour les princeſſes filles de l'empereur Arcadius. * Socrate, *l. 6, c. 18; l. 7, c. 25 & 26.* Sozomene, *l. 8, c. 17.* Nicéphore, *l. 14, c. 26.* S. Proſper, *carm. de ingr.* Gennade, *de ſcript. eccl. c. 52.* Honoré d'Autun, *l. 2 de lumin. eccleſ. c. 51.* Trithème, *de ſcript. eccl.* Du-Pin, *nouv. bibl. des aut. eccleſ. du V ſiécle, 2 partie.*

ATTICUS, évêque de Nicopolis, aſſiſta au concile général de Chalcédoine en 451.

☞ ATTIGNY, en latin *Attiniacum*, petite ville ou gros bourg de France, dans la Champagne, ſur la riviere d'Aiſne, dans le diocèſe de Reims. C'eſt le principal lieu d'une petite contrée de Champagne appellée la *Vallée du Bourg*, qui contient l'eſpace de terre qui eſt en cet endroit-là, entre l'Aiſne & la Meuſe. Ce lieu eſt fort ancien, puiſqu'il fut donné à Clovis II, & annexé au domaine de France, par l'échange qu'en fit Leodebold, abbé de S. Aignan d'Orléans, contre la terre de Fleury, que ce prince lui donna en contr'échange. On croit que ce fut ce même Clovis qui y fit bâtir le palais: car depuis ce temps-là Attigny paroît avoir été un palais royal durant plus de 400 ans, & on ne peut douter que pluſieurs de nos rois n'y aient fait quelque ſéjour. En effet, il s'y eſt tenu pluſieurs aſſemblées tant eccléſiaſtiques que ſéculieres, dont nous allons parler. Le roi Chilperic, neveu de Clovis II, mourut à Attigny. Charles *le Simple* paroît en avoir fait ſa réſidence ordinaire: car entre toutes les ordonnances & déclarations de ce prince, dont il nous reſte un grand nombre, à peine pouroit-on en trouver une ſeule qui ne fût pas datée d'Attigny. Ce fut dans cette ville, que Witikind & les principaux chefs des Saxons s'étant ſoumis à Charlemagne, reçurent le baptême l'an 785. Ce palais perdit beaucoup de ſa ſplendeur, au temps des courſes des Normans dans le diocèſe de Reims. Enfin, Attigny fut donné en dot à Conſtance, fille du roi Philippe I, lorſqu'elle épouſa Hugues comte de Champagne: & quoique ce mariage fût diſſous dans la ſuite, le comte Hugues ne laiſſa pas de garder Attigny, qu'il donna en 1114 à l'égliſe métropolitaine de Reims, & à ſon archevêque Raoul *le verd*, dans la ſeptiéme année du regne de Louis *le gros*. * La Martiniere, *dict. géogr.* Attigny a beaucoup ſouffert durant les guerres entre les François & les Eſpagnols. Depuis la paix de 1659, il s'eſt rétabli.

CONCILES D'ATTIGNY.

La I de ces aſſemblées fut tenue dans le château d'Attigny, l'an 767, ſous le regne de Pepin *le Bref*. La II y fut tenue l'an 822, ſous Louis *le Débonnaire*, roi de France & empereur, qui, touché de remords d'avoir fait créver les yeux à ſon neveu Bernard roi d'Italie, qui en mourut peu après, & d'avoir mis dans un cloître ſes autres neveux & couſins malgré eux, en fit ſa confeſſion devant les évêques, & une pénitence publique en préſence de tout le peuple François. La III fut tenue l'an 835 par le même empereur. On y renvoya une cauſe de mariage au jugement des juges laïcs. La IV fut tenue l'an 854, ſous le regne de Charles *le Chauve*, pour la réforme de l'état eccléſiaſtique & ſéculier. La V ſe tint l'an 870, & Carloman fils de Charles *le Chauve*, y fut privé par les évêques des deux provinces qui y étoient aſſemblés, de ſes abbayes, pour s'être révolté contre ſon pere. Hincmar, évêque de Laon, y fut auſſi accuſé, & il en appella au ſaint-ſiége. La VI fut tenue l'an 874; le roi Charles *le Chauve* y jugea pluſieurs cauſes qui regardoient des eccléſiaſtiques. * Flodoard. Aimoin, *tome VIII concil. &c.*

ATTILA, roi des Huns, Scythe de nation, & idolâtre, ſurnommé *le Fléau de Dieu*, vivoit dans le V ſiécle. Il fondit ſur la Thrace, qu'il déſola en 441, ravagea tout l'Orient, & obligea l'armée de l'empereur Théodoſe *le Jeune* de lui payer tribut. Enſuite ayant fait tuer ſon frere *Bleda* en 444, pour uſurper la couronne, il fit trois ans après un horrible dégât dans les provinces de Méſie, de Macédoine, & de Theſſalie, juſqu'aux Thermopyles. Depuis il s'approcha du Danube & du Rhin. En 450 & 451, il traverſa les Pannonies & la Germanie, entra en Gaule avec cinq cens mille combattans, ſous prétexte, dit-on, d'aller attaquer les Viſigoths juſque dans l'Aquitanie: mais les hiſtoriens Grecs nous inſtruiſent mieux ſur ce fait. Après la mort de Théodoſe *le Jeune*, l'empereur Marcien refuſa de continuer de payer le tribut. Cette réſolution à laquelle il ne s'attendoit pas le détermina à ne rien entreprendre ſur l'empire d'Orient, & il n'auroit peut-être pas penſé non plus à celui d'Occident, s'il n'y avoit été appellé par une princeſſe qui y avoit droit, & qui offrit de l'épouſer. Ce fut la fille de Conſtance Céſar, nommée Honoria, qui s'étant laiſſé débaucher

Digitized by Google

par ſon intendant, fut retenue à Conſtantinople aſſez étroitement tant que Théodoſe *le Jeune* vécut. La mort de ce prince lui rendit la liberté, dont elle n'eut pas plutôt gouté la douceur, qu'elle ſongea à s'en aſſurer la jouiſſance par une alliance qui la mit à couvert de tous mauvais traitemens. Elle s'adreſſa à Attila, qui ne jugea pas à propos de rejetter ſes offres, quoiqu'au fond il n'en fît pas grand cas, ainſi que la ſuite le juſtifia. Après avoir ſaccagé Metz, Tréves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui ſe trouverent ſur ſa route, il aſſiégea Orléans. Paris fut délivré par les prieres de ſainte Genevieve, & Troyes par l'entremiſe de S. Loup ſon prélat. Orléans avoit déja capitulé, lorſque Mérouée roi des François, Aëtius général des Romains, & Théodoric roi des Viſigoths, ayant joint leurs armées, chargerent les Huns à l'improviſte, & leur firent lever le ſiege. Peu de temps après, ils leur donnerent une grande bataille dans la plaine de Châlons en Champagne, & non dans celle de Sologne près d'Orléans; car on trouve *in Campis Catalaunicis* dans tous les manuſcrits; & nulle part *in Campis Secalaunicis* comme quelques modernes prétendent qu'on doit lire. C'eſt où Attila perdit près de deux cens mille hommes en 451. Mais malgré cette grande perte il paſſa en Italie l'an 452, entra dans le Frioul, ruina Aquilée & pluſieurs autres villes; & auroit pouſſé juſqu'à Rome, s'il n'en eut été détourné par les prieres de S. Léon, qui étoit venu au-devant de lui. On dit qu'il avoua à ſes amis, qui s'étonnoient que l'éloquence d'un prêtre l'eût fléchi, qu'il avoit vu à côté du ſaint pape un homme habillé pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il n'obéiſſoit. On conte qu'après que les prieres du pape Léon l'eurent engagé à épargner le reſte de l'Italie, il s'en retourna dans la Pannonie avec une armée victorieuſe, & chargée de richeſſes & d'un butin conſidérable, & que, ſongeant à envahir bientôt l'Aſie & l'Afrique, encore qu'il eût un grand nombre de concubines, il ne laiſſa pas d'en prendre une toute nouvelle, qui étoit fille du roi des Bactriens. Elle étoit parfaitement belle, & il en devint ſi éperdument amoureux, qu'il lui voulut faire l'honneur de l'épouſer dans les formes, pour lui donner le premier rang parmi ſes femmes. Il célébra ſes nôces avec beaucoup de ſolemnité; mais il but tant, & s'échauffa avec tant d'excès la premiere nuit de ſes nôces, que s'étant enfin endormi, il lui prit un ſaignement de nez qui l'étouffa. Il n'y auroit rien que de vraiſemblable dans ce trait d'hiſtoire, ſi l'on n'ajoutoit pas qu'Attila étoit alors à l'âge de cent vingt-quatre ans. On a de la peine à croire qu'à cet âge un homme ſoit en état de faire de ſi grands excès. C'eſt Bonfinius (*hiſt. Hungar. decad.* 1, *l.* 7, *p.* 75.) qui rapporte cette particularité de ſes nôces, & du genre de ſa mort. Ce prince barbare étoit un homme, qui, quoique de petite taille, jettoit la terreur dans l'ame des plus intrépides, tant il avoit la démarche fiere & le regard foudroyant. Il ſavoit fort bien joindre la ruſe à la force. La ſuperſtition étoit une de ſes ruſes. Il avoit trouvé le moyen de remplir les eſprits de ſes ſoldats d'une créance ſuperſtitieuſe, qu'il y avoit dans lui quelque choſe de divin à quoi ſon bonheur étoit attaché; car ſoit qu'il le crût, ou plutôt qu'il feignît d'en être perſuadé, il leur fit accroire qu'il avoit trouvé le coutelas de Mars qu'on adoroit parmi ces peuples, & que les deſtinées promettoient l'empire de tout le monde à celui qui auroit cette épée fatale. C'eſt un des plus puiſſans ſtratagêmes dont un général d'armée ſe puiſſe ſervir, que de manier & de remuer ſes ſoldats par les reſſorts d'une myſtérieuſe ſuperſtition, qui les rempliſſe de confiance ou de crainte, ſelon les beſoins; de confiance, quand il faut ſe battre; de crainte, quand l'envie de ſe mutiner commence à naître. Il eſt bon qu'un ſoldat ſe perſuade que ſon général a un eſprit familier qui le tire de tout mauvais pas.

Voici les titres & les qualités qu'il affectoit de prendre dans ſes lettres & dans ſes édits: Attila *fils de* Bendemi, petit-fils du grand Nembroth, élevé & nouri dans Engaddi, par la grace de Dieu roi des Huns, des Médes, des Goths, des Daces, la terreur de l'univers, & le fléau de Dieu. *Attila filius Bendemi, nepos magni Nembroth, nutritus in Engaddi, Dei gratiâ rex Hunnorum, Medorum, Gothorum, Dacorum, metus orbis, & flagellum Dei.* Il avoit coutume de dire, que les étoiles tomboient devant lui, que la terre trembloit, & qu'il étoit un marteau pour tout le monde. *Stellas præ ſe cadere, terram tremere, ſe malleum eſſe univerſi orbis.* * Proſper, Caſſiodore, & Iſidore, *en la chron.* Jornandés, *de l'origine des Goths.* Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 7. Paul Diacre, *l.* 5. Sidonius Apollinaris, *ep.* 15, *l.* 8, *&c.* Munſter, *l.* 4, *coſmogr. excerpta legat.* Tillemont, *hiſt. des empereurs, tome VI.*

ATTILA (le camp d') *Catalaunici Campi*, campagne du Chalonnois, dans la Champagne province de France. Ce camp eſt à trois lieues de la ville de Châlons, vers le bourg nommé *la Suippe la Longue.* Attila roi des Huns y fut entierement défait l'an 451, par Mérouée roi des François, Théodoric roi des Viſigoths, & Aëtius général des Romains, qui s'unirent contre lui, lui tuerent cent quatre-vingts mille hommes, & l'obligerent de retourner dans ſon pays avec les debris de ſon armée. * Baudrand, *dict. geogr.*

ATTILIENS, famille de l'ancienne Rome, a ſouvent donné des magiſtrats à la république. Dès l'an 420 de Rome, 334 ans avant J. C. M. Attilius Regulus conſul avec M. Valérius Corvus, à la priere du ſénat, laiſſa la conduite de l'armée à ſon collégue. En 460 les faſtes conſulaires marquent un autre M. Attilius Regulus, conſul avec L. Poſthumius Megellus, qui fit la guerre aux Samnites, mais avec peu de ſuccès. Il donna ſouvent des batailles; & dans une occaſion près de Lucerie, il défit les ennemis, & en fit paſſer ſous le joug juſqu'à ſept mille trois cens, ayant voué un temple à Jupiter Stator, mais il perdit auſſi beaucoup de monde. M. Attilius Regulus *qui trouvera ſa place ci-deſſous.* A. Attilius Calatinus, conſul en 496 de Rome: *nous en parlerons plus bas.* C. Attilius Regulus Serranus fut conſul l'an 497 avec un Cn. Cornelius Blaſio, & en 504 avec L. Manlius Vulſo. Ce fut en cette derniere année qu'ils aſſiégerent Lilibée en Sicile. Un autre C. Attilius Regulus fut conſul avec L. Æmilius Papus l'an 529. Le premier fut tué dans la bataille donnée contre les Gaulois: ce qu'on voit plus en détail dans le ſecond livre de l'hiſtoire de Polybe. Les faſtes conſulaires marquent un M. Attilius Bulbus conſul en 509 de Rome, 245 avant J. C. avec M. Buteo, & en 519 de Rome, 235 avant J. C. avec T. Manlius Torquatus. Ces deux conſuls défirent les habitans de Sardaigne qui s'étoient révoltés; & cette victoire leur valut les honneurs du triomphe. Eutrope (*l.* 3) dit qu'enſuite on ferma le temple de Janus. Attilius Serranus conſul en 584 de Rome, avec A. Hoſtilius Mancinus. Sex. Attilius Serranus en 618, & 136 avant J. C. eut pour collegue P. Furius Pilus ou Philus. En 648 C. Attilius Serranus fut auſſi conſul avec Q. Servilius Cepio, qui eſt le même qui pilla la ville de Toulouſe. M. Attilius Glabrio conſul en 687 avec C. Calpurnius Piſo. Ils autoriſerent la loi qui défendoit la brigue des magiſtrats. Attilius Cimber, un des aſſaſſins de Jule-Céſar. Attilius, dit *le Sage*, juriſconſulte cité par Cicéron & Pomponius, *de origine jur.*

ATTILIUS CALATINUS (A.) fut conſul à Rome avec C Sulpicius Paterculus, l'an 496 de la fondation de cette ville, & 258 avant J. C. & préſenta devant Palerme la bataille aux Carthaginois, qui la refuſerent & ſe mirent en mer. Attilius les pourſuivit avec tant de diligence, que ſon arriere-garde étoit encore fort éloignée, lorſqu'il commença à donner ſur les ennemis, ce qui lui cauſa une grande perte. Mais elle fut réparée par la prudence de celui qui commandoit l'arriere-garde,

garde, lequel chargea les ennemis déja engagés dans le combat. Quelque temps après, les Romains ſe retirerent à Meſſine, & les Carthaginois à Lipari. Calatinus les pourſuivit encore, & s'engagea dans un défilé, dont il ne ſeroit jamais ſorti, ſi le tribun militaire M. Calpurnius n'eut pris 300 ſoldats, pour eſcarmoucher avec les ennemis, & donner loiſir au chef de ſe mettre au large. Il fut encore conſul l'an 500 avec C. Cornelius Scipio Aſina, & ils défirent une armée de ſix vingts voiles, prirent Palerme avec quelques autres places, & retinrent dans le devoir celles qui chanceloient depuis quelque temps. Attilius fut enfin dictateur l'an 505 de Rome, & avant J. C. 249. * Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Oroſe, &c.

ATTILIUS REGULUS (M.) conſul Romain, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut conſul pour la premiere fois avec L. Julius Libo, l'an 487 de Rome, & 267 ans avant J. C. Ces deux magiſtrats reçurent les honneurs du triomphe, pour avoir ſoumis les Salentins, & leur avoir enlevé Brindes, capitale de leur pays. L'an 498 de Rome, & 256 avant J. C. Attilius Regulus fut encore conſul avec L. Manlius Vulſo. Ils défirent les Carthaginois dans une bataille navale, leur coulerent à fond trente-deux de leurs navires, en prirent ſoixante-quatre, & chaſſerent le reſte juſque ſur les côtes d'Afrique, où ils mirent pied à terre, & où après avoir rafraîchi leurs troupes, ils radouberent leurs vaiſſeaux aux dépens de leurs ennemis. Enſuite Manlius retourna à Rome, & Attilius demeura en Afrique, où il prit Aſpis, qu'il fortifia, pour lui ſervir de retraite. Il n'avoit que quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. Les Carthaginois leverent une armée à la hâte, commandée par Amilcar & par Aſdrubal. Regulus les défit, & prit enſuite Adis, Clupea, & quelques autres villes, preſque aux portes de Carthage. L'Afrique n'ayant plus d'hommes à lui oppoſer, lui préſenta un horrible ſerpent, qu'on tua ſur le fleuve Bagrada, & qu'il fallut attaquer avec des machines de guerre, l'effort des dards & des javelots ne pouvant percer ſes écailles. On porta à Rome la peau de cet animal monſtrueux, qui étoit long de ſix-vingts pieds. L'année 499 ne fut pas moins favorable à Regulus. Valere Maxime aſſure que ce grand homme écrivit au ſénat, pour ſupplier le peuple Romain de lui envoyer un ſucceſſeur. Il donnoit pour raiſon, qu'un petit domaine qu'il avoit pour tout bien à la campagne de Rome, & qui ne contenoit que ſept arpens de terre, étoit en friche. On en eut ſoin, & il défit trois généraux ennemis, leur tua dix-huit mille hommes, & fit cinq mille priſonniers. Il prit huit éléphans; & ayant mis dans ſon parti ſoixante-treize villes d'Afrique, il réduiſit les Carthaginois à lui demander la paix. Regulus n'en rejetta pas la propoſition; mais il l'offrit à des conditions ſi rudes, qu'ils ne voulurent point l'accepter. Ils armerent de nouveau; & ayant amaſſé quelques troupes, ſous la conduite de Xantippe, en l'année 499 de Rome, ce nouveau général défit trente mille Romains, & en prit quinze mille priſonniers, entre leſquels étoit Regulus. En 503 de Rome, & 251 avant J. C. les Carthaginois firent demander la paix aux Romains, & voulurent que leur priſonnier Attilius Regulus accompagnât leurs ambaſſadeurs, eſpérant que le déſir de ſe voir libre, l'engageroit à ſolliciter cette paix. Mais ils ſe tromperent; & cet homme généreux étant entré dans le ſénat, s'oppoſa fortement au deſſein qu'on en pouvoit avoir, & même au rachat des priſonniers. Les ambaſſadeurs furent renvoyés, & Regulus retourna en Afrique, où les Carthaginois devenus furieux par ce refus, le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle. Car ils le mirent dans un tonneau garni de pointes de fer, & le roulerent juſqu'à ce que ce grand homme eut perdu la vie, par mille bleſſures, dont aucune n'étoit mortelle; mais qui toutes enſemble le firent mourir avec des douleurs extrêmes. * Tite-Live, *l.* 17 & 18. Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 4. Florus. Eutrope. Oroſe. Zonare, &c.

ATTILIUS, poëte Latin, dont le ſtyle étoit très-dure, non ſeulement ſelon le goût de Cicéron, mais auſſi ſelon celui de Licinius, a vécu vers la CLX olympiade, l'an 614 de Rome. Il écrivit quelques tragédies, & entr'autres une intitulée *Electra*, dont parle Suétone, en la vie de Jules-Céſar, (*c.* 84.) Il avoit traduit cette piéce de Sophocle, poëte Grec, comme Cicéron l'a remarqué. Ainſi Caſaubon n'a pas eu raiſon de douter s'il falloit lire Attius pour Attilius dans Suétone. * Cicero, *ad Attic. l.* 14 *epiſt.* 23. Lilio Giraldi, & Voſſius, *de poët.*

ATTINGANTS, nommés autrement PAULICIENS, ou PAULI-JOANNITES, hérétiques, dans le VIII ſiécle, qui ſe ſervoient pour le baptême & l'euchariſtie de ces paroles *Ego ſum aqua viva*; & de celles-ci, *Accipite & bibite*, qui n'étoient que des paroles d'inſtruction. Ils ſuivoient auſſi les erreurs des Valentiniens & des Manichéens. *Cherchez* PAULICIENS * Prateole. Sandere.

ATTIQUE, province de l'Achaïe, dans la Grece, entre la mer Egée, la Bœotie, & le pays de Mégare. On la nommoit *le duché d'Athènes*, ſous le bas empire. Le peuple d'Attique étoit anciennement diviſé en dix tribus, qui prenoient leurs noms d'autant de héros du pays, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athènes, & quelques autres villes, bourgs, & villages. On y en ajouta enſuite trois, ce qui faiſoit le nombre de treize, & on démembra quelques portions des autres, pour établir les nouvelles: ce qui fait que certains bourgs ſe trouvent marqués dans les auteurs ſous les différentes tribus. On choiſiſſoit cinquante perſonnes de chaque tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les juges de la police d'Athènes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée. Comme il eſt ſouvent fait mention dans pluſieurs auteurs de l'Attique & de ſes tribus, nous avons cru qu'il ſeroit utile d'en donner une connoiſſance particuliere. Voici les noms des treize tribus.

Erechthéide, qui tiroit ſon nom du roi Erechtheus.

Egéide, à qui Egée, pere de Théſée, avoit donné le nom.

Pandionique, ainſi nommée de Pandion, roi d'Athènes.

Leontide, laquelle avoit pour ſon héros Leon, qui dévoua ſes filles pour le ſalut de ſa patrie.

Ptolémaïde, de Ptolémée fils de Lagus.

Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas fils de Théſée.

Adrianique, qui avoit celui d'Adrien.

Oenéide, qui reconnoiſſoit pour ſon héros Oenée fils de Pandion.

Cecropide, ainſi nommé du roi Cecrops.

Hippothoontique, d'Hippothoon fils de Neptune.

Aiantide ou *Æantide*, d'Ajax, fils de Telamon.

Antiochide, d'Antiochus fils d'Hercule.

Attalide, d'Attalus roi de Pergame.

Il y avoit 174 peuples ou communautés qui compoſoient ces treize tribus, comme Strabon & Euſtate le témoignent. Les ſavans ſeront bien aiſes d'en connoître les noms. Meurſius en a fait un recueil; mais il n'eſt pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage ſur les lieux, les rapporte ainſi ſelon l'ordre de noms grecs.

A.

1. Ἄγγελή, *Angelé*, étoit un village de la tribu Pandionique, lequel ſe nomme aujourd'hui *Angelokipous*, & par corruption *Ambelokipous*, c'eſt-à-dire, les jardins de vignes: il eſt ſitué à un mille d'Athènes.

2. Ἄγνους, *Agnus*, appartenoit à la tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *Agnus caſtus*, qui y croiſſoit en abondance.

Digitized by Google

* Ἄγρα, *Agra*, que Meurſius met parmi les peuples d'Attique, étoit un terroir aux portes de la ville d'Athènes.

3. Ἀγραυλὴ, *Agraule*, étoit ſous la tribu Erechtheïde, & prenoit ſon nom d'Aglaure, fille de Cecrops premier roi d'Athènes.

* Ἀγκεσμὸς, *Ancheſmus*, dont Meurſius met les habitans entre les peuples d'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte où perſonne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Ἀζηνία, *Azenia*, dépendoit de la tribu Hippothoontide.

5. Ἄθμονον, *Athmonon*, étoit de la tribu Cecropide. C'étoit le lieu où le roi Porphyrion avoit bâti un temple à Venus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Ægilia*, de la tribu Antiochide, étoit célébre pour ſes bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalidæ*, appartenoit à la tribu Léontide.

8. Αἰξωνὴ, *Æxoné*, étoit de la tribu Cecropide. Ce peuple avoit la réputation d'être fort médiſant.

9. Ἄλαι Αἰξωνίδες, *Ala Æxonides*, dépendoit de la tribu Cecropide.

10. Ἄλαι Ἀραφηνίδες, *Ala Arafenides*, appartenoit à la tribu Egeïde.

11. Ἅλιμος, *Halimus*, de la tribu Léontide, étoit un bourg maritime.

12. Ἀλωπεκὴ, *Alopeké*, dépendoit de la tribu Antiochide. C'étoit là qu'étoit né le philoſophe Socrate.

13. Ἀμαξάντεια, *Amaxantea*, étoit de la tribu Hippothoontide.

* Meurſius met Ἀμφιαλὴ, *Amphialé*, du nombre des peuples d'Attique; mais ce n'eſt qu'un cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Ἀμφιτροπὴ, *Amphitropé*, appartenoit à la tribu Antiochide.

15. Ἀναγυναῖος, *Anagyrus*, de la tribu Erechtheïde, avoit un temple dédié à Cybele mere des Dieux.

16. Ἀναγυρασία, *Anacea*, ſous la tribu Hippothoontide.

17. Ἀναφλύστιος, *Anaphlyſtius*, de la tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, célébre par ſes temples de Cérès, de Venus Coliade, & des déeſſes Genetyllides, qui préſidoient à la naiſſance des hommes. On eſtimoit auſſi les vaſes de terre peinte, qui s'y faiſoient.

18. Ἀπολλωνιῆς, *Apollonia*, étoit ſous la tribu Attalaïde.

19 Ἀραφὴν, *Arafen*, de la tribu Egeïde.

20. Ἀργιλία, *Argilia*. Heſychius en fait mention, ſans marquer ſa tribu.

21. Ἅρμα, *Harma*. Etienne de *Byſance* en parle; mais il ne nomme point ſa tribu. C'étoit une ville d'Attique, proche de Phyle, vers les frontieres de la Bœotie.

22. Ἀτηνὴ, *Atené*, de la tribu Antiochide.

23. Ἀφίδνα, *Aphidna*, de la tribu Léontide, pays de l'Adrianide.

24. Ἀχάρνα, *Acharna*, de la tribu Oeneïde. Les habitans de cette ville, gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Ariſtophane les en raille dans ſa comédie, intitulée de leur nom, *Acharnenſes*. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands, & les gens y paſſoient pour groſſiers.

25. Ἀχερδοῦς, *Acherdus*, de la tribu Hippothoontide.

26. Ἀχραδιῆς, *Achradus*, Etienne de *Byſance* en fait mention; mais il ne marque pas la tribu.

B.

27. Βατὴ, *Bate*, de la tribu Egeïde.

* Meurſius met Βίλβινα, *Belbina*; mais c'eſt une petite Iſle, ou plutôt un écueil, qui ne paroît pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicidæ*, de la tribu Ptolémaïde.

29. Βῆσα, *Beſa*, de la tribu Antiochide.

30. Βουτάδαι, *Butadæ*, de la tribu Oeneïde. Il y avoit à Athènes une famille illuſtre de ce nom, dans laquelle on choiſiſſoit les ſacrificateurs de Minerve, protectrice de la ville.

31. Βραυρὼν, *Brauron*, étoit une petite ville proche de Marathon, & peut-être de la même tribu. Elle étoit célébre à cauſe de ſon temple de Diane, ſurnommée Brauronienne. C'eſt maintenant un hameau, qu'on appelle *Urana*.

* Meurſius met, parmi les peuples d'Attique, Βριλησσὸς, *Brileſſus*; mais ce n'eſt qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττὸς, *Gargettus*, de la tribu Egeïde.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dedalidæ*, de la tribu Cecropide.

34. Δειράδες, *Deirades*, de la tribu Léontide.

35. Δεκέλεια, *Deceléa*, de la tribu Hippothoontide.

36. Διόμεια, *Diomea*, de la tribu Egeïde.

37. Δρυμὸς, *Drymus*, ville du terroir d'Attique, avec une forteresſe, ſelon Heſychius, qui n'en marque point la tribu.

E.

38. Ἐδαπτίων, *Edapteon*, eſt nommé dans un inſcription que l'on voit à Palæochori, ſur le chemin de Salamine, ſans marquer la tribu.

39. Εἰρεσίδαι, *Eireſidæ*, de la tribu Acamantide.

40. Ἑκάλη, *Ecalé*, de la tribu Léontide.

41. Ἔλαιοῦς, *Elaus*, de la tribu Hippothoontide.

42. Ἐλεοῦσα, *Eleüſa*, de la tribu Adrianide. Cette iſle, qui eſt préſentement inhabitée, eſt Eliſſa, ou Laoüſa, dans le golfe d'Egina.

43. Ἔλευσις, *Eleuſis*, de la tribu Hippothoontide, étoit la patrie du poëte Eſchyle.

44. Ἔννα, *Enna*, étoit un peuple d'Attique, dont on ne ſait pas la tribu.

45. Ἐπικηρίδαι, *Epicerides*, de la tribu Cecropide.

46. Ἐπικεφισία, *Epicepheſia*, de la tribu Oeneïde.

47. Ἐρεχθία, *Erechthia*, de la tribu Egeïde; étoit la patrie du célébre orateur Iſocrate.

48. Ἐρίκεια, *Ericeia*, appartenoit à la tribu Egeïde.

49. Ἑρμος, *Hermus*, étoit de la tribu Acamantide.

50. Ἐροιάδαι, *Eroiadæ*, de la tribu Hippothoontide.

51. Ἐρχειὰ, *Ercheia*, de la tribu Egeïde. C'étoit la patrie de Xenophon, qui fut ſurnommé *l'Abeille Attique*.

52. Εὐκονθεὺς, *Euconcheus*, ſe lit ſur une colonne à Salamine, ſans nom de tribu.

53. Εὐπυρίδαι, *Eupyridæ*, de la tribu Léontide.

54. Εὐώνυμον, *Euonymos*, de la tribu Erechtheïde.

55. Ἐχελίδαι, *Echelidæ*, ce lieu n'étoit pas loin de Pirée; mais on n'en ſait pas la tribu.

Z.

56. Ζωστὴρ, *Zoſter*, cap proche de Sunium conſacré à Latone, mere d'Apollon & de Diane. Sa tribu eſt inconnue.

H.

57. Ἡφαιστιὰς, *Hephaſtia*, de la tribu Acamantide, avoit un temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θήβη, *Thebe*, eſt marquée pour une ville d'Attique par Etienne; mais on ignore de quelle tribu elle étoit.

59. Θεμακὸς, *Themacos*, eſt mis ſous la tribu Erechtheïde par Harpocration, & ſous la Ptolémaïde par Phrynicus dans Etienne de *Byzance*.

60. Θῆρα, *Thera*, étoit de la tribu Antiochide.

61. Θορικὸς, *Thoricus*, de la tribu Acamantide, étoit

célébre à cauſe des émeraudes qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la tribu Oeneïde, étoit la patrie du poëte Crates.

63. Θρίον, *Thrion*, ville du pays d'Attique, dont on ne ſait pas la tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thymoitadæ*, de la tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonidæ*, étoit une ville de la tribu Ptolémaïde, mais elle avoit été auparavant de l'Aïantide.

I.

66. Ἰκαρία, *Icaria*, de la tribu Egeïde, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers ſacrifié une chévre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes, & ce fut auſſi chez eux que fut inventée l'ancienne comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamadæ*, de la tribu Oeneïde. Meurſius croit qu'il faut lire *Hippodameiadæ*, du nom d'Hippodamus célébre Miléſien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionidæ*, de la tribu Egeïde.

K.

70. Καλαί, *Calé*, lieu maritime, où l'orateur Cæcilius étoit né. Etienne en fait mention, mais il n'en marque pas la tribu.

71. Κειριάδαι, *Keiriadæ*, de la tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ὁ ἐντὸς, *le Ceramique de dedans*, étoit un quartier de la ville d'Athènes, où il y avoit pluſieurs beaux portiques. C'eſt pourquoi c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des courtiſanes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, *le Ceramique ou la thuilerie de dehors*, fauxbourg d'Athènes, où l'on faiſoit des tuiles, deſquelles il tiroit ſon nom, & où étoit l'académie de Platon. Il étoit de la tribu Acamantide.

74. Κεφαλὴ, *Cephale*, bourg de la tribu Acamantide, avoit un célébre temple de Caſtor & de Pollux.

75. Κηδαὶ, *Kedæ*, de la tribu Erechtheïde.

76. Κηττοὶ, *Ketti*, de la tribu Leontide, étoit la patrie d'Eubulus poëte comique.

77. Κηφισιὰ, *Cephiſia*, ville de la tribu Erechtheïde, où naquit le poëte Menandre.

78. Κίννυρα, *Cicynna*, de la tribu Acamantide, où il ſe faiſoit une fête ſolemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κοθωκίδαι, *Cothocidæ*, dont la tribu eſt incertaine, étoit la patrie du fameux orateur Eſchines.

80. Κοῖλαι, *Coilæ*, ville proche d'Athènes, de la tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτὸς, *Kollytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athènes de la tribu Egeïde. On diſoit que les enfans y commençoient à parler un mois plutôt que dans le reſte de la ville. C'eſt là qu'étoient nés le divin Platon, & le fameux miſanthrope Timon.

82. Κολωνὸς ἱππιος, *Colonos Hippios*, c'eſt-à-dire, la Colline Equeſtre, étoit une éminence hors d'Athènes, où il y avoit des temples de Venus, de Neptune, de Prométhée & des Furies. On y trouvoit auſſi les voituriers dont on avoit beſoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*, c'eſt-à-dire, la colline du marché, étoit un quartier de la ville proche du marché, & du temple de Vulcain. C'eſt où ſe rendoient ceux qui vouloient trouver maître.

84. Κονθύλη, *Conthylé*, de la tribu Ptolémaïde, ou, ſelon d'autres, de la Pandionide.

85. Κορυδαλλὸς, *Corydallus*, ville ſituée ſur une montagne, étoit de la tribu Hippothoontide. On diſoit que les perdrix y avoient un chant différent de celui des autres perdrix.

86. Κριοὰ, *Crioa*, de la tribu Antiochide.

87. Κρωπία, *Cropia*, de la tribu Leontide.

88. Κυδαθηναιὸν, *Cydathenæum*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de l'orateur Andocides, dont Plutarque a décrit la vie.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantidæ*, de la tribu Egeïde, ſelon Etienne; & de la Ptolémaïde, ſelon Heſychius.

90. Κύθηρος, *Cytheron*, de la tribu Pandiodine, étoit la patrie du poëte Philoxene.

91. Κυνόσαργες, *Cynoſarges*, colline proche de l'Aréopage, où il y avoit un collége ou académie & un temple d'Hercule. C'étoit là qu'on expoſoit les bâtards.

92. Κυρτιάδαι, *Curtiadæ*, de la tribu Acamantide.

L.

93. Λακιάδαι, *Laciadæ*, de la tribu Oeneïde, patrie des deux grands capitaines, Miltiades, & Cimon ſon fils.

94. Λαμπρὰ καθύπερθεν, *Lampra ſuperieure*, de la tribu Erechtheïde.

95. Λαμπρὰ ὑπένερθεν, *Lampra inferieure*, de la même tribu.

96. Λαρίσσα, *Lariſſa*, dont Etienne parle; mais il n'en marque point la tribu.

97. Λαύριον, *Laurium*, ville dont on ne ſait point la tribu. C'étoit là où étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la tribu Antiochide.

99. Λευκόνιον, *Leuconium*, de la tribu Leontide, étoit la patrie du célébre mathématicien Meton.

100. Λευκοπύρα, *Leucopyra*, de la tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville où ſe célébroient les jeux, avant qu'on eût conſtruit le théatre de Bacchus. On ignore ſa tribu.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la tribu eſt incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un temple de Bacchus, & où l'on faiſoit combattre de jeunes gens à la lute. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers ſiécles d'Athènes, on liſoit un décret des Athéniens, qui obligeoit leur roi, lorſqu'il vouloit ſe marier, de prendre une femme dans le pays, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

103. Λουσία, *Luſia*, de la tribu Oeneïde.

* Meurſius met Λυκαβηττὸς, *Lycabettus*, entre les villes d'Athènes; mais c'eſt une montagne qui n'étoit habitée que par des loups: ce qui lui donnoit ſon nom de Λύκος, *loup*.

M.

104. Μαραθὼν, *Marathon*, étoit de la tribu Aïantide, quoiqu'Etienne la mette ſous la tribu Leontide. Ce lieu eſt célébre par la bataille des Athéniens contre les Perſes qui y furent défaits.

105. Μέλαιναι, ou Μέλαινα, *Melænæ*, étoit une ville qui appartenoit à la tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melite*, étoit un quartier d'Athènes, de la tribu Cecropide, quoiqu'Etienne la mette ſous la tribu Egeïde. C'eſt où étoient les palais de Themiſtocle & de Phocion, & la demeure des acteurs de tragédies.

107. Μίλητος, *Mileton*, bourg dans le pays Attique dont on ignore la tribu.

108. Μουνυχία, *Munychia*, port & bourg proche d'Athènes, dont on ne ſait pas la tribu.

109. Μυρρινοῦς, *Myrrinus*, de la tribu Pandionide, prenoit ſon nom des myrthes qui y croiſſoient.

X.

110. Ξυπέτη, *Xypeté*, de la tribu Cecropide, étoit appellée dans les premiers ſiécles d'Athènes *Troia*, parceque Teucer *le Troyen* s'y étoit retiré.

O.

111. Ὅα, *Oa*, de la tribu Adrianide, & auparavant de la Pandionide.

112. Οἷ, *Oë*, de la tribu Oëneïde.

113. Οἶον Δεκελεικὸν, *Oeum Deceleicum*, c'eſt-à-dire,

Digitized by Google

quartier proche de Décela, étoit ſous la tribu Hippothoontide.

114. Οἶον Κεραμικὸν, *Oeum Ceramicum*, quartier d'Athènes proche du Ceramique, étoit de la tribu Leontide.

115. Οἰνόη, *Oenoé*, de la tribu Aïantide.

116. Οἰνόη, *Oenoé*, autre ville de la tribu Hippothoontide. Les Grecs les diſtinguoient par le nom de leur tribu, Οἰνόη τοῦ Αἰαντίδος, & Οἰνόη τῆς Ἱπποθοωντίδος.

Π.

117. Παιανιὰ ἀνωτέρω, *Paanie ſupérieure*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de Démoſthène, ou la ſuivante.

118. Παιανιὰ ὑποτέρω, *Paanie inférieure*, appartenoit à la même tribu.

119. Παιονίδαι, *Paonidæ*, de la tribu Leontide.

120. Παλλήνη, *Pallene*, bourg de la tribu Antiochide.

121. Παμβοτάδαι, *Pambotadæ*, de la tribu Erechtheïde.

122. Πάναξος, *Panaëus*, ville d'Attique ſelon Heſychius & Etienne; mais ils ne marquent point ſa tribu.

123. Πάρνης, *Parnes*, montagne au nord d'Athènes, où il y avoit pluſieurs autels dreſſés à Jupiter Parnethien, à Jupiter Apenien, &c.

124. Πατρόκλου νῆσος, *Patrocleia*, c'eſt-à-dire, l'iſle de Patrocle, dont la tribu eſt incertaine.

125. Πειραιεύς, *le Pirée* eſt une petite ville, avec un port, laquelle dépendoit de la tribu Hippothoontide.

126. Πεντέλη, *Pentelé*, que l'on nomme encore à préſent *Penteli*, montagne à deux lieues d'Athènes, dont les habitans étoient de la tribu Antiochide.

127. Περγασή, *Pergaſé*, dépendoit de la tribu Erechtheïde.

128. Περιθοῖδαι, *Perithoïdæ*, de la tribu Oeneïde.

129. Περρίδαι, *Perrhidæ*, peuples qui étoient de la tribu Antiochide, après avoir été de l'Aïantide.

130. Πήληκες, *Pelekes*, de la tribu Antiochide.

131. Πῖθος, *Pithos*, de la tribu Cecropide.

132. Πλωθεῖα, *Plothia*, de la tribu Egeïde.

133. Πνύξ, *Pnyx*, quartier de la ville où s'aſſembloit le peuple pour élire un magiſtrat. Ce fut là où les Amazones donnerent bataille à Theſée. On n'en ſait pas la tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la tribu Acamantide.

135. Ποτα μός, *Potamos*, bourg maritime de la tribu Leontide, étoit la patrie de Diogène *Laërce*. C'eſt ce qu'on appelle maintenant *Port de Raſti*: il n'y a plus d'habitans.

136. Πρασιαί, *Praſiæ*, lieu maritime de la tribu Pandionide. Il y avoit un temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices qu'on vouloit conſacrer à ce dieu dans l'iſle de Delos, les Athéniens ayant ſoin de les y faire tranſporter.

137. Προβάλινθος, *Probalynthus*, une des quatre plus anciennes villes de l'Attique, étoit de la tribu Pandionide.

138. Προσπάλτα, *Proſpalta*, de la tribu Acamantide, avoit un temple dédié à Cérès & à Proſerpine. Ses habitans paſſoient pour des critiques: & un ancien poëte nommé *Eupolis*, avoit fait une comédie contr'eux, intitulée, *Proſpaltii*, dont Ariſtophane & Athenée font mention.

139. Πτελέα, *Ptelea*, appartenoit à la tribu Oeneïde.

P.

140. Ῥαμνοῦς, *Rhamnus*, ville du pays Attique, & de la tribu Aïantide, avoit un temple dédié à la déeſſe Nemeſis, qui étoit devenu fameux, à cauſe de l'admirable ſtatue de cette déeſſe, que Phidas, ou ſelon d'autres, Agoracrite, un de ſes éléves, y avoit miſe.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuple de la tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuple de la tribu Leontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce pays.

143. Σκίρον, *Sciron*, étoit célébre par le temple de Minerve Scirade. On ne ſait point ſa tribu.

144. Σούνιον, *Sunium*, bourg premierement de la tribu Leontide, puis de l'Attalide. Il y avoit un beau temple de Minerve Suniade.

145. Σπόργιλος, *Sporgilus*, dont Etienne fait mention, ſans en nommer la tribu.

146. Στειρία, *Steiria*, bourg de la tribu Pandionide.

147. Σύβριδαι, *Sybridæ*, de la tribu Erechtheïde.

148. Συπαλήττιος, *Sypalettus*, de la tribu Cecropide.

149. Σφενδάλη, *Sphendale*, de la tribu Hippothoontide.

150. Σφηττός, *Sphettos*, de la tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant, & les habitans avoient l'humeur ſatyrique, comme on l'apprend d'Ariſtophane.

T.

151. Τίτρας, *Titras*, de la tribu Egeïde. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues très-excellentes, & des habitans très-méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la tribu Aïantide.

153. Τρικόρυθος, *Tricorythus*, de la même tribu. *Elle* fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de *Tetrapolis* à ce pays. Ces quatre villes étoient Oenoé, Tricorynthus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la tribu Cecropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la tribu Oeneïde.

Υ

156. Ὑβάδαι, *Hybadæ*, de la tribu Léontide.

* Meurſius met Ὑδροῦσα, *Hydruſa*, pour une ville du pays Attique; mais ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athènes.

157. Ὑμηττός, *Hymettus*, montagne habitée en pluſieurs endroits, où l'on faiſoit beaucoup de *miel*, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Athéniens croyoient auſſi qu'il y avoit des mines d'or. On ne ſait point ſa tribu.

158. Ὕαι, *Hyſiæ*, dont Herodote, qui en fait mention, ne dit point la tribu.

Φ.

159. Φάληρον, *le Phalere*, de la tribu Aïantide, ſelon les marbres; & de l'Antiochide, au rapport d'Harpocration. C'étoit la patrie de Démétrius Phalereus.

* Meurſius nomme entre les villes d'Attique, Φαρμακοῦσαι, *Pharmacuſæ*; mais ce ſont deux petites iſles ou écueils, qui ne ſont point habités, & on ne voit point qu'ils l'aient jamais été.

160. Φηγαία, *Phegæa*, eſt attribuée par quelques-uns à la tribu Egeïde, & par d'autres à l'Aïantide; mais le marbre des treize tribus la met ſous l'Adrianide.

161. Φηγαία, *Phegæa*, autre ville de la tribu Pandionide, ſelon le témoignage d'Etienne de *Byzance*.

162. Φηγοῦς, *Phegus*, étoit de la tribu Erechtheïde.

163. Φιλαίδαι, *Philædæ*, de la tribu Egeïde, ſelon Etienne; & de l'Oeneïde, ſelon les marbres des treize tribus, qui ſe voient à Athènes. C'étoit la patrie de Piſiſtrate.

164. Φλύα, *Phlya*, de la tribu Prolémaïde, ſelon le marbre des treize tribus, & ſelon Heſychius. Ainſi Etienne, qui la met ſous la Cecropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormiſii*, peuples dont on ignore la tribu, ſont nommés par Dinarchus.

166. Φρεάρριοι, *Phrearrhi*, de la tribu Leontide, étoit la patrie de Themiſtocle.

167. Φρίττιοι, *Phrittii*, dont la tribu eſt inconnue, ſe trouve dans Alciphron.

168. Φυλή, *Phylé*, de la tribu Oeneïde, fut le ren-

Digitized by Google

dez-vous de Thraſybulus, lorſqu'il chaſſa les trente tyrans.

169. Φῦρ, *Phyra*, eſt nommé dans le marbre des treize tribus, ſous l'Antiochide.

X.

170. Χιτών, *Chitone*, lieu où l'on célébroit une fête de Diane. On ne ſait de quelle tribu il étoit.

171. Χολαργὸς, *Cholargus*, dépendoit de la tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la tribu Egeïde.

Ψ

173. Ψαφίδαι, *Pſaphidæ*, étoit ſous la tribu Aïantide, ſelon le marbre des treize tribus. C'étoit proche de-là qu'étoit l'oracle d'Amphiaraüs.

* Strabon témoigne que l'iſle *Pſyttalée*, Ψυττάλια, eſt déſerte & inhabitée : c'eſt pourquoi on ne doit pas la mettre entre les cantons de l'Attique.

Ω

174. Ωρωπὸς, *Oropos*, dont on ignore la tribu.

Quelques-uns ſeront peut-être ſurpris que l'Attique étant un pays ſi petit, renfermât néanmoins tant de lieux habités, dont il y en avoit une partie qui étoit des villes murées ; mais on ne s'en étonnera pas, ſi on conſidere que le comté de Hollande, qui eſt à peu près de la même grandeur, eſt ſi peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela ſurpaſſe preſque la créance. L'Attique étoit anciennement dans un état auſſi floriſſant qu'eſt aujourd'hui la Hollande. Les arts libéraux, le négoce, & le métier de la guerre, la rendoient très-célébre. Elle commandoit preſque à toutes les iſles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ſes montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize tribus du pays Attique, il eſt bon de ranger ici par ordre alphabétique les noms de chaque tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs ou communautés qui y appartenoient : ce que l'on ne trouvera pas ailleurs en cet ordre.

ACAMANTIDE.

Eireſidæ. Hermus. Hepheſtia. Thoricus. Le Ceramique de dehors. Cephale. Cicynna. Curtiadæ. Poros. Proſpalta. Sphettos. Cholargos.

AIANTIDE ou ÆANTIDE.

Marathon. Oené d'Aiantide. Ramnus. Titacide. Tricorynthus. Le Phalere. Pſaphidæ.

ANTIOCHIDE.

Ægilia. Alopeke. Amphitropé. Anaphlyſtus. Atené. Beſa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallené. Pentelé. Perrhidæ. Pelekes. Semachidæ. Phrym.

ATTALIDE.

Agnus. Apollonia. Sunium.

CECROPIDE.

Athmonon. Æxoné. Alæ. Æxonines. Dædalidæ. Epieikidæ. Melite. Xipeté. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

EGEIDE.

Alæ Araphenides. Araphen. Baré. Gargettus. Diomæa. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plothras. Philæidæ. Chollidæ.

ERECHTHEIDE.

Agraulé. Anagyrus. Euonymos. Themachos. Kedæ. Céphiſia. Lampra ſupérieure & inférieure. Pambotadæ. Pergaſé. Sybridæ. Phægus.

HADRIANIDE.

Aphidna. Eloufa. Oa. Adrianide. Phegæa.

HIPPOTHOONTIDE.

Azenia. Amaxanthéa. Anacæa. Acherdus. Decelæa. Elæus. Eleuſis. Eroiadæ. Thimoitadæ. Keiriadæ. Coilé. Corydallos. Oeum Deceleicum. Oenoé Hippothoontide. Le Pirée. Spendale.

LÉONTIDE.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ekalé. Eupyridæ. Kettí. Cropia. Leuconium. Oeum Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhi.

LÉNÉIDE.

Acharna. Butadæ. Brauron. Epicepheſia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Lucia. Oë. Perithoidæ. Ptelea. Tyrmidæ. Phylé.

PANDIONIDE.

Angelé. Cydathenæum. Cytheron. Myrrhinus. Pæanie ſupérieure & inférieure. Praſiæ. Probalynthus. Stiria. Phegæa.

PTOLEMAIDE.

Berenicidæ. Tyrgonidæ. Conthylé. Phlya.

On ignore les tribus de ces lieux-ci.

Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Edapteon. Erina. Echelidæ. Euchontheus. Zoſter. Thebe. Thrion. Calé. Le Ceramique de dedans. Cothocidæ. Colonos. Hippios. Colonos Agoraios. Cynoſarges. Lariſſa. Laurium. Lenæum. Limnæ. Miletum. Munichia. Panactus. Parnethe. Pnyx. Patrocleia. Sciron. Sporgilos. Hymettus. Hyſiæ. Phormiſii. Phrittii. Chitone. Oropus.

Toutes ces villes, bourgs ou villages, ſont rangés ci-devant, ſelon l'ordre des noms grecs. Ceux qui ont quelque connoiſſance du grec, ſavent que les noms latiniſés qui commencent par *Ha*, *He*, &c. ſe trouveront dans l'ordre d'α, ε, &c. *Ca*, *Ce*, à K. Ainſi, *Ch.* à X, &c. * J. Spon. *voyage d'Italie*, &c. en 1675.

ATTOCK (le royaume d') *Attochium regnum*, province d'Aſie, dans l'empire du grand Mogol. Elle eſt vers les ſources de l'Inde & la grande Tartarie, entre les provinces de Kachemire, de Penback, de Multan, d'Hajacan, & de Cabul. Cette province a environ quatre-vingts lieues de long, & quarante de large, & eſt baignée de pluſieurs rivieres, dont le Send & l'Inde ſont les principales. On y voit la ville de Puchow, & celle d'Attock qui en eſt la capitale. * Baudrand.

ATTOCK, ville de l'Indoſtan, capitale du royaume de même nom, dans l'empire du grand Mogol. Elle eſt ſur la riviere de l'Inde, où elle reçoit celle de Send, environ à deux cens mille pas de Lahor, & paſſe pour une des meilleures forteresſes que le grand Mogol poſſede. Nul étranger n'y peut entrer, s'il ne fait paroître qu'il en a obtenu la permiſſion. * Baudrand.

☞ ATTON, évêque de Verceil dans le Xe ſiécle, fut un de ces François que Hugues devenu roi d'Italie en 926, plaça dans les évêchés de ſa nouvelle conquête. On ne ſait en quelle année il fut fait évêque ; mais on a des preuves qu'il l'étoit au moins avant le mois d'août 945. Il a rempli les devoirs de l'épiſcopat avec une exactitude qui avoit alors peu d'imitateurs, ſur-tout en Italie ; & s'efforça d'imiter dans ſa conduite les grands évêques de l'antiquité qu'il avoit pris pour modéles. Auſſi fut-il généralement eſtimé & reſpecté de tous ceux qui le connoiſſoient. Les princes rendirent auſſi juſtice à ſon mérite & à ſa capacité. Lothaire, fils & ſucceſſeur du roi Hugues, lui donna ſa confiance, & le fit un de ſes conſeillers. On ignore le temps précis de la mort d'Atton : mais on peut juger qu'il ne vécut pas au-delà de l'an 960, puiſque dès l'année ſuivante il avoit Jugon pour ſucceſſeur. D. Luc d'Acheri nous a donné à la tête du VIIIe volume de ſon ſpicilege, pluſieurs ouvrages d'Atton de Verceil : 1°. des ſtatuts, ou

réglemens de diſcipline pour ſon diocèſe ſous le nom de *capitulaire* : un traité des ſouffrances de l'égliſe, *de preſſuris eccleſiaſticis*, & quelques lettres. Le manuſcrit du Vatican, d'où ces piéces ſont tirées, contient encore dix-ſept ſermons du même Atton, & un ouvrage ſous le titre de *Polyptique*, qui eſt encore de ce prélat. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, T. VI, p. 281.

ATTON, évêque de Baſle, *cherchez* HATTON.

ATTUND & OSTUND, *Attundia*, *Oſtundia*, pays de la Suéde, une des trois parties de la province d'Uplande, entre Stockholm, Upſal, & la mer Baltique. Elle eſt ainſi nommée des huit juriſdictions qui la compoſent. * Pontanus.

ATYS, jeune homme Phrygien, dont le nom eſt célébre dans la fable. Cybéle, mere des dieux, l'aima paſſionément, & lui laiſſa le ſoin des ſacrifices qu'on lui offroit, à condition qu'il ne violeroit point ſon vœu de chaſteté : mais y ayant manqué, il ſe fit eunuque, & ſe ſeroit donné la mort, ſi Cybéle ne l'eût métamorphoſé en pin, qui eſt un arbre conſacré à cette déeſſe, & depuis ce temps-là les prêtres de Cybéle devoient être eunuques. Macrobe applique cette fable à la terre, ſignifiée par Cybéle, & au Soleil. Catulle a compoſé là-deſſus un poëme intitulé *Atys*. * Macrobe, *l.* 1 *ſaturn. c.* 21. Catulle, *carm. de Berec. & At.* Ovide, *l.* 4 *faſt. &* 10 *metam.* Tertullien, *carm. in Symmach. &c.*

ATYS, l'un des fils de Crœſus, prince de grande eſpérance, commanda quelque temps les armées de Lydie ; mais un ſonge fâcheux ayant fait connoître à ſon pere qu'il couroit riſque de périr par le fer, il le rappella à la cour, le maria, & ne lui permit pas même de ſortir du palais. Ces précautions ne purent détourner la deſtinée d'Atys : on le demanda pour aller à la chaſſe d'un ſanglier, & lui-même en pria le roi ſon pere de ſi bonne grace, qu'on ne put le retenir. Adraſte à qui Crœſus avoit confié ce prince, fut celui qui le tua ; il le perça de ſon javelot en voulant fraper le ſanglier ; & ſe croyant coupable de cette mort, il ſe tua lui-même ſur le tombeau d'Atys. * Herodote, *l.* 1.

A V.

AVA, royaume du Japon, en l'iſle de Niphon, & au pays d'Ochio. Il eſt d'aſſez petite étendue, avec une ville de même nom, qui en eſt la principale. * François Cardin.

AVA, royaume ou principauté du Japon, dans le pays de Xicoco, & ſur la côte orientale. On l'appelle auſſi *Auva*. Il eſt entre les royaumes des Amequi & de Toſa, ayant une petite ville du même nom. * François Cardin.

☞ AVA, royaume d'Aſie, dans la preſqu'iſle au-delà du Gange, à l'orient du royaume d'Aracan, à l'occident de celui de Laos, & au nord de celui de Pégu ; mais il faut diſtinguer le royaume d'Ava proprement dit, & les états du roi d'Ava, qui ſont un vaſte royaume, deux fois grand comme la France, & auſſi peuplé : les loix y ſont les mêmes qu'au Japon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVA, ville capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle eſt auſſi grande que Reims. Les maiſons y ſont hautes, & bâties de bois : les rues ſont tirées au cordeau, avec des arbres plantés des deux côtés. Cette ville n'eſt pas fort éloignée de la Chine, ſuivant le P. Duchatz. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVA, riviere du royaume de même nom, qui eſt déja conſidérable à Ava, où elle prend un cours nord-eſt & ſud-oueſt juſqu'à la ville de Prom, c'eſt-à-dire, l'eſpace d'environ 140 lieues. De Prom à Mero, pendant près de 80 lieues, elle coule preſque nord & ſud ; & de Mero à Syriam eſt & oueſt, l'eſpace auſſi de 80 lieues : enfin de cette derniere ville, au-deſſus de laquelle elle reçoit la riviere de Pegou, elle va ſe jetter dans la mer, après un cours d'environ dix lieues nord & ſud. Cette riviere eſt nommée *Menankiou*. Elle eſt bordée d'une grande quantité de villages qui valent ſouvent mieux que nos bourgs, & ne ſont éloignés les uns des autres que d'une demi-lieue. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ AVALON, ſur la petite riviere de Couſin, ville de France en Bourgogne, entre Auxerre & Autun. C'eſt l'*Aballo* des auteurs latins. Il y a un des ſiéges du bailliage de l'Auxois, & un bon château. Eudes, dit *Henri*, duc de Bourgogne, frere du roi Hugues *Capet*, y mourut ſans enfans légitimes, l'an 1001. Sa ſeconde femme *Gerberge* lui perſuada de donner la Bourgogne à Otte-Guillaume, dit l'*Etranger*, qu'elle avoit eu de ſon premier mariage avec Albret marquis d'Ivrée en Italie. Henri la crut un peu trop facilement. Mais Robert roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit légitimement, prit les armes, & ſoumit diverſes places de ce pays, dont Avalon étoit des plus conſidérables. Il l'emporta par famine après un ſiége de trois mois, en 1003. Le roi Robert n'entra dans la ville que par la breche. La maiſon de Chaſtellus eſt en poſſeſſion du titre de *Vicomte d'Avallon* depuis l'an 1433, que Claude de Beauvoir ſeigneur de Chaſtellus, maréchal de France, obtint du duc de Bourgogne, par lettres du 6 de *novembre* de la même année, le pouvoir de fortifier la tour & la maiſon de la vicomté qui avoient été ruinées par les guerres ; ſa poſtérité jouit encore de ce titre. Cette ville dans le ſiécle ſuivant eut part aux malheurs de la France, & fut long-temps ſubjuguée par la ligue. Elle fut priſe avec le château en 1594, ainſi que pluſieurs endroits conſidérables des environs, par Adrien de Blanchefort, ſeigneur d'Aſnois, meſtre de camp d'un régiment de mille hommes, officier général dans l'armée du roi, & l'un des braves de ſon temps, & fut remiſe par ce moyen ſous l'obéiſſance de ſon légitime ſouverain. Il y a dans le tréſor d'Aſnois une récompenſe du roi datée du mois de juillet 1594, où le prince témoigne ſon contentement de cette expédition. Pour faire connoître plus particulierement la ville d'Avalon, il faut remarquer qu'outre une égliſe collégiale très-ancienne, il y a deux paroiſſes, avec archidiaconé & archiprêtré du diocèſe d'Autun, & des couvens de capucins, de minimes, d'urſulines, & de filles de la Viſitation, outre un collége où les peres de la Doctrine enſeignent les humanités, & un hôpital. Avalon eſt auſſi un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autun, & un bailliage particulier, ſecond ſiége de l'Auxois, auquel eſt uni la chancellerie aux contrats, & qui reſſortit au parlement de Dijon, & au préſidial de Semur. Il y a encore une prévôté royale du même bailliage, une mairie qui exerce la police, une maîtriſe particuliere des eaux & forêts reſſortiſſante à la table de marbre de Bourgogne, un grenier à ſel du parlement & de la direction de Dijon, & une ſubdélegation de l'intendance de Bourgogne. C'eſt la huitiéme ville qui députe aux états de Bourgogne, & qui nomme l'élu du tiers-état ; elle nomme auſſi à tour de roue le premier alcade. Cette ville eſt dans un bon pays, quoique ſur les frontieres du Morvand, dont elle eſt ſéparée par la riviere de Couſin. Une partie du bailliage eſt très-fertile en froment, vin & fourage ; le reſte eſt rempli de montagnes où il y a de grandes forêts, où l'on fait de prodigieuſes coupes de bois, qu'on fait flotter ſur les rivieres de Couſin & de Cure juſqu'à Vermanton & Cravant, de-là juſqu'à Paris. * Gareau, *deſcript. du gouv. de Bourg.* Le continuateur d'Aimoin. Hugues de Fleuri. Glabert. Dupleix. Mezerai. Du Chêne.

AVALONIUS (Elvan) Anglois, vivoit dans le II ſiécle. C'étoit un homme qui prêcha la foi aux Bretons, & qui convertit le roi Lucius & toute ſa cour. On ajoute que ce roi l'envoya au pape Eleuthere, & qu'à ſon retour il fut évêque de Londres, vers l'an 180. Rodolphe *Niger*, qui vivoit dans le XIII ſiécle, parle de lui dans ſa chronique, auſſi-bien que Matthieu de Weſt-

Digitized by Google

minſter, & Gildas *le Sage*. On attribue à cet Avalonius un traité de l'origine de l'égliſe de la Grande-Bretagne. Les hiſtoriens des autres nations ne conviennent pas de tous ces faits, que l'amour du pays rend plus authentiques aux yeux des Anglois. * Balæus, *de ſcript. Brit. cent.* 1. Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Godwin, *de epiſcop. Angl. Voyez* Uſſerius & Stillingfléet, *dans leurs antiq. britann.*

AVALONIUS (Melchinus ou Mevinus) poëte Anglois dans le VI ſiécle, vers l'an 560, ſe mêla d'écrire quelques ouvrages hiſtoriques, mais extrêmement remplis de fables. On lui attribue trois traités, *de geſtis Britannorum. De antiquitatibus Britanniæ. De regis Arthurii menſa rotunda.* * Balæus, *de ſcript. Britan. cent.* 2, *c.* 57. Pitſæus, *de ſcrip. Angl.*

AVALOS ou D'AVALOS, maiſon conſidérable du royaume de Naples, originaire d'Eſpagne, & qui a été féconde en grands capitaines, *dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis*,

I. Rui Lopez d'Avalos, alcaide, ou châtelain d'Ubeda, qui épouſa *Catherine* de Mendoza, dont il eut Roderic, qui ſuit.

II. Roderic d'Avalos, né en 1357, fut comte de Ribadeo, & de pluſieurs autres terres conſidérables, & lieutenant général du royaume de Murcie. Il donna ſi ſouvent des marques de ſa valeur, que le roi Henri III le créa connétable de Caſtille en 1396, ce qui contribua beaucoup à la grandeur de ſa maiſon, & mourut le 6 janvier 1428, âgé de ſoixante-onze ans. Il épouſa 1°. *Marie* de Fontecha: 2°. *Elvire* de Guevara, fille de *Beltran*, ſeigneur de Guevara & d'Ognate: 3°. *Conſtance* de Tovar, veuve de *Pierre* Velez de Guevara, ſeigneur d'Ognate, frere d'*Elvire*, & fille de *Sanche* Fernandez de Tovar. Du premier mariage vinrent entr'autres enfans *Diegue* Lopez d'Avalos, ſeigneur d'Arenas, Colmenar, lequel ayant épouſé *Leonore* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopez, ſeigneur de Fuenſalida, ſes deſcendans prirent le nom d'Ajala, & ont donné origine aux comtes de Villalva, qui ſubſiſtent en Eſpagne; & *Pierre* Lopez d'Avalos, ſeigneur d'Arjona & d'Higuera, dont les enfans ne laiſſerent point de poſtérité. Du ſecond mariage vinrent entr'autres enfans *Beltran* de Guevara, dont on fait deſcendre les comtes de Potentia, au royaume de Naples; & *Ferdinand* d'Avalos qui laiſſa poſtérité. Du troiſiéme mariage ſortit Inico, qui ſuit.

III. Inico d'Avalos, I du nom, s'établit au royaume de Naples, dont il fut grand chambellan, & mourut le 2 ſeptembre 1484. Il épouſa *Antoinette* d'Aquin, fille de *Bernard Goſpard*, & ſœur & héritiere de *François-Antoine*, marquis de Peſquaire, qui lui apporta de grands biens, & dont il eut Alfonse, qui ſuit; *Martin*, mort ſans alliance; Roderic, comte de Montedoriſio, qui fut tué à la guerre: Inico, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; *Conſtance*, mariée à *Frédéric* des Baux, fils du prince d'Altamure; *Hippolyte*, alliée à *Charles* d'Aragon, marquis de Gerace; & *Beatrix* d'Avalos, qui épouſa *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigevano.

IV. Alfonse d'Avalos & d'Aquin, marquis de Peſquaire, eut beaucoup de part en la bienveillance de Ferdinand I du nom, roi de Naples. S'étant fié imprudemment à un eſclave Maure, qui lui avoit promis de lui remettre un château, dont les François étoient encore les maîtres, il fut tué en 1496, lorſque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il épouſa *Diane* de Cardonne, fille d'*Artal*, comte de Goliſano, dont il eut Ferdinand-François, qui ſuit; & *Jean* d'Avalos, mort jeune.

V. Ferdinand-François d'Avalos & d'Aquin, marquis de Peſquaire, grand chambellan du royaume de Naples, &c. *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*, mourut le 29 novembre 1525, ſans laiſſer de poſtérité de *Victoire* Colonne, fille de *Fabrice*, duc de Palliano, & grand connétable du royaume de Naples.

IV. Inico d'Avalos & d'Aquin II du nom, fils puîné d'Inico d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquin, fut marquis del-Vaſto, & épouſa *Laure* de Saint-Severin, fille de *Robert*, prince de Saleme, dont il eut Alfonse, qui ſuit; *Rodrigue*, mort ſans alliance à l'âge de 2 ans; & *Conſtance* d'Avalos, illuſtre par ſa valeur & ſon courage, mariée à *Alfonſe* Picolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

V. Alfonse d'Avalos d'Aquin, marquis del-Vaſto, puis de Peſquaire, & chevalier de la toiſon d'or, né le 25 mai 1502, *dont l'éloge ſera rapporté ci-après dans un article ſéparé*, mourut le 31 mars 1546. Il épouſa *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, duc de Montalte, dont il eut 1. François-Ferdinand, qui ſuit; 2. *Inico* d'Avalos & Aragon, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & chancelier du royaume de Naples, qui fut créé cardinal par le pape Pie IV en 1561, & mourut évêque de Porto le 20 février 1600; 3. *Jean*, ſeigneur de Pomarico & de Monteſcaglioſo, mort ſans poſtérité de *Marie* des Urſins, fille d'*André*, duc de Gravina; 4. Cesar, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après*; 5. *Beatrix*, mariée à *Alfonſe* de Guevara, comte de Potenza; 6. *Antoinette*, alliée à *Horace* de Lannoi, prince de Sulmone; & 7. Charles d'Avalos, prince de Monteſarchio, qui de *Sueve* Geſualda, des princes de Venouſe, veuve de *Pierre-Antoine* Caraffe, comte de Policaſtro, eut pour enfans, *Alfonſe*, mort ſans alliance, *François*, mort jeune; Ferdinand, qui ſuit; & *Marie*, alliée 1°. à *Alfonſe* Giojeni, marquis de Guiliana: 2°. à *Frédéric* Caraffe, marquis de S. Lucido: 3°. à *Charles* Geſualdo, prince de Venouſe. Ferdinand d'Avalos eut pour fille unique de *Marguerite* d'Aragon, *Sueve* d'Avalos, mariée 1°. à *Jules-Céſar*, de Capoue, prince de Conca: 2°. à *Nicolas* d'Eſt, fils de *Céſar*, duc de Modene.

VI. François-Ferdinand d'Avalos d'Aquin, marquis de Peſquaire & del-Vaſto, grand-chambellan du royaume de Naples, viceroi de Sicile, & chevalier de la toiſon d'or, mourut en 1571. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Frédéric* de Gonzague, marquis de Mantoue, dont il eut Alfonse, qui ſuit; & *Thomas* d'Avalos, patriarche d'Antioche.

VII. Alfonse d'Avalos d'Aquin, marquis de Peſquaire & del-Vaſto, chevalier de la toiſon d'or, épouſa *Lavinie* de la Rovere, fille de *Guido-Balde*, duc d'Urbin, dont il eut *Ferdinand-François*, mort avant ſon pere; *Iſabelle* marquiſe de Peſquaire & del-Vaſto, mariée à *Inico* d'Avalos ſon couſin, qui fut à cauſe d'elle marquis de Peſquaire & laiſſa poſtérité; *Catherine*, alliée à *Camille* de Gonzague, prince de Novellare, & *Marie* d'Avalos, religieuſe.

VI. Cesar d'Avalos, fils puîné d'Alfonse d'Avalos marquis del-Vaſto & de Peſquaire, & de *Marie* d'Aragon, fut chancelier du royaume de Naples après le cardinal d'Avalos ſon frere, & épouſa *Lucrece* de Tufo, veuve de *Louis* Caraffe, prince de Strigliano, & fille de *Jérôme* Tufo, marquis de Lavello, dont il eut Inico, qui ſuit; Jean, *tige de la branche de* Monteſarchio, *rapportée ci-après*; *N.* mariée à *N.* Loffredo, prince de Mayda: & *Marguerite* d'Avalos, ſeconde femme de *Joſeph-François-Caraccioli*, marquis de Cervinara.

VII. Inico d'Avalos d'Aquin, chevalier de la toiſon d'or, & grand chambellan du royaume de Naples, devint marquis de Peſquaire & del-Vaſto, par ſon mariage avec *Iſabelle* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, marquis de Peſquaire, &c. dont il eut *Alfonſe*, marquis de Peſquaire & del-Vaſto, mort ſans poſtérité d'*Hiéronime* Doria, fille d'*André*, prince de Melphes; Diegue, qui ſuit; *Thomas*, religieux dominicain, puis evêque de Lucera; *Bonaventure* religieux auguſtin, puis évêque de Nocera; & *Françoiſe* d'Avalos, mariée 1°. à *Marin* Caraccioli, prince d'Avellino: 2°.

Digitized by Google

à Pompée Colonne, prince de Gallicano.

VIII. Diegue d'Avalos, marquis del-Vaſto, mort en février 1697, avoit épouſé *Françoiſe* Caraffe, fille de *Jérôme*, prince de la Rocella, dont il eut Ferdinand-François, qui ſuit; *Céſar-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iſerne & de Francavilla, marquis de Peſquaire & del-Vaſto, qui prit le parti de la maiſon d'Autriche contre Philippe V, roi d'Eſpagne. Après la conſpiration échouée en 1701, il ſe retira à Vienne avec *Hippolyte* d'Avalos ſa femme, fille de *Jean*, prince de Troja, de laquelle il n'a point eu d'enfans; *Iſabelle*, mariée à *Charles* Caraffe-Branciforte, prince de Botero, & de la Roccella; & deux filles religieuſes à Naples.

IX. Ferdinand-François d'Avalos d'Aquin, marquis de Peſquaire, prince de Francavilla, mourut en 1672. Il avoit épouſé le 4 janvier de la même année *Iſabelle* de Cobos de Mendoza & de Portocarrero, fille d'*Emmanuel* de Sarmiento Luna Mendoza, marquis de Camaraſa, dont vint *Diégue-François-Emmanuel* d'Avalos-d'Aquin-Mendoza-Aragon & Portocarrero, marquis de Peſquaire, prince de Francavilla, grand chambellan du royaume de Naples, né poſthume en 1673, mort en Eſpagne en 1687 âgé de quatorze ans.

Princes de Montesarchio.

VII. Jean d'Avalos, fils de Céſar, chancelier du royaume de Naples, & de *Lucrece* de Tuſo, fut prince de Monteſarchio après la mort de *Charles* ſon oncle, & mourut en février 1709, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Il épouſa *Adrienne* de Sangro, des princes de San-Severo, veuve de *Jean-Baptiſte* Pignatelli, marquis de Spinazzolla, dont il eut André, qui ſuit; François, *qui a donné origine à la branche des princes de* Troja, *rapportée ci-après*; & *Lucrece* d'Avalos, mariée à *Jean-Baptiſte* Caraccioli, duc de Celenza.

VIII. André d'Avalos, prince de Monteſarchio, ſe ſignala par ſa fidélité pour le roi Philippe V, ayant, nonobſtant ſon grand âge, contribué autant que perſonne à retenir les Napolitains dans les intérêts de ce prince. Il mourut en octobre 1712, âgé de plus de ſoixante-dix ans, ayant eu d'*Anne* de Guevara ſa femme, fille de *Jean*, duc de Bovino, *Sueve*, mariée à *Joſeph* de Médicis, prince d'Ottaviano; *Julie*, alliée à *Jean* d'Avalos, prince de Troja ſon couſin; & *N.* d'Avalos, mariée à *Jean* de Guevara, duc de Bovino.

Princes de Troja.

VIII. François d'Avalos, fils puîné de Jean, prince de Monteſarchio, & d'*Adrienne* de Sangro, fut prince de Troja, & épouſa *Adrienne* Caraccioli, fille de *Joſeph-François*, marquis de Cervinara, dont il eut Jean, qui ſuit.

IX. Jean d'Avalos, prince de Troja, épouſa *Julie* d'Avalos, fille d'*André*, prince de Monteſarchio, dont il eut Nicolas, qui ſuit; *Joſeph*, qui fut noyé en juin 1693; & *Hippolyte* mariée à *Céſar-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iſerne & de Francavilla, marquis de Peſquaire & del-Vaſto.

X. Nicolas d'Avalos, prince de Troja, a épouſé en 1691 *Jeanne* Caraccioli, fille de *François*, prince d'Avellino. * Paul Jove, *in elog.* Langei, *mémoires.* Brantôme, *vies des capitaines étrangers.* De Thou. Guichardin, Montluc. Imhoff, *hiſt. généalogique d'Italie*, *&c.*

AVALOS (Ferdinand François d') marquis de Peſquaire, l'un des plus célébres capitaines de l'empereur Charles-*Quint*, dès l'âge de trois ans fut fiancé à *Victoria* Colonna, fille de *Fabricio* Colonna, gentilhomme Romain: elle étoit alors de même âge. Par cette alliance l'empereur vouloit unir ces deux familles, dont la bonne intelligence étoit extrêmement importante pour ſes intérêts. Cette dame, l'une des plus illuſtres perſonnes de ſon ſexe, étoit belle, vertueuſe & pleine d'eſprit: c'eſt ce qui lui a fait mériter les éloges des plus ſavans hommes du XVI ſiécle. Elle aimoit uniquement ſon mari, & ce marquis l'aimoit auſſi avec beaucoup de tendreſſe. Il ſe trouva en 1512 à la bataille de Ravenne, où il fut fait priſonnier, & pendant ſa priſon il compoſa un dialogue très-ingénieux de l'amour, qu'il dédia à la marquiſe ſon épouſe. Quelque-temps après, il recouvra la liberté, par les ſoins de Jean-Jacques Trivulce maréchal de France, qui avoit épouſé une de ſes tantes. Il reprit les armes contre les François, & rendit de très-grands ſervices à l'empereur; car non-ſeulement il contribua au gain de la bataille de la Bicoque en 1522, & au recouvrement de l'état de Milan; mais encore à la victoire que les Impériaux remporterent en 1525 à Pavie où le roi François I fut fait priſonnier. Ce fut en ce temps-là que le pape Clément VII, & les princes d'Italie, que le bonheur des armes de l'empereur alarmoit extrêmement, réſolurent de ſe liguer contre lui, & de s'oppoſer à ſes conquêtes. Le pape fit propoſer au marquis de Peſquaire d'entrer dans cette ligue, & lui promit pour récompenſe l'inveſtiture du royaume de Naples. On dit que ce général gouta d'abord ces propoſitions; mais que l'empereur en ayant eu quelque ſoupçon, il prit le parti d'avouer qu'il n'avoit affecté d'approuver la ligue, que pour en ſavoir le ſecret, & le lui découvrir. Quoi qu'il en ſoit, le marquis mourut peu de temps après à Milan, le 29 novembre 1525, en ſa trente-deuxiéme année. Il avoit beaucoup d'eſprit & aimoit les ſciences, qu'il avoit appriſes ſous Muſephile ſon précepteur. Ce marquis ne laiſſa point de poſtérité, & donna ſes biens à *Alfonſe* d'Avalos, marquis du Guaſt ſon couſin. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit ſon tombeau, avec une épitaphe qui eſt aſſez ſinguliere pour que nous la rapportions.

☞ *Quis jacet hoc gelido ſub marmore? Maximus ille*
Piſcator, belli gloria, pacis honos.
Nunquid & hic piſces capit? Non. Ergo quid? Urbes,
Magnanimos reges, oppida, regna, duces.
De quibus hæc cœpit piſcator retibus? Alto
Conſilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapuere ducem? Duo numina, Mars, Mors.*
Ut raperent quidnam compulit? Invidia.
Nil nocuêre ipſi, vivit nam fama ſuperſtes,
Quæ Martem & Mortem vincit, & Invidiam.

* Paul Jove, *hiſt du marquis de Peſquaire.* De Langei. Guichardin. Brantôme. De Thou. François de Beaucaire. Mezerai. Imhoff, &c.

AVALOS (Alfonſe d') marquis du Guaſt ou del-Vaſto, lieutenant-général des armées de l'empereur Charles-*Quint* en Italie & dans l'état de Milan, chevalier de la toiſon d'or, &c. né le 25 mai 1502, a été un très-célébre capitaine, auſſi-bien que ſon couſin le marquis de Peſquaire, ſous lequel il avoit ſouvent combattu. Il étoit fils d'Inico II d'Avalos, marquis del-Vaſto, & de *Laure* de San-Severino, fille de *Robert*, prince de Salerne. En 1522 il ſe trouva à la bataille de la Bicoque, au pillage de Gènes, & aux ſiéges qu'on fit dans le Milanez. En 1535 il ſuivit à l'expédition de Tunis l'empereur, qui le fit lieutenant-général de ſon armée. On dit que dans cette occaſion le marquis du Guaſt voyant ce prince à la tête des troupes, & expoſé aux coups de mouſquets & des zagayes des Maures, prit la liberté de le prier de ſe retirer; & que Charles obéit d'abord, voulant témoigner par ſon exemple la conſidération qu'on devoit avoir pour la diſcipline militaire, & pour un homme qu'il avoit cru digne de commander. Depuis, le même empereur lui confia des affaires très-importantes, & l'envoya ambaſſadeur à Veniſe vers l'an 1540. L'année ſuivante François I envoya en cette même ville Céſar Fregoſe Génois, & Antoine Rincon Eſpagnol, dont le dernier avoit ordre de paſſer à Conſtantinople. Le marquis du Guaſt l'ayant ſu, leur dreſſa des embuches ſur le chemin, & *ils furent*

Digitized by Google

rent aſſaſſinés ſur le Pô, à trois milles au-deſſus de l'endroit où le Teſin ſe jette dans ce fleuve. En 1543 le même marquis fit lever le ſiége de la citadelle de Nice, aſſiégée par François de Bourbon duc d'Enguien, & par Barberouſſe. L'année ſuivante, le duc d'Enguien gagna la célébre bataille de Cerizoles, donnée le 14 avril près de Carmagnole en Piémont. Le marquis du Guaſt, lieutenant-général de l'armée de l'empereur, y prit la fuite des premiers, & perdit quinze mille des ſiens morts ſur la place, deux mille cinq cens priſonniers, quinze piéces d'artillerie, & plus de cent mille écus en argent monnoyé ou en vaiſſelle. Paul Jove dit que le marquis ayant été bleſſé, ſe ſauva déguiſé, de peur d'être pris. Après l'affaire de Fregoſe & de Rincon, il craignoit extrêmement de tomber entre les mains des François. Brantôme en parle en ces termes: « Le malheur lui écheut de la bataille de Cerizoles, qui lui noircit un peu ſa blanche réputation, » poſſible par punition divine. Car deux jours avant que » de partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, » & menaça de tout battre, vaincre & renverſer, dont » en ayant fait un feſtin aux dames de la ville; car il » étoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien, & » ſe parfumant fort tant en paix qu'en guerre, juſqu'aux » ſelles de ſes chevaux. Il brava fort en ce feſtin, juſ- » qu'à promettre auſdites dames qu'il leur ameneroit » ce jeune prince priſonnier, & leur en feroit un préſent. Mais les dames toutes gentilles, courtoiſes & » honnêtes qu'elles étoient, le prierent de lui faire » tout bon & honnête traitement, tel qu'il le méritoit, » pour en avoir oui dire beaucoup de bien; ce qu'il leur » promit. On dit même qu'il avoit fait faire deux charettes toutes pleines de menottes, qui ſe trouverent par » après, pour enchaîner & faire eſclaves tous les pauvres » François qui ſeroient pris, & auſſitôt les envoyer aux » galeres. Il arriva le contraire à ſon penſer & dire; car » il perdit la bataille; & au lieu de maltraiter les priſonniers ennemis, les nôtres leur firent très-honnête » & bonne guerre. Dieu l'en punit; car il perdit la bataille, & prit la fuite, ſans attendre la derniere heure » du combat & ſans s'arrêter. Nos hiſtoires françoiſes » diſent que quand il partit d'Aſt pour cette bataille, » il commanda que s'il ne retournoit victorieux on ne » lui ouvrît point la porte; mais enfin il y entra, où il » s'arracha la moitié de la barbe de dépit & de triſteſſe. » Paul Jove raconte la choſe autrement. Cette défaite mortifia furieuſement le marquis du Guaſt, qui mourut le 31 mars 1546, âgé de quarante-deux ans, laiſſant poſtérité.

AVALOS (Conſtance d') vivoit dans le XV ſiécle. Elle étoit de l'ancienne maiſon d'où ſont ſortis Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Peſquaire, & Alfonſe d'Avalos, marquis du Guaſt, gouverneur de Milan, & capitaine général pour l'empereur Charles-*Quint*, dont nous venons de parler. Pour Conſtance, elle fut illuſtre par ſa valeur & ſon courage. * Hilarion de Coſte, *des femmes illuſtres.*

AUAM (Jahia-ben Mohammed ben Aûam) eſt auteur d'un livre d'agriculture en deux volumes; intitulé *Fellahat.* Il eſt dans la bibliothéque du roi, *n°* 866. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVANCHES ou AVENCHES, *Avanticum* ou *Aventicum*, ville de Suiſſe au canton de Berne, & au pays de Vaud, ſur une colline près du lac de Morat. Ceux du pays la nomment WILISPURG. Elle étoit la capitale du pays des Helvetiens. Ces peuples la brulerent avant leur départ dans la Gaule Celtique: ils y rétablirent quelques maiſons, après avoir été forcés par Céſar de retourner chez eux. L'empereur Veſpaſien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit village à deux lieues de Fribourg. Il y avoit encore une ville de ce nom en Franche-Comté, dont Ptolémée fait mention, *Aventicum Sequanorum*, différente de celle de Suiſſe, qu'il nomme *Aventicum Helvetiorum*; la premiere ſituée, ſelon cet auteur, entre 45 & 46 dégrés de latitude; la ſeconde ſituée près de Fribourg; l'une des deux étoit évêché: & il y a apparence que c'étoit celle de Franche-Comté, puiſque Marius évêque d'Avanches, ſe trouve ſouſcrit au concile de Mâcon, auquel Gontran roi de Bourgogne, convoqua les prélats de ſes états en 588. Cette ville de Franche-Comté a été ruinée entierement vers ce temps-là, & les ruines en furent découvertes ſous le lac d'Autre, entre S. Claude & Moirans, par le P. Duneau, jéſuite, l'an 1698. On jugea par ces ruines que cette ville avoit été très-grande, & qu'elle avoit péri par le feu. On y trouva les reſtes d'une grande fonderie. * Cluvier *antiq. German.* Sanſon, &c. *Mémoires du temps.*

AVANÇON (Guillaume d') cardinal & archevêque d'Embrun, natif de Dauphiné, étoit fils de Jean d'Avançon, ſeigneur de Saint-Marcel, ſurintendant des finances ſous le roi Henri II. Après avoir été camerier du pape, il fut nommé archevêque d'Embrun en 1561, & donna des marques de ſon génie & de ſa piété au concile de Trente, au colloque de Poiſſi, & aux aſſemblées du clergé à Blois en 1577 & 1578. Il n'oublia rien pour s'oppoſer à l'héréſie, qui de ſon temps faiſoit tant de ravage dans toute la France, & particuliérement en Dauphiné. Mais Embrun ayant été pris l'an 1579 par Leſdiguieres, chef des Huguenots, il fut contraint, pour ſauver ſa vie, de ſe retirer à Rome, où il paſſa quelques années. Depuis s'étant réconcilié avec Henri *le Grand*, ce prince le remit dans ſon évêché, & lui procura même le chapeau de cardinal. Il mourut à Grenoble, comme on le lui portoit, l'an 1600. * Videl, *hiſt. de Leſdiguieres.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné*, *tom.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

AVANTIO, famille originaire de Suiſſe, a produit de grands hommes, & entr'autres, *Jean* & *Rodolphe*, chevaliers de Malte; & JACQUES-LAURENT Avantio, gouverneur de Rovigo, ſur la fin du XV ſiécle, lorſque cette ville fut priſe par les Vénitiens. Il s'y établit, & y fut aſſaſſiné en 1491. Un de ſes neveux, auſſi nommé JACQUES-LAURENT, fut pere de JEAN-MARIO, qui ſuit.

AVANTIO (Jean-Mario) célébre juriſconſulte, naquit le 23 août 1564. On l'éleva avec beaucoup de ſoin; & il eut tant d'inclination pour les lettres, que Riccoboni ſon précepteur diſoit ordinairement qu'Avantio étoit le ſeul qu'il avoit vu être naturellement poëte & orateur. Son pere ſouhaitoit qu'il étudiât en médecine; mais il eut plus de penchant pour la juriſprudence, & il y fit un très-grand progrès. Il fit amitié à Ferrare avec Taſſo, le Guarini, Cremonini & autres ſavans. Depuis s'étant retiré à Rovigo, il s'y fit admirer pour la connoiſſance du droit: mais il y fut malheureux; car non-ſeulement il y perdit une partie de ſes biens par la mauvaiſe foi de quelques perſonnes, pour leſquelles il avoit bien voulu ſervir de caution, mais même on attenta à ſa vie; & un jour il fut attaqué par des aſſaſſins, qui le laiſſerent pour mort avec dix-huit bleſſures. Il fut aſſez heureux pour revenir en ſanté; & quelque temps après, ſon frere unique ayant été aſſaſſiné, & ayant lui-même perdu ſa femme, il ſe retira en 1606 à Padoue, où il ſe remaria avec une fille de la famille de Gena. Il y mourut le 2 mars 1621, & laiſſa ſept enfans, trois filles, & quatre fils, *Jérôme*, *Charles*, *Jacques-Laurent* & *Rodolphe.* Le ſecond, Charles Avantio, a été un célébre médecin, très-ſavant en botanique. Jean Mario compoſa un poëme qu'il dédia à l'empereur Ferdinand, qui lui témoigna hautement ſa reconnoiſſance, & tâcha même de l'attirer dans ſa cour, où il lui offrit une charge de conſeiller d'état. Avantio laiſſa encore d'autres ouvrages qu'on n'a pas publiés. *Hiſtoria eccleſiaſtica à Lutheri apoſtaſia. De partu hominis. Concilia de rebus civilibus & criminalibus.* * Jacques-Philippe Thomaſini, *In elog. doct. vir.*

Digitized by Google

☞ AVARES, ſorte de Huns, qui chaſſés de Tartarie, vinrent s'établir dans la Pannonie au VI ſiécle. Conſtantin Porphyrogénete & d'autres auteurs Grecs du bas empire les appellent TURCS, qui eſt le nom général des peuples de la grande Tartarie. Charlemagne fit la guerre aux Avares, & extermina preſqu'entierement cette nation en 794. Une partie du butin immenſe qu'on prit dans le palais de leurs rois nommé *Rhing*, fut envoyé en préſent au S. Siége. Pluſieurs auteurs prétendent que les HONGROIS deſcendent de ces Huns ou Avares; mais c'étoit une autre colonie de Tartares, comme on le peut voir dans le nouveau recueil des hiſtoriens de Hongrie, publié à Vienne en 1746. * Conſtantin Porphyrogénete, *de adminiſtrando imperio. Hiſtoire univerſelle*, par une ſociété de gens de lettres, traduite de l'anglois, *tome XIII*, *p.* 526. On croit que les Avares ſe nommoient en Tartarie GEOU-GEN, voyez ce titre.

☞ AVATCHA, ou *Saint-Pierre & Saint-Paul*, port du pays de Kamtchatka, ſitué vers le ſud, ſur la côte orientale. Les Ruſſiens partirent de ce lieu en 1741, pour aller découvrir les terres de l'Amérique au nord-oueſt de la nouvelle France. M. de Liſle de la Croyere, frere du géographe, & profeſſeur royal, étoit de ce voyage, & il mourut en rentrant dans ce port au mois de ſeptembre 1741. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne.*

AVAUGOUR (marquis d') bâtard du duc de Bretagne, *voyez* BRETAGNE, comtes de Vertus.

AVAUX, comté en Champagne, dans le territoire de Reims. Ce fut l'endroit où le roi Carloman, ayant défait les Normans qui ravageoient le pays, & avoient pillé les fauxbourgs de Reims, les obligea de ſe retirer; ce qu'ils firent avec tant de hâte, que la plupart ſe noyerent en repaſſant la riviere d'Aiſne, comme le témoignent les annales de S. Bertin, vers l'an 882. Ce comté appartient à la famille de Meſmes, une des plus illuſtres & des premieres de la robe. *Voyez* MESMES.

AUBAGNE, petite ville de Provence, dans le diocèſe de Marſeille, avec titre de baronie, qui appartient à l'évêque. Elle eſt à trois lieues de Marſeille & à cinq d'Aix. Les auteurs Latins la nomment diverſement, *Aubanea*, *Albinia*, & *Albagnea*. * Baudrand.

AUBAIN, eſt un étranger qui habite dans un pays où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le roi ſuccede à tous les aubains, à l'excluſion de tous les autres ſeigneurs. Un aubain peut diſpoſer de tous ſes biens par donation entre vifs, & point du tout par teſtament. Les enfans d'un aubain nés en France lui ſuccédent; leur naiſſance leur tient lieu de lettres de naturalité. Nicod dérive ce mot de *Alibi natus*. Cujas le dérive de *Advena*. Les aubains ſont ainſi appellés dans les capitulaires de Charlemagne. Du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecoſſois ou Irlandois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux pays étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellés *Aubains* en France; ce qui s'eſt étendu à tous les autres étrangers. Les aubains ne peuvent poſſéder ni charges ni bénéfices dans le royaume, à moins qu'ils n'aient obtenu des lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué & marié en pays étranger, ne ſont point réputés aubains lorſqu'ils reviennent demeurer en France. * *De Lange.* Un ambaſſadeur non naturaliſé, mourant en France, n'eſt point ſujet au droit d'aubaine. Les Suiſſes, les Irlandois, les Ecoſſois, les Portugais, ceux d'Avignon, ne ſont point ſujets aux droits d'aubaine, & ſont réputés naturels & regnicoles. Bacquet a traité des droits d'aubaine.

AUBAINES, que les Latins appelloient *Caduca bona*, biens qui revenoient au fiſc, par les loix caduçaires, qui furent faites du temps d'Auguſte, pour augmenter le tréſor qui avoit été épuiſé par les guerres civiles. Ces loix renfermoient pluſieurs articles.

1. Que toute perſonne qui vivoit dans le célibat ne pouvoit jouir d'aucun legs, s'il ne ſe marioit dans le temps porté par la loi; ſinon ce qu'on lui avoit légué par teſtament retournoit au fiſc.

2. Ceux qui n'avoient point d'enfans, perdoient la moitié de ce qui leur étoit laiſſé par teſtament, & c'eſt ce qu'on appelle en droit *pœna orbitatis*.

3. Tout ce qui étoit donné par teſtament à des perſonnes qui mouroient du vivant du teſtateur, ou après ſon decès, avant l'ouverture du teſtament, étoit caduque, & appartenoit au fiſc.

4. Tout héritier qui négligeoit de venger la mort de celui dont il étoit héritier, étoit privé de ſa ſucceſſion, qui retournoit au fiſc. En un mot, *caducum* ſe dit en termes de juriſprudence, d'un legs, d'une inſtitution d'héritier, qui n'ont point d'effet. Il y a un titre dans le droit *de caducis bonis*.

AUBAIS, château du Languedoc dans le diocèſe de Niſmes, à quatre lieues de cette ville, & à pareille diſtance de celle de Montpellier. L'on y voit un eſcalier très-hardi, & qui mérite que nous en faſſions au moins une briéve deſcription. La cage de cet eſcalier a ſix toiſes & demie de long, ſur cinq & demie de large, & les murailles onze toiſes d'élevation, & cinq pieds d'épaiſſeur. On a pratiqué dans cette épaiſſeur deux eſcaliers pour monter au dôme. On monte par cinq rampes qui ſont toutes doubles, à la réſerve de celle du milieu. Si on arrive par la grande avenue, on ne monte que deux rampes de ſeize marches, parceque l'eſcalier eſt conſtruit ſur un terrein haut & bas. Les marches, au nombre de 88, quoiqu'il n'en faille monter que 57, ont ſept pieds de longueur. Le pallier, par où l'on communique aux deux appartemens d'en haut, a cinq toiſes & demie de long ſur trois & demie de large, & ſa voute n'a preſque point de centre. On ne ſauroit voir rien de plus hardi que cette plate-bande. A côté de l'eſcalier, il y a deux ſalles dont les voutes de pierre de taille ſont extraordinairement plates, & d'une grande beauté. Gabriel d'Ardaillon, natif de Niſmes, mort en 1695, fut l'architecte de cet eſcalier, & l'acheva au mois de ſeptembre 1685. On trouve encore dans le château d'Aubais une bibliothéque, qui n'eſt pas ſeulement conſidérable par un très-grand nombre de volumes concernant l'hiſtoire & les belles lettres, mais encore par beaucoup d'éditions fort rares & fort belles, par des reliures magnifiques, & par quantité de manuſcrits curieux ſur l'hiſtoire de France & ſur la géographie. Aubais étoit une ancienne baronie, à laquelle le roi unit les ſeigneuries de Saint-Nazaire, de Mariſſargues, de Junas, de Gavernes, &c. & les érigea par lettres patentes du mois de mai 1724 en marquiſat. Ces terres, qui dans le XIII ſiécle appartenoient à la maiſon de *Languſſel*, dont il y a eu un cardinal, furent portées par la derniere fille de ce nom dans la maiſon de *Pelet Narbonne*. Jeanne de Pelet les porta en 1380 dans celle de *Bermond d'Anduſe*, en épouſant *Antoine* de Bermond, baron de Cailar. Elles paſſerent enſuite dans celle de *Boſene*, qui finit par une fille qui les porta dans celle de du *Faur*, & de celle-ci elles ont paſſé dans celle de BASCHI, qui a produit pluſieurs perſonnes connues dans l'hiſtoire.

I, II, III, IV. UGOLINO de BASCHI, ſeigneur de Baſchi près du Tibre en Ombrie, de Vitozzo dans le diocèſe de Soana, de Montemarano, &c. vivant l'an 1220, étoit fils d'UGOLINO, petit-fils de NERI, & arriere-petit-fils d'UGOLINO ſeigneur de Baſchi, de Vitozzo & de Montemarano, qui vivoit l'an 1080. Il fut pere d'UGOLINO, qui ſuit; & de *Françoiſe* de Baſchi, mariée à *Aldobrandino* Aldobrandeſchi, comte de Soana & de Pitigliano, mort en 1285, laiſſant *Marguerite* Aldobrandeſchi, dame de Groſſeto, Soana & Pitigliano, femme de *Guido* de Montfort, comte de Nole, mort en 1288, & qui fut le ſeptiéme aïeul de *Marie* de Luxembourg, comteſſe de Saint-Paul, mariée

Digitized by Google

le 8 ſeptembre 1487, à *François* de Bourbon, comte de Vendôme.

V. Ugolino de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, de Vitozzo, de Montemarano, &c. vivant l'an 1260, épouſa *Gemma* Aldobrandeſchi de Pitigliano, dont il eut Neri, qui ſuit; & *Bindo* de Baſchi, général des troupes de la ville de Todi à la bataille de Montemolino, donnée le 5 ſeptembre 1310, capitaine des Gibelins, qui voulurent s'emparer d'Orvieto le 20 août 1313, tué dans cette occaſion. Il fut le triſaïeul de *Nicolas* de Baſchi, ſeigneur de Caſtel-Agara, arbitre des différends qu'il y avoit entre Reinier de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, & Berthole de Baſchi, ſeigneur de Caſtelar, le 10 avril 1426. Il épouſa *Necca* Farnèſe, fille d'*Antoine* Farnèſe, & de *Catherine* de Baſchi, & en eut un fils qui mourut ſans poſtérité.

VI. Neri de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, de Montemarano, de Vitozzo, &c. capitaine des troupes du ſaint-ſiége, fut vicaire de l'empereur à Piſe en 1310. Ceux d'Orvieto l'ayant fait priſonnier à Caſtel-Franco en 1317, le firent mourir. Il fut pere de Bendoccio, qui ſuit; & d'Ugolino de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, qui a fait *la branche des marquis d'*Aubais, *rapportée ci-après.*

VII. Bendoccio de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, Ténaglie, Mezzanello, mort avant l'an 1355, eut de *Maccalila* de gli-Atti, ſa femme, ſœur du cardinal *François* de gli-Atti, lequel mourut le 4 ſeptembre 1361:

VIII. Ranuce de Baſchi, ſeigneur de Baſchi & de Carnano, marié avec *Urſina* de Baſchi, fille de *Cello* de Baſchi, qui fut pere d'Ugoccione, qui ſuit.

IX. Ugoccione de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, Carnano, Salviano, &c. laiſſa de *Violande* d'Alviano, ſa femme, *Bernardin* de Baſchi, chevalier de Rhodes, commandeur de S. Juſtin de Pérouſe, qui ſervit en 1480, à la défenſe de Rhodes, aſſiégée par Mahomet II, & Ranuce, qui ſuit.

X. Ranuce de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, Carnano, &c. lieutenant de Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin, général de l'armée du pape Sixte IV, avoit épouſé *Sixte* Baglioni, fille de *Pallucio* Baglioni, comte de Caſtel-di-Piero & de Grafignano, & de *Catherine* Savelli, qui étoit ſœur du cardinal *Jean-Baptiſte* Savelli, mort le 1 février 1495. Il en eut Antoine, qui ſuit; & *Ugoccione* de Baſchi, ſeigneur de Carnano, lieutenant de Barthelemi, ſeigneur d'Alviano, général de l'armée des Vénitiens, qui reçut Louis de Baſchi-ſaint-Eſteve au château de Baſchi en 1530. Il épouſa 1°. *Leonore* della Cervara: 2°. *Sigiſmonde* Orſini de Mugnano, & ſes enfans moururent ſans poſtérité.

XI. Antoine de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, épouſa *Lucrece* de Baſchi, de laquelle il eut Jean, qui ſuit.

XII. Jean-Raymond de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, épouſa *Bernardine* de Baſchi, aſſaſſinée au château de Baſchi en 1553, fille d'*Hercule* de Baſchi, ſeigneur de Sermognano, & de *Camille* de Baſchi. De cette alliance vint Ranuce, qui ſuit.

XIII. Ranuce de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, vivant l'an 1584, épouſa *Cornelie* Santinelli, des comtes della Metola, dans le duché d'Urbin. Il en eut François, qui ſuit.

XIV. François de Baſchi, ſeigneur de Baſchi, &c. épouſa *Adrienne* Simoncelli, ſœur du cardinal *Hiérôme* Simoncelli, qui étoit petit-neveu du pape Jules III. Il en eut *Ranuce* de Baſchi, qui s'attacha aux intérêts de la France. Le pape Innocent XI lui ayant donné l'évêché de Sinigaglia, dans la Marche d'Ancone, il fut ſacré par le cardinal d'Eſtrées à Rome le 14 juin 1681, & il mourut le 25 ſeptembre 1684; le comte *Martio* Baſchi, nommé commandant de l'infanterie que le pape envoyoit au ſecours des Vénitiens en mai 1659; & Joseph-Gilles, qui ſuit.

XV. Joseph-Gilles de Baſchi, comte de Baſchi, épouſa *Honeſta* Fiumi, des comtes de Sterpeto en Ombrie, & fut pere de François, qui ſuit.

XVI. François de Baſchi, comte de Baſchi, vivant en 1719.

Branche des marquis d'Aubais.

VII. Ugolino de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, de Montemarano, ſecond fils de Neri, ſeigneur de Baſchi & de Vitozzo, fut ſurnommé *Buſſa.* Il fut exclus le 8 février 1322, avec les autres ſeigneurs de ſa maiſon, du gouvernement d'Orvieto, par ceux de cette ville, qui avoient fait mourir ſon pere, & qui craignoient & ſon reſſentiment & ſa puiſſance. Il étoit mort en 1355. Il avoit épouſé une ſœur de *Giſello* de gli-Ubaldini, général des troupes de la ville de Piſe, de laquelle il eut *Reinier* de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, de Montemarano, qui fut un des principaux capitaines de l'armée avec laquelle le cardinal Gilles Albornos recouvra Viterbe & beaucoup d'autres places de l'état de l'Egliſe en 1354. Il fit une guerre fort vive aux Urſins & aux Farnèſes; & ce ne fut qu'après pluſieurs prieres réitérées de Nicolas patriarche d'Aquilée, frere *naturel* de l'empereur Charles IV, & ſon vicaire général en Toſcane, qu'il conſentit à faire une tréve avec eux le 5 mai 1355. Il fut général des Piſans contre les Florentins, à la bataille de Bagno à Vena, donnée le 7 mai 1363. Il teſta en 1367, & fit un legs à Bocace. Il avoit épouſé *Etiennette* Gareſchi, des ſeigneurs de Viterbe, de laquelle il eut *François* de Baſchi, ſeigneur de Vitozzo, & de Silvena, biſaïeul d'*Hercule* de Baſchi, ſeigneur de Sermognano, vivant en 1530; & Etienne, qui ſuit.

VIII. Etienne de Baſchi, ſeigneur en partie de Vitozzo, ſigna la tréve faite avec les Urſins le 5 mai 1355. Il étoit mort en 1375, & eut pour fils Guichard, qui ſuit.

IX. Guichard de Baſchi, ſeigneur en partie de Vitozzo, de Marano, de Latora, ſe ligua avec les gouverneurs de Rome & de Vico, & les Farnèſes, pour faire la guerre aux Siennois en 1384. Il s'attacha enſuite à Louis II d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, qui lui donna la charge de ſon écuyer, & paſſa avec lui en Provence. Il fit ſon teſtament au château de Thoard le 7 ſeptembre 1425, & mourut bientôt après. Il avoit épouſé *Jacquette* Farnèſe, fille de *Ranuce* Farnèſe, ſa couſine du troiſiéme au quatriéme degré; ce qui l'ayant obligé de demander une diſpenſe, le pape la lui accorda le 22 juin 1382. Il en eut Bertholde, qui ſuit.

X. Bertholde de Baſchi, ſeigneur en partie de Vitozzo, écuyer de Louis, roi de Naples, fit pluſieurs voyages en Italie après la mort de ſon pere, & tranſigea avec ſes couſins Reinier & Angelo de Baſchi, ſur les droits qu'il avoit à la terre de Vitozzo, en 1426, 1428, & 1429. Il acheta le 19 avril 1422, de Jean de Barras, le château de Saint-Eſteve, & la plus grande partie de ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, dans le diocèſe de Digne en Provence, & fit ſon teſtament le 19 octobre 1461. Il avoit épouſé 1°. par contrat paſſé à Avignon dans le palais du cardinal Amédée de Salucces, *Philippe* de Pontevez, dame de Caſtellar, fille de *Berenger* de Pontevez, ſeigneur de Châteaurenard, & de *Catherine* de Barras, dame du Caſtellar, laquelle teſta le 11 juillet 1429: 2°. le 22 avril 1434, *Marguerite* Adhemar, fille de *Louis* Adhemar, ſeigneur de Monteil & de la Garde, & de *Dauphine* de Glandevez, qui teſta le 25 juillet 1452: 3°. le 7 mars 1453, *Catherine* d'Allamanon, fille d'*Hugonin* d'Allamanon, morte avant le 1 décembre 1470. Il eut de la premiere *Syffred* de Baſchi, ſeigneur du Caſtellar, qui teſta le 1 ſeptembre 1476, & mourut ſans enfans; *Honorade* de Baſchi, mariée le 14 décembre 1440, à *Arnaud* de Villeneuve, ſeigneur des Arcs & de Trans, dont les filles furent mariées dans les maiſons de Foix

Digitized by Google

& de Brancas. De la ſeconde vinrent THADÉE, qui ſuit ; & *Perron* de Baſchi, qui ſuivit Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans ſes expéditions en Italie. Il fut enſuite pourvu d'une charge de maître d'hôtel du roi Charles VIII, qui l'envoya en 1493 en ambaſſade vers le pape, & les républiques de Veniſe & de Florence. L'année ſuivante il fut envoyé au pape Alexandre VI, pour lui demander l'inveſtiture du royaume de Naples. Charles VIII l'employa encore en pluſieurs autres négociations. Du troiſième lit vint *Honoré* de Baſchi, né en 1454, qui étoit abbé du Thoronet en 1487, & de ſaint Thiers de Saone, au diocèſe de Die, en 1498.

XI. THADÉE de Baſchi, ſeigneur de Saint-Eſteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, fit ſon teſtament le 27 avril 1509, & étoit mort le 4 août ſuivant. Il épouſa 1°. *Honorade* Monge, qui teſta le 3 mars 1505 : 2°. le 7 juin 1506, *Jeanne* de Barras, fille d'*Antoine*, ſeigneur de la Robine & de Mirabeau, & de *Baudette* de Brignolles, morte en 1531. Il eut de la premiere *Matthieu* de Baſchi, ſeigneur de Saint-Eſteve, mort en 1542, ſans enfans de *Catherine* de Fregoſe, fille d'*Auguſtin* de Fregoſe, & de *Gentile*, fille de *Frédéric* de Montefeltro, duc d'Urbin, & ſœur du cardinal *Frédéric* de Fregoſe, & d'*Octavien* de Fregoſe, doge de Gènes, qu'il avoit épouſée le 4 novembre 1502, & qui le ſurvécut. Du ſecond lit vint Louis, qui ſuit.

XII. Louis de Baſchi, né peu après le teſtament que ſon pere fit le 7 avril 1509, reſta long-temps en Italie avec le cardinal de Fregoſe. Ayant ſuccédé à ſon frere, il rendit hommage au roi le 15 mars 1542, pour les terres de S. Eſteve, Barras, Tournefort & Thoard, & mourut le 3 janvier 1588. Il avoit épouſé le 27 avril 1537, *Melchionne* de Matheron, dame de Levens, d'Auzet, de Trevans, & en partie de Barras, de Tournefort, de Stoblon & d'Aiglun, fille & héritiere d'*Antoine* de Matheron, ſeigneur d'Auzet, & d'*Andrivette* de Forbin. Elle teſta le 4 février 1557, & eut pour enfans *Frédéric* de Baſchi, ſeigneur de Levens, qui ſervit avec ſes freres en Piémont, & au ſiége du Havre de Grace. Il fut fait gouverneur de Siſteron le 30 ſeptembre 1567, & étoit mort en 1569 ; LOUIS, qui ſuit ; *Octavien*, baptiſé le 3 février 1546, chevalier de Malte, commandeur de Douzains, lequel ſe noya en paſſant la riviere d'Aude le 22 octobre 1579 ; *Thadée*, ſeigneur de Stoblon, général des Raſats en Provence, qui battit Crillon le 14 juin 1574, s'empara de Riez le 6 juillet ſuivant, & fut fait gouverneur de Seine le 4 octobre 1577. Il mourut le 30 de mai 1579, d'une bleſſure qu'il avoit reçue ſept jours auparavant, en ſe rendant maître du château de Frans. ALEXANDRE de Baſchi, ſeigneur de Saint-Pierre & d'Auzet, commandant à Thoard en octobre 1586, teſta le 1 janvier 1616. Il fit la branche des ſeigneurs de Saint-Pierre, qui s'éteignit dans la perſonne de *Catherine* de Baſchi, ſon arriere-petite-fille, femme de *Louis* le Camus, morte en ſeptembre 1714 ; & *Honorade* de Baſchi, mariée le 17 ſeptembre 1573, à *Barthelemi* ſeigneur de Pontis : elle fut mere de *Louis* de Pontis, ſi connu par les mémoires publiés ſous ſon nom.

XIII. Louis de Baſchi, ſeigneur d'Auzet, fut capitaine d'une bande de deux cens hommes de pied. Henri III étant à Ferrare au mois d'août 1574, lui ordonna de ſe rendre auprès du comte de Carces à Aix. Il obéit, mais il fut aſſaſſiné dans cette ville d'un coup de piſtolet le 18 ſeptembre 1574. Il avoit épouſé le 4 octobre 1569 *Louiſe* de Varei, dame de Manteyer & de S. André, fille de *Balthaſar*, ſeigneur de Manteyer, & d'*Authoronne* de Guigonis ; elle ſe remaria à *Charles* du Faur, ſeigneur de la Serre, & teſta le 6 août 1615, ayant eu de ſon premier mariage BALTHASAR, qui ſuit.

XIV. BALTHASAR de Baſchi, ſeigneur de Saint-Eſteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, né le 27 juillet 1571, ſervit dans l'armée du roi en Provence en 1589. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, le 18 ſeptembre 1595, & ſe noya à la fin de janvier 1598 dans la riviere du Viſtre, au-deſſous du Cailar. Il avoit épouſé le 28 juin 1591 *Marguerite* du Faur, dame d'Aubais, du Cailar, Junas, Gavernes, Montlau, fille de *Charles* du Faur, ſeigneur de la Serre, & de *Jacqueline* de Bozene, dame d'Aubais & du Cailar, ſa premiere femme. Elle ſe remaria le 29 ſeptembre 1607 à *Jacques* de Peyre, qui fut tué au mois de juillet ſuivant, & elle mourut à Nerac le 9 ſeptembre 1609. Leurs enfans furent CHARLES, qui continua la branche des ſeigneurs de Saint-Eſteve, laquelle ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de FRANÇOIS de Baſchi, comte de Baſchi-Saint-Eſteve, ſon arriere-petit-fils ; & LOUIS, qui ſuit.

XV. LOUIS de Baſchi, né à Aubais le 22 octobre 1595, héritier de ſa mere, & par-là baron d'Aubais & du Cailar, ſeigneur de Junas, de Gavernes, de Sauſſines, & de ſaint Felix. Louis XIII lui donna le 14 octobre 1629 une compagnie de 50 chevaux-légers, & il empêcha en 1632 que la ville de Niſmes ne prît le parti du duc de Montmorenci. Il ſe diſtingua à la bataille d'Avein, en 1635, & le 24 janvier 1638, le roi lui donna un des premiers régimens de cavalerie qui aient été levés en France. Le 11 juin 1642 ce prince lui donna une commiſſion pour commander la cavalerie de l'armée de Catalogne en qualité de meſtre de camp général. Il ſe diſtingua fort à la bataille de Lerida le 7 octobre 1642, fut fait maréchal de camp le dernier jour de la même année, & il mourut au château d'Aubais le 13 novembre 1646. Il eut d'*Anne* de Rochemore ſa femme, qu'il avoit épouſée le 17 juin 1614, qui étoit fille de *Louis* de Rochemore, maître des requêtes & préſident du ſénéchal de Niſmes, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages & de Solorgues, morte le 27 novembre 1667, CHARLES, qui ſuit.

XVI. CHARLES de Baſchi, baron d'Aubais & du Cailar, ſeigneur de Junas, Gavernes, ſaint Felix, né à Aubais le 28 juillet 1623, fut capitaine de chevaux-légers dans le régiment de ſon pere, ſe diſtingua à la bataille de Thionville en 1623, fut bleſſé à celle de Lerida en 1642, & mourut le 31 janvier 1668. Il avoit épouſé le 24 avril 1640 *Marguerite* Cauſſe, dame de Rigols & de Magdas, fille de *Jean*, ſeigneur des mêmes terres, & de *Violande* de Bedos, morte le 10 ſeptembre 1676, dont il eut LOUIS, qui ſuit ; & HENRI de Baſchi, ſeigneur de Rigols, qui a fait *la branche des marquis de* PIGNAN, *rapportée ci-après*.

XVII. LOUIS de Baſchi, marquis d'Aubais, baron du Cailar, ſeigneur de Junas, Gavernes, ſaint Felix, &c. né le 21 mars 1646, mourut le 16 juin 1703. Il avoit épouſé le 4 novembre 1673 *Anne* Boiſſon, fille d'*Iſaac* Boiſſon, & de *Marguerite* Richard, née le 8 décembre 1655, & morte le 21 mars 1686, dont il eut CHARLES, qui ſuit ; & *Magdeléne* de Baſchi, née le 3 août 1683, mariée le 12 mai 1705 à *Jacques* de Caſſagnet, marquis de Firmarcon, lieutenant général des armées du roi, & commandant en Rouſſillon, nommé gouverneur de Mont-Louis en ſeptembre 1723, & chevalier des ordres de ſa majeſté en 1724, né à Agen en mars 1659, mort à Leitoure le 15 mars 1730.

XVIII. CHARLES de Baſchi, marquis d'Aubais, baron du Cailar, ſeigneur de Junas, Gavernes, Criſtin, &c. né au château de Beauvoiſin le 20 mars 1686, a épouſé le 5 juin 1708 *Diane* de Rozel, dame de Cors & de Beaumont, fille unique de *Louis* de Rozel, ſeigneur de Cors, & de *Jacquette* de Jauſſaud, née le 14 novembre 1684, de laquelle il a eu *Jean-François* de Baſchi, marquis du Cailar, né à Aubais le 23 décembre 1717 ; *Diane-Henriette* ; *Jacqueline-Marie* ; & *Euphroſine* de Baſchi.

Digitized by Google

Branche des marquis de Pignan.

XVII. Henri de Baſchi, ſecond fils de Charles de Baſchi, baron d'Aubais, & de *Marguerite* Cauſſe, dame de Rigols & de Magdas, né à Aubais le 31 octobre 1647, fut héritier de ſa mere, & par-là ſeigneur de Rigols & de Magdas & en partie de Saint-Romans, & ſervit en Flandre en qualité de capitaine de cavalerie au régiment de Tillader. Il mourut au château de Pignan le 16 janvier 1727. Il avoit épouſé le 1 ſeptembre 1678 *Elizabeth* de Richard, dame de Pignan, Sauſſan, las Ribes, la Vacareſſe, &c. fille de *François* de Richard, ſeigneur de Sauſſan, & de *Louiſe* d'Helbes, dame de las Ribes, morte à Pignan le 20 ſeptembre 1719. Il en eut *Jean-Louis* de Baſchi-de-Pignan, connu ſous le nom du Cailar, né le 20 octobre 1685, colonel du régiment de la reine cavalerie, à la tête duquel il fut tué au combat de Caſtiglione dans le Mantouan le 9 ſeptembre 1706; Henri, qui ſuit; *François* de Baſchi-de-Sauſſan, connu pareillement ſous le nom de Cailar, né le 14 décembre 1688, colonel du régiment de la reine cavalerie, en ſeptembre 1706, brigadier des armées du roi, le 1 février 1719, qui a épouſé le 3 février 1721, *Marie* Guillot, fille de *Jean* Guillot, ſeigneur du Feſc, de Sardan & de Salinelles, & de *Françoiſe* de Gondin, née le 15 août 1700, laiſſant *Marie-Elizabeth-Suſanne*, née le 12 juillet 1724; *Philippe* de Baſchi de la Vacareſſe, née le 8 ſeptembre 1690, major du régiment de ſon frere; *Marc-Antoine* de Baſchi, né le 22 juin 1699, capitaine de cavalerie dans le même régiment de la reine; *Suſanne* de Baſchi, née le 1 octobre 1681, mariée 1°. en avril 1700 à *Marc-Antoine* de Pierre, ſieur d'Arenes, lieutenant colonel des dragons de Fonboiſard, mort le 24 juin 1708; 2°. le 27 juin 1714 à *Jean* de Bocaud, ſeigneur de Jacou & de Teiran, préſident en la cour des aides de Montpellier.

XVIII. Henri de Baſchi, marquis de Pignan, par lettres patentes du mois d'avril 1721, baron de las Ribes, né à Montpellier le 13.... 1687, épouſa le 11 août 1710 *Anne-Renée* d'Eſtrades, née le 16 avril 1700, morte à Montpellier le 4 novembre 1725, fille de *Geoffroi* comte d'Eſtrades, lieutenant général des armées du roi, & de *Charlotte* le Normand, de laquelle il a eu *Charlotte-Suſanne-Elizabeth* de Baſchi, demoiſelle de Pignan, née le 10 février 1712; & *Suſanne-Françoiſe*, née le 20 avril 1724.

La maiſon de Baſchi porte pour armes, d'argent à la faſce de ſable. Les comtes de Baſchi en Italie écartelent au 1 & 4 de gueules au lion d'or. Les branches établies en France ont mis pour briſure leur écu d'argent chargé d'une faſce de ſable dans un écu de gueules, & ont ſurmonté cet écu d'une couronne de comte, couſue d'or. Le marquis d'Aubais porte aujourd'hui écartelé au 1 d'or à ſix fleurs de lys d'azur 3, 2 & 1, qui eſt de *Farnèſe*, au 2 d'or à l'ours en pied de ſable, armé & lampaſſé de gueules, & éclairé d'argent, qui eſt de *Bermond*. D'Anduſe au 3 parti, au 1 d'argent, au chef de ſable, l'écu bordé de gueules, qui eſt de *Pelet*. Au 2 faſcé d'or & de gueules de ſix piéces qui eſt de *Languſſel*. Au 4 d'azur à 2 jumelles d'or, accompagnées de ſix beſans d'argent, 3 en chef & 3 en pointe, qui eſt de *du Faur*, & ſur le tout d'argent, à la faſce de ſable, qui eſt de *Baſchi*. Supports un bacchus & une bacchante, tenant une baniere à droite aux armes de *Baſchi*, & à gauche à celles de *Bermond-d'Anduſe*. Le marquis de Pignan écartele au 1 & 4 de *Baſchi*; de gueules à l'écuſſon en abyſme d'argent, chargé d'une faſce de ſable, & couronné d'une couronne de comte, couſue d'or; au 2 & 3 d'azur au levrier paſſant d'argent, ſurmonté de 3 roches d'échiquier de même, 2 & 1, & 1 chef d'azur, parti & chargé au 1 d'une fleur de lys d'or, & au 2 d'un mouchoir ſanglant, accoſté à dextre d'un piſtolet en pal, & à ſéneſtre d'une fléche auſſi en pal, le tout d'argent; qui eſt d'*Hebles*, ſuivant la conceſſion accordée par Henri IV en janvier 1608 à Jacques d'Hebles, baron de las Ribes. * *Mémoires domeſtiques.*

AUBANTON, *Abantonium*, *Albantonium*, petite ville de France en Picardie, & dans la Tierache, proche de la ſource de la riviere d'Oiſe. Elle eſt ſur les frontieres du Pays-Bas, à ſix lieues de Rocroi, & à neuf de Guiſe, mais elle eſt fort peu conſidérable.

AUBAREDE (Jean-Michel d'Aſtorge d') chanoine régulier, archidiacre de l'égliſe cathédrale de Pamiers, & vicaire général du diocèſe, le ſiége vacant, s'eſt rendu fort conſidérable par la part qu'il a eue aux démêlés de l'évêque de Pamiers pour l'affaire de la régale. Il naquit au château d'Aubarede, dans le diocèſe de Tarbe, de parens très-diſtingués par leur qualité. Il eut deux freres, dont l'aîné après s'être ſignalé dans les premiers emplois de l'armée, fut fait gouverneur de l'iſle de Ré, & le cadet fut lieutenant de roi à Blaye, proche de Bourdeaux. Il étudia en théologie avec ſuccès dans l'univerſité de Toulouſe, après quoi il ſe retira dans le ſéminaire de Pamiers. Il ſouhaita d'entrer dans la communauté des chanoines réguliers de la cathédrale. Quand il y eut été admis, ſes parens s'employerent de toutes leurs forces pour l'en faire ſortir. Son frere aîné lui fit même propoſer une abbaye d'un revenu conſidérable pour le détacher de ce deſſein; mais tous leurs efforts furent inutiles. Quand le temps de ſa profeſſion fut venu, l'évêque de Pamiers étoit déja vivement pourſuivi pour l'affaire de la régale. La tempête qui alloit fondre ſur l'évêque & le chapitre de Pamiers, ne l'empêcha pas de faire profeſſion. Il fut pourvu peu de temps après de la premiere dignité de la cathédrale, qui eſt celle d'archidiacre. L'évêque de Pamiers étant mort, le chapitre nomma le 9 août 1680 pour vicaires généraux, le ſiége vacant, le pere d'Aubarede & le pere Bernarde Rech. Leur premier ſoin fut d'affermir par un ordonnance du 13 août de la même année la diſcipline établie dans le diocèſe par le feu évêque de Pamiers. Comme les régaliſtes avoient entrepris depuis la mort de ce prélat d'aſſiſter aux offices, quoiqu'excommuniés, le chapitre députa le pere d'Aubarede vers l'archevêque de Toulouſe ſon parent, pour lui faire part de la nomination des vicaires généraux, & pour le ſupplier de faire enſorte que les régaliſtes ſe contentant de tous les revenus du chapitre, ne troublaſſent pas par leur préſence la célébration des myſtères. L'archevêque donna une lettre au pere d'Aubarede, par laquelle il conſeilloit aux régaliſtes de ne ſe point trouver à l'égliſe avec le chapitre. Mais ce prélat ayant changé de ſentiment, les régaliſtes voulurent aſſiſter aux offices le 18 août; ce qui obligea le pere d'Aubarede à renonveller les ordonnances de l'évêque de Pamiers, & à dénoncer excommuniés quelques-uns d'entr'eux. Cette action le fit exiler par lettre de cachet à Gergeau. N'ayant pas voulu lever l'excommunication contre les régaliſtes, il fut conduit à Paris, & de-là au château de Caën, où il demeura priſonnier pendant près de ſix ans. Il en ſortit le 24 décembre 1686, & fut exilé dans un prieuré de chanoines réguliers, qu'on nomme *le Pleſſis*, dans le diocèſe de Bayeux. Il s'étoit rendu l'Ecriture ſi familiere, qu'il la ſavoit preſque toute par cœur. Il mourut le 4 août 1692, âgé de 53 ans, après avoir recommandé inſtamment qu'on fît ſavoir à tous ſes confreres diſperſés en différens exils, que ſa plus grande conſolation étoit de n'avoir jamais rien fait contre les intentions du feu évêque de Pamiers, & qu'il mouroit dans une parfaite communion avec eux. * *Mémoires manuſcrits.*

AUBENAS, ſur l'Ardeſche, *Albenacum*, & non pas *Alba Julia* ou *Alba Helviorum*, ville de France dans le Vivarais. * Baudrand.

AUBENAS, cardinal archevêque d'Embrun, *voyez* ASTEUR d'AUBENAS.

AUBENTON. (Guillaume d') Ce jéſuite ſignoit

Daubenton, & nous écrivons ſon nom de la même maniere. *Cherchez* DAUBENTON.

AUBEPIN (l') famille que l'on tient, mal-à-propos, être ſortie de celle de l'Aubeſpine, *dont il ſera parlé en ſon lieu*, auſſi-bien que d'autres ſeigneurs du même nom, qui s'établirent en Forez, où ils eurent la terre de Chiſi, & finirent avant la fin du XVI ſiécle. Le dernier mâle des Aubépin fut CLAUDE baron de l'Aubépin & de Varrei, qui laiſſa *Barbe* de l'Aubépin, laquelle porta les biens de ſa famille dans celle de MOUCHET DE BATEFORT en Franche-Comté, par ſon mariage avec LEONEL MOUCHET de Batefort ſeigneur de Dramelai, d'Arintoz, &c. chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté. Il étoit petit-fils d'un autre *Leonel* Batefort, ambaſſadeur de l'empereur Charles-*Quint* en Suiſſe & en Allemagne, où l'avoit été auſſi *Jean* Moucher de Batefort, baron de Dramelai, ſecrétaire d'état du même empereur. Du mariage de *Barbe* de l'Aubépin ſortit entr'autres enfans CLAUDE-GABRIEL Moucher de Batefort, ſubſtitué aux nom & armes de l'Aubépin. Celui-ci fut baron de Dramelai & d'Arintoz, ſeigneur de Fetigni, chevalier & commandeur de l'ordre de S. Jacques, menin de Philippe IV roi d'Eſpagne, puis conſeiller au conſeil de guerre au Pays-Bas, colonel d'Infanterie Walone, ſon premier maître d'hôtel, & en cette qualité ſervant auprès de l'archiduc Leopold, & dom Jean d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, & enfin chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts de la même province. Il épouſa *Anne-Catherine* de Harlai, fille de *Chriſtophe*, comte de Beaumont, gouverneur de l'Orléanois, dont il eut CHARLES-ACHILLES Mouchet de Batefort, comte de l'Aubépin, &c. meſtre de camp & brigadier de cavalerie allemande au ſervice du roi d'Eſpagne, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts, mort le 9 avril 1700, qui avoit eu pour femme *Charlotte* de Hauſſonville de Vaubecourt, morte le 20 juillet 1703, veuve de *François* Pouſſart marquis de Fors & du Vigean, gouverneur de Sainte-Menehoult, & fille de *Nicolas* comte de Vaubecourt, &c. lieutenant général des armées du roi, & de *Charlotte* le Vergeur, dame de Chaleranges, &c. laquelle étoit veuve en premieres nôces de *François* Pouſſart, & dont il eut *N.* qui ſuit; & *Angelique-Marguerite* de Batefort-l'Aubépin, mariée le 11 août 1697, à *Charles-Marie* de Montmorenci, marquis de Neuvi-Pailloux, dont elle reſta veuve en 1702. *N.* de Batefort-de-l'Aubépin, comte d'Arentoz, baron de Dramelai, marquis de l'Aubépin, &c. chevalier d'honneur au parlement de Beſançon, mourut en ſeptembre 1705, laiſſant de *N.* de Chevriers, *N.* marquis de l'Aubépin; & *N.* religieuſe à Château-Châlon, en Franche-Comté.

AUBÉPIN (Hector-Léonard de SAINTE-COLOMBE de l') chevalier, bailli, & ci-devant grand-maréchal de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, chef d'eſcadre des galeres de France, & l'un des membres de l'académie des belles-lettres de Marſeille, naquit le 2 avril 1663, dans le château de l'Aubépin, ſitué en Beaujolois. La famille de Sainte-Colombe eſt une de plus anciennes du Beaujolois, & elle a fourni ſouvent des ſujets à l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. M. de l'Aubépin fit ſes humanités & ſa philoſophie au collége des jéſuites de Lyon. En 1679 il fut reçu dans l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & entra au ſervice des galeres; & dans les différens emplois qu'il exerça, il ſe diſtingua par ſa bravoure, ſon zéle & ſon exactitude. En 1700, la ſucceſſion d'Eſpagne ayant allumé la guerre entre toutes les puiſſances de l'Europe, M. de l'Aubépin fut envoyé avec deux galiotes ſur le Pô & le lac de Garde, pour y faciliter le tranſport de nos troupes & de nos convois, & traverſer celui des ennemis. Il a rempli cette commiſſion pendant huit campagnes, avec des ſuccès qui lui ont fait beaucoup d'honneur, ſoit du côté de la valeur, ſoit du côté de la conduite, des vues & du génie militaire. Le détail de ces campagnes a fourni à M. de l'Aubépin lui-même la matiere des mémoires qu'il a compoſés, & qui ſont, à ce que l'on aſſure, écrits avec beaucoup de ſolidité & de graces, & une grande délicateſſe d'expreſſion; & l'on prétend qu'ils peuvent ſervir d'inſtruction & de guide à ceux qui ſe trouveroient chargés des mêmes commiſſions où l'auteur s'eſt tant diſtingué. On eſpére que ces mémoires ſeront publiés. En 1724 M. le chevalier de l'Aubépin fut nommé inſpecteur des troupes des galéres. La longue paix dont la France a joui après le traité de Raſtad, lui ayant laiſſé du loiſir, il en profita pour reprendre avec plus d'ardeur l'étude des lettres, qu'il n'avoit point ceſſé d'aimer, & même de cultiver, autant que ſes autres fonctions lui en laiſſoient la liberté. Familiariſé depuis ſa jeuneſſe avec les meilleurs écrivains d'Athènes & de Rome, il en faiſoit ſes délices. Homére ſur-tout, Démoſthène, Horace & Tite-Live, l'entretenoient ſouvent dans ſes courſes de mer & de terre; il poſſédoit ſi bien ces auteurs, qu'il en connoiſſoit & en ſentoit toutes les beautés. Il n'avoit pas moins de zèle & de gout pour les bons écrivains modernes, ſur-tout ceux du ſiécle de Lous XIV. Il liſoit leurs ouvrages, & il y en avoit peu qu'il n'eut acquis. Il jugeoit ſainement de toute production d'eſprit, & l'on pouvoit preſque toujours s'en rapporter à ſes déciſions. Il avoit beaucoup contribué à faire lever les obſtacles qui s'oppoſoient à l'établiſſement de l'academie des belles-lettres à Marſeille; & devenu lui-même membre de cette académie, il ſe trouva à ſes aſſemblées avec autant d'aſſiduité, qu'il lui étoit libre d'en avoir. Il y lut en 1731, un diſcours ſur l'accord des lettres & des armes, écrit avec autant de ſolidité que de délicateſſe. Peu de temps après, l'académie lui demanda ſes mémoires pour les lire *dans les* ſéances particulieres. On y lut les deux premieres campagnes; mais le départ de l'auteur pour l'expédition de Tunis & de Tripoli, interrompit cette lecture. Les corſaires de Tripoli avoient oſé prendre quelques bâtimens françois, & le roi réſolu de les punir, y envoya M. de Grand-Pré chef d'eſcadre, avec quatre vaiſſeaux: M. de l'Aubépin eut ordre de l'accompagner avec deux galéres. Tunis fit ſa paix, & Tripoli fut bombardée. M. de l'Aubépin a fait un journal de cette campagne, qui eſt demeuré manuſcrit. En 1734, étant depuis quelque temps grand-maréchal & bailli de ſon ordre, il fut nommé chef-d'eſcadre des galéres, & ayant fait peu après un voyage à Paris, il eut un brevet de maréchal de camp pour commander la marine. Deux galiotes commandées ſous ſes ordres ont rempli avec diſtinction les vues de la cour & les ſiennes. Mais ſa ſanté dépérit durant le cours de cette campagne; & lorſque la guerre fut finie, il ſe rendit à Lyon, où il n'a fait que languir juſqu'à ſa mort. Elle arriva à une terre nommée *le Moulart*, qu'il avoit à deux journées de Lyon, le 10 octobre 1736. * *Voyez* ſon éloge lu dans l'académie de Marſeille, par M. de Chalamont de la *Viſclede*, ſecrétaire de cette académie, le 25 août de l'an 1737, & imprimé dans le recueil qui fut imprimé la même année à Marſeille, *in*-12. Ce qu'on vient de rapporter en eſt un extrait. M. de la Viſclede dit que M. de l'Aubépin excelloit auſſi à faire des contes en vers, & l'amour qu'il lui donne pour la religion, porte à croire que ces contes ne reſſembloient aucunement pour la matiere à ceux de la Fontaine.

☞ AUBERI (Claude) auteur dont Caſaubon parle dans ſon épître 60. Il y dit qu'Auberi mourut à Dijon au mois d'avril 1596. Il ajoute qu'il avoit beaucoup travaillé ſur Hippocrate & ſur Ariſtote. Caſaubon met encore entre les ouvrages de Claude Auberi, *Orationes de immortalitate animæ, reſurrectione mortuorum, & de charitate, & de terræ motu.* Il en fait un grand éloge, & le regrette beaucoup. Il en parle encore dans ſon

Digitized by Google

épître 1006. * *Mem. mſſ.* de M. l'abbé Goujet.

☞ AUBERI (Antoine) a donné en 1649, un traité hiſtorique de la prééminence de nos rois & de leur préſéance ſur l'empereur & le roi d'Eſpagne, avec une addition de quelques piéces tirées des mémoires de Jérôme Bignon, & de Pierre Dupui, *vol. in*-4°. On a encore du même Auberi un traité des juſtes prétentions du roi ſur l'empire, 1667 *in*-4°, un traité de la dignité du cardinal, *in*-12 1673, enfin un traité de la régale imprimé en 1678 *in*-4°. * *Mem. mſſ.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

☞ AUBERIVE, abbaye de France en Champagne. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, à quatre lieues de Langres, proche la ſource & ſur la riviere d'Aube, ſon nom étant formé de celui de la riviere, & marquant ſa ſituation. Elle a été fondée en 1135 ou 1136, par Guillaume appellé par quelques-uns *Hollandus*, évêque de Langres. Rollambert de Roſoy donna des biens conſidérables à cette abbaye en l'an 1164. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AUBERT (Andouin) cardinal, *cherchez* ALBERTI.

AUBERT ou ALBERT, *Stephanus Alberti*. C'eſt le nom du pape Innocent VI avant qu'il parvînt au ſouverain pontificat. Il étoit natif d'un lieu appellé *le Mont*, près de Pompadour, en Limoſin, où l'on dit qu'il y a encore des habitans de ſon nom; & il fit ſes études à Toulouſe, où il a fondé un beau collége ſous le nom de S. Martial, pour entretenir vingt pauvres écoliers. Il fut profeſſeur en droit dans l'univerſité de Toulouſe, avocat & juge ordinaire à Toulouſe, charge ſubalterne & fort au-deſſous de celle de jugemage, que quelques-uns ont écrit qu'il avoit exercée; mais la Faille, dans ſes annales de Toulouſe, démontre le contraire. On le créa depuis évêque de Noyon & de Clermont, cardinal, & enfin pape ſous le nom d'INNOCENT VI. Pluſieurs de ſes neveux & petits neveux, gens de mérite, furent élevés aux dignités eccléſiaſtiques, & entr'autres AUDOUIN Aubert, évêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelone, & enfin cardinal & évêque d'Oſtie, dont nous avons parlé en ſon lieu, (*Voyez* ALBERTI.) ARNAUD Aubert, archevêque d'Auſch, & grand-camerlingue du ſaint-ſiége, qui a fait à Auſch une fondation de dix prébendes dans la cathédrale, & dont on parlera plus bas. ETIENNE Aubert, évêque de Carcaſſone, & cardinal, qui accompagna le pape Urbain V en Italie, & y mourut. HUGUES Aubert, évêque d'Albi. Le pape Innocent VI eut encore pluſieurs neveux, enfans d'une de ſes ſœurs mariée au ſeigneur de Monteruc, & entr'autres, Pierre de Monteruc, évêque de Pampelune, cardinal, & vice-chancelier du ſaint-ſiége, qui eſt mort en réputation de ſainteté, & eſt enterré dans la chartreuſe de Villeneuve, dont il eſt appellé le ſecond fondateur; il a auſſi fondé un collége à Toulouſe, appellé de *Sainte Catherine* ou de *Pampelune*. Ce Pierre avoit eu pour domeſtique Barthélemi Prignani, archevêque de Bari, qui fut enſuite pape à Rome ſous le nom d'*Urbain VI*, pendant que Clément VI continuoit de tenir le ſaint-ſiége à Avignon. Cet incident ne favoriſa pas peu le parti de Clément; car il étoit étonnant que le cardinal de Pampelune, malgré l'intérêt ſenſible qu'il paroiſſoit avoir de ſoutenir le parti de ſon ancien domeſtique, publiât néanmoins & par ſa conduite & par ſes lettres, que ſon élection n'étoit pas bonne. D'un autre côté, le pape Urbain avoit de grands ménagemens pour lui, n'ayant pas voulu le dépoſſéder de ſa charge de vice-chancelier, quoiqu'il ſuivît le parti de ſon adverſaire, laquelle il fit exercer par commiſſion pendant la vie de ce cardinal. Pluſieurs ſe perſuadetent ſur ce fondement, que le parti d'Urbain n'étoit pas le plus juſte, & que Clément étoit le véritable pape. Celui qui exerça la commiſſion de la vice-chancellerie, fut un neveu du cardinal de Pampelune appellé *Rainulphe* de Monteruc, évêque de Siſteron en 1370, lequel ayant été ami d'Urbain, lorſqu'il étoit domeſtique du cardinal ſon oncle, fut fait cardinal par ce pape l'an 1378, & mourut à Rome l'an 1382 le 15 août. Il eſt enterré dans l'égliſe de ſainte Pudentiane, où il fonda un couvent de moines. Il eut un frere évêque d'Agde, qui mourut l'an 1409, & une ſœur nommée *Marguerite*, religieuſe au couvent de ſainte Catherine d'Avignon. Il eut un autre frere appellé *Pierre*, qui fut marié; & ne laiſſa qu'une fille appellée *Marie*, qui fut légataire univerſelle du cardinal Rainulphe ſon oncle, & fut mariée le 25 juillet 1416 à *François* de Guillon, ſeigneur de Pouget; le petit-fils duquel appellé *Denys-Martial* de Guillon, épouſa le 27 ſeptembre 1502 *Marie*, héritiere de la maiſon de l'Eſtang, à la charge que le premier enfant mâle provenant de ce mariage, porteroit le nom & les armes de l'Eſtang. *Chriſtophe* de l'Eſtang, évêque de Lodeve, d'Alet, & de Carcaſſone, étoit leur petit-fils. Le cardinal Rainulphe de Monteruc, & le cardinal de Pampelune ſon oncle, ſont nommés par quelques-uns, de Montirac, mais leur véritable nom eſt de Monteruc. * Ciaconius. Friſon. Oldoinus. Sammarth. *Gall. chriſt.*

AUBERT, ou ALBERTI (Arnaud) archevêque d'Auſch, étoit neveu du pape Innocent VI qui le voulut avoir auprès de lui. Il lui donna l'évêché d'Agde, puis celui de Carcaſſonne, & enfin l'archevêché d'Auſch, où il ſuccéda en 1356 à Guillaume de Flavacourt. En 1364, il célébra un concile provincial; & étant venu à Avignon, il mourut en 1371 à Boulbon, qui eſt un village de ce diocèſe en Provence; & Guillaume Roger, neveu de Clément VI, fut nommé archevêque d'Auſch. (Voyez l'article précédent.) Bzovius dit qu'Arnaud Aubert ſe trouva l'an 1369 à Rome à la profeſſion de foi de Jean Paleologue, empereur d'Orient. Onuphre & Ciaconius ſe ſont trompé, en mettant parmi les cardinaux créés par Urbain V un certain ARNAUD BERNARDI de Montmajour, archevêque d'Auſch; car l'auteur anonyme de la vie d'Urbain V ne parle d'aucun cardinal de ce nom, & l'égliſe d'Auſch n'a point eu de prélat ainſi appellé. Sur ce fondement il faut corriger ceux qui n'ont fait que copier Onuphre & Ciaconius, ſans examiner dans le fond s'ils avoient raiſon ou non. * Boſquet, *in Urb. V.* Bzovius, *A. C.* 1369. Aubery, *hiſt. des card.* Oienart, *not. utriuſque Vaſcon.* Sammarth. *Gall. chriſt.*

AUBERT (Guillaume) né à Poitiers vers l'an 1534, s'eſt fait de la réputation dans le XVI ſiécle par ſes ouvrages en divers genres. Après avoir été reçu avocat au parlement de Paris en 1553, il exerça cette profeſſion durant pluſieurs années. Antoine Loiſel, dans ſon dialogue des avocats, p. 544, dit: « qu'il ne plaidoit » pas mal, mais qu'il ſe trompoit aſſez ſouvent en ſes » cauſes, ce qui le fit aucunement reculer; au moins » retirer de notre barreau, pour ſe mettre à la cour des » aides, où il fut avocat du roi. » C'étoit en 1580. Aubert dans un de ſes ouvrages où il prend la qualité de *conſeiller du roi*, & *ſon avocat général en la cour des aides*, ſe nomme *Guillaume Aubert*, *ſieur de Maſſouignes*. Cet ouvrage imprimé *in*-8° en 1585 à Paris, & daté du mois de décembre *pendant la guerre*, a pour titre, *Les retranchemens de Guillaume Aubert*. Dans ſon épître dédicatoire à M. Philippe Hurault, chevalier, vicomte de Chiverny, chancelier de France, &c. il dit que plus de trente ans auparavant, il avoit éprouvé la bienveillance de M. de Chiverny; que depuis il en avoit toujours reſſenti les effets, & qu'il avoit été bien venu dans la ſuite auprès de M. le premier préſident de Thou. Ses *Retranchemens*, c'eſt-à-dire, le recueil choiſi de ſes piéces, qu'il vouloit laiſſer *à la poſtérité*, préférablement à beaucoup d'autres qu'il dit avoir compoſées, contiennent 1. un poëme, qu'il appelle *hymne*, à la louange de Chriſtophe de Thou, premier préſident du parlement de Paris; ce poëme de près de 500 vers, compoſé en 1569, eſt ici accompa-

Digitized by Google

gné de la traduction en vers latins, faite la même année par Scévole de Sainte-Marthe, ami de l'auteur. 2. Un traité, en proſe, *de la connoiſſance de ſoi-même.* Aubert l'adreſſe à Nicolas de Neufville, chevalier, ſeigneur de Villeroy, conſeiller d'état, &c. Il dit dans l'épître dédicatoire, qu'il n'y avoit *que trente-deux ans qu'il étoit ſorti des études*: or cette dédicace eſt datée de l'an 1585. Il ajoute que dès ſa jeuneſſe il avoit fait eſpérer divers ouvrages, mais que l'occupation continuelle *que les affaires de la juſtice* lui avoient donné depuis 32 ans, l'avoient empêché de ſatisfaire à pluſieurs des projets qu'il avoit conçus. 3. *Conſolation que prend l'homme ſage, prévoyant les mauvaiſes rencontres qui lui peuvent avenir:* piéce en vers, datée de 1559. 4. Les piéces particulieres, ou imprimées ſéparément, que nous avons eu occaſion de voir, ſont: *Hymne*, (ou poëme d'environ 300 vers) *ſur la venue du roi* (Henri III.) *à M. le grand-prieur de France:* par G. Aubert, avocat en la cour de parlement, *in*-8° ſans date. *Vers funébres ſur le trépas du très-généreux & très-magnanime comte de Briſſac:* avec la traduction en vers latins de Scévole de Sainte-Marthe, à Paris 1569 *in*-8°. *Vers de G. Aubert, avocat en la cour de parlement, à M. le chancelier de l'Hôpital:* avec la traduction en vers latins de Scévole de Sainte-Marthe *in*-8° ſans date. Cette piéce eſt d'environ 300 vers. Nous n'avons point vu les autres ouvrages ſuivans, qui ſont mentionnés par nos deux bibliothécaires, la Croix du Maine & du Verdier, & après eux par le pere Niceron, tome XXXV de ſes *Mémoires*, &c. 1. *Oraiſon de paix, & le moyen de l'entretenir, & qu'il n'y a aucune raiſon ſuffiſante pour faire prendre les armes aux princes chrétiens les uns contre les autres, par G. Aubert de Poitiers, avocat au Parlement*, à Paris 1559 *in*-4°. *L'hiſtoire des guerres faites par les Chrétiens contre les Turcs, ſous la conduite de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine*, à Paris 1559 *in*-4°. 3. *Le douzieme livre d'Amadis de Gaule*, &c. *traduit de l'eſpagnol*, à Paris 1560, & pluſieurs autres fois depuis. 4. *Elégie ſur le trépas de feu Joachim Du Bellai, Angevin*, à Paris 1560. Dans l'édition des poëſies de Du Bellai, à Paris 1574 *in*-8°, on trouve cette élégie d'Aubert, avec une épître du même, en proſe, adreſſée à *M. de Morel, Ambranois, ſeigneur de Grigny, & du Pleſſis le Comte.* Cette lettre eſt datée de Paris le trois janvier 1560. On y voit qu'Aubert a été très-lié avec Morel & Du Bellai. 5. *La bienſeance à meſſieurs de la cour des aides, in*-8°. Cet ouvrage doit être de 1591. Les malheurs des temps, la diſette où Aubert ſe trouva, cauſée en partie par ſa nombreuſe famille, compoſée de dix enfans, l'avoient obligé de reprendre les fonctions d'avocat des parties, ce que la cour des aides trouvoit mauvais, à cauſe de ſa qualité d'avocat général. Il fit donc *la bienſéance*, pour montrer que malgré ſa qualité, la bienſéance ne l'empêchoit pas, eu égard aux circonſtances où il ſe trouvoit, de plaider au parlement pour des particuliers. 6. *Les occaſions, par G. Aubert*, 1595 *in*-8°. Il y a lieu de croire que l'auteur ne ſurvécut pas longtems à ce dernier écrit: au moins étoit-il mort en 1602, quand Loiſel écrivit ſon dialogue des avocats.

AUBERT de Verſé (Noel) *cherchez* VERSÉ.

AUBERT (Pierre) avocat, né à Lyon le 9 février 1642, montra dès l'enfance une grande avidité pour les livres & pour la lecture, & beaucoup d'eſprit naturel. Dès l'âge de 16 à 17 ans, il fit un petit roman, auquel il donna le titre de *retour de l'iſle d'amour*, & dont il avoit conçu l'idée en liſant un autre roman intitulé: *Le voyage de l'iſle d'amour.* Son deſſein n'étoit pas de rendre cette piéce publique, mais étant venu à Paris pour s'y former dans l'uſage du monde, & y prendre le goût de la belle littérature, ſon pere la fit imprimer, & on la lut avec quelque ſorte de plaiſir. De retour dans ſa patrie, il amaſſa une nombreuſe bibliothéque, s'appliqua à l'étude du droit, & prit le parti du barreau. Il plaida avec éclat, & avec ſuccès; mais ſa ſanté délicate l'obligea de ſe renfermer dans les conſultations: on eut ſouvent recours à ſes lumieres. Il fit pendant pluſieurs années la fonction de procureur du roi dans la juriſdiction de la conſervation des priviléges des foires de Lyon. En 1700 la ville de Lyon le choiſit pour un de ſes échevins, & il a toujours été très-attaché à la maiſon de Villeroi. Il fut nommé quelque temps après procureur du roi de la *police* de la ville de Lyon, & il a exercé cette charge, de même que celle de juge de la juriſdiction laïque de l'archevêché de Lyon, appellée vulgairement le *comté de S. Jean*, juſqu'à ſa mort arrivée le 18 février 1733, à l'âge de 91 ans. Il a laiſſé ſa bibliothéque à la ville de Lyon, à condition qu'elle ſeroit publique, & M. Broſſette, avocat au préſidial de Lyon, a été nommé bibliothécaire. M. Aubert a donné en 1710 un recueil de factums de différens avocats, en deux volumes *in*-4°. Ce recueil a été imprimé à Lyon. Il a donné auſſi en 1728 une nouvelle édition du dictionnaire de Richelet, avec des additions d'hiſtoire, de grammaire, de critique & de juriſprudence, en trois volumes *in-fol.* à Lyon chez Duplain. On trouve *à la* tête une eſpéce de bibliothéque des auteurs cités dans le dictionnaire, qui eſt du ſieur le Clerc, de la communauté de S. Sulpice à Lyon. M. Aubert étoit de l'académie royale des ſciences de la ville de Lyon, & outre les ouvrages ſortis de ſa plume, que l'on vient de nommer, on trouve encore pluſieurs diſſertations de ſa compoſition, dans différens journaux. On trouve dans le tome X, ſeconde partie, des *mémoires de littérature & d'hiſtoire* recueillis par le P. Deſmolets, un diſcours de M. Aubert, où il juſtifie pluſieurs endroits de l'énéide de Virgile attaqués par les critiques. Dans le tom XVIII, 2. partie, de la *bibliothéque françoiſe*, on a inſéré une diſſertation ſur l'uſage des étriers, *qui eſt* encore de M. Aubert. * *Mémoires du temps. Mercure de France, mars & mai* 1733.

AUBERTIN (Edme) en latin *Edmundus Albertinus*, miniſtre de Charenton au XVII ſiécle. Il étoit né à Châlons ſur Marne, l'an 1595. Il fut reçu miniſtre au ſynode de Charenton l'an 1618, & donné à l'égliſe calviniſte de Chartres, d'où il fut appellé à Paris l'an 1631. Il a fait un livre ſur la controverſe de l'euchariſtie, qui parut en 1633 ſous le titre de *l'euchariſtie de l'ancienne égliſe.* Les agens du clergé de France l'attaquerent au conſeil du roi, & obtinrent un décret de priſe de corps contre lui, à cauſe qu'il s'étoit qualifié *paſteur de l'égliſe réformée de Paris:* mais ce procès n'eut point de ſuite. Il revit ſon ouvrage, l'augmenta, & le mit en latin; mais il ne fut imprimé qu'après ſa mort, à Deventer l'an 1654, par les ſoins de David Blondel. Aubertin mourut à Paris le 5 d'avril 1651 âgé de cinquante-ſept ans. Il avoit eu beaucoup d'accès auprès du duc de Verneuil, qui étoit en ce temps-là abbé de S. Germain des Prez. Ce Prince le vouloit ſouvent avoir à ſa table. Aubertin étoit auſſi très-verſé dans la culture des arbres fruitiers & des fleurs, dans la muſique, &c. Un de ſes fils a été miniſtre d'Amiens. * Bayle, *dict. crit.*

AUBERY (Jacques) homme habile, qui en 1582, publia à Baſle les caractéres de Théophraſte. * Ancillon, *mémoires, pag.* 310.

AUBERY (Jean) médecin, en latin, *Albericus*: on a de lui un livre intitulé: *l'Antidote d'amour*, dédié à du Laurent profeſſeur royal à Montpellier, ſous lequel il avoit étudié. Ce livre fut réimprimé en 1663, à Delft. * Ancillon, *mémoires, pag.* 310.

☞ AUBERY (Jean) conſeiller d'état, intendant de juſtice dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, mort doyen du conſeil, étoit un homme habile, eſtimé des ſavans & en commerce de lettres avec du Pleſſis-Mornai. Il épouſa en premieres nôces Catherine de Bellievre, dont il eut une ſeule fille, qui fut très-eſtimée

très-eſtimée à la cour, où elle étoit ordinairement avec Marguerite de Montmorenci, princeſſe de Condé. Mademoiſelle Aubery a été célébrée par Voiture, qui fit pluſieurs vers à ſa louange. * Ancillon, *mém. p.* 310. Du Maurier, *mém. de Hambourg*, *p.* 19 & 20.

AUBERY (Jean-Henri) jéſuite, poëte latin, né à Bourbon, ſe fit jéſuite en 1601, à l'âge de 30 ans : il a enſeigné les belles-lettres dans ſa ſociété pendant vingt ans avec beaucoup de réputation. Il eſt mort à Auſch le 27 novembre 1652. Voici la liſte de ſes écrits : 1. *Elegiarum biga :* à Toulouſe, 1616 *in*-8°. La premiere de ces élégies eſt ſur la mort de Henri IV, la 2e traite de la captivité des Juifs. 2. *Miſſus poëticus, ſive varia carmina, elegiæ, poëmata epica, lyrica :* à Toulouſe, 1617 *in*-4°. 3. *Cyrus, tragœdia carmine heroïco : acceſſit pſalmi* 127 *paraphraſis elegiaca :* à Toulouſe, 1619 *in*-4°. 4. *Vota pro ſalute regis :* à Toulouſe, 1620 *in*-4°. 5. *Votum pro rege chriſtianiſſimo Ludovico XIII :* à Toulouſe, 1621 *in*-4°. 6. *Thomæ Bonſii Biterrarum antiſtitis profectio :* à Béziers, 1625 *in*-4°. 7. *Henrici Borbonii primi Franciæ principis in Galliam Narbonenſem & Aquitaniam iter ;* à Paris, 1629 *in*-4°. 8. *Henrici Borbonii principis è Galliâ Narbonenſi in Celticam reditus :* à Paris, *in*-4°. 9. *Theogonia, ſeu de diis gentium, hendecaſyllabon libri duo :* à Toulouſe, 1637 *in*-8°. 10. *Leucata triumphans : carmen in Leucatam obſidione liberatam :* à Toulouſe, 1638 *in*-4°. & dans le *Parnaſſus ſocietatis Jeſu*, claſſ. 1, partie 2, p. 410, à Francfort, 1654. 11. *Delphini genethliacon ;* à Toulouſe, 1638 *in*-8°, & à Paris, 1639 *in*-4°. 12. *Thomeum, ſive ſancti Thomæ Aquinatis glorioſum ſepulcrum Toloſæ :* à Toulouſe, 1651 *in*-4°, & dans le Parnaſſe cité, partie 2, page 538. 13. *Virgo Burgueriana, ſive diva gratiæ conciliatrix :* à Toulouſe, 1641 *in*-4°, & dans le Parnaſſe cité, partie 2, page 547. 14. *Ob expugnatum Curtracum à duce Aurelianenſi, è gallico Guillelmii Colleteti tetradecaſticon :* à Paris, 1646 *in*-4°. 15. *Diva virgo Guaraxonia :* à Auſch, 1650 *in*-4°. 16. *Diva virgo Rocavillæa :* 17. *Diva virgo Beretana :* 18. *Auguſta Auſcorum carmen :* à Auſch. * Extrait de quelques *Mémoires manuſcrits*, communiqués par le P. Oudin, jéſuite.

AUBERY (Antoine) eſt auteur de pluſieurs ouvrages hiſtoriques qu'il a donnés au public dans le XVII ſiécle. Il fut conduit dans ſes études par les avis d'un frere beaucoup plus âgé que lui, dont nous parlons à l'article ſuivant. Quand celui dont nous parlons dans cet article, eut appris le latin & le grec, qu'il eut achevé ſon cours de philoſophie, & pris quelque teinture du droit, il s'appliqua à l'hiſtoire ; & étant encore fort jeune, il eut deſſein de traduire Ciaconius. Mais trouvant plus d'avantage à écrire de ſon chef, qu'à s'aſſujétir aux penſées d'autrui, il entreprit de compoſer une hiſtoire générale des cardinaux, & y travailla ſans relâche : de ſorte qu'au mois de janvier de l'année 1642, il en préſenta le premier tome *in*-4°, au cardinal de Richelieu, à qui il le dédioit. Il commence au pontificat de Léon IX qui vivoit au milieu de l'onziéme ſiécle. Les années ſuivantes il en publia quatre autres, & les dédia au cardinal Mazarin, qui lui donna une penſion de quatre cens livres, dont il a joui plus de cinquante ans. Naudé & MM. Dupui lui fournirent un grand nombre de piéces, dont il ſe ſervit pour compoſer cet ouvrage. Il étudia enſuite l'italien, l'eſpagnol & l'anglois, & ſe mit en état de lire les livres écrits en ces trois langues. En 1649 il mit au jour un traité hiſtorique de la prééminence des rois de France ſur l'empereur & ſur le roi d'Eſpagne, qu'il dédia au chancelier Seguier. Il rapporte dans la premiere partie les tentatives que fit Philippe II pour avoir le premier rang à Veniſe, à Rome, & au concile de Trente, & fait voir que les rois de France ont toujours précédé les rois d'Eſpagne. Dans la ſeconde partie il examine les prétentions de l'empereur ; il prétend que Charles-Quint & François I furent traités d'égaux par Paul III dans la bulle de convocation du concile de Trente ; & ſoutient que l'empereur n'étant plus couronné, il n'eſt pas en état de diſputer la préſéance à un roi de France, qui précéde de tout temps le roi des Romains, & qui eſt empereur dans ſon royaume, comme Pepin l'a été qualifié dans une ancienne médaille. Il prétend que l'ancienneté décide la queſtion ; que le titre d'empereur d'Allemagne n'a guéres plus de huit cens ans, & que, ſelon Eginard, il fut peu eſtimé de Charlemagne, qui étoit roi de France long-temps avant que d'être empereur. Il ſoutient auſſi que la Saxe, la Thuringe, & d'autres provinces, étoient les conquêtes & l'héritage inaliénable des rois de France ; d'où il conclut qu'ils ſont empereurs d'Allemagne. En 1654 Auberi donna au public l'hiſtoire du cardinal de Joyeuſe, avec la généalogie de cette maiſon, & un recueil de lettres écrites de Rome au roi Henri III par ce cardinal. En 1660 il mit au jour l'hiſtoire du cardinal de Richelieu *in folio*, qui contient les principaux événemens du regne de Louis XIII, roi de France. Elle eſt accompagnée de deux autres volumes de titres, de lettres, de dépêches, d'inſtructions, & de mémoires, qui ſervent de preuves. On dit que Bertier le libraire n'ayant oſé imprimer cette hiſtoire ſans une autorité & une protection particuliere de la reine régente, parcequ'il y avoit pluſieurs perſonnes bien remiſes en cour, dont la conduite n'avoit pas été réguliere, & que l'auteur en parloit deſavantageuſement, cette princeſſe lui répondit : *Allez, travaillez en paix, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reſte que de la vertu en France.* Il fit ſept ans après un livre des juſtes prétentions du roi de France ſur l'empire, & le dédia à Louis XIV. Il y répéta beaucoup de choſes, qu'il avoit déja avancées dans ſon traité de la prééminence des rois de France, & les appuya de nouveaux faits & de nouveaux raiſonnemens. Les princes de l'empire en furent alarmés, & en firent des plaintes. Le conſeil, pour les appaiſer, & pour diſſiper leur crainte, jugea à propos de donner ordre de conduire l'auteur à la baſtille où il fut bien traité, viſité par les perſonnes les plus diſtinguées du royaume, & mis bientôt après en liberté. Mais il trouva de plus terribles adverſaires dans quelques écrivains, qui entreprirent de détruire tous ſes raiſonnemens. Dès l'an 1668, pluſieurs auteurs publierent leurs ouvrages contre lui : Henri Kipping à Brême, Nicolas Martini à Francfort, un troiſiéme à Nuremberg en 1668, & un quatriéme la même année. Le lieu de l'impreſſion n'eſt pas marqué dans cette diſſertation qui eſt en latin comme les précédentes ; mais le plus terrible adverſaire qu'il eut en tête, fut Louis du Mai, chevalier, ſeigneur des Salettes, qui dans une piéce intitulée, l'*Avocat condamné*, montra à la vérité trop de mépris pour l'auteur qu'il combattoit ; mais du reſte acquit la réputation d'un écrivain ſavant & judicieux, en défendant également la France & l'Allemagne. Auberi fit depuis un ſupplément à ſon ouvrage, auquel il fit quantité d'additions ; mais il ne voulut pas réveiller la querelle par une réimpreſſion. En 1673 il donna au public un traité de la dignité de cardinal, & en expliqua le ſujet dans l'épître dédicatoire au duc de Mazarin. Il y dit qu'ayant entrepris fort jeune l'hiſtoire générale des cardinaux, & que n'ayant pu alors mettre une préface à la tête, pour informer ſes lecteurs du mérite de ſon deſſein, il s'étoit réſolu de le faire dans ce petit volume à part. Cinq ans après il fit imprimer un traité de la régale, qu'il avoit compoſé quelques années auparavant pour M. l'avocat général de Lamoignon, auquel il le dédia. Ce traité a quatre parties. La premiere eſt de l'ancienne inſtitution des évêques, à l'occaſion de quoi il parle de la pragmatique-ſanction & du concordat. La ſeconde eſt de l'origine & du progrès de la régale. La troiſiéme, de la ſoumiſſion uniforme de toutes les provinces à ce droit, & la quatriéme de l'extention de la régale aux abbayes. Tout cela eſt traité hiſtoriquement ; mais comme l'auteur n'entendoit pas aſſez la matiere, il n'a pu

Digitized by Google

manquer d'y faire un très-grand-nombre de fautes, qui ont rendu ſon travail peu eſtimable. Le dernier ouvrage qu'il ait publié, eſt l'hiſtoire du cardinal Mazarin, qui a paru en 1695, & qui eſt tirée pour la plus grande partie des regiſtres du parlement, ſur leſquels il avoit long-temps travaillé, avec M. le préſident de Lamoignon, & dont il s'étoit encore avantageuſement ſervi depuis la mort de ce magiſtrat, pour fixer quantité d'événemens de l'hiſtoire de France, & pour rétablir des dates ſur leſquelles les meilleurs auteurs François s'étoient trompés. Il étoit près de communiquer au public ce qu'il avoit recueilli de ces authentiques monumens des choſes paſſées, lorſque la mort le ſurprit. Perſonne ne s'étonnera qu'il ait fait imprimer tant d'ouvrages, & qu'il ait laiſſé tant de recueils manuſcrits, quand on ſaura que le temps lui étoit extrêmement précieux, & qu'il en ménageoit tous les momens. Il ſe levoit tous les jours à cinq heures, & travailloit toute la matinée, à l'exception du temps néceſſaire pour entendre une meſſe. Il continuoit ſans relâche l'après-dînée juſqu'à ſix heures, qu'il alloit chez M. Dupui, & après la mort de ce ſavant, chez M. de Thou & M. de Villevault. Tous les ſoirs, pour ſe délaſſer de ſes études ſérieuſes, il liſoit quelques pages des remarques de Vaugelas, & ſe perfectionnoit dans la langue françoiſe. Il ne faiſoit preſque aucune autre viſite, & en recevoit encore moins qu'il n'en faiſoit. Quoiqu'il eût été reçu avocat au conſeil, il n'en fit preſque aucune fonction, & préféra toujours le commerce tranquille de ſes livres à l'exercice tumultueux des affaires. Ayant ainſi mené une vie longue & uniforme, il mourut par un accident imprévu. Un jour qu'il s'en retournoit chez lui au commencement du mois de décembre 1694, il tomba ſur le pont S. Michel à Paris, & fut tellement bleſſé par la peſanteur de ſa chute, qu'il ne put jamais s'en relever. Il languit près de deux mois dans le lit, ſans ſe faire pourtant aucun remède, n'y étant pas accoutumé, & n'ayant eu aucun beſoin de médecin depuis plus de cinquante ans. Il mourut le 29 janvier 1695 à ſept heures du ſoir, à l'âge de ſoixante & dix-huit ans, huit mois & onze jours. * *Journal des ſavans, tome XXIII, pag.* 185.

AUBERY (N.) frere d'Antoine Aubery dont nous venons de parler dans l'article précédent, fut le guide des premieres études de ce frere, qu'il ſurpaſſoit de beaucoup en âge. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & s'y conduiſit avec piété. Il ne manquoit pas auſſi de quelque ſavoir; mais il n'avoit pas puiſé ſa ſcience dans les auteurs du premier rang, & il s'étoit fait un mérite de s'élever contre les *Janſéniſtes*. Il fut ſucceſſivement chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, du S. Sépulcre, & de la ſainte Chapelle de Paris. Ce fut M. le premier préſident de Lamoignon, dont il étoit confeſſeur, qui lui procura ce dernier canonicat. C'eſt lui que M. Deſpréaux a voulu déſigner dans ces vers du quatrième chant de ſon Lutrin, vers 169, &c.

Alain touſſe, & ſe léve, Alain ce ſavant homme,
Qui de Bauni vingt fois a lu toute la ſomme;
Qui poſſede Abeli, qui ſait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le latin d'Akempis, &c.

Il mourut dans un âge fort avancé. * Broſſette, *notes ſur le lutrin de Boileau.* Niceron, *mém. tom. XIII dans l'éloge de M.* Aubery *l'avocat.*

AUBERY (Jacques) ſieur de Moncreau en Anjou, célébre avocat au parlement de Paris. Henri II ayant évoqué à ſoi par une déclaration du 17 mars 1550, la cauſe des habitans de Cabrieres & de Merindol, pourſuivis par le parlement de Provence; & ayant commis la grand'chambre du parlement de Paris, pour juger l'affaire au fond, & les appellations interjettées, chargea Aubery d'occuper pour ceux de Cabrieres & de Mérindol. Le roi laiſſa toute liberté aux juges, & Aubery gagna cette affaire. Le chancelier de l'Hôpital en a fait une relation en vers, qu'il a adreſſée au chancelier Olivier, & que l'on trouve au livre ſecond des épîtres du premier. La harangue qu'Aubery fit en cette occaſion fut imprimée à Leyde en 1619 par les ſoins de Daniel Heinſius, & Louis Aubery la fit imprimer à Paris en 1645 ſous le titre d'*Hiſtoire de l'exécution de Cabrieres & de Mérindol, &c.* Jacques Aubery n'a laiſſé qu'une fille. Son frere aîné *Pierre* Aubery ſieur du Maurier, eut un fils nommé *Jean* Aubery, mort en 1585, qui laiſſa pour fils BENJAMIN Aubery, qui ſuit. * Ancillon, *mémoires, p.* 310.

AUBERY (Benjamin) petit-neveu du précédent, & fils de JEAN Aubery, excité par l'exemple de ſon grand-oncle, & par la réputation qu'il s'étoit acquiſe, abandonna la réſolution qu'il avoit priſe d'abord de vivre en homme privé: il ſe mit en état de poſſéder des charges, & paſſa en effet en Hollande avec le titre d'ambaſſadeur de la cour de France. Sa ſincérité & ſon amour pour la paix l'y firent eſtimer de tous les partis, & l'amiral de Coligny lui donna ſon amitié. Cependant on le calomnia auprès des princes du ſang, à qui l'on fit entendre qu'il avoit mal parlé d'eux, & fait enlever pluſieurs vaiſſeaux chargés d'armes, qui leur étoient deſtinés avec quelques officiers réſolus d'entrer à leur ſervice. Cette calomnie fut crue, & pour punir celui que l'on jugea coupable, on fit bruler le château de la Fontaine d'Ange, auprès de Châtelleraut qui lui appartenoit. La reine-mere l'ayant appris lui donna deux mille écus, & augmenta ſes gages annuels de mille écus, pendant ſon ambaſſade en Hollande. Il fit un voyage en Angleterre, où il réuſſit dans pluſieurs négociations, dont il avoit été chargé. Quoiqu'attaché à la religion prétendue réformée, il ne fit pas difficulté de faire la fonction de parrein, au nom du roi ſon maître, lorſqu'en 1623 on baptiſa à la Haye un prince fils de l'électeur Palatin exilé. Il *eſt mort le* 10 août 1636, dans ſa maiſon du Maurier. Il avoit eu de ſa femme morte en 1620 pluſieurs enfans, dont quatre fils, deſquels il confia l'éducation à Benjamin Priolı, qui les emmena avec lui à l'académie de Leyde. Benjamin Aubery leur laiſſa auſſi après ſa mort quelques conſeils par rapport à la conduite qu'ils devoient tenir dans les affaires publiques. Louis Aubery en a inſéré une partie dans ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſt. de la Hollande.* * Ancillon, *mémoires, pag.* 313.

AUBERY (Louis) ſieur du Maurier, & fils du précédent, accompagna ſon pere dans un âge fort tendre en Hollande, d'où il paſſa à Berlin, en Pologne, & à Rome. Etant revenu à Paris, il acquit la faveur de la reine-mere. Mais voyant qu'il ne parvenoit à aucun emploi, il quitta la cour après la mort du cardinal de Richelieu, & ſe retira au Maurier, pour y vivre dans le repos. Il a toujours été catholique, quoique ſon pere n'ait jamais ceſſé d'être proteſtant, & cependant il a toujours été vexé par ceux qui auroient du l'eſtimer à cauſe de ſa religion. Il avoit d'étroites liaiſons avec pluſieurs ſavans proteſtans, & il étoit ennemi de toute vexation, pour le fait de religion. Il *eſt mort en* 1687, & ne laiſſa qu'une fille. * Ancillon, *mém. p.* 310. Les ouvrages de du Maurier ſont: *Hiſtoire de l'exécution de Cabriéres & de Mérindol, & d'autres lieux de Provence, partitulierement déduite dans le plaidoyé qu'en fit l'an* 1551, *par le commandement du roi Henri II, & comme ſon avocat général en cette cauſe, Jacques Aubery, lieutenant civil au châtelet de Paris, & depuis ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, pour traiter de la paix, l'an* 1555: *enſemble une relation particuliere de ce qui ſe paſſa aux cinquante audiences de la cauſe de Mérindol.* A Paris, chez Sébaſtien & Gabriel Cramoiſy, 1645 *in*-4°. Il y a pluſieurs piéces importantes dans l'ouvrage, qui en lui-même a quelque choſe de curieux & d'intéreſſant. En 1682 il avoit publié des *mémoires, pour ſervir à l'hiſtoire de la Hollande*, qui ſont fort eſtimés. Il avoit eu deſſein d'écrire l'hiſ-

toire des dernieres années de Louis XIII, & d'y tracer les portraits des princes & des miniſtres de ce temps-là ; mais cet ouvrage n'a pas été achevé. M. du Maurier eſt encore auteur des *memoires de Hambourg, de Lubeck, & de Holſtein, de Danemarck, de Suède & de Pologne.* C'eſt le ſecond volume de *ſes mémoires de Hollande.* Ils ont été imprimés en 1736 à Blois ſous le nom d'Amſterdam. Nous devons l'édition de ces *mémoires de Hambourg, &c.* à M. Louis-Léonor-Alfonſe Dorvaulx du Maurier, petit-fils de l'auteur. Ils ſont curieux & intéreſſans, & le public les a reçus favorablement.

AUBESPINE, famille originaire de Beauce, a donné de grands hommes à l'égliſe & à l'état. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis

I. Claude de l'Aubeſpine, ſeigneur d'Edeville, épouſa le 27 février 1507 *Marguerite* le Berruyer, dame de la Corbilliere, fille unique de *Pierre*, ſeigneur de Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine* Hilaire, dont il eut Claude, qui ſuit ; *Sébaſtien*, évêque de Limoges, maître des requêtes, puis évêque de Vannes, célébre par ſes ambaſſades, mort le 2 août 1582 ; Gilles, qui a fait *la branche des marquis de* Verderonne, *rapportée ci-après ; Magdeléne*, alliée 1°. à *Albert*, ſeigneur de Grantrye : 2°. à *Nicolas* le Hardi, ſeigneur de la Trouſſe, grand prévôt de France ; & *François* de l'Aubeſpine, ſeigneur du Bois-le-Vicomte, &c. préſident au grand conſeil, mort en 1569, ayant eu de *Marie* Cotton, ſa femme, pour fille unique *Claude* de l'Aubeſpine, dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte le 22 juin 1613, âgée de 63 ans, comme le porte ſon épitaphe qui eſt aux Feuillans de Paris, ſans poſtérité de *Meri* de Barbeſieres, ſeigneur de Chemerault, chevalier des ordres du roi, mort quatre ans avant elle.

II. Claude de l'Aubeſpine, II du nom, ſeigneur d'Hauterive, marquis de Châteauneuf ſur Cher, ſecrétaire d'état, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, épouſa 1°. en janvier 1542 *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, ſecrétaire d'état, & de *Marie* de Morvilliers : 2°. *Catherine* d'Alizon, fille de *George* d'Alizon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent *Claude* de l'Aubeſpine III du nom, ſeigneur de Hauterive, &c. ſecrétaire d'état, mort à l'âge de 26 ans, le 11 ſeptembre 1570, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Clutin ſa femme, fille de *Henri*, ſeigneur d'Oiſel & de Villeparisis, ambaſſadeur à Rome, & de *Marie* de Thouars ; Guillaume, qui ſuit ; & *Magdeléne* de l'Aubeſpine, mariée par contrat du 17 juin 1559, à *Nicolas* de Neufville, ſeigneur de Villeroi, ſecrétaire d'état, morte le 17 mai 1596.

III. Guillaume de l'Aubeſpine, baron de Châteauneuf, &c. conſeiller d'état, ambaſſadeur en Angleterre, & chancelier des ordres du roi, né en 1547, mourut en 1629. Il épouſa *Marie* de la Chaſtre, fille de *Claude*, baron de la Maiſonfort, & d'*Anne* Robertet, dont il eut 1. *Guillaume*, mort jeune ; 2. *Claude* de l'Aubeſpine IV du nom, baron de Châteauneuf, qui de *Gaſparde* Mitte de Miolans, fille de *Jacques*, comte de Miolans, ſeigneur de Saint-Chaumont, chevalier des ordres du roi, eut pour fille unique *Françoiſe-Marie* de l'Aubeſpine, religieuſe de la Viſitation à Paris ; 3. *Gabriel* de l'Aubeſpine, évêque d'Orléans, commandeur des ordres du roi, *qui aura ſon article ci-après ;* 4. *Charles*, marquis de Châteauneuf, &c. abbé de Meſſai, de Preaux & de Noirlac, chancelier des ordres du roi, & garde des ſceaux de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé ;* 5. François, marquis d'Hauterive, qui ſuit ; 6. *Magdeléne*, mariée à *Jean* Olivier, baron de Leuville ; 7. *Gabrielle*, abbeſſe de Royaulieu ; 8. *Marie*, abbeſſe de S. Laurent de Bourges ; 9. & *Elizabeth* de l'Aubeſpine, mariée à *André* de Crocheſilet, comte de Vaucelas, chevalier des ordres du roi.

IV. François de l'Aubeſpine, marquis d'Hauterive, de Châteauneuf, &c. lieutenant général des armées du roi, général de l'infanterie françoiſe en Hollande, & gouverneur de Breda, mourut le 27 mai 1670. Il avoit épouſé le 17 novembre 1631, *Eléonore* de Voluire, marquiſe de Ruffec, fille unique de *Philippe* de Voluire, marquis de Ruffec, & d'*Aimeric* de Rochechouart Mortemart, morte le 20 novembre 1690, âgée de 86 ans, dont il eut Charles, qui ſuit ; *Philippe*, comte de Sagonne, mort le 30 octobre 1686, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine-Silvie* de Bigni, fille de *Louis-Armand*, comte d'Ainai, & d'*Iſabeau* de Châteaubodeau, qu'il avoit épouſée le 11 janvier 1681 ; *Charlotte*, mariée le 12 octobre 1672, à *Claude*, duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte à Paris le 6 octobre 1725, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de ſon âge ; & *Marie-Anne* de l'Aubeſpine alliée en mai 1671, à *Louis* de Harlai, marquis de Champvallon, tué au combat de Senef le 11 août 1674 : elle eſt morte à Paris le 16 mars 1729, âgée de quatre-vingt-ſept ans.

V. Charles de l'Aubeſpine, marquis de Châteauneuf, &c. mort à Varize en Beauce le 27 août 1716, âgé de 80 ans, épouſa *Elizabeth* Loyſel, fille d'*Antoine* Loyſel, conſeiller au parlement, & d'*Antoinette* le Boulanger, morte le 22 ſeptembre 1700, âgée de 53 ans, dont il eut pour fils unique Louis-François, qui ſuit.

VI. Louis-François, marquis de l'Aubeſpine, ſeigneur de Varize, Sivry, Baſoches, &c. en Dunois, né à Paris le 25 ſeptembre 1666, a épouſé le 12 mai 1710 *Marie-Françoiſe* de Beauvillier, veuve de *Jean*, marquis de Marillac, & fille de *François* de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Françoiſe* Geré de Rancé, ſa ſeconde femme. Il en a eu deux fils, *Charles-François*, appellé le comte de l'Aubeſpine, né au château de Varize-ſur-Conge, près de Châteaudun, le 27 ſeptembre 1719 ; & *François-Joſeph-Honorat*, dit le chevalier de l'Aubeſpine, né le 22 avril 1722, mort à Paris le 11 mars 1741, dans la dix-neuviéme année de ſon âge.

Branche des Marquis de Verderonne.

II. Gilles de l'Aubeſpine, ſeigneur de Verderonne & de la Poiriere, quatriéme fils de Claude de l'Aubeſpine I du nom, & de *Marguerite* le Berruyer, fut tréſorier des parties caſuelles, & épouſa *Marie* Gobelin, fille de *Jacques* Gobelin, & de *Nicole* Croquet, dont il eut Claude de l'Aubeſpine, ſeigneur de Verderonne, qui ſuit ; *François*, ſecrétaire des commandemens de la reine Louiſe de Lorraine, & greffier du conſeil, mort ſans poſtérité ; *Jean*, évêque de Limoges, puis d'Orléans, mort en 1595 ; *Nicolle*, alliée à *Nicolas* de Verdun, intendant des finances ; *Marie*, femme de *Claude* Pinart, vicomte de Combliſi, ſecrétaire d'état ; & *Magdeléne* de l'Aubeſpine, mariée à *René* du Val, ſeigneur de Stors, préſident des comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubeſpine, ſeigneur de Verderonne, préſident de la chambre des comptes de Paris, & greffier des ordres du roi, épouſa 1°. *Marie* Malon, fille de *Charles*, ſeigneur de Berci, & de *Marie* Rouſſelin, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Louiſe* Pot, fille de *Guillaume* Pot, ſeigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, & de *Jacqueline* de la Chaſtre, dont il eut Charles, qui ſuit ; *Claude*, baron de Noirat, chambellan de Monſieur, duc d'Orléans ; *Magdeléne*, mariée à *Balthaſar* Gobelin, ſeigneur du Queſnoi, préſident des comptes, morte le 15 mars 1659 ; & *Louiſe* de l'Aubeſpine, alliée à *Jean* de Montberon, comte de Fontaines-Chalendrai, premier écuyer de madame d'Orléans.

IV. Charles de l'Aubeſpine, ſeigneur de Verderonne & de Stors, maître des requêtes, ambaſſadeur

Digitized by Google

en Suiſſe, & chancelier de Gaſton de France, duc d'Orléans, épouſa *Marie* le Bret, dame de Villeurard, fille de *Cardin* le Bret, doyen du conſeil, & de *Marguerite* le Pelletier, dont il eut CLAUDE de l'Aubeſpine, qui ſuit; *Charles* & *François*, morts jeunes; *Magdeléne*, morte jeune; *Louiſe*; *Marguerite*, & *Françoiſe*, religieuſes à Royaulieu; & *Marie* de l'Aubeſpine, qui épouſa le 9 juin 1653 *Nicolas* Lambert, ſeigneur de Thorigni, préſident des comptes, morte le 24 octobre 1677.

V. CLAUDE de l'Aubeſpine, marquis de Verderonne, ſeigneur de Stors, &c. capitaine au régiment des gardes, mort le 11 avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épouſé le 4 février 1655, *Héléne* d'Aligre, fille d'*Etienne* d'Aligre III du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Luillier d'Interville, morte le 16 mars 1712, dont il eut *Claude* de l'Aubeſpine, né le 6 novembre 1655, mort la même année; ETIENNE-CLAUDE, qui ſuit; *Nicolas*, né le 12 juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans; & *Charles* de l'Aubeſpine, né le 27 avril 1664, capitaine au régiment du roi, mort d'accident le 16 février 1701.

VI. ETIENNE-CLAUDE de l'Aubeſpine, marquis de Verderonne, &c. né le premier novembre 1656, guidon des gendarmes de la reine, puis ſous-lieutenant des gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le 1 juillet 1690. Il avoit épouſé *Marie-Anne* de Feſtard, fille & héritiere de *Charles*, marquis de Beaucourt, & de *Marie* Pigrai, morte à Paris le 5 novembre 1727, âgée de ſoixante-trois ans. Il avoit eu de cette dame, *Claude-Marie* de l'Aubeſpine, marquis de Verderonne, ſeigneur de Stors, cornette de la compagnie des chevaux-légers d'Anjou, en 1707, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 ſeptembre 1709, ſans avoir été marié; ETIENNE-LOUIS marquis de Beaucourt, qui ſuit; & *Héléne-Roſalie-Angélique* de l'Aubeſpine, mariée le 31 juillet 1713, à *Hierôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, ſecrétaire d'état, commandeur des ordres du roi.

VII. ETIENNE-LOUIS de l'Aubeſpine, marquis de Verderonne, & de Beaucourt, ſe qualifia d'abord de ce dernier titre, & après la mort de ſon frere aîné, prit celui de Verderonne. Après avoir été guidon dans la gendarmerie, il fut fait ſous-lieutenant des gendarmes dauphins, & enſuite capitaine-lieutenant des gendarmes anglois, & gouverneur de Montelimart. Il fut marié le 19 avril 1718, avec *Françoiſe-Sabine* de Grolée de Vireville, ou Viriville, ſeconde fille de feu *François-Joſeph* de Grolée, comte de Viriville, capitaine-lieutenant des gendarmes de Berri, mort le 26 ſeptembre 1705, & de *Magdeléne Sabine* de la Tour Gouvernet. * *Voyez* Sammarth. *in elog. illuſt. famil. & Gall. chriſtiana.* Godefroi, *hiſtoire des chanceliers de France.* Blanchard, *hiſtoire des maîtres des requêtes.* Fauvelet du Toc, *hiſtoire des ſecrétaires d'état.* De Thou. Le P. Anſelme, &c.

AUBESPINE (Claude de l') baron de Châteauneuf ſur Cher, &c. ſecrétaire d'état, s'eſt ſignalé par ſes ſervices ſous les regnes de François I, de Henri II, de François II & de Charles IX. Guillaume Bochetel, ſeigneur de Saſſi, & ſecrétaire d'état, le choiſit pour ſon gendre & pour ſon ſucceſſeur en ſa charge l'an 1542. Il en obtint alors la ſurvivance; & l'année ſuivante, le roi François I lui donna une même charge en chef, vacante par la mort de Jean Breton, ſeigneur de Villandri. Le même roi le nomma en 1545, avec le cardinal du Bellai, le maréchal de Biez, & le préſident Rémond, pour aller à Hardelot près de Boulogne, y négocier la paix avec les Anglois. Le roi Henri II employa auſſi Claude de l'Aubeſpine en des affaires importantes, après qu'il l'eut retenu à ſon ſervice. Il l'envoya l'an 1555, aux conférences de la Marck. Deux ans après, l'Aubeſpine ſe trouva à l'aſſemblée des états, tenue à Paris l'an 1559. Il eut encore l'honneur d'être député pour la paix de Câteau-Cambreſis; & il fut honoré du titre de ſecrétaire d'état, qu'on a depuis toujours donné à ceux qui poſſedent les mêmes charges, qui n'étoient auparavant connues que ſous le nom de ſecrétaires des finances. Il ſervit encore à l'aſſemblée de Fontainebleau l'an 1560, & à la reddition de Bourges en 1562; à la conférence du fauxbourg S. Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & S. Denys, l'an 1567. Il s'agiſſoit de porter à la raiſon le prince de Condé, & les autres chefs des huguenots; l'Aubeſpine ne leur plaiſoit pas, auſſi le traiterent-ils peu honnêtement. Cette conduite, & les malheurs de l'état, lui cauſerent une grande maladie. Il avoit ſon appartement dans le Louvre, & la reine Catherine de Médicis prenoit ſon conſeil dans toutes les affaires importantes. Le jour de la bataille de S. Denys, elle fut elle-même le conſulter au chevet de ſon lit. L'Aubeſpine étoit à l'extrémité, & il propoſa des expédiens très-importans pour le bien de l'état. Il ſervit ainſi ſa patrie juſqu'au dernier ſoupir; car il mourut le jour ſuivant 11 novembre de l'an 1567.

AUBESPINE (Charles de l') marquis de Châteauneuf ſur Cher, commandeur & chancelier de l'ordre du S. Eſprit, conſeiller d'état, abbé de Maſſai, de Preaux, & de Noirlac, gouverneur de Touraine, & garde des ſceaux de France, étoit de Paris, où il naquit en 1580, de GUILLAUME de l'Aubeſpine, & de *Marie* de la Chaſtre. Il fut conſeiller au parlement de Paris l'an 1603. En 1609 le roi Henri *le Grand*, qui l'avoit déja employé dans quelques affaires particulieres, l'envoya ambaſſadeur extraordinaire en Hollande & à Bruxelles. Enſuite, l'an 1617 il ménagea le retour des princes, avec beaucoup d'adreſſe. En 1620 on le fit chancelier des ordres du roi; puis il fut envoyé, avec le duc d'Angoulême & le marquis de Bethune, en Allemagne. A ſon retour, il alla à Veniſe en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, puis en Angleterre l'an 1629, & 1630. Ce fut en cette même année, que le roi lui donna les ſceaux à Verſailles le 14 novembre; mais comme ſon crédit l'avoit rendu ſuſpect à ceux qui gouvernoient, ils lui furent ôtés à Saint-Germain en Laye le 25 février de l'an 1633. On l'arrêta en même temps, & il fut conduit au château d'Angoulême, où il demeura priſonnier juſqu'au 24 mai de l'an 1643. C'eſt en cette ville qu'il fonda dans le collége des jéſuites ſix places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éleve dans les ſciences & dans la piété. Il vint à ſa maiſon de Montrouge près de Paris, & on lui donna une ſeconde fois les ſceaux le 2 mars de l'an 1650. Il avoit beaucoup de crédit à la cour; & la même raiſon qui l'en avoit éloigné la premiere fois, l'en fit encore ſortir, après avoir rendu les ſceaux le 3 avril de l'an 1651. Il mourut enſuite à Leuville, d'une fiévre double-tierce, le 26 ſeptembre de l'an 1653, âgé de 73 ans. Son corps fut porté à Bourges, & l'on y voit ſon tombeau dans l'égliſe cathédrale, où eſt celui de ſes prédéceſſeurs. * Godefroi. Le P. Anſelme, *officiers de la couronne.*

AUBESPINE (Gabriel de l') fils de GUILLAUME de l'Aubeſpine, ſieur de Châteauneuf, chancelier des ordres du roi, doyen du conſeil, & ambaſſadeur en Angleterre, & de *Marie* de la Chaſtre, ſucceda à Jean de l'Aubeſpine ſon parent dans l'évêché d'Orléans en 1604. Il tint un ſynode en l'année 1606, & aſſiſta à l'aſſemblée des évêques de la province de Sens, tenue à Paris en 1612. Il fut fait commandeur des ordres du roi en 1619. Il fut député, par les prélats aſſemblés à Paris, au roi Louis XIII, qui étoit alors à Lyon, & mourut en revenant à Grenoble le 15 août de l'an 1630. On a obligation à ce prélat d'avoir le premier donné un plan juſte de l'ancienne diſcipline de l'égliſe, ſur l'adminiſtration des ſacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie, & ſur d'autres rits anciens; comme on le peut voir dans ſes obſervations eccléſiaſtiques écrites en latin; dans ſon livre françois de l'ancienne police de

l'égliſe ſur l'adminiſtration de l'Euchariſtie; & dans ſes notes ſur les canons de pluſieurs conciles, ſur quelques endroits des ouvrages de Tertullien, & ſur les livres d'Optat de Miléve. * De la Sauſſaye, & Symphorien Guyon, *hiſt. d'Orléans*. Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana, tom. II.* Dupin, *nouvelle bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

AUBESPINE (Magdeléne de l') dame de Villeroi, fille de *Claude* de l'Aubeſpine, ſeigneur de Hauterive, &c. & de *Jeanne* Bochetel, épouſa *Nicolas* de Neufville, ſeigneur de Villeroi & d'Alincour, ſecrétaire d'état, tréſorier des ordres du roi, qui ſervit avec grande fidélité cinq de nos rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, & elle en eut un fils unique Charles de Neufville, pere de Nicolas, maréchal de France, de *Camille* archevêque de Lyon, & de *Ferdinand*, évêque de Chartres. Cette dame auſſi célébre par ſon eſprit que par ſa beauté, fut un des plus illuſtres ornemens de la cour. Elle compoſa divers ouvrages en proſe & en vers, & entr'autres on lui attribue une traduction des épîtres d'Ovide. Ronſard fit diverſes piéces à ſa louange. Elle mourut à Villeroi au mois de mai de l'an 1596. Jean Berthault, qui fut évêque de Séez, lui dreſſa une épitaphe. * La Croix du Maine, *biblioth. françoiſe*. Louis Jacob, *biblioth. des fem.* Abel de Sainte-Marthe, *éloge de la maiſon de l'Aubeſpine*. Hilarion de Coſte, *éloges des dames illuſtres*.

AUBETERRE, *Albaterra*, petite ville de France en Saintonge, & aux confins du Périgord, ſur la riviere de Droune, à huit lieues de Perigueux.

AUBIERE, *Aubierum*, village de France dans l'Auvergne, à une lieue de Clermont du côté du midi. Quelques géographes eſtiment qu'Aubiere eſt le lieu nommé anciennement *Avitacum*, lequel d'autres mettent à Chambon, village ſitué ſur un lac de même nom au pied du mont d'Or, à cinq lieues de la ville de Clermont du côté du couchant. * Baudrand.

☞ AUBIGNAC, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèſe de Bourges, dans l'archiprêtré d'Argenton, ſur la riviere du Cher. Elle eſt de la filiation de celle d'Alon, & fut fondée l'an 1138. Les papes Eugéne II & Adrien IV en font mention. * La Martiniere, *dict. géogr.* Il y a eu un abbé d'Aubignac fort connu par ſes ouvrages, qui ſe nommoit François Hedelin, *cherchez* HEDELIN.

AUBIGNE (Théodore-Agrippa d') ſeigneur des Landes, & de Chaillou, & favori du roi Henri IV, né le 8 février en 1550, fut gentilhomme de ſa chambre, maréchal de camp, gouverneur des iſles & du château de Maillezais, & vice-amiral de Guienne & de Bretagne. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſa plume que par ſon épée. Il y a peu d'ouvrages qui ſoient auſſi ingénieux que les deux ſatires intitulées, *la confeſſion de Sanci, & le baron de Fœneſte*, qu'on lui attribue. On prétend que dans le dernier c'eſt du Pleſſis-Mornai, qui eſt caché ſous le nom d'Enai, qui parle toujours fort ſagement, & que le baron de Fœneſte eſt le duc d'Epernon, ou du moins un Gaſcon évaporé qui donne occaſion de ſe moquer de ce duc; la ſeconde édition de l'an 1630 eſt la plus ample. Un ouvrage plus conſidérable eſt ſon hiſtoire univerſelle, contenant en 3 vol. *in-fol.* ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1550, juſqu'en 1601, avec une hiſtoire abrégée de la mort de Henri IV. D'Aubigné fit imprimer ce grand ouvrage à ſes dépens, & ſous ſes yeux à S. Jean d'Angeli; il n'en avoit encore publié qu'un volume, lorſque le parlement de Paris ordonna qu'il ſeroit brulé publiquement, parcequ'il contenoit pluſieurs choſes contre l'honneur des rois, & en effet ils n'y ſont pas ménagés; mais celui qui y eſt le plus maltraité eſt Henri III, qu'il tâcha de rendre non-ſeulement ridicule & mépriſable, mais odieux par les contes qu'il en fit. Ce ſont les hiſt orietes qu'on trouve par-tout dans cette hiſtoire, & dont pluſieurs ſont fauſſes, qui l'ont fait rechercher: ſans cela ſon ſtile guindé, & plein de métaphores & d'expreſſions baſſes & rampantes, l'auroit fait tomber dans le mépris, & on ne l'auroit conſulté que dans les deſcriptions des expéditions de guerre, auſquelles on le reconnoît homme du métier. D'Aubigné, qui ſe moqua de l'arrêt du parlement, ne ſoutint pas de même l'indignation du roi; & craignant d'être arrêté, il ſe retira en 1620 à Genève, d'où il envoya un exemplaire de ſon hiſtoire, tronquée en quelques endroits, & augmentée en d'autres, à Amſterdam pour y être imprimée, comme elle le fut en 1616. Il vécut environ dix ans à Genève, & y mourut le 29 avril 1630, âgé de quatre-vingts ans. On garde dans pluſieurs maiſons de Paris ſa vie écrite par lui-même: elle eſt écrite avec beaucoup de liberté, mais il ne s'y accorde pas toujours à ce qu'il a avancé dans ſon hiſtoire univerſelle. Elle a été imprimée en 1729, ſéparément & avec une nouvelle édition du baron de Fœneſte, augmentée de pluſieurs piéces, & des remarques de M. le Duchat. De ſon épouſe, *Suſanne* de Lezai, fille & héritiere d'*Ambroiſe*, baron de Surineau, & de *Renée* de Vivonne, il laiſſa entr'autres enfans, *Nathan* d'Aubigné, qui a ſon article particulier; Constant d'Aubigné, baron de Surineau, gouverneur de Maillezais, qui épouſa en 1627 *Jeanne* de Cardillac, fille de *Pierre* de Cardillac, ſeigneur de la Lane, lieutenant au gouvernement du Château Trompette ſous le duc d'Epernon, & de *Louiſe* Montalambert, dont il eut *Françoiſe* d'Aubigné, marquiſe de Maintenon, morte à S. Cyr le 15 avril 1719, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans, ayant été baptiſée à Niort le 27 novembre 1635; & Charles d'Aubigné, gouverneur de Berri, chevalier des ordres du roi, mort en 1703, laiſſant pour fille unique *Françoiſe* d'Aubigné, mariée le premier avril 1698, à *Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de la toiſon d'or, &c. *Artemiſe* d'Aubigné dame de Murçai, fille de *Théodore-Agrippa*, épouſa Benjamin de Valois, ſeigneur de Villette, dont vinrent Philippe de Valois, marquis de Villette-Murçai, lieutenant général des armées navales, commandeur de l'ordre de S. Louis, lieutenant général pour le roi au bas Poitou, mort le 25 décembre 1707, âgé de ſoixante-quinze ans. Il épouſa 1°. *Marie-Anne-Hyppolite* de Châteauneuf, morte le 10 juin 1691: & 2°. *Marie-Claire-Iſabelle* des Champs de Marſilli. Du premier mariage vinrent, *Philippe* de Valois II du nom, comte de Murçai, lieutenant général des armées du roi, mort à Turin, où il étoit priſonnier de guerre, le 9 novembre 1706; *Henri-Benjamin*, chevalier de Villette, colonel des dragons de la reine, mort des bleſſures qu'il reçut au combat de Steinkerke le 3 août 1692; & *Marthe-Marguerite* de Valois, alliée à *Jean-Anne* de Thubieres-de-Grimoard-de-Peſtels & de Levis, comte de Quelus. Du ſecond eſt iſſu Ferdinand-Tancrede-Frederic de Valois, marquis de Villette-Murçai & de Marſilli, lieutenant général au bas Poitou, & deux filles.

AUBIGNÉ de la Foſſe (Nathan) médecin & mathématicien, étoit fils de Théodore-Agrippa d'Aubigné, *dont nous venons de parler*. Il naquit le 16 janvier 1601, à Nancray près de Pluviers en Gâtinois. Il ſe retira à Genève avec ſes pere & mere, le premier ſeptembre 1620. Il épouſa *Claire* Péliſſari, le 15 juillet 1621; & le 2 de mai 1626, il fut reçu docteur en médecine à Fribourg en Briſgau. Le 20 mars 1627 on lui donna *gratis* la bourgeoiſie de Genève. Etant devenu veuf le 11 ſeptembre 1631, il épouſa en ſecondes nôces, le 23 mai 1632, *Anne* Creſpin, fille du conſeiller *Samuel* Creſpin. Le 18 janvier 1658 il fut fait membre du conſeil des deux cens. Il vivoit encore en 1669. Il eſt auteur du livre intitulé: *Bibliotheca chemica contracta ex delectu & emendatione Nathanis Alkinei doctoris medici*, à Genève, 1653 in-8°. Il a laiſſé entr'autres enfans 1. *Anne* d'Aubigné, qui épouſa *François* le

Digitized by Google

Sage de la Colombiere, à Couches, dans le duché de Bourgogne; *Agrippa* d'Aubigné & *Samuel* d'Aubigné. Celui-ci fut ministre de Renan, au Val Saint-Imier, & ensuite à Bévilars, au Val de Tavanes. Il est mort en 1710, âgé de soixante-douze ans. *Agrippa* établi à Grenoble, a laissé trois fils: l'aîné, major du château de Sedan; le second, major du château de Salus dans le Roussillon; le troisième, capitaine dans le régiment de marine du fils de M. le comte d'Aubigné, lieutenant général des armées de France. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

AUBIGNE (d') Il y a en Anjou une maison du nom d'Aubigné qui est très-ancienne. GEOFROI sire d'Aubigné possédoit cette terre en sirerie l'an 1160, & avoit la qualité de chevalier. JEAN sire d'Aubigné, avoit le même titre de chevalier l'an 1201. OLIVIER sire d'Aubigné, chevalier, vivoit en 1255, & fut pere d'AIMERI, qui vivoit l'an 1273, qu'il maria son fils GUILLAUME d'Aubigné, avec *Alienor* de Coëssme. Leur fils SAVARI sire d'Aubigné, chevalier, épousa vers l'an 1300 *Honneur* de la Haye-Passavant, dont vinrent OLIVIER II du nom, sire d'Aubigné, *dont la branche aînée s'éteignit vers la fin du XV siécle;* & PIERRE d'Aubigné, seigneur de la Touche-d'Aubigné, dont le fils *Guyon* d'Aubigné épousa *Jeanne* de l'Espine, dame de la Jousseliniere. THIBAUT son petit-fils, qui vivoit en 1444, laissa de *Jeanne* dame de la Parniere, plusieurs enfans qui firent différentes branches; savoir I, celle des seigneurs *de la Jousseliniere*, depuis barons *de Sainte-Gemme*, finie en 1672.

II. Celle des seigneurs *de la Touche* d'*Aubigné*, *marquis de Tigni*, dont sont issus *Louis-François* comte d'Aubigné, maréchal des camps & armées du roi en 1719, gouverneur de Saumur, &c. qui épousa en 1713 *Henriette-Marguerite* le Breton-de-Villandri, morte le 13 avril 1721, âgée de trente-deux ans, fille de *Balthasar-Léonor* le Breton, marquis de Villandri, & de *Marie-Claude* Bonneau-de-Rubelles, & son oncle *Claude-Maur* d'Aubigné, évêque & comte de Noyon, pair de France, puis archevêque de Rouen en 1707, mort le 22 avril 1719.

III. Celle *de la Roche-Ferriere*, dont Louis d'Aubigné fut reçu page de la petite écurie du roi en 1683.

La branche aînée de cette maison en avoit encore produit deux autres: savoir, celle des seigneurs *de Boismosé*, qui finit en 1628, & des seigneurs *du Coudrai* leurs cadets, dont *la postérité est tombée par femmes en la maison de* Saint-Offange; & celle des seigneurs *de Montaupin*, fondue en 1663, dans les seigneurs de la Verouliere, du surnom de le Roi.

AUBIGNI, terre en Berri, à dix lieues de Bourges, sur la riviere de Nerre ou Niere, ayant dans sa dépendance, qui est de huit lieues d'étendue, outre la ville de ce nom, deux châteaux considérables & plusieurs fiefs. Elle fut donnée en apanage par le roi Philippe *le Bel* à Louis de France, chef de la maison d'Evreux; mais étant retournée à la couronne faute d'hoirs mâles, elle fut donnée le 26 mars 1423 avant Pâque par le roi Charles VII à JEAN Stuart, connétable d'Ecosse, en récompense de ses services, pour lui & ses descendans. Sa postérité étant finie en 1672, elle fut encore réunie à la couronne. Le roi Louis XIV par lettres patentes du mois de janvier 1684, l'érigea en duché-pairie en faveur de *Louise-Renée* de Penencoët-de-Keroualle-de-Ploëuc, duchesse de Portsmouth en Angleterre, & de CHARLES Lenox, duc de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretiere son fils, né de Charles II roi d'Angleterre. Ce prince né le 2 août 1672, fut naturalisé en France au mois de janvier 1685, & après y avoir demeuré quelques années, faisant profession de la religion catholique, il repassa en Angleterre auprès de Guillaume III, embrassa la religion anglicane, & mourut le 9 juin 1723, laissant postérité. * Bauldrand.

AUBIGNI (seigneur d') *cherchez* STUART.

AUBIN (S.) évêque d'Angers, né l'an 469, de famille ancienne & noble dans le territoire de Vannes en Bretagne. Il quitta le monde malgré ses parens, & se retira dans le monastère de Tintillant, que l'on nommoit alors *Cincillac*. Il en fut choisi abbé à l'âge de trente-cinq ans, & y rétablit la discipline. Il fut élu en 519 évêque d'Angers, après la mort d'Adulphe évêque de cette ville, & gouverna cette église avec beaucoup de sagesse & de charité. Il assista au concile tenu à Orléans l'an 538, & fut un des évêques qui y marqua le plus de zèle pour défendre les mariages incestueux, & pour faire des reglemens utiles à l'église. Son grand âge l'ayant empêché de se trouver au concile tenu dans la même ville l'an 549, il y députa l'abbé Sabaud. Il mourut le premier mars 550. Sa fête est marquée dans le martyrologe en ce jour. * *Vie de S. Aubin*, par Fortunat, *apud Bollandum.* Baillet, *vies des saints.* Bulteau, *hist. monastique d'Occident.*

AUBIN, mathématicien, *cherchez* ALBINI.

AUBISINDE, *cherchez* ALBISINDE.

☞ AUBONNE, jolie petite ville de Suisse, au canton de Berne. La seigneurie d'Aubonne, qui est située entre les bailliages de Morges & de Nyon, étoit une baronie très-ancienne, & considérable par son étendue. Elle a été possédée durant près de deux cens ans par les comtes de Gruyere. Dans le dernier siécle, elle fut achetée par Théodore de Mayerne, medecin de Charles I, roi d'Angleterre. Après lui elle a été possédée par le marquis de Montpouillan, puis par le célébre voyageur Tavernier, qui a beaucoup réparé le château. Après lui M. le marquis du Quesne l'acheta; & l'ayant possédée environ une vingtaine d'années, il la vendit aux Bernois l'an 1701, & en tira plus de deux cens mille francs. Les Bernois avoient déja eu cette terre entre les mains une ou deux fois, par confiscation ou autrement, & ils l'avoient revendue; *mais à cette fois ils l'ont gardée*, & en ont fait un bailliage, qui comprend sept ou huit paroisses, dont les plus considérables sont, Estoy, Saint-Livre, Yens, Gimel, Longirod, & Burtigni. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AUBOUIN, nom défiguré, *cherchez* ALBOIN.

☞ AUBOUX (Jean) a donné au public en 1659, un ouvrage intitulé, *La véritable théorie pratique, civile & criminelle des cours ecclésiastiques, avec un traité des gradués;* le tout en un volume *in*-4°, dont il y a eu depuis différentes éditions. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AUBRAC, *Altobracum*, fameux hôpital au diocèse de Rodez, qui est devenu un bénéfice considérable. La tradition populaire est qu'Adalard vicomte de Flandre, qui revenoit vers l'an 1120 du pelerinage de S. Jacques en Galice, marchant accompagné de 30 soldats dans des montagnes affreuses où cette maison est bâtie, qui confinent les provinces de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, & où il faut presque nécessairement passer pour la communication de ces provinces, que Notre-Seigneur lui apparut, & lui faisant remarquer le danger auquel les voyageurs étoient exposés dans l'horreur de ces déserts, où il s'étoit commis un grand nombre de vols & de meurtres, il lui ordonna d'y bâtir une église & un hôpital; ce qui fut exécuté par ce seigneur, qui procura, soit par des acquisitions qu'il fit, soit par le concours des aumônes, un fonds qui vaut présentement près de quarante mille livres de revenu. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'environ ce temps-là il y avoit en ce lieu une compagnie de gens de bien de l'un & de l'autre sexe, qui s'y étoient retirés pour servir les pauvres. Ils n'eurent pas de régle certaine jusqu'en l'an 1162, que Pierre évêque de Rodez leur donna celle de S. Augustin, avec quelques additions & interprétations qu'il y fit, laquelle fut ensuite confirmée par le pape Clément IV, en l'année 1267. Le même évêque fit beaucoup de bien à la maison d'Aubrac; les rois d'Aragon, les comtes de Toulouse, de

Digiti

Rodez, de Valentinois, de Cominges, d'Armagnac; les ſeigneurs de Canillac, de Caſtelnau, de Roquelaure, d'Eſtaing, & autres, ont auſſi beaucoup contribué à la grandeur & à la ſplendeur de cette maiſon. Les Templiers firent des efforts du temps du pape Boniface VIII pour s'en rendre les maîtres; & leur ordre ayant été aboli peu de temps après, les chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem ſuivirent cet exemple, mais inutilement. On trouve les lettres que les évêques, abbés & grands ſeigneurs du pays écrivirent aux papes Clément V & Jean XXII, & aux cardinaux, pour empêcher cette union. Ainſi Aubrac a toujours été conſervé dans ſon indépendance, & dans ſes priviléges. La mauvaiſe adminiſtration, qui étoit faite des biens de cette Domerie, par des prêtres ou religieux hoſpitaliers, qui avoient pour chef un ſupérieur connu ſous la qualité de dom d'Aubrac, engagea M. de Noailles, archevêque de Paris, & cardinal, à qui cette Domerie avoit été donnée, de ne rien négliger pour établir un meilleur ordre dans cette maiſon, ce qui fut achevé heureuſement ſous M. de Noailles évêque de Châlons, frere de ce cardinal, qui lui ſuccéda. Celui-ci y établit des religieux de l'ordre de S. Auguſtin de la réforme de Chancelade. * *Hiſt. des ordres religieux*, par le P. Helyot, *in*-4°. 1715, *à Paris chez J. B. Cognard.*

AUBREY (Jean) en latin *Albericus*, Anglois, né dans un lieu de la province de Wilts, nommé Eaſton-Piers, le troiſiéme de novembre 1625, fut connu de bonne heure du fameux Hobbes, avec qui il lia une étroite amitié dans la même école où ils apprirent tous deux la grammaire. Etant enſuite immatriculé dans l'univerſité d'Oxford en 1642, il y fit connoiſſance avec Antoine de Wood, ou Du Bois, auquel il ne fut pas inutile pour ramaſſer les matériaux qui étoient néceſſaires à ce dernier dans la compoſition des ouvrages qu'il a publiés. Comme on travailloit alors au *Monaſticon Anglicanum*, Aubrey fit la dépenſe du plan de l'abbaye d'Oſney, tiré par Wenceſlas Hollar, & qui a été inſéré dans ce livre à la page 136, quoiqu'il manque dans un grand nombre d'exemplaires. En 1646, M. Aubrey prit le parti de la juriſprudence, où il avoit deſſein de ſe pouſſer. Mais la mort de ſon pere lui laiſſa une ſucceſſion ſi litigieuſe, qu'il fut obligé d'interrompre ſes études pour s'aſſurer ſon patrimoine. Cependant il donnoit tout ſon loiſir à la culture des belles-lettres, & les grands progrès qu'il y fit lui procurerent en 1662 l'entrée dans la Société royale de Londres. Deux ans après, il vint en France, mais il ne paſſa pas la ville d'Orléans. La vie de M. *Hobbes* publiée en latin en 1681, par le médecin Richard Blacbourn, eſt de la façon de M. Aubrey, qui l'avoit écrite originairement en anglois. En 1673, il forma le deſſein d'écrire l'hiſtoire naturelle de la province de Surrey, & il y mit la derniere main en 1692, cet ouvrage ayant paru cette même année. Son âge avancé ne lui permit pas d'exécuter un projet de la même nature, par rapport à la province de Wilts. Il avoit néanmoins raſſemblé tant de choſes ſur cette matiere, que quoiqu'il n'eſpérât pas de vivre aſſez longtemps pour perfectionner ſon ouvrage, & pour le faire imprimer, il mit ſes recueils dans le cabinet d'Aſhmole à Oxford, afin que les curieux puſſent y avoir recours au beſoin. L'agréable tranquillité dont il jouit pendant quelques ſemaines qu'il paſſa en 1695 dans les beaux jardins du comte d'Abingdon, lui fit revoir quelques petites piéces qu'il avoit recueillies au ſujet de la philoſophie hermétique. Il les mit en ordre, & les fit imprimer l'année ſuivante ſous le titre général de *Mélanges*, qu'il dédia au ſeigneur dans la maiſon duquel il les avoit arrangées. Ces Mélanges étant de cette eſpéce de littérature à laquelle on peut toujours faire de nouvelles additions, l'auteur y en avoit fait pluſieurs; & ſon ouvrage ainſi refondu devoit être publié pour la ſeconde fois pendant ſa vie. On ne ſait pourquoi il ne le fut point: car Aubrey avoit fourni ſa copie au libraire Churchill dès le mois de juin 1697. Elle fut vendue avec les autres effets de la boutique de ce libraire, au mois de juillet 1720: & c'eſt ſur cette copie que les *Mélanges* ont été imprimés pour la ſeconde fois, à Londres, en 1721, *in*-8°, avec la vie de l'auteur; le tout en anglois. On n'a point marqué l'année de la mort de ce ſavant naturaliſte. Il avoit épouſé en 1662, *Jeanne* Sommer. Dans les procès qu'il fut obligé d'avoir pour la ſucceſſion de ſon pere, il fit tant de pertes, que ſur la fin de ſes jours il fut heureux de trouver un aſyle dans la maiſon d'une dame, qui ſe fit honneur de ne point abandonner un homme de ce mérite. Dans ſa vie, on nous apprend qu'il avoit ébauché un ouvrage ſous le titre de *Architectonica ſacra*, ou Architecture ſacrée, où il traitoit des manieres différentes dont on a bâti les édifices ſacrés en Angleterre, ſelon la diverſité des goûts & des ſiécles, & que cet eſſai ſe trouve manuſcrit, entre les mains de quelques perſonnes à Oxford. Dans la bibliothéque angloiſe, où l'on donne l'abrégé de la vie de M. Aubrey, d'après celle qui eſt à la tête des *Mélanges*, on donne auſſi un extrait de ceux-ci, deſquels on parle avec mépris, faiſant même douter qu'ils puiſſent être de cet habile homme. * *Voyez* ce journal, tome IX, part. premiere, art. VIII. Cet article eſt curieux, & rempli de réflexions judicieuſes.

AUBRI, *cherchez* AUBERY.

AUBRIOT (Hugues) natif de Bourgogne, s'étant avancé par le crédit du duc ſon ſouverain à la cour de France, eut le ſoin des finances, & fut prévôt de Paris. Il fit bâtir la baſtille par ordre du roi Charles V, l'an 1369, pour ſervir de forteresſe à la ville contre les Anglois. Mais depuis, à la pourſuite du clergé, il fut condamné à finir ſes jours entre quatre murailles, pour crime d'impiété & d'héréſie, & pour s'être montré cruel ennemi de l'univerſité. Les ſéditieux, nommés *Maillotins*, qui s'éleverent contre les impôts au commencement du regne de Charles VI, l'an 1381, briſerent les priſons, & en firent ſortir cet Aubriot, qu'ils choiſirent pour capitaine. Il les quitta dès le ſoir même pour ſe réfugier en Bourgogne, où il mourut peu de temps après. Les auteurs de ce temps diſent qu'il avoit tenu un grand rang à la cour; & qu'outre la baſtille, il avoit fait faire de beaux édifices à Paris, comme le pont S. Michel, qui étoit alors de bois; le petit pont de pierre; le petit Châtelet, pour tenir en bride les écoliers de l'univerſité de Paris, & les murs de la porte S. Antoine le long de la Seine. Les partiſans de la maiſon d'Orléans contre celle de Bourgogne, furent les auteurs de ſa diſgrace. Il étoit de la même famille que JEAN Aubriot de Dijon, évêque de Châlons ſur Saône en 1350. * Nicole Gilles, *hiſt.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Mezerai, *hiſt. de France.*

☞ AUBRY (Jacques-Charles) l'un des plus célébres avocats de ſon temps, reçu au parlement de Paris le 9 août 1707, étoit fils de *Charles* Aubry, auſſi avocat au parlement & ès conſeils du roi. Il fut l'émule de MM. Cochin & Normant ſes contemporains, & en concurrence avec eux dans les plus grandes affaires du palais. Son diſcours étoit oratoire & véhément, comme celui de Démoſthènes; & jamais perſonne, en plaidant, ne fut employer avec plus d'art l'ironie, ſans s'écarter de la dignité qui convient au barreau. Ce ſtyle lui étoit tellement propre, qu'il n'a point encore eu d'imitateur en ce genre. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût donner au public les plaidoyers qu'il a fait dans beaucoup de cauſes éclatantes, telles que celles de la demoiſelle Bellingant de Kerbabu, de l'abbé de Clairvaux, & contre la demoiſelle Ferrard, &c. mais il n'écrivoit point en entier ſes plaidoyers. Ses extraits ne contiennent la plupart que de ſimples notes. Il nous reſte de lui un grand nombre de conſultations & de mémoires imprimés, que l'on conſerve avec ſoin dans les bibliothéques, tant parceque ces piéces concernent des affaires mémorables, qu'à cauſe que pluſieurs ſont regardées comme d'excel-

Digitized by Google

lens traités sur les matieres qu'ils renferment. De ce nombre sont les deux consultations qu'il fit en 1727 pour M. de Soanen, évêque de Senez; la premiere souscrite de vingt avocats, & la seconde de 50, au sujet du concile d'Embrun; les mémoires qu'il fit pour la demoiselle de Kerbabu; celui qu'il fit pour l'abbé de Clairvaux contre l'abbé de Cîteaux; enfin deux mémoires pour les ducs & pairs contre le comte d'Agenois, depuis duc d'Aiguillon, dans lesquels on trouve un abregé de l'histoire des pairies, & des principes par lesquels elles se reglent. Il mourut le 22 octobre 1739, âgé de 51 ans. De son mariage avec demoiselle *Catherine* de Boissy, il eut plusieurs enfans dont il n'en reste que trois actuellement vivans, savoir *Gui-Charles* Aubry, reçu au serment d'avocat le 2 septembre 1737; *Catherine-Jeanne* Aubry, mariée à M. *Anselme-Joseph* Doutremont, aussi avocat au parlement, reçu le 3 août 1733, & *Charles-Philippe* Aubry, capitaine d'infanterie. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

AUBUSSON, est la seconde ville de la Marche, limitrophe de la province d'Auvergne. Elle est fort peuplée & célébre par ses tapisseries. Elle est située le long de la Creuse, dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Ce qui reste de grosses tours de la démolition d'un vieux château, marque assez la puissance des seigneurs du lieu, dont la généalogie a été donnée au public par le sieur du Boucher, & que l'on ne rapportera ici que depuis

I. Gui I du nom, vicomte d'Aubusson, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Alsalide* de Comborn, fille d'*Archambault V* du nom, vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord, dont il eut Renaud, qui suit.

II. Renaud vicomte d'Aubusson, se croisa contre les Albigeois, fit hommage de son vicomté par ordre du roi au comte de la Marche en 1226, & mourut avant l'an 1249. Il épousa *Abel* dite aussi *Marguerite*, dont on ignore le surnom, de laquelle il eut pour enfans *Guillaume*, mort en 1260; Gui II du nom, qui suit; Ranulphe, *qui a fait la branche des seigneurs de la* Borne, *rapportée ci-après*; & *Agnès* d'Aubusson, mariée avant l'an 1244 à *Aymon* seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

III. Gui II du nom, vicomte d'Aubusson, vivoit en 1260, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, *Alengarde* d'Aubusson, dame de Massignac, mariée 1°. l'an 1262 à *Erric* de Beaujeu, seigneur d'Hermanc, qualifié par quelques auteurs, maréchal de France, mais sans preuves: 2°. à *Guillaume* seigneur de la Rochedagoux, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

Seigneurs de la Borne.

III. Ranulphe d'Aubusson, fils puîné de Renaud vicomte d'Aubusson, fut seigneur de la Borne. Il vivoit en l'an 1277, & fut pere de *Raimond* ou *Rainaud* d'Aubusson, seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu le vicomté d'Aubusson à Hugues comte de la Marche, & qui mourut sans postérité de *Dauphine* de la Tour sa femme, qui se remaria avec *Aimeri*, seigneur du Monteil de la Rochefoucaud; & de Guillaume, qui suit.

* IV. Guillaume d'Aubusson, seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette* sa femme, Renaud, qui suit; *Gerard*, vivant en 1342, mort sans postérité: *Robert*; & Guillaume d'Aubusson, que l'on prétend avoir fait *la branche des seigneurs de* Banson, *rapportée ci-après*.

V. Renaud d'Aubusson, seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épousa *Marguerite*, dont il eut Gui, qui suit; & *N.* d'Aubusson, mariée à *Pierre*, seigneur de Maumont.

VI. Gui d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. mourut prisonnier de guerre des Anglois avant l'an 1364. Il épousa l'an 1332, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Geraud*, seigneur de Donzenac, dont il eut *Gui* II du nom, seigneur de la Borne, mort sans enfans après l'an 1371; *Louis*, mort sans postérité de *Guerine* de Diéne; Jean, qui suit; *Guillemette*, mariée à *Pierre* Vigier, seigneur de S. Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390; *Jeanne*, alliée le 24 mars 1354 à *Joubert* seigneur de Diéne; & *Alix* d'Aubusson, mariée à *Dauphin* seigneur de Maleval.

VII. Jean d'Aubusson, seigneur de la Borne après son frere *Gui*, mourut en l'an 1420. Il épousa *Guyone* de Monteruc, fille d'*Etienne*, neveu par sa mere du pape Innocent VI, dont il eut Jean II du nom, qui suit; Renaud, qui a fait *la branche des seigneurs de* Monteil-au-Vicomte, *rapportée ci-après*; Guillaume, duquel descendent *les seigneurs & ducs de la* Feuillade, *mentionnés ci-après*; Gui, *tige des seigneurs de* Villac, *dont il sera aussi parlé ci-après*; *Louis*, chevalier de Rhodes, commandeur de Charroux en 1468: *Jacques*, prieur de Blessac; *Gilles*, religieux célérier en l'abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445; *Antoine*, évêque de Bethléem en 1468; *Jeanne*, mariée avant l'an 1416 à *Bertrand*, seigneur de Saint-Avit; *Catherine*, alliée à *Nicolas*, seigneur de Maumont; *Marguerite*, femme de *N.* seigneur de Touzelles; *Marie*, prieure de Blessac; & *Philippe* d'Aubusson, mariée l'an 1451 à *Jean* de Gontaut, baron de Saint-Geniez & de Badefol.

VIII. Jean d'Aubusson II du nom, seigneur de la Borne, &c. vivoit encore le 8 mai 1445, & mourut avant le mois de février suivant. Il avoit épousé par contrat du 27 octobre 1394, *Marguerite* Chauveron, dame du Dongnon, fille d'*Audouin* Chauveron, prévôt de Paris, & de *Guillelmine* Vigier, dont il eut Jean III du nom, qui suit; *Audouin*, abbé de Sainte-Marie du palais en 1463; *Guyot*, vivant en 1471; *Guillaume*, religieux bénédictin; *Olivier*, religieux de l'ordre de S. Antoine de Viennois: *Souveraine*, mariée en 1425 à *Guillaume-Daniel*, seigneur de Murault; *Louise*, alliée à *Louis* de Pierrebuffiere, seigneur de Châteauneuf; *Dauphine*, religieuse en l'abbaye de la Régle; *Marguerite*, femme d'*Antoine* de la Feuillée; & Antoine d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, troisiéme fils vivant en l'an 1459, qui fut pere de Louis d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, lequel épousa 1°. *Catherine* de Gaucourt, fille de *Charles*, vicomte d'Assi: 2°. *Anne* de Villequier, veuve de *Joachim* Brachet, seigneur de Montagu. De la premiere il eut Pierre, qui suit; *Marguerite*, alliée en l'an 1500 à *Jean* Chevrier, seigneur de Paudi, pannetier de Jeanne de France, duchesse de Berri; & *Antoine* d'Aubusson, prieur de Rosceilles; Pierre d'Aubusson, seigneur de la Villeneuve, mort en l'an 1550, épousa *Anne* de la Gorce, dont il eut *Rose*, mariée par contrat du 9 mai 1568 à *François-Jacques* de Pouget, seigneur de Nadaillac; *Jeanne*; *Gilberte*; & *Françoise* d'Aubusson, alliée à *Jean* Martin, seigneur de la Goute-Bernard.

IX. Jean d'Aubusson III du nom, seigneur de la Borne, du Dongnon, &c. chambellan du roi, vivoit encore en l'an 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa par contrat du 22 juin 1432, *Catherine*, fille d'*Olivier*, seigneur de Saint-Georges, & de *Catherine* de Rochechouart, dont il eut Jacques, qui suit; *Pierre*, prieur de Boubiac; *Gui*, prieur de Blessac & de la Villedieu; *Marguerite*, alliée le 16 juillet 1465 à *André* Foucault, seigneur de Saint-Germain-Beaupré; *Dauphine*; & *Isabelle* d'Aubusson, mariée 1°. à *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Châteauvert: & 2°. à *Amauri* de Fontenai, baron de Fontenai en Berri.

X. Jacques d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. sénéchal de la Marche, épousa 1°. *Jeanne* de Vivonne: 2°. *Damiane* du Pui, fille de *Pierre*, seigneur de Varan, & de *Magdelene* de Gaucourt. Du premier lit vint *Jean* d'Aubusson, mort peu après son pere, ayant été

été accordé avant le 13 février 1499 à *Jeanne* dame de Vouhet, âgée alors de ſept à huit ans. Du ſecond lit ſortirent CHARLES, qui ſuit; *Jean* prieur de Bleſſac en 1540; *Marguerite*, alliée le 9 avril 1522, à *Déodat* de Saint-Julien, ſeigneur de Saint-Marc; *Jeanne*, mariée à *Bos* de Pierrebuffiere, ſeigneur de la Faye; & *Catherine* d'Aubuſſon, femme de *Gui* Brachet, ſeigneur de Peruſſe, duquel elle étoit veuve en 1553.

XI. CHARLES d'Aubuſſon, ſeigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée au Pilori à Paris le 23 février de l'an 1533, pour pluſieurs violences qu'il avoit faites à quelques monaſtères de ſon voiſinage. Il avoit épouſé le 21 août 1525 *Jeanne* de Montal, fille d'*Aimeri*, ſeigneur de Montal, & de *Jeanne* de Balſac, dont il eut *Jeanne* d'Aubuſſon, dame de la Borne, qui fut promiſe en mariage à *Raoul* de Couci, ſeigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiſcation des biens du ſeigneur de la Borne; mais étant majeure elle épouſa *René* Brachet, ſeigneur de Montagu, & mourut ſans enfans l'an 1569.

SEIGNEURS DE MONTEIL-AU-VICOMTE.

VIII. RENAUD d'Aubuſſon, ſecond fils de JEAN I du nom, ſurnommé *Gui*, ſeigneur de la Borne, & de *Guyonne* de Monteruc, eut en partage les ſeigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épouſé le 4 ſeptembre 1411, *Marguerite* de Comborn, fille de *Guichard* vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louiſe* d'Anduſe, dont il eut ANTOINE, qui ſuit; *Hugues*, évêque de Tulles, mort en ſeptembre 1454; *Louis*, évêque de Tulles après ſon frere, mort au mois de ſeptembre 1471; *Guichard*, conſeiller au parlement de Paris, ſucceſſivement évêque de Conſerans, de Cahors & de Carcaſſonne, mort en 1489; *Pierre*, grand-maître de Rhodes & cardinal, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Souveraine*, mariée l'an 1446 à *Gui* de Blanchefort, ſeigneur de Boiſlami, &c. ſénéchal de Lyon; & *Marguerite* d'Aubuſſon, ſeconde femme de *Mathelin* Brachet, ſeigneur de Montagu, bailli de Troyes, & ſénéchal du Limoſin.

IX. ANTOINE d'Aubuſſon, ſeigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. bailli d'Anjou, de Touraine, & du pays de Caux, ſervit le roi contre les Anglois & les Bourguignons, alla en 1480 au ſecours du grand-maître de Rhodes ſon frere, qui le fit général de ſes troupes, où il donna des marques de ſa valeur, & mourut à ſon retour en ſa maiſon de Monteil. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Villequier, fille de *Robert*, ſeigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches: 2°. *Louiſe* de Peyre, fille d'*Aſtorge*, ſeigneur de Peyre, & de *Louiſe* de Saignes. Du premier lit vinrent *Marie* d'Aubuſſon, dame de Monteil, mariée à *Gui* d'Arpajon, ſeigneur de Calmont, vicomte de Lautrec; *Louiſe*, alliée l'an 1473 à *Jacques* de Rochechouart, ſeigneur du Bourdet & de Charroux; *Catherine*, femme d'*Antoine*, ſeigneur de Saint-Georges; *Françoiſe*, mariée à *Guillaume* d'Eſtaing, ſeigneur de Savreſac; & *Louiſe* d'Aubuſſon, prieure de Nouils. Du ſecond lit ſortirent *Antoine*, ſeigneur de Monteil, mort ſans alliance, après l'an 1500; & *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée à *Foucaud*, ſeigneur de Pierrebuffiere.

SEIGNEURS, COMTES ET DUCS DE LA FEUILLADE.

VIII. GUILLAUME d'Aubuſſon, troiſiéme fils de JEAN I du nom, ſeigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne* de Monteruc, eut en partage la ſeigneurie de la Feuillade, & épouſa en l'an 1420 *Marguerite* Helie, fille de *Guiſer*, ſeigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne* de Roſſignac, dont il eut LOUIS, qui ſuit; *Jacques*, abbé de Châteaulandon, mort en 1519; *Gilles*, religieux & receveur d'hôtes en l'abbaye d'Aurillac, l'an 1473; *Guichard*, vivant en 1473; *Jean*, religieux en l'abbaye d'Ahun; & *Louiſe* d'Aubuſſon, mariée le 25 janvier 1463 à *Guillaume* de la Roche-Aymond, ſeigneur de Saint-Maixant.

IX. LOUIS d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, né en 1440, fut gouverneur de Guiſe en 1483, pour *Jean* d'Armagnac, duc de Nemours, comte de Guiſe. Il épouſa l'an 1583 *Catherine* de Rochechouart, fille de *Geofroi*, ſeigneur du Bourdet, & d'*Iſabeau* Brachet, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Jean*, ſurnommé de *Ménou*, abbé de la Colombe en 1528; *Jeanne*, mariée le 6 novembre 1498 à *Hugues* de Malleret, ſeigneur de la Rocheguillebaut; & *Anne* d'Aubuſſon, alliée le 20 janvier 1501, à *Jean* d'Uſſel, ſeigneur de la Garde.

X. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, acquit la terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épouſa en l'an 1506 *Jeanne* dame du Vouhet en Poitou, fille unique de *Jean* ſeigneur du Vouhet, & de *Jeanne* de Ville, dont il eut *Gui*, mort ſans poſtérité de *Renée* de Graçai, fille de *Jacques*, ſeigneur de Champeroux, & de *Magdeléne* Baraton; JEAN, qui ſuit; *Jeanne*, mariée le 20 mai 1544 à *François*, ſeigneur de Dienne; *Anne*, alliée le 12 juillet 1545 à *Pierre* Eſtourneau, ſeigneur de Terſanes; & *Magdeléne* d'Aubuſſon mariée à *Claude* de la Tremoille, ſeigneur de Fontmorant.

XI. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, mourut avant ſon pere. Il avoit épouſé le 11 août 1538 *Jacqueline* de Dienne, fille de *Jean*, ſeigneur de Dienne, & d'*Helene* de Chabannes, morte depuis le 30 mars 1567, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit; *Jeanne*, alliée à *René*, ſeigneur de Beaufort & de Chaume; *Gabrielle*, mariée l'an 1555, à *Jean* de Saint-Julien, ſeigneur de Saint-Marc; & *Anne* d'Aubuſſon qui épouſa le 31 mars 1561 *Honoré* de l'Age, ſeigneur de Puylaurens.

XII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Anjou, mourut le 21 mai 1611. Il avoit épouſé le 30 juillet 1554 *Louiſe* Pot, fille de *Jean*, ſeigneur de Rhodes, maître des cérémonies de France, & de *Georgette* de Balſac, vivante encore en l'an 1613, dont il eut GEORGES, qui ſuit; *Hardouin*, chevalier de Malte, commandeur de ſainte Anne en la Marche; *François*, prévôt de S. Benoît du Sault, puis religieux recollet; *Robert*, abbé du Palais, & prévôt de S. Benoît après ſon frere; *Anne*, mariée 1°. à *François* Faucon, ſeigneur de Saint-Pardoux; 2°. le 12 novembre 1580 à *Rigaut* de Scorailles, ſeigneur de Rouſſille, vivant l'an 1631; *Magdeléne*, alliée à *Gabriel* ſeigneur de Soudeilles; *Honorée*, mariée 1°. le dernier février 1583 à *François* de Lezai, ſeigneur de Beauregard; 2°. le 9 novembre 1593 à *Louis* d'Oiron, ſeigneur d'Agin; *Jacqueline*, qui épouſa le 29 juin 1590 *Bonaventure* de Razes, ſeigneur de Monimes; *Jeanne*, mariée 1°. le 17 octobre 1605 à *Gui* Brachet, ſeigneur de Peruſſe; 2°. par contrat du 6 juin 1614 à *Gabriel* de Pierrebuffiere-Châteauneuf, ſeigneur de Villeneuve; & GUILLAUME d'Aubuſſon, ſeigneur de Souliers, qui épouſa 1°. *Louiſe* de la Tremoille, dame de Chaſſingrimont & de Monimes, fille de *François*, ſeigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* Pot, 2°. *Jeanne* de Bridieu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent *François* d'Aubuſſon, ſeigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiége de Valence en 1635, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Pot, fille de *François*, ſeigneur de Rhodes, & de *Marguerite* d'Aubrai, qu'il avoit épouſée le 15 novembre 1625; *Bonaventure*, prieur de la Ville-Dieu, tué en duel; CHARLES, qui ſuit; *Guillaume* & *Robert*, chevaliers de Malte; *François*, mort en Allemagne; *Anne*, religieuſe à l'Annonciade de Bourges; & *Jacqueline* d'Aubuſſon, religieuſe à ſainte Claire de Bourges. CHARLES d'Aubuſſon, chevalier de Malte, puis ſeigneur de Chaſſingrimont après ſon frere, mourut le 16 juillet 1664. Il avoit épouſé le 11 juin 1641 *Anne* Deolx, fille de *Pierre*, ſeigneur de Chambon, dont il eut *Robert-Fidel* d'Au-

Digitized by Google

buſſon, ſeigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en juin 1667 ; *Louis*, ſeigneur de Chaſſingrimont après ſon frere, tué au paſſage du Rhin en 1672 ; *Jean-Charles*, chevalier de Malte, tué en duel en 1675 ; *Gaſton-Georges*, mort eccléſiaſtique en décembre 1669 ; *Thereſe-Gabrielle*, mariée à *François* de Souillac, de Reillac, marquis de Montmege, morte le 15 février 1704 ; & *Catherine-Hyacinthe* d'Aubuſſon, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* de Razes, ſeigneur de Monimes ; 2°. à *François* de Verthamon, ſeigneur de Ville & de la Ville-aux-Clercs, conſeiller au parlement de Paris, morte le 18 janvier 1713.

XIII. Georges d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, &c. ſénéchal de la Haute & Baſſe-Marche, lieutenant des chevaux-légers de la garde de la reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1628. Il épouſa 1°. le 21 mai 1595 *Jacqueline* de Lignieres, fille d'*Antoine* ſeigneur de Lignieres en Combrailles, & de *Françoiſe* de Courtenai, dame de la Grange-Bleneau ; 2°. le 7 novembre 1615, *Olympe* Grain de Saint-Marſault, vicomteſſe de Rochemaux, veuve de *Jean* comte d'Eſcars, & fille de *Jean* ſeigneur de Parcouf, &c. & de *Françoiſe* de Sainte-Maure. Du premier mariage vinrent, François II du nom, qui ſuit ; *Louis*, abbé de la Souſteraine ; *Louiſe*, mariée à *Louis* Chauveron, ſeigneur de la Mothe ſur Indre en Touraine, ſénéchal de la Marche ; *Jacqueline*, alliée le 27 octobre 1612 à *Louis* Ajaſſon, ſeigneur de Vot & de Villebuſſiere ; & *Marie* d'Aubuſſon, religieuſe carmélite à Ypres en Flandre. Du ſecond mariage ſortirent, *Jean-Marie* Grain de Saint-Marſault d'Aubuſſon, ſubſtitué aux biens de Saint-Marſault, à condition du nom & des armes, mort jeune ; & *Jacqueline* d'Aubuſſon, mariée 1°. le 28 ſeptembre 1644 à *Philibert* de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant ; 2°. le 20 août 1650 à *François* de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquis de Lanmarie, morte en janvier 1704, âgée de 83 ans.

XIV. François d'Aubuſſon II du nom, comte de la Feuillade, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, fut premier chambellan de Monſieur, duc d'Orléans, maréchal de camp des armées du roi, & mourut jeune au combat de Caſtelnaudari le 1 octobre 1632, ſuivant le parti du duc d'Orléans. Il avoit épouſé le 24 ſeptembre 1611 *Iſabeau* Brachet, fille unique de *Gui*, ſeigneur de Peruſſe & de Montagu, & de *Diane* de Maillé de la Tour-Landri, dont il eut *Leon* d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, lieutenant-général des armées du roi, & lieutenant au gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, ſans alliance ; *George*, évêque de Metz, commandeur de l'ordre du ſaint Eſprit, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé* ; *Gabriel*, marquis de Montagu, premier chambellan de Monſieur, duc d'Orléans, mort à l'attaque du fort de Wal, pendant le ſiége de Saint-Omer, l'an 1638, ſans avoir été marié ; *Paul*, chevalier de Malte, tué au ſiége de Mardick en 1646 : François, qui ſuit ; *Elizabeth*, abbeſſe de la Regle à Limoges, morte le 12 mars 1704 ; *Marie*, *Thérèſe*, *Iſabelle*, & *Anne* d'Aubuſſon, religieuſes.

XV. François d'Aubuſſon, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, mourut la nuit du 18 au 19 ſeptembre 1691. Il épouſa le 9 avril 1667 *Charlotte* Gouffier, fille de *Henri*, marquis de Boiſi, & d'*Anne* Hennequin. Elle lui apporta le duché de Roannés, par la démiſſion volontaire que lui en fit *Artus* Gouffier, duc de Roannés, ſon frere, & mourut le 14 février 1683. De ce mariage ſont iſſus *Louis-Joſeph-George*, comte de la Feuillade, mort le 27 août 1680 ; Louis, qui ſuit ; *François*, mort jeune ; & *Marie-Thérèſe* d'Aubuſſon, née le 24 août 1671, morte le 28 janvier 1692.

XVI. Louis vicomte d'Aubuſſon, duc de la Feuillade & de Roannés, pair & maréchal de France, gouverneur de la province de Dauphiné, &c. né le 30 mai 1673, & mort la nuit du 28 au 29 janvier 1725. *Voyez ſon article particulier.* Il épouſa 1°. le 8 mai 1692 *Charlotte-Thérèſe* Phelypeaux, fille de *Balthaſar* Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, ſecrétaire d'état, &c. & de *Marie-Marguerite* de Fourci, morte ſans poſtérité le 5 ſeptembre 1697, à l'âge de vingt-deux ans ; 2°. le 24 novembre 1701, *Marie-Thérèſe* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, ci-devant miniſtre & ſecrétaire d'état, contrôleur général des finances, &c. & d'*Elizabeth-Thérèſe* le Rebours, morte ſans enfans le 3 ſeptembre 1716, âgée de trente-trois ans.

Seigneurs de Villac, marquis de Miremont.

VIII. Gui d'Aubuſſon quatriéme fils de Jean d'Aubuſſon, ſieur de la Borne, I du nom, & de *Guyonne* de Monteruc, fut ſeigneur de Villac en Perigord, qu'il eut en échange du ſeigneur de la Feuillade ſon frere, & vivoit en 1470. Il épouſa l'an 1420 *Arſene-Louiſe* Helie, fille puînée de *Gulfier*, ſeigneur de Villac, & de *Jeanne* de Roffignac, vivante en 1481, dont il eut *Gulfier* ; *Berard*, prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament l'an 1508 ; & Gilles, qui ſuit.

IX. Gilles d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, fit ſon teſtament le 10 août 1515. Il épouſa 1°. du vivant de ſon pere, le 5 mars 1466, *Jeanne* Raynel, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Françoiſe* de Beaupoil de la Force, dame de Caſtelnouvel, vivante en 1522, dont il eut Jean, qui ſuit ; François, qui a fait *la branche de* Beauregard, *mentionnée ci-après* ; & *Marguerite* d'Aubuſſon, mariée en 1495 à *Jean* Ricard, ſeigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

X. Jean d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, Caſtelnouvel, &c. acquit en 1497 la terre de Saint-Léger, & fit ſon teſtament le 5 mars 1545, qu'il ratifia le 17 avril 1546. Il épouſa 1°. en 1494 *Iſabelle* Ebrard, fille de *Raymond*, ſeigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne* d'Eſtaing ; 2°. le 16 février 1522 *Marquiſe* dame de Peliſſes. Du premier lit vinrent *Françoiſe* d'Aubuſſon, mariée avant l'an 1545 à *Annet* Joubert ſeigneur de Congnac ; *Souveraine*, alliée à *François*, ſeigneur de la Faye ; *Françoiſe*, prieure de Bleſſac ; *Claude*, prieure de Gardegoudan ; *Gabrielle* d'Aubuſſon, mariée à *Jean* de la Fillolie, ſeigneur de Burée en Périgord. Du ſecond lit ſortirent Annet, qui ſuit ; *Catherine*, mariée à *N.* ſeigneur d'Alcenault ; & *Françoiſe* d'Aubuſſon, vivante fille en l'an 1545.

XI. Annet d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, Perignac, &c. fit ſon teſtament le 14 février 1580. Il épouſa 1°. l'an 1545 *Catherine* Brun, fille de *Jean*, ſeigneur de la Valade ; 2°. *Leonne* de Montardi, vivante veuve en 1583 & 1602. Du premier lit ſortit Jean, qui ſuit. Du ſecond vint un autre Jean d'Aubuſſon, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.*

XII. Jean d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac en partie, épouſa le 1 mars 1575, *Marguerite* de la Tour, fille de *Gilles*, ſeigneur de Limeuil, & de *Marguerite* de la Cropte, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* d'Aubuſſon dame de Villac, mariée le 11 décembre 1592 à *Michel* de Beynac, ſeigneur de la Valade en Perigord.

XII. Jean d'Aubuſſon, fils d'*Annet* d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, & de *Leonne* de Montardi ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Villac en partie, de Perignac, Saint-Leger, &c. & fit ſon teſtament le 23 août 1637. Il épouſa le 5 août 1602 *Anne* de Loſſe, fille de *Jean*, ſeigneur de Loſſe, gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, & d'*Iſabeau-Jeanne* de Roquefeuil, dont il eut Jacques, qui ſuit ; *Charlotte*, mariée à *N.* de Faye, ſeigneur du Pui ; *Jeanne*, religieuſe à Bugnes ; *N.* & *N.* d'Aubuſſon, religieuſes à Bruce : Jean-Georges, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Savignac, *mentionnée ci-après* ; & *Jean* d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, qui épouſa le 29 juin 1644, *Jeanne* de Loudat,

Digitized by Google

dont il eut JACQUES d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, capitaine des grenadiers aux gardes, tué le 3 août 1692 au combat de Steinkerke en Flandre, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* du Chêne, fille de *François* du Chêne, lieutenant-général & juge-mage de Perigueux; *Jean-Géorges*, chanoine de Perigueux, & abbé de Châtres; *François*, ſeigneur de Fouleys, mort mouſquetaire du roi; *Catherine*, alliée à *François* du Chêne, vicomte de Montréal, lieutenant-général de Perigueux; *Charlotte*, mariée le 16 mai 1683, à *François* de Sonillac-d'Azerac, ſeigneur de Verneuil; & *Henriette* d'Aubuſſon, femme de *N.* de Taillefer, ſeigneur de Mauriac.

XIII. JACQUES d'Aubuſſon, ſeigneur de Villac, Miremont, &c. épouſa le 2 février 1631, *Diane* de la Royere, fille de *Philippe*, ſeigneur de Lons, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Philibert*, baron de Fumel, capitaine au régiment des gardes; *François*, abbé de Châtres, mort le 15 août 1669; & *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée 1°. à *N.* de Calvimont, ſeigneur de Chatans; 2°. à *François* de Salagnac, ſeigneur de Ponſie.

XIV. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Miremont, épouſa le 27 janvier 1654 *Louiſe* d'Aubuſſon, fille de *Hector* d'Aubuſſon, ſeigneur de Caſtelnouvel, & de *Magdeléne* de Raimond, dont il eut JACQUES, qui ſuit; *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée à *N.* de Beaumont, ſeigneur du Repaire, enſeigne des chevaux-légers de Monſieur, duc d'Orléans, morte en juillet 1692; & *Béatrix* d'Aubuſſon, alliée à *Jean* Malet, ſeigneur de la Jaurie en Perigord.

XV. JACQUES d'Aubuſſon, marquis de Miremont près de Périgueux, fils de JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Miremont, & de *Louiſe* d'Aubuſſon de Caſtelnouvel, devint chef du nom & armes de ſa maiſon, & comte de la Feuillade, vicomte d'Aubuſſon, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, baron de Peruſſe, ſeigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, par la mort du dernier maréchal duc de la Feuillade, arrivée le 29 janvier 1725, la ſubſtitution faite par le premier maréchal duc de la Feuillade, le 29 juin 1687, s'étant trouvée ouverte à ſon profit par la mort de ſon pere, qui y avoit été appellé. Il mourut dans ſes terres en 1727. Il avoit été marié par contrat du 19 janvier 1697 avec *Françoiſe* de Chapt, fille d'*André-Jacques* de Chapt de Raſtignac, ſeigneur de Firbeix, de Goupiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne* du Bari. De cette alliance ſont venus *Godefroi*, *Louis-Jean*, & *Nicolas* d'Aubuſſon, morts en bas âge; HUBERT-FRANÇOIS d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, qui ſuit; *Anne* d'Aubuſſon, mariée le premier février 1710, avec *Jean* de Serval de la Vergne, ſeigneur de Bervé en Sarladois; *Louiſe* d'Aubuſſon, morte jeune; autre *Anne* d'Aubuſſon mariée en 1724, avec *N.* des Champs, ſeigneur de Preſſat; *Elizabeth* d'Aubuſſon, religieuſe bénédictine dans le monaſtère de Bugnes; & *Catherine* d'Aubuſſon, mariée le 4 février 1720 à *Guillaume* de Boucher, chevalier ſeigneur de la Tour du Roch & d'Alas.

XVI. HUBERT-FRANÇOIS vicomte d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, baron de la Borne, & de Peruſſe, premier baron de la Marche, ſeigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnarge & Drouilles, ſeigneur du duché de Roannés, marquis de Boiſy, & de Cervieres en Forez, &c. né le 22 août 1707, eſt mort la nuit du neuf au dix de juin 1735, à Cavallara, près Guaſtalla, en Italie, dans la vingt-huitiéme année de ſon âge. Il avoit été reçu page du roi en ſa grande écurie le 8 mai 1723, & chevalier des ordres de Notre-Dame du Montcarmel & de S. Lazare de Jéruſalem, le 6 décembre 1724. Il fut inſtitué légataire univerſel par le dernier maréchal duc de la Feuillade, mort le 29 janvier 1725, en vertu du teſtament duquel il hérita du duché de Roannés, du marquiſat de Boiſy, de quatre châtellenies, & de deux autres terres, non ſubſtituées à ſon pere, le tout de la valeur de 55200 l. de revenu en 1687. Il ſuccéda en 1727, par la mort de ſon pere, aux biens ſubſtitués de la Marche. Il fut fait au mois d'avril 1725 meſtre de camp du régiment royal Piémont cavalerie, & fut accordé le 11 du même mois avec *Marie-Victoire* de Prie, âgée de 7 à 8 ans, étant née le 28 novembre 1717, fille de *Louis* marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général pour ſa majeſté au gouvernement de Languedoc, gouverneur de Bourbon-Lanci, & d'*Agnès* Berthelot de Pleneuf, dame du palais de la reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28 avril 1727, avec *Catherine-Scholaſtique* Bazin de Beſons, née le 10 février 1706, fille de *Jacques* Bazin, ſeigneur de Beſons, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Cambrai, & de *Marie-Marguerite* le Meneſtrel. Il en a eu *Jean-François-Marie* d'Aubuſſon, né le 30 janvier 1728, & mort peu après; *Louis-Gabriel* d'Aubuſſon, né le 3 août 1729; *Louiſe-Anne-Gabrielle* d'Aubuſſon, née le 31 janvier 1731.

SEIGNEURS DE SAVIGNAC.

XIII. JEAN-GEORGES d'Aubuſſon, ſecond fils de JEAN, ſeigneur de Villac, &c. & d'*Anne* de Loſſe, fut ſeigneur de Savignac, & épouſa le 22 novembre 1635, *Catherine* de Saint-Charnans, fille d'*Edme*, ſeigneur du Peſchier, & de *Marguerite* de Badefol, dont il eut JEAN-JACQUES, qui ſuit; *Jacques*, abbé de Menat; & *François* d'Aubuſſon.

XIV. JEAN-JACQUES d'Aubuſſon ſeigneur de Savignac, épouſa en 1670, *Marie* de Montboiſſier, fille de *Jacques*, marquis de Canillac, & de *Catherine* Matel, dont il a eu GEORGES, qui ſuit; *Charles*, abbé de Menat; *N.* prieure de Coirous en Limoſin; *Marie-Anne* d'Aubuſſon, mariée à *Philibert* de Saint-Julien-le-Château, ſeigneur de Beauregard en Auvergne; & deux autres filles auſſi mariées.

XV GEORGES, d'Aubuſſon, ſeigneur de Perault, a épouſé *N.* fille de *Charles* Timoleon, marquis de Canillac, laquelle a fait caſſer ſon mariage pour cauſe d'impuiſſance.

SEIGNEURS DE BEAUREGARD.

X. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſecond fils de GILLES, ſeigneur de Villac, & de *Françoiſe* de Beaupoil de la Force, fut ſeigneur de Beauregard & de Caſtelnouvel, & fit ſon teſtament le 1 avril 1542. Il avoit épouſé le 15 juillet 1515, *Jeanne* d'Abzac de la Douze, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Gabriel*, vivant en 1566; & *Iſabelle* d'Aubuſſon, mariée le 27 janvier 1532, à *Charles* de Gaing, ſeigneur de Linars, ſénéchal de Perigord.

XI. JEAN d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, Caſtelnouvel, fit ſon teſtament le 21 juillet 1564. Il épouſa *Antoinette* de Lomagne, dont il eut FOUCAULT, qui ſuit; *Jean*, chevalier de Malte; *Marguerite*, alliée 1°. le 15 décembre 1562, à *François* de Sainte-Fortunade, ſeigneur de Chaderac; 2°. à *François* baron de Lentillac en Querci; *Blanche*, mariée le 20 mars 1571 à *François* de Royere, ſeigneur de Lons; & *Iſabeau* d'Aubuſſon, vivante en 1590.

XII. FOUCAULT d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, &c. acquit la terre de Montaut en Perigord. Il épouſa 1°. le 28 mai 1561, *Françoiſe* de Pompadour; 2°. le 14 janvier 1588 *Anne* d'Abzac, veuve de *Jean* de Calvimont, ſeigneur de Lern. Du premier lit ſortirent *Antoine*, ſeigneur de Beauregard, mort après l'an 1572; FRANÇOIS, qui ſuit; *Hugues*, vivant en 1600; *Jean*; & *Georges*, morts jeunes; *Iſabeau* d'Aubuſſon, dame de Labatut en 1588; & *Anne* d'Aubuſſon, mariée le 24 août 1593 à *Mercure* de Corn, ſeigneur de Caiſſac. Du ſecond lit vinrent *François*, mort ſans alliance,

Digitized by Google

après l'an 1618 ; autre *François*, vivant l'an 1618 ; HECTOR, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* CASTELNOUVEL, *rapportée ci-après.*

XIII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, mourut avant l'an 1618. Il avoit été accordé le 14 janvier 1588 à *Marguerite* de Calvimont, fille de *Jean*, ſeigneur de Lern, & d'*Anne* d'Abzac, alliance qui n'ayant pas eu lieu, il épouſa le 28 ſeptembre 1606, *Marie* de Haurefort, fille de *François* ſeigneur de Haurefort, & de *Louiſe* d'Eſcars, dont il eut *Charles* d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, mort ſans enfans de *Jeanne* de Loudat ſon épouſe ; *François*, mort ſans alliance depuis 1618 ; & *Françoiſe* d'Aubuſſon, mariée en 1644 à *Godefroi* de la Roche-Aymon, baron de la Farge, marquis de Vic.

SEIGNEURS DE CASTELNOUVEL.

XIII. HECTOR d'Aubuſſon, fils de FOUCAULT d'Aubuſſon, ſeigneur de Beauregard, & d'*Anne* d'Abzac, fut ſeigneur de Caſtelnouvel, & fit ſon teſtament le 4 janvier 1666. Il épouſa le 16 avril 1633 *Magdeléne* de Raymond, dont il eut GODEFROI, qui ſuit ; *Louiſe*, mariée le 27 janvier 1654 à *Jean* d'Aubuſſon, ſeigneur de Miremont ; *Marguerite*, urſuline à Brives ; *Beatrix*, alliée le 18 février 1667 à *Pierre* de Griſols, ſeigneur de Lentillac ; & *Catherine* d'Aubuſſon, religieuſe à Argentac, en bas Limoſin, dans la vicomté de Turenne, diocèſe de Tulle.

XIV. GODEFROI d'Aubuſſon, ſeigneur de Caſtelnouvel, marquis de Saint-Paul, épouſa le 27 janvier 1661, *Anne* de Chauveron, dont il eut ANDRÉ-JOSEPH d'Aubuſſon, qui ſuit ; *Annet* d'Aubuſſon, chevalier de Malte, & page du grand-maître ; *Jacques*, abbé ; *Magdeléne*, carmelite à Bourdeaux ; *Jeanne*, religieuſe à Notre-Dame de Bourdeaux ; *Urſule*, & *Jeanne-Agnès* d'Aubuſſon, reçues en la maiſon de S. Louis à ſaint Cyr, en novembre 1694 & en décembre 1696.

XV. ANDRÉ-JOSEPH d'Aubuſſon, ſeigneur de Caſtelnouvel, marquis de Saint-Paul, connu ſous le nom de *Marquis d'Aubuſſon*, fut reçu page du roi en ſa grande écurie, le premier janvier 1693, fut enſuite capitaine dans le régiment de cavalerie de la Feuillade, dont il fut fait meſtre-de-camp au mois de février 1702 : le roi le créa brigadier le 30 janvier 1709, & maréchal de ſes camps & armées le premier février 1719. Il a été marié à l'âge d'environ 30 ans, le 4 juin 1708, avec *Jeanne-Baptiſte-Elizabeth-Charlotte* de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16 ans, fille unique de feu *Jean-Baptiſte-Gaſton* de Vernou, ſeigneur marquis de Melzeard, ſeigneur de Mizay, Ponthieu, Marconnay, &c. & d'*Elizabeth* de Sainte-Maure de Jonſac. Ce ſeigneur eſt mort en ſon château de Jaure en Périgord, le premier d'août 1741, âgé de 70 ans. Il a laiſſé trois enfans, qui ſont *Louis-Charles*, appellé le *marquis d'Aubuſſon*, capitaine dans le régiment royal Piémont, cavalerie ; le chevalier d'Aubuſſon, monſquetaire de la ſeconde compagnie ; une fille, mariée avec *Louis-Charles* de Cruſſol, marquis de Montauzier.

SEIGNEURS DE POUX ET DE BANSON.

V. GUILLAUME d'Aubuſſon, que l'on dit, mais ſans preuves, dernier des enfans de GUILLAUME d'Aubuſſon, ſeigneur de la Borne, fut ſeigneur de Poux & de Banjeux en la Marche, ſervit le roi Jean en ſes guerres de Guienne en 1350, & fut pere de GUILLAUME, qui ſuit ; & de *Roger* d'Aubuſſon, qui ſervoit ſous Robert de Sancerre, ſeigneur de Menerou, en 1370 & 1371.

VI. GUILLAUME d'Aubuſſon, ſeigneur de Poux & de Banjeux, ſervoit en Guienne avec ſon frere en 1370 & 1371, & épouſa avant l'an 1350, *Simonne* de la Valliere, dont il eut AYMAR, qui ſuit ; & *Antoinette* d'Aubuſſon, mariée à *Guillard* Ogier, chevalier.

VII. AYMAR d'Aubuſſon, ſeigneur de Poux & de Banjeux, mourut avant l'an 1413. Il avoit épouſé vers l'an 1380, *Comptour* de Montvert, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit ; *Roger*, vivant en 1423 ; *Louis*, ſeigneur de Poux, qui épouſa *Marguerite* Rochette ; *Catherine*, mariée le 17 février 1425 à *Louis* de Lalgier, ſeigneur du Chier ; & *Marguerite* d'Aubuſſon, alliée à *Antoine* de la Feuillée.

VIII. GUILLAUME d'Aubuſſon, dit *Carados*, ſeigneur de Poux, fut inſtitué héritier d'Erard ſeigneur de Banſon, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut avant l'an 1465. Il épouſa en l'an 1437 *Gabrielle* du Pui, fille de *Louis*, ſeigneur de Barmont, & de *Jeanne* de Veauſce, vivante en 1475, dont il eut *Antoine* ſeigneur de Banſon, écuyer d'écurie des rois Louis XI & Charles VIII, mort ſans poſtérité ; LOUIS, qui ſuit ; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Vinai, ſeigneur d'Anches ; & *Marguerite* d'Aubuſſon, alliée à *Jacques* de Rochedragon, ſeigneur de Marſillac.

IX. LOUIS d'Aubuſſon, ſeigneur de Banſon, &c. échanſon du roi Louis XI, épouſa le 23 février 1505, *Dauphine* d'Eſtaing, fille de *Guillaume*, dit *Guillot* d'Eſtaing, ſeigneur de Luzarde & de Valentine, baron de Landore &c. & d'*Anne* d'Eſparroux, dont il eut JACQUES, qui ſuit.

X. JACQUES d'Aubuſſon, ſeigneur de Banſon, &c. fut envoyé par le roi Henri II en ambaſſade vers les princes d'Allemagne, & fut aſſaſſiné en ſa maiſon par ſes domeſtiques en 1554. Il avoit épouſé en 1526 *Antoinette* de Langheac, fille d'*Alire*, ſeigneur de Dalet, & de *Catherine* de Chaſeron, dont il eut *Louis* & *Pierre*, morts ſans alliance ; GILBERT, qui ſuit ; & *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée le 20 janvier 1547 à *Louis* de Boſredon, ſeigneur de Salles, & d'Hermant en partie.

XI. GILBERT d'Aubuſſon, ſeigneur de Banſon, &c. vivant en 1582 & 1586, avoit épouſé *Jeanne* de Rivoire, fille de *Philippe*, ſeigneur du Palais, & d'*Antoinette* de la Fayette, dont il eut *Pierre* & *Etienne*, morts jeunes ; *François*, ſeigneur de Poux, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Froineul ; LOUIS, qui ſuit ; *Gabrielle*, mariée le 17 janvier 1607 à *Jean* de la Roche, ſeigneur de la Motte-Morgon ; & *Catherine* d'Aubuſſon, alliée le 13 février 1615 à *Florimond* du Truchet, ſeigneur de Chamberliac, en Vivarais.

XII. LOUIS d'Aubuſſon, ſeigneur de Banſon, &c. épouſa l'an 1615 *Marie* de Baude, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit ; autre *François*, ſeigneur de Poux ; *Jean*, ſeigneur de Serviere ; *Anne*, mariée à *François* de Chaſlus, ſeigneur de Prondines ; & *Gabrielle* d'Aubuſſon.

XIII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, ſeigneur de Banſon, &c. épouſa le 23 mai 1646 *Gabrielle* d'Aureille-Colombine, dont il eut *François*, *Jean-Marie*, *Hiacinthe*, *Joachim*, *Pierre*, *Antoine*, *Marie-Catherine*, & *Gabrielle-Marguerite* d'Aubuſſon. * *Voyez* Du Bouchet, *hiſtoire généalog. de la maiſon d'Aubuſſon.* Le Pere Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne*, &c.

AUBUSSON (Pierre d') trente-neuviéme grand-maître de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors dans l'iſle de Rhodes, ſuccéda le 17 juin 1476 à Jean-Baptiſte des Urſins. Il étoit auparavant grand-prieur d'Auvergne, & capitaine de la ville de Rhodes, & avoit ſignalé ſon courage en pluſieurs occaſions ; ce qui lui fit mériter les ſuffrages de tous les électeurs du magiſtere. Son pere étoit RENAUD d'Aubuſſon, ſeigneur de Monteil-au-Vicomte, dans la Marche, & ſa mere *Marguerite* de Comborn, tous deux des plus illuſtres maiſons du royaume, dont il naquit en l'année 1423. Etant en âge de ſe ſervir de l'épée, il embraſſa la profeſſion des armes. La tréve qui avoit été conclue entre la France & l'Angleterre, & qui devoit apparemment être ſuivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation & de la gloire en Allemagne. Les Turcs faiſoient d'horribles dégats dans la Hongrie ; & l'empereur Sigiſmond, que les affaires de Baſle occupoient en ce temps-là, ne pouvant s'oppoſer lui-même au torrent qui alloit inonder toute l'Allemagne, envoya prompte-

Digitized by Google

ment Albert duc d'Autriche, ſon gendre, avec des troupes d'élite, pour repouſſer les barbares. Aubuſſon ſe rencontra dans ces troupes par une providence particuliere, qui l'engagea à faire ſes premieres armes contre l'ennemi commun des chrétiens. Le prince marcha avec toute la diligence poſſible, & attaqua l'armée ottomane dès qu'il l'eut découverte. Le commencement du combat fut heureux pour les Impériaux, & Aubuſſon y combattit toujours dans les premiers rangs; & voyant que l'infanterie chrétienne plioit, il rallia ce qui ſe trouva auprès de lui, & ranima tellement les chrétiens, qu'ils fondirent ſur les barbares, dont il en demeura dix-huit mille ſur la place, le reſte ne penſant qu'à ſe ſauver. Le duc Albert ayant licencié ſes troupes, Aubuſſon ſuivit la nobleſſe qui ſe rendit à la cour de l'empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie, & gagna les bonnes graces de Sigiſmond, en s'appliquant aux belles lettres, que ce prince aimoit fort. Après avoir étudié les langues, autant qu'un cavalier les doit ſavoir, il apprit la carte, l'hiſtoire & les mathématiques, particulierement celles qui regardent l'art militaire. Avec de ſi belles diſpoſitions, il pouvoit prétendre à de grands emplois dans une cour où l'on rendoit juſtice au mérite; mais la fortune qu'il y eſperoit fut renverſée par la mort de l'empereur, arrivée l'an 1437. Il ſe retira, voyant qu'Albert n'avoit pas pour lui les mêmes ſentimens qu'avoit eus Sigiſmond, ſoit que ce prince n'aimât pas les François, ou pour quelqu'autre conſidération. D'ailleurs la guerre étant allumée entre la France & l'Angleterre, ſon devoir l'obligeoit de retourner en ſa patrie.

Jean d'Aubuſſon, ſeigneur de la Borne, ſon couſin germain, & chambellan du roi Charles VII, l'introduiſit à la cour. Le comte de la Marche, gouverneur du Dauphin, lui témoigna beaucoup d'amitié, & ſe fit même honneur d'être ſon patron. L'attachement que d'Aubuſſon eut pour ce comte, lui donna lieu de ſe faire aimer du Dauphin, & de plaire au roi. Peu de temps après il ſe ſignala extrêmement à Montereau-Faut-Yonne, où il ſuivit le Dauphin qui avoit la conduite du ſiége. Après la priſe de cette ville, le roi faiſant ſon entrée dans Paris, voulut que d'Aubuſſon l'y accompagnât avec les principaux ſeigneurs de la cour. Il arriva enſuite une occaſion importante, où ce jeune guerrier fit paroître qu'il étoit auſſi ſage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des princes rebelles, d'Aubuſſon ſut ſi bien ménager l'eſprit de ce prince, & l'adoucit de telle ſorte, que quand le comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du roi, il le trouva tout diſpoſé à quitter les armes, & à ſe ſoumettre. Charles VII loua pluſieurs fois l'habileté de d'Aubuſſon, & dit un jour, parlant de lui, que c'étoit une choſe aſſez rare de voir enſemble tant de feu & tant de ſageſſe. Pendant la tréve qui fut faite avec les Anglois, le Dauphin, qui avoit épouſé la ſœur de la ducheſſe d'Autriche, entra dans l'Alſace, à main armée, & d'Aubuſſon fut un des jeunes ſeigneurs qui le ſuivirent, & qui eurent le plus de part à la défaite des Suiſſes auprès de Baſle.

Pendant les divertiſſemens de la cour pour le mariage de Marguerite, fille du roi de Sicile, avec Henri roi d'Angleterre, Aubuſſon, qui aimoit la guerre, porta ſes penſées à quelque illuſtre entrepriſe. L'exemple de Jean Huniade & de Georges Caſtriot, qui avoient gagné de ſignalées batailles contre Amurat en 1442 & 1443; les cruautés que les Turcs avoient exercées ſur les chrétiens après la bataille de Varne en 1444, & les divers avantages que les chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem avoient remportés ſur les Saraſins; tous ces motifs joints enſemble lui inſpirerent un nouveau zèle pour la religion, & lui firent prendre la réſolution de faire la guerre aux Infidéles. Dans ce deſſein il partit pour Rhodes, où il fut reçu chevalier, quoiqu'il y eût une ordonnance du chapitre, qui défendoit d'en recevoir juſqu'à ce que les finances épuiſées par les dernieres guerres fuſſent rétablies. On lui fit grace en conſidération de ſon mérite perſonel, & de Louis d'Aubuſſon, ſon oncle, un des plus braves chevaliers de Rhodes, & connu dans l'hiſtoire ſous le nom de commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ſes preuves, car il deſcendoit du côté de ſon pere en ligne maſculine, de Raymond II, ſeigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, fils de Renaud VII du nom, vicomte d'Aubuſſon, qui avoit pour huitiéme aïeul Renaud I du nom, auſſi vicomte d'Aubuſſon, ſeigneur de la Feuillade, & frere aîné de l'illuſtre Turpio, évêque de Limoges. Du côté de ſa mere il tiroit ſon origine d'Archambaud I du nom, vicomte de Comborn & de Turenne, gendre de Richard I duc de Normandie, & beau-frere d'Ethelrede, roi d'Angleterre. Aubuſſon étant arrivé à Rhodes, apprit que la paix venoit d'être faite avec Amurat, & qu'elle étoit preſque conclue avec le ſoudan d'Egypte; mais parceque cette paix n'empêchoit pas les courſes des pirates Turcs, il monta pluſieurs fois ſur mer, & fit ſi bien ſon devoir dans les occaſions qui ſe préſenterent, qu'il obtint la commanderie de Salins dès ſes premieres années de ſervice. L'an 1457, le grand-maître de Milli envoya le commandeur d'Aubuſſon en France, pour demander du ſecours contre les infidéles. Il y arriva un peu après le cardinal d'Avignon, que le pape Calliſte y avoit envoyé pour animer les François contre les Turcs; & quoique le roi ne voulût point entrer dans la ligue, ni écouter le cardinal légat, d'Aubuſſon néanmoins ne laiſſa pas d'agir, & repréſenta ſi vivement à Charles VII l'importance de cette affaire, que ſes raiſons firent impreſſion ſur l'eſprit de ce roi, lequel permit au cardinal d'Avignon de lever les décimes ſur tout le clergé, pour fournir aux frais de la guerre, & fit donner ſur le champ ſeize mille écus d'or à l'ambaſſadeur de Rhodes. Aubuſſon employa cet argent à des munitions de guerre, ſelon les ordres qu'il reçut, & il fit partir au plutôt des navires chargés de canons, d'armes, de plomb & de poudre. Il partit enſuite lui-même, après avoir recueilli une partie de l'argent qui étoit dû à la religion en divers endroits de l'Europe par les receveurs du commun tréſor. Le ſuccès de ſon ambaſſade, & la lettre qu'il préſenta au grand-maître de la part du roi de France, le firent recevoir agréablement des chevaliers & du peuple de Rhodes. Dans le chapitre général qui ſe célébra un peu après, le commandeur d'Aubuſſon, lequel y tenoit un rang conſidérable, comme châtelain de Rhodes & procureur du grand-maître, s'oppoſa fortement aux prétentions des Eſpagnols, qui vouloient que toutes les dignités de la religion fuſſent communes, & qui ne pouvoient ſouffrir que les François en poſſedaſſent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le commandeur de Villemarin, Eſpagnol, n'entreprît ſur la charge de capitaine général, qui eſt attachée à la dignité de maréchal de l'ordre, & qui appartient à la langue d'Auvergne, dont le maréchal eſt le chef. Dans le chapitre général qui fut tenu à Rome en préſence du pape Paul II, lequel y avoit mandé le grand-maître Zacoſta, le commandeur d'Aubuſſon s'appliqua à faire connoître l'innocence de ce grand-maître, & le libertinage de pluſieurs chevaliers; ce qui donna lieu à de très-belles ordonnances. En 1471, ſous le regne du grand-maître des Urſins, on créa dans un chapitre général tenu à Rhodes, une nouvelle dignité de bailli capitulaire pour les chevaliers de la langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au conſeil de la religion; & on élut pour premier bailli le commandeur d'Aubuſſon. Ce bailliage fut nommé d'abord *le bailliage de Lureil*, puis *de Lyon*. La premiere fois que d'Aubuſſon prit ſa place dans le conſeil en qualité de bailli, il parla pour Charlotte de Lezignem, reine de Chypre, que la rebellion de ſes ſujets avoit obligée de chercher un aſyle à Rhodes, & fit ordonner qu'on four-

Digitized by Google

hiroit à cette reine ce qui lui étoit néceſſaire pour le voyage qu'elle étoit réſolue de faire à Rome. Quelque-temps après il fut nommé ſurintendant des fortifications de Rhodes, & s'aquitta de cette charge avec beaucoup de ſuccès. Enſuite il obtint le grand prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le gouvernement de la religion en qualité de grand-maître.

D'abord il fit continuer les ouvrages que la mort de ſon prédéceſſeur avoit interrompus, & ordonna que pour la ſureté du port des galeres, on le fermât d'une groſſe chaîne; & que ſur les côtes de l'iſle on bâtit d'eſpace en eſpace des tours & des forts, pour empêcher les deſcentes & les courſes des pirates. Les affaires de Rhodes étant réglées au-dedans, le grand-maître, ſuivant la permiſſion du pape, renouvella la paix avec le ſoudan d'Egypte, & conclut un accord avec le roi de Tunis, qui accepta une tréve de 31 ans. Ces alliances avec les Saraſins & les Maures étoient très-avantageuſes à l'ordre, pour ſoutenir plus facilement les efforts des Turcs. Au mois de février 1476 le grand-ſeigneur fit écrire une lettre au grand-maître d'Aubuſſon par Zizime ſon fils, & Chelebi ſon neveu, pour engager la religion par voie d'accommodement à lui payer un tribut toutes les années. Le grand-maître fit une réponſe fort civile à ces deux princes Turcs, qui avoient quelque penchant pour la religion chrétienne, & les remercia de leurs bons offices; mais il leur témoigna, ſans s'expliquer ſur le tribut, qu'il ne pouvoit rien conclure avant que de ſavoir la réſolution du pape, & le ſentiment des princes chrétiens, & que cependant il ſeroit bon qu'il y eût ſuſpenſion d'armes & liberté de commerce. L'ambaſſadeur des princes revint, & promit la tréve: mais pendant cette négociation, le grand-maître ne laiſſa pas de ſe préparer à la guerre, jugeant bien que ce traité n'étoit qu'un pur artifice du ſultan, quoique les princes qui s'entremettoient euſſent de bonnes intentions. Enfin Mahomet ſe laſſa de feindre, & donna la conduite de ſon armée au bacha Miſache Paleologue, qui n'attendit pas pour partir que la grande flotte fût prête, & qui monta ſur les vaiſſeaux qui firent voile les premiers. Il parut à la vûe de Rhodes le quatriéme décembre 1479, & fit débarquer les coureurs, pour ravager la campagne. Le grand-maître ayant fait réflexion que les égliſes de ſainte Marie & de ſaint Antoine, qui étoient hors de la ville, & aſſez près des murailles, pouroient ſervir de retranchemens aux infidéles, il les fit abattre pour plus grande ſureté, & fit tranſporter dans la ville tout ce qui pouvoit être tranſporté. Cependant la flotte ottomane ayant joint les vaiſſeaux du bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 mai 1480. Elle étoit compoſée de cent ſoixante voiles; & à voir le magnifique appareil des navires, à ouir les fanfares des trompettes & le ſon des fifres, il ſembloit que ce fuſſent des victorieux qui vinſſent faire leur entrée dans une ville conquiſe. Mais le grand-maître d'Aubuſſon ſoutint ce ſiége pendant deux mois avec tant de valeur & de conduite, que les Turcs, dont les chevaliers firent un furieux carnage, prirent enfin la fuite, & ſe jetterent dans leurs galeres avec précipitation, pour reprendre le chemin de Conſtantinople. *Voyez* RHODES. Le grand-maître rentra dans la ville tout couvert de ſang & dangereuſement bleſſé; mais enfin une de ſes bleſſures, que l'on avoit cru mortelle, fut guérie avec les autres. Dès qu'il eut aſſez de forces pour marcher, il alla rendre graces à Dieu, & fit vœu de faire bâtir une égliſe magnifique, ſous le titre de *ſainte Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avoient été mis en déroute; ce qu'il exécuta.

Après la mort de Mahomet II qui arriva en 1480, Zizime, un de ſes fils, envoya demander un aſyle à Rhodes contre Bajazet II qui s'étoit emparé de la couronne. Le grand-maître d'Aubuſſon ſachant combien il ſeroit utile à la chrétienté d'avoir entre les mains un prince qui étoit héritier de Mahomet, commanda auſſitôt le grand navire du tréſor avec des galeres, pour l'aller querir, & ordonna qu'on le traitât en fils d'empereur & en roi. Il lui fit enſuite une magnifique réception; & quelque temps après il le fit accompagner en France, dans le grand navire de la religion, par le chevalier de Blanchefort, & pluſieurs autres, pour lui ſervir d'eſcorte. Zizime, avant ſon départ, fit expédier trois actes authentiques, qu'il mit entre les mains du grand-maître. Le premier étoit un pouvoir très-ample de traiter avec Bajazet II, & de conclure la paix comme bon lui ſembleroit. Le ſecond étoit une eſpéce de manifeſte, par lequel ce prince déclaroit avoir demandé inſtamment à ſortir de Rhodes, & à être conduit en France. Le troiſiéme acte étoit une confédération perpétuelle de Zizime & de ſes enfans avec la religion de S. Jean de Jéruſalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans les états de ſon pere, ou dans une partie. Par le ſecond de ces actes il eſt aiſé de juſtifier le grand-maître, que des gens mal intentionnés ou mal inſtruits ont blâmé ſur la retraite de Zizime, comme s'il avoit livré à la France un prince qui s'étoit mis ſous ſa protection, & comme s'il eût violé en cette rencontre les loix de l'hoſpitalité & le droit des gens. Après le départ de Zizime, le grand-maître envoya des ambaſſadeurs à Conſtantinople, qui y furent reçus honorablement; & Bajazet promit non-ſeulement de bien vivre avec les chevaliers de Rhodes, mais auſſi de laiſſer les chrétiens en repos. Le grand-maître promit de ſon côté de tenir toujours Zizime ſous la garde des chevaliers, & de faire tout ce qu'il pouroit pour empêcher que ce ſultan ne tombât entre les mains d'aucun prince, ſoit chrétien ou infidéle. Bajazet s'engagea même à payer une eſpéce de tribut, en faiſant délivrer à la religion trente-cinq mille ducats monnoye de Veniſe, pour la ſubſiſtance de Zizime, outre deux mille ducats qu'il payeroit tous les ans en particulier au grand-maître, pour le dédommager des dépenſes de la derniere guerre. Cependant, comme le grand-maître avoit ſouvent éprouvé la mauvaiſe foi des Turcs, & que la perſonne de Zizime lui ſembloit très-propre à faire de grandes choſes en cas de rupture, il s'appliqua uniquement à préparer une ligue entre les princes chrétiens contre l'ennemi commun, leur remontrant que Zizime, à la tête d'une croiſade, vaudroit lui ſeul une armée entiere; mais par une étrange fatalité, le monde chrétien ne ſe trouva pas diſpoſé à profiter de cette occaſion. Le grand-maître ayant appris les préparatifs de guerre qu'on faiſoit à Conſtantinople, envoya un ambaſſadeur à Bajazet, lequel changea de deſſein, fit ceſſer tous ces préparatifs, & écrivit une lettre au grand-maître, dans laquelle il lui témoigna qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui, & que ſon armée navale ne ſortiroit point du détroit de Gallipoli. Une réſolution ſi ſubite & ſi heureuſe réjouit extrêmement l'Italie, & le pape fut ſi content du grand-maître, qu'en parlant de lui au chevalier Quendal, procureur général de la religion à Rome, il le nomma pluſieurs fois *le bouclier de l'égliſe, & le libérateur de la chrétienté*. Néanmoins les princes chrétiens, dont les états étoient plus voiſins du Turc, ne ſe croyoient pas trop en aſſurance. C'eſt pourquoi les rois de Hongrie, de Sicile & de Naples, firent tous trois d'inſtantes prieres au grand-maître d'Aubuſſon, pour avoir Zizime en leur diſpoſition. Il ne leur accorda pas ce qu'ils demandoient, mais il leur promit que tandis qu'il auroit le ſultan entre ſes mains, il empêcheroit bien le grand-ſeigneur de rien entreprendre ſur leurs états. Bajazet en ſut bon gré au grand-maître; & pour marque de ſa gratitude, il lui envoya la main de S. Jean-Baptiſte, qui étoit dans le tréſor de ſon pere Mahomet, ayant ſu de ſes confidens renégats, qu'il ne pouvoit lui faire un préſent plus agréable.

Le grand-maître fit examiner la relique; & par les informations juridiques qui furent faites, on apprit

que c'étoit une tradition ancienne, confirmée par les hiſtoires des Grecs, qu'après la mort de S. Jean-Baptiſte, ſon corps fut enterré dans la ville de Sébaſte, entre Heli & Abdias; & que S. Luc évangéliſte ſe tranſporta la nuit ſur les lieux, avec quelques diſciples de ce prophéte, dans le deſſein de l'enlever ſecretement; mais qu'ayant conſidéré la difficulté de cette entrepriſe, il en ſépara la main droite qui avoit baptiſé J. C. comme la partie la plus noble de ce ſaint corps, & qu'il la porta lui-même à Antioche, où il la laiſſa, lorſqu'il en partit pour aller prêcher l'évangile dans la Bithynie. Ce précieux dépôt fut conſervé & honoré publiquement par les chrétiens d'Antioche pendant l'eſpace de trois cens ans; & lorſque Julien *l'Apoſtat* entreprit d'abolir le culte & la mémoire des martyrs, les fidéles cacherent cette relique juſqu'à la mort de cet empereur impie. Juſtinien, un des plus religieux princes du monde, ayant fait bâtir le temple de ſainte Sophie, & l'égliſe de S. Jean *de la Pierre* à Conſtantinople, fit apporter les plus précieuſes reliques qui fuſſent dans l'Orient, pour rendre plus auguſte la dédicace de ces deux égliſes. La tête & la main de S. Jean-Baptiſte furent de ce nombre, dont l'une fut reportée à Edeſſe, & l'autre à Antioche. Conſtantin *Porphyrogenete*, qui gouvernoit l'empire des Grecs dans le X ſiécle, ſouhaita fort d'avoir cette main du précurſeur de J. C. à cauſe des miracles qui ſe faiſoient à Antioche, & dont le bruit ſe répandoit par tout l'Orient. Ce qui porta un diacre de l'égliſe d'Antioche, nommé *Job*, à dérober cette relique, pour en faire préſent à l'empereur, qui la fit mettre dans l'égliſe de S. Jean *de la Pierre*, où elle demeura juſqu'au temps que Mahomet II prit la ville de Conſtantinople; car on la mit par ſon ordre dans le tréſor impérial, avec les autres reliques, dont les châſſes étoient précieuſes; & c'eſt de ce tréſor que Bajazet la tira, pour la donner au grand-maître d'Aubuſſon. Après avoir pris toutes les inſtructions néceſſaires dans une choſe de cette conſéquence, la relique fut portée en pompe dans l'égliſe de S. Jean de Rhodes.

Zizime cependant étoit toujours en France, & le pape Innocent VIII demanda ce prince au grand-maître, lequel ordonna au grand-prieur de Blanchefort de le conduire à Rome, où il fut très-bien reçu du pape l'an 1489. En même temps le ſultan d'Egypte, à la perſuaſion du grand-maître d'Aubuſſon, fit hommage à ſa ſainteté, & s'engagea d'entrer dans la ligue des princes chrétiens. Le pape fut tellement touché des ſignalés ſervices que le grand-maître rendoit au ſaint ſiége, qu'il l'honora du chapeau de cardinal l'an 1489, lui donnant le titre de *S. Adrien*, avec la qualité de légat général du ſaint-ſiége dans l'Aſie. Il renonça auſſi par une bulle conſiſtoriale, ſignée de tous les cardinaux aſſemblés, au droit de pourvoir à quelques bénéfices de l'ordre que ce fût, même à ceux qui viendroient à vaquer en cour de Rome, déclarant par la même bulle, que la diſpoſition de toutes les commanderies appartenoit entiérement au grand-maître, ſans qu'elles puſſent être compriſes au nombre des bénéfices que les papes s'étoient réſervés, & ſe pourroient réſerver dans la ſuite. Il donna encore au grand-maître la puiſſance de diſpoſer abſolument des bénéfices & des revenus des ordres militaires du ſaint Sepulcre & de S. Lazare, en réuniſſant ces ordres à celui de S. Jean de Jéruſalem. Le cardinal grand-maître augmenta ſes ſoins pour faire fleurir ſa religion; & voyant les affaires dans un état paiſible, il rétablit les égliſes ruinées, & fonda pluſieurs chapelles en différens lieux de l'iſle de Rhodes. En ce temps, Iſabelle de Léon, qui deſcendoit d'une des plus illuſtres maiſons de l'Andalouſie, réſolut de fonder dans Seville un couvent de chevalieres, ſous la régle & l'habit de S. Jean de Jéruſalem. Elle en obtint la permiſſion du grand-maître, au mois de mai 1489, & fut nommée prieure du couvent dont elle étoit la fondatrice. Pour y entrer, il falloit faire des preuves de nobleſſe, à la maniere des chevaliers. L'inſtitut de ces religieuſes étoit de ſeconder par leurs prieres le zèle des chevaliers, & de travailler autant que leur ſexe le pouvoit permettre à l'exaltation de la foi catholique. Iſabelle Fernandés établit en Portugal un monaſtère du même ordre, dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet à la perſuaſion du grand-maître, envoya vers le pape un ambaſſadeur, qui fut accompagné à l'audience par le grand-prieur de Blanchefort. Cet ambaſſadeur préſenta à ſa ſainteté le fer de la lance qui perça le côté de J. C. & que Mahomet avoit fait mettre dans ſon tréſor, avec toutes les riches dépouilles des égliſes de Conſtantinople. La relique fut d'abord ſuſpecte, parceque les François & les Allemands prétendoient avoir le fer de cette lance; mais après avoir examiné la choſe le plus exactement qu'il ſe put, on trouva que la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, fut apportée d'Antioche à Conſtantinople, du temps des conquêtes de Godefroi de Bouillon; que l'empereur Baudouin II engagea aux Vénitiens la pointe du fer de la lance pour une ſomme d'argent, dont il eut beſoin dans la néceſſité de ſes affaires; que S. Louis racheta cette relique, avec la permiſſion de l'empereur, & l'apporta en ſon royaume, & qu'ainſi il n'y avoit à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance qui ſe gardoit à Nuremberg en Allemagne, on ſut que c'étoit celle de Conſtantin *le Grand*, enrichie d'une partie des clous de la croix, formée en pointe de lance. Avec cette relique l'ambaſſadeur préſenta des lettres de Bajazet, par leſquelles il ſupplioit le pape de trouver bon que ſon frere Zizime demeurât toujours ſous la garde des chevaliers de Rhodes, ſuivant les conventions faites avec eux. En ce temps, dom Diego Ordogna, Eſpagnol, homme plus barbare que les infidéles, couroit toutes les côtes, & prenoit même des vaiſſeaux à la vûe de Rhodes. Le grand-maître envoya une galere & un vaiſſeau de guerre contre ce pirate, qui fut pris & conduit à Rhodes, où il fut rompu vif ſur une roue. Enfin le grand-maître convaincu plus que jamais de la mauvaiſe foi du grand-ſeigneur, ſe joignit aux princes croiſés, & fut choiſi pour chef général de la croiſade. Mais cette ligue ne dura pas long-temps, & ſon zèle pour les intérêts de la religion lui fit chercher inutilement tous les moyens d'exécuter une ſi ſainte entrepriſe, par la réconciliation des rois de France & d'Eſpagne. Ainſi remettant tout entre les mains de la providence, il ne travailla qu'à régler les mœurs du peuple & des chevaliers. Il chaſſa les Juifs de l'iſle & de tous les états de l'ordre; retenant les petits enfans, qu'il fit baptiſer, & voulant qu'ils fuſſent nourris des deniers publics, pour leur tenir, en quelque façon, lieu de pere. Il s'appliqua enſuite à réformer les ſtatuts, & fit de très-belles ordonnances. Il enrichit les égliſes d'ornemens magnifiques: on en voit encore une partie à Malte, où ſont ſes armes.

Enfin la rupture de la ligue, & le mauvais procédé du pape Alexandre VI jetterent le grand-maître dans une mélancolie qui l'abattit peu à peu, & qui lui cauſa une maladie mortelle. Il montra une piété extraordinaire dans les derniers jours de ſa vie, excita les chevaliers à défendre généreuſement la foi, & à bien garder leur régle, & rendit ſon eſprit à Dieu le 3 juillet 1503, âgé de plus de 80 ans, après avoir gouverné l'ordre près de 27 ans. On lui fit de magnifiques funérailles, & le premier chapitre général qui ſe tint à Rhodes ſous Emeri d'Amboiſe ſon ſucceſſeur, ordonna que pour honorer la mémoire du grand-maître d'Aubuſſon, la religion lui éleveroit (des deniers du tréſor public) un magnifique mauſolée en bronze, & qu'on y graveroit une épitaphe, où ſeroient marquées les plus illuſtres actions de ſa vie. Les papes, les princes & les écrivains, donnent à ce grand-maître des éloges ma-

Digitized by Google

gnifiques. * P. Bouhours, *hiſt. d'Aubuſſon.*

AUBUSSON (George d') ſecond fils de François d'Aubuſſon, comte de la Feuillade, &c. & d'*Elizabeth* Brachet de Peruſſe, fut nommé évêque de Gap en 1649, lorſque le roi nomma Artus de Lyonne, qui en étoit évêque, à l'archevêché d'Embrun, lequel l'ayant refuſé par modeſtie, le roi y nomma George d'Aubuſſon, qui en fut ſacré archevêque le 11 ſeptembre de la même année. Il fut nommé ambaſſadeur à Veniſe en 1659, ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne en 1661, & nommé commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, quoiqu'abſent, dont il reçut le cordon bleu & la croix en la ville de Madrid, où il fit réſoudre le roi d'Eſpagne d'envoyer en France le marquis de Fuentes ſon ambaſſadeur extraordinaire, pour réparer publiquement l'offenſe commiſe le 10 octobre 1661 en la perſonne du comte d'Eſtrade, ambaſſadeur de France en Angleterre, par le baron de Batteville, ambaſſadeur d'Eſpagne en cette cour : ce qu'il exécuta au Louvre le 24 mars 1662, en préſence des princes du ſang, des autres princes & ſeigneurs de la cour, du chancelier & des ſecrétaires d'état, du nonce du pape, & de tous les ambaſſadeurs & miniſtres étrangers ; où le marquis de Fuentes, après avoir rendu au roi Louis XIV ſa lettre de créance, qui l'établiſſoit ambaſſadeur, en préſenta une ſeconde du roi d'Eſpagne, qui l'autoriſoit ſur ce qu'il avoit à lui dire de ſa part, pour la réparation de l'attentat du baron de Batteville, qui fut en ces termes : « Que ſa majeſté catholique avoit été fort » fâchée du cas arrivé à Londres le 10 octobre entre les » ambaſſadeurs de leurs majeſtés auprès du roi d'An» gleterre, pour la compétence du rang que devoient » tenir leurs caroſſes à l'entrée publique d'un ambaſſa» deur extraordinaire de Suéde, à cauſe du déplaiſir » que ſa majeſté avoit reçu de cet accident. Que dès » que le roi ſon maître en eut l'avis, il avoit ordonné » au baron de Batteville ſon ambaſſadeur, de ſortir de » Londres, & de ſe rendre en Eſpagne, le révoquant » de l'emploi qu'il avoit, pour donner ſatisfaction à » ſa majeſté, & faire à ſon égard les reſſentimens que » méritoit ſon excès. Que ſa majeſté catholique lui » avoit en outre ordonné d'aſſurer ſa majeſté qu'il avoit » donné ſes ordres à tous ſes ambaſſadeurs & miniſ» tres, tant en Angleterre qu'en toutes les autres cours » & lieux où réſident & réſideront leſdits miniſtres, » & où peuvent naître de pareilles difficultés pour rai» ſon de la compétence du rang, afin qu'ils s'abſtien» nent & ne concourent point avec les ambaſſadeurs » & miniſtres de ſa majeſté en toutes les cérémonies » & fonctions publiques, auſquelles les ambaſſadeurs » & miniſtres de France aſſiſteront. » Comme cette déclaration étoit de grande importance, le roi jugea à propos d'y appeller pour témoins de la vérité de ce qui s'y paſſeroit, le nonce du pape & tous les ambaſſadeurs & miniſtres des rois, princes & potentats étrangers, qui réſidoient en France, & qui y aſſiſterent au nombre de huit ambaſſadeurs & de vingt-deux réſidens ou agens, auſquels après cette fonction finie, le roi adreſſa la parole, & leur dit : « Vous avez » ouï la déclaration qui vient d'être faite de la part du » roi catholique ; je vous prie de l'écrire à vos maîtres, » afin qu'ils ſachent pour raiſon des différends qui pou» roient arriver dans leurs cours, que c'eſt la volonté » dudit roi & ſes ordres, que ſes ambaſſadeurs cédent » en toutes occaſions le rang aux miens. » Le roi donna en différens temps à l'archevêque d'Embrun les abbayes de S. Loup de Troyes, de S. Jean de Laon, & de Joyenval ; le nomma évêque & prince de Metz en 1658, conſeiller d'état d'égliſe en janvier 1690, & il mourut le 12 mai 1697 âgé de 88 ans. * *Mémoires du temps.*

AUBUSSON (François vicomte d') duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes françoiſes, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la province de Dauphiné, &c. frere du précédent, donna dès ſa plus tendre jeuneſſe des preuves de ſon courage en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Rhetel en 1651, où il reçut trois grandes bleſſures ; puis étant meſtre de camp de cavalerie, ſervit aux ſiéges de Mouzon, de Valenciennes & de Landrecies, fut fait priſonnier, & dangereuſement bleſſé à la tête à ce dernier ſiége, ſe trouva à celui d'Arras en 1654, où il força des premiers les retranchemens des ennemis, & continua de ſervir avec la même ardeur dans toutes les occaſions juſqu'à la paix des Pyrennées. En 1664 il fut fait maréchal de camp du corps de troupes que le roi envoya en Hongrie au ſecours de l'empereur contre les Turcs, & ſe trouva au fameux combat donné à Saint-Gothard au paſſage de la riviere de Raab. Enſuite de cette action, le roi le nomma lieutenant général de ſes armées, & lui accorda en août 1666 de nouvelles lettres d'érection de la terre de Roannez en duché, qui furent regiſtrées au parlement le 30 du même mois. La guerre s'étant renouvellée en 1667 contre l'Eſpagne, il ſe trouva aux ſiéges de Berghes, de Furnes & de Courtrai ; & la paix ayant été faite en 1668 à Aix-la-Chapelle, le roi lui permit de paſſer en Candie au ſervice des Vénitiens, pour la défenſe de cette place aſſiégée par les Turcs, où le courage de la nobleſſe françoiſe qu'il y avoit menée à ſes dépens, retarda un temps conſidérable la perte de cette importante place. Le roi le pourvut en janvier 1672 de la charge de colonel de ſes gardes françoiſes, ſur la démiſſion du maréchal de Grammont, & il ſe ſignala la même année dans la guerre contre la Hollande & contre l'Eſpagne ; ſe trouva au ſiége d'Orſoi, de Rhimberg & de Doëſbourg ; ſuivit le roi en 1674 à la conquête de la Franche-Comté ; attaqua le fort de Saint-Etienne par un chemin preſque impraticable, & l'emporta l'épée à la main ; & après le ſiége de Dole, il acheva d'aſſurer la conquête de cette province. Tant de ſervices furent récompenſés par la dignité de maréchal de France, que le roi Louis XIV lui confera par lettres du 30 juillet 1675 ; & il eut commiſſion au mois de mars 1676 pour commander l'armée de Flandre, en qualité de lieutenant général, en l'abſence du duc d'Orléans. Depuis, ayant été nommé pour commander dans la ville de Meſſine en Sicile, en la place du duc de Vivonne, il fut fait viceroi de cette iſle, chef de l'armée navale que le roi y avoit, avec le commandement des galeres, par lettres du premier janvier 1678, & fit une retraite qui lui acquit beaucoup de réputation. Après la mort du duc de Leſdiguieres, le roi lui donna le gouvernement de Dauphiné, par lettres du 9 mai 1681, & le nomma chevalier de ſes ordres à la promotion du 31 décembre 1688. Son attachement à la perſonne du roi lui fit mériter beaucoup de faveurs de ce prince. C'eſt lui qui ayant acheté l'hôtel de Senneterre, l'un des plus magnifiques de Paris, & qui étoit iſolé, le fit abattre ; & la ville ayant acheté quelques autres maiſons pour joindre à ce terrein, elle fit bâtir une place qui fut nommée *des Victoires*, au milieu de laquelle ce maréchal fit élever en 1686 une ſtatue pédeſtre du roi Louis *le Grand*, qu'il avoit fait fondre à ſes dépens, & le ſuperbe monument ſur lequel elle eſt élevée. *Voyez* PLACE DES VICTOIRES. Il mourut ſubitement la nuit du 18 au 19 ſeptembre 1691.

François d'Aubuſſon, premier maréchal de la Feuillade, *qui fait le ſujet de cet article*, par contrat du 29 juin 1687, confirmé par lettres patentes du roi du mois de juillet ſuivant, régiſtrées au parlement de Paris le 4 du même mois, au châtelet le 12 ſuivant, & au greffe de l'hôtel de ville le 7 août de la même année, fit une donation à Louis d'Aubuſſon, ſon fils, depuis duc de la Feuillade, & maréchal de France, du comté de la Feuillade, du vicomté d'Aubuſſon, de la baronie de la Borne, qui eſt la premiere du comté de la Marche, de la châtellenie de Felletins dans la même province, & de

la baronie de Peruſſe en Poitou, toutes terres de l'ancien domaine de la maiſon d'Aubuſſon, avec les châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage, & de Drouilles, ſituées auſſi dans la Marche, & échangées avec le roi pour la terre & ſeigneurie de S. Cyr, près de Verſailles, par contrat du 14 juin 1686, le tout alors de la valeur de 22000 livres de rente. Cette donation faite ſous la condition d'une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, & à la charge par le poſſeſſeur des terres ſubſtituées, d'entretenir le monument élevé par le donateur au roi Louis XIV, dans la place ſurnommée *des Victoires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenſes néceſſaires, & de faire redorer la ſtatue du roi de 25 en 25 ans, ſi les Prévôt des marchands & échevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le donateur, au défaut de ſa poſtérité maſculine, appella à cette ſubſtitution, aux mêmes charges & conditions, les deſcendans en ligne maſculine de Gui d'Aubuſſon, ſéparés de la branche, dont il étoit deſcendu dès l'an 1420, & dont Jean d'Aubuſſon, marquis de Miremont, & Jacques d'Aubuſſon, ſon fils, étoient les aînés. Au défaut de feu Jacques d'Aubuſſon, marquis de Miremont, & du nouveau comte de la Feuillade, ſon fils, la ſubſtitution regardoit Georges d'Aubuſſon, ſeigneur de Peraut, couſin iſſu de germain du marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725, lors de l'ouverture de la ſubſtitution, mais il n'avoit point d'enfans; ainſi au défaut du comte de la Feuillade & de ſes enfans mâles, la ſubſtitution paſſeroit à André-Joſeph d'Aubuſſon, ſeigneur de Caſtel-nouvel, marquis de S. Paul. *Voyez ci-deſſus, dans la généalogie de la maiſon d'Aubuſſon, l'article des ſeigneurs de* Castel-nouvel. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des ſeigneurs de Banson, ſéparée de la tige commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Banſon, il n'en reſtoit en 1725 qu'un ſeul mâle, qui étoit *François* d'Aubuſſon, appellé auſſi en dernier lieu à la ſubſtitution de 1687, & qui n'avoit point d'enfans mâles. *Voyez* la généalogie de cette maiſon, *rapportée dans le cinquiéme tome des grands Officiers de la couronne, troiſiéme édition, p.* 318. Enfin au défaut de mâles du nom & de la maiſon d'AUBUSSON en ligne maſculine, (les filles & leur poſtérité étant exclues, comme auſſi les mâles engagés dans les ordres ſacrés, ou dans la religion de Malte) il faiſoit don des terres ſubſtituées à la ville de Paris, ſous la charge portée par la ſubſtitution.

Louis d'Aubuſſon, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, fils unique de l'auteur de la donation, & ſubſtitution, *dont il eſt parlé dans l'article qui ſuit*, étant mort ſans aucune poſtérité, la ſubſtitution s'eſt trouvée ouverte au profit de Jacques d'Aubuſſon, marquis de Miremont, Jean d'Aubuſſon ſon pere, appellé à cette ſubſtitution, étant alors décédé.

AUBUSSON (Louis vicomte d') duc de Roannés, pair & maréchal de France, comte de la Feuillade, marquis de Boiſy & de Cervieres, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, &c. fils unique de François d'Aubuſſon, duc de Roannés-la-Feuillade, auſſi pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, mort le 19 ſeptembre 1691, & de *Charlotte* Gouſſier de Boiſy, ſa femme, naquit le 30 mai 1673, & fut baptiſé pour les cérémonies le 18 novembre 1674. Il ſervit en qualité de meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie en 1686, & fut fait gouverneur de Dauphiné, au lieu & place du feu maréchal ſon pere, le 11 octobre 1691. Son régiment ayant été réformé en 1697, le roi lui en donna un autre au mois de mai 1701, vacant par la mort de François-Nicolas de la Tournelle, & le créa brigadier le 29 janvier 1702. Ayant demandé alors à aller ſervir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré maréchal-de-camp le 18 du mois de février ſuivant, peu de jours après ſon départ pour l'Italie; fut fait chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1703, & nommé le 29 du mois de novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoye, & en Dauphiné; & lieutenant-général des armées du roi le 25 janvier 1704. Il commanda la même année un corps d'armée en Savoye & en Piémont, où il prit la ville & le château de Suſe, & s'empara enſuite de tout le Val-d'Aouſt, fermant par-là le paſſage de la Suiſſe au duc de Savoye. Il fut établi le 13 février 1705, lieutenant-général, commandant pour le roi dans le comté de Nice, prit enſuite la place de Villefranche, les forts de Montalban & de S. Hoſpice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de cavalerie allemande & piémontoiſe, à Setro à deux lieues de Turin, ce qui obligea le duc de Savoye d'abandonner Chivas, & de ſe retirer à Turin. En 1706 il fut chargé de faire le ſiége de Turin, qu'il entreprit au mois de mai après de grands préparatifs. Le ſuccès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le 7 ſeptembre, il fut obligé de lever le ſiége. Il fut nommé au mois de décembre 1715, ambaſſadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le 2 ſeptembre 1716, l'enregiſtrement au parlement de Paris des lettres d'érection en pairie du duché de Roannés, obtenues par feu ſon pere au mois d'avril 1667, & prêta ſerment, & prit ſéance au parlement en qualité de pair de France le 29 novembre ſuivant; ſe démit du gouvernement de Dauphiné en faveur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le 27 août 1719, fut déclaré maréchal de France le 2 février 1724, & prêta ſerment pour cette dignité le 10 du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28 au 29 janvier 1725, en trois ou quatre jours de maladie, d'une fiſtule gangrennée au fondement, dans la cinquante-deuxiéme année de ſon âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30 dans l'égliſe des Théatins. Par ſa mort ſans enfans, le titre de duché & pairie de la Feuillade, qui avoit été tranſmis ſur l'ancien duché de Roannés, demeura éteint & ſupprimé.

AUCH, AUSCH ou AUX, ville de France en Gaſcogne, capitale du comté d'Armagnac en particulier, & de toute la province en général, bâtie ſur une élévation, au pied de laquelle paſſe la petite riviere de Gers, avec préſidial & archevêché, l'un des plus riches bénéfices de France. L'archevêque qui partage la ſeigneurie de la ville, avec le comte d'Armagnac, ſe qualifie primat de Novempopulanie. Il a pour ſuffragans Dax ou Acqs, Lectoure, Cominges, Conſerans, Aire, Baſas, Tarbe, Oleron, Leſcar & Bayonne. Les auteurs latins l'ont nommée diverſement, *Auſcii, Auguſta Auſciorum, & Auſciorum civitas*. On aſſure qu'elle a été autrefois colonie romaine. Elle conſerve encore diverſes marques d'antiquité & de la magnificence des comtes d'Armagnac. Son égliſe métropolitaine eſt des plus belles & des plus magnifiques de France; & quelques auteurs ont cru que le roi Clovis *le Grand* en a été le fondateur. Le chapitre eſt compoſé de quinze dignités & de vingt chanoines, entre leſquels il y en a cinq ſéculiers, qui ont ſéance au chœur, & part aux diſtributions; ſavoir, le comte d'Armagnac & les barons de Montaut, de Pardaillan, de Monteſquiou, & d'Iſle. Les dignités ſont, le prévôt de S. Juſtin, les abbés de Fager, d'Idrac & de Cere; les archidiacres d'Anglés, de Sabanes, de Sos, de Vic, d'Armagnac, de Magnoac, d'Aſtarac & de Pardaillan; les prieurs de Monteſquiou & de ſainte Marie des Neiges, & le ſacriſtain qui eſt curé. Il y a auſſi un théologal, & un précenteur, trente-quatre prébendés & un très-grand nombre d'autres eccléſiaſtiques, comme huit chapelains, dits du S. Eſprit & de S. Denys, trente-ſept chapelains communs, & divers clercs employés pour le ſervice divin. Les auteurs ne croient pas qu'Auſch ait été toujours métropolitaine ec-

Digitized by Google

cléſiaſtique. Ils prétendent qu'elle n'eſt devenue métropole qu'après la ruine d'Eauſe, *dont nous parlerons ailleurs*. Anſtonius eſt le plus ancien prélat d'Auſch, dont nous ayons connoiſſance. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, S. Orens, S. Leotadius, S. Auſtinde, Guillaume Bernard de Montaut, Guillaume d'Andozile, Hugues de Pardaillan, Philippe d'Alençon, Jean & Amanjeu d'Armagnac, Dominique de Vic, Henri de la Mothe-Houdancourt, qui fit bâtir les deux magnifiques tours de l'égliſe, & fit au-dedans divers ornemens de marbre, avec une dépenſe très-conſidérable, Anne-Triſtan de la Baume Suſe, outre les cardinaux Jean de la Trémouille, François-Guillaume de Clermont, François de Tournon, & Hyppolite d'Eſt. L'an 1716, le roi Louis XV créa par ſon édit du mois d'avril, une généralité & bureau des finances à Auſch, pour avoir dans l'étendue de ſon reſſort la ville de Bayonne, le pays de Labour, celui de Soulle, l'élection de Lannes, le pays de Marſan & le Bigorre, qui dépendoient auparavant de la généralité de Bourdeaux, & les Quatre Vallées, le Nebouzan, les élections d'Aſtarac, d'Armagnac, de Cominges, de Riviere-Verdun & de Loumagne, qui dépendoient de la généralité de Montauban. Cet édit n'a apporté aucun changement au reſſort des cours des aydes de Bourdeaux & de Montauban. Tout le diocèſe d'Auſch eſt diviſé en dix archidiaconés; car outre les huit qu'on a nommés, il y en avoit autrefois deux autres ſavoir ceux de Pardiac & du Saint-Pui, qui ont été unis à la manſe du chapitre, & dont les titres ſon éteints. Sous ces archidiaconés ſont trente archiprêtrés, 352 paroiſſes, & 277 ſuccurſales ou annexes. On y compte neuf égliſes collegiales, ſavoir 1°, celle de S. Orens, à Auſch même, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Cluny, & fut ſécularisé par un bref du cardinal de Vendôme, légat en France, en date de juin 1668, & par lettres patentes de 1670. Les autres collégiales ſont celles de Barran, de Baſſoues, de Caſtelnau de-Magnoac, de Jeſun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vic-Tezenſac; trois abbayes de l'ordre de S. Benoît; ſavoir, celles de Peſſan, de Simore, & de Saramon: quatre autres de l'ordre de Cîteaux, Floran, fondée l'an 1151; Bouillas, fille de l'Ecole-Dieu, fondée l'an 1150; Berdoues, de la filiation de Morimont, fondée l'an 1134, par Bernard comte d'Aſtarac & Sanche II ſon fils. Jean XXIII érigea cette abbaye en évêché vers l'an 1415: mais le roi Charles VI s'y étant oppoſé à la priere de Berenger archevêque d'Auſch, cette érection n'eut point de lieu. La quatriéme abbaye de l'ordre de Cîteaux eſt celle de Gimont, fille de Berdoues. L'abbaye de la Caſe-Dieu eſt de l'ordre de Prémontré, & fut fondée en 1135. * Ptolémée, *l.* 1. Céſar, *l.* 3, *de bello gall.* Plin. *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15. Strab. *lib.* 4. Oihenart, *not. utriuſque Vaſc.* Hauteſerre, *de reb. Aquitan.* De Marca, *hiſtoire de Béarn.* Sirmond, *in notit. ad Sidon. Apoll. & ad concil. Gall.* Du Chêne, *recherch. des antiquités de France.* Sammarthanus, *Gallia chriſtiana.* Sanſon, *diſquiſ. geograph. in phar. antiq. Gall. &c.*

CONCILES D'AUCH.

Le cardinal Hugues le Blanc, légat du ſaint-ſiége, célébra vers l'an 1068, un concile à Auch, dans le temps que cette égliſe étoit gouvernée par S. Auſtinde. Amanjeu d'Armagnac, archevêque, ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV, aſſembla divers conciles, & entr'autres deux à Auch en 1304 & 1308, où il fit de beaux réglemens & de ſaintes ordonnances pour le bien de ſon diocèſe. Guillaume Flavacourt lui ſuccéda, & célébra deux conciles; l'un à Auch, pour la diſcipline en 1324, & l'autre dans un lieu de ſon diocèſe, dit *Marchianum*. Ce fut en 1330, au ſujet d'Aneſlancius de Joyeuſe, évêque d'Aire, que des ſoldats Gaſcons avoient aſſaſſiné en 1324 près de Nogarol.

AUCHI, *cherchez* AUXI.

AUCOUR (Jean Barbier d') l'un des quarante de l'académie françoiſe, *cherchez* BARBIER d'AUCOUR (Jean.)

AUCTUS de Florence, abbé général de l'ordre de Val-Ombreuſe, a vécu dans le XII ſiécle, vers l'an 1140. Il écrivit la vie de S. Jean Gualbert, celle du B. Bernard Uberti, cardinal, mort en 1133, & quelques autres ouvrages. * Pocciantio, *de ſcript. Florent.* Voſſius. Poſſevin, &c.

AUDACTE, *cherchez* ADAUCTE.

AUDAGAST, ville de la Mauritanie, ſituée à l'extrémité du continent, qui regarde l'Océan Atlantique, au ſeptentrion de Beriſſi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUDE, riviere de France en Languedoc, eſt l'*Atax* des auteurs Latins. Elle a ſa ſource dans les monts Pyrenées en Rouſſillon, & ſe jette dans la mer Mediterranée au-deſſus de Narbonne. * Papyre Maſſon, *deſc. flum. Gall.* Lucain, *l.* 1.

Mitis Atax Latias gaudet non ferre carinas.

AUDEBERT (Germain) d'Orléans, étoit premier élu de l'élection d'Orléans, ainſi que le qualifie *Léon* Trippault, ſon contemporain & compatriote, dans ſon ouvrage intitulé, *Celt-Helleniſme*, page 36. Audebert fut un très-ſavant juriſconſulte, & s'aquit beaucoup d'eſtime parmi les gens de lettres de ſon temps. Il étudia à Boulogne ſous Alciat, & étant revenu en France, il ſe laiſſa emporter au penchant qu'il avoit pour la poëſie. Il compoſa divers ouvrages en vers, & entr'autres l'éloge de Veniſe, dont la république fut ſi ſatisfaite, qu'elle reçut Audebert au nombre des chevaliers de S. Marc, & que le ſénat lui envoya la chaîne d'or de l'ordre, avec la médaille du doge. Audebert mourut à Orléans le 24 décembre 1598, âgé de plus de 80 ans, après avoir été ennobli, en conſidération de ſon mérite, par le roi Henri III, avec permiſſion de porter des fleurs-de-lys en chef. Ses poëſies ſont entr'autres, *Roma, poëma*, Paris 1655, *in*-4°. *Venetia, poëma*, Veniſe 1583 *in*-4°. *Partenope, poëma*, Paris 1585 *in*-4°. Ces trois poëmes ont été recueillis & imprimés enſemble à Hanovre en 1603 *in*-8°. Audebert laiſſa un fils nommé Nicolas AUDEBERT, conſeiller au parlement de Rennes, qui avoit beaucoup de mérite. Il y a apparence que celui-ci auroit donné au public divers ouvrages, que ſon pere avoit laiſſés, ſi lui-même au bout de cinq jours ne l'eut ſuivi dans le tombeau. Scevole de Sainte-Marthe a fait l'éloge de Germain Audebert parmi ceux des hommes illuſtres en doctrine, & il parle ſouvent de lui dans ſes autres ouvrages. Ces deux perſonnages ſont différens de Matthieu d'AUDEBERT, qui a écrit, *Flores D. Bernardi, &c.*

AUDEBERT (Etienne) jéſuite François, de Belac dans la Marche, entra chez les jéſuites en 1613, chez leſquels il enſeigna la philoſophie, l'hébreu, la théologie morale & la ſcholaſtique. Enſuite le talent qu'il avoit pour la prédication le fit deſtiner à traiter la controverſe contre les calviniſtes. Il les combattit à la Rochelle, dans l'iſle de Ré, & ailleurs, & compoſa divers traités contre leurs erreurs. Voici leurs titres: *Explication des endroits de S. Auguſtin qui regardent l'Euchariſtie*, à la Rochelle 1630 *in*-12. Théodoret expliqué, &c. avec le livre de Gelaſe, *De duabus naturis*, *in*-8°. Le triomphe de la vérité ſur la tranſſubſtantiation & le purgatoire, &c. Il mourut le 30 juillet 1647 à Pau. * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſ.*

AUDEBRAND (Etienne) moine de S. Allire de Clermont, après avoir été prieur de Turet en Auvergne, tréſorier & grand-camerlingue de l'égliſe romaine, fut élu évêque de Mont-Caſſin & de S. Pons, puis archevêque de Toulouſe le 22 du mois de décembre 1351. L'hiſtoire de ſa fortune mérite d'être ſue. Lorſqu'il étoit dans ſon prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, moine de la Chaiſe-Dieu, venant de ſa-

Digitized by Google

re ſes études à Paris, fut volé dans la forêt de Randan en Auvergne : en ſorte que les voleurs ne lui laiſſerent qu'une ſimple tunique. En cet état il prit le chemin de Turet, où il fut bien reçu du prieur, qui lui donna un habit de moine : *Quand pourrai-je*, dit-il au prieur, *reconnoître la grace que vous m'avez faite? Ce ſera quand vous ſerez pape*, répondit Audebrand. Pierre Roger étant enfin devenu pape, appella auprès de lui ſon bienfaiteur, & le combla de biens & d'honneurs. Cela eſt marqué dans ſon épitaphe, qui ſe lit dans l'égliſe de Notre-Dame d'Entre-Saints à Clermont, & qui a été imprimée dans le livre d'Etienne Baluze, intitulé, *Antiſirzonius*, *pag.* 23.

AUDÉE ou AUDIE, héréſiarque, chef des Audéens, Audiens ou Odiens, a vécu dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtance, vers l'an 342. Il étoit de Syrie ou de Méſopotamie; c'étoit un homme extrêmement chagrin, & d'une humeur particuliere, qui avoit de la ſcience, & qui crioit fortement contre la mauvaiſe vie de quelques eccléſiaſtiques. Cette liberté lui attira la haine de pluſieurs d'entr'eux, qui le firent chaſſer de ſon pays. Pour s'en venger, il forma un ſchiſme, & ſe fit créer évêque par ceux qui le ſuivoient. L'empereur Conſtance l'exila dans la Scythie, où S. Epiphane avoue qu'il convertit pluſieurs infidéles. Pour ce qui eſt de ſes erreurs, il célébroit la pâque à la façon des Juifs, & enſeignoit que Dieu avoit une figure humaine, ſur laquelle l'homme avoit été créé à ſon image & à ſa reſſemblance. Théodoret ajoute qu'il croyoit que les ténébres, le feu & l'eau n'avoient point de commencement; & que ſes ſectateurs donnoient l'abſolution ſans impoſer aucune ſatisfaction canonique, ſe contentant de mettre d'un côté les livres ſacrés, & de l'autre les livres apocryphes; & faiſant paſſer entre deux les pénitens, qui confeſſoient leurs péchés, auſquels ils donnoient auſſitôt l'abſolution, ſans les éprouver par une plus longue pénitence. Ses ſectateurs menoient une vie très-retirée; & diſoient qu'ils ne ſe trouvoient point aux aſſemblées eccléſiaſtiques, parceque les impudiques & les adultéres y étoient reçus. Audée mourut après l'an 370, dans le pays des Goths, où il s'étoit retiré. Sa ſecte fut gouvernée après lui par divers évêques qu'il avoit établis; entr'autres, par Urane de Méſopotamie, fort conſidéré parmi eux; & par Sylvain, l'un des Goths qu'il avoit attirés à ſon parti. Mais ces deux évêques & quelques autres étant morts avant l'an 377, la plupart de leurs ſectateurs les abandonnerent; & ils ſe trouverent réduits à un ſi petit nombre, qu'ils ſe raſſemblerent vers l'Euphrate & la Méſopotamie, particulierement dans deux villages du territoire de Caliede près d'Antioche, au-deſſus de Damas. Ceux qui avoient été chaſſés l'an 372 de la Gothie par Athanaric, les y vinrent trouver; & ceux qui étoient répandus dans les monaſtères du mont Taurus, dans la Paleſtine & dans l'Arabie, ſe réunirent avec eux. Ils demeuroient dans des monaſtères & dans des cabanes auprès des villes, ſans vouloir jamais prier avec aucuns catholiques. S. Epiphane loue toujours la pureté de leur vie, & la diſcipline qu'ils gardoient dans leurs monaſtères; mais Théodoret aſſure qu'il ſe commettoit beaucoup de crimes parmi eux. Cette héréſie, & le nom même des Audiens étoit aboli du temps de Facundus, qui vivoit dans le V ſiécle. S. Auguſtin les appelle *Vadiens* par erreur. Il dit que ceux qui étoient en Egypte, communiquoient avec les catholiques.

Le P. Pétau prétend, mais ſans fondement, que S. Auguſtin & Théodoret ont mal pris le ſentiment des Audiens, & ce qu'en dit S. Epiphane, qui ne leur attribue, dit-il, d'autres ſentimens que de croire que la reſſemblance de l'homme avec Dieu conſiſtoit dans le corps. * S. Epiphane, *hær.* 70. S. Auguſtin, *hær.* 50. Baronius, *A. C.* 341, *n.* 38, & *A. C.* 370, *n.* 14. S. Jerôme, *chron. ad an.* 341. Facundus, *l.* 8, *c.* 7. Baron & Petau, *dogmat. theol. tom.* 1, *l.* 2, *c.* 1. Gennad. *de dogmatib. eccl. c.* 4. Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccl. tom.* 6. Théodoret, *l.* 4 *hær. fab. c.* 9.

AUDÉENS ou AUDIENS, héréticques, *cherchez* AUDÉE.

AUDEFLEDE, *cherchez* AUDOFLEDE.

AUDEMAR ou ODOMAR : c'eſt le nom qu'on donne à un de ces princes, que l'on prétend avoir gouverné les Gaules avant l'établiſſement de la monarchie françoiſe, dans le IV ſiécle. On dit qu'il regna 14 ans, & qu'un certain Vecthan, pontife, philoſophe & poëte, qui entendoit très-bien la langue gauloiſe & la latine, écrivit de ſon temps l'hiſtoire des François. * Trithême, *in epit. annal.*

AUDENEHAN (Arnoul ſire d') maréchal de France, *cherchez* ANDREHAN.

AUDENTIUS, évêque Eſpagnol, a vécu dans le V ſiécle. Il écrivit contre les héréticques, & principalement contre les Manichéens, Sabelliens, Ariens & Photiniens, un traité intitulé, *de fide contra hæreticos.* * Gennade, *de ſcript. eccl. c.* 14. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ.* Trithême. Poſſevin, &c.

AUDEON, *cherchez* OUEN. (Saint)

AUDIFFRET (Hercule) général de la congrégation de la doctrine chrétienne, a été un des bons orateurs de ſon temps. Il naquit à Carpentras le 15 mai 1603. Il trouva l'éloquence de ſes compatriotes peu naturelle, peu proportionnée à la chaire, & plus propre à des diſſertations, qu'à des diſcours de morale; il tâcha de leur donner un meilleur goût, & montrant lui-même qu'il en avoit, il s'étudia à proportionner ſon ſtyle & ſes mouvemens à ce qu'il diſoit, & il apprit à ſes ſucceſſeurs le chemin à la véritable éloquence. Il mourut le 16 avril 1659. On a imprimé après ſa mort des ouvrages de piété en trois volumes, qui contiennent ſeulement des piéces faites à la hâte, & que l'auteur n'avoit pas ſans doute deſtinées à l'impreſſion. Le pere le Long cite dans ſa *Bibliothéque ſacrée* ſes queſtions ſpirituelles & curieuſes ſur les pſeaumes, *in*-12, en 1668. L'oraiſon funébre qu'il prononça aux obſéques de Marguerite de Montmorenci, princeſſe de Condé, & une autre faite à la louange du duc de Candale, ſont deux piéces aſſez eſtimées. Le P. Audiffret étoit oncle & maître de M. Fléchier, depuis évêque de Niſmes : mais le diſciple a bien ſurpaſſé le maître en éloquence. * *Mém. de Trévoux*, *nov.* 1711. *Mém. du temps.*

AUDIFFRET (Jean-Baptiſte d') gentilhomme provençal, couſin germain de M. d'Audiffret, maréchal des camps & armées du roi, a ſervi pendant long-temps ſa patrie avec honneur. Le roi Louis XIV le nomma le 20 février 1698 ſon envoyé extraordinaire auprès des ducs de Mantoue, de Parme & de Modene. Ayant été rappellé d'Italie, il fut choiſi au mois de juillet 1702 pour aller réſider à la cour de Lorraine, avec le même caractére d'envoyé extraordinaire. Il en a rempli les fonctions avec beaucoup d'applaudiſſement juſqu'au 29 juin 1732, qu'il prit ſon congé à Luneville de la ducheſſe douairiere de Lorraine. Il eſt mort à Nanci le 9 juillet 1733, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans. Il eſt auteur d'une *Géographie ancienne, moderne & hiſtorique*, qui eſt très-eſtimée. Elle fut imprimée *in*-4°, à Paris en 1689, 1691 & 1694, en trois volumes, & en 1694 *in*-12 à Paris, trois volumes. Elle ne regarde que l'Europe, encore y manque-t-il l'Eſpagne, l'Italie & la partie de la Turquie qui eſt en Europe. L'accord que l'auteur fait de la géographie & de l'hiſtoire, eſt ſage & judicieux. C'eſt dommage qu'un ouvrage ſi bien fait n'ait pas été achevé. * *Mém. du temps.*

AUDIGUIER (Vital d') né dans le diocèſe de Rhodés, & ſelon quelques-uns, à Naïac, près de Villefranche de Rouergue, eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dont la plupart ſont peu connus aujourd'hui. On a de lui 1°. *La philoſophie ſoldade.* 2°. *Le vrai & ancien uſage des duels*, in-8°, à Paris 1617. Cet ouvrage eſt dédié à Louis XIII. Le but de l'auteur eſt d'y faire voir l'injuſti-

Digitized by Google

ce des duels ordinaires, & de porter le roi à les rétablir tels qu'ils ſe pratiquoient autrefois, pour cauſes très-graves, & avec permiſſion expreſſe du ſouverain. 3°. Quantité de pièces de vers françois, tant dans *le nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, in-8°, à Paris 1609, que dans le recueil intitulé : *Les œuvres poëtiques du ſieur d'Audiguier*, en deux volumes *in*-8°, le premier à Paris en 1613, le ſecond dans la même ville en 1614. Dans les délices de la poëſie françoiſe, *in*-8°, à Paris 1615, on trouve de lui, p. 951, une *ode ſur le trépas de M. François de* Corneillan, évêque de Rhodés ; dans les mémoires de l'abbé de Marolles, page 37, on trouve un ſonnet de d'Audiguier. 4°. *Relations de Marc d'Obregon, traduites de l'eſpagnol*, à Paris *in*-8°, 1618. 5°. *Traduction de ſix nouvelles écrites en eſpagnol*, par Miguel Cervantes. On en a une ſeconde édition *in*-8°, en 1640. 6°. *Traité de la converſion de la Magdelène, traduit de l'eſpagnol*, in-8°, à Paris 1619. 7°. *Les amours de Lyſandre & de Caliſte, hiſtoire tragique de notre temps*, c'eſt-à-dire, du regne de Henri IV, *in*-12, à Lyon 1622. 8°. *Les amours d'Ariſtandre & de Cléonice*, in-8°, à Paris 1625. C'eſt le dernier ouvrage d'Audiguier. Sorel dans ſa bibliothéque françoiſe, parle encore de pluſieurs autres fruits de la plume de cet auteur, entr'autres de deux romans, l'un intitulé, *La Flavie*, & l'autre, *La Minerve*, & d'une traduction du traité de la perfection chrétienne de Rodriguès, jéſuite Eſpagnol. Mais pour ce dernier, il n'eſt pas sûr que d'Audiguier l'ait fait. On trouve encore de lui ſix lettres, & une autre pièce, dans le recueil intitulé : *Le bouquet des plus belles fleurs de l'éloquence, cueilli dans les jardins des ſieurs du Perron, Coëffeteau, du Vair, Bertaud, Malherbe, d'Audiguier, &c.* à Paris *in*-8°, 1625. Vital d'Audiguier étoit noble, & avoit ſervi long-temps dans les armées de France. Son humeur guerriere domine dans tous ſes écrits. Il fut aſſaſſiné, on ne ſait en quelle occaſion, ni en quelle année : on croit que ce fut vers l'an 1630.

AUDIGUIER (P... D...) neveu du précédent, & nommé en ſon temps d'*Audiguier le jeune*. L'abbé de Marolles, dans ſes *Mémoires, page* 41, nous apprend qu'en 1619, lui & quelques autres de ſes amis, du nombre deſquels étoit d'Audiguier, compoſerent une eſpéce d'académie, où chacun apportoit & liſoit ſes productions, & où l'on diſcouroit ſur la langue françoiſe, & ſur quelques matieres de belles-lettres. On a de d'Audiguier le jeune, une pièce intitulée : l'*Eromene ; la vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'eſpagnol*, imprimée pluſieurs fois. On lui donne auſſi la traduction françoiſe d'un roman italien, intitulé : *Stratonice ;* cependant M. Pelliſſon, *dans ſon hiſt. de l'académie françoiſe, tome I, p.* 273, *édit.* in-12 *de* 1730, dit que l'on croit que cette traduction étoit de Claude de Malleville, de l'académie françoiſe ; mais que cet académicien la donna à d'Audiguier.

AUDIGUIER (Henri d') ſieur du Mazet, avocat au parlement & au conſeil. On lui donne les ouvrages ſuivans : 1. *Le cenſeur cenſuré*, adreſſé au ſieur de Sandricourt, auteur d'un libelle intitulé : *Le cenſeur du temps touchant les régences des reines-meres de nos rois*, en 1652. L'ouvrage de d'Audiguier eſt de Paris 1657. 2. *Lettres de requête civile, pièces & mémoires touchant la cauſe de la baronie d'Andres, pour la reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hyppolite de Spinola, comte de Brouay*, à Paris 1662. 3. Recueil de plaidoyés *in*-4°. 1660. On trouve auſſi un recueil intitulé : *Plaidoyés & opuſcules de Henri d'Audiguier ſieur du Mazet, avocat en parlement*, in-4° de 74 pag. à Paris 1657. Il a donné auſſi une nouvelle édition corrigée & autrement diviſée des *amours de Théagene & de Chariclée*, de la traduction de Jean de Montlyard, à Paris 1622 *in*-8°, avec figures. Son nom étoit proprement Daudiguier, & il n'étoit pas parent des deux précedens. *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, Bayle, *dans ſon dictionnaire, au mot* AUDIGUIER, & le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

AUDOENUS, archevêque de Rouen, *voyez* OUEN.

AUDOENUS, autrement ALDOEUS, AUDINUS, & OYNUS, fut d'abord chapelain de Henri I roi d'Angleterre & duc de Normandie, & enſuite évêque d'Evreux. Il étoit né au bourg de Condé ſur Noireau, dans le diocèſe de Bayeux, & avoit pour frere *Thurſtan* ou *Thurſtin*, archevêque d'Yorck, qui étoit en grande conſidération en Angleterre. Ce fut à la faveur de ce frere & à ſon mérite propre, qu'Audoënus dut ſon élévation. Ayant été quelque temps chapelain de Henri I, il fut appellé à l'évêché d'Evreux, au commencement de l'an 1113. Yves de Chartres lui écrivit ſur ſa promotion, comme à un ami avec qui il avoit de grandes liaiſons, & à un homme qu'il jugeoit très-digne de l'épiſcopat. Il lui écrivit une ſeconde lettre après qu'il eut été ſacré, pour le féliciter & l'encourager à remplir dignement tous ſes devoirs ; mais Audoënus ne jouit pas long-temps en paix de ſon ſiége. Amauri de Montfort, quatriéme comte d'Evreux, voulant s'emparer de cette ville, que le roi d'Angleterre retenoit ſous ſa domination, l'aſſiégea ; & ayant gagné celui qui la gardoit au nom de ce prince, il y entra & la laiſſa au pillage. Comme il ſoupçonnoit Audoënus d'avoir aigri contre lui le roi d'Angleterre, le prélat ne fut pas plus épargné que le reſte des habitans, & peut-être y eût-il perdu la vie, s'il ne ſe fût ſauvé par une prompte fuite. Il fut très-ſenſible aux maux que ce déſordre cauſoit dans tout ſon diocèſe ; & ne pouvant y remédier, il rendoit tous les lieux où il alloit témoins de ſa douleur. Il avoit un air triſte & abattu, il laiſſoit croître ſa barbe, & portoit dans tout ſon vêtement des marques ſenſibles de ſon accablement. Quelque temps après, (en 1120) ayant appris qu'on alloit tenir un concile à Reims, en partie pour diſcuter les différends qui étoient entre le roi de France & celui d'Angleterre, il y vint auſſi, & s'étant levé dans l'aſſemblée, il ſe plaignit avec amertume du comte Amauri, diſant qu'il l'avoit chaſſé honteuſement, qu'il avoit brulé ſon palais épiſcopal, & en avoit enlevé tous les meubles. Le chapelain du comte l'entendant ainſi parler, ſe leva à ſon tour, & lui dit avec chaleur : « C'eſt votre mauvais conſeil, & non pas le comte » Amauri, qui eſt la cauſe que vous avez été chaſſé, » & que votre maiſon a été brulée. Il a recouvré avec » honneur & par l'appui de ſes amis, un bien qui lui » appartenoit légitimement, & que le roi d'Angle» terre lui avoit enlevé contre toute équité .... Que » le ſaint concile voie & juge qui d'Audoënus ou d'A» mauri eſt coupable de l'incendie qu'on nous repro» che. » Ce différend excita une grande altercation dans le concile, & le prélat ſe retira de l'aſſemblée ſans qu'on eut penſé à le ſatisfaire. Mais Amauri ayant fait ſa paix avec le roi Henri en 1124, Audoënus qui pendant les troubles n'étoit vénu à Evreux que par intervalle, s'y fixa, & travailla avec les ſecours qui lui furent procurés, à réparer les édifices, & ſur-tout les *égliſes* qui avoient été ruinées par le feu. En 1128 il aſſiſta à un concile provincial tenu à Rouen, où le roi d'Angleterre fut préſent. En 1135 il aſſiſta à la mort de ce prince, & lui donna tous les ſecours ſpirituels qui lui étoient néceſſaires dans ces momens ſi précieux. Il perſuada même à tous les grands de la province d'accompagner juſqu'à la mer le corps du roi, qui devoit être tranſporté en Angleterre. Environ cinq ans après (en 1139) il s'embarqua lui-même la ſemaine de pâque pour paſſer en ce royaume, afin de rendre quelques ſervices au nouveau roi, Etienne, neveu du défunt par ſa mere. Mais peu de mois après qu'il fut arrivé dans cette iſle, il tomba dans une maladie dont il mourut le 2 juillet dans une communauté de chanoines réguliers, chez qui il fut inhumé. Le peuple & le clergé d'Evreux le regreterent pour ſa ſcience, ſa vertu, ſa dou-

cœur & ſes libéralités. * Ordéric-Vital, *lib.* 13, *ad ann.* 1139. Yves de Chartres, *epiſt* 223, 242. Le Braſſeur, *hiſt. civile & eccléſ. du comté d'Evreux.*

AUDOFLEDE, ou AUDEFLEDE, fille de CHILDERIC I, roi de France, & ſœur de *Clovis*, dit *le Grand*. Jornandés ſe trompe en ſoutenant qu'elle étoit fille de ce dernier. Elle fut mariée à *Théodoric*, roi des Oſtrogoths en Italie, avant la fête de Noël de l'an 496. Ce qui témoigne qu'elle ne pouvoit pas être fille de Clovis, né ſeulement vers l'an 467. Elle a été mere de la reine *Amalaſonthe*, ſi illuſtre par ſon mérite. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2 *hiſt.* Jornandés, *hiſt. Got.* Valois, *de geſt. vet. Franc.* Le P. Anſelme.

AUDOVERE ou ANDEVRE, reine de France, étoit femme de *Chilperic I*, qui eut d'elle *Théodebert*, *Merouée*, *Clovis*, *Baſine* & *Childeſinde*. Le roi étoit amoureux de Frédegonde, demoiſelle d'Audovere. Aimoin & l'auteur des geſtes des François, diſent que cette fille extrêmement adroite, lui perſuada d'être elle-même mareine de Childeſinde; & qu'enſuite elle perſuada au roi d'abandonner Audovere, puiſque ſelon les canons il ne pouvoit plus demeurer avec elle. Alors Chilperic pour cette raiſon, ou pour quelqu'autre que nous ignorons, répudia Audovere, qui ſe retira dans un monaſtère de la ville du Mans. Ceux du pays diſent qu'elle ſe fit religieuſe en l'abbaye du Pré, ou Frédegonde la fit étrangler en 580: d'autres aſſurent qu'elle fut jettée dans un torrent où elle fut noyée. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 28. Aimoin, *l.* 3, *c.* 5. Valois, *de geſt. Franc. T. II*, *p.* 22, 23 & 111.

AUDOUL (Gaſpard) Provençal, avocat au Parlement de Paris, & au conſeil du roi, ſe fit eſtimer de feu M. le duc d'Orléans, qui le mit de ſon conſeil ordinaire. Il eſt auteur d'un *Traité de l'origine de la régale, & des cauſes de ſon établiſſement*, imprimé à Paris, chez Collombat, en 1708, *in*-4°. Cet ouvrage eſt curieux & ſavant; il contient huit livres. On y trouve entr'autres une *Diſſertation ſur l'authenticité du canon* 22, *diſtinct.* 63 *de la premiere partie du droit canonique*. Les cardinaux Baronius & Bellarmin, & quelques autres écrivains habiles, même en France, avoient rejetté ce canon, & le ſynode dont il y eſt parlé. M. Audoul a attaqué & diſcuté leurs preuves avec beaucoup de force & de ſagacité; & il a fait voir que Baronius n'a pas toujours été d'accord avec lui-même ſur cette matiere. En 1710 il y eut un bref du pape, daté du 18 janvier, qui condamne ce traité de la régale. Mais ce bref a été ſupprimé ſur le réquiſitoire de M. l'avocat général du roi au Parlement de Paris, du premier jour d'avril 1710.

☞ AUDRADE, chorévêque de Sens ſous l'archevêque Venilon, dans le IXe ſiécle, s'eſt rendu fameux en ce ſiécle par ſes viſions, ou révélations, moins réelles, comme il paroît, qu'affectées, mais qu'il ſavoit ſoutenir avec un certain air impoſant. Il fit paſſer ce génie dans quelques écrits de ſa façon qui firent du bruit. Ce même génie décidoit de ſes voyages, & ce fut ſur une viſion qu'il entreprit celui de Rome en 849. Il y préſenta au Pape Léon IV ſon poëme intitulé *ſons vitæ*, en vers héroïques, que Caſimir Oudin a publié avec quelques autres auteurs de France & de Belgique, qu'il fit imprimer en 1692 *in*-8°. Le pape reçut cet ouvrage avec vénération. De retour à Sens, Audrade fut appellé au concile qui ſe tint à Paris au commencement de novembre de la même année 849. Il y fut dépoſé, lui & tous les autres chorévêques de France. Audrade vivoit encore au mois de novembre 853. Son ouvrage le plus connu eſt un recueil de viſions, ou révélations. André du Cheſne y ayant remarqué quelques traits hiſtoriques, en fit imprimer des extraits au II volume de ſes hiſtoriens originaux. Ce qu'il en a publié contient les chapitres 8, 9, 15 & partie des 18 & 24. Albéric, moine de Trois-Fontaines, en a fait auſſi paſſer quelques morceaux dans ſa grande chronique. On voit par ce qu'on en a imprimé, que ce ſont de pieuſes fictions que l'auteur ſe croyoit permis d'employer pour porter les princes regnans à faire la paix & à rétablir le bon ordre en toutes choſes. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome V, pag. 151, & ſuiv. Caſimir Oudin eſt tombé dans pluſieurs mépriſes au ſujet d'Audrade & de ſon poëme: elles ſont relevées dans l'ouvrage que je viens de citer, & d'où j'ai extrait ce que j'ai dit de ce viſionaire.

☞ AUDRAN. La famille qui porte ce nom ſi connu des amateurs des beaux arts, a commencé par *Adam* Audran, maître paulmier à Paris, dont la naiſſance peut être rapportée à l'an 1520 environ. *Adam* laiſſa pour fils unique

LOUIS I, né vers 1568. Son habileté à jouer à la paulme, le fit connoître de Henri IV qui aimoit cet exercice. Ce prince ſe plaiſoit à faire des parties de paulme avec lui, & ſouvent il le prenoit pour lui ſervir de ſecond. Le roi lui donna un terrein au fauxbourg S. Germain, ſur lequel il fit bâtir le jeu de paulme de l'Etoile, qui en 1688 paſſa aux comédiens François, leſquels y firent conſtruire leur théâtre. Ce prince le nomma enſuite un des principaux officiers dans ſa louveterie. Audran mourut au ſiége de la Rochelle en 1628, âgé de ſoixante ans, laiſſant pour fils *Charles* & *Claude* I, qui ſuivent.

CHARLES né à Paris en 1594, après avoir appris le deſſin, s'appliqua à la gravure. Pour ſe perfectionner, il paſſa en Italie où il fit les premiers eſſais de ſes talens. De retour à Paris, il apprit la gravure à ſon frere *Claude*. Juſque là Charles avoit marqué ſes œuvres d'un C. Mais comme ils ſe ſeroient confondus avec ceux de ſon frere Claude, Charles prit la lettre K, & laiſſa à ſon frere la lettre C. (C'eſt par cette raiſon que pluſieurs auteurs l'appellent Karles Audran.) On a de cet excellent graveur au moins 130 morceaux d'après l'Albane, Baugin, Bloemaert, Annibal Carrache, Champagne, Chauveau, Piétre de Cortone, Ciro-Ferro, Cretey, le Dominiquin, Errar, Eſprit, le Guide, Mellin, Mutian, Palme, Perrin del Vaga, Polidore, Pomérange, Ruggirius, Sacchi, San-draert, Stella, le Sueur, le Titien, Vajanus, le Valéſio, Claude Vignon, Simon Vouet, &c. M. de Marolles, ainſi que d'autres en parlent avec éloge; mais en le confondant quelquefois avec ſon frere Claude. Charles mourut à Paris, ſans avoir pris d'alliance, en 1674, âgé de 80 ans.

CLAUDE I, né à Paris en 1597, après avoir appris de ſon frere aîné la gravure, alla s'établir à Lyon, où il s'occupa à graver nombre de planches d'après Piétre de Cortone, Tempeſte, &c. & d'après ſes propres deſſins. Il gravoit avec aſſez de goût, mais d'une façon inférieure à ſon frere. Il mourut à Lyon le 18 novembre 1677, âgé de 80 ans, laiſſant de ſa ſeconde femme, entr'autres enfans, *Germain*, *Claude II*, & *Girard*.

GERMAIN, né à Lyon le 6 décembre 1631, quitta ſa patrie pour venir à Paris auprès de ſon oncle *Charles*, dont la réputation augmentoit chaque jour. Après s'être formé ſous les yeux d'un ſi bon maître, il retourna à Lyon, où il grava divers ſujets, & pluſieurs portraits; ſon mérite le fit nommer adjoint & profeſſeur de l'académie formée à Lyon, à l'inſtar de celle de Paris. Il mourut à Lyon le 4 mai 1710. S'il n'a pas laiſſé à la poſtérité des ouvrages ſupérieurement exécutés, au moins doit-on lui ſavoir gré d'avoir donné le jour à quatre illuſtres artiſtes, ſavoir, *Claude* II, *Benoît* I, *Jean* & *Louis* II, dont nous parlerons ci-après.

CLAUDE II, ſecond fils de *Claude* I, graveur à Lyon, naquit dans cette ville le 27 mars 1639. Après avoir appris les premiers élémens du deſſin ſous ſon pere, *Germain* ſon frere, & François Perrier peintre & graveur de l'académie royale de peinture à Lyon, il vint à Paris ſe perfectionner ſous ſon oncle *Charles*. Décidé pour la peinture, il entra aux Gobelins chez M. le Brun, qui l'employa dans les ouvrages de peinture qu'il faiſoit à l'of-

Digitized by Google

calier de Verſailles, & ſur-tout dans les quatre grands tableaux des batailles d'Alexandre. Les égliſes de Notre-Dame & des Chartreux de Paris poſſèdent de ſes ouvrages. Il fut reçu à l'académie royale de Paris le 27 mars 1675, élu adjoint à profeſſeur le 3 juillet 1676, & profeſſeur le 29 novembre 1681. Preſque tous les auteurs le confondent avec *Claude* ſon neveu, qui étoit peintre auſſi; mais il faut obſerver que l'oncle étoit peintre d'hiſtoire, & le neveu peintre en décorations. Nous en parlerons ci-après. Il mourut à Paris le 4 janvier 1684, ſans avoir été marié.

GIRARD, que tout le monde a nommé mal à propos GERARD, naquit à Lyon le 2 août 1640. Il quitta ſa patrie pour venir ſe former à Paris. Il entra, ainſi que ſon frere *Claude* II, chez M. le Brun, pour ſe perfectionner dans le deſſin: mais Girard ſe décida pour le burin. A 25 ans il partit pour l'Italie, & ſe fixa quelque temps à Rome, où il grava pluſieurs morceaux, entr'autres le portrait du Pape Clément IX, qui commença à lui faire une brillante réputation. Louis XIV informé des talens de cet excellent artiſte, le rappella. Il revint à Paris, où il exécuta ces morceaux qui feront à jamais l'éloge du pouvoir de l'art & de la conſtance de l'artiſte. On veut parler des quatre batailles d'Alexandre, ſorties du pinceau de le Brun. Son plus bel ouvrage que l'on puiſſe citer après celui-là, eſt la coupole du Val de grace, en ſix feuilles, gravées d'après Mignard. Son talent ſupérieur le fit nommer graveur ordinaire du roi, penſionnaire de ſa majeſté, & conſeiller de l'académie royale de peinture le 29 novembre 1681. On a de lui un œuvre conſidérable, d'après le Brun, le Carrache, Charmetton, Cornu, Piétre de Cortone, Courtois, Coypel, Cyro-Ferro, le Dominiquin, de la Fage, Faucus, Georgi, Girardon, Guaſpre, le Guide, Lanfranc, le Mens, de Marſy, Pietre Mignard, le Pouſſin, Raphaël Urbain, Romanelli, Rubens, le Sueur, Teſſelin, le Titien, Verdier, &c. Cet artiſte un des plus grands que la France ait produit, mourut à Paris le 26 juillet 1703, âgé de 63 ans. Il n'a laiſſé d'Héléne Licherie, qu'*Héléne* Audran, femme en premieres noces du ſieur Caquet, threſorier du roi, fermier général, & Ecuyer conſeiller-ſecrétaire du Roi, &c. & en ſecondes nôces du ſieur Pageaut, ſecrétaire du roi. Elle eſt morte le 7 août 1756, âgé de 78 ans, ne laiſſant qu'un fils de ſon premier mariage.

CLAUDE III, autre fils de Germain, né à Lyon le 25 août 1658, ſuivant l'exemple de ſon pere & de ſes oncles, vint dans la capitale perfectionner le talent qu'il ſe ſentoit pour la peinture. Un goût décidé le porta aux groteſques & arabeſques; genre de peinture, en uſage chez les Romains, & renouvellé par Raphaël. Son génie fécond & admirable, embraſſa toutes les parties ſuſceptibles de ce genre de compoſition. Il a enrichi de ſes ouvrages, Verſailles, la Ménagerie, Meudon, la Muette, Sceaux, Anet, Gros-Bois; & à Paris les hôtels du grand Prieur au Temple, de Toulouſe, de Bouillon, d'Antin, de Verrue, & les maiſons de MM. de Moras & de la Faye. Un de ſes principaux ouvrages, que l'on peut citer comme le chef-d'œuvre de ſon génie inventif, eſt le recueil des 12 mois de l'année, caractériſés par les Divinités qui y préſident avec leurs attributs. Ces deſſins furent faits pour être exécutés en tapiſſeries pour la reine, & on les connoît ſous le titre de *portieres*. Son talent ſupérieur le fit nommer peintre & deſſinateur du roi. Sa majeſté lui donna la place de concierge du Palais du Luxembourg le 5 juillet 1704. Ce fut en ce palais qu'il mourut, ſans avoir été marié, le 27 mai 1734, âgé de 75 ans. Gillot avoit placé chez lui Antoine Wateau, pour le perfectionner.

BENOÎT I, autre fils de *Germain*, né à Lyon le 23 novembre 1661, apprit le deſſin & la gravure ſous ſon pere. La réputation de Girard ſon oncle l'attira à Paris à l'âge de 17 ans. On peut dire que tout ce qui eſt ſorti de ſa main a été jugé digne des plus grands applaudiſſemens; auſſi l'a-t-on régardé comme le premier graveur après Girard ſon oncle. Il étoit conſeiller de l'académie royale de peinture & de ſculpture dès 1715, graveur ordinaire du roi, & penſionnaire de ſa majeſté. Il a beaucoup travaillé d'après l'Antique & d'après l'Albane, Claude & Benoît Audran, A. Benoît, Bon Boullogne, le Brun, Michel-Ange de Caravage, Corneille le jeune, Antoine & Charles-Antoine *Coypel*, Dieu, le Dominiquin, le Febvre, Fouché, Hallé, Rudolf Huber, Vanden-Bogiert, Matot, Michel-Ange Buonarroti, Mignard le jeune, de la Monce, Nanteuil, Parmenſier, Parrocel le fils, Pouſſin, Rubens, le Sueur, de Tourniere, Wander-Werf, Verdier, Paul Véroneſe, Vivien, &c. Il mourut garçon à Louzouer, diocèſe de Sens, le 2 octobre 1721, âgé de 60 ans.

JEAN, autre fils de Germain, naquit à Lyon le 28 avril 1667. Il fut éleve de ſon pere. Il quitta bientôt ſa patrie pour venir chez ſon oncle Girard ſe perfectionner dans la gravure, pour laquelle il ſe ſentoit un goût décidé. Il grava ſa premiere planche à l'âge de 20 ans, & depuis cet âge juſqu'à 87 ans, le burin ne lui eſt ſorti des mains que lorſqu'il n'a pu le ſoutenir. En 1708 le 30 *juin* il entra dans l'académie royale de peinture & ſculpture. Sa réputation lui fit donner le titre de graveur du roi, & de penſionnaire de ſa majeſté; & en cette qualité il eut dès 1707 un logement à l'hôtel royal des Gobelins. Les petites batailles d'Alexandre, ſon Eſther, ſon Athalie, le couronnement de la reine, ſont autant de preuve de la délicateſſe de ſon burin & de ſa conſtance pour le travail. Il n'y a point de belles entrepriſes, où il n'ait donné des marques de ſon ſavoir. Il a gravé pluſieurs morceaux du cabinet du roi, de celui de M. Crozat, de la galerie du Luxembourg, de celle de Verſailles. Pour le portrait nous avons de ſa main ceux de ſa majeſté, de l'électeur de Baviere, de Rubens, de Noël Coypel, & de M. *Coyzevox*, que l'on voit toujours avec admiration. Les auteurs d'après leſquels il a travaillé ſont l'Albane, Claude Audran, A. Benoît, Boizot, Louis de Boullogne, le Brun, Annibal Carrache, Elizabeth Chéron, Chryſtophe, le Clerc, Michel Corneille, Piétre de Cortone, Noël & Antoine & Charles Coypel, Dieu, le Dominiquin, De la Foſſe, Galloche, Garcia, Garnier, Ghezzi, Gillot, Gobert, Vanden-Bogaert, Jouvenet, Largilliere, Lély, Licherie, Carle-Maratte, De Mareuil, Michel-Ange Buonarroti, Mignard le jeune, Jean-Baptiſte & Jean-Marc Nattier, Parrocel le fils, Picard, Pouſſin, Ranc, Reſtout, Rigaud, Rubens, Sylveſtre, le Sueur, Tortebat, Trévisani, Vander-Kabel, Vandick, Verdier, Vigier, Vivien, d'Ulin, Wan-Kent, Watteau, &c. Il eſt mort à Paris, le 17 juin 1756, dans ſa 90ᵉ année, regreté des artiſtes, des amateurs & des gens de bien, qui eurent pour lui l'eſtime la plus conſtante. De quinze enfans qu'il avoit eus, trois lui ſurvivent; l'aîné BENOÎT III eſt Graveur, le ſecond *Michel*, eſt un des entrepreneurs des tapiſſeries de la couronne en la manufacture royale des Gobelins; le troiſiéme *Gabriel* ancien négociant dans les iſles.

LOUIS, dernier fils de Germain, naquit ainſi que ſes freres, à Lyon le 7 mai 1670. Il vint comme eux à Paris, pour perfectionner ſon gout pour la gravure. On a de lui, entr'autres morceaux, les œuvres de miſéricorde en 7 feuilles d'après Bourdon, & le cadavre d'après Houaſſe. Il mourut ſubitement à Paris vers 1712, chez ſon frere *Claude*, au palais du Luxembourg. Il n'a point été marié. * *Extrait de la Vie & du Recueil des œuvres des SS. Audran que l'on donnera inceſſament au public.*

AUDRI (Saint) archevêque de Sens, *cherchez* ALDRIC.

AVEIN, bourg des Pays-Bas dans le Luxembourg. Il eſt devenu célébre par la bataille que les François y gagnerent ſur les Eſpagnols le 20 mai de l'an 1635. L'armée de France étoit commandée par Gaſpard de Coligni, maréchal de Châtillon, & par Urbain de

Maillé, maréchal de Brezé. Celle des Eſpagnols avoit à ſa tête le prince Thomas de Savoye, & le comte de Bucquoi, qui prirent la fuite, abandonnant le champ de bataille, & un très-grand butin aux vainqueurs. * *Mémoires du temps.*

AVEIRO, *Aveirum*, *Lavara*, ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province de Beira, ſur l'étang de la riviere de Vouga, à une lieue au-deſſous de ſon embouchure dans l'Océan, avec un petit port qui y fait cet étang, & un beau pont, à une lieue de l'Océan, à ſix lieues de Porto, & à neuf de Conimbre. Cette ville eſt dans une vaſte campagne, très-bien arroſée, & fertile en toutes choſes. Il s'y fait une ſi grande quantité de ſel, qu'on en a de quoi fournir deux ou trois provinces. Le port eſt très-peu de choſe: il n'y a que les bâtimens médiocres, qui ne tirent que huit ou neuf pieds d'eau, qui y puiſſent entrer; encore faut-il que ce ſoit dans le temps de la pleine mer, & ſous la conduite des pilotes du lieu. Alfonſe III roi de Portugal, accorda en 1265 ce privilége ſingulier à cette ville, qu'il n'eſt permis à aucun étranger, non pas même à des perſonnes du ſang royal, d'y paſſer la nuit ſans la permiſſion du magiſtrat. La poſterité des ducs d'Avéiro, qui furent auſſi ducs d'Abrantes, ſortis des rois de Portugal, eſt rapportée ſous le mot ABRANTES. * Fernand Alvarez. Sevo. Baudrand.

AVELLA, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec titre de marquiſat Elle eſt peu conſidérable, à quatre milles de Nole, & à quinze de Naples, du côté de Bénévent. *Voyez* ABELLA.

AVELLANEDA (Fernandez d') *cherchez* CERVANTES SAAVEDRA (Miguel.)

AVELLAR (François d') Portugais, profeſſeur en théologie, doyen de la cathédrale de Portalégre, & en 1580 grand-prieur de l'ordre militaire d'Avis, a écrit en portugais de l'origine de cet ordre. * *Mém. de Portugal.*

AVELLAR (André d') Portugais, né à Lisbonne, chanoine de la cathédrale, & profeſſeur de mathématiques à Conimbre, vivoit en 1590. Il a fait imprimer une chronologie, ſous le titre, *O repertorio dos tempos.* * *Mém. de Portugal.*

AVELLINO, que les auteurs Latins nomment *Abellinum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & la principauté ultérieure, avec titre de principauté, qui appartient à la maiſon de Caraccioli, & évêché ſuffragant de Bénévent. Elle a été preſque ruinée par un tremblement de terre, le 8 ſeptembre 1694. *Voyez* CARACCIOLI. * Léandre Alberti. Baudrand. Sanſon.

AVE-MARIA, nom d'un couvent de religieuſes de ſainte Claire à Paris, appellées ainſi parcequ'elles ſe ſervent de ces paroles de la ſalutation angélique pour ſaluer les perſonnes qui veulent leur parler. Elles menent une vie très-auſtère, ne mangent jamais de viande, ne portent point de linge, ſont couchées très-durement & preſque debout, marchent nuds piés, ſe relevent à minuit pour prier, gardent un ſilence perpétuel, ne vivent que des aumônes des fidéles, & n'ont d'autre reſſource dans leur pauvreté que la providence. Elles furent établies en l'an 1484, & ſuccéderent aux religieuſes du tiers ordre de S. François, que Louis XI avoit unies l'an 1461, avec des femmes veuves nommées *Beguines*, fondées par S. Louis. Charlotte de Savoye, femme de Louis XI, a fait bâtir enſuite l'égliſe & le monaſtère des filles; & Charles VIII ſon fils, fit bâtir le cloître des moines, habité aujourd'hui par des Cordeliers. L'égliſe de l'*Ave-Maria* fut dédiée par Denys du Moulin, évêque de Paris, qui mourut en 1447, & fut enterré dans le chœur de la cathédrale.

AVENAI, que les auteurs Latins nomment *Avaneum* & *Avenacum*, petite ville de France en Champagne. Elle eſt près de la riviere de Marne, à quatre ou cinq lieues de Reims. Ce que cette ville a de plus conſidérable, eſt le monaſtère de S. Pierre, fondé vers la fin du VII ſiécle par S. Gombert frere de S. Nivard, archevêque de Reims, & par Berthe ſa femme. Ce ſont des religieuſes de l'ordre de S. Benoît qui occupent ce monaſtère, où il y a toujours eu des abbeſſes d'une naiſſance diſtinguée. Les bâtimens du monaſtère ſont grands & beaux; pour les jardins, celui qu'on nomme le Breuil, eſt regardé comme le plus beau qu'il y ait dans aucune maiſon religieuſe, en France. Il y a auſſi à Avenai des chanoines ſéculiers. * Sanſon.

AVENCHES, *cherchez* AVANCHES.

AVENÇON, *cherchez* AVANÇON (Guillaume d')

AVENDANNA (Pietro Nugnes) juriſconſulte d'Eſpagne, qui vivoit vers l'an 1540, eſt loué par Covarruvias, Antonio Padilla & autres. Il a écrit *Dictionarium hiſpanum vocum antiquarum, quibus partitarum leges & cæteræ regiæ conſtitutiones utuntur. De exequendis mandatis regum Hiſpaniæ, quæ rectoribus civitatum dantur, &c.* que ſon fils Diego de Avendanna fit imprimer à Salamanque. * Nic. Antonio, *bibl. ſcript. Hiſp.*

AVENDANNA (Alfonſe) religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XVI ſiécle, étoit de Bénévent, petite ville autrefois du royaume de Léon, & à préſent de l'Eſtrémadure de Portugal, & paſſa pour un des plus excellens prédicateurs de ſon temps. Il laiſſa des commentaires ſur l'évangile de S. Matthieu, & ſur le pſeaume 118. Il mourut le 11 octobre de l'an 1590. * Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.*

AVENDANNA (Chriſtophe) Eſpagnol, religieux de l'ordre des carmes dans le XVII ſiécle, fut eſtimé par ſes ſermons & par ſes écrits, dont on a imprimé une partie après ſa mort: comme *Aurea corona ſanctuarii. Litaniæ æterni patris luminum, &c.* Il mourut à Madrid en 1628 ou 1629. * Alégre, *in parad. carmel.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſp.*

AVENDANO (Diego d') jéſuite Eſpagnol de Ségovie, étoit à Lima dans le Perou, & déja maître-ès-arts, quand il ſe fit jéſuite. Il y enſeigna long-temps la philoſophie & la théologie, & il gouverna le collége de Chuquito, deux fois celui de Lima, & deux fois la province. On a de lui quelques traités de théologie, l'explication des pſeaumes 44 & 88, &c. Son ouvrage le plus conſidérable & le plus utile eſt ſon *Theſaurus Indicus pro regimine conſcientiæ in iis, quæ ad Indias ſpectant, II tom. in-fol.* à Anvers 1668. * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſ. &c.*

AVENELLES (Pierre) avocat au parlement de Paris, découvrit en 1560, la conſpiration dite d'*Amboiſe*. Il demeuroit au fauxbourg S. Germain à Paris, & la Renaudie, chef de la conſpiration, étoit allé loger chez lui, afin d'être mieux caché. Avenelles s'étant douté de ce qui ſe paſſoit, par le grand nombre de ceux qui venoient viſiter ſon hôte, s'entretint enfin familierement avec la Renaudie, & apprit de lui l'affaire, à laquelle il feignit d'applaudir d'abord. Mais après y avoir fait réflexion, il s'épouvanta de la grandeur du péril & de l'entrepriſe, & alla trouver Etienne l'Alemant, ſieur de Vouzai, maître des requêtes, intendant du cardinal de Lorraine, auquel il découvrit la conſpiration en préſence de Milet, ſecrétaire du duc de Guiſe. *Voyez* AMBOISE. Depuis, Avenelles ſe retira en Lorraine où il eut une charge de judicature, à la recommandation du duc de Guiſe. * De Thou, *hiſt. l.* 24.

AVENNES, *cherchez* AVESNES.

AVENPORT (François d') vulgairement de Sainte-Claire, profeſſeur en théologie à Douai, puis provincial des Récollets d'Angleterre, & chapelain de la reine, vivoit dans le XVII ſiécle Il a donné un excellent ouvrage, intitulé: *Le ſyſtême de la foi*, ou *du concile univerſel*, dans lequel il traite de la regle des principes de la foi, & de pluſieurs autres points importans. Il a encore donné en 1640 une apologie des évêques, & en 1634 un traité de la prédeſtination, des mérites, de l'invocation des Saints, & du culte des images. Tous ces ouvra-

Digitized by Google

ges ſont ſolides, pleins de citations des conciles, des anciens peres, des théologiens, & de raiſonnemens fondés ſur l'hiſtoire, & ſur la pratique de l'égliſe. Il n'outre pas les queſtions de controverſe, & écrit avec ſageſſe, & avec modération : il ne traite pas néanmoins les matieres avec aſſez d'étendue, & paſſe ſouvent de l'une à l'autre. Son ſtyle eſt ſimple, mais clair, & facile à entendre. * Du-Pin, *bibl. des auteurs eccléſ. du XVII ſiécle.*

AVENSON, *cherchez* AVANSON.

AVENT, temps conſacré par l'Egliſe pour ſe préparer à la fête de la naiſſance, ou de l'avenement de J. C. Autrefois on jeûnoit pendant ce temps trois fois la ſemaine; ſavoir, le lundi, le mercredi & le vendredi, depuis la fête de S. Martin juſqu'à Noël. Ce jeûne fut inſtitué dans le premier concile de Mâcon, l'an 851. Le ſamedi n'étoit point de ces trois jours de jeûne, parcequ'on ne jeûnoit point alors ce jour-là, hors pendant le carême. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent que dans le IX ſiécle on faiſoit un carême de quarante jours avant Noël; & quoiqu'il n'y eut point de loi canonique qui l'eut commandé, l'uſage & la pratique en avoient fait comme une loi. Amalarius néanmoins, qui vivoit dans le même ſiécle, témoigne que cette pratique ne regardoit que les perſonnes pieuſes. Il ſe peut faire que ce jeûne n'avoit lieu qu'en certaines égliſes; qu'en d'autres, on y obſervoit ſeulement l'abſtinence de la viande; & qu'ailleurs cela dépendoit de la piété des fidéles. Il y a eu auſſi des temps où les eccléſiaſtiques, de même que les religieux, étoient obligés à ce jeûne; mais les laïcs en étoient exempts. A l'égard des Grecs, il y en avoit qui commençoient le jeûne de l'Avent dès le 15 de novembre; d'autres le 6 de décembre, & d'autres le 20. Ainſi à Conſtantinople, les uns faiſoient l'Avent de quarante jours, les autres de trois ſemaines, & quelques-uns d'une ſemaine ſeulement. * Le P. Thomaſſin, *traités hiſtoriques & dogmatiques des jeûnes de l'égliſe.*

AVENTIN ou AVENTINUS SYLVIUS, douziéme roi des Latins après Enée, ſuccéda à Alladius ſon pere, l'an 3149 du monde, & 886 avant J. C. Il fut tué dans un combat, après trente-ſept ans de regne, & fut enterré ſur cette colline qui a porté très-long-temps dans la ville de Rome le nom de *mont Aventin.* * Denys d'*Halicarnaſſe*, *antiq. rom.* Meſſala. Sextus Victor, &c.

AVENTIN, le mont Aventin, *Aventinus mons :* c'eſt une des ſept collines de Rome. Elle eſt aujourd'hui dans l'enceinte des murailles, & appellée, *la montagne de ſainte Sabine.*

AVENTIN (Saint) né à Bourges, fut attiré à Troyes par la réputation de S. Loup, évêque du lieu, qui le reçut parmi les clercs qu'il formoit pour le ſervice de l'égliſe. Après ſa mort, Aventin fut fait économe de l'égliſe de Troyes; mais l'amour de la ſolitude le fit retirer quelque temps après dans les fauxbourgs de la ville, près d'une fontaine, puis dans une iſle déſerte de la riviere de Seine, à deux lieues de la ville de Troyes. Il y vécut dans une grande auſtérité, y aſſembla une communauté, & y mourut en paix l'an 537, ſelon le P. le Cointe, ou 540 ſelon M. Bulteau, le 4 février. * Gregor. *Turon. de gloria Mart. c.* 68. *Acta ordinis S. Benedict. tom.* 1. Le Cointe, *annal. eccleſ.* Bulteau, *l.* 2. Baillet, *vies des ſaints, le 4 février.*

AVENTIN (Saint) que l'on honore à Châteaudun le même jour que le précédent, avoit été choiſi pour être évêque de Chartres, & même ordonné, après que S. Solemnis, que l'on avoit élu & ordonné malgré lui, eut pris la fuite pour éviter cette dignité. Lorſque celui-ci fut découvert & ramené à ſon égliſe, Aventin fut fait coévêque de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'épiſcopat dans toute l'étendue de ſa juriſdiction. Quelques-uns diſent qu'il ſuccéda à Solemnis, évêque de Chartres, & qu'il ne mourut que l'an 528. En effet, il a ſouſcrit en qualité d'évêque de Chartres au I concile d'Orléans de l'an 511. * *Vie de S. Aventin.* Le Cointe. Sammarth. *Gall. chriſt.* Baillet, *vies des ſaints, le 4 février.*

AVENTIN (Jean) fils de *Jean* Thurmaire, qui tenoit hôtellerie, naquit en 1466 à Abenſperg, ville de Baviere. Il ſe rendit recommandable par ſon ſavoir; de ſorte qu'il obtint des penſions conſidérables de Guillaume & de Louis duc de Baviere, qui l'engagerent à travailler aux annales de ſon pays. Il s'y appliqua avec ſoin, & les conduiſit juſqu'à l'année 1508 : mais ſa mort, arrivée en 1534, l'empêcha de publier cet ouvrage, & d'y mettre la derniere main. Il n'a vu le jour qu'en 1554, par les ſoins de Jerôme Ziegler, profeſſeur en poëſie à Ingolſtad, qui avoue qu'il a retranché des annales d'Aventin pluſieurs invectives outrées contre les eccléſiaſtiques, & beaucoup de narrations fabuleuſes qui étoient hors de propos. C'eſt ce qui obligea ſans doute Nicolas Ciſner à donner en 1580 une nouvelle édition de ces annales. Genebrard & le pere Gautier ſe ſont trompés lorſqu'ils ont aſſuré que Jean Aventin floriſſoit en 1366 : car il n'eſt né que cent ans après. Il ſe maria à l'âge de 47 ans, & rencontra une très-méchante femme, dont il eut un fils qui mourut peu de temps après, & une fille qui lui ſurvécut. Aventin a fait pluſieurs autres livres, outre les annales de Baviere. La congrégation de l'*Index* a retranché pluſieurs endroits de cet ouvrage, & l'a mis au rang des livres qu'on doit lire avec précaution. Le cardinal Baronius en parle déſavantageuſement, *ad ann.* 772. Aventin vécut 68 ans, & mourut en 1534. * *Voyez* Pantaléon, *de illuſtr. German.* Bullart, *acad. des ſciences.* Voſſius, *de hiſt. lat.* Geſner, *in bibl. &c.*

AVENTINUS SYLVIUS, *cherchez* AVENTIN.

AVENTURIERS. On nomme ainſi ceux qui équipent des vaiſſeaux, & font des courſes en mer pour ſe rendre maîtres des bâtimens qu'ils découvrent *lorſqu'ils* ſont les plus forts. On en a vu pluſieurs dans le XVII ſiécle en Amérique, qui ont fait des priſes très-conſidérables ſur les Eſpagnols, & ſe ſont ſignalés par leur courage, comme Pierre le Grand, le capitaine Roc, Jean-David Olonois, Monbars & Morgan. Ces ſortes de pirates, qui ſont ordinairement François ou Anglois, n'ont point de pays certain; leur patrie eſt par-tout où ils trouvent de quoi s'enrichir. Ils prennent ſans ſcrupule tout ce qui ſe rencontre ſous leur main, & ils dépenſent avec profuſion les biens qu'ils ont acquis par violence. On les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres & tantôt eſclaves, ſans qu'ils ſe laiſſent abattre par leurs malheurs, ni qu'ils ſachent profiter de leur proſpérité. Ils s'aſſocient quinze ou vingt enſemble, armés d'un bon fuſil, de deux piſtolets à leur ceinture, & d'un bon ſabre, & en choiſiſſent un d'entre eux pour chef; puis ils s'embarquent ſur un canot, qui eſt une petite naſſelle qui eſt toute d'une piéce, faite du tronc d'un gros arbre. Dans cet équipage, ils vont devant quelque riviere ou port eſpagnol, d'où ils ſavent qu'il doit ſortir des barques; & ſitôt qu'ils en découvrent quelqu'une, ils ſautent à bord, & s'en rendent ſouvent les maîtres. Comme ils y trouvent des vivres & des marchandiſes, ils s'en accommodent; & ayant renvoyé les Eſpagnols, ils tâchent d'augmenter leur nombre ſelon la grandeur de leur vaiſſeau. Avant que de faire quelque nouvelle entrepriſe, ils font une *chaſſe partie*, c'eſt-à-dire, un accord pour le partage du butin que l'on prendra. Les côtes qu'ils fréquentent ordinairement ſont celles de Caraco, de Carthagene & de Nicaragua; l'iſle d'Auba, & ſur-tout vers la ville de San-Jago & celle de Havana. Les plus riches priſes qui ſe faſſent en ces endroits, ſont des bâtimens qui viennent de la Nouvelle-Eſpagne par Maracaybo, où ils vont acheter du cacao, dont on fait le chocolat. Si les Aventuriers prennent ces vaiſſeaux en allant, ils y trouvent de l'argent; ſi c'eſt en revenant, ils enlevent le cacao.

Les

Digitized by Google

Les priſes qu'ils font à la côte de Caraco, ſont des vaiſſeaux qui viennent d'Eſpagne, chargés de toutes ſortes de denrées & de manufactures. Ceux qu'ils prennent au ſortir de Havana, ſont chargés d'argent & de marchandiſes pour l'Eſpagne, comme cuirs, cacao, & tabac. * Oëxmelin, *hiſtoire des Indes Occidentales.*

AVEN-ZOAR ou ABEN-ZOAR, fils de *Zeor*, médecin Arabe, vivoit du temps d'Averroëz & d'Avicenne. On dit que dès l'âge de dix ans il commença d'étudier la médecine, qu'il vécut 136 ans; & que cette longue expérience lui ayant donné une très-parfaite connoiſſance de cet art, il fut ſurnommé *le Sage* & *l'illuſtre.* Averroëz, quoique l'homme du monde le moins prodigue en louanges, parle très-avantageuſement de lui. * Caſtellan, *in vit. medic.*

AVEO ou ABYDOS, *Abydus*, petite ville de la Turquie d'Aſie en Natolie, & ſur le détroit de Gallipoli, avec une forteresſe ſur la côte: c'eſt une *des dardanelles*, nommée *le Château-Vieux*, qui fut bâti par Mahomet II, grand-ſeigneur des Turcs, après la priſe de Conſtantinople, pour défendre le canal au détroit, vis-à-vis d'une autre forteresſe ou dardanelle, que l'on appelle autrement *le vieux Château de Romanie* ou *Seſto.* Les Turcs les appellent *Bogaz-aſſar*, c'eſt-à-dire, *le détroit de la mer.* Ils ne ſont pas éloignés de deux mille pas l'un de l'autre, à l'endroit où le détroit de Gallipoli ſe joint à l'Archipel. Aveo a un aſſez bon port, & eſt environ à 130 milles pas de Conſtantinople. On prend ordinairement Aveo pour l'ancienne Abydos, ville archiépiſcopale de l'Aſie, ſituée ſur l'endroit le plus étroit de l'Helleſpont. Cependant on ne voit aucune marque d'antiquité auprès de ce château; au contraire on trouve d'anciennes ruines à une lieue de-là, du côté du nord, où effectivement le détroit eſt plus reſſerré; ce qui a fait juger à M. Wheler que le vieux château de Natolie eſt bâti non ſur les ruines d'Abydos, mais ſur les ruines de l'ancien Dardanum, dont il conſerve encore le nom. Tite-Live aſſure que les Abydéens ſe voyant aſſiégés ſans eſpérance de ſecours, ſe tuerent tous, ſans épargner ni pere, ni mere, ni femmes, ni enfans. *Voyez* ABYDOS.

AVER (Lambert) jéſuite Allemand, de Bamberg en Franconie, ou, comme dit Sacchin hiſtorien de la ſociété, de Rottembourg, entra chez les jéſuites à Ingolſtad en 1551. En 1558 il ſoutint des thèſes publiques ſur la théologie avec Benoît Pererius, dans la premiere congrégation générale. Il étoit fort aimé de l'archevêque électeur de Mayence; & il fut le premier recteur du collége fondé par ce prince en 1563 dans ſa ville capitale. Le cardinal Commendon ſe ſervit auſſi de lui dans ſes légations, & le mit ſouvent aux mains avec les hérétiques. Dans une de ces diſputes, chez le marquis de Brandebourg, ce prince fut ſi ébranlé, qu'il avoua qu'il s'en falloit peu qu'il ne ſe rendît. Aver étant allé à Rome pour la congrégation générale, où Everard Mercurien fut choiſi pour ſuccéder à S. François de Borgia, mourut à la maiſon profeſſe en 1573, âgé de 40 ans. * Sotwel, *ſcript. ſoc. Jeſu.*

AVERANI (Benoît) né à Florence le 19 juillet 1645, s'appliqua à la lecture des poëtes Italiens & à l'arithmétique preſque dès ſon enfance, & avant de commencer l'étude de la langue latine. Après avoir appris la grammaire chez lui, il étudia la rhétorique ſous le P. Vincent Glaria, jéſuite. Ce pere avoit quelque talent pour la poëſie, mais ſon diſciple le ſurpaſſa de beaucoup; & pour s'y perfectionner encore plus, il lut avec application les anciens poëtes & les orateurs. Il aimoit toujours à recourir aux ſources, ce qui eſt une marque de ſon bon gout, & de la juſteſſe de ſon eſprit; & quand il s'appliqua à la philoſophie après ſon cours de rhétorique, il la puiſa dans Platon qu'il eſtimoit beaucoup, & dans Ariſtote. Il paſſa de ces études à celles de la juriſprudence, de la géométrie, de l'aſtronomie & de la méchanique, qu'il apprit ſans maître. Il embraſſa de plus l'étude de la morale, & rechercha avec ſoin les ſentimens de toutes les ſectes ſur cette partie de la philoſophie. Il mépriſoit celle des cyniques, eſtimoit peu celle d'Ariſtote, & préféroit celle des ſtoïciens. Quand il eut pris le degré de docteur en droit, il s'attacha entierement aux belles lettres; & pour être plus en état d'y faire du progrès, il étudia la langue grecque qu'il avoit négligée juſque-là. Il y réuſſit ſi bien, quoiqu'il l'eût appriſe ſans maître, qu'il ſe rendit capable de l'enſeigner aux autres: & en 1676 il fut fait profeſſeur en cette langue à Piſe. Avant d'avoir cette chaire, il traduiſit en grec Salluſte, & Cornelius Celſus, & fit des vers en cette langue, qui ſont aſſez bien tournés. Depuis qu'il eut commencé à profeſſer, il expliqua les meilleurs auteurs grecs, entr'autres l'anthologie, ſur laquelle on trouve parmi ſes œuvres juſqu'à 86 diſſertations; les tragédies d'Euripide, ſur leſquelles il en a laiſſé 26, & Thucydide, ſur lequel nous en avons 58. Peu d'années après il devint profeſſeur de belles lettres, & fit des leçons ſur Tite-Live, Virgile, & Cicéron, ce qui a produit 51 diſſertations ſur le premier, 45 ſur le ſecond, & 92 ſur le troiſiéme. Ces diſſertations ſe trouvent parmi ſes œuvres. Il avoit une mémoire excellente, aimoit bien les beaux vers, & en récitoit volontiers quand il étoit ſeul. Quoiqu'il n'eût pas étudié à deſſein la théologie, il avoit cependant lu pluſieurs ouvrages des Peres, & les avoit bien entendus. L'anatomie & la médecine, l'architecture & la peinture lui étoient encore plus familieres. Il étoit fort ſtoïcien dans ſes ſentimens & dans ſa conduite, & il préféra toujours ſa patrie aux plus grands avantages qu'on ait pu lui offrir. Il n'a jamais été marié, & il a fait ſur le mépris de l'amour, qu'il étendoit juſqu'à la fuite entiere des femmes, une très-belle élégie, qu'on peut comparer aux meilleures piéces des anciens. Il eſt mort le 28 décembre 1707, dans ſa ſoixante-deuxiéme année. On a recueilli ſes ouvrages en trois volumes *in-fol.* à Florence en 1717. Ils renferment les diſſertations dont nous avons parlé, ſes lettres & ſes poëſies. On a encore de lui des diſſertations italiennes, imprimées à Ravenne en 1707, ſur le quatriéme ſonnet de Pétrarque, récitées dans l'académie de la *Cruſca*, dont il étoit membre. Il étoit auſſi de celle des Arcadiens de Rome. * Creſcembeni, *vite de gli Arcadi, part. 2.* Niceron, *mém. tome 2, page 196.*

AVERNO, en latin, *Avernus* ou *Aornus*, ſelon les Grecs, lac autrefois de la Campanie en Italie, maintenant dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, proche des bayes de Cumes & de Pouzzol. L'empereur Néron entreprit de faire un canal navigable, depuis ce lac juſqu'aux embouchures du Tibre, ſuivant le deſſin que Severe & Celer, deux habiles ingénieurs, lui avoient donné. Pour y travailler, il fit venir ſur les lieux tous les ſoldats qui étoient en garniſon, & tous les criminels qui ſe trouverent dans les priſons; mais cette entrepriſe ne put réuſſir, n'y ayant preſque dans tout cet eſpace, qui eſt de 160 milles, que des montagnes qu'il falloit percer, ou des lieux ſecs, qui ne pouvoient entretenir le courant des eaux ſans tarir. Ce lac exhaloit des vapeurs ſi corrompues, que les oiſeaux qui voloient pardeſſus y tomboient morts, à ce que rapportent les anciens auteurs. Il étoit environné de montagnes & d'une épaiſſe forêt, qui rendoit ce lieu vénérable, ſelon la ſuperſtition des païens. Mais l'empereur Auguſte fit abattre ces bois, & les environs devinrent auſſi agréables qu'ils étoient affreux auparavant. On aſſuroit qu'on n'avoit jamais pu trouver le fond de ce lac: ce qui avoit fait dire aux poëtes, que c'étoit une des ouvertures ou deſcentes de l'enfer; néanmoins le célébre Antoine Doria l'ayant ſondé lui-même, trouva que ſa profondeur n'étoit que de deux cens trente-huit pas. A l'occident de l'Averno, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne, où l'on alloit autrefois conſulter l'oracle; ce qui ſe faiſoit ainſi. Après

avoit immolé des victimes, & fait des ſacrifices aux dieux infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes qu'on lui faiſoit, & qui diſparoiſſoit auſſitôt. On a cru que les Cimmeriens, peuples d'Italie, ſe retiroient le jour dans cet antre, où ils prédiſoient l'avenir à ceux qui les alloient conſulter, & qu'ils n'en ſortoient que la nuit, ne voyant jamais le ſoleil. Pluſieurs aſſurent que ce même lieu étoit la grotte de la ſibylle Cumée ou Cumane. Il y a aux environs des fontaines d'eau tiéde, où l'on trouve de petits poiſſons noirs qui ont un très-mauvais gout. Ceux du lac ſont de la même couleur, & ſentent le ſoufre, comme on le reconnut dans la pêche que Robert, roi de Naples & de Sicile, y fit faire. A l'orient du lac Averno, l'on voit des reſtes d'un ſuperbe bâtiment, qui paroît avoir été un temple dédié à Pluton, ou plutôt un bain, parceque tout proche il y a des eaux très-ſalutaires à ceux qui s'y baignent. * Tacite, *l.* 15. Strabon. Maximus Tyrius. Vibius Sequeſter.

AVERROEZ ou AVEN-ROEZ, nom corrompu d'ABEN ou AVEN-ROSCHC (*fils de Roſch*) médecin Arabe, ſurnommé *le Commentateur*, naquit à Cordoue en Eſpagne, où ſon aïeul & ſon pere avoient été chefs des prêtres & grands juges de ce royaume-là : leur juriſdiction s'étendoit ſur toute l'Andalouſie & ſur le royaume de Valence. Notre Averroëz leur ſuccéda ; il en étoit bien capable, puiſqu'il entendoit fort bien la juriſprudence & la théologie. Après l'étude de ces deux ſciences, il s'attacha à la phyſique, à la médecine, à l'aſtrologie & aux mathématiques. Pendant qu'il occupoit les deux charges qu'il avoit eues de ſon pere, Manſor, roi de Maroc, lui fit offrir celle de juge de Maroc & de toute la Mauritanie, à condition qu'il conſerveroit tous les emplois dont il jouiſſoit en Eſpagne. Il l'accepta & ſe rendit à Maroc ; mais il ſe contenta d'y établir des juges comme ſes ſubdélégués, & s'en retourna à Cordoue. Dans la ſuite on le dénonça comme hérétique ; le roi de Maroc en ayant vu les preuves, fit confiſquer ſes biens, & le condamna au quartier des Juifs. Les inſultes que ces opprobres lui attirerent dans Cordoue, l'obligerent à s'en retirer pour aller ſe cacher dans Fez, mais il fut reconnu & empriſonné. Quelques-uns du conſeil de Manſor opinerent de le condamner à la mort ; mais on ſe contenta de l'obliger à ſe retracter, ce qui fut fait à la porte de la moſquée, après que tous ceux qui y entroient lui eurent craché au viſage. Il reſta dans Fez, & y fit des leçons de juriſprudence ; on lui permit quelque temps après de retourner à Cordoue, & il y vécut miſérablement, privé de biens & de livres. Cependant on le rappella dans la ſuite à Maroc, pour y faire les fonctions de ſa premiere magiſtrature ; & ce fut dans cet emploi qu'il y mourut l'an 1206. C'étoit un homme d'une grande pénétration & extrêmement laborieux. Il ſe ſignala par des commentaires qu'il compoſa ſur preſque toute la philoſophie d'Ariſtote, & par la paſſion qu'il fit éclater pour la perſonne & pour la doctrine de ce philoſophe. Ce ſont ces commentaires qui le firent ſurnommer *le Commentateur*. Ce fut auſſi lui qui traduiſit le premier Ariſtote en arabe, avant que les Juifs en euſſent donné leur verſion, & nous n'avons eu long-temps d'autre texte d'Ariſtote que celui de la verſion latine, qui fut faite ſur la verſion arabique de ce philoſophe. Il a daté ſon commentaire de l'an 1197. Il a compoſé encore d'autres ouvrages : *De natura orbis. De re medica. De theriaca. De diluviis*, &c. Gilles de Rome aſſure qu'étant à la cour de l'empereur Frédéric II, il y trouva deux fils d'Averroëz ; & que ce philoſophe nommoit la religion chrétienne, *une religion impoſſible*, à cauſe du myſtère de l'euchariſtie ; qu'il appelloit celle des Juifs, *une religion d'enfans*, à cauſe des différens préceptes & des obſervations légales ; qu'enfin il avouoit que la religion des Mahométans, qui ne regarde que la ſatisfaction des ſens, eſt *une religion de pourceau* ; & qu'enſuite il s'écrioit, *Moriatur anima mea morte philoſophorum.* * Gilles de Rome, *in quodlib. lib.* 2. Blancanus, *in chron. math.* Vander Linden, *de ſcript. med.* Voſſius, *de philoſ. c.* 14 ; *de ſect. philoſ. c.* 17, § 19 ; *de math. c.* 35, § 22. Jean Pic de la Mirande, *cont. aſtrol.* Caſtellan, *in vit. medic. &c.* Pagi, *crit. in ann.* 1197. Bayle, *diction. crit.*

AVERRUNCUS, dieu des Romains, ainſi appellé du latin *averruncare*, qui ſignifie *détourner*, parcequ'ils croyoient que ce dieu détournoit les malheurs. Les Grecs avoient de ſemblables dieux qu'ils nommoient Ἀλεξίκακοι, *Alexicaques*, Ἀποπομπαῖοι, *Apopompées*, & Ἀποτρόπαιοι, *Apotropées*, c'eſt-à-dire, *qui chaſſent les maux*. Tels étoient Apollon & Hercule. * Varro, *l. 6 de lat. ling.*

AVERSE, *Averſa*, ville d'Italie dans le royaume de Naples & la terre de Labour, avec évêché, auquel on a uni celui d'Atella & de Cumes. Cette ville, qui porte titre de comté, doit ſon origine à Robert Guiſchard, duc de la Pouille & de Calabre, qui la fit bâtir dans le XI ſiécle, pour l'oppoſer à Naples ; on croit que ce fut ſur les fondemens de l'ancienne Atella. Charles I de ce nom, roi de Naples, ruina depuis cette ville, qui s'étoit révoltée contre lui. On la répara bientôt. C'eſt dans le château d'Averſe qu'André de Hongrie fut étranglé. Cette ville eſt bâtie dans une campagne fertile, entre Capoue & Naples. Les voyageurs parlent avec éloge de la nobleſſe d'Averſe, de ſon château, de ſon hôpital, & de l'égliſe cathédrale, où l'on voit une très-belle chapelle de Notre-Dame de Lorette. * Pandolphe Collenucio, *l.* 3 & 5 *hiſt.* Léandre Alberti, *deſc. Ital.* Scipio Mazella, *deſc. del. regno di Napoli.*

AVES, l'iſle d'Aves, *ou* l'iſle des Oiſeaux, *Avium inſula*, iſle de l'Amerique, dans la mer du Nord. C'eſt une de celles qu'on appelle *Antilles* de deſſous le vent. Elle tire ſon nom de la quantité d'oiſeaux que l'on y voit. Il y a encore deux autres iſles de même nom ; l'une dans l'Archipel des Antilles, au couchant de la Guadeloupe, & l'autre dans l'Océan oriental, entre les iſles des Larrons & la terre des Papous.

AVESNES ou AVENES-LE-COMTE, ville des Pays-Bas dans l'Artois, ſur les frontieres de Picardie, avec titre de comté. Elle appartient aux François. C'eſt une ville peu conſidérable, qui a été preſque ruinée dans le XVII ſiécle, durant les longues guerres des Pays-Bas. * Sanſon.

AVESNES, ſur la riviere de Herpſe, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, avec un bailliage royal. C'eſt une petite ville bien fortifiée, & dans un pays fort couvert de bois, à quatre ou cinq lieues de Landrecies, & autant de Maubeuge. Elle eſt au roi de France depuis la paix des Pyrenées, de l'an 1659. *Voyez* les articles 40 & 41 de ce traité. Elle a donné ſon nom à la maiſon d'Aveſnes, dont les ſeigneurs ont été comtes de Hainaut, de Hollande, &c. * Sanſon.

AVESNES. La maiſon d'AVESNES a été autrefois très-illuſtre & très-puiſſante dans les Pays-Bas ; & les ſeigneurs de cette maiſon ont été comtes de Hainaut, de Hollande, de Zelande, &c. BURCHARD d'Aveſnes, (*dont nous parlons à l'article ſuivant*) que d'autres nomment *Bochard*, & d'autres *Baudouin*, fils de JACQUES d'Aveſnes & d'*Ameline* de Guiſe, épouſa en 1212, *Marguerite* de Flandre, ſeconde fille de *Baudouin IX*, comte de Flandre, & VI comte de Hainaut, & de *Marie* de Champagne ; & il en eut JEAN & *Baudouin* d'Aveſnes. Ayant été obligé de ſe ſéparer de cette princeſſe, elle prit une ſeconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon, ſeigneur de Dampierre, fils de *Gui*, & frere puîné d'*Archambaud VIII*, dit *le Grand*, ſire de Bourbon. *Burchard* mourut l'an 1243. L'année ſuivante 1244 la princeſſe *Marguerite* ſuccéda aux comtés de Flandre & de Hainaut, par la mort de *Jeanne* ſa ſœur aînée, qui ne laiſſa point d'enfans ni de ſon premier mari *Ferdinand*, fils de *Sanche* roi de Portugal, ni du

Digitized by Google

ſecond, *Thomas* de Savoye. Il y eut un très-grand procès entre les enfans de *Marguerite*. Ceux du ſecond lit prétendoient que *Jean* & *Baudouin* d'Aveſnes étoient illégitimes, parceque leur pere *Baudouin* étant dans les ordres s'étoit marié ſans diſpenſe. Quoi qu'il en ſoit, les enfans de *Burchard* d'Aveſnes eurent le Hainaut après la mort de leur mere, & les autres la Flandre. C'eſt le roi S. Louis qui fit lui-même cet accommodement. Des juges apoſtoliques avoient déclaré les premiers légitimes en 1249. JEAN d'Aveſnes mourut en 1257. Il avoit épouſé *Alix* de Hollande, ſœur de *Guillaume* comte de Hollande. Il eut de ce mariage JEAN II; *Bouchard*, évêque de Metz, mort en 1296; *Guillaume*, évêque de Cambrai, mort auſſi en 1296; *Gui*, évêque d'Utrecht, qui ſe trouva au concile de Vienne en 1311, & qui refuſa le chapeau de cardinal. Il mourut en 1317. JEAN II, comte de Hainaut, fut auſſi comte de Hollande & de Zelande, & ſeigneur de Friſe par ſa mere. Il épouſa *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri I*, & mourut en 1304. Leurs enfans furent *Jean*, ſurnommé *Sans merci*, comte d'Oſtrevent, qui mourut avant ſon pere, ſans laiſſer d'enfans de *Blanche* de France, fille de *Philippe*, dit *le Hardi*; GUILLAUME, dit *le Bon*; JEAN, ſeigneur de Beaumont, &c. *Henri*, chanoine de Cambrai; & quatre filles. GUILLAUME I, dit *le Bon*, mourut le 7 juin de l'an 1337. Il eut de *Jeanne* de Valois, ſœur du roi *Philippe* de Valois, *Jean*, & *Louis*, morts jeunes; *Guillaume II*, qui fut tué en 1345, par les Friſons, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Jeanne* de Brabant; *Marguerite*, qui porta ces comtés à *Louis* de Baviere, empereur; *Jeanne*, femme de *Guillaume*, premier duc de Juliers; *Philippe*, mariée à *Edouard III*, roi d'Angleterre; & *Elizabeth*, morte ſans alliance. * Aubert le Mire, *donat. piar. l.* 1, *c.* 117, *notit. eccl. Belg. c.* 154, 219, *&c.* Petit. Grotius. Boxhornius, &c.

AVESNES ou AVENNES (Burchard d') mari de *Marguerite*, fille de BAUDOUIN, premier empereur de Conſtantinople, comte de Flandre, de Hainaut & de Namur. Il étoit d'une famille illuſtre des Pays-Bas, & fut élevé à la cour dès ſon bas âge. Il étudia en droit avec tant de ſuccès, qu'on lui confia à Orléans la chaire du droit civil. En conſidération de Philippe d'Alſace, comte de Flandre, il fut fait archidoyen de Laon, chanoine & tréſorier du chapitre de Tournai. Pour jouir avec plus de ſureté de ces bénéfices eccléſiaſtiques, il prit le ſoudiaconat à Orléans à l'inſu de ſa famille; & pour lui cacher davantage cette démarche, il revint en Flandre en habit de cavalier. Quelque temps après, ſe laiſſant entraîner par ſon inclination pour les armes, il renonça à l'état eccléſiaſtique, & fit un voyage en Angleterre, où Richard I le créa chevalier. Baudouin, qui devint empereur dans la ſuite, avant que de paſſer en Aſie, le chargea de prendre ſoin de *Jeanne* & de *Marguerite* ſes deux filles, auſſi-bien que de ſon pays. Aveſnes amaſſa de grandes richeſſes dans ce gouvernement, & il ſut ſi bien profiter de la jeuneſſe de Marguerite & du libre accès qu'il avoit auprès d'elle, qu'il gagna ſon cœur & en profita; il eut enſuite la permiſſion de Mechtilde & des états de Flandre, de l'épouſer publiquement en 1212. Il en eut deux fils, *Jean* & *Baudouin*. Peu après la concluſion de ce mariage, on découvrit qu'il étoit engagé dans les ordres ſacrés: ce qui irrita ſi fort la comteſſe Jeanne, ſœur de Marguerite, qu'elle chercha mille moyens de faire de la peine à Aveſnes. Celui-ci voulant mettre fin à cette perſécution, alla à Rome, & demanda au pape Innocent III l'abſolution pour le paſſé, & une diſpenſe à l'égard de ſon mariage. Le pape lui refuſa le dernier, & ne lui accorda le premier qu'à condition qu'il iroit au Levant pour ſervir une année contre les infidéles. Aveſnes s'y ſoumit, fit un voyage dans la Terre-Sainte, revint en Flandre, & continua de vivre avec Marguerite, malgré toutes les défenſes du pape. Le concile de Latran le mit pour cette raiſon au ban juſqu'à ce qu'il eût repris l'état eccléſiaſtique, & remis Marguerite entre les mains de ſa ſœur. Peu après, Aveſnes mourut en revenant de Rome. On dit qu'il avoit obtenu une diſpenſe; d'autres prétendent qu'il fut tué en chemin. La plupart des auteurs aſſurent que Jeanne le fit arrêter à Gand, & décapiter dans le château de Rupelmonde.* *Annales de Flandre par* Sucyro, *tome I*, *liv.* 8.

AVESNES (Bouchard d') évêque de Metz, fut pourvu de cette dignité en 1283. Il étoit fils de JEAN comte de Hainaut, & ſon courage répondoit à ſa naiſſance. Il défit le duc de Lorraine dans un combat donné au bois de Warrai; & après avoir mis le ſiége devant le château de Pennei, il contraignit ce duc à faire une paix honteuſe. On dit qu'auparavant l'empereur Rodolphe s'étoit mêlé de faire un accommodement entre ces deux princes; & que n'ayant pu obliger ce prélat, il uſa de menaces pour lui donner de la terreur; mais que Bouchard ne perdit rien de ſa fierté, & qu'il oſa même braver cet empereur dans la ville de Mayence, y paſſant à la tête de ſes troupes, enſeignes déployées, & aux fanfares des trompettes. Il mourut en 1296, & fut enterré dans la cathédrale de Metz ſous une tombe de marbre. Pour éterniſer la mémoire des exploits de ce prélat, il fut ordonné que tous les ans, le troiſiéme jour des Rogations, on porteroit en proceſſion ſa banniere & ſa cotte d'armes. * Meuriſſe, évêque de Madaure.

AVESNES (Baudouin d') *cherchez* BAUDOUIN D'AVESNES.

AVESPERG, *cherchez* MUNSTERBERG.

AVEUGLES au Japon, font un corps de ſavans fort conſiderés dans cet empire. Il n'eſt point de grands ſeigneurs ni de ſouverains qui ne ſe faſſent un plaiſir de les avoir auprès de lui; non en qualité de plaiſans pour s'en divertir, mais en qualité de beaux eſprits pour s'inſtruire. Les annales du Japon, les hiſtoires des grands hommes, les antiquités des familles, ſont des titres moins ſûrs que la mémoire de ces gens-là. Ils font une étude particuliere de toutes ces choſes: ils ſe communiquent les uns aux autres ce qu'ils ſavent, & il ſe forme par-là une ſucceſſion de tradition qu'on ne s'aviſe point de révoquer en doute. Ces Aveugles ont des académies où ils prennent des grades; ils s'y exercent non-ſeulement à cultiver leur mémoire, mais encore à raconter ce qu'ils ont appris, à le mettre en chant, & à lui donner tous les ornemens de la poëſie. Enfin ils donnent à ce qu'ils racontent & à ce qu'ils chantent un agrément tout particulier. * Bartholi, *Aſia.* Le pere Charlevoix, *hiſtoire du Japon.*

AUFEIA ou MARCIA, célébre fontaine, qui avoit été conduite à Rome par le roi Ancus Marcius. Pline a fait la deſcription des merveilles de ſa ſource & de ſon cours, *liv.* 31, *chap.* 3.

AUFI (*Mohammed-Ben-Ibrahim*,) auteur d'une grammaire arabique. Il vivoit l'an 315 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUFIDIEN, officier de l'empereur Trajan, ſur la fin du I ſiécle. Ce prince l'envoya dans la Cherſonnèſe Taurique, où il fit mourir le pape S. Clément, l'an 100. * Euſebe, *l.* 3, *hiſt. c.* 29.

AUFIDIENS, famille très-illuſtre à Rome, avoit produit de grands hommes; entr'autres, Cn. AUFIDIUS ORESTES, qui fut conſul l'an 683 de Rome, & 71 ans avant J. C. avec P. Cornélius Lentulus Sura: AUFIDIUS TUCA ou SURA, juriſconſulte & diſciple de Servius: T. AUFIDIUS, orateur, qui vivoit du temps de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement, mais qu'il avoit une merveilleuſe connoiſſance du droit. Il eſt différent d'AUFIDIUS *Namuſa* ou *Mamuſa*, qui fit un recueil de quelques traités compoſés par d'autres, & les mit en un volume, diviſé en CXL livres. Les anciens auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom. * Priſcien, *l.* 8. Seneque, *epiſt.* 30. Pline, *lib.* 3, *epiſt.* 9. Cicéron, *in orat.* Voſſius, *de hiſt. lat. lib.* 2,

cap. 22. Bernardin Rutilius, *in vit. juriſc.* Zaſius, &c.

AUFIDIUS (Cneus) citoyen Romain, vivoit vers l'an 654 de Rome, & 100 ans avant J. C. Cicéron dit que quoiqu'il fût aveugle, il étoit très-éclairé dans les lettres. Il écrivit en grec une hiſtoire, qui eſt ſouvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croient que c'eſt le même qui fut queſteur en 635 de Rome, & 119 ans avant J. C. ſous le conſulat de Cæcilius Métellus & de Cotta, & depuis tribun du peuple, en l'année 640, durant laquelle il publia la loi Aufidia. Mais il y a apparence que ce dernier étoit ou l'Aufidius qui avoit été adopté par Cneus, ou quelqu'autre de cette famille. * Cicéron, *Tuſc.* 5. Pline, *l.* 6, *c.* 9; & *l.* 8, *c.* 17. Voſſius, *de hiſt. Grac. l.* 4, *c.* 4.

AUFIDIUS BASSUS, hiſtorien Latin, a vécu du temps des empereurs Auguſte & Tibere. Il écrivit une hiſtoire de la guerre d'Allemagne, & une autre des guerres civiles. Nous avons perdu ces ouvrages, mais nous les voyons allégués par les anciens. Il faut éviter de confondre cet auteur avec d'autres du nom de Baſſus, comme Cœſius Baſſus, Junius Baſſus, & d'autres. * Quintil. *l.* 10. Seneque, *ſuaſ.* 6. Pline, *l.* 3, *ep.* 5.

AUFIDIUS MODESTUS, grammairien, a vécu dans le I ſiécle; d'autres diſent dans le II. Il écrivit des interprétations ſur les paſſages difficiles de Virgile. * Phylargirius, *in l.* 2 *Georgic.* Voſſius, &c.

AUFIDIUS (M. Lurco) c'eſt celui qui trouva le premier l'invention d'engraiſſer des paons; ce qui lui rapporta un profit très-conſidérable. * *Conſultez* Pline, *l.* 10, *c.* 20.

AUFIDIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

☞ AUFRERI (Etienne) dit *Aufrerius Toloſanus*, célébre juriſconſulte, vivoit dans le XV ſiécle. Il fut docteur régent & official, enſuite conſeiller, & enfin préſident au parlement de Toulouſe. On a de lui pluſieurs ouvrages, ſavoir 1. *Repetitio Clementinæ primæ UT CLERICORUM, de officio & poteſtate judicis ordinarii. Acceſſit tract. de poteſtate ſæcularium ſuper eccleſiis ac perſonis & rebus eccleſiaſticis. Item de poteſtate eccleſiæ ſuper laicis & perſonis & rebus eorum, & alia opuſcula*, Paris, 1514. Le premier de ces deux ouvrages eſt auſſi imprimé dans le ſecond tome du recueil intitulé, *tractatus tractatuum juris*, imprimé à Veniſe en 1584, & le ſecond dans le premier tome de cet ample recueil. Ces deux ouvrages ſont fort eſtimés des connoiſſeurs, à cauſe que l'étendue & les droits des juriſdictions eccléſiaſtique & civile y ſont ſoigneuſement examinés à l'égard des conflits de l'une & de l'autre, qui étoient encore fréquens ſous les regnes de Charles VIII. & Louis XII. 2. *Deciſiones curiæ archiepiſcopalis Toloſanæ, dictæ DECISIONES CAPELLÆ TOLOSANÆ. Editio auctior*, à Lyon 1616 *in*-4°. Cet ouvrage, auſſi important que les deux précédens, traite non-ſeulement des matieres eccléſiaſtiques, & de la forme de procéder dans les cours d'égliſe; mais encore de pluſieurs matieres civiles, telles que les contracts, les conventions de mariage & les teſtamens, lorſqu'elles ſe trouvent unies aux choſes eccléſiaſtiques. 3. Des notes ſur l'ancien ſtyle du parlement. 4. *Tractatus de recuſationibus*, imprimé dans le recueil des œuvres de l'auteur, & dans le tome III du *tractatus tractatuum juris*, &c. * Catel, *mem. du Languedoc.* Pontas, *table des auteurs cités dans ſon dictionnaire des cas de conſcience. Mém. Mſſ.*

AUFRID, évêque d'Utrecht, *cherchez* ANFRID.

AUGANS, *cherchez* AGHWANS.

AUGAR, *cherchez* ABGAR.

AUGARRAS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le Breſil, & la province ou gouvernement de Puerto-Seguro. * Laët.

AUGE, le pays d'Auge, ou le pays d'Ouche, comme diſent les Normans, *Augia*, *Algia*, petit pays de France, dans la baſſe Normandie, qui eſt étendu depuis la côte de la mer au ſeptentrion, juſques vers Séez au midi, entre le Lieuvin & le Beſſin. On comprend d'ordinaire en ce pays-là les villes de Séez, Argentan, Falaiſe, Hieſmes, Pont-l'Evêque, & Saint-Sauveur ſur Dive. Ce petit pays eſt fort bon pour le pâturage, & les bœufs y ſont forts & bien gras. On appelle ceux du pays les *Augerons*.

AUGE, ſorte de ſupplice uſité chez les anciens Perſes. On mettoit le criminel à la renverſe dans une *auge*, & après l'avoir lié par les pieds & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre auge, à la réſerve de la tête qui ſortoit par un trou fait exprès. Dans cette poſture on lui donnoit la nouriture néceſſaire, juſqu'à ce que les vers qui s'engendroient de ſes excrémens, lui euſſent ôté la vie en rongeant ſes entrailles, ce qui alloit ordinairement à vingt jours, pendant leſquels il ſouffroit des douleurs incroyables. C'eſt de ce ſupplice que l'eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxerxès. * Prideaux, *hiſt. des Juifs, tome II, page* 2.

AUGE (Daniel d') en latin *Augentius*, né à Villeneuve-l'Archevêque, au diocèſe de Sens, ſuccéda en 1578 à la chaire de profeſſeur royal en grec, vacante par la mort du ſavant Louis le Roi (dit *Regius.*) Il avoit été précepteur de Jean Olivier, fils du chancelier François Olivier. Il mourut en 1595. François Parent lui ſuccéda cette même année dans la chaire de profeſſeur royal en grec. On a de lui les ouvrages ſuivans: 1. *L'Inſtitution d'un prince chrétien*, traduite du grec de Synèſe, évêque de Cyrene, avec une oraiſon de la vraie nobleſſe, traduite du grec de Philon Juif, imprimée à Paris en 1554. 2. Quatre homélies de S. Macaire Egyptien, traduites & imprimées d'abord à Paris, & enſuite à Lyon en 1689. 3. Traduction françoiſe des ſentences & belles manieres de parler des épîtres familieres de Cicéron, à Paris 1556 *in*-8°; c'eſt une traduction de l'italien de Chriſtophe Capharo. 4. Une édition du poëme de Sannazar *de morte Chriſti*, avec des notes, à Paris 1557 *in*-4°. 5. *D. Gregorii Nyſſæ pontificis, magni Baſilii fratris, de immortalitate animæ cum ſua ſorore Macrina dialogus, nunquam ante hac neque græcè neque latinè excuſus, Daniele Augentio interprete.* Paris, 1557 *in*-8°. 6. *Oraiſon conſolatoire ſur la mort du chancelier François Olivier*: à Paris 1560, à Antoinette de Ceriſay ſa femme: *in*-8°. 7. Deux dialogues de l'invention poëtique, de la vraie connoiſſance de l'art oratoire, & de la fiction de la fable; à Paris 1560 *in*-8°. 8. Diſcours ſur un arrêt du parlement de Dole, qui condamne un homme convaincu d'être loup-garou. 9. *Epître à noble & vertueux enfant Antoine Thelin, fils de noble Guillaume Thelin, auteur du livre intitulé*: Opuſcules divins, *en laquelle eſt traité du vrai patrimoine & ſucceſſion que doivent laiſſer les peres à leurs enfans.* Cette épître eſt au commencement des opuſcules divins de Thelin imprimés à Paris en 1565. 10. *Theodori Gazæ encomium canis, additis notis*, 1590 *in*-4°. * La Croix du Maine & du Verdier, *biblioth. franc. Mém. Mſſ.* de M. Groſley, avocat à Troyes. *Mém. Mſſ.* de M. l'abbé Goujet.

AUGEA, fille d'Alæus, *cherchez* AUGÉE.

☞ AUGEARD (Mathieu) écuyer reçu au ſerment d'avocat le 26 novembre 1703, & en 1735 ſecrétaire du roi du grand collége, a donné au public un recueil d'arrêts en trois volumes *in*-4°, intitulé, *Arrêts notables des différens tribunaux du royaume ſur pluſieurs queſtions importantes du droit civil, de coutume, de diſcipline eccléſiaſtique, & de droit public.* Le premier volume imprimé en 1710, contient des arrêts intervenus depuis le 29 mars 1696, juſqu'au 5 juin 1709. Le ſecond imprimé en 1713, commence au 15 juillet 1681, & finit au 5 août 1710. Le troiſiéme imprimé en 1718, commence au 25 janvier 1690, & finit au 14 août 1710: enſorte que l'auteur repaſſe dans chaque volume en partie, ſur le même temps, & l'on voit qu'il a donné ces arrêts à meſure qu'il a eu

Digitized by Google

dequoi en former un volume. Ce recueil eſt utile & eſtimé. L'auteur fut ſecrétaire du ſceau ſous M. Chauvelin, qui fut garde des ſceaux depuis le 17 août 1727, juſqu'au 20 février 1737. Il mourut à Paris le 27 décembre 1751. * M. Boucher d'Argis, *mém. mſſ.*

AUGEAS, *cherchez* AUGIAS.

AUGÉE ou AUGEAS, d'Athènes, poëte Grec, qui compoſa quelques comédies. Il eſt différent d'un autre poëte comique de ce nom, cité par Etienne de *Byzance*; & ce dernier étoit de Tégée en l'iſle de Crete. On ne ſait pas en quel temps ils ont vécu. * Suidas. Etienne de *Byzance.*

AUGÉE ou AUGEA, fille d'*Alæus*, roi d'Arcadie. Hercule la débaucha, & en eut un fils nommé *Telephe.* Alæus en fut tellement irrité, qu'il fit mettre la mere & le fils dans une barque, & les expoſa ſur la mer. On dit que Minerve ſe chargea elle-même de la conduite de ce bateau, qui vint aborder à l'embouchure du fleuve Caycus, dit aujourd'hui *Caſtri* & *Chiai.* Theutras ou Teuthrantes y vit Augea, & en fut ſi charmé, que non-ſeulement il l'épouſa, mais donna encore la couronne à ſon fils Telephe. * Euripide cité par Strabon, *l.* 13.

AUGELA, petit pays d'Afrique dans la Barbarie, eſt dans la partie occidentale du déſert de Barca, aux pieds des montagnes nommées *Meies*, du côté du midi. Il y a quelques habitans dans ce pays, & il y avoit autrefois la ville d'*Augila* ou *Egila.* * Baudrand.

AUGENTIUS, *cherchez* AUGE (Daniel d')

AUGER (Edmond) né à Alleman, village proche de Sezanne dans le diocèſe de Troyes, de parens laboureurs, fut élevé chez un oncle curé, d'où il alla à Lyon trouver ſon frere, qui y exerçoit la médecine, & qui le deſtinant à être jéſuite l'envoya à Rome avec une lettre de recommandation au célébre P. le Févre; mais avec ſi peu d'argent, qu'il fut contraint de demander l'aumone dans une partie du chemin. Ayant trouvé le P. le Févre mort lorſqu'il arriva à Rome, il s'aviſa d'aller avec une écritoire au champ de Flore, où ſe rangent ceux qui font profeſſion d'écrivains; & ayant vu paſſer un jéſuite, il accourut à lui, & lui parla d'une maniere ſi touchante, que ce pere, qui étoit procureur de la maiſon profeſſe, l'emmena avec lui. Quoique le jeune Auger eut fait d'aſſez bonnes études, il accepta néanmoins de ſervir à la cuiſine dans cette maiſon; mais les éloges que les novices faiſoient de ſon eſprit, ayant engagé S. Ignace à le vouloir connoître, il fut bientôt tiré de ce vil emploi, pour entrer au noviciat. On dit que le Saint, après une aſſez longue converſation, lui demanda une épigramme; & qu'Auger l'ayant pris lui-même pour ſujet, il lui demanda s'il croyoit de bonne foi qu'il eût toutes les belles qualités qu'il lui donnoit; à quoi le jeune homme répondit avec ſa vivacité ordinaire: *Ce n'eſt pas là mon affaire; mais ſi vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* Après ſon noviciat, où S. Ignace ſe plut à le conduire avec une attention particuliere, on l'appliqua à enſeigner la poëſie & la rhétorique à Pérouſe, à Padoue & dans le collége romain. On obſerve qu'il ménageoit ſur les exercices de la claſſe le temps de faire le catéchiſme, & qu'il faiſoit dès-lors admirer ſon éloquence par des exhortations dans les rues, ſuivant l'uſage d'Italie; mais ce fut en France qu'il eut particuliérement occaſion de déployer ſes talens. Quelques évêques de ce royaume étonnés du progrès de l'héréſie, avoient demandé du ſecours au pere Laynez, général de la compagnie, qui deſtina auſſitôt Auger pour Pamiers, où il arriva ſur la fin de l'an 1559, avec deux autres jéſuites; & depuis ce temps-là, il ne ceſſa de travailler avec un zèle infatigable, non-ſeulement dans cette ville, mais en pluſieurs autres, quoiqu'il fût expoſé continuellement à être maltraité, ou même à perdre la vie. Le baron des Adrets, dont les cruautés ſont célébres, l'arrêta à Valence en Dauphiné, & le condamna à être pendu; mais le diſcours qu'il prononça ſur l'échelle, attendrit juſqu'à un miniſtre, qui ſe flatant de le gagner, demanda ſa grace & l'obtint, & les catholiques de cette ville trouverent peu après le moyen de le faire évader. Ce danger ne rendit ſon zèle que plus ardent & plus efficace; toute l'Auvergne s'en ſentit, & dans la ſeule ville d'Yſſoire plus de quinze cens huguenots, touchés par ſes diſcours, reconnurent & abjurerent leurs erreurs. La ville de Lyon lui doit encore plus que toutes les autres; ce fut lui qui en 1563 fut chargé de la cérémonie du rétabliſſement de la religion catholique dans cette ville: il dit la premiere meſſe dans l'égliſe métropolitaine, & on admira ſa prudence & ſa modération dans le diſcours qu'il prononça enſuite. Mais ſa charité brilla encore davantage à l'occaſion d'une cruelle peſte, & il eut le bonheur de découvrir & de rendre inutile une nouvelle entrepriſe des huguenots ſur la ville. On ne peut le ſuivre dans toutes les autres villes; il y fut toujours le même, c'eſt-à-dire, un homme également zèlé & prudent. Il prêcha le carême de l'an 1567 devant Charles IX, & en 1575 Henri III le prit pour ſon prédicateur & ſon confeſſeur: ce qui lui attira depuis de fâcheuſes affaires; ces proceſſions de pénitens auſquelles le roi aſſiſta vêtu d'un ſac, ayant déplu à beaucoup de gens, & le blâme en étant tombé ſur le pere Auger. Son attachement à la perſonne du roi le rendit auſſi odieux à tous ceux des catholiques qui étoient entrés dans la ligue. Il pouvoit ſe mettre à couvert des dangers, en acceptant un évêché que Henri III lui offroit; mais il le refuſa conſtamment, & il ſe détermina à demander ſon congé, qu'il n'obtint qu'après des inſtances ſouvent réitérées. Il ſe retira d'abord à Lyon, d'où les ligueurs craignant qu'il ne ramenât à l'obéiſſance du roi une ville où il avoit tant de crédit, l'obligerent de ſortir, & de ſe refugier à Tournon. De-là, ſur un ordre de ſon général, il paſſa en Italie, pour ſe rendre à Rome; mais la nouvelle de la mort du duc & du cardinal de Guiſe y ayant été portée dans ce temps-là même, & le pape s'étant déclaré pour la ligue, ſon général lui donna un nouvel ordre d'aller à Veniſe, & de-là à Boulogne, où il apprit le déteſtable parricide commis contre ſon roi. Il fit enſuite quelque ſéjour à Milan; & étant allé à Côme, il y mourut le 19 janvier 1591, dans ſa 61 année. On aſſure qu'il a converti plus de quarante mille hérétiques. Il a laiſſé quelques ouvrages de controverſe. On connoît auſſi de lui un livre intitulé, *Le pédagogue d'armes, pour inſtruire un prince chrétien à bien entreprendre & heureuſement achever une bonne guerre*, &c. *in*-8°, 1568. Quelques exemplaires portent 1574; mais c'eſt la même édition. * *Voyez* ſa vie par le P. Dorigni, imprimée en 1716.

AUGERI (Gaſpard) eut pour patrie la ville d'Aix: il s'occupa pendant ſa vie à la compoſition de pluſieurs ouvrages hiſtoriques: il ſe qualifioit, protonotaire apoſtolique, & prédicateur du roi. Ses ouvrages ſont: *Le portrait du vrai prélat, le révérend pere en Dieu, Jean-Baptiſte Gault, avec le tableau du vrai chrétien*, Aix, 1643 *in*-8°. *Le tréſor de Lerins, ou abrégé de la chronologie de Lerins, de Vincent Barralis*, Aix 1644 *in*-8°. *La charité perſécutée, ou S. Mitre martyr à Aix, avec un abrégé de l'hiſtoire de cette ville, de ſon temps*, Aix, 1646 *in*-8°. *Vie de S. Honoré*, Aix, 1651. *Vie du ſolitaire Provençal, François Galaup de Chaſteuil*, Aix, 1657. La deuxiéme édit. eſt de 1673. *Vie de Catherine de Jeſus Ranquet, religieuſe urſuline de Lyon*, Lyon, 1670 *in*-4°. *Vie de M. Ignace Cotolendi, de la ville d'Aix, évêque de Metellopolis, vicaire apoſtolique en la Chine occidentale*, Aix, 1673 *in*-8°. Cette vie a été traduite en italien, ſous ce titre: *Vita d'Ignatio Cotolendi, della citta d'Aix, veſcovo da Metellopoli, vicario apoſtolico nella China occidentale, tranſportata del franceſe nel toſcano*,

1681, in Livorno, *in*-4°. Augeri n'écrivoit pas bien, mais ſon motif étoit de louer la vertu, la faire eſtimer, & la faire ſuivre. * Le Long, *biblioth. hiſt. de la France.* Bougerel, *mémoire manuſcrit.*

AUGERI, hiſtorien, *cherchez* AMALRIC AUGERI.

AUGI, viſir du ſultan Mohammed, fils de Malek Schah le Selgiucide, qui trahit ſon maître. *Voyez* l'article de ce Sultan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUGIAN, ville de la province d'Adherbigian. Naſſireddin lui donne 82 dégrés 20 minutes de longitude, & 37 dégrés 8 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herb. *bibl. orient.*

AUGIAS ou AUGEAS, que les poëtes font fils du ſoleil, & roi d'Elide, promit une récompenſe conſidérable à Hercule, s'il vouloit nettoyer ſes écuries qui étoient pleines de fumier, croyant qu'il lui ſeroit impoſſible de le faire. D'où eſt venu le proverbe, *Augiæ ſtabulum repurgare*, quand on veut exprimer quelque choſe qui paroît impoſſible. Hercule en vint pourtant à bout, en faiſant paſſer un bras du fleuve Alphée, & un autre du Penée, dans les écuries d'Augias, qui ſe vit condamné par le jugement même de ſon fils Phyléé, de lui payer ce qu'il lui avoit promis. La colère le porta à bannir de ſes états Phyleus, & Hercule, qui lui fit la guerre, le tua, & mit Phyleus ſur le thrône. * Apollodore, *bibl. l.* 2, *c.* 4. Eraſme, *prov.*

AUGILES, peuples de Cyrene en Afrique, qui n'adoroient point d'autres divinités que les dieux manes, qu'ils reclamoient dans leurs affaires & dans leurs entrepriſes, & par leſquels ils juroient aſſis ſur leurs ſépulcres.

AUGON (le Mont) *Augonius mons*, montagne d'Italie. Elle fait partie de l'Apennin, & eſt ſituée dans le Paveſan. Quelques géographes croient que le mont Augon eſt l'*Auginus* des anciens, que d'autres géographes mettent à *monte Codoro*, qui eſt à la ſource de la Trebbia. * Baudrand.

AUGSBOURG, ville, *cherchez* AUSBOURG.

AUGST, *Auguſta Rauracorum*, village des Suiſſes, dans le canton de Baſle, proche du Rhin, & à trois lieues de Baſle. C'étoit autrefois une ville épiſcopale & conſidérable. La ville de Baſle a profité de ſes dépouilles. * Bourgon, *géogr. hiſt.*

AUGST, *Auguſta*, bourg de France en Picardie. Il eſt ſitué dans la contrée de Vimeu, ſur la côte, environ à deux lieues de la ville d'Eu, du côté du nord. * Baudrand.

AUGURE, *Augurium*, art de deviner l'avenir, & de porter un jugement ſur le ſuccès des entrepriſes, par le vol & par le chant des oiſeaux. On tient que cet uſage eſt venu des Chaldéens & des Grecs, d'où il a paſſé en Toſcane, & de-là chez les Latins & chez les Romains. L'hiſtoire nous apprend que Remus & Romulus prirent les augures pour la fondation de Rome, & même pour décider de celui qui en ſeroit roi. Romulus fonda un collége de trois augures pris de trois tribus. Ils étoient de race patricienne; mais l'an 454 de la fondation de Rome, on en fit cinq plébeïens: enſorte que le collége des augures fut de neuf. Ce nombre demeura fixe juſqu'au temps de Sylla, qui l'augmenta juſqu'à quinze. L'élection des augures appartenoit au peuple; on l'accorda enſuite au collége des augures, qui en ſubſtituoient à la place de ceux qui mouroient. L'an 651 de la fondation, Cn. Domitius Ahenobardus, tribun du peuple, fit paſſer ce droit au peuple par une loi. Sylla rendit au collége le droit d'élire les augures, & Céſar le lui ôta. Après ſa mort, il lui fut rendu par Antoine; mais les réglemens qu'il avoit faits avant été déclarés nuls, le peuple ſe remit en poſſeſſion de choiſir les augures. Enfin, ſous le regne d'Auguſte, le collége nommoit les augures; mais le prince y eut depuis la principale part.

Voici de quelle maniere les augures ſe conduiſoient pour juger de l'avenir. Ils alloient à la campagne dans un temps ſerein, tenant en main un bâton, avec lequel, tournés vers l'orient, ils déſignoient un eſpace du ciel & de la terre, dans lequel ils devoient obſerver ce qui ſe paſſeroit. Ils offroient enſuite un ſacrifice, & faiſoient de longues prieres; après leſquelles revêtus de leur robe augurale, & ayant la tête voilée, ils regardoient fixement vers le ciel, & remarquoient les oiſeaux qui paſſoient dans l'eſpace qu'ils avoient déſigné. Les différentes eſpéces d'oiſeaux, & leurs différens mouvemens, avec la variété de leur chant, faiſoient les bons ou les mauvais préſages. Ils obſervoient auſſi de quel côté venoit le tonnerre, & les différens roulemens, & en tiroient des prédictions. Enfin ils jugeoient de tous les événemens, que l'on regardoit comme des pronoſtiques de l'avenir.

Les Romains ne faiſoient aucune entrepriſe de conſéquence ſans avoir conſulté les augures; ce qui donnoit à ces magiſtrats une grande autorité. Ils arrêtoient les délibérations du ſénat & du peuple, & les entrepriſes des généraux d'armées, en déclarant que les augures n'étoient pas favorables. Ils obligerent même les dictateurs & les autres magiſtrats d'abdiquer leurs charges, en prononçant qu'ils n'avoient pas été élus avec de favorables auſpices.

Voici pluſieurs remarques ſur les divinations & les augures des anciens.

I. Varron met quatre eſpéces de divinations, qu'il tire des quatre élémens; la premiere eſt la pyromantie, qui ſe prend du feu; la ſeconde, l'aëromantie, qui ſe prend de l'air; la troiſiéme, l'hydromantie, qui ſe prend de l'eau; & la quatriéme, la géomantie, qui ſe prend de la terre: chacune de ces eſpéces en a d'autres ſous elle.

II. Les perſonnes qui ſe mêloient de cet art, avoient différens noms, ſelon la maniere dont ils s'y occupoient. *Incantatores*, Enchanteurs, ou ceux qui ſe ſervent de mots. *Arioli*, étoient ceux qui faiſoient des prieres exécrables, & des ſacrifices déteſtables alentour des autels. *Haruſpices*, ceux qui s'attachoient aux heures, ordonnant ce qu'il falloit faire, & qui conſidéroient attentivement tout ce qui étoit au-dedans du corps de l'animal, c'eſt-à-dire, *les parties internes*, comme entrailles, qu'on appelle *exta*: ils prédiſoient là-deſſus, ce qui devoit arriver, & tiroient les conjectures ſur le paſſé, par l'inſpection des os, du ſang, & de certaines marques qu'ils rencontroient. *Pythii*, Pythiens, qui prédiſoient l'avenir, lorſqu'ils étoient remplis de l'eſprit pythonique, c'eſt-à-dire, *du ſerpent d'Apollon*; cette façon d'augurer appartenoit principalement aux filles qui faiſoient profeſſion de virginité. *Voltivoli*, Voltivoles, étoit le nom que portoient ceux, qui, pour changer la complexion de quelqu'un, faiſoient de cire, de terre graſſe, ou d'autre matiere molle, ſon image ou ſa figure, afin que la perſonne repréſentée vînt dans le même état, & eut le même ſort que l'image. Virgile & Ovide font mention de cette eſpéce de maléfice, lequel ceſſoit, quand ils confeſſoient leur crime, ou qu'ils le révoquoient. *Imaginarii* ou *Imagiers*, étoient ceux qui ſe faiſoient de petites idoles en forme d'image, où le diable préſidoit, pour ſavoir les choſes douteuſes. *Conjectores*, Conjecteurs, qui expliquoient les ſonges, & par leur moyen prévoyoient les événemens. *Chiromantici*, Chiromantiens, qui devinent par l'inſpection de la main. *Specularii*, Spéculaires, qui ſe ſervent de miroirs, ou d'autres corps polis & reluiſans, pour repréſenter certains objets, qui les aident à deviner. *Mathematici*, Aſtrologues judiciaires, qui prétendent deviner par le moyen des aſtres & des planetes, étudiant leurs mouvemens & leurs conjonctions. *Genethliaci*, Généthliaques, qui dreſſent les horoſcopes par la conſidération exacte, & une attention particuliere de l'heure & du moment auquel on vient au monde. *Saltatores*, Sauteurs, qui

Digitized by Google

prédiſent un bon ou mauvais ſuccès, par un ſault ou un mouvement inopiné du corps d'une perſonne, ou d'une bête. *Sortilegi*, ceux qui tiroient les billets appellés *ſortes*, ſur leſquels on conſultoit les oracles. *Augures*, Augures, qui tiroient leurs conjectures du vol & du chant des oiſeaux : par le vol, on n'entendoit pas ſeulement celui des aîles, mais auſſi le mouvement & la demarche du pied : c'eſt pourquoi *auſpicium*, l'auſpice, ſe diſoit proprement de la conſidération des oiſeaux, ſavoir, comment ils voloient, comment ils ſe repoſoient, & comment ils ſautilloient.

III. Les Romains étoient ſi adonnés aux augures & aux auſpices, qu'ils ne décidoient de rien, ſoit en paix, ſoit en guerre, en particulier ou en public, qu'ils ne s'en fuſſent ſervis : ces auſpices ſe prenoient par les yeux ou par les oreilles : ainſi l'origine du mot *augurium*, augure, vient d'*avis garrium* ou *avis garritus*, le chant & le ramage de l'oiſeau.

IV. Quand les augures rompoient un deſſein, ils ſe ſervoient de ces deux mots, *alio die*, à un autre jour.

V. Ces deux mots, *vitium* & *calamitas*, vice & calamité, étoient d'uſage dans la cérémonie des augures ; *vitium*, ſe diſoit, quand le tonnere grondoit ; *vitium* & *calamitas*, tout enſemble, lorſqu'il tonnoit, qu'il grêloit & que la foudre tomboit : c'eſt ce qui faiſoit dire *vitio creatus magiſtratus*, un magiſtrat créé avec vice ou défaut, c'eſt-à-dire, avec un mauvais augure, s'il avoit tonné lorſqu'il avoit été créé & choiſi.

VI. Ces mots, *addixit avis*, l'oiſeau l'a promis, ſignifioient un heureux ſuccès. On ſe ſervoit encore de ces termes, *cornix vel corvus fecit rectum*, la corneille ou le corbeau l'a fait bon, pour témoigner que la choſe étoit de bonne eſpérance.

VII. Le lieu où ſe faiſoit la cérémonie de l'augure, ſe marquoit quelquefois ſeulement en l'air avec un bâton augural, (ce qu'ils appelloient *templum*) ou bien on le bâtiſſoit, en prononçant certains termes conſacrés à cet uſage : ce lieu pour lors étoit nommé *locus auguſtus*, lieu auguſte. On prenoit auſſi garde au trémouſſement ou battement des aîles, & à la façon de manger des oiſeaux, que l'on nomme en latin *geſtus* & *guſtatus* ; d'autant que le mouvement du corps, & la façon de manger trop lente ou trop avide, étoient les deux moyens de prendre augure des oiſeaux. Entre ces lieux auguſtes, il y en avoit de plus grands & de moindres ; les uns & les autres étoient quelquefois entourés d'ais, ou de pieux ou de piques ; quelquefois ils étoient décrits ſeulement avec des lignes tracées ſur la terre, ou limitées par de longs cuirs.

VIII. *Fanum*, ſignifioit le lieu que l'augure avoit marqué pour ſes prédictions, après avoir prononcé les termes de ſon art : ce qu'on exprimoit par le participe du préterit *effatus*.

IX. Le verbe *ſpecio* je regarde, étoit un terme augural, ainſi que Varron le remarque ; d'où l'on a nommé *auſpicium*, auſpice, comme qui diroit la vûe & la conſidération des oiſeaux.

X. Les oiſeaux par le chant deſquels on faiſoit l'auſpice, étoient appellés *oſcines*, oiſeaux de chant, comme qui diroit, chantant du bec ; entre leſquels, ceux qui s'étoient fait entendre de bien haut en l'air, *aves ſuper vaganeæ*, oiſeaux ſurerrans.

XI. Les oiſeaux, du vol deſquels on tiroit augure, étoient appellés *alites* ; & s'ils étoient de bon augure, on les nommoit *prepetes*, à cauſe qu'ils s'étoient repoſés de la façon qu'on déſiroit ; ou bien parcequ'ils avoient prédit ce que l'on ſouhaitoit devant qu'on l'eut demandé.

XII. Les oiſeaux qu'on ſurnommoit *oſcines*, étoient particuliérement le corbeau, la corneille, le piver, la chouette, & un certain oiſeau qu'on nomme en latin *parra*. Entre ceux qu'on appelloit *alites*, étoient le buſard, l'oſſifrage, ou le ſanguale, en latin *oſſifraga*, ou *ſangualis*, qui étoit une eſpéce d'aigle ; l'immuſſule, autre eſpéce d'aigle, en latin *immuſſulus*, l'aigle commun, & le vautour, &c.

XIII. Les oiſeaux qui prédiſoient du mal étoient nommés *aves infera* ; quand ils commandoient que l'on fit quelque choſe, ils étoient appellés *aves admiſſiva* ; quand ils défendoient de faire quelque choſe, ils étoient nommés *aves arcula*, ou *inebra aves* ; quelques-uns penſent que l'oiſeau, qui défendoit quelque choſe, a été appellé *clivina avis*, ou *clivia avis*.

XIV. Quand l'oiſeau ne préſageoit rien de bon, on diſoit *avis eſt altera*, l'oiſeau eſt autre ; & quand il promettoit du bien, on diſoit *avis eſt in ſiniſtra*, l'oiſeau eſt du côté gauche : car il eſt à remarquer, que *ſiniſtra auſpicia*, étoient eſtimés heureux d'autant qu'ils permettoient de faire quelque choſe ; ils étoient eſtimés tels, parceque chez les Romains la main gauche étoit de bon augure, & la droite de mauvais, d'autant que la main gauche étoit à leur égard la partie ſeptentrionale, du côté de laquelle ils croyoient que la foudre étoit plus haute & plus proche de Jupiter.

XV. On conjecturoit auſſi ce qui devoit arriver, par la vue des entrailles des victimes, par leur fuite des autels, ou par leurs cris effroyables ; & quand tout cela ne ſignifioit rien de bon, on diſoit, *piacularia*, ou *peſtifera auſpicia*, des auſpices piaculaires, dangereux, peſtiferes.

XVI. Les augures qu'on tiroit du renard, du loup, du ſerpent, du cheval, & d'autres animaux à quatre pieds, étoient appellés *auſpicia pedeſtria*, auſpices pedeſtres. *Caducum auſpicium*, l'auſpice caduque, ou de chute, étoit quand la baguette des prêtres, ou le bonnet, ou la couronne, ou la robe, ou les entrailles, ou quelque autre choſe venoit à tomber par quelque accident, à celui qui prenoit l'auſpice. *Salutis augurium*, l'augure pour le ſalut du peuple, étoit celui que l'on prenoit, pour ſavoir ſi les dieux vouloient qu'on demandât le ſalut du peuple. *Jugi auſpicium*, l'auſpice du joug, étoit quand des bêtes attelées ſe rencontroient, ou quand une bête de voiture faiſoit ſon ordure étant attelée. Il y avoit encore des auſpices qu'on nommoit *auſpicia ex acuminibus*, ou *cæleſtia*, auſpices d'en haut, auſpices céleſtes, ou pris des lieux hauts ; ceux-ci étoient quand il éclairoit, ou quand il tonnoit. *Perennia, orum*, étoient des cérémonies qu'il falloit obſerver dans les auſpices.

XVII. Entre les augures, quelques-uns étoient appellés *oblativa*, quand ils s'offroient d'eux-mêmes, & ſignifioient ce qu'on demandoit ; quelques-uns *impetrata*, quand ils montroient ce qu'on deſiroit, & étoient impetrés, c'eſt-à-dire, obtenus ; & d'autres *ſtativa*, quand ils déſignoient le lieu où il falloit prendre l'augure.

XVIII. Le mot *ſedere* s'eſt pris quelquefois pour *augurium capere*, prendre augure ; parceque l'augure avoit coutume de le prendre étant aſſis : il le prenoit néanmoins quelquefois couché.

XIX. Les augures publics étoient appellés *les interprétes de Jupiter*, & tiroient leurs augures du ciel, des oiſeaux, des animaux à quatre pieds & des victimes. On éprouvoit la victime avant que de l'immoler : ce qui ſe faiſoit en lui arrachant du poil d'entre les cornes, & lui paſſant un fer rouge depuis le front juſqu'à la queue par deſſus le dos ; de plus, on lui jettoit ſur le front une pâte ſalée, faite de pur froment & de ſel. Les foyers & les couteaux étoient auſſi arroſés, & l'on jettoit de l'eau dans l'oreille de la victime, & l'on paſſoit le couteau depuis ſon front juſqu'à ſa queue avant que de la tuer : on jettoit outre cela du vin entre ſes cornes, les ſacrificateurs prononçant certaines paroles myſtérieuſes. Quand on ſacrifioit aux dieux infernaux, on tournoit la tête de la victime vers la terre pour l'immoler ; au contraire, ſi l'on ſacrifioit aux dieux céleſtes, on lui tournoit la tête vers le ciel ; c'eſt la remarque de

Digitized by Google

Myrtilus, au *l.* 1 des Lesb. Servius ajoute ſur le *l.* 6 de l'Enéide, que les anciens obſervoient le même rit pour la main en verſant le vin.

XX. Quand on inauguroit quelqu'un, c'eſt-à-dire, quand on le recevoit pour être aggrégé au collége des augures, on lui faiſoit jurer qu'il ne reveleroit rien des myſtères de l'art.

XXI. Une tempête étoit appellée *ſupremum augurii tempus*, le ſouverain temps de l'augure; & le fort où les augures exerçoient leur art publiquement, étoit appellé *auguraculum*, l'auguracle, ou *arx*, le fort.

XXII. Voici quelques termes dont on ſe ſervoit pour demander réponſe aux augures, & ceux dont ils uſoient pour répondre. Celui qui demandoit parloit ainſi: *Quirite Fabi te mihi auſpicium volo*, (Fabius Quirite, je te veux en auſpice pour moi,) & l'augure répondoit: (je vous ai entendu) *audivi*. Enſuite le demandeur uſoit de ces termes: Dites-moi s'il vous paroît qu'il y aura ſilence, *dicito ſi ſilentium eſſe videbitur*, c'eſt-à-dire, s'il n'y aura point de tonnerre; puis on répondoit, Il paroit qu'il y a du ſilence, c'eſt-à-dire, que l'air eſt calme & tranquille, *ſilentium eſſe videtur*. De plus on interrogeoit de cette maniere: Dites ſi les oiſeaux repaiſſent, *dicito ſi paſcuntur aves*, & l'on répondoit, Ils repaiſſent, *paſcuntur*. Il faut remarquer qu'on enfermoit les oiſeaux ou les pouſſins dans des cages, & qu'à meſure qu'ils en ſortoient, on leur préſentoit de la pâte: & comme ils mouroient preſque de faim, ils ſe jettoient auſſitôt deſſus avec avidité: que s'il en tomboit quelque choſe de leur bec, on répondoit à celui qui faiſoit faire la cérémonie de l'augure, ces mots: *Tripudium ſoliſtimum*, ou *ſolivium*; il y a un trépignement, un réjailliſſement de deſſus la terre, ce qui étoit de bon augure: que s'ils ne mangeoient point, on diſoit: *Pullarius auſpicium mentitur*, celui qui a eu ſoin des pouſſins trompe l'auſpice. Quant au mot *tripudium*, il valoit autant que *terripavium* ou *terripudium*; c'eſt-à-dire, battement de la terre; parcequ'il falloit pour un bon augure, qu'il tombât quelque choſe de la mangeaille des oiſeaux qui frapât la terre. On a ajouté *ſoliſtimum*, comme pour dire *in ſolidum*, ſur la terre ou ſur la pierre dure: car afin que la cérémonie fût en forme, il devoit ſe faire un réjailliſſement de deſſus la terre, de la mangeaille qu'on donnoit aux oiſeaux ou pouſſins; s'ils ne mangeoient pas, ou s'ils ne vouloient point ſortir de la cage, c'étoit un ſigne de grand malheur.

XXIII. *Silentium*, le ſilence, étoit un mot conſacré & propre aux augures, pour ſignifier le calme & la ſérénité de l'air. *Antica pars & poſtica*, ſignifioient les parties du ciel qui étoient devant le viſage de celui qui prenoit l'augure ou l'auſpice, & celles qui étoient derriere lui. Les unes & les autres ſe diviſoient en parties orientales & occidentales, c'eſt-à-dire, celles qui tournoient du côté de l'orient ſe prenoient pour orientales, & celles qui tournoient du côté de l'occident pour occidentales. La raiſon pour laquelle les Romains eſtimoient que les choſes qui arrivoient du côté de la main gauche, étoient de bon augure, & que celles qui arrivoient du côté de la droite étoient de mauvais augure; & qu'au contraire les Grecs eſtimoient que la droite étoit de bon augure, & la gauche de mauvais; c'eſt que les Romains ſe tournoient vers l'orient, & les Grecs vers l'occident: de ſorte qu'aux uns & aux autres le ſeptentrion étoit le côté heureux, comme on l'a déja remarqué. Ainſi les Latins s'accommodant aux Grecs, prennent quelquefois *dextra*, la droite, pour *læva*, heureuſe; & *ſiniſtra*, la gauche, pour *mala*, la mauvaiſe.

XXIV. *Avis canit*, l'oiſeau donne l'auſpice; *malum occinit*, il donne mauvais préſage; *monitus avis*, l'avertiſſement de l'oiſeau; *augur avem conſulit*, l'augure conſulte l'oiſeau; *avium voces, volatuſque interrogare*; *aves ſuſpicere*, conſulter les voix & le vol des oiſeaux, conſidérer leur vol; *nuntiare*, annoncer; *obnuntiare*, rapporter mauvaiſe nouvelle; *ſervare*, ou *de cælo ſervare*, obſerver le temps. De plus, après ces paroles (*Eſte duces ô ſi qua via eſt*) ce qui étoit *oblativum*, devenoit *impetratitum*; & avant que de commencer l'augure on ſe ſervoit de ces paroles: *Jovis pater, ſi mihi es author, urbi populoque Romano, Quiritium hæc ſanè ſorteque eſſe, ut tunc mihi bene ſponſis beneque volueris*. Pere Jupiter, ſi vous m'aſſurez & la ville, & le peuple romain, que les affaires des Quirites demeureront dans leur entier, & ne recevront point de dommage, comme vous me promettez maintenant, & que vous voulez bien l'agréer. Ces paroles s'appelloient *effata*.

XXV. Si l'augure avoit quelque plaie, il ne pouvoit pas exercer les fonctions de ſa dignité augurale: il falloit pour cela qu'il fût dans une parfaite ſanté, tant les Romains avoient d'égard à cette ſcience frivole. Le temps étoit auſſi preſcrit; car ſelon la ſcience des augures, toute ſorte de temps, ſelon eux, n'y étoit pas propre. Les augures ſur le minuit, le ciel étant ſerein, & ſans orage ni vent, déſignoient un hémicycle, c'eſt-à-dire, un demi cercle, marquant leur temple en l'air, avec leur bâton augural, & déterminant les bornes & régions, (c'étoient leurs termes) par où les oiſeaux devoient voler, tant à droite qu'à gauche. La baguette ou le bâton augural étoit ſans nœuds, & courbé par le haut, & s'appelloit en latin *lituus*.

XXVI. Les foudres, les éclairs, les tonnerres, ont encore fait partie de l'art d'augurer & de deviner; d'où eſt venu que les lieux qui avoient été frapés de la foudre, étoient ſacrés, & que l'on poſoit ſur le lieu foudroyé un autel, & comme une petite chapelle ouverte par le haut, que l'on nommoit *puteal*. Le lieu foudroyé & conſacré par l'immolation d'une brebis par les augures, étoit appellé *bidental*, & il n'étoit pas permis de marcher ſur ce lieu: de même, ſi un arbre venoit à être frapé de la foudre, il ſe nommoit *fanatique*. *Strufertarii*, étoient ceux qui accumuloient certains gâteaux appellés *ferta*, qu'ils faiſoient pour l'expiation & pour la conſécration de ces arbres frapés de la foudre. Outre cela on nommoit *loca obſtita*, les places ſur leſquelles la foudre étoit tombée. Pour attirer la foudre, on ſacrifioit à Jupiter *Elicius* ſur le mont Aventin, ſelon l'invention de Numa. Les augures diviſoient les foudres en cette ſorte, en foudres qu'on appelloit *fulmina bruta*, foudres vains & brutes; & en foudres qu'ils appelloient *fulmina fatidica*, foudres fatidiques, c'eſt-à-dire, qui ſervoient aux augures à expliquer l'avenir, ſelon les regles de leur art. Entre ces derniers il y en avoit de nommés *conſiliaria*, qui conſeillent; *poſtulatoria* ou *poſtularia*, qu'on a demandés; *monitoria*, qui avertiſſent; *peſtifera*, qui ſont dangereux; *fallacia*, qui trompent; *demptalia*, *peremptalia*, ou *peremptoria*, qui ôtent & détruiſent les mauvais augures qui ont précédés; *atteſtata*, que l'on a appellés pour témoins; *auterranea*, qui ſont tombés ſur la terre; *obruta*, qui ſe ſont enfouis; *regalia*, royaux; *inferna* ou *infera*, malheureux; *hoſpitalia*, qui ſont ſigne de protection; *familiaria*, qui touchent le ſuccès d'une famille; *auxiliaria*, qui ſignifient du ſecours; & *perverſa*, qui ſont de mauvais augure. On les diviſoit encore autrement, en foudre renverſant, *fulmen dejiciens*; foudre tranſperçant, *fulmen tranſfigens*; foudre ſurprenant & ſoudain, *fulmen corripiens*; & foudre attachant ſur une pointe, comme en fichant, *fulmen infigens*.

XXVII. Les augures faiſoient porter le feu devant eux, & ſe ſont appellés *Pyrfores*, πυρφόροι; & quand ils faiſoient leurs cérémonies, ils étoient couronnés d'olivier ou de laurier, & vêtus de robes blanches; mais auparavant ils ſe diſpoſoient par un bain, & mangeoient le cœur & le foye d'un vautour, d'un corbeau, ou de quelqu'autre animal, dont ils ſe ſervoient pour deviner. Les augures nommés *Fanatiques*, étoient très-défaits; ils avoient la barbe & les cheveux négligés, & portoient une torche ou flambeau allumé à la main. Alors l'augure

la

la tête voilée, & vêtu d'une double robe augurale de pourpre & d'écarlate, ayant les yeux attachés au ciel, conſidéroit attentivement les parties du ciel; & durant qu'il faiſoit ſes prieres, il ſe tenoit debout & dans une poſture immobile.

XXVIII. La dignité des augures étoit en ſi grande vénération parmi les Romains, que ceux qui étoient dans les premieres charges ſe faiſoient honneur d'être admis dans leur collége. Les rois même affectoient d'entendre l'art d'augurer, & ſe l'attribuoient comme digne de leurs perſonnes.

XXIX. Les ſénateurs étoient à Rome les maîtres des auſpices; & le général d'armée, ſoit qu'il fût proconſul, ſoit qu'il fût préteur, l'étoit en fait de guerre; ſi le lieutenant remportoit la victoire, le général, ſous les auſpices duquel il avoit combattu, triomphoit.

XXX. Quoique les magiſtrats ſe mêlaſſent des auſpices, auſſi-bien que les augures, il y avoit néanmoins des différences dans la maniere dont chacun d'eux l'exerçoit. Les augures avoient ſeulement le rapport ſans l'aſpect, & les magiſtrats avoient l'un & l'autre; les augures étoient obligés & contraints d'augurer, & les magiſtrats le faiſoient ſeulement quand ils le jugeoient à propos; les augures annonçoient les aſſemblées, après qu'elles avoient été ordonnées, ou qu'elles avoient été déja faites; & les magiſtrats ſeulement quand on les devoit faire, les augures annonçoient après avoir pris l'auſpice, & le magiſtrat devant & après l'auſpice; trois augures prenoient l'auſpice quand on devoit porter une loi par les curies; & un ſeul magiſtrat ſuffiſoit pour empêcher l'aſſemblée, s'il avoit pris l'auſpice, quoiqu'il fût peu verſé dans cet art.

Il y avoit encore quelques autres eſpéces d'auſpices, ou manieres d'augurer, que l'on appelloit auſſi *divination*, & que l'on pouroit appeller des *arts viſionnaires*; comme, 1°. la *necromantie*, ou *necromance*, qui eſt un art déteſtable, par lequel on communique avec le démon, en l'invoquant pour opérer des choſes extraordinaires, ſur-tout pour évoquer & faire paroître les morts. C'eſt ainſi que la Pythoniſſe, dont il eſt parlé dans le livre des Rois, fit paroître l'ame de Samuël à Saül, par l'art de nécromance. L'on a vu quelquefois dans les grandes villes, & même dans les cours des princes, des nécromantiens: ces mots viennent du grec νεκρὸς, *mortuus*, un mort, μαντις, *vates*, un devin, μαντια divination. 2°. *Antropomantie*, eſt la prétendue ſcience de deviner, en regardant attentivement les entrailles d'un enfant mort, ou d'une autre perſonne. 3°. La *Lecanomantie*, quand on ſe ſert d'un baſſin plein d'eau pour voir les objets ou les perſonnes dont on ſouhaite être inſtruit. Quelques-uns expliquent de ces derniers augures ce qui eſt dit dans l'écriture (*Genèſe*, *chap.* 44, *v.* 5.) que Joſeph ſe ſervoit d'une coupe pour tirer des augures. Le terme hébreu *nachaſch*, נחש ſe prend ordinairement en mauvaiſe part dans l'écriture, de même qu'en latin *augurari*; mais Grotius croit qu'on les peut prendre en bonne part en cet endroit, & qu'apparemment Joſeph ſe ſervoit de la taſſe dont il eſt ici queſtion, lorſque pour ſe préparer à expliquer les ſonges, il répandoit des liqueurs, & faiſoit des ſacrifices à Dieu. Le terme latin *augurari*, ſignifie quelquefois ſimplement, *conjecturer* ou *deviner l'avenir*, ſans aucun mélange de ſuperſtition ni de magie. Ainſi ce paſſage: La coupe dans laquelle mon maître a coutume de tirer augure, *in quo augurari ſolet*, ne veut pas dire néceſſairement une divination défendue & magique, telle qu'étoit celle dont parlent quelques anciens, qui ſe faiſoit par le moyen d'une taſſe pleine d'eau, ou d'autre liqueur que l'on répandoit, & dont on tiroit des augures pour l'avenir: *Diligenter & per aurem vaſorum effundebant*, dit Euſtathe, *in Odiſſ. divinum augurium captantes.* Julius Sirenius parle auſſi d'une coupe divinatoire, dont ſe ſervoient les Aſſyriens, les Chaldéens & les Egyptiens. On la rempliſſoit d'eau, & l'on y mettoit une lame d'argent, ou des pierres précieuſes gravées de certains caracteres; & en prononçant quelques paroles, on invoquoit le démon, qui répondoit auſſitôt du fond de cette eau, par une eſpéce de ſifflement. * Jul. Firm. *de fato*, *cap.* 18 *apud Peter.* Plin, *lib. XXX*, *cap.* 2, fait mention des divinations par le moyen des eaux & des baſſins. 4°. La *gaſtromantie*, quand on emploie un vaiſſeau de verre fait en façon de ventre, plein d'eau, & entouré de bougies allumées, ou d'un ſeau plein d'eau, dans lequel on jette une piéce d'argent. 5°. La *catoptromantie*, lorſqu'on plonge un miroir dans un baſſin plein d'eau, & qu'on y fait regarder à un enfant ou à une femme groſſe qui n'a point encore atteint le neuviéme mois de ſa groſſeſſe. 6°. L'*onychomantie*, quand on ſe ſert de l'ongle du pouce, ou de la main d'un jeune enfant, que l'on couvre de ſuif ou d'huile, pour lui faire voir ce que l'on prétend, après l'avoir tourné au ſoleil. 7°. L'*hydromantie*, quand on regarde avec attention dans l'eau pour y découvrir quelque nouvel objet: ce qui ſe pratiquoit quelquefois avec un miroir. Varron dit que l'hydromantie a été inventée par les Perſes, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en ſont fort ſervi. Ce mot vient du grec ὑδρομαντεία, compoſé de ὕδωρ, *qua*, de l'eau, & de μαντεία, *divination*. 8°. La *belomantie*, ou *belomance*. *Voyez* cette eſpéce de divination à l'article BELOMANCE: il eſt curieux. 9. La *géomantie*, ou pour parler plus ſelon l'uſage, la *géomance*, eſt une eſpéce de divination, qui conſiſte à faire de la main droite & au haſard, des lignes & des points qu'on marque ſur un morceau de papier, ſans les compter; car alors on prétend ſur ces diverſes figures que le haſard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute queſtion propoſée. Quoiqu'il n'y ait rien de plus vain que l'art de la géomantie, il y a eu cependant des chrétiens aſſez mauvais pour employer leur temps & leurs veilles à compoſer des traités ſur cet art frivole. Robert Flud, d'ailleurs aſſez habile homme, s'eſt laiſſé infatuer de la géomance, dont il a fait un gros traité; la géomance de Catan eſt la plus fameuſe de toutes les géomances.

On compte encore pluſieurs autres eſpéces de géomantie, que l'on peut conſulter dans Roſin, dans Dempſter, & dans pluſieurs auteurs modernes, qui ont traité des antiquités romaines.

Il ne faut pas oublier ici quelques autres eſpéces d'augures ou manieres de deviner.

1°. L'*alectoromantie* ou l'*alectryomantie*, conſiſte à mettre du bled ſur les vingt-quatre lettres de l'alphabet, & ſelon les lettres que l'oiſeau piquore, on devine par le moyen du mot que le coq forme.

2°. L'*haruſpicine*, ſe prend dans un ſens plus étroit pour l'*hieroſcopie*, c'eſt-à-dire, pour la façon de deviner dans les ſacrifices & par les choſes ſacrées. La victime étant encore en vie, donnoit auſſi pluſieurs ſignes & moyens de deviner, dans le temps qu'on la produiſoit ou qu'on la conduiſoit à l'autel, quand on la manioit, & quand on verſoit le vin ſur elle. *Extiſpicina*, l'extiſpicine, ou l'inſpection de ſes entrailles, étoit pour deviner par leur mouvement & par chacune des parties de la victime, lorſqu'elle venoit d'être égorgée; on avoit égard particuliérement au foye; c'eſt pourquoi les Grecs l'ont nommée ἐντεροσκοπία, attention, inſpection ſur le foye. Les *haruſpices* ſont ainſi nommés ſuivant quelques auteurs, du mot *haruga*, qui en vieux langage des Latins, eſt le même que *hoſtia*, victime, hoſtie, d'autant que ces haruſpices devinoient par la conſidération des victimes. Pour augurer, ils ne s'arrêtoient pas tout-à-fait à l'inſpection des entrailles; ils y joignoient encore pluſieurs pratiques, que l'on pouroit nommer *attentives* ou d'*attention*; ils conſideroient la flamme du feu qui conſumoit la victime; ils regardoient comme le fiel rejailliſſoit, & comment la veſſie qu'ils mettoient ſur le feu, ayant l'ouverture bou-

chée de laine, ſe crevoit & jettoit l'eau qu'elle contenoit. Ils jettoient auſſi les langues dans le feu, après avoir choiſi le foye, comme étant la principale partie de l'animal, & la plus eſſentielle pour augurer ou deviner dans les formes. Pendant la cérémonie, ces haruſpices étoient voilés, & portoient des manches courtes, ayant la barbe raſe, & tenant en la main droite leur bâton augural. On croit que c'eſt un certain Tagès qui eſt l'inventeur de l'*haruſpicine*.

3°. La *pyroſcopie* ou la *pyromantie*, ſe faiſoit par le feu; car l'on jettoit de la poix broyée dans le feu, ou l'on allumoit des flambeaux empoiſſés, pour ainſi dire, & marqués de certains caractères; ſi les flammes venoient à s'unir, c'étoit bon ſigne; ſi elles alloient de côté, comme en ſe diviſant, c'étoit mauvais ſigne; ſi la flamme formoit trois pointes, on eſpéroit quelque choſe de glorieux; ſi elle étoit diviſée en pluſieurs rayons, elle ſignifioit la mort au malade, & la maladie à celui qui étoit en ſanté; ſi elle pétilloit, c'étoit une infortune; ſi elle s'éteignoit, c'étoit un grand malheur. La victime ſe jettoit auſſi quelquefois dans le feu, & on ne conſideroit que la flamme, ſa couleur, ſa lueur, ſa façon de monter en haut, ſa ſplendeur, ſon bruit, ſi elle dévoroit promptement la victime, ſi elle s'éteignoit, &c. Les peuples de Lithuanie ont été fort adonnés à cette *pyromantie*, auſſi-bien que les Chaldéens & les Egyptiens.

4°. La *capnomantie* ſe prend de la fumée, & principalement de la graine de ſiſame ou jugioline, & de pavot noir. Les Juifs, dit-on, s'en ſervoient, prenant garde ſi elle montoit en ligne droite ou de côté.

La *libanomantie* ſe prenoit de l'encens que l'on jettoit dans le feu. La *tephranomantie* ſe tiroit des cendres des ſacrifices; & la *rabdomantie* ſe prenoit de petites baguettes de bruyere, avec leſquelles on bruloit les chairs des victimes que l'on poſoit ſur du myrthe & ſur du laurier, les arroſant d'huile, mêlée avec du lait & du miel. On ſe ſervoit quelquefois de ces baguettes pour deviner ce qui devoit arriver: par exemple, ſi elles fleuriſſoient d'elles-mêmes.

Perſonne ne doute aujourd'hui que ces augures ne fuſſent frivoles & ſuperſtitieux. Ce n'eſt pas néanmoins que Dieu ne faſſe connoître des effets naturels, qui doivent ſuivre par quelques ſignes naturels, vérifiés & ſoutenus de l'expérience; le plongeon, par exemple, la corneille, l'alcion, l'hirondelle ſont leurs préſages. L'on voit dans l'hiſtoire de l'ancien teſtament, & même dans les hiſtoires profanes, que Dieu a trouvé à propos de faire connoître pluſieurs choſes par des ſonges myſtérieux. Il a quelquefois voulu faire conjecturer ce qu'un enfant deviendroit un jour; par exemple, par des abeilles qui venoient faire leur miel ſur ſa bouche, & qui préſageoient par-là que cet enfant charmeroit un jour par les douceurs, & par la force de ſon éloquence: ce qu'on dit être arrivé à Platon & à S. Ambroiſe, lorſqu'ils n'étoient encore qu'au berceau. Tout le monde ſait que les fourmis qui apportoient en diligence des grains de bled dans la bouche de Midas, pendant qu'il étoit au berceau, ſembloient prédire aſſez clairement qu'il ſeroit un jour fort riche. La vaine curioſité, une paſſion violente qui regnoit parmi les païens de percer dans l'avenir, les portoient à ajouter foi aux démons, qui paſſoient chez eux pour des oracles ſaints & ſacrés, & de prendre leurs augures des choſes qui n'avoient aucune connexion avec ce qu'ils conjecturoient. Les Aſſyriens, peut-être à cauſe de la vaſte étendue de leur empire, tiroient du ciel & des aſtres tout leur art de deviner. Les Chaldéens & les Egyptiens les ont imités; les Ciliciens, ceux de Pamphylie, les Piſidiens, ſe ſont attachés au chant & au vol des oiſeaux. La Gréce avoit ſes pythies ou prêtres devins, & ſes devineresſes, ou vieilles femmes dodonéennes, & l'Egypte, ſon fameux oracle d'Ammon, pour ſavoir les choſes futures. Les Romains s'adonnoient particuliérement aux augures, à l'exemple de Romulus leur fondateur, qui ne voulut point bâtir la ville de Rome, ſans avoir auparavant exercé ſon art d'augurer. L'Etrurie ou la Toſcane s'eſt rendue fort recommandable dans cette ſorte de ſcience. Ces divinations ſe faiſoient tantôt par je ne ſais quelle fureur, tantôt par le moyen des ſonges, tantôt par le propre mouvement d'une perſonne, d'un oiſeau, d'une bête. Les livres des Sibylles, parmi les Romains, avoient leurs interprétes; les ſonges, les leurs, &c. Strabon tient que les Grecs ont eu leur aſtronomie des Phéniciens; & ſi l'on en croit Euſebe, les Phéniciens l'ont eue d'Abraham, qui l'avoit tirée des Chaldéens. Les Romains ont pris le mot *divinatio*, divination, de *divi*, des dieux; & les Grecs l'ont appellé μαντικὴ, *art de fureur*.

Il y en a qui ont voulu mettre au nombre des augures, ce qui ſe pratiquoit chez le peuple juif. Les Juifs avoient leurs prophétes, leurs prêtres & leur ſouverain pontife, qui éclairés de Dieu, prédiſoient ſûrement les choſes futures. Le grand-prêtre ſe ſervoit pour prédire de ſon éphod, que les Septante traduiſent par le mot de *rational*: cet éphod étoit un morceau d'étoffe quarré, orné de douze pierres précieuſes, qui étoit ſuſpendu ſur la poitrine. C'eſt dans cet éphod que l'on trouvoit *urim & thammim*, c'eſt-à-dire, *la lumiere & la vérité*. On croit que par l'éclat ou l'obſcurité & le terniſſement de ces pierres précieuſes, le pontife préſageoit les événemens. Suidas remarque que cet éphod étoit large comme la main, qu'au milieu il y avoit une étoile d'or, & un diamant entre deux émeraudes, ſur leſquelles étoient écrits les noms des douze tribus, & que le ſouverain prêtre attachoit cet éphod à ſon col, lorſqu'il conſultoit Dieu; ſi le diamant brilloit, c'étoit bon ſigne; s'il demeuroit ſans jetter de feu, Dieu n'approuvoit pas la demande; s'il paroiſſoit de ſang, c'étoit ſigne de maſſacre: ſi la couleur étoit noire, ſigne de mortalité. *Voyez* plus au long ce qui regarde *l'éphod* au mot EPHOD. *Voyez encore les mots*, ORACLE, SORT, AUSPICES.

Les exemples des augures ou auſpices les plus diſtingués dans l'hiſtoire grecque & romaine ſont, le roi L. Tarquin, lequel voulant joindre quelques compagnies de cavalerie à celles qui avoient été faites par Romulus, l'augure Ætius Nævus l'en détourna. Tarquin ſe ſentant offenſé de ce qu'il s'oppoſoit à ſon deſſein, lui demanda ſi une autre choſe qu'il avoit en l'eſprit ſe pouroit exécuter. Ætius lui répondit que cela ſe pouroit très-facilement: en ſorte que Tarquin croyant le ſurprendre, lui commanda en raillant, de couper avec un raſoir une pierre à aiguiſer. Ætius auſſitôt ſe mit en état de lui obéir, & tranchant net cette pierre aux yeux du prince, lui montra, dit Valere Maxime, par cet effet incroyable, combien il étoit verſé dans l'art de deviner.

Tiberius Gracchus, ſe diſpoſant à une nouvelle & périlleuſe entrepriſe, obſerva dès le matin chez lui le chant & le vol des oiſeaux, pour ſavoir ſi ſon deſſein réuſſiroit; mais il reconnut auſſitôt que l'iſſue en ſeroit infortunée. Au ſortir de ſa maiſon, *il tomba ſi rudement* ſur la porte, qu'*il s'écorcha* l'orteil d'un pied; quelques pas plus loin, trois corbeaux firent cheoir devant lui les éclats d'une tuile briſée, & lui prédirent ſon deſtin par l'horreur de leurs croaſſemens funèbres. Il mépriſa ces augures, & ne laiſſa pas de pourſuivre ſon chemin vers le capitole, où le grand-prêtre Scipion Naſica le renverſa par terre d'une piéce d'un ſiége rompu.

Claudius étant ſur le point de donner un combat ſur mer, du temps de la premiere guerre Punique, eut, ſelon la coutume, recours aux auſpices; mais celui qui nouriſſoit les pouſſins, d'où l'on tiroit les augures, l'avertit qu'ils ne vouloient pas ſortir de leur cage, pour venir manger, dont Claudius ſe mit fort en colere, & les fit jetter dans la mer, diſant, *puiſqu'ils ne veulent*

Digitized by Google

pas manger, qu'ils boivent.

L. Junius, collegue du précédent, ayant pareillement mépriſé les auſpices, perdit ſon armée navale par une tempête ; le premier fut condamné par le peuple à la mort ; & l'autre ſe la donna de ſa propre main, pour éviter la honte du ſupplice.

Le ſouverain pontife Metellus allant à ſa maiſon des champs à Tuſcule, rencontra deux corbeaux qui traverſoient ſi ſouvent ſon chemin, & le preſſoient de telle ſorte, qu'il fut contraint de retourner ſur ſes pas, & de rentrer dans la ville; & la nuit ſuivante, le feu prit au temple de Veſta : Metellus l'ayant appris, ſe jetta parmi les flammes, d'où il ſauva l'image de Pallas.

Cicéron fut averti de ſa mort par un pareil auſpice. Il étoit au fauxbourg de Gayette, lorſqu'en ſa préſence un corbeau arracha l'aiguille d'un cadran, & à l'inſtant le vint prendre par le bas de ſa robe, l'arrêtant de ſon bec, juſqu'à ce qu'un de ſes eſclaves lui eût annoncé que des ſoldats venoient pour le faire mourir.

Dans le temps que Brutus mit en campagne le reſte de ſon armée, contre Céſar-Auguſte & Marc-Antoine, on vit fondre deux aigles, l'un du côté du camp de Céſar, & l'autre de celui de Brutus ; les deux aigles en étant venus aux priſes, après avoir long-temps combattu dans les airs, celui du côté de Brutus s'enfuit bleſſé.

Alexandre voulant faire bâtir une ville en Egypte, Dinocrate architecte habile lui en traça le plan & l'enceinte ſur le lieu même, & ſe ſervit au lieu de craye, de farine d'orge ſechée, pour la marquer ; mais une volée d'oiſeaux accourus d'un lac voiſin, mangea cette farine, d'où les prêtres Egyptiens tirerent un bon augure, diſant *que cette ville ſeroit un jour capable de nourrir beaucoup d'étrangers.*

Un aigle s'étant abattu ſur un palais où devoit coucher le roi Dejotarus, qui regloit toutes ſes actions ſur le vol ou le cri des oiſeaux, il n'y voulut jamais entrer. En effet, la nuit ſuivante ce palais tomba par terre, & fut ruiné de fond en comble. Quelque plauſibles que paroiſſent ces faits, ils peuvent être l'effet du haſard ; & l'art ou la ſcience prétendue des augures étoit ſi frivole, qu'un païen même (c'eſt Cicéron) n'a pas pu s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit comment deux hommes exerçant la charge d'augures, pouvoient ſe rencontrer ſans rire.

AUGURELLUS (Jean Aurelius) poëte Latin, étoit de Rimini. Il vivoit vers l'an 1510 & 1515, & Paul Jove a dit de lui qu'il avoit un grand génie dans un petit corps. Il mourut à Treviſi, âgé de quatre-vingt-trois ans. On a de cet auteur des *odes*, des *élegies* & des vers *iambes*. Ces derniers ſont les moindres de ſes poëſies. Quant à ſes piéces *lyriques*, il n'y a pas fort réuſſi, parceque ce genre de poëſie demande de la vivacité, de la force, de la délicateſſe, de la nobleſſe, de la grandeur, un tour aiſé, un air poli, & beaucoup d'enjouement ; & Aurelius n'avoit preſque aucune de ces qualités. Ses diſcours ou ſermons ne ſont véritablement que des diſcours, c'eſt-à-dire, des mots & du babil. Augurellus avoit la paſſion de ſouffler & de faire de l'or ; & il en fit un poëme, ſous le titre grec de *Chryſopée*, qui eſt la meilleure de ſes piéces. * Paul Jovius, *elogior. num.* 68, *p.* 159, 160. *édit.* in-12. Lorenzo Craſſo, *de poët. Græc. p.* 80. Jules-Céſar Scaliger, *hypercritic. l.* 6, *poëtic. p.* 78. Baillet, *jugemens des ſavans, t.* 7 ou *t.* 5 *de l'édit.* in-4°. Balzac *dans ſes entretiens.*

☞ AUGURINUS (Sentius) poëte Latin qui ne nous eſt connu que par ce que nous en apprend Pline le jeune ſon ami particulier, dans ſes lettres, où il lui donne beaucoup d'éloges. Il étoit fils de Cnæus Sentius, Gaulois de nation, qui portoit le titre d'*Illuſtre*, le plus honorable parmi les Romains, & qui s'étoit ſignalé dans la guerre contre les Juifs & les Bretons. Augurin fréquenta d'abord le barreau, & y plaida pluſieurs fois ; mais ſon gout pour la poëſie le porta à quitter cette profeſſion, pour s'attacher à la verſification. Les premieres productions de ſa plume parurent ſous le titre de *poematia*, petites poëſies. Il y en avoit de toutes les eſpéces, de délicates, de ſublimes, de galantes, de tendres, de ſatyriques. Juſque-là, au jugement de Pline le jeune, on n'avoit rien vu de plus achevé en ce genre. Mais ces poëſies ne ſubſiſtent plus, à l'exception de quelques vers que Pline nous a conſervés parcequ'ils le regardoient, & quelques autres qu'on trouve parmi les petites poëſies imprimées ordinairement à la fin de la ſatyre de Petrone ſous le titre d'*Errones Venerei*. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome 1, p. 252. Voyez Pline, *l.* 4, *ep.* 27 ; *l.* 9, *ep.* 8.

AUGURINUS, *cherchez* MINUTIUS AUGURINUS.

AUGUSTAUX (jeux) en latin *Auguſtales ludi*, avoient été inſtitués en l'honneur d'Auguſte. Tacite nous apprend qu'ils furent troublés à leur premiere repréſentation, par l'émulation des auteurs. Ce prince avoit témoigné autrefois de la complaiſance pour ces ſortes de divertiſſemens, en faveur de Mecénas, éperdument amoureux d'un boufon nommé *Batillus*. * *Antiq. romaines.*

AUGUSTAUX, en latin *Auguſtales* & *Sodales Auguſtales*. C'étoit une ſociété de prêtres inſtituée en l'honneur d'Auguſte, après que les Romains l'eurent mis au nombre des dieux immortels. Ce fut l'empereur Tibére qui inſtitua cette ſociété ou ce collége, qu'il nomma *Auguſtales*, pour offrir à Auguſte des ſacrifices dans le temple qu'il fit bâtir ſous ſon nom, aſſignant un fonds pour leur ſubſiſtance : ce qui ne ſe pratiqua pas ſeulement à Rome, mais auſſi dans les provinces des Gaules, & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un temple magnifique, à frais communs des douze villes. On y voyoit la ſtatue de chaque province avec ſes armes, pour apprendre à la poſtérité qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du temple. La flaterie & la ſuperſtition venant à s'augmenter, on inſtitua dans la ſuite des communautés de prêtres en l'honneur des empereurs, qu'on déifioit après leur mort ; & on les appella *Auguſtales*, d'un nom général, ou du nom de l'empereur, au ſervice duquel ils étoient conſacrés ; comme *Flavii*, *Adrianales*, *Æliani*, *Antonini*. Ce qui rendit ces communautés plus conſidérables & plus illuſtres, c'eſt que les nouveaux empereurs ſe mettoient du nombre, à l'imitation de Tibére, qui s'étoit mis dans le rang des freres Auguſtaux, & y avoit fait entrer Druſus, Germanicus & Claude. Neron en fit autant, & les empereurs qui lui ſuccéderent ſuivirent le même exemple. * *Antiq. romaines.*

AUGUSTBERG ou AUGUSTBOURG, *Auguſtoberga*, château d'Allemagne dans la haute Saxe, au marquiſat de Miſnie, ſur une montagne joignant le ruiſſeau de Schop. Auguſte électeur de Saxe le fit bâtir dans le XVI ſiécle, & lui donna ſon nom. Il appartient encore à l'électeur de Saxe, & n'eſt qu'à ſix milles de Dreſde. Il y avoit dans le château d'Auguſtbourg un bouleau ſi grand, qu'on pouvoit ranger ſous ſes branches, pour être à couvert, une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours dans l'an. * Tavernier, *en ſes relations.*

AUGUSTE (Caïus Julius Céſar Octavianus) empereur de Rome, étoit fils d'*Octavius*, & d'*Accia*, fille de *Julie*, ſœur de *Jules-Céſar*, & fut appellé d'abord C. Octavius. Il naquit ſous le conſulat de Cicéron & d'Antoine, l'an 691 de la fondation de Rome, 3941 du monde, ſuivant le calcul d'Uſſerius, & 63 ans avant l'ére chrétienne, le 23 de ſeptembre, ſelon Dion, & le 22, ſelon Suetone ; car *le IX calend. octob.* dans le temps qu'Auguſte vint au monde, tomboit ſur le 22 du mois de ſeptembre qui n'avoit alors que 29 jours, & qui n'en reçut 30 qu'après la réforme du calendrier par Jules-Céſar. Auguſte n'étoit âgé que de quatre ans, lorſqu'il perdit ſon pere. A

douze ans il fit publiquement l'oraiſon funébre de ſon aïeule Julie ; & à dix-huit, apres avoir appris à Apollonie l'aſſaſſinat commis à Rome en la perſonne de Jules-Céſar ſon oncle, qui l'avoit adopté, il traverſa d'Epire en Italie, où il fut reçu par une armée qui vint au-devant de lui à Brindes, & qui s'attacha à ſa perſonne, comme au véritable fils de Jules-Céſar. Les noms de C. Julius Céſar Octavius, qu'il prit contre le ſentiment de ſa mere même, attirerent bientôt auprès de lui toutes les créatures de ſon oncle, duquel il ſe porta pour fils adoptif. M. Antoine, qui étoit alors conſul, jaloux de l'autorité qu'il vouloit réſerver toute entiere pour ſoi, reçut aſſez mal Auguſte qui arma contre lui, & l'obligea à en uſer autrement ; mais ce calme ne dura pas long-temps. Auguſte, après avoir célébré des jeux à ſes dépens, pour la dédicace du temple de Venus *Genitrix*, bâti par J. Céſar ; & après s'être acquis par cette action la faveur du peuple, ne ſongea plus qu'à la guerre contre Antoine, qui mettoit tout en uſage pour perdre Auguſte, & pour le faire déclarer ennemi public. Auguſte fut créé vice-préteur, avec une autorité égale à celle des conſuls ; on le fit ſénateur ; on l'honora des ornemens conſulaires ; on lui permit de s'attribuer tous les honneurs de la préture ; & on le déclara capable d'exercer le conſulat dix ans avant l'âge preſcrit par les loix. Après avoir reçu l'ordre de pourſuivre Antoine avec les conſuls Hirtius & Panſa, il vint à bout en trois mois de cette guerre ; dégagea Décimus Brutus, qui étoit aſſiégé dans Modène ; chaſſa Antoine de toute l'Italie l'an 711 de Rome, & 43 ans avant J. C. Hirtius fut tué dans la bataille de Modène, & Panſa mourut quelques jours après des bleſſures qu'il avoit reçues. Etant près de mourir, il découvrit à Auguſte le ſecret du ſénat, dont le but étoit de ſe ſervir d'Auguſte contre Antoine pour les affoiblir l'un par l'autre, & les exclure enſuite du gouvernement, qu'on devoit remettre tout entier entre les mains des partiſans de Pompée. Auguſte ne fut pas long-temps ſans avoir des preuves des mauvaiſes intentions du ſénat. La fidélité de ſes ſoldats, qu'on tâcha vainement de débaucher, fit échouer les deſſeins de ſes ennemis. On venoit de lui refuſer le triomphe pour l'affaire de Modène, quoiqu'on l'eût accordé à Decimus Brutus, que cette victoire avoit dégagé. Cet affront, joint aux progrès de Caſſius, dont l'autorité s'étoit accrue en Aſie, par la défaite de Dolabella, fit réſoudre Auguſte à ſe réconcilier pour ſa ſureté, avec M. Antoine, qui le menaçoit, en cas de refus, de s'unir lui-même avec Brutus & Caſſius. Il ſe fit donc une ligue offenſive & défenſive entre Auguſte, M. Antoine & M. Lepidus, qui avoit ménagé ce traité : c'eſt là l'origine du triumvirat. Auguſte épouſa *Clodia*, que Fulvie, femme d'Antoine, avoit eue de P. Clodius, ſon premier mari ; fortifié par ces nouvelles alliances, il envoya 400 de ſes ſoldats à Rome, demander le conſulat. Il ſuivit ſes ſoldats de près avec quelques autres troupes, entra dans la ville en conquérant, malgré les préteurs, qui furent les premiers à l'aller recevoir avec les deux légions qu'ils avoient voulu lui oppoſer, & ſe fit ſubroger conſul avec Q. Pedius pour les ſix mois reſtans, en la place d'Hirtius & de Panſa. Ce fut au mois *ſextile*, appellé depuis *août*, de ſon nom, & non au mois de ſeptembre, comme l'a écrit Velleïus Paterculus, Auguſte étant alors âgé de vingt ans, quoique Tite-Live ne lui en donne que dix-neuf. Alors le ſénat qui avoit été ſur le point de condamner Auguſte, lui confia la garde de Rome, & l'éleva au-deſſus des loix-mêmes, en lui permettant de prendre le pas ſur les conſuls toutes les fois qu'il ſe trouveroit avec eux dans les armées. Auguſte fit autoriſer ſon adoption par un édit public ; & en vertu d'une loix expreſſe, il fit condamner Brutus, Caſſius & les autres aſſaſſins de Jules-Céſar. Au mois de novembre, il s'aboucha près de Bologne avec Antoine & Lepidus, qui avoient paſſé des Gaules en Italie avec la meilleure partie de leur armée. Il fut arrêté *dans cette* entrevue, que tous les trois prendroient pour *cinq ans* le gouvernement de la république, ſous le nom de *Triumvirs* ; qu'ils nommeroient les magiſtrats ; qu'Auguſte laiſſeroit le conſulat à Ventidius pour le reſte de l'année ; que Lépidus ſeroit déſigné conſul pour l'année ſuivante ; qu'il auroit pour ſon partage l'Eſpagne & la Gaule Narbonnoiſe, avec le gouvernement de Rome & de toute l'Italie ; tandis qu'Auguſte, auquel étoient échues l'Afrique, la Sicile & la Sardaigne, & Antoine, qui devoit commander ſur toutes les Gaules, marcheroient enſemble contre Brutus & Caſſius en Aſie. Ces conditions furent confirmées par le peuple à Rome, où les Triumvirs entrerent chacun accompagné de ſes gardes & d'une légion. La même année Auguſte & Antoine s'embarquerent avec leurs troupes, & paſſerent en Macédoine, où ils livrerent bataille à Caſſius, près de la ville de Philippes. L'aîle où combattoit Brutus fut victorieuſe, & s'empara du camp d'Auguſte ; mais celle que commandoit Caſſius fut vaincue par les troupes d'Antoine, qui ſe rendit maître de ſon camp. Caſſius, pendant le combat, déſeſpérant trop-tôt de la victoire, ſe tua lui-même ; & Brutus ayant été vaincu dans une ſeconde bataille, ſe donna la mort à ſon tour. Après ces victoires, Antoine demeura en Orient, pour tâcher d'y ruiner le parti contraire ; & Auguſte retourna en Italie, ſe chargea de réduire Lepidus, en cas qu'il voulût remuer, & de faire tête à Sextus Pompeius, qui s'étoit fortifié en Sicile.

L'année ſuivante, 41 avant J. C. pendant qu'Antoine enyvré de ſon amour pour Cléopatre, reine d'Egypte, exerçoit en Orient une tyrannie inſupportable, Fulvie ſon épouſe s'appliquoit à ſoulever toute l'Italie contre Auguſte. Cette conduite obligea Auguſte à répudier Clodia, fille de cette femme impérieuſe. Ces déſordres alloient cauſer une rupture ouverte entre Auguſte & Antoine, mais la mort de Fulvie leur donna *lieu de* ſe réunir par l'entremiſe de Cocceius. Ils *eurent une* conférence à Brindes, entrerent enſemble en triomphe à Rome, & diviſerent entr'eux l'empire. L'Orient tomba dans le partage d'Antoine, & l'Occident fut celui d'Auguſte ; car ce dernier avoit abandonné l'Afrique au triumvir Lepidus. Antoine épouſa Octavie, ſœur d'Auguſte, veuve de Marcellus, & partit l'an 40 avant J. C. pour aller faire la guerre aux Parthes, qu'il vainquit. En 38 il revint en Italie avec une puiſſante flotte, ſous prétexte de ſecourir Auguſte dans la guerre de Sicile. Ce dernier qui vouloit regner ſeul dans ſon département, refuſa ce ſecours ; & peut-être euſſent-ils rompu dès-lors enſemble, ſi Octavie, qui les racommoda, n'eût fait conſentir Antoine à repaſſer en Orient, après que de leur autorité privée ils ſe furent continués triumvirs pour cinq autres années. Deux ans après, Auguſte vainquit & chaſſa de Sicile le jeune Pompée. Lepidus, qui avoit eu part à cette victoire, voulut s'en attribuer tout le profit, & ſe mettre en poſſeſſion de la Sicile ; mais ayant été abandonné de ſon armée il fut contraint d'avoir recours à la clémence d'Auguſte, qui lui fit dépoſer le nom & l'autorité de triumvir, & l'envoya en exil. Il permit enſuite à ſa ſœur Octavie, outrée du commerce d'Antoine avec Cléopatre, de ſe rendre auprès de ſon époux en Orient : ce fut ſur l'eſpérance de trouver un prétexte de guerre dans le mauvais accueil qu'on lui feroit. La nouvelle de la mort de Pompée, qui fut défait & tué en Aſie, fut reçue par Auguſte avec de grandes marques de reconnoiſſance pour Antoine, auquel il fit élever des ſtatues à Rome dans le temple de la Concorde. C'eſt ainſi que de part & d'autre ils diſſimuloient les ſujets de chagrin qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, juſqu'en l'an 32 avant J. C. que leurs diviſions éclaterent tout-à-fait. C. Soſius & Domitius Ænobarbus, conſuls, s'enfuirent de Rome & ſe refugierent en Orient auprès d'Antoine, qui répudia Octavie, ſa femme, quoiqu'auſſi belle &

Digitized by Google

plus jeune que Cléopatre. Auguſte de ſon côté fit ouvrir publiquement le teſtament d'Antoine, qui avoit été dépoſé entre les mains des Veſtales. La lecture qu'on y fit des legs qu'il faiſoit à Cléopatre & à leurs enfans communs, qu'il inſtituoit ſes héritiers, & les nouvelles qu'on répandit de ſon attachement ſervile pour cette reine, irriterent tellement les Romains, qu'Auguſte n'eut pas de peine à les faire réſoudre à la guerre contre l'un & l'autre. Il ſe paſſa près d'une année en préparatifs. Enfin au mois de ſeptembre de l'an 31 avant J. C. après quelques légers combats, la fameuſe bataille d'*Actium* décida du ſort de ces deux princes. Antoine vaincu, prit la fuite avec Cléopatre, & ſe retira à Alexandrie, où il recommença de ſe plonger dans de nouvelles débauches. Mais Cléopatre & lui, ayant appris qu'Auguſte, qui avoit fait un voyage de très-peu de jours en Italie, étoit de retour en Aſie, ils lui envoyerent des députés. Antoine ſe contentoit d'obtenir qu'il lui fût permis de vivre en homme privé; & Cléopatre demandoit le royaume d'Egypte pour elle & pour ſes enfans. On ajoute qu'elle envoya ſecrétement à Auguſte le trône, le ſceptre, la couronne & les autres ornemens des rois d'Egypte, pour tâcher de mériter au moins ſa pitié, en cas qu'il fût inexorable à l'égard d'Antoine. Il le fut en effet; car tandis qu'il faiſoit des promeſſes avantageuſes à Cléopatre, pour la porter à faire aſſaſſiner Antoine, il ne daigna pas faire réponſe à ce dernier, ni ſur cette ambaſſade, ni ſur deux autres, dans l'une deſquelles Antoine lui fit offrir de ſe tuer, s'il ne pouvoit ſauver Cléopatre qu'à ce prix. Auguſte s'avança cependant juſqu'à Peluſium, où il défit encore Antoine, qui fut enfin réduit à ſe percer lui-même de ſon épée. Cléopatre, pour éviter la honte de ſervir d'ornement au triomphe de ſon ennemi, s'ôta la vie, en ſe faiſant piquer par un aſpic. Après leur mort, qui rendit Auguſte ſouverain de l'Orient, & lui aſſura l'empire de tout le monde; il paſſa en Italie, & rentra à Rome l'an 29 avant J. C. On y fit des ſacrifices publics pour lui; & il eut l'honneur de trois triomphes différens, l'un pour la guerre de Dalmatie, l'autre pour la bataille d'Actium, & le troiſiéme pour celle d'Alexandrie. On dit qu'il délibéra pour lors avec Agrippa & Mécénas ſes favoris, s'il rendroit à la république ſon ancienne liberté; & qu'il retint l'empire, par l'avis de Mécénas, contre celui d'Agrippa. Pour affermir ſon autorité, il s'appliqua à gagner les armées par ſes libéralités, le peuple par l'abondance des vivres, & tout le monde par la douceur de la paix. Ce fut alors qu'il prit le titre d'empereur, non comme les généraux d'armée avoient coutume de le prendre après quelque victoire; mais comme une marque de la puiſſance ſouveraine: il y joignit enſuite la charge de cenſeur; & en cette qualité il fit le dénombrement des citoyens Romains, qui ſe trouverent monter à quatre millions ſoixante & trois mille. Dès le commencement de cette année, & avant même qu'Auguſte fût entré dans Rome, le ſénat y avoit fait fermer le temple de Janus: ce qui ne ſe faiſoit que lorſque les guerres étoient ceſſées dans tout l'empire romain. L'année ſuivante, 28 ans avant J. C. Auguſte, en mémoire de la bataille d'Actium, fit célébrer les jeux actiaques ou actiatiques, qui ſe renouvellerent depuis tous les cinq ans. Le refus qu'on lui fit de le décharger des affaires (ce qu'il n'eût pas ſans doute ſouhaité, quoiqu'il le demandât) l'obligea à partager les provinces entre le ſénat & lui. L'Afrique, la Numidie, l'Aſie, la Gréce, l'Achaye, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, les iſles de Sicile, de Sardaigne, de Candie, la Libye Cyrenaïque, la Bithynie, le Pont, & la Betique en Eſpagne, furent attribuées au ſénat: ces provinces étoient paiſibles; & Auguſte pour diſpoſer des armées, ſe réſerva celles où il y avoit quelque mouvement à craindre, telles que la Luſitanie, les Gaules, la haute & baſſe Germanie, la Celéſyrie, la Phénicie, la Cilicie, l'iſle de Chypre & l'Egypte. Les autres états, quoique gouvernés par des rois, dépendoient néanmoins des Romains; & à meſure qu'ils étoient réduits en province, ils étoient réunis à celles de l'empereur, & non à celles du ſénat.

Entre pluſieurs titres dont ce prince fut honoré l'an 27 avant J. C. il reçut celui d'Auguſte que nous lui avons donné par avance, avec la puiſſance du tribunat, qui lui fut encore déféré pour toujours l'an 23. Après qu'Auguſte eut fait pluſieurs réglemens pour la ville de Rome & pour les provinces de l'empire romain, il paſſa dans les Gaules, où il rétablit l'ordre du gouvernement. Il alla enſuite en Eſpagne, où il commença ſon VIII & IX conſulat à Tarragone. Il avoit deſſein de paſſer dans la Grande-Bretagne; mais la revolte des Cantabres, qu'il défit par mer & par terre, l'en empêcha. Après que Varron eut défait les Salaſſes, le ſénat fit dreſſer un trophée dans les Alpes à Auguſte, où l'on nommoit juſqu'à quarante-trois peuples habitans de ces montagnes, que l'on prétendoit qu'Auguſte avoit ſoumis au peuple Romain. On ferma enſuite le temple de Janus. Auguſte maria ſa fille Julie avec Marcellus ſon neveu, fils d'Octavie, lequel la laiſſa veuve peu de temps après, l'an de Rome 731. Auguſte tomba malade en Eſpagne, d'où il revint à Rome après ſa guériſon. D'abord qu'il y fut arrivé, il établit dix préteurs, abdiqua le conſulat qu'il y exerçoit depuis neuf ans, & ſubrogea en ſa place L. Seſtius. Le ſénat ordonna qu'Auguſte auroit pendant toute ſa vie la puiſſance du tribunat; qu'il pouroit même prendre hors de Rome la qualité de proconſul. Le peuple affligé par la peſte & par la famine, voulut engager Auguſte d'accepter la dictature; mais il refuſa abſolument cette charge, auſſi-bien que celle de cenſeur perpétuel. Quelque temps après il paſſa en Sicile: il alla enſuite en Gréce, paſſa l'hyver à Samos, d'où il voyagea en Aſie, en Bithynie, vint juſqu'en Syrie, & revint paſſer l'hyver dans l'iſle de Samos. Les troubles que les élections des conſuls avoient excités à Rome l'obligerent à y revenir promptement. L'an 18 avant J. C. il s'appliqua à faire pluſieurs loix ſur les mariages, & ordonna aux pontifes Romains de tranſcrire eux-mêmes les livres des Sibylles, qui commençoient à s'effacer. L'année ſuivante, qui étoit la quinziéme année de ſon régne, il fit célébrer les jeux ſéculaires. Julie ſa fille ayant eu d'Agrippa, qu'elle avoit épouſée après Marcellus, deux enfans nommés Caïus & Lucius, Auguſte les adopta, les déclara ſucceſſeurs de l'empire, & leur donna le nom de *Céſars*. Quelque temps après il paſſa dans les Gaules, où il reſta deux ans, pendant leſquels il ſoumit quelques peuples qui s'étoient révoltés. Il rendit la liberté à ceux de Cyzique, permit à ceux de Paphos de donner à leur ville le nom d'Auguſte, & revint à Rome la dix-huitiéme année de ſon regne. D'abord qu'il y fut arrivé, le ſénat voulut lui déférer des honneurs, qu'il refuſa généreuſement; mais le 6 mars il prit la charge de grand pontife, que Lepidus triumvir avoit exercée pendant ſon vivant. Ce fut en cette qualité qu'il ramaſſa juſqu'à deux mille volumes grecs & latins, d'auteurs anonymes peu dignes de foi, qu'il fit tous brûler, à l'exception des écrits des Sibylles, qui furent enfermés ſous une ſtatue d'Apollon. Agrippa étant mort 12 ans avant J. C. Auguſte prit Tibére pour l'aider dans le gouvernement de l'empire. Tibere appaiſa d'abord les troubles excités par les Pannoniens, & ſon frere Druſus ceux de Sicambrie & des Gaules, & fit élever un autel à Lyon à l'honneur d'Auguſte. L'an 22 de l'empire de ce prince, il fit épouſer Julie ſa fille, veuve de Metellus & d'Agrippa, à Tibere qui répudia ſa femme Agrippine. Le temple de Janus, qui n'avoit été fermé que deux fois depuis Romulus juſqu'à Auguſte, fut fermé pour la troiſiéme fois ſous cet empereur, la 24e année de ſon regne, 8 ans avant J. C. C'eſt auſſi à cette année qu'il faut rapporter la réforme du calendrier, qu'il mit dans l'état où il eſt

Digitized by Google

reſté juſqu'au pape Grégoire XIII. En cette occaſion, Auguſte fit donner ſon nom au mois d'Août, qui juſqu'alors s'appelloit *Sextilis*. On fit auſſi cette année le dénombrement des citoyens Romains, qui ſe trouverent monter à 4233000 perſonnes. La vingt-ſeptieme année du regne d'Auguſte, qui étoit alors conſul pour la douziéme fois, Jeſus-Chriſt vint au monde, ſuivant la plus exacte chronologie. Dans ce temps-là, Caïus Céſar âgé de quinze ans, fut déclaré prince de la jeuneſſe, & déſigné pour être conſul cinq ans après. Au bout de trois ans on fit les mêmes honneurs à Lucius Céſar ſon frere. Auguſte apprit avec un extrême chagrin la vie déréglée de Julie ſa fille unique, dont il redoubla la garde dans l'iſle de Pandataire, ſur la côte de Campanie, où il l'avoit reléguée. Caïus & Lucius Céſars étant morts, Auguſte adopta un troiſiéme fils de Julie & d'Agrippa, dont il portoit le nom. Mais l'imbecillité de ce prince, porta l'empereur à révoquer cette adoption, & à réléguer Agrippa dans un lieu appellé *Sorrento*. Peu de temps après, Auguſte adopta Tibere, qu'il obligea en même temps d'adopter Germanicus ſon neveu. Auguſte ne ſe contenta pas d'avoir adopté Tibere, il l'aſſocia dès-lors à la puiſſance du tribunat, & le revêtit de pluſieurs autres dignités conſidérables. La trente-cinquiéme année du regne d'Auguſte, le peuple voulut lui donner le nom de *Seigneur* : non-ſeulement il rejetta ce titre flateur, mais il fit même publier un édit pour défendre à qui que ce fût de lui donner cette qualité. Ce prince parut avoir beaucoup plus de douceur depuis ce temps-là qu'il n'en avoit eu auparavant. C'eſt à cette année qu'il faut rapporter la conjuration que Cinna forma contre Auguſte. L'empereur, par le conſeil de Livie ſa femme, pardonna à tous ſes complices; il fit même déclarer Cinna conſul pour l'année ſuivante. La quarante-troiſiéme année du regne d'Auguſte, les conſuls firent publier par ſon ordre, avec l'agrément du peuple & du ſénat, une loi par laquelle il fut ordonné que Tibere gouverneroit avec Auguſte, qu'il auroit la même autorité que cet empereur dans les armées & dans toutes les provinces du partage de l'empereur, qui s'occupa les dernieres années de ſa vie à faire pluſieurs réglemens utiles à la république, & à écrire l'abrégé de ſa vie, dont Gruter nous a conſervé une bonne partie. Il partit de Rome pour aſſiſter aux jeux que l'on faiſoit à Naples en ſon honneur, & pour conduire Tibere, qu'il envoyoit en Illyrie, juſqu'à Bénévent. En revenant, une indiſpoſition ſubite l'obligea de s'arrêter à Nole, où il mourut le 19 août, âgé de ſoixante-quinze ans dix mois & vingt-ſix jours, dont il avoit regné 44 ans moins 13 jours depuis la bataille d'*Actium*; & 57 ans 6 mois & 2 jours depuis la mort de Céſar. On lui fit des obſéques magnifiques; le ſénat lui décerna même des honneurs divins, un temple, des prêtres, & une prêtreſſe, qui fut Livie, nommée alors Julie & Auguſte, femme de l'empereur. Tibere augmenta le nombre de ces prêtres, qu'il choiſit parmi les plus riches & les plus illuſtres ſénateurs, qu'il engagea par ſon exemple à accepter cette qualité. Voila les événemens les plus conſidérables du regne d'Auguſte, dans leſquels nous n'avons pas compris le détail des particularités de tout ce qui ſe paſſa dans les guerres d'Orient & d'Allemagne, de peur de charger cet article de pluſieurs choſes qui ſe trouveront dans quelques autres. Auguſte étoit d'une taille avantageuſe & bien proportionnée. Il avoit l'air doux, le regard modeſte, le nez un peu élevé près du front, les ſourcils preſque joints enſemble, & les dents petites & ſerrées. Pour les mœurs, il en faut juger bien différemment, par rapport au commencement & à la fin de ſa vie. Tandis qu'il aſpira à la ſouveraineté, il parut d'un eſprit inquiet, remuant, artificieux, & prêt de tout ſacrifier à ſa fortune. Il ſe ſignala dans le triumvirat par ſa cruauté, qui fut fatale à pluſieurs gens de bien. Mais ſitôt qu'il fut paiſible poſſeſſeur de la ſouveraineté, tous ſes vices ſemblerent être changés en vertus. Il ne ſongea *plus qu'à* maintenir la paix qu'il avoit procurée à l'univers, à avancer les gens de mérite, & à faire fleurir les arts & les ſciences, qu'il cultiva lui-même, & qu'il porta ſous ſon empire à leur dernier degré de perfection. De-là cette multitude de grands hommes qui ſe formerent de ſon temps, & qu'il excita par ſes faveurs & par ſes libéralités. Au reſte, Auguſte étoit affable, libéral, & bienfaiſant, juſte, moderé, peu vindicatif, peu chaſte, & trop ſoumis aux caprices de ſa femme Livie, *qui le* tournoit comme il lui plaiſoit.

Il eſt important de remarquer ici les différentes opinions des auteurs, ſur le commencement de l'empire d'Auguſte. Il y en a quatre, dont la premiere fait commencer ſon régne en l'an 710 de Rome, & avant J. C. 44, lorſqu'après l'aſſaſſinat de Jules Céſar ſon oncle, il vint d'Apollonie ville de Macédoine en Italie, & que de ſon autorité privée il aſſembla des troupes de ſoldats vétérans. La ſeconde commence ſon regne l'an de Rome 711, lorſqu'après la mort des deux conſuls, Hirtius & Panſa, il ſe fit ſubroger conſul avec Q. Pedius au mois *Sextile*, appellé depuis *Août*, du nom d'Auguſte; ou en la même année le 27 novembre, après qu'il fut déclaré triumvir avec Marc-Antoine & Lepidus. La troiſiéme opinion commence ſon empire en l'an 723 de Rome, le ſecond jour de ſeptembre, auquel il gagna la bataille d'Actium contre Marc-Antoine. La quatriéme en met le commencement en l'an de Rome 724, & 30 ans avant J. C. lorſqu'après la mort d'Antoine il entra dans Alexandrie, capitale de l'Egypte. La durée de ſon regne eſt différente, ſelon la diverſité de ces opinions. Si on le commence à l'an de Rome 710, après la mort de Céſar, il a regné 57 ans, 5 mois & 4 jours; car il eſt mort le 19 août de l'an 14 de l'ére chrétienne, ſelon le ſentiment commun des hiſtoriens & des chronologiſtes. Joſéphe a eu égard à cette époque, lorſqu'il a attribué à Auguſte 57 ans, 6 mois & 2 jours de régne (*antiq. liv.* 20.) Si on commence l'empire d'Auguſte *au* 22 août de l'an 711, on compte 55 ans, 11 mois & 28 jours depuis le conſulat, ou 55 ans 8 mois & 22 jours depuis le triumvirat. C'eſt à peu près le calcul de Suetone, d'Euſébe, de S. Epiphane, &c. qui lui donnent 56 ans. Si on a égard à ſa monarchie, après la bataille d'Actium, la durée de ſon empire fut de 44 ans moins 13 jours. * Dion, Suetone, *&c.* Et ſi l'on ne commence qu'après la mort d'Antoine & de Cléopatre, qui mit fin au regne des Egyptiens, Auguſte regna 43 ans. * Clément d'*Alexandrin.* Philon Juif, *&c.* Tout ceci eſt néceſſaire pour fixer l'ére chrétienne, *dont nous parlerons en ſon lieu.* * Velleius Paterc. *l.* 2. Tacite, *annal.* Tite-Live, *l.* 117, *& ſuiv.* Appien, *l.* 3, *& ſuiv.* Dion, *l.* 45, *& ſuiv.* Joſéphe.

AUGUSTE, ſurnom qu'ont pris les empereurs Romains, depuis le premier de ce nom, & qu'ils ont donné à leurs fils, à leurs freres, à leurs femmes, à leurs ſœurs, &c. & à ceux qu'ils aſſocioient à l'empire, ou qu'ils adoptoient pour les y élever. On donnoit à ces derniers le nom de CÉSAR, avant que de leur donner celui d'AUGUSTE, qui étoit comme un gage infaillible de la ſouveraineté, ſi leurs eſpérances n'étoient traverſées par quelque accident extraordinaire.

AUGUSTE ROMULUS, que Caſſiodore, dans ſa chronique, nomme AUGUSTULE, à cauſe de ſa jeuneſſe, & que d'autres, par corruption, ont appellé *Momylle*, étoit fils d'*Oreſtes*, patrice & maître de la milice, qui le fit ſaluer empereur à Ravenne, l'an 475, après avoir chaſſé Népos, qui lui ſuſcita un puiſſant ennemi. Ce fut Odoacre, roi des Herules, lequel entrant en Italie l'année d'après, ſe rendit maître de Rome, fit mourir Oreſtes à Plaiſance, défit ſon frere Paul près de Ravenne, & relegua le petit Auguſte en un château de la Campanie, nommé *Lucullan.* C'eſt ainſi que l'empire romain fut éteint en Italie, après y avoir ſubſiſté, dit Procope, pendant 522 ans, depuis la bataille de Pharſale gagnée par Jules-Céſar. * Caſſiodore & Mar-

Digitized by Google

cellin, *chron.* Jornandés. Procope. Agathias, &c.

AUGUSTIN (S.) Aurelius Augustinus, fils de *Patrice*, bourgeois de Tagaſte, & de *Monique*, naquit à Tagaſte, petite ville de Numidie en Afrique, proche de Madaure & d'Hippone, ſous l'empire de Conſtance, le 13 de novembre de l'an 354. Son pere étoit païen, & ne ſe convertit que ſur la fin de ſa vie; mais ſa mere, qui étoit chrétienne, eut ſoin de lui inſpirer les principes de ſa religion, & le fit mettre au rang des Catéchumenes: de ſorte qu'étant tombé malade, il demanda le baptême avec ardeur; mais la violence du mal ayant ceſſé, on remit à le baptiſer à un autre temps. Son pere lui fit apprendre les principes de la grammaire à Tagaſte, & l'envoya enſuite à Madaure pour étudier les humanités. Auguſtin reconnoit lui-même qu'il avoit alors autant d'averſion pour l'étude, & particulierement pour la langue grecque, qu'il avoit de paſſion pour les ſpectacles & pour les poëtes. Après avoir achevé le cours de ſes humanités à l'âge de ſeize ans, ſon pere le retira de Madaure pour l'envoyer faire ſa rhétorique à Carthage; mais comme il ſe paſſa du temps pendant qu'on préparoit le fonds néceſſaire pour ſubvenir à la dépenſe qu'il falloit faire pour cela, Auguſtin demeura une année entiere à Tagaſte. L'oiſiveté le jetta dans le déſordre; il partit de Tagaſte vers l'an 371 pour aller à Carthage, où il étudia la rhétorique avec beaucoup d'application & de ſuccès. Mais il y eut un commerce criminel avec une femme, dont il eut un fils nommé *Adeodat* vers l'an 372, qui étoit un prodige d'eſprit, & qui mourut à l'âge de ſeize ans, après avoir eu le bonheur de recevoir le baptême. Cependant, Patrice, pere d'Auguſtin, mourut peu de temps après avoir reçu le baptême. La lecture d'un dialogue de Cicéron, intitulé *Hortenſius*, donna à Auguſtin quelque amour de la ſageſſe; mais comme il n'y trouva point le nom de J. C. qui étoit gravé dans ſon cœur dès ſon enfance, il ſe mit à lire l'Ecriture-ſainte. N'y ayant pas néanmoins trouvé les fleurs de l'éloquence profane, il ne la put gouter, & s'appliqua à l'étude des cathégories d'Ariſtote & des arts libéraux, qu'il apprit facilement ſans maître, par la ſeule force de ſon génie; mais il ſe laiſſa ſurprendre par les Manichéens, embraſſa leurs erreurs; & attira pluſieurs perſonnes dans cette ſecte. A l'âge de 19 ou 20 ans, il revint à Tagaſte, où il enſeigna la grammaire, & fréquenta le barreau: il eut pour diſciple Alipe. La douleur qu'il eut de la mort d'un de ſes amis, lui fit quitter Tagaſte, d'où il revint à Carthage pour y enſeigner la rhétorique: il y arriva à l'âge de 25 ans, ſur la fin de l'an 379, & y profeſſa avec applaudiſſement. Quoiqu'il eût en horreur la magie, il eſtimoit alors l'aſtrologie judiciaire, & ſe mêloit même de deviner & de faire des horoſcopes. Vindicien, médecin habile, & un nommé Firmin, tous deux amis de S. Auguſtin, le détromperent de l'aſtrologie judiciaire. Il étoit toujours engagé dans les erreurs des Manichéens; mais la corruption de leurs mœurs, & une conférence qu'il eut avec Fauſte, célébre Manichéen, l'an 383, dans laquelle il reconnut la foibleſſe & l'ignorance de cet hérétique, commença à l'en détromper. L'inſolence des écoliers de Carthage, lui fit prendre le deſſein d'aller à Rome, malgré ſa mere, qui vouloit à toute force le retenir, ou partir avec lui. Etant arrivé à Rome, il tomba dangereuſement malade chez un Manichéen: après avoir recouvré la ſanté, il continua de profeſſer la rhétorique, & attira quelques écoliers. Mais comme il reconnut qu'ils étoient la plupart d'aſſez mauvaiſe foi, pour s'en aller ſans payer, il chercha à s'établir ailleurs. En ce temps-là, les citoyens de Milan ayant demandé un profeſſeur de rhétorique à Symmaque préfet de Rome, il choiſit S. Auguſtin pour cet emploi. Etant à Milan, touché par les diſcours de S Ambroiſe, il réſolut de ſe convertir, de quitter la ſecte des Manichéens, & de ſe faire catéchumene dans l'égliſe catholique, juſqu'à ce qu'il connut la vérité qu'il cherchoit. Les livres de Platon lui ſervirent à l'inſtruire ſur la divinité. Les converſations de Simplicien & de Poticien avancerent encore ſa converſion; & la lecture des épîtres de S. Paul acheva ce grand ouvrage la 32 année de ſon âge. Les larmes & les prieres de ſa mere Monique, qui l'étoit venu trouver à Milan, ne contribuerent pas peu à cette converſion. Il continua néanmoins ſes leçons juſqu'aux vacances de l'an 386. Quand elles furent venues, il ſe retira à la campagne dans la maiſon de Verecundus, où il s'appliqua ſérieuſement à chercher la vérité, & à ſe préparer au baptême, qu'il reçut dans la ville de Milan, de la main de S. Ambroiſe, à Pâque de l'an 387. Après ſon baptême, il renonça entierement à ſa profeſſion, & prit la réſolution de s'en retourner en ſon pays. Il ſe rendit à Oſtie pour s'embarquer: il y perdit ſa mere, & après ſa mort il demeura quelque temps à Rome, & s'embarqua enfin pour retourner en Afrique, au mois d'août de l'an 388. Il paſſa par Carthage, où il logea chez un magiſtrat nommé *Innocent*, qui fut guéri miraculeuſement d'une fiſtule, pendant que S. Auguſtin demeuroit chez lui. Il alla s'établir à Tagaſte, où il vendit & diſtribua tous ſes biens aux pauvres, & vécut trois ans en communauté avec quelques-uns de ſes amis, qui vivoient dans l'exercice des jeûnes, des prieres, & d'autres œuvres de piété, & s'appliquoient jour & nuit à méditer la loi de Dieu, & à compoſer des ouvrages utiles à l'Egliſe. Il n'avoit pas encore bâti de monaſtère, & n'avoit point encore reçu l'ordre de prêtriſe.

S. Auguſtin étant venu à Hippone, pour travailler à la converſion d'un homme de qualité de cette ville, Valere, qui en étoit évêque, propoſa à ſon peuple d'élire un prêtre, dont cette égliſe avoit beſoin. S. Auguſtin s'étant trouvé par haſard dans l'égliſe, fut choiſi par le peuple, & ordonné malgré lui par Valere, au commencement de l'année 391. S. Auguſtin alla auſſitôt faire une retraite, pour ſe préparer aux fonctions du ſacerdoce, & demanda du temps à Valere juſqu'à Pâque. Valere, qui avoit deſtiné S. Auguſtin pour prêcher en ſa place, lui permit de le faire en ſa préſence, contre la coutume des évêques de l'égliſe d'Afrique. Ce fut alors que S. Auguſtin établit à Hippone un monaſtère ou une ſociété de perſonnes qui mettoient tout en commun, ſans rien poſſéder en propre. Il aſſiſta l'an 393 à un concile général tenu à Hippone, où il expliqua le ſymbole de la foi en préſence des évêques, qui conçurent une ſi haute eſtime de ſon ſavoir, qu'ils le jugerent digne d'une plus grande place; mais Valere qui craignoit qu'on ne lui enlevât une perſonne ſi néceſſaire pour le gouvernement de ſon diocèſe, réſolut de le faire ſon collégue ou coadjuteur dans l'égliſe d'Hippone, & le fit ordonner par Megalius, évêque de Calame, l'an 395. S. Auguſtin eut bien de la peine à conſentir à cette ordination, quoiqu'il ne fût pas encore, comme il l'a depuis déclaré, qu'elle fût contraire aux loix de l'égliſe, & aux canons du concile de Nicée, qui défendent d'ordonner deux évêques dans une même égliſe. Etant évêque, il établit dans la maiſon épiſcopale un monaſtère de clercs, avec leſquels il vivoit: il s'aquitta avec zèle de tous les devoirs d'un bon évêque, en combattant les hérétiques & le ſchiſme des Donatiſtes, en inſtruiſant ſon peuple par des prédications continuelles, en ſoulageant abondamment les pauvres, en ſoutenant la vérité & la diſcipline de l'égliſe dans pluſieurs conciles, en combattant les erreurs des Pélagiens, par ſes écrits & par ſes actions. Les grands ſervices qu'il a rendus à l'égliſe, ſes excellens écrits & ſes vertus, lui ont mérité les éloges que lui ont donné les auteurs de tous les ſiécles ſuivans, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Il mourut à Hippone auſſi ſaintement qu'il avoit vécu, âgé de 76 ans deux mois & demi, 34 ans ou environ après ſon ordination à l'épiſcopat, le 28 août de l'an 430, ayant la douleur de voir ſon pays envahi par les Vandales, & la ville dont il étoit évêque, aſſiégée depuis pluſieurs mois. Il avoit été nommément invité par

Théodoſe *le Jeune*, pour aſſiſter au concile d'Ephèſe ; mais cet ordre n'arriva en Afrique qu'après ſa mort.

Les Bollandiſtes, dans le ſixiéme tome du mois d'août, ont donné le catalogue des ouvrages de S. Auguſtin avec beaucoup d'obſervations. On a auſſi diſtribué ſéparément ce catalogue avec les obſervations.

Les œuvres de S. Auguſtin compoſent pluſieurs tomes, dans leſquels on les a partagés ſuivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Il y en a un grand nombre d'éditions. Nous ſuivrons la derniere qui a été faite par les PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur : elle eſt partagée en onze tomes. Le I contient les œuvres qu'il a compoſées avant que d'etre prêtre, avec les livres des rétractations & des confeſſions, qui ſervent comme de préface à ſes ouvrages. Le II renferme les lettres de S. Auguſtin, qui ne repréſentent pas ſeulement l'eſprit & le caractère de ce Saint, mais qui contiennent encore des points très-importans touchant la doctrine, la diſcipline & la morale : elles ſont partagées en quatre claſſes. Le III, contient ſes traités ſur l'écriture ſainte. Le IV, ſon commentaire ſur les pſeaumes. Le V, ſes ſermons. Le VI, ſes ouvrages dogmatiques ſur divers points de morale ou de diſcipline. Le VII, l'ouvrage de la cité de Dieu. Le VIII, ſes œuvres contre les hérétiques, à l'exception de ceux qu'il a faits contre les Donatiſtes & contre les Pélagiens. Le IX, ſes traités contre les Donatiſtes. Le X, ſes traités contre les Pélagiens ; & le dernier, la vie de S. Auguſtin, tirée principalement de ſes œuvres, avec des tables très-amples & très-utiles.

Les plus conſidérables ouvrages du premier tome, ſont 1°. deux livres des rétractations, qui ſont une eſpéce de critique de ſes ouvrages. Il en rapporte le titre & les premieres paroles ; il en fait le catalogue, ſuivant l'ordre des temps, & il remarque à quelle occaſion, & pourquoi il les a écrits ; il en dit le ſujet, & fait connoître le deſſein qu'il a eu en les compoſant ; il éclaircit les endroits qui lui paroiſſent obſcurs ; il adoucit ceux qu'il croit être trop durs ; il donne un bon ſens à ceux qui ſemblent être capables d'en avoir un mauvais ; il redreſſe ceux où il croit s'être écarté de la vérité ; enfin, il reconnoît ingénument, & de bonne foi, les fautes ou les erreurs dans leſquelles il eſt tombé. La préface de cet ouvrage eſt fort humble ; il y remarque que ſon deſſein eſt de revoir ſes ouvrages avec la ſéverité d'un cenſeur, & de reprendre lui-même ſes propres fautes ; qu'il ſuit en cela le conſeil de l'apôtre, qui dit : *Que ſi nous nous jugions nous-mêmes, nous ne ſerions pas jugés par le Seigneur ;* qu'il eſt épouvanté par cette parole du ſage : *Il eſt difficile d'éviter de faire des fautes, quand on parle beaucoup ;* que ce n'eſt pas le grand nombre de ſes écrits qui lui fait peur, puiſque l'on ne peut pas dire que c'eſt trop parler ou trop écrire, quand on ne parle & qu'on n'écrit que pour des choſes néceſſaires, mais qu'il craint juſtement qu'il n'y ait dans ſes écrits pluſieurs choſes fauſſes, ou du moins inutiles : que, ſi tout âgé qu'il eſt, il ne ſe croit pas encore exempt d'erreur, il eſt impoſſible qu'étant encore jeune, il ne ſoit tombé dans pluſieurs fautes, ſoit en parlant, ſoit en écrivant, d'autant plus qu'il étoit alors obligé de parler très-ſouvent ; qu'il eſt donc réſolu de ſe juger ſoi-même, ſuivant les regles de J. C. ſon ſeul maître, dont il veut éviter le jugement. 2°. Les confeſſions diviſées en treize livres, dont les dix premiers contiennent l'hiſtoire de ſa vie ; & les trois derniers des réflexions ſur le commencement de la Genèſe. Les autres livres contenus dans ce tome ſont des ouvrages philoſophiques, avec ſes traités des ſoliloques ; les trois livres du Libre-Arbitre ; les deux livres *de la Genèſe*, contre les Manichéens, le livre *des mœurs de l'Egliſe ; des mœurs des Manichéens ;* & le livre *de la véritable religion*, tous compoſés avant qu'il fût ordonné prêtre. Le II tome, compoſé de lettres, eſt excellent : on y trouve une infinité de queſtions ſur des matieres eccléſiaſtiques, réſolues & expliquées avec beaucoup de netteté & de jugement. On y voit la diſpute qu'il eut avec S. Jerôme, à l'occaſion du différend de S. Pierre & de S. Paul, dans laquelle il témoigna beaucoup de modération. Les commentaires ſur l'écriture, contenus dans le III tome, ſont précedés des traités de la doctrine chrétienne, qui renferment d'excellentes regles pour l'interprétation de l'écriture. Le commentaire ſur les pſeaumes, qui remplit le IV tome, n'eſt pas un commentaire littéral, mais allégorique, ſur les pſeaumes, mêlé de controverſe & de morale. Les ſermons contenus dans le V tome, ſont ou des homelies ſur l'écriture, ou des ſermons ſur les Fêtes, ſur des Saints, & ſur différens ſujets. Ce ne ſont point des oraiſons, compoſées de toutes leurs parties, mais des diſcours familiers, prononcés ſans beaucoup de préparation. Ils ſont preſque tous fort courts, & ne ſont compoſés que de ſentences & de phraſes coupées. Les traités contenus dans le VI tome, ſont pour la plupart des traités de morale, comme ſur la virginité, ſur le mariage, ſur le menſonge, &c. Le Livre de la cité de Dieu, qui compoſe le VII tome, eſt diviſé en 22 livres, dont les cinq premiers réfutent ceux qui croient que le culte des dieux eſt néceſſaire au bien du monde, & qui ſoutiennent que tous les malheurs qui étoient arrivés depuis peu, ne venoient que de ce qu'on l'avoit aboli. Les cinq ſuivans ſont contre ceux qui demeurent d'accord que ces malheurs ſont arrivés dans tous les temps ; mais qui prétendent que le culte des divinités du paganiſme eſt utile pour l'autre vie. Les Manichéens, qui ont admis deux principes, ſont les principaux hérétiques qu'il attaque dans les écrits que contient le VIII tome : il y réfute auſſi les Ariens dans ſes quinze livres de la Trinité, & attaque en général les Païens, les Juifs, toutes les ſectes & toutes les anciennes héréſies. Les Donatiſtes ſont ceux contre leſquels S. Auguſtin a le plus écrit & travaillé dans le commencement de ſon épiſcopat, parcequ'ils partageoient preſque l'Afrique avec les catholiques. Ainſi le IX tome eſt rempli d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux ſont les ſept livres du baptême, les livres contre Petillien, &c. Il ſembloit être réſervé pour combattre les Pélagiens ; & en effet, il fut conſidéré dans l'Egliſe comme le défenſeur de la ſaine doctrine touchant la grace. S. Jerôme, qui avoit commencé à écrire contre les Pélagiens, ceſſa quand il apprit que S. Auguſtin écrivoit contre eux. Depuis ſa mort on a été perſuadé communément que ſes livres ſur la grace, ſont ſi exacts, qu'on ne doit jamais s'écarter de la doctrine qu'il y a établie, & qu'ils devoient ſervir de regle, à l'exception, dit le pape Céleſtin I, de quelques queſtions profondes & difficiles. Sur la fin de ſa vie il a combattu les Semi-Pélagiens dans ſon traité de la correction & de la grace, & dans le livre de la prédeſtination des Saints. S. Proſper & S. Hilaire ſoutinrent ſon parti dans les Gaules, & S. Fulgence a depuis été ſon fidéle diſciple. Innocent I, répondant à l'épître ſynodale du concile de Mileve, dont S. Auguſtin avoit été le ſecrétaire, écrivit que cette ſeule doctrine pouvoit ſuffire pour étouffer l'erreur pélagienne. S. Proſper rapporte que Boniface I le conſultoit ſouvent. Céleſtin I défendit cette doctrine contre quelques évêques des Gaules. Hormiſdas & Jean II en ont fait auſſi de grands éloges ; & dans le XVII ſiécle, Clément VIII proteſta qu'il vouloit S. Auguſtin pour juge des diſputes qui s'éleverent ſur la grace entre les dominicains & les jéſuites, ſous ſon pontificat. Les conciles de Carthage, de Tolède, d'Orange, de Florence & de Trente, ont employé ſes termes, & ont formé quelques-uns de leurs décrets de ſes concluſions ; & les plus illuſtres des docteurs anciens & modernes ont fait gloire de donner des éloges à ſon mérite, & d'être ſes diſciples & ſes défenſeurs.

Nous avons quelques ouvrages de S. Auguſtin, imprimés dès l'an 1489. Un chanoine de Baſle, nommé *Auguſtin Dodo*, eſt le premier qui ait eu ſoin de recueillir

Digitized by Google

cueillit tous ces traités différens, pour les ranger dans un même corps. Il travailloit à faire des argumens pour mettre en tête de tous ces traités, lorſqu'il fut emporté de la peſte en 1501. Amerbachius, qui en avoit déja commencé l'impreſſion, la continua, & ce ouvrage parut à Baſle en 1506, en caractères gothiques. Le même ouvrage fut imprimé à Paris en 1515. Froben en fit une autre édition à Baſle l'an 1529, avec des notes d'Eraſme. Celles-ci furent ſuivies de celles qui ſortirent des imprimeries des Guillards & de Chevallon, imprimeurs de Paris. Depuis, les docteurs de Louvain firent une nouvelle recherche des œuvres de ce grand docteur, les mirent en meilleur ordre : & c'eſt ſur ce travail que nous avons les éditions d'Anvers chez Plantin, en 1577; de Paris, dit *du grand navire*, en 1586; de Cologne, de Lyon, de Veniſe, &c. Enſuite on trouva dans l'abbaye de S. Barthelemi de Fiézole en Toſcane, le traité de S. Auguſtin, intitulé, *de geſtis Pelagii*; & par les ſoins du cardinal Scipion Cobellutio, & de Marc Velſerus, on le publia à Ausbourg l'an 1615. C'eſt ce qui donna la penſée aux ſavans de chercher dans les bibliothéques, de nouveaux traités de S. Auguſtin. Les docteurs de Louvain donnerent 113 ſermons. On en tira 11 de la grande Chartreuſe. Claude Ménard publia en 1617 le traité contre Julien *le Pélagien*, ſous ce titre, *contra Julianum Hæreticum Pelagianum operis perfecti, ſive reſponſionis poſtremæ, lib. VI.* Le P. Michel Paludanus, de l'ordre des Auguſtins, le fit depuis réimprimer à Louvain en 1641. Le P. Jacques Sirmond publia en 1630, 40 ſermons de S. Auguſtin, *ſermones novi XL de variis argumentis.* Jean-Baptiſte Marus fit imprimer en 1644 ſix ſermons, tirés de la bibliothéque du Vatican, & de la bibliothéque Barberine. Guillaume Camerarius donna au public, l'an 1634 un traité, *de ſeptem vitiis & de ſeptem donis Spiritûs ſancti.* Le P. Jerôme Vignier, de l'Oratoire, fit imprimer à Paris en 1654 un ſupplément des œuvres de ce Pere en II volumes *in-fol.* l'on y trouve tous ces traités particuliers. Enfin, les religieux de l'abbaye de S. Germain des Prez, ſur la fin du XVII ſiécle, nous ont procuré une édition beaucoup plus ample & plus correcte que toutes celles que nous avions.

Saint Auguſtin avoit une vaſte étendue, une grande juſteſſe, & une merveilleuſe pénétration d'eſprit. Il étoit extrêmement fort ſur le raiſonnement. Sa méthode ordinaire eſt d'établir de grands principes, dont il tire une infinité de conſéquences : en ſorte que tous les points ont une grande liaiſon les uns avec les autres. Il a plus raiſonné ſur la plupart des myſtères, que les auteurs qui l'ont précedé. Il agite pluſieurs queſtions, auſquelles on n'avoit point penſé juſques alors, & en a réſolu pluſieurs par la ſeule force de ſon eſprit. Il n'étoit pas fort habile dans les langues, & avoit fort peu lu les anciens. Quoiqu'il eût enſeigné la rhétorique, il ne poſſédoit pas l'éloquence des orateurs, ou il la négligeoit; il n'eſt pas même toujours pur dans ſes expreſſions, & ſe ſert quelquefois de mots impropres ou barbares; il uſe ſouvent de pointes & de jeux de mots. Il répete aſſez ſouvent les mêmes choſes; mais, en général, on les lit toujours volontiers chez lui; il s'arrête long-temps ſur une même penſée, à laquelle il donne différens tours, pour la faire mieux entendre. Il a traité une infinité de matieres par principes, & a formé, pour ainſi dire, le corps de la théologie des Peres Latins qui l'ont ſuivi; non-ſeulement ils ont puiſé dans ſes livres les principes dont ils ſe ſont ſervis; mais même ils n'ont fait ſouvent que le copier. On a déja dit que pluſieurs conciles ſe ſont ſervis de ſes termes pour compoſer leurs déciſions ſur la grace. Enfin, quand dans le XII ſiécle, Pierre Lombard a voulu faire un abregé de toute la théologie, il n'a preſque fait autre choſe que recueillir des paſſages de S. Auguſtin; & quoique S. Thomas, & les autres ſcolaſtiques, aient ſuivi une méthode différente, ils ſe ſont néanmoins la plupart attachés aux principes de S. Auguſtin, ſur leſquels ils ont bâti leurs opinions théologiques.

La ville d'Hippone fut priſe dans l'année qui ſuivit la mort de S. Auguſtin; ſon corps fut reſpecté des barbares, & ſon nom fut inſeré dans l'ancien calendrier de l'égliſe d'Afrique au 29 d'août. On prétend que ſon corps fut transferé vers l'an 506 par les évêques d'Afrique, chaſſés par les Vandales de l'égliſe de S. Etienne d'Hippone, où il avoit été enterré, & porté avec eux en Sardaigne, où ils étoient exilés. On ajoute qu'il fut transferé de Sardaigne à Pavie par ordre de Luitprand roi des Lombards, le 28 février l'an 713, d'autres diſent, 722, dans le monaſtère de S. Pierre, qui étoit alors au fauxbourg de cette ville, & qui dans la ſuite s'eſt trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. On prétendit l'avoir découvert le 1 octobre 1695 dans l'égliſe de S. Pierre à Pavie, & il y a eu pluſieurs écrits ſur ce ſujet juſqu'en 1729. L'égliſe de S. Pierre eſt compoſée préſentement de chanoines réguliers, établis en 1220 & d'hermites de S. Auguſtin, dont le couvent, fondé dans le XIV ſiécle, eſt de l'autre côté de l'égliſe, qui eſt demeurée commune entre ces deux maiſons. Les uns & les autres ont prétendu que le corps de S. Auguſtin étoit dans un tombeau de brique, cimenté dans la cave de deſſous le grand autel. Cette queſtion fut décidée le 16 juillet 1728, par François Pertuſati, évêque de Pavie, en vertu d'une commiſſion du pape Benoît XIII. Ce prélat, après avoir célébré une meſſe du S. Eſprit, prononça ſolemnellement une ſentence portant, que » le tombeau découvert le 1 octobre 1695, » dans l'égliſe de S. Pierre in *Cælo aureo* de Pavie, ſur » lequel étoient gravés ces ſeuls mots, *Corpus Auguſ-* » *tini*, étoit le corps de S. Auguſtin, évêque d'Hip- » pone & docteur de l'égliſe, & qu'il devoit être expo- » ſé à la vénération publique; « ce qui fut fait en préſence du P. Fulgence Bellelli, général de tout l'ordre de S. Auguſtin, auquel la commiſſion du pape étoit adreſſée. Le 19 du même mois de juillet 1728 cette ſentence de reconnoiſſance fut lue publiquement par l'archidiacre à haute voix dans l'égliſe du Dôme de Pavie, en préſence de l'évêque, du magiſtrat, de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on célébra ſolemnellement la Meſſe, & on chanta le *Te Deum* au ſon de toutes les cloches, & au bruit de pluſieurs décharges de l'artillerie. Cette cérémonie fut terminée le ſoir par des illuminations par toute la ville, & par diverſes machines d'artifices qui furent tirées au tour de l'égliſe. Cette déciſion fut ſoutenue depuis par pluſieurs écrits; mais il en parut en même temps d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement. * Saint Auguſtin, *dans ſes confeſſions, retractations, & pluſieurs autres de ſes ouvrages.* Poſſidius, *in vitâ ſancti Auguſt.* Proſper. Marcellin. Oroſe. Sigebert. Gennade & Trithême. Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Sixte de *Sienne, l. 4, biblioth. ſacr.* Les docteurs de Louvain, *dans leur preface ſur les œuvres de ſaint Auguſtin.* Rivius, *in vit. S. Auguſtini.* Poſſevin. M. Godeau, *vie de ſaint Auguſtin.* Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſ. tom. XIII.* Dupin, *nouvelle bibliothéque des auteurs eccleſ. du V ſiécle, tom. III.* Baillet, *vies des ſaints, au 28 août.*

On appelle vulgairement *maiſons de l'ordre de ſaint Auguſtin*, toutes les communautés qui font profeſſion de ſuivre ſa régle, quoique l'inſtitut en ſoit fort différent. Les chanoines réguliers ſe diſent tous de l'ordre de S. Auguſtin; & en effet, ce ſont ceux qui imitent le plus ſa maniere de vivre. Les religieux mendians, nommés *Auguſtins*, prétendent être d'un ordre fondé par S. Auguſtin, ſuivant une regle fauſſement attribuée à ce Saint. Les Auguſtins connus en France ſous le nom *de Petits Peres*, ſe vantent auſſi d'être de l'ordre de S. Auguſtin, & de ſuivre ſa regle. *Voyez* AUGUSTINS, ordre religieux.

AUGUSTIN (S.) archevêque de Cantorberi en An-

gleterre, vivoit dans le VI siécle. Il étoit prieur du monastère de S. André de l'ordre de S. Benoît à Rome, & fut envoyé l'an 596 par le pape S. Gregoire *le Grand*, pour annoncer la foi de l'évangile aux Anglois & aux Saxons, qui s'étoient établis dans la plupart des provinces de la Grande-Bretagne, & en avoient chassé les Bretons, qui s'étoient retirés dans les extrémités de Galles & de Cornouaille, & dont une partie étoit passée en France. On dit que la reine Berthe contribua beaucoup à ce voyage. Cette princesse, qui étoit fille de Charibert roi de France, avoit épousé Ethelbert roi de Kent en Angleterre, qui étoit païen, & qui reçut de son épouse les premieres teintures du christianisme. Elle l'en entretenoit souvent; & lorsqu'elle le vit disposé à se faire instruire, elle en avertit S. Gregoire, lequel y envoya Augustin, avec d'autres religieux qu'il lui soumit comme à leur abbé. Quelques ecclésiastiques de France se joignirent à eux; ils arriverent dans le royaume de Kent, & s'établirent avec la permission du roi Ethelbert, près de Cantorberi, dans l'église de S. Martin. De-là ils travaillerent à la conversion des Anglois: le roi Ethelbert fut un des premiers qui embrassa la religion chrétienne. S. Augustin voyant la bénédiction que Dieu répandoit sur son travail, jugeant qu'il falloit multiplier le nombre des ouvriers évangéliques, repassa en France, où il reçut l'ordination épiscopale des mains de Virgile, évêque d'Arles. Etant retourné en Angleterre, revêtu de ce nouveau caractère, il baptisa dix mille personnes le jour de Noël 597, & fit sa demeure à Cantorberi. Il envoya ensuite deux députés à Rome pour informer le pape S. Gregoire du succès de sa mission, & le consulter sur diverses difficultés qui regardoient la conduite de cette église naissante. S. Gregoire répondit à ses difficultés, lui envoya le *Pallium*, érigea son siége en métropole, & lui renvoya ses députés, avec plusieurs autres prédicateurs. S. Augustin établit son siége épiscopal à Cantorberi, qui devint ainsi la métropole d'Angleterre. Il dédia sa cathédrale sous le nom de *saint Sauveur*, & rendit tout son clergé régulier, en composant son chapitre de moines. Il fonda aussi à Cantorberi un monastère en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, & y mit pour abbé le vénérable Pierre, qui étoit un des députés qu'il avoit envoyés en Italie. Il travailla à la réunion des Bretons, anciens chrétiens, qui différoient de l'église romaine sur la célébration de la Pâque & sur quelques autres pratiques. Il eut deux conférences avec eux; mais il ne put rien gagner sur leurs esprits. Il établit plusieurs évêques dans les villes du royaume de Kent, & dans les royaumes voisins, entr'autres, S. Mellit à Londres, & S. Juste à Rochester, & mourut à Cantorberi le 26 mai de l'an 607. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre, & a toujours été honoré en Angleterre comme apôtre de ce royaume, jusqu'au temps du schisme. * S. Gregoire, *l.* 7, *epist.* 30. Gregoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 26. Bede, *l.* 1, *c.* 25 & *seq. hist. eccles.* Guill. de Malmesburi. Polydore Virgile. Baronius. Usser. *antiq. eccles. Britan. &c.* Mabillon, *acta SS. Benedict.* Baillet, *vies des saints, au* 26 *de mai.*

AUGUSTIN (Antoine) archevêque de Taragone, a été l'un des plus savans hommes que l'Espagne ait produits. Il étoit de Saragoce, fils d'*Antoine* Augustin, vice-chancelier d'Aragon, & frere de *Pierre* évêque d'Huesca, & d'*Elizabeth* duchesse de Cardonne. Après avoir étudié en Espagne à Alcala & à Salamanque, il passa en Italie, & s'y perfectionna dans les universités de Boulogne, de Padoue & de Florence. Il se rendit très-habile dans la connoissance du droit civil & canonique, dans les belles lettres, dans l'histoire ecclésiastique, dans les langues, & dans toutes sortes d'antiquités saintes & profanes. Les ouvrages qui nous restent de lui, ne sont point les fruits d'une vieillesse consommée; car il en publia de très-beaux dans une grande jeunesse; & dès l'âge de 25 ans, il composa à Florence son traité intitulé, *emendationes & opiniones juris civilis*, qui lui acquit beaucoup de réputation. Suivant l'exemple d'Alciat, dont il avoit été le disciple, il unit la jurisprudence aux belles lettres: ce que les plus doctes jurisconsultes ont depuis imité. Lorsqu'il eut été appellé à Rome par le pape Paul III, il fut un des douze auditeurs de Rote, & remplit très-bien cette charge. En 1554, Jules III le destina pour aller en Angleterre en qualité de nonce; & Paul IV l'ayant nommé évêque d'Alise, dans la terre de Labour, l'envoya l'an 1557 en Allemagne, vers l'empereur Ferdinand I. A son retour, Philippe II, roi d'Espagne, l'envoya dans la Sicile, & en 1558 il le nomma à l'évêché de Lerida. En 1562 Augustin se trouva au concile de Trente, où il parut avec éclat; & s'étant retiré dans son église, il y travailla à remplir les devoirs d'un bon prélat, & à composer divers ouvrages. Enfin, en 1574 on lui donna l'archevêché de Taragone, qu'il gouverna jusqu'en 1586, qu'il mourut, âgé de 68 ans, trois mois & trois jours. Son corps fut enterré dans son église, où l'on voit son tombeau. Il avoit autant de piété que de sagesse & d'érudition. Jamais personne ne fit paroître, dans toute la conduite de sa vie, plus d'intégrité, plus de constance, & plus de grandeur d'ame, que cet illustre archevêque. Il vivoit avec une tempérance & une chasteté exemplaires, & il distribuoit ses biens aux pauvres avec tant de libéralité, qu'après sa mort on ne trouva pas dans ses coffres de quoi le faire enterrer suivant sa qualité. Il avoit un esprit si élevé, un jugement si solide; il étoit si savant & si laborieux, qu'il étoit capable de réussir dans tous les ouvrages qu'il eut pu entreprendre. Il étoit bien versé dans la plus obscure antiquité; & il avoit ramassé un si grand trésor de doctrine, qu'il étoit un des plus riches hommes du monde en cette espéce de biens. *Vous excellez*, lui dit Paul Manuce, dans une de ses épîtres, *en la belle littérature, & si je suis quelque chose à l'égard des autres, étant comparé à vous, je ne suis rien.* Cependant Frapaolo dans son histoire du concile de Trente, prétend, mais sans raison, qu'Antoine Augustin n'étoit point versé dans la connoissance de l'histoire ecclésiastique. Vossius assure qu'Antoine Augustin étoit un des plus grands hommes du monde, & que les notes sur Festus sont remplies de beaucoup d'érudition. Ses notes sur Varron ont aussi été généralement estimées. Le traité le plus considérable de ceux qu'il a composés sur le droit canon, c'est celui de la correction de Gratien. C'est un ouvrage d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuse, & d'une très-grande utilité. Il y en avoit deux anciennes éditions, l'une à Taragone, & l'autre postérieure à Paris en 1607: mais M. Baluze en a donné une nouvelle, beaucoup plus belle & plus correcte, avec de savantes notes, imprimée à Paris en 1672. Le catalogue de tous les ouvrages d'Antoine Augustin, se trouve à la fin de cette édition. Voici les principaux: *De legibus & senatusconsultis Romanorum*, avec des notes de Fulvius Ursinus. *Collectio constitutionum codicis Justiniani. Antiquæ collectiones decretalium*, avec des notes très-doctes & très-judicieuses. *Canones pœnitentiales. Constitutiones provinciales & synodales Tarraconensium. Dialogi XI. de emendatione Gratiani. Institutiones juris canonici. Epitome juris pontificii veteris.* Cet ouvrage est divisé en trois parties, qui sont I. *De personis.* II. *De rebus.* III. *De judiciis.* Outre ces traités de droit, il en a composé d'autres qui sont assez connus. Nous avons encore de lui les dialogues des médailles, & des inscriptions anciennes, qu'il écrivit en espagnol, des notes sur Varron & sur Festus; les fragmens des anciens historiens; trente familles romaines, qu'il joignit à celles de Fulvius Ursinus, &c. Divers grands hommes parlent très-avantageusement d'Antoine Augustin, & entr'autres * Paul Manuce, *epist. l.* 1, *ep.* 6, 8, 9. Possevin. Le Mire. Leunclavius. Scaliger, &c. *Consultez* André Schot, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c. Eloge des hommes*

Digitized by Google

ſavans de M. de Thou, *avec les addit.* d'Antoine Teiſſier; Du-Pin, *nouv. biblioth. des aut. eccl. du XVI ſiécle*; Baluze, *dans ſa préface ſur le traité de la correction de Gratien.*

AUGUSTIN, né dans la grande Arménie, dans un lieu nommé Bag ou Bagi, entra dans l'ordre de S. Dominique, qui gouverne ſeul dans ce pays-là ceux qui ſont attachés à l'égliſe romaine, & y montra tant de ſageſſe & de conduite, que le clergé & le peuple de Naxivan l'élurent unanimement pour leur évêque vers l'an 1620, après la mort de Matthieu Eraſme. Etant arrivé à Rome pour être ſacré, il trouva que le pape Paul V avoit déja déſigné Paul-Marie Citadini, de Bologne, pour ſucceſſeur d'Eraſme, & même l'avoit fait ſacrer ſous le titre d'archevêque de Myre; Gregoire XV, ſans changer la diſpoſition de ſon prédeceſſeur, fit ſacrer Auguſtin évêque de Myre, & le nomma coadjuteur de Citadini, à qui il ſuccéda en 1627; & ayant gouverné ſon égliſe avec un zèle vraiment apoſtolique, il mourut le 16 avril 1653. Les jacobins de la rue S. Honoré à Paris, ont la relation de ſon voyage dont on vient de parler, écrite de ſa propre main en arménien, & un petit traité de la pénitence, qu'il avoit compoſé en la même langue. * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

AUGUSTIN, dit DE LA TRINITÉ, Portugais, & religieux de l'ordre des hermites de S. Auguſtin, dans le XVI ſiécle, enſeigna la théologie ſcholaſtique à Conimbre en Portugal, puis à Toulouſe, où il mourut l'an 1589. Il écrivit ſur le maître des ſentences, & ſur S. Thomas, un traité de l'immaculée conception de la ſainte Vierge, &c. * Antoine de la Purification, *in chron. Auguſt. Portug. l.* 7. Nicolas Antonio, *in bibl. Hiſp. &c.*

AUGUSTIN DE ROME, *cherchez* FAVARONI.

AUGUSTIN (Patricius) *cherchez* PATRICE (Auguſtin Picolomini.)

AUGUSTIN Bero, ou Berous, *cherchez* BERO.

AUGUSTIN d'ANCONE, *cherchez* TRIUMPHUS.

AUGUSTIN Nugnes Del-Cadillo, *cherchez* DEL-CADILLO.

AUGUSTINE, nom que l'on donnoit à une fête qui ſe célébroit tous les ans en l'honneur d'Auguſte, le quatriéme des ides d'octobre, c'eſt-à-dire, le 12 de ce mois, ſelon notre maniere de compter. Elle fut inſtituée en mémoire de ſon heureux retour à Rome, après qu'il eut laiſſé en un état paiſible la Sicile, la Grece, l'Aſie, la Syrie, & ce que l'empire avoit conquis ſur les Parthes. Cette fête étoit fort ſolemnelle, & accompagnée de jeux publics. * Dion, *l.* 54, *&* 56. Pline, *l.* 7, *c.* 25. Roſin, *antiq. romaines, l.* 4, *c.* 4.

AUGUSTINIENS, hérétiques dans le XVI ſiecle, diſciples d'un ſacramentaire nommé *Auguſtin*, qui diſoit que le ciel ne ſeroit ouvert à perſonne avant le dernier jour. * Lindan.

AUGUSTINS, ordres religieux, qui reconnoiſſent S. Auguſtin pour leur maître & leur pere. Ce ſaint docteur vivoit en commun avec les clercs d'Hippone, & cette ſociété a été la ſource féconde de tant de chanoines réguliers, qu'on a vus depuis dans l'égliſe, comme ceux de Latran, du ſaint Sépulcre, de S. Sauveur, de S. Ruf, du Val des écoliers, de la Vie commune, & de divers autres qui ſuivent la régle de S. Auguſtin. Il y a longtemps qu'on diſpute, pour ſavoir ſi S. Auguſtin a inſtitué les hermites appellés de ſon nom, auſſi-bien que ces clercs réguliers. Quelques-uns prétendent, que ce Saint étant à Milan, s'y retira à la campagne dans un monaſtere; & que paſſant depuis en Afrique, il y mena douze religieux qu'il établit enſuite près de ſa ville épiſcopale d'Hippone. Selon d'autres auteurs, ce qu'on allegue pour l'établiſſement des hermites, ne regarde que les clercs. Ils ne trouvent point cette inſtitution nettement marquée dans Poſſidius, auteur de la vie de S. Auguſtin, & ils ſoutiennent que les ſoixante-ſeize ſermons, qu'on ſuppoſe que ce ſaint docteur a adreſſés aux hermites, *ad fratres in eremo commorantes*, ne ſont que l'ouvrage d'un impoſteur. Ce dernier point eſt inconteſtable; mais quelque fortes que paroiſſent leurs raiſons, la queſtion n'a pas laiſſé d'être jugée problématique, & l'opinion contraire a même été défendue par des écrivains célébres. (*Voyez* ce qu'en a écrit M. Ferrand, en 1683, & la vie de S. Auguſtin, par les PP. Bénédictins, *l.* 3, *c.* 5, outre le livre intitulé, *Auguſtini monachatus propugnatus*, par le P. Bonaventure de ſainte Anne, Auguſtin déchauſſé.) Indépendamment de ces diſputes, il eſt ſûr que le pape Alexandre IV, par ſes conſtitutions de l'année 1256, aſſembla diverſes congrégations d'hermites qui vivoient à la campagne, & leur donna les régles de S. Auguſtin, & un général, qui fut Lanfranc Soprala de Milan, perſonnage de très-grande piété, auquel ſuccéda Clément Auximas. Au reſte, l'ordre des Auguſtins, ou des hermites de S. Auguſtin, a été très-fécond en ſaints & en grands hommes, & a donné à l'égliſe grand nombre de docteurs, & d'illuſtres prélats. Cet ordre s'eſt même diviſé en diverſes branches. Car les hermites de S. Paul, les Jéronimites, les religieux de ſainte Brigitte, ceux de S. Ambroiſe, les freres de la charité, & pluſieurs autres ordres, juſqu'au nombre de ſoixante & plus, ſuivent tous la régle de S. Auguſtin. En France, les hermites de S. Auguſtin ont une congrégation particuliere, dite *la communauté de Bourges*, ou *la province de S. Guillaume*, qui ſuit la réforme du P. Rabache.

Cet ordre a encore produit la réforme des AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS. Le P. Thomas de Jeſus, de la maiſon d'Andrada, jetta les premiers fondemens de cette réforme en Portugal, vers l'an 1574. Depuis en 1588 elle fut approuvée par un chapitre tenu à Tolède, où le général de l'ordre préſida. Louis de Léon, exprovincial des grands auguſtins, d'un génie ſupérieur, à qui ſon humilité avoit fait refuſer pluſieurs évêchés, porta cette réforme en Eſpagne après que le P. Grégoire Petrochin de Montelparé, général de l'ordre, eut donné en 1590 permiſſion à cette nouvelle troupe de faire des établiſſemens. Le pape Clément VIII, par un décret du 5 décembre 1600, leur permit d'accepter des fondations, de recevoir des novices à profeſſion, & d'élire des prieurs clauſtraux de leur réforme: leur premiere maiſon fut à Talavera. L'année ſuivante il leur permit d'élire un provincial, & autres ſupérieurs, & il confirma le tout par un bref du 12 février 1602. Le roi Philippe III envoya en 1605 treize de ces religieux aux Indes: il fonderent quatre couvents dans les iſles Philippines, pénétrerent dans les iſles Calamianes, où ils bâtirent ſix maiſons, s'étendirent de-là dans le Pérou, & entrerent au Japon, où pluſieurs reçurent la couronne du martyre. Enfin cette congrégation d'Eſpagne s'eſt diviſée en pluſieurs provinces, dont les quatre principales ſont celles de *Caſtille*, *d'Aragon*, *de Valence*, & des *iſles Philippines*. Les Portugais ſe ſont ſéparés après le milieu du XVII ſiécle de cette congrégation d'Eſpagne.

La congrégation d'Italie commença en 1591, & reçut ſon approbation du pape Clément VIII l'an 1599. Le P. André Diez Eſpagnol en fut l'auteur. Il étoit vicaire général de la congrégation des hermites de S. Auguſtin de Centorbi en Italie; & s'étant démis de ſa charge, il embraſſa la nouvelle réforme ſur le modéle des déchauſſés d'Eſpagne. Elle s'étendit dans la Romagne, au royaume de Sicile, dans la Lombardie, le Piémont, & les états de Gènes. L'empereur Ferdinand III appella de ces religieux à Vienne: ils y furent ſous la conduite du P. Marc de S. Philippe. S. M. I. envoya au-devant d'eux le cardinal d'Harrach, & tous les grands ſeigneurs de ſa cour, & elle les logea dans ſon propre palais, en attendant qu'elle leur eût fait bâtir une maiſon tout auprès; enſorte que leur égliſe

Digitized by Google

ſert de chapelle au palais impérial, & c'eſt là que les empereurs ont toujours fait leurs plus grandes cérémonies. Cette congrégation d'Italie forma quatre provinces juſqu'en 1656, qu'elle fut diviſée en ſept, qui furent, deux de *Naples*, deux de *Sicile*, une de *Gènes*, une d'*Allemagne*, & depuis encore une de *Piémont*.

La congrégation de France jetta ſes premiers fondemens en 1595 par les ſoins du P. Matthieu de ſainte Françoiſe, natif de Verdun, religieux parmi les grands auguſtins, & prieur d'une de leurs maiſons. Il prit l'habit d'auguſtin déchauſſé à Rome, & vint en France, où il fut établi pour la premiere fois par Guillaume d'Avençon, dans le prieuré dit de *Villars-Benoît* ou *Pontcharra*, diocèſe de Grenoble, dont ce prélat étoit prieur commendataire. Il mourut dans leur maiſon d'Avignon le 7 juin 1617. Il avoit été ſecondé par le P. François Hamet de S. Jérôme, ci-devant grand auguſtin, prédicateur de la reine Marguerite de Valois. Cette princeſſe l'établit à Paris avec des religieux de ſon ordre, l'an 1608, dans ſon hôtel au fauxbourg S. Germain; mais l'inconſtance de cette reine lui fit changer après cela de ſentiment. Ainſi ces religieux allerent s'établir à la porte Montmartre, d'où en 1625 ils ſe tranſporterent où ils ſont à préſent. Le roi louis XIII mit la premiere pierre à leur égliſe en 1629, & s'en déclara fondateur. Le P. François Hamet mourut en Italie le 16 avril 1625. Urbain VIII approuva cette congrégation. Elle s'établit en Barbarie l'an 1641, par le P. Archange de ſainte Marie Egyptienne, de la maiſon d'Etampes, de la branche d'Autri, qui mourut en 1645 au couvent qu'il y avoit bâti au baſtion de France. Cette congrégation eſt diviſée en trois provinces, ſavoir, celle de *Dauphiné*, qui a quinze maiſons, celle de *Provence*, qui en a autant, & celle de *France*, qui n'en a que ſix, ce qui fait en tout trente-ſix.

Toutes ces différentes congrégations ont chacune leur vicaire général indépendant du général de tout l'ordre, & ont leurs conſtitutions particulieres approuvées par les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV & Urbain VIII. Le pape Paul V a déclaré auſſi l'an 1613, que ces religieux devoient être regardés comme vrais enfans de S. Auguſtin.* Hermant, *hiſtoire des ordres religieux*, *tome 1*.

Les AUGUSTINS ont trois maiſons dans la ville de Paris: celle des GRANDS-AUGUSTINS, près le Pont-Neuf; celle des PETITS-AUGUSTINS, près l'abbaye de S. Germain des Près, dans la rue de leur nom; & celle des AUGUSTINS-DÉCHAUSSÉS, dits *Petits-Peres*, près de la place des Victoires.

Les GRANDS-AUGUSTINS furent les premiers qui furent établis à Paris. Ils y étoient déja en 1259. Ils logerent d'abord au quartier de S. Euſtache dans la rue que l'on appelle *des vieux-auguſtins*. Enſuite on leur donna une maiſon à l'endroit où eſt le pont-neuf, & où étoient des religieux très-auſtères nommés *les Sachettes*. Dans l'hiſtoire de l'univerſité par du Boulay, *tome III*, parlant de l'accord qui fut fait en 1259 entre l'univerſité & les jacobins ou dominicains, il eſt dit que les autres religieux les précéderoient, entre leſquels, ajoute-t-on, ſont les *auguſtins* & les *ciſterciens*. Ainſi les auguſtins étoient déja admis dans l'univerſité & du corps de cette académie. Le couvent des auguſtins de Paris n'eſt d'aucune province; il eſt comme celui de Rome, immédiatement ſoumis au général; il ſert de collége à toutes les provinces de cet ordre en France. Leur égliſe a été bâtie à pluſieurs repriſes. Charles V a le plus contribué à cet édifice: elle ne fut pourtant dédiée qu'en 1453, par Guillaume Chartier, évêque de Paris. Cette égliſe a été pluſieurs fois choiſie pour les aſſemblées de l'ordre du Saint Eſprit, & elle l'eſt encore ordinairement pour les aſſemblées du clergé de France. Le parlement a tenu auſſi pluſieurs fois ſes ſéances dans ce couvent. Les états généraux du royaume s'y aſſembloient autrefois. La derniere chambre de juſtice y a tenu ſes audiences.

Les PETITS-AUGUSTINS ont été établis à Paris en 1605 ou 1606, à cette occaſion. Marguerite de Valois, petite-fille de FRANÇOIS I, qui fut mariée à HENRI IV, étant revenue en 1605 à Paris, où elle n'avoit point paru depuis plus de vingt ans, fit venir d'Avignon des religieux de la nouvelle réforme des hermites de S. Auguſtin, & les logea dans l'enceinte de ſon hôtel, qui s'étendoit juſque vers la Charité au fauxbourg S. Germain. Elle fit bâtir une égliſe pour les prêtres, ſous le nom de *la ſainte Trinité*; & une chapelle appellée *la chapelle des Louanges*, pour les freres qui devoient chanter deux à deux, le jour & la nuit ſans interruption, des hymnes & des cantiques. Elle dota auſſi ces religieux de 6000 livres de rentes. Ces religieux s'étant retirés en 1612, parceque la reine ſe plaignoit de ce qu'ils ne chantoient pas le plain-chant, & de ce qu'ils ne pouvoient poſſéder des rentes ſans violer leur inſtitut, elle mit en leur place des auguſtins-déchauſſés de la réforme de Bourges. L'égliſe qu'ils ont aujourd'hui ne fut bâtie qu'en 1617, après la mort de la reine Marguerite. Elle fut dédiée ſous l'invocation de S. Nicolas de Tolentin.

Le couvent des AUGUSTINS-DÉCHAUSSÉS, dits *Petits-Peres*, eſt près de la place des Victoires. Ce furent ceux qui n'avoient pas été agréables à la reine Marguerite, & qui ayant été obligés de quitter la maiſon où elle les avoit établis, vinrent demeurer au fauxbourg Montmartre où ils reſterent dix ans. Enſuite ils acheterent un terrein entre la porte Montmartre & celle de S. Honoré, & s'y bâtirent le couvent où ils ſont aujourd'hui. Louis XIII au retour de la priſe de la Rochelle, y poſa la premiere pierre en 1629, & voulut que la nouvelle égliſe prît le nom de *Notre-Dame des Victoires*. L'égliſe de ces religieux ayant été démolie dans la ſuite, on en rebâtit une autre en 1656. On les appelle *Petits-Peres*, parceque François Hamet, & Matthieu *de S.* François, tous deux de très-petite ſtature, *qui ont* travaillé le plus à l'établiſſement de leur ordre, s'étant préſentés dans l'antichambre du roi Louis XIII, ce prince demanda en les voyant qui étoient ces *petits peres-là*: ce nom leur eſt reſté. Depuis un bref de Benoît XIII, enregiſtré au parlement au mois de juillet 1726, ces religieux ont repris le plain-chant, raſé leur barbe, & arrondi leur capuchon: ce qui a été ordonné pour établir l'uniformité avec les congrégations d'Italie & d'Eſpagne. Ils ne ſe qualifient plus que *les auguſtins de la place des Victoires*.

AUGUSTINES, ou FILLES HERMITES DE S. AUGUSTIN. Ces filles qui reconnoiſſent S. Auguſtin pour leur pere, commencerent de ſon vivant en Afrique; & la ſœur de ce grand homme fut leur ſupérieure. Il leur donna une régle, qui eſt contenue dans une de ſes lettres, & c'eſt même de-là que l'on prétend que les religieux auguſtins ont tiré la régle qu'ils profeſſent. Quoi qu'il en ſoit, ces filles furent en ſi grand nombre dans l'Afrique, que l'égliſe fait le 16 décembre une fête en l'honneur de plus de quatre mille de ces ſaintes religieuſes, qui furent martyriſées dans le V ſiécle, durant la perſécution de Genſeric, roi de Vandales. L'habit de ces filles de S. Auguſtin étoit une robe & un manteau noir, une ceinture de peau, un voile rouge plein de croix & dreſſé en pointe comme un capuce pointu ſur leur tête, afin qu'elles conſervaſſent un perpétuel ſouvenir de la paſſion de notre Seigneur J. C. Elles marchoient nuds pieds; celles qui leur ont ſuccédé ſe ſont répandues particulierement en Eſpagne & en Italie, où elles ont formé diverſes congrégations. *Nous allons dire un mot des principales.*

Les filles hermites de l'ordre de S. Auguſtin de la congrégation inſtituée ſous le titre de LA PENITENCE DE JESUS-CHRIST, étoient vêtues comme celles *dont nous avons parlé*; mais comme le drap de leurs habits étoit fort rude, & très-peſant, on les appelloit les

Digitized by Google

filles du *ſac*. Elles marchoient nuds pieds. La B. Agnès de *Montepulciano* a fort illuſtré cette congrégation, qui a eu pluſieurs monaſtères.

Celle ſous le nom de SAINTE CATHERINE DE LA ROSE eſt établie à Rome, où leur monaſtère poſſède les corps des ſaints martyrs Saturnin, Sezine & Romain. Le cardinal Nicolas de Cuſa les dota dans le XV ſiécle, & les obligea d'enſeigner les pauvres filles.

Il y a un autre monaſtère de ces filles à Rome ſous le titre des QUATRE SAINTS COURONNÉS, égliſe titulaire d'un cardinal; il eſt chargé de l'inſtruction des enfans blancs: & celui de SAINTE TECLE dans la même ville eſt doté par le ſaint ſiége pour l'entretien & le mariage de pluſieurs petites filles délaiſſées depuis le berceau, que ces religieuſes inſtruiſent & élévent à la piété.

La congrégation ſous le titre de SAINTE MARTHE ſe conſacre entierement au ſervice des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maiſons particulieres. Elles aſſiſtent ceux qui ſont à l'agonie, lavent les corps des morts, & diſpoſent de leurs funérailles. Il y en a pluſieurs maiſons en Italie, en France & en Allemagne.

Celle dite de SAINTE CATHERINE, établie à Paris, rue ſaint Denys, loge les pauvres, & fait enterrer les corps morts dans les priſons, dans les rues, & ſur les bords des rivieres. Elles ſont vêtues comme celles de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a auſſi pluſieurs monaſtères d'HOSPITALIERES en France, dont la plupart ſont vêtues de blanc, la ceinture noire, un rochet de toile blanche, & un manteau noir. Le couvent de Gènes, dit LE GRAND HÔPITAL, y fut inſtitué par la B. Catherine de Gènes, & la pieuſe Argentine ſa compagne, & eſt dirigé par les peres hermites de S. Auguſtin de la congrégation dite des BAPTISTES, établis par le bienheureux Jean-Baptiſte Poggio, religieux hermite de S Auguſtin.

Il y a encore la congrégation du MONT CALVAIRE, établie à Anvers dans le XIII ſiécle. Elle eſt répandue par toute la Flandre pour le ſervice des hôpitaux, de même qu'il s'en trouve en pluſieurs autres royaumes; & les SŒURS NOIRES de Cambrai logent les pauvres pélerins, & les traitent avec charité. Enfin il y a des filles *déchauſſées* de S. Auguſtin dont la réforme s'établit en Eſpagne ſous le titre de l'INCARNATION DU SAUVEUR. Le P. Louis de Léon en donna le deſſein, & la mere Marie-Anne de S. Joſeph l'exécuta, & fonda les couvens de Valladolid, de Palencia, de Medina-Campo, & celui de Madrid, où elle fut appellée en 1611. Le roi Philippe III & Marguerite d'Autriche ſa femme, leur fonderent un célébre monaſtère près de leur palais, ſous le vocable de l'ANNONCIATION ou INCARNATION. Leur vie eſt des plus auſtéres. Cette congrégation a paſſé en Italie, & prit ſon commencement dans Naples ſous le titre de SAINT JOSEPH. Nous paſſons ſous ſilence pluſieurs autres congrégations de filles hermites de S. Auguſtin. * Poſſidius ou Poſſidonius, *in vit. S. Auguſt.* Baronius, *A. C.* 382 & 385. Sponde, *A. C.* 1256, *num.* 5. Bzovius & Raynaldi, *in annal.* Joannes Mauburnes, *de vir. illuſtr. ord. S. Auguſt.* Jacques de Bergame, *in chron.* Maurolicus, *in mari ocean. relig.* Le Mire, *orig. ord. relig. & congreg. cleric.* Joſeph Pamphyle. Philippe Elſſius. Thomas Gratiani. Athanaſe de ſainte Agnès. Pierre de ſainte Hélene. Du Molinet. Le P. Auguſtin Lubin. Maurice de la mere de Dieu. Hermant, *hiſtoire des ordres religieux, &c.*

AUGUSTINUS FIVIZANUS, *cherchez* MOLARI.

AUGUSTOW, en latin *Auguſtavia*, ville de Pologne, ſur les frontieres de la Lithuanie, dans la Podlaquie, entre Bielsko & Grodno. C'eſt une ville qui n'eſt pas ancienne, ſur la riviere de Brebetz. * Sanſon.

AUGUSTULE, *cherchez* AUGUSTE ROMULUS.

AUHAD Al Malek al Auhad Nagmeddin, fils de *Malek al Adel*, & par conſéquent neveu de Saladin, regna quelque temps en Syrie & en Arménie, dans les villes de Miafarekin & d'Akhlath. Il mourut, avant ſon pere, vers l'an 606 ou 607 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUHADI MARAGAH, poëte Perſien, ainſi nommé, ou plutôt ſurnommé, à cauſe de l'union étroite qu'il y avoit entre lui & le Scheikh, ou docteur vénérable, Auhadeddin Kermani, homme des plus illuſtres de ſon ſiécle en doctrine & en piété. Il avoit été diſciple de Schehabedin-Omar Schaharuardi, autre Scheikh de réputation, qui avoit accoutumé de faire tous les jours la lecture entiere de l'alcoran après la priere du ſoir. C'eſt celui-ci pour lequel le calife Moſtanſer avoit une fort grande eſtime, & contre lequel néanmoins il fit l'épigrame ſuivante:

Tu nous dis, ô Scheikh, des choſes édifiantes, & même fort touchantes.
Tu t'arrêtes peu dans un lieu, & tu paſſes la plus grande partie de ta vie en pélerinages.
L'auſtérité de ta vie frape les yeux de tout le monde,
Cependant je m'apperçois que tu as mille petites ruſes dont tu fais un grand uſage.

Notre poëte fit profeſſion d'imiter les plus grands maîtres de la vie ſpirituelle; & il traduiſit en vers perſiens le livre intitulé, *Giam Gem*, le *vaſe du roi Giam Schid*, ouvrage que ce Scheikh avoit compoſé, dans lequel eſt compriſe la plus ſublime théologie des Sofis, c'eſt-à-dire, l'*élixir de la ſpiritualité des Muſulmans.*

Auhadi a compoſé un divan poëtique, qui contient dix mille vers & pluſieurs lettres, qu'il a adreſſées à Dhiaeddin Joſef. Ses ouvrages ont été fort eſtimés par Aſſileddin, fils de Naſſireddin Thouſi, qui étoit très-capable d'en juger. Il écrivoit ſa traduction du livre Giam Gem dans l'eſpace d'un mois; & ſes amis, entre leſquels il y en avoit quelques-uns de libéraux, achetoient de lui cherement ſes exemplaires, & le faiſoient ſubſiſter par ce petit commerce. On dit qu'il vécut juſqu'à l'âge de ſoixante ans dans la pauvreté; mais enfin la fortune le regarda de bon œil. Son mérite commença à être connu ſous le regne d'Argoun Khan, empereur des Mogols ou Tartares, qui lui fit beaucoup de bien. Gazan Khan ſon fils en uſa de même à ſon égard; & ce fut ſous l'empire de ce prince qu'il mourut dans Iſpahan, l'an de l'hégire 697. Son ſépulcre eſt reveré dans cette ville, quoiqu'il ait laiſſé parmi ſes ouvrages quelques poëmes de galanterie. On cite de lui les vers ſuivans.

J'ai dit cent fois à mon cœur embraſé, qu'il jette de l'eau ſur le feu qui le conſume:
Mais il n'écoute point mes avis, & s'expoſant toujours aux feux qui allument ſa flamme,
Mille chagrins amoureux le réduiſent enfin en pouſſiere.

Il y a eu un autre AUHADI, ſurnommé *Moſtaouſi*, nom d'une famille conſidérable, originaire de la ville de Sebzvar ou Khoraſan, lequel, outre qu'il étoit bon poëte, a auſſi excellé dans l'aſtronomie & dans la médecine. Entre ſes ouvrages de poëſie on fait état de celui qu'il a compoſé à la louange de l'Iman Ali Ben Mouſſa al Riza. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIANO, bourg d'Italie, dans le Frioul, entre Bellune & Udine. Ce lieu avoit donné le nom au fameux Marc d'Aviano, capucin, qui a fait tant de bruit en Allemagne ſur la fin du ſiécle dernier.

AVICENNE, philoſophe & médecin Arabe, a vécu dans le XI ſiécle. Les Arabes l'appellent *Abou Ali Houſſain, Ben-Abdallah*; les Muſulmans le nomment vulgairement *Ebn-Gina*; & les Juifs Arabiſans, *Aben-Sina*, ou *Ben-Sina*, c'eſt-à-dire, *fils de Sina*, d'où l'on a formé Avicenne. Il étoit fils d'*Ali*, & de *Citara*, & il naquit dans la ville de Bokhara, en la province Tranſoxane, l'an 370 de l'hégire, qui étoit la 980 de J. C. Ce qui détruit l'erreur de ceux qui ſe ſont imaginés qu'Avicenne avoit été diſciple d'Averroëz à

Digitized by Google

Cordoue, & de Rhaſis à Alexandrie. Car Averroëz ne vivoit qu'en 1140. Avicenne avoit beaucoup d'eſprit, & une mémoire prodigieuſe. Il étoit encore petit enfant, lorſque ſon pere le mit ſous la conduite d'un précepteur, qui le fit ſi bien étudier, qu'à l'âge de dix ans il ſavoit tout l'alcoran, & la plus grande partie de ce que l'on appelle *les humanités*. Son pere l'envoya enſuite chez un célébre jardinier, qui étoit en réputation de ſavoir parfaitement l'arithmétique des Indiens, outre l'aſtronomie, la géométrie, & les autres parties des mathématiques, qui étoient cultivées parmi ces peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoiſſances du jardinier. Peu de tems après, un philoſophe de profeſſion, nommé *Al Abdalla de Natel*, étant venu à Bokhara, Sina le reçut chez lui & le logea, dans l'eſpérance qu'il enſeigneroit la philoſophie à ſon fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de logique ſous lui; mais l'écolier, non content de rafiner en ſubtilité ſur le maître, voulut ſe mettre à la lecture des originaux de philoſophie, ſans le ſecours de ſon maître. Il les étudia ſeul: il lut encore leurs commentateurs, & en uſa de même à l'égard d'Euclide, après que ſon maître lui eut enſeigné les cinq ou les ſix premieres propoſitions de cet auteur, qu'il comprit & expliqua fort bien tout ſeul. Il paſſa enſuite à l'almageſte, ou grande conſtruction de Ptolémée; & ce fut alors que ſon maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne ſe donna enſuite à la médecine; il lut les livres qui en traitoient; & pour joindre l'expérience à l'étude, il ſe mit à viſiter les malades, quoiqu'il n'eût alors que ſeize ans. Lorſqu'il voulut étudier en théologie, il commença par la métaphyſique d'Ariſtote, qu'il lut, dit-on, quarante fois ſans l'entendre. Il n'étoit encore âgé que de 18 ans, lorſqu'il mit fin à toutes ſes études, dont nous venons de parler. Il perdit ſon pere vers le même temps, & n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il entra dans les affaires & dans les emplois. Il ſe mit pourtant dès-lors à faire des livres ſur toutes ſortes de ſujets. Il fut depuis employé dans les affaires d'état, en qualité de viſir du ſultan Cobous, dans le Giorgian, après avoir été ſon médecin. Mais ſes débauches lui cauſerent de grandes maladies, dont il mourut l'an 1036 de J. C. le 428 de l'hégire, & le 58 de ſon âge. Marc Fidella de Damas, où il étoit interpréte ou truchement des marchands de Veniſe, trouva la vie d'Avicenne écrite en arabe par Giozgiani, qu'il traduiſit en italien; Nicolas Maſſa la mit en latin. Nous avons divers ouvrages de ce ſavant Arabe; comme *Canonum medicinæ, lib. V. De medicinis cordialibus. Cantica. Opera philoſophica, &c.* Le pape Sixte IV fit imprimer à Rome en 1489 ſes ouvrages en arabe. Depuis, ils ont été traduits en latin par Gerard de Crémone, par André Alpagus, de Bellune, & par d'autres. Benoît Renius de Veniſe, Paul Mongius, Jean de la Coſte ou Coſtæus, &c. y ont ajouté d'excellentes notes. Nous avons diverſes éditions des ouvrages d'Avicenne, imprimées à Veniſe, à Baſle, à Rome, à Francfort, & ailleurs. Vopiſcus Fortunatus Plempeius en traduiſit quelques traités, qu'il publia avec des notes à Louvain l'an 1658. * Nicolas Maſſa *in vit. Avicen.* Léon d'Afrique. *illuſtr. aut. Arab.* Scaliger. *in Theopr.* Caſtellan, *in vit. medic.* Voſſius, *de philoſoph. c.* 14. Vander Linden, *de ſcriptor. medic. &c.* D'Herbelot, *bibl. orient.* Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études.*

AVIDIUS CASSIUS, *cherchez* CASSIUS (Avidius.)

AVIENUS, auteur latin. Il y a apparence que c'eſt le même Rufus Feſtus Avienus, qui vivoit ſur la fin du IV ſiécle, ſous l'empire de Gratien & de Théodoſe l'*Ancien*. Cet auteur a tourné en vers les *Phénomenes d'Aratus*, la *Periegeſe de Denys*, c'eſt-à-dire, *la deſcription qu'il avoit faite de la terre*. Il avoit mis auſſi tout *Tite-Live* en vers iambes; mais cet ouvrage eſt perdu, au lieu qu'il nous reſte des fables qu'il a priſes de Phédre, qu'il a miſes en vers élegiaques, & qu'il a dédiées à Théodoſe, qui n'eſt autre que Macrobe. Mais ces fables ſont bien éloignées de la pureté, de la beauté, & de la grace de celles de Phédre, & elles ne paroiſſent guéres propres aux enfans, puiſque, ſelon l'avis de Quintilien, il ne faut leur montrer d'abord que les choſes les plus excellentes & les plus pures. Le nom de cet auteur eſt écrit différemment dans les anciens manuſcrits, où il eſt nommé diverſement *Avianus, Anianus* & *Avienus*. * Gerard. Joan. Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 9, *p.* 202, 203. Olaüs Borrichius, *diſſertat. de poët. lat. p.* 70. Gaſpard Barthius, *adverſarior. l.* 46, *c.* 16, *& lib.* 44. Philip. Briet, *lib.* 4, *de poët. lat. pag.* 48, 49, *ante acutè dict.* Saint Aubin, c'eſt-à-dire, M. de Saci (Le Maître) de P. R. *dans ſa préface de ſa traduction françoiſe de Phedre, vers la fin.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, tome VI, édition de Paris*, in-12, 1686, *& tome IV de l'édition de* 1722, in-4°.

AVIGLIANA, *cherchez* VEILLANE.

AVIGNON, ſur le Rhône, ville de Provence, ſous la domination du ſaint-ſiége, avec univerſité & archevêché, qui a pour ſuffragans Carpentras, Cavaillon & Vaiſon. Elle n'eſt métropole que depuis l'an 1475, ſous le pontificat de Sixte IV. Avant ce temps, c'étoit le ſiége d'un évêché ſuffragant d'Arles. Strabon, Ptolémée, Pline, Pomponius Mela, &c. parlent avantageuſement d'Avignon, qui eſt une ville ancienne, capitale des Cavariens, & appellée *Avenio Cavarum, Avenio & Avenicorum Civitas*. On croit qu'elle fut bâtie par les Marſeillois, ou par les Phocéens mêmes, qui bâtirent Marſeille, environ 215 ans après la fondation de Rome, & 539 avant J. C. Avignon fut toujours attaché à la fortune & aux intérêts de la république romaine. Auſſi Pline la met entre les villes latines; & Théodoric nomme *Romains* les citoyens d'Avignon, dans les épîtres de Caſſiodore. Dès *le V ſiécle* elle fut ſoumiſe aux Bourguignons. *Clovis y aſſiégea* leur roi Gondebaud vers l'an 500 ou 501. Depuis elle devint le partage des Goths, & enfin celui des François. Thierri, roi d'Auſtraſie, eſt le premier qui en ait été le maître. Les annales de Fulde diſent qu'en 730, les Saraſins prirent Avignon. Charles *Martel* la leur enleva peu de temps après; mais les premiers l'ayant encore ſoumiſe en 737, Charles la reprit, & y tua un grand nombre d'infidéles. Dans le IX ſiécle cette ville paſſa des mains des François en celles des rois d'Arles & de Bourgogne, & depuis elle eut en même temps pour maîtres les comtes de Provence, ceux de Toulouſe, & ceux de Forcalquier. Depuis la donation du royaume de Bourgogne à Conrad *le Salique*, les habitans d'Avignon formerent une maniere de république impériale, ſous des conſuls; & en 1206, Guillaume VI, comte de Forcalquier, & Bertrand ſon frere, ayant confirmé les priviléges que Guillaume V leur aïeul leur avoit accordés, à eux & à leur égliſe, ils élurent un chef de leur république, nommé *Podeſtat*, qui gouvernoit encore vers l'année 1234. Les comtes de Provence & de Toulouſe en étoient pourtant *les ſeigneurs légitimes*; car depuis le partage fait l'an 1125, entre Raymond Berenger I de ce nom, comte de Provence, & Alfonſe Jourdain, comte de Toulouſe, à cauſe de leurs femmes, la ville d'Avignon reſta en commun à ces deux princes, & chacun y avoit ſes juges & ſes officiers. Dans la ſuite les comtes de Provence ſuccéderent aux droits que les comtes de Forcalquier avoient ſur Avignon. Cependant au commencement du XIII ſiécle les habitans de cette ville témoignerent plus d'inclination pour Raymond *le Vieux*, comte de Toulouſe, chef & protecteur des Albigeois; ſoit que ce prince, qui étoit ſeigneur du comté Venaiſſin, eût des ſentimens conformes aux leurs, ſoit qu'il eût plus de complaiſance pour leur nouvelle république. Après ſa mort,

Digitized by Google

arrivée en 1222, ils ne balancerent point à ſuivre le parti de Raymond *le Jeune*, ſon fils, qui lui ſuccéda. A ſa conſidération ils firent un ſanglant affront à Louis VIII roi de France, qui marchoit contre les Albigeois en 1226: car lui ayant envoyé des ôtages, & lui ayant proteſté qu'ils ne prenoient point de part aux deſſeins des hérétiques, ils lui fermerent les portes de leur ville, lorſque ce prince y voulut entrer à la tête de ſon armée, avec le légat du ſaint-ſiége. Le roi aſſiégea Avignon, la prit, fit démolir une partie des murailles, combler les foſſés, abattre trois cens maiſons qui étoient à la campagne, & punir quelques ſéditieux. Depuis, en 1251, Charles I de ce nom, comte de Provence, roi de Naples, &c. & ſon frere Alfonſe comte de Toulouſe, s'étant aſſemblés à Beaucaire, pour y regler quelques affaires qui regardoient les limites de leurs états, ils réſolurent de ſoumettre entierement Avignon, où leurs officiers étoient peu conſidérés par les habitans. Cette réſolution fit trembler ceux d'Avignon. Ils envoyerent des députés pour rendre obéiſſance à ces deux princes, & obtinrent que leurs priviléges ſeroient conſervés. C'eſt ce qu'ils appellent *les Conventions*, confirmées par les papes, & ce qu'ils préſentent aux légats à leur entrée dans leur ville. Après l'accord de Beaucaire, cette ville appartint encore en commun aux comtes de Provence & à ceux de Toulouſe. Les rois de France ſuccéderent à ces derniers, outre qu'ils avoient d'autres droits particuliers ſur Avignon. Le roi Philippe *le Bel* mariant en l'année 1290, ſon frere Charles de Valois avec Marguerite, fille de Charles II comte de Provence, céda à ce dernier ſon droit ſur la moitié de cette ville. Charles II laiſſa Robert, pere de Charles III, qui le fut de Jeanne I. Celle-ci ſuccéda à ſon aïeul en 1343, & le pape Clément VI, profitant de l'extrême néceſſité où étoit réduite cette princeſſe, tira d'elle Avignon, pour la ſomme de quatre-vingts mille florins d'or de Florence, évalués à quarante ou quarante-huit mille livres de France, par contrat de vente du 19 juin de l'an 1348. On aſſure que cette ſomme ne fut jamais payée; & que même on compenſa par-là quelques reſtes de penſions dus au ſaint-ſiége pour le royaume de Naples & de Sicile. L'auteur de l'hiſtoire des évêques d'Avignon s'emporte contre ceux qui diſent que cette ſomme ne fut point payée, & les renvoie au contrat de vente, qui dit le contraire. Mais croit-il qu'on dût mettre dans cet acte public que cet argent n'avoit pas été touché? Les officiers de la cour romaine ne font pas de ces ſortes de bévûes. Depuis ce temps la ville d'Avignon a été ſoumiſe au ſaint-ſiége. Ceux qui conſidérent les choſes ſans prévention, ſoutiennent que la reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliéner cette ville, ni aucune autre de ſon douaire; qu'elle étoit encore mineure; que ſon aïeul Robert l'avoit expreſſément défendu par ſon teſtament; que ſon conſeil déclara cette aliénation nulle & illégitime; & que le même pape Clément VI déclara par une bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pouroit faire à l'avenir, ſeroient nulles; & qu'ainſi dans toute la rigueur, la vente prétendue de cette ville ne peut paſſer que pour un ſimple engagement. C'eſt pour cette raiſon qu'après l'attentat commis l'an 1662 à Rome contre le duc de Crequi, pour lors ambaſſadeur de France, le parlement de Provence, par arrêt donné le 26 juillet de l'an 1663, déclara que la ville d'Avignon & le comtat Venaiſſin étoient de l'ancien domaine & dépendance du comté de Provence, & comme tels, les réunit à la couronne. Enſuite il nomma des commiſſaires pour en prendre poſſeſſion au nom du roi: ce qui fut exécuté. Mais par la paix de Piſe, conclue le 12 mars 1667, cette ville & le comtat furent rendus au ſaint-ſiége. On en a uſé de même en 1689 & 1690, ſous le pape Innocent XI.

Le pape Clément V ayant été couronné à Lyon en 1305, il alla deux ou trois ans après à Avignon, où il établit le ſiége de l'Egliſe. Ses ſucceſſeurs Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI demeurerent dans la même ville. Le dernier, à la perſuaſion de ſainte Catherine de Sienne, remit le ſaint ſiége à Rome, d'où il avoit été transferé depuis 70 ans. C'eſt ce que les Italiens appellent *la captivité de Babylone de l'égliſe*; faiſant alluſion aux 70 années que dura la captivité des enfans d'Iſraël à Babylone. Grégoire XI partit d'Avignon le 13 ſeptembre de l'an 1376, & étant arrivé à Rome le 17 janvier 1377, il y mourut le 27 mars de l'année ſuivante 1378. Les Romains obligerent les cardinaux de faire un pape de leur nation; & ils nommerent le 8 avril Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, qui prit le nom d'*Urbain* VI. Cependant les cardinaux François & quelques Italiens, proteſtant de cette violence, ſe retirerent à Fondi, où ils élurent le 21 de ſeptembre le cardinal Robert, des comtes de Genève, qui prit le nom de *Clément* VII, & ſe retira à Avignon, où il ne mourut que le 10 ſeptembre de l'an 1394. Pierre de Lune lui ſuccéda ſous le nom de *Benoît* XIII. Mais ce pape quitta enfin Avignon, pour ſe retirer en Aragon, & fut dépoſé dans le concile de Conſtance.

La ville d'Avignon eſt très-bien ſituée, dans une campagne fertile; elle a au couchant le Rhône, qui coule le long de ſes murailles; & de l'autre côté un bras de la Sorgue, qui la traverſe preſque par le milieu. La Durance coule à une lieue d'Avignon, & ſépare ſon territoire de la Provence. Cette ville a de très-beaux reſtes de la magnificence des papes qui y ont fait leur ſéjour. Le palais où ils demeuroient eſt un ouvrage de Jean XXII. Il y en a encore pluſieurs autres qui méritent d'être conſidérés; comme celui des archevêques, qui fut bâti par le cardinal Arnauld de Via. L'égliſe métropole eſt ſous le titre de Notre-Dame de Doms. Ses ſaintes reliques, ſes tombeaux & ſes peintures, y attirent les curieux. Il y a un célébre chapitre. Les chanoines y prirent la régle de S. Auguſtin en 1096 en la préſence du pape Urbain II, & ils furent ſécularisés en 1481 par Sixte IV. Cette égliſe reconnoît S. Ruf pour ſon premier évêque. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels Juſt, Donat, Maxime, Magnus, Agricole & Veredemus, ſont reconnus pour ſaints. Jacques de Oſſa, ou plutôt, de Euſa, qui fut depuis pape ſous le nom de *Jean* XXII, avoit été évêque d'Avignon. Le pape Jules II avoit gouverné la même égliſe, n'étant alors que cardinal; ſon nom étoit *Julien de la Rouere*. Il y fonda le 22 août de l'an 1476 le collége dit *du Roure*. Le pape Sixte IV érigea cette égliſe en archevêché l'an 1475. Les papes Jean XXII, Clément VI & Innocent VI gouvernerent eux-mêmes, par des vicaires, l'évêché d'Avignon, qui compte pluſieurs cardinaux entre ſes prélats; comme Jacques & Arnaud de Via, Anglicus Grimoard, Faidit d'Aigrefeuille, Simon de Cramaud, Alain de Coëtivi, Julien de la Rouere, Hippolyte de Medicis, Alexandre Farneſe, Annibal de Bozzuto, George d'Armagnac, François Taruggi, &c. Outre la métropole de Notre-Dame de Doms, Avignon a un très-grand nombre d'autres belles égliſes, entre leſquelles il y en a pluſieurs collégiales, comme celle de S. Agricole, qui eſt la premiere paroiſſe, où Jean XXII fonda le chapitre en 1321; celle de S. Pierre, fondée par le cardinal du Pré en 1358; celle de S. Didier, &c. L'égliſe des céleſtins eſt renommée par la chapelle & le tombeau de S. Pierre de Luxembourg. Celle des cordeliers eſt conſidérable par la largeur du ceintre de ſa voute, qui n'eſt ſoutenue d'aucuns pilliers. On y voit le tombeau de madame Laure, que Petrarque a rendue ſi célébre par ſes vers, & que le roi François I honora d'une épitaphe. On voit dans l'égliſe des peres de la doctrine chrétienne le corps du bienheureux Céſar de Bus, fondateur de cette congrégation. On a conſidéré autrefois à Avignon comme une cho-

Digitized by Google

ſe myſtérieuſe le nombre de ſept, en ſept paroiſſes, ſept colléges, ſept hôpitaux, ſept portes, ſept palais, ſept couvens de religieux & ſept de religieuſes. L'univerſité y fut fondée l'an 1303, ſous le regne de Charles II, comte de Provence, qui lui donna de très-amples priviléges. Le pape Boniface VIII en confirma la fondation par une bulle authentique. Les peres Jéſuites ont un très-beau collége à Avignon, & une autre maiſon, où eſt le noviciat pour la province de Lyon.

Le pape gouverne cette ville & le comté Venaiſſin par un vice-légat. Il y a un ſiége auditoire pour la juſtice, & un bureau des monnoies. La police de la ville dépend des conſuls, qui s'aſſemblent dans le palais, dit *la Maiſon de ville*. Il y a auſſi des Juifs à Avignon, qui paient tribut, & qui y ont une petite ſynagogue. Le commerce de cette ville eſt aſſez conſidérable. On eſtime ſes murailles qui ſont de pierres de taille bien cimentées, avec diverſes tours. L'hiſtoire la plus ample qu'on ait d'Avignon & du Comtat, a été compoſée en italien par le pere Sébaſtien Fontani Caſtrucci, carme, & imprimée à Veniſe en 1678, en deux volumes *in*-4°. Mais un curieux d'Arles en garde une compoſée vers l'an 1640, par D. Polycarpe de la Riviere, chartreux, ſur les mémoires d'Antoine Maſelli, chanoine de S. Agricole d'Avignon, qui les avoit puiſés dans les archives, les cartulaires & les manuſcrits. On a auſſi une courte deſcription d'Avignon & du Comtat par le ſavant & exacte écrivain Joſeph-Marie Suarez; une deſcription hiſtorique du Comtat par le chevalier de Belleville, & une hiſtoire chronologique de l'égliſe, des évêques & archevêques d'Avignon, par François Nouguier. * Strabon, *l.* 4. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Caſſiodore, *l.* 3, *epiſt.* 38. Catel, *hiſtoire des comtes de Toulouſe*. N. Chorier, *hiſtoire de Dauphiné*. Noſtradamus & Bouche, *hiſtoire de Provence*. Nouguier, *hiſtoire de l'égliſe d'Avignon*. Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana*. Du Pui & Caſſan, *recherches des droits du roi*, &c.

CONCILES D'AVIGNON.

Le I concile d'Avignon fut tenu en 1060, par Hugues de Cluni, légat de Nicolas II. Le ſecond fut tenu en 1080 par Hugues de Die, légat du ſaint-ſiége, ſous le pape Grégoire VII. Ce pontife, très-irrité de ce qu'Aicard de *Marſeille*, archevêque d'Arles, avoit pris le parti de l'empereur Henri IV, l'excommunia : Gibelin, patriarche de Jéruſalem, fut mis en ſa place. L'auteur de l'hiſtoire des archevêques d'Arles, dit qu'Aicard préſida lui-même à ce concile; mais apparemment il n'avoit pas vu ce qu'en dit Hugues de Flavigni. Gibelin ne fut élevé ſur le ſiége d'Arles qu'en 1090, après la mort d'Aicard. Nous avons perdu les actes de ce concile, & nous ſavons ſeulement que S. Hugues y fut créé évêque de Grenoble. Hugues Raymond, évêque de Riez, légat du ſaint-ſiége, célébra l'an 1209 un concile à Avignon, où quatre archevêques & vingt évêques s'aſſemblerent pour les affaires de l'Egliſe contre les Albigeois. Nous en avons les actes dans le II volume du *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri, & dans la derniere édition des conciles. Milon étoit un des légats, & il aſſembla une ſeconde fois quelques prélats dans la même ville en 1210. Bernard Amauri, archevêque d'Arles, tint un concile l'an 1282. Saxi en rapporte le IV canon, qui eſt contre les uſuriers. Les curieux pouront conſulter ſon hiſtoire des archevêques d'Arles. On en met un autre ſous l'an 1288 : mais il ne pouroit pas avoir été célébré par le même Bernard, mort dès l'an 1286. Dans le ſiécle ſuivant, l'an 1326, qui étoit le dixiéme du pontificat de Jean XXII, Guisbert de Laval ou de la Vallée, archevêque d'Arles; Jacques de Cabrieres, archevêque d'Aix, & Bertrand d'Eux, archevêque d'Embrun, puis cardinal, s'aſſemblerent avec leurs évêques ſuffragans, dans l'égliſe du prieuré de S. Ruf lès-Avignon, où ils firent pluſieurs ſtatuts. Nous avons les actes de ce concile en 60 chapitres. *Voyez* l'hiſtoire des *évêques de* Digne de Gaſſendi, & la derniere édition des conciles. Quelque temps après on célébra un autre concile contre l'antipape Pierre de Corberia. En 1337, les mêmes archevêques d'Arles & d'Embrun, & Armand de Narciſſo, archevêque d'Aix, s'aſſemblerent encore avec leurs ſuffragans dans le prieuré de S. Ruf, & ils y dreſſerent de nouvelles ordonnances, dont il y en a pluſieurs qui ſont conformes aux premieres de 1326. *Voyez-les* dans l'édition des conciles, & dans l'*hiſtoire* des archevêques d'Avignon de Nouguier. Le cardinal Pierre de Foix, archevêque d'Arles, & légat d'Avignon, célébra l'an 1457, dans cette ville, un célébre concile, où l'on traita de la croiſade que le pape Calliſte III vouloit faire prêcher. Robert Damiani, archevêque d'Aix, ſe trouva à cette aſſemblée avec douze évêques de Provence. Le cardinal Alain de Coëtivi étoit alors ſur le ſiége de l'égliſe d'Avignon. Il avoit tenu lui-même divers ſynodes, & entr'autres un en 1441. Le cardinal François Maria Taruggi, archevêque d'Avignon, y aſſembla un concile provincial en 1594. Les actes en furent depuis imprimés l'an 1597, à Rome chez Aloiſio Zaneti. Etienne Dulci, archevêque de *la même* ville, publia en 1613 des ordonnances ſynodales, rapportées par Nouguier. * *Conſultez* Bouche, *hiſtoire de Provence, tome II, pag.* 77. Pagi, *ad ann.* 1060.

AVIGNON (Nicolas d') religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs du couvent d'Avignon, eſt regardé comme bienheureux dans cet ordre, à cauſe de ſon éminente vertu. Il a été, dit-on, doué du don de prophétie, & a fait pluſieurs miracles. Il prédit long-temps auparavant, ſa mort, qui arriva le 29 ſeptembre 1250. La nouvelle de la mort de ce religieux s'étant répandue, une foule de peuple accourut à l'égliſe pour honorer ſon corps; & un cardinal, accompagné de pluſieurs évêques, fit la cérémonie de ſes obſeques. * Léandre. Albert. *l.* 5, *de vir. illuſtr. FF. Predicat.* Anton. *Senchron. ann.* 1250. *Predicat. Avenion. l.* 1, *c.* 5. *Diar. Domin.*

AVIGNONE (Barthelemi) né en Aragon, & religieux de l'ordre de S. Dominique, après avoir enſeigné la théologie avec ſuccès, fut envoyé à Rome, pour procurer la canoniſation de S. Louis Beltran. Il étoit dans cette ville en 1623, & ayant recueilli les vies de ce Saint, écrites par Vincent Juſtinien Antiſt & Balthazar-Jean Roca, avec ce qu'il y joignit des actes du procès de la canoniſation, il vint à en faire une hiſtoire très-exacte, qu'il fit auſſitôt traduire en italien par Jules-Céſar Boltifango. Cette hiſtoire parut à Rome en 1623, *in*-8°. On ne ſait ſi l'original eſpagnol a été imprimé. * Echard, *ſcript. ord. prad. tom.* 2.

AVIGNONET, *Avinionetum*, petite ville de France dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais. On l'apelle auſſi quelquefois *Vignonet*. Elle eſt au diocèſe de Saint-Papoul, près de la riviere de Lers, & à une lieue de Villefranche & de Lauragais.

AVILA, ſur l'Adaïa, *Abula*, *Arbacala*, & *Albi cella*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, avec évêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle eſt célébre par la naiſſance de ſainte Théreſe. C'eſt une ville aſſez ancienne; & Cluſius croit que c'eſt l'Ἄκκαι de Ptolémée. Elle eſt preſque aux pieds des montagnes qui portent le nom d'Avila, *Sierras d'Avila*. * Sanſon.

☞ Pluſieurs hiſtoriens prétendent que l'égliſe d'Avila eſt une des plus anciennes d'Eſpagne. Cependant, depuis le commencement du chriſtianiſme juſqu'en 610, il n'eſt fait mention d'aucun évêque qui l'ait gouvernée. Mais en ce temps-là un nommé Juſtinien, avec vingt-cinq autres évêques, aſſiſta au troiſiéme concile de Tolède, tenu ſous le regne de Gondemar; ce qui donne lieu de croire qu'elle ne fut fondée qu'au commencement du ſeptiéme ſiécle. Le roi Alfonſe VI ayant repris la ville d'Avila ſur les Maures, donna ordre au comte D. Raimond, ſon gendre, de la repeupler, &

de

de rebâtir l'égliſe, ſous l'invocation du glorieux nom de Jeſus-Chriſt. On en célébre la dédicace le 18 de juillet. Son chapitre étoit anciennement compoſé de religieux de l'ordre de S. Benoît. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AVILA & AVILAS ou AVILES, *Avila*, ville d'Eſpagne dans les Aſturies d'Oviedo. Quelques modernes la prennent pour la *Flavionavia Paſicorum* des anciens. Elle eſt vers l'embouchure de la riviere, dite *Nalon*, près de la mer de Biſcaye & du cap Guzan, que les Eſpagnols appellent *Cabo de las penas de Guſan.*

AVILA, ſur la riviere de Napo, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Perou, en la province de los Quixos. Elle eſt du côté de Quito. * Sanſon. Laët.

AVILA (Louis d') gentilhomme Eſpagnol, natif de Placentia, vivoit du temps de l'empereur Charles-Quint, qui lui donna une commanderie de l'ordre d'Alcantara, & qui l'envoya ambaſſadeur à Rome auprès des papes Paul IV & Pie IV. Il fut général de la cavalerie au ſiége de Metz, & il envoya un trompette avec des lettres au duc de Guiſe, qui y commandoit, pour faire reconnoître la ville comme l'on croit; mais en apparence pour demander un eſclave fugitif, qui avoit quitté ſon maître, & avoit emmené un cheval d'Eſpagne de grand prix. Le duc de Guiſe fit chercher le cheval qui avoit été déja vendu; & après en avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila. Mais pour l'eſclave, le même duc lui fit dire qu'il étoit déja bien avant en France, & qu'un eſclave devenoit libre, auſſitôt qu'il y avoit mis le pied. D'Avila écrivit des mémoires hiſtoriques de la guerre de Charles-Quint contre les proteſtans d'Allemagne. *Los commentarios de la guerra del emperador Carlos V, contra los proteſtantes de Alemania.* Cet ouvrage fut imprimé la premiere fois en Eſpagne l'an 1546, & a été traduit en françois & en latin. D'Avila écrivit d'autres mémoires de la guerre d'Afrique. Jacques-Auguſte de Thou l'accuſe d'avoir été dans ſon ouvrage, partiſan trop paſſionné de l'empereur. * De Thou, *hiſt. l.* 4, *c.* 11 & 32. La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.*

AVILA (Jean d') Eſpagnol, ſurnommé l'*Apôtre de l'Andalouſie*, étoit d'Almodoar del Campo, qui eſt un bourg de l'archevêché de Tolède dans la Caſtille Vieille. Après avoir étudié en droit dans l'univerſité de Salamanque, il alla à Alcala, où il eut pour maître en philoſophie le pere Dominique de Soto. Ses parens moururent dans ce temps-là; de ſorte que ſe trouvant le maître de leurs biens, il les diſtribua aux pauvres, étant déja entré dans les ſaints ordres, & ayant dit ſa premiere meſſe dans le lieu de ſa naiſſance. Il eut une vocation extraordinaire pour la prédication de l'évangile, & il s'y employa d'une maniere ſi efficace, qu'il acquit le nom d'*Apôtre d'Andalouſie*. Les effets de ſes prédications répondirent à ſon zèle, par le fruit merveilleux qu'elles produiſirent. On leur doit la converſion de S. François de Borgia, du B. Jean de Dieu, & de divers autres, auſſi-bien que la vocation de ſainte Thereſe. Jean d'Avila écrivit divers ouvrages, comme des lettres ſpirituelles, & d'autres traités de piété. Il les compoſa en eſpagnol, & depuis ils ont été mis en diverſes langues. Robert Arnaud d'Andilli nous en a donné une excellente traduction en la nôtre. Celui des traités de d'Avila qui a pour titre *Audi, Filia*, fut adreſſé à une demoiſelle de qualité, nommée *Sanche Carille*, fille de dom Louis Fernandez de Cordoue. Elle devoit aller à la cour pour y être une des filles d'honneur de la reine; & avant ſon départ s'étant confeſſée à ce ſaint prêtre, elle fut tellement touchée de la maniere dont il lui parla, qu'elle quitta ſon deſſein pour ſe conſacrer à J. C. D'Avila commença à l'âge de 50 ans d'être attaqué de grandes maladies, & elles continuerent durant dix-ſept ans juſqu'à ſa mort, qui arriva le 10 du mois de mai de l'an 1569. Il mourut à Montilla dans l'Andalouſie, & y fut enterré dans l'égliſe des jéſuites, où l'on voit ſon épitaphe. Sa mort répondit à la ſainteté de ſa vie, qui a été écrite par le pere Louis de Grenade, & par Louis de Munnoz. Outre les ouvrages que nous avons de d'Avila, il en a compoſé d'autres qu'on n'a point encore publiés, comme la réformation de l'état eccléſiaſtique, & des remarques ſur le concile de Trente. * Poſſevin, *in apparat. ſacr. bibl.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan. &c.*

AVILA (Gilles Gonçales d') jéſuite de Tolède, compoſa divers ouvrages, & mourut l'an 1596, âgé de 63 ans. * Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. Jeſ.*

AVILA (François d') religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit d'Avila, ville de Caſtille. Il ſuivit un cardinal à Rome où il ſe trouva ſous le pontificat de Clément VIII, pendant les diſputes au ſujet de la grace. Il compoſa un traité, *de auxiliis divinæ gratiæ*, & un autre, *de confeſſione per litteras.* On dit qu'il mourut en 1604.

AVILA (Diego) de Séville, religieux de l'ordre des Trinitaires, profeſſa les lettres ſaintes ſur la fin du XVI ſiécle. On aſſure qu'il avoit une grande connoiſſance des langues, principalement de la grecque & de l'hébraïque, & qu'il avoit compoſé plus de quarante volumes ſur l'Ecriture. Il mourut à Séville le 22 avril 1611. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

AVILA (Gilles Gonçales d') eccléſiaſtique Eſpagnol & hiſtoriographe du roi d'Eſpagne, étoit natif de la ville d'Avila, dont il portoit le nom. Il accompagna le cardinal Pierre Deza, à Rome, & fit de grands progrès dans la connoiſſance de l'hiſtoire ſainte & profane. A ſon retour en Eſpagne il eut un bénéfice dans l'égliſe de Salamanque; & ayant été appellé à Madrid en 1612, il fut nommé hiſtoriographe du roi pour la Caſtille. Il a compoſé en eſpagnol l'hiſtoire des antiquités de Salamanque, la vie d'Alfonſe Toſtat, *Theatro de las grandezas de Madrid: Theatro eccleſiaſtico de las igleſias de las Indias*; la vie de Henri III, roi de Caſtille, &c. D'Avila eſt mort en 1658 âgé de plus de 80 ans.

AVILA (Sanche d') évêque de Plazença, ou Plaiſance en Eſpagne, étoit de la ville d'Avila, fils du marquis de Velada & de Jeanne Henriques de Tolède, & naquit l'an 1546. Quoiqu'il fût l'aîné de ſa famille, il ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, & fut chanoine & pénitencier d'Avila. Il prêcha avec beaucoup de ſuccès, & fut docteur de Salamanque, où il enſeigna les ſaintes lettres avec réputation. On lui donna l'évêché de Murcie ou de Carthagène, puis celui de Jaën, enſuite celui de Siguenza, & enfin celui de Plazença, où il mourut l'an 1625 ou 1626. Il avoit été confeſſeur de ſainte Thérèſe; & entre les lettres de cette ſainte, il y en a une ou deux écrites à ce prélat. Il a laiſſé divers ouvrages, des ſermons, la vie de S. Auguſtin, celle de S. Thomas, & d'autres traités de piété. * Gilles Gonçales d'Avila, *theat. eccleſiaſt.* Martin de Ximena, *in annal eccleſ. Gian.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan. &c.*

AVILA (François d') chanoine Eſpagnol, publia des figures de la bible, des ſermons, & d'autres ouvrages de piété. * Alfonſe Fernandez, *notit. ſcript. ord. pred.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan. &c.*

AVILA (Joſeph-Marie) dominicain du couvent de ſainte Marie ſur la Minerve à Rome, fut eſtimé dans ſon ordre pour ſa piété & pour ſa ſcience. Il fut très-intelligent dans la langue ſainte; c'eſt pour cela qu'on le fit prédicateur des Juifs en la place du pere Joſeph Marie Ciantés, du même ordre, qui avoit été fait évêque. Il fut enſuite provincial de la province; & le pape Innocent X reconnoiſſant ſon mérite, le nomma à l'évêché de Campagna au royaume de Naples. Son zèle à réformer les déſordres de ſon diocèſe, lui attira de grandes perſécutions, qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience. La peſte ravageant tout le royaume de Na-

Digitized by Google

ples & la ville de Campagna, il s'occupa entierement à leur adminiſtrer les ſacremens, & à les ſoulager dans leurs néceſſités: Lui-même fut frapé de peſte, & mourut en 1657. * Ughell. *Ital. ſacr. tom.* 9. Font. *theat. dom. pag.* 131.

AVILA (d') hiſtorien, *cherchez* DAVILA.

AVILE, évêque d'Alexandrie, *cherchez* ABILE.

AVILER (Auguſtin-Charles d') d'une famille originaire de Nanci en Lorraine, mais depuis long-temps établie à Paris, naquit dans cette ville en 1653. Un gout décidé pour l'architecture parut en lui dès ſa premiere jeuneſſe, & s'y livrant ſans réſerve, il ne tarda pas à faire dans cet art de rapides progrès. A l'âge de vingt ans il fut envoyé à l'académie que le roi de France entretient à Rome, pour former dans la peinture & dans les autres arts qui dépendent du deſſin, les jeunes éleves qui ſemblent avoir de plus heureuſes diſpoſitions. Il fut accompagné dans ce voyage par Antoine Deſgodets, ſi connu par ſon exactitude à meſurer les édifices antiques de Rome. Ils s'embarquerent à Marſeille vers la fin de l'année 1674, impatiens de ſe voir déja en Italie pour ſe perfectionner dans leur art; mais un événement fâcheux retarda leur voyage. La felouque ſur laquelle ils étoient montés, fut attaquée & priſe par des corſaires Algériens, & l'équipage fut fait eſclave. Louis XIV en ayant appris la nouvelle, s'intéreſſa pour MM. Deſgoders & d'Aviler, & pour Jean Foi Vaillant, célébre antiquaire, qui avec un gout différent, ne voyageoit auſſi que pour acquérir de nouvelles connoiſſances. Seize mois s'écoulerent cependant ſans que les Algériens vouluſſent entendre parler de rançon; mais l'on convint enfin d'une échange contre des Turcs qui avoient été pris par les François. D'Aviler & ſes compagnons eurent leur liberté le 22 février 1676. Le premier ne fut point oiſif durant ſon eſclavage, & quelque danger qu'il y eût à montrer ſes talens devant des gens qui devoient naturellement ſe rendre plus difficiles à le relâcher, en connoiſſant qu'il pouvoit leur être utile, l'amour de ſon art ne lui permit pas de diſſimuler: il chercha de l'occupation, & il y a bien lieu de croire qu'on lui en donna. Nous avons vu de lui un deſſin original qui repréſente le plan & l'élévation d'une moſquée qui a dû avoir été conſtruite à Tunis, ſur ſon deſſin, dans la grande rue qui conduit au fauxbourg de Babaluch; l'architecture en eſt de fort bon gout. D'Aviler ne profita de ſa liberté que pour continuer ſon voyage, dont la fin fut plus heureuſe. Pendant un ſéjour de cinq années qu'il fit à Rome, il y étudia avec une ardeur extrême; il fit ſes obſervations ſur tout ce qu'il jugea digne de ſon attention, & meſura avec beaucoup de ſoin les plus beaux édifices antiques & modernes. De retour à Paris, il continua encore quelque temps ſes études en particulier; mais M. Manſart, premier architecte du roi, qui connoiſſoit ſon mérite, ne tarda pas à le recevoir au nombre de ceux qui travailloient ſous lui dans le bureau d'architecture. D'Aviler y occupa bientôt une des premieres places; & comme il ne ſe faiſoit rien pour le roi qui ne paſsât par ſes mains, l'expérience augmenta conſidérablement ſes connoiſſances. Ce fut alors que ménageant le peu de loiſir qui lui reſtoit, il entreprit de compoſer un cours d'architecture qui renfermât tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour ſe procurer une notion complette de cet art. Son premier deſſein avoit été de donner ſeulement l'ouvrage de Vignole, plus correct qu'il n'avoit encore paru; mais s'étant apperçu que les diſcours qui accompagnent ſes figures étoient trop ſuccincts, & que pour rendre l'ouvrage plus intelligible & plus de pratique, il étoit néceſſaire d'y joindre de nouvelles obſervations, il les fit en forme de commentaire. Il s'étendit inſenſiblement ſur toutes les parties de l'architecture: il embraſſa tout ce qui regarde la décoration & la conſtruction, & ſon travail s'accrut tellement entre ſes mains, qu'il devint un cours d'architecture complet. L'on a toujours admiré la méthode qui y *regne*; & ce fut pour y en mettre davantage, & *pour ne* pas être obligé de couper à tous momens ſon diſcours par des explications indiſpenſables des termes d'architecture, qu'il réſolut d'en faire un volume ſéparé: il les y rangea tous ſuivant l'ordre alphabétique; & les définitions qu'il en donna furent trouvées ſi claires & ſi juſtes, que nos meilleurs dictionnaires de la langue françoiſe ont cru pouvoir les adopter. Avant ſon cours d'architecture, M. d'Aviler s'étoit déja fait connoître par une traduction du VI livre de l'architecture de Scamozzi, qui contient les ordres. D'Aviler, quoiqu'attaché à M. Manſart, s'âppercevant que tant qu'il travailleroit en ſous-ordre, il ne pouroit pas ſe faire une grande réputation, ſe dégouta de ſon emploi, & ne balança point d'accepter la propoſition qu'on lui fit d'aller à Montpellier. Cette ville avoit déliberé de faire élever à la gloire de Louis XIV une porte magnifique, en forme d'arc de triomphe. M. d'Orbay qui s'eſt acquis une ſi grande réputation dans l'architecture, & qui avoit été ſi utile par ſes avis à l'ouvrage de M. d'Aviler, avoit fourni les deſſins de cette porte, qui avoient été fort applaudis. On choiſit d'Aviler pour les exécuter; il partit en 1691, & l'année ſuivante l'arc ſe trouva entierement achevé à la ſatisfaction de toute la province. M. de Baſville, pour lors intendant de Languedoc, ſe fit toujours depuis un mérite de produire M. d'Aviler, qui en effet fit depuis ce temps-là un grand nombre d'ouvrages à Beziers, à Carcaſſonne, à Nimes, à Montpellier, à Toulouſe, où il bâtit pour M. Colbert, archevêque de cette ville, ſon palais archiépiſcopal. Ces travaux, & pluſieurs autres en différens endroits du Languedoc, engagerent les Etats à créer en ſa faveur un titre d'architecte de la province au commencement de 1693. Cette marque de conſidération le fixa pour toujours en Languedoc: il ſe maria à Montpellier, où il s'établit; mais à peine commençoit-il à jouir *du fruit de* ſes travaux, qu'il y mourut en 1700, n'étant *âgé que de* 47 ans. Ses ouvrages ſont: 1. *Œuvres d'architecture* de Vincent de Scamozzi, traduites de l'italien par Auguſtin-Charles d'Aviler, avec figures, *in-fol.* à Paris 1685, & à Leyde 1713 *in-fol.* Comme ce n'étoit qu'un extrait d'un plus grand ouvrage, & que d'ailleurs la méthode de Scamozzi n'eſt pas fort ſuivie, ce livre n'a pas eu un grand cours. 2. *Cours d'architecture*, qui comprend les ordres de Vignole, avec des commentaires, & pluſieurs nouveaux deſſins: par A. C. d'Aviler, Paris 1691, deux volumes *in*-4° avec figures: *item*, ſous ce titre: *Cours d'architecture, qui comprend les ordres* de Jacques Barozzio de Vignole, *traduit nouvellement de l'italien, avec des commentaires & des figures*, par Aug. Ch. d'Aviler, nouvelle édition, revue & augmentée par le ſieur Jean-Baptiſte Alexandre le Blond, à Paris, Mariette, 1710 deux volumes *in*-4°. L'éditeur avoit eu les manuſcrits de M. d'Aviler, & en particulier l'exemplaire de ſon *Dictionnaire des termes d'architecture*, qui étoit déja fort avancé: M. le Blond le mit en ordre, l'augmenta & le publia. *Item*, troiſiéme édition du Cours d'architecture, en 1710: elle ne différe point de la deuxiéme. *Item*, quatriéme édition du même Cours, &c. ſous ce titre: *Cours d'architecture, qui comprend les ordres* de Vignole, *avec des commentaires, les figures & les deſcriptions de ſes plus beaux bâtimens, & de ceux de* Michel-Ange, *des inſtructions & des préceptes, & pluſieurs nouveaux deſſins concernant la diſtribution & la décoration, la matiere & la conſtruction des édifices, la maçonnerie, la charpenterie, la couverture, la ſerrurerie, la menuiſerie, le jardinage; & généralement tout ce qui regarde l'art de bâtir*: nouvelle édition, enrichie de nouvelles planches, & revue & augmentée de pluſieurs deſſins conformes à l'uſage préſent, & d'un grand nombre de remarques: grand *in*-4°, à Paris, chez Jean Mariette, 1738. Cette édition dédiée à M. le comte de Maurepas, & très-bien exécutée, eſt

Digitized by Google

due aux ſoins de l'imprimeur Jean Mariette, qui eſt auſſi auteur de la préface, & des vies de d'Aviler & de Vignole. 3. Sonnet ſur la mort du cavalier Bernin, dans le *Mercure* de janvier 1681, page 84. C'eſt le cavalier Bernin qui parle dans ce ſonnet.

AVIM, ville de Paleſtine, dans la tribu de Benjamin, entre Bethel & Aphara, * *Joſué*, 18, 13.

AVINO & MINAS DE AVINO, *Avium*, petite ville de l'audience de Guadalajara, dans l'Amerique Mexicane. Elle eſt dans la province de Zacatecas, entre la ville d'Ellerena & celle de Nombre de Dios. Avino eſt conſidérable par ſes mines d'argent.

AVIOLA, *cherchez* ACILIUS.

AVIRCE, *cherchez* ABERCE.

AVIRON (Jacques le Bathelier ſieur d') *cherchez* BATHELIER.

AVIS, ordre militaire de Portugal. On dit que l'an 1147, ſous le regne d'Alfonſe I, roi de Portugal, quelques gentilshommes ſe ligueren pour repouſſer unanimement les infidéles, & qu'ils prirent le nom de *nouvelle milice*; mais il ne paroît pas qu'ils aient formé un ordre militaire avant l'an 1162. On a l'acte de l'érection de cet ordre daté de cette année-là, & on apprend que Jean Zirita, abbé de Tarouca de l'ordre de Cîteaux, leur donna des conſtitutions, & que le premier grand-maître fut Pierre, parent du roi, *proles regis*, ce qui paroîtroit ſignifier fils du roi, lequel ſe qualifie pair de France, *par Francorum*. Avec ces conſtitutions les nouveaux chevaliers embraſſerent la regle de Cîteaux. L'an 1166, Girard l'*Intrepide* ayant ſurpris la ville d'Evora, le roi Alfonſe la donna aux chevaliers, qui prirent le nom de cette ville; mais en 1181, la donation qui leur fut faite par Sanche I, d'une terre ſur la frontiere, pour y bâtir un château, leur fit prendre le nom d'*Avis*, parcequ'ils avoient vu deux oiſeaux au moment que l'on poſoit la premiere pierre. Le pape Innocent III en 1204 approuva cet établiſſement, qui fut très-avantageux au nom chrétien, par les victoires continuelles que ces chevaliers remportoient ſur les Maures. Ils portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leurs armes étoient d'or, à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontés de ſable. En 1213 Rodriguez Garcia de Aça, grand-maître de l'ordre de Calatrava & ſes chevaliers, donnerent à ceux de l'ordre d'Avis diverſes places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers, pour témoigner leur reconnoiſſance, ſe ſoumirent à l'ordre de Calatrava, ce qui fut obſervé juſqu'à l'an 1385. Mais pendant les guerres des Portugais & des Caſtillans, l'ordre d'Avis refuſa abſolument de reconnoître l'autre; & l'autorité du concile de Baſle ne fut pas capable de les faire rentrer dans leur devoir. Le grand-maître qui fut nommé alors, fut le dernier de l'ordre, les papes n'ayant voulu lui donner dans la ſuite que des adminiſtrateurs. Enfin en 1550 la grande maîtriſe fut unie à la couronne de Portugal par le pape Paul III. * Vaſconcellos, *anaceph. reg. Portug.* Reſendius, *de ant. urbis Ebor.* Le Mire, *orig. ordin. equeſt.* Favin. Mariana, &c.

AVIS, *Aviſium*, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo. Elle eſt ſur un haut, avec un château ſur la petite riviere de même nom. C'eſt de-là que l'ordre des chevaliers d'Avis a tiré ſon nom. Elle eſt à ſept lieues d'Eſtremoz, & à neuf d'Evora. Il y a à Avis le couvent de l'ordre où demeure le pere prieur, qui eſt prêtre, & porte les habits & ornemens épiſcopaux; & la réſidence des *Freires*, qui ſont des prêtres deſtinés à être pourvus dans les cures & autres bénéfices de l'ordre, leſquels ſont tous exempts de la juriſdiction de l'évêque du lieu.

AVIS, que l'on appelle auſſi *Veis*, & communément *Scheikh Avis*, & *Scheikh Veis*, étoit fils de l'émir Scheikh Haſſan Ilekani, ſurnommé en turc *Buzruck*, c'eſt-à-dire, *le Grand*, pour le diſtinguer d'un autre Haſſan, ſurnommé *Kugiuk*, *le Petit*. Il deſcendoit d'*Abu-Saïd*, empereur des Mogols ou Tartares, & étoit par conſéquent de la famille Illekhanienne, branche de celle de Genghiz-Khan. Son pere étant mort l'an de l'hégire 757, qui eſt le 1357 de J. C. il ſucceda aux états qu'il poſſedoit, dans le temps que pluſieurs princes Tartares, qui tiroient tous leur origine de Genghiz-Khan, avoient partagé le grand empire que ce conquerant avoit laiſſé à ſa poſtérité; car Abouſaïd avoit été le dernier qui l'eût poſſedé tout entier, excepté le Kathai & la Chine. L'an 759 de l'hégire, le Scheikh Avis entreprit la conquête de l'Adherbigian. Akhi-Giuk, qui étoit le maître de cette province, que les anciens connoiſſoient ſous le nom de Médie, vint au-devant de lui avec une puiſſante armée; mais il fut défait par Avis, & obligé de ſe retirer dans la ville de Tauris, où ne ſe trouvant pas en ſureté, il en abandonna la poſſeſſion à ſon ennemi, & chercha ſa ſureté dans la ville de Nakgivan, ſur les frontieres d'Armenie. Avis n'auroit plus eu d'ennemis dans toute cette grande province, s'il ne s'en fût procuré lui-même par ſa ſévérité; car ayant fait mourir quarante des principaux ſeigneurs du pays, il s'aliéna tellement l'eſprit des autres, qu'ils ſe joignirent à Akhi-Giuk, & le remirent en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit perdu. Ainſi Avis fut contraint d'abandonner ſa conquête, & de ſe retirer avec une armée fort délabrée à Bagdet, où il faiſoit ſa réſidence. Il ne perdit pas cependant courage, & pourſuivit toujours ſa premiere entrepriſe; car nonobſtant l'échec qu'il avoit reçu, il fit marcher dès le printemps ſuivant ſes troupes rafraîchies & renforcées, du côté de Tauris, où ayant ſurpris Akhi-Giuk, qu'un autre ennemi, nommé *Mohammed Modhaffer*, n'avoit pas laiſſé en repos pendant l'hyver, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & lui fit couper la tête. L'an 765, Avis eut des affaires domeſtiques. Pendant qu'il étoit dans l'Adherbigian, Khouagé Mergian, auquel il avoit laiſſé le commandement des armes dans Bagdet en ſon abſence, refuſa d'obéir à ſes ordres, & l'obligea de venir en perſonne à main armée pour le ranger à ſon devoir; mais cette expédition fut bientôt finie; car Mergian lui ouvrit les portes de la ville, & obtint le pardon de ſa faute en lui faiſant de nouvelles proteſtations de fidélité. Etant donc rentré dans Bagdet, il y jouit près d'une année du repos que ſes armes lui avoient acquis; puis il ſe jetta tout à coup ſur les villes de Moſul & de Mardin en Méſopotamie, & les emporta en fort peu de temps. L'an 771 de l'hégire, & de J. C. 1370, Avis prit la réſolution de faire la guerre à l'émir Veli, qui s'étoit rendu maître de la province de Mazanderan, après en avoir chaſſé Thogatimur Kan, à qui il avoit fait perdre la vie. Il lui donna bataille près de la ville de Rei, le défit & le pourſuivit juſqu'à Semenan ſur les frontieres du Khoraſan, après quoi il retourna victorieux de tous ſes ennemis dans la ville de Bagdet. L'an 776 le ſultan Avis tomba malade, & ſon mal augmentant de jour en jour, les principaux miniſtres lui demanderent quel ordre il vouloit donner pour ſa ſucceſſion, car il laiſſoit quatre enfans mâles; ſavoir, Haſſan, Houſſain, Ahmed & Bajazeth. Il leur répondit qu'il choiſiſſoit Houſſain pour ſon ſucceſſeur, & qu'il vouloit que ſon fils Haſſan ſe contentât du gouvernement de la ville de Bagdet. Les miniſtres lui répondirent que Haſſan étant l'aîné, ne ſeroit pas apparemment content de cette diſpoſition; ſur quoi le ſultan leur dit, *Vous ſavez ce qu'il faut faire.* Après cette réponſe, les miniſtres crurent que le ſultan leur donnoit le pouvoir de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos pour le bien de l'état, & ſur cela ils ſe ſaiſirent de la perſonne de Haſſan, & le tinrent priſonnier ſous une ſure garde. Avis perdit peu de temps après la parole, & ne put s'expliquer davantage ſur le ſujet de Haſſan; c'eſt pourquoi dès qu'il eut fermé les yeux, les miniſtres de l'état, qui vouloient aſſurer la couronne à Houſſain, firent mourir Haſſan leur priſonnier, & enterrerent le même jour le pere & le fils. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

Digitized by Google

AVIS, AHMED BEN AVIS ou VEIS, ſucceda à ſon frere Houſſain fils de Scheikh-Avis, *ainſi qu'il va être rapporté.* L'an de l'hégire 784, de J. C. 1382, le ſultan Houſſain ayant envoyé Adel Aga, général de ſes troupes, pour aſſiéger quelques châteaux du territoire de la ville de Rei; & lui ayant donné la plus grande partie de ſes forces, Ahmed ſon frere, ſous quelque prétexte de mécontentement, ſe retira de la ville de Tabriz, où étoit la cour, en celle d'Ardebil. Le ſultan ayant appris cette retraite, lui envoya auſſitôt un exprès pour le faire retourner : mais ce prince, qui rouloit de grands deſſeins dans ſa tête, refuſa de lui obéir, & aſſembla en même temps le plus de troupes qu'il put, pour venir ſurprendre ſon frere, qui étoit demeuré preſque déſarmé dans ſa capitale. Houſſain, peu en état de réſiſter à ſon frere Ahmed, prit le parti de ſe cacher, & tomba bientôt entre les mains de ce frere, qui le fit mourir. Ahmed prit auſſitôt la qualité de ſultan; mais le fratricide qu'il avoit commis, ayant épouvanté un autre frere qu'il avoit, nommé *Bajazeth*; celui-ci prit la fuite, & s'alla jetter entre les bras d'Adel Aga, qui commandoit l'armée. Ce général le reconnut auſſitôt pour légitime ſultan, & donna la chaſſe à Ahmed, qui n'ayant pas de forces ſuffiſantes pour lui réſiſter, prit auſſi à ſon tour la fuite, & ſe retira à Marvand. Il arriva cependant qu'Adel Aga voulant pourſuivre Ahmed, & l'ayant déja preſque entre ſes mains, les principaux chefs de l'armée ſe mutinerent contre lui en faveur d'Ahmed : de ſorte qu'il fut contraint de ſe retirer avec ſon nouveau ſultan en la ville de Sultanie. Ahmed ayant reçu cet avis, ne manqua pas de ſe jetter auſſitôt dans la ville de Tauris, qui étoit abandonnée : mais y étant arrivé, il reçut la nouvelle que Scheikh-Ali & Pir-Ali l'y venoient aſſiéger. Ahmed plein de courage, ſortit de Tauris, & leur alla préſenter la bataille : les deux armées étoient déja en préſence l'une de l'autre, auprès d'un lieu appellé *Heft-Roud*, nom perſan, qui ſignifie *les ſept rivieres*, lorſqu'Omar Kipchaki, qui étoit dans l'armée d'Ahmed, abandonna ſon quartier, & ſe joignit à Scheikh-Ali. Cette perfidie lui fit perdre la victoire, ſur laquelle il comptoit déja, & il n'eut point d'autre reſſource que de ſe retirer promptement en la ville de Nakhſchivan pour ſe joindre à Cara Mohammed le Turcoman, premier prince de la famille qu'on appelle ordinairement du *Mouton noir*. Ce Turcoman rétablit entierement ſes affaires; car lui ayant donné cinq mille chevaux, qu'il conduiſit lui-même, ils marcherent tous deux contre leurs ennemis, & les défirent ſi entierement, que Scheikh-Ali & Pir-Ali furent tués dans le combat. Après cette victoire, Ahmed retourna triomphant dans Tauris; mais il n'y demeura pas ſans affaires, parcequ'Adel Aga tenoit toujours bon dans Sultanie avec le ſultan Bajazeth. Il ſortit néanmoins heureuſement de celle-ci, lorſque Tamerlan, après avoir ſubjugué la Perſe, vint l'an 795 de l'hégire l'aſſiéger dans Bagdet. Ahmed, jugeant bien qu'il ne pouvoit pas réſiſter à de ſi grandes forces, fit paſſer tous ſes bagages au-delà du Tigre; puis ſe jettant lui-même avec ſes troupes dans le même fleuve, ſe ſauva de l'autre côté, abandonnant ainſi la ville à la diſcrétion du vainqueur. Un parti de Tartares le pourſuivit chaudement juſqu'à la plaine de Kerbela, où, après quelques eſcarmouches de part & d'autre, Ahmed, autant par ruſe que par valeur, échapa de leurs mains; & ce parti retourna à Bagdet, pour ſe joindre au corps de l'armée. Ahmed s'étant ainſi ſauvé des mains de Tamerlan avec Cara Joſef le Turcoman, qui lui avoit toujours tenu fidéle compagnie, depuis le grand ſervice qu'il lui avoit rendu à la bataille de Heft-Roud, ſe réfugia dans les états d'Emmanuel, empereur de Conſtantinople : mais ne s'y trouvant pas encore en ſureté, il réſolut de paſſer en Egypte ſous la protection de Farage, ſultan des Mamlucs. Celui-ci, qui appréhendoit la puiſſance de Tamerlan, & qui vouloit entretenir une bonne correſpondance avec lui, l'avertit auſſitôt de l'arrivée de ces deux nouveaux hôtes. Tamerlan écrivit à Farage que, s'il vouloit lui donner quelques marques de ſon amitié, il lui envoyât, ſous bonne & ſure garde, le ſultan Ahmed, & qu'il retînt priſonnier le Turcoman. Le roi d'Egypte ne voulant pas violer tout-à-fait les droits de l'hoſpitalité, deſirant néanmoins de donner quelque ſatisfaction à Tamerlan, leur donna à tous deux des gardes, qui ne leur ôtoient point la liberté de s'entretenir l'un avec l'autre. Ce fut dans cet entretien qu'ils formerent une ligue étroite entr'eux, par laquelle ils s'obligerent de demeurer fermes dans l'alliance du roi d'Egypte, & de ſe ſecourir réciproquement contre tous, auſſitôt qu'ils pouroient recouvrer leur liberté. Ils demeurerent cependant en cet état juſqu'à la mort de Tamerlan, qui n'arriva que l'an de l'hégire 807, & de J. C. 1404. La nouvelle de cette mort fit que le roi d'Egypte careſſa fort ſes priſoniers, & leur donna la liberté. Mais dès que Cara Joſef fut ſorti d'Egypte, il ſe mit à la tête de ſes Turcomans, & s'empara d'une grande partie de la Chaldée & de la Méſopotamie. Le ſultan d'Egypte fort irrité de cette irruption, s'en plaignit aigrement au ſultan Ahmed, en faveur duquel elle étoit faite; & n'en recevant aucune ſatisfaction, il renonça entierement à ſa protection. Ahmed, quoiqu'abandonné d'un ſi puiſſant allié, ne perdit point courage. Il eut recours à la ruſe; & prenant avec quelques-uns des ſiens des habits de pauvres, il ſe gliſſa adroitement dans la ville de Bagdet, & excita une grande ſédition contre le gouverneur, qui y commandoit de la part d'Omar Mirza, à qui Tamerlan l'avoit donnée. Ce gouverneur en fut chaſſé par les habitans, & Ahmed paroiſſant auſſitôt, fut proclamé ſultan par le peuple. Sur la fin de l'année 808 de l'hégire, pendant qu'Abubecre Mirza, petit-fils de Tamerlan, étoit occupé au ſiége d'Iſpahan, l'émir Ibrahim vint de la province de Schirvan, & s'empara de la ville de Tauris. Ahmed partit auſſitôt de Bagdet, & fit marcher ſon armée vers ces quartiers-là. L'émir Ibrahim ne l'attendit pas; car dès qu'il eut appris ſa marche, il retourna en Schirvan; & le ſultan Ahmed entra dans Tauris, où il s'abandonna à tous les divertiſſemens auſquels la joie de ſe voir rétabli dans tous ſes états pouvoit le porter. L'an 809, Ibrahim après s'être rendu maître d'Iſpahan, ne laiſſa pas jouir longtemps Ahmed de ce repos. Il l'obligea de lui céder Tauris, & de ſe retirer avec précipitation à Bagdet. Dans ces entrefaites, Cara Joſef le Turcoman ſe prévalant de la diviſion de ces princes, qui ſe faiſoient une rude guerre, & ayant des troupes fraîches & aguerries, ſe jetta ſur la province d'Adherbigian, & s'en rendit entierement maître en deux ou trois ans. Ahmed ne pouvant voir cette conquête qu'à regret, réſolut enfin l'an 812 de l'hégire, d'attaquer le Turcoman, & de retirer de ſes mains un pays qu'il regardoit comme le patrimoine de ſes ancêtres. Il prit pour cet effet le temps qu'il étoit le plus occupé à la guerre contre Cara Othman dans l'Arménie Majeure, & ſurprit Tauris, où il entra l'an 813, ſans y trouver aucune réſiſtance. Cara Joſef n'eut pas plutôt appris le mauvais tour que le ſultan Ahmed lui avoit joué, qu'il vint à lui avec une puiſſante armée. Ahmed de ſon côté marcha audevant de Cara Joſef avec toutes ſes forces; & il ſe donna une ſanglante bataille entre ces deux princes, à deux lieues de Tauris. Le Turcoman la gagna ſi entiere, qu'à peine le ſultan eut-il le loiſir de ſe ſauver dans un jardin, où il demeura caché pendant quelque temps. Il y fut enfin découvert & préſenté à ſon vainqueur, qui lui reprocha la perfidie dont il avoit uſé à ſon égard, ſans pourtant lui ôter ni la vie, ni le titre de ſultan. Il diſpoſa cependant de ſes états, & lui ordonna de ne rien entreprendre contre ſon autorité. Mais peu de temps après, les principaux ſeigneurs de l'Iraque, qui étoient irrités contre le ſultan, conſeillerent à Cara Joſef de s'en défaire, prenant pour prétexte, que ce prince, qui

Digitized by Google

étoit d'un naturel fort inquiet, ne demeureroit pas long-temps ſans leur attirer une nouvelle guerre, qui acheveroit de les déſoler. Le Turcoman ſuivit leurs avis, & ordonna qu'on fît mourir Ahmed & ſes enfans dans la même année 813 de l'hégire, qui eſt la 1410 de J. C. Ainſi finit la famille de Haſſan Buzruck ſurnommé *Ilekhani*, pere du Scheikh Avis, qui étoit montée à un très-haut point de grandeur & de puiſſance : & celle du Mouton noir, appellée en langue turque, *Caracoinlu*, prit ſa place. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AVIS ALKOUNI, homme réputé ſaint par les Muſulmans, duquel Jafei a écrit la vie dans la ſection 146 de ſon hiſtoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIS BEHADIR, prince de la maiſon d'Avis Ilekhani, pour lequel Scharf al Rami compoſa en langue perſienne le livre intitulé, *Avis al Oſchak*, l'an de l'hégire 816, de J. C. 1413. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIS (Pierre) ſieur de Ponceau, *cherchez* AMYS.

AVIS (Jean) docteur en médecine de la faculté de Paris, en étoit doyen pour la ſeconde fois en 1471, lorſque le roi Louis XI emprunta de la faculté le *Raſis*, pour le faire copier. Ce fut le préſident Jean de la Drieſche qui fut chargé de faire cet emprunt. Ce magiſtrat donna à la faculté des gages de vaiſſelle d'argent, & autres, comme on l'apprend par la lettre de la faculté à Louis XI, écrite à ce ſujet. Dans cette lettre le livre eſt dit *Totum continens Raſis*. Les gages donnés furent douze marcs d'argent, vingt ſterlins, & de plus une obligation de Malingre, qui ſe rendit caution, outre leſdits gages, pour cent écus d'or. En 1473 Jean Avis n'étoit plus doyen, c'étoit *Guillaume* Baſin, mal nommé *Jean* dans l'édit de Louis XI contre les Nominaux. Mais Jean Avis fut un des quatre députés de la faculté, qui aſſiſterent avec le doyen aux conférences qui ſe tinrent à Paris en 1473, par ordre de Louis XI, pour la réformation de l'univerſité. Ce fut dans ces conférences que la condamnation des philoſophes que l'on appelloit Nominaux, fut réſolue. En conſéquence de cette déciſion, Louis XI donna ſon édit contre cette ſecte philoſophique : il eſt daté de Senlis le premier mars 1473. Jean Avis y eſt nommé. Les autres députés de la faculté étoient avec Guillaume Baſin, Guillaume *De Algia*, Jean Roſée & Baſſa Madidi. * *Voyez* Naudé dans ſes *additions à l'hiſtoire de Louis XI*, chapitres IV & V.

AVIT (S.) ou S. AVI, abbé de Mici ou de S. Memin, près d'Orléans, étoit fils d'un laboureur de Beauſſe, & d'une veuve étrangere d'Auſtraſie. Il naquit ſous le regne de Clovis, & ſe retira dans l'abbaye de Mici, fondée depuis peu d'années par ce prince, & gouvernée par S. Euſpice, prêtre du diocèſe de Verdun. Il ſortit de cette maiſon avec S. Lié pour vivre dans un deſert du pays de Sologne, où ils vécurent pendant quelques années, juſqu'à ce que S. Avit fut rappellé par Maximin, qui avoit ſuccédé à ſon oncle Euſpice, dans l'abbaye de Mici. Après la mort de Maximin, l'évêque d'Orléans établit S. Avit abbé de ce monaſtère en l'année 520. Clodomir, l'aîné des fils que Clovis avoit laiſſés, regnoit alors dans Orléans. L'on prétend que S. Avit lui donna divers avis néceſſaires pour le ſalut de ſon ame. Il voulut auſſi porter ce prince à traiter Sigiſmond, roi de Bourgogne ſon priſonnier, avec plus de douceur. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il lui prédit que Dieu ne le laiſſeroit pas long-temps jouir de ſon royaume, ni même de ſa vie, s'il faiſoit mourir ce prince. L'évenement juſtifia ſa prédiction, & Clodomir fut tué par les Bourguignons, un an après la mort de Sigiſmond. S. Avit quitta vers l'an 525 la charge d'abbé, ſoit par la mort, ſoit par une ſeconde retraite. * Grégoire de *Tours*, *l.* 3. *hiſtor. c.* 6. Anonym. *apud Surium. Vies de S. Lié & de S. Calais.* Mabillon, *acta ſæcul. I. Benedict.* Bulteau, *hiſt. monaſt.* Baillet, *vies des ſaints*, 16 *juin*, *édit. de Paris*, in-fol.

AVITABILE (Corneille) natif de Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut célébre par ſa piété & par ſa doctrine. Le chapitre général de l'an 1618 le déclara maître de théologie : il fut depuis vicaire général de la congrégation della Sanita, & provincial de Sicile, & il mourut en 1636, dans ſa patrie. On a de lui un traité italien de la vie religieuſe, avec quelques ſermons imprimés à Naples en 1605. * Échard, *ſcript. ord. pred. t.* 2.

AVITE (S.) évêque de Vienne, *cherchez* AVITUS.

AVITH, ville d'où étoit Adad ou Arad roi d'Idumée. * *Gen.* 36, 35.

AVITUS (Alphius) poëte Latin, a vécu apparemment ſous le regne d'Auguſte & de Tibére, & écrivit en vers deux livres des vies des grands hommes. Quelques auteurs croient, avec aſſez de raiſon, qu'il eſt le même que ce Flavius Alphius Avitus, dont Sénéque parle avec eſtime. Priſcien cite des vers d'Alphius, au ſujet de ce maître d'école des Faliſques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans dont il avoit ſoin. Terentius Maurus, qui vivoit en même temps qu'Alphius Avitus, parle de lui en termes avantageux. * Priſcien, *l.* 8. Sénéque, *l.* 1, *contr.* 1, Henri de Valois, *in not. ad excerpt. Dionis. Coccei.* Voſſius, *de poët. lat. & de hiſt. lat.*

AVITUS (Marcus Mæcilius) né en Auvergne d'une des plus illuſtres familles des Gaules, après avoir montré ſa valeur, donna des marques de ſa prudence en divers emplois, ayant été envoyé deux fois en ambaſſade pour traiter avec les Goths. Après la mort de Plac. Valentinien, ſous lequel il avoit été préfet du prétoire des Gaules, l'empereur Maxime le fit maître de la cavalerie dans le même département ; mais peu après ayant appris que ce prince avoit été tué, il traita avec Théodoric roi des Goths, & de ſon conſentement ſe fit reconnoître empereur à Toulouſe le 10 juillet de l'an 455. Dès la même année toutes les troupes de Pannonie & d'Italie ſe ſoumirent à lui. Il ne put empêcher que Merouée roi des François ne prît Trèves ; mais il eut plus de bonheur contre les Vandales & contre les Suéves : il oppoſa à ceux-ci les Goths qui en firent un grand carnage, & à ceux-là le comte Ricimer qui battit leur flotte ſur les côtes de Sicile. Celui-ci fier de ſa victoire, entreprit enſuite de détrôner Avitus, & de mettre Majorien à ſa place : ce qui ne lui coûta pas, ce prince ayant renoncé volontairement à l'empire au mois de décembre de l'an 456, après un an & demi de regne. Il fut créé évêque de Plaiſance dans la Lombardie, & mourut peu après. On dit qu'il eſt enterré à S. Julien de Brioude en Auvergne. Il laiſſa un fils de même nom que lui, & une fille nommée Papianilla, qu'il avoit mariée à C. Sollius Apollinaris Sidonius, ſi célébre par ſes lettres & par ſes poëſies. * Proſper. Idatius. Marcellin. Caſſiodore, & Théophane, *en la chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *hiſt. c.* 11. Sidonius, *l.* 3, *epiſt. c.* 1.

AVITUS, prêtre Eſpagnol, vivoit au commencement du V ſiécle, en 418. Quelques-uns diſent qu'il étoit de Brague, & les autres de Tarragone en Eſpagne. Il traduiſit de grec en latin un traité du prêtre Lucien, ſur la tranſlation des reliques de S. Etienne, premier martyr, trouvées en 415, & il envoya cette traduction en Occident par Oroſe. * Gennadius, *de ſcript. eccl.* Voſſius, &c.

AVITUS : ce nom a été commun à deux Eſpagnols qui vivoient au commencement du V ſiécle, & dont l'un étoit apparemment le même que celui dont nous venons de parler. Ils avoient des ſentimens contraires à la foi, & les publioient. Eutrope & Paul, évêques d'Eſpagne, envoyerent le prêtre Oroſe en Afrique pour conſulter S. Auguſtin contre les héréſies de ces deux Avitus. Le premier qui étoit venu depuis peu de Jéruſalem, ſemoit les erreurs d'Origène ; & le dernier ſoutenoit le dogme d'un certain Victorin qu'il avoit connu à Rome. S. Auguſtin publia contre les

Digitized by Google

Priſcillianiſtes & les Origeniſtes, un petit traité qui eſt dans le VI tome de ſes œuvres, précédé de cette conſultation d'Oroſe; & il en parle dans le premier livre de ſes rétractations, *c.* 44.

AVITUS (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du ſénateur *Iſichius*, & frere d'*Apollinaire*, évêque de Valence, fut fait archevêque de Vienne en Dauphiné, en 490, après la mort de ſon pere qui avoit gouverné cette égliſe pendant quelques années. Il a été auſſi illuſtre par ſa naiſſance, que par ſa doctrine & ſa piété. Il étoit neveu de l'empereur Avitus. Il eut une liaiſon particuliere avec Clovis, premier roi chrétien des François, & eut part à ſa converſion. Son zèle éclata ſur-tout contre les Ariens. Il eut pluſieurs conférences avec Gondebaud, roi des Bourguignons, qui étoit Arien, & il convertit ſon fils Sigiſmond. Il fut brouillé avec le dernier, pour avoir excommunié dans le concile de Lyon le tréſorier de ſon épargne, nommé *Etienne*, qui vivoit dans un commerce ſcandaleux. Il fut banni, avec les autres évêques de ce concile; mais à ſon retour il fut très-bien auprès de ce prince, & le convertit. Ce fut Avitus qui lui perſuada de ſe retirer dans le monaſtère d'Agaune pour y faire pénitence après qu'il eut fait mourir ſon fils Sigeric. Il écrivit auſſi pour la défenſe du pape Symmaque, & préſida en 517 au concile d'Epaone, puis à celui de Lyon: on croit qu'il ſouſcrivit le premier en 506 à celui d'Orléans, ou au lieu de *Aventinus Divienſis metropolis*, il faut lire, *Avitus Viennenſis metropolis*. Avitus a compoſé des lettres, des ſermons & des poëmes. Le P. Sirmond a donné ſes ouvrages avec des notes; ils ont été imprimés à Paris en 1643 en un volume *in*-8°. L'édition la plus exacte & la plus ample des œuvres de S. Avitus, eſt celle qu'on a inſérée dans le ſecond tome de la belle édition des œuvres diverſes du P. Sirmond, qui parut à Paris en 1696, en 5 vol. *in-fol.* On n'y trouve pas cependant l'homélie ſur le troiſiéme jour des Rogations, qui ne fut découverte que depuis par D. Martène, lequel l'inſera dans le tome V, *p.* 49 de ſon *Theſaur. anecdot.* imprimé en 1717. Avitus avoit compoſé pluſieurs homélies; mais il n'en reſte d'entieres que deux, ſur les Rogations, qui avoient été depuis peu inſtituées par S. Mamert; on a les titres de huit autres, avec quelques fragmens. Dom Luc d'Acheri a publié dans le V tome de ſon *Spicilege*, la conférence qu'eut Avitus avec les évêques Ariens, en préſence du roi Gondebaud. Il y a quatre-vingt-huit lettres d'Avitus, dans leſquelles il traite divers points de diſcipline eccléſiaſtique. De toutes les piéces de poëſie qu'il avoit compoſées, il ne nous reſte que ſix poëmes; cinq ſur l'hiſtoire de Moyſe; le I de la création du monde; le II ſur la chute de l'homme; le III ſur l'arrêt que Dieu prononça contre lui; le IV du déluge; le V ſur le paſſage de la mer Rouge; & le VI eſt un poëme à la louange de la virginité, qu'il adreſſe à ſa ſœur Fuſcine. Il commence ainſi:

Suſcipe complectens Chriſto digniſſima Virgo,
Alcimus iſta tibi, quæ mittit munera frater, &c.

Alcime Avitus mourut le 5 février d'une des années 523, 524, 525 ou 527, car on n'eſt pas bien certain de la fin de ſon pontificat. Les auteurs de l'*hiſtoire litt. de la France*, placent la mort d'Avitus le 5 de février 525, jour auquel l'égliſe célébre ſa mémoire. Nous avons dans la bibliothèque des peres, & dans le premier volume des écrivains de l'hiſtoire de France du ſieur du Chêne, l'épitaphe de cet illuſtre prélat en 25 vers. On la trouve auſſi avec quelques corrections dans l'*hiſtoire littéraire de la France*, tome III, pag. 120. Le ſtyle d'Avitus eſt obſcur & embaraſſé. Il ſe ſervoit de pointes aſſez ſpirituelles; mais il avoit peu de nobleſſe & d'élévation. Il étoit médiocrement ſavant, mais il avoit beaucoup de droiture & de bonne volonté. * Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *hiſt. Franc. c.* 34. S. Iſidore, *de vir. illuſt. c.* 13. Agobard, *adv. legem Gundob.* Adon de Vienne, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccleſ. libell.* 3. Sigebert. Trithême. Sixte de *Sienne*. Poſſevin. Baronius. Bellarmin. Adrien de Valois, *l.* 7, *rer. Franc.* Sirmond. *in præf. & not. ad Alc.* Sammarth. *Gall. chriſt. &c.* Dupin, *nouv. bibl. des aut. eccl. du VI ſiécle.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes*, *t.* 6, *p.* 532. D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, *t. III*, *p.* 115, *& ſeq.*

AULERCES ou AULERCIENS, *Aulerci*, peuples de l'ancienne Gaule, qu'on diviſoit en trois, qui étoient *Aulerci Cenomani*, *Diablintes* & *Eburovices*, ceux du Mans, du Perche, & du diocèſe d'Evreux. Tite-Live parle de ces trois peuples comme d'un ſeul. C'eſt au ſujet d'Ambigat, & de ſes deux neveux Bellovèſe & Sigovèſe. Céſar les prend auſſi quelquefois pour un ſeul peuple; mais depuis ils furent diviſés en trois. * Tite-Live, *l.* 5. Cæſar. *de bello Gall.* Briet, *géogr.* Sanſon, *carte de l'ancienne Gaule.*

AULIDE, ville & port de Béotie, ſur le détroit de Negrepont. Ce fut le rendez-vous des capitaines Grecs qui allerent au ſiége de Troye. * Homere. Virgile. Strab. Pline, &c.

AULIQUE, eſt un nom qui ſe donne en Allemagne à une cour d'officiers ſupérieurs, que l'on appelle *le conſeil aulique*, qui a une juriſdiction univerſelle & en dernier reſſort, ſur tous les ſujets de l'empire pour tous les procès qui y ſont intentés. Ainſi on dit en Allemagne, *conſeil aulique*, *cour ou chambre aulique*, *conſeiller aulique*. Le conſeil aulique eſt établi par l'empereur, qui en nomme les officiers, mais l'électeur de Mayence a droit de le viſiter. Ce conſeil eſt compoſé d'un préſident catholique, d'un vice-chancelier que l'électeur de Mayence préſente, & de dix-huit aſſeſſeurs ou conſeillers, neuf catholiques & neuf proteſtans. Ils ſont diviſés en deux bancs, dont l'un eſt occupé par des nobles, & l'autre par des juriſconſultes. Ils tiennent leurs aſſemblées auprès de la perſonne *de l'empereur*; c'eſt pourquoi on l'appelle *juſtice de l'empereur*. Ce conſeil a concurrence avec la chambre impériale de Spire, en ce que la prévention y a lieu; & lorſqu'une cauſe y eſt retenue, elle ne peut être portée à la chambre impériale, *& vice verſâ*. L'empereur même ne peut pas empêcher, ni ſuſpendre la déciſion, & encore moins évoquer à ſoi les cauſes dont l'une ou l'autre cour eſt une fois ſaiſie, ſi ce n'eſt du conſentement commun des états de l'empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant ce même conſeil n'arrête rien ſans la participation de l'empereur, & décrete ainſi, *fiat votum ad Cæſarem*; c'eſt qu'on en fait le rapport à l'empereur dans ſon conſeil d'état. Cette cour aulique ceſſe auſſitôt que l'empereur meurt. La chambre impériale de Spire au contraire, eſt perpétuelle, repréſentant non-ſeulement le chef mort, mais encore tout le corps de l'empire enſemble, qui eſt toujours réputé vivant. * Heiſſ. *Traité hiſtor. de l'Empire.*

AULISIO (Dominique) fils d'*Antoine* Aulifio, né à Naples le 14 janvier 1649, étudia le latin ſous Floriati & Martena, où il eut pour condiſciples le cardinal del Giudice, & le prince de Cellamare. Il fit des progrès ſi rapides, qu'à l'âge de dix-neuf ans il enſeigna la rhétorique avec applaudiſſement & la poëſie. On aſſure qu'il poſſédoit toutes les langues de l'Orient & de l'Occident, qu'il étoit en état de les parler & de les écrire, & qu'il les apprit ſans maître. Il avoit également approfondi toutes les ſciences, & cependant ayant perdu de bonne heure ſon pere & ſa mere, il ſe vit pendant quelque temps dans la néceſſité, & chargé d'un jeune frere & de cinq ſœurs. A l'âge de 26 ans il enſeigna en qualité de profeſſeur extraordinaire, ſans aucuns gages. A 34 ans il obtint la chaire des Inſtitutes, qui lui rendit cent ducats de Naples; à 40 ans il eut celle du Code, qui en vaut 140. Depuis ſa quarante-ſixiéme année juſqu'à la fin de ſa vie, il jouit de

Digitized by Google

la principale chaire du droit civil, & de 1100 ducats de revenu. Il mourut le 29 janvier 1717 âgé 68 ans. Comme il avoit enſeigné publiquement à Naples plus de vingt ans, il y avoit acquis ſelon l'uſage, le titre de comte palatin, & il fut enterré avec les honneurs dus à cette qualité. Il avoit auſſi gouverné pendant 23 ans, avec 25 ducats par mois, l'école de l'architecture militaire, par l'ordre de Charles II. Il vivoit très-ſolitairement, & n'avoit nulle ambition. Il étoit grand antiquaire, ami de Platon; & ſi attaché aux ſentimens & aux écrits de ce philoſophe, que ſon oncle maternel, *Leonardi di Capoa*, ayant écrit conformément aux ſentimens de Deſcartes, il ſe ſouleva contre lui: mais au lieu de raiſons, il ne fit que des vers ſatyriques, qui lui firent peu d'honneur à lui-même, & animerent contre lui tous les ſavans amis de ſon oncle. Auliſio, voyant ce ſoulevement général, ſe retira de tout commerce, & renfermé dans ſon cabinet, il s'y appliqua à la compoſition de pluſieurs ouvrages. Ceux que l'on connoit ſont: *de Gymnaſii conſtructione; de Mauſolai architectura; de Harmonia Timaica, & numeris medicis.* Ces trois traités ſont contenus dans un *in*-4° imprimé à Naples en 1694. *Commentarii juris civilis ad tit. pandect.* trois volumes, *in*-4°. *Delle Scuole ſacre*, in-4°, en 1723. *Hiſtoria de ortu & progreſſu medicinæ, lib.* 8. * Sa vie au-devant de ſon livre *delle Scuole ſacre.*

☞ AULNAY, *Alnetum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Bayeux, ſituée ſur la riviere d'Odon, à ſix lieues de Caen, entre Harcourt-Thury & Thorigny. Elle eſt proche le bourg d'Aulnay, où il ſe tient des marchés conſidérables, & qui eſt poſſédé en titre de Baronie par la maiſon de Froullay-Teſſé. Jourdain de Saye, baron d'Aulnay, & Luce ſa femme, la fonderent l'an 1131, ſous l'épiſcopat de Richard de Douvre, II du nom, & y firent venir des religieux de Savigny. Elle fut achevée par leur beau-fils Richard du Hommet, connétable de Normandie, lequel étant veuf & fort âgé, s'y fit religieux, & y mourut l'an 1181. L'égliſe qui eſt très-bien bâtie, fut dédiée en 1190, comme nous l'apprend cette inſcription qu'on y voit: *Anno ab incarnatione Domini M. C. XC. dedicata eſt eccleſia in honore Sanctæ Trinitatis, & beatiſſimæ Dei genitricis ſemperque Virginis Mariæ, atque omnium ſanctorum, 3 calendas maii, à Domino Henrico Bajocenſi & Domino Willelmo Conſtantienſi epiſcopis, Joanne abbate tertio, Deo autore, præſentem eccleſiam regente. Amen.* Il y avoit autrefois un grand nombre de religieux: ils étoient encore quarante ſous l'abbé Thomas de Manois, qui mourut en 1351. Il y avoit fondé cinq chapelles, & les noms de ces quarante religieux ſont écrits avec le ſien dans la chapelle de la ſainte Vierge, où il fut inhumé. Cette abbaye ſouffrit beaucoup dans le ſeiziéme ſiécle pendant les ravages des calviniſtes. L'abbaye d'Aulnay eſt réformée: elle vaut environ douze mille livres de rente, tant pour l'abbé que pour les religieux. M. Huet, évêque d'Avranches, a été abbé d'Aulnay, & a rendu cette abbaye célébre par les ouvrages qu'il y a compoſés dans les longs ſéjours qu'il y fit quelques années de ſuite dans la belle ſaiſon. * *Mém. mſſ.* de M. Beziers, chapelain & vicaire de S. Malo, réſident à Bayeux.

AULNAY, *Alnia*, bourg de France ſitué dans le Poitou, aux confins de la Saintonge, à quatre lieues de S. Jean-d'Angeli, vers l'orient, & environ à huit de Niort, du côté du midi. On prend Aulnai pour l'*Aunedonacum* des anciens. * Baudrand.

AULNE, *Aulna*, village avec une abbaye, dans le pays de Liége ſur la Sambre, à une lieue au-deſſous de la petite ville de Thuin. Il en eſt fait mention dans les vies des ſaints. * Baudrand.

AULOT, *Aulotum*, bourg d'Eſpagne en Catalogne. Il eſt ſitué dans la viguerie de Camprédon, ſur la riviere de Fluvia, au ſeptentrion de la ville de Vic. Aulot a eu autrefois un évêché. * Baudrand.

AULPS, *cherchez* AUPS.

AULU-GELLE, *Aulus-Gellius*, ou *Agellius*, grammairien latin qui vivoit à Athènes dans le ſecond ſiécle, & ſous l'empire d'Adrien, c'eſt-à-dire, vers l'an 130 de J. C. Il écrivit en latin vingt livres des nuits attiques, *noctium atticarum lib. XX.* Quelques auteurs n'en mettent que dix-neuf; car en effet, nous n'avons preſque que l'argument du huitiéme. Cet ouvrage eſt un ramas ingénieux de beaucoup de choſes différentes, qui regardent principalement la critique. On nomme diverſement ce Grammairien, *Agellius ou Aulus-Gellius*: Voſſius eſt pour *Agellius*, qu'on trouve plus ordinairement dans les manuſcrits anciens. D'autres ſoutiennent qu'Aulus-Gellius eſt le véritable nom de ce critique. Cette diverſité de ſentimens a fait le ſujet d'une des diſſertations de Petrus Lambecius. Beroalde fit imprimer l'ouvrage d'Aulu-Gelle à Veniſe en 1509. F. Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667, & en 1668 on en donna une autre à Leyden, avec les commentaires d'Antonius Thyſius & de Jacques Loiſel. En 1741 on a donné une nouvelle édition d'Aulu-Gelle, qui a paru *in*-8° à Hoff en Saxe. Elle eſt enrichie d'une diſſertation ſur l'auteur & ſon ouvrage. Aulu-Gelle a une infinité de fragmens des anciens, & c'eſt en cela que conſiſte principalement ſa bonté & ſon prix. Entr'autres, le chapitre qui traite des douze tables eſt une très-bonne piéce. * A. Gelle, *noct. attic. l.* 20. S. Auguſtin, *de civit. Dei l.* 9, *c.* 4. Eraſm. *in Ciceroniano dialog. p.* 148. Poſter. Scaligeran. *p.* 93. Juſte Lipſe, *l.* 4, *epiſt.* 19. Ger. J. Voſſ. *præfat. l. de vitiis ſerm.* Claud. Verder. *cenſur. autor. pag.* 15, 16. Quenſtedt, *de patr. vir. illuſtr. p.* 366. Dempſter, *in Indic. aut. præfix. antiq. Rom.* Voll. *præf. l.* 2, & *l.* 6, *c.* 23. G. Sciopp. *de arte critic. pag.* 6. Lud. Vivés, *in præfat.* H. Stephan. *ad Gellium.* H. Stephan. *prolog. in edit. A. Gell.* Franc. Vavaſſ. *de ludicrâ dictione, p.* 270.

AULUS, ce ſurnom a été commun à divers illuſtres Romains. *Cherchez* le nom par lequel ils ſont le plus connus, comme POSTHUMIUS, SABINUS, SERENUS, &c.

AULUS LICINIUS ARCHIAS, *cherchez* ARCHIAS.

AUMALE, ſur la Breſle, en latin *Albamala*, petite ville de France en Normandie, avec titre de duché. Elle a eu autrefois des comtes particuliers. HENRI, dit *Etienne*, comte de Troyes & de Meaux, ſecond fils d'*Eudes* II comte de Champagne, laiſſa EUDES, qui devint comte d'Aumale par ſa femme, qu'on fait ſœur uterine de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre. De ce mariage naquit ETIENNE, pere de GUILLAUME, dont la fille unique porta le comté d'Aumale à un autre *Guillaume* de Magneville, qui vivoit en 1179. Ce comté entra depuis dans la maiſon de Ponthieu. *Marie*, fille de GUILLAUME II du nom, comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, fille du roi *Louis* VIII dit *le Jeune*, épouſa SIMON de Dammartin, ſecond fils d'*Alberic* II, qui prit le titre de comte d'Aumale & de Pontieu, & qui mourut en 1239. L'an 1340 *Blanche* de Ponthieu, comteſſe d'Aumale, &c. fille aînée & héritiére de *Jean*, comte d'Aumale, & de *Catherine* d'Artois, épouſa JEAN V du nom comte d'Harcourt, &c. à qui le roi Jean fit couper la tête à Rouen l'an 1355. Ils laiſſerent divers enfans, entr'autres JEAN VI, pere de JEAN VII, lequel épouſa en 1389 *Marie*, fille de *Pierre* II, comte d'Alençon, & en eut *Jean* VIII, comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424, ſans laiſſer de poſtérité; & *Marie*, qui porta le comté d'Aumale dans la maiſon de Lorraine, &c. *Marie* d'Harcourt épouſa l'an 1417 ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont, pere de FERRI II, qui laiſſa RENÉ II. Celui-ci mort en 1508, donna le comté d'Aumale à CLAUDE ſon fils puîné, duc de Guiſe, &c. lequel d'*Antoinette* de Bourbon, eut FRANÇOIS. Le roi Henri II érigea l'an 1547 en duché le comté d'Aumale,

Digitized by Google

en faveur de ce dernier, qui fut depuis duc de Guiſe; mais il céda ce duché à ſon frere CLAUDE de Lorraine, qui fut duc d'Aumale, pair & grand-veneur de France, chevalier des ordres du roi, colonel général de la cavalerie légere, & lieutenant général en Normandie, dont la poſtérité eſt rapportée à l'article de LORRAINE. Ce duché d'Aumale a appartenu à LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé du roi Louis XIV.

AUMONIER de France (Grand): officier de la couronne. Il diſpoſe du fonds deſtiné pour les aumônes du roi, célébre le ſervice divin dans la chapelle de ſa majeſté, quand il le juge à propos, & eſt évêque de la cour, faiſant toutes les fonctions de dignité à la cour dans quelque diocèſe qu'il ſe trouve, ſans en demander permiſſion aux évêques des lieux. Il donnoit les proviſions des maladreries de France. Il a l'intendance de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris. Il prête le ſerment de fidélité entre les mains du roi; & eſt à cauſe de ſa charge, commandeur des ordres de ſa majeſté. Voici la ſuite hiſtorique de ceux que l'on ſait avoir poſſedé cette dignité, ſuivant les anciens titres.

I. EUSTACHE, chapelain du roi Philippe I, ſe trouva à la dédicace de ſaint Martin des Champs à Paris, & autoriſa de ſon ſeing la charte du roi, l'an 1067.

II. ROGER, évêque de Sées, eſt qualifié aumônier du roi Louis VII l'an 1160.

III. PIERRE, chapelain du roi Philippe *Auguſte*, ſouſcrivit une charte pour l'abbaye d'Herivaux, l'an 1183.

IV. Frere CHRÉTIEN, dit *le Pieux*, eſt nommé aumônier du roi, dans des titres des années 1220 & 1230.

V. Frere SIMON de la Chambre, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1296 & 1298, & mourut vers l'an 1307.

VI. Frere JEAN des Granges, prieur de Reaulieu, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1307, & étoit mort l'an 1314.

VII. PIERRE eſt nommé aumônier du roi Philippe *le Bel*, au journal du tréſor du 15 février 1309.

VIII. Frere JEAN du Tour, Templier, fut auſſi aumônier du roi Philippe *le Bel*, & vivoit encore l'an 1328.

IX. Frere JEAN de Grandpré, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, fut aumônier des rois Philippe *le Bel* & Louis *Hutin*.

X. Frere GUILLAUME de Lynais ou d'*Igni*, fut clerc de l'aumône du roi Philippe *le Bel*, puis aumônier du roi Philippe *le Long*, depuis 1315 juſqu'au 8 janvier 1321, jour de la mort de ce prince. Il vivoit encore l'an 1326.

XI. Frere JEAN de Brumez, religieux de l'ordre de la Trinité, étoit aumônier du roi Charles *le Bel*, l'an 1321 & 1325.

XII. GUILLAUME Morin étoit aumônier du même roi en 1326.

XIII. NICOLAS de Neuville fut clerc de l'aumône, puis aumônier du roi l'an 1327.

XIV. GUILLAUME de Feucherolles, après avoir été maître de la chambre aux deniers du roi Philippe VI, lorſqu'il n'étoit que comte de Valois, fut ſon aumônier depuis l'an 1329 juſqu'en 1343, qu'il fit ſon teſtament le 4 décembre, par lequel il prend cette qualité.

XV. REGNAUD Saget, ſous-aumônier, fit l'office d'aumônier en la guerre de Bretagne l'an 1342.

XVI. PIERRE de Saint-Placide étoit aumônier du roi l'an 1344 & 1350.

XVII. MICHEL de Breiche, docteur en théologie, fut aumônier du roi depuis 1351 juſqu'au premier juillet 1355. C'eſt lui qui fit rebâtir l'égliſe de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris, laquelle a été depuis ce temps-là ſous la juriſdiction des grands-aumôniers. Il fut depuis évêque du Mans, & mourut le 3 juin 1363.

XVIII. GARNIER de Berron, chanoine de la *Sainte*-Chapelle de Paris, après avoir été ſous-aumônier, fut fait aumônier du roi le premier juillet 1357, & mourut le 17 ſeptembre 1380.

XIX. SYLVESTRE de la Cervelle étoit aumônier de Charles dauphin, duc de Normandie, l'an 1356, & continua les mêmes fonctions dans la maiſon de ce prince, lorſqu'il fut parvenu à la couronne. Il eſt qualifié aumônier de France, dans un compte de l'an 1365. Il fut depuis évêque de Coutances l'an 1371, & mourut en ſeptembre 1386.

XX. PIERRE de Prouverville eſt qualifié ſous-aumônier de monſeigneur le dauphin, régent du royaume, l'an 1358, & aumônier de France l'an 1366, & il le fut juſqu'en 1380.

XXI. DENYS de Collours, clerc & ſecrétaire du roi Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle, chantre & chanoine de Meaux & de S. Quentin, fut nommé l'an 1371 aumônier du dauphin, lequel étant parvenu à la couronne, le fit ſon aumônier le premier octobre 1380, & mourut le 26 février 1382.

XXII. MICHEL de Crené, chanoine de la Sainte-Chapelle, après avoir été ſous-aumônier du roi, fut nommé aumônier l'an 1382: il le fut juſqu'au premier janvier 1388, qu'il fut confeſſeur du roi, puis évêque d'Auxerre, l'an 1390. Il mourut le 13 octobre 1419, & fut inhumé en l'égliſe des Chartreux de Paris.

XXIII. PIERRE d'Ailli, tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, évêque du Pui & de Cambrai, puis cardinal, avoit été élevé à la dignité d'aumônier du roi l'an 1388, dont il fit les fonctions juſqu'en 1395. Il mourut en Allemagne le 5 octobre 1425, d'autres diſent le 8 août. Son corps fut porté à Cambrai, où il gît.

XXIV. PIERRE Mignot fut nommé aumônier du roi le premier juin 1395, dont il faiſoit les fonctions l'an 1397.

XXV. HUGUES Blanchet, chanoine de *Paris*, *archidiacre de Sens*, tréſorier de la Sainte-Chapelle, & maître des requêtes, exerçoit la charge d'aumônier du roi l'an 1397 & 1399, & mourut le 24 avril 1406.

XXVI. PIERRE Profete fut nommé aumônier du roi le premier août 1408.

XXVII. GILLES des Champs, fameux docteur en théologie, fut nommé aumônier du roi, au retour de ſon ambaſſade vers l'empereur Venceſlas. Il fut depuis évêque de Courances & cardinal, & mourut le 15 mai 1413, ſuivant ſon épitaphe, qui eſt en l'égliſe de Rouen.

XXVIII. JEAN de Courtecuiſſe, docteur en théologie, étoit aumônier du roi l'an 1418. Il fut depuis évêque de Paris, puis de Genève.

XXIX. PHILIPPE Aymenon fut nommé aumônier du roi le 8 octobre 1422.

XXX. ETIENNE de Montmoret, étoit aumônier du roi Charles VII les années 1418, 1422, 1429 & ſuivantes, & mourut l'an 1446.

XXXI. JEAN d'Auſſi, docteur & profeſſeur en théologie, fut nommé aumônier du roi, après la mort d'Etienne de Montmoret, & tréſorier de la Sainte-Chapelle l'an 1449, puis évêque de Langres l'an 1542, étant toujours aumônier. C'eſt lui qui, au rapport de M. de Sainte-Marthe, dreſſa un catalogue de tous les hôtels-Dieu & maladreries du royaume.

XXXII. JEAN Balue, évêque d'Angers, cardinal, évêque d'Albe & de Preneſte, après avoir été aumônier du roi Louis XI, mourut en octobre 1491, étant alors ſeptuagenaire. Son corps gît en l'égliſe de ſainte Praxede à Rome, où ſe voit ſon épitaphe, ayant éprouvé en ſa vie la bonne & la mauvaiſe fortune.

XXXIII. ANGELO Catho, natif de Supin au diocèſe de Bénévent, s'attacha au ſervice du roi Louis XI, qui le fit ſon médecin & ſon aumônier. Il fut archevêque de Vienne l'an 1482, ſe retira depuis en Italie, & mourut

Digitized by Google

rut à Bénévent l'an 1497.

XXXIV. Jean Thuyer étoit aumônier du roi Charles VIII l'an 1483, & mourut en février 1485.

XXXV. Geofroi de Pompadour, évêque d'Angoulême, puis de Perigueux & du Pui en Vélai, eſt le premier qui ait porté la qualité de grand-aumônier du roi, dont il fut pourvu l'an 1486, & mourut l'an 1514.

XXXVI. François le Roi Chavigni, protonotaire du ſaint ſiége, étoit grand-aumônier du roi François I, & mourut le 18 octobre 1515.

XXXVII. Adrien Gouffier, évêque de Coutances & cardinal, abbé de Feſcamp, &c. fut nommé grand-aumônier par le roi François I, l'an 1519. Il en fit les fonctions juſqu'à ce qu'il fut nommé légat en France, & transferé la même année à l'évêché d'Albi. Il mourut le 24 juillet 1523.

XXXVIII. François des Moulins, dit *de Rochefort*, fut fait grand-aumônier du roi François I le 8 octobre 1519, en fit les fonctions juſqu'en 1526, & fut nommé à l'évêché de Condom, qu'il n'obtint pas.

XXXIX. Jean le Veneur, cardinal, évêque & comte de Liſieux, fut nommé grand-aumônier par le roi François I l'an 1526, & mourut le 7 août 1543.

XL. Antoine Sanguin, dit *le cardinal de Meudon*, évêque d'Orléans, & archevêque de Toulouſe, fut nommé grand-aumônier de France le 7 août 1543, & eſt le premier qui en ait porté le titre; ſes prédéceſſeurs n'ayant pris que la qualité de grands-aumôniers du roi, d'aumôniers du roi, d'aumôniers de France. Il ſe démit de ſa charge l'an 1547, & mourut à Paris le 22 décembre 1559. Il eſt enterré en l'égliſe de ſainte Catherine du Val-des-Ecoliers.

XLI. Philippe de Coſſé, évêque de Coutances, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France l'an 1547, & mourut le 24 novembre 1548.

XLII. Pierre du Châtel, natif d'Archy, évêque de Tulles, puis de Mâcon & d'Orléans, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du 25 novembre 1548, & mourut le 3 février 1552 avant Pâque.

XLIII. Bernard de Ruthye, abbé de Pontlevoi, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du premier juillet 1552, & mourut le dernier mai 1556. L'on apprend des titres de la chambre des comptes, que le roi Henri II écrivit au pape une lettre, pour le prier d'accorder à Bernard de Ruthye, abbé de Pontlevoi, grand-aumônier, non évêque, & ſes ſucceſſeurs grands-aumôniers de France, qu'ils fuſſent créés, nommés & ſacrés évêques de la cour.

XLIV. Louis de Brezé, évêque de Meaux, tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du premier juin 1556, & l'exerça juſqu'à la mort du roi Henri II arrivée l'an 1559, & mourut le 25 ſeptembre 1589.

XLV. Charles de Humieres, évêque de Bayeux, fut nommé grand-aumônier de France le 22 juillet 1559, & l'exerça juſqu'au 6 décembre 1560. Il mourut le 5 décembre 1571.

XLVI. Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France le 6 décembre 1560, dont il fut privé l'an 1591. Il mourut le 6 février 1593, âgé de 79 ans. Le roi Henri III le fit commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, lors de la création de l'ordre, en décembre 1578, avec cette prérogative, pour les grands-aumôniers ſes ſucceſſeurs, d'être commandeurs-nés ſans faire aucune preuve de nobleſſe, ſuivant l'article XVIII des ſtatuts de l'ordre.

XLVII. Renault de Beaune, archevêque de Bourges, puis de Sens, fut nommé grand-aumônier de France le 12 juillet 1591, & mourut le 27 ſeptembre 1606, âgé de 79 ans.

XLVIII. Jacques Davi du Perron, cardinal & archevêque de Sens, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1606, & mourut le 5 ſeptembre 1618, âgé de 63 ans.

XLIX. François de la Rochefoucaud, cardinal, évêque de Clermont, puis de Senlis, fut grand-aumônier de France l'an 1618, dont il ſe démit l'an 1632, & mourut à Paris le 14 février 1645, âgé de 88 ans.

L. Alfonse-Louis du Pleſſis de Richelieu, cardinal & archevêque de Lyon, fut grand-aumônier de France l'an 1631, & mourut le 23 mars 1653.

LI. Antoine Barberin, cardinal & archevêque de Reims, grand-aumônier de France l'an 1653, mourut le 3 avril 1671.

LII. Emanuel-Théodose de la Tour, cardinal de Bouillon, doyen du ſacré collége, fut nommé grand-aumônier de France le 10 décembre 1671, & fut privé de cette charge & de l'ordre du ſaint Eſprit l'an 1700, & mourut à Rome le 2 mars 1715.

LIII. Pierre du Cambout, cardinal de Coiſlin, évêque d'Orléans, grand-aumônier de France en ſeptembre 1700, mourut à Verſailles le 5 février 1706, âgé de 70 ans.

LIV. Touſſaints de Forbin, cardinal de Janſon, évêque & comte de Beauvais, pair de France, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1706, & mourut le 24 mars 1713, âgé de 83 ans.

LV. Armand-Gaston de Rohan, cardinal & évêque de Strasbourg, a prêté le ſerment de grand-aumônier de France le 10 juin 1713, & eſt mort le 19 juillet 1749. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

LVI. Armand de Rohan, cardinal & évêque de Strasbourg, nommé grand-aumônier de France en 1749, eſt mort en 1756.

LVII. Frédéric-Jérôme de Roye de la Rochefoucaud, cardinal, & archevêque de Bourges, nommé grand-aumônier de France en 1756, eſt mort le 29 avril 1757.

LVIII. Henri-Charles de Saulx, cardinal de Tavannes, archevêque de Rouen, a été nommé grand-aumônier de France le 21 juin 1757.

AUMONT, maiſon noble & illuſtre en France. L'abbaye de Reſſons, de l'ordre de Prémontré, dans le diocèſe de Rouen, reconnoît les ſeigneurs d'Aumont pour ſes principaux fondateurs. On y voit leurs tombeaux. Jean, abbé de Reſſons, vivoit en 1150: ce qui témoigne que cette abbaye eſt des plus anciennes. La ſuite la plus ſure des ſeigneurs d'Aumont ſe prend depuis

I. Jean I du nom, ſire d'Aumont, qui vivoit en 1248, & laiſſa de *Mabille* ſa femme,

II. Jean II du nom, ſire d'Aumont, qui étoit mort en 1300, & laiſſa entr'autres enfans d'*Iſabelle* ſa femme,

III. Jean III du nom, ſire d'Aumont, écuyer, ſergent d'armes du roi, qui ſe trouva à la bataille de Caſſel en 1328, en l'oſt de Tournai en 1339, en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait chevalier, & étoit mort en 1358, ayant eu entr'autres enfans d'*Agnès*, dite *Jeanne* Baillif, Pierre I du nom, qui ſuit.

IV. Pierre I du nom, ſire d'Aumont, de Bertecourt, &c. conſeiller & chambellan des rois Jean & Charles V, mourut le 10 avril 1381, laiſſant entr'autres enfans de *Jeanne* du Delouge, qui fut gouvernante du roi Charles VI, Pierre II du nom, qui ſuit.

V. Pierre II du nom, dit *Hutin*, ſire d'Aumont, Porte-Oriflamme de France, mort le 13 mars 1413, après avoir porté les armes plus de quarante ans. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Beauvais, dame de Remaugis, fille de *Colart* châtelain de Beauvais, & de *Marguerite* de Roye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jacqueline* de Châtillon, dame de Cramoiſi, fille de *Jean* de Châtillon, ſeigneur de Gandelus, ſouverain maître-d'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Sancerre ſa troiſiéme femme! 3°. *Jeanne* de Mello, dame de Clery, Chapes, Poliſi,

Digitized by Google

&c. fille de *Gui* de Mello, ſeigneur de Givri, &c. & d'*Agnès* dame de Cleri. Il eut de ſa ſeconde femme, *Ferri* d'Aumont, ſeigneur de Cramoiſi, qui de *Claude* de Grancei, fille de *Robert*, ſeigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à *N.* ſeigneur d'Aigremont; & *Jacques* d'Aumont, chambellan du roi, mort à la bataille de Nicopolis en Hongrie en 1396. De ſa troiſiéme femme ſortirent JEAN IV du nom, ſire d'Aumont, qui ſuit; *Jeanne* d'Aumont, femme de *Louis* de Mello, ſeigneur de Saint-Priſc, &c. *Marie*, alliée à *Arnoul* de Gavre, ſeigneur d'Eſcornais, morte en 1463; *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* le Brun, ſeigneur de Paloiſeau: 2°. à *Gilles* de Gamaches, chambellan du roi: 3°. à *Pierre* du Fai, ſeigneur de Montchevreuil; *Catherine*, mariée à *Jacques* de Soyecourt, ſeigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans; & *N.* d'Aumont, dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN IV du nom, dit *Hutin*, ſire d'Aumont, de Chars, de Chapes, &c. échanſon du roi, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épouſa en 1405 *Yolande* de Châteauvillain, ſeconde fille & héritiere de *Jean* de Châteauvillain IV du nom, ſeigneur du Thil & de Marigni, & de *Jeanne* de Grancei, dont il eut entr'autres enfans,

VII. JACQUES, ſire d'Aumont, de Meru, de Chapes, &c. conſeiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, vivant en 1456. Il épouſa *Catherine* dame d'Eſtrabonne & de Nolai, fille aînée de *Guillaume* ſeigneur d'Eſtrabonne & de Nolai, & de *Marguerite* de Rougemont, dont il eut *Blanche* d'Aumont, mariée en 1477, à François de Rochechouart, ſeigneur de Chandenier, ſénéchal de Toulouſe, &c. *Marguerite* d'Aumont, dame de Maiſieres, alliée à *Robert* de Bautot; JEAN V du nom, qui ſuit; & *Ferri* ſeigneur d'Aumont, &c. mort en 1526, laiſſant de *Françoiſe* de Ferrieres, fille de *Guillaume* ſeigneur de Ferrieres, de Thuri & de Dangu, & de *Jacqueline* de Fayel, vicomteſſe de Breteuil, *Anne* dame d'Aumont, Meru, Thuri, &c. mariée en 1522 à *Claude* de Montmorenci, baron de Foſſeux, &c. *Louiſe* d'Aumont, dame de Chars, mariée 1°. à *François* ſeigneur de Rouville: 2°. à *Jacques* d'Archiac, ſeigneur d'Availles; & *Jeanne* d'Aumont, mariée 1°. à *Gaſpard* de Vienne, ſeigneur de Liſtenois: 2°. à *Philibert* ſeigneur de Saſſenage, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN V du nom, ſire d'Aumont, baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolai, de Chapes, &c. lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, épouſa en 1480, *Françoiſe* de Maillet, dame en partie de Châteauroux, fille aînée de *Hardouin* de Maillet, dit *de la Tour-Landri*, & d'*Antoinette* de Chauvigni, dame de Châteauroux, dont il eut *Pierre* & *Felix* d'Aumont, morts ſans poſtérité. Le premier avoit épouſé en 1516, *Anne* de la Baume, dame de la Cour d'Arrenai, fille de *Marc* de la Baume, comte de Montrevel, & d'*Anne* de Châteauvillain; & PIERRE d'Aumont, dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. PIERRE d'Aumont III du nom, dit *le Jeune*, ſeigneur d'Eſtrabonne, de Cors, Nolai, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de la chambre du roi Henri II, épouſa 1°. en 1527 *Françoiſe* de Sulli, dame de Cors, fille aînée de *Guyon* de Sulli, ſeigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne* Carbonnel: 2°. *Antoinette* de Miolans. Il n'eut point d'enfans de cette derniere femme, & laiſſa de ſa premiere, JEAN VI du nom, ſire d'Aumont, &c. maréchal de France, qui ſuit; & *Jacqueline* d'Aumont, mariée en 1551 à *Yves* ſeigneur d'Alégre, &c.

X. JEAN VI du nom, ſire d'Aumont, comte de Châteauroux, &c. maréchal de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, épouſa 1°. *Antoinette* Chabot, fille de *Philippe* comte de Charni & de Buſançois, amiral de France: 2°. *Françoiſe* Robertet, fille de *Florimond*, baron d'Alluye, ſecrétaire d'état, & veuve de *Jean* Babou, ſeigneur de la Bourdaiſiere, grand-maître de l'artillerie de France, dont *il n'eut* point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent, *René* d'Aumont, gentilhomme de la chambre du roi, mort ſans alliance en 1586, à l'âge de 18 ans; *Antoine* d'Aumont, marquis de Nolai, baron d'Eſtrabonne, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Boulogne ſur-mer, & du Boulonois, mort en 1635, âgé de 73 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine* Hurault de Chiverni, veuve de *Virginal* d'Eſcoubleau, marquis d'Alluye, comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, comte de Chiverni, chancelier de France, morte le 13 avril 1615, ni de *Louiſe-Iſabelle* d'Angennes Rambouillet, ſes deux femmes; JACQUES, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée en 1592 à *René* de Rochebaron, comte de Berzé; *Marie*, morte ſans alliance; & *Marguerite* d'Aumont, alliée à *François* de Chalençon, vicomte de Rochebaron.

XI. JACQUES d'Aumont, baron de Chapes, gentilhomme de la chambre du roi, prévôt de Paris, mourut le 14 juillet 1614, laiſſant de *Charlotte-Catherine* de Villequier, fille unique de *René* de Villequier, baron de Clairvaux, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, & gouverneur de Paris, & de *Françoiſe* de la Marck ſa premiere femme, CÉSAR, qui ſuit; ANTOINE duc d'Aumont, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné: Roger*, évêque d'Avranches, mort en 1652; *Charles*, marquis d'Aumont, lieutenant général des armées du roi, mort à Spire d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Landau en octobre 1644, à l'âge de 38 ans, ſans enfans de *Marguerite* Hurault-Chiverni, veuve de *Eraſme* de Daillon, comte de Briançon, & fille de *Henri*, comte de Chiverni, &c. gouverneur du pays Chartrain, & de *Marie* Gaillard ſa ſeconde femme; *Anne* d'Aumont, mariée 1°. à *Antoine* Potier, ſeigneur de Sceaux, ſecrétaire d'état: 2°. à *Charles* comte de Lannoi, *chevalier des ordres du roi*; & *Jacques-Emanuel* d'Aumont, ſeigneur d'Aubigni & de Faye, mort en 1645, laiſſant de *Suzanne* de Saint-Aubin, dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel* de Saint-Aubin, ſeigneur des mêmes lieux, & de *Louiſe* d'Hericourt, qu'il avoit épouſée en 1632, pour fille unique *Anne-Elizabeth* d'Aumont, ſeconde femme d'*Erard* du Châtelet, marquis de Thons, maréchal de Lorraine, morte le 9 juin 1665.

XII. CÉSAR d'Aumont, marquis de Clairvaux, vicomte de la Guerche, &c. gouverneur de Touraine, dit *le marquis d'Aumont*, mourut le 20 avril 1661. Il avoit épouſé 1°. *René* aux-Eſpaules, dite *de Laval*, fille de *René* aux-Epaules, dit *de Laval*, marquis de Neſles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* Amelot, fille de *Jacques*, ſeigneur de Carnetin, préſident ès requêtes du palais, morte en octobre 1675, dont il eut, outre pluſieurs enfans morts jeunes, *Anne* d'Aumont, mariée à *Gilles* Fouquet, ci-devant premier écuyer de la grande écurie du roi; & *Charlotte* d'Aumont, morte ſans alliance le 7 novembre 1723, âgée de 78 ans.

XII. ANTOINE d'Aumont de Rochebaron, *duc d'Aumont*, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, épouſa *Catherine* Scaron de Vaures, morte le 20 novembre 1691, dont il eut LOUIS-MARIE-VICTOR duc d'Aumont, qui ſuit; *Charles*, abbé d'Uſerches, Longuilliers, &c. mort en 1695; *Anne-Elizabeth*, mariée en 1661 à *Charles* comte de Broglio, gouverneur d'Avênes, lieutenant général des armées du roi, morte le 27 janvier 1711, en ſa 78 année; & *Catherine-Marie* d'Aumont, abbeſſe du Pré au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre,

Digitized by Google

gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, né le 9 décembre 1632, mourut ſubitement à Paris le 19 mars 1704, en ſa 72 année. Il épouſa 1°. le 21 novembre 1660 *Magdeléne-Fare* le Tellier, fille de *Michel* le Tellier, chancelier de France, commandeur des ordres du roi, morte le 22 juin 1668, à l'âge de 22 ans: 2°. le 28 novembre 1669, *Françoiſe-Angélique* de la Mothe-Houdancourt, fille aînée de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louiſe* de Prie, gouvernante des enfans de France, morte le 5 avril 1711, âgée de 61 ans. Du premier lit ſont ſortis *N.* d'Aumont, marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667; Louis duc d'Aumont, qui ſuit; *N.* mort jeune en 1669; *Magdeléne-Elizabeth-Fare* d'Aumont, mariée en 1677, à *Jacques-Louis* marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, chevalier de ſes ordres, morte ſubitement à Paris la nuit du 17 au 18 octobre 1728, âgée de 66 ans, & *Anne-Charlotte* d'Aumont, alliée le 4 février 1683, à *François-Joſeph* marquis de Crequi, lieutenant général des armées du roi. Du ſecond lit eſt iſſu Louis-François d'Aumont, marquis de Chapes, duc d'Humieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Compiegne & du Boulonois, né le 30 mars 1671, qui a épouſé le 15 mai 1690, *Anne-Louiſe-Julie* de Crevant, fille de *Louis* de Crevant, duc d'Humieres, maréchal & grand-maître de l'artillerie de France, &c. & de *Louiſe-Antoinette-Thereſe* de la Châtre, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres, dont il a eu *Louiſe-Françoiſe* d'Aumont, mariée en mars 1710 à *Louis-Antoine-Armand* de Gramont, duc de Gramont, pair de France.

XIV. Louis duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, gouverneur & lieutenant général du pays Boulonois, gouverneur de Boulogne & Tour-d'Or, Monthulin & Eſtapes, né le 19 juillet 1667, mourut le 6 avril 1723 en ſa 56 année. Il avoit épouſé le 17 décembre 1690, *Olympe* de Brouilli, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, morte le 23 octobre 1713, en ſa 62 année, dont il eut Louis-Marie, qui ſuit; & *N.* d'Aumont, né le 9 décembre 1692, & mort ſans avoir été nommé le 5 octobre 1701.

XV. Louis-Marie duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne, &c. né le 26 ſeptembre 1691, mourut le 5 novembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé le 3 juillet 1708, *Catherine* de Guiſcard, fille unique de *Louis*, comte de la Bourlie, chevalier des ordres du roi, &c. & d'*Angelique-Elizabeth* de Langlée, morte le 9 juillet 1723, en ſa 35 année, dont il eut Louis-Marie-Augustin duc d'Aumont, qui ſuit; *Marie-Louis-Hippolyte* d'Aumont, marquis de Chapes, né le 17 août 1711, mort le 2 août 1720, en ſa neuviéme année; & *Nicolas-Olympe* d'Aumont, chevalier non profès de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, mort le 28 novembre 1724, dans la 10 année de ſon âge.

XVI. Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, d'Iſle & de Nollai, comte de Berzé, baron de Chapes, de Rochetaillé, Jonei, Eſtrabonne, Convez, Molinot, le Lis, la Mothe-ſous-Sigi, &c. né le 28 août 1709, le ſeul & unique mâle reſtant de ſa maiſon, ayant été pourvu de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, vacante par la mort de ſon pere, en prêta le ſerment de fidélité le 13 novembre 1723, & fut fait meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie, par la démiſſion du ſieur de Bougard, au mois d'août 1728. Il a été marié le 23 avril 1727, avec *Victoire-Félicité* de Durfort de Duras, âgée alors de 21 ans & 3 mois, veuve de *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, gouverneur du haut & bas Limoſin, mort ſans enfans le 13 octobre 1721, & fille de *Jean* de Durfort, duc de Duras, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville. Il en a eu *Louis* d'Aumont, marquis de Villequier, né & baptiſé le 3 avril 1729, & mort le premier janvier 1731; une fille, née le 13 février 1731 & un fils né la nuit du 5 au 6 août 1732. * Davila, *hiſt. l.* 9. De Thou & Matthieu, *hiſt.* Godefroi & le P. Anſelme, *offic. de la couronne.*

AUMONT (Jean d') maréchal de France, l'un des grands capitaines de ſon temps, comte de Châteauroux, baron d'Eſtrabonne, de Chapes, &c. chevalier des ordres du roi, & lieutenant général de ſes armées en Bourgogne & Bretagne, porta dès ſa premiere jeuneſſe les armes pour le ſervice du roi, & ſuivit le maréchal de Briſſac en Italie, où il fut capitaine d'une compagnie de cavalerie. En 1557, il fut bleſſé à la journée de Saint-Quentin, & y reſta priſonnier. L'année ſuivante il ſe trouva à la priſe de Calais, & depuis aux batailles de Dreux, de Moncontour, de Saint-Denys, au ſiége de la Rochelle, & en diverſes autres occaſions, où il paya très-bien de ſa perſonne. Le roi Henri III voulant récompenſer ſes ſervices, le fit chevalier de l'ordre du ſaint Eſprit le 1 janvier de l'an 1579, puis maréchal de France le 23 décembre ſuivant. Après la mort de ce prince, il ſe rangea auprès de Henri IV, qui lui donna le gouvernement de Champagne. Enſuite il conduiſit du ſecours au roi devant Dieppe, & le ſervit très-utilement à la bataille d'Ivri & ailleurs, & ſur-tout dans le Bourbonnois contre le duc de Nemours. Lorſqu'il eut été pourvu du gouvernement de Bretagne, il y ſoumit diverſes places; mais en aſſiégeant le château de Comper, à quatre lieues de Rennes, il y reçut un coup de mouſquet, qui lui caſſa les deux os du bras, & il en mourut le 19 août de l'an 1595, âgé de 73 ans. *Nous avons parlé ci-deſſus de ſa femme & de ſes enfans.*

AUMONT (Antoine d') & d'Eſtrabonne, pair & maréchal de France, étoit duc d'Aumont, marquis d'Iles, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de ſes gardes du corps, gouverneur & lieutenant général de Paris, de Boulogne & du pays Boulonois. Il étoit ſecond fils de Jacques d'Aumont, & de *Charlotte* de Villequier, & petit-fils de Jean, maréchal de France. Il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur du roi Louis XIII, & il commença à porter les armes ſous le ſeigneur de Chapes ſon frere. Il ſervit au ſiége de Montauban en 1621, fut bleſſé au combat de l'iſle de Ré en 1627, ſe trouva l'an 1628 au ſiége de la Rochelle, & l'année d'après à l'attaque du Pas de Suze. L'an 1632, le roi le choiſit pour être capitaine de ſes gardes, le fit chevalier du S. Eſprit en 1633, & gouverneur de Boulogne en 1635. Depuis en 1637 le ſeigneur d'Aumont défit ſept cens Eſpagnols près de Monthulin; ſervit aux ſiéges d'Heſdin, d'Arras, d'Air, & au paſſage de la riviere de Colme, le 19 juin 1645. Dans la ſuite il fut lieutenant général des armées de ſa majeſté, & ſe trouva à la priſe de Courtrai, de Mardiek, de Dunkerque, de Lens & de Condé, au combat d'Eſtaires en 1647, à la bataille de Lens en 1648, & au paſſage de l'Eſcaut en 1649. En 1650, il eut le commandement de l'aîle droite à la bataille de Rhetel. Ce fut après cette célébre journée que le roi lui donna le bâton de maréchal de France le 5 janvier 1651. Depuis il rendit encore de grands ſervices. En 1662, il fut fait gouverneur de Paris, puis duc & pair de France en 1665. Il ſuivit le roi à la campagne de Flandre en 1667, & à ſon retour il mourut à Paris d'apoplexie le 11 janvier de l'an 1669, âgé de 68 ans.

AUN ou AOUN (Abou Aún Abdallah ben Aún ben Arthaban Al-Baſri) homme célébre parmi les Muſulmans, qui étoit natif de la ville de Baſſora, & avoit été affranchi. Avant lui on parloit fort de la tempérance de Ben Sirin; mais il l'effaça, & la fit oublier entie-

rent. On dit qu'il étoit tellement maître de ſa langue, qu'il ne lui échapa jamais aucune parole mal-à-propos, & qu'il ne s'emporta jamais à dire aucune injure, pas même à un eſclave. Auſſi Auza diſoit que Sofian & lui étant morts, tous les hommes étoient devenus égaux, à cauſe des grandes qualités que ces deux perſonnages avoient par-deſſus les autres. Sa coutume étoit de ne ſaluer jamais les Cadatiens, gens qui nioient les decrets de Dieu & la prédeſtination. Il mourut l'an 150 de l'hégire, âgé de 85 ans, ſous le califat d'Almanſor. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUNAIRE, *cherchez* AUNHAIR.

AUNAY, *cherchez* AULNAY.

AUNEAU, petite ville de France dans la Beauſſe, à quatorze lieues de Paris, & à quatre de Chartres. Elle eſt célèbre par la défaite des Allemands, Reitres, Suiſſes & Lanſquenets, que le duc de Guiſe y tailla en piéces le 14 novembre de l'an 1587. Ils avoient cherché inutilement un gué ſur la Loire, quand ce duc les défit. C'étoit HENRI de Lorraine I de ce nom, duc de Guiſe, dit *le Balafré.*

AUNEDDIN, ſurnom d'Abou Modhaffer Jahia Ben Mohammed al Vezir. Il eſt auteur d'un commentaire ſur la logique de Ben-Sakith, & d'un poëme ſur l'art d'écrire. * D'Herb. *bibl. orient.*

AUNHAIR (S.) communément S. AUNAIRE, fils de *Paſtor* & de *Ragnoare*, étoit d'une famille riche, noble & fort conſidérée dans la ville d'Orléans. Il ſuivit la cour pendant quelques années dans le palais de Gontran roi de Bourgogne; mais il renonça bientôt à cet emploi, s'engagea dans la cléricature, & ſe mit ſous la diſcipline de Siagrius évêque d'Autun. Il fut élu évêque d'Auxerre l'an 571 après la mort d'Etherius, & ſouſcrivit en cette qualité au IV concile de Paris en 573. Il aſſiſta encore aux conciles de Mâcon que Gontran fit aſſembler en 581, & en 585. En 586 il tint un ſynode à Auxerre, où il fit des réglemens qui furent très-approuvés. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers l'an 589, & mourut le 25 ſeptembre de l'an 605. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9. *Vita apud Labbeum biblioth. manuſcr.* Le Cointe. Baillet, *vies des ſaints*, 25 *ſeptembre.*

AUNIS ou PAYS D'AUNIS, *Alnenſis*, *Alnetenſis*, ou *Alnienſis Tractus*, gouvernement général qui faiſoit autrefois partie de celui de Saintonge. Il eſt borné au nord & à l'orient par le Poitou, au midi par la Saintonge, & au couchant par l'Océan. La Rochelle en eſt la ville capitale. Les autres villes ſont Rochefort, le Brouage, Marennes, Royan, l'iſle de Ré, l'iſle d'Oleron: il y a auſſi les bourgs de Marans, Surgeres, Soubize, Saujon, &c. Ce pays, quoique ſec, produit de bon blé & beaucoup de vin: dans les endroits marécageux il y a des prairies qui nouriſſent beaucoup de bétail, & des marais ſalans, dont on tire le meilleur ſel qu'il y ait en Europe.

AUNOI, petit pays dans l'iſle de France. On n'en connoît plus les confins, qui ſont confondus avec ce qu'on appelle *la France*. Il eſt vers Livri, Bois-le-Vicomte & Claye, entre Paris & Meaux. On n'en fait mention, ſelon Baudrand, que dans certains titres; mais il n'y a aucun lieu conſidérable. Ce pays a donné le nom à une maiſon ancienne, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. GAUTIER d'Aunoi, ſeigneur de Monci-le-neuf & de Grand-Moulin, qui vivoit encore en 1314, & épouſa 1°. *Iſabelle*; 2°. *Gillette* de Clari. Du premier mariage ſortirent PHILIPPE, qui ſuit; & *Gautier* d'Aunoi, ſeigneur de Savigni, qui épouſa *Marie.*

II. PHILIPPE d'Aunoi, ſeigneur de Grand-Moulin, épouſa *Agnès* de Montmorenci, fille d'*Erard*, ſeigneur de Conflans, &c. & de *Jeanne* de Longueval, ſa premiere femme, dont il eut PHILIPPE II, qui ſuit; *Pierre*, qui étoit chambellan de M. de Poitiers en 1357, & capitaine de la ville & marché de Meaux en 1386; & *Jean* d'Aunoi, dit *le Galois*, vivant en 1382.

III. PHILIPPE d'Aunoi II du nom, dit *le Galois*, ſeigneur de Grand-Moulin, de Villeron, &c. ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut capitaine des gendarmes du diocèſe de Senlis en 1364, maître-d'hôtel des rois Charles V & Charles VI, & étoit mort en 1392. Il épouſa *Agnès* de Villiers, dont il eut ROBERT, qui ſuit; *Jean*, maître-d'hôtel du duc de Bourgogne, qu'il ſuivit au ſecours de la ville de Maſtricht en 1408, & étoit dans la ville de Meaux en 1421, lorſqu'elle fut aſſiégée par le roi d'Angleterre, dans la capitulation de laquelle il eſt nommé; & *Marguerite* d'Aunoi, alliée à *Pierre* de Villiers-le-Bel.

IV. ROBERT d'Aunoi, dit le *Galois*, ſeigneur d'Orville & de Villeron, chambellan des rois Charles V & Charles VI, capitaine de la ville & marché de Meaux, ſervit le roi Charles V en ſes guerres contre les Anglois, fut fait ſouverain maître général & réformateur des eaux & forêts de France en 1413, & mourut le 21 novembre 1414. Il épouſa 1°. *Jeanne* la Thiaiſe, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Michaude* de Sempi, dont il eut CHARLES, qui ſuit.

V. CHARLES d'Aunoi, dit *le Galois*, ſeigneur d'Orville Louvres-en-Pariſis, Villeron, &c. étoit mort en 1427. Il épouſa en 1403, *Jacqueline* de Paillart, dame en partie de Gouſſainville, fille de *Philibert* de Paillart, ſeigneur de Thorigni, Liſi-ſur-Ourcq, & de Gouſſainville, préſident au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, dame de Silli, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Jeanne*, mariée à *Hector* de Flavi, chevalier; & *Iſabelle* d'Aunoi, vivante en 1445.

VI. JEAN d'Aunoi, dit *le Galois*, ſeigneur d'Orville, de Louvres, Villeron, Gouſſainville en partie, de *Silli-en-Mulcien*, Vitri-ſur-Seine, Monceaux & *Eſpinai-ſous-Montmorenci*, échanſon & chambellan du roi, mourut en 1489. Il épouſa *Iſabeau* de Rouvroi, dite *de Saint-Simon*, fille de *Gaucher*, ſeigneur de *Saint-Simon*, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut PHILIPPE III du nom, qui ſuit; *Artus*, ſeigneur d'Orville, de Louvres, &c. chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, abbé de Nogent-ſous-Couci, vivant en 1527; *Guillaume*; & *Charlotte* d'Aunoi, mariée 1°. à *Humbert* de Neufchâtel, ſeigneur de Planci: 2°. à *Miles* de Dampierre, ſeigneur de Cuci près Anci-le-Franc.

VII. PHILIPPE d'Aunoi III du nom, dit *le Galois*, ſeigneur de Chivré, Orville, Louvres, Silli, &c. échanſon du roi, mort après l'an 1499, avoit épouſé le 4 décembre 1468 *Catherine* de Montmorenci, dame de Trêmes & de Gouſſainville en partie, qui, au moyen de ce mariage fut entierement réunie, ſeconde fille de *Charles* de Montmorenci, ſeigneur d'Auvrai-Meſnil, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Charles*, mort ſans alliance; 2. *Antoine*, chanoine de Beauvais & de Laon, ſeigneur de Gouſſainville, qu'il donna en 1527, conjointement avec *Artus* ſon oncle, à *Aymar* Nicolaï, ſeigneur de Saint-Victor, premier préſident de la chambre des comptes, qui avoit épouſé *Anne* Baillet ſa niéce; 3. *Louis*; 4. *Jean*, morts ſans alliance; 5. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Maricourt, ſeigneur de Monci-le-Châtel; 6. *Anne*, qui épouſa *Jean* le Maire, ſeigneur de Pariſi-Fontaine; 7. *Germaine*, dont l'alliance eſt ignorée; 8. *Marie*, alliée 1°. le 19 decembre 1517 à *Antoine* d'Eſtrées, ſeigneur de Berne, capitaine du château de Peronne: 2°. à *Raoul* de Bernets, ſeigneur de Cardenoi; 9. *Jeanne*, dame de Trêmes & de Silli, ſeconde femme de *Thibaut* Baillet, ſeigneur de Sceaux, préſident au parlement, dont elle eut *Anne* Baillet, épouſe d'*Aymar* Nicolaï, ſeigneur de Saint-Victor, premier préſident de la chambre des comptes, auquel *Artus* d'Aunoi, ſeigneur d'Orville, & *Antoine* d'Aunoi, ſon neveu, grand oncle & oncle de ſa femme donnerent la terre de Gouſſainville, par contrat du mois de mars 1527; 10. *Perrette* d'Aunoi, mariée à *Jean* le Bouteiller, ſeigneur de Mouci-le-Vieil

Digitized by Google

& de Mouci-le-Neuf ; & 11. *Louiſe* d'Aunoi, religieuſe à Poiſſi. * Du Chêne, *hiſtoire de la maiſon de Montmorenci.* Le P. Anſelme, &c.

AUNOY (Marie-Catherine Jumelle de Berneville, comteſſe d') morte en 1705, veuve de François de la Mothe, comte d'Aunoi. Elle a compoſé pluſieurs ouvrages qui ont été aſſez goûtés de ceux qui n'aiment que les lectures frivoles, & les livres romaneſques. Elle a publié entr'autres : les *aventures d'Hyppolite comte de Duglas*, en 2 vol. *in*-12. *Mémoires hiſtoriques de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en Europe, depuis* 1672, *juſqu'en* 1679, *tant aux guerres contre les Hollandois, qu'à la paix de Nimégue*, 2 volumes *in*-12, à Paris 1692. *Mémoires d'Eſpagne*, 3 vol. *Hiſtoire de Jean de Bourbon, prince de Carency, chambellan du roi Charles VI*, 3 volumes *in*-12, à Paris 1697. On lui donne auſſi l'écrit intitulé *My-Lady, nouvelles angloiſes*, ouvrage de galanterie, que l'on trouve dans le tome ſecond des *Lettres* de Madame du Noyer. Un hiſtorien ne peut faire preſque aucun uſage de ces ouvrages où la fable domine, & qui ne ſont preſque qu'un tiſſu de galanteries. On a encore de cette dame des contes nouveaux. Madame de Héere ſa fille, s'eſt auſſi, dit-on, diſtinguée par ſon eſprit, comme on le voit dans ce madrigal :

Dans la proſe & les vers de l'aimable Héere,
Je le dis, comme je le croy ;
La fille eſt ſemblable à la mere,
On voit tout l'eſprit de l'illuſtre d'Aunoy.

* *Mémoires du temps.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François, édit.* in-fol. *page* 506.

AVO (S.) abbaye en Lorraine, *cherchez* SAINT AVO.

AVOTH-JAIR, c'eſt-à-dire, *les villes de Jaïr*, qui étoient au nombre de trente, dont Jaïr, juge des Iſraélites, étoit maître. Ce Jaïr avoit trente fils tous braves. Il les établit ſeigneurs de ces trente villes qui étoient de ſa dépendance. * *Juges*, X, 4.

AVOUEZ ou AVOCATS des égliſes, *cherchez* ADVOUEZ.

AVOYE, *cherchez* HADWIGE.

AUPS ou AULPS, ville de France en Provence, dans le diocèſe de Fréjus. Elle eſt nommée dans les anciens titres, *Alpes*, *Alpium urbs*, & *Caſtrum de Alps* ou *de Alpibus*. Il eſt évident que ce nom lui a été donné de celui des Alpes, qui commencent de s'élever aſſez près de cette ville. Il y a bailliage, & une égliſe collégiale, qui a été autrefois à Valmoſie. Pierre d'Aups, que les auteurs du XIII ſiécle ont nommé *de Alphis* & *de Alpibus*, ſe ſignala en Orient durant les croiſades. Il y a apparence qu'il étoit de la maiſon de Blacas. Les auteurs de l'hiſtoire générale de Provence ne l'ont pas aſſez bien connu. * Bouche, *chronologie de Provence*, *l.* 4. Du Cange, *hiſt. de Conſtant.*

AURACH, *Auracum*, *Uracum*, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, entre la ville de Tubinge & celle d'Ulm. Elle eſt capitale d'un comté qui porte ſon nom, & le ſéjour ordinaire des princes puînés de Wirtemberg. Il y a un bon château, qu'on nomme *Hohen-Aurach*, c'eſt-à-dire, *le haut Aurach.*

AURAI. (Khalil) Il eſt auteur d'un livre intitulé *La bonne nouvelle annoncée à l'ami touchant l'expiation de ſes fautes.* C'eſt une exhortation à la pénitence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVRANCHES (Jean d') auteur du livre des offices eccléſiaſtiques, *cherchez* BAYEUX. (Jean de)

AVRANCHES, ville de France dans la baſſe Normandie, avec évêché ſuffragant de Rouen. Elle eſt élevée ſur une colline au-deſſus de la riviere de Sée, & n'eſt pas éloignée de la mer, ni du mont Saint-Michel. Elle eſt ſur les frontieres de la Bretagne, à dix lieues de Coutance. Avranches a auſſi bailliage & élection, avec titre de vicomté, que S. Louis, roi de France, acheta en 1256 de Robert de Praêre. Charles III roi de Navarre, céda ſes droits ſur ce vicomté à Charles VI roi de France en 1404. C'eſt une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diverſement, *Abrincæ*, *Abrincatum*, *Legedia* & *Ingena Abricantorum.* Robert Cenalis croit qu'on lui donna le nom d'*Abrinca*, d'*Arbinca* & d'*Arborica*, parcequ'elle étoit bâtie dans un bois, & environnée d'arbres de haute futaye. On croit auſſi que les *Ambiliates* de Céſar ſont les peuples du diocèſe d'Avranches. L'égliſe cathédrale eſt dédiée ſous le titre de S. André, avec un chapitre, dont le doyen eſt le chef. Les autres dignités ſont le chantre, le tréſorier, l'écolâtre, & les deux archidiacres : il y a plus de vingt-cinq chanoines. Le plus ancien de ſes évêques dont nous ayons connoiſſance, eſt Nepus ou Nepos, qui ſe trouva l'an 511 au premier concile d'Orléans. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels Paternus, Senerius, Severus, Léodoval & Aubert, ſont reconnus pour ſaints. Louis Hebert, Robert Cenalis, François Pericard, Charles Vialart, & Roger d'Aumont, ſont célébres par leur doctrine & par le zèle qu'ils ont témoigné pour la diſcipline eccléſiaſtique. Charles Vialart avoit été général des Feuillans, & avoit publié une géographie eccléſiaſtique, ſous ſon nom de religion, qui étoit Charles de Saint Paul. Roger d'Aumont ſoutint avec beaucoup de vigueur les droits de l'égliſe. Outre l'égliſe cathédrale de S. André, l'on voit dans Avranches trois paroiſſes, un prieuré de religieuſes bénédictines, dont la communauté eſt nombreuſe, un couvent de capucins, un hôpital, avec un collége dans le fauxbourg des Champs. Le palais épiſcopal, la maiſon du doyen, l'auditoire, le promenoir du petit palais, &c. ſont dignes d'être vus. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans cette ville, bailliage, vicomté, élection, & un bureau des traites foraines. * Cæſar, *l.* 3. *de bell. Gall.* Ptolémée, *l.* 2, *c.* 8. Grégoire de *Tours*, *l.* 9, *hiſt.* Philippe le Breton, *l.* 1. *Philipp.* D'Argentré, *hiſt. de Bretagne.* Du Chêne, *recherche des antiquités de France.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

CONCILE D'AVRANCHES.

En 1172, Théodin & Albert, cardinaux légats du ſaint ſiége, célébrerent un concile à Avranches, pour y informer contre les aſſaſſins de S. Thomas de Cantorberi. Le pape Alexandre III les ſollicitoit d'examiner avec ſoin cette affaire importante. Roger de Hoveden dit que Henri II, roi d'Angleterre, s'y juſtifia par ſerment de ce crime. François Pericard, évêque d'Avranches, publia des ordonnances ſynodales vers l'an 1615, & Roger d'Aumont en publia auſſi dans un ſynode tenu en 1646.

AVRANCHIN (l') *Abrincenſis Ager*, petit pays de France en baſſe Normandie, entre le Cotentin au ſeptentrion, le Beſſin à l'orient, le Maine & la Bretagne au midi, & le golfe du mont Saint-Michel à l'occident. Il eſt ainſi nommé de la ville d'Avranches ſa capitale, & le mont Saint-Michel eſt auſſi compris en ce pays-là, ainſi que Pont-Orſon & Saint-James. Ces deux petites villes ſont ſur la riviere de Coëſnon, qui ſépare la Normandie de la Bretagne. Mortain, ancien comté, eſt au-deſſus de la petite riviere de Lances, ſur laquelle il y avoit un beau pont de pierres, qui joignoit cette ville avec Neubourg. Les autres rivieres de ce pays ſont la Sée & la Selune, qui ſe perdent dans la Grève, près de laquelle il y a un pont de pierres. Ces deux-ci & le Coëſnon portent des bateaux plats de vingt tonneaux, auſſi loin que le flot les pouſſe, c'eſt-à-dire, une lieue dans les terres ; le reſte de leur cours eſt embaraſſé de moulins & de chauſſées. L'air de l'Avranchin eſt aſſez doux & tempéré ; les hommes y aiment la guerre ; on n'y trouve ni manufacture ni commerce ; le bled n'y vient pas toujours en aſſez grande quantité pour nou-

rit les habitans ; les pâturages y ſont rares, mais les cidres y ſont les meilleurs de la baſſe Normandie, & les lins & les chanvres y ſont abondans. On y fait du ſel blanc dans quatre paroiſſes.

AURASIUS, archevêque de Tolede en Eſpagne, vers l'an 610, a fleuri ſous le regne de Viteric, de Gondemar & de Sigebut, rois des Wiſigoths, ſelon S. Ildefonſe. C'étoit un prélat d'une grande piété, lequel écrivit divers traités pour la défenſe de la foi, & pour la conſolation de ſon troupeau, qu'il gouverna environ douze ans. * Sanctus Ildefonſus, *de ſcriptoribus eccleſ. cap.* 5.

AURAT (Jean d') *cherchez* DORAT.

AURAY, petite ville de France en Bretagne, ſur un golfe ou bras de mer, dit le *Morbihan*, près de Vannes. Elle eſt célèbre par la victoire que Jean V du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, y remporta en 1364, ſur Charles de Blois, qui lui conteſtoit ſon droit ſur ce duché. Cette bataille donnée le 29 ſeptembre, décida cette querelle en faveur du premier, qui devint paiſible poſſeſſeur de ce pays, par le traité conclu à Guerande le 12 avril 1365.

☞ AURE, vallée de France dans les Pyrenées, bornée au couchant par le Bigorre, & au midi par les grandes montagnes des Pyrenées. Maintenant cette vallée dépend du Comminge, ſelon Longuerue, *deſcr. de la France, 1. part.* p. 200. Elle a eu ſes ſeigneurs particuliers il y a ſix à ſept cens ans. On en ignore la ſuite ; mais on ſait ſeulement, que *Bertrande*, héritiere de cette ſeigneurie d'Aure, épouſa un ſeigneur Gaſcon nommé *Gui*, qui à cauſe de ſa femme prit le nom d'Aure. On prétend qu'il étoit fils de Bernard, comte de Comminge, qui vivoit vers l'an 1130, ce qui n'eſt pas tout-à-fait certain, puiſque Oyhenart, en parlant de cette filiation, dit que Gui fut peut-être fils de ce Bernard. * *Notit. utriuſque Vaſconiæ*, p. 523. Longuerue dit que quoique la vallée d'Aure ait été démembrée du pays de Comminge, les ſeigneurs d'Aure ſe reconnoiſſoient vaſſaux des comtes de Bigorre, avant la fin du onziéme ſiécle. On voit que *Eudes* vicomte d'Aure, avoit accordé la ſeigneurie directe & féodale de ſa terre d'Aure, à *Centule*, ſeigneur de Béarn, qui étoit comte de Bigorre, à cauſe de ſa femme *Béatrix*. Après la mort d'Eudes, ſon fils & héritier *Sanche-Garcie* refuſa de faire hommage à *Centule*, comte de Bigorre, fils de Centule & de Béatrix, dont nous venons de parler ; mais il ſe ſoumit dans la ſuite à ce comte : ce qui déplut au comte de Comminge, & à un ſeigneur Gaſcon nommé *Arnauld Laudier*, couſin du vicomte d'Aure. Ils attaquerent donc ce dernier, qui fut défendu par le comte de Bigorre. Ce différend dura long-temps, & fut terminé par des arbitres, qui obligerent le vicomte à faire certain hommage pour ſa terre d'Aure au comte de Bigorre : ce qui n'obligeoit le vaſſal qu'à peu de choſe. Mais dans le douziéme ſiécle, la vallée d'Aure étant venue au pouvoir des ſeigneurs de la Barte, qui prirent le nom d'Aure, elle ne rendit plus aucun devoir au comte de Bigorre. Un cadet de la maiſon d'Aure & des ſeigneurs de la Barte, nommé Sanche-Garcie, épouſa Agnès héritiere du vicomté d'Aſtier en Bigorre. Ces vicomtes ont depuis pris le nom de *Grammont*, parceque Menauld, vicomte d'Aſtier, épouſa *Claire*, héritiere de la maiſon de Grammont, dont il prit le nom & les armes. *Voyez* GRAMMONT. Quant aux ſeigneurs de la Barte & d'Aure, leur race maſculine poſſeda long-temps ces terres, avec la ſeigneurie de Magnoac ſur les confins du pays d'Aſtarac, juſqu'à la fin du quatorziéme ſiécle. Ce fut alors que *Jean* de la Barte, ſeigneur de la Barte & de Magnoac, mourant ſans enfans, donna tous ſes biens à *Jean II* comte d'Armagnac. Depuis ce temps-là la vallée d'Aure a été poſſédée par ceux qui ont tenu le comté d'Armagnac. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AURE, petite riviere de l'élection de Bayeux en Normandie, dont on ne peut donner une deſcription exacte ſans parler en même temps de la Drôme. Celle-ci a ſa ſource dans la paroiſſe de Drôme, à huit lieues de la mer ; celle-là a la ſienne à ſix lieues de la mer, dans la paroiſſe de Parfouru, & elles coulent l'une & l'autre du midi au nord. Celle d'Aure paſſe au travers de la ville de Bayeux, & celle de Drôme paſſe à un quart de lieue de cette ville du côté du couchant. Elles ſe joignent enſuite dans la paroiſſe de Maiſons ; puis formant deux cours, elles vont ſe perdre à trois quarts de lieue de la mer, dans une prairie, qui eſt au pied d'un côteau d'environ deux cens toiſes de long : on appelle ce lieu *la Foſſe de ſouci*. L'eau commence à ſe perdre ſenſiblement à cent cinquante toiſes loin du côteau. Quand elles ſont arrivées au bout de leur cours, l'une ſe termine à une foſſe où l'eau tombe en tournant doucement, & l'autre au contraire ſe perd dans des pierres, entre leſquelles on voit fondre l'eau avec beaucoup de bruit. Les deux rivieres ayant ainſi diſparu, coulent ſous terre juſqu'à Port en Beſſin, où on les voit renaître par petits ruiſſeaux qui coulent ſur le ſable, & par pluſieurs bouillons, ou petites gerbes d'eau, qu'on remarque lorſque la mer eſt baſſe. * Piganiol, *nouvelle deſcript. de la France.* La riviere d'Aure, en latin *Aura*, eſt appellée *Aurea*, dans un cartulaire de l'égliſe de Bayeux ; ce qui ſemble marquer qu'on y auroit quelquefois trouvé du ſable d'or.

AURE ou AURÉE (ſainte) de la race des Saraſins en Eſpagne, étant chrétienne, ſe retira dans un monaſtere. Elle fut mandée par le juge, qui l'engagea par menaces à lui promettre qu'elle quitteroit la religion chrétienne ; mais étant rentrée dans le monaſtere, elle ſe repentit de ſa faute, alla hardiment à l'égliſe ; & ayant enſuite confeſſé généreuſement la foi de J. C. elle fut condamnée à avoir *la tête tranchée* ; ce qui fut exécuté le 19 juillet de l'an 856. * Euloge, *memor. l.* 3, *c.* 17. Baillet, *vies des ſaints.*

AURELE, martyr de Cordoue, fils d'un mahométan & d'une chrétienne ; ayant perdu ſon pere & ſa mere en bas âge, fut élevé par ſa tante dans le chriſtianiſme. Il épouſa une fille chrétienne comme lui ; ils firent ſecretement pendant un aſſez long-temps l'exercice de la religion ; mais ayant enfin été découverts, ils furent condamnés à mort, & exécutés le 27 juillet de l'an 852. * Euloge, *mém. l.* 2, *c.* 10. Baillet, *vies des ſaints, au 27 de juillet.*

AURELE, *cherchez* AURELIUS.

AURELE (MARC) *cherchez* MARC AURELE.

AURELIANUS (Ambroiſe) *cherchez* AURELIUS.

AURELIEN (Lucius Domitius Aurelianus) naquit, ſelon quelques auteurs, dans la Méſie, d'autres diſent à Sirmich. Son pere étoit fermier d'une terre qui appartenoit au ſénateur Aurélius, ſa mere prêtreſſe du temple du ſoleil dans ſon village. Il prit de bonne-heure le parti des armes ; ſon aſſiduité aux exercices le fit remarquer : l'empereur Maximin lui donna le commandement de 500 hommes, & ſous le regne de Gordien il fut fait tribun de la ſixiéme légion gallicane. De ſi beaux commencemens flaterent agréablement l'ambition d'Aurelien, qui s'éleva par dégrés aux premieres charges. Valérien le donna à Gallien ſon fils, pour commander ſous lui dans les Gaules ; il fut enſuite inſpecteur des camps & armées dans la même province, & enfin vicaire d'Ulpius Crinitus, préſident de la Thrace, qui l'adopta de l'avis de l'empereur même l'an 257. Les auteurs ne diſent plus rien enſuite d'Aurelien juſqu'au temps de la mort de Gallien en 268, à laquelle quelques auteurs diſent qu'il eut part. Ce qu'on apprend de Zozime, c'eſt qu'il commandoit alors un gros corps de cavalerie ; & Vopiſque obſerve que Claude ſe ſervit de lui pour ache-

Digitized by Google

ver la défaite du tyran Auréole. Le même empereur l'employa auſſitôt après contre les Goths, qu'il ne put arrêter, & enſuite contre les Suéves & les Sarmates, qu'il défit en quelques rencontres. Enfin Claude étant mort vers le mois de novembre de l'an 270, les troupes qu'Aurelien commandoit, le proclamerent empereur, & il n'eut pas de peine à devenir maître de tout l'empire, tel que Gallien l'avoit tenu; Quintille qui avoit été fait empereur en même temps, n'ayant oſé lui tenir tête, & s'étant fait mourir lui-même. L'hiſtoire d'Aurelien eſt fort obſcure; mais on ne laiſſe pas de démêler le gros des évenemens, à la faveur des fragmens de Dexippe, auteur contemporain. On en apprend que les Juthunges, Scythes, que d'autres appellent Marcomans, ayant entrepris alors d'envahir l'Italie, Aurelien les maltraita tellement, qu'ils furent obligés de demander la paix; mais que leurs propoſitions ne paroiſſant pas aſſez raiſonnables, Aurelien les quitta pendant quelque temps pour aller châtier les Vandales qui menaçoient auſſi d'une irruption. Ceux-ci, dit Dexippe, ne couterent qu'une ſeule bataille, la paix fut conclue dès le lendemain; mais l'abſence d'Aurelien, quoique fort courte, penſa être fatale à l'Italie. Les Juthunges y étoient déja entrés, & avoient pénétré juſqu'à Plaiſance. Aurelien qui les y atteignit, eut le malheur d'être battu à la premiere rencontre; il ne ſe découragea pas, & le fruit de ſa conſtance fut la défaite entiere des barbares. L'empereur ayant mis ainſi l'état en ſureté du côté de dehors, s'appliqua à pacifier le dedans, mais d'une maniere qui le fit paſſer pour cruel. Il en coûta la vie à pluſieurs ſénateurs, accuſés d'avoir cabalé contre lui lorſqu'il avoit eu du deſſous, & l'on fut ravi de le voir s'éloigner pour mettre Zenobie à la raiſon. Cette illuſtre princeſſe avoit toujours été ménagée juſque-là: tout ce qui eſt à l'orient du Boſphore de Thrace lui obéiſſoit; elle étoit capable d'entreprendre de ſe ſoumettre tout l'empire. Aurelien marcha contre elle en 272, car tout ce qu'on vient dire s'étoit paſſé dans le cours de l'année 271, & après avoir défait comme en chemin faiſant quelques troupes de Goths & d'autres barbares, qui s'étoient préſentées ſur les frontieres de la Thrace, il paſſa le détroit, & fit enfin le ſiége de Thyane. Cette ville n'ayant pas été capable de l'arrêter long-temps, Zenobie lui préſenta la bataille dans un lieu nommé Himmes: elle y fut battue; & n'ayant pas été plus heureuſe auprès d'Emèſe, elle fut forcée de ſe renfermer dans Palmyre, où Aurelien l'inveſtit auſſitôt. On ignore les particularités de ce ſiége, qui ne paroît pas avoir été fort long. Zenobie déſeſperant de défendre la place, trouva moyen d'en ſortir; mais elle fut arrêtée lorſqu'elle étoit prête de paſſer l'Euphrate. Aurelien ayant pris Palmyre peu après, emmena Zénobie avec lui, & n'eut pas plutôt pacifié ce pays-là, qu'il réſolut d'en faire autant dans les Gaules, qui depuis plus de douze années étoient ſoumiſes à des princes particuliers. Tetrique qui y regnoit alors, ne fut pas fort difficile à vaincre: il avoit lui-même invité Aurelien à reprendre ce beau pays; & lorſqu'il le vit arriver, il abandonna ſon armée, & vint ſe préſenter à lui Aurelien reconnut mal ce ſervice, en le faiſant paroître à ſon triomphe avec Zénobie; mais il répara enſuite en quelque ſorte cette injure, lorſqu'il lui confia le gouvernement de toute l'Italie à l'exception des cinq régions ſuburbicaires. Une ſédition des ouvriers de la monnoye dans Rome, lui donna bientôt après occaſion de ſatisfaire ſa cruauté naturelle; il les punit ſéverement. Enſuite il agrandit Rome, s'appliqua avec ſoin à réformer les mœurs; & ayant eu avis que les barbares de la Germanie étoient entrés dans la Vindelicie, il alla les en chaſſer; mais déſeſpérant d'en pouvoir toujours faire autant de ceux qui faiſoient des entrepriſes ſur la Dacie, il abandonna cette province, & en fit paſſer tous les habitans au midi du Danube, dans une partie de la Méſie & de la Dardanie, qu'il appella Dacie. Tels ſont, à peu près, les évenemens du regne d'Aurélien, qui juſqu'alors avoit traité les chrétiens avec beaucoup d'humanité. On ne ſait ce qui put l'engager à les perſécuter; mais les édits qu'il avoit faits contre eux n'étoient pas encore publiés dans tout l'empire, lorſque Dieu prenant la défenſe des ſiens, chatia ſa témérité. Mneſthée, ſon affranchi, craignant que ce prince ne ſe défit de lui, ſur quelque ſoupçon qu'il avoit conçu de ſa fidélité, voulut le prévenir. Il contrefit ſon écriture, & dreſſa un rôle des plus vaillans de l'armée, comme ſi Aurélien les eût tous marqués pour les faire mourir. Ce mémoire tomba entre les mains de ces proſcrits prétendus, qui tuerent l'empereur. Les autres diſent qu'un nommé *Mucapor* exécuta ſeul cette réſolution par ordre de Mneſthée. Quoi qu'il en ſoit, on l'aſſaſſina en un lieu nommé *Cænophrurium*, entre les villes d'Héraclée & de Byzance, en Thrace, lorſqu'il marchoit pour faire la guerre aux Perſes. Ce fut le 19 janvier, ou, ſelon d'autres, au mois de mars 275, après un regne de près de cinq ans, étant alors âgé de 75 ans. Tacite lui ſuccéda. On dit que dans la guerre contre les Sarmates, Aurélien tua de ſa propre main en un ſeul jour quarante-huit hommes, & qu'en différens autres jours de bataille, il en tua plus de neuf cens cinquante. Pour l'en féliciter, on repréſenta à Rome pendant pluſieurs jours une ſorte de ballet ou danſe militaire, où de jeunes filles & de jeunes garçons en danſant, chantoient tour à tour ces mots rapportés par Vopiſcus (*c. 6*,) & que Saumaiſe a ainſi rangés.

Mille, mille, mille, decollavimus,
Unus homo mille decollavimus,
Mille vivat, qui mille occidit,
Tantum vini habet nemo,
Quantum fudit ſanguinis.

Le même Vopiſcus rapporte encore ces vers rimés.

Mille Sarmatas, mille Francos,
Semel & ſemel occidimus,
Mille Perſas quærimus.

Quoiqu'Aurélien fût très-cruel, on le regreta beaucoup, & on érigea en ſon honneur les monumens les plus magnifiques. On le déifia, & on lui conſacra un temple. Il ne laiſſa en mourant qu'une fille, dont le petit-fils vivoit encore ſous le regne de Dioclétien. * Vopiſcus, *en ſa vie.* Eutrope, *l.* 7. Caſſiodore & Euſebe, *en la chron.* Tillemont. Bayle, *dict. crit. ſeconde édition.*

AURELIEN FESTIVUS, affranchi de l'empereur Aurélien, vivoit vers l'an 275. Il avoit écrit une hiſtoire, où il parloit d'un tyran nommé *Firmus*, qui s'étoit élevé ſous l'empire du même Aurélien. Cet auteur ne nous eſt connu que par un ſeul paſſage de Vopiſcus, qui cite cet ouvrage. * Vopiſcus, *in Firmo.*

AURELIEN, archevêque d'Arles, d'où il étoit natif, vivoit dans le VI ſiécle, & fut élu en 546, après la mort d'Auxanius. Le pape Vigile lui envoya le *pallium*, & l'établit ſon vicaire dans les Gaules, à la recommandation du roi Childebert. Depuis, Aurélien ſe trouva l'an 549 au cinquiéme concile d'Orléans. En 550 le pape Vigile à qui Aurélien avoit écrit touchant l'affaire des trois chapitres, lui fit réponſe qu'il n'avoit rien fait contre les déciſions du concile de Calcédoine, ni contre les décrets de ſes prédéceſſeurs. A la fin de cette lettre, ce même pape l'exhorte d'engager le roi Childebert, qui avoit beaucoup de conſidération pour le ſaint ſiége, à écrire à Totila, roi des Oſtrogots, une lettre de civilité, pour l'empêcher de troubler la tranquillité de l'égliſe & de la ville de Rome. Aurélien mourut le 16 juin de l'an 551. Il bâtit deux monaſtères dans Arles, l'un pour des hom-

Digitized by Google

mes, dont S. Florentin fut abbé, & l'autre pour des filles; & il dreſſa pour ces monaſtères une regle double, qui ſe trouve dans le recueil des regles de Luc Holſtenius. * Ennodius, *in epiſt.* Saxi, *pontif. Arelat.* Baronius, *epiſtola Vigilii pontif.* Le V concile d'Orléans. Holſtenius. Sirmond. Sammarth. *Gallia chriſt.* Le Cointe. D. Mabillon, *IV ſæcul. Bened. itiner.* Baillet, *vies des ſaints, au 16 juin.*

☞ AURELIEN, moine de Réomé, ou Moutier S. Jean, au diocèſe de Langres, vivoit vers le milieu du IX ſiécle. Il eſt auteur d'un traité ſur la muſique, qu'il compoſa au temps de la diſgrace qu'il avoit encourue de la part de Bernard ſon abbé. Un des moyens qu'il jugea le plus propre à rentrer en grace, fut de dédier ſon ouvrage à Bernard. C'eſt ce qu'il fit par deux épitres, l'une au commencement, l'autre à la fin, où il l'accable de toutes ſortes de louanges. Il le qualifie *archichantre*, pour louer ſon habileté dans le chant & la muſique, & lui donne encore le titre de *futur archevêque*. Ce n'eſt pas à dire néanmoins que Bernard l'ait jamais été, quoiqu'un écrivain ait cru qu'il étoit tout à la fois abbé de Réomé, & évêque d'Autun.

Sigebert & Trithême, trompés par le terme latin *Reomenſis*, qu'on lit à la tête de l'ouvrage, pour exprimer le monaſtère dont Aurélien étoit moine, ont cru devoir lire *Remenſis*, & en ont fait un clerc de l'égliſe de Reims; & le titre d'*archichantre* donné à l'abbé Bernard, les a confirmés dans leurs fauſſes idées. Mais s'ils s'étoient donné la peine de lire avec quelque attention la ſeconde épitre dédicatoire, ils auroient vu que c'eſt un moine qui parle à ſon abbé. C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié à la tête de ſon traité, dans un manuſcrit ancien de huit cens ans, & par conſéquent antérieur à Sigebert. Ces écrivains font une autre faute, en ne plaçant notre auteur qu'à la fin du neuviéme ſiécle; double erreur que divers écrivains modernes ont ſuivie trop légérement.

L'ouvrage d'Aurélien, tel qu'il ſe trouve dans le manuſcrit qui appartient à l'abbaye de S. Amand, eſt diviſé en vingt chapitres, dans leſquels l'auteur traite avec méthode tout ce qui concerne eſſentiellement ſon ſujet. Mais de tout cet ouvrage, D. Martène & D. Durand, qui l'ont déterré, n'ont jugé à propos de publier dans le tome I de leur *ampl. collect.* que les deux épîtres dédicatoires avec l'épilogue dans lequel l'auteur ſe jette ſur les louanges de la muſique. * D. Rivet. *hiſt. litter. de la France, tome V, p.* 98, 99.

AURELIO, roi des Aſturies, ou d'Oviédo en Eſpagne, étoit fils puîné d'*Alfonſe* I dit *le Catholique*, & frere de *Froïla*. Il aſſaſſina ce dernier, & ſe mit ſur le trône vers l'an 668 ou 669. Il s'allia avec les Maures, & donna ſa ſœur en mariage à *Silo*, qui étoit un prince infidéle. On dit même qu'il payoit à Abderam un tribut annuel d'une ſomme d'argent, & d'un certain nombre de jeunes filles. Aurelio mourut l'an 675, qui étoit le 813 de l'ére d'Eſpagne. * Mariana, *l.* 5, *c.* 6. Roderic, &c.

AURELIUS, fameux peintre du temps d'Auguſte, avoit accoutumé de donner aux déeſſes qu'il peignoit, la reſſemblance de quelque courtiſanne qu'il aimoit; & c'eſt ce qui donna autrefois ſujet à S. Juſtin martyr, de ſe railler des païens, qui adoroient les maîtreſſes de leurs peintres, ou les mignons de leurs ſculpteurs. * Pline.

AURELIUS PHILIPPUS, hiſtorien Latin, vivoit dans le III ſiécle, vers l'an 225. Lampridius en parle ainſi dans la vie d'Alexandre Severe. *Il eut dès ſon enfance pour précepteurs Valerius Cordus, Lucius Veturius, & Aurelius Philippus, affranchi de ſon pere, qui écrivit depuis ſa vie*, & non pas celle de ſon pere Varius Marcellus, mari de Mammée, qui mourut dans une condition privée, & qui n'a rien fait qui ſoit digne de mémoire.

AURELIUS VERUS, hiſtorien Latin, a *vécu dans* le III ſiécle, ſous l'empire de Dioclétien. Il ne nous eſt connu que par un paſſage de Lampridius, par lequel nous voyons qu'il avoit écrit la vie de l'empereur Alexandre *Severe*.

AURELIUS OPILIUS, hiſtorien Latin, qui avoit donné à ſes ouvrages le titre de *Muſes*, auſſi-bien qu'Herodote. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu. * Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 25.

AURELIUS-VICTOR (Sextus) hiſtorien Latin, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtance, & de Julien l'*Apoſtat*. Ce dernier l'ayant trouvé à Naiſſe, le fit gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361. On peut s'imaginer que cet emploi l'obligea d'interrompre ſon hiſtoire, mais de la maniere que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loiſir. Quelques-uns croient qu'Aurelius Victor avoit compoſé une hiſtoire plus étendue, dont quelqu'un fit enſuite l'abregé que nous avons, qui a fait perdre l'ouvrage même de l'hiſtorien. Il y en a même qui veulent que non-ſeulement il ſoit l'auteur du traité *de origine gentis Romanæ*, qui paſſe ſous ſon nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à *Aſconius Pedianus*; mais auſſi d'un abregé de l'hiſtoire des empereurs, qui s'étend juſqu'à la mort du grand Théodoſe, & qui court ſous le nom d'un *Aurelius Victor*, qui vivoit ſous Honorius & Arcadius; car rien n'empêche que celui qui fut fait gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361, n'ait vécu juſqu'au commencement de l'empire des enfans de Théodoſe. Une inſcription ſemble confirmer cela, où l'on voit Sextus Aurelius Victor, préfet de la ville, élevant un monument à Théodoſe. Ammien Marcellin témoigne que celui qui fut fait gouverneur de province en 361, fut long-temps après préfet de la ville. Ainſi cette inſcription, bien loin de prouver, comme le prétend Voſſius, qu'il faut reconnoître deux hiſtoriens du nom de *Sextus Aurelius Victor*, prouve tout le contraire. Il fut conſul en 369, avec *Valentinien*; & ce fut par ſon ſeul mérite, qu'il s'éleva aux premiers emplois; car il avoue lui-même qu'il étoit né à la campagne, & que ſon pere étoit un homme ſans lettres, & d'une médiocre condition. Jules Capitolin cite dans la vie de Macrin un AURELIUS VICTOR, ſurnommé *Primus* ou *Pinnus*, qui avoit compoſé une hiſtoire, dont il rapporte un paſſage. Cet Aurelius vivoit dans le III ſiécle. * Capitolin, *in Macr. c.* 4. Paul Diacre, *de geſt. Longob. l.* 2, *cap.* 11. André Schottus, & Anne le Févre, qui fut depuis madame Dacier, *præfat. in opera Aurel. Victor.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 8. Caſaubon, &c.

AURELIUS ou AURELIANUS (Ambroiſe) Romain, étant reſté en Angleterre vers l'an 477, ſous l'empire de Zenon, ne put voir qu'avec un très-grand chagrin les cruautés que les Saxons avoient exercées contre les Bretons, naturels du pays. Il anima ces derniers à la vengeance; & ayant pris la pourpre, il ſe mit à leur tête, & les mena contre Vortiger, chef de ces mêmes Saxons qu'ils avoient appellés contre les Ecoſſois & les Pictes. Il combattit avec tant de prudence & de courage, qu'il remporta une victoire ſur eux. Il eut le même avantage dans d'autres occaſions, & mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une bataille. Gildas *le Sage* dit qu'Aurélius travailla beaucoup pour rétablir la diſcipline eccléſiaſtique dans les lieux où elle avoit été ruinée par la tyrannie des Saxons. On croit qu'il mourut vers l'an 500. * Gildas, *de excid. Britan.* Bede, *de ſex ætat. in Zen. & l.* 1, *hiſt. Angl. c.* 16. Adon, *in chron. &c.*

AURELIUS, né en Italie, ou dans les Gaules, ſe retira en Afrique, où il fut fait diacre de l'égliſe de Carthage, puis élevé ſur le ſiége de cette égliſe l'an 392 après la mort de Genethlius. Il étoit ami de S. Auguſtin, & ſe gouverna par ſes conſeils. Il aſſembla dans Hippone, le 8 octobre de l'an 393, un concile général de toute

Digitized by Google

toute l'Afrique, auquel il préſida. On y fit divers canons ſur la diſcipline. S. Auguſtin, encore prêtre, y aſſiſta ſous ſon évêque Valere, & y prononça un diſcours contre les Donatiſtes. Aurelius tint encore quelques autres conciles à Carthage, pour travailler à la réunion des Donatiſtes avec les catholiques. Il aſſiſta à la conférence de Carthage contre les Donatiſtes, tenue en 411, & fut le premier des prélats nommés pour y ſoutenir la cauſe des catholiques. Après avoir combattu les Donatiſtes, il attaqua les Pélagiens, condamna Celeſtius dans un concile, tenu à Carthage en 412, & Pelage dans un autre concile de l'an 416. Il ſoutint ces condamnations par des députations qu'il envoya à Rome aux papes Innocent & Zozime, & à l'empereur Honorius à Ravenne, & les confirma dans un concile tenu en 419. Depuis ce temps-là l'hiſtoire eccléſiaſtique ne nous apprend plus rien de lui. On ne ſait point l'année de ſa mort. Le jour de ſa fête eſt marqué au 20 juillet dans l'ancien calendrier de l'égliſe de Carthage. * Œuvres de S. Auguſtin. Conciles d'Afrique. *Acta collat. Carthag.* Baronius. *Vie de ſaint Auguſtin, par* M. de Tillemont, & les Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Baillet, *vies des ſaints.* Dupin, *au V ſiécle de la bibliothéque des auteurs eccléſ. & dans Optat.*

AURELIUS (Cornelius) de la famille de Lopſen, natif de Goude en Hollande, a vécu vers l'an 1500 ſous l'empire de Maximilien I. Il fut chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin à Hemſdonk, près de Dordrecht, & précepteur d'Eraſme. C'eſt ce qu'on connoît par une lettre qu'Alard d'Amſterdam écrivit à Aurelius, par laquelle il le prie de répondre à un ouvrage de Gerard Geldenhaut de Nimegue, religieux porte-croix, qui s'étoit trompé en parlant de la ſituation de la Hollande. Aurélius compoſa deux traités, l'un intitulé, *Defenſio gloriæ Batavinæ*; & l'autre, *Elucidarium variarum queſtionum ſuper Batavina regione.* Bonaventure Vulcanius publia depuis ces deux traités, ſous le titre, *De ſitu & laudibus Batavie.* Aurélius compoſa d'autres ouvrages. L'empereur Maximilien ayant vu des vers de la façon de ce chanoine régulier, lui envoya la couronne de poëte. On ne ſait pas en quelle année il eſt mort; mais il y a apparence qu'il vivoit encore en 1510; car on lui attribue un poëme compoſé en l'honneur de l'empereur Charles V, ſous ce titre, *Prognoſticon, ſeu Caroli V cæſaris præconium.* * Vulcanius *in præf. Aurel.* Voſſius, *l. 3. de hiſt. Lat.* Valere André, *Bibl. Belg.*

AURELIUS OLIMPIUS NEMESIANUS, *cherchez* NEMESIEN.

AURELIUS APOLLINARIS, *cherchez* APOLLINAIRE.

AURELIUS ou AURELIO BRANDOLINI, *cherchez* BRANDOLINI.

AURELLI, & plutôt ARELLI (Jean Mucio) poëte latin, étoit de Mantoue, & vivoit au commencement du XVI ſiécle. On a les poëſies de cet auteur imprimées dans les Délices des poëtes Latins d'Italie. On le loue de l'exactitude qu'il a apportée dans la compoſition de ſes vers. Il a obſervé avec le dernier ſcrupule toutes les régles de la meſure & de la cadence; ſes mots ſont choiſis & placés fort à propos. Il s'eſt appliqué ſur-tout à limer ſon diſcours, & ſes penſées, & celles des autres, auſquelles il donne un tour ſi naturel, qu'on les prendroit aiſément pour les ſiennes. Arelli a mis en uſage les enjouemens, les agrémens & les mignardiſes de Catulle, avec cette différence, & ſi on peut le dire, cet avantage ſur cet ancien, qu'on ne trouve dans ſes vers rien de libre, ni qui puiſſe bleſſer la pudeur. * Jul. Cæſ. Scaliger. *hypercrit. l. 6, poëtic. cap. 4, pag.* 792. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, tome 7, page* 79.

☞ AUREMOND, ſecond abbé de Mairé, à la fin du VIe ſiécle, & au commencement du ſeptiéme, naquit de parens pauvres, dans le voiſinage de Chaunai en Poitou. S. Junien, premier abbé de Mairé, avoit prédit ſa naiſſance, & ce qu'il ſeroit un jour: auſſi à peine fut-il ſorti de l'enfance, que ſa mere le préſenta au ſaint, qui le retint auprès de lui. S. Junien le regarda toujours comme ſon fils, & le forma dans la piété & dans les lettres. Auremond fut élevé au ſacerdoce, & ſuccéda en 587 à S. Junien dans la dignité d'abbé du monaſtère de Mairé. Il le gouverna long-temps, en marchant fidélement ſur les traces de ſon ſaint prédéceſſeur; dont il fit revivre la doctrine, & dont il imita la ſainte vie. On ignore le temps de ſa mort: il paroît qu'il a vécu juſqu'au-delà de 625. Auremond avoit écrit une vie de S. Junien: elle ſe trouve perdue aujourd'hui, & il ne nous en reſte que ce que Wlfin Boëce en a inſéré dans la vie qu'il a compoſée du même ſaint, & qui peut être conſidérable; s'il eſt vrai, comme on le prétend, que Boëce n'a fait que repolir & étendre la premiere vie de S. Junien. * D. Rivet. *hiſt. littér. de la France*, T. III. p. 537, 538.

AURENG-ZEB, ſecond fils de *Cha-Gehan*, grand-mogol, ou roi de la terre-ferme de l'Inde, au-deça & aux environs du Gange, empriſonna ſon pere, & s'empara du trône en 1660. *Voyez* CHA-GEHAN. Dès qu'il ſe fut rendu maître d'Agra, il ſongea à s'établir ſur le trône par la perte de ſes trois freres, Dara-cha, Morat-Bakche, & ſultan Sujah. Il s'étoit déja aſſuré de la perſonne du prince Morat-Bakche, qu'il avoit fait conduire dans la forteresſe de Govaleor. Il porta enſuite ſes armes victorieuſes contre ſon frere Dara-cha, qui étoit l'aîné, & le légitime ſucceſſeur de la couronne. Les armées des deux freres étant en préſence, il ſe donna une ſanglante bataille, où Dara-cha eut du déſavantage, par la trahiſon de ceux qui s'étoient engagés dans ſon parti, & fut contraint de s'enfuir, dans le deſſein de paſſer en Perſe, où Cha-Abas II étoit diſpoſé à le recevoir. Mais allant à Chandahar, il fut trahi par un ſeigneur du pays des Patanes, nommé *Gion-kan*, qui autrefois avoit été officier du roi ſon pere, & qui ayant été condamné à la mort pour ſes crimes, avoit obtenu ſa grace par l'interceſſion de Dara-cha. Lorſqu'il fut entré dans la maiſon de ce ſeigneur, où il croyoit trouver un aſyle, il fut très-ſurpris de ſe voir entre les mains d'un traître & d'un ingrat, qui lui donna des gardes, & le fit conduire au Jehanabat. Aureng-zeb fit ſemblant de déſapprouver la trahiſon de Gion-kan pour éviter la haine du peuple, mais il donna ordre qu'on coupât la tête à Dara-cha, ce qui fut auſſitôt exécuté. Après avoir ſacrifié ſon frere aîné à ſon injuſte ambition, il ne ſongea plus qu'à détruire ſon autre frere ſultan Sujah, lequel étoit dans le royaume de Bengala, où il aſſembloit des forces pour venir délivrer le roi Cha-Gehan ſon pere, qui vivoit encore, & qui étoit enfermé dans la forteresſe d'Agra. Aureng-zeb voulut alors ſe faire déclarer roi; mais le grand cadi, ou chef de la religion, qui a droit de proclamer le nouveau roi, s'oppoſa ouvertement à ſon deſſein, & lui dit que la loi de Mahomet & la loi de nature lui défendoient également de lui donner ce titre du vivant de ſon pere; outre que pour monter ſur le trône il avoit fait mourir ſon frere aîné, à qui l'empire devoit appartenir. Aureng-zeb ne pouvant gagner le cadi, le dépoſſeda de ſon office, comme un perturbateur du repos public, & en fit élire un autre, qui fit les cérémonies de la proclamation en 1660. Après avoir reçu les hommages de tous les grands du royaume, il envoya une puiſſante armée contre le ſultan Sujah, qui fut trahi par ſes capitaines, & contraint de paſſer le Gange, pour ſe retirer dans le royaume d'Ara-kan, où il épouſa la fille du roi. Par ces moyens injuſtes, Aureng-zeb demeura paiſible poſſeſſeur de la couronne. Mais c'eſt une choſe très-remarquable, que dès qu'il fut monté ſur le trône, il s'impoſa lui-même une pénitence, pour expier ſes crimes, ne ſe nouriſſant que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne buvant aucune ſorte de liqueur agréable. Il fut fort belliqueux,

& conquit les royaumes & pays de Decan, de Viſapour, de Golconde & de Carnate. Il campoit ordinairement au milieu de ſon armée, craignant que ſes fils ne lui fiſſent le même traitement qu'il avoit fait à ſon pere Cha-Gehan. Il a eu quatre fils, Chah-Alem, Cha-Akbar, Azemdara & Cambax. Cha-Akbar ayant voulu remuer, & ne pouvant réuſſir, ſe réfugia en Perſe, où il mourut quelques années après. Chah-Alem étoit dans un gouvernement de l'Indoſtan, & les deux autres avec Aureng-zeb dans le Decan, près de la forteresſe d'Amadanagar. Aureng-zeb y tomba malade le 7 février 1707. Sa maladie cauſa du déſordre dans ſon camp, & brouilla ſes deux fils, Azemdara & Cambax. Leurs gens ſe battirent, & il en reſta vingt ſur la place. Aureng-zeb, informé de ce tumulte, commanda au premier viſir Aſſed-Chan de l'appaiſer, & ordonna à Azemdara d'aller prendre poſſeſſion du royaume de Decan, d'Aurengabad, de Brampour, de Baddar, & des autres pays, juſqu'à la riviere de Naarbada; & à Cambax, d'aller auſſi prendre poſſeſſion des royaumes de Viſapour, de Golconde, & des pays de Carnate. Ils obéirent tous deux. Cambax ſe rendit maître du royaume de Viſapour, & aſſembla une armée de trente mille hommes. Azemdara ayant appris l'extrémité de la maladie de ſon pere, marcha lentement, & revint ſur ſes pas. Aureng-zeb mourut le 4 mars âgé de près de cent ans, ayant déclaré ſon fils aîné Chah-Alem roi d'Indoſtan. Azemdara arriva le lendemain, & fut reconnu roi par le premier viſir & par les officiers, & ſe fit proclamer ſous le nom de Mahomet Azem-Cham. Il y fit battre de la nouvelle monnoie, fit de grandes libéralités aux généraux & aux ſoldats, & envoya des troupes du côté de la frontiere de l'Indoſtan. Le général Chiriquilis-Cham, gendre du prince Cambax, s'étant retiré avec ſes troupes, Azemdara le fit ſuivre par le général Dulificar-Chan, avec des troupes. Ce dernier l'ayant atteint, lui donna bataille, mais il fut défait. Chah-Alem ayant gagné les gouverneurs & les officiers, & particulierement des Rasbouts, des Patans, & d'autres peuples, marcha vers Deli. Il y fut reçu, & s'aſſit ſur le trône que ſon grand-pere Cha-Gehan avoit fait faire. Il avoit quatre fils qui étoient déja aſſez avancés en âge, & avoient des fils & petit-fils. Le ſecond de ſes fils, appellé Haſſameddin, partit du royaume de Bengale avec de grandes forces, pour venir au ſecours de ſon pere, & s'empara d'Agra, dont il fit mourir le gouverneur, pour avoir arrêté des lettres qu'on écrivoit à la cour à Chah-Alem. Le prince de Cambax ſe préparoit auſſi à la guerre, lorſqu'il reçut une lettre de Chah-Alem, qui l'aſſuroit qu'il lui ſervitoit de pere, & qu'il le protegeroit & maintiendroit dans la poſſeſſion de ce qu'Aureng-zeb lui avoit laiſſé. Sur ces aſſurances, le prince Cambax ſe fit couronner roi à Viſapour, & il envoya auſſitôt ſon fils avec dix-huit mille chevaux, pour prendre poſſeſſion du royaume de Golconde, que le gouverneur Rouſtan-Deli Chan lui remit, avec vingt-cinq lacs de roupies, ou douze cens cinquante mille écus, des revenus du pays. Le prince Cambax rendit au prince Gehan-Ghir la forteresſe de Pampanacia, avec toutes ſes dépendances; ce qui le gagna de telle ſorte, qu'il lui envoya un ſecours de dix mille ſoldats, & pluſieurs chefs des peuples appellés *Marattes*, imiterent ſon exemple. Cependant Azemdara marchoit contre Chah-Alem avec cent cinquante mille hommes aguerris. Il arriva au mois d'avril à Aurengabad, où il s'arrêta huit jours, & il continua ſa route après y avoir laiſſé ſes femmes, ſes bagages, & le premier viſir, à cauſe de ſa vieilleſſe. Chah-Alem envoya à ſa rencontre les princes Haſſameddin & Mashoudi ſes fils, qu'il chargea du ſoin de la guerre, & demeura à Agra. Ils s'avancerent vers la riviere de Naarbada, où ils ſe couvrirent d'un retranchement de ſix lieues de longueur. Azemdara n'en étoit éloigné que de douze lieues; mais ayant vu comme ils étoient retranchés, & la ſuperiorité de leurs forces, il n'oſa pas entreprendre de paſſer *la riviere*, & il écrivit au viſir & à ſes amis, de lui envoyer du ſecours. Les deux princes ne voulant pas tirer la guerre en longueur, abandonnerent leurs retranchemens, & firent avancer leur armée dans la plaine. Azemdara paſſa la riviere avec ſon armée. Le 19 de juin les deux armées ſe rencontrerent rangées en bataille; mais ce jour-là il n'y eut que quelques eſcarmouches. Le 20 les deux armées ſe battirent long-temps, mais d'aſſez loin, & avec peu de perte. Sur *le ſoir le* ſultan Bedarbek, fils aîné d'Azemdara, attaqua un corps de cavalerie commandé par le ſultan Mahmed-Gueri, fils du prince Haſſameddin, lequel après un long combat, fit plier les troupes de Bedarbek. Ce prince au déſeſpoir, pouſſa ſon éléphant contre Mahmed-Gueri, & le perça de ſa lance. Ce dernier, quoique bleſſé à mort, pouſſa auſſi ſon éléphant ſur le prince Bedarbek, & lui donna de ſa lance au travers du corps, en ſorte qu'ils tomberent morts en même temps. Le ſultan Valatabar, ſecond fils d'Azemdara, attaqua auſſi le ſultan Iskander, fils du prince Mashoudi; mais il reçut un coup de lance à la gorge, dont il mourut le ſoir. Azemdara, furieux de la perte de *ſes deux fils*, qu'il aimoit tendrement, exhorta à la vengeance ſes généraux, qui lui promirent de ne le point abandonner. Le lendemain, à la pointe du jour, il ſe trouva entouré par l'armée ennemie; toutefois il ne perdit pas courage, & il chargea avec tant de vigueur, qu'il auroit remporté la victoire, ſi les troupes avoient obſervé quelque ordre. Le combat dura près de huit heures, quoiqu'il eût en peu de temps perdu ſoixante mille hommes. Comme il tâchoit de rallier ſes troupes, le ſultan Razimſekader, l'un des fils de Chah-Alem, vint fondre ſur lui avec quinze mille chevaux, & mille chameaux, portant chacun un fauconneau; & après les premieres décharges, il le chargea le ſabre à la main & fit un grand carnage. Le ſultan Mashoudi l'attaqua d'un autre *côté*; de maniere qu'il ne reſtoit que ſix mille *chevaux à Azemdara*, de cent cinquante mille hommes qu'il avoit amenés. Alors il quitta ſon éléphant, & monta ſur un cheval pour ſe ſauver; mais ſon cheval fut tué. Il ſe défendit encore le ſabre à la main, & le caugiar ou poignard à l'autre, & tua plus de vingt hommes qui vouloient le ſaiſir. Enfin voyant arriver le ſultan Mashoudi qui crioit qu'on le prît, il ſe tua lui-même de ſon poignard, pour ne pas tomber entre les mains de ſes ennemis. Ainſi il périt avec tout ſon parti, & le ſultan Chah-Alem eſt demeuré maître de l'empire. * Bernier & Tavernier, *voyages des Indes*. Le pere Catrou, jéſuite, *hiſtoire de l'empire du grand Mogol. Mémoires du temps.*

AUREOLE, Dace de nation, & berger de profeſſion, ſi l'on en croit Trebellius Pollion, s'avança par la voie des armes, & s'y diſtingua tellement, qu'il mérita d'être nommé général de la cavalerie *l'an 260*. L'auteur qu'on vient de citer, a laiſſé une hiſtoire aſſez courte de la vie d'Auréole, mais elle n'eſt que trop remplie de fautes; on ne peut même comprendre ce qu'il dit de la révolte de ce général dans l'Illyrie. Et qui peut croire qu'ayant pris le titre d'empereur, il l'aura *quitté*, & ſe ſera contenté de commander la cavalerie? Zozime le repréſente comme un homme à qui l'empereur Galien avoit donné toute ſa confiance avec le gouvernement de la Ligurie & de la Rhetie, provinces très-importantes alors à cauſe de Poſthume & des autres tyrans des Gaules, qui faiſoient mine de vouloir envahir l'Italie. Auréole ne méritoit pas tant de faveurs, s'il eſt vrai, comme le dit Trebellius Pollion, qu'il avoit laiſſé échaper Poſthume, après la déroute de l'armée qu'il commandoit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe révolta enfin lui-même en 267 contre Galien, & qu'il ſe cantonna dans la Ligurie. Galien ne l'y laiſſa pas long-temps en repos; il marcha contre lui accompagné de ſes meilleurs généraux, & aſſiégea Milan, où le tyran s'étoit renfermé. Ce ſiége *étoit*

Digitized by Google

déja fort avancé, lorſqu'Auréole s'aviſa de contrefaire un mémoire ſous le nom de Galien, qui y paroiſſoit avoir formé le deſſein de faire mourir les principaux officiers de l'armée. Ce mémoire communiqué à la plupart d'entr'eux, fut cauſe de la mort de l'empereur. Il fut aſſaſſiné. Lorſque Claude II ſuccéda à Galien, Auréole brigua ſon alliance; mais Claude rejetta ſes propoſitions, continua à lui faire la guerre, & le fit priſonnier quelques jours après, dans une bataille où ſes troupes furent taillées en piéces. Claude vouloit lui ſauver la vie; mais il ne put s'oppoſer à la fureur de ſes ſoldats, qui aſſommerent Auréole malgré lui. On lui érigea un tombeau, par les ſoins de Claude lui-même. Si l'on peut faire uſage de ſes médailles, il s'appelloit Manius Acilius Auréolus: mais elles ſont ſuſpectes, & même on n'en trouve plus. * Treb. Poll. Zozime, *l.* 1. Zonare. Aur. Victor.

AUREOLE, *cherchez* ORIOL (Pierre.)

AURIA ou DORIA (Joſeph) de Naples, célébre mathématicien dans le XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages. * Blancanus, *chron. mathem. p.* 61.

AURIA (Vincent) né à Palerme en Sicile le 5 août 1625, d'une famille noble originaire de Gènes, qui y porte le nom de *Doria*. Après ſes premieres études il ſe donna à la juriſprudence, & fut reçu docteur en droit à Catane en 1652. Il fréquenta auſſi le barreau; mais cet exercice lui ayant bientôt déplu, il l'abandonna & ſe livra aux belles lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec ſuccès; éloigné de toute ambition, quoique ſa fortune fût très-médiocre. Il n'avoit pas encore vingt ans lorſqu'il fut reçu dans l'académie des Racceſi de Palerme. Celle des Arcadiens de Rome le fit entrer dans ſon corps en 1705. Il eſt mort à Palerme le 6 décembre 1710 âgé de 85 ans, ſans avoir été marié. Il a beaucoup écrit, & tous ſes ouvrages qui ſont en italien, ont été imprimés de ſon vivant. Il y en a auſſi quelques-uns en latin. Ils roulent, les uns & les autres, ſur l'hiſtoire & les antiquités. On peut en voir le catalogue dans les *mémoires du pere* Niceron, *tome* 3, *p.* 231, *& ſuivantes*. Voyez auſſi les vies des Arcadiens, *tome* 3. La *bibliotheca ſicula* de Mongitore, qui a donné des remarques & des additions à la *Sicilia inventrice* de Vincent Auria, dans l'édition de Palerme, *in*-4° 1704.

AURIBAT (le pays d') petit pays de la Gaſcogne en France. Il eſt auprès de l'Adour & de la ville de Dax, qui en eſt la capitale, & il fait partie de ce qu'on appelle les Landes: il a été habité autrefois par les Tarbelliens. * Mati, *dict. géogr.*

AURIBELLI (Martial d') ou AURIBEAU, a été le vingt-neuviéme général de l'ordre de S. Dominique, dont il avoit pris l'habit à Avignon, l'an 1414. Sa piété & ſa ſcience l'éleverent aux charges les plus conſidérables de ſon ordre. Il reçut le bonnet de docteur l'an 1438, & fut quelque temps après provincial de la province de Provence. Il y rétablit la vie réguliere, qui y étoit fort déchue dans les maiſons religieuſes. L'ordre de S. Dominique s'étant aſſemblé à Nantes, pour élire un général, on choiſit le P. Martial Auribelli. Il établit la réforme dans pluſieurs couvens de tous les royaumes. Il contribua beaucoup à la canoniſation de S. Vincent Ferrier, dont il dreſſa l'office, qu'on chante dans cet ordre. Pendant que ce ſupérieur étoit occupé au bien de ſon ordre, le pape Pie II le dépoſa de ſa charge en 1462. On a cru que le pape ne l'avoit ainſi traité, que parcequ'il étoit trop attaché à la France. Après cette dépoſition, le pape fit tenir un chapitre général à Sienne, d'où il étoit, pour élire un ſucceſſeur. Ce fut le P. Conrad d'Aſt, Piémontois, qui exerça cette charge juſqu'à la mort de Pie II. Paul II, ſon ſucceſſeur, ſuſpendit le P. Conrad de ſa charge, & rétablit en 1465 le P. Auribelli, qui gouverna l'ordre de S. Dominique avec autant de ſageſſe que la premiere fois. Il fit ſa viſite en Eſpagne pour y introduire la réforme; & après avoir tenu pluſieurs chapitres généraux, il mourut à Avignon le 21 ſeptembre 1473, âgé d'environ 70 ans. * Lopés, *hiſtor. ſancti Dominici* 3 *parte*, *libro* 2, *capite* 44; *& libro* 3, *cap.* 3, *l.* 2, *p.* 2. *Prad. Aven. l.* 3, *c.* 5. Font, *mon. Dom. p.* 347.

AURIC, *Auricum*, ville de la Weſtphalie, à l'occident de la principauté d'Ooſtfriſe, dont elle eſt capitale. Elle a un beau château, où le prince d'Ooſtfriſe fait ſa réſidence. * Bourgon, *géogr. hiſt.*

AURICHYSAR, *Aurichyſâra*, bourg de la Turquie en Europe, ſitué dans la Bulgarie, ſur les frontieres de la Romanie. On le prend pour l'*Oxylithum* des anciens. * Baudrand.

AURIFABER (Ægidius) chartreux, vicaire du monaſtère du mont Sion en Zélande, a vécu dans le XV ſiécle, & s'eſt diſtingué par ſa doctrine & par ſa piété: Il a laiſſé divers traités. *De laud. carth. Opus exemplorum. Sermones de tempore & ſanctis.* Aurifaber mourut le 20 février de l'an 1466. * Petrus Sutor, *bibl. carth. p.* 4. Valere André, *bibl. belg. &c.*

AURIFICUS, AURIFEX, ou ORIFICUS BONFILIUS (Nicolas) de Sienne, religieux de l'ordre des carmes, dans le XVI ſiécle, a laiſſé divers ouvrages; dont les plus conſidérables ſont, *De vita & moribus clericorum. De antiquitate, dignitate, & veritate Miſſæ. Summa aurifica. De cambiis. De velamine mulierum*; *&c.* Le cardinal Paleoti parle avec eſtime de ce dernier ouvrage. Aurificus publia auſſi les œuvres de Thomas Waldenſis. Il vivoit encore l'an 1592, qui étoit le 60 de ſon âge. * Poſſevin, *in appar.* Lucius, *bibl. Carmel.* Alegre, *in parad. Carmel.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.*

AVRIGNY (Hyacinthe-Richard d') jéſuite, né à Caen en 1675, fut admis à Paris dans la ſociété des jéſuites le 15 ſeptembre de l'an 1691. Il fit dans la ſuite les quatre vœux de la ſociété. Sa ſanté délicate s'étant extrêmement affoiblie dans l'exercice de la régence des baſſes claſſes, il mena preſque toujours depuis une vie aſſez languiſſante. Pour ne point l'accabler davantage, après ſes études de théologie, on l'envoya à Alençon, où on lui donna l'emploi de procureur du collége. Il mourut dans ſa patrie, (M. l'abbé d'Artigny dit à Quimper) le 24 avril 1719. Il eſt auteur des deux ouvrages ſuivans, qui ont été pluſieurs fois réimprimés: 1. *Mémoires chronologiques & dogmatiques, pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, depuis* 1600 *juſqu'en* 1716, *avec des réflexions & des remarques critiques*, quatre volumes *in*-12, 1720, ſans marque du lieu de l'impreſſion. Ces mémoires n'ont ſervi qu'à faire rechercher avec plus d'empreſſement l'hiſtoire eccléſiaſtique du XVII ſiécle, par M. Dupin, imprimée à Paris, avec approbation & privilége. 2. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire univerſelle de l'Europe, depuis* 1600 *juſqu'en* 1716, *avec des réflexions & des remarques critiques*, à Paris, Mazieres 1725 *in*-12, quatre tomes; & la même année à Amſterdam, quatre volumes *in*-12: on les a réimprimés en 1757. Conſultez les *nouveaux mémoires* d'Artigni, tome 1, *p.* 463.

AVRIL, en latin *Aprilis*, le ſecond mois de l'année de Romulus, qui n'étoit compoſée que de dix mois, & qui commençoit par mars. Mais c'eſt le quatrieme mois de l'année de Numa, qui la fit de douze mois, la commençant par janvier. Macrobe fait venir le nom *aprilis* du mot grec ἀφρὸς, comme qui diroit *aphrilis*, c'eſt-à-dire *vénérien* ou *né de l'écume de la mer*, à cauſe que ce mois fut dédié à Venus par Romulus. Il y a d'autres auteurs qui font venir ce mot plus raiſonnablement du verbe *aperire*, qui ſignifie *ouvrir*, parcequ'en ce mois les fleurs commencent à s'épanouir, & la terre à ouvrir ſon ſein, & à produire les ſemences & les herbes. Quant à ce qui regarde les fêtes & les cérémonies pratiquées par les Romains durant ce mois, *voyez* FESTES DES PAIENS.

AURILLAC ou ORILLAC, ſur la Jordane, *Aure-*

liacum, & *Meriolacum*, ville de France dans la haute Auvergne, avec un bailliage & préſidial, auquel reſſortiſſent les bailliages de Saint-Flour, de Carlat & Murat, & pluſieurs villages. Ce fut Henri II qui y établit le ſiége préſidial. C'eſt une jolie ville, aſſez bien bâtie, ſituée dans une vallée délicieuſe, avec un château fort ancien, ſur le penchant d'une colline, à vingt-quatre lieues de Clermont, & à quinze de Cahors. Les étymologiſtes font venir le nom d'Aurillac des grains d'or que l'on trouvoit autrefois dans un lac voiſin, du latin *auri lacus*. Quelques auteurs ont cru que cette ville a eu autrefois titre de comté, parceque Ebles II comte de Poitou & duc de Guienne, étant encore extrêmement jeune, fut recommandé à S. Géraud appellé comte d'Aurillac, vers l'an 892 ou 895. Mais cette ville n'a jamais été comté; & S. Géraud n'a porté ce titre que parcequ'il étoit fils de comte, ou de gouverneur: ce qui s'obſerve encore en Allemagne, où les fils des ducs & des comtes ſont nommés comtes & ducs. Outre le bailliage & le préſidial, il y a encore une élection & une célébre abbaye. S. Géraud étoit ſeigneur d'Aurillac; il en eſt le patron. Aujourd'hui cette ville eſt ſoumiſe à la juriſdiction de l'abbé d'Aurillac, dont l'abbaye releve immédiatement du ſaint ſiége. L'abbé a titre de comte; il a le pouvoir de donner la tonſure, les quatre mineurs, & des dimiſſoires pour prendre les ordres. Cette abbaye étoit autrefois un monaſtère de l'ordre de S. Benoît, qui fut ſécularisé par la bulle de Pie IV du 13 mars 1561. Il ne s'eſt point fait de ſécularisation plus authentique; les trois ordres d'Auvergne l'avoient demandée; les rois Henri II & Charles IX l'avoient ſollicitée, & l'abbé, & les religieux avoient préſenté leur ſupplique. Outre l'abbé, qui eſt le chef du chapitre, il y a le doyen & le chantre, dignités; l'aumônier & le ſacriſtain, perſonats; dix chanoines, deux chapelains & dix prébendés. Cette ville ſouffrit beaucoup en 1562 durant les guerres civiles. Les proteſtans, dit le préſident de Thou, s'aſſemblerent en grand nombre à Aurillac en Auvergne, & y pillerent les égliſes, & renverſerent les images des ſaints. Ils en furent depuis chaſſés par Breſſons & Montilli. Les jéſuites ont un collége dans Aurillac. Cette ville a ſix portes, & eſt aſſez peuplée, quoiqu'il n'y ait qu'une paroiſſe. Le fauxbourg des Freres annonce une ville conſidérable; & quoiqu'il ne conſiſte qu'en une longue rue, le coup d'œil en eſt beau, à cauſe des quatre couvens dont il eſt orné. D'un côté ſont les cordeliers & les carmes; de l'autre deux couvens de filles; ces quatres maiſons ſont très-bien bâties, & ont de beaux enclos. Le château eſt élevé, & commande la ville; il eſt dans le fauxbourg de S. Eſteghé, c'eſt-à-dire, de S. Etienne. On ne doit pas oublier la communauté de près de ſoixante prêtres, nés ou baptiſés dans l'égliſe paroiſſiale, qui jouiſſent chacun d'environ trois cens livres de revenu pour dire leur meſſe dans cette égliſe, & y aſſiſter aux offices divins, ſans être obligés à aider le curé dans ſes fonctions. Aurillac eſt le lieu de la naiſſance du pape Sylveſtre II, & du célébre Guillaume évêque de Paris. * De Thou, *hiſt. l.* 31. Papire Maſſon, *deſc. flum. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes*. Beſli, *hiſt. des comtes de Poitou*. Juſtel, *hiſt d'Auvergne*.

AVRILLON (Jean-Baptiſte Elie) religieux de l'ordre de S. François de Paule, ou des *Minimes*, étoit de Paris, d'une famille honnête. Il naquit le premier de janvier de l'an 1652, & après avoir fait ſes humanités au collége des jéſuites, dit de Louis le Grand, il fut admis au noviciat dans le couvent des minimes de Nigeon, dits Bons-hommes, près de Paris: il n'avoit que 18 ans. Son année de noviciat étant finie, il fit ſa profeſſion des quatre vœux le 3 de janvier de l'an 1671. Il commença la même année un cours de philoſophie, auquel en ſuccéda un de théologie: il fit l'un & l'autre en différentes maiſons de ſon ordre, & ſous les maîtres les plus habiles. Doué de tous les talens propres à profiter de leurs leçons, il y joignit une application ſi grande, qu'au ſortir de ces deux cours on le jugea capable d'enſeigner lui-même avec diſtinction; mais ſes ſupérieurs qui avoient remarqué en lui les plus heureuſes diſpoſitions pour le miniſtère de la chaire, lui conſeillerent de l'exercer. Le P. Avrillon s'y prépara par une étude ſérieuſe de l'écriture & des SS. Peres; & il apprit même la langue hébraïque, pour ſe mettre en état de mieux entendre l'ancien teſtament. Ce fut en 1676 qu'il commença à paroître dans les chaires, où il s'acquit en peu de temps une telle réputation, qu'on s'empreſſa de le retenir pour remplir les ſtations des égliſes les plus conſidérables de Paris, & de différentes villes de province. Il a exercé le miniſtère de la prédication l'eſpace de 53 ans, juſqu'en 1728, quoique durant le même eſpace il ait été pluſieurs fois ſupérieur en différentes maiſons de ſon ordre, à Paris & dans les provinces, & vicaire-général à Mons. Outre les grandes ſtations de l'avent & du carême, & ce qu'on appelle des dominicales, il étoit ſouvent demandé par un grand nombre de maiſons religieuſes, pour y faire des retraites, c'eſt-à-dire, des inſtructions pendant un certain nombre de jours fixé. L'onction que l'on ſentoit dans tous ſes diſcours, la lumiere de la vérité, qui y brilloit toujours, engagerent beaucoup de perſonnes à ſe mettre ſous ſa conduite, & à le prendre pour leur guide dans la vie ſpirituelle. C'eſt au même zèle pour le ſalut des ames que l'on doit tant d'ouvrages de piété que nous avons de lui, & qui ont toujours été recherchés avec empreſſement. Malgré tant d'occupations, le P. Avrillon trouva encore du temps pour s'occuper de l'étude de l'algébre, & s'amuſer de la peinture: il avoit porté la premiere étude aſſez loin pour compoſer même un traité d'algébre, qu'il brula quelque temps avant ſa mort, à l'inſu de ſes ſupérieurs. On aſſure que ce fut avec peine qu'il permit que l'on imprimât en 1680 *in-4°*, *la généalogie de la maiſon de Fontaine-Soliers, iſſue de la Caſe Solare, ſouveraine d'Aſte en Piémont*. Le pere le Long, prêtre de l'oratoire, cite cette ouvrage dans ſa *bibliothéque des hiſtoriens de France*. Le pere Avrillon demeura les trente dernieres années de ſa vie, ou même davantage, dans la maiſon de ſon ordre à Paris, ſituée à la place royale; & c'eſt dans cette maiſon qu'il eſt mort le 16 de mai 1729 dans ſa 78e année. Ses ouvrages de piété & de morale, imprimés tant à Nancy qu'à Paris, en différentes années, & la plupart pluſieurs fois réimprimés, ſont: 1. *Réflexions théologiques, morales & affectives, ſur les attributs de Dieu, en forme de méditations pour chaque jour du mois*, avec une préface ſur les perfections & les noms de Dieu; 2. *L'année affective, ou ſentimens ſur l'amour de Dieu, tirés du Cantique des cantiques*, pour chaque jour de l'année; 3. *Commentaire affectif ſur le grand précepte de l'amour de Dieu*; 4. *Retraite de dix jours, pour les perſonnes conſacrées à Dieu, & pour celles qui ſont engagées dans le monde*, avec un diſcours ſur les retraites; 5. *Conduite pour paſſer ſaintement le temps de l'avent*; 6. *Conduite pour paſſer ſaintement le temps de carême*; 7. *Méditations & ſentimens ſur la ſainte communion*; 8 *Méditations d'un ſolitaire en retraite pendant l'octave du S. Sacrement*, avec l'ouvrage précédent dans l'édition de 1741; 9. *Réflexions, ſentimens & pratiques ſur la divine enfance de Jeſus-Chriſt*, tirés de l'écriture & des Peres; 10. *Conduite pour paſſer ſaintement les fêtes & les octaves de la pentecôte, du S. Sacrement, & de l'aſſomption de la ſainte Vierge*; 11. *Commentaire affectif* ſur le pſeaume *miſerere*, pour ſervir de préparation à la mort. L'auteur avoit fait cet ouvrage pour s'y préparer lui-même auſſi ſaintement qu'il avoit vécu. 12. *Sentimens ſur la dignité de l'ame, la néceſſité de l'adoration, les avantages des afflictions, & ſur l'abandon de Dieu*; 13. *Sentimens ſur l'amour de Dieu*,

Digitized by Google

ou les trente amours ſacrés, pour chaque jour du mois; 14. *Traités de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, & de l'amour du prochain*; 15. *Penſées ſur divers ſujets de morale*. Ce dernier ouvrage n'eſt qu'une partie d'un dictionnaire moral, auquel il avoit beaucoup travaillé; mais qu'il n'avoit point fini. On l'a imprimé en 1741 avec un avertiſſement contenant l'éloge de l'auteur. Les quatre ou cinq derniers ouvrages n'ont été imprimés qu'après la mort du P. Avrillon. Tous ces traités ſe trouvent à Paris, chez la veuve Pierres, libraire.

AVRILLOT (Barbe) dite ſœur MARIE de l'INCARNATION, carmélite, *cherchez* MARIE DE L'INCARNATION.

AURIOL, ou D'AURIOL, en latin *Auriolus*, & par d'autres *Aureolus* (Blaiſe) juriſconſulte célèbre, & poëte françois, étoit né à Caſtelnaudari. Il étudia le droit à Toulouſe, & y prit le grade de docteur. La faculté de droit canon y étoit alors ſéparée de celle du droit civil, & chacune avoit ſes *régens*, ou profeſſeurs particuliers. D'Auriol eut la chaire ou *régence* de droit canon. Il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, & avoit pris tous les ordres ſacrés, & il fut revêtu de quelques bénéfices, entr'autres de la dignité de doyen de l'égliſe de Pamiers. On trouve auſſi qu'il fut référendaire en la chancellerie du parlement de Toulouſe. Lorſque le roi François I fit ſon entrée dans Toulouſe, au mois d'août 1533, d'Auriol, alors profeſſeur du droit canon, eut l'honneur de haranguer ſa majeſté au nom de l'univerſité; & le roi, ſur ſes repréſentations, accorda à cette univerſité le titre de noble, & aux profeſſeurs le privilége de faire des chevaliers. M. de Lamoignon de Baſville rappelle ce fait dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Languedoc*, page 69, où on lit ce qui ſuit. « François I aimoit ſi fort les lettres & les ſciences, » qu'il fit marcher à Toulouſe le recteur à ſon côté, » préférablement à tous autres; & par ſes lettres pa» tentes du mois d'août 1533, il donna le droit de » chevaliers aux profeſſeurs de cette même univerſité. » L'un d'eux appellé Blaiſe d'Auriol, reçut l'anneau » d'or, l'épée & les éperons dorés. Les profeſſeurs ſe » font encore enterrer avec ces marques d'honneur. » Il étoit juſte que d'Auriol fût le premier décoré de ce titre de chevalier, puiſque c'étoit à lui qu'en étoit due la conceſſion, appellée dans l'acte qui en fut dreſſé, *privilegium creandi milites*. La cérémonie en fut faite avec beaucoup d'appareil, le premier de ſeptembre ſuivant, dans les écoles de droit, par Pierre Daffis, docteur-régent, & *comte ès loix* (*comes legum*) titre que l'on donnoit aux docteurs qui avoient régenté vingt ans. Cette cérémonie fut annoncée par le bédeau de l'univerſité, avec congé pour tout ce jour-là aux étudians. Ce fut Daffis qui mit à d'Auriol les éperons dorés, la chaîne d'or au cou, & l'anneau au doigt. La Rocheflavin qui nous a conſervé dans ſes *arrêts notables*, livre 5, l'acte que l'univerſité dreſſa d'un événement qui lui étoit ſi glorieux, rapporte le diſcours latin que d'Auriol prononça en cette occaſion, la réponſe que lui fit Daffis, la formule du ſerment prêté par d'Auriol, &c. Dans la réponſe, Daffis dit entr'autres à d'Auriol; « Vous êtes le premier d'entre les prêtres » qui ait été pourvu de la charge de référendaire dans » la chancellerie de Toulouſe; le premier de votre » nom (de *Blaſius*,) qui ait écrit ſur le droit; le pre» mier qui ait enſeigné l'art d'écrire ſur l'art oratoire en » langue françoiſe, &c. » Nous ne connoiſſons pas ces écrits de d'Auriol, ſur l'art de l'éloquence, en notre langue, ſuppoſé que l'on veuille dire par les paroles rapportées, qu'il a écrit ſur ce ſujet. Le 5 mars 1539, d'Auriol demanda à ſe démettre de ſa régence, & propoſa à l'univerſité, pour le remplacer, Jean Boyer, qui fut accepté. Les ouvrages qui nous reſtent de Blaiſe d'Auriol, ſont: *Additiones & apoſtille ad lecturam Guillelmi de Montelauduno in ſextum decretalium*, imprimée à Toulouſe en 1524. Une interprétation latine, *in cod. cum re de reſcript. in antiquit.* en 1532 à Toulouſe, *in*-8°. *La départie d'amours, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver*; à la ſuite de *la chaſſe d'amours*, par Octavien de S. Gelais, à Paris 1533 *in*-4°, gothique: dans cet ouvrage, d'Auriol ne prend que la qualité de *bachelier en l'un & l'autre droit, demeurant à Toulouſe, mais natif de Caſtelnaudari*. Voyez ce qui eſt dit de cet ouvrage dans le tome X de la *bibliothèque françoiſe*, ou *hiſtoire de la littérature françoiſe*, &c. Du Verdier dans ſa bibliothèque, cite encore de d'Auriol les écrits ſuivans: *Traduction de latin en proſe, & partie en rime, des joyes & douleurs de Notre-Dame, avec une oraiſon à Notre-Dame, par équivoques latins & françois. Autre oraiſon à ſainte Anne*, de même. *Confeſſionnal pour ſavoir les péchés & leurs circonſtances, par lettres & par vers. Vers par ſignifiance de lettres doubles. Epître de la beauté de Jeſus*. Autre, *de la beauté & état de la ſacrée Vierge Marie*. Bodin dans ſa république, ſi l'on en croit René Herpin, (qui n'eſt peut-être que Bodin lui-même) dans ſon apologie pour la république de Bodin, rapporte un fait ſingulier concernant d'Auriol, mais que nous ne pouvons garantir. Il raconte que des aſtrologues ayant annoncé un nouveau déluge pour l'année 1524, d'Auriol en fut ſi perſuadé, qu'il fit conſtruire un bateau pour s'y ſauver, lorſque la prédiction s'accompliroit. Auger Ferrier, dans l'un de ſes *Avertiſſemens à Bodin*, ſur ſon livre de la république, prétend que c'étoit une fauſſe imputation faite à d'Auriol, qui dans la conſtruction de ce bateau, n'avoit eu d'autre intention que de s'en ſervir pour la pêche. René Herpin repliquant à Ferrier, a ſoutenu ce qu'il avoit avancé. On en croira ce que l'on voudra. On ignore le temps de la mort de d'Auriol. * Extrait d'un mémoire manuſcrit, communiqué par M. de Veze. *La départie d'amours* de d'Auriol; & les mémoires de M. de Baſville, cités dans cet article.

AURISPA (Jean) natif de Noto en Sicile, a été l'un des plus doctes perſonnages du XV ſiécle. Il entendoit les langues grecque & latine. Il étoit bon orateur, & il écrivoit très-bien pour ce temps-là en proſe & en vers. On dit qu'il fut honoré de la couronne poëtique en Italie. Il fut ſecrétaire du pape Nicolas V, qui lui donna des preuves de ſa conſidération, en le gratifiant de deux bonnes abbayes. Il entretint un long commerce de lettres avec Philelphe; & l'on trouve ſon nom avec éloge dans Laurent Valle, dans Antoine Panormita & dans pluſieurs autres auteurs illuſtres. Il ſe retira à Ferrare, & y vécut juſqu'à une grande vieilleſſe, honoré de l'eſtime des ſeigneurs de ce pays-là: mais d'une eſtime avantageuſe en toutes manieres; car il reçut de leur libéralité, non-ſeulement dequoi vivre, mais auſſi dequoi être riche. On lui attribue une traduction d'Archideme, la verſion du commentaire d'Hiérocles ſur les vers dorés de Pythagore, & celle d'un traité de conſolation de Philiſcus à Cicéron. L'épitome de Geſner fait mention de ces trois ouvrages, ſans marquer s'ils avoient été imprimés. On ſait pourtant que l'Hiérocles d'Auriſpa fut imprimé à Baſle chez Henri Pierre *in*-8°, l'an 1543. Geſner rapporte un morceau de la préface, par où il paroît qu'elle fut faite, lorſque l'auteur avoit déja quatre-vingts ans. Il y avoit dans la bibliothèque de Gabriel Naudé un manuſcrit, qui avoit ce titre: *Comparatio de præſidentia Hannibalis Carthaginenſis, Alexandri Magni, & Scipionis Majoris Romani apud inferos, ex græco in latinum converſa ab Auriſpa oratore, ad Baptiſtam ſenatorii & equeſtris ordinis civem romanum.* * Labbe, *nova bibliot. mſcr. libror. pag.* 251, *edit.* 1653. *Siculorum qui in litteris floruerunt elogia*, compoſés par Jérôme Raguza, jéſuite, *pag.* 144, &c. Bayle, *dict. critique*.

AURNHAMMER (Dominique) Allemand, natif de Conſtance, & religieux de l'ordre de S. Dominique, enſeigna la philoſophie, enſuite la théologie dans la maiſon des prémontrés de Marchtal, puis dans

Digitized by Google

la maiſon de ſon ordre à Conſtance, fut fait docteur en théologie vers 1652, & en 1655 étoit prieur de ſa maiſon, & vicaire national en Suiſſe. Ce fut alors qu'il fit imprimer un cours de philoſophie, ſous ce titre: *Connubium pietatis cum ſapientia.* Il s'en eſt fait une ſeconde édition en 1660 à Douai, ſous le titre: *Apparatus philoſophicus.* * Echard, *ſcript. ord. prad. t.* 2.

AUROGALLUS (Matthieu) vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit né dans la Bohême, & enſeigna les langues dans l'univerſité de Wittemberg. On a de lui *Compendium Hebrææ Chaldeæque grammatices*, imprimé à Wittemberg *in*-8°, l'an 1525; & à Baſle l'an 1539, & *De Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, & aliorum locorum nominibus, liber è veteri inſtrumento congeſtus*, imprimé à Wittemberg l'an 1526, & à Baſle l'an 1529 *in*-8°. Cette ſeconde édition avoit été augmentée par l'auteur. Il mourut l'an 1543, & avoit travaillé avec Luther à la traduction de la bible. * Epitom. *bibl. Geſneri.* Bayle, *dict. crit.*

AURORE, déeſſe que les anciens croyoient préſider à la naiſſance du jour. Elle étoit, ſelon quelques-uns, fille d'Hypérion & d'Æthra ou Thea; & ſelon d'autres du ſoleil & de la terre. Si l'on en croit les poëtes (qui ſans doute ont voulu peindre par leurs expreſſions les couleurs dont le ciel brille au lever du ſoleil) tout étoit vermeil chez cette déeſſe, ſon teint, ſa bouche, ſes doigts, ſes habits, & ſon char même. Ils ont ſuppoſé que la roſée ſe formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fictions, ils ſe ſont beaucoup étendus ſur ſes amours. Elle ne s'attacha, diſent-ils, qu'à des mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de ſa tendreſſe fut Tithon, jeune prince célébre par ſa beauté, & fils ou frere de Laomedon, roi de Troye. Elle le tranſporta en Ethiopie, pour le poſſéder en liberté; & après l'avoir épouſé, elle en eut deux fils, Emathion & Memnon; mais elle ne lui fut fidéle qu'autant que dura ſa beauté. Lorſqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Cephale, dont elle étoit amoureuſe; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommodités d'une trop longue vieilleſſe. Cependant ce ne fut qu'avec une extrême difficulté, que l'Aurore ſe fit aimer du jeune Cephale; il fallut le brouiller avec ſon épouſe Procris, à qui ſa jalouſie contre l'Aurore couta la vie. Elle fut tuée malheureuſement par ſon époux, qui en fut au deſeſpoir; & l'Aurore, pour conſoler ſon amant, le tranſporta en Syrie, où elle eut un fils appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlevement du géant Orion par l'Aurore. Au reſte, pour juſtifier ces rapts ſi fréquens attribués à l'Aurore, il eſt bon de remarquer que les anciens, pour marquer la mort prématurée d'un jeune homme, ſuppoſoient qu'il avoit été enlevé par cette déeſſe: c'étoit leur maniere de s'exprimer. De-là vint la coutume d'enterrer, avant le lever du ſoleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge. * Apollod. *l.* 1 & 3. Hygin. *fab.* 189 & 270. Diodor. *antiq.* Servius, *in lib.* 1. *æneïd.* Euſtathius, *in Homerum.* Tzetzes, *in Licophron.* Ovid. *l.* 7 & 13. Voſſius, *in Pompon. Melam.*

☞ AUROUX DES POMMIERS (Matthieu) prêtre, docteur en théologie, & conſeiller clerc en la ſénéchauſſée de Bourbonnois & ſiége préſidial de Moulins, a donné au public en 1732 un bon *commentaire ſur la coutume de Bourbonnois*, en un volume *in-folio*, diviſé en 2 parties, & en 1741, il a donné lui-même des additions conſidérables ſur chaque partie de ſon ouvrage. * *Mem. Mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

☞ AURSPERG, ſelon Zeyler, *Carn. pag.* 127, bourg & château d'Allemagne, dans la Carniole, au canton appellé Windiſch-Marck, au midi oriental de Laubach. Lazius, *R. P. R. l.* 12, *ſect.* 5, *c.* 4, la prend pour l'*Aurupenum* ou *Aurupium* des anciens *Japodes* ou *Japyges.* Melchior Maderus, dans ſon traité intitulé *Equeſtria* ou *de arte equitandi*, veut que cette ancienne ville ait été priſe par l'empereur Auguſte, priſe & ſaccagée par Attila, roi des Huns, vers l'an 451. Au lieu de cette ville, on a bâti, pourſuit-il, un château de même nom, ſur une montagne, à trois lieues de Laubach, dont on voit encore à préſent les maſures. A la place de celui-là, mais à quelque diſtance, Conrad, ſeigneur d'Aurſperg, en fit bâtir un autre, qui ayant été endommagé par un tremblement de terre en 1511, fut réparé l'an 1520. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AURSPERG ou URSPERG, *Aurſperga, Uſperga*; bourg avec une abbaye. Il eſt dans la Souabe en Allemagne, près de la riviere de Mindel, à quatre lieues de la ville de Burgaw, du côté du midi. L'abbaye d'Aurſperg eſt de l'ordre de Prémontré. Elle fut fondée l'an 1125, & elle n'a porté que le titre de prévôté juſqu'en 1349. * Baudrand.

AURTEME, *cherchez* ARTEME.

AUSBERT, archevêque de Rouen, *cherchez* ANSBERT.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec évêché ſuffragant de Mayence. C'eſt l'*Auguſta Vindelicorum* des anciens, que les Allemans nomment *Augs-purg*, & les Italiens *Auguſta.* Elle eſt ſituée ſur un des bras de la riviere de Lich, *Licus*, & ſur le Werd ou Wenden, que les anciens ont connu ſous le nom de *Vindo* ou *Vinda.* De *Licus* & de *Vinda*, on a fait *Vindelicus* & *Vindelici.* Auſbourg eſt une ville très-ancienne, dont Tacite a parlé avec éloge, comme de la capitale des Rhétiens. Druſus Néron, ſurnommé *le Germanique*, & frere de Tibere, la ſoumit l'an 739 de Rome, 15 ans avant la naiſſance de J. C. L'empereur Auguſte y établit une colonie romaine; & c'eſt de-là qu'elle a eu le nom d'*Auguſta.* Elle étoit très-puiſſante, lorſqu'Attila la ruina preſqu'entierement dans le V ſiécle, vers l'an 451. On la répara dans la ſuite, & elle fut ſoumiſe aux *Suéves* & aux Allemans, juſqu'à ce que Clovis eut défait ces derniers l'an 496, dans la bataille de Zulpic ou de Tolbiac. Elle vint alors aux François, & fut depuis compriſe dans le partage des rois d'Auſtraſie, juſqu'au temps de Charles *Martel.* Elle ſouffrit beaucoup en 787, lorſque Charlemagne alla contre Taſſillon, duc de Baviere. Dans le IX ſiécle, Ausbourg fut ſoumiſe aux rois de Germanie; mais après la mort de l'empereur Arnoul & de Louis III, en 912, elle ſe rendit ville libre & impériale. Les Hongrois troublerent ſouvent la tranquillité dont elle jouiſſoit; mais l'empereur Othon les défit en 955, & rendit le calme & le repos à cette ville. Dès-lors elle devint une des plus riches, des plus marchandes & des plus célébres de toute l'Allemagne. En 1051, l'empereur Henri III, dit *le Noir*, y tint au mois de février la diéte de l'empire: ce que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ont fait après lui. En 1077, Rodolphe, duc de Souabe, y fit une aſſemblée contre Henri IV dit *le Vieil.* Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes pour Ausbourg, qui fut priſe & pillée en 1088, par Guelfe duc de Baviere. Elle fut preſque entierement brulée ſous Lothaire II, en 1131 ou 1132: mais elle ſe releva avantageuſement de ſes pertes; car elle fut ſi bien rétablie ſous Conrad III & Frederic *Barberouſſe*, qu'elle devint plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant. C'eſt ce qui lui attira de nouveaux habitans, qui s'y augmenterent encore dans les ſiécles ſuivans, ou Charles IV, Venceſlas & Sigiſmond lui donnerent de nouveaux priviléges. Les chefs de cette ville fournirent, par reconnoiſſance, une grande ſomme d'argent au dernier de ces empereurs, qui l'employa à la guerre contre les Huſſites de Bohême. Des intérêts particuliers la brouillerent avec Louis duc de Baviere, & l'on régla ces différends en 1469. Maximilien I y tint pluſieurs fois les aſſemblées ou diétes de l'empire. Luther y vint rendre compte de ſa créance à celle de 1518. Dans celle que l'empereur Charles-Quint y tint en

1530, les proteſtans préſenterent leur confeſſion de foi, fabriquée par Melanchthon ; & dans une autre diéte de 1548, le même empereur y propoſa ce formulaire, appellé *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'égliſe par la tolérance de la communion ſous les deux eſpeces, & du mariage des prêtres. Jules Pflug, Michel Sidonius & Jean d'Iſlebe ou d'Eſleben, travaillerent à ce formulaire. Cette ville avoit eu part aux guerres civiles que les Allemans ſe faiſoient au ſujet de la religion. Les proteſtans s'y étoient établis, & en avoient chaſſé l'évêque & le clergé. Charles-Quint prit Ausbourg, y établit la religion, & changea le gouvernement politique. Les proteſtans reprirent cette ville le premier jour du mois d'avril en 1552. Ils y rétablirent le conſeil ancien que l'empereur avoit aboli, & rendirent aux quartiers le droit de ſuffrage qu'il leur avoit ôté. Les miniſtres proteſtans y furent auſſi remis dans l'exercice de leurs emplois. On fit depuis la paix en cette ville. Dans le XVII ſiécle, elle s'eſt reſſentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. Elle avoit reçu en 1632 le roi de Suéde avec des honneurs extraordinaires ; le duc de Baviere la prit deux ans après, en 1634 ; & les habitans ſouffrirent durant le ſiége de ſi grandes incommodités, que la famine les réduiſit à manger des rats, des chats, & même, à ce qu'on dit, de la chair humaine. Elle recouvra depuis ſa liberté par la paix d'Oſnabruck ; mais elle ſouffrit beaucoup dans les années 1703 & 1704, & ſes fortifications furent très-endommagées par le ſiége qu'en fit l'électeur de Baviere. On ne doit pas oublier la ligue qui s'y forma en 1687, entre l'empereur, le roi d'Eſpagne, les princes de l'Empire, le prince d'Orange, les Hollandois, le duc de Savoye, pour déclarer la guerre à la France, & pour détrôner Jacques II du nom, roi de la Grande Bretagne.

L'air y eſt pur & ſain ; les rues ſont larges & belles ; & on y trouve divers magaſins remplis de toutes ſortes de marchandiſes. Il y a une quantité prodigieuſe d'orfévres & d'artiſans, qui travaillent à ces curioſités qui nous viennent d'Allemagne. La maiſon de ville où le ſénat s'aſſemble, paſſe pour un chef-d'œuvre. Sa grande ſalle eſt de 110 pieds de long, ſur 58 de large, & 51 de hauteur. Le pavé eſt de marbre jaſpé ; les murailles couvertes de peintures, & le platfond très-riche par les dorures & les peintures qui brillent en divers compartimens. On voit audevant une très-belle fontaine, qui a au milieu de ſon baſſin la ſtatue en bronze de l'empereur Auguſte, avec d'autres figures de métal. L'arcenal mérite encore d'être vu. On y trouve une coulevrine de cuivre de 16 pieds de long, & qui eſt de ſix livres de balle. Les murailles de la ville ſont bâties à l'antique, avec pluſieurs tours ; mais ſes foſſés larges, profonds & remplis d'eau en quelques endroits, avec divers baſtions & demi-lunes, en font une ville de défenſe, quoiqu'aſſez irréguliere dans ſes fortifications faites à diverſes fois. On y trouve pluſieurs égliſes, & les jéſuites y ont un très-beau collége.

Quelques auteurs diſent qu'un certain Lucius y prêcha la foi ſur la fin du II ſiécle, vers l'an 190. Voici ce que l'on trouve de plus ſûr. Denys, qui en étoit évêque, y ſouffrit le martyre durant la perſécution de Dioclétien, avec Afra, Digna, Eunomia, Euprepia, & pluſieurs autres. Dans le ſiécle ſuivant, les Ariens y avoient fait recevoir leurs erreurs. S. Ambroiſe y envoya deux eccléſiaſtiques qui y rétablirent la foi. Vers l'an 580, S. Colomban & S. Gall prêcherent à Ausbourg & dans les pays voiſins ; & en 618 Zozime fut établi évêque de cette ville. Depuis ce prélat nous avons connoiſſance de tous ceux qui ont gouverné l'égliſe. Dans le XVI ſiécle, Luther en troubla la tranquillité. Cependant les catholiques & les luthériens y ont libre exercice de leur religion : ce qui fut accordé à ces derniers par la paix d'Oſnabruck, conclue le 14 octobre de l'an 1648. Il fut auſſi reglé que des ſept conſeillers des familles nobles qui forment le conſeil ſecret, les deux premiers, qu'on nomme préſidens de la république ſeroient l'un catholique, & l'autre proteſtant ; & des cinq autres, il y en auroit trois catholiques. Pour les ſénateurs, ſyndics, aſſeſſeurs & autres officiers, le nombre eſt égal de part & d'autre. Au ſujet des trois tréſoriers, on met alternativement deux proteſtans & un catholique. L'évêque de cette ville réſide à Dilinghen ſur le Danube, où eſt auſſi l'univerſité, & eſt élu par le chapitre, compoſé de 40 chanoines. Il ne laiſſe pas d'avoir un palais dans Ausbourg, une bonne partie de la ville lui appartenant, & preſque tout le territoire étant de ſon domaine. Ausbourg eſt la capitale du cercle de Souabe. Et pour ramaſſer en peu de mots ce que l'on en peut dire par rapport à l'état où elle eſt aujourd'hui, ſa ſituation ſur le Werdack & ſur un bras du Leck, qu'on a détaché de cette riviere pour le faire paſſer dans la ville ; ſes fontaines, qui rendent les rues extrêmement propres, ſes édifices publics, ſes ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, en font une des plus magnifiques, des plus belles & des plus riches villes d'Allemagne. * *Voyez les titres* CONFESSION & DIETE. Marcus Velſerus, *in comment. de reb. Auguſt.* Sigiſmond, *in chron. Aug.* Henri Maiſach. *chron. de Auguſt. ep. & abbat.* Bertius, *l.* 3, *comment. rer. Germ.* Cluvier, *German. deſcr.* De Thou, *hiſt. l.* 5, 10, *& ſeq.* Le Mire, *not. epiſc.* Brachelius, *l.* 5, *hiſt. ſui temp.* Chapeauville. Lotichius, &c. *Relation des voyages de* Charles Patin. Miſſon, *voyage d'Italie.*

Conciles d'Ausbourg.

S. Boniface célébra l'an 741 un concile pour la diſcipline de l'égliſe, dont nous avons ſept canons. On croit qu'il fut tenu à Ausbourg, quoique d'autres le marquent à Ratisbonne. En 952, ſous le pontificat d'Agapet II, & ſous l'empire d'Othon I, les prélats s'aſſemblerent, & tinrent un concile dans cette ville, où l'empereur voulut ſe trouver avec les ſeigneurs François & Allemans. Nous en avons les actes en neuf chapitres, que Caniſius a eu ſoin de recueillir dans le V volume de ſes *leçtures anciennes*. Othon cardinal & évêque d'Ausbourg, y fit des ordonnances dans un ſynode tenu le 12 novembre 1548, & Henri Mayer en publia l'an 1610 à Dilinghen, que Henri évêque d'Ausbourg avoit reglées.

*Catalogue des évêques d'*AUSBOURG, *juſqu'en* 1714.

	Années de leur mort.
I. Zoſime, *ou* Soſime,	608
II. Perwelfe,	614
III. Dagobert,	630
IV. Mannus,	649
V. Wichon,	667
VI. Brichon,	687
VII. Zaiſon,	708
VIII. Marcoman,	738
IX. Wiſcerpe,	755
X. Toſſon,	768
XI. S. Simpert, duc de Lorraine, & fils de la ſœur de Charlemagne, doit avoir uni l'évêché de Neubourg à celui d'Ausbourg,	818
XII. Hanton,	864
XIII. Nitgare,	869
XIV. Wodalman,	876
XV. Wigger *ou* Widegarde,	887
XVI. Lanton,	887
XVII. Adalbeton, comte de Dilinghen,	909
XVIII. Hilfin,	923
XIX. S. Ulric, comte de Kybourg & de Dilinghen.	973

On lui attribue d'avoir procuré à l'évêché d'Ausbourg, de n'être point incommodé des rats, enſorte que l'on prétend que ceux qu'on y apporte crevent en arrivant dans le diocèſe.

XX. Henri, comte de Gayſſenhauſen, 981
XXI. Erichon, comte d'Alttorff, 988
XXII. Luitholde, 996
XXIII. Gebhard I, comte d'Amerthal, 1000
XXIV. Sigfried I. 1007
XXV. Brunon, frere de l'empereur Henri II, 1029
XXVI. Eberhard I, 1047
XXVII. Henri II, 1064
XXVIII. Embriçon, comte de Leiningen, 1077
XXIX. Sigfried *ou* Sigfrid II, comte de Dornberg, 1096
XXX. Wigold : il avoit été élu en même temps que le précédent, 1089
XXXI. Hermant, comte de Wittelsbach, 1133
XXXII. Walther I, comte Palatin de Tubingue, réſigna en 1153.
XXXIII. Conrad, comte de Lurzelſtein, 1167
XXXIV. Hardevic, de Lierheym, 1184
XXXV. Udaſchalque, dernier comte d'Eſchenlohe, légua pluſieurs terres, 1202
XXXVI. Hardevic II, 1208
XXXVII. Sigfrid III, de Rechberg, 1227
XXXVIII. Siboton, comte de Gundelfingue, réſigna en 1252.
XXXIX. Hartman, dernier comte de Kybourg & de Dillingue. Il a légué à l'évêché pluſieurs ſeigneuries & terres, 1286
XL. Sigfrid IV, d'Elrichshauſen, 1288
XLI. Wolfrad de Rodt, 1300
XLII. Degenhard, comte de Helfenſtein & de Heidenhayme, 1307
XLIII. Frédéric Speet de Vahingue, 1330
XLIV. Udalric II, de Schoneck, 1336
XLV. Henri III, de Schoneck : il réſigna en 1348.
XLVI. Marquard I, de Rondeck, réſigna en 1368.
XLVII. Walther II, de Hohenſchlitz, 1369
XLVIII. Jean I, Schadland, réſigna en 1372.
XLIX. Burcard d'Ellerbach, 1404
L. Eberhard II, comte de Kirchberg, 1411
LI. LII. Anſelme de Memmingue & Frédéric II, de Graveneck, furent évêques en même-temps, depuis l'an 1412, juſqu'en 1420, que le pape les dépoſa,
LIII. Pierre de Schaumberg, 1469
LIV. Jean II, de Wertenberg, 1486
LV. Frédéric III, comte de Zollern, 1505
LVI. Henri IV, de Lichtenau, le dernier de ſa race, 1517
LVII. Chriſtophe de Stadion, 1543
LVIII. Otton, ſénéchal de Waldbourg, 1573
LIX. Jean Egolfe de Knœringue, 1575
LX. Marquard II, de Berg, 1591
LXI. Jean Otton de Gemmingue, 1598
LXII. Henri V, de Knœringen, 1646
Il acheta la ſeigneurie d'Ottilienberg avec les villes & les dîmes qui en dépendent, & l'incorpora à l'évêché.
LXIII. Sigiſmond-François, archiduc d'Autriche, réſigna en 1665.
LXIV. Jean-Chriſtophe, baron de Freyberg, 1690
LXV. Alexandre Sigiſmond, comte palatin de Neubourg, remit en 1714 l'adminiſtration de ſon évêché à Jean-George de Strauffenberg, évêque de Conſtance, qui étoit ſon coadjuteur.

AUSBOURG (l'évêché d') *Auguſtanus epiſcopatus*, petit état d'Allemagne, en Souabe, ſous la puiſſance de l'évêque d'Ausbourg. Les habitans l'appellent *das Biſthumb von Auspurg*. Il s'étend le long de la riviere du Leck, l'eſpace de dix milles d'Allemagne du nord au ſud; mais il eſt fort étroit de l'orient à l'occident en divers endroits, & eſt preſque renfermé entre les rivieres de Leck & de Wertach, depuis leur ſource juſqu'à leur confluent. Il a auſſi quelques endroits qui en dépendent ſur le Danube, entre Ulm & Donavert, comme Dilinghen, ſéjour ordinaire de cet évêque, qui eſt prince de l'empire, avec le territoire aux environs, qui fut donné à cet évêché en 1260 par Harman, qui en étoit le dernier comte, & qui étoit auſſi évêque d'Ausbourg.

AUSCH, *cherchez* AUCH.

AUSCHI, ſurnom d'*Abu Marvan Abdalmalek*, natif de la ville d'Auſch. Il eſt auteur d'un livre fait à la louange des Arabes, intitulé : *Eſtedlal bel hak ſi taf dhil al Arab âla genû al Khalk*, pour répondre à Ben Ares, qui en avoit compoſé un pour prouver les avantages qu'avoient les autres nations ſur les Arabes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUSEN, nom que les Goths donnoient à leurs généraux d'armée, après qu'ils avoient remporté quelque victoire : ce nom ſignifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou demi-dieu. * Jornandés, *ch.* 43, *de l'hiſt. des Goths.* Spelman, *in gloſſar. archæol.* les appelle *Anſes.*

AUSES, certains peuples d'Afrique, qui, ſelon Hérodote, ſe cachoient preſque tout le viſage de leurs cheveux, qu'ils laiſſoient tomber ſur le front. Les filles de ce pays combattoient l'une contre l'autre tous les ans le jour de la fête de Minerve, avec des pierres & des bâtons : celles qui étoient vaincues, & qui mouroient dans le combat, étoient cenſées avoir perdu leur virginité, & celles qui s'étoient le plus ſignalées dans le combat, étoient miſes ſur un char que l'on conduiſoit autour du lac Tritonien. * Hérodote, *lib.* 8, *c.* 180.

AUSIAS MARCH, étoit Catalan, & vivoit ſous le pape Calixte III, au milieu du XV ſiécle, environ 80 ans après la mort de Pétrarque. Le Taſſoni en parle comme d'un poëte diſtingué. Il a fait beaucoup de poëſies en langue limoſme ou provençale, qui ont été traduites en caſtillan; & il fut autant eſtimé de ſon temps, que Pétrarque l'avoit été du ſien. Il fut poëte *Lureat*, c'eſt-à-dire, couronné; mais on ne ſait en quel lieu, ni par quelle autorité il reçut la couronne poétique.

AUSITIDE, autrement la terre de Hus, dans l'Arabie heureuſe, que Job a rendue célébre par ſa patience. D'autres croient que Job habitoit dans l'Arabie déſerte près de la Chaldée. * *Jéremie, XXV*, 20.

AUSONE (Jule) pere du poëte de ce nom, ne mérite guères moins d'être connu que ſon fils. Il étoit né à Bazas en Aquitaine, vers l'an 287. Il alla depuis s'établir à Bourdeaux, où il s'acquit une grande réputation. Il ne s'attacha point à l'éloquence, qui étoit fort à la mode de ſon temps. Sa maxime étoit qu'il valoit mieux ſuivre les maximes des ſages, & leur reſſembler par les mœurs, que de ſavoir leur langue, & d'exercer leur art. Comme il s'étoit livré à la médecine pour l'exercer, ſa profeſſion l'obligea d'étudier plus particuliérement le grec, & ſon fils nous apprend qu'il poſſédoit bien cette langue, mais qu'il étoit peu exercé dans celle des Latins : c'eſt ce qu'il dit dans ſa ſeconde idylle :

Sermone impromptus latio, verùm attica lingua
Suffecit culti vocibus eloquii.

Nous avons cependant parmi les poëſies de ſon fils un fragment de lettres en vers latins, que ſon pere lui écrivit de Trèves, lorſqu'Auſone quitta cette ville, pendant les troubles que cauſoit la révolte de Maxime, & la latinité n'en eſt pas ſi mauvaiſe. Sans s'arrêter à la médecine d'aucun médecin de l'antiquité, Jule Auſone ſe fraya des routes nouvelles, qui eurent un heureux ſuccès. Il fut l'inventeur de la médecine qu'il exerça, & ne fit point apparemment de ſecte :

Ut nullum Auſonius quem ſectaretur habebat;
Sic nullum, qui ſe nunc imitetur habet.

C'eſt le fils qui parle, & qui dit en vers ce qu'on avoit dit en proſe avant lui. Il ajoute que ſon pere exerçoit gratuitement

gratuitement la médecine envers tout le monde ; qu'auſſi il n'amaſſa point de richeſſes dans cette profeſſion, & qu'il demeura toujours dans une honnête médiocrité :

Obtuli opem cunctis poſcentibus artis inempta :
Officiumque meum cum pietate fuit .....
Non opulens, nec egens : parcus ſine ſordibus egi :
Victum, habitum, mores ſemper eadem habui.

Il étoit encore jeune lorſqu'il épouſa Æmilia Æonia, fille de Cæcilius Argicius Arborius, d'Autun, qui s'étoit refugié en Aquitaine, après un banniſſement qui l'avoit privé des biens qu'il poſſédoit dans ſa patrie. De ce mariage, où il vécut 45 ans dans une union parfaite, il eut deux fils & deux filles. Le poëte Auſone étoit l'aîné des premiers ; Avitien fut le ſecond ; il embraſſa la profeſſion de ſon pere, mais il mourut à la fleur de ſon âge. Æmilia Melania, l'une des deux filles, & l'aînée des quatre enfans, mourut dès le berceau. Julia Dryadia, qui reſta, épouſa Pomponius Maximus, ſénateur de Bourdeaux, qui la laiſſa veuve de bonne heure. Suivant le portrait que le poëte Auſone fait de ſon pere dans l'idylle que l'on a citée, & où il le fait parler, Jule n'étoit pas ſeulement un habile médecin, c'étoit de plus un véritable ſage, un homme ſans deſirs & ſans ambition, qui ſut jouir toute ſa vie d'une proſpérité inaltérable, moins par les bienfaits de la fortune, que par ſa modération ; en un mot, il étoit ce que Montagne appelle un *philoſophe pratique :*

Viveret ut potius quàm diceret arte ſophorum.

Il étoit de plus très-ſecourable, très-humain, déſintéreſſé & ennemi des procès. Placé dans cet heureux état de médiocrité ſi déſiré du ſage, il en avoit les vertus. Ce furent ces grandes qualités, jointes à ſa ſcience dans la médecine, qui porterent l'empereur Valentinien I à le faire ſon premier médecin : & quelque temps après, il fut élevé à la dignité de préfet de l'Illyrie. Il a été encore ſénateur honoraire dans deux différens ſénats, à Rome & à Bourdeaux. Il n'avoit point recherché ces honneurs, mais il n'avoit pas cru devoir les refuſer, lorſqu'ils lui furent offerts.

Ipſe nec affectans, nec detrectator honorum,
Præfectus magni nuncupor Illyrici, &c.

Enfin ſans s'être apperçu de ſa vieilleſſe, il ceſſa de vivre à l'âge de 90 ans ; heureux d'avoir un fils dont la tendreſſe & la reconnoiſſance l'ont immortaliſé dans ſes ouvrages !

Inter mærentes, ſed non ego mœſtus, amicos
Diſpoſitis jacui funeris arbitris.
Nonaginta annos baculo fine, corpore toto
Exegi, cunctis integer officiis.

Nous avons perdu ſes livres de médecine ; & nous n'en avons d'autre connoiſſance que ce que nous en apprend Marcel, ſurnommé l'Empyrique, qui écrivoit au commencement du V ſiécle, & qui témoigne s'en être ſervi, pour compoſer les ſiens. * *On peut lire touchant* Jule Auſone, les deux éloges que le poëte ſon fils nous en a laiſſés : la vie de celui-ci écrite en latin, & publiée à la tête de la derniere édition de ſes poëſies, à Paris 1730 *in*-4°. *Voyez* le n° 111, pag. 12 & 13. Cette vie ou diſſertation ſur la vie & les écrits d'Auſone, eſt de M. l'abbé Souchay de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres : le tome I part. 2, de l'*hiſtoire littéraire de la France*, par dom Rivet, bénédictin de la congrégation de S. Maur, & le commencement de la lettre de M. Meuſnier de Querlon, à M. Bernard, docteur en droit, ſur la vie & les ouvrages du poëte Auſone, dans les *Amuſemens du cœur & de l'eſprit*, tome XI, pag. 72, 173.

AUSONE (Decius Magnus) de Bourdeaux, poëte & conſul Romain, a vécu dans le IV ſiécle, & étoit fils de *Julius* Auſone, célébre médecin dont nous venons de parler. Il y a lieu de croire qu'il étoit chrétien. Sa mere ſe nommoit *Æmilia Æonia* ; & il épouſa une dame nommée *Atuſia Lucana Sabina*, qui mourut à l'âge de 28 ou 30 ans. Auſone ne ſe remaria point, & éleva trois ou quatre enfans qu'il avoit eus d'elle, entr'autres un de ſon nom, dont il déplore la mort dans les vers qu'il a compoſés en l'honneur de ſes parens morts. Après avoir appris les lettres grecques & latines ſous Æmilius Magnus Arborius, qui étoit ſon oncle, & ſous Tiberius Minervus, il enſeigna la grammaire, puis la rhétorique à Bourdeaux, & s'acquit une ſi grande réputation, que l'empereur Valentinien le choiſit pour être précepteur de ſon fils Gratien, qui fut depuis déclaré Auguſte à Amiens le 24 août de l'an 367. Auſone s'aquitta très-bien de cet emploi, & ſon éleve par reconnoiſſance, l'honora des charges les plus conſidérables de l'empire, comme de la charge de préfet du prétoire des Gaules & d'Italie vers l'an 376, & même du conſulat en 379. Son collégue fut Hermogenianus Olybrius. On ne ſait pas le temps de la mort d'Auſone ; mais il eſt ſur qu'il vivoit encore en 390 & 392. C'eſt en ce temps qu'il écrivit ſon épître en vers à S. Paulin. Les poëſies d'Auſone ſont une preuve de ſon eſprit & de ſon érudition ; on y voit regner une grande facilité ; mais beaucoup d'inégalité, de négligence & de dureté. Au reſte il ſeroit à ſouhaiter que le temps eut effacé la mémoire de ſon Centon & de quelques autres de ſes poëſies ſales & impudiques. Son poëme de la Moſelle eſt ſans contredit le meilleur de ſes ouvrages ; & ſi l'on en croit Symmaque, ce poëme mérite d'aller de pair avec les vers de Virgile. Ses poëſies furent imprimées dès l'an 1490, à Milan, & depuis il s'en eſt fait diverſes éditions, dont la meilleure eſt la derniere que Tollius a donnée avec les notes de Vinet, de Scaliger, & d'autres habiles gens. Trithéme s'eſt lourdement trompé, lorſqu'il a dit qu'Auſone avoit été évêque de Bourdeaux. Baptiſta Pius & Guillaume Canterus prétendent que les diſtiques moraux qui portent le nom de Caton, ſont d'Auſone ; mais Joſeph Scaliger a bien montré que cette opinion eſt ſans fondement. En 1730 on a donné une magnifique édition d'Auſone, *ad uſum Delphini*, *in*-4°, à Paris chez la veuve Coutelier. * Baronius, *in annal.* Vinet & Scaliger, *in præf. oper. Auſon.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar.* Geſner, *in biblioth.* Le Mire, *in auct. de ſcript. eccleſ. &c.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes, tom. 6, p. 466, & ſuivantes.* Bayle, *dict. crit.* Bellet, *diſſertat. ſur Auſone.*

AUSONE, premier évêque d'Angoulême. On tient qu'il fut un des diſciples de S. Martial de Limoges. Auſone vivoit, à ce que l'on croit, ſous l'empire de Gallien. On écrit qu'il fut martyriſé dans une irruption que Chrocus roi des Allemans fit dans les Gaules, que Baronius fixe à l'an 261. D'autres diſent qu'il fut mis à mort par les Vandales. Si cela étoit vrai, il n'auroit vécu que ſur la fin du IV ſiécle, puiſque les Vandales ne firent leur premiere courſe dans les Gaules qu'en 406. Mais tout ce qu'on écrit de S. Auſone eſt fort incertain, parcequ'il n'eſt fondé que ſur une légende apocryphe pleine de fables & de fauſſetés. Elle a été réformée par François de Courlai ; mais comme cet auteur n'a point eu d'autre monument que la légende, ce qu'il rapporte n'eſt pas plus certain. * Ancienne légende de la vie de S. Auſone. *Vie de ſaint Auſone* par Courlai, publiée l'an 1636 par François Boſquet. *Les continuateurs* de Bollandus, au 22 mai. Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Baillet.

AUSONIUS APOPMA ou POPMEN, grammairien, *cherchez* POPMEN.

☞ AUSPICE (S.) évêque de Toul dans le cinquiéme ſiécle, étoit, ſelon S. Sidoine, *l.* 4, *ep.* 17, l'un des plus illuſtres prélats des Gaules. Sa ſcience profonde, ſon éloquence, ſa foi, ſes œuvres, & toute ſorte de méri-

tes le rendoient célébre, & digne d'être comparé à S. Loup, évêque de Troyes. Le comte Arbogaſte ayant demandé à S. Sidoine quelques explications des livres ſaints, celui-ci le renvoya à ſaint Loup de Troyes, ou à S. Auſpice de Toul, comme à des prélats plus capables que lui de ſatisfaire à ſa demande. On a une lettre que S. Sidoine a écrite à S. Auſpice pour lui recommander un nommé Pierre, qui étoit tribun. C'eſt la ſeule qui nous ſoit reſtée de toutes celles que ces deux grands évêques ſe ſont écrites l'un à l'autre. Elle eſt la 10 du livre 7. On croit que cette lettre eſt de l'an 474 ou environ. Il y avoit alors fort long-temps que S. Auſpice étoit dans l'épiſcopat; & il eſt à croire qu'il ne vécut guères au-delà de cette année. On trouve ſon nom au 8e jour de juillet dans le martyrologe de M. du Sauſſai, où il eſt qualifié un oracle de la pieté, un maître de la vertu, & un vrai imitateur de J. C. Du Cheſne a donné au tome I de ſa collection des hiſtoriens françois, une eſpéce de poëme de la compoſition de S. Auſpice, & qu'il avoit adreſſé à Arbogaſte, alors comte & gouverneur de la ville de Trèves, & depuis évêque de Chartres, comme il y a beaucoup d'apparence. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, t. II, p. 478 & ſeq.

AUSPICE, *Auſpicium*. C'étoit chez les anciens une eſpéce d'augure, qui s'appliquoit à conſidérer le vol des oiſeaux, pour ſavoir ſi quelque entrepriſe qu'on faiſoit, devoit être heureuſe ou malheureuſe. Pline attribue l'invention de l'auſpice à Tireſias Thebain, qui apprit à conſidérer le vol des oiſeaux, *ab avium aſpectu*, & l'AUGURIUM à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazouillement. Clément *Alexandrin* veut que les Phrygiens aient été les premiers qui obſerverent le vol des oiſeaux, qu'on appelloit *Prepetes*, comme ceux de qui ils obſervoient le chant & la maniere de manger, s'appelloient *Oſcines*. C'eſt ainſi qu'il faut entendre ce vers d'Horace, *l.* 3, *Od.* 27.

Oſcinem corvum prece ſuſcitabo
Solis ab ortu.

Les trois plus conſidérables oiſeaux étoient le corbeau, la corneille, & le hibou; comme auſſi l'aigle, le vautour & le milan. Romulus eſt vrai-ſemblablement celui qui inſtitua les auſpices à Rome. On appelloit *Auſpex* celui qui prenoit l'auſpice par le vol des oiſeaux. *Voyez* AUGURE.

AUSIG & USTA, *Auſtia*, bourg ou petite ville de Bohême, ſituée ſur les frontieres de Miſnie, ſur l'Elbe, à trois lieues au-deſſous de la ville de Leitomeritz. Il y eut autrefois près de cette ville, un grand combat contre les Huſſites. * Baudrand.

AUSSONE ou AUXONE, *Auſſonia*, ſur la Saone, ville de France dans le duché de Bourgogne, avec vicomté & bailliage. C'eſt une petite ville très-agréable & aſſez forte, à cinq lieues de Dijon, & environ à quatre de Dole, du diocèſe de Beſançon. Dans le XVI ſiécle, les habitans d'Auſſone témoignerent beaucoup de zèle pour la religion catholique durant les guerres civiles. En 1562 ils ordonnerent aux proteſtans de ſortir de la ville, ou d'embraſſer l'ancienne religion. Néanmoins la choſe ſe fit ſans répandre preſque de ſang; car il n'en mourut qu'un ou deux, & il n'y eut qu'une maiſon ou deux de pillées. Auſſone eſt le ſiége de deux officialités, l'une diocéſaine, & l'autre métropolitaine, pour la partie du diocèſe & de la province eccléſiaſtique de Beſançon, qui eſt du reſſort du parlement de Dijon. Il y a des couvents de capucins, de cordeliers, de religieuſes de ſainte Claire, & d'urſulines. C'eſt encore le ſiége d'un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de Dijon, avec garniſon & arcenal: un bailliage particulier, quatriéme ſiége du Dijonnois, auquel la chancellerie aux contrats eſt unie, & qui reſſortit au parlement de Bourgogne & au préſidial de Dijon: une mairie & vicomté qui a la juſtice ordinaire de la ville, & de la police: une juſtice conſulaire, & un grenier à ſel, l'une & l'autre du parlement de *Dijon*. Auſſone eſt au milieu des deux Bourgognes: ſa ſituation dans une plaine eſt aſſez belle: on y paſſe la Saone ſur un pont. Son ancienneté n'eſt pas connue; mais on ſait qu'elle a formé aſſez long-temps une petite ſouveraineté, ſous le titre de comté, qui en 1237 fut donné en échange de la ſeigneurie de Salins par Mahaud de Bourgogne, femme de Jean comte de Bourgogne & de Châlon, au duc de Bourgogne Hugues IV qui l'unit au duché. Le bailliage d'Auſſone eſt ſitué à l'orient & à l'occident de la Saone: la partie orientale faiſoit partie du comté, l'autre a été tirée du bailliage de Dijon. Le pays eſt bas, marécageux preſque par-tout, & coupé en pluſieurs endroits par de petites rivieres qui entretiennent la fraîcheur des prairies: on y voit des bois de haute futaye & des taillis; mais le principal commerce eſt celui du blé qu'on y recueille, & de celui qu'on y tire du Baſſigni, pour le débiter, ainſi que le bois à Lyon. Les priviléges accordés aux habitans d'Auſſone, leur ont auſſi donné la facilité de faire le commerce des vins des pays voiſins, comme du Mâconnois & du Beaujolois, qu'on débite aux Lorrains & aux Comtois. * Gareau, *deſcript. du gouv. de Bourg.* De Thou, *l.* 31. Sanſon.

AUSSONE, ou AUXONE (Guillaume d') évêque de Cambrai, fils de Jean I comte d'Avênes en Hainaut. Il fut nommé à cet évêché en 1330. Son gouvernement fut fort traverſé par le comte de Hainaut, qui pour réparation de ſes vexations, fut condamné par une ſentence définitive, à fonder la chapelle de S. Vincent dans l'égliſe de Notre-Dame, & une autre à Maubeuge. Ce fut ſous l'épiſcopat, & du conſentement de ce prélat, que les François ſe rendirent maîtres de Cambrai, & ſoutinrent le ſiége que le roi d'Angleterre Edouard VI y mit l'an 1338. Depuis, en 1344, il devint évêque d'Autun. Auſſone eſt un des fondateurs du collége de Cambrai, ou des trois évêques, à Paris. * Guill. Gazey, *hiſt. eccleſ. des Pays-Bas.* Sammarth. *Gal. chriſt.*

AUSSUN (Pierre d') célébre capitaine dans le XVI ſiécle, & chevalier de l'ordre de S. Michel, étoit de Bigorre, d'une famille noble & ancienne. Il porta les armes pendant 40 ans avec beaucoup de réputation, & rendit de très-bons ſervices en Italie & en Flandre. En 1544 il ſe trouva à la bataille de Cerizoles, & il y paya très-bien de ſa perſonne. Pour l'en récompenſer, le roi Henri II lui donna le gouvernement de Turin, avec une compagnie de gendarmes, & le fit chevalier de l'ordre en 1554 & 1556. En 1562 il combattit à la bataille de Dreux, & y fut emporté par les fuyards; mais enſuite retournant ſur ſes pas, il ſe rangea près de Guiſe. Cependant il fut tellement touché d'avoir été obligé de fuir devant l'ennemi, qu'il en mourut de déplaiſir peu de temps après, à Chartres ou à Paris. Le baron de Forquevaux a écrit ſa vie parmi celles des *capitaines* François. * *Conſultez* auſſi les *mémoires* de Langei, de Montluc, de Brantôme, l'*hiſtoire* de M. de Thou, de Paradin, de la Popeliniere, &c.

AUSTBERT, *cherchez* AUTPERT.

AUSTERLITZ que ceux de Bohême *appellent* SLAWKOW, en latin *Auſterlitium* & *Slaukouic*, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, ſur une petite riviere entre la ville de Hradiſſe & celle de Brin. Elle eſt capitale d'un cercle qui porte ſon nom. Elle a été preſque ruinée par les Suédois durant les guerres d'Allemagne du XVII ſiécle. * Sanſon.

AUSTERVIK, petite place d'Allemagne dans la baſſe Saxe, & dans la principauté de Halberſtadt, ſur le ruiſſeau d'Ols. Elle eſt préſentement à l'électeur de Brandebourg, & étoit autrefois le ſiége des évêques de Halberſtadt, dont elle eſt éloignée de trois milles d'Allemagne, & autant de Brunſwick. Cette ville portoit anciennement le nom de Selingſtadt. Charlemagne y fonda un évêché, qui a depuis été transferé à Halberſtadt, & enfin changé en principauté ſéculiere par les

proteſtans. * Heiſſ. Baudrand. Bourgon, *géogr. hiſt.*

AUSTRASIE, pays d'Allemagne, ou plutôt de France, en-deçà le Rhin, avec titre de royaume. Il eſt difficile de fixer au juſte les limites de l'ancien royaume d'Auſtraſie. Il contenoit ce qui étoit entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe & le mont de Vauge. On y avoit compris la Lorraine d'aujourd'hui, que les auteurs Latins appellent quelquefois *Auſtraſie*; mais cet état renfermoit encore d'autres pays en-deçà de la Meuſe. Reims, Châlons, Laon & Cambrai en dépendoient. On y ajoutoit auſſi l'ancienne France & tous les peuples ſubjugués au-delà du Rhin. THIERRI I du nom, fils de CLOVIS *le Grand*, fut le premier roi d'Auſtraſie. Il mourut en 534, & laiſſa *Théodebert* I mort en 548, & frere de *Thibaud* qui mourut ſans laiſſer de poſtérité. Clotaire I dit *le Vieux*, roi de France, & frere de Thierri I, ſe rendit maître vers l'an 555 de l'Auſtraſie, qui fut ainſi réunie à la couronne. On l'en ſépara après la mort de Clotaire I, qui laiſſa divers enfans. SIGEBERT I, qui étoit le cinquiéme, fut roi d'Auſtraſie, & fut aſſaſſiné l'an 575 ou 576. CHILDEBERT ſon fils lui ſuccéda, & après ſa mort en 595, *Théodebert* II fut mis ſur le trône. Ce dernier fut tué à Cologne en 611. *Thierri* II, dit *le jeune*, ſon frere, prit la place, & mourut bientôt après en 612, ne laiſſant que des fils *naturels* qu'on égorgea preſque tous. Ainſi l'Auſtraſie fut encore réunie à la couronne ſous Clotaire II, dit *le Jeune & le Grand*. Ce monarque mort l'an 628, laiſſa DAGOBERT I du nom, roi de France, lequel eut d'une de ſes maîtreſſes nommée *Ragnetrude* SIGEBERT II, qu'il fit lui-même roi d'Auſtraſie. Ce dernier mourut en odeur de ſainteté vers l'an 650 ou 654, & eut pour ſucceſſeur ſon fils DAGOBERT, qu'il recommanda à Grimoald maire du palais d'Auſtraſie; mais ce perfide l'envoya en Hibernie. Le P. Henſchenius croit que Clotaire IV, roi de France, fut fils de ce Dagobert, auſſi-bien que Thierri II; cependant nous n'en avons point de preuves. Après Dagobert, l'Auſtraſie fut réunie une troiſiéme fois à la couronne; & ce royaume, qu'on a appellé auſſi le royaume de Metz, n'eut plus de roi particulier. Les villes d'Auſtraſie ou de Lorraine les plus connues, ſont Amame, Bar-le-Duc, Blanmont, Charmes, Dieuze, Eſpinal, * Metz, Mirecour, * Nanci, * Pont à Mouſſon, Neuf-château, Raon, Remiremont, * Toul, Vaudemont, Verdun. Ces villes d'Auſtraſie ſont aujourd'hui dans la Lorraine, qui appartient à la France. * Gregoire de Tours, *l.* 3 *& ſeq.* Valois, *Geſta vet. Franc. T. I. & Bereng. Aug.* Henſchenius, *de trib. Dagob. & in præf. SS. M. Mart.* Louis Chantereau le Fevre, *conſid. hiſt. de France.* Dom Jean Mabillon, *T. IV. Vit. SS. Bened.* Briet. *géogr.* Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de la maiſon de France.* Le P. Anſelme.

AUSTREBERTE (ſainte) fille de *Befroi* comte Palatin, c'eſt-à-dire, *Seigneur de la cour*, l'un des premiers officiers du roi Dagobert, née l'an 633 au pays d'Artois, dans le territoire de l'ancienne ville de Terouane, reçut le voile de la main de l'évêque de S. Omer, & ſe retira dans l'abbaye du Port près de la riviere de Somme au-deſſous d'Abbeville. Elle fut depuis élue prieure de cette maiſon, & abbeſſe d'une abbaye fondée en ce pays par Amalbert Ketelbutre ſeigneur du pays. Ayant été maltraitée dans ce monaſtère, elle le quitta, & ſe rendit, ſuivant les conſeils de Filebert, abbé de Jumiége, dans un monaſtère qu'il avoit établi dans le pays de Caux, dont elle fut abbeſſe, & y attira quantité de religieuſes. Elle mourut le 10 février 704, âgée d'environ 71 ans. * *Acta SS. ord. S. Bened. ſec. III.* Baillet, *vies des ſaints*, 10. *fév. édit. de Paris*, in-fol. 1700.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, épouſe de *Gontran*, roi d'Orléans & de Bourgogne, avoit été demoiſelle de la reine Mercatrude. Le roi étant devenu amoureux d'Auſtregilde, l'épouſa en 566, après avoir répudié la reine ſon épouſe. Gontran eut divers enfans de cette femme, qui mourut au mois de ſeptembre de l'an 580. En mourant elle pria le roi de ſe défaire de Nicolas & de Donat ſes médecins, qui avoient eu ſoin d'elle pendant ſa maladie, prétendant qu'ils lui avoient donné des remedes qui l'avoient fait mourir. Ce que Gontran exécuta, contre les loix de la juſtice, parcequ'elle l'avoit exigé de lui par ſerment, comme témoigne la chronique de Marius. * Gregoire de Tours, *l.* 5. § 36.

AUSTREGISILE, archevêque de Bourges, né en cette ville le 29 novembre l'an 551, pratiqua la vertu dès ſon enfance, & fut à la cour du roi Gontran; mais il ne voulut point s'engager dans le mariage, & prit enfin le deſſein d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. Ayant quitté la cour il ſe retira près d'Aunaire évêque d'Auxerre qui lui conféra le ſoudiaconat; il ſervit l'égliſe d'Auxerre pendant près de quatre ans, & alla enſuite trouver Etherius évêque de Lyon, qui l'ordonna prêtre. Le ſiége épiſcopal de Bourges étant venu à vaquer au mois d'octobre de l'an 611, par la mort d'Apollinaire, Auſtregiſile fut demandé par le clergé & par le peuple pour évêque à Thierri II roi de Bourgogne. Il fut reçu dans la ville, & ſacré le 15 février 612. Il gouverna ſon égliſe pendant l'eſpace de douze ans, & mourut le 20 mai 624. Son corps fut levé l'an 1324 par l'archevêque Guillaume du Broc, & placé honorablement dans l'égliſe où avoit toujours été ſa ſépulture. On dit qu'il ne ſe trouve plus préſentement. Il y a long-temps qu'il eſt honoré dans l'égliſe de France comme ſaint. * *Vie de S. Auſtregiſile*, dans Bollandus, & *dans les actes du* P. Mabill.

AUSTREMOINE (Saint) eſt l'un des ſept illuſtres miſſionaires apoſtoliques qui furent envoyés dans les Gaules par les évêques de Rome, vers l'an 250. Il s'arrêta en Auvergne, où il annonça l'évangile dans la ville capitale de cette province appellée alors Auvergne. S. Gregoire de *Tours* dit qu'après que ce ſaint eut converti pluſieurs perſonnes, il mourut en paix. Les auteurs plus récens en font un martyr. On a marqué ſa fête au 1 novembre dans le martyrologe romain, ſans lui donner la qualité de martyr. Il fut enterré au village d'Iſidore ou plutôt d'Ixiodore, que l'on croit être aujourd'hui la ville d'Iſſoire dans la baſſe Auvergne ſur l'Allier. * Gregor. *Turon. hiſt. l.* 2, *c.* 30, *de gloria confeſſor.* Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccleſ.* tome IV. Labbe, *bibl. mſſ. tome* 2. Savaron, *dans ſes origines d'Auvergne.* Mabillon, *acta ſanct. ſæcul. III Benedict. p.* 2. Baillet, *vies des ſaints, mois de novembre.*

AUSTRUDE (Sainte) abbeſſe à Laon, étoit fille de *Blandin Blaſon*, & de ſainte *Salaberge*. Elle naquit au diocèſe de Toul, vers l'an 634. Elle ſe conſacra à Dieu dès ſes premieres années, & reçut le voile de religion dans une abbaye de Laon, dont ſa mere étoit abbeſſe. Elle lui ſuccéda l'an 654. Son frere Baudouin fut aſſaſſiné, & elle fut accuſée auprès du roi Thierri III de crime d'état. Ebroin maire du palais vint à Laon: elle ſe juſtifia; mais elle penſa être maſſacrée par Ebrohard, qui avoit excité une ſédition dans la ville de Laon, & qui vouloit entrer de force dans le monaſtère dont elle étoit abbeſſe. Ayant évité cet accident par la mort d'Ebrohard, l'évêque de Laon voulut s'approprier ſon monaſtère. Elle le conſerva par la protection de Pepin maire du palais, & mourut, ſelon quelques-uns, en 688, ſelon d'autres en 707. * Mabillon, *in ejus vita, ſæcul. II, Benedict.* Bulteau, *liv.* 3, *de l'hiſt. monaſtique d'Occid.* Baillet, *vies des ſaints*, 17 *octobre.*

AUTAN KÉLURAN, ville du Turqueſtan, ou de la Turquie orientale, ſituée dans le ſixiéme climat. Ulugbeg qui regnoit près de ces quartiers-là, lui donne 110 degrés de longitude, & 46 degrés 45 minutes de latitude ſeptentrionale. Naſſireddin lui en donne 116 de longitude, & ſeulement 46 de latitude. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AUTBERT, *cherchez* AUTPERT.

AUTE, fille du géant Alcyon, qui fut tué par Her-

cule à coup de fléches. Il eut ſept filles, leſquelles de regret de la mort de leur pere, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms de ces filles étoient *Phoſonie*, *Methone*, *Alcippe*, *Pallene*, *Aute*, *Aſterie*, & *Deimo*. * Janus Parrhaſius, *in Claudian.* & *Hegeſandro.*

AUTEL, édifice ou eſpéce de table, dont les anciens ſe ſervoient pour offrir des ſacrifices aux dieux. On ignore l'origine des autels, & on ne ſait préciſément point quel a été celui qui en a bâti le premier. L'opinion la plus commune eſt que cet uſage paſſa des Grecs chez les Latins. On prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui aient fait des idoles pour les adorer; c'eſt ce qui a fait croire qu'ils avoient dreſſé les premiers des autels. Comme dans le paganiſme il y avoit trois ſortes de dieux, il y avoit auſſi des autels différens, pour les dieux de chaque eſpéce. Les *dieux céleſtes* étoient les ſeuls pour leſquels les idolâtres élevoient des autels, qu'ils appelloient *altaria*, à cauſe qu'ils étoient hauts: ce qui ne doit pas s'entendre de la hauteur meſurée depuis le pied de l'autel, car il n'étoit jamais ſi haut, qu'un homme de taille ordinaire ne pût ſacrifier deſſus. Mais cette hauteur ſe doit prendre de la ſurface de la terre, au-deſſus de laquelle on élevoit beaucoup les autels qu'on dreſſoit aux dieux céleſtes; ſoit par des marchepieds à pluſieurs degrés, ſoit en élevant le pavé même des temples. Pour les *dieux infernaux*, on creuſoit des foſſes, où l'on poſoit les autels des ſacrifices; il y en a des exemples dans Homére. Quant aux *dieux terreſtres*, on leur dreſſoit des autels avec de la terre fort peu élevée, que l'on couvroit de gazon & de verveine. On appelloit tous ces autels du nom commun *ara*, que quelques-uns ont tiré du grec ἀράω, qui ſignifie *priere*. Varron dit qu'au commencement on n'avoit point d'autre autel qu'un trépié, qui étoit un vaſe à trois pieds, que l'on rempliſſoit de feu, & ſur lequel on bruloit la victime. Il ajoute que les miniſtres, qui faiſoient le ſacrifice, tenoient d'une main l'anſe de ce trépié. Lorſque les païens faiſoient quelque ſerment, ils avoient auſſi coutume de tenir l'autel: d'où vient ce beau mot de Periclés, *qu'il faut être ami juſqu'aux autels*, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a point d'ami qu'on doive aimer, juſqu'à être parjure pour l'amour de lui. Les autels ne pouvoient être touchés, ni même approchés ſans ſacrilége, par les femmes ou filles débauchées, ni par les meurtriers. Ils ſervoient d'aſyles, tant aux innocens qu'aux coupables, que l'on ne pouvoit arracher de l'autel ſans ſacrilége, à moins que ce ne fût des gens coupables de crimes énormes. Il y avoit des autels d'or, de cuivre, de marbre, de bois, de terre, de gazon & de pierre. Ils n'étoient pas tous conſtruits de la même maniere. Les uns étoient ronds, les autres quarrés, ou à pluſieurs angles. D'abord on en fit de portatifs, que l'on tranſportoit dans les différens endroits où l'on vouloit ſa crifier.

A l'é gard des autels du vrai Dieu, ils ont été de différentes matieres en différens temps. Noé, au ſortir de l'arche dreſſa un autel au Seigneur, ſur lequel il offrit des victimes (*Gen.* 12, *v.* 20.) Abraham en bâtit un à Sichem, (*Gen.* 12, *v.* 7,) & y invoqua le ſeigneur, (*Gen.* 13, *v.* 4.) Il en dreſſa un autre dans la vallée de Mambré, (*Ibid.v.* 18.) Iſaac & Jacob dreſſerent auſſi des autels en l'honneur de Dieu. Dieu ordonna aux Iſraélites de ne lui point dreſſer d'autels que de terre, & que s'ils en faiſoient, ils n'y employaſſent point de pierres taillées, & qu'il n'y eût point de dégrés pour y monter. Il y avoit dans le tabernacle deux autels, l'autel des holocauſtes, qui eſt décrit, (*Exod.* 38.) l'autre des parfums, (*Exod.* 37.) Joſué, après avoir pris la ville de Haï, fit un autel de pierres non polies, & immola deſſus des victimes. Il ne devoit y avoir pour le peuple d'Iſraël qu'un autel pour y offrir des victimes. Les tribus de Ruben, de Gad, & la demi-tribu de Manaſſès, qui en dreſſerent, furent obligées de ſe diſculper, en diſant qu'ils ne l'avoient pas fait pour y offrir des ſacrifices, mais ſeulement pour ſervir de monument. * *Joſué XXII.* Il y eut dans le temple, comme dans le tabernacle, deux autels, l'un pour les holocauſtes & l'autre pour les parfums. Il n'étoit point permis aux Juifs d'offrir de ſacrifices en aucun autre endroit.

Dans la nouvelle loi les chrétiens ont toujours eu des autels dans les lieux où ils ſe ſont aſſemblés, ſur leſquels ils offroient le ſacrifice de l'Euchariſtie. Leurs premiers autels étoient des tables de bois. On les a fait depuis de pierre; & le concile d'Epaune, de l'an 517, ordonne que l'on ne conſacrera point d'autel, qui ne ſoit de pierre. Saint Grégoire de *Nyſſe* (*orat. in bapt. Chriſti*) parle des autels de pierre. Du temps de S. Athanaſe & d'Optat, c'eſt-à-dire, dans le IV ſiécle, les autels étoient ordinairement de bois. L'uſage de la conſécration des autels eſt aſſez ancien, & cette cérémonie étoit reſervée aux évêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que ſur des autels conſacrés, on a fait des autels portatifs, dont on ſe ſert, quand on ſe trouve dans des lieux où il n'y a point d'autels conſacrés. Il y en avoit du temps de Béde & d'Hincmar. Les Grecs ſe ſervent à la place d'autels, de linges *bénis*, qu'ils appellent ἀντιμήνσια, *antimenſes*, c'eſt-à-dire, *ce qui tient la place d'autels*. Il n'y avoit autrefois qu'un ſeul autel dans chaque égliſe. Dans la ſuite on y en a érigé pluſieurs dans diverſes chapelles. * Servius, *pour l'autel profane.* Bona, *de rebus liturgicis*, *pour l'autel eccléſiaſtique.*

AUTEL de la prothèſe, *menſa protheſeos*: c'eſt le mot que les Grecs donnent à un petit autel, ſur lequel ils béniſſent le pain, avant que de le porter au grand autel, où l'on fait la liturgie. Le P. Goar néanmoins, dans ſes notes ſur l'euchologe ou rituel, *pag.* 16, croit qu'on doit plutôt donner le nom de *table* que d'autel, à ce que les Grecs appellent *prothéſis*, & que Genebrard a traduit par le mot latin *altare*. En effet, les Grecs ne célébrent jamais la liturgie en un ſeul jour que ſur un autel; & celui de la prothèſe ne ſert qu'à préparer le pain, ſur lequel le prêtre fait pluſieurs bénédictions. le P. Goar prétend que cette table de la prothèſe étoit autrefois dans la ſacriſtie; & il le prouve par quelques exemplaires grecs, où au lieu du mot de *prothèſe*, on lit celui de *ſacriſtie*: ce qui a beaucoup de vraiſemblance; & en effet on préparoit autrefois dans les ſacriſties de nos égliſes, auſſi-bien que dans celles des Grecs, & des autres orientaux, le pain qui étoit deſtiné au ſacrifice. On faiſoit cette préparation avec beaucoup de cérémonies. * Suicerus, *dans ſon tréſor eccleſ.* & Du Cange, *dans ſon gloſſ. grec*, ſur le mot de *prothéſis*, ont parlé de ce petit autel ou table de la prothèſe. Meurſius, *dans ſon gloſſaire*, ſur le mot ἄρτος, pain; & M. Simon ci-devant prêtre de l'oratoire, *ſur les opuſcules de Gabriel de Philadelphie*, en ont auſſi fait mention.

AUTEL de Lyon, en latin *ara Lugdunenſis*: c'eſt un autel qui fut dédié à Auguſte l'an de Rome 744. Il étoit dans un temple qui fut bâti à frais communs par ſoixante peuples des Gaules, avec autant de ſtatues, qui portoient les titres de chacune de ces nations. Ce fut dans ce temple que l'empereur Caligula établit, ſelon Suétone, ces jeux académiques, où tant d'orateurs & de poëtes ſe rendoient de différens endroits du monde, pour faire parade de leur éloquence & de leur poëſie. Mais comme il étoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de ſes auditeurs, ſeroit plongé dans la Saone, s'il n'aimoit mieux effacer de ſa langue ſes écrits, cela a donné occaſion à Juvenal (*ſatyr.* 1, *v.* 43.) de faire paſſer comme en proverbe pour une grande crainte, celle d'une orateur, qui devoit haranguer devant l'autel de Lyon:

Palleat ut nudis preſſit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenſem rhetor dicturus ad aram.

AUTELS (Guillaume des) gentilhomme du Charollois, poëte françois & latin, naquit à Charolles, comme il le dit lui-même en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, vers l'an 1529. Il étoit fils de *Syacre des Autels*, (d'autres diſent *Fiacre*,) gentilhomme du même pays, dont il a fait l'épitaphe en ces termes:

Appren, paſſant, quel fruyt avec los
Porte vertu; celui duquel les os
Giſent ici, la ſuivit tout ſon âge:
Qui en mourant laiſſa à ſon fils ſeul
La povreté, les affaires, le deul,
Et bon renom pour tout ſon héritage.

Il étoit parent de *Pontus de Tyard*, & il nous apprend à quel dégré, lorſque dans une ode qu'il lui adreſſe, il lui dit:

Etienne ſon aïeul, frere
D'Anne mere de ma mere.

Il avoit un château à *Vernoble*, près de *Biſſy* dans le Charollois, *non tant riche que noble*; c'eſt ainſi qu'il le qualifie. Il étudia pendant quelque temps en droit à Valence; mais on ignore quel uſage il fit de cette étude. La poëſie françoiſe fit l'objet principal de ſon occupation, quoiqu'il y réuſsît fort mal. Il ſavoit du grec & du latin, ce qui lui donna lieu de mêler dans ſes vers une érudition fort déplacée, à l'exemple de Ronſard, qu'il appelle ſon ami. Son ſtyle eſt d'ailleurs très-embaraſſé, peu naturel, & ſouvent peu intelligible. Il avoit une maîtreſſe qu'il appelle ſa ſainte, & pour laquelle il déclare qu'il n'a eu qu'un amour pur, ſpirituel & platonique. Il nous apprend dans ſon *Amoureux repos*, qu'elle ſe nommoit *Yſe*, & qu'elle demeuroit à *Romans* dans le Dauphiné: peut-être n'étoit-ce qu'une *Iris en l'air*. Par le même ouvrage, imprimé lorſqu'il n'avoit encore que vingt-quatre ans, on voit qu'il étoit marié, & que ſa femme ſe nommoit *Jeanne de la Bruyere*. On croit qu'il eſt mort vers l'an 1580. Ses ouvrages par leſquels il nous eſt beaucoup plus connu, ſont: 1. *Le mois de mai de Guillaume des Autels*: petit ouvrage de ſa jeuneſſe, en vers; à Lyon, ſelon du Verdier. 2. *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue françoiſe, & de ſa poëſie*: contre l'ortographe des Meygretiſtes; à Lyon, *in*-16; cet ouvrage a été imprimé ſous le nom de *Glaumalis de Vezelet*, qui eſt l'anagramme de *Guillaume des Autels*: il eſt contre un livre de Louis Meigret, qui vouloit introduire une nouvelle ortographe. Meigret y oppoſa ſes *defenſes de Louis Meigret, touchant ſon ortographe francoiſe, contre les cenſures & calomnies de Glaumalis*; à Paris 1550 *in*-4°. 3. Etant écolier en droit à Valence, Guillaume fit, à l'imitation de Rabelais, *Fanfreluche & Gaudichon, mythiſtoire baragouinée de la valeur de dix atomes, pour la recréation de tous les bons Fanfreluchiſtes*; à Lyon, *in*-8°, Jean Diepi; & 1574, à Lyon figures. L'abbé Lenglet, dans ſa *bibliothéque des Romans*, cite une édition *in*-16 1560. *Léon Hébrieu, de l'amour*; à Lyon, 1551 *in*-8°. 5. *L'amoureux repos*, contenant diverſes ſortes de vers; à Lyon, *in*-8° 1553, fait à l'âge de 24 ans. 6. Epigramme latine de cinq diſtiques, & un ſonnet, imprimé à la fin du premier livre des *erreurs amoureuſes* de Pontus de Thiard, & un ſonnet à la fin du ſecond livre, 1553. 7. *Repos du plus grand travail*, à ſa ſainte, Lyon, *in*-8°, & *in*-16 en 1560. 8. *Suite du repos*, &c. contenant pluſieurs ſonnets & chants, avec un diſcours ſur Platon, de la réminiſcence: contre la ſeptiéme ode du III livre des odes de Ronſard. 9. *Repliques aux furieuſes défenſes de Louis Meigret*, touchant l'ortographe & la queſtion de notre écriture françoiſe, *in*-16. Lyon, 1551 en proſe. Meigret publia une replique la même année. 10. Sonnet au devant des épîtres dorées d'Antoine Guévares, traduites par Gutteri, *in*-4°. 1558: ce ſonnet n'eſt pas dans les autres éditions. 11. On lit à la page 250 des poëſies de Charles Fontaine, une épître en vers ſous le nom de G. Teshault; c'eſt Guillaume des Autels: il y parle avec beaucoup de mépris d'un poëme de Paul Angier, uniquement pour faire plaiſir à Fontaine, qui y étoit attaqué. 12. *Remontrances au peuple François, de ſon devoir en ce temps*, à la majorité du roi; trois élégies de la paix, de la tréve & de la guerre; en vers, *in*-4°, à Paris, 1559. 13. Harangue au roi, contre la rébellion, ſur le tumulte & ſédition d'Amboiſe, où aucuns des chefs & rebelles furent punis, à Paris, 1559 *in*-4°, & 1560. 14. *La paix venue du ciel*, en vers héroïques. 15. *Le tombeau de Charles-Quint*, en douze ſonnets, à Paris, *in*-4°. 16. Une Ode reſponſive à une autre de Charles Rouillon, avec quelques ſonnets, parmi les œuvres de Rouillon, à Anvers, 1560 *in*-8°. 17. *Encomium Galliæ Belgicæ, acceſſerunt alii aliquot ejuſdem verſiculi*; à Anvers, 1559 *in*-4°. Gruter a mis ces piéces dans les *Delicie poëtarum Gallorum*, 1609, pages 33-58. 18. Sonnet au devant de la *Gélodacrie* (ris & larmes) *amoureuſe de Claude de Pontoux*, 1576; autre ſonnet au devant des œuvres de Pontoux, 1579; vers ſur la mort de Pontoux, dans les poëſies de Pontus de Thiard. 19. Dix-huit ſtances au devant d'Hérodien, traduit par Ventemille, 1580: les ſtances ſont de douze vers chacune. 20. Sonnet au devant du ſolitaire de Pontus de Thiard; & dix vers hendécaſyllabes, au devant des diſcours philoſophiques du même, *in*-4°; 21. *Recréation des triſtes*; recueil de piéces en vers, imprimé *in*-16 à Lyon. On lui attribue ce recueil, dans lequel il y a de l'eſprit. 22. Quatre diſtiques latins, à la fin de la ſyntaxe latine de Barthéleon de Ravieres; à Lyon, 1548 *in*-8°: l'auteur s'y nomme *Guillelmus ab Aris*. 23. Les ſix livres de la nature des choſes de Lucrece, traduits en vers françois; on ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé. 24. Le pere Garaſſe, jéſuite, dans ſa *doctrine curieuſe*, livre V, pages 487 & 488, dit que l'on attribue à des Autels le *Parnaſſe ſatyrique; mais non pas ſi ſale & impudique qu'il eſt*: on croit que ce mauvais recueil eſt de Motin. * Voyez les *mémoires* du pere Niceron, tome XXX, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome I, page 5 & ſuivantes. On peut conſulter auſſi les *bibliothéques françoiſes* de la Croix du Maine & de du Verdier de Vauprivas.

AUTESION, Thébain, eut un fils nommé *Theras*, qui mena les Lacédémoniens & les Myniens, chaſſés de Lomnos par les Pélagiens, dans une iſle qu'il nomma *Thera*, de ſon nom. * Pauſan. *l.* 7. Hérodote, *l.* 4.

AUTHARIS, roi des Lombards, *voyez* ANTHARIC.

AUTHIER DE SISGAU (Chriſtophe d') évêque de Bethléem, étoit fils d'*Antoine* d'Authier de Siſgau, ſeigneur de Saint-André. Il naquit à Marſeille l'an 1609, & à l'âge de dix-ſept ans il entra dans la célébre abbaye de S. Victor de la même ville, pour y prendre l'habit, & en même temps poſſeſſion de l'office de capiſcol, qui lui avoit été réſigné, & auquel ſont annexés quatre prieurés. Après ſa profeſſion, qu'il fit le 11 octobre 1627, il alla à Avignon étudier en philoſophie & en théologie. Ce fut pendant le cours de ſes études, n'ayant encore que vingt-trois ans, qu'il jetta l'an 1632 les premiers fondemens de la congrégation du S. Sacrement, qui fut d'abord appellée *des prêtres miſſionaires du clergé*; mais le pape Innocent X en la confirmant l'an 1647, lui donna le nom de *congrégation du S. Sacrement*, pour les miſſions & la direction des ſéminaires. La profeſſion qu'il avoit faite dans l'ordre de S. Benoît, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette congrégation eccléſiaſtique; mais ayant été ſacré évêque de Bethléem en 1651, cette dignité le mit en état de prendre la direction de ſon inſtitut: ce qu'il continua juſqu'à ſa mort, qui arriva dans le ſéminaire de Valence en Dauphiné le 17 ſeptembre 1667. * *Voyez* ſa vie par N. Boreli, de cette congrégation.

☞ AUTMONDE ou ANTIMONDE, que l'on compte communément pour le douzième évêque de Toul, gouvernoit cette église sur la fin du sixième siècle. Il fit beaucoup de bien au monastère de S. Evre à Toul, dont il est reconnu pour un des plus grand bienfaiteurs. L'histoire porte qu'il composa en l'honneur de S. Evre *des écrits & des répons pour transmettre à la postérité la mémoire de ses saintes actions.* : ce qu'on peut entendre d'une histoire de ce saint; mais ce ne peut être celle que nous avons imprimée dans les actes des évêques de Toul, qui paroît postérieure au temps de l'évêque Autmonde.* D. Rivet, *hist. litt. de la France*, Tome III, p. 359. D. Calmet, *biblioth. Lorraine*, *verbo* ANTIMOND.

AUTOBEZACES & MITREUS, *cherchez* MITREUS & AUTOBESACES.

AUTOCEPHALES. Les Grecs donnoient ce nom aux évêques qui n'étoient point soumis à la juridiction des patriarches, & qui étoient indépendans aussi-bien qu'eux. Dans l'église orientale, l'archevêque de Bulgarie, & quelques autres métropolitains, jouissoient de ce privilége; & dans l'église occidentale, les archevêques de Ravenne s'étoient attribué la même exemption: de sorte qu'ils ne dépendoient, ni des patriarches de Constantinople, ni des souverains pontifes de Rome. Mais les Grecs ayant été chassés de l'Italie, les papes réduisirent ces archevêques sous leur obéissance, selon le rapport d'Anastase. Dans l'origine, tous les métropolitains étoient autocephales. Dans la suite les évêques des grandes villes de l'empire, s'attribuerent des droits sur les provinces qui étoient de leur diocèse; savoir, celui d'ordonner les métropolitains, de convoquer le synode du diocèse, & d'avoir inspection générale sur toutes les provinces qui en dépendent. Tels furent les droits de l'évêque de Rome sur le diocèse du vicariat de Rome, ou sur les provinces suburbicaires: tels furent les droits de celui d'Alexandrie sur les provinces d'Egypte, de Libye & de Thébaïde; & de celui d'Antioche, sur tout ce qu'on appelloit *le diocèse d'orient.* L'évêque d'Ephèse semble aussi avoir eu quelque chose de pareil sur le diocèse d'Asie; & celui de Césarée en Cappadoce, sur le diocèse de Pont. L'archevêque de Constantinople envahit depuis la juridiction sur la Thrace, & sur ces deux diocèses. Mais plusieurs églises resterent autocéphales, tant en Orient qu'en Occident, c'est-à-dire, indépendantes, quant à l'ordination des évêques, d'un patriarche ou exarque. En Occident l'évêque de Carthage étoit indépendant des autres patriarches, & primat du diocèse d'Afrique. L'évêque de Milan, dans les commencemens, étoit chef du vicariat d'Italie, & n'étoit point ordonné par l'évêque de Rome. Dans les Gaules & dans l'Espagne, les métropolitains ne recevoient point l'ordination de l'évêque de Rome. Le métropolitain de l'isle de Chypre jouissoit aussi de la même autocéphalie, qui lui fut confirmée contradictoirement avec l'évêque d'Antioche, par le concile d'Ephèse, *action VIII*, & dans le concile *in Trullo*, *canon XXXIX.* * Du Cange, *gloss. latin.* Dupin, *de antiq. eccl. disciplina.*

AUTOCHTHONES, nom que les Grecs ont donné aux peuples qui se disoient originaires du pays qu'ils habitoient, & qui se vantoient de n'être point venus d'ailleurs. Αὐτόχθονες est composé d'αὐτὸς, *même*, & de χθὼν, *terre*; comme qui diroit, *natifs de la terre même.* Les Latins les appelloient *Indigenæ*, c'est-à-dire, *nés sur le lieu.* Les Athéniens croyoient être de ce nombre. * *Voyez* la préface de Thucydide.

AUTOCLES, Athénien, fut déclaré par ses citoyens général d'une flotte de trente vaisseaux de guerre, pour aller au secours d'Alexandre *Pherée.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

AUTOCRATES, auteur Grec, qui avoit écrit une histoire d'Achaïe. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Athenée le cite deux fois, *l.* 9, *&* 11.

AUTOCRATES d'Athènes, poëte comique cité par Suidas.

AUTOLEON. Dans le temps que les Crotoniates faisoient la guerre aux Locriens, ces derniers avoient coutume toutes les fois qu'ils alloient à la guerre, de laisser une place vuide dans leur armée rangée en bataille, à Ajax *le Locrien*, comme s'il eût été présent. Autoleon, général des Crotoniates, ayant remarqué cette place, y vint fondre avec impétuosité; mais il fut blessé dans la poitrine par le spectre d'Ajax. La playe empiroit de jour en jour, jusqu'à ce qu'ayant consulté l'oracle, il se fit porter dans une isle du Pont-Euxin, nommée *Achillée*, où il se trouva parfaitement guéri, après avoir appaisé les manes d'Ajax, & des autres héros. * Photius, *ex Conone.* Pausan. *l.* 3.

AUTOLYCUS, fils de Mercure, selon les poëtes, étoit un fameux voleur qui se retiroit vers le mont Parnasse, dans la Phocide en Grece. Il avoit une adresse extraordinaire pour enlever subtilement ce qu'il vouloit dérober: ce qui a fait dire à Ovide, *métamorph. l.* 11, *v.* 313:

Nascitur Autolicus furtum ingeniosus ad omne.

& à Martial, *l.* 8, *epigram.* 59, *v.* 4:

Non fuit Autolyci tam piceata manus.

On lui a donné Mercure pour pere, parceque ce dieu étoit le protecteur des larrons & des voleurs.

AUTOLYCUS, philosophe, a fleuri sous la CX olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Il fut précepteur d'Arcesilas, fils de Seuthes, dont Diogène *Laërce* a écrit la vie. Autolycus composa divers traités d'astronomie, dont Joseph Auria de Naples a mis en latin ceux qui nous restent, *de sphæra*, & *de siderum ortu.* * Vossius, *de math. c.* 33, § 14.

AUTOMENES, roi de Corinthe, succéda à son pere *Teleste*, vers l'an 3227 du monde, & 808 avant J. C. Son regne ne fut que d'une année. En 3228 on établit à Corinthe des magistrats annuels, appellés *Prytanes.* On ne sait point si ce fut après la mort d'Automenes, ou si ce prince avoit fait une abdication volontaire de la royauté. La domination des Prytanes dura jusqu'au temps de Cypsele & de Periandre son fils, tyrans de Corinthe pendant quarante-neuf ans. * Eusebe, *in chron.* Pausanias, *l.* 2.

AUTOMNE (l') *Autumnus*, troisiéme saison de l'année, où l'on fait la récolte des vins & des fruits. Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *augeo, quod frugibus annum augeat.* Hesiode, en sa théogonie, fait les saisons filles de Jupiter & de Thémis, & n'en met que trois non plus qu'Orphée, en quoi Phidias les suivit, n'ayant taillé que trois statues de ces déesses. Les Egyptiens n'en reconnoissoient que trois, le printems, l'été & l'automne, leur donnant quatre mois à chacune, & les représentant par une rose, un épi, & une pomme ou raisin. Nonnus, sur la fin de l'onziéme livre de ses Dionysiaques, met quatre saisons de l'année, comme fait Philostrate, l'hyver, le printems, l'été & l'automne. *Les saisons*, dit-il, *aux yeux de couleurs de roses seches, filles de l'an inconstant, vîtes du pied comme un tourbillon de vent.* Il y a à Meudon un automne de marbre, fait par un nommé *Jacques*, natif d'Angoulême, sous la figure d'un jeune homme, couronné de pampres & de raisins, qu'il fit à Rome l'an 1550. Lindwod a fait un distique, pour marquer le temps auquel tombe le commencement, non-seulement de l'automne, mais encore de chaque saison de l'année.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver Cathedratus,
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

* Hofman, *lexic. univers.*

AUTOMNE (Bernard) avocat au parlement de Bourdeaux, y fit imprimer des paratitles sur le digeste,

Digitized by Google

en 1607. La même année il fit imprimer à Paris *Juvenal & Perſe*, avec un commentaire latin aſſez ample, deux volumes *in*-8°. En 1611 il écrivit ſur la *Pratique d'Imbert*. L'année précédente, il avoit publié pour la premiere fois ſa *Conférence du droit françois avec le droit romain*, dont il fit faire une troiſiéme édition en 1629 *in-fol.* n'étant alors âgé que de 44 ans. Il avoit auſſi commenté la coutume de Bourdeaux : cet auteur étoit d'Agen, ou du moins de l'Agenois, & non de Niort, comme pluſieurs l'ont dit. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.* Automne étoit un homme fort laborieux, mais peu judicieux, & il y a peu de principes certains & d'ordre dans ſes ouvrages. Voyez ce qu'en dit M. Bretonnier dans la préface de ſon *recueil de queſtions.*

AUTON (Jean d') religieux de l'ordre de S. Benoît, prieur de l'Angle, & hiſtoriographe de France ; vivoit ſous le regne de Louis XII, & s'étant attaché à la ſuite de ce prince, décrivit avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tout ce qu'il y vit, ou dont il fut informé par les témoins oculaires, depuis l'an 1499 juſqu'en 1508. Théodore Godefroi publia l'hiſtoire des deux dernieres années dès l'an 1615, & cinq ans après il donna les années 1499, 1500, 1501 & 1502. Les trois autres n'ont pas encore vu le jour, quoique l'année 1503 ſoit curieuſe, & que les deux ſuivantes, moins fécondes en évenemens qui aient pu attirer l'attention de l'auteur, ne ſoient pas mépriſables. Auton mourut en 1523, comme le marquent Meſſieurs de Sainte Marthe, au tom. IV du *Gallia chriſtiana.*

AUTONOÉ, fille de Cadmus & d'Hermione, & ſœur d'Agale & de Semelé, épouſa Ariſtée, & en eut Acteon, qui fut élevé par Chiron, & fut depuis métamorphoſé en cerf. Une autre AUTONOÉ, fille de Perée, & maîtreſſe d'Hercule, dont elle eut un fils appellé *Palémon.* Une autre, fille de Nérée & de Doris * Apollod. *l.* 1 & 3. Hygin, *fab.* 176 & 180.

AUTPERT, AUSTBERT ou ANSBERT (Ambroiſe) moine de l'ordre de S. Benoît, & abbé de S. Vincent de Voltorne, a fleuri dans le VIII ſiécle. Il étoit François, & apparemment né en Provence, comme il ſemble le dire ſur la fin de ſes commentaires ſur l'apocalypſe, où il parle ainſi, *Ambroſius, qui Autpertus, ex Galliarum provincia ortus, &c.* Trithême, Geſner, Simler, Poſſevin, le Mire, Bellarmin, Maraccius, & divers autres ſe ſont trompés de plus d'un ſiécle, au ſujet d'Ambroiſe Autpert. Ils ont écrit qu'il a compoſé ſes livres ſur la fin du IX ſiécle, en 890. Il eſt pourtant ſûr que c'eſt dans le VIII ſiécle, puiſqu'il dit lui-même qu'il a fait & achevé cet ouvrage du temps du pape Paul, & de Didier roi des Lombards. Or le pape Paul fut aſſis ſur la chaire de S. Pierre en 756 ou 757, & mourut l'an 767 ; & Didier regna juſqu'en 774, que Charlemagne le fit priſonnier à Pavie. Ambroiſe, après avoir été quelque temps à la cour du roi Pepin, paſſa en Italie, & ſe rendit au monaſtère de S. Vincent ſur Voltorne dans l'Abruzze, où il fit profeſſion de la vie monaſtique. Il fut élu en 777 abbé de ce monaſtère ; mais comme Poton avoit été auſſi élu par le parti des Lombards, la cauſe fut portée au pape Adrien I, qui les manda l'un & l'autre à Rome. Autpert mourut en chemin le 19 juillet l'an 778. Il avoit compoſé pluſieurs commentaires ſur l'écriture-ſainte, entr'autres des commentaires ſur les pſeaumes & ſur le cantique des cantiques, que Sixte de *Sienne* aſſure qu'on imprima en 1536, à Cologne, & dix livres de commentaires ſur l'apocalypſe, qu'il dédia au pape Etienne IV, qui fut élu en 768. Il donna à cet ouvrage le titre de *Speculum parvulorum.* Quelques perſonnes envieuſes avoient voulu l'empêcher de le publier, & s'étoient même adreſſées au pape Etienne, qui malgré cela exhorta Ambroiſe d'y travailler, lui écrivant en ces propres termes : *Labora ſicut cœpiſti.* Le livre du *Combat des vertus & des vices*, qui étoit parmi les œuvres de S. Auguſtin, & qui porte le nom de S. Ambroiſe dans quelques manuſcrits, eſt de cet auteur. Il avoit écrit ; ſelon Sigebert, un traité *de la Cupidité*, qui ſe trouvoit manuſcrit dans la bibliotheque de S. Benoît de Cambridge. C'eſt une eſpéce de ſermon que les PP. DD. Martène & Durand ont inſéré dans le tome IX de leur *ampl. collect. vet. ſcriptor. & monum.* Les mêmes éditeurs ont mis à la ſuite de ce traité deux ſermons du même auteur, l'un ſur la purification de la Vierge, l'autre ſur la transfiguration de notre Seigneur. Il a fait des vies des ſaints Paldon, Tazon & Taton, premiers abbés de Voltorne, qui ſont d'autant meilleures qu'il s'eſt uniquement appliqué à dépeindre leurs vertus. L'homélie ſur la transfiguration de notre Seigneur, eſt à la fin de ſon commentaire ſur l'apocalypſe, dans un manuſcrit de l'abbaye de S. Germain des Prez. Il en avoit fait une ſur l'Aſſomption de la Vierge, qui étoit la dix-huitiéme parmi les ſermons de S. Auguſtin ſur les ſaints. Celle ſur la Purification, imprimée parmi les ſermons attribués à S. Ambroiſe, ſe trouve inſérée dans une homélie ſur la même fête, attribuée à Alcuin, & imprimée dans le I tome des mélanges de M. Baluze. La chronique de l'abbaye de S. Vincent, de laquelle Du-Chêne a publié quelques fragmens, marque que cet auteur mourut l'an 778. * Paul Diacre, *l. 6 de geſt. Longob. c.* 40. Du-Chêne, *tom. III, p.* 672. Sigebert. Trithême, &c. Dupin, *bibl. des aut. eccleſ. du VII ſiécle.* Baillet, *vies des ſaints.*

☞ AUTREAU (Jacques) Pariſien, peintre & poëte, étoit du nombre de ces écrivains que la mauvaiſe fortune ou la ſingularité de leur caractère ont éloignés du commerce du monde, & qui par cette raiſon ſont beaucoup moins connus que leurs ouvrages. Né miſanthrope, Autreau faiſoit aſſez peu de cas de ce que les autres eſtiment ; & ce qui eſt moins ordinaire dans les hommes de ſon eſpéce, il ne s'eſtimoit guères plus lui-même. Il exerça la peinture par beſoin ; il cultiva la poëſie par goût. Ces deux profeſſions enrichiſſent rarement. Autreau mourut dans une grande pauvreté à Paris, aux incurables, le 18 octobre 1745, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Cependant il ne manquoit de talens ni pour la peinture, ni pour la poëſie. On a de lui quelques tableaux qui lui font honneur. Le plus eſtimé eſt celui qui repréſente dans une ſale MM. de Fontenelle, la Motte & Saurin, diſputant ſur un ouvrage d'eſprit. Tout le monde connoît ſon dernier morceau de peinture, où il a employé un moyen fort ingénieux pour faire l'éloge du cardinal de Fleury. Dans ce tableau eſt repréſenté un vénérable philoſophe, une lanterne à la main pour trouver cet homme que Diogène le Cynique a cherché vainement de ſon temps. Le philoſophe l'a enfin trouvé, & le montre dans le portrait du cardinal de Fleury, peint dans un grand médaillon, d'après celui qu'en a fait le célébre Rigaut. Quoiqu'Autreau eût près de ſoixante ans, lorſqu'il commença à faire des comédies, il en a cependant compoſé un aſſez grand nombre. Celles qu'il a faites pour le théâtre italien, ſont *le Port à l'Anglois*, ou *les Nouvelles débarquées ; l'amante romaneſque, ou la capricieuſe ; les amans ignorans ; la fille inquiete, ou le beſoin d'aimer ; Démocrite prétendu fou ; Panurge à marier, ou la coquetterie univerſelle ; Panurge à marier dans les eſpaces imaginaires.* Ces deux dernieres comédies n'ont point été repréſentées. Les comédies qu'il a compoſées pour le théâtre françois ſont, *le chevalier Bayard ; la magie de l'amour ; les faux amis.* Cette derniere n'a point été repréſentée. Autreau entendoit parfaitement bien la verſification libre. L'intrigue n'eſt pas la partie à laquelle il s'eſt le plus attaché. L'action languit dans la plupart de ſes comédies ; & les dénouemens cauſent rarement cette ſurpriſe agréable, ſi néceſſaire pour que le ſpectateur ſorte ſatisfait : mais il rachéte ces défauts par un dialogue ſouvent très-fin, toujours extrêmement naturel ; & ſi toutes ſes piéces ne ſont pas propres à réuſſir au théâtre, preſque toutes

méritent d'être lues, & le ſont avec plaiſir. Les œuvres d'Autreau ont été recueillies & imprimées en 1749 en quatre volumes *in*-12. Les trois premiers contiennent ſes comédies : on trouve dans le quatriéme, des vers préſentés au cardinal de Fleury, & pluſieurs chanſons, précédées de ſes poëmes lyriques, qui ſont *Rodope*, ou *l'opéra perdu* ; *Platée*, ou *la naiſſance de la comedie* ; *les fêtes de Corinthe* ; *le galant corſaire* ; *Mercure & Dryope*. De tous ces ouvrages, *Platée* eſt le ſeul qui ait été mis en muſique, & il l'a été par le célébre M. Rameau. * M. Titon du Tillet, *ſecond ſupplément au Parnaſſe françois*. Cet auteur remarque que dans le temps que la troupe des Italiens méditoit ſon retour en Italie, Autreau hazarda ſur leur théâtre *le port à l'Anglois*. C'eſt la premiere piéce dans laquelle ils aient parlé françois : elle eut aſſez de ſuccès pour les déterminer à ſe fixer à Paris. Les repréſentations nombreuſes que leur procura la comédie des *amans ignorans*, autre piéce d'Autreau, acheverent de les confirmer dans leur réſolution.

AUTRET (Guy) gentilhomme Breton, chevalier de l'ordre du roi, ſieur de Miſirien & de Leſergué, eſt connu par quelques écrits concernant l'hiſtoire de Bretagne, ſa patrie. Il paroît par ces écrits, qu'il avoit beaucoup d'ardeur pour les ſciences, & ſur-tout pour celle de l'hiſtoire, qui convenoit davantage, dit-il, à ſon génie & à ſa profeſſion. Comme il jouiſſoit d'un grand loiſir, n'ayant, comme il le dit, ni charge, ni office, ni aucune occupation civile, il eut le temps de ſatisfaire ſon goût & ſon inclination. Il demeuroit ordinairement à ſa terre de Leſergué, à une lieue ou environ de Quimpercorentin ; & de-là il entretenoit des correſpondances avec beaucoup de gens de lettres dans ſa province, à Paris & ailleurs. Quelques voyages qu'il avoit été obligé de faire en Bretagne & à Paris, lui avoient formé des liaiſons qui lui furent utiles pour ſes études. Il paroît cependant qu'il avoit ſuivi quelque temps le parti des armes ; puiſqu'il dit, dans ſon exhortation à la guerre d'Eſpagne, qu'il ſouhaiteroit devenir *de ſoldat, orateur*, pour perſuader efficacement à ſes compatriotes de prendre les armes contre l'Eſpagne ; & qu'il ajoute à la fin *que s'il conſeille la guerre, il eſt tout prêt d'y marcher, & de faire voir qu'il manie auſſi bien ſon épée que ſa plume*. Louis XIII ayant donné l'onziéme d'août 1636 des *Lettres patentes, portant commiſſion à M. le duc de Briſſac, lieutenant général pour ſa majeſté en Bretagne, de convoquer & commander le ban & arriere-ban, & autres troupes de cette province*, Autret fit ſur ces lettres patentes des *annotations, où il traite ſommairement des priviléges des nobles de Bretagne, touchant l'arriere-ban, & de la néceſſité de la guerre contre l'Eſpagne*. Cet écrit qui n'a que 45 pages *in*-4°, ne laiſſe pas de contenir des remarques curieuſes & utiles, & quelques réflexions ſolides. Il a été imprimé à Nantes, par Hilaire Mauclerc, en 1637. Autret étoit alors occupé principalement à une hiſtoire généalogique de Bretagne, à laquelle il travailloit depuis plus de 15 ans, & dont il fit imprimer le projet en 1638 *in*-4°. Il fait entendre dans ce projet qu'il avoit tenté déja de faire imprimer cette hiſtoire ; mais qu'elle ſouffrit quelques difficultés, ce qui l'avoit obligé de la retirer, mais ſans abandonner le deſſein de la publier dans un autre temps. Elle devoit être intitulée : *Hiſtoire généalogique des rois, ducs, comtes & princes de Bretagne, diviſée en vingt-trois livres* : chaque livre devoit contenir pluſieurs chapitres, & dans le *deſſein & projet* de cette hiſtoire, il entre dans le détail de ce que chaque chapitre devoit contenir. Nous ignorons ce qui a empêché l'impreſſion de cet ouvrage. Autret a donné auſſi une nouvelle édition d'un ouvrage auſſi mauvais pour la critique que pour le ſtyle, compoſé par le pere Albert le Grand, de Morlaix, au diocèſe de Léon, religieux de l'ordre de S. Dominique, imprimé pour la premiere fois à Nantes, en 1637 *in*-4°, ſous ce titre ; *La vie, geſtes, mort, & miracles des Saints de la Bretagne Armorique : enſemble un ample catalogue chronologique & hiſtorique des neufs évêches de cette province*. L'édition donnée par Autret eſt augmentée : c'eſt un volume *in*-4°, imprimé à Rennes en 1659.

AUTRICHE, pays d'Allemagne & archiduché, eſt la haute Pannonie des anciens ; ſon nom moderne vient d'*Ooſtenrik* ou *Terre Orientale*. Elle a la Hongrie au levant, la Baviere au couchant, la Moravie au ſeptentrion, & la Stirie au midi. On la diviſe en haute & baſſe. La premiere eſt en-deça du Danube & l'autre au-delà. Vienne, capitale du pays, eſt dans la baſſe Autriche ; les autres villes ſont Lintz, Ems, Neuſtat, Crems, &c. C'eſt un bon pays, extrêmement fertile, & où il y a beaucoup de mines, & ſur-tout de ſoufre. Il y a auſſi beaucoup de montagnes & de rivieres. Le mont Kalemberg s'étend depuis le Danube, juſqu'au Save & au Drave. Les rivieres, outre le Danube, ſont le Téja, le Kam, le Leyth, &c. Dans les IX & X ſiécles, l'Autriche étoit la frontiere de l'empire, contre les violences ordinaires des Barbares, & principalement des Hongrois. Ces derniers y faiſoient continuellement des courſes, & de-là ils ſe répandoient dans la Baviere, & dans les autres provinces de l'Allemagne. L'empereur Henri I, dit l'*Oiſeleur*, voyant qu'il étoit d'une extrême importance d'établir quelqu'un dans l'Autriche, qui pût arrêter ces irruptions, en inveſtit l'an 928 LEOPOLD, ſurnommé l'*Illuſtre*, fils d'ALBERT, & petit-fils de HENRI des comtes de Bebepergen, ſortis des anciens ducs de Souabe. Leopold repouſſa ſouvent les Hongrois, & épouſa *Richarde*, fille de l'empereur. Othon I érigea l'Autriche en titre de marquiſat, & en confirma la poſſeſſion à ſon beau-frere Leopold, lequel mourant vers l'an 983, laiſſa ALBERT I, & HENRI I. Leurs ſucceſſeurs ſont LEOPOLD II, mort en 1040 ; *Leopold* III, en 1044 ; ALBERT II, en 1056 ; ERNEST, en 1075 ; LEOPOLD IV, mort en 1096, & LEOPOLD V dit *le Saint*, qui mourut l'an 1136. Son fils aîné HENRI II, fut le premier duc d'Autriche. L'empereur Fréderic *Barberouſſe* érigea l'Autriche en duché, par lettres données à Ratisbonne le 17 ſeptembre de l'an 1156. Henri mourut en 1177, & ſon frere LEOPOLD VI qui lui ſuccéda, & mourut en 1194, laiſſa LEOPOLD VII. Ce dernier mourut en 1230, & eut *Fréderic*, qui ne laiſſa point de poſtérité, & fut étranglé en 1240 ou 1246. Alors l'Autriche ſe vit encore expoſée aux violences des Hongrois, & même des Bavarois, qui y faiſoient ſans ceſſe des courſes. Les états du pays s'étant aſſemblés, réſolurent de ſe ſoumettre à Henri marquis de Miſnie, ou à l'un de ſes fils, Thieri & Albert. Mais OTTOCARE II, depuis roi de Bohême, prétendit que l'Autriche lui appartenoit, du chef de ſa femme, héritiere de Fréderic. Le roi Venceſlas ſon pere, dit *le Borgne*, commença à l'y établir ; & après ſa mort en 1253, Ottocare lui-même s'en rendit maître. L'empereur Fréderic II avoit trop d'affaires avec les papes pour s'oppoſer au roi de Bohême. Rodolphe I élevé à l'empire après lui en 1273, tua Ottocare dans une bataille, & mit le duché d'Autriche dans ſa famille. Rodolphe eſt tige de la maiſon d'AUTRICHE, qui s'eſt rendue ſi célébre & ſi puiſſante depuis quatre cens ans, & qui a donné vingt-quatre empereurs à l'Allemagne, & ſix rois à l'Eſpagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il y a juſqu'à dix opinions différentes touchant l'origine de la maiſon d'Autriche. Nous n'entreprendrons point de les rapporter toutes ; car quelques généalogiſtes Eſpagnols ont eu des entêtemens ſi ridicules ſur ce ſujet, qu'ils ne méritent pas qu'on ſe donne la peine d'examiner leurs rêveries. Ils ne ſe ſont pas contentés de tirer la maiſon d'Autriche du cheval de Troye, ils

Digitized by Google

ils ſont remonter ſes prédéceſſeurs juſqu'à Noé. Laiſſons-là ces auteurs. Charles-Quint avoit raiſon, lorſqu'il témoigna qu'il faiſoit plus d'état de la vertu & de la gloire, que d'une longue ſuite d'aïeux, dont la preuve étoit incertaine : auſſi reçut-il froidement le généalogiſte, qui faiſoit ſortir ſa maiſon de la premiere race de nos rois. Selon cet auteur, Theodebert II roi d'Auſtraſie, petit-fils de Sigebert I, & de Brunehaud, & fils de Childebert II & de Faileube, eut trois fils de Bilichilde, Cloraire, Meroué & un certain Sigebert, que ce généalogiſte fait tige de la maiſon d'Autriche. Tous nos auteurs François, anciens & modernes, parlent à la vérité de Cloraire & de Meroué, qui furent égorgés; mais ce Sigebert eſt inconnu aux plus ſavans. Cet auteur prétendoit que ce dernier prince fit bâtir le château de Hasbourg ou Habſpurg dans l'Argow, entre Baſle & Zurich, & qu'il fut chef de la maiſon d'Autriche. Les Eſpagnols modernes ne ſont pas encore revenus de cette erreur; & Joſeph Pelizer de Salas publia en 1641 un ouvrage intitulé *Fama Auſtriaca*, contre Dupleix, qui avoit combattu ces opinions. D'autres font deſcendre la maiſon d'Autriche des comtes d'Altembourg, par un ſeigneur nommé *Guntran*, qui a vécu dans le IX ſiécle. Il y en a qui diſent que Pierre Frangipani, Italien, s'étant retiré dans la Suiſſe vers l'an 1130 ou 1135, pendant le ſchiſme de Pierre de Léon, dit *Anaclet II*, contre Innocent II, il y eut un Albert Frangipani qui fit bâtir le château d'Haſbourg, & qui fut aïeul de Rodolphe. Divers généalogiſtes croient que cette illuſtre maiſon eſt ſortie des ſeigneurs du château de Trieſte dans le Frioul, ou de Trieſten en Suiſſe, où l'aïeul de Rodolphe épouſa l'héritiere de la maiſon d'Hasbourg. D'autres diſent que les aïeux de Rodolphe deſcendoient des anciens ducs de Zeringhen, & des comtes de Vindenoſſe; & d'autres enfin prétendent que leur véritable origine doit ſe tirer des comtes d'Alſace. Selon quelques-uns, Ratbothon, frere de Werner, évêque de Strasbourg en 1070, eſt le huitiéme aïeul d'Albert, qu'on ſurnomme *le Sage*, pere de RODOLPHE; & ce dernier eſt le véritable chef de la maiſon d'Autriche. On ne peut aſſurément lui en donner un qui ſoit plus illuſtre; car le ſeul mérite de Rodolphe l'éleva ſur le trône impérial par la voie d'élection à Francfort le dernier ſeptembre de l'an 1273. Rodolphe travailla beaucoup pour la gloire de l'empire; mais il n'oublia pas les intérêts de ſa famille. Il ſoutint à Ottocare roi de Bohême, qui s'étoit emparé de l'Autriche, que cette province étoit un fief maſculin; & qu'au défaut de mâles, elle devoit retourner à l'empire. Son plus grand droit fut dans les armes; il les prit contre Ottocare, & le tua dans une bataille donnée près de Vienne en Autriche, le 26 août 1278. Enſuite Rodolphe donna l'inveſtiture de ce duché, auquel la Stirie étoit unie dès-lors, à ſon fils aîné, du conſentement des princes & des états de l'empire, l'an 1282, & mourut en 1291. Depuis, les princes de cette maiſon en ont préféré le nom à celui du château d'Hasbourg ou de Habſpurg. Les princes de cette maiſon ajouterent en peu de temps à leurs autres biens le duché de Carinthie, & le comté de Tirol. Le premier fut donné par Charles IV à Othon, petit-fils de Rodolphe. Rodolphe II acquit le ſecond par ſon mariage avec Marguerite, qui en étoit comteſſe. Pour rendre l'Autriche la plus conſidérable principauté d'Allemagne, l'empereur Fréderic *le Pacifique* l'érigea en archiduché en 1477 pour ſon fils Maximilien, qui fut depuis empereur, avec ces prérogatives, que les archiducs pouroient créer dans toute l'étendue de l'empire, des comtes, des barons & des gentilshommes; qu'ils ſeroient conſeillers nés de l'empereur; qui ne pouroit mettre leur terre au ban de l'empire; qu'ils recevroient l'inveſtiture de leur état à cheval, revêtus d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & ſur la tête une couronne à deux pointes; qu'ils ſeroient cenſés l'avoir obtenue, s'ils ne la recevoient point, après l'avoir demandée trois fois; qu'ils auroient la liberté d'aſſiſter aux diétes, ou de ne s'y trouver pas; & qu'enfin ils auroient connoiſſance des affaires de l'empire, qu'on ne pouroit régler ſans leur participation.

GENEALOGIE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

I. RODOLPHE, comte de Hasbourg, empereur, eut deux femmes, *Anne*, fille d'*Albert*, comte d'Hohenberg ſur le Neckre, morte en 1281 : & *Agnès*, fille d'*Othon* comte de Bourgogne, qui ne lui donna point d'enfans. De la premiere il eut ALBERT, qui ſuit; *Rodolphe*, mort au berceau; *Herman*, noyé dans le Rhin, âgé de 18 ans, l'an 1282, après avoir fiancé la fille d'*Edouard II* roi d'Angleterre; *Fréderic*, & *Charles*, morts jeunes; *Rodolphe*, duc de Souabe, landgrave d'Alſace, que quelques-uns nomment roi de Bohême. Il mourut en 1308, laiſſant d'*Agnès*, fille d'*Ottocare*, roi de Bohême, un fils unique, *Jean* duc de Souabe, qui après avoir tué ſon oncle, l'empereur Albert, pour pénitence de ſon parricide, prit l'habit des hermites de S. Auguſtin à Piſe, & y mourut l'an 1313. Les filles de Rodolphe furent *Jutta*, épouſe de *Venceſlas VI* roi de Bohême, morte en 1297; *Clémence*, femme de *Charles*, ſurnommé *Martel*, roi de Hongrie & de Naples, duc d'Anjou, décédé en 1301; *Machtilde*, mariée à *Louis*, dit *le Severe*, électeur Palatin, morte en 1304; *Marguerite*, femme de *Théodoric*, comte de Cléves; *Agnès*, alliée à *Albert II*, électeur & duc de Saxe, morte en 1327; *Hedvige*, épouſe d'*Othon* marquis & électeur de Brandebourg; *Catherine*, femme d'*Othon*, duc de Baviere & roi de Hongrie, morte en 1285; & *Euphemie*, religieuſe.

II. ALBERT I duc d'Autriche, puis empereur, fut tué en 1308. *Voyez* ALBERT. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Ménard*, duc de Carinthie, & comte de Goricie, décédée en 1313. Leurs enfans furent FREDERIC, qui ſuit; *Rodolphe*, ſurnommé *le Débonnaire*, qui fut roi de Bohême, & qui mourut en 1308, ſans enfans, ni de *Blanche* ſa premiere femme, fille de *Philippe III*, roi de France, morte en 1305, ni de ſa ſeconde, *Elizabeth*, fille de *Prémiſlas*, roi de Bohême; *Leopold*, ſurnommé *le Glorieux*, duc d'Autriche, de Stirie & de Carinthie, mort en 1327. Il épouſa *Catherine*, fille d'*Amédée V*, comte de Savoye, dont il eut *Catherine*, épouſe d'*Enguerrand* comte de Couci; & *Agnès*, femme de *Boleſlas* duc de Siléſie. Des auteurs donnent pourtant une autre femme à Leopold; ſavoir, *Catherine* de Luxembourg, fille de l'empereur *Henri VII*, dont il eut deux filles. OTHON, ſurnommé *le Hardi* ou *le Joyeux*, quatriéme fils d'ALBERT, mourut en 1338, ou 1340. Il avoit épouſé 1°. *Elizabeth*, fille d'*Etienne* duc de Baviere; 2°. *Anne* de Luxembourg, fille de *Jean*, roi de Bohême. Du premier lit il eut *Fréderic*, mort en 1344, âgé d'onze ans; & *Elizabeth*, fiancée à *Edouard* roi d'Angleterre, morte en 1326, avant le mariage. Du ſecond lit il eut *Leopold*, mort en 1345. *Henri*, ſurnommé *le Paiſible*, cinquiéme fils d'ALBERT, fut chanoine, puis coadjuteur de Mayence, enſuite ſe maria, & mourut en 1327 ſans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Robert* comte de Lynenberg: ni de ſa ſeconde femme *Elizabeth*, fille du comte de Kiburg. ALBERT, fut le ſixiéme fils de l'empereur, *dont nous parlerons après ſon frere Fréderic*. Les filles d'ALBERT I, furent *Agnès*, épouſe d'*André III*, roi de Hongrie, ſurnommé *le Venitien*, morte religieuſe l'an 1362, *Elizabeth*, mariée à *Frederic III*, duc de Lorraine, décédée en 1352; *Anne*, alliée 1°. à *Herman II*, marquis de Brandebourg; 2°. à *Henri VI*, duc de Wratiſlau; *Catherine*, fiancée à l'empereur *Henri VII*, puis mariée à *Charles* duc de Calabre, morte en 1323; & *Gute* ou *Bonne*, épouſe de *Louis* comte d'Oëtingen, décédée en 1329.

Digitized by Google

III. Frederic duc d'Autriche, dit *le Beau*, fut élu empereur par quelques électeurs en 1314, (*Voyez* FREDERIC.) & mourut en 1330. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle*, fille de *Jacques* roi d'Aragon, qui mourut durant ſa priſon: 2°. *Cunegonde* de Baviere, fille de l'empereur *Louis*, laquelle perdit la vûe à force de pleurer la mort de ſon époux. De la premiere il eut *Elizabeth*, promiſe à *Charles IV*, empereur, ou ſelon d'autres, à *Jean* de Luxembourg, roi de Bohême, morte avant ſon mariage, en 1334; & *Anne*, qui épouſa 1°. *Louis*, dit *le Romain*, fils de l'empereur *Louis* de Baviere; 2°. *Jean* ou *Henri* comte de Goricie. De ſa ſeconde femme, Fréderic eut deux fils, *Frederic* & *Leopold*, morts au berceau; & *Elizabeth*, femme de *Gonthier* comte de Schwartzenbourg.

III. Albert II, duc d'Autriche, ſurnommé *le Sage* & *le Contrefait*, ſuccéda à ſes freres. *Voyez* ALBERT. Il mourut en 1358. De ſon épouſe *Jeanne*, fille & héritiere d'*Ulric* comte de Ferrette, décédée en 1355, il laiſſa Rodolphe, qui ſuit; Albert, *mentionné après Rodolphe*; Leopold, *dont nous parlerons après ſes freres*; *Frédéric*, dit *le Splendide*, tué à la chaſſe par le baron de Potenford, l'an 1362; *Agnès*, femme de *Henri* II, duc de Siléſie, morte en 1356; *Marguerite*, épouſe d'*Othon* marquis de Brandebourg, duc de Baviere; & *Catherine* religieuſe à Vienne.

IV. Rodolphe II, dit l'*Ingénieux*, ſuccéda à ſon pere. Il épouſa 1°. en 1360, *Catherine*, fille de *Charles IV*, empereur; 2°. *Marguerite* comteſſe du Tirol, décédée en 1373. Ayant ſuivi l'empereur ſon beau-pere en Italie, il mourut à Milan ſans poſtérité le 25 juillet 1365, à l'âge de 22 ans, non ſans ſoupçon de poiſon.

IV. Albert III, ſurnommé l'*Aſtrologue*, ſuccéda à ſon frere. (*Voyez* ALBERT) & mourut l'an 1390. Il avoit épouſé en 1366 *Elizabeth*, auſſi fille de l'empereur *Charles IV*, laquelle mourut en 1373. Il ſe remaria avec *Beatrix*, fille de *Fréderic III*, burgrave de Nuremberg, dont il eut Albert IV, qui ſuit.

V. Albert IV, dit *le Patient*, mourut en 1404. *Voyez* ALBERT. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille d'*Albert* de Baviere, comte de Hollande; 2°. *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Baviere, dont il n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage ſortirent Albert V, qui ſuit; & *Marguerite* ou *Anne*, mariée en 1412 à *Henri*, dit *le Riche*, duc de Baviere, morte en 1447.

VI. Albert V, empereur, mourut en 1439. *Voyez* ALBERT. De ſa femme *Elizabeth* de Luxembourg, fille de l'empereur *Sigiſmond*, il eut *George*, mort au berceau; Ladislas, qui ſuit; *Elizabeth*, femme de *Caſimir*, dit *le Grand*, roi de Pologne, morte en 1505; & *Anne*, mariée à *Guillaume III*, duc de Saxe, décédée en 1461.

VII. Ladislas d'Autriche, naquit poſthume en 1440. Il fut roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS V. Il mourut le 23 novembre 1457, ſur le point d'épouſer *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles VII*: ainſi la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche paſſa à ſes couſins.

IV. Leopold d'Autriche, II du nom, fut le troiſiéme fils d'Albert II: on le ſurnomma *le beau Gendarme*. Il eut quelque différend avec ſon frere Albert III, pour ſes partages; & après la mort de celui-ci, il acquit le domaine de Veldkirch, le comté de Hehenberg, & la Marche Treviſane. Ayant entrepris la guerre contre les Suiſſes, qu'il prétendoit révoltés contre ſa maiſon, il leur livra bataille à Sempach près de Lucerne, & il y fut tué le 9 juillet 1386. Il avoit épouſé *Viridis*, fille de *Bernabon*, comte de Milan, dont il eut *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, mort en 1406, ſans enfans, ni de *Hedvige*, fille de *Louis* roi de Pologne & de Hongrie, ſa premiere femme: ni de la ſeconde *Jeanne*, fille de *Charles*, dit *le Petit*, roi de Hongrie & de Sicile; Frederic, qui ſuit; *Léopold*, ſurnommé *le Gros* ou *le Superbe*, qui attaqua une ſeconde fois les Suiſſes à Sempach, où il fut battu: il mourut en 1411, ſans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe*, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne; Ernest, *mentionné ci-après*; *Elizabeth*, fiancée à *Henri* comte de Goricie, morte avant les nôces; & *Catherine*, femme de *Conrad* comte de Hardegk, burgrave de Magdebourg.

V. Frederic duc d'Autriche, comte de Tirol, III du nom, fils aîné de Leopold, eut grande part à l'évaſion du pape Jean XXII, de la ville de Conſtance, où on tenoit le concile en 1415; & par-là il encourut la diſgrace de l'empereur Sigiſmond, qui le fit excommunier dans la ſeſſion XXVII de ce concile. Les Suiſſes profiterent de cette conjoncture, & s'emparerent de ſes terres, ſur-tout du comté de Habsbourg. Ce prince mourut en 1439. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de l'empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: ſa ſeconde femme, *Anne*, fille de *Fréderic* duc de Brunſwick, lui laiſſa, outre quatre enfans morts au berceau, Sigismond, qui ſuit.

VI. Sigismond d'Autriche, comte de Tirol, dit *le Simple*, naquit en 1427, & mourut en 1496. Il fut fiancé avec *Radegonde* de France, fille du roi Charles VII, morte avant les nôces. Il épouſa enſuite *Eléonore*, fille de *Jacques* I roi d'Ecoſſe, dont il eut un fils mort au berceau: elle déceda en 1480, & l'an 1484 ce prince ſe remaria avec *Catherine*, fille d'*Albert* duc de Saxe, dont il n'eut point d'enfans.

V. Ernest I dit *de Fer*, fut le quatriéme fils de l'archiduc Leopold. Il fut duc de Stirie & de Carinthie, quitta l'état eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé pour ſe marier, & mourut en 1427. Sa premiere femme, *Marguerite*, fille de *Barnime* III, duc de Poméranie & de Stetin, mourut ſans enfans. La ſeconde *Zimburge*, fille de *Ziemovite* duc de Maſſovie, décedée en 1329, lui donna dix enfans, dont cinq, *Erneſt*, *Rodolphe*, *Léopold*, *Alexandrine* & *Anne*, moururent au berceau. Les autres furent, Frederic, qui ſuit; *Albert*, dit *le Prodigue* ou *le Débonnaire*, qui eut de grands démêlés avec ſon frere *Fréderic*. Ils ſe terminerent à Fribourg, où pour éterniſer la mémoire de cette réconciliation, il fonda l'an 1450 une belle académie. Il mourut en 1463, ſans enfans de *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Wirtemberg, morte en 1482; *Marguerite*, alliée en 1431 à *Frederic* II électeur de Saxe, morte en 1486; *Catherine*, alliée en 1445 à *Charles* marquis de Bade, morte en 1495; & *Elizabeth*, épouſe de *Hugues*, comte de Werdenberg.

VI. Frederic IV, dit *le Paiſible*, né en 1415, fut élu empereur en 1440, & mourut en 1493. *Voyez* FREDERIC. Il avoit épouſé en 1453 *Eléonore* de Portugal, fille d'*Edouard*, & ſœur d'*Alfonſe* V, roi de Portugal, morte en 1467. Il en eut *Chriſtophe*, mort en 1456, âgé de quelques mois; Maximilien, qui ſuit; *Jean*, mort en 1467, âgé de ſix mois; *Helene*, morte jeune en 1461; & *Cunegonde*, née en 1465, mariée en 1487 à *Albert* duc de Baviere, après la mort duquel elle ſe fit religieuſe, & mourut en 1520.

VII. Maximilien I fut le premier nommé archiduc d'Autriche, titre dont ſon pere l'honora après ſon mariage. Il étoit né en 1459, fut élu empereur en 1486, & mourut en 1519. *Voyez* MAXIMILIEN. Il avoit épouſé 1°. en 1477, la plus riche héritiere de l'Europe, *Marie*, fille de *Charles*, dit *le Hardi* ou *le Téméraire*, duc de Bourgogne, morte en 1482: 2°. en 1494, *Blanche-Marie*, fille de *Galeas-Marie* duc de Milan, morte en 1511, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent, *François*, mort enfant; Philippe, qui ſuit; & *Marguerite*, née en 1480, fiancée 1°. au roi de France *Charles* VIII: 2°. à *Jean* prince d'Eſpagne, fils du roi *Ferdinand*, dit *le Catholique*, & mariée à *Philbert* II, duc de Savoye: elle mourut en 1530. *Voyez* MARGUERITE. L'empereur Maximilien *laiſſa auſſi des enfans naturels*; *ſavoir* George, *évêque de Brixen, puis archevêque de Valence en Eſpagne, enfin évêque de Liége, mort en* 1557; Frédéric-

Digitized by Google

Maximilien, *dit d'*Amberg, *général de l'infanterie, ſous l'empereur Charles V, mort à Milan en* 1553 : *il avoit épouſé* Elizabeth, *comteſſe d'Oettingen*; Dorothée, *mariée à* Jean *comte d'Oſtfriſe, & trois autres filles mariées, l'une à* Louis *comte de Halfeſtein*; *l'autre à* Louis *de la Marck, ſeigneur de Herbemont & de Rochefort*; *la troiſiéme à* François *de Melun, prince d'Epinoi.*

VIII. PHILIPPE I, dit *le Bel*, archiduc d'Autriche, puis roi d'Eſpagne, naquit en 1478, & mourut en 1506. Il avoit épouſé en 1469 *Jeanne* d'Aragon, qu'on a nommée *la Loca* ou *la Folle*, fille & héritiere de *Ferdinand* V, ſurnommé *le Catholique*, roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile, & d'*Iſabelle* reine de Caſtille & de Léon. Cette nouvelle alliance porta la maiſon d'Autriche à ce point d'élevation, où on l'a vu depuis : ce qui donna ſujet à ce diſtique :

Bella gerant fortes : tu, felix Auſtria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Les enfans qu'il eut de ce mariage, furent CHARLES, tige de la branche d'Eſpagne; FERDINAND, tige de la branche d'Allemagne; *Eleonore*, née en 1498, mariée 1°. en 1519 à *Emanuel* roi de Portugal : 2°. en 1530 à *François* I, roi de France, morte en Eſpagne en 1558; *Iſabelle*, mariée en 1515 à *Chriſtiern* roi de Danemarck, morte à Gand en 1525; *Marie*, alliée en 1525 à *Louis* II, roi de Hongrie & de Bohême, morte gouvernante des Pays-Bas en 1558; & *Catherine*, née poſthume en 1507, promiſe à *Frédéric* II, électeur de Saxe, mariée à *Jean* III, roi de Portugal, morte en 1571.

MAISON D'AUTRICHE D'ESPAGNE, finie en 1700.

IX. CHARLES-QUINT né en 1500, mourut en 1558. Il avoit pris poſſeſſion des états d'Eſpagne en 1517, & fut élu empereur en 1519. *Voyez* CHARLES V. D'*Iſabelle*, fille d'*Emanuel* roi de Portugal, qu'il avoit épouſée en 1529, & qui mourut en 1539, il eut PHILIPPE II, qui ſuit; *Ferdinand*, mort jeune en 1545; *Marie*, alliée en 1548 à l'empereur *Maximilien* II, morte en 1603; & *Jeanne*, qui épouſa en 1553 *Jean*, prince de Portugal, morte en 1578. *Avant ſon mariage, il eut, l'an* 1522, *de* Marguerite *Vangeſt, une de ſes maîtreſſes*, Marguerite d'*Autriche, mariée en* 1535 *à* Alexandre *de Medicis, dont elle reſta veuve en* 1537. *Elle ſe remaria l'année ſuivante avec* Octave *Farnèſe, duc de Parme, & mourut en* 1586. *Depuis ſon veuvage, l'empereur eut* Jean d'Autriche, *né en* 1543. *Voyez* JUAN. (Dom) *Celui-ci mourut en* 1578, *laiſſant deux filles naturelles*, Jeanne *mariée à* François Branciforti, *prince de Butero en Sicile*; & Anne, *abbeſſe à Burgos, toutes deux mortes en* 1630.

X. PHILIPPE II naquit en 1527, & mourut en 1598. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épouſé 1°. en 1543 *Marie*, fille de *Jean* III roi de Portugal, décedé en 1545 : 2°. en 1554 *Marie*, fille de Henri VIII roi d'Angleterre, morte en 1558 : 3°. en 1559 *Elizabeth* de France, fille du roi *Henri* II, morte en 1568 : 4°. en 1570 *Anne*, fille de l'empereur *Maximilien* II, morte en 1580. Du premier lit il eut *Charles*, dit *Dom Carlos*, né en 1545, mort en 1568. *Voyez* CHARLES. Du ſecond lit il n'eut point d'enfans. Du troiſiéme lit il eut *Iſabelle-Claire-Eugenie*, née en 1566, mariée en 1599 à *Albert* archiduc d'Autriche, morte en 1633, ſouveraine des Pays-Bas; & *Catherine*, née en 1567, mariée en 1585 à *Charles-Emanuel* duc de Savoye, morte en 1597. Du quatriéme lit il eut PHILIPPE III, qui ſuit; *Ferdinand*, né en 1571, mort en 1575; *Jacques*, né en 1573, mort en 1582; *Diégo*, né en 1574, mort en 1582; *Charles-Laurent*, & *Marie*, qui moururent au berceau.

XI. PHILIPPE III naquit en 1578, & mourut en 1621. Il avoit épouſé en 1599 *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, archiduc de Gratz, morte en 1611. Il en eut PHILIPPE-DOMINIQUE-VICTOR, qui ſuit; *Charles*, né en 1607, mort le 30 juillet 1632; *Ferdinand*, cardinal diacre, archevêque de Tolede, & gouverneur des Pays-Bas, né en 1609, mort à Bruxelles le 9 novembre 1641, *ayant eu pour fille naturelle* Marie-Anne d'*Autriche*, *dite* de la Croix, *née à Bruxelles le* 26 *juillet* 1641, *qui fut miſe au monaſtère des carmelites déchauſſées de Madrid, à l'âge de cinq ans, où elle prit l'habit, morte le* 3 *ſeptembre* 1715; *Alfonſe*, mort en 1612, n'ayant qu'un an; *Anne-Marie-Maurice*, née en 1601, mariée en 1615 à *Louis* XIII roi de France, morte le 20 janvier 1666; *Marie*, née & morte en 1603; *Marie-Anne*, née en 1606, mariée en 1631 à l'empereur *Ferdinand*, morte le 13 mai 1646; & *Marguerite*, née en 1610, morte dans ſon enfance.

XII. PHILIPPE IV auſſi nommé DOMINIQUE-VICTOR, naquit en 1605, & mourut le quinziéme ſeptembre 1665. Il avoit épouſé 1°. en 1615 *Elizabeth* de France, fille du roi *Henri* IV, morte le 6 octobre 1644 : 2°. en 1649 *Marie-Anne* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* III, décédé le 16 mai 1696. Du premier mariage, il eut *Balthaſar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc*, né en 1630, mort en 1646, étant fiancé à *Marie-Anne* d'Autriche, que ſon pere épouſa depuis; *Marguerite-Marie*, née & morte en 1621; *Marguerite-Marie-Catherine*, née & morte en 1623; *Marie*, née en 1625, morte l'année ſuivante : *Marie-Antoinette*, née en 1635, morte en 1636; & *Marie-Thérèſe*, née le 20 ſeptembre 1638, mariée en 1660 à *Louis* XIV, roi de France, morte le 30 juillet 1683. Du ſecond lit, il eut *Philippe-Proſper*, né en 1658, mort peu après; *Ferdinand-Thomas*, mort jeune; CHARLES II qui ſuit; *Marguerite-Therèſe*, née le 12 juillet 1651, mariée à l'empereur *Léopold* en 1666, morte le 11 mars 1673; & *Marie-Ambroiſe*, morte dans ſon enfance en 1655. Philippe IV *laiſſa auſſi un fils naturel*, Dom Juan d'Autriche, *né d'une comédienne en* 1629. *Il fut grand-prieur de Caſtille, général des armées de ſon pere, & mourut le* 17 *ſeptembre* 1679, *laiſſant pour fille naturelle*, Marie-Catherine-Iſabelle, *morte à Bruxelles le* 26 *novembre* 1714, *en ſa* 53 *année. Le roi Philippe IV en avoit encore quelques-uns qu'il ne reconnut pas*; *entr'autres* Louis-Henri, *religieux de S. Dominique, mort évêque de Malaga en* 1692; & Ferdinand Valdes, *gouverneur de Novare, général de la cavalerie dans le Milanez.*

XIII. CHARLES II, roi d'Eſpagne, naquit le 6 novembre 1661. Il épouſa 1°. en 1679 *Marie-Louiſe* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere du roi *Louis* XIV, morte le 12 février 1689 : 2°. en 1690 *Marie-Anne* de Baviere Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, duc de Neubourg, puis électeur Palatin. Il mourut le premier novembre 1700 ſans enfans, & en lui finit cette branche aînée de la maiſon d'Autriche, & ſes royaumes paſſerent dans la maiſon de France. *Voyez* FRANCE.

MAISON D'AUTRICHE D'ALLEMAGNE.

IX. FERDINAND I empereur, chef de la branche de la maiſon d'Autriche en Allemagne, étoit le ſecond fils de PHILIPPE I archiduc d'Autriche. Il naquit en 1503. Son frere Charles V lui abandonna en 1550 tous les biens qu'il poſſedoit en Allemagne, le fit élire roi des Romains en 1531, & lui ceda l'empire en 1556. Il mourut en 1564. De ſa femme *Anne*, fille de *Ladiſlas*, roi de Hongrie & de Bohême, qu'il épouſa en 1521, & qui mourut en 1547, il eut MAXIMILIEN II qui ſuit; FERDINAND, comte de Tirol, marquis de Burgau, qui naquit en 1529, & mourut en 1595, & qui avoit épouſé 1°. *Philippine*, fille de *François* Welſer d'Ausbourg, morte en 1580 : 2°. en 1570 *Anne-Catherine*, fille de *Guillaume* duc de Mantoue, morte en 1620. Du premier lit il eut, outre un fils & une fille, morts jeunes; *André*, cardinal, évêque de Conſ-

Digitized by Google

tance & de Brixen, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1600, âgé de 42 ans; *Charles*, marquis de Burgau, né en 1560, mort en 1618 ſans enfans de *Sibylle*, fille de *Guillaume* duc de Cléves, qu'il épouſa en 1601, & qui mourut en 1628. *Celui-ci laiſſa ſeulement deux enfans naturels*, Ferdinand & Charles, *ſeigneurs de Hohenberg; l'aîné mourut en 1660 ſans poſterité; le cadet laiſſa un fils*, Charles-Sigiſmond, *pere de* François-Antoine; *& de* Charles-Joſeph, *ſeigneur de Hohenberg, & qui demeurerent proche de Rotembourg ſur le Necre, dans les terres de l'ancien comté de Hohenberg.* FERDINAND, comte de Tirol, eut de ſon ſecond lit *Anne* d'Autriche, mariée en 1611 à l'empereur *Mathias*, & morte en 1618; & une autre *Anne-Marie*, religieuſe. Les autres enfans de l'empereur FERDINAND, furent *Jean*, mort jeune; CHARLES, archiduc de Gratz, *dont la poſterité ſera rapportée ci-après; Elizabeth*, née en 1525, mariée en 1543 à *Sigiſmond-Auguſte*, roi de Pologne, morte en 1545; *Anne*, née en 1528, mariée en 1546 à *Albert* duc de Baviere, morte en 1580; *Marie*, née en 1530, mariée en 1546 à *Guillaume* duc de Juliers, morte en 1584; *Magdeléne*, née en 1532, religieuſe à Vienne; *Catherine*, née en 1533, mariée 1°. à *François* de Gonzague, duc de Mantoue: 2°. à *Sigiſmond-Auguſte* roi de Pologne, veuf de ſa ſœur *Elizabeth*: elle mourut en 1572; *Eléonore*, née en 1534, mariée en 1561 à *Guillaume* de Gonzague, duc de Mantoue, morte en 1594; *Marguerite*, née en 1536, morte en 1567; *Barbe*, née en 1539, mariée en 1569 à *Alfonſe* d'Eſt II du nom, duc de Ferrare, morte en 1572; *Urſule*, morte jeune; *Hélene*, qui ſe fit religieuſe, & mourut en 1574 à trente-un ans; & *Jeanne*, née en 1547, mariée en 1565 à *François* de Medicis, grand duc de Toſcane, morte en 1568.

X. MAXIMILIEN II, empereur, né en 1527, fut élu roi des Romains en 1562, & mourut le 12 octobre 1576. Il avoit épouſé ſa couſine *Marie* d'Autriche, fille de l'empereur *Charles V*, dont il eut *Ferdinand*, mort jeune; RODOLPHE II qui ſuit; *Erneſt*, gouverneur des Pays-Bas, né en 1553, mort le 20 février 1595; MATHIAS, *mentionné après ſon frere; Maximilien*, grand-maître de l'ordre Teutonique, élu roi de Pologne en 1587, & mort en 1618, âgé de 60 ans; *Albert*, prince des Pays-Bas, né en 1559, & mort en 1621 ſans enfans d'*Iſabelle-Claire-Eugénie*, fille de *Philippe* II, roi d'Eſpagne, qu'il avoit épouſée en 1598, en quittant le chapeau de cardinal; (*Voyez* ALBERT.) *Venceſlas*, né en 1561, mort en 1578; *Frédéric* & *Charles*, morts au berceau; *Anne*, née en 1549, mariée en 1570, à *Philippe* II, roi d'Eſpagne, morte en 1580; (*Voyez* ANNE) *Elizabeth*, née en 1554, mariée en 1570 à *Charles* IX roi de France, morte en 1592; deux *Maries*, mortes au berceau; *Marguerite*, née en 1567, morte religieuſe en 1633; & *Eléonore*, née en 1568, morte en 1581.

XI RODOLPHE II, né en 1552, fut empereur après ſon pere. Il mourut le 10 janvier 1612, ſans avoir été marié, & *laiſſa ſeulement cinq enfans* naturels, Jules-Céſar d'*Autriche*, *qui fut gouverneur d'une place en Bohême*; Mathias d'*Autriche*, *marquis du ſaint empire, grand d'Eſpagne, chambellan de l'empereur, & colonel d'un régiment imperial*; Charles d'*Autriche*; Charlotte d'*Autriche*, *épouſe de* François-Thomas d'*Oſelai*, *comte de Cantecroix*; & Anne Dorothée d'*Autriche*, *religieuſe aux carmelites déchauſſées de Madrid.*

XI. MATHIAS, né en 1557, fut roi de Hongrie & de Bohême, puis empereur après ſon frere, & mourut en 1619, ſans enfans d'*Anne* d'Autriche, fille de l'archiduc *Ferdinand.*

BRANCHE DES ARCHIDUCS DE GRATZ, puis empereurs.

X. CHARLES d'Autriche II du nom, dernier des fils de l'empereur FERDINAND I, naquit en 1540. Il eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole pour ſon partage, fit ſa réſidence à Gratz, & mourut le 3 août 1590, ayant eu pluſieurs enfans de *Marie*, fille d'*Albert* II duc de Baviere, qu'il avoit épouſée en 1670, & qui mourut en 1608. Ses enfans furent *Ferdinand*, mort au berceau; FERDINAND II qui ſuit; *Charles*, mort jeune; *Maximilien-Erneſt*, grand-commandeur de l'ordre Teutonique, né en 1583, mort en 1616, *laiſſant un fils* naturel, Charles d'*Autriche*, *tué en 1641, ſervant le roi d'Eſpagne en Piémont*; LEOPOLD, qui fit *la branche d'*INSPRUCK, *rapportée ci-après*; *Charles*, poſthume, né en 1590, qui fut maître de l'ordre Teutonique, évêque de Breſlau, & mourut le 28 décembre 1624; *Anne*, née en 1573, mariée en 1592 à *Sigiſmond* III, roi de Pologne, morte en 1598; *Marie-Chriſtine*, née en 1574, mariée en 1595 à *Sigiſmond* Bathori, prince de Tranſylvanie: mais en ayant été ſéparée pour impuiſſance, elle ſe fit religieuſe, & mourut en 1621; *Catherine-Renée*, née en 1576, morte en 1595; *Elizabeth*, née en 1577, morte en 1586; *Gregoire-Maximilienne*, née en 1581, morte en 1597, étant promiſe à *Philippe* III, roi d'Eſpagne; *Eléonore*, née en 1582, morte religieuſe en 1620; *Marguerite*, née en 1584, mariée en 1599 à *Philippe* III, roi d'Eſpagne, morte en 1611; *Conſtance*, née en 1588, mariée en 1605 à *Sigiſmond* III, roi de Pologne, décédée en 1631; & *Marie-Magdeléne*, née en 1589, alliée en 1608 à *Côme* de Medicis III, grand duc de Toſcane, morte en 1631.

XI. FERDINAND II, empereur, né en 1578, fut adopté par l'empereur Mathias, qui le fit élire roi de Bohême en 1617, & roi de Hongrie en 1618. Il fut fait empereur en 1619, & mourut le 8 février 1637. Il avoit épouſé 1°. en 1600 *Marie-Anne*, fille de *Guillaume* duc de Baviere, morte en 1616: 2°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Vincent* I, duc de Mantoue, dont il n'eut point d'enfans, morte le 17 juin 1655. Du premier lit il eut *Jean-Charles*, né en 1605, *mort en 1619*; FERDINAND III, qui ſuit; *Léopold-Guillaume*, né en 1614, qui fut évêque de Paſſau, de Strasbourg, d'Halberſtadt, d'Olmutz & de Breſlau, maître de l'ordre Teutonique, & abbé de Mourbach, gouverneur des Pays-Bas en 1647 juſqu'en 1656, & mourut le 19 novembre 1662; *Chriſtine*, née en 1601, morte peu après; *Marie-Anne*, née en 1610, mariée en 1635 à *Maximilien* électeur de Baviere, ſon oncle, morte le 25 ſeptembre 1665; *Cecile-René*, née en 1611, mariée en 1637 à *Ladiſlas* roi de Pologne, morte le 13 mars 1644.

XII. FERDINAND III, dit ERNEST, empereur, naquit en 1608, & mourut en 1657. Il avoit épouſé 1°. en 1631 *Marie-Anne* d'Autriche, fille de *Philippe* III roi d'Eſpagne, morte le 13 mai 1646: 2°. en 1648 *Marie-Léopoldine*, fille de l'archiduc *Léopold*, morte le 9 avril 1649: 3°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Charles* II duc de Mantoue, morte le 6 décembre 1686. Du premier lit il eut *Ferdinand-François*, né le 3 ſeptembre 1633, fait roi de Bohême en 1646, de Hongrie en 1647, élu roi des Romains le 11 mai 1653, & mort le 9 juillet 1654; *Philippe-Auguſte*, né en 1637, mort en 1639; *Maximilien-Thomas*, né en 1638, mort en 1639; LEOPOLD-IGNACE, qui ſuit; *Marie-Anne*, née en 1634, mariée en 1648 à *Philippe-Balthaſar* infant d'Eſpagne, lequel mourut avant la conſommation du mariage: elle épouſa en 1649 *Philippe* IV, roi d'Eſpagne, pere de celui qu'elle avoit fiancé, & mourut le 16 mai 1696; & *Marie*, née & morte en 1646. L'empereur Ferdinand eut de ſon ſecond lit *Ferdinand-Charles-Joſeph*, qui né en 1649 fut évêque de Paſſau & de Breſlau, puis grand-maître de l'ordre Teutonique, & mourut le 27 janvier 1664. Les enfans du troiſiéme lit furent, *Thereſe-Marie-Joſephe*, née en 1652, morte en 1653; *Eléonore-Marie*, née en 1655, mariée 1°. en 1670 au roi de Pologne *Michel* Wiſnoviski: 2°. en 1678 à *Charles-Léopold* duc de Lorraine, morte le 17 décembre 1697; *Marie-Anne-Joſephe*, née en 1654, ma-

riée en 1678 à *Jean-Guillaume* de Bavière, prince de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 14 avril 1689; & *Ferdinand-Louis-Joſeph*, né & mort en 1657.

XIII. LEOPOLD I, empereur, reçut au baptême, outre ce nom, ceux d'IGNACE-FRANÇOIS-BALTHASAR-JOSEPH-FELICIEN. Il naquit le 9 juin 1640, fut élu roi de Hongrie & de Bohême en 1655, & empereur en 1658. Il mourut le 5 mai 1705, *voyez* LEOPOLD. Il avoit épouſé 1°. en 1666 *Marguerite-Thereſe* d'Autriche, fille de *Philippe* IV roi d'Eſpagne, morte le 12 mars 1673: 2°. la même année *Claude-Félicité* d'Autriche, fille de *Ferdinand-Charles*, archiduc de Gratz; & l'ayant perdue le 8 avril 1676, il prit une troiſiéme alliance le 14 décembre ſuivant avec *Eleonore-Magdeléne-Thereſe*, fille de *Philippe-Guillaume* de Baviere, duc de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 19 janvier 1720 en ſa 66 année. Du premier lit l'empereur eut *Ferdinand-Venceſlas-Joſeph*, né le 28 ſeptembre 1667, mort quatre mois après; *Marie-Antoinette-Joſephe*, née le 18 janvier 1669, mariée en 1685 à *Maximilien-Emanuel* électeur de Baviere, morte le 24 décembre 1692; *Jean* archiduc, né & mort en 1670; & *Marie-Anne-Joſephe*, &c. née & morte en février 1672. Du ſecond lit il eut *Anne-Marie-Joſephe*, &c. née le 11 ſeptembre 1674, morte le 21 décembre ſuivant; & *Marie-Joſeph-Clemence*, &c. née le 11 octobre 1675, morte le 11 juillet 1676. Les enfans du troiſiéme lit furent JOSEPH-JACOB-IGNACE, qui ſuit; *Léopold-Joſeph-Guillaume*, &c. né le 12 juin 1682, mort le 3 août 1684; CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, &c. archiduc, puis empereur, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Marie-Elizabeth-Lucie-Therèſe*, née le 13 décembre 1680; declarée le 11 décembre 1724, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, morte le 7 août 1741; *Marie-Anne-Joſephe*, &c. née le 7 ſeptembre 1683, mariée le 9 juillet 1708 à *Jean* V roi de Portugal, morte le 14 août 1754; *Marie-Thereſe-Joſephe*, &c. née le 22 août 1684, morte le 28 ſeptembre 1696; *Marie-Joſephe-Colette*, &c. née le 6 mars 1687, morte le 14 avril 1703; *Marie-Magdeléne-Joſephe*, &c. née le 26 mars 1689, directrice de l'ordre des dames de la Croix d'Etoiles, morte à Vienne le 1 mai 1743; & *Marie-Marguerite*, &c. née le 22 juillet 1690, morte en 1693.

XIV. JOSEPH, quinziéme empereur de ſa maiſon, portoit encore le nom de JACOB-IGNACE-JEAN-ANTOINE-EUSTACHE. Il naquit le 26 juillet 1678, fut déclaré roi de Hongrie en 1687, élu roi des Romains le 24 janvier 1690, ſuccéda à l'empire en 1705, & mourut le 17 avril 1711. Il avoit épouſé le 15 janvier 1699 *Willelmine-Amelie*, fille de *Jean-Frederic* de Brunſwick, duc de Hanover, & de *Bénédictine-Philippe-Henriette*, comteſſe Palatine, dont il a eu *Léopold-Joſeph*, né le 28 octobre 1700, mort le 4 août 1701; *Marie-Joſephe*, née le 8 décembre 1699, alliée le 20 août 1719 à *Frederic-Auguſte*, prince électoral de Saxe; & *Marie-Amelie*, &c. née le 22 octobre 1701, mariée le 5 octobre 1722 à *Charles-Albert-Cajetan-Jean-Joſeph-Georges* électeur de Baviere, puis empereur, morte le 11 décembre 1756.

XIV. CHARLES VI du nom, ſeiziéme empereur de ſa famille, qui portoit les noms de FRANÇOIS-JOSEPH, étoit né le 1 octobre 1685. Il fut élu à Francfort le 12 octobre 1711, empereur, après la mort de ſon frere aîné, mort ſans enfans mâles, couronné le 22 décembre ſuivant, & roi de Hongrie le 22 mai 1712. Cet empereur eſt mort à Vienne le 20 octobre 1740, âgé de 55 ans, *voyez* CHARLES VI. Il épouſa le 23 avril 1708 *Elizabeth-Chriſtine* de Brunſwic, fille de *Louis-Rodolphe* duc de Brunſwic-Wolfembutel, & de *Chriſtine-Louiſe* princeſſe d'Oetingen, laquelle abjura le luthéraniſme pour embraſſer la religion catholique. De cette alliance ſont iſſus *Léopold-Jean-Joſeph-Antoine-François-de-Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthaſar*, archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, mort le 4 novembre de la même année; *Marie-Therèſe-Walburge-Amelie-Chriſtine*, née le 13 mai 1717, mariée à *François-Etienne* de Lorraine, aujourd'hui empereur, *voyez* LORRAINE; *Marie-Anne-Eléonore-Willelmine-Joſephe*, archiducheſſe d'Autriche, née le 14 ſeptembre 1718, gouvernante des Pays-Bas, morte le 16 décembre 1744, âgée de 26 ans, ſans laiſſer d'enfans du prince *Charles-Alexandre* de Lorraine, qu'elle avoit épouſé le 7 janvier 1744; & *Marie-Amelie-Caroline-Louiſe*, archiducheſſe d'Autriche, née le 5 avril 1724, & morte le 19 avril 1730, âgée de ſix ans & quatorze jours.

*RAMEAU DES ARCHIDUCS D'INSPRUCK, ſorti de la branche d'*AUTRICHE *en Allemagne, finit en 1665.*

XI. LEOPOLD d'Autriche, né en 1586, le cinquiéme des fils de CHARLES d'Autriche, archiduc de Gratz, eut le comté de Tirol pour ſon partage, & fut le premier qui porta le titre d'archiduc d'Inſpruck. Après avoir été évêque de Paſſau & de Straſbourg, il fut général des armées de l'empire dans les guerres de Juliers & de Paſſau, & mourut le 3 ſeptembre 1632. Il épouſa en 1626 *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand* I grand duc de Toſcane, morte le 25 décembre 1648, dont il eut FERDINAND-CHARLES, qui ſuit; SIGISMOND-FRANÇOIS, *mentionné ci-après*; *Marie-Eléonore*, née en 1627, morte en 1629; *Iſabelle-Claire*, née en 1629, mariée en 1649 à *Charles* de Gonzague, duc de Mantoue, morte en 1685; & *Marie-Léopoldine*, née en 1632, mariée en 1648 à l'empereur *Ferdinand* III, morte le 9 avril 1649.

XII. FERDINAND-CHARLES, archiduc d'Inſpruck, naquit en 1628, & mourut le 30 décembre 1662. Il avoit épouſé en 1646 *Anne* de Médicis, fille de *Côme* II grand duc de Toſcane, morte le 11 ſeptembre 1676, dont il eut un fils mort en naiſſant, l'an 1654; *Claude-Félicité*, née en 1653, mariée en 1673 à l'empereur *Léopold*, morte le 8 avril 1676; & *Marie-Magdeléne*, née le 17 août 1656, morte de la petite vérole le 20 janvier 1669.

XII. SIGISMOND-FRANÇOIS, archiduc d'Inſpruck, frere du précédent, naquit en 1630. Il fut évêque d'Illengen, d'Ausbourg, de Gurck & de Trente, puis cardinal en 1655; mais après la mort de ſon frere il renonça à ſes bénéfices pour ſe marier. Il mourut le 25 juin 1665, pendant qu'on traitoit ſon mariage avec *Marie-Hedwige-Auguſte*, fille de *Chriſtian-Auguſte* comte Palatin de Sultſback. * Guilliman, *hiſt. archid. Auſtriac.* Julius Bellus, *Laur. Auſtriaca.* Cuſpinian, *Auſtr.* Richard Bartholin, *Auſtria.* Jean Gans, *arbor. généal. dom. Auſtr.* Wolfangus Lazius, *de Auſtr. & comment. in geneal. Auſtr.* Wicher à Polheim, *chron. Auſtr.* Berthius, *lib.* 2, *rer. German.* Gerard de Roo, *annal. archid. Auſtr.* Froiſſard. Philippe de Comines. Guillaume Lamormaini, *idea princ. chriſt. Ferdin. II.* Thuldenus & Brachelius, *hiſt. noſtri tem.* Chantereau le Févre. Du Bouchet. Du Chêne. Spenner. Rittershuſius. Montandré, *portrait de la maiſon d'Autriche.* Imhoff. *not. im.*

AUTUN, ſur l'Arroux, ville de France en Bourgogne, avec évêché ſuffragant de Lyon. Cette ville, qui eſt des plus anciennes du royaume, fut célébre du temps des Romains, & fut la capitale de la république des Eduens ou Autunois, dont le pays contenoit une partie de la Bourgogne-Duché, la Breſſe, le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois, Dombes, le Nivernois, &c. Elle avoit alors le nom d'*Ædua*, qu'on changea depuis en celui d'*Auguſtodunum*, en l'honneur d'Auguſte. Divers auteurs l'ont encore appellée *Auguſtodunum Æduorum*, & *Flavia*. Les anciens ont prononcé *Auguſdum* d'*Auguſtodunum*, puis Augdun & Autun. Ce nom étoit formé de celui d'Auguſte & du mot celtique *dunum*,

Digitized by Google

qui ſignifie *ville* ou *montagne*.

Les Autunois eurent ſouvent les armes à la main contre les Auvergnats, qui vouloient leur diſputer la ſouveraineté des Gaules. Ils avoient un magiſtrat nommé *Vergobrete*; & quoique cette dignité ne fût qu'annuelle, ceux qui la poſſédoient avoient un empire abſolu ſur la vie & ſur les biens de leurs ſujets. Les Druides avoient leur ſénat à Autun, & les jeunes Gaulois y avoient leur école. Ces peuples furent toujours amis & alliés des Romains, qui les appellerent *leurs freres*, & qui leur donnerent droit de bourgeoiſie dans leur ville. La ville d'Autun étoit grande, belle & magnifique. Le circuit de ſes murailles étoit d'environ deux mille pas; on y voyoit un capitole, divers temples & d'autres édifices, dont les reſtes marquent encore la magnificence. Mais cette ville ſi célébre fut enſuite la proie des Barbares. Attila la ruina en 451, & les Normans la pillerent dans le IX ſiécle: les rois Bourguignons ne l'avoient pas traitée avec plus d'humanité. Godemar y fut aſſiégé vers l'an 523, par Childebert & Clotaire, fils de Clovis *le Grand*. Ils emporterent Autun; & tant de malheurs la réduiſirent dans un ſi miſérable état, que les autres villes uſurperent le rang qui lui étoit dû. La Bourgogne étant devenue le partage du roi Gontran, ce prince choiſit Châlons pour ſa demeure. Guillaume le Breton marque aſſez bien les divers états de cette ville, dans le premier livre de ſon poëme ſur Philippe *Auguſte*.

Autun, quoique déchue de ſa premiere grandeur, eſt encore très-conſidérable. On y remarque trois parties: la premiere eſt le château où ſont les deux cathédrales; ſavoir, l'ancienne des SS. Nazaire & Celſe; & la nouvelle, de S. Lazare, & la collégiale de Notre-Dame, fondée en 1444 par Rollin, chancelier du duc de Bourgogne. Entre ces égliſes, dans la place du Terreau, on voit une fort belle fontaine. La ſeconde partie s'appelle la ville, & on y remarque le champ S. Lazare, qui eſt la plus grande place d'Autun, & preſqu'au milieu. La troiſiéme eſt appellée Mars-Chaud. La porte de Mars-Chaud, & celles des Marbres, de S. Branché, de Maitron, de Cocan & de Carouge ſont les principales. A quelque diſtance eſt l'ancienne porte d'Arroux, dont l'architecture eſt admirable, ainſi que celle de la porte S. André, qui eſt auſſi éloignée de la ville, & dans les anciens murs, dont les pierres ſont égales & ſi bien jointes, qu'on a peine à en remarquer les jointures. Autun eſt ſituée ſur une colline aſſez roide, & aux pieds de trois grandes montagnes, qui la couvrent à l'orient & au midi: des autres côtés elle a la vûe d'une belle campagne; ſa longueur eſt d'un quart de lieue, ſa largeur preſqu'égale. Son évêque eſt le premier ſuffragant de l'archevêque de Lyon; & il y avoit autrefois un traité entre les deux égliſes, ſuivant lequel leur temporel étoit gouverné pendant la vacance de l'un des ſiéges, par celui qui rempliſſoit l'autre. Cela ſubſiſte encore aujourd'hui en partie. Quand l'archevêque de Lyon meurt, les comtes ont le ſpirituel & le temporel, juſqu'à ce que l'évêque d'Autun en ait pris poſſeſſion ou par lui-même ou par procureur, & pour lors il tient en tout, lieu de l'archevêque; & ainſi donne des démiſſoires, & en un mot fait tout ce qu'auroit pu faire l'archevêque, & ce que les chapitres ne peuvent faire, *ſede vacante*, qu'après l'année révolue. L'archevêque de Lyon a ſeulement l'adminiſtration du ſpirituel pendant la vacance du ſiége d'Autun, & le temporel tombe en régale. Outre les deux cathédrales & la collégiale, dont on a parlé, il y a encore dans la ville une abbaye de bénédictins, deux de bénédictines; deux prieurés, l'un de l'ordre de S. Benoît, l'autre de celui de S. Auguſtin, où il y a des religieux de la congrégation de France; ſept paroiſſes, un ſéminaire dirigé par les prêtres de S. Sulpice de Paris, qui eſt l'un des plus beaux du royaume, & un autre petit ſéminaire; des couvents de cordeliers, de capucins, de jacobines, d'urſulines, & de filles de la Viſitation; un collége, où les jéſuites enſeignent les humanités; un hôpital de S. Antoine pour les malades, & un hôpital général. Pour ce qui regarde le temporel, Autun eſt un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autunois, & il y a une lieutenance des maréchaux de France. C'eſt auſſi le ſecond bailliage principal du parlement de Bourgogne, auquel eſt unie la chancellerie aux contrats; & il y a un préſidial uni au bailliage, auprès duquel eſt une chancellerie. Il y a encore une mairie, qui a la police, & des juſtices ſeigneuriales de l'évêché, du chapitre, des abbayes & du prieuré de S. Symphorien, qui reſſortiſſent toutes au bailliage; une maîtriſe particuliere de la table de marbre de Bourgogne; une juſtice conſulaire, un grenier à ſel, & une ſubdélégation de l'intendance. * Gareau, *deſcript. du gouvernement de Bourgogne.*

Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers, ſous la ſeconde race de nos rois. RICHARD, dit *le Juſticier*, fut le neuviéme comte d'Autun en 879: & en 888, le roi Charles *le Simple* le fit duc de Bourgogne. *Ermengarde* ſa fille épouſa *Gilbert* comte d'Autun. Dans la ſuite ce comté fut uni à la Bourgogne. En 1425, on fit à Autun les cérémonies du mariage d'*Agnès* de Bourgogne, fille du duc *Jean*, mariée le 17 ſeptembre avec *Charles I* du nom, duc de Bourbon. Dans le XVI ſiécle, Autun eut part aux malheurs de l'état pendant les guerres civiles; & l'an 1562 les proteſtans en ſortirent, pour ſe retirer à Lyon, parceque ceux de leur parti étoient alors maîtres de cette derniere ville. Le peuple y témoigna beaucoup de zèle pour la religion; & il faut avouer que, quoiqu'Autun ait été très-célébre dans l'antiquité, ſa grandeur eccléſiaſtique a toujours été préférable à ſon éclat temporel. Elle reconnoît S. Amateur pour ſon premier évêque. Celui-ci a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels on compte Retirius, Simplicius, Proculus, Arippin, Siagre & Leger, qui ont le titre de Saints. Ces prélats ont eu de temps immémorial le droit du *Pallium*, & celui de regale ſur l'archevêque de Lyon, lorſque le ſiége eſt vaquant, comme les archevêques de Lyon ont le même droit ſur Autun.

Autun a produit un grand nombre d'hommes illuſtres. Céſar parle de Dumnorix, de Divitiacus & de Surus. Tacite nomme *Sacrovir*. On peut encore ajouter Grégoire, évêque de Langres, S. Germain de Paris, S. Didier de Vienne, Honorius, prêtre d'Autun, qui a écrit divers ouvrages, Barthélemi de Chaſſeneu, de Montholon, de Ganai, le préſident Jannin, Jean Munier, &c.

Divers auteurs ont travaillé à l'hiſtoire d'Autun; mais il y en a peu d'imprimées. Jean Munier, avocat du roi au bailliage d'Autun, recueillit d'excellens mémoires, qui après ſa mort arrivée en 1630 furent *revus* & publiés en 1660 à Dijon, par Claude Thiroux avocat. Jean Gyon donna auſſi une diſſertation ſur les magiſtrats d'Autun; Edmond Thomas, chantre & official d'Autun, un traité de ſes anciens monumens; & Nicolas Nault, juge de Luzi dans le Nivernois, une hiſtoire de l'ancienne Bibracte. Il y a eu d'autres ouvrages moins conſidérables, dont les prétentions des diverſes villes de Bourgogne pour le rang dans l'aſſemblée des états ont été l'occaſion. François du Chêne écrivant en 1668, aſſure que les habitans de Beaune, trompés par quelques écrivains mal inſtruits, qui prétendoient que leur ville étoit l'ancienne Bibracte, diſputoient la préſéance à Autun depuis cinquante ans; & Hugues Salin, médecin, avança encore la même choſe en 1708 dans une diſſertation particuliere: mais on ne l'a pas cru, & François Bouchot, maître des comptes de Dijon, le refuta en 1710 par une diſſertation ſur l'ancienneté de la ville d'Autun, & ſur celle de la ville de Dijon. * Pline, *l.* 4, *c.* 18. Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 2. Cicero, *in epiſt.* Tacite, *annal. l.* 3. Céſar,

lib. de bell. Gall. & ſeq. Auſone. Gregoire de *Tours.* Sidonius Apollinaris. Aimoin. Bartheleмi de Chaſſeneu, *in cat. gloriæ mundi, p.* 1 & 12, *conſi.* 60. Pierre de Saint-Julien Balleure, *de antiq. civit. Æd.* Paradin, *annal. de Bourg.* Du Chêne, *hiſt. de Bourg. & recherch. des villes.* Papyre Maſſon, *deſcript. flum. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Jean Munier, *mém. d'Autun.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'AUTUN.

Saint Leger, martyr, évêque d'Autun, célébra vers l'an 670 un concile dont on a recueilli quinze canons, que nous avons dans les éditions des conciles de France. On en met un autre, tenu vers l'an 1055, contre Robert de Bourgogne. Il avoit ſi maltraité Aganon, évêque d'Autun, que Geofroi de Lyon, Hugues de Beſançon, Aicard de Châlons, & Drogon de Mâcon, s'aſſemblerent en cette ville avec S. Hugues de Cluni, pour prendre des meſures dans une affaire de cette importance. C'eſt ce que nous apprenons d'un autre Hugues, auteur de la vie de ce ſaint abbé de Cluni. D'autres ne marquent cette aſſemblée que ſous l'an 1072; mais ce temps ne s'accorde pas avec celui auquel ont vécu ces prélats qui s'y trouverent & y ſouſcrivirent. Il y a eu un autre concile en 1077. Jarenton prieur de la Chaiſe-Dieu, y fut fait abbé de S. Benigne. Ce fut Hugues de Die qui y préſida. Hugues de Flavigni en a parlé aſſez particulierement; & Gratien en a fait auſſi mention dans la dix-neuviéme diſtinction du décret, au ſujet des clercs qui peuvent entrer dans l'état monaſtique ſans le conſentement de l'évêque, & de ceux pour qui le conſentement du ſupérieur ſpirituel eſt requis. (*Quæſt.* 3, *t.* 1.) Le concile tenu en 1094, eſt plus célébre. Hugues, archevêque de Lyon, y préſida. On y parla contre les nôces inceſtueuſes du roi Philippe I, lequel ayant répudié *Berthe*, fille de *Florent* comte de Hollande, ſous prétexte de parenté, avoit épouſé *Bertrade* de Montfort, ſa parente, du vivant même de Foulques *le Rechin*, comte d'Anjou, ſon mari. On combattit encore dans ce concile les partiſans de l'antipape Guibert, l'héréſie des ſimoniaques; l'incontinence des clercs, les moines qui ſe mettoient en poſſeſſion des cures, &c. Hugues de Flavigni & Bertolde parlent de ce concile. Ce dernier qui étoit Allemand, ignoroit le nom latin d'Autun. *In Galliarum civitate*, dit-il, *quam Oſtionem, ſive Oſtunem, vulgariter dicunt, congregatum eſt generale concilium, à venerando Hugone, &c.* Ces paroles ont été un ſujet d'erreur pour Binius, Coriolan & autres, qui en ont fait un concile d'Oſtienne, *concilium Oſtenenſe*, & Starovolſius en a formé un concile d'Oſtie.

AUTUNOIS (l') *Auguſtodunenſis tractus*, pays de France au duché de Bourgogne. Il eſt ainſi nommé de la ville d'Autun ſa capitale. Il eſt borné au ſeptentrion par l'Auxois, au levant par le Dijonnois & Châlonnois, au midi par le Charolois & le Bourbonnois, & au couchant par le Nivernois: ainſi il eſt aſſez étendu. Ses principales villes ſont Autun, Semur en Brionnois, & Bourbon-Lanci.

AUVERGNE, province de France, avec titre de comté. Elle a le Forez au levant; le haut Limoſin, le Querci & la Marche au couchant; les Cevennes & le Rouergue au midi, & le Bourbonnois au ſeptentrion. On la diviſe en haute & baſſe. Celle-ci, connue ſous le nom de *Limagne*, s'étend le long de l'Allier dans une plaine extrêmement fertile. Elle comprend Clermont capitale de la province, Montferrand, Riom, Aigueperſe, Brioude, Iſſoire, Beſſe, Billon, Thiers, Vic-le-Comte, Lezoux, &c. La haute Auvergne renferme Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, &c. Le mont de Cantal y eſt renommé par ſa hauteur & par ſes ſimples. Les autres montagnes ſont fertiles en pâturages; mais ce qu'il y a de plus remarquable, & digne de l'attention des curieux, c'eſt que l'Auvergne eſt le pays où commencent les montagnes, qui vont toujours en décroiſſant juſqu'à la mer Méditerranée; & qu'à meſure qu'elles décroiſſent, on voit croître les rochers & diminuer la terre fertile & labourable. Les montagnes d'Auvergne ſont toutes couvertes d'un gazon épais & moëlleux; leurs terres ſont fertiles, mais en herbe ſeulement, & tout au plus en fleurs; les bœufs, les moutons, les chevres y peuvent paître en grand nombre, & il en eſt de même des montagnes du Gevaudan & du Rouergue. Dans le Vivarez où elles ſont plus baſſes, les pointes ſe multiplient: dans les Cévennes, ce ne ſont que des pyramides, des gerbes, des pains de ſucre, des rochers: & dans le bas Languedoc, tout eſt plein de cailloux, mais tout ce qui y vient eſt exquis: la qualité des fruits y compenſe abondamment la quantité: & les herbes que le pays produit ſont toutes herbes balſamiques & odoriférantes. Le ruiſſeau de Tiretaine, auprès de Clermont, a la vertu de pétrifier, & ſes eaux gluantes & bitumineuſes y ont formé un pont qu'on dit que le roi Charles IX eut la curioſité d'aller voir. Un autre ruiſſeau forme comme une montagne de poix, par ſes eaux ſi gluantes, que les oiſeaux y ſont quelquefois arrêtés. Il y a près de Beſſe un lac ſans fond, & on aſſure que quand on y jette une pierre avec violence, cette agitation fait élever une vapeur épaiſſe, qui ſe réſout en petite pluie. On parle encore de l'eau d'une fontaine qui a le gout du vin, de divers étangs particuliers, & d'une mine d'argent près de Pontgibaut. Les rivieres d'Auvergne ſont l'Allier, la Dordogne, le Lot, la Dore, l'Alaignon, &c. Cette province a produit des maiſons très-nobles & très-anciennes. Quelques auteurs prétendent que l'Auvergne avoit autrefois trois comtés: celui de Clermont, dont la ville de ce nom étoit la capitale; le comté d'Auvergne, dont Vic-le-Comte étoit la premiere; & un autre comté d'Auvergne, que le roi Jean érigea en duché vers l'an 1360. Outre ce duché, il y a aujourd'hui ceux de Montpenſier, de Mercœur & de Randan, les marquiſats de Langheac, d'Effiat, & d'Alegre, &c. Les Auvergnats étoient très-célébres parmi les peuples de l'ancienne Gaule: ils ſe vantoient d'avoir la même origine que les Romains, & d'être deſcendus comme eux des Troyens. Ce ſont ces peuples qui ſuivirent en Italie, vers l'an 164 de Rome, & 590 avant J. C. Bellovèſe, neveu d'Ambigat, roi de la Gaule Celtique. L'an 545 de Rome, & 209 avant J. C. ces mêmes peuples ſe joignirent à Aſdrubal, qui paſſoit les Alpes pour conduire un puiſſant ſecours à ſon frere Annibal, & faire la guerre aux Romains. Strabon parle du royaume des Auvergnats, qui s'étendoit depuis la Loire juſqu'à Narbonne & à Marſeille d'un côté: & de l'autre juſqu'à l'Océan, les Pyrennées & le Rhin. Le même auteur fait mention du roi LUERIUS, ſi puiſſant & ſi magnifique, qu'il faiſoit diſtribuer nombre de piéces d'or & d'argent à tous ceux qui s'approchoient de ſon chariot. Florus; Eutrope & Oroſe en rapportent des choſes aſſez particulieres. Son fils BITUITUS, dont le nom eſt conſervé ſur les médailles, qui avoit pris le parti des Allobroges, fut défait par le conſul Q. Fabius Maximus, ſur le bord de l'Iſere, l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C. Ce roi fut mené priſonnier à Albe, & ſon fils CONGENTIAT à Rome. Depuis, CELTILE, un des grands d'Auvergne, fut tué pour avoir eu deſſein d'uſurper la ſouveraineté. Son fils VERCENGETORIX eſt célébre par ſon courage & par ſa conduite. Ce fut lui qui entreprit de faire lever le ſiége de Gergovie à Céſar, & qui défendit Alexia: il y fut pris, & mené à Rome l'an 702 de la fondation de cette ville, & 52 avant J. C. Enſuite, l'Auvergne fut réduite en province romaine, & fit partie de l'Aquitaine. Les Romains y avoient des gouverneurs, & Pline fait mention de Vibius Avitus ſous Néron. Les comtes ſuccéderent à ces gouverneurs, juſqu'à ce que les Romains laiſſerent prendre vers l'an 419 l'Auvergne par les Goths, à qui Clo-

Digitized by Google

vis l'enleva l'an 507, après la bataille de Vouillé, près de Civaux. Nos rois de la premiere & seconde race gouvernerent l'Auvergne par des comtes & des ducs; & nos historiens en nomment plusieurs, comme Brandulus, Basolus, Agesipus, Hortensius, Ithier, Bermond, Guerin & d'autres, que Justel a recueillis dans l'histoire généalogique de la maison d'Auvergne : ces comtés n'étoient alors que des gouvernemens qui se donnoient pour un certain temps, ou à vie, selon la volonté des princes. Depuis, cette dignité devint héréditaire, sur la fin de la seconde race de nos rois. Le comté d'Auvergne l'a été & a passé en trois différentes maisons.

RENAUD, comte de Poitiers, fut tué en 843, du temps du roi Charles *le Chauve*, dans une bataille donnée contre Nomené, qui se disoit roi de Bretagne, & contre Lambert comte de Nantes. Il laissa deux fils, HERVÉ, qui suit; & BERNARD, qui continua la branche des comtes de Poitiers. HERVÉ fut comte d'Auvergne, & fut tué avec Bernard comte de Poitiers, son frere, pour le service du roi Charles *le Chauve*, contre le même Lambert, en 845. Il laissa RAYMOND I du nom, pere d'*Etienne*, qui fut tué par les Danois en 863, sans laisser de postérité. BERNARD, fils de BERNARD comte de Poitiers, fut comte d'Auvergne, après la mort d'Etienne son cousin, & fut tué en 886, dans une bataille donnée contre Boson, roi d'Arles ou de Provence, laissant d'*Ermengarde*, sa seconde femme, fille de *Guerin* comte de Mâcon; *Guerin* comte d'Auvergne & duc d'Aquitaine, mort sans postérité avant l'an 887; *Guillaume* I, dit *le Pieux*, comte d'Auvergne & duc de Guienne, qui ne laissa point de lignée d'*Ingelberge* sa femme, & mourut en 927; & *Adelinde*, mariée à *Acfred* comte de Bourges.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

I. ACFRED I, comte de Bourges, épousa *Adelinde*, dont il vient d'être parlé, & en eut entr'autres enfans *Acfred* II, comte d'Auvergne, mort sans lignée en 919; & GUILLAUME II, qui suit.

II. GUILLAUME II, comte d'Auvergne, &c. fut pere de

III. RAYMOND II, comte d'Auvergne, &c. qui laissa de *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson* comte d'Arles, & fille de *Boson* marquis de Toscane, ROBERT I, qui suit; & *Guillaume*, vicomte.

IV. ROBERT I du nom, comte d'Auvergne, &c. vivoit sous le regne du roi Lothaire, & laissa d'*Ingelberge* sa femme, GUI I, qui suit; *Robert*, & *Guillaume* d'Auvergne.

V. GUI I du nom, comte d'Auvergne, épousa *Ingelberge*, dont il eut ROBERT II, qui suit; *Etienne*, évêque de Clermont en 1017; & *Guillaume* d'Auvergne.

VI. ROBERT II du nom, comte d'Auvergne, laissa d'*Ermengarde*, fille de *Guillaume* I, comte d'Arles ou de Provence, GUILLAUME III, qui suit; *Ermengarde*, mariée à *Eude* II, comte de Blois & de Chartres; & *Berthe*, femme de *N.* comte de Nantes.

VII. GUILLAUME III du nom, comte d'Auvergne, vivoit en 1059, & laissa de *Philippine*, fille d'*Etienne* comte de Gevaudan, ROBERT III, qui suit; *Guillaume*, mort sans postérité; *Etienne*, évêque de Clermont; *Ponce*; *Begon*, & *Philippine* d'Auvergne, mariée à *Archambault* III du nom, sire de Bourbon.

VIII. ROBERT III du nom, comte d'Auvergne & de Gevaudan, vivoit en 1095, & laissa d'*Emme*, fille de *Roger I*, comte de Sicile, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1086,

IX. GUILLAUME IV du nom, comte d'Auvergne, mort en 1157, laissant

X. ROBERT IV du nom, comte d'Auvergne, qui de *N.* fille de *Guigues* dauphin, III du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, eut GUILLAUME V du nom, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des Dauphins* d'AUVERGNE, *rapportée ci-après*. Ce fut sur lui que *Guillaume VI*, dit *le Vieux*, son oncle, qui étoit fils puîné de *Guillaume IV*, s'empara du comté d'Auvergne, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de son frere Robert IV, se fondant sur la coutume de ce temps-là, qu'il fit valoir les armes à la main avec le secours du roi Louis *le Jeune*. Guillaume V ne laissa pas néanmoins, quoique dépouillé, de se qualifier comte d'Auvergne; mais ses enfans ne prirent que la qualité de dauphins d'Auvergne.

X. GUILLAUME VI du nom, dit *le Vieux*, comte d'Auvergne, fils puîné de GUILLAUME IV, se maintint en la possession du comté d'Auvergne, au préjudice du comte Guillaume V, dit *le Jeune*, son neveu, & épousa *Anne* de Nevers, fille de *Guillaume IV*, comte de Nevers, dont il eut ROBERT V, qui suit; & *Béatrix* d'Auvergne, mariée à *Beraud IV*, sire de Mercœur.

XI. ROBERT V du nom, comte d'Auvergne, fonda l'abbaye du Bouchet en Auvergne, & laissa de *Mahaud* de Bourgogne, fille d'*Eudes II* du nom, duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne, *Guillaume VII* du nom, comte d'Auvergne, mort sans postérité; GUI II, qui suit; *Robert*, évêque de Clermont, & archevêque de Lyon, mort en 1253; *Robert* d'Auvergne, dit *de Clermont*, seigneur d'Oliergues, dont la postérité est ignorée, & *Marie* d'Auvergne, femme d'*Albert*, seigneur de la Tour.

XII. GUI II du nom, comte d'Auvergne, aidé de Richard roi d'Angleterre, eut guerre contre le roi Philippe *Auguste*, qui le dépouilla du comté d'Auvergne en 1210, pour crime de félonie. Ce comte fut aussi long-temps en guerre avec son frere Robert évêque de Clermont, qui l'excommunia. Ces divisions diminuerent beaucoup l'autorité & les biens des comtes ses successeurs. Il mourut en 1224, laissant de *Perronelle* de Chambon, GUILLAUME VIII, qui suit; *Hugues* d'Auvergne; *Gui*; & *Alix*, mariée vers l'an 1206 à *Raymond IV*, vicomte de Turenne; & *N.* d'Auvergne, accordée à *Gui IV*, comte de Forez.

XIII. GUILLAUME VIII, comte d'Auvergne, tentra en grace auprès du roi S. Louis, qui le rétablit dans le comté d'Auvergne, à la réserve de la portion appellée *la Terre d'Auvergne*, depuis érigée en duché, & qui est demeurée unie au domaine de la couronne, & mourut avant l'an 1247. Il avoit épousé *Alix* de Brabant, veuve de *Louis* comte de Los, fille de *Henri I*, duc de Brabant, & de *Mahaud* de Boulogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Arnoul* de Wisemale en Brabant, & vivoit encore en 1260. Les enfans de ce mariage furent ROBERT VI, qui suit; *Gui* d'Auvergne, dit *de Clermont*, prévôt de Lille en Flandre, depuis archevêque de Vienne en 1265; *Guillaume*, archidiacre de Liége; *Henri*, vivant en 1258; *Mathilde*, mariée à *Robert* II du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne; & *Marie* d'Auvergne, femme de *Vautier* Bertoud, seigneur de Malines.

XIV. ROBERT VI du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, à cause de sa mere, qui en avoit acquis les droits, mourut en 1276. Il avoit épousé *Eléonore* de Baffie, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, seigneur de Baffie, & d'*Eléonore* de Forez, dont il eut *Guillaume IX* du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1277, sans laisser de postérité de *N.* de Beaujeu, fille de *Humbert V* du nom, seigneur de Beaujeu, connétable de France; ROBERT VII, qui suit; *Godefroi*, tué à la bataille de Courtrai l'an 1302; *Gui*, évêque de Tournai & de Cambrai, mort en 1336; *Mathilde*, mariée en 1291 à *Etienne*, seigneur de Mont-saint-Jean; & *Marie* d'Auvergne, religieuse de Fontevrault.

XV. ROBERT VII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, servit le roi Philippe *le Bel* dans les guerres de Flandre l'an 1297, & à la bataille de Courtrai en 1302, & fit son testament en 1314. Il avoit épousé en 1276, *Béatrix* de Montgascon, fille de *Falcon* seigneur

de

de Montgaſcon, & d'*Iſabeau* de Ventadour, dont il eut pour fils unique ROBERT VIII, qui ſuit.

XVI. ROBERT VIII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épouſa 1°. en 1303 *Blanche* de Bourbon, fille de *Robert* de France, comte de Clermont, & de *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, morte en 1304: 2°. en 1312, *Marie* de Flandre, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Tenremonde & de Richebourg, & d'*Alix*, dame de Neſle. Du premier lit ſortit *Guillaume* X, comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1332, laiſſant de *Marguerite* d'Evreux, fille de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, qu'il avoit épouſée en 1321 *Robert*, mort jeune en Aragon; *Jeanne*, comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1338 à *Philippe* de Bourgogne, comte d'Artois: 2°. en 1349 à *Jean*, ſurnommé *le Bon*, roi de France, morte en 1360; & *Blanche* d'Auvergne, morte jeune. Les enfans du ſecond lit de ROBERT VIII, comte d'Auvergne & de Boulogne, furent JEAN, qui ſuit; *Gui*, archevêque de Lyon, nommé cardinal par le pape Clément VI en 1342, mort en 1373; GODEFROI d'Auvergne, dit *de Boulogne*, *dont la poſterité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Robert*, mort jeune; *Mahaud*, alliée en 1334, à *Amé III* du nom, comte de Genève; & *Marguerite*, religieuſe.

XVII. JEAN I du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, porta la qualité de comte de Montfort, & de ſeigneur de Montgaſcon, du vivant de *Guillaume* X ſon frere aîné du premier lit, & de la comteſſe *Jeanne* ſa fille, femme du roi *Jean*, par la mort de laquelle les comtés d'Auvergne & de Boulogne retournerent à JEAN I, ſon oncle, qui épouſa avant 1336 *Jeanne* de Clermont, dame de S. Juſt, fille de *Jean* de Clermont, ſeigneur de Charolois, & de *Jeanne* dame d'Argies, dont il eut JEAN II, qui ſuit; *Marie* de Boulogne dame de S. Juſt, mariée en 1375 à *Raymond* VII, vicomte de Turenne; & *Jeanne* de Boulogne, mariée à *Beraud* I dauphin d'Auvergne.

XVIII. JEAN II du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épouſa en 1374, *Eléonore* de Comenges, veuve de *Bertrand II*, comte de l'Iſle-Jourdain, & fille de *Raymond* comte de Comenges, dont il eut pour fille unique, *Jeanne II* du nom, comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1389 à *Jean* de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, &c: 2° en 1416 à *George*, ſire de la Tremoille, baron de Sulli & de Craon, morte ſans poſtérité, vers l'an 1423.

XVII. GODEFROI d'Auvergne, dit *de Boulogne*, fils puîné de ROBERT VIII, comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandre ſa ſeconde femme, fut baron de Montgaſcon, après ſon frere *Jean*. Il épouſa 1°. en 1364, *Marguerite*, dauphine d'Auvergne, fille de *Jean* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & d'*Anne* de Poitiers, morte en 1374: 2°. en 1375 *Jeanne*, fille de *Bertrand* comte de Ventadour: 3°. en 1376, *Blanche* le Bouteiller de Senlis, veuve d'*Imbaud* du Peſchin, fille unique de *Gui* le Bouteiller de Senlis, ſeigneur de Leuroux, d'Ermenonville, & de *Marie* de Cherchemont, dont ſortit *Antoine* de Boulogne, mort au voyage de Hongrie en 1396. GODEFROI eut de *Jeanne* de Ventadour, ſa ſeconde femme, *Marie* comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, mariée en 1388, à *Bertrand* de la Tour, III du nom, laquelle étant veuve, recueillit les comtés d'Auvergne & de Boulogne, qui lui échurent par ſucceſſion, comme plus proche héritiere de *Jeanne II* du nom, ſa couſine, morte ſans poſtérité de *Jean* de France, duc de Berri, ni de *George* ſire de la Trémoille. Par cette ſucceſſion le comté d'Auvergne paſſa dans la maiſon de la Tour, dont on trouvera la poſtérité à LA TOUR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAISON DES comtes de CLERMONT, dauphins d'Auvergne.

VIII. ROBERT III eut pour fils

IX. GUILLAUME IV du nom, comte d'Auvergne, &c. mourut en 1157, laiſſant ROBERT IV, qui ſuit; GUILLAUME VI, dit *le Vieux*, qui s'empara du comté d'Auvergne ſur *Guillaume V*, dit *le Jeune*, ſon neveu, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de ſon frere aîné, ſe fondant ſur la coutume de ce temps-là, *ainſi qu'il a été remarqué ci-devant*; & *N.* d'Auvergne, mariée à *N.* comte du Pui.

X. ROBERT IV du nom, comte d'Auvergne, épouſa *Béatrix*, fille de *Guigues*, dauphin, III du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, dont il eut pour fils unique,

XI. GUILLAUME V du nom, dit *le Jeune*, ſur lequel le comté d'Auvergne fut uſurpé par *Guillaume IV*, dit *le Vieux*. Encore que ce Guillaume V en fût privé, il ne laiſſa pas, pour en conſerver le droit, de ſe qualifier toujours comte d'Auvergne. Il épouſa *Jeanne* de Calabre, dont il eut un fils, DAUPHIN, qui ſuit.

XII. DAUPHIN d'Auvergne, comte de Clermont, épouſa *N.* comteſſe de Montferrand, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit; & *Alix* de Clermont, dite *Dauphine*, mariée à *Renaud* comte de Nevers.

XIII. GUILLAUME, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, eut trois femmes, *Iſabeau*, *Huguette* & *Philippie*, & de ces trois mariages il laiſſa ROBERT I, qui ſuit; & *Catherine*, mariée à *Guichard* de Beaujeu, ſeigneur de Montpenſier.

XIV. ROBERT I, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, laiſſa d'*Alix* de Ventadour, ROBERT II, qui ſuit; *Hugues*, mort en 1290; *Alix*, mariée à *Euſtache*, ſeigneur de Montboiſſier; *Marthe*, mariée à *Geraud* de Rouſſillon; & *Alix*, religieuſe.

XV. ROBERT II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, mort en 1281, eut de *Mahaud*, fille de *Guillaume VIII*, comte d'Auvergne, ROBERT III, qui ſuit; *Guillaume*, mort en 1295; *Gui*, chevalier du Temple; *Mahaud*, femme de *Guillaume* ſeigneur d'Apchon; *Jeanne*, épouſe de *Brian* ſeigneur de Rochebaron, fils du comte de Forez; & *Alix*, religieuſe.

XVI. ROBERT III, dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1324, eut deux femmes. De la premiere, *Alix* de Mercœur, il eut JEAN, qui ſuit; *Robert*, & un autre *Robert*, archidiacre de Tournai, mort en 1302; & *Dauphine*. De la ſeconde, *Iſabeau* de Châtillon, dame de Jaligni, il laiſſa *Robert*, ſeigneur de Jaligni & de Combronde, mort en 1350; *Hugues*, chanoine de Clermont, mort en 1337; *Iſabeau*, femme de *Pierre* Aycelin, ſeigneur de Montaigu; & *Béatrix*.

XVII. JEAN, dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1351, eut d'*Anne* de Poitiers, fille d'*Aimar III*, comte de Valentinois, BERAUD, qui ſuit; *Amé*, ſeigneur de Rochefort, mari d'*Iſabeau* de la Tour; *Hugues*; *Iſabeau*, mariée à *Gui*, ſeigneur de Chalençon-Polignac; & *Marguerite*, mariée à *Godefroi* d'Auvergne, ſeigneur de Montgaſcon.

XVIII. BERAUD I, dauphin d'Auvergne, & ſeigneur de Mercœur, eut de ſa femme *Marie* de Villemur, petite niéce du pape Jean XXII, BERAUD II, qui ſuit; *Hugues*; *Jean*; *Robert*, & *Jeanne*, mariée 1°. à *N.* ſeigneur d'Apchon: 2°. à *Gui* de Severac: *Marguerite*, morte ſans lignée; *Béatrix*, mariée 1°. à *Henri* ſeigneur de Montaigu: 2°. à *Guillaume* Flotte, ſeigneur de Revel; *Catherine*, alliée à *Marquis* de Beaufort, marquis de Canillac, frere du pape Grégoire XI, & neveu de Clément VI; & *Blanche*, femme de *Guerin II*, ſeigneur d'Apchier.

XIX. BERAUD II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, dit *le Grand*, épouſa 1°. *Jeanne* de Forez: 2°. *Marguerite* de Sancerre. Du premier lit vinrent BERAUD III du nom, qui ſuit; & *Anne*, mariée en 1368 à *Louis II*, duc de Bourbon, prince du ſang royal de France, en laquelle finit la branche des dauphins d'Auvergne, lorſqu'elle fut devenue dauphine d'Auvergne, & comteſſe de Clermont, par la mort de

Digitized by Google

la princeſſe *Jeanne* ſa niéce, *dont nous allons parler*, & à laquelle elle ſurvécut. Du ſecond ſortirent *Jean* & *Louis*, morts ſans poſtérité; *Robert*, évêque de Chartres & d'Albi; *Marie*, alliée à *Guillaume* de Vienne, ſeigneur de Saint-Georges; *Jeanne*, femme de *Randonet II*, vicomte de Polignac; *Marguerite*, femme de *Jean* ſeigneur de Beuil, amiral de France; & *Jacquette*, abbeſſe de ſainte Menehoud en Bourbonnois.

XX. BERAUD III, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, épouſa 1°. *Jeanne* de la Tour d'Auvergne, fille de *Bertrand III*, ſeigneur de la Tour, & de *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, de laquelle il eut une fille unique, qui ſuit; 2°. *Marguerite* de Chauvigni, vicomteſſe de Broſſe, dont il n'eut point d'enfans.

XXI. JEANNE, comteſſe de Clermont, dauphine d'Auvergne, mariée en 1426 à *Louis* de Bourbon, comte de Montpenſier, prince du ſang royal de France, mourut ſans enfans en 1436.

Au moyen du mariage d'*Anne* dauphine, tante & héritiere de la princeſſe *Jeanne*, avec *Louis II*, duc de Bourbon, le dauphiné d'Auvergne & le comté de Clermont, paſſerent dans la branche de Bourbon-Montpenſier; & de-là vinrent à GASTON de France, duc d'Orléans, par ſon mariage avec *Marie* de Bourbon, ducheſſe de Montpenſier, dont la fille unique *Louiſe* d'Orléans, dite *Mademoiſelle*, diſpoſa par teſtament en faveur de PHILIPPE de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. * Strabon, *géogr. l.* 4. Cæſar, *de bello Gall. l.* 7. Eutrope, *l.* 4. Paul Diacre, *hiſt. miſcellan.* 4 & 6. Juſtel, *hiſt. d'Auvergne.* Du Puy, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de France.* Du-Chêne, *recherches des antiq. de France.* Le pere Anſelme.

AUVERGNE (Pierre d') chanoine de Paris, *cherchez* PIERRE-D'AUVERGNE.

AUVERGNE (Martial d') Limoſin de nation, & procureur au Parlement de Paris, qui vivoit vers l'an 1480, écrivit en vers françois l'hiſtoire du roi Charles VII, & intitula ſon ouvrage, *les vigiles du roi Charles VII*, plus, *les louanges de la Vierge Marie.* Il compoſa encore un traité qui contenoit cinquante arrêts d'amours, ſous le titre d'*arreſta amorum*, ſur leſquels Benoît Court (en latin *Curtius*) Symphorien, juriſconſulte de Lyon, fit des commentaires très-ingénieux. Lilio Giraldi, & divers autres auteurs, parlent avantageuſement de lui. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Du-Chêne.

AUVIGNY (N. Caſtres d') étoit né dans le Hainaut. Après la mort d'un oncle qui lui avoit donné de l'éducation, il vint à Paris, en 1718, & fut recommandé à M. l'abbé Guyot des Fontaines, avec qui il a demeuré quelque temps. Il entra dans la ſuite auprès de M. d'Hozier, pour travailler à l'*armorial général*, que celui-ci a entrepris, & dont il a déja donné pluſieurs volumes. M. d'Auvigny eſt entré depuis dans la compagnie des chevaux-légers de la garde; & il a été tué dans le combat d'Ettinghen, le 27 juin 1743, à l'âge de 31 ans: il étoit marié. Il eſt auteur de pluſieurs piéces qui ne nous ſont pas connues aſſez particulierement pour les détailler; mais outre ces piéces, on lui donne les *Mémoires* (romaneſques) *de madame de Barneveld.* En 1730, il publia un *Abregé de l'hiſtoire de France & de l'hiſtoire romaine*; c'eſt un gros volume *in*-12, que l'on eſtime; il eſt par demandes & par réponſes, & précédé d'une préface judicieuſe; l'ouvrage eſt dédié à M. le prince de Conti. En 1735 il mit au jour l'*Hiſtoire de la ville de Paris*, en cinq volumes *in*-12; mais la moitié du quatriéme volume, & tout le cinquiéme ſont de feu M. de la Barre, de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres. L'ouvrage le plus conſidérable de M. d'Auvigny, eſt celui qui a pour titre: *Les vies des Hommes illuſtres de la France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent*: il en a vu paroître durant ſa vie huit volumes *in*-12: le neuviéme & le dixiéme ont paru depuis ſa mort, en 1744. Au commencement du tome IX, on trouve un avertiſſement qui contient un court éloge de l'auteur, par M. ſon frere, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré. M. l'abbé Pérau, connu dans la république des lettres, a continué cet ouvrage en ſuivant l'ordre chronologique, ce que ſon prédéceſſeur n'avoit pas obſervé. Il a donné le XI & XII vol. d'après les mémoires mmſſ. de M. d'Auvigny. Toute la ſuite, depuis le XIII inclusivement, juſqu'au XXII, qui vient de paroître (en 1756) appartient au continuateur. Cette ſuite dont les journaux ont rendu le compte le plus avantageux, contient les vies de Louis I prince de Condé, du ſeigneur d'Eſſé, du maréchal de Thermes, du capitaine d'Auſſun, du maréchal de Strozzi, du maréchal de Tavanes, de Coligni, d'Andelot, de Henri de Guiſe, du duc de Mayenne, des maréchaux de Biron, pere & fils, & du duc de Rohan.

AWLEN ou AALEN, *Alena*, ville d'Allemagne en Souabe, *cherchez* AHLEN.

AUXANIUS, archevêque d'Arles, ſuccéda à S. Céſaire, l'an 543. Il demanda l'uſage du *pallium* au pape Vigile, qui le lui accorda, ayant ſu que l'empereur Juſtinien, & Childebert roi de France, le ſouhaitoient. Le même pape le fit encore ſon vicaire dans les Gaules, comme on le voit par l'épître de ce pape. Auxanius mourut l'an 546. * Baronius, *in annal.* Saxi, *pontif. Arelat.*

AUXENCE, Arien, uſurpateur du ſiége épiſcopal de Milan, étoit natif de Cappadoce, & s'attacha à Grégoire, faux évêque d'Alexandrie. Pour récompenſe, Grégoire le fit prêtre vers l'an 342 ou 343, & lui inſpira ces ſentimens d'ambition & cet eſprit de ſchiſme, qui le porta depuis à de ſi grandes violences. Dans la ſuite, l'empereur Conſtance étant à Milan en 355, & ayant envoyé en exil S. Denys, évêque de cette ville, y fit venir de Cappadoce cet Auxence, qu'il fit évêque, quoiqu'il ne fût aucunement connu du peuple, *& qu'il* ne ſût pas même le latin. L'empereur Valentinien étant à Milan en 364, vit avec douleur l'état où cette grande ville ſe trouvoit, au ſujet de la religion qui partageoit les eſprits, & où Auxence étoit abandonné du peuple catholique. Comme ce prince s'étoit engagé de ne faire violence à perſonne en matiere de conſcience, il n'oſa s'oppoſer aux faux prélats. S. Hilaire de Poitiers s'étant trouvé à Milan, parla hautement & avec liberté contre Auxence, qu'il traita dans une requête préſentée à l'empereur, de blaſphémateur & d'ennemi de J. C. Valentinien ordonna une conférence reglée, que le prélat Arien évita autant qu'il put; mais ſe voyant preſſé, il avoua que le Fils étoit vrai Dieu. Il fut obligé d'en faire une déclaration publique, & trompa l'empereur, comme nous l'apprenons de S Hilaire. Depuis, il fut excommunié dans un concile tenu, l'an 368, à Rome par le pape Damaſe, & fut condamné par S. Athanaſe & par les prélats Gaulois. Il occupa néanmoins le ſiége épiſcopal de Milan juſqu'en 374, que S. Ambroiſe lui ſuccéda. * S. Hilaire, *cont. Auxent.* Baronius, *in annal. A. C.* 355, 359, 360, *& ſeq.* Hermant, *vie de S. Athanaſe, &c.*

AUXENCE, dit *le Jeune*, étoit un hérétique Arien, que l'impératrice Juſtine entreprit d'oppoſer à S. Ambroiſe. Divers auteurs l'ont confondu avec le premier Auxence, qui étoit de Cappadoce, au lieu que ce dernier étoit de Scythie, où il portoit le nom de *Mercurin.* Il s'étoit noirci de crimes dans ſon pays, & s'étoit avancé entre ſes hérétiques, par ſes flateries, & par ſes violences contre les fidéles. Comme il craignoit d'être connu, il changea de nom, & prit celui d'*Auxence*, agréable aux Ariens, à cauſe du premier Auxence, évêque de Milan, *dont nous venons de parler*, prédéceſſeur de S. Ambroiſe. Cet Auxence oſa défier S. Ambroiſe à la diſpute, & choiſit pour juges quelques païens & l'empereur Valentinien *le Jeune*, qui n'étoit encore que catéchumene & enfant. S. Ambroiſe refuſa de reconnoi-

tre pour arbitres des choſes de la foi, des ſéculiers, & des ennemis de la religion. On lui conſeilla de publier ſes raiſons par écrit : il le fit, & ſoutint hautement, que ſoit que l'on conſultât les livres ſacrés, ſoit que l'on examinât la tradition, on trouveroit que ſur le ſujet de la foi, les évêques avoient toujours jugé les princes chrétiens, bien loin d'avoir été jugés eux-mêmes par les princes. Le cardinal Baronius place cette conteſtation ſous l'an 386. * S. Ambroiſe, *orat. in Auxent.* Paulin, *in vita S. Ambroſii.* S. Jerôme, *in chron.* Ruffin, *l.* 2, *c.* 11. Socrate, *l.* 4, *c.* 25. Baronius, &c.

AUXENCE, évêque de Mopſueſte en Cilicie, avoit été ſoldat ſous l'empereur Licinius, ſi on en croit Suidas, & aima mieux quitter l'épée, & renoncer à la profeſſion militaire, que d'offrir des raiſins à Bacchus; mais il eſt difficile d'accorder cela avec ce que l'hiſtoire eccléſiaſtique nous apprend d'Auxence, évêque de Mopſueſte, qui ſuccéda dans ce ſiége à Macedonius, après le concile de Sirmich, tenu l'an 351 contre l'héréſiarque Photin. Cet Auxence reçut avec des démonſtrations d'amitié Aëtius, chef des Anoméens, exilé dans ſon diocèſe. Cette conduite, avec les louanges que lui donne Philoſtorge, l'ont fait ſoupçonner d'arianiſme. Les Grecs ne l'ont point reconnu pour ſaint : cependant il ſe trouve au 17 décembre dans le martyrologe romain. * Philoſtorge. Suidas. Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccl. tom.* 5. Baillet, *vies des ſaints.*

AUXENCE (Saint) ou AUXENT en Bithynie, étoit Perſan d'origine, & Syrien de nation, fils d'*Abdas*, que la perſécution du roi Sapor avoit obligé d'abandonner le pays pour ſa religion, & de venir fort jeune s'établir en Syrie dès le temps de l'empereur Conſtance. Auxence vint à Conſtantinople à la cour de l'empereur, & y fit liaiſon avec des perſonnes de piété : il prit enſuite la réſolution de ſe retirer l'an 449 dans une ſolitude, paſſa la mer, & s'arrêta ſur une montagne de Bithynie nommée *Oxie*, à trois lieues & demie de Calcédoine, où l'on tient qu'il fit pluſieurs miracles. Il fut mandé au concile de Calcédoine, étant ſoupçonné d'être du parti d'Eutychès, & approuva la déciſion de ce concile. Le patriarche de Conſtantinople l'ordonna prêtre : après quoi il retourna dans ſa ſolitude, & ſe fit conduire ſur la montagne de Siope, beaucoup plus haute que celle d'Oxie, & moins éloignée de Calcédoine. Quelques perſonnes touchées de ſa vie exemplaire, vinrent s'établir auprès de lui, juſqu'au nombre de ſoixante & dix ; & tout enfermé qu'il étoit dans ſa cellule, il conduiſit un grand nombre de ſolitaires de l'un & de l'autre ſexe Il eut même la direction de pluſieurs ſéculiers, & il faiſoit des inſtructions reglées, tant aux moines qu'aux religieuſes du monaſtère de Trichinere, qui s'étoient établies près de ſa cellule. Il mourut le 14 jour de février de l'an 463 ſelon les uns, & ſelon d'autres, vers l'an 470. * *Sa vie, apud Bollandum.* Baillet, *vies des ſaints, au 14 février.*

AUXERRE, ſur l'Yonne, ville de France, ſur les confins de la Bourgogne, avec titre de comté, bailliage, préſidial, élection & évêché ſuffragant de Sens, eſt une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diverſement, *Autiſſiodorum, Altiſſiodurum, Auteſſodorum, Autiſioderum, Autoſidorum, Autuſiodorum, Altaſiodorum, Autiſiodonum, Autricum, Altricum Altiodorum, Alcedrorum, Alciodrum.* On a trouvé dans les fondemens de quelques tours des inſcriptions romaines qui portoient le nom de Vibius : ce qui a fait croire qu'elle avoit été bâtie par quelqu'un de cette famille romaine. Il eſt fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin parle de cette ville, & dit que Julien *l'Apoſtat* s'y arrêta quelque temps, pour y faire rafraîchir ſon armée, vers l'an 356. Dans le ſiécle ſuivant, Auxerre fut priſe, & preſque ruinée par Attila. Les Saraſins y entrerent & la pillerent en 732. Elle étoit ſous la domination de comtes particuliers. Le roi Robert l'emporta vers l'an 1005 : cependant Auxerre a eu encore depuis des comtes particuliers qui relevoient des rois de France, juſqu'à ce qu'elle ait été réunie à la couronne. Les Anglois la pillerent en 1358, & les huguenots en 1567. Cette ville eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne, au bas de laquelle coule la riviere d'Yonne, qui lui ſert d'ornement & de rempart, & qui y fait valoir le commerce. Outre qu'Auxerre eſt un lieu de paſſage, pour aller dans les villes les plus conſidérables du royaume ; il y a ſur la riviere un pont de pierre conſtruit du temps de S. Louis, en 1266, de grandes places, diverſes fontaines, & de belles égliſes. La cathédrale de S. Etienne eſt aſſez belle. Le chapitre avoit autrefois à ſa tête un prévôt : mais en 1177, la prévôté fut annexée à la menſe capitulaire, & la place de doyen devint la premiere dignité. Après lui il y a le grand archidiacre d'Auxerre, le chantre, le tréſorier, l'archidiacre de Puiſaye, le pénitencier. Outre ces dignités, le chapitre eſt compoſé de 63 prébendes, dont il y en a trois d'annexées à trois de ces dignités : ſavoir, un doyen, un chantre & un tréſorier ; une à l'abbé de S. Marien, une au collége de la ville, & une diviſée en deux perſonats, dont jouiſſent le ſouchantre & le lecteur. Six autres ſont partagées en douze ſemi-prébendes ; les cinquante & une reſtantes ſont poſſedées par des chanoines, du nombre deſquels eſt le théologal, qui eſt ſimple chanoine. Il y a encore une prébende héréditaire dans la maiſon de Beauvoir-Chatelus, accordée en 1423 à Claude de Beauvoir, ſeigneur de Chatelus, vicomte d'Avalon, & à ſes ſucceſſeurs & héritiers mâles, ſeigneurs de Chatelus, en reconnoiſſance de ce qu'il remit au chapitre la ville de Cravan, ancien patrimoine de ce chapitre. Le doyenné, la chantrerie, la prébende annexée à l'abbaye de S. Marien, la préceptoriale, & huit ſemi-prébendes, ſont conferées de plein droit par le chapitre ; les autres dignités & prébendes par l'évêque.

Saint Peregrin martyr eſt le premier évêque d'Auxerre. On croit qu'il y fut envoyé par Sixte II l'an 258. Saint Germain, qui vivoit dans le V ſiécle, a relevé par ſa ſainteté la réputation de cette égliſe, & eſt mort en 448. Marcellien, Valere, Eladius, Amateur, Allodius, Fraternus, Urſus, Optat, Droctoalde, Romain, Anachaire ou Aunacharius, ou Aunhair, Didier & pluſieurs autres évêques d'Auxerre, ſont encore reconnus pour ſaints. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs ; comme Heribaud, qui ſe trouva l'an 849 au concile de Tours, & qui eſt nommé dans les écrits de Loup, abbé de Ferrieres; Alain, Pierre de Belle-Perches, Jacques Amyot, Hugues de Châlons, Geofroi & Robert de Nevers, Hugues mort en 1151, Guillaume de Touci, Hugues de Noyers, Guillaume ſurnommé d'*Auxerre*, Renaud de Segnelai, Gui de Mello, Erard de Leſini, les cardinaux Pierre de Mortemar, Talleyrand de Perigord, Robert & Philippe de Lenoncourt, Philibert Babou de la Bourdaiſiere, &c.

On voit encore à Auxerre l'abbaye de S. Germain, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur; celle de S. Pere, de l'ordre de S. Auguſtin, congrégation de France; celle de S. Marien, de l'ordre de prémontré; celle de S. Julien, de bénédictines; celle de Notre-Dame des Iſles, de bernardines; deux prieurés, une commanderie de Malte dans le grand prieuré de France : douze paroiſſes & un ſeminaire dirigé par les miſſionaires; des couvens de jacobins, cordeliers, capucins, auguſtins déchauſſés, urſulines, filles de la Viſitation, un collége, où les jéſuites enſeignent les humanités, un hôpital pour les malades, & un hôpital général. Auxerre eſt un gouvernement particulier dans la lieutenance générale d'Autun. Il y a une lieutenance des maréchaux de France, un bailliage principal & préſidial du reſſort du parlement de Paris, auquel reſſortiſſent la prévôté royale de la même ville, les juſtices des enclos & ſeigneuries de

l'évêché, du chapitre, des abbayes & de la commanderie, & la mairie, qui a la police. Il y a encore une maîtriſe particuliere des eaux & forêts, reſſortiſſante à la table de marbre de Paris, une juſtice conſulaire du parlement de Paris, une élection & un grenier à ſel du reſſort de la même ville, & de la direction de Dijon. Les comptes du domaine ſe rendent en la chambre des comptes de Dijon. On ne doit pas omettre qu'Auxerre eſt la treiziéme ville qui députe aux états de Bourgogne, & la douziéme qui nomme l'élu du tiers-état, & à tour de roue le premier alcade.

Grégoire de *Tours* fait mention de quelques comtes d'Auxerre dès le VI ſiécle, ſavoir, Penius & Mommos ſon fils. Un nommé Ermenolde l'étoit en 708. Les Conrads & leurs enfans lui ſuccederent. Après celui-là Girvolde eut ce comté, qui paſſa de lui à deux de nos rois, Charles *le Gros* & Eudes, & puis à Richard duc de Bourgogne, dont les ſucceſſeurs ducs de Bourgogne, le l'approprierent, mettant en leur place des vicomtes, juſqu'au duc Henri, frere du roi Hugues *Capet*. Enfin ce comté, qui n'avoit point été héréditaire ſous les deux premieres races de nos rois, le devint ſous la troiſiéme.

Dix ans après que le roi Robert eut pris Auxerre, en 1005, ſur *Landri* comte de Nevers, il maria *Adelais* ſa fille ou ſa ſœur avec RENAUD I, comte de Nevers, fils du même *Landri*, & lui donna en dot le comté d'Auxerre. Renaud I mourut en 1040, & fut pere de GUILLAUME I. Celui-ci, mort en 1085, eut RENAUD II mort en 1067; & *Robert*, évêque d'Auxerre. Renaud II laiſſa GUILLAUME III, mort en 1148, pere de GUILLAUME IV, mort en 1160; & de *Renaud* comte de Tonnerre, qui ne laiſſa point de poſterité. GUILLAUME IV eut *Guillaume* V, mort dans la Paleſtine l'an 1186; GUI, qui continua la poſterité; *Renaud* comte de Tonnerre, mort l'an 1191 ſans lignée; & *Anne*, femme de *Guillaume* VIII, comte d'Auvergne. GUI, mort en 1176, eut *Agnès* comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, mariée 1°. en 1184 à *Pierre* II de Courtenai, empereur de Conſtantinople. Elle laiſſa de ce mariage *Mahaud*, qui fut mariée 1°. l'an 1199 à *Hervé* IV ſeigneur de Donzi: 2°. à *Guigues* IV, comte de Forez. Depuis elle mourut religieuſe à Fontevraud le 12 octobre 1254. De ſon premier mari elle eut un fils mort jeune; & AGNÈS, qui épouſa le comte de S. Paul, duquel elle laiſſa *Yolande*, femme d'*Archambaud* IX du nom, ſire de Bourbon; MAHAUD, fille & héritiere de ces derniers, épouſa *Eudes* de Bourgogne, en 1247, & mourut en 1262. *Eudes* mourut à Acre dans la Paleſtine l'an 1269. Il étoit fils de *Hugues* IV duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, & il eut de ſon mariage avec *Mahaud* quatre filles, *Yolande*, comteſſe de Nevers, mariée 1°. à *Jean* de France, dit *Triſtan*, 2°. à *Robert* III, comte de Flandre; *Marguerite*, comteſſe de Tonnerre, ſeconde femme de *Charles* I, roi de Naples, morte ſans poſterité en 1308; *Jeanne*, qui ne fut point mariée; & ALIX, qui porta le comté d'Auxerre, &c. à *Jean* de Châlons, ſeigneur de Rochefort, &c. Elle en eut GUILLAUME de Châlons, dit *le Grand*, qui épouſa *Eléonore* de Savoye, ſeconde fille d'*Amé* V, & qui fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Il laiſſa JEAN II de Châlons, comte d'Auxerre, tué à la bataille de Creci en 1346, lequel eut de ſa premiere femme *Marie*, fille d'*Amé* II, comte de Genève; JEAN III, grand bouteiller de France, mort en 1364. Ce dernier prit alliance avec *Marie* Creſpin, dame de Louves, de laquelle il eut JEAN IV; *Louis*, &c. Ce JEAN IV vendit l'an 1370, le comté d'Auxerre au roi Charles V, dit *le Sage*, pour la ſomme de trente mille francs d'or; & ce prince, par deux divers actes du mois de juillet & de ſeptembre 1371, unit ce comté à la couronne. *Jean* IV mourut en 1379 ſans poſterité. Louis ſon frere intenta procès au roi, pour retirer ce comté, & mourut en 1398, laiſſant *Louis* II, lequel tranſigea avec le roi Charles VI, qui lui donna une grande ſomme d'argent. Ce Louis, comte de Tonnerre, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424: cependant en 1435, le roi Charles VII, par le traité d'Arras, que la néceſſité l'obligea de conclure, tranſporta à Philippe II, duc de Bourgogne, le comté d'Auxerre, que Louis XI réunit encore à la couronne, & il y eſt demeuré attaché, malgré les demandes des héritiers de Marguerite de Bourgogne.

Le comté d'AUXERRE a neuf lieues de long *du nord* au midi, & cinq de large. Il eſt borné à l'orient par le Tonnerrois, & le bailliage de Noyers; au midi par une partie du bailliage d'Auxerre, qui eſt du gouvernement du Nivernois; au couchant par le Gâtinois, & au nord par le Senonois & le Tonnerrois. Le pays eſt découvert & rempli de vignes, dont les vins ont de la réputation. Le grand nombre de collines où viennent ces vins, laiſſe peu de vallons & de terres propres à ſemer des bleds; auſſi les habitans en tirent beaucoup d'Avalon. La plus belle prairie eſt celle de Bauche, qui a trois lieues de longueur ſur cinq cens pas de large, & où on nourit beaucoup de beſtiaux. Le commerce de bois eſt conſiderable par le moyen de la riviere d'*Yonne*, d'où on les conduit à Paris. Auxerre eſt appellée dans l'aſſemblée des états avec les autres villes du duché de Bourgogne. * Ammien Marcellin, *hiſt. l.* 16. Proſper, *in chron.* Fredegaire, *chron.* Heric, *in vita S. Germ.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Chêne, *recherche des villes de France.* Du Puy, *droits du roi.* Du Bouchet, *hiſt. de la maiſon de Courtenai.* Le pere Labbe, *tome I de la biblioth. manuſcr.* M. de Valois, *dans ſa notice.* Le Moine de Saint Marien, *en ſa chron.* Tillemont & Baillet.

CONCILES D'AUXERRE.

Le premier fut aſſemblé l'an 586, ſous le pontificat de Pelage II, & il ne s'y trouva qu'Anachaire, évêque du lieu, ſept abbés, trente-quatre *prêtres & trois diacres.* On y fit quarante-cinq canons, dont le vingt-cinquiéme défend aux abbés & aux moines d'être parrains des enfans au baptême. Le trente-ſixiéme ordonne que les femmes ne recevront point la ſainte Euchariſtie la main nue. La coutume étoit qu'elles la couvriſſent d'un voile. Il y eut un deuxiéme concile d'Auxerre l'an 1147, contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, qui y expoſa ſa doctrine, dont Othon de Freiſingen fait mention dans le premier livre de l'hiſtoire de Frédéric I empereur. En 1020, le roi Robert ſe trouva au concile tenu à Airi, dans le diocèſe d'Auxerre. Divers prélats de cette égliſe ont publié des ordonnances ſynodales, comme François de Donadieu en 1621.

AUXERRE (Guillaume évêque d') *cherchez* GUILLAUME D'AUXERRE.

AUXERROIS, petit pays aux environs de la *ville* d'AUXERRE, ſur les confins des gouvernemens de la Champagne, de l'Orléanois, de l'Iſle de France & du duché de Bourgogne.

AUXESIE & LAMIE, *Auxeſia* & *Lamia*, filles de l'iſle de Crete (aujourd'hui Candie) *étant venues à* Trœzene, ville du Peloponnèſe, y furent lapidées pendant une ſédition. Les Epidauriens furent enſuite affligés d'une cruelle famine, ſur quoi ayant conſulté l'oracle, il leur fut répondu que leur terre demeureroit toujours ſtérile, juſqu'à ce qu'ils euſſent élevé deux ſtatues en l'honneur de ces deux ſœurs. Les Epidauriens, réſolus d'obéir à l'oracle avec toute l'exactitude poſſible, le conſulterent encore une ſeconde fois ſur la maniere dont ces ſtatues devoient être faites, & demanderent s'ils les feroient de cuivre ou de pierre. L'oracle répondit qu'ils ne devoient les faire, ni de l'une, ni de l'autre de ces matieres; mais ſeulement de bois d'olivier. Sur cette réponſe, comme les Epidauriens n'avoient point d'oliviers, ils en demanderent aux Athéniens; & ceux-ci leur en accorderent, à la charge que tous les ans, en ſigne

Digitized by Google

d'hommage, la ville d'Epidaure enverroit des préſens à Minerve, déeſſe tutelaire d'Athènes. Les Epidauriens accepterent la condition; & dès qu'ils eurent exécuté les ordres de l'oracle, ils virent revenir la fertilité dans leur pays. C'eſt pourquoi ils ordonnerent que l'on feroit tous les ans des ſacrifices à Auxeſie & à Damie, dans une fête qu'ils nommerent *Lithobolie*, comme qui diroit *la fête des jets de pierre*, *de λίθος pierre*, & βολὴ *jet*. * Pauſanias, *in Corinthiac.* Herodore, *l.* 5.

☞ AUXILIUS, prêtre & théologien célébre dans le dixiéme-ſiécle. Tout ce qu'on ſait certainement de lui, c'eſt qu'étant allé à Rome pour viſiter les tombeaux des apôtres, il y fut ordonné par le pape Formoſe. D. Mabillon fait fleurir cet auteur vers 906, & le cardinal Baronius vers 908, ce qui eſt aſſez conforme au texte d'un des écrits d'Auxilius. Il paroît qu'il avoit beaucoup de réputation, puiſqu'il étoit conſulté de divers endroits; mais il n'étoit rien moins que théologien exact, comme on peut le voir par ſes écrits. Ils ſont au nombre de trois, & tendent tous à prouver que la tranſlation du pape Formoſe de l'évêché de Porto au ſouverain pontificat étoit canonique, & que les ordinations qu'il avoit faites depuis étoient valables. D. Mabillon a fait imprimer ces trois traités à la fin du IV volume de ſes analectes. Le P. Morin en avoit publié deux dans ſon traité ſur les ordinations, d'où on les avoit placés à la tête du tome dix-ſeptiéme de la bibliothéque des Peres, édition de Lyon.

Le premier n'eſt qu'un recueil de réglemens eccléſiaſtiques & de paſſages des Peres, pour prouver qu'un évêque, dépouillé de ſon évêché, peut être inthroniſé dans une autre égliſe; & que les ordinations faites par des évêques illégitimes, ſont valides. Le ſecond eſt écrit en forme de dialogue, & le but que l'auteur ſe propoſe, eſt d'y répondre aux objections que l'on faiſoit, pour montrer que les ordinations du pape Formoſe étoient nulles. Il paroît dans ces deux traités aſſez d'érudition pour le temps auquel vivoit Auxilius, & ils ſont écrits avec beaucoup de fermeté & de liberté.

On trouve au Mont-Caſſin, un manuſcrit contenant des queſtions ſur la Genèſe. Il porte le nom d'un Auxilius, prêtre, qui peut être celui dont nous venons de parler, & qui auroit été religieux de ce monaſtère. * Sigebert, *de ſcript. eccleſ. cap.* 12. Morin, *de ordinationibus.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tom.* VI p. 122, *& ſuiv.*

AUXIMANUS (Nicolas) religieux de l'ordre de ſaint François, *cherchez* NICOLAS.

AUXOIS, pays de France en Bourgogne, *Alexienſis tractus*, eſt entre l'Autunois, l'Auxerrois & le Dijonnois, vers la Champagne. Quelques auteurs croient que c'eſt le pays des anciens Mandubiens. Son nom eſt tiré de l'ancienne *Alexia*, qu'on croit être le bourg d'Aliſe-ſainte-Reine. L'Auxois eſt le quatriéme pays du duché de Bourgogne; & Semur en Auxois, qui en eſt la principale ville, eſt le quatriéme bailliage principal, & préſidial du parlement de Dijon. C'eſt dans l'étendue de ce bailliage que ſont les villes de Montbard, Flavigni & Viteaux, & les bourgs d'Epoiſſes, Nuys ſous Ravierre, Moutier-ſaint-Jean & Aliſe-ſainte-Reine. Les bailliages particuliers ſont ceux d'Avalon, où ſont les bourgs de Mont-réal, Guillon & Tanlai; d'Arnaile-Duc, où ſont les bourgs de Pouilli, Sombernon & Châteauneuf; de Saulieu, où ſont les bourgs de Montſaint-Jean & Rouvrai, & le bailliage ſeigneurial de Noyers, qui reſſortit nûment au parlement. Il y a dans ces bailliages près de deux cens ſoixante & dix paroiſſes, & un très-grand nombre de hameaux conſidérables. Il eſt arroſé de diverſes petites rivieres, qui ſont l'Armençon, l'Oſerin, la Loze, la Brenne, &c. * De Chaſſeneu, *in catal. glor. mundi.* Du-Chêne, *recherche des villes, &c.*

AUXONE, *cherchez* AUSSONE.

AUXY-LE-CHATEAU, *Alciacum*, petite ville de France. Elle eſt dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, ſur l'Autie, qui la ſépare en deux. Cette ville a donné ſon nom à la maiſon d'Auxi, l'une des plus anciennes de la province.

I. HUGUES, ſeigneur d'Auxi, eſt nommé avec *Mathilde* ſa femme, & ſes fils & petits-fils dans un titre de l'abbaye de Cercamp, de l'an 1197. L'aîné de ſes enfans fut HUGUES II qui ſuit.

II. HUGUES II du nom, ſeigneur d'Auxi, laiſſa de *Marguerite* d'Aubigni ſa femme, entr'autres enfans, HUGUES III qui ſuit.

III. HUGUES III du nom, ſire & ber d'auxi, fit quelques biens au chapitre de l'égliſe d'Amiens vers l'an 1200, & eut pour enfans HUGUES IV, qui ſuit; & *Euſtache* d'Auxi, qui fut en 1230, caution de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, envers le roi ſaint Louis.

IV. HUGUES IV du nom, ſire & ber d'Auxi, vivoit en 1256, & laiſſa de ſa femme PHILIPPE, qui ſuit.

V. PHILIPPE ſire & ber d'Auxi, fit le voyage d'Afrique avec le roi ſaint Louis, & épouſa *Catherine* de Pequigni, fille de *Jean*, vidame d'Amiens, & d'*Iſabeau* de Brienne, dont il eut JEAN I du nom, qui ſuit.

VI. JEAN I du nom, ſire & ber d'Auxi, ſeigneur de Fontaines, & de Hangeſt-ſur-Somme, mourut à la bataille de Courtrai l'an 1302. On lui donne pour femme *Iſabeau* de Craon, & pour enfans JEAN II du nom, qui ſuit; & HUGUES d'Auxi, qui fit *la branche des ſeigneurs de* DOMPIERRE, *rapportée ci-après.*

VII. JEAN II du nom, ſire & ber d'Auxi, ſe trouva à la journée de Creci en 1346, où il mourut. Il épouſa *Marie* d'Encre, dame de Lulli, Bulles, Monceaux, &c. morte en 1349, dont il eut JEAN III du nom, qui ſuit; PIERRE, ſeigneur de Lulli & de Monceaux, *dont on fait deſcendre les ſeigneurs de ce nom*; *Marie*, alliée à *Arnoul* de Crequi, ſeigneur de Raimboval; *Alips*, mariée 1°. à *Jean* de Lulli: 2°. à *Robert* Gui, chevalier; *Blanche*, dont l'alliance eſt ignorée; & *N.* d'Auxi morte jeune.

VIII. JEAN III du nom, ſire & ber d'Auxi, ſeigneur de Fontaines, Bulles, &c. mort avant l'an 1364, avoit épouſé *Catherine* de Melun, dame de Saint-Maurice-ſur-Laveron, fille de *Jean* ſeigneur de Saint-Maurice, de Daillant & de Fontenelles, & de *Marguerite* dame de Brimeu, dont il eut 1. *Louis* ſeigneur & ber d'Auxi, qui ſervit en Picardie en 1379, ſous le ſire de Sempi, & mourut ſans alliance; 2. *Colart* ſire & ber d'Auxi, qui ſervit en Picardie en 1380, ſous le ſire Couci, & ſous le ſire de Sempi en 1382, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne* d'Enghien, qui étoit remariée en 1385 à *Jacques* de Harcourt ſeigneur de Montgommeri. *Il laiſſa pour fils* naturel Jean, *vivant en* 1409. 3. DAVID, qui ſuit; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* d'Ailli, ſeigneur de Boubers-ſur-Canche: 2°. à *Jean* de Longuilliers, ſeigneur d'Angoudeſſan; & 5. *Yolande* d'Auxi, mariée à *Guillaume* de Hardentun, ſeigneur de Maiſons.

IX. DAVID ſire & ber d'Auxi, ſuivit le roi au ſecond voyage qu'il fit en 1383 pour le ſecours du comte de Flandre; & le duc de Bourgogne, lorſqu'il alla contre les Liégeois pour y rétablir l'evêque, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guillaume*, ſeigneur d'Uſſon, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut *Philippe* ſire & ber d'Auxi, qui étoit avec le duc de Bourgogne en 1417, lorſqu'il alla à Tours pour y ſurprendre la reine. Il ſuivit auſſi ce prince à la levée du ſiége de Senlis, & mourut de contagion à Paris en 1418; *Jacques* ſire & ber d'Auxi, &c. qui ſuivit auſſi le parti du duc de Bourgogne, & étoit en ſa compagnie en 1421, à la rencontre qu'il eut près Mons en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422 ſans enfans d'*Iſabelle*

Digitized by Google

de Chaumont, fille de *Lionel*, seigneur de Quitri, & de *Robine* de Montagu, qu'il avoit épousée le 16 janvier 1414; JEAN IV du nom, qui suit; *Catherine*, mariée à *Gilles* de Mailli, seigneur d'Authuile & d'Audinfer; & *Hugues* d'Auxi, seigneur de Gennes, qui mourut avant l'an 1446. Il avoit épousé par contrat du 24 août 1441, *Catherine* de Regneauville, veuve de *Guichard* de Fiefles, & fille aînée de *Colart* seigneur de Regneauville & d'Estrées, dont il eut *Catherine* d'Auxi, mariée à *Louis*, dit *Perceval* de Dreux, seigneur de Pierrecourte. DAVID *eut auſſi un fils* naturel, *nommé* Jean, dit Hector, *vivant en* 1400.

X. JEAN ſire & ber d'Auxi, IV du nom, ſeigneur de Fontaines-ſur-Somme, &c. ſénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, chevalier de la toiſon d'or, maître des arbalêtriers de France, *dont il ſera parlé ci-après dans une article ſéparé*, épouſa par contrat du 17 ſeptembre 1447 *Jeanne* dame de Flavi, Baſentin, &c. fille & héritiere de *Jean* ſeigneur de Flavi, &c. conſeiller & chambellan du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* d'Antoing, dame de Maiſerolles, dont il eut *Iſabeau* dame d'Auxi, mariée à *Philippe* de Crevecœur, ſeigneur des Querdes, maréchal de France, chevalier de la toiſon d'or, morte ſans poſtérité; & *Marie* d'Auxi, qui ſuccéda dans tous les biens de ſa maiſon, alliée à *Jean* de Bruges, ſeigneur de la Gruthuſe, gouverneur de Picardie. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Jean, *ſeigneur de Vareilles & de Bouſſois, qui laiſſa poſtérité*; Antoine, *ſeigneur de la Tour, capitaine des archers du corps de l'empereur Maximilien, qui laiſſa auſſi poſtérité*; Georges, *maître-d'hôtel du roi Louis XII*; & Marguerite, *alliée par contrat du 7 janvier* 1462 à Charles *Bonneteau, ſeigneur de Feſtus, près Houdaing.*

SEIGNEURS DE DOMPIERRE.

VII. HUGUES d'Auxi, fils puîné de JEAN ſire & ber d'Auxi I du nom, fut ſeigneur de Dompierre, & étoit en la compagnie de Jean de Marigni, évêque de Beauvais, en la guerre de Gaſcogne, ſous le connétable d'Eu en 1337. Il épouſa *Iſabelle* de Marigni, veuve de *Guillaume* comte de Tancarville, & fille d'*Enguerrand*, ſeigneur de Marigni, dont il eut *Pierre* d'Auxi, qui fut aſſaſſiné au château de Saint Martin en 1364, ſur le refus qu'il fit de le remettre à Matthieu de Braquemont, à la femme duquel il appartenoit, & à la garde duquel il avoit été commis par le comte d'Eu, & ENGUERRAND, qui ſuit.

VIII. ENGUERRAND d'Auxi, ſeigneur de Dompierre, épouſa *Iſabeau* de Goulons, fille & ſeule héritiere de *Regnaut* de Goulons, dont il eut PHILIPPE, qui ſuit; *Jean*, mort avec ſon frere aîné à la bataille d'Azincourt en 1415; & *Catherine* d'Auxi, qui devint héritiere de ſes freres, mariée à *Denys* ſeigneur de Rambure, maître des arbalêtriers de France.

IX. PHILIPPE d'Auxi, ſeigneur de Dompierre, Eſcouys, Boſc-Roger, Manneville, & autres terres de la maiſon de Marigni, qui lui furent adjugées par arrêt du 26 avril 1393 fut ſénéchal de Ponthieu, & capitaine d'Abbeville en 1402, ſervit en Picardie en 1404, ſous le comte de Ligni, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* d'Eſtoureville, fille de *Colart*, ſeigneur de Torci.

AUXI (Jean ſire & ber d') IV du nom, ſeigneur de Fontaines-ſur-Somme, de Fumechon, &c. ſénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, capitaine d'Abbeville, de Courtrai & d'Oudenarde, chevalier de la toiſon d'or, conſeiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, premier chambellan du comte de Charolois, & maître des arbalêtriers de France, eut toute ſa vie une grande autorité auprès du comte de Charolois & du duc Philippe de Bourgogne, qui le pourvut de la capitainerie de Courtrai en 1425; de celle de Saint-Riquier, & de l'office de maître des eaux & forêts du comté de Ponthieu en 1433: ce qui fut confirmé par le roi en 1438 & 1463. Il ſe trouva au traité de paix conclu à Arras en 1435, entre le roi & ce duc, reprit ſur les Anglois la ville de Gamache l'année ſuivante; & ayant été établi par le duc capitaine général des frontieres de Picardie & du Ponthieu, il ſe rendit maître de la ville & du château de Crotoi en 1437. Ce prince lui donna encore la même année l'office de maître des eaux & forêts du comté d'Artois, & la capitainerie de Thérouanne, le fit chambellan & garde de la perſonne du comte de Charolois l'an 1440, lui donna l'office de ſénéchal de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1442, avec la faculté de faire exercer ces charges par ceux qu'il en jugeroit capables. Il le fit chevalier de ſon ordre de la toiſon d'or en 1445, le retint de ſon hôtel en 1446, & lui donna 400 livres de penſion en récompenſe de ſon château d'Auxi, qui avoit été brulé & démoli par les Anglois, & qu'il fit depuis rebâtir. Ce prince lui accorda encore en 1450 la capitainerie d'Oudenarde, que le roi lui confirma trois ans après. Il jouiſſoit d'une penſion de 600 livres en 1459, comme premier chambellan du comte de Charolois, & de la capitainerie de Rupelmonde. Le roi le pourvut en 1461 de l'office de maître des arbalêtriers de France à 2000 livres de penſion, le retint ſon chambellan, lui donna l'office de maître des eaux & forêts de Picardie & de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1463, & pouvoit d'occuper ſon hôtel à Abbeville. Le 23 février 1464, le comte de Charolois lui donna de rechef l'office de ſénéchal & gouverneur de Ponthieu, avec la capitainerie d'Abbeville, par lettres du 16 mai 1466: ce qui fut confirmé par le roi le 15 juin ſuivant, avec le titre d'amiral ſur les côtes de la riviere de Somme, le 1 août de la même année; & la forteresſe de Fallais lui fut donnée le 14 février ſuivant. Il ſe démit en 1467 de la capitainerie d'Oudenarde, & de *l'office de* premier chambellan de Charles duc de Bourgogne, & vivoit encore en 1470. * Sainte-Marthe. Le pere Anſelme, &c.

☞ AUXY-AUX-MOINES, en latin *Alciacenſe ſancti Silvini monaſterium*, village & abbaye de France, en Artois, ſur la riviere de Ternois. Selon l'hiſtorien de l'ordre de S. Benoît, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 30, Adalſcar, & Aneglie ſa femme, bâtirent l'abbaye d'Auxi, ou Auchi, non loin de Heſdin, dans le diocèſe de Térouanne. Ils y mirent une communauté de religieuſes ſous la conduite de leur fille Sicherde, qui y prit le voile. Cette abbeſſe orna magnifiquement le tombeau de S. Silvin, qui fut enterré dans ſon égliſe vers l'an 718..... L'abbaye d'Auxi ayant été ruinée par les Normans dans le neuviéme ſiécle, elle fut rétablie & donnée à des religieux; & c'eſt pourquoi, pour la diſtinguer du château d'Auxi, on l'appelle *Auxi-les-Moines*. La réforme de Cluni s'y introduiſit l'an 1101, après la mort de l'abbé Lambert. Cette abbaye dépendoit autrefois de celle de S. Bertin, & elle en recevoit ſes ſupérieurs. L'auteur de la chronique de S. Bertin le dit expreſſément, & voici ſes termes: » Héribert, notre abbé, » dit-il, à l'année 1072, envoya Suelger, moine de » ce lieu (S. Bertin) à celui d'Auxi qui nous appar» tient, & l'y établit premier abbé: il y fut à peine » deux ans. Après ſa mort, Héribert lui donna pour » ſucceſſeur Germain, moine de ce lieu (S. Bertin.) » Après la dépoſition de celui-ci, Héribert y établit » Nortbert, l'un de nos moines, l'an 1077. » Ce récit eſt confirmé par un reſcript du pape Innocent III, inſéré au cinquiéme livre des décrétales, par lequel on voit que les abbés d'Auxi ſe prenoient d'entre les moines de Saint Bertin. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AVY (Saint) abbé de Châteaudun, étoit fils d'un artiſan. Il ſe retira aſſez jeune dans le monaſtère de Menat en Auvergne. Après y avoir paſſé quelques années, il vint à l'abbaye de Mici avec S. Calais, & de-

Digitized by Google

là ils s'en allerent dans une ſolitude au pays de Dunois, près de Chartres, où S. Avy bâtit un monaſtère. On croit qu'il eſt mort vers l'an 530. S. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il fut enterré à Orléans. Les noms, le temps & les circonſtances de la vie de S. Avy & de S. Avit abbé de Mici, ſont tellement ſemblables, qu'on pouroit croire que c'eſt le même. Mais S. Grégoire de *Tours* les diſtingue parfaitement, & ils ſont d'ailleurs bien diſtingués par les différens jours où on célébre leur fête; car on la fait de l'abbé de Mici le 19 décembre, & le 17 juin de l'abbé de Châteaudun. * Gregor. *Turon. de gloria confeſſor. cap.* 99. Surius. Mabillon. Le Cointe. Bulteau, *hiſt. monaſt.* Baillet, *vies des ſaints.*

☞ AUZANET (Barthelemi) né à Paris en 1591, originaire de la province de la Marche, fut reçu au ſerment d'avocat en 1609, & exerça cette profeſſion avec beaucoup de ſuccès. Il s'appliqua ſingulierement à l'étude de la coutume de Paris, & à chercher les moyens de concilier les différentes coutumes & uſages qui s'obſervent dans le reſſort du parlement de Paris. Jamais homme ne fut plus capable d'être légiſlateur; car il poſſédoit dans un dégré éminent les vertus du cœur & les talens de l'eſprit, beaucoup de droiture, d'honneur, de probité & de modeſtie, une parfaite connoiſſance de toutes ſortes de juriſprudence, un jugement ſolide, un diſcernement juſte, un eſprit net, un ſtyle concis, une expreſſion noble, aiſée & intelligible.

M. le premier préſident de Lamoignon, qui avoit conçu le deſſein de rendre la juriſprudence uniforme pour tout le reſſort du parlement, engagea M. Auzanet à rechercher les mémoires qu'il avoit ſur la diverſité des coutumes & de la juriſprudence, & à y joindre ce qu'il jugeroit à propos: ce que M. Auzanet exécuta avec beaucoup de ſagacité.

M. le premier préſident ayant fait agréer ſon deſſein au roi, aſſembla chez lui pluſieurs fois un certain nombre d'avocats, avec M. Auzanet, ſur les mémoires duquel on forma des arrêtés ſur les diverſes matieres qui ont rapport à la coutume de Paris. La mort prématurée de M. le premier préſident de Lamoignon, fut cauſe que ces arrêtés ne reçurent point l'autorité que méritoit la ſageſſe de leurs diſpoſitions: mais M. Auzanet eut ſoin de recueillir ces arrêtés, qu'il a donnés avec ſon *commentaire ſur la coutume de Paris.* Il y a joint les *mémoires* qu'il avoit faits pour ces conférences, & un recueil d'arrêts. Le roi ayant établi en 1665 un conſeil pour la réformation de la juſtice compoſé de deux conſeillers d'état, quatre maîtres des requêtes & de ſix avocats, M. Auzanet fut de ce nombre. Il fut même à cette occaſion honoré d'un brevet de conſeiller d'état. Il mourut le 17 avril 1673, âgé d'environ 84 ans. Il avoit une fille. * *Mem. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

AUZAI, ſurnom d'un des plus anciens & des plus célébres docteurs du muſulmaniſme, qui ſe nommoit *Abu Amru Abdalrahman Ben Amru.* Il étoit natif de Damas, & contemporain de Ben Aum, auquel néanmoins il ſurvécut. On dit qu'il a répondu ſur ſoixante & dix mille queſtions. Il mourut l'an 157 de l'hégire, ſous le califat d'*Al-Manſor.* Il tiroit ſon ſurnom d'Auza, famille des Hémiarites, qui s'étoit établie dans une bourgade de Syrie, à laquelle elle avoit donné ſon nom. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUZOLES (Jacques d') *voyez* PEYRE (Jacques d'Auzoles la)

☞ AUZON, village diſtant d'Alais environ de deux lieues, & de trois d'Uzès. Près de ce village eſt une fontaine nommée *la Puante*, qui fournit une aſſez bonne quantité de ſouffre vif. Auprès d'elle, les habitans ont creuſé une marre pour en faire des bains dont ils ſe ſervent avec ſuccès pour guérir les maladies qui attaquent la peau des hommes & des animaux. L'eau de la marre eſt extrêmement claire au-deſſous d'une croute griſe qui la couvre entiérement. Elle eſt purgative dans un plus haut dégré que celle d'Hieuſet: & les conſeils de M. de Sauvages, célébre médecin, en ont accrédité l'uſage dans les cas où la derniere eſt employée. On trouve chaque matin, à l'intérieur des conduits de la fontaine une écume jaunâtre, qui coule à gros floccons mêlée avec l'eau de la ſource. Cette écume ſéchée ſe durcit, & forme un vrai ſouffre vif. * Journal des ſavans, août 1745, *p.* 482, *ed.* Paris *in*-4°.

A X

AXA, fille de *Caleb*, fut promiſe à celui qui emporteroit la ville de Chariat Sepher. Ce qu'Othoniel ayant exécuté, vers l'an du monde 1590, & avant l'ére chrétienne 1445, il épouſa Axa. Elle agit ſi adroitement par le conſeil de ſon mari, que Caleb lui augmenta ſa dot de pluſieurs terres. * *Joſué, c.* 15, *Juges, c.* 1.

AXAGUAS, les Axaguas, *Axagui*, peuples de l'Amérique méridionale dans la province de Venezuéla, vers les Caracas. * Jean de Laët.

AXAR, *cherchez* ANAZARBE.

AXARAFE (l') petit pays d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. C'eſt un des quatre quartiers du territoire de Seville. Il eſt ainſi nommé d'un mot arabe, qui ſignifie l'*héritage des olives.* Il a ſix lieues de long & dix de large; tout ſon circuit eſt d'environ vingt lieues. Son principal lieu eſt Triana, près de Seville, outre lequel il y a Hanznacaçar, Alcala-del-Rio, & une quinzaine d'autres châteaux ou villages. * Roderico Cara.

AXEL (Jean Honorius, ou Honoré d') ſeigneur de Seny, juriſconſulte, étoit d'Utrecht. Après avoir acquis le titre de docteur en droit canon & en droit civil, il ſe fixa à Rome, où il exerça les fonctions d'avocat. Il mourut dans cette ville, & y fut inhumé dans l'égliſe de l'hôpital dit d'Utrecht, dont il avoit eu l'adminiſtration; & dans lequel il recevoit avec beaucoup d'attention les Hollandois, & en particulier ceux de ſes compatriotes que quelques affaires amenoient à Rome. Il avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il citoit ſur le champ toutes les loix, les maximes, les déciſions & les réponſes de preſque tous les juriſconſultes; mais Janus Nicius Erythræus, ou le Roſſi, l'accuſe de n'avoir pas eu de jugement, & dit que ſa tête étoit une bibliothéque mal rangée. On ne connoît de lui qu'un abrégé de tout le droit canon, ou petite ſomme ſur les cinq livres des décretales, accommodée aux décrets du concile de Trente. Cet ouvrage écrit en latin, a été imprimé à Cologne, en 1630 & en 1656 *in*-8°. * Voyez *Jan. Nic. Erythræi pynacotheca; Trajectum eruditum* de Burman, & les auteurs cités dans ce dernier.

AXERETO (Blaiſe) général des galeres de Gènes en 1435, gagna la fameuſe bataille navale de l'iſle Ponce, où il prit Alfonſe V roi d'Aragon, ſurnommé *le Sage* & *le Magnanime*, qui vouloit ſe mettre en poſſeſſion du royaume de Naples, avec Jean roi de Navarre, & Henri grand-maître de l'ordre de S. Jacques, freres d'Alfonſe, & pluſieurs princes & grands ſeigneurs qui étoient dans le parti de ce roi. Il les mena à Milan, où Philippe duc de Milan les remit en liberté. Ce duc ſe ſervit encore d'Axereto contre les Vénitiens, & lui donna la ſeigneurie de Serravalle pour récompenſe. * Ub. Foglietta, *elog. clar. Lig.*

☞ AXIM, petit pays d'Afrique en Guinée, ſur la Côte d'or, & l'un des onze qui ſont entre la riviere Ancober, ou Rio Cobre, & le village de Ponni. Ce pays étoit ci-devant bien plus grand & bien plus puiſſant qu'il n'eſt à préſent; mais lorſque les Brandebourgeois vinrent ſur cette côte, les habitans ſe diviſerent. Une partie ſe mit ſous la protection de ces nouveaux venus, dans l'eſpérance d'un gouvernement plus doux, & d'une plus grande liberté. Les autres qui aimoient moins le changement, demeurerent aux Hollandois;

Digitized by Google

& par cette diviſion le pays ſe trouva partagé. Le pays d'*Axim* n'eſt point différent de celui qu'on appelle le *haut* ANTE. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AXIOKERSES, nom que les Samothraces donnoient à Pluton & à Proſerpine, & que l'on croit être tiré des mots ſyriacs *Aſaxi*, c'eſt-à-dire, *ma portion*; & *Kerés*, qui ſignifie, *deſtruction* ou *mort*, parceque l'empire des morts étoit entre les mains de ces deux divinités du paganiſme. * Scholiaſte d'Apollonius, *l.* 1. Sam. Bochart, *in Canaan.*

AXIONIQUE, *Axionicus*, poëte Grec, qui fut auteur de quelques comédies, ſelon Athenée. On ignore en quel temps il a vécu. On en peut voir quelques fragmens dans le recueil d'Hugues Grotius, intitulé, *Excerpta ex tragicis comicis.*

AXIORAME, dix-ſeptiéme ſouverain pontife des Juifs. Il fut fils d'*Iſus*, auquel il ſuccéda, & laiſſa cette charge à ſon fils *Phidias.* On ne ſait pas préciſément combien d'années il l'exerça. * Tirin, *chron. ſacrée*, *c.* 42.

AXIOTHÉE, *Axiothea*, femme d'eſprit, ſe déguiſoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit diſciple avec Laſtenie de Mantinée. C'eſt ce que rapporte Diogène *Laërce* dans la vie de Platon, ſur le témoignage de Dicearque. Peut-être eſt-ce la même dont parle Themiſtius; car il dit qu'une étrangere ayant lu quelques livres de la république de Platon, ſe déguiſa en homme, alla à Athènes, & étudia quelque temps de cette maniere, ſous ce philoſophe, ſans ſe faire connoître. Clément d'*Alexandrie* nomme encore d'autres femmes qui firent la même choſe. Ce qui donna lieu à quelques médiſances, dont toute la ſageſſe & toute la gravité de Platon ne purent le ſauver. * *Voyez* G. Menage, *ſur Diogène* Laërce, *l.* 3, § 46.

AXIUS PAULUS, natif de Bigorre, orateur, poëte & profeſſeur de rhétorique à Bourdeaux, vivoit dans le IV ſiécle, du temps d'Auſone, qui ſoumettoit ſes ouvrages à ſa cenſure. Il ſe retiroit ſouvent dans une petite maiſon, nommée *Crebenne*, qu'il avoit en Bigorre. Auſone lui écrivit diverſes lettres, & lui adreſſa ſon centon nuptial, & d'autres vers. * Auſone *Idyll.* 27 & 28, & *epiſt.* 11, 12 & *ſuiv.* Elie Vinet, *ſur Auſon.* De Marca, *hiſt. de Bearn*, *l.* 1, *c.* 10, *n.* 11, *&c.*

AXONES, *cherchez* CYRBES.

AXUM, ACCUM & CHAXUM, *Caſſumo*, *Caxumo*, *Chaxumo*, ou *Achacuma*, ville de la province de Sire, étoit autrefois capitale du royaume de Tigré en Ethiopie. C'étoit auſſi la principale ville des Axumites ou Auxumites, qui furent vaincus par Aurelien & par Juſtinien, la ſeiziéme année de ſon regne. * Vopiſc. *in Aurelian.* Paul Diacon. *hiſt. l.* 16, *c.* 22. Ptolémée, *l.* 14, *c.* 8. Ludolf, & Jerome Lobo, *en leurs cartes de l'empire d'Ethiopie.*

A Y

AY, *Ageium*, petite ville de France en Champagne, ſur une côte proche de la Marne, à une demi-lieue d'Epernai, & à cinq lieues au midi de Reims: elle eſt célébre par ſes bons vins, qui ſont eſtimés en France, & dans les pays étrangers. * Baudrand.

AYALA. *Cherchez* ces noms à AJALA.

AYALA (Diego d'Ayala Lopez) *cherchez* LOPEZ & ZUNIGA.

AYAMONTE, ville d'Eſpagne en Andalouſie, ſur la frontiere du royaume de Portugal, à l'embouchure de la riviere de Guadiana dans le golfe de Cadiz. Elle eſt petite, ſituée ſur une colline, mais fortifiée contre les Portugais, avec un bon château ſur le rocher, parcequ'elle eſt ſur les confins de l'Algarve, vis-à-vis de Caſtro Marino, à dix-huit lieues de Cadix, & à vingt-deux de Seville.

AYAMONTE, (marquis d') *voyez* ZUNIGA.

AYAN, la côte d'Ayan ou d'Ajen, *Ayania Regio*, grande côte d'Afrique, dans la haute Ethiopie, depuis la ligne équinoctiale juſqu'au douziéme dégré de latitude méridionale. Elle a environ trois cens lieues de côte en longueur ſur l'Océan nommé la mer de Zanguebar, & cent quarante de large ſur le détroit de Babel-Mandel, ou mer Arabique. Sa largeur va toujours en diminuant du nord, juſqu'à la ligne, où elle n'a pas plus de ſoixante lieues. Ses bords ont au nord le royaume de Dangali, le détroit de Babel-Mandel au levant, au midi la mer de Zanguebar, & au couchant l'Abiſſinie, dont elle eſt ſéparée par une longue chaîne de montagnes. Ce pays eſt fertile en millet, en orge, en fruits, & en pâturages. On y nourit quantité de chevaux, de vaches & de moutons. On en tire du miel, de la cire, de l'encens, du poivre, de l'yvoire, de l'or & quantité d'eſclaves. Ses habitans y ſont blancs, mais bazanés, à la réſerve de quelques noirs, qui ſont bien avant dans les terres: ils ſont généralement Mahométans. La côte d'Ayan eſt diviſée en quatre états, les royaumes d'Adel, d'Adea, de Mandagono, & de Brava. * Marmol, *deſcript. de l'Afrique.* Sanſon. Du Val.

AYBERT (Saint) prêtre reclus, bénédictin en Hainaut, naquit l'an 1060, dans le village d'*Eſpéene* ou Eſpain, diocèſe de Tournai en Flandre. Il *ſe retira* près d'un moine, bénédictin du monaſtère de S. Crépin en Hainaut, reclus dans une cellule écartée de ſa maiſon, ſe mit ſous ſa conduite, & imita ſon genre de vie. Regnier abbé de S. Crépin, leur fit faire avec lui le voyage de Rome, où cet abbé alloit demander au pape la confirmation de l'établiſſement des bénédictins dans cette abbaye, qui, depuis ſa fondation par S. Lendelin au VII ſiécle, avoit toujours été occupé par des clercs chanoines: & les bénédictins ne s'y étoient établis que depuis dix ou douze ans. Ces deux reclus étant de retour, ſe renfermerent dans leurs cellules; mais Aybert voulut, quelque temps après, goûter de la vie cénobitique, & demeura pendant vingt-cinq ans dans le monaſtère de S. Crépin, après leſquels *il ſe retira* de nouveau dans une cellule, qu'il fit bâtir au milieu d'un déſert. La réputation de ſa ſainteté y attira une grande foule de monde. Burchard, évêque de Cambrai, l'ordonna prêtre, avec un pouvoir particulier d'adminiſtrer dans ſa cellule les ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie: pouvoir qui lui fut confirmé par les papes Paſchal II, & Innocent II. Cependant il renvoyoit tous les pénitens à leur évêque. Il diſoit tous les jours deux meſſes: la premiere pour les vivans; l'autre pour les morts. Il récitoit auſſi tous les jours le pſeautier entier aux matines des morts, dont les nocturnes étoient compoſés de 50 pſeaumes avec leurs trois leçons. Il mourut âgé de 80 ans, le jour de Pâque, l'an 1140, qui tomboit au 7 avril. * *Vie de S. Aybert*, par Robert, archidiacre d'Oſtrevant, donnée par Surius & par Bollandus. Baillet, *vies des ſaints.*

AYCELIN, *cherchez* MONTAIGU.

AYCELIN de BILLON (Hugues) *cherchez* HUGUES.

AYEN (comtes d') *voyez* NOAILLES.

AYERBE, petite ville d'Eſpagne en Aragon, entre Saragoſſe & Jaca, ſur la riviere de Gallego. Quelques auteurs la prennent pour l'ancienne *Nemanturiſta*, que d'autres placent à Olite, petite ville de Navarre.

AYGNANI, général de l'ordre des Carmes, *voyez* ANGRIANI.

AYLE (Saint) ou S. AGILE, abbé de Rebais, étoit fils d'*Agnoald*, l'un des principaux ſeigneurs de la cour de Childebert II, roi d'Auſtraſie & de Bourgogne, & de Deuterie qui tiroit ſon origine de la premiere nobleſſe de Bourgogne. S. Colomban logé chez Agnoald, lui perſuada de vouer ſon fils au ſervice de Dieu. Agnoald, ſuivant cet avis, le conduiſit au monaſtère de Luxeuil, où il apprit les lettres, & fut élevé dans la piété par S. Euſtaſe. Il y embraſſa la vie religieuſe. Après la mort d'Agnoald, S. Colomban ayant été chaſſé par le roi Thierri, à la ſollicitation de la reine Brunehaud,

nehaud, les religieux députerent Ayle vers ce prince, qui le reçut favorablement, & lui accorda ſa protection pour le monaſtère de Luxeu. Cinq ou ſix ans après, S. Ayle fut choiſi par les évêques, avec l'abbé Euſtaſe, pour aller porter l'évangile aux peuples infidéles de delà les monts de Voſge & de Jura, juſqu'en Baviere. Après cette miſſion, S. Ayle revint à l'abbaye de Luxeu, & fut enſuite choiſi par S. Ouen, référendaire ou chancelier de France, pour abbé du monaſtère de Rebais, que ce ſeigneur venoit d'établir nouvellement. Cette élection fut confirmée par l'aſſemblée des évêques, tenue à Clichi, le 1 de mai 636. Il fit pratiquer exactement la diſcipline monaſtique dans ce lieu; & après avoir gouverné cette abbaye pendant quatorze ans, il mourut le 30 jour d'août 650, & il eut pour ſucceſſeur S. Philbert. Il pouvoit avoir ſoixante-ſix ou ſoixante-ſept ans au plus; & c'eſt contre toute vraiſemblance qu'on le fait centenaire, puiſqu'il n'avoit que ſept ans, lorſqu'il fut mis à Luxeu, qui ne fut bâti qu'en 590. * Mabillon, *ſæc. II Bened.* Bulteau, *hiſt. monaſt. d'occid. l.* 3, *c.* 24. Baillet, *vies des ſaints.*

AYLESHAM, *cherchez* ALESHAM.

AYLIN (Jean) Italien, ſurnommé *de Moniaco*, d'un château qui ne ſubſiſte plus, hiſtorien du XIV ſiécle, a écrit l'hiſtoire du Frioul depuis l'an 1366, juſqu'à l'an 1388. Cet hiſtorien étoit notaire, & d'une famille qui avoit exercé le même emploi, au moins depuis environ le milieu du XIII ſiécle. Son hiſtoire qui eſt curieuſe & utile pour les faits, a été donnée au public par M. Muratori, dans le tome III de ſes *Antiquitates italicæ medii ævi*, &c. à Milan, 1740, *in-folio.* * *Voyez* l'avertiſſement de ce ſavant, page 1189 de ſa collection.

AYLMER (Jean) troiſiéme évêque de Londres, ſous le regne d'Elizabeth, naquit vers l'an 1521, dans le comté de Norfolck, d'une très-bonne famille. Après avoir fait ſes études à Cambridge, il entra dans la maiſon du duc de Suffolck, en qualité de précepteur de ſa fille, Jeanne Grey, qui fut proclamée reine après la mort d'Edouard VI, & qui finit ſi malheureuſement ſes jours, quoiqu'elle eût mérité un ſort meilleur. Elle fit de grands progrès dans les langues grecque & latine: & elle entendoit très-bien Platon & Demoſthène: elle étoit fort attachée à Aylmer, à cauſe de ſa grande douceur & de ſon habileté. Aylmer ſe diſtingua en effet dans la littérature; s'étant auſſi attaché à la théologie, il fut pendant quelque temps le ſeul prédicateur dans la province de Leiceſter, & il fit beaucoup de bien aux habitans par ſes prédications. En 1553 il obtint la dignité d'archidiacre de Stow, dans le comté de Lincoln; & la premiere année du regne de Marie, il aſſiſta à l'aſſemblée du clergé, où il entra en diſpute avec quelques ſavans catholiques d'Angleterre. Son zèle pour la prétendue réforme le fit priver de ſon archidiaconat; il ſortit alors d'Angleterre, & ſe retira en Allemagne: il fit ſa réſidence à Strasbourg, & enſuite à Zurich. Attaché à Pierre Martyr, qui avoit été profeſſeur en théologie à Oxford, il aſſiſtoit à ſes leçons: lui-même ſe mêla d'inſtruire dans ſes ſentimens pluſieurs jeunes gens à qui il apprenoit les belles-lettres. L'auteur de ſa vie croit qu'il fit imprimer une lettre que Jeanne Grey avoit écrite contre l'égliſe catholique, au chapelain du duc de Suffolck ſon pere, lequel chapelain avoit abandonné la prétendue-réforme. Il excita Jean Fox à publier divers ouvrages, & particuliérement ſon martyrologe en latin. Il viſita la plupart des univerſités d'Italie & d'Allemagne, & y fit connoiſſance avec les ſavans. On voulut le charger d'enſeigner l'hébreu à Iene; mais ſon retour en Angleterre arrêta ce projet. Avant ce retour, il fit imprimer en anglois à Strasbourg, un livre contre Jean Knox, réfugié Ecoſſois, qui ſoutenoit que la loi de Dieu interdiſoit aux femmes de regner. Retourné en Angleterre, il y entra dans pluſieurs diſpures avec les catholiques. En 1562 il fut fait archidiacre de Lincoln, & aſſiſta la même année au ſynode, dans lequel on établit la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe anglicane. Il fut auſſi à Lincoln, juge de paix, & commiſſaire eccléſiaſtique; il établit la nouvelle réforme dans toute la province, tant par ſes ſermons, qu'en faiſant exécuter les ordres de la reine Elizabeth. En 1573 il fut admis aux dégrés de bachelier & de docteur en théologie; & en 1576 il obtint l'évêché de Londres. Dans cette place il chercha toutes les occaſions qu'il put trouver de ſignaler ſon zèle pour la religion dominante; ce qui lui attira de fréquentes diſputes, & ſouvent bien des embaras. Il mourut en 1594, âgé de 73 ans. Sa vie a été écrite en anglois, par Jean Strype, maître-ès-arts, & imprimée à Londres en 1701, *in*-8°. On en a donné un extrait dans les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, tome XVI & dernier, art. 11, page 517, & ſuivantes.

AYLON (Luc Vaſqués d') Eſpagnol, auditeur royal, c'eſt-à-dire, conſeiller du tribunal ſupérieur, établi en 1509 à San-Domingo, & nommé l'*Audience-Royale*, s'eſt rendu célébre dans le XVI ſiécle par ſes expéditions dans le nouveau monde. Lorſqu'on eut appris en 1518 à San-Domingo, que le roi Charles d'Autriche avoit pris poſſeſſion de ſes royaumes d'Eſpagne, ce fut lui qui fut député au nouveau roi pour le féliciter ſur ſon avénement à la couronne. Comme cette députation n'étoit pas du goût de ceux qui avoient été envoyés en qualité de commiſſaires & d'adminiſtrateurs dans les Indes, le licencié Alphonſe Zuazo, adminiſtrateur, retint d'Aylon & lui enleva tous ſes papiers. Mais ſa conduite fut blâmée, & lui-même fut rappellé. D'Aylon fut employé depuis dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Velaſqués gouverneur de Cuba, ayant fait un grand armement contre Fernand Cortés, qui s'étoit ſéparé de lui & avoit agi contre ſes intérêts, Luc Vaſqués d'Aylon fut envoyé vers le premier pour tâcher de terminer ce différend. N'ayant rien gagné ſur l'eſprit de Velaſqués, il paſſa au Mexique avec Pamphile Narvaës général de la flotte de Velaſqués, & voyant que Narvaës refuſoit auſſi toute voie d'accommodement, il lui fit intimer une défenſe ſous peine de la vie de paſſer outre, ſans avoir reçu les ordres de l'audience royale. Ce coup d'autorité commençoit à faire impreſſion ſur l'armée, & le général en craignit les ſuites. Pour les prevenir il fit embarquer Vaſqués ſur une caravelle qu'il envoyoit à l'iſle Cuba; mais Vaſqués engagea le patron de la caravelle à le mener droit à San-Domingo, où l'on fut très-ſurpris d'un tel attentat. Narvaës au reſte fut défait & empriſonné, & encourut de plus la perte de ſon bien, & la diſgrace de ſon prince. En 1520 Luc Vaſqués d'Aylon fit une expédition dans la Floride, d'où il enleva par trahiſon un aſſez grand nombre de ſauvages, qui périrent preſque tous ſur mer, les uns de chagrin, les autres de maladie. Ceux qui arriverent juſque dans l'iſle Eſpagnole y moururent preſqu'auſſitôt après leur arrivée. Cependant d'Aylon vanta ſi fort ſon expédition, qu'il obtint des proviſions du gouverneur de la province de Chicora; & fier de cet honneur, il fit des dépenſes qui le ruinerent. Quelques-uns même ont écrit qu'il périt dans un ſecond voyage qu'il fit au même lieu où il avoit abordé la premiere fois; & il eſt certain que cette extrémité de la Floride, qui eſt limitrophe de la Virginie, n'a jamais été habitée par les Eſpagnols. * Le P. de Charlevoix, *hiſt. de l'iſle de S. Domingue*, *tome* 1.

AYMA (Jean d') juriſconſulte célébre, né à Bayonne, profeſſa longtemps le droit canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouſe. Il fut collégue de Rebuffe dans cette derniere ville. D'Ayma a fait un commentaire latin ſur le concordat, imprimé à Lyon en 1535, *in*-8°. Il mourut la même année. Dans ſon ouvrage ſur le concordat imprimé pour la premiere fois avant 1536, il ſoutient vivement le concordat. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

Digitized by Google

AYMALLOUX (les) peuples d'Afrique, dans le pays des Négres, qui habitent le long de la côte.

AYMARANES (les) peuples de l'Amérique méridionale, au Perou, dans le gouvernement de Lima. Ils ſont fort étendus dans le pays, vers la ville de Cuſco & la riviere d'Apurima; & c'eſt de-là qu'eſt dite la langue Aymara, ſi fort en uſage au Perou, dont ſe ſervent auſſi les peuples Cauches, Canas, Caranguas & Collaguas, qui ſont fort ſouvent compris ſous le nom des Aymaras.

☞ AYMARGUES, petite ville de Languedoc dans le diocèſe de Niſmes, en latin *Armania*. Elle eſt plus ancienne qu'Aiguesmortes, & appartenoit, il y a ſix ou ſept cens ans, à la maiſon des Bermonds, qui poſſédoit auſſi Sommieres. M. Corneille dit qu'elle appartient préſentement au duc d'Uzez. Cette ville eſt d'un accès difficile, dans les marais: elle étoit aſſez forte quand les prétendus réformés s'en rendirent maîtres. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AYMON, *cherchez* AIMON.

AYOU, abbé de Lerins, *cherchez* AIGULPHE.

AYRAULT, *cherchez* AIRAULT.

AYRAY FERRER (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Saragoſſe, s'eſt diſtingué dans ſon ordre, où, après avoir été reçu docteur en théologie, il fut fait cathédrant de Hueſca, examinateur ſynodal de Saragoſſe, & recteur des études dans le couvent de la même ville. Son amour pour ſa patrie l'engagea à lever les plans du royaume d'Aragon, & à en dreſſer une carte, qu'il fit graver en 1715, à Paris: il auroit été à ſouhaiter qu'il y eût joint une deſcription. * Echard, *ſcript. ord. pred. t. 2.*

AYRI ou AGRI (Saint) *cherchez* AIRI (Saint)

AYTON & AITON, *Aitoma*, petite ville de la Grece dans la Livadie, environ à cinq lieues des Dardanelles de Lepante du côté du nord. Il y a dans cette ville un évêché ſuffragant de Lepante, & on croit que c'eſt l'ancienne ville d'Etolie, qui fut appellée *Calydon Aquila*, que quelques-uns pourtant placent à *Calata* ou *Galata*, village voiſin. * Baudrand.

A Z

AZA, ville de Cappadoce ſur les confins de l'Arménie mineure. Elle eſt aux pieds des montagnes, preſque entre Trébiſonde & Néocéſarée. * Ptolém. Strabon.

AZABE-KABERI, ſupplice que les méchans ſouffrent dans le ſépulcre, ſelon la ſuperſtition des mahométans. Ce mot eſt compoſé d'*Azab*, qui ſignifie *ſupplice* ou *tourment*, & de *Kaber*, qui veut dire *ſépulcre* ou *tombeau*. Voici comment les auteurs décrivent cette punition. Ils diſent qu'auſſitôt qu'un mort eſt dans le ſépulcre, il eſt reçu par l'ange de la mort, qui l'avertit de l'arrivée des deux anges inquiſiteurs, dont l'un s'appelle *Monkir*, & l'autre *Nekir*. Si ces inquiſiteurs le trouvent innocent, ils le laiſſent en repos; mais s'il eſt coupable, ils le frapent à grands coups de marteaux de fer, & le tourmentent juſqu'au jour du jugement. D'autres diſent que ces deux anges examinateurs ſe retirent, après avoir battu le coupable avec une barre de fer, & que la terre ſerre ſi fort ce malheureux, qu'il ſouffre des douleurs étranges. Après cela viennent deux autres anges qui amenent avec eux une créature très-difforme, & qui l'ayant laiſſée dans le ſépulcre, s'en retournent en enfer. Ce monſtre épouvantable demeure avec le coupable juſqu'au jour du jugement, qu'ils vont enſemble dans les enfers, pour y ſouffrir autant de temps qu'il eſt ordonné par la juſtice de Dieu; car c'eſt une opinion généralement ſuivie parmi les Turcs, qu'il n'y a point de mahométan qui ſoit puni éternellement; mais ils tiennent qu'après avoir expié ſes crimes pendant un certain nombre d'années, il entre dans le paradis par le crédit de Mahomet. Ricaut, *de l'emp. Otom.*

AZACH, *cherchez* ASOPH.

AZAEL, roi de Syrie, *cherchez* HAZAEL.

AZAEL, frere de Joab, l'an 2982 du monde, & 1053 avant J. C. pourſuivant les ennemis qui vouloient empêcher que David ne fût reconnu roi après la mort de Saül, fut tué par Abner, qui l'avoit prié de ceſſer de le pourſuivre. Il eſt dit de cet Azaël dans le *II liv. des Rois*, (*c. 2, v. 18.*) qu'il étoit extrêmement agile & léger à la courſe, en quoi il égaloit les chevreuils qui ſont dans les bois; & Joſéphe ajoute qu'il devançoit à la courſe le cheval le plus vigoureux. * Joſéphe, *antiq. l. 9, c. 1.*

AZA-MON, montagne aſſiſe à l'oppoſite de Zephoris, & qui traverſe la Galilée. Elle ſervit de retraite à certains factieux de cette ville, pour faire tête aux Romains, qui d'abord les attaquerent. Comme les premiers combattoient d'un lieu éminent, ils eurent au commencement quelque avantage, & tuerent deux cens de leurs ennemis: mais à la fin, les Romains s'étant rendu les maîtres de cette montagne, en firent un horrible carnage, en tuerent plus de mille, & il y en eut très-peu qui ſe ſauvaſſent. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. 2. c. 57.*

AZAMOR, ville de la province de Ducala ou Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, ſur la côte ſeptentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le roi de Portugal s'en rendit maître en 1508, & l'abandonna volontairement en 1540, parcequ'il étoit difficile de la défendre contre le Schérif, roi de Maroc, d'autant qu'elle eſt commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve eſt fort dangereuſe pour les vaiſſeaux. Il ne l'eut pas plutôt quittée, que le ſchérif s'en empara, & y envoya deux alfaquis, ou docteurs de la loi, pour la repeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le gouverneur de Mazagan pour le roi de Portugal, alla l'eſcalader la nuit, & prit ou tua tous les Maures qui y étoient. Le gouverneur d'Azamor, & les deux alfaquis furent emmenés en Portugal, puis échangés contre des captifs chrétiens. Cela fut cauſe que les Maures n'oſerent plus repeupler la ville, qui demeura déſerte. La pêche des aloſes rapporte beaucoup au ſchérif, qui l'afferme très-cherement aux marchands chrétiens, leſquels n'y ſont en ſureté que dans leurs vaiſſeaux, & n'entrent point dans la ville, où perſonne ne demeure. * Marmol, *hiſt. de l'Afrique, l. 3.*

AZANIA, côte d'Afrique, *cherchez* AYAN.

AZARECAH; c'eſt le nom d'une ſecte d'hérétiques parmi les muſulmans. Ils ont tiré leur origine de Nafé Ben Azrak. Ils groſſirent leurs troupes en fort peu de temps ſous l'empire des califes, & devinrent ſi puiſſans, qu'ils donnerent des batailles, & défirent ſouvent les armées que l'on envoyoit contr'eux. Ils ſe déclarerent ennemis jurés des Ommiades, & leur donnerent beaucoup de peine dans l'Ahovaze & dans les Iraques Babylonienne & Perſienne. Iezid & Abdalmalek, califes de cette maiſon, les pourſuivirent à diverſes repriſes, & enfin les obligerent de ſe cantonner dans la province de Khoraſan, où peu à peu ils ſe diſſiperent. Ces gens-là ne reconnoiſſoient aucune puiſſance, ni temporelle, ni ſpirituelle, pour légitime, & s'étoient joints à toutes les ſectes ennemies du muſulmaniſme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AZAREHATES, mathématicien Arabe, & très-ſavant en aſtrologie, vivoit dans le XI ſiécle. * Genebrard, *en la chron.*

AZARIAS, fils d'*Obed* ou *Oded*, prophéte, vers l'an du monde 3094, & avant J. C. 941, vint au-devant d'Aſa roi de Juda, qui avoit remporté une grande victoire ſur Zara roi des Ethiopiens d'Arabie, proche le pays des Madianites, & l'exhorta à demeurer ferme dans le culte du vrai Dieu. Il faut le diſtinguer d'Azarias fils d'*Obed*, qui vivoit 60 ans après, dont il eſt parlé ſous le regne de Joïada. * II. *Paralipom. c. 15, c. 23, v. 1.* Joſéphe, *l. 8, antiq. c. 6.* Uſſerius, *in an.*

Digitized by Google

nal. Baillet, *vies des ſaints de l'ancien teſtament.*

AZARIAS, autrement appellé Osias, fils d'*Amaſias* roi de Juda, & de *Jechelie*, ſucceda à ſon pere l'an 3225 du monde, 810 avant J. C. Il n'étoit encore âgé que de ſeize ans, lorſqu'il commença à regner. Ce prince, quoique craignant Dieu, ne ruina pas les hauts lieux; mais il permit au peuple d'offrir des ſacrifices aux fauſſes divinités. Il aſſembla une armée de trois cens ſept mille cinq cens ſoldats, tous braves & aguerris, commandés par Jehiel ſon ſecrétaire, par Maaſie docteur de la loi, par Ananie un de ſes généraux, & par deux mille chefs de famille d'une valeur diſtinguée. Avec cette armée Azarias déclara la guerre aux Philiſtins, fit abattre les murs des villes de Geth, de Jamnie & d'Azot. Il donna ſes ordres pour faire fortifier cette derniere ville, & creuſer des citernes dans le deſert pour abreuver ſes troupes, dont il avoit un fort grand nombre. Comme il ſe plaiſoit à l'agriculture, il fit planter des vignes ſur les montagnes & dans le Carmel, afin d'avoir le plaiſir de les cultiver. La proſperité changea ſon cœur & ſes mœurs. Etant entré dans le temple, il voulut y offrir de l'encens ſur l'autel des parfums. Le pontife Azarias & 80 prêtres du Seigneur s'y oppoſerent. Le roi Azarias irrité de la réprehenſion que les prêtres lui avoient faite & de leur oppoſition, voulut les intimider par des menaces: mais le Seigneur obligea Azarias de rentrer en lui-même, en le frapant de lépre, qui en le ſaiſiſſant de frayeur & de confuſion, l'obligea de ſortir du temple, & de ſe renfermer tout le reſte de ſa vie dans une maiſon ſéparée des autres. Joathan ſon fils, ſe chargea du gouvernement de l'état pendant la maladie de ſon pere, qui mourut l'an du monde 3276, avant J. C. 759, après avoir regné 52 ans. Azarias fut enterré dans le champ où étoient les tombeaux des rois, parcequ'il étoit lépreux. Après ſa mort Joathan ſon fils regna en ſa place. * *Reg.* IV *cap.* 15. II. *Paralipom. chap.* 26. Il y a eu un autre

AZARIAS, ſacrificateur des Juifs, ſous le regne d'Abias; un ſous Joram; un autre ſurnommé *Joel*, ſous le roi Ozias; & un autre du temps de Joackim & de ſes freres. Il eſt parlé dans le livre des Machabées d'un Azarias, qui fut vaincu, pour avoir combattu ſans ordre, *l.* 1, *c.* 5.

AZARIAS, un des trois compagnons de Daniel, que Nabuchodonoſor fit jetter dans une fournaiſe ardente, & que Dieu préſerva de la fureur des flammes. Conſultez l'article Ananias, où nous rapportons ce qui concerne ces trois princes.

AZARIAS, rabbin Italien, dont nous avons les ouvrages imprimés en un volume à Mantoue en 1574. Ce livre eſt intitulé *meor en ajim, la lumiere des yeux.* Il traite de pluſieurs faits qui appartiennent à l'hiſtoire & à la critique; & il fait voir qu'il a plus d'érudition & plus de connoiſſance de la litterature des chrétiens que les autres Juifs, qui ne liſent ordinairement que leurs écrivains; au lieu qu'Azarias a lu les livres de nos auteurs, qu'il cite ſouvent. Il examine pluſieurs faits qui regardent la chronologie. On trouve auſſi dans ce même livre une traduction hébraïque du livre d'Ariſtée touchant la verſion des Septante. * *Voyez* Jean Buxtorf, *dans ſa bibliotheque.*

AZAZEL. Les interprétes de l'écriture, tant Juifs que chrétiens, ne s'accordent pas entr'eux ſur la ſignification de ce mot *Azazel*, qui ſe trouve *au chap. 16 du Levitique:* ce qui a fait que pluſieurs ont retenu dans leurs verſions de l'écriture, le mot *Azazel*, comme un nom propre. Quelques rabbins ont cru que c'étoit le nom d'une montagne, où le ſacrificateur envoyoit le bouc dont il eſt parlé en ce lieu-là. Mais S. Jerôme traduit le mot *Azazel* par *Caper emiſſarius, Bouc émiſſaire*, en ſuivant les Septante, qui ont en cet endroit traduit ἀποπομπαῖος dans ce même ſens, comme l'expliquent Théodoret & S. Cyrille. Aquila & Symmaque ont auſſi traduit *le Bouc renvoyé ou mis en liberté.* Le Juif David de Pomis ſuit dans ſon dictionnaire cette derniere interprétation. Il remarque ſeulement que, ſelon le ſentiment de quelques auteurs, Azazel eſt le nom d'une montagne d'où l'on précipitoit le bouc qui ſervoit de victime en cette cérémonie. Grotius appuie auſſi l'interprétation de la Vulgate dans ſes notes ſur le chapitre 16 du Lévitique, où il obſerve que ce bouc ſignifioit que les péchés qui avoient été expiés par la victime, ne retournoient plus devant Dieu: ce que les Juifs expliquent des péchés qui ne méritent ni la mort ni la peine d'être retranché du peuple de Dieu. Bochart croit que le mot Azazel eſt un terme purement arabe, qui ſignifie *éloignement, départ.* Spencer conjecture que c'étoit un démon; & que quand on envoyoit le bouc à Azazel, cela marquoit qu'on l'abandonnoit au diable. Les Cabaliſtes & Julien *l'Apoſtat* ont été du même ſentiment. Origène n'en paroît pas éloigné. M. le Clerc croit qu'Azazel ſignifie *un précipice.* Toutes ces conjectures ſont aſſez mal établies. L'opinion la plus vraiſemblable eſt celle qui dérive ce mot de *Hez*, qui ſignifie *un bouc*, & d'*azal*, qui ſignifie *il s'en eſt allé.* Quand le grand-prêtre entroit dans le ſanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs, qu'il préſentoit à l'entrée du tabernacle. Il jettoit le ſort pour voir lequel des deux ſeroit immolé au Seigneur, & lequel ſeroit mis en liberté. Il mettoit ſa main ſur la tête de ce dernier; il confeſſoit ſes péchés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber ſur cet animal la peine qu'ils avoient méritée. Un homme deſtiné à cela, ou un prêtre, ſelon quelques interprétes, conduiſoit le bouc dans un lieu deſert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté. * *Levit.* 16. *Voyez* Sam Bochart, *dans ſon Hierozoicon;* & J. Spencer, *de leg. Heb. ritualibus. Diſſert. de capro emiſſ.* D. Calmet, *ſur le Levit.*

AZAZIL, anges, qui ſelon les Mahométans, ſont les plus proches du trône de Dieu. On les joint ordinairement avec les Azrafil, qui ſont les ſeraphins, & avec les kerubiins, ou cherubins. Saadi fait mention des Azazil dans la preface de ſon Boſtan; cependant il les comprend tous collectivement ſous un nom ſingulier: car il dit, que lorſque Dieu diſtribue ſes graces, Azazil dit avec une profonde humilité: *C'eſt de vous ſeul, Seigneur, que tout notre bonheur dépend.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AZD, nom d'une tribu des Arabes, fort célébre, de laquelle ſont ſortis pluſieurs hommes illuſtres, qui ont pris le ſurnom d'*Azdi.* Aboubecre Mohammed Ben Vaſſa, eſtimé un des plus pieux & des plus doctes perſonnages d'entre les Tabeins, qui ſont parmi les docteurs du muſulmaniſme les ſucceſſeurs des compagnons de Mahomet, étoit de cette tribu, & porte le ſurnom d'*Azdi.* Il avoit reçu ſa doctrine & ſes traditions d'Ans, qui étoit un des Rabbanim, c'eſt-à-dire, un des plus autoriſés docteurs du muſulmaniſme, & mourut l'an de l'hégire 127. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZEBEDO (Pierre Gonzales d') *cherchez* GONZALES.

AZECA, ville des Amorrhéens, du partage de la tribu de Juda, où Dieu fit pleuvoir une grêle de cailloux ſur les ennemis de ſon peuple, comme il eſt rapporté dans le livre de Joſué, *c.* 10. Roboam roi de Juda fit quelques réparations à cette ville; & un roi de Babylone la ruina entierement. * II *des Paralipomenes, chap.* 11. *Jeremie, chap.* 34.

AZELBOURG, *Azelburgum*, anciennement *Auguſta Ancilia.* C'étoit autrefois une ville des Vindéliciens; maintenant ce n'eſt plus qu'un village. Il eſt dans la Baviere, ſur le Danube, près de la ville de Straubing. Quelques géographes mettent ici la ville nommée anciennement *Atilia*, qui pourroit bien être la même qu'*Auguſta Acilia*; mais d'autres mettent Atilia à Altembourg, village dans le même pays qu'Azelbourg. * Baudrand.

Digitized by Google

AZEM, royaume de la terre ferme de l'Inde au-delà du Gange, aux environs du lac de Chiamai. C'eſt un des meilleurs pays de l'Aſie; car il produit tout ce qui eſt néceſſaire à la vie de l'homme. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer, & de plomb, & quantité de ſoye. La laque, qui eſt une gomme tirant ſur le rouge, dont on fait du vernis & de la cire d'Eſpagne, y croît ſur les arbres en abondance, & eſt très-excellente. On y voit auſſi beaucoup de vignes & de bons raiſins; mais on n'y fait point de vin: on laiſſe ſeulement ſecher le raiſin, pour en tirer de l'eau de vie. Quoique les peuples de ce royaume aient toutes ſortes de viandes, la chaire de chien eſt leur mets le plus délicieux; & tous les mois dans chaque ville on tient un marché où il ne ſe vend que des chiens, qu'on y amene de tous côtés. Ils n'ont point de ſel; mais ils ſuppléent à ce défaut, en faiſant une poudre avec des feuilles de figuier, ſechées & brulées, laquelle ils font bouillir dans de l'eau; & cette eau étant conſumée, il ſe trouve au fond un ſel blanc qui eſt aſſez bon. Kemmerouf eſt la capitale du royaume d'Azem. Le roi faiſoit autrefois ſa réſidence à Azem, qui eſt à vingt-cinq ou trente journées de Kemmerouf. Les tombeaux des rois ſont dans la ville d'Azoo: ils ſont remplis de richeſſes, parceque ces idolâtres croient qu'après leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu, jouiront de toutes ſortes de délices; mais que les autres y ſouffriront beaucoup d'incommodités, qu'ils pouront ſoulager avec ce qu'ils auront dans leurs tombeaux. C'eſt pourquoi chaque roi fait bâtir dans la grande pagode, comme une chapelle, pour y avoir ſa ſépulture; & pendant ſa vie il envoie ſerrer dans la cave où il doit être mis, quantité d'or & d'argent, de tapis & de meubles précieux. Lorſqu'on met le corps du roi dans cette cave, on y enferme encore pluſieurs choſes de grand prix, avec quelque idole d'or & d'argent, qu'il a particulierement adorée pendant ſa vie. Mais ce qui eſt le plus étrange, c'eſt qu'une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux officiers de ſa mai-, ſe font mourir par quelque poiſon pour etre enterrés avec lui, & aller le ſervir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un élephant, douze chameaux, ſix chevaux, & pluſieurs chiens de chaſſe, croyant que tous ces animaux reprennent vie, pour ſervir le roi en l'autre monde. Le peuple du royaume d'Azem vit à ſon aiſe, & le roi ne leve aucun ſubſide ſur ſes ſujets, ſe réſervant pour ſon domaine toutes les mines tant d'or & d'argent, que d'acier, de fer & de plomb, auſquelles il fait travailler par des eſclaves, qu'il achete de ſes voiſins. Les étrangers font dans ce royaume un grand négoce de braſſelets d'écaille de tortue, & de coquilles de mer; & d'autres de corail & d'ambre jaune, pour les riches du pays. On tient que c'eſt dans le royaume d'Azem où la poudre à canon a été premierement inventée, & que la connoiſſance en eſt paſſée dans la Chine, par le moyen du commerce. * Tavernier, *voyage des Indes*.

AZENAR ou AZENER, qu'on fait petit-fils d'*Eude* comte d'Aquitaine, paſſa en Eſpagne, & ſuivit Garcias Innigo roi de Navarre contre les Maures, vers l'an 855. Il s'inſinua dans ſes bonnes graces, & obtint de lui les terres qui ſont entre les deux rivieres qui portent le nom d'*Aragon*, avec le titre de comté, qu'il poſſéda près de quinze ans. Son fils Galinde lui ſucceda. Ce ſentiment eſt celui de divers auteurs François & Eſpagnols; mais P. de Marca rapporte un paſſage de la chronique de S. Arnoul de Metz qui témoigne le contraire. Car il y eſt marqué ſous l'an 839, qu'Azenerius, comte de la Gaſcogne citérieure, s'étoit retiré quelques années auparavant de l'obéiſſance de Pepin; qu'il étoit mort d'une maniere épouvantable; & que ſon frere Sanche s'étoit rendu maître de ce pays, contre la volonté de Pepin. S'il y a eu un comte d'Aragon, il étoit apparemment fils de celui-ci. Les anciens titres marquent que Garcias Innigo épouſa Urraque, de la famille d'Azenar. * Garibai, *hiſt. l. 9, c. 1 & 9.* De Marca, *hiſt. de Bearn, l. 3, c. 1*, &c.

AZENETA, petite ville du royaume de Valence, à la droite du chemin de Villa-Real à San-Mattheo, eſt remarquable par ſa ſituation ſur une montagne nommée *Pegna-Goloſa*, où l'on recueille tous les ans une très-grande quantité de plantes rares & d'herbes médicinales.

AZERBEJAN, *cherchez* ADERBIGIAN.

AZEVEDO (Sylveſtre d') Portugais, religieux de l'ordre de S. Dominique, ayant été envoyé à Malaca dans les Indes orientales, paſſa dans le royaume de Cambaye vers l'an 1580, & fléchit tellement l'eſprit du ſouverain par ſa patience, qu'il obtint de lui la permiſſion de prêcher l'évangile. Il s'en ſervit avantageuſement pour convertir quelques courtiſans & un grand nombre de gens de toute condition: & en mourant vers l'an 1589, il eut la conſolation de laiſſer la porte ouverte aux miſſionaires qui voudroient le ſuivre. On dit que le roi en lui laiſſant la liberté de prêcher, lui demanda un traité des myſtères de la religion en la langue de Cambaye, & qu'il s'en aquitta très-heureuſement en 1585. Cet ouvrage n'eſt pas connu en Europe. * Echard, *ſcript. ord. prad. t. 2.*

AZEVEDO (Ignace d') Jéſuite, naquit en 1527 à Porto, ville maritime du Portugal, d'une des plus illuſtres familles du royaume. Il étoit fils de dom Emanuel d'Azevedo, & de dona *Violenta* Pereira, laquelle deſcendoit des ſeigneurs de Fermedo, famille très-conſidérable dans le Portugal. Ignace eut de la piété dès ſon enfance, & n'en fit pas moins de progrès dans les lettres humaines. Sa naiſſance & les richeſſes qu'il devoit eſpérer ne l'aveuglerent point; il fit de bonne heure le ſacrifice de tout ce que le monde lui offroit, & ayant remis ſes droits d'aîneſſe à François ſon ſecond frere, il entra au noviciat des Jéſuites à Conimbre, le 28 décembre 1548, étant alors dans ſa 21 année. Après avoir rempli le temps deſtiné aux premieres épreuves, il s'appliqua ſucceſſivement à l'étude de la philoſophie & à celle de la théologie, & à faire des miſſions. Quelque temps après, & lorſqu'il fut élevé aux ſaints ordres, on l'envoya dans le collége de S. Antoine, nouvellement établi à Lisbonne, & dans lequel on a vu dès le commencement des profeſſeurs de réputation, tels que le pere Emanuel Alvarès, pour la grammaire, c'eſt celui dont la méthode pour les élémens de la langue latine eſt encore ſi eſtimée; le P. Pierre Perpinien, pour les humanités; le P. Cyprien Suarés, pour la rhétorique; le P. Azevedo fut nommé recteur de ce collége par S. Ignace. Ce dernier étant mort, & les députés des provinces s'étant réunis à Rome, pour l'élection d'un nouveau général, le P. Michel de Torrés, qui gouvernoit alors la province de Portugal, chargea en partant le P. Ignace de remplir ſa place. Déchargé enſuite de cet emploi, il reprit ſes études théologiques, dans la maiſon profeſſe de Lisbonne; & ce fut de-là que le célébre dom Barthélemi des martyrs, archevêque de Brague, le tira pour ſe l'aſſocier dans les viſites de ſon diocèſe. En 1560 on établit à Brague un collége de la ſociété; & le pere Ignace en fut nommé ſupérieur, & il en commença les fonctions en 1561. En 1565 il fit ſa profeſſion ſolemnelle des quatre vœux; c'eſt-à-dire, des trois vœux ſubſtantiels de religion, & de plus, du ſpécial engagement de s'employer aux miſſions auſquelles le deſtineroit l'ordre du pape. Jacques Lainez, général de la ſociété, étant mort durant le cours de la même année, le P. Ignace fut un des députés de Rome, avec le titre de procureur général des Indes & du Bréſil, pour conférer en cette qualité des affaires des miſſions. Il obtint lui-même la permiſſion d'aller au Bréſil, avec la commiſſion & l'autorité de viſiteur, & non avec celle de ſimple miſſionaire, comme il l'auroit ſouhaité. Ses courſes durerent plus de

Digitized by Google

trois années, pendant leſquelles il montra toujours un zèle infatigable. Revenu en Portugal, & ayant fait, pour ainſi dire, une recrue de miſſionaires, il alla à Rome pour rendre compte de ce qu'il avoit fait dans ſa premiere miſſion, au nouveau général, qui étoit François de Borgia, depuis canoniſé. Ayant demandé & obtenu la permiſſion de retourner au Bréſil avec un plus grand nombre de miſſionaires, il repaſſa en Portugal; & le 5 juin 1570, il s'embarqua avec 39 de ſes compagnons, ſur le S. Jacques, & diſtribua le reſte de ſa troupe ſur les vaiſſeaux de l'eſcadre, qui fit voile en même-temps. Son vaiſſeau après avoir abordé & ſéjourné à l'iſle de Madére, le pere Ignace s'embarqua avec ſes compagnons pour l'iſle de Palme, & fut obligé de relâcher à la Tiercecourt. S'étant mis de nouveau en route pour l'iſle de Palme, ſon vaiſſeau fut attaqué & pris par des corſaires, qui firent mourir toute la troupe en haine de la vraie religion. Cela arriva le 15 juillet 1570. Le pere Ignace Azevedo & ſes compagnons ſont honorés comme martyrs. Le dernier décret ſur ce ſujet eſt du pape Benoît XIV, & du 21 ſeptembre 1742. En 1744, le P. Gilles-François de Beauvais, jéſuite, a fait imprimer *la vie du vénérable pere Ignace Azevedo, l'hiſtoire de ſon martyre*, & de celui de ſes 39 compagnons, *le tout tiré des procès verbaux dreſſés pour leur canoniſation.* C'eſt un volume *in*-12 dédié au roi de Pologne, Staniſlas I, grand duc de Lithuanie, duc de Lorraine & de Bar. On trouve à la fin un extrait des procédures faites pour l'examen de la vie & de la cauſe de la mort de ce Jéſuite, & le décret concernant leur béatification & canoniſation, dont on a parlé plus haut. Dans la même hiſtoire on donne les noms des compagnons du martyre du P. Azevedo, & une idée fort ſuccincte de la vie de chacun.

AZEVEDO (Louis d') Jéſuite, naquit en 1573 à Chaves, petite ville de Portugal, & entra dans la ſociété en 1589. Après qu'il y eut été pendant quelque temps recteur du collége de Tayne, il fut envoyé avec quelques autres en Ethiopie en 1604. On dit qu'il y fut l'inſtrument d'un grand nombre de converſions. Il mourut en 1683. Il a traduit en langue éthiopienne le nouveau teſtament, un catéchiſme & une grammaire. Il a fait auſſi imprimer quelques commentaires de Tolet & de François de Ribera, tous deux Jéſuites, ſur les épîtres aux Romains & aux Hébreux. * Alegamb. *bibl. ſcript. ſoc. Jeſu.*

AZEVEDO, famille de Portugal, qui paſſa en Caſtille, & tomba dans la maiſon de Zuniga, *cherchez* ZUNIGA.

AZGANGAN, *Aſganganus mons*, montagne du royaume de Fez en Barbarie. Elle eſt aſſez étendue, & on la trouve vers le milieu de la province de Gareta. * Mati, *dict. géogr.*

AZHAR (Aboul Azhar Mohammed Ben Zeid) auteur du livre intitulé; *Hiſtoire des gens d'eſprit, qui ſont devenus fous.* Il mourut l'an de l'hégire 325. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZHARI ou AZHERI, ſurnom d'Abou Manſor Mohammed Ben Ahmed, natif de la ville de Herat en Khoraſan. Il fut excellent grammairien, orateur & juriſconſulte. Il fit le tour entier de l'Arabie, pour apprendre la langue du pays, & compoſa pluſieurs ouvrages, dont un ſeul qui a pour titre *Tahadhid*, contient dix volumes. On a auſſi de lui un commentaire ſur l'Alcoran, intitulé, *Taſſir.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZINCOURT, petit village en Picardie près de Blangi. Il eſt renommé par la bataille que les François y perdirent le 25 octobre de l'an 1415. Les Anglois qui avoient à leur tête le roi Henri V, tuerent près de dix mille François en cette journée, entre leſquels ſe trouverent quatre princes du ſang, avec Charles d'Albret connétable de France. Il y eut auſſi quinze cens priſonniers. Les ſuites de cette bataille furent auſſi funeſtes que la bataille même. * Mezerai, *hiſtoire de France, regne de Charles VI.*

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, ſur la côte occidentale de la mer Rouge, environ à quarante-cinq mille pas de Suez. Elle eſt à préſent preſque réduite en village. * Philippe de la Rue. Bernier.

AZIZ BILLAH (Abu Manzur Barat) fils de *Moëz Ledinillah*, ſecond caliſe de la race des Fathimites en Egypte. Il ſuccéda à ſon pere à l'âge de 21 ans, l'an 365 de l'hégire, & donna la conduite de ſes affaires à Giauhar, qui avoit été premier miniſtre de ſon pere. On a remarqué que ſon oncle, ſon grand oncle, & l'oncle de ſon grand-pere, s'entremirent eux-mêmes pour le faire proclamer caliſe; ce qui n'étoit encore arrivé qu'à Aaroun-al-Raſchid avant lui. Il étoit d'un très-bon naturel, & aimoit ſon peuple, qu'il gouverna pendant 21 ans & ſix mois. Il mourut dans la ville de Belbais étant au bain, l'an 386 de l'hégire. Ce caliſe avoit épouſé une femme chrétienne, de laquelle il eut une fille; & en ſa conſidération, il fit deux de ſes freres, nommés *Jérémie* & *Arſenius*, l'un patriarche de Jéruſalem, & l'autre d'Alexandrie, tous deux Melkites. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Hakem Bémrillah.* Abulfarage rapporte un trait fort remarquable de ſa bonté & de ſa clémence. Un poëte ſatirique ayant compoſé des vers fort injurieux contre le viſir & contre le ſecrétaire des commandemens de ce prince, dans leſquels il n'étoit pas épargné lui-même, ce viſir lui en porta ſes plaintes, & lui demanda le châtiment de l'auteur. Aziz, après avoir lu les vers, lui fit cette réponſe: *Comme j'ai part avec vous à l'injure, je deſire que vous preniez part avec moi au mérite du pardon que je lui accorde.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZE, dernier roi d'Emeſe. Conſultez l'article EMESE, où nous rapportons ce qu'on ſait de ce prince.

AZIZI, auteur d'un ouvrage de géographie, qui eſt ſouvent cité par Abulfeda, dans ſon livre intitulé, *Takuim al boldan.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZUS, roi des Emeſiens, épouſa Druſille, Juive de créance, fille du vieil Agrippa, & ſœur du jeune; mais Felix, proconſul de Judée, en étant devenu amoureux, la lui ravit vers l'an 54 de J. C. & entretint un commerce public avec elle. C'eſt pour cela que S. Paul, qui eut quelque conférence avec Felix, lui parla une fois de la chaſteté & du jugement dernier, comme il eſt marqué dans les actes des Apôtres, *c.* 24, *v.* 25. * Joſéphe, *antiq. judaïc. l.* 20, *c.* 5.

AZLI, auteur d'un abregé du livre intitulé *Giavaher Alcoran.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, auteur d'un traité de muſique intitulé, *Anis al Areſin.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, ZADEH, ſurnom de Moſtafa Ben Mohammed, auteur d'un commentaire ſur le livre intitulé, *Eſcherat u al nadhair.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZO ou AZZO PORTIUS, *cherchez* AZON.

AZOCH, ville de la tribu de Zabulon en Galilée, au ſeptentrion de Sephoris. Elle fut attaquée un jour de ſabbat par Ptolémée *Soter*, qui faiſoit la guerre à Janneus, & priſe d'aſſaut. Il en emmena dix mille eſclaves, & un très-riche butin, l'an du monde 3931, avant J. C. 104. * Joſéphe, *antiq. liv.* 13, *c.* 20, *art.* 550.

AZOLIN, ſurnommé *Sabinien*, juriſconſulte de Bologne, vivoit vers l'an 1313. Il laiſſa quelques ouvrages de droit. * Alidoſi, *de ſcript. Bonon.* Bumaldi, *bibl.*

AZOLIN (Laurent) évêque de Narni en Italie, étoit natif de Formignano, ville du duché d'Urbin, dans l'état eccléſiaſtique, & floriſſoit vers l'an 1630. Il étoit théologien, juriſconſulte, & avoit même du naturel pour la poëſie: ce que l'on remarque dans les ſaryres qu'il a compoſées en langue toſcane, d'un ſtyle également vif & ſublime. Le zèle qu'il avoit pour le bien de ſon égliſe, lui attira l'amour & la vénération des peuples; mais il fut obligé de quitter ſon diocèſe, pour obéir au

Digitized by Google

pape Urbain VIII qui le choiſit pour ſon ſecrétaire, & lui confia les plus importantes affaires de l'Egliſe. Il étoit ſur le point d'être élevé à la dignité de cardinal, lorſqu'il mourut dans un âge peu avancé, parcequ'il étoit d'une complexion foible & délicate. * Erythr. *Pinac. vir. illuſtr.*

AZOLIN (Decio) cardinal de la même famille que le précédent, naquit à Fermo dans la Marche d'Ancône, le 11 avril 1623, où il fit ſes études. Etant allé à Rome, il entra chez Jean-Jacques Pancirole, patriarche titulaire de Conſtantinople, que le pape Urbain VIII envoyoit nonce en Eſpagne, duquel il fut ſecrétaire. Ce patriarche ayant été nommé cardinal en 1643, prit Azolin pour ſon conclaviſte après la mort du pape Urbain VIII. Ce cardinal étant devenu premier miniſtre du pape Innocent X, plaça ſa créature à la ſecrétairerie d'état. Le pape le prit pour un de ſes camériers d'honneur, & lui fit exercer quelques temps, *per interim*, la charge de ſecrétaire d'état : enſuite il fut ſecrétaire des brefs aux princes, & s'aquitta de cet emploi avec tant de ſuccès que le pape l'appelloit *ſon aigle*. Les brefs qui ſortoient de ſa plume, étoient pleins de belles penſées, toutes exprimées ſi noblement, qu'on les liſoit plus d'une fois avec plaiſir. Ce fut lui qui découvrit au pape l'intrigue du cardinal Aſtalli, neveu adoptif de ſa ſainteté, avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Sa récompenſe fut un chapeau de cardinal qu'Innocent X lui donna le 9 mars 1654. Il fut ſecrétaire d'état ſous le pape Clément IX ; & dans les quatre conclaves où il ſe trouva, il eut bonne part à l'election des papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X & Innocent XI, car il étoit un des cardinaux des plus eſtimés de ſa faction, que l'on appelloit l'*eſcadron volant*. Le pape Alexandre VII l'avoit donné à la reine Chriſtine de Suede, pour régir les affaires de ſa maiſon, dont il s'aquitta ſi fort au contentement de cette princeſſe, qu'elle l'inſtitua ſon héritier univerſel ; mais il n'en jouit que cinquante jours, étant mort d'hydropiſie la nuit du 7 au 8 juin 1689 en ſa 67ᵉ année. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Philippe. Cette ſucceſſion paſſa à *Pompée* Azolin ſon neveu, qui avoit été gentilhomme de cette princeſſe. * *Mem. concern. la reine Chriſtine.*

AZOMAX & AZONACH, *cherchez* AGONAX.

AZON, ou AZO PORTIUS, célébre juriſconſulte du XII ſiécle, floriſſoit à Boulogne en Italie l'an 1193. Il avoit été diſciple de Jean Boſiani de Cremone ; & il s'acquit une ſi grande réputation, qu'on lui donna les titres de *maître du droit*, & de *ſource des loix*. Cependant l'envie que ſon rare mérite lui attira, lui fit quitter l'Italie pour aller à Montpellier, où il ſuccéda à Placentinus. Il fut rappellé depuis à Boulogne, & ſon nom y devint encore plus célébre qu'auparavant. On dit qu'il avoit juſqu'à dix mille auditeurs. Dans la chaleur d'une diſpute il jetta un chandelier à la tête de celui contre lequel il diſputoit, dont il mourut : ce docteur fut arrêté, & on lui fit ſon procès, quoique cet accident fût arrivé ſans aucun deſſein de tuer. L'action étoit très-pardonnable, ſuivant la diſpoſition de la loi *ad beſtias de pœnis*, qui veut la modération de la peine d'un coupable, lorſqu'il a excellé en public par quelque ſcience ou art. Azon, ſoit par l'ennui & la longueur de la priſon, ou parcequ'il étoit prévenu ou rempli de ſon ſavoir, s'écria *ad beſtias, ad beſtias*, voulant faire connoître que ſon abſolution étoit dans cette loi : ce qui ayant été rapporté à ſes juges qui en ignoroient la diſpoſition, ils s'imaginerent qu'il les inſultoit juſqu'au point de les traiter de bêtes ; ils le condamnerent à mort, & le priverent des honneurs de la ſépulture : ce qui fut exécuté l'an 1200, ou l'an 1225, ſelon quelques-uns. Néanmoins pluſieurs ne conviennent point de cette fin tragique d'Azon, qu'ils traitent de fable, ſur des auteurs contemporains, qui diſent le contraire. Azon a compoſé une ſomme ou apparat ſur le code & le digeſte, dont parlent tous les auteurs qui l'ont ſuivi. Contius a donné au public un commentaire du même Azon ſur toutes les loix du code, dont il avoit le manuſcrit, qui a été imprimé chez Nivelle l'an 1577. * Trithême, *de ſcr. eccl.* Forſter & Fiſchard, *in vit. juriſc.* Guillelmus Paſtrergicus, *de orig. rer.* Pancirolli, *de leg. clar. interpret.* Buttius, *Bonon. illuſt.* Sigonius, *hiſt. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* &c.

AZONES, étoit le nom que les Grecs donnoient à certains dieux reconnus & adorés indifféremment partout, comme le Soleil, Mars, la Lune & Pluton. C'étoient auſſi les dieux qui pouvoient également être invoqués par deux partis oppoſés l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces dieux Azones étoient appellés chez les Latins *Dii communes*, dieux communs. Virgile en fait mention *au* 12 *l. de l'Eneide.*

Diis & communibus aras.

Les Chaldéens, de même ſentiment en cela que les autres idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains dieux qui ne préſidoient que ſur de certaines zones, & qui étoient appellés par les Grecs Ζωναῖοι. Ils en admettoient d'autres qui préſidoient également ſur toutes les zones, qu'on a appellés à cauſe de cela Ἄζωνοι, *ſans zones.*

AZOO, ville de la preſqu'iſle de l'Inde de-là le Gange dans le royaume d'Azem. Azoo eſt le lieu de la ſépulture des rois d'Azem. *Voyez* à l'article d'AZEM, ce que Tavernier dit de la ſépulture & des tombeaux des rois du pays dans la ville d'Azoo.

AZOPHI, *cherchez* EBENNOZOPHIN.

AZOR, fils d'Eliacim. Il eſt nommé dans la généalogie du Fils de Dieu, comme un des aïeux de J. C. ſelon la chair. * *S. Matthieu, c.* 1, *v.* 13.

AZOR (Jean) Jéſuite, natif de Louca, qui eſt une ville d'Eſpagne dans le diocèſe de Carthagène, a vécu dans le XVI ſiécle, & a enſeigné à Alcala, à Rome & ailleurs. Il étoit ſavant dans la connoiſſance des langues, de la théologie morale & de l'écriture ; & il a laiſſé *Inſtitutionum moralium, t. III. In cantica*, &c. Le pere Jean Azor mourut à Rome le 19 février de l'an 1603. Ribadeneira & Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu.* Le Mire, *de ſcript. ſac. XVII.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.*

AZORES (les iſles) *cherchez* AÇORES.

AZOTE, *cherchez* AZIZUS.

AZOTE, *Azotus*, ville de la Paleſtine, une des cinq ſatrapies des Philiſtins, où ces peuples retinrent l'arche d'alliance du temps de Samuel. Elle fut priſe par Tartan, général de Sargon roi d'Aſſyrie, puis par Pſammitichus roi d'Egypte, après un ſiége de 29 ans. Depuis l'établiſſement du chriſtianiſme, il y avoit dans cette ville un évêché ſuffragant de Céſarée. Baudouin roi de Jéruſalem la prit ſur les infidéles l'an 1101, & elle fut ruinée quand les chrétiens furent chaſſés de la Paleſtine. On aſſure qu'il y avoit une égliſe avec la maiſon épiſcopale, au lieu où l'on croyoit que S. Philippe ſe trouva après avoir baptiſé l'eunuque de la reine Candace. Du temps de S. Jerôme, c'étoit une place forte : préſentement ce n'eſt plus qu'un méchant village nommé *Aſſete*, ſous la domination des Turcs, à trois milles ou environ de la mer de Syrie. Cette ville que les Hebreux nomment *Aſod*, & d'autres *Aket* & *Azete*, eſt l'*Azotus Paralia* des auteurs Latins, différente d'*Ayotus Ippini*, qui étoit auſſi une ville épiſcopale dans la Paleſtine, comme Adrichomius l'a remarqué. * *I des Rois, c.* 5. *Act. des apôt. c.* 8. Guillaume de *Tyr, l.* 18 *de bello ſacro.* Adrichomius. Le Mire.

AZPILCUETA (Martin) qu'on nomme ordinairement *Navarre*, parcequ'il étoit natif de Verafoain près de Pampelune, dans le royaume de Navarre, vivoit dans le XVI ſiécle, & paſſoit pour un des plus doctes juriſconſultes de ſon temps. Il profeſſa dans les univerſités de Toulouſe, de Salamanque & de Conimbre, où il fut comme l'oracle du droit, qu'il avoit appris à Cahors & à Toulouſe. Il avoue lui-même que s'il ſavoit quelque choſe, il le devoit à la France. Azpilcueta étoit

Digitized by Google

prêtre & chanoine régulier de S. Auguſtin, de la congrégation de Ronceval. L'amitié qu'il contracta avec Barthelemi Caranza, dominicain, archevêque de Tolède, fut ſi forte, qu'à l'âge de 80 ans il entreprit le voyage de Rome pour défendre ſon ami, qu'on avoit mis à l'inquiſition pour cauſe d'héréſie, dont cet archevêque étoit ſoupçonné. Le pape le fit pénitencier. Il étoit délicat, mangeoit peu; & avoit une ſi grande charité pour les pauvres, qu'il n'en trouvoit jamais aucun ſans lui donner l'aumône. On remarque à ce ſujet qu'il avoit une mulle tellement accoutumée à cela, qu'elle s'arrêtoit ordinairement quand elle voyoit venir quelque pauvre. Nous avons les œuvres du docteur Navarre en ſix volumes *in-folio*, de l'impreſſion de Lyon de 1597, & de Veniſe, de 1602. Il mourut à Rome le 20 de juin 1586, âgé de 92 ans, étant né, comme le marque l'auteur de ſa vie, le 13 décembre 1493. Son corps y fut enterré dans l'égliſe de S. Antoine de Padoue des Portugais, au champ de Mars, où l'on voit ſon épitaphe. Julius Roſcius Horſtinus, Simon Ramlotée & divers autres, ont écrit ſa vie, qu'on trouve au commencement de ſes ouvrages. * *Voyez* auſſi Bellarmin *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar.* Thomaſſin, *in elog. illuſtr. viror.* Janus Nicius Erythræus, *tome* 1. *Pinac. c.* 1. Nicol. Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c.*

AZRAC (Ebn Azrac) ſurnommé *Al ſareki*, parcequ'il étoit natif de la ville de Miafarekin. Il eſt auteur d'un *Tarikh* ou hiſtoire, rédigée ſuivant l'ordre des temps. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZRAKI, auteur Arabe, qualifié *Hakim* & *Schaër*, philoſophe & poëte. Il a compoſé un poëme intitulé *Alfiah u Maſchgaliah*, pour le ſultan Thogrul le *Selgiucide*, qui étoit devenu impuiſſant avec les femmes. Il y a mêlé pluſieurs hiſtoires laſcives, & beaucoup de figures impudiques. * D'Herb. *bibl. or.*

AZRUN, ſœur jumelle de Caïn, ſelon les Orientaux. Son frere diſent-ils, vouloit l'épouſer, parcequ'il la trouvoit plus belle qu'Ovain jumelle d'Abel, qu'Adam voulut lui donner pour femme, donnant en même temps Azrun à Abel. Cette jalouſie fut cauſe que Caïn tua ſon frere, ſelon la tradition des chrétiens d'Orient rapportée par Ebn Batrickh. * D'Herb.

☞ AZUA DE COMPOSTELLA, petit port de la côte méridionale de l'iſle eſpagnole, à 24 lieues à l'orient de San-Domingo. Un commandeur de Galice dont on ignore le nom y ayant fait une habitation près d'une bourgade d'inſulaires, cette habitation devint bientôt une ville, & fut appellée *Azua de Compoſtella*. Elle eſt ſituée dans un terrein extrêmement ſtérile, & il y a des mines d'or dans ſon voiſinage. * La Martiniere, *dict. géogr.*

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui ſe ſont répandus dans les provinces de Barbarie & de Numidie. Ce ſont la plupart des paſteurs; mais il y a auſſi parmi eux des artiſans qui font de la toile & du drap. Ils vivent dans les montagnes & ſur les côteaux, & ſont tributaires du roi de ce pays. Ils ont été autrefois fort puiſſans; & depuis quelque temps même, il y en a d'entr'eux qui vivent en liberté. Leurs principales habitations ſont dans les provinces de Trémecen & de Fez: mais les plus vaillans demeurent entre le royaume de Tunis & le Biledulgerid, d'où ils ont eu ſouvent la hardieſſe d'attaquer les rois de Tunis. Leur chef ſe nomme maintenant roi de Cuco, & leur langage eſt celui des Bereberes; mais ils parlent auſſi arabe, particulierement ceux qui trafiquent ſur la frontiere de Tunis. Ils ſe vantent d'être chrétiens d'origine; & pour ſe diſtinguer des autres Africains & Arabes, ils ne ſe raſent point la barbe, ni ne coupent point leur cheveux autour de la tête, comme font les mahométans, & ſont outre cela grands ennemis des Arabes, & des autres peuples de l'Afrique. Par un ancien uſage, ils ſe font avec le fer une croix bleue à la joue ou à la main, pour marquer, diſent-ils, leur origine. Cela vient de ce que les empereurs chrétiens & les Goths regnans en Barbarie, affranchirent de tout tribut ceux qui avoient embraſſé la foi; & parceque chacun ſe diſoit chrétien, lorſque les commiſſaires des tailles arrivoient, pour éviter la tromperie, on ordonna à ceux qui étoient véritablement chrétiens, de porter une croix gravée ſur le viſage ou à la main. Ce que firent les Azuagues, qui perſévérerent dans le chriſtianiſme, juſqu'au regne des califes. Quelques autres Africains porterent de ſemblables croix; mais par ſucceſſion de temps ils ſe ſont marqués d'autres figures. Les filles mêmes des Arabes ſe gravent, avec le fer d'une lancette, diverſes ſortes de marques ſur le ſein, ſur les mains, ſur les bras, & ſur les pieds, pour leur ſervir d'ornement. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

AZUMAR, *Septem Ara*, *Azumara*, ville du royaume de Portugal dans la province d'Alentejo, entre les villes de Portalegre & d'Elvas.

AZURI, *Sura*, *Azura - Zura*, petite iſle de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, ſur la côte, vis-à-vis de la ville de Sebenico, dont elle n'eſt éloignée que de treize milles d'Italie. Elle eſt à la république de Veniſe, mais il n'y a aucun lieu conſidérable.

AZYMES, une des fêtes des plus célébres qu'il y eut parmi les Juifs. Elle fut inſtituée l'an du monde 2544. Elle commençoit le lendemain de celle de Paque, le quinziéme de la lune de Niſan. Elle duroit ſept jours, durant leſquels on ne mangeoit point d'autre pain que celui qui étoit ſans levain, & cuit ſous la cendre. En chacun de ces jours les Juifs tuoient deux taureaux, un belier & ſept agneaux, qui étoient offerts en holocauſte, & un chevreau pour les péchés. Les ſacrificateurs ſe nourriſſoient de la chair de ces animaux. Le ſecond jour de cette fête, qui étoit le ſeiziéme de Niſan, on commençoit à manger des grains qu'on avoit nouvellement recueillis, & auſquels on n'avoit point encore touché. Et pour témoigner à Dieu ſa reconnoiſſance, on lui offroit les prémices de l'orge qu'on recueilloit. Cette offrande étoit pour les ſacrificateurs, qui étoient obligés d'en laiſſer une poignée ſur l'autel; & enſuite il étoit permis à chacun de faire ſa moiſſon. Au temps des prémices on offroit à Dieu un agneau en holocauſte. * Joſéphe, *antiq. l.* 3, *c.* 10, *art.* 133. *Exod.* 12, 15, juſqu'à la fin, où l'on voit l'inſtitution de cette fête. Il en eſt auſſi parlé dans le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome.

AZYMITES, nom que les Grecs donnent aux catholiques romains, parcequ'ils ſe ſervent de pain azyme ou ſans levain dans le ſacrifice de la meſſe. On a auſſi appellé *Azymites*, certains peuples qui obéiſſoient aux Saraſins, lorſque les François entrerent dans la Syrie; & l'on a douté ſi c'étoit un nom de nation ou de ſecte; mais on n'auroit eu aucun doute là-deſſus, ſi l'on avoit ſu qu'au lieu d'Azymites il faut lire Azamiens. La Perſe, dans les derniers temps, fut appellée Azamie. On la trouve ainſi nommée par Chalcondile & par Freculphe; dans d'autres on lit Azemie, & ce nom eſt encore alteré d'une autre maniere dans Paul Jove, qui a écrit Agamie. On appelle encore préſentement le pays des Parthes, *Yerak Agemi*. * Du Cange, *gloſſar. latinit.*

AZZALMOLOUK, *cherchez* EZZEMULUK.*

AZZEDDOULAT ou EZZEDDOULLET, c'eſt le ſurnom du fils de Moëz Eddoulat, fils de Buiah, dont le nom perſien étoit Bakhtiár, qui ſignifie *heureux*. Ce prince ne le fut pas néanmoins; car Adhad Eddoulat, fils de Rokhn Eddoulat, ſon couſin germain, le dépouilla de la dignité d'Emir-al-Omara, c'eſt-à-dire, de chef des conſeils & des armées, & pour ainſi dire, maire du palais du calife: cette charge qui le rendoit maître de la milice, lui donnoit par conſéquent une autorité abſolue & preſque ſouveraine dans les états du calife. Après qu'Azzeddoulat eut été chaſſé de Bagdet, il

Digitized by Google

ne laiſſa pas de trouver encore aſſez d'amis & de force pour faire la guerre à ſon couſin : mais il fut toujours malheureux ; car après avoir été battu pluſieurs fois, & fait priſonnier, il fut obligé de recourir à la clémence du vainqueur, qui lui donna la vie & la liberté. Nonobſtant cette diſgrace, il voulut faire encore un dernier effort pour rentrer dans la ville de Bagdet. Il amaſſa pour cet effet des troupes, & donna de nouveau bataille à Adhad-Eddoulat auprès de la ville de Tecrit ſur le Tigre : mais celui-ci en ayant remporté tout l'avantage, juſqu'à faire ſon ennemi priſonnier, il l'envoya ſous bonne garde dans un château de la Perſe, qui lui appartenoit. Ce prince avoit commandé dans Bagdet onze ans après la mort de ſon pere Moaz-Eddoulat, & fut mis à mort par le commandement d'Adhad-Eddoulat, l'an de l'hégire 367, de J. C. 977, dans la trente-ſixiéme de ſon regne. Ce prince étoit ſi robuſte, qu'il renverſoit avec ſes ſeuls bras un taureau, & faiſoit la guerre aux lions. Six enfans qu'il laiſſa demeurerent long-temps priſonniers ; mais enfin ayant pratiqué une intelligence avec leurs gardes, ils échaperent des mains de Samſam-Eddoulat, qui avoit ſuccédé à Adhad-Eddoulat ſon pere, & lui firent une rude guerre. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZZO PORTIUS, *cherchez* AZON.

AZZOLINI (Decio) cardinal, *cherchez* AZOLIN.

Fin du Tome Premier.

Digitized by Google

ee S. R. augusta 1100. 10.

Digitized by Google

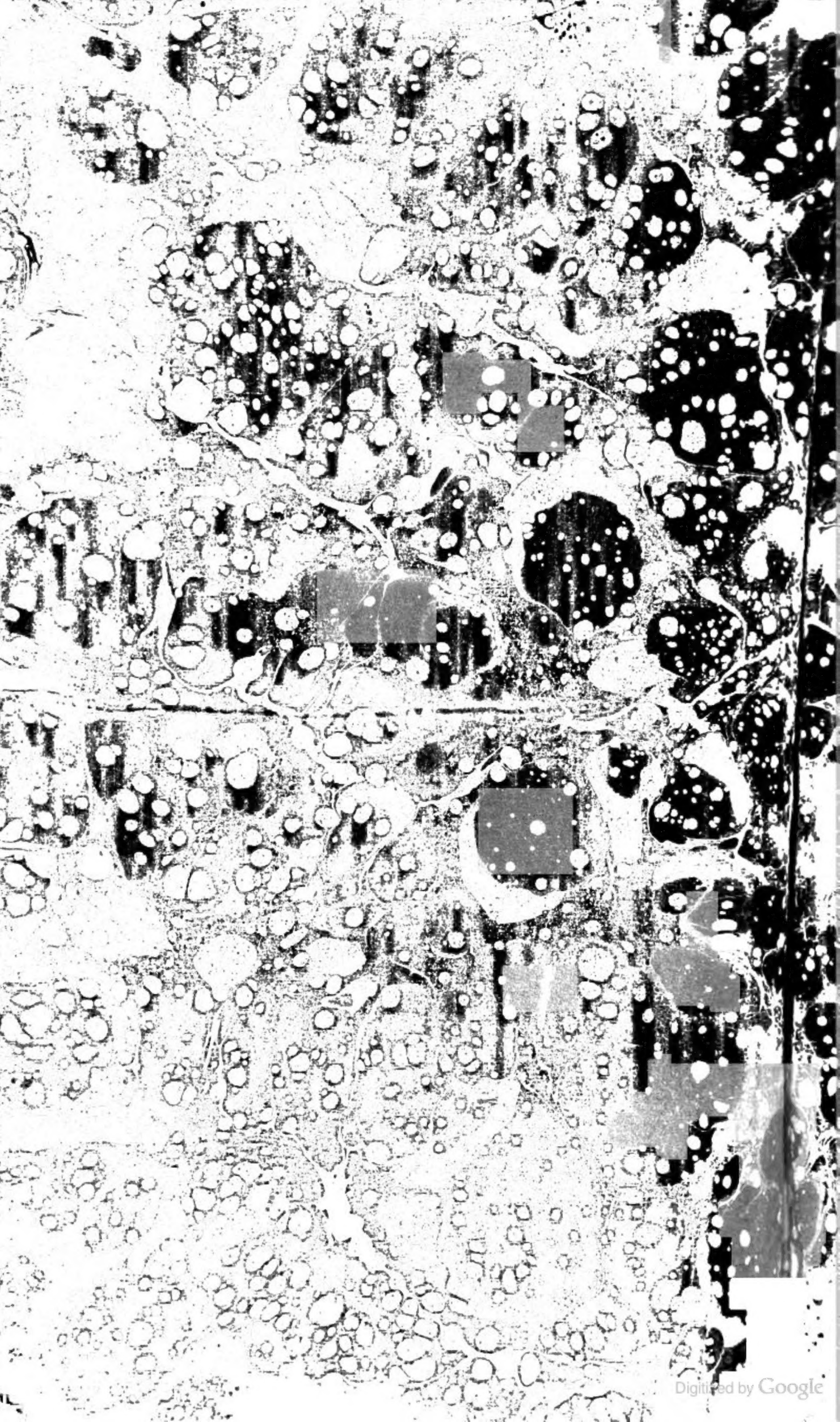
Digitized by Google

Digitized by Google